

Donné par Monsieur Auguste
à Edouard et Jules Naud
le 3 Novembre 1832

DICTIONNAIRE

DE

L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

A = K





DICTIONNAIRE
DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

NOUVELLE ÉDITION.

TOME PREMIER.

A=K

Le prix est de trente-six livres relié en Veau.



A NISMES,

Chez Pierre BEAUME, Imprimeur du Roi, & Libraire, près de l'Hôtel-de-Ville.

M. DCC. LXXVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.





AU ROI.

IRE,

Le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe, dans lequel on n'avoit d'abord eu pour objet que d'être utile à la Nation, eſt devenu un Livre pour l'Europe. La Politique & le Commerce ont rendu notre Langue preſque auſſi néceſſaire aux Étrangers que leur Langue naturelle.

Ce n'est qu'à notre Auguste Protecteur que nous devons l'hommage de notre travail; & en le présentant à VOTRE MAJESTÉ, *nous jouissons du plus beau de nos priviléges, & nous remplissons le plus cher de nos devoirs. Qu'il nous soit permis,* SIRE, *de céder aux mouvemens de nos cœurs. La première vertu dans un Prince, celle qui suppose toutes les autres, c'est de vouloir être aimé; & aucun Prince ne peut compter plus que vous,* SIRE, *sur l'amour de ses sujets. Tous ceux qui ont le bonheur de vous approcher, voudroient vous avoir pour ami, s'ils ne vous avoient pas pour maître. Que votre ame inspire à jamais les dépositaires de votre autorité? Il leur suffira toujours de répondre à vos désirs pour assurer la félicité publique.*

Nous sommes avec le plus profond respect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Les très-humbles, très-obéissans & très-fidelles sujets, & serviteurs,

LES ACADÉMICIENS DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.



PRÉFACE.

S'Il y a quelque ouvrage qui doive être exécuté par une Compagnie, c'est le Dictionnaire d'une Langue vivante. Comme il doit donner l'explication des différens sens des mots qui sont en usage, il faut que ceux qui entreprennent d'y travailler, aient une variété de connoissances, qu'il est impossible de trouver rassemblées dans une seule personne. L'Académie a donc pensé dans tous les temps, que sa principale occupation devoit être de composer un Dictionnaire de la Langue Françoise. Elle s'en est occupée sans discontinuation depuis son établissement, & tous ceux qui ont été successivement membres de la Compagnie, ont eu part à cet Ouvrage; ainsi on peut dire qu'il a pour Auteurs les Poëtes, les Orateurs, & la plupart des Écrivains célèbres du dix-septieme siècle & du dix-huitième, temps où les Lettres Françoises ont eu le plus d'éclat.

Il est à propos de donner ici une idée du plan que l'Académie a suivi dans tous les temps où elle a travaillé, soit à la composition, soit à la perfection de son Dictionnaire. L'exposition de ce plan oblige à redire plusieurs choses qui ont déjà été dites dans les Préfaces des Éditions précédentes: mais il vaut mieux les répéter, que de les laisser ignorer à ceux qui n'ont pas lu ces Préfaces.

L'Académie a toujours crû qu'elle devoit se restreindre à la Langue commune, telle qu'on la parle dans le monde, & telle que nos Poëtes & nos Orateurs l'emploient. Ainsi nous n'avons pas fait entrer dans le Dictionnaire tous les mots dont on ne se sert plus, & qu'on ne trouve aujourd'hui que dans les Auteurs qui ont écrit avant la fin du seizième siècle. Si l'on y a placé ceux de ces mots qui peuvent être encore de quelque usage, ce n'est qu'en les qualifiant de termes vieux, ou qui vieillissent. On a cru devoir garder ce tempérament dans un Ouvrage destiné non-seulement à marquer la signification des mots qui sont usités présentement; mais aussi celle de plusieurs termes anciens qui se rencontrent dans des Livres qu'on lit encore, malgré les changemens survenus dans la Langue, depuis qu'ils ont été écrits.

A l'égard des expressions de la Langue commune qui paroissent affectées à un certain genre de style, on a eu soin de dire auquel elles sont propres; si c'est au style poëtique, au style soutenu, au style familier, &c.

Les Sciences & les Arts ayant été plus cultivés & plus répandus depuis un siècle qu'ils ne l'étoient auparavant, il est ordinaire d'écrire en François sur ces matières. En conséquence plusieurs termes qui leur sont propres, & qui n'étoient autrefois connus que d'un petit nombre de personnes, ont passé dans la Langue commune. Auroit-il été raisonnable de refuser place

a 2

dans notre Dictionnaire à des mots qui ſont aujourd'hui d'un uſage preſque général ? Nous avons donc cru devoir admettre dans cette nouvelle Édition, les termes élémentaires des Sciences, des Arts, & même ceux des métiers, qu'un homme de lettres eſt dans le cas de trouver dans des ouvrages où l'on ne traite pas expreſſément des matières auxquelles ces termes appartiennent.

Avant que de finir un mot, on a donné preſque toujours ſes ſynonymes, c'eſt-à-dire, les mots qui paroiſſent ſignifier la même choſe. On croit néanmoins devoir avertir que les ſynonymes ne répondent pas avec préciſion au ſens du terme dont ils ſont réputés ſynonymes, & que ces mots ne doivent pas être employés indiſtinctement.

Après les ſynonymes vient la définition du mot. Pour achever d'en expliquer la ſignification, on ajoute les exemples les plus propres à bien faire comprendre quel eſt ſon vrai ſens, & avec quels autres termes il peut être joint. Des phraſes compoſées exprès pour rendre ſenſible toute la force d'un mot, & pour marquer de quelle manière il doit être employé, donnent une idée plus nette & plus préciſe de la juſte étendue de ſa ſignification, que des phraſes tirées de nos bons Auteurs, qui n'ont pas eu ordinairement une pareille vue en écrivant. Voilà une des raiſons qui ont porté l'Académie à ne point emprunter ſes exemples des Livres imprimés.

On n'a point négligé de rapporter les ſens métaphoriques que certains mots reçoivent quelquefois en vertu d'un uſage établi ; mais on n'a pas fait mention des ſens figurés que les Poëtes & les Orateurs donnent à pluſieurs termes, & qui ne ſont point autoriſés par un uſage reçu. Ces ſortent de figures appartiennent à ceux qui les haſardent, & non pas à la Langue.

Après chaque verbe, on trouve ſon participe. Quand il ne s'emploie pas en d'autres ſens que celui du verbe dont il eſt le participe, le Dictionnaire n'ajoute rien. Mais lorſque ce participe a quelque autre uſage, comme *Dénaturé* par rapport à *Dénaturer*, ou quand ſon ſens eſt plus ou moins étendu que celui du verbe, le Dictionnaire en inſtruit.

Il a paru qu'il n'étoit pas néceſſaire de rapporter le réduplicatif de chaque verbe, lorſque ce réduplicatif ne ſignifie que la réitération de la même action, comme *Reparler*, qui ne veut dire que *Parler une ſeconde fois*. Mais lorſqu'un verbe qui dans un ſens eſt réduplicatif, a un autre ſens dans lequel il ne l'eſt point ; comme *Redire*, qui ſignifie ſouvent autre choſe que *Dire une ſeconde fois*, on lui donne place dans ſon rang alphabétique.

Si dans le Dictionnaire le même mot ſe trouve écrit de deux manières différentes, malgré l'attention qu'on a eue à prévenir cet inconvénient, l'Académie déclare que la ſeule manière qu'elle adopte, eſt celle dont le mot eſt écrit en lettres capitales au commencement de ſon article.

Comme elle auroit été obligée d'entrer dans des détails très-longs, ſi en faveur des Étrangers elle avoit voulu donner les règles de la prononciation, elle a jugé qu'il lui convenoit de s'en diſpenſer. Quiconque veut ſavoir la prononciation d'une Langue étrangère, doit l'apprendre dans le commerce de ceux dont elle eſt la Langue naturelle. Toute autre voie égare trop ſouvent. Nous ne laiſſons pas de marquer quelles ſont les diverſes prononciations des lettre de l'Alphabet François, & même quelle eſt la prononciation de certains mots, lorſqu'elle

s'éloigne trop de la manière de les écrire. Nous avertiſſons, par exemple, qu'on prononce *Kiromancie*, quoiqu'on écrive *Chiromancie*; & *Pan*, quoiqu'on écrive *Paon*.

Quand l'Académie travailloit à la première Édition de ſon Dictionnaire, laquelle parut en mil ſix cent quatre-vingt-quatorze, nos Prédéceſſeurs crurent le rendre plus inſtructif en rangeant les mots par racines, c'eſt-à-dire, en plaçant tous les mots dérivés ou composés à la ſuite du mot primitif dont ils viennent, ſoit que ce primitif ait ſon origine dans la Langue Françoiſe, ſoit qu'il la tire du Latin, ou de quelqu'autre Langue. On crut encore devoir s'attacher à l'orthographe qui pour lors étoit généralement reçue, & qui ſervoit à faire reconnoître l'étymologie des mots.

La ſeconde Édition du Dictionnaire parut en mil ſept cent dix-huit, mais ſous une forme ſi différente de la première, qu'on peut dire qu'alors l'Académie donna plutôt un Dictionnaire nouveau, qu'une nouvelle Édition de l'ancien. On vient de voir par quelle raiſon les mots y avoient été rangés par racines : mais cet ordre, qui dans la ſpéculation avoit paru le plus convenable, ſe trouva d'un uſage fort incommode. Les mots furent donc rangés dans la ſeconde Édition ſuivant leur ordre alphabétique, en ſorte qu'il n'y en eut plus aucun qu'on ne pût trouver d'abord & ſans peine; mais on y ſuivit à peu près l'orthographe de la première Édition.

Les changemens faits dans la troiſième qui parut en mil ſept cent quarante, ſont d'une autre nature, mais ils ne ſont guère moins importans. On y a perfectionné les définitions des mots; on a tâché de marquer encore plus préciſément l'étendue de leur ſignification, en ajoutant de nouveaux exemples; on a mis aux verbes irréguliers les temps de leurs conjugaiſons qui ſont en uſage, afin d'épargner à ceux qui conſulteront le Dictionnaire, la peine d'aller les chercher dans des Grammaires.

Nous nous ſommes propoſés les mêmes objets, & nous avons tâché de les remplir dans l'Édition que nous donnons aujourd'hui; elle eſt d'ailleurs augmentée d'un très-grand nombre de mots qui appartiennent, ſoit à la Langue commune, ſoit aux arts & aux ſciences. De plus, l'Académie a fait dans cette Édition un changement aſſez conſidérable, que les gens de lettres demandent depuis long-temps. On a ſéparé la voyelle I de la conſonne J, la voyelle U de la conſonne V, en donnant à ces conſonnes leur véritable appellation; de manière que ces quatre lettres qui ne formoient que deux claſſes dans les Éditions précédentes, en forment quatre dans celle-ci; & que le nombre des lettres de l'Alphabet François qui étoit de vingt-trois, eſt aujourd'hui de vingt-cinq. Si le même ordre n'a pas été ſuivi dans l'orthographe particulière de chaque mot, c'eſt qu'une régularité plus ſcrupuleuſe auroit pu embarraſſer quelques lecteurs, qui ne trouvant pas les mots où l'habitude les auroit fait chercher, auroient ſuppoſé des omiſſions. On eſt obligé de faire avec ménagement les réformes les plus raiſonnables. A l'égard des autres lettres, on a obſervé dans cette Édition le même ordre alphabétique que dans la précédente; & ſi quelques mots ont changé de place, c'eſt que la manière de les écrire ayant changé, il étoit devenu néceſſaire de les tirer du rang où ils étoient, pour les mettre dans un autre. La profeſſion que l'Académie a toujours faite de ſe conſerver à l'uſage univerſellement reçu, ſoit dans la manière d'écrire les mots, ſoit en les qualifiant, l'a forcée d'admettre des changemens que le public avoit faits.

L'Académie n'ignore pas les défauts de notre orthographe; mais on entreprendroit en vain

d'assujettir la Langue à une orthographe systématique, dont les règles fondées sur des principes invariables, demeurassent toujours les mêmes. L'usage, qui en matière de langue est plus fort que la raison, auroit bientôt transgressé ses lois.

Il est comme impossible que dans une Langue vivante, la prononciation des mots reste toujours la même : cependant le changement qui survient dans la prononciation d'un terme, en opère un autre dans la manière de l'écrire. Par exemple, quelque temps après avoir cessé de prononcer le *B* dans *Obmettre*, & le *D* dans *Adjouter*, on les a supprimés en écrivant. En effet l'on ne pourroit apprendre qu'avec peine à lire les Livres écrits dans sa Langue naturelle, si l'usage ne changeoit pas quelque chose dans l'orthographe des mots dont il a changé la prononciation. Toute variable qu'est la prononciation, elle ne laisse donc pas de donner en quelques rencontres la loi à l'orthographe. Il est vrai seulement que cela n'arrive que par degrés. Voici quelle est, suivant les apparences, la cause d'un progrès si lent.

Dès qu'une nouvelle manière de prononcer un mot s'est généralement établie, on est obligé de se conformer à l'usage reçu. On mériteroit des reproches, si l'on s'obstinoit à conserver la prononciation qui a vieilli. Il n'en est pas de même des changemens que l'usage introduit dans l'orthographe. On peut garder l'ancienne sans de grands inconvéniens, & les hommes faits ont de la répugnance à changer quelque chose dans celle qu'ils se sont formée dès leur première jeunesse, soit sur les leçons d'un maître beaucoup plus âgé qu'eux, soit par la lecture des Livres imprimés depuis plusieurs années. D'ailleurs il leur faudroit une attention pénible pour se conformer toujours aux règles d'une orthographe qu'ils n'auroient adoptée que dans un âge plus avancé. Ils prennent donc le parti de conserver celle à laquelle ils sont accoutumés, & ils la gardent, quoiqu'on en suive déjà une différente. Ce n'est qu'après qu'ils ne seront plus, que les changemens dont nous parlons, & qu'ils avoient refusé d'adopter, se trouveront généralement reçus.

D'autres raisons introduisent aussi divers changemens dans l'orthographe. Si l'ignorance & la paresse mettent quelquefois en vogue certaines manières d'écrire, quelquefois c'est la raison qui les établit. On les adopte, soit pour adoucir la prononciation de quelque mot, soit afin de n'être pas réduit à se servir d'un même caractère pour exprimer des sons différens, ou de caractères différens pour exprimer le même son.

L'Académie s'est donc vue contrainte à faire à son orthographe plusieurs changemens qu'elle n'avoit point jugé à propos d'adopter, lorsqu'elle donna l'édition précédente. Il n'y a guère moins d'inconvéniens dans la pratique à retenir obstinément l'ancienne orthographe, qu'à l'abandonner légérement pour suivre de nouvelles manières d'écrire, qui ne font que commencer à s'introduire. Si l'Académie avoit persévéré dans sa première résolution, les étrangers, & même les François auroient-ils pu se servir commodément d'un Dictionnaire où plusieurs mots auroient été écrits autrement qu'ils ne le sont communément aujourd'hui, & par conséquent placés ailleurs que dans les endroits où l'on iroit naturellement les chercher ? On ne doit point en matière de Langue, prévenir le Public, mais il convient de le suivre, en se soumettant, non pas à l'usage qui commence, mais à l'usage généralement établi.

Nous avons donc ſupprimé dans pluſieurs mots les lettres doubles qui ne ſe prononcent point. Nous en avons ôté les lettres *B*, *D*, *H*, *S*, qui étoient inutiles. Dans les mots où la lettre *S* marquoit l'alongement de la ſyllabe, nous l'avons remplacé par un accent circonflexe. Nous avons encore mis, comme dans l'édition précédente, un *I* ſimple à la place de l'*Y*, par tout où il ne tient pas la place du double *I*, ou ne ſert pas à conſerver la trace de l'étymologie. Ainſi nous écrivons *Foi*, *Loi*, *Roi*, *&c.* avec un *I* ſimple; *Royaume*, *Moyen*, *Voyez*, *&c.* avec un *Y* qui tient la place d'un double *I*: *Phyſique*, *Synode*, *&c.* avec un *Y*, qui ne ſert qu'à marquer l'étymologie. Si l'on ne trouve pas une entière uniformité dans ces retranchemens, ſi nous avons laiſſé dans quelques mots la lettre ſuperflue que nous avons ôté dans d'autres, c'eſt que l'uſage le plus commun ne nous permettoit pas de la ſupprimer.

EXPLICATION DES ABRÉVIATIONS
dont on ſe ſert dans ce Dictionnaire.

adj.	adjectif *ou* adjectivement.
adj. de t. g.	adjectif de tout genre.
adv.	adverbe, *ou* adverbialement.
baſſ.	baſſement.
fam.	familièrement.
fig.	figurément.
part.	participe.
pop.	populairement.
prov.	proverbialement.
ſ. f.	ſubſtantif féminin.
ſ. m.	ſubſtantif maſculin.
v. a.	verbe actif.
v. n.	verbe neutre.
v. paſſ.	verbe paſſif.
v. réc.	verbe réciproque.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conseillers; les gens tenant nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenans civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. L'ACADÉMIE FRANÇOISE, dont à l'exemple du Roi Louis XIV notre Prédécesseur & très honoré Bisaïeul, nous avons bien voulu nous déclarer le Chef & le Protecteur, nous ayant fait représenter qu'elle continue de donner tous ses soins à la perfection de la Langue Françoise, en sorte que non-seulement elle a revu & augmenté son Dictionnaire pour en donner une nouvelle Édition, mais qu'elle a fait aussi diverses observations sur la Langue, & travaillé à plusieurs Ouvrages de même nature, qu'elle désireroit faire imprimer, s'il nous plaisoit de lui accorder des lettres de Privilége, tant pour la réimpression de son Dictionnaire, que pour l'impression des autres ouvrages qu'elle a entrepris; offrant pour cet effet de les faire imprimer & réimprimer en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée & attachée pour modèle sous le contre-scel des Présentes. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ladite Académie, tant en considération du mérite & de la capacité des personnes qui la composent, qu'à cause de l'avantage que le Public peut retirer des Ouvrages auxquels elle s'applique, Nous avons permis & permettons par ces Présentes à ladite Compagnie, de faire imprimer, vendre & débiter en tous les lieux de notre obéissance, par tel Imprimeur qu'elle voudra choisir, & autant de fois que bon lui semblera, son Dictionnaire revu & augmenté, & tous les autres Ouvrages qu'elle aura faits, & qu'elle voudra faire paroître en son nom, en un ou plusieurs Volumes, conjointement ou séparément, sur papier & caractères conformes à ladite feuille imprimée, & attachée pour modèle sous notredit contrescel; & ce pendant le temps & espace de vingt-cinq années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes : Faisons très-expresses défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition que ce soit, d'imprimer ou de faire imprimer; en tout ni en partie, aucun des Ouvrages de ladite Académie, ni d'en introduire, vendre ou débiter aucun d'impression étrangère dans notre Royaume, sans le consentement par écrit de ladite Académie, ou de ceux qui auront son droit, à peine contre chacun des contrevenans de trois mille livres d'amende, applicable un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers à ladite Académie, ou aux Libraires dont elle se fera servie; & à peine aussi de confiscation des Exemplaires, & de tous dépens, dommages & intérêts; à condition néanmoins que dans trois mois, à compter de ce jour, ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris : Que l'impression de chacun desdits Ouvrages de l'Académie sera faite dans notre Royaume & non ailleurs; & qu'elle se conformera, ou ceux qui auront droit d'elle, en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; & qu'avant de les exposer en vente, il en sera mis deux exemplaires de chacun dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir pleinement & paisiblement ladite Académie, ou ceux qui auront droit d'elle, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin de chacun desdits Ouvrages, soit tenue pour dûment signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers & Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original : Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris, le trentième jour du mois d'Avril, l'an de grâce mil sept cent cinquante, & de notre Règne le trente-cinquième. Par le Roi en son Conseil, SAINSON.

L'Académie Françoise a cédé le présent Privilége au sieur BRUNET, son Libraire, suivant les conditions portées dans ses Registres. A Paris, le vingt Juin mil sept cent cinquante.

MIRABAUD, Secrétaire perpétuel de l'Académie.

Registré, ensemble la cession ci-derrière, sur le Registre XII de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 431. fol. 309, conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris, le 22 Juin 1750.

LE GRAS, Syndic.

L'Académie a cédé le présent Privilége à la Veuve BRUNET, suivant les conditions portées dans ses Registres. A Paris, le premier Décembre mil sept cent soixante.

DUCLOS, Secrétaire perpétuel de l'Académie.

Registré, ensemble le Privilége & les deux cessions; sur le Registre XV de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 266 & 267, conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris, ce 28 Février 1761.

G. C. SAUGRAIN, Syndic.

DICTIONNAIRE



DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.



Lettre voyelle, la première de l'Alphabet. En ce sens, il est substantif, & dans la prononciation on le fait long. (Un grand A. Un petit A.)

On dit communément de quelqu'un qui ne sait pas lire, & figurément de quelqu'un qui est fort ignorant, qu'*Il ne sait ni A, ni B*.

On dit, *Une panse d'A*, pour dire, Le commencement de la formation de la lettre *A*, qui dans l'écriture ordinaire s'écrit *a*. Et dans ce sens, quand on a donné quelque chose à écrire à quelqu'un, & qu'il n'y a point encore travaillé, on dit proverbialement qu'*Il n'en a pas fait une panse d'A*. La même chose se dit figurément, pour donner à entendre qu'un homme qui avoit entrepris de composer quelque ouvrage, n'y a point encore travaillé, ou pour signifier qu'un homme n'a nulle part à un ouvrage d'esprit qu'on lui attribue. *Il n'y a pas fait une panse d'A*.

À, Préposition, qui, selon les mots ausquels elle se joint, reçoit diverses significations, dont les principales peuvent se réduire aux prépositions suivantes, *Après. Avec. Dans. En. Par. Pour. Selon. Suivant. Sur. Vers.*

À, dans la signification d'*Après*. (À deux mois de là. À deux jours de là. Aller pas à pas. Arracher brin à brin. Dire mot à mot. Compter sou à sou. Manger morceau à morceau.)

À, dans la signification d'*Avec*. (Travailler à l'aiguille. Gagner à la pointe de l'épée. Aller à voiles & à rames. Bâtir à chaux & à ciment. Se battre à l'épée & au pistolet. Marcher à petit bruit. Un fusil chargé à balle. Canon chargé à cartouche. Faire brûler à petit feu. Vivre à peu de frais. Donner, prendre à toutes mains. À petit manger bien boire. Fromage à la crème. Bouton à queue. Bâton à deux bouts. Couteau à ressort. Ecuelle à oreilles. Clou à crochet. Chandelier à branches. Chapeau à grands bords, &c.)

À, pour *Dans*, *En*. (Vivre à Paris. Demeurer à Rome. Retourner à la ville. Jeter à la rivière. Se promener à la campagne. Blessure à l'épaule, à la cuisse. Il y viendra à son rang. Être à sa place.)

À, dans la signification de *Par*. (Obtenir à force de prières. On juge à sa mine. On voit à l'air dont il s'y prend. Aller à courbettes.)

À, dans la signification de *Pour*. (Prendre à témoin. Inviter quelqu'un à dîner. Une fille à marier. Avoir quelque chose à bon marché. Tenir à honneur. Tenir à injure. On eut bien de la peine à lui faire entendre. Une selle à tous chevaux. Un conte à dormir debout.)

À, *Selon*, *suivant*. (Un habit à la mode. Bâtir à la manière d'Italie. Vivre à sa fantaisie. Cela n'est pas à son goût. À ce que je vois. À ce que vous dites. Il faut donc à votre compte, à votre avis.)

À, dans la signification de *Sur*. (Monter à cheval. Mettre pied à terre. À peine de la vie. Un oiseau qui se bat à la perche.)

À, dans la signification de *Vers*. (Il tire à sa fin. Venez à moi.)

À, entre deux noms de nombre, signifie *environ*. Ainsi on dit, *Un homme de quarante à cinquante ans. Une troupe de sept à huit cents hommes*, pour dire, Un homme d'environ quarante ou cinquante ans. Une troupe d'environ sept ou huit cents hommes. (Il y avoit six à sept femmes dans cette assemblée.)

À, sert aussi à marquer le temps. (Se lever à six heures. Dîner à midi. On l'attend à toute heure, à tout moment. Revenir à heure indue. À la fin du mois. À jour préfix. À l'arrivée du courrier. À perpétuité. À l'avenir. Il y parviendra à la longue.)

Il sert aussi à marquer le lieu. (Se tenir à l'entrée du bois. Il demeure à deux lieues d'ici, à vingt lieues de là. Être à l'écart, à l'abri, à découvert.)

La Situation. (À droite. À gauche. À côté. À pied. À cheval.)

La Posture, le Geste. (Être à genoux. Prier à mains jointes. Recevoir à bras ouverts.)

La Manière de vivre, de s'habiller, de se mettre, de marcher, &c. (Vivre à la Françoise. S'habiller à l'Espagnole. Un homme à soutanne, à cheveux courts. Marcher à petits pas. Courir à toutes jambes, à toute bride. S'embarquer à la hâte.)

La Qualité d'une chose. (De l'or à vingt-quatre carats. Du velours à trois poils.)

La Quantité. (Il y en a à foison, à milliers.)

Le Prix & la Valeur d'une chose. (Du vin à vingt sous, à trente sous la pinte. Du drap à vingt francs l'aune.)

La Mesure ou le Poids dont on se sert pour la débiter. (Vendre du vin à la pinte. Vendre du drap à l'aune. Vendre de la viande à la livre.)

À, s'emploie aussi pour désigner la cause mouvante, le moyen qui fait agir. (Moulin à vent. Moulin à eau. Moulin à bras. Arme à feu.)

Le Motif avec lequel on agit. (Il l'a dit à bonne intention. Il ne l'a pas fait à mauvais dessein.)

L'État & la disposition d'une chose. (Des fruits à garder. Des fleurs à cueillir.)

L'usage auquel une chose est propre. (Terre à froment. Moulin à blé. Moulin à poudre. Moulin à papier. Mouchoir à moucher. Bassin à laver les mains. Bassin à barbe. Bois à brûler. Bois à faire du merrain.)

Ce qu'une chose est propre à contenir. *Un étui à peignes. Une boîte à mouches. La bouteille à l'encre. Un pot à l'eau*, pour dire, Un étui à mettre des peignes. Une boîte à mettre des mouches. Une bouteille à mettre de l'encre. Un pot à mettre de l'eau.

Ce qui est convenable de faire, & le bon ou le mauvais traitement qu'un homme, qu'une chose mérite. (C'est un avis à suivre. C'est une partie à remettre. C'est une affaire à accommoder. C'est une occasion à ne pas laisser échapper. C'est un cheval à garder. C'est un homme à récompenser. Il en est plus à craindre. Il n'en est que plus à estimer. C'est un homme à noyer. C'est un homme à nasardes. C'est un livre non seulement à lire, mais à retenir par cœur.)

Ce qui peut arriver d'une chose, à quoi elle peut servir, & de quoi une personne est capable. (C'est une affaire à vous perdre. C'est un procès à ne jamais finir. C'est une entreprise à vous faire honneur. C'est un homme à réussir dans tout ce qu'il entreprendra. Il est homme à se fâcher, à vous jouer d'un mauvais tour.)

À, joint avec un nom, sert à former des adverbes ou des façons de parler adverbiales. (À tort & à travers. Parler à propos. Mal à propos. Crier à tue tête, à pleine tête. Tirer à brûle-pourpoint. Haïr à mort, à la mort. Être blessé à mort. Marcher à tâtons. Aller à reculons. Travailler à bâtons rompus. Déchirer à belles dents. Traiter à forfait. Battre du fer à froid. Mâcher à vide. Mettre de l'argent à intérêt. Donner à bon compte. Vendre à l'encan. Vivre à peu de frais.)

À, joint avec un verbe à l'infinitif, s'explique quelquefois par le gérondif du même verbe. Ainsi: *On diroit à le voir, à l'entendre*, se résout par, *On diroit en l'entendant, en le voyant*. Et toutes les autres semblables façons de parler se peuvent résoudre de même.

Quelquefois aussi il s'explique par *de quoi*. (Verser à boire. Il n'a pas à manger. Il ne trouve pas à travailler.)

Il se joint encore à l'infinitif des verbes dans divers autres sens. (Il s'emporta à lui dire, jusqu'à dire. Il s'abaissa à le prier. S'amuser à causer. Trouver à redire. Il est encore à venir. Je suis ici à l'attendre. C'est à faire à lui à donner des fêtes. Je sais, à n'en point douter, que. C'est à vous à parler. C'est à lui à se taire. C'est à savoir s'il le voudra. Il n'y a rien à gagner avec lui, &c.)

À, remplace le datif des Latins, étant mis après un mot, par lequel il est régi, & dont il détermine l'objet. Après un verbe, *Donner à un pauvre. Rendre à César.* Après un substantif, *La soumission à la loi.* Après un adjectif, *Attentif à la lecture.* Après un adverbe, *Conformément à vos ordres.*

À, s'emploie aussi dans les phrases suivantes, & dans une infinité d'autres, qui seront expliquées chacune en son lieu. (Arriver à bord. Se résoudre à tout. Mettre à l'air. Mettre à la voile. Appliquer à la question. Crier à l'aide. Attacher à la muraille. Atteler à la charrue. Coucher à la belle étoile. Jouer à la paume. Jouer à quitte ou à double. Valet à gages. Pension à vie. Ils se prosternèrent à ses genoux. Ils tombèrent à ses pieds. Se tourner à bien, à mal. Se mettre à l'étude. Aller à l'armée, à Rome, à l'Église.)

On verra les différens sens de ces phrases, & de celles des articles précédens, aux mots dont elles sont composées.

A B A

ABACA, Espèce de lin qui croît dans les îles.

ABADIR, ABADDIR, ou ABDIR. s. m. Terme de Mythologie. Nom de la pierre dévorée par Saturne.

ABAISSE. s. f. Pâte qui fait le fond de toute espèce de pâtisserie.

ABAISSEMENT. s. m. Diminution de hauteur. (L'abaissement des eaux. L'abaissement d'un mur. L'abaissement du Mercure dans le baromètre.)

On dit, *L'abaissement de la voix*, par opposition à l'*élévation de la voix*.

Il est plus en usage au figuré. (Abaissement de fortune. Abaissement de courage.)

Quelquefois il signifie Humiliation volontaire, ou l'état dans lequel on se met quand on s'abaisse volontairement. (Se tenir dans l'abaissement devant Dieu. Un parfait Chrétien doit se plaire dans l'abaissement.)

Il se prend aussi pour humiliation forcée, pour l'état de bassesse où l'on est mis malgré soi. (C'est un esprit altier, qu'il faut tenir dans l'abaissement.)

ABAISSER. v. a. Faire aller en bas. (Abaisser un store. Abaisser une lanterne.)

Il signifie quelquefois, Diminuer de la hauteur. (Abaisser une muraille. Abaisser une table.) On dit, *Abaisser la voix, Abaisser le ton de la voix*, pour dire, Parler plus bas.

Il se prend aussi pour Déprimer, humilier, ravaler. (Dieu abaisse les superbes. S'abaisser devant quelqu'un. S'abaisser à des choses indignes de soi.)

ABAISSÉ, ÉE. participe. Il se dit en termes de Blason, De toutes les pièces placées dans l'écu au dessous de leur situation ordinaire, & particulièrement du vol des oiseaux, lorsque l'extrémité de leurs ailes est inclinée vers la pointe de l'écu. (Vol abaissé.)

ABAISSEUR. s. m. Terme d'Anatomie. Nom qui se donne à différens muscles, dont la fonction est d'abaisser les parties auxquelles ils sont attachés. (L'Abaisseur de l'œil.)

ABALOURDIR. v. a. Rendre stupide.

ABALOURDI, IE. participe.

ABANDON. s. m. État où est une personne, une chose délaissée. (Il est dans un abandon général.)

À L'ABANDON, manière de parler adverbiale. (Aller à l'abandon, laisser à l'abandon. Tout est à l'abandon.)

ABANDONNEMENT. s. m. Délaissement entier. Il se dit également & de la personne qui abandonne, & de la chose abandonnée. (Il est à plaindre dans l'abandonnement où il est de tous ses parens & de tous ses amis. Il a fait un abandonnement général de tous ses biens.)

ABANDONNEMENT, mis sans régime, signifie Déréglement excessif dans la conduite, dans les mœurs. Prostitution. (Abandonnement infame. Vivre dans l'abandonnement, dans le dernier abandonnement.)

ABANDONNER. v. a. Quitter, délaisser entièrement. (Les gens de guerre l'ont contraint d'abandonner sa maison. Il a abandonné le pays. Abandonner sa femme & ses enfans. Dieu n'abandonne pas les siens. Vous m'avez abandonné dans le besoin, au besoin. Abandonner la poursuite d'une affaire. Abandonner une cause.)

On dit qu'*Un père a abandonné son fils, qu'il l'a entièrement abandonné*, pour dire, qu'Il ne prend plus aucun soin de lui, qu'Il ne s'en met plus en peine.

On dit, *Abandonner une succession, abandonner ses prétentions*, pour dire, y renoncer entièrement.

On dit que *les Médecins ont abandonné un malade*, pour dire, qu'Ils ont cessé de le voir, ou qu'ils ne lui ordonnent plus rien, parce qu'ils désespèrent de sa guérison.

ABANDONNER, signifie aussi, Laisser en proie, exposer, livrer; & il est toujours suivi de la préposition *à*. (Abandonner une ville au pillage, l'abandonner à la fureur des soldats. Abandonner un vaisseau à l'orage, au vent. Abandonner à la merci, à la discrétion, à la miséricorde.)

On dit, *Abandonner un Ecclésiastique au bras séculier*, pour dire, Le renvoyer au Juge laïque, afin qu'il le punisse selon les lois. Et proverbialement & figurément en parlant de quelque chose à boire ou à manger, qu'on veut bien laisser aux Domestiques, on dit qu'*Il faut l'abandonner au bras séculier*.

On dit dans le langage de l'Écriture, que *Dieu abandonne souvent les méchans à leur sens reprouvé*, pour dire, qu'Il les laisse s'endurcir dans leur péché.

On dit aussi, *Abandonner une chose, une personne à quelqu'un*, pour dire, Lui permettre d'en faire ce qu'il lui plaira, lui en laisser l'entière disposition. (Abandonner tous ses biens à ses créanciers. Vous vous plaignez de cet homme, je vous l'abandonne.) On dit aussi qu'*Un père a abandonné son fils, le soin de son fils, à la conduite de quelqu'un*, pour dire, qu'Il en a chargé quelqu'un sur qui il s'en repose.

S'ABANDONNER. v. récipr. Se laisser aller, se livrer à quelque chose sans aucune retenue, sans aucune réserve. (S'abandonner à la débauche, au vice. S'abandonner à ses passions. S'abandonner aux femmes. S'abandonner à la douleur, à la tristesse, aux pleurs. S'abandonner à la joie.)

On dit, *S'abandonner à la Providence*, pour dire, Se remettre entièrement entre les mains de la Providence. Et, *S'abandonner à la fortune*, pour dire, Laisser aller les choses au hasard.

Et d'une femme qui se prostitue, on dit que *C'est une femme qui s'abandonne à tout le monde.* En ce sens, il se dit aussi absolu-

ment. (Les mauvais exemples d'une mère portent quelquefois une fille à s'abandonner.)

ABANDONNÉ, ÉE. participe.

Il est aussi substantif, & il se dit d'un homme perdu de libertinage & de débauche, & d'une femme qui se prostitue. (C'est un abandonné, C'est une abandonnée.) Il est plus en usage en parlant des femmes.

ABAQUE. s. m. Voyez TAILLOIR.

ABAS, Poids d'usage en Perse.

ABASOURDIR. v. a. Étourdir, consterner, accabler. (Il a été abasourdi du coup. Cette nouvelle l'a abasourdi.)

ABASOURDI, IE. participe.

ABATAGE. s. m. Signifie entre Marchands de Bois, La peine & les frais pour abattre les bois qui sont sur pied. (C'est à l'acheteur à payer l'abatage.)

ABATANT. s. m. Terme de Marchand de drap.

ABÂTARDIR. v. a. Faire déchoir une chose de son état naturel, la faire dégénérer, l'altérer. Il ne se dit qu'au figuré. (La longue servitude abâtardit le courage.)

S'ABÂTARDIR. v. récipr. (Les jeunes gens s'abâtardissent dans l'oisiveté, dans les délices. Ce plant de vigne s'est abâtardi.)

ABÂTARDI, IE. participe. (Le cœur abâtardi. Le courage abâtardi.)

ABÂTARDISSEMENT. s. m. Altération d'une chose, déchet, diminution (L'abâtardissement du courage. L'abâtardissement du plant fait que le vin devient mauvais.)

ABAT-CHAUVÉE. s. f. Laine de moindre qualité.

ABATÉE, s. f. Terme de Marine. Mouvement d'un vaisseau qui obéit au vent.

ABATELLEMENT. s. m. Terme de commerce du Levant. Sentence portant interdiction contre ceux qui désavouent leurs marchés, ou qui refusent de payer leurs dettes.

ABAT JOUR. s. m. Sorte de fenêtre dont l'appui est en talus, afin que le jour qui vient d'en haut, se communique plus facilement dans le lieu où elle est pratiquée. (Les Marchands ont des abat-jours dans leurs magasins pour faire paroître leurs marchandises plus belles. Ordinairement les fenêtres des Églises sont taillées en abat-jour.)

ABATIS. s. m. Quantité de choses abattues, telles que bois, arbres, pierres, maisons. (Les ennemis embarrassèrent les chemins par de grands abatis d'arbres. Cette rue est bouchée par un abatis de maisons.)

On dit aussi, *Faire un abatis*, *un grand abatis de gibier*, pour dire, En tuer beaucoup.

On appelle aussi *Abatis*, les pieds, la tête, le cou, les ailerons, &c. des volailles. (Des abatis de dindon, &c.)

ABATTEMENT. s. m. Affoiblissement, diminution de forces ou de courage. (Ce malade est bien mal, je le trouve dans un grand abattement. Cette mauvaise nouvelle l'a mis dans un étrange abattement.)

ABATTEUR. s. m. Qui abat. (Ce bûcheron est un grand abatteur de bois.) En parlant d'un homme fort adroit au jeu de quilles, on dit, *C'est un grand abatteur de bois.* Il se dit au figuré en parlant d'un homme qui a fait de grandes choses en quelque genre que ce soit; mais plus ordinairement & par ironie, on le dit d'un homme qui se vante d'avoir fait ce qu'il n'a pas fait. Il est familier.

ABATTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Battre.*) Mettre à bas, renverser par terre, faire tomber. (Abattre des maisons, des murailles. Abattre des arbres. Abattre par le pied. Les grands vents abattirent bien des chênes dans la forêt. Ils ont abattu nos fruits. Il a abattu son bois de haute futaie. Il le prit rudement au collet, & l'abattit sous lui. On lui a abattu la tête de dessus les épaules. Il lui abattit le bras d'un coup de sabre. Ce chasseur est adroit, il abat bien du gibier. Ce cheval est fougueux, on est contraint de l'abattre pour le ferrer. Ces moissonneurs abattent tant d'arpens de blé en un jour. Abattre des quilles.)

ABATTRE, signifie figurément, Affoiblir, diminuer, abaisser, faire perdre les forces, le courage. (une fièvre continue abat bien un homme. Cette maladie a bien abattu ses forces. Cette perte lui a abattu le courage, a abattu sa fierté. Ces deux maisons, ces deux puissances sont ennemies, elles font leurs efforts pour s'abattre l'une l'autre.)

On dit au jeu de Trictrac, *Abattre du bois*, pour dire, abattre des dames pour caser. On le dit aussi au jeu de quilles, pour dire, Abattre bien des quilles.

On dit aussi figurément & familièrement, *Abattre bien du bois*, pour dire, Expédier beaucoup d'affaires en peu de temps.

On dit proverbialement, que *Petite pluie abat grand vent*, pour dire, qu'Une petite pluie fait cesser un grand vent. Et on le dit figurément, pour dire, que Peu de chose calme une grande colère, fait cesser un grand ressentiment.

S'ABATTRE. v. récipr. On dit qu'*Un cheval s'abat*, pour dire, Que les pieds lui manquent, & qu'il tombe tout d'un coup. (En galopant, son cheval s'est abattu sous lui. Le terrain est glissant, si vous poussez votre cheval, il s'abattra.) On dit aussi, que *le vent s'abat*, *qu'il est abattu*, pour dire, qu'il s'apaise, qu'il est apaisé.

ABATTU, UE. participe.

ABATTURES. s. f. pl. Terme de chasse. Foulures qu'un cerf laisse dans les broussailles où il a passé.

ABAT-VENT. s. m. Charpente couverte d'ardoises ou de tuiles, & qui garantit du vent & de la pluie les ouvertures d'une maison, d'un clocher.

A B B

ABBATIAL, ALE. adj. Appartenant à l'Abbé ou à l'Abbesse. (Palais Abbatial. Maison Abbatiale. Les droits Abbatiaux. Fonctions Abbatiales. Dignité Abbatiale. Mense Abbatiale.)

ABBAYE. s. f. (On prononce *Abéie.*) Monastère d'hommes, qui a pour Supérieur un Abbé; ou de Filles, qui a pour Supérieure une Abbesse. (Abbaye Royale, ou de fondation Royale. Abbaye en règle. Abbaye en commende. Abbaye sécularisée. Une Abbaye fort riche. Le Roi lui a donné une Abbaye. Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, de l'Ordre de Cîteaux, de l'Ordre de Prémontré.)

Il se prend quelquefois pour les seuls bâtimens du Monastère. (Une Abbaye bien bâtie. Une Abbaye qui tombe en ruine.)

On dit proverbialement & figurément, *Pour un Moine l'Abbaye ne faut pas*, pour dire, que quand plusieurs personnes ont fait quelque partie ensemble, & que quelqu'un d'entre eux manque à s'y trouver, on ne laisse pas de faire ce qui avoit été résolu.

ABBÉ. s. m. Celui qui possède une Abbaye. (Abbé de l'Ordre de S. Benoît. Abbé régulier. Abbé crossé & mitré. Élire un Abbé. Bénir un Abbé. Abbé triennal. Abbé Commendataire.)

On dit figurément & proverbialement que, *Pour un moine on ne laisse pas de faire un Abbé*, pour dire, qu'encore qu'un homme manque à une assemblée, à une partie de divertissement où il devoit être, on ne laisse pas de délibérer sans lui, ou de faire ce qu'on avoit résolu.

Quand quelqu'un n'est pas encore venu pour manger, & que néanmoins on se met toujours à table, on dit proverbialement & figurément, qu'*On l'attend comme les Moines font l'Abbé.*

On dit proverbialement & figurément, *Le Moine répond comme l'Abbé chante*, pour dire, qu'Ordinairement les inférieurs se conforment aux Supérieurs.

On dit aussi, *Jouer à l'Abbé*, pour dire, Jouer à une sorte de jeu, où l'on est obligé de faire tout ce que fait celui qu'on a pris pour être le conducteur du jeu, & auquel on donne alors le nom d'Abbé.

On appelle communément *Abbé*, tout homme qui porte un habit ecclésiastique, quoiqu'il n'ait point d'Abbaye.

ABBESSE. s. f. Supérieure d'un Monastère de Filles, qui a droit de porter la crosse. (Abbesse triennale. Abbesse perpétuelle. Nommer, élire, bénir une Abbesse.)

A B C

A B C. On prononce (*Abécé.*) s. m. Petit Livret contenant l'Alphabet & la combinaison des lettres pour apprendre à lire aux enfans. (Acheter un A b c pour un enfant.)

Il signifie figurément, Le commencement d'un art, d'une science, d'une affaire. (Ce n'est là que l'A b c des Mathématiques.)

On dit proverbialement & figurément, *Renvoyer quelqu'un à l'A b c*, pour dire, Le traiter d'ignorant. *Remettre quelqu'un à l'A b c*, pour dire, L'obliger à recommencer tout de nouveau.

ABCÉDER. v. n. Terme de Chirurgie. Se tourner en abcès. (Cette tumeur abcédera.)

ABCÈS. s. m. Apostème. Amas d'humeurs corrompues qui se fixent en quelque partie du corps, & qui y forment une tumeur. (Abcès dangereux. Abcès dans le poumon. Abcès dans le foie. Vider un abcès. L'Abcès a crevé. Il y a danger qu'il ne se forme un abcès.)

A B D

ABDALAS. s. m. pl. Nom général que les Persans donnent aux Religieux; ce que les Turcs appellent Derviches, & les Chrétiens nomment Moines.

ABDICATION. s. f. Action par laquelle on renonce volontairement à une dignité souveraine, dont on est revêtu. Il se dit en parlant de celui qui abdique, & de la chose abdiquée. (L'Abdication de Dioclétien. L'Abdication de Charles Quint. L'abdication de l'Empire.)

ABDIQUER. v. a. Abandonner la possession d'un État, d'une dignité souveraine, & y renoncer entièrement. (Abdiquer la Royauté. Abdiquer la Couronne. Abdiquer l'Empire.)

Il se dit aussi en parlant des Magistrats des anciens Romains (Abdiquer la Dictature. Abdiquer le Consulat.)

Par extension il se dit des principaux emplois & des places éminentes. (Ce Général d'Ordre a abdiqué.)

Il se met aussi absolument. (Ce Prince a abdiqué, on l'a forcé d'abdiquer.)

ABDIQUÉ, ÉE. participe.

ABDOMEN. s. m. Mot purement Latin, que les Anatomistes ont transporté dans notre langue, pour signifier le bas-ventre. (Les muscles de l'Abdomen.)

ABDUCTEUR. s. m. Terme d'Anatomie. Nom qui se donne à différens muscles, dont la fonction est de mouvoir en dehors les parties auxquelles ils sont attachés. (L'abducteur de l'œil.)

Il se prend aussi adjectivement. (Muscle abducteur.)

ABDUCTION. s. f. Terme d'Anatomie. Mouvement en dehors.

A B E

ABÉCÉDAIRE. s. m. C'est l'ordre des lettres suivant l'alphabet françois. (Ordre abécédaire.)

ABECQUER. v. a. Donner la becquée à un oiseau.

ABECQUÉ, ÉE. participe.

ABÉE. s. f. Ouverture par laquelle coule l'eau qui fait moudre un moulin.

ABEILLE. s. f. Mouche à miel. (Abeilles dorées. Essaim d'abeilles. Une ruche d'abeilles. Les abeilles volent sur les fleurs. L'aiguillon des abeilles.)

ABERRATION. s. f. Terme d'Astronomie. Mouvement apparent & fort petit qu'on observe dans les étoiles, & que les Astronomes attribuent au mouvement de la lumière combiné avec le mouvement de la terre. (L'aberration des Fixes.)

ABÉTIR v. a. Rendre stupide. (Vous abétirez cet enfant.) Il est aussi neutre. (Il abétit tous les jours.)

ABÉTI, IE. participe. *Devenu bête. Rendu bête.*

A B H

AB HOC ET AB HAC. Mots empruntés du Latin, dont on ne se sert que dans le style familier. Confusément, sans ordre, sans raison. (Il ne fait ce qu'il dit, il en parle, il en raisonne ab hoc & ab hac.)

ABHORRER. v. a. Avoir en horreur. (Les honnêtes gens abhorrent les fripons. Les Saints abhorrent l'impiété.)

ABHORRÉ, ÉE. participe.

A B J

ABJECT, ECTE. adj. Méprisable, bas, vil; dont on ne fait nulle estime. (Un homme vil & abject. Un esprit abject. Une créature abjecte. Une physionomie abjecte. Des emplois, des usages vils & abjects. Des sentimens abjects.)

ABJECTION. s. f. Abaissement, état de mépris où est une personne. (Il est tombé dans une telle abjection, que, &c.)

Il signifie aussi Rebut, en cette phrase de l'Écriture-Sainte. (L'opprobre des hommes, & l'abjection du peuple.)

ABIGEAT. s. m. Vol de troupeaux.

ABJURATION. s. f. Action par laquelle on renonce à une mauvaise Religion. Il se dit & de celui qui abjure, & de la chose qu'il abjure. (Abjuration publique, solemnelle. Il fit son abjuration entre les mains de l'Évêque. Abjuration de l'hérésie. Recevoir l'abjuration de quelqu'un. Depuis son abjuration.)

ABJURER. v. a. Renoncer à une fausse Religion, ou à une mauvaise Doctrine par serment & acte public. (Abjurer son erreur. Abjurer le Judaïsme.)

On le met quelquefois absolument. (Il a abjuré dans l'Église de Notre-Dame. Depuis qu'il eut abjuré entre les mains d'un tel Évêque.)

Il s'emploie aussi figurément, pour dire simplement, Renoncer à. (Abjurer une opinion, un sentiment.) *Il a abjuré Aristote, Descartes*, pour dire, *Abjurer la doctrine d'Aristote, de Descartes.*

ABJURÉ, ÉE. participe.

A B L

ABLAIS. s. m. Terme de coutume. Dépouille de blés.

ABLAQUE. adj. Soie qui vient de Perse.

ABLATIF. s. m. Terme de Grammaire. Le sixième cas dans les langues où les mots se déclinent. (Ablatif singulier. Ablatif pluriel. Ce verbe régit l'ablatif.)

On dit proverbialement, *Ablativo tout en un tas*, pour dire, Tout ensemble, avec confusion & désordre. (Il a mis cela ablativo, tout en un tas.) Il est bas.

ABLE ou ABLETTE. s. m. Petit poisson plat & mince, qui a le dos vert & le ventre blanc.

ABLERET. s. m. Espèce de filet carré attaché au bout d'une perche, avec lequel on pêche des Ables & autres petits poissons.

ABLUER. v. a. Passer légèrement une liqueur préparée avec de la noix de galle sur du parchemin ou du papier, pour faire revivre l'écriture.

ABLUTION. s. f. Ce mot est consacré aux cérémonies de la Messe. Il signifie le vin que le Prêtre prend après la Communion, & le vin & l'eau que l'on verse sur ses doigts & dans le Calice après qu'il a communié. (Avant l'ablution Après l'ablution. Quand le Prêtre prend l'ablution.)

A B N

ABNÉGATION. s. f. Terme de dévotion qui n'est guère en usage qu'en cette phrase, *L'abnégation de soi-même*, pour dire, Le renoncement à soi-même, & le détachement de tout ce qui ne regarde point Dieu.

A B O

ABOI. s. m. Bruit que fait le chien en aboyant. (L'aboi de ce chien est fort importun.)

ABOIS au pluriel, se dit proprement de l'extrémité où le cerf est réduit quand il est sur ses fins. (Le cerf est aux abois, tient les abois.)

On dit figurément d'une personne qui se meurt, qu'*Elle est aux abois.* On le dit aussi d'une Place qui ne peut plus se défendre.

ABOIEMENT. s. m. Aboi, cri du chien. (L'aboiement d'un chien. De longs aboiemens.)

ABOLIR. v. a. Annuller, mettre hors d'usage, mettre à néant. (Il n'appartient qu'à ceux qui font les Lois de les abolir. Les nouvelles coutumes ont abol[i] les anciennes. Le Roi a aboli les duels.)

Abolir un crime, se dit lorsque le Prince par des Lettres qu'il donne, remet d'autorité absolue la peine d'un crime, qui par les Ordonnances n'est pas rémissible.

S'ABOLIR. v. récip. (Cette coutume s'est abolie d'elle-même. C'étoit une ancienne pratique, qui s'est abolie.)

On dit, que *Tout crime s'abolit au bout d'un certain nombre d'années*, pour dire, qu'Alors cesse le droit.

ABOLI, IE. participe. (Loi abolie. Crime aboli.)

ABOLISSEMENT. s. m. Anéantissement. Il n'a d'usage qu'en parlant de lois & de coutumes. (L'abolissement des cérémonies de la Loi.)

ABOLITION. s. f. Anéantissement, extinction. Il se dit principalement en parlant des lois & des coutumes. (L'abolition des cérémonies de la Loi. Abolition d'une Loi. Abolition d'un culte superstitieux. L'entière abolition de l'Ordre des Templiers.)

ABOLITION, signifie aussi, Le pardon que le Prince accorde d'autorité absolue, pour un crime, qui par les Ordonnances n'est pas rémissible. (Lettres d'abolition. Abolition générale. Prendre, obtenir une abolition. Il a eu son abolition. Le Parlement a entériné son abolition.) On appelle en termes de pratique. *Porteur d'abolition*, Celui qui a obtenu une abolition.

ABOMASUS. s. m. L'Un des quatre estomacs des animaux ruminans.

ABOMINABLE. adj. de t. g. Exécrable, détestable, qui est en horreur. (Crime abominable. Un homme abominable.)

Il se dit par exagération de tout ce qui est très-mauvais en son genre. (Cette Comédie, cette musique est abominable. Cela a un goût abominable. Une odeur abominable.)

ABOMINABLEMENT. adv. D'une manière abominable. (Cela est pensé, cela est dit méchamment, abominablement.)

On le dit aussi très-souvent par pure exagération. (Il chante, il écrit abominablement.)

ABOMINATION. s. f. Détestation, exécration. (Avoir en abomination. Il est en abomination à tous les gens de bien. C'est l'abomination de tout le monde.)

Il signifie aussi, Action abominable, (Ce crime est une des grandes abominations qu'on puisse imaginer. Commettre des abominations.) On dit, *Les abominations des Gentils*, pour dire, Le culte idolâtre des Gentils.

Abomination de la désolation, phrase tirée de l'Écriture-Sainte. On s'en sert pour exprimer les plus grands excès de l'impiété, la plus grande profanation.

ABONDAMMENT. adv. En abondance. (Il ne doit plus souhaiter de biens, il en a abondamment.)

ABONDANCE. s. f. Grande quantité. (Abondance de tout. Abondance de biens. Pays d'abondance. En grande abondance. Avec abondance. Être dans l'abondance. Avoir abondance de toutes choses.)

On dit proverbialement, *De l'abondance du cœur la bouche parle*, pour dire, qu'On s'empêche difficilement de parler des choses dont le cœur est plein.

On appelle *Corne d'abondance*, Une corne remplie de fruits & de fleurs, qui est le symbole ordinaire de l'abondance. *Selon quelques Mythologues, la Corne d'abondance est celle qu'Hercule arracha à Achéloüs changé en taureau. Selon d'autres, la Corne d'abondance est la corne de la chèvre Amalthée, qui avoit nourri Jupiter.*

ABONDANT, ANTE. adj. Qui abonde. (Pays abondant en toutes sortes de biens. Maison abondante en richesses. Il est abondant en paroles, en comparaisons.) On dit, *Récolte abondante*, pour dire, *Grande récolte.*

D'ABONDANT. adv. De plus. Outre cela. (Je vous ai dit telle & telle raison, j'ajouterai d'abondant.) Il est vieux.

ABONDER. v. n. Avoir en grande quantité. (Abonder en richesses. Abonder en toutes choses. Cette maison abonde en biens. Cette Province abonde en blés.

en vins, en soldats, en gens d'esprit.)

Il signifie aussi, Etre en grande quantité. (Le bien abonde en cette maison. Toutes choses y abondent.)

On dit en Jurisprudence, que *Ce qui abonde, ne vicie pas, ou ne nuit pas*, pour dire, qu'Une raison ou un droit de plus ne peut nuire dans une affaire.

On dit figurément, *Abonder en son sens*, pour dire, Être fort attaché à son opinion.

ABONNEMENT. s. m. Convention ou marché qui se fait à un prix fixe, pour une chose dont le produit est casuel. (Faire un abonnement. Faire un abonnement avantageux.)

ABONNER. s'ABONNER. v. récipr. Composer à un prix certain d'une chose casuelle, & dont le prix n'est pas fixe. (S'abonner avec un Curé pour les dixmes. Un Cabaretier qui s'est abonné avec les Fermiers des Aides.) On l'emploie quelquefois activement. (On a abonné cette Province à telle somme.)

ABONNÉ, ÉE. participe. C'est aussi un terme de fief, qui signifie, Évalué. Ainsi on dit, *Un cheval de service abonné à tant*, pour dire, Évalué à tant. *Abonné* est aussi substantif.

ABONNIR. v. a. Rendre bon, rendre meilleur. (Les caves fraîches abonnissent le vin.)

Il est aussi neutre, & signifie, Devenir meilleur. (C'est un vieux pécheur, il n'abonnit point en vieillissant.) Il est familier.

Il est encore réciproque. (Ce vin-là s'abonnira avec le temps. Des huiles s'abonnissent dans la cave.)

ABONNI, IE. participe.

ABORD. s. m. Accès. Il se dit proprement des Ports où les vaisseaux peuvent mouiller. (Ce Port est de facile abord, est de difficile abord.)

Il signifie encore, Une affluence ou de personnes, ou d'autres choses, qui arrivent & que l'on apporte en chaque lieu. (Il y a un si grand abord de monde en cette maison, en cette ville. Il y a un abord de toutes sortes de marchandises & de denrées.)

Il se dit aussi figurément en parlant des personnes qu'on aborde; comme, (L'abord de cette personne est fort difficile. Cette personne a l'abord facile, gracieux. Cet homme a l'abord rude, fâcheux. Craindre l'abord de quelqu'un. Abord doux, engageant. Leur abord a été fort froid.) *Je lui ai dit cela dès l'abord*, c'est-à-dire, en l'abordant, avant toutes choses. (Il me parut froid à l'abord; mais dans la suite je le trouvai très-honnête.)

On dit aussi dans le même sens, *Il me parut tel du premier abord*. Et familièrement, *De prime abord*.

D'ABORD. adv. Dès le premier instant, au commencement. (D'abord il semble que cela soit vrai. D'abord j'ai été trompé.)

TOUT D'ABORD, se dit au même sens, & cela rend l'expression un peu plus forte.

ABORDABLE. adj. de t. g. Qu'on peut aborder. (Cette côte n'est pas abordable, à cause des écueils.)

On dit figurément, qu'*Un homme n'est pas abordable*, pour dire, qu'Il est de très-difficile accès.

ABORDAGE. s. m. L'action d'aborder un vaisseau. (Aller à l'abordage.) Il se dit ordinairement en parlant des combats de mer.

Il se dit aussi du heurt de deux vaisseaux qui viennent à tomber l'un sur l'autre. (Dans les tempêtes, il n'y a rien de plus à craindre que l'abordage. Les vaisseaux portent des feux la nuit pour éviter les abordages.)

ABORDER. v. n. Aller à bord, prendre terre. (Le vent étoit si fort, que nous ne pûmes aborder. Aborder à la côte. Aborder au rivage. Nous avons abordé. Aborder dans une île. Nous sommes abordés.)

ABORDER, Dans l'acception d'approcher, se dit aussi avec la préposition *de*. (On ne sauroit aborder de cette Église, tant elle est pleine de monde.)

ABORDER. v. a. Approcher, joindre. (Aborder un vaisseau.)

Il signifie figurément, Accoster quelqu'un, approcher de quelqu'un pour lui parler. (La foule étoit si grande auprès de ce Ministre, que je n'ai pu l'aborder.)

ABORIGENES. s. m. pl. Il se dit des premiers habitans, des naturels d'un pays, par opposition à ceux qui sont venus s'y établir.

ABORNEMENT. s. m. Action d'Aborner, ou l'effet qui résulte de cette action.

ABORNER. v. a. Mettre des bornes à un terrein. (Aborner un champ.)

ABORNÉ, ÉE. participe.

ABORTIF, IVE. adj. Avorté, qui est venu avant terme, ou qui n'a point acquis la perfection, la maturité. (Fruit abortif.) Il est de peu d'usage.

ABOUCHEMENT. s. m. Entrevue, conférence de deux ou de plusieurs personnes. (On avoit ménagé un abouchement entre eux. L'abouchement des deux Princes n'eut pas le succès qu'on en attendoit.)

ABOUCHER. v. a. Faire trouver deux ou plusieurs personnes dans un lieu pour conférer ensemble. (Il faut les aboucher ensemble.)

Il s'emploie aussi au réciproque. (S'aboucher avec quelqu'un. Nous devons nous aboucher au premier jour. Ils se sont abouchés.)

ABOUCHÉ, ÉE. participe.

ABOUCHOUCHOU. s. m. Drap qui se fabrique en Provence.

ABOUT. s. m. Terme de charpenterie & de menuiserie. Il se dit en général de l'extrémité de toute pièce de bois coupée à l'équerre & façonnée en talus.

ABOUTÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit des différentes pièces d'armoiries qui se répondent par les pointes.

ABOUTIR. v. n. Toucher par un bout. (Un arpent de terre qui d'un côté aboutit au grand chemin, & de l'autre au champ d'un tel. Ce champ aboutit à un marais.)

ABOUTIR, Se dit figurément en parlant d'une affaire, d'un raisonnement, d'une entreprise. Ainsi on dit, *Tous ses desseins aboutissent à cela*, pour dire, Tous ses desseins tendent uniquement à cela. *À quoi aboutissent tous les raisonnemens que vous faites?* pour dire, Quel dessein avez-vous en cela? *Cela ne peut aboutir à rien*, pour dire, Cela ne peut avoir aucun succès. *Cela n'aboutira qu'à le perdre*, pour dire, Cela ne se terminera qu'à sa ruine.

ABOUTIR, Se dit aussi, Des apostêmes & des abcès, lorsqu'ils viennent à crever, & que le pus en sort. (Faire aboutir un apostème, un abcès. Un clou qui aboutit.)

ABOUTI, IE. participe.

ABOUTISSANT, ANTE. adj. (Un arpent aboutissant à la forêt. Une pièce de terre aboutissante d'un côté, à, &c.)

Il s'emploie au pluriel comme substantif. Ainsi on dit, *Les tenans & aboutissans d'une pièce de terre, d'une maison, &c.* pour dire, Les côtés & les bouts par où elle tient & aboutit à d'autres terres & à d'autres maisons.

On dit figurément, qu'*Un homme sait tous les tenans & les aboutissans d'une affaire*, pour dire, qu'il en sait toutes les circonstances & les dépendances.

ABOUTISSEMENT. s. m. Il ne se dit guère que d'un abcès qui vient à aboutir. (L'aboutissement d'un abcès.)

ABOYANT, ANTE. adj. Qui aboie. (Des chiens aboyans.)

ABOYER. v. n. Japper. Il ne se dit au propre que d'un chien. (Un chien qui aboie à la Lune. Un chien qui aboie aux voleurs. Un chien qui aboie contre tous les passans. Un chien qui aboie après tout le monde.)

On dit proverbialement & figurément, *Tous les chiens qui aboient ne mordent pas*, pour dire, que Tous ceux qui menacent ne sont pas toujours fort à craindre.

ABOYER, au figuré, Crier après quelqu'un, le presser, le poursuivre importunément. (Tous ses créanciers aboient après lui.)

On dit aussi figurément, *Aboyer après quelque chose*, pour dire, La désirer, la poursuivre ardemment. (Ils sont trois ou quatre qui aboient après cette charge. Aboyer après une succession.)

Et on dit proverbialement & figurément d'un homme qui crie inutilement contre un plus puissant que lui, que *C'est aboyer à la Lune*.

ABOYÉ, ÉE. participe. Il n'est guère en usage qu'au figuré. (Un débiteur aboyé de tous ses créanciers.)

ABOYEUR. s. m. Chien qui aboie à la vue du sanglier sans en approcher. Il s'emploie au figuré. (Un aboyeur de bénéfices. Ce critique n'est qu'un aboyeur.) Il est familier.

ABR

ABRAXAS. s. m. Mot auquel la superstition attachoit de grands mystères. (L'abraxas est un amulète.)

ABRÉGÉ. s. m. Raccourci, Écrit, Discours dans lequel on rend plus court ce qui est, ou ce qui pourroit être ailleurs plus ample & plus étendu. (Il réduit toute la Théologie, tout le Droit Canon en abrégé. Il en a fait un abrégé. Mettez par abrégé, en abrégé. L'abrégé de l'Histoire Romaine.)

On dit pour louer l'excellence de l'homme, qu'*Il est un abrégé des merveilles de l'Univers*.

ABRÉGER. v. a. Rendre plus court. (Ses débauches lui abrégèrent la vie. Cela a abrégé ses jours. La méthode qu'il a pour enseigner le Latin, abrége de beaucoup le temps des études. Abréger une narration. Abrégez votre discours.)

On s'en sert aussi quelquefois absolument. (Vous êtes trop long, abrégez. Il faut abréger.)

ABRÉVIATEUR. s. m. Auteur qui abrége l'ouvrage d'un autre. (L'Abréviateur de S. Thomas, de Baronius.)

ABBRÉVIATION. s. f. Retranchement de quelques lettres dans un mot, pour écrire plus vîte, ou en moins d'espace; par exemple, lorsqu'au lieu de *Monsieur*, de *Châtelet*, & de *Votre* on écrit *M. Chlet. Vre.* ce sont des abréviations que l'on fait de *Monsieur*, de *Châtelet*, & de *Votre*. Et ordinairement on passe un trait de plume sur les mots abrégés.

ABREUVER. v. a. Faire boire. En ce sens, il ne se dit proprement que des bêtes, & particulièrement des chevaux.

ABREUVER, Se dit aussi de l'effet de la pluie sur la terre, lorsqu'elle la pénètre. (La

pluie a bien abreuvé les terres.) Et on dit, que *La terre est bien abreuvée*, quand il a bien plu. En parlant d'une nouvelle qui est déjà répandue par tout, on dit figurément & familièrement, que *Tout le monde en est abreuvé*. Et cela se dit principalement quand on parle à quelqu'un qui n'en sait encore rien, ou qui en fait mystère.

ABREUVÉ, ÉE. participe.

ABREUVOIR. s. m. Endroit d'une rivière, d'un étang, d'une mare, d'une pièce d'eau, où l'on mène boire les chevaux. (Un grand abreuvoir. Un bel abreuvoir. Mener les chevaux à l'abreuvoir. Les chevaux sont allés à l'abreuvoir.)

Proverbialement & bassement on appelle *Abreuvoir à mouches*, une grande plaie à la tête ou au visage. (Il lui a fait un abreuvoir à mouches avec son sabre.)

ABRI. s. m. Lieu où l'on se peut mettre à couvert du vent, de la pluie, de l'ardeur du Soleil, & de toutes les autres incommodités du temps. (Un bon abri. Chercher un abri, de l'abri. Il y a un bon abri dans cette plage pour les vaisseaux. C'est un lieu extrêmement découvert, où il n'y a point d'abri.)

On dit d'une plage où les vaisseaux sont en sûreté contre le vent, contre la tempête, que *C'est un bon abri*.

ABRI, Se dit aussi figurément de quelque lieu que ce soit où l'on est en sûreté, & généralement de tout ce qui nous met hors de danger. (La solitude est un abri contre les embarras du monde. La pauvreté volontaire est un abri contre la cupidité.)

À L'ABRI, Façon de parler adverbiale. À couvert. (Se mettre à l'abri de la pluie, du vent, du mauvais temps, de la tempête. Être à l'abri derrière une muraille, derrière une haie.) On dit figurément, *Se mettre à l'abri de la persécution*, *de la vexation*. Et dans tous ces exemples la particule *de* a la force & la signification de *contre*.

À L'ABRI, Se dit aussi de ce qui sert à mettre à couvert. Ainsi on dit, *Être à l'abri d'un bois*, *à l'abri d'une muraille*, & figurément, être *à l'abri de la fureur*. Et alors la particule *de* a la signification de, *Par le moyen de*.

ABRICOT. s. m. Sorte de fruit à noyau, dont le goût tient de la pêche & de la prune, & dont la chair & la peau tirent sur le jaune. (Abricots en espalier. Abricots en plein vent. Compote d'abricots. Abricots confits. Pâte d'abricots. Marmelade d'abricots.)

ABRICOTÉ. s. m. Espèce de dragée.

ABRICOTIER. s. m. Arbre qui porte les abricots. (Abricotier en espalier. Abricotier en plein vent.)

ABRITER. v. a. Terme de Jardinage. Mettre à l'abri. (Abriter un espalier.)

ABRITÉ, ÉE. participe.

ABROGATION. s. f. Action par laquelle une chose est annullée. Suppression. Cessation par non-usage. Il ne se dit guère qu'en parlant d'une loi, d'une coûtume. (L'abrogation d'une loi.)

ABROGER. v. a. Rendre nul, abolir, mettre hors d'usage. Il ne se dit guère qu'en parlant de lois, de constitutions, de cérémonies, & autres choses semblables. (Abroger une loi, une ordonnance, une coûtume.)

Il est aussi réciproque. (Cette loi s'est abrogée d'elle-même.)

ABROGÉ, ÉE. participe.

ABROHANI. s. m. Mousseline fabriquée à Bengale.

ABROTONE. Voyez AURONE.

ABROUTI, IE. adj. Terme d'Eaux & Forêts, qui se dit des bois dont les bourgeons ont été détruits par les bestiaux.

ABRUPTO. s. m. Mot emprunté du latin, qui n'a d'usage que dans cette phrase: *Il a parlé ex abrupto*, pour dire, Il a parlé sur le champ.

ABRUTIR. v. a. Rendre comme une bête brute. (Le vin pris avec excès abrutit les hommes, abrutit l'esprit.)

S'ABRUTIR. v. récipr. Il signifie, Devenir comme une bête brute. (Cet homme s'abrutit.)

ABRUTI, IE. participe.

ABRUTISSEMENT. s. m. L'état d'un homme abruti. (Cet homme est tombé dans un grand abrutissement.)

ABS

ABSCISSE. s. f. Terme de Géométrie. Partie de l'axe d'une courbe, comprise entre le sommet de la courbe ou un autre point fixe, & la rencontre d'une Ordonnée. (Les abscisses d'une courbe.)

ABSENCE. s. f. Éloignement d'une personne qui n'est point dans le lieu de sa résidence ordinaire. (Longue absence. Courte absence. En mon absence. Les peines de l'absence. Il fait de fréquentes absences.)

Il se dit aussi du Défaut de présence d'une personne qui manque de se trouver à une assignation donnée, à se rendre en un lieu, à une assemblée où elle devroit être. (Il fut ordonné qu'on procéderoit tant en présence qu'en absence. On vous a attendu quelque temps; mais on n'a pas laissé de se divertir en votre absence.)

On appelle figurément, *Absence d'esprit*, La distraction, le manque d'attention. (C'est une absence d'esprit, qui n'est pas excusable. Il est sujet à des absences d'esprit.) Et quelquefois absolument. (Il a souvent des absences.)

ABSENT, ENTE. adj. Qui est éloigné de sa demeure ordinaire. (Vous avez été longtemps absent. Être absent de Paris. Être absent de la Cour. Un Religieux absent de son couvent. Un Chanoine qui touche ses distributions, tant absent que présent.)

Il est quelquefois substantif. (Tant les absens que les présens. On oublie aisément les absens. Les absens ont toujours tort.)

ABSENTER. S'ABSENTER. v. récipr. S'éloigner de quelque lieu. (Je m'absenterai durant trois mois. S'absenter d'un lieu, d'un pays. On le cherche pour le prendre, il faut qu'il s'absente. Il s'est absenté, &c.) Il marque ordinairement quelque fâcheuse cause de s'éloigner.

ABSIDE. s. f. Terme d'Architecture. Voûte.

ABSINTHE. s. f. Plante médicinale qui est très-amère. (Absinthe Pontique. Absinthe Romaine. Cela est plus amer que de l'Absinthe. Vin d'Absinthe. Huile d'Absinthe.)

ABSOLU, UE. adj. Indépendant, souverain. (Pouvoir absolu. Autorité absolue. Un commandement absolu.)

On dit qu'*un homme est absolu dans sa compagnie*, pour dire, qu'Il y fait tout ce qu'il veut, que personne ne lui résiste. Qu'*Un Homme est absolu dans tout ce qu'il veut*, pour dire qu'Il veut fortement qu'on exécute tout ce qu'il ordonne. Et, *Parler d'un ton absolu*, pour dire, Parler d'un ton impérieux.

On dit dans le Didactique, *Absolu*, par opposition à Relatif. *Homme est un terme absolu. Père est un terme relatif.* Et on dit en termes de Grammaire Latine, *Ablatif absolu*, pour dire, Un Ablatif qui n'est régi par aucune partie d'oraison qui soit exprimée.

On appelle *Jeudi absolu*, le Jeudi Saint, qui est le jour où l'on fait l'Absoute.

ABSOLUMENT. adv. D'une manière absolue, sans restriction, sans bornes, sans partage. (Cet homme dispose absolument de tout dans la maison.)

On dit, *Vouloir absolument*, pour dire, Vouloir déterminément, malgré toute opposition, & toute remontrance. (On eut beau lui dire qu'il ne devoit pas partir, il le voulut absolument. Je n'en ferai absolument rien.)

ABSOLUMENT, Signifie aussi, Tout-à-fait, entièrement. (Tout le monde absolument fut de cet avis. Il le nia absolument.)

On dit qu'*Absolument parlant*, *une chose est bonne*, pour dire qu'À en juger en gros, & par ce qu'il y a de principal, elle est bonne. Et on dit de même, qu'*Une chose n'est pas mauvaise absolument parlant*. (Il y a des beautés dans cet ouvrage; mais absolument parlant, il n'est pas bon.)

On dit, qu'*Un verbe se prend*, *se met absolument*, pour dire, Qu'on ne lui donne point de régime. Ainsi dans cette phrase, *Il faut toujours prier*, le verbe *Prier*, est mis absolument. On le dit aussi d'une phrase où il y a ellipse, comme *Pied à terre*, où le mot *Mettez* est sous entendu. *Pied à terre* est pris absolument.

ABSOLUTION. s. f. Jugement juridique, par lequel un homme est déclaré innocent du crime dont il étoit accusé. (Les Juges balancèrent entre l'absolution & la condamnation.

Il signifie aussi, l'Action par laquelle le Prêtre remet les péchés en vertu des paroles Sacramentelles qu'il prononce. (Donner l'absolution. Refuser l'absolution. Différer l'Absolution. Absolution Sacramentelle. Il est mort un moment après avoir reçu l'absolution.)

ABSOLUTOIRE, adj. de t. g. Qui porte absolution. (Bref absolutoire.)

ABSORBANT. s. m. Terme de Médecine & de Pharmacie. Substance qui a la propriété d'absorber les acides, en s'y unissant. Les yeux d'écrevisses, le corail, la craie de Briançon, &c. sont des absorbans; ils ont à peu près les mêmes propriétés que les alcalis. On dit d'un malade, (On lui a donné les absorbans.)

ABSORBANT, est aussi adjectif. (Les terres absorbantes.)

ABSORBER, v. a. Engloutir. (Les sables, les terres sèches & légères absorbent les eaux de la pluie en un moment. L'éponge absorbe l'eau. Le Rhin à la fin de son cours se perd dans des sables qui l'absorbent. Le Rhône tombe dans un gouffre qui l'absorbe.

ABSORBER, Se dit aussi en parlant des couleurs, des sons, des odeurs, des saveurs. (Le noir absorbe toutes les autres couleurs. Une voix foible & délicate est absorbée dans un grand chœur de musique. L'odeur de la tubéreuse absorbe l'odeur de la plupart des fleurs. Le goût de l'ail absorbe le goût de toutes les autres choses.) On dit en Chimie, que *Les alcalis absorbent les acides*, pour dire, qu'Ils en émoussent la pointe, qu'ils en arrêtent, qu'ils en tempèrent l'activité.

ABSORBER, signifie figurément, Consumer entièrement. Et en ce sens, il ne se dit que des biens, des richesses. (Les procès ont absorbé tout son bien. Les frais du scellé ont absorbé la meilleure partie de la

succession. Les conventions matrimoniales ont absorbé tout le bien du mari.

ABSORBER, Est aussi verbe réciproque. (Les pluies s'absorbent dans les sables.)

ABSORBÉ, ÉE. participe. On dit d'un homme profondément appliqué à quelque chose, qu'*Il y est absorbé*, *entièrement absorbé*. (Il est absorbé dans l'étude des Mathématiques.) On dit d'un homme qui est dans une méditation continuelle des choses de Dieu, qu'*Il est tout absorbé en Dieu*.

ABSORPTION, s. f. L'action d'absorber.

ABSOUDRE, v. a. *J'absous, tu absous, il absout. Nous absolvons, vous absolvez, ils absolvent. J'absolvois. J'ai absous. J'absoudrai. J'absoudrois. Absous. Qu'il absolve. Absolvant.* Déclarer par jugement juridique un homme innocent du crime dont il étoit accusé. (Il y a eu cinq voix pour condamner l'accusé, & sept pour l'absoudre. On l'a absous malgré le crédit de ses ennemis. Il s'est fait absoudre du crime dont on l'accusoit. Il fut absous à pur & à plein. En absolvant cet homme, on n'a pas fait justice.)

ABSOUDRE, Signifie aussi, Remettre les péchés dans le Tribunal de la Pénitence. (Tout Prêtre a pouvoir d'absoudre en cas de mort. Il a le pouvoir d'absoudre des cas réservés. Absoudre un pénitent. Absoudre en confession.)

On dit, en parlant d'un mort, *Un tel que Dieu absolve*, pour dire, A qui Dieu fasse miséricorde. Cette façon de parler vieillit.

ABSOUS, OUTE. participe.

ABSOUTE. s. f. Absolution publique & solemnelle qui se donne en général au peuple, & dont la cérémonie se fait le Jeudi Saint au matin, ou le Mercredi Saint au soir dans les Cathédrales. (L'Évêque a fait la cérémonie de l'absoute. On fait l'absoute dans les Paroisses aux grandes Messes le jour de Pâque.)

ABSTÈME. s. Celui ou celle qui ne boit point de vin. (L'Église dispensoit du calice les Abstèmes.

ABSTENIR. S'ABSTENIR. v. récipr. (Il se conjugue comme *Tenir*.) S'empêcher de faire quelque chose, Se priver de l'usage de quelque chose. (S'abstenir de boire & de manger. S'abstenir de jurer. Quand on a pris l'habitude de faire quelque chose, il est bien mal-aisé de s'en abstenir. S'abstenir de vin. Je m'abstiendrai de tout ce qui peut nuire à la santé. Il s'est abstenu de toute sorte de plaisirs. Il s'en abstint ce jour là. Elle s'en est abstenue.)

On le dit quelquefois absolument. (Il est plus aisé de s'abstenir, que de se contenir.)

ABSTERGER. v. a. Terme de Chirurgie. Nettoyer. Il se dit des plaies, des ulcères.

ABSTERSIF, IVE adj. Propre à nettoyer.

ABSTERSION. s. f. L'action d'absterger.

ABSTINENCE. s. f. Vertu par laquelle on se modère dans le boire & dans le manger. (L'abstinence est utile au corps & à l'ame. On lui a ordonné une grande abstinence. On lui faisoit faire abstinence, malgré lui)

Il se dit aussi de la seule privation de viandes en certains jours. (Il n'est pas jeûne aujourd'hui, il n'est que jour d'abstinence.)

ABSTINENT, TE. adj. Qui est modéré dans le boire & le manger.

ABSTRACTION. s. f. Terme didactique. Séparation que l'esprit fait d'une qualité, d'une propriété, &c. d'avec le sujet où elle est inhérente. (Considérer les accidens en faisant abstraction des sujets auxquels ils sont attachés. La blancheur considérée par abstraction d'avec son sujet. En faisant abstraction de la qualité des personnes, vous jugerez que, &c.)

On dit, qu'*Un homme est dans des abstractions continuelles*, pour dire, Qu'il rêve continuellement, qu'il est appliqué à toute autre chose qu'à celle dont on parle, ou qu'il a sous les yeux.

ABSTRAIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Traire*.) Terme didactique. Faire abstraction. Détacher par la pensée une chose du sujet auquel elle est inhérente. (Pour connoître l'accident comme accident, il faut l'abstraire du sujet, de la substance.)

ABSTRAIT, AITE. participe. Il est aussi adjectif & terme didactique, & n'a guère d'usage que dans cette phrase. *Terme abstrait*, Qui se dit d'une qualité considérée toute seule, & détachée du sujet. Ainsi, *la rondeur*, *la blancheur*, *la bonté*, sont des termes abstraits. Et, *rond*, *blanc*, *bon*, unis à des noms de substances, comme *pain rond*, *vin blanc*, *bon prince*, sont des termes concrets.

On dit, qu'*Un discours est abstrait*, quand il est trop métaphysique, trop éloigné des idées communes. Et, qu'*Un homme est abstrait*, *fort abstrait*, pour dire, qu'il rêve, & qu'il est tellement renfermé en lui même, qu'il ne pense point à ce qu'on lui dit, à ce qu'il fait, à ce qui se passe autour de lui.

Il est aussi substantif. *L'abstrait & le concret.*

ABSTRUS, USE. adj. Qui est difficile à entendre, & qui demande une extrême application pour être bien conçu. Il ne se dit qu'en parlant des sciences & des choses d'esprit. (Sciences abstruses. Ce que vous dites-là est fort abstrus. Le sens que vous donnez à ce passage est abstrus.)

ABSURDE, adj. de t. g. Qui est évidemment contre la raison, & contre le sens commun. (Cela est absurde. Voilà un raisonnement absurde. Dire des choses absurdes. Proposition absurde. Conséquence absurde.)

ABSURDEMENT. adv. D'une manière absurde (Raisonner, parler absurdement.)

ABSURDITÉ. s. f. Vice, défaut de ce qui est absurde. (L'absurdité d'un discours.) Il se dit aussi de la chose absurde. (Il s'ensuivroit de là une grande absurdité.)

A B U

ABUS. s. m. Mauvais usage. (Abus manifeste, notoire. Réformer, corriger, retrancher les abus. Il s'est glissé divers abus dans la Justice. Il faut distinguer entre un usage reçu, & un abus qui s'est introduit. L'abus qu'il a fait de son autorité.)

Appel comme d'abus. C'est l'appel qu'on interjette au Parlement d'une Sentence rendue par un Juge Ecclésiastique, qu'on prétend avoir excédé son pouvoir. (Interjeter appel comme d'abus.) Quand on dit, *Le Parlement a jugé qu'il y avoit abus*; cela signifie, Que le Parlement a jugé que l'appel comme d'abus a été bien interjeté, & que le Juge a excédé son pouvoir.

ABUS, Signifie aussi, Erreur. (Voilà un étrange abus. Ces peuples-là sont dans l'abus. C'est un abus de croire que cela puisse réussir.)

Il signifie aussi quelquefois, Tromperie. (Le monde n'est qu'abus & que vanité.)

ABUSER. v. a. Tromper. (Il vous promet cela, il vous abuse. Abuser les esprits foibles.)

On dit, *Abuser une fille*, pour dire, La séduire, la suborner. (Il a abusé cette pauvre fille sous promesse de mariage.)

ABUSER. v. n. User mal, user autrement qu'on ne doit. (Il a abusé de votre bonté. Abuser des Sacremens. Il a abusé des graces que Dieu lui a fait. Si vous lui faites cet honneur, il n'en abusera pas. Il abuse de son loisir, de son temps, de son crédit, de son autorité. C'est un homme qui ne se ménage point, & qui abuse de sa santé. Vous abusez de ma patience. Il abusoit de la confiance que j'avois en lui.)

On dit, *Abuser d'une fille*, pour dire, En jouir sans l'avoir épousée. (C'est une fille dont il a long-temps abusé.)

Il se dit aussi avec le pronom personnel. S'abuser, pour dire, Se tromper. (Il s'est abusé.)

ABUSÉ, ÉE. participe.

ABUSEUR. s. m. Qui abuse, qui trompe. (Un grand abuseur.) Il est familier.

ABUSIF, IVE. adj. Qui est contraire aux règles. (Usage abusif. Procédure abusive.)

ABUSIVEMENT, adv. D'une manière abusive. (Mot employé abusivement. Cet homme a été abusivement décrété.)

ABUTILON. s. m. Plante de la famille des mauves. Ses fleurs sont semblables à celles de la guimauve, avec cette différence qu'elles sont jaunes. Elle en a les propriétés.

A B Y

ABYME. s. m. Gouffre très-profond. (Horrible abyme, effroyable abyme. Par un tremblement de terre, il s'est fait là un abyme. Ne vous baignez pas en tel endroit de la rivière, il y a un abyme. Il est tombé dans un abyme.)

ABYME, Dans le langage de l'Écriture, signifie quelquefois l'Enfer. (Les Anges rebelles ont été précipités dans l'abyme. Le puits de l'abyme.)

On dit figurément; *Un abyme de malheur*, *un abyme de misère*, pour dire, Un extrême malheur, une extrême misère. (Il est tombé dans un abyme de malheur, dans un abyme de misère.)

ABYME, Se dit aussi figurément Des choses qui engagent à une excessive dépense, & qui sont capables de ruiner. (Le jeu, les procès, les bâtimens sont des abymes.)

Il se dit aussi figurément Des choses qui sont impénétrables à la raison. (La divisibilité de la matière à l'infini est un abyme pour l'esprit humain.)

Il se dit aussi figurément Des sciences difficiles, & qui demandent une très-grande étude. (C'est un abyme que les Mathématiques.)

Il se dit encore particulièrement Des secrets & des jugemens de Dieu. (Les abymes de la sagesse, de la miséricorde de Dieu.)

On dit d'un homme très-savant, que *C'est un abyme de science.*

ABYME, Se dit en terme de Blason, du milieu de l'écu: & il n'a d'usage qu'en cette phrase, *En abyme.* Ainsi on dit d'une pièce qui est posée au milieu de l'écu sans être chargée d'aucune autre pièce, & sans toucher à aucune autre pièce de l'écu, qu'*Elle est en abyme.* (Il porte d'azur à une fleur-de-lys d'or en abyme.)

ABYMER. v. a. Renverser dans un abyme. Précipiter dans un abyme. (Les cinq Villes que Dieu abyma.)

Il signifie figurément, Perdre & ruiner entièrement. (Cet homme est puissant & vindicatif, il vous abymera. Cette affaire l'a abymé. Des dépenses excessives l'ont abymé.)

ABYMER. v. n. Tomber dans un abyme. (Cette ville abyma en une nuit.)

Il signifie figurément Périr. (C'est un méchant homme, il abymera avec tout son bien. Ne portez point tant d'envie à la prospérité des méchans, toute leur fortune abymera quelque jour.)

ABYMER, Se dit aussi au figuré avec le pronom personnel. Et alors il signifie, S'abandonner tellement à quelque chose, qu'on ne songe à aucune autre. (S'abymer dans ses pensées. S'abymer dans la contemplation des merveilles de Dieu. S'abymer dans l'étude des Mathématiques. S'abymer dans sa douleur. S'abymer dans la débauche. S'abymer dans les plaisirs.)

Il signifie aussi, Se ruiner, se perdre. (Il s'est abymé par son luxe, par ses débauches.)

ABYMÉ, ÉE. participe. (Une Ville abymée par un tremblement de terre. Un homme abymé dans la mer. Une femme abymée dans sa douleur. Un homme abymé de dettes.)

A C A

ACABIT. s. m. Qualité bonne ou mauvaise de certaines choses. Il ne se dit guère que des fruits. (Des poires d'un bon acabit. Des légumes d'un bon, d'un mauvais acabit.)

ACACIA. s. m. Arbre de haute tige, & d'un bois tendre & moelleux, ayant des branches semées d'épines, & portant des fleurs blanches qui viennent par bouquets. (Un bel Acacia. Plusieurs Acacias.)

ACADÉMICIEN. s. m. Philosophe de la secte de l'Académie. (Les Académiciens & les Péripatéticiens étoient opposés en certaines choses.)

Il signifie aussi, Qui est de quelque Compagnie de gens de Lettres, établie par autorité publique. (Les Académiciens de la Crusca. Les quarante Académiciens de l'Académie Françoise.)

ACADÉMIE. s. f. Certain lieu près d'Athènes, où s'assembloient quelques Philosophes qui prirent de là le nom d'Académiciens. (Les Philosophes de l'Académie & ceux du Lycée étoient d'accord en ce point.)

Il se prend aussi pour la secte même de ces Philosophes. (L'Académie prétendoit que, &c.)

ACADÉMIE, Se dit aussi d'une Compagnie de personnes qui font profession de Belles-Lettres, de Sciences, ou de beaux Arts. (L'Académie de la Crusca. Les Académies d'Italie. L'Académie Françoise. L'Académie Royale des Belles-Lettres, des Sciences, de Peinture, d'Architecture, &c. Être reçu à l'Académie. Être de l'Académie. Aller à l'Académie. Prononcer, lire dans l'Académie.)

Il se dit aussi du lieu où la Noblesse apprend à monter à cheval, & les autres exercices qui lui conviennent. (Il a mis son fils à l'Académie. Il est en pension à une telle Académie. Au sortir de l'Académie, il fut à la guerre. Un tel tient Académie.)

Il se prend aussi pour les Écoliers mêmes. (Ce jour-là un tel Écuyer fit monter toute son Académie à cheval.)

ACADEMIE DE MUSIQUE. C'est le titre qui est donné à l'Opéra dans les Lettres de son établissement.

ACADÉMIE, se dit aussi d'un lieu où l'on donne publiquement à jouer. (Tenir Académie. Il a perdu son argent dans une Académie. Il faut faire juger ce coup à l'Académie.)

ACADÉMIE, En termes de Peinture, est une figure entière dessinée d'après le modèle qui est un homme nu, & qui n'est pas destinée à entrer dans la composition d'un tableau ; les figures qui y sont destinées s'appellent études.

ACADÉMIQUE. adj. de t. g. Qui appartient ou qui convient à des Académiciens, à des gens de Lettres. (Discours Académique. Ouvrage Académique. Conférences, questions Académiques. Exercices Académiques.)

On l'applique quelquefois aux personnes. *C'est un sujet Académique*, pour dire, C'est un homme qui convient à l'Académie.

ACADÉMIQUEMENT. adv. D'une manière Académique. (Il a traité son sujet Académiquement.)

ACADÉMISTE. s. m. Celui qui dans une Académie apprend ses exercices, & surtout à monter à cheval. (Un Académiste qui est bien à cheval.)

ACAGNARDER. v. a. Accoutumer quelqu'un à mener une vie obscure & fainéante. (La mauvaise compagnie l'a acagnardé.) Il n'est que du style familier.

Il s'emploie le plus souvent au réciproque. (S'acagnarder dans sa terre. S'acagnarder auprès d'une femme.)

ACAGNARDÉ, ÉE. participe.

ACAJOU. s. m. Arbre d'Amérique. On le nomme aussi *Anarcade*. Son fruit est une noix en forme de rein dont on fait usage en Médecine. On donne aussi le nom d'*Acajou* à différens arbres d'Amérique ; mais ils sont fort différens de celui qu'on vient d'indiquer. Le bois en est très-estimé. On l'emploie dans la tabletterie & la menuiserie.

ACANACÉ, ÉE. adj. Il se dit des Plantes épineuses.

ACANTHE. s. f. Plante qu'on nomme *Branche-Ursine*, qui pousse des feuilles larges & hautes, dont la partie supérieure se recourbe naturellement. (Les anciens & les modernes ont orné le Chapiteau Corinthien de feuilles d'Acanthe.)

ACARE. s. m. Ciron.

ACARIÂTRE. adj. de t. g. Qui est d'une humeur fâcheuse, aigre & criarde. (Il est acariâtre, c'est une humeur, un esprit acariâtre. Une femme acariâtre. Un enfant acariâtre.)

ACARNE. s. m. Poisson de mer de la figure & de la grandeur d'un Rouget, mais blanc. On appelle encore ainsi une espèce de chardon à fleur large & jaune.

ACATATELSIE. s. f. Impossibilité de savoir une chose.

A C C

ACCABLANT, TE. adj. Qui accable, ou qui est capable d'accabler. (Un poids accablant.) Il se dit plus ordinairement en parlant des choses qui sont considérées comme un poids difficile à porter. (Affaires accablantes. C'est une chose accablante pour un père que d'apprendre la mort de son fils unique. C'est une nouvelle accablante. Cette charge est accablante.)

Il signifie aussi importun, incommode. Ainsi on dit, (Un homme accablant. Une femme accablante. Des visites accablantes.)

ACCABLEMENT. s. m. L'état où l'on tombe par maladie, ou par excès de douleur & d'affliction. (Sa maladie l'a mis dans un si grand accablement, qu'il a peine à se soutenir. Depuis la mort de son fils, il est dans le dernier accablement.)

Il se dit aussi d'une grande surcharge d'affaires. (Il est dans un accablement d'affaires, qui lui laisse à peine le temps de respirer.)

ACCABLER. v. a. Abattre par la pesanteur, faire succomber sous le poids. (La maison est tombée, & a accablé tous ceux qui étoient dedans. Il fut accablé sous les ruines Ils furent accablés de la chute d'une muraille.)

On dit à peu près dans le même sens, (Être accablé par le nombre, par la multitude des ennemis.)

Il se dit aussi par exagération pour Surcharger. (Il portoit un fardeau dont il étoit accablé.)

Il se dit figurément, De la plupart des choses qui sont considérées comme un poids qui accable. (Le travail, les affaires l'accablent. Ne vous laissez point accabler au mal, à la douleur, à la tristesse. Il est accablé de dettes, de misère. Il est accablé de visites. Le sommeil l'accable. Il est accablé de sommeil.)

On dit, *Accabler quelqu'un de reproches*, l'*accabler d'injures*, pour dire, Lui faire de grands reproches, lui dire beaucoup d'injures.

On dit aussi, *Accabler quelqu'un de biens*, *de graces*, *de bienfaits*, *de présens*, pour dire. Le combler de biens, de graces, &c. (Il a été trahi par un homme qu'il avoit accablé de biens.)

Il se dit aussi avec le pronom personnel, *S'accabler de travail.*

ACCABLÉ, ÉE. participe.

ACCAPAREMENT. s. m. Monopole sur les denrées. (La Police doit empêcher les accaparemens.)

ACCAPARER. v. a. Enlever des denrées pour les vendre plus cher.

ACCAPARÉ, ÉE. participe.

ACCASTILLAGE. s. m. Le château de l'avant & le château de l'arrière du vaisseau.

ACCASTILLÉ. adj. Terme de marine. Il se dit d'un vaisseau qui a un château sur son avant, & un autre sur son arrière. (Un vaisseau accastillé.)

ACCÉDER. v. n. Terme de Droit public. Entrer dans les engagemens contractés déjà par d'autres Puissances. (Les Couronnes du Nord ont accédé à ce Traité.)

ACCÉLÉRATEUR, TRICE. adj. Qui accélère. (Muscles accélérateurs. Forces accélératrices.)

ACCÉLÉRATION. s. f. Augmentation de vîtesse. (L'accélération du mouvement dans la chute des corps graves.) Il se dit aussi pour Prompte expédition, par l'action d'accélérer. (Il faut faire telle chose pour l'accélération de l'ouvrage.)

ACCÉLÉRER. v. a. Hâter, presser. (Il faut accélérer ce travail.)

ACCÉLÉRÉ, ÉE. participe.

ACCENSES. s. m. pl. Officiers publics à Rome, qui avertissoient le peuple de s'assembler, introduisoient à l'audience du Préteur, & marchoient devant le Consul lorsqu'il n'avoit point de faisceaux. Leur fonction répondoit à celle de nos Huissiers.

ACCENT. s. m. Élévation plus ou moins forte de la voix sur certaines syllabes, & manière de les prononcer plus ou moins longues ou brèves. (On connoît à son accent de quelle Province il est. Accent gascon. Accent Normand.) On dit que, *Pour bien parler, il ne faut point avoir d'accent* ; c'est-à-dire, Qu'il ne faut point avoir d'accent Provincial, mais qu'on ne doit avoir que l'accent de la Cour & de la Capitale.

On dit poëtiquement, (Les accens de la voix. Tristes accens. Accens plaintifs. Les doux accens de sa voix.)

ACCENT, signifie aussi, Une petite marque qui se met sur une voyelle, soit pour en faire connoître la prononciation, soit pour distinguer le sens d'un mot, d'avec celui d'un autre mot qui s'écrit de même. (Accent aigu'. Accent grave'. Accent circonflexe ^.) Ainsi on met un *accent aigu* sur un *é*, pour marquer que c'est un *é* fermé, & qu'il doit être prononcé comme dans ces mots, *santé*, *charité*. On met un *accent grave* sur un *è*, pour marquer que c'est un *è* ouvert, comme dans *procès*, *succès*. On le met aussi sur *là*, adverbe, pour le distinguer de *la*, article. Et l'on met un *accent circonflexe* sur les syllabes longues, comme dans ces mots, *âge*, *tête*, *gîte*, *côte*, *flûte*.

ACCENTUER. v. a. Mettre des accens sur des voyelles. (Il ne sait pas accentuer.)

ACCENTUÉ, ÉE. participe. (Un *é* accentué.)

ACCEPTABLE. adj. de t. g. Qui peut, qui doit être accepté. (Ces offres sont acceptables.)

ACCEPTATION. s. f. Action par laquelle on reçoit volontairement ce qui est proposé, offert, ou donné. (Acceptation d'une donation.)

Acceptation d'une lettre de change, c'est la promesse par écrit de la payer.

ACCEPTER. v. a. Agréer ce qui est offert. (Accepter une donation, une offre, une condition, un parti. Accepter un emploi, une charge. J'accepte ce que vous m'offrez. Les ennemis ont accepté la trève. Accepter une tutelle.)

On dit, *Accepter une lettre de change*, pour dire, Promettre par écrit de la payer. Et, *Accepter un défi*, pour dire, S'engager à faire quelque chose dont on nous a défiés.

On dit, *J'en accepte l'augure*, pour dire, Je souhaite que cela arrive comme on me le fait espérer.

ACCEPTÉ, ÉE. participe.

ACCEPTEUR. s. m. Terme de banque. Qui accepte. (L'accepteur d'une lettre de change devient débiteur personnel après l'acceptation.)

ACCEPTION. s. f. Sorte de préférence. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *Acception de personnes*, qui signifie Un certain égard qu'on a pour des personnes plutôt que pour d'autres. (Il n'y a point acception de personnes devant Dieu. Rendre la justice sans acception de personnes. La Justice ne fait acception de personne.)

ACCEPTION. Terme de Grammaire. Signification. Le sens dans lequel un mot se prend. (Ce mot a plusieurs acceptions. Ce mot dans sa première & plus naturelle acception signifie, &c.)

ACCÈS. s. m. Abord. Il n'a guère d'usage que dans les phrases où le lieu dont on parle est considéré comme étant de facile ou difficile abord. (Place de facile accès, de difficile accès. La Place n'est pas fortifiée ; mais l'accès en est difficile. L'accès en est aisé.)

On dit, *Avoir accès auprès de quelqu'un*, pour dire, Avoir la facilité de lui parler, de l'entretenir. Et dans ce même sens on dit, (Un homme est de facile accès, de difficile accès. Avoir un libre accès auprès de quelqu'un.)

ACCÈS, Se dit aussi en parlant de ce qui se pratique au Conclave, lorsque dans le scrutin aucun Cardinal n'ayant eu le nombre de voix requises pour être élu Pape, on redonne des billets par lesquels on marque qu'on se range du côté d'un de ceux qui ont été proposés au scrutin. (Les billets du scrutin, les billets de l'accès. Après le scrutin, on alla à l'accès. Un tel Cardinal a eu tant de voix à l'accès. Il fut fait Pape à l'accès.)

ACCÈS, Se dit aussi en parlant de la fièvre, & alors il signifie l'Émotion de la fièvre, & tout le temps que la fièvre dure sans intermission. (Avoir un accès de fièvre, un accès violent. Il en a été quitte pour un accès. Le premier accès, le second accès. Son accès n'a duré que six heures. L'accès lui a pris à deux heures, a commencé à deux heures, & a fini à minuit. Un accès avec des redoublemens. L'accès est sur ses fins. L'accès avance, l'accès retarde, l'accès diminue.)

Il se dit aussi Des attaques de certaines maladies qui ont ordinairement des retours & des redoublemens, comme la rage, la folie, le mal caduc. (Il est sujet à des accès de folie en de certains temps.)

ACCÈS, Se dit aussi au figuré & dans les choses morales, & signifie alors Mouvement intérieur & passager, en conséquence duquel on agit. (Il a des accès de dévotion, des accès de libéralité.)

ACCESSIBLE, adj. de t. g. Qui peut être abordé, dont on peut approcher. Il se dit également des lieux & des personnes. (Un lieu qui n'est pas accessible. Cette place n'est pas accessible. C'est un homme qui est accessible à toute heure. Il est accessible à tout le monde.)

ACCESSION. s. f. Terme de Droit public. Consentement par lequel on entre dans un engagement déjà contracté par d'autres Puissances. (Acte d'Accession.)

ACCESSIT. s. m. Terme de Collège, emprunté du Latin. On dit, qu'*Un écolier a eu un accessit*, pour dire, qu'Il a approché du prix. On dit aussi, qu'*Un écolier a eu trois accessit*, pour dire, qu'Il a approché de trois différens prix proposés en trois différens genres de composition.

ACCESSOIRE. adj. de t. g. Qui n'est regardé que comme la suite ou l'accompagnement de quelque chose de principal. (Cela n'est qu'accessoire. Une idée accessoire.)

Il est aussi substantif, & signifie Ce qui suit ou accompagne le principal. (Le principal & l'accessoire. L'accessoire doit suivre le principal.)

On dit en Anatomie, *Les Accessoires*, en parlant de certains nerfs qui naissent de la moelle du cou, & s'étendent par filets des deux côtés.

ACCIDENT. s. m. Cas fortuit. Ce qui arrive par hasard. Il se prend toujours en mal, quand il n'est accompagné d'aucune épithète qui en détermine le sens en bien. (Accident imprévu. Accident inopiné. Accident étrange. Accident funeste. Accident fâcheux. La vie humaine est sujette à tant d'accidens. Il est arrivé un grand accident. Accident favorable. Heureux accident.)

PAR ACCIDENT. Manière de parler adverbiale. Par cas fortuit, par hasard. (C'est par accident que cela est arrivé. Cela ne se fait que par accident.)

ACCIDENT. En termes de Philosophie, signifie, Ce qui est en telle sorte dans un sujet, qu'il peut n'y être pas, sans que le sujet soit détruit, comme la blancheur ou la noirceur dans une muraille, la rondeur ou quelque autre figure dans une table. En ce sens on dit, que (La substance soutient les accidens.)

En termes de Théologie, & en parlant du saint Sacrement de l'Eucharistie, on appelle *Accident*, la figure, la couleur, la saveur, &c qui restent après la consécration. (Tous les accidens qui étoient dans les espèces avant la consécration, subsistent encore après la consécration.)

ACCIDENT. En termes de Peinture, est ce qui ne vient pas de la lumière principale, mais d'une fenêtre opposée, d'un flambeau, &c.

ACCIDENTEL, ELLE. adj. Terme de Philosophie. Qui n'est que par accident dans un sujet, & qui pourroit n'y être pas, sans que le sujet fût détruit. (La blancheur est accidentelle à la cire.)

ACCIDENTELLEMENT. adv. Par accident. Terme de Philosophie. (La blancheur, la rondeur, &c. ne sont qu'accidentellement dans les sujets où elles se trouvent.)

ACCISE. s. f. Nom d'une taxe qui se lève sur le vin, la bière & autres boissons en Angleterre.

ACCLAMATION. s. f. Cri par lequel on marque la joie qu'on a de quelque chose, ou la haute estime qu'on a pour quelqu'un. (A son arrivée, il se fit une acclamation générale. Le Sénat faisoit des acclamations aux nouveaux Empereurs. On fait des acclamations à la fin des Conciles. Il fut reçu avec de grandes acclamations. Les acclamations des peuples. Les applaudissemens & les acclamations.)

On dit, *Elire par acclamation*, quand les voix se réunissent tout d'un coup pour l'élection d'un sujet.

On dit aussi, qu'Une loi, qu'un avis passent *par acclamation*, quand une loi & un avis sont reçus & approuvés dès qu'ils sont proposés.

ACCLAMATION. Manière de donner son suffrage, usitée dans les anciennes Républiques en certaines occasions.

ACCLAMPER. v. a. Terme de marine. Fortifier un mât, une vergue, en y attachant des pièces de bois par les côtés. (Acclamper un mât.)

ACCLAMPÉ, ÉE. participe.

ACCOINTANCE. s. f. Habitude, familiarité, communication. (Je ne veux point d'accointance avec lui.) Il est familier.

ACCOISEMENT. s. m. Calme. Terme de Médecine. Il n'a d'usage que dans cette phrase, (L'accoisement des humeurs.)

ACCOISER. v. a. Calmer, appaiser, rendre coi. (Accoiser les flots. Accoiser la tempête.) Il est vieux.

On dit en termes de Médecine, Accoiser les humeurs. (Les humeurs sont accoisées.)

ACCOISÉ, ÉE. participe.

ACCOLADE. s. f. Embrassement. (Grandes accolades.)

On appelle *Accolade*, dans un compte un trait de plume qui joint plusieurs articles pour n'en faire qu'un.

On appelle, *Accolade de lapereaux*, deux lapereaux servis ensemble. (Servir une accolade de lapereaux.)

C'est aussi le nom d'une des principales cérémonies anciennement observées dans la réception d'un Chevalier. Elle consistoit ordinairement en trois coups du plat de l'épée que le Seigneur donnoit sur l'épaule ou sur le cou de celui qu'il armoit Chevalier. (Donner, recevoir l'accolade.)

ACCOLER. v. a. Jeter les bras au cou de quelqu'un en signe d'affection. (Il me vint accoler. Ils s'accolèrent avec grande amitié.)

On dit, *Accoler la cuisse*, *accoler la botte à quelqu'un*, pour dire, Lui embrasser la cuisse, la botte ; ce qui est une marque de grande soumission & d'infériorité.

On dit, *Accoler la vigne*, pour dire, La relever & la lier à l'échalas.

On dit figurément, *Accoler deux ou plusieurs articles dans un compte*, pour dire, Comprendre sous une seule marque, sous une seule somme deux ou plusieurs articles de compte.

ACCOLÉ, ÉE. participe. Il est aussi adjectif, & se dit en termes de Blason, de deux choses attenantes & jointes ensemble. (Les écus de France & de Navarre sont ordinairement accolés.)

ACCOLURE. s. f. Lien de paille pour accoler les vignes.

ACCOMMODABLE. adj. de t. g. Qui se peut accommoder. Il ne se dit guère qu'en matière de différent & de querelle. (Cette affaire, cette querelle est accommodable, n'est guère accommodable, n'est accommodable que par ce moyen là.)

ACCOMMODAGE. s. m. L'apprêt des viandes que les Cuisiniers ou Rôtisseurs accommodent. (Payer l'accommodage des viandes. Il faut tant pour l'accommodage.) Il s'emploie encore en parlant d'un Perruquier. (Payer l'accommodage d'un Perruquier.)

ACCOMMODANT, ANTE. adj. Qui est complaisant, d'un commerce aisé, avec qui l'on peut traiter aisément. (C'est un homme accommodant, fort accommodant. Une humeur, une personne accommodante.)

ACCOMMODEMENT. s. m. Ajustement que l'on fait pour sa commodité dans une maison. (Je louerai votre maison, si vous y voulez faire quelques accommodemens.)

Il signifie aussi, L'accord que l'on fait d'un différent, d'une querelle entre quelques personnes. (Accommodement à l'amiable. Un méchant accommodement vaut mieux que le meilleur Procès. Faire un accommodement. S'entremettre d'accommodement, d'un accommodement. On lui propose un accommodement. Nous sommes en voie, en termes d'accommodement. Voilà un bon moyen d'accommodement. Travaillez à cet accommodement. Je les ai disposés, je les ai portés à cet accommodement. On traite un accommodement, d'un accommodement. Entendre à un accommodement. Il ne veut point d'accommodement. Il ne veut entendre à aucun accommodement. Il refuse tout accommodement. Rompre un accommodement. Il ne s'éloigne pas d'un accommodement.)

Il se dit aussi Des moyens, des expédiens qu'on trouve pour concilier les esprits, terminer les affaires. (Il y auroit un accommodement en cette affaire, s'ils vouloient. J'y ai trouvé un accommodement.)

On dit, qu'*Un homme est un homme d'accommodement*, *de facile accommodement*, pour dire, qu'il est aisé de convenir avec lui.

ACCOMMODER. v. a. Donner, procurer de la commodité. (Il lui faut cela pour l'accommoder. Cela ne m'accommode pas. Cette pièce de terre l'accommoderoit bien, accommoderoit fort son parc.)

Il signifie aussi, Ranger, agencer, ajuster, mettre dans un état convenable. (Il a bien accommodé sa maison, son jardin, ce canal, cette allée, cette fontaine, &c. Vous avez bien accommodé votre cabinet. Accommoder le feu.)

On dit, *Accommoder ses affaires ; accommoder sa maison*, pour dire, Mettre ses affaires en meilleur état ; débrouiller les affaires de sa maison. (Il devient riche, il s'accommode. Je l'ai vu pauvre ; mais il s'est bien accommodé.) Il est du style familier.

Il signifie encore, Apprêter à manger. (Accommoder à dîner. Accommoder à manger. Que voulez-vous qu'on nous accommode pour notre dîner ! Comment accommodera-t-on cette viande ? A quelle sauce l'accommodera-t-on ; Ce Cuisinier accommode fort bien le poisson.)

On dit de ceux qui tiennent hôtellerie ou cabaret, qu'*Ils accommodent bien leurs hôtes*, *qu'on est bien accommodé chez eux*, pour dire, qu'On y est bien logé, bien traité, bien servi, & proprement. (C'est une bonne hôtellerie, on y est bien accommodé.)

On dit ironiquement, *Il l'a bien accommodé. Je l'accommoderai comme il faut*, pour dire, Il l'a maltraité. Je le traiterai durement comme il le mérite.

On dit aussi populairement dans le même sens, (Accommoder un homme de toutes pièces, l'accommoder d'importance.)

On dit encore, D'un homme qui est en mauvais état & en désordre, (qu'Il est étrangement accommodé. Vous voilà accommodé d'une étrange manière. Il est tout couvert de boue, le voilà mal accommodé. Qui l'a accommodé de la sorte ?)

On dit proverbialement & par raillerie, qu'*Un homme s'accommode*, *s'accommode comme il faut*, ou qu'*Il s'est accommodé*, pour dire, qu'Il prend trop de vin, qu'il en a pris jusqu'à l'excès. (Quand il trouve de bon vin, il s'accommode comme il faut. Il fut l'autre jour en débauche, où il s'accommoda d'importance.)

ACCOMMODER, Se dit encore en parlant des affaires qu'on termine à l'amiable, & des personnes que l'on met d'accord. (Il faut accommoder cette affaire, ce différent, cette querelle. Ils étoient prêts à se battre, on les a accommodés. S'ils ne s'accommodent, ils se ruineront en procès.)

On dit aussi, *Accommoder son goût*, *son humeur*, *ses discours à*, *&c.* Et simplement, *S'accommoder*, pour dire, Conformer son goût, son humeur, ses discours, & se conformer à, &c. (Les Courtisans savent accommoder leur goût, leur humeur, leurs discours à ce qui plaît au Prince. Il faut s'accommoder à l'usage. S'accommoder au temps. Il n'est pas difficile, il est complaisant ; il s'accommode à tout.)

Il se dit aussi en parlant de certaines choses dont on convient ensemble dans le commerce de la vie. (Vous avez un beau cheval, voulez-vous m'en accommoder ? Je vous accommoderai de ma maison, si vous la voulez acheter. Vous avez une maison dans mon fief, j'en ai une dans le vôtre, nous nous accommoderons si vous voulez.)

S'ACCOMMODER, Signifie encore, Prendre sa commodité, ses aises. (Il entend bien à s'accommoder. Voyez comme il s'accommode.)

Il signifie aussi, Être d'un facile accommodement, d'un commerce aisé dans toutes les choses de la vie. (Donnez-moi tel cheval qu'il vous plaira, je m'accommode de tout. Il est fort difficile, il ne s'accommode de rien. Il n'est point délicat, il s'accommode de toutes sortes de viandes. Donnez-moi telle monnoie, telles espèces qu'il vous plaira, je m'accommode de tout. Donnez-moi pour ma dette, telles marchandises, telles hardes, tels effets qu'il vous plaira, je m'en accommoderai.)

On dit en plaisantant, qu'*Un homme s'accommode de quelque chose*, pour dire, qu'Il prend quelque chose un peu hardiment, & sans y avoir droit. (Il s'accommode de tout ce qu'il trouve sous sa main.)

ACCOMMODÉ, ÉE. participe. On dit familièrement, qu'*Un homme est mal accommodé*, *peu accommodé des biens de la fortune*, pour dire, qu'Il n'est pas riche, qu'Il n'est pas à son aise.

ACCOMPAGNATEUR. s. m. Terme de Musique. Qui accompagne la voix avec quelque instrument. (C'est un bon, un savant accompagnateur.)

ACCOMPAGNEMENT. s. m. Action d'accompagner en certaines cérémonies. (On porta ce Souverain au tombeau de ses ancêtres, & plusieurs Princes furent destinés pour l'accompagnement du corps. Le Maréchal de France qui étoit nommé pour l'accompagnement de l'Ambassadeur, &c.)

ACCOMPAGNEMENT, est aussi un terme de Musique, qui se dit des accords dont on accompagne la voix qui chante le sujet, ou quelque instrument qui le joue. (Apprendre l'accompagnement. Savoir l'accompagnement. L'accompagnement soutient la voix, & sert à la faire paroître. L'accompagnement du Clavecin, de la Viole. Bon accompagnement. Mauvais accompagnement. Un accompagnement qui n'est pas assez rempli.)

ACCOMPAGNEMENT, Se dit aussi en parlant de ce qu'on regarde comme une suite nécessaire de certaines choses, soit pour la commodité, soit pour l'ornement. (Cette chambre à coucher est belle ; mais elle manque des accompagnemens nécessaires.)

On s'en sert encore en terme d'Armoiries, pour dire, Les supports, les tenans, le cimier, les lambrequins, les marques de charge ou de dignité, & généralement tout ce qui est hors de l'écu. (Porter des Armoiries sans aucun accompagnement.)

ACCOMPAGNER. v. a. Aller de compagnie avec quelqu'un. (Je vous accompagnerai jusques-là. Il m'a accompagné en ce voyage.)

Il signifie aussi, Suivre par honneur. (Grand nombre de Noblesse accompagna le Gouverneur de la Province. Ce Prince est toujours accompagné de gens de qualité. Tous ceux qui se trouvèrent là, accompagnèrent le S. Sacrement.)

Il signifie encore, Conduire en cérémonie. (C'est un Prince qui accompagne l'Ambassadeur à l'Audience.)

Il signifie aussi, Reconduire par honneur une personne dont on a reçu visite. (Quand il s'en alla, on l'accompagna jusqu'à son carrosse.)

Il signifie aussi, Escorter. (Je vous donnerai des gens pour vous accompagner. Il se fait toujours bien accompagner, parce qu'il a des ennemis.)

On dit figurément, que *Le bonheur*, que *la fortune accompagne quelqu'un*, pour dire, qu'Il est heureux. Et, que *Le malheur l'accompagne*, pour dire, qu'Il est malheureux.

ACCOMPAGNER, Se dit aussi dans la signification d'assortir, de convenir ; mais alors il ne s'emploie guère qu'avec l'adverbe

bien. Ainsi on dit, qu'*Une garniture accompagne bien une robe.* Qu'*une tapisserie accompagne bien un lit.* Qu'*un cabinet accompagne bien une chambre.* Que *des pavillons accompagnent bien un corps de logis*, pour dire, Que toutes ces choses-là sont bien assorties.

On dit dans ce même sens, que *Les cheveux accompagnent bien le visage.* Que *la Flûte accompagne bien la voix.*

Accompagner une chose d'une autre. C'est joindre, ajouter une chose à une autre. (Il accompagna son présent d'une harangue. Il accompagna ses remontrances de menaces. Tout ce qu'il disoit, il l'accompagnoit d'un geste & d'une action qui marquoit bien, &c. Tout ce qu'il fait, tout ce qu'il dit, il l'accompagne de tant de grâces, &c.)

ACCOMPAGNER, en termes de Musique, signifie, Jouer la basse & les autres parties, sur un ou sur plusieurs instrumens, pendant qu'une ou plusieurs voix chantent, ou que quelque instrument joue le sujet. (Si vous voulez chanter, je vous accompagnerai avec le Clavecin. Il chante bien, & s'accompagne lui-même, avec la Viole.) En ce sens, il se met d'ordinaire absolument. (Accompagner avec le Clavecin, avec la basse de Viole, &c. Il accompagne bien. Il accompagne mal. Il accompagne à livre ouvert, & sans être préparé.)

s'ACCOMPAGNER. v. récipr. Mener quelques gens avec soi pour quelque dessein. Il se prend le plus souvent en mauvaise part. (Il s'accompagne toujours de méchans garnemens. Il s'accompagna de gens de main pour faire ce coup-là.)

ACCOMPAGNÉ, ÉE. participe.

ACCOMPLIR. v. a. Achever entièrement. (Accomplir le temps de son bannissement. Un Religieux qui a accompli le temps de son Noviciat.)

Il signifie aussi, Effectuer, mettre en exécution. (Accomplir sa promesse. Accomplir son vœu, Accomplir un dessein. Accomplir un traité. Accomplir un mariage qui avoit été résolu. J'espère que Dieu accomplira vos desirs. Jesus-Christ a accompli les Prophéties.)

On dit, *Accomplir la loi*, *accomplir ses obligations*, pour dire, Faire ce que la loi, ce que le devoir exige de nous.

ACCOMPLIR, est aussi réciproque dans le sens d'effectuer. (Le traité qu'ils avoient fait, n'a pu s'accomplir. Si ce mariage s'accomplit. Si vos desirs s'accomplissent. Cela arriva de la sorte, afin que l'Écriture s'accomplît. Toutes les Prophéties s'accompliront.)

Il est aussi adjectif, & signifie, Qui est parfait dans son genre. (C'est un homme accompli de tout point. Un courtisan accompli. Une beauté accomplie. Un ouvrage accompli.)

ACCOMPLISSEMENT. s. m. Achèvement, exécution entière. (L'accomplissement d'un dessein, d'un ouvrage. L'accomplissement d'un vœu, d'un serment. L'accomplissement de nos vœux, de nos desirs, de nos espérances. L'accomplissement des Prophéties. L'accomplissement d'un traité.)

ACCON. s. m. Terme de Marine. Bateau plat dont on se sert pour aller sur les vases.

ACCORD. s. m. Convention, accommodement que l'on fait pour terminer un différent. (Faire un accord. Passer un accord. Je me tiens à l'accord qui a été fait.)

Il signifie aussi, Consentement, union d'esprit, conformité de volontés. (Ils ont toujours vécu dans une grande liaison, dans un parfait accord.)

En ce sens, il s'emploie avec la particule *de*. Ainsi on dit, (Mettre des gens d'accord. Ils sont d'accord. Ils en sont convenus d'un commun accord. Ils en sont tombés d'accord. J'en demeure d'accord.)

Et par ellipse, on dit absolument, *D'accord*, pour dire, J'y consens.

On dit d'un homme, qu'*Il est de tous bons accords*, pour dire, qu'Il est d'une humeur aisée, & qu'il consent à tout ce que les autres veulent.

ACCORD, Signifie aussi, Convenance, proportion, juste rapport de plusieurs choses ensemble. (Il y a un merveilleux accord entre toutes les parties du monde, entre les parties du corps humain.)

ACCORD, en Musique, signifie, l'Union de deux ou de plusieurs sons entendus à la fois, & formant harmonie. (Accord d'instrumens. Accord de voix. Bel accord. Accords harmonieux. Accords consonans. Accords dissonans. Il y a de beaux accords dans cette pièce de Luth. L'Octave & la Quinte sont de bons accords. Les accords dissonans font un bon effet, quand ils sont bien sauvés.)

On dit, qu'*Un instrument est d'accord*, pour dire, que Les cordes en sont montées juste au ton où elles doivent être. Et que *Des cordes ne tiennent pas d'accord*, pour dire, qu'Elles ne demeurent pas au ton où on les a mises.

ACCORDAILLES. s. f. pl. Les cérémonies qui se font pour signer les articles ou le contrat d'un mariage. (Il se trouva peu de parens aux accordailles.) Il est populaire.

ACCORDANT, ANTE. adj. Terme de Musique. Qui s'accorde bien. (Ut & Sol sont de tons accordans entr'eux. Ut & Si sont de tons discordans entr'eux.)

ACCORDÉ, ACCORDÉE. s. Celui & celle qui sont engagés l'un à l'autre pour le mariage par des articles signés de part & d'autre. (Où est l'Accordé? Voici l'Accordée. Les Accordés seront mariés dans peu de jours.)

ACCORDER. v. a. Mettre d'accord. Remettre en bonne intelligence. (Accorder les esprits. Accorder les cœurs. Ces deux hommes étoient en procès, en querelle, on vient de les accorder.)

ACCORDER, Se dit en parlant de doctrine, d'opinions, de lois, & signifie, Concilier, ôter l'apparence de contrariété, de contradiction. (Accorder les Écritures. Il n'est pas facile d'accorder ces deux passages. Comment accorder toutes ces lois?)

ACCORDER, Se dit en Grammaire, & signifie, Mettre les mots comme ils doivent être les uns à l'égard des autres. (Suivant les règles de la Grammaire, il faut accorder l'adjectif avec son substantif en genre & en nombre.)

On dit en Musique, *Accorder sa voix avec un instrument*, pour dire, Chanter de manière que la voix & l'instrument fassent des accords agréables & réguliers. (Elle accordoit parfaitement sa voix avec le Clavecin.)

Accorder un Luth ou un autre instrument de Musique, c'est en mettre les cordes juste au ton où elles doivent être entr'elles. (Ce Musicien a été long-temps à accorder son Luth.)

Accorder des instrumens les uns avec les autres, c'est les mettre tous au ton où ils doivent être les uns à l'égard des autres. (Accorder des Tuorbes & des Violes au ton du Clavecin.)

On dit proverbialement, *Accordez vos flûtes*, pour dire, Convenez de ce que vous voulez faire, convenez des moyens de faire réussir votre dessein.

ACCORDER, Signifie aussi, Octroyer, concéder. (Accorder un privilège, une grace, une faveur. Le Pape a accordé tant d'années d'Indulgence pour, &c. Je lui accorde tout ce qu'il demande.)

Accorder une fille en mariage, c'est la promettre verbalement ou par écrit à celui qui la demande pour l'épouser.

ACCORDER, Signifie aussi, Reconnoître pour vrai, demeurer d'accord d'une chose. (Je vous accorde cette proposition. C'est une vérité de fait qu'il faut que vous m'accordiez.)

s'ACCORDER. v. récipr. Être d'accord, d'intelligence, de concert. (Ils s'accordent tous ensemble pour me tromper, pour me perdre. Nous tâcherons de nous accorder. Accordez-vous avec vous-même.)

Il se dit aussi de la conformité des esprits & des humeurs. (Ils sont de même humeur, ils s'accorderont toujours bien ensemble. Ces deux esprits n'auront pas de peine à s'accorder.)

On dit, *Ce que vous me dites aujourd'hui, ne s'accorde pas avec ce que vous me dîtes hier*, pour dire, *N'y est pas conforme.*

On dit proverbialement, que *Des gens s'accordent comme chiens & chats*, pour dire, qu'Ils ne sauroient s'accorder, vivre ensemble.

s'ACCORDER, Se dit aussi généralement De toutes les choses qui ont entre elles de la convenance, de la ressemblance, du rapport en quelque manière que ce soit. (Le chaud s'accorde avec l'humide. Ces voix s'accordoient parfaitement. Ces deux couleurs s'accordent bien.)

ACCORDÉ, ÉE. participe.

ACCORDOIR. s. m. Espèce d'outil dont les Luthiers & les Facteurs se servent pour accorder les instrumens de Musique.

ACCORER. v. a. Terme de Marine. Appuyer, soutenir.

ACCORNÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit des animaux qui ont des cornes, quand elles sont d'une autre couleur que l'animal.

ACCORT, ORTE. adj. Qui est complaisant, qui s'accommode à l'humeur des autres. (Cet homme est fort accort. Humeur accorte.)

ACCOSTABLE. adj. Qui est facile à aborder. (C'est un homme peu accostable. Il est devenu plus accostable.) Il est familier.

ACCOSTER. v. a. Aborder quelqu'un pour lui parler. (Il me vint accoster. (Il m'accosta lorsque je n'y pensois pas.) Il est familier.

s'ACCOSTER. v. récipr. Hanter, fréquenter quelqu'un, avoir habitude avec quelqu'un. (Je ne sais de quelles gens vous vous accostez. Il s'accosta d'un mauvais garnement.) Il est familier, & ne se dit guère qu'en mauvaise part.

ACCOTTER. v. a. Appuyer. (Accotter sa tête.)

Il est aussi réciproque. (S'accotter sur une

chaise, contre une chaise. S'accotter contre une muraille.) Il est familier.

ACCOTTÉ, ÉE. participe.

ACCOTTOIR. s. m. Ce qui sert d'appui, ce qui est fait pour s'y accotter. (Les accottoirs d'un carrosse, d'un fauteuil, d'un confessionnal. Cela vous servira d'accottoir.) La différence d'accoudoir à accottoir est que l'accottoir sert pour s'appuyer de côté, & l'accoudoir pour s'appuyer en avant.

ACCOUCHÉE. s. f. Femme qui est en couche, après avoir mis un enfant au monde. (Aller voir une accouchée. Quand est-ce que l'accouchée relevera?) On dit d'une femme qui est fort parée dans son lit, qu' (Elle est parée comme une accouchée.)

On appelle proverbialement, *Le caquet de l'accouchée*, Une conversation de bagatelle qui se fait ordinairement dans les visites des femmes en couche.

ACCOUCHEMENT. s. m. Enfantement. (Heureux accouchement. Accouchement difficile. Douloureux accouchement.)

ACCOUCHER. v. n. Enfanter. (Accoucher heureusement. Elle est accouchée en tel endroit. Elle est accouchée d'un enfant mâle, d'une fille, de deux jumeaux. Quand accouchera-t-elle? Elle est accouchée. Quand elle fut accouchée. Accoucher à terme, avant terme. Accoucher d'un enfant mort.)

ACCOUCHER, Se dit figurément, en parlant de l'esprit & des productions de l'esprit. (Socrate disoit qu'il faisoit l'office de Sage-femme, qu'il faisoit accoucher les esprits.)

ACCOUCHER, est aussi actif, & signifie, Aider à une femme à accoucher. (C'est cette Sage-femme qui a accouché une telle Dame. Elle accouche bien. Ce Chirurgien accouche mieux qu'aucune Sage-femme.)

ACCOUCHÉ, ÉE. participe.

ACCOUCHEUR. s. m. Celui dont la profession est d'accoucher les femmes. (Bon accoucheur. Il est l'accoucheur de cette Dame.)

ACCOUCHEUSE. s. f. Celle dont la profession est d'accoucher les femmes.

Habille accoucheuse. On dit plus communément *Sage-femme*.

ACCOUDER, S'ACCOUDER. v. récipr. S'appuyer du coude. (S'accouder sur la table. Il étoit accoudé sur son chevet. S'accouder sur une balustrade.

ACCOUDÉ, ÉE. participe.

ACCOUDOIR. s. m. Ce qui est fait pour s'y accouder. (Avoir un accoudoir sous les bras. L'accoudoir d'un prie-Dieu. Avoir les bras sur un accoudoir.)

ACCOUER. v. a. Terme de chasse. Donner le coup à un cerf au défaut de l'épaule, ou lui couper le jarret.

ACCOUÉ, ÉE. participe.

ACCOUPLE. s. f. Terme de chasse. Laisse qui tient les chiens accouplés.

ACCOUPLEMENT. s. m. Assemblage. Il ne se dit guère que des animaux, & toujours en parlant de deux.

Il se dit aussi de la conjonction du mâle & de la femelle pour la génération, & il ne se dit guère que des animaux. (Le mulet vient de l'accouplement d'un âne & d'une cavale. L'accouplement d'un chien & d'une chienne.)

ACCOUPLER. v. a. Joindre deux choses ensemble. (Ces deux personnes sont mal accouplées. Ce seroit vouloir accoupler le loup & la brebis.)

On dit, *Accoupler des bœufs*, pour dire, Les mettre ensemble sous le joug.

On dit aussi, *Accoupler du linge, accoupler des serviettes* qu'on veut mettre à la lessive, pour dire, *En faire des paquets*.

ACCOUPLER, En parlant de quelques animaux, signifie, Apparier ensemble le mâle & la femelle. (Accoupler des pigeons, des tourterelles, des serins.) Et quand ils se joignent pour la génération, on dit, qu'(Ils s'accouplent, qu'ils sont accouplés.)

ACCOUPLÉ, ÉE. participe.

ACCOURCIR. v. a. Rendre plus court, retrancher de la longueur. (Accourcir une robe, un manteau. Accourcir un bâton. Accourcir d'un doigt, d'un pied. Accourcir un traité, un discours. Si cela est trop long, il faut l'accourcir.)

On dit aussi, *Accourcir son chemin*, pour dire, Prendre quelque route de traverse qui rende le chemin plus court. (Si vous allez par-là, vous accourcirez bien votre chemin. La chaussée qu'on a faite en tel endroit, accourcit le chemin d'une grande lieue.)

S'ACCOURCIR. v. récipr. Devenir plus court. (Les jours commençoient alors à s'accourcir.)

ACCOURCI, IE. participe.

ACCOURCISSEMENT. s. m. Il n'est guère en usage qu'en parlant d'un chemin & des jours. (Cette chaussée sert beaucoup à l'accourcissement du chemin. L'accourcissement des jours.)

ACCOURIR. v. n. Il se conjugue comme *Courir*, si ce n'est qu'il reçoit également l'un ou l'autre des verbes auxiliaires. *J'ai accouru, je suis accouru*. Courir, venir promptement de quelque lieu en un autre où quelque chose nous attire, nous appelle. (Accourir en diligence, en grande hâte. Accourir au besoin. Accourir en foule. Il est accouru au bruit. Accouru pour, &c. Dès qu'on sut que la bataille se donnoit en un tel endroit, toute la Noblesse y accourut. On y accourut de tous côtés. Accourir au secours de quelqu'un, à l'aide de quelqu'un.)

ACCOURU, UE. participe.

ACCOUTREMENT. s. m. Habit de parure. (Il avoit ses beaux accoutremens.) Il est vieux.

ACCOUTRER. v. a. Parer d'habits. En ce sens il est vieux, & il n'a guère d'usage qu'en style familier. (Vous voilà bien accoutré. On l'a plaisamment accoutré.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme est bien accoutré, accoutré de toutes pièces*, pour dire, qu'Il a été fort maltraité.

ACCOUTRÉ, ÉE. participe.

ACCOUTUMANCE. s. f. Habitude, coutume que l'on prend de faire ou de souffrir quelque chose. (Mauvaise accoutumance.) Il vieillit.

ACCOUTUMER. v. a. Faire prendre une coutume. (Accoutumer quelqu'un à quelque chose. Je l'ai accoutumé à faire, &c. Il avoit peine à faire telle chose; mais on l'y a accoutumé. Il faut accoutumer de bonne heure les enfans au travail, à la fatigue. Accoutumer un cheval à galoper sur le bon pied.)

Quand il est joint avec le pronom personnel, il signifie, Contracter une habitude. (Il faut bien vous accoutumer à cela. Je m'accoutume au froid, au chaud, &c. Il s'est accoutumé à la fatigue. On s'accoutume à tout.

Il signifie aussi avoir coutume; & alors il est neutre, & n'a d'usage qu'avec le verbe *Avoir*. (Il a accoutumé d'aller, de faire, &c. Faites comme vous avez accoutumé.)

Il se dit quelquefois des choses inanimées. (Ces terres, ces arbres avoient accoutumé de produire. L'automne a accoutumé d'être pluvieuse.)

ACCOUTUMÉ, ÉE. participe. (Accoutumé à la fatigue. A sa manière accoutumée.)

A l'accoutumée. Façon de parler adverbiale. A l'ordinaire, comme on a accoutumé. (Il en a usé à l'accoutumée.) Il est du style familier.

ACCOUVÉ, ÉE. adj. Qui garde le coin du feu.

ACCRAVANTER. v. a. Accabler & écraser. (La chute de la muraille l'a accravanté.) Il est vieux.

ACCRAVANTÉ, ÉE. participe.

ACCRÉDITER. v. a. Mettre en crédit, en réputation. (Sa bonne foi l'a accrédité parmi les Marchands. L'exactitude à payer, est ce qui accrédite le plus un Banquier. Sa bonne conduite l'a fort accrédité dans sa compagnie.)

Il se dit aussi au figuré, pour dire, Donner cours, autoriser, rendre plus vraisemblable. (Accréditer une nouvelle, une calomnie.)

ACCRÉDITÉ, ÉE. participe.

ACCROC. s. m. Déchirure que fait ce qui accroche. (Il y a un grand accroc, un vilain accroc à votre robe, à votre manteau. Qu'est-ce qui a fait cet accroc à votre habit?)

Il se dit aussi de ce qui accroche, de ce qui déchire. (J'ai rencontré un accroc qui a déchiré mon habit.)

Il se dit figurément D'une difficulté, d'un embarras qui apporte du retardement dans une affaire. (Il est survenu un accroc qui retarde leur accommodement.)

ACCROCHE. s. f. Difficulté, embarras, retardement dans une affaire. (Il y a quelque accroche à cette affaire.) Il est du style familier.

ACCROCHER. v. a. Attacher, arrêter un tableau à un clou à crochet. (Accrocher une tapisserie. Il demeura accroché par son habit.)

On dit proverbialement, (Belle-fille & méchante robe, trouvent toujours qui les accroche.)

On dit en termes de Marine, *Accrocher un vaisseau*, pour dire, Jeter des grappins & des crocs d'un vaisseau à un autre, pour venir à l'abordage. (Il accrocha l'Amiral des ennemis. Les deux vaisseaux s'accrochèrent l'un l'autre.)

ACCROCHER, Signifie figurément, retarder, arrêter. (On a accroché cette affaire. Cette négociation est accrochée. Ce procès est accroché depuis long-temps.)

Il se dit aussi avec le pronom personnel, & signifie, S'attacher, s'arrêter à quelque chose que ce soit. (Sa robe s'accrocha à des ronces. Quand on se noie, on s'accroche à tout ce qu'on peut.)

S'accrocher à un Prince, à un grand Seigneur, Se dit de ceux que le mauvais état de leurs affaires oblige de s'attacher à la fortune d'un Prince, d'un grand Seigneur. (Il ne savoit où donner de la tête, il s'est accroché à ce grand Seigneur. Il ne sait où s'accrocher. Quand on est mal dans ses affaires, on s'accroche à tout, on s'accroche à ce qu'on peut.)

ACCROCHÉ, ÉE. participe.

ACCROIRE. v. n. Il n'a d'usage qu'à l'infinitif avec le verbe *Faire*. Et il signifie, Faire croire ce qui n'est pas. (Vous nous en voudriez faire accroire. Il n'est pas

homme à qui l'on en puisse faire accroire.)

On dit qu'*Un homme s'en fait accroire*, *s'en veut faire accroire*, pour dire, qu'Il présume trop de lui-même, qu'il croit pouvoir en imposer. (Depuis qu'il a cette place, il est devenu glorieux, il s'en fait accroire. Il a quelque sorte de savoir, mais il s'en fait trop accroire.)

ACCROISSEMENT. s. m. Augmentation, agrandissement. (Grand accroissement. Accroissement notable, considérable, soudain. L'accroissement des rivières. L'accroissement d'un État. Accroissement de biens, d'honneurs, &c. L'Accroissement de la Religion Chrétienne dans les Indes.)

ACCROISSEMENT, Signifie aussi, Le droit par lequel une chose accroît à quelque personne ou à quelque fonds. (Cela lui est venu par droit d'accroissement. Les terres que l'attérissement ajoute à un rivage, à une île, appartiennent au propriétaire par droit d'accroissement. Un accroissement à la Tontine.)

ACCROÎTRE. v. a. Augmenter, rendre plus grand, plus étendu. (Accroître son bien, son revenu. Accroître un parc, un jardin, l'accroître de beaucoup, de la moitié. Accroître sa puissance, sa gloire, sa réputation, son autorité.)

ACCROÎTRE. v. n. Aller en augmentant, devenir plus grand. (Son bien, son revenu accroît tous les jours.)

On dit en termes de Droit, qu'*Une chose accroît à quelqu'un*, pour dire, qu'Elle revient à son profit par la mort ou par l'absence de quelqu'un, ou autrement. (Entre Collégataires, la portion de l'un accroît à l'autre. Parmi les Chanoines, la part des absens accroît aux présens.

On dit aussi, qu'*Un morceau de terre accroît à un autre par alluvion*, *par attérissement.*

s'ACCROÎTRE. v. récipr. (Cette ville s'est fort accrue par son commerce. Sa fortune, son bien s'accroît tous les jours. Il avoit une Terre fort bornée, il s'est accru.)

ACCRU, UE. participe.

ACCROUPIR, s'ACCROUPIR. v. récipr. Se tenir dans une posture, où la plante des pieds touchant à terre, le derrière touche presque aux talons. (Les peuples du Levant s'accroupissent pour uriner. S'accroupir auprès du feu.

ACCROUPI, IE. participe.

ACCROUPISSEMENT. s. m. L'état d'une personne accroupie.

ACCRUE. s. f. Terme de Coutume, qui se dit D'une terre sur laquelle un bois s'est étendu au-delà de la lisière.

ACCUEIL. s. m. Réception que nous faisons à quelqu'un qui vient vers nous. (Bon accueil. Mauvais accueil. Accueil froid. Accueil civil, favorable, obligeant. Faire bon accueil. Faire mauvais accueil. Avoir l'accueil agréable.)

Faire accueil, Se prend toujours en bonne part, & signifie, Faire une réception civile & honnête. (Ce Prince fait accueil à tous ceux qui vont chez lui.)

ACCUEILLIR. v. a. (Il se conjugue comme *Cueillir.*) Recevoir quelqu'un qui vient à nous. (Il nous accueillit de la manière du monde la plus honnête. Il nous accueillit fort froidement.)

Il se dit figurément de tous les accidens fâcheux qui arrivent à quelqu'un. (La tempête, le vent les accueillit. Ils furent accueillis de l'orage. La pauvreté, la misère, tous les malheurs du monde l'ont accueilli.)

ACCUEILLI, IE. participe.

ACCUL. (l'L se prononce.) s. m. Lieu qui n'a point d'issue, où l'on est acculé. (Ceux qui poursuivoient les criminels, les poussèrent dans un accul, où on les prit.)

Il se dit particulièrement du fond du terrier où les chiens acculent les renards & les blaireaux. (Quand on voit que le renard est à l'accul, avant que de lâcher les bassets, il faut savoir où sont les acculs.)

Il se dit aussi des piquets qu'on enfonce en terre au bout d'une plate forme, pour retenir le canon quand il recule après avoir tiré.

ACCULER. v. a. Pousser quelqu'un, & le réduire en un coin, en un endroit où il ne puisse plus reculer. (Il le poursuivit l'épée à la main, & l'accula contre la muraille. Notre armée avoit acculé celle des ennemis dans un endroit où il n'y avoit point d'issue.)

Il se dit aussi en parlant des sangliers, des loups, des renards, & autres bêtes. (Les chiens avoient acculé le sanglier, le loup, le renard. Le blaireau étoit acculé dans son terrier.)

Avec le pronom personnel, il signifie, Se ranger, se retirer dans un coin, contre une muraille, &c. pour se défendre, & pour n'être pas pris par derrière. (Se voyant poursuivi par quatre hommes, il s'accula contre la muraille, & se défendit long temps.)

ACCULÉ, ÉE. participe.

ACCUMULATION. s. f. Amas de plusieurs choses ajoutées les unes aux autres. (Accumulation de biens, d'honneurs.)

On appelle *Accumulation de droits*, Une augmentation de droit sur quelque chose.

ACCUMULER. v. a. Amasser & mettre ensemble. (Accumuler des biens, des trésors. Accumuler sou sur sou.)

On dit figurément, *Accumuler crime sur crime*, pour dire, Ajouter crime sur crime.

ACCUMULER, est aussi réciproque. Et dans cette acception on dit, *Que des arrérages s'accumulent tous les jours*, pour dire, qu'Ils augmentent tous les jours.

ACCUMULÉ, ÉE. participe.

ACCUSABLE. adj. de t. g. Qui peut être accusé.

ACCUSATEUR, TRICE. s. Celui ou celle qui accuse quelqu'un en Justice, (Se rendre accusateur. Elle s'est rendue accusatrice.)

ACCUSATIF. s. m. Terme de Grammaire. Le quatrième cas dans les langues où les mots se déclinent. (Accusatif singulier. Accusatif pluriel. Ce verbe régit l'accusatif.)

ACCUSATION. s. f. Action en Justice, par laquelle on accuse quelqu'un. (Accusation capitale. Il y a plusieurs chefs d'accusation contre lui. Former une accusation. Susciter une accusation.)

Il se dit aussi généralement de tout reproche, de toute imputation qu'on fait à quelqu'un, de quelque défaut que ce soit. (Vous l'accusez de paresse, de peu d'exactitude, c'est une accusation bien mal fondée. On l'accuse de beaucoup de désordres, mais ce sont des accusations calomnieuses.)

ACCUSER. v. a. Rendre une plainte en Justice contre quelqu'un pour crime, déférer en Justice quelqu'un pour crime. (Accuser un homme de vol, d'assassinat. Il a été accusé d'avoir intelligence avec les ennemis. Le crime dont on l'accuse.)

On dit d'un criminel qui a avoué son crime en Justice, qu'*Il s'est accusé lui-même.* Et, *Accuser un Acte de faux*, pour dire, Soutenir qu'un Acte est faux.

ACCUSER, signifie aussi généralement, Imputer quelque faute, quelque défaut à quelqu'un, lui reprocher quelque faute, quelque défaut. (Accuser quelqu'un de négligence. L'accuser à tort. On l'accuse d'avoir fait cette satyre.)

On dit, *S'accuser en Confession*, *accuser ses péchés*, pour dire, Déclarer ses péchés au Prêtre dans le Tribunal de la Confession. (Il faut s'accuser de tous ses péchés. S'accuser d'avoir offensé Dieu.)

On dit à certains jeux de Cartes, *Accuser son jeu*, pour dire, En déclarer ce que les règles veulent qu'on déclare. (Accusez votre point. Accusez juste. Vous avez accusé faux.)

On dit, qu'*Un homme accuse juste*, *qu'il accuse faux*, pour dire, qu'Il est exact dans un récit, ou qu'il ne l'est pas.

On dit en style & en matière d'affaires, *Accuser la réception d'une lettre*, pour dire, Marquer, donner avis qu'on l'a reçue.

ACCUSER, en termes de Peinture, c'est donner une idée juste de ce qui est couvert par les surfaces de ce qui couvre. (Accuser les os, les muscles sous la peau. Accuser le nu par les plis des draperies.)

ACCUSÉ, ÉE. participe. *Accusé de meurtre*, *de vol.*

Il est aussi substantif, & signifie, Celui qui est accusé en Justice. *L'accusateur & l'accusé.*

A C E

ACENSEMENT. s. m. Action de donner à cens. (L'Acensement de cet héritage, de cette maison.)

ACENSER. v. a. Donner à cens un fonds de terre, une maison, à condition d'en payer un cens ou une rente seigneuriale. (Ce Seigneur a acensé vingt arpens de terre, à raison de dix livres de rentes.)

ACEPHALE. adj. de t. g. Qui n'a point de chef. (Concile acephale. Secte acephale.)

On dit aussi, *Monstre acephale*, *Statue acephale*, d'un Monstre, d'une statue sans tête.

On a encore donné ce nom à une secte d'anciens hérétiques.

ACÉRAIN. adj. Fer acérain, celui qui participe de l'acier. Terme de Serrurier.

ACERBE. adj. de t. g. Sur, âpre. (Du vin d'un goût acerbe. Des fruits acerbes.)

ACÉRER. v. a. Mettre de l'acier avec du fer, afin de rendre celui-ci propre à couper.

ACÉRÉ, ÉE. participe. Il signifie en Médecine & en Pharmacie, une saveur austère & astringente.

Il est aussi adjectif, & n'a d'usage qu'en parlant du fer, lorsqu'il est rendu tranchant & perçant par le moyen de l'acier. (Lame acérée. Pointe acérée. Flèches acérées. Des traits bien acérés.)

ACÉTABULE. s. m. Terme d'Anatomie, qui se dit des cavités de quelques os, dans lesquelles d'autres os sont placés pour faire leurs mouvemens.

ACÉTEUX, EUSE. adj. Qui tient du goût du vinaigre. (Plante acéteuse.)

A C H

ACHALANDER. v. a. Faire avoir des chalands. (La bonne marchandise & le bon marché achalandent fort une boutique. Il est fort achalandé.)

Il est aussi réciproque. (Cette boutique commence à s'achalander. Si vous voulez vous achalander, logez-vous dans un meilleur quartier.)

ACHALANDÉ, ÉE. participe.

ACHARNEMENT. s. m. Action d'un animal qui s'attache opiniâtrément à sa proie. (L'acharnement d'un loup, d'un animal.)

Il se dit aussi de la fureur opiniâtre avec laquelle des animaux, & même des hommes, se battent les uns contre les autres. (L'acharnement de deux dogues l'un contre l'autre. Ces deux animaux se sont battus avec acharnement.)

Il se dit aussi figurément de l'animosité opiniâtre qu'on a contre quelqu'un. (L'acharnement de ces deux plaideurs est inconcevable.)

ACHARNER. v. a. Exciter, animer, irriter. (Je ne sais qui peut les avoir acharnés les uns contre les autres. Il est fort acharné contre moi. Ils sont acharnés au combat.)

Il se dit aussi avec le pronom personnel, & signifie, S'attacher avec fureur, avec opiniâtreté. (Le lion s'acharne sur sa proie. Ces deux tigres s'acharnent l'un contre l'autre.)

ACHARNÉ, ÉE. participe. *Un combat acharné.*

Il signifie aussi, Attaché à quelque chose avec excès. (Un homme acharné au jeu.)

ACHAT. s. m. Emplette, acquisition faite à prix d'argent. (Un bon achat. Un mauvais achat. Faire achat de marchandises.)

Il signifie aussi la chose achetée. (Je veux vous faire voir mon achat.)

ACHE. s. f. Herbe qui ressemble au persil. (En certains jeux de la Grece on donnoit une couronne d'ache au vainqueur.)

ACHÉES. s. m. plur. Vers de terre pour amorcer le poisson.

ACHEMENS. s. m. plur. Lambrequins découpés.

ACHEMINEMENT. s. m. Ce qui est propre à faire parvenir à la fin qu'on se propose, disposition, préparation. (C'est un grand acheminement à la paix. Pour acheminement au traité, on résolut, &c.)

ACHEMINER. v. a. Il n'est en usage à l'actif, qu'en parlant d'affaires, d'entreprises; & signifie, Mettre en état de pouvoir réussir. (Cet événement peut acheminer la paix.)

S'ACHEMINER. v. récipr. Se mettre en chemin. (Nous nous acheminâmes vers un tel endroit.)

On dit figurément, qu'*Une affaire s'achemine*, pour dire, qu'On l'a mise en bon train.

ACHEMINÉ, ÉE. participe.

ACHERON. s. m. Fleuve des Enfers suivant la fable.

ACHETER. v. a. *J'achete, j'achetois.* Acquérir quelque chose à prix d'argent. (Acheter des étoffes, des provisions, des livres, une maison, une terre, une charge. Acheter argent comptant. Acheter à crédit. Acheter à bon marché. Acheter cher. Acheter à vil prix. Acheter au poids de l'or. Acheter au double. Acheter en gros. Acheter en détail.)

On dit proverbialement, en parlant de vin ou de quelqu'autre liqueur, (Qui bon l'achete, bon le boit;) & ce proverbe s'applique à toutes les denrées qu'on achete.

On dit, *Acheter des bans*, pour dire, Obtenir dispense de faire publier des bans de mariage.

ACHETER, Signifie figurément, Obtenir quelque chose avec beaucoup de peine & de difficulté. (J'ai bien couru pour obtenir cette grâce, on me l'a bien fait acheter. C'est une dignité qu'il a achetée au prix de son sang. C'est acheter cher un repentir, que de se ruiner pour satisfaire ses passions.)

ACHETÉ, ÉE. participe.

ACHETEUR. s. m. Celui qui achete. (Le vendeur & l'acheteur.)

ACHÈVEMENT. s. m. Fin, exécution entière, accomplissement d'une chose. (Il ne manque plus qu'un portail pour l'achèvement de cet édifice.)

Il se dit au figuré, De la perfection dont un ouvrage est susceptible. (Tous les connoisseurs vantent l'achèvement de ce tableau.)

ACHEVER. v. a. Finir une chose commencée. (Il a achevé son entreprise. Les bâtimens sont achevés. Il a fait achever sa galerie.)

ACHEVÉ, ÉE. participe.

Il est aussi adjectif, & alors il signifie, Accompli, parfait, qui a toutes les bonnes qualités de son genre. (Un ouvrage achevé. Une beauté achevée.)

Il se dit aussi de ce qui est extrêmement mauvais dans son genre. (C'est un fou achevé. Un sot achevé. Un scélérat achevé.)

ACHILLÉE. s. f. Plante radiée qui croît sur les montagnes. C'est une espèce de Jacobée. On prend sa feuille en tisane ou en façon de thé. On l'emploie contre l'asthme & les maladies du poumon.

ACHIT. s. m. Espèce de vigne qui croît dans l'île de Madagascar. Elle porte beaucoup de grappes.

ACHOPPEMENT. s. m. Il ne se dit guère que dans cette phrase, *Pierre d'achoppement*, pour dire, Occasion de faillir, de tomber dans l'erreur. (Les gens déréglés sont des pierres d'achoppement pour ceux qui les fréquentent. Ces sortes de propositions sont des pierres d'achoppement pour les foibles.)

ACHORES. s. m. pl. Petits ulcères qui viennent à la tête & aux joues, espèce de teigne qui attaque principalement les enfans.

ACHRONIQUE. adj. Terme d'Astronomie. Il se dit d'un Astre opposé au soleil dans son lever ou son coucher.

ACI

ACIDE. s. m. Un des sels qu'on appelle primitifs. Lorsque ce sel est pur, il est toujours dans un état fluide; il imprime sur la langue une saveur piquante, semblable à celle qu'y excite le vinaigre; il change en rouge la couleur bleue des fleurs, & le suc qui en a été tiré: lorsqu'il est uni avec le sel qu'on appelle alcali, il forme des sels concrets que l'on nomme sels neutres. Les Chimistes comptent trois acides, 1°. *L'Acide vitriolique* ou *acide universel*, c'est celui qui se tire du vitriol; c'est le même que l'acide du soufre, & il est généralement répandu dans l'air. 2°. *L'acide nitreux*, c'est celui qui se tire du nitre ou du salpêtre; on lui donne aussi le nom d'eau forte ou d'esprit de nitre. 3°. *L'acide du sel marin*, c'est celui qui se tire du sel commun; on le nomme esprit de sel. L'un de ces acides, lorsqu'il a été tiré des plantes ou des végétaux, tel que le verjus, le jus de citron, le vinaigre, s'appelle *Acide végétal*, pour le distinguer des acides qui se tirent du règne minéral, que l'on nomme *Acides minéraux.*

Acide, est aussi adjectif. On dit, (Un sel acide, une liqueur acide.) Alors il désigne une liqueur, ou un sel où l'acide domine.

ACIDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est acide. (L'acidité de l'oseille, l'acidité du verjus.)

ACIDULE. adj. de t. g. Qui est de la nature des acides. On se sert de ce mot, quoiqu'assez improprement, pour désigner des eaux minérales froides, lors même qu'elles ne contiennent point de sel acide, & pour les distinguer des eaux minérales chaudes, que l'on nomme eaux thermales. Dans ce sens on dit, que (Les eaux de Passy sont acidules.)

ACIER. s. m. Nom que l'on donne à du fer, lorsqu'il est parfaitement pur, & très-chargé de ce que les Chimistes appellent le principe inflammable ou Phlogistique, ce qui le rend beaucoup plus dur & plus élastique que le fer ordinaire. (Acier de bonne trempe. Acier de Damas. Lame d'acier. Couteau d'acier.)

ACO

ACOLYTAT. s. m. Dignité d'Acolyte.

ACOLYTE. s. m. Clerc promu à l'un des quatre Ordres mineurs, & dont l'office est de porter les cierges, & de préparer le feu, l'encensoir, le vin & l'eau; & de servir à l'Autel le Prêtre, le Diacre & le Sous-diacre. (Faire les Fonctions d'Acolyte à une Grand'Messe.)

ACOMAS. s. m. Arbre dont le bois est propre à la construction des navires.

ACONIT. s. m. Espèce de plante vénéneuse.

ACOQUINANT, ANTE. adj. Qui acoquine, qui attire. (Le feu est acoquinant. Une vie acoquinante.) Il est familier.

ACOQUINER. v. a. Attirer, attacher, faire contracter une habitude. (Le métier de gueux acoquine ceux qui l'ont fait une fois. L'oisiveté acoquine. En hyver le feu acoquine.) Il est familier.

Il est aussi réciproque & signifie, S'attacher trop. S'adonner trop. (Il s'est acoquiné auprès de cette femme, il perdra sa fortune. Il s'est acoquiné en ce pays-là. S'acoquiner au jeu.)

Il se dit aussi de quelques animaux domestiques. (Il ne faut pas qu'un chien de chasse s'acoquine à la cuisine. Un chat qui s'acoquine auprès du feu.)

ACOQUINÉ, ÉE. participe.

ACOUSMATE. s. m. Bruit de voix humaines ou d'instrumens qu'on s'imagine entendre dans l'air.

ACOUSTIQUE. s. f. Théorie des sons & de leurs propriétés. (Traité d'acoustique.)

ACOUSTIQUE, Se dit aussi adjectivement, en parlant des instrumens qui servent à augmenter le son. (Cornet acoustique.)

ACQ

ACQUÉREUR. s. m. Celui qui acquiert. Il ne se dit guère que de celui qui acquiert des biens immeubles. (Acquéreur de bonne foi. Un tel, présent acquéreur. Nouvel acquéreur.)

On dit proverbialement, (Il y a plus de fous acquéreurs, que de fous vendeurs.)

ACQUÉRIR. v. a. *J'acquiers, tu acquiers, il acquiert; nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent. J'acquérois. J'ai acquis. J'acquis. J'acquerrai. Aquiers. Que j'acquisse. J'acquerrois. Acquérant. Acquis.* Rendre sien par achat, faire acquisition de quelque chose d'utile & d'agréable. (Acquérir

une terre, une charge, une maison, un pré, une rente. Acquérir de ses deniers, des deniers d'autrui. Acquérir du bien légitimement. Acquérir du bien par de bonnes voies, par de mauvaises voies. Acquérir quelque chose en son nom, au nom d'autrui, sous le nom d'un autre. Il a beaucoup acquis depuis quelque temps. Il acquiert tous les jours. Il est en état d'acquérir.)

On dit aussi, *Acquérir les droits de quelqu'un. Acquérir un nouveau droit sur quelque chose.*

Acquérir, Se dit aussi de toutes les choses honnêtes qui se peuvent mettre au nombre des biens & des avantages (Acquérir de l'honneur, de la réputation, du crédit, de l'autorité, de la science. Il s'est acquis quantité d'amis. Il s'est acquis les bonnes grâces de son maître. Vous avez acquis beaucoup de gloire en cette occasion.)

Acquis, se. participe. (Du bien mal acquis. Qualités naturelles, qualités acquises.)

Acquis, Est aussi substantif, & dans cette acception on dit, qu'*Un homme a de l'acquis, beaucoup d'acquis*, pour dire, qu'il est très-instruit dans sa profession; & cela se dit ordinairement en parlant d'un homme de lettres, d'un Médecin, d'un Avocat, &c.

ACQUÊT. s. m. Terme de Pratique. Chose acquise, ce que l'on a acquis. (Il a fait un bel acquêt.)

On dit proverbialement, qu'*Il n'y a si bel acquêt que le don*, pour dire, qu'il n'y a point de bien plus légitimement, plus agréablement, & plus sûrement acquis, que celui qui est donné.

En style de Pratique, *Acquêts*, au pluriel, se dit proprement des biens, tant meubles qu'immeubles, qu'on a acquis. (Cette femme n'est pas commune en biens, elle n'aura point de part aux acquêts. Il est permis à un homme de disposer de ses acquêts. Acquêts & conquêts. Les droits sur les franc-fiefs & nouveaux acquêts.)

Acquêt, signifie aussi, Avantage, profit, gain. (Il n'y a pas grand acquêt à vendre cette marchandise-là. Vous aurez plus d'acquêt de le payer que de plaider.) Il est familier.

ACQUÊTER. v. a. Acquérir. Terme de Palais.

Acquêté, ée. participe.

ACQUIESCEMENT. s. m. Action par laquelle on se soumet à quelque chose, on se conforme aux sentimens, aux volontés d'autrui. (Elle a surmonté la dureté de son mari par un entier acquiescement à ses volontés. Acquiescement à la Sentence, à la demande. Acquiescement à la volonté de Dieu. On ne peut refuser son acquiescement à une proposition si bien démontrée.)

ACQUIESCER. v. n. Déférer, céder, se soumettre. (Il a acquiescé à ce qu'on souhaitoit de lui. Acquiescer aux sentimens, aux volontés d'autrui. Acquiescer à une demande, à une Sentence.)

ACQUISITION. s. f. Action d'Acquérir. (Faire un contrat d'acquisition. Depuis cette acquisition, il n'est rien arrivé. Faire une acquisition. Il a fait acquisition d'une belle terre.)

Acquisition, Signifie aussi, La chose acquise. (Bonne acquisition. Voilà ma nouvelle acquisition. Il lui a cédé son acquisition.)

ACQUIT. s. m. Quittance, décharge. Terme de finance. (J'en ai un bon acquit. Je fournirai des acquits bons & valables. Pour acquit.)

On dit, *Payer une chose à l'acquit d'un autre*, pour dire, La payer à la décharge d'un autre. (J'ai payé cela à l'acquit de la succession. Cela va à l'acquit des mineurs.) Et on dit, *Faire quelque chose pour l'acquit de sa conscience, à l'acquit de sa conscience*, pour dire, Afin de n'en point avoir la conscience chargée.

On dit, *Jouer à l'acquit*, lorsque dans une partie de plusieurs personnes, ceux qui ont perdu, jouent entre eux à qui payera le tout.

On dit, *Faire quelque chose par manière d'acquit*, pour dire, Négligemment, & seulement parce qu'on ne peut pas s'en dispenser.

Acquit, au jeu de Billard, se dit du premier coup que l'on joue pour se mettre en passe. (Donner un bon acquit, un mauvais acquit.)

Acquit à caution. s. m. Terme de bureau. Billet ou certificat que les Commis d'un bureau donnent pour faire passer librement un ballot à sa destination.

Acquit-patent. *Voyez* Patent.

ACQUITTER. v. a. Rendre quitte, libérer de dettes. (Il a acquitté son ami, son parent, sa famille, sa succession. Il s'est obligé de m'acquitter & indemniser. Il s'est bien acquitté depuis un tel temps. Il s'est acquitté de cent mille francs depuis peu. Il a acquitté entièrement sa terre. Il devoit sur sa charge, mais il l'a tout-à-fait acquittée.)

On dit proverbialement, (Qui s'acquitte, s'enrichit.)

On dit figurément, *S'acquitter des obligations qu'on a à quelqu'un*, pour dire, Les reconnoître par ses services; & généralement, en parlant des devoirs & obligations de la vie, & en parlant de charge, d'emploi, &c. on dit *S'en acquitter*, pour dire, Y satisfaire. (S'acquitter de son devoir, s'en acquitter bien, s'en acquitter mal. S'acquitter d'une commission. Il s'acquitte bien de sa charge. Il s'acquitte bien de tout ce qu'il fait. Il s'acquitte bien de cet emploi, il s'en acquitte dignement.

On dit figurément, *Acquitter sa conscience*, pour dire, Faire ce qu'on croit être obligé de faire en conscience.

On dit au jeu de Billard, *S'acquitter*, pour dire, Jouer le premier coup pour se mettre en passe.

Acquitter, signifie aussi, Payer. (Il a acquitté toutes les dettes de sa famille.) Et on dit, *Acquitter un contrat, une obligation*, pour dire, Payer les sommes portées par ce contrat, par cette obligation. On dit dans le même sens, *S'acquitter*.

Acquitté, ée. participe.

A C R

ACRE. s. f. (La première syllabe est brève.) Une mesure de terre contenant un arpent & demi, ou environ. (Cent acres de terre, de pré.)

ÂCRE. adj. de t. g. Qui a quelque chose de piquant, de mordiquant, de corrosif, &c. (Une bile âcre. Il lui tomba une humeur âcre sur les yeux. Une pituite âcre. Le suc de cette herbe est âcre. Cela est âcre au goût, est d'un goût âcre.)

ÂCRETÉ. s. f. Qualité de ce qui est âcre. (L'âcreté du sel, l'âcreté de la bile.) Il se dit aussi au figuré. (Il a de l'âcreté dans l'humeur.)

ACRIDOPHAGE. s. m. & f. Mangeur de Sauterelles.

ACRIMONIE. s. f. Âcreté. (L'acrimonie du sel. L'acrimonie des humeurs.)

ACROBATE. s. m. Espèce de Danseur de corde chez les anciens.

ACRONYQUE. adj. Terme d'Astronomie. Il se dit du lever, du coucher d'un astre.

ACROSTÈRES s. m. pl. Ce sont des espèces de piédestaux que l'on met d'espace en espace dans les balustrades, de manière que les balustres répondent sur le vide, & les acrostères sur le plein.

ACROSTICHE. s. m. On appelle ainsi un ouvrage composé d'autant de vers qu'il y a de lettres dans le nom qu'on a pris pour sujet, & dont chaque vers commence par une des lettres de ce nom, prises de suite. (Un acrostiche ingénieux. Un sonnet par acrostiche.)

Il est aussi adjectif de t. g. (Sonnets acrostiches. Vers acrostiches.)

A C T

ACTE. s. m. Action d'un Agent, opération. (La création du monde est un acte de la puissance de Dieu.)

Il se dit en Logique par opposition à ce qu'on appelle *Puissance*, c'est-à-dire, Capacité d'agir, qui n'agit pas encore. (Réduire la puissance à l'acte. La conséquence est bonne de l'acte à la puissance.)

On dit en termes de Pratique, *Faire acte d'héritier*, pour dire, Agir comme héritier. *Quand on a fait acte d'héritier, on est obligé aux dettes.*

Acte, en termes de Morale, se dit généralement de toutes sortes d'actions. En ce sens on dit, que (Les mêmes actes plusieurs fois répétés, forment l'habitude.)

Il se dit plus particulièrement des mouvemens vertueux que l'ame produit au dedans d'elle-même, & principalement de ceux qui regardent la Religion. (Acte de foi. Acte de contrition. Acte d'humilité.)

Acte, en termes de Pratique, se dit de tout ce qui se fait par le ministère d'un Officier de Justice, soit en jugement, soit hors de jugement. (Acte authentique, solemnel, public. Acte passé pardevant Notaires. Passer un acte. Signer un acte. Prendre un acte au Greffe, un acte de soumission.)

En ce sens, il se dit encore des déclarations faites en Justice. (Demander acte. Prendre acte de sa comparution. On lui a donné acte de sa plainte. Acte de désaveu. J'en ai l'acte à la main.)

Quand on arrive dans un lieu où l'on étoit convenu de se trouver pour affaire, avec d'autres personnes, & que quelques uns de ceux qui y devoient être ne s'y trouvent pas, on dit proverbialement & figurément, *Acte de ma diligence*, pour dire, qu'On n'a pas manqué au rendez-vous.

On appelle *Acte sous seing privé*, toute convention & toute reconnoissance passée entre des particuliers, sans être revêtue de l'autorité publique.

On appelle *Acte Capitulaire*, Une délibération canonique prise dans un Chapitre de Chanoines ou de Religieux.

Acte, en termes d'École, se dit d'une dispute publique où l'on soutient des Thèses. (Faire un acte. Soutenir un acte. Présider à un acte. Assister à un acte. Un acte de Philosophie. Un acte de Théologie. Un acte en Sorbonne. Un acte aux Écoles de Droit. Un acte aux Écoles de Médecine.)

Acte, en termes d'Ouvrages Dramatiques, se dit de chacune des parties principales dont une pièce de Théatre est composée,

& entre lesquelles il y a un temps où les Acteurs ne paroissent pas. (Une pièce de trois actes, de cinq actes, en cinq actes. Tous les actes de cette Tragédie ne sont pas de la même force. Les actes se divisent en scènes.)

On appelle Pièce d'un acte, ou Pièce en un acte, une Comédie dont toute l'action est renfermée dans un seul acte. (Les Précieuses ridicules de Molière sont une pièce en un acte.)

Actes, au pluriel, se dit des décisions faites par autorité publique, & rédigées dans des registres publics. (Les actes du Sénat. Le Sénat cassa les actes de Néron. Les actes des Conciles. Cela est extrait des actes publics.)

On appelle *Les Actes des Apôtres*, un Livre canonique écrit par Saint Luc, & contenant plusieurs choses que les Apôtres ont faites.

ACTEUR, TRICE. s. Celui ou celle qui représente un personnage dans une pièce de Théâtre. (Bon acteur. Grand acteur. Méchant acteur. Excellente Actrice. Former un acteur. Instruire un acteur.)

Il se dit figurément De celui qui a part dans la conduite, dans l'exécution d'une affaire. (Il a été un des principaux acteurs dans cette négociation. L'homme dont vous parlez est un très-bon Officier & un grand acteur un jour de combat.)

Il se dit aussi dans le même sens dans des parties de jeu, dans des parties de plaisirs. (Il nous manque un acteur.) Il est familier.

ACTIAQUE. adj. Il est usité pour exprimer ce qui a rapport à la fameuse bataille d'Actium.

ACTIF, IVE. adj. Qui agit, ou qui a la vertu d'agir. Il se dit par opposition à passif. (Qualités actives.) On dit dans l'ancienne Philosophie, que *La forme est active*, & que *La matière est passive*.

On appelle *Dettes actives*, les sommes dont on est créancier; *Dettes passives*, les sommes dont on est débiteur.

On dit, en parlant d'élection, *Avoir voix active & passive*, pour dire, Avoir droit d'élire & d'être élu. (Dans l'élection des Empereurs d'Allemagne, les Electeurs Ecclésiastiques n'ont que voix active, les autres Electeurs ont voix active & passive.)

Actif, Signifie aussi, Qui agit avec promptitude, avec force. (Le feu est le plus actif des élémens. Il n'y a rien de plus actif que l'esprit de l'homme.)

Il signifie aussi, Qui est agissant, diligent, laborieux. (C'est un homme actif, extrêmement actif.)

On appelle en matière de dévotion, *Vie active*, celle qui consiste dans les actions extérieures de piété, par opposition à la vie contemplative, qui consiste dans les sentimens & dans les affections de l'ame.

Actif, en termes de Grammaire, se dit des verbes qui veulent être suivis d'un substantif, servant à exprimer le terme de l'action signifiée par le verbe. Ainsi dans ces phrases, (Aimer Dieu, Servir son ami, Bâtir une maison, &c.) ces verbes Aimer, servir & bâtir, sont *des verbes actifs*.

Il se dit aussi de certains adjectifs verbaux. Ainsi l'adjectif verbal, *Secourable*, qui signifie, Qui aime à secourir, à donner du secours, est un *adjectif verbal actif*, parce qu'il a une signification active. *Aimable*, qui mérite d'être aimé, est un *adjectif verbal passif*, parce qu'il a une signification passive.

ACTION, s. f. L'opération de chaque agent. (L'action du feu sur le bois. L'action du Soleil sur les plantes. L'action de l'esprit. Le feu par la violence de son action vitrifie les métaux. Une action vive, soudaine, momentanée.)

Action, Se dit aussi par rapport à la Morale, & se dit généralement de tout ce qu'on fait. (Bonne action. Mauvaise action. Vilaine action. Action noire, lâche. Action généreuse. Faire de belles actions. Action militaire.)

Action, Se dit aussi d'un combat, d'une rencontre entre des Troupes. (Les deux armées étoient si proches l'une de l'autre, qu'on jugea qu'elles ne se sépareroient pas sans qu'il y eût quelque action. C'est un Officier admirable pour un jour d'action. Engager une action.)

On dit, que *Des Troupes commencent à entrer en action*, pour dire qu'Elles commencent à agir, à entreprendre. (Les armées commencèrent tard à entrer en action.)

Action, Se dit aussi pour marquer la véhémence, la chaleur à dire ou à faire quelque chose. (Parler avec action. Parler d'action. Ce qu'il fait, il le fait avec action.)

On dit, *Être en action*, pour dire, Être en mouvement, se remuer, s'agiter souvent. (C'est un homme qui est toujours en action. On dit aussi d'un cheval, qu'*Il est toujours en action*, pour dire, qu'Il s'agite continuellement.

Action, Se dit aussi de la contenance, du maintien, du geste d'un homme. (C'est son action ordinaire de hausser les épaules, de pencher la tête. Il se tint long-temps devant lui en action de suppliant.)

Action, Se dit plus particulièrement de tout ce qui regarde la contenance, le mouvement du corps, & les gestes de l'Orateur. (Ce Prédicateur n'a point d'action. Il a l'action belle, noble, libre, aisée. Cet acteur a l'action froide, contrainte.)

Action, Se dit aussi d'un Discours public, comme est un Sermon, une Harangue, un Plaidoyer. (Ce Prédicateur, cet Avocat a fait une belle action.) Il vieillit en ce sens.

Action, Se dit aussi d'une demande, d'une poursuite en Justice. (Action criminelle. Action civile. Action personnelle. Action réelle. Action de rapt. Action en garantie. Intenter action en Justice.)

Il signifie aussi le droit qu'on a de faire une demande en Justice. (Avoir action contre quelqu'un. Il l'a subrogé en ses droits, noms & actions.)

Action, Se dit en Poësie, du principal événement qui fait le sujet d'une pièce de Théâtre, ou d'un Poëme épique. (Il faut dans un Poëme dramatique qu'il y ait unité d'action. Cet Épisode n'a point de rapport à la principale action du Poëme. Une Pièce régulière ne doit point avoir duplicité d'action.)

On dit aussi, qu'*Il y a beaucoup d'action dans une Pièce de Théâtre, dans un Poëme dramatique*, pour dire, Que la plupart des choses s'y passent en action, & non en récit; & que les événemens y naissent les uns des autres.

En parlant de quelques anciens Conciles, on appelle *Action*, ce que dans les derniers on appelle *Session*. (Dans la première action. Dans la seconde action du Concile, il fut délibéré.)

Action. Se dit aussi de la somme qu'on a mise dans une Compagnie de commerce, ou dans quelque autre Société utile, & à proportion de laquelle on doit avoir part au profit général de la même Société. (Action de la Compagnie des Indes. Avoir une action à la Tontine.)

On appelle *Action de grâces*, Un remercîment, un témoignage de reconnoissance. (Rendre mille actions de grâces. Le TE DEUM fut chanté en action de grâces. On lui rendit de très-humbles actions de grâces.)

ACTIONNAIRE. s. m. Celui qui a une ou plusieurs actions dans une Compagnie de commerce. (Les Actionnaires de la Compagnie des Indes.)

ACTIONNER. v. a. Terme de Pratique. Agir contre quelqu'un en Justice, intenter action contre lui. (S'il ne paye pas, il faudra le faire actionner.) Il vieillit.

Actionné, ée. participe.

ACTIVEMENT. adv. Il n'est guère en usage qu'en Grammaire. On dit d'un verbe neutre, qu'*Il s'emploie quelquefois activement*, pour dire, qu'Il s'emploie quelquefois dans une signification active. Ainsi, *Parler*, qui est un verbe neutre, s'emploie activement dans cette phrase: *C'est un homme qui parle bien sa langue.*

ACTIVITÉ. s. f. Faculté active. Vertu d'agir. (L'activité du feu. L'activité des esprits.) On appelle *Sphère d'activité*, l'espace dans lequel la faculté d'agir d'un agent naturel est renfermée, & hors duquel il n'a point d'action.

Il signifie figurément, Diligence, promptitude, vivacité dans l'action, dans le travail. (J'admire l'activité de cet homme.)

ACTUEL, ELLE. adj. Effectif, réel. (Paiement actuel.) Il signifie aussi Présent. (L'état actuel.)

Il se dit dans le style didactique en différentes phrases, & par opposition à diverses choses. Ainsi *Chaleur actuelle*, se dit par opposition à Chaleur en puissance. *Intention actuelle*, par opposition à Intention virtuelle. *Grâce actuelle*, par opposition à Grâce habituelle. Et *Péché actuel*, par opposition à Péché originel.

ACTUELLEMENT, adv. Présentement. (On juge actuellement mon procès. Il demeure actuellement en tel endroit.)

ACUTANGLE. adj. Terme de Géométrie. Il se dit d'un triangle qui a ses trois angles aigus. (Un triangle acutangle.)

ADA

ADAGE, s. m. Proverbe. Il n'a guère d'usage qu'en plaisanterie, & dans cette phrase, (On dit en commun adage.) On appelle *Les Adages d'Erasme*, un Recueil qu'Érasme a fait des Proverbes de la Langue Grecque & de la Langue Latine.

ADAGIO. adv. Terme de Musique, qui se met à la tête d'un air, pour marquer que cet air doit être joué d'un mouvement lent, mais moins lent cependant que le mouvement indiqué par *Largo*.

ADAM. s. m. Nom du premier homme.

ADAMITES. s. m. plur. Hérétiques qui alloient nus comme Adam.

ADAPTATION. s. f. Action d'adapter. Il n'est guère en usage.

ADAPTER. v. a. Appliquer, ajuster une chose à une autre. (Adapter un récipient au chapiteau d'une cornue.)

Il se dit aussi de l'application qu'on fait d'un mot, d'un passage à une personne, à un sujet. (Ce vers de Virgile lui est bien adapté.)

ADAPTÉ, ÉE. participe. (Comparaison bien adaptée. Vers bien adapté. Passage bien adapté.)

ADATAIS. s. m. Toile de coton fabriquée à Bengale.

A D D

ADDITION. s. f. Ce qui est ajouté à quelque chose. (Faire des additions, de longues additions. Un livre avec des additions.)

On dit en termes de Pratique, *Informer par addition*, pour dire, Ajouter une nouvelle information à la première.

ADDITION, Se dit aussi de la première règle d'Arithmétique, qui apprend à ajouter ensemble plusieurs nombres. (Il ne sait encore que l'addition.)

On dit, *Faire une addition*, pour dire, Pratiquer ce que la règle d'addition enseigne.

ADDITIONNER. v. a. Mettre plusieurs nombres ensemble pour en savoir le total. (Il faut additionner toutes les sommes.)

ADDITIONNÉ, ÉE. participe.

ADDUCTEUR. s. m. Terme d'Anatomie. Nom qui se donne à différens muscles, dont la fonction est de mouvoir en dedans les parties auxquelles ils sont attachés. (L'adducteur de l'œil.) Il se prend aussi adjectivement. (Les muscles adducteurs.)

ADÉNOLOGIE. s. f. Terme de Médecine. Partie de la Médecine qui traite des glandes. (Traité d'Adénologie.)

ADENOS. s. m. Beau coton apporté d'Alep.

ADEPTE. s. m. Celui qui est initié dans les mystères d'une Secte ou d'une Science.

Il se dit particulièrement de ceux qui croient être parvenus au grand œuvre.

ADEXTRÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit des pièces qui en ont une autre à leur droite. (Pal adextré d'une croix.)

A D H

ADHÉRENCE. s. f. Union d'une chose à une autre. (Adhérence de deux corps entr'eux. Il y a adhérence du poumon aux côtes. L'adhérence de la pierre à la vessie, est ce qui a empêché le succès de cette taille.)

Il signifie figurément Attachement à un mauvais parti, à une mauvaise opinion. (On l'accusoit d'adhérence au parti des rebelles, aux opinions des hérétiques.)

ADHÉRENT, ENTE. adj. Qui est attaché à quelque chose. (Une pierre adhérente à la vessie. Avoir le poumon adhérent aux côtes.)

ADHÉRENT, S'emploie aussi substantivement, & signifie Celui qui est du sentiment, du parti de quelqu'un. (Il fut condamné avec ses adhérens. Ses fauteurs & adhérens.) En ce sens, il ne se dit guère qu'en mauvaise part. On l'emploie plus ordinairement au pluriel.

ADHÉRER. v. n. Être attaché à quelque chose, contre quelque chose. En ce sens, il n'a guère d'usage que dans les phrases qui suivent. (On trouva en l'ouvrant, que son poumon adhéroit aux côtes, que la pierre adhéroit à la vessie.)

Il signifie figurément, Être du sentiment ou du parti de quelqu'un. (Il adhère à tout ce que vous dites. Adhérer aux fantaisies, aux opinions d'autrui. Tous ceux qui ont adhéré à ce parti-là.)

ADHÉRER, Se dit aussi en termes de Pratique, & signifie, Confirmer un premier acte par un subséquent, interjeter une nouvelle appellation, en adhérant à la première. (La Cour adhérant aux conclusions du Procureur-Général.)

ADHÉSION. s. f. Union, jonction. (Ces deux corps ont ensemble une adhésion qui les rend difficiles à séparer.)

Il signifie aussi action d'adhérer, & en ce sens il se dit principalement d'Un acte par lequel une Puissance adhère à un traité qui est proposé. (Par son adhésion au traité. Acte d'adhésion.)

AD HONORES. Mots empruntés du Latin. Il se dit de ceux qui sont décorés d'un titre sans en faire les fonctions, ou sans en avoir les appointemens.

A D I

ADJACENT, ENTE. adj. Qui est situé auprès, qui est aux environs. (Pays adjacent. Lieux adjacens. Terres adjacentes. Isles adjacentes. Tout le pays adjacent.)

ADIANTE. s. m. Plante capillaire. Elle croît contre les murailles & dans les crevasses des vieux édifices. Elle est souveraine dans les maux de poitrine.

ADIAPHORISTE. s. m. & f. Luthérien mitigé.

ADJECTIF. adj. m. Terme de Grammaire, qui se dit des noms que l'on joint aux substantifs, pour en marquer la qualité. Ainsi *blanc*, *noir*, *froid*, *chaud*, *heureux*, *malheureux*, *grand*, *petit*, &c. sont des noms adjectifs.

Il est aussi substantif. (Un adjectif verbal. L'adjectif doit s'accorder avec le substantif en genre & en nombre. Un adjectif masculin. Un adjectif féminin.)

ADJECTIVEMENT. adv. En manière d'adjectif. (Ce mot s'emploie adjectivement.)

ADIEU. Terme de civilité & d'amitié, dont on se sert, en prenant congé les uns des autres. (Adieu, Monsieur. Adieu, je m'en vais. Dire adieu. Il ne lui a pas seulement dit adieu. Il y eut bien des larmes répandues quand ils se dirent adieu.) *Dire adieu*, signifie Prendre congé. (Il est allé dire adieu à un tel. Il ne dit jamais adieu à ses amis.)

Adieu vous dis. Façon de parler populaire; & *Adieu, en voilà assez*, Façon de parler familière dont on se sert quand on veut finir un entretien qui importune.

ADIEU, se dit quelquefois figurément, en parlant d'Un homme qui est en péril évident, ou d'une chose qui court grand risque. (Si la fièvre vient à redoubler, adieu le malade. Si vous touchez à ce cabinet, adieu mes porcelaines. Adieu ma bouteille. Adieu la voiture.)

On dit proverbialement, *Adieu panier, vendanges sont faites*, pour dire, qu'On n'a plus que faire de panier, quand les vendanges sont passées. Et cela se dit figurément De toutes les choses dont on n'a plus que faire, ou dont on ne se soucie plus.

On dit aussi figurément, *Dire adieu au monde*, pour dire, Renoncer au monde, se retirer du monde.

Il se dit dans le même sens de toutes les choses auxquelles on renonce. (Il a dit adieu au Palais. Dire adieu aux plaisirs, aux Muses.)

ADIEU, est aussi substantif masculin. (Un éternel adieu. Les adieux furent longs & tendres.)

ADJOINDRE. v. a. Joindre avec. Il ne se dit que des personnes, lorsqu'on en joint une ou plusieurs à une autre pour avoir soin de quelque affaire. (Il ne pouvoit pas suffire tout seul à un si grand emploi, on fut contraint de lui adjoindre quelqu'un.)

ADJOINT, OINTE. participe.

Il est aussi substantif. (C'est mon adjoint. On lui a donné un adjoint, des adjoints. Il aura un tel pour adjoint. Il ne veut point d'adjoint, il veut être seul.)

ADJOINT. En certaines Compagnies, c'est un Officier établi pour aider au principal officier dans les choses de sa charge, & pour la faire en son absence. (Le Recteur & ses deux Adjoints. Le Syndic des Imprimeurs & Libraires, & ses quatre Adjoints.)

ADJONCTION. s. f. Terme de Palais. Jonction d'une personne à une autre. (L'adjonction de ces deux Commissaires fait bien espérer de son affaire. Il n'y a qu'à prononcer une adjonction de Commissaires.)

ADIPEUX, EUSE. adj. Terme d'Anatomie. Il se dit de certains vaisseaux & de certaines membranes qui se distribuent à la graisse. (Les artères adipeuses vont se distribuer à la graisse des reins. Les veines qui viennent de l'enveloppe graisseuse des reins, sont aussi nommées Adipeuses. La seconde enveloppe du corps humain s'appelle communément la membrane adipeuse, ou le corps graisseux.)

ADIRER. v. n. Perdre, égarer.

ADIRÉ, ÉE. participe. (Titre adiré. Pièce adirée.)

ADITION. s. f. Terme de Droit, qui signifie l'Acceptation d'un héritage. (Adition d'hérédité.)

ADJUDANT. s. m. Aide qui est sous un autre pour l'aider dans ses fonctions. Il s'emploie en parlant d'officiers étrangers, au civil & au militaire.

ADJUDICATAIRE. s. Celui ou celle à qui on adjuge. (Il est adjudicataire de cette maison. Adjudicataire des fruits de cette terre. Adjudicataire de ce bien-là. Elle s'en est rendue adjudicataire.)

ADJUDICATION. s. f. Acte de Justice, par lequel on adjuge de vive voix ou par écrit. (L'adjudication en fut faite. Un bail par adjudication.)

ADJUGER. v. a. Déclarer en Jugement qu'une chose contestée entre deux parties, appartient de droit à l'une des deux. (La Sentence lui a adjugé telle chose, lui a adjugé les dépens. Adjuger la récréance, les fruits.)

Il signifie aussi, Attribuer, délivrer à quelqu'un par autorité de Justice un bien meuble ou immeuble, qui se vend à l'enchère. (On lui adjugea ces meubles. Adjuger une terre à l'enchère. Elle lui fut adjugée à tant. Adjugé à un tel.) Formule de style de pratique.

ADJUGÉ, ÉE. participe.

ADJURATION. s. f. Formule dont l'Église se sert dans les exorcismes. (Les adjurations que l'on fait dans les exorcismes. Après plusieurs adjurations.)

ADJURER. v. a. Commander au nom de Dieu de faire ou de dire quelque chose. Il n'a d'usage que dans les exorcismes. (Je t'adjure de dire vérité. Je t'adjure par le Dieu vivant.)

ADJURÉ, ÉE. participe.

A D M

ADMETTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Mettre*.) Recevoir à la participation de quelque avantage. (Admettre quelqu'un dans une Société, dans une Compagnie. Admettre quelqu'un au rang, au nombre de ses amis. Admettre aux Ordres sacrés. Admettre à la sainte Table. Admettre à la Communion de l'Église. Admettre aux Sacremens, à la participation des Sacremens.)

On dit, *Admettre quelqu'un à se justifier*, *l'admettre à sa justification*, *à ses preuves justificatives*, *à ses faits justificatifs*, pour dire, Le recevoir à sa justification, consentir qu'il se justifie dans les formes.

On dit dans le même sens, *Admettre quelqu'un à faire preuve.*

On dit aussi, *Admettre les raisons*, *les excuses de quelqu'un*, pour dire, Les recevoir pour bonnes, pour valables.

Admettre, Signifie aussi, Reconnoître pour véritable. (Les Philosophes admettent pour principe, que.... Les Philosophes n'admettent plus les qualités occultes. Vous admettez que....)

Admis, ise. participe.

ADMINICULE. s. m. Terme de Pratique. Ce qui aide à faire preuve dans une affaire civile ou criminelle. (Il n'y a pas de preuves formelles, il n'y a que des adminicules. C'est un grand adminicule.)

Il se dit aussi en termes de Médecine, de tout ce qui peut servir à faciliter le bon effet d'un remède.

ADMINISTRATEUR, TRICE. s. Celui ou celle qui régit les biens, les affaires d'une Communauté, d'un Hôpital. (Il est administrateur d'un tel Hôpital. Les Administrateurs de l'Hôtel-Dieu. Cette Abbesse a été une bonne administratrice.)

Administrateur, en parlant des États possédés par divers Princes d'Allemagne, Se dit de celui qui pendant la minorité du Prince a le gouvernement de l'État. (Le Prince Administrateur. L'Administrateur de Wirtemberg.)

Il se dit aussi de quelques Princes d'Allemagne qui tiennent des Évêchés Luthériens réunis à leur Souveraineté. (L'Administrateur de Magdebourg. L'Évêque Administrateur.)

ADMINISTRATION. s. f. Gouvernement, direction, conduite. (Il a eu long-temps l'administration des Finances, des principales affaires. Il avoit l'administration de toutes choses. Un tuteur est obligé de rendre compte de l'administration des biens de son pupille.)

On dit, *L'administration de la Justice*, pour dire, L'exercice de la Justice avec autorité publique. (Il n'a aucun égard aux personnes dans l'administration de la Justice. Les abus qui se commettent dans l'administration de la Justice.)

On dit, *L'administration des Sacremens*, pour dire, L'action de conférer les Sacremens. (Dans l'administration des Sacremens, il faut prendre garde que...)

ADMINISTRER. v. a. Gouverner, régir. (C'est un homme qui a toujours sagement administré les affaires. On l'accusoit d'avoir mal administré les affaires; d'avoir mal administré les Finances, les revenus de l'État.)

On dit, *Administrer la Justice*, pour dire, Rendre la Justice. Et, *Administrer les Sacremens*, pour dire, Conférer les Sacremens.

On dit en termes de Pratique, *Administrer des témoins*, *des preuves*, *des titres*, pour dire, Fournir des témoins, des titres, des preuves. (Il a administré les témoins nécessaires pour vérifier la dénonciation qu'il avoit faite.)

Administré, ée. participe.

ADMIRABLE. adj. de t. g. Qui attire l'admiration. (Dieu est admirable en ses œuvres. Cet homme est admirable par sa vertu, dans sa conduite. Ce Peintre est admirable pour son coloris.)

On dit dans le style familier, qu'*Un homme est admirable*, que *ce qu'il dit*, que *ce qu'il fait*, *est admirable*, pour dire, qu'On est surpris, qu'on est scandalisé de ce qu'il dit, de ce qu'il fait. (Vous êtes admirable de venir ici nous contrôler.)

ADMIRABLEMENT. adv. D'une manière admirable. (Cet ouvrage est admirablement beau. Il est peint admirablement bien. Il chante, il danse admirablement.)

ADMIRATEUR, TRICE. s. qui ne s'emploie d'ordinaire que substantivement. Qui admire, ou qui a coutume d'admirer. (C'est un grand admirateur de l'Antiquité. Il est de vos admirateurs. C'est un admirateur perpétuel.)

ADMIRATIF, IVE. adj. Il n'a guère d'usage qu'en ces phrases, (Point admiratif, particule admirative.) On appelle *Point admiratif*, une ponctuation qui se marque ainsi ! & qui sert à faire connoître qu'il y a exclamation & admiration dans le discours. Et on appelle *Particule admirative*, une particule qu'on emploie aussi à marquer de l'admiration. *Ah est quelquefois particule admirative.*

ADMIRATION. s. f. Sentiment de celui qui regarde une chose comme merveilleuse dans son genre. (Quand il voit un beau tableau, il est en admiration. Il est ravi en admiration. Avoir de l'admiration. Être saisi d'admiration. Causer de l'admiration. Donner de l'admiration. S'attirer l'admiration de tout le monde. Mouvement d'admiration. Transport d'admiration. C'est un sujet d'admiration. C'est une chose digne d'admiration.)

ADMIRER. v. a. Considérer avec surprise, avec étonnement ce qui paroît merveilleux. (Admirer les œuvres de Dieu. Admirer l'immensité du Ciel. Admirer une beauté parfaite. Admirer la sagesse, la valeur, la magnificence d'un Prince.)

Il se dit aussi de la surprise que cause ce qui paroît extrême, excessif dans son genre. (J'admire la folie des hommes. Je vous admire de vouloir qu'on suive aveuglément vos avis.)

Admiré, ée. participe.

ADMISSIBLE. adj. de t. g. Valable, recevable, qui peut être admis. (Ses moyens de Requête civile ont été jugés admissibles. Ses moyens de faux ont été déclarés pertinens & admissibles.)

ADMISSION. s. f. Action par laquelle on est admis. (Depuis son admission aux Ordres sacrés, il a toujours vécu en bon Ecclésiastique.)

ADMONÉTER. v. a. Terme de Pratique, dont on se sert lorsqu'un particulier ayant manqué en quelque chose qui ne mérite pas une grande punition, le Juge le mande pour lui faire quelque remontrance à huis clos, avec défense de récidiver. (La Cour ordonna qu'il seroit mandé & admonété. On l'a admonété.)

Admonété, ée. participe. Il est quelquefois substantif, & signifie Action d'admonéter. (L'admonété n'emporte point d'interdiction.)

ADMONITION. s. f. Action d'admonéter, avertissement. (Après plusieurs admonitions. Après deux ou trois admonitions.)

ADO

ADOLESCENCE. s. f. L'âge qui est depuis la puberté jusqu'à la majorité, c'est-à-dire, depuis quatorze ans jusqu'à vingt-cinq. Il ne se dit guère que des garçons. (Au commencement de l'adolescence. Il est encore dans l'adolescence.)

ADOLESCENT. s. m. Jeune garçon. Il ne se dit guère qu'en plaisantant. (Un jeune adolescent.)

ADONIEN. adj. Il se dit d'un vers composé d'un dactyle & d'un spondée. (Le dernier vers des strophes en vers Saphiques est un vers Adonien.)

ADONIES *ou* ADONIENNES, s. f. pl. Fêtes d'Adonis.

ADONIS. s. m. Plante qui approche de la renoncule, & qui vient dans les blés.

ADONISER. v. a. Terme de plaisanterie & de pure conversation, qui ne se dit qu'en parlant du trop grand soin que prend un homme de s'ajuster pour paroître plus jeune ou plus beau. Il s'emploie principalement avec le pronom personnel. (Il aime à s'adoniser.)

Adonisé, ée. participe.

ADONNER. s'Adonner. v. qui ne s'emploie qu'avec le pronom personnel. Se plaire particulièrement à quelque chose, s'y appliquer avec chaleur. (Il s'adonne à l'étude, aux plaisirs, à la chasse.)

On dit aussi, *S'adonner à un lieu*, *à une personne*, pour dire, Fréquenter un lieu, une personne; voir fréquemment, familièrement une personne.

On dit aussi, qu'*Un chien s'est adonné à un homme*, lorsqu'il s'est attaché à suivre quelqu'un qu'il a rencontré par hasard; & on dit, qu'*Il s'adonne à la cuisine*, pour dire, qu'il y est continuellement.

s'Adonner, Se dit aussi en parlant de chemin. Ainsi on dit, *Je vous prie de passer chez moi, si votre chemin s'y adonne*, pour dire, Si c'est votre chemin d'y passer en allant ailleurs. En ce sens il est familier.

Adonné, ée. participe. (Un homme adonné à l'étude. Être adonné au jeu, Être adonné aux femmes.)

ADOPTER. v. a. Choisir quelqu'un pour fils, le faire entrer dans tous les droits & dans toutes les obligations d'un véritable fils. Ce qui n'étoit en usage que chez les Romains. (Auguste adopta Tibère. Chez les Romains, ceux qu'on avoit adoptés passoient dans la famille & sous la puissance de celui qui les adoptoit.)

Adopter, Se dit au figuré, & signifie, Considérer & regarder comme sien. (J'adopte vos sentimens. Je n'adopterai jamais une pareille opinion.)

Adopté, ée. participe.

ADOPTIF, IVE. adj. Qui est adopté. (Enfans adoptifs. Fils adoptif. Fille adoptive.) Dans le langage de l'Écriture, (Jesus-Christ nous a fait enfans adoptifs de son Père.)

ADOPTION. s. f. Action d'adopter. (Tibère n'étoit fils d'Auguste que par adoption. L'Écriture nous dit que nous sommes les enfans de Dieu par adoption, que nous sommes des enfans d'adoption.)

ADORABLE. adj. de t. g. Digne d'être adoré. (Dieu seul est adorable. Les mystères de la Religion sont adorables. La Providence de Dieu est adorable en toutes choses.)

Adorable, Se dit par exagération de ce que l'on estime ou que l'on aime extrêmement. Ainsi un amant dit de sa maîtresse, qu'*Elle est adorable*. Et dans le style familier, en parlant d'un honnête homme qui est d'un commerce doux & capable des meilleurs procédés, on dit, que *C'est un homme adorable.*

ADORATEUR. s. m. Celui qui adore. (Les

adorateurs du vrai Dieu. Les vrais adorateurs.)

On dit par exagération, qu'*Un homme est adorateur d'une femme*, qu'*Il est de ses adorateurs*, pour dire, qu'Il l'aime passionnément. Et, qu'*Un homme est adorateur d'un autre homme*, pour dire, qu'Il est prévenu d'une estime extraordinaire pour lui, qu'il l'admire en tout ce qu'il fait.

ADORATION. s. f. Action par laquelle on adore. (L'adoration n'est due qu'à Dieu seul. L'adoration des Idoles est un crime de Lèse-majesté divine.)

On dit aussi, *L'adoration de la Croix*, *Aller à l'adoration de la Croix* : mais cela ne se dit que par relation à Jesus-Christ.

On se sert aussi du mot d'*adoration*, en parlant de la cérémonie qui se pratique à l'égard d'un Pape nouvellement élu, lorsqu'il est mis sur l'Autel après son élection, & que les Cardinaux lui vont rendre hommage. Et c'est en ce sens qu'on dit, *Aller à l'adoration du Pape*.

On dit aussi dans cette même acception, qu'*Un Pape est fait par voie d'adoration*, lorsque tous les Cardinaux le vont reconnoître pour Pape, sans avoir fait de scrutin auparavant.

ADORER. v. a. Rendre à Dieu le culte qui lui est dû. (Il ne faut adorer que Dieu. Dieu seul mérite d'être adoré. Adorer la sainte Trinité. Adorer le vrai Dieu en esprit & en vérité. Adorer Jesus Christ dans l'Eucharistie. Les Payens adoroient de faux Dieux. Les Israélites adorèrent le veau d'or.)

On dit aussi, *Adorer la Croix*: mais c'est dans un autre sens qu'adorer Dieu, & seulement par relation à Jesus-Christ.

ADORER, Se met quelquefois sans régime. (Les Juifs adoroient à Jérusalem, & les Samaritains à Samarie. Le peuple d'Israël alloit adorer sur les montagnes.)

ADORER, ne signifie quelquefois que rendre de très-profonds respects, en se prosternant. (La Reine Esther adora le Roi Assuérus. Les Rois de Perse se faisoient adorer.)

ADORER, Se dit encore par exagération, pour dire, Aimer avec une passion excessive. (Il ne l'aime pas, il l'adore. Cette mère est folle de son fils, elle l'adore.)

On dit proverbialement & figurément, *Adorer le veau d'or*, pour dire, Faire la cour à un homme de peu de mérite, à cause de ses richesses, ou à cause de son crédit.

ADORÉ, ÉE. participe.

ADOS. s. m. Terme de jardinage. Terre qu'on élève en talus le long de quelque mur bien exposé, pour y semer quelque chose qu'on veut faire venir plutôt qu'on ne le pourroit en pleine terre.

ADOSSER. v. a. Mettre le dos contre quelque chose. (Adosser un enfant contre la muraille pour l'empêcher de tomber. Il s'adossa contre la muraille, & se défendit long-temps de la sorte.)

Il se dit aussi figurément en parlant d'un bâtiment qu'on place contre une montagne, contre un rocher; d'un appentis qu'on appuie contre un bâtiment.

ADOSSÉ, ÉE. participe. En termes de blason, il se dit de deux pièces d'armoirie, comme deux lions, deux poissons, mis d'os à dos. (Le Duché de Bar a pour armes deux bars adossés. Il porte de gueules à deux lions adossés.) Les Peintres, les Sculpteurs & les Antiquaires se servent du même terme, en parlant de deux têtes mises sur une même ligne en sens opposé.

ADOUBER. v. a. Qui ne s'emploie qu'absolument, & qui n'a guère d'usage qu'au Trictrac & aux Échecs, dans cette phrase, *J'adoube*, par laquelle on marque qu'on ne touche une pièce que pour l'arranger, & non pour la jouer.

ADOUCIR. v. a. Rendre doux. Tempérer l'âcreté de quelque chose d'aigre, de piquant, de salé. (Adoucir l'acide du citron avec le sucre. Adoucir avec de l'eau une sauce trop salée. Cela adoucit l'âcreté des humeurs. Adoucir l'âcreté du sang.)

On dit, *Adoucir sa voix*, pour dire, Parler d'un ton moins aigre ou moins élevé. *Adoucir une expression*, pour dire, La corriger, la tempérer par une autre moins dure & plus convenable.

On dit, que *La pluie adoucit le temps*, pour dire, qu'Elle le rend moins froid.

ADOUCIR, Signifie aussi, Rendre moins fâcheux & plus supportable. (Cela adoucira un peu votre mal. Si quelque chose pouvoit adoucir ma peine. Adoucir l'ennui, l'amertume, le chagrin, &c.)

On dit dans le même sens, *Adoucir l'humeur*, *le caractère*.

On dit, *Adoucir les traits*, *adoucir l'air du visage*, pour dire, Les rendre moins rudes. *La manière de se coiffer adoucit l'air du visage*, *ou le rend plus rude*.

On dit en terme de Peinture, *Adoucir les traits d'une figure*, pour dire, Les rendre plus tendres, plus délicats. (Il faut un peu adoucir les contours de cette figure qui sont trop marqués, trop ressentis.)

Il signifie encore, Appaiser. (Adoucir la colère de quelqu'un. Adoucir un esprit irrité.)

Il est aussi réciproque, & signifie Devenir plus doux. (Son humeur s'adoucit. Le temps commence à s'adoucir. Tous les maux s'adoucissent avec le temps. Sa voix s'adoucit.)

ADOUCI, IE, participe.

ADOUCISSAGE. s. m. En termes de Teinturier en soie, C'est une eau de savon.

ADOUCISSEMENT. s. m. Action par laquelle une chose est adoucie. L'état d'une chose adoucie. (Il paroît quelque adoucissement dans son état. Il a rendu son tableau beaucoup plus beau par l'adoucissement des contours.)

Il se prend aussi figurément pour Soulagement, diminution de peine, de douleur (Il y a quelque adoucissement dans ses maux. Rien ne peut apporter le moindre adoucissement à sa douleur.)

Il se dit encore du temps. (Il y a quelque adoucissement dans le temps.) C'est-à-dire, Le temps n'est plus si rude, si fâcheux, il ne fait plus si froid.

Il se dit aussi figurément en parlant des choses morales, des affaires; & il signifie, Accommodement, tempérament, expédient propre à concilier. (Ne sauroit-on trouver d'adoucissement à cela? On trouve des adoucissemens à toutes choses. Les affaires sont fort aigries entre eux, on y cherche quelque adoucissement.)

ADOUÉ, ÉE. adj. Terme de chasse, qui signifie Accouplé, apparié. (Les perdrix sont adouées.)

AD PATRES. Mots Latins. Il est allé *ad Patres*, pour dire, Il est mort.

ADR

ADRACHNE. s. f. Plante dont on fait du papier à la Chine.

ADRAGANT. s. Gomme adragant.

ADRESSANT, ANTE. adj. Qui s'adresse, qui est adressé. Il n'est guère d'usage que dans cette phrase, (Lettres patentes adressantes au Parlement.)

ADRESSE. s. f. Indication, désignation, soit de la personne à qui il faut s'adresser, soit du lieu où il faut aller ou envoyer. (Donner une adresse pour faire tenir des lettres. Une bonne adresse. Une adresse sûre. Une fausse adresse. Je vous donnerai mon adresse. Envoyer une lettre à son adresse.)

On dit, *Faire tenir des lettres à leur adresse*, *à leurs adresses*, pour dire, Envoyer des lettres à ceux à qui elles sont adressées.

On appelle *Bureau d'adresse*, Un lieu où l'on s'adresse pour diverses choses qui regardent la société & le commerce. Il est principalement en usage en parlant du lieu où l'on reçoit les nouvelles pour la Gazette, & où on la débite. Et on dit figurément d'Une maison où l'on débite ordinairement beaucoup de nouvelles, que (C'est un vrai Bureau d'adresse.)

ADRESSE. s. f. Dextérité, soit pour les choses du corps, soit pour celles de l'esprit. (Grande adresse. Il fait toutes choses avec adresse. Il a beaucoup d'adresse à faire tous ses exercices. Adresse d'esprit. Il faut traiter, il faut manier cette affaire avec adresse. Il a tiré cela de lui par adresse, par artifice.)

On appelle *Tour d'adresse*, un tour de subtilité de main. (C'est un homme qui fait, qui fait des tours d'adresse.)

Il se prend aussi pour un tour de finesse, d'esprit. (Il lui a joué un tour d'adresse.)

ADRESSER. v. a. Envoyer directement à quelque personne, en quelque lieu. (Adresser une lettre, un paquet à quelqu'un. Vous n'avez qu'à me l'adresser à un tel endroit. Vous adresserez vos lettres à un tel pour me les faire tenir. Vous m'avez adressé un homme qui n'a pu me rendre raison de rien.)

On dit, *Adresser le discours*, *adresser la parole à quelqu'un*, pour dire, Parler directement à quelqu'un. On dit aussi dans le même sens, *Adresser ses vœux*, *adresser ses prières*. Et on dit aussi, *Adresser ses pas*, pour dire, Tourner ses pas vers quelque endroit, aller vers quelque lieu.

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, pour dire, Aller trouver directement quelqu'un, avoir recours à lui. (Il faut s'adresser à un tel pour cette affaire. Je m'adresse à vous comme à la seule personne de qui je puis espérer quelque secours.) Et on dit, *Vous vous adressez mal*, pour dire, Vous vous méprenez; soit qu'on ne puisse point accorder la chose demandée, soit qu'on ne le veuille pas: ce qui se marque encore davantage dans ces phrases, *À qui vous adressez-vous*, *à qui pensez vous vous adresser?*

On dit, qu'*Une lettre s'adresse à quelqu'un*, pour dire, Que la suscription de la lettre marque que c'est à lui qu'elle doit être rendue. (Le paquet s'adresse à vous; mais il y a une lettre pour moi.)

On dit d'une chose qu'une personne aura dite, *Cela s'adresse à vous*, pour dire, C'est vous que cela regarde, c'est vous qu'on prétend désigner.

ADRESSER. v. n. Toucher droit où l'on vise. (Adresser au but. Vous avez bien adressé, vous n'avez pas bien adressé.)

ADRESSÉ, ÉE. participe.

ADROGATION. s. f. Terme de Jurispru-

dence. Eſpèce d'adoption, où une perſonne libre conſentoit à être adoptée par une autre.

ADROIT, OITE. adj. Qui a de l'adreſſe, de la dextérité. Il ſe dit du corps & de l'eſprit. (Il eſt adroit à ſes exercices. Adroit à courir la bague. Être adroit à manier une affaire. C'eſt un eſprit adroit.)

ADROITEMENT. adv. D'une manière adroite, avec adreſſe. (Il a fait cela fort adroitement. Il a conduit cette affaire fort adroitement. Il s'eſt tiré adroitement d'affaire.)

ADV

ADVENTIF, IVE. adj. Terme de Juriſprudence. Il ſe dit des biens qui arrivent à quelqu'un, ſoit par ſucceſſion collatérale, ſoit par la libéralité d'un étranger. (Biens adventifs.)

ADVERBE. ſ. m. Terme de Grammaire. Partie indéclinable de l'oraiſon, qui ſe joint avec les verbes & avec les adjectifs, pour en exprimer les manières ou les circonſtances. (Adverbe de lieu. Adverbe de temps. Adverbe dérivé du verbe. Adverbe dérivé d'un nom adjectif. Les adverbes ſervent à modifier les verbes ou les noms avec leſquels ils ſont joints.) Ici & là, *ſont des adverbes de lieu.* Aujourd'hui, demain, bientôt, tantôt, *ſont des adverbes de temps.* Beaucoup & peu, *ſont des adverbes de quantité.* Doucement & fortement, *ſont des adverbes de qualité & de manière.*

ADVERBIAL, ALE. adj. Terme de Grammaire. Qui tient de l'adverbe. Il ſe dit de deux ou de pluſieurs mots qui étant joints enſemble, ont force & ſignification d'adverbe. *A contre-temps, ſens-deſſus-deſſous,* ſont des façons de parler adverbiales.

ADVERBIALEMENT. adv. Terme de Grammaire. D'une manière adverbiale. (Des façons de parler qui ſe prennent adverbialement.)

ADVERSAIRE. ſ. Celui ou celle qui eſt d'un parti oppoſé, d'une opinion contraire. (Il a un fort adverſaire, un puiſſant adverſaire. Vaincre ſon adverſaire, ſes adverſaires. C'eſt lui qui eſt votre adverſaire. Elle eſt votre adverſaire.)

ADVERSATIF, IVE. adj. Terme de Grammaire. Il ne ſe dit guère qu'en cette phraſe, *Particule adverſative.* C'eſt une particule qui marque quelque oppoſition, quelque différence entre ce qui la précède & ce qui la ſuit. (*Mais* eſt une particule adverſative.)

ADVERSE. adj. Contraire. Il n'a d'uſage qu'en ces deux phraſes, (Fortune adverſe, Partie adverſe,) dont la dernière ne ſe dit qu'en ſtyle de pratique, & ſignifie la perſonne contre qui l'on plaide.

ADVERSITÉ. ſ. f. L'état d'une fortune malheureuſe. (Être dans l'adverſité. Tomber dans l'adverſité. Les adverſités que Dieu nous envoie. Être conſtant dans l'adverſité. Succomber à l'adverſité. Sa vie a été mêlée d'adverſité & de proſpérité.)

Il ſe dit auſſi d'Un accident fâcheux, & dans ce ſens il ſe dit plus ordinairement au pluriel. (Il a ſoutenu de grandes adverſités. Il a eu de grandes adverſités à eſſuyer.)

ADULATEUR, TRICE. ſ. Flatteur, flatteuſe. Celui ou celle qui par baſſeſſe & par intérêt donne des louanges exceſſives à une perſonne qui ne les mérite pas. (Lâche adulateur. Les adulateurs ont perdu ce Prince. C'eſt un perpétuel adulateur. C'eſt une grande adulatrice.)

ADULATION. ſ. f. Flatterie lâche & baſſe. (Il y a trop d'adulation à cela. C'eſt une adulation honteuſe.)

ADULTE. adj. de t. g. Qui eſt parvenu à l'adoleſcence, à l'âge de raiſon. (Il n'étoit pas encore adulte. Une perſonne adulte.)

Il eſt auſſi ſubſtantif. (Le Baptême des adultes.) Il n'a guère d'uſage dans l'adjectif, ni dans le ſubſtantif, que dans les phraſes précédentes.

ADULTÈRE, adj. de t. g. Qui viole la foi conjugale. Il ne ſe dit guère dans l'adjectif qu'en parlant des femmes. (Une femme adultère.)

Il eſt auſſi ſubſtantif, & alors il ſe dit de celui ou de celle qui viole la foi conjugale. (Ni les fornicateurs ni les adultères ne poſſéderont le Royaume des Cieux.)

ADULTÈRE. ſ. m. Signifie auſſi, Le violement de la foi conjugale. (Commettre un adultère. On les ſurprit en adultère.) On appelle *Double adultère*, L'adultère qu'un homme marié & une femme mariée commettent enſemble. (Enfant né d'un double adultère.)

ADULTERIN, INE. adj. Qui eſt né d'adultère. (Des enfans adulterins.)

ADUSTE. adj. de t. g. Qui eſt brûlé. Il ne ſe dit guère que des humeurs du corps humain. (Humeur aduſte, ſang aduſte, bile aduſte.)

ADUSTION. ſ. f. Terme de Médecine. État de ce qui eſt brûlé. (L'aduſtion du ſang.)

AER

AÉRER. v. a. Donner de l'air. Mettre en bel air. (Chaſſer le mauvais air.)

AÉRÉ, ÉE. participe. Qui eſt en bel air, en grand air. Il ne ſe dit qu'en parlant de la ſituation d'une maiſon. (Une maiſon bien aérée.)

AÉRIEN, ENNE. adj. Qui eſt d'air, qui appartient à l'air. Il ne ſe dit guère qu'en ces phraſes, (Un corps aérien. Les Démons aériens. Les eſprits aériens. La perſpective aérienne.)

AÉROGRAPHIE. ſ. f. Deſcription de l'air.

AÉROMANCIE. ſ. f. Divination par le moyen de l'air.

AÉROMETRE. ſ. m. Inſtrument qui ſert à meſurer la condenſation ou la raréfaction de l'air.

AÉROMÉTRIE. ſ. f. Science qui a pour objet les propriétés de l'air, & qui en meſure & calcule les effets. (Élémens d'Aérométrie.)

AFF

AFFABILITÉ. ſ. f. Qualité de celui qui reçoit & écoute avec bonté & douceur ceux qui ont affaire à lui. (Recevoir avec affabilité. Il a beaucoup d'affabilité. L'affabilité de ce Prince lui gagne tous les cœurs.)

AFFABLE. adj. de t. g. Qui a de l'affabilité. (C'eſt un homme extrêmement affable. Il eſt d'un caractère doux & affable.)

AFFABLEMENT. adv. Avec affabilité. Il eſt de peu d'uſage.

AFFADIR. v. a. Rendre fade. (Affadir une ſauce, un ragoût, en y mêlant quelque choſe de trop doux.)

Il ſe dit figurément en parlant des ouvrages d'eſprit. (Affadir un diſcours par des penſées & par des expreſſions affectées & doucereuſes.

AFFADIR, Signifie auſſi, Cauſer une ſenſation déſagréable au palais, à l'eſtomac par quelque choſe de fade. (Une ſauce qui affadit le cœur.)

On dit figurément, que *Des louanges outrées affadiſſent le cœur.*

AFFADI, IE. participe.

AFFADISSEMENT. ſ. m. Effet que produit la fadeur. (Affadiſſement de cœur.)

AFFAIRE. ſ. f. Tout ce qui eſt ſujet de quelque occupation. (Affaire agréable. Affaire importante. Affaire de conſéquence. Affaire épineuſe, difficile. Je ſuis à préſent de loiſir, je n'ai aucune affaire. Il n'a d'autre affaire que de ſe divertir. Il eſt fort occupé, il a bien des affaires, il a mille affaires. Il a affaire. Il eſt en affaires. Toutes affaires ceſſantes. L'affaire du ſalut eſt la grande affaire, eſt la plus importante de toutes les affaires, c'eſt proprement l'unique affaire d'un Chrétien.)

On dit, *Faire affaire*, pour dire, Conclure, terminer une affaire. Et on dit ironiquement d'un homme qui a fait quelque choſe de mal-à-propos, qu'*Il a fait une belle affaire.*

On dit proverbialement, *Dieu nous garde d'un homme qui n'a qu'une affaire*, pour donner à entendre qu'ordinairement un homme qui n'a qu'une ſeule choſe à faire en eſt ſi occupé, qu'il en fatigue tout le monde.

AFFAIRE, Se dit particulièrement des Procès, & de tout ce qui ſe traite en quelque Juriſdiction que ce ſoit, tant en matière civile, qu'en matière criminelle. (Il y a une grande affaire au Conſeil, au Parlement. Cet Avocat eſt chargé d'une belle affaire, d'une affaire d'éclat. Pourquoi prendre tant de peine pour une affaire de rien. Il n'y a point de petites affaires. C'eſt une affaire de grande diſcuſſion, de longue diſcuſſion. Une affaire embrouillée, épineuſe, embarraſſée, enveloppée. Une affaire favorable, malheureuſe, extraordinaire. Une affaire criminelle. Son affaire ſe rapportera, ſe videra bientôt. Il a un Rapporteur qui expédie bien des affaires. Le point, le ſecret, la fin de l'affaire. Un tel eſt ſon ſolliciteur d'affaires, ſon homme d'affaires. C'eſt lui qui mène ſes affaires. Pourſuivre une affaire.)

Il ſe dit auſſi de toutes les choſes qu'on a à diſcuter, à demêler avec quelqu'un dans le commerce de la vie. (C'eſt une affaire d'intérêt. C'eſt une affaire d'honneur. Sortir d'une affaire avec honneur. Se bien tirer d'une affaire. Voilà le nœud de l'affaire. Sortir d'affaire avec quelqu'un. Il s'eſt tiré d'affaire. S'entremettre d'une affaire. Se charger d'une affaire. Je vous rendrai bon compte de votre affaire. Entendre bien une affaire, comprendre, concevoir une affaire. Il débrouille bien, il démêle bien une affaire.)

Il ſe prend auſſi pour Soin, peine, embarras, démêlé. (Fâcheuſe affaire. Il a bien des affaires ſur les bras. Il a une mauvaiſe affaire ſur le corps. Si vous vous brouillez avec cet homme-là, vous vous ferez, vous vous attirerez des affaires. Cela lui a fait une affaire. Il m'a fait une affaire avec un tel. Il vous donnera bien des affaires. Il étoit bien embarraſſé, mais il s'eſt tiré d'affaire. Ses amis l'ont tiré d'affaire. Suſciter des affaires à quelqu'un. Il a ſi bien fait, qu'il s'eſt mis hors d'affaire. Il ne veut point d'affaire.) On dit d'une choſe qu'on regarde comme pénible ou mal-aiſée à faire, que *C'eſt une affaire.* Et d'une choſe aiſée & facile, que *Ce n'eſt pas une affaire.*

AFFAIRE, Se dit particulièrement des ac-

tions de guerre. (C'est un homme qui a vu bien des affaires. Il a toujours bien fait dans toutes les affaires où il s'est rencontré. Il fit des merveilles dans la dernière affaire. L'affaire fut quelque temps disputée.)

AFFAIRE, Se dit aussi particulièrement de ce qui regarde la levée des deniers publics, la recette, la gestion & l'administration des finances. (Il est intéressé dans les affaires du Roi. Il a commencé par une petite recette, présentement il est dans les grandes affaires. Il a bien tiré de l'argent des affaires qu'il a faites. Il embrasse toutes sortes d'affaires. Il propose une affaire qui paroît bonne. Les Fermiers généraux ont traité de cette affaire-là. Il n'est plus dans les affaires. Il s'est retiré des affaires. Les gens d'affaires.)

AFFAIRE. Est aussi un terme général qui se dit de toutes sortes de choses, & que l'on substitue souvent à la place des termes propres & particuliers de chaque chose. Ainsi en parlant d'une victoire remportée sur les ennemis, on dit, que (C'est une grande affaire, une affaire glorieuse.) En parlant d'un mauvais succès, que (C'est une affaire fâcheuse.) En parlant d'une entreprise, que (C'est une affaire aisée ou mal-aisée. Vous me contez-là une étrange affaire. Le bon de l'affaire est.... Ce que vous dites-là est une autre affaire.)

AFFAIRES, au pluriel, se dit généralement de toutes les choses qui concernent la fortune & les intérêts du public & des particuliers. (Affaires publiques. Affaires d'État. Ce Ministre est chargé de toute la conduite des affaires du Roi. Le train, le courant des affaires. Pour les affaires urgentes. Pour les expresses affaires du Roi. Les affaires d'une Ville, d'une Communauté. Les affaires d'une succession. Un homme dont les affaires sont en bon état, en mauvais état. Ses affaires vont bien, vont mal. Il est bien dans ses affaires, ses affaires sont nettes, sont claires, sont décousues, sont en désordre. Donner ordre à ses affaires. Affaires domestiques. Chacun a ses affaires, doit savoir ses affaires. Il a soin de ses affaires. Il a donné la conduite, le maniement de ses affaires à un tel. Ce ne sont pas-là mes affaires. Pourquoi en parlez-vous, sont-ce là vos affaires ? Mêlez-vous de vos affaires.)

On dit ironiquement à un homme, que *Son affaire est faite*, pour dire, qu'Il ne doit plus rien espérer, qu'Il n'a plus rien à prétendre.

On dit familièrement, *Faire ses affaires*, *aller à ses affaires*, pour dire, Aller aux nécessités naturelles. On appelle chez le Roi, *Chaises d'affaires*, La chaise percée. Et *Brevet d'affaires*, Le privilége d'entrer dans le lieu où le Roi est sur sa chaise d'affaires.

On dit, *Avoir affaire de*, pour dire, Avoir besoin de. (Il a affaire d'argent. J'ai affaire de vous, ne sortez pas.) En ce sens on dit par ironie. *J'ai bien affaire de cet homme-là*, pour dire, Je ne me soucie guère de lui. Et dans une pareille acception, (J'ai bien affaire de tout cela. Qu'ai-je affaire de toutes ces querelles ?) Il est du style familier.

On dit, *Avoir affaire à quelqu'un*, *avec quelqu'un*, pour dire, Avoir à lui parler, avoir à traiter, à négocier avec lui de quelque chose. (J'ai affaire à lui, il faut que je l'aille voir. Il faut les laisser, ils ont affaire l'un à l'autre, ils ont affaire ensemble. Ils sont en affaire. J'ai affaire à des gens difficiles. Un marchand a affaire à toutes sortes de gens.)

On dit aussi, *Avoir affaire à quelqu'un*, pour dire, Avoir quelque contestation, quelque démêlé avec quelqu'un. Et dans ce sens on dit proverbialement, (Avoir affaire à la veuve & aux héritiers. Avoir affaire à forte partie.)

On dit dans le même sens, & par manière de réprimande, lorsqu'un homme a manqué en quelque chose envers quelqu'un, qu'il ne connoissoit pas, (Il faut prendre garde à qui on a affaire.) Et par manière de menace, on dit, *Il verra à qui il a affaire*, pour dire, Il verra que je saurai bien lui tenir tête. On dit aussi pour marquer qu'on prend hautement la défense & les intérêts de quelqu'un, (Si on l'attaque, on aura affaire à moi.)

On dit qu'*Un homme a eu affaire avec une femme*, ou *Une femme avec un homme*, pour dire, qu'Ils ont eu mauvais commerce ensemble.

AFFAIRÉ, ÉE. adj. Qui a bien des affaires. (Il est si fort affairé, qu'il n'a pas une heure à lui. Il fait l'affairé.) Il est du style familier.

AFFAISSEMENT. s. m. État de ce qui est affaissé. (L'affaissement des terres. J'ai trouvé ce malade dans un grand affaissement.)

AFFAISSER. v. a. Faire que des choses qui sont l'une sur l'autre, s'abaisse, se foulent, & tiennent moins d'espace en hauteur. (Les pluies affaissent les terres.)

AFFAISSER, signifie aussi *Faire ployer*, *faire courber sous le faix*. Et dans ce sens on dit, qu' (Une trop grande charge de blé a affaissé le plancher d'un grenier.)

Il est aussi réciproque. (Une terrasse qui s'affaisse. Les terres rapportées sont sujettes à s'affaisser. Ce monceau de paille, ce monceau de foin s'est affaissé de tant de pieds.)

On dit dans la même acception, (Un plancher qui s'affaisse, qui commence à s'affaisser.

On dit figurément d'un vieillard qui se courbe, (qu'il s'affaisse, qu'il commence à s'affaisser sous le poids des années.)

AFFAISSÉ, ÉE. participe.

AFFAITAGE. s. m. Terme de Fauconnerie. L'action de dresser un oiseau de proie.

AFFAITER. v. a. Terme de Fauconnerie. C'est apprivoiser un oiseau de proie.

AFFAITÉ, ÉE. participe.

AFFALER. v. a. Terme de Marine. Abaisser.

AFFALÉ, ÉE. participe.

On dit qu'*Un vaisseau est affalé*, lorsqu'il est arrêté sur la côte, par le défaut des vents ou par les courans.

AFFAMER. v. a. Ôter, retrancher les vivres, causer la faim. (Affamer une ville, une place, une province, tout un pays. Vous ne faites que l'affamer en lui donnant si peu à manger.)

On dit figurément en parlant d'un grand mangeur, qu'*Il affame toute une table*.

On dit figurément, *Affamer son Ecriture*, pour dire, *La rendre trop déliée, trop maigre*.

On dit figurément, *Affamer un habit*, *affamer un ameublement*, pour dire, Y épargner trop l'étoffe. Mais en ce sens son usage le plus ordinaire est au participe.

AFFAMÉ, ÉE. participe. *Écriture affamée*, *habit affamé*.

On dit figurément, *Ventre affamé n'a point d'oreille*, pour dire, qu'Un homme qui a faim, n'écoute guère ce qu'on lui dit.

AFFAMÉ, ÉE. adj. Signifie figurément, Qui a de l'avidité pour quelque chose, qui souhaite quelque chose avec ardeur. (Être affamé de gloire, affamé d'honneurs, affamé de nouvelles. Je suis affamé de le voir.)

AFFANEURES. s. f. pl. Blé qu'on donne aux Moissonneurs au lieu d'argent.

AFFÉAGEMENT, s. m. Action d'afféager.

AFFÉAGER. v. a. Terme de Coutume. Donner une partie de son fief à tenir en fief ou en roture.

AFFÉAGÉ, ÉE. participe.

AFFECTATION. s. f. Attachement vicieux à dire, ou à faire certaines choses d'une manière singulière. (Il y a de l'affectation en tout ce qu'il dit. Affectation vicieuse. Affectation de langage. Il n'y a rien de naturel en elle, elle est pleine d'affectation en toutes choses. On ne sauroit la corriger de ses affectations. Une de ses affectations est de dire.)

AFFECTER. v. a. Destiner & appliquer une chose à un certain usage. Il ne se dit guère qu'en parlant des fonds de terre, des héritages, des rentes. (Affecter un fonds de terre pour l'entretien de quelques Prêtres. Affecter & hypothéquer une terre au payement d'un douaire. Affecter une rente pour le payement d'une dette.)

AFFECTER, Signifie aussi, Marquer une espèce de prédilection & d'attachement pour de certaines choses, ou pour de certaines personnes. (Affecter de certains mots, de certains termes, de certaines façons de parler. Affecter certains gestes. Affecter une place, un logement. Affecter un Rapporteur. Je n'en affecte aucun.) Il désigne souvent un attachement vicieux. (Affecter un langage recherché.)

Il signifie aussi, Faire ostentation de quelque chose. (Il affecte de paroître savant. Il affecte une grande humilité, une grande modestie.)

Il signifie aussi simplement, Prendre quelque chose à tâche. Faire quelque chose de dessein formé. (Il affecte toujours de dire des choses obligeantes. Il affecte de dire en grand secret des choses de rien.)

Il signifie aussi, Rechercher une chose avec ambition, s'y porter avec ardeur, y aspirer. Et il ne se dit guère qu'en parlant des grandes dignités. (Affecter la tyrannie. Affecter le premier rang, les premières places)

AFFECTER, se dit figurément pour exprimer la disposition qu'ont certaines substances à prendre certaines figures. (Le sel marin affecte dans sa crystallisation la figure cubique.)

AFFECTER, Est aussi un terme de Médecine, & signifie, Faire une impression fâcheuse. (Il est à craindre que le trop grand usage d'un remède si chaud, n'affecte la poitrine avec le temps.

AFFECTER, Signifie aussi figurément, Toucher, faire impression. (Cette pièce est dans les règles, mais elle n'affecte point les spectateurs.)

Il est aussi réciproque. (C'est un homme qui s'affecte aisément.)

AFFECTÉ, ÉE. participe. (Un fonds de terre affecté à l'entretien de.... Une maison affectée au payement d'une dette. Un geste

affecté. C'est une place qui lui est affectée. Humilité affectée. Modestie affectée. Il est à craindre qu'il ne se fasse un dépôt sur la partie affectée.)

AFFECTIF, IVE. adj. Qui inspire, ou qui est propre à inspirer de l'affection. Il n'a guère d'usage qu'en parlant des choses de piété. (Il parle des choses de Dieu d'une manière très-affective. Saint Bernard est un des Pères de l'Église les plus affectifs. On a imprimé des Livres sous le nom de Théologie affective.)

AFFECTION. s. f. Amour. Sentiment qui fait qu'on aime quelque personne, qu'on se plaît à quelque chose. (Tendre affection. Affection paternelle. Affection maternelle. Avoir de l'affection pour quelqu'un. Porter de l'affection à quelqu'un. Mettre son affection à une personne, à une chose. C'est le cadet qui est l'objet des affections de la mère. Il n'a de l'affection que pour les livres, pour la chasse. Il n'a d'affection pour rien. Il n'a affection à rien.)

Il se dit aussi de L'ardeur avec laquelle on se porte à dire, ou à faire quelque chose par sentiment d'affection. (Se porter à quelque chose avec affection. En parlant d'affection.)

AFFECTION, En terme de Médecine, signifie Une impression fâcheuse dans toute l'habitude du corps, ou dans quelqu'une de ses parties. (Affection mélancolique. Affection hystérique.)

AFFECTIONNER. v. a. Aimer, avoir de l'affection pour quelque personne, pour quelque chose. (C'est une personne que j'affectionne. C'est une sorte d'étude qu'il affectionne fort.

On dit, *Affectionner quelque chose*, pour dire, S'y intéresser avec affection, avec chaleur. (C'est l'affaire du monde que j'affectionne le plus.)

AFFECTIONNER, est aussi réciproque. Ainsi on dit, *S'affectionner à une chose*, pour dire, S'y attacher, s'y appliquer avec affection.

AFFECTIONNÉ, ÉE. participe.

C'est aussi un terme de civilité qu'on emploie quelquefois dans la souscription des Lettres, & dans les formules suivantes, (Votre très-humble & très-affectionné Serviteur. Votre affectionné Serviteur. Votre affectionné à vous servir. Votre affectionné à vous rendre service.) Et toutes ces formules s'emploient suivant la condition de la personne qui écrit, & de celle à qui on écrit.

AFFECTUEUSEMENT. adv. D'une manière affectueuse. (Il lui parla fort affectueusement.)

AFFECTUEUX, EUSE. adj. Qui marque beaucoup d'affection. (Discours affectueux. Paroles affectueuses. Mouvement affectueux. Manières affectueuses. Un Orateur pathétique & affectueux.)

AFFERMER. v. a. Donner à ferme. (Un Seigneur qui afferme sa terre. On leur a affermé les droits d'Entrée.)

Il signifie aussi, Prendre à ferme. (Tous les Fermiers qui ont affermé cette terre, y ont bien fait leurs affaires.)

AFFERMÉ, ÉE. participe.

AFFERMIR. v. a. Rendre ferme & stable. (Affermir une muraille. Affermir un plancher. De l'opiat qui affermit les dents, les gencives.)

Il signifie aussi, Rendre ferme & consistant ce qui étoit mou. (Le vin affermit le poisson. La gelée affermit les chemins. L'esprit de vin affermit les gencives.) Et dans ce sens on se sert plus souvent de *Raffermir*.

Il signifie figurément, Rendre plus assuré, plus inébranlable. (Affermir le courage. Affermir l'ame. Affermir quelqu'un dans une résolution, dans une croyance, dans une opinion, dans la Foi. Affermir l'autorité, affermir le sceptre dans la main d'un Roi. Cette victoire l'a affermi dans son État, lui a affermi la Couronne sur la tête. Cela vous doit affermir encore davantage dans votre sentiment. Les beaux jours acheveront d'affermir sa santé. Affermir le repos des peuples. Affermir la tranquillité publique. Affermir les volontés chancelantes.) Et avec le pronom personnel, (S'affermir dans une résolution, dans un dessein.)

Il est aussi réciproque en certaines phrases, & signifie, Devenir plus ferme, plus consistant. (Ce poisson s'est affermi en cuisant. Les chemins s'affermiront bientôt. Sa santé s'affermira avec le temps.)

AFFERMI, IE. participe.

AFFERMISSEMENT. s. m. Action par laquelle une chose est affermie. État d'une chose affermie. Il n'a guère d'usage au propre.

Il signifie figurément, Confirmation dans un bon état. (L'affermissement de l'État, du Trône, des Lois, de la Religion. L'amour des peuples envers le Prince est l'affermissement de son Empire.)

AFFÉTÉ, ÉE. adj. Qui est plein d'affectation dans son air, dans ses manières, par envie de plaire. Il ne se dit guère qu'en parlant d'une femme ou d'une fille coquette. (Elle ne seroit pas désagréable, si elle n'étoit point si affétée.

Il se dit aussi des choses qui marquent de l'affectation. (Mine affétée. Manières affétées. Paroles affétées.)

AFFÉTERIE. s. f. Manière affétée de parler, ou d'agir par envie de plaire. (Il y a trop d'afféterie en tout ce qu'elle fait. Les afféteries d'une coquette, d'une précieuse.)

AFFICHE. s. f. Placard, Feuille écrite ou imprimée que l'on attache dans les carrefours, pour avertir le public de quelque chose. (Affiche de Comédie. Affiche pour les criées d'une terre en décret.)

AFFICHER. v. a. Attacher un placard, pour avertir le public de quelque chose. (Afficher un Monitoire, une Ordonnance, &c.) On dit par exagération, en parlant d'une chose qu'on voudroit faire savoir à tout le monde si on pouvoit, (Non-seulement je le dirai, mais je l'afficherai par-tout.)

On dit au figuré, *Afficher le bel esprit*, pour dire, Se donner pour bel esprit, vouloir passer pour bel esprit.

On dit aussi, *Afficher sa honte*, pour dire, Rendre publique une action ou des sentimens qui nous déshonorent.

Il s'emploie au réciproque. (S'afficher pour bel esprit, pour impie, &c.) Dans ce sens il ne se prend guère qu'en mauvaise part. (Un homme sensé ne s'affiche point.)

AFFICHÉ, ÉE. participe.

AFFICHEUR. s. m. Celui qui affiche des placards dans les rues. (Afficheur de la Comédie.)

AFFIDÉ, ÉE. adj. A qui on se fie. (Envoyer un homme affidé. Il lui fit dire par une personne affidée.)

On l'emploie quelquefois au substantif. (Il lui fit dire par un de ses affidés.)

AFFILER. v. a. Donner le fil à un instrument qui coupe, l'aiguiser. (Affiler le tranchant d'un rasoir, d'un couteau, d'un coutelas, d'un sabre.)

AFFILÉ, ÉE. participe. On dit figurément d'une personne qui parle facilement & beaucoup, qui a beaucoup de babil, qu'*Elle a la langue bien affilée*. Il est du style familier.

AFFILIATION. s. f. Espèce d'adoption. Il se dit aujourd'hui en parlant d'une communauté qui en a affilié d'autres.

AFFILIER. v. a. Adopter. (L'Académie Françoise s'est affilié quelques Académies de Province.)

AFFILIÉ, ÉE. participe.

AFFILOIR. s. m. Espèce de pince du Parcheminier.

AFFINAGE. s. m. L'action par laquelle on affine, on purifie certaines choses, comme les métaux, le sucre. (L'affinage de l'or. Cet or est déchu de tant de grains à l'affinage. L'affinage du sucre.)

AFFINER. v. a. Purifier par le feu, ou par quelque autre moyen. (Affiner l'or & l'argent. Affiner du fer, de l'étain.)

On dit, *Affiner du sucre*, pour dire, Le rendre plus pur, plus fin. Et on dit, que *Le temps, que la cave affinent le fromage*, pour dire, Que le temps & la cave lui donnent un goût plus fin, plus relevé.

AFFINER, est aussi réciproque. (L'or s'affine dans la fournaise. Le sucre s'affine avec du salpêtre. Ce fromage s'affinera avec le temps.)

AFFINÉ, ÉE. participe.

AFFINERIE. s. f. Lieu où l'on affine. (Porter le fer à l'affinerie.)

AFFINEUR. s. m. Celui qui affine l'or & l'argent. (Maître affineur.)

AFFINITÉ. s. f. Alliance, degré de proximité que le mariage acquiert à un homme avec les parens de sa femme, & à une femme avec ceux de son mari. (Il a épousé ma sœur, il y a affinité entre lui & moi. Les divers degrés d'affinité.)

On appelle *Affinité spirituelle*, celle qui se contracte dans la cérémonie du Baptême entre les Parrains & Marraines, & les personnes dont ils ont tenu les enfans. Et encore entre les Parrains & Marraines, & leurs filleuls & filleules.

AFFINITÉ. Se dit aussi de la conformité, de la convenance, du rapport qui est entre diverses choses. (Ces deux mots ont beaucoup d'affinité. La Géométrie & la Physique ont une grande affinité. Il y a de l'affinité entre la Poësie & la Peinture.)

Il se dit aussi de la liaison que des personnes ont ensemble. (Il y avoit une grande affinité entr'eux.)

AFFINITÉ, Se dit en Chimie, de la disposition que des substances ont à s'unir ensemble.

AFFINOIR. s. m. Instrument au travers duquel on fait passer le lin ou le chanvre pour l'affiner.

AFFIQUET. s. m. Parure, ajustement. Il ne se dit guère qu'en raillerie, & au pluriel, en parlant des petits ajustemens d'une femme. (Avec tous ses affiquets, elle ne laisse pas d'être laide.) Il est familier.

AFFIRMATIF, IVE. adj. Qui affirme, qui soutient une chose pour vraie. (C'est un homme fort affirmatif. En cela il est un peu trop affirmatif. Discours affirmatif.)

On appelle en Logique, *Proposition affirmative*, Toute proposition par laquelle on affirme une chose. Et on dit, *Parler d'un ton affirmatif*, pour dire, Parler d'une manière trop décisive.

AFFIRMATION. s. f. Expression par laquelle on assure qu'une chose est vraie. Il n'a guère d'usage qu'au Palais, où il se prend

pour Assurance avec serment, & dans les formes juridiques. (Prendre un acte d'affirmation. Je m'en rapporte à votre affirmation. Le Juge a pris leur affirmation. Le Greffe des affirmations.)

En Logique, *Affirmation*, signifie l'Expression par laquelle une proposition affirme. (L'affirmation est opposée à la négation.)

AFFIRMATIVE. s. f. Proposition par laquelle on affirme. (Ils sont toujours d'avis différens ; jamais l'un ne nie une chose, que l'autre ne prenne l'affirmative. Sur l'expédient qu'on proposa, les uns furent pour l'affirmative, les autres pour la négative. Il y eut tant de voix pour l'affirmative. Ceux qui soutenoient l'affirmative.)

On dit, *Prendre l'affirmative pour quelqu'un*, pour dire, Se déclarer hautement en sa faveur.

AFFIRMATIVEMENT. adv. D'une manière affirmative. (Parler affirmativement. Il en parle aussi affirmativement que s'il l'avoit vu.)

AFFIRMER. v. a. Assurer, soutenir qu'une chose est vraie. (Oseriez-vous bien affirmer cela ?) En style de Palais, *Affirmer* se prend pour Jurer, assurer avec serment.

On dit en Logique, qu'*Une proposition affirme*, pour dire simplement, qu'Elle exprime qu'une chose est. (Toute proposition affirme ou nie.)

AFFIRMÉ, ÉE. participe.

AFFLEURAGE. s. m. Terme de Boulanger. Bonne mouture.

AFFLEURER. v. a. Réduire deux corps contigus à un même niveau. (Affleurer une trape au niveau du plancher.)

AFFLEURÉ, ÉE. participe.

AFFLICTIF, IVE. adj. Il n'est guère en usage qu'au féminin & dans cette phrase, *Peine afflictive*, qui signifie Une peine à laquelle la Justice condamne un criminel, & qui n'est pas simplement pécuniaire. (Condamner à une peine afflictive.)

AFFLICTION. s. f. Déplaisir & abattement d'esprit. (Extrême affliction. Affliction sensible. Cela lui causa une affliction mortelle. Les afflictions qu'il plaît à Dieu de nous envoyer. Il faut recevoir les afflictions de la main de Dieu. Toutes les choses du monde ne sont que vanité & affliction d'esprit.)

AFFLIGEANT, ANTE. adj. Qui cause du déplaisir. (Cela est bien affligeant. Une nouvelle bien affligeante.)

AFFLIGER. v. a. Causer de la douleur, de la peine, du déplaisir. (Affliger son corps par des jeûnes, par des macérations. Dieu nous afflige de maladies quand il lui plaît. Dieu a voulu affliger son peuple. Job fut affligé en son corps & en ses biens. Son malheur m'afflige. Cette nouvelle l'a extrêmement affligé.)

AFFLIGER, est aussi réciproque, & signifie, Sentir du déplaisir, de la peine, se faire du chagrin de quelque chose. (Vous vous affligez sans sujet. Il s'afflige d'une chose dont il devroit se réjouir.)

AFFLIGÉ, ÉE. participe. (Appliquer un remède, une fomentation sur une partie affligée.)

Il est aussi substantif. (Consoler les affligés.)

AFFLUENCE. s. f. Concours & chute d'eaux, d'humeurs, &c. (L'affluence des eaux qui venoient de la fonte des neiges fit déborder la rivière. L'affluence des humeurs sur une partie affligée cause souvent de grands accidens.)

Il se dit figurément d'une grande abondance de biens, d'un grand concours de monde. (Affluence de toutes sortes de biens. Grande affluence de peuple.)

AFFLUER. v. n. Se rendre en un même canal. Il se dit proprement des eaux dont le concours & la chute se font dans un même endroit. (Il y a plusieurs ruisseaux & plusieurs rivières qui affluent dans la Seine, dans le Rhône, &c.)

Il signifie figurément, Abonder, arriver en abondance. (Toute sorte de biens affluent dans cette maison. Les vivres affluoient dans le camp.)

Il signifie encore figurément, Survenir en grand nombre. (Les Pélerins affluent à Rome de tous les endroits de la Chrétienté pendant l'année sainte.)

AFFOIBLIR. v. a. Débiliter, rendre foible. (Les débauches affoiblissent le corps. Le vin pris avec excès affoiblit les nerfs, affoiblit le cerveau, affoiblit la vue. Affoiblir un parti. Affoiblir une armée. Affoiblir la puissance de son ennemi. L'âge affoiblit l'esprit, affoiblit la mémoire.) On dit en parlant des monnoies. *Affoiblir les espèces d'or & d'argent*, pour dire, en diminuer le poids ou le titre.

Il est aussi réciproque. (Il s'affoiblit. Son esprit s'affoiblit.)

AFFOIBLI, IE. participe.

AFFOIBLISSANT, TE, adj. Qui affoiblit. (Il y a des remèdes confortatifs, il y en a d'affoiblissans.)

AFFOIBLISSEMENT. s. m. Débilitation, diminution de forces. Il se dit des forces du corps, de celles de l'esprit, de celles d'un État, d'un parti, &c. (L'affoiblissement du corps. L'affoiblissement de la vue. L'affoiblissement de la voix. L'affoiblissement d'une armée. L'affoiblissement d'un parti. L'affoiblissement des forces ennemies. L'affoiblissement des monnoies.)

AFFOLER. v. a. Rendre excessivement passionné. Il n'a guère d'usage que dans le style familier, & au participe. (Il est affolé de sa femme. Il est affolé de sa maison.)

AFFOLÉ, ÉE participe. Il se dit principalement de l'aiguille d'une boussole qui n'indique pas exactement le Nord.

AFFORAGE. s. m. Droit qui se paye à un Seigneur pour la vente du vin.

AFFOUAGE. s. m. Terme de coutume. Droit de prendre du bois dans une Forêt pour son chauffage.

AFFOUAGEMENT. s. m. Terme de coutume. État qui se fait dans la Provence pour faciliter la levée des impositions, en réglant le nombre des feux d'une Paroisse.

AFFOURCHE, Terme de marine. Ancre d'*affourche*.

AFFOURCHER. v. a. Terme de marine. Disposer deux ancres en les jetant à la mer, de manière qu'elles forment une espèce de fourche.

AFFOURCHÉ, ÉE. participe. (Vaisseau affourché sur ses ancres.)

AFFRANCHIR. v. a. Mettre en liberté (Affranchir un esclave.)

Il signifie aussi, Décharger, exempter. (Affranchir une personne de toutes sortes de charges. Affranchir de tailles. Affranchir une ville.) On dit, *Affranchir une lettre*, *un paquet*, pour dire, En payer le port au bureau d'où on les fait partir.

Il signifie figurément, Délivrer. (La mort nous affranchira des misères de ce monde.)

En matière de Fief, on dit, *Affranchir un héritage*, pour dire, Libérer un héritage de quelque charge, de quelque rente.

AFFRANCHI, IE. participe.

Il est aussi substantif, & signifioit parmi les Romains Un esclave à qui on avoit donné la liberté. (La condition d'affranchi. Les affranchis d'Auguste. Acté, l'affranchie de Néron.)

AFFRANCHISSEMENT. s. m. Il n'a guère d'usage dans le premier sens d'affranchir, qu'en parlant des anciens Grecs ou Romains, & il signifie, L'action par laquelle on affranchissoit un esclave. (Il devoit son affranchissement à la bonté de son maître.)

Il signifie aussi, Exemption, décharge. (L'affranchissement d'une terre. L'affranchissement d'une ville. Lettres d'affranchissement.)

AFFRE. s. f. (l'A est long.) Grande peur, extrême frayeur. Il n'est guère en usage qu'au pluriel. (Les affres de la mort.)

AFFRÉTEMENT. Terme de marine. Convention pour le louage d'un vaisseau.)

AFFRÉTER. v. a. Prendre un vaisseau à louage.

AFFRÉTÉ, ÉE. participe.

AFFRÉTEUR. s. m. Terme de marine. Celui qui prend un vaisseau à louage.

AFFREUX, EUSE. adj. Effroyable, horrible, qui fait frayeur. (Un spectacle affreux. Une image affreuse. C'est une chose affreuse. Jeter des cris affreux. C'est une personne affreuse.)

AFFREUSEMENT. adv. Effroyablement, épouvantablement, d'une manière affreuse. (Il crioit affreusement. Il est affreusement laid.)

AFFRIANDER. v. a. Rendre friand. (Vous l'avez affriandé par la bonne chère que vous lui avez faite.)

Il signifie aussi, Attirer par quelque chose d'agréable au goût. (On affriande les poissons, les oiseaux avec de l'appât.)

Il signifie figurément, Attirer par quelque chose d'utile. (Le gain l'a affriandé.)

AFFRIANDÉ, ÉE. participe.

AFFRIOLER. v. a. Attirer par quelque chose d'agréable au goût. (Vous l'avez affriolé par votre bonne chère.) Il est du style familier.

Il signifie figurément, Attirer par quelque chose d'utile. (Les présens l'ont affriolé.)

AFFRIOLÉ, ÉE. participe.

AFFRONT. s. m. Injure outrage, soit de parole, soit de fait. (Cruel affront. Sanglant affront. Sensible affront. Affront signalé. On lui a fait un affront. Il a reçu un grand affront. Endurer un affront. Venger un affront.)

On dit, *Essuyer un affront*, pour dire, Recevoir un affront. *Boire un affront*, *avaler un affront*, pour dire, Souffrir patiemment un affront. Et on dit, *Ne pouvoir digérer un affront*, pour dire, Avoir toujours sur le cœur un affront qu'on a reçu. (Il ne sauroit digérer cet affront.)

AFFRONT, signifie aussi, Déshonneur, honte. (Il fait affront à ses parens. Vous pouvez répondre hardiment de lui, il est honnête homme, il ne vous fera point d'affront. Au milieu de sa harangue sa mémoire lui fit un affront. Les armes de ce Prince reçurent un affront devant cette place. Si vous entreprenez cette affaire, l'affront vous en demeurera.)

AFFRONTER. v. a. Attaquer avec hardiesse, avec intrépidité. (Affronter les ennemis jusques dans leur camp.)

On dit figurément, *Affronter la mort*. *Affronter les hasards*. *Affronter les périls*. *Affronter les dangers*, pour dire, S'exposer hardiment à la mort, aux périls, aux dangers.

Affronter, Signifie aussi, Tromper, sous prétexte de bonne foi. (C'est un coquin qui affronte tout le monde. Il m'a vilainement affronté.)

Affronté, ée. participe. (Après tant de périls affrontés. Bien des gens affrontés par ce Marchand, se plaignoient de lui.)

AFFRONTÉ, ÉE. adj. Terme de blason, se dit de deux animaux qui se regardent. (Deux lions affrontés.)

AFFRONTERIE. s. f. Action d'affronter.

AFFRONTEUR, EUSE. s. Celui qui affronte, celui qui trompe. (C'est un affronteur. Un vrai affronteur. Je hais les affronteurs.)

AFFUBLEMENT. s. m. Voile, habillement, ce qui couvre la tête, le visage, le corps.

AFFUBLER. v. a. Couvrir, envelopper la tête, le visage, le corps, de quelque habillement, de quelque voile. (On l'affubla d'un long crêpe, d'une longue robe.) Il est du style familier.

On s'en sert plus ordinairement avec le pronom personnel. (S'affubler d'un manteau. Elle s'affubla d'une longue mante.)

Affublé, ée. participe. (Un Moine affublé de son froc.)

AFFÛT. s. m. Machine de bois servant à soutenir le canon, & à le faire rouler. (affût de canon. Poser le canon sur son affût.)

Affût, en terme de Chasse, signifie l'Endroit où l'on se poste pour attendre le gibier à la sortie du bois, ou à la rentrée. (Tirer un lièvre à l'affût. Attendre un loup, un sanglier à l'affût. Sortir de son affût. Choisir un bon affût.)

On dit figurément & proverbialement, *Être à l'affût*, pour dire, Épier l'occasion de faire quelque chose, Être au guet. (Il y a long-temps que je suis à l'affût, que je suis ici à l'affût.)

AFFÛTAGE. s. m. La peine, le soin, l'industrie d'affûter un canon. (On a donné tant pour l'affûtage.)

AFFÛTER. v. a. Mettre le canon sur son affût. (Affûter un canon. Les canons étoient affûtés, & tout prêts à tirer.)

Affuté, ée. participe.

A F I

AFIN. Conjonction qui dénote la fin pour laquelle on fait quelque chose. Il a deux régimes; l'un avec *que*, & le subjonctif, (Afin que vous le sachiez;) & l'autre avec la préposition *de*, & l'infinitif, (Afin de pouvoir dire. Afin d'obtenir cette grace.)

A G A

AGA. s. m. Mot très-commun dans l'histoire des Turcs. Commandant, Gardien, (Aga des Janissaires.) Aga-si, veut dire Commandant de, Gardien de. La préposition se met après le substantif régissant. (Capou Aga-si, Gardien de la porte. Kislet Aga-si, Gardien des filles.)

AGAÇANT, ANTE. adj. Qui agace, qui excite. (Des regards, des propos agaçans. Des manières agaçantes.)

AGACE. s. f. Oiseau qu'on nomme autrement Pie.

AGACEMENT. s. m. Impression désagréable que les fruits verts font sur les dents, quand on les mange. (L'agacement des dents est incommode.)

AGACER. v. a. Causer aux dents une espèce de sentiment désagréable & incommode, tel qu'est celui que causent les fruits verts & acides, quand on les mange. En ce sens il ne se dit qu'étant joint avec le mot de *Dents*. (Le verjus agace les dents.)

Il signifie figurément, Picoter, exciter par quelques paroles, par quelques actions. (Il l'agace toujours. Agacer un jeune enfant.)

Il s'emploie figurément, pour dire, Exciter par des regards, par des manières attrayantes. (C'est une coquette qui agace tout le monde.)

Agacé, ée. participe. (Avoir les dents agacées. C'est un homme froid qui n'a d'esprit que quand il est agacé.)

AGACERIE. s. f. Terme par lequel on exprime les petites choses que dit ou que fait une femme, & les petites manières dont elle se sert pour s'attirer l'attention de quelqu'un qui ne lui déplaît pas. (Il paroît qu'elle a quelque dessein sur lui, elle lui fait des agaceries continuelles.)

AGALLOCUM, s. *ou* bois d'Aloès.

AGAPES. s. f. C'est le nom de ces repas que les premiers Chrétiens faisoient dans les Églises, & qui ont été abolis, à cause des abus qui s'y étoient glissés dans la suite des temps. (Les Agapes des anciens Chrétiens.)

AGAPETES. s. f. pl. Nom qu'on donnoit dans la primitive Église à des filles qui vivoient en communauté sans faire de vœux.

AGARIC. s. m. Plante purgative de la nature du champignon, & qui s'attache au tronc des arbres. (Agaric de chêne.)

AGATE. s. f. Pierre de la nature du caillou; elle est fort dure & prend parfaitement le poli; elle donne des étincelles lorsqu'on la frappe avec de l'acier, & varie pour les couleurs, les veines & les accidens qui s'y trouvent. Les agates les plus estimées sont celles qui viennent d'Orient. Les agates arborisées ou herborisées sont celles dans lesquelles on remarque des accidens semblables à des arbrisseaux, des buissons, ou des rameaux qui ont été formés par la nature dans l'intérieur de ces pierres. (Agate d'Orient. Agate Orientale. Agate-onyx. Agate commune. Agate de Bohême. Vase d'agate. Cachet d'agate. Agate bien gravée. Agate curieuse. Une tête d'Alexandre d'agate. Une tête de César sur une agate.)

On dit, *Une agate d'Alexandre*. *Une agate d'Auguste*, *&c.* pour dire, Une représentation de la tête d'Alexandre, de la tête d'Auguste en agate. Et généralement on appelle *Agates*, toutes les représentations de quelque chose que ce soit en agate. (Les agates du Roi. Un beau cabinet d'agates.)

AGATI. s. *ou* Arbres des battus.

A G E

ÂGE. s. m. (l'A est long. (La durée ordinaire de la vie. (L'âge de l'homme ne passe pas communément quatre-vingts ans. Les Anciens ont dit que les Corneilles vivent trois âges d'hommes. L'âge des chevaux n'est guère que de trente ans. Cet homme-là n'a pas vécu âge d'homme.)

Âge d'homme, signifie, L'âge viril. (Quand cet enfant sera parvenu à l'âge d'homme.)

Âge, se dit aussi De tous les différens degrés de la vie de l'homme. (Bas âge. Âge tendre. Jeune âge. Âge de raison. Âge de discrétion. Âge nubile. Âge mûr. Âge viril. Âge avancé. Âge caduc. Âge décrépit. À la fleur de l'âge. Sur le déclin de l'âge. Avoir atteint certain âge. Une femme hors d'âge d'avoir des enfans. La vigueur de l'âge. La caducité de l'âge.)

En parlant des chemises & des souliers qu'on donne aux petits enfans, on dit, (Des chemises du premier âge. Des souliers du premier âge.)

Âge, signifie aussi, Le temps qu'il y a qu'on est en vie. (Long âge. Grand âge. À l'âge de trente ans. Il est de mon âge.)

Âge, se dit aussi par relation à divers temps marqués par les lois, pour certaines fonctions de la société civile. Ainsi on dit d'une fille qui n'est pas encore nubile, qu' (On ne la peut pas marier, parce qu'elle n'est pas en âge.) D'un jeune homme qui ne peut pas disposer de son bien, parce qu'il n'est pas majeur, (Qu'il n'est pas en âge, qu'il n'a pas encore l'âge, qu'il n'a pas atteint l'âge.) On appelle, *Lettres de bénéfice d'âge*, *de dispense d'âge*, Des Lettres par lesquelles le Prince accorde à quelqu'un le privilége de posséder quelque Charge, quoiqu'il n'ait pas encore l'âge prescrit par les lois.

Âge, Se prend absolument pour Vieillesse, pour un âge fort avancé. (C'est un homme d'âge. Être sur l'âge.)

On dit, qu'*Un homme est entre deux âges*, pour dire, qu'Il n'est ni jeune ni vieux.

Âge, dans la signification du temps & du corps de la vie, se dit aussi des animaux. (Quel âge a ce chien? Quel âge a ce cheval?)

On dit, qu'*Un cheval est hors d'âge*, pour dire, qu'il n'a plus les marques par lesquelles on connoît l'âge des chevaux. Et on dit proverbialement & bassement, que l'*Age n'est fait que pour les chevaux*, pour dire, qu'Il y a de l'indiscrétion à parler d'âge devant des personnes qui ne sont plus jeunes. Et cela se dit encore pour marquer qu'il ne faut pas prendre garde à l'âge des hommes, mais à leur santé.

Âge, se dit aussi, Du temps auquel les choses dont on parle, sont, ou ont été: & en ce sens il ne se dit qu'avec le pronom personnel. (Merveilles de notre âge. Il fut l'ornement de son âge.)

Âge, en terme de Chronologie, signifie Un certain nombre de siècles. (Le monde est divisé en plusieurs âges. Le premier âge du monde est depuis la création du monde jusqu'au Déluge: & le second depuis le Déluge jusqu'à la vocation d'Abraham.)

On appelle aussi *L'âge du monde*, La durée du monde, le temps qui s'est écoulé depuis que le monde est créé. (Le Déluge arriva en telle année de l'âge du monde.)

Les Poëtes appellent *Les quatre âges du monde*, Quatre différens espaces de temps, dont le premier est *l'âge d'or*, le second *l'âge d'argent*, le troisième *l'âge d'airain*, & le quatrième *l'âge de fer*.

On appelle figurément *L'âge d'or*, Un temps heureux; & *l'âge de fer*, Un temps dur, un temps de guerre, de calamités, & de crimes.

En termes d'Astronomie, on dit, *L'âge de la Lune*, pour dire, Le temps qui s'est écoulé depuis que la Lune est renouvellée. (Par l'Épacte on connoît l'âge de la Lune.)

ÂGÉ, ÉE. adj. Qui a un certain âge, un certain nombre d'annéçs. (Un homme âgé de trente ans. Une fille âgée de vingt ans. Il n'est pas si âgé que vous. Elle est plus âgée que lui.)

Quand âgé est mis tout seul sans rien qui suive, il signifie, Qui a beaucoup d'âge. est âgé. C'est long-temps que je le connois, il est déjà âgé.)

AGENCE. s. f. La charge, l'emploi d'Agent. (Il a été nommé à l'agence du Clergé. Durant le temps de son agence. Durant son agence.)

AGENCEMENT. s. m. Manière d'arranger, de mettre en ordre. (L'agencement fait valoir les petites choses.)

AGENCEMENT, en Peinture, est l'enchaînement des groupes dans une composition. C'est aussi la liaison des figures d'un même groupe.

AGENCER. v. a. Ajuster, accommoder, arranger. Il ne se dit guère qu'en parlant de petites choses accommodées ou rangées avec soin. (Il s'entend à agencer de petites choses. Il a assez bien agencé, assez mal agencé tout cela.) Il est du style familier.

AGENCÉ, ÉE. participe.

AGENDA. s. m. (Mot emprunté du Latin.) Mémoire des choses qu'on a à faire. (Il fait tous les matins un agenda des choses qu'il se propose de faire le reste du jour.)

Il se dit aussi d'Un petit livret destiné pour y écrire les choses qu'on a à faire. (Acheter un agenda Agenda garni d'or. Mettez cela sur votre agenda. Écrivez cela sur votre agenda.)

AGENOUILLER, **S'AGENOUILLER**. v. récipr. Se mettre à genoux. (S'agenouiller à l'Église. On fit agenouiller tout le monde. Les Chameaux & les Éléphans s'agenouillent.)

AGENT. s. m. Terme dont on se sert en Philosophie pour exprimer tout ce qui agit, tout ce qui opère. (Agent naturel. Agent surnaturel. Le feu est le plus puissant de tous les agens naturels.)

Il se dit par opposition à *Patient*. Ainsi on dit, *L'agent & le patient*, pour signifier, La cause qui opère & le sujet sur lequel elle opère.

AGENT, se dit aussi De celui qui fait les affaires d'un Prince dans la Cour d'un autre Prince, sans caractère public. (L'Agent d'un tel Prince. Les Princes qui entretiennent des Agens dans une Cour étrangère. Agent des Suisses.)

On appelle *Agens du Clergé*, Les deux Ecclésiastiques du second Ordre, choisis pour avoir soin des affaires du Clergé, par les deux Provinces Ecclésiastiques qui sont en droit de les nommer. (Les deux Agens du Clergé. Le Clergé ayant été averti par ses Agens.)

On appelle *Agent de change & de banque*, Celui dont l'emploi est de s'entremettre entre les Marchands, Négocians & Banquiers, pour faciliter entre eux le commerce de l'argent, des lettres & des billets de change.

A G G

AGGLUTINATIF, adj. m. Terme de Chirurgie. (Emplâtre agglutinatif.) Il procure la réunion des plaies.

AGGRAVANT, ANTE. adj. Qui rend plus grief. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase : *Circonstance aggravante*.

AGGRAVE. s. m. La seconde fulmination solemnelle d'un Monitoire à chandelles éteintes, après trois publications du même Monitoire, pour avoir révélation de quelque cas, avec menace de fulminer les dernières censures de l'Église sur ceux qui en savent quelque chose, & qui ne veulent rien révéler. (Faire fulminer un aggrave.)

AGGRAVER. v. a. Rendre plus grief. (Les circonstances aggravent le crime.)

AGGRAVÉ, ÉE. participe.

A G I

AGIAU. s. m. Dans l'art de travailler les Cuirs dorés, c'est une espèce de pupitre où est posé le livret qui contient les feuilles d'or.

AGILE. adj. de t. g. Léger & dispos, qui a une grande facilité à agir, à se mouvoir. (Un homme extrêmement agile. Le Tigre, le Singe, le Chat sont des animaux fort agiles.)

AGILEMENT. adv. Avec agilité. (Il monte à cheval & voltige fort agilement.)

AGILITÉ. s. f. Légéreté, grande facilité à se mouvoir. (Sauter avec agilité.)

AGIO. s. m. Terme de change & de banque, qui se dit de l'excédent qu'on prend sur une certaine somme, pour se dédommager de la perte qu'il pourroit y avoir à faire.

AGIOGRAPHE. s. m. Terme composé de deux mots grecs. Il signifie Auteur de vies des Saints.

AGIOTAGE. s. m. On appelle ainsi le profit usuraire & excessif qu'on prend pour convertir en argent comptant quelque promesse, quelque billet, quelque rescription. (Les usuriers se sont enrichis à l'agiotage depuis quelque temps. Il a bien gagné à l'agiotage.)

AGIOTER. v. n. Faire l'agiotage. (Il s'est enrichi à agioter.)

AGIOTEUR. s. m. Celui qui fait l'agiotage. (C'est un agioteur bien connu.)

AGIR. v. n. Faire quelque chose. (Il n'est jamais sans agir.)

Il signifie aussi, Opérer, produire quelque effet, faire quelque impression. (C'est un remède qui agit puissamment. Le feu agit sur tous les métaux. Les Philosophes prétendent que les Planètes agissent les unes sur les autres. L'éloquence agit sur les esprits. L'exemple des supérieurs agit fortement sur les inférieurs.)

AGIR, signifie aussi, Négocier, s'employer en quelque affaire. (Il agit à la Cour pour les intérêts de sa Province. Il a tout pouvoir d'agir. Je vous prie d'agir pour moi.)

Il signifie aussi, Se conduire, se comporter. (Agir en homme d'honneur. Agir en homme d'esprit. C'est mal agir. Ce n'est pas bien agir.)

Il signifie aussi, Poursuivre en Justice. (Agir criminellement. Agir civilement. Il a été obligé d'agir contre son Tuteur.)

AGIR, s'emploie aussi impersonnellement, & alors il sert à marquer de quoi il est question. (Il s'agit de savoir. Il s'agissoit de choisir entre l'un ou l'autre. Quand il s'agira de votre service. De quoi s'agit-il ? Il s'agit du salut de l'État.)

AGISSANT, ANTE. adj. Qui agit, qui se donne beaucoup de mouvement. (Un homme extrêmement agissant. Une femme fort agissante.)

Il signifie aussi, Qui agit, qui opère avec force, avec efficace. (Pour rendre ce remède plus agissant. La poudre est moins agissante quand elle est humide, quand elle est écrasée. L'eau forte & l'eau régale sont bien plus agissantes quand elles sont mêlées ensemble, que quand elles sont séparées.)

AGITATION. s. f. Ébranlement, secouement. (L'agitation du vaisseau étoit si violente. Il ne sauroit souffrir l'agitation du cheval. L'agitation du carrosse lui fait mal. L'agitation de la mer. L'agitation des flots. L'agitation des esprits.)

Il se dit figurément du trouble que les passions causent dans l'ame. (Être dans une grande agitation d'esprit. L'amour, la haine, le desir, la crainte causent différentes agitations dans l'ame.)

AGITER. v. a. Ébranler, secouer, pousser & repousser de côté & d'autre. (Les vents agitent la mer. Les vagues agitent le vaisseau. Le vent agitoit à peine les feuilles des arbres.)

On dit, qu'*Un malade s'agite continuellement*, pour dire, qu'il est dans un mouvement continuel, qu'il se tourmente sans cesse. On dit aussi, qu'*Un cheval s'agite*, pour dire, qu'il se remue avec trop d'ardeur.

AGITER, est aussi v. réciproque. Et dans cette acception il se dit au propre, du mouvement qui arrive à la mer & aux flots. (La mer commençoit à s'agiter. Les flots s'agitoient violemment.)

AGITER, se dit figurément en parlant de différentes passions qui ont accoutumé de troubler l'esprit de l'homme. (Les passions qui agitent l'homme. Le désir & la crainte sont les passions qui nous agitent le plus. La colère l'agite. Cela lui agite sans cesse l'esprit.)

Il se dit aussi figurément en parlant de différentes questions qu'on propose à examiner, & signifie, Discuter de part & d'autre. (Agiter une question. On agita long-temps cette affaire.)

Il s'emploie aussi au réciproque dans le figuré, & signifie, Être discuté de part & d'autre. (L'assemblée dura long-temps, & il s'y agita une question importante. Les questions qui s'y agitèrent.)

AGITÉ, ÉE. participe.

A G N

AGNAT. s. m. Terme de Droit. On appelle agnats les collatéraux descendans par mâles d'une même souche masculine.

AGNATION. s. f. Qualité des Agnats.

AGNATIQUE. Qui appartient aux Agnats. (Ligne agnatique.)

AGNEAU. s. m. Le petit d'une brebis. (Le G se prononce mouillé ici, & dans les six articles suivans) (Agneau de lait. Agneau tardif. Manger de l'agneau. Quartier d'agneau.) On appelle l'*Agneau pascal*, l'agneau que les Juifs mangeoient à la fête de Pâque.

On dit d'une personne d'humeur fort douce, qu'*Elle est douce comme un Agneau*, *que c'est un agneau*. Et cela se dit même de quelques animaux, comme du chien, du cheval. (Ce cheval est doux comme un agneau. C'est un agneau.)

AGNELER. v. n. Il se dit de la brebis qui met bas. (Une brebis prête à agneler.)

AGNELET. s. m. diminutif. Petit agneau. Il est vieux.

AGNELIN. s. m. Laine que l'on tire des peaux d'agneaux.

AGNELS. s. m. Espèce de monnoie qui a eu cours en France sous plusieurs Rois.

AGNÈS. s. f. On appelle ainsi une jeune fille très innocente. (C'est une Agnès. Elle fait l'Agnès.)

AGNUS. s. m. On appelle ainsi une cire bénite par le Pape, sur laquelle est imprimée la figure d'un agneau. On donne aussi le même nom à de petites images de piété ornées de broderie, & faites pour les enfans. (Un bel agnus. On donne des agnus aux petits Écoliers qui disent bien leur leçon.)

AGNUS-CASTUS, ou **VITEX.** s. m. Arbuste dont les branches sont pliantes comme celles de l'osier. Sa semence est très-rafraîchissante, elle adoucit l'âcreté des humeurs, & tempère l'ardeur du sang.

AGO

AGONIE. s. f. Le dernier combat de la nature contre la mort. Il ne se dit qu'en parlant de l'homme. (Être à l'agonie. Une longue agonie. Une agonie douloureuse. Dans une longue agonie il conserva toujours le jugement. Il y a des agonies plus douloureuses les unes que les autres.)

Il se dit figurément, pour signifier une extrême angoisse, une grande peine d'esprit. (Depuis que son procès est sur le bureau, il est dans de continuelles agonies.) En parlant de l'état douloureux où Notre-Seigneur se trouva au Jardin des Olives, on dit, (L'agonie de Notre Seigneur au Jardin des olives.)

AGONISANT, ANTE. adj. Qui est à l'agonie. (Je l'ai laissé agonisant. Elle étoit agonisante.)

Il est aussi substantif. (Prier pour les agonisans. La Confrérie des agonisans. Dire les prières des agonisans.)

AGONISER. v. n. Être à l'agonie. (Il agonise. On l'a laissé qu'il agonisoit.)

AGONOSTIQUE. adj. Partie de la Gymnastique chez les anciens, qui avoit rapport aux combats.

AGONOTHETE. s. m. Officier qui présidoit chez les Grecs aux jeux sacrés. (Le Tribunal des Agonothetes distribuoit les couronnes aux vainqueurs.)

AGR

AGRAFE. s. f. Sorte de crochet qui passe dans un anneau qu'on appelle porte, & qui sert à attacher ensemble différentes choses. (Agrafe d'or. Agrafe d'argent. Agrafe de diamans.)

On appelle *La porte de l'agrafe*, La petite ouverture dans laquelle on passe le crochet d'une agrafe.

On appelle *Agrafe de diamans*, une agrafe enrichie de diamans.

AGRAFER. v. a. Attacher avec une agrafe. (Agrafer une robe.)

AGRAFÉ, ÉE participe.

AGRAIRE. adj. de t. g. Nom que la Jurisprudence & l'Histoire Romaine donnent aux lois qui avoient pour objet la distribution des terres conquises entre les Citoyens ou les Soldats. (Lois Agraires.)

AGRANDIR. v. a. Accroître, rendre plus grand, plus étendu. (Agrandir une maison, un jardin. Il a agrandi son parc de tant d'arpens. Cette ouverture est trop petite, il la faut agrandir. Ce Prince a fort agrandi ses États.)

Il signifie figurément, Rendre plus grand en biens, en dignité, en fortune. *Les Princes agrandissent qui il leur plaît.*

AGRANDIR, avec le pronom personnel, Se dit de celui qui augmente sa terre, son héritage, qui lui donne plus d'étendue. (Il s'est bien agrandi de ce côté-là.

AGRANDI, IE. participe.

AGRANDISSEMENT. s. m. Accroissement, augmentation. (L'agrandissement de son parc est de deux cents arpens. On a abattu ces maisons pour l'agrandissement de la Place.)

Il se dit figurément de l'augmentation & de l'accroissement en biens, en fortune. (Il travaille pour l'agrandissement de sa famille, pour l'agrandissement de ses enfans. L'agrandissement de [illegible] vient d'un tel Prince.

AGRÉABLE. adj. Qui plaît. (Une personne agréable. Conversation agréable. Maison agréable. Demeure, jardin fort agréable. Campagne agréable. Si cela vous est agréable. Il a l'abord agréable, la physionomie agréable. Il est agréable de vivre avec ses amis. C'est un homme très-agréable en compagnie.)

Il s'emploie quelquefois substantivement. (Il ne faut pas sacrifier l'utile à l'agréable. Et dans cette acception on dit, qu'*Un homme fait l'agréable*, *que c'est un agréable*, pour dire, qu'il croit être agréable, & qu'il affecte de passer pour tel. Et qu'*Un homme fait l'agréable auprès d'une femme*, pour dire, qu'il s'attache à lui faire la cour, qu'il cherche à lui plaire.

On dit, *Avoir pour agréable*, pour dire, Agréer.

AGRÉABLEMENT. adv. D'une manière agréable. (Il reçut cela fort agréablement. Il parle agréablement. Il est agréablement à la Cour. Il est agréablement logé.)

AGRÉER. v. a. Recevoir favorablement. (Dieu agrée nos offrandes, nos prières. Agréer le service de quelqu'un. Il a agréé la proposition que je lui ai faite.)

Il signifie aussi, Trouver bon. (Agréez que je vous dise.) On dit en parlant d'un Officier qui a traité d'une Charge dans la Maison du Roi, dans les Troupes, ou dans la Robe, que *Le Roi l'a agréé*, pour dire, Que le Roi trouve bon qu'il entre dans la Charge dont il a traité. (Il avoit acheté une belle Charge, mais le Roi ne l'a pas agréé. Il n'a pu se faire agréer.)

On dit proverbialement, que *Quand on doit, il faut payer, ou agréer*, pour dire, qu'il faut donner de l'argent à son créancier, ou des sûretés dont il soit content.

AGRÉER, est aussi neutre, & signifie, Plaire, être au gré. (Cela ne m'agrée pas. Son service, sa personne n'agrée pas au maître.)

AGRÉÉ, ÉE. participe.

AGRÉER. v. a. Terme de Marine. Équiper un vaisseau de voiles, de cordages, & de tout ce qui est nécessaire pour le mettre en état de naviguer. (On a envoyé ordre d'agréer un tel vaisseau.)

AGRÉEUR. s. m. Terme de marine. Celui qui fournit les agrès d'un vaisseau.

AGRÉGAT. s. m. Terme didactique. Assemblage.

AGRÉGATION. s. f. Association dans un Corps, dans une Compagnie. (Lettres d'agrégation. On s'est opposé à son agrégation.)

En termes de Philosophie, on appelle *Corps par agrégation*, Un corps qui n'est formé que de l'amas de plusieurs choses qui n'ont point entr'elles de liaison naturelle.

AGRÉGATION, en Chimie, est l'assemblage ou l'union d'un assez grand nombre de parties homogènes pour former un corps sensible.

AGRÉGER. v. a. Associer quelqu'un à un Corps, à une Compagnie, pour jouir des mêmes honneurs, des mêmes prérogatives que ceux qui en sont. (La Faculté de Droit l'a agrégé. La Faculté de Médecine a voulu agréger un tel à son Corps. Il n'étoit pas du Corps, mais on l'y a agrégé.)

AGRÉGÉ, ÉE. participe.

On appelle substantiv[illegible]ége, un [illegible] la principale fonction est d'assister aux Thèses & aux examens de Droit. (Les Agrégés en Droit, *ou simplement* Les agrégés.)

AGRÉMENT. s. m. Approbation, consentement. (Il a obtenu l'agrément du Roi pour cette Charge. La mère a donné son agrément pour ce mariage. Il ne veut rien faire sans l'agrément de sa Compagnie. Il ne sauroit disposer de cette maison qu'avec mon agrément.)

Il signifie aussi, Qualité par laquelle on plaît. (Cette femme n'est pas belle, mais elle a beaucoup d'agrément. Cette maison n'est pas régulièrement bâtie ; mais elle a de grands agrémens. La solitude a ses agrémens. Il n'y a nul agrément dans cette pièce, dans cet ouvrage. Cet homme est grand & assez bien fait, mais il a l'air contraint, & il n'a nul agrément.)

Il signifie encore, Avantage, plaisir, sujet de satisfaction. (Cette personne a raison de demeurer à la Cour, elle y a de très-grands agrémens, elle y trouve de grands agrémens. Cet homme trouve de grands agrémens dans sa famille, dans sa profession, dans sa charge, dans la Compagnie dont il est. Il ne trouve aucun agrément dans sa Province. Il est estimé dans les Troupes, & il y sert avec agrément.)

On appelle aussi *Agrémens*, Certains ornemens qu'on met sur les habits. (Votre habit est trop uni, il auroit besoin de quelques agrémens.)

On appelle aussi *Agrémens*, certains divertissemens de musique ou de danse, que l'on joint à des pièces de théâtre. (Cette pièce n'a réussi que par les agrémens.)

On appelle encore *Agrémens*, dans la musique, soit vocale, soit instrumentale, tout ce qui est capable de rendre un chant plus agréable.

AGRÈS. s. m. pl. Terme de Marine. Voiles, cordages, poulies, & tout ce qui est nécessaire pour mettre un vaisseau en état de naviguer. (Le vaisseau a tous ses agrès.)

AGRESSEUR. s. m. Celui qui attaque le premier. (L'agresseur a toujours tort. Il faut savoir lequel des deux est l'agresseur.)

AGRESSION. s. f. Action de celui qui a été le premier à attaquer. Il ne se dit guère qu'en terme de Pratique, & dans cette phrase : (Il y a preuve d'agression de sa part.)

AGRESTE. adj. de t. g. Rustique, sauvage, champêtre. (Fruit agreste.) Il est plus d'usage au figuré. (Humeur agreste, mœurs agrestes.)

AGRICULTURE. s. f. L'art de cultiver la terre. (Cet homme aime l'agriculture, entend bien l'agriculture. Traité d'agriculture.)

AGRIE. s. f. Espèce de dartre qui corrode la peau, & fait tomber le poil.

AGRIFFER, **S'AGRIFFER.** v. récipr. S'attacher avec les griffes. (Le chat s'agriffa à la tapisserie.)

AGRIFFÉ, ÉE. participe.

AGRIOPHAGE. s. m. Qui vit de bêtes sauvages.

AGRIPAUME. s. f. Plante qu'on nomme aussi Cardiaque, parce qu'on la croit bonne dans les palpitations & autres maladies du cœur.

AGRIPPER. v. a. Prendre, saisir avidement. (Elle agrippe tout ce qu'elle voit.) Il est bas.

AGRIPPÉ, ÉE. participe.

A G U

AGUERRIR. v. a. Accoutumer à la guerre, aux fatigues, aux fonctions de la guerre. (Ce Général a aguerri ses troupes en une seule campagne. Depuis ce siége les troupes étoient tout aguerries.)

Il signifie figurément, Accoutumer quelqu'un à quelque chose qui paroît pénible dans le commencement. (Il a peine à s'accoutumer à la raillerie, il faut l'y aguerrir. Il faut l'aguerrir.)

Il est aussi réciproque dans le propre & dans le figuré. (Ces troupes se sont aguerries. Il n'est pas fait au grand monde, il s'y aguerrira avec le temps.)

AGUERRI, IE. participe.

AGUET. s. m. Il n'a d'usage qu'au plur. & dans ces phrases : *Être aux aguets*, *se tenir aux aguets*, pour dire, Épier, observer le temps, l'occasion ; Être aux écoutes, soit pour surprendre quelqu'un, soit pour éviter d'être surpris. (Il étoit aux aguets pour prendre ses avantages.) On dit aussi dans le même sens, *Mettre aux aguets*. (Le Prévôt a mis des gens aux aguets pour se saisir d'un tel voleur.)

A H

AH. Interjection qui sert à marquer la joie, la douleur, l'admiration, l'amour, &c. suivant la différence des sujets. (Ah ! que je suis aise de vous voir ! Ah ! que vous me faites plaisir ! Ah ! vous me faites mal. Ah ! que cela est beau !)

AHAN. s. m. Peine de corps, grand effort, tel qu'est celui que font ceux qui fendent du bois, ou qui lèvent quelque pesant fardeau. C'est un de ces mots qui se forment du son de la chose qu'ils signifient. (Suer d'ahan.) Il est bas.

AHANER. v. n. Avoir bien de la peine en faisant quelque chose. (Il a bien ahané avant que de venir à bout de ce travail, de cette affaire.) Il est bas.

AHEURTEMENT. s. m. Obstination, attachement opiniâtre à un sentiment, à un avis. (C'est un étrange aheurtement que le sien.)

AHEURTER, S'AHEURTER. v. récipr. S'opiniâtrer, s'obstiner. (S'aheurter à un sentiment, à une opinion. Il s'aheurte à cela contre l'avis de tous ses parens. S'aheurter à faire quelque chose. C'est un homme qui s'aheurte tellement à ce qu'il s'est mis une fois dans la tête, qu'on ne le fait jamais revenir.)

AHEURTÉ, ÉE. participe. (C'est un homme aheurté à son opinion.)

AHI, exclamation de douleur.

AHURIR. v. a. Interdire, étonner, rendre stupéfait. (N'ahurissez pas cet enfant.) Il est familier.

AHURI, IE. participe. Interdit, stupéfait. (Il est tout ahuri.) Il est familier.

A I D

AIDE. s. f. Secours, assistance qu'une personne donne à une autre. (Aide prompte. Aide assurée. Donner aide. Donner aide & faveur. Demander de l'aide. Crier à l'aide. Appeller à son aide. Avoir besoin de l'aide de quelqu'un.

On dit proverbialement, *Un peu d'aide fait grand bien*, pour dire, qu'Un petit secours ne laisse pas d'être quelquefois très-utile. Et *Bon droit a besoin d'aide*, pour dire, que Quelque bonne que soit une affaire, il ne faut pas laisser de la solliciter.

AIDE, se dit aussi des secours & des graces de Dieu. (Il faut tout attendre de l'aide de Dieu. Mon Dieu, soyez à mon aide.) *Dieu vous soit en aide*, Façon de parler populaire, dont on se sert quand quelqu'un éternue, ou quand on n'a pas de quoi donner l'aumône à un pauvre qui la demande. Il vieillit.

AIDE, se dit aussi du secours, de l'utilité, de l'avantage qu'on tire de certaines choses. (On a fait de grandes découvertes à l'aide des lunettes à longue vue. Il n'eût pas réussi sans l'aide d'une telle machine.)

AIDE, se dit aussi, tant de celui dont on reçoit du secours, que de la chose dont on en tire. (Dieu seul est ma force & mon aide. Vous êtes toute son aide, tout son secours. Il n'a point eu en cela d'autre aide que les mémoires qu'on lui a donnés.)

AIDE, en matière ecclésiastique, se dit d'une Église, d'une Chapelle bâtie pour servir de secours à une Église paroissiale, dont les habitans sont trop éloignés. (Sainte Marguerite, dans le fauxbourg Saint-Antoine, étoit une aide de la Paroisse de Saint Paul.

AIDE s. m. Terme dont on se sert en parlant des personnes dont l'emploi consiste à être auprès de quelqu'un, pour servir conjointement avec lui, & sous lui. Ainsi on appelle *Aide des cérémonies*, un Officier dont la fonction est de servir sous le Grand-Maître des Cérémonies.

On appelle *Aides de cuisine*, *Aides d'Office*, Les bas Officiers qui servent sous un chef de cuisine & d'office. Et *Aide à Maçon*, se dit d'un garçon qui sert sous un Maçon.

On appelle *Aide de camp*, Un Officier de Guerre, qui sert auprès du Général, ou d'un Officier Général, pour porter ses ordres par tout où il est nécessaire. (Aide de Camp du Roi. Aide de Camp du Général. Aide de Camp d'un Lieutenant Général, d'un Maréchal de Camp.)

On appelle dans l'Infanterie, Aide-Major, un Officier de Guerre qui sert avec le Major, & qui fait toutes les fonctions du Major en son absence. (Aide-Major des Gardes. Aide-Major d'une place de Guerre.)

AIDE, se dit aussi de celui qui contribue aux frais de l'ustensile des gens de Guerre, avec l'hôte chez lequel ils sont logés. (Donner des aides à un hôte, afin qu'il ne soit pas surchargé.)

À L'AIDE. Façon de parler adverbiale. *Au secours.*

AIDES, s. f. pl. Subsides établis sur le vin, & sur les autres boissons, pour aider à soutenir les dépenses de l'État. (Les Fermiers des Aides. Les Aides montent à tant. L'octroi des Aides.)

On appelle *Cour des Aides*, Une Compagnie supérieure, dans laquelle les affaires qui concernent ces sortes de subsides sont jugées en dernier ressort. (Premier Président de la Cour des Aides. Conseiller de la Cour des Aides.)

AIDES, se dit aussi au pluriel en termes de manége, De toutes les choses dont le Cavalier se sert pour bien manier un cheval (Les aides de la voix, les aides des talons, de la gaule, de l'éperon. Le cheval connoît les aides, répond aux aides.)

AIDER. v. a. Secourir, assister. (Aider quelqu'un dans son besoin. Aider les pauvres dans leur nécessité. Dieu les a bien aidés. Aider quelqu'un de son bien, l'aider de sa bourse, l'aider de son crédit. Les Lunettes de longue vue ont fort aidé les Astronomes dans les découvertes qu'ils ont faites. Cette méthode aide beaucoup la mémoire. Il faut s'aider les uns les autres. Aidez-vous. Vous ne vous aidez point.) On dit proverbialement, *Aide-toi, Dieu t'aidera.*

AIDER, se met aussi avec la préposition *à* devant la personne ; & alors il signifie ordinairement, Secourir un homme trop chargé. (Aidez un peu à ce pauvre homme.)

Il demande aussi la préposition *à* devant la chose, lorsqu'il signifie, Contribuer à faire réussir quelque chose. (Il n'a pas peu aidé à cette affaire, à cette entreprise. Aider au bon succès d'une affaire.)

On dit proverbialement, *Aider à la lettre*, pour dire, Suppléer à ce qui n'est pas exprimé. Cela signifie aussi, Ajouter quelque chose à une histoire, à une fable, pour embellir le conte, & pour le rendre plus agréable.

AIDER, se joint aussi à l'infinitif des verbes, avec la particule *à*, & signifie encore, Contribuer à une fin (Aider à faire réussir une négociation. Cela a bien aidé à le tirer d'affaire. Cela n'y a pas peu aidé.)

AIDER, est aussi réciproque ; & alors il se joint avec la particule *de*, & signifie, Se servir d'une chose, en faire usage. (On s'aide de ce qu'on a. S'aider bien d'une épée, d'un espadon. S'aider bien d'un cheval. Il ne s'aide pas du bras droit.) On dit, *Dieu aidant*, pour dire, Avec l'aide de Dieu.

AIDÉ, ÉE. participe.

AIDOIALOGIE. s. f. Partie de la Médecine qui traite de ce qui concerne les parties de la génération.

A I E

AÏE. Interjection. Exclamation de douleur. (Aïe, que je souffre ! Aïe, vous me blessez.)

AÏEUL. s. m. Grand-père. (Aïeul paternel. Aïeul maternel.) Au pluriel on dit Aïeuls, quand on veut désigner précisément le grand-père paternel & le maternel. (Ses deux aïeuls ont rempli les premières charges.) Hors de là on dit *aïeux*, pour signifier généralement tous ceux de qui on descend. (Suivre les traces de ses aïeux. Nos aïeux.)

Le mot d'*Aïeul* n'a point de composé au-delà de ceux de *Bisaïeul* & de *Trisaïeul* ; & quand on parle des degrés qui sont au-dessus, on dit, *Quatrième aïeul*, *cinquième aïeul*, *&c.*

AÏEULE. s. f. Grand'mère. (Aïeule paternelle. Aïeule maternelle.)

AIGAIL. s. m. Terme de Chasse. Rosée, petites gouttes d'eau qui demeurent sur les feuilles des herbes & des arbres. (L'aigail ôte le sentiment aux chiens.)

On a dit en Poësie, *l'aigail des prés, des fleurs* ; & hors de là il n'a guère d'usage.

AIGAYER. v. a. Baigner, laver dans l'eau. (Aigayer un cheval.) C'est le faire entrer dans la rivière jusqu'au ventre, & l'y promener pour le laver & le rafraîchir. *Aigayer du linge*, C'est le laver & le remuer quelque temps dans l'eau, avant que de le tordre.

AIGLE. s. m. Le plus grand & le plus fort des oiseaux de proie. (Aigle noir. Aigle Royal. Aigle roux. Grand aigle. Le vol de l'aigle. L'aire d'un aigle. Aigle mâle. Aigle femelle.)

On dit figurément d'Un homme qui est d'un génie, d'un esprit, d'un talent supérieur, que *C'est un aigle.* Il se dit aussi dans un sens relatif. (Cet homme-là est un aigle, au prix de ceux dont vous parlez.)

On dit aussi figurément, qu'*Un homme a des yeux d'aigle*, pour dire, qu'Il a les yeux vifs & perçans; & pour dire aussi, qu'Il a beaucoup de pénétration d'esprit.

On dit proverbialement, *Crier comme un aigle*, pour dire, Crier d'une voix aiguë & perçante.

AIGLE, En termes d'Armoiries & de Devises, est féminin. Ainsi on dit, *L'aigle Impériale*, pour dire, Les armes de l'Empire, qui sont un aigle à deux têtes. (Il porte sur le tout d'azur, à l'aigle éployée d'argent.)

On dit aussi au féminin, *L'aigle Romaine*, *Les Aigles Romaines*, pour dire, Les Enseignes des Légions Romaines, parce qu'au haut de ces Enseignes il y avoit la figure d'une aigle.

AIGLE, Se dit aussi de la représentation en cuivre d'un aigle, ayant les ailes étendues pour servir de pupitre au milieu du chœur d'une Église. (Chanter à l'aigle.) En cette acception *Aigle* est toujours masculin.

AIGLE. s. f. Est aussi le nom d'une Constellation de l'hémisphère septentrional.

AIGLON. s. m. Le petit de l'aigle. (Une aigle avec ses aiglons dans son aire. Un jeune aiglon.)

AIGLON & AIGLETTE, sont aussi des termes de Blason, dont on se sert indifféremment, pour désigner de jeunes aigles, représentées sans bec & sans serres. (Il porte d'azur à trois aiglons d'or, à trois aiglettes d'or.)

AIGLURE. s. f. Terme de Fauconnerie. Taches rousses semées sur le dos de l'Oiseau.

AIGRE. adj. de t. g. Acide, piquant au goût. (Le citron, la grenade, sont des fruits aigres. Le vin, le lait, deviennent aigres quand ils se gâtent. Des fruits qui sont d'un goût aigre, qui ont un goût aigre, qui sont aigres au goût.)

AIGRE, se dit aussi de quelques odeurs désagréables qui sortent de certaines choses corrompues. (Une senteur aigre qui fait mal au cœur. Ce vin sent l'aigre.)

AIGRE, se dit aussi des sons aigus & rudes en même temps, d'un bruit & d'un son trop aigu & perçant. (Avoir la voix aigre, une voix aigre & désagréable. Une cloche qui rend un son aigre. Un son de voix aigre. D'un ton aigre.)

On appelle en Peinture *Couleurs aigres*, Celles qui ne sont pas liées par des passages qui les accordent.

AIGRE, se dit aussi Des métaux dont les parties ne sont pas bien liées, & se séparent facilement les unes des autres. (Un fer extrêmement aigre. Du cuivre fort aigre. Ce fer-là est si aigre, qu'on ne le sauroit forger.)

AIGRE, se dit figurément de l'esprit, de l'humeur, &c. pour signifier Rude, fâcheux. (Avoir l'esprit aigre, l'humeur aigre. Dire des paroles aigres. Il lui a écrit d'un style fort aigre. Il lui fit une réprimande aigre & sévère. Il lui parla d'une manière fort aigre, d'un ton fort aigre.)

Il se dit figurément des personnes mêmes qui ont cette sorte d'esprit & d'humeur. (C'est une personne bien aigre, une femme bien aigre. C'est un esprit aigre. C'est l'humeur du monde la plus aigre.)

AIGRE, s'emploie aussi substantivement (Cela sent l'aigre, cela tire sur l'aigre.)

AIGRE-DE CÉDRE. s. m. Sorte de liqueur, qui se fait avec du jus de citron, ou de cédrat, ou de limon, & avec du sucre, & qui étant mêlée ensuite avec de l'eau, fait une boisson agréable. (Boire de l'aigre-de-cédre.)

AIGRE-DOUX, OUCE. adj. Il ne se dit guère au propre que des fruits qui ont un goût mêlé d'aigre & de doux. (Un fruit aigre-doux. Des oranges aigres-douces.) En cette phrase & dans les autres semblables, *Aigre* ne se décline point.

Il se dit figurément de la voix & du style, quand on parle, ou qu'on écrit d'une manière entre aigre & douce. (Un ton de voix aigre-doux. Un style aigre doux.)

AIGREFIN. s. m. Terme de mépris, qui signifie, Un homme qui vit d'industrie. (Gardez vous de cet aigrefin.) Il est du style familier.

AIGRELET, ETTE. adj. diminutif. Un peu aigre. (L'Épine vinette a un petit goût aigrelet. Une sauce aigrelette.)

AIGREMENT. adv. D'une manière aigre. Il n'a guère d'usage qu'en parlant de la manière aigre dont on parle, ou dont on écrit. (Parler aigrement à quelqu'un. Répondre aigrement. Il lui écrivit fort aigrement.)

AIGREMOINE. s. f. Sorte d'herbe médecinale. (Tisane d'aigremoine.)

AIGREMORE. s. m. Espèce de charbon pulvérisé propre aux feux d'artifice.

AIGRET, ETTE. adj. diminutif. Un peu aigre. (Ce fruit-là est un peu aigret. Cela a un goût aigret qui n'est pas désagréable. Une sauce qui est un peu aigrette.)

AIGRETTE. s. f. Espèce d'oiseau qui ressemble à un héron, & qui a sur la tête une plume blanche & droite.

AIGRETTE, se dit aussi d'un bouquet fait de plusieurs sortes de plumes. (Avoir une aigrette sur la tête. Mettre des aigrettes à des pommes de lit.)

AIGRETTE, se dit aussi De certains bouquets de pierres précieuses, disposées en forme de bouquets de plumes d'aigrettes. (Une aigrette de perles, une aigrette de diamans.)

AIGRETTE, se dit pareillement Des touffes de crin qu'on met par ornement sur la tête des chevaux de carrosse. (Mettre des aigrettes à des chevaux.)

AIGREUR. s. f. Qualité de ce qui est aigre. (Des fruits qui ont de l'aigreur, qui ont une petite aigreur. Ce vin a de l'aigreur.)

AIGREUR, se dit aussi Des rapports que causent quelquefois les alimens mal digérés. Et en ce sens on s'en sert plus ordinairement au pluriel qu'au singulier. (Cela donne des aigreurs, cause des aigreurs.)

AIGREUR, se dit figurément d'Une certaine disposition d'esprit & d'humeur, qui porte à offenser les autres par des paroles piquantes. (C'est un homme qui a beaucoup d'aigreur dans l'esprit, dans l'humeur. Parler avec aigreur, répondre avec aigreur. Il y a toujours de l'aigreur dans ses discours, dans ses paroles. Une réprimande pleine d'aigreur.

On dit, qu'*Il y a de l'aigreur*, *quelque aigreur*, *un peu d'aigreur entre deux personnes*, pour dire, qu'Il y a quelque commencement de brouillerie entre l'une & l'autre.

AIGREURS, En gravure, sont des tailles où l'eau forte a trop mordu.

AIGRIR. v. a. Rendre aigre, faire devenir aigre. (Le tonnerre aigrit le vin. La chaleur aigrit le lait. Le levain aigrit la pâte.)

Il se dit figurément, & signifie Irriter, mettre dans une disposition plus fâcheuse. Cela ne fait qu'aigrir son mal, qu'aigrir sa douleur. Son discours a fort aigri les esprits. Cela ne se servira qu'à aigrir les affaires. La mauvaise fortune lui a aigri l'esprit.

AIGRIR, est aussi réciproque. (Des viandes qui s'aigrissent sur l'estomac. Du vin qui s'aigrit.)

Il se dit aussi figurément au réciproque. (Son mal s'aigrit de jour en jour. Les esprits commençoient à s'aigrir. Les affaires s'aigrissent de plus en plus.)

AIGRI, IE. participe.

AIGU, UË adj. Qui se termine en pointe ou en tranchant, & qui est propre à percer ou à fendre. (Un javelot aigu. Un fer aigu. Un bâton aigu. Des coins de fer fort aigus.)

On appelle en termes de Grammaire, *Accent aigu*, un petit accent qui va de droite à gauche, & qui se met sur l'é fermé, pour montrer qu'il doit être prononcé d'un ton élevé.

On appelle en termes de Géométrie, *Angle aigu*, Un angle qui est moins ouvert que l'angle droit.

AIGU, se dit figurément des sons clairs & perçans. (Un son aigu. Une voix aiguë.)

Il se dit aussi figurément d'une douleur vive & piquante. (Une douleur aiguë, une colique aiguë.)

On appelle *Maladie aiguë*, *fièvre aiguë*, Une maladie, une fièvre violente & dangereuse, qui se termine bientôt. (Il est attaqué d'une maladie aiguë, d'une fièvre aiguë.)

AIGUADE. s. f. Provision d'eau douce que l'on prend sur le rivage de la mer pour les vaisseaux, lorsqu'ils en manquent dans le cours de leur voyage. Il n'est guère en usage que dans ces phrases. (Faire aiguade. C'est un lieu où il y a bonne aiguade.)

AIGUE-MARINE. s. f. Espèce de pierre précieuse tendre, qui est de couleur de verd de mer. (Une belle Aigue marine.)

AIGUIERE. s. f. Sorte de vase fort ouvert, qui a une anse & un bec, & dans lequel on met de l'eau pour le service ordinaire de la table, & pour d'autres usages. (Aiguière d'étain. Aiguière d'argent, de vermeil doré, de cristal. Aiguière de faïence. Un bassin & une aiguière. Une aiguière ouverte.)

AIGUIÉRÉE. s. f. Plein une aiguière. (Une aiguiérée d'eau. (Il lui a jeté une aiguiérée d'eau sur la tête.)

AIGUILLE. s. f. Petite verge de fer, ou d'autre métal, pointue par un bout, & percée par l'autre, pour y passer du fil, de la soie, de la laine, & dont on se sert pour coudre, pour broder, pour faire de la tapisserie, &c. (Aiguille fine, aiguille bien pointue, la pointe d'une ai-

guille, le chas d'une aiguille, le trou d'une aiguille, enfiler une aiguille. Aiguille à coudre, aiguille à travailler en tapisserie, aiguille d'emballeur.)

On appelle *Aiguille de tête.* Une grande aiguille dont les femmes se servent pour arranger leurs cheveux.

On dit proverbialement & figurément, *Faire un procès sur la pointe d'une aiguille, Disputer sur la pointe d'une aiguille*, pour dire, Contester sur des bagatelles, sur un sujet, ou sur un fondement de nulle conséquence.

On dit aussi proverbialement & figurément, *De fil en aiguille*, pour dire, De propos en propos, d'une chose à une autre. (Il nous a raconté toute l'histoire de fil en aiguille. De fil en aiguille ils en vinrent jusqu'à se quereller, à se dire des injures.)

On dit aussi d'une chose qu'on cherche mais qui est très-difficile à trouver à cause de sa petitesse, que (C'est chercher une aiguille dans une botte de foin.)

AIGUILLE, se dit aussi De différentes sortes de petites verges de fer ou d'autre métal qui servent à différens usages. (Aiguille à tricoter des bas. Des bas faits à l'aiguille. Aiguille d'oculiste pour abattre les taies des yeux. Aiguille de balance. Aiguille d'horloge, qui sert à marquer les heures, les minutes sur le cadran. Aiguille marine. Aiguille aimantée, dont on se sert sur la mer pour reconnoître le Nord.)

AIGUILLE, se dit aussi d'Une espèce de Pyramide, soit de pierre de taille, soit de charpente, comme sont les clochers des Églises, lorsqu'ils sont extrêmement pointus. On appelle autrement ces sortes de clochers, des flèches. (L'aiguille de la Sainte Chapelle de Paris)

AIGUILLE, se dit aussi d'Un Obélisque. (L'aiguille de saint Pierre de Rome.)

On appelle aussi *Aiguille*, Une espèce de poisson de mer, qui est long & menu, & qui a la tête extrêmement pointue.

AIGUILLES D'ESSAI ou TOUCHAUX. Terme de Chimie. Alliage d'or ou d'argent sous des portions différentes.

AIGUILLÉE. s. f. Certaine étendue de fil, de soie, ou de laine, coupée de la longueur qu'il faut pour travailler à l'aiguille. (Aiguillée de fil, aiguillée de soie, aiguillée de laine. Faire des aiguillées. Apprêter des aiguillées. Couper de longues aiguillées.)

AIGUILLETTE. s. f. Cordon, ruban, tissu, &c. ferré par les deux bouts, pour servir à attacher, mais qui ne sert quelquefois que d'ornement. (Aiguillette de fil. Aiguillette de soie. Aiguillette de cuir. Aiguillette plate. Aiguillette ronde. Un ferret d'aiguillette. Ferrer des aiguillettes. Des aiguillettes ferrées d'argent.)

On dit bassement, *Lâcher l'aiguillette*, pour dire, Se décharger le ventre.

On dit aussi, *Nouer l'aiguillette*, pour dire, Faire un prétendu maléfice, que le peuple croit empêcher la consommation d'un mariage.

AIGUILLETTE, se dit figurément Des morceaux de la peau ou de la chair, arrachés ou coupés en long. (Couper un canard, un oiseau de rivière par aiguillettes. Les Barbares lui arrachèrent toute la peau du dos par aiguillettes.)

AIGUILLETTER. v. a. Attacher ses chausses à son pourpoint avec des aiguillettes. Ce verbe, aussi bien que la mode de porter des aiguillettes, n'est plus guère en usage; & quand on l'emploie, ce n'est presque jamais qu'avec le pronom personnel. (La mode de s'aiguilletter a duré long-temps.)

AIGUILLETTÉ, ÉE. participe.

AIGUILLETTIER. s. m. Artisan dont le métier est de ferrer les aiguillettes & les lacets.

AIGUILLIER. s. m. Petit étui où l'on met des aiguilles. (Un aiguillier d'argent. Un aiguillier de chagrin.)

AIGUILLON. s. m. Il se dit proprement D'une pointe de fer qui est au bout d'un grand bâton, & dont on se sert pour piquer les bœufs. L'aiguillon d'un Bouvier. On pique les bœufs avec un aiguillon pour les faire aller.)

AIGUILLON, se dit aussi d'un petit piquant des mouches à miel, des guêpes, des frelons. (Les abeilles laissent ordinairement leur aiguillon dans la piqûre. On dit que le Roi des abeilles n'a point d'aiguillon.)

AIGUILLON, se dit figurément De tout ce qui incite à quelque chose. (La gloire est un aiguillon, un puissant aiguillon à la vertu. L'intérêt est le seul aiguillon qui le puisse faire agir.) On dit dans le langage de l'Écriture, *L'aiguillon de la chair*, pour dire, Les tentations de la chair.

AIGUILLONNER. v. a. Il n'a guère d'usage qu'au figuré, & signifie, Inciter par quelque chose. (C'est un homme lent & paresseux, qu'il faut un peu aiguillonner pour le faire agir.)

AIGUILLONNÉ, ÉE. participe.

AIGUISER. v. a. Rendre aigu, rendre plus pointu, plus tranchant. (Aiguiser le fer d'une lance. Aiguiser la pointe d'un couteau. Aiguiser des coins de fer. Pierre à aiguiser.)

On dit figurément, *Aiguiser l'appétit*, pour dire, Donner plus d'appétit, rendre l'appétit plus vif; Et *Aiguiser l'esprit*, pour dire, Faire avoir plus d'esprit. (Le travail modéré aiguise l'esprit. La nécessité aiguise l'esprit.

On dit proverbialement & figurément, *Aiguiser ses couteaux*, pour dire, Se préparer au combat. Il est familier.

AIGUISÉ, ÉE. participe.

AIL

AIL. s. m. (Il fait *Aulx* au pluriel.) Espèce d'oignon d'une odeur très-forte, & qui vient par petites gousses. (Une tête d'ail, une gousse d'ail. Un gigot de mouton à l'ail. Frotter son pain d'ail. Sentir l'ail.)

AILE. s. f. Ce qui sert aux oiseaux & à quelques insectes à voler & à se soutenir en l'air. (Les ailes des oiseaux sont revêtues de plumes. Les ailes des chauve-souris sont membraneuses. Les ailes des insectes sont si déliées, qu'elles en sont transparentes. Un oiseau qui étend les ailes, qui déploie ses ailes. Un oiseau qui vole à tire d'aile. Les pigeons ont l'aile forte, l'aile roide. Un moineau qui bat des ailes, qui trémousse des ailes. Un oiseau blessé qui ne bat que d'une aile. Une poule qui rassemble ses poussins sous ses ailes. Les ailes d'un moucheron. Les ailes d'un papillon. On peint ordinairement les Anges avec des ailes. Les anciens Païens donnoient des ailes à la Victoire, à la Renommée, à l'Amour, au cheval Pégase. Les Peintres & les Poëtes donnent des ailes aux vents, au temps, aux heures, à Mercure, &c.) Et on dit poétiquement, (Sur les ailes des vents. Sur les ailes des zéphyrs. Sur les ailes du temps.)

On dit proverbialement & figurément, *Ne battre que d'une aile*, pour dire, Être fort déchu de vigueur, de crédit, de considération. (Depuis sa maladie, il ne bat plus que d'une aile. Sa disgrace fait qu'il ne bat plus que d'une aile.)

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme à qui il est survenu quelque altération considérable dans sa santé, quelque disgrace, ou d'un homme qui est devenu amoureux, qu'*Il en a dans l'aile.*

On dit proverbialement & figurément, *Tirer une plume de l'aile à quelqu'un*, pour dire, Le priver, le dépouiller de quelque chose qui lui appartient, tirer de l'argent de lui. Et *Rogner les ailes à quelqu'un*, pour dire, Lui retrancher de son autorité, de son crédit, de ses profits.

On dit proverbialement & figurément, *Vouloir voler sans avoir des ailes*, pour dire, Entreprendre une chose au dessus de ses forces. Et *Voler de ses propres ailes*, pour dire, Être en état de se passer du secours d'autrui.)

On dit aussi proverbialement & figurément, *Tirer pied ou aile de quelque chose*; pour dire, Trouver moyen d'en tirer une partie de ce qu'on prétendoit en avoir.

On dit aussi proverbialement & figurément qu'*Une fille est encore sous l'aile de la mère*, pour dire, qu'Elle est encore sous la conduite de sa mère.

Dans le langage de l'Écriture, *L'aile du Seigneur*, signifie La protection de Dieu. (Seigneur, couvrez-moi de vos ailes. Je ne craindrai rien à l'ombre de vos ailes.)

AILE, se dit aussi de cette partie charnue d'un oiseau, qui prend depuis le haut de l'estomac jusques sous les cuisses. Et en ce sens il ne se dit que des oiseaux préparés pour être mangés. (Servir une aile de perdrix, une aile de chapon, une aile de bécasse. Le haut de l'aile, le bas, le bout de l'aile.)

En parlant de plumes à écrire, on appelle *Bouts d'aile*, Les plumes du bout de l'aile des oies.

AILE, se dit de diverses choses par analogie. Ainsi on dit, *Les ailes d'un moulin à vent*, en parlant de ces grands chassis garnis de toile que l'on met à un moulin, & qui étant mus par le vent, font moudre le blé.

On dit aussi, *Les ailes d'un bâtiment*, en parlant des deux parties d'un bâtiment qui sont jointes au corps du principal édifice. (Les deux ailes d'un bâtiment. Un bâtiment qui n'a qu'une aile.) On dit aussi, *Les ailes d'une Église*, pour dire, Les bas côtés d'une Église.

On dit aussi, *Les ailes d'une armée*, pour dire, Les deux côtés d'une armée, qui sont ordinairement composés de Cavalerie. (L'aile droite, l'aile gauche d'une armée. L'aile droite de la première ligne, l'aile gauche de la seconde ligne. On avoit jeté des pelotons d'Infanterie sur les ailes.)

On appelle *Aile*, Une espèce de bière qui se fait sans houblon. (Boire de l'aile.)

AILÉ, ÉE. adj. Qui a des ailes. Il ne se dit guère que de certains animaux à qui

il n'est pas ordinaire d'avoir des ailes. (Des serpens ailés. Des poissons ailés. Un cheval ailé.)

On représente ordinairement *Un foudre ailé* pour symbole de la puissance & de la vitesse.

AILERON. s. m. L'extrémité de l'aile d'un oiseau, à laquelle tiennent les grandes plumes de l'aile. (Un oiseau qui a l'aileron rompu. Un ragoût, une fricassée d'ailerons.)

AILERON, se dit aussi Des petites planches, des petits ais qui font tourner les roues des moulins à eau.

Il se dit aussi Des nageoires de quelques poissons. (Les ailerons d'une carpe.)

AILETTE. Terme de Cordonnier. Petite pièce de cuir qu'on met dans le soulier.

AILLADE. s. f. Sauce faite avec de l'ail.

AILLEURS. adv. de lieu. Autre part. (On souffre cela ici, mais ailleurs on ne le souffriroit pas. S'il ne se trouve pas bien où il est, que ne va-t-il ailleurs? Qu'il aille se pourvoir ailleurs. Vous chercherez inutilement ailleurs. Vous ne sauriez trouver cela ailleurs que chez lui. Je tâcherai de l'avoir d'ailleurs. Je le ferai venir d'ailleurs. La voie dont vous vous servez pour vos lettres, n'est pas sûre, il faut les faire tenir par ailleurs.)

On dit aussi *D'ailleurs*, pour dire, D'un autre principe, d'une autre cause, pour un autre sujet. (Vous lui attribuez mal-à-propos votre disgrace; elle vient d'ailleurs, elle procède d'ailleurs. Il le querelle sur un sujet de rien, c'est qu'il lui en veut d'ailleurs.)

Il signifie aussi, De plus, outre cela. (Je vous dirai d'ailleurs. D'ailleurs il faut considérer que...)

AIM

AIMABLE. adj. de t. g. Qui est digne d'être aimé, qui mérite d'être aimé. (Dieu est infiniment aimable. La vertu est aimable. C'est un aimable homme. C'est une personne aimable. Un objet aimable, un caractère aimable, des manières aimables. Aimer tout ce qui est aimable. C'est le lieu du monde le plus aimable.)

AIMANT. s. m. Pierre qui a la propriété d'attirer le fer, & à laquelle il y a deux points déterminés, dont l'un se tourne toujours vers le Nord, & l'autre vers le Sud. (Pierre d'aimant. Aiguille frottée d'aimant.) On appelle les deux points déterminés de l'aimant, Les deux pôles de l'aimant. (L'aimant est une vraie mine de fer, & il lui communique sa vertu attractive.)

AIMANTER. v. a. Frotter d'aimant. (Aimanter l'aiguille d'une boussole. On l'aimante en la passant sur une pierre d'aimant.)

AIMANTÉ, ÉE. participe. *Aiguille aimantée.*

AIMANTIN, INE. adj. Magnétique. Qui appartient à l'aimant, qui est propre à l'aimant. (Le fer acquiert avec le temps une vertu aimantine.) Il est de peu d'usage.

AIMER. v. a. Avoir de l'affection pour un objet quel qu'il soit, dans la pensée que c'est un bien. (Il faut aimer Dieu par-dessus toutes choses. Aimer son prochain comme soi-même. Aimer son Prince. Aimer son pays. Aimer sa patrie. Aimer son père & sa mère. Aimer ses enfans. Aimer sa famille. Deux personnes qui s'aiment tendrement. Ils s'aiment comme frères. Aimer quelqu'un d'amitié, de bonne amitié. Aimer d'un amour honnête. Aimer tendrement. Aimer la vertu. Aimer la gloire. Aimer quelqu'un plus que ses yeux, l'aimer plus que sa vie, plus que le jour, l'aimer à la folie, jusqu'à la folie. Aimer constamment. Aimer fidellement. Aimer ardemment. Aimer éperdument. Aimer passionnément. Aimer jusqu'à la mort. Aimer de tout son cœur.)

Lorsqu'*Aimer* se met absolument & sans régime, il ne se dit guère que de la passion de l'amour. (Il est doux d'aimer. Il est dangereux d'aimer.)

On dit proverbialement, *Qui bien aime, bien châtie*, pour dire, Que c'est aimer véritablement quelqu'un, que de le reprendre de ses fautes.

On dit proverbialement, *Qui m'aime, me suive*, pour dire, Que ceux qui nous aiment, doivent prendre nos intérêts, doivent nous imiter en ce que nous faisons.

On dit proverbialement & figurément, *Qui m'aime, aime mon chien*, pour dire, Que quand on aime une personne, on aime tout ce qui lui appartient.

On dit, *Aimer sa personne, s'aimer soi-même*, & absolument *s'aimer*, pour dire, Avoir un attachement excessif à sa personne. Et *S'aimer dans un lieu*, pour dire, S'y plaire, prendre plaisir à y être.

On dit aussi, que *Les animaux, que les plantes s'aiment en un lieu*, pour dire, qu'Ils y profitent, qu'ils y réussissent mieux qu'ailleurs. (Les pigeons s'aiment où il y a de l'eau. Les oliviers s'aiment dans les lieux sablonneux.)

AIMER, se dit aussi De l'attachement que l'on a pour les animaux & pour certaines choses auxquelles on prend plaisir. (Aimer son chien. Aimer son cheval. Aimer les chiens. Aimer les chevaux. Aimer le jeu. Aimer la chasse. Aimer la bonne chère. Aimer les armes. Aimer les livres. Aimer l'étude. Aimer le travail. Aimer les fleurs. Aimer les tableaux. Aimer l'agriculture. Aimer la musique.)

AIMER, se joint souvent avec la particule *à*, avant l'infinitif des verbes. Et alors il signifie, Prendre plaisir à faire quelque chose. (Aimer à jouer. Aimer à lire. Aimer à chasser. Aimer à se promener. Aimer à travailler.)

On dit, *Aimer mieux*, pour dire, Préférer, aimer une chose par préférence à une autre. (Elle a mieux aimé entrer dans un couvent, que de faire le mariage qu'on lui proposoit. J'aimerois mieux mourir que de faire une si mauvaise action. Aimer mieux l'étude que le jeu.)

AIMÉ, ÉE. participe.

AIN

AINE. s. f. La partie du corps humain qui est entre le haut de la cuisse & le bas ventre. (Il fut blessé dans l'aine. Avoir une excroissance dans l'aine, un bubon dans l'aine.)

AÎNÉ, ÉE. adj. Le premier né des enfans d'un même père ou d'une même mère. (Son fils aîné, sa fille aînée. Votre frère aîné, votre sœur aînée. Il est l'aîné de tous.)

En parlant des différentes branches d'une Maison, on dit, *La branche aînée, la branche cadette.*

Il est aussi substantif. (Mon aîné, votre aîné. Le cadet vaut bien l'aîné.)

Il se dit aussi, d'Un second enfant à l'égard d'un troisième, & ainsi des autres. (Il est mon aîné, & je suis le vôtre.)

Il se dit aussi par extension De toute personne plus âgée qu'une autre. (Il est plus vieux que moi, il est mon aîné de cinq ans, de six ans, &c.)

On dit du Roi de France, qu'*Il est le fils aîné de l'Eglise*. Et de l'Université de Paris, qu'*Elle est la fille aînée des Rois de France.*

AÎNESSE. s. f. Primogéniture, priorité d'âge entre frères & sœurs. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, (Droit d'aînesse.)

AINS. Conjonction adversative. Mais. Il est vieux, & il n'a d'usage qu'en plaisanterie, & dans cette phrase, (Ains au contraire.)

AINSI. adv. En cette manière, de cette façon. (L'Orateur parla ainsi. La chose se passa ainsi. Cela n'ira pas ainsi. Il n'en ira pas ainsi.) On dit, *Ainsi des autres choses, ainsi du reste*, pour dire, Il en est ainsi des autres choses, il en est ainsi du reste.

Il signifie quelquefois, Par conséquent. (Ainsi il est évident que...)

AINSI, dans la première signification, sert aussi à faire l'application du premier membre d'une comparaison avec le second. (Comme le soleil chasse les ténèbres, ainsi la science chasse l'erreur.)

Il sert aussi à marquer un souhait qu'on fait pour quelqu'un. (Ainsi le Ciel vous soit propice. Ainsi Dieu me soit en aide.) Formule de serment dont on se sert en certaines rencontres.

AINSI SOIT-IL. Façon de parler ordinaire, dont on se sert pour demander l'accomplissement de ce que l'on souhaite. Il se met ordinairement à la fin des prières qu'on fait à Dieu.

Comme ainsi soit. Façon de parler ancienne, qui signifie, Vu que, durant que, cela étant ainsi. (Comme ainsi soit que.)

Puisqu'ainsi est, puisqu'ainsi va, Autres façons de parler, dont on se sert à peu près dans le même sens.

AINSI QUE. adv. De même que. On l'emploie d'ordinaire dans le commencement des comparaisons. (Ainsi que les rayons du soleil dissipent les nuages, ainsi la présence du Prince dissipe les séditions.) On s'en sert aussi dans le discours ordinaire. (Les plaisirs, ainsi que les peines troublent l'ame.)

AINSI QUE, signifie aussi De la manière que, de la façon que. (Cela s'est passé ainsi que je vous l'ai dit.)

S'il est ainsi que, signifie aussi, S'il est vrai que. (S'il est ainsi, que nous ne soyons créés que pour servir Dieu.) Il vieillit.

AIONS. s. m. plur. Endroits où les Chandeliers pendent leurs chandelles.

AJO

AJOURÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit des pièces percées à jour.

AJOURNEMENT. s. m. Terme de Pratique. Assignation. (Exploit d'ajournement. Ajournement fait à domicile, fait à personne.)

On appelle *Ajournement personnel*, Une assignation donnée à quelqu'un à comparoître en personne, pour répondre sur les faits dont il est accusé. (Décerner un ajournement personnel. Mettre quelqu'un en ajournement personnel.)

AJOURNER. v. a. Assigner quelqu'un à cer-

tain jour en Justice. Ajourner [illegible] Civil. Faire ajourner. Ajourner à son de trompe. Ajourner à trois briefs jours. Ajourner des témoins. Ajourner quelqu'un pour dire ses causes d'opposition.)

AJOURNÉ, ÉE. participe.

AJOUTAGE. s. m. Terme de Fondeur. Addition d'un métal avec un autre.

AJOUTER. v. a. Mettre quelque chose de plus. Joindre une chose à une autre. Faire addition d'un nombre. (Ce passage a été ajouté à ce livre. Il a ajouté de nouveaux legs à son testament. A toutes ces raisons ajoutez que. Ajoutez à cela que. Je n'ajouterai plus qu'un mot. Sa compagnie n'étoit que de trente soldats, il en a ajouté encore dix.)

On dit, *Ajouter au conte*, & *ajouter à la lettre*, pour dire, Amplifier un conte par des circonstances inventées.

On dit, *Ajouter foi à quelqu'un*, *ajouter foi à quelque chose*, pour dire, Croire ce que quelqu'un dit, croire quelque chose. (On peut lui ajouter foi. Il ne faut pas lui ajouter foi trop légérement. Ajoutez-vous foi à ces choses là? Vous pouvez ajouter foi à tout ce qu'il vous dira.)

AJOUTÉ, ÉE. participe.

A I R

AIR. s. m. Celui des quatre Élémens qui environne le globe de la terre. (L'air est plus léger que l'eau. La basse, la haute, la moyenne région de l'air. Une colonne d'air. La pesanteur de l'air. L'air se dilate, se raréfie. L'air se condense, se comprime. Le ressort de l'air. L'air fait ressort. Tout est plein d'air. Cela s'évapore en l'air. Toute l'étendue de l'air. La masse de l'air. Respirer l'air. L'air rafraîchit les poumons. Se tenir à l'air. Mettre quelque chose à l'air. Exposer à l'air. Tirer un coup en l'air.)

On dit poëtiquement, (Les plaines de l'air. Le vague des airs. Dans les airs.)

AIR, se dit par rapport à la température & à la qualité de l'air. (Air sain, mal-sain. Bon air. Bel air. Grand air. Mauvais air. Air doux. Air tempéré. Air subtil. Air grossier. Air étouffé, renfermé, corrompu. Air contagieux, infecté.)

On dit, *Aller prendre l'air*, pour dire, Aller se promener, aller dans le grand air: Et simplement, *Prendre l'air*, pour dire, Respirer l'air, être dans un lieu où l'on respire un air plus pur, plus léger. *Changer d'air*, pour dire, Changer de séjour, afin de respirer un autre air. *Prendre l'air du feu*, pour dire, S'approcher du feu, afin de se chauffer comme en passant. *Donner de l'air à une chambre*, pour dire, En ouvrir les fenêtres, afin que l'air entre & sorte plus librement. *Donner de l'air à un muid de vin*, pour dire en ôter le bondon, de peur que le vin ne jette ses fonds. Et en parlant d'un homme qui se donne inutilement de la peine pour quelque chose, on dit qu'*Il ne fait que battre l'air*.

On dit, qu'*Un homme a porté le mauvais air en quelqu'endroit*, pour dire, qu'Il y a porté la contagion.

On dit, *Prendre le mauvais air*, pour dire, Gagner le mal contagieux. On dit figurément dans le sens moral, *L'air du monde est contagieux*, pour dire, Que la fréquentation du monde peut aisément nuire à l'innocence.

On dit, *Avoir toujours le pied en l'air*, pour dire, Être toujours prêt à courir, à sauter, à danser.

On dit qu'*Une chose est en l'air*, *toute en l'air*, pour dire, Qu'elle n'a pas de fondement solide. Un bâtiment qui paroît tout en l'air.)

Et figurément, en parlant d'Un homme dont la fortune n'est soutenue de rien de solide, on dit, (Que toute sa fortune est en l'air.)

EN L'AIR, se dit aussi figurément, pour dire, Sans effet, sans fondement. (Des paroles en l'air. Des menaces en l'air. Former des desseins en l'air. Vous dites cela en l'air. C'est parler en l'air.)

AIR, se prend aussi pour Vent. (Il ne fait point d'air.)

En parlant d'Une affaire qui est sur le Bureau, devant des Juges, on dit, *Que l'air du Bureau est favorable à quelqu'un*, pour marquer que ce qui paroît du sentiment des Juges, fait croire qu'il gagnera son procès: & que *L'air du Bureau n'est pas pour lui*, pour marquer qu'on croit qu'il le perdra. La même phrase s'emploie dans toutes les affaires qui sont à la décision des hommes.

AIR, signifie aussi, Manière, façon. Et il se dit De la manière de parler, d'agir, de marcher, de se tenir, de s'habiller, de se conduire dans le monde; & généralement de tout ce qui regarde le maintien, la contenance, la mine, le port, la grace, & toutes les façons de faire. (Marcher de bon air, de mauvais air. Se tenir, s'habiller, se mettre de bon air, de mauvais air, d'un air ridicule. A l'air dont il marche, dont il entre, dont il se met, on voit qui il est. De l'air dont il parle, dont il agit, dont il se conduit, on peut juger que... De l'air dont il va, dont il vit, il ne durera pas long-temps. De l'air dont il s'y prend, il aura de la peine à réussir. L'air qu'il prend avec ces gens là ne lui réussira pas. L'air dont il fait toutes choses. Dire les choses d'un certain air. Il a un certain air de dire les choses qui fait qu'on ne s'en fâche point. On juge à son air, on voit à son air. Avoir bon air, méchant air, mauvais air. Avoir l'air noble, l'air spirituel, l'air grand, l'air du monde, l'air de la Cour, l'air guerrier, l'air d'homme de qualité, l'air d'un honnête homme. Avoir l'air d'un fripon. Avoir l'air agréable, l'air aisé, l'air gracieux, l'air enfantin, l'air enjoué, l'air badin. Avoir l'air bas, l'air simple, l'air niais, l'air ridicule, l'air provincial, l'air bourgeois, l'air d'un écolier, l'air embarrassé, l'air engoncé, l'air refregné, l'air sombre, l'air triste, l'air chagrin, l'air méprisant, l'air hautain.)

On dit d'un homme, que *C'est un homme d'un grand air*, pour dire, qu'Il vit à la manière des Grands; & d'une chose, qu'*Elle a un grand air*, pour dire, qu'Elle a une belle & grande apparence.

On dit, *Avoir l'air bon*, *l'air mauvais*, pour dire, Avoir la mine d'un bon homme ou d'un méchant homme.

AIR, dans le sens d'apparence, se dit aussi dans ces phrases: (Avoir un air de grandeur, de noblesse, de supériorité, un air de maître, un air de capacité. Avoir un air de malignité, de malpropreté. Il y a un air de magnificence dans cette maison.)

On dit, *Avoir l'air à la danse*, pour dire, Avoir de la disposition pour danser de bonne grace.

On dit aussi figurément & familièrement, *Avoir l'air à la danse*, pour dire, Avoir de la disposition à faire quelque chose.

On dit qu'*Un homme a bien l'air de faire une chose*, *ou de ne pas la faire*, pour dire, qu'On juge qu'il la fera, ou qu'il ne la fera pas. (Il a bien l'air de nous faire attendre, il a bien l'air de ne pas venir.)

On dit, *Les gens du bel air*, *les gens du grand air*, & cela ne se dit ordinairement qu'en raillerie, en parlant de ceux qu'on prétend qui se veulent distinguer des autres par des manières plus recherchées, plus polies, ou même plus libres, dans leurs habits ou dans leurs façons de faire. On dit dans le même sens, *Messieurs du bel air*, *Messieurs du grand air*.

On dit à peu près dans le même sens, & toujours en mauvaise part, *Prendre des airs*, *se donner des airs*. On dit aussi, *Prendre des airs*, *se donner des airs de Maître*, *de Savant*, *de bel esprit*, pour dire, Vouloir s'attribuer sans raison une autorité de Maître, affecter de passer pour Savant, pour bel esprit, quoiqu'on ne le soit pas.

On dit, *Avoir des airs penchés*, *prendre des airs penchés*, pour dire, Affecter des mouvemens de la tête & du corps, pour tâcher de plaire. Il est du style familier.

On dit, que *Tout y va du bel air*, *du grand air*, pour dire, Que tout se passe avec magnificence.

AIR, se dit aussi d'Une certaine ressemblance qui résulte de toute la personne, & particulièrement des traits du visage. (Ils ont bien de l'air l'un de l'autre. Il a beaucoup de votre air. Un Peintre qui prend bien, qui attrape bien l'air du visage. On voit les traits de son visage dans ce portrait, mais l'air n'y est pas.)

On dit en termes de Peinture, de Sculpture, *Un air de tête*, *des airs de tête*, pour dire, L'attitude d'une tête, la manière dont une tête est dessinée. (De beaux airs de tête, de grands airs de tête, de vilains airs de tête.)

AIR, En termes de manége, se dit Des allures d'un cheval; & en ce sens on dit, qu'*Un cheval va à tous airs*, pour dire, qu'On le manie comme on veut.

AIR, en termes de Musique, se dit d'Une suite de tons qui composent un chant, suivant les règles de l'art. (Air gai, air triste, air nouveau, air ancien, air vieux. Un bel air, un grand air. Un air de sarabande. Un air de violon. Un air de ballet. Composer un air, apprendre un air. Chanter un air, faire un air sur des paroles. Faire des paroles sur un air.

Il se dit aussi du chant & des paroles tout ensemble. (Un air à boire. Un livre d'airs. Apprendre un air nouveau.)

AIRAIN. s. m. Cuivre métal de couleur rougeâtre. (Chaudron d'airain. Poële d'airain. Travailler en airain. Graver sur l'airain. Plaque d'airain.)

Selon la Fable, il y a eu *Un siècle d'airain*, *un âge d'airain*, que l'on met entre le siècle d'argent & le siècle de fer.

On dit figurément, *Un siècle d'airain*, pour dire, Un temps malheureux & dur. *Un ciel d'airain*, pour dire, Une constitution de temps sec & aride, où il ne pleut point, où il ne tombe ni pluie ni rosée. Et *Un front d'airain*, pour dire, Une extrême impudence. (Cet homme a un front d'airain. Il faut avoir un front d'airain, pour oser...)

On dit d'Un homme dur & impitoyable, qu'*Il a le cœur*, *des entrailles d'airain*.

On dit figurément, que *Les injures s'écrivent sur l'airain, & les bienfaits sur le sable*, pour dire, qu'On oublie aisément les bienfaits, & qu'on se souvient long-temps des injures. Le mot d'airain est plus noble & plus poëtique que celui de cuivre.

AIRE. s. f. Place qu'on a unie & préparée pour y battre les grains. (L'aire d'une grange. Aire à battre les grains.)

On dit en termes d'Architecture, *L'aire d'un bâtiment*, pour dire, L'espace contenu entre les murs d'un bâtiment.

On dit en termes de Marine, *Une aire de vent*, pour dire, L'espace marqué dans la boussole, pour chacun des trente-deux vents.

AIRE, se dit aussi du nid des oiseaux de proie, parce qu'ils font ordinairement leur nid sur un terrein plat & découvert. (Les aigles font toujours leur aire en même lieu. Un faucon de bonne aire.)

AIRE, En termes de Géométrie, signifie L'espace qu'une figure renferme. (L'aire d'un triangle. L'aire d'un carré. L'aire d'un cercle.)

AIRÉE. s. f. La quantité de gerbes qu'on met en une fois dans l'aire. (Une airée de froment, de seigle, &c.)

AIRELLE ou MIRTILLE. s. f. Arbrisseau qui porte une petite baie molle & noirâtre, dont on fait usage en Médecine.

AIRER. v. n. Terme de Fauconnerie. Faire son nid.

A I S.

AIS. s. m. Planche de bois. (Ais de chêne, de hêtre, de sapin. Ais de six pieds, de neuf pieds, de douze pieds. Faire des ais. Scier des ais. Scieur d'ais. Cloison d'ais.)

On appelle *Ais de bateau*, des ais qui ont servi à la construction d'un bateau. (Cloison d'ais de bateau.

En termes de jeu de Paume, on appelle *Un coup d'ais*, Le coup que la balle donne de volée dans un ais qui est du côté du service. (Voilà un beau coup d'ais.)

AISANCE. s. f. Facilité d'esprit & de corps dans l'action, dans les manières, dans le commerce de la vie. (Faire toutes choses avec une grande aisance, avec beaucoup d'aisance. L'aisance avec laquelle il se démêle des choses les plus difficiles. L'aisance qu'il a dans ses manières.)

On dit, qu'*Un homme vit avec aisance*, *qu'il a de l'aisance*, pour dire, qu'Il subsiste commodément, qu'il a de quoi jouir des commodités de la vie.

AISANCE, se dit aussi d'Un lieu pratiqué dans une maison, pour y aller faire ses nécessités. (Les aisances d'une maison.)

AISCEAU. s. m. Terme de Tonnelier. Instrument recourbé avec lequel on polit le bois.

AISE. s. f. Contentement, sentiment de joie, de plaisir, émotion douce & agréable, causée par la présence, par la possession d'un bien. (Être ravi d'aise, tressaillir d'aise, être transporté d'aise. Il ne se sent pas d'aise.)

AISE, signifie aussi Commodité, état commode & agréable. (Être à son aise, bien à son aise. Vous êtes-là bien à votre aise. Se mettre à son aise. Travailler à son aise. C'est un homme agréable & commode, avec qui on est toujours à son aise. Je ferai cela à mon aise.)

En parlant d'un homme qui est dans l'abondance selon sa condition, on dit, qu'*Il est à son aise*, *qu'il vit à son aise*. Et en parlant d'un homme riche qui a toujours de légères ... bialement, qu'*Il n'est malade que de trop d'aise*.

On dit, *Aimer ses aises*, *chercher ses aises*, *prendre ses aises*. (On n'a pas toutes ses aises en ce monde.) Et ce n'est guère que dans ces sortes de phrases, qu'*Aises* se dit au pluriel, pour signifier les commodités de la vie.

Quand un homme donne quelque conseil difficile à pratiquer, & dont il est hors d'état d'avoir besoin, on lui dit, (Vous en parlez bien à votre aise.)

À L'AISE, Façon de parler adverbiale. Commodément, facilement, sans peine. (Un cheval qui porte à l'aise, qui va à l'aise. On est fort à l'aise dans ce fauteuil-là. Une porte qui s'ouvre à l'aise. Il tient six personnes à l'aise dans ce carrosse.)

On dit proverbialement, *Paix & aise*, pour dire, Doucement, paisiblement, commodément. (Il n'a pas un grand bien, mais il vit chez lui paix & aise.)

AISE. adj. de t. g. Qui a de la joie, qui est content. (Que je suis aise de vous avoir rencontré ! Je suis bien aise de vous voir en bonne santé, j'en suis très-aise, extrêmement aise, infiniment aise, j'en suis aise au dernier point. Il ne se sent pas, tant il est aise. Que je suis aise de cette bonne nouvelle ! Nous en sommes bien aises. Elle en est fort aise.)

AISÉ, ÉE. adj. Facile. (Cela est aisé, c'est une chose aisée. Il n'est rien de si aisé. Des moyens courts & aisés. Voilà le chemin le plus aisé. Une chose aisée à faire. Cela est aisé à dire. Cela n'étoit pas aisé à trouver. Une lettre qui n'est pas aisée à lire. Il n'est pas aisé de bien écrire.)

AISÉ, signifie aussi, Commode. (Une voiture aisée. Un cheval qui a des allures aisées.)

On dit, *Une dévotion aisée*, pour dire, Une dévotion relâchée. Et quelquefois aussi on le dit par opposition à dévotion chagrine & trop austère.

On dit, *Avoir les manières aisées*, *la conversation aisée*, pour dire, Avoir des manières d'agir faciles, & où il n'y a rien de contraint, rien de gênant. Avoir une conversation facile & agréable. *Avoir l'esprit aisé*, pour dire, Imaginer, concevoir, s'expliquer facilement. *Avoir un style aisé*, pour dire, Écrire d'une manière naturelle, claire, intelligible, & qui paroît n'avoir point donné de peine. Et on dit, *Des Vers aisés*, pour dire, Des vers qui paroissent faits sans peine, qui ne sentent point le travail.

On dit, *Une taille aisée*, pour dire, Une taille libre, dégagée. Et on dit dans le même sens, *Un air aisé*.

AISÉ, ÉE. signifie aussi, Qui est riche dans une condition médiocre. (Un bourgeois aisé. C'est un homme aisé, fort aisé.)

Il est aussi substantif. (La taxe des aisés. On l'a mis sur le rôle des aisés.)

AISEMENT. s. m. Commodité. Il est vieux, & ne se dit plus que dans cette phrase proverbiale, *À son point & aisément*, *à ses bons points & aisemens*, pour dire, À son aise, à son loisir, à sa commodité.

Il se dit aussi d'Un lieu de commodité pratiqué dans une maison. (Un aisement bien pratiqué.)

AISÉMENT. adv. Facilement. (J'en viendrai aisément à bout. Travailler aisément. Faire aisément des Vers.)

Il signifie aussi, Commodément. Ainsi on dit qu'il a les aises, ...

AISSELIER. s. m. Terme de Menuisier. Pièce de bois qu'on assemble dans un chevron & dans une rainure.

AISSELLE. s. f. Le dessous du bras à l'endroit où il se joint à l'épaule. (L'aisselle droite. L'aisselle gauche. Porter quelque chose sous ses aisselles.)

AISSELLIÈRE. s. f. Terme de Tonnelier. Pièce du fond d'une futaille.

AISSIEU. *Voyez* ESSIEU.

AITIOLOGIE. s. f. Terme de Médecine. Traité de la cause des Maladies.

A J U

AJUSTAGE. s. m. Terme de Monnoyeur. C'est donner aux flancs leur juste poids.

AJUSTE. s. f. Terme de Marine. Nœud de deux cordes attachées ensemble.

AJUSTEMENT. s. m. Action par laquelle on ajuste quelque chose. (L'ajustement d'un poids, d'une mesure, d'une machine.)

Il signifie aussi, Accommodement. *Chercher*, *trouver des ajustemens dans quelque affaire*, pour dire, Chercher, trouver quelque voie, quelque moyen, quelque expédient, quelque tempérament, pour concilier deux personnes, pour accommoder quelque affaire.

Il signifie encore, Parure. (Elle n'est pas belle, elle a besoin d'ajustement. Un peu d'ajustement lui sied bien. Elle est si jeune & si belle, qu'il ne lui faut pas grand ajustement.)

AJUSTER. v. a. Rendre un poids ou une mesure juste. (Ajuster une mesure sur l'étalon. Ajuster un boisseau, un minot, une balance, sur l'étalon.)

Il signifie aussi, Accommoder une chose, en sorte qu'elle convienne à une autre, & qu'elle y soit propre. (Ajuster une barre à une fenêtre, un couvercle à une boîte. Ajuster une vis à un écrou.) Il signifie aussi, Mettre une chose en état de bien faire son effet. (Ajuster un ressort. Ajuster une arquebuse pour tirer.)

On dit, en termes de Manége, *Ajuster un cheval sur les voltes. L'ajuster à toutes sortes d'airs de manége.*

AJUSTER, avec le pronom personnel, signifie, Se préparer à faire quelque chose, se mettre en état, en posture de faire quelque chose. (S'ajuster pour tirer au blanc. (S'ajuster pour courre la bague. Les joueurs de mail sont long-temps à s'ajuster pour frapper la boule.) En ce sens il se met toujours avec le pronom personnel.

On dit, que *Des gens se sont ajustés*, pour dire, qu'Ils sont de concert pour quelque dessein. (Ils se sont ajustés ensemble pour cela.) Et on dit, *Leurs humeurs sont trop différentes, ils ne sauront jamais s'ajuster*, pour dire, Ils ne sauroient jamais convenir l'un avec l'autre.

On dit aussi, *Ajuster toutes choses pour quelque dessein*, pour dire, Prendre des mesures pour faire réussir un dessein.

On dit, *Ajuster deux personnes*, pour dire, Les concilier, les faire convenir ensemble, faire qu'elles soient d'accord touchant quelque chose. (Il est difficile de les ajuster l'un avec l'autre. Il n'y a que vous qui les puissiez ajuster.

On dit, en matière de dispute sur quelque point de Doctrine, *Ajuster des passages qui paroissoient opposés*, pour dire, Les concilier ensemble, faire voir qu'ils n'ont qu'un même sens. (Comment

ment ajusterez - vous ces passages opposés ?)

On dit proverbialement, *Ajustez vos flutes*, soit en parlant à un homme qui ne paroît pas bien d'accord avec lui-même dans ce qu'il dit ; soit en parlant à plusieurs personnes qui ne conviennent pas des moyens de faire réussir quelque chose.

On dit, *Ajuster une Pièce au Théâtre*, pour dire, La rendre propre au Théâtre. On le dit aussi figurément & familièrement, pour dire, Raconter une chose, en la tournant à sa fantaisie, pour servir au dessein qu'on a. (Il ajuste au Théâtre tout ce qu'il dit.)

AJUSTER, Embellir par des ajustemens. (Il a bien ajusté sa maison. Voilà une chambre bien ajustée. Vous avez bien ajusté votre cabinet, votre jardin.)

Il se dit aussi en parlant de la parure dans l'habillement ; & en ce sens il se dit principalement des femmes. (Une femme qui est deux heures à sa toilette à s'ajuster. Ses femmes de chambre ne peuvent jamais venir à bout de l'ajuster à son gré.)

AJUSTER, Se dit ironiquement en différentes significations, selon les différentes matières dont il s'agit. Ainsi en parlant d'un homme qui a perdu son procès, & qui a été condamné aux dépens, on dit qu'*On l'a bien ajusté, qu'on l'a ajusté de toutes pièces*. En parlant à un valet qu'on menace de maltraiter, on dit, *Si je vais là, je vous ajusterai comme il faut*. Et en parlant d'un homme qui a été éclaboussé, & dont l'habit est couvert de boue, on dit, *Voilà votre habit bien ajusté, vous voilà bien ajusté*.

AJUSTÉ, ÉE. participe.

AJUSTEUR. s. m. Terme de Monnoyeur. Celui qui donne aux flancs leur juste poids.

AJUSTOIR. s. m. Petite balance où l'on pèse & ajuste les monnoies avant que de les marquer.

AJUTAGE. s. m. Petit tuyau de cuivre monté à vis sur une souche de même métal, que l'on soude au tuyau de plomb d'une fontaine, d'un jet d'eau, pour en former le jet gros ou menu, selon l'ouverture qu'on lui donne. (Gros ajutage, petit ajutage. Ajutage à tête d'arosoir. Il faut mettre un plus gros, un plus petit ajutage à cette fontaine.)

A L A

ALAIS *ou* ALETHE. s. Terme de Fauconnerie. Oiseau de proie étranger.

ALAMBIC. s. m. Sorte de vaisseau qui sert à distiller. (Alambic de verre. Alambic de cuivre. Alambic de terre. Le bec d'un alambic. Le col d'un alambic. Il faut mettre cela à l'alambic. Tirer à l'alambic. Tirer par l'alambic. Passer par l'alambic. Repasser par l'alambic.) L'alambic est composé d'une cucurbite & d'un chapiteau.

On dit figurément, qu'*Une affaire a passé par l'alambic*, pour dire, qu'Elle a été examinée avec un grand soin, avec une grande exactitude, qu'elle a été discutée & approfondie.

ALAMBIQUER. v. a. Il n'a d'usage qu'au figuré, & dans ces phrases, *s'alambiquer l'esprit, alambiquer l'esprit*, qui signifie, Se fatiguer l'esprit, épuiser son esprit par une trop grande application à des choses abstraites, trop subtiles & trop rafinées. (S'alambiquer l'esprit mal-à-propos sur des questions épineuses, difficiles, inutiles. S'alambiquer la cervelle. Des questions qui ne sont bonnes qu'à alambiquer l'esprit. N'allez point vous alambiquer l'esprit inutilement.)

ALAMBIQUÉ, ÉE. participe. Il ne se dit que des questions, des pensées, des réflexions trop subtiles & trop rafinées. (Discours alambiqué.)

ALAN. s. m. Terme de Vénerie. Gros chien.

ALAQUE. s. f. Terme d'Architecture. C'est ce qu'on appelle plinte ou orlet.

ALARGUER. v. n. Se mettre au large, s'éloigner de la côte ou de quelque vaisseau.

ALARGUÉ, ÉE. participe.

ALARME. s. f. Cri, signal pour faire courir aux armes. (Chaude alarme. Fausse alarme. Sonner l'alarme. Donner l'alarme.)

Il se dit aussi d'Une émotion causée dans un camp, dans une place de guerre, à l'approche, ou sur le bruit de l'approche des ennemis. (L'alarme est au quartier, l'alarme est au camp. Les ennemis nous donnoient de fréquentes alarmes.)

Il se dit figurément de toute sorte de frayeur & d'épouvante subite. (Il a pris l'alarme bien légérement. Vous nous avez donné l'alarme bien chaude, bien des alarmes.) On dit aussi figurément, *Une fausse alarme*, pour dire, Une vaine crainte, une peur sans sujet. Et proverbialement & figurément, en parlant de quelque chose qui met tout d'un coup dans une grande inquiétude, on dit, que l'*alarme est au camp*.

ALARME, se dit aussi pour Inquiétude, souci, chagrin ; & en ce sens il s'emploie d'ordinaire au pluriel. (Il est dans de grandes alarmes, dans de terribles alarmes, de continuelles alarmes. Il n'est pas encore revenu de ses alarmes. Cela lui donne des alarmes secrettes.)

ALARMER. v. a. Donner l'alarme, causer de l'émotion, de l'épouvante, de l'inquiétude. (Cela va alarmer tout le camp. Il ne faut pas que cela vous alarme. Ne vous alarmez pas de tous ces faux bruits. Il fut fort alarmé de cette nouvelle. Sa maladie nous a alarmés.)

ALARMÉ, ÉE. participe.

ALATERNE. s. m. Arbrisseau ainsi nommé, parce que ses feuilles sont rangées alternativement le long des tiges. On en fait des palissades, ou on le taille en boule.

A L B

ALBÂTRE. s. m Pierre de la nature du marbre, mais plus transparente, & qui est remplie de veines diversement colorées. L'albâtre le plus estimé vient d'Orient, & se nomme pour cette raison, *Albâtre Oriental*.

On dit figurément & poëtiquement, *Une gorge d'albâtre*, pour dire, Une gorge extrêmement blanche.

ALBERGE. s. f. Espèce de petite pêche précoce. (Un panier d'alberges.)

ALBERGIER. s. m. Arbre qui porte des alberges.

ALBIQUE. s. f. Espèce de craie.

ALBRAN. s. m. Jeune canard sauvage.

ALBRENER. v. n. Chasser aux albrans ou canards sauvages. (Voilà un temps propre à albrener.)

ALBRENÉ, ÉE. adj. Terme de Fauconnerie. Il se dit d'un oiseau rompu en son pennage.

ALBUGINÉ, ÉE. adj. Terme d'Anatomie. Il se dit de certaines membranes blanches. (La membrane albuginée des testicules. La membrane albuginée de l'œil.)

ALBUGINEUX, EUSE. adj. Terme d'Anatomie. Qui est de couleur blanche.

ALBUGO. s. f. Terme de Médecine. Tache blanche qui se forme à l'œil sur la cornée.

ALBUM. s. m. Mot emprunté du Latin. Il se dit d'un cahier que les étrangers portent en voyage, sur lequel ils engagent les personnes illustres à écrire leur nom, & ordinairement avec une sentence.

A L C

ALCADE. s. m. Mot emprunté de l'Arabe. Nom qu'on donne à un Juge en Espagne.

ALCAHEST. s. m. Mot emprunté de l'Arabe par les Alchimistes, pour désigner un dissolvant universel, ou une matière propre à dissoudre les métaux, & même tous les corps de la nature.

ALCAÏQUE. adj. Qui se dit d'un vers grec ou latin, composé de deux pieds & demi, suivis de deux dactyles. Le premier pied est un spondée ou un ïambe, & le demi-pied suivant est toujours une longue.

ALCALI. s. m. Mot composé de deux mots Arabes, savoir, de l'article *al*, le, & de *kali*, qui est une plante que l'on nomme en françois *soude*. Ce mot est employé génériquement dans la Chimie pour désigner un sel que l'on retire des cendres des plantes, après qu'elles ont été brûlées. On distingue deux espèces d'Alcalis ; l'un s'appelle *Alcali fixe*, ainsi nommé, parce que l'action du feu le fond sans le dissiper ; l'autre s'appelle *Alcali volatil*, parce que la moindre chaleur le dissipe ou le volatilise ; ce dernier se tire des animaux. Les sels alcalis fixes impriment sur la langue une sensation semblable à celle d'une brûlure ; c'est pour cela qu'on les nomme quelquefois *sels caustiques*. On les nomme aussi sels lixiviels, parce qu'on les retire des cendres des plantes en les lavant. Tous les Alcalis ont la propriété de changer en verd la couleur bleue des fleurs ; en quoi ils diffèrent des Acides auxquels d'ailleurs ils s'unissent avec effervescence, & de cette union il résulte différens sels neutres, suivant les différens Acides que l'on a joints avec les alcalis.

ALCALIN, INE. adj. Qui a quelques-unes des propriétés des Alcalis. (Une substance alcaline. Une terre alcaline.)

ALCALISER. v. a. Terme de Chimie. Dégager par la violence du feu d'un sel neutre la partie acide qui y étoit contenue, de manière qu'il ne reste plus que la partie alcaline.

ALCALISÉ, ÉE. participe.

ALCANNA. s. f. Plante.

ALCANTARA. s. m. Ordre militaire d'Espagne, institué en 1170. (On nommoit anciennement les Chevaliers d'Alcantara, Chevaliers du Poirier.)

ALCÉE. s. f. Plante qui ressemble à la mauve commune, & qui a les mêmes qualités.

ALCHIMIE. s. f. Mot qui proprement ne signifie que la Chimie, étant composé de l'article *al* & de *chimie* ; mais l'usage l'a fait appliquer par excellence à cette partie de la Chimie, qui s'occupe à perfectionner, à améliorer ou à transmuer les métaux. Cet art mystérieux s'appelle aussi *Science* ou *Philosophie hermétique*.

ALCHIMILLE. *Voyez* PIÉ DE LION.

ALCHIMISTE. s. m. Celui qui cultive l'Alchimie.

ALCOHOL. s. m. Terme de Chimie em-

prunté de l'Arabe. Poudre impalpable ou extrêmement divisée. On s'en sert, quoiqu'improprement, pour désigner l'esprit de vin parfaitement déflegmé, c'est-à-dire, dégagé de sa partie aqueuse. C'est ainsi qu'on dit de l'esprit de vin *alcoholisé*, ou de l'alcohol de vin.

ALCOHOLISER. v. a. Terme de Chimie. Réduire en poudre impalpable.

ALCOHOLISÉ, ÉE. participe.

ALCOR. s. m. Petite étoile dans le milieu de la queue de la grande Ourse.

ALCORAN. s. m. Mot Arabe, Le Livre qui contient la loi de Mahomet. (Lire l'Alcoran.)

ALCORAN, signifie dans son origine la lecture. *Al* est l'article, & *koran* veut dire lecture.

Il signifie figurément la Loi de Mahomet contenue dans l'Alcoran. (Abjurer l'Alcoran pour embrasser l'Évangile.)

ALCOVE. s. f. L'endroit pratiqué dans une chambre pour y placer un lit, & séparé du reste de la chambre par des pilastres, ou par quelques autres ornemens. (Alcove dorée. Une belle alcove. Une alcove magnifique.)

ALCYON. s. m. Oiseau de mer. (Les Poëtes ont feint que les alcyons rendoient la mer calme, pendant qu'ils faisoient leurs petits.)

ALCYONIEN, IENNE. adj. Appartenant à l'Alcyon. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, *Les jours Alcyoniens*, qui sont sept jours avant le solstice d'hyver, & sept jours après, pendant lesquels on dit que l'Alcyon fait son nid, & que la mer est ordinairement calme.

A L D

ALDÉBARAM. s. m. Mot emprunté de l'Arabe. Nom d'une étoile fixe de la première grandeur, qui est dans l'œil du Taureau.

ALDERMAN. s. m. Officier municipal. Alderman à Londres est à peu près la même chose qu'Échevin à Paris.

A L E

ALÉGRE. adj. de t. g. Qui est dispos, agile, gai. (Il est toujours alégre. Il est sain & alégre.)

ALÉGREMENT. adv. D'une manière alégre. (Marcher alégrément. Allons, compagnons, alégrement.) Il vieillit.

ALÉGRESSE. s. f. Joie qui éclate au dehors. (Il reçut cette nouvelle avec une grande alégresse.)

Il se dit plus ordinairement d'une joie publique. (Cris d'alégresse. L'alégresse de son armée lui promettoit la victoire. Dans l'alégresse publique.)

On appelle *Les sept Alégresses*, Certaines Prières à la Vierge, dans lesquelles on exprime les sept différens sujets de joie qu'elle a eus durant sa vie.

ALÊNE. s. f. Espèce de petite verge de fer, emmanchée dans un morceau de bois rond, & dont on se sert pour percer le cuir & pour le coudre. (Alêne plate, ronde, carrée. Manche d'alêne. Les Cordonniers, les Bourreliers, &c. se servent d'alêne. La pointe d'une alêne.)

ALENOIS. Cresson alenois. Plante.

À L'ENTOUR. adv. Aux environs. (Tourner à l'entour. Les échos d'alentour, les bois d'alentour.)

ALÉRION. s. m. Terme de Blason. Petit aiglon qu'on représente avec les ailes étendues, & sans bec ni pieds. (Montmorency porte d'or à la croix de gueules accompagnée de seize alérions d'azur.)

ALERTE. adv. Debout, soyez sur vos gardes, prenez garde à vous. (Alerte, alerte, soldats.)

ALERTE. adj. de t. g. Qui est vigilant, & qui se tient sur ses gardes. (On ne le surprendra pas aisément, il est toujours alerte.)

Il signifie aussi, Gai, vif; & il se dit d'un jeune garçon & d'une jeune fille (Un jeune garçon alerte. Une jeune fille alerte.)

Il se prend aussi substantivement, & alors il est féminin. (Donner une vive alerte. Nous avons eu cette nuit trois ou quatre alertes.)

ALETTES. s. f. Terme d'architecture. Jambage.

ALEVIN. s. m. Menu poisson qui sert à peupler les étangs. (Il faut jeter de l'alevin dans cet étang.)

ALEVINER. v. a. Jeter de l'alevin dans un étang. (Aleviner un étang.)

ALEVINÉ, ÉE. participe.

ALEXANDRIN. adj. Terme de Grammaire Françoise. Il n'a d'usage que dans cette phrase, *Vers Alexandrins*, qui sont des Vers François de douze syllabes dans les rimes masculines, & de treize syllabes dans les rimes féminines. (Quelques-uns prétendent que les Vers Alexandrins ont pris leur dénomination d'un Poëte nommé Alexandre Paris : les autres croient qu'ils ont été ainsi nommés, à cause qu'ils furent employés la première fois à écrire la vie d'Alexandre le Grand. Les Tragédies, les Poëmes Épiques, se font ordinairement en Vers Alexandrins. La césure, le repos du Vers Alexandrin doit être immédiatement après la sixième syllabe.) *Les Vers Alexandrins sont aussi appelés* Vers Héroïques.

ALEXIPHARMAQUE *ou* ALEXITERE. adj. de t. g. Qui se dit des remèdes contre les venins. Il s'emploie aussi substantivement. (Un bon Alexipharmaque.)

ALEZAN, ANE. adj. De couleur fauve, tirant sur le roux. Il ne se dit qu'en parlant de chevaux. (Un cheval de poil alezan. Un cheval alezan. Une cavale alezane. Un cheval alezan brûlé, alezan moreau, alezan doré.)

ALEZAN, est aussi substantif, & signifie un cheval de poil alezan. (Il étoit monté sur un alezan.)

ALÈZE. s. f. Grand linge dont on se sert pour envelopper des malades & des femmes en couche. (Les alèzes sont ordinairement de vieux linge. Envelopper un malade avec une alèze. Mettre une alèze autour d'un malade.)

ALEZÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit des pièces retraites, accourcies dans leurs extrémités, & qui ne touchent pas les bords de l'écu. (Face alezée. Chevron alezé.)

A L G

ALGALIE. s. f. Instrument de Chirurgie. Sonde creuse qu'on introduit dans la vessie pour en faire sortir l'urine.

ALGANON. s. m. Petite chaîne que portent les Galériens pour la forme.

ALGARADE. s. f. Insulte faite avec bravade. (Faire une algarade. Il lui a fait mille algarades.) Il est familier.

ALGAROT. Poudre d'Algarot. Terme de Chimie. C'est un vomitif très-violent que l'on appelle aussi Mercure de vie.

ALGÈBRE. s. f. Science du calcul des grandeurs en général, représentées par les lettres de l'alphabet. (Apprendre l'Algèbre. Savoir l'Algèbre.)

On dit figurément d'un homme qui n'entend rien du tout à une chose dont on parle, que *C'est de l'algèbre pour lui.*

ALGEBRIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à l'Algèbre. (Calcul algébrique.)

ALGÉBRISTE. s. m. Celui qui sait l'Algèbre, qui fait des opérations d'Algèbre. (C'est un excellent algébriste.)

ALGORITHME. s. f. Terme didactique. L'art de calculer. (L'Algorithme des entiers. L'Algorithme des fractions.)

ALGUAZIL. s. m. On prononce Alguouazil. Mot qui a passé de l'Arabe en Espagnol, & qui se dit par plaisanterie en François, d'un Exempt ou d'un Archer. (Il a été arrêté par des Alguazils.)

ALGUE. s. f. Sorte d'herbe qui croît dans la mer, & qu'elle jette quelquefois sur ses bords. (L'algue & le sable servent à faire une excellente digue contre la mer.)

A L H

ALHAGI. s. f. Plante.

A L I

ALIAIRE. s. f. Espèce de Julienne qui s'emploie dans les ragoûts & en Médecine. (L'Aliaire a l'odeur & le goût de l'ail.)

ALIBI. s. m. Présence d'une personne dans un lieu éloigné de celui où l'on prétend qu'elle étoit dans le même temps. Il n'a point d'S au pluriel. (La fausseté de cette pièce a été prouvée par un alibi. Prouver l'alibi. Prouver son alibi. Les alibi ne sont guère reçus en matière criminelle.)

On dit proverbialement, *Chercher des alibiforains*, pour dire, Chercher de mauvaises excuses, de mauvaises défaites.

ALIBORON. *Voyez* MAÎTRE.

ALIDADE. s. f. Règle mobile qui tourne sur le centre d'un instrument, avec lequel on prend la mesure des angles. (Diriger l'alidade vers un objet.)

ALIÉNABLE. adj. Qui se peut aliéner. (Il y a des biens qui ne sont pas aliénables. C'est une terre substituée, elle n'est pas aliénable.)

ALIÉNATION. s. f. Transport de la propriété d'un fonds, ou de ce qui tient lieu de fonds. (Aliénation d'un domaine, d'une terre.)

On dit, l'*Aliénation des volontés*, *des esprits*, pour dire, l'Éloignement que des personnes ont les unes pour les autres; & *Aliénation d'esprit*, pour dire, Égarement d'esprit, folie.

ALIÉNER. v. a. Transférer à un autre la propriété d'un fond, ou ce qui tient lieu de fonds. (Aliéner une terre. Aliéner une rente. Aliéner un Domaine. Aliéner des meubles précieux. Il y a des biens qui ne se peuvent pas aliéner. C'est aliéner en quelque sorte son fonds, que de prêter par contrat de constitution.

On dit figurément, *Aliéner les affections*, *les cœurs*, *les esprits*, pour dire, Faire perdre la bienveillance, l'affection, l'estime. (Cela lui aliéna le cœur des peuples. Il a des manières hautes qui aliénent les esprits. Il a aliéné les esprits par ses manières. Les esprits étoient aliénés.)

On dit *Aliéner l'esprit*, pour dire, Faire perdre l'esprit, rendre fou, faire devenir fou. (Sa dernière maladie lui a aliéné l'esprit.)

ALIÉNÉ, ÉE. participe. (Domaine aliéné. Terre aliénée. Cœurs aliénés. Esprits aliénés. Avoir l'esprit aliéné.)

Il se prend quelquefois adjectivement, comme dans cette phrase, *Être aliéné d'esprit*.

ALIGNEMENT. s. m. Ligne qu'on donne, qu'on tire, afin qu'une muraille, qu'une rue, qu'une allée, aille en ligne droite. (On a pris l'alignement de la rue qu'on veut bâtir. Suivant l'alignement qui en a été donné. Prendre des alignemens. Il a mal pris ses alignemens.)

On dit qu'*Un ouvrage de maçonnerie n'est pas d'alignement*, pour dire, qu'il ne va pas en ligne droite.

ALIGNER. v. a. Ranger, dresser sur une même ligne. Il se dit ordinairement des bâtimens & des jardins. (On n'a pas bien aligné cette muraille, cette allée.)

ALIGNÉ, ÉE. participe.

ALIGNOIR. s. m. Dans l'exploitation des carrières d'ardoise, c'est un petit coin.

ALIMENT. s. m. Nourriture, ce qui se mange, se digère, & entretient la vie. (Le pain est un bon aliment. Les alimens les plus simples sont les plus sains. Des alimens qui se corrompent dans l'estomac. Des biens destinés pour l'aliment des pauvres.)

On dit figurément que *Le bois est l'aliment du feu*.

ALIMENS, au pluriel, se dit généralement de tout ce qu'il faut pour nourrir & entretenir une personne. (Un père doit les alimens à ses enfans. On lui a adjugé une pension pour ses alimens.)

ALIMENT, se dit aussi au figuré. (Les sciences sont l'aliment de l'esprit. C'est un esprit vif, il faut lui donner de l'aliment.)

ALIMENTAIRE. adj. de t. g. Qui est destiné pour les alimens. Il n'a guère d'usage que dans ces phrases, Pension alimentaire, Provision alimentaire.)

ALIMENTER. v. a. Nourrir, fournir les alimens nécessaires. Il n'a guère d'usage qu'en termes de Pratique.

ALIMENTÉ, ÉE. participe.

ALIMENTEUX, SE. adj. Terme de Médecine. Qui nourrit. (Remèdes alimenteux. Sucs alimenteux.

ALINEA. Façon de parler adverbiale. *A la ligne*. Il se prend aussi substantivement. (Lisez jusqu'au premier alinea.)

ALIQUANTE. adj. f. Terme de Mathématique. Il se dit des parties qui ne sont pas exactement contenues dans un tout, par opposition aux parties aliquotes qui y sont contenues exactement. (Le nombre trois est une partie aliquote de neuf, & le nombre deux est une partie aliquante.)

ALIQUOTE. adj. Il n'a d'usage qu'en cette Phrase, *Partie aliquote*, qui se dit d'une partie contenue un certain nombre de fois juste dans un tout. (Trois est partie aliquote de douze. Le pouce est une partie aliquote du pied.)

Il se prend quelquefois substantivement. (Deux est l'aliquote de six.)

ALISMA. s. m. Nom de plusieurs plantes, telles que le plantain de montagne, le doronic, la double feuille.

ALITER, S'ALITER. v. récipr. Se mettre, se tenir au lit pour cause de maladie. (Il y avoit long-temps qu'il traînoit, enfin il a été contraint de s'aliter depuis peu.)

Il s'emploie aussi activement, pour dire, Réduire à garder le lit. (La fièvre l'a alité.)

ALITÉ, ÉE. participe.

ALIVES. s. f. plur. Auges.

ALIVRER. v. a. Terme de Cirier. Réunir le nombre des bougies nécessaires pour faire une livre.

ALIZE. s. f. Sorte de petit fruit aigret, de couleur rouge. (Manger des alizes.)

ALIZÉ. adj. Terme de Marine, qui ne se dit guère qu'au pluriel, en parlant de certains vents qui règnent entre les deux Tropiques, & qui soufflent toujours du même côté. (Les vents alizés.)

ALIZIER. s. m. Arbre qui croît dans les bois, & qui porte des alizes.

ALK

ALKEKENGI. *Voyez* COQUERET.

ALKERMÈS. s. m. Emprunté du mot Arabe. Confection faite avec le suc exprimé de kermès, le suc de pomme, l'aloès, les perles, le santal, la cannelle, l'ambre gris, le musc, l'azur, les feuilles d'or.

ALL

ALLAITER. v. a. Nourrir de son lait. (La nourrice qui l'a allaité. Une mère qui allaite son Enfant. Une chienne qui allaite ses petits. La louve qui allaita Rémus & Romulus.)

ALLAITÉ, ÉE. participe.

ALLANT. s. m. Qui va, qui vient. Il n'a point de féminin, & il n'a guère d'usage qu'en ses phrases, *A tous allans & venans*. (Cette maison est ouverte à tous allans & venans.)

ALLANT, TE. adj. Qui aime à aller, à courir. (C'est un homme allant. Une femme fort allante.)

ALLÈCHEMENT. s. m. Moyen par lequel on allèche. (Les allèchemens de la volupté.) Il vieillit.

ALLECHER. v. a. Attirer par le plaisir, par la douceur, par la séduction.

ALLÉCHÉ, ÉE. participe.

ALLEE. s. f. Passage entre deux murs dans une maison. (Longue allée. Allée obscure. Allée étroite. Il ne faut pas embarrasser l'allée. La porte, l'issue d'une allée.)

ALLÉE, Se dit aussi d'un lieu propre à se promener, qui s'étend en longueur, & qui est bordé d'arbres ou de verdure, sans être enfermé de murailles. (Ce bois est agréable, il est tout planté en allées. Il se promène dans la grande allée du Jardin. Longues allées. Belle allée. Allée double. Allée à perte de vue. Allée couverte. Planter des allées d'ormes, de tilleuls, de noyers, &c.

On appelle *Allées & venues*, Les pas, les démarches que l'on fait pour une affaire. (Après plusieurs allées & venues, enfin il fut conclu que...)

ALLÉGATION. s. f. Citation d'une autorité. (L'allégation d'un passage, d'une loi.)

Il se dit aussi de la simple proposition d'une chose qu'on met en avant. (Il répondit fort pertinemment aux allégations de ses Parties.)

ALLÉGE. s. f. Petit bateau qui va à la suite d'un plus grand, & qui sert à le décharger de ce qu'il y a de trop. (L'allége d'un grand bateau.)

ALLÉGEANCE. s. f. Adoucissement. (Donner quelque allégeance à des tourmens.) Il est vieux.

On appelle en Angleterre, *Serment d'Allégeance*, un acte de soumission & d'obéissance au Roi. Ce serment regardoit uniquement la souveraineté temporelle du Monarque, & son indépendance à l'égard du Pape. *Le serment d'allégeance* fut ordonné par Jacques I. en 1606.

ALLÉGEMENT. s. m. Soulagement. (Donner allégement à un plancher, à un bateau. Recevoir allégement, de l'allégement.) Il se dit aussi au figuré. (Ne sentez-vous point d'allégement à votre mal?)

ALLÉGER. v. a. Décharger d'une partie d'un fardeau. (Alleger quelqu'un de son fardeau. Alléger un bateau. Le plancher est trop chargé, il le faut alléger.)

Il signifie figurément, Soulager dans le mal, dans la douleur. (Cette médecine l'a bien allégé. Il étoit dans un grand accablement; mais ce que vous lui avez dit, l'a fort allégé. Alléger la douleur de quelqu'un.)

ALLÉGÉ, ÉE.

ALLÉGORIE. s. f. Discours par lequel, outre le sens qu'expriment les paroles, on veut faire entendre quelque autre chose qui y a du rapport. (Belle Allégorie. Allégorie ingénieuse. L'Écriture Sainte est pleine d'allégories.)

Il se dit aussi des Tableaux, dans lesquels ce qui est peint fait entendre autre chose que ce qui est représenté. (Il y a trop d'allégories dans ces tableaux. Un tableau trop chargé d'allégories.)

ALLÉGORIQUE. adj. de t. g. Qui tient de l'Allégorie, qui appartient à l'Allégorie. (Discours allégorique. Termes allégoriques. Sens allégorique. Explication allégorique. Tableau allégorique. Style allégorique.)

ALLÉGORIQUEMENT. adv. D'une manière allégorique. (Cela se doit entendre allégoriquement, non pas littéralement. Les Prophètes parlent quelquefois allégoriquement.)

ALLÉGORISER. v. a. Expliquer selon le sens allégorique. Donner un sens allégorique. (Les Pères de l'Église ont allégorisé presque tout l'Ancien Testament.)

ALLÉGORISÉ, ÉE. participe.

ALLÉGORISEUR. s. m. Celui qui allégorise. Il ne se dit guère qu'en mauvaise part, en parlant d'un homme qui s'attache toujours à chercher un sens allégorique à toutes choses. (C'est un allégoriseur perpétuel.)

ALLÉGORISTE. s. m. Celui qui explique un Auteur dans un sens allégorique. (Origène est un grand allégoriste. Un tel écrivain est un mauvais allégoriste. Un allégoriste ennuyeux.)

ALLEGRO. adv. Terme de musique, qui se met à la tête d'un air, pour marquer que cet air doit être joué vivement & gaiement. Il se prend aussi substantivement en parlant de l'air même. (Jouer un allegro.)

ALLÉGUER. v. a. Citer une autorité. (Alléguer un passage, un texte. Alléguer des auteurs. Alléguer faux. C'est un tel qui m'a dit cette nouvelle, je vous allégue mon auteur.)

Il signifie aussi, Mettre en avant, avancer. (Alléguer des raisons. Alléguer des excuses. Il allégua pour ses raisons que... Les Juges sont obligés de juger selon ce qui est allégué & prouvé.)

ALLÉGUÉ, ÉE. participe.

ALLELUIA. s. m. Petite plante ainsi nommée, parce qu'elle fleurit vers le temps de Pâque. Ses feuilles ont un goût aigrelet; on les emploie dans les fièvres malignes.

ALLEMANDE. s. f. Pièce de Musique qu'on a prise des Allemands, & dont la mesure est à quatre temps. (Jouer une belle Allemande sur le luth, sur le clavecin. Danser une Allemande.)

ALLER. v. n. *Je vais, tu vas, il va. Nous allons, vous allez, ils vont. J'allois. Je*

suis allé. J'allai. J'irai. J'irois. Que j'aille. Que j'allasse. Allant. Allé. Se mouvoir, se transporter d'un lieu à un autre. (Aller vîte. Aller doucement. Aller lentement. Aller en avant. Aller en arrière. Un homme qui va à grands pas, à petits pas. Un cheval qui va bon train, qui va le trot, qui va l'amble, qui va le pas, qui va à l'aise. Aller à pied. Aller à cheval. Aller en carrosse. Aller en bateau. Aller en chaise. Aller en poste. Aller en relais. Aller à Rome. Aller à Paris. Aller en Italie. Aller en Espagne. Aller aux Indes. Aller au Japon. Aller à la Messe. Aller à Vêpres. Aller à la guerre. Aller à l'armée. Aller à un siége. Aller à la chasse. Aller en Ambassade. Aller en pélerinage. Aller en parti. Aller à la petite guerre. Aller aux nouvelles. Aller aux écoutes. Aller par mer, aller par bateau. Il ne fait qu'aller & venir. Aller contre vent & marée. Aller au-devant de quelqu'un. Aller à la rencontre de quelqu'un.)

On dit quelquefois, *Je fus, j'ai été, j'avois été, j'aurois été*, pour J'allai, je suis allé, j'étois allé, je serois allé. *V.* le verbe Etre.

Il signifie aussi, Se mouvoir, ou être mu vers quelque endroit. (Les rivières vont à la mer. Les nuées alloient du levant au couchant. Les galères vont à la voile & à rame. Les vaisseaux alloient à toutes voiles, à pleines voiles. Les planètes vont continuellement.)

On dit, *Aller au combat*, pour dire, S'avancer pour combattre. *Aller aux ennemis*, pour dire, S'avancer vers les ennemis pour les combattre pour les charger; & cela ne se dit proprement que quand les armées sont à portée l'une de l'autre, ou en présence.

On dit, *Aller bien*, pour dire, Être dans le bon chemin: Et, *N'allez pas bien*, pour dire, N'être pas dans le bon chemin. (Allons-nous bien, sommes-nous dans le bon chemin? Il me semble que nous n'allons pas bien.)

En terme de guerre, on dit, *Aller au feu*, pour dire, S'exposer au feu des ennemis, s'exposer à essuyer leur feu. Et en parlant d'un homme qui s'y expose bravement & de bonne grace, on dit, qu'*Il va au feu comme à la noce.*

On dit, *Aller aux opinions, aux avis*, pour dire, Recueillir les opinions, les avis.

On dit aussi, *Aller au conseil*, pour dire, Demander conseil à quelqu'un: Et *Aller au Devin*, pour dire, Consulter le Devin.

En parlant des choses qui dépendent de l'autorité, de la juridiction de quelqu'un, on dit, qu'*Il faut aller à lui pour cela*, pour dire, Que c'est à lui qu'il faut s'adresser. (Il faut aller au Roi pour cela. Il a été obligé d'aller au Pape, d'aller à l'Évêque.)

Aller, joint avec les infinitifs des verbes, sert quelquefois à signifier, Se mettre en mouvement pour faire quelque chose. (Aller se promener, aller travailler, aller étudier.)

Quelquefois il sert à marquer les choses qui sont sur le point d'être faites. (Nous allons voir ce qu'il va dire. Ils vont partir. Le jour va finir. Un homme qui va mourir, qui s'en va mourir.)

Il s'emploie quelquefois de telle sorte avec le gérondif des verbes, que tous deux ensemble ne signifient que la même chose que le gérondif, avec lequel il est joint. Ainsi on dit, *Un ruisseau qui va serpentant. Il alloit criant par la ville*, pour dire, Un ruisseau qui serpente. Il crioit par la ville, & ainsi du reste. On dit, qu'*Un homme s'en va mourant*, pour dire, qu'Il est sur le point de mourir.

Aller, Se dit aussi du mouvement & de l'effet de certaines choses artificielles. (Une montre qui va trente heures. Ce ressort ne va plus. Faire aller un moulin. Il y a quelque chose qui empêche la roue d'aller.)

Il se dit aussi pour marquer l'écoulement du temps, & la durée du temps qui a été employé à quelque chose. (Le temps va toujours. Rien ne va plus vîte que le temps. Son discours n'ira qu'à une demi-heure. Les ouvriers vont bien lentement. Ce bâtiment-là est allé fort vîte.)

Il se dit aussi pour marquer l'étendue de certaines choses. (La forêt va depuis le village jusqu'à la rivière. Cette montagne va jusqu'aux nues. Ses cheveux vont jusqu'à la ceinture. Un manteau qui va jusqu'à terre.)

Il sert aussi à marquer la manière dont une chose est figurée. (Une pièce de terre qui va en pente. Cela va en rond.)

Il sert aussi à marquer où mène un chemin, où il aboutit. (Ce chemin va droit à l'Église.)

Il se dit aussi pour marquer à quoi se montent des nombres, des sommes, des suppurations. (Ce calcul va bien haut. Les nouvelles levées vont à trente mille hommes. La dépense ira plus loin qu'on ne croit.)

Aller, Sert aussi à marquer, tant au propre qu'au figuré, le progrès en bien ou en mal, des personnes & des choses. (Il n'y a point d'homme dont l'esprit aille jusques-là. Son imagination va si loin, qu'elle se perd. Le raisonnement des plus habiles ne va point en avant. Cette vengeance est allée trop loin. Son amour va jusqu'à l'excès, va jusqu'à la folie. C'est un homme qui ira bien loin dans les Arts, dans les Sciences. Cette affaire ira plus loin qu'on ne pense. Cela va de mal en pis. Sa santé va de mieux en mieux. Une maison qui va en décadence.)

Il sert aussi à marquer l'aboutissement & la fin de quelque chose. (Toute son entreprise est allée en fumée, est allée à rien. Cette affaire va là. Tous ses vœux vont à la Paix, vont au bien de l'État.)

On dit, qu'*Un homme va toujours au bien*, pour dire, qu'Il tend toujours au bien. Et lorsque des personnes qui disputent ensemble, commencent à s'échauffer un peu trop, on dit, *Cela va trop loin. Cela pourroit aller trop loin.*

Aller, Se dit aussi pour signifier la manière dont on agit, dont on se comporte en de certaines choses. (Aller vîte en besogne. Il ne faut pas reprendre avec aigreur, il faut y aller doucement. Il n'y faut pas aller si rudement. La chose est bonne en elle-même, mais il faut y aller avec de grandes précautions. Il y va de bonne foi. Il y va à la bonne foi, tout à la bonne foi. Il est allé par les voies de droit, par les voies de fait. Aller à la fortune par des voies d'honneur, par de méchantes voies. Aller aux grands emplois par la faveur. Aller d'abord aux grands desseins. C'est un homme qui va droit en tout. Il va au fait.)

Aller, Se dit aussi pour marquer l'état bon ou mauvais de certaines choses. (Comment va votre santé? Comment vous en va? Tout va bien. Ses affaires vont bien, vont mal, ne vont pas trop bien.)

Il se dit aussi pour marquer la manière dont une chose est faite, est mise, est disposée. Et cela se dit sur-tout de ce qui regarde l'habillement. (Un collet qui va mal. Ce manteau ne va pas bien.)

On dit, qu'*Une étoffe va en biais*, pour dire, qu'Elle est taillée en biais.

On dit à peu près dans le même sens, que *Des choses vont bien ensemble, vont bien l'une avec l'autre*, pour dire, qu'Elles conviennent bien ensemble. (L'aurore & le bleu vont bien ensemble. Ces deux couleurs-là vont bien l'une avec l'autre.)

Et en parlant d'habillement, de parure, on dit, qu'*Une chose va bien*, ou qu'*Elle va mal*, pour dire, qu'Elle sied bien, ou qu'Elle sied mal. (Cet habit-là vous va bien. La feuille morte ne va pas bien aux brunes. Votre perruque vous va mal.)

Et en parlant de certaines choses qui sont appariées, & qui ne se vendent point séparément, on dit, qu'*Elles vont ensemble.* (Ces deux gants-là vont ensemble. Ces deux bas vont l'un avec l'autre. Ces quatre estampes-là vont ensemble.)

Aller de pair, aller du pair, Façon de parler dont on ne se sert qu'en parlant des personnes, par rapport à la qualité ou à la dépense, ou au mérite, & pour dire, Être égal, être pareil. (Ces deux Maisons vont de pair pour la noblesse. Il va de pair avec les plus grands Seigneurs pour la dépense. Ciceron va de pair avec Démosthène.)

Aller, mis à l'impératif, sert également à faire des souhaits ou des imprécations, des exhortations ou des menaces, & à marquer de l'indignation. (Allez en paix. Allons, enfans, courage. Va, malheureux. Va, impudent. Allez, n'avez-vous point de honte?)

On se sert quelquefois du mot *Aller*, pour donner plus de force à l'expression. Ainsi l'on dit, *N'allez pas vous imaginer*, pour dire, Ne vous imaginez pas.

Aller, Se dit en quelques jeux des cartes, comme le Brelan, & les autres jeux de renvi, en parlant de ce que l'on hasarde au jeu. (De combien allez-vous? J'y vais de deux pistoles. Il y va de son reste. Va mon reste. Va tout.)

A certains jeux des cartes, comme à l'Hombre, lorsqu'il y a plusieurs bêtes, on demande, *Quelle bête va*, pour savoir quelle est la bête sur laquelle on joue.

Aller, joint à la particule *y*, & employé à marquer l'impersonnel, sert à marquer de quoi il s'agit, de quelle importance est la chose dont on parle. (Quand il devroit y aller de tout mon bien. Songez qu'il y va de votre fortune. C'est une affaire où il y va de l'intérêt public. Dans cette affaire-là il n'y alloit pas moins que de son honneur & de sa vie. Souvenez-vous qu'il y va du salut éternel.) Lorsque dans cette signification on se sert du futur du subjonctif *iroit*, on supprime la particule *y*, (Quand il iroit de tout mon bien, quand il iroit de ma vie.)

Il s'emploie aussi à l'impersonnel, étant précédé de la particule relative *en*. Ainsi on dit, *Il en va de cette affaire-là comme de l'autre*, pour dire, Il en est de cette affaire-là comme de l'autre. *Il n'en est pas ainsi.* (Il n'en ira pas de cela comme vous pensez.)

Aller, signifie quelquefois, Faire ses nécessités naturelles : & c'est dans ce sens qu'on dit, *Le remède qu'il a pris, l'a fait aller cinq ou six fois.* On dit, *Aller par haut*, pour dire, Vomir. (Un remède qui fait aller par haut & par bas.) Et on dit, qu'*Un malade laisse tout aller sous lui*, pour dire, qu'il ne peut plus retenir ses excrémens.

Se laisser aller, Façon de parler dont on se sert en plusieurs phrases, pour dire, Ne pas faire la résistance qu'on pourroit ou qu'on devroit. (Se laisser aller au torrent de la coutume. Se laisser aller au torrent. Se laisser aller à la tentation. Se laisser aller aux mauvais exemples. Se laisser aller à la douleur, à la tristesse, au désespoir. Je me suis laissé aller à ses prières, à ses sollicitations. Se laisser aller à la faveur, aux présens.)

En ce sens on dit absolument, qu'*Un homme se laisse aller*, pour dire, que C'est un homme facile, & qu'on fait tout ce qu'on veut de lui.

Aller, joint avec le pronom personnel, & la particule *en*, est réciproque ; & alors il signifie, Partir, sortir d'un lieu. (Ils s'en va. Ils s'en iront bientôt. Il s'en est allé. Elles s'en sont allées. Il faut que tout le monde s'en aille.)

Il signifie aussi, S'écouler, se dissiper, s'évaporer. Et dans ce sens on dit, qu'*Un muid de vin s'en va*, pour dire, Que le vin qui est dans le muid s'écoule, s'enfuit. (Tout le vin s'en ira par-là, si on n'y prend garde. La fumée s'en va par la cheminée. Si l'on ne bouche bien cette fiole, tout l'esprit de vin s'en ira.)

Dans les acceptions de ces deux derniers articles, on se sert aussi de *Faire en aller*, & ainsi on dit, (Faire en aller tout le monde. Un secret pour faire en aller les punaises. De la pommade pour faire en aller les rousseurs. Un secret pour faire en aller la fièvre. Une pierre pour faire en aller les taches.) Il est du style familier.

S'en aller, se dit aussi en parlant du déclin de la vie, des approches de la mort. (Les jeunes gens viennent, & les vieillards s'en vont. Cet homme est bien mal, il s'en va, il s'en ira avec les feuilles.) Il se dit pareillement De tout ce qui cesse d'être dans un sujet, ou qui commence à se passer, à s'effacer. (On ne croit pas que sa fièvre s'en aille si-tôt. Son mal s'en va peu à peu. Son rhumatisme s'en est allé par les sueurs. Sa beauté s'en va L'éclat de son teint commence à s'en aller.)

Il se dit encore De tout ce qui se dissipe, se consume, s'use en quelque manière que ce soit. (Tout son argent s'en va en procès. Tout son temps s'en est allé à cette affaire. Voilà un habit qui s'en va.)

On dit d'Une chose qui est sur le point d'être achevée, qu'*Elle s'en va faite.* (Le Sermon s'en va dit. Le Carême s'en va fini.) Il est du style familier. On dit aussi, qu'*Une chose s'en va commencer*, ou qu'*Elle s'en va finir*, pour dire, qu'Elle commencera bientôt, qu'Elle finira bientôt. (Le Sermon s'en va finir. Il s'en va onze heures. Il s'en va midi.)

Dans les jeux des cartes, on dit, *S'en aller d'une carte*, pour dire, Se défaire d'une carte. (Allez-vous-en de votre carreau. Je m'en suis allé de mon Roi de pique. S'en aller des plus hautes cartes.)

Aller, s'emploie en diverses phrases proverbialement & figurément. Ainsi on dit, *Aller son chemin*, pour dire, Poursuivre son entreprise, ne se pas détourner de la conduite qu'on a commencé à tenir. *Aller son grand chemin*, pour dire, Agir sans artifice. *Aller vîte en besogne*, pour dire, Agir avec précipitation. *Aller & venir comme pois en pot*, pour dire, Ne faire qu'aller & venir, se donner beaucoup de mouvement sans sujet. *A force de mal aller, tout ira bien*, pour dire, qu'il faut espérer qu'après beaucoup de malheurs & de disgraces, il arrivera quelque révolution heureuse, & que ce qu'on croyoit devoir nuire à une affaire, y servira peut-être. *On l'a bien hâté d'aller*, pour dire, On lui a fait une rude réprimande. Et *On le hâtera bien d'aller*, pour dire, qu'On le rangera bien à son devoir. *On va bien loin depuis qu'on est las*, pour dire, qu'Il ne faut pas se rebuter, se décourager dans les affaires. *Tous chemins vont à Rome*, pour dire, Que par différens moyens on arrive à même fin. *Les premiers vont devant*, pour dire, Que les plus diligens ont toujours de l'avantage. *Il va comme on le mène*, pour dire, Il n'est pas capable de prendre une résolution de lui-même. *Cela va tout seul*, pour dire, qu'Une affaire ne reçoit point de difficulté. *Cela va comme il plaît à Dieu*, pour faire entendre, qu'Une affaire est négligée, que l'on n'en prend aucun soin. *Cela va sans dire*, Pour marquer une chose que l'on suppose certaine, & qui n'a pas besoin d'être exprimée. *Il s'en est allé comme il est venu*, pour dire, Il n'a rien fait de ce qu'il vouloit ou devoit faire. *Tout s'en est allé en fumée*, pour dire, qu'On n'a pas réussi. *Tout y va, la paille & le blé*, pour dire, qu'On n'y a rien épargné. *Il n'y va pas de main morte*, pour dire, Il frappe rudement, il emploie tout ce qui dépend de lui. *Tout va à la débandade*, pour dire, Tout va en désordre.

Aller, Se prend substantivement dans ces façons de parler. *Au long aller petit fardeau pèse*, pour marquer, qu'Il n'y a point de charge si légère qui ne devienne fâcheuse à la longue : & qu'*Un homme a eu l'aller pour le venir*, pour dire, qu'Il n'a rien fait de ce qu'il prétendoit faire où il étoit allé, qu'il a fait un voyage inutile.

On dit aussi au substantif, *Le pis aller*, pour dire, Le pis qu'il puisse arriver, le moindre avantage qu'on puisse avoir ; mais il ne s'emploie guère qu'avec les pronoms personnels. (S'il ne peut épouser cette fille là, son pis aller sera de demeurer comme il est. Si vous ne trouvez mieux, je serai votre pis aller.)

On dit adverbialement, *Au pis aller*, pour marquer le plus grand mal, ou le moindre avantage qui puisse arriver de quelque chose. (Au pis aller, il en sera quitte pour une amende.)

Allé, ée. participe.

ALLESER. v. a. Agrandir le calibre d'un canon. (Alleser un canon.)

Allesé, ée. participe.

ALLÉSOIR. s. m. Terme d'Artillerie. Châssis de charpente suspendu en l'air pour alleser un canon, c'est-à-dire, lui donner son calibre. C'est aussi le nom d'un outil de serrurier, pour calibrer un trou.

ALLESURE. s. f. Terme d'Artillerie. Ce sont les parties du métal qui tombent en allesant un canon.

ALLEU. s. m. Il n'a d'usage qu'avec le mot *Franc*, *Franc-alleu* ; & il se dit de tout fonds de terre, soit noble ou roturier, qui est exempt de tous droits seigneuriaux. (Toutes ces terres sont des francs-alleus. Tenir en franc-alleu.)

ALLIAGE. s. m. Union de plusieurs métaux ou demi-métaux par la fusion. Le bronze, le tombac, le cuivre jaune sont des alliages. (Les Monnoyeurs doivent faire l'alliage selon l'Ordonnance. L'argent & le cuivre servent d'alliage à l'or.)

Alliage, se met aussi au figuré. (Il y a peu de vertus humaines sans quelque alliage.)

ALLIANCE. s. f. Union par mariage. (Il a fait une grande alliance en mariant sa fille à un homme d'une si haute naissance. Ces Maisons sont jointes par plusieurs alliances.)

Alliance, se dit aussi d'une affinité spirituelle. *Voyez* Affinité.

On appelle *Ancienne alliance*, L'alliance que Dieu contracta avec Abraham & ses descendans. Et *Nouvelle alliance*, L'alliance que Dieu a contractée par la rédemption, avec tous ceux qui croiroient en Jesus-Christ. (L'ancienne alliance a duré depuis la vocation d'Abraham jusqu'à la venue du Messie. La nouvelle alliance dure depuis la venue du Messie, & durera jusqu'à la consommation des siècles.)

Alliance, se dit encore figurément de l'union & du mélange de plusieurs choses. (Faire une alliance du sacré & du profane, du vice & de la vertu.)

Alliance, se dit aussi d'Une bague faite d'un fil d'or & d'un fil d'argent entrelacés, & d'une bague d'un seul métal, qui est montée de deux pierres de différentes couleurs. (Une belle alliance. Acheter une alliance. Porter au doigt une jolie alliance.)

Il se dit aussi De l'union, de la confédération qui se fait entre des États pour leurs intérêts communs. (Les Suisses ont une ancienne alliance avec la France.)

ALLIER. v. a. Mêler, incorporer ensemble. (Allier l'or avec l'argent.)

En ce sens il est aussi récipr. (Ces deux métaux ne s'allient point, ne peuvent s'allier ensemble.)

Allier, à l'actif, signifie aussi Joindre par mariage ; & alors il s'emploie ordinairement avec le pronom personnel. (Il s'est allié en bon lieu. Il veut se bien allier. S'allier à une bonne famille, avec une bonne famille. Ces deux familles se sont alliées.)

Il se dit aussi des Princes & des États qui se liguent ensemble pour leurs communs intérêts. (Ces deux Républiques s'allièrent ensemble. C'est l'intérêt de leurs États qui allie ces deux Princes.)

Allié, ée. participe.

Il est aussi substantif. Et alors il signifie, Celui qui est joint à un autre par affinité. (Cet homme-là est mon allié. Nos parens & nos alliés. Nous ne sommes pas parens, nous ne sommes qu'alliés.)

Il signifie aussi, Celui qui est confédéré. (Le Roi a toujours eu soin de secourir & d'assister ses alliés. Ce Prince là est allié de la Couronne. Cette République est notre alliée.)

ALLIER. s. m. (Ce mot n'est que de deux syllabes.) Sorte de filet à prendre des perdrix. (Il a pris tant de perdrix avec des alliers.) Il est plus usité au pluriel qu'au singulier.)

ALLIOTH. f. Étoile de la queue de la grande Ourse.

ALLOBROGE. f. m. Ce mot n'est point mis ici comme un nom de peuple ancien, mais parce qu'on s'en sert pour signifier un homme grossier, un rustre, un homme qui a le sens de travers. (C'est un franc allobroge. Traiter quelqu'un d'allobroge.) Il est familier.

ALLOCATION. f. f. Se dit d'un article qu'on passe en compte.

ALLOCUTION. f. f. Terme par lequel on désigne les harangues que les Généraux & les Empereurs Romains faisoient à leurs troupes.

On donne aussi dans ce sens le nom d'*Allocution* aux médailles, sur le revers desquelles ils sont représentés sur gradin parlant à des soldats.

ALLODIAL, ALE. adj. Qui est en franc-alleu. (Terres allodiales.)

ALLODIALITÉ. f. f. Terme de Droit. Qualité de celui qui est allodial.

ALLOUER. v. a. Approuver, Passer une dépense employée dans un compte. (On lui a alloué un article de deux mille francs pour les faux frais. Il avoit bien peur qu'on ne lui allouât pas cette dépense.)

ALLOUÉ, ÉE. participe.

ALLOUÉ. f. m. Nom d'un Juge dans certaines Juridictions. (L'alloué est le Lieutenant du Sénéchal.)

ALLUCHON. f. m. Pointe ou dent qui sert au mouvement des machines qu'on fait mouvoir par des roues.

ALLUME. f. ou Flambart, pour éclairer dans le four. Terme de Boulanger.

ALLUMER. v. a. Mettre le feu à quelque chose de combustible. (Allumer un fagot. Allumer une javelle. Allumer les bougies. Allumer de la chandelle. Allumer un flambeau. Allumer les cierges. Allumer la lampe.) On dit *Allumer le feu*, *allumer du feu*, pour dire, Allumer le bois qui est dans le foyer.

On dit figurément, *Allumer la guerre*, pour dire, Être cause de la guerre. *Allumer une passion*, pour dire, Exciter une passion. *Allumer la colère*, pour dire, Exciter la colère. On dit aussi, qu'*Une violente passion allume les humeurs*, pour dire, qu'Elle les fait fermenter, & les met dans une disposition prochaine à la fièvre. Et qu'*Une trop grande méditation*, *une trop grande application*, *une trop grande contention allume les esprits*, pour dire, qu'Elle les subtilise trop, & les met dans un trop grand mouvement.

ALLUMER, Est aussi réciproque dans le propre & dans le figuré. (Du bois qui a bien de la peine à s'allumer. La guerre s'alluma de toutes parts. Il y a à craindre que sa bile ne s'allume.)

ALLUMÉ, ÉE. participe.

ALLUMÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit des yeux qui sont d'un autre émail que le corps de l'animal, ou du flambeau dont la flamme est d'un émail différent.

ALLUMETTE. f. f. Petit brin de bois soufré par les deux bouts, & servant d'ordinaire à allumer des chandelles, des bougies. (Vendeur d'allumettes.)

ALLURE. f. f. Démarche, façon de marcher. (Contrefaire son allure. Je le connus à son allure. Ce cheval a une allure fort douce.)

En ce sens, il n'a d'usage au pluriel qu'en parlant des chevaux. (Ce cheval a les allures belles, de belles allures.) Mais figurément, il se dit de la manière dont un homme se conduit dans une affaire. (J'ai reconnu ses allures.)

ALLUSION. f. f. Figure de Rhétorique, par laquelle on fait sentir la convenance, le rapport que des choses ou des personnes ont l'une avec l'autre. (Allusion ingénieuse. Allusion forcée. Allusion froide & insipide. Allusion naturelle. En parlant ainsi, il faisoit allusion aux mœurs de son temps.)

ALLUVION. f. f. Accroissement de terrain, qui se fait a un des bords d'une rivière, lorsque la rivière s'en retire, & qu'elle prend son cours d'un autre côté. (Droit d'alluvion. Cette terre s'est accrue par alluvion.)

A L M

ALMAGESTE. f. m. Collection d'observations astronomiques. (L'Almageste de Ptolomée, de Riccioli.)

ALMANACH. f. m. Calendrier qui contient tous les jours de l'année, les Fêtes, les Lunaisons, les Éclipses, les Signes dans lesquels le Soleil entre, & quelquefois des pronostics du beau & du mauvais temps. (Almanach nouveau. Almanach pour l'année, &c. Voyez dans l'Almanach. Faire des Almanachs. Composer des Almanachs.)

On appelle. *Almanach du Palais*, Un Calendrier où sont marquées les fêtes du Palais, c'est-à-dire, les jours où le Palais vaque. *Almanach perpétuel*, Un Almanach qui peut servir pour un grand nombre d'années. *Almanach spirituel*, Un Almanach où toutes les fêtes & les dévotions particulières de chaque Église sont marquées.

On dit figurément & en raillant, *Faire des Almanachs*, *composer des Almanachs*, pour dire, S'amuser à faire des pronostics en l'air, Se remplir l'idée des choses qui peuvent n'arriver jamais. Et on appelle *Faiseur d'Almanachs*, Un homme qui se mêle de faire de pareils pronostics.

On dit proverbialement d'Un homme qui avoit prédit ce qui devoit arriver dans une affaire, qu'*Une autre fois on prendra de ses Almanachs.*

On dit aussi figurément d'une Personne qui à tous les changemens de temps se ressent de quelque infirmité, que *Son corps est un Almanach.*

ALMANDINE. f. f. Espèce de rubis.

ALMUCANTARAT *ou* ALMICANTARAT. f. m. Mot Arabe. Terme d'Astronomie. On nomme Almucantarats tous les petits cercles de la sphère, parallèles à l'horizon, depuis l'horizon jusqu'au Zénit. (L'horizon peut être regardé comme le plus grand des Almucantarats.)

A L O

ALOÈS. f. m. Arbre qui croît dans les Indes, presque semblable à un Olivier, & dont le bois est odoriférant & fort pesant. (Du bois d'Aloès.)

ALOÈS, est aussi une plante qui vient en Arabie, & en d'autres endroits de l'Asie, &c. dont on tire un suc fort amer, & dont on se sert dans la Médecine. (Pilules d'aloès. Extraits d'aloès. Amer comme de l'aloès.)

ALOÉTIQUES. adj. & f. m. plur. Remèdes où entre l'Aloès.

ALOGNE. f. Terme de Marine, espèce de cordage.

ALOI. f. m. Le titre que l'or & l'argent doivent avoir. Ainsi on dit, que *De l'or*, que *De l'argent est de bon aloi*, pour dire, qu'Il est au titre de l'Ordonnance : Et qu'*Il est de bas aloi*, pour dire, qu'Il n'est pas du titre dont il devroit être.

On dit figurément, qu'*Un homme est de bas aloi*, pour dire, qu'Il est de basse naissance, de basse condition, d'une profession vile, ou qu'il est méprisable par lui-même. Et on appelle *Marchandise de mauvais aloi*, Des marchandises qui ne sont pas de la qualité requise par les Réglemens, par les Ordonnances.

ALONGE. f. f. Pièce qu'on met à un habit, à un meuble pour l'alonger. (Mettre une alonge à une jupe. Il faut mettre une alonge à ces rideaux.)

ALONGE, En termes de Chimie, est un vaisseau ou tuyau que l'on emploie dans quelques distillations, & que l'on place entre le récipient & le chapiteau.

ALONGEMENT. f. m. Augmentation de longueur, ce qui est ajouté à la longueur de quelque chose. (L'alongement d'un canal, d'un jardin, d'une allée, d'une avenue.)

Il se dit figurément Des lenteurs affectées & recherchées dans les affaires. (C'est un homme qui cherche, qui trouve toujours des alongemens dans les affaires. Ce ne sont qu'alongemens.)

ALONGER. v. a. Faire qu'une chose soit, ou paroisse plus longue, plus étendue. (Alonger une table. Alonger une galerie. Alonger un habit, une jupe. Alonger des étriers. Alonger le cou. Alonger le bras. Alonger les jambes.)

Il signifie aussi, Faire durer davantage. (Alonger le temps. Alonger un procès. Alonger une affaire. Alonger le travail. Alonger une procédure.)

On dit, *Alonger un coup d'épée. Alonger une estocade*, pour dire. Porter un coup d'épée, une estocade, en alongeant le bras.

On dit figurément, *Alonger le parchemin*, pour dire, Faire de longues écritures dans le dessein d'en tirer plus de profit. Tirer un procès en longueur par des formalités & des chicanes.

On dit aussi figurément, *Alonger la courroie*, pour dire, Porter les profits d'une charge, d'un emploi plus loin qu'ils ne devroient aller communément. (Cet emploi ne lui vaudroit pas tant, s'il n'alongeoit un peu la courroie.)

On s'en sert aussi pour dire, User d'une grande économie dans la dépense. (Il a une grande famille & peu de revenu, il faut qu'il alonge bien la courroie pour aller jusqu'au bout de l'année.

ALONGÉ, ÉE. participe.

ALOPÉCIE. f. f. Pelade, maladie qui fait tomber le poil.

ALORS. adv. de temps. En ce temps-là. (Alors on vit paroître. Alors je lui dis. Où étiez vous alors ?)

On dit proverbialement, *Alors comme alors*, pour dire, Quand on sera en ce temps-là, en cette conjoncture-là, on avisera à ce qu'il faudra faire. (Vous me dites qu'en ce temps-là les affaires seront bien changées : hé bien ! alors comme alors.) On dit, *C'étoient les manières d'alors*, *la mode d'alors*, pour dire, On en usoit alors de la sorte, c'étoit alors la mode.

ALOSE. f. f. Sorte de poisson de mer, qui remonte ordinairement au Printemps dans les rivières. (La pêche des aloses. Une alose bien fraîche, bien grasse.)

ALOUETTE. f. f. Petit oiseau dont le chant est agréable, & qui est du genre de ceux qui vivent de grain, & font leur nid à terre dans les campagnes. (Le chant de l'alouette. Tendre aux alouettes. Prendre des alouettes au miroir. Une douzaine

d'alouettes. Manger des alouettes.) On appelle *Alouette hupée*, Une sorte d'alouette qu'on nomme autrement *Cochevis*.

On appelle communément des terres sablonneuses, (Des terres à alouettes.)

On dit proverbialement, (Si le Ciel tomboit il y auroit bien des alouettes prises.) Et cela se dit pour se moquer d'une supposition absurde, en y répondant par une autre encore plus absurde. Et on dit proverbialement d'un paresseux qui voudroit avoir les choses sans peine, qu' (Il attend que les alouettes lui tombent toutes rôties dans le bec.)

ALOURDIR. v. a. Rendre lourd, appesantir. Il n'a guère d'usage qu'au participe, ou aux temps formés du participe. (Cela m'a tout alourdi. Je suis tout alourdi. J'ai la tête toute alourdie.) On ne l'emploie guère que dans la conversation familière.

ALOURDI, IE. participe.

ALOYAU. s. m. Pièce de bœuf coupée le long du dos. (Aloyau de la première pièce, de la seconde pièce. Gros aloyau. Aloyau rôti. Aloyau en ragoût.)

A L P

ALPHABET. s. m. Recueil de toutes les lettres d'une Langue, rangées selon l'ordre établi dans cette Langue. (Alphabet Hébreu. Alphabet Arabe. Alphabet Grec. Alphabet Latin. L'alphabet François.)

On dit d'Un homme qui n'a que les premiers commencemens d'une science, qu'*Il n'est encore qu'à l'alphabet*; Et d'un homme qui n'a pas les premiers principes d'une chose dont on parle, qu'*Il faut le renvoyer à l'alphabet*.

ALPHABET, Se dit aussi d'un petit Livre imprimé, qui contient les lettres de l'alphabet, & les premières leçons qu'on donne aux enfans, à qui on apprend à lire. (Acheter un alphabet pour un enfant.)

ALPHABÉTIQUE. adj. de t. g. Qui est selon l'ordre de l'alphabet. (Une table alphabétique. Un index alphabétique.)

ALPIOU. s. m. Terme de jeu. Mot tiré de l'Italien. *Faire un alpiou*, c'est doubler sa mise après l'avoir gagnée.

ALPISTE. s. m. Plante ainsi nommée par les Grenetiers. C'est une espèce de Chiendent. On en nourrit les serins.

A L T

ALTE. *Voyez* HALTE.

ALTÉRABLE. adj. de t. g. Qui peut être altéré. (Parmi les métaux, il y en a qui sont plus ou moins altérables.)

ALTÉRANT, ANTE, adj. Qui altère, qui cause de la soif. (Un ragoût altérant.)

ALTÉRATION. s. f. Changement dans l'état d'une chose. En ce sens il n'a guère d'usage que dans la Physique. (L'altération des qualités dans les corps.)

ALTÉRATION, Dans l'usage ordinaire, se prend pour Changement de bien en mal dans l'état d'une chose. (Tous les excès causent de l'altération dans la santé. Cela lui a causé une grande altération dans les humeurs, dans le sang, dans toute l'habitude du corps.)

On dit figurément dans le même sens, *Causer de l'altération dans l'amitié*, pour dire, Causer du refroidissement dans l'amitié; Et *Causer de l'altération dans les esprits*, pour dire, Y exciter la colère, l'indignation, la haine, &c.

ALTÉRATION, Signifie aussi, Émotion d'esprit. (Son discours causa une grande altération dans les esprits. Il dit cela avec quelque altération.)

ALTÉRATION, en parlant des Monnoies, signifie, La falsification des Monnoies, par l'excès de l'alliage. (L'altération de la monnoie est un crime capital.)

ALTÉRATION, Signifie aussi, Grande soif. (Cela lui a causé une grande altération. Il a une altération continuelle. L'altération est une suite ordinaire de la fièvre.)

ALTERCATION. s. f. Débat, contention, contestation entre deux ou plusieurs personnes. (Il s'éleva une grande altercation entre eux.)

ALTERCAS. s. m. Il signifie la même chose qu'*Altercation*, & il est vieux.

ALTÉRER. v. a. Changer l'état d'une chose. En ce sens il n'a guère d'usage que dans le Didactique. (Tout ce qui altère les qualités des corps.)

ALTÉRER. Dans l'usage ordinaire, signifie, Changer l'état d'une chose de bien en mal. (Le soleil altère les couleurs. Le grand chaud altère les liqueurs. La fièvre altère les humeurs, altère le sang. Cela lui a altéré le tempérament.)

On dit figurément, *Altérer l'amitié*, pour dire, Causer du refroidissement dans l'amitié. *Altérer les esprits*, pour dire, Exciter de l'émotion dans les esprits; ce qui se dit toujours en mauvaise part. *Altérer un discours*, pour dire, Le rapporter autrement qu'il n'a été prononcé ou écrit. Et *Altérer le sens des Ecritures*, pour dire, Les détourner dans un sens différent de celui qui est reçu pour le véritable.

On dit aussi, *Altérer les monnoies*, pour dire, Les falsifier par un faux alliage.

ALTÉRER, signifie aussi, Causer de la soif. (Cette sauce m'a fort altéré. Les médecines altèrent ordinairement.)

ALTÉRER, est aussi réciproque; & alors il ne se dit qu'en parlant des choses, soit physiques, soit morales, qui sont susceptibles de changement. (Le vin s'altère à l'air. Les bonnes coutumes s'altèrent peu à peu.)

ALTÉRÉ, ÉE. participe.

On dit figurément d'Un homme cruel qui se plaît à répandre le sang, qu' (Il est altéré de sang humain, que c'est un tigre altéré de sang.)

ALTERNATIF, IVE. adj. Il se dit proprement de deux choses qui agissent continuellement l'un après l'autre. (La systole & la diastole du cœur sont deux mouvemens alternatifs. Deux pièces d'une machine qui ont un mouvement alternatif.

En termes de Logique, on appelle *Proposition alternative*, Une proposition qui contient deux parties opposées, dont il faut nécessairement en admettre une.

ALTERNATIF, Se dit aussi de certains offices qui sont exercés successivement par deux personnes qui entrent en exercice tour à tour. (Un office alternatif, une charge alternative. Il a acheté les deux offices, l'ancien & l'alternatif.)

ALTERNATIVE. s. f. L'option entre deux propositions, entre deux choses. (On lui a proposé, ou de rendre la terre, ou de la payer, il est embarrassé sur l'alternative. Je vous offre l'alternative. On lui a donné l'alternative.)

ALTERNATIVEMENT. adv. Tour à tour, & l'un après l'autre. (Commander alternativement.)

ALTERNE. adj. de t. g. Terme de Géométrie. On appelle *Angles alternes*, Les angles qu'une ligne forme de deux différens côtés avec deux parallèles qu'elle coupe.

ALTERNÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit des pièces qui se correspondent.

ALTESSE. s. f. Titre d'honneur qui se donne à differens Princes en parlant & en écrivant. (Altesse Royale. Altesse Sérénissime. Altesse Électorale. Traiter d'Altesse. Donner de l'Altesse.)

ALTIER, ÈRE. adj. Prononcez l'R. Superbe, qui a de la fierté, qui marque de la fierté. (Mine altière. Façon altière. Esprit altier. Humeur altière. Caractère altier.)

ALTRIMÉTRIE. s. f. Mesure de hauteur.

A L U

ALUDE. s. f. Basane colorée dont on couvre les livres.

ALUDEL. s. m. Terme de Chimie. Espèce de chapiteau qui n'a point de fond. On forme de plusieurs Aludels un canal qui est terminé par un chapiteau aveugle, c'est-à-dire, qui n'a point de bec. On s'en sert pour sublimer une substance.

ALVÉOLAIRE. adj. de t. g. Qui appartient aux Alvéoles. (Le nerf alvéolaire. L'artère alvéolaire.)

ALVÉOLE. s. m. On appelle ainsi chaque petite cellule où chaque abeille se loge dans un rayon de miel. (Chaque abeille a son petit alvéole.)

Il se dit aussi des trous où les dents sont placées. (L'alvéole d'une dent.)

ALUINE. *Voyez* ABSYNTHE.

ALUMELLE. s. f. Lame de couteau. Il vieillit.

ALUMINEUX, EUSE. adj. Qui est d'alun, ou qui tient de la nature de l'alun. (De l'eau alumineuse.)

ALUN. s. m. Sel neutre, d'un goût austère & astringent, formé par l'union de l'acide vitriolique & d'une terre absorbante ou alcaline, dont la nature n'est point encore parfaitement connue des Chimistes. (Alun de roche. Alun brûlé. Alun calciné. Poudre d'alun. Eau d'alun. Laver un livre dans de l'eau d'alun.) On appelle *Alun de plume*, Une espèce de Talc qui est par petits filamens, & qui s'appelle autrement *Pierre d'Amiante*.

ALUNAGE. s. m. Terme de Teinturier en soie : c'est pour imprégner la soie d'alun.

ALUNER. v. a. Tremper dans de l'eau d'alun. (Aluner du papier. Aluner des étoffes pour les teindre.)

ALUNÉ, ÉE. participe.

A L Y

ALYSSON. s. Plante.

A M A

AMABILITÉ. s. f. Caractère d'une personne aimable.

AMADIS. s. m. On appelle ainsi Des bouts de manche de veste qui se boutonnent sur le poignet. (Des amadis brodés d'or. De beaux amadis. Ces amadis sont trop courts.)

AMADOU. s. m. Mèche faite avec une espèce de champignon.

AMADOUER. v. a. Flatter, caresser, pour attirer à soi. (Amadouer les enfans. Amadouer le peuple. Il l'amadoua par de belles paroles.)

AMADOUÉ, ÉE. participe.

AMADOUVIER. s. m. Agaric.

AMAIGRIR. v. a. Rendre maigre. (Le jeûne amaigrit. L'usage fréquent de certains alimens desséche & amaigrit. Le travail l'a amaigri.)

Il est aussi neutre, & signifie, Devenir maigre. (Il amaigrit tous les jours. Les bœufs amaigrissent dans ces pâturages au lieu d'engraisser.)

AMAIGRISSEMENT. s. m. L'état d'une personne qui passe de l'embonpoint à la maigreur. (L'amaigrissement est un mauvais présage dans les personnes âgées.)

AMALGAME. s. f. Terme de Chimie. Union d'un métal ou d'un demi-métal avec le mercure ou le vif-argent. On dit aussi *Amalgamation.*

AMALGAMER. v. a. Unir l'or, l'argent, l'étain, &c. avec le mercure. (Faire une amalgame.)

AMALGAMÉ, ÉE. participe.

AMANDE. s. f. Fruit de l'amandier, de saveur douce, ou amère, selon la nature de l'arbre, de matière compacte, couvert d'une petite pellicule, & enfermé dans une coque dure, entourée d'une écale verte. (Amande douce. Amande amère. La coque d'une amande. Huile d'amande douce. Du lait d'amande. Pâte d'amande. Un gâteau d'amandes. Biscuit d'amandes amères.)

On appelle, *Amandes lissées*, Une sorte de dragées faites d'amandes couvertes de sucre : Et *Amandes à la prâline*, Des amandes cuites dans du sucre brûlant.

AMANDE, Se dit aussi du dedans de tous les fruits à noyau. (Casser un noyau pour avoir l'amande. Les amandes d'abricots sont amères.)

AMANDÉ. s. m. Sorte de boisson faite avec du lait & des amandes broyées & passées. (Prendre un amandé.)

AMANDIER. s. m. Arbre qui porte les amandes. (Les amandiers fleurissent de bonne heure. Les amandiers sont sujets à geler. Greffer des fruits à noyau sur un amandier.)

AMANT, ANTE. s. Celui ou celle qui aime avec passion une personne d'un autre sexe. (Amant fidelle. Amante infortunée. Une femme qui a beaucoup d'amans. Les Poëtes appellent l'Aurore, l'amante de Céphale.)

AMANS, se dit aussi au pluriel, De deux personnes de différens sexes qui s'aiment. (Le mariage entre ces deux amans est résolu.)

AMARANTHE. s. f. Fleur d'Automne, qui est ordinairement d'un rouge de pourpre velouté, & dont il y en a quelques-unes qui fleurissent en forme de panache, & d'autres en forme de grappes. (L'amaranthe est le symbole de l'immortalité. De la graine d'amaranthe.)

AMARANTHE, est aussi adjectif de t. g. Et il se dit des étoffes de couleur d'amaranthe. (Un velours amaranthe. Un satin amaranthe. Un drap amaranthe. De la soie amaranthe.)

AMARINER. v. a. Terme de marine. C'est envoyer des gens pour remplacer l'équipage d'un vaisseau pris.

AMARINÉ, ÉE. participe.

AMARQUE. s. f. Tonneau flottant au-dessus d'un banc de sable, ou mât qu'on élève sur une roche pour avertir les vaisseaux de ne point en approcher. *Voyez* BALISE & BOUÉE.

AMARRAGE. s. m. Terme de Marine. C'est l'ancrage du vaisseau, ou l'attache de ses agrès avec des cordages.

AMARRE. s. f. Terme de Marine. Cordage servant à attacher un vaisseau, & à attacher aussi diverses choses dans un vaisseau. (Les amarres d'un vaisseau. Retenir le canon avec les amarres. Lier une table avec une amarre.) On dit, qu'*Un vaisseau a toutes ses amarres dehors*, pour dire, qu'Il a jeté toutes ses ancres.

AMARRER. v. a. Terme de Marine. Lier, attacher avec une amarre. (Amarrer un vaisseau aux anneaux du port. Amarrer le canon dans un vaisseau, de peur qu'il ne roule.)

AMARRÉ, ÉE. participe.

AMAS. s. m. Assemblage de plusieurs choses, soit d'une même nature, soit d'une nature différente. (Amas de pierres. Amas d'argent. Avant que de commencer à bâtir, il faut faire amas des matériaux nécessaires. Faire de grands amas de blé. Faire amas de toutes sortes de provisions. Il se fait un grand amas d'humeurs dans un corps mal disposé. Ce livre n'est qu'un amas de citations.)

Il se dit aussi De l'assemblage, du concours de plusieurs personnes. (Voyant un si grand amas de peuple. Un amas de toute sorte de gens.)

AMASSER, v. a. Faire amas, faire un amas, mettre ensemble. (Amasser des matériaux. Amasser de l'argent. Amasser de grands biens. Amasser sou sur sou.)

Quand *Amasser* est employé sans régime, on sous-entend toujours, *Amasser de l'argent*, Et c'est dans cette acception qu'on dit, qu' (Un homme ne fait qu'amasser.)

AMASSER, Se dit aussi, pour dire, Assembler beaucoup de personnes. (Il amassa aussi-tôt ce qu'il put trouver d'amis. Amasser des troupes de tous côtés.)

On dit figurément, *Amasser des preuves pour une affaire*, *amasser des matériaux pour un ouvrage*, pour dire, Rassembler, recueillir des preuves, des matériaux.

AMASSER, est aussi réciproque. (Le peuple s'amassa autour de lui. Il s'est amassé beaucoup de sable qui endommage le port. Les maladies viennent par les mauvaises humeurs qui s'amassent.)

AMASSER, signifie aussi, Relever de terre ce qui est tombé. (Amasser ses gants. Amasser un papier.) Dans cette signification il vieillit, & on dit plus ordinairement *Ramasser.*

AMASSÉ, ÉE. participe.

AMASSETTE. s. f. Terme de peinture: Petit instrument de bois pour ramasser la masse des couleurs en les broyant.

AMATEUR. s. m. Celui qui a beaucoup d'attachement pour quelque chose. (Amateur de la vertu, de la gloire. Amateur de louanges. Amateur de la nouveauté.)

Il se dit aussi De celui qui aime les beaux arts sans les exercer. Amateur de la peinture, de la sculpture, de la musique. (Il ne sait pas peindre, mais il est amateur.)

AMATIR. v. a. Terme d'Orfévre. Ôter le poli à l'or où à l'argent.

AMATI, IE. participe.

AMAUROSE. s. f. Terme de Médecine. *Voyez* GOUTTE SEREINE.

AMAZONE. s. f. Femme de courage mâle & guerrier. (C'est une amazone.) Cette signification vient de ce que les Anciens ont écrit qu'il y avoit autrefois en Asie un grand pays habité par des femmes toutes guerrières, appellées *Amazones*, à cause que dès leur enfance on leur brûloit une mamelle pour les rendre plus propres à tirer de l'arc.

AMB

AMBAGES. s. f. pl. Circuit & embarras de paroles. (De longues ambages. Il ne parle jamais que par ambages.) Il est de peu d'usage.

AMBAIBA. s. m. Arbre.

AMBALAM. s. Arbre des Indes.

AMBALARD. Espèce de brouette. Terme de manufacture de papier.

AMBARE. s. Arbre des Indes.

AMBASSADE. s. f. La charge, l'emploi, la fonction d'un homme envoyé par un Prince ou par un État souverain, à un autre Prince ou État souverain. (Ambassade honorable. Envoyer un habile homme en Ambassade. On l'envoya en Ambassade à Rome. Il alla en Ambassade à Constantinople. L'Ambassade de Rome.)

On dit, *Envoyer en Ambassade*, pour dire, Envoyer quelqu'un en qualité d'Ambassadeur.

On dit aussi, *Envoyer une Ambassade*, *Recevoir une Ambassade*, pour dire, Envoyer des Ambassadeurs, recevoir des Ambassadeurs.

On dit, qu'*Une Ambassade est magnifique*, pour dire, Que la suite de l'Ambassadeur est nombreuse & magnifique.

AMBASSADE, Dans le discours familier, se dit De certains messages entre particuliers. Ainsi on dit, (Faire une Ambassade, s'acquitter d'une ambassade auprès de quelqu'un, se charger d'une ambassade. Je ne me charge point d'une pareille ambassade.)

AMBASSADEUR. s. m. Celui qui est envoyé en Ambassade par un Prince ou par un État souverain, à un autre Prince ou État souverain, avec caractère de représentation. (Ambassadeur ordinaire. Ambassadeur extraordinaire. L'Ambassadeur de France à Rome. L'Ambassadeur d'Espagne en France. Nommer un Ambassadeur. Envoyer un Ambassadeur à un Prince. L'Introducteur des Ambassadeurs.)

On le dit aussi figurément & familièrement De toutes les personnes que l'on emploie à faire quelque message. (Vous ne pouviez employer un plus habile Ambassadeur.)

AMBASSADRICE. s. f. La femme d'un Ambassadeur. Il s'est dit aussi autrefois d'une Dame qui avoit été employée en Ambassade, avec le titre d'*Ambassadrice.*

AMBASSADRICE, Se dit aussi au figuré. (Vous m'avez envoyé une jolie Ambassadrice.)

AMBESAS. s. m. Coup au jeu du Trictrac, lorsqu'avec les deux dés on amène deux as. (Amener ambesas. Il a fait un bon ambesas.) On dit plus communément *Beset.*

AMBIANT, ANTE. adj. Terme de Physique, Qui entoure, qui enveloppe. (Un fluide ambiant. L'air ambiant.)

AMBIDEXTRE. adj. de t. g. Qui se sert également des deux mains. (Un homme ambidextre. Une femme ambidextre.)

AMBIGU, UË. adj. Douteux, qui peut avoir double sens. (Réponse ambiguë. Paroles ambiguës. Parler en termes ambigus. Des signes ambigus. Des preuves ambiguës. Les Oracles étoient souvent ambigus.)

AMBIGU. s. m. Sorte de repas où l'on sert en même temps la viande & le fruit, & qui tient de la collation & du souper. (On servit un ambigu magnifique.)

AMBIGU, Se dit aussi figurément pour un mélange de choses opposées. (Cette femme est un ambigu de prude & de coquette.)

AMBIGUITÉ. s. f. (On fait sentir l'U.) Défaut d'un discours équivoque & susceptible de divers sens. (Parlez net & sans ambiguité. Il y a toujours de l'ambiguité dans tout ce qu'il dit.)

AMBIGUMENT. adv. D'une manière ambiguë, équivoque. (Il parle, il répond toujours ambigument.)

AMBITIEUX, EUSE. adj. Qui a de l'ambition.

tion. (Un homme ambitieux. Une femme ambitieuse.)

On appelle *Ornemens ambitieux dans un discours*, Des ornemens trop recherchés, trop affectés.

Ambitieux, est aussi substantif, & signifie Celui qui a de l'ambition; & alors il ne se prend jamais qu'en mauvaise part. (L'ambitieux sacrifie tout à sa passion. Les ambitieux se permettent tout pour parvenir à leurs fins.)

AMBITIEUSEMENT. adv. Avec ambition. (Rechercher ambitieusement les honneurs.)

AMBITION. s. f. Désir immodéré d'honneur, de gloire, d'élévation, de distinction. (Grande ambition. Ambition déréglée. Ambition démesurée. Ambition sans bornes. Ambition insatiable. Avoir de l'ambition.)

Ambition, se prend aussi en bonne part; mais alors il faut en détourner le sens par une épithète, ou par quelque chose d'équivalent. (Noble ambition. Ambition louable, honnête. Une sainte ambition. Ce Prince n'a d'autre ambition que de rendre ses peuples heureux. Toute mon ambition est d'avoir l'honneur de vous servir. L'ambition des Saints est de gagner beaucoup d'ames à Dieu.)

AMBITIONNER. v. a. Rechercher avec ardeur, avec empressement. (Ambitionner les honneurs, les dignités, les premières places.) Il se dit par exagération dans les formules de civilité. (Ce que j'ambitionne le plus, c'est l'honneur de vous servir, c'est de vous pouvoir rendre quelque service.)

Ambitionné, ée. participe.

AMBLE. s. m. Sorte d'allure d'un cheval, entre le pas & le trot. (Grand amble. Amble doux. Amble rude. Un cheval qui va l'amble. Mettre un cheval à l'amble. Une haquenée franche d'amble, qui se met d'elle même à l'amble.)

AMBLER. v. n. Aller l'amble. (Une haquenée qui amble bien.) Il vieillit.

AMBLEUR. s. m. Officier de la petite écurie.

AMBLYGONE. adj. Obtus-angle, qui a un angle obtus. (Triangle amblygone.)

AMBLYOPIE. s. f. Terme de Médecine. Obscurcissement & affoiblissement de la vue.

AMBON. s. m. Tribune, Jubé d'une Église.

AMBRE. s. m. Substance résineuse & inflammable. Il y en a de deux sortes. L'ambre jaune, qu'on nomme aussi succin ou carabé, est congelé & transparent, & se trouve principalement sur les bords de la Mer Baltique. (Un collier d'ambre. Un chapelet d'ambre. Des bracelets d'ambre. De l'huile d'ambre. De l'ambre fort net. L'ambre jaune attire la paille.) L'ambre gris est spongieux, inflammable, & fort odoriférant, & on le trouve principalement sur les bords de la Mer des Indes Orientales. (Pièce d'ambre, morceau d'ambre gris. Sentir l'ambre, le musc & l'ambre. Essence d'ambre.)

AMBRER. v. a. Parfumer avec de l'ambre gris. (Ambrer des gants.)

Ambré, ée participe. (Du rossolis ambré.)

AMBRETTE. s. f. Petite fleur d'une odeur agréable, & qui sent l'ambre. Elle vient de Constantinople. (Un bouquet d'ambrette.)

On appelle *Poire d'ambrette*, Une espèce de petite poire qui a quelque odeur d'ambre. (Un panier de poires d'ambrettes.)

AMBROISIE. s. f. C'est, selon la Fable, la nourriture ordinaire des Dieux. (Les Anciens disoient que les Dieux se nourrissoient d'ambroisie.)

AMBULANT, ANTE. adj. qui vient du verbe inusité *Ambuler*, qui signifie Aller, marcher, se promener. Il ne se dit guère que d'un Commis qui est obligé par son emploi d'aller de côté & d'autre. (Commis ambulant.)

On appelle *Hôpital ambulant*, l'Hôpital qui suit l'armée.

On dit d'Un homme qui est toujours par voie & par chemin, que (C'est un homme fort ambulant, que c'est un homme qui mène une vie fort ambulante.)

AMBULATOIRE. adj. de t. g. Il se dit d'Une Juridiction qui n'est pas fixe en un même lieu, mais qui se tient tantôt en un endroit, tantôt en un autre. (Le Grand Conseil est ambulatoire. Le Parlement étoit autrefois ambulatoire.)

On dit proverbialement, *La volonté de l'homme est ambulatoire jusqu'à la mort*, pour dire, qu'Elle est sujette à changer.

A M E

AME. s. f. Ce qui est le principe de la vie dans tous les Êtres vivans. On appelle *Ame végétative*, L'ame qui fait croître les plantes. *Ame sensitive*, Celle qui fait croître, mouvoir & sentir les animaux. Et *Ame raisonnable*, Celle qui est le principe de la vie, de la pensée & des mouvemens volontaires dans l'homme. Les Philosophes anciens ont appelé l'*Ame du monde*, Un esprit universel, qu'ils supposent répandu dans toutes les parties de l'Univers.

Ame, Se dit principalement de l'ame raisonnable, de l'ame de l'homme. (L'ame est indivisible, spirituelle, immortelle. Les facultés de l'ame. Les puissances de l'ame. Les fonctions, les opérations de l'ame. Les passions de l'ame. Aimer Dieu de toute son ame.)

En parlant de l'ame par rapport à ses bonnes ou mauvaises qualités, on dit, (Ame belle, noble, grande, généreuse, élevée, royale, héroïque. Une ame bien née. Ame foible. Ame basse. Ame lâche, intéressée. Ame de boue. Ame vénale. Ame mercénaire.)

En parlant de l'ame par rapport à la Religion, on dit, (Une ame régénérée par le Baptême. Une ame rachetée par le Sang de Jesus-Christ. Ame sanctifiée, illuminée par la grace. C'est une sainte ame, une bonne ame. Les ames dévotes, les ames Chrétiennes. Nous avons une ame à sauver.)

En parlant des ames séparées du corps, on dit, (Les ames des trépassés. Dieu veuille avoir son ame. Priez Dieu pour son ame, pour le repos de son ame. Son ame est devant Dieu. Les ames qui sont en Purgatoire. Les ames bienheureuses. Les ames damnées.)

On dit d'Un homme entièrement dévoué à un autre, & qui le sert indistinctement dans toutes sortes de choses, quelque injustes ou quelque odieuses qu'elles soient, que *C'est son ame damnée*. Il est familier.

Ame, se dit aussi pour Conscience. (Il fait bien en son ame que.... Il a l'ame bourrelée. Il faut avoir l'ame bien noire, pour faire une si horrible trahison.)

On dit absolument, qu'*Un homme n'a point d'ame*, pour dire, qu'Il n'a ni cœur ni sentiment.

Ame, Se dit aussi pour signifier Une personne, soit homme, femme, ou enfant. (Il n'y a ame vivante dans cette maison. Vous n'y trouverez pas une ame. Il y a cent mille ames dans cette ville.

On dit qu'*Une personne a l'ame sur les lèvres*, pour dire, qu'Elle est prête à expirer.

On dit figurément, qu'*Une chose est l'ame d'une autre*, pour dire, que C'est sur quoi elle est principalement fondée, que C'est ce qui la maintient, qui la fait principalement subsister. (La raison est l'ame de la Loi. La bonne foi est l'ame du commerce.)

On dit, *Donner de l'ame à un ouvrage*; pour dire, Exprimer vivement les choses qu'on y représente, y mettre beaucoup de feu, de vivacité: Et cela se dit, soit en parlant des Orateurs & des Poëtes, soit en parlant des Peintres, des Sculpteurs & des Musiciens.

On dit, en parlant de la Sculpture, qu'*Elle donne de l'ame au marbre*, pour dire, qu'Elle anime, qu'elle fait vivre en quelque sorte le marbre.

On dit, qu'*Il y a de l'ame*, *qu'il n'y a point d'ame dans le chant de quelqu'un*, *dans sa déclamation*, pour dire, qu'Il chante, qu'il déclame d'une manière froide & languissante.

On dit proverbialement & figurément, d'une Compagnie sans discipline, d'une Armée sans chef, que *C'est un corps sans ame*.

En parlant de Devise, on appelle *Ame*, Les paroles qui servent à expliquer la figure représentée dans le corps de la Devise. (La Devise avoit pour corps un Lion, & pour ame ces paroles, &c.

On appelle populairement, l'*Ame d'un fagot*, Le menu bois, les menues branches qui sont au milieu d'un fagot. (Allumer le feu avec l'ame d'un fagot.)

On appelle l'*Ame du canon*, Le creux où l'on met la poudre & le boulet.

En parlant des instrumens de Musique, on appelle *Ame*, Un petit morceau de bois droit qu'on met dans le corps de l'instrument sous le chevalet, pour soutenir la table.

On appelle *Ame*, dans les figures de stuc, la première forme qu'on leur donne en les ébauchant, avant que de les couvrir de stuc pour les finir. On donne aussi le nom d'*Ame*, aux figures de plâtre ou de terre, qui servent à celles qu'on jette en bronze ou autre métal.

AMÉ, ÉE. adj. Aimé. Vieux mot qui n'est plus en usage qu'en style de Chancellerie, dans les Lettres, & dans les Ordonnances du Roi. (Nos amés & féaux les Gens tenans notre Cour de Parlement. Notre très-cher & très-amé frère. Notre amé & féal, &c.)

AMÉLANCHIER. s. m Arbrisseau.

AMÉLIORATION. s. f. Ce qu'on fait dans un fonds de terre ou dans une maison, pour les mettre en meilleur état, & pour en augmenter le revenu. (On est obligé de payer les améliorations à un possesseur de bonne foi, que l'on dépossède. Il a fait une amélioration considérable dans sa terre.)

Amélioration, En termes de Chimie, est une opération par laquelle un métal est porté à une plus grande perfection.

AMÉLIORER. v. a. Rendre une chose meilleure. (Il a recouvré des titres qui ont amélioré son droit.)

Il se dit principalement en parlant des réparations qu'on fait à un bâtiment, des augmentations qui se font à un héritage. (Il a fort amélioré cette métairie, en faisant rétablir les bâtimens qui tomboient en ruine, & en faisant fumer les terres.)

Amélioré, ée. participe.

AMÉLIORISSEMENT. s. m. Terme particulier à l'Ordre de Malte, & qui signifie la même chose qu'*Amélioration*. (Un Commandeur ne sauroit passer d'une Commanderie à une autre meilleure, s'il ne prouve qu'il a fait des améliorissemens dans celle qu'il veut quitter.)

AMEN. Terme emprunté de la Langue Hébraïque, qui signifie; Ainsi soit-il. Il s'emploie pour dire qu'on consent à une chose. (Il dit amen à toutes les propositions qu'on lui fait.) Il est familier.

On s'en sert aussi pour signifier la fin d'un discours, d'une proposition. (Attendez jusqu'à Amen.)

AMENDABLE. adj. de t. g. Qui est sujet à l'amende.

AMENDE. s. f. Peine pécuniaire imposée par la Justice, pour satisfaction & réparation de quelque faute. (Amende ordinaire. Amende arbitraire. L'amende d'un fol appel. Payer l'amende. Être condamné à l'amende, en de grosses amendes. Vous serez mis à l'amende. Receveur des amendes. En matière criminelle, toute amende est infamante.)

AMENDE HONORABLE, sorte de peine infamante ordonnée par Justice, & qui consiste à reconnoître publiquement son crime, & à en demander pardon. (Faire amende honorable, la torche au poing, & la corde au cou.)

AMENDEMENT. s. m. Changement en mieux. (Il a toujours la fièvre bien fort, il n'y a point d'amendement. Il n'y a point d'amendement à sa santé. Depuis qu'il s'est retiré des mauvaises compagnies qu'il fréquentoit, on remarque dans sa conduite un grand amendement.)

AMENDEMENT, Se dit aussi de l'engrais des terres. (Une terre maigre qui a besoin d'amendement.)

AMENDER. v. a. Terme de Palais, qui signifie, payer l'amende. Ainsi on dit dans les Arrêts, *La Cour prononce débouté de l'appel, & l'amendera*: C'est-à-dire, il en payera l'amende.

Il signifie aussi, Rendre meilleur, corriger. (Il n'y a que Dieu qui le puisse amender.)

AMENDER, s'emploi aussi au réciproque. (Il faut espérer qu'il s'amendera.) On dit proverbialement en ce sens, *Mal vit qui ne s'amende*, pour dire, Que c'est faire un mauvais usage de la vie que de ne se point corriger.

On dit, *Amender des terres*, pour dire, Les améliorer. (Amender des terres avec de la marne, avec du fumier.)

On dit proverbialement & figurément, *Cela n'amendera pas votre marché*, pour dire, Cela ne fera pas que vous en soyez quitte à meilleur compte. Cela ne rendra pas votre condition meilleure.

AMENDER. v. n. Signifie, Devenir en meilleur état. (Ce malade n'a point amendé depuis la saignée.)

Il signifie aussi, Baisser de prix, devenir à meilleur marché. (Le blé est bien amendé. Cela a fait amender le vin.)

On dit proverbialement, *Jamais cheval ni méchant homme n'amendera pour aller à Rome.*

AMENDÉ, ÉE. participe.

AMENER. v. a. Mener, faire venir au lieu où l'on est. (Il m'a amené ici. Si vous venez nous voir, amenez votre frère. Il a amené du secours, des troupes. Amenez-le-moi pieds & poings liés. Je vous l'amènerai par le collet, par la main, par le poing. Il a amené des chevaux d'Angleterre. Amenez-moi mon cheval, mon carrosse. Ces Boulangers nous amènent du pain. Ces charretiers nous amènent du vin, du bois, &c. Amener des marchandises par charroi, par bateau, par mulets.)

On dit proverbialement, *Quel sujet, quel bon vent, quelle bonne affaire vous amène?* pour dire, Quel sujet vous fait venir ici? Et par indignation, on dit d'une personne qui déplaît, *Qui m'a amené cet homme, cet imposteur, cet hableur?*

AMENER, signifie aussi, Tirer à soi. (Les Forçats amènent les rames à eux.)

On dit, *Amener les vaisseaux à bord*, pour dire, Les faire venir à bord. En termes de Marine, *Amener les voiles*, pour dire, Les abaisser. En termes de Marine aussi, lorsqu'un vaisseau de Guerre rencontre un vaisseau inférieur, on lui crie, *Amène*, pour lui commander d'approcher, ou de baisser le pavillon. (Le vaisseau fut obligé d'amener.)

On dit figurément, *Je l'ai amené où je voulois*, pour dire, Je l'ai fait condescendre à ce que je désirois de lui.

En matière d'Ouvrages de prose & de vers, & sur-tout dans les Pièces Dramatiques, on dit qu'*Un Auteur a bien amené un incident, une reconnoissance, &c.* pour dire, qu'il l'a fait venir à propos, qu'il l'a préparée avec art. Et en matière de contestation juridique, ou de dispute, on dit qu'*Une preuve est amenée de bien loin*, pour dire, qu'Elle est bien recherchée, qu'elle n'est guère naturelle.

AMENER, signifie encore figurément, Introduire, mettre en usage. (Ce sont les jeunes gens, les femmes, qui amènent les modes des habits. C'est lui qui a amené ce jeu. C'est un tel Médecin qui a amené l'usage d'un tel remède.)

AMENER, se dit aussi Des choses qui se succèdent ordinairement. (Ce vent nous amènera la pluie. Un malheur en amène un autre.)

On dit au Jeu, *Amener rafle*, *amener gros jeu*, *amener chance*, lorsqu'en jetant les dés, il vient rafle, chance, gros jeu.

AMENÉ, ÉE. participe.

AMENÉ, est aussi quelquefois substantif. Et on dit en termes de Juridiction Ecclésiastique, *Un amené sans scandale*, pour dire, Un ordre d'amener un homme devant le Juge, sans bruit, sans lui faire affront.

AMÉNITÉ. s. f. Agrément, ce qui fait qu'une chose est agréable & gracieuse. Il se dit particulièrement d'un lieu, d'une situation agréable, d'un air doux & agréablement tempéré. (L'aménité d'un lieu. L'aménité de l'air.)

On l'emploie aussi figurément. (Il a de l'aménité. Il n'a nulle aménité dans l'humeur.)

AMÉNUISER. v. a. Rendre plus menu, rendre moins épais. (Aménuiser un bâton, une cheville, un ais.)

AMÉNUISÉ, ÉE. participe.

AMER, ÈRE. adj. (l'R finale se prononce.) Qui a une saveur rude & ordinairement désagréable, telle que celle de l'absynthe ou de l'aloès. (Être amer, devenir amer, amer comme suie, comme de la suie. Des herbes amères. Un suc amer. Cela est d'un goût amer.)

On dit, *Avoir la bouche amère*, pour dire, Sentir un goût amer à la bouche; Et qu'*Une chose rend la bouche amère*, pour dire, qu'Elle y laisse un goût amer. Et on dit proverbialement, *Ce qui est amer à la bouche, est doux au cœur.*

AMER, Se dit figurément de diverses choses, pour en spécifier la qualité. Ainsi on dit, *Une douleur amère*, pour dire, Une douleur vive & profonde. *Des larmes amères*, pour dire, Des larmes qui partent d'une très-grande douleur. *Des plaintes amères*, *des reproches amers*, *une réprimande amère*, *une raillerie amère*, pour dire, Des plaintes aigres, des reproches durs, une forte réprimande, une raillerie piquante.

On dit aussi figurément, *Amer*, pour Douloureux. (Il est bien amer à un père de voir ses enfans révoltés contre lui. Il est bien amer à un homme d'être chassé de sa maison.)

AMER, s'emploie quelquefois au substantif. (L'amer & le doux sont deux qualités contraires.)

On dit dans ce même sens, *Prendre des amers*, pour dire, Prendre des bouillons faits d'herbes amères.

Il se dit aussi substantivement Du fiel de quelques animaux, & principalement des poissons. (Crever l'amer d'une carpe, d'un brochet.)

AMÈREMENT. adv. Il ne se dit qu'au figuré, & signifie, Douloureusement. (Se plaindre amèrement. Pleurer amèrement.)

AMERTUME. s. f. La qualité, la saveur de ce qui est amer. (L'amertume de l'aloès & de la coloquinte.)

Il signifie figurément, Affliction, déplaisir, peine d'esprit. (Avoir le cœur plein d'amertume. Je vous en parle dans l'amertume de mon cœur. Cela servit à adoucir l'amertume de sa douleur. Les douceurs & les amertumes de la vie. Les plaisirs du monde sont toujours mêlés d'amertumes.)

AMESTRER. v. a. Terme de Teinturier en soie. C'est mêler le *safranon* avec de la soude.

AMETHYSTE. s. f. Pierre précieuse, de couleur violette, tirant sur le pourpre. (Tailler une amethyste. Une amethyste bien mise en œuvre.)

AMEUBLEMENT. s. m. La quantité, & l'assortiment des meubles nécessaires pour garnir une chambre, un cabinet, &c. (Il a acheté un bel ameublement. Un ameublement de velours. Un ameublement de damas.)

AMEUBLIR. v. a. Terme de Pratique & de Coutume. Rendre meuble, rendre de nature mobiliaire. (Elle a apporté trois cents mille livres en dot, & on en a ameubli cent mille livres. Il en a été ameubli tant.)

AMEUBLI, IE. participe.

AMEUBLISSEMENT. s. m. Action d'ameublir, & ce qui est ameubli. (Le père mariant sa fille, n'a consenti qu'à l'ameublissement de cinquante mille livres. L'ameublissement montoit à tant.)

AMEUTER. v. a. Mettre des chiens en état de bien chasser ensemble. (Il faut du temps pour ameuter des chiens qui n'ont pas accoutumé de chasser ensemble.)

Il signifie figurément Attrouper, & animer plusieurs personnes pour les faire agir de concert. (Il ameuta les Marchands du quartier. (Quand il eut ameuté tous ses amis pour faire passer cette délibération.)

AMEUTÉ, ÉE. participe. (Des chiens qui ne sont pas encore ameutés. Des gens ameutés.)

AMF

AMFIGOURI. s. m. Phrase, discours ou poëme burlesque, dont les mots ne présentent que des idées sans ordre, & n'ont aucun sens déterminé. Il est familier.

AMI

AMI, IE. f. Celui ou celle avec qui on est lié d'une affection réciproque. (Ami fidelle. Ami constant. Ami sincère. Ami solide. Ami cordial. Ami sûr. Ami éprouvé. Ami généreux. Ami intime. Vrai ami. Véritable ami. Ami chaud. C'est son bon ami, son meilleur ami. C'est l'ami du cœur. Il est son ami de long temps, de tout temps. Il a été son ami dans tous les temps. Être ami dans la bonne & dans la mauvaise fortune. Être ami à toute épreuve. Être ami jusqu'à la mort. Avoir des amis. Se faire des amis. Acquérir des amis. Entretenir, ménager, cultiver, conserver ses amis. Négliger, oublier ses amis. Se brouiller avec ses amis. Perdre ses amis. Servir ses amis. Employer ses amis. Traiter en ami. Parler en ami. Agir en ami. Faire un tour d'ami. Cela n'est pas d'un ami, d'un bon ami. Cela est d'un mauvais ami, d'un faux ami. Il ne faut point de cérémonie entre amis. Tout est commun entre amis. Cela vaut tant entre deux amis. Deux femmes qui sont bonnes amies. Elle est fort son amie. C'est une de ses amies, une de ses bonnes amies. Il étoit autrefois de mes amis. Je serai toujours son ami, quoiqu'il ne soit pas le mien.)

On dit, *Ami jusqu'aux autels*, pour dire, Ami à tout faire, excepté ce qui est contraire à la Religion.

On dit, *Ami de table*, *ami de bouteille*, *ami de débauche*, pour dire, Un ami avec qui on n'a d'autre liaison que celle qui est fondée sur le plaisir de la table, de la débauche. Et on appelle *Ami de Cour*, Un homme qui n'a que de fausses apparences d'amitié. *Ami de la faveur. Ami de la fortune*, Un homme qui ne rend des soins, qui ne s'attache qu'à ceux qui sont en faveur, en fortune. Et on dit, qu'*Un homme est ami de la vérité, de la raison, de la justice*, pour dire, qu'Il aime la vérité, la raison, la justice.

Ami, est aussi quelquefois un terme de familiarité, dont on se sert en parlant à des personnes fort inférieures. (Travaillez, mes amis, vous serez bien payés. Tiens, mon ami, mon bon ami, voilà pour ta peine. Viens-çà, l'ami, feras-tu bien un message pour moi?)

C'est aussi quelquefois un terme de hauteur & de mépris. (Mon petit ami je veux que vous sachiez que...)

On dit proverbialement, (Les bons comptes font les bons amis. Ami au prêter, & ennemi au rendre.)

Ami, Se dit aussi des animaux, pour marquer l'affection qu'ils ont pour les hommes. (Il y a des animaux qui sont amis de l'homme. Le chien est ami de l'homme.)

Il se dit aussi de certaines choses qui paroissent avoir quelque sympathie les unes avec les autres. (L'ormeau est ami de la vigne.)

Il se dit pareillement de certaines liqueurs, de certaines odeurs qui confortent, qui réjouissent. (Le vin est ami du cœur, est ami de la nature. Il y a des senteurs qui sont amies du cerveau.)

Amie. f. f. S'est dit autrefois pour signifier Une Maîtresse, une personne avec qui on est en commerce de galanterie. Cette signification s'est encore conservée dans les Généalogies, où en parlant de bâtardise, on dit, *Un tel eut d'une telle son amie*: Et dans quelques phrases proverbiales, comme, *Jamais honteux n'eut belle amie*, pour dire, qu'En amour il faut être entreprenant. Et l'on dit d'après l'ancienne Chevalerie, *Nous verrons qui aura belle amie*, pour dire, Nous verrons à qui la fortune sera favorable.

On dit, *M'amie*, par abrégé de *Mon amie*, Et c'est un terme dont quelques maris se servent en parlant à leurs femmes, & dont on se sert aussi en parlant à des femmes d'une condition fort inférieure.

Mie, Se dit aussi par abrégé d'*Amie*; & c'est un terme dont on ne se sert qu'avec les enfans, quand on leur parle de leur Gouvernante. *Aimez-vous bien votre mie*?

Ami, est aussi adjectif, & alors il signifie Propice, favorable, & n'a guère d'usage qu'en Poësie. (Les destins amis. La fortune amie.)

AMIABLE. adj de t. g. Doux, gracieux. (Accueil amiable. Paroles amiables.)

On appelle *Amiable Compositeur*, Celui qui accommode un différent par les voies de la douceur.

On appelle *Nombres amiables*, deux nombres dont l'un est égal à la somme des parties aliquotes de l'autre, & réciproquement, comme 284 & 220.

À l'amiable. Façon de parler adverbiale. Par la voie de la douceur, sans procès. (Nous en conviendrons à l'amiable. Traiter les choses à l'amiable. Vider un différent à l'amiable.)

On appelle *Vente à l'amiable*, Celle où les prix sont marqués sur chaque effet.

AMIABLEMENT. adv. D'une manière amiable. (Il lui a parlé fort amiablement.)

AMIANTE. f. m. Matière minérale dont on fait de la toile incombustible. (Les anciens brûloient les corps dans de la toile d'Amiante.)

AMICAL, LE. adj. Qui part de l'amitié. (Conseil amical. Exhortations amicales.)

AMICALEMENT. adv. D'une manière amicale.

AMICT. f. m. (Le C ne se prononce point) Sorte de linge bénit, que le Prêtre met sur sa tête, ou sur ses épaules, quand il s'habille pour dire la Messe. (C'est par l'amict que le Prêtre commence à s'habiller pour dire la Messe.)

AMIDON. f. m. Certaine pâte qui est faite de fleur de froment sèche, & qu'on délaye pour en faire de l'empois. (Une livre d'amidon.)

AMIDONIER. f. m. Celui qui fait l'amidon.

A-MI-LA. Terme de Musique, par lequel on désigne la note *la*. (Le ton d'a-mi-la. Cet air est en a-mi-la. Prendre l'a-mi-la de l'Opéra, d'un Concert, &c.)

AMINCIR. v. a. Rendre plus mince. (Amincir une pièce de bois.)

Aminci, ie. participe.

AMIRAL. f. m. Grand Officier qui commande en chef à tous les Vaisseaux de haut bord, à tous les Navires de guerre. (Amiral de France. La Charge d'Amiral de France est une des plus grandes Charges de la Couronne. Amiral de Hollande, de Zélande, Amiral d'Angleterre.)

Il se dit aussi de l'Officier qui commande une armée navale, une Escadre, une Flotte, quoiqu'il n'ait point la Charge d'Amiral. (Ce Capitaine étoit Amiral de cette Flotte.)

On appelle aussi *Amiral*, le principal Vaisseau d'une Flotte. (Il a servi toute la campagne sur l'Amiral.)

AMIRAUTÉ. f. f. État & Office d'Amiral. (L'Amirauté de France. Les droits de l'Amirauté.)

Il se prend aussi pour le Siége de la Juridiction de l'Amiral. (Lieutenant de l'Amirauté. Procureur du Roi en l'Amirauté. Faire juger une prise en l'Amirauté.)

AMISSIBILITÉ. f. f. Terme de Théologie. (Amissibilité de la grâce.)

AMISSIBLE. adj. m. f. Ce qu'on peut perdre.

AMITIÉ. f. f. Affection que l'on a pour quelqu'un, & qui d'ordinaire est mutuelle. (Ils vivent dans une grande amitié. Ancienne amitié. Étroite amitié. Ferme, constante amitié. Grande amitié. Bonne amitié. Amitié réciproque. Amitié sainte, sacrée, inviolable, véritable, tendre, sincère, cordiale. Amitié apparente. Amitié feinte, simulée, trompeuse, fausse. Les nœuds, les liens de l'amitié. Les lois, les devoirs, les engagemens de l'amitié. Les plaisirs, les douceurs, les tendresses de l'amitié, les sentimens de l'amitié. Contracter amitié, faire amitié avec quelqu'un. Entretenir l'amitié, renoncer à l'amitié, manquer à l'amitié. Rompre l'amitié. Renouer l'amitié. Répondre à l'amitié. Promettre, jurer amitié. Lier amitié. Cultiver l'amitié. Vivre en amitié. Faire quelque chose par amitié, par bonne amitié. Ils sont en grande amitié. Demander à quelqu'un son amitié. Recevoir quelqu'un dans son amitié. Prendre en amitié. Il n'y a guère de véritable amitié qu'entre égaux. J'ai toujours eu de l'amitié pour lui, & il n'en a jamais eu pour moi. Le Prince l'honore de son amitié.)

On dit dans le style familier, (Faites-moi l'amitié de parler de mon affaire à mes Juges. Faites-moi l'amitié d'aller jusques-là.)

On dit aussi, *Faites-moi cette amitié*; Et c'est pour dire, *Faites-moi ce plaisir*, *faites-moi le plaisir*.....

On dit proverbialement, *Les petits présens entretiennent l'amitié*, pour dire, Que les petits soins, les moindres choses servent à lier davantage l'amitié. *L'amitié passe le gant*, Pour s'excuser, lorsqu'on ne se dégante pas en touchant la main à la personne qui la présente; ou pour dire, Que la personne à qui on la présente, ne doit pas prendre la peine de se déganter. Et en parlant d'un homme qui a le visage long, on dit qu'*Il est de bonne amitié*, qu'*Il a le visage de bonne amitié*.

Amitié, se dit aussi de l'affection que les animaux ont pour les hommes. (Ce chien a bien de l'amitié pour son maître.)

On dit en termes de Peinture, *L'amitié des couleurs*, pour dire, La convenance que certaines couleurs ont les unes avec les autres.

Amitiés, au pluriel, signifie Caresses, paroles obligeantes qui marquent de l'affection. (Il m'a fait des amitiés. Il m'a fait mille amitiés. Faites lui mes amitiés.)

On le dit aussi au singulier. (Faire amitié à quelqu'un. Il m'a fait amitié en toute occasion.)

AMM

AMMAN. f. m. Titre de dignité qu'on donne en Suisse aux Chefs de quelques Cantons.

AMMEISTRE. f. m. Échevin de Strasbourg.

AMMI. f. m. Plante ombellifère. Les semences de quelques-unes de ses espèces ont une odeur aromatique.

AMMON. (Corne d') Nom donné dans l'histoire naturelle à une coquille en spirale qui ne se trouve que pétrifiée & dans le sein de la terre.

AMMONIAC, QUE. adj. On le joint au mot *sel* pour désigner un sel neutre formé par l'union du sel marin & de l'alcali qu'on nomme volatil. Il se tire de l'urine & des

excrémens des chameaux. On dit, *Sel ammoniac.* Il y a aussi une gomme-résine qu'on nomme *Gomme ammoniaque.*

AMN

AMNIOS. s. m. Terme d'Anatomie. Enveloppe du fœtus.

AMNISTIE. s. f. Pardon que le Souverain accorde à ses Sujets, principalement pour crime de rébellion, ou de désertion. (Le Roi accorda une amnistie générale. On publia l'amnistie. Accepter l'amnistie. Il fut compris dans l'amnistie. Ceux qui furent exceptés de l'amnistie.)

AMO

AMODIATEUR. s. m. Qui prend une terre à ferme. (Il s'est rendu amodiateur d'une telle terre.) Il n'a plus guère d'usage qu'en quelques Provinces.

AMODIATION. s. f. Bail à ferme d'une terre en grain ou en argent. (Faire l'amodiation d'une terre.)

AMODIER. v. a. Affermer une terre en grain ou en argent. (Il a amodié sa terre à tant en blé, à tant en argent.)

Amodié, ée. participe.

AMOINDRIR. v. a. Diminuer, rendre moindre. (Cela amoindrira votre revenu. Cela a beaucoup amoindri ses forces.)

Il est aussi neutre. (Son revenu en amoindrira considérablement.) Il est encore réciproque. (Son revenu s'amoindrit tous les jours.)

Amoindri, ie. participe.

AMOINDRISSEMENT. s. m. Diminution. (Cela apportera quelque amoindrissement à son autorité, à son revenu.)

AMOLLIR. v. a. Rendre mou & maniable. (Le chaud amollit la cire.)

Il signifie figurément, Rendre mou & efféminé. (La volupté amollit le courage.)

Amolli, ie. participe.

AMOLLISSEMENT. s. m. Action de mollir. (L'amollissement de la cire.)

Il se dit aussi au figuré. (L'amollissement du courage.)

AMON. s. m. fruit.

AMONCELER. v. a. *J'amoncelle, J'amoncelois.* Entasser, mettre plusieurs choses en un monceau. (Amonceler des gerbes. Amonceler plusieurs choses les unes sur les autres.)

Amoncelé, ée. participe.

AMONT. Terme dont on se sert pour signifier le côté d'où vient la rivière, & qui n'a d'usage qu'avec la particule *de.* (Le pays d'amont. Ces bateaux, ces marchandises viennent d'amont, du pays d'amont. Le vent est d'amont, vient d'amont. (On appelle *Vent d'amont*, Le vent du Levant.

AMORCE. s. f. Appât pour prendre des poissons, des oiseaux, &c. (Prendre des poissons avec l'amorce. De l'amorce pour prendre des oiseaux.)

Amorce, se dit aussi De la poudre à canon, qu'on met dans le bassinet d'une arme à feu, ou à des fusées, à des petards, &c. pour y faire prendre le feu. (L'amorce est bien sèche. L'amorce est mouillée. L'amorce ne prendra pas.)

Amorce, se dit figurément De tout ce qui attire agréablement la volonté, en flattant les sens ou l'esprit. (Les amorces de la volupté. Douce amorce. Dangereuse amorce. Il n'y a point de plus grande amorce pour les ames basses que l'intérêt. La gloire a de puissantes amorces pour les grandes ames.)

AMORCER. v. a. Garnir d'amorce. (Amorcer un hameçon. Amorcer un pistolet, une arquebuse, un canon, une fusée.)

Amorcer, signifie aussi, Attirer avec de l'amorce. (Amorcer des poissons, des oiseaux.)

Amorcer, signifie aussi figurément, Attirer par des choses qui flattent l'esprit ou les sens. (Se laisser amorcer au gain. Être amorcé par le gain. C'est une femme adroite & dangereuse, qui sait les moyens d'amorcer les gens. Il s'est laissé amorcer par une apparence de gloire.)

Amorcé, ée. participe.

AMORÇOIR. s. m. Sorte de tarière dont le Charron se sert pour commencer les trous.

AMORTIR. v. a. Rendre moins ardent, moins âcre, moins violent. (Ce feu est trop grand, il faut y jeter de l'eau pour l'amortir. Amortir le feu d'une érésipèle avec de l'oxycrat.)

Il signifie aussi, Faire perdre de la force à un coup de feu. (Il reçut un coup de pistolet de fort près, mais son buffle amortit un peu le coup. *Et dans le réciproque.* (Le coup s'amortit contre son buffle.)

Il se dit aussi Des herbes, & il signifie pareillement, leur faire perdre de leur force, de leur âcreté, & de leur amertume; & il s'emploie plus ordinairement dans le neutre. (Faire amortir des herbes dans de l'eau bouillante. Faire amortir du cerfeuil sur une pelle rouge.)

Il se dit aussi Des couleurs, pour dire, En affoiblir la vivacité, l'éclat, par des couleurs sombres, ou autrement. (Ces couleurs sont un peu trop vives & trop dures, il faut les amortir par d'autres plus douces. Le temps amortit les couleurs, & rend la peinture plus tendre.)

On dit figurément, *Amortir les feux, les ardeurs de la jeunesse, amortir les passions*, pour dire, Rendre les passions moins vives, moins ardentes. (Le temps amortit les feux de la jeunesse.)

Amortir, se dit encore en matière de rentes, de pensions, & de devoirs de fief, & signifie, Les éteindre, les faire cesser, en payant ou en dédommageant ceux avec qui l'on est obligé. (Amortir une rente, une pension. Amortir une redevance de fief.)

Amortir. v. a. Terme de Pratique. Payer le droit d'amortissement. (Amortir une terre, un fief, une maison.)

On dit aussi, que le Roi amortit une terre, pour dire, qu'il permet que des gens de main-morte possèdent une terre en fief, &c.

Amorti, ie. participe.

AMORTISSABLE. adj. m. & f. Terme de coutume. Qu'on peut amortir.

AMORTISSEMENT. s. m. Terme de Pratique, qui signifie, Le rachat, l'extinction d'une pension, d'une rente, d'une redevance de fief. (Faire l'amortissement d'une rente, d'une pension.)

Il se dit aussi en parlant d'Un domaine, d'une terre, d'un héritage qui tombe en main-morte: & il signifie, La faculté que donne le Roi pour faire que des gens de main-morte puissent devenir propriétaires. (Ces Religieux ont payé tant pour l'amortissement d'une telle terre. Ils ont payé les droits d'amortissement.)

Amortissement, est aussi un terme d'Architecture, & signifie, Ce qui termine, ce qui finit le comble d'un bâtiment. (On a mis pour amortissement à ce pavillon un vase de fleurs. Mettre des figures, des vases, des trophées au dessus d'une corniche, pour servir d'amortissement. Mettre un vase, mettre une figure en amortissement.)

Il se dit aussi par extension De tous les ornemens qui terminent des ouvrages d'Architecture.

AMOVIBLE. adj. de t. g. Qui peut être ôté d'un poste, qui peut être destitué. Il ne se dit guère qu'en matière Ecclésiastique. (Vicaire amovible. Chapelain amovible.)

AMOUR. s. m. Sentiment par lequel le cœur se porte vers ce qui lui paroît aimable, & en fait l'objet de ses affections & de ses desirs. (Amour extrême. Amour ardent. Amour violent. Amour honnête. Amour légitime. Amour naissant. Amour divin. Amour céleste. Amour terrestre. Amour charnel. Amour désordonné. Amour sensuel. Amour conjugal. Amour paternel. Amour filial. Amour réciproque. Amour mutuel. Avoir de l'amour, donner de l'amour, inspirer de l'amour. Être transporté d'amour, brûler d'amour, languir d'amour, mourir d'amour.)

Lorsque le mot d'*Amour* est pris pour la passion d'un homme pour une femme, & d'une femme pour un homme, on le fait quelquefois féminin au singulier, sur-tout en Poësie.

On dit proverbialement en parlant d'une femme laide, que *C'est un vrai remède d'amour.*

On appelle *Amour-propre*, l'amour qu'on a pour soi-même; & il se prend ordinairement en mauvaise part pour une trop grande opinion de soi-même. (C'est un homme rempli d'amour-propre.)

Le mot d'*Amour* étant joint avec divers termes précédés des particules *de, du, des*, reçoit divers sens, selon les divers termes avec lesquels il se joint.

Quelquefois la particule *de*, dont il est suivi, sert à marquer de quelle nature est l'amour dont on parle; & en ce sens on dit, *Amour de bienvëillance, amour de charité, amour de concupiscence, amour d'intérêt*, pour dire, Un amour qui procède d'un sentiment de bienveillance, de charité, d'intérêt, &c.

Quelquefois les particules *de, du, des*, servent à marquer l'objet vers lequel l'amour se porte. Ainsi on dit, *L'amour de Dieu, l'amour du prochain, l'amour des créatures, l'amour de la liberté, l'amour de la Patrie, l'amour de la gloire, l'amour de la vertu, l'amour des richesses, l'amour des plaisirs, l'amour des femmes*, pour dire, L'amour qu'on a pour Dieu, pour le prochain, pour les créatures, &c.

Quelquefois aussi ces mêmes particules servent à marquer le sujet dans lequel l'amour réside. Ainsi on dit, *L'amour des pères, l'amour des mères, l'amour des peuples, &c.* pour dire, L'amour qu'ont les pères & les mères, l'amour qu'ont les peuples, &c.

On dit familièrement à une femme, *M'amour.* Et en ce cas *Amour* est féminin. *Voyez* Mon.

On dit proverbialement, *Tout par amour, & rien par force*, pour marquer qu'on réussit toujours plus par la voie de douceur que par toute autre: Et *Pour l'amour de Dieu*, pour dire, Dans la seule vue de plaire à Dieu. (Faire quelque chose pour l'amour de Dieu.) On le dit de plus dans le discours familier, pour dire, Sans aucun intérêt. (On lui a donné cela pour l'amour de Dieu.) On dit aussi, *Pour l'amour de quelqu'un*, pour dire, Par la considération, par l'estime, par l'affection qu'on a pour quelqu'un. (C'est une chose que je vous prie de faire pour l'amour de moi. Je voudrois pour l'amour de vous que cela fût.)

En parlant des femelles des animaux, on dit, qu'*Elles sont en amour*, pour dire, qu'Elles sont en chaleur. (Une chate qui est en amour. Quand les biches sont en amour. Quand les oiseaux sont en amour. Au Printemps toute la terre, toute la nature est en amour.)

AMOURS, au pluriel, ne se dit qu'en parlant de la passion de l'amour, & ne s'emploie guère qu'au féminin. (De nouvelles amours, d'ardentes amours, de folles amours. C'est l'objet de ses amours.) Et dans cette acception on dit, *Troubler deux personnes dans leurs amours*, pour dire, Les troubler dans le commerce de leur passion.

AMOURS, se dit aussi au pluriel, pour signifier l'objet que l'on aime avec passion. *Être avec ses amours. Quitter ses amours.* Et dans ce sens, on dit proverbialement, qu'*Il n'y a point de belles prisons, ni de laides amours.* On dit aussi proverbialement, *Froides mains, chaudes amours*, pour dire, Que la fraîcheur des mains marque d'ordinaire un tempérament chaud.

AMOURS, se dit encore au pluriel de tout ce qu'on aime avec passion. (Les tableaux, les médailles, les livres, sont ses amours.)

AMOUR. s. m. Divinité fabuleuse, à qui les anciens Païens attribuoient le pouvoir de faire aimer. On peint ordinairement l'Amour avec un arc & des flèches. (La mère de l'Amour. Le bandeau de l'Amour. Les traits de l'Amour. Le flambeau de l'Amour. Les ailes de l'Amour. Il est beau comme l'Amour.) Les Anciens ont donné plusieurs frères à l'Amour. Et c'est dans ce sens qu'on dit, (Les Amours, les tendres Amours. Les Jeux, les Ris & les Amours)

AMOURACHER, S'AMOURACHER. v. réciproque. S'engager en de folles amours. (S'amouracher d'une Comédienne. Un fils de famille qui s'est amouraché d'une servante.) Il n'est que du style familier.

AMOURACHÉ, ÉE. participe.

AMOURETTE. s. f. diminutif. Amour de pur amusement, & sans grande passion. (C'est un homme qui a toujours quelque amourette. Ses amourettes lui ont fait tort dans le monde.) On dit, *Se marier par amourette*, pour dire, Se marier par amour: Et ordinairement cela ne se dit qu'en parlant d'un mariage inégal, & qui n'est pas approuvé.

AMOUREUSEMENT. adv. Avec amour. (Soupirer amoureusement. Regarder amoureusement.)

AMOUREUX, EUSE. adj. Qui aime d'amour. (Être amoureux, éperdûment amoureux, passionnément amoureux. Devenir amoureux. Il est amoureux de cette femme, & elle est amoureuse de lui.)

Il signifie aussi, Enclin à aimer d'amour. (Il est d'un tempérament amoureux, de complexion amoureuse.)

On dit proverbialement d'Un homme qui fait l'amant de toutes les femmes qu'il voit, (qu'Il est amoureux des onze mille vierges. Qu'il seroit amoureux d'une chèvre coiffée.)

AMOUREUX, signifie aussi, Qui marque de l'amour, qui est plein de sentiment d'amour, qui tend à inspirer de l'Amour, à donner de l'amour. (Soupirs amoureux. Regards amoureux. Lettres amoureuses. Style amoureux.)

On dit poëtiquement, *L'empire amoureux*, pour dire, L'empire, les lois de l'Amour, pris comme Divinité fabuleuse: Et pour signifier aussi L'étendue de cette domination. (Vivre sous l'Empire amoureux, dans l'Empire amoureux.)

AMOUREUX, se dit aussi pour signifier. Qui a une grande passion pour quelque chose. (Être amoureux de la gloire. Être amoureux de la vertu. Il est amoureux de la Peinture. Il est amoureux des tableaux.) On dit, qu'*Un homme est amoureux de ses ouvrages, de ses pensées, de ses sentimens, de ses opinions*, pour dire, qu'Il en est entêté.

AMOUREUX, est aussi substantif, & alors il signifie Amant. (Un amoureux transi. L'amoureux des onze mille vierges.)

A M P

AMPELITE. adj. Il se dit d'une terre noire dont on se sert pour teindre les cheveux, les sourcils, & pour d'autres usages différens.

AMPHIARTHROSE. s. f. Terme d'Anatomie. C'est une articulation mixte, qui tient de la diarthrose par sa mobilité, & de la synarthrose par sa connexion.

AMPHIBIE. adj. de t. g. Animal qui vit sur la terre & dans l'eau. (Les veaux marins, les loutres, les castors, les crocodiles, les rats d'eau, &c. sont des animaux amphibies.)

Il se met quelquefois substantivement. *C'est un amphibie.*

On dit figurément d'Un homme qui se mêle de différentes professions opposées l'une à l'autre, que *C'est un amphibie.*

AMPHIBOLOGIE. s. f. Discours ambigu qui peut recevoir deux sens différens, & même contraires. (Il y avoit souvent de l'amphibologie dans les oracles des faux Dieux. Cet homme ne parle que par amphibologie.

AMPHIBOLOGIQUE. adj. de t. g. Ambigu, obscur, ayant double sens. (Discours amphibologique. Oracle amphibologique. Réponse amphibologique.)

AMPHIBOLOGIQUEMENT. adv. D'une manière amphibologique. (Souvent les oracles parloient amphibologiquement.)

AMPHIBRAQUE. s. m. Terme de Poësie grecque & latine.

AMPHICTYONS. s. m. pl. Nom que les Grecs donnoient aux Représentans des Villes qui avoient droit de suffrage dans le tribunal de la nation. (Les Amphictyons s'assembloient à Delphes & aux Thermophyles. Droit d'Amphictyonie. Ville Amphictyonide. Suffrage Amphictyonique.)

AMPHIMACRE. s. f. Terme de Poësie grecque & latine.

AMPHISCIENS. adj. m. pl. Terme de Géographie. Il se dit des habitans de la Zone torride, dont l'ombre tombe tantôt vers le midi, tantôt vers le nord.

AMPHITHÉATRE. s. m. Chez les anciens Romains, c'étoit un grand édifice bâti en rond, dont l'intérieur étoit distribué en degrés qui entouroient l'Arène, & d'où l'on voyoit les combats des Gladiateurs & des bêtes. (Grand amphithéatre. Amphithéatre spacieux. L'Amphithéatre de Nîmes. L'amphithéatre de Vespasien s'appelle aujourd'hui le Colisée.)

AMPHITHÉATRE. C'est parmi nous un lieu élevé vis-à-vis du Théatre, d'où les Spectateurs voient le spectacle plus commodément. (L'amphithéatre étoit plein de monde.)

AMPHORE. s. f. Nom d'un vaisseau dont la capacité contenoit une mesure de liqueur équivalente à peu près chez les Romains à vingt-quatre de nos pintes.

AMPHYPROSTYLE. s. m. C'étoit chez les Anciens une espèce de Temple qui avoit quatre colonnes à la face de devant, & autant à celle de derrière.

AMPLE, adj. de t. g. Qui est étendu en longueur & en largeur au-delà de la mesure la plus ordinaire, la plus commune de chaque chose. (Ample étendue. Ce lieu, cet espace n'est pas assez ample. Une robe bien ample. Un manteau fort ample. Ce rideau est trop ample.)

AMPLE, se dit figurément De plusieurs choses, par rapport à l'étendue, & quelquefois par rapport à la durée. (Ample repas, ample déjeûner. Ample discours. Ample récit. Ample sujet. Une ample matière. Une relation bien ample. Un ample traité. Un champ bien ample pour discourir. Ample pouvoir. Permission bien ample. Privilèges bien amples. Il ne demandoit qu'un congé d'un mois, on lui en a accordé un bien plus ample.)

AMPLEMENT. adv. D'une manière ample. (Je lui ai écrit amplement, bien amplement. Je vous entretiendrai plus amplement. Il m'a amplement satisfait. Il leur donna amplement à dîner.)

AMPLEUR. s. f. Étendue de ce qui est ample. Il ne se dit qu'en parlant d'habits & de meubles. (Un manteau qui a trop d'ampleur. Un rideau qui n'a pas assez d'ampleur.)

AMPLIATIF, IVE. adj. Qui augmente, qui ajoute. Il ne se dit guère qu'en parlant des Brefs & Bulles, & autres Lettres Apostoliques, qui ajoutent quelque chose aux précédentes. (Le Bref ampliatif de Clément IX. La Bulle ampliative de Paul III.)

AMPLIATION. s. f. Terme de Finance. Le double d'une quittance ou d'un autre Acte, que l'on garde pour le produire. (Registre des Ampliations.)

On appelle *Lettres d'ampliation*, Des Lettres en Chancellerie, pour expliquer les moyens qu'on avoit omis dans une requête civile.

AMPLIER. v. a. Terme de Palais. Différer. Et de Marine. Occuper beaucoup de place.

AMPLIFICATEUR. s. m. Celui qui amplifie. (C'est un grand amplificateur.) Il ne se dit qu'en mauvaise part.

AMPLIFICATION, s. f. Terme de Rhétorique. Discours par lequel on étend le sujet qu'on traite. (Il y a trop d'amplification dans ce discours.)

On appelle dans les collèges, *Amplification*, Le discours que les écoliers font sur un sujet qui leur est donné, afin qu'ils l'ornent comme ils jugeront à propos. (Cet écolier réussit dans les amplifications.)

AMPLIFIER. v. a. Étendre, augmenter, par le discours. (Amplifier une nouvelle. Il amplifie toujours les choses. Il amplifie tout ce qu'il dit.)

AMPLIFIÉ, ÉE. participe.

AMPLITUDE. s. f. Dans le jet des bombes, c'est la ligne comprise entre le point d'où part la bombe, & celui où elle va tomber. (L'amplitude du sujet.)

AMPLITUDE, en Astronomie, est l'arc de l'horizon compris entre le vrai levant ou le vrai couchant, & le point où un astre se lève ou se couche. (Amplitude orientale *ou* ortive du soleil. Amplitude occidentale *ou* occase.)

AMPOULE. s. f. Fiole, petite Bouteille. En ce sens il ne se dit que de *La sainte Ampoule*, qui est une fiole où l'on conserve soigneusement l'huile qui sert à l'onction des Rois de France quand on les sacre.

AMPOULE, se dit aussi De ces petites enflures qui se font sous la peau, & qui sont pleines d'eau. (Il lui est venu une ampoule à la main. Il a des ampoules, de grosses ampoules aux mains, des ampoules sous les pieds.)

AMPOULÉ, ÉE. adj. Enflé. Il ne se dit guère qu'au figuré, & seulement en parlant de prose ou de vers. (Discours ampoulé. Style ampoulé. Vers ampoulé.)

AMPOULETTE. s. f. Terme de Marine. Horloge à sable.

AMPUTATION. s. f. Terme de Chirurgie. Retranchement. (Amputation d'un bras. Il n'a été sauvé que par l'amputation de sa jambe. Les Chirurgiens furent d'avis de l'amputation.)

AMPUTÉE. adj. f. Peau *Amputée*. En termes de Parcheminier, c'est une peau attendrie par la fermentation.

AMPUTER. v. a. Terme de Chirurgie. Couper.

AMU

AMULETTE. s. m. Remède, figure ou caractère qu'on porte sur soi, auxquels la crédulité ou la superstition attribuent beaucoup de vertus.

AMURER. v. a. Terme de Marine. C'est bander les cordages.

AMURES. s. f. pl. Trous pratiqués dans le plat-bord d'un vaisseau, pour y arrêter certaines cordes qui servent à bander les voiles.

AMUSANT, ANTE. adj. Qui amuse agréablement, qui divertit. (C'est un esprit amusant. C'est la personne du monde la plus amusante. Un livre fort amusant. C'est un homme d'une conversation fort amusante.)

AMUSEMENT. s. m. Ce qui amuse, ou qui sert à amuser. (Doux amusement. Amusement innocent. Son luth fait son amusement. C'est son amusement. Agréable amusement.)

AMUSEMENT, signifie aussi Tromperie, Promesses trompeuses. (Tout ce que vous me dites là, n'est qu'un amusement.)

AMUSER. v. a. Arrêter inutilement, faire perdre le temps. (Amuser quelqu'un. Il ne faut rien, il ne faut qu'une mouche pour l'amuser. Amuser l'ennemi.)

Il signifie aussi, Divertir par des choses agréables & amusantes. (En attendant le souper, on amusa la compagnie par un concert. C'est un homme qui a l'art d'amuser agréablement ceux qui le vont voir. Amuser des enfans.)

AMUSER, signifie aussi, Repaître de vaines espérances. (Il vous amuse pour vous tromper. Il l'amuse de belles paroles. Il y a trois ans qu'il l'amuse. Il a long-temps amusé cette fille, en lui promettant de l'épouser.)

AMUSER, est aussi verbe réciproque, & signifie, S'occuper par simple divertissement,& pour ne se pas ennuyer. (Il s'amuse depuis quelque temps à faire des expériences de Physique. C'est perdre son temps que de s'amuser à faire des vers, quand on n'a point de talent pour la Poësie.)

On dit dans le discours familier, *A quoi vous amusez-vous de parler à un fou?* pour dire, De quoi vous avisez-vous? Et dans le même sens, *Ne vous amusez pas à le plaisanter, il n'entend pas raillerie.*

On dit proverbialement, *S'amuser à la moutarde*, pour dire, S'arrêter à des choses inutiles. Et lorsqu'un homme parle beaucoup sur une affaire, sans venir au fait, ou dit, (Il ne fait qu'amuser le tapis. C'est amuser le tapis.)

AMUSÉ, ÉE. participe.

AMUSETTE. s. f. Petit amusement. (Les poupées sont des amusettes d'enfant. Il regarde cela comme des amusettes.) Il est du style familier.

AMY

AMYGDALE. s. f. On appelle ainsi les glandes en forme d'amande, qui sont aux deux côtés de la gorge sous la luette. Avoir les Amygdales enflées.)

AN

AN. s. m. Le temps que le Soleil est à parcourir le Zodiaque, & qui est composé de douze mois. (An commencé. Après un an entier. Après un an révolu. Au bout d'un an. Au bout de l'an il arriva que. L'an étant expiré. Le premier jour de Janvier est le premier jour de l'an. Il y a deux ans, trois ans, &c. Au bout de cinquante ans. Il n'a pas encore vingt-cinq ans accomplis. Il a dix ans de service.)

On appelle *Service du bout de l'an*, ou simplement *Le bout de l'an*, Le Service qu'on fait dans une Église pour une personne un an après sa mort.

An Bissextil, Celui où l'on compte un jour de plus au mois de Février, qui alors en a vingt neuf, au lieu de vingt-huit qu'il a d'ordinaire.

L'an du monde, *l'an de grâce*, *l'an de salut*, *l'an de Notre-Seigneur*, *l'an de l'Incarnation*, sont des formules dont on se sert, suivant qu'on suppute les temps par rapport ou à la création du monde, ou à la naissance de JESUS-CHRIST.

On dit, *Le jour de l'an*, pour dire, Le premier jour de l'an. Et *Bonjour & bon an*, est une façon de parler proverbiale & familière, dont on se sert pour saluer les personnes la première fois qu'on les voit dans les premiers jours de chaque année.

Bon an, mal an, Espèce de formule qui signifie Compensation faite des mauvaises années avec les bonnes. (Bon an, mal an, ce pré lui rapporte tant de foin. Bon an, mal an, sa terre lui vaut tant.)

Par an, c'est-à-dire, chaque année. (Sa terre lui rapporte tant par an.)

ANA

ANA. s. m. Terminaison qu'on donne à des titres de recueils de pensées détachées, de traits d'Histoire, &c. tels que le *Menagiana*, le *Perroniana*, &c.

ANABAPTISME. s. m. Hérésie des *Anabaptistes*.

ANABAPTISTE. s. m. Espèce d'Hérétique.

ANACARDE. s. m. Fruit qui a du rapport avec celui de l'Acajou, & qui s'emploie en Médecine.

ANACATARTIQUE. adj. & s. Terme de Médecine: remede qui fait cracher.

ANACHORÈTE. s. m. (l'*H* ne se prononce point.) Hermite, Moine qui vit seul dans un désert. Il se dit par opposition aux Moines qui vivent en commun, & qu'on appelle autrement *Cénobites*. (Les Anachorètes de la Thébaïde.)

ANACHRONISME. s. m. Faute contre la Chronologie. (On accuse Virgile d'avoir fait un anachronisme, en faisant Énée & Didon contemporains.)

ANACRÉONTIQUE. adj. de t. g. Qui est dans le goût des Odes d'Anacréon. (Vers Anacréontiques.)

ANAGALLIS. s. m. *Voyez* MOURON.

ANAGIRIS, ou BOIS PUANT. s. m. Arbre d'Amérique d'une moyenne grandeur. Sa fleur est légumineuse. Ses feuilles froissées dans les mains, rendent une odeur forte & désagréable. On en fait usage en Médecine.

ANAGOGIQUE. adj. de t. g. Terme de Théologie. Il ne se dit guère que dans cette phrase, *interprétation anagogique*, pour dire, Une interprétation qu'on ti d'un sens naturel & littéral, pour s'élever à un sens spirituel & mystique.

ANAGRAMME. s. f. Arrangement des lettres d'un mot, disposées de telle sorte, qu'elles font un autre mot & un autre sens. (Faire une Anagramme. Cette Anagramme est heureuse. L'anagramme n'est parfaite que quand on ne change aucune lettre du mot sur lequel on la fait.)

ANALECTES. s. m. pl. Fragmens choisis d'un Auteur.

ANALÊME. s. m. Projection orthographique de la Sphère sur le colure des Solstices.

ANALEPTIQUE. adj. de t. g. Il se dit d'un remède qui fortifie.

ANALOGIE. s. f. Terme de Mathématiques. Rapport, proportion. (Il y a même analogie de deux à trois, que de six à neuf. Il faut deux analogies, trois analogies pour résoudre ce problème.)

ANALOGIE, en Philosophie, se dit du rapport que diverses choses, divers sens d'un même mot ont ensemble. (Le fer & l'aimant ont de l'analogie entr'eux. La partie basse d'une montagne s'appelle *le pied* de la montagne, par analogie au pied de l'homme.)

Il se dit aussi en termes de Grammaire, pour marquer le rapport que divers mots d'une langue ont ensemble pour leur formation. *Le mot* passionné *est formé de passion, par la même analogie qu'*affectionné *d'affection.*

ANALOGIQUE. adj. de t. g. Qui a de l'analogie. (Termes analogiques.)

ANALOGIQUEMENT. adv. D'une manière analogique. *Le mot de pied se dit analogiquement du bas d'une montagne.*

ANALOGISME. s. m. Terme de Dialectique. Argument de la cause à l'effet.

ANALOGUE. adj. de t. g. Terme de Philosophie. Qui a de l'analogie avec une autre chose. (Le pied de l'homme & le pied d'une montagne sont des termes analogues.)

ANALYSE. s. f. Terme didactique. La réduction, la résolution d'un corps dans ses principes. (Faire l'analyse d'une plante. Analyse Chimique. Analyse par voie de Chimie.)

On dit aussi, *Faire l'analyse d'un discours*, pour dire, Le réduire dans ses parties principales, pour en mieux connoître l'ordre & la suite.

En Mathématiques, on appelle *Analyse*, L'art de résoudre les problèmes par l'Algèbre. (Être versé dans l'Analyse.)

ANALYSER. v. a. Faire l'analyse. Il se dit principalement des productions de l'esprit. (Analyser un discours, un plaidoyer, un raisonnement.)

ANALYSÉ, ÉE. participe.

ANALYSTE. s. m. Terme de Mathématiques. Qui est versé dans l'Analyse. (Habile Analyste.)

ANALYTIQUE. adj. de t. g. Qui tient de l'Analyse. (Méthode analytique. Examen analytique.)

ANALYTIQUEMENT. adv. Par analyse, par voie analytique. (Procéder analytiquement.)

ANAMORPHOSE. s. f. On appelle ainsi un tableau, qui vu d'une certaine distance, représente certains objets, & représente toute autre chose, vu d'une autre distance.

ANANAS. s. m. Plante qui vient originairement du Pérou, & qui porte un fruit très-estimé.

ANAPESTE. s. m. Sorte de pied dans la Poësie Grecque ou Latine, composé de deux brèves & une longue.

ANAPHORE. s. f. Figure de Rhétorique. Répétition.

ANARCHIE. s. f. État sans chef, & sans aucune sorte de gouvernement. (La Dé-

mocratie pure dégénère facilement en Anarchie.)

ANARCHIQUE. adj. de t. g. Qui tient de l'Anarchie. (Un État Anarchique.)

ANASARQUE. ſ. f. Enflure œdémateuſe de toute l'habitude du corps.

ANASTOMOSE. ſ. f. Terme d'Anatomie, qui ſignifie L'embouchure d'une veine dans une autre veine, ou de l'extrémité d'une artère dans l'extrémité d'une veine. (Les anaſtomoſes ſervent à la circulation du ſang.)

ANATHÉMATISER. v. a. Frapper d'anathème. Excommunier. (Anathématiſer les Hérétiques.)

Anathématisé, ée. participe.

ANATHÈME. ſ. m. Excommunication. Retranchement de la Communion de l'Égliſe. (Lancer anathème. Frapper d'anathème. Prononcer anathème. Fulminer anathème. Dire anathème à quelqu'un. Tous les Pères du Concile d'Ephèſe crièrent anathème à Neſtorius.)

Anathème, ſe dit auſſi des perſonnes ; & alors il ſignifie Excommunié, retranché de la Communion des Fidelles. (Quiconque dira.... qu'il ſoit anathème.)

ANATOCISME. ſ. m. Uſure qui conſiſte à prendre l'intérêt de l'intérêt.

ANATOMIE. ſ. f. Diſſection du corps ou de quelque partie du corps animal. (Faire l'anatomie du corps humain. Faire l'anatomie d'un ſujet humain. Faire l'anatomie de l'œil, du cerveau. L'anatomie d'un chien, d'un oiſeau, d'un poiſſon.)

On dit auſſi, *Faire l'anatomie d'une plante*, pour dire, La diſſéquer, afin d'examiner de quelles parties elle eſt compoſée.

Anatomie, ſe prend auſſi pour l'art de diſſéquer le corps d'un animal. (Étudier l'Anatomie. Il eſt habile dans l'Anatomie.)

On dit auſſi, qu'*Un homme ſait bien l'anatomie*, pour dire, qu'Il a une grande connoiſſance de la ſtructure du corps humain.

Anatomie, ſe dit auſſi figurément De toute ſorte de diſcuſſion particulière & exacte, de quelque ſujet que ce ſoit. (Faire l'anatomie d'un diſcours. Faire l'anatomie d'un livre.)

ANATOMIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à l'Anatomie. (Obſervations anatomiques. Sujet anatomique.)

On appelle *Théatre anatomique*, Un lieu deſtiné pour y faire des anatomies.

ANATOMIQUEMENT. adv. D'une manière anatomique. (Pour un Hiſtorien, vous décrivez ces bleſſures trop anatomiquement.)

ANATOMISER. v. a. Faire l'anatomie. (Anatomiſer un corps.)

On dit figurément, *Anatomiſer un livre*, *un diſcours*, pour dire, En examiner toutes les parties en détail.

Anatomisé, ée. participe.

ANATOMISTE. ſ. m. Qui eſt ſavant en l'anatomie. (Grand Anatomiſte. Cet homme-là n'eſt pas Anatomiſte.)

ANATRON. *Voyez* Natron.

ANC

ANCÊTRES. ſ. m. pl. Les aïeux, ceux de qui on deſcend. Il ne ſe dit guère qu'en parlant de ceux qui ſont au-deſſus du degré de grand-père, & qu'en parlant des Maiſons illuſtres. (Dégénérer de la vertu de ſes ancêtres. Le tombeau de ſes ancêtres. Tous ſes ancêtres ſe ſont rendus recommandables.)

Il ſe dit auſſi De tous ceux qui nous ont devancés, encore que nous ne ſoyons pas de leur race. Nos ancêtres nous ont laiſſé de beaux exemples.)

ANCETTES. ſ. f. plur. Terme de Marine. Bouts de cordes joints à la ralingue de la voile.

ANCHE. ſ. f. Petit tuyau plat, par lequel on ſouffle dans les haut-bois, dans les baſſons. (L'anche d'Un haut-bois.)

Anche, ſe dit auſſi d'Un demi-tuyau de cuivre, qui ſe met dans les tuyaux d'orgue. On l'appelle *Anche d'orgue*.

Anche, ſe dit auſſi d'Un petit conduit, par lequel la farine coule dans la huche du moulin.

ANCHÉ. adj. Terme de Blaſon. Il ſe dit d'un cimeterre recourbé.

ANCHEAUX ſ. m. Terme de Mégiſſier. Vaſe où il y a de la chaux détrempée.

ANCHILOPS. ſ. m. C'eſt une tumeur phlegmoneuſe ſituée à l'angle même de l'œil, qui dégénère en abcès. Quand cet abcès s'ouvre, il prend le nom d'*Egilops*.

ANCHOIS. ſ. m. Petit poiſſon de mer, qui n'a point d'écailles, qui eſt de la groſſeur & de la longueur d'un doigt, que l'on ſale & que l'on mange cru. (De bons anchois. Une ſalade d'anchois.)

ANCIEN, IENNE. adj. Il eſt de trois ſyllabes ; mais autrefois on ne le faiſoit que de deux. Qui eſt depuis long-temps. (Cette loi eſt fort ancienne. C'eſt une ancienne coutume. Bâtiment fort ancien. Meuble bien ancien. Anciens titres. Anciens manuſcrits. Anciens monumens. Cette famille eſt ancienne.)

Il ſe dit par oppoſition à nouveau & à moderne. (L'ancien & le nouveau Teſtament. L'ancienne & la nouvelle Rome. L'ancienne Grèce & la Grèce moderne.)

Il ſe dit auſſi Des perſonnes qui ne ſont plus en charge. (Les anciens Échevins. Les anciens Marguilliers. L'ancien Évêque d'une telle ville.)

Ancien, s'emploie auſſi ſubſtantivement, en parlant De ceux qui ont vécu en des ſiècles fort éloignés de nous. (Un ancien diſoit. Il appuie ſon opinion de l'autorité d'un ancien. Les anciens avoient coutume. La Poëſie des anciens. Les ouvrages des anciens. Les anciens ont porté les arts & les ſciences bien loin.)

L'Écriture Sainte, en parlant de Dieu, l'appelle quelquefois, *l'Ancien des jours*.

Ancien, eſt auſſi un terme de Dignité, parce qu'originairement on choiſiſſoit les vieillards pour remplir les premieres places. (Les anciens du peuple d'Iſraël.)

Il ſe dit auſſi De celui qui a été reçu dans une Charge, dans une Compagnie avant un autre homme dont on parle. (Il eſt votre ancien dans la Chambre, quoique plus jeune. C'eſt au plus ancien en charge à porter la parole. Tous les anciens de la Compagnie furent de cet avis.)

ANCIENNEMENT. adv. Autrefois, dans les ſiècles paſſés. (Anciennement on faiſoit telle choſe. Anciennement on vivoit d'une autre manière.)

ANCIENNETÉ. ſ. f. Antiquité. Qualité d'une choſe ancienne. (Des choſes vénérables par leur ancienneté. Cela s'eſt fait de toute ancienneté.)

On dit, l'*Ancienneté d'une Maiſon*, pour dire, L'antiquité de ſon origine.

Ancienneté, ſe dit auſſi De la priorité de réception dans une Compagnie. (Ils marchent, ils ont rang ſelon leur ancienneté, ſelon l'ancienneté. Ancienneté de réception.)

ANCILES. ſ. m. pl. Nom qu'on donnoit à Rome à certains Boucliers ſacrés que les Romains regardoient comme tombés du Ciel, & comme des gages de la durée de leur Empire.

ANCOLIE. ſ. f. Plante qu'on cultive dans les jardins, à cauſe de la beauté de ſa fleur. Elle eſt compoſée de dix ſortes de pétales, dont cinq ſont plates, les cinq autres ſont ſemblables à un cornet & rangées alternativement.

ANCRAGE. ſ. m. Lieu propre & commode pour ancrer. *Il y a un bon ancrage en toute cette côte*. On appelle *Droit d'ancrage*, un droit qu'on paye pour avoir liberté d'ancrer. (Payer le droit d'ancrage.)

ANCRE. ſ. f. Groſſe pièce de fer, dont les extrémités ſe terminent à deux branches tournées en arc, & de laquelle on ſe ſert pour arrêter & pour fixer les vaiſſeaux quand on veut. (L'anneau, la vergue, le bras d'une ancre. La grande ou la maîtreſſe ancre. Tenir l'ancre ſur les bords du vaiſſeau. Mouiller l'ancre. Croiſer les ancres. Se tenir, demeurer, être à l'ancre. Jeter l'ancre. Lever l'ancre. Un vaiſſeau qui a perdu toutes ſes ancres.)

Ancre, en termes de Serrurerie & d'Architecture, ſignifie Une groſſe barre de fer dont on affermit les murailles. (Il faut mettre une ancre à cette muraille-là. Il y a des ancres de pluſieurs formes.)

ANCRER. v. n. Jeter l'ancre. (Ils trouvèrent que le mouillage étoit bon là, ils y ancrèrent.)

Il ſe dit figurément, & ſignifie, S'établir, s'affermir dans quelque emploie, dans quelque condition ; & dans cette acception il ne ſe dit guère qu'au réciproque. (Il cherche à s'ancrer auprès de ce Prince. Il s'eſt ancré dans cette maiſon. Il y eſt bien ancré.) Il eſt familier.

Ancré, ée. participe.

ANCRURE. ſ. f. Défaut qui ſe trouve dans un drap par la faute du Tondeur.

AND

ANDABATE. ſ. m. Gladiateur qui combattoit les yeux fermés.

ANDAILLOT. ſ. m. Terme de Marine. Anneau qui ſert à amarrer une voile.

ANDAIN. ſ. m. L'étendue qu'un Faucheur peut faucher à chaque pas qu'il avance.

ANDANTE. adv. Terme de Muſique, qui ſe met à la tête d'un air, pour marquer que cet air doit être joué d'un mouvement modéré, ni trop vîte, ni trop lentement. Il s'emploie auſſi ſubſtantivement en parlant de l'air même. (Jouer une Andante.)

ANDOUILLE. ſ. f. Boyau de porc rempli, farci d'autres boyaux, ou de la chair du même animal. (Andouilles de Troyes. Andouilles fumées. Groſſes andouilles. Andouilles de chair de porc.)

ANDOUILLER. ſ. m. Petite corne qui vient au bois du Cerf. (Un chaſſeur bleſſé d'un coup d'andouiller.)

ANDOUILLETTE. ſ. f. Chair de veau hachée & preſſée en forme de petite andouille. (Un potage garni d'andouillettes.)

ANDROGYNE. ſ. m. Hermaphrodite. Perſonne qui eſt mâle & femelle tout enſemble. (La Fable de l'Androgyne dans les Dialogues de Platon.)

ANDROÏDE. ſ. m. Figure d'homme compoſée de reſſorts, qui la font parler & marcher.

ANDROMEDE. ſ. f. Conſtellation de l'hémiſphère ſeptentrional.

ANDROSACÉ. ſ. m. Plante qui croît dans les bois & dans les endroits maritimes.

Elle eſt apéritive, bonne dans les rétentions d'urine, l'hydropiſie, la goutte, &c.

ANE

ÂNE. ſ. m. Bête de ſomme qui a de fort grandes oreilles. (Un Âne qui brait. Âne ſauvage. Âne domeſtique. Le bât d'un âne. Bâter un âne. Aller ſur un âne. Monter ſur un âne.)

On dit d'Une choſe plus longue que large, & dont les côtés ſont une eſpèce de pointe en ſe joignant par en haut, qu'*Elle va en dos d'âne.*

ÂNE, ſe dit figurément d'Un eſprit lourd & groſſier, d'un ignorant qui ne ſait point les choſes qu'il doit ſavoir. (C'eſt un âne, il ne ſera jamais qu'un âne.) En ce ſens on dit proverbialement, *Eſt bien âne de nature qui ne ſait pas lire ſon écriture.*

On dit d'Un homme méchant & malicieux, qu'*Il eſt méchant comme un âne rouge.* Et pour faire entendre que les affaires qui regardent l'intérêt de pluſieurs perſonnes, ſont d'ordinaire les plus négligées, on dit proverbialement, que (L'âne du commun eſt toujours le plus mal bâté.)

On dit proverbialement & figurément, *A laver la tête d'un âne, on y perd ſa leſſive*, pour dire, que C'eſt perdre ſes ſoins & ſes peines, que de vouloir inſtruire & corriger une perſonne ſtupide & incorrigible. Qu'*On ne ſauroit faire boire un âne s'il n'a ſoif*, pour dire, que Quand un homme s'eſt mis en tête de ne pas faire quelque choſe, il eſt difficile de l'y obliger. En parlant d'Un homme qui cherche ce qu'il a entre les mains, on dit proverbialement, qu'*Il cherche ſon âne, & qu'il eſt deſſus.* Et pour faire voir à quelqu'un qu'il ſe trompe, on dit proverbialement & baſſement, *Pour vous montrer que votre âne n'eſt qu'une bête.*

On appelle *Contes de peau d'âne*, De petits contes fabuleux qu'on a accoutumé de faire aux enfans.

On dit proverbialement, *C'eſt le pont aux ânes*, pour dire, C'eſt une choſe ſi triviale & ſi commune, que Perſonne ne peut l'ignorer.

ANÉANTIR. v. a. Réduire au néant. (Dieu n'a qu'à retirer ſa main, pour anéantir toutes les créatures.)

Il ſe dit par exagération en parlant de diverſes choſes, & il ſignifie, Détruire abſolument. (Il n'y a point de fortune ſi élevée, que le Prince ne puiſſe anéantir quand il lui plaît. Anéantir une Monarchie. Anéantir une objection.)

On dit en termes de Dévotion, *S'anéantir devant Dieu*, pour dire, S'abaiſſer & s'humilier devant Dieu par la connoiſſance qu'on a de ſon néant. Et l'Écriture dit, que (Jeſus-Chriſt s'eſt anéanti lui-même.)

ANÉANTIR, eſt auſſi réciproque, & ſignifie, Se diſſiper, devenir preſqu'à rien. (Cet homme avoit amaſſé de grands biens, & mis de grandes Charges dans ſa maiſon; mais tout cela s'eſt anéanti avec le temps.)

ANÉANTI, IE. participe.

ANÉANTISSEMENT. ſ. m. Réduction au néant. (L'anéantiſſement de toutes les créatures dépend de Dieu.)

Il ſe dit auſſi figurément De l'abaiſſement d'une fortune élevée, du renverſement, de la deſtruction d'un Empire, d'une Monarchie, d'une famille. (Cette famille eſt tombée dans l'anéantiſſement. La chute & l'anéantiſſement des trois premières Monarchies. Depuis l'anéantiſſement de ſa fortune, il eſt tombé dans le dernier mépris.)

En termes de Dévotion, il ſignifie, L'abaiſſement dans lequel on ſe met devant Dieu. (Être dans un continuel anéantiſſement devant Dieu.)

ANECDOTE. ſ. f. Particularité ſecrète d'Hiſtoire, qui avoit été omiſe ou ſupprimée par les Hiſtoriens précédens. (Anecdote curieuſe. Les Anecdotes ſont ordinairement ſatyriques.)

Il s'emploie auſſi adjectivement. (L'Hiſtoire Anecdote de Procope.)

ANEGYRAPHE. adj. de t. g. Qui eſt ſans titre. (Médaille Anegyraphe.)

ANEMOMÈTRE. ſ. m. Inſtrument qui ſert à meſurer la force du vent.

ANEMONE. ſ. f. Fleur printanière, qui vient d'oignon. (Planche d'Anemones. Carré d'Anemones. Anemone ſimple. Anemone double.)

ÂNERIE. ſ. f. Grande ignorance de ce qu'on devroit ſavoir. (Quelle ânerie à un Médecin de ne connoître pas les remèdes qu'il ordonne. Tout ce livre eſt plein d'âneries.)

ÂNESSE. ſ. f. La femelle d'un âne. (Lait d'âneſſe.)

ANET. ſ. m. Plante qui reſſemble beaucoup au fenouil; mais dont l'odeur n'eſt pas ſi agréable. La ſemence d'Anet eſt ſtomachique & anodine; elle chaſſe les vents, provoque l'urine, & a pluſieurs autres vertus. (Huile d'anet.)

ANÉVRISME. ſ. m. Terme de Médecine. Tumeur contre nature, cauſée par la dilatation ou par l'ouverture d'une artère. (Le Chirurgien en le ſaignant lui a piqué l'artère, il s'y eſt fait un anévriſme.)

ANF

ANFRACTUEUX, EUSE. adj. Plein de détours & d'inégalités. (Chemin anfractueux.)

ANFRACTUOSITÉ. ſ. f. Détours & inégalités. (Ce chemin eſt plein d'anfractuoſités.)

ANFRACTUOSITÉS. ſ. f. pl. Terme d'Anatomie. Éminences ou cavités inégales, qui ſe trouvent dans la ſurface des os.

ANG

ANGE. ſ. m. Créature purement ſpirituelle & intellectuelle. (Bon Ange. Mauvais Ange. Ange de lumière. Ange de ténèbres. La chute des Anges. L'Ange exterminateur. Ange tutélaire. Ange Gardien.)

Quand ce mot eſt employé ſans épithète, il ſe dit généralement De tous les Eſprits bienheureux qui compoſent la Hiérarchie céleſte. (Les Anges environnent le Trône de Dieu. Les Anges ſont les Miniſtres des volontés de Dieu. S. Michel eſt l'Ange tutélaire de la France. Les neuf Chœurs des Anges.)

Il ſe dit particulièrement & proprement Des Anges qui ſont du dernier Chœur. (Les Anges ſont au-deſſous des Archanges.)

ANGE, ſe dit figurément pour ſignifier Une perſonne d'une piété extraordinaire. (Ce ſont des Anges que ces Religieux-là.)

On dit de S. Thomas, qu'Il eſt l'*Ange de l'Ecole*, pour dire, qu'Il excelle entre les Scholaſtiques.

Dans le diſcours ordinaire, on dit d'Une perſonne qui chante très-bien, qu'*Elle chante comme un Ange.* Et qu'Un *homme voit des Anges violets*, pour dire, Que c'eſt un Fanatique qui a des viſions creuſes.

On dit, *Rire aux Anges*, en parlant de ceux qui ſont tellement tranſportés de joie, qu'ils en paroiſſent extaſiés. On le dit auſſi de ceux qui rient ſeuls, niaiſement, & ſans ſujet connu.

On appelle *Lit d'Ange*, Une ſorte de lit qui n'a point de colonnes, & dont les rideaux ſont ſuſpendus en l'air.

ANGE, ſe dit auſſi de deux boulets de canon attachés enſemble par une chaîne ou par une barre de fer.

ANGE. ſ. f. Sorte de poiſſon de mer qui reſſemble à la raie. (Un morceau d'ange.)

ANGÉLIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à l'Ange, qui eſt propre à l'Ange. (La nature Angélique. Les eſprits Angéliques. Les Chœurs Angéliques. Les perfections Angéliques.)

On appelle l'*Ave Maria*, *La Salutation Angélique.*

ANGÉLIQUE, ſe dit figurément, pour marquer une perfection extraordinaire, une qualité excellente. (Un eſprit Angélique. Une beauté Angélique. Une voix Angélique. Pureté Angélique. Mener une vie Angélique. S. Thomas eſt appelé le Docteur Angélique.)

On dit proverbialement, *Une chère Angélique*, pour dire, Une chère très-bonne & très-délicate.

ANGÉLIQUE. ſ. f. Inſtrument de Muſique à cordes, qui tient du Luth & du Tuorbe. (Jouer de l'Angélique.)

ANGÉLIQUE. ſ. f. Sorte de Plante dont la racine eſt fort chaude & odoriférante.

ANGÉLIQUEMENT. adv. D'une manière Angélique. Il eſt de peu d'uſage.

ANGELOT. ſ. m. Sorte de petit fromage qui ſe fait en Normandie. (Une douzaine d'angelots.)

ANGELOT, eſt auſſi une eſpèce de monnoie qui a eu cours en France ſous Philippe de Valois.

ANGELUS. ſ. m. Prière qui commence par le mot *Angelus*, en l'honneur du Myſtère de l'Incarnation, & qui ſe fait trois fois le jour, au ſon de la cloche des Égliſes, qui en avertit les Fidelles, en tintant trois fois, le matin, à midi, & le ſoir. (Dire l'Angelus. Entendre ſonner l'Angelus.)

ANGINE. ſ. f. Maladie de la gorge, qui rétrécit le larynx & le pharynx, & empêche d'avaler.

ANGIOLOGIE. ſ. f. Terme d'Anatomie. La partie qui traite des vaiſſeaux du corps humain.

ANGIOSPERME. adj. de t. g. Terme de Botanique. Il ſe dit des Plantes dont la ſemence eſt enveloppée dans une capſule différente de leur calice. (Le muſle de veau eſt angioſperme.)

ANGIOTOMIE. ſ. f. Diſſection des vaiſſeaux.

ANGLE. ſ. m. Rencontre de deux lignes qui ſe coupent. (Angle droit. Angle aigu. Angle obtus. Angle de quarante-cinq degrés. Angle de cent degrés. Angle ſaillant. Angle rentrant. Une figure à pluſieurs angles.)

On dit auſſi, *Les angles d'un bataillon*, pour dire, Les coins d'un bataillon. (Garnir, dégarnir, émouſſer les angles d'un bataillon.)

ANGLÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon. Il ſe dit d'Une croix en ſautoir, quand il y a des figures mouvantes qui ſortent des angles.

ANGLET. ſ. m. Terme d'Architecture. Petite cavité creuſée en angle droit, qui ſépare les boſſages ou pierres de refend.

ANGLEUX, EUSE. adj. Il ne ſe dit guère que des noix dont la ſubſtance eſt tellement enfermée en de certains petits angles ou coins, qu'il eſt difficile de l'en tirer. (Une noix angleuſe. La plupart de ces noix ſont angleuſes.)

ANGLICAN, ANE. adj. Qui ne ſe dit que de ce qui a rapport à la Religion dominante en Angleterre. (Le Rit Anglican. L'Égliſe Anglicane. Il eſt Anglican.)

Il eſt auſſi ſubſtantif en parlant des perſonnes. (Ce Miniſtre eſt un Anglican.)

ANGLICISME. ſ. m. Façon de parler Angloiſe.

ANGOISSE. ſ. f. Grande affliction d'eſprit. (Être en angoiſſe. Être dans d'extrêmes angoiſſes, dans des angoiſſes mortelles, dans les dernières angoiſſes.)

On appelle *Poire d'angoiſſe*, Certaines poires ſi âpres & ſi revêches au goût, qu'on a peine à les avaler.

On nomme auſſi *Poire d'angoiſſe*, Un certain inſtrument de fer en forme de poire, & à reſſort, que des voleurs mettent par force dans la bouche des perſonnes pour les empêcher de crier.

On dit figurément, *Avaler des poires d'angoiſſes*, pour dire, Avoir de grands déplaiſirs.

ANGON. ſ. m. Javelot, Demi pique à l'uſage des Francs. (On lançoit l'angon, ou l'on s'en ſervoit pour combattre de près.)

ANGUILLADE. ſ. f. Coups que l'on donne à quelqu'un avec une peau d'anguille. (Donner des anguillades à quelqu'un.)

Il ſe dit auſſi Des coups que l'on donne avec un fouet.

ANGUILLE. ſ. f. Poiſſon d'eau douce, long & menu, de la figure d'un ſerpent. (Anguilles noires. Anguilles blanches. Pâté d'Anguilles. Tronçon d'Anguille.)

On dit proverbialement, qu'*Il y a quelque anguille ſous roche*, pour dire, qu'il y a quelque choſe de caché dans l'affaire, dans l'intrigue dont il s'agit. *Ecorcher l'anguille par la queue*, pour dire, Commencer par où il faudroit finir. Et *Il reſſemble les anguilles de Melun, il crie avant qu'on l'écorche*, pour dire, Il a peur ſans ſujet.

On dit auſſi proverbialement & figurément d'Un homme qui trouve moyen d'échapper lorſqu'on le croit tenir, qu'*Il s'échappe comme une anguille.* (J'avois traité avec lui, je croyois en être à la concluſion, il m'a échappé comme une anguille. C'eſt un Sophiſte, qui dans la diſpute échappe comme une anguille.)

ANGUILLERS. ſ. m. pl. *ou* **ANGUILLÉES.** ſ. f. pl. Terme de Marine. Canaux qui règnent à fond de cale pour conduire les eaux à la pompe.

ANGULAIRE. adj. de t. g. Qui a un ou pluſieurs angles. (Figure angulaire. Corps angulaire.)

On appelle auſſi *Pierre angulaire*, La première pierre fondamentale qui fait l'angle d'un bâtiment. Et c'eſt dans ce ſens que JESUS-CHRIST eſt appelé figurément dans l'Écriture, *La pierre angulaire.*

ANGULAIRE, pris ſubſtantivement, ſe dit d'Une artère qui paſſe au grand angle de l'œil, & d'une veine qui, de l'angle interne de l'œil, vient aboutir à la jugulaire externe.

ANGULEUX, EUSE. adj. Dont la ſurface a pluſieurs angles. (Un corps fort anguleux.)

ANGUSTICLAVE. ſ. m. Tunique que portoient les Chevaliers Romains. Celle des Sénateurs ſe nommoit *Laticlave.*

ANGUSTIÉ, ÉE. adj. Étroit, ſerré. Il ne ſe dit que d'un chemin.

A N H

ANHIMA. ſ. Oiſeau étranger.

A N I

ANICROCHE. ſ. f. Difficulté, embarras. (Il y a quelque anicroche dans cette affaire. Il trouve toujours quelque anicroche dans les choſes les plus faciles qu'on lui propoſe.) Il eſt du ſtyle familier.

ÂNIER. ſ. m. Celui qui conduit un âne.

ANIL. ſ. m. Plante dont on tire l'Indigo.

ANILLE. ſ. f. Terme de Blaſon. Fer de moulin.

ANIMADVERSION. ſ. f. Terme de Palais. Correction en paroles ſeulement. (Ce Procureur a fait une friponnerie qui mérite animadverſion. Une procédure ſi irrégulière mérite animadverſion. L'animadverſion de la Cour.)

ANIMAL. ſ. m. Être compoſé d'un corps organiſé, & d'une ame ſenſitive. (Animal terreſtre. Animal aquatique. Animal à quatre pieds. Animal amphibie. Dieu a créé tous les animaux. Un Traité de la nature des animaux. L'homme eſt un animal raiſonnable. L'homme eſt le plus noble de tous les animaux.)

On appelle par mépris, *Animal*, Une perſonne ſtupide ou groſſière. (C'eſt un animal, ce n'eſt qu'un animal, un grand animal, un vrai animal. Celui qui vous a dit cela eſt un animal, un franc animal.)

ANIMAL, ALE. adj. Qui appartient à l'animal. (Vie animale. Les facultés animales. Les eſprits vitaux & animaux. La partie animale, la partie raiſonnable.)

En termes d'Hiſtoire naturelle, on appelle *Règne animal*, La claſſe des animaux.

On appelle en Chimie, *Huiles animales*, celles qui ont été tirées des animaux.

ANIMAL, dans le langage de l'Écriture Sainte, ſignifie, Senſuel, charnel, & eſt oppoſé à ſpirituel. (L'homme animal ne comprend pas ce qui eſt de Dieu.)

ANIMALCULE. ſ. m. Petit animal. Il ſe dit des animaux qu'on ne peut voir qu'à l'aide du microſcope. (Les animalcules de la ſemence.)

ANIMATION. ſ. f. Terme didactique. Il ſe dit de l'union de l'ame au corps. (L'animation du fœtus.)

ANIMÉ. ſ. Gomme animé.

ANIMER. v. a. Mettre l'ame, le principe de la vie dans un corps organiſé. (Il y a dans les corps vivans un principe qui les anime. Qui eſt-ce qui anime les corps? Dieu peut animer les pierres. La Fable dit que Prométhée anima la ſtatue d'argile qu'il venoit de former. Les Philoſophes ſont de différens avis ſur le temps auquel Dieu anime l'embryon dans le ventre de la mère.)

En parlant des Saints, on dit que *Dieu les anime de ſon eſprit*, pour dire, que C'eſt lui qui les éclaire, qui les fortifie, qui les fait agir.

On dit auſſi dans le même ſens; que (Le zèle de Dieu anime un homme, qu'un Miſſionnaire eſt animé d'un ſaint zèle.) Animer, ſignifie auſſi, Envoyer, exciter. (Animer les ſoldats au combat, les animer par ſon exemple.)

Il ſignifie auſſi, Donner de la vivacité, de l'action. (C'eſt un indolent que rien n'anime. On ne connoît pas combien il a d'eſprit, à moins qu'on ne l'excite, qu'on ne l'anime.)

Il ſignifie auſſi, Irriter, mettre en colère. (On a pris plaiſir à les animer les uns contre les autres. On lui a fait des rapports qui l'ont fort animé contre vous.)

ANIMER, ſignifie figurément, Donner de la ſenſibilité & du mouvement. (Cela ſeroit capable d'animer une ſtatue. Orphée animoit les chênes & les rochers.

Il ſignifie auſſi figurément, Donner de la force à un ouvrage d'eſprit, ſoit par les traits vifs & brillans que l'on y jette, ſoit par la manière vive dont on le prononce. (Il y a dans cet ouvrage quelques endroits qu'il faudroit animer. C'eſt un Orateur qui n'a point d'action, il n'anime point ce qu'il dit.)

On dit à peu près dans ce même ſens, *Animer la converſation*, pour dire, La rendre plus vive.

Il ſe dit auſſi pour marquer la force & l'air de vie que les Sculpteurs & les Peintres donnent à leurs figures. (C'eſt un Sculpteur qui anime toutes ſes figures. Les tableaux de ce Peintre ſont animés.)

ANIMÉ, ÉE. participe.

On dit d'une belle perſonne à qui il manque un certain air vif, que (C'eſt une beauté qui n'eſt point animée.)

ANIMOSITÉ. ſ. f. Mouvement de haine, par lequel on eſt porté à nuire à quelqu'un de qui on a reçu ou cru recevoir quelque offenſe. (Avoir une grande animoſité contre quelqu'un. Être porté d'animoſité contre quelqu'un. Agir par animoſité, par pure animoſité, avec animoſité, ſans aucune animoſité.)

ANIS. ſ. m. Sorte de plante odoriférante qui porte une graine de même nom, ronde & un peu longue, qu'on met au rang des quatre ſemences chaudes. (L'anis vient dans les terres chaudes & ſabloneuſes. (Manger de l'anis. Cette liqueur ſent l'anis.)

On appelle *Anis*, Une ſorte de dragée faite avec de l'anis. (Anis de Verdun. Anis commun.)

ANISER. v. a. Mettre une couche d'anis ſur quelque choſe. (Gâteau aniſé.)

ANISÉ, ÉE. participe.

A N K

ANKILOBLÉPHARON. ſ. m. Maladie des yeux, dans laquelle les paupières ſont jointes enſemble.

ANKILOGLOSSE. ſ. m. Terme de Médecine. Vice du filet, ou ligament de la langue qui eſt trop court de naiſſance, ou endurci par quelque cicatrice. (L'ankilogloſſe cauſe une grande difficulté de parler.)

ANKILOSE. ſ. f. Privation de mouvement dans les articulations ou jointures.

A N N

ANNAL, ALE. adj. Terme de Pratique. Qui ne dure qu'un an, ou qui n'eſt valable que pendant un an. (Poſſeſſion annale. Il ne lui donna qu'une procuration annale. Un Committimus, un Arrêt de la Cour des Aides pour les Tailles, n'eſt qu'annal.)

ANNALES. ſ. f. pl. Hiſtoire qui rapporte les événemens année par année. (Les Annales de Tacite. Les Annales de France. Faire des Annales. J'ai lu dans les Annales. Les Annales deſcendent dans un plus grand détail que l'Hiſtoire.)

Dans le ſtyle ſoutenu, *Annales* ſe prend indifféremment pour l'Hiſtoire. (Nous liſons dans nos Annales.)

ANNALISTE. ſ. m. Hiſtorien qui écrit des Annales. (Les Annaliſtes de France.)

ANNATE. ſ. f. Droit que l'on paye au Pape pour les Bulles des Évêchés & des Abbayes, & qui conſiſte dans le revenu d'une année. (Droit d'annate. Payer l'annate. L'annate de ce Bénéfice eſt trop haute, trop forte. Les annates des bénéfices conſiſtoriaux ont été accordées au Pape par François I. Le Pape a remis l'annate, une partie de l'annate à un tel Évêque, à un tel Abbé.)

ANNEAU. ſ. m. Cercle qui eſt fait d'une matière dure, & qui ſert à attacher quelque choſe. (Un anneau de fer, de cuivre, d'argent, de corne. Les anneaux d'un rideau. Paſſer une corde, un ruban dans un anneau. Le gros anneau d'une ancre.)

ANNEAU, ſe dit particulièrement d'Une ba-

gue. (Anneau d'or. Anneau Épiſcopal. Anneau nuptial. Il lui mit un anneau au doigt.)

On dit proverbialement, *Ne met à ton doigt anneau trop étroit*, pour marquer, qu'Il ne faut s'embarraſſer de rien qui puiſſe faire de la peine, & dont on ne puiſſe pas ſe défaire aiſément.)

ANNEAU, ſe dit figurément des boucles qui ſe font par la friſure des cheveux. (Être friſé par anneaux.)

Dans l'Aſtronomie, on appelle *Anneau de Saturne*, Un corps lumineux en forme de cercle, qui environne la planète de Saturne, & qui en eſt à quelque diſtance. (L'anneau de Saturne n'eſt pas toujours viſible ; on n'en voit ſouvent que les deux extrémités, qui paroiſſent comme des anſes.)

ANNÉE. ſ. f. Le temps que le Soleil emploie à parcourir les douze ſignes du Zodiaque, & qui eſt de douze mois. (Une année, deux années. L'année paſſée. L'année précédente. L'année qui vient. L'année prochaine. Cette année. La préſente année. Le cours des années. En cette année-là. Ce fut l'année du grand hiver. D'année en année. Les années paſſent vîte. Les plus belles années de la vie. La ſuite des années. Le commencement, le milieu, la fin de l'année. Le bout de l'année.)

On appelle *Année Lunaire*, L'eſpace de douze & quelquefois treize mois lunaires, c'eſt-à-dire, de douze ou treize révolutions de la Lune autour de la Terre. Elle ſe nomme ainſi pour la diſtinguer de *l'Année Solaire*, ou année proprement dite, qui eſt de trois cents ſoixante-cinq jours.

On appelle *Année Aſtronomique*, Le temps que le Soleil emploie à revenir au même point du Zodiaque d'où il étoit parti.

Année Civile, Celle que les peuples ont établie pour faire leurs ſupputations, où ils n'emploient que des nombres ronds & d'un uſage commode. Et alors, *Année Civile*, ſe dit par oppoſition à l'*Année Aſtronomique*, qui eſt calculée exactement ſur le cours du Soleil, juſqu'aux dernières minutes. (L'année Civile eſt de trois cents ſoixante-cinq jours ; & l'Année Aſtronomique eſt de trois cents ſoixante-cinq jours, cinq heures, quarante-neuf minutes. L'année Biſſextile eſt de trois cents ſoixante-ſix jours.)

On appelle *Année d'Exercice*, Celle où l'on exerce actuellement une Charge, que pluſieurs Officiers ont droit d'exercer l'un après l'autre. (C'eſt ſon année d'exercice ; ou abſolument, C'eſt ſon année, il eſt en année, il eſt d'année.)

Année de probation, Celle pendant laquelle un Religieux ou une Religieuſe font leur noviciat. Et *Année de deuil*, Celle pendant laquelle on eſt obligé de porter le deuil d'une perſonne morte. (Une veuve qui ſe remarie dans l'année de ſon deuil, perd ſon douaire en certains lieux.)

On appelle *Bonne année*, une année abondante en blés, en vins, &c. Et *mauvaiſe année*, Une année où la récolte a été mauvaiſe.

En parlant du revenu annuel d'une terre, on dit, qu'*Elle vaut tant année commune*, pour dire, En faiſant compenſation des mauvaiſes années avec les bonnes.

ANNÉE, ſe dit auſſi du revenu d'une année. (Son Fermier lui doit deux années.)

On dit, *Les belles années*, pour dire, Les années de la jeuneſſe.

ANNELER. v. a. Il n'a guère d'uſage qu'en parlant des cheveux qu'on friſe, & qu'on tourne en boucles. (Anneler des cheveux.)

ANNELÉ, ÉE. participe. (Des cheveux annelés.)

ANNELET. ſ. m. Petit anneau. Il n'eſt guère d'uſage qu'en terme de Blaſon & d'Architecture.

ANNELURE. ſ. f. Friſure de cheveux par anneaux.

ANNEXE. ſ. f. Ce qui eſt uni à quelqu'autre bien. Et il ſe dit des terres ou domaines attachés à une Seigneurie, dont ils n'étoient pas mouvans ou dépendans. (Les annexes d'une Seigneurie, d'une Terre.) C'eſt un terme de Droit.

Il ſe dit auſſi d'Une Égliſe où l'on fait les fonctions paroiſſiales, qui relève d'une Cure, & que l'on appelle *Annexe*, ou Égliſe ſuccurſale. (L'Égliſe de Sainte Marguerite étoit une annexe de la Paroiſſe de Saint Paul.)

ANNEXÉ. ſ. Ce qui eſt uni à une autre choſe.

ANNEXER. v. a. Joindre, attacher. Il n'a d'uſage qu'en parlant d'une terre, d'un droit, d'une prérogative qu'on joint à une terre, à un bénéfice, à une charge. (Annexer un fief à une terre. Annexer un Prieuré à une Abbaye, à un Évêché. Il a annexé ce droit à ſa terre.)

ANNEXÉ, ÉE. participe.

ANNIHILATION. ſ. f. Anéantiſſement.

ANNIHILER. v. a. Anéantir.

ANNIHILÉ, ÉE. participe.

ANNIVERSAIRE. adj. de t. g. Qui ſe fait d'année en année au même jour, l'année étant révolue. (Fête anniverſaire. Proceſſion anniverſaire.)

ANNIVERSAIRE. ſ. m. Il ne ſe dit que du ſervice que l'on fait pour un mort une fois chaque année à perpétuité. (C'eſt aujourd'hui que ſe fait l'anniverſaire du feu Roi.)

ANNOISE. ſ. f. Plante que le peuple appelle *Herbe de la Saint Jean*. Elle pouſſe pluſieurs tiges hautes de quatre à cinq pieds, & garnies de feuilles qui approchent de celles de l'Abſynthe. On l'emploie dans les maladies hyſtériques.

ANNONCE. ſ. f. On appelle ainſi le compliment que fait un des Comédiens pour avertir le public, qu'un tel jour on jouera une telle pièce. (Un tel Comédien a fait l'annonce.)

Il ſe dit auſſi des Publications de Mariage qui ſe font dans la Religion Prétendue réformée. (Il ſe mariera bientôt, on a fait la première annonce. On a fait toutes les annonces.)

ANNONCER. v. a. Faire ſavoir une nouvelle à quelqu'un. (Annoncer une bonne nouvelle. Annoncer une méchante nouvelle. Il n'annonce jamais que des choſes déſagréables. Il nous eſt venu annoncer le mariage d'un tel. Je vous annonce une choſe qui vous ſurprendra. Il nous a annoncé la Paix.)

Il ſignifie auſſi, Prédire, aſſurer qu'une choſe arrivera. (Les Prophètes ont annoncé la venue du Meſſie. L'Ange qui annonça le Myſtère de l'Incarnation.)

Il ſignifie auſſi, Avertir de quelque choſe. (Le Curé annonce les Fêtes, les jeûnes dans ſon Prône. Les Comédiens ont annoncé une telle Pièce.)

ANNONCÉ, ÉE. participe.

ANNONCIATION. ſ. f. On appelle ainſi le Meſſage de l'Ange Gabriël à la Vierge, pour lui annoncer le myſtère de l'Incarnation ; Et on appelle auſſi de même le jour auquel l'Égliſe célèbre ce myſtère. (L'Annonciation de l'Ange. Le jour de l'Annonciation. La Fête de l'Annonciation.)

ANNOTATION. ſ. f. Note un peu longue que l'on fait ſur un livre pour en éclaircir quelques paſſages. (Il a fait de belles Annotations ſur Homère, ſur Virgile, ſur Ariſtote, &c.)

Il ſignifie, en termes de Pratiques, l'état & inventaire des biens marqués & ſaiſis par autorité de Juſtice, ſur un criminel, ou ſur un accuſé. (On fit l'annotation de tous ſes biens.)

ANNOTER. v. a. Il n'eſt en uſage qu'en ſtyle de Pratique, pour dire, Marquer l'état des biens ſaiſis par autorité de Juſtice, ſur un criminel ou ſur un accuſé. (On a ſaiſis & annotés ſes biens.)

ANNOTÉ, ÉE. participe.

ANNOTINE. ſ. f. Terme de Liturgie. *Pâque annotine*, ou *Pâque anniverſaire.*

ANNUEL, ELLE. adj. Qui dure un an. (Le Conſulat à Rome étoit annuel. L'exercice de cette charge eſt annuel.)

ANNUEL, ſe dit auſſi De certaines choſes qui arrivent, qui reviennent tous les ans. (Revenu annuel. Rente annuelle & perpétuelle.)

On appelle *Plantes annuelles*, Certaines plantes qui ne viennent que de graine, & qu'il faut ſemer tous les ans. Et *Fleurs annuelles*, Les fleurs de ces plantes.

En termes d'Aſtronomie, la révolution du Soleil, d'un point du Zodiaque, au même point, s'appelle (Le mouvement annuel du Soleil. Le mouvement annuel ſe dit par oppoſition au mouvement diurne, qui eſt toujours de vingt-quatre heures.

On appelle *Droit annuel*, Le droit que certains Officiers payent au Roi chaque année, pour conſerver au profit de leurs héritiers leurs Charges, qui ſans cela vaqueroient par leur mort au profit du Roi. (Payer le droit annuel. Il n'a jamais payé le droit annuel.)

ANNUEL. ſ. m. Se dit d'une Meſſe que l'on fait dire tous les jours pendant une année, pour une perſonne morte, à compter du jour de ſa mort. (Il a ordonné un annuel après ſa mort. On a chargé un tel Prêtre de cet annuel. Faire dire un annuel.) Il ſe dit auſſi au ſubſtantif, Du droit qu'un Officier paye au Roi, pour la conſervation de ſa Charge, en cas de mort. (Payer l'annuel.)

ANNUELLEMENT. Par chaque année. (Il tire annuellement tant de revenu de cette terre. On lui en paye ordinairement tant.)

ANNUITÉ. ſ. f. Se dit d'une ſorte d'emprunt, par lequel le débiteur s'engage à faire annuellement, pendant un nombre d'années limitées, un payement qui comprend la rente du capital, & un rembourſement d'une partie de ce capital ; de ſorte qu'au bout du terme indiqué, le débiteur eſt entièrement libéré.

ANNULAIRE. adj. Il n'a d'uſage qu'en cette phraſe. *Doigt annulaire*, qui ſe dit du quatrième doigt, parce que c'eſt celui où l'on met le plus ordinairement l'anneau en de certaines cérémonies.

On appelle *Éclipſe annulaire*, Une éclipſe de Soleil, telle qu'il reſte autour du diſque de cet aſtre un cercle ou anneau lumineux.

ANNULLER. v. a. Terme de Pratique. Rendre nul. (Le Parlement a annullé ce Teſtament, a annullé toutes procédures.)

ANNULLÉ, ÉE. participe.

ANO

ANOBLIR. v. a. Faire noble, rendre noble. (Le Roi l'a anobli par Lettres. Ceux qui ont été anoblis. Il y a des charges qui anobliſ-

fent. (En parlant des pays où la noblesse se prend du côte des femmes, & où l'on est réputé Noble, pourvu qu'on soit né d'une mère noble, on dit, qu'En ce pays-là le ventre anoblit.)

ANOBLI, IE. participe.

ANOBLI, est aussi substantif, & il signifie, Celui qui a été fait Noble depuis peu de temps. (Les anoblis, les nouveaux anoblis jouissent des privilèges des anciens Nobles.)

ANOBLISSEMENT. s. m. Grâce & concession du Prince, par laquelle on est anobli. (Lettres d'anoblissement.)

ANOCHE. s. f. Plante potagère. On la nomme aussi Bonnedame, Atriplea, &c. Ses feuilles donnent au bouillon une couleur comme dorée.

ANODIN, INE. adj. Terme de Médecine, qui n'a d'usage qu'en parlant des remèdes qui opèrent doucement, & sans faire de douleur. (Remèdes anodins. Purgation anodine.) Il s'emploie aussi substantivement. (Se purger avec des anodins.)

ANOMAL. adj. Terme de Grammaire. Qui ne se dit guère que des verbes qui ne suivent pas dans leur conjugaison la règle ordinaire des autres verbes. (Un verbe anomal. Les verbes anomaux. Aller, est un verbe anomal.)

ANOMALIE. s. f. Terme de Grammaire. Irrégularité dans la conjugaison, ou dans la déclinaison. (Il y a bien de l'anomalie dans ce verbe, dans ce nom.)

ANOMALIE, en termes d'Astronomie, se dit De la distance du lieu vrai ou moyen d'une planète à l'aphélie ou à l'apogée. (Anomalie vraie. Anomalie moyenne.)

ANOMALISTIQUE. adj. Terme d'Astronomie. Il n'a d'usage que dans cette phrase, *Année anomalistique*, pour signifier le temps que la terre emploie à revenir d'un point de son orbite au même point.

ANOMIES. s. f. pl. Coquilles fossiles, dont on ne connoît point les analogues vivans.

ÂNON. s. m. Le petit d'un âne. (L'ânesse & l'ânon.)

ÂNONNER. v. n. Ne lire ou ne répondre qu'avec peine, qu'en hésitant. (Il y a deux ans que cet enfant va à l'école, & il ne fait encore qu'ânonner. Quand il soutint ses Thèses, il ne faisoit qu'ânonner.) Il est familier.

ÂNONNÉ, ÉE. participe.

ANONYME. adj. Qui est sans nom. Il ne se dit que des Auteurs dont on ne sait point le nom, & des écrits dont on ne sait point l'Auteur. (Auteur anonyme. Livre anonyme. Lettre anonyme.)

Il se met quelquefois substantivement. (L'Anonyme qui a traité cette matière, dit que...)

On appelle aussi ceux qui n'ont point encore reçu de nom au Baptême, *Anonyme*, en ajoutant immédiatement après, leur nom de famille. (Anonyme de Montmorency. Anonyme de Melun, &c.

ANOREXIE. s. f. Terme de Médecine. Dégoût des alimens par dérangement d'estomac.

ANS

ANSE. s. f. La partie de certains vases, de certains ustensiles, par laquelle on les prend pour s'en servir, & qui est ordinairement courbée en arc. (L'anse d'un seau, d'un pot, d'un chaudron, d'une marmite. Pot à deux anses. Prendre un pot par l'anse.)

On dit proverbialement & bassement, *Faire le pot à deux anses*, pour dire, Mettre les mains sur les côtés.

ANSE, signifie aussi Une espèce de Golfe peu profond. (Il y a là une anse où nous mouillâmes.)

ANSÉATIQUE. adj. On écrivoit autrefois Hanséatique, à cause de Hanse dont ce mot vient. Il se dit de certaines villes unies ensemble pour le commerce, sous de certaines constitutions. (Lubek & Hambourg sont des villes anséatiques.)

ANSPESSADE. s. m. Bas Officier d'Infanterie, au-dessous du Caporal.

ANT

ANTAGONISTE. s. m. Adversaire, celui qui est opposé à un autre dans quelque sentiment, dans quelque opinion. (Les Scotistes sont Antagonistes perpétuels des Thomistes.)

En termes d'Anatomie, on appelle *Muscles antagonistes*, Les muscles qui sont attachés à la même partie, & qui tirent l'un contre l'autre: Et en cette phrase, Antagoniste est adjectif. On dit aussi au substantif, (Chaque muscle a son antagoniste.)

ANTALE. Coquillage.

ANTALGIQUE. adj. & s. Anodin.

ANTAN. s. m. L'année qui précédoit celle qui court. Il est vieux, & ne se dit guère qu'en cette phrase proverbiale, (Des neiges d'antan. Je ne m'en soucie non plus que des neiges d'antan.)

ANTANACLASE. s. f. Figure de Rhétorique. Répétition d'un même mot pris en différens sens.

ANTAPHRODISIAQUE. adj. m. & f. & s. Terme de Médecine: Remède qui éteint la vivacité des désirs amoureux.

ANTARCTIQUE. adj. de t. g. Qui est opposé au Pole Arctique ou Septentrional. (Pole Antarctique. Les Terres Antarctiques. Cercle Polaire Antarctique.)

ANTARÈS. s. m. Nom d'une étoile fixe de la première grandeur, qui est dans le cœur du Scorpion.

ANTARTHRITIQUE. adj. m. & f. & s. Terme de Médecine. Remède contre la goutte.

ANTASTHMATIQUE. adj. m. & f. & s. Terme de Médecine. Remède contre l'asthme.

ANTÉCÉDENT, ENTE. adj. Qui est auparavant, qui précède en temps. (Les actes antécédens. Les procédures antécédentes. Les Conciles antécédens.)

ANTÉCÉDENT. s. m. En termes de Grammaire, se dit des noms & des pronoms, quand ils précèdent & régissent le relatif *qui*. Ainsi dans ces deux phrases. (Dieu qui peut tout: Celui qui vous a dit telle chose.) *Dieu* & *celui* sont les antécédens, & *qui* est le relatif.

ANTÉCÉDENT. s. m. En termes de Logique. La première partie d'un argument, qu'on appelle *Enthymème*, & qui ne consiste qu'en une seule proposition, dont on tire une conséquence. (Je vous accorde l'antécédent; mais je vous nie la conséquence.)

ANTÉCÉDENT, en termes de Mathématique, se dit du premier des deux termes d'un rapport, par opposition à *Conséquent*, qui est le second.

ANTECHRIST. s. m. (l'S ne se prononce pas.) Celui qui est opposé à JESUS-CHRIST, qui est ennemi de JESUS-CHRIST. (Il est dit dans l'Écriture, que dès le temps des Apôtres, il y avoit plusieurs Antechrists.) Il se dit particulièrement d'un Séducteur, qui sera ennemi de la véritable Religion, & qui suivant l'opinion commune, viendra dans les derniers temps. (Le temps de la venue de l'Antechrist est incertain.)

ANTENNE. s. f. Longue vergue, longue & grosse perche qui s'attache à une poulie vers le milieu ou vers le haut du mât, pour soutenir les voiles. (Le vent rompit les antennes.) Les Naturalistes appellent aussi *Antennes*, ces espèces de cornes mobiles que plusieurs insectes portent sur la tête.

ANTÉPÉNULTIÈME. adj. de t. g. Nombre d'ordre. Qui précède immédiatement le pénultième. (L'antépénultième vers de cette page. Dans l'antépénultième ligne. L'Antépénultième syllabe d'un mot.)

ANTÉPÉNULTIÈME, s'emploie aussi substantivement, pour signifier L'antépénultième syllabe d'un mot. (Dans ce mot, l'accent est sur l'antépénultième.)

ANTEPHIALTIQUE. adj. m. & f. & s. Terme de Médecine. Remède contre le cauchemar.

ANTÉRIEUR, EURE. adj. Qui est avant, qui précède en ordre de temps. (Ce contrat est antérieur à l'autre. Ma dette est antérieure à la sienne. Je dois être colloqué le premier en ordre; car je suis antérieur en hypothèque. L'ouvrage dont je vous parle, est antérieur à celui dont vous parlez.)

ANTÉRIEUREMENT. adv. Précédemment. (Cette dette a été contractée antérieurement à la vôtre.)

ANTÉRIORITÉ. s. f. Priorité de temps. Il n'a guère d'usage qu'en Pratique. (Antériorité d'hypothèque. Antériorité de date.)

ANTESTATURE. s. f. Terme de Guerre. Retranchement fait de palissades & de sacs à terre, établis à la hâte, pour disputer le terrain.

ANTHELMENTIQUE. adj. de t. g. Il se dit des remèdes contre les vers.

ANTHRAX. s. m. Espèce de charbon vif, avec enflure & douleurs aiguës.

ANTHROPOLOGIE. s. f. Figure par laquelle l'Écriture Sainte attribue à Dieu des actions, des affections humaines.

ANTHROPOMORPHITE. s. m. Celui qui attribue à Dieu une figure humaine.

ANTHROPOPHAGE. adj. de t. g. Il ne se dit que des hommes qui mangent de la chair humaine. (Une nation antropophage.)

Il est aussi substantif. (C'est un Barbare, un Anthropophage.)

ANTHOPNOTIQUE. adj. m. & f. Il est aussi s. m. Terme de Médecine. Remède contre le sommeil.

ANTHYPOCONDRIAQUE. adj. m. & f. & s. m. Terme de Médecine. Remède contre l'affection hypocondriaque.

ANTI. Préposition empruntée du Grec, & qui s'emploie en François dans plusieurs mots composés, pour marquer opposition, contrariété. Ainsi on dit, *Anti-scorbutique*, *Anti-pyretique*, en parlant des remèdes contre le scorbut, contre la fièvre. On trouve dans le Dictionnaire ceux de ces mots composés qui sont les plus en usage; car il seroit inutile de rapporter tous ceux que le besoin ou le caprice peuvent faire imaginer.

ANTI, se joint encore à plusieurs mots François dans le sens de la préposition *antè* des Latins, pour marquer Antériorité de temps ou de lieu. Tels sont les mots composés, *Antidate* & *Antichambre*. On trouvera dans le Dictionnaire tous ceux que l'usage a autorisés.

ANTIA. s. f. Espèce de poisson.

ANTIACIDE. adj. m. & f. Il est aussi s. Terme de Médecine. Remède contre les acides.

ANTIASTHMATIQUE, *ou* ANTASTHMATIQUE. adj. m. & f. & s. m. Terme de Médecine.

ANTIAPOPLECTIQUE. adj. m. & f. & s. m. Terme de Médecine. Remède contre l'Apopléxie.

ANTICHAMBRE. s. f. Celle des pièces d'un appartement, qui est immédiatement avant la chambre. (Il y a dans cet appartement antichambre, chambre, & cabinet. Attendre dans une antichambre. La première antichambre. La seconde antichambre.)

ANTICHRÈSE. s. f. Terme de Pratique. Convention par laquelle celui qui emprunte de l'argent, engage un héritage au créancier, à la charge qu'il en jouisse, & que les fruits lui appartiennent pour l'intérêt de son argent.

ANTICHRÉTIEN, ENNE. s. & adj. Opposé à la Doctrine chrétienne.

ANTICIPATION. s. f. Action par laquelle on anticipe. (Servez-vous contre lui de la voie d'anticipation, du moyen d'anticipation.)

On appelle *Lettres d'anticipation*, Des Lettres de Chancellerie, pour anticiper un Appel.

ANTICIPATION, signifie aussi, Usurpation faite sur le bien ou sur les droits d'autrui. (C'est une anticipation sur mes droits, sur ma terre.)

ANTICIPATION, est aussi une figure de Rhétorique, par laquelle l'Orateur réfute d'avance les choses qui lui peuvent être objectées.

PAR ANTICIPATION. Façon de parler adverbiale. Par avance. (Il s'en est emparé par anticipation.)

ANTICIPER. v. a. Prévenir, devancer. Il ne se dit que du temps, & par ellipse des choses dont on prévient le temps. (Le terme n'étoit pas échus, il a anticipé le payement. Anticiper le temps, le jour.)

On dit en termes de Pratique, *Anticiper un Appel*, pour dire, Faire assigner devant le Juge supérieur, l'Appelant qui diffère de relever son Appel.

ANTICIPER, signifie aussi, Usurper sur autrui. (Anticiper sur les droits de quelqu'un. Anticiper sur son voisin. Vous anticipez sur ma terre, sur ma charge.) En ce sens il est neutre.

ANTICIPÉ, ÉE. participe.

On dit, *Une joie anticipée*, pour dire, Une joie qu'on a dans la vue d'un bien qui n'est pas encore arrivé. On dit de même, (Une douleur anticipée, une connoissance anticipée.)

ANTIDATE. s. f. Date mise faussement à une lettre, à un acte, en marquant un jour antérieur à celui auquel l'acte a été véritablement passé, ou auquel la lettre a été écrite. (On a prouvé l'antidate de cet Acte.)

ANTIDATER. v. a. Mettre une antidate. (Antidater un contrat, une lettre.)

ANTIDATÉ, ÉE. participe. (Acte antidaté. Sentence antidatée. Lettre antidatée.)

ANTIDOTE. s. m. Contre-poison, remède pour se garantir de l'effet du poison, du venin. (Bon, puissant, grand, excellent antidote. Antidote spécifique. La thériaque est un antidote contre la peste, contre la piqûre des serpens. Prendre de l'antidote.)

ANTIDYSSENTÉRIQUE. adj. m. & f. & s. m. Terme de Médecine. Remède contre la Dyssenterie.

ANTIÉMÉTIQUE. adj. m. & f. & s. m. Terme de Médecine. Remède contre le Vomissement.

ANTIÉPILEPTIQUE. adj. m. & f. & s. m. Terme de Médecine. Remède contre l'Épilepsie.

ANTIFÉBRILE. adj. m. & f. Terme de Médecine. Remède contre la fièvre.

ANTIHECTIQUE. adj. m. & f. Terme de Médecine. Remède contre l'Hectisie, la Phthisie.

ANTIHYDROPIQUE. adj. m. & f. Terme de Médecine. Remède contre l'Hydropisie.

ANTIHYSTÉRIQUE. adj. m. & f. Terme de Médecine. Remède contre les Vapeurs.

ANTIENNE. s. f. Sorte de Verset que le Chantre dit en tout ou en partie dans l'Office de l'Église, avant un Pseaume ou un Cantique, & qui se répète après tout entier. (Annoncer une Antienne. Entonner une Antienne.)

On dit figurément & familièrement, *Annoncer une triste, une fâcheuse Antienne*, pour dire, Annoncer une triste, une fâcheuse nouvelle.

ANTILOGIE. s. f. Terme didactique. Contradiction dans un discours.

ANTILOÏMIQUE. adj. m. &. f. Terme de Médecine. Remède contre la peste.

ANTIMÉLANCOLIQUE. adj. m. & f. Terme de Médecine. Remède contre la mélancolie.

ANTIMOINE. s. m. Demi-métal, dont la couleur ressemble à celle du fer nouvellement cassé, mais qui ne paroît composé que d'un assemblage de stries ou d'aiguilles, & qui se dissipe & se réduit en fumée dans le feu. Sa principale propriété est d'exciter à vomir. On en fait différentes préparations dans la Pharmacie, telle que l'Émetique, la poudre des Chartreux. *L'antimoine crud* est ce demi-métal uni avec du soufre. Ce demi-métal pur s'appelle (Régule d'antimoine.)

ANTIMONIAL, ALE. adj.

ANTINÉPHRÉTIQUE. adj. m. & f. Terme de Médecine. Remède contre la Néphrétique.

ANTINOMIE. s. f. Contradiction véritable ou apparente entre deux Lois. (Les Jurisconsultes ont de la peine à concilier cette antinomie.)

ANTIPAPE. s. m. Celui qui se porte pour Pape, sans être légitimement & canoniquement élu. (Dans le dernier Schisme on a vu en même temps deux Antipapes.)

ANTIPATHIE. s. f. Sentiment naturel d'opposition qu'on a pour quelqu'un, pour quelque chose. Il se dit des personnes, des animaux, & des choses inanimées. (Antipathie naturelle, invincible. Grande antipathie. Secrète antipathie. Avoir de l'antipathie pour quelque chose. Agir par antipathie. Il y a de l'antipathie entre ces deux personnes. Les naturalistes parlent de l'antipathie qui est entre le crapaud & la belette, & de celle que les serpens ont pour le frêne.)

ANTIPATHIE, se dit aussi De l'éloignement, de l'aversion qu'on a pour certaines choses. (Avoir de l'antipathie pour la lecture, pour la Musique.)

ANTIPATHIQUE. adj. Contraire, opposé. (Ces deux personnes-là ont des humeurs antipathiques.)

ANTIPÉRISTASE. s. f. Terme didactique. Action de deux qualités contraires, dont l'une augmente la force de l'autre. (Les Péripatéticiens disent, que c'est par antipéristase que le feu est plus ardent en hiver qu'en été.)

ANTIPÉRISTALTIQUE. adj. Qui est opposé au mouvement péristaltique. Il se dit principalement du mouvement des Intestins. *Voyez* PÉRISTALTIQUE.

ANTIPHONIER. s. m. Livre d'Église, où les Antiennes sont notées avec des notes de Plein-chant.

ANTIPHRASE. s. f. Figure par laquelle on emploie un mot, ou une façon de parler, dans un sens contraire à sa véritable signification, à sa signification ordinaire. (Cela est dit par antiphrase.)

En parlant d'*Un fripon*, on dit par antiphrase, *Cet honnête homme*.

ANTIPODE. s. m. Celui qui habite dans un endroit de la terre, que l'on considère par rapport à un autre endroit diamétralement opposé. Il se dit plus ordinairement au pluriel. (Les Antipodes. Ces peuples sont nos Antipodes.)

On dit proverbialement, qu'*On voudroit qu'un homme fût aux Antipodes*, pour dire, qu'Il fût bien loin.

On dit d'un homme qui a l'esprit de travers, que *C'est l'antipode du bon sens.*

ANTIQUAILLE. s. f. Terme de mépris, dont on se sert en parlant de certaines choses antiques de peu de valeur. (Ce sont des antiquailles. C'est un chercheur d'antiquailles.)

Il se dit aussi de certaines choses usées & de peu de valeur, comme de vieux meubles. (Tous ces meubles-là sont des antiquailles, dont il faudroit se défaire.)

ANTIQUAIRE. s. m. Celui qui est savant dans la connoissance des Monumens antiques, comme statues, médailles, &c. (C'est un grand Antiquaire. Tous les Antiquaires conviennent que cette Médaille est fausse.)

ANTIQUE. adj. de t. g. Fort ancien. Il est opposé à *Moderne*; & il ne se dit qu'en parlant des choses d'un temps fort reculé. (Les Monumens antiques. Monnoie antique. Statue antique. Pièce antique. Palais antique. La simplicité des mœurs antiques.)

ANTIQUE, se dit aussi des personnes avancées en âge: & il ne se dit guère que par raillerie. (Il est un peu antique. Il a l'air antique. C'est une beauté antique.)

ANTIQUE. s. f. Se dit des Monumens curieux qui nous sont restés de l'Antiquité, comme médailles, statues, agathes, vases, &c. (Une belle antique. Une antique très-curieuse. Le cabinet des antiques du Roi.)

A L'ANTIQUE. adv. À la manière antique. (Fait à l'antique. Bâti à l'antique. Habillé à l'antique. L'air à l'antique.)

ANTIQUITÉ. s. f. Ancienneté. (Temple vénérable par son antiquité. Cela est d'une grande antiquité. Cette Maison est illustre par sa noblesse & par son antiquité. L'antiquité des temps.)

Il se prend aussi collectivement pour tous ceux qui ont vécu dans les siècles fort éloignés du nôtre. (L'Antiquité a cru que... Vous ne verrez rien de pareil dans toute l'Antiquité.)

Il se prend encore pour les siècles les plus éloignés. (Les Héros de l'Antiquité.)

Il se dit aussi des choses qui nous restent de l'Antiquité. *On voit encore en ce lieu-là une belle Antiquité.* En ce sens il se dit surtout au pluriel. (Les Antiquités de Rome. L'Histoire des Antiquités de Paris, d'Orléans, de Nîmes.)

ANTISTROPHE. s. f. Nom que portoit chez les Grecs une des Stances des Chœurs dans les Pièces Dramatiques. C'étoit ordinairement la seconde, semblable pour la mesure & le nombre des vers à la première qu'on nommoit Strophe. La troisième se nommoit Épode. Le mot *Antistrophe* n'est d'aucun usage aujourd'hui dans la Poësie Françoise.

ANTITHÈSE. s. f. Figure de Rhétorique, par laquelle l'Orateur oppose dans une même période des choses contraires les unes aux autres, soit par les pensées, soit par les termes. *Il est petit dans le grand, & grand dans le petit*, est une antithèse. (Les

antithèses dans cet Auteur sont trop fréquentes. Il n'y a rien de solide dans cet ouvrage, ce ne sont que des antithèses froides & puériles.)

ANTOLOGIE. s. f. Il signifie proprement Recueil de fleurs, & s'entend ordinairement d'un Recueil d'Épigrammes de divers Auteurs Grecs.

ANTONOMASE. s. f. Figure de Rhétorique, qui met un nom appellatif au lieu du nom propre. *On dit par antonomase*, *l'Apôtre*, pour dire S. Paul; *Le Philosophe*, pour dire Aristote; *L'Orateur*, pour dire Cicéron; *Le Docteur Angélique*, pour dire Saint Thomas d'Aquin; *Le père des Dieux*, pour Jupiter; *La plaine liquide*, pour la Mer.

ANTORA. s. f. Plante dont les fleurs sont purpurines, & qui est un préservatif contre les venins.

ANTOXA. s. f. Plante dont la racine est bonne contre la morsure des bêtes venimeuses. (L'Antoxa est alexitère & cordiale. Elle est le contrepoison du Napel.)

ANTRE. s. m. Caverne, grotte faite par la nature. (Antre obscur. Antre profond. Se cacher dans un antre. L'antre du Lion. L'antre de la Sibylle.)

A N U

ANUITER, S'ANUITER. v. récipr. Se mettre à la nuit, S'exposer à être surpris de la nuit en chemin. (Si vous m'en croyez, ne vous anuitez pas.)

ANUS. s. m. Terme d'Anatomie. On appelle ainsi le fondement, ou l'extrémité de l'intestin nommé *Rectum*, qui se rétrécit & se termine par un orifice étroitement plissé. (Avoir une fistule à l'anus.)

On se sert du même terme pour exprimer une ouverture formée par les quatre convexités des éminences qui se trouvent sous la *voûte à trois piliers du cerveau.*

A N X

ANXIÉTÉ. s. f. Perplexité, travail, peine & embarras d'esprit. (Être en anxiété, dans une grande anxiété d'esprit.) Il n'a d'usage que dans le style soutenu.

A O R

AORISTE. s. m. (On prononce *Oriste.*) Terme de Grammaire, qui ne se dit que de ces sortes de prétérits des verbes, qui marquent indéfiniment le temps passé. (Les Grecs ont un premier Aoriste, un second Aoriste. La langue Latine n'a point d'Aoriste.)

AORISTE, dans la Langue Françoise, se dit du prétérit qui n'est pas formé du verbe auxiliaire Avoir, ou Être. (Je lus, je pensai, vous lûtes, vous pensâtes. Nous lûmes, nous pensâmes.) Toutes ces infléxions des verbes Lire & Penser, sont à l'Aoriste.

AORTE. s. f. Terme d'Anatomie. Artère qui s'élève directement du ventricule gauche du cœur, & de là se partage dans toutes les parties du corps.)

A O Û

AOÛT. s. m. (Prononcez *Oût.*) Le huitième mois de l'année. (Au mois d'Août, le premier jour d'Août.)

Lorsque ce mot est mis avec l'article *le*, il signifie, La moisson. (Faire l'Août. Nous voilà bien avant dans l'Août L'Août n'étoit pas commencé en ce pays là) *On a tant promis à ce valet pour son Août*, c'est-à-dire, pour sa peine d'avoir moissonné.

On dit, *La mi-Août*, pour dire le quinzième du mois d'Août. (Notre Dame de la mi-Août. À la mi-Août.)

AOÛTER. v. a. (Prononcez l'A.) Faire mûrir. Il n'a guère d'usage qu'au participe.

AOÛTÉ, ÉE. participe. Mûri par la chaleur du mois d'Août. (Citrouille aoûtée.)

AOÛTERON. s. m. (Prononcez *Oûteron.*) Moissonneur, celui qui travaille à la récolte des grains. (Il faut tant d'Aoûterons à ce fermier.)

A P A

APAGOGIE. s. f. Démonstration d'une proposition par l'absurdité de la proposition contraire.

APAISER. v. a. Adoucir, calmer la colère d'une personne, calmer l'émotion, l'agitation, la violence de certaines choses. (Apaiser Dieu. Apaiser la colère de Dieu. Apaiser le Prince. Cet enfant se tue de crier, apaisez-le. Il est mal-aisé à apaiser. Apaiser les flots. Apaiser les troubles d'un État. Apaiser une sédition. Apaiser une querelle. Quand le bruit fut apaisé. Apaiser les murmures. Apaiser sa douleur. Sa fièvre est-elle un peu apaisée?)

Il est aussi réciproque. (L'orage s'apaise. Le vent s'apaise. La mer s'apaise. Après avoir bien crié, il s'apaisa. Le feu s'étant apaisé. Sa douleur commence à s'apaiser.)

APAISÉ, ÉE. participe.

APALACHINE. s. f. Plante qui croît dans la Floride & sur les Apalaches, où elle est nommée *Cassine.* On l'emploie dans les rhumatismes & autres maladies de cette nature.

APALATH. s. m. Plante qui s'emploie dans la Médecine, & pour les parfums.

APANAGE. s. m. Ce que les Souverains donnent à leurs puînés pour leur tenir lieu de partage. (Donner une terre en apanage, ou pour apanage. Les apanages des Enfans de France sont reversibles à la Couronne, au défaut d'hoirs mâles.)

APANAGE, se dit figurément Des choses qui sont les suites & les dépendances d'une autre. (Les infirmités sont les apanages de la nature humaine)

APANAGER. v. a Donner un apanage (Le Roi a apanagé tous ses puînés.)

APANAGÉ, ÉE. participe. (Ce Prince a été apanagé du Duché de...)

APANAGISTE. s. m. Qui a un apanage. (Prince apanagiste.)

APANTROPIE. s. f. Terme de Médecine. Misantropie qui vient de maladie.

APARTÉ. s. m. Il n'a point d'S au pluriel. Mot pris du Latin, d'où il a passé dans notre langue, comme dans l'Italien & l'Espagnol, & dont on se sert pour signifier ce qu'un Acteur dit, de manière à être entendu des Spectateurs, mais qu'on suppose n'être pas entendu des autres Acteurs.

APATHIE. s. f. État de l'ame lorsqu'elle n'est agitée d'aucune passion. (Être dans l'apathie. Les Stoïciens vouloient que leur Sage fût dans une entière apathie.)

APATHIQUE. adj. de t. g. Qui est insensible sur tout. (Un homme apathique n'est touché de rien.)

A P E

APEDEUTISME. s. m. Ignorance qui vient de défaut d'instruction.

APEPSIE. s. f. Terme de Médecine. Maladie qui consiste à ne point digérer.

APERCEVABLE. adj. de t. g. Qui peut être aperçu. (Il y a des corps qui ne sont point apercevables sans microscope.)

APERCEVOIR. v. a. (Il se conjugue comme *Recevoir.*) Commencer à voir, découvrir. (En passant par une telle rue, il aperçut celui qu'il cherchoit. Nous vous avons aperçu de loin.)

APERCEVOIR, est aussi réciproque, & signifie, Connoître, remarquer. Il s'aperçut du piège qu'on lui tendoit. Il y a longtemps que je me suis aperçu qu'il n'est pas de mes amis. Il cache si bien son dessein, qu'il est difficile de s'en apercevoir.)

APERÇU, UE. participe.

APÉRITIF, IVE. adj. Terme de Médecine. Qui ouvre & qui débouche le ventre. (Remède laxatif & apéritif. Tisane apéritive.)

APETISSEMENT. s. m. Diminution. (L'apetissement qui paroît dans les sujets éloignés, &c.)

APETISSER. v. a. Rendre plus petit, accourcir. (Ce manteau-là est trop long, il le faut apetisser.) On dit plus communément & dans le même sens, *Rapetisser.*

Il est aussi neutre, & signifie, Devenir plus petit. (Après le solstice d'Été, les jours apetissent.)

Il est aussi réciproque. (Une étoffe qui s'apetisse à l'eau.)

APETISSÉ, ÉE. participe.

A P H

APHELIE. s. m. Terme d'Astronomie. Le point de l'orbite d'une planète, où elle se trouve dans sa plus grande distance du Soleil. (L'aphelie de la terre.)

Il est aussi adjectif. (La terre est aphelie.)

APHERÈSE. s. f. Figure par laquelle on retranche quelque chose au commencement d'un mot. *Temnere* pour *contemnere*, est une Apherèse. L'Apherèse est d'un grand usage dans les Étymologies. C'est ainsi que de *gibbosus*, nous avons fait *bossu.*

APHORISME. s. m. Proposition qui renferme en peu de mots une maxime générale. (Les Aphorismes d'Hipocrate. Les Aphorismes de Médecine sont fondés sur l'expérience. Aphorisme de Morale. Aphorisme de Droit, de Politique.)

APHTE. s. m. Petit ulcère rond & superficiel, qui vient dans la bouche.

A P I

API. s. m. Sorte de pomme, petite, & ordinairement colorée d'un rouge assez vif. (Les pommes d'Api sont très propres à parer un fruit. Voilà de fort bel Api. J'ai beaucoup d'Api dans mon jardin.)

APLANIR. v. a. Rendre uni ce qui étoit inégal. (Aplanir un chemin. Aplanir des allées dans un jardin. Aplanir une montagne. Aplanir un ais. Aplanir une table.)

On dit figurément, *Aplanir les difficultés*, pour dire, Lever les difficultés, ôter les difficultés, les empêchemens qui se rencontrent dans une affaire.

APLANISSEMENT. s. m. Réduction d'un terrain inégal à un plan uni. (L'aplanissement d'un parterre. L'aplanissement des allées d'un jardin.)

APLATIR. v. a. Rendre plat. (Cela est trop relevé, il faudroit un peu l'aplatir.)

APLATI, IE. participe.

On dit en Physique, Que *la terre est aplatie*, pour dire, Que son axe est plus petit que le diamètre de l'Équateur.

APLATISSEMENT. s. m. L'effet produit dans un corps aplati par le choc, par l'impression d'un autre corps. (L'aplatissement d'une boule de cire. L'aplatissement d'une balle de plomb.)

On dit aussi en Physique, *L'aplatissement de la terre*, pour signifier L'état de la terre, en tant qu'aplatie.

APLOMB. s. m. Ligne perpendiculaire à l'horizon. (Ce mur tient bien son aplomb.) On dit aussi, (Ce mur, cette ligne est d'aplomb.)

A P N

APNÉE. s. f. Terme de Médecine. Défaut de respiration.

APO

APOCALYPSE. s. f. Révélation. On appelle ainsi le Livre Canonique qui contient les révélations faites à Saint Jean l'Évangéliste. (Les figures de l'Apocalypse. La bête de l'Apocalypse. Commentaires sur l'Apocalypse de Saint Jean.)

APOCOPE. s. f. Figure de Grammaire, par laquelle on retranche quelque chose à la fin d'un mot. *Negoti* pour *negotii*, est une Apocope.

C'est aussi en termes d'Anatomie, Une espèce de fracture ou coupure, dans laquelle une pièce de l'os est séparée & enlevée.

APOCRYPHE. adj. de t. g. Terme pris de la langue Grecque, dans laquelle il signifie, Inconnu, caché. Il n'a d'usage dans notre Langue, qu'en parlant des Livres & des Écrivains dont l'autorité est douteuse. Et en ce sens il ne se dit proprement que de certains Livres que l'Église ne reçoit pas pour Canoniques. (Le troisième & le quatrième Livres d'Esdras sont apocryphes.)

Il se dit par extension, en parlant des Historiens & des Histoires dont l'autorité est suspecte. (Auteur apocryphe. Histoire apocryphe. Livre apocryphe.)

On dit d'une nouvelle dont on doute, que *C'est une nouvelle apocryphe* : Et pour marquer qu'on n'ajoute pas grande foi à celui de qui elle vient, on dit, que *C'est un Auteur apocryphe*.

APOCRISIAIRE. s. m. Nom qu'on donnoit anciennement au député d'une Église, d'un Monastère.

APOCYN. s. m. Plante laiteuse, dont le suc passe pour être mortel aux chiens, aux loups & aux renards.

APODICTIQUE. adj. de t. g. Terme didactique. Démonstratif, évident.

APOGÉE. s. m. Terme d'Astronomie. Le point où une planète se trouve à sa plus grande distance de la terre. (L'Apogée de la Lune.) Il est aussi adjectif. (La Lune est apogée.)

APOGRAPHE. s. m. Copie d'un écrit, d'un original. Il est opposé à Autographe.

APOLOGÉTIQUE. adj. de t. g. Qui contient une Apologie. (Lettre apologétique. Discours apologétique.)

Il se met substantivement, en parlant de l'Apologie de Tertullien pour les Chrétiens. (Tertullien dans son Apologétique.)

APOLOGIE. s. f. Discours par écrit, ou de vive voix, pour la justification, pour la défense de quelqu'un, de quelque action, de quelque ouvrage. (Faire une apologie. Faire l'apologie de quelqu'un. Il a écrit lui-même son apologie. On disoit alors du mal de vous, mais depuis on a bien fait votre apologie. Faire l'apologie d'un Livre. Faire l'apologie de la conduite de quelqu'un.)

Il se dit aussi par extension de tout ce qui est propre à justifier quelqu'un. (Sa conduite depuis quelque temps fait bien son apologie.)

APOLOGISTE. s. m. Celui qui fait l'apologie de quelqu'un. (C'est votre Apologiste.)

APOLOGUE. s. m. Terme didactique. Fable morale & instructive. (L'apologue de l'estomac & des membres du corps humain. L'apologue du loup & de l'agneau. Se servir d'un apologue.)

APONEVROSE. s. f. Terme d'Anatomie. Expansion membraneuse d'un tendon.

APOPHTHEGME. s. m. Dit notable de quelque personne illustre. (Les apophthegmes des sept Sages de Grèce. Les apophthegmes de Scipion, de Caton, &c.)

Il se dit aussi De tout discours qui a l'air de sentence ou de maxime. (Il ne parle que par apophthegmes.)

APOPHYSE. s. f. Terme d'Anatomie. Partie éminente qui s'avance hors du corps d'un os.

APOPLECTIQUE. adj. Qui appartient à l'apopléxie, qui menace d'apopléxie. (Symptôme apoplectique. Il a l'air apoplectique.) Il se dit aussi Des remèdes dont on se sert contre l'apoplexie. (Du baume apoplectique.)

Il s'emploie aussi substantivement. (C'est un Apoplectique.)

APOPLÉXIE. s. f. Maladie qui attaque le cerveau, & qui ôte tout à coup le mouvement & le sentiment. (Apopléxie de sang. Fausse apopléxie. Être frappé d'apopléxie. Tomber en apopléxie. Être menacé d'apopléxie. Être attaqué d'apopléxie. Mourir d'apopléxie.)

APOSIOPESE. s. f. Figure de Rhétorique. Réticence, prétérition.

APOSTASIE. s. f. Le crime d'un homme qui renonce à la Religion Chrétienne. (Tomber dans l'Apostasie.) Il se dit aussi du crime d'un Religieux qui renonce à ses vœux & à son habit.

APOSTASIER. v. n. Tomber dans le crime d'apostasie. Il se dit, & d'un Chrétien qui renonce à la Foi, & d'un Religieux qui renonce à ses vœux & à son habit. (Le plus grand crime qu'un Chrétien puisse commettre, c'est d'apostasier. Le libertinage a fait apostasier ce Religieux.)

APOSTAT. adj. Celui qui a quitté la vraie Religion. (Julien fut Apostat.)

Il se dit aussi d'un Religieux qui renonce à ses vœux & à son habit. (Un Moine Apostat.)

Il s'emploie aussi substantivement, en parlant d'un homme qui a renoncé à la Foi, ou d'un Religieux qui a renoncé à ses vœux. (C'est un Apostat.)

APOSTER. v. a. Corrompre, gagner des gens pour les engager à faire une méchante action. Engager quelqu'un à se trouver dans un lieu, soit pour observer, soit pour exécuter quelque chose. Il ne se prend guère qu'en mauvaise part. (Aposter des gens pour faire une insulte à quelqu'un. Des témoins qu'on a apostés pour charger un innocent. On avoit aposté un Notaire pour signer aussi-tôt le testament.)

Aposté, ée. participe.

APOSTÈME. s. m. Enflure extérieure avec putréfaction. Un abcès est un Apostème ouvert. (Apostème qui aboutit, qui mûrit, qui suppure. Percer un apostème.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Il faut que l'apostème crève*, pour dire, qu'Il faut que quelque chose de mauvais qui étoit caché, vienne enfin à paroître.

APOSTILLE. s. f. Addition faite à la marge d'un écrit, ou au bas d'une lettre. (Il y avoit deux lignes en apostille. L'apostille d'une lettre. Après sa lettre écrite, il mandoit par apostille.)

APOSTILLER. v. a. Mettre des remarques à côté d'un écrit. (Le Ministre avoit apostillé les dépêches de l'Ambassadeur.)

Apostillé, ée. participe.

APOSTOLAT. s. m. Le Ministère d'Apôtre. (S. Paul fut appelé à l'Apostolat par une voie miraculeuse.)

APOSTOLIQUE. adj. de t. g. Qui vient des Apôtres, qui procède des Apôtres. (Doctrine Apostolique. L'Église Catholique & Apostolique. Tradition apostolique. Mission Apostolique. Le S. Siége Apostolique.)

On dit, *Une vie Apostolique*, *un zele Apostolique*, pour dire, Une vie conforme à celle des Apôtres, Un zèle digne du temps des Apôtres.

On appelle aussi *Église Apostolique*, Une Église fondée par les Apôtres. (La Tradition des Églises Apostoliques.)

Apostolique, se dit aussi, en parlant des Brefs & des Mandemens du Pape. (Bref Apostolique. Mandement Apostolique.) On dit aussi dans le même sens. (La bénédiction Apostolique.) Et on appelle *Nonce Apostolique*. Le Nonce du Pape.

On appelle aussi *Notaires Apostoliques*, Les Notaires qui font les expéditions pour la Cour de Rome. (Il faut s'adresser à un Notaire Apostolique.)

APOSTOLIQUEMENT. adv. À la façon des Apôtres. (Vivre Apostoliquement. Prêcher Apostoliquement.)

APOSTROPHE. s. f. Figure de Rhétorique, par laquelle on détourne son discours pour adresser la parole à quelque personne, ou à quelque chose, comme si c'étoit une personne. Ainsi, *Et vous, braves François, qui, &c. Affreux déserts, confidens de mes peines*, sont des apostrophes.

Apostrophe, est aussi une petite note dont on se sert pour marquer l'élision d'une voyelle. Ainsi dans ces mots, *l'Église*, *l'Etat*, *s'il est permis*, *d'où vient*, *quoi qu'il en soit*, la petite note qu'on met en haut entre la consonne & la voyelle, s'appelle *Apostrophe*.

APOSTROPHER. v. a. Détourner son discours pour adresser la parole à quelque personne, ou à quelque chose considérée comme si c'étoit une personne. (Le Prédicateur au milieu de son Sermon apostropha le Crucifix, apostropha la Croix. Après avoir long-temps parlé contre les impies, il les apostropha avec véhémence.)

Apostropher quelqu'un, signifie quelquefois, Lui adresser la parole pour lui dire quelque chose de désagréable.

On dit aussi dans le style comique, *Apostropher quelqu'un d'un soufflet, d'un coup de bâton*.

Apostrophé, ée. participe.

APOSTUMER. v. n. Se former en apostème. (Il a eu une contusion au bras, qui commence à apostumer.)

Apostumé, ée. participe.

APOTHÉOSE. s. f. Déification. Il se dit principalement De la cérémonie par laquelle les anciens Romains déifioient les Empereurs. (L'Apothéose d'Auguste. Des Médailles qui représentent des apothéoses.)

Apothéose, se dit aussi quelquefois De la réception fabuleuse des anciens Héros parmi les Dieux. Ainsi on dit, (L'Apothéose d'Hercule, l'Apothéose d'Énée.)

APOTHICAIRE. s. m. Celui dont la profession est de préparer les drogues pour la guérison des malades. (Bon Apothicaire. Habile Apothicaire.)

On dit proverbialement & figurément, *Un Apothicaire sans sucre*, pour dire, Un homme qui n'est pas fourni des choses qui regardent sa profession. *Des parties d'Apothicaire*, pour dire, Des parties sur lesquelles il y a beaucoup à rabattre. Et, *Faire de son corps une boutique d'Apothicaire*, pour dire, Prendre trop de remèdes.

APOTHICAIRERIE. s. f. Lieu ou Boutique servant à garder toutes les drogues d'un Apothicaire.

Il signifie aussi, l'art de l'Apothicaire. (Il s'est mis dans l'Apothicairerie. Il entend l'Apothicairerie.)

APÔTRE. s. m. Nom qui a été donné aux douze personnes que Notre-Seigneur choisit particulièrement entre ses Disciples, pour gouverner l'Église après lui. (Notre-Seigneur JESUS-CHRIST & ses douze Apôtres. Le Symbole des Apôtres. L'Apôtre Saint Pierre. L'Apôtre Saint Jacques.)

Le nom d'*Apôtre*, depuis la mort de Notre-Seigneur, a été donné à Saint Mathias, qui fut mis à la place de Judas ; & à Saint Paul & à Saint Barnabé, qui furent appelés de Dieu extraordinairement pour prêcher l'Évangile. On appelle communément Saint Pierre & Saint Paul, *les Princes des Apôtres*. Et quand on dit, l'*Apôtre des Gentils*, ou simplement, l'*Apôtre*. On entend Saint Paul.

On dit, *Prêcher en Apôtre*, *comme un Apôtre*, pour dire, Prêcher avec onction & d'abondance de cœur.

On appelle aussi *Apôtres*, Tous ceux qui ont les premiers prêché la Foi en quelque pays. (Saint Denis est l'Apôtre de Paris. Saint François Xavier est l'Apôtre des Indes.)

On dit proverbialement, *Faire le bon Apôtre*, pour dire, Contrefaire l'homme de bien : Et proverbialement & ironiquement, *C'est un bon Apôtre*, pour dire, C'est un homme qui fait l'homme de bien plus qu'il ne l'est.

APOZEME. s. m. Terme de Médecine. Potion médicinale faite d'une décoction d'herbe. (Faire un apozème. Donner un apozème. Prendre un apozème.)

A P P

APPARAT. s. m. Éclat ou pompe qui accompagne certains discours, certaines actions. Il n'a guère d'usage que dans les phrases suivantes. (Haranguer avec apparat. Discours d'apparat. Cause d'apparat. Il est venu dans un grand apparat.)

Il se prend quelquefois en mauvaise part, & signifie alors Ostentation. (Il ne dit rien, il ne fait rien qu'avec apparat.)

APPARAUX. s. m. pl. Terme de Marine, qui se dit des agrès & de l'artillerie d'un vaisseau.

APPAREIL. s. m. Apprêt, préparatif, attirail & pompe. (Grand appareil. Appareil extraordinaire. Appareil lugubre. Appareil de guerre. On fait de grands appareils pour son entrée. Il a fait son entrée dans un magnifique appareil.)

On dit proverbialement, *Faute de bon appareil ou autrement*, pour dire, Faute d'avoir apporté les soins nécessaires, ou par quelque autre cause que ce soit. (Il est mort faute de bon appareil ou autrement.)

APPAREIL, se dit aussi Des onguens, des emplâtres qu'on applique sur une plaie. (Mettre le premier appareil. Lever le premier appareil. On ne pourra juger de la plaie, que quand on lèvera le troisième appareil.)

En parlant des différentes manières de tailler les personnes qui ont la pierre, on dit, Tailler au grand appareil, ou au petit appareil.)

APPAREILLER. v. a. Joindre à une chose une autre chose qui lui soit pareille. (Voilà un beau vase, je cherche à l'appareiller. Voilà un beau cheval de carrosse, je voudrois bien trouver à l'appareiller.

APPAREILLER, est aussi un terme de bâtimens, & signifie, Donner des mesures justes pour tailler les pierres suivant les places où elles doivent être posées. (Ce qui contribue le plus à la beauté d'un bâtiment, c'est de bien appareiller. C'est lui qui a appareillé toute la face de ce bâtiment.)

APPAREILLER. v. n. Terme de Marine. Mettre à la voile. (Aussi-tôt qu'il vit les ennemis, il fit appareiller. Il faut appareiller.)

APPAREILLÉ, ÉE. participe.

APPAREILLEUR. s. m. Ouvrier qui trace le trait, la coupe de la pierre pour celui qui la taille. (C'est un bon appareilleur. Quand on bâtit, c'est un grand avantage d'avoir un habile appareilleur.)

APPAREILLEUSE. s. f. Terme injurieux, qui se dit d'Une femme qui fait métier de débaucher des filles, & de les produire.

APPAREMMENT. adv. Selon les apparences. Vraisemblablement. (Cela est apparemment vrai.)

APPARENCE. s. f. L'extérieur, ce qui paroît au dehors. (Belles apparences. Il ne faut pas se fier à l'apparence, aux apparences. Les apparences sont trompeuses. Je ne m'arrête point à l'apparence. Elle l'a trompé sous apparence de dévotion, sous l'apparence d'amitié. Ce château, cette maison a belle apparence.)

On dit, *Sauver les apparences*, pour dire, Faire en sorte qu'il ne paroisse rien au dehors qui puisse être blâmé, qui puisse être condamné. (Elle sauve les apparences du mieux qu'elle peut.)

APPARENCE, se prend aussi pour Vraisemblance, probabilité. (Quelle apparence y a-t-il que. Il n'y a nulle apparence. Cela est hors d'apparence, sans apparence. Je n'y vois point d'apparence. Il y a apparence, il y a quelque apparence, il y a grande apparence que cela arrivera. Il y a bien de l'apparence qu'il n'en savoit rien.)

APPARENT, ENTE. adj. Qui est visible, évident, manifeste. (On dit qu'il est riche en argent ; mais de bien apparent on ne lui en voit point. Il n'a aucun bien apparent sur lequel on puisse asseoir une hypothèque. Son droit est apparent, très-apparent.)

Il signifie aussi, Qui paroît, & n'est pas tel qu'il paroît être. (Des raisons spécieuses & apparentes. Un prétexte apparent, sous l'espérance d'un bien apparent. La plupart du monde se trompe au choix des biens. Il prend les biens apparens pour les véritables. Le mouvement apparent du soleil autour de la terre.)

Il signifie aussi, Qui est remarquable & considérable entre d'autres personnes, entre d'autres choses. (Il s'adressa au plus apparent de la Compagnie. Les plus apparens de la ville. Il a la maison la plus apparente de la ville.)

APPARENTER, S'APPARENTER. v. récipr. Entrer dans une famille, s'allier à quelqu'un. (Il s'est bien apparenté.)

APPARENTÉ, ÉE. part. Ce mot ne s'emploie jamais seul. Et on dit, *Il est bien apparenté*, pour dire, Il a des parens nobles, riches, ou puissans. On dit aussi, *Mal apparenté*, pour dire, Qui a des parens qui lui font honte, des parens pauvres, de basse naissance.

APPARIEMENT. s. m. Action d'apparier, de joindre, d'assortir les choses ensemble.

APPARIER. v. a. Assortir, joindre, mettre ensemble deux choses qui sont pareilles. (Apparier des chevaux. On a brouillé tous ces gants, démêlez-les, & les appariez.)

APPARIER, signifie aussi, Mettre ensemble le mâle avec la femelle : Et il ne se dit que de certains oiseaux. (Apparier des pigeons, des tourterelles.)

On dit aussi, des pigeons, des tourterelles, des perdrix, & de quelques autres oiseaux, qu'*Ils s'apparient*, pour dire, qu'ils s'accouplent.

APPARIÉ, ÉE. participe.

APPARITEUR. s. m. Espèce de Sergent dans les Cours Ecclésiastiques. On nomme encore Appariteurs, Les Bedeaux d'une Université.

APPARITION. s. f. Manifestation de quelque objet, qui étant invisible de lui-même, se rend invisible. (L'apparition de l'Ange Gabriel à la Sainte Vierge. L'apparition des esprits, des spectres. Véritable apparition. Fausse apparition. Avoir une apparition.)

Il se dit aussi De la manifestation subite d'un objet, d'un phénomène, qui n'avoit point encore paru. (L'apparition de l'étoile aux Mages. L'apparition d'une comète.)

Dans le langage familier, on dit d'Un homme qui n'a demeuré que très-peu de temps dans un lieu, qu'*Il y a fait une courte apparition*. (Il n'y a fait qu'une courte apparition.)

APPAROIR. v. n. Terme de Palais. Être évident, Être manifeste. (Faire apparoir du pouvoir qu'on a. Il a fait apparoir de son bon droit.)

Ce verbe n'a d'usage qu'à l'Infinitif, & à la troisième personne singulière de l'Indicatif, où il ne s'emploie qu'impersonnellement. (S'il vous appert que cela soit. Comme il appert par un tel acte.)

APPAROÎTRE. v. n. Il se conjugue comme *Paroître*. Devenir visible, d'invisible se rendre visible. (Quand Dieu apparut à Moyse dans le buisson ardent. L'Ange qui apparut à Jacob. L'Ange qui apparut en songe à Joseph. Les spectres qu'on dit qui apparoissent. Ce spectre lui a apparu.) Il se met aussi impersonnellement. (Il lui apparut un spectre.)

APPAROÎTRE, se dit aussi en termes de Pratique. Ainsi on dit dans l'impersonnel, *S'il vous apparoit que cela soit. En cas qu'il vous apparoisse que cela soit*, pour dire, Si après avoir fait les perquisitions nécessaires, vous trouvez que cela soit ainsi.

On dit aussi, en parlant de Négociation, *Faire apparoître de son pouvoir*, pour dire, Donner communication de ses pouvoirs dans les formes, les notifier. (Les Ambassadeurs ayant fait apparoître de leur pouvoir.)

APPARU, UE. participe.

APPARTEMENT. s. m. Logement composé de plusieurs chambres, de plusieurs pièces de suite dans une maison. (Bel appartement. Grand appartement. L'appartement de Monsieur, l'appartement de Madame, l'appartement des Enfans. Appartement d'hiver, appartement d'été, &c. Où est votre appartement ? On lui a donné un appartement sur le devant, sur le derrière. Appartement haut, appartement bas. L'appartement d'en-haut, d'en-bas. Sa maison est grande, il y a quatre appartemens complets, quatre appartemens de Maître.)

APPARTEMENT, se prend aussi quelquefois pour Étage. (Il est logé au premier, au second appartement.)

On appelle aussi *Appartement*, Un divertissement, accompagné de musique & de jeu, que le Roi donne quelquefois à toute la Cour, dans ses appartemens de Versailles. (Il y aura demain appartement à Versailles.)

APPARTENANCE. s. f. Dépendance, ce qui appartient à une chose, ce qui dépend

d'une chose. (Vendre une maison avec toutes ses appartenances & dépendances. Cette métairie est une des appartenances de ma terre. Ce village est une appartenance d'une telle Châtellenie.)

APPARTENANT, ANTE. adj. Qui appartient de droit. (Les biens appartenans à un tel. Une maison à lui appartenante.) Il n'a presque d'usage qu'en ces sortes de phrases.

APPARTENIR. v. n. Il se conjugue comme *Tenir*. Être de droit à quelqu'un, soit que celui à qui est la chose la possède, ou qu'il ne la possède pas. (Les biens qui appartiennent à des particuliers. A qui appartient cette maison ? Il retient injustement un bien qui m'appartient. La part & portion qui lui appartient dans cette succession. Il m'en appartient une moitié. Les honneurs qui vous appartiennent. Ces droits appartiennent à ma charge. La connoissance de cette affaire appartient à un tel Juge.)

Il signifie aussi, Avoir une relation nécessaire, ou de convenance. (Cette question appartient à la Philosophie. Cela appartient à la matière que je traite. Cela appartient à la Grammaire. Cela n'appartient pas à mon sujet.)

Il signifie encore, Être parent. (Il appartenoit à d'honnêtes gens. Il appartient aux plus grands Seigneurs du Royaume. L'honneur que j'ai de vous appartenir. Il y a toujours quelque sorte de supériorité du côté de ceux à qui l'on dit que l'on appartient.)

Il signifie aussi, Être attaché à quelqu'un, Être domestique de quelqu'un. (Je ne savois pas que ce laquais vous appartînt.)

On dit impersonnellement, *Il appartient*, pour dire, Il convient, il est de droit, de devoir, ou de bienséance. (Il appartient aux Supérieurs d'avoir soin de ceux qui sont sous leur charge. Il appartient aux peres de châtier leurs enfans. Il appartient à l'Évêque d'avertir son peuple. Il ne vous appartient pas de le reprendre. Il n'appartient qu'aux Princes & aux grands Seigneurs de faire une si grosse dépense.)

On dit en termes de formule, *Ainsi qu'il appartiendra*, pour dire, Selon qu'il sera convenable. Et on dit encore en termes de Formule, d'Actes publics, *A tous ceux qu'il appartiendra.*

APPAS. s. m. pl. Ce terme ne se dit guère que pour exprimer les charmes de la volupté, ou ceux de la beauté. (Les appas de la volupté. Soupirer pour les appas d'une belle femme. Les appas d'une Dame.)

APPÂT. s. m. Pâture, Mangeaille qu'on met, soit à des piéges, pour attirer des bêtes à quatre pieds, & des oiseaux, soit à des hameçons, pour pêcher des poissons. (Appât friand. Appât trompeur. Le sel, la pâte salée, le salpêtre, sont un excellent appât pour attirer les pigeons. Les vers, les moucherons, sont de bons appâts pour prendre des poissons. Mettre l'appât à la ligne. Le poisson a avalé l'appât, a mordu à l'appât.)

Il se prend figurément pour tout ce qui attire, qui engage à faire quelque chose. (L'intérêt est un grand appât pour un avare. Ce bon accueil, ces paroles obligeantes ne sont autre chose qu'un appât, pour l'engager à faire ce que l'on souhaite de lui. Le jeu est un grand appât pour la jeunesse.)

APPÂTER. v. a. Attirer avec un appât. (Il faut appâter les oiseaux, appâter les poissons.)

APPÂTER, signifie aussi, Donner à manger à quelqu'un qui ne peut pas se servir de ses mains. (Il faut l'appâter comme un enfant.)

APPÂTÉ, ÉE. participe.

APPAUMÉ. adj. Terme de Blason. Il se dit d'Un Écu chargé d'une main étendue & qui montre la paume.

APPAUVRIR. v. a. Rendre pauvre. (Le grand nombre d'enfans l'a fort appauvri. L'interruption du commerce appauvrit un pays. (Et on dit proverbialement, *Donner pour Dieu n'appauvrit homme.*

On dit figurément, *Appauvrir une Langue*, pour dire, En retrancher des mots & des façons de parler, & la rendre par-là moins abondante, moins expressive. (Il faut prendre garde à ne pas appauvrir la langue à force de la vouloir polir.)

s'APPAUVRIR. v. réciproque. Devenir pauvre. (Ce pays-là s'appauvrit tous les jours. Il s'est appauvri en peu de temps par ses dépenses excessives. Un État s'enrichit par la paix, & s'appauvrit par la guerre. Les Langues vivantes s'enrichissent, & s'appauvrissent selon la différence des temps & des esprits.)

APPAUVRI, IE. participe.

APPAUVRISSEMENT. s. m. L'état de pauvreté, d'indigence où l'on tombe peu à peu par la diminution des choses nécessaires à la vie. (De-là vient l'appauvrissement de la Province. L'appauvrissement des peuples.)

Il se dit figurément De l'état d'une Langue devenue moins abondante, moins expressive. (Ce qui fait l'appauvrissement d'une Langue, c'est que l'usage en supprime des termes & des phrases.)

APPEAU. s. m. Sorte de sifflet avec lequel on contrefait la voix des oiseaux pour les faire tomber dans les filets. (Un appeau pour prendre des cailles.)

On appelle aussi *Appeaux*, les oiseaux dont on se sert pour appeler les autres oiseaux de la même espèce, & les faire tomber dans les filets.

APPEL. s. m. Recours au Juge supérieur. Action d'appeler d'un Juge subalterne à un Juge supérieur. (Acte d'appel. Relief d'appel. Causes & moyens d'appel. Appel comme d'abus. Appel simple. Fol appel. Par appel. Juge d'appel. Interjeter appel. Relever son appel. Juger sans appel. Il y a appel.)

APPEL, se dit aussi de la dénomination à haute voix des personnes qui se doivent trouver à une revue, à une montre, à un payement public. (Ce garde du Corps ne se trouva pas à l'appel. Cet ouvrier n'étoit pas à l'appel, il a été rayé. Pour être payé des rentes sur l'Hôtel de Ville, il faut être à l'appel. Se trouver à l'appel. L'appel ne se fera que dans une heure.)

APPEL, se dit aussi d'Un signal qui se fait avec le tambour ou la trompette, pour assembler les soldats. (Battre l'appel.)

APPEL, signifie aussi Le défi qu'on fait à quelqu'un de se battre en duel. (Faire un appel. Recevoir un appel. Les appels sont défendus comme les duels.)

APPELANT, ANTE. adj. Qui appelle d'un jugement. (Il est appelant de cette Sentence. Elle est appelante. Se rendre appelant. Être reçu appelant.)

Il est quelquefois substantif. *L'appelant & l'intimé.* En parlant d'un homme qui est triste d'avoir perdu son procès, & qui en a appelé, on dit, qu'*Il a un visage d'appelant.*

APPELANT, se dit aussi de ces oiseaux qui servent pour appeler les autres, & les faire venir dans les filets. (Un bon appelant.)

APPELER. v. a. *J'appelle, J'appelois, J'ai appelé, J'appellerai.* Nommer, dire le nom d'une personne, d'une chose. (Comment appelez-vous cet homme ? Je ne sais comment on appelle cette plante, cet animal. Appelez-les comme il vous plaira.)

On dit proverbialement d'un homme qui est libre en paroles, ou qui est trop franc, qu'*Il appelle les choses par leur nom.*

APPELER, signifie aussi, Désigner une personne ou une chose, par quelque qualité bonne ou mauvaise. (J'appelle un vrai ami celui qui.... Peut-on appeler valeur une action si téméraire ? On ne doit appeler Sages que ceux qui pratiquent la vertu. On appellera toujours folie, une conduite pareille à celle-là.)

APPELER, Dans ces deux acceptions, est aussi réciproque. Ainsi, on dit, (Comment vous appelez-vous ? Je m'appelle Louis. Cette fleur s'appelle Anémone. Il s'appelle Charles. Cela s'appelle un vrai ami. Cela s'appelle folie en bon François.)

APPELER, signifie aussi, Prononcer à haute voix les noms de ceux qui doivent se trouver à certaine heure pour quelque chose. (On va appeler tous les soldats l'un après l'autre. Ce soldat n'étoit pas à la revue quand on l'a appelé. Je ne me suis point entendu appeler quand on a lu le rôle.)

On dit à peu près en ce sens, *Appeler une cause*, pour dire, Lire tout haut le nom des parties, afin qu'elles viennent plaider. (On vient d'appeler votre cause. La cause sera appelée à tour de rôle. On n'appellera point votre cause aujourd'hui. Le Président a ordonné que la cause seroit appelée.)

APPELER, signifie aussi, Se servir de la voix ou de quelque signe pour faire venir quelqu'un. (Je l'appelle, & il ne vient point. Il appeloit inutilement, pas un domestique n'étoit à la maison. Appelez un tel. Ne pouvant plus l'appeler de la voix, il l'appeloit encore de la main. Appeler des yeux. Appeler les voisins. Appeler à haute voix. Appelez mes gens. Appeler de toute sa force.)

On dit proverbialement & figurément, en parlant d'un homme qui s'en va lorsqu'on le veut retenir, que (C'est le Chien de Jean de Nivelle, qui s'enfuit quand on l'appelle.)

On dit aussi, *Appeler au secours, appeler à l'aide*, pour dire, Crier au secours, crier à l'aide.

Il signifie aussi, Envoyer chercher, Faire venir. (Appeler les Médecins. Appeler le Confesseur.) Et on dit, *Appeler au combat, appeler en duel*, pour dire, Envoyer défier.

APPELER, se dit aussi Du cri dont les animaux se servent pour faire venir à eux ceux de la même espèce. (Le male appelle sa femelle. La brebis appelle son agneau. La vache appelle le taureau. La poule appelle ses poussins.)

APPELER, se dit pareillement De toutes les choses dont le son sert de signe, pour faire qu'on se trouve en quelque lieu. (Les cloches appellent à l'Église. La trompette appelle au combat. J'entends l'heure qui m'appelle.)

APPELER, se dit figurément De tout ce qui excite, qui oblige à se trouver en quelque endroit pour quelque chose que ce puisse être. (J'irai où l'honneur m'appelle. La charité vous y appelle. Mes affaires m'appellent ailleurs.)

APPELER, se dit aussi des inspirations que Dieu nous envoie, & des marques, soit extérieures, soit intérieures, par lesquelles

Il nous fait connoître quelle est sa volonté. (Il ne faut pas résister quand Dieu nous appelle. Dieu appela Saint Paul à l'Apostolat. Il a voulu appeler les Idolâtres, les Gentils à la Foi. Dieu l'appelle à l'État Ecclésiastique. Dieu ne vous veut point dans le monde, il vous appelle dans la solitude, dans un Monastère.)

Il se dit aussi par extension Du penchant, de l'inclination que l'on a pour un état, pour une profession plutôt que pour une autre. (Cet homme n'a aucune disposition pour la guerre, il n'étoit point appelé à ce métier-là.)

APPELER, signifie aussi, Citer, faire venir devant le Juge. (On l'a fait appeler pour se voir condamner à payer une somme. Appeler quelqu'un en témoignage. Appeler en justice. Appeler en garantie. Le Juge a ordonné que les parties seroient appelées.) Et dans une acception à peu près semblable, pour dire, qu'Une personne est morte, on dit que *Dieu l'a appelée à lui.*

On dit, *Appeler les lettres*, pour dire, *Épeler*. Ce dernier est plus usité.

APPELER, est aussi neutre, & signifie, Provoquer d'un Juge subalterne à un Juge supérieur, & porter devant lui une cause, comme ayant été mal jugée. (Il appellera de cette Sentence. Il a appelé du Présidial au Parlement. Appeler comme de Juge incompétent.)

On dit, Appeler comme d'abus, pour dire, Appeler à un Tribunal Laïque, d'un Jugement Ecclésiastique, qu'on prétend avoir été mal & abusivement rendu.

On dit figurément dans le discours familier, qu'*On en appelle*, Quand on ne consent pas à quelque chose, à quelque proposition. (Vous me condamnez à cela, j'en appelle.)

On dit aussi dans le style familier, en parlant d'un homme revenu d'une grande maladie, qu'*Il en a appelé.*

APPELÉ, ÉE. participe. Il s'emploie en parlant du Mystère de la Prédestination, suivant l'expression de l'Écriture. (Beaucoup d'appelés, & peu d'élus.)

APPELLATIF. adj. Terme de Grammaire. Il ne s'emploie que dans cette phrase, *Nom appellatif*, qui se dit D'un nom qui convient à toute une espèce. (Homme, arbre, sont des noms appellatifs.)

APPELLATION. s. f. Appel d'un Jugement. Il ne se dit guère que dans les Formules des Arrêts & des Sentences. (La Cour a mis l'appellation au néant. La Sentence sera exécutée nonobstant opposition ou appellation quelconque.)

On dit *Appellation des lettres*, pour dire, L'action d'épeler.

APPENDICE. s. f. Supplément qui se joint à la fin d'un ouvrage avec lequel il a du rapport.

APPENDICE VERMICULAIRE ou VERMIFORME. s. m. Terme d'Anatomie. On désigne par ce nom un petit intestin extrêmement grêle, qui se trouve sur le côté du fond du *Cœcum*.

Ce mot est féminin au pluriel. On dit, *Les appendices graisseuses du Colon.*

APPENDRE. v. a. Pendre, attacher à une voûte, à des piliers, à une muraille. Il ne se dit guère que des choses que l'on offre, que l'on consacre dans une Église, dans un Temple, en signe de reconnoissance. (Appendre une offrande à une Chapelle. Appendre des Étendards à la voûte d'une Église. C'est une coutume fort ancienne d'appendre dans les Temples les Enseignes prises sur les ennemis.)

APPENDU, UE. participe.

APPENS. *Voyez* GUET-APPENS.

APPENTIS. s. m. Bâtiment bas & petit, qui est appuyé contre un plus haut, & dont la couverture n'a qu'un égoût. (Il a fait bâtir un petit appentis. Se mettre à l'abri de la pluie sous un Appentis. Il faut faire là un appentis pour servir de remise.)

APPESANTIR. v. a. Rendre plus pesant, moins propre pour le mouvement, pour l'action. (L'âge, la vieillesse, l'oisiveté, la fainéantise, appésantit les corps. Sa dernière maladie l'a beaucoup appésenti.)

Il se dit figurément, en parlant des Fonctions de l'esprit. (L'âge ne lui a point encore appesanti l'esprit.)

Il se dit encore figurément, en parlant de la colère de Dieu, des châtimens qu'il envoie aux pécheurs, aux peuples : Et ainsi on dit, que *Dieu a appesanti sa main, a appesanti son bras sur ce peuple.*

Il est aussi réciproque, & signifie, Devenir plus pesant. (Le corps s'appesantit par l'oisiveté, & par un trop long repos.)

On dit d'un Peintre, d'un Chirurgien, &c. que *Sa main s'appesantit, commence à s'appesantir*, pour dire, qu'il a la main moins légère, moins propre pour son travail. Et on dit, que *Les yeux, les paupières commencent à s'appesantir*, pour dire, Que l'envie de dormir commence à prendre, & fait fermer les yeux.

APPESANTIR, se dit aussi figurément dans le réciproque, soit en parlant des fonctions de l'esprit humain, soit en parlant des effets de la colère de Dieu. (Son esprit baisse & s'appesantit de jour en jour. La main de Dieu s'est appesantie sur ces peuples-là.)

APPESANTI, IE. participe.

APPESANTISSEMENT. s. m. L'état d'une personne appesantie, soit de corps soit d'esprit, par l'âge, par la maladie, par le sommeil, &c. (Il est dans un grand appesantissement. Appesantissement d'esprit.)

APPÉTENCE. s. f. Action d'appéter. Il n'a guère d'usage qu'en matière de Physique.

APPÉTER. v. a. Il n'a d'usage que dans les matières de physique, & l'É de la seconde syllabe se prononce fermé. Désirer par instinct, par inclination naturelle, indépendamment de la raison. (L'estomac appéte les viandes. La femelle appéte le mâle.)

APPÉTÉ, ÉE. participe.

APPÉTISSANT, ANTE. adj. Qui donne de l'appétit, qui excite l'appétit. (Viande appétissante. Cela n'est guère appétissant.)

On dit d'une jeune personne qui a de la fraîcheur & de l'embonpoint, qu'*Elle est appétissante.*

APPÉTIT. s. m. Inclination, faculté, par laquelle l'ame se porte à désirer quelque chose pour la satisfaction des sens. (Appétit sensuel, charnel, brutal. Appétit déréglé, désordonné. Contenter ses appétits. Satisfaire ses appétits. Se laisser entraîner, se laisser gouverner par ses appétits. Avoir un appétit insatiable des richesses, des honneurs.)

Selon les Philosophes, *L'appétit concupiscible*, est une faculté par laquelle l'ame se porte vers ce qu'elle regarde comme un bien. Et *L'appétit irascible*, est une autre faculté par laquelle l'ame se porte à repousser ou à éviter ce qu'elle envisage comme un mal.

APPÉTIT, se prend particulièrement pour le désir de manger. (Bon appétit. Grand appétit. Avoir appétit. Avoir un violent appétit. Donner de l'appétit. Exciter, éveiller, aiguiser l'appétit. Perdre l'appétit. Être sans appétit. Rentrer en appétit. Ôter, émousser, faire passer l'appétit. Remettre en appétit. Manger avec appétit. Manger d'appétit. Je n'ai point d'appétit à cela. Gagner de l'appétit. Se mettre en appétit. L'appétit me vient. Pour se bien porter, il faut demeurer sur son appétit. Avoir l'appétit ouvert de bon matin.)

On dit, *Chercher ses appétits, prendre ses appétits*, pour dire, Choisir les viandes, les ragoûts, pour lesquels on a le plus d'appétit.

On dit proverbialement, *Il n'est sauce que d'appétit* : Et d'un jeune homme à qui tout semble bon, que *C'est un cadet de haut appétit.*

On dit figurément & proverbialement, d'Un homme qui a beaucoup d'avidité pour le bien, que *C'est un homme qui a bon appétit* : Et *L'appétit vient en mangeant*, pour dire, Que plus on a de bien, plus on en veut avoir.

On dit aussi proverbialement & figurément. *C'est un homme qui a l'appétit ouvert de bon matin*, pour dire, que C'est un homme qui recherche prématurément quelque chose d'utile & d'agréable. Et *Demeurer sur son appétit*, pour dire, Ne point aller aussi loin que nos désirs, que nos goûts pourroient nous porter.

À L'APPÉTIT. Manière de parler adverbiale & familière, pour dire, Faute de vouloir dépenser, par envie d'épargner. (Il a laissé tomber sa maison, à l'appétit d'une vingtaine de pistoles qu'il falloit dépenser pour la réparer. À l'appétit d'un écu, il a laissé mourir un cheval de cinquante pistoles.)

APPLAUDIR. v. n. Battre des mains en signe d'approbation. (Dans les spectacles du Cirque & du Théâtre, le peuple Romain marquoit sa joie en applaudissant, en battant des mains. Applaudir aux Acteurs Applaudir aux Comédiens.)

Il signifie figurément, Approuver ce que fait ou dit une personne, & le marquer de quelque manière que ce soit. (Toute l'assemblée applaudit à une proposition si juste. S'il faisoit ce bien-là au public, tout le monde lui applaudiroit. Quand un homme est dans la faveur, toute la Cour lui applaudit. Cet homme s'applaudit continuellement lui-même.)

APPLAUDIR, est aussi actif. (Chacun l'a applaudi d'une si bonne action. Il a fait une harangue que tout le monde a applaudie.)

APPLAUDI, IE. participe.

APPLAUDISSEMENT. s. m. Grande approbation marquée, soit par des battemens de mains, soit par acclamation, ou de quelque manière que ce soit. (Il fut reçu avec grand applaudissement. L'applaudissement des peuples. Donner des applaudissemens. Recevoir des applaudissemens. Chercher de l'applaudissement. Il a l'applaudissement universel, l'applaudissement public, l'applaudissement de tout le monde.)

APPLICABLE. adj. de t. g. Destiné, propre à être appliqué à certain usage. (Il fut condamné à cent écus d'amende, applicables à la nourriture des pauvres. Applicable à l'Hôtel-Dieu. Ce passage n'est point applicable au sujet dont il s'agit.)

APPLICATION. s. f. Action par laquelle on applique une chose sur une autre. (L'application d'un remède sur une partie malade.)

Il se dit aussi De l'adaptation d'une maxime, d'un passage, d'un discours. (L'application d'un passage. Cette application est juste, est heureuse, est fausse. Il est si défiant, si soupçonneux, qu'il se

fait l'application de tout ce qu'on dit.)

Il se dit aussi de l'attention. (Avoir de l'application à l'étude. Il n'a point d'application à ce qu'il fait.) En ce sens on l'emploie souvent seul. (Cela demande une grande application. Il fait tout sans application.)

APPLIQUE. s. f. Terme dont on se sert en parlant de certaines choses qu'on applique à d'autres en certains ouvrages. Il n'a guère d'usage que dans les phrases suivantes (De l'or d'applique. Pièces d'applique.)

APPLIQUER. v. a. Mettre une chose sur une autre, en sorte qu'elle y soit adhérente. (Appliquer des couleurs sur une toile. Appliquer une couche, deux couches de peinture. Appliquer un emplâtre sur l'estomac. Appliquer un cataplasme. Appliquer des ventouses. Appliquer un bouton de feu. Appliquer des filets d'or sur de l'Ivoire. Appliquer de la broderie sur une étoffe. Appliquer un sceau, un cachet.)

On dit figurément & familièrement, *Appliquer un soufflet*, pour dire, Donner un soufflet.

On dit, *Appliquer un homme à la question*, pour dire, Le mettre à la question.

APPLIQUER, signifie figurément, Apporter une extrême attention à quelque chose. (Il applique son esprit aux Mathématiques, à la Médecine. Il s'applique uniquement à bien remplir les fonctions de sa charge. C'est un indolent qui ne s'applique à rien. C'est un homme frivole qui n'applique son esprit qu'à la bagatelle.)

APPLIQUER, se dit aussi figurément, en parlant des comparaisons, des passages, des citations que l'on adapte, que l'on fait convenir à quelque sujet. (Appliquer une comparaison, un passage. On peut lui appliquer ce vers de Virgile.) En ce sens il s'emploie aussi au réciproque. (Cette maxime-là peut s'appliquer à divers sujets.)

APPLIQUER, se dit aussi pour marquer l'emploi, la destination de certaines choses à certains usages. (Appliquer une somme d'argent à bâtir. Appliquer une amende aux pauvres, aux prisonniers. Il a appliqué cette somme à son profit. Il applique une partie de son revenu à s'acquitter envers ses créanciers.)

APPLIQUER, avec le pronom personnel mis pour *à soi*, signifie, S'attribuer, s'approprier, prendre pour soi. (Il s'applique toutes les louanges qu'on donne à la valeur. Pourquoi s'est-il appliqué cette histoire? Un avare s'applique rarement ce qu'il entend dire contre l'avarice. Il s'applique tout le bien que les autres font, c'est lui qui a toujours tout fait. Il s'applique tous les émolumens de sa Compagnie.)

APPLIQUÉ, ÉE. participe. On dit, *C'est un homme appliqué, fort appliqué*, pour dire, C'est un homme dont le caractère est de s'appliquer tout entier aux choses dont il fait sa principale occupation.

APPOINT. s. m. La monnoie qui se donne pour achever une somme qu'on ne sauroit parfaire avec les espèces dans lesquelles on fait le payement. (Pour faire mille francs en écus, il faut trois cents trente-trois écus, & un appoint de vingt sous.)

APPOINTEMENT. s. m. Terme de Pratique. Réglement en Justice sur une affaire pour parvenir à la juger par rapport. (Prendre un appointement à l'Audience. Prendre un appointement au Greffe.)

On appelle *Appointement en droit*, Un Réglement, par lequel le Juge ordonne que les parties produiront par écrit: Et *Appointement à mettre*, Un Réglement, par lequel le Juge ordonne que les parties mettront leurs pièces sur le bureau, pour être jugées sommairement.

APPOINTEMENT, signifie aussi, Entretenement, pension, gages qu'on donne aux principaux domestiques, à un Officier, &c. (Il lui donnoit, il recevoit de gros appointemens. Il a mille écus d'appointemens. Les appointemens d'un Gouverneur. Il a tant de gages & tant d'appointemens.) En ce sens il ne se dit qu'au pluriel.

Lorsqu'un homme aide à la dépense, à l'entretien, à la subsistance d'un autre, qui ne pourroit pas subsister si commodément par lui-même, on dit familièrement, que, (C'est lui qui fournit à l'appointement, aux appointemens.)

APPOINTER. v. a. Vieux mot qui se disoit autrefois pour signifier, Accommoder, terminer à l'amiable. Il n'est maintenant en usage que pour signifier Régler par un appointement en Justice. Ainsi, lorsque sur une affaire qui se plaide à l'Audience, mais qui est trop embarrassée pour y pouvoir être jugée, les Juges ordonnent que les parties produiront par écrit, on dit, que (Les Juges l'ont appointée. C'est une affaire à appointer. Cette affaire est trop embrouillée pour être jugée à l'Audience, il faut nécessairement l'appointer. On appointa les parties à écrire & produire.)

APPOINTÉ, ÉE. participe. (Cause appointée. Les parties ont été appointées.) *Appointé que*, Formule dont les juges se servent quand ils appointent une cause. (Appointé que les parties mettront leurs productions au Greffe.) En ce sens il est aussi substantif. (Un appointé en droit. Un appointé à mettre.)

On dit de deux hommes qui sont toujours opposés l'un à l'autre, qu' (Ils sont toujours appointés contraires.)

APPOINTÉ, se dit aussi d'Un soldat, d'un Officier de guerre, qui tire une plus grosse paye que les autres. (Soldat appointé. Capitaine appointé.)

APPORT. s. m. Lieu ou marché où s'assemblent les marchands de denrées. (L'apport de Paris.)

APPORTER. v. a. Porter d'un lieu plus ou moins éloigné, au lieu où est la personne qui parle, ou dont on parle. (Apportez-moi le livre qui est sur ma table. On m'a apporté ce matin de beaux fruits. On a apporté en France de belles dentelles d'Angleterre & de Flandre. Apporter des lettres. Apporter de dehors. Apporter de loin. Apporter des marchandises par eau, par charroi, &c. Un courrier qui apporte de bonnes nouvelles.) On dit aussi, *Quelles nouvelles nous apportez-vous?* pour dire, Quelles nouvelles avez-vous à nous apprendre?

On dit d'Une femme, qu'*Elle a apporté beaucoup de bien en mariage*, pour dire, qu'Elle a eu beaucoup de bien en mariage. Et on dit proverbialement, *Bien venu qui apporte*.

APPORTER, signifie aussi, Causer, produire. (La guerre n'apporte jamais que du dommage. C'est une affaire qui lui a apporté de l'utilité, du profit. Le mariage qu'il a fait, & dont il espéroit de grands avantages, ne lui a apporté que du chagrin & des procès.)

APPORTER, signifie aussi, Alléguer, citer. (Il a apporté de bonnes raisons. Il a apporté plusieurs autorités des Saints Pères, divers passages des bons Auteurs.)

APPORTER, signifie aussi, employer. (Il y a apporté beaucoup de précaution. Il a apporté tous les soins nécessaires pour faire réussir son dessein.)

On dit, en parlant d'affaire & de négociation, *Apporter des facilités*, *Apporter des difficultés*, *Apporter des obstacles*, pour dire, En faciliter le succès, y former, y faire naître des difficultés & des obstacles. (De mon côté, j'y apporterai toutes les facilités possibles. Cette affaire, ce mariage, ce traité ne se conclura point, on y a apporté trop de difficulté de part & d'autre.) On dit aussi à peu près dans le même sens, (Apporter des tempéramens, des adoucissemens dans une affaire.)

APPORTÉ, ÉE. participe.

APPOSER. v. a. Appliquer, mettre. (Apposer le cachet de ses armes à des Lettres de Provisions.)

On dit, *Apposer le scellé*, pour dire, Apposer le sceau & les armes de la Justice à un coffre, à un cabinet, &c. afin d'empêcher qu'on en tire ce qui y est enfermé. (Le Commissaire vient d'apposer le scellé chez cet homme.)

On dit, *Apposer une condition à un contrat, à un traité*, *Apposer une clause à un contrat*, pour dire, Y mettre, y insérer une condition.

APPOSÉ, ÉE. participe.

APPOSITION. s. f. L'action d'apposer (L'apposition du scellé se fit dans les formes ordinaires. Il se sera pourvu à la sureté de ces effets, de ces titres, de ces papiers, par apposition de scellé.)

APPOSITION, se dit aussi en Physique, en parlant de la jonction de certains corps à d'autres corps de même espèce. (C'est une question, de savoir si les minéraux croissent par apposition.)

APPOSITION, en termes de Grammaire & de Rhétorique, est une figure qui joint un substantif à un autre sans particule conjonctive, & par une sorte d'ellipse pour marquer quelque attribut particulier de la chose dont on parle. Ainsi dans ces exemples. (Cicéron l'Orateur Romain, Attila le fléau de Dieu, Ses pleurs témoins de sa douleur.) L'Orateur Romain, Le fléau de Dieu, Témoins de sa douleur, sont des appositions; & c'est comme si l'on disoit, *Cicéron* qui est l'*Orateur Romain*, *&c.*

APPRÉCIATEUR. s. m. Celui qui apprécie. Il ne se dit guère que joint avec une épithète. (Juste appréciateur du mérite.)

APPRÉCIATION. s. f. Estimation de la valeur d'une chose. (Appréciation juste, raisonnable. C'est un tel qui en a fait l'appréciation.)

APPRÉCIER. v. a. Mettre à prix. (Apprécier des meubles. Ce collier de perles a été apprécié à mille écus. A combien a-t on apprécié cette tapisserie? On l'a appréciée à tant.)

On dit aussi, (Apprécier un livre, apprécier le mérite de quelqu'un.)

APPRÉCIÉ, ÉE. participe.

APPRÉHENDER. v. a. Terme de Pratique. Prendre, saisir. Il ne se dit qu'en parlant de prise de corps. (On l'a appréhendé au corps.) *Si pris & appréhendé peut être*, formule de Sentence & d'Arrêt par contumace, en matière criminelle.

APPRÉHENDER, signifie aussi, Craindre, avoir peur. (Appréhender les voleurs. Appréhender le péril. Appréhender le froid. Il appréhende de se présenter devant vous. Il appréhende de vous déplaire. On appréhende que la fièvre ne revienne. C'est une affaire dont on appréhende les suites.)

APPRÉHENDÉ, ÉE. participe.

APPRÉHENSION. s. f. Crainte. (Être dans l'appréhension. Avoir de l'appréhension. Dans l'appréhension qu'il a qu'on ne le trompe.)

Appréhension, En termes de Logique, C'est l'idée qu'on prend d'une chose, sans en porter alors aucun jugement. (La simple appréhension est la première opération de l'esprit.)

APPRENDRE. v. a. Il se conjugue comme *Prendre*. Acquérir quelque connoissance qu'on n'avoit pas. (Apprendre la Philosophie. Apprendre la Jurisprudence. Il apprend à lire. Il apprend à écrire. Il commence à apprendre les Mathématiques. Apprendre à danser. Apprendre quelque chose par cœur. J'ai appris par une longue expérience que... Quelle nouvelle avez-vous apprise ? C'est un homme avec qui il y a toujours quelque chose à apprendre.)

On dit proverbialement, (Il fait bon vivre & ne rien savoir, on apprend toujours.) Et en parlant d'une chose qu'on n'a pas accoutumé de faire, & qu'on met au-dessous de soi, on dit, (C'est une chose que je n'ai pas apprise.)

Apprendre, signifie aussi, Enseigner, donner à quelqu'un quelque connoissance qu'il n'avoit pas, faire savoir. (C'est lui qui m'a appris ce que je sais. Le Docteur qui lui a appris la Philosophie. Il vous a appris de grandes nouvelles.)

Proverbialement, en parlant de certaines bonnes qualités des bêtes, comme par exemple, de la fidélité des chiens, on dit, que *Les bêtes nous apprennent à vivre*, pour dire, Que les hommes peuvent quelquefois tirer d'utiles instructions de ce qu'ils voient faire aux bêtes. Et en menaçant quelqu'un, on dit, *On lui apprendra bien à vivre*, *on lui apprendra bien son devoir*, pour dire, On trouvera bien le moyen de le ranger à son devoir.

Appris, ise. participe.

APPRENTI, APPRENTIE. Celui ou celle qui apprend un métier. (Un apprenti Marchand. Un apprenti Menuisier. L'apprentie d'une Coiffeuse.)

On le dit figurément d'une personne peu habile dans les choses dont elle se mêle. (Cet homme n'est qu'un apprenti à la guerre. Cette femme n'est qu'une apprentie en coquetterie.)

APPRENTISSAGE. s. m. L'état, l'emploi, l'occupation d'un apprenti. (Dans un tel métier, l'apprentissage est difficile, long, laborieux. Mettre en apprentissage. Un garçon qui fait son apprentissage sous un Maréchal. Être en apprentissage. Sortir d'apprentissage.)

Il se prend aussi pour le temps qu'on met à apprendre un métier. (Durant son apprentissage.)

Il signifie figurément L'essai, l'épreuve que l'on fait de ce que l'on a appris : Et il se dit principalement des épreuves que l'on hasarde. (Ce Médecin, ce Chirurgien a fait son apprentissage aux dépens d'un tel malade qui en est mort, sur ce pauvre blessé.)

APPRÊT. s. m. Préparatif. (Faire des apprêts, de grands apprêts, pour recevoir un Prince, un grand Seigneur. Faire de grands apprêts pour le festin d'une noce. Il ne faut point tant d'apprêts, nous ne voulons qu'un morceau.) En ce sens, il ne se dit guère qu'au pluriel ; & dans les acceptions suivantes, il ne se dit qu'au singulier.

Il signifie aussi Manière d'apprêter ; & il se dit principalement De la manière dont on apprête des cuirs, des étoffes, des toiles. (Ce cuir-là ne vaut rien, on y a donné un méchant apprêt. Ce drap-là est mauvais, l'apprêt n'en vaut rien.)

On appelle *Chapeau sans apprêt*, Un chapeau extrêmement bien foulé, & dans lequel il n'y a point de gomme.

On dit aussi, qu'*Il n'y a point d'apprêt dans de la toile*, pour dire, qu'On n'a employé ni chaux ni colle pour la blanchir.

Apprêt, se dit aussi De l'assaisonnement des viandes. (L'apprêt des viandes coûte d'ordinaire plus que les viandes mêmes.)

Apprêt, se dit encore De la peinture sur le verre. (La peinture d'apprêt étoit autrefois fort en usage pour les vitraux des Églises.)

APPRÊTE. s. f. Mouillette, petite tranche de pain étroite & longue, avec laquelle on mange des œufs à la coque. (Couper des apprêtes. Tailler des apprêtes. Faire des apprêtes.) Il vieillit.

APPRÊTER. v. a. Préparer, mettre en état. (Apprêtez-moi tout ce qu'il faut pour mon voyage. Apprêtez mes hardes. Apprêtez le dîner. Apprêtez à dîner. Un Peintre qui apprête des couleurs. Un Corroyeur qui apprête des cuirs. Un Chapelier qui apprête un chapeau.)

On dit, qu'*Un Cuisinier apprête bien à manger* ; & absolument qu'*Il apprête bien*, pour dire, qu'Il assaisonne bien les viandes.

On dit, *Apprêter à rire*, pour dire, Donner à rire, donner occasion de rire. (Si vous faites telle chose, vous apprêterez à rire à tout le monde.)

On appelle *Cartes apprêtées*, des cartes arrangées d'une certaine façon, pour tromper au jeu.

Apprêté, ée. participe.

APPRÊTEUR. s. m. Terme d'Arts. Celui qui apprête, qui fait les préparations.

APPRIVOISER. v. a. Rendre doux & moins farouche. (Apprivoiser un Sauvage. Apprivoiser un lion. Il y a peu d'animaux farouches que l'on apprivoise. Apprivoiser des oiseaux.)

Il s'emploie figurément, en parlant des personnes, & signifie, Rendre familier. (C'étoit un homme peu sociable, on a bien eu de la peine à l'apprivoiser.)

En ce sens il est aussi réciproque, & signifie, Se rendre familier. (Il s'est apprivoisé dans cette maison. Il y a des nations qui s'apprivoisent difficilement les unes avec les autres.)

Apprivoisé, ée. participe.

APPROBATEUR. s. m. Celui qui approuve par quelque témoignage d'estime. (Une pareille conduite n'aura guère d'approbateurs.)

On appelle plus particulièrement *Approbateur* Celui qui a donné son approbation publique à un Livre, à un ouvrage. (Les approbateurs de son Livre sont tels & tels Docteurs.)

APPROBATIF, IVE. adj. Qui marque de l'approbation. (Sentence approbative. Geste approbatif.)

APPROBATION. s. f. Agrément, consentement qu'on donne à quelque chose. (C'est une affaire faite, pourvu que le père & la mère y veuillent donner leur approbation.)

Il signifie aussi Jugement favorable & avantageux qu'on fait de quelqu'un, de quelque chose, Témoignage qu'on rend au mérite de quelqu'un. (Il a l'approbation de tous les honnêtes gens. Il mérite l'approbation de tout le monde. Il a l'approbation générale. Cette pièce de Théâtre a eu une grande approbation.)

APPROCHANT, ANTE. adj. Qui a quelque ressemblance, quelque rapport. (Son style est fort approchant de celui des anciens. Ce sont deux couleurs fort approchantes l'une de l'autre.)

Approchant, est aussi une espèce de préposition, qui signifie, Environ, à peu près. Ainsi on dit. *Il est approchant de huit heures*, *il est huit heures ou approchant*, pour dire. Il est environ huit heures. (Il lui a donné approchant de cent pistoles, cent pistoles ou approchant.) Il est du style familier.

APPROCHE. s. f. Mouvement par lequel une personne s'avance vers une autre. (L'approche de son ennemi le déconcerta. À l'approche de l'ennemi, les troupes se mirent sous les armes.)

Il se dit aussi De tout ce qui avance, ou paroît avancer vers nous. (L'approche de la nuit lui fit doubler le pas. Les approches de la mort le firent penser à sa conscience.)

En termes de Guerre, on appelle *Approches*, au pluriel, Les travaux que l'on conduit par tranchées jusqu'au corps de la Place qu'on assiége. (Les approches de cette Place coûtèrent bien du monde. Les ennemis firent plusieurs sorties pour empêcher les approches, pour éloigner les approches. Il fut tué aux approches de la Place. Pour faciliter les approches. Afin de pousser davantage les approches.) On dit d'une Place de guerre, qu'*Elle est de difficile approche*, pour dire, qu'Il est difficile d'en faire les approches.

On appelle *Lunette d'approche*. Un long tuyau, qui d'ordinaire peut s'alonger & se raccourcir ; & qui, par le moyen des verres qui y sont placés, grossit & approche les objets. (L'invention des lunettes d'approche, est du commencement du siècle dernier. Toutes les Lunettes d'approche ont un côté qui éloigne & qui diminue les objets. Les lunettes d'approche ont fait découvrir les taches du Soleil, les Satellites de Jupiter, l'Anneau de Saturne.)

APPROCHER. v. a. Avancer auprès, mettre proche, mettre près. (Approcher une chose d'une autre. Approchez la table. Approcher le canon de la Place, en approcher une batterie. L'ennemi s'approcha des lignes. Approchez-vous du feu.)

On dit, qu'*Une lunette approche les objets*, pour dire, qu'Elle les fait voir comme étant plus proches.

On dit figurément, qu'*Un Prince, qu'un grand Seigneur a approché quelqu'un de lui*, pour dire, qu'Il l'a admis dans sa familiarité, qu'il lui a donné quelque emploi auprès de sa personne.

On dit figurément, qu'*Un homme approche le Prince*, pour dire, qu'Il a un accès libre & facile auprès de lui. Et on dit d'un homme de difficile accès, que *C'est un homme qu'on ne sauroit approcher.*

Approcher. v. n. Devenir proche, être proche. (L'heure approche. Le temps approche.)

On dit aussi dans le neutre, *Approcher*, pour dire, Avancer. (Empêchez qu'il n'approche.) Et *Approcher du but*, pour dire, Donner bien près du but.

On dit aussi figurément, *Approcher du but*, pour dire, Deviner à peu près de quoi il s'agit. (Ce n'est pas tout-à-fait ce que vous dites, mais vous avez approché du but.)

APPROCHER, signifie aussi, Avoir quelque convenance, quelque rapport, quelque parité, quelque ressemblance. (Ces deux couleurs-là approchent fort l'une de l'autre. Son style approche de celui de Cicéron. Il fait des vers qui approchent de ceux d'Horace & de Virgile. Rien n'approche de la grandeur, de la magnificence de ce Prince. La beauté de la fille n'approche pas de celle de la mère. Ces imaginations-là approchent fort de la folie.)

APPROCHER, est aussi réciproque. (L'heure s'approche, le temps s'approche. Je me suis approché du feu.)

APPROCHÉ, ÉE. participe.

APPROFONDIR. v. a. Rendre plus profond, creuser plus avant. (Approfondir un fossé. Approfondir un canal. Approfondir des fondations. Il ne faut pas les approfondir davantage.)

Il signifie figurément, Pénétrer bien avant dans la connoissance de quelque chose. (Il y a du plaisir à approfondir les Sciences. J'approfondirai cette affaire. Il ne faut pas vouloir trop approfondir les Mystères.)

APPROFONDI, IE. participe.

APPROPRIATION. s. f. Action de s'approprier une chose. (L'appropriation d'une terre.)

APPROPRIATION, en termes de Chimie, est l'état où sont mis deux corps qui ne peuvent s'unir ensemble que par le concours d'un troisième corps, qui dispose les deux premiers à s'unir.

APPROPRIER. v. a Qui n'a d'usage qu'avec le pronom personnel mis pour *à soi*. Usurper la propriété de quelque chose. (S'approprier un héritage. Peu à peu, il s'est approprié les biens dont il n'avoit que l'administration.)

On dit, *S'approprier une pensée*, *s'approprier l'Ouvrage d'un autre*, pour dire, Se l'attribuer, s'en dire l'Auteur.

APPROPRIER. v. a. Ajuster, agencer, mettre dans un état de propreté. (Il faut approprier cette chambre. Il approprie bien son cabinet. Il n'y a qu'à lui mettre cette maison entre les mains, il l'aura bientôt appropriée.)

APPROPRIÉ, ÉE. participe.

APPROVISIONNEMENT. s. m. Fourniture des choses nécessaires à une Armée, une Flotte, un Hôpital.

APPROVISIONNER. v. a. Faire un approvisionnement.

APPROVISIONNÉ, ÉE. participe.

APPROUVER. v. a. Agréer une chose, y donner son consentement. (Approuver & ratifier un contrat. Le père refusa d'approuver le mariage. Les parens approuvèrent la recherche qu'il faisoit. Le Roi approuva tout ce que l'Ambassadeur avoit fait.)

Il signifie aussi, Juger louable, trouver digne d'estime. (J'approuve fort son style, mais je n'approuve pas les sujets qu'il a choisis. Approuvez-vous une conduite si étrange ? On ne sauroit approuver son procédé. C'est une action qui mérite d'être approuvée.)

Il signifie aussi, Autoriser par un témoignage authentique. (Plusieurs Conciles ont approuvé cette Doctrine. Ce livre a été approuvé par les Docteurs.)

APPROUVÉ, ÉE. participe.

APPROXIMATION. s. f. Terme de Mathématique. Opération par laquelle on approche toujours de plus en plus de la valeur d'une quantité cherchée, sans la trouver exactement. (Résoudre un problême par approximation.)

APPUI, s. m. Soutient, support. Ce qui sert à soutenir. (Mettre un appui à un mur. Si on ne donne un appui à cet arbre, le vent l'abattra.)

On appelle *Hauteur d'appui*, Une hauteur qui n'est élevée qu'autant qu'il faut pour se pouvoir appuyer dessus. (Un mur à hauteur d'appui. Une balustrade à hauteur d'appui.)

APPUI, signifie figurément Faveur, aide, secours, protection. (C'est un homme qui a de l'appui à la Cour. C'est un homme sans appui.)

En ce sens, il se dit Des personnes & des choses dont on tire de la protection, du secours. (Ce grand homme étoit regardé comme l'appui de l'État. Ce jeune homme sera quelque jour l'appui de sa maison. Ce mariage a été l'appui de toute cette famille.)

Et en parlant de Dieu, on dit, (Le Seigneur est mon seul appui, mon unique appui.)

On dit au Jeu de Boule, *Aller à l'appui de la boule*, pour dire, Jouer de manière que sa boule pousse celle de son compagnon, & l'approche du but.

Il se dit aussi figurément, & signifie, Aider à celui qui a commencé dans quelque affaire que ce soit. (Faites la proposition, j'irai à l'appui de la boule.) Il est du style familier.

En mécanique, on appelle *Point d'appui d'un levier*, ou simplement *Appui*, le point fixe par lequel le levier est appuyé.

APPUI-MAIN. s. m. Espèce de canne ou de baguette dont les Peintres se servent pour appuyer la main qui tient le pinceau.

APPUYER. v. a. Soutenir par le moyen d'un appui. (Appuyer une muraille par des piliers. Appuyer un édifice par des arc-boutans.)

On dit, *Appuyer une maison contre une autre*, *l'appuyer contre un côteau*, pour dire, La bâtir contre une autre maison, la bâtir contre un côteau ; & on dit, *Appuyer le mousqueton*, *le pistolet à quelqu'un*, pour dire, Présenter le mousqueton, le pistolet à quelqu'un à bout portant.

On dit aussi *Appuyer l'éperon à un cheval*, pour dire, Lui appliquer fortement l'éperon.

APPUYER, signifie aussi, Poser sur. Appuyer une chose sur une autre. Appuyer ses mains, ses bras, ses coudes sur une table.)

On dit, *S'appuyer*, pour dire, Se servir de quelque chose pour appui, pour soutien, S'aider de quelqu'un ou de quelque chose qui serve d'appui. (S'appuyer sur un bâton. Appuyez-vous sur moi. Il s'appuyoit sur la table, contre la muraille, contre un arbre. Il s'étoit appuyé sur la balustrade.)

APPUYER, se dit figurément, & signifie, Protéger, aider, favoriser. (Appuyer une affaire, appuyer une personne. Il m'a promis d'appuyer mon Placet.)

On dit aussi figurément, *S'appuyer sur l'autorité*, *sur le crédit*, *sur la faveur de quelqu'un*, ou simplement, *S'appuyer sur quelqu'un*, pour dire, Faire fonds sur la protection de quelqu'un.

On dit encore figurément, *S'appuyer sur un roseau*, pour dire, Mettre son appui, son espérance en une personne qui n'a aucun pouvoir.

On dit aussi, *S'appuyer sur l'autorité des anciens*, *sur un passage de l'Écriture*, *sur un usage reçu*, pour dire, Se servir de l'autorité des Anciens, d'un passage de l'Écriture, d'un usage reçu, pour soutenir ce qu'on dit. On dit aussi dans le même sens, (Appuyer son opinion sur de bonnes raisons. Son droit est appuyé sur de bons titres. Sur quoi appuyez-vous ce que vous dites ?)

APPUYER, est aussi verbe neutre, & signifie, Poser, être porté. (Les murs sur lesquels le plancher appuie. Une voûte qui appuie sur des colonnes, sur des piliers.)

Il signifie aussi, Peser sur quelque chose. (Appuyez davantage sur le cachet. Appuyer sur le burin. Cela n'a pas bien marqué, on n'a pas assez appuyé. Il ne faut pas appuyer pour bien écrire.)

On dit d'Un cheval de selle qui porte la tête basse, qu'*Il appuie sur le mors*.

APPUYER, se dit aussi figurément au neutre, & signifie, Insister. (Vous avez trop appuyé sur ce fait. L'avocat n'a pas assez appuyé sur cette raison. Il devoit appuyer davantage sur cette demande, sur la fausseté de cette pièce.)

APPUYÉ, ÉE. participe.

APR

ÂPRE. adj. de t. g. Qui est rude, qui par sa rudesse cause une sensation désagréable au goût. (Voilà des poires bien âpres. Les nèfles sont fort âpres. Âpre à la langue. Âpre au goût.)

Il se dit aussi De ce qui est rude au toucher, de ce qui fait quelque impression incommode ou fâcheuse sur les organes du toucher. Et c'est en ce sens qu'on dit, que (Le feu est âpre, que Le froid est extrémement âpre.)

Il se dit aussi Des chemins difficiles & raboteux. (Il nous mena par un chemin âpre & raboteux.)

On appelle dans la Grammaire Grecque, *Esprit âpre*, Une aspiration qui est ordinairement marquée par un *c*, au-dessus de la lettre qui s'aspire.

ÂPRE, se dit figurément De diverses choses pour en marquer la rudesse ou la violence. (Il lui fit une réprimande fort âpre. C'est un homme qui a l'esprit âpre & austère. Le combat fut des plus âpres.)

Il se dit aussi Des personnes qui se portent avec trop d'ardeur à quelque chose. (C'est un homme âpre à l'argent. Il est âpre au gain. Il est âpre au jeu, à la chasse.) Et de certains animaux qui sont trop avides. (Un chien âpre à la curée. Un oiseau trop âpre.)

ÂPREMENT. adv. Avec âpreté, d'une manière âpre. (Le froid commence bien âprement. Le chaud se fait sentir bien âprement. Il se porte âprement, trop âprement à tout ce qu'il fait. Il l'a réprimandé âprement. Un chien qui se jette âprement sur la viande.)

APRÈS. Préposition de temps, d'ordre & de lieu, qui s'emploie en parlant, soit des personnes, soit des choses, & qui sert à marquer celles qui suivent les autres. (Après le déluge. Après la vocation d'Abraham. Après la naissance de J. C. Tibère fut Empereur après Auguste. Trajan le fut après Nerva, &c. Après Dieu, il faut aimer le prochain, honorer ses parens, servir sa Patrie. Les Anges sont après les Archanges. Les Sous-Diacres sont après les Diacres. Les Conseillers sont après les Présidens. Après l'or, l'argent est le plus précieux des métaux. Les richesses ne sont désirables qu'après l'honneur & la santé, &c. Après ce vestibule est un magnifique salon. Après le parterre est un boulingrin, & après le boulingrin est une grande pièce d'eau, &c.)

Indépendamment de ce rapport de temps, d'ordre & de lieu, la préposition *après* entre dans plusieurs phrases auxquelles elle donne un sens tout différent. Ainsi on dit au propre, que *Des Archers courent après les Voleurs*, que *Des chiens sont après un loup*, pour dire, Que les Archers poursuivent les Voleurs, que des chiens donnent la chasse à un loup : Et au figuré, que *L'on court après les honneurs*, *que l'on soupire après sa liberté*, que *L'on aboie après une succession*, pour dire, Que l'on recherche avidement les honneurs, que l'on souhaite être libre, que l'on est empressé de recueillir une succession.

On dit, qu'*Un tableau est d'après Raphaël*, *d'après le Poussin*, pour dire, qu'il est copié sur l'original fait par Raphaël, par le Poussin. On dit, qu'*Un portrait est fait d'après nature*, pour dire, qu'il est fait sur la personne même qu'il représente. On dit au propre, en parlant d'Une peinture, & au figuré, en parlant d'Un Ouvrage d'esprit, que *Tout y est peint d'après nature.* Et dans ces sortes de phrases, la préposition indique toujours un temps antérieur, les ouvrages de la nature, & les tableaux de Raphaël ayant nécessairement précédé leur imitation ou leur copie : Et on dit particulièrement au jeu, *Le coup d'après*, pour dire, Le coup qui a suivi immédiatement celui dont on vient de parler.

On dit, *Après dîner*, *après souper*, en supprimant l'article, quoiqu'on puisse également dire, *Après le dîner*, *après le souper.*

On dit proverbialement, *Après la panse, vient la danse. Après la pluie, le beau temps*, pour marquer que certaines choses en amènent ordinairement d'autres à leur suite.

On dit aussi proverbialement, *Après lui, il faut tirer l'échelle*, pour donner à entendre que celui dont on parle s'est tellement élevé dans le genre dont il s'agit, que personne ne pouvant se promettre d'aller si haut, il est inutile de songer aux moyens d'y arriver : Et *Jeter le manche après la coignée*, pour dire, Se rebuter, abandonner totalement une affaire, par la crainte de n'y pas réussir.

APRÈS, entre dans plusieurs autres manières de parler, qui demandent d'être expliquées chacune à part.

Ainsi on dit, *Être après quelque chose*, *être après à faire quelque chose*, pour dire, qu'On y travaille actuellement. (J'ai trouvé que mon Procureur étoit après mes papiers. Il est après à bâtir sa maison.) Et on dit presque dans le même sens, *Être après un Emploi*, *après un Bénéfice*, pour dire, Travailler à l'obtenir, faire ses efforts pour cela.

On dit, *Être après quelqu'un*, pour signifier qu'on s'en occupe beaucoup, ou qu'on le fatigue. (Cette mère est toujours après ses enfans. Cet homme est toujours après ses valets.) Et *Se mettre après quelqu'un*, pour dire, Le chagriner, le maltraiter.

On dit, *Crier après quelqu'un*, pour dire, Gronder quelqu'un, le quereller. Et au contraire on dit. *N'avoir qu'un cri après quelqu'un*, pour signifier qu'On souhaite, qu'on attend cette personne avec empressement.

On dit dans le même sens à un homme qui s'est fait attendre long-temps, *Qu'on a long-temps attendu après lui.* Et d'une chose sans laquelle on ne peut partir, ou achever ce qu'on se propose, qu'*On n'attend plus qu'après cela pour partir*, *pour finir.* Au contraire, *N'attendre pas après quelque chose*, c'est pouvoir s'en passer facilement.

Quand une Société est si grande, que la part de profit qui doit revenir à chacun ne peut être que fort petite, on dit proverbialement & bassement, qu'*Il y a trop de chiens après l'os.*

APRÈS, s'emploie quelquefois adverbialement, par ellipse. (Vous irez devant, & lui après. Nous en parlerons après.) C'est aussi quelquefois une manière de questionner, ou d'engager ceux qui suspendent leur récit, à le continuer. (Il vous a dit qu'il me connoissoit. Après ? Vous arrivâtes malade. Après ?)

APRÈS TOUT. Manière de parler adverbiale, qui s'emploie à peu près dans le même sens que *cependant*, & qui sert de conjonction. (Après tout, il n'est guère possible de ne rien omettre. Vous avez beau avoir de la bravoure, après tout il faut de la modestie.)

APRÈS COUP. Autre manière de parler adverbiale, qui signifie, *Trop tard*, & après qu'une chose est faite, est arrivée. (Vous voulez produire des pièces quand votre procès est jugé, c'est venir après coup.)

Par les exemples qui viennent d'être rapportés, on voit qu'APRÈS peut se construire de six façons différentes. Ou il précède un substantif, (Après la promenade.) Ou il précède l'infinitif des verbes auxiliaires *être* & *avoir*, (Après avoir chanté, après m'avoir parlé, après vous être promené, après nous être vus.) Ou il précède la conjonction *que*, & les mêmes verbes auxiliaires, soit au prétérit, soit au futur. (Après que vous avez parlé, que vous aurez parlé, ou que vous eûtes parlé. Après que j'aurai chanté.) Ou il est précédé de la particule *de*, qui s'élide, (Peindre d'après nature.) Ou il est suivi de la particule *à*, & d'un verbe, (Je suis après à écrire.) Ou enfin il s'emploie adverbialement, (Partez & revenez après.)

CI-APRÈS. Façon de parler adverbiale, pour dire, Ensuite, dans la suite ; & qui s'emploie dans un discours, pour marquer quelque chose qu'on doit dire dans la suite. (Comme on verra ci-après. Comme il sera dit ci-après.) Il n'est en usage que dans le style didactique, & dans le style de Pratique.

APRÈS-DEMAIN. adv. de temps, servant à marquer le second jour après celui où l'on est. (L'affaire est remise à après-demain. Il doit revenir après-demain.)

APRÈS-DÎNÉE. s. f. L'espace du temps qui est depuis le dîner jusqu'au soir. (On vous prie de passer l'après-dînée en un tel lieu. Je n'ai point d'affaire cette après-dînée. Il passe toutes les après-dînées en tel endroit.)

APRÈS-MIDI. s. f. (Je vous ai attendu toute l'après-midi.)

APRÈS-SOUPÉE. s. f. Le temps d'entre le souper & le coucher. (Il passe ses après-soupées en bonne compagnie. Une belle après-soupée.)

ÂPRETÉ. s. f. Qualité de ce qui est âpre. Il a toutes les significations de son adjectif. (L'âpreté des fruits. L'âpreté du chaud, du froid. L'âpreté des chemins rend le commerce difficile dans ce pays-là. L'âpreté de son esprit le rend insociable. L'âpreté d'une réprimande. Il a une grande âpreté à l'argent, au gain.)

A P S

APSIDES. s. m. pl. Terme d'Astronomie. Les deux points de l'orbite d'une Planète dans lesquels elle se trouve, soit à la plus grande, soit à la plus petite distance du soleil ou de la terre. (Les apsides de la Lune.)

A P T

APTE. adj. de t. g. Terme de Palais. Propre à quelque chose. (Apte & idoine.)

APTITUDE. s. f. Disposition naturelle à quelque chose. Il ne se dit guère qu'en parlant de la disposition aux Arts, aux Sciences. (Avoir une grande aptitude à quelque chose. Il n'a guère d'aptitude aux Mathématiques.)

A P U

APUREMENT. s. m. Terme de Finance. Reddition finale d'un compte, par laquelle toutes les souffrances d'un compte sont levées, & le comptable est reconnu quitte. (Depuis l'apurement de ses comptes.)

APURER. v. a. Lever les charges qui ont été mises sur les parties d'un compte, lorsqu'il a été rendu. (Le compte de l'Épargne a été rendu, & on travaille à l'apurer. Ce comptable aura bien de la peine à faire apurer ses comptes.)

APYRE. adj. de t. g. Terme d'Histoire naturelle, qui se dit des terres ou pierres qui résistent au feu, & n'en éprouvent aucune altération, c'est-à-dire, qui n'y sont changées ni en verre, ni en chaux, ni en plâtre; tel est l'Amiante, le Talc, &c.

APYREXIE. s. f. Terme de Médecine. Intermission ou cessation de la fièvre.

A Q U

AQUATIQUE. adj. de t. g. La seconde syllabe se prononce comme si elle étoit écrite *coua*. Marécageux, plein d'eau. (Terres aquatiques. Lieux aquatiques.) En parlant d'Une maison bâtie dans un terrain marécageux, on dit qu'*Elle est aquatique.*

AQUATIQUE, se dit aussi De ce qui croît, qui se nourrit dans l'eau. (Plantes aquatiques. Oiseaux aquatiques. Animaux aquatiques. L'hydre est un serpent aquatique.)

AQUEDUC. s. m. Canal construit de pierre ou de brique, pour conduire de l'eau d'un lieu à un autre, malgré l'inégalité du terrain. (Les Romains ont bâti un grand nombre d'aqueducs. Les regards d'un aqueduc.)

AQUEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de l'eau. (La partie aqueuse du sang. L'humeur aqueuse de l'œil. Tumeur aqueuse. Ces fruits n'ont point de goûts, ils sont trop aqueux.)

AQUILA-ALBA. Terme de Chimie emprunté du Latin. Il convient à tous les sublimés blancs, & se dit particulièrement du mercure sublimé doux.

AQUILIN. adj. Il n'a d'usage que pour signifier, Courbé en bec d'aigle, & il ne se dit qu'en cette phrase : (Nez aquilin.)

AQUILON. s. m. Vent du Nord. (Le froid aquilon.)

En Poësie, *Les Aquilons* signifient Tous les vents froids & orageux. (La violence des Aquilons.)

A R A

ARABE. s. m. Ce mot n'est pas mis ici comme un nom de Nation, mais comme signifiant un homme qui exige avec une extrême dureté ce qui lui est dû. (Il est cruel d'avoir affaire à lui, c'est un Arabe.)

ARABESQUES. s. f. pl. Terme de Peinture & de Sculpture. Sortes d'ornemens qui consistent en des rinceaux & en feuillages faits de caprice. (Un cabinet orné d'arabesques.)

ARACK. s. m. Liqueur spiritueuse que l'on tire du sucre dans les Indes orientales. C'est la même liqueur que celle qu'on appelle *Taffia* en Amérique.

ARAIGNÉE. s. f. Insecte qui a plusieurs

pieds, qui tire de ſon corps une certaine ſubſtance dont il forme des filets & une toile pour ſe ſuſpendre en l'air, & pour prendre des mouches & d'autres petits inſectes. (Groſſe araignée. Une araignée qui file. De la toile d'araignée.)

On dit figurément, *Des pattes d'araignée*, pour dire, Des doigts longs & maigres. Et on dit proverbialement & figurément, que (Les lois ſont des toiles d'araignée qui n'arrêtent que les mouches, & qui ſont rompues par les frelons.

On dit par ellipſe, *Oter les araignées d'un plancher*, pour dire, En ôter les toiles d'araignée.

ARALIA. ſ. f. Plante qui vient du Canada. Elle porte une petite baie pleine de ſuc & d'une ſaveur douce.

ARAMBER. v. a. Terme de Marine. Accrocher un vaiſſeau pour venir à l'abordage.

Arambé, ée. participe.

ARASEMENT. ſ. m. Il ſe dit en Maçonnerie & en menuiſerie, des pièces égales en hauteur, unies & ſans ſaillies.

ARASER. v. a. Terme de Maçonnerie. Mettre de niveau un mur, un bâtiment, en élevant les endroits bas à la hauteur de celui qui eſt le plus élevé. (Ce mur eſt d'inégale hauteur en pluſieurs endroits, il faut l'araſer. Auſſi-tôt qu'on aura araſé les fondations de ce mur, de ce bâtiment, on poſera la première aſſiſe de pierre de taille.)

Arasé, ée. participe.

ARB

ARBALESTRILLE. ſ. f. Inſtrument qui ſert à prendre en mer la hauteur des aſtres.

ARBALÈTE. ſ. f. Sorte d'arme de trait. C'eſt un arc d'acier qui eſt monté ſur un fût, & qui ſe bande avec un reſſort. (Groſſe arbalète. L'arc, la corde, le fût, la noix d'une arbalète. Trait d'arbalète.)

On appelle *Arbalète à jalet*, ou *Arc à jalet*, Une arbalète avec laquelle on tire de petites boules de terre cuite, ou des balles de plomb.

On dit proverbialement, *Plus vîte qu'un trait d'arbalète*, pour marquer une grande vîteſſe.

ARBALÉTRIER. ſ. m. On appeloit ainſi autrefois un homme de guerre qui tiroit de l'arbalète. (Arbalétrier à cheval. Arbalétrier à pied. Une compagnie d'Arbalétriers.)

On dit proverbialement d'Un homme, qu'*Il n'eſt pas grand Arbalétrier*, pour dire, qu'Il n'eſt pas d'une complexion forte & vigoureuſe.

ARBITRAGE. ſ. m. Jugement d'un différent par Arbitre. (Mettre quelque choſe en arbitrage. (Se ſoumettre à l'arbitrage. Subir l'arbitrage. S'en tenir à l'arbitrage.)

ARBITRAIRE. adj. Qui dépend de la volonté de chaque perſonne, du choix de chaque perſonne. (L'Égliſe n'a point décidé là-deſſus, cela eſt arbitraire. La choſe eſt arbitraire.)

Il ſe dit plus ordinairement De ce qu'il dépend de la volonté des Juges de prononcer, de ſtatuer. (En certains cas les peines ſont arbitraires. Une amende arbitraire.)

On appelle *Pouvoir arbitraire*, Un pouvoir abſolu qui n'a pour règle que la volonté du Souverain. Il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part.

ARBITRAIREMENT. adv. D'une façon arbitraire & deſpotique. (Agir arbitrairement. Gouverner arbitrairement.)

ARBITRAL, ALE. adj. Il n'eſt guère en uſage qu'en ces deux phraſes, *Sentence arbitrale*. *Jugement arbitral*, pour dire, Une Sentence rendue par des Arbitres, un Jugement prononcé par des Arbitres.

ARBITRALEMENT. adv. Par Arbitres. (Cette affaire fut jugée arbitralement.)

ARBITRE. ſ. m. Faculté de l'ame pour ſe déterminer à une choſe plutôt qu'à une autre. Puiſſance que la volonté a de choiſir. Ce mot ſe joint toujours avec les épithètes de *Franc* ou de *Libre*. (Dieu a donné aux hommes leur franc arbitre, leur libre arbitre.)

Arbitre, ſe dit auſſi De celui que des perſonnes choiſiſſent de part & d'autre pour terminer leur différent. (Prendre, nommer, choiſir quelqu'un pour arbitre. Convenir d'arbitres. Se rapporter de quelque choſe à des arbitres. Sortir d'une affaire par arbitres. Compromettre entre les mains d'arbitres.)

Il ſignifie auſſi, Maître abſolu. (Vous êtes l'arbitre de mon ſort, de ma fortune. Dieu eſt l'arbitre de la vie & de la mort, l'arbitre du monde. Ce Prince s'eſt rendu l'arbitre de la paix & de la guerre.)

ARBITRER. v. a. Eſtimer, régler, décider, en qualité de Juge ou d'Arbitre. (Ils payeront l'amende qu'il plaira au Juge d'arbitrer. Je m'en remets à ce que le Juge en arbitrera. Ils lui ont arbitré tant pour ſes frais & dépens. Les réparations ont été arbitrées. Les Experts ont arbitré, &c.

Arbitré, ée. participe.

ARBORER. v. a. Planter quelque choſe haut & droit à la manière des arbres. (Arborer les enſeignes. Arborer un étendard. Arborer les drapeaux. Arborer la croix. Arborer le pavillon de France. Ce Cardinal a arboré les armes de France ſur ſon Palais.)

Arborer, ſe dit auſſi au figuré, pour dire, Se déclarer ouvertement pour quelque parti. (Il a arboré le Pyrrhoniſme. Il a arboré l'impiété.)

Arboré, ée. participe.

ARBOUSE. ſ. f. Le fruit de l'Arbouſier.

ARBOUSIER. ſ. m. Arbre toujours verd, & fort touffu, qui croît en Italie & en Provence, & produit des fruits fort doux & preſque ſemblables à des ceriſes, en couleur & en groſſeur.

ARBRE. ſ. m. Plante boiſeuſe, qui croît en groſſeur & en hauteur plus que toutes les autres plantes, & qui pouſſe différentes branches. (Grand arbre. Gros arbre. Arbre haut & droit. Arbre tortu, branchu, touffu. Arbre ſec. Arbre mort. Arbre verd. Arbre qui ſe dépouille. Arbre qui repouſſe. Arbre qui fleurit. Planter, tranſplanter des arbres. Élaguer, émonder, étêter des arbres. Déchauſſer des arbres. Allée d'arbres. Avenue d'arbres. Arbres plantés en quinconce. Pied, tronc, branches, feuilles d'arbres. Arbre fruitier, qui porte des fruits bons à manger. Arbre en plein vent. Arbre en eſpalier. Arbre en buiſſon. Arbre de haute tige. Arbre nain. Jeune arbre. Bon arbre. Un plant d'arbres.)

On appelle, ſelon l'Écriture, l'*Arbre de vie*, & l'*Arbre de la ſcience du bien & du mal*, Deux arbres plantés au milieu du Paradis terreſtre.

Arbre, ſe dit auſſi De certaines groſſes & longues pièces de bois, qui ſont les principales pièces qui ſervent dans des machines. (Arbre de moulin. L'arbre d'un preſſoir. L'arbre d'un navire.)

On appelle la Croix où Notre-Seigneur fut attaché, l'*Arbre de la Croix*.

On appelle figurément *Arbre Généalogique*, Une figure tracée en forme d'arbre, d'où l'on voit ſortir comme d'un tronc diverſes branches de conſanguinité, de parenté. (Faire graver un arbre généalogique.)

On dit figurément & proverbialement, *Se tenir au gros de l'arbre*, pour dire, Demeurer attaché à ce qui eſt le plus ancien ou le plus généralement établi. (Je m'en rapporte à ce que l'Égliſe en a décidé, je me tiens au gros de l'arbre. Dans les guerres civiles il n'a jamais quitté le ſervice du Roi, il s'eſt toujours tenu au gros de l'arbre.)

Arbre de Diane. Les Chimiſtes appellent ainſi de l'argent uni ou amalgamé avec du mercure. Cette union après être reſtée quelque temps tranquille dans de l'eau forte, forme une eſpèce d'arbre ou de végétation,

On l'appelle auſſi quelquefois *Arbre Philoſophique*.

ARBRISSEAU. ſ. m. diminutif. Petit Arbre. (Jeune arbriſſeau. Petit arbriſſeau.)

ARBUSTE. ſ. m. Eſpèce d'arbriſſeau qui ne croît guère. (Mettre des arbuſtes dans un parterre.)

ARC

ARC. ſ. m. Sorte d'arme courbée en demi-cercle, & ſervant à tirer des flèches. (Arc de corne. La poignée d'un arc. Bander, débander un arc. Tirer de l'arc. Cela eſt courbé en arc.)

On dit proverbialement & figurément, *Avoir pluſieurs cordes à ſon arc*, pour dire, Avoir pluſieurs moyens pour faire réuſſir un deſſein. Et *Débander l'arc ne guérit pas la plaie*, pour dire, Que quand on a fait un mal, on ne le guérit pas, on ne le répare pas en ſe mettant en état de n'en plus faire.

On appelle *Arc de carroſſe*, Deux pièces de fer courbées en arc, qui joignent le bout de la flèche à l'eſſieu de devant, & par le moyen deſquelles le carroſſe tourne aiſément dans un petit eſpace. (L'arc du carroſſe eſt rompu. Un ouvrier qui fait des arcs de carroſſe.)

Arc, ſe dit auſſi en Architecture, & ſignifie Cintre. (L'arc d'une voûte.)

Arc, en termes de Géométrie, ſignifie Une portion de cercle. Et on appelle *Arc diurne*, la portion du cercle qu'un Aſtre parcourt ſur l'horizon : & *Arc nocturne*, la portion du même cercle qu'il parcourt ſous l'horizon.

Arc de Triomphe, ou Arc Triomphal. Bâtiment qui conſiſte en une grande porte faite en arc, accompagnée quelquefois de deux petites, & ornée de figures de bas-relief & d'inſcriptions, pour célébrer quelque grande action, & pour en conſerver la mémoire. (Élever un arc de Triomphe. L'arc de Sévère. L'arc de Conſtantin.)

ARCADE. ſ. f. Ouverture en arc. (Grande arcade. Les arcades d'un bâtiment. Les arcades de la Place Royale.)

ARCANE. ſ. m. Mot emprunté du Latin par les Alchimiſtes, pour déſigner quelqu'une de leurs opérations myſtérieuſes. On l'applique auſſi dans la Pharmacie à de certaines préparations. C'eſt ainſi qu'on nomme *Arcane corallin*, Une préparation du mercure.

ARC-BOUTANT. ſ. m. (Le C ne ſe prononce point.) Pilier qui finit en demi-arc, & qui ſert à ſoutenir une voûte. (Un des arcboutans de la voûte eſt tombé. En parlant d'un train de carroſſe, on appelle *Arcboutans*, Les verges qui ſervent à tenir en état les moutons du carroſſe.

Il ſe dit figurément Des perſonnes qui ſont les plus conſidérables dans un parti, dans

une affaire. (Cet homme étoit l'arc-boutant de son parti.)

ARC-BOUTER. v. a. (Le C ne se prononce point.) Soutenir, appuyer. (Arc-bouter un mur.)

ARC-BOUTÉ, ÉE. participe.

ARC-DOUBLEAU. s. m. C'est une espèce d'arcade qui a de la saillie sur le creux d'une voûte. On en met de distance en distance, en nombre égal à celui des colonnes ou pilastres ; c'est-à-dire, que chaque colonne ou pilastre porte son arc doubleau ; & il en résulte une voûte qui paroît armée de bandeaux qui semblent la fortifier & la soutenir.

ARCEAU. s. m. Arc. Il ne se dit qu'en parlant des voûtes. (L'arceau d'une voûte.)

ARC-EN-CIEL. s. m. Météore qui paroît dans les nues comme une bande de différentes couleurs, courbée en arc. (Les couleurs de l'arc-en-ciel. On voyoit plusieurs arc-en-ciels en même temps.) Dans l'Écriture Sainte, Dieu dit, en parlant de l'arc-en-ciel : (Je ferai voir mon arc dans les nues.)

ARCHAÏSME. s. m. (l'H ne se prononce point.) Il se dit d'un mot antique, d'un tour de phrase suranné.

ARCHAL. *Voyez* FIL.

ARCHANGE. s. m. (On ne prononce point l'H.) Ange d'un ordre supérieur. (Saint Michel Archange.)

ARCHE. s. f. La partie d'un pont sous laquelle l'eau passe. (Le pont a tant d'arches. Arche trop haute. Arche trop basse. Les eaux ont emporté deux arches du pont. Un pont à une seule arche, d'une seule arche.)

ARCHE, se dit particulièrement d'Une sorte de bâtiment, de vaisseau, que Noé fit contruire par le commandement de Dieu, pour se sauver du Déluge universel. (Dieu commanda à Noé d'entrer dans l'Arche avec toute sorte d'animaux. l'Arche flotta sur les eaux.)

On dit figurément, *Être hors de l'arche*, pour dire, Être hors de l'Église.

On appelle figurément & proverbialement, *Arche de Noé*, Une maison où il y a toutes sortes de gens ramassés. (Cette Auberge-là est une vraie Arche de Noé.)

L'ARCHE D'ALLIANCE, dont il est parlé dans l'Ancien Testament, étoit une espèce de coffre fait par le commandement de Dieu, & dans lequel les Tables de la Loi étoient gardées. (Les Philistins prirent l'Arche d'Alliance.)

ARCHÉE. s. f. Terme de Chimie. On le dit du feu qu'on imagine être au centre de la terre, pour cuire les métaux & les minéraux, & être le principe de la vie des végétaux.

ARCHÉE, signifie aussi en terme de Médecine, Le principe de la vie dans les hommes. (L'Archée de van Helmont.)

ARCHER. s. m. Homme de Guerre, combattant avec l'arc. (Archer à pied. Archer à cheval.) En ce sens-là, il n'y a plus d'Archers en France.

On appeloit autrefois *Francs-Archers*, Une sorte de Milice établie par Charles VII.

ARCHERS, se dit aujourd'hui de certains petits Officiers de Justice ou de Police, qui sont armés d'épées, de hallebardes, d'armes à feu, soit pour prendre des voleurs, soit pour faire la garde dans les Villes, soit pour exécuter quelque ordre de Justice ou de Police. (Archers du Grand Prévôt. Archers du Guet. Être poursuivi par les Archers. Les Archers de Ville, de la Ville ont fait revue aujourd'hui. Le Prévôt est en campagne avec tous ses Archers.)

ARCHEROT. s. m. Petit Archer. Epithète que les vieux Poëtes François donnoient autrefois à Cupidon, & qui n'est plus en usage.

ARCHET. s. m. Sorte de petit arc qui a pour corde plusieurs crins de cheval, & dont on se sert pour en tirer le son d'un violon, d'une viole. (Coup d'archet. Passer doucement l'archet.)

ARCHET, se dit aussi d'une sorte de châssis de bois tourné en arc, que l'on met sur les berceaux des enfans, pour soutenir une couverture au-dessus de leur tête. (L'archet est trop bas, l'enfant n'a pas assez d'air.)

ARCHET, se dit pareillement Des châssis courbés en arc, sous lesquels on fait suer des malades. (Faire suer un malade sous l'archet, pour le guérir d'un rhumatisme.) On dit qu'*Un homme a passé sous l'archet*, pour dire, qu'On l'a fait suer pour une maladie secrète.

ARCHET, se dit aussi dans certains arts mécaniques, d'un arc d'acier, aux deux bouts duquel il y a une corde attachée, dont les Ouvriers se servent pour tourner & pour percer.

ARCHÉTYPE. s. m. Terme didactique. (Il se prononce *Arkétype.*) Original, patron, modèle, sur lequel on fait un ouvrage. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *L'archétype du monde*, qui est selon le langage des Philosophes, l'idée de Dieu sur laquelle il a créé le monde.

ARCHEVÊCHÉ. s. m. L'étendue, le territoire, la province où l'Archevêque a la supériorité. (Tours est un grand Archevêché.)

Il signifie aussi Le logis, le Palais de l'Archevêque. (Je m'en vais à l'Archevêché. Dans la Cour de l'Archevêché.)

ARCHEVÊQUE. s. m. Prélat Métropolitain, qui a un certain nombre d'Évêques pour suffragans. (Archevêque de Lyon. Archevêque de Rheims. Archevêque de Paris. Cet Archevêque a tant de suffragans. C'est à l'Archevêque à assembler le Concile de sa Province.)

ARCHI. Mot emprunté du Grec, que l'on joint à d'autres dans le style familier, pour marquer un grand excès dans la chose dont on parle. Ainsi on dit, *Archi-fou*, *Archi-vilain*, *&c.* pour dire, Un homme extrêmement fou, un homme extrêmement avare.

ARCHIDIACONAT. s. m. La Dignité d'Archidiacre. (C'est en vertu de son Archidiaconat, qu'il a droit de visite sur les Curés de la campagne.)

ARCHIDIACONÉ. s. m. L'étendue du territoire soumis à la Juridiction spirituelle d'un Archidiacre. (Cartes Géographiques faites par Archidiaconés.)

ARCHIDIACRE. s. m. Celui qui est pourvu d'une Dignité Ecclésiastique, qui lui donne quelque sorte de Juridiction sur les Curés de la Campagne. L'Archidiacre fait sa visite tous les ans.)

ARCHIDUC. s. m. Titre de Dignité qui n'est en usage aujourd'hui qu'en parlant des Princes de la Maison d'Autriche. (Archiduc d'Autriche.)

ARCHIDUCHÉ. s. m. Seigneurie d'Archiduc. (Archiduché d'Autriche.)

ARCHIDUCHESSE. s. f. La femme d'un Archiduc, ou la Princesse qui est revêtue de cette Dignité par elle-même. (L'Archiduchesse d'Autriche. Les Archiduchesses filles de l'Empereur.)

ARCHIÉPISCOPAL, ALE. adj. (On prononce *Arkiépiscopal.*) Appartenant à l'Archevêque. (Palais Archiépiscopal. Dignité Archiépiscopale.)

ARCHIMANDRITAT. s. m. Le Bénéfice que possède un Archimandrite.) L'Archimandritat de Messine est d'un revenu considérable.)

ARCHIMANDRITE. s. m. On nomme ainsi le supérieur de quelques Monastères. (Archimandrite de Messine.) Ce mot signifie *Chef du troupeau, de l'étable.* C'est la même chose qu'Abbé.

ARCHIPEL. s. m. Quelques-uns disent Archipelage ou Archipelague. Étendue de mer, entrecoupée de plusieurs îles. (L'Archipel du Mexique. Il y a plusieurs Archipels.) On appelle particulièrement Archipel, ce que les Anciens appeloient la Mer Égée.

ARCHIPRESBITÉRAL. adj. Qui regarde l'Archiprêtre.

ARCHIPRÊTRE. s. m. Titre de Dignité, en vertu duquel les Curés de certaines Églises ont prééminence sur les autres Curés. (Un Mandement de l'Évêque adressé, aux Archiprêtres.)

ARCHIPRÊTRÉ. s. m. Étendue de la Juridiction d'un Archiprêtre dans un certain territoire. (Cet Archiprêtré est d'une grande étendue. Les Cartes de ce Diocèse-là sont faites par Archiprêtrés.)

ARCHITECTE. s. m. Celui qui exerce l'art de bâtir. (Grand Architecte. Savant, excellent, fameux Architecte. Ce n'est pas un Architecte, ce n'est qu'un Maçon.)

ARCHITECTURE. s. f. L'art de bâtir. (Ancienne & moderne Architecture. Architecture Gothique. Les cinq Ordres d'Architecture. Chef-d'œuvre d'Architecture.)

On appelle *Architecture Militaire*, L'art de fortifier les Places ; & *Architecture navale*, L'art de construire les vaisseaux.

ARCHITECTURE, signifie aussi, La disposition & l'ordonnance d'un bâtiment. (Voilà une belle Architecture, une mauvaise Architecture, un beau morceau d'Architecture.)

ARCHITRAVE. s. f. Membre d'Architecture, qui pose immédiatement sur le chapiteau des colonnes ou des pilastres, & au-dessus duquel est la frise.

ARCHITRICLIN. s. m. Celui qui est chargé de l'ordonnance d'un festin. Ce mot est de l'Écriture-Sainte.

ARCHIVES. s. f. pl. Anciens titres, chartres & autres Papiers importans. (Les Archives d'une grande maison, d'un Monastère, d'une Abbaye. Le trésor des archives. Vieilles archives. Feuilleter les archives.)

Il se dit aussi du lieu où l'on garde ces sortes de titres. (Cette pièce a été tirée des archives. Archives voûtées.)

ARCHIVISTE. s. m. Garde des Archives. (Le Père Archiviste.)

ARCHIVOLTE. s. f. C'est une bande large qui fait saillie sur le nu du mur, qui suit le cintre d'une arcade, & qui va d'une imposte à l'autre. Les archivoltes sont ornées des mêmes moulures que l'architrave, & ressemblent véritablement à une architrave cintrée.

ARCHONTAT. s. m. Dignité de l'Archonte. On prononce *Arkontat.*

ARCHONTE. s. m. Titre des principaux Magistrats des Républiques Grecques, & particulièrement à Athènes. (Archontes décennaux. Les neuf Archontes. Archontes annuels. Archonte Éponyme.) *Voyez* ÉPONYME.

ARÇON. s. m. L'une des deux pièces de bois courbées en cintre, qui servent à faire le corps de la selle d'un cheval, avec deux bandes de fer qui les joignent l'une à l'autre. (Arçons de devant. Arçons de derrière. Attacher des pistolets à l'arçon de la selle. L'arçon blesse ce cheval. Être ferme dans les arçons, sur ses arçons.)

Perdre les arçons, vider les arçons. Façons de parler qui se disent d'un Cavalier qui est désarçonné, ou renversé de cheval.

On dit figurément, *Être ferme dans ses arçons, sur ses arçons*, pour dire, Être ferme dans ses opinions, dans ses principes, & les bien soutenir. Et *Perdre les arçons*, pour dire, Être embarrassé dans la dispute, déconcerté dans quelque affaire, & ne savoir plus quelles mesures prendre.

ARCTIQUE. adj. de t. g. Septentrional. Il n'est en usage que dans ces deux phrases, (Pole Arctique, Cercle Arctique.)

ARCTIUM. s. m. Plante. La décoction de la racine d'arctium s'emploie en Médecine pour les rétentions d'urine, & pour appaiser le mal de dents.

ARCTURUS. s. m. Mot emprunté du latin & dérivé du grec, qui est le nom d'une étoile fixe de la première grandeur, située dans la constellation du Bouvier.

A R D

ARDÉLION. s. m. Homme qui fait le bon valet, & qui a plus de paroles que d'effet. Il est familier.

ARDEMMENT. adv. Avec ardeur, d'une manière ardente. Il ne se dit que figurément. (Aimer ardemment. Désirer ardemment. Se porter ardemment à quelque chose. Il est ardemment épris de la beauté de cette femme.)

ARDENT, ENTE. adj. Qui est en feu, qui est allumé, enflammé. (Fournaise ardente. Brasier ardent. Fer ardent, Lampe ardente. Torche ardente. Flambeaux ardens.)

On appelle *Chapelle ardente*, Le luminaire nombreux qui brûle autour du cercueil, ou de la représentation d'un corps mort.

Ardent, signifie aussi, Qui enflamme, qui brûle. (Miroir ardent. Le Soleil est très-ardent aujourd'hui.)

Il signifie figurément, Violent, véhément. (Désir ardent. Amour ardent. Zèle ardent. Dévotion ardente. Poursuite ardente. Dispute ardente. Soif ardente. Fièvre ardente.)

Il signifie aussi figurément, Qui se porte avec affection & véhémence à quelque chose. (Un homme ardent au combat, ardent à l'étude, à la chasse, à la dispute, ardent & âpre au gain.)

Il signifie aussi figurément, Qui a une grande activité : Et il se dit des animaux comme des hommes. (C'est un homme extrêmement ardent. Un cheval trop ardent. Chien trop ardent. Un oiseau fort ardent.)

Ardent, se dit figurément Du poil roux. (Poil ardent. Il a le poil ardent.)

Ardent, est aussi substantif, & signifie, Certaine exhalaison enflammée, qui paroît fort proche de terre, & ordinairement le long des eaux, & pendant l'Automne. (On voit souvent les ardens dans les marais.)

Ardent, s'est dit autrefois De ces personnes qui avoient un certain mal épidémique qui les brûloit. (Le mal des ardens étoit fort cruel. Sainte Geneviéve des Ardens.)

ARDER. v. a. Brûler. Vieux mot qui n'est plus en usage, mais dont il reste encore quelques traces dans cette phrase populaire d'imprécation. (Le feu Saint Antoine vous arde.)

ARDEUR. s. f. Chaleur véhémente, chaleur extrême. (L'ardeur du feu. L'ardeur du Soleil. Pendant les grandes ardeurs de la Canicule.)

Il se dit aussi De la chaleur âcre & piquante qu'on éprouve dans de certaines maladies. (L'ardeur de la fièvre. Ardeur d'entrailles. Ardeur d'urine.)

Il signifie figurément La chaleur, la vivacité avec laquelle on se porte à quelque chose. (Faire quelque chose avec ardeur. Une sainte ardeur. L'ardeur de son zèle. L'ardeur de sa dévotion. Se porter à quelque chose avec ardeur. Être plein d'ardeur pour le service de ses amis. Modérez un peu cette ardeur. L'ardeur du combat. L'ardeur de la dispute.)

Il se dit aussi De l'activité excessive de quelques animaux. (Ce cheval, ce chien a trop d'ardeur. Ce cheval donne de l'ardeur à celui qui est attelé avec lui.)

ARDILLON. s. m. Pointe de fer, ou d'autre métal, attachée à une boucle, & servant à arrêter la courroie que l'on passe dans la boucle. (L'ardillon d'une boucle. L'ardillon de cette boucle est rompu.)

On dit proverbialement d'Une chose où il ne manque rien, qu'*Il n'y manque pas un ardillon.* Et cela se dit principalement en parlant d'Équipage.

ARDOISE. s. f. Espèce de pierre tendre, & de couleur bleuâtre, qui se sépare par feuilles, & qui est propre à couvrir les maisons. (Carrière d'ardoise. Ardoise fine. Grosse ardoise. Ardoise de Mézières. Ardoise d'Anjou. Pavillon couvert d'ardoise. Couvreur en ardoise. On écrit, on dessine sur l'ardoise.)

ARDOISÉ, ÉE. adj. Qui tire sur la couleur d'ardoise.

ARDOISIÈRE. s. f. Carrière d'où l'on tire de l'ardoise.

ARDU, UE. adj. Difficile. (Question fort ardue.) Il est vieux.

A R E

AREC. s. m. Fruit d'un arbre des Indes que les Sauvages mangent avec la feuille de bétel & un peu de chaux.

ARÈNE. s. f. Sable, gravier dont la terre est couverte en certains endroits, & principalement aux rivages de la mer & des rivières. (Les brûlantes arènes de la Libye.) Ce mot est plus de la Poësie que de la Prose.

Arène, se prend quelquefois pour le terrain de l'Amphithéatre, où se faisoient les combats des Gladiateurs, & ceux des bêtes farouches, & que l'on couvroit de sable. (Descendre dans l'arène, sur l'arène.) C'est de-là qu'on appelle encore l'Amphithéatre de Nîmes, *Les arènes de Nîmes.* Et en ce sens, *Arène* est de la Prose aussi-bien que des Vers.

ARÉNEUX, EUSE. adj. Sablonneux. (La Libye aréneuse. Les plages aréneuses.) Il est vieux, & n'a guère d'usage qu'en Poësie.

ARÉOLE. s. f. Petite aire, petite surface. Il se dit principalement du cercle coloré qui entoure le mamelon.

ARÉOMÈTRE. s. m. Terme de Physique. Pèse-liqueur. Instrument dont on se sert pour connoître le degré de pesanteur des fluides.

ARÉOPAGE. s. m. Nom d'un Tribunal d'Athènes, placé dans un lieu consacré à Mars, & célèbre dans l'antiquité par sa réputation de sagesse. Dans le style figuré, on dit d'une Compagnie respectable, *C'est un Aréopage*, & dans ce sens il s'emploie pour désigner en général une assemblée de Juges, de Magistrats, d'hommes d'État.

ARÊTE. s. f. On appelle ainsi dans le corps des poissons, Ce qui sert à soutenir leur chair, comme les os soutiennent la chair des animaux. (L'arête d'une sole. L'arête d'une carpe. Arête piquante. Petite arête. Grosse arête. Poisson qui a beaucoup d'arêtes, peu d'arêtes. Avoir une arête dans le gosier. Avaler une arête. Il s'étrangla d'une arête. Prenez garde aux arêtes.)

On dit d'une pièce de bois, comme d'une poutre, ou d'une solive, qu'*Elle est taillée à vive arête*, pour dire, qu'On l'a bien écarrie, qu'on n'y a laissé ni écorce ni aubier, & que tous les angles en sont bien marqués.

A R G

ARGEMONE. s. f. Plante aussi nommée Pavot épineux, parce qu'elle est armée d'épines, & qu'elle ressemble au pavot.

ARGENT. s. m. Métal blanc, le plus parfait & le plus précieux après l'or. (Mine d'argent. Minière d'argent. Veine d'argent. Barre, lingot d'argent. Argent de mine. Argent de chimie. Argent de bon aloi. Argent de coupelle. Argent de Paris. Argent d'Allemagne. L'argent de Paris est à un plus haut titre qu'aucun autre. Argent en barre, en lingot, en chaux, en feuilles, en œuvre. Monnoie d'argent. Médailles, jetons, pièces d'argent. Ouvrages d'argent. Vaisselle d'argent. Plats, assiettes, flambeaux d'argent. Toile d'argent. Passemens d'argent. Dentelle d'argent. Étoffes à fond d'argent. Argent fin, affiné, purifié, monnoyé, travaillé, ouvragé, poli, battu, moulu. Argent trait. Argent filé. Argent mat. Argent bruni. De l'argent faux, de faux argent. Tirer, fondre, affiner, battre, monnoyer, marquer, travailler de l'argent.)

Argent, se dit aussi De toute sorte de Monnoie d'or, d'argent, ou de quelque métal que ce soit. (L'argent du Roi. L'argent du fisc. L'argent des particuliers. Il a volé l'argent du Roi, il a pris l'argent du Roi. Payer en argent comptant. Avoir de l'argent en bourse, dans le commerce, à la banque. Prendre de l'argent à intérêt. Prêter de l'argent. Emprunter de l'argent. Placer son argent. Toucher de l'argent. Tirer de l'argent de quelqu'un. Amasser de l'argent. Faire argent de tout. Il a si fort envie de vous payer, qu'il vend ses meubles pour vous faire de l'argent. Avancer de l'argent. Fournir de l'argent. Dépenser de l'argent. Dépenser son argent mal-à-propos. Manger son argent en débauches. Perdre son argent au jeu. Aimer l'argent. Être âpre à l'argent. Courir à l'argent, après l'argent. Courir après son argent. Être court d'argent. Se trouver court d'argent. Attendre, languir après son argent. L'argent s'en va vîte. Il faut avoir toujours la main à l'argent, l'argent à la main avec les ouvriers. Faire tout à force d'argent. Travailler pour de l'argent. Ne rien faire que pour de l'argent. Se laisser corrompre par argent. C'est un Juge incorruptible, il n'y a rien à faire auprès de lui par argent. Entre gens d'honneur la parole vaut l'argent.)

On dit, *Payer argent sec, argent bas, argent sous corde*, pour dire, Payer en argent comptant : Et on appelle *Argent mignon*, Un argent de réserve, & qu'on peut employer comme on veut, en dépenses superflues, sans toucher à son revenu ordinaire.

ARGENT, se dit plus particulièrement de la Monnoie faite de ce métal. (Voulez-vous être payé en or, ou en argent? On a battu cette année à la Monnoie tant de millions en argent, & tant en or. Tous ses sacs sont en argent. En ce sens, on appelle *Argent blanc*, l'argent monnoyé. (Tout son remboursement lui a été fait en argent blanc.)

On dit proverbialement & figurément, *Argent comptant porte médecine*, pour dire, que L'argent comptant est d'un grand secours dans les affaires *Prendre quelque chose pour argent comptant*, pour dire, Croire légèrement quelque chose. *Avoir le drap & l'argent*, pour dire, Retenir la marchandise & le prix. *Avoir le temps & l'argent*, pour dire, Avoir toutes choses à souhait. *Jouer bon jeu, bon argent*, pour dire, Jouer pour payer sur le champ. *Y aller bon jeu, bon argent*, pour dire, Agir tout de bon, franchement, sérieusement Et *Mettre de bon argent contre du mauvais*, pour dire, Faire des avances, des frais dans un procès, dans une affaire dont on court risque de ne rien retirer.

On dit aussi proverbialement & figurément, D'une chose qui est de bon & de prompt débit, d'un effet qui vaut autant que de l'argent comptant, que *C'est de l'argent en barre*. D'un long terme pour le payement d'une dette, que *Le terme vaut l'argent*. D'un argent dépensé pour une affaire qu'on ne juge pas devoir réüssir, que *C'est argent perdu, autant d'argent perdu*. Et de l'argent qui ne porte aucun profit, aucun intérêt, que *C'est de l'argent mort*.

On dit aussi proverbialement & figurément, *Qui a de l'argent, a des pirouettes*, pour dire, que Quand on a de l'argent, on a de tout, jusqu'aux choses les plus inutiles. *Point d'argent, point de Suisse*, pour marquer qu'On ne fera rien sans être bien assuré du payement. *Tout cela est bel & bon, mais de l'argent vaut mieux*, pour dire, qu'On ne prétend pas se payer de belles promesses. Et on dit d'Un homme excessivement prodigue, que *C'est un bourreau d'argent*.

ARGENT, est un des deux métaux qu'on emploie dans les Armoiries. On le représente par de l'argent, ou seulement avec du blanc. (Il porte d'argent au lion de sable.)

ARGENTER v. a. Couvrir de feuilles d'argent. (Faire argenter un vase.)

ARGENTÉ, ÉE. participe. (Garde d'épée argentée. Boutons d'étain argentés. Boucles argentées.)

ARGENTERIE. s. f. Vaisselle & autres meubles d'argent. (Il a vendu toute son argenterie. Garde de l'argenterie chez le Roi.)

ARGENTERIE, Dans les Paroisses, se dit de la croix, du bénitier, des chandeliers, & de tous les vases d'argent qui sont à l'usage de la Paroisse. (L'argenterie d'une Paroisse. Il a voulu être enterré comme un pauvre, avec une croix de bois, & sans argenterie.)

On appelle aussi *Argenterie* chez le Roi, Un fonds qui se fait tous les ans pour certaines dépenses extraordinaires. (Trésorier & Contrôleur de l'argenterie.)

ARGENTEUX, EUSE. adj. Pécunieux, qui a beaucoup d'argent. (C'est un homme qui n'est guère argenteux.) Il est familier.

ARGENTIER. s. m. Officier dans les Maisons Royales, & dans d'autres grandes Maisons, qui est préposé pour distribuer certains fonds d'argent.

ARGENTIN, INE. adj. Qui a une couleur, un son semblable à la couleur, au son de l'argent (Cloche, luth, qui a un son argentin. Voix argentine. Flots argentins.)

ARGENTINE. s. f. Plante dont le dessous des feuilles est d'un blanc luisant, & comme argenté.

ARGILE. s. f. Terre grasse au toucher, dont les parties sont très-fines. Elle a la propriété de prendre corps avec de l'eau, & de se durcir dans le feu; c'est pourquoi on s'en sert pour faire des poteries. Glaise & Argile sont des mots synonymes. (Vase d'argile. Pétri d'argile.)

ARGILEUX, EUSE. adj. Qui tient de l'argile. (Terre argileuse.)

ARGOT. s. m. Certain langage des gueux & des filoux, qui n'est intelligible qu'entre eux. (Savoir l'Argot. Apprendre l'Argot. Parler l'Argot.)

ARGOT. s. m. Terme de jardinage. Il se dit du bois qui est au dessus de l'œil.) On retranche les argots qui paroissent sur un arbre.)

ARCOULET. s. m. Il s'est dit autrefois d'un Carabin; & il se dit figurément d'un homme de néant. Il est familier.

ARGOUSIN. s. m. Bas officier de galère qui veille sur les forçats.

ARGUER. v. a. (l'U se prononce.) Reprendre, contredire. Il est vieux en ce sens, & n'a plus guère d'usage qu'au Palais.

ARGUÉ, ÉE. participe.

ARGUMENT. s. m. Terme de Logique. Raisonnement par lequel on tire une conséquence d'une ou deux propositions. (Argument en forme. Puissant argument. Argument concluant, démonstratif, invincible. Fort argument. Faux argument. Argument captieux, sophistique. La force d'un argument. La solidité d'un argument. Faire un argument. Résoudre un argument. Répondre à un argument. Satisfaire à un argument. Éluder un argument.)

Il signifie aussi, Conjecture, indice, preuve. (J'en tire un grand argument contre lui.)

Il signifie aussi, Le sujet en abrégé d'un ouvrage. (L'argument d'une pièce de Théâtre, d'un Poëme Épique, d'une Oraison, d'un Traité.)

ARGUMENTANT. s. m. Celui qui argumente dans un Acte public contre le Répondant. (Le premier argumentant. Le second argumentant.)

ARGUMENTATEUR. s. m. Celui qui aime, qui se plaît, qui cherche à argumenter. (Argumentateur perpétuel, continuel.) Il ne se dit qu'en mauvaise part.

ARGUMENTATION. s. f. Manière de faire des argumens. (Traité de l'argumentation.)

ARGUMENTER. v. n. Faire un ou plusieurs argumens. Prouver par argumens. Tirer des conséquences d'une chose à une autre. (Il argumenta contre un tel. Argumenter contre une proposition. J'argumente ainsi. C'est mal argumenter. Il ne faut pas argumenter de la possibilité à l'effet. On peut toujours argumenter de l'acte à la puissance, & non pas de la puissance à l'acte.)

ARGUS. s. m. Nom emprunté de la fable, & qui signifie Un espion domestique très-clairvoyant.

ARGYRASPIDES. s. m. pl. Nom d'un corps d'élite de l'armée d'Alexandre. Les Argyraspides tiroient ce nom du bouclier d'argent qui faisoit partie de leur armure.

ARI

ARIDE. adj. de t. g. Qui est sec ou stérile. (Terre aride. Sablons arides. Citerne aride.)

Il se dit figurément d'Un sujet qui ne fournit pas au discours, & d'Un esprit qui ne produit rien. (On ne peut rien faire d'un tel sujet, il est trop aride. C'est un esprit aride qui ne peut rien produire de lui-même.

ARIDITÉ. s. f. Sécheresse. Il se dit au propre & au figuré. (L'aridité de la terre. L'aridité d'un terroir. L'aridité d'un sujet. Une grande aridité de style. Il y a une sécheresse, une aridité étrange dans tous ses ouvrages.)

ARIDITÉ, en matière de dévotion, se dit de l'état de l'ame, qui ne sent point de consolation dans les exercices de piété. (Son amour est à l'épreuve des aridités dont Dieu l'afflige. Les plus grands Saints essuient souvent des temps d'aridité.)

ARIETTE. s. f. Air léger & détaché, à l'imitation des Italiens. (Les Cantates sont mêlées de récitatifs & d'ariettes.)

ARISTARQUE. s. m. Nom propre qui s'emploie figurément pour exprimer un critique sévère.

ARISTOCRATIE. s. f. Sorte de Gouvernement politique, où le pouvoir souverain est possédé & exercé par un certain nombre de personnes considérables. (L'aristocratie est préférable au Gouvernement populaire.)

ARISTOCRATIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à l'Aristocratie. (État Aristocratique. Gouvernement Aristocratique.)

ARISTOCRATIQUEMENT. adv. D'une manière Aristocratique. (Cet État est gouverné aristocratiquement.)

ARISTOLOCHE. s. f. Plante dont il y a plusieurs espèces, presque toutes d'un très-grand usage dans la Médecine.

ARITHMÉTICIEN. s. m. Qui sait l'Arithmétique. (Bon Arithméticien. Savant Arithméticien.)

ARITHMÉTIQUE. s. f. Science des Nombres. Art de calculer. (Arithmétique spéculative. Arithmétique pratique. Les quatre premières règles de l'Arithmétique. Vous trouverez en bonne Arithmétique, &c.)

ARITHMÉTIQUE. adj de t. g. Qui est fondé sur les nombres sur les quantités, selon les règles de l'Arithmétique. (Proposition Arithmétique. Progression Arithmétique.)

ARITHMÉTIQUEMENT. adv. D'une manière Arithmétique. (Quantités proportionnelles arithmétiquement.)

ARM

ARMADILLE. s. f. Petite flotte que le Roi d'Espagne entretient dans le nouveau monde, pour empêcher que les Étrangers ne commercent dans ses possessions. (Il y a une Armadille à Carthagène & une à Callao.)

ARMARINTHE ou CACHRIS. s. m. Plante ombellifère, dont les tiges & les feuilles ont beaucoup de rapport avec celles de la Férule. Les vertus en sont encore peu connues.

ARMATEUR. s. m. Celui qui arme à ses frais un ou plusieurs vaisseaux pour aller en course. (Les Armateurs de Dunkerque. Les Armateurs de Saint Malo. Les Armateurs François ont fait plusieurs prises.) Il se dit aussi Du Capitaine qui commande le vaisseau, & par extension du vaisseau même.

ARMATURE. ſ. f. Aſſemblage de différentes barres de fer, pour porter le noyau d'une ſtatue de bronze.

ARME. ſ. f. Inſtrument qui ſert à attaquer ou à ſe défendre. (Arme offenſive. Arme défenſive. Arme à feu. Arme blanche. Le fuſil & le piſtolet ſont des armes à feu. L'épée & la bayonnette ſont des armes blanches.) On diſoit autrefois, *Arme d'haſt. Arme de trait.* Voyez HAST. Voyez TRAIT.

ARMES, au pluriel, ſe dit dans ces phraſes. *Faire des armes, tirer des armes*, pour dire, S'exercer à eſcrimer. *Mettre les armes à la main à un jeune homme*, pour dire, Être le premier à lui apprendre à faire des armes. *Avoir les armes belles*, pour dire, Faire des armes de bonne grace. Et *Être bien ſous les armes*, pour dire, Avoir bonne mine, bonne grace, quand on eſt armé, quand on a la pique à la main, ou le mouſquet ſur l'épaule.

On appelle *Maître en fait d'Armes*, ou *Maître d'Armes*, Celui qui montre à faire des armes. Et *Homme d'Armes*, Un Cavalier armé de toutes pièces.

On dit figurément, *Faire tomber les armes des mains à quelqu'un*, pour dire, Le fléchir, l'adoucir, l'appaiſer. (Les ſoumiſſions qu'on lui a faites lui ont fait tomber les armes des mains.)

En parlant du nombre des gens qui ſont dans une ville, on dit, qu'*Il y a tant d'hommes portant armes*, pour dire, qu'Il y a tant d'hommes capables de porter les armes.

On dit, *Faire ſes premières armes*, pour dire, Faire ſa première campagne, Aller à la guerre pour la première fois.

On dit, *Faire paſſer un Soldat par les armes*, pour dire, Le faire mourir à coups de mouſquet, par le Jugement du Conſeil de Guerre.

ARMES, au pluriel, ſignifie, La profeſſion de la Guerre. (Il eſt né pour les armes. Suivre les armes. Quitter les armes.)

Il ſignifie auſſi, Les entrepriſes de guerre, les exploits militaires. (L'heureux ſuccès des armes du Roi. Dieu a béni, a fait proſpérer les armes du Roi.)

On appelle *Suſpenſion d'armes*, La ceſſation de toutes ſortes d'actes d'hoſtilités entre deux partis qui ſont en guerre.

On dit proverbialement, que *Les armes ſont journalières*, pour dire, Que le ſort des armes eſt inégal, que dans la Guerre on eſt ſujet à éprouver la bonne & la mauvaiſe fortune. La même choſe ſe dit figurément de toutes les occaſions où l'on peut bien ou mal réuſſir, où il arrive qu'on fait tantôt bien, tantôt mal. (On ne gagne pas toujours au jeu. Les armes ſont journalières. Un Orateur ne réuſſit pas toujours également, les armes ſont journalières.)

On dit au figuré, *Faire armes de tout*, pour dire, Se ſervir de toutes ſortes de moyens pour réuſſir dans ſes deſſeins.

ARMES, au pluriel, ſe dit auſſi pour ſignifier Tout le harnois d'un homme de guerre. (Armes complètes. Armes à l'épreuve du mouſquet, à l'épreuve du piſtolet. Armes fort riches. De belles armes. Endoſſer les armes. Il reçut un coup dans ſes armes, qui fauſſa ſes armes.)

AUX ARMES. Cri par lequel on avertit une troupe de gens de guerre de prendre les armes. (On crioit aux armes, aux armes.)

On dit figurément d'Une femme qui eſt extrêmement parée, qu'*Elle eſt ſous les armes.*

ARMES, ſe dit figurément De tout ce qui ſert à combattre, à détruire une erreur, une paſſion. (Vous me fourniſſez des armes contre vous-même. Le jeûne & la prière ſont les meilleures armes d'un Chrétien contre les tentations.)

ARMES, en termes de Blaſon, ſe dit de certaines marques propres & héréditaires à chaque Maiſon noble, & peintes ou figurées ſur l'écu & ſur la cotte d'armes. (Les armes de France. Les armes de l'Empire. Belles armes. Des armes fort nobles. Il a hérité de tous les biens de cette Maiſon, à condition d'en porter le nom & les armes. Armes pleines. Armes briſées, mi-parties, écartelées, contre-écartelées, timbrées. Il porte un lion en ſes armes. Les ſupports de ſes armes. Les armes ſont partie de la ſucceſſion. Héraut d'Armes. Roi d'Armes. Chef du nom & armes de cette Maiſon. Sceller du ſceau de ſes armes. Cachet d'armes.)

On appelle *Armes fauſſes*, ou *Armes à enquerre*, Des armes qui ne ſont pas ſelon les règles du Blaſon, comme lorſqu'il y a métal ſur métal, ou couleur ſur couleur. Et on appelle *Armes parlantes*. Celles qui expriment en tout ou en partie le nom de la Maiſon. Ainſi *les Armes du Royaume de Caſtille ſont un Château. Les armes de la Maiſon de Mailly, des Maillets, celles de la Maiſon de Crequi, un Crequier, &c.*

ARMÉE. ſ. f. Grand nombre de troupes aſſemblées en un corps, ſous la conduite d'un Général. (Grande, puiſſante, nombreuſe armée. Armée victorieuſe, triomphante, invincible. Armée délabrée, défaite, battue, ruinée. Armée en déroute. Armée leſte, en bon ordre. Armée de vieilles troupes. Une armée de gens ramaſſés. Armée de mer, *ou* armée navale. Lever, mettre ſur pied, entretenir, faire ſubſiſter une armée. Général d'armée. Les Chefs de l'armée. Officiers d'armée. Maréchal des camps & armées du Roi. Les troupes ſont en corps d'armée. L'armée marche. La marche de l'armée. L'armée campoit, étoit campée. Les quartiers de l'armée. L'armée a pris ſes quartiers. Mettre, ranger une armée en bataille. Raſſembler, recueillir les débris d'une armée. Faire la revue d'une armée. Commander une armée. La tête d'une armée. Le choc de deux armées. Les deux armées étoient en vue l'une de l'autre, étoient en préſence.) L'Écriture Sainte appelle Dieu, *Le Dieu des Armées.*

On appelle *Armée Royale*, une armée nombreuſe qui marche avec un train d'artillerie.

ARMEMENT. ſ. m. Appareil de guerre. (Grand, puiſſant, effroyable, terrible armement. Faire un armement. Armement par mer & par terre. Armement ſur mer. Armement naval. Armement par terre.)

On dit, *L'armement d'un vaiſſeau, d'une galère*, pour dire, Ce qui ſert à armer un vaiſſeau, une galère. (Emprunter de l'argent pour l'armement d'une galère. Cet armement l'a ruiné.)

ARMER. v. a. Fournir d'armes. (Il y a dans cet Arſenal de quoi armer cinquante mille hommes. Il lui en a tant coûté pour armer ſa compagnie.)

Il ſignifie encore, Revêtir d'armes défenſives. (Armer quelqu'un de toutes pièces. On l'arma de pied en cap.)

ARMER, s'emploie abſolument pour dire, Lever des ſoldats, lever des troupes. (On arme de tous côtés. Tous les Princes de la Chrétienté arment. Le Roi arme puiſſamment.)

On dit, *Armer un vaiſſeau*, pour dire, L'équiper, le pourvoir de tout ce qu'il faut pour la guerre. (Armer un vaiſſeau en courſe.)

ARMER, ſe dit auſſi, pour ſignifier, Donner occaſion de prendre les armes, de faire la guerre. (L'intérêt de la Religion a ſouvent armé les peuples les uns contre les autres. La querelle de Ménelas & de Pâris arma l'Aſie & l'Europe.)

ARMER, ſe dit auſſi pour dire, Garnir une choſe avec une autre qui y ajoute de la force, & qui la met plus en état de ſervir. (Armer une pierre d'aimant. Armer une poutre de bandes de fer. Armer une meule de moulin avec des liens de fer.)

ARMER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Se munir d'armes, ſoit offenſives, ſoit défenſives. (S'armer d'une épée, d'un piſtolet. S'armer d'une cuiraſſe. Ils s'armèrent auſſi-tôt, & furent en état de combattre.)

Il ſignifie auſſi, Prendre les armes, faire la guerre. (Il n'y a aucune raiſon qui puiſſe donner droit à des Sujets de s'armer contre leur Prince.)

Il ſe dit figurément pour ſignifier, Se munir, ſe précautionner contre les choſes qui peuvent nuire, qui peuvent incommoder. (S'armer contre le froid. S'armer contre la pluie, contre le mauvais temps. S'armer d'une robe fourrée contre l'hiver.)

On dit auſſi figurément, à peu près dans le même ſens. (S'armer de courage. S'armer de patience. Armez-vous de réſolution. S'armer contre les accidens de la fortune. S'armer contre les tentations. S'armer de la prière. S'armer du ſigne de la Croix.)

ARMER. v. récipr. Se dit en termes de Manége, d'Un cheval qui appuie les branches de ſon mors contre le poitrail, pour ſe défendre d'obéir à la main. (Un cheval qui s'arme, qui s'arme de ſon mors.)

ARMÉ, ÉE. participe. (Un homme bien monté, bien armé. Armé de toutes pièces. Armé à cru. Armé de pied en cap. Armé à la légère, *ou* légérement. Peſamment armé. Armé d'épée & de piſtolet. Les Princes armés. Un vaiſſeau armé en guerre, en courſe. Un homme armé de patience. Armé contre le froid.)

On dit en raillerie d'Un homme qui eſt armé plus qu'on a accoutumé de l'être, qu'*Il eſt armé juſqu'aux dents.*

À MAIN ARMÉE. Manière de parler adverbiale. Avec force, & les armes à la main. (Entrer à main armée dans un pays. Il a enlevé les fruits de ma terre à main armée.)

ARMET. ſ. m. Armure de tête, caſque. Il n'eſt d'uſage qu'en parlant des Chevaliers errans des vieux Romans.

ARMILLAIRE. adj. de t. g. Il n'a d'uſage que dans cette phraſe, *Sphère armillaire*, qui ſe dit d'Une Sphère évidée, & compoſée de pluſieurs cercles, pour repréſenter la diſpoſition du Ciel, & le mouvement des Aſtres.

ARMILLES. ſ. f. pl. Ce ſont de petites moulures qui entourent en façon d'anneaux le Chapiteau dorique, immédiatement au-deſſous de l'ove. Ces moulures carrées ſe nomment Filets ou Liſteaux, lorſqu'au lieu de tourner circulairement, elles ſont étendues en ligne droite.

ARMISTICE. ſ. f. Suſpenſion d'armes.

ARMOIRE. ſ. f. Meuble de bois, dont le premier uſage a été pour ſerrer des armes,

& qui sert à mettre toutes sortes de hardes. (Une armoire qui s'ouvre à quatre volets. Les tablettes d'une armoire. Les tiroirs d'une armoire.)

ARMOIRIES. s. f. pl. Il signifie la même chose qu'Armes, en terme de Blason. (Faire peindre ses armoiries.)

ARMOISE. s. f. Sorte d'herbe odoriférante, qui rampe à terre, & que le peuple appelle *Herbe de la Saint Jean.*

ARMOISIN. s. m. Taffetas foible & peu lustré.

ARMON. s. m. Une des deux pièces du train d'un carrosse, entre lesquelles le gros bout du timon est placé. (Les armons d'un carrosse.)

ARMORIAL. s. m. Livre contenant les Armoiries de la Noblesse d'un Royaume, d'une Province. (L'armorial de France. L'Armorial d'Espagne. Armorial de Normandie, de Bretagne, de Dauphiné, &c.)

ARMORIER. v. a. Mettre, peindre, ou appliquer des armoiries sur quelque chose. (Faire armorier un carrosse.)

ARMORIÉ, ÉE. participe. (Des couvertures de mulet armoriées.)

ARMURE. s. f. Les armes défensives qui couvrent & joignent le corps, comme la cuirasse, le casque, &c. (Armure légère. Armure pesante. Armure complète.)

ARMURE, se dit aussi Des plaques de fer qu'on attache à un aimant, & qui en augmentent la force.

ARMURIER. s. m. Ouvrier qui fabrique ou qui vend des armes défensives, comme casques, cuirasses ; & des armes à feu, comme fusils, pistolets.

ARO

AROMATE. s. m. Drogue odoriférante. (Le baume, le storax, la cannelle, l'encens, le genièvre, le girofle, la muscade, &c. sont des aromates. Aromate précieux, excellent aromate. La plupart des aromates viennent des pays chauds, & du côté du Levant.)

AROMATIQUE. adj. de t. g. Qui est de la nature des aromates, qui a l'odeur des aromates. (Odeur aromatique. Herbe aromatique.)

AROMATISER. v. a. Mêler des aromates avec quelque chose.

AROMATISÉ, ÉE. participe.

ARONDE. s. f. Hirondelle. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *A queue d'aronde*, qui se dit d'une pièce de bois taillée par un bout en forme de queue d'hirondelle, & qui s'assemble avec une autre par le moyen d'une entaille de la même forme.

ARP

ARPEGEMENT. s. m. Terme de Musique. Manière de frapper successivement & rapidement tous les sons d'un accord, au lieu de les frapper à la fois.

ARPEGER. v. n. Terme de Musique. Faire des Arpegemens.

ARPEGÉ, ÉE. participe..

ARPENT. s. m. Certaine étendue de terre, contenant ordinairement cent perches de superficie. (Un arpent de terre labourable. Un arpent de pré. Un arpent de vigne. Un arpent de bois. Un bois de tant d'arpens. Un étang qui contient tant d'arpens.)

ARPENTAGE. s. m. Mesurage de terres par arpent. (Faire l'arpentage d'une terre. Entendre bien l'arpentage.)

ARPENTER. v. a. Mesurer des terres par arpent. (On a arpenté le terrain d'un tel village. Faire arpenter une pièce de terre. Arpenter des bois.)

Il se dit figurément pour signifier, Marcher vîte & à grands pas. (Voyez comment il arpente.) Il est du style familier.

ARPENTÉ, ÉE. participe.

ARPENTEUR. s. m. Officier, dont la charge est de mesurer & d'arpenter les terres, quand il est nommé par Justice. (Arpenteur Juré.)

ARQ

ARQUÉ, ÉE. adj. Courbé en arc, en cintre. (Des jambes arquées. Une poutre arquée.) Il n'a guère d'usage que dans ces phrases.

ARQUER. v. n. Se courber en arc. (Cette poutre arque déjà.) Il se dit aussi d'un navire dont la quille fait arc. (Un navire arqué.)

ARQUÉ, ÉE. participe.

ARQUEBUSADE. s. f. Coup d'arquebuse. (Il fut blessé d'une arquebusade.)

On appelle *Eau d'arquebusade*, Une eau composée, dont on se sert contre les coups de feu.

ARQUEBUSE. s. f. Arme à feu qui se porte sur l'épaule, & qui consiste en un long canon de fer, monté sur un fût de bois, & garni vers la culasse, de toutes les pièces nécessaires pour faire feu. (Arquebuse de chasse. Arquebuse à giboyer. Tirer de l'arquebuse.)

On appelle *Arquebuse rayée*, Une arquebuse dont le canon est rayé par dedans, Et *Arquebuse à croc*, Une sorte d'arquebuse dont le canon est si gros & si pesant, qu'on ne s'en sert guère que pour tirer de derrière les murailles d'une Place.

On donne le nom de *Jeu de l'Arquebuse*, au lieu où s'assemblent les Compagnies d'Arquebusiers pour s'exercer à tirer.

ARQUEBUSER. v. a. Tuer à coups d'arquebuse. On le fit arquebuser.)

ARQUEBUSÉ, ÉE. participe.

ARQUEBUSERIE. s. f. Le métier d'Arquebusier. (Il est très-habile, très expérimenté dans l'Arquebuserie.)

ARQUEBUSIER. s. m. Celui qui est armé d'une arquebuse. (Bon Arquebusier. Arquebusier à pied. Arquebusier à cheval. Des pelotons d'Arquebusiers.)

ARQUEBUSIER, signifie aussi l'Ouvrier qui fait des arquebuses, & toutes sortes d'armes à feu portatives. (C'est un excellent Arquebusier.)

ARR

ARRACHEMENT. s. m. Terme d'Architecture. On appelle arrachemens d'une voûte les endroits par où elle commence à se former en cintre, ce qui est au-dessus de l'imposte.

ARRACHER. v. a. Détacher avec effort ce qui tient à quelque chose. Ôter de force quelque chose. (Arracher des arbres. Arracher des herbes. Arracher les cheveux. S'arracher les cheveux. Arracher les dents. On lui a arraché un œil de la tête. Arracher un clou d'une muraille. On ne sauroit arracher une pierre de ce mur qu'à grands coups de pique & de marteau. Arracher quelque chose des mains de quelqu'un. Arracher un enfant d'entre les bras de sa mère.)

On dit figurément, *Arracher de l'argent de quelqu'un*, pour dire, Tirer avec peine de l'argent de quelqu'un à qui on a droit d'en demander. (On ne sauroit arracher de l'argent de lui. On ne peut arracher un sou de personne.)

On dit figurément d'Un homme qui a un extrême attachement à quelque chose, qu'*On ne l'en peut arracher*, pour dire, qu'On ne peut l'en détourner, l'en détacher. (On ne sauroit l'arracher de l'étude. On ne sauroit l'arracher du jeu. Il est si attaché à cette femme, qu'on ne l'en peut arracher. On ne sauroit l'arracher à cette compagnie.)

On dit encore figurément, *Arracher une opinion de l'esprit, de la tête de quelqu'un.* (On ne sauroit lui arracher cette opinion de l'esprit. Vous ne lui arracheriez jamais cela de la tête.)

On dit aussi figurément d'Un homme qui ne veut point parler, *On ne sauroit lui arracher une parole de la bouche.* (Il n'y a pas moyen d'arracher une parole de lui.)

On dit proverbialement & figurément, pour marquer l'extrême répugnance d'un homme à faire quelque chose, & combien il seroit difficile de l'y obliger, de l'y contraindre. (Vous lui arracheriez plutôt la vie. Vous lui arracheriez plutôt le cœur. Ce seroit lui arracher l'ame.)

On dit aussi figurément & proverbialement, *Il vaut mieux laisser son enfant morveux, que de lui arracher le nez*, pour dire, qu'Il vaut mieux tolérer un petit mal, un léger défaut, que de se servir d'un remède violent, qui pourroit causer un grand mal. Et que Tirer de l'argent d'un avare, *C'est lui arracher une dent.*

On dit adverbialement, *D'arrache pied*, pour dire, Tout de suite, sans intermission. (Je l'ai attendu trois heures d'arrache-pied. Il a travaillé six heures d'arrache-pied.)

ARRACHÉ, ÉE. participe.

ARRACHEUR. s. m. Qui arrache. (Arracheur de dents Arracheur de cors.) Il n'est usité qu'en ces phrases. Et on dit proverbialement d'Un homme qui a accoutumé de mentir, qu'*Il ment comme un arracheur de dents.*

ARRANGEMENT. s. m. Ordre, état de ce qui est arrangé. (Arrangement de livres. Arrangement de vases, de porcelaines, de tableaux. Tout est dans un grand arrangement chez lui.)

Il se dit aussi De la disposition & de l'ordre qu'on observe dans un discours, en mettant chaque terme à la place qui lui convient. (L'arrangement des paroles contribue extrêmement à la beauté du discours.)

Il se dit encore Des mesures qu'on prend pour finir une affaire. (Prendre des arrangemens pour payer ses dettes.)

ARRANGER. v. a. Mettre dans l'ordre convenable. (Arrangez bien tout cela. Il avoit proprement arrangé ce qui étoit dans sa chambre. Arranger des livres. Arrangeons-nous autour du feu, autour de la table.)

On dit d'Un homme qui parle avec justesse & avec ordre, que (C'est un homme qui arrange bien ses paroles, qui arrange bien ce qu'il dit.)

ARRANGER, s'emploie aussi pour dire, Accommoder, établir, mettre en bon ordre. (Il a bien arrangé ses affaires depuis quelque temps.

On dit au réciproque, *S'arranger chez soi*, pour dire, Mettre ses meubles en ordre, rendre sa maison propre & commode. (Je me veux arranger chez moi. Il me faudra du temps pour m'arranger chez moi. Vous vous êtes bien arrangé depuis que je suis venu ici.)

ARRANGÉ, ÉE. participe.

On dit d'Un homme qu'*Il est arrangé*, pour dire, qu'Il a de l'ordre, soit dans ses affaires, soit dans sa conduite, soit dans sa maison.

ARRENTEMENT. s. m. Action de donner ou de prendre à rente. (Donner un arrentement. Faire un arrentement. Prendre un

arrentement. Tenir un champ, une vigne, un pré par arrentement.)

ARRENTER. v. a. Donner à rente quelque héritage, ou quelque pièce de terre, de vigne, &c. (Il a arrenté toutes ses vignes aux Paysans. Il lui a arrenté tant d'arpens de terre, moyennant tant de redevance.)

ARRENTÉ, ÉE. participe.

ARRÉRAGES. s. m. pl. Ce qui est dû, ce qui est échu d'un revenu, d'une rente, d'un loyer, d'une ferme. (Il lui doit tant d'années d'arrérages. Cela fait mille écus tant en principal, qu'en arrérages. Payer le principal & les arrérages.)

ARRÊT. s. m. Jugement d'une Cour, d'une Justice Souveraine, par lequel une question de fait ou de droit est décidée. (Arrêt du Conseil. Arrêt du Parlement. Arrêt interlocutoire. Arrêt par défaut. Arrêt définitif. Arrêt contradictoire. Arrêt sur Requête. Arrêt par forclusion. Arrêt solennel. Arrêt en robes rouges. Arrêt les Chambres assemblées. Arrêt de mort. Arrêt d'absolution. Poursuivre un Arrêt. Prononcer un Arrêt. Rendre un Arrêt. Dresser un Arrêt. Lever un Arrêt. Obtenir un Arrêt. Être fondé en Arrêt. Casser un Arrêt. Se pourvoir contre un Arrêt. En cassation d'Arrêt. En interprétation d'Arrêt. Exécuter un Arrêt. En exécution de l'Arrêt. Il y a tant de chefs à cet Arrêt. L'Arrêt porte telle chose.)

ARRÊT, signifie aussi, Saisie, soit de la personne, soit des biens. En ce sens, on dit, (On a fait arrêt sur sa personne & sur ses biens, en sa personne & en ses biens. Mettre en arrêt un homme entre les mains d'un Huissier. Il a fait arrêt sur de l'argent qui lui est dû. Faire saisie & arrêt entre les mains de quelqu'un.)

On dit en termes de Guerre, *Mettre aux arrêts*, pour dire, Défendre à un homme de Guerre de sortir du lieu où il a reçu ordre de rester. *Garder ses arrêts*, pour dire, Ne point sortir du lieu où l'on est aux arrêts.

ARRÊT se dit aussi De l'action du cheval, quand il s'arrête. (Ce cheval a l'arrêt beau, l'arrêt sûr & léger. Il est ferme sur l'arrêt.)

Il se dit aussi De l'action du chien couchant, lorsqu'il arrête le gibier. (Ce chien est à l'arrêt. Il a fait un bel arrêt.)

ARRÊT, se dit aussi De la pièce du harnois, où un Gendarme appuie & arrête sa lance pour rompre en lice ou autrement. (Mettre la lance en arrêt.)

Il se dit aussi d'Une petite pièce de fer qui arrête le ressort d'une arme à feu, & qui l'empêche de se débander. (Ce pistolet est en arrêt.)

Il se dit aussi d'Une petite pièce qui empêche que le mouvement d'une horloge n'aille trop vîte. (L'arrêt d'une horloge.)

On dit figurément d'Un jeune éventé, ou d'Un homme léger, volage, & sur les paroles duquel on ne sauroit compter, qu'*Il n'a point d'arrêt*, que *c'est un esprit sans arrêt*.

ARRÊT, se dit aussi en termes de Couture & de Lingerie, Des gances qu'on met à l'extrémité des ouvertures, pour empêcher que le linge ou l'étoffe ne se déchirent. (On a oublié de faire un arrêt à l'ouverture de cette chemise.)

ARRÊTÉ. s. m. Résolution prise dans une Compagnie. (C'est un arrêté de l'assemblée. Arrêté sur le Registre.) On dit aussi, *Un arrêté de compte*, pour dire, Un réglement de compte.

ARRÊTE-BŒUF. s. m. Herbe ayant plusieurs longues racines qui arrêtent les bœufs quand ils labourent.

ARRÊTER. v. a. Empêcher la continuation d'un mouvement, le cours, le progrès de quelque chose, l'écoulement de quelque liqueur. (Arrêter une Horloge. Arrêter un homme qui s'enfuit. Arrêter un cheval, l'arrêter tout court. Arrêter l'eau par le moyen d'une digue. Arrêter le cours de l'eau. Arrêter une fluxion. Arrêter le sang.)

On dit figurément, *Arrêter ses yeux, ses regards sur quelque chose*, pour dire, Regarder fixement. Et *Arrêter sa pensée sur quelque chose*, pour dire, Réfléchir sur quelque chose avec attention.

On dit en termes de Chasse, qu'*Un chien arrête des perdrix, des cailles;* ou absolument, qu'*Il arrête*, pour dire, que Quand il rencontre, des perdrix, des cailles, il s'arrête, & marque par-là au Chasseur où elles sont.

ARRÊTER, signifie aussi, Empêcher quelqu'un d'agir, de faire ce qu'il vouloit faire, de continuer ce qu'il avoit commencé. (Il veut faire des poursuites contre moi, mais j'ai de quoi l'arrêter. Je n'ai fait que dire une parole, & je l'ai arrêté tout court. Rien ne pouvoit l'arrêter, mais cette maladie l'a bien arrêté.)

On dit à peu près dans cette acception, qu'*On a arrêté un Courrier;* soit pour dire, qu'On a différé le temps de son départ; soit pour dire, qu'On l'a empêché de continuer sa route, sa course.

ARRÊTER, signifie aussi, Saisir par voie de Justice. (Les Sergens ont arrêté son carrosse & ses chevaux. Arrêter les exemplaires d'un Livre.)

Il signifie aussi, Prendre prisonnier. (Ses créanciers l'ont fait arrêter. On l'a arrêté pour dettes. On l'a arrêté pour crime d'état. On l'a arrêté prisonnier.)

Il se dit aussi d'Un Domestique qu'on retient à son service. (Arrêter un Laquais, une Servante. Arrêter un Valet de chambre. Arrêter un Cuisinier, une Cuisinière.)

Il signifie aussi, S'assurer de quelque chose pour son service, pour son usage, pour sa commodité. (Arrêter une maison. Arrêter une voiture. Arrêter des chevaux à la poste.)

ARRÊTER, signifie aussi, Résoudre & déterminer quelque chose, demeurer d'accord, de faire quelque chose, en convenir. (Après avoir bien examiné l'affaire, on a arrêté telle chose, on a arrêté que.... Qu'a-t-on arrêté dans cette conférence? Il a arrêté dans son esprit. Il a arrêté en lui-même. Nous avons arrêté cela ensemble. Arrêter une marche.)

On dit, *Arrêter un compte*, *arrêter des parties*, pour dire, Régler un compte, régler des parties, & on dit, *Arrêter un point en cousant*, pour dire, Faire un nœud au dernier point de la couture, de peur que le fil n'échappe.

ARRÊTER, est aussi réciproque, & signifie, Cesser d'aller. (Il marchoit à grands pas, mais il s'arrêta tout d'un coup. Il s'arrêta tout court. Le soleil s'arrêta à la voix de Josué. Une montre qui s'arrête.)

Il signifie aussi, Tarder, s'amuser, être quelque temps dans un lieu sans en bouger. (Où vous êtes-vous arrêté? Nous nous sommes arrêtés une heure chez lui. Allez & revenez vîte sans vous arrêter. Il s'arrête à tout le monde, avec tout le monde.)

Il signifie encore, Se contenir, cesser de faire quelque chose. (Vos enfans jetent des pierres, dites-leur qu'ils s'arrêtent, faites-les arrêter. Arrêtez-vous donc. Si vous ne vous arrêtez, je vous ferai bien arrêter.)

Il se dit encore figurément, & signifie, Se déterminer, se fixer. (Après avoir écouté différentes propositions, il s'arrêta à la première. Après avoir vu toutes les étoffes qui étoient à vendre, il s'arrêta à celle-là.)

Il signifie aussi, Avoir égard, faire attention. (Il s'arrête à des apparences. Il ne faut pas s'arrêter à des bagatelles. Il ne faut pas s'arrêter à ce qu'il dit.)

ARRÊTER, est aussi neutre, & signifie, Cesser de marcher, & demeurer en un lieu pour quelque temps. (Après deux jours de marche, nous arrêtâmes à un tel endroit.)

ARRÊTÉ, ÉE. participe.

On dit, qu'*Un homme n'a pas la vue arrêtée*, pour dire, qu'Il n'a pas la vue assurée. Et qu'*Il n'a pas l'esprit bien arrêté*, pour dire, qu'Il n'est pas bien sensé.

On dit en Peinture, qu'Un dessein est arrêté, lorsque les contours en sont déterminés avec justesse & sans indécision.

ARRÊTISTE. s. m. Compilateur ou Commentateur d'Arrêts, de Déclarations, &c.

ARRHER. v. a. S'assurer de quelque chose, en donnant des arrhes. (Arrher des marchandises.)

ARRHÉ, ÉE. participe.

ARRHES. s. f. pl. L'argent qu'on donne pour assurance de l'exécution d'un marché. (Le marché est-il conclu? Donnez des arrhes. Il s'est engagé, il a pris des arrhes. Donner des arrhes au coche.)

On dit familièrement, qu'*On a donné des arrhes au coche*, pour faire entendre qu'On s'est engagé dans quelque affaire, dans quelque société. (Je ne puis plus m'en dédire, j'ai donné des arrhes au coche.)

ARRHES, se dit figurément dans ces phrases, (Recevez ce petit présent pour arrhes de ma bonne volonté. Il n'y a point d'arrhes plus certaines du salut d'un Chrétien, que la bonne vie & les bonnes œuvres.)

ARRIÈRE. adv. En demeure. En ce sens on dit, qu'*Un Trésorier*, qu'*Un Fermier est en arrière*, pour dire, que Le temps, le terme où il étoit obligé de payer, est déjà passé. (Il étoit en arrière de trois quartiers. Un fermier qui est toujours en arrière.)

On dit aussi figurément D'une affaire, qu'*Elle ne va ni en avant, ni en arrière*, pour dire, qu'Elle est toujours dans le même état.

ARRIÈRE, est aussi une préposition inséparable qui se joint à un autre mot, pour faire signifier à ce mot quelque chose de postérieur, qui est derrière. Cette préposition est opposée à avant. (L'arrière-corps, l'avant corps d'un bâtiment.)

On dit substantivement, *L'arrière d'un vaisseau*, pour dire, La poupe.

ARRIÈRE-BAN. s. m. Assemblée de ceux qui tiennent des fiefs, ou qui, sans tenir de fief, sont Gentilshommes, convoqués par le Prince, pour servir à la guerre. (Convoquer l'arrière-ban. Assembler l'arrière-ban. Dès que l'arrière-ban fut en marche.)

ARRIÈRE-BOUTIQUE. s. f. Boutique de plein pied après la première. (Ce Marchand a ses marchandises les plus précieuses dans son arrière-boutique.)

ARRIÈRE-CORPS, s. m. Terme d'Architecture. La partie d'un bâtiment qui est derrière un autre.

ARRIÈRE-COUR. s. f. Petite cour, qui dans un corps de bâtiment sert à dégager les appartemens. (Cette maison a une arrière-cour fort commode.)

ARRIÈRE-FAIX. s. m. Les membranes

où l'enfant est enveloppé, & qui sortent de la matrice après l'enfantement.

ARRIÈRE-FIEF. s. m. Fief mouvant d'un autre fief. (Une terre qui a plusieurs arrière-fiefs.)

ARRIÈRE-GARDE. s. f. La dernière partie d'une armée marchant en bataille. (Les ennemis donnèrent sur l'arrière-garde. Ils harceloient perpétuellement l'arrière-garde.)

ARRIÈRE-MAIN. s. m. Coup de revers de la main. Ce mot n'est guère d'usage qu'au jeu de la paume, où l'on dit, (J'ai gagné la partie par un bel arrière main.)

On dit au même jeu, & au féminin, en parlant d'un homme qui joue bien du revers de la raquette ou du battoir, qu'*Il a l'arrière main belle.*

ARRIÈRE-NEVEU. s. m. Le fils du neveu. (C'est son arrière-neveu.)

On dit dans le style soutenu, *Nos arrière-neveux*, pour dire, La postérité la plus reculée.

ARRIÈRE-PETIT-FILS. s. m. Le fils du petit-fils ou de la petite-fille, par rapport au bisaïeul ou à la bisaïeule. Louis XV étoit arrière-petit-fils de Louis XIV.

ARRIÈRE-POINT. s. m. Rang de points continus qu'on fait avec une aiguille & du fil sur le poignet de la manche d'une chemise. (Faire un rang d'arrière-points.)

ARRIÉRER, S'ARRIÉRER. v. réciproque. Demeurer derrière. (L'infanterie s'arriéra.)

Il se dit figurément, en parlant du payement des redevances. (Un Fermier qui s'arrière, qui s'est arriéré.)

ARRIÉRÉ, ÉE. participe.

ARRIÈRE-SAISON. s. f. On appelle ainsi l'Automne, & plus ordinairement la fin de l'Automne. (Les fruits de l'arrière-saison.)

On dit, que *Des pommes, des poires, & autres fruits sont pour l'arrière-saison*, pour dire, qu'Ils ne sont bons à manger qu'à la fin de l'Automne, ou même bien avant dans l'Hiver, lorsqu'on ne mange plus d'autres fruits. (Le bon-chrétien, la reinette, ne se mangent que dans l'arrière-saison.)

En parlant du blé & du vin, on appelle *Arrière-saison*, Les derniers mois qui précèdent la récolte & les vendanges suivantes. *Le blé se vend plus cher dans l'arrière-saison*, c'est-à-dire, dans les mois de Juin & de Juillet. Et *ce vin ne se boit que dans l'arrière saison*, c'est-à-dire, dans le mois de Juillet & d'Août.

ARRIÈRE-VASSAL. s. m. Celui qui relève d'un Seigneur vassal d'un autre Seigneur. (Il est arrière-vassal d'un tel Prince.)

ARRIMAGE. s. m. Arrangement de la cargaison d'un navire.

ARRIMER. v. a. Arranger la cargaison d'un navire.

ARRIMÉ, ÉE. participe.

ARRIMEURS. s. m. Petits Officiers établis sur les ports, qui rangent les tonneaux & autres marchandises dans les vaisseaux.

ARRISER. v. a. Terme de Marine, Abaisser, descendre, amener. (Arriser les vergues.)

ARRISÉ, ÉE. participe.

ARRIVÉE. s. f. Le temps où une personne arrive en quelque endroit. (Je me trouvai à son arrivée, à l'arrivée du Courrier. Depuis mon arrivée.)

Il se dit aussi Du temps où des marchandises sont apportées en quelque lieu. (À l'arrivée de ses marchandises.)

ARRIVER. v. n. Aborder, approcher de la rive. (La tempête nous obligea de relâcher, & nous arrivâmes à une plage déserte. Arriver au port.)

Il se dit en termes de Marine, en parlant d'un vaisseau qui vient sur un autre. (Ce vaisseau arriva sur l'autre, & lui lâcha toute sa bordée.)

ARRIVER, signifie plus ordinairement, Parvenir à un lieu où l'on vouloit aller. (Arriver à Paris. Arriver de bonne heure. Arriver tard. La nuit nous empêcha d'arriver à un tel lieu. Arriver dans sa patrie, dans sa maison.)

Il se dit aussi Des marchandises qui viennent par terre, ou qui abordent par eau. (Dès que ces Marchandises seront arrivées. Il est arrivé à ce Marchand trente balles de café.)

On dit, *Arriver à bon port*, pour dire, Parvenir heureusement au lieu où l'on vouloit aller. Et figurément, *Arriver à ses fins*, pour dire, Venir à bout de ce qu'on s'étoit proposé.

ARRIVER, signifie aussi, Survenir. (Il nous arriva compagnie. Il arriva des gens que nous n'attendions pas.)

Il se dit aussi à peu près dans le même sens, Des accidens, des événemens de la vie. (Il vient d'arriver un grand malheur. Un malheur n'arrive jamais seul.) Dans cette acception on dit, *Cela peut arriver à tout le monde*, pour dire, C'est à quoi tout le monde est exposé. Et *Cela n'arrivera jamais*, pour dire, C'est une chose que je ne ferai jamais.

ARRIVER, S'emploie impersonnellement. *La première fois qu'il vous arrivera de faire telle chose*, pour dire, La première fois que vous ferez telle chose. *Toutes les fois qu'il m'arrive de songer à cela*, pour dire, Toutes les fois que je songe à cela; & ainsi du reste.

ARRIVÉ, ÉE. participe.

ARROCHE. s. f. Plante potagère. On la nomme aussi Bonne-dame. Ses feuilles donnent au bouillon une couleur dorée.

ARROGAMMENT. adv. Avec arrogance. (Parler arrogamment.)

ARROGANCE. s. f. Fierté, orgueil, présomption, qui fait qu'on s'attribue un mérite, un droit, une autorité que l'on n'a pas. (Sotte arrogance. Arrogance insupportable. Parler avec arrogance.)

ARROGANT, ANTE. adj. Hautain, fier, superbe. (Une personne arrogante. Paroles arrogantes. Mine arrogante. Ton arrogant.)

Il s'emploie aussi substantivement. (C'est un arrogant, un petit arrogant. C'est une arrogante.)

ARROGER, S'ARROGER. v. récipr. S'attribuer mal-à-propos quelque chose. Il ne se dit jamais sans le pronom personnel. (Il s'arroge injustement un pouvoir, une qualité, une autorité qu'il n'a pas. Pourquoi vous arroger un droit, un titre qui ne vous appartient pas? Il s'est arrogé ce privilège.)

ARROGÉ, ÉE. participe.

ARROI. s. m. Train, équipage. (Se mettre en arroi, en magnifique arroi.) Il est vieux.

ARRONDIR. v. a. Rendre rond. (Arrondir une boule. Cela n'est pas assez arrondi. Arrondir un manteau, une robe.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un homme a arrondi son champ, son pré, sa terre*, pour dire, qu'Il a augmenté sa terre par l'acquisition de quelques héritages qui étoient à sa bienséance. Et dans ce même sens, on dit encore simplement, *S'arrondir.*

On dit aussi figurément, *Arrondir une phrase, Arrondir une période*, pour dire, Lui donner du nombre, de l'harmonie.

ARRONDIR, en Peinture, est faire sentir la rondeur des objets, leur saillie & leurs tournans, par l'intelligence du clair obscur.

ARRONDI, IE. participe. (Une boule bien arrondie. Une période bien arrondie. Une figure arrondie.)

ARRONDI, en termes de Blason, s'applique à tout ce qui étant rond par sa nature, est représenté en relief par le moyen de certains traits.

ARRONDISSEMENT. s. m. L'action par laquelle on arrondit. (L'arrondissement de ce globe a coûté beaucoup de temps.) Il se dit aussi de l'état d'une chose arrondie. (L'arrondissement de ces figures est parfait.)

On dit figurément, *L'arrondissement d'une période*; pour dire, qu'Elle est nombreuse, harmonieuse.

ARROSEMENT. s. m. Action de verser de l'eau sur des plantes. (L'arrosement est nécessaire, à cause de la sécheresse.)

ARROSER. v. a. Humecter, mouiller quelque chose en versant de l'eau dessus. (Arroser des fleurs. Arroser des plantes. Arroser des légumes. Arroser le pied des arbres. Arroser un jardin.)

On dit, *Arroser de la viande qui rôtit*, pour dire, Répandre sur de la viande le suc que le feu en a fait sortir, ou du beurre, ou du lard fondu.

On dit qu'*Une rivière arrose la campagne, arrose un grand pays*, pour dire, qu'Elle y passe, qu'elle y coule.

On dit, *Arroser de larmes*, pour dire, Mouiller de larmes. (La Magdelaine arrosa de ses larmes les pieds de Notre-Seigneur. Il arrosoit son lit de ses larmes.)

ARROSÉ, ÉE. participe.

ARROSOIR. s. m. Vase fait pour arroser. (Arrosoir de cuivre. Arrosoir de terre. Ce jardin est sec, il faut qu'un Jardinier ait toujours l'arrosoir à la main.)

ARS

ARS. s. m. pl. Membres. Il ne se dit guère que Des jambes du cheval, & dans cette phrase seulement: (Saigner un cheval des quatre ars.)

ARSENAL. s. m. Magasin d'armes & de toutes sortes d'instrumens de guerre, soit pour la terre, soit pour la mer. (L'arsenal de Paris. L'arsenal de Venise. Arsenal bien muni.) On dit au pluriel, *Arsenaux.*

ARSENIC. s. m. Demi-métal qui a la propriété de se dissiper dans le feu sous la forme d'une fumée dont l'odeur est semblable à celle de l'ail. On compte trois espèces d'*Arsenic*, le blanc, le jaune & le rouge. *L'arsenic blanc* est pur, & a été sublimé par le feu qui lui a fait prendre la forme d'une poudre blanche & légère, ou d'une farine; c'est ce qu'on appelle vulgairement de la *mort aux rats.* Quand le feu a été assez fort pour fondre cet arsenic blanc, il forme une masse transparente comme du verre blanc, que l'on nomme *Arsenic cristalin. L'arsenic jaune* est de l'arsenic blanc combiné avec une portion peu considérable de soufre. *L'Arsenic rouge* est l'arsenic uni & sublimé avec une plus grande quantité de soufre que l'arsenic jaune, ce qui lui fait prendre une couleur rouge comme un rubis, on l'appelle *Realgal.* L'arsenic sous la forme de demi-métal se nomme Régule d'arsenic; alors il est gris brillant assez semblable à du fer, mais il se

noircit à l'air. (Tout arsenic est un poison très-dangereux.)

ARSENICAL, ALE. adj. Qui tient de la qualité de l'arsenic. (Un poison arsenical. Les esprits arsenicaux. Les terres nouvellement remuées, envoient quelquefois des vapeurs arsenicales.)

A R T

ART. s. m. Méthode de bien faire un ouvrage selon certaines règles. (Arts libéraux. Arts mécaniques. Les sept arts libéraux. Art noble. Art vil & abject. Savoir un art. Savoir l'art. Les termes de l'art. Les préceptes de l'art. Réduire quelque chose en art. C'est un chef-d'œuvre de l'art. Un ouvrage fait dans les règles de l'art. Un discours où l'on a employé tout l'art de l'éloquence. Un Poëme fait avec art. L'art de la Poësie. Inventer un art. L'art de la Navigation. L'art Militaire, *ou* l'art de la Guerre. Il est habile, il est expert en son art. Les Maîtres de l'art. Il faut croire chacun en son art.)

ART, se dit figurément De la méthode, de l'adresse, de l'industrie avec laquelle on se conduit dans tout ce qu'on fait. (Agir avec art. Se conduire avec art. L'art de plaire. L'art de bien vivre. S'insinuer avec art. Il y a de l'art dans tout ce qu'il fait. Il y a de l'art à cacher l'art.)

Lorsque sur quelque point de Science il y a quelque contestation, quelque dispute entre deux personnes qui ne sont pas capables de décider, on dit, qu'*Il faut s'en rapporter aux Maîtres de l'art*, pour dire, qu'il faut s'en rapporter à ceux qui sont regardés comme les plus habiles, les mieux instruits dans la matière dont il s'agit.

ART, se dit souvent dans le propre & dans le figuré, par opposition à Nature. (L'art perfectionne la nature. Les productions de la nature & les ouvrages de l'art. Il n'y a point d'art dans tout ce qu'il dit, c'est la nature qui parle, c'est la nature toute pure. Il y a en cela plus de naturel que d'art.)

ARTS, au pluriel, signifie dans le langage des Universités, Les Humanités & la Philosophie. En ce sens, on appelle *Maîtres ès Arts*, celui qui est passé Maître en cette sorte de Littérature, avec pouvoir d'enseigner. Et *La Faculté des Arts*, toute la Faculté des Régens de l'Université qui enseignent les Humanités & la Philosophie. (Il fut reçu Maître ès Arts. Le Recteur de l'Université se prend dans la Faculté des Arts.)

ARTÈRE. s. f. Vaisseau du corps de l'animal, qui porte le sang du cœur vers les extrémités, où il est repris par les veines pour être reportés au cœur. (Le Chirurgien lui piqua l'artère en le saignant. Il eut l'artère coupée. On appelle l'*aorte*, la grosse artère.)

ARTÉRIEL, ELLE. adj. Qui appartient à l'artère. (Sang artériel. Le sang artériel est plus rouge & plus subtil que le sang veinal.)

ARTÉRIOLOGIE. s. f. La partie de la Médecine & de l'Anatomie qui traite des artères.

ARTÉRIOTOMIE. s. f. Terme d'Anatomie. Ouverture qu'on fait à une artère avec la lancette, comme on en fait à une veine.

ARTHRITIQUE. adj. de t. g. Il se dit en Médecine des maladies, telles que la goutte, qui attaquent les jointures, & des médicamens qui y sont propres.

ARTHRODIE. s. f. Terme d'Anatomie. Articulation ou conjonction lâche des os.

ARTICHAUT. s. m. Espèce de légume fait à peu près en forme de gros chardon, avec plusieurs feuilles larges & piquantes, couchées les unes sur les autres. (Une pomme d'artichaut. Des cardes d'artichaut. Des artichauts à la poivrade. Un ragoût d'artichauts.)

ARTICLE. s. m. Jointure des os dans le corps de l'animal. Il se dit principalement de la jointure des os des pieds & des mains de l'homme. (Les fluxions tombent sur les articles. Il étoit blessé à un des articles du petit doigt. Les doigts sont divisés en plusieurs articles. Faire l'amputation dans l'article.) En ce sens il n'est guère en usage que parmi les Anatomistes.

ARTICLE, se dit aussi d'Une des petites parties d'un écrit, composé de divers chefs, tel qu'est un traité, un contrat, un compte. (Un long article. Un article important, considérable. Mettre par articles. Examiner des articles. Examiner un compte article par article. Examiner chaque article l'un après l'autre. Diviser un livre par chapitres, & les chapitres par articles. Les articles d'un traité. Articles secrets. Les articles d'un contrat de Mariage. Les articles d'un compte. Débattre un article. Allouer, rayer un article. Proposer des articles. Signer des articles. Dresser des articles de mariage. Un article de dépense. Interroger sur faits & articles.)

On dit quelquefois, *C'est un autre article*, pour dire, qu'Une chose est différente de celle dont on a parlé. (Je veux bien lui prêter cette tapisserie; mais la lui donner, c'est un autre article.)

On dit, *A l'article de la mort*, pour dire, Au dernier moment de la vie. (Il ne faut pas attendre à l'article de la mort à se convertir.)

ARTICLE DE FOI, se dit De chaque point de la croyance en matière de Religion, de chacune des vérités que Dieu a révélées à son Église. (C'est un article de Foi. Tout ce qui est dans le Symbole des Apôtres est article de Foi. Croire une chose comme un article de Foi.) Pour dire qu'une chose ne mérite pas d'être crue, on dit, *Ce n'est pas un article de Foi.*

On dit aussi d'un homme trop crédule, qu'*Il croit tout comme article de Foi.*

ARTICLE, en Grammaire, est une particule qui précède ordinairement les noms appellatifs. (Article masculin. Article féminin.) Le, *est l'article du nom masculin.* La, *est l'article du nom féminin.* Les, *est l'article pluriel du masculin & du féminin.*

ARTICULAIRE. adj. de t. g. Qui a rapport aux articles, aux jointures du corps. (La goutte est une maladie articulaire.)

ARTICULATION. s. f. Jointures des os. (L'articulation des doigts. Les Anatomistes remarquent plusieurs sortes d'articulations dans le corps humain.)

On dit en termes de Palais, *Articulation de faits*, pour dire, Déduction de faits article par article. Et dans le style ordinaire on dit, *L'articulation de la voix*, pour dire, La prononciation distincte des mots. (Il n'a pas l'articulation de la voix bien nette, bien libre.)

ARTICULER. v. a. Déduire par articles. (Articuler des faits, & les proposer par ordre.)

Il signifie aussi Prononcer distinctement les mots syllabe par syllabe. (Les petits enfans ne peuvent articuler les mots, les articuler distinctement. Il commence déjà à articuler. Il y a des oiseaux qui articulent fort bien plusieurs mots de suite.)

ARTICULÉ, ÉE. participe. (Des faits articulés. Mots bien articulés.)

On dit aussi, *Voix articulée. Sons articulés.* (Il n'y a que l'homme dont la voix soit naturellement articulée, qui forme des sons articulés.)

ARTIFICE. s. m. Art, industrie, (Cette horloge, cette machine est faite avec un artifice merveilleux.)

ARTIFICE, se prend plus ordinairement pour Ruse, déguisement, fraude. (Méchant artifice. Détestable artifice. Artifice grossier. User d'artifice. Qui se pourroit garantir de cet artifice? Un procédé plein d'artifice. C'est un homme sincère & sans artifice.)

On appelle *Feu d'artifice*, Un feu préparé avec art, en signe de réjouissance, & dans la composition duquel il entre plusieurs matières aisées à s'enflammer comme poudre à canon, soufre, bitume, camphre, &c. (Préparer un feu d'artifice de la Saint Jean. Faire un feu d'artifice pour le gain d'une bataille. Tirer un feu d'artifice.)

On appelle aussi absolument *Artifice*, Cette composition de matières aisées à s'enflammer. (Un magasin plein de lances à feu, de grenades, & d'autres semblables artifices.)

ARTIFICIEL, ELLE. adj. Qui se fait par art. Il est opposé à Naturel. (Fontaine artificielle. Des fleurs artificielles. Des yeux artificiels. Des dents artificielles.) On dit d'Une beauté où l'art & le soin ont plus de part que la nature, que (C'est une beauté artificielle.)

On appelle *Jour artificiel*, L'espace de temps qui est depuis le lever du Soleil jusqu'au coucher, à la différence du jour naturel qui est de vingt-quatre heures. Et on appelle *Mémoire artificielle*, Une méthode pour retenir plus aisément certaines choses dont on veut se souvenir.

ARTIFICIELLEMENT. adv. Avec art. Il est opposé à Naturellement, & il ne se dit qu'en parlant des ouvrages de l'art. (Fontaines qui vont artificiellement. Ce corps ne se meut qu'artificiellement.)

ARTIFICIER. s. m. Celui qui fait des feux d'artifice. (C'est le meilleur Artificier de Paris.)

ARTIFICIEUSEMENT. adv. D'une manière artificieuse. (Il a exposé le fait fort artificieusement.)

ARTIFICIEUX, EUSE. adj. Plein d'artifice & de finesse. (C'est l'homme du monde le plus artificieux. Esprit artificieux. Une femme artificieuse.)

ARTILLERIE. s. f. Tout l'attirail de guerre, qui comprend les canons, les mortiers, les bombes, &c. (L'artillerie fut bien servie à ce siége là. On manquoit de grosse artillerie. La grosse artillerie ne put arriver assez à temps. Fondre de l'artillerie. Faire jouer l'artillerie. Le parc de l'artillerie. Tout l'équipage de l'artillerie. Un Régiment destiné pour la garde de l'artillerie. Grand-Maître de l'artillerie. Lieutenant Général de l'artillerie. Commissaire de l'artillerie. Les chevaux de l'artillerie. C'étoit un tel Officier qui commandoit l'artillerie. *On appelle un canon*, Une pièce d'artillerie. On battit la place avec cent pièces d'artillerie.)

ARTILLERIE, se prend quelquefois pour le Corps des Officiers qui servent à l'artillerie. (Toute l'artillerie se plaignoit. Il est de l'artillerie. Il est dans l'artillerie.)

ARTILLEUR. s. m. Celui qui sert dans l'ar-

-tillerie, à l'artillerie. (C'est un bon, un excellent Artilleur.)

ARTIMON. f. m. Terme de Marine. L'arbre de poupe d'un vaisseau. (Voile d'artimon. Le mât d'artimon.)

ARTISAN. f. m. Ouvrier dans un art mécanique. Homme de métier. (Simple artisan. Habile artisan. Les boutiques des artisans.)

Il se dit figurément De celui qui est l'auteur, la cause de quelque chose. (Il a été l'artisan de sa fortune, l'artisan de son malheur. C'est un artisan d'impostures, de calomnies.)

ARTISON. f. m. Petit ver qui s'engendre dans le bois.)

ARTISTE. f. m. Celui qui travaille dans un art où le génie & la main doivent concourir. (Un Peintre, un Architecte sont des artistes.) Il se disoit autrefois plus particulièrement De ceux qui font les opérations chimiques. (Il faut être artiste, un grand artiste, pour bien faire ces sortes d'opérations.)

ARTISTEMENT. adv. Industrieusement, avec art & industrie. (Ouvrage artistement fait, artistement travaillé.)

ARU

ARURE. f. f. Mesure Géographique en usage dans l'Égypte.

ARUSPICE. f. m. Ministre de la Religion chez les Anciens, dont la fonction consistoit à chercher des pronostics de l'avenir dans les mouvemens de la victime avant le sacrifice, & dans l'inspection de ses entrailles après la cérémonie.

ARY

ARYTHÉNOÏDES. f. m. pl. Terme d'Anatomie. Ce sont deux petits cartillages pairs & symétriques du Larynx. Ils sont situés sur le sommet du cartillage cricoïde.

ARYTME. f. m. Terme de Médecine. Défaillance du pouls.

AS

AS. f. m. Un point seul marqué sur un des côtés d'un dé, ou sur une carte. (L'S se prononce.) (Ces dés font petit jeu, ils n'amènent que des as. As de pique, as de cœur, &c.)

ASARINE. f. f. Plante qui a quelque rapport avec la Linaire, & qui est apéritive & abstersive.

ASARUM. f. m. Plante dont la tige est très-courte, & dont les fleurs sont en forme de clochettes & odorantes.

ASB

ASBESTE. Pierre de la nature de l'Amiante. Elle est composée de filets, mais ces filets ne sont pas moins fléxibles que ceux de l'Amiante. Cette pierre, comme l'Amiante, n'éprouve aucune altération dans le feu.

ASC

ASCARIDES. f. m. pl. Petits vers ronds qui ne se trouvent que dans les gros & courts intestins.

ASCENDANT, ANTE. adj. Qui va en montant. Terme de Généalogie, qui se dit Des personnes dont on est né. En ce sens il n'a guère d'usage que dans cette phrase. (La ligne ascendante.)

Il se dit aussi en Astrologie, en parlant Des Astres qui montent sur l'horizon. (L'Astrologie observe le signe ascendant. Les Astrologues disent que le point ascendant a beaucoup d'influence sur la naissance des hommes, & sur les événemens de leur vie.)

Il se dit aussi dans l'Anatomie, en parlant de Divers vaisseaux du corps. (Les vaisseaux ascendans & descendans.)

ASCENDANT, est aussi substantif, & en termes de Généalogie, il signifie, Les personnes dont on est descendu. (Le mariage est défendu entre les descendans & les ascendans en ligne directe.)

En termes d'Astrologie, il signifie Le point du Ciel, ou le degré du signe qui monte sur l'horizon. (Un tel signe étoit à l'ascendant quand il s'éleva une furieuse tempête.)

En ce sens, il se dit aussi par rapport à la nativité des personnes. (Il faut savoir votre ascendant. Il avoit Mars à l'ascendant, Jupiter à l'ascendant. Il a un heureux ascendant. Il n'a pu résister à son ascendant.)

ASCENDANT, se dit figurément, & signifie Le pouvoir, l'autorité, la supériorité qu'une personne a sur l'esprit, sur la volonté d'une autre; Un certain génie dominant, qui fait qu'une personne a toujours avantage sur une autre. (Il a un grand ascendant sur son esprit. Il a pris un grand ascendant sur elle. C'étoit un grand Capitaine, mais il avoit en tête un homme qui avoit un grand ascendant sur lui.)

Il se dit aussi Du bonheur que l'on a aux Jeux de hasard. (Il a un grand ascendant sur moi au jeu, il me gagne toujours.)

ASCENSION. f. f. Élévation. Il se dit ordinairement De l'Élévation miraculeuse de Notre-Seigneur JESUS-CHRIST, lorsqu'il monta au Ciel. (La glorieuse Ascension du Fils de Dieu. Les Apôtres se trouvèrent à l'Ascension de Notre-Seigneur.)

Il se dit aussi Du jour auquel l'Église célèbre ce Mystère. (L'ascension est quarante jours après Pâque.)

ASCENSION, en termes de Physique, se dit De l'action par laquelle un fluide monte dans des tuyaux, &c. (L'ascension de l'eau dans les pompes, du mercure dans le Baromètre, &c.)

En Astronomie, on appelle *Ascension droite d'un astre*, Le degré de l'équateur qui se lève avec cet astre dans la sphère droite. Et *Ascension oblique du même astre*, Le degré de l'équateur qui se lève avec ce même astre dans la sphère oblique.

ASCENSIONEL, LE. adj. Terme d'Astronomie. Il ne se dit que dans cette phrase, *Différence ascensionelle*, qui est la différence entre l'Ascension droite & l'ascension oblique.

ASCÈTE. f. m. On appelle ainsi celui qui s'est consacré d'une manière particulière aux exercices de la piété.

ASCÉTIQUE. adj. de t. g. Qui a rapport aux exercices de la vie spirituelle. (Vie ascétique. Auteur ascétique. Ouvrage ascétique. Les Ascétiques de Saint Basile, &c.) Et dans cette dernière phrase, *Ascétique*, est employé substantivement.

ASCIENS. f. m. pl. Terme de Géographie, qui signifie Sans ombre. Il se dit Des habitans de la Zone Torride, qui n'ont point d'ombre le jour de l'année où le Soleil est perpendiculaire sur leurs têtes.

ASCITE. f. f. Terme de Médecine. Hydropisie du bas ventre.

ASCLÉPIADE. adj. Qui se dit d'un vers grec ou latin, composé d'un spondée, de deux coriambes, & d'un ïambe. (La première Ode d'Horace est en vers Asclépiades.)

ASCLÉPIAS. f. m. Plante du nombre des vulnéraires.

ASI

ASIARCHAT. f. m. Magistrature annuelle jointe au sacerdoce, & qui donnoit le droit de présidence aux jeux sacrés célébrés en commun par les Villes d'Asie.

ASIARQUE. f. m. Celui qui étoit revêtu de l'Asiarchat.

ASIATIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à l'Asie. Il se dit particulièrement du style, du luxe, des mœurs. On appelle *Style Asiatique*, Un style diffus & chargé d'ornemens inutiles. *Luxe Asiatique*, Un luxe excessif. Et *Mœurs Asiatiques*, Des mœurs efféminées.)

ASILE. f. m. Lieu établi pour servir de refuge aux débiteurs, aux criminels qui s'y retirent. (Asile saint, sacré, inviolable. La Loi de Moyse établit des asiles. Se jeter, se retirer, se sauver dans un asile. La franchise, la sainteté des asiles. Violer un asile.)

Il se dit De tout lieu où l'on est à couvert des poursuites de la Justice ordinaire. (Trouver un asile dans la maison d'un tel Prince. Les maisons des Grands ne doivent point servir d'asile aux criminels.

Il se dit figurément d'Une maison où un homme qui n'a pas de quoi subsister, trouve une retraite dans sa mauvaise fortune. (Il ne savoit plus où donner de la tête, il a trouvé un asile chez un de ses amis.)

ASILE, se dit aussi figurément Des personnes & des choses dont on tire de la protection. (Vous êtes mon asile. La Justice du Prince est l'asile de l'innocence. Le Cloître est un asile contre la corruption du siècle.)

ASINE. adj. f. Terme de Pratique, qui n'est en usage qu'en cette phrase, *Bête asine*, pour dire, Un âne ou une ânesse.

ASP

ASPALATHE. f. m. Sorte de bois qui approche du bois d'Aloès, & qu'on emploie dans les parfums.

ASPECT. f. m. Vue d'un objet. (Il tombe à l'aspect de son maître. L'aspect de toutes ces choses-là le surprit. Vous lui pouviez épargner un aspect si fâcheux, si désagréable. Il se troubla à l'aspect de l'échafaud.)

Il se dit aussi d'Un objet de vue. (L'aspect de cette maison est très-beau, très-agréable. Cela fait un bel aspect, un agréable aspect. Voilà un vilain aspect.)

ASPECT, se dit aussi De la situation des Planètes les unes à l'égard des autres. (Les Astrologues disent que le trine aspect de toute Planète est bienfaisant. Jupiter regardant Vénus de trine aspect, en trine aspect. Aspect benin. Aspect favorable. Mauvais aspect. Aspect infortuné. Malin aspect. Suivant les différens aspects.)

ASPERGE. f. f. Espèce de légume qui a une longue tige plus ou moins grosse, & qui s'élève ensuite en forme d'arbrisseau, & porte une petite graine rouge. (Grosses asperges. Asperges vertes. Asperges de couche. Asperges de terre. Botte d'asperges. Des asperges qui montent en graine.)

ASPERGER. v. a. Arroser avec de l'eau ou autre liqueur, qu'on épand par petites gouttes avec une branche d'arbre, ou un goupillon. Il n'a guère d'usage qu'en parlant des choses de la Religion. (En quelques sacrifices on aspergeoit le peuple du sang de la victime. On asperge les Chrétiens d'eau-bénite.)

ASPERGÉ, ÉE. participe.

ASPERGÈS. f. m. Goupillon à jeter de l'eau-bénite. (Présenter l'aspergès.) Dans cette acception, il est du style familier.

Il se dit aussi Du temps où se fait la cérémonie de jeter de l'eau-bénite. (On en est à l'aspergès.)

ASPÉRITÉ. s. f Rudesse, qualité de ce qui est raboteux. On dit aussi au figuré, (L'aspérité du caractère de quelqu'un.)

ASPERSION. s. f. Action d'asperger, de jeter de l'eau-bénite avec l'aspersoir, avec le goupillon. (Légère aspersion. À l'aspersion de l'eau bénite.) On dit, *Baptême par aspersion*, à la différence du Baptême, soit par infusion, soit par immersion.

ASPERSOIR. s. m. Aspergès, goupillon à jeter de l'eau bénite. (Présenter l'aspersoir. Jeter de l'eau-bénite avec l'aspersoir. L'Évêque présenta l'aspersoir au Roi.)

ASPHALTE. s. m. Espèce de bitume solide, compacte & dur, d'un noir luisant comme la poix, dont on fait du ciment qui résiste à l'eau. On le trouve nageant sur la surface de quelques eaux, telles que la mer morte, &c. (Asphalte de Judée, de Suisse, &c.)

ASPHYXIE. s. f Terme de Médecine. Privation subite du pouls, de la respiration & du mouvement. (L'Asphyxie est le dernier degré de la syncope.)

ASPHODÈLE. s. m. Plante dont les racines sont en forme de navets. En temps de disette, dans nos Provinces méridionnales, on en fait une espèce de pain. Il y a aussi une sorte de lis qu'on nomme Lis asphodèle. *Voyez* Lis.

ASPIC. s. m. Petit serpent, dont la morsure est très-dangereuse. (Il fut piqué d'un aspic.)

On appelle figurément Un médisant, *Un aspic*, *une langue d'aspic*.

Aspic, se dit aussi d'Une espèce de Lavande d'une odeur très-forte. En ce sens il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *Huile d'aspic*.

ASPIRANT, ANTE. adj. Il n'a guère d'usage au propre que dans cette phrase, *Pompe aspirante*, qui se dit d'une sorte de pompe qui élève l'eau en l'attirant, à la différence de celle qui élève l'eau en la poussant. (C'est une pompe aspirante, qui porte l'eau dans ce réservoir.)

Aspirant, est aussi substantif. Il se dit proprement d'Une personne qui aspire à entrer dans une Charge, à être reçu dans une Maison Religieuse, dans une Faculté de Théologie, de Médecine ou autre. (Il n'y a que deux Charges qui vaquent, & il y a quantité d'aspirans. Il y avoit dans cette Maison Religieuse plusieurs postulans, plusieurs aspirans; mais il n'y en eut que deux de reçus. Il n'est pas encore reçu Bachelier, il n'est qu'aspirant. C'est un des aspirans. Aspirant au Doctorat, à la Maîtrise.)

ASPIRATION. s. f. Action de celui qui aspire, qui attire l'air extérieur en dedans. Dans cette acception, il n'a d'usage qu'en cette phrase, (L'aspiration est opposée à l'expiration.)

Il se dit en parlant des pompes qui servent à l'élévation des eaux. (Une pompe qui agit par aspiration, & l'autre par compression.)

Il signifie en Grammaire, La manière de prononcer en aspirant. *L'H dans plusieurs mots se prononce avec aspiration.*

Aspiration, se dit figurément Du désir de parvenir à quelque chose. Il n'a guère d'usage qu'en matière de Dévotion. (L'aspiration de l'ame à Dieu.)

ASPIRER. v. a. Attirer l'air avec la bouche. Il est opposé à *Expirer*.

Aspirer, en termes de Grammaire, signifie, Prononcer de la gorge, en sorte que la prononciation soit fortement marquée. (Il y a de certains mots dans la langue où il faut aspirer l'*H*, comme dans ces mots, *hauteur*, *hardiesse*, *honte*, *&c.*

Aspirer, se dit figurément, & signifie, Prétendre à quelque chose, porter ses désirs à quelque chose. (Aspirer aux honneurs. Aspirer à un emploi, à une charge. Il aspiroit à l'Empire. Aspirer au Ciel. Il n'aspire qu'à vous plaire. Je n'aspire qu'à vivre tranquillement.)

Aspiré, ée. participe.

ASPRE. s. m. Petite monnoie d'argent chez les Turcs. Aspre signifie blanc. (L'aspre vaut environ neuf deniers.)

ASS

ASSA. s. f. Plante. Il y en a de deux espèces. L'*Assa dulcis*, qui est le Benjoin; & l'*Assa fœtida*, dont on fait usage en Médecine.

ASSAILLANT, s. m. Celui qui attaque. Il ne se dit au singulier qu'en parlant de Tournois. (L'assaillant & le tenant. Il étoit un des assaillans.) En parlant de ceux qui assiégent une Place, & qui y donnent un assaut, il n'a d'usage qu'au pluriel. (Les assaillans furent repoussés jusques dans leurs tranchées.)

ASSAILLIR. v. a. *J'assaille, tu assailles, il assaille, nous assaillons, vous assaillez, ils assaillent. J'assaillois, j'assaillirai, j'assaillirois. Que j'assaillisse.* Attaquer vivement. (Assaillir un camp. Assaillir les ennemis dans leurs retranchemens.)

Il se dit aussi au figuré. (L'orage nous assaillit. Nous fûmes assaillis d'une furieuse tempête.)

Assailli, ie. participe.

ASSAISONNEMENT. s. m. Mêlange des ingrédiens qui servent à assaisonner. (La viande étoit bonne, mais l'assaisonnement n'en valoit rien. L'assaisonnement d'une salade.)

Il se dit figurément De la manière agréable dont on accompagne ce qu'on fait, ou ce qu'on dit. (Quand il fait des grâces, il y joint tous les assaisonnemens possibles.)

ASSAISONNER. v. a Accommoder une viande, ou autre chose à manger, avec les ingrédiens qu'il faut pour la rendre plus agréable au goût. (Ce Cuisinier sait bien assaisonner les viandes. Assaisonner une salade.)

Il se dit figurément Des manières agréables, honnêtes, douces, &c. dont on accompagne ce qu'on dit, ce qu'on fait. (Les grâces que ce Prince fait, il les assaisonne avec les paroles du monde les plus honnêtes. Ce père assaisonne les réprimandes qu'il fait à ses enfans, de tout ce qui peut les rendre plus supportables.)

Assaisonné, ée. participe.

ASSAKI. s. f. Titre de la Sultane favorite du Grand Seigneur.

ASSASSIN. s. m. Meurtrier de guet-apens, de dessein formé, & en trahison. (L'assassin a été pris. On a arrêté les assassins.)

Assassin, ine. adj. (Fer assassin. Des yeux assassins. Une mouche assassine.) Il n'est guère d'usage qu'en Poësie.

ASSASSINAT. s. m. Meurtre en trahison, & de guet-apens. (L'assassinat mérite la roue. C'est un pur assassinat.)

Il se dit par extension, & sur-tout en termes de Palais, D'un outrage fait de dessein formé, d'une trahison noire. (Ils l'ont attendu au coin d'une rue, & l'ont chargé de coups, c'est un assassinat. Révéler le secret de son ami, c'est un pur assassinat.)

ASSASSINER. v. a. Tuer de guet-apens, de dessein formé, en trahison. (On l'a assassiné sur le grand chemin. Il n'oseroit vous attaquer en homme d'honneur, mais craignez qu'il ne vous assassine. Il l'assassina au coin d'une haie.)

Il se dit aussi par extension, pour dire, Outrager, excéder de coups en trahison. (Ils se mirent quatre sur lui, & l'assassinèrent de coups. Il a rendu sa plainte contre ceux qui l'avoient assassiné.)

Il se dit aussi figurément par exagération, pour dire, Importuner excessivement. (Il assassine tout le monde de complimens, de cérémonies. Il assassine les gens du récit de ses aventures, de ses affaires, de ses procès, de ses ouvrages.)

Assassiné, ée. participe.

ASSAUT. s. m. Attaque pour emporter de vive force une Ville, une Place de guerre, un Poste, &c. (Assaut vigoureux. Assaut général. Aller à l'assaut. Monter à l'assaut. Donner un assaut. Repousser un assaut. Les assiégeans furent repoussés à l'assaut. Prendre une Place d'assaut, l'emporter d'assaut. Soutenir un assaut. Soutenir l'assaut.)

On dit en termes d'Escrime, *Faire assaut*, pour dire, Se battre au fleuret pour s'exercer.

Assaut, se dit figurément De toute sorte de sollicitation vive & pressante. (Résister aux assauts des passions, des tentations. J'ai soutenu plusieurs assauts pour cette affaire. On m'a donné plusieurs assauts pour m'obliger à cela.)

On dit figurément, *Faire assaut d'esprit, faire assaut de Grec, de Géographie, de Chronologie, &c.* pour dire, Disputer à qui fera paroître plus d'esprit, à qui montrera qu'il sait plus de Grec, de Géographie, &c.

On dit aussi des Dames qui vont au bal ou à quelqu'autre assemblée pour y faire parade de leur beauté, qu'*Elles y vont pour y faire assaut de beauté.*

ASSEMBLAGE. s. m. Amas & union de plusieurs choses qu'on joint ensemble. (Un bateau se fait de l'assemblage de plusieurs pièces de bois.)

Assemblages, en termes de Menuiserie, se dit De la manière d'assembler le bois de menuiserie, & des pièces principales qui servent à cet effet. (L'assemblage de cette porte ne vaut rien. Bois d'assemblage. Porte d'assemblage.)

Il se dit aussi des choses morales. (Son caractère est un assemblage de bonnes & de mauvaises qualités.)

ASSEMBLÉE. s. f. Nombre de personnes réunies dans un même lieu. (Belle, grande, nombreuse assemblée. Assemblée d'État. Assemblée de Ville. L'assemblée des Notables. L'assemblée des Chambres. Assemblée générale. L'assemblée du Clergé. Président de l'assemblée. Il préside à l'assemblée. Assemblée de créanciers. Convoquer une assemblée. Congédier l'assemblée. Empêcher, défendre les assemblées.)

On dit, *Tenir l'assemblée*, pour dire, Présider à l'assemblée. Qu'*On tient l'assemblée, que l'assemblée se tient en un tel endroit*, pour dire, qu'On s'assemble en un tel endroit. Et que *L'assemblée tient*, ou *se tient*, pour dire aussi, qu'On est actuellement assemblé. *Aller à l'assemblée*, C'est aller au lieu de l'assemblée. *Rompre l'assemblée*, C'est la faire séparer d'autorité. Et on dit aussi, qu'*Une assemblée s'est rompue*, pour dire, qu'Elle s'est séparée sans avoir rien décidé. Et que *L'Assem-*

blee

blée s'est levée, pour dire, qu'Elle est finie.

En parlant de l'Église, on l'appelle *L'assemblée des Fidelles.*

ASSEMBLÉE, se dit D'un bal particulier, par opposition à un *Bal* dans les formes, qui est ordinairement public. (Il y a eu peu de bal cet hiver, mais il y a eu beaucoup d'assemblées.)

ASSEMBLÉE, en matière de chasse, se dit Du lieu où se rendent les Chasseurs, & où ils déjeûnent avant que d'aller au laisser-courre. (Quand on fut à l'assemblée.)

On appelle *Quartier d'assemblée pour des troupes*, Le lieu que l'on donne aux troupes pour s'assembler. Et on dit, *Battre l'assemblée*, pour dire, Battre le tambour, afin que les Soldats d'une Compagnie se rendent sous le drapeau. (Ce n'est pas la marche qu'on bat, c'est l'assemblée.)

ASSEMBLER. v. a. Mettre ensemble. (Assembler des troupes. Assembler les États. Assembler des matériaux pour bâtir. Assembler des papiers, des livres. Assembler les feuilles d'un livre pour le relier.)

ASSEMBLER, se dit aussi en termes de Menuiserie & de Charpenterie, pour dire, Joindre, emboiter, enchâsser plusieurs pièces de bois, en sorte qu'elles ne fassent qu'un corps. (Assembler des pièces de charpente, de menuiserie, &c.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme a bientôt assemblé son conseil*, pour dire, qu'Il prend brusquement ses résolutions sans consulter personne.

ASSEMBLER, est aussi réciproque. (Le Parlement s'assembla. Le peuple s'assemble. Les créanciers de cette direction s'assemblent deux fois la semaine.)

ASSEMBLÉ, ÉE. participe.

ASSENER. v. a. Porter un coup rude & violent. (Il lui assena un coup de massue. Il l'a assené d'un coup de pierre entre les deux yeux.)

ASSENÉ, ÉE. participe.

ASSEOIR. v. a. (*J'assieds, tu assieds, il assied, nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent. J'asseyois. J'assis. J'assiérai* ou *j'asseyerai. Assied. Asseyez. Que j'asseye. J'assiérois*, ou *j'asseyerois. Que j'assise. En asseyant.*) Mettre dans un siége. (Asseoir un enfant. Asseoir un malade. Asseyez cet enfant, ce malade. Asseyez bien cette femme à cheval.)

Il s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel, & il signifie, Se mettre dans un siége. (Asseyez-vous. Il s'assit. Asseyons-nous. On le fit asseoir, on le pria de s'asseoir.)

On dit, qu'*Un oiseau s'est allé asseoir sur une branche, sur un arbre*, pour dire, qu'Il s'y est allé percher.

ASSEOIR, En termes de Bâtiment, signifie, Poser sur quelque chose de ferme; & dans cette signification & dans les autres qui suivent, il est toujours actif. (Asseoir les fondemens d'une maison sur le roc. Asseoir la première pierre d'un édifice. Asseoir une pierre. Asseoir une statue sur un piédestal.)

On dit, *Asseoir les Tailles, les Gabelles, &c.* pour dire, Imposer & départir les Tailles, les Gabelles, &c.

On dit, *Asseoir une rente*, pour dire, Placer une rente. (On a mal assis cette rente, on la pouvoit mieux asseoir.)

On dit, *Asseoir un camp*, pour dire, Placer un camp. (Il assit son camp hors de la portée du canon de la ville.)

On dit figurément, *Asseoir son jugement, asseoir un jugement*, pour dire, Fonder un jugement sur quelque raison, sur quelque apparence. (Il ne faut pas asseoir son jugement sur une simple présomption.)

On dit aussi figurément, qu'*On ne peut asseoir aucun fondement sur ce que dit une personne, sur ce qu'elle promet*, pour dire, qu'On ne peut se fier à sa parole, à ses promesses.

ASSIS, ISE. participe.

ASSERTION. s. f. Terme didactique. Proposition qu'on soutient vraie. (La seconde assertion est une suite de la première.)

Il signifie aussi en style de Pratique, Affirmation en Justice. (On le renvoya sur son assertion.) Il n'est guère en usage.

ASSERVIR. v. a. Assujettir, réduire sous sa puissance. (Ce Conquérant a asservi plusieurs nations.)

Il se dit au figuré, *Je ne saurois m'asservir à toutes ces cérémonies-là. S'asservir aux règles.*

On dit figurément, *Asservir ses passions*, pour dire, Dompter ses passions. Et figurément & poëtiquement, en parlant d'une belle femme, on dit que (Ses charmes ont asservi beaucoup d'amans, ont asservi tous les cœurs.)

ASSERVI, IE. participe.

ASSESSEUR. s. m. Officier de robe longue, qui est adjoint à un Juge principal, pour juger conjointement avec lui dans un Présidial, dans un Bailliage, & qui préside en son absence. (Conseiller Assesseur. Premier Assesseur, &c. Assesseur au Siége Royal de, &c.)

ASSEZ. adv. Suffisamment, autant qu'il faut. (Assez bon. Assez grand. Assez long. Il n'a pas assez de vivres pour un an. Assez d'argent. Assez d'amis. Assez & plus qu'il ne faut. Assez bien. Assez mal. Il est assez fort pour vous tenir tête. Il a assez de courage. Vous êtes venu assez à temps. Il y a assez de temps. Assez & trop long-temps. C'est assez parlé, assez disputé. C'est assez parler, assez disputer. J'en ai assez, je m'en contente. C'est assez, c'en est assez.)

On dit, *Assez peu*, & *Assez souvent*, pour dire simplement, *Peu* & *souvent*. (A-t-il beaucoup de bien? assez peu. C'est un homme d'assez peu de génie, d'assez peu d'esprit. Il va assez souvent dans cette maison. On se trouve assez souvent embarrassé à choisir.)

ASSIDU, UE. adj. Qui a une application continuelle à quelque chose. (Un homme assidu au travail, assidu à sa charge, assidu à l'étude. Se rendre assidu à son devoir.)

Il signifie aussi, Qui rend des soins continuels à quelqu'un. (Être assidu à faire sa cour. Il est fort assidu auprès du Prince. Cet homme est fort assidu auprès de cette femme.)

ASSIDU, se dit aussi De certaines choses pour en marquer la continuation, ou la fréquente répétition. (Des soins assidus. Des peines assidues. Un travail assidu. Des visites assidues.)

ASSIDUITÉ. s. f. Application continuelle à un travail, à une chose. (Cette charge demande une grande assiduité. J'ai refusé cet emploi, parce qu'il demandoit, parce qu'il y falloit trop d'assiduité. L'assiduité vient à bout de tout. Son assiduité à la Cour.)

On dit, *Avoir de l'assiduité auprès du Prince*, pour dire, Être assidu à lui faire sa cour: Et *Avoir des assiduités auprès d'une femme*, pour dire, Lui rendre des soins.

ASSIDUMENT. adv. D'une manière assidue. (Il travaille assidument. Il est assidument auprès du Prince.)

ASSIÉGEANT, ANTE. adj. Qui assiége. (Les troupes assiégeantes devinrent assiégées.)

Il est plus ordinairement substantif, & il ne se dit qu'au pluriel. (Les assiégeans ont beaucoup avancé les travaux cette nuit. Un des assiégeans.)

ASSIÉGER. v. a. Faire le siége d'une Place. (On va assiéger une telle Ville, un tel Château.)

Il se dit aussi Des personnes qui sont enfermées dans une Place assiégée. (Ce Prince fut assiégé dans sa Capitale.)

Il signifie figurément, Enfermer, environner. (Les eaux nous ont assiégés. Ses créanciers l'assiégent tous les matins dans sa maison. Combien de malheurs nous assiégent!)

Il signifie aussi figurément, Importuner par une présence criminelle. (C'est un homme qui m'assiége tout le jour. J'en suis assiégé à toute heure.)

ASSIÉGÉ, ÉE. participe.

Il s'emploie au substantif pluriel, & signifie, Ceux qui sont dans une Ville assiégée. (Les assiégés firent une sortie. Un des assiégés vint se rendre dans le camp.)

ASSIENTE. s. f. Terme emprunté de l'Espagnol. Ferme. L'Assiente est une Compagnie de Commerce pour la fourniture des Nègres.

ASSIETTE. s. f. Situation, manière d'être assis, couché, placé. (Bonne assiette. Mauvaise assiette. Assiette contrainte, incommode. Ce malade ne peut trouver une bonne assiette. C'est un homme inquiet qui ne peut demeurer, qui ne peut se tenir dans la même assiette.)

Il signifie aussi La situation d'un corps solide posé sur un autre, en sorte qu'il soit ferme & stable. (L'assiette d'une pierre, d'une poutre. Cela n'est point dans son assiette.)

Il se dit aussi De la situation d'une Maison, d'une Ville, d'une forteresse. (L'assiette de cette Place est avantageuse.

En termes de Manége, *Assiette* signifie La situation du Cavalier sur la selle. (Cet Écuyer fait prendre une bonne assiette à ses écoliers.)

Il se dit figurément De l'état & de la disposition de l'esprit. (Il n'a pas l'esprit dans une bonne assiette. Il est fort inconstant, il n'a jamais l'esprit dans une assiette ferme, dans une égale assiette, dans la même assiette.)

ASSIETTE, se dit aussi De l'imposition des Tailles, & des autres droits qui y sont joints. (L'assiette générale de la Taille se fait par les Intendans dans chaque Élection, dans chaque Généralité. Les Collecteurs des Tailles font l'assiette de la Taille dans chaque Paroisse.

ASSIETTE, se dit en termes de Jurisprudence. Du fonds sur lequel une rente est assise, est assignée. (Une rente en bonne & sûre assiette.)

ASSIETTE, se dit encore d'Une sorte de vaisselle plate qu'on sert à table devant chaque personne, & sur laquelle chacun met les viandes qu'il veut manger. (Assiette d'argent. Assiette de vermeil doré. Une douzaine d'assiettes. Assiette d'étain. Assiette de faïance. Assiette creuse. Une pile d'assiettes. Changer d'assiette.)

On appelle *Assiettes volantes*, Certaines assiettes creuses que l'on sert entre les plats, & où l'on met des entrées, des ragoûts. Et *Assiettes blanches*, Les assiettes nettes qu'on donne en relevant celles qui ont servi. (Donnez-nous des assiettes blanches.)

On dit figurément d'Un homme qui est

en pension dans une auberge, que *Son assiette dîne pour lui*, pour dire, qu'Il ne laisse pas de payer, quoiqu'il ne se trouve pas au repas.

ASSIETTÉE. s. f. Plein une assiette. (Une assiettée de potage.) On dit plus ordinairement, *Une assiette de potage.*

ASSIGNAT. s. m. Constitution ou assignation d'une rente sur un héritage, qui demeure nommément destiné & affecté pour le payement annuel de la rente.

ASSIGNATION. s. f. Destination de certain fonds pour le payement de quelque somme. (On lui a donné des assignations sur tel & tel fonds. De méchantes assignations.)

Il signifie aussi l'Exploit par lequel on est assigné à comparoître pardevant le Juge. (Je lui ai fait donner assignation. J'ai reçu une assignation. Il faut comparoître, se présenter à toute assignation.)

Il se prend aussi pour Rendez-vous. (Vous deviez vous trouver à midi en tel lieu, vous avez manqué à l'assignation. Donner des assignations.)

ASSIGNER. v. a. Placer, colloquer un payement, une dette sur certains fonds, ou certaine nature de deniers. (On a assigné le douaire de cette Princesse sur telle & telle terre. On a assigné son remboursement, ses gages, sa pension, sur les recettes générales, sur les cinq grosses Fermes. Sur quoi êtes-vous assigné? Vous êtes bien assigné, mal assigné. Être assigné sur un bon, sur un mauvais fonds.)

ASSIGNER, signifie aussi, Indiquer, faire connoître. (On ne peut pas toujours assigner la véritable cause des événemens.)

On dit proverbialement, qu'*On a assigné quelqu'un sur les brouillards de la rivière de Seine*, pour dire, qu'On l'a assigné sur un mauvais fonds.

ASSIGNER, signifie encore, Donner une Exploit pour comparoître devant le Juge. (On l'a assigné au Châtelet. Je l'ai fait assigner.)

ASSIGNÉ, ÉE. participe.

ASSIMILATION. s. f. Terme de Physique. Action par laquelle les choses sont rendues semblables. (L'assimilation se fait par le mouvement.)

ASSIMILER. v. a. Rendre semblable.

ASSIMILÉ, ÉE. participe.

ASSISE. s. f. Rang de pierres de taille qu'on pose horizontalement, pour construire une muraille. (Ils sont à la première, à la seconde assise. Chaque assise a tant de pouces de haut.)

ASSISES, au pluriel, se dit Des séances extraordinaires que tiennent les Officiers des Seigneurs de fief, pour faire rendre l'hommage, les aveux & les dénombremens auxquels les vassaux sont tenus: & pour faire revenir les devoirs seigneuriaux, & rendre la Justice. (On a tenu les assises dans cette Terre. Assigner pour les assises.)

On dit quelquefois, qu'*Un homme tient ses assises dans une maison, dans une compagnie*, pour dire, qu'Il y est fort écouté, fort applaudi, qu'il y domine.

ASSISTANCE. s. f. Présence. En ce sens il n'a guère d'usage qu'en style de Pratique; soit en parlant de la présence d'un Juge, ou d'un autre Officier de Justice dans quelque affaire du Palais; soit en parlant de la présence d'un Curé, ou d'un autre Prêtre dans quelque fonction Ecclésiastique. (On donna tant au Commissaire pour son droit d'assistance. Le droit d'assistance du Curé. Pour son assistance.)

Il signifie aussi, Aide, secours. (Donner assistance. Prêter assistance. Promettre assistance. Demander assistance, de l'assistance. Il a besoin de votre assistance. Il en est venu à bout sans aide, sans assistance de personne.)

Il se dit aussi D'une compagnie assemblée en quelque lieu. (Son discours ravit toute l'assistance. J'en prends à témoin toute l'assistance.)

ASSISTANCE, En quelques Ordres Religieux, se dit du corps des assistans qui composent le Conseil de l'Ordre. (Après la mort du Général, l'Assistance ordonna que...)

Il se dit aussi dans quelques Ordres Religieux, par rapport aux différens états où les Maisons de leur Ordre sont situées, & par rapport à la première & principale division qu'ils en ont faite. (L'Assistance d'Italie. L'Assistance de France. L'Assistance d'Allemagne, &c. Il y a tant de Provinces sous l'Assistance d'Italie.)

ASSISTANT, ANTE. adj. Qui est présent en un tel lieu. (Il y avoit tant de Prêtres assistans à l'Autel, Les Évêques assistans. Le premier, le second Évêque assistant.)

ASSISTANT, s'emploie souvent substantivement. (Tous les assistans furent édifiés. Il prit tous les assistans à témoin. Un grand nombre d'assistans.)

ASSISTANT, se dit dans certains Ordres Religieux, De ceux qui sont établis pour aider le Supérieur Général dans les fonctions de sa charge. En ce sens il se dit aussi au singulier. (Il est assistant du Général, un des assistans.)

Dans les Couvens de Filles, on appelle *Assistante*, La Religieuse qui au défaut de la Supérieure, en fait les fonctions.

ASSISTER. v. n. Être présent à quelque chose par quelque sorte d'obligation, de devoir, de bienséance. (Assister à un jugement. Assister au Service Divin. Assister à un Sacre. Assister à la Messe. Assister à une cérémonie. Assister à un enterrement.)

Il se dit en matière criminelle, pour marquer une présence qui tient de la complicité. (Il a été banni pour avoir assisté à un vol. Il fut condamné comme complice à assister à la mort de celui qui fut exécuté. Il assista à l'amende honorable. Assister à la potence.)

ASSISTER, signifie aussi, Juger conjointement avec un autre Juge qui préside. (Un Clerc qui assiste à un jugement de mort, devient irrégulier.)

ASSISTER, est aussi verbe actif, & signifie, Secourir, Aider. (Assister les pauvres. Assister ses amis de son crédit, de sa bourse, de ses conseils. Ce Prince assiste généreusement ses alliés. Dieu nous a bien assistés. J'espère que Dieu m'assistera. Assister un homme dans son besoin, l'assister dans sa maladie. Il seroit mort si on ne l'eût assisté avec soin.)

On dit, *Assister un malade, un criminel à la mort*, pour dire, L'exhorter à bien mourir, Lui aider à mourir en bon Chrétien.

ASSISTER, signifie aussi, Accompagner pour quelque action: Et en ce sens il n'a guère d'usage qu'à l'infinitif, avec le verbe *Faire*, & au participe passif. (Se faire assister par quelqu'un. Il se fit assister par des Archers. Il étoit assisté de deux Commissaires. Il comparut assisté de son Procureur.)

Dieu vous assiste. Façon de parler familière, dont on se sert quand une personne éternue. On s'en sert aussi presque toujours, lorsqu'on veut marquer à un pauvre qu'on n'a rien à lui donner.

ASSISTÉ, ÉE. participe.

ASSOCIATION. s. f. Union de plusieurs personnes qui se joignent ensemble pour quelque intérêt commun. (Un acte d'association. Leur association est rompue, est finie.)

ASSOCIER. v. a. Prendre quelqu'un pour compagnon, pour collègue dans un emploi, dans une commission. (Je l'ai associé à mon emploi pour me soulager. Dioclétien associa Maximien à l'Empire.)

ASSOCIER, signifie aussi, Recevoir dans une compagnie pour participer aux avantages de cette compagnie. (Les Traitans des Gabelles l'ont associé avec eux, l'ont associé à leur traité dans cette Ferme-là.)

On dit, *S'associer avec quelqu'un*, pour dire, Faire une société avec quelqu'un pour quelque intérêt commun. (Ils se sont associés pour le commerce des Indes.)

Il se dit aussi, pour dire, Hanter, fréquenter quelqu'un, avoir liaison, avoir commerce avec quelqu'un. (Il ne faut pas qu'un jeune homme s'associe avec toutes sortes de gens.)

ASSOCIÉ, ÉE. participe.

ASSOCIÉ, ÉE. Est aussi substantif. (C'est mon associé. Un tel Banquier, un tel Marchand & ses associés. Leur associé est mort, & sa veuve est présentement leur associée.)

ASSOGUE. s. f. Mot Espagnol, qui signifie Vif-argent. On donne ce nom à certains Galions d'Espagne, parce qu'ils portent du Vif-argent aux Indes Occidentales, dont on se sert pour épurer l'or quand il sort de la mine.

ASSOMMER. v. a. Tuer avec quelque chose de pesant, comme une massue, un levier, des pierres, &c. (Assommer un bœuf avec un maillet. Assommer à coups de bâton. Il fut assommé à coups de pierres. Les paysans l'ont assommé dans un bois.) Il signifie aussi, Tuer avec quelque arme que ce soit. (Ses ennemis lui ont dressé une embuscade, & l'ont assommé. Il s'est allé faire assommer mal-à-propos. Plusieurs furent assommés à cette demi-lune, à cette grande sortie.)

ASSOMMER, signifie aussi, Battre avec excès. (Ce Maître assomme de coups ses domestiques.)

ASSOMMER, se dit aussi figurément De tout ce qui incommode, & qui importune, ou qui afflige beaucoup. (Cet habit-là m'assomme. Ce grand parleur assomme tout le monde. La perte de ce procès l'a assommé.)

ASSOMMÉ, ÉE. participe.

ASSOMPTION. s. f. Il ne se dit qu'en parlant du moment où la Sainte Vierge fut enlevée au Ciel en corps & en ame. (On tient que les Apôtres furent présens à l'Assomption de la Sainte Vierge.)

Il se dit aussi Du jour auquel l'Église en célèbre la fête. (Le jour de l'Assomption. L'Assomption est le quinze d'Août.)

ASSOMPTION, En termes de Logique, signifie, La seconde proposition d'un syllogisme, autrement appellée, *La mineure.* (Cette assomption n'est pas exacte.)

ASSONNANCE. s. f. Ressemblance imparfaite de son dans la terminaison des mots. (Dans la prose, il ne suffit pas d'éviter les rimes à la fin des membres des périodes, il faut éviter les assonnances.) Richesse & Commerce, Soleil & Immortel, *sont des assonnances.*

ASSORATH ou ASSONAH. s. m. Nom du

livre qui contient la tradition de la loi des Mahométans. C'est leur premier livre après l'Alcoran.

ASSORTIMENT. s. m. Convenance. (L'assortiment de ces couleurs est agréable, bien entendu. C'est un étrange assortiment qu'une fille de quinze ans avec un vieillard de quatre-vingts.)

Il signifie aussi, L'amas, l'assemblage complet de certaines choses qui conviennent ensemble. (Un assortiment de diamans, de pierres de couleur, de perles, &c. Elle avoit au bal un assortiment d'émeraudes. Elle a une attache, des boucles de pierreries, & tout l'assortiment.)

ASSORTIR. v. a. Mettre plusieurs choses ensemble, en sorte qu'elles se conviennent. (Assortir diverses couleurs l'une avec l'autre. Cette étoffe est riche, il faut l'assortir d'une doublure qui le soit aussi.)

Il se dit figurément Des personnes. (Quand on prie des gens à un repas, il faut avoir soin de les assortir. Pour faire un bon mariage, il faut bien assortir les personnes. Il faut assortir les conditions, les âges.)

ASSORTIR, signifie aussi, Fournir de toute sorte de choses convenables. (Assortir un magasin, une boutique de toute sorte de marchandises. Allez chez un tel Marchand, il a de quoi vous assortir.)

ASSORTIR, est aussi neutre, & signifie, Convenir à. (Cette pièce de tapisserie n'assortit pas bien à l'autre. Ces deux couleurs-là n'assortissent pas bien ensemble. Cette garniture assortit bien à l'habit, avec l'habit. Il faut trouver quelque chose qui assortisse à cela. Il cherche un cheval de carrosse qui puisse assortir à ceux qu'il a.)

ASSORTI, IE. participe. (Il n'y a point de Marchand mieux assorti.)

ASSORTISSANT, ANTE. adj. Qui convient, qui assortit bien. (Donnez-moi une couleur assortissante à ce gris-de-lin.)

ASSOTÉ, ÉE. participe du verbe *Assoter*, qui n'est plus en usage. Infatué, Entêté. (Il est assoté de son fils, de sa maison de campagne. Il en est tout assoté.) Il est familier.

ASSOUPIR. v. a. Endormir à demi, causer une disposition prochaine au sommeil. (Les fumées du vin, des viandes, l'assoupissent. Les vapeurs qui montent à la tête assoupissent. La monotomie d'un discours assoupit ordinairement les auditeurs. Une drogue qui assoupit les sens.)

Il signifie aussi, Adoucir, suspendre, diminuer pour un temps. Et il ne se dit guère qu'en parlant des douleurs aiguës. (Un remède qui assoupit les grandes douleurs.)

Il signifie figurément, Empêcher l'éclat, le progrès, les suites de quelque chose de fâcheux. (Il se trouva impliqué dans un tel crime, ses parens assoupirent bientôt l'affaire. Cette affaire est capable de vous ruiner, il faut l'assoupir. Assoupir la sédition. La guerre fut assoupie. Assoupir un différent. Assoupir une querelle.)

ASSOUPIR, est aussi réciproque, & signifie, S'endormir. (Il s'assoupit d'ordinaire après le repas.)

ASSOUPI, IE. participe.

ASSOUPISSANT, ANTE. adj. Qui assoupit. (Fumées, vapeurs assoupissantes.)

ASSOUPISSEMENT. s. m. L'état d'une personne assoupie. (Il étoit dans un grand assoupissement, dans un profond assoupissement. Un assoupissement léthargique.)

Il se dit figurément, pour signifier Une grande nonchalance, une grande négligence pour ses devoirs, pour ses intérêts. (Il est tombé dans un honteux assoupissement sur tous ses devoirs. Il ne songe point à ses intérêts, il est là-dessus dans un assoupissement étrange. Sortez de votre assoupissement. Il est temps de revenir de votre assoupissement.)

ASSOUPLIR. v. a. Rendre souple. (Assouplir une étoffe. Assouplir un cheval)

Il s'emploie aussi au figuré. (Assouplir le caractère de quelqu'un.)

ASSOUPLI, IE. participe.

ASSOURDIR. v. a. Rendre sourd. (Ce bruit m'assourdit. Le bruit du canon assourdit.)

ASSOURDIR, en Peinture, est diminuer la lumière & les détails dans les demi-teintes.

ASSOURDI, IE. participe.

ASSOUVIR. v. a. Rassasier pleinement, apaiser une faim vorace. (Depuis qu'il est relevé de maladie, on ne sauroit l'assouvir. On ne peut assouvir cet enfant. On lui donna tant à manger, qu'enfin il fut assouvi. C'est une faim canine qu'on n'assouvira que difficilement. Que faut-il faire pour assouvir cette faim, cette voracité ? C'est un loup affamé qu'on ne sauroit assouvir. On ne peut l'assouvir de pain, l'assouvir de viande. Une bête féroce qui ne s'assouvit que de carnage.)

ASSOUVIR, s'emploie au figuré, en parlant de certaines passions violentes, & de ceux qui s'y livrent. (Assouvir sa vengeance, sa cruauté, sa rage. C'est une cruauté qu'on ne peut assouvir. Il a un désir de gloire qu'il ne peut assouvir. Cette avarice ne s'assouvita jamais.)

ASSOUVI, IE. participe.

ASSOUVISSEMENT. s. m. État de ce qui est assouvi. (L'assouvissement des désirs, des passions.) Ce mot n'est en usage qu'au figuré.

ASSUJETTIR. v. a. Soumettre, ranger sous sa domination. (Assujettir un peuple, une province. On n'a pas encore assujetti ce pays-là.)

On dit figurément, *Assujettir ses passions*, pour dire, Les soumettre à la raison.

Il signifie aussi, Astreindre à quelque chose. (Les règles de l'art assujettissent l'ouvrier. Il veut vous assujettir à d'étranges conditions. Je ne veux pas m'assujettir à cela. S'assujettir aux heures d'autrui. S'assujettir aux fantaisies, aux caprices d'un autre. J'ai trouvé dans ce bâtiment un pavillon de fait, qui m'assujettit à en faire un pareil. Il n'a pu traiter le sujet de cette Tragédie d'une autre manière, parce que l'Histoire l'assujettissoit.)

Il signifie en Mécanique, Arrêter une chose de telle sorte qu'elle soit stable & sans mouvement.

ASSUJETTI, IE. participe.

ASSUJETTISSANT, ANTE. adj. Qui astreint, qui tend extrêmement sujet. (C'est un métier bien assujettissant.)

ASSUJETTISSEMENT. s. m. Contrainte, obligation de faire certaine chose. (C'est un grand assujettissement. Il ne peut souffrir cet assujettissement.)

ASSURANCE. s. f. Certitude. (On ne peut plus douter de cette nouvelle, on en a une entière assurance. Vous n'avez qu'à partir, avec assurance que je vous suivrai de près. Prenez cette étoffe avec assurance, en assurance, elle est fort bonne.)

En parlant d'Un homme en qui on ne peut prendre de confiance, on dit, qu'*Il n'y a point d'assurance*, qu'*Il n'y a nulle assurance à prendre en lui.*

ASSURANCE, signifie aussi, État où l'on est hors de péril. (Je l'ai mis en lieu d'assurance. C'est ce qui fait l'assurance du Pays.)

ASSURANCE, signifie aussi, Promesse, obligation, nantissement, &c. qu'on donne pour servir de sureté à une homme avec qui l'on traite. (Je vous donnerai vos assurances, une bonne assurance.)

En termes de Commerce, il se dit D'un acte, d'un traité par lequel, moyennant une certaine somme, on s'engage à répondre des pertes que des Négocians pourroient faire sur mer. Et on appelle *La Chambre des assurances*, Une compagnie de gens qui font des semblables traités.

ASSURANCE, signifie aussi Hardiesse. (Il ne craint rien, il parle avec assurance. Voyez avec quelle assurance il répond aux Juges. C'est un Acteur nouveau, qui n'a pas encore d'assurance sur le Théâtre.)

ASSURÉMENT. adv. Certainement, surement. (Assurément cela est vrai. Oui assurément.)

ASSURER. v. a. Affirmer une chose. (Cela est-il ainsi ? Oui, je vous en assure. Il assure une menterie aussi hardiment qu'une vérité. Il leur a assuré qu'une telle chose étoit vraie. Il nous l'assura tant de fois, que nous le crumes.)

ASSURER, signifie aussi, Rendre témoignage de quelque chose. (Vous pouvez l'assurer que je prendrai ses intérêts. Assurez-le de mes respects, de ma reconnoissance.)

On dit, *Assurez-vous que je vous servirai, que je ferai mon devoir*, pour dire, Soyez certain, soyez persuadé que je vous servirai, que je ferai mon devoir. Et *Je m'assure que*, pour dire, Je suis persuadé que, j'espère que. (Vous avez promis de nous venir voir, je m'assure que vous n'y manquerez pas.)

ASSURER, signifie aussi, Faire qu'une chose ne périclite point. Assurer le douaire d'une femme. Assurer une dette, une hypothèque.)

On dit en termes de Commerce, *Assurer un vaisseau marchand*, pour dire, Garantir moyennant certaine somme, le prix des marchandises dont il est chargé. *Assurer un nav r à tant pour cent.* Et *Assurer le Capitaine & l'équipage du vaisseau*, pour dire, S'engager à les racheter, en cas qu'ils soient pris.

On dit, *S'assurer en quelqu'un*, pour dire, Se confier en lui de quelque affaire. (Je m'assure en vous. On ne peut pas s'assurer en cet homme-là.)

On dit, *S'assurer de quelqu'un*, pour dire, S'assurer de la protection, du suffrage de quelqu'un dans les choses où l'on a besoin de lui. (C'est de cet homme que votre affaire dépend, si vous voulez qu'elle réussisse, assurez-vous de lui.)

Et on dit aussi, *S'assurer de quelqu'un, s'assurer de sa personne*, pour dire, L'arrêter, l'emprisonner.

ASSURER LA MAIN. Façon de parler, qui signifie, Rendre la main ferme & sûre, & qui n'a d'usage qu'en parlant de l'adresse de la main pour bien faire les opérations de Chirurgie, ou pour bien écrire. (Il faut qu'un Chirurgien s'exerce souvent pour s'assurer la main. Faire écrire souvent un écolier pour lui assurer la main.)

ASSURER, signifie encore, Faire qu'on n'ait point de peur. (Il tire des coups de pistolet aux oreilles du cheval pour l'assurer

On dit que le bruit du canon, les fréquens coups de canon assurent les soldats. J'avois peur, mais cela m'a assuré.)

On dit, *Assurer une muraille, un plancher*, pour dire, L'étayer, Et *Assurer un vase*, pour dire, Le poser de manière qu'il ne puisse tomber.

ASSURÉ, ÉE. participe. Il est aussi adjectif, & signifie Hardi, sans crainte. (Contenance assurée, mine assurée, regards assurés.)

Il se prend quelquefois en mauvaise part, & alors il se met ordinairement devant le substantif. (Un assuré voleur, un assuré menteur.)

ASSUREUR. s. m. Il n'a d'usage qu'en parlant de ceux qui, pour certaine somme, assurent les marchandises dont on charge des vaisseaux pour le commerce.

AST

ASTER. s. m. Genre de plante dont il y a beaucoup d'espèces, & dont la fleur est radiée.

ASTÉRIE. Nom donné par quelques Auteurs à une espèce d'opale.

ASTÉRISME. s. m. Terme d'Astronomie. Constellation. Assemblage de plusieurs étoiles. (Les astérismes sont marqués sur le Globe céleste. La grande Ourse, la petite Ourse sont des Astérismes.)

ASTÉRISQUE. s. m. Terme d'Imprimerie. Petite marque en forme d'étoile, qui se met dans l'impression des Livres pour marquer un renvoi. Mettre un Astérisque. Cet astérisque renvoie à une grande note.)

ASTHMATIQUE. adj. de t. g. Qui a un asthme, qui est sujet à l'asthme. (Il y a quinze ans qu'il est asthmatique.)

ASTHME. s. m. Sorte d'infirmité qui consiste dans une grande difficulté de respirer en de certains temps. (Il a un asthme fâcheux. Quand son asthme le prend. Quand son asthme le tient. Il est dans l'accès de son asthme.)

ASTRAGALE. s. m. Ornement d'Architecture fait ordinairement en forme de baguette, & quelquefois taillé en petites boules, ou en grains de chapelet enfilés, & qu'on emploie aux chapiteaux & aux corniches. (L'astragale se met ordinairement au-dessus d'un quart de rond. Un chapiteau orné d'astragales)

Les Anatomistes appellent *Astragale*, Un des os du talon.

ASTRAGALE. s. m. Plante légumineuse. Sa racine est douce au goût. Quelques-uns pour cette raison la nomment fausse Réglisse.

ASTRE. s. m. Se dit en général de tous les corps célestes. (Le mouvement des Astres. Le cours des Astres. L'aspect des Astres. Observer les Astres. Spéculer les astres. Calculer le mouvement des Astres.) On appelle le Soleil, l'*Astre du Jour*; & la Lune l'*Astre de la Nuit*.

En parlant des différens aspects des Astres, par rapport au pouvoir que les Astrologues leur attribuent sur les corps terrestres, on dit, *L'influence des Astres.* (Les Astres influent sur les corps sublunaires. Astre bénin. Astre favorable. Astre malin. L'Astre qui préside à la naissance. Être né sous un Astre favorable, sous un Astre malheureux. Il prétendoit avoir connu par l'inspection des Astres. Les Astres inclinent & ne forcent pas. Le sage commande aux Astres.)

ASTREINDRE. v. a. Assujettir. (Astreindre quelqu'un à des conditions déraisonnables & injustes. Il voudroit m'astreindre à telle chose. Je ne veux pas m'y astreindre.)

ASTREINT, EINTE. participe.

ASTRINGENT, ENTE. adj. Qui resserre. (Remède astringent. Herbe astringente. Poudre astringente.)

Il est quelquefois substantif. (Arrêter le sang avec des astringens.)

ASTROÏTE. s. f. Espèce de madrepore ou de corps marin, sur lequel on voit représentée la figure d'une étoile.

ASTROÏTE, se dit aussi d'Une espèce de pierre à laquelle la Magie Orientale attribuoit de grandes vertus.

ASTROLABE. s. m. Instrument Astronomique, dont on se sert pour observer la hauteur des Astres. (Traité de l'usage de l'Astrolabe.) On donne aussi le nom d'*Astrolabe* à certaines projections de la Sphère.

ASTROLOGIE. s. f. Art chimérique, suivant les règles duquel on croit pouvoir connoître l'avenir par l'inspection des Astres. (L'Astrologie est une science vaine. La plupart des Astronomes se moquent de l'Astrologie.)

Comme le public confond quelquefois l'Astronomie avec l'Astrologie, on les distingue en donnant à l'Astrologie l'épithète de *Judiciaire*. (L'Astrologie judiciaire.)

ASTROLOGIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à l'Astrologie. (Prédiction Astrologique.) On appelle *Figure Astrologique*, La Description du Thême Céleste, ou de la position dans laquelle est le Ciel dans le temps donné.

ASTROLOGUE. s. m. Celui qui fait profession de l'Astrologie Judiciaire.

On dit proverbialement d'Un homme qui n'est pas fort habile en quelque profession que ce soit, qu'*Il n'est pas un grand Astrologue.*

ASTRONOME. s. m. Celui qui fait l'Astronomie. (Grand Astronome. Les Astronomes ont observé, ont remarqué.)

ASTRONOMIE. s. f. La science du cours & de la position des Astres. (Il est savant en Astronomie. Les principes de l'astronomie sont certains.)

ASTRONOMIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à l'Astronomie. (Tables Astronomiques. Observations Astronomiques.)

ASTUCE. s. f. Mauvaise finesse. (Un homme plein d'astuce. Il a fait cela par astuce.)

ASY

ASYMPTOTE. s. f. Terme de Géométrie. Ligne droite dont une ligne courbe s'approche continuellement & à l'infini, sans jamais la rencontrer. (Les Asymptotes de l'Hyperbole.)

ATA

ATARAXIE. s. f. Terme de Philosophie. Calme, tranquillité de l'ame. (Les Stoïciens tendoient à l'Ataraxie.)

ATAXIE. s. f. Terme de Médecine. Irrégularité dans les crises & les paroxismes des fièvres.

ATE

ATELIER. s. m. Le lieu où certains Ouvriers, comme Peintres, Sculpteurs, Maçons, Charpentiers, Menuisiers, &c. travaillent sous un même Maître. (Un Maître Maçon qui a son atelier à tel endroit. Un Sculpteur qui a son atelier dans le Louvre. Un atelier dans l'Arsenal. Des garçons qui travaillent à un atelier. Quitter un atelier.)

Il se prend aussi collectivement pour tous les Ouvriers qui travaillent sous un même Maître. (C'est un homme qui fait bien aller un atelier, qui conduit bien un atelier. Tout l'atelier quitta en même temps.)

ATELLANES. s. f. pl. Espèce de farce en usage sur le Théâtre Romain. Les Atellanes tiroient leur nom de la ville d'Atelles. Elles répondoient aux Pièces satyriques des Grecs.

ATEMADOULET. s. m. Titre du premier Ministre de Perse.

ATERMOIEMENT. s. m. Terme de Pratique. Accommodement d'un débiteur avec ses créanciers pour les payer à certains termes. (L'atermoiement qu'il a fait avec un tel a remis ses affaires. Moyennant cet atermoiement il a satisfait ses créanciers. Contrat d'atermoiement. Lettres d'atermoiement.)

ATERMOYER. v. a. Terme de Pratique & de Commerce. Prolonger les termes d'un payement. (Atermoyer une lettre de change, une promesse, un billet, &c.) Il est aussi réciproque, & signifie, S'accommoder avec ses créanciers pour les payer à certains termes, par-delà les termes échus. (Il s'est atermoyé avec ses créanciers à six termes d'année en année. Il s'est atermoyé pour ses dettes, à tant de temps & tant de payemens.)

ATERMOYÉ, ÉE. participe.

ATH

ATHANOR. s. m. Terme de Chimie. Fourneau disposé de manière à faire avec un même feu des opérations qui exigent des degrés de chaleur différens.

ATHÉE. s. m. Celui qui ne reconnoît point de Dieu. (C'est un Athée. Il passe pour Athée.)

Il s'emploie aussi adjectivement, & signifie, Qui nie la Divinité. (Un sentiment athée. Une proposition athée.)

ATHÉISME. s. m. Impiété, qui consiste à ne reconnoître point de Dieu. (Le libertinage mène à l'athéisme. Cette opinion approche de l'athéisme.)

ATHÉROME. s. m. Abcès enkisté, c'est-à-dire, enfermé dans une membrane qui contient une matière purulente.

ATHLANTE. s. m. Terme d'Architecture. Statue d'homme, qui tient lieu de colonne, pour porter les entablemens. (Des Athlantes & des Caryatides.)

ATHLÉTE. s. m. C'étoit chez les anciens Grecs, Celui qui combattoit dans les Jeux solennels de la Grèce. (Un puissant Athléte. Un athléte robuste. Combat d'athlétes.)

Il se dit figurément Des hommes forts & robustes, adroits aux exercices du corps. (C'est un vrai athléte, un corps d'athléte.)

On appelle figurément les Martyrs *Les athlétes de la Foi, les athlétes de Jesus-Christ.*

ATHLÉTIQUE. s. f. C'est une branche de la Gymnastique des Anciens.

ATHLOTHETE. s. m. C'est le nom qu'on donnoit chez les Grecs à un Officier qui présidoit aux Jeux Gymniques.

ATINTER. v. a. Parer, orner avec trop d'affectation. (Elle est deux heures à s'atinter. Qui vous a ainsi atintée?) Il est populaire.

ATINTÉ, ÉE. participe.

ATL

ATLAS. s. m. Recueil de cartes géographiques. (Grand atlas. Atlas portatif.)

ATLAS, en terme d'Anatomie, est le nom qu'on donne à la première vertèbre du cou.

ATM

ATMOSPHÈRE. s. f. La masse d'air qui environne la terre, & où se forment les météores. (L'Atmosphère est tantôt plus, tantôt moins chargée de vapeurs.)

ATO

ATOME. s. m. Corps qu'on regarde comme indivisible, à cause de sa petitesse. (Démocrite & Épicure ont prétendu que le monde étoit composé d'atomes, que les corps se formoient par la rencontre fortuite des atomes.)

ATOME, se dit aussi De cette petite poussière que l'on voit voler en l'air aux rayons du soleil.

ATONIE. s. f. Maladie des solides du corps.

ATOUR. s. m. Parure. Il ne se dit que de la parure des femmes, & guère qu'au pluriel. (Elle avoit ses plus beaux atours. Quand elle est dans ses beaux atours.)

On appelle chez les Reines & chez les Princesses de la Famille Royale, *Dame d'atour*, Une Dame dont la charge est de coiffer & d'habiller la Reine, la Princesse. (Dame d'atour de la Reine. Dame d'atour de Madame. Charge de Dame d'atour.)

ATOURNER. v. a. Orner, parer. Il ne se dit qu'en parlant de la parure des femmes, & en plaisanterie. (Atourner l'épousée.)

ATOURNÉ, ÉE. participe. (Vous voilà bien atournée.)

À-TOUT. Terme du jeu des cartes. *Voyez* TOUT.

ATRABILAIRE. adj. de t. g. Qui se dit de celui qu'une bile noire & aduste rend triste & chagrin. (Visage atrabilaire. Humeur atrabilaire.)

Il est aussi substantif. (C'est un atrabilaire.)

ATRAMENTAIRE. s. f. Nom donné par quelques Auteurs à une pierre de vitriol.

ÂTRE. s. m. Foyer, l'endroit de la cheminée où l'on fait le feu dans les maisons. (Les carreaux d'un âtre. Ôter les cendres de l'âtre. Être couché le long de l'âtre.)

On dit proverbialement d'Une maison où on ne fait qu'un fort petit ordinaire, qu'une fort mauvaise cuisine, qu'*Il n'y a rien de si froid, de plus froid que l'âtre.*

ATROCE. adj. de t. g. Énorme, excessif. Il ne se dit guère que Des crimes, des injures & des supplices. (Crime atroce, injure atroce. On lui fit souffrir des tourmens, des supplices atroces.)

On appelle Une ame atroce, une ame noire.

ATROCITÉ. s. f. Énormité. (L'atrocité d'un crime. L'atrocité des tourmens. L'atrocité des injures.)

ATROCITÉ, se dit encore d'Un caractère noir, & capable de grands crimes.

ATROPHIE. s. f. Terme de Médecine. Consomption.

ATT

ATTABLER, S'ATTABLER. v. récipr. Se mettre à table pour y demeurer long-temps. (Ils s'attablèrent à midi, & ne sortirent de table qu'à six heures du soir.) Il se dit aussi en parlant du jeu. (Ils se sont attablés pour jouer aux échecs, aux dés, au trictrac.) Il est familier.

ATTACHE. s. f. Lien, courroie, &c. Ce qui sert à attacher. (L'attache d'un limier, d'un lévrier. Mettre un chien à l'attache. Mettre un lévrier à l'attache. Mettre un cheval à l'attache. En parlant de certains endroits où l'on met les chevaux à l'attache, seulement pour y être à couvert pendant quelque temps, on dit, (Prendre tant pour l'attache de chaque cheval;) ou absolument, (Prendre tant pour l'attache. Prendre des chevaux à l'attache.)

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme qui est dans un emploi, dans un travail qui demande beaucoup de sujétion, qu'(Il est là comme un chien à l'attache, comme un chien d'attache.)

On appelle *Attache de diamans*, Un assemblage de diamans mis en œuvre, & composé de plusieurs pièces qui s'accrochent l'une à l'autre.

On appelle *Bas d'attache*, Un grand bas de soie que l'on attachoit autrefois au haut de chausse, & dont on ne se sert plus guère maintenant que dans de certaines cérémonies, ou dans des habits de Théâtre.

On appelle *Lettres d'attache*, Des Lettres de chancellerie que le Roi donne, soit sur des Bulles du Pape, soit sur des Ordonnances d'un chef d'Ordre hors du royaume, pour les faire exécuter: (Obtenir des Lettres d'attache du Roi. Prendre des Lettres d'attache du grand Sceau.)

On appelle aussi *Lettres d'attache*, Des Commissions expédiées, soit à la Chambre des Comptes, soit ailleurs, pour l'exécution de quelque Arrêt, de quelque Ordonnance.

ATTACHE, se dit aussi en ce sens, De l'Ordonnance d'un Gouverneur de Province, pour faire mettre à exécution les ordres du Roi qui lui sont présentés ou adressés. (Prendre l'attache du Gouverneur.)

On le dit aussi Des Lettres que les Colonels Généraux d'infanterie, de Cavalerie, & de Dragons, donnent pour être jointes aux Brevets & Commissions accordées par le Roi aux Officiers qui doivent servir sous eux.

On dit figurément & par civilité, *Prendre l'attache de quelqu'un*, pour dire, Prendre ses ordres, recevoir ses ordres. (Je ne veux rien faire sans votre attache, sans prendre votre attache.)

ATTACHE, se dit figurément De tout ce qui occupe l'esprit, ou qui engage le cœur. (Cette passion est une furieuse attache pour lui. Il auroit bien de la peine à rompre cette attache. Une malheureuse attache. Une attache criminelle.)

On dit, *Avoir de l'attache au jeu, pour le jeu. Avoir de l'attache à l'étude, pour l'étude*, pour dire, Être extrêmement attaché au jeu, à l'étude.

ATTACHEMENT. s. m. Attache, sentiment, qui fait qu'on s'attache fortement à quelque personne, à quelque chose. (Avoir de l'attachement à un parti. Avoir de l'attachement pour une femme. Il a trop d'attachement à ses intérêts.)

Il se dit aussi pour signifier Une grande application. (Avoir de l'attachement à l'étude. Avoir de l'attachement au travail, à l'ouvrage.)

ATTACHER. v. a. Joindre une chose à une autre, en sorte qu'elle y tienne. (Attacher avec un cordon, avec un clou, avec de la colle. Attacher avec des épingles. Attachez cela à la tapisserie. Attacher des boutons, des rubans sur un habit. Attacher contre la muraille. Attachez ces pièces ensemble. On attache les Galériens à la chaîne.)

On dit, en parlant de Notre-Seigneur JESUS-CHRIST, qu'*Il a été attaché pour nous à l'arbre de la Croix.*

On dit, *Attacher le Mineur au corps d'une Place*, pour dire, Le mettre en état de travailler à couvert, à faire une mine au corps de la Place.

ATTACHER, se joint aussi avec le pronom personnel. (Ces deux ennemis s'attachèrent si fortement l'un à l'autre, qu'on ne pouvoit les séparer. Ce chien s'attache si fort au taureau, que... La poix s'attache si fort à l'étoffe, qu'elle emporte la pièce.)

ATTACHER, signifie figurément, Lier par quelque chose qui engage, qui oblige à quelque devoir, à quelque marque de reconnoissance. (Ce Prince l'a attaché à son service par une charge qu'il lui a donnée. Son devoir l'attache auprès de vous. Ils sont attachés l'un à l'autre par une amitié réciproque. S'attacher à quelqu'un, auprès de quelqu'un. S'attacher au service d'un Grand. S'attacher à la fortune d'un Ministre.)

ATTACHER, signifie aussi figurément, Appliquer. (L'étude des Mathématiques attache beaucoup. Le jeu l'attache plus qu'il ne faut. Attacher son affection à quelque chose. Attacher son esprit au jeu. Il a une affaire qui l'attache fort. C'est un homme qui ne s'attache qu'à des bagatelles. S'attacher à son devoir. S'attacher à faire sa charge. Les choses de la terre ne méritent pas qu'on s'y attache.)

On dit aussi en ce sens, qu'*Un homme s'attache trop à ses opinions, à ses fantaisies, à son sens*, pour dire, qu'Il y est aheurté. Et qu'*Il est attaché à son profit, attaché à ses intérêts*, pour dire, qu'Il aime trop son profit, qu'il est trop intéressé.

On dit en termes de Peinture, que les objets s'attachent, lorsqu'ils paroissent tenir ensemble, quoique l'Artiste ait supposé de l'espace entr'eux.

ATTACHÉ, ÉE. participe.

ATTAQUANT. s. m. Assaillant, celui qui attaque. Il ne se dit guère qu'au pluriel. (Les attaquans furent repoussés.)

ATTAQUE. s. f. Action par laquelle on attaque l'ennemi. (Attaque vigoureuse. Vive attaque. Rude attaque. Attaque imprévue. Dès la première attaque les ennemis lâchèrent le pied.)

Il se dit particulièrement D'un assaut donné à une Place. (Aller à l'attaque. Donner une attaque générale. On fit trois attaques, deux véritables & une fausse.)

ATTAQUE, se dit aussi Des travaux qu'on fait pour s'approcher d'une Place assiégée. (Les assiégeans avoient fait trois attaques. Un tel commandoit l'attaque du côté de la rivière. On avoit fort avancé les attaques.)

ATTAQUE, se dit figurément De certaines paroles dites exprès pour disposer quelqu'un à accorder quelque chose, ou pour sonder son intention, ou pour le piquer par quelque reproche. (Il m'a déjà fait une attaque là-dessus. Il n'a osé lui en parler ouvertement, il s'est contenté de lui en donner quelque attaque.)

ATTAQUE, se dit aussi figurément De l'attaque de certaines maladies. (Il a déjà eu une attaque d'apoplexie, *ou simplement*, Une attaque. Il a eu deux ou trois attaques de goutte.)

ATTAQUER, v. a. Assaillir, être agresseur. (Attaquer l'ennemi, l'attaquer dans ses retranchemens. Attaquer une place. Attaquer rudement, vigoureusement. C'est lui qui

m'a attaqué le premier. S'il m'attaque, je me défendrai.)

ATTAQUER, signifie aussi, Offenser le premier. (Attaquer quelqu'un de paroles. Il ne disoit rien, vous l'êtes allé attaquer sur sa naissance, sur sa noblesse. Attaquer un Auteur sur ses ouvrages.)

On dit figurément, *Attaquer quelqu'un de conversation*, pour dire, Adresser la parole à quelqu'un, afin de l'engager à parler.

On dit au réciproque, *S'attaquer à quelqu'un*, pour dire, L'offenser ouvertement, Se déclarer ouvertement contre lui. (Il est dangereux de s'attaquer à son maître. Il s'est attaqué à plus fort que lui.)

ATTAQUÉ, ÉE. participe. On dit proverbialement, *Bien attaqué, bien défendu*, pour dire, que La défense a bien répondu à l'attaque.

ATTEINDRE. v. a. *J'atteins, j'atteignois, j'atteignis, j'atteindrai.* Frapper de loin avec quelque chose. (Il l'atteignit d'un coup de pierre. Il ne put atteindre son ennemi que du second coup de pistolet.)

Il signifie aussi, Attraper en chemin, joindre en chemin. (Il prit la poste pour atteindre ceux qui étoient devant. Il a beau courir, je l'atteindrai bien.) Et on dit, *Atteindre un certain âge*, pour dire, Parvenir à un certain âge.

ATTEINDRE, se dit aussi figurément, pour dire, *Égaler* (Il se flatte d'atteindre Corneille, d'atteindre Racine.)

ATTEINDRE, signifie encore, Toucher à une chose qui est à une distance assez éloignée pour qu'on ne puisse pas y toucher facilement. (Atteindre à une certaine hauteur. Je ne saurois atteindre là, jusque là. Je n'y puis atteindre. Atteindre au plancher. Atteindre au but.)

Il signifie figurément, Parvenir à quelque chose. (Cette charge est au-dessus de sa portée, il n'y sauroit atteindre. Atteindre à la perfection.)

ATTEINT, EINTE, participe.

On dit, *Atteint de maladie, atteint de peste*, pour dire, Frappé, affligé de maladie, de peste. Et on dit, *Atteint de crime*, pour dire, Accusé, prévenu de crime. (Atteint & convaincu d'avoir volé.)

ATTEINTE. s. f. Coup dont on est atteint. (Rude atteinte, légère atteinte.) Il est en usage principalement, pour marquer le coup qu'un cheval se donne lui-même, en s'atteignant les pieds de devant avec ceux de derrière, ou qu'il reçoit aux pieds de derrière d'un autre cheval qui marche trop près derrière lui. (Ce cheval se donne des atteintes. Prenez garde que votre cheval ne donne des atteintes au mien. Ce cheval boite d'une atteinte.)

On dit, *Donner une atteinte à une bague*, pour dire, La toucher en courant sans l'emporter. (Il a donné atteinte à la bague. En trois courses qu'il a faites, il a eu un dedans & deux atteintes.)

On dit figurément, *Donner atteinte à quelque chose*, pour dire, Faire ou dire quelque chose qui y fasse préjudice. (C'est donner atteinte à la Déclaration du Roi. C'est donner atteinte aux privilèges, aux libertés de la Province. Donner atteinte à la réputation de quelqu'un.)

ATTEINTE, se dit figurément Des attaques de certaines maladies. (Il a eu une légère atteinte de goutte, une atteinte de gravelle. Il en a déjà eu quelques atteintes.)

On dit figurément, *Une atteinte mortelle*, pour dire, L'impression vive & douloureuse que fait une chose dont on est sensiblement touché.

ATTELAGE. s. m. Se dit d'Un nombre de chevaux, de bœufs, &c. qui sont nécessaires pour tirer la charrue, ou pour traîner des voitures. (Ce Laboureur a tant d'attelages. Ce Roulier a perdu deux attelages.)

ATTELAGE, En parlant des carrosses, se dit ordinairement de six ou de huit chevaux propres à être attelés ensemble au carrosse. (Un attelage de six chevaux gris pommelés. Voilà un bel attelage. Un attelage bien assorti. Il manque un cheval à son attelage. Il lui est mort un des plus beaux chevaux de son attelage.)

ATTELER. v. a. Attacher des chevaux, des mulets, ou autres bêtes de voiture, à un carrosse, à un chariot, à une charrette, &c. pour les tirer. (Atteler les chevaux au carrosse, ou simplement Atteler. (Dites au cocher qu'il attele.)

On dit aussi, *Atteler un carrosse, un chariot.*

ATTELÉ, ÉE. participe. (Chevaux attelés. Carrosse attelé de deux, de quatre, de six chevaux. Carrosse bien attelé, mal attelé.)

ATTENANT, ANTE. adj. Contigu, qui est tout proche, tout contre. Il ne se dit guère que d'une maison, d'un jardin ; & il n'a guère d'usage que dans le discours familier, ou dans le style de Pratique. (Un logis attenant à un autre. (Son jardin est attenant du mien. Il demeure dans la maison attenante.)

ATTENANT. adv. Joignant tout proche, contre. (Il loge tout attenant d'un tel Palais.)

ATTENDRE. v. a. Être dans l'attente, dans l'espérance ou la crainte de quelque chose qu'on croit devoir arriver. (Attendre le retour de quelqu'un. Attendre quelqu'un. L'attendre à dîner. Attendre avec impatience. Attendre tranquillement. Attendre le beau temps, la belle saison. Attendre la récompense de ses services. Une Place qui attend du secours. Toute l'Europe attend la paix. Il attend la fièvre. Elle n'attend que l'heure d'accoucher. Attendre l'ennemi, l'attendre du pied ferme. Attendre la mort avec courage.)

On dit proverbialement, *Il ennuie à qui attend*, pour marquer Que c'est presque toujours avec impatience & avec ennui qu'on attend.

On dit figurément & proverbialement, qu'*Il faut attendre le boiteux*, pour dire, Que pour être bien assuré de la vérité d'une nouvelle, il en faut attendre la confirmation. Et, *Attendez-moi sous l'orme*, pour marquer à quelqu'un qu'on ne compte pas sur ce qu'il promet.

On dit aussi proverbialement & figurément, *C'est où je l'attends, c'est-là que je l'attends ;* soit pour marquer qu'on est en état de ne point craindre celui dont on parle, & qu'on est en état de lui faire plus de mal qu'il n'en peut faire ; soit pour faire entendre qu'on saura tirer avantage contre lui, des choses où il a le plus de confiance.

On dit aussi proverbialement, *Tout vient à point qui peut attendre*, pour dire, qu'Avec le temps & la patience, on vient à bout de tout.

On dit aussi proverbialement, *Attendre quelqu'un comme les Moines font l'Abbé*, pour dire, Ne l'attendre point, & se mettre à table sans lui.

ATTENDRE, se joint souvent avec la préposition *Après ;* & alors il sert à marquer le besoin qu'on a de la personne ou de la chose qu'on attend, & l'impatience avec laquelle on attend. (Il y a long-temps qu'on attend après vous. On n'attend plus qu'après cela. Il attend après ses chevaux pour partir. C'est un argent après lequel il attend pour partir.)

ATTENDRE, signifie aussi Espérer, se promettre. (Il ne faut attendre sa récompense que de Dieu. Je n'attendois pas cela de vous. Que peut-on attendre d'un traître, que des perfidies? On attend quelque chose de grand de ce Prince. C'est un homme dont il ne faut rien attendre, dont je n'attends rien de bon. Il est à l'agonie, on n'en attend plus rien, on n'en attend plus que la mort.)

ATTENDRE, est aussi réciproque, & signifie, Se tenir comme assuré de quelque chose, compter sur quelqu'un, sur quelque chose. (Je n'en fus pas surpris, je m'y attendois bien. Je m'attends qu'il me manquera de parole. Je m'attends que vous viendrez demain. Je m'attends à vous. Il ne faut pas s'attendre à lui.)

En ce sens, on dit proverbialement & figurément, *Qui s'attend à l'écuelle d'autrui, est souvent mal dîné*, pour dire, Que quand on compte sur autrui, on se mécompte souvent.

EN ATTENDANT. Façon de parler adverbiale. Cependant. (Il se mit à lire en attendant. Reposez-vous en attendant. En attendant, nous nous promenerons.)

Il signifie aussi Jusqu'à tant. (En attendant que vous soyez éclairci.) Et dans cette acception on dit, *En attendant l'heure, en attendant mieux*, pour dire, Jusqu'à tant que l'heure sonne, jusqu'à tant qu'il arrive mieux.

ATTENDU, UE. participe.

ATTENDU. Vu, eu égard à. (Il fut exempté des charges publiques, attendu son âge, attendu son infirmité.)

ATTENDU QUE. Façon de parler qui tient lieu de conjonction causative. (Attendu qu'il s'agissoit d'une matière importante, il fut arrêté que.)

ATTENDRIR. v. a. Rendre tendre & facile à manger. (La gelée attendrit les choux. Cela attendrit la viande.)

Il signifie figurément, Rendre sensible à la compassion, à l'amitié, &c. (Ses larmes m'ont attendri le cœur. Il m'a attendri par ses larmes.)

Il est aussi réciproque dans le propre & dans le figuré. (Les choux s'attendrissent à la gelée. Son père s'est attendri en le voyant à ses genoux.)

ATTENDRI, IE. participe.

ATTENDRISSANT, ANTE. adj. Qui attendrit, qui rend sensible à la compassion, à l'amour, à l'amitié. (Ce qu'il dit est fort attendrissant. Des paroles attendrissantes. Spectacle attendrissant.)

ATTENDRISSEMENT. s. m. Sentiment par lequel on s'attendrit. (Ces paroles lui causèrent un grand attendrissement de cœur. Il profita de l'attendrissement où il le trouva.)

ATTENTAT. s. m. Entreprise contre les Lois dans une occasion importante, dans une chose capitale. (Énorme attentat. Horrible attentat. C'est un attentat. Faire

un attentat. Commettre un attentat. Un attentat contre la liberté publique. Empêcher l'exécution d'un Arrêt, c'est un attentat. Le Parlement a cassé toute la procédure, & tout ce qui s'en est ensuivi, comme un attentat.)

ATTENTATOIRE. adj. de t. g. Terme de Palais. Qui attente, qui va contre l'autorité d'une Juridiction. (Procédure attentatoire. Cette Sentence est attentatoire à l'autorité du Parlement.)

ATTENTE. s. f. L'état de celui qui attend, & le temps pendant lequel il est à attendre. (Être en attente de quelque chose. Si vous prêtez à cet homme, vous y perdrez & l'argent & l'attente. Vous n'y sauriez perdre que l'attente. Longue attente, ennuyeuse attente.)

Il signifie aussi L'espérance & l'opinion qu'on a conçue de quelqu'un, de quelque chose. (Ce Prince a répondu à l'attente qu'on avoit de lui. Il a rempli notre attente. Il a surpassé notre attente. L'attente publique. Cela est arrivé contre l'attente de tout le monde. Le succès n'a point trompé notre attente. Mettre toute son attente en Dieu.)

On appelle *Table d'attente*, Une lame ou plaque de métal, un bossage de pierre ou de marbre, une toile de Peintre préparée, & généralement toutes les choses qui sont destinées pour servir à graver ou à peindre.

On dit figurément d'Un jeune homme dont l'esprit n'est pas encore entièrement formé, mais qui est propre à recevoir toutes les impressions qu'on lui voudra donner, que (C'est une table d'attente, que ce n'est encore qu'une table d'attente.)

On appelle *Pierres d'attente*, Les pierres qui avancent d'espace en espace à l'extrémité d'un mur, pour faire liaison avec un autre mur qu'on a dessein de bâtir.

On le dit aussi au figuré, en parlant d'une affaire, d'un ouvrage d'esprit, dont il n'y a qu'une partie d'achevée, & qui fait attendre une continuation.

ATTENTER. v. n. Former une entreprise contre les Lois dans une chose capitale. (Attenter à la vie de quelqu'un. Attenter à la pudicité, à l'honneur d'une femme. Attenter sur la personne de quelqu'un. Attenter contre la liberté publique. Défense d'attenter à sa personne ni à ses biens.)

ATTENTÉ, ÉE. participe.

ATTENTIF, IVE. adj. Qui a de l'attention, de l'application. (Être attentif à son ouvrage. Être attentif à un discours. C'est un homme fort attentif à son devoir. Avoir l'esprit attentif. Prêter une oreille attentive.)

ATTENTION. s. f. Application d'esprit à quelque chose. (Avoir attention à ce qu'on fait, à ce qu'on dit. Prêter attention. Prêter une attention favorable. Cela demande beaucoup d'attention. Il travaille avec attention, sans attention. C'est un homme qui n'a attention à rien. Écouter avec attention un discours. Réveiller l'attention. Attirer à soi l'attention du public. Faites attention que...... Faites attention à....)

ATTENTION, signifie aussi Soin officieux, obligeant. (Il m'a donné mille preuves d'attention durant ma maladie. Il a eu pour moi des attentions infinies.)

ATTENTIVEMENT. adv. Avec attention. (Lire attentivement. Écouter attentivement.)

ATTÉNUANT. adj. Terme de Médecine, qui se dit de plusieurs remèdes qui procurent la fluidité aux humeurs.

Il s'emploie aussi substantivement. (Les atténuans.)

ATTÉNUATION. s. f. Affoiblissement, diminution de forces. Il n'a guère d'usage au propre que dans cette phrase, (Tomber dans une grande atténuation.)

En termes de Pratique, il signifie Diminution des charges contre un accusé. (Donner ses défenses par atténuation. Donner des réponses par atténuation.)

ATTÉNUER. v. a. Affoiblir, diminuer les forces, l'embonpoint. (Les jeûnes, les veilles, les fatigues l'ont extrêmement atténué.)

On dit en termes de Médecine, *Atténuer les humeurs*; pour dire, Les rendre moins grossières & plus fluides.

ATTÉNUÉ, ÉE. participe.

ATTÉRAGE. s. m. Terme de Marine. L'endroit où un vaisseau peut prendre terre.

ATTÉRI, IE. participe.

ATTÉRIR. v. n. Prendre terre.

ATTERRER. v. a. Abattre, renverser par terre. (Ils en vinrent aux prises, & il l'atterra sous lui. Il attendit le taureau au passage, le prit par les cornes, & l'atterra.) Il n'a guère d'usage au propre que dans ces sortes de phrases.

Il signifie figurément, Ruiner entièrement. (Les Goths achevèrent d'atterrer la puissance des Romains.)

Il signifie aussi dans le figuré, Accabler, affliger excessivement. (Il avoit soutenu ses malheurs avec constance; mais ce dernier coup l'a atterré.)

ATTERRÉ, ÉE. participe.

ATTERRISSEMENT. s. m. Amas de terre qui se forme par la vase ou par le sable que la mer ou les fleuves apportent le long d'un rivage, par succession de temps. (Cette prairie s'est accrue de beaucoup par les atterrissemens. Droit d'atterrissement.)

ATTESTATION. s. f. Certificat, témoignage donné par écrit. (Il a l'attestation du Curé. Attestation de vie & mœurs. Attestation de Médecin. Attestation en bonne forme. Attestation fausse, mendiée, supposée. Pour être Maître-ès-Arts, il faut apporter les attestations du Professeur en Philosophie, sous qui on a étudié.)

ATTESTER. v. a. Assurer, certifier, témoigner, soit de vive voix, soit par écrit. (Le Curé a attesté qu'il les avoit mariés. Il a attesté avec serment que l'action s'étoit passée ainsi. La chose est attestée par plus de cent personnes.)

ATTESTER, signifie aussi, Prendre à témoin. (Cela n'est point arrivé par ma faute, & j'en atteste tous ceux qui étoient présens à l'action.) On dit dans le même sens, (Attester le Ciel. Attester les Dieux.)

ATTESTÉ, ÉE. participe.

ATTICISME. s. m. Délicatesse, finesse de goût particulière aux Athéniens. (L'Atticisme étoit chez les Grecs ce que l'Urbanité étoit chez les Romains.)

ATTIÉDIR. v. a. Rendre tiède ce qui étoit chaud. (Cette eau est trop chaude, il faut l'attiédir avec de l'eau froide.)

s'ATTIÉDIR. v. récipr. Devenir tiède. (Cette eau s'est attiédie.)

On dit figurément, en matière de Dévotion que *Les plus fervens s'attiédissent quelquefois*, pour dire, que La ferveur de leur dévotion se ralentit.

ATTIÉDI, IE. participe.

ATTIÉDISSEMENT. s. m. État d'une chose qui se passe de la chaleur à la tiédeur. Il n'a guère d'usage qu'au figuré. (Il étoit fort mon ami; mais je le vois dans un grand attiédissement pour moi.)

On se sert particulièrement de ce mot, pour marquer quelque diminution de ferveur dans la dévotion. (Il avoit fait paroître une grande ferveur d'abord, mais il est tombé depuis peu dans l'attiédissement, dans un grand attiédissement.)

ATTIFER. v. a. Orner, parer. Il ne se dit que des femmes, & ordinairement en parlant de leur coiffure. (Les femmes sont long-temps à s'attifer.) Ce mot est du style familier.

ATTIFÉ, ÉE. participe.

ATTIFET. s. m. Ornement de tête pour les femmes. Il est vieux.

ATTIQUE. adj. de t. g. Qui est à la façon du pays d'Athènes. (Manière Attique. La colonne Attique. La base Attique.)

On appelle *Sel attique*, Ce qui paroît avoir quelque rapport aux bons mots, & à la raillerie fine des Athéniens.

ATTIQUE. s. m. Terme d'Architecture. On appelle ainsi dans les bâtimens, Un petit étage qui est au-dessus de tous les autres, & qui a ses ornemens particuliers. (Au-dessus du second ordre est un attique, un petit attique.)

ATTIQUE-FAUX. s. m. Est dans les bâtimens très-élevés, une espèce de piédestal que l'on met au-dessous de la base des colonnes, pour que la grande saillie des corniches ne les efface pas.

ATTIRAIL. s. m. Terme collectif, qui se dit d'Une grande quantité & d'une grande diversité de choses nécessaires pour certains usages. (L'attirail de la chasse. L'attirail d'un ménage de campagne. L'attirail d'une Imprimerie. L'attirail de la cuisine. L'attirail d'un voyage de la Cour. Il faut un grand attirail pour le service de l'Artillerie.)

Il se dit par extension d'Une grande quantité de bagage inutile & superflu, que des gens mènent avec eux en voyage. (Il traînoit un grand attirail après lui. Qu'étoit-il besoin de tant d'attirail?)

ATTIRANT, ANTE. adj. Qui attire. Il n'a guère d'usage qu'au figuré. (Cette Marchande est adroite & attirante. C'est une femme qui a des manières fort attirantes. (C'est un esprit adroit, attirant, insinuant.)

ATTIRER. v. a. Tirer à soi. (Le soleil attire les vapeurs. L'aimant attire le fer. L'ambre attire la paille. Cet onguent a la vertu d'attirer les matières, a la vertu d'attirer.)

On dit figurément, (Attirer quelqu'un à son parti. Attirer l'ennemi dans une embuscade. Attirer les yeux, les regards de tout le monde sur soi. Sa beauté, sa bonne mine, lui attire tous les cœurs. S'attirer l'affection, le mépris, l'estime, l'approbation de tout le monde. Cette action lui a attiré de grandes bénédictions, de grandes louanges. S'attirer de méchantes affaires. S'attirer une querelle. S'attirer la haine du public. Ce crime a attiré de grands malheurs sur lui & sur toute sa famille. Un malheur en attire un autre. Un abyme en attire un autre.)

ATTIRÉ, ÉE. participe.

ATTISER. v. a. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, *Attiser le feu*, qui signifie au propre, Approcher les tisons l'un de l'autre, pour les faire mieux brûler. Et au figuré, *Attiser le feu*, C'est aigrir des esprits déjà irrités les uns contre les autres.

ATTISÉ, ÉE. participe.

ATTITRER. v. a. Charger quelqu'un d'un emploi, d'une commission, &c. Il s'emploie ordinairement au participe, (Commissionnaire attitré. Marchand attitré.) Et souvent en mauvaise part. (Des témoins attitrés. Des assassins attitrés.)

ATTITRÉ, ÉE. participe.

ATTITUDE. s. f. Situation, position du corps. Il se dit ordinairement en parlant de Sculpture & de Peinture. (Belle attitude. Toutes les attitudes de ce tableau sont admirables. Mettre un modèle dans une certaine attitude. Le peindre dans une certaine attitude.)

ATTOMBISSEUR. s. m. Terme de Fauconnerie. Oiseau qui attaque le Héron dans son vol. (Ce Faucon est bien attombisseur.)

ATTOUCHEMENT. s. m. Action de toucher. (Notre Seigneur guérissoit les malades par le seul attouchement. On connoît la dureté ou la mollesse d'un corps par l'attouchement. Attouchement illicite, dèshonnête.)

ATTRACTIF, IVE. adj. Qui a la force d'attirer. (Un onguent attractif. L'aimant a une vertu attractive.)

ATTRACTION. s. f. Action d'attirer, ou État de ce qui est attiré. (L'attraction du fer par l'aimant. L'attraction Neutonienne.)

ATTRACTIONNAIRE. s. m. Terme de Physique. On appelle ainsi les partisans du système de l'attraction.

ATTRAIRE. v. a. Attirer, faire venir par le moyen de quelque chose qui plaît. (Le sel est bon pour attraire les pigeons.) Il n'est guère en usage, sur-tout dans ses autres temps qui suivroient la conjugaison de *Traire*.

ATTRAIT. s. m. Ce qui attire agréablement. (Les attraits de la beauté. C'est un puissant attrait, que le favorable accueil du Prince. Cet emploi, cette charge, cette maison a de grands attraits pour vous. Cette fille a de grands attraits. Il s'est laissé prendre à ses attraits. Je me sens beaucoup d'attrait pour la Musique.)

On dit, *Les attraits de la grâce*; pour dire, Les douceurs intérieures que la grâce fait quelquefois sentir.

ATTRAPE. s. f. Tromperie, apparence trompeuse. (Ne vous fiez pas à son air de candeur, c'est une attrape.) Il n'est que du style familier.

ATTRAPER. v. a. Prendre à une trappe, à un piége, ou à quelque autre chose de semblable. (Attraper un renard dans un piége. Attraper un loup à une traînée.)

Il signifie aussi, Obtenir par industrie. (Il a si bien fait, qu'il a attrapé un bon emploi, un bon bénéfice.)

Il signifie figurément, Surprendre artificieusement, tromper. (Il s'est laissé attraper par un filou qui lui a gagné son argent. Les plus fins y sont attrapés.)

On dit dans le style familier, *Attraper un rhume, une fièvre, attraper un coup de mousquet*, pour dire, Prendre un rhume, gagner la fièvre, recevoir un coup de mousquet.

ATTRAPER, signifie aussi, Atteindre en courant après, en allant après. (Le lièvre eut beau ruser, les chiens l'attrapèrent. Le Prévôt a attrapé les voleurs. Partez toujours devant, je vous attraperai à la couchée.)

Proverbialement, en parlant d'Un homme qui s'enfuit, qui s'est évadé, on dit, *Il courra bien, si l'on ne l'attrape*, pour dire, qu'On le poursuivra si vivement, que selon toutes les apparences on le prendra.

On dit, qu'*Une pierre a attrapé un homme au menton, à la tempe, &c.* pour dire, qu'Elle l'a atteint au menton, à la tempe, &c.

On dit figurément, *Attraper le sens, la pensée d'un Auteur*, pour dire, Pénétrer dans le sens, dans la pensée d'un Auteur.

On dit aussi dans le figuré, *Attraper le caractère, attraper les manières*, pour dire, Bien exprimer, bien représenter, bien imiter le caractère, les manières. (Ce Poëte a bien attrapé le caractère d'un homme jaloux. Il a bien attrapé le caractère des anciens Grecs, des anciens Romains. C'est un grand Peintre, il attrape bien les caractères des passions. Cet élève a bien attrapé la manière de Raphaël.) On dit aussi d'un Peintre qu'*Il attrape bien la ressemblance, qu'il attrape bien l'air de ceux qu'il peint*, pour dire, qu'Il fait des portraits bien ressemblans. (Ce Peintre a bien attrapé votre ressemblance. Il a bien attrapé votre air, l'air de votre visage.)

ATTRAPÉ, ÉE. participe.

ATTRAPOIRE. s. f. Piége, machine pour attraper des animaux. Il n'a plus guère d'usage en ce sens.

Il se dit figurément dans le style familier, Des tours de finesse dont on se sert pour surprendre, pour tromper quelqu'un. (Les filous ont cent sortes d'attrapoires. La plaisante attrapoire.)

ATTRAYANT, ANTE. adj. Qui attire agréablement. (Discours attrayant. Accueil attrayant. Beauté attrayante. Il n'y a rien de si attrayant que ses manières.)

ATTREMPÉ. adj. Terme de Fauconnerie. Il se dit d'un oiseau qui n'est ni gras, ni maigre.

ATTRIBUER. v. a. Attacher, annexer quelque prérogative, quelque privilége, quelque utilité, &c. (L'Édit de création de cette charge y attribue de grands privilèges. Les gages, les émolumens qui ont été attribués à la charge de.... Le Roi a attribué à chaque particulier de cette Compagnie le droit de Committimus.)

ATTRIBUER, signifie aussi, Rapporter, référer une chose à celui qu'on prétend en être la cause, l'auteur, ou le principal instrument. (On lui attribue cette victoire. On lui attribue la perte de cette bataille. Ne lui en attribuez point la faute. On lui attribue ce livre-là, mais il n'en est pas l'Auteur. Il s'attribue le travail d'autrui.)

On dit, *Attribuer une qualité, une vertu à une personne, à une chose*, pour dire, Affirmer qu'une personne, qu'une chose a une certaine qualité, une certaine vertu. (Vous lui attribuez des vertus & des vices qu'il n'a pas. Il a toutes les bonnes qualités qu'on lui attribue. C'est un remède auquel on attribue de grandes vertus. Les Astrologues attribuent une puissance bienfaisante à la Planète de Jupiter.)

ATTRIBUÉ, ÉE. participe.

ATTRIBUT. s. m. Ce qui est propre & particulier à chaque sujet. (L'immensité est un des attributs de Dieu. Un des principaux attributs de la Souveraineté, c'est.... Ce droit est un des attributs de ma charge.)

ATTRIBUT, chez les Peintres, les Sculpteurs, & les Antiquaires, se prend quelquefois pour Symbole. (La massue est un des attributs d'Hercule.)

ATTRIBUT, en termes de Logique, est Ce qui s'affirme ou se nie d'un sujet, d'une proposition. Ainsi lorsqu'on dit, (Dieu est tout-puissant,) *Dieu* est le sujet, & *tout-puissant* est l'attribut.

ATTRIBUTIF, IVE. adj. Terme de Palais. Qui attribue. (Attributif de Juridiction.)

ATTRIBUTION. s. f. Concession de quelque prérogative, de quelque privilége, en vertu de Lettres du Prince. (Un Édit d'attribution de droits. Ces charges ont de grandes attributions.)

On appelle *Lettres d'attribution*, Un pouvoir donné par le Roi à des Commissaires, ou à une Juridiction subalterne, pour juger une affaire en dernier ressort.

ATTRISTANT, ANTE. adj. Qui attriste. (Nouvelles attristantes.)

ATTRISTER. v. a. Rendre triste, affliger. (Cette nouvelle m'attriste, m'a bien attristé. Il ne faut attrister personne.)

Il est aussi réciproque. (Il s'attriste mal-à-propos. Ne vous en attristez pas.)

ATTRISTÉ, ÉE. participe.

ATTRITION. s. f. Regret d'avoir offensé Dieu, causé par la crainte des peines. (L'attrition ne suffit pas sans la confession.)

ATTROUPEMENT. s. m. Assemblée tumultueuse de gens sans autorité & sans aveu. (Dans un État bien policé, les attroupemens sont défendus.)

ATTROUPER. v. a. Assembler plusieurs personnes en troupe. (Il attroupa toute la canaille, tous les fainéans, tous les vagabonds, pour faire une sédition)

Il est aussi réciproque, & signifie, S'assembler en troupe. (Il est défendu par les Ordonnances de s'attrouper. Il attroupa une quantité de gens. Au son du tocsin, les paysans des environs s'attroupèrent.)

ATTROUPÉ, ÉE. participe.

A U

AU. Particule formée par contraction de la préposition *à*, & de l'article *le*. Elle s'emploie avec les noms masculins qui commencent par une consonne, & qui reçoivent l'article au nominatif. (Céder au torrent. Déférer au sentiment de ses amis. Obéir au Roi.)

AU, fait au pluriel *aux*, par contraction d'*à* & de l'article pluriel *les*. (Donner aux pauvres. Donner aux Églises. Pardonner aux coupables. Se soumettre aux lois, &c.)

Ces deux particules *au* & *aux*, ont encore d'autres usages dont on renvoie la signification à l'ordre des noms & des verbes avec lesquels elles se joignent : Comme, (Prendre au dépourvu. Passer au travers des ennemis. Passer au fil de l'épée. Au sortir de l'Église. Au partir de-là. Au bout du compte. Quand ce vint au fait & au prendre. Il soutenoit au contraire. Aller aux champs. Aller aux eaux. Ils en vinrent aux grosses paroles, aux mains, aux prises. On cria aux armes.)

AVA

AVACHIR, S'AVACHIR. verbe réciproque. Devenir lâche, mou, & sans vigueur. (Cet homme commence à s'avachir.)

AVACHIR, se dit plus ordinairement des femmes qui deviennent trop grasses. Il est familier.

AVAGE. s. m. Droit que les Exécuteurs de la Haute-Justice lèvent en argent ou en nature en quelques lieux, & certains jours de marché.

AVAL. s. m. Terme de négoce. C'est une souscription qu'on met au bas d'un billet, par laquelle on s'oblige d'en payer le contenu, en cas qu'il ne soit pas acquitté par celui qui l'a souscrit.

AVAL. adv. Qui n'a d'usage qu'en parlant de ce qui va sur la rivière en descendant. (Un de ses bateaux alloit à mont, & l'autre aval.)

On dit, *Le vent d'aval*, pour dire, Le vent du couchant. (Le vent d'aval amène presque toujours de la pluie.)

On dit, *A vau-l'eau*, pour dire, Suivant le courant de l'eau. (Le bateau alloit à vau-l'eau. Personne ne ramoit, nous nous laissions aller à vau-l'eau.)

On dit figurément, qu'*Une affaire, qu'une entreprise est allée à vau-l'eau*, pour dire, qu'Elle n'a pas réussi, qu'elle est devenue à rien.

AVALAISON. s. f. Chute d'eau impétueuse qui vient des grosses pluies qui se forment en torrens.

AVALER. v. a. Faire passer par le gosier dans l'estomac quelque aliment, quelque liqueur ou autre chose. (Avaler un bouillon. Avaler un œuf. Il avale les morceaux sans mâcher. Il ne sauroit plus rien avaler. Avaler une arête, un os, une épingle.)

On dit familièrement, qu'*Un homme ne fait que tordre & avaler*, pour dire, qu'Il mange goulument: Et qu'*Il avaleroit la mer & les poissons*, pour dire, qu'Il a un appétit insatiable.

On dit proverbialement, *Avaler le calice*, *avaler le morceau*, pour dire, Se soumettre à quelque chose de fâcheux, malgré la répugnance qu'on y peut avoir. Et *Avaler des couleuvres*, pour dire, Recevoir des dégoûts, des chagrins, des mortifications qu'on est obligé de dissimuler, & dont on n'ose se plaindre. (À la Cour on avale bien des couleuvres.)

AVALER, signifie aussi, Abaisser, faire descendre. (Avaler du vin dans la cave.) Il est populaire.

On dit, *Avaler un bras à quelqu'un*, pour dire, Lui couper un bras. (Il lui avala un bras d'un coup de sabre.) Il est populaire.

On dit sur les rivières, qu'*Un bateau avale*, qu'*Un bateau va en avalant*, pour dire, qu'Il suit le courant de la rivière; & dans ce sens, *Avaler* est neutre.

AVALÉ, ÉE. participe.

Il est aussi adjectif, & signifie, Qui pend un peu en bas. (Avoir les joues avalées, les épaules avalées. Cette chienne mettra bas bientôt, elle a le ventre fort avalé. Ce chien courant a les oreilles bien avalées.)

AVALEUR. s. m. Celui qui avale quelque aliment, quelque liqueur. (C'est un avaleur de bouillons, de tisane, de médecine.)

On dit familièrement d'Un glouton, d'un gourmand, que (C'est un avaleur de pois gris.)

On dit aussi proverbialement d'un fanfaron, que (C'est un avaleur de charrettes ferrées.)

AVALOIRE. s. f. Terme de plaisanterie & familier qui se dit d'Un grand gosier. (Il a une belle avaloire. Quelle avaloire !)

AVALOIRE, est aussi Une pièce de harnois des chevaux, qui leur descend derrière les cuisses, un peu au-dessous de la queue. (Le harnois ne vaut plus rien, l'avaloire est toute rompue. L'avaloire descend trop bas, il la faut rehausser.)

AVANCE. s. f. L'espace de chemin qu'on a devant quelqu'un. (Il a tant de lieues, tant de journées d'avance sur nous. Il court mieux que lui, il lui donnera dix pas d'avance sur cent.)

AVANCE, se dit aussi De ce qui se trouve déjà de fait ou de préparé dans une affaire, dans un ouvrage. (C'est une grande avance quand on veut bâtir, que d'avoir des matériaux. Si vous avez les mémoires qu'il vous faut pour écrire cette Histoire, c'est autant d'avance.)

Il se dit aussi en parlant d'une partie de bâtiment qui anticipe sur une rue, sur une cour, & qui sort de l'alignement du reste du bâtiment. (Le Voyer fera abattre cette avance.)

Il se dit encore De l'anticipation du temps, lorsqu'on fait une chose en prévenant le temps où on a accoutumé de la faire. (Je m'en réjouis par avance avec vous. Je m'en réjouis d'avance. Je vous en fais mes complimens par avance. Payer par avance. Payer une année d'avance.)

Il se dit aussi Du payement qu'on fait avant le terme. (Faire une avance de mille écus. C'est moi qui ai fait toutes les avances, tous les frais de cette entreprise.) *Être en avance*, C'est avoir fait une avance de quelque somme.

On dit figurément, *Faire des avances*, pour dire, Faire les premières recherches, les premières démarches dans un accommodement, dans un traité, dans une liaison d'amitié. (Il se tient ferme, & ne veut faire aucune avance. Un bon Chrétien n'hésite pas à faire les avances pour se réconcilier. Ce n'est point lui qui a recherché cette femme, elle a fait les avances, toutes les avances.)

AVANCEMENT. s. m. Progrès en quelque matière que ce soit. (On voit un grand avancement dans cet écolier. Un Prince qui a beaucoup fait pour l'avancement des lettres, beaucoup contribué à l'avancement des belles-lettres. Travailler à son avancement spirituel. Il fait tout ce qu'il peut pour l'avancement de son travail. Ce bâtiment, cet ouvrage ne s'achevera pas sitôt, je n'y vois point d'avancement.)

Il se dit aussi pour signifier Établissement de fortune. (Être cause de l'avancement d'un homme. Procurer l'avancement de quelqu'un.)

Il se dit aussi en parlant de ce qui se donne par avance à un fils, à un héritier. (Cela lui fut donné en avancement d'hoirie, par avancement de succession.)

AVANCER. v. a. Pousser en avant, porter en avant. (Avancez la table. Il avança la tête hors du carrosse. Avancer le bras, avancer le pied.)

Il est quelquefois opposé à Différer, retarder. (Avancer son départ. Avancer le jour de son départ. Avancer le dîner, l'heure du dîner. Avancer l'horloge.)

Il signifie aussi, Faire du progrès en quelque chose. (Avancer besogne. Avancer un ouvrage. Il a bien avancé ses affaires en peu de temps.)

Il signifie aussi, Payer par avance, avant que l'argent soit dû. (Avancer un terme à son hôte. Avancer les gages à ses valets. Avancer de l'argent à un Architecte, à un Entrepreneur.)

Il signifie aussi, Débourser du sien pour quelqu'un. (Comme il n'étoit pas sur les lieux, j'ai avancé cet argent pour lui. Il a avancé ses deniers. Il est juste qu'il reprenne ce qu'il a avancé. Il a avancé cela de ses deniers.)

Il signifie aussi, Mettre en avant, proposer une chose comme véritable. (Vous avancez une proposition fort dangereuse. Je n'avance rien dont je n'aye de bonnes preuves. Vous avancez une chose dont vous serez désavoué.)

On dit, *Avancer quelqu'un*, pour dire, Faire la fortune de quelqu'un, lui procurer quelque avancement. (Son protecteur l'a fort avancé.)

AVANCER. v. n. Aller en avant. (Avancez. Faites-les avancer. L'armée avançoit dans le pays. Il recule au lieu d'avancer.)

On dit, qu'*Une horloge avance*, pour dire, qu'Elle va trop vîte.

Il signifie aussi, Anticiper. (Vous avez avancé de plus de deux perches sur ma terre.)

Il signifie aussi, Sortir de l'alignement. (On a abattu le devant de cette maison, parce qu'elle avançoit trop sur la rue. Cette gouttière, ce toît avance. Cet arbre avance hors de l'allée, il faut l'abattre.)

Il signifie aussi, Faire du progrès. (Avancer en âge, en sagesse, en vertu. Avancer dans l'étude. Avancer dans la piété. Il se tue de travail, & n'avance point. Cet écolier avance-t-il ? Il a beaucoup avancé en peu de temps. Il avance à vue d'œil.)

En ce dernier sens, il se dit aussi des choses. (Voilà un travail qui n'avance point. (Les affaires n'avancent point entre ses mains. L'impression de ce livre n'avance guère. Elle avance peu à peu.)

AVANCER. v. récipr. Aller en avant. (Avancez-vous. L'armée s'avançoit. Il s'avança de tant de journées. Le temps s'avance insensiblement. Le jour s'avance. La saison s'avance.)

Il signifie figurément, Faire du progrès. (Il s'est extrêmement avancé en peu de temps.)

Il se dit figurément en matière d'affaires & de négociations, lorsqu'on met en avant quelque chose qui engage en quelque sorte. (Je me suis avancé de lui offrir telle chose de votre part. Cet Ambassadeur s'est trop avancé, il court risque d'être désavoué.)

AVANCÉ, ÉE. participe.

On dit, *Un homme avancé en âge*, ou *dans un âge avancé*, pour dire, qu'Il commence à vieillir. Et *l'année fort avancée*, *la nuit bien avancée*, *le jour bien avancé*, pour dire, qu'On est bien avant dans l'année, dans le jour, dans la nuit.

On dit aussi, *La saison bien avancée*, soit pour dire, qu'On est déjà bien avant dans la saison, soit pour marquer, Que les fruits, les fleurs, les blés poussent avant le temps ordinaire. On dit de même, que (Les arbres, les fruits, les fleurs, &c. sont fort avancés.)

On dit encore dans cette dernière acception, d'Un jeune homme qui a fait de

bonne heure un grand progrès dans ses études. (Un jeune homme avancé, un esprit avancé. Les esprits avancés, trop avancés, avancés trop de bonne heure, ne réussissent guère.)

En termes de Guerre, on dit, *Un ouvrage avancé*, pour dire, Un ouvrage de fortification qui est avant les autres, & qui couvre les autres : Et *Un corps de garde avancé*, *garde avancée*, pour dire, Un corps de garde, une garde qui est fort avant vers l'ennemi.

AVANIE. s. f. Terme en usage dans le Levant, où il signifie proprement la vexation que les Turcs font à ceux d'une autre Religion que la leur, pour en tirer de l'argent. (Ceux qui voyagent dans le Levant sont exposés à beaucoup d'avanies.)

Il se dit aussi Des affronts, des insultes qu'on fait de gaieté de cœur à quelqu'un. (C'est un homme qui lui a fait mille avanies.)

AVANT. Préposition, servant à marquer Priorité de temps. (Ceux qui ont été avant nous. J'ai vu cela avant vous. Avant Pâque. Avant la fin de l'année. Avant l'heure. Avant le terme. Avant terme. Avant midi. Avant le jour. Avant jour. Avant dîner. (Dans cette acception, il se joint quelquefois avec les verbes, suivi des particules *que* & *de*. (Avant que de venir. Avant que je fusse venu. Avant qu'il parte. Avant qu'il fasse froid. Avant qu'il soit un an.)

Il sert aussi à marquer Priorité d'ordre. (Il faudroit mettre ce Chapitre avant l'autre. Il faudroit mettre les Histoires générales avant les particulières.)

AVANT, est aussi une préposition inséparable qui se joint à un autre mot pour faire signifier à ce mot quelque chose d'antérieur, qui est en avant. Cette préposition est opposée à *arrière*. (L'avant-corps, l'arrière-corps d'un bâtiment.)

AVANT, adverbe de lieu, qui ne s'emploie d'ordinaire qu'avec ces particules ou adverbes, *si*, *bien*, *trop*, *plus*, *assez*, *fort* ; & qui sert à marquer Mouvement & progrès. (N'allez pas si avant. Il entra assez avant dans le bois. Le coup entra fort avant dans le corps. Creuser bien avant dans la terre. Vous creusez trop avant.)

Il se dit aussi par rapport au temps. (Bien avant dans l'hiver. Bien avant dans la nuit. Bien avant dans le siècle passé. Bien avant dans la postérité.)

Il se dit figurément, en parlant des choses spirituelles & morales considérées comme étendues. (Jamais Philosophe ne pénétra plus avant dans la connoissance des choses. Vous poussez les affaires trop avant. Il fait des propositions bien hardies, il va un peu trop avant. Il est bien avant dans les bonnes grâces du Prince, dans l'esprit de son Maître. Gravez cela bien avant dans votre mémoire, dans votre cœur. Il est mêlé bien avant dans cette affaire.)

En termes de Marine, on appelle la proue l'*Avant* : & pour lors avant est pris substantivement, & est opposé à l'*arrière*.

On dit, *Le Château d'avant*, pour dire, *Le Château de proue*.

EN AVANT, adv. de lieu. Au-delà du lieu où l'on est. Pousser en avant. Aller en avant.)

On dit, qu'*Un cheval est beau de la main en avant*, pour dire, qu'Il est beau du devant.

EN AVANT, est aussi adv. de temps, & signifie, Ensuite, après. (De ce jour là en avant. De-là en avant)

On dit figurément, *Mettre en avant*, pour dire, Affirmer une proposition. (Vous mettez en avant un principe fort dangereux pour la morale. Cet Avocat a-t-il les preuves des faits qu'il a mis en avant ?)

AVANT-BEC. s. m. Nom qu'on donne aux angles des piles d'un pont de pierre.

AVANT-BRAS. s. m. Terme de Chirurgie. Partie du bras depuis le coude jusqu'au poignet. (Il a eu l'avant-bras cassé.)

AVANT-CORPS. s. m. Corps de Maçonnerie qui est en saillie sur la face d'un bâtiment, & généralement tout ce qui excède le nu de l'architecture de quelque ouvrage que ce soit. (Cet avant-corps a trop de saillie.)

AVANT-COUR. s. f. Espèce de cour par laquelle on passe pour entrer dans les autres cours d'un grand bâtiment. (L'avant-cour d'un château. Avant-cour plantée d'ormes.)

AVANT-COUREUR. s. m. Celui qui va devant quelqu'un, & qui en marque par avance l'arrivée. Les Tartares sont ordinairement les avant-coureurs de l'armée des Turcs.)

En parlant des Prophètes qui ont annoncé, qui ont prédit la venue de JESUS-CHRIST, on dit figurément, qu'*Ils ont été les avant-coureurs de Notre-Seigneur JESUS-CHRIST*.

AVANT-COUREUR, se dit aussi figurément De tout ce qui annonce ou présage quelque chose qui arrive bientôt après. (Tous ces mécontentemens, tous ces murmures des peuples furent les avant-coureurs de la guerre civile. Les tremblemens de terre, la peste, la famine, les fréquentes éclipses, & tous les autres signes qui doivent être les avant-coureurs du Jugement dernier. Ces petits frissons, ces lassitudes, sont des avant-coureurs de la fièvre.)

AVANT-COURRIÈRE. s. f. Il n'est en usage qu'en Poësie en parlant de l'aurore. (L'avant courrière du Soleil. L'avant-courrière du jour.)

AVANT-DERNIER. s. m. Pénultième, qui est avant le dernier.

AVANT-GARDE. s. f. La partie la plus avancée d'une armée qui marche en bataille. (L'avant-garde étoit commandée par un tel Lieutenant-Général. L'avant-garde plia.)

AVANT-GOÛT. s. m. Le goût qu'on a par avance de quelque chose d'agréable. (Dieu le combla de consolations spirituelles, & lui donna un avant-goût de la Béatitude. Ce n'est qu'un avant-goût des fruits de la Paix.)

AVANT-HIER. Adverbe de temps, qui marque le pénultième jour avant celui où l'on est. (Il partit avant-hier. Il est arrivé d'avant hier.)

AVANT-MAIN. s. m. Il se dit au Jeu de la Paume, d'Un coup poussé du devant de la raquette ou du battoir. (Un coup d'avant-main.)

AVANT-PÊCHE. s. f. Espèce de petite pêche qui mûrit avant les autres. (Ces avant-pêches sont fort bonnes.)

AVANT-PROPOS. s. m. Préface, Discours qui se met au-devant de quelque Ouvrage, pour faire connoître ce qu'il contient, & quel a été le dessein de l'auteur en le composant. (Il y a un long avant-propos à la tête de ce Livre.)

Il se dit aussi dans la conversation, De ce qu'on dit avant que de venir au fait, quand on entreprend de raconter quelque chose. (Il a fait un avant-propos bien inutile.)

AVANT-QUART. s. m. Terme d'Horlogerie. Le coup que quelques Horloges sonnent avant l'heure, la demie, &c.

AVANT-TRAIN. s. m. On appelle ainsi le train qui comprend les deux roues de devant & le timon d'un carrosse. (L'avant-train du carrosse a été brisé.)

AVANT-VEILLE. s. f. Surveille. Le jour qui est immédiatement avant la veille.

AVANTAGE. s. m. Ce qui est utile, profitable, favorable à quelqu'un. (Grand avantage. Insigne avantage. Notable, considérable avantage. C'est votre avantage. Il n'y a nul avantage pour moi dans le voyage que vous me proposez. On lui a fait tous les avantages possibles. Les avantages de la fortune. Les avantages de la naissance. La beauté, la santé, la bonne constitution, sont de grands avantages de la nature. C'est un homme qui est né avec de grands avantages. Parler à l'avantage de quelqu'un. C'est un homme qui tire avantage de tout. La querelle a été terminée à son avantage. Il contoit la chose à son avantage. Tirer avantage de tout. Expliquer, tourner tout à son avantage.)

Il signifie aussi, Supériorité, ce qu'on a par-dessus un autre en quelque genre de bien que ce soit. (En tous ses combats, il a toujours eu l'avantage. Nos troupes ont eu l'avantage du combat, quoique les ennemis eussent l'avantage du lieu. Conserver l'avantage du poste. Conserver ses avantages. Ménager ses avantages. Prendre de l'avantage. Profiter de l'avantage. Attaquer quelqu'un avec avantage. Se battre avec avantage.)

AVANTAGE, se dit aussi De la gratification qu'un père fait à quelqu'un de ses enfans par-dessus un autre dans le partage de la succession. (Avantage direct. Avantage indirect. Le père a fait de grands avantages à son fils aîné.)

En matière de Jeu, il se dit De ce qu'un homme qui joue mieux qu'un autre, lui donne, pour rendre la partie à peu près égale. (Je ne jouerai point avec lui, s'il ne me donne de l'avantage. Quel avantage vous donne-t-il ? C'est un grand avantage au piquet que dix & la main.)

Au Jeu de la paume, on dit, *L'avantage du jeu*, ou simplement *L'avantage*, Lorsque les joueurs étant venus à avoir chacun quarante-cinq, l'un des deux gagne ensuite le coup.

On dit, *Prendre de l'avantage*, *pour monter à cheval*, pour dire, Se servir de quelque petite hauteur, de quelque élévation pour monter plus aisément à cheval. (Il ne sauroit plus monter à cheval sans prendre de l'avantage, sans avantage.)

On dit aussi, *Prendre quelqu'un à son avantage*, pour dire, L'attaquer quand on est ou plus fort, ou mieux armé que lui. *Être monté à l'avantage*, pour dire, Être bien monté. Et *Être habillé à son avantage*, *être coiffé à son avantage*, pour dire, Être habillé, être coiffé d'une manière qui relève la bonne mine & la bonne grâce.

AVANTAGER. v. a. Donner des avantages à quelqu'un par-dessus les autres. (Le ciel & la nature l'avoient extrêmement avantagé, l'avoient avantagé de beaucoup de grâces. La loi, la Coutume de ce pays-là avantage fort les aînés. Un père ne peut avantager aucun de ses enfans que d'une certaine portion de ses biens.

AVANTAGÉ, ÉE. participe.

AVANTAGEUSEMENT. adv. D'une manière avantageuse. (Il s'est marié avantageu-

geusement. Être monté avantageusement. Vêtu avantageusement. Expliquer une chose avantageusement pour soi. Il a partagé avantageusement son fils aîné. Être posté avantageusement. Parler avantageusement de ses amis.)

AVANTAGEUX, EUSE. adj. Qui apporte de l'avantage, qui produit de l'avantage. (Je ne vois pas en quoi cela vous est avantageux. Ce n'est pas une chose qui vous soit avantageuse. Elle a trouvé un parti avantageux. Condition avantageuse. Traité avantageux. L'estime que vous faites de moi m'est bien avantageuse. Poste avantageux. Il est avantageux d'avoir l'estime publique.)

On dit, *Une taille avantageuse*, pour dire, Une grande taille, avec une mine noble & haute. Et *Une couleur*, *une coiffure*, *Une parure avantageuse*, pour dire, Une couleur, une coiffure, une parure qui sied très-bien.

AVANTAGEUX, signifie quelquefois, Confiant, présomptueux, qui cherche à prendre avantage sur les autres; qui se prévaut de la facilité des autres, & qui en abuse. (C'est un homme avantageux en paroles. C'est un homme avantageux à qui il ne faut rien céder.)

On dit d'Un homme qui est attentif à prendre toutes sortes d'avantages au jeu, & à profiter de tout, qu'*Il est avantageux au jeu.*

AVANTIN. s. m. *Voyez* CROSSETTE.

AVARE. adj. de t. g. Qui a trop d'attachement aux richesses. (Vieillard avare. Humeur avare. Il est si avare, qu'il se plaint toutes choses.)

On dit figurément, que *Le Ciel*, *que la nature*, *que la fortune a été avare de ses dons envers quelqu'un*, pour dire, qu'Il n'a pas reçu de grands avantages de la nature ni de la fortune. Et au contraire, que *Le ciel*, que *la nature*, que *la fortune ne lui a pas été avare de ses dons*, pour dire, qu'Il a été bien traité de la nature, de la fortune.

On dit aussi, *Être avare de ses louanges*, *de ses visites*, pour dire, N'aimer pas à donner des louanges, à faire beaucoup de visites. Et *Être avare du temps*, pour dire, Être bon ménager de son temps, ne vouloir point perdre de temps.

AVARE, est aussi substantif. (C'est un avare. L'avare ne manque pas moins de ce qu'il a, que de ce qu'il n'a pas.)

AVARICE. s. f. Amour excessif des richesses. (Sale avarice. Avarice insatiable. Avarice sordide. Il se plaint tout par avarice, par pure avarice. Son avarice le fait vivre dans une épargne sordide.)

AVARICIEUX, EUSE. adj. Qui est avare. (Homme avaricieux. Femme avaricieuse. Humeur avaricieuse.)

Il est aussi substantif. C'est un avaricieux. C'est une avaricieuse.) Il est familier.

AVARIE. s. f. Terme de Marine. Dommage arrivé à un vaisseau, ou aux marchandises dont il est chargé depuis le départ jusqu'au retour.

Il se dit aussi d'Un droit qu'on paye dans un Port.

A U B

AUBADE. s. f. Concert de Musique ou d'instrumens que l'on donne vers l'aube du jour, à la porte, ou sous les fenêtres d'une personne. (Donner une aubade. Donner des aubades.)

AUBADE, se dit figurément & à contre-sens, d'Une insulte, d'un vacarme qu'on fait à quelqu'un. (Il en a eu l'aubade. Il en aura l'aubade tout du long. On lui en a donné l'aubade. Il a eu une étrange aubade, une furieuse aubade.)

AUBAIN. s. m. Terme de Chancellerie & de Palais. Étranger qui n'est pas naturalisé dans le pays où il demeure.

AUBAINE. s. f. Succession aux biens d'un Étranger qui meurt dans un pays où il n'est pas naturalisé. (L'aubaine appartient au Roi. Le Roi a droit d'aubaine. Ce Seigneur a droit d'aubaine.)

AUBAINE, se dit figurément De tout avantage inespéré qui arrive à quelqu'un. (Il lui est arrivé une succession qu'il n'espéroit pas, c'est une bonne aubaine pour lui.)

AUBE. s. f. Vêtement Ecclésiastique qui est fait de toile blanche, & qui descend jusqu'aux talons. (Vêtir une aube. Ceindre une aube.)

AUBE. s. f. La pointe du jour. Il ne se met guère seul. (L'aube du jour. Je me suis levé dès l'aube du jour.)

AUBÉPIN. s. m. ou AUBÉPINE. s. f. Petit arbrisseau épineux, qui produit de petites fleurs blanches par bouquets d'une odeur très-agréable. (Des branches d'Aubépine. L'Aubépine fleurit au mois de Mai. Le Rossignol aime l'Aubépine, & y fait ordinairement son nid.) Le mot d'*Aubépine* est beaucoup plus d'usage que celui d'*Aubépin*, qui ne se trouve que dans des Poësies anciennes.

AUBERE. adj. de t. g. Qui se dit d'un cheval dont le poil est couleur de pêcher, entre le blanc & le bai.

AUBERGE. s. f. Maison où l'on donne à manger à tant par repas, & où on loge en chambre garnie. (Bonne auberge. On fait bonne chère dans notre auberge. Tenir auberge.)

En parlant de l'Ordre de Malte, *Auberge* se dit particulièrement du lieu où les Chevaliers de chaque Langue sont nourris à Malte en commun. (Il y a une auberge séparée pour chaque Langue. L'auberge de France. L'auberge de Provence. L'auberge d'Auvergne. L'auberge d'Allemagne. Un Commandeur qui tient auberge. C'est un tel qui tient l'auberge de France.)

AUBERGISTE. s. m. Celui qui tient Auberge. (Il mange chez un Aubergiste.)

AUBIER. s. m. Arbre fort dur, qui ressemble un peu au Cornouiller, & qui porte son fruit en grappe.

AUBIER. s. m. Le bois tendre & blanchâtre qui est entre l'écorce & le corps de l'arbre. (Cet arbre ne vaut rien à faire une poutre, il y a trop d'aubier.)

AUBIFOIN. s. m. Sorte d'herbe qui croît ordinairement dans les blés, & que le peuple appelle autrement *Bluet*, parce que sa fleur est bleue.

AUBIN. s. m. Allure d'un cheval entre l'amble & le galop.

A U C

AUCUN, UNE. adj. Nul. (Vous n'avez aucun moyen de réussir dans cette affaire. Je ne connois aucun de vos Juges. Je ne le veux en aucune manière.) Il n'a de pluriel que dans le style marotique, ou dans le style de Palais, & alors il signifie *Quelques uns.*

AUCUNEMENT. adv. Nullement. En aucune manière. (Je n'en veux aucunement.)

Il s'emploie aussi sans négative en style de Chancellerie & de Palais, pour dire, En quelque sorte, à certains égards. (Le Roi ayant aucunement égard à...)

A U D

AUDACE. s. f. Hardiesse excessive. (Grande audace. Audace inouie. Audace incroyable. Audace aveugle. Audace furieuse. Entrer avec audace. Se présenter avec audace. Parler avec audace. Répondre avec audace. Être plein d'audace.)

Il se dit aussi en bonne part. (Noble audace. Généreuse audace. Audace héroïque. Audace guerrière. Des Soldats qui vont au combat avec audace. Alexandre eut l'audace de passer le Granique avec trente mille hommes, à la vue de deux cents mille.)

AUDACIEUSEMENT. adv. Avec audace. D'une manière insolente. (Parler audacieusement. Répondre audacieusement. Entrer audacieusement.)

Il se prend aussi quelquefois en bonne part. (Il se jeta audacieusement au milieu des ennemis.)

AUDACIEUX, EUSE. adj. Qui a une audace téméraire. (Il est audacieux. C'est un homme fort audacieux. Il a un air audacieux, une mine audacieuse.)

Il est aussi substantif. (C'est un audacieux. Un jeune audacieux.)

AUDACIEUX, se dit aussi quelquefois au figuré. (Discours audacieux. L'hyperbole est une figure audacieuse.)

AUDIENCE. s. f. Attention que l'on donne à celui qui parle. (Parlez, vous aurez audience. Prêtez-moi audience. Donnez-moi un moment d'audience. Une audience favorable.)

En ce sens, il se dit plus particulièrement en parlant des Princes, des personnes constituées en dignité, qui emploient un certain temps à écouter ceux qui ont à leur parler. (Les Ambassadeurs envoyèrent demander audience, furent admis à l'audience, introduits à l'audience du Roi. Ils furent quelque temps sans pouvoir avoir audience, sans pouvoir obtenir audience. Le Roi leur donna audience. Le Chancelier, le Contrôleur-Général des Finances donnent audience un tel jour, à telle heure. Se trouver à l'heure de l'audience, dans la salle de l'audience. Il y a aujourd'hui audience.)

AUDIENCE, signifie aussi La Séance dans laquelle les Juges écoutent les Causes qui se plaident par Avocats ou Procureurs. (Cause d'Audience, qui se doit plaider à l'Audience. Cette affaire se jugera à l'Audience, en pleine Audience. Un tel Président tenoit l'Audience ce jour-là. Sentence d'Audience. Arrêt d'Audience. Le Président lui a promis l'Audience. Cause appelée à l'Audience. Ouvrir l'Audience. L'ouverture des Audiences. Les Audiences sont finies.)

Il signifie aussi l'Assemblée de ceux à qui on donne Audience, qui assistent à l'Audience. (Toute l'Audience en fut scandalisée.)

Il se dit aussi du Lieu où se donne l'Audience. (Ouvrir l'Audience. Fermer l'audience. On le mit hors de l'Audience.)

AUDIENCIER. adj. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *Huissier Audiencier*, qui se dit de l'Huissier qui appelle les Causes dans les Audiences du Parlement, ou des autres Tribunaux.

On appelle *Grand Audiencier*, Un des principaux Officiers de la Chancellerie de France, qui fait rapport au Chancelier des Lettres de grâce, de Noblesse, &c. (Une Charge de Grand Audiencier. Il y a deux Grands Audienciers.)

AUDITEUR. s. m. Celui qui écoute quel-

que discours dans quelque assemblée publique. (Ce Prédicateur a toujours un grand nombre d'Auditeurs. Il satisfit extrêmement ses auditeurs. Il édifie extrêmement ses auditeurs.)

Il se prend quelquefois pour Disciple, & en ce sens il se dit plus ordinairement des Anciens. (Aristote avoit été Auditeur de Platon.)

On appelle *Auditeur Bénévole*, un Auditeur qui est favorablement disposé.

AUDITEUR DES COMPTES, Officier de la Chambre des Comptes, de qui la fonction est de voir & d'examiner les Comptes qui s'y rendent, & qui lui sont renvoyés. (Une Charge d'Auditeur des Comptes.)

AUDITEUR, se dit aussi du Secrétaire de Nonciature. (L'auditeur du Nonce.)

AUDITEUR DE ROTE. *Voyez* ROTE.

AUDITIF, IVE. adj. Qui appartient à l'organe de l'ouïe. (Le nerf auditif.)

AUDITION. s. f. Terme de pratique, qui n'a d'usage qu'en ces deux phrases, *L'audition des témoins*, qui est l'action d'ouir des témoins en Justice; & *Audition de compte*, qui est l'action d'ouir & d'examiner un compte.

AUDITOIRE. s. m. Le lieu où l'on plaide dans les petites Justices. (Dès qu'il fut entré dans l'Auditoire.)

Il se dit aussi De l'Assemblée de tous ceux qui écoutent une personne qui parle en public. (Ce Professeur, ce Prédicateur a toujours un bel auditoire.)

AVE

AVÉ, ou AVÉ MARIA. s. m. Terme latin qui n'a point de pluriel. C'est ainsi qu'on appelle la Salutation de l'Ange à la Vierge. (Cet enfant sait déjà son Avé.)

On dit, *Je reviendrai dans un Avé*, pour dire, Je reviendrai dans aussi peu de temps qu'il en faut pour réciter un Avé. Il est familier.

Il signifie aussi Les grains d'un chapelet sur lesquels on dit l'*Avé*.

AVÉ MARIA, est aussi l'endroit du Sermon où le Prédicateur implore le secours du Saint-Esprit par l'intercession de la Sainte Vierge. (Je suis venu avant l'Avé Maria.)

AVEC. Preposition conjonctive. Ensemble, conjointement. (Je me joindrai avec vous. Il faut essayer de bien vivre avec tout le monde. Je suis venu avec lui. Il partit avec dix mille hommes. Il s'est marié avec elle. Mettez tous ces papiers les uns avec les autres. Il a une grosse fièvre avec des redoublemens. Mettre le bon avec le mauvais.

En ce sens, il se met quelquefois sans régime, & par redondance, mais ce n'est que dans le style familier. (Il a pris mon manteau, & s'en est allé avec. Il a été bien traité, & il a encore eu de l'argent avec.)

AVEC, est aussi préposition qui sert à marquer la cause matérielle, ou la matière dont une chose est faite. (Le Rossolis est fait avec de l'esprit de vin. En ce pays-là ils ne bâtissent qu'avec du bois. Carreler avec de la brique.)

Il sert aussi à marquer la cause instrumentale, ou l'instrument qu'on emploie à faire quelque chose. (Couper avec un couteau. Tuer avec une épée. Écrire avec une plume. Se purger avec du séné.)

Il sert aussi à marquer la manière de faire quelque chose. (Parler avec justesse. Se conduire avec prudence. Se défendre avec courage. Écrire avec facilité. Travailler avec peine. Recevoir avec joie. Il n'en peut parler qu'avec douleur.)

AVEC, s'emploie aussi dans le sens de contre. (Il s'est battu avec un tel. La France étoit en guerre avec l'Empereur.)

AVECQUE, pour AVEC. Il n'est plus en usage qu'en Poësie, où même il vieillit.

AVEINDRE. v. a. Tirer une chose hors du lieu où on l'avoit serrée. (Aveindre du linge, des hardes d'un coffre. Aveignez ce livre, ces papiers de dessus cette tablette.) Il est du style familier.

AVEINT, EINTE. participe.

AVELINE. s. f. Espèce de grosse noisette. (Casser des avelines. Manger des avelines.)

AVELINIER. s. m. Arbre qui porte les avelines. On le nomme plus communément Coudrier.

AVENANT, ANTE. adj. Qui a bon air & bonne grâce. (C'est un homme avenant, fort avenant, mal avenant. Cette femme est extrêmement avenante.)

À L'AVENANT. Façon de parler adverbiale, pour dire, À proportion. (C'est un homme qui fait grande dépense en habits, en chevaux & en toutes choses à l'avenant.) Il n'a d'usage que dans le discours familier.

AVÉNEMENT. s. m. Venue, arrivée. Il ne se dit guère que de l'élévation à une dignité suprême. (Le Roi à son avénement à la couronne ordonna, &c. À son joyeux avénement, À son heureux avénement. Le Pape depuis son avénement au Pontificat. L'Empereur après son avénement à l'Empire.)

AVÉNEMENT, se dit aussi en parlant du Messie, pour signifier Le temps auquel il s'est manifesté aux hommes, & celui où il doit paroître pour les juger. (Le premier, le second avénement du Messie.)

AVENIR. v. n. Arriver par accident. Il ne se conjugue que dans les troisièmes personnes. (Les choses étant en ces termes, il avint que. S'il avenoit que. Quand le cas aviendroit. Quoi qu'il avienne. Il en aviendra ce qu'il pourra. Quelque chose qu'il en avienne. Je me résous à tout ce qu'il en peut avenir. On ne peut pas prévoir tous les cas qui aviendront.)

AVENANT, ANTE. part. act. du verbe *Avenir*. Terme dont on se sert dans les contrats & autres actes publics, & qui signifie, S'il avient que, s'il arrive que. (Avenant le décès de l'un des deux. Le cas avenant que.)

AVENU, UE. participe. (Ce qu'on craignoit est avenu. Le cas est avenu. Les choses qui sont avenues. Il faut regarder cela comme une chose non avenue.)

AVENIR. s. m. Le temps futur. (Qui peut pénétrer dans l'avenir? On ne peut pas répondre de l'avenir. L'avenir est incertain. Les soins de l'avenir. Prédire l'avenir. Lire dans l'avenir. Un fâcheux avenir.)

AVENIR, se dit aussi en termes de Pratique, pour l'assignation qu'une Partie fait donner à l'autre, pour comparoître en Justice, à certain jour, & à certaine heure. (Donner un avenir. Faire signifier un avenir.)

À L'AVENIR. Façon de parler adverbiale. Désormais. (Vous en userez à l'avenir comme il vous plaira. Ne faites plus cela à l'avenir.)

AVENT. s. m. Le temps destiné par l'Église pour se préparer à la Fête de Noël. (L'Avent a été plus long cette année-ci que l'autre. Le premier Dimanche de l'Avent.)

On dit, *Prêcher l'Avent*, *jeûner l'Avent*, pour dire, Pendant l'Avent. Et on dit au pluriel. (Les Avents de Noël. C'est aux Avents qu'on a coutume de planter.)

AVENTURE. s. f. Accident, ce qui arrive inopinément. (Aventure heureuse, bizarre, étrange. Il lui est arrivé une aventure extraordinaire. Il doit s'attendre à quelque aventure fâcheuse. Raconter une aventure. Une aventure amoureuse. Ce Roman est plein d'aventures surprenantes. Aventure burlesque, romanesque.)

On dit, *Dire la bonne aventure*, pour dire, Prédire par la Chiromancie, ou de quelqu'autre façon que ce soit, ce qui doit arriver à quelqu'un. (Elles font profession de dire la bonne aventure. Croire aux diseuses de bonne aventure. Se faire dire sa bonne aventure.)

AVENTURE, dans les anciens Romans de Chevalerie, signifie, Entreprise hasardeuse, mêlée quelquefois d'enchantement. (Aventure périlleuse, difficile, dangereuse. Chercher, achever, mettre à fin les aventures, une aventure. Cette aventure étoit réservée à ce Chevalier.) Et on dit d'un homme qui aime les entreprises extraordinaires, (C'est un homme qui aime les aventures, qui court après les aventures.)

AVENTURE. Hasard. (C'est grande aventure si je n'en viens pas à bout.)

On dit, *Errer à l'aventure*, pour dire, Sans dessein, sans savoir où l'on veut aller. *Faire toutes choses à l'aventure*, pour dire, Sans réflexion. *Mettre à la grosse aventure*, pour dire, Mettre une somme d'argent sur quelque vaisseau marchand, au hasard de la perdre si le vaisseau périt. Et on appelle *Mal d'aventure*, Un mal qui vient ordinairement au bout des doigts, avec inflammation & abcès.

D'AVENTURE, PAR AVENTURE. Façons de parler adverbiales, pour dire, Par hasard. (Si d'aventure il venoit quelqu'un. Si par aventure il arrive. Si d'aventure vous n'aimez mieux.) Il est familier.

AVENTURER. v. a. Hasarder, mettre à l'aventure. (Il a aventuré tout son bien. Je veux bien aventurer cette petite somme. Il faut aventurer quelque chose.)

AVENTURER, est aussi réciproque. (Il ne faut pas tant s'aventurer. Vous vous aventurez fort. Il s'est aventuré plus qu'il ne falloit.)

AVENTURÉ, ÉE. participe. (Cela est bien aventuré. Cette affaire est extrêmement aventurée.)

AVENTUREUX, EUSE. adj. Qui s'aventure, qui hasarde. (C'est un homme qui est extrêmement aventureux au jeu.) Il vieillit.

AVENTURIER, ÈRE. adj. Qui cherche les aventures, les occasions de la guerre, sans être enrôlé en aucun corps. Il se disoit autrefois particulièrement de ceux qui alloient volontairement à la guerre, sans recevoir de solde, & sans s'obliger aux gardes, & aux autres fonctions militaires, qui ne sont que de fatigue. (Il y eut beaucoup de soldats de ceux qu'on appelle aventuriers, qui passèrent les monts avec lui. Les aventuriers firent merveilles dans ce combat.)

Dans le discours familier, il se dit d'Un jeune homme qui tâche de gagner les bonnes grâces de toutes les femmes, sans être amoureux d'aucune. (C'est un jeune aventurier qui ne s'attache à rien, & qui se donne à tout.)

On appelle aussi *Aventurier*, Celui qui n'a aucune fortune, & qui vit d'intrigues.

(Ce n'eſt qu'un Aventurier. Ce n'eſt qu'une Aventurière.) Cette acception eſt aujourd'hui la plus commune.

On donne le nom d'*Aventuriers* à certains coureurs de mer, qui piratent ſur les mers de l'Amérique, & qu'on appelle autrement, *Flibuſtiers* & *Boucaniers*.

AVENTURINE. ſ. f. Sorte de pierre précieuſe, d'un jaune brun ſemé de petits points d'or.

Il y a auſſi une aventurine factice, qui eſt une compoſition faite avec de la poudre d'or, jetée à l'aventure ſur du vernis, ou ſur du verre fondu. (Une boîte d'aventurine. Un bâton d'aventurine.)

AVENUE. ſ. f. Paſſage, endroit par où on arrive en quelque lieu. (Les gardes étoient rangées à toutes les avenues du Palais. L'armée ſe ſaiſit de toutes les avenues des montagnes. Fermer, boucher les avenues. Les avenues de cette ville ſont belles.

AVENUE, ſe dit auſſi d'Une allée plantée d'arbres au devant d'une maiſon. (Il y a une grande avenue qui conduit à ſa maiſon. Il a planté une avenue d'ormes, de tilleuls, de noyers, &c. devant la porte de ſon château.)

AVÉRER. v. a. Faire voir qu'une choſe eſt vraie. (On a avéré ce fait-là. C'eſt une choſe qu'on ne peut avérer.)

AVÉRÉ, ÉE. participe. (C'eſt un fait avéré. Une choſe avérée.)

AVERSE. ſ. f. Pluie ſubite & abondante. (Nous eſſuyâmes une averſe.) Il eſt familier.

AVERSION. ſ. f. Haine. (Avoir quelque choſe en averſion. Avoir de l'averſion contre quelqu'un, pour quelqu'un. Prendre quelqu'un en averſion. Avoir de l'averſion à écrire, à étudier. Avoir de l'averſion pour le vin. J'ai grande averſion pour cela.)

AVERSION, ſe prend auſſi quelquefois pour Antipathie ou répugnance naturelle. (Il a de l'averſion pour les chats.)

AVERTIN. ſ. m. Maladie d'eſprit qui rend opiniâtre, emporté, furieux. Il eſt vieux.

AVERTIR. v. a. Donner avis, inſtruire, informer quelqu'un de quelque choſe. (Je vous avertis qu'un tel eſt arrivé. Je l'ai averti de tout. Il faut avertir les parens.)

On dit proverbialement, *Avertir quelqu'un de ſon ſalut*, pour dire, Lui donner un avis très-important.

AVERTI, IE. participe.

On dit proverbialement, qu'*Un averti, qu'un bon averti en vaut deux*, pour dire, qu'En toutes ſortes d'affaires, un homme qui eſt inſtruit, qui eſt informé, a un grand avantage ſur celui qui ne l'eſt pas. Il ſe dit auſſi par forme de menace, & pour marquer à l'homme qu'on avertit, que s'il y retourne, il s'en trouvera mal.

On dit, qu'*Un homme eſt bien averti*, pour dire, qu'Il eſt bien informé de tout ce qui ſe paſſe.

AVERTISSEMENT. ſ. m. Avis qu'on donne à quelqu'un de quelque choſe, afin qu'il y prenne garde. (Avertiſſement ſalutaire. Donner, envoyer, recevoir un avertiſſement.)

AVERTISSEMENT au Lecteur, ou Avertiſſement tout court, eſt auſſi Le titre qu'on donne à une eſpèce de petite préface qu'on met à la tête d'un livre, pour avertir le Lecteur de quelque choſe.

On dit familièrement, en parlant d'un accident, ou de quelque autre choſe qui peut ſervir à faire qu'on ſe tienne ſur ſes gardes, & qu'on prenne des précautions pour ſa conduite, que (C'eſt un avertiſſement au Lecteur.)

AVERTISSEMENT, ſignifie auſſi, La première pièce pour l'inſtruction des Juges, qui eſt ſuivie de l'inventaire de production. (Il n'a pas encore communiqué ſon Avertiſſement.)

AVEU. ſ. m. Reconnoiſſance verbale ou par écrit, d'avoir fait ou dit quelque choſe. (Il paroît par ſon aveu même; on ſait de ſon propre aveu.)

Il ſe dit auſſi Du témoignage qu'on rend de ce qu'un autre a dit ou fait. (C'eſt lui qui a le mieux fait, de l'aveu de tout le monde.)

Il ſignifie auſſi, L'approbation, le conſentement, l'agrément qu'une perſonne ſupérieure donne à ce qu'un inférieur a fait ou a deſſein de faire. (Je ne veux rien faire ſans votre aveu. Il a entrepris cela de votre aveu. Il a l'aveu de ſes parens pour ſon mariage.)

AVEU, ſignifie auſſi, Une reconnoiſſance que le vaſſal donne à ſon Seigneur de fief, pour raiſon des terres qu'il tient de lui. (Rendre un aveu. Bailler par aveu. Aveu & déclaration. Aveu & dénombrement.)

On appelle *Homme ſans aveu*, un vagabond que perſonne ne veut reconnoître, un homme qui n'a ni feu ni lieu. (Ce ſont des gens ſans aveu.)

AVEUER ou AVUER. v. a. Terme de chaſſe. (Garder à vue, ſuivre de l'œil une perdrix. Aveuer la perdrix.)

AVEUGLE. adj. de t. g. Qui eſt privé de l'uſage de la vue. (Devenir aveugle. Aveugle né. Mener un aveugle.)

On dit proverbialement d'Un homme qui crie bien fort pour quelque mal léger qu'on lui a fait, qu' (Il crie comme un aveugle qui a perdu ſon bâton.) D'une choſe facile à comprendre par les plus ignorans, qu' (Un aveugle y mordroit.) Et qu'*Au Royaume des Aveugles les borgnes ſont Rois*, pour dire, qu'Un homme de médiocre mérite, de médiocre ſavoir, paroît beaucoup parmi des gens qui n'en ont point.

On dit auſſi proverbialement d'Un homme qui ſe mêle de juger des choſes dont il n'a aucune connoiſſance, qu'*Il en juge comme un aveugle des couleurs*: Et *Changer ſon cheval borgne contre un aveugle*, pour dire, Empirer ſon état en voulant le rendre meilleur.

AVEUGLE, ſe dit figurément d'Une perſonne à qui la paſſion offuſque l'entendement. (Les amans ſont aveugles dans leurs déſirs, dans leurs deſſeins. L'ambition, la colère le rend aveugle. Chacun eſt aveugle dans ſa propre cauſe.)

Il ſe dit auſſi De la paſſion même. (Déſir aveugle. Ambition aveugle. Amour aveugle.)

On appelle *Obéiſſance aveugle, ſoumiſſion aveugle*, Une obéiſſance, une ſoumiſſion entière aux ordres d'un Supérieur.

On dit figurément, que *Le ſort eſt aveugle*, que *La fortune eſt aveugle*, pour dire, Que ſouvent le ſort, la fortune, favoriſent des perſonnes indignes.

AVEUGLE, eſt auſſi ſubſtantif. (C'eſt un aveugle des Quinze-Vingts. Un aveugle incurable.)

À L'AVEUGLE. Façon de parler proverbiale, pour dire, *Aveuglément*. Il ne ſe dit qu'au propre.

AVEUGLEMENT. ſ. m. Privation du ſens de la vue. (Dieu le frappa d'un aveuglement ſoudain.)

On dit aujourd'hui *Cécité* au propre.

AVEUGLEMENT, ne ſe dit guère qu'au figuré, pour marquer le trouble & l'obſcurciſſement de la raiſon. (Aveuglement étrange. Grand aveuglement. Aveuglement volontaire. Quel aveuglement! Il faut être dans un étrange aveuglement pour... L'aveuglement des pécheurs.)

AVEUGLÉMENT. adv. Il n'eſt en uſage qu'au figuré, & ſignifie, Sans rien conſidérer, ſans rien examiner. (Je ferai aveuglément tout ce que vous voudrez. Obéir aveuglément. Se précipiter aveuglément dans le péril, y courir aveuglément.)

AVEUGLER. v. a. Rendre aveugle. (Il y a eu des gens que le grand ſoleil, le grand éclat de la neige a aveuglés. Les Grecs du bas Empire ont ſouvent aveuglé des Princes, en leur paſſant devant les yeux des plaques de cuivre fort ardentes.)

Il ſe dit par exagération, & ſignifie, Éblouir, empêcher pour quelque temps la fonction de la vue. (La trop grande lumière aveugle. La neige aveugle ceux qui la regardent trop long-temps.)

AVEUGLER, ſignifie figurément, Ôter l'uſage de la raiſon. (La paſſion nous aveugle. L'amour aveugle les jeunes gens. La trop grande proſpérité aveugle. Il faut que Dieu ait bien aveuglé cet homme, qu'il ſoit bien aveuglé.)

AVEUGLÉ, ÉE. participe.

AVEUGLETTE, À L'AVEUGLETTE. Façon de parler adverbiale. À tâtons. On diſoit autrefois, *A aveuglette*; mais l'uſage a depuis ajouté l'article; & on dit, (Aller à l'aveuglette. Chercher quelque choſe à l'aveuglette.) Il eſt familier.

AUG

AUGE. ſ. f. Pierre, ou pièce de bois creuſée, qui ſert à donner à boire & à manger aux chevaux, & aux autres animaux domeſtiques. (Mener boire les chevaux à l'auge. Donner à manger aux cochons dans l'auge.)

AUGE, ſe dit auſſi d'Un grand vaiſſeau de bois, dans lequel les Maçons délayent leur plâtre. (L'auge d'un Maçon.)

AUGES, ſe dit au pluriel, De certaines rigoles de bois ou de pierre, qui ſervent ordinairement à faire tomber l'eau ſur la roue d'un moulin, pour la faire tourner.

AUGÉE. ſ. f. Ce que peut contenir une auge de Maçon. (Il ne faut qu'une augée de plâtre pour boucher ce trou-là.)

AUGET. ſ. m. Petit vaiſſeau où l'on met la mangeaille des petits oiſeaux que l'on nourrit en cage. (Il n'y a plus rien dans l'auget.)

AUGMENT. ſ. m. Terme de Droit. Il ne ſe dit qu'en cette phraſe, *Augment de dot*, qui eſt ce que la Loi donne à la femme ſur les biens du mari, dans les pays de Droit écrit. (L'augment de dot eſt toujours de la moitié de ce qu'une femme apporte en mariage, & ſe prend par préférence ſur tous les biens du mari.)

AUGMENTATIF, IVE. adj. Terme de Grammaire, qui ſe dit de certaines particules ou de certaines terminaiſons, qui ſervent à augmenter le ſens des noms & des verbes. (Très, fort, &c. ſont des particules augmentatives dans notre Langue.

La Langue Italienne a plusieurs terminaisons augmentatives.)

AUGMENTATION. s. f. Accroissement, addition d'une chose à une autre de même nature. (Augmentation de gages. Nouvelle augmentation. Il a bien fait des augmentations à cette maison. Il faut payer les améliorations & augmentations.)

AUGMENTER. v. a. Accroître, agrandir, rendre une chose plus grande, en y joignant une autre chose de même genre. (Il augmente son revenu tous les jours. Il a bien augmenté sa maison, son train, sa terre. Augmenter le prix. Augmenter le nombre. Augmenter la dépense. Augmenter un livre. Il ne faut pas diminuer la récompense quand on augmente le travail.)

Il est aussi neutre, & alors il signifie, Croître en qualité ou en quantité. (Ses richesses augmentent tous les jours. Il augmente en bien & en honneur. Cela va en augmentant. Le mal augmente tous les jours.)

Il est aussi réciproque. (Son mal s'augmente. Ses richesses s'augmentent.)

AUGMENTÉ, ÉE. participe.

AUGURAL, ALE. adj. Ce qui appartient à l'Augure. (Bâton augural. Robe augurale.)

AUGURE. s. m. Présage, signe par lequel on juge de l'avenir. En parlant des anciens Romains, il se prend principalement pour le présage qu'ils tiroient de l'observation des oiseaux. Parmi nous, il se dit de tout ce qui semble présager, indiquer quelque chose que ce soit. (Bon augure, mauvais augure. Augure sinistre. Augure funeste. Prendre à bon augure, à mauvais augure. Oiseau de bon augure, de mauvais augure.)

On dit figurément d'Un homme dont on s'imagine que l'arrivée va nous apprendre quelque bonne ou quelque mauvaise nouvelle, que (C'est un oiseau de bon augure, un oiseau de mauvais augure.)

AUGURE, se dit aussi en parlant des Romains, de celui dont la charge étoit d'observer le vol, le chant, & la façon de manger des oiseaux, pour en tirer des présages. (L'Augure étant consulté, répondit. La dignité d'Augure étoit en grande considération parmi les Romains La dignité d'Augure demeura long-temps aux Patriciens, sans être communiquée au peuple. L'Augure public. Le Collége des Augures. Bâton d'Augure.)

AUGURER. v. a. Tirer un augure, une conjecture, un présage. (Je n'en augure rien de bon. Qu'en pouvez-vous augurer? J'en augure bien. J'en augure mal.)

AUGURÉ, ÉE. participe.

AUGUSTE. adj. de t. g. Grand, respectable, digne de vénération. (Le très auguste Sacrement de l'Autel. L'Auguste Majesté des Rois. Cet auguste Prince. Dans ce temple auguste. Dans une assemblée si auguste. Cet auguste Sénat. Ce Palais a quelque chose d'auguste.)

AVI

AVIDE. adj. de t. g. Qui désire quelque chose avec beaucoup d'ardeur. Il se dit proprement, en parlant du désir immodéré de boire & de manger. (Il est si avide, qu'il dévore plutôt qu'il ne mange.)

Il se dit figurément, en parlant de tout ce qu'on souhaite avec véhémence. (Être avide de gloire, avide d'honneur. Être avide du bien d'autrui.

AVIDEMENT. adv. Avec avidité. (Manger avidement. Boire avidement. Courir avidement aux honneurs.)

AVIDITÉ. s. f. Désir ardent & insatiable. Il se dit dans tous les sens d'avide. (Manger avec avidité, avec une extrême avidité. L'avidité des biens. L'avidité des honneurs.)

AVILIR. v. a. Rendre abject, méprisable. (Il a laissé avilir sa charge, sa dignité. Cet homme s'est avili lui-même par ses bassesses.)

AVILI, IE. participe.

AVILISSEMENT. s. m. L'état d'une chose avilie. (L'avilissement d'une dignité, d'une charge.)

AVINER. v. a. Imbiber de vin. (Aviner une cuve. Aviner des futailles.)

AVINÉ, ÉE. participe. On dit familièrement d'Un homme qui a accoutumé de boire beaucoup, qu'Il est aviné, que C'est un corps aviné.

AUJOURD'HUI. adv. de temps, qui signifie le jour où l'on est. (Il arrive aujourd'hui à midi. Il a fait grand chaud tout aujourd'hui. Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous nous connoissons. Il part dès aujourd'hui. La journée d'aujourd'hui est plus belle que celle d'hier. (La fête d'aujourd'hui. Le Saint d'aujourd'hui. Il n'a la fièvre que d'aujourd'hui. J'ai différé jusqu'à aujourd'hui à vous donner de mes nouvelles.)

Il s'emploie quelquefois substantivement. (Aujourd'hui passé, ils ne seront plus reçus à leurs offres.)

AUJOURD'HUI, se prend aussi quelquefois pour À présent, au temps où nous sommes. (Cela se pratiquoit autrefois, mais aujourd'hui on en use autrement. Les jeunes gens d'aujourd'hui. La mode d'aujourd'hui.)

AVIRON. s. m. Sorte de rame dont on se sert pour faire aller les bateaux sur les rivières. (Manier l'aviron. Coup d'aviron. Aller à force d'avirons.)

AVIS. s. m. Opinion, sentiment. (Dire son avis. C'est mon avis. Ce n'est pas là mon avis. Changer d'avis. Être d'un avis. Il est toujours du bon avis. Être d'un avis singulier.)

Il se dit particulièrement de l'opinion & du suffrage de chaque Juge, lorsqu'il s'agit de juger de quelque affaire. (Prendre les avis. Aller aux avis. Les Juges en sont aux avis. Être de l'avis courant.)

Il se prend aussi pour Conseil, délibération. (Ne rien faire que par bon avis. Prendre avis de quelqu'un. Les Avocats ont donné leur avis, & l'ont signé.)

On appelle *Avis de parens*, Un acte judiciaire par lequel le Magistrat ordonne ce qui doit être exécuté sur les affaires d'un mineur, suivant la délibération des parens. (Le tuteur a fait ordonner qu'un tel héritage seroit vendu par avis de parens. Il a été résolu par avis des parens.)

On appelle *Avis doctrinal*, Le sentiment des Docteurs en Théologie consultés sur quelque point de Doctrine.

On dit proverbialement & figurément, qu'*Il y a jour d'avis*, pour dire, qu'Il y a temps de délibérer : Et *Prendre lettres d'avis*, pour dire, Prendre du temps pour se résoudre.)

AVIS, se prend aussi pour Avertissement (Je vous donne avis que la Cour où vous allez est fort orageuse. Je profiterai de l'avis que vous me donnez.)

Il se dit aussi Des nouvelles qu'on mande, & de celles qu'on reçoit. (Je vous donnerai avis de tout ce qui se passera. On a avis de l'armée. On a reçu avis de Rome. Les avis qu'on reçoit de tous côtés portent que...)

On appelle *Lettres d'avis*, Les lettres de négoce que les Marchands & les Banquiers s'écrivent les uns aux autres.

Avis au Lecteur. Titre qu'on donne à une espèce de petite préface qu'on met à la tête d'un Livre, pour avertir le Lecteur de quelque chose.

En parlant d'un accident ou de quelqu'autre chose qui peut servir d'instruction à quelqu'un, on dit proverbialement, *Avis au Lecteur*, pour marquer que cela le doit obliger à prendre garde à lui.

AVIS, se dit aussi d'Un moyen proposé pour faire venir de l'argent dans les coffres du Roi. (Il se mêle de donner des avis. C'est un donneur d'avis. Il a eu tant pour son droit d'avis. Cet avis a été rebuté.)

AVISÉ, ÉE. adj. Prudent, circonspect, qui ne fait rien sans y bien penser. (C'est un homme sage & avisé. (Il est fort avisé.)

AVISER. v. a. Avertir, donner avis. On dit proverbialement, qu'*Un fou avise bien un sage*, pour dire, qu'Il n'y a point d'homme si peu sensé dont on ne puisse recevoir quelque bon avis. Et qu'*Un verre de vin avise bien un homme*. Hors de ces phrases proverbiales, il vieillit dans cette acception.

Il signifie aussi, Apercevoir d'assez loin. (Je l'avisai dans la foule.) Il est familier.

AVISER, est aussi neutre, & signifie, Faire réflexion, faire attention, prendre garde. (Avisez à ce que vous avez à faire. Avisez-y bien. Il y a du temps pour y aviser.)

Il est aussi réciproque, & signifie, Faire attention, faire reflexion sur quelque chose. (Je ne m'en suis pas avisé. Il ne s'avise de rien. Il s'en est avisé trop tard.)

Il signifie aussi, S'imaginer quelque chose, trouver quelque chose, s'appliquer à trouver, à inventer quelque chose pour quelque fin. (Il lui fit tous les honneurs dont il se put aviser. Il n'y a sottise, il n'y a malice dont il ne s'avise. Il s'avisa d'un bon expédient. De quoi s'est-il allé aviser ?)

AVISÉ, ÉE. participe.

AVITAILLEMENT. s. m. Approvisionnement de vivres dans une Place, un camp ou un vaisseau.

AVITAILLER. v. a. Mettre des vivres dans une Place, dans une Ville qui court risque d'être assiégée. (Ce n'est pas le tout que de mettre une garnison dans une Place, il la faut avitailler.)

AVITAILLÉ, ÉE. participe.

AVIVER. v. a. Donner de la vivacité, rendre une matière telle que le marbre, les métaux, plus fraîche & plus nette. (On avive une statue de bronze en la grattant légèrement pour la dorer. On avive une poutre en la taillant à vive arête.)

AVIVES. s. f. pl. Sortes de glandes qui sont à la gorge des chevaux, & qui venant à s'enfler, leur causent une maladie qu'on appelle aussi Les Avives. (Un cheval qui a les avives fort enflées. Battre les avives à un cheval. Les avives ont étranglé ce cheval. Il est mort des avives. Il a eu les avives, pour avoir bu trop tôt étant échauffé.)

AUL

AULIQUE. s. f. On appelle ainsi une Thèse que soutient un étudiant en Théologie,

lorsqu'on donne le bonnet à un Docteur. (Il a soutenu une Aulique.)

AULIQUE, est aussi adjectif, & se dit d'un Tribunal qui a une Juridiction universelle & en dernier ressort sur tous les membres & sujets de l Empire, pour les Causes qui doivent y être portées.

AUM

AUMAILLES adj. f. pl. Terme d'Ordonnance des Eaux & Forêts, qui ne se dit que des bêtes à corne, comme Bœufs, Vaches, Taureaux. (Un troupeau de bêtes aumailles)

AUMÔNE. s. f. Ce qu'on donne aux pauvres par charité. (Aumône publique. Aumône de pain & de vin. Faire l'aumône. Donner l'aumône. Racheter ses péchés par l'aumône. Donner par aumône. Donner en aumône. Distribuer des aumônes. Se recommander aux aumônes des gens de bien. Vivre d'aumône. Un tronc pour les aumônes. Le tronc des aumônes. Être à l'aumône. Être réduit à l'aumône. Être à l'aumône de la Paroisse.)

On dit d'Un homme qui demande l'aumône par pure fainéantise, qu' (Il dérobe l'aumône aux pauvres :) Et d'une charité bien employée, que (C'est une belle aumône. Faire du bien à des pauvres honteux, c'est une belle aumône, c'est une aumône bien employée, bien placée.)

En parlant des terres ou des rentes qui ont été données à l'Église par le Roi, ou par quelque Seigneur, sans aucune autre obligation que de reconnoître qu'on les tient de celui qui les a données, on dit, qu' (Elles sont tenues en franche aumône, qu'Elles relèvent en franche aumône.)

On appelle aussi *Aumône*, Une peine pécuniaire que la Justice ordonne en certains cas à ceux qui perdent leur procès. (Il a été condamné à une aumône.)

AUMÔNER. v. a. Donner par aumône. Il ne se dit guère qu'en termes de Pratique. (On l'a condamné à aumôner cent écus aux pauvres.)

AUMÔNÉ, ÉE. participe.

AUMÔNERIE. s. f. On appelle ainsi dans les Abbayes, certain Bénéfice claustral, affecté à la distribution des aumônes. (L'Aumônerie de Saint Denis en France. L'Aumônerie de Saint Germain-des-Prés.)

La grande Aumônerie de France, est la Charge du Grand Aumônier.

AUMÔNIER, ÈRE. adj. Qui fait souvent l'aumône aux pauvres. (Dieu lui fera miséricorde, car il est grand aumônier. Cette Dame est fort aumônière. Saint Jean l'Aumônier.)

AUMÔNIER. s. m. Ecclésiastique, dont la fonction ordinaire est de distribuer les aumônes, que ceux auprès de qui il est attaché, lui donnent à faire, de leur dire la Messe, de faire la Prière du soir & du matin, &c. (Grand Aumônier de France. Premier Aumônier du Roi. Aumônier ordinaire du Roi. Aumônier de quartier. Aumônier du commun. Aumônier de la Reine. L'Aumônier d'un Évêque. L'Aumônier d'une Princesse, d'un grand Seigneur. L'Aumônier d'un Régiment)

AUMUSSE. s. f. Fourrure dont les Chanoines se couvrent quelquefois la tête, & qu'ils portent ordinairement sur le bras. (Porter l'aumusse. Aumusse de petit gris.)

AUN

AUNAGE. s. m. Mesurage à l'aune. (Faire bon aunage. L'aunage n'est pas bon.)

AUNAIE. s. f. Lieu planté d'aunes. (Il y a une belle aunaie sur le bord de cette rivière.)

AUNE. s. f. Mesure de trois pieds huit pouces de longueur, telle qu'elle est à Paris. (Mesurer à l'aune. Vendre à l'aune. Une aune & demie. Une demi-aune. Demi-aune demi quart.)

Il signifie aussi le bâton de même longueur, dont on se sert à mesurer. (Aune ferrée par les deux bouts. Aune brisée.)

Il se dit encore de la chose mesurée. (Une aune de drap. Une aune de toile, de dentelle, de ruban.)

On dit proverbialement, *Au bout de l'aune faut le drap*, pour dire, que Les choses iront jusqu'où elles pourront aller.

On dit proverbialement & figurément, que *Les hommes ne se mesurent pas à l'aune*; pour dire, qu'il ne faut pas juger de leur mérite par leur taille.

On dit aussi proverbialement & figurément, *Mesurer les autres à son aune*, pour dire, Juger d'autrui par soi-même.

On dit aussi proverbialement & figurément, d'Une chose dont on a fait expérience à ses dépens, qu'(On sait ce qu'en vaut l'aune.)

TOUT DU LONG DE L'AUNE. Façon de parler figurée & proverbiale, pour dire, Beaucoup, excessivement. (Il a fait débauche, & il en a pris, il s'en est donné tout du long de l'aune. On l'a battu, il en a eu, on lui en a donné tout du long de l'aune. S'il perd son procès, il en aura tout du long de l'aune.)

AUNE. s. m. Arbre de bois blanc, qui croît dans les lieux humides. (Des tuyaux de bois d'aune. Des sabots d'aune.)

AUNÉE. s. f. ou *Enula Campana*. Plante médicinale. Elle est du genre des Asters.

AUNER. v. a. Mesurer à l'aune. (Auner une pièce de toile, une pièce de drap. Auner fidèlement. Auner mal.)

AUNÉ, ÉE. participe.

AUNEUR. s. m. Officier établi pour avoir inspection sur l'aunage.

AVO

AVOCASSER. v. n. Faire la profession d'Avocat. (Il y a tant d'années qu'il avocasse.) Il est familier, & il ne se dit guère qu'en mauvaise part.

AVOCAT. s. m. Celui qui fait profession de défendre les causes en Justice. (Avocat fameux, célèbre, éloquent. Savant Avocat. Avocat au Parlement. Avocat au Conseil. Plaider par Avocat.)

On appelle *Avocat Général*, Un Magistrat qui plaide pour le Roi, & pour le public, dans une Cour supérieure : Et *Avocat du Roi*, Un Magistrat qui fait les mêmes fonctions dans les Tribunaux inférieurs.

On appelle *Avocat Consultant*, Un Avocat qui ne plaide plus, & qui donne seulement son avis & son conseil par écrit, sur les affaires litigieuses.

AVOCAT, se dit figurément De celui qui intercède pour un autre, qui en soutient, qui en défend les intérêts auprès de quelqu'un. (Vous avez un bon Avocat en sa personne. Je serai votre Avocat auprès de lui.)

En ce sens, on dit aussi *Avocate*: & on appelle la Sainte Vierge, l'*Avocate des pécheurs*.

AVOINE. s. f. Sorte de grain, qui sert ordinairement à la nourriture des chevaux. (Avoine blanche. Avoine noire. Cette avoine est bonne, elle est fort pesante. Avoine légère. Un picotin d'avoine. Une mesure d'avoine. Cribler l'avoine. Donner l'avoine aux chevaux. Ce cheval mange bien l'avoine. Il a bien travaillé, on lui a fait gagner son avoine. Paille d'avoine. Balle d'avoine, de la balle d'avoine.)

AVOINES, au pluriel, se dit De l'avoine quand elle est encore sur terre (Les avoines sont belles. Voilà un bon temps pour les avoines. Faucher les avoines.)

AVOIR. v. a. *J'ai, tu as, il a; nous avons, vous avez, ils ont. J'avois, J'eus. J'ai eu. J'aurois. Aye, ayez. Que j'aye, que tu ayes, qu'il ait; que nous ayons, que vous ayez, qu'ils ayent. Que j'eusse. J'aurois. Que j'aye eu. Que j'eusse eu. Ayant. Ayant eu.* Posséder de quelque manière que ce soit. (Avoir du bien. Avoir une Charge. Avoir un Bénéfice. Avoir de l'argent. Avoir une maison à vendre, à louer. Avoir un cheval d'emprunt. Avoir le bien d'autrui.)

En ce sens, on dit proverbialement, *Il n'est rien tel que d'en avoir*, pour dire, que Si on n'a du bien, on n'est point considéré dans le monde : Et d'Un homme avide & âpre à l'argent, qu' (Il en veut avoir à quelque prix que ce soit.)

AVOIR, S'emploie aussi pour dire. Être le sujet d'une action, d'une passion, d'une impression, d'un mal, d'un sentiment, d'une habitude, &c. (Avoir des pensées, des opinions. Avoir de l'amour. Avoir de la haine. Avoir de la douleur, de la honte, de la joie, du plaisir. Avoir faim. Avoir soif. Avoir patience. Avoir tort. Avoir raison. Avoir en horreur. Avoir en estime. Avoir quelque soupçon. Avoir de l'âge. Avoir l'âge de raison. Avoir l'honneur en recommandation. Avoir la crainte de Dieu devant les yeux. Avoir un procès. Avoir une querelle. Avoir la migraine. Avoir mal à la tête. Avoir la fièvre. Avoir le bras cassé. Avoir un coup d'épée.)

On dit par menace à un homme, *Vous en aurez*, pour dire, Vous serez châtié, maltraité. Et par raillerie à un homme qui a reçu quelque coup, quelque disgrace, &c *Il en a*. On dit aussi d'Une personne dont on espère se venger, qu' (On l'aura, qu'on saura bien l'avoir.)

On dit aussi dans le discours familier, *L'avoir beau, l'avoir belle*, pour dire, Avoir une occasion favorable de faire quelque chose.

On dit aussi, *Il a beau dire, il a beau faire, il a beau crier*, pour dire, Quoi qu'il puisse dire, quoi qu'il puisse faire.

AVOIR, Se met souvent avec la préposition *à*, devant un infinitif: Et alors il sert à marquer L'état, la disposition, la volonté où l'on est de faire ce que l'infinitif du verbe signifie. (J'ai à faire une visite. J'ai à vous remercier. J'ai à parler à un tel. Il a à choisir. Il a plusieurs Bénéfices à donner. Il a beaucoup de choses à vous dire.)

AVOIR, S'emploie aussi à l'impersonnel dans le sens, d'*Être*: & alors il se joint toujours avec la particule *y*. (Il y a un an. Il y a deux ans. Il y a beaucoup de gens. Il y a lieu de croire. Il y a sujet de craindre. Il n'y a personne. Il y avoit plus de mille personnes. Il n'y a rien qu'il étoit ici. Il n'y a rien que je ne fasse pour vous. Il n'y a rien à faire. Il y a tout à espérer.)

AVOIR, Est aussi verbe auxiliaire, & sert à former la plupart des prétérits des autres verbes. (Avoir lu. Avoir écrit. J'ai donné. Il a plu toute la nuit. Nous en avons parlé ensemble. Vous avez été sages. Ils ont vécu. Il en auroit donné cent pistoles.)

Il est aussi quelquefois auxiliaire de lui même. (J'ai eu raison. Il auroit eu tort de faire telle chose. Il auroit eu peur.)

EU, EUE. participe. Il n'est d'usage qu'é-

tant joint à quelque autre temps du verbe *Avoir*. (Les choses qu'il a eues. Le bien qu'il a eu. Sans lui j'aurois eu dîné de meilleure heure. (On dit dans le discours familier, *Dès qu'il a eu fait*, pour dire, Si-tôt qu'il eut achevé. (Dès qu'il a eu fait, il est parti.)

AVOIR. s. m. Ce qu'on possède de bien. (Voilà tout mon avoir. C'est tout son avoir.) Il est familier.

AVOISINER. v. a. Être proche, être voisin. Il ne se dit que De la proximité de lieu. (Les terres qui avoisinent la forêt. Les Provinces qui avoisinent la France.)

On dit en Poësie, qu'*Un arbre*, *qu'un rocher avoisine les cieux*, pour dire, qu'il est fort élevé.

AVORTEMENT. s. m. Accouchement avant terme. (Causer un avortement. Procurer un avortement)

AVORTER. v. n. Accoucher avant terme. Il ne se dit guère qu'en parlant d'un accouchement causé par un accident ou par un crime. (Cette femme reçut un coup qui la fit avorter. On la soupçonna d'avoir pris des breuvages pour se faire avorter.)

AVORTER, se dit ordinairement en parlant des femelles des animaux. (Cette cavale a eu un coup de pied qui l'a fait avorter. Les vaches avortent quand elles mangent de certaines herbes.)

Il se dit par extension Des fruits qui ne parviennent pas à la grosseur & à la maturité requise. (Il y a des vents qui font avorter les fruits.)

Il se dit figurément, en parlant De dessein, d'affaire, d'entreprise. Ainsi on dit, qu'*Une entreprise est avortée*, pour dire, qu'Elle a été tellement éventée ou traversée, qu'elle n'a pu être mise à exécution. (Ce dessein avorta. Cet accident fit avorter l'entreprise.)

AVORTÉ, ÉE. participe. Il n'a guère d'usage que dans le figuré, en parlant De dessein, d'affaire, d'entreprise. (Dessein avorté. Entreprise avortée.)

AVORTON. s. m. Animal né avant terme. Il se dit par extension Des animaux qui sont fort au-dessous de la grandeur dont naturellement ils devroient être. (C'est un avorton, un petit avorton, un avorton de nature.)

Il se dit aussi Des arbres & des plantes. (Les plus beaux arbres, les plus belles plantes, produisent souvent quelque avorton. Cette tulipe n'est qu'un avorton.)

En parlant d'Un petit homme mal fait & mal bâti, on dit figurément, (Ce n'est qu'un avorton.)

Il se dit aussi figurément Des productions d'esprit trop précipitées, & auxquelles on n'a pas donné assez de soin & assez de temps. (C'est un ouvrage plein de défauts & fait à la hâte, ce n'est qu'un avorton.)

AVOUÉ. s. m. Vieux mot formé de celui d'Avocat. On appeloit ainsi autrefois Un Seigneur qui se chargeoit d'être le protecteur, le défenseur des droits d'une Église. (L'Avoué de Cîteaux. L'Avoué de l'Évêché d'Arras.)

AVOUER. v. a. Confesser & reconnoître qu'une chose est, en demeurer d'accord. (Avouer le fait, le crime. Avouer ingénument, franchement. Il a tout avoué. Avouez-moi la vérité. Avouez le vrai. Je vous avoue mon foible, mon ignorance. Je vous avoue que je n'y connois rien. Il faut avouer que cet homme est bien étourdi.)

On dit proverbialement & figurément, *Avouer la dette*, pour dire, Reconnoître qu'on a tort. *Avouer un ouvrage d'esprit*, pour dire, S'en reconnoître l'auteur, Et, *Avouer un enfant*, pour dire, S'en reconnoître le père.

AVOUER, Signifie aussi, Autoriser une chose. (J'avoue tout ce qui s'est fait.)

On dit aussi, *Avouer un homme*, pour dire, Déclarer qu'on l'approuve en tout ce qu'il a fait, ou qu'il fera : Et cela se dit d'Un homme à qui on a donné charge de faire ce qu'il fait. (Je l'avouerai de tout ce qu'il fera.)

Lorsqu'Avouer s'emploie avec le pronom personnel, comme *S'avouer de quelqu'un*, il signifie, Se renommer, s'autoriser de quelqu'un. (Il s'est avoué de vous.)

AVOUÉ, ÉE. participe.

AVOUTRE ou AVOUÈTRE. s. m. Vieux mot, qui signifioit un Bâtard adultérin.

AUP

AUPARAVANT. adv. qui marque priorité de temps. (Si vous voulez vous en aller, réglez auparavant ce qu'il faut faire. Je l'en avois averti long-temps auparavant. Un mois, un an auparavant.)

AUPRÈS. Préposition de lieu. (Sa maison est auprès de la mienne. La rivière passe auprès de cette ville. Il est logé auprès du Palais. Quand il est en colère, il ne fait pas bon auprès de lui. Il vient d'auprès du Palais, d'auprès de la Place Royale.)

AUPRÈS, Sert aussi à marquer L'attachement domestique. Ainsi on dit, *Être auprès d'un grand Seigneur*, pour dire, Être attaché à son service. (On l'a mis auprès d'un tel Prince. Il s'est attaché auprès de lui. Il n'est plus auprès d'un tel. On l'a ôté d'auprès de ce jeune Prince. Il s'est retiré d'auprès d'un tel Seigneur.)

On dit aussi, qu'*Un homme est bien auprès d'une personne puissante*, pour dire, qu'Il est dans ses bonnes grâces. (Il est fort bien auprès du Roi, auprès des Ministres.)

AUPRÈS, signifie aussi, Au prix, en comparaison. (Votre mal n'est rien auprès du sien. La Terre n'est qu'un point auprès du reste de l'Univers.)

AUPRÈS, S'emploie quelquefois comme adverbe. (Je ne puis voir cela, si je ne suis auprès, si je ne suis tout auprès.) Et dans le style familier, on dit proverbialement, (Si vous n'en voulez point, couchez-vous auprès.)

PAR AUPRÈS, S'emploie aussi de même, & signifie, Un peu à côté. (Il n'est pas besoin d'entrer dans la Ville, il ne faut que passer par auprès. La balle n'a pas donné dans le but, elle a passé par auprès.) Il est populaire.

AUR

AURÉOLE. s. f. Cercle de lumière que les Peintres mettent autour de la tête des images des Saints.

Il se dit aussi pour signifier Le degré de gloire qui distingue les Saints dans le Ciel. (L'Auréole des Martyrs. L'Auréole des Vierges.)

AURICULAIRE. adj. de t. g. Il n'est guère d'usage que dans les phrases qui suivent. *Témoin auriculaire*, pour dire, Un témoin qui a ouï de ses propres oreilles ce qu'il dépose. Et, *Confession auriculaire*, pour signifier, La confession qui se fait en secret à l'oreille du Prêtre.

AVRIL. s. m. Le quatrième mois de l'année. (l'L se prononce mouillée.) (Nous avons Pâques en Avril.)

On dit figurément & poëtiquement, *En l'Avril de ses ans*, pour dire, En la fleur de son âge.

On appelle les Maquereaux, *Poissons d'Avril* : Et figurément & proverbialement, *Poissons d'Avril*, Ceux qui font métier de prostituer des femmes & des filles.

On dit proverbialement, *Donner un poisson d'Avril*, pour dire, Engager quelqu'un à faire quelque démarche inutile, pour avoir lieu de se moquer de lui. (On lui a donné un poisson d'Avril.) Cette mauvaise plaisantairie ne se fait que le premier jour d'Avril.

AURILLA. adj. Qui se dit d'un cheval qui a des grandes oreilles, & qui les branle souvent.

AURONE. s. f. Plante qui a presque les mêmes qualités que l'Absynthe, & qui en approche beaucoup pour la forme de ses fleurs & de ses semences.

AURORE. s. f. Lumière qui paroît avant que le Soleil soit sur l'horizon. (Le lever de l'aurore. L'Aurore commençoit à paroître.) Les Anciens en ont fait une Déesse.

AURORE, Se dit aussi pour le Levant. (Du couchant à l'aurore. Les climats de l'aurore.)

On appelle *Couleur d'aurore*, Une espèce de jaune doré. (Taffetas, satin couleur d'aurore.) Et on dit par abrégé, (Du satin aurore.)

AURORE BORÉALE. On appelle ainsi Un Phénomène lumineux qui paroît quelquefois dans le Ciel, du côté du Nord.

AUS

AUSPICE. s. m. Terme générique qui désignoit chez les Romains diverses manières de consulter & de connoître l'avenir, lesquels formoient parmi les Augures trois ordres différens. (Prendre les Auspices par le vol des oiseaux, par le chant des oiseaux, par la façon de manger des poulets sacrés. Heureux auspices. Les Grecs & les Romains avoient grand égard aux auspices. Les auspices lui furent favorables.)

On dit figurément, *Sous d'heureux auspices*, pour dire, Ayant la fortune favorable. Et on dit, *Sous les auspices de quelqu'un*, pour dire, Sous la conduite, sous la bonne fortune, sous l'appui, sous la faveur de quelqu'un. (Ce Capitaine faisoit la guerre, & gagnoit des batailles sous les auspices du Roi. J'entreprendrai cette affaire sous vos auspices.)

AUSSI. Conjonction. Pareillement, de même. (Vous le voulez, & moi aussi.)

Il s'emploie souvent pour Encore, de plus. (Il lui a donné telle chose, & cela aussi. Dites-lui aussi de ma part.)

Il signifie quelquefois, C'est pourquoi, à cause de cela. (Il sert un maître qui le traite mal, aussi le veut-il quitter. Ces étoffes sont belles, aussi coûtent-elles beaucoup. Il en use mal avec tout le monde, aussi tout le monde l'abandonne.)

Il sert encore à marquer la conformité, le rapport d'une proposition avec celle qui précède. (Il faut être reconnoissant, aussi l'est-il. Il auroit eu tort d'en user de la sorte, aussi ne l'a-t-il pas fait. Il a été volé la nuit; mais aussi pourquoi est-il par les rues à ces heures-là ?)

Il est quelquefois terme de comparaison, & signifie, Autant, également; & alors il exige après lui la conjonction *que*, & il ne peut s'employer pour *Si*. (Il est aussi sage que vaillant. Il vit aussi magnifiquement qu'il se peut. Il est aussi à plaindre qu'un autre. Il voit aussi clair dans cette affaire que personne.) Quelquefois on supprime

le *que*, par ellipse, comme dans cette phrase : (Ce Livre est estimable, mais il y en a d'aussi bons.)

AUSSI-BIEN QUE. De même que, autant que. (Je sais cela aussi-bien que vous. Il faut écouter les pauvres aussi-bien que les riches.)

AUSSI-BIEN, sert encore à rendre raison d'une proposition précédente. (Je ne veux point y aller ; aussi bien est-il trop tard. Je n'ai que faire de l'en prier ; aussi-bien n'en fera-t-il rien. Aussi-bien il n'en fera rien.)

AUSSI-PEU, sert aussi à marquer une certaine égalité de privation ou de modicité entre deux personnes. (J'en ai aussi peu que vous. L'un est aussi peu nécessaire que l'autre. (Ils ont aussi peu d'argent l'un que l'autre.)

AUSSITÔT. adv. de temps. Dans le moment, sur l'heure. (J'irai aussitôt.) Il est quelquefois préposition. (Aussitôt qu'il aura fait.)

On dit proverbialement, *Aussitôt dit, aussitôt fait*, pour marquer une grande promptitude dans l'exécution de quelque chose. Et, *Aussitôt pris, aussitôt pendu*, pour marquer Une prompte justice, une prompte exécution en quelque occasion que ce soit.

AUSTÈRE. adj. de t. g. Qui est rigoureux en ce qui regarde le traitement du corps, qui mortifie les sens & l'esprit. (Religion austère. Règle austère. Jeûne austère. Mener une vie austère. Faire une pénitence austère. Il garde un silence austère.)

Il signifie aussi Sévère, rude. (Homme austère. Mœurs austères. Mine austère. Visage austère. Vertu austère. Doctrine austère.)

AUSTÈRE, en termes de Physique, se dit d'une certaine saveur âpre & astringente. (La plupart des fruits verts sont d'un goût austère, sont austères au goût. La plupart des fruits sauvages sont austères.)

AUSTÈREMENT. adv. Avec austérité. (Vivre, jeûner austèrement.)

AUSTÉRITÉ. s. f. Rigueur qu'on exerce sur son corps, mortification des sens & de l'esprit. (Il n'a pu supporter l'austérité de sa règle. Faire de grandes austérités. Pratiquer de grandes austérités. Exercer de grandes austérités. Il y a beaucoup d'austérité dans ce Monastère.)

Il signifie aussi Sévérité. (L'austérité de Caton. L'austérité de ses mœurs. L'austérité de la vertu Romaine.)

AUSTRAL, ALE. adj. Méridional. Qui est du côté que souffle le vent du midi, qui se nomme *Auster* en Latin. (Le Pole austral. La partie australe du Zodiaque. Les terres australes.)

AUT

AUTAN. s. m. Vent du Midi. Il ne se dit guère qu'en Poësie. (Les furieux Autans.)

AUTANT. adv. Qui sert à marquer Égalité. (Je suis autant que vous. Il s'estime autant qu'un autre. Ce diamant vaut autant que ce rubis. Il boit autant d'eau que de vin. Ce vaisseau contient autant que l'autre. S'il a fait cela, j'en puis faire autant. Je donnerai de cette maison autant qu'un autre. Je le défends autant que je puis, tout autant que je puis. Travaillez autant que vous pourrez. J'irai chez vous autant de fois que vous voudrez. Donnez-moi cent pistoles à compte, vous serez quitte d'autant.)

On dit familièrement, (C'est un des hommes que j'estime autant, qui a autant d'esprit, qui mérite autant d'être honoré.) Et dans ces phrases on sous-entend, *qu'aucun autre*. Cette façon de parler vieillit.

On dit absolument & familièrement, (Cela est fini, ou autant vaut. C'est un homme mort, ou autant vaut.)

On dit proverbialement, *Il lui en pend autant à l'œil, à l'oreille*, pour dire, Il peut lui en arriver autant. *Autant vaut être mordu d'un chien que d'une chienne*, pour dire, qu'Entre deux choses également mauvaises, on n'a point à faire de choix.

On dit, *Autant vaut bien battu que mal battu*, pour dire, Que quand on a commencé une entreprise où l'on a eu quelque chose à souffrir, ce n'est pas la peine de s'arrêter & de se ménager par la crainte d'un plus grand dommage.

On dit aussi proverbialement d'Un homme qui a trop bu, qu' (Il en a eu autant qu'il en peut porter.) Des choses vaines, & qui n'ont point d'effet, qu'(Autant en emporte le vent.)

On dit, *A la charge d'autant*, pour dire, À la charge de la pareille.

AUTANT, se dit aussi en termes de Pratique, pour dire, une expédition pareille. (Vous devez me fournir autant de l'acte que vous avez.)

AUTANT QUE. Façon de parler adverbiale, qui signifie, Selon que. (Autant que j'en puis juger.)

AUTANT COMME AUTANT. Façon de parler adverbiale. En grande quantité. (Il en meurt tous les ans autant comme autant.) Il est familier.

AUTANT BIEN QUE, AUTANT MAL QUE. Façons de parler adverbiales, dont on se sert, pour dire, Aussi-bien, aussi mal. (Il est autant bien à la Cour qu'on y puisse être. Il s'en est acquitté autant mal qu'il se pouvoit.) Il vieillit, & à sa place on se sert d'*Aussi*.

D'AUTANT. adv. Il ne s'emploie absolument que dans cette phrase du style familier, *Boire d'autant*, pour dire, Boire beaucoup. (Il faut boire d'autant. Buvons d'autant.)

D'AUTANT PLUS. adv. de comparaison. (Elle en est d'autant plus à estimer. Il agissoit avec d'autant plus de chaleur, qu'il étoit porté par ses propres intérêts. Je lui en ai d'autant plus d'obligation, que je le mérite moins. Je suis d'autant plus obligé à le servir qu'il m'a fait plaisir. Je le crois d'autant plus qu'il est homme de bien.)

D'AUTANT MIEUX. Autre adverbe de comparaison, qui signifie la même chose que *D'autant plus*. (Je l'en aime d'autant mieux. Je sais la chose mieux que lui, & d'autant mieux que j'en suis témoin oculaire. (On dit dans le sens contraire, *D'autant moins*.

D'AUTANT QUE. conj. Parce que. (Et d'autant que c'est mon pupille, il faut que je conserve ses intérêts.) Il ne se dit guère qu'en style de Pratique & de Chancellerie.

AUTEL. s. m. Espèce de table de pierre destinée à l'usage des sacrifices. (Dresser un Autel. Élever un Autel. Se prosterner devant l'Autel, devant les Autels, aux pieds des Autels. Les Ministres des Autels. Les cornes de l'Autel. Parmi les Hébreux, il y avoit un Autel des holocaustes, un Autel des parfums, &c.) Dans nos Églises, on appelle *Maître Autel*, ou *grand Autel*, Le principal Autel de chaque Église. *Autel privilégié*, Un Autel où l'on peut dire la Messe des morts, les jours qu'on ne sauroit la dire aux Autels qui ne sont pas privilégiés, Et *Autel portatif*, Une pierre plate & carrée bénite selon les formes ordinaires de l'Église, pour pouvoir célébrer la Messe dessus en pleine campagne. (Table d'Autel. Nappe d'Autel. On met ordinairement des Reliques sous les pierres d'Autel. Un devant d'Autel. Un ornement d'Autel. Les marches de l'Autel. Le Prêtre est à l'Autel. Servir à l'Autel. S'approcher de l'Autel pour communier. Le Sacrifice de l'Autel. Un Autel dédié à la sainte Vierge. L'Autel de la Vierge. L'Autel de saint François, &c.)

On appelle l'Eucharistie, *Le saint Sacrement de l'Autel*.

Les Païens avoient aussi des Autels dédiés à leurs Dieux. (L'Autel de Jupiter. L'Autel de Mars, &c.)

On dit ordinairement, *Qui sert à l'Autel, doit vivre de l'Autel*, ou simplement, *Le Prêtre vit de l'Autel*, pour dire, qu'Il est juste que chacun vive de sa profession : & cela ne se dit guère qu'en parlant des professions honorables, comme de celles d'un Juge, &c.

On dit aussi figurément, *Elever Autel contre Autel*, pour dire, Faire un Schisme dans l'Église. Il se dit aussi d'Une Compagnie qui se divise en deux partis, en deux factions contraires, & lorsqu'on oppose son crédit ou celui d'une personne puissante, au crédit d'une autre personne dont on craint le pouvoir.

On dit d'un homme qui prend hardiment tout ce qu'il peut, & par-tout où il peut, qu'(Il prendroit sur l'Autel, sur le Maître Autel.)

On dit figurément, qu'*Un homme mérite qu'on lui élève des Autels*, pour dire, qu'Il est digne des plus grands honneurs.

On dit figurément, *Les Autels*, pour dire, La Religion. (Attaquer les Autels, respecter les Autels. Cet impie avoit juré la ruine des Autels.)

On dit proverbialement & figurément, *Ami jusqu'aux Autels*, pour dire, Ami à tout faire, excepté ce qui est contraire à la conscience, à la Religion.

AUTEL. s. m. Constellation de l'hémisphère méridional.

AUTEUR. s. m. Celui qui est la première cause de quelque chose. (Dieu est l'Auteur de la nature. JESUS-CHRIST est l'Auteur de notre salut. Dieu n'est point l'Auteur du péché. Les Auteurs de la sédition, de la conjuration furent punis. On ne sait point l'Auteur de cette nouvelle.)

Il signifie aussi Inventeur. (L'Auteur de l'opinion de la Métempsycose. Les Auteurs des opinions nouvelles.)

AUTEUR, se dit aussi de Celui qui a composé un Livre, qui a fait quelque Ouvrage d'esprit, en vers ou en prose. (Auteur ancien. Auteur moderne. Auteur classique. Auteur grave. Auteur Grec. Auteur Latin, Italien, Arabe. Auteur approuvé. Auteur apocryphe. Auteur orthodoxe. Auteur anonyme. Auteur original. Lire les bons Auteurs. Entendre les Auteurs. Commenter un Auteur. Compiler les Auteurs. Citer un Auteur. Ces Auteurs ne s'accordent pas.)

En parlant d'une femme qui aura composé un livre, on dit, qu' (Elle est l'Auteur d'un tel livre, d'un tel ouvrage.)

AUTEUR, en termes de Jurisprudence, signifie Celui de qui on tient quelque droit. (On lui disputoit la possession de cette terre, il fit appeler ses Auteurs en garantie.)

Et dans ce sens on dit, *Les auteurs de sa race*, pour dire, Ceux de qui l'on descend.

AUTEUR, se dit aussi De celui de qui on a appris quelque nouvelle. (C'est mon auteur. Je vous nomme mon Auteur. Je vous cite mon auteur. Il ne veut pas dire son auteur. Je tiens cela d'un auteur grave.) En ce sens on dit d'une femme de qui on tient quelque nouvelle. (C'est elle qui est mon auteur.)

AUTHENTICITÉ. s. f. Qualité de ce qui est authentique. (L'authenticité de cette pièce n'est point contestée.)

AUTHENTIQUE. adj. de t. g. Solennel, muni de l'autorité publique, & revêtu de toutes ses formes. Il ne se dit guère qu'en parlant des actes publics. (Pièce authentique. Contrat authentique. Écrit authentique. Titre authentique. Scel authentique. Acte authentique. Preuve authentique. Attestation authentique.)

Il signifie aussi Célèbre, notable. (Témoignage authentique. Passage authentique.)

AUTHENTIQUE. s. f. C'est le nom que l'on donne à certaines lois du Droit Romain. (L'authentique *Si qua mulier*. Les Authentiques de Justinien. Les Novelles & les Authentiques.)

AUTHENTIQUEMENT. adv. D'une manière authentique. (Un traité, un contrat fait authentiquement.)

AUTHENTIQUER. v. a. Terme de Pratique. Rendre authentique. Il n'a guère d'usage qu'en parlant des actes où l'on fait mettre l'attestation des Magistrats, & le sceau public. (Il faut authentiquer cet acte.)

Authentiquer une femme, C'est la déclarer atteinte & convaincue d'adultère.

AUTHENTIQUÉ, ÉE. participe.

AUTOCÉPHALE. s. m. Nom que les Grecs donnoient aux Evêques qui n'étoient point sujets à la juridiction des Patriarches.

AUTOCTHONE. s. m. Nom que les anciens donnoient aux premiers habitans d'un pays, pour les distinguer des peuples venus d'ailleurs s'établir dans le même lieu. Ce terme a le même sens que celui d'*Aborigènes*.

AUTO DA-FÉ. s. m. Mot emprunté de l'Espagnol. Exécution du Jugement que l'Inquisition rend contre les malheureux qui lui sont déférés. (L'Auto-da-fé fait horreur à l'humanité.)

AUTOGRAPHE. adj. de t. g. Terme didactique. Qui est écrit de la main même de l'Auteur.

Il s'emploie aussi substantivement. (J'ai vu l'autographe.)

AUTOMATE. s. m. Machine qui a en soi les principes de son mouvement. (Une horloge est un automate. Quelques Philosophes prétendent que les bêtes ne sont que des automates.)

On le dit plus communément aujourd'hui des machines qui imitent le mouvement des corps animés.

On dit figurément d'un homme stupide, que *C'est un automate.*

AUTOMNAL, ALE. adj. (l'M se prononce.) Qui est de l'Automne. (Les fièvres automnales. La partie automnale du Bréviaire.) Il n'a point de pluriel au masculin.

AUTOMNE. s. m. & f. On prononce *Autonne*. Celle des quatre saisons de l'année qui est entre l'Été & l'Hiver. (Un bel Automne. Une Automne froide & pluvieuse. Une Automne venteuse. Au commencement de l'Automne. A la fin de l'Automne. L'Automne est une saison tempérée. L'Automne est la belle saison pour les fruits. Des fruits d'Automne.)

AUTONOME. adj. de t. g. Titre qu'on donnoit aux Villes Grecques, qui avoient le privilége de se gouverner par leurs propres lois.

AUTONOMIE. s. f. Liberté dont jouissoient sous les Romains les Villes qui avoient conservé le droit de se gouverner par leurs propres lois.

AUTOPSIE. s. f. Contemplation. On désignoit par ce terme la cérémonie la plus auguste des anciens mystères, par laquelle les initiés se flattoient d'être admis à contempler la Divinité.

AUTORISATION. s. f. Terme de Pratique. Action par laquelle on autorise. Il ne se dit guère que dans ces phrases. (L'autorisation d'un mari. Autorisation d'un tuteur.)

AUTORISER. v. a. Donner autorité, donner pouvoir. (C'est le Roi qui autorise les Magistrats. C'est une chose que la coutume autorise. La confiance que vous avez en moi, m'autorise à vous dire. C'est saint Paul lui-même qui m'autorise à avancer cette proposition. Une femme ne peut contracter si son mari ne l'autorise. Une femme qui s'est fait autoriser par Justice.

Il est aussi réciproque, & signifie, Acquérir de l'autorité. (Cet homme-là s'est bien autorisé dans sa compagnie. Les Coutumes s'autorisent par le temps, & acquièrent force de Loi.)

AUTORISÉ, ÉE. participe. (Femme duement autorisée de son mari.)

AUTORITÉ. s. f. Puissance légitime, à laquelle on doit être soumis. (L'autorité des Magistrats. L'autorité des Lois. L'autorité spirituelle. L'autorité temporelle. L'autorité du Roi. L'autorité Royale. L'autorité absolue. L'autorité souveraine. Autorité paternelle. Être en grande autorité. Avoir de l'autorité. Se maintenir en autorité. Abuser de son autorité. Se prévaloir de son autorité. Interposer son autorité. Choquer l'autorité publique. Blesser l'autorité des Juges. User d'autorité. Perdre son autorité. Conserver, maintenir son autorité. Étendre son autorité. Sous votre autorité. Par autorité de Justice. Homme sans autorité. De pleine puissance & autorité Royale.)

On dit, en parlant d'un homme accoutumé à parler, à agir d'une manière impérieuse, qu'*Il veut tout emporter d'autorité*, & qu'*Un homme a fait une chose de son autorité privée*, pour dire, qu'il l'a faite sans avoir droit de la faire, ou sans garder les formes ordinaires.

AUTORITÉ, se prend aussi pour Crédit, considération. (Il a bien de l'autorité dans sa Compagnie, dans son Corps, dans sa famille.)

Il se dit aussi du sentiment d'un Auteur, ou d'une personne illustre, que l'on rapporte pour confirmer ce que l'on dit. (Trouverez-vous quelque autorité de cela dans les Pères des quatre premiers siècles. Alléguer des autorités. Apporter des autorités. J'ai cent bonnes autorités pour prouver ce que j'avance. Il dit cela sans autorité.)

AUTOUR. Préposition qui sert à marquer la situation de ce qui environne. (Autour de sa personne. Autour de lui. Autour de la tête. Autour du bras. Autour de la place. Autour de l'Église. Roder tout autour d'une Maison.)

On dit proverbialement & figurément, *Tourner autour du pot*, pour dire, Biaiser, user de détours au lieu d'aller au fait. (Pourquoi tant tourner autour du pot ? Expliquez-vous nettement.)

AUTOUR, signifie quelquefois, Auprès, & sert à marquer Attachement, Assiduité. (Elle est si charitable, qu'elle est continuellement autour des malades. Il est toujours autour d'elle.)

Il s'emploie quelquefois adverbialement & sans régime. (Il regardoit tout autour si on le suivoit.) Et on dit, *Ici autour*, pour dire, Ici près. (Il loge quelque part ici autour.)

AUTOUR. s. m. Oiseau de proie, du genre de ceux qu'on nomme Oiseaux de poing. (Autour passager, *ou* de passage. Tiercelet d'Autour. Faire voler un Autour. Paître un Autour. Dresser un Autour au leurre.)

AUTOURSERIE. s. f. L'art d'élever & de dresser les Autours.

AUTOURSIER. s. m. Celui qui fait profession d'élever & de dresser des Autours.

AUTRE. Pronom relatif de t. g. qui marque Distinction, différence entre deux choses, ou entre une & plusieurs. (Des deux livres que vous demandiez, voilà l'un, voilà l'autre. Ce que vous ne ferez pas dans un temps, vous le ferez dans un autre, vous le ferez dans l'autre. Quelle autre chose souhaitez-vous de moi ? Des deux frères, l'un a pris le parti de l'Église, & l'autre le parti de l'Épée. Ils étoient aigris l'un contre l'autre. Ils paroissoient faits l'un pour l'autre. Ils sont nés l'un pour l'autre. Il ne faut pas prendre l'un pour l'autre, confondre l'un avec l'autre. Il y a une grande différence entre l'un & l'autre. Il fit un beau discours, & entre autres choses il dit. Autre est la ville de Vienne en Autriche, & autre la ville de Vienne en Dauphiné. Autre chose est une simple affirmation, & autre chose est une affirmation avec serment. L'un & l'autre. Les uns & les autres. L'un & l'autre y a manqué. L'un & l'autre nous ont manqué. Il s'y trouva plusieurs personnes de considération, & entr'autres. Nous autres, vous autres, eux autres, façons de parler familières.

AUTRE, se dit quelquefois pour marquer une personne indéterminée. (J'aime mieux que vous l'appreniez d'un autre que de moi. Quelque autre vous le dira mieux que moi. Tout autre que lui ne s'en seroit pas si bien tiré.)

On dit, *L'autre jour*, pour désigner indéterminément un des jours précédens.

AUTRE, se dit aussi pour Plus excellent, meilleur. (L'homme dont vous parlez est habile ; mais celui que je vous dis est bien un autre homme. Le vin de Tonnerre est bon ; mais celui de Rheims est bien d'autre vin, est tout autre vin.)

Il signifie quelquefois, De plus grande conséquence, de plus grande importance. (Il avoit été mis en prison pour dettes, mais depuis on l'a accusé de fausse monnoie ; c'est bien une autre affaire.)

On dit d'Un homme qui a changé en bien ou en mal, qu'(Il est un autre homme, tout un autre homme, qu'il est devenu tout autre.) Et il se dit plus ordinairement d'un changement en bien, que d'un changement en mal.

AUTRE, se dit aussi pour marquer La ressemblance, l'égalité, la conformité qu'il y a entre deux personnes, entre deux choses. (C'est un autre Alexandre, un autre César. Il le regarde comme un autre lui-même. Cette ville est un autre Paris.)

AUTRE, se met quelquefois absolument en diverses phrases proverbiales où le substantif est sous-entendu. *Il n'en fait point d'autres. Il en fait bien d'autres. En voici d'un autre*, &c. pour dire, Il a bien fait d'autres choses, d'autres tours. Voici une chose encore plus surprenante, &c. On dit à peu près dans le même sens, *c'est une autre paire de manches.*

On dit dans le discours familier, *L'un vaut l'autre. Ils sont aussi bons, & aussi mauvais l'un que l'autre*, pour dire, Il n'y a pas de différence de l'un à l'autre. *Il y en a d'uns & d'autres*, pour dire, Il y en a de bons & de mauvais. Et d'un homme dont les actions sont contraires à ses discours, qu' (Il dit d'une façon, & qu'il fait de l'autre.)

On dit aussi d'un homme qu'on connoît fort, *Je ne connois d'autre.* Et parlant à ceux qui nous veulent tromper, ou nous faire accroire quelque chose, *A d'autres*, comme si on disoit, *Adressez-vous à d'autres.*

COMME DIT L'AUTRE. Façon de parler populaire, dont on se sert pour citer en général sans nommer personne. (Car, comme dit l'autre, il faut bien, &c.

AUTREFOIS. adv. Anciennement, au temps passé. (On croyoit autrefois que. On voyoit autrefois. C'étoit autrefois la coutume. Vous prétendiez autrefois que.)

AUTREMENT. adv. D'une autre façon. (Faisons autrement. Il faut vivre autrement. Je ne le veux pas comme cela, je le veux autrement. Il est fait tout autrement que vous ne croyez.

Il signifie quelquefois Sinon, sans quoi. (Dites-lui qu'il soit plus sage, qu'autrement on le châtiera, autrement il s'en trouvera mal. Il vous a vendu sa charge à telle condition, autrement il ne l'eût pas fait.)

AUTREMENT, précédé de la négative *pas*, signifie Guère. (C'est un homme qui n'est pas autrement riche. Il n'est pas autrement disposé à faire cela. Est-il malade? pas autrement, mais il est chagrin.) Ces phrases sont du style familier.

AUTRE-PART. adv. Ailleurs. (C'est un livre que j'ai cherché par-tout, mais je ne l'ai pu trouver autre-part que là. Vous ne le trouverez point autre-part.)

On dit aussi, *D'autre part*, pour dire, D'ailleurs, de plus. (D'autre part on doit considérer que....)

AUTRUCHE. s. f. Espèce de grand Oiseau, & fort haut sur jambes, qui a le cou fort long, & les pieds faits comme ceux d'un Chameau, & qui n'a presque de plumes qu'au bout des ailerons & de la queue. (Les Autruches viennent d'Afrique. Des plumes d'Autruche. Les plumes, les bouquets de plumes qu'on porte sur le chapeau, sont des plumes d'Autruche. L'opinion vulgaire est que l'Autruche digère le fer.) Et de-là vient qu'en parlant d'un grand mangeur, on dit, qu' (Il a un estomac d'Autruche,) que (C'est un estomac d'Autruche.)

AUTRUI. s. m. qui n'a point de pluriel. Il signifie, Les autres personnes. (Il ne faut pas désirer le bien d'autrui, la femme d'autrui. Ne fais à autrui que ce que tu voudrois qui te fût fait à toi-même. Juger d'autrui par soi-même. Etre logé chez autrui. Parler par la bouche d'autrui.)

On dit proverbialement, *Mal d'autrui n'est que songe*, pour dire, Que le mal d'autrui fait peu d'impression sur nous. Et *Qui s'attend à l'écuelle d'autrui est souvent mal diné*, pour dire, que Nous ne devons compter que sur ce qui dépend de nous, & nullement sur ce qui dépend des autres.

On dit en termes de Chancellerie, (Sauf en autres choses notre droit, & l'autrui en toutes.) Et dans cette phrase, l'*autrui* veut dire Le droit d'autrui.

A U V

AUVENT. s. m. Petit toit en saillie, attaché ordinairement au-dessus des boutiques, pour garantir de la pluie. (Se mettre à couvert de la pluie sous un auvent.)

AUVERNAT. s. m. Nom qu'on donne à certain vin d'Orléans.

A U X

AUXILIAIRE. adj. de t. g. Qui aide, dont on tire du secours. Il n'est guère en usage qu'en ces phrases, *Armée auxiliaire, troupes auxiliaires*, pour dire, Des troupes qu'un Prince ou un État envoie au secours d'un autre Prince, d'un autre État.

AUXILIAIRE, en termes de Grammaire, se dit des verbes qui servent à former plusieurs temps des autres verbes. (Verbe auxiliaire. *Avoir* & *Être* sont les verbes auxiliaires de la langue Françoise.)

A X E

AXE. s. m. Ligne droite qui passe par le centre d'un globe, & sur laquelle le globe tourne. (L'axe d'une sphère.) Il se dit aussi de la ligne qu'on suppose qui passe par le centre de la terre, ou par le centre du monde. (L'axe du monde. L'axe de la terre.)

On appelle communément *Axe d'une courbe* en Géométrie. La ligne droite qui divise cette courbe en deux parties égales & semblables. (L'axe d'une parabole.)

A X I

AXILLAIRE. adj. de t. g. Qui appartient à l'aisselle. (Les glandes axillaires. Le nerf axillaire. Veine axillaire.)

AXIOME. s. m. Maxime, proposition générale, reçue & établie dans une Science. (Axiome de la Philosophie. Axiome de Mathématique. Axiome indubitable. C'est un axiome en Physique.)

A X O

AXONGE. s. f. Partie de la graisse des animaux. On distingue dans les animaux trois sortes de graisse; le lard, qui est la graisse ferme; le suif, qui est la graisse sèche; & l'*axonge*, qui est la graisse la plus molle & la plus humide. (L'axonge humaine est regardée comme un très-bon remède.)

A Z A

AZAMOGLAN. s. m. Les Turcs disent Agiam-Oglan. Enfant étranger. *Oglan* signifie Enfant, & *Agiam*, Barbare, étranger. On donne particulièrement ce nom dans le Sérail aux enfans qui sont chargés des fonctions les plus basses, les plus pénibles. Les autres services sont faits par les Icoglans ou Itch-Oglans, qui sont aussi étrangers, & qu'on emploie à la chambre.

A Z E

AZÉDARAC. s. m. Arbre dont les feuilles sont disposées en roses. Son fruit passe pour être vénéneux. On le nomme encore Acacia d'Égypte, ou faux Sicomore.

AZEROLE. s. f. Sorte de petit fruit aigret, de la couleur & de la grosseur d'une cérise, & qui a plusieurs petits noyaux. (Un panier d'azeroles.)

AZEROLIER. s. m. L'arbre qui porte les azeroles. (L'Azerolier est un arbre épineux. On greffe l'Azerolier sur l'épine blanche, & sur l'épine noire.)

A Z I

AZIMUT. s. m. Terme d'Astronomie. On appelle ainsi, tantôt l'angle compris entre le méridien d'un lieu, & un cercle vertical quelconque, tantôt ce cercle vertical même.

AZIMUTAL. adj. Qui représente ou qui mesure les Azimuts. (Instrument Azimutal.)

A Z O

AZOTH. s. m. Nom que les Alchimistes donnent au Mercure.

A Z U

AZUR. s. m. Sorte de Minéral, dont on fait un bleu fort beau, & de fort grand prix. (Une mine où l'on trouve de l'azur, de l'azur d'Outremer.)

Il se dit aussi de la couleur de ce minéral; & en ce sens on dit proverbialement d'un appartement fort doré, fort enrichi, que (Ce n'est qu'or & azur.)

On appelle quelquefois le *Lapis Lazuli*, Pierre d'Azur.

AZUR, en termes de Blason, se dit de l'émail bleu des Armoiries. (Les Armes de France sont d'azur à trois fleurs de lis d'or.)

AZURÉ, ÉE. adj. Qui est peint de couleur d'azur. (Lambris azuré.)

On dit en Poësie, *La voûte azurée*, pour dire, Le Ciel. Et *Les plaines azurées*, pour dire, La mer.

A Z Y

AZYME. adj. de t. g. Terme de l'Écriture-Sainte. Qui est sans levain. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, *Les pains azymes*, qui étoient des pains sans levain, que les Juifs mangeoient dans le temps de leur Pâque.

Il est aussi substantif au pluriel, dans cette phrase de l'Écriture, *La Fête des azymes.*

B

B Subst. m. La seconde lettre de l'alphabet, & la premiere des consonnes. (Un B bien formé, mal formé.)

On dit populairement qu'*Un homme est marqué au B*, pour dire, qu'il est borgne ou bossu, ou boiteux: Et on entend parlà que C'est un homme malin, & que les bossus, les borgnes & les boiteux le sont ordinairement.

On dit qu'*Un homme ne sait ni A, ni B*, pour dire, qu'il est très-ignorant.

B A B

BABEL. (La tour de Babel.) Mot dont on se sert familièrement, pour signifier une grande confusion d'opinions & de discours. Cette conférence, cette assemblée est la tour de Babel.)

BABEURE. s. f. Liqueur séreuse que laisse le lait, quand la partie grasse est convertie en beurre.

BABIL. s. m. Caquet, superfluité excessive de paroles. (Il nous étourdit par son babil.) En parlant d'Un homme qui aime à parler beaucoup, mais qui a peu de fonds d'esprit, on dit que (C'est un homme qui n'a que du babil.)

BABILLARD, ARDE, adj. Qui aime à parler beaucoup. (Femme babillarde. Homme babillard.)

Il est plus ordinairement substantif. (C'est un grand babillard, un franc babillard.)

Il se dit aussi d'Un homme qui ne sauroit garder un secret. (Ne vous fiez pas à cet homme-là, c'est un babillard.)

BABILLER. v. n. Avoir du babil, caqueter. (On dit que les femmes aiment à babiller.)

BABINE. s. f. Lèvre. Il ne se dit proprement que De quelques animaux, comme des vaches, des singes, &c. (Un singe qui remue les babines. Les babines d'une vache.)

On dit figurément & bassement d'Un homme qui a beaucoup mangé de quelque mets, qu' (Il s'en est donné par les babines.) Et la même chose se dit d'Un homme qui a mangé son bien.

BABIOLE. s. f. Jouet d'enfans. (Donner des babioles à un enfant.)

Il se dit figurément De toutes sortes de choses puériles. (Il ne s'amuse qu'à des babioles.) Et on dit que *Le cabinet d'un homme n'est rempli que de babioles*, pour dire, qu'il n'est rempli que de choses de nulle valeur.

BÂBORD. s. m. Terme de Marine. Le côté gauche d'un vaisseau en partant de la poupe. *Bâbord* est opposé à *Stribord*, qui signifie le côté droit.

BABOUCHE. s. f. Sorte de pantoufle ou de mule de chambre, qui a un quartier de derrière, & qui nous est venue du Levant. (Des babouches jaunes. Une paire de babouches.)

BABOUIN. s. m. Espèce de gros Singe.

On appelle aussi *Babouin*, Certaine figure ridicule barbouillée sur la muraille d'un Corps de garde, pour la faire baiser aux soldats qui ont fait quelque faute légère. (On lui a fait baiser le babouin.)

On dit proverbialement & figurément, *Faire baiser le babouin à quelqu'un*, pour dire, Le réduire à se soumettre malgré qu'il en ait, & avec quelque espèce de honte.

BABOUIN, INE, se dit d'Un jeune enfant badin & étourdi. (C'est un petit babouin, une petite babouine.)

BAC

BAC. s. m. Espèce de grand bateau plat, servant à passer les carrosses, les charrettes, &c. d'un bord de la rivière à l'autre, au moyen d'une corde qui la traverse. (La corde d'un bac. Passer la rivière dans un bac.)

On dit, *Passer le bac*, pour dire, Passer la rivière dans un bac.

BACALIAU. s. m. Nom qu'on donne dans quelques endroits à la morue sèche.

BACCALAURÉAT. s. m. Le premier degré qu'on prend dans une Faculté pour parvenir au Doctorat. (Être examiné pour le Baccalauréat.)

BACCHANALE. s. f. (l'H ne se prononce point.) La représentation d'une danse de Bacchantes & de Satyres. (La bacchanale du Poussin.)

BACCHANALE, se dit aussi d'Une débauche faite avec grand bruit. (Ils ont fait bacchanale. Ils ont fait une bacchanale qui a duré toute la nuit.) Il est du style familier.

BACCHANALES. La fête que les Païens célébroient en l'honneur de Bacchus. (La fête des Bacchanales. Célébrer les Bacchanales.)

BACCHANTE. s. f. Femme qui célébroit la fête des Bacchanales.

On appelle figurément *Bacchante*, Une femme emportée & furieuse. (C'est une vraie Bacchante.)

BACHA. s. m. Titre d'honneur qui se donne en Turquie à des personnes considérables même sans gouvernement. (Les Bachas font à ce titre seul porter deux queues de cheval devant eux.) Les Turcs prononcent Pacha, & les Italiens Bassa. Le B Turc se prononce comme le P en François.

BACHELIER. s. m. Celui qui est promu au Baccalauréat en quelque Faculté. (Bachelier en Théologie, en Droit, en Médecine, &c.)

On donnoit autrefois ce titre à un jeune homme à marier, & celui de Bachelette à une jeune fille.

On appelloit aussi *Bachelier*, Un jeune Gentilhomme qui servoit sous la bannière d'un autre.

BACHIQUE. adj. Qui appartient à Bacchus. *Fête Bachique.* On appelle poëtiquement Le vin, *Liqueur Bachique ;* & une chanson à boire, *Chanson Bachique.*

BACHOT. s. m. Petit bateau. (Passer la rivière dans un bachot.)

BACHOTEUR. s. m. Batelier qui conduit un bachot.

BACILE, ou FENOUIL MARIN. s. m. Plante. Elle croît dans les endroits maritimes & pierreux. Il en est une espèce qu'on nomme vulgairement Perce-pierre. On en confit les fleurs au vinaigre pour les manger en salade. Le bacile est apéritif, & bon contre les obstructions.

BACLER. v. a. Fermer une porte ou une fenêtre par derrière avec une barre ou autre chose.

On dit aussi, *Bacler un bateau*, pour dire, Le mettre dans un lieu commode du Port, pour la charge & la décharge des marchandises.

BACLÉ, ÉE. participe.

On dit figurément & familièrement, en parlant d'un traité conclu, d'une affaire arrêtée, (Cela est baclé, c'est une affaire baclée.)

BAD

BADAUD, AUDE. s. Niais, qui s'amuse à tout & admire tout. (C'est un vrai badaud, un franc badaud.)

BADAUDER. v. n. S'amuser à tout, niaiser. (Cet homme ne fait que badauder.)

BADAUDERIE. s. f. Action, discours de badaud. (Ce que vous dites, ce que vous faites-là est une franche badauderie.)

BADELAIRE. s. m. Vieux mot qui s'est conservé dans le blason, pour signifier un sabre.

BADIANE, ou ANIS DE LA CHINE, s. f. C'est le fruit d'une plante qui croît à la Chine & dans les Philippines. Les semences que ce fruit renferme ont une odeur fort agréable, qu'elles communiquent aux alimens & aux drogues dans lesquelles on les fait entrer.

BADIGEON. s. m Couleur jaunâtre dont on peint les murailles.

BADIGEONER. v. a. Peindre une muraille avec du Badigeon.

BADIGEONÉ, ÉE. participe.

BADIN, INE. adj. Folâtre, qui s'amuse à des bagatelles. (Cet homme est badin, il a l'air badin, la contenance badine. C'est un badin personnage. Elle est toujours badine.)

Il est aussi substantif. (C'est un badin. C'est un vrai badin, un petit badin, un agréable badin.)

BADINAGE. s. m. Action de badin. (C'est un pur badinage. Tout cela n'est que badinage.)

Il signifie aussi figurément Certaine façon de faire, certaine manière particulière d'agir. (Elle est faite au badinage. Ce valet est fait au badinage de son maître.)

BADINAGE, se dit aussi d'Une sorte de galanterie, d'agrément dans le style, dans la conversation. (Il y a un badinage agréable dans les écrits d'un tel. C'est un homme qui a un joli badinage.)

BADINANT. s. m. On appelle ainsi Un cheval surnuméraire dans un attelage. (Il y a six chevaux de carrosse, & un badinant.)

BADINER. v. n. Faire le badin. (Il ne fait que badiner. C'est un homme qui badine, qui aime à badiner.)

BADINER, se dit aussi, en parlant d'Une sorte de galanterie & d'agrément qu'on met dans la conversation, dans la manière d'écrire. (Cet homme badine agréablement dans ses lettres & dans ses discours.)

En parlant d'ajustemens & d'ornemens, on dit qu'*Ils badinent*, pour dire, qu'ils voltigent. (Il ne faut pas que cette dentelle soit si tendue, il faut qu'elle badine. Cette draperie badine agréablement.)

BADINERIE. s. f. Bagatelle, chose frivole. (Ce n'est qu'une badinerie, qu'une pure badinerie. Il ne dit que des badineries. Il ne s'amuse qu'à des badineries.)

BADINES. s. f. plur. Pincettes légères.

BAF

BAFOUER. v. a. Traiter injurieusement & avec mépris. (Bafouer quelqu'un. Il l'a bafoué.)

BAFOUÉ, ÉE. participe.

BÂFRE. s. f. Repas abondant. (Il y a aujourd'hui bâfre en un tel endroit.) Ce mot est bas.

Il signifie aussi L'action de manger. (Il ne songe qu'à la bâfre.)

BÂFRER v. n. Manger. Il est bas, & ne se dit que dans le discours populaire, en parlant d'Un homme qui aime extrêmement à manger. (C'est un homme qui aime à bâfrer, qui ne fait que bâfrer.)

BÂFREUR. s. m. Gourmand. Celui qui aime excessivement à manger. (Grand bâfreur.)

BAG

BAGAGE. s. m. Équipage de ceux qui sont en voyage ou à la guerre. (Cheval de bagage.) *Gros bagage*, pour dire, Le bagage qui ne sauroit être voituré que par charrois. *Menu bagage*, pour dire, Le bagage qui peut être porté sur des bêtes de somme. (Les bagages de la Cour. Les bagages de l'armée. On a donné sur le bagage. On a pillé le bagage. Il commande le bagage.)

On dit fig. & fam. *Plier bagage*, *trousser bagage*, pour dire, Déloger furtivement, s'enfuir. Et, d'Un homme qui est mort, qu'*Il a plié bagage.*

BAGARRE. s. m. Tumulte. Grand bruit causé ordinairement par une querelle. (Il y a là de la bagarre. Il n'a point voulu

se mêler dans la bagarre.) Il est du style familier.

BAGASSE. s. f. Terme populaire & malhonnête, qui signifie, Une femme prostituée. (Vieille bagasse.)

BAGATELLE. s. f. Chose de peu de prix, & peu nécessaire. (Cette boutique n'est pleine que de bagatelles. Dans ce cabinet, il n'y a que des bagatelles.)

Il signifie figurément, & c'est son plus grand usage, Chose frivole & de peu de d importance. (Il ne s'amuse qu'à des bagatelles. Il ne dit, il ne conte que des bagatelles.)

On dit, *S'amuser à la bagatelle*, pour dire, S'occuper de toute autre chose que de ses devoirs.

BAGATELLE, se dit absolument pour signifier, qu'On ne croit pas, qu'on ne craint pas quelque chose. (Vous dites que cet homme fera telle chose, bagatelle; qu'il me maltraitera, bagatelle.)

BAGNE. s. m. Lieu où l'on renferme les forçats après le travail.

BAGNOLETTE. s. f. Espèce de Coiffure de femme.

BAGUE. s. f. Anneau où il y a une pierre enchâssée, & que l'on met au doigt. (Porter une bague. Une belle bague.)

On dit figurément d'Une jolie maison de campagne, ou d'une autre chose de prix qu'on n'a que pour le plaisir, pour l'ornement, & qu'on peut vendre aisément, que (C'est une bague au doigt.)

En termes de Pratique, on appelle *Bagues & joyaux*, Les pierreries, perles & autres semblables choses de prix, qui appartiennent à une femme mariée, & qu'elle reprend après la mort de son mari. (Les bagues & joyaux de cette femme ont été estimés cinquante mille francs. Elle a emporté une telle somme pour ses bagues & joyaux.)

On appeloit autrefois *Bagues d'oreilles*, Ce qu'on appelle aujourd'hui boucles d'oreilles. *Voyez* BOUCLE.

On dit en termes de Guerre. *Sortir vie & bagues sauves*, pour dire, Sortir d'une Place avec permission d'emporter sur soi ce que l'on peut. Et on dit figurément, qu'*Un homme est sorti, est revenu bagues sauves*, pour dire, qu'Il est heureusement sorti d'un péril.

BAGUE, signifie aussi L'anneau qu'on suspend vers le bout d'une carrière où se font des courses, & que ceux qui courent, tâchent d'emporter avec le bout de la lance. (Courre la bague. Emporter la bague. Donner une atteinte à la bague. Une magnifique course de bague. La plupart des courses de bague se font à cheval.)

BAGUENAUDE. s. f. Petit fruit qui est enveloppé dans de petites gousses pleines de vent, & que les enfans font claquer en les crevant entre leurs mains.

BAGUENAUDER. v. n. S'amuser à des choses vaines & frivoles. (Il ne faut pas baguenauder dans une occasion si sérieuse.) Ce mot est du style familier.

BAGUENAUDIER. s. m. Petit arbre qui porte des baguenaudes.

BAGUENAUDIER. s. m. Celui qui baguenaude. (C'est un vrai baguenaudier.) Il est du style familier.

On appelle encore *Baguenaudier*, une espèce de jeu d'enfans.

BAGUER. v. a. Arranger les plis d'un habit, d'une robe, &c. & les arrêter ensemble avec du fil ou de la soie. (Il faut baguer avant que de coudre.)

BAGUÉ, ÉE. participe.

BAGUETTE. s. f. Verge, Houssine, Bâton fort menu. (Il avoit une baguette à la main. Baguette d'Huissier.)

On appelle *Baguette d'arquebuse, de fusil, de pistolet*, Une sorte de baguette de fer, de bois, de baleine, &c. dont on se sert pour presser la poudre, la bourre, &c. qu'on met dans le canon de ces armes. *Baguette de fusée volante*, Une baguette attachée à une fusée volante pour la faire monter en ligne droite. Et, *Baguettes de tambour*, Deux petits bâtons courts avec lesquels on bat le tambour.

On dit, *Commander à baguette*, pour dire, Commander avec hauteur & impérieusement. (C'est un homme qui commande à baguette.)

En termes d'Architecture, on appelle *Baguette*, Une petite moulure ronde en forme de baguette.

BAGUIER. s. m. Petit coffre pour serrer des bagues. (Un riche baguier.)

B A H

BAHUT. s. m. (le T. ne se prononce point.) Sorte de coffre, couvert ordinairement de cuir, & dont le couvercle est en voûte. (Grand bahut. Serrez cela dans ce bahut.)

BAHUTIER. s. m. Artisan qui fait des bahuts & des malles.

On dit proverbialement d'Un homme qui fait beaucoup de bruit, & peu d'ouvrage, qu' (Il ressemble aux bahutiers, qu'il fait plus de bruit que de besogne.)

B A I

BAI. adj. Qui est de certaine couleur de rouge-brun; il ne se dit que du poil. (Ce cheval a le poil bai. Bai brun. Bai obscur. Bai doré. Bai clair.) Il se dit aussi du cheval même. (Monter un cheval bai.)

BAIE. s. f. Plage, rade, espèce de golfe où les vaisseaux sont à l'abri de certains vents. (La baie de Tous-les-Saints. La baie de cette côte est fort sûre.)

En termes de Maçonnerie, on appelle *Baie*, Une ouverture qu'on laisse dans les murs pour y mettre une porte ou une fenêtre. (La baie d'une porte. La baie d'une fenêtre.)

BAIE. s. f. Tromperie qu'on fait à quelqu'un pour se divertir. (C'est un grand donneur de baies. Il m'a donné la baie. Donner une baie.) Il n'est que du style familier.

BAIE. s. f. Terme de Botanique. Petit fruit mou, charnu, & qui renferme des pepins ou des noyaux. (Baie de genièvre, de laurier, &c.)

BAIGNER. v. a. Mettre dans le bain. (On l'a baigné durant quinze jours. On n'oseroit baigner ceux qui sont sujets au rhumatisme. Se baigner dans la rivière. Ceux qui sont mordus de chiens enragés, se vont baigner à la mer.)

On dit figurément, qu'*Une rivière baigne les murs d'une ville, les bords d'un jardin, &c.* pour dire, qu'Elle coule le long des murailles d'une ville, le long des bords d'un jardin, &c.

BAIGNER, signifie encore figurément, Mouiller, arroser. (Baigner son lit de larmes. Baigner son visage de pleurs.)

On dit figurément, que *Les Tyrans se baignoient dans le sang des Martyrs*, pour dire, qu'Ils se plaisoient à verser leur sang. Et qu'*Un homme se baigne dans les larmes des malheureux*, pour dire, qu'Il se plaît à les voir souffrir, à voir couler leurs larmes.

BAIGNER, est quelquefois neutre, & signifie, Tremper long-temps. (Il faut que ces herbes baignent dans l'esprit de vin; que cette perce-pierre, que ces concombres baignent dans le vinaigre.)

BAIGNÉ, ÉE. participe. (Des yeux baignés de larmes. On la trouva les yeux baignés de larmes.)

On dit, qu'*Un homme est baigné dans son sang*, pour dire, qu'Il perd beaucoup de sang, qu'Il est couvert de sang.

BAIGNEUR, EUSE. s. Celui ou celle qui se baigne à la rivière. (Toute la rivière étoit pleine de baigneurs.)

Il signifie aussi, Celui ou celle qui tient bains & étuves. (Il est allé descendre chez un baigneur. Il couche chez un baigneur.)

BAIGNOIRE. s. f. Cuve faite pour prendre le bain. (Cette baignoire est trop petite.)

BAIL. s. m. Contrat par lequel on donne une terre à ferme, ou une maison à louage. (Bail à ferme. Baux à ferme. Bail de maison. Bail de six, de neuf ans. Bail à longues années. Bail à vie. Bail à rente. Bail emphytéotique. Bail d'héritages. Bail conventionnel. Bail judiciaire fait en Justice, d'une terre ou d'une maison, qu'on décrète. Faire un bail. Rompre un bail. Entretenir son bail. Se tenir à son bail. Renouveller un bail. Faire rapporter les baux précédens.)

On dit figurément, *Cela n'est pas de mon bail*, pour dire, Cela est arrivé dans un temps où rien ne m'obligeoit à y prendre part.

BAILE. s. m. Titre qu'on donne à l'Ambassadeur de Venise à la Porte. On le donne aussi dans quelques endroits à un Juge Royal.

BAILLE. s. m. Terme de Mer. Moitié de tonneau en forme de baquet.

BÂILLEMENT. s. m. L'action de Bâiller. (Avoir de fréquens bâillemens.)

BÂILLER. v. n. Respirer en ouvrant la bouche extraordinairement & involontairement. (Bâiller d'ennui. Bâiller de sommeil.)

Il signifie figurément, S'entr'ouvrir, être mal joint. (Les ais de cette cloison bâillent. Une porte qui bâille. Une fenêtre qui bâille.)

BAILLER. v. a. Donner, mettre en main, livrer. Ce verbe n'est plus guère en usage dans le discours ordinaire; mais en termes de Pratique, on dit (Bailler à ferme. Bailler par contrat, par testament. Bailler & délaisser. Les parties ont baillé leurs requêtes.)

On dit dans le style familier, *Vous me la baillez belle*, pour dire, Vous m'en voulez faire accroire.

BAILLÉ, ÉE. participe.

BAILLERESSE. s. f. Celle qui baille à ferme, qui passe un bail. (Et la dite bailleresse a affermé cette terre, &c) Il n'a d'usage qu'en style de Notaire.

BAILLEUL. s. m. Celui qui fait profession de remettre les os rompus ou disloqués, les côtes enfoncées ou rompues. (Le bailleul lui a remis le bras.)

BÂILLEUR. s. m. Qui bâille, qui est sujet à bâiller. (C'est un grand bâilleur.)

BAILLEUR. s. m. Terme de Pratique. Il ne se dit guère que de Celui qui baille à ferme, & par opposition à celui qui prend une ferme, & qu'on appelle preneur. (Le Bailleur & le Preneur.)

BAILLET. adj. m. Il se dit d'un cheval ayant

le poil roux tirant sur le blanc. (Cheval baillet.)

BAILLIAGE. s. m. Tribunal composé de Juges, qui rendent la Justice au nom du Bailli, ou avec le Bailli. (Procureur du Roi au Bailliage.)

Il se dit aussi De certaine étendue de pays qui est sous la juridiction du Bailli. (Ce Bourg est d'un tel Bailliage.)

Il se dit aussi De la maison dans laquelle le Bailli ou son Lieutenant rendent la Justice.

BAILLI. s. m. Officier Royal d'épée, au nom duquel la Justice se rend dans l'étendue d'un certain Ressort, & qui a droit de commander la Noblesse de son district, lorsqu'elle est convoquée pour l'Arrière-ban. (Le Bailli de Rouen. Le Bailli de Vermandois. Le Bailli de Touraine.)

BAILLI, se dit aussi d'Un Officier Royal de Robe-longue, qui rend la Justice dans l'étendue d'un certain Ressort, & dont les appellations ressortissent immédiatement au Parlement. (Le Bailli de Nogent-sur-Seine. Le Bailli d'Amboise.)

Il se dit aussi d'un Officier de Robe-longue, qui rend la Justice au nom d'un Seigneur. Il y a quelques-uns de ces Baillis qui ressortissent immédiatement au Parlement, comme les Baillis des Pairies, ou des Terres tenues en Pairie; & d'autres qui ressortissent à des Justices Royales, comme les Baillis de certains Marquisats, de certaines Châtellenies.

Dans l'Ordre de Malte, on appelle *Bailli*, Un Chevalier revêtu d'une dignité qui le met au-dessus des Commandeurs, & qui lui donne le privilége de porter la Grand'croix. (Le Bailli de la Morée.)

BAILLIVE. s. f. La femme du Bailli.

BÂILLON. s. m. Ce qu'on met dans la bouche d'une personne pour l'empêcher de parler & de crier; ou dans la gueule d'une bête pour l'empêcher de mordre, & de faire du bruit. (Mettre un bâillon à une personne, à une bête.)

BÂILLONNER. v. a. Mettre un bâillon. (Bâillonner une personne, bâillonner un chien.)

BÂILLONNÉ, ÉE. participe.

BAIN. s. m. Eau, ou autre liqueur, dans laquelle on se met ordinairement nu, soit pour le plaisir, soit pour la santé, & où l'on demeure un temps convenable. (Bain que l'on prend dans la mer, dans la rivière. Bain qu'on prend dans la maison. Bain d'eau avec du lait, avec des herbes fines. Bain dans le vin, dans une cuve de vendange. Bain chaud. Bain froid. Les bains étoient fort en usage chez les Anciens. Aller aux bains. Tenir bains & étuves. Préparer le bain. Se mettre dans le bain, au bain. On lui a ordonné le bain.)

On dit, par rapport à la disposition du lieu ou du temps où l'on peut prendre le bain commodément & agréablement dans une rivière, que (Le bain est bon dans cet endroit-là, que Le bain est bon en ce temps-là, ce jour-là.)

On le dit aussi par rapport aux effets que le bain produit. (Le bain est bon pour la Néphrétique.) Et on dit d'Une boisson, qu'*Elle est chaude comme bain*, pour dire, qu'Elle n'est pas assez fraîche. (Vous nous aviez promis de nous faire boire frais, & nous buvons chaud comme bain.)

On dit, *Prendre un demi-bain*, pour dire, Ne se mettre dans l'eau que jusqu'à la ceinture.

BAIN, se dit encore de la Cuve où l'on prend le bain. (Remplir le bain. Vider le bain. Mettre de l'eau dans le bain.)

BAIN, en Chimie, se dit d'Une liqueur ou d'une substance dans laquelle on place un vaisseau, pour faire quelque digestion ou distillation. Quand un vaisseau est exposé aux vapeurs de l'eau bouillante, on dit, qu'*Il est au bain de vapeurs.* Quand il est dans le sable, on dit qu'*Il est au bain de sable*; dans le fumier, *au Bain de fumier*, ou *Bain de ventre de cheval. Être en bain*, se dit de la coupelle de l'argent qui bout dans le plomb.

On appelle *Bain-marie*, L'eau bouillante, dans laquelle on met quelque vase pour faire cuire les viandes, & les autres choses qui y sont. (Faire cuire de la viande au bain-marie. Un bouillon fait au bain-marie. Du thé au bain-marie.) Et on appelle *Distillation au bain-marie*, Celle qui se fait en mettant dans un vaisseau plein d'eau chaude qui est sur le feu, le vase où sont les matières que l'on veut faire distiller.

BAINS, au pluriel, se dit des Eaux naturellement chaudes, où l'on va se baigner. (Les bains de Bourbon. Les bains du Mont-d'or.)

On le dit aussi De l'appartement destiné pour se baigner. (Les bains du Roi. Les bains de la Reine. La Chambre du bain. L'appartement des bains.)

Il y a en Angleterre un Ordre qu'on appelle L'Ordre des Chevaliers du Bain.

BAÏONNETTE. s. f. Espèce de poignard ou de long couteau. (Il fut blessé d'un coup de baïonnette. Mettre la baïonnette au bout du fusil. La baïonnette tire son origine de Bayonne.)

BAÏOQUE. s. f. Petite monnoie en Italie (Le Jule vaut dix Baïoques.)

BAJOUE. s. f. Partie de la tête du cochon, qui s'étend depuis l'œil jusqu'à la mâchoire.

BAIRAM. s. m. Fête solennelle chez les Turcs, à la fin du Ramadan, qui est le temps de leur jeûne.

BAISEMAIN. s. m. Terme qui n'a présentement d'usage qu'en matière féodale, & qui se dit de l'hommage que le vassal rend au Seigneur de fief, en lui baisant la main. (Il ne doit que le baisemain.)

BAISEMAINS, au pluriel, signifie Complimens, recommandations. (Faire ses baisemains à quelqu'un. Je lui ai fait vos baisemains, & ils ont été bien reçus. Mes baisemains à un tel, je vous en prie.) Ce mot est féminin dans cette phrase du style familier, *A belles baisemains*, pour dire, avec soumission & supplication. (Il a été trop heureux de me rechercher, il est venu m'apporter son argent à belles baisemains.)

BAISEMENT. s. m. Action de baiser. Il ne se dit guère que De l'action de baiser les pieds du Pape. (Il a été admis au baisement des pieds de sa Sainteté.)

BAISER. v. a. Appliquer sa bouche ou sa joue sur le visage ou sur la main de quelqu'un, par amitié, par amour, par civilité, par respect. (Baiser quelqu'un. Baiser à la bouche, à la joue, au front. Des enfans qui se baisent. Baiser la main d'un Prince.)

Il se dit aussi, en parlant des choses sur lesquelles on applique la bouche en signe de vénération & de respect. (Baiser la croix. Baiser des reliques. Baiser une image par dévotion. Baiser la terre par humilité. Baiser les pieds du Pape. Baiser l'anneau de l'Évêque. Baiser la paix. Donner la paix à baiser. Baiser le bas de la robe d'une Reine, d'une Princesse.)

Baiser la main, signifie, Porter sa main par respect près de sa bouche, quand on veut présenter ou recevoir quelque chose, ou quand on veut saluer quelqu'un. Dans cette acception, on dit à un enfant, (Faites la révérence, baisez la main.)

On dit aussi communément à un homme qui a très-grande obligation à un autre, (Vous devriez baiser les pas par où il passe.)

BAISER LES MAINS, est un terme de compliment & de civilité, par lequel on salue une personne, soit en présence, soit en absence. (Je n'ai que le temps de vous venir baiser les mains, & je parts. Dites à Monsieur, à Madame, que je lui baise les mains, que je lui baise très humblement les mains, & que je suis son serviteur.)

On dit en plaisanterie, *Je vous baise les mains*, pour témoigner à une personne que l'on n'approuve pas ce qu'elle dit.

On dit figurément De certaines choses, qu'*Elles se baisent*, pour dire, qu'Elles se touchent, qu'elles se joignent. (Des pains qui se baisent dans le four. Il n'a à son feu que deux tisons qui se baisent.)

BAISÉ, ÉE. participe.

BAISER. s. m. Action de celui qui baise. (Baiser de paix. Baiser d'amitié. Chaste baiser. Baiser amoureux. Doux baiser. Donner un baiser à quelqu'un. Rendre un baiser. Elle lui a laissé prendre un baiser. Dérober un baiser. Elle lui a demandé un baiser. Elle lui a refusé un baiser.)

On appelle proverbialement, *Baiser de Judas*, Le baiser d'un traître.

BAISEUR, EUSE. adj. Qui se plaît à baiser. (Un grand baiseur.)

BAISOTTER. Verbe diminutif & fréquentatif. (Ils ne font que se baisotter.) Il est familier.

BAISSE. s. f. Déchet. Il se dit des choses ou des papiers royaux commerçables, qui tombent au-dessous du prix qu'ils avoient.

BAISSER. v. a. Abaisser, mettre plus bas. (Baisser les glaces d'un carrosse. Baisser pavillon, le pavillon. Baisser la tête. Se baisser, se baisser bien bas.)

Il signifie aussi, Rendre plus bas. (Baisser une muraille. Baisser un toit.)

On dit proverbialement & ironiquement d'Une chose qui paroît aisée & qui ne l'est pas, (Il semble qu'il n'y ait qu'à se baisser & en prendre.)

On dit, *Baisser les yeux*, pour dire, Regarder en bas. *Baisser la voix*, pour dire, Parler plus bas.

On dit, *Baisser la main à un cheval*, pour dire, Pousser son cheval à toute bride. Et figurément, *Baisser la lance*, *baisser pavillon devant quelqu'un*, pour dire, Lui céder, lui déférer.

On dit aussi proverbialement, *Baisser l'oreille*, pour dire, Foiblir, se décourager.

BAISSER. v. n. Aller en diminuant. (La rivière a baissé d'un pied. Le jour baisse. La vue commence à lui baisser.)

On dit que *Du vin baisse*, pour dire, qu'Il a perdu de sa force. Qu'*Un vieillard baisse*, pour dire, qu'Il s'affoiblit tous les jours. qu'*Un malade baisse*, pour dire, qu'Il empire. Et que *L'esprit baisse à quelqu'un*, pour dire, que Son esprit s'affoiblit.)

On dit que *La mer hausse & baisse deux fois le jour*, pour dire, qu'Il y a deux fois par jour flux & reflux.

On dit figurément, *Que le crédit, que la faveur d'un homme baisse*, pour dire, Que son crédit, sa faveur, diminue tous les jours.

On dit proverbialement, *C'est un homme qui ne se hausse ni ne se baisse*, pour dire, qu'Il est toujours égal, & qu'il ne s'émeut de rien.

BAISSER, se dit aussi en parlant du chemin qu'on fait en descendant le long de quelques rivières, & principalement le long de la rivière de Loire. (Baisser depuis Roanne jusqu'à Orléans.)

BAISSÉ, ÉE. participe. (*Tête baissée.*) Façon de parler dont on se sert en parlant De ceux qui vont hardiment, courageusement au combat. (Il va au combat tête baissée. Les ennemis vinrent à nous tête baissée.) Il se dit aussi d'Une personne qui se porte à quelque chose avec résolution. (Aussitôt qu'on lui eut proposé cette affaire, il y donna tête baissée.)

BAISSIÈRE. f. f. Le reste du vin quand il approche de la lie. (Boire de la baissière.)

BAISURE. f. f. L'endroit par lequel un pain en a touché un autre dans le four. (Entamer du pain par la baisure.)

BAL

BAL. f. m. Assemblée pour danser. (Grand bal. Faire un bal. Donner le bal aux Dames. Courir le bal. Avoir le bal chez soi. Il y a eu cet hiver plus d'assemblées que de bals.)

On appelle *La Reine du bal*, Celle à qui on donne le bal, & qui en fait les honneurs.

Et on appelle *Roi du bal*, Celui qui en fait les honneurs, & qui danse le premier.

BALADIN. f. m. Ce mot signifioit autrefois tout Danseur de Théâtre. Il ne se dit plus guère que pour signifier un farceur. On dit dans le même sens & au féminin, *Une Baladine.*

BALAFRE. f. f. Blessure faite au visage par une arme tranchante. (Grande balafre.)

On le dit plus communément de la cicatrice qui reste quand la blessure est guérie.

BALAFRER. v. a. Blesser en faisant une balafre. (Balafrer quelqu'un. Qu'est-ce qui l'a ainsi balafré?)

BALAFRÉ, ÉE. participe.

BALAI. f. m. Instrument servant à nettoyer, à ôter les ordures d'une rue, d'une chambre, d'un cabinet. (Balai de bouleau. Balai de jonc. Balai de plumes.)

On dit proverbialement, *Rôtir le balai*, pour dire, Mener une vie obscure & peu aisée. (Nous avons long-temps rôti le balai ensemble.)

Il signifie aussi, Mener une vie qui tient du libertinage. (Cette femme a long-temps rôti le balai.)

Il signifie encore, Avoir été long-temps dans certains emplois. (Il a long-temps rôti le balai.)

On dit proverbialement d'Un valet nouveau qui sert bien les premiers jours, (Que c'est un balai neuf, qu'il fait le balai neuf.)

BALAIS. adj. m. qui ne s'emploie qu'avec le mot *Rubis*. Sorte de rubis de couleur de vin fort paillet. (Acheter un rubis-balais. Vendre un rubis balais. Un rubis-balais bien monté, bien mis en œuvre.)

BALANCE. f. f. Instrument dont on se sert pour peser, composé de deux bassins suspendus à un fléau. (Balance juste. Fausse balance. Les bassins, les plats d'une balance. La languette d'une balance. Le fléau d'une balance. Tenir la balance juste, la tenir en équilibre. Faire pencher la balance.)

On dit, que *Le poids emporte la balance*, pour dire, qu'Il est plus pesant que la chose qu'on pèse contre.

BALANCE, signifie figurément, L'attention avec laquelle on pèse dans son esprit les raisons qui se présentent pour & contre, sur un sujet. (Mettre en balance les raisons de part & d'autre.)

On dit, *Mettre dans la balance*, pour dire, Examiner en comparant. Et, *Mettre dans la balance les actions de deux grands hommes*, pour dire, En faire le parallèle. Et on dit aussi figurément, *Faire pencher la balance*, pour dire, Faire qu'une personne, qu'une chose, qu'une considération l'emporte sur l'autre.

On dit, *Etre en balance*, pour dire, Être en suspens, Ne savoir quel parti, quelle résolution on doit prendre. (Il est en balance, il ne sait à quoi se résoudre.)

On dit, qu'*Une chose tient l'esprit en balance*, pour dire, qu'Elle le tient irrésolu & en suspens: Et en parlant d'Un combat où la victoire a été long temps disputée de part & d'autre, on dit, que (La victoire a été long-temps en balance.)

BALANCE, en termes de Commerçans, signifie l'état final ou la solde du livre de compte.

Balance du commerce, Se dit aussi du resultat général du commerce actif & passif dans une nation.

BALANCE, est le nom d'un des Signes du Zodiaque. (Le Signe de la balance.)

BALANCÉ. f. m. Pas de danse où le corps se balance d'un pied sur l'autre en temps égaux.

BALANCEMENT. f. m. Mouvement par lequel un corps penche, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. (Ceux qui dandinent en marchant, font avec leur corps un balancement fort désagréable. Le mouvement de libration que quelques Astronomes ont observé dans la Lune, est un balancement vrai ou apparent.)

BALANCER. v. a. Tenir en équilibre. (Un danseur de corde qui ne balance pas bien son corps, est en danger de tomber.)

On dit, *Se balancer*, pour dire, Se pencher tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, en marchant.

Il se dit aussi De deux personnes, qui étant sur les deux bouts d'une planche mise en équilibre, se font hausser & baisser alternativement.

On dit d'Un Oiseau de proie, qu'*Il se balance en l'air*, pour dire, qu'Il se tient suspendu en l'air, sans presque remuer les ailes.

Il se dit aussi au figuré, & signifie, Examiner dans une chose, dans un sujet les raisons qui sont pour & contre. (Balancer une affaire. Balancer toutes les raisons de part & d'autre.)

BALANCER, en Peinture, C'est mettre une sorte d'équilibre dans les groupes, de façon qu'il n'y ait pas un côté du tableau plein de figures, tandis que l'autre est vide. Une figure est *balancée*, lorsque les membres sont disposés avec équilibre relativement au centre de gravité.

BALANCER, est aussi v. n. & signifie, Être en suspens, & pencher tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. (Il a long-temps balancé entre l'espérance & la crainte. Balancer dans le choix de deux choses. La victoire a long-temps balancé.)

BALANCÉ, ÉE. participe.

BALANCIER. f. m. Pièce d'horloge, qui par son balancement règle le mouvement de l'horloge. (L'usage du balancier est une des plus belles inventions de la mécanique. Charger le balancier, pour en ralentir le mouvement.)

BALANCIER, signifie aussi, Une machine avec laquelle on monnoie des pièces d'or, d'argent & de cuivre, des médailles & des jetons. (Ce Balancier monnoie tant de louis d'or par jour, tant de jetons.)

BALANÇOIRE. f. f. Pièce de bois mise en équilibre sur quelque chose d'élevé, & sur laquelle on se balance par les deux bouts.

BALANDRAN, ou BALANDRAS. f. m. Espèce de casaque de campagne, dont on se servoit autrefois.

BALAUSTE. f. f. Fruit du grenadier sauvage.

BALAUSTIER. f. m. Grenadier sauvage.

BALAYER. v. a. Ôter les ordures d'un lieu avec le balai. (Balayer une Église, une chambre.)

On dit figurément, *Que le vent du Nord balaye l'air*, pour dire, qu'Il nettoie l'air, qu'il en chasse les nuages.

BALAYEUR, EUSE. subst. Qui balaye.

BALAYURES. f. f. pl. Les ordures qui ont été amassées avec le balai.

BALBUTIEMENT. f. m. L'action de balbutier, le défaut d'organe qui fait balbutier.

BALBUTIER. v. n. (le *T* se prononce comme un *C.*) Prononcer imparfaitement, en hésitant & en articulant avec peine. (Un enfant qui commence à balbutier. Cet homme ne fait que balbutier.)

BALBUTIER, se dit aussi figurément, pour dire, Parler sur quelque sujet, confusément & sans connoissance. (Il a voulu parler sur cette affaire, & il n'a fait que balbutier.)

BALBUTIER, est quelquefois actif. (Il n'a fait que balbutier son compliment, son rôle.)

BALBUTIÉ, ÉE. participe.

BALCON. f. m. Espèce de petite terrasse en saillie, attachée à un bâtiment, environnée d'une balustrade, & sur laquelle on va prendre l'air. (Balcon doré. Les Dames étoient sur des balcons à voir le Carrousel.)

On appelle aussi *Balcon*, La grille de fer qu'on met à une fenêtre, quoiqu'il n'y ait aucune saillie.

BALDAQUIN. f. m. Dais qu'on porte sur le Saint Sacrement dans les Processions. Ce mot est pris de l'Italien, & n'est guère d'usage en François que pour un ouvrage d'Architecture, qui est orné de colonnes, & qui sert à environner & à couvrir l'Autel d'une Église.

On dit aussi, *Le Baldaquin d'un catafalque*, & *un lit à Baldaquin.*

BALEINE. f. f. Poisson de mer d'une grandeur extraordinaire. (Côte de baleine. Huile de baleine. Aller à la pêche des baleines, à la pêche de la baleine.)

On appelle aussi *Baleine*, Certaine corne pliante & forte, tirée des fanons ou barbes de la baleine. (Il n'y a pas assez de baleine dans ce corps de jupe. Busc de baleine.)

BALEINE, en Astronomie, est le nom d'une constellation de l'hémisphère méridional.

BALEINEAU. f. m. Le petit de la Baleine.

BALENAS. f. m. Membre de la Baleine.

On prétend que c'est le seul poisson qui engendre comme les animaux terrestres.

BALI. s. m. Nom d'une langue savante, dans laquelle sont écrits les principaux livres des Bramines.

BALISE. s. m. Pieu, fascine, tonneau, ou autre marque que l'on met à l'entrée des ports, ou a l'embouchure des rivières, & autres lieux, pour montrer les endroits où il y a du péril. (Il y a là un banc de sable, il faut y mettre des balises. On met ordinairement des tonneaux pour servir de balises.) En quelques rivières, comme dans la Loire, on met des *balises*, pour marquer les endroits où il y a assez d'eau pour le passage des bateaux.

BALISIER. s. m. Plantes des Indes. Ses semences sont si dures, qu'elles peuvent servir de balles à mousquet. Quelques-unes des espèces de cette plante portent des fleurs d'un très-beau rouge.

BALISTE. s. f. Machine de guerre usitée chez les Anciens. On s'en servoit dans les siéges pour lancer des pierres, des torches allumées, & autres matières combustibles.

BALIVAGE. s. m. Marque des baliveaux qui doivent être conservés.

BALIVEAU. s. m. Arbre réservé dans la coupe des bois taillis, pour le laisser croître comme les arbres de haute futaie. (Jeunes baliveaux. Il faut réserver tant de baliveaux par arpent.)

BALIVERNE. s. f. Sornette, discours frivole & de peu d'importance. (Ce qu'il vous dit-là est une baliverne, une franche baliverne. Conter des balivernes. C'est un diseur de balivernes.) Il est du style familier.

BALIVERNER. v. n. S'occuper de balivernes. (Il ne fait que baliverner.) Il est du style familier.

BALLADE. s. f. Espèce d'ancienne Poësie Françoise, par couplets faits sur les mêmes rimes, & qui finissent tous par le même vers. (Voilà une jolie ballade. La ballade est composée de trois couplets & d'un envoie. (On appelle *Le refrein de la ballade*, Le vers intercalaire qui revient à la fin de chaque couplet.

On appelle aussi dans l'entretien ordinaire, *Le refrein de la ballade*, Le discours sur lequel une personne retombe toujours, après avoir parlé de toute autre chose.

BALLARIN. s. m. Espèce de petit Faucon.

BALLE. s. f. Sorte de petite boule, de petite pelotte ronde, faite de rognures d'étoffe, recouverte de drap ou de feutre, & servant à jouer à la Paume. (Balle feutrée. Balle cousue. Balle à pelotter. Balle à jouer partie. Prendre la balle au bond, à la volée. Aller bien à la balle.)

On dit au jeu de Paume, *La balle la perd, la balle la gagne*, pour dire, Que celui qui a joué la balle, a perdu ou gagné la chasse.

On appelle *Enfans de la balle*, Les enfans d'un Maître de Jeu de Paume ; & figurément tous les enfans qui embrassent la profession de leur père.

On dit aussi figurément, *Prendre la balle au bond*, pour dire, Se servir de l'occasion.

On dit proverbialement & figurément, (Au bon joueur la balle,) Quand l'occasion de faire quelque chose de bien se présente à celui qui est le plus capable de s'en bien acquitter. Et on dit dans le même sens, (La balle cherche le bon joueur.)

On dit figurément, *A vous la balle*, pour dire, C'est à vous à dire ou à faire quelque chose ; c'est vous que cela regarde. (Il a tout dit, à vous la balle.)

BALLE, se dit aussi, Des petites boules de plomb, dont on charge certaines armes à feu, comme mousquets, arquebuses, pistolets. (Balle de mousquet, d'arquebuse. Balle de pistolet. Balle de calibre. Dans les capitulations honorables, les assiégés sortent balle en bouche.)

On appelle *Balle ramée*, Deux balles de mousquet attachées ensemble par une petite verge de fer.

BALLE, se dit aussi du boulet dont on charge le canon ; mais ce n'est guère que dans les phrases suivantes. (Canon chargé à balle. Ce canon porte vingt-quatre livres de balle.)

BALLE D'AVOINE. On appelle ainsi la petite enveloppe qui couvre immédiatement le grain de l'avoine. (Un oreiller de balle d'avoine.)

BALLE. s. f. Gros paquet de marchandises, lié de cordes, & enveloppé de grosse toile, pour être transporté d'un lieu à un autre. (Faire une balle. Défaire une balle. Il a reçu, il a envoyé une balle de Livres.)

On appelle *Marchandises de balle*, celles qu'on envoie en balle, & qui sont ordinairement de moindre valeur que les autres. (Ce sont des pistolets de balle, des ciseaux de balle.)

Il se dit figurement & par mépris de toutes sortes de choses de peu de valeur. (Vous nous dites-là des nouvelles de balle.)

BALLE. Terme d'Imprimerie. Instrument de bois en forme d'entonnoir, qui est rempli en dedans de laine recouverte d'une double peau de mouton, & avec lequel on touche les formes, & après l'avoir trempé dans de l'encre en le tenant par une longue poignée. (Toucher une forme avec les balles. La balle n'a pas bien pris l'encre.)

BALLER. v. n. Danser. (Il ne fait que danser & baller.) Ce mot est vieux.

On dit qu'*Un homme va les bras ballans*, pour dire, qu'Il marche en laissant aller ses bras suivant le mouvement de son corps.

BALLET. s. m. Danse figurée & concertée entre plusieurs personnes, qui représente quelque sujet particulier.

BALLET, se dit aussi d'Une espèce d'Opéra qui n'est point une Tragédie, & où la danse fait la principale partie. (Grand ballet. Entrée de ballet. Faire un ballet. Répéter un ballet. Danser un ballet. Un air de ballet. Dans ce ballet il y avoit une entrée de Bacchantes, une entrée de Nymphes.)

BALLON. s. m. Vessie enflée d'air, & recouverte de cuir, dont on joue en la frappant avec le poing ou le pied. (Enfler un ballon. Jouer au ballon. La languette d'un ballon.)

BALLON, est aussi une sorte de vaisseau à plusieurs rames, dont on se sert pour aller sur les fleuves & les mers du pays de Siam.

En Chimie on nomme *Ballon*, Un gros matras ou une bouteille ronde qui sert de récipient dans quelques opérations chimiques.

BALLOT. s. m. Gros paquet de meubles ou de marchandises. (Un ballot de meubles. Un ballot de marchandises. Un ballot de livres. Des ballots qui viennent par le messager, par le coche.)

On dit figurément & familièrement, *Voilà un vrai ballot*, pour dire, Voilà ce qui vous est propre, voilà votre vrai fait.

BALLOTE. *Voyez* MARRUBE.

BALLOTTAGE. s. m. Action de Ballotter. (Plusieurs élections se font par le ballottage.)

BALLOTTE. s. f. Petite balle dont on se sert pour donner les suffrages ou pour tirer au sort. (Toutes les ballottes ont été en faveur d'un tel.)

BALLOTTER. v. n. Se servir de ballottes pour donner les suffrages, ou pour tirer au sort. Il a peu d'usage en ce sens.

On dit figurément, *Ballotter une affaire*, pour dire, La discuter, l'agiter de part & d'autre, en délibérer. Et en ce sens il est actif.

On dit figurément à l'actif, *Ballotter quelqu'un*, pour dire, Se jouer de lui, le tenir long-temps en haleine, le renvoyer de l'un à l'autre, sans avoir envie de rien faire pour lui.

BALLOTTÉ, ÉE. participe.

BALOTADE. s. f. Terme de Manége. Saut d'un cheval entre les piliers, en jetant les quatre pieds en l'air.

BALOURD, DE. s. Terme de mépris, qui se dit d'une personne grossière & stupide. (C'est un gros balourd. C'est une vraie balourde, une grande balourde.)

BALOURDISE. s. f. Chose faite ou dite sans esprit & mal-à-propos.

BALOURDISE, signifie aussi Le caractère d'un balourd. (Cet homme est d'une grande balourdise.)

BALSAMINE. s. f. Plante ainsi nommée, parce qu'elle entre dans la composition d'une sorte de baume. On la cultive dans les jardins, à cause de la beauté de sa fleur.

BALSAMIQUE. adj. de t. g. Qui se dit des choses qui ont une propriété, une vertu, une qualité semblable à celle du baume. (Cette plante a une odeur balsamique, une vertu balsamique.) On prononce *balzamique*.

BALSAMITE. *Voyez* TANAISIE.

BALUSTRADE. s. f. Assemblage de plusieurs balustres servant d'ornemens ou de clôture. (Balustrade de marbre.)

On appelle aussi *Balustrade*, Toute sorte de clôture qui est à jour, à hauteur d'appui.

BALUSTRE. s. m. Sorte de petit pilier façonné. (Balustre de marbre. Balustre de bronze. Balustre bien tourné.)

Il se prend aussi pour un assemblage de plusieurs balustres servant de clôture dans une Église, ou dans une chambre. (Balustre d'Autel. Le balustre de la chambre d'un Prince.)

BALZAN. adj. Il se dit d'un cheval noir ou bai, qui a des marques blanches aux pieds.

BAM

BAMBIN. s. m. Nom qu'on donne à un enfant. Il est familier.

BAMBOCHADE. s. f. Nom qu'on donne à certains tableaux dans le grotesque. Composition de sujets populaires & d'une nature basse.

BAMBOCHE. s. f. Marionnette plus grande qu'à l'ordinaire. (Faire jouer des bamboches.)

BAMBOCHE, se dit aussi d'une personne de petite taille. (Cette femme, cette fille n'est qu'une bamboche. Cet homme est proprement une bamboche.)

BAMBOCHE. s. f. Sorte de canne qui a des nœuds, & qui vient des Indes. (Quelle canne avez-vous-là ? C'est une bamboche.)

BAMBOU. s. m. Arbre des Indes. Il tient de la nature du roseau. Il pousse une si grande quantité de jets, & si pressés les uns contre les autres, qu'ils forment des forêts presque impénétrables. (Canne de bambou. Étui de bambou.)

BAN

BAN. s. m. Mandement fait à cri public, pour ordonner ou pour défendre quelque chose. (On a fait un ban dans toute l'armée, afin que tout le monde en soit averti.) Et dans le même sens, on appelle *Ban de vendange*, La publication du jour où la vendange s'ouvrira. *Ban à vin*, ou *Banvin*, La publication du jour où il sera permis aux particuliers de vendre leurs vins nouveaux.

Il signifie plus particulièrement, La proclamation qui se fait dans l'Église pour avertir qu'il y a promesse de mariage entre deux personnes, ou que quelqu'un va s'engager dans les ordres sacrés. (On a jeté le premier ban. Publier des bans. Obtenir dispense de ses bans. Dispenser des bans. Acheter des bans.)

Il se dit aussi De l'assemblée de la Noblesse, lorsqu'elle est convoquée par le Prince pour le servir à la guerre. (Convoquer le ban & l'Arrière-ban.) En ce sens, on ne dit guère, *Ban*, sans y ajouter *Arrière-ban*.

On appelle *Four à ban*, *moulin à ban*, &c. Le four, le moulin auquel un Seigneur a droit d'assujettir ceux qui sont dans l'étendue de sa Seigneurie.

Ban, signifie aussi Éxil, bannissement. (Rappel de ban. Il lui a été enjoint de garder son ban, à peine de...)

On dit, *Mettre un Membre, un Vassal de l'Empire au ban de l'Empire*, pour dire, Le déclarer déchu de ses dignités & de ses droits, & le proscrire. Et dans un sens à peu près pareil, (Mettre une Ville au ban de l'Empire, au ban Impérial.)

BANAL, ALE. adj. Terme qui se dit des choses à l'usage desquelles le Seigneur de fief a droit d'assujettir ses vassaux, afin qu'ils lui payent certains droits. (Four banal. Moulin banal. Pressoir banal. Taureau banal.)

On appelle figurément, *Témoin banal*, Celui qui est toujours prêt à servir de témoin à tout le monde. Et on dit dans le même sens, *Caution banale*, *galant banal*.

BANALITÉ. s. f. Le droit qu'a le Seigneur de fief d'assujettir ses vassaux à moudre à son moulin, à cuire à son four, &c.

BANANIER, ou **Figuier d'Adam.** s. m. Plante fort commune dans les Indes Orientales, & dans les Indes Occidentales. C'est une espèce de roseau. Ses feuilles ont jusqu'à sept ou huit pieds de hauteur. Le bananier porte un fruit nommé Banane, & qui est bon à manger.

BANC. s. m. Long siège où plusieurs personnes se peuvent asseoir ensemble. (Banc de menuiserie. Banc garni de tapisserie. Banc de pierre. Banc à dos.)

On appelle *Banc de Galère*, Une longue pièce de bois couverte de cuir, sur laquelle sont assis plusieurs forçats pour tirer à la même rame. On dit aussi quelquefois, qu'*Un coup de canon a emporté tout un banc*, pour dire, qu'il a emporté tous les forçats d'un même banc.

On appelle *Banc d'Église*, Un petit lieu ordinairement entouré de menuiserie, où une famille a droit de se mettre pour assister au Service Divin. Et *Banc de Procureur*, *Banc d'Avocat*. L'endroit dans la Salle du Palais où un Procureur, un Avocat donne rendez vous à ses Parties.

On appelle encore *Banc d'Hippocrate*, Une espèce de bois de lit, dont on se servoit autrefois pour réduire les luxations & les fractures.

On appelle au Palais, *Grand Banc*, Le corps des Présidens à Mortier; & en ce sens on dit, que (Le Grand Banc ne se sépare point.)

On dit dans les Universités, *Être sur les bancs*, *se mettre sur les bancs*, pour dire, Faire sa Licence, entrer en Licence.

Banc, signifie aussi, Un écueil, une roche cachée sous l'eau, ou un grand amas de sable dans la mer. (Ce vaisseau a échoué sur des bancs de sable. Une mer pleine de bancs.)

BANCALLE. s. f. Il se dit populairement d'une femme, dans le même sens qu'on dit *Bancroche*, en parlant d'un homme.

BANCROCHE. s. m. Terme de dénigrement, qui ne s'emploie que dans le style familier, & en parlant d'une personne qui a les jambes tortues.

BANDAGE. s. m. Bande, lien qui sert à bander. (Faire un bandage. Délier un bandage.)

Il se prend aussi pour La façon, la manière de bander quelque chose. (Un des grands secrets de l'art des Chirurgiens, c'est le bandage.)

Il se dit particulièrement d'un brayer. Cet homme-là porte un bandage.)

Bandage, se dit aussi en matières de roues & d'autres machines semblables, pour signifier Les bandes de fer ou d'autre métal qui les entourent, & qui les serrent pour les tenir en état. (Le bandage de ces roues ne vaut plus rien.)

BANDE. s. f. Sorte de lien plat & large, pour envelopper ou serrer quelque chose. (Bande d'écarlate. Bande de toile. La bande d'une plaie. Bande de fer. Bande de cuivre. La bande d'une saignée. Sa bande s'est défaite.)

Il se dit aussi D'un ornement plus long que large qu'on joint à des meubles. (Bande de tapisserie. Bande de velours. Un lit par bandes.)

Bande, signifie aussi, Les côtés intérieurs d'un Billard. (Les quatre bandes d'un Billard. Il faut toucher la bande. Cette bande fait sauter.)

Bande, en termes de Blason, signifie, Une des pièces de l'Écu, laquelle va du haut de la partie droite de l'Écu, au bas de la partie gauche. (Il porte de gueules à la bande d'or.)

BANDE. s. f. Troupe, compagnie. (Bande joyeuse. Une bande d'Archers. Une bande de voleurs. Une bande de gens de guerre. Les oiseaux vont par bandes, tout d'une bande. Une bande de violons.)

On disoit autrefois, *Les Bandes*, pour dire, l'Infanterie. Et on dit, *Le Prévôt des Bandes*, pour dire, Le Prévôt de l'Armée.

Il signifie aussi, Parti ou Ligue. (Il est d'une autre bande.)

On dit, *Faire bande à part*, pour dire, Se séparer de ceux avec lesquels on étoit en liaison ou en compagnie.

On dit en termes de Marine, *Bande du Nord*, *Bande du Sud*, pour dire, Le côté du Nord, le côté du Sud, par rapport à la ligne.

On dit encore, qu'*Un vaisseau est à la bande*, pour dire, qu'il est sur le côté.

Bandes ligamenteuses, En termes d'Anatomie, Ce sont trois bandes adhérentes à la tunique membraneuse ou commune du cœcum.

BANDEAU. s. m. Bande qui sert à ceindre le front & la tête. (Bandeau de linge. Bandeau de crêpe. Bandeau de Religieuse. Bandeau de veuve.)

Il se dit aussi d'Une bande qu'on met sur les yeux de quelqu'un, pour l'empêcher de voir. (Les Peintres & les Poëtes représentent l'Amour avec un bandeau sur les yeux.)

On dit figurément, *Avoir un bandeau sur les yeux*, pour dire, Ne voir pas quelque chose, parce qu'on est préoccupé. Et, *Arracher le bandeau*, *faire tomber le bandeau de dessus les yeux de quelqu'un*, pour dire, Lui faire voir ce qu'il ne voyoit pas, le détromper.

Bandeau, se prend aussi pour le Diadème dont anciennement les Rois se ceignoient la tête; & il ne se met guère sans l'épithète de *Royal*. (Ceindre le Bandeau Royal.)

BANDELETTE. s. f. diminutif. Petite bande avec laquelle on entoure & on lie quelque chose. (Une bandelette qui serre trop. Les Bandelettes d'un maillot.)

Il se dit aussi, De certaines petites bandes qui étoient attachées à la coiffure des Prêtres des faux Dieux, & de celles dont on ornoit les victimes.

BANDER. v. a. Lier & serrer avec une bande. (Bander une plaie.)

Il signifie aussi, Mettre un bandeau sur les yeux. (Bander les yeux à un Trompette que l'on reçoit dans une Place de guerre. Bander les yeux d'un criminel à qui on va couper le cou. Il faut bien bander le Colin-maillard, de peur qu'il ne voie.)

Bander, signifie aussi, Tendre quelque chose avec effort. (Bander un arc, une arbalète, un ressort. Bander un pistolet. Le vent bandoit les voiles.)

On dit proverbialement & figurément, *Bander son esprit*, *avoir l'esprit bandé*, pour dire, S'appliquer, être appliqué à quelque chose avec grande contention d'esprit.

Bander, est aussi un terme de Jeu de Paume. Et on dit, *Bander une balle*, ou absolument *Bander*, pour dire, Pousser avec la raquette dans les filets une balle qui roule sur le pavé. On dit aussi en ce sens, *Jouer à bander*; & *bander à l'acquit*, pour dire, Jouer à qui payera les frais de la paume, en poussant la balle de cette sorte.

On dit figurément, *Se bander*, pour dire, S'opposer, se roidir opiniâtrement contre quelqu'un; Être tout-à-fait contraire. (Cette ville est pleine de divisions, ils se sont tous bandés les uns contre les autres.)

Bander, est aussi un verbe neutre, & signifie, Être tendu. (Cette corde bande trop. Le vent faisoit bander les voiles.)

Bandé, ée. participe.

Il se dit en termes de Blason, d'Un écu, ou de toutes pièces couvertes de bandes. (Bandé d'or & de sable.)

BANDEREAU, s. m. Cordon qui sert à pendre la trompette.

BANDEROLE. s. f. Espèce d'étendard que l'on met pour ornement à diverses choses. (Un vaisseau avec ses banderoles. Un pain béni orné de banderoles.)

BANDIÈRE. s. f. Terme dont on se sert quel-

quefois pour bannière. (Les vaisseaux ont mis leurs bandières.) Et l'on dit, qu'*Une armée est campée en front de bandière*, pour dire, qu'Elle est campée en ligne avec les étendards & les drapeaux à la tête des Corps.

BANDIT. s. m. Celui qui ayant été banni de son pays pour crime, s'est mis dans une troupe de voleurs. Ce mot n'a guère d'usage en ce sens, qu'en parlant de quelques gens de cette sorte qui se trouvent au Royaume de Naples, ou en d'autres endroits d'Italie. (Une troupe de bandits. Il s'est retiré parmi les bandits.)

BANDIT, se dit aussi par extention, (Des vagabonds & gens sans aveu.)

BANDOULIER. s. m. Brigand qui vole dans les montagnes. (Il a été volé par les bandouliers Une troupe de bandouliers.) Le peuple se sert de ce mot pour dire, Un mauvais garnement. (C'est un franc bandoulier.)

BANDOULIÈRE. s. f. Large bande de cuir, qui passe de l'épaule gauche sous le bras droit, & qui sert aux Cavaliers pour porter leur mousqueton, & aux Fantassins pour y attacher leur fourniment de poudre & de balles. (Ce Cavalier portoit son mousqueton pendu à sa bandoulière. Un soldat sans bandoulière.)

On dit, *Donner la bandoulière à quelqu'un*, pour dire, L'établir Garde dans une terre. *Porter la bandoulière*, pour dire, Être Garde. Et *Oter la bandoulière à un Garde*, pour dire, Le casser.

BANDURE. s. f. Plante d'Amérique. Elle ressemble à la Gentiane par sa semence & par son fruit. Il est rempli d'une liqueur très-agréable à boire. Ses feuilles rafraîchissent, & sa racine est astringente.

BANIANS. s. m. pluriel. Idolâtres des Indes Orientales, qui croient la Métempsycose.

BANLIEUE. s. f. Une certaine étendue de pays qui est autour d'une Ville, & qui en dépend. (La banlieue de Paris. La banlieue de Rouen. Ce village est dans la banlieue de Paris.)

BANNE. s. f. Grosse toile qui sert ordinairement à couvrir les grains & les autres marchandises qui sont dans les bateaux. (Mettre une banne sur un bateau, de peur de la pluie ou de la chaleur.)

Il signifie aussi, Une espèce de grande manne faite de branchage.

BANNER. v. a. Couvrir quelque chose avec une banne.

BANNÉ, ÉE. participe.

BANNERET. adj On appeloit autrefois ainsi celui qui avoit droit de bannière à la guerre. (Seigneur banneret. Chevalier banneret.)

BANNETON. s. m. Espèce de coffre percé qui sert à conserver le poisson dans l'eau.

BANNIÈRE. s. f. Enseigne, Drapeau, Étendard.

Anciennement on appeloit de ce nom l'Enseigne du Seigneur de fief, sous laquelle se rangeoient ses vassaux, lorsqu'ils alloient à la guerre. Et ce mot n'a plus d'usage en cette acception, que dans ce proverbe, *Cent ans bannière, cent ans civière*, par lequel on marque les changemens de fortune qui arrivent dans les familles.

À présent, *Bannière* signifie l'Enseigne ou l'Étendard d'un Vaisseau ou d'une Galère, par lequel, quand il est arboré, on reconnoît de quelle nation est le vaisseau, s'il est François, Espagnol, Anglois, Hollandois, &c. (Arborer la bannière. Trafiquer sous la bannière de France.)

Il signifie aussi l'Étendard d'une Église, d'une Confrérie, que l'on porte aux Processions. (La croix & la bannière. La bannière d'une Paroisse. La bannière d'une Confrérie.)

On dit proverbialement, *Aller au-devant de quelqu'un avec la croix & la bannière*, pour dire, Lui faire une réception honorable.

BANNIR. v. a. Condamner par autorité de Justice à sortir d'un État, d'une Province, d'un Ressort, &c. (Bannir à son de trompe. Bannir à temps. Bannir à perpétuité. Bannir d'un ressort. Bannir du Royaume.)

Il signifie aussi, Chasser, éloigner, exclure. (Il faut bannir les médisans des bonnes compagnies. Bannissons les fripons de notre société.) Et on dit, *Se bannir d'une Compagnie*, pour dire, S'abstenir d'y aller.

BANNIR, dans le sens d'Éloigner de soi, se dit figurément de diverses choses. (Bannir le vice. Bannir toute crainte, toute honte. Bannir le chagrin de son esprit. Bannir un ingrat de sa mémoire.)

BANNI, IE. participe.

Il est aussi substantif. (Obtenir le rappel d'un banni. Un misérable banni.)

BANNISSEMENT. s. m. Condamnation à être banni par autorité de Justice. (Être condamné à un bannissement perpétuel. Long bannissement.)

BANQUE. s. f. Le lieu où un homme qui fait commerce d'argent, exerce sa profession. (Porter de l'argent à la banque.)

Il se dit plus ordinairement De l'état & de la fonction de celui qui fait un tel commerce. (Tenir la banque. Tenir banque ouverte. Ce Négociant entend bien la banque.)

BANQUE, signifie aussi, Une caisse publique, tenue sous la direction des Magistrats, & dans laquelle l'argent des particuliers est en dépôt. (La Banque de Venise. La Banque d'Amsterdam.)

BANQUE, en de certains Jeux des cartes ou autres, se dit Du fonds d'argent que celui qui tient le jeu a devant soi, pour payer ceux qui gagnent contre lui. (La banque est considérable.)

BANQUEROUTE. s. f. Faillite que font les Négocians qui manquent à payer leurs créanciers par insolvabilité feinte ou véritable. (Banqueroute frauduleuse. Faire banqueroute)

Il se dit dans un sens plus étendu, De l'abandon qu'un homme fait de tous ses biens à ses créanciers, faute de les pouvoir payer. (Il a tant fait de folles dépenses, qu'il a été obligé de faire banqueroute.)

On dit figurément, *Faire banqueroute*, pour dire, Manquer à ce qu'on a promis. (Il devoit être de notre partie, mais il nous a fait banqueroute.) Et, *Faire banqueroute à l'honneur*, pour dire, Manquer à son honneur, agir contre son devoir.

BANQUEROUTIER. s. m. Négociant qui fait banqueroute, & généralement tout débiteur qui abandonne ses biens, & en fait cession. (On condamnoit autrefois les banqueroutiers frauduleux au pilori & au gibet.) On dit *Banqueroutière* dans le même sens.

BANQUET. s. m. Festin, repas magnifique. (Banquet somptueux. Assister à un banquet.)

On appelle *Le banquet des sept Sages*, Le repas où on dit que se trouvèrent les sept Sages de la Grèce. Et en Poësie on dit, *Le banquet des Dieux*, pour dire, Le repas où l'on supposoit que les Dieux se trouvoient avec Jupiter.

On nomme *Banquet Royal*, Un repas de cérémonie, où le Roi mange en public avec toute sa famille, & tous les Princes & Princesses du sang.

En termes de dévotion, on dit, *Le banquet des Elus*, *le banquet de l'Agneau*, pour dire, La joie de la béatitude céleste. Et on appelle la sainte Communion, *Le sacré banquet*.

BANQUETER. v. n. Faire un banquet.

On dit de quelqu'un qui se trouve fréquemment dans de grands repas. (Il ne fait que banqueter.) Il est familier.

BANQUETTE. s. f. Terme de Fortification. Petite élévation de pierre, de terre, ou de gazon, pour tirer par-dessus le parapet d'un bastion, ou le revers d'une tranchée.

BANQUETTE, est aussi une sorte de banc rembourré.

On appelle *Banquettes*, Les endroits relevés d'un chemin, d'un pont, où il n'y a que les gens de pied qui passent.

BANQUIER. s. m. Celui qui tient banque, & qui fait commerce d'argent de place en place. (Marchand Banquier. Les Banquiers de Lyon, d'Anvers, de Paris. J'ai pour tant de Lettres de change sur un tel Banquier.)

On appelle *Banquier en Cour de Rome*, Certains Officiers dont la fonction est de faire venir des expéditions de la Cour de Rome, comme provisions de Bénéfices, dispenses, &c. (Banquier expéditionnaire en Cour de Rome.)

BANQUIER, se dit aussi, en de certains Jeux, De celui qui tient le Jeu contre tous ceux qui veulent jouer avec lui, & qui a un certain fonds d'argent pour les payer lorsqu'ils gagnent. (Le Banquier a beaucoup gagné.)

BANS. s. m. pl. Terme de Chasse. Nom qu'on donne aux lits des chiens.

BANVIN. s. m. Droit qu'a un Seigneur de vendre le vin de son crû, à l'exclusion de tout autre, dans sa Paroisse, dans un temps marqué par la Coutume.

B A P

BAPTÊME. s. m. (Le P ne se prononce pas.) Celui des sept Sacremens de l'Église, par lequel on est fait Chrétien, & qui se confère par le moyen de l'eau qu'on verse sur la tête ; & des paroles sacramentelles. (Le Sacrement de Baptême. Le péché originel est effacé par l'eau du Baptême. Tenir un enfant sur les fonts de Baptême. Recevoir le Baptême. Nom de Baptême. Dans les premiers siècles de l'Église, on conféroit le Baptême par immersion.)

BAPTISER. v. a. (Le P ne se prononce pas.) Conférer le Baptême. (On baptise avec de l'eau, au nom du Père, & du Fils, & du S. Esprit.)

Il se dit quelquefois des seules cérémonies qui accompagnent le Baptême. (Cet enfant n'est qu'ondoyé, il faut le porter à l'Église pour le baptiser.)

On dit, *Baptiser des cloches*, pour dire, Les bénir avec certaines cérémonies, & leur donner un nom.

On dit proverbialement & abusivement, *Baptiser quelqu'un*, pour dire, Lui donner un sobriquet. Et figurément & familiè-

tement, *Baptiſer ſon vin*, pour dire, Y mettre de l'eau. (Cet homme-là n'aime pas à baptiſer ſon vin.)

BAPTISÉ, ÉE. participe.

BAPTISMAL, ALE. adj. (le P & l'S ſe prononcent.) Qui appartient au Baptême. (L'eau baptiſmale. Garder l'innocence baptiſmale.)

On dit, *Les fonts baptiſmaux*, pour dire, Les fonts où l'on baptiſe. Et on appeloit autrefois *Robe baptiſmale*, Une robe blanche qu'on portoit huit jours durant après le Baptême.

BAPTISTÈRE. ſ. m. (Le P ne ſe prononce point, mais l'S ſe prononce.) On appeloit ainſi une petite Égliſe qu'on bâtiſſoit autrefois auprès des Cathédrales pour y adminiſtrer le Baptême. (Le Baptiſtère de Conſtantin eſt auprès de Saint Jean de Latran.)

BAPTISTÈRE. adj. ne ſe dit guère qu'avec *Regiſtre* & *Extrait*. On appelle *Regiſtre Baptiſtère*, Le Regiſtre où l'on met les noms de ceux qu'on baptiſe: Et *Extrait Baptiſtère*, l'Extrait qu'on tire de ce Regiſtre.

Dans ce dernier ſens il eſt auſſi ſubſtantif, & ſignifie Extrait Baptiſtère. (Il juſtifie par ſon baptiſtère qu'il eſt majeur.)

BAQ

BAQUET. ſ. m. Eſpèce de petit cuvier de bois, qui a les bords fort bas. (Mettre de l'eau dans un baquet.)

BAR

BARAGOUIN. ſ. m. Langage imparfait & corrompu. (Cet homme-là parle mal, ſon diſcours eſt un vrai baragouin.)

Il ſe dit auſſi abuſivement, des Langues qu'on n'entend pas. (Je n'entends rien au baragouin de ces étrangers.)

BARAGOUINER. v. n. Parler mal une Langue. (Cet homme ne fait que baragouiner. Il ſe dit abuſivement, d'Une langue qu'on n'entend pas. (Ces étrangers baragouinoient entr'eux.)

BARAGOUINEUR, EUSE. ſ. Qui baragouine, qui parle mal une Langue, qui la prononce mal. (C'eſt un baragouineur. Un baragouineur fort importun.)

BARAQUE. ſ. f. Hutte que font les Soldats pour ſe mettre à couvert. (Si-tôt qu'on fut arrivé, on fit des baraques.)

BARAQUER. v. a. Faire des baraques. Son plus grand uſage eſt avec le pronom perſonnel. (Les Soldats n'eurent pas le temps de ſe baraquer.)

BARAQUÉ, ÉE. participe.

BARATTE. ſ. f. Sorte de vaiſſeau de bois, fait en forme de long baril, plus large par en bas que par en haut, dans lequel on bat le beurre.

BARATTER. v. a. Remuer, agiter du lait dans une baratte pour faire du beurre.

BARATTÉ, ÉE. participe.

BARATTERIE. ſ. f. Terme de Marine. Tromperie d'un Patron de navire, par déguiſement de marchandiſe, ou fauſſe route.

BARBACANE. ſ. f. Petite ouverture pratiquée dans les murs des Châteaux & des Forteresſes, pour pouvoir tirer à couvert ſur les ennemis.

BARBARE. adj. de t. g. Cruel, inhumain. (Ame barbare. Cœur barbare. N'attendez aucune miſéricorde, aucune grâce de ces gens-là, ce ſont gens barbares.)

Il ſignifie figur. Sauvage, qui n'a ni lois, ni politeſſe. (C'eſt un peuple barbare.)

BARBARE, en matière de langage, ſe dit des termes qui ſont impropres. (Cette manière de parler eſt barbare. Ces termes ſont barbares.) On appelle *Barbare*, Une Langue qui n'a point de rapport à la nôtre, & qui eſt rude & choque l'oreille. (Les Iroquois parlent une Langue fort barbare.)

BARBARE, eſt ſubſtantif dans la ſignification de Sauvage & de cruel. (L'irruption des barbares. Les Iroquois ſont de vrais barbares. C'eſt un vrai barbare. Les anciens Grecs & les Romains traitoient de barbares tous ceux qui n'étoient pas de leur Nation.)

BARBAREMENT. adv. D'une façon barbare. (Il a été traité barbarement. Ces peuples vivent barbarement. C'eſt parler barbarement.)

BARBARIE. ſ. f. Cruauté, inhumanité. (Tout le monde déteſte la barbarie de ces peuples, la barbarie de cet homme-là.)

BARBARIE, ſignifie auſſi, Manque de politeſſe. (La barbarie étoit grande en ce temps-là. Le Roi François Premier a rétabli les belles-Lettres en France, & en a chaſſé la barbarie.)

On appelle *Barbarie de Langage*, Les façons de parler groſſières & impropres dont on ſe ſert.

BARBARISME. ſ. m. Faute qu'on fait contre la pureté de la Langue, en ſe ſervant de mauvais mots, ou de mauvaiſes phraſes. (Faire un barbariſme. Ce qu'il écrit eſt plein de barbariſmes.)

BARBE. ſ. f. Poil du menton & des joues. (Barbe blanche. Barbe griſe. Barbe vénérable. Barbe raſe. Grande barbe. Porter la barbe longue. Faire la barbe à quelqu'un. Se faire la barbe. Faire ſa barbe. Se faire faire la barbe. La barbe lui vient. Il n'a pas un poil de barbe. Il a fait une recrue de bons hommes tous portant barbe. Se peindre la barbe. Se mettre une fauſſe barbe pour ſe déguiſer. Un baſſin à barbe, un plat à barbe.)

On appelle par mépris un jeune homme, *Jeune barbe*: Et quand il veut faire des choſes qui demandent plus de maturité, plus de poids que n'en ont ordinairement les gens de ſon âge, on lui dit, qu'*Il a la barbe trop jeune*.

On dit familièrement, *Faire quelque choſe à la barbe de quelqu'un*, *à la barbe de Pantalon*, pour dire, Faire quelque choſe en ſa préſence, & comme en dépit de lui.

On dit proverbialement, qu'*Un homme rit dans ſa barbe*, pour dire, qu'Il eſt bien aiſe de quelque choſe, mais qu'il n'en veut pas faire ſemblant.

On appelle *Barbes*, Des bandes de toile ou de dentelle, qui pendent aux cornettes des femmes.

BARBE, ſe dit auſſi Des longs poils de certains animaux. (Barbe de bouc. Barbe de chat.)

On appelle *Barbe de coq*, Les deux petits morceaux de chair qui pendent ſous le bec des coqs. *Barbes de baleine*, Les fanons d'une baleine. Et en parlant d'un turbot, d'une barbue, & de quelques autres poiſſons plats, on appelle *Barbe*, Les cartillages qui leur ſervent de nageoires.

On appelle auſſi figurément, *Barbes d'épi*, Les pointes des épis; & *Barbes de plume*, Les petits filets qui tiennent au tuyau des plumes.

BARBE. ſ. m. Cheval de cette partie de la côte d'Afrique, qu'on appelle la Barbarie. (Il a acheté deux beaux Barbes. Les Barbes ont beaucoup de viteſſe.)

BARBE DE BOUC. ſ. m. Plante laiteuſe, dont on connoît particulièrement deux eſpèces; l'une, dont les fleurs ſont jaunes, croît dans les prés & autres lieux humides; l'autre a les fleurs purpurines, tirant ſur le bleu. On la cultive dans les jardins; c'eſt le Salſifix ordinaire. Toutes deux ſont ſtomachiques, apéritives & vulnéraires.

BARBE DE CHÈVRE. ſ. f. Plante qui porte de petites fleurs blanches, & tire ſon nom de la manière dont elles ſont arrangées ſur les tiges.

BARBE DE JUPITER. ſ. f. Arbriſſeau garni de petites feuilles argentées ou ſoyeuſes, & qui porte des fleurs légumineuſes. On donne le même nom à pluſieurs autres plantes, dont le caractère eſt fort différent.

BARBE DE MOINE, ou CUSCUTE. ſ. f. Plante. Elle pouſſe des filets rouges auſſi déliés que les cheveux, & qui s'attachent à différentes ſortes de plantes. On l'emploie dans les maux de rate & autres maladies.

BARBE DE RENARD. ſ. f. Plante épineuſe. De ſes tiges découle une gomme nommée vulgairement gomme adragant. Les Peintres en font uſage, & elle entre dans quelques compoſitions médicinales.

BARBEAU. ſ. m. Poiſſon d'eau douce, ainſi nommé, parce qu'il a comme quatre barbes ou mouſtaches à chacun des deux côtés de la gueule. (Barbeau de Seine.)

BARBEAU, eſt auſſi une petite plante qui vient dans les blés, & qui porte des fleurs bleues. On l'appelle quelquefois *Bluet*.

BARBERIE. ſ. f. Terme des Statuts des Perruquiers, pour ſignifier L'art de raſer & de faire les cheveux.

BARBET, ETTE. ſ. Chien à poil long & friſé, qui va à l'eau. (Ce barbet va bien à l'eau, il rapporte bien. Tondre un barbet, une belle barbette.)

On dit familièrement d'Un homme fort croté, qu'*Il eſt croté comme un barbet*. Et d'Un homme qui en ſuit un autre par tout, qu'*Il le ſuit comme un barbet*. Et dans le diſcours familier, en parlant d'Un homme ſoupçonné de rapporter tout ce qu'on fait, tout ce qu'on dit, on dit que *C'eſt un barbet*.

BARBETTE. ſ. f. Eſpèce de plate-forme ſans épaulement, d'où l'on tire du canon à découvert. (Tirer à barbette.)

BARBICHON. ſ. m. Diminutif de barbet. (Un joli barbichon.)

BARBIER. ſ. m. Celui dont la profeſſion eſt de faire la barbe. (Le premier Barbier du Roi. Barbier Étuviſte. Barbier Perruquier. Barbier de village.)

On dit proverbialement, qu'*Un Barbier raſe l'autre*, pour dire, que Les gens d'une même profeſſion ſe ſervent & ſe favoriſent mutuellement.

BARBILLON. ſ. m. Diminutif de Barbeau, poiſſon.

BARBON. ſ. m. Vieillard. Terme dont les jeunes gens & les femmes ſe ſervent pour railler les Vieillards. (Vieux barbon. Les jeunes gens ſe moquent des barbons. (En parlant d'Un jeune homme trop ſérieux pour ſon âge, on dit qu'*Il fait déjà le barbon*.

BARBOTE. ſ. f. Poiſſon de rivière, qui a la tête & la queue terminée en pointe.

BARBOTER. v. n. Mot qui ſert à exprimer le mouvement & le bruit que certains oiſeaux aquatiques font avec le bec, particulièrement les cannes & les canards,

quand ils cherchent dans l'eau ou dans la boue de quoi manger. (Des cannes qui barbotent dans une mare.)

BARBOTEUR. s. m. On appelle ainsi communément un canard privé. (Prendre un barboteur pour un canard sauvage.)

BARBOTINE. s. f. Semence menue, amère & chaude, propre à faire mourir les vers qui s'engendrent dans le corps humain.

BARBOUILLAGE. s. m. Mauvaise peinture. (Ce n'est pas là de la peinture, ce n'est que du barbouillage.)

Il se dit aussi d'Un récit, d'un raisonnement embrouillé. (On ne comprend rien à ce barbouillage.)

BARBOUILLER. v. a. Salir, gâter. (Il lui a barbouillé le visage. Se barbouiller les mains. Il est tout barbouillé d'encre.)

BARBOUILLER, signifie aussi, Peindre grossièrement de quelque couleur avec une brosse. (Barbouiller un jeu de paume de noir. Barbouiller un plancher. Barbouiller des portes, des fenêtres.)

On dit, *Barbouiller du papier*, pour dire, Mal écrire, soit pour les caractères, soit pour la composition. (Cet homme a barbouillé bien du papier en sa vie, & n'a jamais écrit une ligne qui vaille.) Et *Barbouiller un récit*, pour dire, L'embrouiller. (Je ne sais comment il a barbouillé ce récit, cette affaire.)

On dit figurément, qu'*Un homme s'est bien barbouillé*, pour dire, qu'Il a gâté sa réputation. (Il s'est bien barbouillé dans le monde, dans sa Compagnie.) Il est du style familier.

BARBOUILLÉ, ÉE. participe.

On dit proverbialement & bassement, d'Une personne qui dit quelque chose de fort déraisonnable, & de fort ridicule, qu'*Il se moque de la barbouillée*.

Il se dit aussi De ceux qui ayant bien fait leurs affaires, se moquent de tout ce qui peut arriver, & de ce que l'on peut dire & faire. (Il ne craint rien, il se moque de la barbouillée.)

BARBOUILLEUR. s. m. Artisan qui peint grossièrement avec une brosse des planchers, des murailles, des portes, des fenêtres. (J'ai fait venir un barbouilleur pour noircir ce jeu de paume, pour blanchir mon escalier.)

On appelle figurément Un mauvais Peintre, *Un barbouilleur*.

On appelle de même Un méchant Écrivain, *Un barbouilleur de papier*. Et simplement, *Un barbouilleur*.

BARBU, UE. adj. Qui a de la barbe. (Être tout barbu. Cette femme est barbue comme un homme.)

BARBUE. s. f. Poisson de mer, plat, & du genre de ceux qu'on appelle *Turbots*. (Grande barbue. Petite barbue.)

BARCALON. s. m. Titre du premier Ministre de Siam.

BARD. s. m. Civière à bras, sur laquelle on porte des pierres, du fumier & autres choses. (Ils ont apporté cette pierre sur un bard.)

BARDANE, ou GLOUTERON. s. f. Plante qui croît le long des chemins. Il y en a de deux sortes, la grande & la petite. Les fleurs sont ramassées en têtes écailleuses, armées de petits crochets, qui par cette raison s'attachent aisément aux habits. Elle est vulnéraire, & a plusieurs autres vertus.

BARDE. s. f. C'étoit autrefois une espèce d'armure faite de lames de fer, pour couvrir le poitrail & les flancs d'un cheval.

BARDE, aujourd'hui ne se dit plus que pour signifier Une tranche de lard fort mince, dont on enveloppe des chapons, des gélinottes, des cailles, & autres oiseaux, au lieu de les larder. (Une barde de lard.)

BARDE. s. m. Prêtre des anciens Gaulois, dont le principal ministère étoit de chanter les actions des hommes illustres.

BARDEAU. s. m. Petits ais minces & courts, dont on couvre des maisons, & dont on se sert à divers autres usages. (Un millier de bardeau. Une maison couverte de bardeau. Acheter du bardeau.)

BARDER. v. a. Armer & couvrir de bardes. (Barder un cheval.)

BARDER, signifie encore, Charger des pierres, du bois, &c. sur un bard. (Barder des pierres.) Son plus grand usage est pour signifier, Couvrir de bardes de lard. (Barder un chapon, une gélinotte, une caille, &c.)

BARDÉ, ÉE. participe. (Un cheval bardé & caparaçonné. Chapon bardé. Des cailles bardées.)

BARDEUR. s. m. Qui porte un bard. (Il faut avoir des bardeurs pour transporter ces pierres.)

BARDIS. s. m. Terme de Marine. Séparation de planches qu'on fait à fond de cale pour charger des blés.

BARDOT. s. m. Petit mulet. (Il y a ordinairement un bardot à la tête des mulets de bagage.)

On appelle figurément *Bardot*, dans une Compagnie, Celui sur qui les autres se déchargent de leur tâche.

BARGUIGNAGE. s. m. Difficulté à se résoudre à prendre un parti. (Point tant de barguignage.) Il est du style familier.

BARGUIGNER. v. n. Hésiter, avoir de la peine à se déterminer, particulièrement quand il s'agit d'un achat, d'une affaire, d'un traité. (Les marchands n'aiment point ceux qui barguignent. Il a été deux mois à barguigner avant que de rien conclure. Il ne faut point tant barguigner pour dire son opinion. A quoi bon tant barguigner.) Il est du style familier.

BARGUIGNEUR, EUSE. s. Qui barguigne. (Ce n'est qu'un barguigneur. Cette femme est une grande barguigneuse.)

BARIL. s. m. Sorte de petit tonneau. (Baril plein. Baril vide. Défoncer un baril.)

On dit, *Baril d'huile, Baril de moutarde. Baril de poudre. Baril d'olives. Baril de plomb. Baril d'anchois. Baril de harengs, &c.* pour dire, Baril plein d'huile, &c.

BARILLAR. s. m. Officier de Galère, qui a soin du vin & de l'eau.

BARILLET. s. m. diminutif. Petit baril. (Barillet d'ivoire. Barillet d'argent.)

BARIOLAGE. s. m. Assemblage de diverses couleurs mises d'une manière bizarre. (Voilà un étrange bariolage.) Il est du style familier.

BARIOLER. v. a. Peindre de diverses couleurs mises sans règle. (Qui est le barbouilleur qui a bariolé cette cheminée?) Il est du style familier.

BARIOLÉ, ÉE. participe. On dit, *Un habit bariolé*, pour dire, Un habit fait de diverses étoffes, de diverses couleurs mal assorties.

BARLERIA. s. m. Plante ainsi nommée en l'honneur du Père Barelier Jacobin, & célèbre Botaniste. Elle vient d'Amérique: on n'en connoît point encore les vertus.

BARLONG, GUE. adj. Qui est par endroits plus long ou plus court qu'il ne doit être. Il se dit principalement des habits. (Votre manteau est mal taillé, il est barlong. Cette soutane est barlongue.)

BARNACHE. s. f. Oiseau de passage, espèce d'oie qui se trouve sur les côtes de la mer. (Les Barnaches se mangent en carême comme les macreuses.)

BAROMÈTRE. s. m. Instrument servant à faire connoître la pesanteur de l'air. (Excellent baromètre. Ce baromètre est fort juste. On prévoit ordinairement par le baromètre, si l'on aura de la pluie ou du beau temps.)

BARON. s. m. On appeloit ainsi autrefois les grands Seigneurs du Royaume. (Le Roi & ses Barons. Le Roi assembla ses Barons.)

Aujourd'hui, *Baron* se dit d'un Gentilhomme qui possède une terre avec titre de Baronnie. (Le Baron d'un tel lieu. Monsieur le Baron. Madame la Baronne.)

BARONNIE. s. f. Seigneurie & Terre d'un Baron. (La Baronnie d'un tel endroit.)

BAROQUE. adj. Terme qui n'a d'usage qu'en parlant des perles qui sont d'une rondeur fort imparfaite. (Un collier de perles baroques.)

BAROQUE, se dit aussi au figuré, pour Irrégulier, bizarre, inégal. (Un esprit baroque. Une expression baroque. Une figure baroque.)

BARQUE. s. f. Petit vaisseau pour aller sur l'eau. (Barque de pêcheur. Barque de passage. Barque longue. Conduire la barque. Cette barque prend l'eau. Barque d'avis. Le Patron de la barque.)

On dit figurément, *Conduire la Barque*, pour dire, Conduire quelque entreprise, quelque affaire. Et qu'*Un homme conduit bien sa barque*, pour dire, qu'Il conduit bien ses affaires.

BARQUE, dans le langage poëtique, se prend pour la nacelle dans laquelle les anciens Poëtes supposoient qu'après la mort, les ames passoient dans les enfers. (La barque de Caron. La fatale barque. Il faut passer tôt ou tard dans la barque.) Et c'est dans ce sens & familièrement qu'on dit, *La barque à Caron*.

BARQUEROLLE. s. f. Petit bâtiment sans mâts, qui ne va jamais en haute mer.

BARRAGE. s. m. Certain droit qu'on lève sur les bêtes de somme & sur les chariots, pour l'entretien du pavé & des grands chemins.

BARRAGER. s. m. Celui qui reçoit le droit de barrage.

BARRE. s. f. Pièce de bois, de fer, &c. étroite & longue. (Barre de bois. Barre de fer. Il feroit mal aisé d'enfoncer cette porte, il y a une bonne barre.)

On dit, qu'*On donnera cent coups de barre à quelqu'un*, pour dire, qu'On le maltraitera. Et proverbialement on dit, *Roide comme une barre de fer*, pour dire, Sans pitié, sans rémission.

Jeter la barre, lancer la barre, Sorte de Jeu où l'on s'exerçoit autrefois.

On appelle, *La Barre de la Cour*, Le lieu où se font quelques instructions de procès, & les adjudications des biens par décret. (Sa charge a été vendue à la Barre de la Cour. La Barre des Requêtes du Palais, du Châtelet. Ce Conseiller étoit à la Barre.)

On appelle aussi *Barre*, La pièce d'un tonneau qui traverse le fond par le milieu.

(Il faut percer ce muid au-dessus de la barre, au-dessous de la barre. Ce vin est à la barre.)

BARRE, se dit aussi d'Un trait de plume que l'on passe sur un acte pour l'annuller, ou sur quelque partie d'un écrit pour l'effacer, ou sous quelques mots pour les faire remarquer. (Mettez une barre sur ces mots-là pour les effacer. Faites une barre sous ceux-ci pour les faire remarquer.)

On dit aussi, *Barre d'or*, *Barre d'argent*. Et figurément, en parlant d'une chose dont on peut avoir aisément de l'argent, on dit, que (C'est de l'or en barre.)

BARRE, en termes de Marine, est un banc, un écueil qui barre une rivière ou un port, & qui empêche qu'on n'y entre que quand la mer est haute, ou qu'après avoir allégé les Vaisseaux. (La barre de San-Lucar.)

BARRE, en termes de Blason, signifie Une des pièces de l'écu, laquelle va du haut de la partie gauche de l'écu, au bas de la partie droite. (Il porte de gueules à la barre d'argent.)

BARRES, au pluriel, est un Jeu de course entre des jeunes gens, & dans de certaines limites. (Ils s'échauffent à jouer aux barres.)

On dit figurément, *Jouer aux barres*, en parlant De ceux qui se cherchent l'un l'autre, sans se trouver, ou qui remportent tour à tour quelque avantage l'un sur l'autre. Et on dit, qu'*Un homme a barres sur un autre*, pour dire, qu'Il a quelque avantage sur lui, ou qu'Il est en pouvoir de lui nuire : Et *Partir de barres*, pour dire, Partir sur le champ.

BARRES, se dit aussi au pluriel, De cette partie de la mâchoire du cheval, sur laquelle le mors appuie. (Ce cheval a les barres usées.)

BARREAU. s. m. Espèce de barre. (Les barreaux d'une fenêtre. Il passa au travers des barreaux. Il rompit les barreaux.)

BARREAU, signifie aussi Le lieu où se mettent les Avocats pour plaider. (Hanter le Barreau. Suivre le Barreau. Fréquenter le Barreau.)

On dit, *Quitter le Barreau*, pour dire, Quitter la plaidoirie ; & quelquefois pour dire, Quitter entièrement la profession d'Avocat.

BARREAU, se dit aussi De tout le corps des Avocats. (Tout le Barreau est de cet avis. C'est l'usage du Barreau. La discipline du Barreau. L'éloquence du Barreau.)

BARRER. v. a. Fermer avec une barre par derrière. (Barrer une porte, barrer une fenêtre.)

Il signifie aussi, Garnir d'une barre, fortifier d'une barre. (Barrer une table. Barrer la table d'un luth. Barrer un tonneau.)

Il signifie encore, Tirer des traits de plume sur quelque écrit, pour montrer qu'il n'y faut point avoir d'égard. (Il faut barrer ces deux lignes-là.)

On dit aussi, *Barrer le chemin*, pour dire, Clorre, fermer le passage, le chemin. Et figurément, *Barrer le chemin à quelqu'un*, pour dire, L'empêcher d'avancer sa fortune, de réussir dans ses desseins. (On lui a barré le chemin.)

On dit, *Barrer la veine*, *barrer les veines d'un cheval*, pour dire, Y mettre le feu, afin d'arrêter l'écoulement des humeurs. (Il faut barrer les veines à ce cheval.)

BARRÉ, ÉE. participe.

Il se dit aussi en termes de Blason. (Barré d'argent & de gueules.)

BARRETTE. s. f. Sorte de petit Bonnet. (A Venise, les Nobles portent la Barrette dans les rues.)

En parlant des Cardinaux, on appelle *Barrette*, leur Bonnet carré rouge. (Le Roi a accoutumé de donner lui-même la Barrette aux Cardinaux faits à sa nomination, & à ceux qui, quand ils la reçoivent, se trouvent à la Cour.)

On dit proverbialement & figurément, *J'ai bien parlé à sa barrette*, *Je parlerai bien à sa barrette*, pour dire, Je lui ai parlé sans le ménager, Je lui parlerai ouvertement.

BARRICADE. s. f. Espèce de retranchement qu'on fait ordinairement avec des barriques remplies de terre pour se défendre, pour se mettre à couvert de l'ennemi. (Faire une barricade. Enfoncer, forcer, rompre une barricade. Attaquer une barricade. Franchir une barricade.)

BARRICADER. v. a. Faire des barricades. (Barricader les rues.) On dit aussi, *Barricader une porte*, *une fenêtre*, pour dire, Mettre derrière une porte, derrière une fenêtre, tout ce que l'on peut, pour empêcher qu'on ne les enfonce.

On dit, *Se barricader*, pour dire, Opposer au devant de soi tout ce que l'on peut pour se mettre à couvert, pour se défendre. Et figurément, quand un homme s'enferme dans une chambre pour ne voir personne, on dit, qu'*Il s'y est barricadé*.

BARRICADÉ, ÉE. participe.

BARRIÈRE. s. f. Assemblage de plusieurs pièces de bois servant à fermer un passage. (La barrière qui est devant la porte d'une Ville. Ouvrir la barrière. Fermer la barrière. Franchir la barrière. Rompre, forcer la barrière.)

Il se dit aussi De cette enceinte que l'on faisoit autrefois pour les combats, soit à pied, soit à cheval, & pour les joûtes & les tournois. (Combattre à la barrière. Combat de barrière. Rompre à la barrière. Être tenant de barrière.)

BARRIÈRE, signifie aussi Ce qui sert de borne & de défense. (L'Espagne a de grandes barrières qui la séparent de ses voisins ; la mer & les monts Pyrénées. Les Alpes sont des barrières entre la France & l'Italie.)

Il signifie figurément, Empêchement, obstacle à quelque chose. (Il faut mettre des barrières à sa puissance. Les Lois sont des barrières, de fortes barrières contre les abus, contre les crimes.)

BARRIÈRE, se dit aussi d'Un lieu couvert, où les Sergens se tiennent dans les places, afin qu'on les trouve dans le besoin. (La barrière des Sergens.)

BARRIQUE. s. f. Sorte de gros tonneau. (Barrique de vin. Barrique d'eau-de-vie. Barrique d'huile. Des barriques pleines de terre.)

BARRURE. s. f. Terme de Luthier. La barre du corps d'un Luth.

BARSES. s. f. pl. Boîtes d'étain dans lesquelles on apporte le thé de la Chine.

BARTAVELLE. s. f. Espèce de perdrix rouge, plus grosse que les perdrix ordinaires. (Les Bartavelles viennent de Dauphiné.)

BAS

BAS, BASSE. adj. Qui a peu de hauteur. (Un siége bas. Homme de basse stature. Le plancher de cette chambre est trop bas. La rivière est basse.)

On dit, que *Les marées sont plus basses en certains temps, qu'en d'autres*, pour dire, Que le flux de la mer monte alors moins haut. Et qu'*Il y a basse marée*, pour dire, que La mer s'est retirée.

On dit figurément & familièrement d'Un homme à qui l'argent commence à manquer, que *Les eaux sont basses chez lui*. Que *Le temps est bas*, pour dire, Que l'air est fort chargé de nuages, & qu'il menace de pluie, & que *Le Carême est bas*, pour dire, qu'il vient de très-bonne heure.

On dit, *Avoir la vue basse*, pour dire, Ne pouvoir distinguer les objets que de près. *Avoir la voix basse*, pour dire, Ne pouvoir se faire entendre que de près. qu'*Une corde d'instrument est trop basse*, pour dire, qu'Elle n'est pas montée à un ton assez haut. Et qu'*Un Tuorbe est trop bas pour la voix*, pour dire, qu'Il faut le monter d'un ton plus haut. Et on appelle *Bas-dessus*, Une voix plus basse que le dessus ordinaire, & qui est bonne à chanter un second dessus.

On dit, qu'*Un homme a l'oreille basse*, pour dire, qu'Il est humilié.

On dit aussi, *Parler d'un ton bas*, pour dire, parler d'un ton peu élevé ; & figurément, qu'*On a bien fait parler quelqu'un d'un ton plus bas*, pour dire, qu'On lui a bien rabattu de sa fierté.

On appelle *Messe basse*, Une Messe que le Prêtre dit sans chanter, & sans être assisté de Diacre ni de Sous-Diacre.

BAS, se dit aussi De ce qui est situé en un lieu peu ou point élevé, par rapport à ce qui est plus haut & de même genre. (Appartement bas. Salle basse. Bas étage. La basse région de l'air. Un Pays bas. Le bas-ventre.) On dit, *Ce bas monde*, pour dire, Ici-bas, sur la terre.

En ce sens on dit aussi. (La basse Alsace. Le bas Palatinat. Le Cercle du bas Rhin. La basse Normandie. La basse Bretagne, &c.) à cause que ces Provinces sont dans des lieux plus bas que ceux d'où descendent les rivières qui les arrosent.

BAS, signifie figurément, Vil & méprisable. (Né de bas lieu. Un homme de basse extraction, de basse condition. Il a la mine basse. Faire des actions basses. Il a les inclinations basses.)

On dit proverbialement & figurément, *Le cœur haut & la fortune basse*, pour dire, Plus de courage que de fortune. Et qu'*Un homme d'honneur ne doit rien faire de bas*, pour dire, qu'Il ne doit faire que de bonnes actions.

Il signifie aussi, Qui est sans courage, sans générosité, sans élévation. (Avoir l'ame basse. Avoir le cœur bas, l'esprit bas.)

BAS, se prend encore pour ce qui est inférieur & de moindre dignité. (Les bas Officiers. Le bas Chœur. Le bas bout de la table.) On dit, *Basses classes*, pour dire, Celles par où commencent les Écoliers. *Basse Justice*, par opposition à haute & moyenne Justice. (Ce Seigneur a dans sa Terre, haute, moyenne & basse Justice.) Et *Bas Justicier*, par opposition à Haut Justicier.

En termes de Fortification, on appelle *Places basses*, Les casemates & les flancs qui servent à défendre le fossé. Et on appelle ordinairement *Maîtres des basses œuvres*, Les Cureurs de retrait.

BAS, signifie aussi, Qui est de moindre valeur, de moindre prix. (Bas or, bas argent. De bas aloi. Les basses cartes du jeu.)

On appelle *Bas prix*, Un prix médiocre, modique. (J'ai acheté cela à bas prix, à un prix fort bas, à très-bas prix.)

On dit, qu'*Un mot est bas*, *qu'une expression est basse*, pour dire, qu'Il n'y a que le peuple qui s'en serve. On appelle *Style bas*, Un style rempli de manières de parler populaires & triviales, & qui ne répond nullement à la dignité du sujet.

On appelle *Le bas Empire*, Le temps de la décadence de l'Empire Romain, qui commence à Valérien. Et *La basse Latinité*, Le langage des Auteurs Latins des derniers temps, où le peuple parloit encore la Langue Latine.

On dit, *Faire main-basse*, pour dire, Tuer, passer au fil de l'épée. (D'abord on fit main-basse sur tout ce qui se présenta les armes à la main.)

À Basse note. Façon de parler adverbiale, pour dire, Sans élever la voix. (Chanter à basse note. Prier Dieu à basse note. Dire des injures à quelqu'un à basse note.)

Bas, est aussi substantif, & signifie, La partie inférieure de certaines choses. (Le bas du ventre. Le bas du degré. Le bas de la rue. Le bas du pavé. Le bas du visage. Le bas de la robe.)

On dit, que *Le vin est au bas*, Quand le tonneau est presque vide.

On dit figurément, qu'*Il y a du haut & du bas dans l'esprit de quelqu'un*, *dans sa conduite*, *dans son humeur*, *dans ses ouvrages*, pour dire, qu'Il y a de grandes inégalités.

Bas. adv. qui a différentes significations. On dit, *Mettre bas les armes*, pour dire, Poser les armes. *Mettre chapeau bas*, pour dire, Ôter son chapeau. *Être chapeau bas*, pour dire, Avoir la tête découverte par respect. *Jouer argent bas*, pour dire, Jouer argent comptant.

On dit, *Mettre pavillon bas*, pour dire, Baisser le pavillon : Et figurément pour dire, Céder, se rendre.

On dit des femelles de quelques animaux, qu'*Elles ont mis bas*, pour dire, qu'Elles ont fait des petits. *Cette chienne*, *cette cavale a mis bas.* On dit aussi des cerfs, qu'*Ils ont mis bas*, Quand leur bois est tombé.

Bas. adv. se dit aussi Du ton de la voix, soit pour parler, soit pour chanter. (Parler bas, parler tout bas. Chanter bas.) Et du ton d'un Instrument, (Ce Luth est monté trop bas.)

On dit d'Un malade, qu'*Il est bien bas*, qu'*Il est fort bas*, qu'*Il n'a point encore été si bas*, pour dire, qu'Il est très-mal. D'un homme qui a peu d'argent, qu'*Il est bien bas*, qu'*Il est bas percé*, Il est familier. Et d'Un homme insolent, qu'*Il faut le tenir bas*, pour dire, qu'Il faut le tenir dans la crainte, dans le respect, & dans la soumission. Et dans quelques-unes de ces phrases, *Bas* peut être regardé comme adjectif.

À Bas. adverbial. (Il se jeta à bas du lit. Il le mit à bas de son cheval.)

On dit, qu'*Une maison n'est bonne qu'à mettre à bas*, pour dire, qu'Elle n'est bonne qu'à abattre.

On dit figurément d'Une maison, d'une famille ruinée, *Cette maison est à bas.*

À Bas, est aussi quelquefois une expression dont on se sert pour dire, Descendez. Ainsi à des gens qui sont sur quelque lieu élevé où l'on ne veut pas qu'ils soient, on dit, *A bas*, *à bas.*

En Bas. adverbial. Il se dit par opposition à En haut. (Il est en bas. Il descend en bas.)

On dit figurément, *Traiter un homme du haut en bas*, pour dire, Le traiter avec fierté.

On dit, *Tirer en bas*, pour dire, Tirer vers le bas.

On dit aussi, *Tirer en en-bas*, *tirer par en-bas.*

Par Bas. adverbial. (Il est logé par bas. Il a quatre chambres par bas.)

On dit, *Danser par haut & par bas*, pour dire, S'élever quelquefois beaucoup en dansant, & quelquefois danser terre à terre.

On dit que *L'émétique fait aller par haut & par bas*, pour dire, qu'Il fait vomir & aller à la garde-robe.

Là-Bas, & Ici-Bas. Façons de parler adverbiales. (Allez voir ce qui est là-bas. Allez là-bas. Il est là-bas. Venez ici-bas.)

Ici-Bas, se prend aussi pour tout ce qui est de la vie présente. (Les choses d'ici-bas sont périssables.)

BAS. s. m. Vêtement qui sert à couvrir le pied & la jambe. (Bas de soie. Bas d'estame. Bas de toile, &c. Tirer ses bas. Bas d'attache. Bas à étrier. Bas à botter. Bas de Chamois.)

BASALTE. s. m. Espèce de marbre noir.

BASANE. s. f. Peau de mouton préparée, dont on se sert ordinairement à couvrir des Livres. (Basane verte, violette, rouge. Porte-feuille de Basane.)

BASANÉ, ÉE. adj. Qui a le teint noirâtre. (Visage basané. Homme basané.)

BASCULE. s. f. Contre poids servant à lever & à baisser un pont-levis. (Une bascule qui n'est pas assez chargée.)

On appelle aussi *Bascule*, Un ais, ou autre chose qui a un mouvement semblable à celui de la bascule d'un pont-levis. (La bascule d'une souricière.)

Faire la bascule, C'est faire un mouvement semblable à celui d'une bascule. (Il marchoit sur un ais qui a fait la bascule, & c'est ce qui l'a fait tomber.)

Bascule, est aussi un Jeu où deux enfans étant chacun sur le bout d'un ais mis en contrepoids, s'amusent à se faire hausser & baisser. (Des enfans qui jouent à la bascule.)

BASE. s. f. Terme d'Architecture. Ce qui soutient le fût de la colonne. (Base Dorique. Base Ionique. Base Corinthienne. Poser une colonne sur sa base.)

Il se dit aussi de la partie qui soutient le dé d'un piédestal. (La base d'un piédestal.)

En termes de Géométrie, *Base* signifie, Le côté du triangle opposé à l'angle qui est regardé comme le sommet. (La base d'un triangle.)

Il se dit aussi De la surface sur laquelle on conçoit que certains corps solides sont appuyés. (Base d'une pyramide, d'un cylindre, d'un cône.) Et dans toutes sortes de compositions médicinales, on appelle *La base*, Ce qui en fait le corps principal, & dont la dose est la plus grande. (La base des pillules, c'est l'aloès.)

Il signifie figurément, Appui, soutien. (La Justice est la base de l'autorité Royale.)

BAS-FOND. s. m. Terme de Marine. Fond où il y a peu d'eau, & où l'on peut échouer.

BAS-RELIEF. s. m. Ouvrage de Sculpture, dans lequel ce qui est représenté a peu de saillie. (Bas-relief de marbre, de bronze. Bas-relief antique.)

BAS-VENTRE. s. m. La partie la plus basse du ventre.

BASILAIRE. s. f. Terme d'Anatomie. C'est ainsi qu'on appelle l'artère formée par l'union des deux vertébrales sur l'extrémité de l'apophyse basilaire de l'os occipital.

BASILIC. s. m. Herbe odoriférante, que l'on met dans quelques ragoûts. (Des pigeons au basilic.)

BASILIC. s. m. Serpent fabuleux, qui tue de sa vue. (Le regard du basilic. Des yeux de basilic.)

BASILICON. s. m. Onguent suppuratif.

BASILIQUE. s. f. Nom qu'on donne à certaines Églises principales. (La Basilique de Saint Pierre. La Basilique de Saint Jean de Latran.)

On appeloit ainsi autrefois les lieux où se rendoit la Justice.

On appelle aussi *Basilique*, La veine qui monte le long de la partie interne de l'os du bras jusqu'à l'axilliaire où elle se rend. (Saigner quelqu'un de la basilique, à la basilique.)

Les Basiliques sont une collection des Lois Romaines, traduites en Grec par ordre de l'Empereur Basile.

BASIN. s. m. Étoffe de fil de coton quelquefois mêlé avec du fil de chanvre, semblable à de la futaine, mais plus fine & plus forte. (Camisole de basin. Jupe de basin.)

BASIOGLOSSE. s. m. Terme d'Anatomie. Muscle abaisseur de la langue.

BASOCHE. s. f. Juridiction tenue par les anciens Clercs des Procureurs du Parlement de Paris. On y juge des différents que les Clercs ont entr'eux ou dans lesquels ils sont défendeurs contre les Marchands & Artisans. (Le Chancelier de la Basoche. Le Roi de la Basoche.)

BASQUE. s. f. Petite pièce du bas d'un pourpoint, ou d'un corps de jupe. (Pourpoint à petites basques, à grandes basques. Tirer un homme par la basque. Les basques de ce corps sont trop longues.)

On appelle aussi *Basques*, Les quatre pans du juste-au-corps. (Il le tira par la basque. Ces basques sont trop amples. Basque à la mode.)

BASQUE. s. m. Nom de Nation, qui n'est mis ici que parce qu'on s'en sert dans cette façon de parler, *Aller comme un Basque*, *courir comme un Basque*, pour dire, Aller fort vîte, courir fort vîte.

BASSE. s. f. Cette partie de Musique qui est la plus basse de toutes. (Chanter la basse. Faire la basse. Composer la basse d'un air.)

Il se dit aussi de la personne même qui chante cette partie. (Avez-vous jamais ouï cet homme-là ; C'est une bonne basse. C'est une belle basse.) Il se dit pareillement De quelques Instrumens. (Une basse de Viole. Une basse de Violon.) Et même Des grosses cordes de quelques instrumens. (Les basses de ce Luth ne sont pas d'accord.)

On appelle *Basse continue*, La basse qui se joue sur les Instrumens, qui sert de fondement à toutes les autres parties, & qui continue toujours pendant que les voix chantent ou se reposent.

On appelle, *Basse contrainte*, Celle qui revient la même au bout d'un certain nombre de mesures.

BASSE-CONTRE. s. f. C'est la même chose que *Basse* : Et il se prend également pour cette partie de Musique, & pour la personne qui la chante. (Tenir la basse-contre. Chanter la basse-contre. Une belle basse-

contre. Une bonne basse-contre.)

BASSE-COUR. s. f. Cour qui sert au ménage d'une maison de campagne. (Il a une basse-cour bien fournie de bestiaux, de volailles. Ce Gentilhomme vit de sa basse-cour.)

On appelle aussi *Basse-cour*, Une cour séparée de la principale cour, & destinée pour les écuries, les équipages, &c. Et on appelle familièrement *Nouvelles de la basse-cour*, Des nouvelles fausses & mal fondées.

BASSEMENT. adv. D'une manière basse. Il n'est d'usage qu'au figuré. (Élevé, nourri bassement. Il s'exprime bassement. Penser bassement.)

BASSES. s. f. pl. Bancs de sable, ou rochers cachés sous l'eau. (L'entrée de ce Port est dangereuse, parce qu'il y a des basses à droite & à gauche.)

BASSESSE. s. f. Il ne se dit point dans le sens propre de *Bas*; mais seulement pour signifier, Sentiment, inclination, action, manières indignes d'un honnête homme, ou d'un homme de cœur. (Bassesse d'ame. Bassesse de cœur. Il agit avec bassesse. Il a fait une bassesse, cent bassesses. Il y a de la bassesse dans toutes ses actions.)

Il se dit aussi *De la naissance & de l'extraction*, pour dire, qu'elle est vile. (On se sent toujours de la bassesse de sa naissance, de son extraction.) Et Du style, pour marquer, qu'il est populaire, (La bassesse du style. La bassesse d'une expression. Il y a de la bassesse dans cette pensée.)

BASSET. s. m. Chien de chasse, qui a les jambes fort courtes & tortues. (On chasse le blaireau avec des bassets.)

BASSET, se dit aussi dans la conversation, en parlant d'Un petit homme dont les jambes & les cuisses sont trop courtes par rapport à sa taille.

BASSE-TAILLE. s. f. Terme de Musique, qui se dit De la partie de basse qui se chante, ou qui se joue sur l'instrument.

On appelle aussi *Basse-taille*, La personne qui chante cette partie.

BASSE-TAILLE. s. f. Terme de Sculpture. Bas-relief. Ouvrage de Sculpture, dans lequel ce qui est représenté, est attaché au fond, & n'en sort qu'en partie, à la différence des ouvrages de plein relief & de ronde bosse. (Voilà une basse-taille bien travaillée.)

BASSETTE. s. f. Jeu où toutes les cartes sont employées, & où elles se tirent deux à deux; la première de ces deux, pour celui qui tient le jeu; & la seconde, pour tous ceux qui mettent au jeu contre lui. (La bassette est un jeu qui pique, & où on s'échauffe. Tenir la bassette. Jouer à la bassette. On a défendu la bassette.)

BASSILE. s. f. Plante, dont les feuilles ressemblent à celles du pourpier.

BASSIN. s. f. Espèce de grand plat rond ou ovale. (Bassin de cuivre, d'argent, de vermeil doré. Bassin de faïence. Bassin de porcelaine. Bassin à laver les mains.)

On appelle *Bassin de fruit, de fraises, de confitures, &c.* Un bassin où il y a du fruit, des confitures, &c. Et *Bassin de Confrérie*, Le bassin où l'on reçoit les offrandes d'une Confrérie.

On dit proverbialement & bassement, *Cracher au bassin*, pour dire, Contribuer à quelque dépense. (Il ne vouloit rien donner, mais on l'a fait cracher au bassin.)

On appelle *Bassin* dans les jardins, Une pièce d'eau. (Le grand Bassin des Tuileries.)

On appelle *Bassin de fontaine*, Le lieu fait en forme de bassin, pour y recevoir les eaux d'une fontaine. Et dans les Ports de mer, on appelle *Bassin*, le lieu où les Vaisseaux jettent l'ancre. (Ce port est bon, mais le bassin en est petit.)

On appelle *Bassins*, Les deux plats d'une balance. *Bassin à barbe*, Une espèce de plat échancré & creux, où ont met l'eau dont on se lave pour se faire la barbe. Et *Bassin de chambre ou de garde-robe*, Un vaisseau qui reçoit les excrémens. Et on dit, *Aller au bassin*, pour dire, Aller à ses nécessités, aller à la selle.

On dit figurément d'Une belle plaine entourée de montagnes, & dont la forme approche de la rondeur, *Que c'est un beau bassin*.

En termes d'Anatomie, on appelle *Bassin*, La troisième partie ou la partie inférieure du tronc.

BASSIN OCULAIRE. s. m. Instrument de Chirurgie.

BASSINE. s. f. Sorte de bassin large & profond, dont se servent les Apothicaires & les Chimistes.

BASSINER. v. a. Chauffer avec une bassinoire. (Bassiner un lit.)

Il signifie aussi, Fomenter en mouillant avec une liqueur tiède ou chaude. (Bassiner une plaie. Bassiner les jambes des chevaux.)

BASSINÉ, ÉE. participe.

BASSINET. s. m. La petite pièce creuse de la platine d'une arme à feu, dans laquelle on met l'amorce. (Mettre la poudre au bassinet.)

BASSINET. s. m. Terme d'Anatomie. Cavité dans laquelle aboutissent tous les entonoirs de la troisième substance du rein.

BASSINET. s. m. Plante. C'est une espèce de renoncule. Elle croît en abondance dans les prés. Sa fleur est d'un jaune doré. Elle est âcre & brûlante comme presque toutes les renoncules, & on ne l'emploie qu'extérieurement.

BASSINOIRE. s. f. Bassin ayant un couvercle percé de plusieurs trous, & servant à chauffer le lit. (Bassinoire de cuivre. Bassinoire d'argent.)

BASSON. s. m. Instrument de Musique. Basse de hautbois. (Jouer du basson.)

Il se dit aussi De l'homme qui joue de cet instrument. (C'est un excellent basson.)

BASTANT, ANTE. participe & adjectif. Qui suffit. (Cela n'est pas bastant. Cela est bastant. Êtes-vous bastant pour une si grande entreprise? Cette raison n'est pas bastante.) Il est du style familier.

BASTE. s. m. On appelle ainsi l'As de trèfle au jeu de l'Hombre. (Le baste est le troisième des Matadors.)

BASTER. v. n. Suffire. Il est vieux, hormis dans quelques phrases, comme, *Baste pour cela*, ou *Baste* simplement, pour dire, Passe pour cela. Il est familier.

BASTERNE. s. f. Nom d'une espèce de char attelé de bœufs, en usage chez d'anciens peuples du Nord, & sous nos Rois de la première Race.

BASTIDE. s. f. Nom qu'on donne en Provence aux maisons de plaisance.

BASTILLE. s. f. On appeloit ainsi autrefois un Château ayant plusieurs tours proche l'une de l'autre; & ce nom est demeuré à un château bâti de cette manière dans Paris. (Il est prisonnier à la Bastille.)

Proverbialement & figurément, en parlant d'un homme qui ne bouge de sa place, quoiqu'on l'appelle, on dit, (Il ne branle non plus que la Bastille.)

BASTILLÉ, ÉE. adj. Il se dit en termes de Blason des pièces qui ont des créneaux renversés qui regardent la pointe de l'écu. (D'argent au chef bastillé d'or.)

BASTINGUE. s. f. Nom qu'on donne sur les vaisseaux à des toiles matelassées, pour cacher à l'ennemi dans un combat ce qui se fait sur le pont, & pour parer les balles de fusil.

BASTINGUER. (SE BASTINGUER.) v. récipr. Tendre des Bastingues. (Nous nous bastinguâmes.)

BASTINGUÉ, ÉE. participe.

BASTION. s. m. Ouvrage de Fortification un peu avancé hors du corps d'une Place, ayant deux flancs & deux faces, & tenant des deux côtés à la courtine. (Bastion Royal. Bastion revêtu de pierre ou de brique. Bastion bien flanqué. Gorge de Bastion. Face de bastion. Miner un bastion. Attaquer un bastion. Défendre un bastion. Relever un bastion.)

BASTONNADE. s. f. Coups de bâton. (Donner des bastonnades. Il craint la bastonnade.)

BASTUDE. s. f. Terme de Marine. Espèce de filet dont on se sert pour pêcher dans les étangs salés.

BAT

BAT. s. m. Queue de poisson. (Le poisson est mesuré entre œil & bat.) On dit, qu'*Il a tant de pouces entre œil & bat*, pour dire, Entre l'œil & la queue.

BÂT. s. m. Selle pour les bêtes de somme. (Bât de mulet, de cheval, d'âne. Cheval de bât. Ce bât blesse ce mulet. Rembourrer un bât.)

On dit figurément d'Un sot, d'un lourdaut, *C'est un cheval de bât*. Et proverbialement & figurément d'Un homme qui a quelque chagrin caché, *Vous ne savez pas où le bât le blesse*.

BATAILLE. s. f. Combat général de deux armées. (Bataille rangée. Sanglante, furieuse bataille. Bataille navale. Le gain, la perte d'une bataille. Jour de bataille. Champ de bataille. Ordre de bataille. Combattre en bataille rangée. Ranger en bataille. Marcher en bataille, en ordre de bataille. Gagner, perdre une bataille. Hasarder une bataille. Présenter la bataille. Mettre l'armée en bataille. Le champ de bataille nous est demeuré.)

On appelle *Corps de bataille*, Cette partie de l'armée qui est entre deux ailes, & qu'autrefois on appeloit *La bataille*.

On appeloit aussi autrefois *Maréchal de bataille*, *Sergent de bataille*, Des Officiers de guerre, dont la charge étoit de mettre les troupes en bataille. Et on appelle *Cheval de bataille*, Un cheval propre à bien servir un jour de combat.

On dit figurément, qu'*Il a bien fallu donner des batailles*, qu'*On a donné bien des batailles pour en venir là*, pour dire, qu'il a fallu bien contester, bien disputer, bien se tourmenter, surmonter bien des obstacles pour, &c.

On dit figurément d'Un homme qui a remporté l'avantage sur un autre dans une dispute, que (Le champ de bataille lui est demeuré.)

On dit aussi figurément d'Un homme qui dispute, qui entreprend quelque chose dans un lieu, dans des circonstances qui lui sont favorables, qu' (Il n'a pas mal pris son champ de bataille.)

On dit aussi figurément d'une chose sur laquelle un homme compte le plus, que

(C'est son cheval de bataille, qu'Il en fait son cheval de bataille.)

La bataille est aussi une espèce de jeu des cartes. (Les enfans jouent à la bataille.)

BATAILLE. adj. Se dit en termes de Blason, d'une cloche dont le battant, qu'on nomme *batail*, est d'une autre émail que la cloche.

BATAILLER. v. n. Il est vieux dans le sens de Donner bataille, & il ne se dit plus que dans le sens figuré, pour dire, Contester fort, se donner beaucoup d'agitation. (Il a bien fallu batailler pour en venir là. On a bien bataillé.)

BATAILLON. s. m. Certain nombre de gens de pied, de six à sept cents hommes rangés ensemble en ordre pour combattre. (Bataillon carré. Bataillon rond. Bataillon en bataille. Bataillon en colonne. Bataillon épais, serré. Former un bataillon. Serrer, étendre, rompre, rallier un bataillon. Percer, enfoncer, renverser un bataillon. Ouvrir un bataillon. Le flanc d'un bataillon. Le front d'un bataillon.)

BÂTARD, ARDE. adj. Qui est né hors de légitime mariage. (Enfans bâtards. Fils bâtards. Race bâtarde.)

On appelle *Lévriers bâtards*, Ceux qui sont nés de l'espèce des lévriers, & de celle des mâtins. Et *Bâtard de dogue*, Un chien né d'un dogue & d'une chienne d'un autre pays que l'Angleterre, ou d'une autre espèce de chiens.

On dit proverbialement & bassement, (L'Hiver n'est point bâtard, s'il ne vient tôt, il vient tard.)

On appelle *Fruits bâtards*, Des fruits qui ne sont pas de la véritable espèce dont ils portent le nom. (Bergamote bâtarde.)

On appelle *Porte bâtarde*, Un porte de maison, qui n'est ni petite porte, ni porte cochère. Et on appelle en termes d'Écriture, *Lettre bâtarde*, Une sorte de lettre qui est entre la lettre ronde & la lettre Italienne. (Écrire en lettre bâtarde.)

BÂTARD, est aussi substantif, en parlant des personnes. (Légitimer un bâtard. C'est le bâtard, la bâtarde d'un tel. En France, les bâtards n'héritent point.)

BATARDEAU. s. m. Espèce de digue faite de pieux, d'ais & de terre, pour détourner l'eau d'une rivière. (Faire un batardeau.)

BATARDIÈRE. s. f. Terme d'Agriculture. Plant d'arbres greffés qu'on élève dans des pépinières, pour les transplanter dans des jardins.

BÂTARDISE. s. f. État de celui qui est bâtard. (La bâtardise exclut de toute succession en France.)

BATATE. s. f. Espèce de rave, de pomme de terre.

BATEAU. s. m. Espèce de barque, dont on se sert ordinairement sur les rivières. (Bateau couvert. Bateau de Pêcheur. Passer un bateau. Faire remonter un bateau.

On appelle *Pont de bateaux*, Un pont fait avec des bateaux attachés les uns aux autres. Et on dit, *Bateau de sel*, *de foin*, *de bois*, *&c.* pour dire, Un bateau chargé de sel, de foin, &c.

On dit figurément, qu'*Un homme est encore tout étourdi du bateau*, pour dire, qu'Il n'est pas encore remis des fatigues d'un long voyage, ou du trouble que lui a causé quelque accident fâcheux.

BATEAU, se dit aussi de la menuiserie d'un corps de carrosse. (Le bateau de ce carrosse n'est pas bien fait.)

BATELAGE. s. m. Métier ou tour de bateleur.

BATELÉE. s. f. La charge d'un bateau. (Batelée de foin. Batelée de bois.)

Il se dit figurément & familièrement d'Une multitude de gens ramassés. (Il vint une batelée de gens dans sa maison.)

BATELET. s. m. Petit bateau. (Il est venu sur un batelet.)

BATELEUR, EUSE. s. Faiseur de tours de passe-passe. (Ce Bateleur est bien adroit, bien subtil.)

On appelle aussi de cette sorte, Ceux qui montent sur le Théâtre dans les places publiques, comme les Charlatans, les Danseurs de corde, les Joueurs de farce, &c. (Il s'amuse à regarder les Bateleurs.) On dit d'un homme qui s'amuse à faire de petits tours de souplesse, qu' (Il fait le Bateleur.)

BATELIER, ÈRE. s. Celui ou celle dont la profession est de conduire un bateau. (Bon Batelier.)

BÂTER. v. a. Mettre un bât sur une bête de somme. (Bâter un cheval, un mulet.)

BÂTÉ, ÉE. participe.

On dit proverbialement & figurément d'Un lourdaut, que (C'est un âne bâté, un vrai âne bâté.)

On dit aussi proverbialement & figurément, qu'*Il n'y a point d'âne plus mal bâté que celui du commun*, pour dire, qu'Une affaire est plus mal conduite, quand plusieurs personnes en sont chargées, que si une seule l'étoit.

BÂTIER. s. m. Artisan qui fait des bâts. (Acheter des bâts de mulet chez le bâtier.)

On dit proverbialement & populairement, d'Un homme sot & grossier, que (C'est un sot bâtier, un grand bâtier.)

BATIFOLER. v. n. Se jouer à la manière des enfans. (Ces gens-là s'amusent à batifoler.) Il est du style familier.

BÂTIMENT. s. m. Édifice. (Bâtiment superbe, magnifique, royal. Bâtiment public. Vieux bâtimens. Bâtiment antique. Bâtiment qui menace ruine. Entretenir, réparer un bâtiment. Surintendant, Intendant, Contrôleur, Trésorier des Bâtimens du Roi. Entrepreneur des bâtimens. Il entend bien les bâtimens.)

On appelle aussi *Bâtiment de mer*, & plus souvent encore *Bâtiment* tout court, Un Navire, un Vaisseau. (Voilà un beau bâtiment. Les grands bâtimens, les petits bâtimens. Il commande un petit bâtiment.)

BÂTIR. v. a. Édifier, construire, faire un édifice. (Bâtir une maison, une Église. Bâtir de pierre, de brique. Bâtir sur pilotis Bâtir à la moderne. Bâtir à l'antique. Bâtir un pont. Bâtir un vaisseau.)

Il signifie, en termes de Tailleur & de Couturière, Agencer, dresser la besogne en la faufilant, & l'assemblant avec de grands points d'aiguille. (Cette jupe n'est pas cousue, elle n'est que bâtie.)

Il signifie figurément, Établir. (Il a bâti sa fortune sur les ruines d'un tel.)

BÂTI, IE. participe.

On dit figurément, *Voilà un homme bien bâti*, pour dire, Un homme bien fait. Et on dit aussi, *Un grand mal bâti*, pour dire, Un grand homme mal fait, ou mal adroit.

BÂTISSE. s. f. L'état ou l'entreprise d'un bâtiment quant à la maçonnerie.

BÂTISSEUR. s. m. Qui aime à bâtir. Il ne se dit ni du Maçon ni de l'Architecte, mais de celui qui fait bâtir. (C'est un grand bâtisseur.) Il est du style familier.

BATISTE. s. f. Espèce de toile très-fine. (Une aune de batiste.)

BÂTON. s. m. Long morceau de bois qu'on peut tenir à la main, servant à divers usages. (Gros bâton. Bâton noueux. Bâton de fagot. Bâton de coteret. Il n'y a pas céans un bâton de bois. S'appuyer sur un bâton. Marcher avec un bâton. Il est vieux, il est réduit au bâton. Donner des coups de bâton. Il l'a menacé du bâton. Il l'a fait mourir sous le bâton.)

On appelle figurément, *Bâton de vieillesse*, Celui ou celle qui sert d'appui à une vieille personne, & qui l'assiste dans tous ses besoins. (Cet enfant sera un jour votre bâton de vieillesse.) Et en parlant d'un homme qui est bien assuré de son fait, & que ce qu'il entreprend réussira; on dit, qu' (Il est bien assuré de son bâton.)

On appelle *Bâton de Commandement*, le bâton que portent certains Officiers d'épée. *Bâton de Maréchal*, La dignité de Maréchal de France, (Le Roi l'a fait Maréchal de France, & lui a donné le bâton de Maréchal, ou simplement Le bâton.) Et on appelle Bâtons de Maréchal, Les deux bâtons fleurdelisés que les Maréchaux de France portent derrière leur écu, passés en sautoir.

On appelle *Bâton de Chantre*, Une sorte de bâton fort orné & recouvert d'argent, que le Chantre d'une Église tient à la main pendant l'Office divin, en marchant en chape dans le Choeur. *Bâton de Prieur*, Le bâton qu'un homme en qualité de Prieur porte derrière l'écu de ses armoiries. *Bâton de Confrérie*, Le bâton qui soutient l'Étendart d'une Confrérie. Et *Bâton de la Croix*, Le bâton au haut duquel on met une Croix pour la porter dans les Processions.

On dit proverbialement, *Bâton ferrat & non ferrat*, pour dire, Toute sorte d'armes. (Les Paysans de ce village sortirent sur une troupe de voleurs, avec bâton ferrat & non ferrat.)

On appelle *Bâton de Jacob*, Un instrument de Mathématique qui sert à mesurer. Et *Bâton*, se dit aussi De diverses choses qui ont la forme d'un petit bâton. (Bâton de cire d'Espagne, bâton de réglisse, de canelle, de casse, &c.)

En parlant d'une Garnison qui est sortie d'une Place sans armes & sans bagage, on dit, qu'*Elle en est sortie le bâton blanc à la main*. Et on dit figurément, *Sortir d'un emploi, d'une administration, avec le bâton blanc ou un bâton blanc à la main*, pour dire, En sortir gueux & ruiné.

On dit figurément, *Faire faire quelque chose à quelqu'un le bâton haut*, pour dire, Par violence, par force. Et *Faire sauter le bâton à quelqu'un*, pour dire, Lui faire faire une chose malgré lui. (On lui a fait sauter le bâton.)

On dit proverbialement & figurément, *Tirer au bâton*, *au court bâton avec quelqu'un*, pour dire, Contester, disputer avec lui pour quelque chose. (Voulez-vous tirer au bâton, au court bâton avec votre Maître?) On dit aussi, *Faire une chose à bâtons rompus*, pour dire, La faire à diverses reprises. (Il ne m'a parlé de cette affaire qu'à bâtons rompus.) Et on appelle figurément *Le tour du bâton*, ce que les gens prennent au-delà de leurs droits.

On appelle *Bâton à deux bouts*, Une espèce

d'arme

d'arme offensive, qui consiste en un bâton ferré par les deux bouts, (Jouer du bâton à deux bouts.)

BÂTONNER. v. a. Donner des coups de bâton. (On l'a bâtonné rudement.)

BÂTONNER. Terme de Chancellerie. Canceller, rayer. (Bâtonner une clause. Bâtonner un article.)

BÂTONNÉ, ÉE. participe.

BÂTONNET. f. m. Sorte de petit bâton aménuisé par les deux bouts, & qui sert à un jeu d'enfans. (Jouer au bâtonnet. Faire sauter le bâtonnet.)

BÂTONNIER. f. m. Celui qui a en dépôt pour un temps le bâton d'une Confrérie, & qui a droit de le porter aux Processions.

Et au Palais, on appelle *Bâtonnier des Avocats*, Celui qui est choisi par le Corps des Avocats pour être leur Chef pendant un certain temps. On le nomme ainsi, parce qu'il a en garde le bâton de la Confrérie de Saint Nicolas.

BATTAGE. f. m. Terme d'Agriculture. Il se dit de l'action de battre le blé, & du temps qu'on y emploie.

BATTANT. f. m. Espèce de marteau qui pend dans le milieu d'une cloche, & qui la fait sonner. (Le battant d'une cloche.)

BATTANT, se dit aussi de chaque partie d'une porte qui s'ouvre en deux. (Une porte à deux battans. Ouvrir les deux battans d'une porte.)

On l'emploie aussi adjectivement. *Métier battant*, pour dire, Un métier actuellement employé. Et *Porte battante*, pour dire, Une porte qui se referme d'elle-même.

BATTANT, s'emploie encore adverbialement dans cette façon de parler. *Un habit tout battant neuf*, pour dire, Un habit neuf.

BATTE. f. f. Maillet ou plateau de bois qui a un long manche, & avec lequel on bat la terre pour l'aplanir. (Aplanir une allée avec des battes.)

On appelle aussi *Batte*, Un sabre de bois dont Arlequin se sert.

BATTELLEMENT. f. m. Terme de Maçonnerie. Dernier rang des tuiles doubles par où un toit s'égoutte.

BATTEMENT. f. m. Qui n'a guère d'usage que dans les phrases suivantes. *Battement de mains*, se dit De l'action de battre des mains en signe d'applaudissement. *Battement de cœur* & *Battement d'artères*, se disent De la palpitation du cœur, & du mouvement fréquent des artères. (Battement d'ailes.)

BATTERIE. f. f. Querelle où il y a des coups donnés. (Il y a là une batterie. Il fut tué dans une batterie.

Il se dit aussi de plusieurs pièces de canons & de mortiers, disposés pour tirer contre l'ennemi. (Une batterie de plusieurs canons. Canon de batterie. Mettre le canon en batterie. Dresser une batterie. Il y a cinq batteries devant cette Place. Changer de batterie. Démonter une batterie. La batterie de la Place a démonté celle des assiégeans.)

On dit figurément, qu'*Un homme dresse de bonnes batteries*, qu'*Il a une forte batterie*, pour dire, qu'Il a & qu'il emploie de puissans moyens pour réussir dans une affaire. Et *Changer de batterie*, pour dire, Se servir de quelque autre moyen.

On appelle aussi *Batterie*, La pièce d'acier qui couvre le bassinet des armes à feu, & contre laquelle donne la pierre qu'il est au chien.

BATTERIE, se dit aussi De la manière de battre le tambour. (La batterie des Gardes Françoises, la batterie des Suisses, &c.)

Il se dit aussi d'Une certaine manière de jouer sur la Guitare. (Rien ne plaît tant sur la guitare que les batteries.)

On appelle *Batterie de Cuisine*, Les ustensiles qui servent à la cuisine, & qui sont ordinairement de cuivre battu. (Acheter de la batterie de cuisine. Voilà de belle batterie de cuisine.)

BATTEUR. f. m. Celui qui aime à battre, à frapper. En ce sens, il ne se dit guère que dans ces phrases du style familier. (Batteur de gens. Batteur de paysans.)

On appelle *Batteur en grange*, Un homme qui, après la récolte, fait sortir le grain de la paille avec un fleau dont il la bat. *Batteur d'or*, Un ouvrier qui passe les filets d'or sur le moulin, pour les aplatir. *Batteur de pavé*, Un fainéant qui n'a d'autre occupation que de se promener dans les rues. Et *Batteurs d'Estrade*, des gens détachés pour aller à la découverte.

BATTOIR. f. m. Espèce de palette à manche court, enduite de colle & de nerfs, recouverte de parchemin, & dont on se sert pour jouer à la courte paume. (Jouer du battoir. L'un jouoit de la raquette, & l'autre du battoir.)

Il se dit pareillement des palettes à long manche, desquelles on se sert pour jouer à la longue paume. (On ne joue que du battoir à la longue paume.)

BATTOIR, se dit aussi d'Une grosse palette de bois, avec laquelle on bat la lessive. (Un battoir de lessive.)

BATTOLOGIE. f. f. Répétition inutile d'une même chose. (Ce n'est qu'une battologie continuelle.)

BATTRE. v. a. *Je bats, tu bats, il bat; nous battons, vous battez, ils battent. Bats. Je battois, je battis, je battrai, battant, battu.* Frapper, donner des coups pour faire du mal. (Battre un homme. Battre quelqu'un à coups de poing. Battre un chien.)

On dit proverbialement, *Battre un homme dos & ventre, le battre comme plâtre, le battre comme un chien*, pour dire, Le battre avec excès. *Battre le chien devant le lion*, pour dire, Faire une réprimande à quelqu'un devant une personne plus considérable, afin qu'elle se l'applique. Et *Battre le chien devant le loup*, se dit De ceux qui feignent d'être désunis, pour mieux tromper leur ennemi.

On dit aussi proverbialement, *A battre faut l'amour*, pour dire, Que les mauvais traitemens font cesser l'amour.

On dit, *Battre les ennemis*, pour dire, Les vaincre, les défaire. (Notre aile gauche battit l'aile droite des ennemis.) Et, *Mener battant les ennemis*, pour dire, Les poursuivre, après les avoir mis en déroute. Et figurément, *Mener battant*, se dit, lorsque dans une dispute on presse son adversaire de tant de raisons l'une sur l'autre, qu'il ne sauroit y répondre. (Il tâchoit de soutenir son opinion; mais on tel le mena battant.)

Il se dit aussi, lorsque dans le jeu on a une grande supériorité de fortune sur celui contre qui on joue. (Je n'ai pas gagné un coup, il m'a toujours mené battant.)

On dit, *Battre une Ville en ruine*, pour dire, Tirer de l'artillerie sur une Ville pour la ruiner. On dit, *Battre une muraille en brèche*, pour dire, La battre pour faire brèche. Figurément, *Battre un homme en ruine*, pour dire, Le pousser, le réduire à l'extrémité dans la dispute, dans les affaires qu'on a contre lui.

On dit aussi figurément, *Battre une proposition en ruine*, pour dire, L'attaquer avec des raisons si fortes, qu'on n'y puisse rien opposer. Et en parlant à un homme d'une objection que quelqu'un lui fait, on lui dit, (Il vous bat encore de cette raison.)

BATTRE, se dit de diverses choses sur lesquelles on touche fortement avec différens instrumens; comme *Battre une tapisserie*, pour la nettoyer. *Battre un noyer*, pour en faire tomber les noix. (Battre du papier. Battre le fusil. Battre du blé. Battre en grange. Battre du beurre. Battre du plâtre. Battre du poivre, de la canelle, du sucre. Battre la lessive. Battre monnoie. Battre des armes à froid. Battre le fer sur l'enclume.)

On dit, *Battre des Livres*, pour dire, Donner des coups de marteau sur les feuilles d'un Livre pour les presser, afin que le papier en soit plus uni, & le volume plus menu, & que la reliûre en soit mieux faite. *Battre la terre*, pour dire, La rendre unie avec un maillet. Et que *La pluie a battu la terre*, pour dire, qu'Elle a rendu la terre plus ferme.

On dit, qu'*Une rivière bat les murs d'une ville, les murailles d'une maison*, pour dire, qu'Elle passe tout auprès.

On dit, *Battre les cartes*, pour dire, Les mêler. *Battre des œufs*, pour dire, Les brouiller & les mêler ensemble. Et *Battre la mesure*, en musique, pour dire, Marquer la mesure en haussant & baissant la main, dans laquelle on tient ordinairement un bâton, ou un rouleau de papier. (Vous ne battez pas bien la mesure, vous la battez trop vîte, trop lentement.)

On dit aussi, *Battre le tambour, battre la caisse*, pour dire, Frapper sur le tambour avec deux petites baguettes. Et, *Battre l'assemblée, battre la marche, battre au champs, battre la charge, battre la retraite*, pour dire, Battre le tambour pour l'assemblée, pour la marche, pour faire charger les soldats dans le combat, pour faire qu'ils se retirent.

On dit, *Battre la chamade*, lorsque dans une ville assiégée on bat le tambour, pour marquer qu'on veut capituler, Et on dit, *Battre à la Françoise, battre à la Suisse*, pour dire, Battre le tambour comme les François, comme les Suisses.

On dit, *Battre le fer*, pour dire, Faire souvent des armes. (Il y a long temps qu'il bat le fer dans les Salles.) Et figurément d'un homme qui s'exerce depuis longtemps à quelque étude, à quelque profession, qu'*Il y a long-temps qu'il bat le fer*. Et proverbialement, & figurément, qu'*Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud*, pour dire, qu'Il ne faut point se relâcher dans la poursuite d'une affaire, quand elle est en bon train.

On dit en termes de Guerre, *Battre l'estrade, battre la Campagne*, pour dire, Courir de-çà & de-là dans la campagne, afin d'avoir des nouvelles des ennemis. Et, *Battre la campagne*, se dit figurément d'Un homme qui, dans un discours, s'éloigne de son sujet, par des digressions

fréquentes, ou d'un homme que la maladie a fait tomber dans le délire.

On dit, qu'*Un homme bat le pavé*, *s'amuse à battre le pavé*, pour dire, qu'Il va & vient dans une ville en plusieurs endroits différens, sans aucune occupation sérieuse. Et, *Battre bien du pays*, pour dire, Voyager en beaucoup de lieux différens. Et on dit figurément d'Un homme qui parle beaucoup & de beaucoup de choses, que (C'est un homme qui bat bien du pays en peu de temps.)

On dit, *Battre le bois*, *battre la plaine*, pour dire, Les parcourir en chassant. (Nous battîmes tout le bois & toute la plaine sans pouvoir trouver de gibier.) Et proverbialement, *Il a battu les buissons*, *& un autre a pris les oiseaux*, pour dire, Il a eu beaucoup de peine, & un autre en a profité. Et en parlant des peines qu'on se donne pour une chose qui ne peut pas réussir, on dit proverbialement & figurément, *C'est battre l'eau.*

Battre, est aussi verbe neut. Ainsi on dit, *Que le cœur bat à tous les animaux*, pour dire, qu'Il se meut d'un mouvement continuel. *Que le cœur bat à quelqu'un*, pour dire, qu'Il a une espèce de palpitation de cœur. Et figurément, *Que le cœur*, *que le pouls bat à quelqu'un*, pour dire, qu'Il a peur.

On dit, qu'*Un oiseau bat de l'aile*, pour dire, qu'Il trémousse de l'aile. Et figurément, qu'*Un homme ne bat plus que d'une aile*, pour dire, qu'Il est mal dans ses affaires.

On dit aussi, *Que le fer d'un cheval bat*, pour dire, qu'Il loche. Et, *Que le Soleil bat à plomb en quelque endroit sur la tête de quelqu'un*; pour dire, qu'Il darde perpendiculairement ses rayons.

On dit, *Le tambour bat*, pour dire, qu'On entend le son du tambour. On dit, *Marcher tambour battant*, pour dire, Marcher au son du tambour. Et, *Sortir tambour battant*, pour dire, Sortir avec les honneurs de la guerre.

On dit figurément, *Mener quelqu'un tambour battant*, pour dire, Le traiter sans aucun ménagement. Et, *Faire une chose tambour battant*, pour dire, La faire au vu & au su de tout le monde.

On dit, *Battre des mains*, pour dire, Applaudir.

On dit proverbialement, *Tant que l'ame me battra dans le corps*, pour dire, tant que je vivrai.

On dit, qu'*Un homme a battu froid*, *qu'il bat froid*, pour marquer qu'Il reçoit avec froideur ce qu'on lui dit, ce qu'on lui propose. Et qu'*Un homme bat en retraite*, pour dire, qu'Il commence à se détacher du commerce du monde, ou de quelque engagement qu'il avoit; ou simplement, pour dire, qu'Il se retire de la compagnie où il est.

Battre, se dit aussi au Jeu du Trictrac, lorsque par le point du dé, en partant d'une flèche où vous avez une ou deux dames, vous frappez une dame découverte de votre ennemi, ou son coin. (Je bats une telle dame par cinq & six. Je bats les deux coins par sonnez.)

Battre, est aussi réciproque, & signifie, Combattre. (Se battre à pied & à cheval. Se battre en duel. Il a désarmé celui contre qui il se battoit. C'est un homme qui se bat bien.) On dit, *Se battre en retraite*, pour dire, Combattre de telle sorte qu'on ne laisse pas de se retirer.

En parlant d'un Oiseau de proie qui se tourmente, qui s'agite sur la perche où il est attaché, on dit, qu'*Il se bat à la perche*. Et, on dit figurément qu'*Un homme se bat à la perche*, pour dire, qu'Il se tourmente fort inutilement.

Battu, ue. participe.

On dit, *Avoir les yeux battus*, pour dire, Les avoir comme meurtris. Et, *Avoir eu souvent*, *avoir eu long-temps les oreilles battues & rebattues d'une affaire*, pour dire, En avoir ouï souvent parler.

On appelle *Chemin battu*, Un chemin fort fréquenté. Et on dit figurément, que *Dans la plupart des affaires*, *il vaut toujours mieux suivre le chemin battu*, pour dire, qu'Il vaut mieux suivre la route la plus ordinaire & la plus commune.

On dit qu'*Un vaisseau a été battu de l'orage*, *de la tempête*, pour dire, qu'Il a été tourmenté de la tempête.

Et figurément, en parlant d'Un homme qui est consterné de beaucoup de disgraces qui lui sont arrivées l'une sur l'autre, on dit, qu'*Il est battu de l'oiseau.*

On dit proverbialement, *Autant vaut bien battu*, *que mal battu*, pour dire, qu'Il y a de certaines choses qu'il ne faut point faire à demi, quelque danger qu'il y ait, & quelque dommage qu'on en puisse recevoir. Et, que *Les battus payeront l'amende*, pour dire, Que ceux qui ont été maltraités seront encore blâmés. Et dans cette dernière phrase, *Battus* est employé substantivement.

BATTURE. s. f. Espèce de dorure qui se fait avec du miel, de l'eau de colle & du vinaigre.

BATTUE. s. f. Terme de chasse, qui se dit d'une assemblée de gens qui bat les bois & les taillis avec grand bruit, pour en faire sortir les loups, les renards & autres bêtes. (Il faut assembler des paysans pour faire une battue dans ce bois.)

B A V

BAU ou BARROT. s. m. Terme de Marine. Solive qui se met avec plusieurs autres d'un flanc à l'autre d'un vaisseau, pour affermir les bordages & soutenir les tillacs.

BAVARD, ARDE. adj. Qui s'emploie d'ordinaire substantivement. Qui parle sans discrétion & sans mesure. (C'est un grand bavard. C'est une bavarde.) Il est du style familier.

BAVARDER. v. n. Parler excessivement des choses frivoles, ou qu'on devroit tenir secrettes. (C'est un homme qui bavarde toujours. Il ne fait que bavarder.) Il est du style familier.

BAVARDERIE. s. f. Caractère du bavard. (Cet homme est d'une bavarderie insupportable.)

BAVAROISE. s. f. Infusion de thé où l'on met du sirop de Capillaire au lieu de sucre.

BAUBI. s. m. Chien dressé au lièvre, au renard, au sanglier.

BAUD. s. m. Chien courant qui vient de Barbarie. Il chasse le cerf. On l'appelle aussi Chien muet, parce qu'il cesse d'aboyer quand le cerf vient au change.

BAUDET. s. m. Âne. (Être monté sur un baudet. L'apologue du cheval & du baudet.)

Figurément & par injure, on appelle *Baudet*, un homme stupide.

BAUDIR. v. a. Terme de Chasse. Exciter les Chiens du cor & de la voix. On baudit aussi les oiseaux.

Baudi, ie. participe.

BAUDRIER. s. m. Large bande de cuir ou d'étoffe, qui pend en écharpe, & qui sert à porter l'épée. (Baudrier de cuir. Baudrier en broderie.)

BAUDRUCHE. s. m. Pellicule de boyau de bœuf, dont les batteurs d'or se servent pour réduire l'or en feuilles.

BAVE. s. f. Salive qui découle de la bouche. (Essuyer la bave d'un petit enfant. Un vieillard à qui la bave tombe le long du menton.)

Il se dit aussi, d'Une espèce d'écume que jettent certains animaux. Et de la liqueur visqueuse qui est dans la coque du limaçon. (La bave d'un limaçon. Un serpent qui jette de la bave. Bave venimeuse.)

BAVER. v. n. Jeter de la bave. (Les petits enfans ne font que baver.)

BAVETTE. s. f. Petite pièce de toile que les enfans portent par devant, depuis le haut de la robe jusqu'à la ceinture. (Porter la bavette. Être à la bavette. Cet enfant est encore à la bavette.)

On dit figurément qu'*Une personne est à la bavette*, ou *n'est encore qu'à la bavette*, pour dire, qu'Elle est encore trop jeune pour les choses dont il s'agit.

BAVEUSE. s. f. Poisson de mer, ainsi appelé sur la côte de Provence, parce qu'il est toujours couvert d'une sorte de bave.

BAVEUX, EUSE. adj. Qui bave. (Enfant baveux.)

On appelle *Omelette baveuse*, Une omelette qui a été passée de telle sorte dans la poêle, après en avoir bien battu les œufs, qu'elle en est plus mollette & plus délicate.

BAUGE. s. f. Lieu fangeux, où le Sanglier se retire, se couche. (Faire sortir un Sanglier de sa bauge.)

Il se dit aussi d'un certain mortier de terre grasse, mêlée de paille. (Maçonnerie faite de bauge. Enduire une muraille de bauge.)

À Bauge. Façon de parler adverbiale & basse, qui signifie, En abondance. (Cet homme est fort à son aise, il a de tout à bauge.)

BAUGUE. s. f. Herbe à feuilles étroites, qui vient dans les étangs salés. La baugue sert à fumer les terres, & à garnir des caisses d'emballage.

BAUME. s. m. Plante très-odoriférante qui entre dans les fournitures des salades. C'est une espèce de Menthe.

Il se prend plus souvent pour la liqueur qui découle de certains arbres. (Baume oriental. Baume blanc. Baume d'Égypte. Baume du Pérou. Baume de la Mecque.)

Il se prend aussi pour certaines compositions propres aux plaies, & qui servent à les consolider. (Il sait faire un baume excellent. Il l'a guéri avec son baume.)

On appelle aussi baume, Une certaine pâte de senteur, que l'on porte sur soi dans une petite boîte, contre le mauvais air.

On dit proverbialement, *Cela fleure comme baume*, pour dire, Cela sent fort bon. Et figurément, en parlant de quelque chose d'avantageux que quelqu'un propose, on dit, *Cela fleure comme baume.* (Voilà un bon parti, cela fleure comme baume. Sa réputation fleure comme baume.)

En Chimie & en Pharmacie, on appelle improprement *Baumes*, Certaines préparations. C'est ainsi qu'on dit, *Baume de soufre*, *Baume de Saturne.*

BAVOCHÉ, ÉE. adj. Terme de Gravure & d'Imprimerie. Il se dit d'un trait de burin, d'un contour qui n'est pas net, d'un caractère qui n'imprime pas nettement. (Une épreuve bavochée.)

BAVOCHURE. s. f. Défaut de ce qui est bavoché.

BAVOIS. s. m. Tableau qui contient l'évaluation des droits seigneuriaux, suivant le prix courant des espèces.

BAVOLET. s. m. Coiffure de Villageoise. (Un bavolet bien blanc, bien plissé.)

B A Y

BAYER. v. n. (On disoit autrefois BÉER.) Tenir la bouche ouverte en regardant longtemps quelque chose. (Il ne fait que bayer pendant tout le jour.) On dit, *Bayer aux Corneilles*, pour dire, S'amuser à regarder en l'air niaisement.

Il signifie figurément, Désirer quelque chose avec une grande avidité; & on ne s'en sert en ce sens qu'avec la préposition *après*. (Bayer après les richesses, après les honneurs.) Il est familier.

BAYEUR, EUSE. s. Celui ou celle qui regarde avec avidité, comme les gens du peuple. (La fête attira une infinité de Bayeurs & de Bayeuses.)

B A Z

BAZAR. s. m. Nom qu'on donne dans l'Orient aux Marchés publics, & aux lieux où l'on enferme les esclaves.

B D E

BDELLIUM. s. m. Arbre qui croît dans les Indes & dans l'Arabie Heureuse. Il est épineux. On en tire une gomme nommée aussi *Bdellium*. On l'emploie particulièrement contre la toux, & dans les maladies du poumon.

B E A

BÉANT, ANTE. part. de l'ancien verbe *Béer*, & qui ne s'emploie que comme adjectif, pour signifier, Qui présente une grande ouverture. (Les dragons, les baleines ont une gueule béante. Le Lion alla à lui la gueule béante. Gouffre béant.) Et on appelle figurément *Gueules béantes*, Ceux qui ont une continuelle avidité de manger.

BÉAT, ATE. s. Dévot, ou qui fait le dévot; & il ne se prend guère que dans ce dernier sens. (C'est un béat, un vrai béat. C'est une béate qui n'a pas le sens commun.)

BÉAT, est aussi un terme de joueur, & il se dit d'Un homme qui dans une partie de jeu ou de repas, se trouve exempt de jouer avec les autres, & de payer sa part. (Nous sommes cinq à jouer le repas, faisons un béat, & jouons deux contre deux.)

BÉATIFICATION. s. f. Acte par lequel le Pape, après la mort d'une personne, déclare qu'elle est au nombre des Bienheureux.

BÉATIFIER. v. a. Mettre au nombre des Bienheureux. (Le Pape a béatifié un tel. Il est béatifié, mais il n'est pas encore canonisé.)

BÉATIFIÉ, ÉE. participe.

BÉATIFIQUE. adj. Qui rend bienheureux. (La vision béatifique dont nous jouirons en présence de Dieu.) Il n'a d'usage que dans cette phrase du style dogmatique.

BÉATILLES. s. f. pl. Menues choses délicates, & propres à manger, que l'on met dans les pâtés & dans les potages, comme ris de veau, crêtes de coq, foies gras, &c. (Tourte de béatilles. Assiette de béatilles.)

BÉATITUDE. s. f. Félicité, bonheur. Il ne se dit guère que de la félicité éternelle. (La vraie béatitude consiste dans la vue de Dieu. Les avants-goûts de la béatitude. Parvenir à la béatitude. Jouir de la béatitude. Il n'y a point de véritable béatitude dans le monde.) Il ne se dit guère au pluriel qu'en cette phrase, *Les huit béatitudes*.

BEAU, BELLE. adj. Qui a les proportions des traits, & le mélange des couleurs nécessaires pour plaire aux yeux. (Beau visage. Beau corps. Beaux yeux. Belle bouche. Belle femme. Elle est belle à ravir. Un jeune enfant beau comme le jour.)

Il se dit aussi par rapport aux seules proportions. (Avoir la taille belle. Avoir la jambe belle, les mains belles, une belle statue.)

Il se dit aussi des animaux qui sont bien proportionnés dans leur espèce. (Un beau cheval. Un beau chat. Un beau faisan. Une belle jument.)

Il se dit aussi de l'agrément & de l'éclat des couleurs.... (Beau teint. Beau coloris. Belles couleurs. Beau vert. Belles fleurs.)

Et dans cette acception, on dit d'un pays, *Que le sang y est beau*, pour dire, Que communément les habitans y sont bien faits, & sur-tout ont le teint beau.

Il se dit aussi Des sons qui plaisent aux oreilles. (Belle voix. Beau son de voix. Beaux accords.)

Il se dit encore De l'agréable constitution de l'air & du ciel. (Beau temps. Beau jour. Il fait un beau soleil. Beau clair de Lune. Belle nuit.)

On dit figurément, *Mettre une chose, un raisonnement dans un beau jour*, pour dire, S'expliquer avec clarté.

BEAU, se dit encore généralement De tout ce qui est agréable & excellent en son genre. (Beau jardin. Belle allée. Belle avenue. Belle rivière. Belles eaux. Belle vue. Belles étoffes. Belle maison. Beaux meubles. Beaux habits. Beau diamant. Beau rubis. Belle turquoise. Belle émeraude. Belle peintures, &c.

Il se dit aussi de l'Ame. (C'est une belle Ame.)

Il se dit encore de l'esprit & de ses opérations. (Beau génie. Beau Poëme. Belle Harangue. Beaux Vers. Belle pièce de Théâtre. Belle pensée. Beau tour de Vers. Belle période. Beau raisonnement. Beaux sentimens. Voilà les beaux endroits de ce livre.)

Autrefois on disoit *Bel*; & ce terme est demeuré encore en usage dans ces noms, *Philippe le Bel. Charles le Bel.* Aujourd'hui *Bel* ne se dit que devant un substantif singulier qui commence par une voyelle. (Bel esprit. Bel homme. Bel oiseau. Bel air. Une maison en bel air. Ce que vous dites-là est bel & bon.)

On dit qu'*Un homme est du bel air*, pour dire, qu'Il a les manières des gens de la Cour. Qu'*Il fait le beau fils*, pour dire, qu'Il affecte de paroître beau, qu'Il a grand soin de sa personne. Et qu'*Il fait le beau parleur*, pour dire, qu'Il affecte de bien parler.

On dit, *Le beau monde*, pour signifier, Les gens les plus polis. (Il voit le beau monde. Il est du beau monde.)

BEAU, se prend quelquefois pour Grand dans son genre. Ainsi on dit, *Faire beau feu*, pour dire, Faire grand feu. *C'est un beau mangeur, c'est un beau dîneur*, pour dire, C'est un grand mangeur. Qu'*Un homme a eu belle peur*, pour dire, qu'Il a eu grande peur. Qu'*Il a vécu bel âge*, pour dire, qu'Il a vécu un grand âge. Et qu'*Il fait belle dépense*, pour dire, qu'Il fait grande dépense.

On dit aussi, qu'*Un homme est beau parleur, beau danseur*, pour dire, qu'Il parle bien, qu'Il danse bien; & qu'*Il est bel homme de cheval*, pour dire, qu'Il est de bonne grâce à cheval. On appelle *Beau joueur*, Celui qui joue franchement, sans se fâcher, & qui ne fait point d'incident.

On dit aussi, *Avoir les armes belles*, pour dire, Faire bien des armes. Et on dit, qu'*Un cheval porte beau*, pour dire, qu'Il porte bien sa tête.

BEAU, se prend aussi pour Bon, heureux, favorable. (Voilà un beau moyen pour réussir. Un bel expédient. L'occasion est belle.) Et en certains jeux, comme le billard & la paume, on dit, *Faire un beau coup*, pour dire, Faire un coup fort adroit.

Et dans les Jeux de hasard, on dit, *Faire un beau coup*, pour dire, *Faire un coup fort heureux.*

BEAU, se prend aussi pour Honnête, bienséant. (Cela n'est pas beau à un jeune homme. Rien n'est si beau que la modestie.)

On dit proverbialement, *A beau jeu, beau retour*, pour dire, Que l'on aura, ou que l'on a eu sa revanche de quelque injure.

On dit aussi, *Donner beau jeu*, pour dire, Donner des cartes qui font un jeu favorable. Et figurément, *Donner beau jeu à quelqu'un*, pour dire, Lui présenter une occasion favorable de faire ce qu'il souhaite. (Avoir beau jeu.)

BEAU, se dit quelquefois ironiquement, dans un sens fort contraire à sa propre signification. Ainsi on dit, en parlant d'un homme qui ruine sa santé & ses affaires par la débauche, qu'*Il se fait beau garçon*. D'un homme qui s'est enivré, qu'*Il s'est fait beau garçon*. De celui qui ne tient point ce qu'il promet, que *C'est un beau prometteur*. De celui qui a fait quelque chose de mal-à-propos, qu'*Il a fait une belle équipée*. D'un homme qui commande sans en avoir l'autorité, qu'*Il a le commandement beau*. Et d'un homme qu'on méprise, que *C'est un bel homme.*

On le dit aussi des choses. (Voilà de beaux discours, de beaux raisonnemens, de beaux contes.)

BEAU, se joint aussi à des termes de mépris & d'injure, pour en augmenter en quelque sorte la force. (C'est un beau fripon. Un beau coquin. Un beau maraud.) Et il se joint pareillement à divers autres termes par une espèce de redondance. (Il s'en alla un beau matin, une belle nuit. Il l'a déchiré à belles dents. On l'a vendu à beaux deniers comptans. Il a reçu son argent à belles baisemains.)

Et en parlant de quelqu'un avec qui on ne veut plus avoir de commerce, on dit, *Il fera beau*, ou *il fera beau temps quand je l'irai voir*. Et proverbialement & bassement quand on veut rejeter quelque proposition, On dit, (Cela est beau & bon, mais l'argent vaut mieux.) Et, *Voilà un beau venez-y voir*, pour dire, que La chose dont on parle ne mérite pas qu'on y fasse attention.

BEAU & **BELLE**, se prennent quelquefois substantivement. (Le beau. Le souverain beau. Il n'est ni beau ni honnête de faire...

Il est mort au plus beau de son âge. Il y a du beau dans cet ouvrage. C'est un homme qui fait le beau. Elle fait la belle. Il aime les belles. Aller de belle en belle.)

On dit, qu'*Il fait beau*, pour dire, qu'Il fait beau temps. Qu'*Il fait beau dans un lieu*, pour dire, Que ce lieu est beau, agréable. Qu'*Il y fera beau marcher*, pour dire, Que le temps y sera propre pour marcher. Qu'*Il fera beau courre dans une forêt*, pour dire, Que le terrain en est commode.

On dit aussi, *Il fait beau voir*, pour dire, Il est agréable de voir. (Il fait beau voir un Général à la tête de ses troupes.) Et ironiquement, *Il vous fait beau voir*, pour dire, Vous avez mauvaise grace à....

On dit aussi, *Vous avez beau faire & beau dire, vous avez beau prier, beau pleurer, nous avons eu beau solliciter, ils ont eu beau se récrier*, pour dire, C'est inutilement que vous priez, que vous pleurez, que nous avons sollicité, qu'ils se sont récriés.

On dit à la paume, *Donner beau*, pour dire, Jouer la balle de manière qu'elle soit facile à prendre : Et *Donner beau sur les deux toits*, Quand la balle porte sur les deux toits, & est aisée à jouer.

On dit figurément, *Donner beau*, pour dire, Donner à quelqu'un une belle occasion de dire ou de faire quelque chose. Et, *Donner beau à ses ennemis*, pour dire, Leur donner des moyens, des occasions de nuire.

On dit familièrement, *Vous l'avez beau, vous ne l'aurez jamais plus beau*, pour dire, Vous avez une belle occasion, vous n'en aurez jamais une plus belle. Et, *Vous me la baillez belle*, pour dire, Vous vous moquez de moi. On dit, *Prendre sa belle*, pour dire, Saisir l'occasion.

Bien et beau, Bel et beau. Façon de parler adverbiale & populaire, pour dire, Tout-à-fait, entièrement. (Il refusa bien & beau.)

De plus belle. Autre façon de parler adverbiale, & qui n'est que du style familier, pour dire, Tout de nouveau. (Quand tout le monde fut sorti de table, il se mit à boire encore de plus belle. Il s'étoit retiré du monde, mais il y est rentré de plus belle. Il avoit promis de ne plus jouer, & il a recommencé de plus belle.)

Tout beau, Façon de parler adverbiale, pour dire, *Arrêtez*.

BEAUCOUP. adv. de quantité. (Il l'a dit beaucoup de fois. Il y a beaucoup de gens. Avoir beaucoup d'argent, beaucoup de blé, beaucoup de fruits. Ils sont beaucoup d'héritiers à partager cette succession. (L'Écriture dit, qu'Il y a beaucoup d'appelés, & peu d'élus.)

On l'emploie absolument dans le même sens, lorsque la chose qu'on n'exprime point, peut être aisément sous-entendue. Ainsi on dit : (C'est un homme qui sait beaucoup. Il a beaucoup lu. Il dit beaucoup en peu de paroles.)

Beaucoup, mis devant ou après le comparatif, sert à marquer une augmentation considérable. S'il est mis après, il doit toujours être précédé de la particule *de*. (Vous êtes plus savant de beaucoup.) S'il est mis devant, on peut également dire. (Vous êtes beaucoup plus savant, & Vous êtes de beaucoup plus savant.)

Beaucoup, sert aussi à marquer quelque chose d'avantageux ; & alors il s'emploie comme un substantif. (C'est beaucoup que de savoir commander. Il sait déjà le Latin, c'est beaucoup pour son âge. C'est faire beaucoup que de commencer.)

Beaucoup, tient lieu quelquefois d'adverbe de temps. Ainsi on dit, *Parler beaucoup, marcher beaucoup, attendre beaucoup*, pour dire, Parler long-temps, marcher long-temps, attendre long-temps.

On dit, *Il s'en faut beaucoup*, pour dire, qu'Il y a une grande différence. (Le cadet n'est pas si sage que l'aîné, il s'en faut beaucoup.) Et on dit, *Il s'en faut de beaucoup*, pour dire, Que la quantité qui devroit y être, n'y est pas. (Vous croyez m'avoir tout rendu, il s'en faut de beaucoup.)

BEAU-FILS. s. m. Terme relatif, qui se dit De celui qui n'est fils que d'alliance par mariage. (C'est votre beau-fils, vous avez épousé sa mère. Un enfant dont le père s'est remarié, est le beau-fils de la seconde femme de son père.)

BEAU-FRÈRE. s. m. Nom d'une sorte d'alliance par mariage. (C'est le frère de votre mari, & par conséquent votre beau-frère. C'est mon beau-frère, j'ai épousé sa sœur. C'est mon beau-frère, il a épousé ma sœur. Ils sont beaux-frères, ils ont épousé les deux sœurs.)

BEAU-PÈRE. s. m. Nom d'alliance, qui se donne par un mari au père de sa femme, ou par une femme au père de son mari, ou par des enfans au second mari de leur mère. (C'est le père de votre mari, & par conséquent votre beau-père. C'est mon beau-père, j'ai épousé sa fille. C'est mon beau-père, il a épousé ma mère.)

BEAUPRÉ. s. m. Nom d'un des mâts d'un vaisseau. Il est le plus avancé sur la proue, & il est couché sur l'éperon.

BEAU-REVOIR. s. m. Terme de chasse, Action du Limier, qui étant sur les voies, bande fort sur la bête & sur le trait.

BEAUTÉ. s. f. Juste proportion des parties du corps avec un agréable mélange des couleurs. Il se dit proprement des personnes, & particulièrement du visage. (La beauté du corps. La beauté du visage. La beauté d'une femme. La beauté de la taille. Une femme qui a soin de sa beauté, qui néglige sa beauté. La beauté se passe en peu de temps. Sa beauté est parfaite, accomplie. Elle a une beauté naturelle. Beauté artificielle. Grande beauté. Beauté fade, journalière. Beauté animée. Beauté bien conservée. Entretenir sa beauté. Conserver, négliger sa beauté. Beauté négligée.)

Beauté, se dit aussi de chaque belle personne. (Une jeune beauté. Une beauté dédaigneuse. Une beauté fière. Toutes les beautés de la Cour étoient à cette assemblée.)

On appelle *Beauté Grecque & Beauté Romaine*, Des femmes dont la beauté se rapporte à l'idée de la beauté que l'on voit dans les statues & dans les médailles de la Grèce & de Rome.

Il se dit aussi De ce qui touche agréablement le sens & l'esprit. (La beauté du jour. La beauté du ciel, de la terre, des fleurs, des eaux, des arbres. La beauté des animaux, d'un cheval, d'un oiseau. La beauté d'une voix, d'une musique, d'un concert. La beauté de l'esprit. La beauté des pensées. La beauté de l'ame. La beauté des sentimens. La beauté d'un ouvrage.)

BEC

BEC. s. m. La partie qui tient lieu de bouche aux oiseaux. (Long bec. Bec court, aigu, large, crochu. Un oiseau qui se défend du bec, qui donne un coup de bec.)

On dit figurément, d'Une personne, qu'*Elle a bec & ongle*, pour dire, qu'Elle sait se défendre de toute manière : qu'*Elle a bon bec*, pour dire, qu'Elle parle avec une vivacité, avec une hardiesse accompagnées quelquefois de malignité : qu'*Elle a le bec bien affilé*, pour dire, qu'Elle parle facilement : Et, qu'*Elle n'a que le bec*, pour dire, qu'Elle n'a que du babil. Ce sont des phrases du style familier.

En ce dernier sens, on dit aussi dans le style familier, *Se défendre du bec*, pour dire, Se défendre de paroles. *Se prendre de bec avec quelqu'un*, pour dire, L'attaquer de paroles, & en être attaqué de même. *Donner un coup de bec*, pour dire, Donner en passant une atteinte de médisance. Et proverbialement, *Prendre une personne par le bec*, pour dire, La convaincre par ses propres paroles.

On dit, *Montrer à quelqu'un son bec jaune*, pour dire, Lui faire voir qu'il n'est qu'un ignorant. *Lui faire payer son bec jaune*, pour dire, Lui faire payer sa bienvenue. Dans ces deux phrases le *c* ne se prononce point. Et, *Tenir quelqu'un le bec dans l'eau, à l'eau*, pour dire, L'amuser de belles paroles, de belles promesses.

On dit, *Passer la plume par le bec à quelqu'un*, pour dire, Le tromper, le frustrer adroitement de ses espérances, de ses prétentions. Et, *Faire le bec à quelqu'un*, pour dire, L'instruire de ce qu'il doit dire. Et en parlant d'un Accusé, on dit, qu'*Il a bon bec*, pour dire, qu'Il ne répond rien qui puisse lui préjudicier.

On dit, *Causer bec à bec*, pour dire, Parler tête à tête. Qu'*Une femme fait le petit bec*, pour dire, qu'Elle fait la petite bouche. Et on appelle *Bec de lièvre*, Une personne qui a la lèvre d'en-haut fendue.

BEC. s. m. Il y a plusieurs instrumens de Chirurgie auxquels on donne ce nom, & ils ont un surnom suivant leur forme, tels que *Bec de canne, Bec de cygne, Bec de corbeau, ou de corbin*.

Bec, se dit aussi figurément De la pointe de certaines choses. (Le bec d'une plume. Le bec d'une aiguière. Le bec d'un alambic.)

Et on appelle aussi *Bec*, Certaines pointes de terre qui se rencontrent au confluent de deux rivières. (Le bec d'Ambès. Le bec d'Allier.)

BECAGBUNGA. s. m. Plante aquatique, qui est une espèce de Véronique. Elle est antiscorbutique.

BÉCARRE. s. m. Caractère de musique en forme de petit carré, qu'on met au-devant d'une note qui avoit été haussée ou baissée d'un demi-ton, pour rétablir cette note dans son ton naturel. (Mettre un bécarre à une note, devant une note.)

Il est aussi adjectif de t. g. (Cette note est bécarre.)

BÉCASSE. s. f. Oiseau de passage, qui a le bec fort long. (Tuer une bécasse. Faire un salmi de bécasses. Un pâté de bécasses.)

On dit figurément & proverbialement, *La bécasse est bridée*, Quand quelqu'un s'est laissé surprendre à une tromperie qu'on lui avoit préparée.

BÉCASSEAU. s. m. Sorte de bécassine. (Tuer des bécasseaux.)

BÉCASSINE. s. f. Oiseau plus petit que la bécasse, qui a aussi le bec fort long, & qui est très bon à manger. (Une assiette de Bécassines.)

On dit proverbialement, *Tirer la bécassine*, pour dire, Tromper au jeu, en cachant son habileté & sa force.

BECCARD. s. m. La femelle du Saumon.

BEC-DE-CORBIN. s. m. Espèce de Hallebarde, que porte une Compagnie particulière des Gardes du Roi, qui ne sert que dans les grandes cérémonies. (Porter un bec-de-corbin. Gentilhomme à bec-de-corbin. Un des cent Gentilshommes au bec-de-corbin.)

On appelle aussi *Becs-de-corbin*, Ces sortes de Gardes. (La Compagnie des Becs-de-corbin.)

On appelle *Canne à bec-de-corbin*, Un bâton dont la pomme est faite en bec-de-corbin.

Bec-de-corbin, est aussi un instrument de Chirurgie, qui sert de tenaille pour tirer des plaies les corps nuisibles, & qui est fait comme le bec d'un corbeau.

BEC-DE-CUILLIER. s. m. Terme d'Anatomie. On a donné ce nom à un petit prolongement osseux qui est placé à la partie supérieure & un peu antérieure du fond de la caisse de l'ouïe.

BEC-DE-GRUE ou GERANIUM. s. m. Plante ainsi nommée, parce que sa semence dans quelques-unes de ses espèces approche de la figure du bec de cet oiseau. Celle qu'on appelle *Herbe-à-Robert*, est employée contre différens maux.

BEC-FIGUE. s. m. Petit oiseau qui se nourrit ordinairement de figues, & qui est très-délicat à manger. (Manger des bec-figues.)

BECHARU. s. m. Oiseau aquatique de passage. Les Anciens le nommoient *Phénicoptère*.

BÊCHE. s. f. Outil de Jardinage, qui a un long manche de bois, avec un fer large & tranchant au bout, & qui sert à remuer la terre. (Labourer une planche de jardin avec une bêche.)

BÊCHER. v. a. Couper & remuer la terre avec une bêche. (Bêcher la terre.)

Proverbialement, en parlant d'Une chose qu'on regarde comme très-difficile, on dit, *J'aimerois mieux bêcher la terre, que de faire ce que vous dites.*

Bêché, ée. participe.

BECHET. s. m. Espèce de Chameau.

BÉCHIQUE. adj. de t. g. Terme de Médecine. On appelle ainsi les plantes, & en général tous les remèdes propres à guérir les maux de poitrine, sur-tout la toux.

Il est aussi substantif. (Le Capillaire est un très-bon béchique.)

BECQUÉE. s. f. Ce qu'un oiseau prend avec le bec pour donner à ses petits. (Un oiseau qui porte la becquée, qui donne la becquée à ses petits.)

BECQUETER. v. a. Donner des coups de bec. (Les oiseaux ont becqueté ces fruits-là.)

Se becqueter, signifie, Se battre à coups de bec, comme font les coqs; ou se carresser avec le bec, comme font les pigeons.

Becqueté, ée. participe.

BECUNE. s. f. Poisson de mer qui ressemble au Brochet par la figure. Il a jusqu'à huit pieds de long, & il est aussi à craindre que le Requin.

B E D

BEDAINE. s. f. Panse, gros ventre. (Remplir sa bedaine. Farcir sa bedaine. Une grosse bedaine.) Il ne se dit qu'en plaisanterie.

BEDEAU. s. m. Bas Officier portant baguette ou masse, & servant aux Églises ou aux Universités, pour marcher devant les principaux Officiers, & pour leur faire faire Place. (Un bedeau de Saint Eustache. Le premier bedeau de l'Université.)

BÉDÉGAR. *Voyez* ÉGLANTIER.

BEDON. s. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois *Tambour*, mais qui n'est plus en usage que dans cette phrase, *Un gros bedon*, qui se dit par plaisanterie d'Un homme gros & gras. *C'est un gros bedon.*

B E E

BÉE. adj. Ce mot ne s'emploie qu'en cette phrase, *Gueule bée*, qui se dit des tonneaux défoncés par un de leurs bouts. (Des tonneaux, des futailles à gueule bée.)

B E F

BÉ FA SI. Terme de Musique, par lequel on distingue le ton de *Si*. (Le ton de Bé-fa-si. Cet air est en Bé-fa si.)

BEFFROI. s. m. Tour ou Clocher, d'où l'on fait le guet, & où l'on sonne l'alarme. (On a sonné la cloche du beffroi.)

Il se prend aussi pour la cloche qui est dans le beffroi. (Le beffroi sonne.) Et pour la charpenterie qui porte les cloches. (Il faut refaire le beffroi de cette tour.)

B E G

BÉGAIEMENT. s. m. L'action de bégayer.

BÉGAYER. v. n. Articuler mal les mots, les prononcer avec peine. (Un homme qui bégaye si fort, qu'on a toutes les peines du monde à l'entendre. Dès qu'il a bu trois verres de vin, il commence à bégayer.)

On dit d'un enfant qui commence à parler, qu'*Il ne fait encore que bégayer.* Et figurément on dit, que *Les plus grands Philosophes ne font que bégayer, quand ils veulent parler de la grandeur de Dieu*, pour dire, qu'Ils n'en peuvent parler que très-imparfaitement.

Bégayer, est quelquefois actif. (Il n'a fait que bégayer sa harangue.)

Bégayé, ée. participe.

BÉGU, UË. adj. Se dit d'un cheval qui marque toujours, quoiqu'il ait passé l'âge. (Cheval bégu, Jument béguë.)

BÈGUE. adj. de t. g. Qui a peine à parler & à prononcer les mots, hésitant & répétant souvent la même syllabe, avant que de prononcer celle qui suit. (Un homme bègue.)

Il se dit aussi substantivement. (C'est un bègue.)

BÉGUEULE. s. f. Terme injurieux, qui se dit d'Une femme sotte, ridicule, impertinente, avantageuse. (Cette fille, cette femme est une vraie bégueule.)

BÉGUIN. s. m. Espèce de coiffe de linge pour les enfans, qui s'attache sous le menton avec une petite bride. (Un enfant qui a encore le béguin. Acheter des béguins pour un enfant.)

BÉGUINE. s. f. Nom de certaines Religieuses des Pays bas, & qu'on donne par mépris à une Dévote superstitieuse & minutieuse. Il est familier.

BEGUM. s. f. Titre d'honneur qu'on donne aux Princesses de l'Indoustan.

B E H

BEHEM ou BECHEN. s. m. Plante alexitère, dont la racine est regardée comme un excellent cardiaque. Il y en a de deux sortes, la blanche & la rouge. L'une & l'autre nous sont apportées du Mont Liban.

B E J

BÉJAUNE. s. m. Terme de Fauconnerie. Oiseau jeune & niais. On donne figurément ce nom à un jeune homme sot & niais.

Il signifie aussi Une sottise, une ineptie. (Montrer à quelqu'un son béjaune.) Il est familier.

BEIGE. s. f. Sorte de serge faite avec la laine, telle qu'on l'enlève de dessus les moutons.

BEIGNET. s. m. Espèce de pâte frite à la poêle. (Beignet de Pommes. Faire des beignets. Manger des beignets.)

B E L

BELANDRE. s. f. Petit bâtiment de transport, du port d'environ huit tonneaux, dont on se sert sur les rivières, sur les canaux, & dans les rades.

BÊLEMENT. s. m. Le cri des moutons & des brebis. (La brebis & son agneau se reconnoissent l'un & l'autre à leur bêlement.)

BELEMNITE. s. f. Corps de figure conique fort alongée. Les Naturalistes n'ont encore donné aucune preuve convaincante de son origine & de sa nature. On ne sait si la Belemnite est un minéral, ou si c'est une pétrification originaire du règne animal.

BÊLER. v. n. Qui ne se dit que Du cri naturel du mouton, des agneaux, & de la brebis. (Les agneaux bêlent.)

On dit proverbialement, *Brebis qui bêle perd sa goulée*, pour marquer qu'à table il ne faut pas trop s'amuser à causer.

Bêlant, ante. participe.

On dit proverbialement *Mouton bêlant, & bœuf saignant*, pour dire, qu'Il faut que le bœuf & le mouton rôtis ne soient guère cuits.

BELETTE. s. f. Petit animal sauvage, long, bas de jambes, de couleur rousse, qui a le museau pointu, & qui fait la guerre aux pigeons. (La belette est entrée dans le colombier.)

BELIER. s. m. Animal portant laine, & qui est le mâle de la brebis. (Un gros belier. Les cornes d'un belier.)

En parlant des guerres anciennes, on appelle Belier, Une machine de guerre, faite d'une longue poutre, dont l'extrémité étoit armée d'une tête de belier d'airain, & dont on se servoit à battre & à renverser les murailles des Places assiégées.

Belier, se dit aussi du premier des douze Signes du Zodiaque. (Le Soleil étoit dans le Signe du Belier.)

BELIÈRE. s. f. Anneau qui est au-dedans d'une cloche, pour suspendre le battant.

BELÎTRE. s. m. Coquin, gueux, homme de néant, &c. (Un vrai belître.)

BELLA-DONA ou BELLE-DAME. s. f. Plante qu'on nomme ainsi, parce qu'en Italie on en compose une espèce de fard. Les Médecins ne l'emploient qu'extérieurement. Prise par la bouche, elle causeroit un assoupissement mortel.

BELLÂTRE. s. m. Qui a un faux air de beauté, une beauté mêlée de fadeur. (C'est un bellâtre, qui se croit fort beau.) Il s'emploie quelquefois adjectivement.

BELLE-DE-JOUR ou ÉMEROCALE. s. f. Espèce de lis. On la cultive dans les Jardins pour la beauté de sa fleur. Elle est d'un jaune tirant sur le rouge.

BELLE-DE-NUIT ou JALAP. s. f. Plante. Elle vient de l'Amérique. On la cultive dans les jardins à cause de la beauté de ses fleurs. Sa racine est un violent purgatif.

BELLE-FILLE. s. f. Terme relatif, qui se dit De celle qui n'est fille que d'alliance par mariage. (C'est ma belle fille, elle a épousé mon fils. C'est votre belle-fille, vous avez épousé son père.)

BELLEMENT. adv. Doucement, avec modération. Il est familier, & ne s'emploie guère que pour avertir quelqu'un d'être plus modéré. (Bellement, vous vous emportez, vous vous oubliez.)

BELLE-MÈRE. s. f. Terme relatif. C'est à l'égard des enfans, la femme que leur père a épousée après la mort de leur mère : À l'égard d'un gendre, c'est la mère de sa femme: Et à l'égard d'une bru, c'est la mère de son mari.

BELLE-SŒUR. s. f. Nom d'alliance qui se donne, ou par un mari à la sœur de sa femme, ou par une femme à la sœur de son mari, ou par un frère ou une sœur à la femme de son frère. (C'est la sœur de ma femme, & par conséquent ma belle-sœur. Deux femmes qui ont épousé les deux frères, sont belles-sœurs.)

BELLIGÉRANT, ANTE. adj. Il se dit des peuples qui sont en guerre. Il s'emploie ordinairement au féminin. (Puissances, Parties belligérantes.)

BELLIQUEUX, EUSE. adj. Guerrier, martial. (Nation belliqueuse. Peuple belliqueux. Humeur belliqueuse. Prince belliqueux.)

BELLOT, OTTE. adj. Diminutif de beau. Il ne se dit que des enfans. (Cet enfant est bellot. Une petite fille qui est bellotte.) Il est du style familier.

BELOEDER ou BELVEDER. s. m. Plante qu'on cultive dans les jardins, à cause de la beauté de son port. Ses tiges, qui sont extrêmement chargées de feuilles, forment comme une pyramide. (Voilà un beloeder qui est fort touffu.)

BELVEDER. (l'R se prononce) s. m. Lieu pratiqué au haut d'un logis, & d'où l'on découvre une grande étendue de pays. (J'ai chez moi un belveder, d'où je vois deux lieux à la ronde.)

BEM

BÉMOL. s. m. Caractère de Musique en forme de petit *b*, qu'on met au-devant d'une note, pour la baisser d'un demi-ton. (Mettre un bémol à une note, devant une note.)

Il est aussi adjectif. de t. g. (Cette note est bémol.)

BEN

BEN-ALBUM. s. m. Plante. C'est une espèce de Lychnis.

BEN ou BEHEN. s. m. Arbre qui croît en Arabie. Il porte un fruit dont le noyau donne l'huile de ben. Elle est sans odeur, & ne devient jamais rance ; ce qui fait que les parfumeurs en font un grand usage.

BÉNÉDICITÉ. s. m. Mot Latin, que l'usage a rendu François, & qui signifie La Prière qu'on fait avant les repas. (Dire le Bénédicité. Un enfant qui ne sait pas son Bénédicité.)

BÉNÉDICTE. s. m. Terme de Pharmacie. Électuaire Purgatif, & qui opère doucement.

BÉNÉDICTION. s. f. Action de Religion, qui se fait dans l'Église par le Prêtre qui bénit les assistans, en faisant sur eux le signe de la Croix. (Donner la bénédiction. Recevoir la bénédiction. Assister à la bénédiction. La bénédiction du Saint Sacrement. La bénédiction Épiscopale. La bénédiction du Prêtre.)

Il se dit aussi De l'action de Religion, par laquelle l'Évêque ou le Prêtre bénit une Abbesse, une Chapelle, des Fonts, des cloches. Et on appelle *Bénédiction nuptiale*, Celle qui se donne par un Prêtre aux nouveaux mariés.

Il se dit aussi De l'action par laquelle un père & une mère bénissent leurs enfans. (Un père & une mère qui donnent leur bénédiction à leurs enfans.)

BÉNÉDICTION, signifie aussi Grâces & faveur particulière du Ciel. (Dieu l'a comblé de bénédictions. C'est une bénédiction particulière de Dieu. Les bénédictions célestes. Dieu a répandu, a versé ses bénédictions sur cette famille. Dieu y a mis, y a donné sa bénédiction. Attirer, s'attirer les bénédictions du Ciel.)

On appelle *Maison de Bénédiction*, Une maison de piété. On le dit aussi d'une maison où tout abonde.

BÉNÉDICTION, se dit aussi Des vœux qu'on fait pour la prospérité de quelqu'un, des souhaits qu'on fait en faveur de quelqu'un. (Si vous faites une telle chose, on vous donnera mille bénédictions. Tous les peuples donnent mille bénédictions au Prince. Chacun donnoit mille bénédictions à cet enfant.)

On dit, que *La mémoire d'un homme est en bénédiction*, pour dire, qu'On ne se souvient de lui qu'en louant sa piété, sa vertu, &c.

BÉNÉFICE. s. m. Privilége accordé par le Prince ou par les Lois. (C'est un droit dont il jouit par bénéfice de Prince. Être héritier par bénéfice d'inventaire. Être reçu au bénéfice de cession.)

On appelle *Lettres de bénéfices d'âges*, Des Lettres de Chancellerie, que les mineurs obtiennent pour être émancipés, & pour gouverner eux-mêmes leur bien jusqu'à pleine majorité. Et *Lettres de bénéfice d'inventaire*, Des Lettres qu'on obtient pour être reçu à hériter sans être obligé de payer les dettes d'une succession, que jusqu'à la concurrence des biens qui la composent.

BÉNÉFICE, signifie aussi Profit, avantage. (tout a tourné à son bénéfice. Il a eu du bénéfice dans cette affaire.)

On appelle en termes de Médecine, *Bénéfice de nature*, Les évacuations extraordinaires, par lesquelles la nature se décharge. Et *Bénéfice de ventre*, Un dévoiement naturel & peu violent. (Il lui est arrivé un bénéfice de ventre.)

BÉNÉFICE. Titre, Dignité Ecclésiastique, accompagnée de revenu. (Un bon bénéfice. Bénéfice simple. Bénéfice ayant charge d'ames, avec charge d'ames. Bénéfice séculier, régulier, consistorial. Bénéfice en commende. Bénéfice de fondation Royale. Posséder deux bénéfices incompatibles. Bénéfice déclaré impétrable. Bénéfice litigieux. Les charges d'un Bénéfice. La collation d'un Bénéfice. La nomination des Bénéfices. Pourvoir quelqu'un d'un Bénéfice. Poursuivre un Bénéfice. Courir un Bénéfice. Résigner, permuter un Bénéfice. Présenter, nommer à un Bénéfice. Conférer, remettre, tenir des Bénéfices. Disputer un Bénéfice, le titre d'un Bénéfice. Taxer un Bénéfice. Remplir un Bénéfice. Prendre possession d'un Bénéfice. N'avoir ni Office, ni Bénéfice.)

On appelle *Bénéfice à simple tonsure*, Un Bénéfice qu'on peut posséder, quoiqu'on ne soit que tonsuré. Et *Bénéfice sécularisé*, Un Bénéfice qui n'étoit possédé que par des Réguliers, & qui par dispense du Pape, peut être possédé par des Séculiers.

On dit proverbialement & figurément, qu'*Il faut prendre le Bénéfice avec les charges*, pour dire, qu'Il faut souffrir les incommodités d'une chose quand on en a le profit. Et en parlant d'Un bien, d'un avantage que l'on n'a pas sans peine, sans dépenses, ou même sans dangers, on dit, que, *Ce n'est pas Bénéfice sans charge.*

BÉNÉFICE, se prend aussi pour le lieu même où est l'Église & le bien du Bénéfice. (Ce Bénéfice est bien situé. Un homme qui réside à son Bénéfice.

BÉNÉFICIAIRE. adj. de t. g. Ce mot n'a d'usage que dans cette phrase, *Héritier bénéficiaire*, pour dire, Héritier par bénéfice d'inventaire.

BÉNÉFICIAL, ALE. adj. Qui concerne les Bénéfices. Ce mot n'a guère d'usage que dans cette phrase, *Matière Bénéficiale.* (Être savant dans les matières Bénéficiales.)

BÉNÉFICIER. s. m. Qui a un Bénéfice. (Un riche Bénéficier.)

BENÊT. adj. m. Niais, sot. (Voilà un homme bien benêt.)

Il est aussi substantif. (C'est un grand benêt. Un franc benêt.)

BÉNÉVOLE. adj. de t. g. Il ne se dit qu'en badinant, & dans ces phrases, *Lecteur bénévole*, *Auditeur bénévole*, pour marquer un Lecteur, un Auditeur qu'on croit favorablement disposé.

BÉNIGNEMENT. adv. D'une manière bénigne. (Il l'a reçu, il l'a traité bénignement.)

BÉNIGNITÉ. s. f. Douceur, humanité. (Il a été reçu de son maître avec beaucoup de bénignité. Il a eu besoin de la bénignité du Prince.)

BÉNIN, BÉNIGNE. adj. Doux, humain. (Un naturel doux & bénin. Humeur bénigne.)

Il se dit souvent en dérision, d'Une bonté & d'une tolérance mal placée. (C'est le plus bénin de tous les maris.)

Il signifie figurément, Favorable, propice. (Air bénin. Le ciel bénin. Astres bénins. Influences bénignes.) Et on appelle *Remède bénin*, Un remède qui purge doucement.

BENJOIN. s. m. Substance résineuse. Gomme aromatique qui découle d'un arbre, & qu'on en recueille avec soin pour divers usages. (Du benjoin & du storax. Il entre du benjoin dans cette composition.)

BÉNIR. v. a. Consacrer au culte Divin avec de certaines cérémonies Ecclésiastiques. (Bénir une Église, une Chapelle: Bénir un cierge. Bénir des ornemens d'Église.)

On dit, *Bénir un Abbé*, *Bénir une Abbesse*, pour dire, Faire sur eux certaines prières & certaines cérémonies Ecclésiastiques, par lesquelles on les installe dans leur dignité. (C'est aux Évêques de bénir les Abbés & les Abbesses.)

On dit aussi, *Bénir des armes*, *bénir des drapeaux*, *bénir le lit nuptial*, *bénir la table*, *&c.* pour dire, Faire quelques prières, pour attirer la grâce de Dieu sur les armes, sur les drapeaux, &c. (Tous les ans le Pape fait la cérémonie de bénir une rose d'or, pour l'envoyer à un Prince ou à une Princesse ; & quelquefois, une épée & un chapeau, pour les envoyer à quelque Prince.)

BÉNIR, signifie aussi simplement, Donner la bénédiction en faisant le signe de la Croix, comme les Évêques, les Pasteurs, & les Supérieurs de Couvent ont accoutumé de faire.

Il se dit aussi Des pères & des mères qui donnent la bénédiction à leurs enfans.

BÉNIR, signifie aussi, Louer avec de grands

sentimens de respect & de reconnoissance. (Bénissez Dieu de la grâce qu'il vous a faite. Bénissons la main qui nous a créés. Tout le monde vous bénit. On vous bénira, si vous faites cette bonne action.)

Il se dit aussi, en parlant Des choses qui rappellent quelque agréable souvenir. (Je bénis le lieu, l'heure, le moment où je vous ai vu.)

Il signifie aussi, Rendre heureux, faire prospérer; & il ne se dit que de Dieu. (Dieu veuille bénir les armes du Roi. Dieu bénit le travail de ces gens-là, bénit leur famille.)

DIEU VOUS BÉNISSE. Façon de parler du style familier, pour souhaiter du bien à quelqu'un qui éternue. On s'en sert aussi, en parlant à un pauvre, pour marquer qu'On n'a rien à lui donner.

BÉNIT, BÉNITE, participe, qui se dit De certaines choses sur lesquelles la bénédiction du Prêtre a été donnée avec les cérémonies ordinaires. (Eau bénite. Pain bénit. Cierge bénit. Chandelle bénite. Les Drapeaux ont été bénits.)

BÉNI, BÉNIE, autre participe, qui a toutes les autres significations de son verbe. (L'Ange dit à la Sainte Vierge, vous êtes bénie entre toutes les femmes. Les armes bénies de Dieu sont toujours heureuses. Un peuple béni de Dieu.)

BÉNITIER. s. m. Vase à mettre de l'eau-bénite. (Bénitier de marbre. Bénitier d'argent.)

BENOITE. s. f. Plante qu'on croit ainsi nommée à cause de ses vertus; elle croît communément le long des haies, dans les lieux sombres & incultes.

BEQ

BÉQUILLE. s. f. Sorte de bâton, qui a par le bout d'en haut une petite traverse, sur laquelle les vieillards ou les gens infirmes s'appuient pour marcher. (Il ne marche plus qu'avec une béquille, qu'avec des béquilles.)

BEQUILLER. v. a. Terme de jardinage. Faire un petit labour dans une planche ou une caisse.

BÉQUILLON. s. m. Terme de Fleuriste. Petite feuille qui finit en pointe.

BER

BERBERIS. *Voyez* ÉPINE-VINETTE.

BERCAIL. s. m. Bergerie, le lieu où l'on enferme un troupeau de moutons & de brebis.

On dit figurément, *Ramener au bercail une brebis égarée*, pour dire, Ramener un Hérétique dans le giron de l'Église.

BERCE. s. m. Petit oiseau qui vit dans les bois.

BERCE. s. f. Plante très-commune, & dont il y a plusieurs espèces. On ordonne ses semences dans les affections vaporeuses.

BERCEAU. s. m. Sorte de petit lit où l'on couche les enfans à la mamelle, & qui est porté sur deux pieds arrondis en forme de croissant, de manière qu'on peut le balancer aisément. (Berceau d'osier. Berceau de menuiserie. Mettre un enfant dans son berceau. Un enfant qui est encore au berceau.) On dit, *Dès le berceau*, pour dire, Dès l'enfance.

On le dit aussi au figuré, en parlant des lieux où une chose a commencé. (Florence a été le berceau de la Peinture moderne. La Saxe a été le berceau du Luthéranisme.)

BERCEAU, se dit aussi De l'assemblage de plusieurs perches, les unes droites, les autres disposées en voûtes dans un jardin, liées ensemble, & couvertes de jasmin, de chèvre-feuille, &c. (Berceau de jasmin. Berceau de chèvre-feuille. Prendre le frais sous un berceau.)

En termes d'Architecture, on appelle *Berceau*, Une voûte en plein cintre. (Le berceau d'une cave.)

BERCER. v. a. Remuer le berceau d'un enfant pour l'endormir. (Bercer un enfant.)

Il signifie figurément & familièrement, Amuser. (Il y a long-temps que vous me bercez de cela.) On dit figurément, *J'ai été bercé de cela*, pour dire, J'en ai ouï parler mille fois.

On dit aussi figurément & familièrement, d'un homme toujours inquiet & agité, que *Le diable le berce*.

BERCÉ, ÉE. participe.

BERCHE. s. f. Terme de Marine. Petite pièce de canon de fonte verte.

BERGAME. s. f. Sorte de tapisserie fort commune & de peu de valeur, nommée ainsi, à cause de la ville de Bergame, d'où sont venues les premières tapisseries de cette sorte. (Il n'y a dans sa chambre qu'une simple tapisserie de Bergame. Il n'y a que de la Bergame, qu'une Bergame.)

BERGAMOTE. s. f. Espèce de poire fondante d'un très-bon goût. (Bergamote d'Été. Bergamote d'Hiver.)

BERGAMOTE, est aussi une espèce d'orange qui a une fort bonne odeur, & dont on tire une essence agréable.

BERGE. s. f. Bord d'une rivière relevé ou escarpé. (Les berges de cette rivière sont très-élevées.)

BERGE, est aussi une espèce de chaloupe étroite, dont on se sert sur quelques rivières.

BERGER, ÈRE. s. Celui ou celle qui garde les brebis. (La houlette du berger. Le chien du berger. La mort égale les Rois & les Bergers. Un jeune Berger. Une jeune Bergère.)

On appelle communément La Planète de Vénus, *L'étoile du Berger*.

En Poësie Pastorale, *Berger & Bergère* se disent figurément pour Amant & Amante. (Un Berger fidelle. Une Bergère inconstante.) Et c'est dans cette acception qu'on appelle figurément *L'heure du Berger*, Le moment favorable aux Amans.

BERGERIE. s. f. Le lieu où l'on enferme les brebis. (Le loup est entré dans la bergerie.)

On dit figurément, qu'*On a enfermé le loup dans la bergerie*, Lorsqu'on a laissé fermer une plaie avant que d'en avoir fait sortir tout ce qui pouvoit être nuisible. (Il ne faut pas laisser fermer cette plaie si-tôt, ce seroit enfermer le loup dans la bergerie.)

BERGERIES, au pluriel, se dit De certains Ouvrages en prose ou en vers, qui traitent des amours des Bergers. (Les Bergeries de Racan.)

BERGERONNETTE. s. f. Petite Bergère, jeune Bergère. Il est vieux.

BERGERONNETTE. s. f. Petit oiseau noir & blanc, qui fréquente les rivières.

BERIL. s. m. Pierre précieuse, verdâtre & transparente. (Le Beril étoit une des pierres du pectoral du Grand-Prêtre chez les Juifs.) On le nomme aujourd'hui *Aigue-Marine*.

BERLE. s. f. Plante ombellifère. Elle croît dans les lieux aquatiques & sur le bord des ruisseaux. Il y en a de plusieurs espèces, & une entr'autres dont le suc est mortel.

BERLINE. s. f. Sorte de carrosse suspendu entre deux brancards. (Faire faire une berline. Acheter une berline. Aller dans une berline. Les berlines sont d'ordinaire moins versantes que les autres carrosses.)

BERLINGOT. s. m. Berline coupée. On dit plus ordinairement *Brelingot*.

BERLUE. s. f. Sorte d'éblouissement passager. Il n'est que du style familier, & ne se dit qu'en ces phrases. (Avoir la berlue. Il voit les objets autrement qu'ils ne sont, il a la berlue.)

On dit figurément & familièrement, *Avoir la berlue*, pour dire, Juger mal des choses, en juger de travers. (Il faut avoir la berlue, pour juger comme vous faites. Vous ne voyez pas qu'on vous joue, il faut que vous ayez la berlue.)

BERME. s. f. Terme de fortification. Chemin de quatre pieds de large entre le pied du rempart & le fossé.

BERMUDIENNE. s. f. Plante qui tire son nom des Isles Bermudes d'où elle a été apportée. Sa fleur est belle & faite en lis.

BERNABLE. adj. Qui mérite d'être berné & moqué.

BERNACLE. s. f. Coquillage dont la coquille est composée de cinq pièces. Les bernacles sont adhérentes aux rochers & aux vaisseaux. On croyoit autrefois qu'il sortoit de ce coquillage une espèce de canard.

BERNE. s. f. Espèce de jeu, où quatre personnes, tenant les quatre bouts d'une couverture, mettent quelqu'un au milieu, & le font sauter en l'air. (Cela mérite la berne. Il est digne de la berne.)

BERNEMENT. s. m. Action de berner. Manière dont on berne quelqu'un. (Le bernement de Saucho Pansa.)

BERNER. v. a. Faire sauter quelqu'un en l'air par le moyen d'une couverture. (Ils le mirent dans une couverture & le bernèrent.)

Il signifie figurément, Tourner en ridicule. (Il a été berné en bonne compagnie. Si je disois cela, je me ferois berner.)

BERNÉ, ÉE. participe.

BERNEUR. s. m. Celui qui berne. (Je ne crains ni la berne ni les berneurs.)

BERNIESQUE. adj. Il se dit d'un style approchant du burlesque, mais plus soigné. (Berni, Poëte Italien, fut l'inventeur du Berniesque.)

BERNIQUET. s. m. Terme populaire, qui n'a guère d'usage qu'en ces phrases, *Être au berniquet*. *Mettre au berniquet*, pour dire, Être à la besace, mettre à la besace.

BES

BESACE. s. f. Espèce de sac ouvert par le milieu, & fermé par les deux bouts, en sorte qu'il forme deux poches. (Les Religieux mendians portent la besace. Mettre dans une besace. Il s'en est retourné la besace vide.)

On dit figurément, qu'*Un homme est à la besace*, qu'*Il est réduit à la besace*, pour dire, qu'Il est ruiné.

Et proverbialement & figurément, d'Un homme qui a un grand attachement à quelque chose, qu'*Il en est jaloux comme un gueux de sa besace*.

BESACIER. f. m. Qui porte une besace. On le dit quelquefois par mépris de certains Moines. Il est familier.

BESAIGRE. adj. de t. g. Il se dit du vin qui aigrit, parce qu'il est au bas.

BESAIGUË. f. f. Instrument de Charpenterie tout de fer, taillant par les deux bouts, mais plus large par l'un que par l'autre, pour tailler & dégrossir du bois de charpente. (Dresser une pièce de bois avec la besaiguë.)

BESANT. f. m. Ancienne monnoie de l'Empire de Constantinople. (Besant d'or. Besant d'argent. On payera tant de besans pour la rançon de ce Prince.)

BESANT, en termes de Blason, est une pièce d'or ou d'argent. (Il porte d'azur à trois besans d'or, deux & un.)

BESET. f. m. Terme dont on se sert au Trictrac, & qui se dit, lorsque du même coup de dé, un joueur amène deux as. (J'ai amené beset.)

BESI. f. m. Mot originairement Celtique. Nom générique qu'on donne à plusieurs espèces de poires, en y ajoutant le nom du pays dont on les a tirées. Ainsi on dit, *Besi d'Heri*, *Besi de Lamotte*, *Besi Chacemontel*, *&c.*

BESICLES. f. f. pl. Sortes de Lunettes attachées à un bandeau qui se lie autour de la tête. (Mettre ses besicles.)

On dit figurément & familièrement à un homme, qu'*Il prenne ses besicles*, qu'*Il n'a pas bien mis ses besicles*, pour dire, qu'Il prenne mieux garde à la chose dont il s'agit, qu'Il ne l'a pas assez bien considérée.)

BESOGNE. f. f. Terme du style familier. Travail, ouvrage, l'action par laquelle on fait une œuvre. (Un artisan attentif à sa besogne. Mettre la main à la besogne. Aller à sa besogne. Une longue besogne. Faire sa besogne. Quitter sa besogne. S'attacher, être assidu à sa besogne. Mettre quelqu'un en besogne. Ce que vous lui donnez à faire est une sotte besogne.)

Il signifie aussi, L'effet du travail, l'ouvrage même qui résulte du travail. (Bonne besogne. Une besogne délicate. Besogne grossière. Une besogne commencée. Une besogne achevée. Une besogne bien faite. Faire voir sa besogne. Faire voir de la besogne faite. Gâter de la besogne. Il fait plus de besogne que quatre.)

On dit proverbialement, *Selon l'argent la besogne*, pour dire, Que les ouvriers travaillent selon qu'ils sont payés. *Faire plus de bruit que de besogne*, pour dire, Avoir plus de paroles que d'effet. *Donner bien de la besogne à quelqu'un*, *lui tailler de la besogne*, pour dire, Lui donner de la peine, de l'exercice & de l'embarras. *Aimer besogne faite*, pour dire, N'aimer pas à travailler. Et, *S'endormir sur la besogne*, pour dire, Travailler nonchalamment.

Et ironiquement, en parlant à un homme qui a gâté une affaire dont il s'est mêlé, on lui dit, *Vous avez fait une belle besogne.*

En parlant d'Un homme qui ne s'applique qu'aux choses de sa vacation, de sa profession, on dit, que *C'est un homme qui ne songe qu'à faire sa besogne.*

BESOIN. f. m. Indigence, nécessité, manque de quelque chose dont on a affaire. (Grand besoin. Extrême besoin. Il est dans le besoin, dans un pressant besoin. Avoir besoin de quelque chose. N'avoir besoin de rien. On lui a donné de l'argent, il en avoit bien besoin. On connoît les amis au besoin. Il l'a assisté dans le besoin, dans son besoin. Cela servira au besoin, en un besoin. Chacun sait ses besoins. Pour subvenir à ses besoins. Cet édifice a besoin d'une poutre neuve.)

BESOIN, signifie aussi Nécessité naturelle. (Il est sorti pour un besoin. Il lui a pris un besoin.)

On dit, *Qu'est-il besoin de ? Qu'est-il besoin que ?* pour dire, Qu'est-il nécessaire de ? Qu'est-il nécessaire que ? Mais hors de l'interrogation, il ne se dit guère qu'avec la négative. (Il n'est pas besoin de.. Il n'est pas besoin que..)

Et on dit, *Avoir besoin*, non-seulement dans la signification d'Avoir faute, comme dans quelques exemples de l'article précédent, mais aussi dans la signification d'*Avoir affaire* : Comme, (Je ne puis pas vous prêter ce que vous me demandez, j'en ai besoin.)

On dit aussi, *J'ai besoin d'aller en tel endroit*, pour dire, Il faut que j'y aille, je suis obligé d'y aller.

BESSON, ONNE. adj. Jumeau, l'un des deux enfans d'une même couche. Il est vieux.

BESTIAIRE. f. m. Les Bestiaires étoient chez les Romains des hommes destinés à combattre dans le Cirque contre les bêtes féroces.

BESTIAL, LE. adj. Qui tient extérieurement de la bête. (Il a quelque chose de bestial dans la physionomie.)

BESTIALEMENT. adv. en vraie bête. (Vivre bestialement.)

BESTIALITÉ. f. f. Le péché qui se commet avec une bête.

BESTIAUX. f. m. pl. Il signifie la même chose que bétail. (Il a beaucoup de bestiaux. Il est riche en bestiaux.)

BESTIOLE. f. f. Diminutif. Petite bête.(Une petite bestiole.)

Il se dit figurément & familièrement Des jeunes personnes qui ont peu d'esprit. (Cet enfant-là n'est qu'une petite bestiole. Cette fille fait la capable, & ce n'est qu'une bestiole.)

BET

BÊTA. f. m. Terme familier. Il se dit De quelqu'un qui est très-bête. (C'est un gros bêta.)

BÉTAIL. f. m. Troupeau de bêtes à quatre pieds, qu'on mène paître ; comme vaches, brebis, bœufs, chèvres. Il ne se dit guère que de ces sortes d'animaux. (Garder le bétail. Nourrir le bétail. Gros bétail. Menu bétail.)

BÊTE. f. f. Animal irraisonnable. (Bête à quatre pieds. Bête brute. Bête sauvage. Bête farouche. Bête privée. Bête à cornes. Bête à laine. Bête féroce. Bête de charge, de voiture. Bête de somme. Apprivoiser une bête sauvage.)

On appelle *Bêtes fauves*, Les cerfs, les chevreuils, les daims. *Bêtes noires*, Les sangliers, Et *Bêtes puantes*, Les renards, les blaireaux, &c.

En termes de chasse, on dit, *La bête*, pour dire, Le cerf, le sanglier, le daim, & les autres animaux qu'on chasse à cor & à cri. (Relancer la bête. Détourner la bête. La bête est dans les filets.) Et figurément & familièrement on dit, *La bête est dans nos filets*, pour dire, Nous nous sommes rendus maîtres de cette personne.

On appelle *Bêtes de compagnie*, De jeunes sangliers qui vont encore par troupes. Quelquefois, par le mot de *bête* mis absolument, on entend, Les bêtes sauvages, les bêtes féroces. (On exposoit les Martyrs aux bêtes. Saint Polycarpe a été dévoré par les bêtes. Combat des bêtes.)

On dit figur. & famil. *Remonter sur sa bête*, pour dire, Recouvrer l'avantage ou le bien qu'on avoit perdu. Qu'*Il faut reprendre du poil de la bête*, pour dire, qu'Il faut chercher son remède dans la chose qui a causé le mal. *Morte la bête, mort le venin*, pour dire, qu'Un homme ne peut plus nuire quand il est mort. *Vivre en bête & mourir en bête*, pour dire, Vivre & mourir sans aucun sentiment de Religion. Et *Faire la bête*, pour dire, Refuser quelque chose mal-à-propos, & contre ses propres intérêts. (On vous offre un bon établissement, ne le refusez pas, & n'allez pas faire la bête ; ne vous avisez pas de faire la bête.)

BÊTE, se dit figurément d'Une personne stupide, & qui n'a point d'esprit. C'est une bête. C'est une vraie bête, une grosse bête, une pauvre bête, une sotte bête. La sotte bête.) Et d'une personne rusée & artificieuse, on dit par ironie, (C'est une bonne bête. C'est une fine bête, C'est une méchante bête.)

On appelle populairement *Bête épaulée*, Un cheval qui ne vaut rien, & qui n'est plus en état de servir. Et figurément & populairement on dit la même chose d'Une fille qui est sur le retour, & qui a fait parler d'elle.

On dit, en parlant de quelqu'un généralement haï, que *C'est la bête noire.* Et *C'est ma bête*, en parlant de quelqu'un pour qui on se sent de l'aversion.

LA BÊTE. Sorte de Jeu des cartes, auquel on joue à trois, à quatre, ou à cinq. *Jouer à la bête*. *Tirer à la bête*, C'est gagner le coup. Et *Faire la bête*, C'est perdre le coup.

BÊTE, se dit aussi de la somme que l'on a perdue en faisant la bête. (Ma bête est sur le jeu. Les deux bêtes vont ensemble.) Ce mot est fort usité au jeu de l'Hombre.

BETEL. f. m. Plante qui croît dans les Indes. Elle s'attache aux arbres, & y monte comme le Lierre. Les Indiens font grand usage de ses feuilles. Ils les croient propres à affermir les gencives, & à fortifier l'estomac.

BÊTEMENT. adv. En bête, sottement, stupidement. (Il parle & agit bêtement.)

BÊTISE. f. f. Ignorance crasse, stupidité, sottise. (Cet homme a fait une grande bêtise. Cet homme est d'une bêtise étonnante. Il a fait une grande bêtise.)

BÉTOINE. f. f. plante fort commune & très-céphalique. On la réduit en poudre, & on la prend comme du tabac. C'est un bon sternutatoire.

BÉTON. f. m. Terme de maçonnerie. Sorte de mortier qu'on jette dans les fondemens d'un bâtiment, & qui se pétrifie dans la terre.

BETTE. f. f. Plante potagère, qu'on appelle aussi *Poirée*. Il y en a de plusieurs espèces, de blanches, de rouges & de jaunes. (On en fait usage dans la Médecine. (Manger des bettes. Une planche de bettes.)

BETTERAVE. f. f. Espèce de poirée, ainsi nommée, parce que sa racine qui est fort grosse, ressemble à celle de la rave. La

plus

plus commune est d'un rouge très-foncé. (Salade de betterave. Couleur de betterave.)

BETYLE. s. m. Espèce de pierre employée à faire les plus anciennes Idoles, auxquelles on attribuoit des vertus merveilleuses.

B E U

BEUGLEMENT. s. m. Meuglement, mugissement, la voix, le cri du bœuf & de la vache. (Le beuglement des vaches & des bœufs.)

BEUGLER. v. n. Meugler, mugir. Il ne se dit proprement que du cri du bœuf & de la vache. (Des bœufs & des vaches qui beuglent.)

BEURRE. s. m. Crême épaissie à force d'être battue dans la baratte. (Beurre frais. Beurre frais battu. Beurre salé. Beurre fondu. Beurre gras. Beurre de Vanvre. Beurre de Bretagne. Battre le beurre. Des rôties au beurre. Une livre de beurre. De la friture au beurre. Un potage au beurre. Étendre du beurre sur du pain.)

On appelle *Beurre noir*, Du beurre fondu & noirci dans la poêle. (Faire des œufs au beurre noir.)

On appelle *Beurre fort*, De mauvais beurre. *Lait de beurre*, Le lait qui demeure dans la baratte, après que le beurre en a été tiré. *Pot de beurre*, *Tinette de beurre*, Un pot, une tinette où il y a du beurre. *Pot à beurre*, Un pot à mettre du beurre.)

On dit proverbialement, *Promettre plus de beurre que de pain*, pour dire, Promettre plus qu'on ne veut & qu'on ne peut tenir.

Et figurément & bassement d'Un homme qui a les yeux meurtris de quelque coup ou de quelque chute, qu'*Il a les yeux pochés au beurre noir*.

Beurre, en Chimie, s'applique à quelques préparations. On dit, *Beurre d'Antimoine*, *beurre d'Arsenic*, *beurre de Cacao*.

BEURRÉ. s. m. Sorte de poire fondante. (Beurré blanc. Beurré gris. Beurré doré. Beurré rouge.)

BEURRÉE. s. f. Tranche de pain, sur laquelle on a étendu du beurre. (Donner une beurrée à un enfant, &c.)

BEURRIER, ÈRE. s. Qui vend du beurre. On dit figurément d'Un mauvais Livre qui ne se vend point, qu'*Il faut l'envoyer à la beurrière*, qu'*Il n'est bon que pour la beurrière*.

BEVUE. s. f. Méprise, erreur où l'on tombe par ignorance, par inadvertance. (Il a fait une infinité de bévues dans son Livre. Il a mal traduit cet Auteur, il a pris le nom d'un homme pour le nom d'une ville, n'est-ce pas une bévue, une étrange bévue, une bévue grossière ? Il n'entend rien aux affaires du Palais, aux affaires de Finance, il y fait à toute heure des bévues.)

B E Y

BEY. s. m. Les Turcs disent *Beg*. Gouverneur d'une ville. Ce mot signifie Seigneur, & Beglierbey, Seigneur des Seigneurs. Les Beglierbeys sont les principaux Gouverneurs des Provinces, & font porter devant eux trois queues de cheval.

B E Z

BEZESTAN. s. m. Nom que l'on donne dans les principales Villes de Turquie à des Marchés publics, qui sont des espèces de Halles couvertes.

BÉZOARD. s. m. Pierre qui s'engendre dans le corps de certains animaux des Indes, & qu'on tient être souveraine contre le venin. (Une pierre de bézoard. De véritable bézoard. Vrai bézoard. Bézoard falsifié.) On appelle *Bézoard fossile*, & *Bézoard minéral*, Une certaine pierre qui ressemble au véritable *Bézoard*, par la vertu, & qui se trouve en divers lieux.

B I A

BIAIS. s. m. Terme relatif. Travers, ligne oblique. (Il y a du biais dans ce bâtiment, dans cette chambre. Cette maison est de biais. Ce parterre est de biais, tout de biais. On a fait cette palissade pour cacher le biais du mur.)

En parlant d'une étoffe, on dit aussi, (Couper une étoffe de biais en biais. Vous ne coupez pas cela droit, vous allez de biais.) *Couper une étoffe du bon biais*, *du mauvais biais*, C'est la couper du bon sens, du mauvais sens, suivant l'usage auquel on la destine.

Biais, se prend figurément pour les diverses faces d'une affaire, les divers moyens dont on peut se servir pour réussir à quelque chose. (Il y a plusieurs biais dans toutes les affaires. Le tout est de prendre le bon biais. Prendre une affaire du bon biais, du mauvais biais, de tous les biais. Il n'avoit garde de réussir, il ne s'y étoit pas pris du bon biais.)

On dit aussi, *Prendre un homme de biais*, pour dire, Le gagner avec habileté.

BIAISER. v. n. Être de biais. (Ce chemin biaise.)

Il signifie figurément, Se servir de mauvaises finesses, n'agir pas sincèrement. (Il lui faut parler franchement, ce n'est point un homme avec qui il faille biaiser.)

Il signifie aussi quelquefois, Prendre quelque tempérament dans une affaire ; & alors il se prend en bonne part, & suppose de l'adresse & de la prudence. (Quand on se trouve entre deux extrémités fâcheuses, il est de l'adresse d'un homme de savoir biaiser.)

B I B

BIBERON. s. m. Celui qui aime le vin, & qui en boit volontiers. (C'est un bon biberon.) Il est du style familier.

Biberon, se dit aussi d'un petit vase d'argent ou d'autre matière, qui a un petit bec ou tuyau par lequel on boit. (Boire avec un biberon.)

BIBLE. s. f. L'Écriture-Sainte, l'ancien & le nouveau Testament. (La sainte Bible. Le Texte de la Bible. Les passages de la Bible. La Version de la Bible. Bible Latine. Bible Grecque. Bible Françoise. Bible Polyglotte.)

BIBLIOGRAPHE. s. m. Celui qui est versé dans la connoissance des livres, des éditions, &c. Qui fait des catalogues de livres.

BIBLIOGRAPHIE. s. f. Science du Bibliographe.

BIBLIOMANE. s. de t. g. Qui a la Bibliomanie.

BIBLIOMANIE. s. f. Passion d'avoir des livres. (Avoir la Bibliomanie.)

BIBLIOTHÉCAIRE. s. m. Celui qui est préposé pour avoir soin d'une Bibliothéque. (Bibliothécaire du Vatican. Bibliothécaire du Roi.)

BIBLIOTHÉQUE. s. f. Le lieu où l'on tient un grand nombre de Livres rangés en ordre. (Faire bâtir une Bibliothéque. Il ne sort point de sa Bibliothéque.

Il se dit aussi De l'assemblage d'une grande quantité de Livres. (Nombreuse Bibliothéque. Il n'a pas lu la dixième partie de sa bibliothéque. Un quart de sa Bibliothéque est relié en marroquin.)

On dit figurément d'Un homme très-savant, que *C'est une Bibliothéque vivante*. Et d'un homme qui sait beaucoup, mais qui sait mal & avec confusion, que *C'est une Bibliothéque renversée*.

On appelle aussi *Bibliothéques*, Des Recueils & Compilations d'Ouvrages de même nature. (La Bibliothéque de Photius. La nouvelle Bibliothéque des Pères. La Bibliothéque du Droit François.)

BIBUS. Terme de mépris, qui ne s'emploie guère qu'avec la préposition *de*, pour dire, Qui mérite peu d'attention, qui est de nulle valeur. (C'est une affaire de bibus. Ce sont des raisons de bibus.) Il est familier.

B I C

BICEPS. s. m. Terme d'Anatomie. Il se dit des muscles dont la partie supérieure est divisée en deux. (Le biceps du bras. Le biceps de la cuisse.)

BICHE. s. f. La femelle du Cerf. (Un faon de Biche. Un pied de Biche.)

BICHET. s. m. Certaine mesure pour le blé & pour d'autres grains, contenant à peu près un minot de Paris. Il se dit également de la mesure, & de ce qu'elle contient. (Acheter un bichet. Un bichet de blé. Un bichet d'avoine.)

BICHO ou BICIOS. s. m. Ver qui s'engendre sous la peau, & qui cause de grandes douleurs.

BICHON, ONNE. s. Sorte de petit chien qui a le poil long & le nez court. (Un joli bichon. Une belle bichonne.)

BICOQUE. s. f. Petite Ville ou Place de peu de considération & de peu de défense. (La réputation de ce Général échoua devant une bicoque. Cette bicoque arrêta long-temps toutes les forces des ennemis.)

B I D

BIDENS. *Voyez* TÊTE CORNUE.

BIDET. s. m. Petit cheval. (Un petit bidet. Monter sur un bidet.)

On appelle *Double bidet*, Un bidet plus grand & plus renforcé que les bidets ordinaires.

On dit figurément & familièrement d'un homme qui a fait une fortune prompte, qu'*Il a bien poussé son bidet*.

On appelle aussi *Bidet*, Un meuble de garde-robe qui sert à la propreté.

BIDON. s. m. Espèce de broc de bois qui contient environ cinq pintes.

B I E

BIEN. s. m. Ce qui est bon, utile, avantageux, convenable. (Le souverain bien. Le bien public. Rendre le bien pour le mal. Il faut aller au bien de la chose.)

On dit proverbialement, *Nul bien sans peine*, pour dire, Que tout ce qui est avantageux, coûte à acquérir. Que *C'est un grand bien qu'une chose soit arrivée*, pour dire, Que c'est un grand bonheur.

On dit, *Faire du bien à quelqu'un*, *procurer du bien à quelqu'un*, pour dire, Lui faire, lui procurer quelque avantage, quelque grâce utile. (Il aime à faire du bien à tout le monde.)

On dit d'Une chose dont on reçoit quelque avantage, quelque soulagement, qu'*Elle fait du bien*, qu'*elle fait grand bien*. (Il

lui est arrivé une succession qui a fait grand bien à ses affaires. La saignée lui a fait grand bien.)

BIEN, signifie quelquefois Religion, vertu, probité, ce qui est louable, estimable. (C'est un jeune homme qui se porte au bien, qui se tourne au bien. C'est un homme de bien, une femme de bien. Ce sont des gens de bien. Il a fait en cela une action d'homme de bien. Il en a usé en homme de bien.)

On dit proverbialement, *En tout bien & en tout honneur*, pour dire, À bonne fin, à bonne intention. (Il voit cette fille en tout bien & en tout honneur.)

BIEN, signifie aussi Ce qu'on posséde en argent, en fonds de terre, ou autrement. (Bien de patrimoine. Les biens de père & de mère. Les biens paternels, les biens maternels. Il ne faut pas toucher au bien d'autrui. Avoir du bien, Acquérir du bien. Manquer de bien. Avoir un bien clair & net. Un bien clair & liquide. Un beau bien. Un bien embrouillé. Un bien embarrassé. Un bien litigieux. Avoir tout son bien engagé. Tout son bien hypothéqué. Tout son bien est saisi. Être sans bien. Avoir du bien mal acquis. Dépenser son bien. Manger son bien. Mettre ordre à son bien. Débrouiller son bien. Amasser du bien. Posséder de grands biens. Un mari & une femme séparés de corps & de biens. Faire cession de biens. Il a laissé de grands biens. Curateur aux biens vacans.)

On dit absolument, qu'*Un homme a du bien*, pour dire, qu'Un homme est riche.

On dit d'Un homme qui a de l'attachement aux richesses, qu'*Il aime le bien.* Et on appelle *Biens d'Église*, Les biens qui appartiennent à l'Église. *Biens passagers*, les biens de ce monde. Et *Biens éternels*, La béatitude éternelle.

On appelle en style didactique, *Biens du corps*, La santé, la force : *Biens de l'esprit*, Les talens : Et *Biens de l'ame*, Les vertus. (Les biens de l'ame sont préférables aux biens de l'esprit, & les biens de l'esprit sont préférables à ceux du corps.)

BIEN. Particule adverbiale, qui sert à marquer un certain degré de perfection, un certain état heureux & avantageux dans la chose dont il s'agit. (Il se porte bien. Il parle bien. Il fait bien. Tout va bien. Je me trouve bien aujourd'hui. Je me trouve bien d'une telle chose. Je me trouve bien d'avoir été là. Il fait fort bien sa charge. Il s'est fort bien acquitté de sa commission. Il est bien à la Cour. Il est bien dans ses affaires. Il est bien auprès du Roi, bien auprès des Ministres. Il y est autant bien qu'on y peut être.)

BIEN, signifie aussi Beaucoup, fort, extrêmement. (Il y avoit bien du monde. Il travaille bien. Il mange bien. Il boit bien. Il s'est levé bien matin. Il est arrivé bien à propos. La chose s'est passée bien autrement que vous ne dites. Il est bien savant. Il est bien malade. Il est bien mal.)

On dit, *Bien attaqué, bien défendu*, pour dire, Que la défense n'a pas été moindre que l'attaque. Et lorsqu'on ne peut éviter du dommage, quelque parti qu'on prenne, on dit, *Autant vaut bien battu que mal battu*, pour dire, qu'Il y a des choses où il ne faut point s'épargner, quoi qu'il en puisse arriver.

BIEN, avec le verbe *Vouloir*, exprimé ou sous-entendu, sert à marquer, Approbation & consentement. *Allez, je le veux bien.* Et pour marquer qu'on agrée ce qu'un autre propose, on dit absolument, *Bien, fort bien.* Et quand il est précédé de la particule *Hé*, il sert aussi à marquer, Approbation, exhortation & interrogation. (Hé bien continuez. Hé bien que vous en semble? Hé bien que vous a-t-il dit ? Hé bien ne vous l'avois-je pas dit ?)

Il s'emploie aussi dans la signification d'À peu près, environ. (Il y a bien trois ans que je ne l'ai vu. Il y a bien deux lieues d'ici.) Et quelquefois il ne s'emploie que par redondance, & pour donner plus de force à ce qu'on dit. (Auriez-vous bien l'assurance de le nier ? Je le savois bien. Je m'en doutois bien. Il est bien en chemin, mais il n'est pas arrivé. Il est bien vrai que cela est, mais....)

BIEN QUE. Conjonction. Encore que, quoique. (Bien que je le souhaite de tout mon cœur, je ne le puis pas.)

BIEN-AIMÉ, ÉE. adj. Qui est fort chéri, qui est aimé par préférence à tout autre. (C'est son fils bien-aimé. C'est sa fille bien-aimée.) Dans le Baptême & dans la Transfiguration de JESUS-CHRIST, on entendit une voix du Ciel qui dit, *Celui-ci est mon fils bien-aimé.*

BIEN-AIMÉ, est aussi substantif. (C'est le bien-aimé de sa mère. Il est le bien-aimé de la maison. C'est la bien-aimée.) Il est dit dans l'Écriture, qu'au jour du jugement, JESUS-CHRIST dira aux Élus, *Venez, les bien-aimés de mon père.*

BIEN-DIRE. s. m. Ce mot n'a d'usage que dans le discours familier, & en se moquant de quelqu'un qui se pique de bien parler, (Quand il se met sur son bien-dire.)

BIEN-DISANT, ANTE. adj. Qui parle bien & avec facilité. Il se dit quelquefois par opposition à *médisant.* (C'est un homme bien-disant.)

BIEN-ÊTRE s. m. Se dit d'une subsistance aisée & commode. (Il a le nécessaire, mais il n'a pas le bien-être.

BIENFAICTEUR, TRICE. s. Celui ou celle qui a fait quelque bien, quelque grâce à quelqu'un. (C'est votre bienfaicteur. Le bienfaicteur d'un tel Couvent. Vous devez honorer votre bienfaictrice. C'est la bienfaictrice de votre Communauté, de votre Compagnie.)

BIENFAISANCE. s. f. Inclination à faire du bien aux autres. (Il a un grand fonds de bienfaisance.)

BIENFAISANT, ANTE. adj. Qui prend plaisir à faire du bien aux autres. (Il est généreux & bienfaisant. Avoir l'humeur bienfaisante, l'inclination bienfaisante. Il y a des ames naturellement bienfaisantes.)

BIENFAIT. s. m. Grâce, faveur, plaisir, bon office. (Je n'oublierai jamais un si grand bienfait. C'est un bienfait signalé. Combler de bienfaits. Accabler quelqu'un de bienfaits. Il en a reçu mille bienfaits Il ne faut pas reprocher les bienfaits. Il faut tâcher de reconnoître les bienfaits Il y a de l'ingratitude à oublier les bienfaits. Il y a des gens qui oublient également les injures & les bienfaits. On oublie plutôt les bienfaits que les injures)

On dit proverbialement, qu'*Un bienfait n'est jamais perdu*, pour dire, que Les moindres personnes à qui on fait du bien, peuvent trouver occasion de le reconnoître. Et on dit proverbialement & figurément, qu' (Il y a des gens qui écrivent les injures sur le cuivre, & les bienfaits sur le sable.)

BIENHEUREUX, EUSE. adj. Fort heureux, extrêmement heureux. (État bienheureux. Séjour bienheureux. Vie bienheureuse. Bienheureux qui peut vivre en paix.) L'Écriture dit, (Bienheureux sont ceux qui sont persécutés pour la Justice.)

Lorsque *Bienheureux* est joint avec un verbe, il ne fait plus un seul mot ; mais alors le mot de *Bien* devient adverbe, & est séparé de l'adjectif *Heureux.* (Je le tiens bien heureux d'en être échappé. Il est bien heureux d'avoir évité ce danger.)

BIENHEUREUX, est aussi un mot consacré à la Religion, & signifie, Qui jouit de la béatitude éternelle. (Les Esprits bienheureux.)

En ce sens, il est quelquefois substantif. (Le séjour des bienheureux. Les bienheureux.)

BIENHEUREUX, signifie aussi Béatifié ; & c'est un titre que l'Église donne à ceux, que par un acte solennel qui précède ordinairement celui de la canonisation, elle reconnoît & déclare être du nombre de ceux qui jouissent de la gloire éternelle.

BIENNAL, ALE. adj. Qui dure deux ans. (L'exercice biennal d'un Office.)

BIENSÉANCE. s. f. Convenance de ce qui se dit, de ce qui se fait par rapport aux personnes, à l'âge, au sexe, au temps, au lieu, &c. (Cela choque la bienséance. Il fait ce qui est de la bienséance. Cela n'est pas dans la bienséance. Cela est contre la bienséance. Garder la bienséance, les bienséances. Observer les bienséances. Négliger les bienséances. Les règles, les lois de la bienséance. Pécher contre la bienséance.)

On dit, qu'*Une chose est à la bienséance de quelqu'un*, pour dire, qu'Il lui conviendroit de l'avoir. (Cette charge est à votre bienséance. Cette terre est à votre bienséance, à cause du voisinage.) Et on dit, *Par droit de bienséance*, pour dire, Sans avoir aucun autre droit que celui de sa propre convenance, de sa propre commodité.

BIENSÉANT, ANTE. adj Ce qu'il sied bien de faire, de dire, &c. (Il est bienséant, c'est une chose bienséante aux femmes de s'habiller modestement)

BIEN-TENANT, ANTE. s. Terme de Pratique. Celui qui tient, qui posséde les biens d'une succession. (Il a été attaqué comme bien-tenant. Elle est bien-tenante. Les héritiers & bien tenans.)

BIENTÔT. adverbe de temps. Dans peu. Dans peu de temps. (Je reviendrai bientôt.)

BIENVEILLANCE. s. f. Affection, bonne volonté, disposition favorable envers quelqu'un. (Gagner, captiver, se concilier la bienveillance de quelqu'un. Le Prince l'honore de sa bienveillance.) Il ne se dit que du supérieur à l'égard de l'inférieur.

BIENVEILLANT, ANTE. adj. Qui a de la bienveillance.

BIENVENU, UE. adj. Qui est bien reçu. Il se dit aussi substantivement. (Soyez le bienvenu, la bienvenue.)

BIENVENUE. s. f. L'heureuse arrivée de quelqu'un. Il ne se dit proprement que de la première fois qu'on arrive en quelque endroit, ou qu'on est reçu en quelque corps, & parce que la coutume est de payer quelque droit en y entrant, ou de faire quelque régal à ceux qui en sont, on dit, (Payer sa bienvenue. Donner un repas pour sa bienvenue.)

BIENVOULU, UE. adjectif. *Voyez* VOULOIR.

BIÈRE. f. f. Coffre de bois où l'on met un corps mort, cercueil. (Mettre un corps dans la bière. Clouer une bière. Mettre une bière dans la fosse.)

BIÈRE. f. f. Espèce de boisson fort commune, qui se fait avec du blé ou de l'orge, & du houblon. (Double bière. Petite bière. Bière blanche. Bière nouvelle. Bière des Gobelins. Bière d'Angleterre. Faire de la bière. Brasser de la bière. Brasseur de bière. Levûre de bière. Il y a de la levûre de bière dans ce pain-là.)

On appelle *Bière de Mars*, La bière brassée dans le mois de Mars.

On dit proverbialement d'Un Portrait, d'un Tableau mal fait & mal peint, qu'(Il n'est bon qu'à en faire une enseigne à bière.)

BIÈVRE. f. m. Animal amphibie à quatre pieds, comme la Loutre & le Castor.

BIEZ. f. m. Canal qui conduit les eaux pour les faire tomber sur la roue d'un moulin.

B I F

BIFFER. v. a. Effacer ce qui est écrit, en sorte qu'on ne le puisse pas lire. Il ne se dit guère qu'en terme de Pratique. (Il a été ordonné par Arrêt, que ces paroles seront biffées d'un tel Livre, *ou* d'un tel écrit. Il a biffé cette clause de son testament. L'écrou de son emprisonnement a été rayé & biffé.)

BIFFÉ, ÉE. participe.

BIFURCATION. f. f. Terme d'Anatomie. Il se dit d'une partie qui fourche & se divise en deux. (Bifurcation de la racine d'une dent.) Il se dit aussi en parlant des arbres.

B I G

BIGAME. adj. de t. g. Terme de Jurisprudence. Qui est marié à deux personnes en même temps. (Il est bigame. Elle est bigame.)

Il est aussi substantif. (Autrefois les bigames ont été punis de mort.)

Il se dit aussi de ceux qui ont été mariés deux fois. Et c'est dans cette acception qu'on dit, que (Les bigames ne sont point reçus aux Ordres sacrés sans dispense. Les Canonistes traitent de bigames ceux qui ont épousé une veuve.)

BIGAMIE. f. f. Mariage avec deux personnes en même temps. (Crime de bigamie.)

Il signifie aussi, L'état de ceux qui ont passé à un second mariage. (Dispense pour les Ordres, à cause de la bigamie.)

BIGARADE. f. f. Espèce d'Orange aigre, sur la peau de laquelle il y a quelques espèces d'excroissances. (Grosse bigarade. Jus de bigarade.)

BIGARREAU. f. m. Sorte de fruit à noyau rouge & blanc, & de la figure des guignes, mais beaucoup plus ferme & de meilleur goût. (Les bigarreaux sont sujets aux vers. Ces bigarreaux sont bien fermes.)

BIGARREAUTIER. f. m. Arbre qui porte des bigarreaux.

BIGARRER. v. a. Diversifier de Couleurs qui tranchent, ou qui sont mal assorties. (Il bigarre ses habits. Il a trop bigarré sa livrée.)

BIGARRÉ, ÉE. participe. (Un habit bigarré.)

BIGARRURE. f. f. Variété de couleurs tranchantes, ou mal assorties. (Il y a trop de bigarrure à ce lit, à cet habit.)

BIGLE. adj. de t. g. Louche, qui a un œil, ou les deux yeux tournés en dedans. (Un homme bigle. Une femme bigle. Il est bigle.)

Il est aussi substantif. (Un méchant bigle.)

BIGLER. v. n. Regarder en bigle. (Il bigle. Il s'accoutume à bigler.)

BIGNE. f. f. Tumeur au front, qui provient d'un coup ou d'une chute. Il est vieux.

BIGOT, OTE. adj. Hypocrite, faux dévot. Il est bigot. Elle est bigote. Air bigot. Manières bigotes.)

Il est aussi substantif. (Faire le bigot. C'est un vrai bigot. Un franc bigot. Une vieille bigote.)

BIGOTERIE. f. f. Hypocrisie, fausse dévotion. (Toute sa dévotion n'est que bigoterie.)

BIGOTISME. f. m. Caractère du Bigot.

BIGUER. v. a. Terme de Jeu. Changer, troquer une carte.

On dit aussi, *Biguer un cheval*, pour dire, Le troquer but-à-but.

BIGUES. f. f. pl. Terme de Marine. Pièces de bois qui soutiennent des machines pour mâter, ou pour d'autres travaux.

B I J

BIJON. f. m. Terme de Pharmacie. Sorte de gomme, de résine qui s'emploie aux mêmes usages que la Térébenthine.

BIJOU. f. m. Espèce de petit ouvrage curieux ou précieux, servant à la parure d'une personne, à l'ornement d'un cabinet, d'une chambre, &c. (Cette femme a de beaux bijous. Il a un cabinet tout plein de bijous.) On dit d'Une jolie maison, que *C'est un vrai bijou.*

BIJOUTERIE. f. f. Profession de celui qui fait commerce de bijous.

BIJOUTIER. f. m. Celui qui fait commerce de bijous.

On appelle aussi *Bijoutier*, Celui qui aime, qui cherche, qui amasse des bijous. (Grand bijoutier. C'est un bijoutier.)

B I L

BILAN. f. m. Livre où les Marchands & les Banquiers écrivent leurs dettes actives & passives. (Le bilan d'un Marchand.)

BILBOQUET. f. m. Petit instrument fait au tour, & creusé de telle sorte par les deux bouts, qu'en jetant en l'air une petite balle qui y tient par le moyen d'une longue ficelle, la petite balle puisse être reçue dans l'un des petits creux. (Un bilboquet de bois. Un bilboquet d'ivoire.)

Il se dit aussi du Jeu. (Jouer au bilboquet.)

On appelle aussi *Bilboquet*, Une petite figure qui a deux plombs aux deux jambes, & qui est posée de manière, que de quelque façon qu'on la tourne, elle se trouve toujours debout. Et c'est de-là qu'on dit d'Un homme qui se tient toujours debout, qu'(Il se tient droit comme un bilboquet.) Et d'Un homme dont les affaires demeurent toujours en bon état, quelques traverses qu'on lui suscite, qu' (Il se retrouve toujours sur ses pieds comme un bilboquet.)

On dit familièrement d'Un homme frivole & léger, que (C'est un vrai bilboquet.)

BILE. f. f. L'une des humeurs du corps humain, dont la secrétion se fait dans le foie. (Bile jaune. Bile noire. Avoir la bile échauffée. Bile recuite. Émouvoir la bile. Exciter la bile. Purger la bile. Être plein de bile. Il regorge de bile. Des vapeurs de bile. Dégorgement de bile. Débordement de bile.)

On dit figurément, *Émouvoir la bile*, *échauffer la bile*, *décharger sa bile*, pour dire, Exciter la colère, décharger sa colère.

BILIAIRE. adj. de t. g. Terme d'Anatomie. Il se dit des conduits de la bile.

BILIEUX, EUSE. adj. Qui abonde en bile. (Une humeur bilieuse. Une complexion bilieuse. Un tempérament bilieux. Une personne bilieuse.)

Il s'emploie aussi substantivement. (Les bilieux sont sujets à de grandes maladies.)

On dit figurément d'Un homme colère, que (C'est un homme bilieux.)

BILL. f. m. Terme Anglois, qui se dit d'Un projet d'Acte du Parlement d'Angleterre. (Le Roi a rejeté un tel Bill. Les deux Chambres sont d'accord sur la teneur d'un tel Bill.)

BILLARD. f. m. Sorte de Jeu où l'on joue avec des boules d'ivoire que l'on pousse avec différens instrumens sur une grande table couverte d'un tapis, & terminée par quatre bandes. (Le Jeu de billard, jouer au billard.)

On appelle aussi *Billard*, La table sur laquelle on joue. (Ce billard n'est pas droit. Le tapis du billard. Les blouses de ce billard attirent trop.)

Il se dit aussi de l'instrument avec lequel on pousse les boules d'ivoire. (Ce billard ne frappe pas bien, il n'a point de coup. La queue du billard. Joueur de la queue du billard.)

BILLARDER. v. n. Toucher deux fois sa bille avec le billard, ou pousser les deux billes à la fois. (On perd le coup quand on billarde. Vous avez billardé. Il a billardé.)

BILLARDÉ, ÉE. participe.

BILLE. f. f. Petite boule d'ivoire avec laquelle on joue au billard. (Pousser une bille. Bille d'ivoire.) On dit, *Faire une bille*, pour dire, La mettre dans la blouse.

Et proverbialement & figurément, en parlant de deux hommes, qui après quelque dispute ou quelque procédé, n'ont eu aucun avantage l'un sur l'autre, on dit qu'(Ils sont à billes pareilles.)

On appelle *Bille d'acier*, Des morceaux d'acier carrés.

BILLEBARRER. v. a. Bigarrer par un mélange bizarre, de différentes couleurs (Il a fait billebarrer son habit d'une étrange façon.) Il est du style familier.

BILLEBARRÉ, ÉE. participe.

BILLEBAUDE. f. f. Confusion. (C'est une billebaude que tout ce ménage-là.) Il est du style familier.

À LA BILLEBAUDE. Façon de parler adverbiale. Sans ordre & en confusion. (Tout cela s'est fait à la billebaude.)

BILLET. f. m. Petite lettre missive. (Billet doux. Billet galant. Un tel m'a écrit un billet ce matin. Recevoir un billet, un petit billet.) La différence qu'il y a entre lettre & billet, c'est que dans un billet, on ne commence point par *Monsieur* ou *Madame*; ces mots n'y sont placés qu'après quelques autres. (On écrit presque toutes les lettres en billet, pour éviter les cérémonies.

Il se prend aussi pour certains Écrits imprimés, ou à la main, par lesquels on informe les particuliers & le public, de certaines choses qu'on veut faire savoir. (Billet d'Opérateur. Billet d'enterrement.

Jeter des Billets. Semer des billets. Billets séditieux.)

On dit, *Faire courir le billet entre les particuliers d'une Compagnie qu'on veut assembler*, pour dire, Leur envoyer des billets, afin de les avertir. Et en ce sens on dit, *Faire courir le billet chez les Notaires*, pour dire, Avertir par billet les Notaires, qu'on cherche de l'argent à emprunter.

On dit aussi, *Faire courir le billet chez les Orfévres, chez les Joailliers*, pour dire, Les avertir par billet qu'on a perdu quelque argenterie, & qu'ils aient à arrêter ceux qui la leur porteront.

On a donné autrefois le nom de *Billets* à divers papiers royaux qui avoient cours dans le public, comme billets d'État, billets de Monnoie, billets de Banque, &c.

On appeloit autrefois, *Billet de l'Epargne*, Une rescription payable sur le Trésor Royal, qu'on appeloit alors l'*Epargne*.

Billet, signifie aussi Écrit ou promesse, par laquelle on s'oblige de payer, ou de faire payer une certaine somme. (Billet de change. Donner un billet sur quelqu'un. J'en ai fait mon billet. Billet payable au porteur. Négocier, escompter, endosser, acquitter un billet. On trouvera de l'argent sur son billet. Les billets d'un tel perdent tant sur la place.)

Il se dit aussi d'Une marque ou d'un petit écrit, que l'on donne à ceux que l'on veut faire entrer à quelque spectacle, à quelque assemblée, &c. (On n'entre en ce lieu-là que par billets. Où est votre billet ? J'ai un billet.)

Et on dit, que *Les soldats logent par billets dans les villes & dans les villages*, parce qu'on leur donne de petits écrits qui marquent la maison où ils doivent loger.

On appelle aussi du nom de *Billet*, Les petits rouleaux de papier que l'on donne à la blanque, ou à une loterie à ceux qui y tirent. (Billet blanc. Billet noir. Il a eu un bon billet.) Et quand on fait tirer au sort plusieurs soldats, pour voir sur lequel d'entr'eux doit tomber la peine qu'ils ont tous méritée, on dit qu' (Il les faut faire tirer au billet.)

On appelle *Billet de santé*, Un passeport pour passer ou entrer en quelque lieu, & qui marque qu'on ne vient pas d'un endroit suspect de contagion.

BILLETÉ, ÉE. adj. Il se dit dans le Blason des pièces chargées de billettes.

BILLETTE. s. f. Terme de Blason. C'est une pièce d'armoirie en forme de petit carré long, qui est quelquefois de métal & quelquefois de couleur.

BILLEVESÉE. s. f. Discours frivole, conte vain & ridicule. (Il nous a donné d'une billevesée. C'est un donneur de billevesée. Tout ce qu'il dit n'est que billevesée.) Il est du style familier.

BILLION. s. m. Terme d'Arithmétique. Mille millions.

BILLON. s. m. Monnoie de cuivre pur, ou de cuivre mêlé avec un peu d'argent, comme sont les sous. (Monnoie de billon.)

Il se dit aussi de toute sorte de monnoie décriée ou défectueuse. (Il a trouvé dans un sac de mille francs pour plus de cent francs de billon.)

Billon, se prend aussi pour le lieu où l'on porte toutes les monnoies défectueuses (Porter au billon les pistoles légères ou décriées.)

C'est aussi un terme de Vigneron. Il se dit d'Une verge de vigne taillée de la longueur de trois ou quatre doigts.

BILLONNAGE. s. m. Crime de celui qui substitue des espèces défectueuses à la place des bonnes. (Il a été puni pour billonnage, pour crime de billonnage.)

BILLONNER. v. n. Substituer des espèces défectueuses à la place des bonnes. (Cet homme s'est enrichi à billonner.)

BILLONNEUR. s. m. Celui qui fait métier de billonner. (Ce Commis est un grand billonneur.)

BILLOT. s. m. Tronçon de bois. (Couper sur un billot. On lui a coupé la tête sur le billot. Attacher au billot. Billot de cuisine.)

On appelle aussi *Billot*, un bâton que l'on met en travers au cou des chiens, pour les empêcher de chasser, & d'entrer dans les vignes.

B I M

BIMAUVE. s. f. Plante. C'est une espèce de Guimauve. *Voyez* Guimauve.

BIMBELOT. s. m. Jouet d'enfans.

BIMBELOTIER. s. m. Marchands de jouets d'enfants.

B I N

BINAIRE. adj. de t. g. Qui est composé de deux unités. (Nombre binaire.)

On appelle *Arithmétique binaire*, Une arithmétique qui n'emploieroit que deux chiffres 1 & 0, pour marquer tous les nombres.

BINARD. s. m. Chariot à quatre roues d'égale hauteur, avec un plancher sur lequel on met de grands fardeaux & des choses fort pesantes.

BINER. v. a. Donner une seconde façon aux terres labourables, aux vignes. (Biner les vignes.)

Biner, est aussi un terme d'Église, & il s'emploie en parlant d'un Prêtre, qui dans la nécessité dit deux Messes par jour avec la permission de son Évêque. (Ce Curé a la permission de biner.) En ce sens il est neutre.

Biné, ée. participe.

BINET. s. m. On appelle ainsi Le petit instrument d'argent ou de fer blanc qu'on met dans le chandelier, pour brûler une chandelle ou une bougie jusqu'au bout. (Acheter un binet.)

On dit, *Faire binet*, pour dire, Mettre un bout de chandelle ou de bougie par épargne sur un binet, ou sur le haut d'un chandelier, pour le brûler jusqu'à la fin.

BINOCLE. s. m. Télescope, au moyen duquel on voit un objet avec les deux yeux en même temps.

BINOME. s. m. Terme d'Algèbre. Quantité algébrique composée de deux termes, c'est-à-dire, de deux parties unies entr'elles par les signes *plus* ou *moins*. (A + B, est un binome qu'on prononce A plus B.)

B I O

BIOGRAPHE. s. m. Auteur d'une vie particulière.

BIOGRAPHIE. s. f. Histoire de la vie des particuliers.

B I P

BIPEDAL, LE. adj. Qui a la mesure de deux pieds.

BIPEDE. adj. de t. g. Il se dit des animaux à deux pieds, qui marchent à deux pieds.

B I Q

BIQUE. s. f. La femelle du Bouc.

BIQUET. s. m. Le petit d'une Bique.

Il se dit aussi d'Une espèce de trébuchet qui sert à peser de l'or ou de l'argent.

B I R

BIRAMBROT. s. m. Espèce de soupe faite avec de la bière, du sucre & de la muscade.

BIRÊME. s. f. Vaisseau ancien qui avoit deux rangs de rames de chaque côté.

BIRIBI. s. m. Nom d'un jeu de hasard fort connu, où l'avantage du Banquier est de six sur soixante & dix.

BIRLOIR. s. m. Tourniquet qui sert à retenir un chassis de fenêtre levé.

B I S

BIS, BISE. adj. Brun. Il ne se dit proprement que Du pain ou de la pâte. (Pain bis. Pâte bise. Un lièvre mis en pâte bise.)

On dit familièrement d'Une femme brune, qu'(Elle est bise, qu'Elle a la peau bise.)

BIS. adv. pris du Latin, dont on se sert en Musique, pour marquer qu'il faut chanter deux fois, répéter la même chose. On fait sentir l'S.

BISAGE. s. m. Terme de Teinturier. Il se dit de la teinture d'une étoffe qui avoit déjà eu une autre couleur.

BISAÏEUL. s. m. Père de l'aïeul ou de l'aïeule. (Bisaïeul paternel. Bisaïeul maternel.)

BISAÏEULE. s. f. Mère de l'aïeul ou de l'aïeule.

BISANNUEL, ELLE. adj. Il se dit des plantes qui périssent après avoir subsisté pendant deux années.

BISBILLE. s. f. Querelle, dissension. (Ces gens là ont toujours quelque bisbille.) Il est familier.

BISCORNU, UE. adj. Mal fait, mal bâti, qui a une figure irrégulière. (Bâtiment biscornu. Globe biscornu.) Il est du style familier.

Il se dit figurément De l'esprit, & des ouvrages d'esprit. (Ouvrage biscornu. Raisonnement biscornu. Esprit biscornu.)

BISCOTIN. s. m. Sorte de petit biscuit ordinairement rond & extrêmement dur.

BISCUIT. s. m. Pain auquel on a donné deux cuissons, & dont on fait provision pour les voyages sur mer. (Biscuit frais. Vieux biscuit. Biscuit moisi. Faire du Biscuit. Un baril, une tonne de biscuit. Tremper du biscuit. Casser du biscuit.)

On dit proverbialement & figurément, *S'embarquer sans biscuit*, pour dire, S'engager à une entreprise, sans avoir les choses nécessaires pour y réussir.

Biscuit, se dit aussi d'une certaine sorte de pâtisserie, faite ordinairement avec de la farine, des œufs, & du sucre. (Bon biscuit. Biscuit frais. Petit biscuit.) On l'appelle *Biscuit de Carême*, certain biscuit qui est fait sans œufs, & qui est fort cassant.

BISE. s. f. Vent de Nord. (Vent de bise. Il fait une bise tranchante, une bise qui coupe. Lieu exposé à la bise.)

BISEAU. s. m. Extrémité coupée en talus. Il se dit particulièrement des bords des glaces de miroir, des glaces de carrosse, &c. taillés de cette sorte. (Faire un biseau à une glace.)

Il se dit aussi d'Un diamant taillé en table, (Un diamant épais de biseau.)

On appelle aussi *Biseau*, Ce qui tient & arrête la pierre d'une bague dans le chaton.

Biseau, est aussi la même chose que Baisure. *Voyez* Baisure.

BISET. s. m. Espèce de pigeon sauvage, qui a la chair plus noire que les autres.

BISETTE. s. f. Espèce de petite dentelle de

bas prix. (Employer de la bisette. Ce n'est que de la bisette.)

BISLINGUA. *Voyez* Houx.

BISMUTH. s. m. Corps minéral, demi-métal d'un blanc tirant sur le jaune. On le nomme aussi *Etain de glace.*

BISON. s. m. Buffle, bœuf sauvage.

BISQUAIN. s. m. Peau de mouton en laine.

BISQUE. s. f. L'avantage qu'un des joueurs donne à l'autre au jeu de la paume, & qui vaut quinze; mais que celui qui le reçoit ne peut prendre qu'une fois en toute une partie. (Donner une bisque. Prendre sa bisque. Donner quinze & bisque.)

On dit figurément d'Un homme qui a une grande supériorité sur un autre, en quelque genre que ce soit, qu'*Il lui donneroit quinze & bisque*. Et, *Avoir quinze & bisque sur la partie*, pour dire, Avoir un grand avantage, ou de grands préjugés en sa faveur pour le succès d'une affaire. (L'affaire de ces deux hommes-là est sur le Bureau; mais l'un des deux a déjà quinze & bisque sur la partie.)

On dit figurément & familièrement, *Prendre sa bisque*, pour dire, Prendre bien son temps, profiter de son avantage.

BISQUE. s. f. Espèce de potage, garni de béatilles, de champignons, de truffes, &c. (Une bisque de pigeonneaux. Une bisque de poisson. Une bisque d'écrevisses.)

On appelle *Demi-bisque*, Une bisque où il entre moins d'ingrédiens.

BISSAC. s. m. Sorte de sac, ouvert en long par le milieu, & fermé par les deux bouts, en sorte qu'il forme comme un double sac. (Porter un bissac sur l'épaule.)

On dit qu'*Un homme est au bissac*, pour dire, qu'Il est réduit à la mendicité.

BISSE. s. f. Terme de Blason, emprunté de l'Italien, *Biscia*. Il signifie Un serpent.

BISSEXTE. s. m. L'addition qui se fait d'un jour tous les quatre ans, au mois de Février, qui est alors de vingt-neuf jours. (On aura bissexte cette année.)

BISSEXTIL, ILE. adj. Qui se dit de l'année où se rencontre le bissexte. (L'an bissextil. L'année bissextile.)

BISTOQUET. s. m. Sorte de billard, avec lequel on joue pour éviter de billarder.

BISTORTE. s. f. Plante ainsi nommée, parce que ses racines sont tortues, & repliées ordinairement les unes sur les autres. Elles sont astringentes, & ont diverses autres propriétés.

BISTOURI. s. f. Instrument de Chirurgie. Il y en a de plusieurs espèces, & ils servent tous à faire des incisions. (Le Chirurgien lui a donné un coup de bistouri.)

BISTOURNER. v. a. Tordre les testicules d'un animal, en sorte qu'il soit incapable de génération. (Bistourner un cheval.)

BISTOURNÉ, ÉE. participe.

BISTRE. s. f. Suie détrempée, dont on se sert pour laver des desseins.

B I T

BITORD. s. m. Menue corde à deux fils.

BITUME. s. m. Matière liquide, épaisse, noire, & inflammable, qui se trouve dans le sein de la terre, & dont on prétend qu'on se servoit autrefois au lieu de chaux. (Les murs de Babylone étoient bâtis de brique & de bitume.)

BITUMINEUX, EUSE. adj. Qui a les qualités du bitume. (Les tourbes sont bitumineuses.)

B I V

BIVALVE. s. f. Terme d'Histoire Naturelle. Coquillage qui a deux parties jointes par une sorte de charnière. (Les huitres, les moules sont des bivalves.)

BIVOIE. s. f. Lieu où deux chemins aboutissent.

BIVOUAC. s. m. Terme emprunté de l'Allemand. Garde extraordinaire qu'on fait la nuit pour la sureté d'un camp. (Être de garde au bivouac. Aller au bivouac. Coucher au bivouac.) On prononce plus communément *Bivac*.

B I Z

BIZARRE. adj. de t. g. Fantasque, extravagant, capricieux. (Un esprit bizarre. Avoir l'humeur bizarre. Sentimens bizarres. Opinions bizarres.)

Il signifie aussi figurément, Extraordinaire, hors de l'usage commun. (Couleur bizarre. Poil bizarre. Plumage bizarre. Habit, ajustement bizarre.)

BIZARREMENT. adv. D'une façon bizarre. (Agir bizarrement. Être bizarrement habillé.)

BIZARRERIE. s. f. Humeur bizarre, extravagante. (Étrange bizarrerie. Faire quelque chose par bizarrerie, par pure bizarrerie. Cet homme est sujet à de grandes bizarreries.)

B L A

BLAFARD, ARDE. adj. Pâle. Il ne se dit guère que d'Une couleur terne, & d'une lumière foible. (Couleur blafarde. Lueur blafarde. Lumière blafarde. Teint blafard. Visage blafard.)

BLAIREAU. s. m. Taisson. Sorte de bête puante qui se terre. (La chasse du blaireau. Puant comme un blaireau. De la graisse de blaireau.)

BLÂMABLE. adj. Digne de blâme, répréhensible. (Une personne blâmable. Une action blâmable.)

BLÂME. s. m. Sentiment, ou discours par lequel on condamne une personne, une action. (Tout flatteur est digne de blâme. Une action digne de blâme. Encourir le blâme. Éviter le blâme. Porter tout le blâme d'une chose. Donner le blâme de quelque chose à une personne. Tout le blâme en tombe sur lui. S'attirer le blâme de tous les honnêtes gens. Je veux bien prendre sur moi le blâme de cette affaire. Rejeter sur un autre tout le blâme de quelque chose. Cela lui a tourné à blâme. Il merite beaucoup de blâme.)

BLÂME, se dit aussi De la réprimande que fait le Juge. (La peine du blâme est infamante.)

BLÂMER. v. a. Reprendre, condamner. (Blâmer une personne, une action. On ne sauroit le blâmer. Tout le monde a blamé son procédé.)

BLÂMER, en termes de Palais, se dit lorsque le Juge fait publiquement une réprimande à une personne qui a commis quelque contravention aux Lois, aux Ordonnances. (Il a été ordonné qu'il seroit blâmé, l'Audience tenant. Être blâmé en Justice, porte note infamante.)

On dit en matière de fief, qu'*Un Seigneur a blâmé un aveu qui lui a été présenté par son vassal*, pour dire, qu'Il y a trouvé à redire.

BLÂMÉ, ÉE. participe.

BLANC, CHE. adj. Qui est de la couleur la plus approchante de la lumière, & la plus opposée au noir. (Marbre blanc. Satin blanc. Plume blanche. Couleur blanche. Ruban blanc. Écharpe blanche. Cheveux blancs. Barbe blanche. Homme tout blanc de vieillesse. Dents blanches. Pain blanc. Pain bis blanc. Sel blanc. Cire blanche. Blanc comme neige. Blanc comme cygne. Blanc comme ivoire. Blanc comme lait.)

Il se dit aussi De plusieurs choses qui ne sont pas tout-à-fait blanches, pour les distinguer de celles de même espèce qui ne le sont pas tant, ou qui sont d'une autre couleur. (Vin blanc. Poivre blanc. Verre blanc. Bière blanche. Raisin blanc. Figues blanches. Mûrier blanc. Avoir le teint blanc, la gorge blanche, les mains blanches, la peau blanche.)

BLANC, se dit quelquefois par opposition à Sale. (Linge blanc. Linge blanc de lessive. Ces draps ont servi, ils ne sont pas blancs. Chemise blanche. Nape blanche. Serviette blanche. Assiette blanche. Donnez des assiettes blanches.)

BLANC, se joint aussi à plusieurs substantifs, dont on ne peut le séparer sans altérer la signification qu'ils ont ensemble. Ainsi on appelle *Fer blanc*, Une sorte de fer réduit en feuilles, & rendu blanc par le moyen de l'étain. *Armes blanches*, Les armes offensives, comme épées, hallebardes, par opposition aux armes à feu. Et *Argent blanc*, Toute sorte de monnoie d'argent, par opposition aux monnoies ou de cuivre ou d'or.

On appelle *Blanc manger*, Certain pressis de viande avec du lait, du sucre & des amendes. (Un plat, une assiette de blanc-manger. (*Eau blanche*, De l'eau dans laquelle on a jeté du son pour faire boire les chevaux. *Sauce blanche*, Une sorte de sauce faite avec du beurre qu'on n'a pas fait roussir. *Carte blanche*, au jeu des cartes, Toute carte où il n'y a point de figures. (Il cherchoit une figure, il lui est entré une carte blanche. *Billet blanc*, Un billet de Loterie où il n'y a rien d'écrit. *Gelée blanche*, La gelée qui se forme le matin de la rosée, ou du brouillard congelé.

On appelle *Magie blanche*, La connoissance des choses naturelles les plus occultes, par opposition à Magie noire.

Cornette blanche. Drapeau blanc. Pavillon blanc. Voyez CORNETTE. DRAPEAU. PAVILLON.

On disoit autrefois d'Un officier étranger qui entroit au service de France, qu'*Il y avoit pris l'écharpe blanche*: & cela, parce que l'écharpe blanche étoit la marque des troupes de France.

On dit proverbialement, *Donner carte blanche, la carte blanche à quelqu'un*, pour dire, Donner plein pouvoir à quelqu'un, lui promettre d'agréer ce qu'il fera, lui offrir toutes sortes de partis.

On dit d'Une garnison qui sort d'une Place sans armes & sans bagage, qu'*Elle en sort le bâton blanc à la main*. Et on dit aussi figurément & familièrement d'Un homme qui sort gueux de quelque emploi, qu'*Il en sort le bâton blanc à la main.*

On dit proverbialement, *Mettre quelqu'un en beaux draps blancs*, pour dire, Le mettre dans l'embarras, lui susciter des affaires.

On dit aussi proverbialement, *Se faire tout blanc de son épée*, pour dire, Se vanter excessivement de son crédit, s'en promettre toutes choses.

On dit proverbialement, *Avoir mangé son pain blanc le premier*, pour dire, Avoir été à son aise dans les commencemens, & n'y être plus.

On dit aussi proverbialement d'Un homme extrêmement heureux en toutes choses, que *C'est le fils de la poule blanche.*

On dit auſſi proverbialement, *Rouge ſoir & blanc matin, c'eſt la journée du Pèlerin*, pour dire, que Ceux qui voyagent, ſont bien aiſes de voir le ciel rouge le ſoir, & blanc le matin, parce que ce ſont des marques qu'il fera beau toute la journée.

On dit proverbialement, quand quelqu'un dit quelque choſe qu'on ne croit pas qu'il puiſſe faire, (Si vous faites cela, je vous donnerai un merle blanc.)

BLANC. ſ. m. La couleur blanche. (Le blanc à côté du noir a plus d'éclat. Cette couleur tire ſur le blanc.)

Il ſignifie auſſi La couleur ou matière blanche que les Peintres emploient pour rendre blanc. (Blanc de plomb. Blanc de céruſe. Broyer du blanc. Peindre une chambre de blanc, la peindre en blanc.)

On appelle *Livre en blanc*, Un livre qui n'a point encore été relié. (Acheter des livres en blanc.)

Vouer au blanc, ſe dit lorſque le père ou la mère d'un enfant fait vœu que cet enfant ſera vêtu d'un habit blanc, avec le bonnet, les gants, les ſouliers, &c. de la même couleur, pendant un certain temps, en l'honneur de la Vierge. (Un enfant voué au blanc.)

On dit proverbialement De deux perſonnes, ou de deux choſes très-différentes l'une de l'autre, qu'*Il y a de la différence comme du blanc au noir*. Et qu'*Un homme va du blanc au noir*, pour dire, qu'Il paſſe d'une extrémité à l'autre.

BLANC, ſignifie auſſi Une ſorte de fard, dont quelques femmes ſe ſervent. (Cette femme met du blanc, a du blanc.)

On dit auſſi, *Blanc de Perle*, *blanc de Céruſe*, *blanc d'Eſpagne*. Ce ſont des préparations chimiques.

On appelle *Le blanc de l'œil*, Cette partie de l'œil qui paroît blanche, & qu'on appelle autrement *la Cornée*. Et l'on dit proverbialement De deux perſonnes qui ſe ſont extrêmement querellées, qu'*Elles ſe ſont mangé le blanc des yeux*, On appelle auſſi *Le blanc d'un œuf*, *un blanc d'œuf*, La glaire d'un œuf, & tout ce qui entoure le jaune. Et *blanc de chapon*, *blanc de perdrix*, *blanc de poulet*, La chair de leur eſtomac quand elle eſt cuite.

BLANC, au ſubſtantif, ſe dit auſſi des peuples qui ont le teint blanc, ou même olivâtre, à la différence des noirs. (Cet enfant eſt fils d'un blanc & d'une noire.)

BLANC, ſe dit auſſi du but où l'on tire. (Tirer au blanc. Donner dans le blanc.) *Tirer de but en blanc*, C'eſt du lieu marqué où l'on eſt, tirer droit dans le blanc où l'on viſe. Et figurément & familièrement, *Dire quelque choſe de but en blanc*, C'eſt dire hardiment ou inconſidérément quelque choſe de déſagréable. (Il lui alla dire de but en blanc.)

On dit, en parlant d'un cheval d'un autre poil que blanc, qu'*Il boit blanc*, *dans le blanc*, *dans ſon blanc*, Quand il a tout le tour de la bouche blanc.

BLANC, ſignifie auſſi Une eſpèce de petite monnoie qui valoit cinq deniers : mais en ce ſens il n'a plus d'uſage qu'au pluriel. *Cela vaut ſix blancs*, pour dire, Deux ſous ſix deniers.

On dit proverbialement & baſſement, *Mettre un homme au blanc*, pour dire, Lui gagner tout ſon argent, le ruiner.

BLANC, ſe dit auſſi d'Un papier ou parchemin ſigné, que l'on donne pour ſervir de quittance en quelques occaſions. (Cet Officier en partant pour l'armée, m'a laiſſé ſon blanc pour recevoir ſa penſion au Tréſor Royal.) Et on appelle *Quittance en blanc*, Une quittance où on laiſſe en blanc le nom de celui qui doit payer. *Promeſſe en blanc*, Une promeſſe où le nom de celui à qui on doit payer n'eſt point exprimé. *Procuration en blanc*, Une procuration où le nom de celui, que l'on conſtitue Procureur, eſt auſſi laiſſé en blanc. *Blanc-ſigné*, ou *Blanc-ſeing*, Un papier ou parchemin, que l'on donne à quelqu'un pour le remplir à ſa volonté. (Il lui a donné ſon blanc-ſeing. Nous avons donné notre blanc-ſeing à notre Arbitre.)

BLANCHE, au feminin, s'emploie ſubſtantivement dans cette phraſe, *Avoir blanche*, qui ſe dit au jeu des cartes lorſqu'on n'a aucune figure dans ſon jeu.

BLANC-BEC. ſ. m. Jeune homme ſans expérience. (Ce n'eſt qu'un blanc-bec.)

On appelle *Blanc-de-Baleine*, De la cervelle de Baleine, dont on ſe ſert en Médecine.

BLANCHAILLE. ſ. f. coll. Fretin, menu poiſſon. (Un étang où il n'y a que de la blanchaille.)

BLANCHÂTRE. adj. de t. g. Tirant ſur le blanc. (Couleur blanchâtre. Liqueur blanchâtre.)

BLANCHEMENT. adv. Il n'a guère d'uſage que dans cette phraſe, *Tenir blanchement*. *Il faut tenir les enfans le plus blanchement qu'on peut*, pour dire, qu'Il faut les changer ſouvent de linge.

BLANCHEUR. ſ. f. La couleur blanche. (La blancheur du lait. La blancheur de la neige. Une blancheur qui éblouit. La blancheur du teint.)

BLANCHÎMENT. ſ. m. L'action de blanchir, & l'effet qui en réſulte. Il ne ſe dit ordinairement que des pièces de toiles entières, & de la monnoie d'argent. (Le blanchîment des toiles de Flandre. Le blanchîment de Caën. Le blanchîment de Senlis. Le blanchîment de Laval. Ces toiles ſont d'un beau blanchîment. Le blanchîment de la monnoie. Avoir ſoin du blanchîment de la monnoie.)

BLANCHIR. v. a. Rendre blanc. (Blanchir une muraille. Cela blanchit le teint, blanchit les mains. De l'opiat pour blanchir les dents. Blanchir des toiles. Blanchir du linge. Donner du linge à blanchir. Blanchir de la monnoie. Blanchir de la vaiſſelle d'argent.)

On dit, qu'*Une femme blanchit*, pour dire, qu'Elle fait métier de blanchir du linge, & qu'*Elle blanchit quelqu'un*, pour dire, qu'Elle blanchit le linge de celui dont on parle.

BLANCHIR, eſt auſſi v. n. Devenir blanc. (Faire blanchir des toiles à la roſée. Mettre des toiles ſur l'herbe pour blanchir, les mettre blanchir.)

On dit, *Faire blanchir de la viande*, pour dire, La mettre dans de l'eau tiède pour la faire revenir.

On dit, *Faire blanchir de la Chicorée*, *des cardes*, *du céleri*, *&c.* pour dire, Les faire devenir blancs en liant les feuilles quand elles ſont encore vertes, & en les couvrant avec de la terre ou du fumier.

BLANCHIR, ſe dit auſſi des perſonnes, & on dit, qu'*Un homme commence à blanchir*, *que ſes cheveux commencent à blanchir*, pour dire, Que le poil lui devient blanc : & on dit proverbialement, *Tête de fou ne blanchit jamais*, parce qu'ordinairement les fous ſont exempts des ſoins & des ſoucis qui font blanchir les cheveux de bonne heure.

BLANCHIR, ſe dit figurément à l'actif, pour dire, Faire paroître innocent un homme qu'on accuſoit de quelque choſe. (On l'accuſoit de beaucoup de choſes, mais il a trouvé à la Cour de bons amis qui l'ont entièrement blanchi.)

Il ſe dit auſſi figurément au neutre, pour Vieillir. (Blanchir dans les armes, blanchir dans le ſervice.)

On dit figurément, qu'*Un coup de mouſquet ou de piſtolet n'a fait que blanchir*, Quand il a porté ſur les armes ſans les fauſſer. Que *Tous les efforts qu'on a faits pour faire réuſſir quelque choſe, n'ont fait que blanchir*, pour dire, Que tous les efforts qu'on a faits ont été inutiles. Et qu'*Un homme n'a fait que blanchir dans une affaire*, pour dire, Que quelque peine qu'il ſe ſoit donnée, il n'a pu réuſſir.

BLANCHI, IE. participe.

BLANCHISSAGE. ſ. m. L'action & l'effet de blanchir du linge. (Il n'y a rien qui uſe tant le linge que le blanchiſſage. Voilà un mauvais blanchiſſage. Payer le blanchiſſage. Retirer le linge du blanchiſſage. Il lui coûte tant tous les ans en blanchiſſage.)

BLANCHISSERIE. ſ. f. Lieu où l'on blanchit des toiles. (On a établi des blanchiſſeries en pluſieurs endroits.)

BLANCHISSEUR, SEUSE. ſ. Celui, celle qui blanchit du linge. (Blanchiſſeur au mois, à l'année, à la pièce. Donner du linge à la blanchiſſeuſe.)

BLANQUE. ſ. f. Eſpèce de jeu en forme de Loterie, où ceux qui tombent ſur certains chiffres ou ſur certaines figures, gagnent quelque nipe ou bijou. (Faire une blanque. Tirer une blanque. Avoir un bon billet à la blanque.)

On dit proverbialement & figurément, *Haſard à la blanque*, pour dire, À tout haſard, il en arrivera ce qu'il pourra. Et familièrement, *Trouver blanque*, pour dire, Ne point trouver ce qu'on avoit mis en quelque endroit, & qu'on croyoit y devoir encore être. (Quand il voulut prendre de l'argent dans ſon coffre, il trouva blanque, & vit qu'on l'avoit volé.)

BLANQUETTE. ſ. f. Sorte de petite poire d'été, qui a la peau blanche. (Un Poirier de blanquette. De la blanquette.)

BLANQUETTE, ſe dit auſſi d'une ſorte de petit vin blanc de Languedoc. (De la Blanquette de Limours.)

BLANQUETTE, eſt auſſi une fricaſſée blanche, & faite ordinairement de veau ou d'agneau.

BLASER, SE BLASER. v. récipr. S'uſer à force de boire des liqueurs fortes. (Il a tant bu d'eau-de vie, qu'il s'eſt blaſé. Vous vous blaſerez.)

BLASER, eſt auſſi actif. (Les excès l'ont blaſé.)

Il s'emploie figurément. (Il eſt blaſé ſur les plaiſirs, ſur les ſpectacles.)

BLASÉ, ÉE. participe. (C'eſt un homme blaſé.)

BLASON. ſ. f. Armoirie, aſſemblage de tout ce qui compoſe l'Écu Armorial. (Sur les anciens tombeaux, on trouve les Blaſons de pluſieurs Maiſons illuſtres.)

On appelle auſſi *Blaſon*, L'art des Armoiries. (Entendre le Blaſon. Savoir le Blaſon. Parler de Blaſon. Enſeigner le Blaſon. Les règles du Blaſon. Armoiries qui ſont contre les règles du blaſon.)

BLASONNER. v. a. Peindre les Armoiries

avec les métaux & les couleurs qui leur appartiennent. (Le Peintre a fait ces armoiries en grisaille, il falloit les blasonner. Il se dit aussi de certaines lignes & des points qu'on nomme *hachures*, & que les Graveurs font pour représenter les métaux & les couleurs. (Le Graveur n'a pas bien blasonné les Armoiries sur cette vaisselle.)

Il signifie aussi, Expliquer les Armoiries dans les termes propres à la science du Blason. (Quand cet homme parle d'Armoiries, il les blasonne très bien.)

BLASONNER, s'emploie figurément pour Médire, blâmer, critiquer. (C'est un homme qui blasonne tout le monde.) Il est du style familier.

BLASONNÉ, ÉE. participe.

BLASPHÉMATEUR. s. m. Celui qui blasphème. (Grand blasphémateur. On perce la langue aux blasphémateurs.)

BLASPHÉMATOIRE. adj. de t. g Qui contient des blasphèmes. (Écrit impie & blasphématoire. Proposition blasphématoire.)

BLASPHÈME. s. m. Parole impie. Discours tenu contre le respect dû à Dieu & aux choses sacrées. (Blasphème horrible, exécrable. Proférer un blasphème. Dire un blasphème.)

BLASPHÉMER. v. n. Proférer un blasphème, des blasphèmes. (Vous blasphémez. On ne sauroit dire cela sans blasphémer.)

Il est aussi quelquefois actif. (Blasphémer le saint nom de Dieu.)

BLASPHÉMÉ, ÉE. participe.

BLATIER. s. m. Marchand de blé. Il ne se dit guère que de ceux qui transportent du blé sur des chevaux d'un marché à l'autre. (Marchand Blatier.)

B L E

BLÉ. s. m. Plante qui produit le grain dont on fait le pain. (Du blé en herbe. Du blé en tuyau. Le blé est en épi. Terre à blé. Voilà une belle pièce de blé. Blé froment. Blé seigle. Blé épais. Blés niélés, bruinés. Les blés sont beaux. Une gerbe de blé. Un épi de blé. Couper les blés. Scier les blés. Battre le blé. Serrer le blé. Mettre le blé en grange.

On appelle *Grands blés*, Les blés froment, & les blés seigle. *Blés méteil*, Le blé moitié froment, moitié seigle. *Petits blés*. L'orge & l'avoine. Et *Blé noir*, ou *Blé Sarrasin*, Une autre plante qui porte par petites grappes un grain noir, & qui a des angles aigus.

On appelle aussi *Blé ergoté*, Certains grains noirs, qui dans les épis du seigle sont alongés en forme d'ergot ou de corne. Ces grains sont d'une qualité très-mauvaise; & mêlés dans la farine, ils causent de fâcheuses maladies.

BLÉ, signifie aussi le grain seul. (Il y a bien du blé dans ces greniers. Ces greniers sont pleins de blé. Un sac de blé. Un boisseau, un setier, un muid de blé. Vendre du blé. Acheter du blé. Le blé est cher. Un grand amas de blé. Un Marchand de blé. Enlever tout le blé d'un marché. Faire provision de blé. Serrer le blé. Semer du blé. Blé qui germe. Moudre du blé. Mesurer du blé. Un grain de blé. Un tas de blé. Un monceau de blé. La traite des blés. Vendre ses blés.)

On dit proverbialement, *Manger son blé en vert* ou *en herbe*, pour dire, Manger son revenu par avance. *Être pris comme dans un blé*, pour dire, Être surpris sans pouvoir s'échapper. *Crier famine sur un tas de blé*, pour dire, Se plaindre lorsqu'on est dans l'abondance. Et en parlant des choses dont la garde est bonne, & peut même être avantageuse, on dit, que *C'est du blé en grenier*.

BLÉ DE TURQUIE, ou MAÏS. s. m. Plante dont le grain qui croît sur de longs épis est farineux, & sert de nourriture à une grande partie des peuples d'Asie, & d'Afrique & d'Amérique. On la cultive en France, mais principalement pour engraisser la volaille. Le pain de Maïs est lourd & pesant sur l'estomac.

BLÉ DE VACHE, ou MELAMPIRUM. s. m. Plante ainsi nommée, parce que les bœufs & les vaches en sont avides. Elle croît ordinairement dans les blés.

BLÈCHE. adj. de t. g. Terme d'injure, qui signifie un homme mou, qui n'a point de fermeté, & qui n'a pas la force de tenir les paroles qu'il donne. (C'est un homme bien blèche.)

On l'emploie aussi substantivement. (C'est un blèche. C'est un vrai blèche.) Il est du style familier.

BLEIME. s. f. Sorte de mal qui vient au sabot d'un cheval, & qui est causé par un sang meurtri qui s'y est amassé. (Un cheval qui boite d'une bleime.)

BLÊME. adj. de t. g. Pâle. (Avoir le visage blême. Avoir le teint blême.)

BLÊMIR. v. n. Pâlir, devenir blême. (Vous lui avez dit quelque chose qui l'a fait blêmir. C'est un Comédien, il rougit, il pâlit, il blêmit quand il lui plaît.)

BLESSER. v. a. Donner un coup qui cause de la douleur, soit que le coup fasse une plaie, soit qu'il n'en fasse point. (Blesser quelqu'un, le blesser légèrement, le blesser dangereusement, le blesser à mort. Il n'a point encore fait de campagne, qu'il n'ait été blessé.)

Lorsqu'en parlant de guerre, de combat, on dit que *Quelqu'un a été blessé*, on entend toujours parler d'un coup qui a fait plaie. (Il n'a pas été blessé, il n'a reçu qu'une contusion.)

On dit figurément & poëtiquement, que (L'amour blesse les cœurs,) que (Les yeux d'une belle femme blessent les cœurs.)

BLESSER, signifie aussi simplement, Causer quelque incommodité. (Mes souliers me blessent.) Et proverbialement, pour donner à entendre que les gens qui paroissent les plus heureux, ont souvent des chagrins secrets, on dit, (Vous ne savez pas où le soulier le blesse, où le bât le blesse.)

On dit figurément, qu'*Un objet blesse la vue*, qu'*un son blesse l'oreille*, pour dire, qu'il fait une impression fâcheuse. Et on dit pareillement, que *Des nudités*, que *des paroles déshonnêtes blessent la pudeur*, que *des objets* ou *des récits affreux blessent l'imagination*, pour dire, que ces nudités, ces paroles sont contraires à la pudeur, que ces objets ou ces récits portent une impression désagréable dans l'imagination.

On dit aussi, *Blesser l'honneur & la réputation de quelqu'un*, *blesser l'amitié*, *blesser la bonne foi*, pour dire, Faire quelque chose contre l'honneur & la réputation de quelqu'un, faire quelque chose contre ce qu'on doit à l'amitié, à la bonne foi. Et qu'*Un homme a le cœur blessé de quelque chose*, pour dire, qu'il en est offensé.

BLESSER, signifie aussi, Faire tort, faire préjudice, porter dommage. (Cela blesse le public. Cela ne blesse personne. La clause de cette transaction, de ce contrat me blesse.)

Lorsque *Blesser* se joint avec les pronoms personnels, il se prend quelquefois pour Se faire du mal à soi-même par accident & par mégarde. (Il s'est blessé en tombant. Ne vous êtes-vous point blessé?)

On dit d'une femme grosse, qu'*Elle s'est blessée*, pour dire, qu'il lui est arrivé quelque accident qui l'a incommodée par rapport à son fruit. (Elle garde le lit, parce qu'elle s'est blessée. Elle s'est tellement blessée, qu'elle en est accouchée avant terme. On lui fait garder le lit, de peur qu'elle ne se blesse.)

BLESSÉ, ÉE. participe. On dit, qu'*Un homme a le cerveau blessé*, pour dire, qu'il n'est pas sage.

BLESSÉ, se prend aussi substantivement. (Avoir soin des blessés. Les morts & les blessés.)

BLESSURE. s. f. Plaie. L'impression que fait un coup qui entame ou qui meurtrit les chairs. (Grande blessure. Dangereuse blessure. Profonde blessure. Mortelle blessure. Légère blessure. Faire une blessure. Guérir une blessure. Mourir d'une blessure. Ses blessures se sont rouvertes.)

Il se dit figurément Des choses qui offensent l'honneur. (Les blessures qui se font à l'honneur sont plus sensibles que les autres.)

Il se dit aussi au figuré De la violente impression que les passions font sur l'ame. (L'amour fait de dangereuses blessures.)

BLETTE. s. f. Plante qui croît par-tout sans culture. On en connoît particulièrement deux espèces, la blanche & la rouge. Elles sont de peu d'usage en Médecine.

BLEU, EUE. adj. Qui est de couleur d'azur, de la couleur du Ciel. (Satin bleu. Jupe bleue. Avoir les yeux bleus.)

BLEU, en parlant de certains épanchemens de sang qui surviennent à la peau, se prend quelquefois pour Livide, plombé. (Quand les convulsions le prennent, il devient tout bleu.)

On appelle *Cordon bleu*, Un grand ruban de tabis bleu, que portent les Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit. (Porter le cordon bleu. Le Roi a envoyé le Cordon bleu à un tel Prince.)

On appelle aussi *Cordon bleu*, Un Chevalier du Saint-Esprit. (Il est Cordon bleu.)

BLEU. s. m. La couleur bleue. (Bleu céleste. Bleu pâle. Bleu mourant. Bleu turquin. Une étoffe d'un beau bleu.)

On dit, *Mettre une carpe au bleu*, pour dire, L'accommoder à une certaine sauce, à une sorte de court-bouillon, qui lui donne une couleur approchante du bleu.

On appelle en termes de Guerre, *Parti bleu*, Un parti de gens qui s'attroupent sans ordre pour piller de côté & d'autre. (On pend les partis bleus quand on les attrape.)

On dit aussi, *Bleu de montagne*, *bleu d'outremer*, *bleu de prusse*, *bleu de saffre ou d'empois*.

BLEUÂTRE. adj. de t. g. Tirant sur le bleu. (Il est de couleur bleuâtre.)

BLEUIR. v. a. Faire devenir bleu. (Bleuir de l'acier.)

BLEUI, IE. participe.

B L I

BLINDER. v. a. Garnir de blindes une tranchée. (Blinder une tranchée.)

BLINDÉ, ÉE. participe.

BLINDES. s. f. pl. Pièces de bois, arbres entrelacés pour soutenir les fascines d'u-

ne tranchée, & mettre les travailleurs à couvert.

B L O

BLOC. ſ. m. Amas, aſſemblage de diverſes choſes, & principalement de pluſieurs marchandiſes. (Faire un bloc de marchandiſes.)

On dit, *Acheter en bloc, vendre en bloc*, pour dire, Acheter en gros, vendre en gros. Et, *Faire marché en bloc & en tâche*, pour dire, Faire un marché à forfait, & ſans entrer dans le détail.

Bloc, ſe dit auſſi d'Un gros morceau de marbre qui n'eſt pas encore taillé. (Un bloc de marbre.)

On appelle auſſi *Bloc de plomb*, Le billot de plomb ſur lequel les Graveurs poſent & arrêtent les ouvrages qu'ils veulent graver.

BLOCAGE. ſ. m. ou BLOCAILLE. ſ. f. Menu moellon, petites pierres qui ſervent quelquefois à remplir le vide qui ſe trouve dans les murs entre les gros moellons.

Blocage, en termes d'Imprimerie, ſe dit d'Une lettre miſe à la place d'une autre.

BLOCUS. ſ. m. Campement d'une armée ou d'un corps de troupes ſur les avenues d'une Place, pour empêcher qu'il n'y puiſſe entrer aucun ſecours d'hommes ni de vivres. (Faire le blocus d'une place. Convertir le ſiège en blocus.)

BLOND, ONDE. adj. Qui eſt d'une couleur moyenne entre le doré & le châtain clair. Il ſe dit particulièrement par rapport à la couleur des cheveux & du poil. (Poil blond. Des cheveux blonds. La barbe blonde. Une perruque blonde. Un homme blond. Une femme blonde.)

On dit par extenſion, *Du lin bien blond, un rôt blond, une ſauce blonde.*

Proverbialement, en parlant d'Un homme qui a les cheveux extrêmement blonds, on dit populairement, qu'*Il eſt blond comme un baſſin.* Et d'Un homme délicat & difficile à contenter, qu'*Il eſt délicat & blond.*

On dit en Poëſie, (La blonde Cérès. Le blond Phébus.)

Blond. ſ. m. La couleur blonde. (Avoir les cheveux d'un beau blond, d'un blond cendré. Blond doré. Blond de filaſſe.)

On appelle *Blond ardent*, Une ſorte de couleur blonde qui tire un peu ſur le roux. (Il a les cheveux d'un blond ardent.)

Blond, ſe dit auſſi ſubſtantivement Des perſonnes. (C'eſt un grand blond bien fait. C'eſt un blond bien fade. Une belle blonde.)

BLONDE. ſ. f. Eſpèce de dentelle de ſoie. (Coiffure de blonde. Fichu de petite blonde.)

BLONDIN, INE. ſ. Celui, celle qui a les cheveux blonds. (C'eſt un blondin. C'eſt une blondine.)

On appelle figur. & famil. *Blondins*, Les jeunes gens qui font les beaux.

BLONDIR. v. n. Devenir blond. (Avec le temps les cheveux bruniſſent plutôt que de blondir.)

On dit en termes poëtiques, que (La moiſſon commence à blondir,) que (Les épis commençent à blondir.)

BLONDISSANT, ANTE. adj. Qui blondit. Il n'a guère d'uſage qu'en ſtyle poëtique. (Les épis blondiſſans. Toutes les campagnes blondiſſantes d'épis.)

BLOQUER. v. a. Il n'a guère d'uſage que dans cette phraſe, *Bloquer une Place*, qui ſignifie, Occuper avec des troupes toutes les avenues d'une Place.

Bloquer, en termes de Maçonnerie, ſignifie, Remplir de moellon & de mortier les vides entre les pierres.

Bloquer, en termes d'Imprimerie, ſignifie, Mettre à deſſein dans la compoſition une lettre renverſée à la place de celle qui devroit y être, mais qui manque dans la caſſe.

Bloquer, eſt auſſi un terme du jeu de Billard, & ſignifie, Pouſſer de force une bille dans une blouſe. (Il faut bloquer cette bille.)

Bloqué, ée. participe.

BLOT. ſ. m. Inſtrument qui ſert à meſurer le chemin que fait un Vaiſſeau. Il ſignifie en Fauconnerie, Le chevalet où ſe repoſe l'oiſeau.

BLOTTIR, SE BLOTTIR. v. récipr. S'accroupir, ſe mettre tout en un tas. (Se blottir dans un coin, dans le lit. Les perdrix ſe blottiſſent devant le chien.)

Blotti, ie. participe.

BLOUSE. ſ. f. On appelle ainſi chaque trou des coins & des côtés d'un billard. (Les blouſes des quatre coins. Les blouſes du milieu. Il y a ſix blouſes dans un billard. Mettre une bille dans la blouſe. Les blouſes de ce billard ſont attirantes.)

BLOUSER. v. a. Jouer du billard en telle ſorte, que la bille qu'on joue, faſſe entrer dans une des blouſes la bille de celui contre qui on joue. (Blouſer une bille.)

On dit, *Blouſer quelqu'un*, pour dire, Blouſer la bille de celui contre qui on joue. Et *Se blouſer ſoi-même*, pour dire, Mettre ſa propre bille dans la blouſe.

Et on dit figurément, *Se blouſer*, pour dire, Se tromper, ſe méprendre. (Il s'eſt blouſé en cela.) Il eſt du ſtyle familier.

Blousé, ée. participe.

BLOUSSE. ſ. f. Laine courte qui ne peut être que cardée.

B L U

BLUET ou BARBEAU. ſ. m. Plante qui croît dans les blés. On la nomme ainſi, parce que la plus commune a les fleurs bleues. On l'ordonne dans les maladies des yeux; ce qui fait qu'on l'appelle encore *Caſſe-lunettes.*

BLUETTE. ſ. f. Étincelle. (Une bluette de feu. Des bluettes de feu.)

On dit figurément, qu'*Il y a quelques bluettes d'eſprit dans un ouvrage*, pour dire, qu'Il y a quelques petits traits d'eſprit.

BLUTEAU, ou BLUTOIR. ſ. m. Eſpèce de ſas fait d'étamine ou de crin, & qui ſert à paſſer la farine. (Ce bluteau n'eſt pas aſſez fin, il ne fait pas la farine aſſez blanche.)

BLUTER. v. a. Paſſer la farine par le bluteau. (Bluter de la farine.)

Bluté, ée. participe.

BLUTERIE. ſ. f. Lieu où les Boulangers blutent la farine. (Une bluterie fort propre.)

B O B

BOBÈCHE. ſ. f. Cette partie d'un chandelier, dans laquelle on met la bougie ou la chandelle. (La bobèche d'un chandelier. Un chandelier à deux bobèches, à trois bobèches. Une bobèche ronde, une bobèche carrée. La bobèche eſt trop large, trop étroite, trop courte.)

Il ſe dit auſſi De ce petit inſtrument d'argent ou de cuivre, &c. qu'on met dans un chandelier, pour empêcher que la chandelle où la bougie ne le gâte. (Bobèche d'argent. Bobèche de cuivre.)

BOBINE. ſ. f. Eſpèce de fuſeau ſur lequel on dévide de la ſoie, de l'or, &c. (La bobine n'eſt pas aſſez pleine.)

BOBO. ſ. m. Mot pris du langage des enfans, qui ſe dit de quelque léger mal. (On lui a fait bobo. Un grand bobo.)

B O C

BOCAGE. ſ. m. Boſquet, petit bois. (À l'ombre d'un bocage.)

BOCAGER, ÈRE. adj. Qui hante les bois. Il n'a guère d'uſage qu'en ſtyle de Poëſie. (Les dieux bocagers. Nymphe bocagère.) Il vieillit.

BOCAL. ſ. m. Mot pris de la Langue Italienne, pour ſignifier Une bouteille de verre ou de grès, où l'on met du vin. (Un bocal de vin.)

Il ſe dit encore d'une eſpèce de bouteille ronde de criſtal ou de verre blanc remplie d'eau, dont pluſieurs Artiſtes ſe ſervent pour voir plus diſtinctement en travaillant.

BOCANE. ſ. f. Sorte de danſe grave, qui n'eſt plus en uſage.

BOCARD. ſ. m. Machine, au moyen de laquelle on écraſe la mine avant que de la fondre. (Paſſer une mine au bocard.)

BOCARDER. v. a. Paſſer au bocard. (Bocarder la mine.)

Bocardé, ée. participe.

BOCHET. ſ. m. Terme de Médecine, qui ſe dit de la ſeconde décoction des bois ſudorifiques.

B O D

BODRUCHE. ſ. f. Sorte de parchemin très-fin fait de boyau de bœuf.

B Œ U

BŒUF. ſ. m. Taureau châtré. (Bœuf qui tire à la charrue. Bœuf de labour. Troupeau de bœufs. Une couple de bœufs. Une paire de bœufs. Accoupler les bœufs. Découpler les bœufs. Engraiſſer des bœufs. Mettre des bœufs à l'engrais. Un joug de bœufs. Une étable à bœufs. Le meuglement, le beuglement d'un bœuf. Des bœufs qui mugiſſent. Tuer un bœuf. Du cuir de bœuf. Un nerf de bœuf. Une pièce de bœuf tremblante. Un palais de bœuf. Un trumeau de bœuf. Une tranche de bœuf. Bœuf ſalé. Bœuf entrelardé.)

Bœuf, ſe dit pour Taureau dans ces phraſes. (Des bœufs ſauvages. Le bœuf Apis.)

On appelle *Bœuf à la mode*, Du bœuf aſſaiſonné & cuit dans ſon jus. Et en parlant de certaines choſes dont on fait un uſage ordinaire, on dit familièrement, que *C'eſt la pièce de bœuf.*

Bœuf, ſe dit par injure, d'un homme ſtupide & hébété. (C'eſt un bœuf, un vrai bœuf. Et on appelle *Œil de bœuf*, Une lucarne ronde ou ovale, dans la couverture d'un bâtiment.

B O H

BOHÈME, ou BOHÉMIEN, BOHÉMIENNE. On les nomme auſſi *Égyptiens.* Ces mots ne ſont point mis ici pour ſignifier les peuples de cette partie de l'Allemagne qu'on appelle *Bohème*; mais ſeulement pour déſigner une ſorte de vagabonds, qui courent les pays, diſant la bonne aventure, & dérobant avec adreſſe. (Une troupe de Bohémiens.)

On dit familièrement, d'Une maiſon où il n'y a ni ordre ni règle, que (C'eſt une maiſon de Bohème.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme*

vit comme un *Bohème*, pour dire, qu'Il vit comme un homme qui n'a ni feu ni lieu.

BOI

BOÏARD. s. m. Nom qu'on donne aux Seigneurs & Sénateurs de Russie, & aux parens des Vaivodes de Transilvanie.

BOIRE. v. a. *Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent. Je buvois. Je bus. Je boirai. Bois. Qu'il boive. Que je busse. Je boirois.* Avaler une liqueur. (Boire de l'eau, du vin, de la bière, &c. Boire frais. Boire à la glace. Boire chaud. Boire dans le creux de la main. Boire à la fontaine. Boire un grand trait. Boire à longs traits. Boire un grand coup. Verser à boire. Donnez-moi à boire, ou simplement, À boire. Faire boire un cheval au seau.)

On appelle *Vin prompt à boire*, Du vin qu'on boit dans la primeur, & qui n'est pas de garde. Et, *Chansons à boire*, Des Chansons faites pour être chantées à table.

On dit proverbialement, *A petit manger bien boire*, pour dire, Boire beaucoup, quoiqu'on mange peu. Qu'*Un homme boit bien*, qu'*Il boit sec*, qu'*Il boit d'autant*, pour dire, qu'Il boit beaucoup. Et, *Boire à sa soif*, pour dire, Ne boire que quand on en a effectivement besoin.

(Boire à la santé de quelqu'un. Boire la santé de quelqu'un, aux inclinations de quelqu'un, les inclinations de quelqu'un. Boire à quelqu'un.) Façons de parler dont on se sert à table en buvant les uns aux autres.

On dit proverbialement, *Boire à tire-larigot, en tire-larigot, boire comme un Templier, boire comme un trou*, pour dire, Boire excessivement. *Boire une rasade, boire un rouge bord*, pour dire, Boire un verre plein de vin, boire le verre tout plein. *Boire à la ronde*, pour dire, Boire à la santé de tous les conviés l'un après l'autre: Et que *Les conviés burent à la ronde*, pour dire, qu'Ils burent tour à tour, l'un après l'autre. *Boire un doigt de vin*, pour dire, Boire un petit coup. *Boire ensemble*, pour dire, Faire un repas ensemble. (Quand boirons-nous ensemble ?) Et en parlant de deux personnes qu'on a réconciliées, & à qui on a ensuite donné à manger, on dit, qu' (On les a fait boire ensemble.)

On dit, *Donner pour boire à des ouvriers*, pour dire, Leur donner quelque chose pardessus leur salaire. *Donner pour boire*, se dit aussi de tout ce qu'on donne à de petites gens, ou par pure libéralité, ou pour quelque petit service qu'on en a reçu.

Boire le vin du marché, se dit proverbialement De ceux qui après avoir fait un marché vont boire ensemble. On dit aussi, *Boire le vin de l'étrier*, pour dire, Boire un doigt de vin quand on est sur le point de partir d'une hôtellerie.

On dit proverbialement, en parlant d'un bon vin, *Qui bon l'achète, bon le boit*. Et figurément, pour dire, qu'Il ne faut point plaindre l'argent à de bonne marchandise.

On dit proverbialement & figurément, qu'*On ne sauroit faire boire un âne s'il n'a soif*, pour dire, qu'On ne peut pas persuader à de certaines gens de faire ce qu'ils n'ont pas envie de faire.

Proverbialement & figurément, pour signifier qu'on est trop engagé dans une affaire pour reculer, on dit, que *Puisque le vin est tiré, il le faut boire*. Et qu'*Il faut boire le calice*, pour dire, qu'Il faut se soumettre à faire ou à souffrir ce qu'on ne sauroit éviter.

LE ROI BOIT. Sorte de cri de réjouissance parmi ceux qui mangent ensemble le jour des Rois, après avoir fait un Roi de la fève. On crie, *Le Roi boit*, Toutes les fois que le Roi de la fève boit. Quand c'est une Dame qui est la Reine de la fève, on crie, *La Reine boit.*

BOIRE, signifie aussi quelquefois S'enivrer. (Il est sujet à boire. Il boit.)

On dit proverbialement, *On ne sauroit si peu boire qu'on ne s'en sente*, pour dire, qu'Il arrive presque toujours à ceux qui boivent un peu trop, de dire ou de faire quelque chose de mal-à-propos.

On dit figurément, *Boire un affront*, pour dire, Souffrir une injure sans s'en ressentir. Et *Qui fait la faute la boit*, pour dire, Que celui qui a fait une faute en doit porter la peine.

On dit que *Le papier boit*, pour dire, Que l'encre perce à travers. Et que *La terre boit l'eau*, pour dire, qu'Elle s'en abreuve. Et en ce même sens on dit, qu'*Une éponge boit*. Et on dit, *Faire boire du taffetas, du passement*, pour dire, Le tenir lâche en le cousant.

BUVANT, ANTE. participe du présent. On dit d'Un homme qui se porte bien, qu'*Il est bien buvant & bien mangeant.*

BU, BUE. participe. (Toutes les bouteilles ont été bues.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme a toute honte bue*, pour dire, qu'Il n'a plus honte de rien.

BOIRE. s. m. Ce qu'on boit. (C'est une pauvre femme qui lui apprête son boire & son manger.) En parlant d'Une personne qui a une application extraordinaire à une chose, on dit, qu'*Elle en quitte*, qu'*Elle en perd le boire & le manger.*

BOIS. s. m. La substance dure & compacte des arbres. (Bois vert. Bois sec. Bois vermoulu. Bois pourri. Bois veiné. Bois blanc. Bois de chêne, de hêtre, de sapin, de cèdre, de Brésil. Bois de Calambourg. Bois de la Chine. Bois de violette. Bois à bâtir. Bois de sciage. Bois de charronage. Bois de charpente. Bois de chauffage. Bois d'équarrissage. Bois de brin. Bois de menuiserie. Du bois qui travaille. Du bois qui se tourmente. Du bois qui se déjette. Du bois à brûler. Une voie de bois. Bois neuf. Bois flotté. Bois de compte. Une corde de bois. Bois de moule. Bois de quartier. Il n'est feu que de gros bois. Bois tortu fait feu droit. Mouleur de bois. Fendeur de bois.)

BOIS MARMENTAUX OU DE TOUCHE, sont ceux qui ne servent que d'ornement à un Château.

On appelle dans les arbres, *Bois vif*, Le bois qui pousse des branches & des feuilles. Et *Bois mort*, Les branches qui ne reçoivent plus de sève.

On appelle aussi *Bois mort*, Tout arbre séché sur le pied. *Mort bois*, Certaines sortes d'arbres de peu d'usage & de service; comme Marsaux, Épines, Ronces, Genêts, &c. Et *Bois chablis*, Le bois des arbres abattus par les vents.

BOIS CANARS, sont ceux qui étant jetés *à bois perdu*, vont au fond de l'eau, ou s'arrêtent sur les bords.

On dit, *Jeter du bois à bois perdu*, pour dire, Jeter des bûches une à une dans des canaux, ou dans des rivières, qui les portent aux lieux où l'on doit les charger sur des bateaux, ou en composer des trains qu'on met à flot.

On dit proverbialement & figurément, qu'*On verra de quel bois un homme se chauffe*, pour dire, qu'On verra ce qu'il vaut, ou ce qu'il sait faire. Qu'*Il ne sait de quel bois faire flèche*, pour dire, qu'Il est dans un extrême embarras, ou dans une grande nécessité. Qu'*Il ne faut pas mettre le doigt entre le bois & l'écorce*, pour dire, qu'Il ne faut pas s'ingérer mal-à-propos dans les différens des personnes naturellement unies.

On dit aussi proverbialement, *Trouver visage de bois*, pour dire, Trouver la porte fermée, ne trouver personne. Et, *A gens de village trompette de bois*, pour dire, qu'À des gens de peu ou de mauvais goût, il ne faut pas des choses bien délicates, bien exquises.

Quand on veut faire entendre qu'Un homme est d'une qualité ou d'un mérite à pouvoir devenir Duc & Pair, Maréchal de France, &c. on dit familièrement, qu'*Il est du bois dont on les fait*. Et d'un homme qui par complaisance est toujours d'accord de tout, on dit populairement, qu' (Il est du bois dont on fait les flûtes, qu'il est de tous bons accords.)

BOIS, signifie aussi Un lieu planté de certaines sortes d'arbres, comme chênes, hêtres, charmes, &c. (Un grand bois. Un petit bois. Un bois de cent arpens, de deux cents arpents. Un jeune bois. Un bois sur le retour. Un bois épais. Un bois touffu. Un bois de haute futaie. Un bois taillis. Un bois en coupe. Passer à travers un bois. Traverser un bois. Un pays de bois. Ouvrir des allées dans un bois. La lisière d'un bois. À l'orée du bois. L'ombre des bois. Le silence des bois.)

On appelle *Garde-bois*, Un bas Officier préposé pour la conservation des bois & de la chasse d'une terre.

On dit figurément & proverbialement, *Qui craint les feuilles n'aille pas au bois*, pour dire, que Qui craint le péril ne doit point aller au lieu où il y en a surement. Et, *La faim chasse le loup hors du bois*, pour dire, Que l'indigence réduit les hommes à faire beaucoup de choses contre leur inclination.

BOIS, se disoit aussi De la lance d'un Gendarme. (Ils baissèrent leurs lances, & coururent l'un contre l'autre d'une telle impétuosité, que leurs bois volèrent en éclats.)

On disoit en ce sens, qu'*Un Gendarme portoit bien son bois*, Quand il portoit sa lance de bonne grâce. Et de-là est venue la métaphore de *Porter bien son bois*. En parlant d'une personne qui étant de belle taille, marche droit & de bonne grâce.

On appelle *Bois de lit*, Tout ce qui compose la menuiserie d'un lit. (Acheter un bois de lit. Faire dresser un bois de lit.)

BOIS, se dit pareillement Des cornes d'un Cerf. (Le bois d'un cerf. Un cerf qui a posé son bois.)

On dit au Trictrac & aux Quilles, *Abattre du bois*, pour dire, Abattre des Dames, abattre des Quilles. Et on dit figurément d'Un homme, qu'*Il est grand abatteur de bois*, pour dire, qu'Il est fort & vigoureux.

BOIS GENTIL ou MEZEREON. subst. masc. Arbrisseau qu'on cultive dans les Jardins, parce qu'il est agréable à la vue. Il porte des petites baies rouges qui purgent violemment.

BOIS PUANT. *Voyez* ANAGYRIS.

BOIS DE SAINTE LUCIE ou MAHALEB. ſ. m. Arbre d'une médiocre grandeur, & dont les feuilles, les fleurs & les fruits approchent de ceux du Ceriſier. Son bois eſt d'une odeur agréable. Il eſt employé par les Ébéniſtes & autres Ouvriers.

BOISER. v. a. Garnir de menuiſerie. Faire boiſer une chambre, un cabinet.

BOISÉ, ÉE. participe.

BOISÉ, ÉE, eſt auſſi adjectif, & il n'a guère d'uſage que dans cette phraſe, *Terre bien boiſée*, qui ſe dit d'une terre bien garnie de bois.

BOISERIE. ſ. f. Ouvrage de menuiſerie dont on couvre les murs d'une chambre, d'un cabinet. (C'eſt une belle boiſerie.)

BOISEUX, EUSE. adjectif. De nature de bois. (Cette plante eſt boiſeuſe. Racine boiſeuſe.)

BOISSEAU. ſ. m. Sorte de meſure ſervant à meſurer des choſes ſolides. (Un boiſſeau de blé. Un boiſſeau de farine. Un boiſſeau de charbon. Un boiſſeau de ſel, &c. Un demi-boiſſeau.)

L'Évangile dit, qu'*Il ne faut pas mettre le chandelier ſous le boiſſeau*, pour dire, qu'Il ne faut pas enfouir les talens qu'on a reçus de Dieu.

BOISSELÉE. ſ. f. La meſure d'un boiſſeau, autant qu'un boiſſeau peut contenir. (Acheter une boiſſelée de grain. Semer une boiſſelée de grain.) On dit, *Une boiſſelée de terre*, pour dire, Autant d'eſpace de terre qu'il en faut pour y pouvoir ſemer un boiſſeau de blé.

BOISSELIER. ſ. m. Artiſan qui fait des boiſſeaux, & divers uſtenſiles de bois ſervant au ménage.

BOISSON. ſ. f. Liqueur à boire, ce qu'on boit ordinairement. (Toute ſa boiſſon n'eſt que de l'eau claire. Ils n'ont pour toute boiſſon que de l'eau. Il ne prend que de l'eau rougie pour ſa boiſſon. La bière, l'orangeade, la limonade ſont des boiſſons rafraîchiſſantes.)

BOISSON, ſe prend ſouvent dans un ſens plus particulier, & ſe dit Du vin qu'on boit ordinairement. (Acheter du vin pour ſa boiſſon. Avoir toute ſa boiſſon en cave.)

On appelle en pluſieurs Provinces, *Boiſſon*, De l'eau paſſée ſur le rapé, ou ſur le marc d'une vendange, pour donner aux Valets. (Faire de la boiſſon. Un muid de boiſſon.)

On appelle auſſi *Boiſſon*, ſur les vaiſſeaux, Un mélange d'une grande quantité d'eau avec quelques parties de vinaigre. (Donner de la boiſſon aux Matelots.)

BOÎTE. ſ. f. (La première ſyllabe eſt longue.) Sorte d'uſtenſile fait de bois fort mince, ou de carton avec un couvercle, & ſervant à divers uſages. (Petite boîte. Grande boîte. Boîte de ſapin. Boîte de bois de noyer. Boîte de bois de cèdre. Boîte de la Chine. Boîte à perruque. Boîte à poudre. Boîte à confitures. Ouvrir une boîte. Fermer une boîte. Le couvercle d'une boîte. Le fond d'une boîte. Des boîtes de loterie. Mettre des billets dans les boîtes.)

BOÎTE, ſe dit auſſi De divers petits uſtenſiles d'or, d'argent, &c. qui ont un couvercle. (Boîte d'or, Boîte d'argent. Boîte de fer blanc. Boîte de plomb. Boîte d'ivoire. Boîte à montre. Boîte à portrait. Boîte garnie, enrichie de diamans.)

BOÎTE, ſe dit auſſi communément De ce qui eſt contenu dans une boîte. (Une boîte de prunes. Boîte d'abricots. Boîte d'onguent.) On appelle *Boîte d'Épicier. Boîte d'Apothicaire*. Les boîtes dont les Épiciers & les Apothicaires ſe ſervent dans leurs boutiques. Et on dit proverbialement & figurément, que (Les bons onguens ſont dans les petites boîtes.)

On dit d'Un homme délicat juſqu'à être incommodé des moindres impreſſions de l'air, qu' (Il faudroit qu'il fût toujours dans une boîte.) D'un homme extrêmement propre & paré, qu' (Il ſemble qu'il ſorte d'une boîte.) Et d'une chambre bien clauſe, qu' (On y eſt comme dans une boîte.)

On appelle *Boîte de la poſte*, La boîte où l'on va porter les lettres pour la poſte. Et *La boîte de la lanterne*, La boîte où eſt enfermée la corde qui ſert à hauſſer & à abaiſſer chaque lanterne.

BOÎTE, eſt auſſi Une eſpèce de petit mortier de fonte qu'on charge de poudre, qu'on bouche enſuite d'un tampon de bois, & où l'on met le feu par une lumière. (Dans les réjouiſſances publiques on tire des boîtes. Aux feux d'artifice on commence par tirer des boîtes.)

BOITE. ſubſ. f. (La première ſyllabe eſt brève.) L'état où eſt le vin quand il eſt dans le vrai temps de le boire. (Du vin en boite. Ce vin-là n'eſt pas encore dans ſa boite.)

BOITER. v. n. Clocher, ne pas marcher droit. (Cet homme boite. Il boite parce qu'il a une jambe plus courte que l'autre. (Boiter d'un pied. Boiter des deux pieds. Boiter des deux hanches. Boiter des deux côtés. Un cheval qui boite, qui boite tout bas.)

BOITEUX, EUSE. adj. Qui boite. (Être boiteux.)

Il ſe prend auſſi ſubſtantivement. (C'eſt un boiteux. C'eſt une boiteuſe.)

On dit proverbialement, *Il ne faut pas clocher devant les boiteux*, pour dire, qu'Il ne faut rien faire devant les gens qui ſemble leur reprocher quelque défaut naturel.

On dit encore proverbialement, qu'*Il faut attendre le boiteux* : Et cela ſe dit à l'occaſion des premières nouvelles qui ſe répandent de quelque choſe, & pour donner à entendre qu'il ne faut pas y ajouter foi, que le temps ne les ait confirmées.

BOÎTIER. ſ. m. Eſpèce de boîte d'argent ou de fer-blanc que portent les Chirurgiens, & dans laquelle il y a pluſieurs ſortes d'onguens.

B O L

BOL ou BOLUS. ſ. m. Petite boule de drogues médicinales, qu'on prend ſeule, ou enveloppée de pain à chanter. (Prendre de la caſſe en bol. Un bolus de caſſe.)

BOL. ſ. m. Terre médiocrement graſſe, friable, aſtringente, &c. Il y en a de différentes couleurs, & il en vient de différens pays. (Bol d'Arménie.)

BOLAIRE. adj. de t. g. Nom de l'eſpèce de terre dont les Égyptiens ſe ſervoient pour faire la couverte de leurs ouvrages de terre cuite.

On appelle *Terres bolaires* ou *Bols*, Une eſpèce d'argile très-fine. C'eſt avec les terres bolaires qu'on fait ce qu'on nomme les terres ſigillées.

B O M

BOMBANCE. ſ. f. Somptuoſité en bonne chère. (Il s'eſt ruiné en feſtins, en toute ſorte de bombances. Faire bombance.) Il n'a d'uſage que dans le ſtyle familier.

BOMBARDE. ſ. f. On appeloit ainſi certaines machines de guerre dont on ſe ſervoit autrefois pour lancer de groſſes pierres ; & l'on a donné ce nom à quelques-unes des premières pièces d'Artillerie, depuis l'invention de la poudre.

BOMBARDEMENT. ſ. m. L'action de jeter des bombes. (Le bombardement d'une ville. Le bombardement n'y fit autre choſe que de renverſer quelques maiſons.)

BOMBARDER. v. a. Jeter des bombes. Il n'a guère d'uſage que dans les phraſes ſuivantes. *Bombarder une ville*, *bombarder une place de guerre*, *bombarder des retranchemens*, pour dire, Jeter des bombes dans une ville, dans une place de guerre, dans un camp.

BOMBARDÉ, ÉE. participe.

BOMBARDIER. ſ. m. Celui qui tire des bombes. (Compagnie de Bombardiers. Capitaine de Bombardiers. Régiment de Bombardiers.)

BOMBASIN. ſ. m. Étoffe de ſoie, dont la fabrique a été apportée de Milan en France. On nomme encore ainſi une Futaine à deux envers.

BOMBE. ſ. f. Groſſe boule de fer creuſe, qu'on remplit de poudre, & qu'on place dans un mortier, d'où l'action de la poudre la fait partir. (Jeter des bombes. La bombe a crevé en l'air.)

On dit figurément, *La bombe crèvera*, *la bombe eſt prête à crever*, pour dire, Que quelque malheur eſt prêt d'arriver.

BOMBEMENT. ſ. m. État de ce qui eſt bombé. Convexité. (Le bombement d'une commode.)

BOMBER. v. a. Rendre convexe. (Bomber un chemin, une rue, un ouvrage de Sculpture, d'Orfévrerie, de Menuiſerie, &c.)

Il eſt auſſi neutre. (Cette Menuiſerie bombe.)

BOMBÉ, ÉE. participe.

BOMERIE. ſ. f. Terme de Marine. Prêt à la groſſe aventure.

B O N

BON, BONNE. adj. Qui a en ſoi toutes ſortes de perfections. En ce ſens il ne ſe dit que de Dieu ſeul. (Il n'y a que Dieu qui ſoit ſouverainement bon. Il n'y a proprement que Dieu qui ſoit bon.)

À l'égard des choſes créées, il ſignifie, Qui a en ſoi toutes les qualités convenables à ſa nature. (Dieu vit que la lumière étoit bonne. Tout ce que Dieu a créé eſt bon.)

Il ſignifie auſſi, Qui eſt excellent, exquis dans ſon genre. Et il ſe dit tant des ouvrages de la nature, que des ouvrages de l'art, & des qualités de l'eſprit. (De bon vin. De bonne eau. De bon blé. De bonne avoine. Un bon air. Une bonne terre. Un bon pays. De bon fruit. De bonnes pêches. Un bon cheval. De bon or. De bon argent. Un bon Poëme. Un bon Livre. Il n'y a rien de bon dans cet ouvrage. C'eſt un homme qui a de bonnes qualités.)

Dans le même ſens, on dit auſſi Des choſes nuiſibles, qu'Elles ſont bonnes. *De bon arſenic. De bon ſublimé. De bonne ciguë* ; & c'eſt pour dire, Propre à faire ſon effet.

BON, ſe dit auſſi Des perſonnes qui excelent en quelque choſe, en quelque profeſſion. (Bon Capitaine. Bon Soldat. Bon homme de guerre. Bon Général. Bon homme de cheval. Bon homme de mer. Bon ouvrier. Bon Médecin. Bon Philoſophe. Bon Poëte. Bon Avocat. Bon Prédicateur. Bon Orateur, Bon Grammairien.)

On dit d'Un homme qui écrit bien, qui peint bien, qu'*Il a la main bonne.* Qu'*Une chose vient de bonne main*, pour dire, qu'Elle vient de bonne part. Qu'*Une affaire est en bonne main*, pour dire, qu'Elle est entre les mains d'une personne qui saura bien la conduire. Et qu'*Un homme est en bonne main*, pour dire, qu'Il est sous l'autorité d'une personne qui lui fera bien faire son devoir. (Il n'a qu'à se bien tenir, il est en bonne main.)

Bon, signifie aussi Clément, miséricordieux : & c'est dans ce sens qu'on dit, que *Dieu est bon*, que *Dieu est tout bon ;* & qu'on se sert de ces façons de parler populaires. (Aimer le bon Dieu. Prier le bon Dieu. S'il plaît au bon Dieu.)

On dit par exclamation, *Bon Dieu !* pour marquer la surprise où l'on est de quelque chose. (Bon Dieu, l'auroit-on jamais pu croire !)

Bon, en parlant des personnes, signifie Indulgent, humain, facile & commode à vivre. (Il faut être bien bon pour souffrir cela. C'est un très-bon homme. C'est une très-bonne femme. Un homme d'un bon commerce. Ce sont de bonnes gens.)

On dit d'Un homme simple & de peu d'esprit, que *C'est un bon homme qui n'y entend point de finesse.* Et d'Un homme aisé à vivre, & qui ne prend pas garde de si près à la plupart des choses, on dit proverbialement & familièrement que *C'est un bon Prince.*

On dit dans le discours familier, *Bon homme, bonne femme & bonnes gens*, pour signifier Un homme & une femme qui sont déjà dans un âge avancé. (Le bon homme se porte encore bien. La bonne femme n'en peut plus. Les bonnes gens commencent à baisser.)

Bon, signifie aussi Propre à certain usage. (C'est un homme bon à mille choses. C'est un homme qui est bon à tout. Un remède bon au mal de tête. Cela est bon à la fièvre, contre la fièvre. Une viande bonne à manger. Du vin bon à boire. Les pigeons sont bons à mettre en compote. La carpe est bonne à mettre au court-bouillon. A quoi cela est-il bon ? Cela n'est bon à rien.)

On dit proverbialement d'Un homme qui n'est propre à rien, qu'*Il n'est bon ni à rôtir, ni à bouillir.* On dit d'un méchant homme, qu'*Il n'est bon qu'à noyer.* Et lorsqu'on veut faire entendre que ce qui a été bien reçu venant de quelqu'un, auroit été très-mal reçu venant d'un autre, on dit, (Si un autre avoit dit, avoit fait cela, il ne seroit pas bon à jeter aux chiens.)

On dit d'Un homme, qu'*Il est bien bon de prétendre, de dire, de faire, &c.* Qu'*On le trouve bon de dire, de faire, de prétendre, &c.* pour dire, qu'Il n'est pas bien fondé, qu'Il n'a nulle raison de prétendre, de dire, de faire, &c.

Dans le style familier, en parlant d'un homme qui a réjoui la compagnie par les choses qu'il a dites, on dit, (Il a été bon aujourd'hui.) Et en parlant d'un mot, d'un conte qui cause quelque surprise agréable à ceux qui l'entendent, on dit, (Il est bon-là.)

Bon, en parlant des choses, signifie Avantageux, favorable, utile, convenable. (Cela ne présage rien de bon. Voilà un bon temps pour les voyageurs. Le temps est bon pour semer, pour planter. Voici la bonne heure pour lui parler.)

On dit, *Prendre quelque chose en bonne part*, pour dire, Y donner un sens favorable, ne s'en point fâcher.

Proverbialement, lorsqu'un créancier ne se contente pas des excuses dont on le veut payer, il dit, (Tout cela est bel & bon, mais de l'argent vaut mieux.) La même chose se dit à ceux qui en veulent amuser d'autres par de belles promesses, par de vaines espérances.

On dit aussi proverbialement, (Ce qui est bon à prendre, est bon à rendre. (Mais cela ne se dit guère que par celui qui ayant trouvé quelque chose, le prend, & compte que le pis qui puisse arriver, c'est de le rendre. Et on dit, *A quelque chose malheur est bon*, pour dire, que Quelquefois un malheur qui arrive est l'occasion d'un bien.

On dit proverbialement, qu'*Il fait bon en un endroit*, pour dire, qu'On y est agréablement & à son aise. Et en parlant d'un temps propre & commode pour parler à un homme, on dit, qu'*Il y fait bon.* Comme au contraire, en parlant d'Un homme austère, difficile, fâcheux ou dangereux, on dit, qu'(Il ne fait pas bon avoir affaire à lui.)

On dit aussi proverbialement, (Il fait bon vivre & ne rien savoir, on apprend toujours. Et, (Il fait bon battre glorieux, il ne s'en vante pas.)

Dans les Jeux où on joue de l'argent, on dit, *Faire bon*, pour dire, S'engager à payer toute la somme qu'on pourra perdre. (Il fait bon par tout.) Et on dit, en termes de Finances, *Faire les deniers bons*, pour dire, Se rendre garant du payement de la somme dont il est question.

Bon, est aussi employé absolument & solitairement en diverses autres phrases. Ainsi on dit, *Trouver bon*, pour dire, Approuver, avoir pour agréable. *Trouver tout bon*, pour dire, S'accommoder presque également de tout. *Tenir bon*, pour dire, Résister avec fermeté. *Sentir bon*, pour dire, Avoir une odeur agréable. Et, *Coûter bon*, pour dire, Coûter extrêmement cher.

Bon, joint avec les mots de *Génie* & de *Démon*, signifie, bienfaisant, favorable. Ainsi on dit, (C'est un bon Génie qui l'a inspiré, qui l'a conduit.) Et on appelle *Bon Ange*, l'Ange Gardien. (Se recommander à son bon Ange.)

Bon, en parlant d'Un homme, se joint avec certains substantifs, avec lesquels il ne signifie autre chose qu'Un homme de bonne humeur, & commode à vivre. (C'est un bon compagnon, un bon vivant, un bon enfant, un bon garçon, un bon drôle, un bon diable.) Dans cette acception, on dit d'Un homme fin & rusé, que *C'est un bon Apôtre.* Et dans le style familier, soit par injure, soit par plaisanterie, on dit, (C'est un bon coquin, un bon fripon, un bon débauché, un bon vaurien, une bonne ame, une bonne pièce, une bonne bête, un bon bec.) Et par exclamation, (La bonne pièce ! La bonne ame ! La bonne bête !)

On dit, qu'*Un homme a le corps bon*, & que *C'est un bon corps d'homme*, pour dire, qu'Il est sain, robuste, vigoureux, qu'*Il a bon pied*, pour dire, qu'il marche bien, qu'il va bien du pied ; qu'*Il a bon pied, bon œil*, pour dire, qu'Il est agile, alerte, éveillé ; & qu'*Il a encore le cœur bon*, pour dire, qu'Il a encore de la vigueur.

On dit, qu'*Un homme est de bonne maison*, pour dire, qu'Il est d'une ancienne Noblesse. Et lorsqu'un homme qui a famille met ses affaires en bon état, on dit, qu'(Il fait bonne maison.)

On dit d'Un homme franc & sincère, que *C'est un bon Gaulois.* Et d'un homme qui a un procédé franc, & qui n'entend point de mauvaises finesses à rien, qu' (Il y va de bonne foi, qu'Il y va tout à la bonne foi.)

Bon, en parlant des choses, signifie quelquefois Grand, & sert à donner plus d'énergie & de force aux substantifs avec lesquels il se joint. (Il y a une bonne lieue d'ici-là. Il y a une bonne journée d'ici. Boire un bon verre de vin. Vous avez une bonne traite à faire. Il y a une bonne heure que je vous attends. Je vous dis une bonne fois pour toutes. Donner un bon soufflet, un bon coup d'épée. Avoir une bonne fièvre.)

Bon, se joint aux mots de *temps*, de *jour*, d'*heure*, d'*an* & d'*année*, avec des significations assez différentes l'une de l'autre. Ainsi on dit, *Avoir bon temps, se donner du bon temps, prendre du bon temps*, pour dire, se divertir. Et en termes de civilité, (Donner le bon jour à quelqu'un, lui souhaiter le bon jour, lui souhaiter la bonne année.) Et dans le style familier, (Bon jour & bon an.)

Bonne Année, se dit aussi pour dire, Une année fertile & abondante. Et on dit proverbialement, *Bon an, mal an*, pour dire, Tant une année que l'autre, & la forte portant la foible. (Sa terre vaut dix mille liv. de rente bon an mal an.)

Bon Jour, se dit aussi pour signifier Un jour de Fête. (C'est aujourd'hui un bon jour.) Et lorsqu'on parle d'une méchante action faite en un jour solennel, on dit proverbialement & ironiquement, (Bon jour, bon œuvre.)

On dit, *Faire son bon jour*, pour dire, Communier, recevoir le Sacrement de l'Eucharistie.

On dit aussi, *Les bonnes Fêtes*, pour dire, Les grandes Fêtes. (Il ne va au Sermon que les bonnes Fêtes.)

Bonne Heure, Outre la signification dont on a déjà parlé, se dit dans diverses autres acceptions. Ainsi on dit, *De bonne heure*, pour dire, Tôt. (Tâchez de venir de bonne heure.) *Il est encore de bonne heure*, pour dire, Il n'est pas tard. Et *A la bonne heure*, pour dire, À temps, à propos. (Vous venez à la bonne heure.) On dit aussi, *A la bonne heure*, pour marquer une espèce d'approbation, une espèce de joie de quelque chose.

On dit, *Bon visage d'Hôte*, en parlant d'un homme qui fait bien les honneurs de chez lui. *Faire bon visage à quelqu'un, lui faire bon accueil, lui faire bonne mine*, pour dire, Lui faire un accueil agréable, le recevoir civilement. *Faire quelque chose, donner quelque chose de bonne grâce*, pour dire, D'une manière gracieuse & honnête. Et, *Avoir bonne grâce à faire quelque chose*, pour dire, S'en bien acquitter. (Il danse de bonne grâce.) On dit aussi d'Un homme qui dit ou qui fait quelque chose de mal-à-propos, & qu'il ne devoit pas faire, qu' (Il n'a pas bonne grâce d'en user de la sorte.)

On dit, qu'*Une chose fait bonne bouche*, pour dire, qu'Elle laisse un goût agréable à la bouche. Et, *Garder une chose pour la bonne bouche*, pour dire, La réserver pour la dernière comme la plus agréable. Et d'Un homme qui après avoir fait plusieurs pièces à quelqu'un, lui en fait une

dernière plus sanglante que les autres, on dit, qu'(Il la lui gardoit pour la bonne bouche.)

Bonne, est aussi employé sans aucun substantif précédent dans les phrases suivantes. *La bailler bonne à quelqu'un*, pour dire, Lui faire quelque pièce. Et, *La lui garder bonne*, pour dire, Conserver du ressentiment avec dessein de se venger dans l'occasion. Ces phrases sont du style familier.

On dit, *Jouer bon jeu*, *bon argent*, pour dire, Jouer sérieusement, & avec obligation de payer. *Recevoir de l'argent à compte*, pour dire, A déduire sur ce qui peut être dû. Et, *A tout bon compte revenir*, pour dire, Sans préjudice des erreurs de calcul. On dit aussi, qu'*Un homme est un homme de bon compte*, pour dire, qu'Il est fidelle dans les comptes qu'il rend. Et, *Rendre bon compte de sa conduite*, pour dire, Faire connoître qu'on a tenu une conduite louable.

On dit, *Donner de bonnes enseignes de quelque chose*, pour dire, L'indiquer par des marques faciles à reconnoître. Et adverbialement, *A bonnes enseignes*, pour dire, Avec une connoissance suffisante de ce qui est à faire, avec un pouvoir suffisant. (Il ne veut payer qu'à bonnes enseignes. Je n'y veux aller qu'à bonnes enseignes.)

On dit qu'*Un cheval galope sur le bon pied*, pour dire, qu'En galopant, il lève le pied droit le premier. Et figurément on dit, *Mettre quelqu'un sur le bon pied*, pour dire, Le réduire à faire ce qu'il doit, à faire ce qu'on en désire. (Il faisoit le suffisant, mais je l'ai mis sur le bon pied.) Et on dit aussi d'Un homme qui a de la réputation, du crédit, qu'(Il est sur un bon pied dans le monde.)

On dit proverbialement, *Après bon vin, bon cheval*, pour dire, que Quand on a un peu bu, on fait aller son cheval meilleur train.

On dit familièrement en parlant de vin, *Tirer du bon*, *donner du bon*: Et proverbialement, (Qui bon l'achete, bon le boit.) Et cela ne se dit pas seulement du vin, mais figurément de toute autre marchandise, pour dire, qu'Il n'y faut pas plaindre l'argent: Et que Quand on l'achete bonne on s'en trouve bien.

On dit aussi proverbialement & figurément, (A bon vin il ne faut point de bouchon.) Et il se dit généralement, pour marquer qu'Une chose qui est bonne, n'a pas besoin d'être annoncée par affiche.

On dit aussi proverbialement, *A bon chat, bon rat*, pour dire, Bien attaqué, bien défendu, Et, *A bon entendeur salut*, quand on veut faire entendre quelque chose à quelqu'un, en ne s'expliquant qu'à demi. (Un tel a dit telle & telle chose, à bon entendeur salut.)

Bon, se prend quelquefois substantivement, & signifie, Bonne qualité, ce qu'il y a de bon dans la personne ou dans la chose dont il s'agit. (C'est un homme qui a du bon & du mauvais. Un fils qui n'a pris de son père que le bon. La pièce dont vous parlez a des défauts, mais il ne laisse pas d'y avoir du bon. Faire un extrait d'un Livre, & en tirer tout le bon, en prendre tout le bon. Il a cela de bon qu'il ne ment jamais.)

Il signifie aussi Ce qu'il y a d'avantageux, d'important, de principal en quelque chose. (Le bon de l'affaire est que.) On dit, *Le bon de l'histoire, le bon du conte*, pour dire, Ce qu'il y a de plaisant dans le récit qu'on fait d'un conte, d'une historiette. Et, *Du bon du cœur*, pour dire, Avec affection, avec sincérité.

On dit, que *Des troupes ont eu du bon dans une occasion*, pour dire, qu'Elles ont eu l'avantage du combat. Et que *Des gens d'affaire ont eu du bon dans un parti*, *dans un traité*, pour dire, qu'Ils y ont trouvé du gain, du profit. Et en parlant d'une affaire d'utilité, on appelle *Le revenant bon*, Ce qui en revient de profit. (Ils ont eu tant de revenant bon dans ce traité, dans cette affaire.) On appelle aussi *Deniers revenans bons*, La somme qui reste d'un fonds qu'on avoit destiné pour quelque dépense.

Bon, est aussi une espèce d'adverbe dont on se sert pour marquer qu'on approuve la chose dont il s'agit. En ce sens, il se prend aussi substantivement, lorsqu'on dit, *Le bon du Roi*, *d'un Ministre*, *d'un Banquier*, pour dire, L'agrément du Roi, le consentement d'un Ministre, l'acceptation d'un Banquier.

Il se dit aussi par une espèce d'interjection de surprise, ou en plaisanterie, & pour marquer qu'on ne fait nul cas de la chose dont il s'agit. (Vous dites qu'il est fâché contre moi, bon!)

On dit, *Tout de bon*, pour dire, Sérieusement. (Parlez-vous tout de bon?)

Bonne aventure. Aventure heureuse. (Il lui est arrivé une assez bonne aventure.) Il se dit sur-tout des vaines prédictions de l'avenir, & particulièrement des prédictions qu'on fait sur l'inspection de la main. (Se faire dire sa bonne aventure. Une diseuse de bonne aventure.)

Bonbon. s. m. Terme pris du langage des enfans, & dont on se sert en leur parlant, pour dire, Des friandises. (C'est du bonbon. On vous donnera du bonbon.)

Bonne fortune. Ce qui arrive d'avantageux. (Il lui est arrivé une bonne fortune depuis peu.) Dans le discours familier, on appelle *Bonne fortune*, Les faveurs des Dames. (Il a eu plusieurs bonnes fortunes. C'est un homme à bonnes fortunes.)

Bonne grace, Outre la signification qui a été marquée ci-dessus, se dit Des laizes d'étoffe qu'on attache vers le chevet & vers les pieds d'un lit, pour accompagner les grands rideaux. (Les bonnes grâces d'un lit.)

Bonne voglie. Terme pris de l'Italien, & qui se prononce comme *oille*. Il se dit de celui qui se loue pour ramer sur une Galère, & qu'on appelle communément Marinier de rame. (Il y a tant de bonnes voglies sur cette Galère.)

Il s'emploie adverbialement dans cette phrase, *De bonne voglie*, qui signifie, De bonne volonté. (Faire quelque chose de bonne voglie.)

BONACE. s. f. Calme, tranquillité. Il ne se dit guère qu'en parlant De l'état où est la mer quand elle est calme. (Un temps de bonace. En bonace. Être en bonace. La bonace retarde les vaisseaux sur la mer.)

BONASSE. adj. de t. g. Simple & sans aucune malice. Il ne se dit guère que d'Une personne de peu d'esprit. (Il est bonasse, tout bonasse.) Il est du style familier.

BONBANC. s. m. Pierre blanche des carrières de Paris, propre à des ornemens, à faire des colonnes, &c.

BON-CHRÉTIEN. *Voyez* Chrétien.

BOND. s. m. Le saut, le rejaillissement que fait un ballon, une balle, ou autre chose semblable, lorsqu'étant tombée à terre, elle se relève plus ou moins haut. (La balle n'a point fait de bond. Attendre la balle au bond. Prendre la balle au bond. La balle a fait deux bonds, trois bonds. Le boulet de canon fit plusieurs bonds. Entre bond & volée.)

On dit figurément, *Prendre la balle au bond*, pour dire, Faire une chose précisément dans le moment qu'elle est faisable. Et en parlant d'une chose qu'on relève après quelqu'un, on dit, que (Ce n'est que du second bond.)

On dit aussi figurément, *Prendre la balle entre bond & volée*, pour dire, Faire une chose dans un moment, après lequel il seroit à craindre qu'elle ne manquât. Et, *Faire une chose tant de bond que de volée*, pour dire, La faire d'une manière ou d'une autre, selon qu'on le peut.

On dit, qu'*Une balle fait un faux bond*, Lorsqu'en faisant le bond, elle s'écarte du lieu où vraisemblablement elle devoit retomber. Et on dit figurément, qu'*Un homme a fait faux bond à un autre*, pour dire, qu'Il a manqué à lui rendre service comme il devoit. (Il m'a fait faux bond. Faire faux bond à son maître, à son ami.)

On dit, *Faire faux bond à son honneur*, pour dire, Manquer à ce que l'on doit à son honneur. Et on dit, qu'*Une femme*, qu'*Une fille a fait faux bond à son honneur*, pour dire, qu'Elle a manqué à son honneur.

On dit d'Un cheval & de quelques autres animaux, qu'*Ils vont par bonds*, qu'*Ils ne vont que par sauts & par bonds*, pour dire, qu'Ils ne font que sauter. La même chose se dit d'un jeune homme qui ne fait que sauter & gambader. Et figurément en parlant d'Un homme dont le discours est inégal & plein de saillies, on dit, qu'*Il ne va que par sauts & par bonds*.

BONDA. s. m. Arbre d'Afrique. C'est le plus gros & le plus haut des arbres, dont on fait des canots d'une grandeur extraordinaire.

BONDE. s. f. Grosse planche de bois, qui, étant baissée ou haussée, sert à retenir ou à lâcher l'eau d'un étang. (Lever la bonde. Hausser la bonde. Lâcher la bonde.)

On dit figurément, *Lâcher la bonde à ses larmes*, *à ses pleurs*, *lâcher la bonde à sa colère*, pour dire, Donner une entière liberté à ses larmes, à ses pleurs, à sa colère. Il commence à vieillir.

BONDIR. v. n. Faire un ou plusieurs bonds. (Les boulets de canon bondissent sur le pavé, dans les champs, sur la mer. Cette balle est trop molle, elle ne bondit point.)

Il se dit aussi de certains animaux qui vont quelquefois en sautant. (Les agneaux bondissoient dans les campagnes. Un cheval qui bondit.)

Figurément, lorsqu'on a une extrême répugnance pour un aliment, ou pour quelque autre chose qui fait soulever le cœur, on dit, (Cela fait bondir le cœur. Le cœur me bondit contre.)

BONDISSANT, ANTE. adj. Qui bondit. (Les agneaux bondissans.

BONDISSEMENT. s. m. Mouvement de ce qui bondit. (Le bondissement des agneaux

dans une prairie. On ne lui parle point de prendre médecine, qu'il ne lui prenne un bondissement de cœur.)

BONDON. s. m. Cheville de bois, grosse & courte, dont on bouche le trou par où l'on remplit un tonneau, un muid. (Le bondon d'un muid.)

BONDONNER. v. a. Mettre un bondon. (Bondonner un muid. Bondonner un tonneau. On bondonne le vin quand il a bouilli.)

Boudonné, ée. participe. (Tonneaux bondonnés. Une futaille mal bondonnée.)

BONDRÉE. s. f. Oiseau de proie. *Voyez* Buse.

BONDUC. s. m. plante d'Amérique. Elle croît de la hauteur d'un homme. Ses feuilles ont quelquefois deux pieds de longueur. Le Bonduc n'a point encore donné de fleurs en France. Il porte des baies dont on fait usage en médecine, & en particulier dans les hernies.

BON-HENRI. *Voyez* Patte d'Oie.

BONHEUR. s. m. Félicité, état heureux. (Grand bonheur. Véritable bonheur. Solide bonheur. Bonheur parfait. Bonheur apparent. Jouir du bonheur de la vie. Rien ne trouble son bonheur. Le bonheur de l'État. Le bonheur du Règne d'un Roi. Contribuer au bonheur de quelqu'un. Envier le bonheur de quelqu'un.)

Il signifie aussi Prospérité, événement heureux, bonne fortune. (Bonheur inespéré. Il lui est arrivé un grand bonheur. Jouer avec bonheur. Jouer de bonheur. Être en bonheur. Prendre part au bonheur, s'intéresser au bonheur de ses amis. Un coup de bonheur. Avoir plus de bonheur que de mérite. Il s'en est tiré par le plus grand bonheur du monde.) Et dans ce sens, il a un pluriel. (Il lui est arrivé plusieurs bonheurs en un jour.)

Avoir le bonheur, est une façon de parler du style familier, & dont on se sert par civilité, par compliment. (Il est trop heureux, puisqu'il a le bonheur de vous plaire. Depuis que je n'ai eu le bonheur de vous voir.)

On dit adverbialement, *Par bonheur*, pour dire, Heureusement. (Il arriva par bonheur pour lui que....)

BONHOMIE. s. f. Bonté naturelle qui se fait remarquer à l'extérieur & dans les actions les plus indifférentes. (C'est un homme plein de bonhomie.) Il est du style familier.

BONIFIER. v. a. Mettre en meilleur état. Il ne se dit guère que des terres. (Bonifier des terres, en les fumant, en les marnant.)

Bonifié, ée. participe.

BONJOUR. s. m. Manière de parler dont on se sert pour saluer quelqu'un. (Bonjour, Monsieur. Je vous donne le bonjour. Je vous souhaite le bonjour.) Ces manières de parler sont familières, & ne s'emploient guère que par le supérieur à l'égard de l'inférieur.

BONITE. s. f. Poisson de mer. (La bonite fait la guerre aux poissons volans.)

BONNE. s. f. Nom qu'on donne à la gouvernante d'un enfant. (Une bonne.) Il est familier.

BONNE-DAME. s. f. *Voyez* Arroche.

BONNEMENT. adv. À la bonne foi, simplement, naïvement. (Il a dit bonnement ce qu'il en pense. Je vous l'ai dit tout bonnement. J'y vais tout bonnement, sans y entendre finesse.)

Bonnement, se dit quelquefois pour Précisément, & alors il ne s'emploie jamais qu'avec la négative. (Je ne sais pas bonnement combien il y a d'ici-là. On ne sauroit dire bonnement ce que c'est.) Il est du style familier.

BONNET. s. m. Espèce d'habillement de tête. (Bonnet de laine. Bonnet de satin. Bonnet piqué. Bonnet à l'Angloise. Bonnet de nuit. Bonnet carré. Bonnet à cornes. Bonnet de Docteur. Bonnet rouge. Bonnet de Cardinal. Autrefois en France, tout le monde ne portoit que des bonnets.)

On dit, *Prendre le bonnet de Docteur*, & absolument, *Prendre le bonnet*, pour dire, Se faire recevoir Docteur. Et, *Donner le bonnet à quelqu'un*, pour dire, Lui mettre le bonnet de Docteur sur la tête, dans une fonction publique.

On dit, *Opiner du Bonnet*, pour dire, Se déclarer de l'avis d'un autre, sans l'appuyer d'aucune raison, & en ôtant seulement son bonnet. *Il n'a fait qu'opiner du bonnet*. Et *Cela a passé au bonnet, du bonnet*, pour dire, Tout d'une voix.

On dit aussi au Palais, qu'*Une chose a passé à volée de bonnet*, pour dire, Que tous les avis ont été prompts & uniformes.

On dit, qu'*Un homme a pris le bonnet vert*, qu'*Il porte le bonnet vert*, pour faire entendre qu'Il a fait cession de biens. Et cette façon de parler vient de la coutume qu'on avoit autrefois de faire prendre un bonnet vert à ceux qui faisoient cession de leurs biens.

On dit prov. & popul. *Je jetai mon bonnet par-dessus les moulins, & je ne sai ce que tout devint*, ou simplement, *Je jetai mon bonnet par-dessus les moulins*, Quand on ne sait comment finir un conte qu'on a commencé.

On dit aussi familièrement, qu'*Un homme a pris une chose sous son bonnet*, pour dire, Que c'est une chose qu'il a imaginée, & qui n'a point de fondement.

On dit figurément & familièrement. *Avoir la tête près du bonnet*, pour dire, Être prompt, colère, aisé à fâcher. Et, *Mettre son bonnet de travers*, pour dire, Entrer en méchante humeur.

On dit, *Mettre la main au bonnet*, *Oter son bonnet*, pour dire, Mettre la main au chapeau, Ôter son chapeau par respect. (Ce sont des gens dont il ne faut parler que la main au bonnet, que le bonnet à la main.)

Proverbialement & figurément, en parlant De deux ou trois personnes liées d'amitié & d'intérêt, & toujours d'un même sentiment, on dit que (Ce sont deux têtes, *que* ce sont trois têtes dans un bonnet.)

On dit aussi proverbialement, qu'*Un homme est triste comme un bonnet de nuit sans coiffe*, pour dire, qu'Il a l'air triste & rechigné. Et pour marquer qu'il n'y a presque point de différence entre deux choses dont on parle, on dit, que *C'est bonnet blanc, & blanc bonnet*.

BONNETADE. s. f. Révérence. Il ne se dit qu'en plaisanterie.

BONNETER. v. a. Rendre des respects & des devoirs assidus à des personnes dont on a besoin. Il se dit particulièrement Des sollicitations soumises & fréquentes qu'on est obligé de faire. En ce sens on dit, *Je ne saurois tant bonneter ces Messieurs*. On dit aussi, *ces Messieurs veulent être bonnetés*, pour dire, Ils veulent qu'on les recherche, & qu'on leur fasse la Cour. Il est du style familier.

Bonneté, ée. participe.

BONNETERIE. s. f. L'art & le métier de Bonnetier.

BONNETEUR. s. m. Filou, qui, à force de civilités, tâche d'attirer les gens pour leur gagner leur argent. (C'est un bonneteur. Il faut éviter les bonneteurs.) Il est du style familier.

BONNETIER. s. m. Celui qui fait ou qui vend des bonnets, des bas, ou autres semblables marchandises. (Maître Bonnetier.)

BONNETTE. s. f. Terme de Fortification. Ouvrage composé de deux faces qui forment un angle saillant, avec un parapet & une palissade au devant.

BONNETTES. s. f. plur. Terme de Marine. Petites voiles dont on se sert, lorsqu'il y a peu de vent, pour alonger les voiles ou les multiplier.

BONSOIR. s. m. Terme dont on se sert pour saluer quelqu'un sur la fin du jour & dans la nuit. (Bonsoir, Monsieur. Bonsoir & bonne nuit.)

BONTÉ. s. f. Qualité de ce qui est bon, ce qui fait qu'une chose est bonne dans son genre. (La bonté du vin. La bonté d'un terroir. La bonté de l'air. La bonté d'une étoffe. La bonté d'un remède. La bonté d'une montre. La bonté d'un ouvrage. La bonté d'une action.)

On dit familièrement d'Une chose excellente dans son genre, qu'*On ne la sauroit payer de bonté*.

Bonté, se prend plus particulièrement pour Une qualité morale, qui porte à faire du bien. (Le propre de la bonté est de se faire aimer. Bonté naturelle. Bonté singulière. Sa bonté le rend aimable à tout le monde. La bonté d'un Prince. Avoir recours à la bonté du Prince. Abuser de la bonté de quelqu'un. Il a eu la bonté de l'assister dans le besoin. C'est un homme plein de bonté.)

On se sert quelquefois du mot de *Bonté*, pour exprimer ce qui se fait par pure honnêteté, par pure civilité. (La bonté que vous avez eue de m'écrire. Dites-lui que je lui suis extrêmement obligé de sa bonté, de ses bontés, de toutes ses bontés, des bontés qu'il me témoigne.)

Il se prend aussi pour Simplicité, & trop grande facilité. (La bonté du père est cause de la perte du fils. Il se laisse tous les jours tromper par sa bonté, par son trop de bonté. Sa bonté l'a ruiné. Il a une sotte bonté.)

Bonté, en parlant de Dieu, est un des attributs divins; & c'est dans cette acception qu'on dit, (La bonté infinie de Dieu. La bonté divine. Dieu est la souveraine bonté, la suprême bonté.) On dit par exclamation, (Bonté de Dieu! Bonté divine!)

BONZE. s. m. Nom d'un Prêtre Chinois ou Japonois.

BOQ

BOQUILLON. s. m. Bûcheron. Il est vieux.

BOR

BORAX. s. m. Sel très-propre à faciliter la fonte des métaux.

BORBORYGME, ou Borborisme. s. m. Vent qui se fait entendre dans les intestins, & qui est un symptôme d'indigestion.

BORD. s. m. L'extrémité d'une chose ; ce qui termine une chose par quelque endroit, & principalement par sa largeur. (Le bord d'un verre. Le bord d'une jupe, d'un manteau. Le bord de l'eau. Le bord d'une rivière. Le bord de la mer. Le bord d'un vaisseau, d'un bateau. Les bords de la Seine.)

On le dit poëtiquement au pluriel, pour dire, Des régions environnées d'eau. (Les bords Afriquains. Les bords Indiens.)

Lorsqu'on dit, *A bord*, sans rien ajouter, on entend toujours parler du bord d'une rivière, ou de la mer. Ainsi, *Arriver à bord*, signifie, arriver au bord de l'eau, au bord de la mer. Il se dit d'un bateau & d'un vaisseau, aussi-bien que de ceux qui sont dedans. On dit aussi dans cette acception, *Mettre du monde à bord.* Et on crie, *A bord, à bord*, pour faire entendre qu'on veut aller à terre.

Quand on ne peut trouver un mot qu'on cherche, & dont on croit à tout moment qu'on va se ressouvenir, on dit, qu'*On l'a sur le bord des lèvres.* Et on dit, qu'*Un homme a l'ame sur le bord des lèvres*, pour dire, qu'Il va mourir.

On appelle *Rouge bord*, Un verre plein de vin jusqu'au bord. Et dans ce sens on dit, *Boire un rouge bord, boire des rouges bords, boire à rouges bords*, pour dire, Boire des rasades de vin.

On dit figurément, *Être au bord du précipice, être sur le bord du précipice*, pour dire, Être prêt à tomber dans un grand malheur, être sur le point d'être perdu, d'être ruiné. Et d'un homme extrêmement vieux, qu'*Il est sur le bord de sa fosse.*

BORD, se dit aussi De tout ce qui s'étend vers les extrémités de certaines choses. Et dans ce sens on appelle *Les bords d'un plat*, Tout ce qui est depuis la partie concave d'un plat jusqu'à l'extrémité. On appelle aussi dans ce sens. *Les bords d'un chapeau*, Tout ce qui excède la forme d'un chapeau. (Chapeau à grands bords, à petits bords, à bords retroussés.)

BORD, se dit aussi d'Une espèce de ruban ou galon, dont on borde certaines parties de l'habillement. (Mettre un bord d'argent à un chapeau. Mettre un bord à une jupe.)

En termes de Marine, on appelle *Vaisseau de haut-bord*, Un Navire, un Vaisseau. Et *Vaisseau de bas-bord*, Les Galères, & autres Bâtimens plats. Et *Bord* se dit de tout Navire & de tout Vaisseau de haut-bord. (Ce Capitaine le régala sur son bord. Il a tant de soldats, tant de matelots, tant de passagers sur son bord.) On dit aussi dans cette acception, (Coucher à bord, aller à bord, envoyer à bord.) Et cela se dit aussi-bien des Galères que des Vaisseaux.

En parlant des Corsaires, on dit, qu'*Ils courent le bon bord*, pour dire, qu'Ils piratent. Et la même chose se dit figurément Des gens débauchés.

BORD À BORD, pris adverbialement, se dit Des liqueurs, lorsqu'elles remplissent toute la capacité de ce qui les contient. (L'eau est bord à bord du quai, du vase, &c.)

BORDAGE. s. m. Revêtement de planches qui couvre le bord du Vaisseau par dehors.

BORDAYER. v. n. Terme de Marine. Courir des bordées, c'est-à-dire, gouverner alternativement d'un côté & d'un autre, lorsque le vent ne permet pas de porter à route.

BORDÉ. s. m. Galon d'or, d'argent, ou de soie, qui sert à border des habits, des meubles, &c. (Il n'y a par-tout qu'un simple bordé. Le bordé de sa veste n'est pas assez large.)

BORDÉE. s. f. La décharge de tous les canons rangés d'un des côtés du Vaisseau. (Il lâcha contre l'ennemi une bordée de son canon. Tirer une bordée. Envoyer une bordée. Essuyer une bordée. Je lui lâchai toute ma bordée.)

On dit figurément, Une bordée d'injures, ou absolument une bordée. (Il lui a lâché une bordée. Il a essuyé une furieuse bordée.)

BORDÉE, se dit aussi pour signifier Le chemin, la route que fait un Vaisseau qui est obligé de louvoyer, & d'aller tantôt sur un côté, tantôt sur l'autre, pour arriver en quelque endroit. (Le Vaisseau fit une bordée. Les Vaisseaux furent obligés de faire plusieurs bordées pour arriver sur les ennemis.)

BORDEL. s. m. Lieu où les femmes publiques se prostituent. C'est un terme malhonnête, & qui ne se dit point en bonne compagnie.

BORDELIÈRE. s. f. Poisson des Lacs de Savoye, ainsi nommé, parce qu'il côtoie le rivage. Il a quelque ressemblance avec la Brème.

BORDER. v. a. Garnir l'extrémité de quelque chose, comme d'une jupe, d'un manteau, &c. en y cousant un ruban, un galon, un morceau d'étoffe, &c. (Border un manteau, le border d'hermines. Border un chapeau d'un galon d'or.)

Il se dit aussi De ce qui s'étend le long de certaines choses, & qui y sert comme de bord. (Ce quai, cette chaussée bordent la rivière. Une belle prairie qui borde un étang. Une grande allée d'arbres borde la rivière. Tout le chemin étoit bordé de monde.) On dit qu'*Un lieu est bordé de précipices*, pour dire, qu'Il y a des précipices tout autour.

BORDER, en termes de Marine, signifie aussi, Côtoyer, marcher le long des côtes. (La flotte ne fit que border les côtes.)

BORDÉ, ÉE. participe. (Un parterre bordé de fleurs. Un bassin bordé de gazon. Une courtine bordée de soldats.)

BORDEREAU. s. m. Mémoire des espèces diverses qui composent une certaine somme. (Faire un bordereau de l'argent qu'on reçoit. Bordereau de compte.)

BORDIER. adj. de t. g. Terme de Marine. On nomme *Vaisseau bordier*, Celui qui a un côté plus fort que l'autre.

BORDIGUE. s. f. Terme de Pêche. Espace retranché avec des claies sur le bord de la mer, pour prendre du poisson.

BORDURE. s. f. Ce qui borde quelque chose & lui sert d'ornement. (La bordure d'un tableau. La bordure d'un miroir. La bordure d'une tapisserie.)

On dit, *La bordure d'un parterre*, pour dire, Les plate-bandes qui entourent un parterre.

BORDURE, en termes d'Armoiries, se dit d'Une brisure qui entoure tout l'Écu, & qui est toujours différente de l'émail de l'Écu. (Le Roi d'Espagne porte sur le tout de France, à la bordure de gueules.)

BORÉAL, ALE. s. m. Qui est du côté du Nord. (Pole boréal. Aurore boréale.)

BORÉE. s. m. Vent septentrional, bise, vent du Nord.

BORGNE. adj. de t. g. Celui, celle à qui il manque un œil. (Cet homme est borgne. Cette femme est borgne. Son cheval est devenu borgne.)

On dit d'Un homme qui est borgne, & qui outre cela est fin & méchant, que *C'est un méchant borgne.* Et en ce sens, *Borgne* est employé substantivement ; mais ce n'est qu'au masculin qu'il s'emploie de cette sorte.

On dit proverbialement & figurément, *Changer son cheval borgne contre un aveugle*, pour dire, Perdre au change sur quelque chose que ce soit, changer une chose défectueuse contre une plus défectueuse encore. Et, *Causer comme une pie borgne*, pour dire, Ne faire presque autre chose que causer.

BORGNE, se dit figurément de diverses choses. Ainsi on dit d'Une maison fort sombre, fort obscure, que *C'est une maison borgne* ; d'Un méchant petit cabaret, que *C'est un cabaret borgne* ; d'Un méchant conte mal fait, que *C'est un conte borgne* ; & d'Un compte qui n'est pas clair, que *C'est un compte borgne.*

BORGNESSE. s. f. Terme bas & injurieux, qui se dit d'une femme ou d'une fille borgne. (Une borgnesse. Une méchante borgnesse. Une vilaine borgnesse.)

BORNAGE. s. m. Terme de Palais, qui signifie l'action de planter des bornes dans une terre. (Ils sont en différend pour le bornage de leurs terres.)

BORNE. s. f. Pierre ou autre marque qui sert à séparer un champ d'avec un autre. (Planter une borne. Asseoir des bornes. Arracher des bornes.)

BORNE, se dit aussi Des pierres qu'on met à côté des portes, ou le long des murailles, pour empêcher qu'elles ne soient endommagées par les carrosses & par les autres voitures. (Mettre une borne contre un mur. Mettre des bornes à une porte.)

BORNES, au pluriel, se dit de tout ce qui sert à séparer un État, une Province d'une autre. (L'Espagne a pour bornes les deux mers & les Pyrénées. Reculer les bornes d'un État. Étendre les bornes de son Empire.)

BORNES, se dit aussi figurément au pluriel, De tout ce qui est regardé comme les limites de chaque chose. Ainsi on dit, (Passer les bornes de son pouvoir, de sa juridiction. Passer les bornes de la raison & de la modestie. Passer les bornes de son sujet. Mettre des bornes, donner des bornes à son ambition. Se contenir dans les bornes du devoir. Franchir les bornes du respect. Aller au-delà des bornes, passer au-delà des bornes de la bienséance. Se prescrire des bornes. Demeurer dans les bornes, se tenir dans les bornes de la raison, dans les bornes les plus étroites du devoir. Son ambition n'a point de bornes, est sans bornes.)

BORNER. v. a. Mettre des bornes. (Borner un champ. Borner un vignoble.)

Il signifie aussi limiter, resserrer dans une certaine étendue, dans un certain espace. (La mer & les Alpes bornent l'Italie. Son jardin est beau, mais la rivière le borne de trop près.)

Dans cette même acception, *Borner* se dit aussi Des personnes, par rapport à leurs maisons & à leurs héritages. (Il est borné par une grande forêt du côté du Levant. Il veut vendre cette maison, parce qu'il s'y

trouve trop borné, & qu'il ne sauroit faire d'acquisitions.)

On dit, qu'*Un objet borne agréablement la vue*, pour dire, qu'Il la termine agréablement. (Ces côteaux qui sont un peu éloignés, bornent agréablement la vue de ce côté-là.)

BORNER, signifie figurément Modérer. (Borner ses désirs, ses prétentions, ses espérances. Il faut se borner à cela;) & absolument, (Il faut se borner. C'est un homme qui sait se borner.)

BORNÉ, ÉE. participe.

On dit, qu'*Une maison a une vue bornée*, Quand la vue en est de peu d'étendue. Et figurément, *Avoir des vues bornées*, pour dire, Avoir peu de lumière ou peu d'ambition. Et, *Avoir l'esprit borné*, pour dire, Être capable de peu de chose. Et on appelle *Fortune bornée*, Une fortune médiocre & commune, & qui ne peut guère augmenter.

BORNOYER. v. a. Regarder d'un seul œil une surface, pour juger de son alignement.

BORNOYÉ, ÉE. participe.

BORÓZAIL. s. m. Maladie qui provient d'un usage immodéré des femmes, qui est particulière aux Africains, & qui est différente de la vérole.

B O S.

BOSAN. s. m. Breuvage fait avec du millet bouilli dans de l'eau. (Les Turcs font grand usage du Bosan.)

BOSEL. s. m. Terme d'Architecture. Membre rond, qui est la base des colonnes.

BOSPHORE. s. m. Espace de mer entre deux terres, qui sert de communication à deux mers. (Le Bosphore de Thrace.)

BOSQUET. s. m. Petit bois, petite touffe de bois. (Un petit bosquet. Les bosquets de Versailles.)

BOSSAGE. s. m. Terme d'Architecture, qui se dit De toute pierre saillante, laissée exprès pour y tailler quelque ouvrage de Sculpture. (Laisser un bossage dans un timpan pour y tailler des Armoiries.) On dit, *Mur à bossages*, *porte à bossages*, *colonne à bossages*, En parlant d'un mur, d'une porte, d'une colonne, garnis de pierres saillantes hors du nu du mur & de la colonne.

BOSSE. s. f. Grosseur extraordinaire au dos ou à l'estomac, qui vient de mauvaise conformation. (Grosse bosse. Avoir une bosse par-devant, une bosse par-derrière.)

BOSSE, se dit aussi De certaines grosseurs que quelques animaux, comme Chameaux, Dromadaires, & quelques Taureaux sauvages ont naturellement sur le dos. (La bosse d'un Chameau.)

Il se dit aussi d'Une enflure ou élevure qui vient de contusion. (Il s'est fait une bosse au front.)

On dit proverbialement, que *Les Chirurgiens ne demandent que plaie & bosse*, pour dire, qu'Ils souhaitent des querelles, des batteries, afin d'avoir de la pratique. La même chose se dit figurément de tous ceux qui se plaisent à exciter des querelles, ou dans l'espérance d'en profiter, ou par pure malignité d'esprit.

BOSSE, se dit aussi d'Une élévation dans toute superficie qui devroit être plate & unie. (Un terrain plein de bosses. De la vaisselle d'argent qui est pleine de bosses.)

BOSSE, en termes de Sculpture, se dit Du relief d'une figure. (Une figure relevée en bosse. Une figure de demi-bosse.) Et on appelle *Ouvrage de ronde bosse*, Les ouvrages de plein relief, comme les Statues.

On appelle *Bosse*, dans un Jeu de Paume, Cet endroit de la muraille du côté du dedans, qui renvoie la balle dans le dedans par bricole. Et dans ce sens, *Attaquer la bosse*, *donner dans la bosse*, se dit lorsqu'on pousse la balle à l'endroit qui la renvoie dans le dedans; &, *Défendre la bosse*, lorsqu'on rechasse la balle avant qu'elle y puisse entrer.

On appelle *Serrure à bosse*, Une serrure appliquée en saillie sur le dedans d'une porte.

BOSSELAGE. s. m. Travail en bosse. Il ne se dit guère que du travail en bosse sur de la vaisselle. (Travailler en bosselage.)

BOSSELER. v. a. Travailler en bosse. Il ne se dit guère qu'en parlant du travail en bosse sur de la vaisselle, sur de l'argenterie. (Bosseler de la vaisselle par petites bosses.)

BOSSELÉ, ÉE. participe.

En agriculture, il se dit De certaines feuilles de plantes qui ont des éminences à grandes mailles, & creuses en dessous. (Les feuilles des Choux sont bosselées.)

BOSSEMAN. s. m. Terme de Marine. Second Contre-Maître dans un vaisseau. Il est particulièrement chargé du soin des cables, des ancres, des bouées, &c.

BOSSETTE. s. f. Ornement attaché aux deux côtés du mors d'un cheval, & fait en bosse. (Bossettes dorées. Bossettes argentées. Mors à bossettes.)

BOSSU, BOSSUE. adj. Qui a une bosse au dos ou à l'estomac. (Un homme bossu, une femme bossue. Bossu par-devant. Bossu par-derrière.)

Il se dit aussi substantivement. (C'est un méchant bossu.)

BOSSU, se dit aussi D'un terrain où il y a beaucoup de petites inégalités: & dans ce sens on dit proverbialement, que *Les cimetières sont bossus*, pour dire, que Le terrain en est inégal, à cause de la quantité de gens qu'on y enterre continuellement.

BOSSUER. v. a. Faire des bosses. Il ne se dit qu'en parlant des bosses qu'on fait à la vaisselle en la laissant tomber, ou de quelque autre manière. (Bossuer des plats. Bossuer des assiettes.)

BOSSUÉ, ÉE. participe. (De la vaisselle bossuée.)

BOSTANGI-BACHI. s. m. Intendant des Jardins du Grand Seigneur. *Gi* en Turc ajouté à un nom primitif, fait un nom dérivé. *Bostan*, Jardin; *Bostangi*, Jardinier.

BOSUEL. s. m. Nom de la seule Tulipe qui ait de l'odeur.

B O T

BOT. adj. Qui n'a point de féminin; & qui n'a d'usage que dans cette phrase, *Pied bot*, qui se dit d'Un pied contrefait. (Avoir un pied bot.) On appelle aussi *Pied bot*, Un homme qui a le pied contrefait. (C'est un pied bot. Ils ne sont que deux ou trois pieds bots.) Il est du style familier.

BOTANIQUE. s. f. Science qui traite des Plantes & de leurs propriétés. (C'est un homme qui entend bien la Botanique.)

BOTANISTE. s. m. Celui qui s'applique à la Botanique. (Un excellent Botaniste.)

BOTRYS. s. m. Plante qui croît en forme d'arbrisseau, & qui est une espèce de Patte-d'Oie. Sa semence a une odeur forte & aromatique. On l'emploie dans les maladies histériques.

BOTTE. s. f. Faisceau, assemblage de plusieurs choses de même nature liées ensemble. (Botte de paille. Botte de foin. Mettre du foin en bottes. Lier des bottes. Bottes d'échalas. Bottes d'allumettes. Bottes de raves. Botte d'asperges. Botte de céleri. Botte d'oignons.)

On appelle *Botte de soie*, L'assemblage de plusieurs écheveaux de soie liés ensemble. (Une botte de soie. Marchand de soie en bottes.)

BOTTE, se dit aussi dans le style familier d'Une grande quantité de plusieurs choses. (Une botte de lettres. Une botte de paperasses.)

BOTTE. s. f. Terme de Botanique. Il se dit principalement des racines de certaines plantes, comme celles de l'Asperge, qui forment de gros paquets. A l'égard des fleurs ou des fruits qui sont disposés de cette manière, on se sert plutôt du mot de *Pannicule*. (Les fleurs du Millet naissent en pannicule, quoiqu'on dise aussi, qu'Elles naissent en botte.)

BOTTE, se dit en termes de Chasse, De la longe avec laquelle on mène le limier au bois. (Ce limier tire contre la botte, dès qu'il évente quelque bête.)

BOTTE. s. f. Terme d'Escrime. Coup que l'on porte avec un fleuret, ou avec une épée, à celui contre qui on se bat. (Porter une botte. Alonger une botte. Une botte franche.)

On dit figurément, *Porter une botte à quelqu'un*, pour dire, Lui demander de l'argent à emprunter, sans être trop en pouvoir de le rendre.

On dit aussi figurément, d'Un homme qui dans une dispute avec un autre, lui a fait quelque objection pressante, qu'(Il lui a porté une étrange botte, une rude botte.) Et d'Un homme qui a rendu ouvertement quelque mauvais office à un autre, dans l'esprit de quelque personne puissante, qu'(Il lui a porté une terrible botte, une vilaine botte.)

BOTTE. s. f. Chaussure de cuir, qui enferme le pied, la jambe, & une partie de la cuisse, & qu'on met pour monter à cheval. (Botte de vache. Botte de roussi. Botte de marroquin. Bottes de campagne. Bottes de chasse, de demi chasse. Bottes d'Académie. Bottes de Pêcheurs. Botte haute. Botte levée. Botte tirée. Botte blanche. De grosses bottes. Bottes molles. La genouillière de la botte. La tige de la botte. Botte cirée. Une paire de bottes. Mettre ses bottes. Faire tirer ses bottes. Faire graisser ses bottes pour partir. Prendre ses bottes pour monter à cheval.)

On dit dans le style familier, *Prendre la botte*, pour dire, Se mettre en état de monter à cheval & de partir.

On dit proverbialement & figurément, (Graissez les bottes d'un vilain, il dira qu'on les lui brûle.) Et cela se dit pour donner à entendre, qu'On ne reçoit ordinairement que des reproches & des marques d'ingratitude pour un service qu'on rend à un mal-honnête homme. Et proverbialement on dit à un homme, qu'*Il faut qu'il graisse ses bottes*, pour dire, qu'Il faut qu'il se prépare à partir pour quelque voyage.

On dit aussi proverbialement & figurément, *Mettre bien du foin dans ses bottes*, pour dire, Amasser bien de l'argent dans un emploi, y bien faire ses affaires. Et quand on veut faire connoître qu'on ne se soucie nullement d'une chose, on dit qu'(On ne s'en soucie non plus que de ses vieilles bottes.)

On dit proverbialement, *A propos de bottes*, Quand tout d'un coup on veut

passer d'un discours à un autre qui n'a aucun rapport au premier.

On dit d'un cheval vicieux, & qui se défend de celui qui le monte, en tâchant de le mordre à la jambe, qu'*Il va à la botte.* La même chose se dit d'un homme qui est accoutumé à faire des réponses piquantes aux plaisanteries les plus douces. (C'est un homme à qui il ne faut pas jouer, il va d'abord à la botte.)

Botte, se dit aussi en parlant des carrosses, & signifie Ce qui sert de marche-pied pour monter en voiture. (Il y a quelque chose à refaire à une des bottes de ce carrosse.)

Bottes, se dit aussi au pluriel, De la terre qui s'attache aux souliers quand on marche dans un terrain gras. (Le terrain de ce jardin est si gras, que dès qu'il a plu, on ne sauroit s'y promener, qu'on n'y prenne, qu'on en rapporte des bottes.)

BOTTELAGE. s. m. Action de lier en bottes. (Le bottelage coûte tant.) On dit que *Le bottelage est bon*, Quand la botte de foin, de paille, &c. est du poids requis, de la grosseur requise par les Réglemens de Police.

BOTTELER. v. a. Lier en bottes. (Botteler du foin. Botteler de la paille.)

Bottelé, ée. participe.

BOTTELEUR. s. m. Celui qui fait des bottes de foin, de paille, &c. (Payer des botteleurs.)

BOTTER. v. a. Faire des bottes. (Ce Cordonnier botte bien, botte mal. Qui est le Cordonnier qui vous botte ?)

Il signifie aussi Mettre les bottes à quelqu'un. (Appelez, qu'on me vienne botter.) Et Mettre ses bottes soi même. (Je vais me botter.) On dit aussi, qu'*Un homme se botte bien*, ou *se botte mal*, pour dire, qu'Il porte ordinairement des bottes bien faites ou mal faites.

Se Botter, se dit aussi De ceux qui en marchant dans un terrain gras, amassent beaucoup de terre autour de leurs pieds. (On ne sauroit se promener dans ce jardin, qu'on ne se botte.) Dans ce sens on dit aussi, qu' (Un cheval se botte.)

Botté, ée. participe.

BOTTIER. s. m. Cordonnier qui fait des bottes.

BOTTINE. s. f. Diminutif. Petite botte d'un cuir fort mince. (Porter des bottines. On met des bottines de fer aux enfans qui ont les jambes foibles ou de travers.)

BOU

BOUC. s. m. Animal à cornes, qui est le mâle de la chèvre. (Bouc puant. Une peau de bouc. Les cornes d'un bouc. La barbe d'un bouc.)

Parmi les anciens Juifs, on appelloit *Bouc Emissaire*, Celui des deux Boucs sur lequel le sort tomboit pour être envoyé au désert, après avoir été chargé des iniquités du peuple. L'Écriture dit, qu'*Au jour du Jugement*, JESUS-CHRIST *séparera les agneaux d'avec les boucs*, pour dire, qu'Il séparera les bons d'avec les méchans, les Élus d'avec les Réprouvés.

Bouc, se dit aussi en termes de Commerce, d'Une peau de bouc pleine de vin ou d'huile. (Un bouc d'huile. Un bouc de vin.)

On appelle *Barbe de bouc*, La barbe d'un homme, lorsqu'il n'en a que sous le menton. (Il a une barbe de bouc. Une vraie barbe de bouc.)

BOUCAGE. s. m. Plante ombellifère. Ses semences & ses racines sont apéritives, vulnéraires, & on leur attribue la vertu de briser la pierre des reins & de la vessie.

BOUCAN. s. m. Le lieu où les Sauvages font fumer leurs viandes. On appelle aussi de même le gril de bois sur lequel ils les font fumer & secher.

Boucan, signifie aussi un lieu de débauche. C'est un terme bas & peu honnête.

BOUCANER. v. a. Faire cuire des viandes à la manière des Sauvages de l'Amérique. (Boucaner de la viande.) On dit aussi, *Boucaner des cuirs*, pour dire, Les préparer à la manière des Sauvages. Et simplement, *Boucaner*, pour dire, Aller à la chasse des bœufs sauvages ou autres bêtes, pour en avoir les cuirs. Et dans cette acception, *Boucaner* est neutre.

Boucané, ée. participe.

BOUCANIER. s. m. Celui qui va à la chasse des bœufs sauvages.

BOUCARO. s. m. Espèce de terre sigillée, rougeâtre, qui vient d'Espagne, où elle s'appelle *Boucaros*, On en fait différens vases, tels que des pots, des théières, &c.

BOUCASSIN. s. m. Étoffes de coton, dont on fait des doublures.

BOUCAUT. s. m. Moyen tonneau qui sert à renfermer diverses marchandises. (Un boucaut de tabac.)

BOUCHE. s. f. Cette partie du visage de l'homme par où sort la voix, & par où se reçoivent les alimens. (Avoir la bouche belle, & les lèvres bien façonnées. Avoir la bouche vermeille, la bouche incarnate, la bouche relevée, la bouche agréable, la bouche petite. Avoir une grande bouche. Avoir la bouche plate. Ouvrir la bouche. Fermer la bouche. Tourner la bouche. Baiser à la bouche. La première fois qu'un Cardinal est reçu au Consistoire, le Pape fait la cérémonie de lui fermer & de lui ouvrir la bouche.)

On dit figurément, *N'oser ouvrir la bouche*, pour dire, N'oser parler. Et, *Fermer la bouche à quelqu'un*, pour dire, Le faire taire.

On dit d'Un homme qui s'est fait une habitude de dire continuellement de certaines paroles, qu' (Il les a à tout moment à la bouche. C'est un mot qu'il a toujours à la bouche.)

On dit, *Faire la petite bouche de quelque chose*, *sur quelque chose*, pour dire, Ne vouloir pas s'expliquer tout à-fait sur quelque chose. *Ne faire point la petite bouche de quelque chose*, pour dire, S'en expliquer librement & ouvertement. *Dire quelque chose de bouche à quelqu'un*, pour dire, S'en expliquer soi-même de vive voix avec lui. Et proverbialement, *Bouche close*, *bouche cousue*, pour dire, qu'Il faut garder le secret sur l'affaire dont il s'agit.

On dit qu'*Une nouvelle va de bouche en bouche*, pour dire, qu'Elle devient publique, qu'elle court par-tout. Et on appelle poëtiquement La Renommée, (La Déesse aux cent bouches.)

On dit proverbialement d'Un homme qui dit sans ménagement tout ce qu'il pense, que (C'est un saint Jean bouche d'or.) Et proverbialement, en parlant d'Un homme qui parle contre sa pensée, on dit, (Il dit cela de bouche, mais le cœur n'y touche.)

On dit d'Un vassal, qu'*Il ne doit à son Seigneur que de la bouche & la main*, pour dire, qu'Il ne doit point de relief, & qu'il ne doit qu'hommage & service.

Bouche, se dit aussi par rapport à l'organe du goût. Ainsi on dit, *Traiter quelqu'un à bouche que veux-tu*, pour dire, Lui faire très-bonne chère. *Manger de la viande de broc en bouche*, pour dire, Aussi-tôt qu'on l'a tirée de la broche. Qu'*Une chose fait bonne bouche*, pour dire, qu'Elle laisse un bon goût. Et qu'*Une chose rend la bouche amère, pâteuse, mauvaise, sèche, &c.* pour dire, qu'Elle laisse quelque mauvais goût de cette sorte.

Quand on donne à manger à ses amis, & qu'à la fin du repas on leur donne quelque chose d'exquis, on dit, que (C'est pour les laisser sur la bonne bouche.) On dit aussi, *Demeurer sur la bonne bouche*, pour dire, Demeurer sur ce qu'il y a de meilleur & de plus exquis dans un repas. Et, *Garder quelque chose pour la bonne bouche*, pour dire, Réserver pour le dernier morceau ce qu'il y a de meilleur à manger. La même phrase se dit figurément de tout ce qu'on réserve d'agréable & de meilleur pour la fin. Et on dit aussi figurément, *Laisser quelqu'un sur la bonne bouche*, pour dire, Le laisser sur l'espérance de quelque chose, ou sur quelqu'autre pensée agréable.

Lorsqu'on parle de quelque chose à manger, & que la manière dont on en parle excite une espèce d'envie & de désir dans ceux qui écoutent, on dit, que (L'eau en vient à la bouche, que Cela fait venir l'eau à la bouche.) La même chose se dit figurément de tout ce qui est agréable, & qui donne quelque idée de plaisir.

On dit, *Prendre sur sa bouche*, pour dire, Épargner sur la dépense de sa nourriture. (Il prend sur sa bouche les charités qu'il fait.)

On dit aussi, *S'ôter le morceau de la bouche*, pour dire, S'épargner le nécessaire pour fournir à quelqu'autre dépense.

On appelle en termes de Chirurgie, *Flux de bouche*, Une grande abondance de salive qui sort de la bouche en de certaines maladies. Et on dit figurément d'Un grand parleur, qu' (Il a le flux de bouche, qu'il a un flux de bouche continuel.)

On dit encore, *Être sur sa bouche*, *être sujet à sa bouche*, pour dire, Être gourmand. Il est populaire.

On dit, *Avoir bouche à Cour*, pour dire, Être nourri dans la maison d'un Prince; & cela ne se dit proprement que des Officiers de la maison du Roi, & des Maisons des grands Princes, lorsqu'ils ont droit de manger à quelqu'une des tables. Et on appelle chez le Roi, *Vin de la bouche*, Le vin destiné pour la personne du Roi.

On appelle aussi chez le Roi, *La Bouche*, Le lieu où l'on apprête à manger pour le Roi; & *Officiers de la Bouche*, Les Officiers qui servent, soit à la cuisine du Roi, soit au Gobelet. Et on appelle absolument *La bouche*, Les Officiers de la bouche du Roi. (La Bouche est partie.)

Bouche, se dit aussi Des personnes mêmes, par rapport à la nourriture. (Il a tous les jours cinquante bouches à nourrir. Comme on vit que les ennemis approchoient de la Place, & qu'on y manquoit de vivre, on en fit sortir toutes les bouches inutiles.)

Bouche, se dit aussi en parlant des chevaux, & de quelques autres bêtes de sommes & de voiture. (La bouche d'un cheval. Un cheval qui a la bouche fraîche, la bouche échauffée. Un cheval qui a la bouche bonne, la bouche fine, la bouche tendre, la bouche délicate, la

bouche mauvaise, la bouche égarée, la bouche forte.)

On dit, qu'*Un cheval est fort en bouche*, & qu'*Il n'a point de bouche*, pour dire, qu'il n'obéit point au mors; & qu'*Il n'a ni bouche, ni éperon*, pour dire, Que non-seulement il est fort en bouche, mais qu'il est dur à l'éperon.

On dit aussi figurement, qu'*Un homme est fort en bouche*, pour dire, qu'Il parle avec beaucoup de véhémence & de hardiesse; & qu'*Il n'a ni bouche, ni éperon*, pour dire, qu'Il est stupide & insensible, & qu'il ne s'émeut de rien.

BOUCHE, se dit aussi en parlant d'Une pièce d'artillerie; & signifie L'ouverture par où le boulet sort du canon. (Exposer des troupes à la bouche du canon.) On dit aussi, *Bouches à feu* au pluriel, en parlant des canons & des mortiers. (Il y avoit tant de bouches à feu.)

BOUCHES, au pluriel, se dit des embouchures par où de grands fleuves se déchargent dans la mer. (Les bouches du Nil. Les bouches du Danube. Les bouches du Gange.)

BOUCHÉE. s. f. Petit morceau de quelque chose à manger. (Une bouchée de pain, une bouchée de viande. Il n'y en a qu'une bouchée.) On dit, *Ne faire qu'une bouchée d'un pâté*, pour dire, Le manger avidement & promptement.

BOUCHER. v. a. Fermer une ouverture. (Boucher un trou. Boucher un tonneau. Boucher une bouteille. Boucher une porte. Boucher une fenêtre. Se boucher le nez. Se boucher les oreilles. Se boucher les yeux.)

On dit, *Boucher le passage*, *boucher les chemins*, *boucher les avenues*, pour dire, Empêcher qu'on n'y puisse passer. (On avoit bouché tous les passages à l'ennemi.) Et en parlant d'Un bâtiment qui est au-devant d'un autre, on dit qu'*Il en bouche la vue.* On dit aussi, *Faire boucher les vues d'un bâtiment*, pour dire, En faire murer les fenêtres, lorsqu'elles regardent de trop près sur une maison voisine, contre la disposition de la Coutume. (On lui a fait boucher ses vues.)

On dit figurément, *Se boucher les yeux*, pour dire, Ne vouloir point voir. Et, *Se boucher les oreilles*, pour dire, Ne vouloir point entendre. Et en parlant d'une somme d'argent qu'on reçoit, on dit, qu'*Elle servira à boucher un trou*, pour dire, qu'Elle servira à payer quelque dette, ou dédommagera de quelque perte.

BOUCHÉ, ÉE. participe.

On dit figurément d'Un homme qui a l'intelligence dure, qu'*Il a l'esprit bouché.* (Il a aujourd'hui l'esprit si bouché, qu'on ne lui peut rien faire comprendre.)

BOUCHER. s. m. Celui qui tue des bœufs, des moutons, &c. & qui les vend ensuite en détail.

On dit figurement d'Un homme cruel & sanguinaire, que (C'est un vrai boucher.)

BOUCHÈRE. s. f. La femme d'un Boucher.

BOUCHERIE. s. f. Le lieu où l'on tue, & celui où l'on vend publiquement la viande du gros & du menu bétail. (Acheter de la viande à la boucherie. Les boucheries sont fermées, sont ouvertes.)

Il signifie figurément, Tuerie, massacre, carnage. (Il se fit une grande boucherie dans ce combat.) On dit, *Mener ou envoyer des soldats à la boucherie*, pour dire, Les exposer à une mort presque certaine.

BOUCHET. s. m. Espèce d'hypocras fait d'eau, de sucre & de cannelle.

BOUCHON. s. Ce qui sert à boucher une bouteille, ou quelqu'autre vase de même nature. (Le bouchon d'une bouteille. Bouchon de filasse, bouchon de liége, bouchon de bois, bouchon de papier, bouchon de verre, bouchon de cristal. Le bouchon d'un cornet d'écritoire. Faire un bouchon. Mettre un bouchon.)

On appelle *Bouchon de paille*, *bouchon de foin*, Une poignée de paille tortillée, ou de foin tortillé. (Faire un bouchon de paille pour frotter un cheval.) On dit aussi, *Un bouchon de linge*. Et on dit, *Mettre du linge en un bouchon*, pour dire, Le chiffonner & le mettre tout en un tas.

BOUCHON, se dit aussi d'Un rameau de verdure, ou de quelque autre chose semblable, qu'on attache à une maison, pour faire connoître qu'on y vend du vin. (Un bouchon de cabaret.) Et on dit proverbialement, *A bon vin il ne faut point de bouchon*, pour dire, Que les bonnes choses n'ont pas besoin d'affiche pour être recherchées.

BOUCHON, est aussi un terme dont on se sert en caressant les enfans. (Mon petit bouchon.) Il est du style familier.

BOUCHONNER. v. a. Mettre en bouchon, chiffonner. (Bouchonner du linge.)

On dit, *Bouchonner un cheval*, pour dire, Le frotter avec un bouchon de paille.

BOUCHONNER, signifie aussi familièrement, Cajoler, caresser, & ne se dit qu'en parlant des enfans. (Bouchonner un enfant.) Il est familier.

BOUCHONNÉ, ÉE. participe.

BOUCLE. s. f. Espèce d'anneau dont on se sert à divers usages. On appelle ainsi principalement ce que les femmes attachent à leurs oreilles pour se parer. (Des boucles d'oreille. Des boucles d'or, des boucles de diamans.)

Il se dit aussi De ces anneaux de cuivre qu'on met aux cavales qu'on veut empêcher d'être saillies. (Mettre des boucles à une cavale.)

Il se dit pareillement De certains anneaux de métal qui ont une petite traverse, avec un ardillon au milieu. (Des boucles de souliers. Une ceinture à boucle. Des boucles de jarretière. Les boucles d'un harnois.)

BOUCLE, se dit figurément Des anneaux que font des cheveux frisés. (De grandes boucles de cheveux. Friser à boucles, à grandes boucles, à grosses boucles, à petites boucles. Les boucles d'une coiffure, d'une perruque.)

BOUCLER. v. a. Mettre une boucle, attacher avec une boucle. (Boucler ses souliers.)

On dit, *Boucler une cavale*, pour dire, Mettre des boucles à une cavale, pour l'empêcher d'être saillie.

On dit, *Boucler des cheveux*, pour dire, Faire prendre la forme de boucle à des cheveux, mettre des cheveux en boucles. (Il est tous les soirs une heure à se friser, à se boucler. Boucler une perruque.)

BOUCLER, signifie aussi *Fermer*, mais uniquement dans cette phrase, *Boucler un Port*, qui signifie Fermer l'entrée d'un Port.

BOUCLÉ, ÉE. participe. (Des souliers bouclés. Une jument bouclée. Des cheveux bouclés. Un Port bouclé.)

BOUCLIER. s. m. Arme défensive qu'autrefois les gens de guerre portoient au bras gauche, & dont ils se servoient pour se couvrir le corps. (Un bouclier rond. Un bouclier ovale. Un grand bouclier. Parer du bouclier. Les Grecs & les Romains portoient de grands boucliers.)

On dit figur. *Faire une grande levée*, *une belle levée de bouclier*, pour dire, Faire de grands préparatifs pour une entreprise qui ne réussit pas. (De quoi lui a servi cette grande levée de boucliers?)

BOUCLIER, se dit aussi figurément Des personnes: par exemples, d'un Général d'armée, (C'est le bouclier de l'État:) D'un grand Évêque, d'un grand Théologien, (C'est le bouclier de la Foi, le bouclier de la Religion.)

BOUCON. s. m. Terme pris de l'Italien, & qui de lui-même, ne signifie que Morceau, mais qui n'a d'usage que pour signifier un morceau empoisonné, ou un breuvage empoisonné. Ainsi, *Donner le boucon*, n'est autre chose qu'Empoisonner. (Il lui a donné le boucon. Il a pris, il a avalé le boucon.) Il est du style familier.

BOUDER. v. n. Il se dit proprement des enfans, lorsqu'ils ont quelque petit chagrin, & qu'ils ne le témoignent que par la mauvaise mine qu'ils font. (Un enfant qui boude toujours, qui ne fait que bouder.) Il se dit aussi d'Une personne, qui ayant accoutumé de vivre familièrement avec une autre, vient tout d'un coup à ne lui plus parler, à cause de quelque petit sujet de mécontentement qu'elle croit en avoir reçu. (Je ne sais pas ce qu'il a contre moi; mais il boude depuis quelque temps, & ne me parle plus. Ils boudent l'un contre l'autre. Une femme qui ne fait que bouder.)

BOUDER, dans le style familier, s'emploie quelquefois activement. (D'où vient que vous me boudez? Il me boude depuis quelque temps.)

On dit familièrement, *Bouder contre son ventre*, pour dire, Se priver par dépit d'une chose utile ou agréable.

BOUDÉ, ÉE. participe.

BOUDERIE. s. f. Action de bouder, l'état où est une personne qui boude. (Il y a toujours quelque bouderie entre eux. Ce sont des bouderies continuelles de sa part. Quand sa bouderie le tient. Quand sa bouderie le prend. C'est une bouderie qui passera.)

BOUDEUR, EUSE. adj. Qui boude. (C'est un enfant naturellement boudeur. Il est d'une humeur boudeuse.)

Il s'emploie aussi au substantif. (C'est un boudeur. C'est un franc boudeur. C'est une boudeuse.)

BOUDIN. s. m. Boyau rempli de sang & de graisse de porc, avec les assaisonnemens nécessaires. (Faire du boudin. Faire rôtir du Boudin. Piquer du boudin pour l'empêcher de crever en grillant. Une aune de boudin. Deux aunes de boudin.) Cette sorte de boudin s'appelle ordinairement *Boudin noir*.

On appelle *Boudin blanc*, Celui qui est fait avec du lait & du blanc de chapon.

Proverbialement & bassement, quand on veut faire entendre qu'une chose ne réussira point, on dit, qu' (Elle s'en ira en eau de boudin.)

BOUDIN, est aussi un terme d'Architecture,

& qui signifie, Le gros Cordon de la base d'une colonne.

Boudin, est encore un terme de Mineur, & signifie, Une fusée où il entre des étoupes & autres matières combustibles.

BOUDINE. s. f. Nœud du milieu d'un plat de verre.

BOUDOIR. s. m. Petit cabinet où l'on se retire quand on veut être seul. (Elle est dans son boudoir.) Il est du style familier.

BOUE. s. f. La fange des rues & des chemins. (Un chemin plein de boue. Des rues pleines de boue. Être tout couvert de boue. Tomber dans la boue. Faire rejaillir de la boue. Les boues des rues.)

On dit, *Payer les boues & lanternes*, pour dire, Payer la taxe qui est imposée pour le nettoyement des boues, & pour l'entretenement des lanternes.

On dit proverbialement, qu'*Une maison n'est faite que de boue & de crachat*, pour dire, qu'Elle n'est bâtie que de méchans matériaux. Et proverbialement & bassement, en parlant d'une chose dont on ne se soucie aucunement, on dit, qu' (On n'en fait non plus d'état que de la boue de ses souliers.)

On dit figurément, *Tirer quelqu'un de la boue*, pour dire, Le tirer d'un état misérable. Et d'Un homme qui a l'ame basse, que (C'est une ame de boue.) *Le traîner dans la boue*, pour dire, Le vilipender.

Boue, se dit aussi du pus qui sort d'un apostème, d'un abcès. (Un apostème dont il sort beaucoup de boue.)

BOUÉE. s. f. Terme de Marine. Morceau de bois ou de liége, ou baril vide attaché à un cordage, qui flotte au-dessus d'une ancre, & sert à marquer le lieu où elle est. Les bouées marquent aussi les écueils, les pieux, les bris de Vaisseaux.

BOUEUR. s. m. Charretier payé pour enlever les boues des rues avec un tombereau. (Les Boueurs de Paris.)

BOUEUX, EUSE. adj. Plein de boue. (Des chemins tout boueux. Une rue boueuse.)

On dit, *Une estampe boueuse*, lorsque le cuivre n'ayant pas été bien essuyé, on a laissé du noir entre les hachures.

BOUFFANT, ANTE. adj. Qui bouffe, qui paroît gonflé. Il ne se dit guère qu'en parlant des étoffes qui ont assez de consistance pour ne se pas aplatir, & qui se soutiennent d'elles-mêmes (Une étoffe bouffante. Une garniture bouffante.)

BOUFFÉE. s. f. Terme qui se dit de l'action subite & passagère de diverses choses. (Une bouffée de vent. Une bouffée de fumée. Il vient des bouffées de chaleurs de temps en temps.)

Il se dit aussi quelquefois pour Halenée. (Des bouffées de vin. Il nous empoisonne par des bouffées d'ail.)

On appelle *Bouffée de fièvre*, Un accès de fièvre qui n'a point de suite. Et figurément en parlant d'un homme qui ne s'adonne aux choses que par intervalle & par boutade, on dit, qu' (Il ne s'y adonne que par bouffées.) On dit dans le même sens, (Bouffée d'humeurs. Bouffée de dévotion.) Il est du style familier.

BOUFFER. v. n. Enfler les joues exprès & par jeu. En ce sens il n'a guère d'usage.

On dit d'un homme fâché, & qui marque sa colère par la mine qu'il fait, qu' (Il bouffe de colère.) Il est du style familier.

Il s'emploie plus ordinairement pour signifier un certain effet que font les étoffes qui se soutiennent d'elles-mêmes, & qui au lieu de s'aplatir, se courbent en rond. (Une étoffe qui bouffe. Du ruban qui bouffe.)

BOUFFETTE. s. f. Petite houpe qui pend aux harnois des chevaux. (Il faut des bouffettes à ce harnois.)

BOUFFIR. v. a. Enfler. Il n'a d'usage au propre qu'en parlant des chairs. (L'hydropisie lui a bouffi tout le corps.)

Il est aussi neutre. (Le visage lui bouffit tous les jours.)

On dit, *Faire bouffir un hareng sur le gril*, pour dire, Le faire renfler en le faisant cuire sur le gril.

Bouffi, ie. participe. (Avoir le visage bouffi, les joues bouffies. Du hareng bouffi.)

On dit figurément d'Un homme plein d'orgueil & de vanité, qu' (Il est bouffi d'orgueil & de vanité.) Et on appelle figurément *Style bouffi*, Un style empoulé.

BOUFFISSURE. s. f. Enflure dans les chairs, causée par quelque indisposition. (Bouffissure du visage.)

On appelle figurément *Bouffissure du style*, Le défaut d'un style empoulé.

BOUFFON. s. m. Celui dont la profession est de faire ou de dire des choses pour faire rire. (Son métier est de faire le bouffon. C'est un très-bon bouffon. C'est un excellent bouffon. Le bouffon de la Comédie. Faire le personnage de bouffon. Un mauvais bouffon. Un froid, un plat bouffon.)

Servir de bouffon, se dit pour dire, Servir de sujet de moquerie, de risée. Dans ce sens, un homme qui voit qu'on se moque de lui, dit, (Je vois bien que je sers ici de bouffon. Je ne prétends pas vous servir de bouffon.)

On dit d'Un homme qui aime à faire rire la compagnie, qu'*Il se plaît à faire le bouffon*. On dit aussi d'Une femme qui est de même humeur, qu'*Elle fait la bouffonne*. Et on dit par caresse à une petite fille gaie & enjouée, que *C'est une petite bouffonne*.

Bouffon, onne. adj. Plaisant, facétieux. (C'est un bouffon personnage. Avoir la mine bouffonne, l'humeur bouffonne. Un discours bouffon, une aventure bouffonne. Cela est bouffon.)

BOUFFONNER. v. n. Faire ou dire quelque chose dans le dessein de faire rire. (Il ne fait que bouffonner.)

BOUFFONNERIE. s. f. Ce qu'on fait ou ce qu'on dit pour faire rire. (Plaisante bouffonnerie. Méchante bouffonnerie.)

BOUGE. s. m. Espèce de petit cabinet auprès d'une chambre. (Une chambre avec un bouge. Chambre & bouge à louer.) Il se dit en parlant des maisons où logent les artisans & le bas peuple. Il se dit encore d'Un logement mal-propre. (C'est un vrai bouge.)

BOUGEOIR. s. m. Espèce de chandelier sans pied, qui a un manche, qu'on porte à la main, & dans lequel on met ordinairement une bougie. (Un bougeoir d'argent. Un bougeoir de cuivre doré.)

Bougeoir, se dit aussi particulièrement de ce petit chandelier d'or qu'un valet de chambre porte au coucher du Roi, & que le Roi, lorsqu'il se déshabille, fait donner par distinction à quelqu'un des Courtisans. (Le Roi fit donner le bougeoir à un tel Seigneur. Un tel Seigneur tenoit le bougeoir.)

BOUGER. v. n. Se mouvoir de l'endroit où l'on est. (Si vous bougez de votre place, vous me désobligerez.)

On s'en sert plus ordinairement avec la négative. (Je ne bougerai de-là, puisque vous l'ordonnez.) Et on dit, qu'*Un homme ne bouge d'un lieu*, pour dire, qu'Il y est fort assidu. (C'est une maison d'où il ne bouge. Elle ne bouge des Églises. Il ne bouge de la Comédie, de l'Opéra. C'est un homme qui ne bouge de la Cour.)

BOUGETTE. s. f. Petit sac de cuir qu'on porte en voyage.

BOUGIE. s. f. Chandelle de cire. (Grosse bougie. Petite bougie. Pain de bougie. Allumer de la bougie. Ne brûler que de la bougie. Bougie blanche. Bougie jaune. Une livre de bougie. Allumer les bougies.)

Bougie, se dit aussi en Chirurgie d'Une petite verge cirée qu'on introduit dans l'urètre, pour le dilater & le tenir ouvert, ou pour consumer des carnosités.

BOUGIER. v. a. Passer de la bougie allumée sur les bords de quelque étoffe, pour empêcher qu'elle ne s'effile. (Bougier du taffetas.)

Bougié, ée. participe.

BOUGRAN. s. m. Sorte de toile forte & gommée, dont les Tailleurs se servent pour mettre au dedans de quelques endroits des habits, afin de les tenir plus fermes. (Mettre du bougran à des boutonnières.)

BOUILLANT, ANTE. adjectif. Qui bout. (De l'eau bouillante. De l'huile bouillante.)

Il se dit figurément Des personnes, & signifie Prompt, vif, ardent. (Un homme bouillant. Un courage bouillant. Un esprit bouillant. Une jeunesse bouillante. C'est un homme qui a le sang bouillant.)

BOUILLE. s. f. Longue perche dont les pêcheurs se servent pour remuer la vase & troubler l'eau, afin que le poisson entre plus facilement dans les filets.

BOUILLI. s. m. Viande cuite dans un pot, dans une marmite avec de l'eau. (Ne manger que du bouilli. Ne manger point de bouilli. Servir le bouilli.)

BOUILLIE. s. f. Sorte de nourriture qui est faite de lait & de farine, & qu'on donne ordinairement aux petits enfans. (Faire de la bouillie. Donner de la bouillie à un enfant. Lui faire manger de la bouillie. Un poêlon de bouillie.)

On dit familièrement d'Une viande qu'on a fait bouillir trop long-temps, qu' (Elle s'en va toute en bouillie.)

On dit proverbialement, *Faire de la bouillie pour les chats*, pour dire, Se tourmenter beaucoup pour une chose dont on ne tirera aucun avantage.

BOUILLIR. v. n. *Je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent. Je bouillois. Je bouillis. Je bouillirai. Bous. Qu'il bouille. Que je bouille. Que je bouillisse.* Il se dit proprement Des liqueurs, qui par la chaleur ou par quelque fermentation sont mises en mouvement, & s'élèvent en petites bouteilles (Faire bouillir de l'eau. Mettre de l'eau bouillir. Du lait qui bout. Quand le vin bout dans le tonneau.)

On dit figurément d'Un jeune homme ardent & fougueux, qui est dans la première vigueur de l'âge, que (Le sang lui bout dans les veines.) Et figurément aussi, *La tête me bout, la cervelle me bout*, pour exprimer qu'on sent une excessive chaleur à la tête.

On dit figurément & proverbialement, *on me bout du lait, il me semble qu'on me bout du lait, quand on me dit cela*, pour

dire, On se moque de moi, il me semble qu'on se moque de moi, qu'on me traite d'enfant. Et dans cette phrase, *Bouillir* est employé activement.

On se sert aujourd'hui de cette façon de parler proverbiale, *Bouillir du lait à quelqu'un* dans un sens favorable, pour signifier, Faire plaisir à quelqu'un, lui dire des choses agréables. (Loin de le fâcher, c'est lui bouillir du lait.)

BOUILLIR, se dit aussi Des choses qu'on fait cuire dans l'eau ou dans quelqu'autre liqueur. (Faire bouillir de la viande. Faire bouillir des herbes fines dans du vin.)

Il se dit aussi Du vaisseau où l'on fait cuire quelque chose. (Faire bouillir le pot. Le pot bout.) Et on dit Des choses qui servent à la subsistance du ménage, que (Cela sert à faire bouillir la marmite, à faire bouillir le pot.) Et figurément d'Une chose qui n'est bonne à aucun usage, qu' (Elle n'est bonne ni à rôtir ni à bouillir.)

BOUILLI, IE. participe. (Du bœuf bouilli. De la viande bouillie. Des châtaignes bouillies.)

On appelle *Cuir bouilli*, Du cuir de vache préparé d'une certaine façon, & endurci à force de bouillir.

BOUILLOIRE. s. f. Vaisseau de cuivre, ou d'autre métal, propre à faire bouillir de l'eau.

BOUILLON. s. m. Cette partie de l'eau ou de quelqu'autre liqueur, qui s'élève en rond au-dessus de sa surface par l'action du feu. (Faire bouillir de l'eau à petits bouillons, à gros bouillons.)

On dit d'une chose qu'il ne faut pas faire bouillir long-temps, qu' (Il n'y faut qu'un bouillon ou deux.)

On dit figurément, *Dans les premiers bouillons de sa colère*, pour dire, Dans les premiers mouvemens, dans les premiers transports de sa colère.

BOUILLON, se dit aussi De l'eau qui a long-temps bouilli avec de la viande, ou avec des herbes, pour servir ensuite de nourriture. (Il n'y a pas assez de bouillon dans le potage. Cela fait un bouillon clair. Un bouillon perlé. Un bouillon nourrissant. Un bouillon succulent. Une écuelle de bouillon.)

On dit, *Prendre un bouillon*, pour dire, Avaler autant de bouillon, qu'il en tient à peu près dans une écuelle. (Prendre un bouillon à la viande, un bouillon aux herbes.)

On dit d'un homme infirme, qui n'est pas en état de prendre de nourriture solide, qu'*Il est réduit au bouillon*.

BOUILLON, se dit aussi De l'effet qui arrive à l'eau & aux autres liqueurs, lorsque la superficie en est agitée par quelque mouvement violent. (L'eau sortoit à gros bouillons. Une source qui fait de gros bouillons d'eau. Une fontaine qui jete de gros bouillons. Le sang sortoit à gros bouillons de sa plaie.)

On appelle *Bouillon d'eau*, Un gros jet d'eau qui sort en grande abondance sans s'élever bien haut. (Au bout de l'allée on voit un gros bouillon d'eau.)

BOUILLON, se dit aussi par extension, De certains gros plis ronds qu'on fait faire à quelques étoffes pour la parure & l'ornement, soit dans les habits, soit dans les meubles. (Du taffetas renoué à gros bouillons.)

BOUILLON-BLANC ou MOLÈNE. s. m. Plante très-commune. Elle est vulnéraire. On emploie ses fleurs & ses feuilles, tant dans les maladies internes, que dans les maladies externes.

BOUILLONNEMENT. s. m. L'état d'une liqueur qui bouillonne. (Le bouillonnement de l'eau. Le bouillonnement d'une source. Le bouillonnement du sang.)

BOUILLONNER. v. n. Il ne se dit que de l'eau & des autres liqueurs, lorsqu'elles sortent, ou qu'elles s'élèvent par bouillons, soit par la violence de leur propre mouvement, soit par l'action du feu. (Une fontaine qui bouillonne. Une source qui bouillonne. Le sang bouillonne en sortant de la plaie. L'eau commence à bouillonner.)

BOUIS *Voyez* BUIS.

BOULANGER, ÈRE. s. Celui, celle dont le métier est de faire & de vendre du pain. (Boulanger de gros pain. Boulanger de petit pain. Maître Boulanger. Garçon Boulanger. Les Boulangers de Paris. Une Boulangère de Gonesse.)

BOULANGER. v. a. Pétrir du pain & le faire cuire. (Un garçon qui boulange bien. Une femme qui boulange bien.)

BOULANGÉ, ÉE. participe. (Du pain bien boulangé.)

BOULANGERIE. s. f. Le lieu où l'on fait le pain dans les Communautés ou dans les maisons à la campagne. (Aller à la boulangerie.)

BOULE. s. f. Corps sphérique, corps rond en tout sens, servant à divers usages, soit pour le jeu, soit pour l'ornement. (Boule de bois. Boule d'ivoire. Une boule à jouer au mail. Une boule de mail. Une boule à jouer aux quilles.)

On dit d'Un homme gros & replet, qu'*Il est rond comme une boule*.

BOULE, se dit aussi De certains arbrisseaux taillés en forme de boule. (Une boule de myrthe. Une boule de chèvrefeuille.)

On appelle *Jouer à la boule*, Jouer à un certain Jeu, où plusieurs personnes font rouler des boules d'un endroit à un autre, & jouent à qui fera aller sa boule plus près de l'endroit marqué pour servir de but. Et *Jeu de boule*, Le lieu où l'on joue à la boule. (Des gens qui jouent à la boule. Un bon joueur de boule. Jeu de boule couvert. Jeu de boule découvert.)

On dit, *Avoir la boule*, pour dire, Avoir l'avantage de jouer le premier. (Il faut voir qui aura la boule. On joue en trente, & ils ont dix & la boule.) Et on dit, *Aller à l'appui de la boule*, pour dire, Jouer sa boule, en sorte qu'elle puisse joindre la boule de celui avec qui on est, & la pousser plus près du but.

On dit figurément & familièrement, *Aller à l'appui de la boule*, pour dire, Seconder quelqu'un dans une affaire qu'il a commencée, dans une proposition qu'il a faite, dans un avis qu'il a ouvert. (Vous n'avez qu'à commencer, j'irai à l'appui de la boule.)

On dit au jeu de Quilles, *Pied à boule*, Pour avertir celui qui joue de tenir le pied à l'endroit où sa boule s'est arrêtée. Et figurément, *Tenir pied à boule*, pour dire, Se rendre assidu à quelque ouvrage, à quelque emploi. Et, *Faire tenir pied à boule à quelqu'un*, pour dire, L'obliger à une grande assiduité.

On dit aussi figurément, *Faire quelque chose à boule vue, à la boule vue*, pour dire, Inconsidérément, & sans faire assez d'attention à ce qu'on fait.

BOULEAU. s. m. Sorte d'arbre qui pousse une partie de ses branches par scions & par menus brins, & du genre de ceux qu'on appelle Bois blanc. (Un balai de bouleau.)

BOULER. v. n. Il se dit des Pigeons qui enflent la gorge.

BOULET. s. m. Boule de fer, servant à charger une pièce d'artillerie. (Un boulet de canon. Un boulet de fauconneau. Un boulet de vingt-quatre livres. Un boulet de vingt-quatre. Un boulet de calibre. Il fut tué d'un boulet de canon.)

On appelle *Boulet rouge*, Un boulet qu'on a fait rougir au feu avant que de le mettre dans le canon.

BOULET. s. m. La jointure qui est au-dessus du paturon de la jambe d'un cheval. (Un cheval blessé au boulet.)

BOULETÉ, ÉE. adj. Terme de manége. Il se dit d'un cheval dont le boulet est hors de sa situation naturelle.

BOULETTE. s. f. Petite boule de chair hachée. (D'excellentes boulettes. On fait des boulettes de viande hachée, qu'on met dans les ragoûts & dans les pâtés.)

BOULEVART. s. m. Rempart. Tout le terrain d'un bastion ou d'une courtine. (Se promener sur le boulevart. Un boulevart revêtu de pierre.)

On dit figurément d'Une Place forte qui met un grand Pays à couvert de l'invasion des ennemis, qu'*Elle est le boulevart du pays*. (Malte est le boulevart de la Sicile.)

BOULEVERSEMENT. s. m. Renversement qui met toutes choses en désordre. (Le tremblement de terre fit un bouleversement général dans toute la Ville.)

Il se dit figurément Du désordre qui arrive dans les affaires. (Ses affaires sont dans un boulversement total.)

BOULEVERSER. v. a. Ruiner, abattre, renverser entièrement. (La tempête a tout bouleversé.)

Il signifie aussi simplement Déranger, Mettre sens dessus dessous. (Bouleverser tout dans une maison, dans une chambre, dans un cabinet.)

Figurément, en parlant d'Un homme à qui il est arrivé quelque chose qui a mis du désordre dans ses affaires, on dit, que *Cela a bouleversé ses affaires*.

On dit aussi d'Un homme qui a causé de grands désordres dans un État, qu'*Il a bouleversé l'État*. Et d'Une nouvelle qui a causé quelque grande altération dans l'esprit d'un homme, qu'*Elle lui a bouleversé l'esprit*.

BOULEVERSÉ, ÉE. participe.

BOULEUX. s. m. Terme qui n'a d'usage au propre que pour signifier un cheval trapu, & qui n'est propre qu'à des services de fatigue. (Le cheval qu'il a acheté est un assez bon bouleux.)

On dit figurément & familièrement d'Un homme d'un génie médiocre, mais qui ne laisse pas pourtant de bien faire son devoir dans l'occasion, que *C'est un bon bouleux*.

BOULIER. s. m. Terme de Marine. Espèce de filet qu'on tend aux embouchures des Étangs salés.

BOULIMIE. s. f. Grande faim, fréquente & avec défaillance.

BOULIN. s. m. Trou pratiqué dans un colombier, afin que les pigeons s'y retirent & y fassent leurs petits. (Il y a douze cents boulins dans ce colombier.)

On appelle aussi *Boulins*, Des pots de terre faits exprès, pour servir de retraite à des pigeons.

Dans les Bâtimens, on appelle *Trous de boulins*, Les trous où l'on met les pièces de bois qui portent les échafauds.

BOULINE. ſ. f. Terme de Marine. Il n'a d'uſage qu'en cette phraſe, *Aller à la Bouline*, Qui ſe dit d'un vaiſſeau, d'une galère qui a le vent de travers, & qui va ſur le côté.

BOULINER. v. a. Voler, dérober. Il ne ſe dit guère qu'en parlant d'un Soldat ou autre qui dérobe dans un camp. (On lui a bouliné ſes hardes. Il s'eſt laiſſé bouliner.) Il eſt populaire.

BOULINÉ, ÉE. participe.

BOULINEUR. (On prononce *Boulineux.*) ſ. m. Voleur. Il ne ſe dit que d'un Soldat ou autre qui vole dans un Camp. (Crier au boulineur. C'eſt un boulineur.)

BOULINGRIN. ſ. m. Pièce de gazon que l'on tond, & que l'on entretient dans un jardin ou ailleurs. (Se promener dans un boulingrin. Paſſer le cylindre ſur un boulingrin.)

BOULON. ſ. m. Terme de Charpenterie & de Charronnage. Cheville de fer qui a une tête ronde à un bout, & à l'autre une ouverture où l'on paſſe une clavette. (On ſe ſert quelquefois de boulons pour ſoutenir une poutre. Les boulons du train d'un carroſſe.)

BOULONNER. v. a. Terme de Charpenterie. Arrêter une pièce de charpenterie avec un boulon.

BOULONNÉ, ÉE. participe.

BOUQUE. ſ. f. Terme de Navigation. Paſſage étroit, d'où eſt venu *Embouquer & débouquer.*

BOUQUER. v. n. Ce verbe ne ſe dit proprement qu'en parlant d'un ſinge, lorſqu'on le contraint de baiſer quelque choſe qu'on lui préſente, comme le pouce, le bout d'un bâton, &c. (Ce ſinge a eu bien de la peine à bouquer. Faire bouquer un ſinge.) On dit auſſi à un ſinge, *Bouquez cela*: & dans cette phraſe, *Bouquer* eſt employé activement.

Il ſignifie figurément, Céder à la force, être contraint à faire quelqu'action de ſoumiſſion. (Il a long-temps réſiſté, mais à la fin il a bouqué. Il a fallu bouquer. On l'a fait bouquer.)

BOUQUET. ſ. m. Aſſemblage de fleurs liées enſemble. (Un bouquet de fleurs. Un bouquet de roſes. Un bouquet de violettes. Un bouquet de jaſmin. Un bouquet de diverſes ſortes de fleurs. Faire un bouquet.)

BOUQUET, ſe dit auſſi De l'aſſemblage de certaines choſes qui ſont liées enſemble, ou qui tiennent naturellement l'une avec l'autre. (Un bouquet de plumes. Un bouquet de diamans. Un bouquet de pierreries. Un bouquet de perles. Un bouquet de ceriſes. Mettre un bouquet de fariette dans des féves.)

On dit, *Donner le bouquet à quelqu'un*, pour dire, L'engager à donner à ſon tour un bal, un feſtin, ou quelqu'autre régal. (On lui a donné le bouquet. Il a le bouquet.)

On dit, qu'*Une Dame a le bouquet*, pour dire, qu'Elle eſt la Dame du bal, qu'elle en reçoit les honneurs. Et on dit figurément, *Rendre le bouquet*, pour dire, Faire à ſon tour un régal à ceux par qui on a été régalé.

On dit proverbialement & figurément, qu'*Une fille a le bouquet ſur l'oreille*, pour dire, qu'Elle eſt à marier. Et on dit pareillement d'Une maiſon, ou de quelqu'autre choſe qui eſt à vendre, qu'*Elle a le bouquet ſur l'oreille.*

On appelle *Bouquet de paille*, La paille que l'on met à la queue ou au cou des chevaux, pour marquer qu'ils ſont à vendre.

On appelle *Bouquet de bois*, Une petite touffe de bois de haute futaie. (Il a un bouquet de bois auprès de ſa maiſon.)

On dit d'un homme, qu'*Il a la barbe par bouquets*, pour dire, qu'Il n'a de la barbe que par petites touffes, & par-ci par-là.

BOUQUETIER. ſ. m. Vaſe propre à mettre des fleurs.

BOUQUETIÈRE. ſ. f. Celle qui fait des bouquets pour les vendre. (La Bouquetière de la Reine.)

BOUQUETIN. ſ. m. Bouc ſauvage qui ſe trouve dans les Alpes. (On ſe ſert du ſang de Bouquetin dans les pluréſies.)

BOUQUIN. ſ. m. Vieux bouc. Et dans ce ſens on dit, qu'*Une choſe ſent le bouquin*, pour dire, qu'Elle ſent l'odeur puante d'un vieux bouc.

On appelle auſſi *Bouquins*, Les mâles des Lièvres & des Lapins.

On appelle *Bouquins*, Les Satyres, à cauſe que, ſelon la Fable, ils ſont faits comme des Boucs, depuis la ceinture juſqu'en bas.

On appelle par injure, *Vieux Bouquin*, Un vieux débauché, qui eſt adonné aux femmes.

BOUQUIN, ſe dit auſſi d'Un vieux Livre dont on fait peu de cas. *Feuilleter de vieux bouquins.*

BOUQUINER. v. n. Il ſe dit des Lièvres qui couvrent leurs femelles.

BOUQUINER, ſignifie auſſi, Chercher de vieux Livres dans les boutiques de Libraires. (Il ne fait que bouquiner.) Il eſt du ſtyle familier.

Il ſignifie auſſi, Lire de vieux Livres. (Il s'amuſe tout le jour à bouquiner dans ſon cabinet.)

BOUQUINEUR. ſ. m. Celui qui cherche de vieux Livres. (C'eſt un Bouquineur.)

BOUQUINISTE. ſ. m. Celui qui vend ou achète de vieux Livres, des Bouquins.

BOURACAN. ſ. m. Sorte de gros Camelot. (Manteau de Bouracan.)

BOURBE. ſ. f. Fange, boue. Il ne ſe dit guère que de la fange de la Campagne, & il ſignifie proprement Le fond des eaux croupiſſantes des étangs & des marais. (Bourbe épaiſſe, puante. Une carpe qui ſent la bourbe.)

BOURBEUX, EUSE. adj. Plein de bourbe. (L'eau bourbeuſe. Un étang bourbeux. Une rivière bourbeuſe. Chemin bourbeux.)

BOURBIER. ſ. m. Lieu creux & plein de bourbe. (S'engager dans un bourbier. Entrer dans un bourbier. Se tirer d'un bourbier.)

Figurément, en parlant d'Un homme qui s'eſt engagé dans une mauvaiſe affaire, d'où il eſt mal aiſé de ſe tirer, on dit qu'(Il s'eſt mis dans un bourbier, d'où il aura peine à ſe tirer.)

BOURBILLON. ſ. m. Pus épaiſſi qui ſort d'un apoſtème, d'un clou, d'un javar, &c. (Quand le bourbillon eſt ſorti, on eſt tout d'un coup ſoulagé. Ce cheval a un javar; mais dès que le bourbillon ſera ſorti, il pourra marcher.)

BOURCER. v. n. Terme de Marine. *Voyez* CARGUER.

BOURCETTE. ſ. f. *Voyez* MÂCHE.

BOURDAINE. ſ. f. Arbriſſeau fort commun dans les bois. Il porte de petites baies noires. Son bois réduit en charbon, entre dans la compoſition de la poudre à canon.

BOURDALOUE. ſ. f. Sorte de laiſſe de chapeau, avec une boucle.

Il eſt auſſi maſculin, & ſignifie Une ſorte de pot-de-chambre oblong.

BOURDE. ſ. f. Menſonge, défaite. (Ce laquais donne des bourdes à ſon Maître. C'eſt un donneur de bourdes.) Il eſt populaire.

BOURDILLON. ſ. m. Sorte de bois refendu propre à faire des futailles.

BOURDON. ſ. m. Sorte de long bâton qui eſt fait au tour, avec un ornement au haut, en forme de pomme, & que les Pélerins portent ordinairement dans leurs voyages. (Marcher avec un bourdon. Avoir le bourdon à la main.)

BOURDON. ſ. m. Eſpèce de mouche guêpe ou de groſſe mouche, qui ſe mêle avec les abeilles, & qui fait un bruit continuel avec ſa trompe.

BOURDON. Terme de muſique. On appelle *Bourdon de Muſette, de Cornemuſe & de Vielle*, Le ton qui ſert de baſſe-continue dans ces inſtrumens.

On appelle *Bourdon d'Orgue*, Un des jeux de l'orgue. Et *Faux-bourdon*, Une pièce de Muſique dont toutes les parties ſe chantent note contre note. (Voilà un beau faux-bourdon. Chanter en faux-bourdon.)

BOURDON. Terme d'Imprimerie. Faute d'un Compoſiteur qui a paſſé un ou pluſieurs mots. (On a fait un bourdon dans cette page.)

BOURDONNÉ, ÉE. adj. Il ſe dit en termes de Blaſon, des croix garnies aux extrémités de pommes ou bâtons ſemblables à ceux des Pélerins.

BOURDONNEMENT. ſ. m. Le bruit des Bourdons, & des autres inſectes de cette nature. (Le bourdonnement des hannetons.)

Il ſignifie figurément, Le bruit ſourd & confus qui naît de pluſieurs voix non articulées, & qui d'ordinaire ne marque pas approbation. (Après qu'il eut achevé de parler, on entendit dans toute l'aſſemblée un bourdonnement, un grand bourdonnement.)

BOURDONNEMENT, ſe dit auſſi d'Un bruit continuel d'oreille. (Cette maladie lui a laiſſé un bourdonnement dans l'oreille.)

BOURDONNER. v. n. Il ſe dit pour exprimer le bruit que font certains inſectes, comme bourdons, mouches, hannetons, &c. (Des mouches qui bourdonnent aux oreilles.)

Il ſe dit auſſi pour exprimer le bruit ſourd & confus que font pluſieurs perſonnes qui n'approuvent pas ce qui a été dit ou fait. (Après ſa harangue, on entendit bourdonner toute l'aſſemblée.)

BOURG. ſ. m. Gros village ordinairement entouré de murailles, & où l'on tient marché. (Gros bourg. Grand bourg. Bourg fermé. Un habitant du bourg. Le Bailli du bourg.)

BOURGADE. ſ. f. Petit bourg. (Une bourgade de tant de maiſons, de tant de feux.)

BOURGEOIS, OISE. ſ. Citoyen d'une

ville. (Bourgeois de Paris. Un riche bourgeois. Une riche bourgeoise. Un bon bourgeois. Un bourgeois aisé & accommodé.)

On dit absolument, *Le Bourgeois*, pour dire, Tout le corps des Citoyens, toute la Ville. (Le Bourgeois se souleva. Le Bourgeois prit les armes.)

Les ouvriers, en parlant des gens pour qui ils travaillent, ont accoutumé de dire, *Le Bourgeois*, de quelque qualité que soient les personnes qui les emploient : Et c'est dans ce sens qu'ils disent, (Il faut servir le Bourgeois. Il ne faut pas tromper le Bourgeois.)

BOURGEOIS, se dit aussi pour Rôturier, & par opposition à Gentilhomme. (Il n'est pas gentilhomme, mais c'est un honnête Bourgeois.)

BOURGEOIS, se dit aussi par mépris, pour reprocher à un homme, ou qu'il n'est pas Gentilhomme, ou qu'il n'a nul usage des manières du monde. (Ce n'est qu'un Bourgeois. Cela sent bien son Bourgeois.)

BOURGEOIS, OISE. adj. Il a diverses acceptions en bien & en mal. Dans la première acception, on dit, *Caution bourgeoise*, pour dire, Caution solvable & facile à discuter. *Garde bourgeoise*, voyez GARDE. *Un ordinaire bourgeois*, *Une soupe bourgeoise*, pour dire, Un bon ordinaire, Une bonne soupe. *Du vin bourgeois*, pour dire, Du vin non frélaté, & qu'on a dans sa cave, par opposition au vin de cabaret. Dans la seconde acception, on dit, *Avoir l'air bourgeois*, *la mine bourgeoise*, *les manières bourgeoises*, pour dire, Avoir mauvais air, mine basse, & des manières différentes de celles du monde.

BOURGEOISEMENT. adv. D'une manière bourgeoise, en simple bourgeois. (Il vit bourgeoisement.)

BOURGEOISIE. s. f. Qualité de Bourgeois. (Droit de Bourgeoisie.)

Il se prend aussi pour les Bourgeois mêmes, & alors c'est un terme collectif. (Toute la Bourgeoisie étoit sous les armes. Prendre alliance dans la Bourgeoisie. Hanter la Bourgeoisie.)

BOURGEON. s. m. Le bouton qui pousse aux arbres & aux arbrisseaux, & d'où il vient ensuite des branches, des feuilles, ou du fruit. (Au mois de Mars, on commence à voir les bourgeons aux arbres. Il y a bien des bourgeons aux vignes. Le bourgeon commence à sortir. Un arbre qui pousse quantité de bourgeons.)

Il se prend aussi pour le nouveau jet de la vigne, lorsqu'il est déjà en scion. (Couper les nouveaux bourgeons d'un cep de vigne.)

BOURGEON, se dit figurément d'Une élevure, d'une bube qui vient au visage. (Avoir le visage tout couvert de bourgeons.)

BOURGEONNER. v. n. Jeter des bourgeons, pousser des bourgeons au printemps. (Tout commence à bourgeonner.)

On dit figurément d'Un homme qui a des élevures, des bubes, au front, au nez, au visage, que *Le front lui bourgeonne*, que *son nez*, que *son visage commence à bourgeonner*.

BOURGEONNÉ, ÉE. participe. Il ne se dit guère que du visage, du nez, du front. (Avoir le front bourgeonné, le visage tout bourgeonné.)

BOURGMESTRE. s. m. (l'S se prononce.) On appelle ainsi, en parlant des villes de Flandres, de Hollande & d'Allemagne, les premiers Magistrats d'une ville. (Le Bourgmestre de Hambourg. Les douze Bourgmestres d'Amsterdam.)

BOURGOGNE. s. f. Nom qu'on donne en plusieurs endroits au sainfoin.

BOURGUIGNOTE. s. f. Espèce de casque de fer. Il n'est plus en usage dans ce sens. On appelle maintenant *Bourguignote*, Une sorte de bonnet garni en dedans de plusieurs tours de mèches, & revêtu d'étoffe, que l'on porte dans les occasions à l'armée pour parer le coup de sabre.

BOURJASSOTE. s. f. Espèce de figue d'un violet obscur.

BOURIQUET. s. m. C'est le nom qu'on donne dans les mines au tourniquet qui sert à monter les fardeaux de dessous terre.

BOURRACHE. s. f. Plante potagère. Elle est cordiale, propre à tempérer l'âcreté du sang & de la bile. (Cueillir de la bourrache. Mettre des fleurs de bourrache dans une salade.)

BOURRADE. s. f. L'atteinte qu'un lévrier donne a un lièvre qu'il court. (Le lévrier a donné bien des bourrades au lièvre.)

Il se dit aussi Des coups que l'on donne à quelqu'un avec le bout d'un fusil. (On lui a donné des bourrades.) Et figurément & familièrement Des attaques ou des reparties vives qui se font dans une dispute, dans une contestation. (Il donna de bonnes bourrades à celui contre qui il disputoit.)

BOURRAS. s. m. *Voyez* BURE.

BOURRASQUE. s. f. Tourbillon de vent impétueux & de peu de durée. (Il s'éleva tout d'un coup une bourrasque. À peine étoient-ils en mer, qu'il survint une bourrasque.)

BOURRASQUE, se dit figurément d'Un redoublement subit de quelque mal, ou d'une vexation imprévue & de peu de durée. (Je me croyois en repos, il est survenu une bourrasque. C'est une bourrasque qu'il a fallu essuyer.)

Il se dit aussi figurément des caprices & de la mauvaise humeur de quelqu'un. (Elle a fort à souffrir des bourrasques de son mari.)

BOURRE. s. f. On appelle ainsi l'assemblage du poil de certaines bêtes, comme bœufs, vaches & chevaux, qui étant raclé de dessus leur peau écorchée, sert à garnir des selles, des bâts, des colliers de chevaux de charrettes, & autres choses semblables. (Bourre déliée. Bourre fine. Garni de bourre.)

On appelle *Bourre*, La matière qu'on met dans les armes à feu après la poudre & après le plomb. (Il l'a tiré à bout portant, & lui a mis la bourre dans le ventre.)

On appelle *Bourre lanice*, La partie la plus grossière qui provient de la laine. (Matelas de bourre lanice.) *Bourre-tontice*, La laine qui tombe des draps lorsqu'on les tond. Et *Bourre de soie*, La partie la plus grossière de la soie, lorsqu'elle a été dévidée.

On appelle encore *Bourre*, Une étoffe dont la chaîne est toute de soie, & la trame toute de bourre de soie.

On dit figurément, qu'*Il y a bien de la bourre dans un ouvrage*, Lorsqu'il y a beaucoup de choses qui ne servent qu'à le grossir inutilement.

BOURREAU. s. m. Exécuteur de la haute Justice. (Mourir par la main du bourreau. Mettre ou livrer un criminel entre les mains du bourreau. Le valet du bourreau.)

On dit d'Un homme qui se fait payer d'avance, qu'*Il se fait payer en bourreau*. Et figurément, que *Le remords de la conscience est un cruel bourreau*, pour dire, que Les remords de la conscience tourmentent cruellement ceux qui se sentent coupables.

BOURREAU, signifie figurément Cruel, inhumain. (C'est un vrai bourreau.)

On dit aussi d'Un grand dissipateur, que (C'est un bourreau d'argent, un vrai bourreau d'argent.)

BOURRÉE. s. f. Espèce de fagot de menues branches. (Brûler une bourrée. Chauffer le four avec des bourrées.) Et on dit proverbialement & figurément, Que *fagot cherche bourrée*, pour dire, Que des gens de même sorte sont volontiers en commerce les uns avec les autres.

BOURRÉE, se dit aussi d'Une sorte de danse, & de l'air sur lequel on la danse. (Danser la bourrée. Faire un pas de bourrée. Jouer une bourrée. Chanter une bourrée.)

BOURRELER. v. a. Tourmenter, gêner. Ce verbe n'a d'usage qu'au figuré, & pour marquer les peines intérieures que les reproches de la conscience font souffrir. (La conscience bourrele les méchans.)

BOURRELÉ, ÉE. participe. (Une conscience bourrelée.)

BOURRELET ou BOURLET. s. m. Espèce de coussin rempli de bourre ou de crin, fait en rond, & vide par le milieu. (Bourlet de cuir. Bourlet à bassin. Bourlet qu'on met par dessus le bonnet des enfans, pour empêcher qu'ils ne se blessent quand ils tombent.)

On appelle aussi *Bourrelet* ou *Bourlet*, Un certain rond d'étoffe qui est au haut du chaperon que les docteurs & certains Magistrats portent sur l'épaule.

BOURRELET ou BOURLET, se dit aussi De l'enflure qui survient autour des reins, à une personne attaquée d'hydropisie. (Il est hydropique, il a le bourlet. Le bourlet est déjà formé.)

BOURRELIER. s. m. Celui qui fait les harnois des chevaux & des bêtes de somme. (Acheter des harnois d'un bourrelier. Arrêter les parties chez un bourrelier. Payer un bourrelier.)

BOURRELLE. s. f. La femme du Bourreau. On dit figurément & populairement, d'Une mère qui traite ses enfans avec une dureté excessive, que (C'est une véritable bourrelle.)

BOURRER. v. a. C'est mettre de la bourre après la charge dans les armes à feu. (Bourrer un fusil, bourrer un canon.)

BOURRER, se dit aussi en parlant d'Un chien qui, en poursuivant un lièvre, lui donne un coup de dent, & lui arrache du poil. (Le chien a bien bourré le lièvre.)

On dit figurément & familièrement, qu'*Un homme a bien bourré un autre*, pour dire, qu'Il lui a donné bien des coups avec le bout d'un fusil, qu'il l'a fort maltraité. Et que *Deux hommes se sont bien bourrés*, pour dire, qu'Ils se sont portés plusieurs coups de part & d'autre.

On dit aussi figurément & familièrement, *Bourrer quelqu'un dans une dispute*, pour dire, Le presser vivement, en sorte qu'il ne sache que répondre. Et que *Deux hommes qui disputent ensemble se sont bien bourrés*, pour dire, Que de part & d'autre ils se sont bien attaqués & bien défendus.

Bourré, ée. participe.

BOURRICHE. s. f. Espèce de panier dont on se sert pour envoyer du gibier, de la volaille, &c. (J'ai reçu une bourriche.)

BOURRIQUE. s. f. Âne, ânesse. (Un Paysan monté sur une bourrique, qui porte du blé sur une bourrique.)

On appelle aussi *Bourrique*, Toute sorte de méchans petits chevaux, dont on se sert à divers usages, comme pour porter des herbes au marché, pour porter du plâtre, &c.

BOURRIQUET. s. m. Petit ânon.

BOURRU, UE. adj. Fantasque, bizarre, fâcheux. (Un homme bourru. Un esprit bourru. Avoir l'humeur bourrue.)

On appelle à Paris *Moine bourru*, Une espèce de fantôme, dont on fait peur aux petits enfans.

On appelle aussi *Vin bourru*, Une sorte de vin blanc nouveau qui n'a point bouilli, & qui se conserve doux dans le tonneau durant quelque temps.

BOURSE. s. f. Petit sac de cuir, ou d'ouvrage à l'aiguille, qui s'ouvre & qui se ferme avec des cordons, & où l'on met ordinairement l'argent qu'on veut porter sur soi. (Bourse de cuir. Bourse de tissu. Bourse de point d'Espagne. Bourse à ressort. Une bourse bien garnie. Une bourse plate & vide d'argent. Vider sa bourse. Mettre la main à la bourse. Tirer de l'argent de sa bourse. Ouvrir, fermer sa bourse.)

On dit, *Demander la bourse*, & *faire rendre la bourse*, pour exprimer ce que font les voleurs de grands chemins. Et, *Couper la bourse*, *coupeur de bourse*, En parlant des filous qui dérobent avec adresse.

On appelle *Bourse de jetons*, Une sorte de grande bourse de velours, où l'on met ordinairement un cent de jetons. (Le Garde du Trésor Royal porte tous les premiers jours de l'an une bourse de jetons d'or au Roi.)

On dit figur. d'Un homme qui prête volontiers de l'argent à ses amis, lorsqu'ils en ont besoin, que *Sa bourse est ouverte à ses amis*. Et que *Toutes les bourses sont fermées*, pour dire, qu'On ne trouve point d'argent à emprunter sur la place.

On dit aussi figurément d'un homme qui relâche de ses droits pour l'accommodement d'une affaire, & pour le bien de la paix, qu'*Il s'est laissé couper la bourse* : Et de l'Arbitre qui l'y a disposé, ou qui l'y a condamné, que *C'est celui qui lui a coupé la bourse*. On dit aussi figurément d'Une Femme qui vient quêter pour les pauvres, pour les Prédicateurs, &c. qu'*Elle vient couper charitablement la bourse*.

On dit, *Avoir la bourse*, *tenir la bourse*, *manier la bourse*, pour dire, Avoir le maniement de l'argent. Et de plusieurs personnes qui font leur dépense en commun, qu'*Ils font bourse commune*, qu'*Ils n'ont*, qu'*Ils ne font qu'une bourse*. On dit aussi, *Au plus larron la bourse*, pour dire, Donner l'argent à garder, la dépense à faire à celui dont on auroit dû le plus se méfier. *Faire une affaire sans bourse délier*, pour dire, Sans donner de l'argent. Et d'Un homme riche & pécunieux, que *C'est une bonne bourse*.

Bourse, en parlant des payemens qui se font en Turquie, se prend pour la somme de cinq cents écus.

Bourse, se dit aussi d'Une pension fondée dans un Collége, pour entretenir un pauvre Écolier durant le cours de ses études : Et comme il y a des pensions plus fortes les unes que les autres, on appelle *Grandes bourses*, Les pensions les plus fortes, qui se donnent à ceux qui sont déjà Maître-ès-Arts, afin qu'ils continuent leurs études dans les Facultés supérieures : Et, *Petites bourses*, Les moindres pensions, qui se donnent à ceux qui étudient les Humanités ou la Philosophie pour être Maître-ès-Arts.

Bourse, se dit aussi en plusieurs villes, Du lieu où s'assemblent les Marchands & les Banquiers pour traiter de leurs affaires. (La Bourse de Rouen, de Toulouse, d'Anvers, d'Amsterdam, &c.)

On appelle aussi *Bourse*, en termes d'Église, Le double carton couvert d'étoffe, dans lequel on met les corporaux qui servent à la Messe.

On appelle encore *Bourses*, Deux sacs de cuir, qui se mettent des deux côtés au-devant de la selle du cheval.

Bourse, se dit aussi d'Un petit sac de taffetas noir, où l'on enferme ses cheveux par derrière. (Mettre ses cheveux dans une bourse.)

On appelle aussi *Bourses*, De longues poches de réseau, qu'on met à l'entrée d'un terrier, pour prendre les lapins qu'on chasse au furet. (Prendre des lapins dans les bourses.)

Bourses, au pluriel, se dit De la peau qui enveloppe les testicules. (Avoir les bourses enflées. Avoir une hydrocèle dans les bourses.)

Bourse à Pasteur, ou Tabouret. s. f. Plante. Elle est astringente & bonne dans les hémorragies.

BOURSIER. s. m. Celui qui a une bourse dans un Collége. (Boursier au Collége de Navarre, au Collége de Lizieux. Avoir une place de grand Boursier, de petit Boursier.)

BOURSIER, ÈRE. s. Ouvrier qui fait & qui vend des bourses. (Marchand Boursier.)

BOURSILLER. v. n. Contribuer chacun d'une petite somme pour quelque dépense. (Il n'y avoit pas assez d'argent, il fallut encore boursiller. Il fallut que chacun boursillât. On les fit tous boursiller. (Il est du style familier.

BOURSON. s. m. Petite poche au dedans de la ceinture d'un haut-de-chausse. (Mettre de l'argent dans son bourson.)

BOURSOUFLER. v. a. Il n'a d'usage qu'en parlant de l'enflure qui survient à la peau, soit qu'elle soit causée par le vent, soit qu'elle vienne d'ailleurs. (Le vent lui a tout boursouflé le visage. Une maladie qui lui a boursouflé les yeux.)

Boursouflé, ée. participe. (Visage boursouflé. Avoir le corps boursouflé, les yeux boursouflés, les lèvres boursouflées.)

Il se dit figurément & familièrement Du style. (C'est un style boursouflé.)

On dit d'Un homme gras & replet, & qui a de grosses joues, que *C'est un gros boursouflé* ; & alors il se prend substantivement.

BOUSE ou BOUZE. s. f. Fiente de bœuf ou de vache. (Mettez de la bouse de vache dans le pied de ce cheval.)

BOUSILLAGE. s. m. On appelle ainsi Un certain mélange de chaume & de terre détrempée, dont on se sert pour faire des murailles de clôture dans les lieux où la pierre est rare. (Une maison qui n'est faite que de bousillage.)

On dit figurément de tout ouvrage mal fait, que *C'est du bousillage*, que *ce n'est que du bousillage*.

BOUSILLER. v. a. Maçonner avec du chaume & de la terre détrempée. (En ce pays-là on n'a ni pierre, ni plâtre, on ne fait que bousiller.)

On dit figurément d'Un ouvrage qui est mal fait, que *C'est un ouvrage qu'on a bousillé*, *qu'on n'a fait que bousiller*.

Bousillé, ée. participe.

BOUSILLEUR, EUSE. s. Celui ou celle qui travaille en bousillage.

Il se dit figurément Des mauvais ouvriers en toute sorte d'ouvrages. (Ce n'est qu'un bousilleur.)

BOUSIN. s. m. Écorce tendre qui enveloppe les pierres de taille. (Il faut abattre le bousin en taillant la pierre. Il n'y faut point laisser de bousin.)

BOUSSOLE. s. f. Cadran, dont l'aiguille frottée d'aimant se tourne toujours vers le Nord. (Le principal usage de la boussole est sur la mer. Se conduire par la boussole. Se servir de la boussole.) Il se dit aussi de l'aiguille même.

Il se dit aussi au figuré pour Guide, conducteur. (Vous êtes ma boussole.)

BOUSTROPHEDON. s. m. Mot emprunté du Grec. Il se dit de la manière d'écrire alternativement de droite à gauche, & de gauche à droite, sans discontinuer la ligne, à l'imitation des sillons d'un champ. (Les plus anciennes Inscriptions Grecques sont en Boustrophedon.)

BOUT. s. m. L'extrémité d'un corps, en tant qu'étendu en long. (Le bout d'un bâton. Le bout d'une pique. Le bout d'une perche. Le bout d'une table. Les deux bouts d'une table. Le bout d'une galerie. L'un des bouts de la galerie donne sur la rivière. Le bout d'une allée. Le bout d'un jardin. Le bout d'un champ. Il est logé à l'autre bout de la ville. Courir la ville d'un bout à l'autre. Il lui présenta le bout du mousqueton. Donner des coups de bout de mousqueton. Appuyer le bout du pistolet dans l'estomac de quelqu'un. Tirer un coup de pistolet à bout portant, à bout touchant. Le bout des doigts. Le bout du nez. Le bout de l'oreille. Toucher à quelque chose du bout du doigt, du bout du pied.)

On dit, *Rire du bout des dents*, pour dire, S'efforcer de rire, quoiqu'on n'en ait nulle envie.

On dit proverbialement & figur. qu'*On sait une chose sur le bout du doigt*, pour dire, qu'On la sait parfaitement bien : Et qu'*On a un nom*, *un mot sur le bout de la langue*, pour dire, que Dans le moment qu'on croyoit l'aller dire, il échappe de la mémoire.

On dit aussi d'Une chose qui est sur le point d'arriver, qu'*On y touche du bout du doigt*. Et d'Une chose qu'on a oublié d'écrire, qu'*Elle est demeurée au bout de la plume*.

On dit, *Le bout de la mamelle*, *le bout du teton*, pour dire, Le bout ou le mamelon qui est au milieu de la mamelle. (Un enfant qui n'a pas encore pris le bout de la mamelle.)

On appelle *Bouts d'ailes*, Les extrémités des ailes de certains oiseaux bons à

manger. (Une terrine d'excellens bouts d'ailes.)

Les Maîtres à écrire appellent *Bouts d'ailes*, les plumes qui se tirent du bout des ailes, & dont on se sert pour écrire.

On dit, *Un bout de flambeau*, *un bout de bougie*, *un bout de chandelle*, pour dire, Ce qui reste d'un flambeau, d'une bougie, d'une chandelle. Et dans ce sens, on dit proverbialement d'Un homme fort attentif aux petites choses du ménage par avarice, mais du reste fort négligent dans les autres, que *C'est un ménager de bouts de chandelle.*

On dit aussi proverbialement & figurément, *Brûler la chandelle*, *sa chandelle par les deux bouts*, pour dire, Consumer son bien en faisant différentes sortes de dépenses également ruineuses.

On dit d'Un grand voyageur, qu'*Il a voyagé depuis un bout de la terre jusqu'à l'autre.* Et par exagération, en parlant d'Un homme qui est logé dans un quartier fort éloigné de celui où l'on est, on dit, qu'*Il est logé au bout du monde.*

On dit aussi Du plus haut point où l'on puisse porter une chose dont on fait une espèce d'estimation, que (C'est le bout du monde, *que* c'est tout le bout du monde, si elle peut valoir tant. S'il a cent écus chez lui, c'est le bout du monde. S'il a dix mille écus de cette succession, ce sera tout le bout du monde.) Il est du style familier.

Bout, se dit aussi d'Un morceau, d'une petite portion de certaines choses à manger, comme boudins, saucisses, cervelas, &c. (Il n'a mangé qu'un bout de boudin, qu'un bout de saucisse, &c.)

Il se dit aussi pareillement d'Une petite partie de certaines choses, comme ruban, ficelle, corde, &c. (Un bout de ruban, un bout de ficelle.)

Dans le style familier, on appelle par dérision, *Bout d'homme*, *un petit bout d'homme*, Un homme extrêmement petit. (Ce n'est qu'un bout d'homme.)

On dit adverbialement, *A chaque bout de champ*, pour dire, À chaque moment, à tout propos. (Il redit la même chose à chaque bout de champ. Il s'arrête à tout bout de champ.)

On dit De certaines choses dont les extrémités sont jointes, qu'*Elles sont bout à bout l'une de l'autre.* (Coudre deux toiles bout à bout.) Et d'Un homme qui ne subsiste que difficilement, qu'(Il a bien de la peine à joindre les deux bouts de l'année.)

Mettre bout à bout, se dit aussi en parlant de l'énumération & de l'assemblage de certaines choses qui ne sont presque rien, à les prendre séparément ; mais qui font un tout considérable regardées ensemble. (Si on mettoit bout à bout le chemin qu'il fait tous les jours dans son jardin, il se trouveroit qu'au bout de l'année il auroit fait plus de cinq cents lieues.)

On appelle *Le haut bout*, La place qui est regardée comme la plus honorable : Et *Le bas bout*, Celle qui est regardée comme l'étant moins. (Être au haut bout. Se mettre au bas bout.)

On dit proverbialement & figurément, *Au bout de l'aune faut le drap*, pour dire, qu'Une chose durera ce qu'elle pourra.

On dit proverbialement & figur. qu'*On ne donnera une chose que par le bon bout*, pour dire, ou qu'On ne la donnera qu'à des conditions avantageuses, ou qu'On ne la cédera que par force. (S'il en a envie, il ne l'aura que par le bon bout.) Et on dit, qu'*Un homme tient le bon bout par-devers lui*, pour dire, qu'Il est nanti, & qu'il a par-là de grands avantages dans l'affaire dont il s'agit.

Bout, se dit aussi De ce qui garnit l'extrémité de certaines choses. (Mettre un bout d'argent, un bout de cuivre, un bout d'ivoire à une canne.)

On appelle *Bout de fleuret*, Un bouton de cuir rembourré, qu'on met à la pointe d'un fleuret, de peur qu'il ne blesse. *Bout de fourreau*, ou *bout d'épée*, La garniture de fer ou d'autre métal, qu'on met au bas d'un fourreau, de peur que la pointe de l'épée ne blesse. Et en parlant de souliers, on appelle *Bouts*, Les petits morceaux de cuir que l'on met à des souliers à l'endroit où ils sont usés.

On appelle *bâton à deux bouts*, Une sorte d'arme offensive, qui consiste en un grand bâton ferré par les deux bouts.

Bout, se dit aussi en parlant du temps & des choses qui ont de la durée, & il en signifie la fin. (Au bout de l'an. Le bout de l'année. Au bout du mois. Au bout du terme. Un Fermier qui est au bout de son bail, au bout de sa ferme. C'est une affaire dont il ne verra jamais le bout. Il est à peu près au bout de son travail. C'est une bonne étoffe, de long-temps vous n'en verrez le bout.)

On appelle *Bout de l'an*, Le service qui se fait pour un mort un an après le jour de son décès. (Le bout de l'an d'un tel. J'ai assisté à son bout de l'an. Faire le bout de l'an.)

Bout, se dit aussi de plusieurs choses qui renferment également l'idée de l'étendue, & celle de la durée. (Le bout d'un Sermon. Le bout d'un discours. Le bout d'une harangue. Il est au bout de son argent. Quand il auroit un million d'or, il en trouveroit bientôt le bout. Il faut l'entendre jusqu'au bout.)

On dit d'Un homme qui est près de finir son temps pour l'exercice de quelque emploi, qu'*Il est au bout de sa carrière.* Et qu'*Un homme est au bout de son rollet*, pour dire, qu'il ne sait plus que dire, qu'il ne sait plus que devenir.

Bout, se dit quelquefois De la moindre partie de certaines choses qui ne devroient point se diviser. Et en ce sens il n'a guère d'usage que dans les phrases suivantes. (Entendre un bout de Messe. Entendre un bout de Vêpres. Je n'ai pu entendre qu'un bout du Sermon.)

Au bout du compte. Façon de parler adverbiale & familière, dont on se sert à la fin d'un discours, d'un raisonnement, & qui signifie, Tout considéré, après tout. (Au bout du compte, que lui en peut-il arriver ? Au bout du compte, il n'a pas trop de tort.)

À bout. Façon de parler adverbiale, dont on se sert en diverses phrases. Ainsi on dit, *Être à bout*, pour dire, Ne savoir plus que devenir. *Pousser un homme à bout*, pour dire, Le réduire à ne savoir plus que faire ni que dire. *Mettre la patience d'un homme à bout*, pour dire, Le mettre en colère à force d'abuser de sa patience. *Venir à bout d'un dessein*, *d'une entreprise*, pour dire, Réussir dans un dessein, dans une entreprise. On dit aussi, *Venir à bout de faire une chose*, *venir à bout d'une chose*, pour dire, Parvenir à faire une chose, parvenir à la fin d'une chose, en trouver la fin. (Il est venu à bout de l'épouser. C'est un livre si ennuyeux, que je n'ai jamais pu venir à bout de le lire. Il est venu à bout de son argent, il n'en a plus. Ils sont venus à bout d'une douzaine de bouteilles de vin.) On dit, *Venir à bout de quelqu'un*, pour dire, Le réduire à la raison, le réduire à faire ce qu'on veut. (Il est venu à bout de ses ennemis.)

De bout en bout, Façon de parler adverbiale. D'une extrémité à l'autre. (Parcourir la France de bout en bout. Courir la ville de bout en bout.)

Haïe au bout. Façon de parler adverbiale, & du style familier, dont on se sert pour signifier, Encore davantage. (Il a dix mille livres de rente, & haïe au bout.)

BOUTADE. s. f. Caprice, saillie d'esprit & d'humeur. (Quelle boutade vous prend ? Il a des boutades. N'agir que par boutade. Composer par boutade. C'est une boutade qu'il lui a pris.)

BOUTANT. adj. Terme d'Architecture, qui se dit par corruption pour *butant*, & qui n'a d'usage qu'avec les mots *Arc* & *Pilier*. *Arc-boutant*, est un pilier qui finit en demi-arc, & qui sert à soutenir une voûte. Et *Pilier boutant*, se dit d'un pilier qu'on appuie contre un bâtiment pour le maintenir, pour le fortifier. (Construire des piliers-boutans contre un mur.)

BOUTARGUE. s. f. On appelle ainsi des œufs de poisson salé, & confits dans le vinaigre, dont on fait une espèce de saucisse. (La Boutargue est très indigeste.)

BOUTÉ, ÉE. adj. Terme de manège. Il se dit d'un cheval qui a les jambes droites depuis le genou jusqu'à la couronne.

BOUTE-EN-TRAIN. s. m. Formé du verbe *Bouter*, qui ne se dit plus. On appelle ainsi un petit Oiseau qui sert à faire chanter les autres, & qu'on nomme autrement *Tarin.* Et figurément on appelle aussi de la sorte dans le style familier, Un homme de plaisir qui excite les autres, & qui les met en train. (C'est le boute-en-train de la compagnie.)

BOUTE-FEU. s. m. Incendiaire, celui qui de dessein formé met le feu à un édifice, à une ville. (On surprit des boute-feux.)

Il se dit aussi d'Un bâton, au bout duquel il y a une fourchette garnie d'une mèche allumée, pour mettre le feu au canon. Et on appelle *Boute-feu*, Celui qui met le feu au canon.

On dit figur. De ceux qui sèment des discordes & des querelles, que *Ce sont des boute-feux.* (Il a été le boute-feu de la sédition. C'est un vrai boute-feu.)

BOUTE-HORS. s. m. Espèce de Jeu qui n'est plus en usage ; mais figurément, en parlant De deux hommes qui tâchent à se débusquer l'un l'autre de quelque emploi, de quelque charge, on dit, qu' Ils jouent au boute-hors.)

Boute-hors, se dit aussi de la facilité de s'exprimer. (Il sait beaucoup de choses, mais il n'a point de boute-hors.) Il est du style familier.

BOUTE-SELLE. s. m. Terme de guerre. Signal qui se donne avec la trompette, pour avertir de monter à cheval. (Sonner le boute-selle.)

BOUTE-TOUT-CUIRE. s. m. Terme du style familier & bas, qui se dit d'un dissipateur, d'un goinfre qui mange tout. (C'est un boute-tout-cuire, un franc boute-tout cuire.)

BOUTEILLE. s. f. Vaisseau de capacité médiocre, à large centre & à cou étroit, fait

de terre, ou de verre, ou de cuir, & propre à contenir de l'eau, du vin, & autres liqueurs. (Bouteille de verre. Bouteille de terre. Bouteille ronde, carrée, plate. Bouteille de cuir bouilli. Bouteille qui tient chopine. Bouteille de chopine, de pinte. Bouteille à l'encre. Bouteille au vinaigre. Le ventre, le cou, le bouchon d'une bouteille. Bouteille coiffée. Coiffer, décoiffer une bouteille. Bouteille cassée, felée. Remplir une bouteille. Vider une bouteille. Tirer une pièce de vin en bouteilles.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un homme n'a rien vu que par le trou d'une bouteille*, pour dire, qu'Il n'a aucune connoissance des choses du monde, aucun usage du monde.

On dit proverbialement, *Être dans la bouteille*, pour dire, Être dans le secret d'une affaire.

BOUTEILLE, se dit aussi De la liqueur qui est contenue dans une bouteille. (Une bouteille de vin. Boire une bouteille. Boire bouteille.)

BOUTEILLE, se dit aussi d'Une sorte d'ampoule, de vessie pleine d'air, qui se forme, soit sur l'eau quand il pleut, soit de quelqu'autre manière que ce soit. (La pluie fait des bouteilles en tombant. Les enfans font de grosses bouteilles en soufflant de l'eau de savon avec un chalumeau.)

BOUTER. v. a. Mettre. Ce mot est vieux, & ne se dit que par le bas peuple & par les paysans.

BOUTEROLLE. s. f. La garniture qu'on met au bout d'un fourreau d'épée. (Une bouterolle d'acier. Une bouterolle d'argent.) Il est aussi terme de Blason.

BOUTILLIER. s. m. Officier qui a l'intendance du vin. Il n'est en usage qu'en cette phrase. (Grand Boutillier de France.)

BOUTIQUE. s. f. Lieu où les Marchands étalent & vendent leurs marchandises, & où les Artisans travaillent. (Grande boutique, belle boutique, petite boutique. Le fonds d'une boutique. Boutique bien garnie, bien fournie. Boutique de Mercier, de Chandelier, de Cordonnier, &c. Tenir boutique. Avoir boutique. Garçon de boutique. Mettre un jeune homme en boutique.)

On appelle par mépris, *Courtaut de boutique*. Un garçon de boutique. *Garde boutique*, Une étoffe, une marchandise qui n'est plus à la mode, & que le Marchand garde depuis long-temps. Et on dit la même chose de toute marchandise de mauvais débit.

On dit, *Se mettre en boutique*, *ouvrir boutique*, *lever boutique*, pour dire, Commencer à faire marchandise. Et, *Fermer boutique*, pour dire, Cesser de faire marchandise. (Il ne veut plus être Marchand, il a fermé boutique.)

BOUTIQUE, se dit aussi de toutes les marchandises dont une boutique est garnie. (Il a vendu sa boutique. Il a engagé toute sa boutique.) Et quelquefois il se prend pour tous les instrumens d'un artisan. (Il a emporté ses marteaux, ses limes, &c. enfin toute sa boutique. Vous avez une boutique de Menuisier chez vous.)

Lorsque quelque chose vient à tomber, on dit proverbialement, *Adieu la boutique*. Et proverbialement & figurément, qu'*Un homme fait de son corps une boutique d'Apothicaire*, pour dire, qu'Il prend continuellement des remèdes. Et en parlant d'Une chose répandue, telle qu'une nouvelle, un ouvrage sans nom d'Auteur, on dit, que *Cela vient de la boutique d'un tel*, pour dire, que Cela est de l'invention, du crû d'un tel. Et ordinairement cela se dit en mauvaise part.

BOUTIQUE, se dit aussi de l'endroit d'un bateau de pêcheur, sur le bord d'une rivière, où l'on garde du poisson. (Aller quérir du poisson à la boutique.)

En style populaire, on appelle *Boutique*, Une maison où les domestiques sont mal. (Il ne sera pas long-temps dans cette maison, c'est une boutique.)

BOUTIS. s. m. Terme de chasse. Il se dit des lieux où les bêtes noires fouillent.

BOUTISSE. s. f. Pierre qu'on place dans un mur suivant sa longueur, de manière que sa largeur paroît en dehors. (Placer alternativement des pierres en boutisse & en parement.)

BOUTOIR. s. m. Instrument avec lequel les Maréchaux parent le pied d'un cheval avant que de le ferrer. (Parer le pied d'un cheval avec le boutoir.)

BOUTOIR, se dit aussi du groin d'un sanglier. (Le sanglier lui donna un coup de boutoir.)

BOUTON. s. m. Le petit bourgeon que poussent les arbres & les plantes, & d'où se forment les feuilles & les fleurs. (Bouton à fleur. Bouton à fruit. Il y a bien des boutons à cet arbre. Un bouton de rose.)

On appelle figurément *Boutons*, Certaines bubes qui viennent quelquefois aux différentes parties du corps. (Il a le visage tout plein de boutons. Il a un gros bouton sur le nez.)

On appelle *Boutons de farcin*, De certaines bubes qui viennent aux chevaux lorsqu'ils ont le farcin.

BOUTON, signifie aussi Une sorte de petite boule d'or, d'argent, &c. ou de bois couvert de soie, de fil, &c. servant à attacher ensemble les différentes parties d'un habillement. (Bouton d'orfévrerie. Bouton d'émail. Bouton de soie, de crin, de fil Bouton d'or. Bouton d'argent. Bouton de diamant. Bouton à queue. Mettre des boutons à un pourpoint. Passer les boutons dans les boutonnières, dans les ganses. Habit garni de boutons. Attacher, coudre des boutons. Une douzaine de boutons. Une grosse de boutons.)

On dit figurément d'Un homme qui porte la robe ou la soutane, que *Sa robe*, que *sa soutane ne tient qu'à un bouton*, pour dire, qu'Il est tout prêt à la quitter pour prendre l'épée.

On dit proverbialement & figurément, *Serrer le bouton à quelqu'un*, pour dire, Le presser vivement sur quelque chose, & quelquefois avec menaces.

BOUTON, se dit aussi De plusieurs autres choses qui ont la figure d'un bouton d'habit. (Le bouton qu'on met sur le bout du canon d'une arquebuse, pour servir de mire. Le bouton d'une serrure. Le bouton d'un verrou, &c.

On appelle *Bouton de feu*, Un bouton de fer rougi au feu, dont les Chirurgiens & les Maréchaux se servent en plusieurs opérations. (Appliquer un bouton de feu.)

On donne encore ce nom au cautère actuel propre à brûler les os, pour consumer les exostoses & les caries.

On appelle encore *Bouton* ou *Bouton de fin*, dans les essais. La petite portion d'or ou d'argent qui reste après l'opération de la coupelle.

BOUTONNER. v. n. Il ne se dit que Des arbres & des plantes qui commencent à pousser des boutons. (Les rosiers commencent à boutonner.)

BOUTONNER. v. a. Passer les boutons d'un habit dans des ganses, dans de petites ouvertures qu'on nomme boutonnières. (Boutonner son habit, sa soutane.)

On dit aussi absolument, *Se boutonner*.

BOUTONNÉ, ÉE. participe.

On dit figurément d'Un homme mystérieux & caché dans ses discours, que (C'est un homme toujours boutonné. Boutonné jusqu'au nœud de la gorge.)

BOUTONNERIE. s. m. Marchandise de Boutonnier.

BOUTONNIER. s. m. Celui qui fait & qui vend des boutons. (Maître Boutonnier.)

BOUTONNIÈRE. s. f. Petite taillade faite dans un habit pour y passer les boutons, & bordée d'or, de soie ou de fil. (Faire une boutonnière. Recouvrir de soie les boutonnières d'un habit.)

BOUTS-RIMÉS. s. m. pl. Rimes données pour en faire des vers, & ordinairement pour en composer un sonnet. (Donner des bouts-rimés pour un sonnet. Remplir les bouts-rimés d'un sonnet.) Et dans cette acception, on appelle *Bout-rimé* au singulier, Un sonnet composé de bouts-rimés.

BOUT-SAIGNEUX. s. m. Le cou d'un veau, le cou d'un mouton, tel qu'on le vend à la boucherie. (Bout-saigneux de veau. Bout-saigneux de mouton.) Quand on dit, *Bout-saigneux* tout seul, sans rien ajouter, ordinairement on entend parler d'*Un bout-saigneux de mouton*.

BOUTURE. s. f. Branche séparée de l'arbre, & qui étant plantée en terre, y prend racine. (Il y a des arbres qui viennent de bouture, comme le saule, l'osier, &c.

BOUVARD. s. m. Marteau dont on se servoit pour frapper les monnoies, avant l'invention du Balancier.

BOUVERIE. s. f. Étable à bœufs. On l'emploie particulièrement en parlant des étables qui sont dans les marchés publics.

BOUVET. s. m. Sorte de rabot à faire des rainures.

BOUVIER, ÈRE. s. f. Celui ou celle qui conduit les bœufs & qui les garde. C'est aussi un terme d'injure qui se dit d'Un homme grossier. (C'est un gros bouvier.)

BOUVIER, est aussi le nom que les Astronomes donnent à une constellation de l'Hémisphère boréal proche de la grande Ourse, remarquable par une étoile brillante qui s'y trouve, & qu'on nomme *Arcturus*.

BOUVILLON. s. m. Diminutif. (Un jeune bœuf.)

BOUVREUIL. s. m. Espèce d'oiseau de la grosseur d'une alouette, qui a le bec noir, & qui est de plusieurs couleurs.

BOY

BOYAU. s. m. Intestin, Conduit qui fait plusieurs circonvolutions, & sert à recevoir les alimens au sortir de l'estomac, & à jeter les excrémens hors du corps. (Dans la colique les boyaux se nouent.)

On appelle *Descente de boyaux*, Une maladie causée par la rupture du péritoine, qui fait que les boyaux sortent de leur place, & descendent dans les bourses ou au-dessus.

On dit proverbialement & bassement, d'Un grand mangeur qui est toujours prêt à faire bonne chère dès qu'on l'invite, qu'*Il a toujours six aunes de boyaux vides*.

On dit aussi proverbialement & bassement, *Rendre tripes & boyaux*, pour dire, Vomir excessivement.

On dit d'Un cheval, qu'*Il a du boyau*, qu'*Il n'a point de boyau*, pour dire, qu'Il a beaucoup de flanc, ou qu'il en a peu. Et qu'*Il est étroit de boyau*, pour dire, qu'Il n'a point de corps.

On appelle *Corde à boyau*, Une corde d'instrument de Musique, comme Violon, Luth, Tuorbe, &c. faite des boyaux de certains animaux.

On dit proverbialement & figurément, d'Une place longue & peu large, que *C'est un boyau*, que *ce n'est qu'un boyau*.

En parlant d'Une tranchée faite pour assiéger une place, on appelle *Boyau*, Chaque partie de la tranchée qui va en ligne droite. (Un des boyaux de la tranchée. Faire un boyau de communication d'une tranchée à l'autre.)

BOYAUDIER. s. m. Celui qui prépare & file des cordes à boyau.

BRA

BRACELET. s. m. Ornement que les femmes portent au bras. (Bracelet de perles. Bracelet de corail, de tables de diamans, d'émeraudes. Bracelet de cheveux. Il y a des pays où les hommes portent des bracelets.)

BRACHIAL, ALE. adj. (On prononce *Brakial*.) Terme d'Anatomie, qui se dit de ce qui a rapport au bras. (Muscle brachial. Artère brachiale.)

On dit aussi, *Les nerfs brachiaux*, Ils sont au nombre de six de chaque côté, & on leur donne les noms suivans. Le *Musculocutané*, le *Médian*, le *Cubital*, le *Cutané interne*, le *Radial*, & l'*Axillaire* ou *Articulaire*.

BRACHYPNÉE. s. f. Terme de Médecine. Respiration courte qu'on remarque dans les fièvres inflammatoires, & dans la léthargie.

BRACMANE, BRAMINE ou BRAMIN. s. m. Philosophe ou Prêtre Indien.

BRACONNER. v. n. Chasser sur les terres d'autrui furtivement & sans permission, pour profiter du gibier. (Les Paysans vont braconner sur telle terre. Les Ordonnances défendent de braconner.)

BRACONNIER. s. m. Celui qui braconne, qui chassent sur les terres d'autrui furtivement & sans permission. (Les Braconniers sont punis par les Ordonnances. Les Braconniers détruisent tout le gibier.)

BRACONNIER, se dit aussi de ceux qui sans ménagement tuent le plus de gibier qu'ils peuvent. (Ce gentilhomme est un grand Braconnier, un vrai Braconnier.)

BRADYPEPSIE. s. f. Terme de Médecine. Digestion lente & imparfaite.

BRAI. s. m. Espèce de goudron, mélange de gomme & d'autre matière propre à calfater.

BRAIE. s. f. Linge dont on enveloppe le derrière des enfans. (Attacher une braie à un enfant. Lui changer de braie.)

On dit figurément & populairement, d'Un homme qui s'est tiré heureusement d'une mauvaise affaire, qu'*Il en est sorti ses braies nettes*.

BRAILLARD, ARDE. adj. Qui parle ordinairement beaucoup, fort haut, & mal à propos. (C'est l'homme du monde le plus braillard. Une femme braillarde.) Il est du style familier.

On s'en sert plus ordinairement au substantif. (C'est un grand braillard, une grande braillarde.)

BRAILLER. v. n. Parler bien haut, beaucoup, & mal à propos. (Il ne fait que brailler.)

BRAILLEUR, EUSE. adj. Qui braille, qui ne fait que brailler. (Un homme fort brailleur. Une femme fort brailleuse.)

On s'en sert plus ordinairement au substantif. (C'est un brailleur. C'est une brailleuse.)

BRAIRE. v. n. Il ne s'emploie guère qu'à l'infinitif, à la troisième personne du présent de l'indicatif, *Il brait*, *ils braient*; à la troisième personne du futur, *Il braira*; & à la troisième du subjonctif, *Il brairoit*. Les autres temps sont de peu d'usage. Il ne se dit que pour signifier le cri de l'âne. (Le propre de l'âne est de braire.)

BRAISE. s. f. Charbons ardens. (Du bois qui fait de bonne braise. Des poires cuites à la braise, sous la braise.)

Proverbialement & figurément, en parlant d'Un homme qui s'est vengé promptement de quelque tort qu'on lui a fait, ou d'Un homme qui a fait une repartie prompte & vive à quelque chose de piquant, on dit, qu'*Il l'a rendu chaud comme braise*, Et quand quelqu'un est venu annoncer sans aucune préparation une mauvaise nouvelle, on dit, qu'*Il l'a donnée chaud comme braise*. Et dans ces sortes de phrases, *Chaud* est employé adverbialement.

On dit aussi proverbialement & figurément, d'Un homme qui dans un discours ou dans un écrit, passe légérement sur quelque article qu'il ne veut pas trop approfondir. (Il a passé là-dessus comme chat sur braise.)

BRAISE, se dit aussi des charbons que les Boulangers tirent de leur four, & qu'ils éteignent ensuite pour les vendre. (Acheter de la braise chez un Boulanger.)

BRAMER. v. n. Qui ne se dit que du cri du cerf. (Le cerf brame quand il est en rut.)

BRAN. s. m. Matière fécale.

On appelle bassement *Bran de Judas*, Certaines taches de rousseur qui viennent au visage & aux mains. Et on appelle *Bran de son*, La plus grosse partie du son.

BRAN, est aussi un terme bas qui sert à marquer du mépris pour quelqu'un, pour quelque chose. (Bran de lui. Bran de vos promesses.)

BRANCARD. s. m. Sorte de voiture sur laquelle on transporte un malade tout couché, & qui est portée par des chevaux ou par des mulets, l'un devant, l'autre derrière, & quelquefois par des hommes. (On l'apporta de l'armée sur un brancard.)

On appelle aussi *Brancard*, Certaine pièce de bois longue, plate & étroite, qui sert au train des berlines & des chaises. (Il y a un brancard de cette berline qui est rompu.)

BRANCHAGE. s. m. coll. Toutes les branches d'un arbre. (Il faut couper tout ce branchage.)

BRANCHE. s. f. Le bois que pousse le tronc d'un arbre. (Petite branche. Grosse branche. Cet arbre étend ses branches bien loin, pousse ses branches toutes droites. Il faut couper cette branche. La branche rompit sous lui. Une branche de laurier.)

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme qui, au lieu d'approfondir les matières, passe légérement d'un sujet à l'autre sans s'arrêter à aucun, qu'(Il saute de branche en branche.) Et d'Un homme qui est dans un état incertain, chancellant, qu'(Il est comme l'oiseau sur la branche.)

On dit proverbialement & figurément, *Il vaut mieux se tenir, s'attacher au gros de l'arbre qu'aux branches*, pour dire, Il vaut mieux s'attacher à celui qui a l'autorité supérieure, qu'à celui qui n'a qu'une autorité subalterne.

On appelle *Branches*, dans l'Anatomie, les petites veines & les petites artères qui tiennent aux grosses veines & aux grosses artères. (Les branches qui sortent du tronc de la veine cave.)

En termes de Généalogie, on appelle figurément *Branches*, Les familles différentes qui sortent d'une même tige. (La branche de Dreux. La branche de Valois. Il a fait une nouvelle branche. Il est la tige d'une telle branche. Il est l'aîné de sa branche.)

BRANCHES, au pluriel, se dit De diverses autres choses. Ainsi on appelle *Branches*, les deux parties du bois d'un cerf. (Le bois d'un cerf a deux branches. On appelle aussi *Branches*, Les deux pièces de fer qui tiennent au mors du cheval, & où la bride est attachée. (Les branches d'un mors.) On appelle *Branche de tranchée*, Le boyau d'une tranchée. On dit qu'*Une question*, qu'*une affaire a plusieurs branches*, pour dire, qu'Il y a plusieurs chefs, plusieurs articles à discuter. *Branche de commerce*, Un objet particulier de commerce. On dit, *Un chandelier à plusieurs branches*, pour dire, Un chandelier d'où il sort plusieurs rameaux qui servent aussi de chandelier.

BRANCHE-URSINE. s. f. *Voyez* ACANTHE.

BRANCHER. v. a. Pendre, attacher à la branche d'un arbre. Il n'a guère d'usage qu'en parlant d'Un voleur, d'un déserteur qu'on pend à un arbre. (Quand un Prévôt d'armée attrape un voleur, un déserteur, il a le pouvoir de le faire brancher au premier arbre.) Il est familier.

BRANCHER, se dit en termes de chasse, Des oiseaux qui se perchent sur des branches d'arbres; & alors il est neutre. (Ce Faisan branche.)

BRANCHÉ, ÉE. participe.

BRANCHIES. s. f. pl. Les ouïes des poissons.

BRANCHU, UE. adj. Qui a des branches. (Un arbre bien branchu.)

BRANDE. s. f. Sorte de petit arbuste qui croît dans des campagnes incultes. (Un pays de brandes. Chauffer le four avec des brandes.

On appelle aussi *Brande*, une campagne pleine de ces sortes de petits arbustes. (Entrer dans une brande.)

BRANDEBOURG. s. f. Sorte de casaque à manches, ainsi appelée, parce que la mode en est venue de Brandebourg. (Porter une Brandebourg.)

On appelle aussi *Brandebourg*, Une espèce de boutonnière. (Brandebourg d'or. Brandebourg d'argent.) En ce sens ce mot est masculin.

BRANDEVIN. s. m. Terme emprunté de l'Allemand, dont on se sert pour signifier de l'eau-de-vie.

BRANDEVINIER, ÈRE. s. Celui ou celle qui vend & qui crie du brandevin. Il n'a d'usage qu'en parlant de ceux qui crient & qui vendent de l'eau-de-vie dans un camp, dans une garnison.) Les brandeviniers commençoient déjà à crier.)

BRANDILLEMENT. subst. m. Mouvement qu'on se donne en se brandillant.

BRANDILLER. v. a. Mouvoir de-çà & de-là. (Brandiller les jambes. Brandiller les bras.)

On dit, *Se brandiller*, pour dire, Se mouvoir, s'agiter en l'air par le moyen d'une corde, d'une escarpolette, ou de quelqu'autre machine.

BRANDILLÉ, ÉE. participe.

BRANDILLOIRE. s. f. On appelle ainsi Des branches entrelacées, ou quelque autre chose de semblable, dont les jeunes gens se servent à la campagne pour se brandiller. (Se mettre sur une brandilloire.)

BRANDIR. v. a. Secouer, branler en sa main un épieu, une hallebarde, &c. comme si on se préparoit à frapper de la pointe. (Il brandissoit une pique. Brandissant une hallebarde en sa main.) Il est vieux en ce sens.

BRANDIR, se dit aussi en termes de Charpenterie, pour dire, Arrêter, affermir. Et dans cette acception on dit, *Brandir un chevron sur la panne*, pour dire, Arrêter, affermir un chevron sur la panne.

BRANDI, IE. part. & adj. On dit proverbialement, *Enlever un gros fardeau, un gros ballot tout brandi*, pour dire, L'enlever tout d'un coup. Et, *Enlever un homme tout brandi*, pour dire, L'enlever en l'état où on le trouve. Il est familier.

BRANDON. s. m. Espèce de flambeau fait avec de la paille tortillée. (Allumer des brandons.)

On appelle aussi *Brandon*. De la paille tortillée au bout d'un bâton qu'on enfonce dans quelques héritages, pour marquer qu'ils sont saisis. Et de là vient le mot *Brandonner un champ*.

BRANDON, se dit aussi Des corps enflammés qui s'élèvent d'un incendie. (Le vent poussoit des brandons qui portoient par-tout l'incendie.)

On appeloit autrefois le premier Dimanche de carême, *Le Dimanche des Brandons*, parce que ce jour-là le peuple allumoit des feux, dansoit à l'entour, & en portoit dans les rues & dans les campagnes.

BRANLANT, ANTE. adj. Qui branle, qui penche, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. (Avoir la tête branlante, les jambes branlantes.)

On dit proverbialement & figurément De quelque chose de mal assuré, & qui paroît prêt à tomber, que (C'est un Château branlant.)

BRANLE. s. m. Agitation de ce qui est remué, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. (Le branle du carrosse lui fait mal. Cela a un grand branle. Mettre les cloches en branle. Sonner en branle.)

On dit figurément & familièrement, *Etre en branle*, pour dire, Commencer à être en mouvement pour faire quelque chose, à être en action. (Cet homme est paresseux ; mais quand il est une fois en branle, il en fait plus qu'un autre.) On dit aussi, *Etre en branle*, pour dire, Être en doute, être en suspens. (Il a été long-temps en branle s'il prendroit ce parti-là ou non.) On dit encore, *Etre en branle*, pour dire, Être en disposition de faire quelque chose, y avoir quelque penchant. (Je l'ai vu en branle de vendre sa Charge.)

On dit figurément, *Donner le branle aux autres*, pour dire, Les mettre en disposition, les mettre en train d'agir. Et, *Donner le branle à une affaire*, pour dire, La mettre en mouvement, la faire avancer, la mettre en état d'être décidée. (Il a donné un grand branle à cette affaire.)

On dit aussi figurément, *Mettre en branle*, pour dire, Mettre dans une certaine disposition. (On a si bien fait, qu'enfin on l'a mis en branle de terminer cette affaire. Et, *Mettre les autres en branle*, pour dire, Les mettre en train, les mettre en mouvement.

BRANLE. Espèce de danse de plusieurs personnes qui se tiennent par la main, & qui se mènent tour à tour. (Grand branle. Branle gai. Branle à mener. Danser un branle. Mener un branle. Les branles de Metz, les branles de Poitou.)

On dit proverbialement d'Un homme & d'une femme d'une gaieté excessive, qu'*Il est fou*, qu'*elle est folle comme le branle gai*, ou simplement, *comme branle gai*.

BRANLE, se dit aussi de l'air sur lequel on danse un branle. (Jouer un branle.)

On dit figurément, *Mener un branle*, pour dire, Commencer & être suivi de plusieurs autres. (Vous voulez que nous nous régalions l'un après l'autre, menez le branle.)

On dit figurément & proverbialement, *Faire danser un branle de sortie à quelqu'un*, pour dire, Le faire sortir de quelqu'endroit. Cela ne se dit qu'en plaisanterie.

BRANLE, se dit aussi d'une espèce de lit suspendu, dont on se sert dans les vaisseaux. (Coucher dans un branle.)

BRANLE-BAS. Terme de Marine, Commandement qu'on fait de détendre tous les branles d'entre les ponts, pour se préparer au combat, & de faire attention aux signaux. (On fit le commandement de branle-bas.)

BRANLEMENT. s. m. Mouvement de ce qui branle. (Branlement de tête. Le branlement d'un carrosse.)

BRANLER. v. a. Agiter, mouvoir, remuer, faire aller de-çà & de-là. (Branler les jambes. Branler les bras. Branler la tête.)

On dit, *Branler le menton*, *branler la mâchoire*, pour dire, Manger. Il est bas.

BRANLER, est aussi neutre, & signifie, Être agité, pencher de côté & d'autre. (Tout le plancher branle. La tête lui branle. Les dents lui branlent.) En ce sens on dit proverbialement. (Tout ce qui branle ne tombe pas.)

On dit figurément & familièrement d'Un homme qui est engagé dans un parti, ou dans un poste qu'il est près de perdre, qu'*Il branle au manche*, pour dire, qu'Il est sur le point de quitter.

BRANLER, s'emploie encore en plusieurs phrases, où il a diverses significations. Ainsi on dit, *Ne branlez pas de-là*, pour dire, Demeurez-là, tenez-vous où vous êtes, ne bougez pas de là. Et figurément, que *Des enfans n'oseroient branler devant leur père*, pour dire, qu'Ils sont dans une crainte & dans une contrainte continuelle devant leur père.

On dit aussi figurément, qu'*Un homme n'oseroit branler devant un autre*, pour dire, qu'Il n'ose rien faire ni rien dire qui le puisse fâcher, qu'il le puisse choquer.

BRANLER, se dit aussi De quelque mouvement que font des troupes intimidées, & qui sont prêtes à fuir. (Tout d'un coup on vit ce bataillon branler.)

BRANLÉ, ÉE. participe.

BRANLOIRE. s. f. On appelle ainsi un ais posé en travers & en équilibre sur quelque chose d'élevé, & aux deux bouts duquel deux enfans font tour à tour le contre-poids.

On dit en termes de chasse, qu'*Un Héron est à la branloire*, lorsqu'il est haut & qu'il tourne en branlant.

BRAQUE. s. Espèce de chien de Chasse. (Un braque. Une braque. Ce braque arrête bien.)

BRAQUEMART. s. m. Épée courte & large qu'on portoit autrefois le long de la cuisse.

BRAQUEMENT. s. m. La situation de ce qui est braqué. (Le braquement d'un carrosse. Le braquement d'un canon.)

BRAQUER. v. a. Il ne se dit que de certaines choses qu'on peut tourner, & présenter d'un côté ou d'autre. (Braquer un timon. Braquer un carrosse. Braquer le canon. Braquer une lunette.)

BRAQUÉ, ÉE. participe.

BRAS. s. m. Partie du corps humain qui tient à l'épaule. (Bras droit. Bras gauche. Bras fort. Bras nerveux. Gros bras. La force du bras. Il a de la force au bras. Lever, hausser, étendre le bras. Être blessé au bras. Avoir le bras rompu, cassé, démis. Monter, tirer à bras, à force de bras. Moulin à bras. Civière à bras. Couper, rompre bras & jambes à quelqu'un. Elle portoit un enfant sur ses bras, entre ses bras. Porter un paquet sous le bras. Ils s'embrassèrent bras dessus, bras dessous. Il a le bras en écharpe. Il va les bras balans, les bras pendans.)

On dit, *Avoir les bras retroussés*, pour dire, Avoir la manche retroussée, de manière que le bras paroisse à nu.

On dit, *A tour de bras*, pour dire, De toute sa force. (Il lui donna un coup de bâton à tour de bras.)

On dit qu'*Un homme ne vit que de ses bras*, pour dire, qu'Il est fort pauvre & qu'il ne vit que du travail de ses bras.

On dit figurément, *Demeurer les bras croisés*, pour dire, Demeurer sans rien faire.

On dit figurément d'Un Juge, d'un Arbitre, ou de toute autre personne qui retranche à quelqu'un beaucoup de ses droits, de ses prétentions, qu'*Il lui coupe bras & jambes*. (Cet Arrêt, cette Sentence arbitrale nous a coupé bras & jambes. Cet examinateur, par les retranchemens qu'il a faits à cet ouvrage, a coupé bras & jambes à son Auteur.)

On dit figurément, *Se jeter entre les bras de quelqu'un*, pour dire, Se mettre sous sa protection, recourir à lui pour en avoir du secours. (Se voyant persécuté de tous côtés, il se jeta entre les bras d'un tel. Se jeter entre les bras de Dieu, dans les bras de sa miséricorde.)

On dit qu'*Un Médecin a tiré un homme d'entre les bras de la mort*, *des bras de la mort*, pour dire, qu'Il l'a guéri d'un mal qui sembloit mortel.

On dit figurément, *Recevoir quelqu'un à bras ouverts*, pour dire, Le recevoir avec grande joie.

On dit figurément, qu'*Un homme tend les bras à un autre*, pour dire, Qu'il est prêt à le recevoir, à lui donner sa protection. (Ce fils a fait de grandes fautes ; mais son père l'invite au repentir, & lui tend les bras.) Et on dit, que *Dieu nous tend les bras*, qu'*il nous tend les bras de sa miséri-*

corde, pour dire, qu'Il est toujours prêt à nous pardonner.

On dit figurément & proverbialement, *Avoir un homme sur les bras*, pour dire, En être chargé ou importuné. (Cette pauvre veuve a cinq enfans sur les bras. Cet homme-là est sur mes bras, il faut que je le nourrisse. Que cet homme là est importun! je l'ai toujours sur les bras.)

Bras, se prend figurément pour Puissance. (Les Rois ont les bras longs. Le bras de Dieu n'est pas raccourci.) Et on appelle figurément *Bras séculier*, La puissance temporelle. (Implorer le bras séculier. Livrer un Ecclésiastique au bras séculier.)

Il se prend aussi figurément pour Vaillance & Exploits militaires. (Tout cède à l'effort de son bras.)

On dit figurément, qu'*Un homme est le bras droit d'un autre*, pour dire, qu'Il est le principal instrument dont cet autre se sert en toutes choses.

Bras, se dit figurément d'Un canal ou d'une rivière qui se sépare en deux, en trois. (Le Rhin se sépare en plusieurs bras. Le plus grand bras est celui de....)

Et *bras de mer*, se dit d'Une partie de la mer qui passe entre deux terres assez proches l'une de l'autre.

On appelle *Chaise à bras*, Un fauteuil, une chaise aux deux côtés de laquelle il y a de quoi s'appuyer les bras. Et dans cette acception, on dit, (Les bras d'une chaise, les bras d'un fauteuil. Une chaise à bras.)

On appelle aussi *Bras*, Certains chandeliers qu'on attache à une muraille, à cause que d'abord ils avoient la figure d'un bras. (Des bras dorés. Des bras d'argent, de vermeil doré.) Et on appelle *Bras de balance*, *bras de lévier*, Les deux parties de la balance, du levier qui sont de côté & d'autre du point d'appui.

BRASER. v. a. Terme d'Armurier. C'est joindre deux morceaux de fer ensemble avec une certaine soudure. (Ce fusil a été mal brasé, il faut le rebraser. Il faut bien braser ce fusil.)

Brasé, ée. participe.

BRASIER. s. m. Feu de charbons ardens. (Brasier ardent. Grand brasier.)

Brasier, se dit aussi d'Une espèce de grand bassin de métal où l'on met de la braise pour échauffer une chambre. (Un brasier d'argent, de cuivre, de fonte.)

On dit figurément d'Un homme qui a une fièvre ardente, que (C'est un brasier que son corps.)

BRASILLER. v. a. Faire griller un peu de temps sur de la braise. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *Faire brasiller des pêches*, dans laquelle il est employé au neutre.

Brasillé, ée. participe. (Des pêches brasillées.)

BRASQUE. s. f. Mélange d'argile & de charbon pilé, dont on enduit l'intérieur des fourneaux de fonderies.

BRASSAGE. s. m. Droit du Fermier des monnoies pour les frais de la fabrication.

BRASSARD. s. m. La partie de l'armure qui couvre le bras d'un gendarme. (Il étoit armé de toutes pièces, de cuirasse, brassards, cuissards, &c.)

On appelle aussi *Brassard*, Une espèce de garniture de cuir dont on se couvre le bras pour jouer au ballon.

BRASSE. s. f. Mesure de la longueur des deux bras étendus, qui est ordinairement de six pieds. (Brasse de corde. Vingt brasses de corde.)

À la mer, quand on jette la sonde pour connoître la profondeur de l'eau, on dit, qu'*Il y a tant de brasses d'eau*, pour dire, qu'Il y a tant de profondeur.

On appelle *Pain de brasse*, Un fort grand pain de vingt ou vingt-cinq livres.

BRASSÉE. s. f. Autant qu'on peut contenir entre ses bras. (Grande brassée. Brassée de foin, de bois, de paille. Emporter à brassées. Emporter une brassée.)

BRASSER. v. a. Remuer avec les bras, à force de bras plusieurs choses, pour faire qu'elles s'incorporent ensemble. (Il faut bien brasser tout cela. Brasser de l'or & de l'argent fondu dans le creuset.)

On dit, *Brasser de la bière*, pour dire, Faire de la bière.

Brasser, signifie figurément, Pratiquer, tramer, négocier secrétement: & il ne se dit qu'en mauvaise part. (Brasser une trahison. Brasser quelque chose contre l'État.)

Brassé, ée. participe.

BRASSERIE. s. f. Le lieu où l'on brasse de la bière. (Il y a tant de brasseries dans cette ville.)

BRASSEUR, EUSE. substantif. Celui ou celle qui brasse de la bière, & qui en vend en gros.

BRASSIÈRES. s. f. plur. Espèce de petite camisole qui sert à tenir le corps en état. (Brassières de basin, de futaine, de serge. Mettre des brassières. Coucher avec des brassières.)

On dit figurément, que *Quelqu'un est en brassières*, qu'*on le tient*, qu'*on le met en brassières*, pour dire, qu'Il est dans un état de contrainte, qu'il n'a pas la liberté de faire ce qu'il voudroit.

BRASSIN. s. m. Vaisseau, cuve où les Brasseurs font la bière. On appelle aussi *Brassin*, La quantité de bière contenue dans la cuve.

BRAVACHE. s. m. Faux brave, fanfaron. (Ce n'est qu'un bravache.)

BRAVADE. s. f. Action, parole, manière par laquelle on brave quelqu'un. (Il lui a fait une bravade. Il pensoit m'étonner par ses bravades.)

BRAVE. adj. de t. g. Vaillant, qui a beaucoup de valeur, beaucoup de courage. (Brave soldat. Brave Capitaine. Il est brave, brave comme son épée, comme l'épée qu'il porte. Il n'est brave qu'en paroles.) On dit ironiquement d'un fanfaron, qu'(Il est brave jusqu'au dégainer.)

Brave, se prend aussi quelquefois dans le style familier pour Honnête. (C'est un brave homme. Vous êtes un brave homme d'être venu ici. C'est une brave femme.)

Il signifie encore Vêtu, paré de beaux habits. (Vous voilà brave aujourd'hui. Les femmes veulent être braves.) Il est du style familier.

On dit proverbialement & bassement d'Un homme habillé de neuf, ou extraordinairement paré, qu'*Il est brave comme un lapin*. (Vous voilà brave comme un lapin.)

Brave, se dit souvent au substantif, dans le sens de Vaillant, courageux. (Tous nos braves se signalèrent en cette occasion. C'est un faux brave. Il fait le brave, & ne l'est pas.)

On le dit aussi au substantif dans un sens odieux. (Il a toujours des braves à sa suite.)

BRAVEMENT. adverbe. D'une manière brave, vaillamment. (Il alla bravement à l'assaut.)

Quelquefois il signifie Habilement, adroitement. (Il joua bravement son personnage. Il s'est acquitté bravement de sa commission. Il s'est bravement tiré de cet embarras.) Il est du style familier.

BRAVER. v. a. Morguer, regarder avec mépris, avec hauteur, traiter de haut en bas. (Il l'alla braver jusques chez lui. Est-ce pour me braver ce que vous en faites?)

On dit à peu près dans le même sens, *Braver les dangers*, *braver la mort*, pour dire, Affronter les dangers, affronter la mort, s'y exposer sans crainte.

Bravé, ée. participe.

BRAVERIE. s. f. Magnificence en habits, (Les femmes aiment la braverie.) Il est du style familier.

BRAVOURE. s. f. Valeur éclatante. (Je sais qu'il a de la bravoure. Il a fait paroître sa bravoure en mille occasions.)

Il signifie quelquefois Les actions de valeur. En ce sens il n'a d'usage qu'au pluriel. (Il raconte ses bravoures à tout moment.)

BRAYER. s. m. Bandage pour ceux qui sont sujets aux descentes de boyau. (Porter un brayer. Un faiseur de brayers.)

BRAYER. v. a. Enduire de brai un Vaisseau.

Brayé, ée. participe.

BRAYETTE. s. f. La fente de devant d'un haut-de-chausse. (Fermer sa brayette. Boutonner sa brayette.)

BRE

BRÉANT. s. m. Sorte de petit oiseau qui a le bec gros & court.

BREBIS. s. f. La femelle d'un Belier. (Brebis blanche. Brebis noire. Lait de brebis. Toison de brebis. Troupeau de brebis. Mener paître les brebis. Brebis galeuse.)

Proverbialement & figurément, en parlant d'Une personne qu'on craint qui ne corrompe les autres par son mauvais exemple, on dit, que (C'est une brebis galeuse qu'il faut séparer du troupeau.)

On dit proverbialement & figurément, *Faire un repas de brebis*, pour dire, Manger sans boire. Et, *Brebis qui bêle perd sa goulée*, pour dire, que Quand on parle beaucoup, on perd le temps d'agir. Et cela se dit particulièrement de ceux qui parlent tant à table, qu'ils perdent le temps de manger.)

On dit aussi proverbialement & figurément, *A brebis tondue Dieu mesure le vent*, pour dire, que Dieu proportionne à nos forces les afflictions qu'il nous envoie. *Faites-vous brebis*, *le loup vous mangera*, ou *Qui se fait brebis*, *le loup le mange*, pour dire, qu'Il est quelquefois dangereux d'avoir trop de douceur, trop de bonté. Et, *A brebis comptées*, *le loup les mange*, pour dire, que Quelque soin que l'on prenne de bien garder ce qu'on a, & d'en savoir le compte, on ne laisse pas quelquefois d'être volé.

Brebis, dans le langage de l'Écriture, signifie Un Chrétien, en tant qu'il est sous la conduite de son Pasteur. (Le bon Pasteur donne son ame pour ses brebis. Le bon Pasteur va chercher la brebis égarée pour la ramener au troupeau.)

BRÈCHE. s. f. Ruine, ouverture faite par force ou autrement à ce qui sert de clôture, comme une muraille, un rempart, une

haie. (Grande brèche. La brèche est raisonnable, on y peut aller à l'assaut. Faire une brèche. Refaire, réparer une brèche. La batterie, le canon avoit fait brèche à la muraille. Monter à la brèche. Planter un drapeau sur la brèche. Mourir sur la brèche. Entrer par la brèche dans une ville conquise. La garnison sortit par la brèche. Ceux qui ont volé les fruits de ce jardin, y sont entrés par une brèche.)

Battre en brèche, C'est battre une muraille pour y faire une brèche.

BRÈCHE, se dit aussi de plusieurs autres choses. (Faire une brèche à un couteau. Ce couteau a une brèche. Faire brèche à un pâté. Il est venu bien des compagnies qui ont fait grande brèche à nos provisions. On a abattu cent arpens de bois dans cette forêt, c'est une grande brèche.)

BRÈCHE, signifie figurément Le tort, le dommage qui est fait à quelque chose, la diminution d'un bien qui doit être conservé entier. (C'est une brèche à l'honneur, à la réputation. Brèche aux immunités, aux privilèges d'une nation, d'une ville, &c.)

BRÈCHE. s. f. Sorte de Marbre. (De la brèche violette.)

BRÈCHE-DENT. s. de t. g. Qui a perdu quelqu'une des dents de devant. (Cet homme est brèche-dent. Cette fille est brèche dent.)

BRECHET. s. m. La partie de la poitrine où aboutissent les côtes. (Avoir mal au brechet. Un brechet de mouton.)

BREDINDIN. s. m. Terme de Marine. Petit palan dont on se sert pour enlever de médiocres fardeaux.

BREDOUILLE. s. m. Terme du jeu de Trictrac, où l'on dit, *Avoir Bredouille*, *Etre en bredouille*, pour dire, Être en état de pouvoir gagner les deux trous.

On dit aussi, *Marquer bredouille*, *Marquer en bredouille*, pour dire, Marquer qu'on est en état de gagner deux trous. Et, *Gagner la petite bredouille*, pour dire, Gagner deux trous à la fois. On dit pareillement, *Gagner le tour bredouille*, pour dire, Gagner les douze trous de suite.

On dit figurément & familièrement, *Sortir bredouille d'un lieu*, *d'une assemblée*, pour dire, En sortir sans avoir pu rien faire de ce que l'on s'étoit proposé.

BREDOUILLEMENT. s. m. Action de bredouiller.

BREDOUILLER. v. a. Parler d'une manière mal articulée & peu distincte. (On n'entend rien à ce qu'il dit, il ne fait que bredouiller.)

Il s'emploie aussi activement dans le style familier. (Que bredouillez-vous-là? Il me bredouille un mauvais compliment.)

BREDOUILLÉ, ÉE. participe. (Un discours bredouillé.)

BREDOUILLEUR, EUSE. s. Celui ou celle qui bredouille. (On n'entend point ce qu'il dit, c'est un bredouilleur.)

BREF, BRÈVE. adj. Court, de peu de durée, de peu d'étendue. (Le temps que vous me donnez est bien bref. Cet homme est bref dans ses décisions.)

Autrefois on a dit *Bref* pour Petit, de petite taille. Et cette signification n'est plus en usage qu'en parlant du Roi Pepin, qu'on appelle encore *Pepin le Bref*.

Le féminin BRÈVE n'est guère usité qu'en parlant d'une syllabe, pour dire, qu'En la prononçant on appuie guère dessus. Ainsi la première syllabe de *Race* est brève, & la première syllabe de *Grâce* est longue. Dans ce même sens il s'emploie aussi substantivement. (Les brèves & les longues sont très-marquées en Grec & en Latin. L'ïambe est composé d'une brève & d'une longue.)

On dit figurément & prov. d'Un homme qui se conduit avec beaucoup de circonspection, ou d'Un homme cérémonieux, qu'*Il observe les longues & les brèves*: & d'Un homme habile & intelligent en quelque affaire, qu'*Il en sait les longues & les brèves*.

BREF. adv. Enfin, pour le dire en peu de mots. (Je vous ai déjà dit que cela ne se peut, que cela ne se doit point, bref je ne le veux pas.)

On dit fam. *Parler bref*, pour dire, Avoir une prononciation trop prompte, trop précipitée.

EN BREF. adv. En peu de mots. (Je vous le dirai en bref.) Il est familier. Il signifie aussi Dans peu de temps. (Il reviendra en bref.) Il vieillit.

BREF. s. m. Lettre du Pape. (Il a reçu un Bref du Pape. Le Secrétaire des Brefs. Bref Apostolique.)

BREF. s. m. Petit Livre qui marque quel Office les Ecclésiastiques doivent dire chaque jour. (Un Bref à l'usage de Paris, à l'usage de Rome.)

BREGIN. s. m. Terme de Marine. Espèce de filet à mailles étroites.

BRÉHAIGNE. adj. f. Qui se dit des femelles des animaux qui sont stériles. Ainsi on appelle *Carpe brehaigne*, Une carpe qui n'a ni œufs ni laite.

BRÉHAIGNE, se dit aussi des femmes stériles, mais seulement au substantif. (C'est une bréhaigne.) Il est populaire.

BRELAN. s. m. Sorte de jeu de renvi, où l'on joue à trois, à quatre ou à cinq, & où l'on ne donne que trois cartes à chaque joueur. (Jouer au brelan. Caver au brelan.)

On dit à ce Jeu, *Avoir brelan*, pour dire, Avoir trois cartes de même figure ou de même point. (Avoir brelan d'as. Avoir brelan de Rois.)

On appelle aussi *Brelan favori*, Le Brelan qu'on a déclaré au commencement du jeu qui se paieroit double. Et *Brelan quatrième*, Lorsque la carte qui retourne est de même sorte que les trois qu'un des trois joueurs a dans la main.

En parlant des gens qui donnent continuellement à jouer chez eux, on dit en mauvaise part, qu' (Ils tiennent brelan chez eux. Que c'est un brelan perpétuel chez eux.)

BRELANDER. v. n. Jouer continuellement à quelque jeu des cartes que ce soit. On dit, (Il ne fait que brelander.)

BRELANDIER, ÈRE. s. Terme injurieux, qui se dit, d'Un homme ou d'une femme qui joue continuellement aux cartes.

BRELLE. s. f. Assemblage de pièces de bois en radeau, dont on forme un train pour le faire flotter. (Quatre Brelles font un train complet.)

BRELOQUE. s. f. Curiosité de peu de valeur. (Cet homme vend bien cher ses breloques.)

BRELUCHE. s. f. Droguet de fil & de laine.

BRÈME. s. f. Poisson d'eau douce, plus large & plus plat que la carpe. (Faire griller une brème.)

BRENEUX, EUSE. adj. Sali de matière fécale. (Une chemise breneuse.)

BRÉSIL. s. m. (On prononce l'*L* mouillée.) Sorte de bois rouge, très-compacte & très lourd, fort propre à la teinture, & qui a donné son nom à la Province du Brésil, parce qu'il y en croît beaucoup. On ne se sert guère de ce mot que dans cette phrase, *Du bois de Brésil*. Et on dit proverbialement, *Sec comme du Brésil*, pour dire, Extrêmement sec.

BRÉSILLER. v. a. Rompre par petits morceaux. (Voilà qui est tout brésillé.)

BRÉSILLÉ, ÉE. participe.

BRÉSILLET, ou HÆMATOXYLUM. s. m. Arbre. C'est une espèce de bois de Brésil, & de toutes la moins estimée. Il croît dans les Iles Antilles.

BRÉTAILLER. v. n. Être dans l'habitude de fréquenter les Salles d'armes, & de tirer l'épée.

BRÉTAILLEUR. s. m. Celui qui brétaille.

BRETELLE. s. f. Sorte de tissu de chanvre ou de fil, dont on se sert à divers usages. (Mettre une bretelle à une hotte. Racourcir, alonger les bretelles d'une hotte. Des bretelles pour soutenir le haut-de-chausse. Mettre des bretelles. Porter des bretelles. Se servir de bretelles.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un homme en a jusqu'aux bretelles*, *par-dessus les bretelles*, pour dire, qu'Il est fort engagé dans de mauvaises affaires.

BRETESSÉ, ÉE. adjectif. Terme de Blason. Il se dit des pièces crénelées haut & bas en alternative. (Une bande bretessée)

BRETTE. s. f. Longue épée. On ne le dit guère qu'en plaisanterie. (C'est un batteur de pavé, qui porte toujours une longue brette.)

BRETTELER. v. a. Terme d'Architecture. Tailler une pierre, ou gratter un mur avec des instrumens à dents.

BRETTELÉ, ÉE. participe.

BRETTEUR. s. m. Qui aime à se battre, à ferrailler, & qui porte ordinairement une longue épée.

BREVET. s. m. Sorte d'expédition non scellée, par laquelle le Roi accorde quelque grâce, ou quelque titre de dignité. (Brevet de Duc, de Conseiller d'État, de Maréchal de Camp. Le brevet d'une Abbaye, d'un Évêché. Le brevet d'une pension. Faire enregistrer un brevet.)

On appelle aussi du nom de *Brevet*, certaines expéditions, par lesquelles les Princes, les grands Seigneurs, & même les Seigneurs particuliers, accordent quelque grâce à quelqu'un.

On appelle *Ducs à Brevets*, ceux qui n'ont que des brevets de Duc.

On appelle *Brevet de retenue*, Un brevet, par lequel le Roi assure certaine somme sur le prix d'une Charge, d'un Gouvernement, &c. à la femme, aux héritiers, ou aux créanciers du Titulaire.

On appelle *Brevet d'affaire*, Un privilège que le Roi accorde à quelques Courtisans, de le voir dans sa garde-robe.

On appelle *Justaucorps à brevet*, Une sorte de justaucorps bleu, à paremens rouges, brodé d'or, que quelques Courtisans ont droit de porter par brevet du Roi.

On appelle *Obligation par brevet*, Une obligation dont il n'est point resté de minute chez le Notaire.

On appelle *Brevet d'apprentissage*, Un acte passé par-devant Notaire, par lequel un Apprenti & un Maître s'engagent réciproquement; l'Apprenti à apprendre un art ou

un métier ; & le Maître à le lui montrer pendant un certain temps, & à certaines conditions.

BREVETAIRE. f. m. Terme de Pratique, qui n'a d'usage qu'en parlant du porteur d'un brevet du Roi, en matière Bénéficiale.

BREVETER. v. a. Donner à quelqu'un le brevet d'un Office, d'un emploi, ou d'une Pension.

BREVETÉ, ÉE. participe. Qui a un brevet. (Breveté du Roi.)

BRÉVIAIRE. f. m. Livre contenant l'Office que ceux qui sont dans les Ordres sacrés, ou qui jouissent de quelque Bénéfice, sont obligés de dire tous les jours. (Bréviaire Romain. Bréviaire de Paris. Acheter un Bréviaire.)

Il se prend plus particulièrement pour l'Office même que doivent dire chaque jour ceux qui y sont obligés. (Dire son Bréviaire.)

BREUIL. f. m. Terme d'Eaux & Forêts. Bois taillis ou Buisson enfermé de haies, où les bêtes se retirent.

BREUILS. f. m. pl. Terme de Marine. Petites cordes qui servent à carguer les voiles. *Voyez* CARGUES.

BREUVAGE. f. m. Boisson, liqueur à boire. (Breuvage agréable, délicieux. Breuvage mixtionné.) Les Poëtes ont dit, que (Le Nectar étoit le breuvage des Dieux :) & de là vient qu'en parlant d'une liqueur agréable à boire, on dit, que (C'est le breuvage des Dieux.)

BREUVAGE, dans une signification plus particulière, se dit de certaines médecines qu'on donne à des chevaux, des bœufs, des vaches, &c. (Faire donner un breuvage à un cheval.)

BRI

BRIBE. f. f. Gros morceau de pain. (Une bribe de pain. Une grosse bribe de pain. Il a mangé une bribe de pain bis.) Il est du style familier.

BRIBES, au pluriel, se dit par extension & familièrement, Des morceaux de viande que les valets serrent, ou que l'on donne à ceux qui demandent l'aumône. (Ce gueux avoit de bonnes bribes dans son sac. Ils mirent toutes leurs bribes ensemble.)

On dit figurément & toujours en mauvaise part, *Des bribes de Latin*, pour dire, Des citations & des phrases de Latin prises de-çà & de-là sans choix.

BRICOLE. f. f. Cette partie du harnois d'un cheval de carrosse, qui passe sous les coussinets, & qui s'attache de côté & d'autre aux boucles du poitrail. (Des bricoles neuves.)

On appelle aussi *Bricoles*, Certaines longes de cuir dont se servent les porteurs de chaise, pour porter la chaise.

BRICOLE, au jeu de la Paume, C'est le retour de la balle quand elle a frappé une des murailles des côtés. (Jouer de bricole. Un coup de bricole. Mettre de bricole dans le dedans.)

On se sert de ce terme au jeu de Billard, pour signifier, Le chemin que la bille fait après avoir frappé une des bandes. (Faire une bille de bricole.)

On dit prov. *Donner une bricole à quelqu'un*, pour dire, Tromper quelqu'un, en lui faisant entendre une chose pour une autre : Et cela ne se dit guère qu'en parlant d'une menterie qu'un valet fait à son maître.

On dit figurément & adverbialement, *De bricole, par bricole*, pour dire, Indirectement. (S'il ne peut parvenir là directement, il y viendra de bricole, par bricole.)

BRICOLES, au pluriel est aussi une espèce de rets ou de filet pour prendre des cerfs, des daims, &c. (Tendre les bricoles. Le cerf a donné dans les bricoles.)

BRICOLER. v. n. Jouer de bricole à la Paume ou au Billard. (Il est adroit à bricoler.)

Lorsqu'un homme ayant mis dans sa bouche quelque chose de trop chaud, le fait aller de côté & d'autre, de peur de se brûler, on dit qu'*Il bricole*. Et lorsqu'il ne va pas droit en besogne dans une affaire, mais qu'au contraire il biaise, on dit familièrement qu'*Il bricole*.

BRIDE. f. f. La partie du harnois d'un cheval, qui sert à le conduire, & qui est composée de la têtière, des rênes & du mors. (Mettre la bride à un cheval. Lui tenir la bride haute. Lui tenir la bride courte. Rendre la bride. Lâcher la bride à un cheval. Lui mettre la bride sur le cou. Courir à toute bride, à Bride abattue. Tourner bride.)

BRIDE, se prend quelquefois pour les rênes seules ; & dans ce sens, on dit, qu'*Un cheval a rompu sa bride*, Lorsqu'il a rompu ses rênes.

On dit figurément, *Tenir quelqu'un en bride*, pour dire, L'empêcher de faire ce qu'il veut : *Lui tenir la bride haute, lui tenir la bride courte*, pour dire, Le traiter avec quelque sorte de sévérité, de peur qu'il ne s'échappe. Et, *Aller bride en main dans une affaire*, pour dire, Y procéder avec beaucoup de retenue & de circonspection.

On dit aussi figurément, *Lâcher la bride à quelqu'un, lui mettre la bride sur le cou*, pour dire, Ne le plus retenir comme on faisoit, l'abandonner à sa propre volonté, à sa propre conduite. Et on dit, *Lâcher la bride à ses passions*, pour dire, S'abandonner entièrement à ses passions.

On dit figurément, *Courir à bride abattue après les plaisirs*, pour dire, S'y porter sans aucune retenue : Et, qu'*Un homme court à bride abattue à sa ruine, à sa perte*, pour dire, qu'Il se porte ardemment & inconsidérément à quelque chose, sans voir que ce qu'il recherche est capable de le perdre.

On appelle figurément & dans le style familier, *Brides à veaux*, De sottes raisons, de sots raisonnemens, qui ne sont capables de persuader que des gens simples. (Tout ce que vous dites-là sont brides à veaux.)

BRIDE, se dit aussi De diverses autres choses qui servent à l'habillement. Ainsi, en parlant d'un beguin d'enfant, on appelle *Bride*, Le petit cordon de fil qui passe sous le menton de l'enfant, & qui sert à tenir le beguin en état sur sa tête.

On appelle aussi *Bride*, en parlant d'une boutonnière & d'une chemise, ce qui sert à tenir la boutonnière en état, & ce qui se met à l'extrémité de chaque ouverture d'une chemise, pour empêcher qu'elle ne se déchire. Et en parlant des points de France, de Venise, de Malines, on appelle *Brides*, Les petits tissus de fil qui servent à joindre les fleurs les uns avec les autres.

BRIDER. v. a. Mettre la bride à un cheval, à un mulet, &c. *Brider un cheval* : Et absolument, *Brider*. (Il est temps de brider. Bridez, il faut partir.)

BRIDER, signifie aussi, Ceindre & serrer étroitement. (Un beguin qui bride trop un enfant. Une femme qui se bride tellement avec ses coiffes, qu'on ne lui voit point le visage. Son justaucorps le bride.)

On dit, *Brider le nez à quelqu'un avec une houssine, avec un fouet*, pour dire, Frapper quelqu'un au travers du visage avec une houssine, avec un fouet, &c.

On dit fig. qu'*On a bridé un homme par un contrat, ou par un autre acte*, pour dire, qu'On a mis dans le contrat, dans l'acte, des conditions qui l'obligent indispensablement à certaines choses.

On dit figur. & prov. *Brider la bécasse*, pour dire, Engager adroitement quelqu'un de telle sorte, qu'il ne puisse plus s'en dédire, l'attraper, le tromper. (La bécasse est bridée.)

BRIDÉ, ÉE. participe. (Cheval scellé & bridé.)

On appelle par dérision, *Oison bridé*, Une personne niaise & sotte. (C'est un oison bridé. Il est sot comme un oison bridé. Cette femme n'est qu'un oison bridé.)

BRIDON. f. m. Espèce de bride légère qui n'a point de branches. (Mener un cheval avec un bridon.)

BRIEF, ÈVE. adj. Court, de peu de durée, prompt : c'est la même chose que *Bref* ; mais *Brief* n'est en usage que dans la Pratique. (Il a été crié à trois briefs jours. Ils en ont fait bonne & briève justice.)

BRIÉVEMENT. adv. D'une manière briève & courte. (Il nous raconta briévement. Expliquez-moi cela briévement & nettement.)

BRIÉVETÉ. f. f. Le peu de durée de quelque chose. (La briéveté de la vie. La briéveté du temps. La briéveté de son règne l'empêcha d'exécuter tout ce qu'il avoit projeté.)

BRIFER. v. a. Terme bas & populaire, qui signifie, Manger avidement. (Ces gens-là ont bon appétit, ils auront bientôt brifé tout cela. Ils brifent comme il faut.)

BRIFÉ, ÉE. participe.

BRIFEUR, EUSE. f. Celui ou celle qui brife. (C'est un bon brifeur. C'est une grande brifeuse.) Il est populaire.

BRIGADE. f. f. Troupe de gens de guerre d'une même compagnie, sous un Officier que l'on nomme *Brigadier*.

Il se dit aussi De plusieurs bataillons ou escadrons d'une armée, qui sont sous le commandement d'un Officier principal, appelé *Brigadier*.

On dit aussi, (Brigade d'Archers. Brigade de Gardes. Brigade du Guet à cheval.)

BRIGADIER. f. m. Celui qui commande une Brigade. (Brigadier des armées du Roi. Il est Brigadier dans une telle Compagnie. Un Brigadier de Cavalerie. Un Brigadier d'Infanterie. Brigadier de Dragons.)

BRIGAND. f. m. Voleur de grands chemins. (Une troupe de brigands.)

Il se dit par extension De ceux qui font des exactions & des concussions. (Ces petits Juges sont de vrais brigands.)

BRIGANDAGE. f. m. Volerie sur les grands chemins. (Ce n'étoit alors que brigandages par toute la France.)

BRIGANDAGE, se dit aussi par extension,

pour Concussion, exaction injuste, déprédation, & mauvaise administration de la justice. (Les Traitans furent punis pour les brigandages qu'ils avoient exercés sur les peuples. Il s'est fait de grands brigandages dans les Finances. C'est une Juridiction où il se fait quelquefois de grands brigandages.)

BRIGANDER. v. n. Voler, vivre en brigand. (C'est un homme qui n'a fait que brigander toute sa vie. Des gens qui se sont attroupés pour brigander.)

BRIGANDINE. f. f. Haubergeon, cotte de maille.

BRIGANTIN. f. m. Sorte de petit Vaisseau à voiles & à rames pour aller en course. (Courir la mer avec un brigantin. Pirater avec un brigantin.)

BRIGNOLE. f. f. On appelle ainsi une sorte de prune qui vient de Brignoles, ville de Provence. (Une boîte de prunes de brignoles. Une compote de brignoles. De bonnes brignoles.)

BRIGUE. f. f. Poursuite vive qu'on fait par le moyen de plusieurs personnes qu'on engage dans ses intérêts. (Faire une brigue, des brigues. Cela se fit par brigue. Obtenir quelque chose par brigue, à force de brigues.) Il ne s'emploie guère que dans un sens odieux.

Il se prend aussi pour Cabale, faction, parti. (Avoir une forte brigue. Une puissante brigue. Toutes les brigues se réunirent en sa faveur.)

BRIGUER. v. a. Poursuivre par brigue, se servir du concours de plusieurs personnes pour obtenir quelque chose. (Briguer un emploi, une dignité. Briguer les voix, les suffrages d'une Compagnie.)

Il signifie aussi simplement, Rechercher avec ardeur, avec empressement. (Briguer les bonnes grâces, la faveur, la protection de quelqu'un.)

Brigué, ée. participe.

BRIGUEUR. f. m. Qui brigue. (Il y a beaucoup de brigueurs pour cette Charge.) Il est de peu d'usage.

BRILLANT, ANTE. adj. Qui brille, qui a un grand éclat. (Plus brillant que le soleil. Une lumière brillante. Un diamant fort brillant.)

Il se dit figurément Des choses morales & spirituelles. (C'est un homme qui a fait des actions brillantes. La valeur, la générosité, la libéralité, sont des vertus brillantes. Une pièce de Poësie pleine de pensées brillantes.)

Brillant, est aussi substantif, & alors il signifie, Éclat, lustre. (Les perles orientales ont un certain brillant qui ne se trouve point dans les autres. Ce diamant là a plus de brillant que l'autre.)

On dit figurément dans cette acception, qu'*Il y a du brillant dans un Poëme, ou dans une pièce d'Eloquence*, pour dire, qu'On y trouve beaucoup de beautés brillantes & d'un grand éclat.

On dit aussi figurément d'Une pièce d'Éloquence, qu'*Elle est pleine de faux brillans*, pour dire, qu'Elle est pleine de pensées ingénieuses, mais frivoles, fausses, ou mal appliquées au sujet. Et on dit aussi figurément d'Un homme qui a beaucoup d'imagination & d'esprit, mais peu de jugement, qu'(Il a plus de brillant que de solide.)

Brillant. f. Se dit aussi d'un diamant taillé à facettes par dessus & par-dessous. (Vous avez là un fort beau brillant.) Et dans ce même sens, on appelle *Diamant brillant*, à l'adjectif, Un diamant taillé de la sorte.

BRILLANTER. v. a. Il ne se dit que des diamans qu'on taille à facettes, par-dessous comme par-dessus. (Brillanter un diamant.)

Brillanté, ée. participe.

BRILLER. v. n. Réluire, jeter une lumière étincelante, avoir de l'éclat. (Le soleil brille. Les étoiles brillent. Il y a des diamans qui brillent plus les uns que les autres. Ses yeux brillent d'un vif éclat.)

On dit aussi, que *Les fleurs brillent dans un parterre ;* & d'Une belle personne, qu'*Elle brille & qu'elle a de l'éclat.*

Briller, se dit figur. De la gloire, de la vertu, des belles qualités & des productions de l'esprit. (Sa gloire brille dans tout l'Univers. La valeur, la libéralité, la magnificence, sont les vertus qui brillent le plus en ce Prince. La vertu brille dans l'adversité. C'est l'endroit de sa pièce qui brille le plus. Son esprit brille par-tout. C'est un homme qui brille dans toutes les compagnies où il se trouve.)

Briller, se dit aussi d'Un chien de chasse, qui quête & qui bat beaucoup de pays. (Cet épagneul brille fort dans une plaine.)

BRIMBALE. f. f. Lévier qui sert à faire aller une pompe.

BRIMBALER. v. a. Agiter, secouer par un branle réitéré. Il se dit principalement des cloches quand on les sonne mal & en désordre. (Ces sonneurs ne font que brimbaler les cloches, que brimbaler toute la nuit.) Il est familier.

Brimbalé, ée. participe.

BRIMBORION. f. m. Colifichet, babiole, chose de néant, ou de peu de valeur. (Que voulez-vous faire de tant de brimborions ? Son cabinet n'est plein que de brimborions.) Il est du style familier.

BRIN. f. m. Ce que le grain ou la graine pousse d'abord hors de terre. (Brin d'herbe. La grêle n'a pas laissé dans ce pré un brin d'herbe. Le seigle & le froment ont déjà jeté de beaux brins.)

Il se dit aussi Des scions que les plantes & les arbustes poussent, & de la tige des arbres, quand elle est droite. (Des brins de marjolaine. Des brins de romarin. Couper des brins de fagot.)

On dit d'Une poutre qui est longue & droite, que (C'est un beau brin de bois. Un beau brin de chêne, de hêtre, &c.)

On appelle en Charpenterie *Bois de brin*, Le bois qui n'a point été fendu par la scie. (Tout ce comble est de bois de brin. Solives de bois de brin. Solives de brin.)

On dit figur. & dans le discours familier, en parlant d'Un jeune homme grand & bien fait, que *C'est un beau brin d'homme* : Et d'une fille ou d'une femme grande & bien faite, que (C'est un beau brin de fille, un beau brin de femme.)

Brin, se dit aussi Des cheveux, du poil & du crin. (Il n'a que deux ou trois brins de cheveux de chaque côté. Arracher le crin d'un cheval brin à brin.)

Il se dit aussi d'Une plume d'autruche. (Il avoit un beau brin de plume à son chapeau.)

En parlant de certaines choses, comme paille, foin, fourrage, bois, &c. on dit, qu'*Il n'y en a pas un brin*, pour dire, qu'Il n'y en a point du tout. (Il n'a pas un brin de bois pour se chauffer. Il n'y avoit pas un brin de paille, pas un brin de fourrage dans tout le camp.)

Et on dit proverbialement, en parlant de toutes sortes de choses, qu'*Il n'y en a brin*, pour dire, qu'Il n'y a rien de la chose dont on parle.

Brin d'Estoc. f. m. Long bâton ferré par les deux bouts. (Sauter un fossé avec un brin d'estoc.)

BRINDE. f. f. Un coup qu'on boit à la santé de quelqu'un, & que l'on porte à un autre. Il n'a guère d'usage que dans ces phrases, *Faire des brindes*, *Boire des brindes*, pour dire, Boire des santés à la ronde. Il est vieux.

BRIOCHE. f. f. Sorte de gâteau. (Bonne brioche. Commander des brioches à un Pâtissier.)

BRIONE. *Voyez* Coulevrée.

BRION. f. m. Mousse qui croît sur l'écorce des arbres, & particulièrement sur celle des chênes.

BRIQUE. f. f. Terre argileuse & rougeâtre, pétrie & moulée, puis séchée au soleil ou cuite au feu, & dont on se sert pour bâtir. (Carreau de brique. Bâtir de brique. Maison de brique. Bastion revêtu de brique. En Orient, on faisoit cuire la brique au soleil.)

BRIQUET. f. m. Petite pièce de fer, dont on se sert pour tirer du feu d'un caillou. (Battre le briquet.)

BRIQUETAGE. f. m. Brique contrefaite avec du plâtre & de l'ocre. (Tous les devans de la maison ne sont que de briquetage.)

BRIQUETER. v. a. Contrefaire de la brique avec un enduit de plâtre & d'ocre sur une muraille. (Tout le devant de la maison est briqueté.)

Briqueté, ée participe. On appelle *Urine briquetée*, celle qui est de couleur de brique.

BRIQUETERIE. f. f. Lieu où l'on fait de la brique.

BRIQUETIER. f. m. Celui qui fait ou qui vend de la brique.

BRIS. f. m. Terme de Palais. Fracture. Il n'a d'usage qu'en parlant de la rupture d'un scellé ou d'une porte avec violence. (Le Juge ordonna le bris des portes. Il est accusé de bris de scellé.)

Bris de prison, se dit aussi pour une simple évasion de prison. (Un homme accusé de bris de prison.)

Bris, signifie aussi Les pièces d'un Vaisseau qui s'est brisé en donnant contre les rochers ou sur les bancs. (Le bris des Vaisseaux, après l'an & jour passé sans réclamation, appartient au Seigneur du lieu où la mer le jette.)

Bris, en termes de Blason, signifie Une bande de fer propre à tenir une porte sur ses gonds.

BRISANS. f. m. pl. Terme de Marine, qui se dit Des vagues de la mer poussées impétueusement contre la côte. (Il y a des brisans fort rudes à cette côte.)

Il se dit aussi Des écueils qui sont à fleur d'eau. (L'entrée de ce port est pleine de brisans.)

BRISE. f. f. Terme de Marine. Nom qu'on donne à de petits vents frais & périodiques dans certains parages.

BRISE-COU. f. m. On appelle ainsi un escalier fort roide, où il est aisé de tomber, si on n'y prend bien garde. (Cet escalier est un brise-cou.) Il est du style familier.

BRISÉES. f. f. pl. Branches que le Veneur rompt aux arbres, ou qu'il seme dans son chemin, pour reconnoître l'endroit où est la bête, & où on l'a détournée.

(Faire des brisées. Aller aux brisées.)

On dit figurément, *Suivre les brisées de quelqu'un*, pour dire, Suivre son exemple, l'imiter. *Courir*, *aller sur les brisées de quelqu'un*, pour dire, Courir sur son marché, entrer en concurrence, en rivalité avec lui.

On dit aussi, *Reprendre ses brisées*, *revenir sur ses brisées*, pour dire, Reprendre une affaire, un dessein qu'on avoit abandonné ou interrompu.

Brisées, au propre, se dit aussi Des branches qu'on coupe dans un taillis, ou à de grands arbres, pour marquer les bornes des coupes.

BRISEMENT. s. m. Il se dit des flots qui se brisent contre un rocher, une digue, une côte, &c. (Le brisement des flots fait beaucoup de bruit en cet endroit.)

Brisement, se dit aussi figurément en matière de piété, d'Une véhémente douleur de ses péchés, de la contrition de cœur. (Le brisement de cœur est une marque de conversion.)

BRISER. v. a. Rompre & mettre en pièces. (Briser une porte. Le coup de mousquet lui brisa l'os. Briser en mille pièces. Les Hérétiques qui s'élevèrent sous Léon l'Isaurien, brisoient les images.)

On dit figurément, que *Des peuples ont brisé leurs fers*, pour dire, qu'Ils se sont délivrés d'une domination tyrannique : & poëtiquement, qu'*Un amant a brisé ses chaînes*, pour dire, qu'Il s'est dégagé d'une passion amoureuse.

Briser, signifie aussi, Fatiguer, incommoder par une agitation trop rude. (L'agitation du carrosse l'a brisé. Ce cheval a un train rude qui m'a tout brisé. Il est brisé de fatigue, de lassitude. Il se sent tout brisé du dernier accès de fièvre.)

Briser, est quelquefois neutre ; & alors il est terme de Marine, & signifie, Heurter avec impétuosité, avec violence. Ainsi, on dit, *Le vaisseau alla briser contre un écueil*, *Nous allâmes briser à la côte*, pour dire, Que la tempête porta le vaisseau contre un écueil, jeta le vaisseau à la côte où il se brisa. On dit aussi, que *La mer brise contre la côte*, pour dire, qu'Elle est poussée impétueusement contre la côte.

Lorsqu'on veut empêcher quelqu'un de continuer un discours qui déplaît, on dit dans le style familier, *Brisons-là*.

Briser, est aussi réciproque, & signifie, Être mis en pièces, se casser. (Le vaisseau se brisa contre le rocher. Le verre, la faïance, la porcelaine se brisent facilement.)

On dit proverbialement, *Tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se brise*, pour dire, qu'On s'expose tant de fois au danger, qu'à la fin on y périt.

Briser, se dit aussi De plusieurs ouvrages de fer & de bois, composés de diverses pièces, qui, étant jointes ensemble, peuvent aisément se plier, s'alonger & se raccourcir. (Un bois de lit qui se brise. Des portes, des fenêtres qui se brisent. Des armes à feu qui se brisent. Ceux qui ont chez eux des arquebuses qui se brisent, sont condamnés à l'amende.)

Briser. v. n. Se dit aussi en termes d'Armoiries, pour dire, Ajouter une pièce d'Armoirie à l'écu des armes pleines d'une Maison, afin de distinguer les branches cadettes de la branche aînée. (Briser d'un lambel. Briser d'un lion. Briser d'une barre. Briser d'une bordure de gueules.)

Brisé, ée. participe.

On appelle en termes de Blason, *Chevron brisé*, Un chevron dont la tête est séparée. (Il porte d'or à trois chevrons brisés de gueules.)

BRISE-VENT. s. m. Terme d'Agriculture. Clôture faite pour arrêter l'effort du vent, & en garantir les arbres.

BRISEUR. s. m. Celui qui brise, qui rompt quelque chose. Il ne se dit qu'en parlant des Hérétiques qui brisoient les images, & qu'on nommoit *Iconoclastes*, ou *Briseurs d'Images*.

BRISIS. s. m. Terme d'Architecture. L'angle qui forme un comble brisé, tel que dans les mansardes.

BRISOIR. s. m. Instrument à briser. On s'en sert particulièrement à briser du chanvre & de la paille.

BRISURE. s. f. Terme de Blason. Toute pièce d'Armoirie que les cadets ajoutent à l'écu des armes pleines de la Maison dont ils sont.

B R O

BROC. s. m. Sorte de gros vaisseau d'étain, ou de bois, relié avec des cercles de fer, dont on se sert pour tirer une grande quantité de vin à la fois, & qui a une anse. (Mettre du vin dans un broc. Emplir, vider un broc. C'est un homme qui boiroit un broc de vin.)

Broc, s'est dit autrefois pour *Broche*, & il en est encore resté cette phrase, *Manger de la viande de broc en bouche*, pour dire, La manger sortant de la broche.

BROCANTER. v. n. Acheter, vendre, troquer des curiosités, comme tableaux, bronzes, médailles, bijoux, &c. (C'est un homme qui ne fait que brocanter.)

BROCANTEUR. s. m. Celui qui achete, qui vend, & qui troque des curiosités. (C'est un fin brocanteur. Il fait le métier de brocanteur.)

BROCARD. s. m. Parole de moquerie, raillerie piquante. (Donner un brocard. Donner des brocards. Un diseur de brocards.)

BROCARDER. v. a. Piquer par des paroles plaisantes & satiriques. (Brocarder le tiers & le quart.)

Brocardé, ée. participe.

BROCARDEUR, EUSE. s. Celui ou celle qui dit des brocards. (C'est un brocardeur éternel.)

BROCART. s. m. Etoffe brochée de soie, d'or ou d'argent. (Brocart d'or ou d'argent. Habit de brocart. Jupe de brocart. Du brocart de Venise. Du brocart de Lyon. Du brocart de Gênes.)

BROCATELLE. s. f. Étoffe fabriquée à la manière du brocart, & de moindre valeur. (Une tapisserie de brocatelle. De la brocatelle de Venise.)

On appelle aussi *Brocatelle*, Une sorte de marbre d'Italie qui est jaune & violet, ou rougeâtre.

On appelle aussi *Brocatelle*, Une sorte de marbre de plusieurs couleurs. (Il y a plusieurs espèces de brocatelle.)

BROCHANT. adj. m. Terme d'Armoirie, qui se dit Des pièces qui passent toutes entières d'un côté de l'écu à l'autre, en couvrant une partie des autres pièces dont l'écu est chargé. (Les anciens Ducs de Bourbon portoient de France à la bande brochant sur le tout.)

On dit figurément & familièrement, *Brochant sur le tout*, en parlant d'Un homme qui se fait remarquer plus que les autres dans une compagnie, soit en bien, soit en mal. (J'y ai trouvé six personnes, & un tel brochant sur le tout.)

BROCHE. s. f. Ustensile de Cuisine, instrument de fer long & pointu, où l'on passe la viande qu'on veut faire rôtir. (Mettre de la viande à la broche. Mettre à la broche. Mettre en broche. Tourner la broche. Tirer la viande de la broche.)

Broche, signifie aussi Une espèce de cheville de bois pointue, dont on se sert pour boucher le trou d'un tonneau qu'on a percé.

Broche, se dit aussi De certaines petites verges de fer dont les fileuses se servent à leur rouet, & de celles dont on se sert à tricoter, en les faisant passer dans le fil ou dans la laine pour former les mailles.

On appelle *Drap à double broche*, Une sorte de drap plus fort & mieux façonné, mieux frappé que le drap ordinaire.

On appelle aussi *Broche*, Une pointe de fer qui est dans la serrure, & qui doit entrer dans le trou d'une clef forée.

Broche, se dit aussi d'Une baguette de bois dont on se sert à enfiler diverses choses, comme des cierges, des chandelles, des harengs.

Il se dit aussi De cette petite verge de fer qui sort du milieu d'un carton qu'on met pour tirer au blanc. (Donner dans la broche.)

Broches, au pluriel, est un terme de Chasse, qui se dit des défenses du sanglier.

BROCHÉE. s. f. Toute la quantité de viande qu'on fait rôtir à une broche. (Une brochée de viande. Il y avoit je ne sais combien de brochées de viande au feu.)

BROCHER. v. a. Passer l'or, la soie, &c. de côté & d'autre dans l'étoffe. (Brocher une étoffe. La brocher d'or & d'argent. La brocher de soie.)

Brocher, en parlant de reliûre de livres, se dit Des Livres dont on n'a fait qu'assembler les feuilles, les cahiers, en les cousant avec de la ficelle passée dans la marge intérieure. (Faire brocher un Livre. Il n'est pas besoin de le relier, il ne faut que le brocher.)

Brocher, signifie aussi figurément, Écrire à la hâte. (Il n'est pas besoin que cette copie soit bien écrite, il ne faut que la brocher.)

Il signifie aussi Composer à la hâte. (Ce n'est encore que la première idée que j'ai mise sur le papier, je n'ai fait que brocher cela.)

On disoit autrefois, *Brocher des éperons*, pour dire, Piquer un cheval avec les éperons. Il est vieux.

Broché, ée. participe.

BROCHET. s. m. Poisson d'eau douce, qui a la chair blanche & ferme, la tête longue, & les dents pointues. (Un grand brochet. Un vieux brochet.) On appelle *Brochet carreau*. Un fort gros brochet.

BROCHETON. s. m. Petit brochet.

BROCHETTE. s. f. Petite broche de bois dont on se sert pour tenir la viande en état à la broche.

On dit, *Elever des oiseaux à la brochette*, pour dire, Elever des petits oiseaux, en leur donnant à manger au bout d'un petit bâton. Et on dit au figuré & familièrement, *Un enfant élevé à la brochette*, pour dire, Élevé avec beaucoup d'application & de soin.

On appelle *Brochettes*, Des morceaux de foies gras & de ris de veau, passés & rôtis dans de petites brochettes de bois ou d'argent. (Servir une pièce de bœuf avec des brochettes.)

BROCHOIR. s. m. Marteau de Maréchal propre à ferrer les chevaux.

BROCHURE. s. f. Petit ouvrage de peu de feuilles, qui n'est pas relié comme un Livre, mais qui est seulement broché.

BROCOLI. s. m. Espèce de chou qui nous vient d'Italie, & dont on a conservé le nom Italien. (Manger des Brocolis.) Ils se mangent ordinairement en salade.

BRODEQUIN. s. m. Sorte de chaussure antique qui couvre le pied & une partie de la jambe, & qui n'est en usage que dans de certaines grandes cérémonies. (Mettre les sandales & les brodequins à un Evêque. On chausse des brodequins aux Rois à leur sacre. Des brodequins en broderie.)

BRODEQUIN, est aussi une chaussure dont se servent les Comédiens quand ils jouent des Tragédies.

BRODEQUINS, au pluriel, se dit d'Une sorte de question qu'on donne avec des planches & des coins, dont on se sert pour serrer fortement les jambes d'un accusé. (Donner les brodequins à un criminel. Quand il eut souffert les brodequins.)

BRODER. v. a. Travailler avec l'aiguille sur quelque étoffe, & y faire des ouvrages d'or ou de soie en relief, pour l'orner davantage, &c. (Broder un habit. Broder un lit.)

On dit figurément, qu'*Un homme brode bien un conte*, pour dire, qu'Il orne, qu'il embellit bien un conte. Et on dit dans le même sens, *Broder une nouvelle*, pour dire, L'amplifier, y ajouter des circonstances pour l'embellir.

BRODÉ, ÉE. participe.

BRODERIE. s. f. Ouvrage de celui qui brode. (Broderie relevée. Broderie plate. Riche broderie. Travailler en broderie. Faire de la broderie. Une étoffe toute couverte de broderie. Habit en broderie.)

Figurément, *Broderie* signifie, Les circonstances que l'on ajoute à un conte, à une nouvelle pour l'embellir. (Il y a de la broderie, un peu de broderie à ce que vous dites.)

BRODEUR, EUSE. s. Celui, celle qui brode. (Porter une étoffe chez le Brodeur. Une habile Brodeuse.)

On dit proverbialement, *Autant pour le Brodeur*, pour dire, qu'On n'ajoute point foi à ce que dit quelqu'un, & qu'on regarde ce qu'il dit comme un conte fait à plaisir.

BROMOS. s. m. Plante comprise dans la classe de celles qu'on nomme *Gramen*. Ses feuilles ressemblent à celles de l'avoine sauvage. Elle est détersive & vulnéraire.

BRONCHADE. s. f. Action de broncher. (Son cheval fit une bronchade.)

BRONCHER. v. n. Faire un faux pas, chopper. (Une pierre m'a fait broncher. Un cheval qui bronche.)

Il signifie figurément Faillir. (Il ne faut pas broncher devant lui.)

Dans ce sens, on dit proverbialement & figurément, qu'*Il n'y a si bon cheval qui ne bronche*, pour dire, qu'Il n'y a point d'homme si habile qui ne fasse quelquefois des fautes, qui ne se trompe quelquefois.

BRONCHES. s. f. pl. Terme d'Anatomie. C'est ainsi qu'on nomme les vaisseaux du poumon qui reçoivent l'air.

BRONCHIAL, ALE. adj. Terme d'Anatomie. Qui appartient aux bronches du poumon. (Veine bronchiale.)

BRONCHOCELE. s. m. Terme de Médecine. Goître, tumeur qui croît à la gorge entre la peau & la trachée-artère.

BRONCHOTOMIE ou LARYNGOTOMIE. s. f. Terme de Chirurgie. C'est une incision ou une ouverture qu'on fait à la trachée-artère dans une violente esquinancie.

BRONZE. s. m. Alliage de cuivre, d'étain & de zinc. (Une statue de bronze. Le cheval de bronze. Des médailles de bronze. Graver sur le bronze. Fondeur en bronze.)

BRONZE, se dit aussi d'Une figure de bronze. (Voilà un beau bronze. Il aime les bronzes. Il a de beaux bronzes.)

On dit en fait de Médailles, *Le grand bronze, le petit bronze, & le moyen bronze*, pour dire, Les grandes, les petites & les moyennes Médailles de bronze.

On dit, qu'*Un homme a le cœur de bronze*, pour dire, qu'Il a le cœur fort dur.

BRONZER. v. a. Peindre en couleur de bronze. (Bronzer une statue, un vase.)

Il signifie aussi, Teindre en noir; & en ce sens il ne se dit guère qu'en parlant des gants & des souliers qu'on porte dans le deuil. (Bronzer des gants. Faire bronzer des souliers.)

BRONZÉ, ÉE. participe.

BROQUART. s. m. Nom que les Chasseurs donnent aux bêtes fauves d'un an.

BROQUETTE. s. f. Sorte de petit clou de fer à tête. (Acheter de la broquette. Attacher une tapisserie avec de la broquette.)

BROSSAILLES. *Voyez* BROUSSAILLES.

BROSSE. s. f. Sorte d'ustensile servant à nettoyer les habits, ou à ôter la poussière & la crasse, & fait de brins de bruyère fort fins, ou de poil de cochon & de sanglier. (Des brosses à nettoyer les habits. Une brosse à nettoyer la tête. Une brosse à panser les chevaux. Il faut donner deux ou trois coups de brosse à ce cheval.)

BROSSE, se dit aussi d'Une sorte de gros pinceau, dont on se sert pour coucher ou pour étendre les couleurs.

BROSSER. v. a. Frotter avec une brosse, nettoyer avec une brosse. (Se brosser la tête. Brosser un habit. Brosser un cheval.)

BROSSÉ, ÉE. participe.

BROSSER. v. n. Courre à cheval ou à pied au travers des bois les plus épais & les plus forts. (Brosser dans les forêts, dans les bois.)

BROSSIER. s. m. Ouvrier qui fait des brosses. (Marchand Brossier.)

BROUÉE. s. f. Bruine, brouillard. (Une brouée qui s'élève. La brouée tombe. Une brouée qui se dissipe. Brouée froide. Brouée épaisse.)

BROUET. s. m. Espèce de bouillon au lait & au sucre. En ce sens il n'a guère d'usage que dans ces phrases. (Le brouet de l'épousée. Le brouet de l'accouchée.)

Proverbialement & figurément, en parlant d'un dessein, d'un projet qui n'a abouti à rien, on dit, que (Tout s'en est allé en brouet d'andouilles.)

BROUETTE. s. f. Espèce de petit tombereau qui n'a qu'une roue, & qu'un homme pousse devant lui. (Brouette de Jardinier. Brouette de vinaigrier.)

BROUETTE, se dit aussi d'une sorte de chaise à deux roues, tirée par un homme. (Se faire traîner dans une brouette.)

BROUETTER. v. a. Transporter dans une brouette. (Brouetter de la terre, des gravois, &c.)

Il signifie aussi, Mener dans une petite chaise à deux roues. (Je me suis fait brouetter tout le jour.)

BROUETTÉ, ÉE. participe.

BROUETTEUR. s. m. Celui qui traîne des hommes dans les brouettes, qu'on appelle populairement *Vinaigrettes*.

BROUETTIER. s. m. Celui qui transporte des terres ou d'autres fardeaux dans des brouettes qui ont une roue.

BROUHAHA. s. m. Bruit confus que forment les applaudissemens qu'on donne à un spectacle, à une action publique, à une pièce de Théâtre, &c. (On a fait un grand bouhaha à cette Comédie, on y a fait de grands bouhaha.) Il est du style familier.

BROUILLAMINI. s. m. Désordre, brouillerie, confusion. Ainsi on dit, qu'*Il y a bien du brouillamini dans une affaire*, pour dire, qu'Elle est embrouillée, qu'on n'y entend rien. Il est familier.

Les Maréchaux appellent *Brouillamini*, par corruption, Une emplâtre pour les chevaux fait de bol d'Arménie.

BROUILLARD. s. m. Vapeur épaisse, & ordinairement froide, qui obscurcit l'air. (Un brouillard épais, Brouillard qui s'élève, qui se dissipe. Un brouillard puant. Le brouillard est tombé.)

BROUILLARD, est aussi adjectif; mais dans cette acception il n'a d'usage que dans cette phrase, *Papier brouillard*, qui se dit d'un certain papier qui boit, & qui est ordinairement de couleur grise ou feuille morte.

BROUILLER. v. a. Mettre pêle-mêle, mêler. (Il a brouillé tous ses papiers. Brouiller plusieurs vins les uns avec les autres.) Et on dit, *Brouiller du vin*, pour dire, Remuer un muid, un tonneau, une bouteille de vin, en sorte que la lie & le sédiment se mêlent avec la liqueur.

Il signifie figurément, Mettre de la confusion & du désordre. (Brouiller des affaires. Cet homme, si l'on n'y prend garde, brouillera tout.)

On dit figurément & familièrement, d'Un homme à qui l'amour trouble l'esprit, que (L'amour lui a brouillé la cervelle.

On dit aussi figurément & familièrement, *Brouiller les cartes*, pour dire, Chercher à mettre du trouble, à embrouiller les affaires. *Brouiller deux personnes, deux amis l'un avec l'autre*, pour dire, Les mettre en mauvaise intelligence. Qu'*Un homme est brouillé avec le bon sens*, pour dire, qu'Il est extravagant, & qu'*Il est brouillé avec l'argent comptant*, pour dire, qu'Il n'a point d'argent, ou qu'il ne sait pas en garder.

BROUILLER, se dit aussi absolument, pour dire, Faire les choses avec confusion, soit par ignorance, soit par malice. (Il n'a ni règle ni ordre dans l'esprit, il ne fait que brouiller.)

BROUILLER, est aussi réciproque, & signifie, S'embarrasser, se troubler, en parlant. (Il se brouilla tellement, qu'il ne savoit plus ce qu'il disoit.)

BROUILLÉ, ÉE. participe. (Des œufs brouillés.)

BROUILLERIE. s. f. Querelle, dissention. (Il est arrivé une brouillerie entr'eux. C'est lui qui est cause de leur brouillerie, de toutes ces brouilleries.)

BROUILLON, ONNE. adj. Qui a accoutumé de brouiller, qui ne fait que brouiller. (C'est un esprit brouillon, une humeur brouillonne.)

Il se prend aussi substantivement. (C'est un brouillon. C'est une brouillonne.)

BROUILLON. s. m. Ce qu'on écrit d'abord,

ce

ce qu'on jete d'abord sur le papier, pour le mettre ensuite au net. (Voilà mon brouillon. Je n'en ai fait qu'un brouillon.)

BROUIR. v. a. Terme qui se dit des blés & des fruits, lorsqu'après avoir été attendris par une gelée blanche, il survient un coup de soleil qui les brûle, qui les grille. (Le soleil a broui jusqu'aux feuilles des arbres à fruit. Des fruits brouis. Un épi broui.)

BROUI, IE. participe.

BROUISSURE. s. f. Dommage que la gelée fait aux fleurs & aux premiers bourgeons des arbres.

BROUSSAILLES. s. f. pl. Les épines, les ronces, & autres sortes de bois semblables, croissant dans les forêts & en d'autres endroits. (Ce ne sont que broussailles par-tout. Un fagot de broussailles.)

BROUSSIN D'ÉRABLE. s. m. Excroissance qui vient à l'érable. On se sert du broussin dans la tabletterie.

BROUT. s. m. On appelle ainsi ce que le bois des jeunes taillis commence à pousser au printemps, & que les bêtes vont manger. (Les cerfs aiment le brout, vont au brout.)

BROUT, se dit aussi de l'écale verte des noix. (Le brout des noix sert à divers usages, selon qu'il est préparé. Des noix confites avec leur brout.)

BROUTER. v. a. Paître, manger l'herbe, la feuille des arbres. Il ne se dit guère que De l'herbe qui tient à la terre, & que de la feuille attachée à l'arbre. (Les moutons broutent l'herbe. Les chèvres broutent la feuille, le bourgeon, &c. La famine fut si grande en ce pays-là, que les pauvres furent réduits à brouter l'herbe.)

On dit proverbialement, *Où la chèvre est attachée, il faut qu'elle y broute*, pour dire, qu'On doit se résoudre à vivre dans l'état où l'on se trouve engagé.

On dit aussi d'Un homme qui a de l'industrie, (Que l'herbe sera bien courte, s'il ne trouve de quoi brouter.)

BROUTÉ, ÉE. participe.

BROUTILLES. s. f. pl. Menues branches d'arbres dont on fait des fagots. (Des broutilles pour faire des fagots.)

BROUTILLES, se dit aussi De plusieurs petites choses inutiles & de nulle valeur.

BROYE. s. f. Terme de Blason. Instrument propre à broyer le chanvre & le lin. On la nomme Maque, excepté dans le Blason.

BROYEMENT. s. m. L'action de broyer. (Le broyement des couleurs.)

BROYER. v. a. Piler, casser, réduire en poudre. (Broyer du poivre. Broyer des couleurs. Broyer menu.)

BROYÉ, ÉE. participe. *Pain broyé*, Espèce de petit pain blanc qui est pétri fort dur.

BROYEUR. s. m. Celui qui broie.

BROYON. s. m. Espèce de molette avec laquelle les Imprimeurs broient le vernis & le noir dont ils composent leur encre.

BRU

BRU. s. f. La femme du fils, par rapport au père & à la mère de ce fils. On la nomme aussi *Belle-fille*. (Elle a épousé mon fils, c'est ma bru.)

BRUCOLAQUE. s. m. Nom que les Grecs donnent au cadavre d'un excommunié, & à ce que le peuple appelle *Revenant*.

BRUGNON. s. m. Espèce de pêche ou de pavie. (Brugnon violet. Brugnon jaune.)

BRUINE. s. f. Espèce de petite pluie froide. (la bruine a gâté les blés.)

BRUINER. verbe impersonnel, qui se dit de la bruine qui tombe. (Il bruine. Il ne pleut pas bien fort, il ne fait que bruiner.)

BRUINÉ, ÉE. participe. Il n'a d'usage qu'en parlant des blés. (Les blés ont été bruinés.)

BRUIRE. v. a. Il n'est guère d'usage qu'à l'Infinitif, & à la troisieme personne de l'imparfait de l'indicatif, où l'on dit, *Il bruyoit*. Rendre un son confus. (On entend bruire les vagues, le vent, le tonnerre. Les flots bruyoient.

Il n'a point de participe du prétérit. On dit à l'actif, *Bruyant*, qui n'est souvent qu'un simple adjectif. (Flots bruyans. Trompette bruyante. Voix bruyante.)

On appelle *Un homme bruyant*, Un homme qui fait beaucoup de bruit. Il est du style familier.

On dit qu'*Une rue est bruyante*, pour dire, qu'On y fait, qu'on y entend beaucoup de bruit.

BRUISSEMENT. s. m. Espèce de bruit confus. (Le bruissement des vagues. Un bruissement d'oreilles.)

BRUIT. s. m. Son ou assemblage de sons, abstraction faite de toute articulation distincte, & de toute harmonie. (Grand bruit. Petit bruit. Bruit sourd. Bruit confus. Bruit éclatant. Le bruit du tonnerre. Le bruit du canon. Bruit agréable. Le bruit de l'eau Le bruit des ruisseaux.)

On dit, *Loin du bruit*, pour dire, Loin du tumulte & du commerce du monde. (Se retirer loin du bruit.) On dit, *Sans bruit*, pour dire, Tout doucement, sans qu'on soit entendu. (On le fit entrer sans bruit.) Et, *Faire beau bruit*, pour dire, Gronder, se fâcher, s'emporter. (S'il vient à savoir cela, il fera beau bruit.) Ce dernier est du style familier.

BRUIT, signifie aussi Nouvelle. (Le bruit court. Il court un mauvais bruit. Un bruit sourd. Semer, faire courir des bruits. Un faux bruit. C'est un bruit de ville. Il s'est répandu un bruit.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme n'aime pas le bruit, s'il ne le fait*, pour dire, qu'Il prend des libertés qu'il ne veut pas permettre aux autres, & qu'il s'arroge le droit de parler d'un ton haut, avec autorité, & ne veut pas souffrir que les autres parlent de même.

On dit aussi, qu'*Un homme est bon cheval de trompette, qu'il ne s'étonne pas du bruit, qu'il ne s'étonne pas pour le bruit*, pour dire, qu'Il ne s'épouvante pas aisément.

BRUIT, se dit aussi de l'éclat que font certaines choses dans le monde; & dans ce sens il se construit toujours avec le verbe *Faire*. (Cette affaire fait du bruit, fait grand bruit. Étouffez cette affaire, n'en faites point de bruit.)

On dit, *Chasser à grand bruit*, pour dire, Chasser à cor & à cri avec une meute & des piqueurs.

À GRAND BRUIT, signifie aussi, Avec faste, avec ostentation. (C'est un homme qui marche toujours avec grand bruit.) Et par opposition, on dit, *A petit bruit*, pour dire, Secrétement, sans éclat. (Faire quelque chose à petit bruit. Il fait ses affaires à petit bruit.)

BRUIT, se prend aussi pour Démêlé, querelle. (Ils ont eu du bruit ensemble. Il y a eu du bruit entr'eux.)

BRUIT, signifie aussi, Murmure, sédition. (Il y a bien du bruit dans cette province, dans cette ville.)

Il signifie aussi, Réputation, renom. (Elle a mauvais bruit. Avoir bon bruit.) On dit proverbialement & figurément, *A beau se lever tard, qui a bruit de se lever matin*, pour dire, Que quand on a acquis une réputation, on ne la perd pas aisément.

BRÛLANT, ANTE. adj. Qui brûle. (Le soleil est bien brûlant. Un vent brûlant. Fièvre brûlante. Il a les mains brûlantes.)

BRÛLEMENT. s. m. Embrasement. (Les brûlemens, les viols & les autres désordres de la guerre. Le brûlement des vaisseaux.)

BRÛLER. v. n. Consumer par le feu. (Brûler du bois, de la paille, du charbon. Brûler des pastilles. Chez les Grecs & chez les Romains, on brûloit ordinairement les morts. Brûler un homme tout vif. Le brûler à petit feu.)

Il signifie aussi, Faire du feu de quelque chose. (En ce pays-là on ne brûle que du charbon de terre, que de la tourbe, que du charbon.)

On dit, *En cette maison-là on ne brûle que de la cire*, pour dire, On ne se sert que de bougie. Et, *On ne brûle que de la chandelle, on ne brûle que de l'huile*, pour dire, On ne se sert que de chandelle, on ne se sert que de lampes à huile pour éclairer.

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un homme brûle sa chandelle par les deux bouts*, pour dire, qu'Il mange son bien mal-à-propos, en faisant plusieurs différentes dépenses en même temps.

On dit proverbialement & figurément, *J'en viendrai à bout, ou j'y brûlerai mes livres*, pour dire, qu'On fera tout son possible, qu'on emploiera toute sorte de moyens pour venir à bout de quelque chose.

On dit, *Brûler la cervelle à quelqu'un*, pour dire, Lui casser la tête d'un coup de pistolet tiré à bout touchant.

Brûler du vin, C'est mettre du vin sur le feu pour le distiller & en faire de l'eau-de-vie.

BRÛLER, se prend aussi quelquefois pour Échauffer excessivement, causer une violente chaleur, dessécher par une chaleur excessive. (Cela me brûle, me brûle les mains. Cela brûle le sang. Il a une fièvre, qui le brûle. Le soleil a brûlé toute la campagne. Le soleil lui a brûlé le teint.)

On dit aussi par extension, *Brûler*, en parlant de l'effet que fait un froid excessif. (La gelée a brûlé la racine des arbres. La neige brûle les souliers.)

On dit figurément & dans le style familier, *Brûler un gîte, une poste, une étape, la dînée*, pour dire, Passer un gîte, une poste, une étape, le lieu de la dînée, sans s'y arrêter.

BRÛLER. v. n. Être consumé par le feu. (Voilà une maison qui brûle. On voyoit de loin des vaisseaux qui brûloient. Le bois sec brûle mieux que le verd.)

Il signifie aussi simplement, Être chaud. (Touchez ses mains, elles brûlent. Les mains lui brûlent.)

BRÛLER, dans le neutre, signifie figurément, Être possédé d'une violente passion, en être ardemment épris. (C'est un homme qui brûle d'ambition. Il brûle d'amour. Il brûle du desir de se signaler.)

Il se dit aussi pour exprimer simplement. Un grand desir, une extrême impatience de faire quelque chose. (Je brûle de

vous revoir, je brûle d'aller-là.)

On dit figurément & proverbialement, d'Un homme inquiet & impatient de faire quelque chose, d'aller quelque part, que (Les pieds lui brûlent.)

Proverbialement & figurément, Quand quelqu'un n'a pas mis au jeu, & qu'on veut l'y faire mettre, on dit, que (Le tapis brûle.) Et quand on veut faire hâter quelqu'un qu'on attend à dîner & qui s'amuse trop, on dit (Pendant que vous vous amusez, le rôt brûle.) Cela s'applique aussi à beaucoup d'autres choses.

BRÛLER, est aussi réciproque, & signifie comme dans le neutre, Être brûlé. (On ne peut toucher cela sans se brûler.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un homme est venu se brûler à la chandelle*, Lorsque ne voulant que s'amuser auprès d'une jolie personne, il en devient amoureux. On le dit aussi d'un homme qui, séduit par quelque apparence, tombe dans quelque inconvénient considérable, & est cause lui-même de sa perte. (Il s'est venu brûler à la chandelle, car s'imaginant qu'il n'y avoit point de preuve contre lui, il s'est remis en prison, & on lui a fait son procès.)

On dit proverbialement, *Tirer à brûle pourpoint*, pour dire, Tirer à bout portant, & de si près que l'on ne puisse guère manquer son coup. Et figurément, *C'est une raison à brûle pourpoint*, *un argument à brûle pourpoint*, pour dire, Une raison convaincante, un argument convaincant.

BRÛLÉ, ÉE. participe. On appelle *Pain brûlé*, Du pain trop cuit: Et *Vin brûlé*, Du vin qu'on a mis sur le feu avec des épiceries.

On appelle figurément, *Cerveau brûlé*, *cervelle brûlée*, Un fanatique, un homme qui porte tout à l'excès.

BRÛLÉ, est aussi quelquefois substantif, *Il sent ici le brûlé*, c'est-à dire, On y sent l'odeur de quelque chose qui brûle, ou qu'on a brûlé. (Cette bouillie sent le brûlé, a un goût de brûlé.)

BRÛLEUR. s. m. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *Brûleur de maisons*. Et on dit proverbialement & figurément, d'un homme mal habillé & tout en désordre, qu' (Il est fait comme un brûleur de maisons.)

BRÛLOT. s. m. Sorte de Bâtiment plein de matières combustibles, & destiné pour brûler d'autres vaisseaux. (Il y avoit dans l'armée trente navires & six brûlots. Un Capitaine de brûlot. Accommoder une vieille frégate en brûlot. Attacher un brûlot à un vaisseau de guerre.)

On appelle *Brûlot*, Un morceau très-salé & très-poivré que l'on donne à quelqu'un par malice. Et il se dit en général d'Un morceau trop salé, d'un ragoût trop poivré.

En parlant d'un homme ardent, inquiet, & qui est une espèce de boute-feu, qu'un parti détache contre un parti opposé, on dit figurément & familièrement, que (C'est un brûlot.)

BRÛLURE. s. f. L'impression que le feu fait sur la peau, ou sur quelque autre chose, lorsqu'il en brûle un endroit. (C'est une brûlure. La cicatrice de la brûlure. De l'onguent pour la brûlure. Le feu tomba sur ses habits, & y fit une grande brûlure. C'est un trou de brûlure.)

BRUMAL, ALE. adj. Qui vient l'hiver; qui appartient à l'hiver. (Plante brumale. Les Romains célébroient en hiver les fêtes brumales en l'honneur de Bacchus.)

BRUME. s. f. Terme de Marine. Brouillard épais. (Les ennemis se retirèrent à la faveur d'une brume qui survint.)

BRUN, UNE. adj. De couleur tirant sur le noir. (Teint brun. Cheveux bruns. Habit brun. Drap brun. Gris brun, verd brun. Beauté brune. Elle est brune, clair brune.)

BRUN. s. m. Couleur brune. (Cette étoffe tire sur le brun, elle est d'un beau brun, d'un beau gris brun. Un cheval bai brun.)

On dit, *Sur la brune*, pour dire, Vers le commencement de la nuit. (Je le rencontrai sur la brune.) Il est du style familier.

BRUN & BRUNE, se disent aussi au substantif, d'Un homme brun, & d'une fille ou femme brune. (Un beau brun. Une belle brune. Une brune claire.)

On dit, qu'*Il commence à faire brun*, pour dire, Que la nuit approche.

BRUNELLE. s. f. Plante vulnéraire. On l'emploie particulièrement dans les maladies de la gorge & du poumon.

BRUNET, ETTE. s. Diminutif de brun. (Un beau brunet. Une petite brunette.)

On appelle *Brunettes*, De petites chansons tendres & faciles à chanter. (Il y a des Recueils de Brunettes.)

BRUNIR. v. a. Rendre de couleur brune. (Faire brunir un carrosse.)

Il signifie aussi à l'actif, Polir, lisser. (Brunir de l'or. Brunir de l'argent.) On dit aussi *Brunir de l'acier*, pour dire, Lui donner une certaine préparation qui le rend plus brun.

Il est aussi neutre, & signifie Devenir de couleur brune. (Les cheveux de cet enfant étoient blonds, mais ils commencent à brunir.) On dit aussi *à se brunir*; & alors il est réciproque.

BRUNI, IE. participe. (De l'or bruni. De l'argent bruni. De l'acier bruni. Des armes brunies.

BRUNISSAGE. s. m. Ouvrage du Brunisseur. (Le brunissage de la vaisselle, des ouvrages d'or & d'argent.)

BRUNISSEUR. s. m. Artisan qui brunit la vaisselle d'argent. (Porter de la vaisselle d'argent chez le Brunisseur.)

BRUNISSOIR. s. m. On appelle ainsi Un instrument de fer, ou une dent de loup dont on se sert pour brunir les métaux & pour les polir.

BRUSE. s. m. Sorte d'arbrisseau qui a quelque chose de commun avec le Myrthe.

BRUSQUE. adj. de t. g. Prompt & rude. (Homme brusque. Femme brusque. Humeur brusque. Air brusque. Réponse brusque.) Et on dit quelquefois, *Faire une réponse brusque*, pour dire, Faire sur le champ une réponse sèche & dure.

BRUSQUEMENT. adv. D'une manière brusque. (Répondre brusquement. Faire quelque chose brusquement.) On dit, *Charger brusquement les ennemis*, pour dire, Les charger promptement & vivement, sans leur donner le loisir de se reconnoître.

BRUSQUER. v. a. Offenser quelqu'un par des paroles rudes, inciviles. (C'est un homme dangereux, il brusque tout le monde.)

En parlant d'une petite Place de guerre qui ne mérite pas un siège dans les formes, mais qu'on peut emporter d'emblée, on dit que (C'est une place qu'il faut brusquer.)

BRUSQUÉ, ÉE. participe.

BRUSQUERIE. s. f. Insulte, action de brusquer quelqu'un. (Faire une brusquerie.)

BRUT, UTE. adj. Qui n'est pas poli, qui est âpre & raboteux. Le T se prononce au singulier. (Du sucre brut. Du cachou brut.) Il se dit ordinairement des diamans & des pierres dures. (Un diamant brut. Des diamans bruts. Une pierre brute. Du marbre brut. On dit d'un jardin qui n'est pas encore achevé d'être dressé, d'être accommodé, qu' (Il est encore tout brut.)

BRUT, Se dit figurément des ouvrages d'esprit qui ne sont qu'ébauchés, & auxquels on n'a pas encore mis la dernière main. (Je ne puis vous montrer cet ouvrage, il est encore tout brut.)

BRUTAL, ALE. adj. Tenant de la bête brute, grossier, féroce, emporté. (Homme brutal. Esprit brutal. Courage brutal. Valeur brutale. Passion brutale.)

Il s'emploie aussi substantivement pour signifier Un homme féroce & grossier. (C'est un brutal. Un franc brutal.)

BRUTALEMENT. adv. Avec brutalité, avec férocité, avec grossièreté. (Agir brutalement. Parler brutalement.)

BRUTALISER. v. a. Outrager quelqu'un par des paroles dures & brutales. (Il le brutalisa sans sujet.) Il n'est que de la conversation.

BRUTALISÉ, ÉE. participe.

BRUTALITÉ. s. f. Vice du brutal, férocité, passion brutale. (Sa brutalité lui a fait beaucoup d'ennemis. Il y a de la brutalité à cela. Assouvir sa brutalité.)

BRUTALITÉ, Signifie aussi Action brutale. (Faire une brutalité. Commettre une brutalité.)

Il signifie aussi Parole dure & brutale. (Il lui a dit une brutalité. Dire des brutalités à quelqu'un.)

BRUTE s. f. Animal privé de raison. (Il tient moins de l'homme que de la brute. L'instinct tient lieu de raison aux brutes. La raison fait une différence essentielle entre les hommes & les brutes.)

On dit d'un homme qui n'a ni esprit ni raison, que (C'est une vraie brute.)

BRUTIER. s. m. Oiseau de proie.

BRUYANT, ANTE. *Voyez* BRUIRE.

BRUYÈRE. s. f. Sorte de petit arbuste, qui croît dans des terres incultes & stériles. (Fagot de bruyères.)

Il se prend aussi pour le lieu où croissent ces petits arbustes. (Au sortir de là on trouve une grande bruyère, de grandes bruyères.)

BUA

BUANDERIE. s. f. Lieu où sont un fourneau & des cuviers pour faire la lessive.

BUANDIER, ÈRE. s. Celui ou celle qui fait le premier blanchiment des toiles neuves.

BUB

BUBALE. s. f. *Voyez* BUFFLE.

BUBE. s. f. Petite élevure, pustule qui vient sur la peau. (Avoir des bubes sur le visage. Percer une bube.)

BUBON. s. m. Tumeur maligne qui vient en certaines parties du corps. (Bubon pestilentiel. Bubon vénérien.)

BUBONOCELE. s. m. Terme de Chirurgie. Espèce de hernie causée par la chûte de l'épiploon.

BUC

BUCCALES. adj. f. Terme d'Anatomie, qui se dit des parties qui ont rapport à la bouche. (Glandes buccales. Artère buccale.)

BUCCHANTE. s. f. Plante fort commune aux environs de Montpellier. C'est une espèce de Conyze.

BUCCIN. s. f. Espèce de coquille qui a la

forme d'un cornet. (On trouve des buccins dans la mer, dans les rivieres & dans la terre.)

BUCCINATEUR. s. m. Terme d'Anatomie. Muscle qui occupe latéralement l'espace qui est entre les deux mâchoires.

BUCENTAURE. s. m. Nom du vaisseau que monte le Doge de Venise, pour faire la cérémonie d'épouser la Mer.

BÛCHE. s. f. Pièce de gros bois de chauffage. (Grosse bûche. Bûche de hêtre. Bûche de chêne. Bûche de bois flotté.)

On dit proverbialement d'Un homme lent & pesant, que (C'est un homme qui ne se remue non plus qu'une bûche.) Et figurément d'Un homme stupide, que (C'est une bûche.)

BÛCHER. s. m. Le lieu où l'on serre le bois à brûler. (Aller quérir du bois au bûcher.)

BÛCHER, se dit aussi d'Un grand amas de bois, sur lequel on mettoit anciennement les corps morts pour les brûler. (Dresser un bûcher. Mettre le feu au bûcher.)

BÛCHERON. s. m. Celui qui travaille à abattre du bois dans une forêt. (Bon bûcheron. Faire travailler des bûcherons.)

BÛCHETTE. s. f. Diminutif. Menu bois que les pauvres gens vont ramasser dans les bois, dans les forêts. (Ramasser des bûchettes.)

BUCOLIQUE. adj. de t. g. Qui se dit des Poësies pastorales. (Poëme bucolique, Poësie bucolique. Il excelle dans le genre bucolique.

Il est aussi substantif féminin. En ce sens il n'a guère d'usage qu'au pluriel, & dans cette phrase, *Les bucoliques de Virgile*, pour dire, Les Églogues de Virgile.

On appelle aussi *Bucoliques*, un ramas de choses de peu de conséquence, comme papiers, nippes, &c. (J'ai cela dans mes bucoliques.) Il est familier.

BUE

BUÉE. s. f. Lessive. Il est vieux. (Faire la buée.)

BUF

BUFFET. s. m. Espèce d'armoire pour enfermer la vaisselle & le linge de table.

Il se prend aussi pour la table où l'on met une partie de la vaisselle qui doit servir au repas, avec le pain, les verres & le reste. (Dresser le buffet. Ôter le buffet.)

Il signifie aussi La vaisselle même. (Un beau buffet. Un buffet d'argent ciselé, de vermeil doré. Un buffet de grand prix.)

BUFFET, en parlant des Orgues, se dit de toute la menuiserie où sont enfermées les Orgues, & de la menuiserie de chaque jeu en particulier. (Il y a quelque chose à refaire au buffet de cet Orgue. Le buffet du grand Jeu. Le buffet du Positif.

BUFFET D'ORGUES, signifie aussi Un petit orgue tout entier; c'est-à-dire, Le buffet & tout ce qu'il renferme, tuyaux, soufflets, clavier, &c. (Acheter un joli buffet d'Orgues.)

BUFFLE. s. m. Espèce de bœuf qui a les cornes renversées en arrière. (De la corne de buffle. On mène les buffles par le moyen des anneaux qu'on leur passe dans les nazeaux.)

On dit proverbialement, *Se laisser mener par le nez comme un buffle*, pour dire, Se laisser tromper par trop de simplicité.

On dit d'Un homme qui n'a point d'esprit, que (C'est un vrai buffle.)

BUFFLE, se dit aussi d'Un cuir de buffle, ou d'autres animaux, préparé & accommodé pour porter à la guerre, comme une espèce de justaucorps. (Un collet de buffle. Porter un buffle. Un pourpoint de buffle. Il reçut un coup d'épée dans son buffle. Son buffle lui sauva la vie.)

BUG

BUGLE. s. f. Plante qui est regardée comme un excellent vulnéraire.

BUGLOSE. s. f. Herbe potagère & médicinale. (La buglose est à peu près de même nature que la bourrache. Des fleurs de buglose. Une bordure de buglose.)

BUGRANE. s. f. *Voyez* ARRÊTE-BŒUF.

BUI

BUIRE. s. f. Vase à mettre des liqueurs. (Buire d'argent. Buire d'or. Emplir une buire. Cette buire est vide.)

BUIS. s. m. Espèce d'arbrisseau toujours vert, dont les fleurs sont fort petites, & le bois jaunâtre. (Parterre de buis. Bordure de buis. Palissade de buis. Peigne de buis. Poudre de buis. Tondre le buis.) Quelques-uns prononcent *Bouis*; mais il ne se prononce plus guère ainsi que dans quelques phrases basses & proverbiales, comme dans celle-ci, *Donner le bouis*, dont on se sert pour dire, Donner une dernière façon à quelque chose, la polir & la perfectionner. Et dans cette autre, *Un menton de bouis*, pour dire, Un menton large & qui avance.

BUISSON. s. m. Hallier, touffe d'arbrisseaux sauvages, épineux. (Buisson épais. Buisson d'épines. Buisson fort. Des arbres nains taillés en buisson. Dieu apparut à Moyse dans un buisson ardent.)

On dit proverbialement, *Il a battu les buissons, & un autre a pris les oiseaux*, pour dire, Il a pris toute la peine, & un autre en a eu tout le profit.

On appelle *Buissons*, Des arbres fruitiers nains, quand on leur a donné la forme de buissons, en les taillant au-dedans, & les laissant pousser en dehors de tous côtés. (Voilà de beaux buissons bien tenus, & qui doivent rapporter bien du fruit.)

BUISSON, se prend aussi pour un bois de peu d'étendue, & il se dit par opposition à forêt. (Ce n'est pas une forêt, ce n'est qu'un buisson, qu'un petit buisson.)

On dit en termes de Chasse, *Trouver buisson creux*, pour dire, Ne trouver plus dans l'enceinte la bête qu'on a détournée. Et on dit figurément, qu'*On a trouvé buisson creux*, pour dire, qu'On n'a pas trouvé la personne qu'on étoit allé chercher.

BUISSON ARDENT ou PYRACANTE. s. m. Arbrisseau épineux. Il porte de petites baies d'un beau couleur de feu. On le cultive par cette raison dans les jardins, & l'on en fait des palissades, ou on les taille en boule.

BUISSONNIER, IÈRE. adj. Il n'a guère d'usage que dans ces façons de parler. *Lapins buissonniers*, c'est-à-dire, Qui ont leur terrier dans des buissons. Et, *Faire l'école buissonnière*, Qui se dit d'un écolier qui manque à aller en classe.

BUL

BULBE. s. f. Terme de Botanique. Oignon de plante.

BULBEUX, EUSE. adj. Qui participe de la nature d'une bulbe, & qui en vient. (Il y a des plantes bulbeuses, & des plantes qui viennent de graine.)

BULBONAC. s. m. Plante dont on mange la racine, comme celle de la Raiponce, & qui a le même goût. Sa feuille ressemble à celle de l'Ortie. Ses semences sont en forme de Lentille, & renfermées dans des membranes qui sont d'un blanc luisant & argenté, & aplaties en forme de lune; ce qui fait qu'on l'appelle aussi *Lunaire*. On en fait usage en Médecine.

BULLAIRE. s. m. Recueil de plusieurs Bulles. (Le grand Bullaire. Le Bullaire d'un tel Ordre.)

BULLE. s. f. Lettre du Pape expédiée en parchemin, & scellée en plomb. Elle se prend ordinairement pour une Constitution générale d'un Pape. (La Bulle du Jubilé. Fulminer, publier une Bulle.)

Au pluriel, elle se prend ordinairement pour des provisions d'un Bénéfice Consistorial. (Avoir ses Bulles. Un Évêque qui attend ses Bulles pour se faire sacrer. Les Bulles d'une Abbaye. Les Bulles d'un Evêché.)

BULLE, se dit aussi des Constitutions de quelques Empereurs. Ainsi la Constitution de l'Empereur Charles IV, qui règle entr'autres choses la forme de l'élection de l'Empereur, est appelée *La Bulle d'Or*.

BULLE. s. f. Nom qu'on donnoit à de petites boules qu'on pendoit au cou des enfans.

On appelle en Physique, *Bulle d'eau*, ou *Bulle d'air*, Une petite boule d'eau qui contient de l'air.

BULLÉ, ÉE. adj. Qui est en forme authentique. (Une expédition, une Commission bien bullée.)

On dit aussi de toutes les Lettres d'expédition qui sont en bonne forme, qu'(Elles sont bien scellées & bullées.)

On dit aussi, *Un Bénéfice bullé*, pour dire, Un Bénéfice dont les provisions ne s'expédient à Rome qu'en forme de Bulle. (Ce Prieuré n'est point bullé, les provisions s'en expédient à Rome sous simple signature.)

On dit encore d'Un Ecclésiastique nommé à un Bénéfice, dont les provisions s'expédient à Rome en forme de Bulle, qu'*Il est bullé* ou qu'*Il n'est pas bullé*, pour dire, qu'Il a reçu ses Bulles, ou qu'il ne les a pas encore reçues.

BULLETIN. s. m. Petit billet, suffrage donné par écrit. Il n'a guère d'usage qu'en parlant des suffrages donnés de la sorte pour l'élection d'un Pape. (Les Cardinaux portent leurs bulletins dans le calice. Compter les bulletins.)

On appelle *Bulletin*, Un billet par lequel on rend compte chaque jour de l'état actuel d'une affaire intéressante, d'une maladie, &c. (Avez-vous le bulletin de l'armée.)

BULTEAU. s. m. Arbre en boule.

BUP

BUPHTALMUM. subst. m. *Voyez* ŒIL DE BŒUF.

BUPLEVRUM. s. m. *Voyez* OREILLE DE LIÈVRE.

BUPRESTE. s. f. Insecte ailé, qui a un aiguillon comme la guêpe & l'abeille. (On a fait de Bupreste le nom d'un genre d'insectes.)

BUR

BURALISTE. s. m. Commis préposé pour recevoir dans son Bureau le payement de certains droits.

BURE. s. f. Étoffe grossière faite de laine. (Habit de bure. Être vêtu de bure.)

On appelle aussi *Bure*, Le puits des mines, qui descend de la surface de la terre dans son intérieur.

BUREAU. s. m. Signifie la même chose que *Bure*. (Vêtu de bureau.)

BUREAU. s. m. Se dit d'Un comptoir sur

lequel on compte de l'argent, & d'une table ſur laquelle on met des papiers. (On a compté l'argent ſur le bureau. J'ai mis mes papiers ſur ſon bureau.)

BUREAU, eſt auſſi Une eſpèce de table à pluſieurs tiroirs & tablettes, où l'on enferme des papiers. (J'ai mis des papiers dans mon bureau.)

Il ſignifie auſſi Le lieu où pluſieurs Compagnies s'aſſemblent pour travailler. (Le grand Bureau de la Chambre des Comptes. Le Bureau des Tréſoriers de France, ou le Bureau des Finances. Le Bureau du Domaine. Le Bureau des Aides. Le Bureau des Gabelles.)

On appelle *Le Bureau des Pauvres*, Le Bureau où s'aſſemblent les Commiſſaires des Pauvres. Et on appelle *Le Bureau d'adreſſe*, Le lieu où ſe débite la Gazette à Paris.

BUREAU, ſe dit auſſi d'Un lieu deſtiné pour y travailler à l'expédition de certaines affaires. (L'aſſemblée ſe partagea pour travailler à pluſieurs Bureaux, ſe partagea en pluſieurs Bureaux. Le Bureau des Finances. Le Bureau de la Guerre. Le Bureau d'un tel. Les Commis d'un tel Bureau.)

Il ſe prend auſſi quelquefois pour les perſonnes mêmes qui travaillent à un Bureau; & en ce ſens il ſe dit principalement des Commis qui travaillent aux Bureaux des Secrétaires d'État. (Les Bureaux ne ſuivent point à Marli. Les Bureaux ſont allés à Paris.) On dit, *Avoir du crédit au Bureau*, pour dire, Avoir du crédit auprès des Commis d'un Bureau.

On dit auſſi, qu'*Un procès eſt ſur le Bureau*, pour dire, qu'On commence à y travailler; & qu'*Un Conſeiller*, qu'*Un Rapporteur a le Bureau*, pour dire, qu'Il a commencé à rapporter un procès, ou qu'il eſt le premier qui doit rapporter. En ce ſens on dit auſſi, qu'(Un Préſident a donné le Bureau à un Conſeiller.)

Quand on veut donner à entendre que les apparences ſont bonnes pour le ſuccès d'une affaire, on dit, que (Le vent du Bureau, l'air du Bureau eſt bon, eſt favorable.) Et au contraire, (Que l'air, que le vent du Bureau n'eſt pas bon.) On dit auſſi, *Connoître l'air du Bureau*, pour dire, Preſſentir l'événement d'une affaire.

On appelle par plaiſanterie, *Bureau d'adreſſe*, Une perſonne qui s'informe de tout ce qui ſe paſſe dans la Ville, & qui le va débiter enſuite de côté & d'autre. (Cette femme-là eſt un vrai Bureau d'adreſſe.)

BURELÉ. adj. Il ſe dit en termes de Blaſon, d'un écu rempli de longues liſtes de flanc à flanc à nombre égal, & d'émaux différens. (Burelé d'or & d'azur.)

BURETTE. ſ. f. Petite Buire. (Burette d'or, burette d'argent, burette de criſtal. (Il ſe dit particulièrement des petits vaſes où l'on met le vin & l'eau pour dire la Meſſe. Burette de vin, burette d'eau.)

BURGANDINE. ſ. f. Nacre, qui eſt l'écaille d'une eſpèce de limaçon nommé *Burgau*.

BURGAU. ſ. m. La plus belle eſpèce de nacre.

BURGRAVE. ſ. m. Titre de dignité en Allemagne. C'eſt le Seigneur d'une Ville. (Burgrave de Magdebourg. Il n'y avoit anciennement que quatre Burgraves.)

BURGRAVIAT. ſubſt. m. Dignité du Burgrave.

BURIN. ſ. m. Inſtrument d'acier fait pour graver. (Ouvrage fait avec le burin, fait au burin.)

On dit d'Un excellent Graveur, qu'*Il a le burin beau*, *le burin délicat*, pour dire, qu'Il grave bien.

BURINER. v. a. Travailler avec le burin, travailler au burin, graver. (Faire buriner des armes. Une planche bien burinée.)

BURINÉ, ÉE. participe.

BURLESQUE. adj. de t. g. Bouffon, facétieux, rempli de penſées, d'expreſſions, de termes propres à faire rire. (Vers burleſques. Style burleſque. Termes burleſques.)

Il ſe dit auſſi par extenſion, De ce qui eſt plaiſant ou extravagant. (Cet homme a une mine burleſque. Poſture burleſque. Cette action fut burleſque.)

BURLESQUE. ſ. m. Style bouffon. (Le burleſque n'eſt plus à la mode.)

BURLESQUEMENT. adv. D'une manière burleſque. (Il ſe met burleſquement. Cela s'eſt dit burleſquement. Il danſe burleſquement.)

BURSAL. adj. Il ne s'emploie qu'avec le mot d'Édit, en parlant des Édits que le Prince fait pour tirer de l'argent dans une néceſſité publique. (Édit burſal. Edits burſaux.)

BUS

BUSC. ſ. m. Petit bâton d'ivoire, de bois, de baleine, &c. plat & étroit, & arrondi par les deux bouts, dont les femmes ſe ſervent pour tenir leur corps de jupe en état. (Mettre un buſc. Porter un buſc.)

BUSE. ſ. f. Eſpèce d'oiſeau de proie, qui ne vaut rien pour la Fauconnerie, & qu'on nomme auſſi *Bondée*.

On dit proverbialement, qu'*On ne ſauroit faire d'une buſe un épervier*, pour dire, qu'On ne ſauroit faire d'un ſot un habile homme. Et on dit d'Un ſot, d'un ignorant, que (C'eſt une buſe, que ce n'eſt qu'une buſe.)

BUSQUER. v. a. Chercher. Il ne ſe dit qu'en cette façon de parler familière, *Buſquer fortune*, pour dire, Chercher à faire fortune.

BUSQUER, ſignifie auſſi, Mettre un buſc dans un corps de Jupe. (Une femme qui ſe buſque dès qu'elle eſt habillée. Elle ne ſort jamais qu'elle ne ſoit buſquée.)

BUSQUÉ, ÉE. participe.

BUSQUIÈRE. ſ. f. L'endroit d'un corps de jupe où l'on met le buſc.

BUSSARD. ſ. m. Vaiſſeau compoſé de douves & de cerceaux, où l'on met de l'eau-de-vie ou autre liqueur, & qui tient preſque un muid de Paris. (Le Buſſard eſt une des neuf eſpèces de futailles régulières.)

BUSTE. ſ. m. Ouvrage de ſculpture, repréſentant une figure humaine, qui n'a que la tête, l'eſtomac & les épaules, ſans les bras. (Buſte de marbre, buſte de bronze, buſte antique.)

BUT

BUT. ſ. m. Point où l'on viſe, & auquel on veut atteindre. (Viſer au but. Frapper au but. Mettre ſa boule ſur le but. Atteindre au but. Toucher le but. Donner au but.)

Il ſignifie figurément, La fin que l'on ſe propoſe, la principale intention que l'on a. (Je n'ai autre but, je n'ai d'autre but en cela que... C'eſt mon but. Se propoſer un but. Il a ſon but.)

ALLER AU BUT, C'eſt aller directement à la fin qu'on ſe propoſe. Lorſqu'un homme, après avoir cherché quelque temps à démêler quelque point controverſé, à trouver le nœud d'une affaire, vient enfin à y réuſſir, on dit, qu'(Il a touché au but, qu'il a frappé au but.)

On dit figurément & adverbialement, *De but en blanc*, pour dire, Inconſidérément, bruſquement, ſans garder de meſure. (Il lui alla dire de but en blanc que... Il l'alla quereller de but en blanc.)

On dit auſſi adverb. *But à but*, pour dire, Également, ſans aucun avantage de part ni d'autre. Son plus grand uſage eſt au jeu. (Jouer but à but. Être but à but.)

On dit, *Troquer but à but*, pour dire, Sans aucun retour de part ni d'autre, & troc pour troc. Et lorſque deux perſonnes ſe marient, ſans que l'un faſſe aucun avantage à l'autre, on dit, qu'(Ils ſe ſont mariés but à but.)

BUTE. ſ. f. Inſtrument de Maréchal, qui ſert à couper la corne des chevaux. Il s'emploie en terme de Blaſon.

BUTER. v. n. Frapper au but, toucher le but. En ce ſens il n'a guère d'uſage qu'au jeu de Billard. (Il faut buter. Il a buté.)

SE BUTER, v. récipr. Signifie, Se fixer, ſe déterminer. (Je me bute à cela. Voilà à quoi je me bute.)

En parlant de deux perſonnes qui ſont toujours contraires l'une à l'autre, on dit, que (Ce ſont des gens qui ſe butent, qui ſe ſont butés l'un contre l'autre.)

BUTER, figur. veut dire, Tendre à quelque fin. (C'eſt à quoi je bute. Il butoit à une telle charge, à un tel emploi.)

BUTER, ſe dit encore d'Un cheval que la moindre inégalité de terrain fait broncher par la foibleſſe de ſes jambes. (Ce cheval bute à chaque pas.)

BUTÉ, ÉE. participe. *Il eſt buté à cela*, pour dire, Il eſt fixé, il eſt arrêté à cela. *Ils ſont butés l'un contre l'autre*, pour dire, Ils ſont oppoſés l'un à l'autre.

BUTIN. ſ. m. ſans pluriel. Argent, hardes, beſtiaux, &c. qu'on prend ſur les ennemis. (Riche butin. Grand butin. Faire du butin. Les ſoldats revinrent chargés de butin. Il eut tant de chevaux pour ſa part du butin. Partager le butin.)

Quand on parle des guerres d'à préſent, *Butin* ne ſe dit guère que de ce que les Soldats pillent ſur les ennemis.

BUTINER. v. n. Faire du butin. (Les Soldats ont bien butiné en ce pays-là.) On dit figurément & poëtiquement, que (Les abeilles vont butiner ſur les fleurs.)

BUTIREUX, EUSE. adj. Qui eſt de la nature du beurre.

BUTOR. ſ. m. Eſpèce de gros oiſeau qui vit dans les marécages, & qui en mettant ſon bec dans l'eau, fait un bruit ſemblable au meuglement d'un taureau.

On dit figurément d'Un homme ſtupide, que (C'eſt un vrai butor.) Et d'une femme, que (C'eſt une butorde.)

BUTTE. ſ. f. Petit tertre, motte de terre relevée par nature ou par artifice. (Au haut de la butte.)

BUTTE, ſe dit auſſi particulièrement d'Une petite élévation de terre ou de maçonnerie, au milieu de laquelle on place le but où l'on tire. Et dans ce ſens on appelle *Poudre de butte*, La poudre dont ceux qui tirent au blanc ont accoutumé de ſe ſervir.

On dit fig. *Être en butte*, pour dire, Être expoſé. (Être en butte aux coups de la fortune. Son élévation l'a mis en butte

aux traits de l'envie. Par sa conduite imprudente, il s'est mis en butte à la médisance.)

BUTTER. v. a. Terme de Maçonnerie & de Jardinage. En termes de Maçonnerie, on dit, *Butter le mur*, *butter une voûte*, pour dire, Soutenir un mur, soutenir une voûte, par le moyen d'un pilier boutant, d'un arc-boutant, pour les empêcher de s'écarter. En termes de Jardinage, on dit, *Butter un arbre*, Lorsqu'après l'avoir planté, on le garnit tout autour du pied avec des mottes de terre. On dit aussi, *Butter des cardes d'artichauts*, *butter du céleri*, pour dire, Les entourer de terre pour les faire blanchir.

BUTTÉ, ÉE. participe.

BUTTIÈRE. adj. f. Qui ne se dit que de certaines arquebuses avec lesquelles on tire au blanc, & que l'on appelle *Arquebuses buttières*.

BUTURE. s. f. Terme de Chasse. Grosseur qui arrive à la jointure au-dessus du pied du chien de chasse. On appelle un chien attaqué de ce mal, *Un chien buté*.

B U V.

BUVABLE. adj. de t. g. Potable. (Ce vin-là n'est pas buvable.) Il est familier.

BUVETIER. s. m. Celui qui tient la buvette.

BUVETTE. s. f. Le lieu où les Officiers de Judicature déjeûnent & font collation. (Aller à la buvette.)

BUVEUR. s. m. Celui qui boit. En ce sens général, il n'a guère d'usage que dans cette phrase, *Du vin qui rappelle son buveur*, pour dire, Du vin agréable qui invite à en boire plus d'une fois.

BUVEUR, se dit ordinairement d'Un homme qui aime le vin, qui est sujet au vin, & qui en boit beaucoup. (C'est un buveur. C'est un grand buveur.) Et on appelle *Buveur d'eau*, Un homme qui ne boit que de l'eau, ou du vin fort trempé.

BUVOTTER. v. n. Boire du vin à petits coups & souvent. (Il ne fait que buvotter. Il aime à buvotter. Il y a trois heures qu'ils ne font que buvotter.) Il est familier.

B Y S

BYSSE. s. m. Terme employé dans l'Écriture, pour signifier une matière précieuse, dont certains vêtemens étoient tissus. Le mot de *Bysse* a passé dans toutes les Traductions, sans qu'on sache aujourd'hui ce que c'étoit. M. de Fleury prétend que le *Bysse* étoit une sorte de soie d'un jaune doré, qui provenoit de certains coquillages de mer.

C

C Troisième lettre de l'Alphabet, substantif masculin. (Un petit c, un grand C.) Il se prononce devant *a*, *o*, *u*, comme le K. *Cabaret*, *Colonne*, *Cuve*; mais devant *e* & *i*, il se prononce comme l'*s*, *ciment*, *céder*; & on le prononce de la même manière devant *a*, *o* & *u*, quand on met une cédille dessous, comme en ces mots, *çà*, *façon*, *reçu*.

C A

ÇÀ. Adverbe, tantôt de mouvement, & tantôt de repos. Il signifie *Ici*, mais avec cette différence, que *çà*, quand il est seul, se joint qu'avec le verbe *venir*, & dans ces phrases, *Viens-çà*, *Venez-çà*; & qu'*Ici*, qui est de même adverbe de repos & de mouvement tout ensemble, se joint avec toutes sortes d'autres verbes : car on dit, (Il est ici, & dites-lui qu'il vienne ici. Couchez ici. Arrêtez-vous ici. Il est venu ici. Il reviendra ici.)

ÇÀ & LÀ. De côté & d'autre. *Çà* étant joint avec *là*, se met avec tous les verbes de mouvement & de repos. (Il va çà & là. Il s'arrête çà & là.)

On dit en style de Palais, *Depuis deux mois*, *depuis deux ans en çà*, pour dire, Depuis deux mois, depuis deux ans jusqu'à présent.

On dit familièrement, *Qui çà*, *qui là*, pour dire, Les uns d'un côté, les autres de l'autre. (Ils courent tous qui çà, qui là. Ils dorment tous qui çà, qui là.)

DE ÇÀ & DE LÀ, signifie la même chose que *çà & là*, & a le même usage quand il est adverbe; & l'on dit, *Il va de çà & de là*, pour dire, Il va çà & là. Mais *De çà & de là* est aussi préposition, & *çà & là* ne l'est jamais, car on ne dit point *çà & là la rivière*, mais *de çà & de là la rivière*; & alors *de çà*, marque le côté de la rivière le plus proche de celui qui parle; & *de là*, le plus éloigné.

On dit aussi dans le même sens. (Au de çà & en de çà de la rivière;) & même absolument, (Venez en de çà, venez au de çà.)

On dit encore dans ce même sens, *Par de çà la rivière*; & absolument, *Par de çà*, *venez par de çà*.

On dit aussi, *De de çà la rivière*. (Les Provinces de de çà la Loire.)

PAR DE ÇÀ, est préposition & adverbe tout ensemble; Préposition, comme, (C'est bien par de çà la rivière;) Adverbe, comme, (C'est bien encore par de çà.)

Il signifie encore, étant adverbe, *En ces quartiers*; comme, (Quand vous viendrez par de çà, venez me voir.) En ce sens il vieillit.

Il sert aux verbes de repos, aussi-bien qu'à ceux de mouvement; comme, (Par de çà on vit tout autrement.)

DE LE ÇÀ, est encore un adverbe, qui signifie la même chose que *Par de çà*; c'est-à-dire, En ces quartiers-ci.

ÇÀ, est quelquefois une interjection, pour exciter & encourager à faire quelque chose. (Çà travaillons. Çà allons. Çà montons à cheval. Çà jouons. Çà étudions. Çà, oh çà, dites-moi ce que vous pensez.)

On dit aussi, *çà* tout seul, en répondant ou consentant à ce que l'on est exhorté de faire; comme si quelqu'un disoit à un Marchand, Montrez-moi des étoffes, il répondroit, *çà*, pour dire, qu'il va les montrer.

On dit encore, *Or çà*; mais c'est en commençant, & l'on ne prononce plus l'*r* par un adoucissement de langage qui est commun à beaucoup de mots.

C A B

CABALE. s. f. Terme Didactique, qui signifie Une sorte de tradition parmi les Juifs, touchant l'interprétation mystique & allégorique de l'ancien Testament. (Les Docteurs de la Cabale.)

On appelle aussi *Cabale*, La science prétendue, l'art chimérique de commercer avec des Peuples élémentaires.

CABALE, signifie aussi Un complot de plusieurs personnes qui ont un même dessein. Il se prend en mauvaise part. (Forte cabale. Dangereuse cabale. Faire des cabales. Être d'une cabale. Dissiper une cabale. Découvrir la cabale. Ruiner une cabale. C'est un homme de cabale.)

Il veut dire encore La troupe même de ceux qui sont de la cabale; comme, (C'est sa cabale. On a exilé toute la cabale.)

CABALER. v. n. Faire des pratiques secrètes, faire une espèce de parti, y attirer plusieurs personnes. Il se prend toujours en mauvaise part. (Il ne sauroit s'empêcher de cabaler.)

CABALEUR. s. m. Qui cabale. (C'est un grand cabaleur. Dangereux cabaleur.)

CABALISTE. s. m Savant dans la cabale des Juifs. (Un tel étoit grand cabaliste.)

CABALISTIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à la cabale des Juifs. (Science cabalistique. Livres cabalistiques.)

CABANE. s. f. Petite loge, petite maison couverte ordinairement de chaume. (Dresser une cabane. Cabane de Berger. Le pauvre dans sa cabane, &c.)

On appelle aussi *Cabanes*, De grandes cages fermées, où l'on met couver de petits oiseaux.

CABARET. s. m. Taverne, maison où l'on donne à boire & à manger à toutes sortes de personnes pour de l'argent. (Bon cabaret. Ne bouger du cabaret. Aimer le cabaret. Hanter le cabaret. Vin de cabaret. Il est homme de cabaret, pilier de cabaret.)

On appelle *Cabaret borgne*, Un mauvais petit cabaret peu fréquenté des honnêtes gens.

On appelle aussi *Cabaret*, Une espèce de petite table ou plateau, qui a les bords relevés, & sur lequel on met des tasses pour prendre du thé, du café, &c. (Il a acheté un beau cabaret. Cabaret de la Chine.)

CABARET. s. m. Plante fort commune. On la nomme aussi *Oreille d'homme*, parce que ses feuilles en ont en quelque sorte la figure. Son odeur est forte & aromatique. Elle entre dans la Thériaque.

CABARETIER, IÈRE. s. Celui, celle qui tient cabaret. (C'est un bon cabaretier.)

CABAS. s. m. Espèce de panier de jonc, qui sert ordinairement à mettre des figues. (Cabas de figues.)

CABASSET. s. m. Espèce de morion. Vieux mot. On peint ordinairement Mercure avec un cabasset ailé.

CABESTAN. s. m. Terme de Marine. Machine, espèce de tourniquet, dont le mouvement sert à rouler ou à dérouler un cable. (Virer le cabestan. Tourner le cabestan.)

CABILLAUD. s. m. Espèce de morue qui ne se mange que fraîche.

CABILLE. s. f. Nom qu'on donne aux tribus ou associations de familles dans l'Arabie & dans l'Abyssinie, & qu'on nomme *Horde* en Tartarie.

CABINET. s. m. Lieu de retraite pour travailler, ou converser en particulier, ou pour serrer des papiers, des livres, pour mettre des tableaux, ou quelqu'autre chose de précieux. (Grand cabinet. Petit cabinet. Le cabinet du Roi. Le cabinet de la Reine. Huissier du cabinet. Un cabinet de peintures, de tableaux, d'armes, de curiosités, de raretés, d'antiques. Cabinet de médailles. Cabinet des Livres du Roi. Pièce de cabinet.)

On appelle *Homme de cabinet*, Un homme qui aime l'étude.

Il signifie aussi, Tout ce qui est contenu dans le cabinet; comme, (Il vend son cabinet. Il fait un cabinet. On estime le cabinet d'un tel vingt mille écus.)

Il veut dire encore, Une espèce de Buffet à plusieurs layettes ou tiroirs. (Cabinet d'Allemagne, de la Chine. Cabinet d'ébène, d'écaille de tortue, &c. Pied de cabinet.)

On appelle *Cabinet d'orgue*, Une espèce d'armoire dans laquelle il y a un orgue. (Il a un beau cabinet d'orgue.)

CABINET, veut dire aussi, Les secrets, les mystères les plus cachés de la Cour. (l'Intrigue du cabinet. Les secrets du cabinet.)

Il signifie encore Un petit lieu couvert dans un jardin, soit de treillage, de maçonnerie, ou de verdure. (Cabinet de chevre-feuille, de jasmin, &c.)

CÂBLE. s. m. Grosse corde dont on se sert pour élever de grands fardeaux, ou pour d'autres usages. (On attache les ancres à des câbles. Filer le câble. Couper les câbles.)

CÂBLÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit d'une pièce faite de câbles tortillés.

CÂBLER. v. a. Assembler plusieurs fils, & les tortiller pour n'en faire qu'une corde.

CABOCHE. s. f. Tête. Il n'est en usage que dans le style familier. (Grosse caboche.)

On dit d'Un homme, que *C'est une bonne caboche*, pour dire, qu'Il a beaucoup de sens & de jugement.

CABOCHON. s. m. Pierre précieuse, qu'on n'a fait que polir sans la tailler. (Cabochon d'émeraude.) On dit plus ordinairement, *Rubis cabochon*.

CABOTAGE. s. m. Terme de Marine. Navigation le long des côtes, de cap en cap, de port en port. (Ce Bâtiment n'est propre qu'au cabotage.)

CABOTER. v. n. Naviguer de cap en cap, de port en port, le long des côtes. (Nous ne fîmes que caboter.)

CABOTIER. s. m. Bâtiment dont on se sert pour caboter.

CABRER. v. récip. Dans le propre il ne se dit que du cheval, & signifie, Se dresser sur les pieds de derrière. (Ce cheval se cabre. Ne tirez pas la bride à ce cheval, vous le ferez cabrer.)

Il signifie figurément, S'emporter de dépit ou de colère, se mettre en colère. (On ne lui sauroit dire un mot, qu'il ne se cabre. Ne lui dites pas cela, vous le ferez cabrer.)

CABRI. s. m. On appelle ainsi un chevreau, le petit d'une chevre. (Un quartier de cabri, un morceau de cabri.)

CABRIOLE. s. f. Le saut d'un danseur qui s'élève agilement. (Faire la cabriole. Couper la cabriole.)

Il se dit aussi d'une espèce de saut que l'on fait faire aux chevaux. (Faire aller un cheval à cabrioles.)

CABRIOLER. v. n. Faire la cabriole ou des cabrioles. (Ce danseur, ce baladin cabriole bien.)

CABRIOLET. s. m. Sorte de voiture légère, montée sur deux roues. (Cabriolet à ressorts, sans ressorts.)

CABRIOLEUR. s. m. Faiseur de cabrioles. (Bon cabrioleur. C'est un excellent cabrioleur.)

CABUS. adj. m. Pommé. Il ne se dit qu'avec le mot de chou. (Des choux cabus.)

C A C

CACA. s. m. Excrément, ordure. Terme dont se servent ordinairement les Nourrices & autres femmes, en parlant de l'ordure des enfans. (Menez cet enfant faire caca.)

CACADE. s. f. Décharge du ventre. Il se dit plus ordinairement au figuré. *Il a fait une vilaine cacade*, pour dire, Il a manqué par imprudence ou par lâcheté une entreprise où il s'étoit flatté de réussir.

CACALIA. s. f. Plante. On la nomme encore *Pas-de-cheval*, parce que ces feuilles approchent de cette figure. On l'emploie en Médecine.

CACAO. s. m. Sorte d'amande enfermée dans une gousse, & qui étant rôtie, broyée & mise en pâte, fait le principal ingrédient de la composition appelée *Chocolat*. (Cacao des Îles. Balle de cacao. Cacao de Carraque.

CACAOYER. s. m. Arbre qui produit le Cacao.

CACHALOT. s. m. Très-grand Poisson de mer, du genre des Cétacées. (Il y a des Cachalots plus grands que des baleines.)

CACHE. s. f. Lieu secret propre à cacher quelque chose. (Une bonne cache. Il a trouvé la cache.) Il est du style familier.

CACHER. v. a. Mettre une chose en lieu où l'on ne puisse pas la voir, la découvrir. (Cacher des papiers, des pierreries, de l'argent, &c. Cacher quelqu'un. Cacher un trésor.)

Il signifie aussi Couvrir. (Cacher un tableau. Cacher sa gorge.)

Il signifie aussi Celer, dissimuler. (Cacher son nom. Cacher un dessein, une entreprise. Cacher son ressentiment. Il ne cache rien. Cacher sa marche. Cacher son jeu. Il a caché son dessein à tous ses amis.)

On dit figurément, qu'*Un homme cache sa marche, cache son jeu*, pour signifier qu'Il cache ses desseins, ses vues, &c.

On dit, *Se cacher de quelqu'un*, pour dire, Lui cacher ce qu'on fait, ses desseins, sa conduite.

On dit, *Se cacher à quelqu'un*, pour dire, Ne se pas laisser voir à lui. (Il s'est caché à tous ses amis.)

On dit, qu'*Un homme ne peut se cacher à soi-même*, pour dire, qu'Il ne peut se dissimuler ses sentimens, & les dispositions de son cœur.

CACHÉ, ÉE. participe.

On appelle, *Un esprit caché*, un esprit dissimulé. *Une vie cachée*, Une vie solitaire & retirée.

On dit figurément d'Un homme qui a beaucoup de talens, & qui ne les produit pas, que (C'est un trésor caché.)

CACHET. s. m. Petit sceau avec lequel on ferme des lettres, des billets. (Cachet bien gravé. Cachet de chiffres. Cachet d'armes. Cachet d'or, d'argent, d'agathe.)

CACHET, se dit aussi de l'empreinte formée sur la cire avec le cachet. (Le cachet est entier. Il est rompu.)

On dit qu'*Une lettre est à cachet volant*, Lorsque le cachet mis sur l'enveloppe ne la ferme pas. (Cette lettre étoit à cachet volant.)

On appelle *Lettre de cachet*, Une lettre du Roi, contre-signée par un Secrétaire d'État, cachetée du cachet de Sa Majesté, & qui contient un ordre de sa part. (Expédier une lettre de cachet. Envoyer une lettre de cachet. Recevoir une lettre de cachet.)

CACHETER. v. a. *Je cachette, je cachetois*, Mettre & appliquer un cachet sur quelque chose. (Cacheter des lettres. Cacheter un paquet. Cacheter avec de la cire d'Espagne, avec du pain à chanter. Cacheter avec de la soie, en soie. Je cachette ma lettre en votre présence.)

CACHETÉ, ÉE. participe.

CACHETTE. s. f. Petite cache. Il est du style familier.

EN CACHETTE, se dit adverbialement. En secret, à la dérobée. (Faire quelque chose en cachette.)

CACHEXIE. s. f. (On prononce CAKEXIE.) Terme de Médecine. Mauvaise disposition du corps, causée par la dépravation des humeurs.

CACHIMENTIER. s. m. Arbre fort commun aux Îles Antilles, & qui porte de gros fruits appelés *Cachimens*. Il y a deux sortes de *Cachimens*; l'un a été nommé *Cœur-de-bœuf*, à cause de sa forme; & l'autre *Cachiment morveux*. Celui-ci est très-rafraîchissant.

CACHOS. s. m. Plante qui se trouve dans les montagnes du Pérou. On la dit bonne pour la pierre.

CACHOT. s. m. Prison basse & obscure. (Cachots noirs. Mettre quelqu'un dans un cachot. Tirer quelqu'un des cachots. On l'a mis au cachot.)

CACHOTTERIE. s. f. Manière mystérieuse d'agir ou de parler, qu'on emploie pour cacher des choses peu importantes.

CACHOU. s. m. Suc d'un arbre des Indes, & dont on fait de petits grains ou dragées. (Cachou ambré, &c.)

CACIQUE. s. m. Nom qu'on donnoit aux Princes dans le Méxique & dans quelques régions de l'Amérique.

CACIS. s. m. Plante qui approche beaucoup du groseiller, dont le fruit est en grappe, & dont les grains deviennent noirs dans leur maturité. On emploie le fruit & les feuilles à composer un ratafia fort commun, & qu'on regarde comme propre à fortifier l'estomac.

CACOCHYME. adj. de t. g. Mal sain, de mauvaise complexion. Cela ne se dit proprement que du corps humain, quand il est plein de mauvaises humeurs, & toujours sujet à quelque infirmité. (Un corps cacochyme.)

Il se dit aussi quelquefois en raillerie des personnes; mais plus pour exprimer la bizarrerie de l'esprit, que la mauvaise habitude du corps. (C'est un esprit cacochyme. Une humeur cacochyme.)

CACOCHYMIE. s. f. Mauvais état des humeurs.

CACOETHE. adj. Terme de Médecine & de Chirurgie. Épithète qu'on donne aux ulcères malins & invétérés.

CACOPHONIE. s. f. Rencontre de syllabes ou de paroles qui font un son désagréable à l'oreille. (Dans toutes sortes de compositions, & particulièrement dans les vers, on doit éviter la cacophonie.)

CACOPHONIE, se dit aussi en parlant des voix & des instrumens, qui chantent & qui jouent sans être d'accord.

CACOTROPHIE. s. f. Terme de Médecine. Il signifie en général Une nutrition dépravée.

C A D

CADASTRE. s. m. Registre public, que l'on tient dans quelques Provinces du Royaume, & dans lequel la quantité & la valeur des biens-fonds sont marquées en détail. (Le cadastre sert de règle dans l'imposition des subsides.)

CADAVEREUX, EUSE. adj. Qui tient du cadavre. (Il a le teint cadavereux, l'odeur cadavereuse.)

CADAVRE. s. m. Corps mort. (Faire la dissection d'un cadavre.) Il ne se dit que du corps humain. (On fait quelquefois le procès au cadavre d'un criminel.)

CADEAU. s. m. Un trait de plume grand & hardi, qui se fait sans lever la main, & qui marque quelque figure. (Faire des cadeaux.)

Cadeau. s. m. Repas, fête que l'on donne principalement à des Dames. (Donner un grand cadeau.)

On dit figurément & familièrement dans le même sens, *Je m'en fais un grand cadeau*, pour dire, Je m'en promets un grand plaisir.

CADENAS. s. m. Espèce de serrûre qu'on applique & qu'on ôte quand on veut. (Cadenas d'Allemagne. Cadenas rond, carré, &c. Cadenas à chiffre ou à secret. Cadenas d'une porte, d'une valise. Il y faut mettre un cadenas.)

On appelle aussi *Cadenas*, Une espèce de coffret d'or ou de vermeil doré, où l'on met le couteau, la cuiller, la fourchette, &c. qu'on sert à la table du Roi & des Princes.

CADENASSER. v. a. Fermer avec un cadenas. (On a cadenassé la porte. Il faut la fermer & cadenasser.)

Cadenassé, ée. participe.

CADENCE. s. f. La mesure du son qui règle le mouvement de celui qui danse. (Danser en cadence. Aller en cadence. Sortir de cadence. Perdre la cadence. Entrer en cadence. Rentrer en cadence. Suivre la cadence. S'élever & tomber en cadence. Marquer la cadence.)

Cadence, se dit aussi De la voix & des instrumens, & signifie, Un tremblement soutenu qui se fait ordinairement à la fin d'une mesure. (Il a les cadences belles & brillantes, &c.)

Il signifie aussi en Musique, La terminaison d'une phrase harmonique par un repos. (Cadence parfaite. Cadence imparfaite.)

Il signifie aussi, La fin ou la chute d'une période, ou d'un de ses membres, qui a une certaine harmonie & un certain nombre qui contentent l'oreille. (La cadence de cette période est belle.

Il signifie aussi, L'agréable mesure d'un vers nombreux & bien tourné, ou d'une période harmonieuse. (Ces vers ont de la cadence, bien de la cadence.)

CADENCER. v. a. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, *Cadencer ses périodes*, pour dire, Les rendre nombreuses & agréables à l'oreille.

Cadencé, ée. participe.

CADÈNE. s. f. Chaîne de fer dont on attache les Forçats. (Être à la cadène. Tirer de la cadène. Mettre à la cadène.) Il est vieux.

CADENETTE. s. f. Longue tresse, qui tombe plus bas que le reste des cheveux. (Cheveux en cadenettes.)

CADET, ETTE. adj. Puîné, puînée. *Fils cadet*, *fille cadette*. Quelquefois il signifie seulement le puîné, qui ne laisse pas d'avoir d'autres frères après lui, mais qui est cadet à l'égard de son aîné; & il se dit de tous les autres frères qui ont un aîné. (La légitime du cadet. Partage du cadet. Cadet de bonne maison. Sœur cadette.)

On dit, *Branche cadette d'une Maison*, par opposition à *Branche aînée*; & il signifie, Une branche de cette maison, sortie d'un cadet. (Branche cadette de Bourbon. Branche cadette de Lorraine.)

Il est aussi substantif, & se dit ordinairement pour le dernier des fils; comme, (Cet homme est le cadet de toute cette Maison.)

Cadet, se dit par extension, en parlant De deux hommes qui ne sont pas frères, & dont l'un est moins âgé que l'autre. (Je suis son cadet.)

Cadet, se dit encore, en parlant Des personnes d'un même corps, d'une même Compagnie, par rapport au temps où elles y ont été reçues. (Ce Lieutenant se plaint qu'on ait fait Capitaines plusieurs de ses cadets. Je suis moins âgé que lui; mais dans la Compagnie il est mon cadet.)

On appelle *Cadet*, Un jeune Gentilhomme qui sert comme simple soldat pour apprendre le métier de la guerre.

On appelle *Compagnies de Cadets*, Des Compagnies toutes composées de jeunes gens qui sont élevés dans l'art militaire. (Les Compagnies de Cadets sont une pépinière d'Officiers. Il est entré dans les Cadets.)

On dit aussi prov. *C'est un cadet de haut appétit*, pour dire, Un jeune homme qui aime à faire bonne chère, qui aime à faire de la dépense.

CADETTE. s. f. Pierre de taille propre pour paver.

CADI. s. m. Nom qu'on donne à un Juge chez les Turcs. On nomme *Cadilesker*, Un Juge d'armée.

CADIS. s. m. Sorte de serge de laine de bas prix. (Un lit de cadis. Tapisserie de cadis. Cadis gris, violet.)

CADMIE. s. f. Nom donné par les Chimistes à un enduit où à une suie métallique, qui s'attache aux parois intérieurs des fourneaux où l'on fond des métaux.

CADOLE. s. f. Nom que les Serruriers donnent au loquet d'une porte, ou à une espèce de pène, qui s'ouvre & se ferme en se haussant, avec un bouton ou une coquille.

CADRAN. s. m. Horloge solaire, superficie sur laquelle les heures sont marquées, & où il y a un style ou une aiguille, qui par son ombre, marque l'heure qu'il est, lorsque le soleil luit. (Cadran équinoxial, polaire, horizontal. Cadran vertical. Le style sert à marquer les heures sur le cadran. Regarder au cadran quelle heure il est.)

On appelle aussi *Cadran*, La partie extérieure d'une horloge à ressort, d'une montre sur laquelle l'aiguille par son mouvement marque l'heure qu'il est. (Cadran d'or, d'argent, d'émail. Les heures de ce cadran ne sont pas bien marquées. Ce cadran ne marque que trois heures, & l'horloge en sonne quatre.)

CADRE. s. m. (On écrivoit autrefois Quadre.) Bordure de bois, de marbre, de bronze, &c. dans laquelle on enchâsse des tableaux, des estampes, des bas-reliefs, &c. (Un beau cadre. Un cadre doré. Un cadre bien sculpté. Il faut faire un cadre à ce tableau.)

CADUC, UQUE. adj. Vieux, cassé, qui a déjà perdu de ses forces, & qui en perd tous les jours. Il se dit proprement de l'homme, ou de ce qui appartient à l'homme. (Devenir caduc. Âge caduc. Santé caduque.)

Il se dit d'une maison prête à tomber en ruine. (Maison vieille & caduque.)

On appelle aussi l'épilepsie ou le haut mal. Le mal caduc. (Cet homme a le mal caduc. Il tombe du mal caduc.)

On dit en termes de Palais, *Legs caduc*, *succession caduque*, pour signifier, Un legs, une succession qui n'a pas lieu, faute d'héritiers ou de fonds, ou faute d'accomplir certaines conditions.

On appelle *Voix caduque*, Celle qui par quelque raison particulière n'est point comptée dans un suffrage.

CADUCÉE. s. m. Verge accolée de deux serpens, que les Poëtes attribuent à Mercure. (On peint Mercure avec son caducée. Le caducée est un des symboles de la paix.)

On appelle *Caducée*, Le bâton couvert de velours & de fleurs de lys d'or, que portent le Roi d'armes & les Hérauts d'armes dans les grandes cérémonies. (Le Roi d'armes marchoit à la tête du convoi, portant son caducée.)

CADUCITÉ. s. f. L'état d'un homme caduc. (Cet homme approche de la caducité. Il est dans une extrême caducité.)

Il se dit aussi d'une maison. (Cette terre a été moins vendue, à cause de la caducité de la maison, des bâtimens.)

En style de Palais, *Caducité d'un legs*, se dit, lorsqu'un legs devient caduc.

CAF

CAFARD, ARDE. adj. Hypocrite, bigot. (C'est un cafard. Je hais les cafards. Il a l'humeur cafarde.)

On appelle *Damas cafard*, Une sorte de damas mêlé de soie & de fleuret.

CAFÉ. s. m. Espèce de fruit en forme de féve, qui vient originairement d'Arabie, que l'on rôtit, & que l'on réduit en poudre, pour en faire un breuvage que l'on appelle aussi *Café*. (Balles de café. Du café. Tasse de café. Prendre du café. Rôtir le café. Moudre le café.)

On appelle aussi *Café*, Le lieu où l'on va prendre le café. (Il y a beaucoup de Cafés à Paris & à Londres. Cela s'est dit au Café.)

CAFETAN. s. m. Robe de distinction en usage chez les Turcs. (Le Grand Seigneur envoie des cafetans aux personnes qu'il veut honorer, & sur-tout aux Ambassadeurs, & à ceux qui paroissent à son audience.)

CAFETIÈRE. s. f. Pot d'argent, de terre, de fer-blanc, &c. qui sert à faire le café. (Belle cafetière. Cafetière du Levant.)

CAFIER. s. m. Arbre dont la fleur approche de celle du Jasmin. Il porte un petit fruit rouge de la grosseur d'une cérise. Ce fruit renferme deux semences qui sont notre café.

CAG

CAGE. s. f. Petite logette de bâtons d'osier ou de fil de fer, pour mettre des oiseaux. (Mettre un oiseau dans sa cage. Cage d'osier, de fer, de fil d'archal. Grande cage. Belle cage.)

On dit figur. & famil. *Mettre un homme en cage*, pour dire, Le mettre en prison. Et, *Être en cage*, pour dire, Être en prison.

On appelle aussi *La cage d'une maison & d'un escalier*, Les quatre gros murs d'une maison, & les murs qui enferment un escalier.

CAGNARD, ARDE. adj. Fainéant, paresseux. (Il mène une vie cagnarde.) Il est du style familier.

Il se dit aussi substantivement. (C'est un cagnard.)

CAGNARDER. v. n. Vivre dans la paresse, mener une vie obscure & fainéante. (Cet homme ne fait plus que cagnarder.) Il est du style familier.

CAGNARDISE. s. f. Fainéantise, paresse. Il est du style familier.

CAGNEUX, EUSE. adj. Qui a les genoux & les jambes tournés en dedans. (Un homme cagneux. Une femme cagneuse.) On le dit aussi des jambes mêmes ou des pieds.

(Il a les jambes cagneuses. Il a les pieds cagneux.)

CAGOT, OTE. adj. Qui a une dévotion fausse ou mal entendue. (Il a les manières cagotes.)

Il est aussi substantif. (Ce n'est qu'un cagot, un franc cagot.)

CAGOTERIE. s. f. Action du cagot, manière d'agir du cagot.

CAGOTISME. s. f. Esprit, caractère du cagot, manière de penser du cagot.

CAGOU. s. m. Homme qui vit d'une manière obscure & mesquine, qui ne veut voir ni hanter personne. (C'est un cagou. Il vit comme un cagou.) Il est bas.

CAGUE. s. f. Terme de Marine. Sorte de bâtiment Hollandois.

CAH

CAHIER. s. m. Assemblage de feuilles de papier ou de parchemin jointes ensemble. (Cahier de papier. Cahier blanc. Cahier écrit. Les cahiers d'un Livre, d'un Regiſtre.)

On appelle *Cahier de Philosophie & de Théologie*, Les écrits qu'un Professeur dicte à ses Écoliers durant son cours. Il a pris les cahiers d'un tel Professeur.)

On dit aussi, *Les cahiers des États*, *les cahiers de l'assemblée du Clergé*, pour dire, Le résultat des délibérations des États, ou du Clergé, & les demandes qu'ils font au Roi. (Porter, présenter le cahier, les cahiers. Répondre les cahiers.)

CAHIER DE FRAIS, signifie le mémoire des frais.

CAHIN-CAHA. adv. Tant bien que mal. Il se dit des choses qu'on fait difficilement, à plusieurs reprises, & de mauvaise grâce. (Il a fait ce que je lui demandois; mais il ne l'a fait que cahin-caha.) Il est familier.

CAHOT. s. m. Le saut que fait une charrette, ou un carrosse, ou un coche, en roulant dans un chemin raboteux & mal uni. (Faire des cahots, un grand cahot.)

On dit aussi, *Nous avons trouvé bien des cahots en ce pays-là*, pour dire, Nous avons trouvé des chemins qui font bien faire des cahots.

CAHOTAGE. s. m. Mouvement fréquent causé par les cahots. (Je ne puis souffrir le cahotage d'un coche.)

CAHOTER. v. a. Causer des cahots. (Ce carrosse nous a bien cahotés. Nous avons été bien cahotés dans ce chemin.)

CAHOTÉ, ÉE. participe.

CAHUTE. s. f. Petite loge, hute, cabane, maisonnette. (Il n'a qu'une méchante cahute. Ce n'est pas une maison, ce n'est qu'une cahute.)

CAI

CAÏEU. s. m. Rejeton des oignons qui portent fleur. (Caïeu de tulipe.)

On dit aussi d'Une fleur qui vient d'un caïeu, que (C'est un caïeu. Cette tulipe n'est qu'un caïeu de l'année.)

CAILLE. s. f. Petit oiseau de passage qui a le plumage grivelé, & dont la chair est délicate. (Caille grasse. La saison des cailles.)

CAILLEBOTTE. s. f. Masse de lait caillé. (Nous avons mangé des caillebottes.)

CAILLE-LAIT, ou GALLIUM. s. m. Plante ainsi nommée, parce qu'elle a la vertu de cailler le lait. On en fait usage en Médecine, & principalement dans les maladies qui attaquent les nerfs.

CAILLEMENT. s. m. État du lait ou d'une autre liqueur qui se caille.

CAILLER. v. a. Figer, coaguler, épaissir. (La présure caille le lait.)

Il est aussi récipr. (Le lait se caille. Le sang se caille. Cela fait cailler le lait.)

CAILLÉ, ÉE. participe. (Lait caillé. Sang caillé.)

On dit aussi absolument, *Du caillé*, pour dire, Du lait caillé; & on le dit substantivement.

CAILLETEAU. s. m. Jeune caille. (On nous a servi des cailleteaux.)

CAILLETTE. s. f. La partie du chevreau, agneau, veau, &c. qui contient la présure à cailler le lait.

On appelle *Caillette* & *Caillette de quartier*, Une femme frivole & babillarde. (C'est une caillette.) On le dit aussi d'Un homme frivole & babillard. (C'est une franche caillette.)

CAILLOT. s. m. Grumeau de sang, petite masse de sang caillé. (Il crache des caillots de sang.)

CAILLOT-ROSAT. s. m. Poire ainsi nommée, parce qu'elle est pierreuse, & qu'elle a un goût de rose. Elle est aujourd'hui peu estimée.

CAILLOU. s. m. Pierre très-dure, qui varie par la couleur, & qui donne des étincelles, lorsqu'on la frappe avec de l'acier. (Chemin plein de cailloux. Caillou de rivière. Caillou uni & poli. Dur comme un caillou.)

Le caillou d'Egypte est une espèce de jaspe dans lequel la nature a formé différentes figures qui ressemblent à des grottes, des paysages, &c.

Les Cailloux de Médoc & du Rhin, sont blancs & transparens comme du cristal.

CAILLOUTAGE. s. m. Nom collectif. Ouvrage de cailloux ramassés. (Grotte de cailloutage. Chemin de cailloutage.)

CAÏMACAN. s. m. Lieutenant du Grand Visir. L'un des Caïmacans est Gouverneur de Constantinople, & n'en sort jamais.

CAÏMAN. s. m. Espèce de crocodile.

CAIMAND, ANDE. s. f. Mendiant, gueux. Il ne se dit que des gueux qui demandent l'aumône par pure fainéantise. (C'est un caimand, une caimande.) Il est peu usité.

CAIMANDER. v. n. Mendier. (Il ne fait que caimander. Il s'amuse à caimander.)

Il se dit aussi au figuré, & alors il est actif. (Il va de porte en porte caimander des recommandations.) Il est du style familier.

CAIMANDÉ, ÉE. participe.

CAIMANDEUR, EUSE. s. C'est la même chose que *Caimand*.

CAJOLER. v. a. Flatter, louer, entretenir quelqu'un de choses qui lui plaisent & qui le touchent. (Il l'a tant cajolé, qu'il a obtenu ce qu'il demandoit.) Il n'est que de la conversation.

Il signifie aussi, Tâcher de séduire une femme ou une fille par de belles paroles. (Il faut avertir la mère qu'un tel cajole sa fille. Une honnête femme ne se laisse pas cajoler.)

CAJOLÉ, ÉE. participe.

CAJOLERIE. s. f. Louange où il y a quelque affectation, & qui sent la flatterie. (Vos louanges ne sont que de pures cajoleries.)

Il se prend aussi pour le langage flatteur dont on se sert pour tâcher de séduire une femme ou une fille. (Souffrir, aimer la cajolerie.)

CAJOLEUR, EUSE. s. Qui cajole. (C'est un cajoleur, un vrai cajoleur. Ce n'est qu'une cajoleuse.)

CAÏQUE, s. m. Sorte de chaloupe, petit bâtiment qui sert ordinairement avec les Galères dans la Méditerranée. (On envoya le caïque pour reconnoître les ennemis.)

CAISSE. s. f. Espèce de coffre de bois où l'on met diverses sortes de marchandises. (Une caisse de raisins. Des caisses de sucre, &c. Raisins de caisse.)

Il signifie aussi Une machine de bois carrée ouverte par en haut, & remplie de terre, où l'on met des orangers & d'autres arbres. (Caisses d'orangers. Orangers en caisse. Figuiers en caisse, &c.)

Il se prend encore pour le lieu où les Financiers, Banquiers, Marchands, &c. mettent leur argent. (Caisse militaire. Allez à la caisse, vous serez payé.) On dit *Tenir la caisse*, pour dire, Avoir le maniement de l'argent d'un Financier, d'un Banquier, d'un Marchand, &c.

CAISSE, signifie aussi un tambour. (Battre la caisse. Caisse de tambour.)

On dit, *Battre la caisse*, pour signifier, Lever des soldats.

En Anatomie, on désigne par le nom de *Caisse du tambour*, Une cavité demi-sphérique qui se trouve au fond du trou auditif externe de l'oreille.

CAISSIER. s. m. Celui qui tient la caisse chez un Financier, chez un Banquier, ou chez un Marchand. (Un tel est son caissier.)

CAISSON. s. m. Grande caisse qui sert ordinairement pour porter des vivres & des munitions à l'armée. (Les caissons de l'artillerie. Les caissons des vivres. Les caissons des Munitionnaires.)

CAJUTE. s. f. Lit dans un Vaisseau.

CAL

CAL. s. m. Durillon qui vient aux pieds, aux mains, aux genoux. (Il vient des cals aux mains à force de travailler, & aux pieds à force de marcher.)

CALADE. s. f. Pente d'un terrain élevé par où l'on fait descendre plusieurs fois un cheval au petit galop, pour lui apprendre à plier les hanches, & à former son arrêt.

CALAMENT. s. m. Plante qui porte une fleur labiée, dont l'odeur est assez agréable, & qui a été mise au nombre des céphaliques. Elle est d'usage en Médecine, sur tout dans l'asthme & dans les ulcères du poumon. (On emploie le calament comme le thé.)

CALAMINE, ou PIERRE CALAMINAIRE. s. f. Substance minérale jaunâtre, qui a la forme d'une pierre ou d'une terre, dont on se sert pour faire le cuivre jaune ou laiton, parce qu'elle contient le demi-métal qu'on nomme *Zinc*, à qui cette propriété est due. (On a mis trop de calamine en fondant ce cuivre.)

CALAMISTRER. v. a. Friser, poudrer. Il est familier.

CALAMISTRÉ, ÉE. participe.

CALAMITE. s. f. Un des noms qu'on a donnés à la pierre d'aimant & à la boussole.

CALAMITÉ. s. f. Malheur, misère. (La calamité publique. Les calamités de la guerre. Tomber dans une calamité. Un temps plein de calamités.)

CALAMITEUX, EUSE. adj. Misérable. Ce mot vieillit, & ne se dit guère qu'en

parlant des temps de peste, de guerre, de famine, &c. qu'on appelle *des temps calamiteux*.

CALANDRE. s. f. Sorte de grosse grive ou de grosse alouette.

CALANDRE. s. f. Ver qui ronge les blés. (Les blés sont tous pleins de calandres.)

CALANDRE. s. f. Machine dont on se sert pour presser & lustrer les draps, les toiles, & autres étoffes. (Mettre du taffetas, de la moire à la calandre. Faire passer des étoffes à la calandre.)

CALANDRER. v. a. Faire passer par la calandre. (Calandrer une étoffe.)

CALANDRÉ, ÉE. participe.

CALATRAVA. s. m. (l'Ordre de) Nom d'un Ordre militaire d'Espagne, institué par Sanche III, Roi de Castille, en 1158.

CALCAIRE. adj. de t. g. Il désigne les terres, ou pierres que l'action du feu peut changer en chaux, & qui se dissolvent dans les acides; telles sont la craie, le marbre, la pierre à chaux, les coquilles, &c.

CALCÉDOINE. s. f. Nom qu'on donne à une agate d'une couleur trouble & remplie comme de nuages.

CALCINATION. s. f. Opération de Chimie par laquelle une terre, une pierre ou un métal sont réduits dans l'état de chaux par la violence du feu. (Calcination du vitriol, du plomb, de l'or, &c.)

CALCINER. v. a. Réduire en chaux. Il se dit principalement de cette opération chimique, qui réduit en chaux par la force du feu, les pierres, les métaux, les minéraux, &c. (Calciner le salpêtre, le vitriol, les métaux, &c.)

CALCINÉ, ÉE. participe.

CALCUL. s. m. Supputation, compte. (Calcul exact. Faire le calcul de quelque somme. Par mon calcul, j'ai trouvé que... Erreur de calcul. Sauf erreur de calcul. Se tromper en son calcul.)

On dit, que *L'erreur de calcul ne se couvre point*, pour dire, qu'On peut toujours revenir contre l'erreur de calcul.

On dit proverbialement & figurément, *Se tromper en son calcul*, pour dire, S'abuser, se méprendre, en quelque chose que ce soit.

CALCUL, est aussi un terme de Médecine, qui signifie, La pierre qui s'engendre dans les reins & dans la vessie.

CALCULABLE. adj. de t. g. Qui se peut calculer.

CALCULATEUR. s. m. Qui calcule. (Cet Astronome est un grand & bon calculateur.)

CALCULER. v. a. Supputer, compter. (C'est lui qui a calculé toutes ces sommes.) On le dit aussi absolument. (Après avoir bien calculé, je trouve que... Calculer des tables astronomiques. Calculer une éclipse.)

CALCULÉ, ÉE. participe.

CALE. s. f. Abri entre deux pointes de terre ou de rocher. (Le vaisseau battu de la tempête se sauva dans une cale. Les Corsaires se cachent dans des cales, pour surprendre les petits vaisseaux qui passent.)

On appelle *Fond de cale*, Le lieu le plus bas d'un vaisseau. *On a mis ces marchandises, ces esclaves à fond de cale.*

On appelle aussi *Cale*, Un morceau de bois plat, & qu'on met sous une poutre, sous une solive, ou sous une table, pour qu'elle soit de niveau. (Cette poutre, cette table baisse plus d'un côté que de l'autre, il y faut mettre une cale.)

Il signifie aussi, une espèce de bonnet & de coiffure de tête pour les femmes de basse condition. (En ce pays-là les femmes portent des cales.)

Il se dit aussi De certains petits bonnets plats que portent de petits laquais ou des garçons de métier. (Porter la cale.)

CALE, signifie aussi, une espèce de châtiment assez ordinaire dans les vaisseaux, & qui consiste à suspendre un homme à la vergue du grand mât, & à le plonger plusieurs fois dans la mer. (Donner la cale. Il a été condamné à la cale.)

CALEBASSE. s. f. Fruit des Îles, qui croît en forme de citrouille, & dont on extrait une liqueur, qu'on regarde comme spécifique contre les maux de poitrine. (Sirop de calebasse.)

CALEBASSE, espèce de bouteille faite d'une courge séchée & vidée. (Il n'y avoit pas un soldat qui n'eût sa calebasse pleine de vin.)

On met aussi des calebasses vidées & bouchées sous les aisselles pour apprendre à nager. (Nager avec des calebasses.)

On dit proverbialement & figurément, *Frauder la calebasse*, pour dire, Tromper quelqu'un, en ne lui donnant pas son contingent dans les choses qui doivent se partager.

CALEBASSIER. s. m. Arbre de l'Amérique, qui ressemble au pommier.

CALÈCHE s. f. Espèce de carrosse coupé. (Calèche légère, douce.)

On appelle aussi *Calèche*, Une sorte de carrosse léger, entouré de mantelets, & dont on se sert pour se promener dans les jardins. (Le Roi se promène aujourd'hui en calèche.)

CALEÇON. s. m. Vêtement qu'on met sous le haut-de-chausse, qui couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux. (Caleçon de toile, de chamois, de ratine, &c. Se mettre en caleçon. Être en caleçon.)

CALÉFACTION. s. f. Terme Didactique. Chaleur causée par l'action du feu. (Cette préparation se fait par une légère caléfaction.)

CALENCAR. s. m. Sorte de toile peinte des Indes.

CALENDER. s. m. Nom de certains Religieux Turcs ou Persans, la plupart vagabonds.

CALENDES. s. f. plur. Premier jour de chaque mois chez les Romains. (Calendes de Janvier. Calendes de Mars.)

On dit proverbialement, *Renvoyer aux Calendes Grecques*, pour dire, Remettre une chose à un temps qui ne viendra jamais: ce qui se dit parce que les Grecs n'avoient point de Calendes.

On appelle *Calendes*, Certaines assemblées des Curés de campagne, convoquées par l'ordre de l'Évêque. (Il est allé aux Calendes. Les Calendes se tiennent dans une telle Paroisse.)

CALENDRIER. s. m. Le Livre ou la table qui contient l'ordre & la suite de tous les jours de l'année. (Vieux Calendrier. Nouveau Calendrier. Le Calendrier des Égyptiens, des Romains, des Turcs, &c.)

On appelle *Vieux Calendrier*, Celui dont on se servoit avant la réformation qui en fut faite par le Pape Grégoire XIII. Et *Nouveau Calendrier*, Celui qui est conforme à la réformation faite par ce Pape. (Le nouveau Calendrier avance d'onze jours sur l'ancien.)

CALENTURE. s. f. Fièvre chaude assez commune sur mer.

CALEPIN. s. m. Ce mot n'est point mis ici comme le nom d'un Dictionnaire particulier, mais comme un nom devenu appellatif, pour signifier Un recueil de mots, de notes, d'extraits, qu'une personne a composé à son usage. (Je consulterai là-dessus mon calepin.)

CALER. v. a. Baisser. Il ne se dit guère que des voiles d'un vaisseau. (Caler la voile.)

On dit figurément, *Caler la voile*, pour dire, Céder & se soumettre. (Avec les grands, le plus sûr est de caler la voile.

On dit en ce même sens absolument, *Caler*. (Il faut caler.)

CALER. v. a. Mettre une cale. (Il faut caler le pied de cette table.)

CALÉ, ÉE. participe.

CALFAT. s. m. Terme de Marine. Celui qui calfate un vaisseau. (Bon calfat. Maître calfat.)

Il signifie aussi L'ouvrage que fait le calfat. (Ce vaisseau a eu son calfat.)

CALFATAGE. s. m. Étoupe enfoncée dans la couture du vaisseau.

CALFATER. v. a. Boucher les trous & les fentes d'un vaisseau, & l'enduire de poix & de goudron, pour empêcher que l'eau n'y entre, (Calfater un navire, un vaisseau, une galère.)

CALFATÉ, ÉE. participe.

CALFEUTRAGE. s. m. Ouvrage de celui qui travaille à calfeutrer une porte, une fenêtre. (Bon calfeutrage. Travailler au calfeutrage.)

CALFEUTRER. v. a. Boucher les fentes d'une porte, d'une fenêtre avec du papier, du parchemin collé, ou des lisières, &c. pour empêcher que le vent n'entre. (Il faut calfeutrer cette porte.)

CALFEUTRÉ, ÉE. participe.

CALIBRE. s. m. La grandeur de l'ouverture du canon & de toutes sortes d'armes à feu. (Le calibre d'un mousquet, &c. Les canons des batteries doivent avoir tant de calibre. Un mousqueton de gros calibre.)

Il veut dire aussi, La grosseur de la balle, proportionnée à l'ouverture du pistolet, du mousquet, du canon. (Cette balle est de tel ou tel calibre. Balle de calibre.)

Il signifie figurément, La qualité, l'état, &c. d'une personne. (Ils ne sont pas tous deux de même calibre.) Il est du style familier.

CALIBRE, est aussi un terme d'Architecture, & il signifie, Volume, grosseur. (Ces deux colonnes sont de même calibre.)

CALIBRER. v. a. passer des boulets dans le calibre pour les mesurer.

CALIBRÉ, ÉE. participe.

CALICE. s. m. Le vase sacré où se fait la consécration du vin dans le Sacrifice de la Messe. (Calice d'or. Calice d'argent. Élever le calice.)

On dit figurément & proverbialement, *Boire le calice, avaler le calice*, pour dire, Souffrir contre son gré quelque chose de fâcheux & de rude. (Cela est rude, mais il faut avaler le calice, il faut boire le calice.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme est doré comme un calice*, pour dire, qu'il a des habits chargés de galon ou de broderie d'or.

CALICE, en termes de Fleuristes, est l'évasement de l'extrémité des branches ou des queues qui portent les fleurs. La plupart des calices sont de couleur verte.

CALIFE. s. m. Nom que portoient des Souverains Mahométans. Ils réunissoient le pouvoir temporel & le spirituel. Ce mot signifie

en Arabe, Successeur, relativement à Mahomet.

CALIFOURCHON. s. m. Il ne s'emploie qu'adverbialement & dans le style familier, avec la préposition *à*, se dit pour signifier qu'On est assis sur quelque chose jambe de-çà, jambe de-là, comme quand on est à cheval. (Aller à califourchon. Se mettre à califourchon. Être à califourchon sur un bâton.)

CÂLIN. s. m. Niais, indolent. (C'est un câlin. Il fait le câlin.)

CÂLINER, SE CÂLINER. v. récipr. Se tenir dans l'inaction, dans l'indolence. (Il passe le temps à se câliner dans un fauteuil.)

CALIORNE. s. f. Terme de Marine. Gros cordage passé dans des moufles à trois poulies, & qui sert à enlever des fardeaux considérables.

CALLEUX, EUSE. adj. Où il y a des cals. (Ulcère calleux.) On appelle *Corps calleux*, la partie qui couvre les deux ventricules du cerveau.

CALLOSITÉ. s. f. Chair solide & sèche qui s'engendre sur les bords d'un ulcère. Il se forme aussi des callosités aux mains & aux pieds, sans qu'il y ait une plaie.

CALMANDE. s. f. Étoffe de laine lustrée d'un côté, comme le satin.

CALMANT. s. m. Remède qui calme les douleurs. (*Prendre un calmant.*)

CALMAR, ou CORNET. s. m. Animal du genre des animaux mous. Il ressemble beaucoup à la sèche & au polype. Il a aussi comme ces animaux un réservoir plein d'une liqueur noire comme de l'encre: de-là vient son nom de *Calmar*, ou de *Cornet*.

CALMAR. s. m. Étui où l'on met les plumes à écrire. Il est vieux.

CALME. adj. de t. g. Tranquille, sans agitation. (La mer est calme. L'air est calme. Lieu calme & hors du bruit.)

On dit qu'*Un malade est calme*, pour dire, qu'Il est sans agitation & sans douleur.

On dit figurément, (Esprit calme, vie calme & tranquille.)

CALME. s. m. Bonace. (Quand il fut en haute mer, le calme le prit, & l'empêcha d'avancer. Il y a de grands calmes dans ces mers-là.)

Il signifie figurément, Tranquillité. (Je vis ici dans un grand calme. Un doux calme. Le calme de l'esprit.)

CALMER. v. a. Apaiser, rendre calme. (Calmer les flots. Calmer l'orage, la tempête.)

Il se dit aussi figurément, (Calmer les esprits. Calmer un État. Calmer les passions. Calmer la douleur.)

CALMÉ, ÉE. participe.

CALOMNIATEUR, ATRICE. s. Celui, celle qui calomnie. (Passer pour un calomniateur. C'est une calomniatrice.)

CALOMNIE. s. f. Fausse imputation qui blesse la réputation & l'honneur. (C'est une pure calomnie, une noire calomnie. Inventer une calomnie. Fabriquer une calomnie contre quelqu'un. Forger une calomnie. Se justifier, se purger d'une calomnie. Repousser une calomnie.)

CALOMNIER. v. a. Attaquer, blesser l'honneur de quelqu'un par des imputations fausses & inventées. (Les méchans sont sujets à calomnier les gens de bien.)

CALOMNIÉ, ÉE. participe.

CALOMNIEUSEMENT. adv. Avec calomnie. (Il a été accusé calomnieusement.

CALOMNIEUX, EUSE. adj. Qui contient en soi une calomnie. (Ce sont des discours calomnieux. Une accusation calomnieuse. Des paroles calomnieuses.)

CALOTTE. s. f. Espèce de petit bonnet qui ne couvre ordinairement que le haut de la tête. (Calotte de satin, de maroquin. Porter la calotte. Les Cardinaux portent la calotte rouge.)

On dit, que *Le Pape a donné la calotte à quelqu'un*, pour dire, qu'Il l'a élevé à la dignité de Cardinal.

On appelle *Calotte à oreilles*, Une grande calotte qui couvre les oreilles.

CALOYER. s. m. Moine Grec de l'ordre de S. Basile. (Les Caloyers se trouvent principalement du côté du mont Athos & dans l'Archipel.)

CALQUE. s. m. Trait léger d'un dessein qui a été calqué. (Prendre un Calque.)

CALQUER. v. a. Contre-tirer un dessein, le copier trait pour trait, en passant une pointe sur les traits, afin qu'ils s'impriment sur un papier, une toile, une planche de cuivre, &c. (Calquer une estampe.)

CALQUÉ, ÉE. participe.

CALVAIRE. s. m. Petite élévation où l'on a planté une croix.

CALVILLE. s. m. Espèce de pomme. (Calville rouge. Calville blanc. Compote de Calville. Voilà de beau calville.)

CALVINISME. s. m. Les sentimens erronés de l'hérésiarque Jean Calvin.

CALVINISTE. s. Celui ou celle qui suit les sentimens de Calvin.

CALVITIE. s. f. État d'une tête chauve, effet de la chute des cheveux. (La calvitie est causée par la vieillesse ou par la maladie.)

CALUMET. s. m. Espèce de grande pipe en usage chez les Sauvages, & qu'ils présentent comme un symbole de paix.

CALUS. s. m. Espèce de nœud qui se forme d'une humeur épaissie, & qui rejoint les parties d'un os rompu. (Quand on a l'os de la jambe rompu, il ne faut pas se remuer que le calus ne soit fait.)

Il signifie figurément, Un endurcissement d'esprit & de cœur, qui se forme par la longue habitude. Il se prend en bonne & en mauvaise part. (Ce Juge est incorruptible, il s'est fait un calus contre les sollicitations. Cet homme est insensible aux misères du prochain, il s'est fait là-dessus un calus. L'impie se fait un calus contre les remords de sa conscience.)

CAM

CAMAÏEU. s. m. Pierre fine qui est de deux couleurs.

Il se dit plus particulièrement d'un tableau peint avec une seule couleur. (Peindre un camaïeu.)

CAMAIL. s. m. Sorte d'habillement qui couvre depuis les épaules jusqu'à la ceinture, & que les Évêques, les Abbés & autres Ecclésiastiques privilégiés portent par-dessus le rochet dans des occasions de cérémonie. (Camail noir, violet. Porter le camail. Quitter le camail. Être en camail & en rochet.)

On appelle aussi Camail, Un pareil habillement qui couvre la tête & les épaules jusqu'à la ceinture, & que le Clergé porte en hiver.

CAMARADE. s. m. Compagnon de profession, celui qui vit avec un autre & fait le même métier, les mêmes exercices. Ce mot ne se dit guère qu'entre soldats, enfans, écoliers, valets, &c. (Ils étoient camarades au Collége, à l'Académie. Nous avons été camarades d'école. Ces deux soldats ont été long-temps camarades.)

On dit, *Camarades de fortune*, *d'aventure*, *de malheur*, *de voyage*, pour signifier, qu'On a été dans la même fortune, dans la même aventure, dans les mêmes malheurs, qu'on a fait ensemble le même voyage. (Si nous sommes maltraités en cette occasion, nous avons bien des camarades.)

C'est aussi un terme de familiarité qu'on emploie quelquefois envers des personnes fort inférieures. (Camarades, suivez-moi. Mon camarade, enseignez-moi le chemin de...)

CAMARD, ARDE. s. Camus, qui a le nez plat & écrasé. (Un camard. Une petite camarde.)

Il est aussi adjectif. (Un nez camard.)

CAMBISTE. s. m. Celui qui fournit des lettres de change, ou qui en accepte.

CAMBOUIS s. m. Certaine matière gluante qui se forme du vieux oing par le mouvement des roues qui en ont été graissées. (Il y a des taches de cambouis à votre manteau; vous avez passé trop près de l'essieu d'une roue, cela sent le cambouis.)

CAMBRER. v. a. Courber en arc. (Cambrer la forme d'un soulier. Il faut chauffer ce bois pour le cambrer.)

Il est aussi réciproque. (Cette poutre commence à se cambrer.)

CAMBRÉ, ÉE. participe.

CAMBRURE. s. f. Courbure en arc. (La cambrure d'un soulier.)

CAMÉE. s. m. Pierre composée de différentes couches, & sculptée en relief. (Un beau camée est plus rare qu'une belle pierre taillée en creux.)

CAMÉLÉON. s. m. Petit animal terrestre, qui prend la couleur des choses dont il approche. (Plus changeant que le caméléon.)

CAMÉLÉON, en Astronomie, est une constellation de l'hémisphère méridional, qui n'est point visible dans nos climats.)

CAMÉLÉOPARD. s. m. Animal qui a la tête & le cou comme le chameau, & qui est tacheté comme le léopard. On le nomme aussi *Girafe*.

CAMELINE. s. f. Plante qui donne une huile fétide. Cette huile approche de celle de la Camomille; elle sert à brûler & à plusieurs autres usages.

CAMELOT. s. m. Espèce d'étoffe faite ordinairement de poil de chèvre, & mêlée de laine, de soie, &c. (Camelot de Hollande, de Bruxelles. Camelot de Turquie. Camelot du Levant. Camelot de soie. Camelot ondé.)

On dit proverbialement d'Une personne incorrigible. (Il est comme le camelot, il a pris son pli.)

CAMÉRIER. s. m. Officier de la chambre du Pape. (Camérier secret. Camérier d'honneur. Camérier participant.)

CAMÉRISTE. s. f. Titre qu'on donne dans plusieurs Cours aux femmes qui servent les Princesses dans leur chambre.

CAMERLINGAT. s. m. Dignité de Camerlingue.

CAMERLINGUE. s. m. Un des premiers Officiers de la Cour de Rome, qui est toujours un Cardinal, dont la fonction ordinaire est de présider à la Chambre Apostolique, & qui a l'autorité pour le gouvernement temporel, le siége vacant. (Le Cardinal Camerlingue fait battre monnoie à son coin, pendant le siége vacant.)

CAMION. s. m. Fort petite épingle.)

CAMISADE. s. f. Attaque faite la nuit ou de grand matin par des gens de guerre,

pour surprendre les ennemis. (Donner une camisade) Ce nom vient de *Chemise*, qu'on appeloit *Camise*. Les soldats mettoient leur chemise par-dessus leurs armes pour se reconnoître dans l'obscurité.

CAMISAR. s. m. Nom qu'on donnoit à certains Fanatiques des Cevennes.

CAMISOLE. s. f. Chemisette. (Camisole de ratine, de toile, de futaine, de basin, &c.)

CAMOMILLE. s. f. Espèce d'herbe odoriférante, qui porte une fleur de même nom. (Huile de camomille.)

CAMOUFLET. s. m. Fumée épaisse qu'on souffle malicieusement au nez de quelqu'un, avec un cornet de papier allumé. (Ce laquais dormoit, on lui donna un camouflet.)

Il se dit figurément & familièrement d'Un affront, d'une mortification que l'on reçoit. (Il a reçu un vilain camouflet.)

CAMP. s. m. Le lieu où une armée se loge en ordre. (Camp retranché, ouvert, fortifié. Camp bien ordonné. Camp avantageux. Dans tous les quartiers du camp. Il a mis, il a posé son camp en tel endroit. À la tête du camp. La garde du camp. Se retrancher dans un camp. Fortifier un camp. Il força les ennemis dans leur camp. Lever le camp. On donna l'alarme au camp.)

On dit figurément, *L'alarme est au camp*, pour dire, qu'On est en appréhension de quelque disgrâce, de quelque malheur.

Il se prend aussi pour l'armée campée. (Le camp étoit tranquille. Tout le camp fut alarmé.)

On appelle *Camp volant*, Une petite armée composée particulièrement de cavalerie qui tient la campagne, pour faire des courses sur les ennemis. (Il commande un camp-volant.)

On appelle *Maréchal de camp*, Un Officier Général au-dessous du Lieutenant Général. *Aide de Camp*, Un Officier destiné à porter les ordres du Général, ou d'un Officier Général. Et *Mestre de Camp*, Un Colonel de Cavalerie. (Mestre de Camp Général de la Cavalerie.)

CAMP, se dit aussi des lices où l'on faisoit entrer les Champions, pour y vider leur différend par les armes. Il n'a guère d'usage qu'en ces phrases. (Demander le camp. Donner le camp. Juge du camp.)

CAMPAGNARD, ARDE. adj. Qui demeure ordinairement aux champs. (Gentilhomme campagnard.)

Il est aussi substantif, & se dit avec quelque sorte de mépris d'Un homme qui n'a pas les manières & la politesse qu'on acquiert dans le grand monde. (C'est un campagnard. Il n'y a rien de si ennuyeux que les complimens d'un campagnard.)

Dans cette acception, on dit qu' (Un homme a l'air campagnard) qu' (Il a les manières campagnardes ;) & dans cette phrase, il est adjectif.

CAMPAGNE. s. f. Plaine, grande étendue de pays plat & découvert. (Grande, vaste campagne. Rase campagne. En pleine campagne.)

On dit, que *La campagne est belle*, pour dire, Que la terre est bien couverte, que l'on a l'espérance d'une grande récolte.

On dit figurément, qu'*Un Ecrivain*, qu'*un Orateur, &c. bat la campagne*, pour dire, qu'Il dit beaucoup de choses hors de son sujet.

Il se dit dans le même sens que le mot de *Champs* au pluriel. (Maison de campagne. La vie de la campagne. Il n'est pas chez lui, il est allé à la campagne, à sa campagne.)

On appelle *Gentilhomme de campagne*, Un Gentilhomme qui demeure ordinairement à la campagne. *Habit de campagne*, Un habit qu'on porte quand on est à la campagne. Et *Comédiens de campagne*, Des Comédiens qui ne jouent, qui ne représentent que dans les provinces.

CAMPAGNE, se dit aussi Du mouvement, du campement, & de l'action des troupes. Ainsi on dit, (Les armées sont en campagne. Les troupes se mettront bientôt en campagne, doivent entrer bientôt en campagne. Elles tiennent la campagne. Faire une campagne. Ouvrir la campagne. Faire la campagne, Commencer la campagne.)

On dit figurément, *Mettre ses amis*, *mettre bien des gens en campagne*, pour dire, Les faire agir pour le succès d'une affaire.

On appelle *Pièces de campagne*, Les petites pièces d'Artillerie que l'on mène aisément en campagne.

CAMPAGNE, signifie aussi Le temps durant lequel les Armées sont ordinairement en campagne, qui est le Printemps, l'Été & l'Automne. (La campagne a été longue cette année, elle a commencé de bonne heure & fini bien tard. Voilà une glorieuse campagne pour les armes du Roi. La campagne de Hollande. Ce gentilhomme a servi long-temps, Il a fait vingt campagnes tout de suite. Il commence à porter les armes, voici sa première campagne.) Il se dit également en parlant du service de Mer.

On appelle à la Bassette & au Pharaon, *Paroli de campagne*, Un paroli que quelqu'un marque en fraude, sans que sa carte soit venue en gain. (Les joueuses de profession sont sujettes à faire des parolis de campagne.)

CAMPANE. s. f. Ouvrage de soie, d'or, d'argent filé, &c. avec de petits ornemens en forme de cloches faites aussi de soie, d'or, &c. (Une belle, une riche campane. La campane d'un lit, d'un carrosse. Assortir une campane. Faire faire une campane.)

CAMPANE, en termes d'Architecture, se dit Du corps du chapiteau corinthien & du chapiteau composite.

CAMPANILLE. s. f. Terme d'Architecture. La partie supérieure d'un dôme.

CAMPANULE, ou GANTELÉE. s. f. Plante laiteuse, ainsi nommée, parce que sa fleur a la forme d'une petite cloche. Il y en a de différentes couleurs, & on la cultive dans les jardins.

CAMPÊCHE. s. m. Arbre qui croît en Amérique. Son bois est très-dur & très-pesant. On en fait des ouvrages de Menuiserie. Il sert aussi à teindre en noir.

CAMPEMENT. s. m. L'action de camper, & le camp même. (Dans notre premier campement, nous eûmes nouvelles des ennemis. Le campement est l'affaire d'un grand Capitaine. Il n'a plus que trois campemens à faire pour arriver à une telle ville.)

CAMPER. v. n. Se dit d'Une armée qui s'arrête en quelque lieu, un ou plusieurs jours. (Nous campâmes en tel endroit. L'armée alla camper à la vue des ennemis. Il entend admirablement l'art de camper.

Il est aussi actif. (Ce Général a campé son armée entre la montagne & la rivière. Il se campe toujours avantageusement. Il s'étoit campé près d'une telle ville.)

On dit proverbialement d'Un homme, qu'*Il campe*, pour dire, qu'Il n'a point de logis assuré, qu'il en change tous les jours.

On dit vulgairement, *Se camper*, pour dire, Se placer. (Il vint hardiment se camper dans la meilleure place. Où vous êtes-vous allé camper ? Vraiment vous voilà bien campé.)

On dit aussi, *Se camper*, pour dire, Se mettre en certaine posture, se placer de certaine manière sur ses pieds. (Il se campe bien. Il est bien campé sur ses jambes.)

CAMPÉ, ÉE. participe.

CAMPHORATA. s. f. Plante qui s'élève à la hauteur environ d'un pied & demi, & dont on fait usage en Médecine.

CAMPHRE. s. m. Espèce de gomme orientale, dont l'odeur est très-forte. (Le camphre est fort combustible. Le camphre étoit le principal ingrédient qui entroit dans le feu Grégeois.)

CAMPHRÉ, ÉE. adj. Il n'a guère d'usage que dans ces phrases. (De l'esprit de vin camphré, de l'eau-de-vie camphrée.) Qui se disent de l'esprit de vin & de l'eau-de-vie où l'on a mis du camphre.

CAMPHRÉE, s. f. Plante fort commune dans la Provence & le Languedoc. On en fait grand usage en Médecine, sur-tout dans les maladies chroniques.

CAMPINE. s. f. Espèce de petite poularde fine.

CAMPOS. s. m. (On ne fait point sentir l'S. Mot qui est pris du latin, & signifie proprement Le congé qu'on donne à des écoliers. (Des écoliers qui ont campos, qui demandent campos. (Dans le style familier, il se dit Des heures ou des jours où des personnes d'étude & de cabinet se donnent quelque relâche. (Il a pris campos aujourd'hui.)

CAMUS, USE. adj. Qui a le nez court & plat. (Un vilain camus. Une petite camuse.)

Il se dit aussi de quelques animaux. (Un chien camus. Un cheval camus.)

On dit figurément & familièrement d'Un homme qui a été trompé dans l'attente de quelque chose, qu' (Il est bien camus. Le voilà bien camus.)

On dit dans le même sens & familièrement, qu'*On a rendu un homme camus*, pour dire, qu'On l'a couvert de confusion, qu'on l'a réduit à ne savoir que dire. (Il vouloit faire le capable en telle compagnie, on l'a rendu bien camus.)

CAN

CANACOPOLE. s. m. Nom que les Missionnaires donnent aux simples Catéchistes qui travaillent au salut des Indiens.

CANADE. s. m. Oiseau de l'Amérique, qui passe pour le plus beau des volatiles. Son plumage réunit les couleurs les plus brillantes. Son ventre & une partie de ses ailes sont de couleur d'or.

CANAILLE. s. f. collectif. Terme de mépris, qui se dit de la plus vile populace. (Il n'y avoit point là d'honnêtes gens, il n'y avoit que de la canaille. Toute la canaille s'attroupa dans la place publique. C'est un bateleur qui amuse la canaille.)

On appelle aussi *Canailles*, au pluriel, Des gens qu'on méprise. (Ce ne sont que des canailles.)

On appelle quelquefois *Canailles*, par jeu & par badinerie, des petits enfans qui font du bruit. (Chassez-moi cette canaille. Faites taire cette petite canaille.)

CANAL. s. m. Conduit par où l'eau passe. En ce sens, Il se dit Des aqueducs, & des

tuyaux des fontaines. (Canal de bois, de plomb, de pierre. Conduire l'eau par canaux. Les canaux de la fontaine sont rompus.)

Il se dit aussi De certaines pièces d'eau étroites & longues, qui servent d'ornement aux jardins. (Creuser un canal. Vider un canal. Nettoyer un canal. Le canal est à sec.)

Il se dit aussi du lit d'une rivière. (On voit de là le canal de la rivière, le canal de la Seine.)

Il se dit aussi de certaines conduites d'eau qui sont tirées d'un lieu à un autre pour la commodité du commerce. (Le canal de Bruges. Le canal de Briare. Le canal de Languedoc. C'est un pays tout coupé, tout traversé de canaux.)

On appelle aussi *Canal*, Certains lieux où la mer se resserre entre deux rivages. (Le canal de Constantinople. Le canal de la Mer Noire. Le canal de Malte.)

On dit en termes de Marine, que *Les galères*, ou *les barques font canal*, Quand elles font leur route d'un lieu à l'autre par la haute mer, & non le long des côtes, & terre à terre.

On appelle *Le canal de la verge*, Le conduit par où passe l'urine des hommes. (Uriner à plein canal.)

CANAL, signifie figurément La voie, le moyen, l'entremise dont on se sert pour quelque chose. (Vous ne réussirez dans cette affaire que par ce canal, que par le canal d'un tel. Les Sacremens sont les canaux par lesquels Dieu répand ses grâces.) En Anatomie, on appelle *Canal thorachique*, Un canal qui sortant du réservoir de pecquet, & couvert de la plèvre, s'élève dans le thorax ou la poitrine à côté de l'aorte.

CANAPÉ. s. m. Sorte de grand siége à dossier, où plusieurs personnes ensemble peuvent être assises, & dont on se sert quelquefois comme de lit de repos. (Un canapé de velours. Un canapé de marroquin.)

CANAPSA. s. m. Sac de cuir que porte sur les épaules un goujat, ou un pauvre artisan quand il voyage.

CANARD. s. m. Sorte d'oiseau aquatique. (Canard sauvage. Canard de rivière. Canard privé. Chasser aux canards. Tirer aux canards. Un potage aux canards.)

On se sert des canards privés pour prendre des canards sauvages: Et on appelle figurément *Canard privé*, Un homme aposté pour en attirer, pour en attraper d'autres.

On appelle *Canards*, les chiens qui ont le poil épais & frisé, qui sont dressés pour aller quérir dans l'eau les canards qu'on a tirés.

CANARDER. v. a. Tirer sur quelqu'un d'un lieu où l'on est à couvert. (Les soldats qui s'avancèrent jusques dans les fauxbourgs, furent tués par les ennemis, qui les canardoient des fenêtres.)

CANARDÉ, ÉE. participe.

CANARDIÈRE. s. f. Lieu qu'on prépare dans un marais pour prendre des canards sauvages dans des nasses.

CANARDIÈRE, en parlant des fortifications qu'on faisoit autrefois dans les Châteaux, se dit d'Une guérite ou d'une autre pièce d'où l'on pouvoit tirer en sureté.

CANCEL. s. m. (Quelques-uns disent *Chancel.*) Cet endroit du chœur d'une Église qui est le plus proche du grand Autel, & qui est ordinairement fermé d'une balustrade.

Il se dit aussi Du lieu dans lequel on tient le Sceau, & qui est aussi entouré d'une balustrade.

CANCELLER. v. a. Annuller une écriture en la barrant ou croisant à traits de plume, ou en passant le canif dedans. (Canceller & annuller des lettres.) Ce mot n'a d'usage qu'en style de Palais.

CANCELLÉ, ÉE. participe.

CANCER. s. m. Espèce de tumeur maligne qui dégénère en ulcère, principalement au sein. (Une femme qui a un cancer au sein. Arracher un cancer. Extirper un cancer. Elle a le sein tout rongé d'un cancer.

En Chirurgie, *Cancer de Galien*, est une espèce de bandage.

CANCER. s. m. Un des signes du Zodiaque, ainsi appelé, parce qu'on a accoutumé de le représenter par la figure d'une écrevisse. (Le signe du cancer, le tropique du cancer.)

CANCRE. s. m. Espèce d'écrevisse de mer. (Manger des cancres.)

CANCRE, est aussi un terme de mépris ou de compassion pour désigner un homme sans fortune, & qui ne peut faire ni bien ni mal à personne. (C'est un pauvre cancre.)

CANCRE, est aussi un terme injurieux, qui se dit d'un homme méprisable par son avarice. (C'est un cancre. C'est un vilain cancre.)

CANDELABRE. s. m. Grand chandelier fait à l'antique. (Il y avoit dans la salle plusieurs candelabres.)

CANDELABRE, en termes d'Architecture, se dit d'un amortissement en forme de grand balustre.

CANDEUR. s. f. Pureté d'ame. (La candeur de son ame. La candeur de ses mœurs. Agir avec candeur. Un procédé plein de candeur.)

CANDIDAT. s. m. On appeloit ainsi chez les Romains celui qui aspiroit à quelque charge, à quelque dignité; & on donne encore ce nom parmi nous en différentes occasions à ceux qui se présentent pour être élus. Ainsi dans une occasion de vacance de la Couronne de Pologne, ou de quelqu'autre grande dignité, on appelle *Candidats*, Les prétendans à la Couronne. (Les Candidats chez les anciens Romains étoient vêtus de blanc.)

On appelle aussi *Candidats* dans les Facultés de l'Université, ceux qui sont sur les bancs pour parvenir au Doctorat, ou à quelqu'autre grade.

CANDIDE. adj. de t. g. Qui a de la candeur. (Un homme candide. Une ame candide. Un procédé candide.)

CANDIR, SE CANDIR. v. récip. Il ne se dit proprement que du sucre, lorsqu'après l'avoir rendu liquide, on le fait devenir en consistance de glace. (Faire candir du sucre.)

On dit aussi, que *Des confitures se candisent*, lorsqu'elles viennent à se gâter, à cause que le sirop qui devroit être beau & clair, vient à s'épaissir, & à prendre trop de consistance.

CANDI, IE. participe. (Du sucre candi. Des confitures candies.)

CANE. s. f. Espèce d'oiseau aquatique. (Cane sauvage. Cane privée. Cane d'Inde. La cane est la femelle du canard.)

On dit figurément & familièrement, qu'*Un homme a fait la cane*, Lorsqu'il a marqué de la peur dans une occasion où il falloit marquer du courage.

CANEPETIÈRE. s. f. Espèce d'oiseau de la grandeur d'un faisan. (La canepetière n'est pas un oiseau aquatique, & n'a d'ailleurs aucune ressemblance avec la cane.)

CANEPIN. s. m. Peau de mouton très-fine, dont on fait des gants de femme.

CANETON. s. m. Diminutif. Le petit d'une cane.

CANETTE. s. f. Diminutif. Le petit d'une cane.

CANETTE, se dit aussi d'une petite cane.

On appelle *Canette*, en termes d'armoiries, une cane représentée sans pieds.

CANEVAS. s. m. Espèce de grosse toile claire, dont on se sert ordinairement pour faire des ouvrages de tapisserie. (Gros canevas. Canevas fin.) *Tracer un canevas*, pour dire, Tracer un dessein sur un canevas.

Il se dit figurément Des paroles qu'on fait d'abord sur un air, sans avoir égard au sens, & pour représenter seulement la mesure & le nombre des syllabes que l'air demande, & qui sert de modèle pour faire d'autres paroles suivies. (Faire un canevas sur un air. Ce n'est qu'un canevas.)

Il se dit aussi Des paroles suivies qui se font sur un air d'après un modèle, ou même sans modèle.

CANEVAS, se dit aussi figurément Du premier projet de quelque ouvrage d'esprit. (Cette histoire, ce panégyrique, ne sont pas achevés, on n'en a encore fait que le canevas. Travailler sur un bon canevas.)

CANICHE. s. f. Chienne barbette.

CANICULAIRE. adj. de t. g. Il ne se dit que des jours pendant lesquels la canicule domine. (Jours caniculaires.)

CANICULE. s. f. Constellation autrement nommée le *Grand Chien*, à laquelle on a attribué les grandes chaleurs, parce qu'elle se lève & se couche avec le Soleil, durant les mois de Juillet & d'Août. (L'ardente canicule.)

Elle signifie aussi Le temps dans lequel on suppose communément que domine cette constellation. (Durant la canicule. Dans la canicule. Être à la canicule.)

CANIF. s. m. Petite lame de fer fort fine, emmanchée de bois, d'ivoire, &c. & dont on se sert pour tailler des plumes. (Bon canif. Un canif qui coupe bien.)

CANIN, INE. adj. Qui tient du chien. Il n'a d'usage qu'au féminin, & en ces deux phrases. *Faim canine*, pour dire, Faim dévorante qu'on a peine à rassasier. Et *Dent canine*, qui se dit d'une des dents pointues qui servent à inciser les alimens.

CANNAGE. s. m. Mesurage des étoffes, toiles, rubans, &c. qui se fait à la canne.

CANNE. s. f. Roseau qui a des nœuds. (Les cannes viennent extrêmement grandes dans les Indes. Il y a des forêts de cannes le long du Gange.)

On appelle *Canne de sucre*, Les roseaux qui portent le sucre.

CANNE, se dit plus ordinairement d'un roseau séché, dont on se sert pour s'appuyer en marchant. (Porter une canne à la main. Une belle canne. Une canne d'un jet. Une canne à pomme d'or, à pomme d'argent, à pomme d'ivoire, &c. Donner des coups de canne.)

CANNE. s. f. Mesure qui contient une aune deux tiers de Paris.

CANNE. s. f. Nom qu'on donne à différentes espèces de Plantes qui ont entr'elles quelque ressemblance, quoique le caractère en soit très-différent. Tels sont le roseau commun, la canne à sucre, la canne d'Inde, la canne odorante, &c.

CANNEBERGE. f. f. ou COUSSINET DES MARAIS. Plante qui croît dans les marais & autres lieux humides. Elle porte de petites baies succulentes d'un goût agréable, & bonnes à manger. Ces baies, les feuilles & la racine de cette plante sont détersives & astringentes.

CANNELAS. f. m. Espèce de dragées faite avec de la cannelle. (Cannelas de Verdun. Le cannelas est bon après le repas.)

CANNELER. v. a. Terme d'Architecture. Il n'a guère d'usage qu'en ces phrases. *Canneler une colonne*, *canneler un pilastre*, pour dire, Creuser des espèces de petits canaux le long du fût d'une colonne, ou du haut en bas d'un pilastre, & en d'autres ornemens d'Architecture.

CANNELÉ, ÉE. participe. (Colonne cannelée. Pilastre cannelé. Console, gaine cannelée.)

CANNELLE. f. f. Écorce odoriférante d'un arbre qui croît aux Indes Orientales, & dont on se sert à divers usages. (Un bâton de cannelle. De la poudre de cannelle. De l'esprit de cannelle. Faire de l'eau de cannelle. Huile de cannelle.)

CANNELLE SAUVAGE. Elle est grise & vient du Royaume de Cochin, sur la côte de Malabar.

CANNELLE. f. f. Morceau de bois creusé, qu'on met à une cuve de vendange, pour en faire sortir le vin après qu'on a foulé les raisins.

Il se dit aussi d'un robinet de cuivre qu'on met à un tonneau pour en tirer le vin, en tournant la clef de cuivre qui y tient, & qui sert à en boucher ou à en ouvrir le passage.

CANNELLIER. f. m. Arbre dont on tire la cannelle. Plusieurs Savans croient que c'est le Cinnamome des anciens.

CANNELURE. f. f. Espèces de petits canaux creusés sur des colonnes ou des pilastres. (La cannelure orne bien une colonne.)

CANNETILLE. f. f. Petite lame très-fine d'or ou d'argent tortillé. (Cannetille d'or ou d'argent. Il y a beaucoup de cannetille dans cette broderie.)

CANNIBALE. f. m. Nom de certains Peuples d'Amérique, qui mangent de la chair humaine.

CANON. f. m. Grosse & longue pièce d'artillerie. (Canon de fonte. Canon de fer. Canon de batterie. Le gros canon. Pièce de canon. Canon renforcé. La bouche du canon. La lumière du canon. La culasse du canon. L'attirail du canon. Le recul du canon. Monter, braquer, pointer, tirer le canon. Enclouer le canon. Un coup de canon. Une volée de canon. Une muraille à l'épreuve du canon.)

On dit, qu'*Une ville n'a pas attendu le canon*, pour dire, qu'Elle s'est rendue sans attendre que le canon des assiégeans fût en batterie, & qu'on l'attaquât dans les formes.

CANON, se dit aussi De tous les canons d'une armée ou d'une place. (On a pris le canon des ennemis. Être hors de la portée du canon. Se tenir sous le canon de la Place.)

Il signifie aussi Cette partie des autres armes à feu où l'on met la poudre & le plomb. (Le canon d'un pistolet, d'une arquebuse. Canon cannelé. Canon rayé.)

On appelle aussi *Canon*, Le corps d'une seringue.

CANON est encore un terme de Musique, & se dit d'une sorte de fugue qu'on appelle *perpétuelle*, parce que les parties partant l'une après l'autre, répètent sans cesse le même chant. Canon dans l'ancienne Musique étoit une Méthode de déterminer les intervalles des notes.

CANON. f. m. Décret, Réglement. Il ne se dit proprement que des décisions des Conciles touchant la foi & la discipline. (Les Canons de l'Église. Les saints Canons. Cela est contre les Canons. Les Canons d'un tel Concile.)

On appelle *Droit Canon*, La science du Droit Ecclésiastique, fondé sur les Canons de l'Église, sur les Décrétales des Papes, &c. (Docteur en Droit Canon. École de Droit Canon. Étudier en droit Canon.)

On appelle *Le Corps du Droit Canon*, Le recueil des Canons de l'Église, des Décrétales des Papes, &c. En ce sens, *Canon* est adjectif.

CANON, se dit aussi des Prières qui commencent immédiatement après la Préface de la Messe, & qui contiennent les paroles sacramentelles, & les autres oraisons essentielles du saint sacrifice. (Le Canon de la Messe.)

Il se dit aussi du tableau écrit que l'on met sur l'autel, vis-à-vis du Prêtre, & qui contient quelques prières de la Messe. (Canon enluminé.)

En termes d'Imprimerie, on appelle *Double Gros Canon*, Le plus gros caractère; & *Gros* & *Petit Canon*, Ceux d'après.

On appelle *Canon des Ecritures*, Le catalogue des Livres qui sont reconnus pour divinement inspirés, & qui composent le corps de l'Écriture Sainte. (Les Protestans rejettent certains Livres, comme n'étant pas du Canon des Écritures.) On dit, *Le Canon des Juifs*, *le Canon des Chrétiens*, pour dire, Les Livres que les Juifs, les Chrétiens reçoivent comme divinement inspirés.

CANONIAL, ALE. adj. Il n'a guère d'usage qu'en ces deux phrases. (Heures Canoniales.) & (Office Canonial.)

Heures Canoniales, se dit De certaines parties du Bréviaire que l'Église a accoutumé de réciter à diverses heures du jour. Et, *Office Canonial*, De tout l'Office que les Chanoines chantent dans l'Église.

On appelle *Maison canoniale*, Une maison affectée à une place de Chanoine. (Les maisons canoniales d'un Cloître.)

CANONICAT. f. m. Bénéfice d'un Chanoine dans une Église Cathédrale ou Collégiale. (Obtenir un Canonicat. Postuler un Canonicat. On lui a donné un Canonicat.)

CANONICITÉ. f. f. Qualité de ce qui est canonique. (La canonicité des Livres saints.)

CANONIQUE. adj de t. g. Qui est selon les Canons. (Doctrine canonique. Mariage canonique.)

On appelle *Livres canoniques*, Ceux qui sont contenus dans le Canon des Livres de l'Écriture-Sainte.

CANONIQUEMENT. adv. Selon les Canons. (Il vit canoniquement. Un mariage fait canoniquement.)

CANONISATION. f. f. La cérémonie par laquelle le Pape met dans le catalogue des Saints une personne morte en odeur de sainteté. (Le procès verbal de la canonisation. La canonisation de Saint Louis. La canonisation de Sainte Thérèse.)

CANONISER. v. a. Mettre dans le catalogue des Saints, suivant les règles & avec les cérémonies pratiquées par l'Église. (Il est béatifié, mais il n'est pas encore canonisé. Le Pape l'a canonisé.)

CANONISÉ, ÉE. participe.

CANONISTE. f. m. Qui est savant en Droit Canon. (Tous les Canonistes demeurerent d'accord... Il est grand Canoniste.)

CANONNADE. f. f. Plusieurs coups de canon tirés à la fois, ou de suite. (Les deux flottes se sont séparées après quelques canonnades.)

CANONNER. v. a. Battre à coups de canon. (Canonner une place. Canonner un camp, un retranchement. Les armées se canonnèrent long-temps avant que d'en venir aux mains.)

CANONNÉ, ÉE. participe.

CANONNIER. f. m. Celui dont la Profession est de servir le canon. (Bon Canonnier. Canonnier pointeur. Canonnier boute feu.)

CANONNIÈRE. f. f. Petite embrasure, petite ouverture dans une muraille, pour tirer des coups de mousquet ou d'arquebuse, sans être vu.

Il se dit aussi d'Une petite tente qui est faite en forme de toît, & qui n'a point de murailles comme les tentes ordinaires. (Une canonnière sert ordinairement à quatre Soldats, à quatre Cavaliers.) On appelle aussi de même Une sorte de tente à deux mâts pour reposer les Canonniers.

Il se dit aussi d'Un petit bâton de sureau, dont on a ôté la moelle, & dont les enfans se servent pour chasser, par le moyen d'un piston, de petits tampons de filasse ou de papier.

CANOT. f. m. Petit bateau fait d'écorce d'arbres, ou du tronc d'un seul arbre creusé. (Les canots des Indiens.)

CANOT, se dit aussi d'une petite chaloupe qu'on tient ordinairement dans un grand vaisseau, & qu'on ne met guère à la mer que pour aller d'un vaisseau à l'autre.

CANSCHY. f. m. Nom d'un arbre dont l'écorce sert au Japon à faire une espèce de papier.

CANTAL. f. m. Sorte de fromage estimé qui se fait en Auvergne.

CANTATE. f. f. Petit Poëme mis en musique, composé de récitatifs & d'airs chantants. (Belle cantate.)

CANTATILLE. f. f. Petite cantate. (Chanter une cantatille.)

CANTHARIDE. f. f. Espèce de mouche venimeuse. (Mouche cantharide. Appliquer une emplâtre de cantharides. Appliquer des cantharides. Prendre des cantharides)

CANTINE. f. f. Petit coffre divisé par compartimens, pour porter des bouteilles ou des fioles en voyage.

On appelle aussi *Cantine*, dans les Places de guerre, Le lieu où l'on vend du vin & de la bière aux Soldats, sans payer aucun droit. La cantine vaut tant au Gouverneur de cette Place.

CANTINIER. f. m. Celui qui tient une cantine.

CANTIQUE. f. m. Chant consacré à la gloire de Dieu, en actions de grâces. (Entonner un Cantique. Le Cantique de Moyse. Le Cantique de la Sainte Vierge. Le Cantique de Siméon.)

On appelle *Cantique des Cantiques*, Un des Livres de Salomon, contenant une espèce d'Épithalame spirituel & mystique.

On appelle *Cantiques spirituels*, Des chansons faites sur des matières de dévotion.

CANTON. f. m. Certaine partie d'un pays ou d'une ville, séparée & differente du

reste. (Il n'y a dans cette Province qu'un canton où l'on recueille du vin. Dans Rome, dans Avignon, il y a un canton destiné pour les Juifs.)

En parlant des Suisses, on appelle *Canton*, Chacun des treize États qui composent le Corps Helvétique. (Le Canton de Zuric. Le Canton de Berne. Les treize Cantons Suisses. Les louables Cantons. Les Cantons Catholiques. Les Cantons Protestans.)

CANTON, en termes de Blason, se dit d'Un quartier qui est moindre que le quartier ordinaire de l'écu. Il se dit encore des parties dans lesquelles un écu est partagé par les pièces dont il est chargé. (Il porte d'or au canton d'azur. Il porte une croix d'or & une étoile à chaque canton.

CANTONADE. s. f. Le coin du Théâtre. Terme usité chez les Comédiens, *Parler à la cantonade*, C'est parler à un personnage qui n'est pas vu des spectateurs.

CANTONNÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit Des pièces accompagnées dans les cantons de l'écu de quelques autres figures. (Croix cantonnée de quatre étoiles.)

CANTONNER. v. n. Terme de guerre, qui se dit Des troupes distribuées dans plusieurs villages pour la commodité de leur subsistance, avant l'ouverture de la campagne, ou l'entrée en quartier d'hiver. (Les troupes commencent à cantonner. Faire cantonner des troupes.)

SE CANTONNER. v. récipr. Se retirer dans un canton pour y être en sureté. Il se dit proprement d'Un petit nombre de gens qui se fortifient contre un plus grand nombre. (Les Rebelles s'étoient cantonnés dans un coin de la Province. Les Bourgeois se cantonnèrent contre les troupes.)

CANTONNÉ, ÉE. participe. (Il trouva les troupes cantonnées en divers villages.)

CANTONNIÈRE, s. f. Pièce de la tenture d'un lit, qui couvre les colonnes du pied du lit, & qui passe par-dessus les rideaux. (Les cantonnières d'un lit.)

CANULE. s. f. Petit tuyau qu'on met au bout d'une Seringue. C'est aussi un instrument de Chirurgie, un tuyau d'or ou d'argent, qu'on insere dans une plaie qui suppure.

CAP

CAP. s. m. Tête. Il n'a d'usage en ce sens que dans les phrases suivantes. (De pied en cap. Armé de pied en cap. Parler cap à cap.) Cette dernière phrase ne s'emploie que dans le style familier.

CAP, signifie aussi, Promontoire, pointe de terre élevée, qui s'avance dans la mer. (Le cap de Bonne Espérance. Doubler le cap.)

CAPABLE. adj. de t. g. Qui a les qualités requises pour quelque chose. (C'est un homme capable de gouverner. C'est un homme capable des plus grandes choses. Il n'est capable de rien.)

Il se dit aussi De ceux qui ont l'âge compétent pour quelque charge, pour un bénéfice. (Il est en âge, il est capable de posséder un bénéfice, d'exercer cette charge.)

On dit, qu'*Un homme est capable d'amitié*, *capable de reconnoissance*, pour dire, qu'Il est susceptible des sentimens d'amitié & de reconnoissance.

On dit, qu'*Un homme est capable d'affaires*, pour dire, qu'Il les entend bien; & qu'*Il est capable de tout*, pour dire, qu'Il peut s'acquitter très-bien de toutes sortes d'emplois. Et on dit aussi d'Un scélérat hardi, téméraire, qu'*Il est capable de tout*, pour dire, qu'il peut se porter aux actions les plus noires.

On dit qu'*Un homme n'est pas capable de raison*, qu'*Il n'est pas capable d'entendre quelque chose*, pour dire, qu'Il n'est pas en disposition, en humeur, en état d'entendre raison, d'écouter ce qu'on a à lui dire. On dit aussi, qu'*Un homme n'est pas capable de manquer à sa parole*, pour dire, qu'Il est trop honnête homme pour y manquer.

CAPABLE, se dit aussi Des choses; & dans cette acception, il n'a guère d'usage qu'avec Tenir, ou Contenir. Ainsi on dit, qu'*Une salle est capable de contenir tant de personnes*, qu'*un vase est capable de tenir tant de pintes*, pour dire, Que la salle, que le vase, dont on parle, sont de l'étendue qu'il faut pour contenir tant de personnes, pour tenir tant de pintes.

CAPABLE, signifie aussi, Qui est habile, intelligent; & dans ce sens il s'emploie absolument & sans régime. (C'est un homme capable, très capable. Mettre une charge, mettre une affaire entre les mains d'une personne capable.)

On dit, *Avoir l'air capable*, pour dire, Avoir l'air d'un homme qui présume trop de son habileté. Et on dit, *Faire le capable*, pour dire, Faire l'habile homme; & dans cette phrase, *Capable* est employé substantivement.

CAPACITÉ. s. f. Habileté, suffisance. (Avoir beaucoup de capacité. Avoir peu de capacité. Manquer de capacité. Faute de capacité. Juger de la capacité d'un homme par ses ouvrages.)

On dit, *La capacité de l'esprit*, pour dire, L'étendue & la portée de l'esprit. (Selon la capacité de son esprit.)

On appelle *Les titres & capacités d'un Ecclésiastique*, Les actes & pièces qui servent à montrer qu'il est capable de posséder le bénéfice qu'il demande, comme sont les lettres de tonsure, &c. On le dit aussi en matière civile, dans les Juridictions laïques. (Il n'a point de capacité pour recevoir ce legs-là.)

CAPACITÉ, se dit aussi en parlant des choses; & alors il signifie, La profondeur & la largeur de quelque chose considérée comme contenant, ou pouvant contenir. (La capacité d'un vaisseau. La capacité du cerveau. La capacité de l'estomac.)

CAPARAÇON. s. m. Sorte de couverture que l'on met sur les chevaux. (Caparaçon de toile. Mettre un caparaçon à un cheval.)

CAPARAÇONNER. v. a. Mettre un caparaçon. (Il faut caparaçonner ce cheval.)

CAPARAÇONNÉ, ÉE. participe.

CAPE. s. f. Manteau à capuchon, comme on en portoit autrefois. (Cape de Béarn.)

On dit figurément d'un cadet de bonne maison qui n'a point de bien, qu' (Il n'a que la cape & l'épée.)

On le dit aussi figurément & familièrement De ce qui n'a pas la solidité qu'il doit avoir. (Ce traité, cet ouvrage n'a que la cape & l'épée.)

On dit, *Rire sous cape*, pour dire, Rire en se moquant de quelqu'un, & en tâchant de n'être pas apperçu.

CAPE, se dit aussi d'Une couverture de tête dont les femmes se servent en quelques Provinces, contre le vent & la pluie. (Cape de camelot. Cape de taffetas. Cape de toile cirée. Sortir en cape.)

On appelle *Cape*, en termes de Marine. La grande voile du grand mât. *Mettre à la cape.* C'est ne se servir que de la grande voile, portant le gouvernail sous le vent, pour laisser aller le vaisseau à la dérive.

CAPELAN. s. m. On appelle ainsi par mépris un Prêtre pauvre ou cagot, qui ne s'attire pas le respect dû à son caractère & à sa dignité. (Ce n'est qu'un Capelan.)

CAPELAN, est aussi Un petit poisson de mer, dont la chair est douce, tendre & de bon goût. (Le capelan est commun dans la Méditerranée.)

CAPELET. s. m. Terme de manége. Enflure qui vient au train de derrière du cheval à l'extrémité du jarret.

CAPELINE. s. f. Espèce de chapeau dont les femmes se servent contre le soleil.

On appelle aussi *Capeline*, Une espèce de bandage dont on se sert dans les amputations de quelque membre.

CAPILLAIRE. adj. de t. g. Délié comme des cheveux. Il se dit principalement en termes de botanique, en parlant de certaines plantes, comme l'Adiante, le Cétérac, &c. dont les feuilles sont très-déliées. On en fait un ordre particulier. On appelle encore *Racines capillaires*, celles qui sont longues & filamenteuses.

Il se dit aussi d'Un tuyau fort étroit, d'Une veine fort étroite, &c. (Tuyau capillaire. Veine capillaire.)

Il est aussi substantif masculin, en parlant des herbes capillaires. (Les bons capillaires viennent de Montpellier, de Canada. Sirop de capillaire.)

CAPILOTADE. s. f. Sorte de ragoût fait de plusieurs morceaux de viandes déjà cuites. (Bonne capilotade. Faire une capilotade des restes de perdrix, de poulets.)

On dit proverbialement & figurément, *Mettre quelqu'un en capilotade*, pour dire, Médire de quelqu'un sans aucun ménagement, le déchirer, le mettre en pièces par des médisances outrées.

CAPISCOL. s. m. Doyen d'un Chapitre dans quelques Provinces.

CAPITAINE. s. m. Chef d'une Compagnie de gens de guerre, soit à pied, soit à cheval. (Capitaine d'Infanterie, de Cavalerie, de Chevau-Légers, des Gendarmes, de Carabiniers, de Dragons, &c. Capitaine réformé. Capitaine en pied. Capitaine Lieutenant.)

Dans les Compagnies de Gendarmes & des Chevau-Légers, dans celles des Mousquetaires, & dans celles de la Gendarmerie, celui qui commande la Compagnie est appelé *Capitaine Lieutenant*, parce que c'est le Roi, la Reine, ou un Prince qui en est le Capitaine. On donne aussi le titre de *Capitaine Lieutenant*, à tous les Lieutenans de la Compagnie Colonelle d'un Régiment d'Infanterie.

CAPITAINE, se dit aussi De celui qui a le commandement d'un vaisseau, d'une galère, &c. (Capitaine de vaisseau, de galère, de frégate, de brûlot. Capitaine en second.)

On appelle aussi *Capitaine de Port*, Celui qui commande dans un Port.

CAPITAINE, se dit aussi De celui qui commande dans certaines Maisons Royales. (Capitaine de Fontainebleau. Capitaine de Saint-Germain. Capitaine de Vincennes.)

On appelle *Capitaine des Chasses*, Celui qui a le soin de ce qui regarde la chasse dans une certaine étendue de pays.

On dit aussi *Capitaine de Voleurs*, *Capitaine de Bohêmes*, *&c.* en parlant Des chefs qui les commandent.

CAPITAINE, se dit aussi d'un Général d'armée, par rapport aux qualités nécessaires pour le commandement. (Ce Roi étoit un grand Capitaine. Sage Capitaine. Capitaine expérimenté. Vaillant Capitaine. Ce Général étoit plus soldat que Capitaine. Il n'étoit pas Capitaine.)

CAPITAINERIE. s. f. Charge de Capitaine d'une Maison Royale, d'un Château, &c. (Capitainerie de Fontainebleau.) Il se dit aussi de la charge d'un Capitaine des Chasses.

CAPITAINERIE DES CHASSES, est l'étendue de la Juridiction d'un Capitaine des Chasses. (Cette terre est dans la Capitainerie de Saint Germain.)

CAPITAINERIE, en quelques Maisons Royales, se dit Du lieu affecté au logement du Capitaine du Château & des Chasses. (Loger à la Capitainerie.)

CAPITAL, ALE. adj. Principal. (C'est-là le point capital de cette affaire. Cette clause est capitale dans ce contrat. Paris est la ville capitale du Royaume, la Capitale du Royaume.) En cette dernière phrase, *Capitale est substantif.*

On appelle *Lettres capitales*, Les grandes lettres qu'on met ordinairement au commencement des livres, des chapitres, de quelques mots, &c.

CAPITAL, se dit aussi d'Un crime qui mérite le dernier supplice, & du supplice même. (Crime capital, peine capitale.)

On dit, *Les sept péchés capitaux*, pour dire, Les sept péchés mortels.

On appelle *Ennemi capital*, Un ennemi juré, un ennemi mortel.

Il est quelquefois substantif, & on dit: *Faire son capital de quelque chose*, pour dire, En faire sa principale occupation. (Il fait son capital de l'étude.)

CAPITAL, signifie encore Le principal d'une dette. (Il a payé les intérêts, mais il doit encore le capital.)

Il se dit figurément De ce qu'il y a de plus principal, de plus important. (Le capital est de travailler sérieusement à son salut.)

CAPITAN. s. m. Terme de mépris. On appelle ainsi un fanfaron qui se vante d'une bravoure qu'il n'a point.

CAPITAN-BACHA. s. m. Amiral Turc, Bacha de la mer.

CAPITANE. s. f. La première galère de l'armée. (La Capitane. En France, il n'y a plus de Capitane. Galère Capitane.)

CAPITATION. s. f. Taxe par tête. (Payer la Capitation.)

CAPITEL. s. m. Extrait d'une lessive de cendre & de chaux vive qui entre dans la composition du savon.

CAPITEUX. adj. Qui porte à la tête. Il ne se dit que du vin. (Le vin nouveau est capiteux.)

CAPITOLE. s. m. Nom d'un ancien Bâtiment ou Temple à Rome consacré à Jupiter, qui fut surnommé par cette raison, Jupiter Capitolin. (Il y avoit des Capitoles ailleurs qu'à Rome.)

CAPITON. s. m. Soie grossière dont on se sert pour divers ouvrages. (Ce n'est pas de la fine soie, ce n'est que du capiton.)

CAPITOUL. s. m. On appelle ainsi à Toulouse, ce qu'on appelle Échevins en d'autres Villes. (L'office de Capitoul anoblit.)

CAPITOULAT. s. m. Dignité de Capitoul.

CAPITULAIRE. adj. Appartenant au Chapitre, à une assemblée de Chanoine ou de Religieux. (Acte capitulaire. Résolution capitulaire. Assemblée capitulaire.)

CAPITULAIRE. s. m. Ordonnance, règlement sur les matières Civiles & Ecclésiastiques, & rédigées par Chapitres. Il n'a guère d'usage qu'au pluriel dans ces phrases, (Les Capitulaires de Charlemagne, les Capitulaires de Charles le Chauve,) qui se disent des Constitutions faites par Charlemagne, par Charles le Chauve, & par les autres Rois de la seconde Race, sur ces sortes de matières.

CAPITULAIREMENT. adv. En Chapitre. (Les Chanoines, les Religieux capitulairement assemblés.)

CAPITULANT. adj. Qui a voix dans un Chapitre. (Chanoine capitulant. Religieux capitulant.)

Il est aussi substantif. (Les Capitulans assemblés pour l'élection.)

CAPITULATION. s. f. Composition, le traité qu'on fait pour la reddition d'une Place. (La capitulation d'une Ville. Les articles de la capitulation. Ce qui est porté par la capitulation. Une capitulation honorable, avantageuse. Faire sa capitulation. Tenir la capitulation. Violer la capitulation. Dresser, signer la capitulation. Recevoir à capitulation.)

CAPITULATION, se dit particulièrement des conditions que les Électeurs dans la vacance de l'Empire, proposent à celui qui a été élu Empereur, & qu'il signe avant que d'être reconnu. (La Capitulation Impériale.)

CAPITULE. s. m. Espèce de petite Leçon qui se dit à la fin de certains offices.

CAPITULER. v. n. Parlementer, traiter de la reddition d'une Place. (Battre la chamade pour capituler.)

Il s'emploie pour dire, Entrer en traité sur quelque affaire, sur quelque démêlé, venir à un accommodement. (Il commence à se défier de son droit, il demande à capituler.)

On dit proverbialement, *Ville qui capitule est à demi rendue*, pour dire, Quand on écoute des propositions, on est près de les accepter.

CAPIVERD. s. m. Animal amphibie du Brésil.

CAPON. s. m. Joueur rusé, fin & appliqué à prendre toute sorte d'avantage aux jeux d'adresse. (C'est un vrai capon, un franc capon. Il est capon à ce jeu-là.) Ce terme est populaire, & est pris des écoliers.

CAPONNER. v. n. User de finesse au jeu, & être attentif à y prendre toute sorte d'avantage. (Caponner au jeu.) Il est populaire.

CAPONNIÈRE. s. f. Terme de fortification. Logement creusé en terre, que l'on fait d'ordinaire dans les fossés secs, & où il peut tenir quinze ou vingt Mousquetaires qui tirent presque à rez-de-chaussée sans être vus. (On fit un feu continuel des caponnières de cette Place.)

CAPORAL. s. m Soldat à haute paie dans une Compagnie de gens de pied, immédiatement au-dessous du Sergent. (C'est d'ordinaire le Caporal qui pose & lève les Sentinelles. Les Caporaux d'une Compagnie.)

CAPOT. s. m. Espèce de cape ou de grand manteau d'étoffe grossière, où est attaché un capuchon. (Quand les soldats sont en sentinelle, ils ont ordinairement des capots. (Capot contre la pluie. Capot de forçat, &c.)

CAPOT, se dit aussi d'Une petite cape qui fait partie de l'habit de cérémonie des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit. On dit plus communément une *Capote*.

Au jeu de *Piquet*, on dit, *Faire capot*, pour dire, Faire toutes les levées, toutes les mains. (Faire pic, repic, & capot.) Et dans cette acception, on dit aussi, *Être capot*, pour dire, Ne faire aucune levée.

On dit aussi figurément & familièrement d'Une personne qui demeure confuse & interdite, qu'(Elle est demeurée capot.) On le dit aussi d'Une personne qui se voit frustrée de son espérance.

CAPOTE. s. f. Espèce de mante que les femmes mettent par-dessus leurs habits quand elles sortent, & qui les couvre depuis la tête jusqu'aux pieds. (Capote de camelot. capote de taffetas.)

CÂPRE. s. f. Espèce de petit fruit vert, que l'on confit ordinairement dans le vinaigre, & qu'on mange en salade. On le dit plus souvent au pluriel. (Manger des câpres. Un baril de câpres. Salade de câpres.) On appelle *Câpres capucines*, Les câpres qui sont moins grosses que les autres.

CAPRE. s. m. Sorte de vaisseau corsaire. (Capre Hollandois. Capre Anglois. Capre Ostendois.) Il ne se dit guère qu'en parlant des vaisseaux que des particuliers arment en course sur l'Océan.

CAPRICE. s. m. Fantaisie, boutade. (Il se gouverne plus par caprice que par raison. Avoir des caprices. Être sujet aux caprices d'autrui. Dépendre des caprices d'autrui. Suivre son caprice.)

Il signifie quelquefois, Saillie d'esprit & d'imagination; & alors il se peut prendre en bonne part. (Ce Poëte ne compose que de caprice. Ce Peintre, ce Musicien travaille de caprice. Cet homme a d'heureux, de beaux, d'excellens caprices.)

Il se dit aussi De certaines pièces de Musique, de Poësie, de Peinture, &c. où l'Auteur s'abandonnant à son génie, ne suit d'autres règles que son imagination. (Cet Organiste a joué un fort beau caprice.)

CAPRICIEUSEMENT. adv. Par caprice. (Cet homme agit capricieusement.)

CAPRICIEUX, EUSE. adj. Fantasque. (Un esprit capricieux. Un homme capricieux. Une femme capricieuse. Avoir l'humeur capricieuse.)

CAPRICORNE. s. m. Celui des douze signes du Zodiaque, qui est entre le Sagittaire & le Verseau, & qu'on a accoutumé de représenter par la figure d'un bouc. (Le Soleil étoit dans le Capricorne. Le tropique du Capricorne.)

CÂPRIER. s. m. Arbrisseau qui porte des câpres.

CAPRIZANT. adj. m. Terme de Médecine. Il se dit d'un pouls dur & inégal.

CAPRON. s. m. Grosse fraise.

CAPSE. s. f. Espèce de boîte qui sert au scrutin d'une Compagnie. (La Capse de Sorbonne.)

CAPSULAIRE. adj. Terme d'Anatomie. Épithète qu'on donne, soit aux ligamens qui forment des capsules, ou les fortifient, soit aux veines qui viennent des glandes surrenales se rendre dans les veines renales, soit enfin aux artères qui naissent de l'aorte au-dessus des reins, ou du tronc de la céliaque.

CAPSULE. s. f. Terme de Botanique. Il se dit de cette partie de la plante qui renferme les semences & les graines.

CAPSULE DE LA VEINE-PORTE, ou CAPSULE DE GLISSON. Terme d'Anatomie. C'est une espèce de gaine membraneuse qui en-

veloppe la plus grande partie des vaisseaux du foie.

CAPSULES ATRABILAIRES, ou GLANDES SURRENALES. Elles sont placées sur l'extrémité supérieure de chaque rein.

On donne encore le nom de *Capsules* à des membranes qui enveloppent les articulations.

CAPTAL. s. m. Titre connu dans notre Histoire, & qui signifioit Chef. (Le Captal de Buch.) On a dit aussi *Capoudal* & *Captaut*.

CAPTER. v. a. Employer adroitement tous les moyens de parvenir à quelque chose, chercher à obtenir par voie d'insinuation. (Capter la bienveillance, capter les suffrages de quelqu'un.)

CAPTÉ, ÉE. participe.

CAPTIEUSEMENT. adv. D'une manière captieuse.

CAPTIEUX, EUSE. adj. Qui tend à induire en erreur & à surprendre par quelque belle apparence. Il ne se dit que des raisonnemens, des discours, &c. (Terme captieux. Proposition captieuse. Clause captieuse. Argument captieux. Ce qu'il vous dit est captieux. Tour captieux.)

CAPTIF, IVE. adj. Qui a été fait esclave à la guerre. Il ne se dit guère qu'en parlant des guerres anciennes. (Les Grecs ayant pris la Ville, passèrent les hommes au fil de l'épée, & emmenèrent les femmes captives. Un Roi captif. Une princesse captive.)

Les Ordres de la Merci & des Mathurins, institués pour le rachat des esclaves faits par les Mahométans, sont qualifiés, d'*Ordres de la Rédemption des Captifs*.

Dans le style soutenu, *Captif* se dit de toute sorte de prisonniers; & figur. on dit, (Ame captive, raison captive, &c.)

On dit encore, *Tenir captif*, pour dire, Tenir dans une extrême contrainte, dans une extrême sujétion. (Il tient sa femme captive. Il tient ses enfans captifs, & il ne leur laisse aucune liberté.)

CAPTIVER. v. a. Rendre captif. Il n'a point d'usage au propre. Il se dit figur. dans ces phrases. (La beauté qui me captive. Ses yeux ont captivé ma liberté.)

Il signifie aussi Assujettir. (Vous ne sauriez captiver cet esprit. C'est une humeur qu'on ne sauroit captiver.) En ce sens, il est quelquefois récipr. (Il perd toutes ses affaires, parce qu'il ne sauroit se captiver. Pour faire sa fortune, il faut se captiver auprès des Grands.) En termes de l'Écriture, on dit, (Captiver son esprit, son entendement sous le joug de la foi.)

On dit aussi, *Captiver la bienveillance de quelqu'un*, pour dire, Se rendre maître de sa bienveillance, en être assuré.

CAPTIVÉ, ÉE. participe.

CAPTIVITÉ. s. f. Privation de liberté, esclavage. (Tenir en captivité. Vivre en captivité. Sortir de captivité. Délivrer de captivité. Être en captivité. Racheter de captivité.)

CAPTIVITÉ, se dit figurément d'Une grande sujétion. (C'est une maison où les domestiques sont en captivité.)

CAPTURE. s. f. Prise au corps. Il ne se dit guère que d'un homme arrêté pour dettes, ou pour crime, par ordre de Justice. (Ce Sergent a fait deux captures ce matin. On a pris un fameux voleur, c'est une belle capture.)

On le dit familièrement Des prises que les soldats font à la guerre. (Ces soldats ont fait une bonne capture.)

On appelle encore *Capture*, La saisie des marchandises défendues, faite par les Gardes des Fermes du Roi.

CAPUCE. s. m. C'est la même chose que Capuchon.

CAPUCHON. s. m. Couverture de tête, qui fait une partie de l'habillement des Moines, & qui est ordinairement de drap ou de serge. (Capuchon de Moine, capuchon pointu, capuchon rond.)

CAPUCHON. Fleur en capuchon. En termes de Botanique, on appelle ainsi certains alongemens creux & coniques, plus ou moins longs, qui se trouvent à la partie postérieure de plusieurs fleurs, comme à celles de la Capucine, du Pied d'Alouette, &c. On appelle aussi *Eperon*, ce même alongement.

CAPUCINE. s. f. Espèce de fleur potagère. Cette plante est ainsi nommée, parce que sa fleur est terminée par une production alongée en forme de capuchon. On la cultive dans les jardins. On emploie ses fleurs dans les salades, & on confit ses boutons au vinaigre. Cette plante a presque toutes les vertus du Cresson. (Une salade de capucines.)

CAPUT MORTUUM. s. m. Terme de Chimie. *Voyez* TÊTE MORTE.

CAQ

CAQUAGE. s. m. Façon qu'on donne aux harengs, lorsqu'on les veut saler.

CAQUE. s. f. Espèce de barrique ou de baril. (Une caque de harengs. Une caque de poudre.)

On dit prov. & figur. *La caque sent toujours le hareng*, pour dire, qu'Il reste toujours des marques des impressions que l'on a reçues dans sa jeunesse, & de l'état où l'on s'est trouvé. Il se dit toujours en mauvaise part. (C'est un homme de rien qui a fait fortune; mais qui a toujours les inclinations basses, & les manières grossières; la caque sent toujours le hareng. Il a passé sa jeunesse en méchante compagnie, vous n'en ferez jamais rien de bon; la caque sent toujours le hareng.)

CAQUER. v. a. Mettre le hareng en caque.

CAQUÉ, ÉE. participe.

CAQUET. s. m. Babil. (Caquet importun. Avoir bien du caquet. Avoir trop du caquet. Elle a le caquet bien affilé. Cet homme-là n'a que du caquet.)

On dit figurément & familièrement, *Rabattre le caquet*, ou *rabaisser le caquet de quelqu'un*, pour dire, Confondre par ses raisons, ou faire taire par autorité un homme qui parle mal-à-propos ou insolemment.

CAQUETE. s. f. Sorte de baquet où les Harengères mettent des carpes.

CAQUETER. v. n. Babiller. (Des femmes qui ne font que caqueter. Il ne lui faut pas dire des secrets, il aime trop à caqueter.)

CAQUETERIE. s. f. Action de caqueter.

CAQUETEUR, EUSE. s. Qui caquete & babille beaucoup. (Un grand caqueteur. Une grande caqueteuse.)

CAQUETOIRE. s. f. On appelle ainsi une chaise basse, qui a le dos fort haut, & qui n'a point de bras.

CAR

CAR. Conjonction qui sert à marquer la raison d'une proposition avancée. (Il ne faut pas faire telle chose, car Dieu le défend. Ce discours ne peut pas manquer de réussir, car il est fort éloquent. Vous ne le trouverez pas chez lui, car je viens de le voir dans la rue.)

CARABÉ. s. m. Ambre jaune dont on se sert en Médecine, & à d'autres usages.

CARABIN. s. m. Cavalier qui porte une carabine. (Capitaine de Carabins. Mestre de Camp des Carabins.) Aujourd'hui on dit *Carabinier*.

CARABIN, se dit figurément d'Un homme qui se contente de hasarder quelque chose au jeu, & qui se retire aussitôt, perte ou gain. (C'est un vrai Carabin au jeu.)

Il se dit aussi figurément d Un homme qui dans une conversation, dans une dispute, ne fait que jeter quelques mots vifs, & puis se tait, ou s'en va. (Il a tiré son coup en carabin.)

CARABINADE. s. f. Un tour de carabin. (Il a fait une carabinade, & s'en est allé.) Il est familier.

CARABINE. s. f. Espèce de petite arquebuse qu'on porte à cheval. (Charger une carabine.)

CARABINER. v. a. Tracer en dedans d'un canon de fusil des lignes creuses, telles qu'il y en a dans les carabines.

CARABINÉ, ÉE. participe.

CARABINER. v. n. Combattre à la façon des Carabins. (Les Chevau-Légers, ni les Gendarmes ne s'amusent point à carabiner. Un cavalier qui sort de son rang pour carabiner.)

CARABINER, se dit aussi figur. d'Un joueur, qui, sans s'attacher au jeu, hasarde quelque coup, comme en passant. (Il ne joue pas, il ne fait que carabiner. Il est fâcheux de perdre son argent contre des gens qui ne font que carabiner.

CARABINIER. s. m. Cavalier armé de carabine. (Une Compagnie de Carabiniers. Capitaine de Carabiniers. Colonel des Carabiniers.)

CARACHE ou CARAG. s. m. Tribut que les Chrétiens & les Juifs paient au Grand Seigneur.

CARACOL. s. m. Terme d'Architecture, qui n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *Un escalier en caracol*, pour dire, Un escalier en limaçon.

CARACOLE. s. f. Mouvement en rond, ou en demi-rond, qu'on fait faire à un cheval, en changeant quelquefois de main. (Faire une caracole. Faire plusieurs caracoles.)

CARACOLER. v. n. Faire des caracoles. (Il y avoit plaisir à les voir caracoler. Caracoler autour d'un carrosse devant des Dames.)

CARACOLI. s. m. Sorte de Tombac.

CARACTÈRE. s. m. Empreinte, marque. Il se prend particulièrement pour les figures dont on se sert dans l'écriture ou dans l'impression. (Gros caractère. Petit caractère. Caractère lisible. Bon caractère. Mauvais caractère. Écrit imprimé en beau caractère. Caractère Romain. Caractère italique. Caractère usé, poché. Caractères Grecs, Égyptiens, Arabes. Caractères hiéroglyphiques. Les Anciens imprimoient sur le front des criminels & des esclaves certains caractères.)

Il se dit de l'écriture d'une personne. (J'ai reconnu votre caractère.)

Il se dit aussi des fontes des lettres dont se servent les Imprimeurs. (Cet Imprimeur n'emploie que des Caractères neufs. Caractères de plomb. Caractères d'argent.)

CARACTÈRE, signifie aussi Titre, dignité, qualité, puissance, vertu attachée à certains états. (Caractère sacré, caractère

indélébile,

indélébile, caractère ineffaçable. Le caractère de Prêtrise. Le caractère d'Évêque. Le caractère de la Royauté. Le caractère d'Ambassadeur. Être revêtu du caractère d'Ambassadeur. Un Ambassadeur qui soutient son caractère avec dignité. C'est un caractère qu'il faut respecter.)

On dit d'Un homme qui n'a point de mission, d'autorité, ni de pouvoir pour faire quelque chose, que (C'est un homme qui n'a point de caractère, qui parle sans caractère.)

En parlant du Baptême & du Sacerdoce, on dit, que (Ce sont des Sacremens qui impriment un caractère. Caractère ineffaçable, indélébile.)

Caractère, se prend aussi pour ce qui distingue une personne des autres à l'égard des mœurs ou de l'esprit. (Cet homme a un étrange caractère d'esprit. Il a un certain caractère d'autorité. Le caractère d'un Auteur. Le caractère des passions humaines. Homère a excellé dans les caractères. Garder, diversifier, soutenir les caractères. Prendre bien le caractère d'un homme. Soutenir, remplir, ne pas démentir son caractère, ne pas sortir de son caractère.)

On dit d'un homme de mœurs faciles & agréables, que *C'est un bon caractère d'homme*, que *C'est un homme d'un bon caractère.* (Je ne le reconnois point à ce que vous m'en dites, cela n'est point de son caractère, ce n'est point là son caractère.)

Caractère, se prend aussi pour des lettres ou figures auxquelles le peuple attribue une certaine vertu, en conséquence d'un pacte prétendu fait avec le diable. (Il n'a jamais été blessé à la guerre; on dit qu'il a un caractère, qu'il porte un caractère sur lui.)

Caractère, en Botanique, sert à en désigner certaines marques essentielles qui distinguent une plante de toute autre. Les Botanistes appellent *Caractère générique*, celui qui convient à tout un genre; & *Caractère spécifique*, celui qui ne convient qu'à une espèce.

Caractères, en Chimie, sont des signes dont les Chimistes se servent pour représenter en abrégé les substances qui servent à leurs opérations.

CARACTÉRISER. v. a. Marquer le caractère d'une personne, d'une passion, d'un vice, d'une vertu, &c. (Ce Poëte, cet Auteur caractérise bien les personnes dont il parle, ou qu'il fait parler. Il caractérise bien les passions.)

Caractérisé, ée. participe.

CARACTÉRISTIQUE. adj. de t. g. Qui caractérise. (Signe caractéristique.) *Lettre caractéristique*, c'est la lettre qui dénote la formation d'un temps. (La lettre *R* est la caractéristique de tous les futurs François.) C'est aussi parmi nous la lettre qui se conserve dans tous les dérivés d'un mot; comme *P* dans les mots dérivés de *corps* & de *temps*. *Corporel*, *temporel*, *temporiser*; le *G* dans *long*, *sang*, *rang*, à cause de *longueur*, *sanguin*, *ranger*, &c.

CARAFE. s. f. Sorte de petite bouteille de verre ou de cristal, plus large par le bas que par le haut, & dont on se sert pour verser à boire, & pour faire rafraîchir du vin. (Mettre du vin dans des carafes. Mettre des carafes de vin sur une soucoupe.)

CARAFON. s. m. Sorte de vaisseau de liége, ou d'autre bois, dans lequel on met un flacon avec de la glace, pour faire rafraîchir du vin & de l'eau, ou d'autres liqueurs. (Carafon de liége. Mettre de la glace dans les carafons.) Il se dit aussi de la carafe qu'on met dans le carafon.

CARAGNE. s. f. Résine aromatique dont on use en Médecine.

CARAÏTE. s. m. Juif qui s'attache à la lettre de l'Écriture, & qui rejete les traditions, le talmud, &c.

CARAMEL. s. m. Sucre fondu & durci. (Le Caramel est bon pour le rhume. Cerises au caramel.)

CARAQUE. s. f. Nom qu'on donne à des vaisseaux que les Portugais envoient au Brésil. Il y en a du port de deux mille tonneaux. (Les caraques servent également à la guerre & au commerce.)

CARAT. s. m. Certain titre, certain degré de bonté & de perfection dans l'or. Il ne se dit point des autres métaux. (De l'or à vingt carats, au vingt & unième carat. Il n'y a point d'or à vingt-quatre carats.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un homme est un sot*, *est un impertinent à vingt-quatre carats*, pour dire, qu'il est sot, impertinent au souverain degré.

Carat, signifie aussi le poids de quatre grains; & il se dit en parlant des diamans & des perles, &c. (Ce diamant, cette perle pèse tant de carats.)

Carat, se dit aussi de petits diamans qui se vendent au poids. (Sa girandole paroît beaucoup de loin, cependant elle n'est que de carats. Ce n'est que du carat.)

CARAVANE. s. f. Troupe de Marchands, de Voyageurs ou de Pélerins, qui vont de compagnie pour se garantir des voleurs ou des corsaires. Il ne se dit que des Marchands, des Voyageurs & des Pélerins qui vont de la sorte par terre ou par mer dans les pays des Mahométans. (La caravane de Damas. La caravane qui va à la Mecque. Marcher avec la caravane. La caravane fut attaquée par les Arabes.)

Caravanes, signifie aussi Les campagnes que les Chevaliers de Malte sont obligés de faire sur mer, pour s'acquitter du service qu'ils doivent à leur Ordre. (Faire ses caravanes. Ce Chevalier n'a pas encore fait ses caravanes, toutes ses caravanes. Les Chevaliers ne peuvent parvenir aux Commanderies, qu'ils n'aient fait leurs caravanes.)

On appelle aussi *Caravane*, Un nombre de vaisseaux Marchands qui vont de conserve. (Caravane d'Alep, d'Alexandrie, &c.)

CARAVANSERAIL. s. m. Hôtellerie dans le Levant, où les caravanes sont reçues gratuitement, ou pour un prix modique.)

CARAVELLE. s. f. Navire rond, & de médiocre grandeur, dont se servent les Portugais. (Monter une caravelle. Commander une caravelle. Équiper une caravelle.)

CARBATINE. s. f. Peau de bête fraîchement écorchée.

CARBONNADE. s. f. Viande grillée sur les charbons. (Faire une carbonnade. Mettre des tranches de jambon à la carbonnade.)

CARCAN. s. m. Cercle de fer avec lequel on attache par le cou à un poteau, celui qui a commis quelque crime, quelque délit. (Condamner au carcan. Attacher au carcan. Mettre au carcan. Cela mérite le carcan.)

Il signifie aussi Une espèce de chaîne ou de collier de pierreries. (Cette femme a un beau carcan de pierreries.)

CARCASSE. s. f. Les ossemens du corps d'un animal, lorsqu'il n'y a plus guère de chair, & qu'ils tiennent encore ensemble. (Tout le champ de bataille étoit encore plein de carcasses d'hommes & de chevaux.)

Carcasse *de poularde*, *de poulet*, *de perdrix*, *&c.* C'est ce qui reste du corps, lorsqu'on en a ôté les cuisses & les ailes.

Il se dit aussi d'un vaisseau dont il n'y a encore que la charpente de faite.

On dit figurément & par mépris d'Une personne extrêmement maigre, que (C'est une carcasse, qu'elle n'a que la carcasse. Vieille carcasse.)

Carcasse, signifie aussi une sorte de bombe, composée de différens cercles de fer, qui ressemble en quelque chose à une carcasse d'animal, & qu'on jette avec le mortier comme les bombes. (On brûla tout un quartier de la ville avec des carcasses.)

CARCINOME. s. m. Terme de Médecine. Synonime de Cancer.

CARCINOMATEUX, EUSE. adj. Qui tient de la nature du Cancer. (Ulcère carcinomateux.)

CARDAMINE. s. f. ou CRESSON DES PRÉS. Plante ainsi nommée, parce qu'elle approche du goût du cresson, qu'on appelle aussi *Cardamum*. Elle est apéritive & antiscorbutique.

CARDAMOME. s. m. Graine médicinale & très-aromatique. Elle vient dans des gousses qu'on nous apporte d'Arabie. Elle entre dans la Thériaque.

CARDASSE. s. f. ROQUETTE ou FIGUIER D'INDE. Plante grasse, dont les fruits, quoique de bonne qualité, donnent une couleur de sang à l'urine de ceux qui en ont mangé.

CARDE. s. f. La côte qui est au milieu des feuilles de certaines plantes, comme la poirée & l'artichaut, & qui est bonne à manger. (Botte de cardes. Cardes poirées.)

On appelle aussi *Carde*, Le peigne d'un Cardeur.

CARDER. v. a. Peigner avec des chardons à Bonnetier, ou avec des instrumens qui sont tout couverts d'un côté avec de petites pointes de fer plus déliées que des épingles. (Carder du drap, de la laine, de la soie, du coton, &c.)

Cardé, ée. participe.

CARDEUR, EUSE. s. Ouvrier, ouvrière qui carde.

CARDIALGIE. s. f. Terme de Médecine. Douleur d'estomac avec nausées & défaillance.

CARDIALOGIE. s. f. Terme d'Anatomie. Partie de la Somatologie qui traite des différentes parties du cœur.

CARDIAQUE. adj. de t. g. Terme de Pharmacie. Cordial propre à fortifier le cœur. (Remède cardiaque.)

Il est aussi terme d'Anatomie, & se dit de ce qui appartient au cœur. (Les glandes cardiaques.)

On s'en sert aussi substantivement. (Bon cardiaque. Cardiaque excellent.)

CARDINAL. s. m. Un des soixante & dix Prélats qui composent le sacré Collège qui ont voix active & passive dans l'élection du Pape, & parmi lesquels le Pape est ordinairement choisi. (Cardinal du titre de sainte Cécile, de saint Pierre aux liens, &c. Il a été fait Cardinal à la nomination de France. Le Pape fit une promotion de Cardinaux. Il a eu le chapeau de Cardinal. Cardinal Évêque. Cardinal Prêtre. Cardinal Diacre.

Cardinal. adjectif. Principal. Il se dit des quatre points principaux de la Sphère, & des quatre principales Vertus. (Les quatre points cardinaux. Les quatre Vertus cardinales.)

On appelle *Vents cardinaux*, Les vents qui soufflent des quatre principaux points de la Sphère.

On appelle *Nombres cardinaux*, ceux qui sont indéclinables, & qui désignent une quantité sans marquer l'ordre. *Un*, *deux*, *trois*, *quatre*, sont des nombres cardinaux. *Premier*, *second*, *troisieme*, sont des nombres ordinaux.

CARDINALAT. s. m. Dignité de Cardinal. (Il a été promu au Cardinalat. Avant sa promotion au Cardinalat.)

CARDINALE. s. f. ou RAPUNTIUM. Plante qui nous a été apportée d'Amérique. On la cultive dans les jardins, à cause de la beauté de sa fleur, dont une espèce est d'un rouge très-éclatant. Il y en a de panachées, de bleues & de blanches. On en ignore les propriétés.

CARDON. s. m. Espèce de plante qui ressemble à celle de l'artichaut, & qui ne porte point de fruit. (La tige des cardons est bonne à manger.)

CARÊME. s. m. Temps d'abstinence, qui comprend quarante-six jours entre le Mardi gras & le jour de Pâque, pendant lequel on jeûne tous les jours, hors les Dimanches; ce qui fait quarante jeûnes. (Le saint temps du Carême. Durant le Carême. Le commencement, la fin du Carême. L'Avent & le Carême. Jeûner le Carême. Prêcher le Carême. La mi-Carême.)

On appelle *Provisions de Carême*, *viandes de Carême*, Les alimens dont on se sert le plus ordinairement en Carême, comme harengs, morue, pois, féves, pruneaux, &c.

On dit, *Faire Carême*, *faire le Carême*, *observer le Carême*, pour dire, S'abstenir des viandes défendues pendant le temps du Carême. *Rompre le Carême*, *rompre Carême*, pour dire, Cesser d'observer l'abstinence du Carême, & manger des viandes défendues. (Il a été obligé de rompre le Carême.)

On dit, que *Le Carême est bas*, quand il commence dans les premiers jours de Février, & que le *Carême est haut*, quand il commence au mois de Mars.

Et on dit figurément & familièrement, *Vous nous mettez le Carême bien haut*, pour dire, Vous nous remettez à un temps, à un terme fort éloigné.

On dit aussi figurément, qu'*On met le Carême bien haut*, pour dire, qu'On exige des choses trop difficiles. (Ce Docteur débite une morale févère, il nous met le Carême bien haut.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme a prêché sept ans pour un Carême en quelque endroit*, pour dire, qu'Il y a été long-temps & qu'il connoît fort ce lieu là.

On dit aussi proverbialement d'Une chose qui ne manque jamais en certain temps, ou d'un homme qui se trouve toujours en certain endroit, à certaine heure, qu'(Il n'y manque non plus que Mars en Carême.)

On dit aussi d'Un homme qui arrive à propos en quelque endroit, qu'(Il arrive comme marée en Carême)

CARÊME, se prend quelquefois pour tous les Sermons qu'un Prédicateur prêche durant le temps de Carême. (Un tel a fait imprimer son Carême. Le Carême d'un tel. Un tel Prédicateur a deux Carêmes, trois Carêmes.)

CARÊME-PRENANT. s. m. On appelle ainsi les trois jours gras qui précèdent immédiatement le Mercredi des Cendres. (C'étoit à Carême-prenant.) Il est du style familier.

Il se prend plus particulièrement pour le jour du mardi gras. (Le jour de carême-prenant.) Et on dit proverbialement qu'(Il faut faire carême-prenant avec sa femme, & Pâque avec son Curé.) On dit aussi par plaisanterie, & pour excuser certaines libertés qu'on prend pendant ces jours-là, (Tout est de carême prenant.)

On appelle familièrement *Des Carêmes-prenans*, ceux qui courent en masque mal habillés dans les rues pendant les jours gras. On dit encore d'une personne vêtue d'une manière extravagante, que (C'est un vrai Carême-prenant.)

CARENAGE. s. m. Lieu où l'on donne la carène à un vaisseau, ou l'action de carener, ou l'effet de cette action.

CARÈNE. s. f. La quille & les flancs du vaisseau jusqu'à fleur d'eau. Ce mot n'a guère d'usage que dans ces façons de parler. *Donner carène à un vaisseau*, *mettre un vaisseau en carène*, c'est le mettre sur le côté pour le raccommoder aux endroits qui sont dans l'eau.

CARENER. v. a. Donner carène. (Carener des vaisseaux.)

CARENÉ, ÉE. participe. (Vieux vaisseau carené.)

CARESSANT, ANTE. adj. Qui aime à caresser. (Cet homme est fort caressant. Il est d'humeur caressante.)

CARESSE. s. f. Témoignage d'affection que l'on marque à quelqu'un par ses actions ou par ses paroles. (Agréables caresses. Douces caresses. Grandes caresses. Caresses trompeuses. Faire des caresses. Recevoir des caresses. Il lui a fait caresse. Il ne m'a pas fait la moindre caresse.)

On dit figurément, qu'(Il ne faut pas se fier aux caresses de la fortune.)

CARESSER. v. a. Faire des caresses. (Caresser un enfant. Caresser un chien.)

On dit figurément, qu'*Un Prince a bien caressé quelqu'un*, pour dire, Que le Prince l'a bien reçu.

CARESSÉ, ÉE. participe.

CARET. s. m. Sorte de tortue dont on mange la chair, & dont l'écaille sert à faire des peignes & autres ouvrages.

CARGAISON. s. f. Terme de Marine. Marchandises qui font la charge entière d'un vaisseau. (On a pris un vaisseau dont la cargaison étoit fort riche.)

CARGUE. s. f. Il se dit des cordes qui servent à trousser, & accourcit les voiles.

CARGUER. v. a. Trousser & accourcir les voiles par le moyen des cargues. (Carguer les voiles.)

CARGUÉ, ÉE. participe.

CARIATIDE. s. f. Figure de femme qui soutient une corniche sur sa tête. (Les Cariatides s'emploient dans l'Architecture.)

CARIBOU. s. m. Animal sauvage du Canada, dont on mange la chair.

CARICATURE. s. f. Terme de Peinture emprunté de l'Italien. C'est la même chose que Charge en peinture. *V.* CHARGE.

CARIE. s. f. Pourriture qui attaque les os. (Il y a sujet de craindre que la carie n'attaque les os.) Il se dit aussi des blés.

CARIER. v. a. Gâter, pourrir. Il se dit principalement des os & des blés. (Un os carié. Blés cariés.) Il est quelquefois réciproque. (L'os se carie.)

CARIÉ, ÉE. participe.

On appelle *Bois carié*, Celui qui est piqué de vers.

CARIOPHILLATA. *Voy.* BENOÎTE.

CARISEL. s. m. Espèce de canevas.

CARISTADE. s. f. Terme familier, pour dire Aumône. (Demander la caristade, donner la caristade.)

CARLINGUE. s. f. Pièce de bois sur laquelle porte le pied d'un mât.

CARMES. s. m. Terme dont on se sert au Trictrac, & qui se dit, lorsque d'un coup de dé on amène les deux quatre. (Il a amené carmes.)

CARMIN. s. m. Drogue d'une couleur rouge fort vive. (On emploie le carmin pour peindre en miniature.)

CARMINATIF, IVE. adj. Il se dit en Médecine, des remèdes contre les maladies venteuses.

CARNAGE. s. m. Massacre, tuerie. (On a fait un grand carnage des ennemis, un horrible carnage.) Il se dit principalement des hommes.

On dit aussi, qu'*On a fait un grand carnage de cerfs*, *de sangliers*, *de lievres*, *de perdrix*, *&c.* pour dire, qu'On en a tué beaucoup.

On dit, que *Les lions*, *les tigres*, *les loups vivent de carnage*, pour dire, qu'Ils vivent de la chair des animaux qu'ils tuent.

CARNASSIER, IÈRE. adj. Qui se paît de chair crue, & qui en est fort avide.

Dans ce sens il se dit des animaux. (Les corbeaux, les loups & les vautours sont carnassiers.)

Il signifie aussi, Qui mange beaucoup de chair; & dans ce sens il se dit des hommes. (Les peuples septentrionaux sont fort carnassiers en comparaison des méridionaux.)

CARNASSIÈRE. s. f. Espèce de petit sac où l'on met le gibier qu'on a tué à la chasse.

CARNATION. s. f. Terme de Peinture. Représentation de la chair de l'homme par le coloris. (Cette carnation est belle, vive, naturelle.)

CARNATION, se dit en Blason, De toutes les parties du corps humain qui sont représentées au naturel. (D'argent, à la tête de carnation.)

CARNAVAL. s. m. Temps destiné aux divertissemens, qui commence le jour des Rois, & finit le mercredi des Cendres. (Dans les jours du Carnaval. Les divertissemens du Carnaval.)

CARNE. s. f. L'angle extérieur d'une pierre, d'une table, &c. (Il s'est blessé contre la carne de la pierre.)

CARNET. s. m. Extrait du livre d'achat d'un Marchand, où sont contenues ses dettes actives & passives.

CARNOSITÉ. s. f. Excrescence, tumeur de chair qui se forme dans le conduit de la verge, & qui empêche le passage de l'urine. (Il a une carnosité.)

CAROGNE. s. f. On appelle ainsi par injure, une femme débauchée, une méchante femme. (Quelle carogne! Vieille carogne.) Il est bas.

CAROLINE. s. f. Plante vivace qui croît principalement dans les Alpes & dans les Pyrénées. (Les paysans des montagnes mangent de la caroline.)

CAROLUS. s. m. Espèce d'ancienne monnoie qui valoit dix deniers. (Les Carolus ont eu ce nom, parce que les premiers ont été frappés au coin de Charles VIII.)

CARONCULES. s. f. Petites chairs glanduleuses qui se trouvent dans plusieurs parties du corps. (Les Caroncules mirtiformes.)

On appelle *Caroncule lacrymale*, Une petite masse rougeâtre, grenue & oblongue, située entre l'angle interne des paupières, & le globe de l'œil.

CAROTIDES. s. f. pl. Nom des deux artères qui conduisent le sang au cerveau. (Les artères carotides viennent de la partie supérieure de l'arcade du cerveau.)

CAROTIQUE. s. m. Terme d'Anatomie. Trou de l'os temporal qui donne passage à l'artère carotide.

CAROTTE. s. f. Sorte de racine bonne à manger. (Faire cuire des carottes.)

On dit, qu'*Un homme ne vit que de carottes*, pour dire, qu'Il vit mesquinement.

CAROTTER. v. n. Jouer mesquinement, ne hasarder que peu. (Il ne fait que carotter.)

CAROTTIER, IÈRE. subst. On appelle ainsi au jeu un homme ou une femme qui jouent timidement & risquent peu à la fois.

CAROUBE ou CAROUGE. s. m. Fruit du Caroubier. Gousse plate & longue d'environ un pied. Elle est remplie d'une pulpe moelleuse, dont le goût approche de celui de la casse, & qui lâche aussi le ventre.

CAROUBIER. s. m. Arbre qui porte des Caroubes.

CARPE. s. f. Sorte de poisson d'eau douce, couvert de grandes & larges écailles. (Carpe de rivière. Carpe d'étang. Carpe de Seine. Carpe laitée. Carpe œuvée. Carpe frite. Carpe au court-bouillon. Carpe à l'étuvée. Laitance de carpe. Langue de carpe.)

On appelle un certain saut, *Le saut de la carpe*, à cause de quelque ressemblance qu'il a avec un saut que la carpe a accoutumé de faire quand elle est hors de l'eau.

On dit d'Une personne, qu'*Elle fait la carpe pâmée*, pour dire, qu'Elle feint de se trouver mal. Il est familier.

CARPE. s. m. Terme d'Anatomie. La partie qui est entre le bras & la paume de la main.

CARPEAU. s. m. Diminutif de carpe. Petite carpe.

CARPILLON. s. m. Autre diminutif. Très-petite carpe.

CARQUOIS. s. m. Étui à flèches. (Carquois d'ivoire, d'ébène, &c. Carquois garni de flèches. Vider son carquois. Tirer des flèches de son carquois.)

CARRARE. s. m. Nom de lieu qu'on donne à du marbre de la côte de Gênes.

CARRÉ. adj. Qui est d'une figure à quatre côtés, & quatre angles droits. (Parfaitement carré. Figure carrée. Table carrée. Jardin carré. Plan carré.)

On appelle *Bonnet carré*, Le bonnet à quatre ou à trois cornes, que portent les Docteurs, les Ecclésiastiques & les gens de Justice dans leurs fonctions.

On appelle *Jeu de Paume carré*, ou simplement un *Carré*, Le jeu de Paume où il y a un petit trou, & un ais au lieu de dedans.

On appelle *Nombre carré*, Le nombre qui résulte d'un nombre multiplié par lui-même. (Seize est le nombre carré de quatre. Neuf est le nombre carré de trois.)

On appelle en termes d'Arithmétique, *Racine carrée*, Le nombre qui, multiplié par lui même, produit un nombre carré. (Tirer, extraire la racine carrée. Trois est la racine carrée de neuf. Quatre est la racine carrée de seize.)

On appelle *Période carrée*, Une période de quatre membres; & par extension on appelle aussi *Période carrée*, Toute période nombreuse & bien soutenue, quoiqu'elle ne soit pas de quatre membres.

On appelle familièrement *Partie carrée*, Une partie de divertissement faite entre deux hommes & deux femmes.

On dit qu'*Un homme est carré des épaules*, pour dire, qu'Il est large des épaules.

On dit proverbialement & bassement, pour se moquer d'un homme qui raisonne mal, qu'Il raisonne juste & carré comme une flutte.

CARRÉ. s. m. Figure carrée. (Carré parfait, dont les quatre côtés sont égaux. Carré long. Petit carré. Grand carré. Le diamètre d'un carré. Le côté d'un carré. Cela a tant de pieds, tant de toises en carré. Un pied en carré. Un pied carré.)

En parlant de Jardinage, on appelle *Carré*, Un espace de terre en carré, dans lequel on plante des fleurs, des légumes, &c. (Un carré de parterre. Un carré de potager. Un carré de tulipes. Un carré d'anemones. Un carré d'artichauts. Un carré long.) Et on appelle *Un carré d'eau*, Une pièce d'eau en carré.

On appelle *Carré de mouton*, La pièce d'un quartier de devant d'un mouton, lorsque le collet & l'épaule en sont dehors: c'est ce qu'on appelle autrement, *Un haut côté*.

On appelle *Carré de toilette*, Un petit coffre dont les femmes se servent à leur toilette, & dans lequel elles mettent leurs peignes & autres choses. (Carré d'argent. Carré de bois d'aloès, de bois de cèdre, &c.)

En termes de Monnoie, on appelle *Carré*, Le morceau d'acier fait en forme de dé, où est gravé en creux ce qui doit être en relief sur la médaille ou sur la monnoie. (Graver un carré. Carré bien gravé. Carré usé.)

CARRE. s. f. Ce mot n'est guère en usage que dans ces façons de parler. *La carre d'un chapeau*, pour dire, Le haut de la forme d'un chapeau. *La carre d'un habit*, pour dire, Le haut de la taille d'un habit. Et *La carre d'un soulier*, pour dire, Le bout d'un soulier.

On dit populairement qu'*Une personne a une bonne carre*, pour dire, qu'Elle a les épaules bien larges & bien fournies, & que cela lui donne de la prestance.

CARREAU. s. m. Espèce de pavé plat fait de terre cuite, de pierre, de marbre, &c. dont on se sert pour paver le dedans des maisons & des églises. (Petit carreau. Grand carreau. Carreau de terre cuite. Carreau de faïence. Carreau vernissé. Carreau de Hollande. Carreau de Lizieux. Carreau de Caen. Carreau de marbre. Carreau à quatre pans, à six pans, en losange. Carreau de jeu de paume. Chasse à deux carreaux, à trois carreaux. À quatre carreaux la balle la perd.)

On dit, *Plier du linge à petits carreaux, par petits carreaux*, pour dire, En plusieurs petits carrés. Et il y a de certaines étoffes façonnées qu'on appelle *Etoffes à petits carreaux*.

Jouer au franc carreau. Sorte de jeu où l'on jette en l'air une pièce de monnoie, & où celui dont la pièce tombe le plus loin des bords du carreau, gagne le coup.

On dit, *Coucher sur le carreau*, pour dire, Coucher sur le plancher. *Jeter des meubles sur le carreau*, pour dire, Les jeter dans la rue. On dit aussi, *Jeter quelqu'un, coucher quelqu'un sur le carreau*; pour dire, L'étendre sur la place mort ou très-blessé. Et, *Demeurer sur le carreau*, pour dire, Être tué sur la place.

On appelle aussi *Carreau*, Une des couleurs du jeu des cartes, marquée par de petits carreaux rouges. (Un as de carreau. Un deux de carreau. Jouer en carreau. La triomphe est de carreau. Il tourne carreau. Il m'est entré deux carreaux. Un Roi, une Dame, un valet de carreau.)

On dit d'Un homme qu'on méprise, que *C'est un valet de carreau*. (Il l'a traité comme un valet de carreau.)

CARREAU DE VITRE. Pièce de verre que l'on emploie aux fenêtres. (Casser un carreau de vitre. Remettre un carreau de vitre.)

CARREAU. Coussin carré dont on se sert pour s'asseoir ou pour se mettre à genoux. (Carreau de velours. Carreau de brocart. Carreau galonné d'or & d'argent. Une pile de carreaux. Une femme à qui on porte le carreau. Se faire porter un carreau à l'Église.)

CARREAU. Sorte de fer à repasser, dont les Tailleurs se servent pour rabattre les coutures des habits.

CARREAU D'ARBALÈTE, Étoit une flèche dont le fer avoit quatre pans. De là sont venues ces expressions figurées. (Les carreaux vengeurs de Jupiter, les carreaux de la foudre.)

On appelle *Brochet carreau*, Un fort gros brochet.

CARREAU. Sorte d'opilation qui presse l'estomac, la poitrine, & qui rend le ventre dur & tendu. (Les enfans sont plus sujets au carreau que les grandes personnes.)

CARREFOUR. s. m. L'endroit auquel se croisent deux ou plusieurs chemins à la campagne, ou plusieurs rues dans les villes, bourgs & villages. (Planter des croix dans les carrefours. Le peuple assemblé dans le carrefour. Publier à son de trompe par tous les carrefours.)

CARRIGER. v. n. Terme de marine usité dans la Méditerranée. Louvoyer.

CARRELAGE. s. m. Ouvrage de celui qui pose le carreau. (Les ouvriers prennent tant pour chaque toise de carrelage.)

Il signifie aussi quelquefois, Le carreau, & ce qu'il en coûte pour le faire poser. (Il m'a coûté tant pour le carrelage de ma chambre.)

CARRELER. v. a. Paver de carreaux, de terre cuite, de pierre, de marbre, &c. (Carreler une salle, une chambre de petits carreaux. Carreler de grands carreaux. Carreler de carreaux de Hollande. Carreler de pierres de Liais. Faire carreler des planchers.)

CARRELÉ, ÉE. participe.

CARRELET. s. m. Sorte de poisson de mer qui est plat, & qui a de petites taches rouges.

CARRELET, signifie aussi Une sorte de filet dont on se sert pour prendre le poisson. (Prendre du poisson au carrelet, avec un carrelet.)

CARRELET, signifie aussi Une aiguille angulaire du côté de la pointe.

CARRELEUR. s. m. Celui qui pose le carreau.

CARRELURE. s. f. Les semelles neuves qu'on met à de vieux souliers, à de vieilles bottes. (Mettre une carrelure à des souliers.

On dit figur. & bass. d'Un homme affamé

qui a fait un bon repas, qu' (Il s'est fait une carrelure, qu'il s'est donné une bonne carrelure de ventre.)

CARRÉMENT. adv. En carré, à angle droit. Il ne se dit guère que dans ces phrases. (Couper quelque chose carrément. Tracer un plan carrément. Cela est planté carrément.)

CARRER. v. a. Donner une figure carrée. (Carrer un bloc de marbre.) Et il signifie en Géométrie, Trouver un carré égal à une surface curviligne.

CARRER. v. récipr. Marcher les mains sur les côtés, ou de quelqu'autre manière qui marque de l'arrogance. (Se carrer en marchant. Voyez comme il se carre.) Il est du style familier.

CARRÉ, ÉE. participe.

CARRIER. s. m. Ouvrier, homme de journée qui travaille à tirer la pierre des carrières; ou l'entrepreneur qui fait ouvrir une carrière pour en tirer de la pierre. (Maître Carrier. Manœuvre Carrier.)

CARRIÈRE. s. f. Lice, lieu fermé de barrières, pour courir la bague, ou pour d'autres exercices d'homme de cheval. (Le bout de la carrière. Aller jusqu'au bout de la carrière. S'arrêter au milieu de la carrière. Entrer dans la carrière. Ouvrir la carrière.)

On dit d'Un cheval de manége ou de course, qu'*Il a bien fourni sa carrière*, pour dire, qu'Il a bien fait la course qu'on vouloit qu'il fît.

On dit, *Se donner carrière*, pour dire, Se réjouir, Se laisser emporter à l'envie que l'on a de dire ou de faire quelque chose. Et on dit, *Se donner carrière aux dépens de quelqu'un*, pour dire, S'en divertir par des railleries.

CARRIÈRE, se prend figurément pour le cours de la vie, pour le temps qu'on exerce un emploi, une charge, &c. (Finir, achever sa carrière. Fournir sa carrière. Être au bout de sa carrière. Ne faire que commencer sa carrière.)

On dit aussi figurément, *Ouvrir à quelqu'un une carrière*, *une belle carrière*, pour dire, Lui donner une occasion de paroître & d'exercer ses talens. (Cela lui a ouvert une belle carrière.)

CARRIÈRE, signifie aussi Le lieu d'où l'on tire de la pierre. (Tirer des pierres de la carrière. Descendre dans une carrière. Creuser une carrière. Fouiller une carrière. Carrière de marbre.)

On dit d'Un homme qui a été taillé plusieurs fois, qu'(Il a une carrière dans le corps.)

CARRILLON. s. m. Battement de cloches à coups drus & menus, avec quelque sorte de mesure & d'accord. (Sonner le carrillon. Sonner à double carrillon.)

Il signifie figurém. Crierie, grand bruit (Quand la Maîtresse du logis verra ce désordre, elle fera un beau carrillon.)

À DOUBLE CARRILLON. Façon de parler adverbiale, qui signifie, Fort, beaucoup, & qui n'a guère d'usage que dans ces phrases familières. (Fouetter quelqu'un à double carrillon, double carrillon.)

CARRILLONNER. v. n. Sonner le carrillon. (Il est fête à la Paroisse, on n'a fait que carrillonner.)

CARRILLONNEUR. s. m. Celui qui carrillonne.

CARRIOLE. s. f. Petite charrette couverte, qui est ordinairement suspendue. (La carriole d'un tel endroit. Aller dans la carriole, dans une carriole.)

CARROSSE. s. m. Espèce de voiture à quatre roues, suspendue & couverte, dont on se sert pour aller commodément par la ville & à la campagne. (Carrosse à portière. Carrosse à deux fonds. Carrosse coupé. Carrosse de campagne. Carrosse de louage. Carrosse à glaces. Carrosse drapé. Un carrosse bien suspendu. Un carrosse doux. Un carrosse rude. L'impériale, les portières, les mantelets, les glaces d'un carrosse. Carrosse à ressorts. Carrosse à flèche. Carrosse à brancards. Carrosse à arc. Faire rouler un carrosse. Avoir de quoi faire rouler un carrosse. Des chevaux de carrosse. Monter en carrosse. Descendre de carrosse. Un carrosse bien attelé. Aller en carrosse. Mener un carrosse. Ouvrir la portière d'un carrosse. Avoir carrosse. Prendre carrosse. Carrosse de voiture. Carrosse de remise. Carrosse à quatre chevaux. Carrosse à six chevaux.)

On dit figur. & prov. d'Un homme grossier, brutal ou stupide, que (C'est un vrai cheval de carrosse.)

CARROSSIER. s. m. Faiseur de carrosses. (Sellier-Carrossier.)

On dit d'Un cheval épais, traversé, & propre à bien tirer le carrosse, que (C'est un bon carrossier.)

CARROUSEL. s. m. Espèce de Tournois, qui consiste ordinairement en courses de bagues, de têtes, &c. entre plusieurs Chevaliers partagés en différentes quadrilles distinguées par la diversité des livrées & des habits. (Faire un carrousel. Ouvrir le carrousel. Le carrousel du Roi. Le carrousel de la Place Royale. Le carrousel des Tuilleries.)

On appelle aussi *Carrousel*, Le lieu, la place où l'on a fait un carrousel.

CARROUSSE. Terme emprunté de l'Allemand, qui n'a d'usage qu'en cette phrase, *Faire carrousse*, pour dire, Faire débauche. Il est du style familier.

CARRURE. s. f. La largeur du dos par les épaules & un peu au dessus. (Voilà un homme d'une belle carrure. Cet habit est trop large, trop étroit de carrure.)

CARTAYER. v. n. Il se dit en parlant d'un Cocher qui met une ornière entre les deux chevaux & les deux roues du carrosse. (Ce Cocher a fort bien cartayé.)

CARTE. s. f. Assemblage de plusieurs papiers collés l'un sur l'autre. (De la carte fine. De la carte bien battue.) En ce sens on se sert plus ordinairement du mot de *Carton*; & on appelle cette sorte de carte, *Du carton fin*.

CARTE. Petit carton fin coupé en carré long, qui est marqué de quelque figure & de quelque couleur, & dont on se sert pour jouer à divers jeux. (Un jeu de cartes. Des cartes de piquet. Des cartes de prime. Des cartes d'hombre. Jouer aux cartes. Mêler les cartes. Battre les cartes. Couvrir la carte. Écarter une carte. Il lui est rentré une carte qui lui fait beau jeu. Il a le plus beau jeu de la carte. Faire des tours de carte. Escamoter une carte. Filer les cartes.)

On appelle *Cartes*, Ce que les joueurs laissent pour la dépense des cartes. (Les cartes valent beaucoup aux domestiques de cette maison. Les domestiques ont les cartes. Mettre aux cartes.)

CARTE, se dit aussi du mémoire de la dépense d'un repas chez un Traiteur. (Apportez la carte.)

On appelle figur. *Château de carte*, Une petite maison de campagne fort ajustée & peu solidement bâtie, ce qui se dit par allusion à de petits châteaux que les enfans font avec des cartes.

On dit proverbialement à un homme qui se plaint, & qui est difficile à satisfaire, (Si vous n'êtes pas content, prenez des cartes.)

On dit figurément, *Brouiller les cartes*, pour dire, Semer des divisions, apporter du trouble. (Les cartes sont bien brouillées.) Et en parlant d'un homme qui est plus clair-voyant, ou mieux instruit qu'un autre dans une affaire, que (C'est un homme qui voit le dessous des cartes.)

On dit figurément *Donner carte blanche à quelqu'un*, pour dire, Laisser quelqu'un maître d'une affaire, offrir d'en passer par tout ce qu'il voudra. (Le Prince a donné carte blanche, la carte blanche à ce Général.)

On appelle *Carte de Géographie*, ou *Carte Géographique*, Une grande feuille de papier qui représente la portion de différentes parties du globe terrestre, ou de quelque région ou province particulière.

On dit aussi, *Carte générale*, *carte particulière*. Et dans ce sens on dit, *Carte universelle*, autrement *Mappemonde*. (Carte topographique. Apprendre la carte. Savoir bien la carte. Faire la carte d'un pays. Entendre la carte.)

On l'emploie aussi pour signifier la connoissance géographique d'un pays. (Apprendre, étudier, montrer la carte d'Allemagne.)

On appelle *Carte Hydrographique*, ou *Carte marine*, Une carte qui représente toutes les côtes, les mouillages, les sondages & les rumbs de vent. *Carte Astronomique*, ou *Céleste*, Une carte qui représente les constellations dans la situation qu'elles ont les unes à l'égard des autres. *Carte Généalogique*, Une carte qui contient toute la généalogie d'une maison.

On dit prov. & figur. dans le même sens, qu'*Un homme sait la carte*, pour dire, qu'Il sait parfaitement les intrigues, les intérêts de la Cour, les manières du monde, d'un quartier, d'une société, d'une famille, &c.

CARTEL. s. m. Défi par écrit pour un combat singulier. Il se dit aussi d'un défi par écrit pour un combat de divertissement, comme aux Tournois. (Un cartel de défi. Envoyer un cartel. Donner un cartel. Recevoir un cartel.)

Il signifie aussi Réglement fait entre deux partis ennemis, pour la rançon des prisonniers. (Régler le cartel. Le cartel est fait.)

CARTERON. *Voyez* QUARTERON.

CARTÉSIANISME. s. m. Philosophie de Descartes.

CARTÉSIEN. s. m. Philosophe attaché aux principes de Descartes.

CARTHAME ou SAFRAN BÂTARD. s. m. Plante. Ce premier nom lui vient d'un mot Grec, qui signifie Purger, parce que la semence de cette plante est très-purgative. On l'appelle encore *Semence de Perroquet*, parce qu'elle est bonne pour cet oiseau.

CARTIER. s. m. Celui qui fait & vend des cartes à jouer. (Maître Cartier.)

CARTILAGE. s. m. Terme d'Anatomie. C'est une partie blanche, dure, élastique, polie, privée de sentiment, qui se trouve

fur-tout aux extrémités des os. C'est ce qu'on appelle vulgairement le *Croquant* dans la viande de boucherie. (Le cartilage du nez. Le cartilage des oreilles.)

CARTILAGINEUX , EUSE. adj. Qui est de nature de cartilage, qui est composé de cartilages. (Les parties cartilagineuses.)

CARTISANE. f. f. Fil , soie , or ou argent tortillé fur des petits morceaux de carton fin , dont on se sert pour les dentelles & les broderies. (Dentelles à cartisane.)

CARTON. f. m. Carte grosse & forte , faite de papier haché , battu & collé. (Gros carton. Bas-relief en carton. Un livre relié avec du carton , en carton. Boîte de carton.)

On appelle *Carton fin* , Celui qui n'est fait que de plusieurs papiers collés ensemble.

On appelle aussi *Carton* , Un feuillet d'impression qu'on refait , à cause de quelques fautes qui y sont survenues, ou de quelques changemens qu'on y veut faire. (Faire un carton , mettre un carton à un livre.)

On appelle aussi *Carton* , Des desseins en grand , tracés fur du papier, d'après lequel le Peintre fait sa fresque , ou qu'on donne aux Ouvriers en tapisseries pour servir de modèles.

CARTOUCHE. f. m. Sorte d'ornement de sculpture ou de peinture , représentant un carton roulé & tortillé par les bords. (Graver des armes , peindre des armes dans un cartouche.)

Il se dit aussi d'une charge pour le canon, composée de clous , de balles de mousquet, & de petites pièces de fer , le tout enveloppé dans un carton. (Canon chargé à cartouche. Tirer à cartouche.) Et dans ce sens il est féminin.

On appelle aussi *Cartouche* , La charge entière d'une arme à feu , qui est dans un rouleau de papier.

CARTULAIRE. f. m. Recueil d'actes , titres & les autres principaux papiers, concernant le temporel d'un Monastère, d'un Chapitre, ou de quelque Église. (Cartulaire de Cluny , &c.)

CARVI f. m. Plante dont la semence & la racine ont un goût âcre & aromatique. L'une & l'autre sont stomachiques & bonnes contre les vents.

CARUS. f. m. Terme de Médecine. Affection soporeuse , profond assoupissement sans fièvre. (Le carus tient fort de la léthargie & de l'apoplexie.)

CAS

CAS. f. m. Terme de Grammaire , qui signifie les différentes désinances des noms dans les Langues où les noms se déclinent. Il n'y a point de cas proprement dits dans la Langue Françoise.

CAS. f. m. Accident , aventure , conjoncture , occasion. (Cas fortuit. Par cas fortuit. Un cas imprévu. Un cas extraordinaire. Un cas étrange. Cas bien extraordinaire. En tel cas. En pareil cas. En ce cas il faudroit.)

On appelle *Cas métaphysique* , Une hypothèse , une supposition par impossible , dont on tire quelque induction. (Voilà un cas bien métaphysique.)

CAS , signifie aussi Un fait ou arrivé , ou supposé comme pouvant arriver. (Ce n'est pas là le cas dont il s'agit. Posez le cas. Le cas est tel. Le cas de la loi. Il est dans le cas. Cela n'est pas dans le cas de l'Ordonnance, de la Coutume. Vous n'êtes pas dans le cas.)

En ce sens on dit , (Au cas que cela soit. Au cas que cela arrive. Le cas avenant. Si le cas y échet. Posez le cas que cela soit.)

On dit aussi. (En cas que cela soit. En cas que cela arrive. En cas de mort. En cas de rupture.)

EN CAS , se dit aussi en diverses phrases , pour dire , En fait de , en matière de. (En cas de chevaux , vous pouvez vous en rapporter à lui.) Il est du style familier.

EN TOUT CAS. Façon de parler qui signifie , Quoi qu'il arrive , à tout événement. (Je vous payerai dans un mois , en tout cas , je vous donnerai des suretés suffisantes.)

On dit , *Faire cas de quelqu'un* , ou *de quelque chose* , pour dire , L'estimer , en avoir bonne opinion. (Faire grand cas d'un homme. C'est un Prince qui sait faire cas des honnêtes gens. Ne faire cas que de l'argent. On ne fait pas grand cas de ce qu'il dit.)

CAS , signifie aussi Un fait , une action ; & en ce sens il ne se dit guère que d'un fait , que d'une action en matière criminelle. (Il est convaincu d'un cas énorme Le cas dont il est accusé est graciable.) Et en parlant d'un homme qui est en danger pour quelque crime , ou pour quelque mauvaise affaire , on dit , (Que son cas va mal, que son cas n'est pas net , que son cas est véreux.) Ces trois derniers exemples sont du style familier.

On dit prov. (Tous vilains cas sont reniables.)

On appelle , *Cas privilégiés* , ou *Cas Royaux* , Une sorte de crime dont il n'y a que les Juges Royaux qui puissent connoître , quelle que soit la condition de l'accusé. (La fausse monnoie, le duel sont des cas privilégiés.)

On dit aussi en matière criminelle , *Pour les cas résultans du procès* ; & cela ne se dit que lorsque les preuves ne sont pas complètes. (Il étoit accusé d'assassinat ; mais comme il n'y avoit point de preuves suffisantes , il fut condamné aux galères pour les cas résultans du procès.)

On appelle *Cas réservés* , Certains péchés dont l'absolution est réservée à l'Évêque , ou même au Pape. (L'incendie volontaire des Églises, est un cas réservé au Pape.)

On appelle *Cas de conscience* , Une difficulté, une question , sur ce que la Religion permet ou défend en certains cas. (Ce Docteur est fort versé dans les cas de conscience. Un cas de conscience fort difficile à résoudre.)

CAS , CASSE. adj. Qui sonne le cassé. (Cela sonne cas. Une voix casse & enrouée.) Il est vieux au masculin.

CASANIER , IÈRE. adj. Qui aime à demeurer chez lui par esprit de fainéantise. (C'est l'homme du monde le plus casanier.) On dit dans ce même sens, (Mener une vie casanière. Être d'humeur casanière.)

Il est aussi sub. (C'est un casanier , un vrai casanier.)

CASAQUE. f. f. Sorte d'habillement dont on se sert comme d'un manteau , & qui a ordinairement des manches fort larges. (Une casaque pour la campagne. Une casaque pour la pluie. Une casaque d'Archer. Une casaque de Garde. Une casaque de Mousquetaire.)

On dit proverbialement , qu'*Un homme a tourné casaque* , pour dire , qu'il a changé de parti.

CASAQUIN. f. m. Diminutif. Espèce d'habillement court , & qu'on porte pour sa commodité.

CASCADE. f. f. Chute d'eau , soit que l'eau tombe naturellement du haut d'un rocher ou d'une montagne , soit que la chute en ait été pratiquée par artifice. (Une cascade naturelle. La rivière fait une cascade en cet endroit. La cascade de Tivoli. Une belle cascade. La cascade de saint Cloud. Faire une cascade dans un jardin)

On dit figurément , d'Un discours où l'Auteur passe tout d'un coup d'une chose à l'autre , sans aucune liaison , que (C'est un discours plein de cascades.) Et figurément encore , en parlant d'Une nouvelle qu'on ne fait point de la première main , & qui a passé auparavant par plusieurs bouches , qu'*On ne la fait que par cascades ; qu'elle n'est venue à celui qui l'a dite que par cascades.*

CASE. f. f. Maison. Il n'est point en usage au propre. Néanmoins on dit *Patron de la case* , pour dire , Le maître de la maison , ou celui qui a toute autorité dans la maison. Il est du style familier.

CASE , au Jeu de Trictrac , se dit de chacune de ces places qui sont marquées par une espèce de flèche. En ce sens on dit , qu' (Il y a tant de cases au trictrac. Avoir une dame à une telle case. Avoir cinq cases remplies , & une dame à la sixième.) On dit, *Faire une case* , pour dire , *Remplir une case avec deux dames.* (Avoir une case difficile à faire. Faire une belle case. Une demi-case.)

CASE , au Jeu des Échets , se dit de chacun des carrés de l'échiquier sur lequel on joue. (Avancer un pion à la seconde case du Roi.)

CASEMATE. f. f. Terme de fortification. Cave , ou lieu voûté sous terre , pour défendre la courtine & les fossés (Faire des casemates. Des casemates à éventer la mine.)

CASEMATÉ. adj. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase , *Bastion casematé* , pour dire , Un bastion où il y a des casemates.

CASER. v. n. Il n'a d'usage qu'au jeu de Trictrac, pour dire , Faire une case , remplir une case avec deux dames. (Caser bien. Caser mal.)

CASERNE. f. f. Logement des soldats. Les casernes sont des logemens qu'on fait dans une ville de guerre entre le rempart & les maisons de la ville , pour loger les troupes de la garnison , & pour soulager les bourgeois. (On fit entrer tous les soldats dans les casernes.)

CASERNER. v. n. Loger dans des casernes. (La garnison logeoit chez les bourgeois , mais on la fit caserner. La moitié de la garnison casernera cet hiver.)

Il est aussi actif. (Caserner des troupes.)

CASERNÉ , ÉE. participe.

CASEUX , EUSE. adj. Qui est de la nature du fromage. (La partie caseuse du lait.)

CASILLEUX. adj. Il se dit du verre qui se casse au lieu de se couper , quand on y applique le diamant.

CASQUE. f. m. Arme défensive , Sorte d'habillement de tête pour la guerre , Héaume. (Une armure complète avec le casque , la cuirasse, les brassards , les gantelets , &c.

Tous les Chevaliers du Tournois avoient le casque en tête.)

CASQUE. Les Botanistes appellent fleurs en casque, celles qui par leur forme ressemblent à cette armure. (L'aconit est une fleur en casque.)

CASQUE, en termes de Blason, se dit De la représentation d'un casque sur l'écusson des armoiries. (Porter le casque de face. Il n'y a que les Souverains qui portent le casque ouvert & couronné.)

CASSADE. s. f. Mensonge pour plaisanter, ou pour servir d'excuse ou de défaite. (Donner une cassade. C'est un donneur de cassades.) Il n'est que du style familier.

A certains jeux de renvi, comme le brelan, on dit, *Faire une cassade*, pour dire, Faire un renvi avec vilain jeu, afin d'obliger les autres joueurs à quitter. (C'est un grand faiseur de cassades.)

CASSAILLE. s. f. Terme de Laboureur. C'est la première façon qu'on donne à la terre, en l'ouvrant après Pâque.

CASSANT, ANTE. adj. Fragile, sujet à se casser, à se rompre, qui se casse aisément. (C'est dommage que le verre soit si cassant, que la porcelaine soit si cassante. Le cristal est beau, mais il est bien cassant.)

Il se dit aussi, De certains métaux aigres, & particulièrement du fer. (Il y a du fer qui est fort cassant.)

On appelle *Poires cassantes* & *Poires qui ont la chair cassante*, Celles qui cassent, qui font une légère résistance sous la dent; & on les appelle ainsi, à la différence des autres poires qui fondent dans la bouche, & qui par cette raison sont appellées *Poires fondantes*. (Le Bon-chrétien, le Martin-sec, & le Messire-Jean, sont des poires cassantes.)

CASSATION. s. f. Terme de Pratique. Acte juridique, par lequel on casse des Jugemens, des Actes & des Procédures. (La cassation d'une Procédure. La cassation d'une Sentence. La cassation d'un Testament.) *Se pourvoir en cassation d'Arrêt*, *poursuivre la cassation d'un Arrêt*, signifie, Se pourvoir en Justice pour faire casser un Arrêt.

CASSAVE. s. f. Farine faite de la Racine de manioque séchée.

CASSE. s. f. On appelle ainsi la moelle qui est renfermée dans une gousse longue & boiseuse d'un arbre qui vient en Égypte & dans les Indes. (De la casse du Levant. Un bâton de casse. Se purger avec de la casse. Prendre de la casse. Prendre de la casse en bol ou dans du petit lait.)

CASSE, est aussi un terme dont se servent les gens de guerre, & qui n'a d'usage que dans ces phrases, *Il craint la casse*, pour dire, d'Être cassé. (Cela mérite la casse. Compagnie vacante par casse.)

On appelle *Lettres de casse*, L'ordre du Roi pour casser un Officier.

CASSE, en termes de fonderie, est un bassin formé vis-à-vis de l'œil ou de l'ouverture d'un fourneau, dans lequel est reçu le métal fondu qui découle du fourneau.

CASSE, en termes d'Imprimerie est une longue caisse partagée en divers petits carrés, dans chacun desquels sont tous les caractères d'une même lettre, afin que les Compositeurs les puissent trouver plus facilement. (Prendre les lettres dans la casse.)

CASSE-COU. s. m. On appelle ainsi un endroit où il est aisé de tomber, si on n'y prend garde. (Cet escalier est un vrai casse-cou.)

CASSE-CUL. s. m. On appelle ainsi populairement une chute qu'on fait en tombant sur le derrière. Il n'a guère d'usage qu'en ces phrases. (Se donner un casse-cul. Il s'est donné un casse-cul sur la glace.)

CASSE-NOISETTE. s. m. Petit instrument avec lequel on casse des noisettes.

CASSER. v. a. Briser, rompre. (Casser un verre. Casser des noix. Casser des os. Casser les bras à quelqu'un. Se casser la tête.)

On dit, *Casser un testament*, *casser un contrat*, *casser une sentence*, *un jugement*, pour dire, Les déclarer nuls juridiquement, les annuller.

On dit aussi, *Casser des gens de guerre*, *casser des troupes*, pour dire, Les licencier. Et, *Casser un Officier*, pour dire, Le chasser du service, le priver de son emploi (Ce Capitaine fut cassé pour ne s'être pas rendu à l'armée dans le temps.)

On dit d'un Subalterne à qui on a ôté une commission, un emploi, à cause de sa mauvaise conduite, qu'*On l'a cassé aux gages*. Et de même on dit d'Un Supérieur qui a ôté sa confiance à un inférieur, qu'*Il l'a cassé aux gages*. Il est du style familier.

On dit familièrement & figurément, *Se casser la tête*, pour dire, S'appliquer à quelque chose avec une grande contention d'esprit. *Se casser le cou*, & *Casser le cou à quelqu'un*, pour dire, Gâter ses affaires, & ruiner sa fortune, ou la fortune de quelqu'un, Et, *Se casser le nez*, pour dire, Ne point réussir dans ses projets, ne point venir à bout de ce que l'on a entrepris.

CASSER, est aussi neutre dans ces phrases. (Un verre se casse. En élevant cette machine, la corde cassa, se cassa. Une poire casse sous la dent, quand elle est ferme sans être dure. Une étoffe forte se casse lorsqu'elle se coupe.)

On dit proverbialement, *Qui casse les verres les paye*, pour dire, Que chacun est responsable de ses fautes.

CASSER, signifie aussi, Affoiblir, débiliter; & en ce sens il ne se dit que des choses qui ruinent la santé. (Les fatigues de la guerre, les débauches l'ont fort cassé.) En ce sens il est aussi réciproque. (C'est un homme qui commence à se casser. Il se casse fort depuis peu.)

CASSÉ, ÉE. participe. Un verre cassé. Un bras cassé. Un Arrêt cassé. Un homme extrêmement cassé. Un Régiment cassé. Un Officier cassé. Un homme cassé aux gages. Un homme cassé de vieillesse. Voix cassée.

CASSEROLE. s. f. Espèce d'ustensile de cuisine, dont on se sert à divers usages. (Casserole de cuivre. Casserole de terre cuite.)

CASSE-TÊTE. s. m. Terme qui se dit dans le discours familier de tout ce qui demande une grande application, une grande contention d'esprit. (L'Algèbre est un vrai casse-tête.)

On dit aussi d'un vin fumeux, que *C'est un casse-tête*, parce qu'il porte à la tête, qu'il fait mal à la tête.

C'est aussi le nom d'une espèce d'arme particulière aux Sauvages de l'Amérique. Elle est d'un bois fort dur.

CASSETIN. s. m. Terme d'Imprimerie. Petite casse à mettre les lettres. (Chaque lettre a son cassetin.)

CASSETTE. s. f. Petit coffre où l'on serre ordinairement des choses de conséquence. (On lui a pris ses pierreries dans sa cassette. Saisir, ouvrir une cassette.)

On appelle *La cassette du Roi*, La somme que le Garde du Trésor Royal porte au Roi le premier jour de chaque mois. (Le Roi a donné à un tel une pension sur sa cassette.)

CASSEUR. s. m. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase proverb. *Un grand casseur de raquettes*, Qui se dit d'Un homme vert & vigoureux. (Il se vante fort, il se donne pour un grand casseur de raquettes.)

CASSIDOINE. s. f. Pierre précieuse dont les Anciens faisoient des vases.

CASSIE. s. f. Arbre qui nous a été apporté des Indes, & qui croît à présent en Provence. Ses fleurs ont une odeur agréable; les Parfumeurs en font usage.

CASSIER. s. m. L'arbre qui porte la casse.

CASSINE. s. f. On appelle ainsi en quelques Provinces une petite maison de plaisir hors de la ville. (Une jolie cassine.)

CASSIOPÉE. s. f. Constellation de l'hémisphère septentrional.

CASSOLETTE. s. f. Vase où l'on met des eaux de senteur ou d'autres parfums, pour les faire évaporer par le feu (Une cassolette d'argent. Mettre du feu sous une cassolette. Les Architectes emploient des cassolettes de sculpture dans les ornemens.)

Il se dit aussi De l'odeur même qui s'exhale de la cassolette. (Voilà une bonne cassolette.)

On dit ironiquement d'Une mauvaise odeur, (Quelle cassolette ! Voilà une terrible cassolette.)

CASSONADE. s. f. Sucre qui n'est point encore affiné. (Ces confitures ne sont faites qu'avec de la cassonade.)

CASSURE. s. f. Il se dit de l'endroit où un corps est cassé.

CASTAGNETTE. s. f. Instrument composé de deux petits morceaux de bois creusés, que l'on tient dans la main, & que l'on frappe l'un contre l'autre en cadence, en mettant les deux concavités l'une contre l'autre. (Jouer des castagnettes. Danser avec des castagnettes)

CASTE. s. f. On appelle ainsi les Tribus dans lesquelles sont divisés les Idolâtres des Indes Orientales. (La caste des Bramines. La caste des Banians.)

CASTILLE. s. f. Débat, démêlé, différent. Il n'a plus guère d'usage que dans les phrases suivantes. (Ils ont toujours quelque castille ensemble. Ils sont toujours en castille.) Il n'est que du style familier.

CASTINE. s. f. Pierre blanchâtre qu'on mêle avec la mine de fer pour en faciliter la fusion, en absorbant les acides du soufre qui sont la matière la plus ennemie du fer.

CASTOR. s. m. Espèce d'Animal amphibie, qui habite ordinairement dans les lieux aquatiques, & qui se trouve dans la nouvelle France. (Les Castors ont fait plusieurs chaussées dans le Canada. Poil de castor. Peau de castor. Chapeau de castor. Drap de castor. Ras de castor.)

Il signifie aussi le chapeau même qui se fait avec le poil du castor. (Acheter un castor. Un castor neuf. Un vieux castor. Un castor ras, lustré. Un demi-castor.)

On appelle *Demi-castor*, Un chapeau qui n'est pas fait entièrement de poil de castor, & dans lequel il entre d'autre poil ou de la laine.)

CASTRAMÉTATION. s. f. L'art de camper. Il ne se dit guère qu'en parlant de la manière de camper des Anciens. (Ce Livre traite de la castramétation des Grecs, des Romains.)

CASTRAT. s. m. Celui que l'on a châtré pour lui conserver une voix semblable à celle des enfans & des femmes. (Il y a beaucoup de castrats en Italie.)

CASTRATION. s. f. Terme de Chirurgie. Opération par laquelle on châtre un homme, un animal.

CASUALITÉ. s. f. Terme didactique. Ce qui est fondé sur le cas fortuit, qui n'a rien de certain ni d'assuré.

CASUEL. adj. Fortuit, accidentel, qui peut arriver ou n'arriver pas. (Cela est casuel. Cela est fort casuel.) On dit d'un emploi sujet à révocation, d'une charge qui peut se perdre par mort, que (Ce sont des emplois casuels, des charges fort casuelles.)

On appelle *Droits casuels*, Certains profits de fief qui arrivent fortuitement, comme les lods & ventes, &c. (Le droit d'aubaine est un droit casuel.)

PARTIES CASUELLES. Ce sont les droits qui reviennent au Roi, pour les charges de Judicature ou de Finance, quand elles changent de titulaire. (Trésorier des Parties casuelles.)

Parties casuelles, se dit aussi Du bureau établi pour le recouvrement de ces sortes de droits. (Lever une charge aux Parties casuelles, la payer aux Parties casuelles. Une quittance des Parties casuelles.)

On dit, qu'*Une charge vaque aux Parties casuelles*, pour dire, qu'Elle vaque au profit du Roi.

CASUEL, est aussi substantif masculin; & en cette acception, il se dit Du revenu casuel d'une terre ou d'un bénéfice. (Le casuel de cette terre vaut mieux que le revenu certain. Le casuel d'une cure.)

CASUELLEMENT. adv. Fortuitement, par hasard. Il n'a guère d'usage.

CASUISTE. s. m. Théologien qui enseigne la Théologie morale, & qui résout les cas de conscience. (Casuiste sévère. Casuiste rigide. Casuiste relâché. Les anciens Casuistes. Les Casuistes modernes. Consulter les Casuistes. Le Casuiste le plus sûr, c'est la conscience d'un homme de bien.)

CAT

CATACHRÈSE. s. f. (On prononce *Catakrèse.*) Figure de discours, espèce de métaphore qui consiste dans l'abus d'un terme, comme (Ferré d'argent. Aller à cheval sur un bâton.)

CATACOMBES. s. f. pl. Grottes souterraines, ou carrières d'où l'on tiroit la pierre & le sable, & dans lesquelles on enterroit les corps morts. (Les catacombes de Rome. Les Catacombes de Naples. Il y a plusieurs Martyrs enterrés dans les Catacombes.)

CATADOUPE ou **CATADUPE.** s. f. Cataracte, chute d'un fleuve. (Les Catadoupes du Boristhène.)

CATAFALQUE. s. m. Décoration funèbre qu'on élève au milieu d'une Église, pour y placer le cercueil ou la représentation d'un mort à qui l'on veut rendre les plus grands honneurs. (On éleva pour ce Prince un magnifique catafalque.)

CATAGMATIQUE. adj. de t. g. Terme de Médecine. Il se dit des médicamens propres à souder les os cassés, & former le calus.

CATALEPSIE. s. f. Maladie où l'on reste tout à coup immobile, avec la respiration libre.

CATALEPTIQUE. adj. de t. g. Qui est attaqué de la catalepsie.

CATALOGUE. s. m. Liste, dénombrement. (Le catalogue des livres. Le catalogue d'une bibliothèque. Rayer un livre d'un catalogue. Le catalogue des plantes. Le catalogue des Saints.)

CATANANCE. s. m. Plante commune dans nos provinces méridionales. Elle rend un peu de lait, quand on la froisse dans les doigts. Sa fleur approche de celle du bleuet. On en fait peu d'usage en Médecine.

CATAPLASME. s. m. Espèce d'emplâtre propre à fomenter, à fortifier une partie débilitée, à amollir & à résoudre les duretés. (Faire un cataplasme. Appliquer un cataplasme.)

CATAPUCE ou **ÉPURGE.** s. f. Plante qui est une espèce de Tithymale, & un violent purgatif.

CATAPULTE. s. f. Machine de guerre dont les Anciens se servoient pour lancer des traits.

CATARACTE. s. f. Humeur qui s'amasse sur le cristallin, & qui l'ayant rendu opaque, obscurcit la vue, ou la fait perdre entièrement. (Avoir une cataracte sur l'œil. L'Oculiste lui a ôté, lui a abattu la cataracte.)

CATARACTE. s. f. Saut, chute des eaux d'une grande rivière, lorsque ces eaux tombent d'extrêmement haut: & il se dit principalement en parlant de la chute des eaux du Nil vers sa source. (Les cataractes du Nil. La cataracte de Syene.)

CATARACTES, se dit aussi en parlant d'Une grande abondance d'eaux qui tombent du Ciel: & dans cette acception, il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, où l'Écriture parlant du Déluge dit, que (Les cataractes du Ciel furent ouvertes.)

CATARRE. s. m. Fluxion qui tombe sur quelque partie du corps. (Grand catarre. Un catarre suffocant. Il lui est tombé un catarre sur la joue, sur la poitrine.)

CATARREUX, EUSE. Sujet aux catarres. (Un vieillard catarreux.)

CATASTROPHE. s. f. Le dernier & principal événement d'une Tragédie. (Grande catastrophe. Sanglante catastrophe.)

Il signifie figurément Une fin malheureuse. (La vie de ce Prince avoit été heureuse, mais elle a fini par une cruelle catastrophe.)

CATÉCHISER. v. a. Instruire des mystères de la foi, & des principaux points de la Religion Chrétienne. (Catéchiser les Infidelles, les ignorans, les enfans.)

Il signifie figurément, Tâcher de persuader quelque chose à quelqu'un, lui dire toutes les raisons qui peuvent l'engager à faire une chose. (Je l'ai assez catéchisé, mais il n'en veut rien faire. Il le faut un peu catéchiser.) Il est du style familier.

CATÉCHISÉ, ÉE. participe.

CATÉCHISME. subst. m. Instruction sur les principes & les mystères de la Foi. (Faire le catéchisme. Aller au catéchisme. Un enfant qui sait bien son catéchisme. Le catéchisme du Concile de Trente. Enseigner le catéchisme. Réciter le catéchisme. Dire son catéchisme.)

Il signifie aussi Le livre qui contient cette instruction. (Acheter un catéchisme. Lire le catéchisme.)

CATÉCHISTE. s. m. Celui qui enseigne le catéchisme aux enfans. (C'est le catéchiste de la Paroisse.)

CATÉCHUMENE. s. m. (On ne prononce point l'H.) Celui que l'on instruit pour le disposer au Baptême. (Les catéchumenes. Les nouveaux catéchumenes.)

CATÉGORIE. s. f. Terme de Logique. Sorte de classe dans laquelle on range plusieurs choses qui sont de différente espèce, mais qui conviennent en un même genre. (Les dix catégories d'Aristote. La catégorie de la substance, de l'accident, &c.)

On dit figurément, *Ces gens-là sont de même catégorie*, pour dire, qu'Ils sont de même caractère, qu'ils ont les mêmes mœurs. Il s'emploie plus souvent en mal.

On dit aussi, *Ces deux choses ne sont pas de même catégorie*, pour dire, qu'Elles ne sont pas de même nature ou qu'elles ne s'accordent pas ensemble.

CATÉGORIQUE. adj. de t. g. Qui est dans l'ordre, qui est selon la raison, qui est à propos. (Une réponse catégorique. Cela n'est pas catégorique.)

CATÉGORIQUEMENT. adv. Pertinemment, à propos, selon la raison, d'une manière précise. (Répondre catégoriquement. Il a parlé catégoriquement.)

CATHARTIQUE. adj. de t. g. Terme de Pharmacie. Qui est purgatif.

CATHÉDRALE. adj. f. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, *Église Cathédrale*, qui se dit De la principale Église d'un Évêché, de l'Église où est le siége de la résidence de l'Évêque. (Un Chanoine de l'Église Cathédrale.)

CATHÉDRALE, est aussi substantif. (La Cathédrale. Un Chanoine de la Cathédrale.)

CATHÉDRANT. adj. Théologien ou Philosophe qui préside à une thèse.

CATHÉRÉTIQUE. adj. de t. g. Terme de Pharmacie. Il se dit des médicamens qui rongent les chairs.

CATHÉTER. s. m. Instrument de Chirurgie. C'est une sonde creuse & recourbée, faite pour être introduite dans la vessie.

CATHÉTERISME. s. m. Opération de Chirurgie, par le moyen de laquelle on tire l'urine de la vessie, ou l'on y fait des injections.

CATHOLICISME. s. m. Communion ou Religion Catholique.

CATHOLICITÉ. s. f. Il se dit, soit de la Doctrine de l'Église Catholique, soit des personnes qui en font profession. (La catholicité de cette opinion. On doute de la catholicité de cet Écrivain.)

Quelquefois aussi il se prend pour tous les Pays Catholiques. (C'est un usage reçu dans toute la Catholicité.)

CATHOLICON. s. m. Espèce de remède ainsi appelé, ou parce qu'il est composé de plusieurs sortes d'ingrédiens, ou parce qu'on prétend qu'il est propre à toutes sortes de maladies. (Catholicon simple. Catholicon double. Acheter du catholicon. Ordonner du catholicon. Prendre du catholicon. Se purger avec du catholicon.)

CATHOLIQUE. adj. de t. g. Qui est universel, qui est répandu par-tout. Il ne se dit qu'en parlant de la vraie Religion, & de ce qui n'appartient qu'à elle. (La Foi Catholique. La Religion Catholique. L'Église Catholique, Apostolique & Romaine. Il a toujours eu des sentimens très-catholiques, des opinions très-catholiques.)

On appelle le Roi d'Espagne, *Le Roi Catholique*, *Sa Majesté Catholique*.

Et on appelle, *Cantons Catholiques*, Les Cantons Suisses qui font profession de la Religion Catholique. *Pays-Bas Catholiques*, Les Provinces des Pays-Bas où la Religion Catholique est demeurée la Religion dominante.

CATHOLIQUE, eſt auſſi ſubſtantif. (Un Catholique. Un bon Catholique.)

On appelle proverbialement, *Catholique à gros grain*, Un Catholique qui ne fait pas ſcrupule de bien des choſes défendues par la Religion.

CATHOLIQUEMENT. adv. Conformément à la Foi de l'Égliſe Catholique. (Il a prêché, il a écrit très-catholiquement.)

CATI. ſ. m. Apprêt propre à rendre les étoffes plus fermes & plus luſtrées.

CATIMINI. *En catimini*, en cachette. Façon de parler adverbiale, qui n'a d'uſage que dans le ſtyle familier. (Il a fait cela en catimini. Il eſt venu en catimini.)

CATIN. ſ. f. On ne met pas ce nom ici comme nom propre, mais comme un mot dont on ſe ſert pour dire, Une perſonne de mauvaiſe vie. (C'eſt une franche catin.) Il eſt familier.

CATIN. ſ. m. Baſſin dans lequel un métal fondu eſt reçu.

CATIR. v. a. Donner le luſtre à une étoffe. (Catir du drap, des bas.)

CATON. ſ. m. Nom qu'on donne à un homme très ſage, ou qui affecte de l'être. (C'eſt un caton, il fait le caton.)

CATOPTRIQUE. ſ. f. Science qui enſeigne une des parties de l'Optique, & qui explique les effets de la réflexion de la lumière. (Un traité de catoptrique.)

CAV

CAVAGNOLE. ſ. m. Sorte de jeu de haſard. Eſpèce de Biribi où tous les joueurs ont des tableaux, & tirent les boules à leur tour.

CAVALCADE. ſ. f. Marche de gens à cheval avec ordre, pompe & cérémonie. (Aller en cavalcade. Quand le Pape va en cavalcade. Le Pape va en cavalcade prendre poſſeſſion de l'Égliſe de Saint Jean de Latran. La cavalcade du Pape.)

CAVALCADE, ſe dit auſſi Des ſimples promenades qui ſe font à cheval pour le divertiſſement. Les cavalcades qui ſe font autour du canal de Fontainebleau.)

CAVALCADOUR. adj. m. Ce terme n'a d'uſage qu'en cette phraſe, *Ecuyer Cavalcadour*, qui ſe dit dans la maiſon du Roi & des Princes, de l'Écuyer qui a ſoin des chevaux, & de tous les équipages de l'écurie.

CAVALE. ſ. f. Jument, la femelle du cheval. (Belle cavale. Grande cavale. Faire couvrir une cavale. Faire ſaillir une cavale. Une cavale qui a été couverte d'un bel étalon. Une cavale pleine. Une cavale qui a pouliné, qui a mis bas. Boucler une cavale.

CAVALERIE. ſ. f. Gens de Guerre à cheval. (Faire des levées de cavalerie. La cavalerie Françoiſe. Commander la cavalerie. Meſtre de Camp de cavalerie. Capitaine de cavalerie. Officiers de cavalerie. Combat de cavalerie. Un corps de cavalerie. Un Régiment de cavalerie. Une compagnie de cavalerie. Cavalerie bien montée. Belle cavalerie. Remonter la cavalerie. La cavalerie a bien fait.) On dit, qu'*Un Officier entend bien la cavalerie*, pour dire, qu'Il ſait bien mener la cavalerie, qu'il ſait bien la faire combattre.

On appeloit *Cavalerie légère*, Toute la cavalerie qui ſervoit dans les armées du Roi, & qui n'étoit pas ſur le pied de Compagnie d'ordonnance. (Colonel général de la Cavalerie Légère.) On dit aujourd'hui abſolument *Cavalerie*.

CAVALIER. ſ. m. Homme qui eſt à cheval. (Il trouva des cavaliers ſur le chemin. Il avoit trois ou quatre cavaliers qui accompagnoient ſon carroſſe.)

On dit, qu'*Un homme eſt bon cavalier*, pour dire, qu'Il eſt bien à cheval, qu'il ſe ſert bien d'un cheval; & qu'*Il eſt mauvais cavalier*, pour dire, qu'Il ſe tient mal à cheval, qu'il ne ſait pas manier un cheval: & dans le même ſens, on dit d'une femme, qu'*Elle eſt bonne cavalière*, qu'*Elle eſt mauvaiſe cavalière*.

On dit, qu'*Un homme eſt beau cavalier*, pour dire, qu'Il a bonne grâce à cheval.

CAVALIER, ſignifie auſſi Homme de guerre dans une Compagnie de gens de cheval. (Il a perdu tant de cavaliers dans le combat. Il a tant de cavaliers démontés, tant de cavaliers à pied. Chaque Compagnie de gens de cheval eſt ordinairement de cinquante cavaliers.)

CAVALIER, ſe dit auſſi d'Un Gentilhomme qui fait profeſſion des armes. (C'eſt un brave cavalier. C'eſt un cavalier très-accompli. Il parle de cela en cavalier, & non pas en Docteur.)

On dit d'Un jeune Gentilhomme deſtiné à porter les armes, que (C'eſt un joli cavalier. Voilà un jeune cavalier qui promet beaucoup.)

CAVALIER, ſe dit auſſi d'Une pièce de fortification de terre fort élevée, & où l'on met du canon, ſoit pour l'attaque, ſoit pour la défenſe d'une Place. (Faire un cavalier. Dreſſer un cavalier. Élever un cavalier.)

CAVALIER, IÈRE. adj. Il n'a guère d'uſage que dans les phraſes ſuivantes. *Avoir l'air cavalier*, *la mine cavalière*, pour dire, Avoir l'air libre, aiſé, dégagé, tel que l'ont les gens de guerre.

On dit auſſi, *Faire une réponſe cavalière*, *traiter quelqu'un d'une manière cavalière*, pour dire, Faire une réponſe un peu bruſque, un peu hautaine. Et dans le même ſens à peu près: *Cela eſt un peu cavalier.*

À LA CAVALIÈRE. adv. En cavalier. (Il eſt vêtu à la cavalière. Il danſe à la cavalière.)

CAVALIÈREMENT. adv. D'une façon cavalière, de bonne grâce, en galant homme, plus en homme du monde qu'en maître de l'art. (Il danſe, il écrit cavalièrement.)

Il ſignifie plus ſouvent, d'Une manière bruſque, hautaine, inconſidérée, ſans égard. (Il l'a traité cavalièrement. Il en a uſé cavalièrement. Il en parle un peu cavalièrement.)

CAUCHEMAR. ſ. m. Sorte d'oppreſſion ou d'étouffement qui ſurvient quelquefois durant le ſommeil, en ſorte qu'on croit avoir un poids ſur l'eſtomac, & qui ceſſe dès qu'on vient à ſe réveiller. (Être ſujet au cauchemar. Avoir le cauchemar.)

On dit familièrement d'Un homme ennuyeux & incommode, que (C'eſt un homme qui donne le cauchemar.)

CAUCHOIS, PIGEONS CAUCHOIS. Ce ſont de gros pigeons, ainſi nommés des pigeons de Caux en Normandie, qui ſont plus gros que ceux des autres lieux.

CAUDATAIRE. ſ. m. Celui qui porte la queue de la robe d'un Cardinal.

CAUDÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon. Il ſe dit des comètes & des étoiles qui ont une queue.

CAUDEBEC. ſ. m. Chapeau de laine, dont la première fabrique a été dans la ville de Caudebec. (Les Caudebecs durent moins que les Caſtors.)

CAVE. ſ. f. Lieux creux & ſouterrain, où l'on met ordinairement du vin & d'autres proviſions. (Bonne cave. Cave profonde. Une cave fraîche. Avoir du vin en cave. Faire deſcendre du vin dans une cave. Mettre du bois dans une cave. La clef d'une cave. On a cru long-temps que les caves étoient plus chaudes en hiver qu'en été. La bonne Phyſique a détruit cette erreur.)

On dit figurément, qu'*Un homme va du grenier à la cave, de la cave au grenier*, pour dire, qu'Il va haut & bas, ſans garder ni meſure ni règle.

Il ſe dit auſſi d'Une manière de caiſſe où l'on met des liqueurs, ou des eaux de ſenteur, pour les tranſporter aiſément d'un lieu à un autre. (Porter une cave dans ſon carroſſe.)

CAVE. ſ. f. Le fonds d'argent que chacun des joueurs met devant ſoi à certains jeux des cartes, comme au brelan, à la grand'-prime. (La première cave n'étoit que de dix piſtoles, mais la ſeconde ſe faiſoit de tant d'argent qu'on vouloit. Faire une nouvelle cave. Il eſt à ſa troiſième cave.)

CAVE. (VEINE) ſ. f. Terme d'Anatomie. On déſigne ſous ce nom deux groſſes veines qui ſortent de l'oreillette droite du cœur, comme deux troncs ſéparés, & poſés à contre ſens, preſque dans une même ligne perpendiculaire, l'un en haut, appelé *Veine cave ſupérieure*, & l'autre en bas, qu'on nomme *Veine cave inférieure*.

Dans le diſcours ordinaire, on appelle *Veine cave*, Le tronc où ſe réuniſſent les veines qui paſſent dans la cuiſſe.

En termes d'Aſtronomie & de Chronologie, on appelle *Lune cave*, un mois lunaire de vingt-neuf jours.

CAVEAU. ſ. m. Petite cave. (Ce caveau peut tenir trois ou quatre muids de vin.)

Il ſe dit Des petites caves des Égliſes où l'on met des corps morts. *Sous cette chapelle eſt le caveau d'une telle famille*, c'eſt-à-dire, La ſépulture de cette famille.

CAVÉE. ſ. f. Chemin creux. (Longue cavée. Grande cavée.)

CAVER. v. a. Creuſer, miner. (L'eau a cavé cette pierre. La mer a cavé ce rocher. Les auſtérités lui avoient cavé les joues.) Il ſe dit abſolument. (La rivière a cavé ſous la pile de ce pont.)

CAVER. v. a. Terme de jeu. Faire fonds d'une certaine quantité d'argent à un jeu de renvi. (On cave d'abord dix piſtoles. On l'obligea à caver de nouveau.)

CAVER AU PLUS FORT, ſignifie, Faire bon à chaque coup de jeu, d'autant d'argent qu'en joue dans ce moment-là celui des joueurs qui en joue le plus.

On dit auſſi familièrement & figurément, *Caver au plus fort*, pour dire, Porter tout à l'extrême.

CAVÉ, ÉE. participe.

CAVERNE. ſ. f. Antre, grotte, lieu creux dans des rochers, dans des montagnes, ſous terre. (Caverne profonde. Caverne obſcure. La bouche, l'entrée d'une caverne.)

CAVERNEUX, EUSE. adj. Plein de cavernes. (Pays caverneux. Lieux caverneux. Montagnes, terres caverneuſes.)

On appelle en Anatomie *Corps caverneux*, Une des parties de la verge.

CAVESSON. ſ. m. Demi-cercle de fer qui ſe met ſur le nez des jeunes chevaux, pour les dompter & les dreſſer. (Mettre un caveſſon à un cheval. Donner un coup de caveſſon à un cheval.)

On dit d'Un homme naturellement

fougueux

fougueux & emporté, qu'*Il a besoin de caveçon*, pour dire, qu'Il a besoin qu'on le retienne.

CAVET. s. m. Terme d'Architecture. Moulure rentrante dont le profil est d'un quart de cercle. On emploie aussi les cavets dans la Menuiserie.

CAVIAR. s. m. Nom qu'on donne à des œufs d'Esturgeon salés. (On fait beaucoup de Caviar en Russie.)

CAVILLATION. s. f. Sophisme, raisonnement captieux, fausse subtilité. (Il y a beaucoup de cavillation dans ce raisonnement.) Il n'a guère d'usage dans le discours ordinaire.

CAVIN. s. m. Terme de guerre. Chemin creux propre à favoriser les approches d'une Place.

CAVITÉ. s. f. Un creux, un vide dans un corps solide. (Les cavités du cerveau. Les cavités du cœur. Les cavités d'un rocher.)

CAULICOLES. s. f. pl. Terme d'Architecture. Tiges qui sortent d'entre les feuilles d'Acanthe, & qui sont roulées en volutes sous le tailloir du chapiteau corinthien. On le nomme aussi *Tigetes*.

CAURIS ou CORIS. s. m. Petite coquille qui sert de monnoie dans plusieurs des contrées de l'Inde & de l'Afrique.

CAUSATIF, IVE. Terme de Grammaire. Il ne se dit guère qu'en ces phrases, (Particule causative. Conjonction causative.) C'est une particule dont on se sert pour rendre raison de ce qui a été dit. *Car*, *Parce que*, sont des conjonctions causatives.

CAUSE. s. f. Principe, ce qui fait qu'une chose est. (Dieu est la première de toutes les causes, la cause des causes, la souveraine cause, la cause universelle.) On appelle Dieu absolument & par excellence, *Cause première*, comme on appelle les créatures, *Causes secondes.* (Dieu laisse agir les causes secondes.) Il y a aussi différens genres de causes. (Cause principale. Cause instrumentale. Cause matérielle. Cause formelle. Cause efficiente. Cause finale. Cause exemplaire. Cause physique. Cause morale. Cause occasionnelle.)

On dit, qu'*Un homme est cause de la fortune d'un autre*, pour dire, Que c'est celui qui a le plus contribué à sa fortune. Et en parlant de certaines choses qui donnent occasion à d'autres, qui attirent quelques événemens à leur suite, on dit, qu'*Elles en sont cause*, (Ce que je vous dis-là est cause de tous les désordres qui sont arrivés depuis. Les affaires qui me sont survenues, sont cause que je n'ai pu avoir l'honneur de vous voir. Il est cause que je vous en ai parlé. Les remèdes dont on l'a accablé, sont cause de sa mort.)

CAUSE, signifie aussi Motif, sujet, occasion, raison. (Cause légitime. Juste cause. Il n'a point fait cela sans cause. Il se formalise sans cause. C'est à juste cause qu'il en a usé de la sorte.)

On dit, *Parler avec connoissance de cause*, *agir en connoissance de cause*, pour dire, Parler, agir avec pleine connoissance de ce qu'on dit, de ce qu'on fait.

Quand on ne veut pas exprimer la raison qu'on a de faire ou de ne pas faire quelque chose, on dit, *Je veux faire cela*, *je ne veux pas faire cela*, *& pour cause.*

Dans les Édits & Lettres Patentes, on met *A ces causes*, pour dire, En considération de ce qui a été exposé.

CAUSE, signifie aussi en style de Pratique, Droit cédé ou transmis d'une personne à une autre ; & il n'est en usage qu'en cette façon de parler. (Ayans cause. Ses héritiers ou ayans cause.)

CAUSE, signifie encore Intérêt. On dit en ce sens, (La cause de Dieu. La cause du prochain. La cause des Rois. La cause publique. La cause des pauvres. La cause de l'Église. La cause de l'État.)

On dit, *La bonne & la mauvaise cause*, pour dire, Le bon & le mauvais parti.

On dit, *Prendre le fait & cause de quelqu'un*, *prendre fait & cause pour quelqu'un*, pour dire, Se déclarer pour quelqu'un, prendre son parti, le défendre.

CAUSE, se dit aussi d'Un procès qui se plaide & qui se juge à l'Audience. (Mettre une cause au Rôle. Faire appeler une cause. Plaider une cause. Gagner sa cause. Perdre sa cause. Cause appelée. Cause remise. Bonne cause. Mauvaise cause. Cause douteuse. Cause indubitable. Cause embrouillée. Causes célèbres. Causes majeures. Cause d'apparat.)

On dit, qu'*Un homme est en cause*, *qu'il a été mis en cause*, pour dire, qu'Il est partie au procès ; & qu'*Il est hors de cause*, pour dire, qu'Il n'est plus intéressé au procès.

On appelle *Avocat sans cause*, Un Avocat qui n'est point employé. Il est du style familier.

À CAUSE. Préposition. Pour l'amour de, En considération de. (À cause de lui. À cause de cela.)

À CAUSE QUE. Conjonction. Parce que. (Je n'irai pas, à cause qu'il est trop tard.)

CAUSER. v. a. Être cause. (Il a pensé causer un grand malheur. Causer du dommage. Causer la guerre. Causer de la joie. Causer du scandale. Causer de la douleur. Causer du chagrin.)

CAUSER. v. n. S'entretenir familièrement avec quelqu'un. (Ils ont été une heure à causer ensemble. Vous ne faites que causer à l'Église.)

Il veut dire aussi, Parler trop, parler inconsidérément. (Ne lui dites que ce que vous voudrez que tout le monde sache : car il aime à causer.)

On dit dans le style familier, *Causer de choses & d'autres*, pour dire, S'entretenir familièrement de diverses choses de peu d'importance. Et ce n'est qu'en cette phrase & en d'autres semblables, que *Causer* se dit avec un régime.

CAUSER, signifie aussi, Parler avec malignité. (N'allez pas si souvent dans cette maison, on en cause.)

CAUSÉ, ÉE. participe.

CAUSERIE. s. f. Babil, action de causer. (C'est une causerie perpétuelle.) Il est familier.

CAUSEUR, EUSE. adj. Qui parle beaucoup. (Une femme bien causeuse. Il y a des hommes qui sont encore plus causeurs que des femmes. La joie est causeuse, est une passion causeuse. Il est d'humeur causeuse.)

CAUSEUR, EUSE, sont aussi substantifs, (Faites taire ces causeurs. Ce n'est qu'un causeur. Une causeuse.)

CAUSEUR, EUSE, se prennent aussi pour des personnes qui parlent indiscrettement, qui ne gardent point le secret. (Ne dites rien à cet homme-là, c'est un causeur. Cette femme n'est qu'une causeuse.)

CAUSTICITÉ. s. f. Malignité, inclination à dire, ou à écrire des choses mordantes ou satyriques.

CAUSTIQUE. adj. de t. g. Terme didactique. Brûlant, corrosif. Il se dit des sels & préparations métalliques, qui ont la propriété d'entamer la peau, de brûler & de consumer les chairs. (Remède caustique. Herbe caustique.)

On dit, *Un sel caustique*, C'est un sel alcali. Comme substantif, on dit, (Le caustique lunaire.)

On dit figurément, qu'*Un homme est caustique*, *qu'il a l'humeur caustique*, pour dire, qu'Il est mordant, satyrique, & qu'il parle avec malignité.

On appelle *Caustique*, en Géométrie, La courbe sur laquelle se rassemblent les rayons réfléchis ou rompus par une surface. (Caustique par réflexion. Caustique par réfraction.)

CAUTELE. s. f. Finesse, ruse. Il est vieux. Il signifie en termes de Droit, Précautions ; & il n'a presque d'usage qu'en cette phrase, (Absolution à cautele.)

CAUTELEUSEMENT. adv. Avec ruse, avec finesse. Il se prend toujours en mauvaise part. (Il a fait cela cauteleusement.)

CAUTELEUX, EUSE. adj. Rusé, fin. Il se prend toujours en mauvaise part. (C'est un esprit malin & cauteleux.)

CAUTÈRE. s. m. Ouverture qu'on fait dans la chair, en la brûlant avec un bouton de feu, ou avec un caustique, pour faire écouler les mauvaises humeurs. (Se faire faire un cautère au bras, derrière la tête, &c. Panser un cautère. Laisser fermer un cautère.)

Il signifie aussi Le bouton de feu, ou le caustique qui sert à faire cette ouverture. (Cautère actuel, ou bouton de feu. Cautère potentiel, ou pierre caustique. Appliquer un cautère. Pierre de cautère.)

CAUTÉRISATION. s. f. Action de faire un cautère.

CAUTÉRISER. v. a. Brûler de la manière que font les caustiques. (Ce poison lui avoit cautérisé l'estomac, les intestins.)

CAUTÉRISÉ, ÉE. participe.

On dit en termes de spiritualité, *Une conscience cautérisée*, pour dire, Une conscience corrompue, endurcie.

CAUTION. s. f. Celui qui répond, qui s'oblige pour un autre. (Caution solvable. Caution bourgeoise. Caution solidaire. Bonne & suffisante caution. Être caution de quelqu'un. Recevoir une caution. Servir de caution. Donner caution. Décharger les cautions. Certifier une caution. Se rendre caution. Fournir de caution.)

On dit, *Elargir quelqu'un à la caution d'un autre ;* & dans cette phrase, *Caution* est pris pour cautionnement, garantie. On dit aussi, *Elargir quelqu'un à sa caution juratoire*, pour dire, Sur la promesse qu'il fait avec serment de se représenter quand la Justice l'ordonnera.

On dit figurément, *Être caution*, ou *Se rendre caution d'une chose*, pour dire, Assurer, garantir qu'une telle nouvelle est vraie, qu'une telle chose est arrivée, qu'une telle chose arrivera. (J'en suis caution. Je vous en suis caution.)

On dit figurément qu'*Un homme est sujet à caution*, pour dire, qu'Il ne faut pas se fier à lui. Et de même, Qu'*Une histoire, qu'une nouvelle est sujette à caution*, pour dire, qu'Elle est douteuse.

CAUTIONNEMENT. s. m. Acte par lequel on s'oblige pour un autre. (Il s'est obligé pour un tel ; ce cautionnement l'a ruiné.)

CAUTIONNER. v. a. Se rendre caution pour

quelqu'un. (Je le cautionne. Il a trouvé un de ses amis qui l'a cautionné de vingt mille francs. On l'a cautionné jusqu'à la concurrence de....)

Cautionné, ée. participe.

C E

CE, CET, CETTE. Et au pluriel, CES. Pronom démonstratif adjectif, qui indique les personnes ou les choses. On met *ce* devant les noms qui commencent par une consonne, & *cet* devant ceux qui commencent par une voyelle. (Ce cheval, cet oiseau. Cette femme. Ces animaux. Ces bêtes.)

Ce, est quelquefois pronom démonstratif substantif, & signifie la chose dont on parle. (Ce que je vous dis. Ce qui se passe. Ce que vous voyez. Ce que vous pensez. Ce m'est une grande joie. Ce nous fut un grand déplaisir. Qui est-ce qui arrive? Qui est-ce? Qu'est ce que je vois-là? Qu'est-ce? Hé bien, qu'est-ce? Ce mot semble. À ce qu'il me semble. À ce qu'il m'a dit.)

On le met quelquefois devant la particule *en*, ou devant le verbe *être*. (C'en est fait. C'est-à-dire. C'est à savoir. C'est pourquoi. C'est vous. C'est moi. C'est vous, Messieurs, qu'il faut remercier. Ce sont de très-honnêtes gens. Ce furent les François qui assiégèrent la Place.)

On dit encore, (Il avoit un tel dessein, & pour ce faire, il commanda. . . Je lui ai dit telle & telle chose, & ce pour le persuader de faire. . . . Et en vertu de ce que dessus. À ce qu'il n'en prétendît cause d'ignorance.) Ces façons de parler ne sont plus guère en usage hors du palais.

C E A

CÉANS. adv. Ici dedans. Il ne se dit que de la maison où l'on est quand on parle. (Il n'est pas céans. Il dînera céans. Le maître de céans.)

C E C

CECI. Pronom démonstratif, qui se dit pour *Cette chose-ci*. (Ceci n'est pas un jeu d'enfans. Que veut dire ceci? Qu'est-ce que ceci? Qu'est-ce que tout ceci? Ceci est à moi, cela est à vous. Ceci est beau, cela est laid. Ceci est soie, cela est laine.)

CÉCITÉ. s. f. L'état d'une personne aveugle. *Cécité* se dit au propre, & *Aveuglement* au figuré.

C É D

CÉDANT, ANTE. adj. Qui cède son droit. Il n'a guère d'usage qu'étant employé au substantif, en style de Pratique. (Le cédant & le cessionnaire.)

CÉDER. v. a. Laisser, abandonner à quelqu'un. (Céder sa place à un autre. Céder le pas, le haut du pavé.)

On dit, *Céder ses droits*, *céder ses prétentions*, pour dire, Les transporter au profit de quelqu'un: Et on dit dans le même sens, (Céder une dette, céder un bail.)

Céder, s'emploie quelquefois absolument, & signifie, Se relâcher, se rendre, se soumettre. (Il faut céder, cédons, puisqu'il le faut.)

Il est aussi neutre, & signifie, Acquiescer, ne pas s'opposer, ne pas résister. (Il faut céder à nos supérieurs. Céder au mal. Céder au temps, à l'orage. Céder à la force, à la raison.)

En cette acception, il signifie aussi, Se reconnoître, ou être reconnu inférieur à un autre en quelque chose. (Il lui cède en mérite, en expérience. Le céder à quelqu'un en science, en vertu. Je lui cède en tout.)

Cédé, ée. participe.

CÉDILLE. s. f. (l'L se mouille.) Petite marque en forme de C tourné de droite à gauche, qu'on met sous la lettre C, quand elle précède un A, un O, ou un U pour faire qu'on la prononce comme une S. (Garçon. Venez-çà. Avez-vous reçu?)

CÉDRAT. s. m. Espèce de citron d'une odeur exquise. L'arbre qui le porte s'appelle aussi *Cédrat*. (Le cédrat est un excellent fruit. Le cédrat est excellent étant confit. Du cédrat confit. De l'essence de cédrat.)

CÉDRE. s. m. Arbre odoriférant & fort haut, dont le bois étant employé, résiste à la corruption. (Les cédres du Liban. Un cabinet de cédre. Une écritoire de cédre. De la poudre de cédre.)

On dit d'Un homme profond dans la connoissance des choses naturelles, qu'*Il connoît tout*, *depuis le cédre jusqu'à l'hyssope*, pour dire, Depuis les plus grandes choses jusqu'aux plus petites.

On appelle aussi, *Cédre*, Une espèce de citron, dont se fait une certaine boisson que l'on nomme *Aigre de cédre*.

CÉDULE. s. f. Écrit, billet sous seing privé, par lequel on reconnoît devoir quelque somme. (On lui a prêté dix mille livres sur sa simple cédule.) Dans le discours ordinaire, on se sert plutôt du mot de *Billet*, que de celui de *Cédule*.

Proverbialement & figurément, en parlant d'Un homme qui forme une mauvaise contestation sur laquelle on le peut convaincre par son propre fait, on dit, qu'(Il plaide contre sa cédule.)

On appelle *Cédule évocatoire*, Un acte judiciaire, par lequel on déclare à la personne contre qui l'on plaide, qu'en vertu de l'Ordonnance on évoque le procès, avec assignation au Conseil.

C E I

CEINDRE. v. a. Entourer, environner. (Ceindre une ville de murailles, la ceindre de fossés. Ceindre un parc d'une haie vive.)

On dit, *Se ceindre le corps*, *se ceindre les reins*, pour dire, Se serrer le corps, se serrer les reins avec une écharpe, un ruban, un cordon ou quelque autre chose de cette nature. On dit dans le même sens. (Ceindre une soutane. Ceindre une aube.)

On dit, *Ceindre l'épée à un Chevalier*, pour dire, Lui mettre l'épée au côté. (En le faisant Chevalier il lui ceignoit l'épée.)

On dit, *Se ceindre le front d'un diadème*, pour dire, Se mettre une couronne sur la tête, & l'on dit d'un grand conquérant, que (La victoire lui a ceint le front de lauriers.)

On dit poëtiquement, (Ceindre le diadème. Ceindre la thiare.)

Ceint, ceinte, participe. (Être ceint d'une ceinture. Avoir le front ceint de lauriers. Une ville ceinte de murailles. Une place ceinte de bastions.)

CEINTRAGE. s. m. Terme de Marine, qui se dit de tous les cordages, qui ceignent, qui lient, ou qui environnent le vaisseau.

CEINTURE. s. f. Ruban de soie ou de fil, cordon ou autre chose semblable, avec quoi on se ceint ordinairement par le milieu du corps. (Mettre une ceinture pardessus sa soutane. La ceinture que les Prêtres portent par-dessus leur aube, est de cordon de fil. Dans quelques Ordres, les Religieux portent une ceinture de cuir. Une ceinture de soie. Une ceinture à frange d'or. La boucle d'une ceinture.)

On dit proverbialement, *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*, pour dire, que La réputation vaut mieux que les richesses.

Ceinture, se dit aussi Du bord d'en haut d'une culotte, ou d'une jupe. (La ceinture d'une culotte. La ceinture d'une jupe. Faire élargir, faire rétrécir une ceinture.)

Proverbialement & figurément en parlant d'un homme qu'on voit toujours avec la même personne, on dit qu' (Il est toujours pendu, toujours attaché à sa ceinture.)

Ceinture, désigne quelquefois l'endroit du corps où l'on attache la ceinture. On dit en ce sens, (Dans cet endroit de la rivière, on n'a de l'eau que jusqu'à la ceinture.) Et en parlant d'un petit homme en comparaison d'un grand, qu' (Il ne lui va pas à la ceinture, jusqu'à la ceinture.)

Ceinture, se dit aussi De certaines choses qui en environnent d'autres. (Une ceinture de muraille. La ceinture du chœur dans une Église.)

On appelle *Ceinture de deuil*, ou *Ceinture funèbre*, Cette peinture noire que l'on met autour de l'Église, tant dedans que dehors, dans les lieux dont le Seigneur est mort, & qui est chargée des armoiries du Seigneur. On l'appelle aussi *Litre*.

On appelle *Ceinture de la Reine*, Un droit qui se lève sur les marchandises qui viennent à Paris sur la rivière de Seine pendant un certain temps.

CEINTURIER. s. m. Faiseur ou vendeur de ceintures, ceinturons & baudriers. (Marchand Ceinturier.)

CEINTURON. s. m. Diminutif. Sorte de ceinture de cuir ou d'autre chose, à laquelle il y a des pendans attachés, où l'on passe l'épée.

CELA. Pronom démonstratif, qui signifie, Cette chose-là. (Cela est bon. Cela est mauvais. Cela est fait.)

Quand le pronom *Cela* est seul, & sans opposition au pronom *Ceci*, il se dit de même que *Ceci*, d'une chose qu'on tient & qu'on montre. (Que dites-vous de cela? Cela est fort beau.)

Quand *Cela* est opposé à *Ceci*, il se dit d'une chose plus éloignée. (Je n'aime pas ceci, donnez-moi de cela.)

Quelquefois dans le style familier, *Cela* se dit aussi des personnes. Ainsi on dira d'un enfant, Cela est heureux, cela ne fait que jouer.)

CÉLADON. s. m. Vert pâle. (Taffetas céladon. Ruban céladon.)

On dit d'un homme à beaux sentimens, en matière de galanterie, que c'est un *Céladon*.

CÉLÉBRANT. s. m. Celui qui dit la Messe, qui célèbre la Messe, ou qui officie. (Le Célébrant assisté de Diacre & de Sous-Diacre.)

CÉLÉBRATION. s. f. L'action de célébrer. Il n'a guère d'usage que dans les phrases suivantes. (La célébration de la Messe. La célébration de l'Office divin. La célébration d'une Fête. La célébration d'un mariage. La célébration d'un Concile.)

On dit aussi, *La célébration des Saints Mystères*, pour dire, La célébration de la Messe.

CÉLÉBRE. adj. de t. g. Fameux, renommé. (Un Auteur célèbre. Un lieu célèbre. Une

célèbre Université. Une action célèbre. Une célèbre assemblée. Un jour célèbre. Une fête célèbre. Un homme célèbre par ses vertus, célèbre par ses crimes.)

CÉLÉBRER. v. a. Exalter, louer avec éclat, publier avec éloge, avec louange. (Célébrer la mémoire de quelqu'un. Célébrer les grandes actions. Célébrer les exploits d'un Prince.)

On dit aussi, *Célébrer les louanges de quelqu'un*, pour dire, en publier hautement les louanges.

Il signifie aussi solenniser. (Célébrer des Fêtes. Célébrer le jour de la naissance d'un grand Prince. Les anciens célébroient les jeux séculaires avec de grandes solennités.)

On dit aussi, *Célébrer un mariage*, pour dire, Faire un mariage avec les cérémonies requises. *Célébrer des noces*, pour dire, Les faire avec beaucoup de magnificence & d'éclat. Et, *Célébrer un Concile*, pour dire, Tenir un Concile.

CÉLÉBRER *la Messe*, C'est dire la Messe. Et dans ce sens, on dit absolument, *Célébrer*. (Le Prêtre n'a pas encore célébré.) On dit, *Célébrer pontificalement*, pour dire, Célébrer la Messe en habits pontificaux.

CÉLÉBRÉ, ÉE. participe.

CÉLÉBRITÉ. s. f. Solennité. (La célébrité du jour. Cette cérémonie se fit avec grande célébrité.) Il signifie aussi, Grande réputation. (La célébrité de son nom.)

CELER. v. a. Taire, ne pas donner à connoître, cacher. (Celer un dessein. C'est un homme qui ne peut rien celer. Celer les effets d'une succession. Je ne vous celerai pas que....)

Lorsqu'on va voir un homme, & qu'il fait dire qu'il n'est pas chez lui, on dit, qu'*Il se fait celer*.

CELÉ, ÉE. participe.

CÉLERI. s. m. Herbe potagère dont on fait des salades. C'est une espèce de persil. Quelques-uns l'appellent *Persil de Macédoine*. (Une salade de céleri. Faire blanchir du céleri.)

CÉLÉRITÉ. s. f. Vitesse, diligence, promptitude dans l'exécution. (Cette affaire demande de la prudence & de la célérité, requiert célérité.)

CÉLESTE. adj. de t. g. Qui appartient au Ciel. (Les globes célestes. Les sphères, les corps célestes. Les influences célestes. Thème ou figure céleste.)

On appelle poëtiquement les Astres, *Les célestes flambeaux*. On appelle *Bleu céleste*, Un bleu de la couleur dont le Ciel paroît quand le temps est fort serein.

Il se dit encore de tout ce qui appartient au Ciel pris pour le séjour des bienheureux. (Les esprits célestes. Intelligences célestes. La cour céleste. Les puissances célestes. La gloire céleste. Les ames sont d'origine céleste. Doctrine céleste.)

CÉLESTE, signifie quelquefois Divin, qui vient de Dieu. (Don céleste. La colère céleste. Courroux céleste. Inspiration céleste.)

Il se dit aussi, De tout ce qui est excellent, extraordinaire. (Beauté céleste.)

CÉLIAQUE. adj. de t. g. Qui se dit d'un flux de ventre. Il se dit aussi d'une artère qui se partage vers le foie & la rate. (L'artère céliaque.)

CÉLIBAT. s. m. L'état d'une personne qui n'est point mariée. (Vivre dans le célibat. Passer sa vie dans le célibat. Garder le célibat. Demeurer dans le célibat.)

CÉLIBATAIRE. s. m. Celui qui vit dans le célibat, quoiqu'il soit d'âge & d'état à pouvoir se marier.

CELLE. Pronom féminin. *Voyez* CELUI.

CELLERIER, IÈRE. s. Titre d'Office qu'on donne dans un Monastère au Religieux, à la Religieuse qui prend soin de la dépense de bouche.

CELLIER. s. m. Lieu au rez-de-chaussée d'une maison, dans lequel on serre le vin & autres provisions. (Mettre des pièces de vin dans le cellier. Il n'y a point de caves dans cette maison, il n'y a que des celliers.)

CELLULAIRE. adj. de t. g. Terme d'Anatomie. Il se dit de certaines parties du corps humain. (Le tissu cellulaire. La membrane cellulaire.)

CELLULE. s. f. Petite chambre d'un Religieux ou d'une Religieuse. (La cellule d'un Religieux, d'une Religieuse. Aller voir un Religieux dans sa cellule.)

Il se dit aussi de chacun des petits logemens qu'on fait pour les Cardinaux assemblés dans le conclave. (La cellule d'un Cardinal.)

CELLULE, se dit pareillement De ces petits alvéoles où les Abeilles font leur cire, & des petites cavités du cerveau. (Les cellules des abeilles. Les cellules du cerveau. Les cellules adipeuses.)

CELLULES. Les Botanistes appellent ainsi les loges ou cavités des fruits qui se trouvent séparées entre elles par des espèces de cloisons.

CELUI. m. CELLE. f. Pronom démonstratif. Il fait *ceux* & *celles* au pluriel. Il se dit & des personnes & des choses. (L'homme dont je vous ai parlé, c'est celui que vous voyez-là. Ceux qui ont vécu avant nous. Il a récompensé ceux de ses domestiques qui l'avoient bien servi. De toutes les choses du monde, c'est celle que j'aime le mieux.)

CELUI-CI, CELLE-CI. Et au pluriel, *Ceux-ci*, *celles-ci*. Pronom démonstratif, pour Cet homme-ci, cette chose-ci, cette personne-ci. (De tous ses domestiques, c'est celui-ci qui est le plus fidelle. Voilà plusieurs étoffes, prenez celle-ci. Je ne veux point de celle-ci.)

CELUI-LÀ, CELLE-LÀ. Et au pluriel, *Ceux-là*, *celles-là*. Pronom démonstratif, pour cet homme-là, cette chose-là, cette personne-là. (Voyez-vous celui-là, c'est un fourbe. Entre tous ces tableaux, celui-là est le plus beau.)

Il s'oppose ordinairement à *Celui-ci* (Ceux-ci prétendent que... Ceux-là soutiennent que... Prenez celui-là, laissez celui-ci.)

Quand on a nommé deux personnes ou deux choses, & qu'on emploie ensuite les pronoms *Celui-ci* & *celui-là*, *Celui-ci* se rapporte au terme le plus prochain, & *Celui-là* au terme le plus éloigné.

C E M

CÉMENTATION. s. f. Opération de Chimie, qui consiste à arranger des métaux dans un vaisseau avec du soufre, des sels, du charbon, de la brique pilée, &c. & à exposer ce mélange à l'action du feu.

Le mélange s'appelle *Cement*, ou Poudre cémentatoire.

CÉMENTATOIRE. adj. de t. g. Terme de Chimie.

On appelle, quoiqu'improprement, *Cuivre cémentatoire*, Le cuivre qui a été précipité de certaines eaux vitrioliques par le moyen du fer.

C E N

CÉNACLE. s. m. Il n'a d'usage qu'en style de l'Écriture-Sainte, pour signifier Une salle à manger. (JESUS-CHRIST lava les pieds des Apôtres dans le Cénacle.)

CENDRE. s. f. La poudre qui reste du bois & des autres matières combustibles après qu'elles ont été brûlées & consumées par le feu. (Cendre chaude. Cendre de bois neuf, de bois flotté. Cendre de sarment. Feu couvert de cendre. Réduire en cendres. Mettre en cendres. Faire cuire une galette sous la cendre. Faire cuire des truffes, des marrons dans les cendres.)

On dit figurément, *Réduire en cendres une Province, un Royaume*, pour dire, Les désoler, les ravager, y mettre tout à feu & à sang. (Tamerlan réduisit l'Asie en cendres.)

Autrefois chez quelques peuples, pour marquer une grande douleur & une grande pénitence, on prenoit le sac, & on se couvroit de cendre. (Les Ninivites firent pénitence avec le sac & la cendre.) De là sont venues ces expressions dont on se sert encore aujourd'hui : *Faire pénitence avec le sac & la cendre*, pour dire, Avoir une grande douleur d'avoir offensé Dieu, & faire une grande pénitence pour obtenir de lui le pardon de ses péchés.

Aujourd'hui il y a des maisons Religieuses, où, par un esprit de pénitence, *on expire sur la cendre*.

En parlant d'une passion amoureuse qui n'est pas bien éteinte, on dit, que *C'est un feu caché sous la cendre*. Et quand un homme dissimule un sentiment de vengeance, en attendant qu'il trouve l'occasion de se venger, on dit, que (C'est un feu qui couve sous la cendre.)

On appelle *Cendre de plomb*, Le plus menu plomb dont on se sert pour tirer sur le petit gibier.

CENDRES, au pluriel, se dit de la cendre qui est faite des linges qui ont servi à l'Autel, ou des branches de buis qui ont été bénites, & dont le Prêtre marque le front des Fidèles en forme de croix, le premier jour de Carême. (Aller prendre des cendres. Le Prêtre donne des cendres. Le jour des cendres. Le Mercredi des cendres.)

Lorsque les Anciens brûloient les corps morts, ils avoient soin d'en recueillir les cendres dans des vases. Et de là vient qu'on dit figurément & poëtiquement, (La cendre des morts, les cendres des morts.)

On dit figurément, qu'*Il ne faut point remuer les cendres des morts*, pour dire, qu'Il ne faut point rechercher leurs actions pour les blâmer, ou pour flétrir leur mémoire.

En parlant d'Un bon mari, d'une bonne femme, on dit proverbialement & familièrement, qu'*Il faudroit les brûler pour en avoir de la cendre*, & cela pour faire entendre que l'un & l'autre sont fort rares.

CENDRÉ, ÉE. adj. Qui est de couleur de cendre. (Gris cendré. Des cheveux d'un beau blond cendré. La substance cendrée du cerveau.)

CENDRÉE. s. f. Écume du plomb. Il signifie plus ordinairement La dragée ou le même plomb dont on se sert à la chasse du menu gibier. (Son fusil étoit chargé de cendrée.)

CENDREUX, EUSE. adj. Qui est plein de cendre. (Un habit tout cendreux. Une table toute cendreuse.)

CENDRIER. s. m. La partie du fourneau

qui est au dessous de la grille ou du foyer, dans laquelle tombent les cendres du bois ou du charbon qu'on y a allumé.

CÈNE. s. f. Le souper que Notre-Seigneur fit avec ses Apôtres la veille de sa Passion. (JESUS-CHRIST fit la Cène avec ses Apôtres. Après la Cène il lava les pieds à ses Apôtres. Le jour de la Cène.)

On dit, que le Roi, les Princes, les Prélats, &c. *font la Cène le Jeudi Saint*, lorsqu'ils servent à manger aux pauvres, après leur avoir lavé les pieds, en mémoire de la Cène que Notre-Seigneur fit avec ses Apôtres, après leur avoir lavé les pieds.

Les Calvinistes donnent le nom de *Cène* à la Communion qu'ils font. (Faire la Cène.)

CÉNELLE. s. f. Fruit du Houx, qui est petit & rouge.

CÉNOBITE. s. m. Moine qui vit en communauté. On ne le dit guère qu'en parlant des anciens Moines qui vivoient en commun, & par une espèce d'opposition à ceux qui vivoient séparés les uns des autres, & qu'on appelle Anachorètes. (Les anciens Cénobites.)

CÉNOBITIQUE. adj. Qui appartient au Cénobite. Il n'a guère d'usage qu'en parlant des anciens Cénobites, & par extension il se dit de tous les Moines qui vivent en communauté. (La vie cénobitique.)

CÉNOTAPHE. s. m. Tombeau vide, dressé à la mémoire d'un mort enterré ailleurs, ou dont on ne peut trouver le corps. (On lui a élevé un magnifique cénotaphe.)

CENS. s. m. Redevance en argent, que certains biens doivent annuellement au Seigneur du fief dont ils relèvent. (Cens & rente. Payer les cens. Une terre qui doit tant de cens. Abandonner la terre pour les cens.) Cette dernière phrase se dit aussi figurément, pour dire, qu'On renonce à un bien, parce qu'il est plus onéreux que profitable.

CENSE. s. f. Métairie, Ferme. Ce mot n'est en usage qu'en certaines Provinces, comme la Picardie, le Hainaut, la Flandre & la Bourgogne.)

CENSÉ, ÉE. adj. Réputé. (Celui qui est trouvé avec les coupables, est censé complice. Il est censé & réputé tel. Une loi est censée abolie par le non usage.)

CENSEUR. s. m. Celui qui reprend ou qui contrôle les actions d'autrui. Sans épithète, il se prend d'ordinaire en mauvaise part. *C'est un censeur*, pour dire, C'est un homme, qui trouve à redire à tout. Il se prend en bonne ou en mauvaise part, & c'est l'épithète qui le détermine. (Un juste censeur. Un équitable censeur. Un rude censeur. Un censeur sévère, chagrin, injuste.)

Chez les Romains, on appeloit *Censeur*, Un Magistrat qui tenoit un registre du nombre des Citoyens & de leurs biens, & qui avoit droit de rechercher leurs mœurs & leur conduite.

CENSEUR, se dit aussi d'Un Critique qui juge des ouvrages d'esprit. (Consulter un Censeur éclairé.)

On appelle *Censeurs Royaux*, & absolument *Censeurs*, Ceux que le Chancelier de France commet pour l'examen des Livres. (Un tel a été nommé Censeur de cet ouvrage. Ce Censeur a eu tort d'approuver ce livre.)

Dans l'Université, on appelle *Censeurs*, Certains Officiers nommés pour examiner la capacité des récipiendaires. (En Sorbonne les Censeurs donnent leur suffrage par billets.)

CENSIER. adj. Il se dit de celui à qui le cens est dû. (Seigneur censier.)

CENSIER, IÈRE. s. Celui ou celle qui tient une cense à ferme. (Le censier d'un tel Seigneur.)

CENSITAIRE. s. m. Celui qui doit cens & rente à un Seigneur de fief. (Tous les censitaires d'un fief.)

CENSIVE. s. f. Redevance en argent ou en denrées, que certains biens doivent annuellement au Seigneur du fief dont ils relèvent. (Cette terre doit tant de censive.)

Il se dit aussi De l'étendue des terres roturières qui dépendent d'un fief, & qui doivent lods & ventes. (Il est dans la censive d'un tel.)

CENSUEL, ELLE. adj. Qui a rapport au cens. (Droit censuel, rente censuelle.)

CENSURABLE. adj. de t. g. Qui peut être censuré, qui mérite censure. (Proposition censurable. Conduite censurable. Action censurable.)

CENSURE. s. f. Correction, répréhension. (Soumettre ses écrits à la censure de quelqu'un. Subir la censure de quelqu'un. Souffrir la censure. S'exposer à la censure.)

CENSURE, se dit aussi en matière de Dogme, d'Un Jugement qui porte condamnation. (La censure que la Sorbonne a faite d'un tel livre, d'une telle proposition.)

On appelle aussi *Censure*, & *Censures Ecclésiastiques*, Les excommunications, interdictions & suspensions d'exercice & de charge Ecclésiastique. (Il a encouru la censure. Il a encouru les censures Ecclésiastiques.)

En parlant des anciens Romains, on appelle *Censure*, La dignité & la fonction de Censeur. (Durant la censure de Caton.)

CENSURER. v. a. Reprendre. (Il y a des gens qui ne se plaisent qu'à censurer les actions d'autrui. On a fort censuré sa conduite.)

En matière de Dogme, *Censurer un livre*, *censurer une proposition*, C'est déclarer qu'un livre, qu'une proposition contiennent des erreurs. (La Sorbonne a censuré un tel livre, une telle proposition.)

CENSURÉ, ÉE. participe.

CENT. adj. numéral de t. g. Nombre contenant dix fois dix. (Cent ans. Cent hommes. Cent francs. Cent écus. Cent maisons. Deux cents hommes. Dans cent un ans. À cent deux ans d'ici. Cent un, cent deux, cent trois, &c.)

On se sert souvent de ce nombre certain pour désigner un nombre incertain. (Il y a cent choses. Il y a cent occasions. Il y a été cent fois. Cent & cent fois. En eût-il cent fois autant.)

On dit en matière de commerce, d'intérêts, *Cinq pour cent*, *dix pour cent*, *cent pour cent*. (Donner son argent à cinq pour cent d'intérêt. Gagner dix pour cent dans une affaire.)

On dit par exagération, qu'*Il y a à gagner cent pour cent dans une affaire*, quand le profit est fort grand.

CENT, est aussi quelquefois substantif masculin. (Un cent d'œufs, de fagots, de foin, de prunes, d'épingles. Trois cents de paille.) *Un cent pesant*, c'est cent livres. (Combien vaut le cent ?)

Jouer un cent de piquet, C'est jouer une partie de cent points au piquet.

CENTAINE. s. f. Nombre collectif, qui renferme cent unités. (Une centaine d'années. Une centaine d'écus, de pistoles. Il y avoit une centaine d'écoliers.)

On dit adverb. *A centaines*, *par centaines*, pour dire, En grande quantité.

CENTAINE. s. f. Le brin de fil ou de soie par lequel tous les fils d'un écheveau sont liés ensemble. (On coupe la centaine pour dévider l'écheveau.)

CENTAURE. s. m. Animal fabuleux, moitié homme & moitié cheval. (Le Centaure Chiron eut soin de l'éducation d'Achille. Le combat des Centaures contre les Lapithes.)

On appelle aussi *Centaure*, Une des Constellations Australes.

CENTAURÉE. s. f. Plante. On en distingue communément de deux sortes, la petite & la grande. La première est d'un très-grand usage en Médecine. À l'égard de la seconde, elle est d'un genre & d'un caractère totalement différent. On l'emploie dans quelques maladies.

CENTENAIRE. adj. de t. g. Qui a cent ans, qui contient cent ans. Il n'est guère en usage qu'en ces phrases : (Nombre centenaire. Prescription centenaire. Possession centenaire.)

CENTENIER. s. m. Capitaine de cent hommes. Il n'a guère d'usage qu'en parlant des Capitaines de cent hommes dans les troupes Romaines, dont il est fait mention dans l'Écriture. On les nomme plus ordinairement *Centurions*. (Le Centenier de l'Évangile.)

En parlant de la Milice & de la Police des Villes, on appelle *Centenier*, Un Officier qui commande cent hommes.

CENTIÈME. adj. de t. g. Nombre d'ordre de cent. (Le centième denier. La centième année. Lever le centième homme de chaque Paroisse.)

Il s'emploie aussi substantivement. (Vous n'êtes pas le centième à qui cela soit arrivé.)

CENTINODE. s. f. *Voyez* RENOUÉE.

CENTON. s. m. Ouvrage de Poësie, composé de vers ou partie des vers empruntés de quelque Auteur célèbre. Ainsi on dit, *Un centon d'Homère*, *un centon de Virgile*, pour dire, Un ouvrage tout composé de vers tirés d'Homère, de Virgile. Il se dit aussi en parlant de l'Auteur du *Centon*. (Le centon d'Ausone.)

On appelle aussi par extension, *Centon*, Un ouvrage rempli de morceaux dérobés. (Ce n'est qu'un centon.)

CENTRAL, ALE. adj. Il n'a d'usage que dans le style didactique, & dans les phrases suivantes. *Point central*, pour dire, Le point du centre. *Feu central*, qui se dit Du feu que quelques Philosophes ont cru être au centre de la terre. Et *Force centrale*, qui se dit De la force par laquelle un corps qui se meut, tend à s'éloigner ou à s'approcher d'un centre.

CENTRE. s. m. Le milieu, le point du milieu d'un cercle ou d'une sphère. (Le centre d'un cercle. Tirer une ligne du centre à la circonférence, des lignes qui passent par le centre, qui aboutissent au centre. Le centre de la terre. Le centre d'une planète.)

CENTRE, se dit aussi en parlant d'une figure ovale, carrée, &c. (Le centre d'une ellipse, le centre d'un carré.)

On appelle dans un corps, *Centre de gravité*, Le point par lequel un corps étant suspendu, ses parties demeurent en équilibre.

CENTRE, se prend aussi pour le lieu où les choses tendent naturellement comme au lieu de leur repos. (Chaque chose tend à son centre.)

On dit figur. *Être dans son centre*, pour dire, Être où l'on se plaît, où l'on aime à être; & on dit dans le sens contraire, *Être hors de son centre*.

CENTRE, se dit encore pour le milieu, dans plusieurs phrases. (Le centre du Royaume. Le centre d'une province. Le centre d'une armée.)

On dit en style de Théologie, que (Le Siége de Rome est le centre de l'unité de l'Église.)

On dit aussi figur. *Le centre des affaires*, pour dire, Le lieu où se traitent la plupart des affaires. (Paris est le centre des affaires du Royaume. La Cour est le centre de la politesse.)

CENTRIFUGE. adj. de t. g. Terme de Physique. Qui tend à éloigner d'un centre. (Un corps qui se meut en rond, a une force centrifuge.)

CENTRIPETE. adj. de t. g. Terme de Physique. Qui tend à approcher d'un centre. (Les Planètes ont une force centripete vers le Soleil.)

CENTUMVIR. s. m. Officier de l'ancienne Rome, établi pour juger de certaines affaires civiles.

CENTUPLE. s. m. Cent fois autant. (On lui a donné le centuple. Un fonds qui rapporte, qui rend au centuple. Cette terre rend au centuple.)

On dit en termes de l'Écriture-Sainte, que (Dieu rendra au centuple tout ce qu'on fera pour lui.)

Il est aussi adj. (Un nombre centuple d'un autre.)

CENTURIATEUR. s. m. Ce mot n'est en usage qu'en parlant de certains Auteurs Allemands Luthériens, qui ont composé une Histoire Ecclésiastique, & l'ont rédigée par centaine d'années, & qu'on appelle *Les Centuriateurs de Magdebourg*.

CENTURIE. s. f. Centaine. (Le Peuple Romain fut distribué par centuries.)

On appelle *Les centuries de Nostradamus*, Les prédictions de cet Auteur rangées par centaines de quatrains ou de sixains. On appelle aussi chacun de ces quatrains, ou sixains, *Centurie*. En ce sens, *Faire une centurie*, C'est faire un quatrain à l'imitation de Nostradamus. Il n'est guère d'usage que dans ces phrases.

CENTURION. s. m. Centenier, Capitaine de cent hommes. Il n'est d'usage qu'en parlant de l'ancienne Milice Romaine. (Les Soldats se plaignoient du mauvais traitement qu'ils éprouvoient des Centurions.)

CEP

CEP. s. m. Pied de vigne. (Cep de vigne. Cep de treille. Arracher le cep. Cep tortu.)

CEP, signifie aussi Un lien, ou une espèce de chaîne; & en ce sens il ne se dit qu'au pluriel. (Avoir les ceps aux pieds & aux mains. Rompre les ceps.) Ce mot est vieux.

CÉPÉE. s. f. Touffe de plusieurs tiges de bois qui sortent d'une même souche.

CEPENDANT. adv. Pendant cela, pendant ce temps-là. (Nous nous amusons, & cependant la nuit vient. L'affaire presse, & cependant vous perdez l'occasion.)

Il signifie aussi Néanmoins, toutefois, nonobstant cela. (Vous m'avez promis telle & telle chose, & cependant vous faites tout le contraire.)

CÉPHALALOGIE. s. f. La partie de l'Anatomie qui traite du cerveau.

CÉPHALIQUE. adj. Terme didactique. Qui appartient à la tête. Il n'est guère d'usage que dans les phrases suivantes. *Veine céphalique*, qui se dit d'Une des veines du bras qu'on croyoit autrefois venir de la tête, & qu'on ouvroit par cette raison, pour le soulagement des maux de tête. *Remède céphalique*, & *poudre céphalique*, qui se disent des remèdes & des poudres qui sont propres à soulager les maux de tête.

CÉPHÉE. s. m. Constellation de l'hémisphère septentrional.

CER

CERAT. s. m. Espèce de pommade ou d'onguent où il entre de la cire. Il y a du cérat où il n'entre point de cire; tel est *le cérat de diapalme*.

CERCEAU. s. m. Cercle de bois qui sert à relier les tonneaux. (Faire des cerceaux.)

CERCEAU, se dit aussi d'Une sorte de filet dont on se sert pour prendre des oiseaux. (Prendre des oiseaux au cerceau.)

CERCEAUX, au pluriel, se dit des plumes du bout de l'aile des oiseaux de proie. (Les autours & les éperviers ont trois cerceaux.)

CERCELLE. s. f. Oiseau aquatique fort semblable au canard, mais beaucoup plus petit. (Des oiseaux de rivière, la cercelle est le plus délicat.)

CERCLE. s. m. Terme de Géométrie. Figure plane, qui est comprise dans une seule ligne courbe, & dont toutes les parties sont également distantes du point du milieu qu'on appelle centre. (Le cercle se divise en trois cents soixante degrés. Chercher la quadrature du cercle. Un demi-cercle. Un quart de cercle. Une portion de cercle.)

CERCLE, se prend aussi pour la ligne circulaire, qu'on appelle circonférence. (Faire des cercles. Tracer un cercle. Décrire un cercle.)

CERCLE, signifie aussi Un cerceau. (Cercle à tonneau. Faire des cercles. Vendre des cercles. Un tonneau qui a rompu ses cercles. Un cercle de fer.)

On appelle aussi *Cercles*, en termes d'Astronomie, Les cerceaux qui entrent dans la composition de la sphère. (Les grands, les petits cercles de la sphère.)

CERCLE, se dit figurément d'Un vice dans le raisonnement, où l'on tombe, lorsqu'après beaucoup de paroles, on allègue pour preuve la proposition qu'on a avancée, & qu'il s'agit de prouver. (Parler ainsi, c'est faire un cercle, un cercle vicieux.)

On dit figur. *Chercher la quadrature du cercle*, pour dire, Chercher une chose qu'on n'a jamais pu trouver.

CERCLE, se dit figurément & par extension, De la séance des Princesses & des Duchesses assises en rond en présence de la Reine. (La Reine tient le cercle aujourd'hui. Aller au cercle. Cette Duchesse étoit au cercle.)

Il se dit aussi par extension, De toutes les assemblées qui se font dans les maisons particulières chez les Dames. (Cet homme brilloit dans les cercles. Il faut quelquefois une partie de jeu pour rompre le cercle.)

CERCLE, se dit aussi De plusieurs Principautés, Villes & États, qui font ensemble le corps politique d'Allemagne. (Les dix Cercles de l'Empire. Les troupes des Cercles. Les Cercles du Rhin. Nuremberg est dans le Cercle de Franconie.)

CERCUEIL. s. m. Bière, espèce de coffre où l'on met les corps morts. (Cercueil de bois. Cercueil de plomb. Cercueil de marbre. Mettre un mort dans son cercueil.)

On dit figur. d'Un homme dont quelque accident a causé la mort, que (C'est ce qui l'a mis au cercueil.)

CÉRÉBRAL, ALE. adj. Terme d'Anatomie. Qui appartient au cerveau. (Les artères cérébrales.)

CÉRÉMONIAL. s. m. Le Livre où sont contenus l'ordre & les règles des cérémonies Ecclésiastiques. (Le Cérémonial de l'Église de Paris. Le Cérémonial Romain.)

On appelle aussi *Cérémonial*, L'usage réglé en chaque Cour, en chaque Pays, touchant les cérémonies politiques. (Le cérémonial est différent selon les pays. Le cérémonial de Rome est fort réglé.)

CÉRÉMONIAL, se dit aussi De l'usage des cérémonies qui se pratiquent entre les particuliers. Et dans ce sens, un homme qui n'aime pas ces sortes de cérémonies dit qu'*Il n'aime point le cérémonial*. On dit au contraire d'Un homme, qu'*Il entend bien le cérémonial*, qu'*Il est fort sur le cérémonial*, pour dire, qu'Il entend bien les usages & les règles du cérémonial.

On dit aussi, qu'*Un homme est fort sur le cérémonial*, pour dire, qu'Il est pointilleux & difficile sur les cérémonies.

CÉRÉMONIE. s. f. Action mystérieuse qui accompagne la solennité du culte extérieur que l'on rend à Dieu. (Les cérémonies de l'Église. Le sacre des Évêques se fait avec de grandes cérémonies. Les cérémonies du Baptême. Les cérémonies de l'ancienne Loi.)

Il s'applique aussi aux choses humaines, & se dit De certaines formalités qu'on observe dans les actions solennelles pour les rendre plus éclatantes. (L'entrée du Roi se fit avec de grandes cérémonies. On a donné audience à cet Ambassadeur avec beaucoup de cérémonie. Habit de cérémonie.)

On appelle *Grand-Maître des cérémonies*, *Maître des cérémonies*, *Aide des cérémonies*, Les Officiers qui ont soin des cérémonies.

On dit, *En cérémonie*, pour dire, Avec pompe & grand appareil. (Mener quelqu'un en cérémonie. Le reconduire en cérémonie. Donner à dîner en cérémonie. Régaler en cérémonie.)

CÉRÉMONIE, se prend aussi pour Civilité, pour la déférence que les particuliers se rendent les uns aux autres. (Faire des visites de cérémonie. Faire des cérémonies.)

CÉRÉMONIE, se prend aussi quelquefois en mauvaise part, pour dire, Une civilité importune & outrée. (C'est un grand faiseur de cérémonies. Ne faisons point de cérémonies. Bannir la cérémonie. Bannissons la cérémonie. Il est ennemi des cérémonies.)

On dit ordinairement, *Sans cérémonie*, *point de cérémonie*, pour dire, Librement, sans contrainte, sans façon.

CÉRÉMONIEUX, EUSE. adj. Qui fait trop de cérémonies. (C'est un homme cérémonieux, fort cérémonieux, trop cérémonieux. Il ne faut pas être si cérémonieux.)

On dit ironiquement d'Un homme qui en use plus librement, plus familièrement qu'il ne faudroit, qu'(Il n'est point cérémonieux dans la conversation.)

CERF. s. m. (l'F ne se prononce point.) Espèce de bête fauve. (Un jeune cerf. Un vieux cerf. Un cerf de dix cors. Le bois d'un cerf. Un cerf en rut. Un cerf au rut. Un cerf qui brame. Vîte comme un cerf. La tête d'un cerf. Un cerf qui a mis sa tête bas. Les andouillers de la tête d'un cerf. La chasse du cerf. Lancer le cerf. Détourner, courre le cerf. Prendre le cerf. Être à la mort du cerf. Un cerf qui tient les abois. Un pâté de cerf. Des filets de cerf.)

CERF-VOLANT. s. m. Insecte volant, qu'on appelle proprement *Escarbot*.

On appelle aussi *Cerf-volant*, une espèce de machine qui est faite avec du papier étendu & collé sur des baguettes, & que les enfans font aller en l'air par le moyen d'une ficelle à laquelle elle tient, & qu'on lâche plus ou moins selon le vent.

CERFEUIL. s. m. Herbe potagère, dont les feuilles sont assez profondément découpées. (Cueillir du cerfeuil. Semer du cerfeuil. De la graine de cerfeuil.)

CERISAIE. s. f. Lieu planté de cerisiers. *Une belle cerisaie*.

CERISE. s. f. Espèce de petit fruit à noyau, dont la chair est fort aqueuse, & la peau fort rouge & fort mince. (Cerise à courte queue. Cerises précoces. Cerises tardives. Cerises à confire. Cerises confites.)

CERISIER. s. m. Arbre qui porte des cerises. (Les cerisiers jettent beaucoup de gomme.)

CERNE. s. m. Rond tracé sur la terre, sur le sable, &c. (Un grand cerne. Faire un cerne.)

Il se dit aussi Du rond livide qui se fait quelquefois autour d'une plaie qui n'est pas en bon état, ou autour des yeux quand ils sont battus.

CERNEAU. s. m. La moitié du dedans d'une noix partagée en deux, & tirée de la coque de noix encore verte. (Faire des cerneaux. Manger des cerneaux. Éplucher des cerneaux. Un cent de cerneaux.)

On appelle *Vin de cerneaux*, Certain vin rosé, qui est bon à boire dans la saison des cerneaux.

CERNER. v. a. Faire un cerne autour de quelque chose. (Cerner l'écorce d'un arbre.)

On dit, *Cerner des noix*, pour dire, Faire des cerneaux, & tirer le cerneau hors de la coque.

Cerné, ée. participe.

On dit, qu'*Une personne a les yeux cernés*, Quand elle les a battus.

CERTAIN, AINE. adj. Indubitable, vrai. En ce sens il ne se dit que des choses. (Cela est certain. La nouvelle est certaine. Il est certain. On tient pour certain. Faire un rapport certain. J'ai eu un avis certain que....)

En parlant des personnes, *Certain* signifie Assuré. Ainsi on dit, *Être certain de quelque chose*, pour dire, En être bien assuré. (Êtes-vous bien certain de cela ? J'en suis très-certain.)

Certain, signifie aussi Préfix & déterminé ; & en ce sens il ne se dit que des choses. (L'assemblée se doit tenir à jour certain. On se sert souvent d'un nombre certain à la place d'un nombre incertain.)

Certain, s'emploie aussi à la place du pronom *quelque* ; & dans cette acception, il se dit également des personnes & des choses ; mais on ne s'en sert jamais que devant le substantif. Ainsi on dit, (Certaines personnes, certaines gens, certaines choses. J'ai oui dire à certain homme, à un certain homme, durant un certain temps.)

Dans les Monitoires, Procès verbaux, Informations, &c. on dit, *Un certain quidam*, *certains quidams*, *une certaine quidane*, Pour désigner les personnes dont on ignore, ou dont on ne veut pas exprimer le nom. (Un certain quidam est entré dans cette maison, & a fait le vol.)

Certain, est quelquefois substantif, & signifie Chose certaine. (Il ne faut pas quitter le certain pour l'incertain.)

CERTAINEMENT. adverbe d'affirmation. En vérité. (Certainement les hommes sont bien aveugles.)

Il signifie aussi Assurément, indubitablement. (Le savez-vous certainement ? Je le crois certainement.)

CERTES. adv. Certainement, sans mentir, en vérité. (Et certes, ce fut avec beaucoup de raison. Certes, ou je me trompe, &c.) Il ne s'emploie guère que dans le style soutenu.

CERTIFICAT. s. m. Écrit faisant foi de quelque chose. (Donner un certificat. Prendre un certificat. Avoir un certificat. Certificat de service. Certificat de mariage.)

CERTIFICATEUR. s. m. En termes de Pratique ou d'affaires, c'est celui qui certifie une caution, une promesse, un billet. (Donner un certificateur. Recevoir un certificateur.)

On appelle *Certificateur de criées*, Celui qui atteste en Justice que les criées ont été faites dans les formes judiciaires.

CERTIFICATION. s. f. Terme de Palais. Assurance par écrit, que l'on donne ou que l'on reçoit en matière d'affaires. (Sa certification est au bas de la promesse d'un tel. Certification de caution. Certification de criées.)

CERTIFIER. v. a. Témoigner qu'une chose est vraie, l'assurer. (Certifier quelque chose. Je vous certifie que cela est.)

On dit en termes de Pratique, *Certifier une caution*, pour dire, Se rendre, en quelque manière caution de la caution, répondre qu'elle est solvable. Et, *Certifier des criées*, pour dire, Attester que les criées ont été faites dans les formes.

Certifié, ée. participe.

CERTITUDE. s. f. Assurance pleine & entière. (Il n'y a aucune certitude en tout ce qu'il dit. Quelle certitude en avez-vous ? La certitude que j'en ai, est que..... Cela est certain, de toute certitude. Je sais cela de certitude, avec certitude. Certitude morale, certitude physique, certitude métaphysique.)

Il signifie aussi Stabilité. (Il n'y a nulle certitude dans les choses du monde.)

CERVAISON. s. f. Le temps où le cerf est gras & bon à chasser.

CERVEAU. s. m. Substance molle, enveloppée de deux membranes, & renfermée dans le crâne, & qui est le principe du mouvement & des sentimens. (Cerveau froid, humide, sec. Avoir le cerveau débile, débilité, desséché. L'humidité, la sécheresse du cerveau. La capacité du cerveau. La substance du cerveau. Les ventricules du cerveau. Les membranes du cerveau. Des drogues qui échauffent le cerveau, qui attaquent le cerveau. Des fumées qui montent au cerveau. Purger le cerveau. Émouvoir le cerveau. Attirer du cerveau. Craindre un transport au cerveau. Conforter, fortifier, réjouir le cerveau. Avoir le cerveau attaqué. Être enrhumé du cerveau. Avoir le cerveau pris. Avoir le cerveau vide.)

Cerveau, se dit quelquefois pour signifier Esprit. (Cerveau mal bâti, cerveau débile, cerveau démonté, cerveau mal timbré. Petit cerveau. Il a le cerveau creux, il est visionnaire.)

On dit aussi fig. *S'alambiquer le cerveau*, pour dire, S'appliquer à quelque chose avec une grande contention d'Esprit. Et, *Tirer de son cerveau*, pour dire, Produire quelque pensée, quelque ouvrage d'esprit.

CERVELAS. s. m. Espèce de grosse & courte saucisse remplie de chair salée & d'épices. (Un bon cervelas. Une tranche de cervelas.)

CERVELET. s. m. La partie postérieure du cerveau. (Le cervelet est l'origine des nerfs. La moindre blessure au cervelet est mortelle.)

CERVELLE. s. f. La partie blanche, molle & spongieuse du cerveau. (Il reçut un coup qui lui fit sortir la cervelle de la tête. Manger de la cervelle d'agneau, de la cervelle de veau.)

On dit d'Un homme qui a été long-temps exposé à l'ardeur du soleil, & qui en a été fort incommodé, (Que le soleil lui a fait bouillir la cervelle, lui a desséché la cervelle.)

Cervelle, se dit figurément De l'entendement, du jugement. Ainsi on dit d'Un homme, que *C'est une bonne cervelle*, pour dire, que C'est un homme de bon sens, de bon jugement ; & au contraire, que (C'est une petite cervelle, une cervelle légère, une tête sans cervelle, une cervelle évaporée.)

On dit encore figur. & proverb. *Mettre quelqu'un en cervelle*, *le tenir en cervelle*, pour dire, Le mettre en inquiétude, lui tenir l'esprit en suspens.

On appelle *Cervelle de palmier*, Une moelle douce qui se trouve au haut du tronc du palmier. (Il y a des peuples qui vivent de la cervelle du palmier.)

CERVICAL, ALE. adj. Terme d'Anatomie. Qui appartient au cou. (Muscle cervical. Glandes cervicales. Nerfs cervicaux.)

CÉRUMEN. s. m. Terme de Chirurgie emprunté du Latin. Matière jaunâtre & épaisse qui se trouve dans l'oreille.

CÉRUMINEUX, EUSE. adj. Terme didactique. Qui tient de la cire. (Les glandes cérumineuses. L'humeur cérumineuse des oreilles.)

CERVOISE. s. f. Boisson faite avec du grain & des herbes. (La bière est une espèce de cervoise.) Il n'est guère en usage qu'en parlant de quelques breuvages des Anciens.

CÉRUSE. s. f. Couleur blanche, en laquelle la vapeur du vinaigre change le plomb. (Blanc de céruse.)

CES

CÉSARIENNE (OPÉRATION.) adj. f. Terme de Chirurgie. C'est une opération par le moyen de laquelle on tire l'enfant du corps de la mère, en faisant une incision au dessous du nombril, à côté de la ligne blanche, ou du muscle droit, ouvrant le péritoine, & ensuite la matrice. Ceux qui sont nés de la sorte, s'appellent en latin, *Cæsares* ou *Cæsones*, mots qui viennent *à cæso matris utero*.

CESSANT, ANTE. adj. Qui cesse. (Tous empêchemens cessans. Toutes choses cessantes. Toutes affaires cessantes.) Il ne s'emploie que dans ces sortes de phrases.

CESSATION. s. f. Intermission, discontinuation. (Cessation d'armes, cessation d'hostilité. Cessation de poursuites. Cessation de commerce. Cessation de travail.)

CESSE. s. f. Devant lequel on ne met jamais l'article, & qui n'a d'usage qu'en cette seule phrase, *Sans cesse.* Il signifie Toujours, continuellement. (Parler sans cesse.)

On dit familièrement, *N'avoir point de cesse.* pour dire, Ne cesser point. (Il n'aura point de cesse que vous ne lui ayez donné ce qu'il demande. Il n'a ni repos ni cesse.)

CESSER. v. n. Discontinuer. (Cesser de vivre. Cesser de parler. Cesser d'agir. Il ne cesse de pleurer. Sa fièvre a cessé, est cessée. Il a cessé de pleuvoir.)

Il est quelquefois actif au même sens. (Cessez vos plaintes, cessez vos cris, cessez vos poursuites, cessez votre travail.)

CESSÉ, ÉE. participe.

CESSIBLE. adj. de t. g. Qui peut être cédé. Il se dit sur-tout au Palais. (Le droit de retrait féodal est cessible. Le droit de retrait lignager n'est pas cessible.)

CESSION. s. f. Transport, démission. *Faire cession de son droit.*

On dit, *Faire cession de biens*, ou simplement, *Faire cession*, pour dire, Abandonner ses biens à ses créanciers en vertu des Lettres du Prince, pour avoir la liberté de sa personne.

CESSIONNAIRE. adj. de t. g. Celui qui accepte une cession, un transport. (Il agit en qualité de cessionnaire. Il est cessionnaire des droits d'un tel.)

CESTE. s. m. Espèce de gantelet garni de fer ou de plomb, dont les anciens Athlètes se servoient dans les combats du Pugilat. (Il y a dans Virgile une belle description du combat du Ceste.)

CÉSURE. s. f. Repos qui dans les vers Alexandrins se fait après la sixième syllabe, & après la quatrième dans les vers de dix syllabes. (Il faut prendre garde aux césures.)

CET

CET. *Voyez* CE.

CETACÉE. adj. de t. g. Terme didactique, qui se dit des grands poissons. (Les animaux cetacées tirent leur nom de celui de Baleine en Latin.)

Il est aussi substantif. (La Baleine est du genre des cetacées.)

CETERAC ou DORADILLA. s. m. Plante capillaire. Elle croît en France, mais la meilleure se tire d'Amérique. Elle est regardée comme un excellent remède dans les maladies des reins & de la vessie.

CHA

CHABLIS. s. m. Bois abattus dans les forêts par le vent.

CHABOT. s. m. Espèce de poisson qui a la tête plus grosse que le reste du corps.

CHACONNE. s. f. Air de symphonie, dont la basse est d'un certain nombre de notes qui se répètent toujours, & sur lesquelles on fait différens couplets. (Il a fait une chaconne. Jouer une chaconne.)

On appelle *Chaconne chantante*, Des paroles faites sur l'air de la chaconne.

Il signifie aussi Une danse sur un air de chaconne. (Danser la chaconne. Ce Maître à danser lui a montré la chaconne.)

CHACUN, UNE. Pronom distrib. sans pl. Chaque personne, chaque chose. (Chacun de nous. Chacun sent son mal. Mettez-les chacun à part. Chacun en son particulier. Rendre à chacun ce qui lui appartient. Toutes les Dames du bal étoient fort parées, & chacune avoit une parure différente. On trouvera dans chacun de ces tiroirs, &c. Il faut remettre ces livres là chacun à sa place. Chacun se gouverne à sa mode.)

CHACUN, se prend aussi collectivement, & on dit, (Chacun en parle, chacun en raisonne, chacun s'en plaint.)

On dit proverb. *Chacun le sien n'est pas trop*, pour dire, qu'Il est juste que chacun ait ce qui lui appartient.

CHAFOUIN, INE. s. Qui est maigre, de petite taille, & a la mine basse. (Petit chafouin. Petite chafouine.) Il est du style familier.

Il est aussi adjectif. (Mine chafouine. Air chafouin.)

CHAGRIN. s. m. Peine, affliction, déplaisir. (Grand chagrin. Noir chagrin. Chagrin mortel. Avoir du chagrin. Vivre avec chagrin, dans le chagrin. Mourir de chagrin. Exempt, délivré de tout chagrin. Sans chagrin. Les chagrins abrégent la vie.)

CHAGRIN, signifie aussi quelquefois Aigreur, colère, dépit. (Disputer sans chagrin. Parler sans chagrin. Dissimuler, cacher son chagrin.)

Il est aussi adjectif, & signifie, Mélancolique, triste, de fâcheuse, de mauvaise humeur. (Il est si chagrin depuis quelque temps, qu'on ne le reconnoît plus. Il a l'esprit chagrin, l'ame, l'humeur chagrine. Il est né chagrin. Il est naturellement chagrin. Air chagrin.)

CHAGRIN. s. m. Espèce de cuir fait ordinairement de peau de mulet ou d'âne. Ce mot vient du mot arabe *Sagri*, qui signifie *âne.* (Livre couvert de chagrin. Étui de chagrin.)

CHAGRIN, se dit aussi d'Une certaine étoffe de soie qui a des grains comme le chagrin. (Justaucorps doublé de chagrin.)

CHAGRINANT, ANTE. adj. Qui chagrine. (Cela est chagrinant. Cet homme-là est bien chagrinant.)

CHAGRINER. v. a. Attrister, rendre chagrin. (Sa maladie le chagrine. Cela me chagrine. Quel plaisir prenez-vous à le chagriner? Je n'ai pas eu intention de vous chagriner.)

Il est aussi réciproque. (Il se chagrine de tout. Il ne faut pas se chagriner.)

CHAGRINÉ, ÉE. participe.

CHAÎNE. s. f. Espèce de lien composé d'anneaux entrelacés les uns dans les autres. (Chaîne de fer. Chaîne d'or. Chaîne d'argent. La chaîne d'une montre. Une montre à chaîne. Tendre les chaînes dans les rues. La chaîne du port. Tenir un chien à la chaîne.)

On appelle *Chaîne de diamans*, Une chaîne garnie de diamans.

CHAÎNE, signifie quelquefois La peine des galères. (On le racheta, on le tira de la chaîne.)

En ce sens on dit, *Mettre à la chaîne*, pour dire, Envoyer aux galères. (Tous ceux qu'on trouva dans ce vaisseau corsaire, furent mis à la chaîne.)

Il signifie aussi Toute la troupe des criminels condamnés aux galères. (La chaîne n'est pas encore partie.)

CHAÎNE, signifie figurément & poëtiquement, Servitude, captivité. (Ces peuples ont rompu leurs chaînes, & se sont mis en liberté. Cet amant se plaît dans ses chaînes. Il aime sa chaîne. Il a brisé ses chaînes.)

On dit aussi en style de dévotion, *Les chaînes du péché.*

On appelle *Chaîne de montagnes*, Plusieurs montagnes qui tiennent les unes aux autres. (Cette longue chaîne de montagnes.)

On appelle en matière de Bâtiment, *Chaîne*, Une espèce de pilier de pierre de taille qui entre dans la construction d'un mur, & qui sert à le fortifier & à le lier.

On appelle *Chaîne de Tisserand*, Les fils tendus sur le métier pour faire de la toile. (La chaîne de cette étoffe est de fil, & la trame de soie.)

On appelle *Huissier à la Chaîne*, *de la Chaîne*, Les Huissiers du Conseil du Roi, parce qu'ils portent au cou une chaîne d'or, où est la médaille du Roi.

CHAÎNETTE. s. f. Petite chaîne. (La chaînette d'un rouet d'arquebuse. La chaînette d'une bride. La chaînette d'une montre.)

CHAÎNON. s. m. Anneau d'une chaîne. (Cette chaîne s'est rompue, il y a deux ou trois chaînons de perdus.)

CHAIR. s. f. Substance molle & sanguine, qui est entre la peau & les os de l'animal. (Chair vive, chair morte, cher ferme. Avoir un coup d'épée dans les chairs. Avoir la chair bonne. On guérit aisément les blessures qui sont dans les chairs. Avoir la chair mauvaise. Ceux qui ont les chairs mauvaises sont difficiles à guérir. Sa plaie va bien, les chairs commencent à revenir. Le corps d'un tel Saint est en chair & en os en un tel lieu.)

On appelle *Chairs baveuses*, Les chairs spongieuses d'une plaie qui ne va pas bien.

On dit d'un cheval qui est en bon état, & qui a la chair ferme, qu' (Il est bien en chair.)

CHAIR, en terme de l'Écriture-Sainte, signifie l'Humanité, la nature humaine, un corps humain: dans ce sens on dit, (Le Verbe s'est fait chair. Le Verbe s'est revêtu de notre chair. Le Fils de Dieu nous donne sa chair à manger dans l'Eucharistie. La résurrection de la chair.)

CHAIR, signifie encore dans le langage de l'Écriture, l'Homme terrestre & animal, opposé à l'homme spirituel éclairé par la Foi. (La prudence de la chair. Il ne faut pas considérer cela selon la chair; mais selon l'esprit. Écouter la chair & le sang.) Et c'est dans ce sens qu'on entend cet endroit de l'Écriture, où JESUS-CHRIST dit à Saint Pierre: (La chair & le sang ne t'ont point révélé ces choses.)

CHAIR, signifie aussi La concupiscence. Dans ce sens on dit, que (Le monde, le diable & la chair sont les ennemis de notre salut. Mortifier sa chair. Mater sa chair. Macérer sa chair. Les aiguillons de la chair. La chair se révolte contre l'esprit. L'esprit est prompt, & la chair est foible. Les foiblesses, les infirmités de la chair.) En ce sens on appelle Le péché d'impureté, (Le péché de la chair.)

CHAIR, se dit aussi en parlant des personnes, pour signifier simplement La peau. Ainsi on dit, qu'*Une personne a la chair douce*, *rude*, *blanche*, *noire*, *&c.* pour dire, qu'Elle a la peau dure, rude, blanche, noire, &c.

On appelle *Couleur de chair*, Certaine couleur rouge pâle, qui approche de la couleur de la chair de l'homme.

CHAIR, considérée comme aliment, se dit quelquefois aussi-bien des poissons que des animaux terrestres & des oiseaux. Et c'est

dans cette acception qu'on dit, qu' (Un brochet a la chair ferme ou molle.)

Il se dit aussi des fruits. (La chair de la pêche. La chair du melon, &c.)

Il se dit plus ordinairement des animaux terrestres & des oiseaux. (Une pièce de chair. Un morceau de chair. Chair de bœuf. chair de mouton. Chair rôtie, chair bouillie, chair dure, chair tendre, chair grasse, chair maigre, chair coriace, chair courte, chair longue, chair salée, chair fraîche.) Et c'est en ce sens qu'on dit, qu' (On ne mange point de chair en Carême.)

On appelle *Chair blanche*, La chair des chapons, des poulardes, des dindons, &c. Et *Chair noire*, Celle des lièvres, des bécasses, &c.

On dit figurément & proverbialement, d'Un homme qui n'est bon à rien, & dont on ne peut faire aucun usage, ou qui est dans une situation ambiguë, & qui n'embrasse aucun parti, qu' (Il n'est ni chair ni poisson.)

On appelle figurément & familièrement, *Pièce de chair*, *grosse pièce de chair*, *masse de chair*, Une personne fort grosse & pesante qui n'a point d'esprit.

CHAIRE. s. f. Siége. Ce mot n'a d'usage au propre, qu'en parlant du siége qu'un Évêque a dans son Église Cathédrale, au haut du chœur; ou de ce siége élevé, dans lequel un Prédicateur annonce la parole de Dieu; ou de celui dans lequel un Professeur donne publiquement des leçons. (L'Évêque étant dans sa chaire donna la bénédiction au peuple. Dès que le Prédicateur fut monté en chaire. Le Professeur étant en chaire.)

On appelle la chaire où l'on prêche, *La chaire de vérité*. Et on appelle *L'éloquence de la chaire*, L'éloquence qui convient à un Prédicateur.

On dit d'Un homme qui a des grands talens pour prêcher, qu'*Il a de grands talens pour la chaire*. Et, qu'*Un homme a prêché dans les meilleures chaires*, pour dire, qu'Il a prêché dans les plus célébres Églises. Et l'on dit, qu'*On a interdit la chaire à un Prédicateur*, pour dire, qu'On lui a défendu de prêcher.

CHAIRE, au figuré, se dit Du siége Apostolique: & c'est dans ce sens qu'on dit, (La chaire Apostolique. Le Pape est assis dans la chaire de Saint Pierre.)

On appelle *La Fête de la Chaire de Saint Pierre à Antioche, à Rome*, Les Fêtes qui se célèbrent en mémoire de l'établissement que fit Saint Pierre de l'Église d'Antioche, & de celui qu'il fit dans la suite de l'Église de Rome.

CHAIRE, se dit figurément De la charge d'un Professeur public. (Le Roi donne les chaires des Professeurs Royaux.)

On dit, qu'*On met une chaire de Professeur à la dispute*, *au concours*, pour dire, qu'On la donnera à celui qui sera jugé le plus digne, le plus habile.

On appeloit à Rome *Chaire curule*, Une chaise d'ivoire, dont les principaux Magistrats de la République avoient droit de se servir.

CHAISE. s. f. Siége qui a un dos, & quelquefois des bras. (Chaise de bois, de paille, de velours, de tapisserie. Chaise à bras, chaise à dos, chaise de commodité. Donnez une chaise à Monsieur. Prenez une chaise.)

On appelle *Chaise de chœur*, Certains siéges de menuiserie qui sont autour du chœur, & où se placent les Ecclésiastiques pendant le Service Divin. (Chaises de Chanoines.) On dit plus communément *Stalles*.

En ce sens on appelle *Hautes chaises*, Les siéges du rang d'en haut, où se mettent les Chanoines qui sont dans les Ordres; & *basses chaises*, Les siéges du rang d'en bas, où se mettent les autres Chanoines & les Officiers du bas chœur.

CHAISE, est aussi un siége où l'on se met pour faire ses nécessités naturelles, & on l'appelle ordinairement (Chaise percée. Aller à la chaise.)

On appelle aussi *Chaise*, Une espèce de siége fermé & couvert, dans lequel on se fait porter par deux hommes. (Chaise de place, chaise à porteurs, chaise de particulier. Il se fait porter en chaise. Il va en chaise. Porteur de chaise.)

On appelle aussi *Chaise roulante*, Une sorte de voiture légère à deux roues, traînée par un ou deux chevaux. Et absolument *Chaise*, Une petite voiture pour une ou pour deux personnes. (Monter dans sa chaise. Descendre de sa chaise. Chaise de poste.)

CHALAND, ANDE. s. Il se dit de ceux qui achètent ordinairement chez un même Marchand. (Bon chaland. Un Marchand qui a beaucoup de chalands. Il a force chalands. C'est un de ses chalands. C'est une de ses chalandes. Il a perdu ses chalands. Ses chalands l'ont quitté.)

Il se prend quelquefois simplement pour Acheteur. (Faire venir, attirer les chalands. Un nouveau chaland.)

CHALAND, se dit aussi d'un bateau plat, dont on se sert pour transporter les marchandises. (Un chaland chargé de foin.)

On appelle *Pain chaland*, Une sorte de gros pain assez blanc & fort massif; & en ce sens, *Chaland* est adjectif.

CHALANDISE. s. f. Habitude d'acheter chez un Marchand. (Vous êtes trop cher, vous n'aurez pas ma chalandise.)

Il se dit aussi De ceux à qui un Marchand a accoutumé de débiter ses marchandises, des pratiques qui achètent ordinairement chez lui. (Un marchand qui a de bonnes chalandises. Il a perdu la plupart de ses chalandises.)

CHALASTIQUE. adj. de t. g. Il se dit des médicamens qui relâchent les fibres. *Cha* dans ce mot & dans les deux suivans, se prononce *ca*.

CHALCITE. s. m. Minéral qui tient de l'airain.

CHALCOGRAPHE. s. m. Graveur en airain. Il se dit aussi de tous Graveurs sur métaux.

CHALEUR. s. f. Qualité de ce qui est chaud. (Chaleur actuelle, virtuelle. Chaleur naturelle. Chaleur étrangère. Chaleur excessive, insupportable, tempérée. Différens degrés de chaleur. La chaleur du feu. La chaleur du soleil. Les chaleurs de l'été. Durant les grandes chaleurs. Chaleur étouffante. La chaleur de la fièvre. Chaleur de foie. Chaleur d'entrailles. Cela éteint la chaleur naturelle. Tempérer la chaleur.)

On appelle figurément *Chaleur de foie*, un mouvement de colère prompt & passager. (C'est une petite chaleur de foie. Il lui prit une chaleur de foie.)

On dit figurément, *Dans la chaleur du combat*, *dans la chaleur de la dispute*, *dans la chaleur du travail*, *dans la chaleur de la composition*, pour dire, Au fort du combat, au fort de la dispute, au fort du travail, au fort de la composition.

CHALEUR, signifie figurément, Grande affection, zèle véhément, ardeur. (Il sert ses amis avec chaleur. Il montre beaucoup de chaleur à poursuivre cette affaire. Il s'y porte avec chaleur. Il y met, il y apporte trop de chaleur.)

On dit des femelles de certains animaux, qu'*Elles sont en chaleur*, pour dire, qu'Elles sont en amour, qu'elles appétent le mâle. (Cette cavale, cette chienne est en chaleur. Laissez passer la chaleur de cette chienne.)

On dit figurément, que *Les chaleurs*, *les plus grandes chaleurs d'une personne sont passées*, pour dire, Que ses passions se sont ralenties par l'âge.

CHALEUREUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup de chaleur naturelle. Il ne se dit que des personnes, & il n'est guère en usage. (À l'âge de soixante & dix ans, on n'est guère chaleureux.)

CHALIBÉ, ÉE. adj. (On ne prononce point l'H.) Il se dit en Médecine des préparations où il entre de l'acier. (Tartre chalibé. Eau chalibée.)

CHÂLIT. s. m. Bois de lit. (Châlit de bois de noyer. Le châlit est rompu. Châlit de fer.) Il vieillit.

CHALOIR. v. n. Il ne s'emploie qu'à l'impersonnel, & ne se dit guère que dans cette phrase, *Il ne m'en chaut*, pour dire, Il ne m'importe. Il est vieux.

CHALON. s. m. Grand filet que les pêcheurs traînent dans les rivières, par le moyen de deux bateaux, au bout desquels les côtés du filet sont attachés.

CHALOUPE. s. f. Sorte de petit vaisseau dont on se sert sur mer. (Chaloupe de pêcheur. Chaloupe armée. Descendre la chaloupe en mer. Mettre la chaloupe à la mer. Ils se sauvèrent dans une chaloupe.)

CHALUMEAU. s. m. Tuyau de paille, de roseau, &c. (Les enfans font de bouteilles de savon avec un chalumeau. Quand le Pape communie solennellement, il prend le sang dans le Calice avec un chalumeau d'or.)

CHALUMEAU, se dit en Poësie, De toutes sortes de flûtes & instrumens à vent qui composent une musique champêtre. (Au son des chalumeaux.)

CHAMADE. s. f. Signal que les assiégés donnent avec la trompette ou le tambour, ou en arborant un drapeau blanc, pour demander à capituler. (Battre la chamade. Répondre à une chamade. La brèche étant faite, les assiégés battirent la chamade.)

CHAMAILLER. v. n. Il ne se dit proprement qu'en parlant d'Une émeute où plusieurs personnes se battent confusément, & avec grand bruit. (Ils chamaillèrent long-temps.) Il n'est que du style familier.

Il est quelquefois actif avec le pronom personnel. (Ils se chamaillèrent deux heures durant. Nous nous chamaillerons comme il faut.)

Il signifie figurément, Disputer, contester avec beaucoup de bruit. (Il se trouva dans la compagnie deux Pédans qui chamaillèrent, qui se chamaillèrent une heure durant.)

CHAMAILLIS. s. m. Mêlée, combat où l'on chamaille. (Durant le chamaillis. Voilà un grand chamaillis.) Il est du style familier.

CHAMARRER. v. a. Orner un habit, un meuble, de passemens, de dentelles, de

galons

galons, de bandes de velours, &c. (Chamarrer une casaque. Chamarrer un habit. Chamarrer un corps de jupe. Chamarrer un meuble de galons d'or, le chamarrer tant plein que vide.)

CHAMARRÉ, ÉE. participe.

CHAMARRURE. s. f. Manière de chamarrer. (Chamarrure à ondes, en bracelets, à bâtons rompus.)

Il se dit aussi Des galons, des dentelles, &c. dont on chamarre. (La chamarrure de cet habit coûte tant. La chamarrure est très-riche.)

CHAMBELLAN. s. m. On appelle ainsi chez quelques Princes, les Gentilshommes qui les servent dans la chambre, en l'absence du premier Gentilhomme de la chambre.

Chez le Roi on appelle *Grand Chambellan*, Le premier Officier de la chambre du Roi. (Quand le Roi tient son lit de Justice, le grand Chambellan est à ses pieds. Un tel Seigneur est pourvu de la charge de grand Chambellan.)

CHAMBELLAN, se dit aussi d'Une des deux grandes tables que le Roi tient pour les Courtisans, qui étoit autrefois tenue par le grand chambellan, & que le premier Maître d'Hôtel tient aujourd'hui. (Aller dîner au Chambellan.)

CHAMBOURIN. s. m. Espèce de pierre qui sert à faire les verres, qu'on appelle verres de cristal.

CHAMBRANLE. s. m. Ornement de menuiserie ou de pierre, qui borde les côtés des portes, des fenêtres, & des cheminées. (Chambranle de menuiserie, Chambranle de pierre, Chambranle de marbre, &c.)

CHAMBRE. s. f. Il se dit de la plupart des pièces d'une maison, principalement de celle où l'on couche. (Chambre à coucher. Belle chambre. Chambre de parade. Chambre bonne & chaude. Chambre parquetée, lambrissée, boisée, plancheïée, carrelée. Chambre haute. Chambre basse. Première, seconde, troisième chambre. Chambre en galetas. Il loge à telle chambre. Il y a tant de chambres à feu dans cette maison. Chambre vide. Chambre meublée. Chambre fort exhaussée. Chambre à louer. Chambre garnie. Servir à la chambre. Valet de chambre. Femme de chambre. Meubles de chambre. Robe de chambre. Pot de chambre.)

On dit, *Garder la chambre*, pour dire, Être indisposé à ne pouvoir sortir de sa chambre.

On appelle dans les Monastères, *Chambre noire*, Une chambre qui n'est point éclairée, où l'on enferme ceux que l'on met en pénitence, & où l'on fait aussi des retraites volontaires.

On dit figurément & proverbialement, d'Un homme qui est un peu fou, qui a des visions, qu'*Il y a bien des chambres à louer dans sa tête*.

On dit d'un artisan, d'un ouvrier, qu'*Il travaille en chambre*, pour dire, qu'Il ne tient pas boutique.

On dit, *Tenir une fille en chambre*, pour dire, L'y entretenir. Il se dit aussi d'Un homme que l'on obsède pour le faire jouer & le tromper au jeu. (Ils sont quatre ou cinq qui le tiennent en chambre, & lui gagnent tout son argent.)

LA CHAMBRE, prise absolument, signifie la Chambre du Roi. (Premier Gentilhomme de la chambre. Pages de la chambre. Huissier de la chambre. Musique de la chambre.)

LA CHAMBRE, signifie aussi les Officiers de la chambre du Roi. (La chambre est entrée.) *Avoir les entrées de la chambre*, c'est-à-dire, Avoir le privilége d'entrer avec les Officiers de la chambre.

On appelle *Maître de Chambre*, Le premier Officier de la maison du Pape, ou d'un Cardinal.

Les corps des Parlemens sont partagés en plusieurs chambres. (La grand'Chambre. Les Chambres des Enquêtes, des Requêtes. Assembler les Chambres.) Et la Chambre qui tient durant les vacations, s'appelle *Chambre des vacations*.

Les Députés aux États généraux de France, sont partagés en trois Chambres. (La Chambre du Clergé, La Chambre de la Noblesse, & la chambre du Tiers État.)

On appeloit autrefois, *Chambre de l'Edit*, Des Chambres que le Roi avoit établies dans quelques Parlemens, & qui étoient composées de Conseillers Catholiques, & de Conseillers de la Religion prétendue Réformée.

Dans le Parlement d'Angleterre, il y a *la Chambre haute*, ou *la Chambre des Seigneurs*; *la Chambre basse*, ou *la Chambre des Communes*.

CHAMBRE DES COMPTES. Cour supérieure établie pour examiner & juger les comptes de ceux qui ont manié les deniers du Roi. (Déclaration vérifiée en la Chambre des Comptes.)

CHAMBRE APOSTOLIQUE. Tribunal, Juridiction qui connoît des revenus de l'État Ecclésiastique, & qui en a l'administration. (Trésorier de la Chambre. Auditeur de la Chambre Apostolique. Écus d'or de la Chambre.)

CHAMBRE ECCLÉSIASTIQUE. C'est ainsi qu'on appelle un Tribunal où l'on connoît des affaires qui ont rapport aux Décimes. (Chambre Ecclésiastique de Paris.)

CHAMBRE IMPÉRIALE. Tribunal de l'Empire, où se jugent les affaires des différens États d'Allemagne, & par appel celles des particuliers. (La chambre Impériale étoit autrefois à Spire, & elle est aujourd'hui à Wetzlar.)

CHAMBRE DE JUSTICE, ou *Chambre ardente*, est une assemblée de Juges commis pour connoître des malversations de ceux qui ont manié les deniers publics, & de quelques autres affaires qui leur sont renvoyées.

CHAMBRE, se dit aussi De plusieurs Bureaux où l'on traite certaines affaires.

LA CHAMBRE AUX DENIERS, est le Bureau où l'on règle tout ce qui regarde la dépense de bouche de la Maison du Roi. (Maître de la Chambre aux deniers.)

CHAMBRE D'UNE MINE. L'endroit de la mine où l'on met la poudre.

CHAMBRE DANS UN CANON, *dans une cloche*, se dit d'Un vide qui s'y est fait à la fonte, lorsque la matière n'a pas coulé également par-tout. (Il faut refondre cette cloche, ce canon, parce qu'il y a une chambre.)

On appelle aussi *Chambre dans un mortier*, *dans un canon*, Certain espace ovale qu'on pratique en les fondant, & où l'on met la poudre pour lui donner plus de force.

CHAMBRE OBSCURE, en termes d'Optique, est une espèce de boîte dans laquelle par le moyen de verres disposés d'une certaine façon, on voit ce qui se passe au dehors.

CHAMBRÉE. s. f. Certain nombre de soldats qui logent ensemble, soit dans le camp, soit en garnison. (Les chambrées sont ordinairement de cinq soldats.)

CHAMBRÉE, se dit aussi à l'Opéra & à la Comédie, de la quantité des spectateurs & du produit de la recette. (Bonne, foible chambrée.)

CHAMBRELAN. s. m. On appelle ainsi les ouvriers qui travaillent en chambre, parce qu'ils ne sont pas maîtres.

Il se dit aussi d'Un locataire qui n'occupe qu'une chambre dans une maison. Il est populaire.

CHAMBRER. v. n. Être dans la même chambrée. (Ces deux soldats chambrent ensemble.)

CHAMBRER, est aussi actif. On dit, *Chambrer quelqu'un*, pour dire, Le tenir enfermé par une sorte de violence ou de séduction, le tirer en particulier dans une assemblée.

CHAMBRÉ, ÉE. participe.

CHAMBRETTE. s. f. Diminutif de chambre. (Elle se tient renfermée dans sa petite chambrette.) Il est du style familier.

CHAMBRIER. s. m. C'est un certain Officier claustral dans quelques Monastères rentés, & dans quelques Chapitres.

GRAND CHAMBRIER, étoit autrefois un des Grands Officiers de la Couronne de France, qui avoit l'Intendance de la Chambre du Roi, &c. (La charge de Grand Chambrier étoit héréditaire dans la Maison de Bourbon.

CHAMBRIÈRE. s. f. Servante de personnes de petite condition. (Chambrière qui cherche condition.)

Il signifie aussi dans les Académies où l'on montre à monter à Cheval, Un bâton de trois ou quatre pieds de longueur, au bout duquel est attachée une courroie, une longe de cuir pour châtier les chevaux. (Un coup de chambrière.)

CHAME ou CAME. s. f. Nom générique de coquillage, qui comprend plusieurs espèces, telles que les flammettes, les lavignons, les palourdes, &c.

CHAMEAU. s. m. Animal haut de jambes, qui a le coup fort long, la tête petite, les oreilles courtes & une espèce de bosse sur le dos. (Chameau d'Arabie. Dans le Levant on se sert beaucoup de chameaux.)

CHAMELIER. s. m. C'est celui qui a la conduite des chameaux, & qui a soin de les nourrir.

CHAMOIS. s. m. Espèce de chèvre sauvage, qui vit dans les rochers & dans les montagnes. (Il tua, il prit deux chamois. Chamois mâle. Chamois femelle.)

Il se dit ordinairement de la peau de cet animal corroyée & passée en huile. (Pourpoint, camisole, caleçon, gants de Chamois)

CHAMP. s. m. Étendue, pièce de terre labourable, qui d'ordinaire n'est pas fermée de murailles. (Champ fertile, champ stérile, champ de tant d'arpens, &c labourer, cultiver, fumer, semer, moissonner un champ. Au bout du champ. Le décimateur prend la dixme dans le champ. Au milieu d'un champ.)

CHAMP, se dit aussi de l'étendue qu'embrasse une lunette d'approche. (Cette lunette a trop peu de champ.)

CHAMP, signifie figur. Occasion, sujet, matière. (On lui a donné, on lui a ouvert un beau champ pour acquérir de la gloire. Il a un beau champ pour paroître. Voilà un beau champ pour étaler son éloquence, son

érudition. Cette occasion est un beau champ pour se signaler.)

Champs, au pl. signifier Toutes sortes de terres, tant labourables que prés, bois, bruyères, &c. pris tout ensemble. (Mener les vaches, les brebis aux champs. Il ne fait guère bon aux champs par ce temps-là. À travers champs.)

On dit proverbialement d'Un homme qui est bien fou, qu' (Il est fou à courir les champs.)

On appelle *Les Champs Élisées*, *les Champs Élysiens*, Des lieux souterrains & agréables, où les Poëtes feignent qu'étoient reçues les ames des Héros & des personnes vertueuses, au sortir de ce monde.

Champs, se dit aussi De tous les lieux qui ne sont point dans les villes ou dans les fauxbourgs. (Maison des champs. Il demeure aux champs. Il est allé aux champs.)

On dit d'Un homme qui loge à l'extrémité d'un fauxbourg, ou qui loge dans une maison de la ville où il y a un grand jardin, qu' (Il est aux champs & à la ville.)

On dit *Battre aux champs*, pour dire, Battre le tambour pour se mettre en marche. (On battoit aux champs pour aller relever la garde. La garde du Louvre bat aux champs, quand le Roi & la Reine sortent ou rentrent.)

On dit aussi, qu'*On bat aux champs*, pour dire, Que l'armée se met en marche.

On dit figur. & famil. d'Une personne qui se fâche aisément, qu'(Un rien la met aux champs, qu'elle se met aux champs pour la moindre chose.)

On dit familièrement, *Avoir la clef des champs*, pour dire, qu'On a la liberté d'aller où l'on veut. On dit aussi, (Donner la clef des champs. Prendre la clef des champs.)

On dit prov. *Avoir un œil aux champs & l'autre à la ville*, pour dire, Prendre garde à tout.

Champ de bataille, au singulier, se dit De la place où se fait le combat de deux armées. (Il est demeuré maître du champ de bataille. Le champ de bataille lui est demeuré. Il a couché sur le champ de bataille.)

On dit figur. qu'*Un homme a bien pris son champ de bataille*, pour dire, qu'il a pris ses avantages pour réussir en quelque chose.

On dit figur. d'Un homme qui est demeuré supérieur dans une dispute, & qui a réduit son adversaire à céder ou à ne rien dire, que (Le champ de bataille lui est demeuré.)

On appelloit *Champ clos*, Un lieu enfermé de barrières, dans lequel deux ou plusieurs personnes vidoient autrefois leurs différens par les armes, avec la permission du Prince ou du Magistrat. (Se battre en champ clos.) Et on disoit, *Prendre du champ*, pour dire, Faire un tour, une caracole, pour mieux fournir sa carrière.

Il se dit aussi en parlant des tournois. (Le tournois se fit en champ clos.) On dit néanmoins, *Le Juge du camp*, non pas du champ.

Champ, signifie aussi figur. Un fond sur lequel on peint, on grave, on représente quelque chose. (Le champ d'un tableau, d'une médaille, d'un écusson. Le champ de ce tableau est trop clair. Les armes de France sont trois fleurs de lis d'or en champ d'azur.

On dit, *Mettre de champ*, *poser de champ*, *des briques*, *des pierres*, *des solives*, pour dire, Les mettre, les poser sur la face la moins large.

On appelle en Mécanique, *Roue de champ*, celle qui est horizontale & dont les dents sont perpendiculaires.

Sur le champ. Façon de parler adverbiale Sur l'heure même, sans délai. (Cela fut vidé sur le champ. On le châtia, on le paya tout sur le champ. Prêcher, haranguer sur le champ.)

À chaque bout de champ. Adverbial. À chaque moment, à tout propos. (Il retombe dans la même faute à chaque bout de champ, à tout bout de champ. Il est du style familier.

CHAMPART. s. m Droit que les Seigneurs de fief ont en quelques lieux, de lever une certaine quantité de gerbes sur les terres qui sont en leur censive. (Cette terre ne doit ni dixme ni champart.)

CHAMPÊTRE. adj. de t. g. Qui appartient aux champs, écarté, éloigné des villes & des autres habitations. (Maison, lieu champêtre. Vie champêtre. Musique champêtre.)

Les Païens appeloient *Dieux champêtres*, & *Divinités champêtres*, Les faux Dieux qui présidoient aux biens de la terre, & qui étoient particulièrement adorés aux champs.

Il se prend quelquefois substantivement. (Ce champêtre est fort agréable.)

CHAMPI. s. m. Sorte de papier propre pour les châssis.

CHAMPIGNON. s. m. Espèce de plante spongieuse qui vient sans racines, & qui croît en très-peu de temps en quelques endroits de la terre, & à quelques arbres. (Champignons bons à manger. La pluie douce fait venir les champignons. Plat de champignons. Ragoût, sauce aux champignons. Poudre de champignons. Champignons vénéneux.)

On appelle aussi *Champignon*, Certain bouton qui se fait au lumignon d'une bougie, d'une chandelle, ou à une mèche qui brûle.

On appelle encore *Champignons*, Certaines excroissances de chair spongieuses qui se forment dans les plaies, & dans quelques parties du corps.

On dit proverbialement d'Un homme qui s'est élevé en peu de temps, qu' (Il est venu en une nuit comme un champignon.)

CHAMPION. s. m. Celui qui combattoit en champ clos pour sa querelle, ou pour la querelle d'autrui. (Brave, vaillant champion. Ceux qui ne pouvoient pas combattre de leurs personnes, comme les vieillards, les estropiés, les Ecclésiastiques, les Dames, fournissoient autrefois des champions. Il s'offrit à cette Dame pour être son champion.)

On dit par raillerie d'Un homme qu'on estime peu vaillant, que (C'est un vaillant champion.)

CHANCE. s. f. Sorte de jeu de dés. (Jouer à la chance.)

Il se prend aussi pour le point qu'on livre à celui contre lequel on joue aux dés, & pour celui qu'on se livre à soi-même. (Livrer chance. Amener sa chance.)

On dit figur. *Livrer chance à quelqu'un*, pour dire, Défier, provoquer quelqu'un à la dispute.

Il signifie aussi figurément Heureuse fortune qui arrive à quelqu'un. (Bonne chance. Il est en chance, il gagne tout ce qu'il joue. Cela m'a porté chance. La chance a tourné.)

On dit proverbialement, *Conter sa chance*, pour dire, Conter ses malheurs, ses déplaisirs, ses aventures. (Il me vint conter sa chance.)

CHANCELANT, ANTE. adj. Qui chancelle. (Je le vis chancelant. Aller d'un pas chancelant. Démarche chancelante.)

On dit aussi fig *Esprit chancelant*, *fortune chancelante*, pour dire, Un esprit irrésolu, une fortune mal assurée.

CHANCELER. v. n. *Je chancelle*, *Je chancelois*. Être peu ferme sur ses pieds, pencher de côté & d'autre, comme si on alloit tomber. (Il chancelle comme un ivrogne.)

Il se dit figurément dans les choses morales, & signifie, N'être pas ferme, n'être pas assuré. (Il varie, il chancelle dans ses réponses, dans ses résolutions. Il est fort ébranlé, il chancelle. Sa fortune chancelle.)

CHANCELIER. s. m. Grand Officier de la Couronne, & Chef de la Justice en France. (Chancelier de France.) Les Reines & les Fils de France ont aussi leurs Chanceliers. (Chancelier de la Reine. Chancelier de M. le Duc d'Orléans.)

Dans quelques Ordres Militaires, il y a des Chanceliers. (Le Chancelier de l'Ordre de Malte. Le Chancelier de l'Ordre du Saint-Esprit.)

Chancelier, dans les Églises Cathédrales est une certaine dignité.

Il y a aussi dans les Universités un *Chancelier*, qui confère les degrés.

On appelle aussi *Chancelier*, en plusieurs Échelles du Levant, celui qui a le sceau du Consulat.

CHANCELIÈRE. s. f. La femme du Chancelier.

Chancelière, se dit aussi d'Une petite caisse de bois, garnie de peau d'ours, qui sert à mettre les pieds pendant l'hiver.

CHANCELLEMENT. s. m. Action de ce qui penche de côté & d'autre, & qui menace de tomber. (Je m'apperçus de son chancellement, & je le soutins.)

CHANCELLERIE. s. f. Sorte de Tribunal où l'on scelle les Lettres avec le sceau du Prince. *La grande Chancellerie*, où le Chancelier scelle avec le grand sceau. *Petite Chancellerie*, dans les Parlemens, où un Maître des Requêtes, ou autre Officier commis pour cette fonction, scelle avec le petit sceau. (Officier de la Chancellerie. Il vous faut des lettres de la grande Chancellerie. Des lettres expédiées en Chancellerie. En style de Chancellerie. C'est un ancien Secrétaire du Roi, qui entend bien la Chancellerie.)

On dit aussi, *La Chancellerie de Rome*, pour signifier Les expéditions qui se font à la Chancellerie de Rome. (Règles de Chancellerie.)

Il signifie aussi La maison destinée pour le Chancelier. (La Chancellerie de Saint Germain, la Chancellerie de Fontainebleau, &c. Il a été à la Chancellerie faire sceller une grâce.

On appelle aussi *Chancellerie dans les Parlemens*, Le lieu où l'on scelle des Lettres avec le petit sceau.

On appelle aussi *La Chancellerie de l'Université*, Le lieu où l'on scelle les Lettres de Maître-ès-Arts, de Docteur, &c.

CHANCEUX, EUSE. adj. Qui est en chance, qui est en bonheur. (Il a eu le gros lot de la loterie, il est chanceux. Je ne suis pas si chanceux que cela.) Il est populaire.

On dit ironiquement, *Voilà un homme bien chanceux*, pour dire, Que c'est un homme malheureux, & entre les mains duquel rien ne réussit.

CHANCIR. v. n. Moisir. Il ne se dit guère que des choses qui se mangent, comme des confitures, des pâtés, des jambons, &c. (Ces confitures commencent à chancir.)

Il est aussi réciproque. (Des confitures qui se chancissent. Un pâté qui commence à se chancir.)

CHANCI, IE. participe. (Pain chanci.)

CHANCISSURE. s. f. Moisissure. (Ôter la chancissure de dessus un pâté.)

CHANCRE. s. m. Espèce d'ulcère malin, qui ronge la partie du corps sur laquelle il s'est formé. (Chancre simple, scorbutique, vénérien.)

On dit prov. & figur. qu'*Un homme mange comme un chancre*, pour dire, qu'Il mange excessivement.

CHANCRE, signifie aussi Certaine pustule, certaine élevure, que la chaleur d'une fièvre ardente, ou autre cause, fait venir sur la langue, au palais, aux lèvres. (Il a la langue toute couverte de chancre.)

Il se dit aussi De la crasse qui s'amasse aux dents. (Avoir les dents pleines de chancre.)

En termes de Jardinage, *Chancre* est aussi une maladie qui survient aux arbres, & qui les ronge. (Cet arbre là a un chancre.)

CHANCREUX, EUSE. adj. Qui tient de la malignité du chancre. (Ulcère chancreux. Bosse chancreuse. Arbre chancreux.)

CHANDELEUR. s. f. La fête de la Présentation de Notre-Seigneur au temple, & de la Purification de la Vierge, ainsi nommée, à cause que ce jour-là il se fait une Procession où tout le monde porte des chandelles de cire, ou des cierges. (Avant la Chandeleur. La fête de la Chandeleur.)

CHANDELIER. s. m. Artisan qui fait & vend de la chandelle. (Maître Chandelier.)

CHANDELIER. s. m. Instrument, ustensile qui sert à mettre de la chandelle, de la bougie ou des cierges. (Chandelier d'étain, de cuivre, d'argent. Grand chandelier. Chandelier à plusieurs branches. Chandelier d'Église.)

On donne aussi le nom de *Chandelier de cristal*, à ce qu'on appelle autrement un lustre.

On dit en termes de l'Ecriture, qu' (Il ne faut point mettre la lumière sous le boisseau, mais sur le chandelier, afin qu'elle éclaire toute la maison.)

On dit, *Être placé sur le chandelier*, pour dire, Occuper une place éminente, principalement dans l'Église.

CHANDELLE. s. f. Petit flambeau de suif ou de cire; & il se dit plus communément de la chandelle de suif. (Grosse chandelle. Chandelle des quatre, des huit, des douze à la livre. Chandelle de veille. Allumer la chandelle. Moucher la chandelle. Éteindre la chandelle. Souffler la chandelle. Ne brûler que de la chandelle. Travailler à la chandelle. Tenir la chandelle bénite à une personne qui est à l'agonie. Excommunier à chandelles éteintes. Adjuger une ferme à chandelle éteinte. Un papillon qui se brûle à la chandelle.)

On dit figurément & proverbialement, par allusion d'un papillon qui se brûle à la chandelle, qu'*Un homme vient se brûler à la chandelle*, pour dire, qu'Il se confie à ceux dont il devroit se défier, qu'il cherche un asile dans le lieu où il y a le plus de danger pour lui.

On dit figurément & proverbialement, *A chaque Saint sa chandelle*, pour dire, qu'Il faut rendre des devoirs à tous ceux de qui dépend le succès des affaires qu'on a.

On dit figur. & prov. d'Un homme qui est échappé d'un grand péril, qu'*Il doit une belle chandelle à Dieu*. Et d'Un homme qui se ménage entre deux partis opposés, qu'(Il donne une chandelle à Dieu, & une au diable.)

On dit prov. & figur. que *La chandelle qui va devant, vaut mieux que celle qui va derrière*, pour dire, Que les aumônes qu'on fait durant sa vie, valent mieux que les legs pieux qu'on fait après sa mort.

On dit, qu'*Un homme est ménager de bouts de chandelles*, pour dire, qu'Il est économe en de petites choses, ne l'étant pas dans les plus importantes.

On dit d'Une chose qui coûte plus qu'elle ne vaut, que (Le jeu n'en vaut pas la chandelle.)

On dit d'Un homme qui meurt insensiblement & de vieillesse, qu' (Il s'en va comme une chandelle, que C'est une chandelle qui s'éteint.)

On dit d'Un homme qui a un grand éblouissement d'yeux causé par un coup, un heurt, une chute, qu'(Il a vu des chandelles, mille chandelles.)

On dit d'Un ménage où le mari & la femme font également de la dépense, qu'(On y brûle la chandelle par les deux bouts.) On dit aussi d'Un homme qui fait en même temps plusieurs dépenses mal-à-propos, ou qui fait à la fois des excès de genres différens, qu' (Il brûle sa chandelle par les deux bouts.)

On dit aussi, *La chandelle brûle*, pour dire, Le temps se passe.

On dit d'Une femme, qu'*Elle est belle à la chandelle*, pour faire entendre que sa beauté ne soutient pas le grand jour.

On appelle *Chandelle des Rois*, Une chandelle ou bougie qui est peinte de différentes couleurs, & qu'il est d'usage en quelques lieux de brûler le jour des Rois. Et on dit populairement d'Un habit bigarré de plusieurs couleurs, qu' (Il est bariolé comme la chandelle des Rois.)

CHANFREIN. s. m. Partie de la tête du cheval qui est entre les sourcils depuis les oreilles jusqu'au nez. On appeloit ainsi autrefois la pièce de fer qui couvroit le devant de la tête d'un cheval armé. Et de-là vient qu'on appelle maintenant *Chanfrein*, Le devant de la tête du cheval non armé. (Un cheval qui a le chanfrein blanc.)

CHANGE. s. m. Troc d'une chose contre une autre. Ce mot n'a guère d'usage en ce sens que dans les phrases suivantes. (Gagner au change. Perdre au change.)

On dit prov. & figur. d'Un homme qui répond vivement & ingénieusement à un autre qui le veut railler, qu' (Il lui a rendu le change.)

CHANGE, terme de Vénerie, qui n'a guère d'usage que dans ces phrases, (Prendre le change. Garder le change. Donner le change.)

On dit, *que Des chiens prennent le change*, Lorsqu'ils quittent la bête qu'ils chassent, pour courir une autre bête de rencontre. On dit, que *Des chiens gardent le change*, Lorsqu'au lieu de s'emporter après une nouvelle bête, ils continuent toujours à chasser la première bête qui a été lancée. On dit, qu'*Une bête donne le change*, Lorsque durant la chasse elle fait lever une autre bête, dont les chiens suivent la voie.

On dit figurément, *Donner le change à quelqu'un*, pour dire, Détourner adroitement quelqu'un du dessein & des vues qu'il peut avoir, en lui donnant lieu de croire une chose pour une autre. Et on dit de celui qui se laisse ainsi tromper, ou par ignorance, ou par simplicité, qu' (Il prend le change, qu'il a pris le change.)

On dit aussi, qu'*Un homme prend le change*, Lorsque dans une dispute, dans un raisonnement, dans la négociation d'une affaire, il sort de son sujet, pour s'attacher à des choses dont il n'est point question.

CHANGE, est aussi le lieu où l'on va changer des espèces de monnoies pour d'autres, comme des louis d'or pour de l'argent blanc, &c. (Aller au change.)

CHANGE, signifie aussi Banque, le métier de faire tenir, de remettre de l'argent d'une Ville à une autre, de place en place. (Faire le change. La place du change. Courtier, Agent de change. Lettres de change. Billet de change.)

Il signifie aussi La place même où s'assemblent les Banquiers pour traiter de leurs affaires.

Il signifie encore Le prix que le Banquier prend pour l'argent qu'il fait remettre. (Le change d'ici à Rome, d'ici à Amsterdam, est de tant pour cent. Ce change est gros, est fort. Le change a augmenté. Le change est au pair.)

Il signifie aussi Le profit, l'intérêt de l'argent qu'on prête selon le cours de la place. (Prendre à change.)

CHANGEANT, ANTE. adj. Variable, muable, qui change facilement. (Voilà un temps bien changeant. Une nation fort changeante. Humeur changeante. Esprit changeant.

On appelle *Couleur changeante*, Une couleur qui change selon les différentes expositions, comme la gorge d'un pigeon. *Taffetas changeant*, est celui qui paroît de différentes couleurs, parce que la trame est d'une couleur, & la chaîne d'une autre.

CHANGEMENT. s. m. Mutation, conversion, action de changer. (Étrange, merveilleux, continuel changement. Tout est sujet au changement. Changement de vie, de conduite. Changement d'état, de condition. Changement dans la nature, dans les affaires, dans le gouvernement. Changement de théâtre, de scène. Aimer le changement.)

CHANGER. v. a. Quitter une chose, s'en défaire pour en prendre une autre à la place. (Il a changé sa vieille vaisselle pour de la neuve. Il a changé ses tableaux contre des meubles. Je ne veux pas changer avec lui. Elle vous a donc changé pour un autre ? On a changé l'ordre. Ne nous changez pas notre vin. Il a changé son bien de nature. Il a changé tout

son plan. Il a changé toute sa maison.)

On dit proverbialement & figurément, *Changer son cheval borgne contre un aveugle*, pour dire, Changer une chose qui n'est pas bonne contre une plus mauvaise.

CHANGER, signifie aussi, Convertir, transmuer une chose en une autre. (Dans le Sacrement de l'Eucharistie, le Pain est changé au Corps de Notre-Seigneur. Aux noces de Cana, JESUS-CHRIST changea l'eau en vin. La femme de Lot fut changée en statue de sel. Ce Chimiste se vante de pouvoir changer toutes sortes de métaux en or.)

Il est aussi neutre; & alors il signifie, Quitter une chose pour une autre, comme dans le premier sens. Il se dit tant dans le figuré que dans le propre; & il ne s'emploie qu'avec la préposition *de*. (Changer d'habit, de chemise, de logis, de résolution, d'avis, de place, d'air, de pays. Changer de vie. Changer de Maître. Changer de langage. Il a changé de couleur. Il a changé de visage. Changer de façon de faire. Changer de conduite. Changer de bien en mal.)

On dit proverbialement & figurément, *changer de note*, pour dire, Changer de façon de faire ou de parler.

Il se met quelquefois absolument. (Le temps va changer, il fait brouillard. Il dégélera si le vent change. La mode a changé. Rien n'est stable en ce monde, tout change.)

CHANGÉ, ÉE. participe.

On dit, qu'*Un homme est bien changé*, pour dire, qu'il a le visage bien changé, soit par l'âge, soit par la maladie, ou qu'il a changé entièrement de mœurs & de conduite.

CHANGEUR. s. m. Celui qui est préposé en titre d'office pour changer les espèces d'or ou d'argent. (Porter des monnoies étrangères au Changeur.)

On dit d'Un homme fort pécunieux qu'*Il est riche comme un Changeur*; & qu'*Un homme paye comme un Changeur*, pour dire, qu'il paye comptant.

CHANOINE. s. m. Celui qui possède un Canonicat dans une Eglise Cathédrale ou Collégiale. (Chanoine de Notre-Dame de Paris. Chanoine de saint Honoré.)

On appelle *Chanoines Réguliers*, des Chanoines qui font des vœux de Religion, & qui vivent en communauté. (Les Chanoines Réguliers de saint Augustin, de sainte Geneviève, de Prémontré.)

On dit figurément, *Mener une vie de Chanoine*, pour dire, Mener une vie douce & tranquille.

CHANOINESSE. s. f. Fille qui possède une Prébende dans un Chapitre de Filles. (Chanoinesse de Nivelle, de Maubeuge, de Remiremont. Chanoinesse de Mons.)

CHANOINIE. s. f. Canonicat. (Posséder une Chanoinie. Conférer une Chanoinie.)

CHANSON. s. f. Vers que l'on chante sur quelque air. (Chanson nouvelle. Vieille chanson. Chanson spirituelle. Chanson amoureuse. Chanson à danser. Danser aux chansons. Chanson à boire, ou chanson bachique. Faire une chanson. Un couplet de chanson. Le refrain d'une chanson. Noter une chanson. Composer une chanson. On a fait des chansons sur lui. Il fait des chansons sur tout. Il met tout en chanson. Dire, chanter une chanson.)

CHANSON, signifie figurément, Sornette, discours, ou raison frivole. (Tout ce qu'il vous dit là est une chanson. Il nous veut conter des chansons. Chansons que tout cela.)

On dit figurément & proverbialement, d'Un homme qui dit toujours la même chose, qu'il n'a qu'une chanson, qu'il ne sait qu'une chanson, qu'il dit toujours la même chanson, que c'est toujours la même chanson.)

On dit proverbialement, *C'est la chanson du ricochet*, pour dire, C'est toujours la même réponse, le même discours. Il est populaire.

CHANSONNER. v. a. Faire des chansons contre quelqu'un.

CHANSONNÉ, ÉE. participe. (Il a été bien chansonné. Femme chansonnée.)

CHANSONNETTE. s. f. Diminutif. Petite chanson. (Une tendre chansonnette.) Il se dit par opposition aux airs graves & sérieux, & particulièrement des chansons tendres & de celles des Bergers.

CHANSONNIER, IÈRE. s. Faiseur ou faiseuse de chansons. Terme qui n'est d'usage que dans le style familier. (Les bons chansonniers sont rares. C'est un grand chansonnier.)

CHANT. s. m. Élévation & inflexion de voix sur différens tons, avec modulation. (Beau chant. Chant agréable, harmonieux, mélodieux. Chant triste, lugubre. Chant d'allégresse. Chant de triomphe. Chant nuptial. Chant Pastoral. Mettre un air en chant. Il a fait les paroles, un autre a fait le chant. Ce n'est pas là le chant. Sur le chant de....)

On appelle *Plain-chant*, ou *Chant Grégorien*, & *Chant d'Eglise*, Le chant ordinaire de l'Église, dont S. Grégoire est regardé comme l'instituteur.

On dit, qu'*Une pièce n'a point de chant*, pour dire, Que quoiqu'elle soit selon les règles de la musique, elle n'a rien d'agréable ni de gracieux. (Cette ouverture-là n'a point de chant.)

CHANT, se dit aussi du ramage des oiseaux. (Le chant du rossignol, du serin, de l'alouette, &c. Le chant du cygne est consacré par les Poëtes.)

Il se dit encore du cri du coq. (Au premier, au second chant du coq.)

CHANT, se dit aussi du cri de la cigale.

CHANT ROYAL. Sorte de Poëme de six strophes d'onze vers chacune; & où l'onzième vers de la première strophe se répète à la fin de toutes les autres.

En parlant des Poëmes Épiques Italiens & Espagnols, on appelle *Chant*, Ce que dans les autres Poëmes on a accoutumé d'appeler *Livre*. Ainsi en parlant de la Jérusalem du Tasse, on dit, *le premier Chant*, *le second Chant*. On le dit aussi quelquefois des Poëmes François. (Le premier Chant du Lutrin.)

CHANTANT, ANTE. adj. Qui se chante aisément, qui est propre à être mis en chant. (Air chantant. Musique chantante. Vers chantans. Paroles chantantes.)

CHANTEAU. s. m. Morceau coupé d'un grand pain. (Un gros chanteau de pain.)

On appelle *Chanteau de pain bénit*, ou absolument *Chanteau*, Le morceau de pain bénit qu'on envoie à celui qui doit rendre le pain bénit la Fête ou le Dimanche suivant.

On appelle aussi *Chanteau*, Un morceau d'étoffe coupé d'une plus grande pièce. (Ce manteau a été coupé en plein drap, il n'y a point de chanteau. Les chanteaux d'une robe, d'une soutane.)

CHANTEPLEURE. s. f. Sorte d'entonnoir qui a un long tuyau percé de plusieurs trous par le bout d'en bas, pour faire couler du vin, ou quelqu'autre liqueur dans un muid de vin, sans le troubler.

On appelle aussi *Chantepleure*, une fente qu'on pratique dans des murs pour laisser écouler les eaux.

CHANTER. v. a. Pousser la voix avec des inflexions différentes, & avec modulation. (Chanter bien. Chanter juste, agréablement, passablement. Chanter à pleine voix. Chanter faux. Chanter à basse note. Il alloit chantant par les chemins. Chanter la Grand' Messe. Chanter l'Évangile. Chanter Vêpres, &c. Chanter en musique. Chanter en faux-bourdon. Chanter un motet. Chanter un air. Chanter une chanson. Chanter le dessus, la basse, &c. Chanter en concert. Chanter seul. Chanter au Lutrin. Maître à chanter.)

On dit, *Chanter à Livre ouvert*, pour dire, Chanter à la première inspection des notes, un air qu'on n'avoit jamais vu.

CHANTER, se dit aussi des oiseaux & de la cigale. (L'alouette a chanté. Le coq a chanté. La cigale chante.)

Les Poëtes, principalement dans les Poëmes Épiques, disent qu'ils *chantent*; & ils commencent d'ordinaire leurs Poëmes par ces mots: *Je chante*.

CHANTER, signifie aussi Publier, célébrer. (Toutes les créatures chantent les louanges du Seigneur. Chanter la gloire, chanter les hauts faits de quelqu'un.)

On dit, qu'Un homme qui récite, qui déclame, qui lit haut, *chante*, quand il prononce d'une manière qui n'est pas naturelle, & qui approche du chant. (Ce Comédien, ce Prédicateur chante.)

Chanter des injures, *chanter injures*, *chanter pouilles*, *chanter goguettes à quelqu'un*, C'est lui dire des injures, lui dire des choses offensantes. Ces phrases sont du style familier.

On dit aussi, *Je lui ai bien chanté sa game*, pour dire, Je lui ai fait de fortes réprimandes, je lui ai bien dit ses vérités.

On dit, *Chanter la palinodie*, pour dire, Se rétracter, se dédire de ce qu'on avoit avancé.

CHANTER, en certaines phrases du style familier, signifie *Dire*. Ainsi on dit, *Tout le monde chante vos louanges. Voyons ce que ce Livre, ce que cet Auteur chante*, pour dire, Voyons de quoi ce livre-là traite. *Il chante toujours la même chose*, pour dire, Il répète toujours la même chose. *Il ne veut donner que tant, il faut qu'il chante sur un autre ton*, pour dire, Il faut qu'il en offre davantage, qu'il en donne davantage.

On dit, qu'*On a fait*, qu'*On fera chanter un homme*, pour dire, qu'On l'a réduit, qu'on le réduira à la raison.

On dit proverbialement & figurément à un homme qui dit quelque chose qu'on n'approuve pas, qu'on ne trouve pas à propos, *C'est bien chanté*; mais cela ne se dit que par moquerie.

On appelle *Pain à chanter*, Une sorte de pain rond sans levain, dont on se sert pour célébrer la Messe.

On appelle aussi *Pain à chanter*, Une sorte de petit pain avec lequel on cachette les lettres.

CHANTÉ, ÉE. participe.

CHANTERELLE. s. f. La corde d'un luth, d'un violon, &c. qui est la plus déliée, & qui a le son le plus aigu. (Mettre une chanterelle. Hausser la chanterelle. Baisser

la chanterelle. La chanterelle s'est rompue.)

On appelle aussi *Chanterelle*, Un oiseau que l'on met dans une cage au milieu d'un bois ou d'une campagne, afin que par son chant il attire les autres oiseaux dans les filets qu'on a tendus pour les prendre. (La chanterelle a attiré beaucoup d'oiseaux.)

CHANTEUR, EUSE. adj. Qui fait métier de chanter. (Les chanteurs, les chanteuses de l'Opéra. Les chanteurs du Pont-neuf. C'est une excellente chanteuse.)

CHANTIER. s. m. Grande place où l'on arrange, où l'on entasse des piles de gros bois à brûler, ou de charpente, ou de charronnage. (Les chantiers sont pleins, on ne manquera pas de bois. Ce Marchand a son chantier bien garni.)

On appelle *Chantier d'atelier*, Le lieu où l'on décharge le bois ou la pierre, pour les travailler, afin qu'on puisse les employer à un bâtiment. (Les pierres sont au chantier. Le bois est en chantier.)

Il se dit aussi des pièces de bois sur quoi on pose des muids de vin ou d'autre liqueur dans le cellier, dans la cave. (Mettre du vin en chantier. Il a tant de pièces de vin en chantier, sur le chantier.)

On dit, *Mettre une pièce de bois en chantier*, pour dire, La poser, la mettre en état d'être travaillée. Et on dit d'un vaisseau que l'on construit, qu'*Il est sur le chantier*.

CHANTIGNOLE. s. f. Pièce de bois qui soutient les pannes d'une charpente.

CHANTOURNÉ. s. m. Pièce d'un lit, qui est de bois bien travaillé, ou couvert d'étoffe, & qui se met entre le dossier & le chevet. (Ce chantourné est bien fait.)

CHANTRE. s. m. Celui dont la fonction est de chanter dans l'Église au Service Divin. (Il y a de bons Chantres en telle Église. Les Chantres de Notre-Dame, de la Sainte Chapelle. Les Chantres de la Musique du Roi.)

CHANTRE, est aussi une dignité dans le Chapitre d'une Église Cathédrale ou Collégiale & dans quelques Monastères, & celui qui en est revêtu est le Maître du Chœur, qui préside au chant. (Le Chantre de Notre-Dame. Bâton de Chantre.)

CHANTRE, se dit figurément & poëtiquement d'un Poëte. Ainsi on dit, *Le Chantre de la Thrace*, pour dire, Orphée : *Le Chantre Thébain*, pour dire, Pindare.

On appelle aussi figurément & poëtiquement, Les Rossignols & les autres oiseaux, *Les Chantres des bois*.

CHANTRERIE. s. f. Bénéfice, dignité de Chantre dans une Église Cathédrale ou Collégiale. (La Chantrerie d'une telle Église. La Chantrerie d'un Chapitre.)

CHANVRE. s. m. Plante qui porte le chenevis, & dont l'écorce sert à faire de la filasse. (Chanvre mâle. Chanvre femelle. Cueillir du Chanvre. Faire rouir le Chanvre. Teiller du Chanvre. Broyer du Chanvre.)

Il se dit aussi particulièrement de la filasse de chanvre. (Du fil de chanvre. De la toile de chanvre.)

CHAOS. s. m. (On ne prononce point l'H.) Confusion de toutes choses. Il se dit au propre, De l'état où toutes choses étoient dans l'instant de la création, avant que Dieu les eût arrangées dans l'ordre où elles sont.

Il se dit figurément De toute sorte de confusion. (Ses affaires sont dans un chaos épouvantable. Sa Bibliothèque est un chaos.)

CHAPE. s. f. Sorte de long & ample manteau qui va jusqu'aux talons. Il se dit principalement de cet ornement d'Église appelé Pluvial, qui s'agraffe par devant, & qui se porte par l'Évêque, le Prêtre Officiant, les Chantres, &c. durant le Service Divin. (Chape de Drap d'or, de satin, de damas. Chape en broderie. Les Chantres qui portent chape. Il avoit la chape. L'Archevêque vint recevoir le Roi en chape & en mitre.)

Il se dit aussi de l'habit que portent les Cardinaux, qui a un capuce doublé d'hermine. (Chape rouge. Chape violette. Chape de rose sèche.)

Il se dit aussi de ce grand manteau de drap ou de serge, que les Chanoines séculiers ou réguliers portent au chœur durant l'hiver.

On dit proverbialement, *Chercher chape chute*, pour dire, Chercher occasion de profiter de la négligence ou du malheur de quelqu'un.

On dit dans le même sens, *Trouver chape-chute*; ce qui vient de ce qu'autrefois *Chape* signifioit un manteau. Aujourd'hui on dit plus communément, *Chercher chape-chute*, & *Trouver chape-chute*, pour dire, Trouver quelque chose de désagréable, à la place de ce qu'on cherchoit d'avantageux.

On dit figur. & proverb. *Disputer, se débattre de la chape à l'Évêque*, pour dire, Disputer à qui appartiendra une chose qui n'est & ne peut être à pas un de ceux qui se la disputent.

CHAPE. Se dit aussi du couvercle d'un alambic. (Mettre la chape sur l'alambic. En ce sens l'*a* de chape est bref, au lieu que la prononciation en est longue, en parlant de la chape d'un Évêque.

On appelle aussi *Chape*, La partie de la boucle par laquelle elle tient au soulier ou à la ceinture.

CHAPÉ. adj. Terme de Blason. Il se dit de l'écu qui s'ouvre en chape ou en papillon, depuis le milieu du chef jusqu'au milieu des flancs.

CHAPEAU. s. m. Coiffure des hommes, qui est ordinairement d'étoffe foulée, de laine ou de poil, & qui a une forme avec des bords. (La forme d'un chapeau. Les bords d'un chapeau. Un chapeau noir. Un chapeau gris. Un chapeau à grands bords. Un chapeau à petits bords. Un chapeau de castor. Un chapeau de vigogne. Un chapeau pointu. Un chapeau en pain de sucre. Un cordon de chapeau. Mettre son chapeau. Ôter son chapeau. Retrousser son chapeau. Relever les bords de son chapeau. Un chapeau qui sied bien, qui coiffe bien. Chapeau bordé, dont les bords sont ornés d'un galon.)

On dit, *Oter son chapeau à quelqu'un*, pour dire, Le saluer en se découvrant la tête. (Ôtez votre chapeau.)

On appelle *Coups de chapeau*, Les salutations qu'on fait en ôtant son chapeau. (Cela ne m'a coûté qu'un coup de chapeau.)

On dit, *Mettre chapeau bas*, pour dire, Ôter son chapeau; & absolument, *Chapeau bas*, pour dire, Découvrez-vous, ôtez votre chapeau.

On appelle *Chapeau de Cardinal*, Une sorte de chapeau rouge, qui a la forme très-plate, & les bords très-grands, & d'où pendent de grands cordons de soie rouge. *Chapeau de Cardinal*, & absolument *Chapeau*, se dit aussi pour signifier la dignité de Cardinal. Et dans ce sens on dit, qu'*On a donné le Chapeau de Cardinal à un homme*, pour dire, Que le Pape l'a fait Cardinal. Et on dit, qu'*Il vaque tant de chapeaux*, pour dire, qu'Il y a tant de places vacantes dans le sacré Collége.

On appelle *Chapeau de fleurs*, Une couronne de fleurs qu'on porte sur la tête dans quelques réjouissances, dans quelque fête solennelle. (Les Prêtres à la Procession portent des chapeaux de fleurs sur la tête.)

On appelle encore *Chapeau*, Le bouquet de fleurs qu'on met derriere la tête d'une fille le jour de ses noces. (Chapeau de roses.)

On dit prov. & figur. Du plus grand honneur, de l'avantage le plus considérable qu'ait une personne, que (C'est la plus belle rose de son chapeau. En perdant un ami si considérable, il a perdu la plus belle rose de son chapeau. Pourquoi se déferoit-il de cette charge ? c'est la plus belle rose de son chapeau.)

CHAPEAU, dans le style familier, se dit aussi quelquefois des hommes. (Il y avoit là plusieurs femmes, & pas un chapeau.)

CHAPELAIN. s. m. Bénéficier titulaire d'une Chapelle. (Les Chapelains de Notre-Dame. Les Chapelains de la Sainte Chapelle.)

CHAPELAIN, se dit aussi d'un Prêtre entretenu, qui dit ordinairement la Messe pour quelque personne de condition.

On appelle *Chapelain*, chez le Roi, Un Prêtre Officier du Roi, dont la fonction est de dire la Messe au Roi, à la Reine, &c. (Les Chapelains de chez le Roi. Chapelain de la Reine. Chapelain de quartier, Chapelain ordinaire.)

CHAPELER. v. a. Qui n'a guère d'usage que dans cette phrase, Chapeler du pain, qui signifie, ôter le dessus de la croûte du pain.

CHAPELÉ, ÉE. participe. *Du pain chapelé.*

CHAPELET. s. m. Certain nombre de grains enfilés, sur lesquels on dit des *Ave Maria*, & à chaque dixaine desquels il y en a un plus gros, sur lequel on dit le *Pater*. (Chapelet de corail. Chapelet d'agathe. Chapelet de cornaline, de gui de-chêne. Enfiler des chapelets. Dire son chapelet. Porter un chapelet à la ceinture.)

On dit figur. & proverb. que *Le chapelet se défile*, qu'*Il commence à se défiler*, quand quelqu'un de ceux qui sont d'une famille, d'une société, d'une confédération, d'une faction, vient à manquer ou à s'en détacher.

On appelle aussi *Chapelet*, Une couple d'étrivières, garnies chacune d'un étrier, qui s'attachent au pommeau de la selle pour monter à cheval.

On appelle aussi *Chapelet*, Une certaine machine qui sert à élever les eaux, & qui est composée de plusieurs godets ou seaux attachés de suite à une chaîne.

CHAPELET, se dit aussi De certaines pustules, de certaines élevures qui viennent autour du front, & qu'on croit être la marque de la maladie vénérienne. (Avoir le chapelet. Le chapelet est déjà formé.)

CHAPELIER. s. m. Celui qui fait ou qui vend des chapeaux. (Maître Chapelier. Marchand Chapelier. Garçon Chapelier.)

CHAPELIÈRE. s. f. Celle qui vend des chapeaux, ou la femme du Chapelier.

CHAPELLE. s. f. Petite Église, petit édifi-

ce consacré à Dieu. (Une Chapelle qui est au milieu des champs. La Chapelle d'un Prieuré.)

Il se dit aussi Des différens lieux où l'on dit la Messe dans une Église. (Il y a bien des chapelles dans cette Église. La Chapelle de la Vierge. La Chapelle de Saint Joseph. Avoir une Chapelle dans sa Paroisse.)

Il se dit aussi Des lieux qui sont pratiqués dans une maison pour y dire la Messe. (Avoir une chapelle dans sa maison.)

On appelle *La chapelle du Roi*, Le lieu où le Roi entend ordinairement la Messe ; & *Les musiciens de la Chapelle*, Les Musiciens qui chantent à la Chapelle du Roi. (La Musique de la Chapelle.)

On appelle aussi *La chapelle du Roi*, Le Corps des Ecclésiastiques qui servent à la Chapelle du Roi. (La Chapelle du Roi marcha, & alla à l'armée.)

On appelle *Sainte Chapelle*, La Chapelle d'un Château du Roi, ou d'un Prince du Sang qui y a fondé le service, & déposé des Reliques. (La Sainte Chapelle de Vincennes. La Sainte Chapelle de Paris. La Sainte Chapelle de Bourges. La Sainte Chapelle de Dijon.)

CHAPELLE, se dit aussi d'Un Bénéfice simple dans lequel le Titulaire est obligé de dire ou de faire dire la Messe certains jours de la semaine. (Fonder une Chapelle. Permuter une Chapelle contre un autre Bénéfice.)

CHAPELLE, se dit aussi De toute l'argenterie dont on se sert dans une Chapelle, comme le calice, le bassin, les burettes, les chandeliers, la croix. (Ce Prélat a une belle, une riche Chapelle.)

On appelle *Chapelle ardente*, L'appareil funèbre qui environne le corps ou la représentation d'un défunt, soit dans le Chœur d'une Église, soit dans une Chapelle particulière, soit dans un appartement, avec un très-grand nombre de cierges allumés.

Tenir chapelle, se dit du Pape, lorsqu'étant accompagné des Cardinaux, il assiste à l'Office Divin, soit dans la Chapelle de son Palais, soit dans une Église.

On dit aussi, que *L'Empereur & le Roi d'Espagne tiennent Chapelle*, lorsqu'ils assistent en cérémonie à l'Office Divin.

CHAPELLENIE. s. f. Chapelle, Bénéfice d'un Chapelain. (Il possède une Chapellenie dans la Cathédrale.)

CHAPELURE. s. f. Ce que l'on a ôté de la croûte du pain en le chapelant. (Mettre de la chapelure, des chapelures de pain dans une sauce pour l'épaissir.)

CHAPERON. s. m. Coiffure de tête autrefois commune aux hommes & aux femmes. C'étoit un bonnet qui avoit un bourrelet sur le haut, & une queue pendante par derrière. (Chaperon de drap, d'écarlate. Chaperon mi-parti de deux couleurs. Il y a long-temps qu'on a quitté les chaperons. Les Docteurs ont gardé le chaperon, mais ils le portent sur l'épaule. Aux enterremens des Grands, ceux qui mènent le deuil, portent des grands chaperons à longue queue traînante par derrière. Chaperon en forme.)

CHAPERON, se dit aussi d'Une bande de velours, de satin, de camelot, que les femmes & les filles attachoient autrefois sur leur tête. (Chaperon en pointe.)

On appelle figurément *Grand Chaperon*, & absolument *Chaperon*, Les femmes d'âge qui accompagnent les jeunes filles dans les compagnies, par bienséance, & comme pour répondre de leur conduite.

CHAPERON, est aussi Une espèce de coiffe de cuir, dont on couvre la tête & les yeux des oiseaux de proie.

CHAPERON, est aussi L'ornement relevé en broderie, qui est au dot de la chape.

On appelle aussi *Chaperon*, Le haut d'une muraille de clôture fait en forme de toit.

CHAPERONNER. v. a. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *Chaperonner une muraille*, qui signifie, Mettre un chaperon à une muraille. (Chaperonner une muraille des deux côtés.)

CHAPERONNER, se dit encore d'un oiseau de proie, sur la tête duquel on met un chaperon.

CHAPERONNÉ, ÉE. participe. (Oiseau chaperonné.)

CHAPIER. s. m. Celui qui porte chape. (Les deux Chapiers se promènent dans le Chœur en certains temps de l'Office Divin.)

CHAPITEAU. s. m. La partie du haut de la colonne qui pose sur le fût. (Chapiteau Corinthien. Chapiteau Ionique.)

CHAPITEAU, se dit aussi d'Un morceau de carton en forme d'entonnoir, qui se met vers le haut d'une torche.

Les Menuisiers appellent aussi *Chapiteau*, Les corniches & autres couronnemens qui se posent au-dessus des buffets & armoires, & autres ouvrages.

En Chimie, on appelle *Chapiteau*, Un vaisseau qu'on place au-dessus d'un autre appelé *Cucurbite*, & dans lequel s'élèvent les vapeurs ou liqueurs que le feu fait monter dans la distillation. Le chapiteau est garni d'un tuyau que l'on nomme *Bec*, par où les liqueurs vont tomber dans le récipient. Les chapiteaux qui n'ont point de bec ou d'issue pour le passage des vapeurs, se nomment *Chapiteaux aveugles*.

CHAPITRE. s. m. Une des parties en quoi certains livres sont divisés. (Chapitre premier, chapitre second. Un livre divisé par chapitres. Ce livre est divisé en tant de Chapitres.)

CHAPITRE, signifie aussi figurément La matière, le sujet dont on parle, le propos sur lequel on est. (Puisque nous sommes sur ce chapitre-là, je vous dirai que. . . . On en étoit sur votre chapitre, on parloit de vous. La conversation tomba insensiblement sur le chapitre de ces gens-là. C'est un chapitre qu'on traitera une autre fois. Il est fort sur ce chapitre.)

CHAPITRE, signifie aussi Le Corps des Chanoines d'une Église Cathédrale ou Collégiale. (Le Chapitre de Notre-Dame. Cette terre appartient à un tel Chapitre. Le Doyen du Chapitre.)

Il signifie aussi l'assemblée que les Chanoines tiennent pour traiter de leurs affaires. (Assembler le Chapitre. Tenir Chapitre. Présider au Chapitre. Avoir voix au Chapitre. Tout le Chapitre fut d'avis. Cela fut résolu en plein Chapitre.)

On appelle *Pain de Chapitre*, Le pain qu'on distribue tous les jours aux Chanoines en quelques Chapitres. Il y a aussi une espèce de pain appelé *Pain de Chapitre*.

On dit figurément d'Un homme qui n'a pas grand crédit dans sa compagnie, dans sa famille, &c. qu' (Il n'a pas voix en Chapitre, ou qu'Il n'a pas de voix en Chapitre.)

Et l'on dit au contraire, *Avoir voix en Chapitre*, pour dire, Avoir de l'autorité, du crédit dans sa compagnie, dans sa famille, dans quelque affaire.

CHAPITRE, se dit aussi De l'assemblée que des Religieux tiennent pour délibérer de leurs affaires. (Chapitre conventuel. Chapitre provincial. Chapitre général. Convoquer le Chapitre. Aller au Chapitre.)

Il se dit aussi Des assemblées des Ordres Royaux, des Ordres Militaires, comme de l'Ordre du Saint Esprit, de Saint Michel, de Malte, de Notre-Dame de Mont-Carmel, &c. (Le Roi a tenu le Chapitre de l'Ordre.)

CHAPITRE, se dit encore Du lieu où se tiennent les assemblées, soit de Chanoines, soit de Religieux, soit de Chevaliers. (Les bancs d'un Chapitre. On lui ferma la porte du Chapitre.)

On appelle aussi *Chapitre*, Un trait de l'Écriture, que l'Officiant chante ou récite entre le dernier Pseaume & l'Hymne.

CHAPITRER. v. a. Faire réprimande, correction à un Chanoine ou à un Religieux en plein Chapitre. Il n'a guère d'usage au propre.

Il signifie figurément, Réprimander une personne, lui remontrer sa faute en paroles un peu fortes. (Son père, son précepteur le chapitrera tantôt. Il sera bien chapitré.) Il est familier.

CHAPITRÉ, ÉE. participe.

CHAPON. s. m. Coq châtré. (Gros chapon. Chapon gras. Chapon de Bruges. Chapon du Mans. Chapon de pailler. Chapon bouilli. Chapon rôti. Aile, cuisse, blanc de chapon.)

On dit proverbialement De deux personnes, dont l'une est grasse, & l'autre maigre, que (Ce sont deux chapons de rente.)

On dit d'Un homme qui a les doigts crochus, retirés, qu' (Il a les mains faites en chapon rôti.)

On dit proverbialement, *Qui chapon mange chapon lui vient*, pour dire, qu'Il ne faut pas regarder de près à de certaines dépenses, dans la supposition que le bien vient plutôt à ceux qui en usent, qu'à ceux qui l'épargnent.

On dit d'Un homme qui porte le nom d'une Terre, d'une Seigneurie, & qui n'en touche pas les revenus, qu' (Il en porte le nom, mais n'en mange pas les chapons, qu'un autre en mange les chapons.)

On appelle *Le vol du chapon*, Une certaine étendue de terre qui est autour de la maison Seigneuriale, & qui appartient à l'aîné en certaines Coutumes.

CHAPON, se dit aussi d'Un gros morceau de pain qu'on met bouillir dans le pot, & qu'on sert sur les potages maigres.

CHAPONNER. v. a. Châtrer un jeune coq. (Chaponner des cochets.)

CHAPONNÉ, ÉE. participe.

CHAQUE. adj. de t. g. Qui se met toujours avant le substantif, & qui n'a point de pluriel. (Chaque homme. Chaque maison. Chaque arbre. Chaque chose. À chaque personne. Pour chaque jour. En chaque espèce. Chaque pays a ses coutumes. À chaque jour suffit sa peine.)

CHAR. s. m. Sorte de voiture à deux roues, dont les Anciens se servoient ordinairement dans les triomphes, dans les jeux, dans les cérémonies publiques, dans les combats, &c. (Char de triomphe. Char doré. Il monta sur son char. Son char en tournant trop court, se brisa contre les bornes.)

On dit poëtiquement, *Le char du Soleil*, *le char de la Lune*; & on se sert aussi poëtiquement du mot de *Char*, pour dire, Un carrosse magnifique.

CHARANÇON. s. m. Espèce de petit ver qui ronge les blés dans les greniers. (Le charançon s'est mis dans ces blés-là, & les a gâtés.)

CHARBON. s. m. Morceau de bois qui est entièrement embrasé, qui ne jette plus de flamme. (Le bois neuf fait de bon charbon. Charbon ardent. Charbon tout rouge. Charbon éteint. Charbon allumé. Faire griller sur les charbons.

On dit figurément dans le style de l'Écriture, *Amasser des charbons ardens sur la tête de son ennemi*, pour dire, Le rendre plus inexcusable, & attirer sur lui la vengeance de Dieu, en lui rendant le bien pour le mal.

On dit d'Un homme qui a une fièvre ardente, qu' (Il brûle comme un charbon.)

CHARBON, se dit aussi Des tronçons de jeune bois qu'on brûle à demi, & qu'on éteint pour les rallumer quand on en aura besoin (Ce bois là est fort propre à faire du charbon. Passer du bois en charbon. Charbon de bateau. Charbon de somme. Un sac de charbon. Une voie de charbon. Noir comme du charbon.)

CHARBON DE TERRE, sorte de fossile dur & inflammable, dont se servent les Maréchaux & autres ouvriers en fer. (Mines de charbon de terre.)

CHARBON, est aussi une espèce de gros furoncle, qui le plus souvent est pestilentiel, une tumeur qui fait escarre à la partie. (Il lui parut un charbon au bras.)

Il se dit plus particulièrement de la tumeur qui paroît à ceux qui sont frappés de la peste. (Il a le charbon.)

CHARBONNEE. s. f. Petit aloyau, côte de bœuf (Manger une charbonnée.)

CHARBONNER. v. a. Noircir avec du charbon. (Charbonner quelqu'un.) On dit aussi, *Charbonner une muraille*, pour dire, Écrire dessus avec du charbon.

CHARBONNÉ, ÉE participe.

CHARBONNIER, IÈRE. s. Celui ou celle qui fait ou qui vend du charbon. (Noir comme un Charbonnier. Maître Charbonnier.)

On dit prov. *La foi du Charbonnier*, pour dire, La foi d'un homme simple, qui croit sans aucun examen tout ce que l'Église croit.

On dit aussi proverbialement, que *Le Charbonnier est maître dans sa maison*, pour dire, que Chacun doit être maître chez soi.

CHARBONNIER, se dit aussi en quelques endroits, du lieu où l'on serre le charbon.

CHARBONNIÈRE. s. f. Le lieu où l'on fait du charbon dans les bois. (Il y a une charbonnière dans une telle forêt.)

CHARBOUILLER. v. a. Terme d'Agriculture. Il se dit de l'effet que la nielle produit sur les blés.

CHARBOUILLÉ, ÉE. participe. (Des blés charbouillés par la nielle.)

CHARCUTER. v. a. Découper de la chair & la mettre en pièces. Il n'est plus en usage au propre; mais figurément il signifie, Couper mal proprement de la viande à table. (Il a charcuté cette longe de veau.)

CHARCUTER, se dit aussi d'Un Chirurgien mal adroit, qui dans une opération, découpe, taillade les chairs d'un malade, d'un blessé.)

CHARCUTÉ, ÉE, participe.

CHARCUTIER, IÈRE. (On disoit autrefois Chaircuitier.) s. Vendeur ou vendeuse de chair de pourceau, de boudins, de saucisses, d'andouilles, &c. (Maître Charcutier. Une boutique de Charcutier.)

CHARDON. s. m. Plante qui fleurit, dont la tête est couverte de piquans fort pointus, & dont les feuilles ont aussi beaucoup de piquans. (Une terre pleine de chardons. Chardon à carder. Les ânes mangent les chardons.)

CHARDON À BONNETIER ou À FOULON. Plante très-commune. Sa tête est armée d'une espèce de petits crochets. Les Bonnetiers & les Foulons s'en servent pour carder la laine, & pour rendre le poil des draps plus lisse & plus uni.

CHARDON BÉNIT. Plante sudorifique & cordiale, dont on fait grand usage en médecine.

CHARDON ÉTOILÉ, ou CHAUSSE-TRAPE. Plante à laquelle on donne ce dernier nom, parce que sa tête est armée d'épines disposées à peu près de même que les Chausse-trapes dont on se sert à la guerre. Cette Plante est employée en Médecine.

CHARDON DE NOTRE-DAME, ou CHARDON MARIE. Cette plante est encore nommée *Chardon laité*, parce que ses feuilles sont tachetées d'un blanc de lait. On en fait usage en Médecine.

CHARDON HÉMORROÏDAL, ou CIRSIUM. Plante à laquelle on a donné ce nom, parce que sa tige & ses feuilles sont épineuses, & qu'il se forme sur ses tiges des galles, qu'on dit bonnes contre les hémorroïdes.

CHARDON ROLAND, ou À CENT TÊTES. *Voyez* PANICAUT.

CHARDONNERET. s. m. Petit oiseau à tête rouge, qui a les ailes marquetées de jaune & de brun, qui aime la graine de chardon, & qui a un joli ramage. (Nourrir des chardonnerets. Joli chardonneret.)

CHARDONNETTE, ou CARDONNETTE. s. f. Espèce d'artichaut sauvage fort commun en Touraine, dont la fleur sert à faire cailler le lait.

CHARGE. s. f. Faix, fardeau. (Charge pesante, excessive, légère. On a donné trop de charge à ce mur, à ce plancher.)

Il signifie aussi Ce que peut porter une personne, un animal, un vaisseau, ou autre chose semblable. (La charge d'un mulet, d'une charrette est de tant. La charge de ce bateau est de cinquante tonneaux.)

Il signifie aussi Une certaine mesure ou quantité déterminée de certaines choses. (Une charge de blé, de fagots, de cotrets, &c.

CHARGE, se dit figur. De toute dépense, de tout ce qui met dans la nécessité de quelque dépense. (C'est une grande charge que beaucoup d'enfans. Il a beaucoup de charge & guère de bien. Il faut que je le nourrisse, il est à ma charge.)

CHARGE, signifie aussi Imposition. (C'est le peuple qui porte les charges. Il faut payer les charges de Ville, comme les boues, les lanternes, les pauvres, &c. Les charges de l'État.)

On dit, *Payer les charges d'un mur*, pour dire, Indemniser le voisin de la nouvelle charge qu'on met sur le mur mitoyen.

On dit *Etre à charge à quelqu'un*, pour dire, Lui causer de la dépense ou de l'incommodité. (Il faut tâcher de n'être à charge à personne. Il craint de vous être à charge.)

CHARGE, Obligation, condition onéreuse. (Bénéfice à charge d'ames. Le revenu de cette terre suffit à peine pour en acquitter les charges. Il y a de grandes charges. Les charges excédent le revenu. Ce Bénéfice, cette Terre vaut tant, toutes charges déduites.)

On dit prov. & figur. qu'*Il faut prendre le bénéfice avec les charges*, pour dire, qu'Il faut se résoudre à essuyer les incommodités d'une chose, qui d'ailleurs est avantageuse.

CHARGE, se dit aussi Des Offices dont on prend des provisions. (Charge de Judicature, de Finance. Charge militaire. Charge dans l'armée. Charge dans la Maison du Roi. Charge honorable. Charge lucrative. Charge vénale. Les gages, les appointemens, les émolumens, les fonctions d'une charge. Charge de Président, de Conseiller, de Trésorier, &c. Être pourvu, revêtu d'une charge. Acheter une charge. Vendre sa charge. Se faire recevoir à une charge. Être en charge, hors de charge. Exercer une charge. Faire bien sa charge. S'acquitter dignement de sa charge. C'est un homme qui sait bien faire valoir sa charge. On lui a enjoint de se défaire de sa charge. On a fait décréter sa charge. On l'a déclaré incapable de tenir aucune charge. Vous entreprenez sur ma charge. Cela n'est pas de votre charge. Se démettre de sa charge. Donner démission de sa charge. Ce n'est pas une charge, ce n'est qu'une commission. Ces commissions ont été érigées en charge. Entrer en charge. Sortir de charge.)

CHARGE, signifie, quelquefois Commission, ordre qu'on donne à quelqu'un. (On lui a donné charge de.... J'ai charge de vous dire que...)

On dit, qu'*Une chose est à la charge de quelqu'un*, pour dire, qu'On lui en a donné le soin, qu'on lui en a donné la garde.

À LA CHARGE. Façon de parler adverbiale. À condition. (Je lui ai vendu ma maison, à la charge de payer mes plus anciens créanciers. Je lui ai promis telle chose, mais c'est à la charge que... À la charge d'autant.)

On appelle Femme de Charge, Une femme qui est domestique dans une grande maison, & qui a soin ordinairement du linge, de la vaisselle d'argent, &c.

CHARGE, signifie aussi en termes de guerre, Le choc de deux troupes qui en viennent aux mains. (Rude, furieuse, vigoureuse charge. Sonner la charge. Aller à la charge. Soutenir la charge. Retourner à la charge. La première, la seconde charge.)

On dit figur. *Revenir, retourner à la charge*, pour dire, Faire une nouvelle tentative, faire de nouveau la même proposition, la même demande qui a été déjà refusée, ou sur laquelle on n'a point eu de réponse positive.

CHARGE, est aussi ce qu'on met de poudre & de plomb, &c. dans une arme à feu pour tirer un coup (Charge de pistolet, de mousquet, de canon. Ce canon est fort mince, ne lui donnez que demi-charge. On lui a donné double charge pour l'éprouver.)

CHARGE, est encore une sorte de cataplasme qu'on applique sur quelque partie du corps d'un cheval malade ou blessé.

CHARGE, se dit aussi figurément Des preuves

& indices qu'il y a contre un accuſé. Le plus grand uſage de ce mot eſt au pluriel. (On a porté les charges & informations au greffe. L'accuſé a pris droit par les charges.)

On dit, *Informer à charge de décharge*, pour dire, Informer pour & contre l'accuſé.

CHARGEMENT. ſ. m. Marchandiſes chargées ſur un vaiſſeau. On l'appelle autrement *Cargaiſon*. (Il fait ſon chargement en tel port, & de telles marchandiſes.)

Il ſignifie auſſi L'acte par lequel il paroît qu'un Marchand a chargé telle quantité de marchandiſes ſur un vaiſſeau. (Il a produit le chargement & les connoiſſemens de telles marchandiſes.)

CHARGER. v. a. Mettre une charge ſur... (Charger un crocheteur. Charger un cheval, un mulet, un bateau. L'Architecte a trop chargé ce mur. Il n'y a point de danger de charger une voûte. Charger un bateau pour un tel endroit. Ce bateau eſt chargé de vin, de ſel.)

On dit auſſi *Charger*, pour peſer ſur... (Cette poutre charge trop cette muraille. Cela chargeroit trop cet homme. Cela chargeroit trop ce carroſſe.)

On dit, *Charger une pièce de théâtre d'incidens ; un diſcours de figures, des citations*, pour dire, Y en mettre trop.

On dit, *Charger une arme à feu*, pour dire, Y mettre ce qu'il faut de poudre, de plomb, pour tirer un coup.) Charger un mouſquet, un fuſil. Vous chargez trop ce canon, il crévera. Charger à balle. Charger à cartouche.)

On dit, qu'*Une viande charge l'eſtomac*, pour dire, qu'Elle pèſe trop ſur l'eſtomac, parce qu'Elle eſt difficile à digérer : Et on dit dans le même ſens, qu'Un homme ſe charge l'eſtomac de trop de viandes.)

On dit figurément, *Charger ſa mémoire de quelque choſe*, pour dire, Mettre quelque choſe dans ſa mémoire, s'appliquer ſérieuſement à la retenir. (Charger ſa mémoire de bonnes choſes, la charger de bagatelles.)

On dit auſſi, qu'*Il ne faut pas trop charger la mémoire des enfans*, pour dire, qu'Il ne faut point les obliger à retenir trop de choſes.

On dit, *Charger ſa conſcience de quelque choſe*, pour dire, Prendre quelque choſe ſur ſa conſcience, & s'en rendre reſponſable devant Dieu.

Charger, ſignifie auſſi, Impoſer quelque charge, quelque condition onéreuſe. Ainſi on dit, *Charger les peuples, les charger de tailles, les charger d'impôts*, pour dire, Mettre de trop grandes impoſitions ſur les peuples.

On dit auſſi dans le même ſens, (Charger une Généralité, charger une Élection.) Et on dit, *Charger une Terre d'une redevance, un Bénéfice d'une penſion*, pour dire, Établir, impoſer une redevance ſur une Terre, mettre une penſion ſur un Bénéfice.

On dit, *Charger un homme de coups*, pour dire, Le battre avec excès ; & *Le charger d'injures, d'opprobres, de malédictions*, pour dire, Lui dire beaucoup d'injures, l'accabler d'opprobres, de malédictions.

Charger, ſignifie auſſi, Attaquer les ennemis en campagne. (Charger ſans reconnoître. Fort ou foible, il charge toujours l'ennemi. Nous le chargeâmes ſi vigoureuſement, que nous le fîmes plier.)

Il ſe dit auſſi d'Un particulier qui en frappe un autre. (S'il me tient de ces diſcours-là, je le chargerai.)

Charger, ſignifie auſſi, Donner commiſſion, donner ordre pour l'exécution de quelque choſe, pour la conduite de quelque affaire. (On l'a chargé de porter la parole. C'eſt à vous à prendre garde à cela, je vous en charge.)

Il ſe met auſſi avec le pronom perſonnel, & ſignifie, Prendre le ſoin, la conduite de quelque choſe. (Je ne veux pas me charger de cette affaire. Il a refuſé de ſe charger des papiers, de ſe charger de la garde de ce tréſor. Vous vous êtes chargé de lui parler. Il s'eſt chargé de la diſtribution des deniers. On l'a chargé d'un tel recouvrement. Il a été chargé par un Arrêt de l'adminiſtration de ces biens-là. Charger un Procureur, un Avocat d'une cauſe.)

On dit, que *Les témoins, les informations chargent un accuſé*, pour dire, que Les témoins & les informations ſont contre lui.

On dit, *Charger un Regiſtre de telle & telle choſe*, pour dire, La marquer ſur le Regiſtre.

On dit dans le même ſens, (Charger un compte d'une dépenſe, d'une recette.)

Charger quelqu'un, ſignifie auſſi, Dépoſer contre lui, & dire des choſes qui vont à le faire condamner. (Les témoins, les dépoſitions le chargent furieuſement. Il eſt fort chargé par le teſtament de mort d'un tel.)

On dit, *Charger un portrait*, pour dire, Repréſenter avec exagération les traits qui rendent le viſage d'un homme difforme & ridicule, quoiqu'il ſoit reconnoiſſable. (Ce portrait eſt trop chargé.)

Il ſe dit en ce ſens figurément, pour dire, qu'On exagère avec malignité les défauts de quelqu'un. (Le caractère qu'un tel Auteur fait de cet homme eſt trop chargé.)

Chargé, ée. participe.

On dit, qu'*Un cheval eſt chargé de ganache, chargé d'encolure*, pour dire, qu'Il a trop de ganache, qu'il a l'encolure trop groſſe.

On dit d'Un homme, qu'*Il eſt chargé de ganache*, pour dire, qu'Il a des groſſes mâchoires : & figurément d'un homme qui étant épais de corps, a auſſi l'eſprit groſſier & matériel.

On dit auſſi d'Un homme fort gras, qu'(Il eſt chargé de cuiſine.) Il eſt populaire.

On dit, que *Le temps eſt chargé*, quand le temps eſt couvert de nuages, & diſpoſé à la pluie.

On dit, qu'*Un homme a les yeux chargés*, pour dire, qu'Ils ſont enflés, remplis d'humeurs.

On appelle *Couleur chargée*, Une couleur qui eſt trop forte.

En termes de Peinture, *Un portrait chargé*, C'eſt un portrait peint en charge.

Il ſe dit auſſi généralement de tout ce qui ſe repréſente par la peinture ou par le diſcours, quand l'exagération eſt trop forte. (Les paſſions ſont trop chargées dans ce tableau. Cette deſcription, cette narration eſt trop chargée. Cet ouvrage eſt trop chargé de citations. Cette Tragédie eſt trop chargée d'incidens.)

On appelle *Des dés chargés*, De faux dés, des dés pipés, dont ſe ſervent ceux qui veulent tromper au jeu.

Chargé, en termes de Blaſon, ſe dit Des pièces ſur leſquelles il y en a d'autres. (Bande d'or chargée de ſix croiſettes de ſable.)

CHARGEUR. ſ. m. Qui charge. (Chargeur de bois. Chargeur de charbon.)

CHARGEURE. ſ. f. Terme de Blaſon. Il ſe dit des pièces qui en chargent d'autres.

CHARIAGE. ſ. m. Action de charier. (Le chariage coûte ſouvent plus que la pierre, que le bois. Le chariage eſt difficile en hiver.)

CHARIER. v. a. Voiturer dans une charrette ou chariot. (Charier des pierres d'une carrière. Charier des gerbes du champ à la grange. Charier du vin.)

On dit, que (Les rivières charient du ſable, que les urines charient du gravier.)

Charier, s'emploie neutralement & figur. dans ces phraſes : *Charier droit*, pour dire, Se bien conduire, ſe gouverner comme l'on doit, s'acquitter de ſon devoir. (Depuis qu'on l'a châtié, il a toujours charié droit. Je le ferai bien charier droit. Il fera bien de charier droit.) Il eſt du ſtyle familier.

On dit par ellipſe, qu'*Une rivière charie*, Quand dans une grande gelée on y voit beaucoup de glaçons aller au courant de l'eau. (La Seine ſera bientôt priſe, car elle charie.)

Charié, ée. participe.

CHARIOT. ſ. m. Sorte de voiture à quatre roues, propre à porter diverſes choſes. (Chariot de bagage. Chariot de foin. Les chariots d'artillerie. Chariots des vivres.)

Il ſignifie quelquefois Char. (Des chariots armés de faux. Courſe de chariots.)

Chariot, ſignifie auſſi La conſtellation de la grande ou de la petite ourſe. *Le grand chariot*, qu'on appelle communément (Le chariot, ou le chariot de David. Le petit chariot.)

CHARITABLE. adj. de t. g. Qui a de la charité pour ſon prochain. (Il faut être charitable envers tout le monde. C'eſt n'être guère charitable que de médire.)

Il ſignifie plus particulièrement Celui qui fait l'aumône. Cette Dame eſt fort charitable.)

Il ſe dit auſſi des choſes, & ſignifie, Qui part d'un principe de charité. (Secours charitable. Conſeil charitable. Avis charitable.)

CHARITABLEMENT. adv. D'une manière charitable, par charité. (Aſſiſter, conſoler charitablement les pauvres. Inſtruire charitablement. Avertir charitablement.)

CHARITÉ. ſ. f. L'une des trois Vertus Théologales. Amour par lequel nous aimons Dieu comme notre ſouverain bien. (La charité couvre la multitude des péchés. Si je n'ai point la charité, je n'ai rien. La charité eſt la perfection de la Loi. Sur la fin des ſiècles, la charité de pluſieurs ſe refroidira.)

Charité, eſt encore l'amour qu'on a pour le prochain en vue de Dieu. (La charité des premiers Chrétiens. Charité fraternelle. Avoir de la charité pour le prochain. Mouvement, motif de charité. Il fait telle choſe par charité, par pure charité. Vous n'avez guère de charité de ne pas ſecourir les pauvres.)

Il ſignifie auſſi plus particulièrement, Aumône, aſſiſtance qu'on donne aux pauvres; & dans ce ſens il a un pluriel. (C'eſt une belle charité que de nourrir & d'inſtruire les orphelins. Faire la charité à quelqu'un. Ce pauvre homme vous demande la charité. Il ſe recommande aux charités des

gens de bien. Cette Dame fait bien des charités, de grandes charités.)

On dit proverbialement, (Charité bien ordonnée commence par soi-même.)

CHARITÉ, signifie encore Une assemblée, ou Congrégation de personnes pieuses pour secourir les pauvres. (La Charité de la Paroisse. Les Dames de la Charité. Il a été enterré par la Charité. Les Religieux de la Charité.) Il se prend même pour l'Hôpital où ces Religieux retirent & traitent les pauvres malades. (S'il tombe malade, il se fera porter à la Charité. Il est mort à la Charité.)

On dit figurément & proverbialement, par contre-vérité, *Prêter une charité, des charités à quelqu'un*, pour dire, Vouloir faire croire contre la vérité, qu'il a dit ou fait quelque chose qu'il n'a dit ni fait. (Je suis sûr qu'il n'a point dit cela, c'est une charité qu'on lui prête. La Cour est un pays où l'on prête souvent des charités.)

CHARIVARI. s. m. Bruit tumultueux de poêles, poêlons, chaudrons, &c. accompagné de cris & de huées que l'on fait la nuit devant la maison des femmes du petit peuple, veuves & âgées, qui se remarient. (Si vous vous remariez, on vous fera un charivari trois jours de suite.)

Il se dit figurément De toute sorte de bruit, de criérie, de querelles entre petites gens. (Il y a un terrible charivari dans cette maison. Sa femme lui a fait un beau charivari.)

On dit aussi par raillerie d'Une méchante musique, que (C'est un charivari.)

CHARLATAN. s. m. Vendeur de drogues, d'orviétan, & qui les débite dans les places publiques sur des théâtres, sur des tréteaux. C'est ordinairement un terme de mépris.

Il se dit aussi d'un Médecin qui est hableur, qui se vante de guérir toutes sortes de maladies. (On dit que pour être Médecin, il faut être un peu Charlatan.)

Il signifie figurément Celui qui tâche d'amadouer par des belles paroles, par des promesses spécieuses. (N'écoutez pas cet homme-là, c'est un charlatan.)

CHARLATANER. v. a. Tâcher d'amadouer, de tromper par flatteries, par belles paroles. (Elle pensoit me charlataner. Ne vous laissez pas charlataner.) Il n'est guère d'usage que dans le style familier.

CHARLATANÉ, ÉE. participe.

CHARLATANERIE. s. f. Hablerie, flatterie, discours artificieux pour tromper quelqu'un. (Tout ce qu'il vous dit n'est que charlatannerie.)

CHARLATANISME. s. m. Caractère du Charlatan.

CHARMANT, ANTE. adj. Agréable, qui plaît extrêmement, qui ravit. (Beauté charmante. Lieux charmans. Concert charmant. Voix charmante. Cette maison est charmante. Conversation charmante.)

CHARME. s. m. Ce qu'on suppose superstitieusement fait par art magique pour produire un effet extraordinaire. (Puissant charme. Faire un charme, des charmes. Il a un charme contre les armes à feu. Rompre, ôter un charme. Porter un charme sur soi. User de charme. Lever un charme. Le charme est levé.)

CHARME, signifie figurément Attrait, appas, ce qui plaît extrêmement, qui touche sensiblement. (Charme inévitable. Puissant charme.)

Il est de plus grand usage au pl. Cette fille a des charmes, de merveilleux charmes. On se laisse aisément prendre aux charmes d'une jeune beauté. On ne peut se défendre de ses charmes. La Musique, la Poësie a de grands charmes.)

CHARME. s. m. Arbre de haute tige, qui pousse des branches dès sa racine, & qui sert ordinairement à faire des palissades. (Bois de charme. Allée, palissade de charmes.)

CHARMER. v. a. Produire un effet extraordinaire sur quelque personne, ou sur quelque chose par charme, par un prétendu art magique. (On croit que ce Berger charme les loups, les serpens. Plusieurs croient qu'en disant certaines paroles, ils charment les armes à feu. Il crut que son cheval étoit charmé, parce qu'il ne put partir de sa place. Ce lièvre est charmé, les lévriers ne le sauroient jamais prendre.)

Il signifie figurément, Plaire extrêmement, ravir en admiration. (Ce Prédicateur vous charmera. Cette fille charme tous ceux qui la regardent. Vous en êtes charmé. Cette Musique m'a charmé.)

On dit *Charmer la douleur, l'ennui de quelqu'un*, pour dire, En suspendre le sentiment. (Il a charmé ma douleur par ses discours.)

CHARMÉ, ÉE. participe.

CHARMILLE. s. f. Nom collectif. Plant de petits charmes. (Botte de charmille. Planter de la charmille pour faire une palissade.)

CHARMOIE. subst. fém. Lieu planté de charmes.

CHARNAGE. s. m. Le temps auquel il est permis de manger de la chair, de la viande. (On fait meilleure chère en charnage qu'en carême.) Il est populaire.

CHARNEL, ELLE. adj. Qui est de la chair, qui appartient à la chair. Il n'a guère d'usage que dans ces phrases. (Plaisir charnel. Appétit charnel. Copulation charnelle.)

On dit aussi, *Homme charnel*, pour dire, Homme sensuel, par opposition à homme spirituel.

CHARNELLEMENT. adv. Selon la chair. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase. (Il a connu cette femme charnellement.)

CHARNEUX, EUSE. adj. Terme de Médecine. Ce qui est principalement composé de chair. (Les joues, les muscles sont des parties charneuses.)

CHARNIER. s. m. Lieu couvert, qui est auprès ou autour des Églises Paroissiales, où l'on met les os des morts. (Les charniers des Saints Innocens,) & populairement, de *Saint Innocent*.

Aujourd'hui on appelle *Charnier*, Une galerie autour des Églises Paroissiales, où l'on donne la Communion les jours de grandes Fêtes. (Communier sous les Charniers de la Paroisse.)

CHARNIER, se dit encore du lieu où l'on garde des chairs salées.

CHARNIÈRE. s. f. Ce sont deux pièces de fer ou d'autre métal, qui s'enclavent l'une dans l'autre, & qui étant percées, sont jointes ensemble par une broche qui les traverse. (La charnière d'un compas, d'une boîte, d'une montre, d'une tabatière.)

CHARNU, UE. adj. Bien fourni de chair. (Corps charnu. Personne charnue. Cette perdrix a l'estomac bien charnu.)

Il se dit aussi des fruits. (Des pruneaux bien charnus. Des olives bien charnues.)

CHARNURE. s. f. La chair, les parties charnues considérées selon les différentes qualités qu'elles peuvent avoir. Il ne se dit que des personnes. (Charnure ferme. Charnure molle.)

Il se prend plus souvent pour la peau. (Belle charnure. Laide charnure. Vilaine charnure. Charnure délicate. Charnure douce.)

CHAROGNE. s. f. Corps de bête morte, exposé & corrompu. (Vieille charogne. Puant comme une charogne. Oiseaux qui s'attachent à la charogne.)

CHARPENTE. s. f. Ouvrage de grosses pièces taillées & équarries. (Charpente de bois de chêne, de châtaignier. La charpente d'une Église, d'une couverture, d'un plancher. Maison bâtie de charpente.)

CHARPENTER. v. a. Tailler, équarrir des pièces de bois avec la hache. En ce sens il n'est guère en usage; mais au figuré il signifie Couper, tailler d'une manière mal-adroite. (Que vous êtes mal-adroit! vous charpentez la viande au lieu de la couper proprement. Le bourreau charpenta le cou & les épaules de ce pauvre patient. Le Chirurgien lui a tout charpenté le bras.)

CHARPENTERIE. s. f. L'art de travailler en charpente.

Il signifie aussi la même chose que charpente. (Échafaud de charpenterie. La charpenterie de cette Église est fort belle.)

CHARPENTIER. s. m. Artisan qui travaille en charpente. (Maître Charpentier. Charpentier du Roi. Il est dans l'embarras, il a les Charpentiers & les Maçons chez lui. Charpentier de vaisseau.)

CHARPIE. s. f. Amas de petits filets tirés d'une toile usée & dépecée. (Faire de la charpie. La charpie sert à mettre dans les plaies, dans les ulcères. On porta tant de tonneaux de charpie à l'armée.)

On dit figurément d'Une viande bouillie qui est trop cuite & comme réduite en filets, qu'*Elle est en charpie*.

CHARRÉE. s. f. Cendre qui a servi à faire la lessive. (La charrée est bonne au pied des arbres.)

CHARRETÉE. s. f. La charge d'une charrette. (Charretée de bois, de foin, de vin. Demi-charretée.)

CHARRETIER, IÈRE. s. Qui conduit une charrette. (Bon charretier.) On dit proverbialement. (Il jure comme un charretier embourbé.)

CHARRETIER, se dit aussi de Celui qui mène une charrue.

On dit proverbialement, qu'*Il n'y a si bon charretier qui ne verse*, pour dire, Que les plus habiles font quelquefois des fautes.

CHARRETTE. s. f. Sorte de voiture à deux roues & à deux limons, qui ordinairement a deux ridelles. (Charger une charrette. Mener une charrette. On mène les criminels au supplice dans une charrette. Elle a eu le fouet au cul d'une charrette.)

CHARRIER. s. m. Pièce de grosse toile dans laquelle on met la cendre au dessus du cuvier quand on fait la lessive. (Ce drap servira de charrier.)

CHARROI. s. m. Chariage, voiture par chariot, charrette, fourgon, &c. (On lui a tant payé pour le charroi. On ne sauroit aller là par charroi. Capitaine de charroi. L'Intendant a ordonné tant de charrois par village.)

CHARRON. s. m. Ouvrier, artisan qui fait des trains de carrosse, des chariots, des

charrettes, &c. (C'eſt le charron d'un tel Seigneur, Maître Charron à Paris.)

CHARRONAGE. ſ. m. Ouvrage de Charron. (Bois de charronage.)

CHARRUE. ſ. f. Machine à labourer la terre, compoſée d'un train monté ordinairement ſur deux roues qui porte un gros fer pointu & un autre tranchant pour ouvrir & couper la terre, & qui eſt tirée par des chevaux ou par des bœufs. (Charrue bien attelée. Charrue de bœufs, de chevaux. Valet de charrue. Tenir le manche de la charrue. Le ſoc d'une charrue. Tirer la charrue.

On dit figur. *Tirer la charrue*, pour dire, Avoir beaucoup de peine. (C'eſt tirer la charrue, que de s'adonner à un travail ſi pénible.)

Il ſignifie quelquefois L'étendue de terre que peut labourer par an une charrue. (Cette Ferme eſt de trois, de quatre charrues. Un Gentilhomme ne peut faire valoir que deux charrues par ſes mains.)

On dit des perſonnes d'une ſociété, qui s'accordent mal enſemble, que (C'eſt une charrue à chiens, une charrue mal attelée.) Il eſt du ſtyle familier.

CHARTRE. ſ. f. Priſon. Il eſt vieux. (Saint Denis de la Chartre,) Lieu où ſaint Denis fut autrefois en priſon.

CHARTRE PRIVÉE. Terme de Pratique. Priſon ſans autorité de Juſtice. (Il n'eſt pas permis de tenir un homme en chartre privée.)

On dit figurément, *Un enfant eſt en chartre, eſt tombé en chartre*, pour dire, qu'Il eſt étique, qu'il ne profite point.

CHARTRE ou CHARTE. ſ. f. Anciens titres, anciennes lettres-patentes des Rois, Princes, &c. (Chartre Normande. Tréſor des chartres.)

On appelle *Chartre*, ou *Chartre-partie*, en termes de Marine, Une acte conventionnel que fait le Propriétaire d'un Vaiſſeau avec un Marchand qui charge deſſus des marchandiſes pour un pays étranger.

CHARTRIER. ſ. m. Lieu où l'on conſerve les chartres d'une Abbaye, &c. (Le Chartrier de ſaint Denis. Beau Chartrier. Chartrier en bon ordre.) Il ſe dit auſſi de celui qui garde les chartres.

CHAS. ſ. m. Le trou d'une aiguille.

CHÂSSE. ſ. f. (La première eſt longue.) Sorte de caiſſe, de coffre où l'on garde les reliques de quelque Saint. (Châſſe de bois doré, d'argent, d'or. Châſſe enrichie de pierreries. La châſſe d'un tel Saint. On porte les châſſes des Saints aux proceſſions ſolennelles. On a deſcendu la châſſe de ſainte Geneviève.)

CHASSÉ. ſ. m. C'eſt le nom d'un pas de danſe.

CHASSE. ſ. f. (La première eſt brève.) Action de chaſſer, de pourſuivre. Il ſe dit particulièrement de la pourſuite des bêtes. *Chaſſe générale* que font les Princes en quelques pays. (Chaſſe aux chiens courans, au lévrier. Chaſſe du chien courant. Chaſſe à l'oiſeau. La chaſſe de l'oiſeau. La chaſſe du cerf, du loup, du ſanglier, du renard, &c. Aller à la chaſſe. Le plaiſir de la chaſſe. Beau pays de chaſſe. La chaſſe eſt défendue dans les plaiſirs du Roi. Chien de chaſſe. Capitaine, Lieutenant des chaſſes. La chaſſe eſt un exercice fort noble & fort ſain. Habit de chaſſe.)

On appelle auſſi *Chaſſe*, Les chaſſeurs, les chiens, & tout l'équipage. (La chaſſe eſt loin, eſt près, la chaſſe a paſſé par là.)

Il ſignifie quelquefois le gibier que l'on prend. (Ce petit Gentilhomme vit de ſa chaſſe. Je vous enverrai de ma chaſſe. Faites-nous manger de votre chaſſe.)

CHASSE, au jeu de Paume, eſt le lieu où la balle finit ſon premier bond. (Grande chaſſe. Il y a chaſſe. Gagner la chaſſe. Chaſſe au pied de la muraille.) ou ſimplement, (Chaſſe au pied. Chaſſe morte.)

CHASSE MORTE, ſe dit figurément d'Une affaire commencée, que l'on ne pourſuit pas, qui demeure là.

On dit figurément, *Marquez bien cette chaſſe*, pour dire, Souvenez-vous de tout ce que vous faites-là, vous vous en repentirez.

On dit, *Donner la chaſſe aux ennemis, donner la chaſſe aux vaiſſeaux ennemis*, pour dire, Les pourſuivre. (On donna la chaſſe à un parti de Cavalerie ennemie. Les Galères de Malte donnent la chaſſe aux Corſaires de Barbarie. Donner la chaſſe à une bande de voleurs.)

On dit en termes de Marine, qu'*Un vaiſſeau prend chaſſe*, Lorſqu'ayant rencontré un vaiſſeau ennemi plus fort que lui, il ſe retire à pleines voiles, pour éviter le combat.

On dit d'Une chaiſe de poſte, d'un carroſſe, & de pluſieurs autres machines, qu'*Elles ont plus ou moins de chaſſe*, pour dire, qu'Elles ont plus ou moins de diſpoſition à ſe porter en avant.

CHASSE-BOSSE. ſ. f. *V.* CORNEILLE.

CHASSE-COUSIN. ſ. m. Se dit dans le ſtyle familier pour de méchant vin. (Il m'a donné du chaſſe-couſin.) On l'étend à d'autres choſes.

CHASSELAS. ſ. m. Sorte de raiſin. (Grappe de chaſſelas.)

CHASSE-MARÉE. ſ. m. Le voiturier qui apporte la marée. (Cheval de chaſſe-marée.

Les huîtres que les Chaſſe-marées apportent, s'appellent. (Huître de chaſſe.)

CHASSER. v. a. (La premiere eſt brève.) Mettre dehors avec violence, contraindre, forcer de ſortir de quelque lieu. (Chaſſer les ennemis du Royaume, hors du Royaume. Il a été chaſſé de ſon pays. On l'a chaſſé comme un coquin. Il ſe fit chaſſer. Chaſſer les chiens, chaſſer les gueux d'une Égliſe. Chaſſer les mouches. Chaſſer les oiſeaux, les pigeons qui viennent manger le grain dans un champ. On ſe ſert de l'eau bénite pour chaſſer les malins eſprits.)

On dit proverbial. & figur. qu'*Un clou chaſſe l'autre*, pour dire, qu'Une nouvelle paſſion en chaſſe une autre. (L'ambition chaſſe l'amour ; un clou chaſſe l'autre.)

Il ſe dit auſſi des perſonnes. (Un tel étoit en faveur auprès de ce Prince, il en eſt ſurvenu un autre qui l'a débuſqué ; un clou chaſſe l'autre.)

On dit, que *De certaines herbes chaſſent le mauvais air, le venin*, pour dire, qu'Elles ôtent le venin qui eſt dans l'air, qu'elles l'éloignent.

On dit, *Chaſſer un domeſtique, un valet*, pour dire, Congédier, renvoyer un domeſtique dont on eſt mal ſatisfait. (Chaſſez ce valet, c'eſt un débauché, un fripon.)

On dit prov. & figur. que *La faim chaſſe le loup hors du bois*, pour dire, que La néceſſité oblige à s'évertuer pour chercher de quoi vivre.

CHASSER, ſignifie auſſi Mener, faire marcher devant ſoi. Il ſe dit principalement des beſtiaux. (Chaſſer les vaches aux champs. Chaſſer un troupeau de moutons. Ce Capitaine ayant pris & déſarmé un grand nombre d'ennemis, les chaſſoit devant lui comme un troupeau de moutons.)

CHASSER, ſignifie encore, Pouſſer quelque choſe en avant. (La poudre fine chaſſe bien plus que la groſſe. La charge n'eſt pas aſſez forte pour chaſſer un boulet ſi peſant. Le vent chaſſent la pluie, la neige de ce côté-là. Il faut chaſſer ce clou dans la muraille, dans la poutre, à coups de marteau. Ce joueur de longue paume chaſſe une balle de grande roideur.)

On dit en termes d'Imprimerie, qu'*Une ſorte de lettre, de caractère chaſſe plus qu'un autre*, pour dire, que Les mêmes mots rangés de la même ſorte, occupent plus d'eſpace, étant imprimés d'un certain caractère, que l'étant d'un autre. (Le caractère Romain chaſſe plus que l'Italique.) En ce ſens il eſt neutre.

CHASSER, ſignifie encore, Pourſuivre, tâcher de prendre à la courſe avec des chiens certaines bêtes, comme lièvre, renard, chevreuil, loup, cerf, ſanglier, &c. (Chaſſer le lièvre, le cerf, &c.)

CHASSER, mis abſolument, ſignifie, Pourſuivre toute ſorte de gibier. (Chaſſer au fuſil. Chaſſer avec le chien couchant. Chaſſer avec une meute de chiens courans. Chaſſer à beau bruit, à grand bruit. Chaſſer à cor & à cri. Chaſſer avec l'oiſeau, à l'oiſeau. Chaſſer dans la plaine. Chaſſer en fond de forêt. Il faiſoit bon chaſſer. Je ne ſouffrirai pas qu'il chaſſe ſur mes terres. Ce chien chaſſe bien. Les chiens ont mal chaſſé aujourd'hui.)

On dit auſſi, *Chaſſer aux perdrix, aux bécaſſes, aux lions, aux éléphans* ; & en ce ſens il eſt neutre.

On dit en termes de Chaſſe, *Ce chien chaſſe de haut vent*, pour dire, qu'Il chaſſe contre le vent.

On dit figurément & baſſement, qu'*Un homme chaſſe bien au plat*, pour dire, qu'Il a bon appétit, qu'il aime à manger le gibier que les autres tuent.

On dit prov. *Bon chien chaſſe de race*, pour dire, que Les enfans ont ordinairement les inclinations de leurs peres, & ſuivent leurs exemples. Il ſe prend en bonne & en mauvaiſe part.

On dit dans le même ſens, qu'*Un homme chaſſe de race.*

On dit auſſi familièrement, *Leurs chiens ne chaſſent pas bien enſemble*, pour dire, Ils s'accordent mal enſemble.

Chaſſer ſur les terres de quelqu'un, ſignifie figurément, Entreprendre ſur ſa juridiction, ſur ſes droits.

On dit en termes de Marine, qu'*Un vaiſſeau chaſſe ſur ſes ancres*, Lorſqu'il mouille ſur un fond de mauvaiſe tenue, & que l'ancre ne tient point.

CHASSÉ, ÉE. participe.

CHASSERESSE. ſ. f. Son uſage le plus ordinaire eſt dans la Poëſie. (Diane la Chaſſereſſe. Les Nymphes Chaſſereſſes.)

CHASSEUR, EUSE. ſ. Qui chaſſe actuellement, ou qui aime à chaſſer. (Je trouvai des chaſſeurs dans la plaine. C'eſt un grand chaſſeur. Il n'eſt point chaſſeur. Cette femme eſt une grande chaſſeuſe. Ces Dames étoient habillées en chaſſeuſes.)

On appelle *Chaſſeur*, Un Domeſtique dans une terre, occupé à chaſſer pour ſon Maître.

On dit proverbialement d'Un homme qui

a un grand appétit, qu'(Il est affamé comme un chasseur.)

CHASSIE. s. f. Humeur gluante qui sort des yeux malades. (Il a toujours de la chassie aux yeux.)

CHASSIEUX, EUSE. adj. Qui a de la chassie aux yeux. (Les vieillards sont ordinairement chassieux. Il a les yeux chassieux.)

CHÂSSIS. s. m. Pièces de bois jointes ensemble, ouvrage de menuiserie qui a plusieurs carrés où l'on met des pièces de verre ou de toile, ou des feuilles de papier huilé, pour empêcher le vent, les injures du temps. (Châssis de papier. Châssis de verre. Châssis de toile. Il a double châssis à sa chambre. Coller, poser, lever les châssis. Châssis à fiche. Châssis à coulisse. Châssis à panneaux. Châssis d'osier.)

CHÂSSIS DORMANT, signifie un châssis qui ne se lève point, & qui ne s'ouvre point.

Il signifie aussi Une espèce de cadre sur lequel on attache, on applique, on fait tenir un tableau, une toile, ou autre chose semblable. (Châssis d'un tableau.)

CHÂSSIS, se dit en général De tout ce qui enferme & enchâsse quelque chose. Ainsi on appelle *Châssis d'Imprimerie*, Le carré qui enferme les caractères.

On appelle *Châssis d'une table*, Ce qui soutient le dessus d'une table.

CHÂSSIS. Papier découpé de certaines manières, dont on se sert pour écrire en chiffre. (Dépêche écrite avec un châssis.)

CHASTE. adj. de t. g. Qui s'abstient du plaisir de la chair, ou qui n'en use que suivant la Loi de Dieu. (Homme chaste. Femme chaste.)

Il signifie aussi, Pur, éloigné de tout ce qui blesse la pudeur, la modestie. (Amour chaste. Un cœur chaste. Il est chaste de corps & d'esprit. Cela blesse les oreilles chastes. Il n'a que des pensées, des discours chastes & honnêtes. Un style chaste.)

CHASTEMENT. adv. D'une manière chaste. Vivre chastement.)

CHASTETÉ. s. f. Vertu par laquelle on est chaste. (Garder la chasteté. Cela blesse la chasteté. Chasteté conjugale.)

Il se prend quelquefois pour une entière abstinence du plaisir de la chair. Chasteté perpétuelle. Faire vœu de chasteté. Les Religieux, les Prêtres sont obligés à la chasteté.)

CHASUBLE. s. f. Ornement que le Prêtre met par-dessus l'Aube & l'Étole pour célébrer la Messe. (Chasuble de camelot, de damas, de toile d'or, &c. Mettre la chasuble. Ôter la chasuble.)

CHASUBLIER. s. m. Ouvrier qui fait toute sorte d'ornemens d'Église.)

CHAT. s. m. CHATTE. s. f. Animal domestique qui prend les rats & les souris. (Gros chat, chat noir, chat gris, &c. Chat d'Espagne. Ce chat est bon aux souris, pour les souris. Chassez ce chat. Belle chatte. Votre chatte est pleine.)

On dit, *Au chat, au chat*, pour faire fuir un chat.

On dit bassement d'Une femme friande qu'(Elle est friande comme une chatte, que C'est un chatte.)

Il y a aussi des chats qui vivent dans les bois, qu'on appelle *Chats sauvages*.

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme qui en épie un autre, qu'(Il le guette comme le chat fait la souris.)

On dit encore, *A bon chat, bon rat*, pour dire, Bien attaqué, bien défendu.

On dit aussi proverbialement & figurément Des personnes qui s'accordent mal ensemble, qu'(Ils s'accordent, qu'ils vivent comme chiens & chats.)

On dit encore que, *La nuit tous chats sont gris*, pour dire, Que la nuit on ne distingue point une laide d'avec une belle.

On dit, *Payer en chats & en rats*, pour dire, Payer en mauvais effets.

On disoit originairement, *Chaz & raz*, pour dire, Châteaux, maisons & terres dont la valeur n'étoit pas aussi certaine, aussi fixe que celle de l'argent comptant.

On dit proverbialement d'Un homme qui sort d'une maison sans dire adieu à personne, qu'(Il a emporté le chat.)

On dit encore proverbialement, *Il n'y a pas là de quoi fouetter un chat*, pour dire, que L'affaire dont il s'agit n'est qu'une bagatelle.

On appelle figurément, *Musique de chat*, Une musique dont les voix sont aigres & discordantes.

On dit encore, *Jeter le chat aux jambes de quelqu'un*, pour dire, Rejeter la faute sur lui.

On dit proverbialement & figurément, qu'*Une fille a laissé aller le chat au fromage*, pour dire, qu'Elle s'est laissée abuser.

On dit encore proverbialement, *Bailler le chat par les pattes*, pour dire, Présenter une chose par l'endroit le plus difficile.

On dit aussi, *Tirer les marrons du feu avec la patte du chat*, pour dire, Faire faire par un autre ce qu'on craint de faire par soi-même.

On dit encore, *Chat échaudé craint l'eau froide*, pour dire, Que quand on a été attrapé à quelque chose, on craint tout ce qui en a la moindre ressemblance.

On dit proverbialement, *Acheter chat en poche*, pour dire, Faire marché d'une chose sans la connoître & sans la voir.

On dit proverbialement, *Eveiller le chat qui dort*, pour dire, Réveiller une affaire qui étoit assoupie, chercher un danger qu'on pouvoit éviter.

CHATS, au pluriel, se dit quelquefois des folles fleurs de certains arbres, entr'autres des noyers, des coudriers, des saules, &c.

CHÂTAIGNE. s. f. Sorte de fruit dont la substance est farineuse, & l'écorce de couleur brune tirant un peu sur le rouge. (Grosses châtaignes. Litron de châtaignes. Châtaignes bouillies. Châtaignes rôties. Pain de châtaignes.)

CHÂTAIGNE D'EAU. Plante aquatique, ainsi nommée, parce que son fruit ressemble à la châtaigne ordinaire.

CHÂTAIGNERAIE. s. f. Lieu planté de châtaigniers. (Il a fait abattre une châtaigneraie qu'il avoit près de sa maison.)

CHÂTAIGNIER. s. m. Grand arbre sauvage qui produit des châtaignes. (Bois de châtaignier. Perches, cerceaux de châtaignier. Charpente de bois de châtaignier.)

CHÂTAIN. adj. m. Qui est de couleur de châtaigne. Il n'est guère en usage qu'en ces phrases: (Poil châtain clair. Cheveux châtains.) Il est indéclinable quand il est suivi d'un autre adjectif qui le modifie. (Des cheveux châtain clair.)

CHÂTEAU. s. m. Forteresse environnée de fossés & de gros murs flanqués de tours ou de bastions. (Château sur un rocher, sur une montagne. Le Château commandoit à la Ville, commandoit la Ville.)

On dit proverbialement, (Ville prise, Château rendu.)

On dit proverbialement & figurément, *Faire des Châteaux en Espagne*, pour dire, Faire des desseins, des projets en l'air.

CHÂTEAU, signifie aussi La maison où demeure le Seigneur d'un lieu. (Il s'est retiré à la campagne dans son Château.)

On appelle figurément & proverbialement, *Château de cartes*, Une petite maison de campagne fort ajustée & peu solidement bâtie.

On appelle *Château de pouppe*, ou *Château d'arrière*, & *Château de proue*, ou *Château d'avant*, L'espèce de logement qui est élevé sur la pouppe & sur la proue d'un vaisseau, au-dessus du dernier pont.

On appelle *Château d'eau*, Un bâtiment qui ne renferme que des réservoirs.

CHÂTELAIN. s. m. Celui qui commande dans un Château. En ce sens il est vieux.

Il signifie aussi, Seigneur d'une certaine étendue de pays, qui étoit autrefois commandée par un Château, & qui y ressortit encore pour la Justice. (Seigneur Châtelain d'un tel endroit.)

On appelle *Juge Châtelain*, Le Juge du Seigneur Châtelain; & dans ces dernières phrases il est adjectif.

CHÂTELÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit d'une bordure ou d'un lambel chargé de plusieurs châteaux. La bordure de Portugal & le lambel d'Artois sont châtelés.)

CHÂTELET. s. m. Petit Château. Il n'a plus d'usage qu'en quelques Villes, particulièrement à Paris, où il y a deux anciens Châteaux, dont l'un nommé *Le Grand Châtelet*, est un lieu où l'on rend la Justice; & l'autre nommé *Le Petit Châtelet*, ne sert plus que de prison.

On appelle à Paris *Châtelet*, La Juridiction, le Tribunal où se jugent les affaires civiles & criminelles en première instance. (Conseiller au Châtelet. Notaire au Châtelet. Commissaire au Châtelet. Sentence du Châtelet.)

CHÂTELLENIE. s. f. La Seigneurie & la Juridiction du Seigneur Châtelain. (Droit de Châtellenie. Ériger une Châtellenie en Marquisat.)

Il signifie aussi Une certaine étendue de pays sous cette Juridiction. (Cette Paroisse, cette Terre est de la Châtellenie d'un tel lieu.)

CHAT-HUANT. s. m. (Le T de la première syllabe ne se prononce pas, & l'H de la seconde est aspirée.) Sorte de hibou qui mange les souris & les petits oiseaux. (On prétend que les chats-huans voient plus clair la nuit que le jour.)

CHÂTIER. v. a. Punir, corriger quelqu'un qui a failli, lui faire souffrir la peine qu'il mérite. (C'est au père à châtier ses enfans. Quand il plaît à Dieu de nous châtier. Les fléaux dont Dieu châtie les hommes. Cette ville s'est révoltée; mais on l'a rigoureusement châtiée par la perte de ses privilèges, & par la mort d'un grand nombre des plus coupables.)

On dit proverbialement, (Qui bien aime, bien châtie.)

On dit figurément, *Châtier une pièce de prose ou de vers*, pour dire, En retrancher ce qu'il y a de mauvais, & la ren-

dre la plus exacte qu'il est possible. (Il n'a pas assez châtié ses derniers ouvrages. Son style n'est pas assez châtié.) Il est plus en usage au participe que dans ses autres temps.

CHÂTIÉ, ÉE. participe.

CHATIÈRE. s. f. Trou qu'on laisse aux portes des greniers, ou ailleurs, pour laisser passer les chats. (Faire une chatière à une porte.)

CHÂTIMENT. s. m. Punition, correction, peine que l'on fait souffrir à celui qui a failli. (Léger châtiment. Rude, sévère, rigoureux, cruel châtiment. C'est un visible châtiment de Dieu. S'il a failli, il en a reçu, il en a souffert le châtiment. Un pécheur qui s'endurcit au châtiment.)

CHATON. s. m. Petit chat. (Un chaton, un petit chaton.)

CHATON. s. m. La partie d'une bague, d'un poinçon, dans laquelle une pierre précieuse est enchâssée. (La pierre est tombée du chaton.)

CHATONS. s. m. Terme de Botanique. C'est ainsi qu'à cause de leur ressemblance avec la queue d'un chat, on nomme les fleurs de certains arbres, lesquelles sont attachées plusieurs ensemble sur un même filet. (Le noyer, le coudrier, le chêne, &c. sont des arbres à chatons.)

CHATOUILLEMENT. s. m. Action de chatouiller. (Être sensible au moindre chatouillement.)

CHATOUILLEMENT, se dit aussi De certaine impression agréable qu'on sent quelquefois; & c'est dans cette signification qu'on dit, (Le chatouillement des sens.)

CHATOUILLER. v. a. Causer en certaines parties du corps par un attouchement léger, un mouvement involontaire, un tressaillement qui provoque ordinairement à rire. (Chatouiller quelqu'un aux côtés. Le chatouiller à la plante des pieds. Ne le chatouillez pas si fort.)

On dit figurément & proverbialement, d'Un homme qui s'excite lui-même à rire, ou qui tâche à se procurer de la joie, quoiqu'il n'en ait point de sujet, qu' (Il se chatouille pour se faire rire.)

On dit, que *Le vin chatouille le palais*, *le gosier*; que *La musique*, *l'harmonie chatouille l'oreille*, *les oreilles*, pour dire, que Le vin, que la musique flattent agréablement les sens.

On dit *Chatouiller un cheval de l'éperon*, pour dire, Le toucher légèrement avec l'éperon.

CHATOUILLER, signifie figurément, Dire des choses qui plaisent, qui flattent. (Quand on lui dit du bien de ses enfans, on le chatouille par l'endroit le plus sensible. Les flatteurs ne parlent que pour chatouiller les oreilles des Grands.)

CHATOUILLÉ, ÉE. participe.

CHATOUILLEUX, EUSE. adj. Qui est fort sensible au chatouillement. (La plante des pieds est une partie bien chatouilleuse. Vous êtes chatouilleux.)

Il se dit aussi du cheval, (Ce cheval est chatouilleux.)

On dit figurément, qu'*Un homme est bien chatouilleux*, pour dire, qu'Il s'offense aisément, qu'il se fâche pour peu de chose.

On dit aussi, qu'*Une affaire*, qu'*une question est bien chatouilleuse*, pour dire, qu'Il la faut traiter avec grande circonspection, parce que les plus légéres fautes qui peuvent échapper à cet égard, sont fort dangereuses. (Prenez garde, vous traitez-là un point bien chatouilleux.)

CHAT-PARD. s. m. Animal quadrupede, qui ressemble beaucoup au chat par la forme du corps, & au léopard pour les couleurs. De là vient ce nom de Chat-pard. On le trouve en Amérique.

CHÂTRER. v. a. Ôter les testicules. (Châtrer un homme, un cheval, un chat, un bélier, un taureau, &c.)

On dit aussi, *Châtrer une truie*, *châtrer une chienne*, pour dire, Leur faire une opération qui les mette hors d'état d'avoir des petits.

On dit figurément, *Châtrer un Livre*; pour dire, En retrancher ce qui choque les bonnes mœurs, la Religion, ou le Gouvernement. (Martial de cette édition n'est pas entier, il a été châtré. On a châtré cette histoire en plusieurs endroits.)

On dit, *Châtrer des cotrets*, *des fagots*, pour dire, En ôter quelques bâtons.

On dit, *Châtrer des ruches*, pour dire, En ôter une partie des gauffres où est le miel.

On dit aussi, *Châtrer un fraisier*, pour dire, En ôter les rejetons superflus.

CHÂTRÉ, ÉE. participe.

Il est aussi substantif. (C'est un châtré, un vieux châtré. Voix de châtré.)

CHÂTREUR. s. m. Celui qui fait métier de châtrer des animaux. (Châtreur de chiens. Couteau de Châtreur.)

CHATTEMITE. s. f. Terme qui se dit d'Une personne qui affecte une contenance douce, humble & flatteuse, pour tromper quelqu'un. (Voyez-vous cette chattemite. Comme elle fait la chatte mite. Il a beau faire la chattemite, il ne me trompera pas.) Il n'a d'usage que dans le style familier.

CHATTER. v. n. Qui ne se dit que d'une chatte qui fait ses petits. (Une chatte qui est prête à chatter. Elle a chatté cette nuit.)

CHAUD, AUDE. adj. Qui a de la chaleur. (Le feu est chaud. Le Soleil est bien chaud aujourd'hui. Temps chaud. Eau chaude. Bain chaud. Fer chaud. Four chaud. Mettre quelque chose sous les cendres chaudes. Prendre un bouillon chaud, le plus chaud qu'on peut. Une chambre bonne & chaude. Avoir les pieds chauds, les mains chaudes. Boire chaud. Manger chaud.)

On dit d'Un homme qui est fort à son aise, qu' (Il a les pieds chauds.)

On dit, *Pleurer à chaudes larmes*, pour dire, Pleurer excessivement.

On dit proverbialement & figurément, qu'*Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud*, pour dire, que Pendant qu'une affaire est en bon train, il faut travailler à la finir.

CHAUD, signifie aussi, Qui donne, qui procure de la chaleur. (Le vin est chaud. Les épiceries sont chaudes. Herbes chaudes. Cet habit, ce manteau est bon & chaud.)

On appelle *Fièvre chaude*, Une sorte de fièvre violente qui attaque ordinairement le cerveau.

On dit proverbialement & figurément, *Tomber de fièvre en chaud mal*, pour dire, Tomber d'un médiocre mal dans un plus grand.

On appelle à la guerre, *Une occasion chaude*, *une attaque chaude*, Une occasion, une attaque où le combat est rude & sanglant.

On dit aussi, *Chaude alarme*, pour dire, Une grande & soudaine alarme : & dans ce sens on dit, *Donner l'alarme bien chaude*, pour dire, Donner une grande alarme.

On dit figurément, *La donner bien chaude*, pour dire, Donner une grande alarme en faisant le mal plus grand qu'il n'est. (Il nous l'a donnée bien chaude.)

On dit Des femelles de quelques animaux, qu'*Elles sont chaudes*, pour dire, qu'Elles sont en amour. (Chienne chaude. Cavale chaude.)

On dit figurément d'Un homme avide, qui veut tout avoir, qui prend à toutes mains, qu' (Il ne trouve rien de trop chaud ni de trop froid.) On dit dans le même sens, qu' (Il n'y a rien de trop chaud ni de trop froid pour lui.)

On dit proverbialement & figurément, (Si vous n'avez rien de plus chaud, vous n'avez que faire de souffler.) Et cela se dit ordinairement pour donner à entendre à quelqu'un qui se flatte vainement de quelque espérance.

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme qui fait plusieurs mains de suite au Lansquenet, & à d'autres jeux où celui qui gagne fait toujours, qu' (Il a la main chaude.)

Proverbialement & figurément, pour marquer qu'on se vengera de quelqu'un, on dit, qu' (On lui rendra chaud comme braise.)

CHAUD, signifie figurément, Prompt, qui se met facilement en colère. (Il est chaud & emporté. Il a la tête chaude, le sang chaud.)

On dit d'Un homme qui a un peu trop bu, & que le vin a rendu gai, qu' (Il est chaud de vin.)

On dit d'Un homme ardent, vif & empressé à servir ses amis, qu' (Il est ami chaud.)

On dit d'Un homme indolent, nonchalant, & qui ne se détermine ni d'un côté ni de l'autre, qu' (Il n'est ni chaud ni froid.)

CHAUD, signifie quelquefois Récent. Ainsi on dit familièrement, *Cela est encore tout chaud*, pour dire, Cela vient d'arriver.

CHAUD, est aussi substantif, & signifie Chaleur. (Il fait grand chaud. Avoir chaud. Souffrir le chaud & le froid. Crever de chaud. Brûler, mourir, étouffer de chaud. Il fait chaud dans cette chambre comme dans un four, comme dans une étuve.)

On dit figurément, qu'*Il fait chaud à une occasion*, *à une attaque*, pour dire, qu'Il y a beaucoup de périls à essuyer, qu'il y a du danger.

On dit figurément & proverbialement, d'Un homme qui parle tantôt pour, tantôt contre, sur le même sujet, qu' (Il souffle le chaud & le froid.)

On dit aussi figurément d'Une chose qui ne sert ni ne nuit à une affaire, (Cela ne fait ni chaud ni froid.)

À LA CHAUDE. adv. Sur l'heure dans le premier mouvement. (Les choses qui se font à la chaude sont excusables. On prit la ville d'assaut & à la chaude, tout ce qui se rencontra fut passé au fil de l'épée.)

CHAUDEAU. s. m. Sorte de brouet ou de bouillon chaud que l'on porte quelquefois aux mariés le matin du lendemain de leurs noces.

CHAUDEMENT. adv. En sorte que la chaleur se puisse conserver. (Se bien vêtir & se tenir chaudement. Mettre de la viande devant le feu, pour la tenir chaudement.

On est fort chaudement dans cette chambre.)

Il signifie figurément, Avec ardeur, avec vivacité. (Poursuivre chaudement une affaire, une personne. Prendre une affaire chaudement.)

Il signifie aussi, À la chaude, promptement. (Cette résolution fut prise chaudement.)

CHAUDIÈRE. s. f. Grand vaisseau ordinairement de cuivre, où l'on fait cuire, bouillir, chauffer quelque chose. (Chaudière de cuisine. Chaudière de Teinturier, de Raffineur de sucre, de Brasseur de bière.)

On appelle *Chaudière bouillante*, Une chaudiere où il y a une liqueur bouillante.

CHAUDRON. s. m. Petite chaudiere qui a une anse, & qui sert à la cuisine. (Faites bouillir cela dans un chaudron. Écurer un chaudron. Mettre un chaudron sur le feu.)

CHAUDRONNÉE. s. f. Ce qu'un chaudron peut contenir.

CHAUDRONNERIE. s. f. Marchandise de Chaudronnier.

CHAUDRONNIER, IÈRE. s. Artisan qui fait, qui vend des chaudrons, des marmites, & autres ustensiles de cuisine, de fer ou de cuivre. (Maître Chaudronnier. Sifflet de Chaudronnier.)

CHAUFFAGE. s. m. La quantité de bois que l'on consomme dans une année pour se chauffer. (Il m'en coûte vingt voies de bois pour mon chauffage.)

Il signifie aussi Le droit de couper dans une forêt une certaine quantité de bois pour se chauffer. (Il a son chauffage dans une telle forêt. Il a tant de cordes de bois pour son chauffage. Droit de chauffage.)

CHAUFFE s. f. Terme de Fonderie. Lieu où se jette & se brûle le bois qu'on emploie à la fonte des pièces.

CHAUFFE-CIRE. s. m. Officier de Chancellerie, qui a la charge de chauffer la cire pour sceller.

CHAUFFER. v. a. Donner de la chaleur. (Chauffer le four. Chauffer un poêle. Chauffer des draps. Chauffer de l'eau. Chauffez vous, il fait froid. Se chauffer les pieds, les mains.)

On dit familièrement à un homme qui dit quelque chose de méprisant ou d'offensant d'un autre, *Allez lui dire cela, & vous chauffer au coin de son feu*, pour dire, qu'On ne seroit pas bien venu de lui aller tenir ce langage en un lieu où il seroit le maître.

On dit proverbialement, qu'*Il faut savoir qu'on verra de quel bois un homme se chauffe*, pour dire, qu'Il faut savoir quel homme c'est, de quoi il est capable. (S'il m'attaque, je lui ferai voir de quel bois je me chauffe.)

CHAUFFER, est aussi neutre. (Le four chauffe. Le bain chauffe.)

On dit d'Un gros nuage éclairé du Soleil pendant un temps chaud, que (C'est un bain qui chauffe.)

On dit proverbialement, *Ce n'est pas pour vous que le four chauffe*, pour dire, Vous n'avez rien à prétendre à ceci.

CHAUFFÉ, ÉE. participe.

CHAUFFERETTE. s. f. Espèce de boîte doublée de fer blanc, & percée de plusieurs trous par le haut, dans laquelle on met du feu pour se tenir les pieds chauds. (Il y a aussi des chaufferettes de terre.)

CHAUFFERIE. s. f. Forge destinée à forger le fer qu'on veut réduire en barres.

CHAUFFOIR. s. m. Lieu d'un Monastere où les Religieux, les Religieuses vont se chauffer. (C'est l'heure où les Religieux sont au chauffoir.)

Il se dit aussi d'un lieu derrière le théâtre, où les Comédiens & les Spectateurs vont se chauffer.

On appelle aussi *Chauffoirs*, Des linges chauds avec lesquels on couvre, on essuie un malade, un homme qui est en sueur. (On lui a mis plusieurs chauffoirs, & on ne peut l'échauffer.)

On donne encore ce nom à un linge de propreté pour les femmes.

CHAUFOUR. s. m. Grand four à cuire la chaux. On dit plus ordinairement *Four à Chaux.*

CHAUFOURNIER. s. m. Ouvrier qui fait la chaux.

CHAULER. v. a. Préparer des blés avec de la chaux pour les semer.

CHAULÉ, ÉE. participe.

CHAUME. s. m. La partie du tuyau des blés qui reste dans le champ quand on les a coupés. (Les chaumes sont hauts, sont forts. Botte de chaume. Le chaume sert à faire de la litière. Maison couverte de chaume. Brûler les chaumes.) Il se prend quelquefois pour le tuyau tout entier du blé.

CHAUME, se prend aussi pour un champ où le chaume est encore sur le pied. (Cette compagnie de perdrix s'est allé remettre dans un chaume. Il y avoit trois lièvres dans ce chaume-là. Battre un chaume.)

CHAUMER. v. a. Couper, arracher du chaume. (Elle est allée chaumer. Je ne veux pas qu'elle chaume mon champ, dans mon champ.)

CHAUMÉ, ÉE. participe.

CHAUMIÈRE. s. f. Petite maison couverte de chaume. (Méchante chaumière. Petite chaumière. Il loge dans une chaumière. Le pays est pauvre, il n'y a que des chaumières.)

CHAUMINE. s. f. Petite chaumière. (Méchante chaumine.)

CHAUSSANT, ANTE. adj. Qui se chausse facilement. Il ne se dit guère que des bas. (Un bas d'estame est plus chaussant qu'un bas de drap.)

CHAUSSÉ. adj. En termes de Blason, c'est l'opposé de Chapé. *Voyez* CHAPÉ.

CHAUSSES. s. f. plur. La partie du vêtement de l'homme depuis la ceinture jusqu'aux genoux. (Chausses de drap, de velours, de chamois. Chausses de toile, chausses d'écarlate. Prendre ses chausses. Mettre ses chausses. Attacher ses chausses. Boutonner ses chausses. Mettre chausses bas.)

On appelle *Chausses de Page*, Des chausses courtes & plissées, que les Pages portoient autrefois. On les appelle autrement *Trousses*. En ce sens on dit figurément, *Quitter les chausses*, pour dire, Sortir de Page.

On dit proverb. d'Un homme qui est fort pauvre, qu' (Il n'a pas de chausses.)

On dit proverb. & figur. *Tirer ses chausses*, pour dire, S'enfuir. (Va-t-en, tire tes chausses. Il tira ses chausses de bonne heure.) Il est bas.

On dit proverbialement & figurément, qu'*Une femme porte les chausses*, pour dire, qu'Elle est plus maîtresse dans la maison que son mari.

On dit proverbialement & figur. qu'*On tient un homme au cul & aux chausses*; soit pour dire, Que les Archers l'ont arrêté, ou sont prêt de l'arrêter, soit aussi pour dire qu'on lui fait actuellement son procès en Justice. La même chose se dit aussi d'Un homme, lorsque dans une compagnie, on recherche ce qui regarde sa personne, ses biens, sa vie & son honneur, sans l'épargner en quoi que ce soit.

On dit proverbialement & figurément, d'un jeune homme, qu'*Il a la clef de ses chausses*, pour dire, qu'Il n'est plus en âge d'être châtié.

CHAUSSES, se dit aussi De ce qui sert ordinairement à couvrir les jambes & les pieds. (Une paire de chausses.) En ce sens, il n'est plus guère en usage, & on dit communément *Des bas.*

CHAUSSE, au singulier, est une pièce d'étoffe que les Suppôts des Universités portent sur l'épaule dans les fonctions publiques. C'est ce qu'on appelle *Chaperon*. (Chausse de Docteur en Théologie. Chausse de Docteur en Droit.)

On appelle *Chausse d'aisance*, Le tuyau des latrines, qui est ordinairement de poterie revêtue de plâtre.

On appelle *Chausses d'hippocras*, ou simplement *Chausse*, Une pièce de drap taillée en capuchon pointu, dans laquelle on passe de l'hippocras & autres liqueurs.

CHAUSSÉE. s. f. Levée de terre que l'on fait au bord de l'eau, pour soutenir, pour retenir l'eau d'une rivière ou d'un étang. (La chaussée d'un étang, la chaussée d'une rivière.)

CHAUSSÉE, se dit aussi d'Une levée qui se fait dans des lieux bas, humides & marécageux, pour servir de chemin, de passage. (Chaussée soutenue de maçonnerie, de pilotis, &c. Faire une chaussée dans un marais. Les chaussées de Brunehaud. Les Romains ont fait la plupart des grands chemins dans les Gaules en manière de chaussées, & ils y employoient beaucoup de chaux.)

On appelle *Le rez de chaussée*, Le niveau du terrein. Et on dit, qu'*Un appartement est au rez de chaussée*, pour dire, qu'Il est au niveau du terrein.

CHAUSSE-PIED. s. m. Long morceau de cuir dont on se sert pour chausser plus facilement un soulier.

On dit proverbialement & figurément, *Il est dedans sans chausse-pied*, pour dire, Il a réussi sans peine, & plus facilement qu'on ne croyoit.

CHAUSSER. v. a. Mettre des bas ou des souliers. (Chausser ses bas, chausser ses souliers.)

On dit aussi, *Chaussez-vous*, *Faites-vous chausser*, pour dire, Mettez vos bas, ou mettez vos souliers; faites-vous mettre vos bas ou vos souliers par votre valet-de-chambre.)

On dit, qu'*Un bas*, qu'*Un soulier chausse bien*, pour dire, qu'Il va bien sur la jambe, sur le pied.

On dit d'Un Cordonnier, qu'*Il chausse bien ou mal*, pour dire, qu'Il fait bien ou mal des souliers. Et, qu'*Un Cordonnier chausse un tel*, pour dire, qu'Il fait ordinairement des souliers pour lui. (Ce Cordonnier chausse toute la Cour.)

On dit, *Chausser les éperons à un Gentilhomme*, pour dire, Lui mettre les éperons en le faisant Chevalier.

On dit aussi figurément, *Chausser de près les éperons à quelqu'un*, pour dire, Poursuivre de près quelqu'un qui s'enfuit. (On lui a chaussé les éperons de près.)

Proverbialement & figurément, pour donner à entendre qu'Un homme n'a pas vu ce qu'il y avoit à voir dans une affaire, on dit, qu'*Il n'a pas bien chaussé ses lunettes.*

Et, *Chaussez mieux vos lunettes*, pour dire, Regardez-y mieux.

On dit figurément & familièrement, *Se chausser une opinion dans la tête*, pour dire, S'entêter d'une opinion. Il se prend toujours en mauvaise part.

Chausser, est aussi neutre, & dans cette acception il n'a d'usage au propre que dans ces phrases, *Chausser à six points*, *à sept points*, *à tant de points*, pour dire, Porter des souliers d'une telle ou telle longueur.

On dit figurément, que *Deux hommes chaussent à même point*, *sont chaussés à même point*, pour dire, qu'Ils ont même humeur, même inclination, &c.

On dit qu'*Un homme*, qu'*un Auteur chausse le Cothurne*, pour dire, qu'Il s'est mis à composer des Tragédies; & aussi pour dire, qu'Il enfle son style.

Chaussé, ée. participe.

On dit proverbialement & figurément, *Les Cordonniers sont les plus mal chaussés*, pour donner à entendre, que ceux qui en savent plus que les autres, & qui par conséquent devroient mieux faire, font le plus souvent beaucoup plus mal.

On dit d'une jolie femme, qu' (Elle est toute des mieux chaussées.) Et on dit d'Un homme, qui dans ses galanteries, ne s'adresse qu'à des personnes jolies & de qualité, qu' (Il ne s'adresse qu'aux mieux chaussées.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme est sorti un pied chaussé & l'autre nud*, pour dire, qu'il s'est sauvé avec précipitation.

CHAUSSETIER. s. m. Marchand qui fait & qui vend des bas, des bonnets, &c. (Chaussetier-Bonnetier.)

CHAUSSE-TRAPE. s. f. Petite pièce de fer à quatre pointes fortes & aiguës, dont il y en a toujours une en haut, de quelque manière que la pièce de fer soit jetée. (On jette des chausse-trapes dans des gués, dans les avenues d'un camp, pour enferrer les hommes & les chevaux. Semer des chausse-trapes. S'enferrer dans des chausse-trapes.)

On appelle aussi *Chausse-trapes*, Des pièges que l'on tend pour prendre les bêtes puantes. (Dresser une chausse-trape. Mettre des chausse-trapes dans une forêt.)

CHAUSSE-TRAPE. s. f. *Voyez* Chardon. étoilé.

CHAUSSETTE. s. f. Bas de toile, de fil, &c. que l'on met sur la chair. (Une paire de chaussettes. Chaussettes à étrier. Des chaussettes pour des enfans.)

CHAUSSON. s. m. La chaussure que l'on met au pied nud avant que de prendre les bas. (Une paire de chaussons. Des chaussons de toile. Des chaussons de fil. Des chaussons de coton. Des chaussons de laine. Des chaussons de flanelle.)

On dit en plaisantant d'Un homme qui n'a guère de linge, guère de hardes, que (Tout son équipage tiendroit dans un chausson.)

On appelle aussi *Chausson*, une espece de soulier plat à semelles de feutre, dont on se sert pour jouer à la paume, pour faire des armes, &c. (Ils se mirent en chaussons pour jouer leur partie de paume.)

CHAUSSURE. s. f. Ce que l'on met au pied pour se chausser, comme les souliers, les pantoufles, les bottes, &c. (Bonne chaussure. Chaussure mignonne. Chaussure mal-propre. Chaussure à l'antique.)

On dit figurément & proverbialement, *Il a trouvé chaussure à son pied*, pour dire, Il a trouvé qui lui tient tête, & qui lui sait bien résister.

Il veut dire aussi en un sens presque tout contraire, Il a justement trouvé ce qu'il lui falloit, & ce qui lui étoit propre. Mais il se dit plus souvent en l'autre sens.

CHAUVE. adj. de t. g. Qui n'a plus de cheveux, ou qui n'en a guère. (Homme chauve. Femme chauve. Devenir chauve. Être chauve. Avoir la tête chauve.)

On dit proverbialement & figurément, que *L'occasion est chauve*, pour dire, qu'il ne la faut pas laisser échapper quand elle se présente.

CHAUVE-SOURIS. s. f. Sorte d'oiseau nocturne, qui a des ailes membraneuses, & qui ressemble à une souris. (Les Chauve-souris ne commencent à voler que le soir.)

CHAUVIR. v. n. Il n'est en usage qu'en cette phrase, *Chauvir des oreilles*, pour dire, Dresser les oreilles; & il ne se dit que des chevaux, des mulets & des ânes. (Ce cheval chauvit des oreilles.)

CHAUX. s. f. Pierre calcinée par le feu, & qui alors s'échauffe avec l'eau, & prend de la liaison lorsqu'on y joint du sable; c'est ce qu'on nomme la *chaux vive*. La *chaux éteinte* est celle qui a été mêlée avec de l'eau, ou qui a perdu ses propriétés à l'air. Les Chimistes désignent aussi sous le nom de *Chaux*, les métaux calcinés, auxquels l'action du feu a fait perdre leur liaison & leur forme métallique, & que cette action a changé en une substance semblable à une terre; c'est ainsi qu'on dit des *Chaux métalliques*, la *chaux d'étain*, *&c.* Il ne faut point confondre les *Chaux métalliques*, produites par l'effet du feu, avec les *précipités* des métaux, qui sont des produits tout différens. *V.* Précipitation.

On dit proverbialement & figurément d'une affaire qui est faite solidement, avec toutes les précautions nécessaires, qu' (Elle est faite à chaux & à ciment.)

CHE

CHEF. s. m. Tête. Il ne se dit que de l'homme, & il n'a guère d'usage qu'en Poësie. (Le chef couronné de lauriers Le chef ceint d'un diadème.) On s'en sert aussi en parlant de la tête des Saints. (Le Chef de S. Jean. Le Chef de S. Denis.)

On dit, *Tant de chefs de bétail*, pour dire, Tant de pièces de bétail. (Il avoit deux cents chefs de brebis, de bêtes à corne.)

Il se dit figurément De celui qui est à la tête d'un corps, d'une Assemblée, qui y a le premier rang & la principale autorité. (Le Pape est le chef visible de l'Eglise. Le Chancelier est le chef de la Justice. Le premier Président est le chef du Parlement. Le chef d'une ambassade, d'une députation. Les chefs de l'armée. Chef de bandits. Chef de parti. Chef de cabale. Chef de faction.)

Chef, signifie aussi quelquefois Général d'Armée. (Il est du devoir d'un bon chef de...)

On appelle *chef du nom & des armes*, celui qui est le premier de la branche aînée d'une grande Maison.

On dit, qu'*Une Abbaye est Chef d'Ordre*, pour dire, que C'est la principale Maison de l'Ordre, & celle dont les autres dépendent.

On appelle en termes de guerre, *Chef de file*, *de demi-file*, Le Fantassin qui est le premier de la file, de la demi-file.

On appelle *Chef d'Escadre*, Un Officier de Marine, qui est au-dessous des Lieutenans Généraux, & au-dessus des Capitaines de Vaisseau.

On appelle *Chef de Cuisine & chef d'office*, Le principal Officier de Cuisine & d'Office.

On appelle chez le Roi, & chez quelques Princes, *Chef de Gobelet*, *Chef de Fruiterie*, *de Panneterie*, *&c.* Le principal Officier du Gobelet, de la Fruiterie, &c.

On dit, *Commander une armée en chef*, pour dire, Y avoir le principal commandement en qualité de Général. (Être en chef, travailler en chef dans une affaire. Être en chef dans une entreprise, dans une négociation.)

On appelle *Greffier en chef*, Le premier Greffier en quelque Juridiction que ce soit.

En parlant de biens, d'héritages, de successions, on dit, *De son chef*, pour dire, De son côté. (Il a tant de bien de son chef. Il a eu cette terre du chef de sa femme.)

On dit aussi, *De son chef*, pour dire, De sa tête, de son mouvement, de son autorité. (Il a fait cela de son chef, sans en avoir ordre. Je n'avance point cela de mon chef. Cet Auteur ne dit rien de son chef.)

On dit, *Les chefs d'une accusation*, pour dire, Les articles, les divers points d'une accusation.

On dit aussi, *Crime de lèse-Majesté au premier chef*, pour dire, Attentat, conspiration contre la personne du Prince; & *Crime de lèse-Majesté au second chef*, pour dire, Attentat contre l'autorité du Prince ou contre l'intérêt de l'État. (La fausse monnoie, l'intelligence avec les ennemis, est un crime de lèse-Majesté au second chef.)

Mettre une entreprise à chef. Façon de parler ancienne, pour dire, Achever une entreprise, la mettre à fin.

Chef, en termes de Blason, est Une pièce qui est au haut de l'écu, & qui en occupe le tiers.

On dit, *Chef abaissé*, quand il est séparé du bord supérieur de l'écu par la couleur du champ. *Chef cousu*, quand il est de couleur aussi-bien que le champ de l'écu, quoique de couleur différente.

Chef, en termes de Chirurgie, est le nom d'Un bandage pour la saignée du front.

CHEF-D'ŒUVRE. s. m. (l'F ne se prononce point.) Ouvrage que font les ouvriers, pour faire preuve de leur capacité dans le métier où ils se veulent faire passer Maîtres. (Faire son chef-d'œuvre, il n'est pas maître de chef-d'œuvre, il n'est maître que par Lettres.)

Il signifie figur. Ouvrage parfait en quelque genre que ce puisse être. (Ce Palais est un chef-d'œuvre d'Architecture, un chef-d'œuvre de l'Art. Cette beauté est un chef-d'œuvre de la nature. La Logique & la Rhétorique d'Aristote sont des chefs-d'œuvres de l'Art.)

On dit prov. & en plaisantant, d'Un homme qui a fait quelque désordre, quelque chose de mal par inadvertance, par

emportement, qu' (Il a fait un beau chef-d'œuvre.)

CHEFECIER. *Voyez* CHEVECIER.

CHEF-LIEU. s. m. Lieu principal. Il se dit du principal manoir d'un Seigneur, d'un Chef d'Ordre. (Clugny est le Chef-lieu de tout l'Ordre. Il faut rendre hommage au Chef-lieu.)

CHELIDOINE. s. f. *Voyez* ÉCLAIRE.

CHÉMER. v. récipr. Pour dire, Maigrir beaucoup, tomber en chartre. (Voilà un enfant qui se chême.)

CHEMIN. s. m. Voie, route, espace par où l'on va d'un lieu à un autre. (Chemin battu, frayé. Beau chemin. Bon chemin. Vilain, méchant chemin. Chemin plain & uni. Chemin verd. Chemin pierreux, raboteux, fangeux. Chemin rompu. Chemin creux. Chemin ferré. Chemin passant, fréquenté. Chemin détourné. Chemin de traverse. Le chemin du charroi. Petit chemin, ou sentier. Chemin des gens de pied. Grand chemin. Chemin pavé. Chemin bordé d'arbres, de fossés Les grands chemins de l'Empire, c'est-à-dire, de l'Empire Romain. Chemin d'Orléans. Chemin de Lyon, &c. Le chemin des Rouliers, des Coches, des Messagers. Montrer, enseigner le chemin. Savoir le chemin. Couper, fermer, embarrasser le chemin. Ouvrir le chemin. Rendre les chemins libres. Traverser le chemin. Quitter son chemin. Il me vint couper chemin. Ce chemin va, mène, conduit en tel endroit. Ce n'est pas là le chemin. Il se détourna de son chemin. Ne quittez pas ce chemin-là. Prenez le chemin à main droite, à main gauche. Le chemin fourche en cet endroit là. Ce chemin est mal aisé à tenir. Il ne tient point de chemin, il va à travers champs. On ne sauroit passer, les voleurs tiennent les chemins. Il se plaint qu'on a fait un chemin dans sa terre. Passer son chemin. Aller son chemin. Se mettre en chemin. Tout du long du chemin À mi chemin. Vous êtes mal monté, vous demeurerez par les chemins. Une maison sur le chemin, sur le grand chemin. Allez par là, c'est le droit chemin. Le plus court, le plus long chemin. Suivez ce chemin-là. Poursuivez votre chemin. Passez votre chemin. Cet homme ne fait qu'aller & venir, il est toujours par voie & par chemin. Avancer chemin. Faire bien du chemin. Il y a bien du chemin d'ici-là. Deux heures de chemin. Une journée de chemin. En chemin faisant. Chemin faisant. Rebrousser chemin. Accourcir le chemin. Assurer les chemins. Les chemins ne sont pas sûrs. Chemin praticable. Chemin impraticable.)

CHEMIN, signifie figurément, Moyen, conduite qui mène à quelque fin. (Il veut faire fortune, mais il n'en prend pas le chemin. Il aspire aux dignités, mais on n'y arrive pas par ce chemin-là. Les adversités, les tribulations sont le chemin du Ciel, le chemin du salut, le chemin du Paradis. La vertu est le chemin de la gloire. Les Hérétiques ne sont pas dans le bon chemin. Le chemin de la vertu, de la perfection. Le chemin de l'enfer, de perdition est bien large. Le chemin du gibet.)

On dit proverbialement (Bien dépenser & peu gagner, c'est le chemin de l'Hôpital.)

On dit prov. *Bonne terre, mauvais chemin*, pour dire, Que dans les terres grasses les chemins sont fort mauvais.

On dit prov. *A chemin battu, il n'y croît point d'herbe*, pour dire, qu'Il n'y a point de profit à faire dans un négoce dont trop de gens se mêlent.

On dit aussi, *En tout pays il y a une lieue de méchant chemin*, pour dire, qu'Il n'y a point d'entreprise où il ne se rencontre quelque difficulté.

On appelle *Chemin de velours*, Un chemin sur une pelouse. On dit figurément & familièrement, *Chemin de velours*, pour dire, Une voie facile, agréable. (Il est arrivé à la fortune par un chemin de velours.)

On dit fig. qu'*Un homme va son grand chemin*, pour dire, qu'Il n'entend point de finesse à ce qu'il fait, à ce qu'il dit: Et qu'*Il va toujours son chemin*, pour dire, que Rien ne le détourne de ce qu'il a entrepris. (Quelque chose qu'on lui dise, il va toujours son chemin.)

On dit aussi, *Aller le droit chemin*, pour dire, Procéder avec sincérité, sans tromperie.

On dit figur. *Chemin faisant*, pour dire, En même temps, par occasion. (En examinant la doctrine de ce Livre, il a remarqué, chemin faisant, plusieurs fautes de langue.)

On dit prov. & figur. *Le grand chemin des vaches*, pour dire, L'usage commun & ordinaire.

On dit figur. *Suivre le chemin battu*, pour dire, S'attacher aux usages établis. (Il n'y a rien de si sûr que de suivre le chemin battu.)

On dit prov. *Le chemin de l'école*, *le chemin des écoliers*, pour dire, Le chemin le plus long.

On dit aussi, *Montrer le chemin à quelqu'un*, pour dire, Donner exemple.

On dit d'Un homme qui a mis une affaire en bon train, & qui ne la poursuit pas, qu' (Il demeure en beau chemin, à mi-chemin.)

On dit aussi, qu'*Un homme a bien fait du chemin en peu de temps*, pour dire, qu'en peu de temps il a fait beaucoup de progrès dans la fortune, dans les sciences, &c. On dit dans le même sens, qu'*Un homme fera son chemin*, pour dire, qu'Il parviendra.

On dit, *Tous chemins vont à Rome*, pour dire, que Divers chemins mènent au même endroit; & figur. Que divers moyens conduisent à la même fin.

On dit figur. & par menace, *Je le trouverai en mon chemin*, pour dire, Je trouverai occasion de lui nuire: Et, *Il me trouvera en son chemin*, pour dire, Je le traverserai dans ses desseins.

On dit figur. *Couper chemin à quelque chose*, pour dire, en arrêter, en empêcher le cours, le progrès. (On a voulu couper chemin aux chicanes par la nouvelle Ordonnance. Il fallut abattre une maison pour couper chemin à l'embrasement. Couper chemin à la fièvre, à une maladie, à la gangrène.)

On dit prov. *Il ne faut pas aller par quatre chemins*, pour dire, qu'Il ne faut pas chercher tant de détours pour ne pas demeurer d'accord d'une chose.

On dit par menace à une personne, qu'*On le mènera par un chemin où il n'y aura point de pierres*, pour dire, qu'On lui donnera bien de l'exercice.

On dit aussi proverb. & dans le même sens, (On lui fera voir bien du chemin.)

On dit aussi proverbialement & figurément, *Trouver une pierre en son chemin*, pour dire, Trouver quelque obstacle dans ce qu'on entreprend.

Pour dire, qu'Un homme est fort vieux, On dit, qu' (Il est vieux comme les chemins.)

CHEMIN COUVERT, en termes de Fortification, est Un chemin sur le bord extérieur du fossé, & où le soldat est à couvert du feu des assiégeans. (Emporter le chemin couvert. Se loger sur le chemin couvert.)

CHEMIN DES RONDES. Autre terme de Fortification. C'est un chemin entre le rempart & la muraille du corps de la Place, par où passent les Officiers qui font la ronde.

Le vulgaire appelle cet amas d'étoiles qui forment comme un chemin blanc au milieu du Ciel, *Le chemin de Saint Jacques*. On le nomme autrement *La voie de lait*, ou *la Voie lactée*.

CHEMINÉE. s. f. Il se dit De l'endroit où l'on fait le feu dans les maisons, & où il y a un tuyau par où passe la fumée. (Cheminée étroite, large. Tuyau de cheminée. Le coin de la cheminée. Noir comme la cheminée. Cheminée qui fume. Ramoneur de cheminée. Le feu prit à la cheminée.)

Il se prend aussi pour la partie de la cheminée qui avance dans la chambre. (Cheminée de plâtre, de marbre. Cheminée dorée. Manteau de cheminée. Chambranle de cheminée.)

Il se prend aussi pour cette partie du tuyau qui sort hors du toit. (Il fit un grand vent qui abattit bien des cheminées.)

On dit proverbialement, *Faire quelque chose sous la cheminée*, pour dire, Faire quelque chose en cachette, & sans observer les formes. (Se marier sous la cheminée. Arrêt donné sous la cheminée. Donner une assignation, un exploit sous la cheminée.

On dit proverbialement & populairement, quand on voit un homme entrer dans une maison où il y avoit long-temps qu'il n'étoit venu, (Il faut faire la croix à la cheminée.)

CHEMINER. v. n. Marcher, aller, faire du chemin pour arriver quelque part. (Il y a tant d'heures que nous cheminons. Ce laquais chemine bien, chemine long-temps.

On dit figur. *Cheminer droit*, pour dire, Ne point tomber en faute. (Il fera bien de cheminer droit.)

On dit figur. qu'*Un homme sait cheminer*, pour dire, qu'il fait aller à ses fins, qu'il fait ce qu'il faut pour s'avancer. On dit dans le même sens, qu'*Un homme chemine*, *qu'il cheminera*.

On dit figur. en parlant d'un Poëme, d'une Oraison, que *Cela chemine bien*, pour dire, que L'ouvrage est bien suivi, bien disposé.

CHEMISE. s. f. Vêtement de linge, que l'on porte sur la chair, & qui prend depuis le cou & les épaules jusqu'au genou. (Chemise blanche. Chemise de nuit. Chemise de jour. Grosse chemise. Chemise d'homme. Chemise de femme. Chemise de bain. Mettre sa chemise. Prendre une chemise blanche. Changer de chemise. Ôter sa chemise. Chauffer une chemise. Chemise de toile. Chemise de coton. Chemise froncée. Chemise sale. Manche de chemise. Collet de chemise. Donner la chemise au Roi. Donner la chemise à un Prince. Donner la chemise au marié, à la mariée.)

Il y a auſſi des chemiſes de ſerge, dont uſent par mortification quelques Religieux & quelques Religieuſes. (Ce Religieux n'a pu encore s'accoutumer aux chemiſes de ſerge.)

On appelle *Chemiſe ardente*, *chemiſe de ſoufre*, Une ſorte de chemiſe qui eſt frottée de ſoufre, qu'on fait vêtir aux criminels condamnés à être brûlés vifs.

On dit, *Être en chemiſe*, pour dire, N'avoir que ſa chemiſe ſur ſoi. (Il ſortit en chemiſe. Il ſe ſauva en chemiſe. Il étoit en chemiſe.)

On dit d'Un homme fort pauvre, qu' (Il n'a pas de chemiſe.)

On dit figurément, *Mettre quelqu'un en chemiſe*, pour dire, Le ruiner entièrement.

On dit, *Vendre*, *engager*, *jouer*, *manger juſqu'à ſa chemiſe*, pour dire, Vendre, engager, jouer tout ce qu'on a.

On dit, qu'*On cacheroit*, *qu'on voudroit cacher un homme entre ſa chair, entre ſa peau & ſa chemiſe*, *qu'on le mettroit dans ſa chemiſe*, pour dire, qu'On emploîroit tous ſes ſoins pour le mettre en ſureté.

On dit proverb. & figurément, *Ma peau m'eſt plus proche que ma chemiſe*, pour dire, qu'On doit préférer ſes intérêts à ceux des autres, quelque liaiſon qu'on ait avec eux.

On appeloit *Chemiſe de maille*, Un corps de chemiſe qui étoit fait de petits annelets d'acier, & dont on ſe ſervoit à ſe couvrir comme d'une arme défenſive.

En terme de Fortification, on dit, *La Chemiſe d'un baſtion ou d'un autre ouvrage*, pour dire, La muraille de maçonnerie dont un ouvrage eſt revêtu.

CHEMISETTE. ſ. f. Diminutif. Sorte de vêtement qui ſe met ſur la chemiſe, & qui prend d'ordinaire depuis les épaules juſqu'aux hanches. (Chemiſette de toile de coton. Chemiſette de ratine, de flanelle. Quelques-uns portent la chemiſette de flanelle ſur la peau.)

CHEMISETTE, ſe dit auſſi d'Une ſorte de camiſole que portent les perſonnes de baſſe condition (Chemiſette griſe. Chemiſette de ſerge, de futaine. Chemiſette rouge.)

CHÊNAIE. ſ. f. Lieu planté de chênes. (Une belle chênaie.)

CHENAL. ſ. m. Courant d'eau bordé de terres, par lequel les vaiſſeaux peuvent paſſer.

CHENAPAN. ſ. m. Mot tiré de l'Allemand, où il déſigne un brigand des Montagnes noires. En François, il ſignifie Un vaurien, un bandit. (C'eſt un vrai chenapan.)

CHÊNE. ſ. m. Sorte de grand arbre, qui a le bois fort dur, & qui porte le gland. (Un grand chêne. Un vieux chêne. Bois de chêne. Feuille de chêne. Du gui de chêne. Une pomme de chêne. Un ais de chêne. Une poutre de chêne.)

CHÊNEAU. ſ. m. Jeune chêne. (Des cotrets de chêneau.)

CHÊNEAU. ſ. m. Conduit de plomb ou de bois, qui recueille les eaux du toit, & les porte dans la gouttière.

CHENET. ſ. m. Uſtenſile de cuiſine & de chambre, ſur quoi on met le bois dans la cheminée pour brûler. Ce qui ſoutient le bois eſt toujours de fer, & le devant eſt ou de fer, ou d'autre métal. (Chenet de fer. Chenet de cuivre. Chenets d'acier doré. Chenets d'argent. Une paire de chenets.)

CHÊNE-VERD. Eſpèce de chêne qui conſerve ſes feuilles vertes en toute ſaiſon, & qu'on appelle autrement *Yeuſe*.

CHÊNE-VERD PETIT. *Voyez* GERMANDRÉE.

CHENEVIÈRE. ſ. f. Champ ſemé de chenevis, champ où croît le chanvre. (Une chenevière. La terre eſt trop sèche pour y faire une chenevière.)

On appelle *Epouvantail à chenevière*, Un vieux morceau de linge ou d'autre choſe de même nature, qu'on met ſur une perche, ſur un bâton, dans un champ ou dans un jardin, pour faire peur aux oiſeaux.

On dit figurément d'Une perſonne laide & mal bâtie, ou d'une perſonne mal habillée, que (C'eſt un épouventail de chenevière.) Et proverbialement & figurément, pour donner à entendre qu'Une choſe dont on nous veut faire peur, n'eſt propre à épouvanter que des perſonnes timides, on dit, que (Ce n'eſt qu'un épouvantail de chenevière.)

CHENEVIS. ſubſ. maſc. Graine de chanvre. (Semer du chenevis. Les oiſeaux vivent de chenevis. Mettre du chenevis dans l'auget.)

CHENEVOTTE. ſ. f. Petit éclat de la partie boiſeuſe du chanvre dépouillé de ſon écorce. (Monceau de chenevottes. Feu de chenevottes.)

CHENEVOTTER. v. n. Terme d'Agriculture. Pouſſer du bois foible comme des chenevottes. (Les vignes n'ont fait que chenevotter cette année.)

CHENIL. ſ. m. (La lettre L ne ſe prononce point.) Lieu où l'on met les chiens de chaſſe. (Enfermer les chiens dans le chenil.)

On dit figurément d'Un logement fort ſale & fort vilain, que (C'eſt un vrai chenil.)

CHENILLE. ſ. f. Sorte d'inſecte reptile à pluſieurs pieds, qui ronge les feuilles & les fleurs des plantes & des arbres. (Groſſe chenille. Chenille griſe, jaune, verte. Paquet de chenilles. Les chenilles ſe changent en papillons.)

CHENILLE, ſe dit auſſi d'un tiſſu de ſoie velouté, qui imite la chenille, & dont on ſe ſert dans les broderies & dans d'autres ornemens. (Il entre bien de la chenille dans cette broderie-là.)

On dit fig. & fam. d'Un homme qui ſe plaît à mal faire, que (C'eſt une chenille, une méchante chenille.)

CHENILLE ou SCORPIOIDES. Plante à fleur légumineuſe. Elle eſt ainſi nommée, parce qu'elle donne une gouſſe d'un verd pâle, hériſſée, roulée ſur elle-même, & de la groſſeur & de la figure d'une chenille.

CHENU, UE. adj. Qui eſt tout blanc de vieilleſſe. (Devenir chenu. Il eſt chenu de vieilleſſe. Barbe chenue.)

On dit en Poëſie, *Les Montagnes chenues*, *les Alpes chenues*, pour dire, Couvertes de neige.

CHEPTEL ou CHEPTEIL. ſ. m. Terme de Juriſprudence. Bail de beſtiaux dont le profit doit ſe partager entre le preneur & le bailleur.

CHER, ÈRE. adj. Qui eſt tendrement aimé. (C'eſt une perſonne qui lui eſt extrêmement chère. De tous ſes enfans, celui qui lui eſt le plus cher, c'eſt.... Ses plus chers amis l'ont condamné. Sa mémoire me ſera toujours chère. Le ſouvenir m'en eſt cher. Il n'y a perſonne à qui la vie ne ſoit chère. Un homme de bien n'a rien de plus cher que l'honneur.)

CHER, ſignifie auſſi, Qui coûte beaucoup. (Les belles étoffes ſont toujours chères. Les diamans ſont toujours chers. Le blé eſt ordinairement plus cher dans la moiſſon que dans les autres temps. Le bon vin eſt cher. Tout eſt cher à Paris. Cela eſt bien cher, eſt trop cher, eſt fort cher. Il fait cher vivre à Paris.)

On appelle *Chère année*, Une année où le blé eſt beaucoup plus cher qu'à l'ordinaire. (Cela arriva dans la chère année.)

CHER, ſe dit auſſi De celui qui vend à plus haut prix que les autres. (Ce Marchand-là eſt cher. Cette Marchande eſt trop chère. Cet ouvrier eſt cher.)

On dit proverb. & populairement, d'Un Marchand qui vend à trop haut prix, que *C'eſt chère épice*.

CHER, ſe prend auſſi adverbialement, & ſignifie, A haut prix. (Acheter cher. Vendre cher, bien cher, trop cher. Cela me coûte cher. C'eſt bien cher, c'eſt trop cher. Il me l'a vendu plus cher qu'au marché. Il vend toujours plus cher que les autres.)

On dit figurément, *Vendre bien cher ſa vie*, pour dire, Se bien défendre. Et proverbialement & figurément, pour faire entendre qu'on ſe vengera d'un homme dont on a reçu quelque injure, on dit, qu' (On le lui fera payer plus cher qu'au marché.)

CHERCHE ou CERCE. ſ. f. Trait d'un arc ſurbaiſſé ou rampant, ou de quelqu'autre figure tracée par des points.

CHERCHER. v. a. Se donner du mouvement, du ſoin, de la peine pour trouver. (Chercher quelqu'un. Chercher quelque choſe. Chercher ſoigneuſement, diligemment. Chercher par-tout. Chercher en tous lieux. Chercher du ſecours. Chercher de l'argent. Un domeſtique qui cherche condition. En cherchant on trouve. Que cherchez-vous? Chercher un tréſor. Chercher la pierre philoſophale. Chercher des moyens, des inventions. Chercher des excuſes, des échappatoires. Chercher la gloire. Chercher le profit. Chercher une occaſion. Il faut chercher premièrement le Royaume des Cieux. Il ne cherche plus que Dieu. Chercher un paſſage dans un livre. Chercher l'origine d'un mot. Chercher la cauſe de quelque nouveau phénomène.)

On dit proverbialement, *Chercher quelqu'un par mer & par terre*, *le chercher à pied & à cheval*, pour dire, Le chercher par-tout. Et *Chercher une aiguille dans une botte de foin*, pour dire, Se donner inutilement beaucoup de peine, pour chercher une choſe qu'il eſt preſque impoſſible de trouver.

On dit auſſi proverbialement & figurément, *Chercher midi à quatorze heures*, pour dire, Subtiliſer, faire de mauvaiſes difficultés ſur des choſes où il n'y en a point à faire.

On dit auſſi, *Chercher l'ennemi*, *les ennemis*, & cela ſe dit d'Une armée qui ſe met en marche, & qui fait des mouvemens pour aller combattre l'ennemi.

On dit, *Chercher noiſe*, *chercher querelle*, *chercher à quereller*, pour dire, Se mettre de propos délibéré dans le cas de ſe brouiller avec quelqu'un, *Chercher malheur*, *chercher ſon malheur*, pour dire, Faire des choſes capables d'attirer quelque malheur à celui qui les fait. Et on dit auſſi à peu près dans le même ſens, (Chercher à ſe faire battre.)

CHERCHER, ſe dit auſſi figurément Des choſes inanimées. (L'eau cherche un paſſage. L'aiguille aimantée cherche le Nord.)

On

On dit proverbialement, que *Le bien cherche le bien*, pour dire, que Le bien vient à celui qui en a déjà beaucoup.

On dit, *Chercher son pain*, pour dire, *Mendier*.

CHERCHÉ, ÉE. participe.

CHERCHEUR. s. m. Celui qui cherche. (Ne vous amusez pas à ces chercheurs de trésors, à ces chercheurs de pierre philosophale. Chercheur de franches lipées.) Chercheur se prend ordinairement en mauvaise part.

CHERE. s. f. Terme sous lequel on comprend tout ce qui regarde la quantité, la qualité, la délicatesse des viandes, & la manière de les apprêter. (Maigre chère. Grande chère. Il nous fit la meilleure chère du monde. Nous avons fait bonne chère chez lui. On fait bonne chère en ce pays-là & à bon marché. Vous ferez maigre chère. Ils font petite chère. Faire une chère délicate, une chère très-propre.)

On dit qu'*Un homme est homme de bonne chère*, pour dire, qu'Il aime la bonne chère, & qu'il s'y connoît.

On appelle *Chère entière*, Un grand repas suivi de plusieurs divertissemens; & *Chère de Commissaire*, Un repas où l'on sert chair & poisson. Et on dit proverbialement, *Grande chère & bon feu*, pour dire, Une bonne chère accompagnée de toutes sortes de bons traitemens.

On dit proverbialement, *Il n'est chère que de vilain*, pour dire, Que les gens qui par avarice donnent rarement à manger, font plus grande chère que les autres quand ils s'en mêlent.

CHÈRE, signifie aussi Accueil, réception; & en ce sens il n'a plus guère d'usage que dans cette phrase, (Il ne sait quelle chère lui faire;) ce qui se dit d'Un homme, qui étant ravi de voir chez lui un de ses amis, ne sait quelle réception, quel accueil lui faire.

On dit chez les Cabaretiers, *Tant pour la bonne chère*, c'est-à-dire, Tant pour le couvert & les autres menus frais, dont on ne compte pas en détail.

CHÈREMENT. adv. Tendrement, avec beaucoup d'affection, avec beaucoup d'amour. (Je l'aime chèrement. Je conserve cela chèrement.)

Il signifie aussi, À haut prix. (Acheter chèrement. Vendre, payer chèrement sa marchandise.)

On dit figurément, qu'*Un homme vend chèrement sa vie*, *la fait acheter chèrement*, pour dire, qu'Avant que de périr, il tue ou blesse beaucoup de ceux qui l'attaquent.

On dit aussi dans le même sens, mais bassement. (Vendre chèrement sa peau.)

CHÉRIF. s. m. Nom qu'on donne à un descendant de Mahomet par Fatime, fille de Mahomet, épouse d'Ali.

CHÉRIF, signifie aussi Prince chez les Arabes & chez les Maures.

CHERIR. v. a. Aimer tendrement. (Chérir ses enfans. Chérir ses amis. (Il chérit extrêmement sa femme. Chérir le souvenir, la mémoire de quelqu'un. Chérir sa Patrie. Un Prince qui chérit ses peuples. Un amant qui chérit ses peines, qui chérit son tourment. Un homme qui chérit son erreur.)

CHÉRI, IE. participe. (Un Prince chéri de ses peuples.) En parlant des anciens Hébreux, on dit, (Le peuple chéri de Dieu.)

CHERLESKER. substantif masculin. Lieutenant général des armées Ottomanes.

CHERTÉ. s. f. Prix excessif des choses qui sont à vendre. (Grande, excessive cherté de vivres. Mettre la cherté aux vivres. Pourvoir à la cherté. Remédier à la cherté. Causer, faire la cherté.)

En parlant de certaines marchandises, on dit, que *La cherté y est*, pour dire, que La presse y est, que tout le monde veut en avoir. Et, *Je n'y mettrai pas la cherté*, pour dire, Je n'en acheterai pas.

CHÉRUBIN. subs. masc. Ange du second Chœur de la première Hiérarchie. (Le Chérubin qui étoit à la porte du Paradis terrestre.)

On dit proverbialement d'Un homme qui a le visage rouge & enflammé, qu'(Il est rouge comme un Chérubin.)

CHERVIS. s. m. Racine bonne à manger, & qui est fort douce au goût. (Une botte de chervis. Des chervis.)

CHÉTIF, IVE. adj. Vil, méprisable, (Une chétive créature ose-t-elle s'énorgueillir?)

Il signifie aussi Mauvais, qui n'est pas de la bonté, de la qualité dont il devroit être dans son genre. (Voilà qui est bien chétif. Un fermier qui a des moutons fort chétifs. Faire une chétive récolte. Faire une chétive recrue de soldats. Il leur a fait une chétive réception. Une chétive chère.) On dit, *Avoir chétive mine*, pour dire, Avoir la mine basse: on le dit aussi, pour dire, Avoir l'air d'un homme malade.

CHÉTIVEMENT. adv. D'une manière chétive. (Cet homme vit chétivement, se traite fort chétivement.)

CHEVAL. s. m. Animal à quatre pieds, qui hennit, propre à porter & à tirer. (Cheval noir, blanc, gris pommelé, gris moucheté, truité, gris cendré, gris tête de more, alezan brûlé, alezan moreau, bai, bai brun, bai clair, isabelle, rubican, rouan, poil de souris, soupe de lait, pie, tigre, zain, &c. Cheval bien marqué, mal marqué. Cheval entier, cheval hongre. Jeune cheval, vieux cheval. Cheval neuf, cheval fait, cheval de service. Cheval entre deux âges. Gros cheval, cheval ragot, cheval bien traversé, ramassé, bien jointé. Cheval fort de devant. Puissant, fort cheval. Cheval de grande, de petite, de moyenne, de bonne taille. Cheval d'entre deux tailles, *ou* d'entre deux selles. Cheval fort du dessous, cheval bégu qui marque toujours, quoiqu'il passe âge. Cheval chargé d'encolure, chargé de ganache, harassé, recru. Cheval refait, maquignonné. Cheval de charrette, de charrue, de harnois, cheval de carrosse, cheval à deux mains, cheval de bât, de somme ou de charge, cheval de chasse marée. Cheval de bagage, cheval de selle, de poste, de relais. Cheval de renvoi, de louage. Cheval de pays, cheval d'Espagne *ou* genet, cheval de Naples, *ou* coursier, cheval de Barbarie *ou* barbe, cheval Turc, cheval Anglois, cheval Breton, cheval Normand, &c. Cheval pesant, léger à la main. Cheval de légère taille. Cheval hardi, noble, courageux, brave, vîte. Cheval fin, cheval de grand prix, cheval d'amble, de pas, cheval fougueux, cheval fâcheux au montoir, doux au montoir, cheval rude, sur l'arrêt. Cheval de bataille, cheval bardé, caparaçonné. Cheval de manége, cheval adroit, cheval doux, docile. Cheval qui se défend contre l'Écuyer. Cheval orillard, cheval maigre, efflanqué, effilé, cheval jarreté, encastelé. Cheval ensellé. Cheval trop haut monté, trop haut jointé. Cheval bas de devant. Cheval poussif, morveux, courbatu, gras fondu, morfondu, fourbu. Cheval lunatique, cheval fou. Cheval rétif, quinteux, fantasque, malicieux, ombrageux. Cheval cornu. Cheval tendre aux mouches, & dur à l'éperon. Cheval vicieux, qui mord, qui rue. Cheval désespéré de bouche, cheval sujet à broncher. Ce cheval prendra trois ans aux herbes. Ce cheval a rasé, il ne marque plus. Je vous garantis ce cheval sain & entier. Panser, étriller, frotter un cheval. Ferrer, déferrer un cheval. Mettre un cheval sur les dents. Ce cheval a été trois mois sur la litière. Ce cheval tire bien, il est franc du collier. La bouche d'un cheval. Ce cheval a la bouche bonne, forte, gâtée, égarée. Avoir un bon cheval entre ses jambes. Homme de cheval, qui va à cheval. Brider, emboucher un cheval. Mettre un cheval au pas, au trot, au galop. Courir, galoper un cheval. Je courrai mon cheval contre le vôtre, si vous voulez monter à cheval. La trompette sonne, Gendarmes à cheval. Allons à cheval. Il embrasse bien un cheval. Tenir un cheval en haleine. Pousser un cheval à toute bride. Outrer, désespérer un cheval. Ce cheval se bride bien, se ramène bien, tourne bien. Être bien à cheval. Monter, exercer, piquer, travailler un cheval. Dompter, réduire un cheval. Cet Écuyer connoît bien la portée d'un cheval. Combattre à cheval. Combat à cheval. Son cheval s'abattit sous lui, tomba les quatre fers en l'air. Son cheval l'a emporté. Enclouer un cheval. Abattre un cheval pour le ferrer.)

On dit, *Commencer un cheval*, pour dire, Le mettre au pilier, entre deux piliers, le dresser à toutes sortes d'airs & de manèges, l'y rendre bien maniant.

On appelle *Bon homme de cheval*, Un homme qui sait bien manier un cheval; & *Bel homme de cheval*, Un homme qui a bonne grâce à cheval.

On dit, *Monter à cheval*, pour dire, Apprendre à monter à cheval. (Il a monté à cheval sous un tel. Et on dit dans ce même sens, C'est un tel Écuyer qui a mis ce Prince à cheval.)

Tirer à quatre chevaux, C'est attacher un cheval à chaque bras & à chaque jambe d'un criminel, & les faire tirer chacun de son côté en même temps pour l'écarteler. (On ne tire à quatre chevaux que les criminels de lèse-Majesté au premier chef.)

CHEVAL FONDU. Sorte de jeu où plusieurs enfans sautent l'un après l'autre sur le dos d'un d'entre eux qui se tient courbé en forme de cheval.

ÊTRE À CHEVAL, se dit non seulement d'un homme monté sur un cheval, mais aussi de celui qui est monté sur quelque autre animal, & même d'une personne qui se tient jambe de çà, jambe de là, sur une poutre, sur une muraille, &c.

On dit en termes de guerre, *Être à cheval sur une rivière*, pour dire, Avoir des troupes sur l'une & l'autre rive.

On dit proverbialement, & figurément, qu'*Un homme est mal à cheval*, pour dire, qu'Il est mal dans ses affaires. Et *Chercher quelqu'un à pied & à cheval*, pour dire, Faire toutes les diligences possibles pour le trouver.

On dit figurément, *Une fièvre de cheval*, pour dire, Une fièvre violente. Et, *Une*

médecine de cheval, pour dire, Une médecine très-forte.

On dit proverbialement, que *L'œil du maître engraisse le cheval*, pour dire, que Quand le maître va voir souvent ses chevaux, les valets en prennent plus de soin. Il se dit aussi figurément pour signifier, que Quand un maître prend lui-même soin de ses affaires, tout en va mieux.

On dit proverbialement & figurément, (Jamais bon cheval ne devint rosse,) Lorsqu'on parle d'une personne qui conserve jusqu'à la dernière vieillesse la vigueur & l'esprit qu'il avoit en sa jeunesse. Et on dit au contraire, (Il n'est si bon cheval qui ne devienne rosse.)

On dit proverbialement & figurément, *Après bon vin, bon cheval*, pour dire, qu'Un homme qui a bien repu, en fait mieux aller son cheval.

On dit proverbialement & figurément, *Il n'est si bon cheval qui ne bronche*, pour dire, qu'Il n'y a point d'homme si sage, si habile, qui ne fasse quelque faute.

On dit proverbialement & figurément, *Monter sur ses grands chevaux*, pour dire, Se mettre en colère, parler d'un ton de voix fier & élevé.

On dit proverbialement, *A cheval donné on ne regarde point la bouche*, pour dire, qu'Il ne faut pas trouver à redire à un présent que l'on nous fait.

On dit proverbialement & figurément, d'Une chose en quoi quelqu'un croit exceller, & dont il parle souvent par cette raison, que (C'est son cheval de bataille.)

On dit proverbialement & figurément, *Changer son cheval borgne contre un aveugle*, pour dire, Se défaire d'une mauvaise chose pour une pire.

On dit proverbialement, (De femmes & de chevaux, il n'en est point sans défaut.)

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme qui ne s'étonne point de ce qu'on lui dit, des menaces qu'on lui fait, (Il est bon cheval de trompette, il ne s'étonne point pour le bruit.)

On dit figurément d'Un homme stupide, grossier, brutal, que (C'est un cheval, un gros cheval, un cheval de carrosse, un cheval de bât.)

On dit d'Une personne qu'on charge de toutes les affaires difficiles, fatigantes, d'une maison, d'une société, qu'(Il est le cheval de bât.)

On dit proverbialement, (Jamais bon cheval, ni méchant homme, n'amenda pour aller à Rome.)

On dit proverbialement, *Qui aura de beaux chevaux, si ce n'est le Roi?* pour dire, qu'Il n'est pas étonnant qu'un homme riche ait de beaux meubles, une bonne table, &c.

On dit figurément d'Un jeune homme qui est emporté, & qui se soustrait à l'obéissance, à la discipline, que (C'est un cheval échappé.)

On dit figurément & familièrement, *Brider son cheval par la queue*, pour dire, Commencer une affaire par où l'on devroit la finir.

On dit proverbialement, *Je lui ferai voir que son cheval n'est qu'une bête*, pour dire, Je lui ferai voir qu'il se trompe lourdement.

On dit proverbialement, *Jamais coup de pied de jument, ne fit mal à cheval*, pour dire, qu'Un homme ne doit jamais prendre mal ce qui vient d'une femme.

On dit proverbialement & figurément, qu'*Il faut toujours bon tenir son cheval par la bride*, pour dire, qu'Il fait bon être maître de son bien, d'une affaire où l'on a intérêt.

On dit proverbialement, qu'*Il est bien aisé d'aller à pied, quand on tient son cheval par la bride.*

On dit proverbialement & figurément, *Fermer l'écurie quand les chevaux sont dehors*, pour dire, Prendre des précautions quand le mal est arrivé, & qu'il n'en est plus temps.

On dit familièrement, *Écrire à quelqu'un une lettre à cheval*, pour dire, Lui écrire avec hauteur, avec menace.

CHEVAL DE BOIS, se dit d'Une figure de bois qui est à peu près faite à la ressemblance d'un cheval, & sur laquelle on apprend à voltiger.

CHEVAL DE BOIS, est aussi une pièce de bois sur des tréteaux, laquelle est taillée en arrête, ayant une tête de cheval. On s'en sert pour punir quelquefois des Soldats. (Ce Soldat avoit fait une faute, on l'a mis sur le cheval de bois, où il a été trois heures.)

CHEVAL DE FRISE. Machine de guerre, qui est une grosse pièce de bois traversée de longues pointes qu'elle présente de tous côtés. (On met les chevaux de frise à une brêche pour arrêter les assiégeans.) L'Infanterie se sert aussi de *Chevaux de frise* plus légers en campagne, pour arrêter la Cavalerie.

CHEVAL MARIN, est un cheval fabuleux, qui a le devant d'un cheval & le derrière d'un poisson, tel qu'on en voit en quelques Antiques & Médailles, & dans les grotesques & les ornemens de l'Architecture & de la Peinture.

CHEVAUX, au pluriel, se prend quelquefois pour des gens de guerre à cheval. (Un escadron de deux cents chevaux. Une armée de vingt mille hommes de pied, & de six mille chevaux. Un Capitaine de chevaux. Un détachement de mille chevaux.)

On dit *Vingt & un chevaux*, & non pas *vingt & un cheval.*

On donne en Astronomie le nom de *Petit cheval*, à une constellation de l'hémisphère septentrional.

CHEVAU-LÉGERS, se disoit autrefois des Cavaliers légérement armés, & dont les chevaux étoient sans armure, à la différence des Gendarmes qui étoient pesamment armés, & qui avoient des chevaux bardés & caparaçonnés. Présentement ce mot n'est en usage qu'en parlant de quelques Compagnies d'Ordonnance. (Les Chevau-Légers de la Garde du Roi. Les Chevau-Légers de la Reine.) On dit aussi, *Un Chevau-Léger*, au singulier.

CHEVALER. v. n. Faire plusieurs allées & venues, plusieurs pas pour une affaire. (Il m'a bien fait chevaler. J'ai chevalé plus de six mois pour cette affaire.) Il est vieux.

CHEVALERIE. s. f. Dignité & grade de Chevalier. Ce terme se disoit autrefois en parlant de ceux qu'on armoit Chevaliers avec de certaines cérémonies. Et c'est dans cette acception qu'on dit d'un Chevalier très-accompli, que *C'étoit fine fleur de Chevalerie.* On dit aussi dans le même sens, *Des actes de Chevalerie, de hauts faits d'armes & de Chevalerie*, pour dire, Des actions de valeur & dignes d'un brave Chevalier. Et *Les Lois de Chevalerie*, pour dire, Les Lois que les anciens Chevaliers étoient obligés de garder.

Aujourd'hui *Chevalerie* ne se dit guère que dans cette phrase, *Ordre de Chevalerie*, qui se dit de divers ordres de Chevaliers. (L'Ordre du Saint-Esprit, l'Ordre de la Toison, l'Ordre de la Jarretière, sont des Ordres de Chevalerie. Les Ordres de Chevalerie d'Espagne.

CHEVALET. s. m. Sorte de supplice parmi les Anciens. Ce mot en ce sens n'est en usage parmi nous, qu'en parlant des supplices que les tyrans faisoient souffrir aux Martyrs. (Il fut condamné à être mis sur le chevalet.)

CHEVALET, se dit aussi d'Un morceau de bois fort mince, qui sert à tenir élevées les cordes d'un violon, d'une viole, d'un luth, d'un clavecin, & des autres instrumens à cordes.

Il se dit aussi d'Un instrument de bois, sur lequel les Peintres posent & appuient leurs tableaux pour y travailler. (Mettre un tableau sur le chevalet.)

On appelle *Tableau de chevalet*, Un petit tableau, ou un tableau de moyenne grandeur, qu'on a travaillé & fini avec grand soin.

On appelle aussi *Chevalet*, les étaies qu'on met aux bâtimens qu'on veut reprendre sous œuvre. Et en général, *Chevalet*, se dit de ce qui sert à quelques artisans à tenir l'ouvrage élevé, & à le baisser pour travailler plus commodément.

CHEVALIER. s. m. C'étoit autrefois un honneur militaire. (François I. fut fait Chevalier par le Chevalier Bayard.) On disoit autrefois, *Armer Chevalier*, pour dire, Faire Chevalier. Présentement c'est un titre que prennent dans les actes publics les Gentilhommes les plus considérables, & qui est au-dessus de celui d'Écuyer. (Messire tel, Chevalier, Seigneur d'un tel lieu.)

On appelle aussi *Chevalier*, Celui qui est reçu avec certaines cérémonies dans un Ordre Militaire, ou dans un ordre qui n'est qu'une association établie par un Prince Souverain. (Chevalier du Saint-Esprit, de saint Michel, de saint Louis. Chevalier de la Jarretière, de la Toison d'or. Chevalier de Malte, de l'Annonciade. Chevalier de saint Lazare. Chevalier de saint Jacques. Chevalier de Calatrava. Les Chevaliers du Saint Esprit portent le cordon bleu. L'Ordre des Chevaliers. Chapitre des Chevaliers. Création, promotion des Chevaliers. L'institution de l'Ordre des Chevaliers de S. Michel par Louis XI en 1469, du S. Esprit par Henri III en 1579, de S. Louis par Louis XIV en 1693. Faire des Chevaliers. Créer des Chevaliers.)

Quand on dit tout court, *Chevalier de l'Ordre*, *Chevalier des Ordres du Roi*, cela ne s'entend que des Chevaliers du Saint-Esprit.

On appeloit *Chevaliers ès Lois*, Ceux qui par leur capacité dans la science des Lois, parvenoient à être Chevaliers.

Dans quelques Ordres Militaires, il y a des Chevaliers nobles, & des Chevaliers servans.

On appelle chez la Reine & chez les Princesses de la Famille Royale, *Chevalier d'honneur*, Le principal Officier qui leur donne la main quand elles marchent. (Chevalier d'honneur de la Reine, Chevalier d'honneur de Madame. La Charge de Chevalier d'honneur.)

On appelle *Chevalier du Guet*, Le Commandant des Compagnies d'Archers qui font le guet la nuit dans Paris.

Dans les Romans, on appelle *Chevaliers errans*, Les Chevaliers qui alloient par le monde cherchant les aventures, châtiant les méchans, protégeant les opprimés, & soutenant l'honneur de leurs Maîtresses envers & contre tous. Et on dit encore aujourd'hui, qu'*Un homme est le Chevalier d'une telle Dame*, pour dire, qu'Il lui est attaché.

On dit aussi, *Se faire le chevalier de quelqu'un*, pour dire, Prendre sa défense avec chaleur.

On appelle figurément *Chevalier de l'industrie*, & plus communément *d'Industrie*, Un homme qui vit d'adresse; & ce mot se prend en mauvaise part.

On appelle *Chevalier de l'Arquebuse*, Des bourgeois qui forment une Compagnie, & dont l'objet est de se perfectionner dans l'art de tirer l'arquebuse, en disputant un prix qu'on leur propose.

Chez les anciens Romains, *L'Ordre des Chevaliers*, étoit celui qui tenoit le second rang dans la République; ils portoient un anneau d'or au doigt pour marque de leur dignité. (Cicéron étoit né Chevalier Romain. Les Chevaliers Romains passoient en revue avec leur cheval devant le Censeur.)

Aux échecs, on appelle *Chevalier*, Une des pièces du jeu. (La marche du Chevalier est d'aller du blanc au noir, & du noir au blanc, en sautant obliquement. Les Chevaliers blancs. Les Chevaliers noirs. Le Chevalier du Roi. Le Chevalier de la Dame. Il faut que le Roi se déplace quand le Chevalier lui donne échec. On ne couvre point l'échec du Chevalier.)

CHEVALINE. adj. f. Il n'est en usage qu'en cette phrase, *Bête chevaline*, qui veut dire, Un cheval ou une cavale, & qui est purement du style de Pratique.

CHEVANCE. s. f. Le bien qu'on a. *Il a perdu toute sa chevance.* Il est vieux.

CHEVAUCHÉE. s. f. Voyage à cheval que sont obligés de faire certains Officiers pour satisfaire au devoir de leur charge. (Les Trésoriers de France, les Élus ont fait leur chevauchée. Le Prévôt des Maréchaux a fait sa chevauchée. Procès-verbal de chevauchée.) Il n'a d'usage qu'en ces sortes de phrases, qui sont purement du style de Pratique.

CHEVAUCHER. v. n. Aller à cheval. Il est vieux, & n'a guère d'usage que dans ces deux phrases, *Chevaucher court*, *chevaucher long*, pour dire, Se servir d'étriers courts ou longs.

CHEVECIER. s. m. On appelle ainsi dans quelques Églises Collégiales, Celui qui est pourvu de la première dignité, & qui a soin de la cire.

CHEVELÉ, ÉE. adj. En termes de Blason, il se dit d'Une tête dont les cheveux sont d'autre émail ou d'autre couleur que la tête. (Tête d'argent chevelée de sable.)

CHEVELU, UE. adj. Qui porte de longs cheveux. (Les peuples Septentrionaux sont plus chevelus que ceux du midi.) Il se dit particulièrement au propre, en parlant ou du Roi Clodion, qui a été surnommé *le Chevelu*, & de la division ancienne des Gaules, dont une partie suivant la distribution qu'en faisoient les Romains, est appelée *La Gaule chevelue.*

On appelle figurément *Racines chevelues*, Ces racines d'arbres & de plantes qui poussent des filamens presque aussi déliés que des cheveux. Et *Comète chevelue*, Une Comète qui jette des rayons de lumière en forme de cheveux.

CHEVELU. s. m. Il se dit Des petits filamens attachés aux racines des arbres ou des plantes, & qui sont aussi déliés que les cheveux. (Le chevelu des arbres.)

CHEVELURE. s. f. collectif. Les cheveux de la tête. (Avoir une belle chevelure. Une longue chevelure. Une chevelure bien peignée, mal peignée.)

CHEVELURE, se dit aussi Des rayons des comètes. (La chevelure de cette comète.)

En Astronomie, on appelle *Chevelure de Bérénice*, une constellation de l'hémisphère septentrional proche la queue du Lion.

Il se dit aussi poëtiquement des feuilles des arbres. (Les arbres ont perdu leur chevelure.)

CHEVET. s. m. Traversin, long oreiller sur lequel on appuye sa tête quand on est dans le lit. (Il s'endort aussi-tôt qu'il a la tête sur le chevet. Il ne peut dormir, si le chevet n'est bien haut. Il aime le chevet bien bas. Entretenir quelqu'un au chevet de son lit.)

On dit figurément & proverbialement, de quelqu'un, *C'est mon épée de chevet*, pour dire, qu'On se sert de la personne dont on parle dans toutes sortes d'affaires, soit pour le conseil, soit pour l'exécution.

Il se dit aussi des choses. (L'Iliade d'Homère étoit l'épée de chevet d'Alexandre.) Dans certaines Églises, on appelle *Le Chevet de l'Eglise*, La partie de l'Église qui est derrière le maître autel, & qui est plus élevée que le reste. (Le Chevet de l'Église de Saint Denis. Le Chevet de l'Église de Sainte Geneviève.)

On appelle *Droit de chevet*, Une certaine somme qu'un Officier de Compagnies supérieures paye à ses confrères quand il se marie.

CHEVÊTRE. s. m. Licou. (Chevêtre de crin. Chevêtre de cuir.) Il est vieux.

CHEVÊTRE, se dit aussi d'une pièce de bois dans laquelle on emboîte les solivaux d'un plancher.

CHEVÊTRE. s. m. Terme de Chirurgie. Bandage dont on se sert pour la fracture & la luxation de la mâchoire inférieure.

CHEVEU. s. m. Poil de la tête. Il ne se dit qu'en parlant de l'homme. (Il est chauve, il n'a pas un cheveu. Il ne tombe pas un cheveu de notre tête sans la permission de Dieu. Cela est délié comme un cheveu. Il ne s'en faut pas l'épaisseur d'un cheveu que ces deux choses-là ne se touchent. De grands cheveux. Cheveux longs, courts, plats, frisés. Cheveux blonds, bruns, noirs, châtains, roux, cendrés, gris, blancs. Cheveux bien peignés, crêpés, ondés, annelés, tressés, bouclés, poudrés. Cheveux fins, doux, rudes, gros, hérissés, gras. Porter les cheveux grands, longs, courts. Porter de faux cheveux. Faire faire ses cheveux. Peindre ses cheveux. Faire couper, faire rafraîchir ses cheveux. La poudre dégraisse les cheveux. Deux petits garçons qui se prennent aux cheveux, qui se tirent aux cheveux. S'arracher les cheveux de douleur, de désespoir. Tirer quelqu'un par les cheveux. Une touffe de cheveux. Une poignée de cheveux. Un tour de cheveux, de faux cheveux. Un bracelet de cheveux. Une bague de cheveux. Une bourse de cheveux. Une tresse de cheveux.

On dit proverbialement & figurément, *Fendre un cheveu en quatre*, pour dire, Subtiliser trop. Et on dit figur. qu'*Une chose fait dresser les cheveux à la tête*, pour dire, qu'Elle fait horreur.

On dit aussi figurément & familièrement, *Tirer par les cheveux une comparaison*, *un raisonnement*, *une interprétation*, pour dire, En faire une application forcée & peu naturelle. (Un raisonnement tiré par les cheveux. Il y a de belles pensées dans cet Auteur; mais il y en a beaucoup qui sont tirées par les cheveux.)

On dit figurément & proverbialement, *Prendre l'occasion aux cheveux*, pour dire, Profiter de l'occasion.

CHEVILLE. s. f. Morceau de bois ou de fer qui va en diminuant, & que l'on fait entrer dans un trou, ou pour le boucher, ou pour faire des assemblages, ou pour d'autres usages. (Cheville de bois. Cheville de fer. Cheville carrée. Cheville ronde. Grosse cheville. Cela ne tient qu'à une cheville. Pendre à une cheville.)

On appelle *Cheville ouvrière*, Une grosse cheville de fer qui joint le train de devant d'un carrosse avec la flèche.

On appelle aussi *Cheville*, en parlant de luths, de violes, de violons, &c. Ce qui sert à tendre, ou à détendre les cordes.

On dit proverbialement, *Autant de trous, autant de chevilles*; & cela se dit d'Un homme qui trouve des excuses & des défaites à tout.

On appelle *La cheville du pied*, La partie de l'os de la jambe qui s'élève en bosse aux deux côtés du pied.

On dit figurément & familièrement, d'Un homme comparé à un autre d'un mérite supérieur, qu'(Il ne lui va pas à la cheville du pied.)

Figurément en parlant de vers, on appelle *Cheville*, Tout ce qui n'y est mis que pour la mesure ou pour la rime. (Ces vers sont pleins de chevilles.)

On appelle *Cheville à tourniquet*, Un bâton passé dans une corde, & qui fait une espèce de tourniquet pour serrer la corde qui assure la charge d'une charrette.

Au jeu de l'Hombre, du Quadrille & du Tri, on dit, *Être en cheville*, pour dire, N'être ni le premier ni le dernier en carte.

CHEVILLER. v. a. Joindre, assembler avec des chevilles. (Cheviller une table, une armoire, une porte, &c.)

CHEVILLÉ, ÉE. participe.

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme qui résiste à de grandes maladies, à des blessures dangereuses, qu'(Il a l'ame chevillée dans le corps.)

On appelle en Poësie, *Des vers chevillés*, Des vers chargés de mots inutiles.

CHEVILLÉ, en termes de Blason, se dit Des ramures d'un bois de cerf. (Il porte d'azur à deux bois de cerf, chaque branche chevillée de six pièces d'argent.)

On dit en termes de Vénerie, *Tête de cerf bien chevillée*, Quand elle a beaucoup d'andouillers bien rangés.

CHEVIR. v. n. Venir à bout de quelqu'un, lui faire faire ce qu'on veut. (On ne sauroit chevir de cet enfant. Laissez le moi gouverner, j'en chevirai bien.) Il est populaire.

CHÈVRE. s. f. La femelle du bouc. (Chèvre sauvage. Troupeau de chèvres. Lait de chèvre. Fromage de chèvre. Poil de chèvre. Camelot de poil de chèvre. La chèvre broute.)

On appelle *Barbe de chèvre* ou *barbe de*

bouc, Une barbe qu'on laisse venir longue, grande, sous le menton.

On dit proverbialement & figurément, qu'*Où la chèvre est attachée, il faut qu'elle y broute*, pour dire, qu'Il s'en faut tenir à la condition, à la profession où l'on se trouve engagé.

On dit proverbialement & figurément, *Prendre la chèvre*, pour dire, Se fâcher, se dépiter sans sujet.

On dit proverbialement & figurément, *Sauver, ménager la chèvre & le chou*, pour dire, Pourvoir à deux inconvéniens contraires. (Il a tout perdu pour avoir voulu sauver la chèvre & le chou. Il veut ménager la chèvre & les choux.)

On dit proverbialement, d'Un homme qui aime toutes sortes de femmes, quelque laides qu'elles soient, qu' (Il seroit amoureux d'une chèvre coiffée.)

CHÈVRE, signifie aussi Une machine propre à élever des fardeaux, des poutres, &c.

En Astronomie, on appelle *Chèvre*, Une des constellations septentrionales. On donne aussi ce nom à une étoile du Cocher.

CHEVREAU. s. m. Le petit d'une chèvre. (Il bondit comme un chevreau. Un quartier de chevreau.) On l'appelle aussi Cabri.

CHÈVRE-FEUILLE. s. m. Sorte de plante qui porte des fleurs odoriférantes, & dont on se sert pour les berceaux de jardin, & dans les palissades. (Un berceau de chèvre-feuille. Chèvre-feuille Romain. Chèvre-feuille printanier. Palissade de chèvre-feuille.)

CHÈVRE-PIED. adj. Qui a des pieds de chèvre. Il n'est usité qu'en parlant des Satyres, qu'on appelle *Dieux chevre-pieds*.

CHEVRETTE. subst. fém. La femelle du chevreuil.

On appelle aussi *Chevrette*, Une sorte de petites écrevisses de mer, que d'autres appellent *Crevettes*.

Il se dit aussi d'Un petit chenet bas, qui est de fer, & n'a point de branche devant.

CHEVREUIL. s. m. Espèce de bête fauve, qui est beaucoup plus petit qu'un cerf, & qui a quelque chose de la figure de la chèvre. (Courre le chevreuil. Faon de chevreuil. Meute pour le chevreuil.)

CHEVRIER. s. m. Qui mène paître les chèvres. (Le Chevrier du Village.)

CHEVRILLARD. s. m. Petit chevreuil. Faon de chevrette.

CHEVRON. s. m. Pièce de bois qui sert à la couverture d'une maison, & qui soutient les lattes sur lesquelles on pose la tuile ou l'ardoise.

En termes de Blason, on appelle *Chevron*, Deux pièces plates assemblées, dont la pointe est tournée vers le haut de l'écu. *Chevron brisé*, quand la pointe d'en haut est fendue, en sorte que les pièces ne se touchent que par un de leurs angles.

CHEVRONÉ, ÉE. adj. Se dit en termes de Blason, Des pièces ou de tout l'écu chargés de chevrons.

CHEVROTER. v. a. Faire des chevreaux. (Cette chèvre a chevroté.)

CHEVROTER. v. n. Perdre patience, se dépiter. (Vous me feriez chevroter. Il prend plaisir à vous faire chevroter.) Il est familier.

CHEVROTER, signifie aussi, Aller en bondissant, aller par sauts & par bonds, (Il chevrote en marchant.)

On dit, qu'*Un homme chevrote en chantant*, que *sa voix chevrote*, pour dire, qu'Il chante par secousse & en tremblotant.

CHEVROTÉ, ÉE. Participe. (Cadences chevrotées.)

CHEVROTIN. s. m. Peau de chevreau corroyée. (Gants de chevrotin.)

CHEVROTINE. s. f. Plomb à tirer le chevreuil. (Mon fusil est chargé de chevrotine.)

CHEZ. Préposition. En la maison de... Au logis de... (J'ai été chez vous, chez mon père, &c. Chacun est maître chez soi. Allons-nous-en chacun chez nous. Je viens de chez vous, d'auprès de chez vous. J'ai passé par chez vous.)

Il signifie aussi Parmi. (Il y avoit une coutume chez les Atheniens, chez les Grecs, &c.)

Quelquefois de cette préposition jointe à un pronom personnel, il s'en forme un nom substantif. (Avoir un chez soi. Quand j'aurai un chez moi, j'y recevrai mes amis.)

CHI

CHIAOUX. s. m. Espèce d'Huissier chez les Turcs.

CHIASSE. s. f. Écume de métaux. (Chiasse de fer, de cuivre, &c.)

On appelle *Chiasse de mouche, de ver*, Les excrémens de la mouche, du ver.

On dit figurément & familièrement, qu'*Un homme est la chiasse du genre humain*, pour dire, qu'Il est très-méprisable, le dernier des hommes.

CHICANE. s. f. Subtilité captieuse en matière de procès. (Vilaine chicane. Étrange chicane. Une pure chicane, une franche chicane. Chercher des chicanes.)

On appelle *Gens de chicanes*, Les petites gens de Pratique, comme Sergens, Procureurs, Juges de Village.

CHICANE, se prend aussi figurément pour les subtilités captieuses dont on se sert dans les disputes de l'École, & pour les contestations mal fondées que l'on fait, soit au jeu, soit en autre chose. (Toutes ces raisons ne sont que de pures chicanes. Vous me faites-là une chicane.)

CHICANE, se dit aussi d'Une manière de jouer au Mail. (Jouer à la chicane. (On le dit aussi au Billard.

CHICANER. v. a. User de chicane en procès. (Ce Procureur ne fait que chicaner.)

Il signifie aussi Se servir de détours, de subtilités captieuses dans les contestations mal fondées que l'on fait en diverses choses. (Il ne fait que chicaner au jeu. Il chicane sur tout.)

Il est aussi actif, & signifie Tenir quelqu'un en procès mal-à-propos. (Cet homme chicane tous ses voisins.)

CHICANER, se dit aussi pour Reprendre, critiquer mal-à-propos & sur des bagatelles. (Vous chicanez trop ce discours. Il ne faut pas chicaner les Poëtes sur des vétilles.)

On dit d'Un accusé qui se défend bien, qu' (Il chicane sa vie.)

On dit figurément d'Une chose qui n'est pas fort considérable, mais qui ne laisse pas de faire de la peine, (Cela me chicane. Il a un rhumatisme qui le chicane depuis long-temps. Cette affaire n'est qu'une bagatelle, mais elle ne laisse pas de le chicaner.)

CHICANÉ, ÉE. participe.

CHICANERIE. s. f. Tour de chicane. (C'est une pure chicanerie. Il m'a fait mille chicaneries.)

CHICANEUR, EUSE. s. Celui, celle qui chicane, qui aime à chicaner, (Vrai chicaneur. Grand chicaneur. C'est une chicaneuse.)

CHICANIER, ÈRE. s. Celui, celle qui conteste, qui vétille sur les moindres choses. (C'est un chicanier, un vrai chicanier.) Il n'a d'usage que dans le style familier.

On l'emploie aussi adjectivement. (Cela est chicanier.)

CHICHE. adj. de t. g. Trop ménager, qui a de la peine à dépenser ce qu'il faudroit. (Il est bien chiche. Il est si chiche. Que vous êtes chiche !)

On dit proverbialement, (Il n'est festin que de gens chiches.)

On dit figurément, qu'*Un homme est chiche de ses paroles, chiche de ses pas, chiche de ses peines, chiche de louanges*, pour dire, qu'Il n'aime guère à parler, qu'il n'aime point à agir pour les autres, ni à donner des louanges.

On appelle *Chiche-face*, Une personne qui a le visage maigre, & que le souci ou l'avarice rendent pâle. Il est bas.

On appelle *Pois chiche*, Une espèce de pois, que quelques-uns nomment autrement *Pois gris*. (Semer des pois chiches.)

CHICHEMENT. adv. Avec avarice, d'une manière chiche. (Donner chichement, récompenser chichement un service rendu.)

CHICON. s. m. Laitue Romaine.

CHICORACÉE. adj. de t. g. Terme de Botanique. Il se dit de toutes les plantes qui tiennent de la nature de la chicorée, comme le pissenlit, les laitues, &c.

CHICORÉE. s. f. Sorte d'herbe potagère que l'on met d'ordinaire au pot & dans les salades. (Chicorée blanche. Chicorée sauvage. Sirop de chicorée. Eau de chicorée.)

CHICOT. s. m. Il se dit d'un reste d'arbre qui sort un peu de terre, coupé ou abattu par les vents. (Cette forêt est toute pleine de chicots.)

Il se dit aussi d'Un petit morceau de bois rompu. (En passant par la forêt, son cheval se mit un chicot dans le pied.)

On appelle aussi *Chicot*, Un morceau qui reste d'une dent rompue. (Il m'a arraché une dent, mais il m'en a laissé un chicot.)

CHICOTER. v. n. Contester sur des bagatelles. Il est populaire.

CHICOTIN. s. m. Certain suc amer dont on frotte le bout des mamelles des nourrices pour sevrer les enfans.

On appelle *Dragées de chicotin*, Certaines dragées fort amères, où l'on a mêlé du chicotin.

CHIEN, CHIENNE. s. Animal domestique qui aboie. (Gros chien, petit chien. Chien à grandes oreilles. Cette chienne est chaude, est pleine. Chien traître, *qui mort sans aboyer*. Chien hargneux, chien enragé, *ou autrement*, chien fou. Chien d'Artois, chien de Boulogne. Hâler les chiens après quelqu'un. Chien de chasse, chien pour le loup, pour le sanglier, chien couchant. Dresser un chien. Châtier un chien. Chien courant. Meute de chiens pour le lièvre, pour le cerf, pour le chevreuil. Valet de chiens. Chien sage, *qui ne s'emporte point après le gibier*. Coupler, découpler des chiens. Donner les chiens. Lâcher les chiens. Faire chasser les chiens. Appeler les chiens. Ce Piqueur est toujours à la queue des chiens. Les chiens sont en défaut. Remettre les chiens sur les voies. Les chiens n'ont point aujourd'hui de sentiment. Rompre les chiens, *c'est les rappeler pour les empêcher de continuer la chasse*. Faire donner la curée aux chiens.)

CHIEN, se dit figurément des personnes & des choses, par injure & par mépris. (Quel chien de Musicien! Quel chien de Poëte! Voilà une chienne de Musique, de Comédie. Un chien de repas. Il vous a fait un beau présent de chien. C'est un bel ami de chien. Un beau chien d'ami. Un beau chien de présent.) Il est du style familier.

On dit proverbialement & bassement, *Cela n'est pas tant chien*, pour dire, Cela n'est pas trop mauvais.

On dit proverbialement, d'Un jeune garçon étourdi & folâtre, qu'*Il est fou comme un jeune chien*; d'Un homme accoutumé à quelque chose de pénible, qu'*Il est fait à cela comme un chien à aller à pied*, *à aller nu-tête*; d'Un homme qui est dans un emploi, dans un travail qui l'oblige à une continuelle sujétion, qu'*Il est là comme un chien à l'attache*.

On dit encore proverbialement, (Il fait comme le chien de Jean de Nivelle, il s'enfuit quand on l'appelle.)

Ce proverbe vient de ce que Jean de Montmorency premier du nom, Seigneur de Nivelle, ayant embrassé le parti du Comte de Charollois; le père qui étoit dans le parti opposé, fit faire à son fils plusieurs sommations inutiles de revenir auprès de lui, & sur le refus d'obéir il le traitoit de *chien*.

On dit aussi proverbialement, (Battre quelqu'un comme un chien, l'étriller en chien courtant. Il est las comme un chien. On le laisse comme un chien. On l'a traité comme un chien.)

On dit proverbialement & figurément, *Qui m'aime, aime mon chien*, pour dire, Que lorsqu'on aime quelqu'un, on aime tout ce qui lui appartient.

On dit proverbialement & figurément, qu'*Il vaut autant être mordu d'un chien, que d'une chienne*, pour dire, qu'Entre deux personnes qui nous sont également indifférentes, il importe peu de laquelle des deux on reçoive du déplaisir.

On dit proverbialement des gens qui sont toujours en dispute, qui ne peuvent vivre ensemble, qu'(Ils s'accordent comme chiens & chats.)

On dit proverbialement & figurément, *Bons chiens chassent de race*, pour dire, que Les enfans suivent ordinairement les inclinations & les exemples de leurs pères & de leurs mères.

On dit proverbialement & figurément, que *Tous les chiens qui aboient ne mordent pas*, pour dire, que Tous ceux qui menacent ne font pas toujours du mal.

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un chien hargneux a toujours les oreilles déchirées*, pour dire, qu'Un homme querelleur attrape toujours quelque coup, s'attire quelque mauvaise affaire.

On dit proverbialement & figurément, *Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage*, pour dire, que Quand on veut se défaire de quelqu'un, on lui impute quelque faute.

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme qui a le principal crédit dans une compagnie, ou dans une maison, que (C'est un chien au grand collier.)

On dit proverbialement & figurément, lorsqu'un homme méchant & inutile est réchappé d'une maladie, qu'(Il mourroit plutôt quelque bon chien de berger.)

On dit proverbialement & figurément, De deux hommes qui sont en débat pour emporter une même chose, que (Ce sont deux chiens après un os.)

On dit proverbialement & figurément, *Faire le chien couchant*, pour dire, Flatter quelqu'un, tâcher de le gagner par des soumissions basses & rampantes.

On dit proverbialement & figurément, Des petits garçons qui veulent faire comme les grands hommes. (Ils veulent faire comme les grands chiens, ils veulent pisser contre la muraille.)

On dit proverbialement & figurément, *Pendant que le chien pisse, le loup s'en va*, pour dire, Que le moindre retardement fait perdre l'occasion de faire les choses.

On dit proverbialement & figurément, Quand un homme a quelque prétention sur quelque chose, qu' (Il n'en donneroit pas sa part aux chiens.)

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme, qu'*Il ne seroit pas bon à jeter aux chiens, s'il disoit ou faisoit telle ou telle chose*, pour dire, qu'En ce cas-là tout le monde le blâmeroit & crieroit après lui.

On dit proverbialement & figurément, (Battre le chien devant le lion, devant le loup.) *Voyez* BATTRE.

On dit proverbialement & figurément, *Rompre les chiens*, pour dire, Empêcher qu'un discours qui pourroit avoir quelque mauvaise suite, ne continue.

On dit proverbialement & figurément, De deux personnes qui ne sont pas en bonne intelligence, que (Leurs chiens ne chassent pas ensemble.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Il n'est chasse que de vieux chiens*, pour dire, qu'Il n'y a point d'hommes plus propres au conseil & aux affaires, que les vieillards qui ont beaucoup d'expérience.

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme qui vient à contre-temps, dans une compagnie où il embarrasse, qu'(Il vient là comme un chien dans un jeu de quilles.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Il ne faut pas se moquer des chiens, qu'on ne soit hors du village*, pour dire, qu'Il ne faut pas mépriser un danger tant qu'on n'en est pas encore entièrement sorti.

On dit proverbialement, qu'*Un chien regarde bien un Evêque*, pour dire, qu'Il n'y a personne dans quelque élévation qu'il soit, qui doive trouver mauvais qu'en certaines occasions on lui parle, on s'adresse à lui.

On dit Des choses qui sont toutes droites, toutes d'une venue, quand elles devroient être autrement, (Cela est tout d'une venue comme la jambe d'un chien.)

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme qui ne peut pas se servir d'une chose, & qui ne veut pas que les autres s'en servent, qu' (Il est comme le chien du Jardinier qui ne mange point de choux, & n'en laisse point manger aux autres.)

On dit d'Un homme d'un bel extérieur, & qui paroît brave, mais qui ne l'est pas, (C'est un beau chien s'il vouloit mordre.)

On dit proverbialement & figurément, *Mener une vie de chien*, pour dire, Mener une vie misérable. Et on dit d'Un homme débauché & libertin, qu' (Il vit comme un chien.)

On dit en style de l'Écriture, d'Un pécheur qui retombe dans le crime, que (C'est un chien qui retourne à son vomissement.)

On dit proverbialement & figurément, *Entre chien & loup*, pour signifier Cette partie du crépuscule, pendant laquelle on ne fait qu'entrevoir les objets, sans qu'on pût distinguer un loup d'un chien. (Il étoit entre chien & loup, quand nous apperçumes je ne sai quoi.)

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme qui médit d'un autre qui est au-dessus de tout, & à qui ses injures ne sauroient nuire, que (C'est un chien qui aboie à la Lune.)

CHIEN, signifie encore Cette pièce qui tient la pierre d'une arme à feu. (Le chien d'un pistolet. Rabattre le chien d'une arquebuse à rouet.)

En Astronomie, on donne le nom de *grand* & de *petit chien* à deux constellations de l'hémisphère méridional.

CHIENDENT. s. m. Espèce d'herbe qui jette en terre quantité de racines longues & déliées, & que les chiens mangent pour se purger. (Cette terre est toute pleine de chiendent. Les racines de chiendent sont bonnes à faire de la tisane.)

CHIEN-MARIN. s. m. Chien de mer. Sorte de poisson de mer, dont la peau est si rude, que lorsqu'elle est préparée, les Menuisiers s'en servent pour polir leur ouvrage.

CHIENNER. v. n. Faire des chiens. Il ne se dit que des chiennes quand elles mettent bas. (Une chienne qui a chienné.)

CHIER. v. n. Se décharger le ventre des gros excrémens.

On crie par railleries aux masques qui courent au temps du Carnaval, *Il a chié au lit*. Et on appelle un vilain masque, *Un chie-en-lit*.

CHIER, est aussi quelquefois actif. (Chier du musc.)

CHIÉ, ÉE. participe.

CHIEUR, EUSE. s. f. Celui, celle qui se décharge le ventre des gros excrémens.

CHIFFE. s. f. Terme qui se dit par mépris, en parlant d'Une étoffe foible & mauvaise. (Ce n'est-là que de la chiffe.)

CHIFFON. s. m. Méchant linge, ou méchant morceau de quelque vieille étoffe. (Vendre des chiffons, chercher des chiffons.)

On dit d'Une personne très-mal vêtue, qu' (Elle n'est vêtue que de chiffons.)

CHIFFONNER. v. a. Bouchonner, froisser. (Chiffonner du linge. Chiffonner un habit. Chiffonner un collet. Il a été à la presse où on l'a tout chiffonné.)

CHIFFONNÉ, ÉE. participe.

CHIFFONNIER, IÈRE. s. Celui ou celle qui ramasse des chiffons par la ville.

CHIFFONNIER, se dit figurément d'Un homme qui ramasse & qui débite sans choix tout ce qu'il entend dire par la ville.

On dit aussi figurément d'Un homme vétilleux & tracassier, que (C'est un chiffonnier, que Ce n'est qu'un chiffonnier.)

CHIFFRE. s. m. Caractère dont on se sert pour marquer les nombres. (Chiffre Arabe. Chiffre Romain. Apprendre le chiffre. Mettre le chiffre aux feuillets d'un livre. Il s'est trompé au chiffre.)

On dit proverbialement & figurément d'Un homme qui n'a aucune autorité, aucun crédit, que (C'est un *o*, un zéro en chiffre.)

CHIFFRE, se dit aussi d'Une manière secrète d'écrire, par le moyen de certains mots ou caractères dont on est convenu avec ceux à

qui l'on écrit. (Écrire en chiffre. Faire un chiffre. Changer de chiffre. Donner un chiffre. Le commis qui a les chiffres. Avoir le secret du chiffre. Avoir le chiffre de quelqu'un.)

On appelle *La clef du chiffre*, l'Alphabet qui sert à chiffrer & à déchiffrer les dépêches qu'on écrit en chiffre.

On appelle figurément *Chiffre*, Certaines façons de parler que quelques personnes ont entr'elles, & qui ne sont point entendues des autres. (C'est un chiffre entr'eux.)

CHIFFRE, se dit aussi De l'arrangement de deux ou de plusieurs lettres capitales de noms, entrelacées l'une dans l'autre. Les premières lettres de chaque nom sont d'ordinaire celles que l'on prend pour cet effet. (Faire un chiffre. Voilà un beau chiffre. Graver un chiffre sur un cachet. Ils gravèrent leurs chiffres sur l'écorce des arbres. Il n'a point d'armes à son carrosse, il n'a qu'un chiffre.)

CHIFFRER. v. a. Marquer par chiffres, compter avec la plume. (Ne savoir pas chiffrer. Apprendre à chiffrer. Un homme qui chiffre bien. Chiffrer les pages d'un Registre.)

Il signifie aussi Écrire en chiffre. (Chiffrer une dépêche.)

CHIFFRÉ, ÉE. participe.

CHIFFREUR. s. m. Celui qui compte bien avec la plume. (Il faut être habile chiffreur pour être bon Arithméticien.)

CHIGNON. s. m. Le derrière du cou. (Le chignon du cou. Voilà un beau chignon.)

CHIMÈRE. s. f. Monstre fabuleux, ayant le devant d'un lion, le milieu du corps d'une chèvre, & le derrière d'un dragon. (Bellérophon combattit la Chimère.)

On appelle figurément Des imaginations vaines, & qui n'ont aucun fondement, *Des chimères*. (Avoir des chimères dans la tête. C'est une pure chimère. Se former des chimères. Se repaître de chimères. Avoir la tête remplie de chimères. Traiter une prétention de chimère. Voilà une belle chimère.)

En parlant de certaines origines fabuleuses de Maison, on dit, que (C'est la chimère d'une telle Maison.) On dit aussi des visions particulières d'un homme, soit sur sa noblesse, soit sur sa valeur, soit sur sa capacité, &c. que (C'est là sa chimère.)

CHIMÉRIQUE. adj. de t. g. Visionnaire, plein de chimères, d'imaginations ridicules & vaines. (Esprit chimérique.)

Il se dit aussi Des imaginations, des prétentions, & des espérances qui n'ont aucun fondement solide & réel. (Prétention chimérique. Dessein chimérique. Espérance chimérique.)

CHIMIE. s. f. Art de décomposer ou d'analyser les corps, & de les recomposer de nouveau. (Enseigner la chimie. Étudier la Chimie. Cours de Chimie. Secrets de Chimie. Opération de Chimie.)

CHIMIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à la Chimie. Opération chimique. Remède chimique.)

CHIMISTE. s. m. Celui qui sait bien la Chimie, qui travaille à la Chimie. (C'est un Chimiste. Un excellent Chimiste. Les principes des Chimistes.)

CHINA. *Voyez* SQUINE.

CHINCILLA. s. m. Animal du Pérou, de la grosseur d'un écureuil, & dont la pelleterie est estimée.

CHINFRENEAU. s. m. Coup d'épée ou de bâton au travers du visage (On lui a donné un vilain chinfreneau.) Il est bas.)

CHINQUER. v. n. Boire du vin en débauche. (Ils ont chinqué ensemble. Il est bas.

CHIOURME. s. f. collect. Les forçats & autres qui rament sur une galère. (Une bonne chiourme. La chiourme de la Réale. La chiourme de la Patrone. Renforcer la chiourme. Toutes les chiourmes des galères de France. La chiourme fit force de rames.)

CHIPOTER. v. n. Faire peu à peu, lentement & à diverses reprises, ce qu'on a à faire, vétiller, barguigner, lanterner. (Il ne fait que chipoter.) Il est du style familier.

CHIPOTIER, IÈRE. s. Celui, celle qui vétille, qui ne fait que barguigner. (C'est un franc chipotier.) Il est familier.

CHIQUE. s. f. Espèce de Ciron qui entre dans la chair.

CHIQUENAUDE. s. m. Coup que l'on donne du doigt du milieu, lorsqu'après l'avoir plié & roidi contre le pouce, on le lâche sur le visage, sur le nez, &c. (Donner une chiquenaude, une bonne chiquenaude. Il se plaint qu'on l'a battu, on ne lui a pas donné une chiquenaude.)

CHIQUET. s. m Il n'a plus d'usage que dans le discours familier, & dans cette façon de parler adverbiale, *Chiquet à chiquet*, pour dire, Peu à peu, par petites parcelles, (Payer chiquet à chiquet.)

CHIRAGRE. s. f. Terme de Médecine, Goutte qui attaque les mains. Il se dit aussi de celui qui en est attaqué. Il est de peu d'usage.

CHIROGRAPHAIRE, Prononcez *Kirographaire*. adj. de t. g. Qui est créancier en vertu d'un acte sous seing privé, qui n'est point reconnu en Justice. (Créancier chirographaire.)

CHIROMANCIE. s. f. (Le CHI se prononce comme KI.) L'art prétendu de deviner, de prédire par l'inspection de la main. (Savoir la Chiromancie, les règles de la Chiromancie. La Chiromancie est une science frivole.)

CHIROMANCIEN. s. m. Celui qui fait profession de prédire par l'inspection de la main. (Un Chiromancien.)

CHIRURGICAL, ALE. adj. Qui appartient à la Chirurgie. (Opérations chirurgicales.)

CHIRURGIE. s. f. Art qui enseigne à faire diverses opérations de la main sur le corps de l'homme, pour la guérison des blessures, des plaies, des fractures, des abcès, &c. (Étudier en Chirurgie. Apprendre la Chirurgie. Savoir bien la Chirurgie. (Exercer la Chirurgie. Pratiquer la Chirurgie.)

CHIRURGIEN. s. m. Celui qui fait profession de la Chirurgie, qui exerce la Chirurgie. (Un excellent Chirurgien. Être entre les mains des Chirurgiens.)

CHIRURGIQUE. adj. de. t. g. Qui appartient à la Chirurgie. (Opération chirurgique.)

CHISTE. (On prononce KISTE.) s. m. Capsule membraneuse dans laquelle la matière qui produit les tumeurs est souvent renfermée, C'est pourquoi on les appelle *Tumeurs enkistées.*

CHITOME. s. m. Chef de la Religion chez les Negres.

CHIÛRE. s. f. Il ne se dit que des excrémens que font les mouches. (Un miroir plein de chiûres de mouches. De la viande où il y a des chiûres de mouches.)

C H L

CHLAMYDE. s. f. Espèce de manteau des anciens, retroussé sur l'épaule droite. La chlamyde étoit l'habit militaire des Patriciens, la toge étoit l'habit qu'ils portoient dans Rome.

CHLOROSE. s. f. Terme de Médecine. Maladie des pâles couleurs.

C H O

CHOC. s. m. Heurt d'un corps contre un autre corps. (Rude choc. Choc furieux. Choc de deux vaisseaux.)

Il se dit aussi De la rencontre & du combat de deux troupes de gens de guerre. (Le choc de deux escadrons, de deux armées. Les ennemis furent renversés au premier choc. Du premier choc. Ils ne tinrent pas le choc.)

Il se dit figur. d'Un malheur, d'une disgrâce qui arrive dans la fortune d'un homme. (Il a reçu un rude choc dans sa fortune.) On dit aussi d'Un homme qui a reçu quelque attaque fâcheuse dans sa santé, qu' (Il a reçu un rude choc.)

CHOCOLAT. s. m. Composition faite de cacao, de sucre, de vanille, de cannelle, &c. & réduite en pâte, & qu'on dissout d'ordinaire dans de l'eau bouillante, pour en faire une boisson agréable. (Prendre une tasse de chocolat. Faire bien mousser le chocolat. Manger des pâtes de chocolat, des pastilles de chocolat, un bâton de chocolat. Le chocolat est une boisson que les Espagnols ont apportée du Mexique en Europe.)

CHOCOLATIÈRE. s. m. Vase d'argent, de cuivre, de terre, &c. pour faire fondre & bouillir le chocolat lorsqu'on veut le prendre en boisson. (Une chocolatière d'argent.)

CHŒUR. s. m. (l'H ne se prononce pas.) Troupe de Musiciens qui chantent ensemble. (Un excellent chœur de Musique. La Messe fut chantée à quatre chœurs de Musique. Après qu'une voix a fait un récit, le chœur répond.)

Il se dit aussi d'un morceau de musique à plusieurs parties, qui est chanté par le chœur. (Il y a deux beaux chœurs dans cet Opéra. Le premier chœur est excellent.)

On appelle Les neuf Ordres des Anges, *Les neuf chœurs des Anges.*

CHŒUR, dans les pièces dramatiques des Anciens, se dit d'un certain nombre de gens intéressés à l'action, qui chantoient, soit dans le cours de la pièce, soit entre les actes, & dont quelques-uns se mêloient dans la pièce même, & y parloient dans le cours des actes comme Acteurs. (Chœur de Vieillards. Chœurs de Phéniciennes. Chœur de Captifs. Le chœur paroissoit sur le théâtre immédiatement après le prologue, & n'en sortoit qu'à la fin de la pièce. Le chœur s'attachoit ordinairement à observer le principal personnage de la pièce pour le plaindre, le louer, ou le blâmer.)

CHŒUR, signifie aussi La partie de l'Église, où l'on chante l'office divin, & qui est séparé de celle qu'on appelle la Nef. (Il est entré dans le Chœur. On a fermé le Chœur. Le Chœur est magnifiquement orné.)

On dit absolument *Le Chœur*, pour dire, Les prêtres du Chœur, ceux qui chantent au Chœur. (Après que le Célébrant a fini, le Chœur répond.)

On appelle *Enfans de Chœur*, Les Enfans qui chantent au Chœur. (Maître des Enfans de Chœur.)

On appelle dans les Couvens de Filles, *Religieuses du Chœur*, *Dames du Chœur*, Toutes les Religieuses qui ne sont point Sœurs converses.

CHOIR. v. n. Il ne se dit guère qu'à l'infinitif, & au participe *Chu*. Tomber, être porté de haut en bas par son propre poids, ou par impulsion. (Prenez garde de choir. Se laisser choir. On lui donna un coup qui le fit choir.)

CHU, UE. participe.

On dit prov. qu'*Un homme est chu en pauvreté*, soit pour signifier qu'Un homme est devenu infirme & maladif, soit pour donner à entendre qu'il est fort déchu de sa première fortune.

Au lieu du féminin *Chue*, on a dit autrefois *Chute*: ce qui ne s'est conservé que dans ces façons de parler proverbiales, *Chercher chape-chute*, *trouver chape-chute*, pour dire, Chercher, trouver quelque occasion de profiter de la négligence de quelqu'un.

CHOISIR. v. a. Élire, préférer une personne ou une chose à une autre, ou à plusieurs autres. (Je l'ai choisi entre mille. Le Roi l'a choisi pour être Gouverneur d'une telle Place. Choisir des fruits, des étoffes. Il y a chez ce Marchand de quoi choisir. Choisissez des deux. Ces choses sont si pareilles, que l'on a peine à choisir, que l'on ne sait que choisir. C'est une nécessité de faire cela, il n'y a point à choisir. Vous avez encore à choisir de prendre ou de laisser. Ils le choisirent pour leur chef. Choisir bien ses amis.)

On dit proverb. *Souvent qui choisit prend le pire.*

On dit d'un homme, qui voyant plusieurs gens dans une troupe, ne vise qu'à un seul pour tirer sur lui, qu'(Il le choisit de l'œil, qu'il l'a choisi au milieu de la troupe pour le tuer.)

CHOISI, IE. participe. (Soldats choisis. Pièces choisies. Il ne va dans cette maison que des gens choisis.)

CHOIX. s. m. Élection, préférence d'une personne ou d'une chose à une ou à plusieurs autres. (Faire un bon choix, un mauvais choix. C'est un choix digne de vous. Ce choix du Prince lui est glorieux. On lui a donné le choix, laissé le choix. Je laisse cela à votre choix. Demander le choix. Remettre la chose au choix d'un autre, à son choix & opinion. Un autre a eu le choix de cette marchandise.)

CHOLÉDOLOGIE. s. f. (La première syllabe se prononce KO.) Partie de la médecine qui traite de la bile.

CHÔMABLE. adj. de t. g. Qui se doit chômer. Il ne se dit que des jours de Fêtes. (Fête chômable.)

CHÔMAGE. s. m. L'espace de temps qu'on est sans travailler. (On déduit le chômage aux ouvriers qui ont manqué de se trouver à l'atelier. On paye tant pour le chômage d'un moulin quand on l'empêche de moudre.)

CHÔMER. v. n. Ne rien faire, faute d'avoir à travailler. (Il se dit proprement en parlant des ouvriers & des gens de travail. (Un bon ouvrier ne doit point chômer C'est dommage de laisser chômer un si bon ouvrier.) Et en ce sens on dit d'Un ouvrier, qu'*Il chôme de besogne*, pour dire, qu'Il manque de travail.

CHÔMER, se dit aussi en parlant des terres. Ainsi on dit que *Des terres chôment*, pour dire, qu'On les laisse reposer, & qu'on n'y seme rien. (Il faut laisser chômer les terres de temps en temps.)

On dit aussi qu'*Un moulin chôme*, pour dire, qu'Il ne va point, qu'on n'y moud point.

Et on dit, que *La monnoie chôme*, pour dire, qu'On cesse d'y travailler faute de matière.

On dit, *Chômer de quelque chose*, pour dire, Manquer de quelque chose. (Il ne m'a pas laissé chômer de livres. N'épargnez pas le bois, vous n'en chaumerez point, on ne vous en laissera pas chômer.) Il est du style familier.

CHÔMER. v. a. Fêter, solemniser un jour en cessant de travailler. (Chômer une Fête. On a ordonné de chômer ce jour-là.)

On dit prov. *Il ne faut point chômer les Fêtes avant qu'elles soient venues*, pour dire, qu'Il ne faut point se réjouir, faire éclater sa joie pour une chose qui n'est pas encore arrivée. On dit encore en ce sens, (Quand la fête sera venue, nous la chômerons.)

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme dont on ne fait nul cas, que (C'est un Saint qu'on ne chôme point.)

CHÔMÉ, ÉE. participe.

CHONDRILLE. s. f. Plante chicoracée. Elle est apéritive & rafraîchissante.

CHONDROLOGIE. s. f. (La première syllabe se prononce KON.) Partie de l'Anatomie qui traite des cartillages.

CHOPINE. s. f. Sorte de vaisseau qui sert d'ordinaire à mesurer le vin, & qui contient la moitié d'une pinte. (Chopine d'étain.)

Il se prend aussi pour la mesure & la quantité de vin qui est contenue dans la chopine. (Il boit ordinairement chopine à son repas. Tirez chopine. Allez querir chopine. Boire chopine à chopine. Payer chopine.)

On dit prov. *Mettre pinte sur chopine*, pour dire, Faire débauche de vin.

On dit aussi, (Chopine d'eau, chopine de vinaigre, chopine d'olives. Il faut infuser cela dans une chopine d'eau. Cela tient chopine.)

CHOPINER. v. n. Boire du vin frequemment, boire chopine à chopine. (Il avoit bien chopiné. Il s'amuse à chopiner.) Il est bas.

CHOPPER. v. n. Faire un faux pas en heurtant du pied contre quelque chose. (Il a choppé contre une pierre qui l'a presque fait tomber.) Il vieillit.

On dit figurément & familièrement d'Un homme qui a fait une faute grossière, qu'(Il a choppé lourdement.)

CHOQUANT, ANTE, adj. Offensant, désagréable, déplaisant. (Homme choquant. Mine choquante. Air choquant. Dire des paroles choquantes. Avoir des manières choquantes.)

CHOQUER. v. a. Donner un choc, heurter. (Si ce grand vaisseau vient à choquer cette barque, il la brisera. Choquer le verre à table l'un contre l'autre, *ou absolument*, Choquer.)

CHOQUER, se dit aussi en parlant de la rencontre & du combat de deux troupes de gens de guerre. (Quand les deux armées vinrent à se choquer.)

Il signifie figurément Offenser. (Il fait cela pour me choquer. Je ne saurois entreprendre cela sans choquer un tel.) En ce sens il est quelquefois réciproque. (Il se choque de tout.)

Il signifie aussi figurém. Déplaire. (Tout ce qu'il fait me choque. Cette façon de parler me choque. Ce mot me choque. Choquer la vue. Choquer l'oreille.) Dans le même sens on dit, *Cela choque le bon sens*, *la bienséance*, *l'honneur*, pour dire, Cela est contre le bon sens, contre la bienséance, contre l'honneur.

CHOQUÉ, ÉE. participe.

CHORÉGRAPHIE. s. f. Art de noter les pas & les figures d'une danse. (Dans ce mot & dans tous les suivans, jusqu'à *Chose*, la première syllabe se prononce Ko.)

CHORÉVÊQUE. s. m. On appeloit ainsi anciennement certains Prélats qui faisoient quelques fonctions épiscopales à la campagne. (Les savans ne conviennent pas des fonctions ni des prérogatives des Chorévêques.)

On le dit encore dans quelques chapitres d'Allemagne, pour marquer une certaine dignité.

CHORION. s. m. Terme d'Anatomie. Nom d'une des membranes du fœtus.

CHORISTE. subst. masc. Chantre du Chœur. (Une Antienne chantée par deux Choristes.)

CHOROGRAPHIE. s. f. Description, représentation de Pays.

CHOROGRAPHIQUE. adjectif de t. g. Qui appartient à la Chorographie. (Description chorographique. Table chorographique.)

CHOROÏDE. subs. fém. Terme d'Anatomie, Tunique de l'œil dans laquelle est la prunelle. (La choroïde est une expansion de la membrane du cerveau appelée *piemère*.)

CHORUS. Mot emprunté du latin, qui n'a d'usage qu'en cette phrase, *Faire Chorus*, en parlant de plusieurs personnes qui chantent ensemble à table, & ordinairement le verre à la main.

CHOSE. s. f. Ce qui est. Il se dit indifféremment de tout, sa signification se déterminant par la matière dont on traite. (Dieu a créé toutes choses. Le monde est une chose admirable. C'est une belle chose que la lumière. Un bon ami est une chose bien précieuse. La chose du monde que je crains le plus, c'est.... Il lui a dit cent choses obligeantes, cent choses pour le fâcher. C'est une chose sans exemple. La belle chose! Il y a mille jolies choses dans cet ouvrage. Les choses ne sont plus en l'état où elles étoient. L'état des choses. La chose a changé de face. Faites cela sur toutes choses, avant toutes choses. Il lui a dit entr'autres choses. Toutes choses cessantes. La chose alla mieux qu'on ne pensoit. C'est peu de chose. Ce n'est pas grand'chose.)

On dit proverbialement, *A chose faite conseil pris*, pour dire, qu'Il n'est plus temps de demander conseil, quand la chose sur laquelle on devoit délibérer, est faite.

Il est quelquefois opposé aux personnes. (Cela se dit également des personnes & des choses.)

QUELQUE CHOSE, s'emploie souvent comme un seul mot, alors il est toujours masculin. (On m'a dit quelque chose qui est très-plaisant. Avez-vous lu ce livre? Non, j'en ai lu quelque chose qui m'a paru bon.) Et souvent l'adjectif suivant est précédé de la particule *de*. Quelque chose de fâcheux, quelque chose de merveilleux.)

CHOU. s. m. Sorte de légume qu'on met

ordinairement dans le pot. (Choux blancs. Choux rouges. Choux verts. Choux de Milan. Choux cabus. Choux pommés. Choux gelés. Choux fleurs. Semer des choux. Planter des choux.)

On dit figurément & familièrement, d'Un homme qui par ordre de la Cour est envoyé, ou qui se retire volontairement dans sa maison de campagne, qu' (On l'a envoyé planter des choux, qu'il est allé planter des choux.)

On dit communément, que (La gelée n'est bonne que pour les choux.)

On dit prov. que *Chou pour chou, Aubervilliers vaut bien Paris*, pour dire, que Chaque chose est recommandable par quelque endroit. On dit aussi, *Chou pour chou*, pour marquer une parfaite égalité entre deux personnes, entre deux choses. (Choux pour choux, cet homme là vaut bien l'autre.)

On dit aussi proverbialement & familièrement, *Faire ses choux gras de quelque chose*, pour dire, En faire ses délices. *Aller tout au travers des choux*, pour dire, Agir en étourdi. *Il en fait comme des choux de son jardin*, pour dire, il en dispose à sa fantaisie.

On dit famil. d'Un homme dont la naissance est inconnue, qu' (Il a été trouvé sous un chou.)

On dit prov. qu'*Une chose ne vaut pas un trou de chou*, pour dire, qu'Elle ne vaut rien.

On dit prov. & figur. (Sauver la chèvre & les choux.) *Voyez* CHÈVRE.

On dit prov. d'Un homme qui n'entend rien à une chose, qu' (Il s'y entend comme à ramer des choux.)

PETIT-CHOU. s. m. Espèce de pâtisserie ou de gâteau. (Manger des petits-choux.)

CHOU CHOU-LÀ. Termes de chasseur, pour exciter son chien à quêter. *Chou, pille*, autre terme pour exciter le chien à se jeter sur le gibier : & *Chou-pille* est aussi le nom du chien qui n'est bon que pour quêter sous le fusil.

CHOU DE CHIEN, CYNOCRAMBÉ, ou MERCURIALE SAUVAGE. Plante. Elle a les mêmes propriétés que la Mercuriale commune, & purge doucement.

CHOU NAVET. s. m. Plante dont la racine est une espèce de gros navet chargé de quelques fibres chevelues. De ce navet part une tige qui porte des feuilles comme le chou commun. On coupe sa racine par tranches, & on la mange dans les potages, & de plusieurs autres manières.

CHOU RAVE, ou CHOU DE SIAM. s. m. Plante potagère, qui porte le premier nom, parce que sa tige est terminée par une espèce de tête, dont la pulpe approche de celle de la rave. On l'apprête de différentes façons.

CHOUCAS. s. m. Espèce de corneille grise, qui a le pied rouge.

CHOUETTE. s. f. Oiseau de nuit, qui tient beaucoup du hibou & du chat-huant. (Cri de la chouette.)

On dit communément, (Larron comme une chouette.)

On dit au jeu du Piquet, *Faire la chouette*, pour dire, Jouer seul contre deux ou contre plusieurs.

On dit figurément & familièrement d'Une personne qui est en butte aux mépris & aux railleries des autres, qu' (Elle est leur chouette.)

CHOUQUET. s. m. Terme de Marine. Gros billot de bois qui sert à chaque brisure des mâts, au-dessus des barres des hunes, pour emboîter les mâts l'un dans l'autre.

CHOYER. v. a. Conserver avec soin. Il ne se dit guère qu'en parlant des personnes chères & délicates, ou des choses précieuses, & qui peuvent se casser ou se gâter. (Cette mère choie fort ses enfans. Vous avez de belles porcelaines, il les faut bien choyer. Choyer des meubles.)

On dit, *Se choyer trop*, *ne se choyer pas assez*, pour dire, Avoir trop ou trop peu d'attention à ce qui regarde la santé, & les aises de la vie. (Il n'est pas encore bien remis de sa maladie, & s'il ne se choie, il retombera.)

On dit aussi, *Choyer quelqu'un*, pour dire, Ménager quelqu'un, avoir soin de ne rien dire, de ne rien faire qui puisse le choquer.

CHOYÉ, ÉE. participe.

CHR

CHRÊME. s. m. (Dans ce mot & dans les suivans jusqu'au mot *Chuchoter*, on ne prononce point l'H.) Huile sacrée, mêlée de baume, & servant aux onctions que l'on fait dans l'administration de quelques Sacremens & en quelques autres cérémonies de l'Église. (Le saint Chrême.)

Proverbialement en parlant d'Une chose capable de pousser à bout la patience d'un homme, on dit, qu' (Elle feroit renier Chrême & Baptême.)

CHRÉMEAU. s. m. Sorte de petit bonnet de toile fine, qu'on met sur la tête de l'enfant après l'onction du saint Chrême.

CHRÉTIEN, IENNE. adj. Qui est baptisé & fait profession de la Foi de JESUS-CHRIST. (Le peuple chrétien. Le monde chrétien.)

On dit aussi, *La religion chrétienne*, la *Foi chrétienne*, *le nom chrétien*, pour dire, La religion, la Foi, le nom de ceux qui sont chrétiens. Et dans le même sens, on dit, (Une vie chrétienne, la morale chrétienne. Mener une vie chrétienne.)

On appelle par excellence le Roi de France, (Le Roi très Chrétien. Sa Majesté très-Chrétienne.)

CHRÉTIEN, est aussi substantif. (Il est du devoir d'un bon Chrétien. Les Chrétiens sont obligés à une grande dureté de vie. Les Chrétiens ont fait plusieurs croisades contre les Infidelles.)

On dit prov. à un homme qui se sert de termes embarrassés & obscurs, *Parlez chrétien*, pour dire, Ne dites que des choses qu'on entende.

BON-CHRÉTIEN, est une sorte de grosse poire. (Il a beaucoup de bon-chrétien dans son jardin. Compote de bon-chrétien.)

CHRETIENNEMENT. adv. D'une manière chrétienne. (Vivre chrétiennement. Mourir chrétiennement.)

CHRÉTIENTÉ. s. f. Le pays chrétien. (Les Infidelles menacent la chrétienté. C'est pour le bien & pour le repos de la chrétienté. Dans toute la chrétienté.)

On dit proverbialement & bassement d'Un homme dont les souliers & les bas sont usés & percés, qu' (Il marche sur la chrétienté.)

CHRIE. s. f. Terme de Rhétorique. Narration, amplification qu'on donne à faire aux écoliers.

CHRIST. s. m. Ce mot, suivant sa propre signification, veut dire *Oint*, Celui qui a reçu quelque onction ; mais on ne s'en sert jamais que pour signifier le Messie : & c'est un nom qui est devenu propre à Notre-Seigneur.

En cette acception, on le fait presque toujours précéder du nom de JESUS. (Notre-Seigneur JESUS-CHRIST. Nous avons été rachetés par le sang de JESUS-CHRIST.) Et il est à remarquer, que toutes les fois que le mot de CHRIST est précédé de celui de JESUS, la lettre S ne se prononce point, & qu'elle se prononce toutes les fois que le même nom se dit seul.

On dit en parlant de tableaux, *Un Christ*, pour dire, Une figure de Notre-Seigneur attaché à la croix. (Il a dans son Oratoire un beau Christ, une belle tête de Christ.)

CHRISTE MARINE, SALICOT, BACILE, ou FENOUIL MARIN. Plante qui croît sur le bord de la mer. On donne vulgairement le nom de *Passe-pierre*, ou *Perce-pierre* à une de ces espèces. On mange cette dernière confite au vinaigre. Toutes sont apéritives & dissipent les obstructions.

CHRISTIANISME. s. m. La Loi & la Religion de Notre-Seigneur J. C. (Le Christianisme veut qu'on pardonne à ses ennemis, & même qu'on les aime.)

CHROMATIQUE. adj. de t. g. Qui procède par plusieurs semi-tons de suite. (Chromatique en montant. Chromatique en descendant. Genre chromatique.)

Il s'emploie aussi substantiv. (Il y a dans cette musique du Chromatique.)

CHRONIQUE. s. f. Histoire dressée suivant l'ordre des temps. (Vieille Chronique. Anciennes Chroniques. Chroniques de Saint Denis.)

Il y a des mémoires de la vie de Louis XI, qu'on appelle *Chronique scandaleuse*. Et on appelle figurément *Chronique scandaleuse*, Les mauvais bruits, les discours médisans. (Cette femme voudroit passer pour prude ; mais la chronique scandaleuse n'en parle pas ainsi, en parle autrement.)

On appelle *Une maladie chronique*, Une maladie qui dure long-temps. (Ce n'est pas une maladie aiguë, c'est une maladie chronique.)

CHRONIQUEUR. s. m. Auteur de Chronique. (Grand Chroniqueur.) Il vieillit.

CHRONOGRAMME, ou CHRONOGRAPHE. s. m. Inscription dans laquelle les lettres numérales forment la date de l'événement dont il s'agit.

CHRONOLOGIE. s. f. Doctrine des temps. (Exacte chronologie. Il sait bien la Chronologie. Cela ne s'accorde pas avec la bonne chronologie.)

CHRONOLOGIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à la chronologie. (Table chronologique. Abrégé chronologique.)

CHRONOLOGISTE. s. m. Celui qui sait la chronologie, qui enseigne la chronologie, qui écrit sur la chronologie. (Un grand chronologiste.)

CHRONOLOGUE. s. m. Chronologiste. (C'est un Grand Chronologue.) Il vieillit.

CHRONOMÈTRE. s. m. Nom générique des instrumens qui servent à mesurer le temps.)

CHRYSALIDE. s. f. Nymphe, État d'un insecte renfermé dans une coque, sous la forme d'une espèce de fève, avant que de se transformer en papillon. (Cet insecte est en chrysalide.)

CHRYSANTHEMUM. s. m. Plante qu'on cultive dans les jardins, à cause de sa

beauté de sa fleur. Elle est d'un jaune doré.

CHRYSOCOLLE. s. f. Matière que l'eau entraîne & détache des mines de cuivre, d'or, d'argent & de plomb, & qui étoit auparavant adhérente au métal. On a aussi donné ce nom au borax.

CHRYSOCOME. s. f. Plante ainsi nommée, parce que ses fleurs sont d'un jaune doré & très éclatant. On donne encore ce même nom à plusieurs autres plantes d'un genre très différent.

CHRYSOLITE. s. f. Pierre précieuse d'un jaune d'or mêlé d'une légère teinte de vert.

CHRYSOPHRASE. s. f. Pierre précieuse d'un vert clair mêlé d'une nuance de jaune.

CHU

CHUCHOTER. v. n. Parler bas à l'oreille de quelqu'un, pour n'être pas entendu de la compagnie. (Ces gens ne font que chuchoter.) Il est familier.

CHUCHOTEUR, EUSE, ou CHUCHETEUR. s. Celui, celle qui a coutume de chuchoter. (Les chuchoteurs sont incommodes en compagnie.)

CHUCHOTERIE. s. f. Entretien de ceux qui se parlent à l'oreille, de peur d'être entendus des autres. (Il y a eu une longue chuchoterie entre cet homme & cette femme.) Il est familier.

CHUT. Particule dont on se sert pour imposer silence.

CHUTE. s. f. Mouvement d'une chose qui tombe. (Il est tombé de son haut, & a fait une lourde chute. Il est incommodé d'une chute de cheval. Il fut accablé par la chute d'une maison. Une chute d'eau. La chute des eaux.)

On appelle *Chute d'humeurs*, Un débordement des humeurs qui tombent du cerveau.

On appelle *La chute des feuilles*, La saison où les feuilles tombent. (Il mourut à la chute des feuilles.)

Il se prend figurément pour Disgrace, malheur. (Cet homme étoit extrêmement élevé, le voilà tombé, il ne se relèvera jamais de sa chute.)

On appelle *Chute*, La fin d'une petite pièce de Poësie, comme d'un Sonnet, d'un Madrigal, d'une Épigramme, &c. (La chute de ce Sonnet est heureuse, n'est pas juste.)

On dit aussi, *La chute d'une période*, pour dire, La cadence & l'harmonie qui terminent une période.

On dit aussi, *La chute d'une pièce de théâtre*, en parlant de son mauvais succès.

Il se prend encore figurément pour Faute envers Dieu. (La chute du premier homme. La chute des mauvais Anges. Se relever de ses chutes par la pénitence. Être une occasion de chute & de scandale.)

CHY

CHYLE. s. m. Suc blanc qui se forme de la partie la plus subtile des alimens digérés. (Les alimens se tournent en chyle.)

CHYLIFERE. adj. de t. g. Il se dit des vaisseaux qui portent le chyle.

CHYLIFICATION. s. f. Opération par laquelle la nature fait le chyle.

CHYMOSE. s. f. Inflammation qui fait retourner les paupières.

CI

CI. adv. de lieu, qui marque l'endroit où est celui qui parle, ou du moins un lieu qui est proche de lui, ou une chose présente. (Le mémoire ci-joint.) Et en termes de Pratique. (Les témoins ci-présens.)

Il ne se met jamais au commencement d'un discours que dans les épitaphes où l'on met ordinairement, *Ci gît*, &c.

On s'en sert aussi dans les comptes & dans les parties, où, après avoir mis la somme tout au long, on la met au bout de la ligne avant que de chiffrer. (Quatre aunes d'étoffes à vingt francs, ci 80 liv.)

Il se joint avec l'interrogant *Qu'est-ce*? & se met immédiatement après *Qu'est-ceci*?

Il se joint aussi de la même sorte, ou avec le pronom démonstratif, *Celui*, *Celui-ci*, *Celle-ci*, *Ceux-ci*, *Celles-ci*; ou avec les substantifs, quand ils sont précédés par le démonstratif, *Ce* ou *Cet*, *Ce livre-ci*, *Cet homme-ci*, *Cette femme-ci*: & alors il s'oppose quelquefois à l'adverbe *Là*, qui se joint de même au pronom démonstratif, & aux noms substantifs, pour faire voir que la chose dont on parle est éloignée.

Il se joint encore avec la préposition *Par*; & l'on dit *Par-ci*, *par-là*, pour dire, En divers endroits; & ces deux façons de parler vont toujours ensemble. (Je ne sai pas la pièce toute entière, je n'en ai retenu que quelques lambeaux par-ci, par-là. Le bois ne croît pas bien sur ces bruyères, il n'en vient que quelques brins par-ci, par-là.)

Il se met devant les prépositions, *Dessus*, *dessous*, *devant*, *après*. (Ci-dessus, Ci-dessous. Ci devant gît un tel. J'ai dit ci-dessus. Nous avons vu ci devant. Nous verrons ci-après.) Ces trois, *ci-dessus*, *ci-devant*, *ci-après*, ne s'emploient que pour marquer dans un discours ce qui précède ou ce qui suit; & *Ci-dessous*, ne se met guère que dans les épitaphes.

CI, se met encore après la préposition *Entre*, & sert à marquer le temps. (Entre-ci & demain il peut arriver bien des choses. Entre-ci & là il y a encore loin.)

CIBOIRE. s. m. Vase sacré où l'on conserve les saintes Hosties pour la Communion des Fidelles. (Le saint Ciboire. Donner la bénédiction avec le saint Ciboire. Serrer le saint Ciboire dans le Tabernacle.)

CIBOULE. s. f. Petit oignon bon à manger en salade & en ragoût. (Les ciboules relèvent le goût des sauces.)

CIBOULETTE. s. f. diminutif. Petite ciboule.

CIC

CICATRICE. s. f. Marque des plaies & des ulcères, qui reste après la guérison. (C'est une nouvelle peau plus dure, plus blanche, plus irrégulière, moins sensible & moins poreuse que la première.) (Grande cicatrice. Glorieuse, honorable cicatrice. Il a le corps couvert de cicatrices.)

On dit figurément, (Quand on a reçu quelque grand affront, la cicatrice en demeure long-temps.)

CICATRISER. v. a. Faire des cicatrices. (La petite verole lui a cicatrisé le visage.)

Il est aussi réciproque; & il se dit d'Une plaie presque guérie, & qui se reprend. (Sa plaie commence à se cicatriser.)

CICATRISÉ, ÉE. participe.

CICERO. s. m. Caractère d'Imprimerie, qui est entre le Saint Augustin & la Philosophie.

CICEROLE. s. f. Espèce de pois chiche.

CICLAMEN. subst. masc. *Voyez* PAIN DE POURCEAU.

CICUTAIRE, ou CIGUË AQUATIQUE. s. f. Cette plante ne diffère de la ciguë, que parce qu'elle ne s'élève pas si haut, que sa tige n'est point marbrée, & qu'elle n'a pas d'odeur. Prise intérieurement, elle est mortelle; mais appliquée extérieurement, elle est très-salutaire, & on s'en sert avec succès contre les loupes, les tumeurs, les squirres, &c.

CID

CID. s. m. Mot emprunté de l'Arabe, qui signifie Chef, Commandant. (La Tragédie du Cid.)

CIDRE. s. m. Boisson faite de jus de pommes pressurées. (Gros cidre. Petit cidre. Cidre doux. Cidre piquant. Du cidre qui sent le pourri. Cidre paré, qui a fermenté.)

CIE

CIEL. s. m. fait au pluriel CIEUX. La partie supérieure du monde qui environne tous les corps, & dans laquelle se meuvent les astres. (Les étoiles du ciel.) Il est dit dans l'Écriture, que (S. Paul fut enlevé au troisième ciel. Le ciel empyrée. Le ciel est bien étoilé. Tout ce qui est sous le ciel. Lever les yeux au ciel. Lever les mains au ciel.)

On dit quelquefois, (Le ciel de la Lune, le ciel de Mars, les cieux des Planètes.)

On dit en Langage poëtique, *La voûte des cieux*, pour dire, Le ciel.

CIEL, se prend quelquefois pour les astres; & dans ce sens, on dit, *Les influences du ciel*, pour dire, Les prétendues influences des astres.)

On dit communément de deux choses entre lesquelles il y a une grande différence, qu' (Elles sont éloignées comme le ciel & la terre.)

On dit aussi proverbialement, pour se moquer d'une supposition ridicule, (Si le ciel tomboit, il y auroit bien des alouettes prises.)

On dit par exagération d'Un homme qu'on a loué extraordinairement, qu' (On l'a élevé jusqu'au ciel, jusqu'au troisième ciel.)

On dit proverbialement & figurément, *Remuer ciel & terre*, pour dire, Faire tous ses efforts, employer toutes sortes de moyens pour parvenir à quelque chose.

On dit figurément, *Voir les cieux ouverts*, pour dire, Avoir une grande joie, se trouver dans un grand bonheur.

CIEL, se prend aussi pour l'air. (Ciel serein. Ciel clair. Ciel obscur. Ciel doux. Ciel tempéré. La rosée du ciel. Les oiseaux du ciel. On ne voit ni ciel ni terre. Le feu du ciel.)

On dit proverbialement, *Ciel rouge au soir, blanc au matin, c'est la journée du pélerin*, pour dire, Que cela présage une belle journée.

On appelle le tonnerre, *Le feu du ciel.*

Ciel signifie aussi le séjour des bienheureux, le Paradis. (Gagner le ciel. Le Royaume des cieux. Notre Père qui êtes dans les cieux. Notre-Seigneur monta aux cieux. Lucifer fut précipité du ciel. Le chemin du ciel.)

Il se prend aussi pour Dieu même, pour la Providence, & pour la volonté divine. (Grâces au ciel. Le ciel irrité. Le ciel l'a voulu. C'est un arrêt du ciel. C'est un coup du ciel. Le ciel vous soit propice. Le ciel m'est témoin. O ciel! O juste ciel!)

On dit, *Les mariages sont faits au ciel*, pour dire, qu'Ils sont résolus par la Providence.

On dit en termes de l'Écriture, *Un ciel d'airain*, pour dire, Une grande sécheresse.

Et on s'en sert aussi pour dire, Un ciel inexorable, un ciel sourd aux vœux.

Ciel, se dit aussi pour climat, pour pays, (On a beau changer de ciel, on ne change point d'esprit.)

Ciel, signifie aussi Le dais sous lequel on porte le saint Sacrement le jour de la Fête-Dieu. (Porter le ciel.)

Il signifie aussi Le haut d'un lit. (Le ciel du lit. Le ciel de ce lit n'est pas assez haut.) Et dans cette acception, comme dans la suivante, on dit *Ciels*, & non pas *Cieux*, au pluriel.

On appelle en termes de Peinture, *Le ciel, les ciels*, La partie du tableau qui représente l'air. (Ce Peintre fait bien les ciels. Les ciels dans les tapisseries les font moins estimer. Il y a trop de ciel dans ces tapisseries. Faire peindre un ciel au plafond d'un cabinet.)

CIERGE. s. m. Chandelle de cire à l'usage de l'Église. (Un gros cierge. Le cierge bénit. Le cierge Pascal. Cierge blanc. Cierge jaune. Allumer un cierge.)

On dit familièrement d'Un homme qui est, ou qui se tient extrêmement droit, qu' (Il est droit comme un cierge.)

Cierge du Pérou. s. m. Plante ainsi nommée, parce que sa tige approche de la figure d'un cierge, ou plutôt d'un flambeau. Cette plante est épineuse, & n'a ni branches ni feuilles. Elle s'élève très-haut, & l'on en connoît de plusieurs espèces.

C I G

CIGALE. s. f. Espèce d'insecte qui vole, & qui fait un bruit aigre & importun dans les champs, durant les ardeurs de l'été. (Petite cigale. Le chant de la cigale. J'ai ouï chanter les cigales.)

CIGOGNE. s. f. Espèce de gros oiseau de passage, de plumage blanc & noir, qui a un long bec rouge, & qui fait son nid sur le haut des maisons. (On conte des propriétés merveilleuses de la Cigogne.)

On appelle proverbialement, *Contes de la cigogne, contes à la cigogne*, Des contes fabuleux, & inventés à plaisir.

CIGUË. s. f. Herbe vénéneuse qui ressemble au persil. (Les Athéniens se servoient souvent de jus de ciguë pour faire mourir ceux qui étoient condamnés à mort.) Et quand on dit, *que les Athéniens firent avaler de la ciguë à Socrate*, on entend parler du jus de la ciguë.

C I L

CIL. s. m. Le poil des paupières. Il se dit plus ordinairement au pluriel. (Les Carthaginois arrachèrent les cils des paupières à Régulus.)

CILICE. s. m. Sorte de petite camisole qui est faite de tissu de poil de chèvre, de crin de cheval, ou de quelqu'autre poil rude & piquant, & que l'on porte sur la chair par mortification. (Porter le cilice. Prendre le cilice. Se revêtir d'un cilice. Pénitence dans le cilice. Le cilice étoit le vêtement des peuples de Cilicie.

CILLEMENT. s. m. Action de ciller. Il ne se dit que des yeux & des paupières. (Il a un cillement d'yeux continuel, d'où est venu son nom.)

CILLER. v. a. Il ne se dit que Des yeux & des paupières, pour signifier, Les fermer & les rouvrir dans le moment. (Il ne fait que ciller les yeux. Ciller les paupières.)

Il se dit quelquefois absolument. (On lui a tiré un coup de pistolet aux oreilles, & il n'a pas seulement cillé. On ne peut regarder le soleil sans ciller.

Ciller, est aussi verbe neutre, & alors il ne se dit que des chevaux. Ainsi on dit, qu'*Un cheval cille, commence à ciller*, pour dire, qu'Il commence à avoir quelques poils blancs aux paupières, au-dessus des yeux.

Cillé, ée. participe.

C I M

CIMBALAIRE. s. f. Plante rampante & fort commune. C'est une espèce de linaire. On se sert avec succès de ses feuilles contre les hémorroïdes.

CIME. s. f. Le sommet, la partie la plus haute d'une montagne, d'un arbre, d'un rocher, &c. (La cime de la montagne étoit couverte de neige. Les écureuils montent jusqu'à la cime des plus hauts arbres.)

Cime, en terme de Botanique, se dit du haut de la tige des arbres & des herbes.

CIMENT. s. m. Brique ou tuile battue & pilée, dont on fait une espèce de mortier. (Faire du ciment. Bâtir à chaux & à ciment. Bassin de Fontaine enduit de ciment. Mettre du ciment entre les pierres d'une muraille.)

On dit proverbialement d'une affaire qui est faite solidement, & avec toutes les formalités nécessaires, en sorte qu'on n'y puisse donner atteinte, qu'(Elle est à chaux & à ciment.)

CIMENTER. v. a. Employer du ciment dans un ouvrage de maçonnerie. (Cimenter un bassin de fontaine. Cimenter du pavé.)

Il signifie figurément Confirmer, affermir. (Cimenter la paix par des alliances. Les Martyrs ont cimenté la foi par leur sang. Cimenter une amitié.)

Cimenté, ée. participe.

CIMETERRE. s. m. Grand coutelas recourbé qui ne tranche que d'un côté. (Un coup de cimeterre. Porter le cimeterre. Être armé d'un cimeterre.)

CIMETIÈRE. s. m. Lieu destiné à enterrer les morts. (Porter un corps au cimetière, l'enterrer dans le cimetière.)

Figurément, en parlant d'Un pays dont l'air est mortel pour les étrangers, on dit que (C'est leur cimetière.)

CIMIER. s. m. L'ornement qu'on porte au haut du casque. (Il avoit une telle bête, une telle figure pour cimier.)

En termes de Blason, c'est la figure de quelque animal, ou de quelqu'autre chose qui se met au dessus du timbre. (Les armes de Montmorenci ont un chien courant pour cimier.)

Cimier, est aussi une pièce de bœuf charnue, prise sur le quartier de derrière. (Une pièce de cimier. Du cimier.) On dit aussi *Du cimier de cerf.*

CIMOLIE. s. f. Espèce d'argile qui vient d'une île appellée *Cimolis*, près de Crète. Les Anciens l'employoient aux mêmes usages auxquels sert à présent la terre sigillée.

On donne aussi le nom de *matiere cimolie* au dépôt qui se trouve sur les meules à aiguiser. En ce sens il est adjectif.

C I N

CINABRE. s. m. Combinaison de souffre & de mercure qui forme un corps solide d'un beau rouge. Le *Cinabre* qui se trouve tout formé dans le sein de la terre, s'appelle *Cinabre naturel*; celui qui est fait par l'art s'appelle *Cinabre artificiel.*

CINÉRAIRE. adj. Il ne se dit que d'une urne qui renferme des cendres. (Urne cinéraire.)

CINÉRATION. s. f. La réduction du bois ou autres corps combustibles en cendres par la violence du feu.

CINGLAGE. s. m. Le chemin qu'un vaisseau fait ou peut faire en vingt-quatre heures.

CINGLER. v. n. Naviguer à pleines voiles. (Cingler en haute mer. Nous cinglames à l'Est, à l'Ouest.)

Il est aussi actif, & signifie Frapper avec quelque chose de délié & de pliant. (Cingler le visage d'un coup de fouet. Il lui a cinglé le visage d'une houssine.)

Il se dit aussi d'Un vent froid & perçant. (Le vent cingle. Il fait un vent qui cingle le visage.)

Il se dit aussi De la grêle, de la neige, de la pluie dans le même sens.

Cinglé, ée participe.

CINNAMOME. s. m. Sorte d'aromate. (On croit communément que la cannelle est le cinnamome des Anciens.) *Voyez* Cannellier.

CINQ. adj. numéral de t. g. Le nombre impair qui est entre quatre & six. La lettre finale Q ne se prononce point quand *Cinq* est suivi immédiatement & sans aucun repos, d'un mot qui commence par une consonne. (Cinq chevaux. Cinq cavaliers. Cinq garçons & cinq filles. Les cinq sens de nature. Les cinq doigts de la main. Cinq fois.) Dans tous les autres cas le Q se prononce. (Espace de cinq ans. Trois & deux font cinq. Ils étoient cinq, tous buvans & mangeans. À cinq pour cent.)

Il est aussi quelquefois substantif. (Un cinq de chiffre.)

On appelle *Un cinq*, au jeu des Cartes, Une carte qui a cinq marques. (Un cinq de carreau, un cinq de trèfle.) Et au jeu des Dés, Le côté du dé qui est marqué de cinq points. (Amener un cinq aux dés, Amener deux cinq.)

CINQUANTAINE. s. f. collect. Nombre de cinquante. (Une cinquantaine de personnes. Une cinquantaine de pistoles.)

On dit d'Un homme qui a cinquante ans accomplis, qu' (Il a la cinquantaine.)

CINQUANTE. adj. numéral de t. g. Nombre composé de cinq dixaines. (Cinquante hommes. Cinquante fois.)

CINQUANTENIER. s. m. Celui qui commande cinquante hommes. Il ne se dit qu'en parlant de la Milice & de la police des Villes. (On fit avertir les Cinquanteniers.)

CINQUANTIÈME. adj. de t. g. Nombre d'ordre. (Le cinquantième chapitre. L'article cinquantième.)

Il est quelquefois substantif, & signifie La cinquantième partie d'un tout. Il a un cinquantième dans ce traité. Il lui en appartient un cinquantième.)

CINQUIÈME. adj. de t. g. Nombre d'ordre. (Le cinquième Roi. La cinquième fois. Il est le cinquième.)

Cinquième, est aussi substantif, & signifie La cinquième partie d'un tout. (Il est héritier pour un cinquième. Il a un cinquième dans cette Ferme.)

On dit absolument *La cinquième*, pour désigner La cinquième classe d'un Collège. (Cet écolier est en Cinquième.)

On dit aussi d'Un écolier qui étudie dans la cinquième classe, que (C'est un Cinquième.)

CINQUIÈMEMENT. adv. En cinquième lieu. (Troisièmement, quatrièmement, cinquièmement.)

CINTRE. s. m. Figure en arcade, en demi-cercle. (Bâtir à plein cintre. Cette

cave est en cintre. Cintre surbaissé.)

Il se prend aussi pour Cette arcade de bois sur laquelle on bâtit les voûtes de pierre. (Ôter le cintre. Poser les cintres. Lever les cintres.)

CINTRER. v. a. Faire un cintre, bâtir en cintre, faire un ouvrage en cintre. (Cintrer une galerie. Cintrer une porte.)

CINTRÉ, ÉE. participe. (Une bordure cintrée. Une glace de miroir cintrée.)

C I O

CIOUTAT. s. m. Sorte de raisin assez semblable au chasselas.

C I P

CIPPE. s. m. Terme d'Architecture & d'Antiquaire. Demi-colonne sans chapiteau, sur laquelle on gravoit autrefois des inscriptions.

C I R

CIRAGE. s. m. Action de cirer, ou l'effet de cette action. (Il a employé beaucoup de temps à ce cirage.) Il se dit De la cire appliquée sur quelque chose. (Cirage des bottes, des toiles, des gants, &c.)

CIRAGE, se dit aussi Des appartemens qui sont cités.

CIRCÉE. s. f. Plante commune aux environs de Paris. On en fait peu d'usage en médecine.

CIRCONCIRE. v. a. *Je circoncis, nous circoncisons. Je circoncirai. Que je circoncisse.* Couper le prépuce. (Il étoit ordonné dans l'ancienne Loi de circoncire les enfans mâles. Les Juifs, les Mahométans font circoncire leurs enfans mâles.)

CIRCONCIS, ISE. participe.

CIRCONCISION. s. f. L'action par laquelle on circoncit. (La Circoncision étoit ordonnée dans l'ancienne Loi. La Circoncision des Juifs.)

On appelle *La Fête de la Circoncision*, Le jour où l'on célèbre la Circoncision de Notre-Seigneur, qui est le premier jour de l'année.

On dit figurément & en termes de l'Écriture Sainte, *La circoncision du cœur*, *la circoncision des lèvres*, pour dire, Le retranchement des mauvaises pensées, des mauvais désirs, des paroles qui peuvent blesser ou la charité ou la pudeur.

CIRCONFÉRENCE. s. f. Le tour d'un cercle. (Toutes les lignes tirées du centre à la circonférence sont égales entr'elles. La circonférence d'un grand cercle du ciel, d'un grand cercle de la terre. La circonférence du ciel, de la terre, d'un globe. Les Mathématiciens divisent la circonférence d'un cercle en trois cents soixante degrés.)

Il se dit aussi De toute sorte d'enceinte, quoiqu'elle ne soit pas parfaitement ronde. (Cette Ville enferme plusieurs jardins dans sa circonférence. Cette Place a tant de toises dans sa circonférence.)

On dit en termes de Physique, que *Le sang est porté du centre à la circonférence par les artères, & qu'il est rapporté de la circonférence au centre par les veines*, pour dire, que Le cœur pousse le sang vers les extrémités, & que le sang revient des extrémités au cœur.

CIRCONFLÈXE. adj. Il n'est d'usage qu'avec le mot d'accent, & c'est Un des trois accens de la Langue Grecque, qui a la figure d'un *s* couchée ~. En parlant de la Langue Françoise, on appelle *Circonflèxe*, Un accent qui est fait comme un v renversé ^, & qu'on met sur certaines syllabes, pour marquer qu'elles sont longues.

CIRCONLOCUTION. s. f. Périphrase, circuit de paroles. (User de circonlocution. Grande circonlocution. Parler par circonlocution. La circonlocution sert souvent à l'Orateur.)

CIRCONSCRIPTION. s. f. Ce qui borne & qui limite la circonférence des corps. (La circonscription est une propriété naturellement inséparable des corps.)

CIRCONSCRIRE. v. a. Donner des limites, mettre des bornes à l'entour. (Dieu est un Être infini qui ne se peut circonscrire, ni par les lieux, ni par les temps.)

On dit en Géométrie, *Circonscrire une figure à un cercle*, pour dire, Tracer une figure dont les côtés touchent le cercle.

CIRCONSCRIT, ITE. participe.

CIRCONSPECT, ECTE. adj. Discret, retenu, qui prend garde à ce qu'il fait, à ce qu'il dit. (Homme fort circonspect. Circonspect dans ses actions, dans ses paroles.)

CIRCONSPECTION. s. f. Prudence, retenue, discrétion. (Il faut user de grande circonspection. Il a apporté beaucoup de circonspection dans cette affaire. Agir, parler avec circonspection.)

CIRCONSTANCE. s. f. Certaine particularité qui accompagne un fait, une nouvelle, ou quelque chose de semblable. (Circonstances aggravantes. Circonstance remarquable. Remarquer, observer, examiner, peser toutes les circonstances de l'action. Les circonstances des personnes, du lieu, du temps. Exposer un fait, & en marquer jusqu'aux moindres circonstances. Le choix des circonstances. Souvent les circonstances changent la nature des choses.)

En style de pratique, on dit en parlant d'Une terre, d'une maison, d'une affaire, d'un procès, *Les circonstances & dépendances*, pour dire, Tout ce qui en dépend. (Terre adjugée avec ses circonstances & dépendances. Procès renvoyé avec ses circonstances & dépendances.)

CIRCONSTANCIER. v. a. Marquer les circonstances. (Circonstancier une affaire. Circonstancier un fait.)

CIRCONSTANCIÉ, ÉE. participe. (Un fait bien circonstancié. Relation bien circonstanciée.)

CIRCONVALLATION. s. f. Fossé que les assiégeans font autour de leur camp, avec des redoutes, des places d'armes, & autres fortifications, pour se garantir des attaques du dehors, & pour empêcher qu'il n'entre du secours dans la Place assiégée. (Lignes de circonvallation. Faire la circonvallation d'un camp.)

CIRCONVENIR. v. a. Tromper artificieusement, par des circuits & par des détours. (Il croyoit le circonvenir par ses artifices. Il a circonvenu ses Juges.)

CIRCONVENU, UE. participe.

CIRCONVENTION. s. f. Tromperie artificieuse. (Il y a eu de la circonvention en cela. Il a usé de circonvention.)

CIRCONVOISIN, INE. adj. Il n'a guère d'usage qu'au pluriel, & ne se dit que Des lieux, des choses, & des personnes collectivement, qui sont proche & autour de celles dont on parle. (Lieux circonvoisins. Les Provinces circonvoisines. Les peuples circonvoisins. Les nations circonvoisines. Les paroisses circonvoisines.)

CIRCONVOLUTION. s. f. Il se dit de plusieurs tours faits autour d'un centre commun. (Faire plusieurs circonvolutions.)

CIRCUIT. s. m. Enceinte, tour. (Le circuit de la Ville. Faire le circuit des murailles. Le circuit d'une Province. Un grand circuit. Un long circuit. Cette Ville a une grande lieue de circuit.)

On dit figurément, *Circuit de paroles*; & cela se prend pour tout ce qu'on dit avant que de venir au fait. (Un grand circuit de paroles. Un long circuit de paroles.)

CIRCULAIRE. adj. de t. g. Rond. (Forme circulaire. Figure circulaire.)

Il se dit aussi de ce qui va en rond. (Le mouvement circulaire.)

On appelle *Lettre circulaire*, Une lettre faite pour informer diverses personnes d'une même chose. (Écrire une lettre circulaire. Envoyer une lettre circulaire. Expédier des lettres circulaires.)

CIRCULAIREMENT. adv. D'une manière circulaire, en rond. (Les cieux se meuvent circulairement.)

CIRCULATION. s. f. Mouvement de ce qui circule. (La circulation du sang. La circulation de la sève dans les plantes.)

On appelle figurément, *La circulation de l'argent*, Le mouvement de l'argent qui passe d'une main à l'autre, & qui le fait rouler dans le commerce.

CIRCULATION, en Chimie, est Une opération par laquelle les vapeurs ou liqueurs que la chaleur a fait monter, sont obligées de retomber perpétuellement sur la substance dont elles ont été dégagées.

CIRCULER. v. n. Se mouvoir circulairement. Il se dit particulièrement du sang. (Le sang circule dans les veines.)

On dit figurément, que *L'argent circule*, pour dire, que L'argent roule, qu'il a son cours ordinaire dans le commerce. (Faire circuler l'argent.)

On dit aussi, *Faire circuler des billets*, pour dire, Leur donner cours dans le commerce.

CIRE. s. f. Matière molle & jaunâtre, qui reste du travail des Abeilles après qu'on en a exprimé le miel. (Cire vierge. Travailler en cire. Pain de cire. Flambeau de cire pure. Cire fondue. Blanchir la cire à la rosée. Colorer la cire. Sceller en cire jaune, en cire rouge, en cire verte, en cire bleue. Les Anciens écrivoient sur des tablettes enduites de cire. Figure de cire. Faire un portrait en cire.)

On dit d'Un homme qui a la jaunisse, qu' (Il est jaune comme cire.)

On dit d'Un jeune enfant doux & docile, que *C'est une cire molle*, pour dire, qu'On lui fera prendre telles inclinations qu'on voudra. Il se dit aussi de toute personne qui reçoit facilement toute sorte d'impressions.

On dit proverbialement De deux hommes qui ont les mêmes inclinations, les mêmes humeurs, qu' (Ils sont égaux comme de cire.)

On dit aussi d'Un habit qui est fort juste à celui qui le porte, qu' (Il lui vient comme de cire.)

CIRE, se dit aussi De la bougie qu'on brûle dans une chambre. (Dans cette maison on ne brûle que de la cire.)

Il se prend aussi pour Le luminaire d'une Église. (La cire appartient au Curé. Les funérailles ont coûté tant pour la cire.)

On appelle *Droit de cire*, Certain droit qui se paye dans la Maison du Roi, en Chancellerie & ailleurs. *Certains Officiers ont droit de cire*, pour dire, qu'On leur doit donner tant de bougies, tant de livres de bougie.

CIRE, se prend aussi figurément pour le Sceau de la Chancellerie. (La rémission est

accordée, il ne faut plus que de la cire.)

On appelle *Cire d'Espagne*, Certaine composition faite de laque & autres matières, à laquelle on donne diverses couleurs, & dont on se sert pour cacheter les lettres, &c. (Un bâton de cire d'Espagne.)

On appelle encore *Cire*, l'humeur épaisse & jaune qui se forme dans les oreilles. (La cire des oreilles.)

CIRER. v. a. Enduire de cire. (Cirer des bottes, de la toile, des gants.)

CIRÉ, ÉE. participe. (Toile cirée.)

CIRIER. s. m. Ouvrier qui travaille en cire.

CIROËNE. s. m. Espèce d'emplâtre que l'on applique sur les membres foulés ou blessés par quelque contusion, sans qu'il y ait ouverture. (Un bon ciroëne. Mettre un bon ciroëne sur la partie offensée.)

CIRON. s. m. Sorte de petit insecte qui s'engendre entre cuir & chair, & qui est presque imperceptible. (Tirer des cirons avec la pointe d'une épingle.)

On dit d'Une chose extrêmement petite, qu' (Elle n'est pas plus grosse qu'un ciron.)

Il signifie aussi La petite ampoule qu'un ciron fait venir à la main, ou ailleurs. (Percer un ciron. Crever des cirons.)

CIRQUE. s. m. Lieu destiné chez les anciens Romains pour les jeux publics, & particulièrement pour les courses de chevaux & de chariots. (Les Jeux du Cirque. Remporter le prix aux Jeux du Cirque. Les Cirques étoient de figure ovale.)

CIRSOCELE. s. f. Tumeur qui arrive aux vaisseaux spermatiques des testicules. On l'appelle aussi *Hernie variqueuse*.

CIRURE. s. f. Enduit de cire préparée. (Une bonne cirure. Une mauvaise cirure. La cirure des bottes empêche qu'elles ne prennent l'eau.)

CIS

CISAILLER. v. a. Terme de monnoie. Couper avec les cisailles les pièces fausses, légères. (Cisailler des pièces de monnoie altérées, de peur qu'elles ne demeurent dans le commerce.)

CISAILLÉ, ÉE. participe.

CISAILLES. s. f. pl. Gros ciseaux à couper des plaques de métal d'or & d'argent.

Il se dit aussi Des rognures qui restent de la monnoie qu'on a fabriquée. Et en ce sens on dit aussi au sing. *De la cisaille*.

CISEAU. s. m. Ferrement plat qui tranche par un des bouts, & qui sert à travailler le bois, le fer, la pierre, &c. (Ciseau de Sculpteur. Ciseau de Maçon. Ciseau de Menuisier. Ciseau d'Orfévre. Les Statues de marbre se travaillent avec le ciseau. Faire émoudre un ciseau.)

On appelle *Ouvrage du ciseau*, Les ouvrages de Sculpture; & on dit d'Un habile Sculpteur, qu' (Il a le ciseau admirable, le ciseau excellent, savant, délicat, &c.)

CISEAUX. s. m. pl. Instrument de fer composé de deux branches tranchantes en dedans, & jointes ensemble par un clou. (Une paire de ciseaux. Couper une étoffe avec des ciseaux, mettre les ciseaux dedans. Un étui à ciseaux. Ciseaux à faire la barbe. Ciseaux à faire les cheveux. Ciseaux de Tailleur. Ciseaux de Jardinier pour tondre les buis.)

On dit quelquefois, *Ciseau*, au singulier. (On n'a point encore mis le ciseau dans cette étoffe. Le Chirurgien lui a donné trois coups de ciseau.)

On dit poëtiquement, *Le ciseau de la Parque*.

CISELER. v. a. Travailler avec le ciselet. (Ciseler de la vaisselle d'argent.)

CISELÉ, ÉE. participe. (Argent ciselé. Vaisselle ciselée.)

On appelle *Velours ciselé*, Du velours à fleurs, à ramages.

CISELET. s. m. Petit ciseau dont les Orfévres, les Graveurs, les Armuriers, &c. se servent dans leurs ouvrages. (Travailler au ciselet. Cela est fait au ciselet.)

CISELEUR. s. m. Ouvrier dont le métier est de ciseler. (C'est un excellent Ciseleur.)

CISELURE. s. f. L'ouvrage qui se fait en ciselant. (La façon de cette vaisselle d'argent est fort chère à cause de la ciselure.)

CISTE. s. m. Plante dont quelques espèces croissent dans nos Provinces méridionales. Les plus recherchées sont celles qui donnent le Ladanum, sorte de gomme odorante, dont on fait usage en Médecine.

CISTOPHORE. s. m. Terme d'Antiquaire. Médaille où l'on voit des corbeilles. Ces médailles étoient frappées, à ce qu'on croit, pour les Fêtes des Orgies qu'on célébroit en l'honneur de Bacchus.

CISTRE. *Voyez* SISTRE.

CIT

CITADELLE. s. f. Forteresse qui commande à une ville. (Forte Citadelle. La ville est prise, mais la Citadelle tient encore. On a bridé la ville par une Citadelle. Le Gouverneur d'une Citadelle. Les fossés, les remparts d'une Citadelle. Bâtir une Citadelle. Raser une Citadelle.)

CITADIN, INE. s. Bourgeois, habitant d'une cité. Il n'a guère d'usage qu'en parlant des habitans de certaines villes d'Italie, pour signifier ceux qui ne sont pas du corps de la Noblesse. (Le Chancelier de Venise est toujours du Corps des Citadins. Les Citadins ont peu de part au Gouvernement de la République de Venise.)

CITATION. s. f. Ajournement. En ce sens, il n'est guère en usage que dans les affaires Ecclésiastiques. (Il n'a point comparu à la première citation. Après les trois citations.)

Il se dit aussi De l'ordre que le Grand-Maître envoie à tous les Chevaliers de se rendre à Malte en certaines occasions.

Il signifie aussi Allégation d'un passage. (Citation d'un passage. Mettre les citations en marge, à la marge. Une fausse citation. Remplir un discours de citations. Des marges chargées de citations.)

CITÉ. s. f. Ville. Grand nombre de maisons enfermées de murailles. (Grande Cité. Cité nombreuse. Une belle Cité. Jérusalem s'appeloit la sainte Cité.) Son plus grand usage est présentement dans la Poësie & dans le style oratoire.

CITÉ, se prend en quelques villes pour la partie la plus ancienne de la ville, & où est l'Église Épiscopale. (On divise Paris en Ville, Cité, & Université. Il y a tant d'Églises en la Cité.)

Il se dit aussi en quelques villes non Épiscopales, De la partie de la ville où est la principale Église.

CITER. v. a. Ajourner, appeler pour comparoître devant le Magistrat. Il ne se dit guère qu'en matière Ecclésiastique. (Citer quelqu'un pardevant le Juge. Citer en jugement. On le cita au Concile.)

On dit, qu'*On cite les Chevaliers à Malte*, pour dire, qu'On leur ordonne de s'y rendre. (On cita à Malte tous les Chevaliers, parce que l'Île étoit menacée des armées du Turc.)

CITER, signifie aussi Alléguer. (Citer un passage. Citer la Loi. Citer faux. Citer juste. Citer les Auteurs anciens.)

On dit aussi, *Citer son Auteur*, pour dire, Nommer celui de qui on tient une nouvelle, ou quelque chose de semblable. (Je vous prie, ne me citez pas. Profitez de l'avis sans citer personne.)

CITÉ, ÉE. participe.

CITÉRIEUR, EURE. adj. Terme qui ne s'emploie qu'en Géographie. Ce qui est en-deçà, de notre côté, plus près de nous. (L'Inde citérieure est en-deçà du Gange.)

CITERNE. s. f. Réservoir sous terre pour recevoir & garder l'eau de pluie. (Eau de Citerne.)

CITERNEAU. s. m. Petite citerne où l'eau s'épure avant que de passer dans la citerne.

CITISE. s. m. Arbrisseau qui porte des fleurs légumineuses. On le cultive dans les jardins, à cause de la beauté & de la durée de ses fleurs. On le taille en boule, ou l'on en fait des palissades. Les Jardiniers le nomment *Trifolium*.

CITOYEN, ENNE. sub. Habitant d'une Ville, d'une Cité. (Riche Citoyen. Sage Citoyen.) On dit qu'*Un homme est bon Citoyen*, pour dire, que C'est un homme zélé pour sa Patrie. (Il a fait le devoir d'un bon Citoyen.)

On appeloit autrefois *Citoyens Romains*, non-seulement ceux qui étoient nés à Rome, mais aussi ceux qui avoient acquis le droit & les priviléges de Citoyen Romain, quoiqu'ils fussent d'un autre pays. (Saint Paul étoit Citoyen Romain.)

CITRIN, INE. adj. Qui est de couleur de citron.

CITRON. s. m. Sorte de fruit de forme ovale, de couleur jaune pâle, & qui est plein de jus. (Citron aigre, citron doux. Jus de citron. Couleur de citron. Chair de citron confite. Écorce de citron confite.)

CITRON, se dit aussi De la couleur de citron. (Taffetas citron, de couleur de citron.)

CITRONNÉ, ÉE. adj. Qui sent le citron, où l'on a mis du jus de citron. (Tisane citronnée.)

CITRONNELLE. s. f. Espèce de liqueur faite avec de l'eau-de-vie & du citron.

CITRONNELLE. s. f. *Voyez* MÉLISSE.

CITRONNIER. s. m. L'arbre qui porte le citron. (Fleur de citronnier. Les citronniers aiment les pays chauds.)

CITROUILLE. s. f. Sorte de fruit qui devient extrêmement gros, & qui rampe sur la terre avec sa tige & ses feuilles. (Manger de la citrouille. Pain de citrouille. Potage à la citrouille. De la citrouille fricassée.)

On dit figurément & bassement, d'Une grosse femme, que (C'est une grosse citrouille.)

CIV

CIVADIÈRE. s. f. Voile du mât de beaupré.

CIVE. s. f. Plante potagère. Sa racine est un assemblage de petites bulbes, à peu près comme dans l'échalote. On compte trois espèces de cives, dont la plus petite se nomme *Civette*. On l'emploie principalement dans les fournitures de salades.

CIVET. s. m. Espèce de ragoût fait de chair de lièvre. (Faire un civet. Manger un civet. Un civet de lièvre. Mettre un lièvre en civet.)

CIVETTE. s. f. Petite herbe potagère, qu'on emploie principalement dans la salade.

CIVETTE. s. f. Animal qui ressemble à une

grosse fouine, & dont on tire une sorte de liqueur épaisse & odoriférante. (La civette est un animal fort sauvage.)

On appelle aussi *Civette*, La liqueur épaisse & odoriférante qu'on tire de la civette. (La civette entre dans plusieurs parfums. Sentir la civette L'odeur de la civette est trop forte quand elle est toute seule.)

CIVIÈRE. s. f. Espèce de brancard sur lequel on porte à bras de la pierre, du fumier & des fardeaux. (Charger de la pierre sur une civière. Cet homme étoit fort blessé, on le remporta sur une civière.)

On dit proverbialement & figurément, *Cent ans bannière & cent ans civière*, pour marquer Les révolutions & les changemens de fortune qui arrivent dans les maisons.

CIVIL, ILE. adj. Qui regarde & qui concerne les Citoyens. (La vie civile. La société civile. La guerre civile.)

Droit Civil, se prend pour la Jurisprudence Romaine, qu'on appelle autrement Droit écrit. (Cours de Droit Civil. Professeur en Droit Civil.)

Civil, en termes de Palais, se dit par opposition à Criminel. (Matière civile. Procès civil. Affaire civile. Lieutenant civil. Partie civile.)

On appelle *Intérêts civils*, Le dédommagement dû à quelqu'un sur le bien d'un criminel, à cause du tort qu'il a souffert par le crime commis.

On appelle *Requête civile*, Une Requête présentée pour l'entérinement des Lettres qu'on a obtenues du Prince, afin d'être restitué contre un Arrêt contradictoire. (Présenter une Requête civile. Se pourvoir par Requête civile. Revenir contre un Arrêt par Requête civile. Moyens de Requête civile. Faire juger une Requête civile.)

On appelle figurément *Mort civile*, Le retranchement des droits & des fonctions de la société civile, en conséquence de vœux solennels faits dans un Ordre Religieux, ou d'une condamnation à mort par contumace, ou d'une condamnation, soit aux Galères perpétuelles, soit à un bannissement perpétuel. (Le bannissement perpétuel emporte la mort civile.)

Civil, signifie aussi Courtois, honnête. (Un homme fort civil. Une femme fort civile. Il faut être civil à tout le monde. Il m'a reçu d'une manière fort civile.)

CIVILEMENT. adv. En matière civile, en procès civil. (Procéder civilement. Juger civilement. Poursuivre civilement.)

On dit, qu'*Un homme est mort civilement*, Lorsqu'il y a contre lui quelque condamnation qui le prive des droits & des fonctions de la société civile. (Un homme interdit, un homme banni à perpétuité, est mort civilement.)

On dit aussi d'Un Religieux, d'une Religieuse, qu' (Ils sont morts civilement.)

Civilement, signifie aussi Honnêtement, avec politesse. (Vivre civilement avec quelqu'un. Traiter civilement. Recevoir civilement. Agir, parler civilement.)

CIVILISER. v. a. Rendre civile une matière criminelle, réduire une cause criminelle à une procédure ordinaire & civile. (Civiliser un procès. Civiliser une cause criminelle.)

Il signifie aussi Rendre civil, honnête & sociable; polir les mœurs. (Le commerce des Grecs a civilisé les Barbares.)

Civilisé, ée. participe. (Un procès civilisé. Les peuples civilisés. Les Nations civilisées.

CIVILITÉ. s. f. Honnêteté, courtoisie, manière honnête de vivre & de converser dans le monde. (Un homme plein de civilité. Il en a usé avec beaucoup de civilité. Manquer de civilité. Cela est contre les règles de la civilité. Il est de la civilité de...)

Civilité, se dit aussi Des actions, des paroles civiles, des complimens & des autres semblables devoirs de la vie. (Faire civilité à quelqu'un. Faire des civilités. Recevoir des civilités de la part de quelqu'un. Il m'a comblé, il m'a accablé de civilités. Après les premières civilités de part & d'autre. Il a mal reçu les civilités qu'on lui a faites.)

On dit proverbialement d'Un homme qui manque aux devoirs les plus ordinaires de la civilité, qu'*Il n'a pas lu la Civilité puérile*, qui est le titre d'un ancien Livre.

CIVIQUE. adj. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, *Couronne Civique*. La Couronne Civique chez les Romains, étoit une couronne de chêne qu'on donnoit à celui qui avoit sauvé la vie à un citoyen dans un assaut, dans une bataille.

C L A

CLABAUD. s. m. Il se dit proprement d'un chien de chasse qui a les oreilles pendantes, & qui se récrie mal-à-propos sur les voies. (Le Véneur n'a point de créance à ce chien, c'est un clabaud, ce n'est qu'un clabaud.)

On dit figurément & par injure, en parlant d'Une homme stupide & grossier, & qui parle beaucoup & mal-à-propos, que (C'est un clabaud.)

On dit figurément & familièrement d'Un chapeau qui a les bords pendans, qu' (Il fait le clabaud, qu'il est clabaud.)

CLABAUDAGE. s. m. Le bruit que font plusieurs chiens qui clabaudent. (Le clabaudage des chiens dans un chenil.)

CLABAUDER. v. n. Aboyer fréquemment. Il ne se dit au propre que d'Un chien de chasse qui aboie ordinairement sans être sur les voies de la bête. (Un chien qui ne fait que clabauder.)

Il signifie figurément, Crier, faire du bruit mal-à-propos & sans sujet. (Cet homme ne fait que clabauder. Il n'a fait que clabauder contre telles personnes.) Il est familier aussi bien que les deux suivans.

CLABAUDERIE. s. f. Criaillerie importune & sans sujet. (Il croit l'emporter par ses clabauderies perpétuelles.)

CLABAUDEUR, EUSE. s. Grand criailleur, celui qui crie beaucoup & mal à-propos. (C'est un clabaudeur éternel.)

CLAIE. s. f. Ouvrage à claire voie en forme de carré long, & fait ordinairement de brins d'osier entrelacés. (Une claie à nettoyer les habits. Une claie à passer de la terre, à passer du sable. On traîne sur la claie ceux qui ont été tués en duel, ou qui se sont défaits eux-mêmes. On se sert de claies à la guerre pour faire des retranchemens. Un retranchement fait avec des claies.)

CLAIR, AIRE. adj. Éclatant, lumineux, qui jette, qui répand de la lumière. (Le soleil est le plus clair de tous les Astres. La lune est claire. Le feu est clair de sa nature. Ce bois fait un beau clair.)

En ce sens il se prend quelquefois substantivement. (Le clair de la lune. Nous marchames toute la nuit au clair de la lune. Il fait clair de lune, grand clair de lune, un beau clair de lune.)

Clair, signifie aussi, Qui reçoit beaucoup de jour. (Cette Église est bien claire. Cette chambre, cette gallerie est fort claire.)

On dit dans ce même sens, (Il fait bien clair dans cette Église, dans cette chambre.)

On dit aussi absolument, *Il fait clair*, pour dire, Il fait jour. (Il ne faisoit pas encore clair quand nous partimes.) Ce qui s'entend aussi quelquefois du clair de la lune.

Clair, signifie aussi Luisant en la superficie, poli. (Des armes claires. Vaisselle d'argent fort claire. Un plancher bien clair & bien frotté.)

On dit, qu'*Une Dame a le teint clair*, pour dire, qu'Elle a le teint vif & uni.

Clair, en matière de couleurs, signifie Moins foncé, plus approchant du blanc. (Vert clair. Rouge clair. Clair brun.)

On appelle *Cheveux clair-bruns*, Des cheveux d'un brun moins foncé; & on dit d'Une fille qui a les cheveux de cette sorte, qu' (Elle est clair-brune.)

On appelle *Clair-obscur* parmi les Peintres, Certains desseins où il n'y a point de mélange d'autres couleurs que du blanc & du noir, ou de quelqu'autre couleur brune. (Il a ramassé plusieurs desseins de clair-obscur, faits par différens Maîtres.)

On dit, que *le clair obscur est bien observé dans un tableau*, pour dire, que Les ombres & la lumière y sont bien distribuées. Et qu'*Un Peintre entend bien le clair-obscur*, pour dire, qu'Il sait bien placer les ombres & les lumières.

Clair, se dit encore en Peinture, Des couleurs hautes qui représentent les jours, les parties éclairées; & en ce sens il s'emploie ordinairement au pluriel & substantivement. (Les clairs sont bien entendus, sont mal entendus dans ce tableau.)

On appelle encore ainsi dans les ouvrages de tapisserie, Les laines & les soies claires qui servent à rehausser l'ouvrage. (Cet ouvrage de tapisserie est presque achevé, il n'y a plus que les clairs à mettre.)

Clair, signifie aussi Transparent. (Verre clair. Des vitres bien claires. Clair comme cristal de roche.)

Il signifie aussi, Qui n'est point trouble. (Claire fontaine. De l'eau claire. Vin clair. Ce vin n'est pas encore clair. Cela est clair comme de l'eau de roche.)

On dit, que *Le temps est clair*, que *le ciel est clair & serein*, pour dire, qu'Il n'y a aucun nuage en l'air.

On dit, *Du vin tiré à clair*, *tiré au clair*, pour dire, Du vin qui étant bien reposé, a été tiré en bouteille.

Proverbialement en parlant d'Un homme qui a entrepris quelque chose où l'on croit qu'il ne réussira pas, on dit, qu' (Il n'y fera que de l'eau toute claire.)

Clair, signifie aussi, Qui a peu de consistance. En ce sens il est opposé à épais, & il ne se dit proprement que des choses liquides. (Ce sirop est trop clair. Cette bouillie, cette purée est trop claire.)

On appelle *Lait clair*, Le petit lait.

On appelle aussi *Clair*, Ce qui n'est pas bien serré, qui n'est pas près à près. (Toile claire. De la gaze bien claire. Avoir les cheveux bien clairs. Les blés sont fort clairs. Ce bois est fort clair.)

Clair, se dit aussi De la voix & des sons, & signifie Net & aigu. (Cet enfant de chœur a la voix claire. La voix des femmes est ordinairement plus claire que celle des hommes.)

CLAIR, signifie figurément Intelligible, aisé à comprendre. (Idée claire, style clair, discours clair. Une expression claire. Un Commentaire bien clair. Il n'y a rien de si clair. Méthode claire & aisée. Il s'est expliqué en termes fort clairs.)

Il signifie aussi Évident, manifeste. (Son droit est clair comme le jour. La raison, la conséquence en est claire. Preuve claire, claire comme le jour.)

On dit figurément, qu'*Un homme a l'esprit clair*, *le jugement clair*, pour dire, qu'Il a beaucoup de netteté dans l'esprit, dans le jugement.

On appelle *Clairs deniers*, *argent clair*, L'argent, les deniers qu'on peut toucher quand on veut, qu'on peut recevoir aisément. (Il s'est payé des plus clairs deniers de la recette. C'est de l'argent clair.)

CLAIR, s'emploie aussi adverbialement, & signifie, D'une manière claire & distincte. (Voir clair. Entendre clair)

On dit figurément, qu'*Un homme voit clair*, *voit fort clair*, pour dire, qu'Il a l'esprit pénétrant. (On ne lui en fera pas aisément accroire, il voit fort clair.)

On dit aussi figurément, qu'*Un homme entend fort clair*, pour dire, qu'Il a beaucoup d'intelligence, & qu'il entend à demi-mot. (Il ne faut pas beaucoup d'explication avec lui, il entend fort clair.)

On dit, *Parler clair*, pour dire, Parler avec une voix grêle & aiguë. (Il parle clair comme une femme) Et on dit figurément, *Parler clair & net*, *parler haut & clair*, pour dire, Parler franchement, & sans chercher d'adoucissement & de détours (Il a dit son sentiment haut & clair. Il s'en est expliqué haut & clair.)

CLAIRE. s. f. On nomme ainsi dans l'affinage les cendres lavées, ou les os calcinés dont on se sert pour faire les coupelles.

CLAIREMENT. adv. D'une manière claire, nettement, distinctement. (De là on distingue clairement tous les vaisseaux qui sont dans le port. J'ai distingué clairement sa voix.)

Il signifie figurément, D'une manière intelligible. (Parler clairement. Expliquer clairement un passage. Il m'a dit clairement son intention.)

Il signifie aussi, Évidemment, manifestement. (Démontrer clairement une proposition. Il prouve clairement ce qu'il dit.)

CLAIRET. adj. diminutif. Il ne se dit proprement que Du vin rouge, à la distinction du blanc. (Vin blanc & vin clairet. Du blanc & du clairet.)

On appelle *Eau clairette*, Une liqueur faite avec de l'eau-de-vie, du sucre, &c.

CLAIRE-VOIE. s. f. Terme de Jardinage. *Semer à claire-voie*, pour dire, Jeter la graine en terre le moins épais qu'il se peut.

On appelle aussi *Claire-voie*, Les claies, les mannequins, & autres ouvrages d'osier, dont les parties sont éloignées les unes des autres. (Ce panier est à claire-voie.)

On appelle aussi *Claire-voie*, dans un parc ou dans un jardin, Une ouverture faite à rez de chaussée dans le mur, & qui n'est fermée que par une grille, ou par une espèce de fossé appelé *Saut de Loup*.

On dit aussi De toutes sortes de tissus qui ne sont pas serrés, qu' (Ils sont faits à claire-voie.)

CLAIRIÈRE. s. f. On appelle ainsi dans une forêt, Un endroit tout-à-fait dégarni d'arbres. (Il y a tant d'arpens dans cette forêt, sans compter les clairières.)

CLAIRON. s. m. Sorte de trompette dont le son est aigu & perçant. (Trompettes & clairons. Le son des trompettes & des clairons.) Il ne s'emploie plus qu'en Poësie.

CLAIR-SEMÉ, ÉE. adj. Qui n'est pas bien serré, qui n'est pas près à près. (Du blé clair-semé, de l'avoine clair-semée.)

On dit proverbialement, que *L'argent est clair-semé chez quelqu'un*, pour dire, qu'Il en a fort peu.

Il se dit aussi figurément Des ouvrages d'esprit. Ainsi on dit d'Un livre où il y a quelques beaux traits, mais de loin à loin, que (Les beautés y sont clair-semées.)

CLAIR-VOYANCE. s. f. Sagacité & pénétration dans les affaires. (C'est un homme habile & qui a de la clair-voyance. Rien ne sauroit échapper à son exactitude & à sa clair-voyance.) Il vieillit.

CLAIR-VOYANT, ANTE. adj. Intelligent, éclairé, & pénétrant dans les affaires. (C'est un homme fort clair-voyant. Il a l'esprit clair-voyant. Vous ne le tromperez pas, il est trop clair-voyant. C'est une femme habile & clair-voyante.) Ce mot ne se dit qu'au figuré.

CLAMEUR. s. f. Grand cri. (Clameur tumultueuse. Clameur publique. Il s'éleva une clameur universelle. Les clameurs d'une populace mutinée. On entendoit de tous côtés de grandes clameurs. Cela excita les clameurs de l'assemblée. Les clameurs des femmes.)

CLAMEUR DE HARO. Terme de Justice, usité en Normandie, pour dire, Citation devant le Juge. (Nonobstant clameur de haro.)

CLAN. s. m. Nom qu'on donne en Écosse & en Irlande à une tribu formée d'un certains nombres de familles.

CLANDESTIN, INE. adj. Qui se fait en cachette & contre les lois. Il n'a guère d'usage qu'en ces deux phrases. (Mariage clandestin. Assemblée clandestine.)

CLANDESTINE, ou L'HERBE CACHÉE. s. f. On la nomme ainsi, parce que ses feuilles sont en partie cachées dans la terre. On l'appelle encore *L'herbe à la matrice*, parce qu'elle est bonne pour certaines maladies de femme.

CLANDESTINEMENT. adv. D'une manière clandestine, en cachette. (Ils se sont mariés clandestinement. Ils complotèrent, ils s'assemblèrent clandestinement.)

CLANDESTINITÉ. s. f. Vice d'un mariage fait clandestinement. C'est un terme de Palais. (La clandestinité empêche la validité d'un mariage.)

CLAPET. s. m. Espèce de petite soupape, qui se lève & se baisse par le moyen d'une simple charnière. (Clapet de pompe.)

CLAPIER. s. m. On appelle ainsi certains petits trous creusés exprès, où les lapins se retirent. (Un clapier bien peuplé. On fait des clapiers dans les garennes.)

On appelle aussi *Clapier*, Une machine de bois où l'on nourrit des lapins domestiques, & qui est faite à l'imitation des clapiers de garennes. (Faire un clapier dans un grenier.)

On appelle *Lapin de clapier*, ou simplement *Clapier*, Les lapins élevés dans ces sortes de machines; & l'on dit d'un mauvais lapin, que (C'est un lapin de clapier, un franc clapier.)

CLAPIR. Se clapir, se blottir, se tapir, se cacher dans un trou. Il se dit particulièrement des lapins.

CLAQUE. s. f. Coup du plat de la main. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, (Une claque sur les fesses.)

CLAQUE, est aussi une espèce de sandale qu'on met par-dessus le soulier, pour se garantir de l'humidité & des crottes.

CLAQUEDENT. s. m. Terme d'injure & de mépris, qui se dit d'Un gueux, d'un misérable qui tremble de froid. (C'est un claquedent.) Il est bas.

CLAQUEDENT, se dit aussi pour signifier Un braillard, un homme qui ne fait que parler sans savoir ce qu'il dit. (Ce n'est qu'un claquedent, il parle toujours à tort & à travers.) Il est familier.

CLAQUEMENT. s. m. On dit, *Claquement de dents*, pour signifier le bruit que font les dents d'un homme qui tremble de froid.

Et *Claquement de mains*, pour signifier le bruit que font les mains, en les frappant l'une contre l'autre.

CLAQUEMURER. v. a. Renfermer, resserrer dans une étroite prison. (Cet homme faisoit l'insolent, on l'a claquemuré. Il a été claquemuré dans les Petites Maisons.) Il ne se dit qu'en plaisanterie.

CLAQUEMURÉ, ÉE. participe.

CLAQUE-OREILLE. s. m. Chapeau dont les bords sont pendans, & ne se soutiennent pas bien. Il est bas, & quelquefois il se dit de l'homme ainsi coiffé.

CLAQUER. v. n. Faire un certain bruit aigu & éclatant. (Claquer des mains. Un charretier qui fait claquer son fouet. Un fouet qui claque bien.)

On dit figurément & familièrement, *Faire claquer son fouet*, pour dire, Faire valoir son autorité, son crédit, &c.

On dit, *Claquer des dents*, & que les *dents claquent*, Quand les dents se choquent par un tremblement que cause le froid ou la peur. (Lorsque le frisson lui prend, les dents lui claquent, il claque des dents.)

CLAQUET. s. m. Petite latte dans un moulin, qui est sur la trémie, & qui battant sur la meule, fait du bruit. (On entend le bruit du claquet.)

On dit populairement d'Une personne qui parle beaucoup. (La langue lui va comme un claquet de moulin.)

CLARIFICATION. s. f. L'action par laquelle on rend une liqueur claire. (La clarification d'une liqueur, d'un sirop.)

CLARIFIER. v. a. Rendre claire une liqueur qui est trouble. (Clarifier de l'hippocras. Clarifier un sirop. Il y a plusieurs manières de clarifier le vin.)

CLARIFIÉ, ÉE. participe.

CLARINE. s. f. Sonnette qu'on pend au cou des animaux qu'on fait paître dans les forêts.

CLARINÉ, ÉE. adj. Il se dit dans le Blason des animaux qui ont des sonnettes.

CLARINETTE. s. f. Sorte de Hautbois.

CLARTÉ. s. f. Lumière, splendeur. (La clarté du jour. La clarté du soleil, de la lune, des étoiles. Une grande clarté en offusque une moindre. Lire à la clarté du feu, des flambeaux. Fuir la clarté. Les hibous fuient la clarté.)

Il se prend quelquefois pour La transparence du verre. (Il y a des verreries où l'on fait le verre d'une bien plus grande clarté que dans les autres. La clarté du verre augmente le prix des lunettes.)

CLARTÉ, se dit figurément De la netteté de l'esprit. (Parler, écrire avec clarté.

Expliquer quelque chose avec une grande clarté.)

On dit poëtiquement, *Commencer à voir la clarté, la clarté du jour*, pour dire, Naître : & *Jouir de la clarté du jour*, pour dire, Vivre.

CLASSE. s. f. L'ordre suivant lequel on range diverses personnes, où l'on distribue diverses choses. (Sur les côtes de France, on a distribué les matelots en plusieurs classes. Il y a trois classes de Grands d'Espagne. Un Grand de la première classe. Un Grand de la seconde classe.)

CLASSE, se dit figurément Du rang qu'on donne au mérite & à la capacité, par rapport à certaines sciences, à certaines professions. Ainsi dans ce sens on dit d'Un grand Théologien, d'un excellent Auteur, d'un excellent Peintre, &c. que (C'est un Théologien de la première classe, un Auteur de la première classe, Un Peintre de la première classe.)

CLASSE, se dit aussi Des différentes salles d'un Collége, dans chacune desquelles s'assemblent les écoliers qui prennent même leçon sous un même Maître. (Il y a six classes dans ce Collége là. Le Régent de la classe. Ces deux enfans étudient en même classe. Au sortir de la classe.) Dans ce sens-là, en parlant des classes, on dit, *La seconde*, *la troisiéme*, &c. sans ajouter *Classe*. (Il est en seconde. Il est en quatriéme.) Et au lieu de dire, *La première*, on dit, *La Rhétorique*.

Il se dit aussi Des écoliers qui étudient en même classe. (Le Régent y est allé avec toute sa classe.)

CLASSE, signifie aussi Le temps que les écoliers sont assemblés pour prendre la leçon. (Au commencement de la classe. À la fin de la classe.)

On appelle *Les basses classes*, Celles où l'on commence ses études.

On appelle *L'ouverture des classes*, Le temps où les écoliers rentre en classe après les vacances. (Il est revenu pour l'ouverture des classes.)

On dit, *Ouvrir une classe*, Lorsqu'un Professeur commence à faire des leçons dans un lieu où l'on n'en faisoit pas encore.

CLASSIQUE. adj. Il n'est en usage qu'en cette phrase, *Auteur classique*, c'est-à-dire, Un Auteur ancien, approuvé, & qui fait autorité dans une certaine matière. (Platon, Aristote, Homère, Démosthène, Cicéron, Virgile, Tite-Live, &c sont Auteurs Classiques.)

CLATIR. v. n. Terme de chasse. Il se dit d'un chien, qui, en poursuivant le gibier redouble son cri.

CLAUDICATION. subst. fém. Action de boiter.

CLAVEAU. s. m. Maladie contagieuse qui attaque les brebis & les moutons. (Quand le claveau se met dans un troupeau de moutons, il y fait de grands désordres.)

CLAVECIN. s. m. Instrument de Musique, qui est une espèce de longue épinette à un ou plusieurs claviers, & dont les cordes sont de métal & doubles. (Jouer du clavecin. Toucher le clavecin. Accompagner du clavecin. Pièces de clavecin. Clavecin de Flandres.)

On appelle *Clavecin à ravalement*, Un clavecin qui a quelques touches de plus que les clavecins ordinaires, pour exécuter la musique qui a de l'étendue.

On appelle *Clavecin organisé*, Un clavecin dont le clavier fait jouer un petit orgue.

CLAVELÉ, ÉE. adj. Qui a le claveau, qui a une maladie contagieuse.

CLAVELÉE. s. f. Claveau. (Les brebis sont fort sujettes au tac & à la clavelée. Plus de la moitié de son troupeau est mort de la clavelée.)

CLAVETTE. s. f. Espèce de clou plat que l'on passe dans l'ouverture faite au bout d'une cheville, d'un bâton, pour les arrêter. (Mettre une clavette dans une cheville.)

CLAVICULE. s. f. Terme d'Anatomie.

On appelle ainsi chacun des deux os qui ferment la poitrine par en haut, & qui l'attachent aux deux épaules. Ce sont deux os longs situés à la partie supérieure & latérale de la poitrine. (La clavicule droite, la clavicule gauche. Se rompre la clavicule.)

CLAVICULE, signifie aussi Petite clef, comme dans le titre de ce Livre, *La clavicule de Salomon*. Il n'a d'usage que dans cette phrase.

CLAVIER. s. m. Chaîne, ou cercle d'acier ou d'argent servant à tenir plusieurs clefs ensemble. (Clavier d'argent. Clavier d'acier. Un demi-ceint avec le clavier.)

CLAVIER, signifie aussi, La rangée des touches d'une épinette, d'un clavecin, d'un jeu d'orgues. (Clavier d'ébène, d'ivoire. Simple clavier. Double clavier.)

CLAUSE. s. f. Disposition particulière, faisant partie d'un Traité, d'un Édit, d'un Contrat, & de tout autre acte public ou particulier, &c. (Clause expresse. Clause conditionnelle. Mettre, insérer, ajouter une clause dans un contrat. Glisser une clause dans un acte. On y a mis des clauses avantageuses pour lui. Il y a une clause qui dit, qui porte.... Satisfaire aux clauses.)

La clause des six mois, est celle qui porte le pouvoir réciproque de résilier le bail d'une maison, en avertissant six mois auparavant. Et on appelle *Bail sans clause*, Le bail où cette clause n'est point.

On appelle *Clause dérogatoire*, Une clause d'un testament, par laquelle le testateur déclare nuls tous les testamens qu'il pourroit faire ensuite, à moins que certaines paroles contenues dans cette clause n'y soient expressément insérées.

CLAUSTRAL, ALE. adj. Appartenant au Cloître ou Monastère. (Les lieux claustraux. La discipline claustrale.)

On appelle *Offices claustraux*, Certains Bénéfices qui sont du corps d'une Abbaye ou d'un Prieuré. Et dans un Prieuré, on appelle *Prieur claustral*, Le Religieux qui est le Supérieur des autres.

CLAYON. s. m. Petite claie sur laquelle on fait ordinairement égoutter des fromages.

On appelle aussi *Clayon*, Une claie ronde sur laquelle les Pâtissiers portent diverses pâtisseries.

CLAYONNAGE. s. m. Assemblage fait avec des pieux & des branches d'arbres en forme de claies, pour soutenir des terres, & les empêcher de s'ébouler. (Il faut faire là un clayonnage, de peur que les terres ne s'éboulent.)

CLE

CLECHÉ, ÉE. Terme de blason. Il se dit d'une pièce ouverte à jour, & qui laisse voir le champ de l'écu par des ouvertures semblables à des anneaux de clef.

CLEF. s. f. (On prononce Clé, même devant une voyelle.) Instrument fait ordinairement de fer ou d'acier, pour ouvrir & fermer une serrure. (Petite clef. Grosse clef. Une clef forée. Les dents d'une clef. Fausser une clef. Forcer une clef. Une porte, un coffre, une armoire qui ferme à clef, à la clef. Un trousseau de clefs. Une femme qui a des clefs pendues à sa ceinture. Elle a les clefs de tout. Cela est enfermé sous la clef. Cela est sous la clef, sous les clefs. Porter les clefs d'une ville à un Prince. Toutes les villes envoyèrent au-devant de lui, leurs Maires & Échevins lui portèrent les clefs.)

On dit qu'*Une veuve a mis les clefs sur la fosse de son mari*, pour dire, qu'Elle a renoncé à la communauté, parce qu'en effet c'étoit autrefois avec cette formalité qu'elle y renonçoit.

On appelle *Gentilshommes de la clef d'or*, Certains grands Officiers de la Cour de l'Empereur ou du Roi d'Espagne, & d'autres Princes, qui ont droit d'entrer dans la chambre de ces Princes, & qui portent une clef d'or à leur ceinture, pour marque de ce droit.

On dit proverbialement & figurément, *Avoir la clef des champs*, pour dire, Être en liberté d'aller où l'on veut. Et l'on dit, *Donner la clef des champs à un homme*, pour dire, Le mettre en liberté. Ce qui s'applique aussi quelquefois aux animaux. (On a donné la clef des champs à ces oiseaux.)

On dit figurément De certaines Places fortes de la frontière, que (Ce sont les clefs du Royaume. Calais est une des clefs de la France.)

On dit aussi figur. que *La Grammaire est la clef des sciences*, que *la Logique est la clef de la Philosophie*, pour dire, Que la Grammaire, que la Logique donnent une grande ouverture pour ces sciences, y servent d'introduction.

Et dans le même sens on appelle *Clef d'un ouvrage*, *clef d'un systême*, Ce qui est nécessaire pour avoir l'intelligence d'un ouvrage, d'un systême.

On appelle en termes d'Architecture, *Clef de voûte*, La pierre du milieu qui ferme la voûte.

On appelle, *Clef de pistolet*, *de carabine*, *d'arquebuse à rouet*, L'instrument avec lequel on les bande; & *Clef d'une montre*, celui avec lequel on la monte.

On appelle *Clef de lit*, L'instrument avec lequel on tourne les vis pour monter ou démonter le bois du lit.

On appelle *Clef d'épinette*, de *clavessin*, L'instrument avec lequel on tourne les chevilles d'une épinette & d'un clavecin, pour tendre ou pour relâcher les cordes.

On appelle *Clef d'un pressoir*, La vis qui sert à serrer & lâcher le pressoir.

On appelle figurément *Clef de meute*, Un excellent chien qui relève les défauts des autres chiens de la meute accoutumés à le suivre.

On appelle aussi figur. & famil. *Clefs de meute*, Ceux qui dans les compagnies entraînent ordinairement les autres dans leurs avis.

On appelle figurément *Clef*, en termes de musique, Certaine marque qui sert à faire connoître l'intonation des notes par rapport à leur position. (Il y a trois clefs dans la Musique, la clef de G ré sol, la clef de C sol ut, la clef d'F ut fa.)

On dit figurément, *Les clefs de saint Pierre*, pour dire, L'autorité du saint Siége; *Les clefs des trésors de l'Église*,

pour dire, Le pouvoir d'accorder des Indulgences; & *La puissance des clefs*, *les clefs du Paradis*, *les clefs du Royaume des cieux*, pour dire, La puissance de lier & de délier.

Clef, en parlant de certains ouvrages dont les noms sont déguisés, ou qui sont écrits d'une manière énigmatique, se dit, De l'explication des noms supposés, & des termes obscurs. (Avoir la clef d'un Roman, d'une Satyre. La clef de la cabale. La clef de Raimond Lulle. La clef de Paracelse.

On appelle *Clef de chiffre*, L'alphabet dont on est convenu, & qui sert à chiffrer & à déchiffrer les dépêches secrètes.

CLÉMATITE s. f. Plante qu'on nomme encore *L'herbe aux gueux*, parce qu'on prétend qu'en s'en frottant, ils font paroître leurs membres livides & ulcérés. On cultive dans les jardins quelques espèces de Clématites, à cause de la beauté de leur fleur.

CLÉMENCE. s. f. Vertu qui porte à pardonner les offenses, & à modérer les châtimens. Il ne se dit proprement que de Dieu, des Souverains & de ceux qui sont dépositaires de leur autorité. (Clémence divine. Clémence royale. La clémence est la vertu des Rois. User de clémence envers les vaincus. Avoir recours à la clémence du Prince. Traiter avec clémence. Implorer la clémence d'un Juge.)

Dans un sens, un peu plus étendu, on dit d'Un fils, qu' (Il a recours à la clémence de son père.)

CLÉMENT, ENTE. adj. Qui a la vertu de clémence. (Prince clément. Vainqueur clément. Père clément. Juge clément.)

On dit en parlant de Dieu, que *Dieu est clément & miséricordieux*, pour dire, qu'Il pardonne aux pécheurs qui ont recours à lui.

CLÉMENTINES. adj. f. plur. pris substantivement. Recueil des Décrétales de Clément V, fait par Jean XXII. On appelle encore *Clémentines*, Un recueil de pièces apocryphes faussement attribuées à saint Clément.

CLEPSYDRE. s. f. Horloge d'eau, qui servoit ordinairement à mesurer le temps chez les Anciens.

Plusieurs machines hydrauliques des Anciens portent aussi le nom de *Clepsydre*.

CLERC. s. m. (Le C final ne se prononce point.) Celui qui par la tonsure est entré dans l'État ecclésiastique. En ce sens il est opposé à Laïque, ou Lai. (Il est défendu de mettre la main sur les Prêtres ou sur les Clercs. Clerc tonsuré d'un tel Diocèse.)

On appelle dans les Parlemens, *Conseiller-Clerc*, Un conseiller qui est pourvu d'une charge affectée aux Ecclésiastiques.

On appelle *Clerc de Chapelle*, chez le Roi, chez la Reine, Un Officier de la Chapelle, dont la charge est d'y servir à quelques fonctions ecclésiastiques, sous les Aumôniers, & sous les Chapelains.

Clerc, signifioit autrefois Un homme gradué, ou du moins lettré, d'où sont venues ces façons de parler proverbiales, (Il est habile homme & grand clerc. Les plus grands clercs ne sont pas les plus fins. Il n'est pas grand clerc en cette matière. Ce n'est pas un grand clerc.)

Clerc, signifie encore plus ordinairement Celui qui écrit ou travaille sous un homme de pratique. (Clerc d'Avocat, de Procureur, de Notaire. Clerc de Greffe. Clerc du Palais.) On appelle *Maître Clerc* chez un Avocat, chez un Procureur, &c. Celui qui est le premier des Clercs qui travaillent dans leur Étude.

On appelle *Vice de Clerc*, Un faute qui se trouve dans une pièce, par l'ignorance ou par l'inadvertance d'un Clerc.

On dit prov. *Un pas de Clerc*, pour dire, Une faute commise par ignorance & manque d'expérience. (C'est un pas de Clerc. Il a fait un pas de Clerc.)

Dans les corps des Marchands, des Métiers & de quelques Communautés, on appelle *Clercs*, Ceux qui portent les billets & font les autres commissions pour les affaires de ces Corps. (Clerc des Drapiers. Clerc des Orfèvres.) Et dans les Paroisses, on appelle *Clerc de l'Œuvre*, Celui qui a soin de certaines choses qui regardent l'Œuvre de la Paroisse.

On appelle chez le Roi, & dans la Maison de quelques grands Princes, *Clerc d'office*, Celui qui a la charge de contrôler les vivres que l'on livre pour la bouche d'un Prince. (Contrôleur Clerc d'office.)

On dit prov. *Compter de Clerc à Maître*, (& en cette phrase, le C final se prononce, pour dire, Ne rendre compte que de la recette & de la dépense, sans être chargé de rien de plus.

En parlant de la Cour de Rome, on appelle *Clerc de Chambre*, Un Prélat Officier de la Chambre Apostolique. (Il y a plusieurs Clercs de la Chambre.)

CLERGÉ. s. m. L'Ordre Ecclésiastique, le corps des Ecclésiastiques. Le Clergé est le premier des trois États, des trois Ordres du Royaume. Le Clergé de France, de l'Église Gallicane. L'assemblée du Clergé. Les Agens du Clergé. Convoquer, assembler le Clergé. Tout le Clergé de cette Province. L'Évêque à la tête de son Clergé. Le Clergé séculier. Le Clergé régulier. Le Clergé d'un diocèse. Le Clergé d'une grande Paroisse. Le Clergé est fort nombreux.)

On appelle *Rentes du Clergé*, Les rentes constituées sur le Clergé.

CLÉRICAL, ALE. adj. Appartenant au Clerc, à l'Ecclésiastique. (L'Ordre clérical. La Tonsure cléricale. Les fonctions cléricales. Titre clérical.)

CLÉRICALEMENT. adv. D'une manière cléricale. (Il est vêtu fort cléricalement.)

CLÉRICATURE. s. f. L'état ou condition du Clerc, de l'Ecclésiastique. (Lettres de cléricature. Droit de cléricature. Privilèges de cléricature. Alléguer sa cléricature pour être renvoyé à son Juge Ecclésiastique.)

CLI

CLIENT, ENTE. s. Celui qui a chargé de sa cause un Avocat. Il ne se dit proprement que des parties à l'égard de leurs Avocats, & quelquefois des Parties à l'égard de leurs Juges. (Bon client. C'est mon client. Je suis sa cliente. La salle de ce Magistrat est pleine de cliens aux heures de l'Audience.)

Il se disoit autrefois chez les Romains de Ceux qui se mettoient sous la protection des plus puissans citoyens. (Les cliens rendoient beaucoup d'honneur à leurs Patrons, les accompagnoient, &c.)

CLIENTELE. s. f. Nom collectif, pour signifier Tous les cliens d'un même Seigneur. (Il avoit assemblé ce jour-là toute sa clientele.)

Il signifie aussi La protection que le Patron accorde à ses cliens. (Cet homme est sous votre clientele.)

CLIGNEMENT. s. m. L'action de cligner les yeux par un mouvement involontaire. Il se prend ordinairement pour une mauvaise habitude de cligner les yeux. (Il est sujet à un clignement d'yeux. Il a un clignement perpétuel.)

CLIGNE-MUSSETTE. s. f. Jeu d'enfans, dans lequel l'un d'eux ferme les yeux, tandis que les autres se cachent en divers endroits où il les doit chercher pour les prendre. (Jouer à cligne-mussette. Jouer à la cligne-mussette.)

CLIGNER. v. a. Il ne se dit que des yeux, & n'a d'usage que dans ces phrases, *Cligner les yeux*, *cligner l'œil*, pour dire, Fermer l'œil, fermer les yeux à demi.

Cligné, ée. participe. (Tenir les yeux clignés.)

CLIGNOTEMENT. s. m. Mouvement involontaire, qui fait qu'on remue continuellement les paupières. (Il est sujet à un clignotement d'yeux continuel.)

CLIGNOTER. v. n. Remuer & baisser les paupières fréquemment, coup sur coup. (Il ne fait que clignoter.) On dit aussi, (Clignoter des yeux.)

CLIMAT. s. m. Terme de Géographie. Partie du globe de la terre, comprise entre deux cercles parallèles à l'équateur; & telle que le jour du solstice d'été est plus long d'une demi-heure sous le second de ces cercles, que sous le premier. (Les anciens ne connoissoient que sept climats. Climat méridional, septentrional. La terre se divise en climats d'heures & en climats de mois. Les Géographes modernes ne comptent plus par climats, mais par degrés de latitude.

Il se prend aussi pour la ligne qui marque sur le globe la division des climats. (Le premier, le second climat passe par un tel lieu.)

On le prend d'ordinaire pour Région, pays, principalement eu égard à la température de l'air. (Climat chaud, climat tempéré, doux, agréable. Heureux climat, Changer de climat. Passer dans un autre climat. (Les climats froids, les climats chauds.)

CLIMATÉRIQUE. adj. de t. g. Il n'a d'usage que dans ces phrases, *An climatérique*, *Année climatérique*; & signifie Chaque septième année de la vie humaine, & particulièrement la soixante-troisième, qui est le neuvième septénaire. On l'appelle *La grande climatérique*, & absolument *La climatérique.* (Il est mort dans son année climatérique, dans sa climatérique.)

On dit par extension, que (Les États ont leurs années climatériques, aussi bien que les hommes.)

CLIN. s. m. Prompt mouvement de la paupière qu'on baisse & qu'on relève au même instant. Il n'a d'usage qu'étant joint à *œil*. (Un clin d'œil. Faire un clin d'œil, se faire obéir par un clin d'œil.)

On dit aussi, *Faire un clin d'œil à quelqu'un*, pour dire, Lui faire un signe de l'œil.

On dit figur. *En un clin d'œil*, *en moins d'un clin d'œil*, pour dire, En un moment, en fort peu de temps.

CLINIQUE. adj. de t. g. Qui se dit de ceux qui recevoient le baptême au lit de la mort.

CLINOPODIUM, ou FAUX BASILIC. s. m. *Voyez* Basilic.

CLINQUANT. s. m. Petite lame d'or ou d'argent qu'on met dans les broderies, les dentelles, &c. (Il y a beaucoup de clinquant dans ces galons, dans ces dentelles.)

On appelle aussi *Clinquans*, Des lames ou feuilles de cuivre qui brillent beaucoup. (Les habits de masques, de ballets, sont ordinairement chargés de clinquant.)

Clinquant, en parlant d'ouvrage d'esprit, signifie figurément Faux brillant, & se dit des fausses beautés d'un ouvrage. (Une Poësie pleine de clinquant.)

CLIQUART. s. m. Nom d'une Pierre très-estimée pour bâtir. (Le Cliquart commence à devenir rare.)

CLIQUE. s. f. Société de gens qui s'unissent pour cabaler, pour tromper. (C'est une dangereuse clique. Il est de la clique.) Il est du style familier.

CLIQUETER. v. n. Faire un bruit qui imite le claquet d'un moulin quand il est en mouvement.

CLIQUETIS. s. m. Bruit que font les armes en choquant les unes contre les autres (On ouït un grand cliquetis d'armes. Un cliquetis d'épées)

CLIQUETTE. s. f. Sorte d'instrument fait de deux os ou de deux morceaux de bois qu'on se met entre les doigts & dont on tire quelque son mesuré, en les battant l'un contre l'autre. (Jouer des cliquettes. Cliquette de ladre. Les Ordonnances obligeoient autrefois les ladres à porter des cliquettes, afin qu'on se détournât de leur chemin.)

CLISSE. s. f. Clayon. Espèce de petite claie faite d'osier, de jonc, & propre à faire égoutter des fromages.

CLISSÉ, ÉE. adj. Qui est garni de clisse. (Bouteille clissée.)

CLITORIS. s. m Petite partie de chair ronde qui est dans l'endroit le plus élevé des parties naturelles d'une femme.

CLO

CLOAQUE. s. f. Conduit fait de pierre, & voûté, par où l'on fait écouler les eaux & les immondices d'une ville. En ce sens-là il n'est guère en usage qu'en parlant des ouvrages des anciens. (Les cloaques des Romains subsistent encore, & sont bien bâties & fort hautes. (En François, on dit plus ordinairement *Egoût*.

Cloaque, se dit aussi d'Un lieu destiné à recevoir les immondices; & en ce sens il est masculin. (Il est tombé dans un cloaque.)

On dit d'Une maison sale & infecte, que (C'est un cloaque.)

On le dit aussi d'une personne puante.

On l'applique figurém. aux vices. (Cloaque d'impureté. Cloaque de toutes sortes de vices.)

CLOCHE. s. f. Instrument fait de métal ordinairement de fonte, creux, ouvert, qui va en s'élargissant par en bas, & où il y a un battant pour tirer du son. (Grosse cloche. Petite cloche. Cloche harmonieuse, argentine, sourde, fêlée. Sonner les cloches à volée, en branle. Tinter les cloches. Les cloches sonnent. La cloche tinte. Fondre des cloches. Monter, pendre, bénir, baptiser une cloche. Nommer une cloche. Partir, convoquer, assembler au son de la cloche.)

On dit proverbialement, *C'est le son des cloches à qui l'on fait dire tout ce que l'on veut*, pour dire, C'est une chose à laquelle on peut donner telle explication que l'on voudra.

On dit prov. *Fondre la cloche*, pour dire, Prendre une dernière résolution sur une affaire qui a été long-temps agitée, en venir à l'exécution. (Quand il vint à fondre la cloche. Il est temps de fondre la cloche.)

On dit d'Un homme qui est fort surpris de voir manquer une chose à laquelle il s'attendoit, ou de voir arriver un malheur imprévu, qu' (Il est étonné, qu'Il est penaud comme un fondeur de cloche.)

On appelle par mépris, *Gentilshommes de la cloche*, Les descendans des Maires & des Échevins de certaines villes où ces Charges anoblissent. On les appelle ainsi, parce que les Assemblées où ces Officiers s'élisent, se font au son de la cloche.

On dit figurément & familièrement, *Faire sonner la grosse cloche*, pour dire, Faire parler ou agir celui qui a le plus de crédit dans une affaire.

On dit, qu'*Un homme n'est pas sujet au coup de cloche*, pour dire, qu'Il est libre & maître de son temps.

Cloche, signifie aussi Certain ustensile de cuisine, fait de fer, de cuivre, ou de terre cuite, en forme d'une véritable cloche, pour faire cuire des fruits. (La cloche est toute rouge. Des poires cuites à la cloche ou sous la cloche.)

Il se dit aussi De certain vase de verre qu'on met sur des plantes délicates, comme des melons, des concombres, &c. pour les garantir du froid.

Cloche, se dit pareillement d'Une ampoule ou vessie qui se fait sur la première peau. (Une grosse cloche. Il a des cloches aux pieds, sous les pieds. Il lui est venu des cloches aux mains à force de travailler.)

Les Botanistes appellent *Fleurs en cloche*, certaines fleurs monopétales, dont la figure approche de celle d'une cloche. (La fleur du liseron est en cloche.)

À cloche-pied. adv. sur un seul pied. (Aller à cloche-pied, sauter à cloche-pied.)

CLOCHER. s. m. Bâtiment de maçonnerie ou de charpente, où les cloches sont pendues, & qui est ordinairement élevé sur l'Église. (Haut clocher. Gros clocher. Clocher pointu. Clocher haut, élevé. Monter au clocher. Prendre possession d'un Bénéfice à la vue du clocher.)

On dit d'Un homme qui n'a jamais voyagé, qu' (Il n'a jamais perdu de vue le clocher de son village.)

On dit d'Un Curé, que (Pour la jouissance de ses dixmes, il n'a pas besoin d'autre titre que de son clocher.)

On dit prov. & fig. d'Un Bénéficier qui jouit par provision d'un Bénéfice qu'on lui conteste, qu'*Il se bat des pierres du clocher*. Et d'Un homme à qui il ne reste plus qu'une ressource qu'il emploie du mieux qu'il peut, qu'*Il tire du clocher*.

Clocher, se prend aussi pour une Paroisse. (Il y a tant de clochers en France.)

CLOCHER. v. n. Boiter en marchant. (Il cloche bien fort. Clocher du pied droit, du côté droit. Clocher des deux côtés.)

On dit figur. que *Dans une affaire, dans un raisonnement, dans une comparaison, il y a quelque chose qui cloche*, pour dire, qu'Il y a quelque chose de défectueux. On dit dans le même sens, (Ce raisonnement cloche. Cette comparaison cloche. Il n'y a point de comparaison qui ne cloche.)

On dit, qu'*Un vers cloche*, pour dire, que la mesure n'y est pas.

On dit prov. qu'*Il ne faut pas clocher devant les boiteux*, pour dire, qu'Il ne faut contrefaire personne.

CLOCHETTE. s. f. Diminutif de cloche. Petite cloche qui se peut porter à la main. (Petite clochette. Sonner une clochette.)

CLOISON. s. f. Espèce de muraille dans œuvre, faite de charpente & de maçonnerie, ou de planches seulement. (Faire une cloison. Approcher, reculer une cloison. Cloison de bois. Cloison de menuiserie. Cloison d'ais. Cloison de maçonnerie. Leurs chambres ne sont séparées que par une cloison.)

Cloison, en termes de Botanique, se dit des membranes qui divisent l'intérieur des fruits, & qui forment des loges & des cellules.

CLOISONNAGE. s. m. Toute sorte d'ouvrage de cloison. (La toise de cloisonnage vaut tant. Les chambres de ce logis ne sont séparées que par du cloisonnage.)

CLOÎTRE. s. m. Cette partie d'un Monastère qui est faite en forme de galeries, ayant quatre côtés, avec un jardin ou une cour au milieu. (Le cloître des Cordeliers. Le cloître des Chartreux. Faire la Procession autour du cloître. Se promener sous le cloître. Bâtir un cloître.)

Cloître, se prend absolument & indéfiniment pour Monastère. (Il s'est jeté dans un Cloître. La mortification, la piété n'est pas toute renfermée dans les Cloîtres.)

Il signifie aussi Une enceinte de maisons où logent les Chanoines des Églises Cathédrales ou Collégiales. (Le Cloître Notre-Dame. Le Cloître Saint-Germain-l'Auxerrois. Le Cloître Saint-Merry, Saint-Honoré.)

CLOÎTRER. v. a. Contraindre à entrer dans un Monastère, & à y prendre l'habit. (Les parens de cette fille résolurent de la cloîtrer.)

Cloîtré, ée. participe.

Il signifie aussi Réduit à garder la clôture: & en ce sens il ne se dit que des Religieuses. (Depuis le Concile de Trente, il n'y a presque plus de Religieuses qui ne soient cloîtrées.)

CLOÎTRIER. s. m. Religieux fixé dans un Monastère, à la différence de ceux qui ne font que passer, ou qui ont un Bénéfice ailleurs où ils sont domiciliés.

CLOPIN-CLOPANT. Expression proverbiale, pour dire, En clopinant. (Aller clopin-clopant. (Il est du style familier.

CLOPINER. v. n. Marcher avec peine & en clochant un peu. (Il s'est blessé au pied, il va en clopinant. Il clopine. Il ne fait que clopiner.) Il est du style familier.

CLOPORTE. s. m. Espèce de petite bête ou insecte, qui a une grande quantité de pieds, & qui s'engendre ordinairement sous les pierres ou dans les murailles. (De la poudre de cloporte. De l'huile de cloporte.)

CLORRE. v. a. Ce verbe quant aux temps simples, n'est en usage qu'aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, *Je clos*, *tu clos*, *il clôt*; au futur de l'indicatif, *Je clorrai*; & à celui du subjonctif, *Je clorrois*. Fermer, faire que ce qui étoit ouvert ne le soit plus. (Clorre les passages. Clorre les yeux d'un homme mort ou mourant. Clorre la bouche.)

On dit figur. *Clorre la bouche à quelqu'un*, pour dire, L'empêcher de parler, ou le réduire à ne pouvoir répondre.

On dit, *Clorre l'œil*, pour dire, Dormir. (Il avoit à peine clos l'œil, que le bruit, &c. Il n'a pu clorre l'œil de toute la nuit.)

Il est quelquefois neutre dans la troisième personne. Une porte, une fenêtre qui ne clôt pas bien; quand vous y aurez fait telle chose, elle clorra mieux, elle clorra juste.)

Il signifie aussi, Enfermer & entourer, environner de haies, de murs, de fossés, &c. (Clorre un jardin, un parc. Clorre un bourg ou une ville. Clorre de haies, de murailles.)

Il signifie encore, Achever & terminer. (Clorre une affaire. Clorre un traité. Clorre un inventaire. Clorre un état. Clorre un testament. Clorre un marché. Clorre un rôle. Clorre un compte. Clorre un Concile, une assemblée.)

CLORRE *le pas dans les joûtes*, *dans les tournois*, C'étoit terminer le tournois: comme *Ouvrir le pas*, c'étoit commencer le tournois.

CLOS, OSE. participe. (Porte close. Ville close. Jardin clos de murailles.)

On dit, *À huis clos*, pour dire, À portes fermées. (On donne quelquefois des audiences à huis clos, par ménagement pour les parties.)

On appelle *Pâque clos*, Le dimanche qui suit immédiatement celui de Pâque.

Champ clos, Lice, lieu enfermé de barrières, dans lequel deux ou plusieurs personnes vidoient autrefois leurs différens par les armes, & avec la permission du Prince, de la Justice. (Combattre en champ clos.)

On dit qu'*Un homme a les yeux clos*, pour dire, qu'Il est mort. (Il n'eut pas sitôt les yeux clos, que...)

On dit figur. d'une chose qui est secrète & cachée, que *Ce sont lettres closes*. (Je ne sai pas la résolution du Conseil, ce sont lettres closes pour moi. Il ne dit point ses secrets, ce sont lettres closes.)

On dit à un homme, *Bouche close*, pour lui donner à entendre, qu'il faut tenir une chose fort secrète.

On dit figur. *À yeux clos*, pour dire, Aveuglément & sans examiner. (Il y est allé à yeux clos. Je signerai à yeux clos tout ce que vous voudrez.)

On dit, qu'*Un propriétaire est obligé de tenir son locataire clos & couvert*, pour dire, qu'Il est obligé de lui donner, de lui entretenir son logis en bon état de clôture & couverture.

On dit figur. *Se tenir clos & couvert*, pour dire, Se tenir en lieu de sureté, de peur d'être pris. (On le cherche pour l'emprisonner, il se tiendra clos & couvert durant quelques jours.)

On le dit aussi, pour dire, Cacher ses pensées & ses desseins. (Je l'ai voulu faire parler sur cette affaire, mais il se tient clos & couvert.)

CLOS. s. m. Espace de terre cultivé & fermé de murailles, de haies, de fossés, &c. (Un clos de vingt arpens. Clos de vigne. Clos d'arbres fruitiers. Faire un clos.)

CLOSEAU. s. m. Petit jardin de paysan clos de haies.

CLOSSEMENT. s. m. Cri naturel de la poule.

CLOSSER. v. n. Il se dit de la poule.

CLÔTURE. s. f. Enceinte de murailles, de haies, &c. (Faire une clôture autour d'un bois, d'un pré, &c. La clôture de ce parc est endommagée en beaucoup d'endroits. Cela n'est enfermé que d'une clôture de haies.)

Il se prend aussi pour L'obligation que les Religieuses ont de ne point sortir de leur Monastère. (Faire vœu de clôture. Garder clôture. Garder la clôture. Rompre la clôture.)

On dit aussi, (La clôture d'un compte, d'un inventaire, d'une assemblée.)

CLOU. s. m. Petit morceau de fer ou d'autre métal, qui a ordinairement une tête & une pointe, & qui sert à attacher ou à pendre quelque chose. (Gros clou. Petit clou. Clou bien pointu. Clou doré. Clou à tête, sans tête, à grosse tête, étêté. Clou à latte. Clou à ardoise. Clou à crochet. Clou à cheval. Clou de charrette. Clou à mettre sous des souliers. Attacher avec des clous. Ficher, cogner, faire entrer un clou. Attacher un clou. Pendre quelque chose à un clou. River un clou. Rabattre un clou. Le fer de ce cheval ne tient qu'à un clou. Un canon chargé de têtes de clou.)

On appelle *Clous d'or & clous d'argent*, De certaines petites pointes d'or ou d'argent dont on pique des boîtes de montre & des tabatières pour les orner.

On appelle *Clou de rue*, Un clou qu'un cheval rencontre en marchant, & qui lui entre dans le pied. (Mon cheval a pris un clou de rue, *ou simplement*, Il a pris un clou, il est boiteux d'un clou de rue.)

On dit qu'*Une chose ne tient ni à fer ni à clou*, pour dire, qu'elle est mal attachée.

On dit aussi d'une chose qui sert à meubler une maison, mais qui n'est point scellée dans la muraille, & qu'il est aisé d'en ôter, (qu'Elle ne tient ni à fer ni à clou.) Et on dit figurém. qu *Une affaire ne tient ni à fer ni à clou*, pour dire, qu'Elle n'est pas solidement faite.

On dit, qu'*Il ne manque pas un clou à un bâtiment*, pour dire, qu'Il n'y manque rien. (Il ne manque pas un clou à cette maison.)

On dit figurément & familièrement, *River le clou à quelqu'un*, pour dire, Lui répondre fortement, vertement sur quelque chose qu'il dit mal-à-propos. (S'il me vient dire que... je lui riverai bien son clou.)

On dit prov. & figur. qu'*Un clou chasse l'autre*, pour dire, qu'Une nouvelle passion en chasse une autre. (L'ambition chasse l'amour; un clou chasse l'autre.) Il se dit aussi des personnes. (Un tel étoit en faveur auprès de ce Prince, il en est survenu un autre qui l'a débusqué; un clou chasse l'autre.)

On dit aussi proverbialement, pour marquer le peu d'estime qu'on fait d'une chose, qu' (On n'en donneroit pas un clou à soufflet.) Qu'(elle ne vaut pas un clou à soufflet.)

CLOU DE GIROFLE. s. m. Sorte d'épicerie qui vient dans les îles Moluques, & qui a la forme d'un clou. (Essence de clou de girofle. Un citron piqué de clous de girofle.) On dit quelquefois absolument *Clou*, pour dire, Clou de girofle. (Acheter de la muscade & du clou.)

On appelle *Clou de cinabre*, Une certaine composition de cinabre faite à peu près en forme de clou.

CLOUCOURDE. s. f. Herbe gris-de-lin qui vient parmi les blés.

CLOUER. v. a. Attacher avec des clous. (Clouer des pentures de portes, de fenêtres. Clouer des lattes.)

CLOUÉ, ÉE. participe.

On dit figur. d'Un homme qui ne bouge d'un lieu, qu'*Il y est cloué*; & d'Un homme fort assidu au travail, qu' (Il est toujours cloué à son bureau.)

CLOUTER. v. a. Garnir de clous. Il ne se dit qu'en parlant de ces petits clous d'or ou d'argent, dont on garnit les boîtes de montre & les tabatières pour les orner. (Clouter une boîte de montre. Clouter une tabatière, un étui.)

En matière de cérémonie, on dit, *Clouter un carrosse*, *faire clouter un carrosse*, Lorsque dans un deuil de Cour on fait garnir l'impériale de son carrosse de plusieurs rangs de gros clous bronzés. (Il n'y a que le Roi & la Famille Royale qui fassent clouter leurs carrosses.)

CLOUTÉ, ÉE. participe. (Une montre cloutée d'or. Une tabatière cloutée d'argent. Un carrosse clouté.)

CLOUTERIE. s. f. Commerce de clous. Il se dit aussi du lieu où l'on fabrique les clous.

CLOUTIER. s. m. Faiseur de clous, ou qui vend des clous. (Marchand Cloutier.)

C L U

CLUSE. s. f. Le cri avec lequel le Fauconnier parle à ses chiens, lorsque l'oiseau a remis la perdrix dans le buisson. Cluser la perdrix, c'est exciter les chiens à la faire sortir du buisson.

C L Y

CLYMÈNE. s. f. Plante, qui par sa tige, ses fleurs & son fruit, approche de l'Épurge.

CLYSTÈRE. s. m. Lavement. Espèce de remède qu'on donne par derrière avec une seringue, pour déboucher le bas ventre. (Clystère laxatif, rafraîchissant. Prendre un clystère. Donner un clystère. Rendre un clystère. Un clystère qui a bien fait.) On se sert plus ordinairement du mot de *Lavement*, ou de celui de *Remède*.

C O A

COACTIF, IVE. adj. Qui a droit de contraindre. (Puissance coactive. Pouvoir coactif.)

COADJUTEUR. s. m. Celui qui est adjoint à un Prélat, pour lui aider à faire ses fonctions, & qui est ordinairement destiné à lui succéder après sa mort. (Coadjuteur d'un Archevêque, d'un Évêque, d'un Abbé. Coadjuteur d'Arles, de Rheims, &c. Il a été fait Coadjuteur. Il a le brevet de Coadjuteur, les bulles de Coadjuteur. Il faut qu'un Coadjuteur soit sacré sous le titre d'un autre Évêché.)

On appelle *Coadjuteur*, parmi les Religieux, Certains Pères ou Frères qui ont différentes fonctions, selon la différence des Ordres. (Le Père Coadjuteur. Le Frère Coadjuteur.) Et parmi les Jésuites, on appelle *Coadjuteurs spirituels*, Ceux qui dans leur profession n'ont pas été reçus à faire leur quatrième vœu, qui est d'obéissance au Pape.

COADJUTORERIE. s. f. La charge & dignité de Coadjuteur ou Coadjutrice. (La Coadjutorerie d'un Archevêché, d'un Évêché, d'une Abbaye, &c. On lui a donné, il a eu la Coadjutorerie de...)

COADJUTRICE. s. f. Religieuse adjointe à une Abesse ou Prieure pour les fonctions

de sa place, & qui est ordinairement destinée à lui succéder après sa mort. (Coadjutrice d'une telle Abbesse. Coadjutrice d'une telle Abbaye. Brevet de Coadjutrice.)

COAGULATION. s. f. Terme didactique. L'état d'une chose coagulée, ou l'action par laquelle elle se coagule. (La coagulation du sang. Le lait ne lui est pas bon, il s'en est fait une coagulation dans son estomac.)

COAGULER. v. a. Cailler, figer, faire qu'une chose liquide prenne de la consistance, l'épaissir en sorte qu'elle ne soit plus fluide. (La présure coagule le lait. Le venin de la vipère coagule le sang dans les veines.)

Il est aussi récip. (Le sang extravasé se coagule.) Il ne se dit guère que dans le sens didactique.

COAGULÉ, ÉE. participe.

COASSEMENT. s. m. Le cris des grenouilles.

COASSER. v. n. Mot fait pour exprimer le cri que font les grenouilles. (Les grenouilles coassent.)

COATI. s. m. Animal quadrupède qui est commun en Amérique, & qui est de la grosseur d'un chat.

C O B.

COBALT ou COBOLT. s. m. Demi-métal dont on tire l'arsenic. Substance minérale qui a la propriété de donner une couleur bleue au verte. On en fait le *Saffre* ou le *bleu d'Email*, ou *bleu de Saxe*.

C O C.

COCAGNE. s. f. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, *Pays de cocagne*, pour dire, Pays fertile, abondant en toutes choses, & où l'on fait grande chère. (C'est un vrai pays de cocagne.) Il est du style familier.

COCARDE. s. f. Nœud de rubans qui se met au retroussi du chapeau, & que les soldats portent ordinairement. (On reconnut à leurs cocardes qu'ils étoient de l'armée de France.)

COCCIX. s. m. Terme d'Anatomie. Petit os qui est comme une appendice de l'*os sacrum*, à l'extrémité duquel il est attaché.

COCCUS. *Voyez* KERMÈS.

COCHE. s. m. Espèce de chariot couvert, dont le corps n'est pas suspendu, & dans lequel on voyage. (Mener un coche. Aller en coche. Coches publics. On a établi des coches pour aller de Paris aux autres villes du Royaume. Coches de Versailles, d'Orléans, &c. Aller par le coche, par la voie du coche, *ou* prendre le coche. Retenir place au coche. Donner des arrhes au coche. Le coche est plein.)

Figurément & dans le style familier, en parlant d'Un homme qui a déjà pris quelque engagement dans une affaire, on dit, qu' (Il a donné des arrhes au coche.)

On dit aussi, *Le coche*, pour les personnes qui sont dans le coche. (Le coche dîne, couche en telle hôtellerie. Le coche a été volé.)

On appelle *Coche d'eau*, Certains bateaux de voiture, établis pour aller d'une ville à une autre. (Prendre à ferme les coches d'eau. Le coche de Melun, de Sens, &c.)

On appelle figur. & populairement, Une femme extrêmement grosse & grasse, *Une coche, une grosse coche.*

COCHE. s. f. Entaillure faite en un corps solide. (Faire une coche à un bâton.)

La coche d'une arbalète, C'est l'entaillure qui est sur le fut, & sur laquelle on arrête la corde quand on bande l'arbalète.

La coche d'une flèche, C'est l'entaillure qui est au gros bout de la flèche, & dans laquelle on fait entrer la corde de l'arc.

Il signifie aussi quelquefois Une marque qu'on fait sur du bois pour tenir le compte du pain, du vin, de la viande, &c. qu'on prend à crédit: le bâton sur lequel on fait cette sorte de coche, s'appelle *Taille.*

COCHENILLE. s. f. Petit insecte qui s'attache à quelques arbres de l'Amérique. Le suc de cet insecte donne la plus belle écarlate. On a souvent confondu la Cochenille avec la graine d'une espèce de Chêne vert, qui avant que la Cochenille fût plus commune, servoit à teindre en écarlate. Cette graine est le Kermès. *Voyez* KERMÈS.

COCHER. s. m. Celui qui mene un coche ou un carrosse. (Bon cocher, mauvais, méchant cocher. Cocher sûr. Cocher adroit, mal-adroit. Cocher hardi. Cocher qui mène bien, qui tourne bien, qui n'accroche point.)

On appelle *Cocher du Corps*, Le cocher qui mène le carrosse où est ordinairement la personne du Roi, de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, &c.

COCHER. (LE) Constellation de l'hémisphère septentrional.

COCHER. v. a. Il se dit des coqs qui couvrent la poule. Il se dit aussi des mâles des oiseaux qui couvrent leurs femelles.

COCHÉ, ÉE. participe.

COCHET. s. m. Petit coq, poulet à qui la crête vient, & qui commence à chanter. (Un cochet & une poulette. Chaponner des cochets.)

COCHEVIS. s. m. Sorte d'alouette ayant une huppe sur la tête. (Un cochevis qui chante à merveilles.)

COCHLEARIA. s. m. Plante qu'on nomme aussi *Herbe aux cuillers*, & qui porte ce dernier nom, parce que ses feuilles ont la forme d'un cuilleron. C'est un antiscorbutique très-connu.

COCHON. s. m. Porc, pourceau. (Cochon de lait. Cochon d'un an. Cochon gras. Cochon maigre. Engraisser un cochon. Tuer un cochon. Saler un cochon. Mettre un cochon au gland, à l'engrais. Garder les cochons. Gardeur de cochons. Groin de cochon. Des oreilles de cochon. Pied de cochon. Langue de cochon.)

Il y a cette différence entre *Cochon* & *Pourceau*, que *Cochon* se dit de cet animal à tout âge, mais *Pourceau* seulement quand il est grand. Ainsi on dit bien, *Un cochon de lait*, & *la truie a fait de petits cochons*, mais non pas *de petits pourceaux*; ni *un pourceau de lait.*

On dit d'Un homme qui a des petits yeux, qu' (Il a des yeux, des petits yeux de cochon.)

On dit familièrement d'Un homme qui ne fait que manger & dormir, que (C'est un cochon, un gros cochon, un vilain cochon,) qu' (Il mène une vie de cochon.)

Le mot de *Cochon* ne s'emploie au figuré que dans une acception populaire ou très-familière.

On dit proverb. De deux personnes qui vivent ensemble dans une extrême familiarité, qu' (Ils sont camarades comme cochons.) Et on dit aussi proverbialement. Il semble que nous ayons gardé les cochons ensemble;) & cela se dit par un homme qui veut faire sentir à son inférieur qu'il en use trop familièrement, & qu'il s'oublie.

COCHON-D'INDE. Sorte d'animal qui est un peu plus petit qu'un lapin, & qui grogne comme un cochon.

COCHON. s. m. Terme de Métallurgie, qui désigne un mélange impur de métal & de scories, qui bouche quelquefois les fourneaux où l'on fait fondre les métaux. Dans l'affinage, on s'en sert pour désigner le gonflement ou le soulèvement des cendres dans la coupelle.

COCHONNÉE. s. f. Ce qu'une truie fait de petits cochons en une portée. (Elle a fait tant de petits cochons en une cochonnée.)

COCHONNER. v. n. Il ne se dit que d'une truie qui fait de petits cochons. (La truie a cochonné. Elle cochonnera bientôt.)

COCHONNERIE. s. f. Terme populaire, pour dire, Mal propreté.

COCHONNET. s. m. Sorte de boule à douze faces, sur chacune desquelles il y a des points marqués depuis un jusqu'à douze. (Jouer au cochonnet.)

On appelle aussi *Cochonnet*, Ce que des gens qui jouent à la boule ou au palet, jettent devant eux au hasard, pour leur servir de but. (Cochonnet va devant.)

COCO. s. m. Fruit du cocotier. Ce fruit est gros comme un melon, & quelquefois davantage. (Une tasse de coco. Un chapelet de coco. Les Indiens tirent du fil de la première écorce du coco, & en font de la toile. La chair du coco est agréable. Il y a dans le coco frais cueilli une liqueur bonne à boire.)

COCON. s. m. La coque qui enferme le ver à soie quand il a achevé de filer. (Un cocon de ver à soie.)

COCOTIER. s. m. L'arbre qui porte la noix de coco.

COCTION. s. f. Action de faire cuire dans de l'eau bouillante ou dans une autre liqueur. Il signifie aussi l'effet de cette action.

Il se dit proprement de la digestion des alimens dans l'estomac. (Quand l'estomac est foible, la coction ne se fait pas bien.)

On dit aussi, *La coction des humeurs*, (Cela sert à la coction des humeurs.)

On dit encore, *La coction des métaux*, en parlant de la manière dont les métaux se perfectionnent dans le sein de la terre.

COCU. s. m. Terme de dérision & un peu libre, qui se dit De celui dont la femme manque à la fidélité conjugale. (Il est cocu. C'est un cocu. Sa femme l'a fait cocu.)

COCUAGE. s. m. C'est aussi un terme de dérision & un peu libre, qui se dit De l'état d'un homme qui est cocu. (Il souffre patiemment le cocuage.)

C O D

CODE. s. m. Recueil, compilation des Lois, Constitutions, Rescrits, &c. des Empereurs Romains. (Le Code Théodosien ou de Théodose. Le Code de Justinien, qu'on appelle aussi absolument Le Code. Dans un tel titre du Code. Le Code & le Digeste.)

Il se dit De quelques compilations des Ordonnances, comme (Le Code Henri.) Il se dit aussi de quelques Ordonnances sur des matières particulières, comme (Le Code Louis. Le Code Civil. Le Code Criminel. Le nouveau Code. Le Code de la Marine. Le Code Noir.)

CODÉCIMATEUR. s. m. Celui qui perçoit des dixmes avec un autre Seigneur.

CODICILLAIRE. adj. de t. g. Qui est contenu dans un codicille. (Legs codicillai-

res. Clause codicillaire. Disposition codicillaire.)

CODICILLE. s. m. Disposition écrite, par laquelle un testateur ajoute ou change quelque chose à son testament. (Par son codicille il a révoqué trois ou quatre articles de son testament.)

CODILLE. s. m. (l'L se mouille.) Terme du jeu de l'Hombre, du Tri, du Quadrille. On appelle *Gagner codille*, Gagner sans avoir fait jouer.

CODONATAIRE. adj. de t. g. Associé, conjoint avec un autre dans une même donation.

C Œ C

CŒCUM. s. m. Terme d'Anatomie emprunté du Latin. Le Cœcum n'est proprement qu'une poche du colon d'environ quatre doigts de profondeur, & d'autant de largeur. Il est auprès de l'os des îles du côté droit.

C O E

COEFFICIENT. s. m. Terme d'Algèbre. On appelle ainsi le nombre ou la quantité connue qui est au devant d'une quantité algébrique, & qui la multiplie.

COERCITIF, IVE. adj. Terme de Palais. Qui renferme le droit de coercition. (Pouvoir coercitif. Puissance coercitive.)

COERCITION. s. f. Terme de Palais. Action par laquelle on empêche quelqu'un d'agir contre son devoir. Droit qu'on a de contraindre quelqu'un à faire son devoir. (Les Abbés Commendataires n'ont point de coercition sur les Religieux.)

CO ÉTAT. s. m. Qui se dit d'un État, d'un Prince qui partage la souveraineté avec un autre.

COÉTERNEL, ELLE. adj. Qui existe de toute éternité avec un autre. (Le Verbe est coéternel au Père. Quelques Philosophes Païens ont cru que la matière étoit coéternelle à Dieu.)

C Œ U

CŒUR. s. m. Partie noble de l'animal, dans laquelle on croit communément que réside le principe de la vie. C'est un muscle creux situé dans la cavité de la poitrine, & presque transversalement couché sur le diaphragme. Il a en quelque sorte la forme d'un cône applati par deux côtés, arrondi à la pointe, & ovalaire à la base. (Le mouvement du cœur. Le battement du cœur, palpitation du cœur. Le cœur est le premier vivant & le dernier mourant. Les ventricules, les oreillettes, la pointe, la base du cœur. Il est blessé, frappé au cœur. Le cœur lui bat. Le cœur lui palpite. Le cœur lui tressailloit d'aise, de joie. La joie dilate le cœur. Épanouissement de cœur.)

On dit d'Un homme qui se sent fort foible, fort épuisé & abattu, qu'(Il a le cœur mort.)

On dit aussi, que (Le vin, la thériaque, fait revenir le cœur.)

On dit familièrement, *Tant que le cœur me battra dans le ventre*, pour dire, Tant que je vivrai.

On dit proverbialement pour exprimer la haine mortelle qu'une personne porte à une autre, qu'(Elle voudroit lui manger, lui avoir mangé le cœur, lui arracher le cœur.)

LE CŒUR, se considère quelquefois comme le siége des passions, & en ce sens on dit d'un homme, (Il a le cœur oppressé, serré de douleur, de tristesse. Le cœur navré, outré, transi. Le cœur enflammé, embrasé d'amour, de colère, &c. Il a le cœur saisi, il a le cœur contrit. Le cœur gros de soupirs, de dépit. Le cœur plein d'amertume, d'indignation. Il a le cœur gros, il en a le cœur gros. Le cœur lui saigne. Cela me fait saigner le cœur, me fait crever le cœur. Il en a le cœur ému. Cela le touche au cœur. Son cœur nage dans la joie. On lui toucha le cœur. Vous l'avez frappé, blessé au cœur. Cela me perce, me déchire, me fait fendre le cœur. Il gardoit cela dans son cœur. J'ai gravé cela dans mon cœur. J'ai cela bien avant dans le cœur.)

On dit, *Avoir à cœur, prendre à cœur une affaire*, pour dire, L'affectionner extrêmement, s'y intéresser fort.

On dit dans le même sens, qu'*Une affaire tient au cœur.*

On dit aussi, *Une chose tient au cœur*, pour dire, qu'On en garde le souvenir, parce qu'elle a déplu.

On dit, *Avoir quelque chose sur le cœur*, pour dire, en avoir du ressentiment.

On dit, *Se ronger le cœur, ronger son cœur*, pour dire, S'affliger, se chagriner, se tourmenter.

CŒUR, se dit quelquefois par opposition à l'esprit. (Ce sermon plaît à l'esprit, & ne touche point le cœur.)

On dit figurément, *Amollir* ou *attendrir le cœur de quelqu'un*, pour dire, L'émouvoir, Le fléchir. Et dans le même sens, *Vous me percez, vous me crevez le cœur, vous me faites crever le cœur*, pour dire, Vous excitez dans mon ame un grand attendrissement, une grande pitié.

On dit, qu'*Un homme a le cœur endurci*, que *c'est un cœur endurci*, pour dire, qu'Il est tellement opiniâtre, qu'on ne le peut fléchir, ou qu'il est extrêmement obstiné dans le mal, dans le péché.

On dit d'Un homme, qu'*Il a le cœur*, ou *un cœur de roche, un cœur de marbre, un cœur de diamant, un cœur de bronze, un cœur d'airain*, pour dire, qu'Il ne peut être touché ni de pitié ni d'amour.

CŒUR, signifie aussi Les inclinations de l'ame, & en ce sens on dit, (C'est un bon cœur, c'est un mauvais cœur. Il a le cœur franc. Cœur généreux. Cœur dissimulé. Il a le cœur gâté, corrompu, & familièrement Cœur pourri. Cœur excellent. Cœur dur.)

On dit, qu'*Un homme est tout cœur*, pour dire, qu'Il est très-généreux, & qu'il n'a rien à lui.

CŒUR, se prend quelquefois pour l'estomac. (Mal de cœur. Il a mal au cœur. Cela lui fait mal au cœur. Le cœur lui fait mal. Il est sujet à des maux de cœur. Le cœur lui bondit. Le cœur lui soulève. Cela lui fait soulever le cœur. Je me sens le cœur tout chargé. J'ai encore tout mon dîner sur le cœur. Cette viande pèse sur le cœur. Il a envie de vomir, son cœur ne tient qu'à un filet, ne tient à rien. Il a le cœur noyé d'eaux. Cela lui est demeuré sur le cœur.)

On dit figurément, qu'*Une chose pèse sur le cœur à un homme*, pour dire, qu'Il en conserve le souvenir, parce qu'elle lui a déplu.

On dit figurément, qu'*Une chose fait mal au cœur à quelqu'un*, qu'*Il en a mal au cœur*, Quand il la voit avec déplaisir. (Cela lui fait grand mal au cœur. Pensez-vous qu'il n'a pas bien mal au cœur de voir que...)

On dit d'Une liqueur agréable, qu'*Elle va au cœur*, pour dire, qu'Elle réjouit, & qu'elle est fort agréable au goût. (Le vin d'Espagne va au cœur. J'aime quelque chose qui aille au cœur.)

On dit proverbialement, *Se donner au cœur joie*, ou *à cœur joie de quelque chose*, pour dire, en jouir pleinement & abondamment, s'en rassasier.

On dit populairement & figurément, qu'*Un homme a bon cœur, & qu'il ne rend rien*, Quand il a de la peine à restituer ce qu'il a pris, ou ce qu'il retient injustement.

On dit aussi figurément, qu'*Il s'en est déchargé le cœur*, qu'*Il en a le cœur net*, Quand il s'est découvert, & qu'il a dit nettement ce qui le fâchoit.

Quand on est en peine de quelque chose, & qu'on est pressé de s'expliquer, soit pour demander conseil, ou pour confier à quelqu'un la peine où l'on se trouve, on dit, (Il faut que je vous ouvre, que je vous décharge mon cœur.)

On dit aussi, qu'*Un homme a le cœur net d'une chose*, Quand il s'en est éclairci.

CŒUR, signifie aussi Courage. (Il a du cœur. Il n'a point de cœur. Il a le cœur bien placé. Perdre cœur. Reprendre cœur. C'est un grand cœur. Un cœur généreux. Un cœur de lion. Un cœur lâche. Un cœur bas. Il est tout cœur. C'est un homme de peu de cœur, sans cœur. Cela lui a enflé, élevé, haussé le cœur; lui a abattu, abaissé le cœur; lui a rendu le cœur. Le cœur lui manque. Le cœur lui revient.)

On dit en style familier, *Mettre, remettre le cœur au ventre à quelqu'un*, pour dire, Lui donner, lui rendre le courage. (Je lui ai mis le cœur au ventre. Il étoit consterné, mais ce petit avantage lui a remis le cœur au ventre.)

On dit proverbialement, (Contre fortune bon cœur.)

On dit aussi proverbialement. (Il a le cœur haut & la fortune basse.)

CŒUR, signifie encore Force & vigueur. (Ce cheval, cet oiseau est en cœur.) Et en parlant d'un malade, on dit, qu'*Il a le cœur bon*, pour dire, que Son courage se soutient, qu'il a encore des forces.)

CŒUR, signifie aussi Affection. (Il a mis là tout son cœur. Il lui a donné son cœur. Il a gagné son cœur. Il a le cœur des peuples, des soldats. Élever son cœur à Dieu, lui offrir son cœur. Avoir, mettre son cœur en Dieu. Il a mis son cœur aux choses de la terre. J'ai fait cela de cœur & d'affection, de cœur & d'ame, du bon du cœur, du meilleur de mon cœur. Je l'aime de tout mon cœur. Il a le cœur à l'étude, aux livres, aux armes, au jeu, à la débauche. Il a le cœur au métier. Il a le cœur porté à cela.)

On dit aussi, *Il a fait cela de grand cœur, de tout son cœur*, pour dire, Il a fait cela volontiers : Et *Il a fait cela à contre-cœur*, pour dire, Il a fait cela contre son inclination.

On dit proverbialement, qu'*Un homme a le cœur au métier*, pour dire, qu'Il affectionne fort ce qu'il fait ou ce qu'il doit faire.

On dit aussi proverbialement, *Qui est loin des yeux est loin du cœur*, pour dire, qu'Ordinairement on oublie les absens.

On dit proverbialement, *De l'abondance du cœur la bouche parle*, pour dire, qu'On parle volontiers des choses dont on a le cœur rempli.

On dit figurément De deux personnes

qui s'entr'aiment fort, que (Ce n'est qu'un cœur, ou qu'ils ne font qu'un cœur & qu'une ame.)

On appelle par manière de caresse, Une personne qu'on aime bien, (Mon cœur, mon petit cœur, mon cher cœur.)

On appelle *L'ami du cœur*, Celui que l'on aime le plus tendrement. (C'est l'ami du cœur.)

On dit proverbialement, que *Le cœur en dit à quelqu'un*, pour dire, qu'Il est d'humeur à faire une chose. (Si le cœur vous en dit. Le cœur vous en dit-il ?)

Cœur, signifie aussi L'intérieur, le fond, les dispositions de l'ame. (Dieu sonde les cœurs. Dieu connoît les cœurs, voit le fond des cœurs. Dieu est scrutateur des cœurs. Vous lisez dans mon cœur. Il lit dans les replis les plus cachés du cœur.)

On dit, *Le cœur me le disoit bien, me l'avoit bien dit*, pour dire, J'en avois un pressentiment.

On dit figurément, qu'*Un homme ouvre son cœur à quelqu'un*, pour dire, qu'Il fait voir tout ce qu'il a dans la pensée; Et l'on dit, qu'*Il parle à cœur ouvert*, quand il parle franchement, & qu'il déclare tout ce qu'il pense sur une affaire.

On dit aussi, *Se parler cœur à cœur*; pour dire, Se parler avec la plus grande franchise & sans aucune réserve.

On dit aussi, qu'*Il a le cœur sur le bord des lèvres*, pour dire, qu'Il ne dissimule rien.

On dit, que *Le cœur des Rois est en la main de Dieu*, pour dire, qu'Il tourne leurs volontés comme il lui plaît.

Par cœur. Façon de parler adverbiale, qui signifie, Par mémoire, de mémoire. (Apprendre une chose par cœur. Savoir des vers, une oraison, &c. Par cœur. Réciter par cœur.)

On dit aussi proverbialement & en style familier, qu'*Un homme dîne par cœur*, Quand on dîne sans lui, & qu'on ne lui garde rien à manger. (S'il ne vient à l'heure, il dînera par cœur. Vous m'avez fait dîner par cœur.)

Cœur, est aussi une des quatre couleurs de notre jeu ordinaire des cartes. (Roi de cœur, dix de cœur, &c. Il a bien de cœur. Il a trois cœurs dans son jeu. Son point est en cœur. Il rentre par cœur.)

Cœur, signifie encore Le milieu de quelque chose, particulièrement d'un État & d'un ville. (Le cœur de la ville. Le cœur du Royaume. Il est logé au cœur de la ville. L'ennemi étoit au cœur du Royaume.)

On dit aussi, *Au cœur de l'hiver*, *au cœur de l'été*, pour dire, Au plus fort de l'été, au plus fort de l'hiver, par le plus grand chaud, par le plus grand froid.

On dit aussi, *Cœur de cheminée*, pour dire Le milieu de la cheminée. (Il est noir comme le cœur de la cheminée.)

Il signifie aussi la partie intérieure du tronc d'un arbre. (Du cœur de chêne. Du cœur de noyer. Du cœur de poirier. Une table faite de cœur de noyer. Cœur de cormier.)

Il se dit encore Du milieu du fruit, particulièrement d'une pomme & d'une poire. (Cette pomme, cette poire est gâtée dans le cœur.)

COF

COFFRE. s. m. Sorte de meuble propre à serrer & enfermer des hardes, de l'argent, &c. & qui s'ouvre en levant le couvercle. (Grand coffre. Petit coffre. Coffre de bois. Coffre de fer. Coffre de cuir. Coffre de tapisserie. Le coffre au linge. Le coffre à l'avoine. Coffre de nuit. Un coffre plein. Le fond du coffre. Mettre dans un coffre. Enfermer, serrer dans un coffre. Charger les coffres. Emballer les coffres. Coffre de la Chancellerie.)

Coffre fort. C'est un coffre de bois fort épais, garni de fer en dedans, & qui se ferme avec des grosses serrures, où l'on serre ce qu'on a de plus précieux. (Les voleurs sont entrés chez lui, mais ils n'ont pu enfoncer son coffre fort.)

On appelle *Le coffre du carrosse*, *d'un carrosse*, La partie d'un carrosse sur laquelle ont met les coussins pour s'asseoir, & qui a un couvercle qui se lève & s'abaisse comme celui d'un coffre.

On dit proverbialement d'Une fille qui n'est guère belle, mais qui a beaucoup d'argent en mariage, qu'*Elle est belle au coffre*.

On dit à la Cour, *Piquer le coffre*, pour dire, Attendre long-temps dans l'antichambre du Roi, d'un grand Seigneur, &c. parce qu'à la Cour il y a beaucoup d'endroits où l'on ne trouve à s'asseoir que sur des coffres.

On dit figurément, *Les coffres du Roi*, pour dire, le Trésor Royal, l'Épargne. (Les coffres du Roi sont chargés de ces dettes, de ses pensions. Cela entre dans les coffres du Roi.)

Coffre, signifie aussi, en termes de Chirurgie, La capacité, l'espace, qui est enfermé sous les côtes. (Il a reçu un coup d'épée dans le coffre. Il a le coffre percé.)

On appelle un grand cheval auquel il faut beaucoup de nourriture, (Un coffre à avoine.)

On dit d'Une cavale, qu'*Elle a un grand coffre*, *un beau coffre*, Quand elle a les flancs fort larges, & propres pour porter les poulains.

On dit proverbialement, qu'*Un homme s'entend à quelque chose comme à faire un coffre*, pour dire, qu'Il ne s'y entend point du tout.

On dit aussi proverb. *Il raisonne comme un coffre*, pour dire, qu'Il raisonne mal.

On dit proverb. *Rire comme un coffre*, pour dire, Rire à gorge déployée. (Ils rioient comme des coffres.)

COFFRER. v. a. Mettre dans un coffre. Il n'est point en usage au propre; mais au figuré il signifie, Emprisonner. (Il a fait coffrer cet homme-là. Il a été coffré ce matin.) Il est du style familier.

Coffré, ée. participe.

COFFRET. s. m. Petit coffre. (Coffret d'écaille. Coffret garni d'argent.)

COFFRETIER. s. mas. Ouvrier qui fait des coffres.

COG

COGNASSE. s. f. Coin sauvage moins gros & moins jaune que l'autre.

COGNASSIER. s. m. Arbre qui porte des coins ou de cognasses.

COGNAT. s. m. (Le G se prononce durement dans ce mot & dans le suivant.) Il se dit en général de ceux qui sont unis par des liens de parenté; & quelquefois il signifie singulièrement ceux qui sont parens du côté des femmes. (Les Agnats & les Cognats.)

COGNATION. s. f. Lien de parenté entre tous les descendans d'une même souche.

COGNÉE. s. f. Outil de fer acéré, plat & tranchant en forme de hache. (Bonne cognée. Emmancher une cognée. Sa cognée est démanchée, est bien emmanchée, est ébréchée, est émoussée.)

On dit proverb. & figur. *Jeter le manche après la cognée*, pour dire, Abandonner tout dans un malheur, au lieu de songer à y apporter du remède.

On dit proverbialement, *Il est allé au bois sans cognée*, pour dire, Il a entrepris quelque chose sans se munir de ce qui lui étoit nécessaire pour réussir.

On dit aussi proverbialement, *Mettre la cognée à l'arbre*, pour dire, Commencer une entreprise.

COGNE-FÉTU. s. m. On appelle ainsi proverbialement & familièrement, Celui qui se donne bien de la peine pour ne rien faire. (C'est un vrai cogne-fétu.)

On dit, (Il ressemble à cogne-fétu, il se tue & ne fait rien.) Il est populaire.

COGNER. v. a. Frapper fort sur une chose pour la faire entrer, ou pour la faire joindre avec une autre. (Cogner un clou. Cogner une cheville.)

Il signifie aussi simplement Frapper. (Cognez contre la muraille, sur le plancher. Il s'est cogné la tête contre la muraille. Cogner à la porte.) Il est du style familier.

On dit figurément & familièrement, *Se cogner la tête contre le mur*, pour dire, Entreprendre une chose, ou impossible, ou dont on n'est pas capable.

Cogné, ée. participe.

COH

COHABITATION. s. f. Terme de Jurisprudence. État du mari & de la femme qui vivent ensemble. (Les Juges ont ordonné la cohabitation.)

COHABITER. v. n. Vivre ensemble comme mari & femme.

COHÉRENCE. subs. f. Terme didactique. Liaison, connexion d'une chose avec une autre.

COHÉRITIER, ÈRE. s. Celui ou celle qui hérite avec une autre. (Son cohéritier. Entre cohéritiers. Elles sont cohéritières.)

COHÉSION. s. f. Terme de Physique, Adhérence, force par laquelle des corps sont unis entr'eux. (Les parties des liqueurs grasses ont une certaine cohésion qui rend la séparation moins aisée.)

COHOBATION. s. f. Opération de Chimie, qui consiste à renverser la liqueur provenue par la distillation sur la substance dont elle a déjà été tirée, ou sur une nouvelle substance semblable à celle dont elle a été tirée, que l'on distille de nouveau. On dit aussi, (Cohober une liqueur.)

COHORTE. s. f. Corps d'Infanterie parmi les Romains. (La cohorte étoit de cinq cents hommes. Les cohortes Prétoriennes étoient plus fortes que les cohortes des Légions.)

On s'en sert en Poësie, pour marquer Toutes sortes de gens de guerre. (Les vaillantes cohortes.)

Cohorte, se dit aussi d'Une troupe de toutes sortes de gens. (Il est venu-là avec sa cohorte. Le Prévôt se transporta là avec toute sa cohorte.)

COHUE. s. f. On appelle ainsi dans quelques Provinces, Le lieu où se tiennent les petites Justices. (La cohue d'un tel lieu. Le Procureur étoit à la cohue.)

On appelle fig. *Cohue*, Une assemblée où tout le monde parle tumultuairement & en confusion. (Je ne veux point aller à cette assemblée-là, c'est une cohue, ce n'est qu'une cohue.)

COI

COI, IE. adj. Tranquille, calme, paisible. Il n'a guère d'usage qu'en ces phrases, (Se tenir coi. Demeurer coi.)

COIFFE. s. f. Espèce de couverture de tête.

On appelle *Coiffe de nuit*, ou *de bonnet de nuit*, Une coiffe de toile que les hommes mettent dans leur bonnet de nuit. Et *Coiffe de chapeau*, Une coiffe de taffetas ou de treillis, dont on garnit le dedans des chapeaux.

Les *Coiffes* dont les femmes se servent, & dont elles se couvrent la tête quand elles sortent de chez elles, sont ordinairement de taffetas noir. (Une coiffe de taffetas. Une coiffe de gaze. Une coiffe à dentelle. Coiffe claire. Coiffe de dessus, coiffe de dessous. Une femme qui prend sa coiffe, qui prend ses coiffes, qui met ses coiffes, qui attache, qui noue ses coiffes. Lever, baisser ses coiffes. Ôter ses coiffes.)

On dit proverbialement d'Un homme triste & mélancolique, qu' (Il est triste comme un bonnet de nuit sans coiffe.)

On appelle aussi *Coiffe*, Une certaine membrane que quelques enfans apportent sur leur tête en venant au monde. (Cet enfant avoit la coiffe en naissant.)

COIFFE, en termes de Botanique, se dit d'une sorte de calice. C'est une enveloppe mince, membraneuse, souvent conique, qui embrasse la partie de la fructification, comme dans le blé de Turquie.

COIFFER. v. a. Couvrir la tête. (Les Turcs se coiffent d'un turban, les François d'un chapeau. Les Moines se coiffent d'un froc.)

COIFFER, signifie aussi Orner, parer sa tête de ce qui sert à la couvrir, ou de ses propres cheveux. (Se coiffer avec un bonnet. Se coiffer avec ses cheveux. Se coiffer en cheveux.)

On dit qu'*Une femme se coiffe bien*, pour dire, qu'Elle entend bien l'ajustement de sa tête : Et d'Une Coiffeuse, qu'*Elle coiffe bien*, qu'*elle coiffe à merveille*, pour dire, qu'Elle donne un bon air à toutes les coiffures des femmes dont elle se mêle.

On dit aussi, qu'*Un Perruquier coiffe bien*, pour dire, que Les perruques qu'il fait sont de bon air : Et qu'*Une perruque coiffe bien*, qu'*un chapeau coiffe bien*, pour dire, qu'Ils viennent bien à l'air du visage.

On dit, *Coiffer une bouteille*, pour dire, Mettre une enveloppe d'étouppes ou de quelqu'autre chose par-dessus le bouchon, pour empêcher que le vin ne s'évente.

On dit en termes de Chasse, que *Les chiens ont coiffé un sanglier*, pour dire, qu'Ils l'ont pris aux oreilles.

On dit figurément & familièrement, *Se coiffer de quelqu'un*, *d'une opinion*, pour dire, Se préoccuper, s'entêter de quelqu'un, d'une opinion. (Quand il s'est une fois coiffé d'une opinion, on ne le peut jamais ramener. Il s'est allé coiffer de cette femme. Elle s'est coiffée de lui. Elle se coiffe du premier venu.)

Il s'emploie à l'actif dans le même sens. *Je ne sais qui l'a coiffé d'une opinion si extravagante*, pour dire, Je ne sais qui l'en a entêté.

On dit encore figurément & familièrement, qu'*Un homme se coiffe*, qu'*Il est aisé à coiffer*, *qu'on l'a coiffé*, pour dire, qu'Il boit trop, qu'on l'a fait trop boire. (Cet homme se coiffe souvent. Où s'est-il coiffé ? Qui l'a coiffé ? Il ne faut que trois verres de vin pour le coiffer.)

On dit aussi, *Coiffer une liqueur*, pour dire, La mêler avec une autre. (Coiffer du vin, de la bière, &c.)

COIFFÉ, ÉE. participe. (Une femme coiffée en demoiselle, en paysanne.)

On dit, qu'*Un enfant est né coiffé*, Quand il vient au monde avec une sorte de membrane qu'on appelle *Coiffe*, que le peuple regarde comme un présage de bonheur. C'est pourquoi on dit proverbialement d'Un homme qui est fort heureux, qu'*Il est né coiffé.*

On dit proverbialement d'Un homme qui est amoureux de toutes les femmes, quelque laides qu'elles soient, qu' (Il aimeroit une chèvre coiffée.)

On dit encore, qu'*Un homme est bien coiffé*, Quand il a la tête belle, ou qu'il a une perruque ou un chapeau qui lui sied bien.

On dit d'Un chien, qu'*Il est bien coiffé*, Quand il a les oreilles longues & pendantes.

On appelle *Du vin coiffé*, *de la bière coiffée*, Du vin, de la bière où l'on a mêlé quelqu'autre liqueur.

COIFFEUR, EUSE. s. Celui, celle qui fait métier de coiffer les Dames. (Habile coiffeur. C'est la coiffeuse à la mode.) *Coiffeur* n'est plus guère en usage.

COIFFURE. s. f. Couverture & ornement de tête. (Le turban est la coiffure des Turcs.)

Il se prend ordinairement pour La manière dont les femmes se coiffent selon le pays & la mode. (Coiffure à la mode. coiffure à boucles.)

COIN. s. m. Angle, l'endroit où se fait la rencontre de deux côtés de quelque chose. (Un petit coin. Le coin d'une rue. Le coin d'une maison. Le coin d'un jardin. Le coin d'une chambre. Le coin d'un cabinet. Le coin d'une cheminée. Le coin d'un champ. Le coin d'un bois. Le coin d'un blé. Se cacher dans le coin d'une maison. Serrer quelque chose dans un coin.)

On dit, *Les quatre coins de la terre*, *les quatre coins du monde*, *les quatre coins de la France*, *les quatre coins de la ville*, pour dire, Les extrémités de la terre, de la France, de la ville, les plus éloignées entr'elles.

On dit, *Les quatre coins & le milieu d'un pays*, *d'un bois*, *&c.* pour dire, Tout ce qui est contenu dans l'espace d'un pays, d'un bois. (Il lui a fait courir les quatre coins & le milieu du Royaume. Je l'ai cherché dans tous les quatre coins & le milieu du bois.)

On dit d'Un homme, qu'*Il est mort au coin d'un blé*, *d'un bois*, *d'une haie*, pour dire, qu'Il est mort sans secours & sans assistance.

On dit proverbialement, qu'*Un homme ne bouge du coin du feu*, *du coin de son feu*, pour dire, que C'est un Casanier, & qu'il garde presque toujours la maison.

On dit aussi en style familier à un homme qui dit quelque chose de méprisant ou d'offensant d'un autre, *Allez lui dire cela au coin de son feu*, ou *allez lui dire cela*, *& vous chauffer au coin de son feu*, pour dire, qu'On ne seroit pas bien venu à lui tenir ce langage-là en un lieu où il seroit le maître.

Proverbialement, en parlant d'Un homme de mauvais air & de mauvaise physionomie, qui demande l'aumône, on dit, qu' (Il a la mine de demander l'aumône au coin d'un bois.)

En termes de jeu de Paume, on dit, *Tenir son coin*, Lorsque deux hommes qui jouent partie contre deux autres, défendent chacun leur côté, sans qu'il leur soit permis de s'aider l'un l'autre, & de prendre réciproquement leur jeu.

On dit aussi figurément d'Un homme, qu'*Il tient bien son coin dans une compagnie*, pour dire, qu'Il s'y fait estimer, qu'il s'y fait distinguer. Il est du style familier.

On dit, *Regarder du coin de l'œil*, pour dire, Regarder à la dérobée & sans faire semblant de rien. On dit aussi à peu près dans le même sens, (Faire signe du coin de l'œil.)

COIN, se prend quelquefois pour une petite partie ou portion d'un logis. (Donnez-moi quelque coin où je me puisse accommoder. Il est logé dans un petit coin.)

Il se dit aussi d'un endroit qui n'est pas exposé à la vue : (Jetez cela dans un coin. Il s'en alla chercher dans un coin. On a cherché par tous les coins du logis.)

COIN, se dit aussi d'Une tresse de faux cheveux dont on se sert pour garnir les côtés de la tête, lorsqu'on a les cheveux trop clairs ou trop courts. En ce sens il ne se dit qu'au pluriel. (Il porte des coins. Elle a des coins.)

COIN. s. m. Pièce de fer ou de bois, qui aboutit en angle aigu, & qui est propre à fendre du bois, des pierres. (Gros coin. Petit coin. Coins de fer. Coins de bois. Mettre, piquer, planter le coin. Faire entrer le coin, les coins dans une pièce de bois pour la fendre. Lorsque le coin est engagé, on le dégage avec un plus gros. Dans la méchanique, le coin est une des forces mouvantes.)

On appelle en Artillerie, *Coin de mire*, Un coin de bois qu'on met sous la culasse du canon pour le pointer.

On dit proverbialement, *Faire coin du même bois*, Lorsque pour mettre une chose en œuvre, on se sert d'une partie de la même chose.

On appelle *Coin*, en parlant d'un bas, L'endroit où le tissu se divise, & qui couvre la cheville du pied. (Un bas à coin d'or, à coin d'argent.)

COIN, est aussi un terme de monnoie, & il se dit d'un morceau de fer trempé & gravé, dont on se sert pour marquer de la monnoie, des médailles. (Le coin du Roi. Le coin d'Espagne. Faux coin. Cette monnoie est à un tel coin, marquée au coin de...)

Il se dit aussi Du poinçon qui sert à marquer de la vaisselle. (De la vaisselle marquée au coin de Paris.)

On dit d'Une médaille parfaitement conservée, qu'*Elle est à fleur de coin.*

On dit figurément, qu'*Une chose est marquée au bon coin*, pour dire, qu'Elle est des meilleures de son espèce. Et en parlant d'Une opinion, d'un sentiment où quelqu'un est fort attaché, & que l'on condamne, on dit qu'*Il est frappé à ce coin là.*

COIN. s. m. Gros fruit à pepin, qui a l'odeur forte, & la peau couverte d'un certain petit duvet. (Gros coin. Coin bien jaune. Confiture de coins. Pâte de coins. Sirop de coins. Gelée de coins.)

On dit proverbialement d'Une personne qui a le teint jaune, qu' (Elle est jaune comme un coin.)

COÏNCIDENCE. s. f. État de deux choses qui coïncident. (La coïncidence de deux lignes, de deux surfaces.)

COÏNCIDER. v. n. Terme de Géométrie. S'ajuster l'un sur l'autre. (Ces deux

lignes, ces deux surfaces coïncident.)

COÏON, s. m. Poltron, lâche, qui a le cœur bas, l'ame servile, & capable de souffrir lâchement des indignités. (Grand coïon. C'est un coïon. Il est si coïon, que...) Il est du style familier.

COÏONNER. v. a. Traiter quelqu'un en coïon, lui faire quelque indignité. (Il le coïonnoit tous les jours. Pense-t-il me coïonner? Il n'est pas homme à se laisser coïonner, à être coïonné.) Il est du style libre & familier.

Il est aussi neutre. (Il ne fait que coïonner.)

COÏONNÉ, ÉE. participe.

COÏONNERIE. s. f. Bassesse de cœur, lâcheté, indignité. (Faire de coïonneries. Il a fait voir en cette occasion sa coïonnerie.)

Il se prend quelquefois pour Sottise, impertinence, badinerie. (A-t on jamais ouï parler d'une pareille coïonnerie? Il nous a dit cent coïonneries.) Ce mot est du style libre & familier.

COÏT. s. m. Accouplement du mâle avec la femelle pour la génération. (Les animaux dans le coït, dans l'ardeur du coït.)

COITE. *Voyez* COUETTE.

COL

COL. s. m. *V.* COU, quant à la partie du corps qui joint la tête aux épaules.

COL. s. m. Terme dont on se sert dans différentes phrases par analogie au corps humain.

On appelle *Le col de la vessie*, *le col de la matrice*, Ce qui est comme l'embouchure de ces parties.

On appelle *Col de chemise*, *col de rabat*, *col de pourpoint*, La partie supérieure de la chemise, du rabat, du pourpoint, qui embrasse le cou.

On appelle *Col*, Une espèce de cravate sans pendans. (La mode de porter des cols n'est pas ancienne.)

En parlant d'un passage étroit entre deux montagnes, on dit toujours *Col*. (Le col de Pertuis. Le col de Tende. Nous nous saisîmes des cols des montagnes.)

COLARIN. s. m. Frise de chapiteau de la colonne Toscane & Dorique.

COLATURE. s. f. Terme de Pharmacie. Séparation d'un liqueur d'avec quelque impureté ou matière grossière. C'est une filtration moins exacte que celles qui se font en Chimie. Colature se dit aussi de la liqueur filtrée. (Colature de sirop de chicorée.)

COLCHIQUE ou TUE-CHIEN. s. m. Plante bulbeuse qui croît dans les prés, & qu'on cultive dans les jardins, à cause de la beauté de sa fleur. On prétend qu'elle est mortelle aux chiens.

COLCOTAR. s. m. C'est la substance terreuse & rouge qui reste au fond de la cornue qui a servi à distiller l'huile de vitriol.

COLERA-MORBUS. s. m. Mot emprunté du Latin, pour signifier un épancement de bile subit, qui cause un débordement par haut & par bas. On l'appelle vulgairement *Trousse-galant*. (Il a eu un colera-morbus fort violent. Il est mort d'un colera-morbus.)

COLÈRE. s. f. Passion par laquelle l'ame se sent vivement émouvoir contre ce qui la blesse. (Grande, furieuse, violente, dangereuse colère. Noble colère. Sainte colère. Juste, raisonnable colère. L'effort de la colère. Les effets de la colère. Transport, mouvement de colère, excès de colère. L'ardeur, la violence, la chaleur, l'impétuosité de la colère. Les premiers bouillons de la colère. Il dit cela, il fit cela en colère, tout en colère. Être en colère. Se mettre en colère contre quelqu'un. Entrer en colère. Émouvoir, exciter, irriter, allumer la colère de quelqu'un. Réprimer, réfréner, appaiser, calmer, adoucir la colère de quelqu'un. Être enflammé de colère. Transporté de colère. La colère le transporte, le met hors de lui-même. Il ne parle jamais qu'en colère. Attirer la colère de quelqu'un sur soi. Il faut que sa colère se passe. Il faut qu'il décharge sa colère, qu'il passe sa colère sur quelqu'un. C'est la colère qui lui a fait dire telle & telle chose. Dès qu'il vit son ennemi, il sentit sa colère s'allumer.)

On dit fig. (La colère de Dieu. La colère du Ciel.)

COLÈRE, se dit aussi de certains mouvemens impétueux qui paroissent dans les animaux. (Ce chien étoit en colère. La colère du Lion.)

On dit aussi figurément, que *La mer est en colère*, pour dire, qu'Elle est fort agitée.

COLÈRE, est aussi adj. de t. g. & signifie, Qui est sujet à se mettre en colère. (Homme colère. Femme colère, il est bien colère, fort colère.)

COLÉRIQUE. adj. de t. g. Enclin à la colère. (Être d'humeur colérique.) Ce mot n'a guère d'usage que dans le style didactique.

COLIART. s. m. Sorte de poisson assez semblable à la raie.

COLIBRI. s. m. Très-petit oiseau. (Le colibri vient de l'Amérique.)

Il se dit aussi famil. d'Une personne de petite taille, & qui n'a rien que de frivole dans le caractère.

COLIFICHET. s. m. Babiole, bagatelle, comme sont des marmousets, de petits émaux, de petits vases de cristal, &c. (Il n'a que des colifichets dans son cabinet.)

Il se dit aussi De certains petits ornemens mal placés, & qui n'ont point de convenance & de rapport avec les lieux où ils sont mis. (Un jardin rempli de colifichets.)

Il se dit aussi figur. De certains petits ornemens mis mal-à-propos dans des Ouvrages d'esprit. (Cette pièce est pleine de trait d'esprit, mais qui ne sont la plupart que des colifichets.

COLIFICHETS, en termes de Monnoie, est Une petite machine dont se servent les ajusteurs & les tailleresses pour pouvoir écouaner les espèces.

COLIN-MAILLARD. s. m. sorte de jeu où l'un des joueurs a les yeux bandés, & s'appelle *Colin-Maillard*. (Jouer à Colin-maillard, au Colin-maillard.)

COLIQUE. s. f. Sorte de maladie qui cause des tranchées dans le ventre. (Colique bilieuse. Colique venteuse. Colique graveleuse ou néphrétique. Colique d'estomac. Furieuse colique. Colique de Poitou, des Peintres, des Plombiers. La colique le tient. Sa colique est passée.)

COLIR ou COLI. s. m. Officier de la Chine, qui est un censeur universel, & qui a droit d'entrer dans les maisons pour s'instruire de ce qui s'y passe.

COLISÉE. s. m. C'est le nom d'un célèbre Amphithéâtre de Rome, dont il subsiste encore de beaux restes. On l'appeloit anciennement *le Colossée*, à cause de la statue colossale de Néron, qui étoit près de cet endroit.

COLLATÉRAL, ALE. adj. Ce terme n'a d'usage qu'en parlant de parenté & de succession hors de la ligne directe, soit descendante, soit ascendante. Ainsi on appelle *Héritier collatéral*, Un héritier qui ne descend point de celui dont il hérite; & on appelle *Ligne collatérale*, La ligne dont cet héritier descend. On appelle aussi *Succession collatérale*, La succession qu'on recueille d'un parent en ligne collatérale.

COLLATÉRAL, se prend aussi substantivement pour parent collatéral. (C'est un collatéral. Il n'a que des collatéraux pour héritiers. Un collatéral ne peut exclure celui qui descend en ligne directe. Tout son bien est allé à des collatéraux.)

On appelle en termes de Géographie, *Points collatéraux*, Les points qui sont au milieu de deux points cardinaux. (Le Nord-est, le Nord-ouest, le Sud est, & le Sud-ouest, sont les quatre points collatéraux.)

COLLATEUR. s. m. Celui qui a droit de conférer un Bénéfice. (Collateur ordinaire. Il est collateur, le collateur d'une Cure, le collateur d'un Prieuré, &c. À l'égard des Cures, le Patron n'est que présentateur, l'Évêque en est le Collateur.)

On appelle *Collateur ordinaire*, ou simplement *Ordinaire*, Celui qui de droit commun confère le Bénéfice.

COLLATIF, IVE. adj. Qui se confère. Il ne se dit qu'en matières Bénéficiales. (Bénéfice collatif. Dignité collative.)

COLLATION. s. f. Droit de conférer un Bénéfice. (Cette collation appartient à l'Évêque, dépend de l'Évêque. La présentation de cette Cure appartient à l'Abbé, & la collation à l'Évêque. Ce Prieuré est à la collation d'un tel Abbé.)

On dit, qu'Un Évêque, qu'un Abbé ont de belles collations, de grandes collations, pour dire, qu'Ils ont droit de conférer plusieurs Bénéfices considérables. Il signifie aussi la provision du Collateur. (Avoir la collation de l'Ordinaire.)

COLLATION. Terme de pratique. L'action par laquelle on confère la copie d'un écrit avec l'original, ou deux écrits ensemble, pour savoir s'il n'y a rien de plus ou de moins en l'un qu'en l'autre. (Une collation fidelle. Il a fait la collation de cette copie avec l'original, sur l'original. Faire la collation de divers exemplaires.)

COLLATION, se dit aussi De ce repas léger qu'on fait au lieu de souper, particulièrement les jours de jeûne. (Petite, simple, légère collation. Bonne collation. Il fait collation d'une pomme, &c. Il ne prend, il ne mange à sa collation qu'un morceau de pain. On ne soupe point en Carême, on ne fait que collation.)

Il signifie aussi, Tout repas qu'on fait entre le dîner & le souper. (Magnifique, superbe, somptueuse collation. Collation de viandes froides, de confitures, de pâtisserie, &c. Payer la collation. Donner la collation à quelqu'un. Apporter, préparer la collation. Il y a eu bal & grande collation. La collation du Prédicateur.)

Remarquez que quand ce mot est employé dans la signification d'un léger repas, on ne prononce les deux LL que comme une seule.

COLLATIONNER. v. a. Conférer un écrit avec l'original, ou conférer deux écrits

ensemble, afin de vérifier s'il y a quelque chose de plus ou de moins à l'un qu'à l'autre. (Collationner sur l'original. Collationner à l'original. Collationner sur les Registres. Il a collationné cet acte, ces pièces.)

Collationner, parmi les Libraires, c'est Examiner si un Livre est entier & parfait, & s'il ne manque point quelque feuille ou feuillet.

Collationner, se met aussi absolument, & signifie, Faire le repas qu'on appelle *Collation*. (Il a collationné légèrement :) & dans cette acception, les deux LL ne se prononce que comme une seule; & en ce sens il est neutre.

Collationné, ée. Participe. Il a la même signification que son verbe, quand il signifie Conférer. (Copie collationnée à l'original. Extrait collationné.) On met au bas d'un acte, (Collationné à l'original par...)

COLLE. s. f. Matière gluante & tenace, dont on se sert pour joindre des choses, & pour faire qu'elles tiennent ensemble. (Colle de farine. Colle d'amidon. Colle forte. Colle de poisson. Colle à châssis. Faire de la colle. Fondre de la colle. Chauffer de la colle. Faire tenir, faire joindre avec de la colle.)

On appelle *Colle*, parmi le petit peuple, une bourde, une menterie, & une chose controuvée à plaisir. (Voilà une bonne colle, une franche colle. Il lui a donné une colle.)

COLLECTE. s. f. Levée des deniers de la taille & autres impositions qui se font par assiette. (Faire la collecte. Un Collecteur qui a dissipé les deniers de sa collecte. Du temps de sa Collecte, pendant sa collecte.)

On appelle *Collecte*, L'Oraison que le Prêtre dit à la Messe avant l'Épître.

COLLECTEUR. s. m. Celui qui est nommé en chaque Paroisse pour y recueillir les tailles, ou quelque autre imposition que ce soit qui se lève par assiette. (Le Collecteur des tailles. Collecteur du sel. Les Collecteurs d'une telle Paroisse. Il a été nommé Collecteur cette année-là.)

COLLECTIF, IVE. adj. Terme de Grammaire, par lequel on désigne plusieurs personnes ou plusieurs choses, sous un nom singulier. (Peuple, multitude, armée, sont des termes collectifs.)

COLLECTION. s. f. Recueil de plusieurs passages sur une ou plusieurs matières tirées d'un ou de plusieurs Auteurs. En ce sens il se met plus ordinairement au pluriel. (Faire des collections. Il a fait une bonne collection de tout ce qu'il y a de plus remarquable dans cet Auteur.)

Il se dit aussi d'un recueil, d'une compilation de plusieurs ouvrages, de plusieurs choses, qui ont quelque rapport ensemble. (Collection des Conciles, des Canons. Collection d'antiques, de médailles, de plantes, de coquilles, &c.)

COLLECTIVEMENT. adv. Dans un sens collectif. *L'homme*, c'est-à-dire, Tous les hommes, *pris collectivement*. Il n'est en usage que dans la Logique.

COLLÉGATAIRE. s. Celui, celle à qui un legs a été fait en commun avec une ou plusieurs personnes, à qui une même chose a été léguée conjointement.

COLLÉGE. s. m. Certain Corps ou Compagnie de personnes notables qui sont en même dignité. (Le Collége des Cardinaux, ou le Sacré Collége. Le Collége des Électeurs, des Princes, des Villes de l'Empire. Le Collége des Secrétaires du Roi.)

Collége, signifie aussi Un lieu destiné pour enseigner les Lettres, les Sciences, les Langues, &c. dans lequel d'ordinaire demeurent plusieurs Professeurs ou Régens. (Collége bien fondé. Aller au Collége. Étudier au Collége. Être en pension, être pensionnaire dans un Collége. Mettre un enfant au Collége, l'envoyer au Collége. Il est Régent au Collége de... Au sortir du Collége. Fonder un Collége. Renvoyer au Collége.)

On appelle *Collége Royal*, Un Collége fondé à Paris par François I.

On dit, *Cela sent le Collége*, pour dire, Cela a un air de pédanterie.

COLLÉGIAL, ALE. adj. Il n'est guère en usage qu'au féminin, & dans cette phrase, *Église Collégiale*, qui se dit d'un Chapitre de Chanoines sans Siége Épiscopal. (Le Chapitre d'une Église Collégiale.) On dit aussi *Une Collégiale*, & ce mot alors est substantif.

COLLÉGUE. s. m. Compagnon en dignité, ou qui a égale puissance en même Magistrature, ou même négociation, ou même Commission, comme étoient autrefois les deux Consuls de Rome, & comme sont aujourd'hui les Présidens en même Chambre, les Avocats & les Procureurs du Roi en même Juridiction, les Ambassadeurs, les Députés & Commissaires envoyés ensemble pour une même affaire. Ce mot de *Collégue* se dit De ceux qui sont en petit nombre, comme celui de Confrère de ceux qui sont d'une Compagnie nombreuse.

COLLER. v. a. Joindre & faire tenir deux choses ensemble avec de la colle. (Coller des châssis. Coller du papier. Coller des ais Coller une image. Coller une pièce d'ébène sur du bois, sur du carton, &c. Coller contre la muraille, à la muraille. Coller deux choses ensemble.)

Coller, signifie aussi Enduire de colle. (Il faut coller cette toile avant que de l'imprimer. Ce papier boit, parce qu'on ne l'a pas bien collé.)

On dit, *Coller du vin*, pour dire, Y mettre de la colle de poisson pour l'éclaircir.

On dit figurément & familièrement, *Se coller, être collé contre un mur*, pour dire, Se tenir droit contre un mur, comme si on y étoit attaché.

On dit au jeu de Billard, *Coller une bille*, ou simplement *Coller*, pour dire, Pousser ou placer une bille de manière qu'elle demeure tout près de la bande.

Collé, ée. participe.

On dit figurément d'Un habit bien fait & qui est juste à la mesure du corps, qu'*Il est collé*, qu'*Il semble qu'il soit collé sur le corps*.

On dit aussi d'Un homme qui est ferme & droit à cheval, qu' (Il est collé sur son cheval, collé sur la selle.)

On dit, *Avoir les yeux collés sur une chose, sur quelque personne*, pour dire, La regarder attentivement & long-temps.

On dit, qu'*Une personne a la bouche ou les lèvres collées sur quelque chose*. Quand elle les y tient long-temps attachées. (Il est mort la bouche collée sur le Crucifix. Elle demeura long-temps la bouche collée sur le visage de sa mere.)

On dit qu'*Un homme est collé sur ses livres*, Quand il est fort attaché à l'étude.

COLLERETTE. s. f. Sorte de petit collet de linge, dont les femmes se servent quelquefois pour se couvrir la gorge & les épaules. (Collerette de batiste. Collerette de gaze.)

COLLET. s. m. Cette partie de l'habillement qui est autour du cou. (Collet de pourpoint. Collet de manteau.)

Collet, étant mis absolument, se prend pour cette pièce de toile que l'on met autour du cou par ornement, & qui s'appelle autrement *Rabat*. (Collet de toile de batiste, d'Hollande. Collet uni. Collet à dentelle, à passement, &c. Grand collet. Petit collet. Empeser un collet. Attacher un collet. Ajuster un collet. Collet bien mis. Collet bien fait. Collet chiffonné.)

On appelle familièrement les Ecclésiastiques, *Petits collets*, *Gens à petits collets*, à cause qu'ils portent un collet plus petit que les autres.

On appeloit autrefois *Collet monté*, Un collet où il y avoit de la carte ou du fil de fer pour le soutenir. Et on dit, *Du temps des collets montés*, pour dire, Du vieux temps. On dit dans le même sens, *Cela est collet monté, bien collet monté*, pour dire, Cela est antique, ou pour dire, Cela a un air contraint & guindé.

On appelle aussi un homme ou une femme qui affecte une gravité outrée, *Un collet monté*.

On dit, *Sauter au collet de quelqu'un, le prendre, le saisir au collet*, pour dire, Le saisir au cou pour lui faire violence.

On dit par extension, *Prendre, saisir quelqu'un au collet, lui mettre la main sur le collet*, pour dire, L'arrêter & le faire prisonnier.

On dit proverb. d'Un profit inopiné qui vient à un homme, (Voilà cent écus, mille écus, deux mille livres de rente qui lui sautent au collet.)

On dit, *Prêter le collet à quelqu'un*, pour dire, Se presenter pour lutter ou combattre corps à corps contre lui. (Je suis aussi fort que lui, je lui prêterai le collet quand il voudra.)

On dit aussi fig. & fam. *Prêter le collet à quelqu'un*, pour dire, Lui tenir tête à quelque chose que ce soit. (Il prétend être un grand joueur d'échecs, je lui prêterai le collet quand il voudra. Il fait le docteur, je lui prêterai le collet sur quelque matière que ce soit.)

On appelle, *Collet de mouton, collet de veau*, La pièce, la partie du cou qui reste après qu'on en a ôté le bout le plus proche de la tête.

Collet, en termes de Botanique, se dit de cette partie de la plante où finit la racine, & où commence la tige.

Collet de buffle. Sorte de pourpoint fait de peau de buffle, & qui est à grandes basques & sans manches.

Collet, signifie encore Une sorte de lacs à prendre des lièvres, des lapins, &c. (Tendre un collet. Prendre des lièvres au collet, des lapins, des perdrix, &c.)

COLLETER. v. a. Prendre quelqu'un au collet pour le jeter par terre. (Il l'a colleté. Ils se colletèrent. Ils se sont colletés.) Il se dit aussi De quelques animaux. (Le dogue colleta le loup.)

Colleter, signifie aussi, Tendre des collets pour prendre des lièvres, des lapins, des perdrix, &c. (Il est défendu par les Ordonnances de colleter.) En ce sens il est neutre.

Colleté, ée. participe.

On dit en termes de Blason, *Colleté, Colletée*, en parlant d'un animal qui a un

un collier d'un émail, ou d'une couleur différente de celle du corps. (Levrette de sable colletée d'argent.)

COLLIER. s. m. Rangée de perles ou d'autres choses de même nature, que les Dames portent au cou pour se parer. (Collier de grand prix. Collier de perles, de pierreries, &c. Enfiler un collier. Son collier est défilé.)

Il se dit aussi d'Un cercle de fer, d'argent, ou de quelque autre matière, qui se met autour du cou des esclaves, ou des Mores, ou des chiens. (Mettre un collier d'argent au cou d'un More. Mettre à un dogue un collier garni de clous, de pointes de clous, pour se défendre contre le loup & quelques autres animaux.)

Proverbialement & figurément, en parlant de quelqu'un qui a une grande autorité, un grand pouvoir dans une compagnie, on dit, que (C'est un chien au grand collier.)

COLLIER, se dit aussi De cette chaîne d'or qui se donne à ceux qu'on fait Chevaliers de quelque Ordre, & qu'ils portent aux jours de cérémonie. (Le Collier de l'Ordre du S. Esprit. Le Collier de l'Ordre de l'Annonciade.) Ou simplement, (le Collier de S. Michel, du S. Esprit, de la Toison, de l'Annonciade. Il porte le Collier de l'Ordre, &c.)

COLLIER, se dit aussi d'Une marque naturelle en forme de cercle, qui se voit quelquefois autour du cou des animaux & des oiseaux, & est différente du reste de leur poil ou de leur plumage. (Un merle au collier. Un chien noir qui a un collier blanc.)

COLLIER, est aussi La partie d'un harnois des chevaux de charrette ou de labour, qui est faite de bois & rembourrée, & qu'on leur met au cou pour tirer.

On appelle figurément & familièrement, *Collier de misère*, Un engagement à un état, à une profession, à une occupation pénible & laborieuse. (Voilà la saint Martin venue, il faut que les gens de pratique reprennent le collier de misère.) On dit en plaisantant d'Un homme marié, qu' (Il a pris le collier de misère.)

On appelle *Cheval de Collier*, Un cheval qui est propre à tirer : Et on dit, *Cheval franc du collier*, pour dire, qu'Il tire de lui-même, sans qu'il soit besoin de lui donner des coups de fouet.

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un homme est franc du collier*, pour dire, qu'il procède franchement en toute chose, & qu'il sert ses amis de bon cœur sans se faire trop prier.

On dit aussi d'Un homme de guerre, qui ne craint point de s'exposer dans l'occasion quand il le faut, & qui y va de bonne grâce, qu' (Il est franc du collier.)

On dit figurément & familièrement, *Donner un coup de collier*, pour dire, Faire un nouvel effort pour réussir dans quelque entreprise.)

COLLIGER. v. a. Faire des collections des endroits notables d'un Livre. (Il a colligé bien des passages.)

COLLIGÉ, ÉE participe.

COLLINE. s. f. Petite montagne qui s'élève doucement au-dessus de la plaine. (Longue colline. Petite colline. Belle colline. Le haut de la colline. Le pied, le bas de la colline, le penchant de la colline. Colline plantée de vignes.)

Les Poëtes appellent le Parnasse, (La double colline.)

COLLIQUATION. s. f. Terme de Médecine. Décomposition des parties fibreuses & conglutineuses du sang.

COLLISION. s. f. Terme didactique. Le choc de deux corps. (Les Philosophes expliquent plusieurs effets par la collision des corps.)

COLLOCASIE. subst. fémin. *Voyez* PIED-DE-VEAU.

COLLOCATION. s. f. Terme de Pratique. Action par laquelle on range des créanciers dans l'ordre suivant lequel ils doivent être payés. (On a fait la collocation de ses créanciers.)

On appelle *Collocation utile*, Une collocation pour le payement de laquelle il y a des deniers suffisamment.

Il signifie aussi L'ordre, le rang dans lequel chaque créancier est colloqué. (Il a été payé suivant sa collocation.)

COLLOQUE. s. m. Dialogue, entretien de deux ou de plusieurs personnes. Il n'est guère en usage qu'au titre de certains livres. (Les Colloques d'Érasme.) Ou dans le style familier. (Ils ont ensemble de fréquens colloques. Ils ont tenu un long colloque.)

COLLOQUE, se dit aussi De la conférence tenue à Poissy entre les Catholiques & les gens de la Religion prétendue Réformée. (Le colloque de Poissy.)

COLLOQUER. v. a. Placer.

Il n'est plus guère d'usage qu'en parlant des Créanciers que l'on met en ordre, afin qu'ils puissent toucher leurs deniers sur le prix d'un bien qui se décrète en Justice. (Il a été colloqué utilement. On l'a colloqué selon l'ordre de son hypothèque. Il a été colloqué par préférence.)

COLLOQUÉ, ÉE. participe. (Un créancier colloqué.)

COLLUDER. v. n. Terme de Palais. S'entendre avec sa partie au préjudice d'un tiers.)

COLLUSION. s. f. Intelligence secrète entre deux ou plusieurs parties au préjudice d'un tiers. (Collusion secrète. Collusion visible, manifeste. On voit bien qu'il y a collusion entr'eux, qu'il y a de la collusion.)

Il se dit aussi De toute intelligence secrète dans les affaires pour tromper un tiers. (On disoit qu'il y avoit collusion entre les chefs des partis contraires.)

COLLUSOIRE. adj. de t. g. Terme de Pratique. Qui se fait par collusion. (Cela est collusoire. Procédure collusoire. Sentence collusoire.)

COLLUSOIREMENT. adv. D'une manière collusoire. (Cet Arrêt a été rendu collusoirement.)

COLLYRE. s. m. Remède extérieur qui s'applique sur les yeux. (Il n'a guère d'usage qu'en termes de Médecine. (Collyre sec. Collyre liquide.)

COLOMBAGE. s. m. Rang de solives posées à plomb dans une cloison de charpente.

COLOMBE. s. f. Pigeon. Ce mot est consacré à la poësie, & au style soutenu. (La tendre colombe. La fidelle colombe. Jupiter fut nourri par des colombes.)

Il s'emploie au lieu de Pigeon, dans toutes les phrases tirées ou imitées de l'Écriture-Sainte. (Le Saint-Esprit descendit en forme de colombe sur Notre-Seigneur JÉSUS CHRIST. Les Femmes présentoient au Temple le jour de leur purification une paire de tourterelles ou de colombes. Simple comme une colombe. La simplicité de la colombe. L'Église est comparée à une chaste colombe.)

COLOMBIER. s. m. Bâtiment en forme de tour ronde ou carrée, où l'on retire & nourrit des pigeons. (Colombier à pied. Bon colombier. Colombier bien grand. Peupler un colombier. L'échelle, les boulins d'un colombier. Un colombier de cinq cents boulins, de mille boulins ou trous.)

On dit figurément & proverbialement, *Faire venir, attirer les pigeons au colombier*, pour dire, Attirer des chalands, des personnes qui apportent du profit. (Il faut que l'hôte ait de bon vin pour faire venir les pigeons au colombier.)

On dit aussi, *Chasser les pigeons du colombier*, pour dire, Éloigner, effaroucher ceux qui apportent du profit dans une maison. (Vous querellez ceux qui vont acheter chez vous, c'est chasser les pigeons du colombier.)

COLOMBIN. s. m. Minéral. Il se dit de la mine de plomb pure.

COLOMBIN, INE. adj. Qui est d'une couleur entre le rouge & le violet, approchant du gris de-lin. (Taffetas colombin. Soie colombine. Couleur colombine. (Ce mot est vieux : on dit aujourd'hui *Gorge de pigeon*.

COLON. s. m. Celui qui cultive une terre. On donne encore ce nom aux habitans des colonies.

Il se dit par extension De ceux qui cultivent des terres dans quelque pays que ce soit. (Ce pays manque de Colons.)

CÔLON. Terme d'Anatomie. L'un des gros intestins, qui suit le cœcum. (Le côlon est ordinairement le siege de la colique.)

COLONEL. s. m. Celui qui commande un Régiment de Cavalerie, d'Infanterie, ou de Dragons. (Colonel du Régiment des Gardes. Colonel des Suisses. Lieutenant-Colonel.)

On appelle *Colonel-Général de la Cavalerie*, Celui qui commande toute la Cavalerie, *Colonel Général des Dragons*, Celui qui commande tous les Dragons. Lorsqu'il y a un Colonel Général de l'Infanterie, les Colonels particuliers ne prennent le titre que de Mestres-de-camp.

COLONEL, est adj. dans cette phrase, *Compagnie Colonelle*, c'est-à-dire, La premiere Compagnie d'un Régiment, celle qui n'a point d'autre Capitaine que le Colonel. Et on dit absolument *La Colonelle*, pour dire, La Compagnie Colonelle.

COLONIE. s. f. Nombre de personnes de l'un & de l'autre sexe, que l'on envoie d'un pays pour en habiter un autre. (Il y a plusieurs colonies Françoises dans le nouveau monde. Envoyer une colonie. Établir une colonie. Les Romains envoyoient des colonies de Soldats vétérans dans les villes qu'ils avoient conquises.)

COLONIE, se dit aussi Des lieux où l'on envoie des habitans. (Marseille est une colonie des Phocéens. Les colonies d'Amérique.)

COLONNADE. s. f. collectif. Grand nombre de colonnes rangées pour servir d'ornement à un grand édifice, à une place publique, ou à un beau jardin. (La colonnade de Saint Pierre. La colonnade de Versailles. La colonnade du Louvre.)

COLONNE. s. f. Sorte de pilier de forme ronde pour soutenir ou pour orner un bâtiment. (Colonne de marbre. Colonne de

bronze, de pierre, de bois. Colonne dorée. Colonne torse. Colonne cannelée. Colonne Corinthienne. Colonne Dorique, &c. Colonne isolée. Dresser une colonne. Deux rangs, deux ordres de colonnes. La base, le fût, le chapiteau de la colonne.)

Il y a aussi de grandes colonnes qui sont indépendantes des bâtimens, & que l'on élève dans les places publiques. (La colonne de Trajan, ou la colonne Trajane, &c.)

On appelle les deux montagnes du Détroit de Gibraltar, (Les colonnes d'Hercule.)

On appelle les piliers d'un lit, (Les colonnes d'un lit.)

On dit, qu'*Un livre est écrit ou imprimé par colonnes*, Quand les lignes ne sont pas de toute la largeur de la page; mais que la page est divisée de haut en bas en deux ou plusieurs parties. (Dans ce livre, il y a deux colonnes à la page. Il est imprimé par colonnes, à deux, à trois colonnes. Ce Dictionnaire est à trois colonnes.)

On dit, qu'*Une armée marche sur une ou sur plusieurs colonnes*, pour dire, qu'Elle marche sur une ou sur plusieurs lignes qui ont peu de front & beaucoup de hauteur.

On appelle figurément *Colonnes de l'Eglise*, *Colonnes de l'État*, Les grands personnages qui soutiennent l'Église & l'État par leur vertu, par leur capacité, par leur courage.

On dit aussi figurément, que (La Piété & la Justice sont les deux colonnes de l'État.)

On appelle aussi *Colonne*, en termes de Physique, Une quantité de matière fluide de figure cylindrique, qui a une hauteur & une base déterminée réellement ou par la pensée. (Colonne d'air. Colonne d'eau. Il y a une colonne d'air qui pèse contre la colonne de mercure, soutenue dans le baromètre.)

COLOPHANE. subst. fém. Sorte de résine, dont les joueurs d'instrumens se servent pour frotter les crins de l'archet dont ils jouent.

COLOQUINTE. s. f. Espèce de citrouille, qui n'en diffère, que parce que ses feuilles sont profondément découpées & que son fruit est très-amer. C'est un violent purgatif. (Pomme de coloquinte. Amer comme coloquinte.)

COLORANT, ANTE. adjectif. Qui colore, qui donne de la couleur. (Parties colorantes.)

COLORER. v. a. Donner la couleur, de la couleur. (Le Soleil colore les fruits, colore les fleurs, les nuées. La nature colore les pierreries, colore les métaux, &c. On a trouvé l'art de colorer le verre, le cristal.)

Il s'emploie aussi au réciproque. (Les fruits se colorent peu à peu au Soleil. Les raisins commencent à se colorer.)

Il signifie figurément, Donner une belle apparence à quelque chose de mauvais. (Colorer une injustice. Colorer un mensonge. Il a si bien coloré sa faute, sa lâcheté....)

COLORÉ, ÉE. participe. (Il n'a pas même un titre coloré.)

On appelle Du vin qui est plus rouge que paillet, (Du vin coloré. Ce vin est trop paillet, je le voudrois plus coloré.)

On dit aussi d'Un homme qui est rouge de visage, qu'Il a le teint coloré.)

COLORIER. verbe actif. Employer les couleurs dans un tableau. (Colorier un tableau. Ce peintre-là colorie fort bien.)

COLORIÉ, ÉE. part. (Tableau bien colorié.)

COLORIS. s. m. Ce qui résulte du mélange & de l'emploi des couleurs dans les tableaux, principalement pour les figures humaines. (Coloris frais. Coloris tendre, vif. Coloris qui est bien de chair. Coloris qui a bien de la force. Le coloris d'un tableau. Le coloris d'un tel Peintre est excellent. Ce Peintre est estimé pour son coloris. Ce tableau pêche dans le coloris.)

On dit d'un beau visage, d'un teint frais & vermeil, (Voilà un beau coloris. (On le dit aussi des fruits. (Voilà des pêches d'un beau coloris.)

COLORISTE. s. m. Terme de Peinture. Peintre qui entend bien le coloris. (C'est un bon coloriste, un grand coloriste.)

COLOSSAL, ALE. adj. De grandeur démesurée. (Figure colossale. Au pluriel il n'a d'usage qu'au féminin.

COLOSSE. s. m. Statue d'une grandeur démesurée. (Le colosse de Rhodes.)

On appelle figurément un homme de fort grande stature. (Un Colosse, un grand Colosse.)

COLOSTRE. s. m. Terme de Médecine. Premier lait qui se trouve dans le sein des femmes après leur délivrance.

COLPORTAGE. s. m. Emploi, fonction de Colporteur.

COLPORTER. v. a. Faire le métier de colporteur. (Il est défendu de colporter des livres imprimés sans privilége. Il gagne sa vie à colporter.)

COLPORTÉ, ÉE. participe.

COLPORTEUR. s. m. On appelle ainsi certains petits Merciers qui portent sur leur dos ou devant eux, de petites marchandises dans des mannes & dans des malles pendues à leur cou. On donne ce nom plus ordinairement à ceux qui crient & qui vendent dans les rues, les Édits, les Arrêts, & plusieurs autres sortes d'Écrits imprimés avec autorité publique. (C'est un Arrêt que les Colporteurs crient dans les rues.)

On le dit aussi de ceux qui vont vendre des livres dans les maisons.

COLURE. s. m. Il se dit de deux grands cercles qui coupent l'Équateur & le Zodiaque en quatre parties égales, & qui servent à marquer les quatre saisons de l'année. (Colure des Equinoxes. Colure des Solstices.)

COLUTHÉA. *Voyez* BAGUENAUDIER.

COLYBES. s. m. pl. Pâte composée de légumes & de grains, qu'on offre dans l'Église Grecque en l'honneur des Saints, & en mémoire des morts.

COLZA. s. m. Espèce de chou sauvage. On en seme beaucoup dans l'Artois. On tire de sa graine une huile bonne à brûler, & à d'autres usages.

COM

COMA. s. m. Terme de Médecine. Maladie soporeuse moins forte que le Catus.

COMATEUX, EUSE. adj. Qui produit ou annonce le coma.

COMBAT. s. m. L'action par laquelle on combat contre quelqu'un. (Combat d'homme à homme. Combat singulier. Combat d'une armée contre une autre armée. Combat douteux. Combat à outrance. Combat opiniâtre. Combat sanglant. Combat sur terre. Combat sur mer. Combat naval. Rendre, livrer combat. Attirer l'ennemi au combat. Tenter la fortune du combat. Soutenir le combat. Donner, hasarder un combat. Présenter, accepter le combat. Au fort du combat. Dans la chaleur du combat. Ils se rendirent sans combat. Tenter le combat. Finir le combat. Éviter le combat. Rétablir le combat.)

On dit, *Être hors de combat*, pour dire, N'être plus en état de combattre: & il se dit au propre & au figuré.

COMBAT, est moins que bataille. (Ce ne fut qu'un combat, ce ne fut pas une bataille.) Quelquefois cependant il se prend pour bataille. (Le combat a été rude entre les deux armées.)

Faire un combat, ne s'entend que d'un combat singulier. (Cet homme a fait plusieurs beaux combats. Il s'est fait un combat en tel lieu.)

COMBAT, se dit figurément De certains états d'agitation, de trouble & de souffrance. (La vie de l'homme est un combat perpétuel.)

COMBAT, se dit aussi figurément Des contrariétés, des oppositions qu'on éprouve. Il faut rendre bien des combats pour vaincre ses passions.)

COMBAT, se dit aussi De toute sorte de contestation & dispute. (Combat de civilité, d'esprit.)

On le dit de l'opposition & de la contrariété de certaines choses entr'elles. (Le combat des humeurs dans le corps. Le combat des élémens. Le combat des vents.)

COMBAT, se dit aussi De certains Jeux publics des Anciens, comme les Jeux Olympiques, les Jeux du Cirque, &c.

COMBATTANT. s. m. Homme de guerre marchant en campagne sous les ordres d'un Général. (Une armée de trente mille combattans.)

Il se dit aussi en parlant d'un des soutenans ou des assaillans d'un tournoi. (Quand les deux combattans furent en présence.)

COMBATTRE. v. a. Il se conjugue comme *Battre*. Attaquer son ennemi, ou en soutenir, en repousser l'attaque. (Combattre les ennemis. Combattre vaillamment. On a combattu vaillamment de part & d'autre. Combattre à outrance. Combattre de près. Combattre de loin. Combattre de pied ferme. Combattre corps à corps. Combattre à pied. Combattre à cheval. Combattre armé. Combattre à coups de main. Combattre en champ clos. Combattre à l'épée, au pistolet.)

On dit figurément, (Combattre les difficultés. Combattre les tentations. Combattre les raisons, les sentimens, les opinions d'autrui. Combattre les passions. Combattre les vices. Combattre l'hérésie. Combattre une doctrine.)

On dit figurément, qu'*Un remède combat un mal*, pour dire, qu'Il agit fortement contre le mal.

On dit aussi figurément, qu'*Un homme combat en lui-même*, pour dire, qu'Il est extrêmement embarrassé à se déterminer, & qu'il se passe en lui une espèce de combat. (J'ai long-temps combattu en moi-même avant que de prendre mon parti.)

On dit, *Combattre ses passions*, *combattre sa colere*, pour dire, Y résister, les réprimer.

On dit encore, (Combattre contre les vents, contre la faim, la soif;) & dans un style plus soutenu, (Combattre les vents, la faim, &c.)

On dit, *Combattre avec quelqu'un*, *de civilité*, *d'honnêteté & de politesse*, pour dire, Disputer à qui sera plus civil, plus honnête, plus poli.

COMBATTU, UE. participe. (Opinion combattue. Sentimens combattus. Passions combattues. Hérésie combattue. Un hom-

me combattu en lui-même. (Il se sentoit combattu en lui-même. Il n'a guère d'usage que dans ces sortes de phrases.

COMBIEN. adv. de quantité. *Il y avoit je ne sais combien de gens*, pour dire, Il y avoit une grande quantité de gens, grand nombre de gens. *Combien vaut cela?* pour dire, De quel prix est cela? *En combien de temps?* pour dire, En quel espace de temps?

Il signifie aussi, à quel point. (Si vous saviez combien il vous aime. Si vous saviez combien cette opinion est pernicieuse, combien cet homme-là est au-dessus de l'autre. Il est incroyable combien N.. a fait d'ouvrages.)

COMBIEN, se met quelquefois substantivement. (Il me veut vendre sa Charge, nous en sommes sur le combien.) Il est du style familier.

COMBIEN QUE. Conjonction. Encore que, bien que, quoique. Il est vieux.

COMBINAISON. s. f. Assemblage de plusieurs choses disposées deux à deux; & par extension. Assemblage de plusieurs choses disposées entre elles dans un certain ordre. (La combinaison des lettres. Faire une combinaison. Faire des combinaisons, pour voir l'effet que deux choses ensemble peuvent produire.)

COMBINAISON, en Chimie, est l'Union intime par laquelle les parties de deux corps se pénètrent & se joignent pour former un nouveau corps. Ce mot ne doit pas être confondu avec *Mélange*. On dit *Combiner* dans le même sens.

COMBINER. v. a. Assembler plusieurs choses en les disposant deux à deux; &, par extension. Les arranger de toutes les manières dont elles peuvent être arrangées ensemble. (Combiner les nombres. Combiner des raisonnemens, des preuves, des incidens.)

COMBINÉ, ÉE. participe.

COMBLE. adj. de t. g. Il ne se dit proprement que des mesures des choses sèches; comme le blé, le seigle, la farine, &c. & il n'est d'aucun usage en parlant de la mesure des choses liquides. (Mesure comble. Boisseau, minot comble, tout comble.)

Figurément, en parlant des crimes des pécheurs, on dit, que *La mesure est comble*, pour dire, que Leurs crimes sont montés jusqu'à l'excès, & qu'ils ont tout à craindre de la vengeance Divine. La même chose se dit des fautes que des Sujets ont commises contre leur Souverain, ou des domestiques contre leur Maître.

COMBLE. s. m. Ce qui peut tenir au-dessus des bords d'une mesure, d'un vaisseau déjà plein. (Le comble d'un boisseau, d'un minot, d'une mesure. Il a donné cela pour le comble.)

COMBLE, signifie aussi Le faîte d'un bâtiment. (Le comble de la Maison. Maison abattue, ruinée de fond en comble.)

On dit figurément, qu'*Un homme est ruiné*, qu'*on l'a ruiné de fond en comble*, pour dire, qu'Il a perdu, ou qu'on lui a fait perdre tous ses biens, ou son crédit & son honneur, ou tout cela ensemble. On le dit aussi d'Une famille, d'une Ville, d'une Communauté.

COMBLE, signifie figurément, Le dernier surcroît, le dernier point de quelque chose, particulièrement de l'honneur, de la joie, des desirs, de l'affliction & des maux. (Parvenir, arriver au comble des honneurs, au comble de la fortune, au comble de ses desirs. Ce fut le comble de nos maux. Le comble de son affliction, de sa douleur.)

POUR COMBLE. Façon de parler, qui signifie, Pour surcroît, & dont on se sert en diverses phrases par exagération. (Il tomba malade, & pour comble de malheur, pour comble de disgrace, il perdit peu de temps après tout son bien. Après avoir gagné la bataille, pour comble de gloire, il prit le Général ennemi prisonnier.)

COMBLER. v. a. Remplir un vaisseau, une mesure jusques par-dessus les bords, tant qu'il y en peut tenir. (Combler un boisseau. Combler un minot. Combler une mesure, la mesure.)

On dit figurément, *Combler une personne de biens*, pour dire, Lui faire de grands biens: Et on dit à peu près dans le même sens, (Combler de bienfaits. Combler de grâces. Combler de faveurs. Combler d'honneur. Combler de présens. Combler de félicité. Combler de joie. Combler de gloire. Combler de louanges. Combler de bénédictions.)

COMBLER LA MESURE, se dit aussi figurément pour dire, Commettre quelque nouveau crime après un grand nombre d'autres, faire quelque nouvelle faute après laquelle on n'a plus de pardon à espérer. (Leur rebellion a comblé la mesure. Ce qui a comblé la mesure, c'est la dernière faute qu'il a faite.)

COMBLER, signifie aussi, Remplir un creux, un vide. (Combler un fossé. Combler des vallées. Combler la tranchée.)

COMBLÉ, ÉE. participe.

COMBLETE. s. f. Terme de Chasse. Fente qui est au milieu du pied du cerf.

COMBRIÈRE. s. f. Filet propre à prendre des Thons & autres grands poissons.

COMBUGER. v. a. Remplir d'eau des futailles pour les imbiber, avant que de les employer.

COMBUGÉ, ÉE. participe.

COMBUSTIBLE. adj. de t. g. Qui est disposé à brûler aisément. (Matière combustible. La poix, le goudron, le souffre, sont des matières combustibles. Le marbre, le porphyre, ne sont pas combustibles.)

COMBUSTION. s. f. Ce mot signifie proprement Un grand désordre, un grand tumulte qui s'excite tout d'un coup dans une populace, dans une grande assemblée, &c. (Étrange combustion. Horrible combustion. Ce fut une combustion générale. Tout le Royaume étoit en combustion. Il a mis tout l'État, toute la Ville, toute la famille en combustion.) L'usage le plus ordinaire de ce mot est de s'en servir avec la préposition *En*. (Tout le Royaume étoit alors en combustion. Cela mit toute la Province en combustion.)

COMÉDIE. s. f. Poëme dramatique, Pièce de Théâtre, dans laquelle on représente quelque action de la vie commune, que l'on suppose s'être passée entre des personnes de condition privée. (Comédie plaisante, divertissante, enjouée, pleine d'intrigues, bien conduite. Le nœud, le dénouement de la Comédie. Comédie en vers, en prose, en cinq actes, en trois actes, en un acte. On a purgé la Comédie de tout ce qu'elle avoit de licentieux. Faire une Comédie, Composer une Comédie. Les acteurs, les personnages d'une Comédie. Le sujet d'une Comédie. La Comédie ancienne. La Comédie moyenne. La Comédie nouvelle, Comédie Françoise, Comédie Espagnole. Jouer une Comédie. Représenter une Comédie.)

COMÉDIE, Se prend quelquefois pour l'art de composer des Comédies. (Il entend bien la Comédie. Depuis quelque temps la Comédie a été portée à sa perfection.)

COMÉDIE, Se dit généralement de toutes sortes de Pièces de Théâtre, comme sont la Tragédie, la Tragi-comédie, & la Pastorale. (Jouer la Comédie. Représenter la Comédie. Voir la Comédie. Aller à la Comédie. Être à la Comédie. Il y eut Bal & Comédie. Donner la Comédie.)

COMÉDIE, Se dit figur. Des actions qui ont quelque chose de plaisant. (Je crois que ces Messieurs jouent la Comédie, nous donnent la Comédie.)

On dit dans un sens approchant, qu'*Un homme donne la Comédie au public*, pour dire, Que par sa mauvaise conduite il attire l'attention du public, & lui donne lieu de parler de lui en mauvaise part. Et dans ce sens on dit d'Un homme ridicule & extravagant, que (Par-tout où il va, il donne la comédie.)

COMÉDIE, signifie aussi figurément Feinte. (Tout cela n'est qu'une pure comédie.) Et on dit dans ce sens d'Une personne dissimulée, & qui prend à tâche de faire paroître des sentimens différens de ses sentimens véritables, que (C'est une personne qui joue bien la comédie.)

COMÉDIE, signifie aussi Le lieu où l'on joue la Comédie pour le public. (Il loge vis-à-vis de la Comédie. Sa maison est bâtie à côté de la Comédie.)

COMÉDIEN, IENNE. s. Celui ou celle dont la profession est de jouer la Comédie sur un théâtre public. (Bon Comédien. Excellent Comédien. Mauvais Comédien. C'est un pitoyable Comédien. Ce Comédien excelle dans le comique, mais joue mal dans le sérieux, dans le tragique. Comédiens de campagne. Comédiens François. Comédiens Italiens. Troupe de Comédiens. Ce Poëte a donné sa pièce aux Comédiens. Les Comédiens ont affiché une nouvelle Pièce.)

On dit figurément d'Un homme, qu'*Il est bon Comédien*, pour dire, qu'Il feint bien des passions & des sentimens qu'il n'a pas. Et en ce sens on dit d'Un hypocrite, que (C'est un grand Comédien.)

COMÈTE. s. f. Corps lumineux qui paroît extraordinairement dans le Ciel, avec une traînée de lumière, à laquelle on donne tantôt le nom de chevelure, tantôt le nom de barbe, & tantôt celui de queue. (Comète chevelue. Comète barbue. Comète à queue. Il parut une comète. On vit une comète. Le mouvement d'une comète. Le cours d'une comète. Le peuple croit que les comètes sont des présages d'un événement funeste.)

On appelle en termes de Blason, *Comète*, Une étoile à queue ondoyante, qu'on représente avec huit rayons.

COMÈTE, signifie aussi une espèce de jeu qui se joue avec des cartes, & dont une porte particulièrement le nom de Comète. (Jouer à la Comète.)

COMÉTÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit des pièces qui ont des rayons ondoyans, & mouvans du chef; au lieu que les rayons flamboyans sont mouvans de la pointe de l'écu.

COMICES. s. m pl. Se dit en parlant Des Assemblées du peuple Romain, pour élire des Magistrats, ou pour traiter les affaires importantes de la République.

COMINGE. s. f. Bombe d'une grosseur considérable.

COMIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à

la Comédie, prise dans le premier sens que nous avons marqué ci dessus. (Pièce comique. Poëte comique. Sujet comique. Style comique. Cette intrigue est tout-à-fait comique.)

Comique, signifie aussi Plaisant, propre à faire rire. (Visage comique. Aventure comique. Roman comique.)

Il est aussi substantif; & en cette acception il signifie Genre comique, style comique. (Cet Auteur entend bien le comique.)

On dit dans cette acception, qu'*Un Comédien n'est bon que pour le Comique*, pour dire, qu'Il ne joue bien que les personnages comiques. (C'est un bon Comique. Les Comiques de cette Troupe ne sont point bons.)

COMIQUEMENT. adv. D'une manière comique. (Il a traité ce sujet comiquement.)

COMITE. s. m. Officier préposé pour faire travailler la Chiourme d'une Galère. (C'est un Comite. Le Comite d'une Galère. Impitoyable comme un Comite.)

COMITÉ. s. m. Terme emprunté des Anglois, chez lesquels il signifie Un Bureau composé de plusieurs Membres, soit de la Chambre haute, soit de la Chambre des Communes, commis pour examiner une affaire. (Travailler en comité. La matière a été agitée dans divers comités.)

COMMA. s. m. Terme de Musique. Différence du ton majeur au ton mineur.

Comma, en termes d'Imprimerie, signifie aussi une espèce de ponctuation qui se marque avec deux points l'un sur l'autre.

COMMANDANT. adj. Qui commande dans une Place, ou qui commande des troupes. (Les Officiers commandans.)

Il est plus ordinairement subst. (S'il se fait du désordre, on s'en prendra au Commandant. Il faut parler au Commandant.)

COMMANDE. s. f. Qui n'a d'usage qu'en cette façon de parler adverbiale, *De commande*. Ainsi on dit, *Ouvrage de commande, Bureau de commande, Cabinet de commande*, pour dire, Un ouvrage, un bureau qu'un ouvrier a fait exprès pour quelqu'un qui lui en a donné l'ordre.

COMMANDEMENT. s. m. Ordre que donne celui qui commande, qui a pouvoir de commander. (Commandement verbal, Commandement par écrit. Il a fait cela par votre commandement. J'obéis à vos commandemens.)

On dit au Palais *Commandement*, pour dire, L'exploit fait par un Sergent en vertu d'une obligation ou d'une Sentence, par lequel il commande au nom du Roi & de la Justice, de payer, de vider les lieux, &c.

Commandement, veut dire aussi Autorité, pouvoir de commander. (Avoir commandement sur quelqu'un. Il a le commandement sur les troupes. Cela est sous son commandement. Prendre le commandement. Refuser le commandement.)

On disoit autrefois d'un Capitaine, qu'*Il avoit le commandement beau*, pour dire, qu'Il commandoit de bonne grace. Et qu'*Il a le commandement rude*, pour dire, qu'Il est altier & impérieux.

On dit ironiquement d'Un homme qui commande une chose qu'il n'a pas droit de commander, qu' (Il a le commandement beau.)

On dit, *Avoir quelque chose à son commandement*, pour dire, Pouvoir s'en servir à sa volonté. (Il n'a point d'équipage, mais il a les carrosses de tous ses amis à son commandement.)

On dit, qu'*On a une chose à commandement*, pour dire, qu'On l'a en main, & qu'on en peut facilement disposer. (Il a tout à commandement, l'argent, &c.)

On dit, qu'*Un homme a la Langue Latine à commandement*, pour dire, qu'Il la parle comme sa langue naturelle.

On appelle *Bâton de commandement*, Un bâton que divers Officiers portent pour marque de leur autorité.

Les Secrétaires d'État prennent dans leurs titres la qualité de *Secrétaires d'Etat des Commandemens.*

On appelle *Secrétaires des Commandemens*, Les principaux Secrétaires des Princes & Princesses de la Familles & de la Maison Royale.

On appelle *Lettres signées en Commandemens*, Des Lettres, des Arrêts signés par un Secrétaire d'État.

Commandement, se prend encore pour Loi, pour précepte. En ce sens on dit par excellence. (Les dix Commandemens de Dieu, les Commandemens de l'Église. Pécher contre le premier Commandement.)

COMMANDER. v. a. Ordonner, enjoindre quelque chose à quelqu'un. (Il lui a commandé telle chose. C'est Dieu qui le commande.)

On dit proverbialement à celui qui veut commander quelque chose à des gens qui ne dépendent pas de lui, *Commandez à vos valets*, pour dire, Vous n'avez rien à me commander.

On dit par compliment, (Ne me commandez-vous rien? N'avez-vous rien à me commander pour votre service? Si vous désirez, vous n'avez qu'à commander.)

On dit, *Commander quelque chose à un ouvrier, à un artisan*, pour dire, Lui donner ordre de faire quelque chose de son métier. (Le Marchand a commandé au Passementier cent aunes de frange. Il a envoyé commander vingt douzaines de boutons. Commander une tourte chez un Pâtissier. Commander un dîner à un Traiteur.)

Commander, signifie aussi, Avoir droit & puissance de commander, avoir autorité, empire; & en ce sens il est neutre. (Il commande à une partie de l'Asie. Le Prince commande à ses Sujets, le père à ses enfans, le maître à ses domestiques, le Capitaine à ses soldats, &c. Il commande dans la Ville, dans la Citadelle. Commander dans une Province. Commander sur mer. Commander absolument. Commander en maître, en Roi. C'est un Prince né pour commander. Il faut savoir obéir pour savoir bien commander.)

On dit familièrement, *Commander à la baguette*, pour dire, Commander avec un empire absolu. Il se dit aussi quelquefois, pour dire, Commander avec hauteur, avec fierté.

On dit figurément dans les choses de Morale, (Commander à ses passions. Se commander à soi-même.)

On dit figurément, qu'*Une Place forte commande à tout un Pays*, pour dire, qu'Elle le tient en respect.

On dit aussi à l'actif, qu'*Une éminence, une montagne commande une Place*, pour dire, qu'Elle est dans une situation élevée dont on peut tirer dans la Place de haut en bas; & dans cette même acception on dit, que (La Citadelle commande la Ville.)

Commander, signifie aussi, Avoir le commandement, l'autorité. Ainsi on dit, *Commander une armée*, pour dire, Avoir le commandement d'une armée. (Commander les armées du Roi. Commander l'avant garde. Commander l'aile droite. Commander l'aile gauche. Commander un Régiment. Commander une troupe. Commander un vaisseau. Commander l'armée navale. Commander une Flotte, une Escadre.)

Commander, se dit aussi, pour dire, Mener à la guerre une troupe, du commandement de laquelle on est chargé. (Il commandoit les Dragons, les gens détachés. L'Officier qui commandoit les Coureurs.)

On dit aussi, que *Des gens de guerre sont commandés pour une action, pour une attaque*, pour dire, qu'On leur a donné ordre de faire une attaque, & dans la même acception, on dit, (Le Régiment des Gardes fut commandé pour ouvrir la tranchée. La Maison du Roi est commandée pour... On commanda un Capitaine & un Lieutenant par bataillon.) Il est à remarquer que *Commander* ne régit la personne directement & sans préposition, que dans ces sortes d'exemples qui ont rapport à la guerre.

Commandé, ée. participe.

COMMANDERIE. s. f. On appelle ainsi Les Bénéfices affectés à l'Ordre de Malte, ou à quelque autre Ordre Militaire. (Une commanderie de Malte, une Commanderie de l'Ordre Teutonique. Une Commanderie de Saint Jacques.)

COMMANDEUR. s. m. Chevalier d'un Ordre Militaire ou Hospitalier, pourvu d'un Bénéfice du même Ordre, qui lui donne le titre de Commandeur. (Commandeur de Malte. Commandeur de Saint Lazare. Commandeur de Saint Louis. Commandeur de l'Ordre Teutonique.)

On appelle *Commandeur de l'Ordre*, Les Ecclésiastiques qui ont l'Ordre du Saint Esprit. (Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit.)

COMMANDITE. s. f. Société de deux Marchands, dont l'un donne son argent, & l'autre ses soins. (Société en commandite.)

COMME. adv. de comparaison. De même que, ainsi que. (Ils sont faits l'un comme l'autre. Cela est froid comme glace. Il est hardi comme un lion. Faites comme cela. Comme j'espère. Comme l'on dit. Comme vous voyez. Je regarde cela comme une chose non avenue.)

En ce sens on l'emploie quelquefois pour commencer une comparaison. (Comme le Soleil efface les autres astres, ainsi, &c.)

On dit *Comme si*, pour dire, De même que si. (Il me vouloit engager dans cette affaire, comme si elle eût été juste. Il me pressoit de le servir, comme si j'y étois obligé.)

Comme aussi. Terme de Pratique, dont on se sert dans un Traité, dans un Acte, dans un Contrat, pour dire, Et pareillement, & de plus. (Il est porté par le Contrat, que... Comme aussi que...)

Comme en effet. Façon de parler, dont on se sert pour confirmer ce que l'on a dit. (S'il est homme de bien, comme en effet il l'est, il dira...)

Comme, signifie quelquefois Presque. (Il est comme insensé. Il est comme mort. Cela est comme fait.)

Il signifie aussi, En quelque façon. (La lumière est comme l'ame des couleurs.)

Il signifie encore, De quelle manière. (Je

ne vous dirai point comme la Ville fut emportée d'assaut. Comme la garnison fut passée au fil de l'épée. Comme tout fut mis au pillage. Voici comme l'affaire se passa.)

Quelques-uns le joignent avec *Quoi*, & disent, *Comme quoi avez-vous fait cela ?* pour dire, Comment avez-vous fait cela ? En cette acception il n'est plus que du style familier.

Il signifie aussi, En qualité de. (Le Pape peut être considéré ou comme Chef de l'Église, ou comme Prince temporel. Je vous dis cela comme votre serviteur & votre ami.)

Il est encore adverbe de temps, & signifie, Lorsque. (Comme le Roi étoit à Paris, il arriva, &c. Comme je faisois telle chose, j'appris que, &c. Comme je fus passé, il survint un homme Comme ils étoient assemblés, on leur apporta des lettres.)

Il est aussi conjonction, & signifie, Parce que, vu que.. (Comme il a toujours aimé le bien public, il n'a jamais voulu consentir, &c.) Dans cette signification il est quelquefois suivi de la particule *Aussi*. (Comme cet homme est inconstant dans ses projets, aussi voit-on qu'il réussit rarement en quelque chose)

COMME, signifie aussi, Tant que, Autant que. (Rien n'anime le Soldat, comme l'espoir du pillage. Rien n'encourage les gens de Lettres, comme de voir les talens en honneur.)

COMME AINSI SOIT QUE. Façon de parler qui a vieilli, pour dire, *Puisque*, *d'autant que*.

COMMÉMORAISON. s. f. Terme dont on se sert en matière Ecclésiastique, en parlant de la mémoire que l'Église fait d'un Saint ou d'une Sainte, le jour qu'on célèbre une autre Fête. (L'Église fait commémoraison d'un tel Saint. La commémoraison des morts.)

COMMÉMORATION. s. f. Signifie la même chose que Commémoraison. Il s'emploie particulièrement en parlant du jour des Morts. (La commémoration des morts.)

On dit dans le style familier, & en plaisantant, *Nous avons fait commémoration de vous*, pour dire, Nous avons fait mention de vous.

COMMENÇANT, ANTE. s. Celui, celle qui en est encore aux premiers élémens d'un art, d'une science. (Cet Auteur, ce livre est trop fort pour un commençant.)

COMMENCEMENT. s. m. Ce par où chaque chose commence. (Bon commencement. Mauvais commencement. Heureux commencement. Au commencement du monde. Dès le commencement. Dans le commencement. Depuis le commencement de la monarchie. Les commencemens des grands États sont obscurs. Le commencement d'un livre. Lire un livre depuis le commencement jusqu'à la fin. Le commencement de l'année. Être au commencement du printemps. Donner commencement à quelque chose, &c. Souvent de petits commencemens on vient à de grandes choses. Cette action fut le commencement de sa fortune. Un beau commencement d'année. Un beau commencement de campagne.)

On dit, *Prendre commencement*, pour dire, Commencer. (Cette Monarchie a pris son commencement dans un tel siècle.)

AU COMMENCEMENT. Façon de parler adverbiale. (Au commencement Dieu créa le Ciel & la Terre :) &. alors il se dit d'une manière absolue.

COMMENCEMENS, au pluriel, se dit Des premières leçons, des premières instructions en quelque Art, ou en quelque Science. (Il a de bons commencemens dans les Mathématiques, dans la Peinture, &c. Ce Maître lui a donné de bons commencemens, de mauvais commencemens. Dès les premiers commencemens il promettoit beaucoup.)

COMMENCEMENT, se prend aussi pour principe, cause première : Et dans ce sens on dit, que (Dieu est le commencement & la fin de toutes choses.)

COMMENCER. v. a. Faire ce qui doit être fait d'abord. (Commencer un bâtiment. Commencer un ouvrage. Commencer un discours, &c. Commencer à bâtir, à dîner.) Il s'emploie quelquefois avec la préposition *de*. (Il avoit commencé d'écrire sa lettre. On commençoit d'ouvrir la tranchée. Continuer comme on a commencé. Il faut commencer par un bout, & finir par l'autre. Il a commencé par où il falloit finir.)

On dit, qu'*Un homme commence par où les autres finissent*, pour dire, que Les premières choses qu'il fait égalent les actions, les progrès de ceux qui travaillent depuis long-temps.

On dit, *Commencer l'année*, *commencer la journée par telle ou telle chose*, *par faire telle ou telle chose*, pour dire, que C'est la première chose qu'on fait cette année-là, cette journée-là. Et on dit à peu près dans le même sens, qu'Un Prince a commencé son règne, par rétablir le bon ordre dans son État.)

On dit aussi, *Commencer l'année*, *commencer la journée*, pour dire, Être encore dans les premiers temps de l'année, dans les premières heures de la journée. (Nous ne faisons que commencer l'année. On ne fait que de commencer la campagne.)

En parlant d'Un homme qui a donné à quelqu'un les premières leçons, les premiers commencemens de quelque art, de quelque science, & qui a été le premier, par exemple, à lui montrer à faire des armes, à monter à cheval, à danser, &c. on dit, que (C'est lui qui l'a commencé. Ce Maître à danser, n'est bon qu'à commencer les enfans.)

On dit aussi, qu'*Une nourrice a commencé un enfant*, pour dire, qu'Elle a été la première à lui donner à teter.

COMMENCER, s'emploie aussi quelquefois absolument. (Ce jeune homme a mal commencé. Je n'avois pas commencé, qu'il survint quelqu'un qui me détourna. Quand commencerez-vous ? Par où commencerez-vous ? Je commencerai par-là. Je ne fais que de commencer, que commencer. S'il continue comme il a commencé, il ira loin.)

On dit proverbialement, (N'a pas fait qui commence.)

COMMENCER, est aussi neutre. (L'année commençoit. Le Sermon commence. Ce livre, cette harangue, ce sonnet commencent bien. La Comédie a commencé à telle heure. Une telle montagne, une telle forêt commence en un tel lieu, en un tel pays, auprès d'une telle Ville.)

Il s'emploie aussi quelquefois impersonnellement. (Il commence déjà à faire jour. Il commençoit à pleuvoir quand ils partirent.)

COMMENCÉ, ÉE. participe.

COMMENDATAIRE. adj. de t. g. Qui possède un Bénéfice en commende. (Abbé Commendataire.)

COMMENDE. s. f. Titre de Bénéfice que le Pape donne à un Ecclésiastique nommé par le Roi, pour une Abbaye régulière, avec permission au Commendataire de disposer des fruits pendant sa vie. (La Commende est une dérogation au droit commun. La Commende n'étoit autrefois que l'administration du temporel d'un Bénéfice, jusqu'à ce que le Titulaire eût été nommé. Elle n'étoit ordinairement que pour six mois.)

COMMENSAL. adj. Ce mot se dit proprement de ceux qui mangent à même table. (C'est mon Commensal, nous sommes Commensaux ;) mais il n'a guère d'usage qu'en parlant des Officiers de la Maison du Roi. (Il est Commensal de la Maison du Roi. Les Maîtres des Requêtes & tous les Conseillers du Grand Conseil sont Commençaux, sont reputés Commensaux de la Maison du Roi, jouissent du droit des Commensaux. Les Commensaux ont droit de Committimus.)

COMMENSURABILITÉ. s. f. Terme de Géométrie. Rapport de nombre à nombre, entre deux grandeurs qui ont une mesure commune.

COMMENSURABLE. adj. de t. g. Terme de Géométrie. Il se dit de deux grandeurs qui ont un rapport de nombre à nombre ; ou, ce qui revient au même, une mesure commune. (Tous les nombres entiers & rompus sont commensurables entr'eux. Lignes commensurables entr'elles. Grandeurs commensurables.)

COMMENT. adv. De quelle sorte, de quelle manière. (Si vous voulez savoir comment la chose s'est passée, je vous le dirai. Je ne sai comment il peut subsister. Comment se porte-t-il ? Comment a-t-il pu se sauver ?)

Il s'emploie quelquefois par exclamation, & pour marquer l'étonnement où l'on est de quelque chose ; & alors il se dit pour signifier Eh quoi ! Est-il possible ! (Comment ! Malheureux, avez-vous bien l'assurance de soutenir cela ? Comment ! Est-il donc vrai qu'il soit mort ?)

Il se dit aussi dans la signification de Pourquoi, d'où vient que. (Comment vous êtes-vous avisé de venir ici ? Comment s'est-il adressé à moi plutôt qu'à un autre ?)

COMMENTAIRE. s. m. Éclaircissemens, observations & remarques sur un livre, pour en faciliter l'intelligence. (Docte Commentaire. Ample Commentaire. Commentaire sur la Bible. Commentaire sur Aristote, sur Hippocrate. Faire un Commentaire. Faire des Commentaires. Ce livre est si obscur & si difficile, qu'on ne le peut entendre sans commentaire. Il le faut lire avec un Commentaire. Le Texte & le Commentaire. Cela n'a pas besoin de Commentaire.)

Il se dit figur. de l'interprétation maligne qu'on donne aux discours ou aux actions de quelqu'un. (Voilà comme je l'ai ouï conter ; mais le commentaire ajoute, dit que... Il fait des Commentaires sur les actions de tout le monde. On feroit là-dessus un beau Commentaire. On fit bien des Commentaires. On fit divers Commentaires sur cette proposition-là, sur cette parole-là.)

COMMENTAIRES, au pluriel. Ce mot est particulièrement affecté aux Mémoires que César nous a laissés ; & quelques Écrivains modernes ont donné le même titre à leurs

Mémoires. (Les Commentaires de César. Les Commentaires de Montluc.)

COMMENTATEUR. s. m. Celui qui fait un Commentaire. (Bon Commentateur. Docte, savant Commentateur. Ennuyeux Commentateur. Les Commentateurs de la Bible. Les Commentateurs d'Aristote. Les Commentateurs d'Homère.)

COMMENTER. v. a. Faire un Commentaire. (Commenter la Bible. Commenter les Épîtres de saint Paul. Plusieurs savans hommes ont commenté Homère. Commenter Virgile.)

Il est aussi neutre, & signifie, Tourner en mauvaise part ; & alors il se met toujours avec la préposition *Sur*. (Il commente sur tout. Je ne crains point que l'on commente sur mes actions. Il n'y a point à commenter là-dessus.)

Étant mis absolument, il signifie, Ajouter malignement à la vérité de la chose. (Il en dit plus qu'il n'y en a, il commente un peu.)

COMMER. v. n. Faire des comparaisons, dire qu'une chose est comme une autre. (Vraiment, vEilà bien commé. Il ne falloit pas commer si désobligeamment.) Il est du style familier.

COMMERÇABLE. adj. de t. g. Qui peut être commercé avec facilité. (Effets commerçables. Billets commerçables.)

COMMERÇANT, ANTE. substantif. Celui, celle qui trafique, qui commerce en gros. (Un bon commerçant. Un riche commerçant.)

COMMERCE. s. m. Trafic, négoce de marchandises, d'argent, soit en gros, soit en détail. (La liberté, la facilité du commerce. Établir, rétablir le commerce. Cela fait rouler le commerce. Défendre, interdire le commerce. La paix entretient le commerce, fait aller le commerce, fait fleurir le commerce, mettre de l'argent dans le commerce. La guerre fait cesser le commerce, rompt le commerce. Le commerce est interrompu, perdu, ruiné. Le commerce va bien, ne va plus. Le commerce enrichit un État, est la richesse d'un État. Le commerce du Levant. Le commerce des épiceries. Le grand commerce de Moscovie est de fourrures, &c. Le commerce des soies, des toiles, des cuirs. En ce pays-là, on fait commerce de toutes sortes de marchandises. (Le commerce ne demande que liberté & protection.)

On dit figurément d'Un homme qui se mêle de quelque pratique ou intrigue qui n'est pas honnête, qu' (Il fait un mauvais, un méchant, un vilain commerce, un honteux commerce.)

COMMERCE, signifie aussi Communication & correspondance ordinaire avec quelqu'un, soit pour la société seulement, soit aussi pour quelques affaires. (Dans le commerce de la vie. Dans le commerce du monde. Avoir commerce, entretenir commerce avec quelqu'un. Ils ont grand commerce ensemble. Ils sont en grand commerce l'un avec l'autre. Je suis bien son serviteur, mais point de commerce. Il a rompu tout commerce avec ces gens là. Quel commerce ont-ils ensemble. Ils entretiennent commerce de lettres, *ou* par lettres. Ils ont commerce de nouvelles. Commerce d'esprit. Commerce de Littérature. Commercé de galanterie. Commerce innocent. Commerce suspect. Commerce scandaleux.)

On dit, *Avoir commerce*, *être en commerce avec...* Et il s'entend en mauvaise part, quand on parle des personnes de différens sexes.

On dit, qu'*Un homme est d'un agréable commerce*, *d'un bon commerce*, pour dire, qu'Il est d'agréable société : Et d'*Un commerce sûr*, pour dire, qu'On peut se fier à lui, qu'on peut lui confier ses secrets.

COMMERCER. v. n. Trafiquer, faire commerce. (Les Marchands qui commercent dans le Levant, en Espagne, aux Indes.)

COMMÈRE. s. f. Celle qui a tenu un enfant sur les fonds, & elle a ce nom tant à l'égard de celui avec qui elle l'a tenu, qu'à l'égard du père & de la mère de l'enfant.

COMMÈRE, se dit aussi d'Une femme de basse condition, qui veut savoir toutes les nouvelles du quartier, & qui parle de tout à tort & à travers. (C'est une commère, une vraie commère, une franche commère.) Il est familier.

On le dit aussi par extension de toute autre femme, de quelque condition qu'elle soit, qui a le même défaut.

On dit aussi familièrement, *C'est une bonne commère*, *une maîtresse commère*, pour dire, C'est une femme hardie, & rusée qui va à ses fins, sans se mettre en peine de rien.

COMMETTANT. subs. mas. Terme de commerce. Celui qui charge un autre d'une affaire. Il se dit aussi en termes de négociation.

COMMETTRE. v. a. (Il se Conjugue comme *Mettre*.) Faire. En ce sens il ne se dit que de ce qui est péché, crime ou faute. (Commettre un crime, une faute, une méchante action. Commettre un péché. Il n'a commis en cela qu'une faute légère. Commettre une irrévérence dans l'Église. C'est commettre une incivilité, que...)

Il signifie aussi, Employer, préposer pour un temps, & alors il ne se dit que des personnes. (Commettre une homme à une charge, à un emploi. On l'a commis à l'exercice d'une telle charge. Le Roi l'a commis pour avoir soin. Ce sont des gens que l'on a commis exprès pour cela. On a commis un tel Juge pour informer.)

On dit en termes de Pratique, *Commettre un Rapporteur*, pour dire, Donner, nommer un Juge pour être Rapporteur dans une affaire. (C'est Monsieur le Chancelier qui commet les Rapporteurs au Conseil. Un tel Maître des Requêtes a été commis pour Rapporteur.)

On dit absolument, *C'est aujourd'hui que Monsieur le Chancelier commet*, pour dire, C'est aujourd'hui que Monsieur le Chancelier nomme ceux qui doivent rapporter les instances devant lui.

COMMETTRE, signifie encore Confier. (J'ai commis cela à vos soins. Je vous en ai commis le soin.)

On dit, *Commettre quelqu'un*, pour dire, L'exposer à recevoir quelque mortification, quelque déplaisir, soit en se servant mal-à-propos de son nom sans son aveu, soit autrement. (Je ne veux point, s'il vous plaît, que vous me commettiez là dedans. N'ayez pas peur, je ne vous commettrai point.)

On dit dans le même sens, *Se commettre*, pour dire, S'exposer à recevoir quelque déplaisir, quelque disgrace, à tomber dans quelque mépris. (Un Ambassadeur se commet, quand il excède ses pouvoirs. Un grand Prince, un grand Prélat, un grand Magistrat se commet, quand il se mesure avec une homme de rien.)

On dit aussi, *Commettre le nom & l'autorité de quelqu'un*, pour dire, S'en servir en des choses qui ne le méritent pas, ou l'exposer mal à-propos à recevoir quelque préjudice. (Il est de la prudence d'un Ambassadeur de ne pas commettre le nom de son Maître. C'est commettre l'autorité du Roi, que d'en user de la sorte. Il faut prendre garde à ne pas commettre l'autorité du Prince.)

On dit aussi dans un sens à peu près semblable, *Commettre les armes*, *la réputation des armes du Prince*, *commettre la fortune de l'État*, pour dire, Exposer mal-à-propos les armes du Prince, exposer la fortune de l'État au hasard.

On dit, *Commettre deux personnes l'une avec l'autre*, pour dire, Les mettre dans le cas de se brouiller ensemble. (Il a commis le père avec le fils. Il a fait des rapports qui ont pensé les commettre l'un avec l'autre.)

On dit aussi, *Se commettre avec quelqu'un*, pour dire, S'exposer, se mettre au hasard d'avoir une affaire, un démêlé avec lui. (Vous ferez bien de ne vous pas commettre avec lui, c'est un homme dangereux.)

COMMIS, ISE. participe.

On dit, qu'*Un homme a ses causes commises aux Requêtes du Palais*, *aux Requêtes de l'Hôtel*, &c. pour dire, qu'En certaines occasions il a droit d'y plaider en première instance, & d'y attirer les procès qu'on lui auroit intentés en d'autres Juridictions. (Les commensaux de la Maison du Roi, les Quarante de l'Académie Françoise, ont leurs causes commises aux Requêtes du Palais, aux Requêtes de l'Hôtel.)

COMMINATOIRE. adj. de t. g. Terme de Pratique, qui se dit d'Un acte dans lequel on a inséré une clause, contenant quelque menace en cas de contravention. (Clause comminatoire. Jugement, Sentence comminatoire. Peine comminatoire. Cela n'est que comminatoire.)

COMMIS. s. m. Celui qui est chargé par un autre de quelque emploi, de quelque fonction dont il doit lui rendre compte. Il ne se dit guère que de ceux qui sont employés de cette sorte, ou chez les Secrétaires d'État, ou dans les Finances, ou dans quelque Greffe. (Commis du Trésor Royal. Un commis des Aides. Un Commis des Gabelles. Le premier Commis d'un Secrétaire d'État. Il a plusieurs commis sous lui. Il est Commis d'un tel, chez un tel. Premier Commis des Finances.)

COMMISE. s. f. Terme qui n'a d'usage qu'en matière féodale. On dit, *Fief tombé en commise*, pour dire, Un Fief que le Seigneur a droit de réunir, faute de devoirs rendus par le vassal.

COMMISERATION. s. f. Pitié, miséricorde, sentimens de compassion. (Cela excita une grande commisération dans toute l'Assemblée.)

COMMISSAIRE. s. m. Celui qui est commis par le Prince, ou par une autre Puissance légitime, pour exercer une fonction, une Juridiction, que sans cela il n'auroit pas droit d'exercer. (Les Juges ordinaires lui étoient suspects, il a demandé des Commissaires au Roi. Le Roi a donné, a nommé des Commissaires pour examiner, pour juger. Commissaires du Roi aux États de Languedoc, aux États de Bretagne. Le Commissaire du Roi proposa à l'assemblée.

Des Commissaires furent nommés pour régler les limites. Donner des Commissaires à un criminel d'État pour lui faire son procès. Le Parlement a nommé des Commissaires pour instruire l'affaire sur les lieux. Il a nommé tels & tels Conseillers pour Commissaires. Le Parlement a nommé, a député un Commissaire pour ouir les Parties. Commissaire en cette partie. Commissaire député. Commissaire nommé pour se transporter sur les lieux. Commissaire departi dans une telle Province.)

Dans les Parlemens, on appelle *Commissaire de la Cour*, Un Commissaire du Parlement, ou de quelque autre Cour supérieure. (Le procès a été vu par les Commissaires de la Cour, il n'est plus question que de le rapporter à la Chambre.)

Travailler de grands Commissaires, se dit lorsqu'Un certain nombre de Conseillers avec le Président travaillent extraordinairement dans le Palais même, à l'examen, à la discussion d'une affaire. Et *Travailler de petits Commissaires*, se dit Lorsque c'est chez le Président que les Conseillers s'assemblent pour travailler.

On dit, qu'Une affaire a été jugée de grands Commissaires, & qu'elle a été vue de petits Commissaires.

On appelle encore Commissaire, Celui qui est établi par autorité de Justice pour gouverner, pour régir des biens saisis ou soumis en sequestre. (Il a été ordonné que les biens en question seroient régis par Commissaires. L'Huissier, le Sergent établi Commissaire au régime des biens saisis par Justice.)

COMMISSAIRE *aux Saisies réelles*. Officier qui est commis pour avoir soin des biens saisis réellement.

COMMISSAIRE *au Châtelet*, ou simplement *Commissaire*. Officier de Police, qui a soin de faire observer par les Bourgeois de Paris les Réglemens & les Ordonnances de la Police. (Faire sa plainte, porter sa plainte devant un Commissaire, devant le Commissaire.) Il a été assigné de l'ordonnance du Commissaire. Ce Commissaire a mis le scellé. Envoyer quérir le Commissaire du quartier.)

COMMISSAIRE *des Guerres*. Officier préposé pour avoir soin de la police des troupes dans la marche, leur faire faire la montre & les faire payer. (Il est Commissaire des Guerres dans un tel département. Acheter une Charge de Commissaire des Guerres.)

COMMISSAIRE *des Vivres*. Officier préposé ou commis pour avoir soin des vivres d'une armée, ou d'une Place de guerre.

COMMISSAIRE *d'Artillerie*. Officier commis pour servir dans l'Artillerie, & pour avoir soin de tout ce qui en regarde l'attirail & l'équipage.

COMMISSAIRE *de Marine*. Officier préposé pour avoir soin de ce qui concerne les vaisseaux & les galères, & pour passer en revue les Officiers & les troupes de la Marine. (Commissaire de la Marine du Ponant. Commissaire de la Marine du Levant. Commissaire général. Commissaire ordonnateur.)

COMMISSAIRE *général de la Cavalerie*, Officier principal qui commande la Cavalerie légère, sous l'autorité du Colonel Général, & du Mestre de Camp Général, ou en leur absence; & on appelle son Régiment (Le Commissaire Général.)

COMMISSION. s. f. Fait, action, chose commise. En ce sens il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, (Péché de commission.) On l'oppose à péché d'*omission*.

Il signifie aussi, Charge qu'on donne à quelqu'un de faire quelque chose. (Commission honorable, agréable, difficile, pénible, fâcheuse. Donner commission à quelqu'un de faire quelque chose, lui donner une commission, le charger de quelque commission. Faire une commission. Exécuter une commission. S'acquitter de sa commission. Outre-passer sa commission. Les Ambassadeurs ayant exposé leur commission. Il a reçu commission d'aller en tel lieu. Révoquer une commission. Elle a commission d'acheter les plus belles étoffes.)

On dit d'Une personne, que *C'est elle qui fait toutes les commissions de la Province*, pour dire, que C'est à elle qu'on s'adresse de toute la Province pour toutes sortes d'emplettes. On dit dans ce même sens, (On lui envoie plusieurs commissions & point d'argent. Donnez vos commissions à qui vous voudrez. Je ne veux plus me mêler de vos commissions. Elle est toujours chez les Marchands pour quelque commission, &c.) En toutes ces sortes de phrases, *Commission* se prend toujours pour charge d'acheter.

On dit d'Un laquais, qu'*Il fait bien les commissions qu'on lui donne*, qu'*Il fait fort bien des commissions*, pour dire, qu'Il fait bien les messages dont on le charge: Et, qu'*Il est allé en commission*, pour dire, qu'Il est allé faire une commission dont on l'a chargé.

COMMISSION, se prend aussi pour Un Mandement du Prince, ou une Ordonnance du Magistrat, ou de quelque autre personne ayant autorité de commettre, de députer. (Commission verbale. Commission par écrit. Il a obtenu une commission du Roi adressante à.... Expédier une commission. Sceller une commission. Sa commission porte que... Il exerce cette charge en vertu de la commission qu'il en a obtenue, en vertu de sa commission, par commission. Obtenir commission d'un Juge. Il demandoit par sa requête commission pour informer. Le Parlement a décerné commission. La commission s'adresse aux Juges des lieux. Faire enregistrer une commission. Il a reçu une commission de son supérieur, de son Général. Quand ils furent assemblés, il leur exposa la teneur de sa commission. Délivrer des commissions pour la levée des tailles. Délivrer des commissions pour lever des troupes. Expédier des commissions pour de nouvelles levées. Il a commission de Colonel. Commission de Colonel réformé.)

Il se prend aussi pour Un emploi qu'on exerce, comme y ayant été commis pour un temps; & alors il s'oppose à Office, Charge. (Ce n'est pas une charge, ce n'est qu'une commission, qu'une simple commission. Il a la commission générale des vivres en Flandres. Une commission dans les Aides, dans les Gabelles. Il est allé en commission. On l'a envoyé en commission. Le temps de sa commission expire bientôt. Il est hors de sa commission. Il est de retour de sa commission. Il a une commission qui ne vaut pas grand' chose. C'est une commission fort lucrative. Révoquer une commission. On lui a continué sa commission. On l'a continué dans sa commission.)

COMMISSIONNAIRE. s. m. Celui qui est chargé d'une commission pour quelque particulier. Il n'a guère d'usage qu'en matière de négoce; & il se dit principalement d'un correspondant qui s'est chargé de l'achat ou du débit de quelques marchandises. (Ces Marchands-là tiennent un Commissionnaire dans les principales Villes.)

On appelle aussi *Commissionnaires*, Des gens qu'on prend au coin des rues pour faire des messages.

COMMISSOIRE. adj. de t. g. Terme de Jurisprudence. Il se dit d'une clause dont l'inexécution opere la nullité d'un contrat.

COMMISSURE. s. f. Terme didactique, qui se dit du point d'union de quelques parties du corps humain. (La commissure des nerfs optiques. La commissure des lèvres.)

COMMITTIMUS. s. m. *Lettres de Committimus*. Terme de Chancellerie. On appelle ainsi des Lettres de Chancellerie, par lesquelles les causes qu'on a, tant en demandant qu'en défendant, sont commises en première instance aux Requêtes du Palais ou aux Requêtes de l'Hôtel.

On appelle *Committimus du grand Sceau*, Les Lettres qu'on obtient pour les causes qui sont hors du ressort du Parlement de Paris. Et *Committimus du petit Sceau*, celles qui ne sont valables que dans l'étendue d'un Parlement. (Des Lettres de Committimus. Faire expédier, faire signifier un Committimus. Il fit renvoyer la cause en vertu de son Committimus. Évoquer une cause en vertu d'un Committimus. Tous les Commensaux de la Maison du Roi ont droit de Committimus.)

On appelle aussi *Committimus*, Le droit de *Committimus*. (On a ôté depuis peu le Committimus à plusieurs Communautés.)

COMMITTITUR. s. m. Terme de formule, qui se dit d'Une Ordonnance du Conseil, pour commettre un Rapporteur. (Mettre une Requête au Conseil pour avoir un Committitur. Monsieur le Chancelier a mis le Committitur sur la Requête.)

On appelle *Requête de Committitur*, La Requête par laquelle on demande qu'un Rapporteur soit commis.

COMMODAT. s. m. Terme de Jurisprudence. Prêt gratuit d'une chose qu'il faut rendre en nature après un certain temps.

COMMODE. adj. de t. g. Qui est aisé, propre, convenable, dont l'usage est utile & facile. (Habit commode. Maison commode. Cette voiture est fort commode. C'est une chose bien commode que de.... Une telle sorte d'habit est commode pour le chaud, pour le froid. Cela est commode pour la ville, pour la campagne. Commode dans la chambre, dans le lit. Commode à ceux qui montent à cheval, à un homme qui...)

On dit figurém qu'*Un homme est fort commode dans la société*, pour dire, qu'Il est d'une société douce & aisée, d'un bon commerce. On dit dans le même sens, qu' (Il a l'humeur commode, l'esprit commode.)

COMMODE, s'emploie aussi pour trop indulgent, trop facile. Ainsi on dit d'Un mari qui ferme les yeux sur la mauvaise conduite de sa femme, que *C'est un mari commode*; & d'une femme qui donne trop de liberté à sa fille, que *C'est une mère commode*.

COMMODE, en matière de Morale, veut dire quelquefois Relâché. (Avoir une dévotion commode. Une morale commode.)

On dit prov. qu'*Une chose est commode*

comme une chambre basse, pour dire, qu'Elle est à portée.

On appelle aussi *Commode*, Une espèce d'armoire faite en bureau, où l'on serre du linge & des habits. En ce sens il est substantif féminin.

COMMODÉMENT. adv. Avec commodité, d'une manière commode. (Être logé commodément. Être vêtu commodément. Vous pouvez faire cela commodément.)

COMMODITÉ. s. f. Chose commode, état, situation commode, moyen commode. (Un carrosse est une grande commodité, d'une grande commodité. Les dégagemens font toute la commodité d'une maison. Il y a bien des commodités dans cette maison-là. C'est un petit appartement où l'on a toutes ses commodités. On ne sauroit trop acheter sa commodité. Les commodités de la vie coûtent. Prendre ses commodités. Se mettre à sa commodité.)

COMMODITÉ, se dit aussi d'une voiture établie pour aller d'un lieu en un autre. (Prendre la commodité du Messager, du coche, du bateau. Avez-vous une commodité pour aller-là?)

On dit prov. (On n'a pas toutes ses commodités en ce monde.)

On dit encore d'Un homme qui prend ses aises dès qu'il en trouve l'occasion, qu' (Il prend ses commodités où il les trouve.)

On appelle *Chaise de commodité*, *fauteuil de commodité*, Une grande chaise à bras, bien garnie, dont le dos est un peu renversé, & où l'on est fort à son aise.

COMMODITÉ, signifie aussi Le temps propre, l'occasion. (Il faut prendre la commodité des gens. Prenez votre commodité. Faites cela à votre commodité.)

Il se prend aussi pour la proximité des lieux où l'on peut aller. (La commodité de l'eau, du bois, de l'Église, de la promenade.)

On appelle *Commodités*, Les aisances, les privés d'une maison.

COMMOTION. s. f. Terme de Médecine, Ébranlement violent au-dedans du corps, causé par une chute, ou par quelque coup. (Il y a à craindre que ce coup, que cette chute n'ait fait commotion au cerveau. Il tomba de fort haut, ce qui lui causa une commotion générale dans tout le corps.)

COMMUER. v. a. Échanger. Il n'est guère en usage qu'en cette phrase. (Commuer la peine. Il obtint des Lettres du Prince, qui commuoient la peine des galères en celle du bannissement.)

COMMUÉ, ÉE. participe.

COMMUN, UNE. adj. Dans l'acception la plus générale, il se dit des choses à quoi tout le monde participe, ou a droit de participer; & c'est dans ce sens qu'on dit, que (Le Soleil, l'air, les élémens sont communs. La lumière est commune à tous les hommes. (Dans une acception moins étendue, il se dit des choses dont l'usage appartient à plusieurs. (Un puits commun. Une cour commune. Passage, escalier, chemin commun. Cela est commun à tout le Bourg, comme aux deux maisons.)

COMMUN, se dit aussi De ce qui est propre à différens sujets; & c'est dans ce sens qu'on dit, que (Le boire & le manger sont communs à l'homme & aux bêtes. La vie végétative est commune aux animaux & aux plantes. Ennemi commun. Intérêt commun. Péril commun. Cette douleur, cette joie m'est commune avec tous les gens de bien. Entreprendre une chose à frais communs. J'ai cela de commun avec lui. Cette affaire-là n'a rien de commun avec celle dont il s'agit.)

On appelle *Lieux communs*, en Rhétorique, Les propositions générales, les principes généraux, d'où l'on prend les argumens & les preuves. (Aristote a donné plusieurs lieux communs pour exciter la compassion, l'horreur.)

On appelle aussi *Lieux communs*, Des matières triviales & rebattues. (Tout son livre est rempli de lieux communs. Ce qu'il y a de meilleur dans ce discours, n'est qu'un lieu commun sur les conquérans. Ses sermons ne sont que des lieux communs. Employer des lieux communs. Un recueil de lieux communs.)

On appelle *Sens commun*, La faculté par laquelle le commun des hommes juge raisonnablement des choses. (Cela est contre le sens commun. Cela répugne au sens commun. C'est un homme qui n'a pas le sens commun.)

Faire bourse commune, se dit des Officiers ayant même charge, des associés qui sont en communauté de profit, des amis qui ont mis leur argent ensemble pour leur dépense.

On dit, en style de Notaire, *Les futurs époux seront unis & communs en biens*, pour dire, qu'Il y aura communauté de biens entr'eux.

COMMUN, signifie aussi Général, universel. (Le bruit commun. C'est l'opinion commune. La commune façon de parler. Le Pape est le père commun des Chrétiens.)

On dit, *Le droit commun*, pour dire, La Loi reçue dans un État, l'usage qui y est généralement établi.

On appelle en termes de Jurisprudence, *Délit commun*, Un délit qui a été commis par un Ecclésiastique, & qui est de la compétence du Juge Ecclésiastique; & dans cette acception il est opposé à *Cas privilégié*.

COMMUN, signifie aussi Ordinaire, qui se pratique ordinairement. (L'usage en est fort commun. Il n'y a rien de si commun. C'est une chose bien commune. Cela est commun parmi les gens de guerre, entre les gens de guerre. Commun entre les bourgeois, parmi les bourgeois.)

En parlant des termes ordinaires de la Langue, on dit, *Les mots communs de la Langue*, par opposition aux termes qui ne sont en usage que dans les Arts & dans les Sciences.

COMMUN, signifie aussi, Qui se trouve aisément & en abondance. (Les bons melons sont fort communs cette année. Les bons muscats sont communs en Languedoc, en Provence. Les herbes, les viandes les plus communes.)

Expédier en forme commune. Façon de parler prise du style de la Daterie de Rome, & qui signifie, Sans grâce, sans remise. Elle s'emploie figurément en diverses phrases. Ainsi on dit d'Un homme à qui on a gagné tout son argent en très-peu de temps, qu' (On l'a expédié en forme commune.)

On dit aussi d'Un homme mort en peu de temps entre les mains de plusieurs mauvais Médecins, qu' (Ils l'ont expédié en forme commune.) Cela n'est que du style familier.

COMMUN, signifie aussi, Qui est de peu de valeur, & peu estimable dans son espèce. (Un Marchand qui n'a que des marchandises communes, très-communes, qui n'a rien que de commun.)

Il signifie aussi, Qui est médiocre, & peu estimable dans son genre. (Il a fait un discours très-commun. C'est un Prédicateur fort commun. Un Auteur, un Poëte très-commun. Une invention commune. Des pensées communes. Idée commune.)

On dit, qu'*Une terre vaut tant de revenu, année commune*, ou *communes années*, pour dire, Bon an, mal an, en compensant les mauvaises années avec les bonnes.

COMMUN, est aussi subst. masc. & il se dit d'Une société entre deux ou plusieurs personnes. (Il faut prendre cette dépense sur le commun. Ils ont mis leur bien en commun. Ils vivent en commun. Ils jouissent de la succession en commun, jusqu'à ce qu'ils aient fait leur partage.)

On dit, qu'*Un homme vit sur le commun*, Lorsque n'étant point d'une société, & n'y ayant rien contribué pour sa part, il ne laisse pas de vivre aux dépens de ceux qui en sont. La même chose se dit aussi d'Un homme accoutumé à vivre sur le tiers & sur le quart. Et l'on dit proverbialement, qu'*Il n'y a point d'âne plus mal bâté que l'âne du commun*, pour dire, que Les particuliers d'une Communauté songent à leurs affaires au préjudice de celles de la Communauté.

COMMUN, signifie aussi Le plus grand nombre, la plus grande partie. (Le commun des hommes. Le commun des Philosophes.)

On dit figurément, qu'*Une personne* ou *une chose est du commun*, pour dire, qu'Elle n'est pas de grand mérite, ni de grand prix. (Cela est du commun. Cet ouvrage n'est pas du commun. C'est un homme du commun. Il est hors du commun. Il passe le commun. Il est au-dessus du commun. Sa charge le tire du commun.)

Dans l'Office Ecclésiastique, On appelle (Le commun des Apôtres, des Martyrs, des Confesseurs, des Vierges, &c.) L'Office général des Apôtres, des Martyrs, &c. pour qui l'Église n'a point réglé d'Office particulier.

COMMUN, se dit aussi des Domestiques les moins considérables d'une maison. (C'est du vin du commun, du vin pour le commun. Le dîner du commun. La table du commun. La salle du commun.)

On appelle *Grand Commun*, chez le Roi, Les Offices destinés à la nourriture de la plupart des Officiers de la Maison du Roi. Et on appelle *Petit commun*, Quelques Offices détachés du Grand Commun pour la nourriture de quelques Officiers privilégiés de la Maison du Roi. *Grand commun*, se dit aussi Du lieu où ces Officiers travaillent, & qui est destiné pour leur logement. (Être logé au Grand Commun.)

COMMUNAUTÉ. s. f. Société de plusieurs personnes qui vivent ensemble sous certaines Règles (Une Communauté de Religieux. Une Communauté de Religieuses. Une Communauté de Prêtres. Une Communauté de filles. La Communauté de Saint Sulpice. La Communauté de Sainte Agnès. Vivre en Communauté. Établir une Communauté. Être d'une Communauté. Entrer dans une Communauté, c'est-à-dire, dans les Maisons Religieuses ou autres, où l'on vit en Communauté.)

On dit, *Dîner à la Communauté*, pour dire, Dîner au Réfectoire avec les autres.

COMMUNAUTÉ,

Commuɴauté, se dit aussi De certains Corps Laïques qui ont fait une société pour leurs intérêts communs. (La Communauté des Procureurs. La Communauté des Notaires. Agir pour les intérêts de la Communauté.)

On appelle aussi *Communauté*, Le Corps des habitans des Villes, Bourgs & Villages. (Toutes les Communautés de la Province. On a taxé à tant ces Communautés. Cette Communauté est riche, est pauvre, &c.)

Commuɴauté, se dit aussi De la société de biens entre deux ou plusieurs personnes. (Il y a communauté de biens entre le mari & la femme. Ils sont en communauté de biens. Cette femme a tant apporté à la communauté. Accepter la communauté. Renoncer à la communauté.)

COMMUNAUX. s. m. pl. Pâturages où les habitans d'un ou plusieurs Villages ont droit d'envoyer leurs troupeaux. Les communaux d'un tel Bourg, d'un tel Village.)

COMMUNE. s. f. Le Corps des Bourgeois d'une Ville, ou des habitans d'un Bourg, ou d'un Village. (La Commune d'un tel lieu. La Commune s'émut. La Commune prit les armes. Il ne faut pas irriter la Commune.)

Commuɴes, au pluriel. Ce mot se prend pour les peuples des Paroisses de la campagne. (Assembler les Communes. Soulever les Communes. L'Arrêt enjoint aux Communes de lui courir sus.)

Autrefois on appeloit les Milices Bourgeoises & les Milices de la campagne, *Les Communes*.

On appelle *Chambre des Communes*, La seconde des deux Chambres du Parlement d'Angleterre, qui est composée des Députés des Comtés & des Villes du Royaume.

Il se dit aussi d'une certaine étendue de terre, où un ou plusieurs Bourgs ou Villages ont droit d'envoyer leurs bestiaux en pâture. (De grandes communes. Mener paître les troupeaux dans les communes.)

COMMUNÉMENT. adv. Ordinairement. (On dit communément. Cela se pratique communément.)

Il signifie aussi Généralement. (On en parle communément de la sorte.)

On dit aussi, *A parler communément*, *communément parlant*, pour dire, Selon l'opinion commune, ou selon la façon de parler ordinaire.

COMMUNIANT. subst. Celui qui communie. (Il y a eu tant de communians à Pâque dans une telle Paroisse, tant de communians à Noël.

Il signifie aussi, Ceux qui sont capables de communier, en âge de pouvoir communier. (Il y a tel nombre de communians dans cette Paroisse.)

COMMUNICABLE. adj. de t. g. Qui se peut communiquer, de quoi on peut faire part. (Il est de la nature du bien d'être communicable. Le souverain pouvoir n'est point une chose communicable.)

On dit, que *Deux rivières sont communicables*, pour dire, Quand elles peuvent être jointes par un canal.

On dit de même, que *Deux appartemens sont communicables*, pour dire, qu'On peut faire une communication de l'un à l'autre.

COMMUNICATIF, IVE. adj. Qui se communique facilement. En ce sens, il ne se dit guère qu'en cette phrase, (Le bien de soi est communicatif.)

On dit d'Un homme qui se communique aisément, qui fait part de ses pensées, de ses connoissances, de ses lumieres, qu' (Il est communicatif;) Et, quand il fait le contraire, qu' (Il n'est guère communicatif.)

COMMUNICATION. s. f. Action de communiquer, ou l'effet de cette action. (Communication de biens. Communication de maux.)

On dit, *Donner communication d'une affaire à quelqu'un*, pour dire, Lui faire part de ce qui concerne cette affaire. Et de même, (Avoir communication d'une affaire, d'un traité.)

Il signifie aussi Commerce, familiarité, & correspondance. (Ils ont grande communication ensemble. Ils ont, ils entretiennent communication par lettres. Avoir communication avec les ennemis de l'État. Ils ont rompu toute communication. Défendre, interdire la communication.)

En termes de Palais, *Communication au Parquet*, c'est l'exposition des raisons que les Avocats des Parties font devant les Gens du Roi. (Son Avocat allégua telle chose à la communication. Les Gens du Roi ont pris, ont reçu, ont eu communication.) Communication des Parties, se dit, Quand les Parties s'entre-communiquent leurs pièces par original, ou par copie. (Il m'a donné son sac en communication. Je n'ai point eu communication de ses pièces.)

Commuɴɪcatɪoɴ, se dit aussi du moyen par lequel deux choses se communiquent. (Communication d'une chambre, d'un appartement, d'un corps de logis à l'autre. Porte de communication. Degré de communication. La communication des deux mers. Le Détroit de Gibraltar fait la communication de l'Océan & de la Méditerranée.)

On dit en termes de Physique, La communication du mouvement.)

Dans l'Art Militaire, *Lignes de communication*, sont de certains fossés ou tranchées que l'on fait, afin que deux quartiers de l'armée, deux attaques, puissent communiquer ensemble à couvert, & s'entre-secourir.

COMMUNIER. v. n. Recevoir le Sacrement de l'Eucharistie. (Communier dévotement, dignement. Les Prêtres communient sous les deux espèces. Communier à Pâque. Communier toutes les bonnes Fêtes. Communier à sa Paroisse. Communier à une telle Messe. Communier de la main de l'Évêque, de la main de son Curé.)

Il signifie aussi, Administrer le Saint Sacrement; & en ce sens il est actif. (C'est son Curé qui l'a communié.)

Commuɴɪé, ée. participe. Qui a reçu le Saint Sacrement. (Il est mort bien confessé & communié.)

COMMUNION. s. f. Union de plusieurs personnes dans une même foi. (La Communion des Fidelles. La Communion de l'Église Romaine. La Communion de l'Église Grecque, &c. Il est dans la Communion, hors de la Communion de l'Église. Il s'est séparé, on l'a retranché de la Communion de l'Église. Il n'est pas de notre Communion.)

Il signifie aussi La réception du Corps de Notre-Seigneur Jesus-Christ. (La sainte Communion. Aller à la Communion. S'approcher de la Communion. Se préparer à la Communion. Faire sa première Communion. Donner la Communion. Faire une bonne Communion. On n'a pas voulu le recevoir, l'admettre à la Communion.)

On appelle aussi *Communion*, l'Antienne, le Verset que le Chœur chante pendant que le Prêtre communie.

COMMUNIQUER. v. a. Rendre commun à.... Faire part de.... (Un corps qui communique son mouvement à un autre. Le feu communique sa chaleur. Le Soleil communique sa lumière à toute la terre.)

On dit *Communiquer ses lumières*, *ses pensées*, *ses desseins à quelqu'un*, pour dire, Lui faire part de ses lumières, de ses pensées, de ses desseins : Et dans le même sens on dit, (Communiquer sa joie, sa douleur.) On dit aussi dans la même acception : (Dieu nous communique ses grâces. Dieu communique ses grâces à qui il lui plaît.)

Dans toutes ces acceptions, *Communiquer* est aussi réciproque. (Le mouvement d'un corps se communique à un autre. La chaleur du feu se communique aux corps environnans. Une maladie qui se communique aisément. Certains maux se communiquent en peu de temps. La joie & la douleur se communiquent peu à peu.)

Commuɴɪquer, signifie aussi, Donner communication de quelque chose. (Communiquer ses affaires à un ami. Il ne m'en a rien communiqué. Je lui ai communiqué mon intention, mon secret. On lui a communiqué les titres. Les Ambassadeurs se communiquent respectivement leurs pouvoirs. Communiquer les pièces d'un procès. Communiquer une production.) En ce sens il est aussi neutre. (J'ai communiqué de cette affaire avec lui. Il en faut communiquer à un homme intelligent. Il a fait cela sans en communiquer à personne. Le Rapporteur en communiquera avec les Commissaires. On en a communiqué aux Gens du Roi.)

Commuɴɪquer, signifie aussi, Avoir commerce & relation. En ce sens il se dit absolument. (Communiquer avec les Savans. Communiquer avec les ennemis.)

Il se met aussi avec le pronom personnel, & signifie, Se rendre familier, entrer facilement en discours & en conversation avec quelqu'un. (C'est un bon Prince qui se communique aisément. Les Princes d'Orient se communiquent rarement à leurs sujets. Vous vous communiquez trop. Il ne faut pas se communiquer à tout le monde.)

On dit, que (Deux appartemens, deux chambres, &c. se communiquent par un corridor, par une galerie, &c.)

On dit aussi, qu' (Une chambre communique à l'autre.) En ce sens il est neutre.

Commuɴɪqué, ée. participe.

COMMUTATIF, IVE. adj. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, *Justice commutative*, qui se dit De la Justice qui regarde le commerce, & où il s'agit de l'échange d'une chose contre une autre, en rendant autant qu'on reçoit. (La Justice commutative diffère en quelque chose de la Justice distributive.)

COMMUTATION. s. f. Changement. Il n'est en usage qu'en cette phrase, qui se dit en matière criminelle, (Commutation de peine.)

COMPACITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est compacte. (Il n'y a point de compacité absolue.)

COMPACTE. adj. de t. g. Terme didactique. Qui est condensé, dont les parties sont

fort serrées. (Corps compacte. Substance compacte. Les métaux les plus compactes sont les plus pesans.)

COMPAGNE. s. f. Fille ou femme qui a quelque liaison d'amitié, de familiarité avec une autre fille ou femme de même condition, ou qui sert avec elle dans la même maison & dans le même emploi. (Chère compagne. Fidelle compagne. C'est sa compagne.)

COMPAGNE, se dit aussi d'Une femme mariée par rapport à son mari. (Il est à plaindre, il a perdu sa compagne.) Dans les Lettres Patentes, le Roi appelle la Reine sa femme, (Notre très-chère Épouse & Compagne.)

COMPAGNE, se dit aussi des Tourterelles. On dit que (La Tourterelle gémit quand elle a perdu sa compagne.)

COMPAGNIE. s. f. Assemblée de plusieurs personnes qui sont en conversation, ou en quelque espèce de société & de liaison. (Bonne compagnie. Mauvaise compagnie. Aimer la compagnie. Recevoir compagnie chez soi. Saluer la compagnie. Compagnie d'hommes. Compagnie de femmes. Sa maison est le rendez-vous de la bonne compagnie. Donner entrée à quelqu'un dans une compagnie. Il fut bien reçu lui & sa compagnie. Il est aimable en compagnie. Il est bonne compagnie, il est de bonne compagnie, il a le ton de la bonne compagnie.)

On dit proverbialement, (Il vaut mieux être seul qu'en mauvaise compagnie.) On dit aussi, (Il n'y a si bonne compagnie qui ne se sépare.)

On dit aussi de quelqu'un que l'on voit rarement, ou qu'on reçoit avec quelque cérémonie, (Il est compagnie. Vous me traitez comme si j'étois compagnie.)

COMPAGNIE, se dit encore De deux personnes qui sont ensemble. (Tenir compagnie, faire compagnie à quelqu'un. Nous irons-là de compagnie.)

On dit qu'*Un homme est en compagnie*, pour dire, qu'Il est occupé avec quelques personnes, & qu'il y a du monde avec lui.

On dit figurément, *Fausser compagnie à quelqu'un*, pour dire, Quitter une compagnie où l'on étoit engagé, ou manquer à s'y trouver quand on l'a promis. (Il leur faussa compagnie.)

COMPAGNIE, se dit aussi d'Une société de Marchands ou de gens d'affaires. (Former, faire une Compagnie. La Compagnie des Indes Orientales. La Compagnie des Indes Occidentales. La Compagnie des Gabelles. La Compagnie des Aides.)

On appelle *Règle de compagnie*, Une règle d'Arithmétique dont on se sert pour partager le gain ou la perte des Associés, suivant l'intérêt qu'ils y ont.

COMPAGNIE, se dit aussi d'Un Corps ou d'une Assemblée de personnes établies pour certaines fonctions, & principalement d'un Corps de Magistrats. (Les Compagnies supérieures. Le Roi a mandé les Compagnies. Les Compagnies ont harangué le Roi, ont été recevoir les ordres du Roi. Auguste, célèbre, puissante, illustre Compagnie. Il a eu tous les suffrages de la Compagnie. On mit en délibération dans la Compagnie. La Compagnie ordonna que....)

COMPAGNIE, se dit aussi d'un nombre de gens de guerre sous un Capitaine. (Compagnie de gens de pied ou d'Infanterie. Compagnie de Cavalerie. Compagnie de Chevau-légers. Compagnie de Gendarmes. Compagnie d'ordonnance. Compagnie de Carabiniers, de Dragons, de Fusiliers. Régiment de tant de Compagnies. La Compagnie Colonelle d'un Régiment d'Infanterie. Compagnie dans un vieux Corps. Compagnie bien complète, bien entretenue. Compagnie forte, foible, délabrée, en mauvais ordre. Lever, mettre sur pied une Compagnie. Commander une Compagnie. Casser, licencier une Compagnie. La tête, la queue de la Compagnie. Compagnie de Cavalerie bien montée. Capitaine d'une Compagnie.)

En ce sens on dit, *Vendre une compagnie*, pour dire, Se démettre en faveur d'un autre, pour une telle somme, du droit qu'on a sur une Compagnie de gens de guerre que l'on commande. Et on dit dans la même acception, (Acheter une Compagnie. Il a vendu sa Compagnie. Il s'est défait de sa Compagnie. Acheter une Compagnie aux Gardes.)

On appelle *Compagnie franche*, Une Compagnie qui n'est incorporée dans aucun Régiment.

On dit, *Une compagnie de perdrix*, ou *de perdreaux*, pour dire, Une bande de perdrix, &c.

En termes de Chasse, on appelle *Bête de compagnie*, Les sangliers jusqu'à l'âge de deux ou trois ans. Et on dit, qu'*Ils ont quitté les compagnies*, Quand ils commencent à aller seuls.

On dit proverbialement & par plaisanterie, qu'*Un homme est bête de compagnie*, pour dire, qu'Il aime la société, & qu'il se laisse facilement mener où l'on veut. (Il fera ce que vous voudrez, il est bête de compagnie.)

On dit, *Avoir la compagnie d'une femme*, pour dire, En avoir la jouissance.

COMPAGNON. s. m. Camarade, associé, qui est joint avec quelqu'un. (Cher, fidelle, ancien compagnon. C'est son compagnon. Le compagnon d'un tel. Compagnon d'école, d'étude, de fortune. Compagnon d'office. Un Religieux qui sort avec son compagnon. On lui a donné un tel pour compagnon. Il n'a pas besoin de compagnon. Jouer à qui trompera son compagnon. Avoir un fâcheux compagnon.)

On dit proverbialement, *Qui a compagnon a maître*; & cela se dit de toutes les personnes qui vivent ensemble en société, & principalement d'un mari & d'une femme.

On appeloit autrefois *Compagnons d'armes*, Les Chevaliers qui avoient fait ensemble amitié particulière, avec protestation de ne se quitter jamais.

On dit familièrement, *Se battre à dépêche compagnons*, pour dire, Se battre à toute outrance, & avec dessein de ne se point faire de quartier l'un à l'autre.

On dit de même, *Travailler à dépêche Compagnon*, pour dire, Travailler vîte & négligemment, ne chercher qu'à finir, sans se mettre en peine de la perfection de l'ouvrage. (Vous avez travaillé à dépêche compagnon.) On dit aussi, (C'est un ouvrage fait à dépêche compagnon.)

COMPAGNON, signifie aussi Égal. (C'est un homme qui ne peut souffrir ni compagnon ni maître. Traiter de pair à compagnon.)

Il signifie encore Gaillard, drôle, éveillé. (C'est un compagnon, un bon compagnon. Il fait le bon compagnon.) Et on dit, *Faire le compagnon*, pour dire, Faire l'entendu.

On dit familièrement d'Un soldat, qu'*Il est gentil compagnon*, que *c'est un gentil compagnon*, *un hardi compagnon*, pour dire, qu'Il est homme d'exécution & déterminé.

On dit aussi d'Un homme qui est capable de faire de mauvais tours, que (C'est un dangereux compagnon. C'est un compagnon, défiez-vous-en.)

On dit aussi d'Un homme qui est pauvre & de bas lieu, que (C'est un petit compagnon. Il a fait une grande fortune, de petit compagnon qu'il étoit.)

COMPAGNON, signifie encore Un garçon qui a fait son apprentissage en quelque métier, mais qui n'est pas passé maître, & qui travaille pour un autre. (Compagnon Tailleur. Compagnon Cordonnier. Il étoit compagnon chez un tel maître. Compagnon dans une telle boutique. Ce tailleur avoit tant de compagnons. Il paye ses compagnons au mois, à la semaine. Louer des compagnons à la place.)

COMPARABLE. adj. de t. g. Qui se peut comparer, qui peut être mis en comparaison. (Un homme comparable aux plus grands hommes de l'antiquité. Y a-t-il rien de comparable à cela? Les plaisirs, *ou* les biens de ce monde ne sont pas comparables à ceux de l'éternité.

On dit, qu'*Une chose n'est pas comparable avec une autre*, pour dire, qu'Elles sont de nature absolument différente. (L'esprit n'est pas comparable avec la matière.)

COMPARAISON. s. f. Discours par lequel on marque la ressemblance qu'il y a entre deux choses, entre deux personnes. (Comparaison des Hommes illustres, Grecs & Romains.)

On dit, qu'*Une chose est sans comparaison*, *hors de comparaison*, pour dire, qu'Elle est excellente & sans pareille.

Sans comparaison, se dit encore par civilité & par respect lorsqu'on marque le rapport que deux personnes d'une condition fort disproportionnée ont en quelque chose. (Il a fait sans comparaison comme le valet de la Comédie.)

On dit proverbialement, que *Toutes comparaisons sont odieuses*, pour marquer, qu'Il est dangereux de comparer deux personnes ensemble, parce que l'une des deux pourroit s'en offenser.

On dit aussi proverbialement, que *Toute comparaison cloche*, pour dire, qu'Il n'y a point de comparaison qui soit parfaite en tout.

On dit encore, *Trève de comparaison. Point de comparaison, s'il vous plaît. Il ne faut pas faire de comparaison avec plus grand que soi*, pour dire, qu'Un inférieur ne doit pas traiter de pair à compagnon avec ceux qui sont au-dessus de lui.

On dit adverbialement, *En comparaison*, pour dire, au prix, à l'égard. (Ce n'est qu'un ignorant en comparaison d'un tel. Toutes les créatures ne sont qu'un néant en comparaison de Dieu.)

On dit aussi adverbialement, *Par comparaison*, pour dire, Eu égard, par rapport. (La plupart des choses ne sont bonnes ou mauvaises que par comparaison. Cela n'est blanc que par comparaison à une autre chose qui n'est pas si blanche.)

COMPARAISON, signifie aussi Similitude, & se dit De cette figure dont les Orateurs & les Poëtes se servent, en comparant une

chose ou une personne à quelqu'autre, pour apporter de la clarté ou de l'ornement à leur sujet. (Belle comparaison. Riche comparaison. Il y a de belles comparaisons dans Homère. Il est abondant, il abonde, il est heureux en comparaisons. Cette comparaison est juste, est bien prise. Cette comparaison fait une belle image, elle vient bien au sujet, &c. Il a tiré, il a pris sa comparaison des mouches à miel, du lion, &c. Toute devise doit pouvoir se réduire en comparaison, n'est proprement qu'une comparaison.)

Comparaison, signifie aussi Le parallèle qu'on fait de deux personnes ou de deux choses, pour en examiner les ressemblances & les différences. (Pour faire une juste comparaison de ces deux Auteurs, il faut considérer en quoi ils conviennent, & en quoi ils diffèrent. Faire comparaison de deux personnes, *ou* entre deux personnes. Faire comparaison d'une chose avec une autre. Ne faites point entrer cet homme-là en comparaison avec un si grand personnage. Mettre quelque chose en comparaison avec une autre. Il n'y a point de comparaison d'un tel à un tel, *ou* d'un tel avec un tel, *ou* entre un tel & un tel.)

On appelle *Comparaison d'écriture*, La confrontation qu'on fait de deux écritures l'une avec l'autre, pour juger si elles sont de même main. Et l'on appelle *Pièces de comparaison*, Des pièces reconnues, que l'on rapporte pour les confronter avec d'autres qui sont contestées.

COMPARANT, ANTE. adj. tiré du verbe *Comparoir*. Terme de Pratique, pour signifier, Qui comparoît devant un Juge, devant un Notaire, &c. (Tels & tels comparans en leurs personnes. Ladite Dame comparante par son Procureur.)

Il s'emploie aussi substantivement. (Lesdits comparans.)

COMPARATIF, IVE. adj. Terme de Grammaire, par lequel on exprime le degré qui est entre le positif & le superlatif. (Nom comparatif. Adverbe comparatif. Ces mots, *davantage* & *plus*, ont une force comparative.)

On le fait aussi substantif. (Ces mots sont des comparatifs.) Plus grand *est le comparatif de* Grand. *Parmi les adverbes*, plus heureusement, plus fortement, &c. *sont des comparatifs*. Il n'y a en François de comparatifs d'un seul mot, que *meilleur*, *pire* & *moindre*.

COMPARATIVEMENT. adv. Par comparaison à quelque chose. Il n'a aucun emploi que dans le didactique. (Ces choses-là ne sont bonnes ou mauvaises que comparativement.)

COMPARER. v. a. Examiner le rapport qu'il y a entre une chose & une autre, entre une personne & une autre. (Quand vous aurez comparé ces Auteurs, vous y trouverez une différence infinie. On ne sauroit comparer la ligne & la surface.)

Comparer, signifie aussi Égaler. (Il n'y a point d'Église que l'on puisse comparer à Saint Pierre de Rome. Osez-vous bien vous comparer à un si grand homme ?)

Comparer, signifie aussi, Marquer les rapports de ressemblance, qui sont de nature ou d'espèce différente. (Homère compare Diomède au milieu des Troyens, à un lion au milieu d'une Bergerie. On compare les conquérans à des torrens impétueux. Il ne faut pas comparer les esprits avec les corps.)

On dit en termes de Pratique *Comparer des écritures*, pour dire, Les confronter & examiner si elles sont de même main.

Comparé, ée. participe.

COMPAROIR. v. n. Terme de Palais, qui n'a guère d'usage que dans ces phrases, *Être assigné à comparoir. Recevoir une assignation à comparoir*, pour dire, Être assigné à se présenter en Justice.

COMPAROÎTRE. v. n. Paroître devant un Juge, se présenter en Justice. (Comparoître devant le Tribunal de Dieu. Comparoître en Jugement, en Justice. Comparoître en personne, personnellement. Comparoître par Procureur. Il a été assigné à comparoître pardevant tels Juges. Il n'a point comparu.)

COMPARSE. s. f. Entrée des quadrilles dans un Carroussel.

COMPARTIMENT. s. m. du verbe *Compartir*, qui n'est plus en usage. Assemblage de plusieurs figures disposées avec symétrie. (Des compartimens de marqueterie. Les compartimens d'un tapis, d'une broderie. Parterre à compartimens. Compartiment de plafond.)

Il se dit aussi De certaines dorures à petits fers, qui se mettent sur le plat ou sur le dos des livres. (Livre doré à compartimens.)

COMPARTITEUR. s. m. Terme de Palais. Celui des Juges qui a ouvert un avis contraire à celui du Rapporteur, & sur l'avis duquel la compagnie s'est partagée. (Le Rapporteur & le Compartiteur ont été à une telle Chambre, pour faire vider le partage.)

COMPARUTION. s. f. Terme de Palais. Action de comparoir, qui se dit d'un homme qui se présente en Justice, Faire, demander acte de comparution. Comparution personnelle.)

COMPAS. s. masc. Instrument composé de deux pièces qu'on appelle branches ou jambes, lesquelles étant jointes par une charnière au bout d'en haut, peuvent s'ouvrir & se resserrer pour mesurer quelque chose, & pour décrire des cercles, ou des portions de cercle. (Compas de cuivre, de fer. Compas à pointes d'acier. Compas courbé pour prendre les mesures d'un globe. Tourner, ouvrir le compas. L'ouverture du compas. Décrire un cercle, un demi-cercle avec le compas. Mesurer avec le compas.)

Il y a aussi des *Compas* à trois & à quatre pointes, pour divers usages dans les Mathématiques.

On appelle *Compas de proportion*, Un instrument de Mathématique, composé de deux règles plates, jointes par un des bouts, qui peuvent s'ouvrir & se resserrer, & sur lesquelles sont marquées des lignes avec des chiffres, pour servir à divers usages de Géométrie.

On dit figur. *Faire toutes choses par règle & par compas*, ou *par compas & par mesure*, pour dire, Avec une grande exactitude, une grande circonspection.

On dit encore figur. qu'*Un homme a le compas dans l'œil*, pour dire, qu'Il mesure presque aussi juste à l'œil qu'il le pourroit faire avec un compas.

Compas, en termes de Marine, se dit De la boussole dont on se sert sur les vaisseaux & sur les galères; & dans cette acception on dit, (Observer le compas. Regarder le compas. Le vent a fait le tour du compas.)

COMPASSEMENT. s. m. Action de compasser, ou l'effet de cette action.

COMPASSER. v. a. Mesurer avec le compas. (Il a exactement compassé les degrés, les distances dans cette carte.)

Il signifie plus ordinairement, Bien proportionner une chose. (Il a bien compassé ses allées. Compasser un parterre.)

On dit en termes de guerre, *Compasser des feux*, pour dire, Les disposer de manière qu'ils fassent tous leur effet en même-temps.

On dit figurément, *Compasser ses actions*, *ses démarches*, pour dire, Les bien régler.

Compassé, ée. participe.

On dit d'Un homme, qu'*Il est bien compassé en ses discours*, *dans ses actions*, *qu'il est compassé*, *extrêmement compassé*, pour dire, qu'Il est fort exact & fort réglé; & on le dit le plus souvent, pour dire, qu'Il est exact jusqu'à l'affectation.

COMPASSION. s. f. Pitié, commisération, mouvement de l'ame qui compatit aux maux d'autrui. (Avoir compassion de la misère d'autrui. Avoir pitié & compassion. Avoir de grands sentimens de compassion. Être touché de compassion. Émouvoir à compassion. Être ému de compassion. Exciter la compassion. L'état où ces pauvres gens-là sont réduits, fait compassion.)

Faire compassion, se dit figurément en parlant de certaines choses qu'on désapprouve. (Voilà un raisonnement qui fait compassion. Ce que vous dites-là fait compassion.)

COMPATIBILITÉ. s. f. Se dit Des qualités qui peuvent se concilier, s'accorder ensemble. (Il y a de la compatibilité entre le chaud & le sec.) Il se dit encore en morale, Des humeurs & de l'esprit. (Il y a une grande compatibilité d'humeur entre ces deux personnes. Il n'y a guère de compatibilité d'esprit entr'eux.) Il s'emploie le plus souvent avec la négative.

Compatibilité, se dit aussi en parlant de Charges & de Bénéfices; & il se dit pour marquer que deux Charges, deux Bénéfices sont d'une nature à pouvoir être possédés en même temps par la même personne. (On a jugé la compatibilité de ces deux charges. Il n'y a pas de compatibilité dans ces deux Bénéfices-là.

On appelle *Lettres de compatibilité*, des Lettres Patentes, par lesquelles le Prince permet à un homme de posséder en même temps deux Charges qui ne peuvent pas être exercées par une même personne. (Obtenir des Lettres de compatibilité.)

COMPATIBLE. adj. de t. g. Qui peut compatir avec un autre. Ces deux humeurs-là ne sont pas compatibles.

Il se dit aussi d'Un Bénéfice qui peut être possédé avec un autre, & d'une charge qui peut être exercée avec une autre. (Ces deux Bénéfices sont compatibles. Une Cure & un Canonicat ne sont pas deux Bénéfices compatibles. Une Charge de Comptable & une Charge de la Chambre des Comptes ne sont pas compatibles.)

COMPATIR. v. n. Être touché de compassion pour les maux d'autrui. (Je compatis à votre douleur, à votre affliction.)

Il signifie aussi, Souffrir les fautes, les foiblesses de son prochain avec indulgence, au lieu de s'en fâcher. Il faut compatir aux infirmités de son prochain. Compatir à la foiblesse humaine.)

Compatir, se dit aussi Des personnes & des choses qui conviennent l'une avec l'autre. (Ils sont tous deux d'une humeur à

compatir aisément ensemble. Il est si bizarre & d'une si méchante humeur, que personne ne peut compatir avec lui, qu'il ne sauroit compatir avec personne. Pensez-vous qu'ils puissent compatir ensemble? L'esprit de Dieu ne peut compatir avec celui du monde. Ces deux projets ne peuvent compatir l'un avec l'autre. (En ce sens il se met plus ordinairement avec la négative.

COMPATISSANT, ANTE. adj. (Cœur compatissant, ame compatissante. Jeter un regard compatissant.)

COMPATRIOTE. s. de t. g. Celui ou celle qui est de même patrie, de même pays. (C'est mon compatriote. Faire du bien à ses compatriotes. Aimer ses compatriotes.)

COMPENDIUM. s. m. Mot emprunté du Latin, qui signifie Abrégé. (Le compendium de la Philosophie.)

COMPENSATION. s. f. Estimation par laquelle on compense une chose avec une autre. (Juste compensation. Compensation équitable. Faire compensation. Compensation de dépens. Il eut tant de compensation. C'est une maxime de Droit, que compensation n'a lieu que de liquide à liquide. Cela doit entrer en compensation de la perte qu'il a faite. Cela mérite, cela demande une compensation. Il lui céda cela en compensation.)

COMPENSER. v. a. Faire une estimation par laquelle une chose tienne lieu du prix d'une autre. (Il a compensé ce que je lui devois avec ce qu'il me doit. Il faut compenser les dépens du procès.)

Il se dit aussi de l'estimation des choses, dont le bien & le mal étant mis en balance, le désavantage se trouve réparé par l'avantage. Ce Fermier a eu de bonnes & de mauvaises années dans sa recette, les unes compensent les autres. Le gain de cette année compense la perte de la précédente.)

COMPENSÉ, ÉE. participe. (L'Arrêt porte dépens compensés.)

COMPÉRAGE. s. m. Terme qui se dit de la relation, de l'affinité qu'il y a entre deux personnes qui ont tenu ensemble un enfant sur les fonts de baptême. (Ils se voient tous les jours sous prétexte de compérage.)

Il se dit aussi De la relation qu'il y a entre le parrain & la marraine d'un enfant, & entre le père ou la mère de l'enfant, & alors cette relation est regardée comme une alliance spirituelle, qui empêche que le parrain ne puisse se marier sans dispenses avec la mère de l'enfant, ni la marraine avec le père. (Ils ne se peuvent marier à cause du compérage.)

COMPÈRE. s. m. Nom qui se donne par un homme & par une femme à celui qui a tenu sur les fonts quelqu'un de leurs enfans, & réciproquement par le parrain ou par la marraine à celui dont ils ont tenu un de ses enfans, comme aussi par la marraine à celui avec lequel elle a tenu un enfant. (C'est mon compère, il a tenu un de mes enfans. C'est mon compère, j'ai tenu un de ses enfans. Il est mon compère, j'ai tenu un enfant avec lui.)

On dit prov. *Tout se fait par compère & par commère*, pour dire, que Tout se fait par faveur & par rapport aux liaisons qu'on a.

On dit famil. d'Un homme, que *C'est un compère*, pour dire, que C'est un homme adroit, fin, qui va à ses intérêts, & dont on doit se défier.

On dit aussi que *C'est un bon compère*, pour dire, que C'est un bon compagnon, un homme de bonne humeur & agréable.

COMPÉTANT, ANTE. adj. Qui appartient, qui est dû. En ce sens c'est un terme de Pratique, & qui n'a guère d'usage qu'en cette phrase. (Portion compétante. Le père a donné à chacun de ses enfans leur portion compétante.)

Il signifie aussi Suffisant. (Âge compétant. Temps compétant pour délibérer.)

On appelle *Juge compétant*, Un Juge qui a droit de juger, de connoître d'une telle affaire. (Il est Juge compétant. Il n'est pas Juge compétant de cette matière. Il a été déclaré compétant.)

On dit figur. qu'*Un homme est Juge compétant de quelque chose*, pour dire, qu'Il a toute la connoissance qu'il faut pour en bien juger.

On appelle aussi *Partie compétante*, Une partie capable de contester en Justice. (Il est partie compétante en cette affaire. Vous n'êtes pas partie compétante.)

COMPÉTEMMENT. adj. D'une manière compétante, suffisamment, convenablement. Il est de peu d'usage.

COMPÉTENCE. s. m. Le droit qui rend un Juge compétant. (On lui dispute la compétence. Faire juger la compétence. Cela n'est pas de sa compétence. (Il faut auparavant juger la compétence.)

On dit figurément d'un homme qui n'est pas capable de juger d'un ouvrage, d'une matière, &c. que (Cela n'est pas de sa compétence.)

COMPÉTENCE, signifie aussi Concurrence ou prétention d'égalité. (Il n'y a point de compétence entre un bourgeois & un Seigneur, entre le Prince & son Sujet. Mettre en compétence. Entrer en compétence. Je ne veux pas qu'on me mette en compétence avec un tel. Je n'entre point en compétence avec lui.

COMPÉTER. v. n. Appartenir. Terme de Pratique, qui n'est en usage qu'en cette phrase, (Ce qui lui peut compéter & appartenir en la succession de son père.)

COMPÉTITEUR. s. m. Concurrent, celui qui prétend, qui brigue la même dignité, la même charge ou le même emploi que brigue un autre. (Puissant compétiteur. C'est son compétiteur. Ils étoient compétiteurs au Consulat, à l'Empire, &c. Il aura bien des compétiteurs. Dangéreux compétiteur.)

COMPILATEUR. s. m. Celui qui compile. (Grand, habile compilateur. Cet Auteur n'est qu'un simple compilateur.)

COMPILATION. s. f. Recueil, amas de plusieurs choses mises en corps d'ouvrage. (Ce livre n'est qu'une compilation.)

COMPILER. v. a. Faire un recueil, un amas de diverses choses qu'on a lues dans les Auteurs. (Il a compilé ce qu'il a trouvé de meilleur dans les Auteurs sur une telle matière, il en a fait un livre.)

COMPILÉ, ÉE. participe.

COMPITALES. s. f. plur. Fêtes que les Romains célébroient en l'honneur des Dieux domestiques.

COMPLAIGNANT, ANTE. adj. Terme de Pratique. Qui se plaint en Justice de quelque tort qu'il prétend qu'on lui a fait. (Il est complaignant. Il s'est rendu complaignant. La partie complaignante.)

Il s'emploie aussi au substantif. (Le complaignant. Les complaignans. La complaignante.)

COMPLAINTE. s. f. Plainte. Terme de Pratique, dont on se sert principalement en matière Bénéficiale. (Il est troublé au possessoire de son Bénéfice, & il en a formé sa complainte. Être demandeur en complainte.)

COMPLAINTES, au plur. se dit quelquefois pour Lamentations. (Il fait de grandes complaintes sur les malheurs des temps. À quoi servent toutes ces complaintes.) Il est du style familier & vieillit.

COMPLAIRE. v. n. S'accommoder, se conformer au sentiment, au goût, à l'humeur de quelqu'un pour lui plaire, acquiescer à ce qu'il souhaite. (Je veux bien vous complaire en cela. Ce que j'en fais, n'est purement que pour vous complaire.)

On dit, *Se complaire*, pour dire, Se plaire, se délecter en soi-même, en ses productions, en ses ouvrages, y mettre sa satisfaction, son plaisir. Il se complaît en lui-même. Il se complaît en sa personne. Il se complaît dans tous ses ouvrages, dans tout ce qu'il fait.)

COMPLAISANCE. s. f. Douceur & facilité d'esprit qui fait qu'on se conforme, qu'on acquiesce aux sentimens, aux volontés d'autrui. (La complaisance doit être réciproque. Avoir une complaisance honnête, une complaisance raisonnable. Il faut avoir de la complaisance, beaucoup de complaisance. Ayez cette complaisance-là pour lui. Il n'a de complaisance pour personne. Il ne faut point avoir de basse, de lâche complaisance, de complaisance criminelle. Avoir une complaisance aveugle pour quelqu'un, une complaisance fade.)

On dit qu'*Un homme se regarde avec complaisance*, qu'*Il a une grande complaisance pour tout ce qu'il fait*, pour dire, qu'Il a beaucoup d'amour propre.

COMPLAISANCES, au pluriel, dans les termes de l'Écriture, signifie quelquefois, Amour, affection; & dans ce sens Dieu dit, qu'*Il a mis toutes ses complaisances en son Fils*, pour dire, que son Fils est l'objet de son amour.

COMPLAISANCES, au pluriel, se prend aussi pour l'effet & les marques de la complaisance. (Avoir de grandes complaisances pour quelqu'un. Ses complaisances pour un tel lui coûtent cher.)

COMPLAISANT, ANTE. adj. Qui a de la complaisance pour les autres. (Un homme complaisant. Un esprit doux & complaisant. Humeur complaisante.)

COMPLAISANT, est aussi substantif. Et dans cette acception on dit, qu'*Un homme est le complaisant d'un autre*, pour dire, qu'Il est assidu auprès de lui, & qu'il s'attache à lui plaire dans quelque vue d'intérêt. (C'est le complaisant, un des complaisans d'un tel.) On dit aussi dans le même sens, qu' (Une femme est la complaisante d'une autre. C'est la complaisante, une des complaisantes d'une telle Dame.)

COMPLANT. s. m. Plant de vigne composé de plusieurs pièces de terre. (Un bon complant. Un nouveau complant. Des vignes de bon complant.)

COMPLÉMENT. s. m. Ce qui s'ajoute à une chose pour lui donner sa perfection. On dit en Théologie, *Complément de béatitude*, pour exprimer le comble de la béatitude. (La résurrection des corps sera le complément de la béatitude des Saints.)

On appelle en Géométrie, *Complément d'un angle*, L'excès de 90 degré sur cet angle. (Le complément de 30 degrés est 60

degrés. (On appelle aussi *Complément d'un angle à* 180 *degrés*, L'excès de 180 degrés sur cet angle. (Le complément à 180 degrés d'un angle de 100 degrés, est 80 degrés.)

COMPLET, ÈTE. adj. Entier, achevé, parfait, à quoi il ne manque aucune des parties nécessaires. (Un habit complet. Œuvre complète. Armes complètes. Nombre complet. Victoire complète. Année complète & révolue.)

COMPLET, s'emploie aussi quelquefois substantivement dans ces phrases, (Le complet d'un Régiment, le non-complet des troupes.)

COMPLÉTER. v. a. Rendre complet. (Compléter un recueil de médailles. Compléter un Régiment.)

COMPLÉTEMENT. adv. D'une manière complète.

COMPLÈXE. adj. Terme Dogmatique, opposé à Simple. Il signifie, Qui embrasse plusieurs choses. (Terme complèxe. Idée complèxe. Le sujet de cette tragédie est complèxe.)

COMPLEXION. s. f. Tempérament, constitution du corps. (Bonne, mauvaise complexion. Robuste, foible, délicate, forte complexion. (Complexion mélancolique. Complexion bilieuse. Complexion triste, gaie, &c. Cela est contraire, nuisible à sa complexion. Il le faut traiter selon sa complexion.)

Il signifie aussi Humeur, inclination.) Il est de complexion amoureuse, de complexion joviale.)

COMPLEXIONNÉ, ÉE. adj. Qui est d'un certain tempérament. (Il est bien complexionné, mal complexionné. Il ne vivra pas long-temps, il est mal complexionné.) Ce mot n'a guère d'usage que parmi les Médecins.

COMPLICATION. s. f. Assemblage, concours de choses de différente nature. Il ne se dit qu'en parlant de crimes, de maladies, de malheurs. (Cet homme a commis plusieurs vols & plusieurs homicides, il y a complication de crimes. Ce malade a la goutte & la pierre, il y a complication de maux. Il a perdu son fils & son bien, voilà une grande complication de malheurs.)

COMPLICE. adj. de t. g. Qui a part au crime d'un autre. (Je ne suis point complice de ce crime-là. On a arrêté plusieurs personnes que l'on croit complices du même crime.)

Il est aussi substantif. (Il a accusé tous ses complices. On lui a donné la question pour lui faire dire, déclarer, révéler ses complices. Il a été condamné à mort lui & ses complices.)

COMPLICITÉ. s. f. Participation au crime d'un autre. (La complicité est évidente, est prouvée. La complicité du même crime les avoit tellement liés ensemble, que....)

COMPLIES. s. f. plur. La dernière partie de l'Office Divin, laquelle se dit ou se chante après Vêpres. Dire, chanter Complies. Aller à Complies.)

COMPLIMENT. s. m. Paroles civiles, obligeantes, pleines d'affection ou de respect, selon les diverses personnes & les diverses rencontres. (Compliment sincère. Compliment affectueux. Compliment de remerciment. Compliment de félicitation, de condoléance. Compliment bien froid, bien sec. Un compliment ennuyeux. Compliment bien tourné, mal tourné. Compliment hors de saison. Sot compliment. Faire un compliment à quelqu'un. Je lui fis compliment. Je lui fis compliment sur le gain d'un Procès, sur son mariage, sur son retour, &c. Il reçut bien mon compliment. Il ne reçoit point de compliment là-dessus. Je lui en ai fait mes complimens. Il m'a chargé de vous faire ses complimens. Il lui rendit son compliment. C'est un grand faiseur de complimens. Il est importun avec ses complimens, dans ses complimens. Tout son discours ne fut que compliment, qu'un simple compliment. Ce n'étoit pas une harangue, ce n'étoit qu'un compliment. Lettre de compliment. Lettre pleine de complimens. Des complimens à perte de vue.)

Dans le style familier on dit, qu'*Un compliment est bien troussé*, pour dire, qu'il est court & bien tourné.

On dit familièrement, *Rengainer son compliment*, pour dire, S'abstenir de le faire, parce qu'il est inutile, ou hors de propos. (Il rengaina son compliment. Rengainez votre compliment.)

COMPLIMENT, se dit quelquefois à contresens; & étant joint avec quelque épithète odieuse; il se prend pour un discours fâcheux & désobligeant. Vous lui avez fait là un mauvais compliment. Voilà un fâcheux compliment. Il m'est venu faire un étrange compliment.)

Dans le discours familier, pour obliger quelqu'un à vivre avec moins de cérémonie, on dit, (Ne faisons point de complimens. Laissons-là les complimens, trève de complimens, sans compliment, s'il vous plaît, point de compliment.)

Sans compliment, se dit aussi pour dire, Franchement, ouvertement, sans détour. (Je lui dis sans compliment, qu'il falloit qu'il en passât par-là. Voulez-vous que je parle sans compliment, sans tant de complimens? Je vous dis sans compliment, que votre ouvrage est fort bon.)

COMPLIMENT est quelquefois opposé à l'intention réelle, aux promesses effectives. (Il vous fait des offres de service, c'est pur compliment.)

COMPLIMENTAIRE. s. m. Nom qu'on donne dans une société marchande à celui des Associés, sous le nom duquel se font toutes les opérations de commerce.

COMPLIMENTER. v. a. Faire compliment. Complimenter quelqu'un. Comme il passoit par une telle Ville, le Magistrat alla le complimenter. On l'envoya complimenter. On le complimenta de la part de....)

On l'emploie aussi absolument. (C'est trop complimenter. Ne perdons point le temps à complimenter. Il est toujours une heure à une porte à complimenter.)

COMPLIMENTÉ, ÉE. participe.

COMPLIMENTEUR, EUSE. adj. Qui fait trop de complimens. (C'est un grand complimenteur.)

COMPLIQUÉ, ÉE. adj. Il se dit proprement d'une maladie dans laquelle il y a diverses espèces de maladies mêlées ensemble. (C'est une maladie compliquée, une fièvre compliquée. Ce sont des maux bien compliqués.)

On dit, que *Le sujet d'une pièce est bien compliqué, trop compliqué*, pour dire, qu'il n'est pas assez simple, & qu'il embrasse trop d'événemens.

On dit aussi, *Une affaire compliquée*, pour dire, Une affaire mêlée avec d'autres, ou embrouillée, en elle-même. (Il y a du criminel & du civil dans cette affaire, elle est fort compliquée. Plusieurs crimes compliqués. L'affaire ne s'entend pas, elle est trop compliquée.)

COMPLOT. s. m. Mauvais dessein formé entre deux ou plusieurs personnes. (Complot pernicieux. Dangereux, détestable complot. Hardi complot. Faire un complot ou faire complot. Ils avoient fait complot de le prendre, de le tuer, &c. Ils étoient de complot ensemble. Un tel étoit de complot avec un tel. Leur complot a été découvert.)

COMPLOTER. v. a. Faire un complot, conspirer. (Ils ont comploté sa perte. Ils ont comploté sa mort. Ils complotèrent sa ruine. Ils avoient comploté de le voler.)

Il s'emploie souvent absolument, & sans régime. (Ils avoient comploté ensemble. Ils ont comploté entr'eux. Il complota avec un tel.)

COMPLOTÉ, ÉE. participe.

COMPONCTION. s. f. Douleur, regret d'avoir offensé Dieu. (Grande componction. Véritable componction. Une vive componction. La componction de cœur est nécessaire pour la véritable pénitence. Demander à Dieu la componction du cœur. Avoir de grands sentimens de componction.)

COMPONÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit des bordures, bandes, sautoirs, &c. qui sont composés de pièces quarrées d'émaux alternés. (Bande componée d'argent & d'azur.)

COMPONENDE. s. f. On appelle ainsi la composition qui se fait sur les droits dus à la Cour de Rome, quand on veut obtenir quelque dispense, ou les provisions de quelque bénéfice. (L'Officier de la componende.)

COMPORTEMENT. s. m. Manière d'agir, de vivre, de se comporter. (Ses comportemens ne sont guère bons. Il n'est pas trop réglé dans tous ses comportemens.) Il vieillit.

COMPORTER. v. a. Permettre, souffrir. (S'il fait de la dépense, sa qualité, sa naissance le comporte. La médiocrité de son revenu ne comporte pas la dépense qu'il fait.)

Il est aussi neutre. (La dignité du Magistrat ne comporte pas qu'il s'abaisse jusques-là. Le caractère d'Ambassadeur ne comporte pas qu'il en use autrement. Le lieu ne comporte pas que je vous entretienne davantage.)

COMPORTER, est aussi réciproque, & signifie se conduire, & en user d'une certaine manière. (Il s'est bien comporté. Il s'est mal comporté dans cette affaire, dans cette Ambassade. Il s'est comporté en bon ami, en homme de bien dans les choses que je lui ai confiées. Il faut espérer qu'il se comportera mieux à l'avenir.)

On se sert aussi de ce mot *Comporter*, en termes de Pratique, pour marquer l'état auquel est un héritage, une maison, &c. (Je lui ai vendu cette terre, cette maison, ainsi qu'elle se poursuit & comporte.)

COMPORTÉ, ÉE. participe.

COMPOSER. v. a. Former, faire un tout de l'assemblage de plusieurs parties. (Dieu a composé l'homme d'un corps & d'une ame. L'univers est composé de différentes parties. Toutes les pièces qui composent cette machine. Les Apothicaires & les Chimistes composent leurs remèdes de plusieurs drogues mêlées ensemble. Les Fidelles sous un même chef composent l'Église. Le Sénat

& le peuple compoſoient la République Romaine. L'aſſemblée des états du Royaume eſt compoſée du Clergé, de la Nobleſſe & du Tiers État.)

COMPOSER, ſignifie auſſi, Faire quelque ouvrage d'eſprit. (Compoſer un livre. Compoſer des vers. Compoſer un Panégyrique.)

On dit abſolument, *Il compoſe*, pour dire, Il travaille à quelque ouvrage d'eſprit. (Il compoſe avec ſoin. Il compoſe avec négligence. Il compoſe bien. Il compoſe mal.)

On dit en plaiſantant & par mépris, d'Un homme qui regarde en l'air en s'amuſant à de vaines imaginations & à des rêveries creuſes, qu' (Il compoſe des Almanachs.)

On dit auſſi, que *Des écoliers compoſent*, pour dire, qu'Ils travaillent à leur thème, qu'ils travaillent au ſujet qui leur a été donné. (Les écoliers qui compoſent pour les places, qui compoſent pour le prix. Compoſer en proſe, en vers, en grec.)

COMPOSER, *en Muſique*, ſignifie, Faire quelque air, quelque chant, ſoit qu'on ne faſſe que le ſujet, ſoit qu'on faſſe le ſujet avec les parties. (Compoſer un air. Compoſer ſur la baſſe. Compoſer un Chœur. Compoſer une chaconne, une ſarabande.)

COMPOSER *ſur le Clavecin*, *ſur le Théorbe*, ſignifie, Se ſervir du Clavecin, du Théorbe pour compoſer en Muſique.

COMPOSER, en termes d'Imprimerie, c'eſt Aſſembler les caractères pour en former des mots, des lignes & des pages, ſuivant la copie. (Compoſer un mot, une ligne, une page. La feuille n'eſt que compoſée, elle n'eſt pas tirée.)

On dit, *Se compoſer*, *compoſer ſa mine*, *ſon geſte*, *ſa contenance*, *ſon viſage*, *ſes actions*, *&c.* pour dire, Concerter ſa mine, ſon geſte, accommoder ſa mine, ſon geſte, &c, à l'état où l'on veut paroître. (Prenez garde à vous compoſer lorſque vous ſerez devant les Juges. Compoſez vos geſtes, vos regards. Il faut ſavoir ſe compoſer ſelon le temps, ſelon les lieux.)

COMPOSER, eſt auſſi v. n. & ſignifie, S'accommoder, s'accorder ſur quelque différent, en traiter à l'amiable. (Compoſer avec ſes créanciers. Compoſer d'une ſomme qui eſt due. Compoſer de ſes intérêts, de ſes droits, de ſes prétentions. Vous me devez tant, compoſons. Compoſons enſemble. Compoſons à l'amiable.)

COMPOSER, ſignifier auſſi, Capituler, convenir que l'on ſe rendra, que l'on rendra une place ſous de certaines conditions. (Le Gouverneur ſe preſſa trop de compoſer, de demander à compoſer. Les ennemis ne voulurent jamais compoſer qu'à condition que, &c.) En ce ſens on dit plus ordinairement *Capituler*.

COMPOSÉ, ÉE. participe.

On dit, qu'*Un mot eſt compoſé*, pour dire, qu'Il eſt formé de deux ou de pluſieurs mots joints enſemble. Ainſi *Paſſe-temps*, *juſtaucorps*, ſont des mots compoſés.

COMPOSÉ, en termes de Botanique, convient aux fleurs, aux feuilles, aux tiges & aux racines. A l'égard des fleurs, on appelle *Fleurs compoſées*, Celles qui ſont formées par l'aſſemblage de pluſieurs fleurons, ou demi-fleurons, ou de deux enſemble. (Une feuille compoſée eſt formée par pluſieurs folioles attachées à un filet commun. Les tiges & les racines compoſées ſont diviſées en pluſieurs branches.

On dit d'Une machine, pour le mouvement & pour l'exécution de laquelle il faut beaucoup de pièces différentes, qu' (Elle eſt compoſée, fort compoſée.)

Et l'on appelle en Mécanique, *Mouvement compoſé*, Celui qui réſulte de pluſieurs autres mouvemens.

COMPOSÉ, en termes de Chymie, eſt un corps formé par l'union des mixtes.

On dit, *Un compoſé.* (La thériaque eſt un compoſé d'un grand nombre de drogues.) En ce ſens il eſt ſubſtantif.

On dit auſſi, qu'*Un homme eſt compoſé*, qu'*Il eſt fort compoſé*, pour dire, qu'Il a, ou qu'il affecte d'avoir un air grave, un air ſérieux & modeſte. (Cet homme eſt toujours guindé, toujours compoſé. Toutes ſes démarches, toutes ſes actions ſont compoſées. Il a l'air extrêmement ſérieux & compoſé.)

En termes de Philoſophie, on appelle *Sens compoſé*, Le ſens qui réſulte de tous les termes d'une propoſition priſe ſelon la liaiſon qu'ils ont enſemble : Et on l'appelle ainſi par oppoſition à *Sens diviſé*, qui ſe dit d'Une propoſition dont on prend ſéparément les termes. Ainſi quand on dit, que *ce qui ſe meut ne peut pas être en repos*, cette propoſition eſt vraie dans le *ſens compoſé*, parce qu'une même choſe ne peut pas ſe mouvoir & être en repos en même temps ; mais elle eſt fauſſe dans le *ſens diviſé*, parce qu'une choſe qui ſe meut a pu être en repos auparavant, & y peut être enſuite.

COMPOSITE. adj. de t. g. Terme d'Architecture, qui ſe dit de l'un des cinq Ordres d'Architecture, ainſi nommé, parce qu'il eſt compoſé du Corinthien & de l'Ionique. (Ordre compoſite. Chapiteau compoſite.) On appelle auſſi *Ordre compoſite*, Tout ordre qui eſt compoſé de pluſieurs ordres, ſoit Dorique, Corinthien, ou Ionique ; & dans ce ſens on dit pareillement, (Un chapiteau compoſite. Une baſe, une corniche compoſite.)

Il s'emploie auſſi au ſubſtantif. (Le compoſite ſe met au-deſſus du Corinthien. Le chapiteau du compoſite. Le compoſite participe du Corinthien & de l'Ionique.)

COMPOSITEUR. ſ. m. Celui qui compoſe en Muſique. (Un bon compoſiteur. C'eſt un ſavant compoſiteur, un habile Compoſiteur.)

On appelle *Amiable compoſiteur*, Celui qui termine un différent entre des parties à des conditions équitables, & qui ne ſont pas dans la rigueur de la Juſtice.

On appelle en termes d'Imprimerie, *Compoſiteur*, Celui qui aſſemble, qui arrange les caractères pour en former des mots, des lignes, & des pages.

COMPOSITION. ſ. f. Action de compoſer quelque choſe. (Être occupé à la compoſition d'une machine, d'un ouvrage.)

Il ſe prend auſſi pour l'Ouvrage même qui réſulte de cette action de compoſer, pour l'aſſemblage de pluſieurs parties qui ne font qu'un tout. (La compoſition de l'Univers eſt admirable. La compoſition du corps humain eſt merveilleuſe. Avec des ſimples fort communs, il fait des compoſitions d'une très-grande utilité. Les reſſorts qui entrent dans la compoſition d'une machine. Toutes les parties qui entrent dans la compoſition du corps humain.)

Il ſe dit auſſi Du mélange & de l'incorporation de certaines drogues. (Cet Apothicaire entend bien la compoſition des remèdes. Il entre telles & telles drogues dans la compoſition d'un tel remède. Ce parfum eſt d'une compoſition excellente.)

COMPOSITION, ſe prend auſſi pour l'Action de compoſer un ouvrage d'eſprit. (Cet Auteur eſt occupé à la compoſition d'un nouvel ouvrage. Cela lui eſt échappé dans la chaleur de la compoſition. Cela eſt d'une compoſition pénible & difficile. Il nous a montré une pièce de ſa compoſition. Un Muſicien qui chante une pièce de ſa compoſition.)

Il ſe dit encore Des ouvrages, des productions d'eſprit. (Une belle, une ſavante compoſition.)

On appelle auſſi *Compoſition*, Le thème que fait un écolier ſur le ſujet qui lui eſt donné par ſon Régent. (Liſez votre compoſition. Une compoſition ſans faute. Une compoſition pleine de ſoléciſmes. Compoſition pour les places, pour les prix.)

COMPOSITION, ſignifie auſſi L'art d'unir les différentes parties de la Muſique, ſuivant les règles. (Il ne chante pas, mais il fait bien la compoſition. Il excelle dans la compoſition. Entendre bien la compoſition. Apprendre la compoſition. Pour bien accompagner, il faut ſavoir la compoſition.)

En termes de Peinture, on appelle *La compoſition d'un tableau*, L'art & la manière dont un Peintre traite ſon ſujet dans un tableau. (Un tableau d'une ſavante compoſition. La compoſition en eſt belle.)

COMPOSITION, ſignifie encore, Accommodement, dans lequel l'une des deux parties, ou toutes les deux enſemble, ſe relâchent d'une partie de leurs prétentions. (Par compoſition faite, je lui dois tant. Venir à compoſition. Entrer en compoſition. Venir à une compoſition amiable.)

On dit, *C'eſt un homme de compoſition*, *de bonne compoſition*, pour dire, C'eſt un homme d'accommodement, un homme à qui il eſt aiſé de faire faire ce que l'on veut. *Il eſt de difficile compoſition*, pour dire, qu'Il ſe tient trop ferme, qu'il eſt mal-aiſé de le réduire au point où l'on veut.

On dit d'Une fille ou d'une femme qui accorde facilement ſes faveurs, que (C'eſt une fille de bonne compoſition, de facile compoſition.)

COMPOSITION, en termes de guerre, ſignifie Les conventions que fait une Place qui ſe rend. (Cette Place s'eſt rendue par compoſition. Les articles de la compoſition portent que..... Compoſition honorable. Compoſition avantageuſe. Recevoir à compoſition.)

COMPOSTEUR. ſ. m. Terme d'Imprimerie. Inſtrument ſur lequel le Compoſiteur arrange les lettres.

COMPOTE. ſ. f. Eſpèce de confiture qu'on fait avec du fruit & peu de ſucre, & qui eſt moins cuite que les confitures qui ſe font pour être gardées. (Une compote de poires, de pommes, d'abricots, de ceriſes, &c. Une compote bien faite.)

Il ſe dit auſſi d'Une certaine manière d'accommoder des pigeonneaux. (Une compote de pigeons. Des pigeonneaux en compote.)

On dit proverbialement & baſſement, *Avoir les yeux*, *la tête à la compote*, *en compote*, pour dire, Avoir la tête, les yeux tout meurtris, tout livides.

On dit d'Une viande trop bouillie, qu'*Elle eſt en compote.*

COMPRÉHENSIBLE. adj. de t. g. Conce-

vable, intelligible, qui peut être compris, conçu, entendu. Il ne s'emploie guère qu'avec la négative. (Cela n'est pas compréhensible. Un raisonnement qui n'est pas compréhensible. Il n'est pas compréhensible combien il a fait de dépenses à sa maison.)

COMPRÉHENSION. s. f. Faculté de comprendre, de concevoir. (Avoir sa compréhension aisée, facile. Il est de dure compréhension.)

Il signifie dans le style didactique. Connoissance entière & parfaite. (La compréhension des Mystères est réservée à l'autre vie.)

COMPRENDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Prendre.*) Contenir en soi, renfermer en soi. (Le globe de la terre comprend les quatre parties du monde. L'Europe comprend plusieurs grands Royaumes. La France comprend plusieurs Provinces.)

Il se dit aussi en parlant Des choses morales. (La Justice en général comprend toutes les vertus. La Philosophie comprend la Logique, la Morale, la Physique, & la Métaphysique.)

Il signifie aussi, Faire mention. (Il a compris dans sa quittance tout ce qui lui étoit dû. Il a tant de revenu, sans y comprendre ce qu'il tire de ses charges. Dans le dénombrement de ses dettes, je n'entends pas comprendre celles qu'il a faites depuis un an, je comprends seulement les plus anciennes. Dans tout ce que je vous dis-là, je ne comprends pas telle & telle chose.)

COMPRENDRE, signifie aussi figurément, Concevoir. (Je comprends fort bien ce que vous me dites. Cela est difficile à comprendre. Vous ne comprenez pas la difficulté de l'affaire. Pour vous bien faire comprendre l'état de la question. Je ne comprends rien à sa conduite. Je ne comprends pas comment il peut faire, comment il ose se montrer.)

On dit d'Un homme qui a une conduite extraordinaire & bizarre, ou qui fait des choses qui portent dans l'esprit quelque sorte d'étonnement, de surprise, qu'*On ne le comprend pas.* (Il tient une conduite si bizarre & si contraire à ses intérêts, que je ne le comprends pas.)

COMPRIS, ISE. participe.

Y COMPRIS. NON COMPRIS. Espèce de formule dont on se sert pour dire, En y comprenant, sans y comprendre. (Il a dix mille livres de revenu, y compris les profits de sa charge, non compris la maison où il loge.)

COMPRESSE. s. f. Linge en plusieurs doubles que les Chirurgiens mettent sur l'ouverture de la veine, ou sur quelque partie blessée ou malade. (Appliquer une compresse. Mettre une compresse. Serrer la compresse. Mouiller la compresse.)

COMPRESSIBLE. adj. Terme didactique. Qui peut être comprimé. (L'air est compressible, l'eau ne l'est pas.)

COMPRESSIBILITÉ. s. f. La qualité d'un corps qui peut être comprimé.

COMPRESSION. s. f. Action de comprimer, ou l'effet qui est produit dans ce qui est comprimé. (La compression de l'air.)

COMPRIMER. v. a. Presser avec violence, resserrer. (On comprime l'air dans une arquebuse à vent.)

COMPRIMÉ, ÉE. participe.

COMPROMETTRE. v. n. (Il se conjugue comme *Mettre.*) Consentir réciproquement par acte, de se rapporter au jugement d'un ou de plusieurs arbitres, des différens, des procès qu'on a ensemble. (Ils ont compromis de toutes leurs affaires entre les mains d'un tel. Je lui ai offert de compromettre là-dessus, s'il vouloit. Ils ont compromis sur tous les chefs du procès.)

Il est aussi actif; & on dit, *Compromettre quelqu'un*, pour dire, Commettre quelqu'un, l'exposer à recevoir quelque chagrin, quelque dégoût, soit en se servant de son nom sans son aveu, soit en l'embarrassant dans des démêlés, dans des affaires. (N'ayez pas peur, je ménagerai si bien les choses, que je ne vous compromettrai pas. Il faut prendre garde à ne se pas compromettre.)

On dit à peu près dans le même sens, *Compromettre sa dignité*, *son autorité*, pour dire, Exposer sa dignité, son autorité, à recevoir quelque déchet, quelque diminution.

COMPROMIS, ISE. participe.

COMPROMIS. s. m. Acte par lequel deux personnes promettent de se rapporter de leurs différens au jugement d'un ou de plusieurs arbitres. (Faire un compromis. Passer un compromis. Dresser, signer un compromis. Mettre en compromis. On ne met en compromis que des affaires douteuses & litigieuses. Ce n'est pas-là une chose qu'on doive mettre en compromis. Ils ont passé un compromis au dédit de mille écus.)

On dit figurément, *Mettre quelqu'un en compromis avec un autre*, pour dire, Le compromettre.

Et on dit figurément dans le même sens, (Mettre la dignité, l'autorité de quelqu'un en compromis.)

COMPTABLE. adj. de t. g. Qui est assujetti à rendre compte. (Officier comptable. Les Trésoriers sont comptables. Je ne veux point de charge comptable.)

On appelle *Quittance comptable*, Une quittance en parchemin, revêtue des formes nécessaires pour être allouée à la Chambre des Comptes. (On donne des quittances comptables aux payeurs des rentes.)

COMPTABLE, s'emploie aussi substantivement. (Les Comptables sont sujets à être recherchés.)

COMPTANT. adj. m. Qui n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *Argent comptant*, qui se dit d'Un argent qui est en espèces, & qu'on compte sur le champ. (Il a tant en argent comptant. Il est riche en argent comptant. Payer argent comptant.)

Il s'emploie aussi adverb. (Payer une somme comptant. Payer comptant.)

Dans le style familier, on dit quelquefois qu'*Un homme a du comptant*, pour dire, qu'Il est riche en argent comptant. *Voilà tout mon comptant*, pour dire, voilà tout ce que j'ai d'espèces. En ce sens, il est substantif. Il l'est encore, en parlant de quelques Bureaux du Trésor Royal. Ainsi on appelle *Petit comptant*, Le Bureau où l'on paye les sommes au-dessous de celle de mille livres; & *Grand comptant*, Le Bureau où l'on paye toutes les sommes au-dessus de celle de mille livres.

On dit proverb. *Payer comptant*, pour dire, Rendre sur le champ les bons ou les mauvais offices qu'on a reçus. Il s'emploie plus souvent en mauvaise part. (Il a prétendu me piquer par ce discours, mais je l'ai payé comptant.)

COMPTE. s. m Calcul, nombre. (Il fait le compte de son argent. On a donné à ce Sommelier le linge, la vaisselle par compte, en compte. J'ai trouvé cent écus dans ce sac, c'est le compte. Faire un compte. Venir à compte. Je vous ferai votre compte. Sans compte ni mesure.)

Il signifie quelquefois Un petit nombre que l'on jette de la main, & qui étant plusieurs fois réitéré, fait la somme que l'on demande. (À compter quatre à quatre, il faut vingt-cinq comptes pour faire cent.)

Il signifie aussi Le papier, l'écrit où l'on a fait le calcul & la supputation de ce qu'on a mis ou qu'on a reçu, ou de tous les deux. (Bon compte. Fidelle compte. Compte exact. Compte Final. Livre de compte. Il lui demande son compte, ses comptes. Qu'il apporte ses comptes. Dresser un compte. Rendre un compte. Voir, examiner, recevoir un compte. Revoir un compte. Ouïr un compte. Débattre un compte. Les débats d'un compte. Oyans compte. Valider un compte. Raison de compte. Cette partie est employée dans le compte, a passé dans le compte. Passer quelque chose en compte. Passer à compte. Mettre sur un compte. Ne mettez pas cela en ligne de compte. Rayez, ôtez cela de dessus votre compte. Il a chargé ses comptes de cela. Assister au compte. Vérifier un compte. Le compte est très-bon. Présenter, affirmer un compte. Apurer un compte. Il y a erreur au compte. Les articles d'un compte. Il a rendu compte, rendu ses comptes. Arrêter un compte. Allouer les articles d'un compte. Compte de tutelle. Compte de l'épargne. Clorre un compte. Le compte est clos. Souder un compte. Reliquat d'un compte. Apostiller un compte. En fin de compte. Arrêté de compte. Finito du compte. Papier de compte.)

On dit proverbialement, (Les bons comptes font les bons amis.)

On dit aussi, *A tout bon compte revenir*, pour dire, qu'On est toujours reçu à compter, à calculer de nouveau.

On dit proverbialement, *Manger à bon compte*, *manger toujours à bon compte*, *boire à bon compte*, pour dire, Manger & boire, sans se mettre en peine de ce qu'il en coûtera, ni qui le payera.

On dit aussi, *Boire*, *manger*, *rire*, *se divertir à bon compte*, pour dire, Sans s'embarrasser de ce qui se passe, ni de ce qui peut arriver. (Divertissez-vous à bon compte, &c.

On dit, qu'*Un homme est de bon compte*, pour dire, qu'Il est fidelle, & qu'il ne trompe point en comptant.

On dit figurément, *Rendre compte*, pour dire, Rapporter ce qu'on a fait en une affaire, & en rendre raison. (Je vous rendrai compte de cette affaire. Prenez garde à telle chose, car c'est vous qui m'en rendrez compte. Il faut rendre compte à Dieu de toutes ses actions. Rendre compte de sa conduite, de son administration.)

On appelle, *Compte rond*, dans l'usage commun & populaire, Un nombre composé de dixaines, de centaines ou de milliers sans fraction. (Dix, vingt, trente, sont des comptes ronds. Cent, deux cents, mille, sont des comptes ronds. Vingt & un, cent deux, ne sont pas des comptes ronds.)

Quand on compte par espèces, on appelle aussi *Compte rond*, Un nombre de ces espèces sans fraction. (Quatre écus sont un compte rond. Quatre écus & demi ne

font pas un compte rond. Cinq sous font un compte rond, cinq sous & demi n'en font pas un.)

On dit figur. *Au compte de quelqu'un*, pour dire, Selon qu'il suppose la chose. (A votre compte, cela seroit ainsi. A ce compte-là, je vois qu'il n'a pas tort.)

On dit, qu'*Une chose est sur le compte de quelqu'un*, pour dire, que C'est à lui à la payer. (Les étoffes qu'un tel prend seront sur votre compte. Je prends cela sur mon compte. C'est pour mon compte.)

On dit aussi figurément, *Prendre sur son compte*, pour dire, Se charger de faire ou d'exécuter quelque chose. (Ne vous mettez point en peine de lui faire des excuses, je le prends sur mon compte.)

On dit figurément & dans le style familier, d'Un homme à qui il arrive quelque malheur, comme d'être blessé, d'être maltraité, ou de faire quelque perte d'argent considérable, qu'*Il en a pour son compte*, que *c'est pour son compte*. (Si on vous bat bien-là, si on vous rompt bras & jambes, ce sera pour votre compte. Il a trouvé des gens qui jouoient mieux que lui, & qui lui en ont donné pour son compte.)

On dit, *Faire son compte*, pour dire, Se proposer, s'attendre, espérer que, &c. (Il croyoit que ses amis l'assisteroient, il faisoit son compte là-dessus. Ne faites pas votre compte sur les promesses de cet homme-là. Je faisois mon compte que, &c. Il fait son compte de partir demain.)

On dit, *Avoir bon compte*, *faire bon compte*, pour dire, Avoir à bon marché, faire bon marché. (Il a eu cela à bon compte. Ce Banquier vous fera tenir votre argent à meilleur compte qu'un autre. Ce Marchand vous fera bon compte, vous fera meilleur compte que qui que ce soit.) On dit à peu près dans le même sens, *Vivre à bon compte*, pour dire, Vivre à bon marché. (C'est une ville où l'on vit à bon compte.)

On dit figurément, *Faire son compte*, *trouver son compte*, pour dire, Trouver du profit & de l'avantage. (Il a bien fait son compte dans cette recette. Il a bien fait son petit compte dans ce traité. Il y a trouvé son compte. Ne choquez pas cet homme-là, vous n'y trouverez pas votre compte.)

On dit encore figurément, qu'*Un homme a son compte*, pour dire, qu'Il a ce qu'il désire, ou qu'il est bien dans ses affaires; qu'*Un homme sait bien*, *entend bien son compte*, pour dire, qu'Il entend bien ses intérêts, & qu'il est mal-aisé de le surprendre.

On dit figurément, *Faire compte*, *tenir compte de quelque personne*, *ou de quelque chose*, pour dire, L'estimer, l'avoir en quelque considération. (Il n'en tient pas grand compte. Il en fait peu de compte. N'en tenez-vous pas plus de compte que cela?)

On dit d'Une femme, qu'*Elle ne tient pas compte d'elle*, pour dire, qu'Elle se néglige, qu'elle n'a pas soin de s'ajuster, de se tenir propre.

On dit d'Un homme qui est bien éloigné de ce qu'il croyoit, de ce qu'il espéroit, qu'(Il est bien loin de son compte, loin de compte.)

On appelle *Bois de compte*, Le bois qui se vend à tant de bûches par corde.

On appelle familièrement, *Compte borgne*, Un compte mal fait, qui n'est pas clair.

Au bout du compte. Façon de parler familière, dont on se sert à la fin d'un discours, d'un raisonnement, & qui signifie, Tout considéré, après tout. (Au bout du compte, que m'en peut-il arriver? Au bout du compte, c'est aux inférieurs à se soumettre. Au bout du compte, il n'est rien tel que de faire son devoir.)

A compte. Manière de parler abrégée, pour dire, qu'On a donné ou reçu quelque chose sur la somme due. (Il a donné mille francs à compte. Il a reçu cinq cents francs à compte sur les mille francs qui lui sont dus.)

A compte, s'emploie aussi substantivement dans le même sens. (Il n'a reçu qu'un à compte. Je lui ai donné deux à compte.)

CHAMBRES DES COMPTES, est une Cour supérieure, à laquelle tous les Comptables qui ont manié les deniers du Roi, rendent compte de la recette & de la dépense des sommes qu'ils ont reçues. (Président à la Chambre des Comptes. Maîtres des Comptes. Correcteur, Auditeur des Comptes. Cela est passé, vérifié, enregistré à la Chambre des Comptes. Un Arrêt de la Chambre des Comptes.)

COMPTER. v. a. (On ne prononce le P ni dans ce verbe, ni dans ses dérivés.) Nombrer, calculer. (Compter de l'argent. Comptez combien il y a de personnes là. Compter l'heure. Compter les heures. Compter les voix. Compter les suffrages. Compter des soldats. Je les ai comptés un à un. Compter jusqu'à vingt, jusqu'à cent. Compter sur ses doigts, par ses doigts.)

On dit, *Compter parmi ses aïeux*, *parmi ses ancêtres*, pour dire, avoir au nombre de ses aïeux, de ses ancêtres. (Il compte des Rois parmi ses aïeux. Il compte des Maréchaux de France & des Connétables parmi ses ancêtres.)

On dit, *Compter sur quelqu'un*, pour dire, Faire fond sur lui, comme sur un homme dont on est assuré. On dit dans le même sens, (Compter sur ses forces, sur sa jeunesse, sur ses grands biens, sur son crédit, sur son savoir.)

Il signifie aussi, Calculer, supputer, venir à compte; & alors il se met d'ordinaire absolument. (Voyons ce que vous avez reçu, ce que vous avez mis, il faut compter. J'ai compté avec un tel, je ne lui dois rien. Ce n'est pas le tout que de compter, il faut payer. Il ne veut ni compter ni payer. Il a touché cette partie, il en a compté à la Chambre des Comptes. Il a compté pardevant un Auditeur des Comptes. Compter de clerc à maître. J'ai compté de la dépense & de la recette.)

COMPTER *par tête*, *compter par pièce*, se dit dans les hôtelleries & les autres lieux où l'on donne à manger, & où la dépense de bouche qu'on a faite se compte selon le nombre des personnes qui ont mangé, ou selon le nombre des pièces qu'on leur a fournies.

On dit proverbialement, *Qui compte sans son hôte*, *compte deux fois*, pour dire, qu'On se trompe quand on compte sans celui qui a intérêt à l'affaire, ou qu'on espère ou promet une chose qui ne dépend pas absolument de soi.

On dit d'Un homme qui marche lentement, qu'*Il compte ses pas*; & on dit, que *L'on compte tous les pas de quelqu'un*, pour dire, qu'On l'observe de fort près.

COMPTER, signifie aussi, Faire état, croire, se proposer. (Il compte partir, de partir demain. Comptez que vous me trouverez toujours prêt à vous servir.)

Il se prend aussi pour Réputer, estimer; & alors il se construit avec la préposition *Pour.* (Il faut le compter pour mort. Il compte pour rien tous les services qu'on lui rend. Il compte cela pour beaucoup. Il faut compter ce Général pour dix mille hommes.)

COMPTÉ, ÉE. participe. (Nos jours sont comptés. Marcher à pas comptés.)

On dit proverbialement & figurément, *A brebis comptées, le loup en mange bien une*, pour dire, que Quelque soin qu'on prenne de compter, de garder de certaines choses, on ne laisse pas d'être exposé à en perdre une partie.

On dit aussi proverbialement & figurément, *Tout compté*, *tout rabattu*, pour dire, Tout bien considéré.

COMPTOIR. s. m. Sorte de table où il y a communément un tiroir fermant à clef, & dont les Marchands se servent, soit pour compter leur argent, soit pour le serrer.

COMPTOIR, se dit aussi d'Un Bureau général ou d'une Factorerie de Marchands, & particulièrement dans les Indes, (Le comptoir de Java, &c. Les Hollandois ont plusieurs comptoirs dans les Indes.)

COMPULSER. v. a. Terme de Pratique. Prendre communication des Registres d'un Officier public, en vertu d'une Ordonnance du Juge.

COMPULSÉ, ÉE. participe.

COMPULSOIRE. s. m. Acte de Justice, portant ordre à l'Officier public de communiquer ses Registres. (Il faut avoir, obtenir un compulsoire.)

COMPUT. s. m. Terme de Chronologie. Il ne s'emploie qu'en parlant des supputations de temps qui servent à régler le Calendrier Ecclésiastique.

COMPUTISTE. s. m. Celui qui travaille au comput, & à la composition du Calendrier.

COMTE. s. m. Celui qui est revêtu d'une certaine dignité au-dessus de celle de Baron. (Le Comte de Toulouse, de Flandre, &c. Comte & Pair. Comte du saint Empire. Comte Palatin. Les Chanoines Comtes de Lyon. On l'a fait Comte. Couronne de Comte. Il prend la qualité de Comte, &c.)

On appelle COMTESSE, La femme d'un COMTE, ou celle qui par elle-même ou de son chef possède un Comté.

COMTÉ. s. m. Titre d'une Terre, en vertu duquel celui qui est Seigneur de la Terre, porte la qualité de Comte. (Le Comté de Champagne. Le Comté d'Artois. Comté-Pairie. Châlons est Comté-Pairie. Cette Terre fut érigée en Comté.)

On le fait féminin dans cette phrase. (La Franche-Comté.)

CON

CONCASSER. v. a. Briser & réduire en petites parties avec le marteau ou le pilon, quelque matière dure, comme le sucre, le poivre, &c. (Concasser du poivre, de la cannelle.)

CONCASSÉ, ÉE. participe. (Poivre concassé.)

CONCAVE. adj. de t. g. Il se dit d'une surface, ou d'une circonférence courbe, prise du côté qu'elle est capable de contenir quelque chose. Il est opposé à convexe. *Miroir concave.* Il est aussi substantif. (Le concave d'un globe.)

CONCAVITÉ. s. f. Cavité, le creux, le concave d'un corps. (La concavité de ce globe. Concavité profonde. Les concavités du cerveau, du crâne. Les concavités d'une montagne, d'un rocher. Les concavités de la terre.)

CONCÉDER. v. a. Accorder, octroyer. Il ne se dit guère que des grâces, droits, priviléges, &c. qu'un Souverain accorde à ses sujets. (Le Roi a concédé de grands priviléges à cette Ville. Ce droit lui fut concédé par un tel Prince.)

CONCÉDÉ, ÉE. participe.

CONCENTRATION. s. f. Terme didactique. L'action de concentrer, ou l'effet de ce qui est concentré.

CONCENTRATION, en termes de Chimie, se dit d'une opération, par laquelle on rapproche sous un moindre volume les parties d'un corps qui étoient étendues dans un fluide.

CONCENTRER. v. a. Terme didactique. Réunir au centre. (Le grand froid concentre la chaleur naturelle.)

Il est aussi réciproque. (Les rayons du soleil se concentrent dans le foyer d'un miroir ardent.)

CONCENTRÉ, ÉE. participe. On appelle en Chimie, *Acide concentré*, Un acide très-fort.

CONCENTRIQUE. adj. de t. g. Terme didactique. Il se dit de divers cercles qui ont un même centre. (Ces deux cercles sont concentriques.)

CONCEPT. s. m. Terme didactique. Idée, simple vue de l'esprit. (Une abstraction n'est qu'un concept.)

CONCEPTION. s. f. L'action par laquelle un enfant est conçu dans le ventre de sa mère. (Au temps de la conception de l'enfant. Depuis la conception jusqu'à l'enfantement. L'Église célèbre la Conception de la sainte Vierge. La Fête de la Conception.)

Il se dit aussi Des femelles des animaux. (Jacob fit jeter des baguettes de diverses couleurs devant ses brebis, afin qu'au moment de la conception, &c.)

CONCEPTION, se dit figurément Des pensées que l'esprit humain forme sur quelque sujet. (Rare conception. Riche conception. Voilà une plaisante conception.) Il vieillit en ce sens.

Il se dit aussi de la faculté de comprendre & de concevoir les choses. (Il a la conception vive, facile, dure. Cet enfant n'a pas de conception.)

CONCERNANT. Qui concerne. Participe que l'usage a rendu indéclinable, & qui signifie la même chose que *Sur*, *touchant*, *au sujet de....* Il y a cette différence entre *Concernant* & *Touchant*, que *Concernant* doit être précédé d'un substantif auquel il ait rapport, & que *Touchant* s'emploie indifféremment à la suite d'un substantif ou d'un verbe. (J'ai à vous dire quelque chose concernant cette affaire-là. Un Édit concernant telle chose.)

CONCERNER. v. a. Regarder, appartenir, avoir rapport à...... (Cela concerne vos intérêts. Cela concerne sa charge. Il n'ignore rien de ce qui concerne cet art. Cette affaire concerne le public. Et pour ce qui concerne telle chose, je dirai que....)

CONCERNÉ, ÉE. participe. Il ne se dit point passivement.

CONCERT. s. m. Harmonie composée de plusieurs voix ou de plusieurs instrumens, ou des deux ensemble. (Beau, agréable concert. Grand concert de voix, d'instrumens. Faire un concert. Donner un concert.)

On dit figurément, (Un concert de louanges :) & poëtiquement, (Le concert des oiseaux.)

CONCERT, signifie aussi figurément, intelligence, union de plusieurs personnes qui conspirent, qui tendent à une même fin. (Concert d'opinion. Ils étoient de concert ensemble.)

DE CONCERT, se dit adverbialement, pour dire, d'Intelligence. (Ils ont fait cela de concert.)

CONCERTANT, ANTE. s. Celui ou celle qui chante ou joue sa partie dans un concert. (Il y avoit douze concertans.)

CONCERTER. v. a. Répéter ensemble une pièce de musique, pour la bien exécuter quand il en sera temps. (C'est une pièce de musique qu'ils ont concertée ensemble.)

Il est aussi neutre, & signifie, Faire un concert. (On concerte souvent chez un tel. Ils concertent ensemble.)

CONCERTER, signifie aussi figurément, Conférer ensemble, pour exécuter un dessein, & pour convenir des moyens de faire réussir une affaire, une intrigue. (Concerter un dessein, une entreprise. Concerter l'exécution d'une affaire.)

En ce sens il est aussi réciproque. (Ils se concertèrent long-temps avant que de faire telle chose.)

CONCERTÉ, ÉE. participe. (Une pièce de musique bien concertée. Un dessein concerté. Une entreprise bien concertée. Il a bien paru que ces gens-là étoient venus fort concertés. Ils se trouvèrent tous contraires à son avis, alors on vit bien que c'étoit une pièce concertée. Des mesures bien concertées.)

CONCERTÉ, signifie figur. Ajusté, composé, trop étudié, affecté. (Cet homme-là est fort concerté. Elle est trop concertée en sa contenance, en ses discours.)

CONCERTO. s. m. Terme de musique emprunté de l'Italien. Pièce de symphonie, faite pour être exécutée par tout un orchestre, & dans laquelle quelque instrument joue seul de temps en temps avec un simple accompagnement. (Jouer un concerto. Exécuter un concerto.)

CONCESSION. s. f. Le don & l'octroi qu'un Souverain ou un Seigneur de quelque Terre, fait de quelque privilége, de quelque droit, de quelque grace, &c. (Ce privilége est une concession d'un tel Roi. Ils ont eu ce droit, &c. par la concession d'un tel Prince, d'un tel Seigneur.)

CONCESSION, se dit aussi Des terres que le Souverain donne aux particuliers dans une nouvelle Colonie, à condition de les défricher & cultiver. (On lui a donné une concession dans l'Ile de Saint-Domingue.)

CONCESSION. Figure de Rhétorique, par laquelle on accorde à son adversaire ce qu'on pourroit lui disputer. On dit, par *concession*, (Je vous passe qu'il soit honnête-homme ; mais cela le rend-il capable de son emploi ?)

CONCESSIONNAIRE. s. m. Celui qui a obtenu une concession.

CONCETTI. s. m. Mot emprunté de l'Italien. Il se dit des pensées brillantes & sans justesse.

CONCEVABLE. adj. Qui se peut concevoir, comprendre. (Je ne sai comment cela se peut faire, cela n'est pas concevable. Cela est-il concevable ? Cela est très-concevable. Ce qu'il dit est plus concevable que ce que vous dites.)

CONCEVOIR. v. a. *Je conçois. Je concevois. J'ai conçu. Je conçus. Je concevrai. Qu'il conçoive.* Il ne se dit proprement que d'une femme, & signifie, Devenir grosse d'enfant.) Les Prophètes avoient annoncé qu'une Vierge concevroit. La Vierge a conçu Notre-Seigneur dans ses entrailles.) Il s'emploie d'ordinaire absolument & sans régime. (La sainte Vierge a conçu du Saint-Esprit. Dès l'instant qu'une femme a conçu. Une femme qui est hors d'âge de concevoir.)

Il se dit aussi Des femelles des animaux, en parlant de l'espèce en général. (Les brebis, les cavales, &c. conçoivent plus ordinairement au Printemps qu'en Automne.)

CONCEVOIR, se dit aussi des opérations de l'esprit, & signifie, Entendre bien quelque chose, en avoir une juste idée. (Je conçois bien ce que vous me dites. Je ne conçois rien à cela. C'est une chose que l'on peut concevoir. Je ne conçois pas qu'un homme sage puisse s'oublier jusqu'à.... Je ne conçois pas comment il s'est pu tirer d'une si mauvaise affaire.)

En ce sens on le dit aussi absolument. (Il a l'esprit vif, il conçoit facilement.)

On dit aussi, (Concevoir de l'espérance, ou des espérances. Concevoir de l'horreur, du dépit, de la haine, de l'aversion. Concevoir des désirs. Concevoir de l'amour, de l'estime, de l'amitié, de l'inimitié, du mépris. Concevoir de la jalousie.)

CONCEVOIR, signifie aussi, Exprimer en certains termes. (Il falloit concevoir cette clause, cette condition en termes plus précis. Cela est conçu en termes formels.)

CONÇU, UE. participe. (L'homme est conçu en péché. Cet article étoit conçu en termes obscurs. Cette phrase est mal conçue.)

CONCHE. s. f. Bon ou mauvais état d'une personne à l'égard de ses habits ou de son équipage. (Il est en bonne conche. Ces troupes, ces Régimens étoient en bonne conche. Il est venu de la guerre en assez bonne conche, en fort mauvaise conche.) Il est vieux.

On appelle *Conche*, Un réservoir des Marais salans.

CONCHITES. s. f. pluriel. Coquilles pétrifiées.

CONCHYLIOLOGIE. s. f. (On prononce *conquiliologie.*) Partie de l'Histoire naturelle qui traite des coquillages de mer, d'eau douce & de terre.

CONCIERGE. s. Celui ou celle qui a la garde d'un Hôtel, d'un Château, d'un Palais, ou d'une Prison. (Le Concierge, *ou* la Concierge du Château de.... Le Concierge de la maison de Monsieur tel. Le Concierge d'une Prison.)

CONCIERGERIE. s. f. La charge & commission de garder un Château, un Palais, une Maison, un Hôtel. (Il a la Conciergerie, *ou* on lui a donné la Conciergerie d'un tel Château, d'une telle Maison, &c.)

Il signifie aussi La demeure, l'appartement d'un Concierge. (La Conciergerie de Fontainebleau.

Il signifie encore en quelques endroits, Le lieu où les Parlemens tiennent leurs prisonniers. (Il fut mené à la Conciergerie. Il est prisonnier aux prisons de la Conciergerie.

CONCILE. s. f. Assemblée légitimement convoquée de plusieurs Évêques de l'Église Catholique pour délibérer & décider sur des questions de Doctrine & de Discipline. L'Assemblée des Évêques d'une Métropole, s'appelle un *Concile Provincial*. Celle des Évêques de toutes les Métropoles d'une Nation, s'appelle *un Concile National*. L'Assemblée des Évêques de tous les États & Royaumes de la Chrétienté, s'appelle un *Concile Œcuménique* ou *Général*. (Concile libre. Concile célèbre. Le saint Concile. Le sacré Concile. Les quatre premiers Conciles. Les Conciles de l'Église Orientale, *ou* de l'Église Grecque. Les Conciles de l'Église Occidentale, *ou* Latine. Les Conciles de l'Église Gallicane, &c. Convoquer, assembler un Concile, le Concile. Tenir, célébrer un Concile. Indiquer, commencer, ouvrir un Concile. Continuer, transférer le Concile. Finir, clorre le Concile. Congédier, dissoudre, rompre le Concile. Fermer un Concile. L'indiction, la publication, l'ouverture, la translation d'un Concile. Les sessions d'un Concile. Les Canons, les décrets, les décisions, les actes du Concile. Le Président, le Secrétaire du Concile, &c. Il avoit voix, il avoit séance au Concile. Cela fut proposé, agité & résolu au Concile. Le Concile ordonna, décerna. Le Concile prononça anathème. Citer quelqu'un au Concile. En appeler au futur Concile. En plein Concile.)

Il se prend quelquefois pour les Décrets & les Canons qui se font dans un Concile. (Le Concile de Trente n'est pas reçu en France, pour les choses de pure discipline. Recueil des Conciles. Collection des Conciles.)

CONCILIABULE. s. m. Assemblée de Prélats Hérétiques, schismatiques, ou illégitimement convoqués. (Ce n'étoit pas un Concile, C'étoit un Conciliabule.)

On appelle aussi ironiquement, *Conciliabule*, Une Assemblée de gens qui pensent à faire quelque mauvais complot. (Il se trouva à ce Conciliabule.)

CONCILIANT, ANTE. adjectif. Qui est propre à la conciliation. (Esprit conciliant.)

CONCILIATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui accorde & concilie des personnes ensemble. (Sage Conciliateur. St. Louis étoit le conciliateur des Princes Chrétiens, entre les Princes Chrétiens. Faire office de conciliateur entre des personnes qui sont mal ensemble.)

On appelle en termes de Jurisprudence, *Conciliateur des Antinomies*, Un Jurisconsulte qui a travaillé pour concilier ensemble les Lois qui paroissent contraires les unes aux autres. (Cujas est un des grands conciliateurs des Antinomies.)

CONCILIATION. s. f. Action de concilier. Réunion de personnes qui étoient divisées. (Travailler à la conciliation des esprits. Il a un esprit de conciliation.)

Il se dit aussi De la concordance des passages & des Lois qui paroissent contraires. (La conciliation des passages d'un Auteur. La conciliation des Lois.)

CONCILIER. v. a. Accorder ensemble des personnes ou des choses qui sont ou qui semblent être contraires. (Concilier les esprits. Concilier les volontés. Concilier les cœurs. Concilier les nations ennemies. Concilier les opinions. Concilier les Auteurs. Concilier des Lois. Concilier deux passages. Concilier un Auteur avec un autre. Les Jurisconsultes sont bien embarrassés à concilier les Antinomies. Concilier les écritures. Pour concilier les écritures, il faut distinguer les temps.)

CONCILIER, signifie aussi Attirer, acquérir, & ne se dit qu'en parlant de la disposition favorable des esprits. (Il lui a concilié la faveur du Prince, les bonnes grâces, l'affection de sa compagnie. Se concilier les esprits. Se concilier les bonnes grâces de quelqu'un. Cela lui a concilié la bienveillance du public. Se concilier l'amitié des honnêtes gens. Se concilier l'attention des auditeurs.)

CONCILIÉ, ÉE. participe.

CONCIS, ISE. adj. Qui est court, resserré, &c. Il ne se dit qu'en matière de discours. (Un style concis. Écrire en style concis. Il est concis dans ses discours. Périodes concises. Auteur concis.)

CONCISION. s. f. Qualité de ce qui est concis. (La concision du style.)

CONCITOYEN, ENNE. s. Citoyen de la même Ville qu'un autre. (C'est mon concitoyen. Vos concitoyens.)

CONCLAVE. s. m. Le lieu où s'assemblent les Cardinaux pour l'élection d'un Pape. Dès que les Cardinaux furent entrés dans le Conclave, les Cardinaux s'enfermèrent dans le Conclave un tel jour. Gouverneur, Maréchal du Conclave.) On dit communément, *Qui entre Pape au Conclave, en sort Cardinal*, pour dire, que le Cardinal qui paroît d'abord le plus papable, est rarement élu Pape.

Il se prend aussi pour l'Assemblée des Cardinaux qui travaillent à l'élection du Pape. (Ce conclave dura long-temps. Il y eut bien des brigues dans le Conclave. La relation du dernier Conclave. Une telle faction a prévalu dans le Conclave.)

On dit, *Le Conclave d'un tel Pape*, pour dire, Le Conclave où un tel Pape a été élu. (Le Conclave de Benoît XIV.)

CONCLAVISTE. s. m. Celui qui s'enferme dans le Conclave avec un Cardinal. (Les Privileges des Conclavistes.)

CONCLUANT, ANTE. adj. Qui conclut, qui prouve bien ce qu'on veut prouver. (Raison concluante. Argument concluant. Preuve concluante. Passage concluant.)

CONCLURE. v. a. *Je conclus, tu conclus, il conclut*, ou *conclud. Nous concluons, vous concluez, ils concluent. Je concluois, Je conclurois. Je conclus. Je conclurai. Qu'il conclue. Que je conclusse, qu'il conclût*. Achever, terminer. (Conclure une affaire. Conclure un traité. Il a conclu le marché. La chose est conclue. Il a conclu son discours par-là. C'est assez délibérer, il faut conclure.)

On dit *Conclure un mariage*, pour dire, Convenir d'un mariage, en arrêter les conditions.

Il signifie encore, Tirer une conséquence & inférer une chose d'une autre. (Il conclut de là que.... On peut conclure de cette proposition que.... Qu'en voulez-vous conclure? Je n'en conclus rien autre chose, sinon que....

On dit, qu'*Un argument conclut bien*, pour dire, qu'il est en bonne forme, & que la conclusion suit nécessairement des propositions précédentes. (Cet argument conclut, il conclut bien, il ne conclut pas.)

On dit aussi, qu'*Une raison, une allégation, une pièce conclut*, Quand elle prouve bien la chose que l'on veut prouver. (Cette raison ne conclut pas. Ces pièces ne concluent rien.)

On dit en termes de Pratique, *Conclure*, pour dire, Proposer les fins de sa demande, après avoir déduit le fait & les raisons. (L'Avocat conclut à ce que..... L'Avocat Général a conclu à la mort. Avocat, concluez.)

CONCLU, UE. participe.

CONCLUSION. s. f. Fin d'une affaire, d'un discours. (La conclusion d'un traité, d'une affaire. Il faut venir à la conclusion. La conclusion fut que....)

On dit familièrement, qu'*Un homme est ennemi de la conclusion*, pour dire, qu'il est mal aisé de finir une affaire avec lui.

Il signifie aussi La conséquence que l'on tire de quelque raisonnement, & sur-tout d'un argument en forme. (Cette conclusion est bonne. Sa conclusion ne vaut rien. Sa conclusion est nulle. Fausse conclusion. Conclusion juste.)

CONCLUSIONS, au pluriel, se dit en termes de Pratique, pour signifier ce que les Parties demandent par des Requêtes, soit écrites, soit verbales, ou par d'autres Actes. (On m'a donné tout ce que je demandois par mes conclusions. On lui a adjugé ses fins & conclusions.)

On appelle *Les conclusions des Gens du Roi*, Ce que les Gens du Roi demandent, & à quoi ils concluent dans les causes où le Roi & le Public ont quelque intérêt, comme dans les causes criminelles, dans les causes des mineurs, &c. (L'Avocat Général a pris ses conclusions. Le Procureur Général, ou le Procureur du Roi a donné ses conclusions. Ses conclusions ont été suivies. Il faut avoir des conclusions. Conclusions favorables.)

CONCLUSION, se prend quelquefois adverbialement dans le discours familier, pour dire, Enfin, bref, &c. (Conclusion, je n'en ferai rien.)

CONCOCTION. s. f. Terme didactique, se dit de la digestion des alimens. (Tel remède facilite la concoction.) On dit ordinairement *Coction*.

CONCOMBRE. s. m. Espèce de fruit ou de légume de forme longue, & de nature froide & aqueuse, qui vient dans les jardins sur des couches. (Couche de concombre. Potage aux concombres. Graine de concombres. Semer, planter des concombres. De petits concombres confits au vinaigre. Salade de concombres.)

CONCOMBRE SAUVAGE. Plante qui donne des fruits ovales, guère plus gros que le pouce. L'extrait de ce fruit est un des plus forts purgatifs qu'on puisse tirer des végétaux.

CONCOMITANCE. s. f. Accompagnement. Il se dit d'une chose qui va de compagnie avec une autre qui est la principale; & il n'est guère en usage que dans le dogmatique, & dans cette phrase adverbiale, (Par concomitance. Le Sang de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie est sous l'espèce du pain par concomitance. Le Corps de JESUS-CHRIST est sous l'espèce du vin par concomitance. La charité entraîne toutes les autres vertus par concomitance.)

CONCOMITANT, ANTE. adj. Qui accompagne. Il est du style dogmatique, & ne se dit guère que dans cette phrase, (La grâce concomitante.)

CONCORDANCE. s. f. Convenance, rapport. Il ne se dit guère qu'en parlant des Auteurs Canoniques. (Il y a une merveilleuse concordance entre les Évangélistes. La concordance des Écritures.) Il se dit aussi des Livres qui sont faits pour montrer la concordance des Écritures, des Lois, des coutumes. (La concordance des Évangiles.)

Concordance *de la Bible*. Index alphabétique, qui contient tous les mots de la Bible, & marque les endroits où ils sont. (Chercher un passage, un mot dans la Concordance.)

Concordance, en Grammaire, est la manière d'accorder les mots les uns avec les autres, suivant les règles de chaque Langue. (La concordance du substantif & de l'adjectif.)

CONCORDANT. s. m. Terme de Musique. Nom qu'on donne à une espèce de voix qui est entre la taille & la basse taille, & qui peut chanter l'une & l'autre. (Un beau concordant.)

CONCORDAT. s. m. Transaction, accord, convention. Il se dit principalement en matières Ecclésiastiques. (Faire un concordat. Passer un concordat. Un concordat entre l'Abbé & les Religieux. Un concordat homologué en Parlement.)

On appelle absolument, *Le concordat*, L'accord fait entre le Pape Léon X & le Roi François I, touchant la nomination aux Bénéfices Consistoriaux du Royaume de France.

On appelle *Concordat Germanique*, L'accord fait entre la Cour de Rome & l'Empire, touchant les Bénéfices de l'Empire, sous le règne de l'Empereur Frédéric III.

CONCORDE. s. f. Union de cœurs & de volontés, bonne intelligence entre des personnes. (Entretenir la concorde. Maintenir la concorde. Ils vivent dans une grande concorde, dans une parfaite concorde. Ce la pourroit altérer la concorde qui est entr'eux.)

CONCOURIR. v. n. (Il se conjugue comme *Courir*.) Coopérer, produire un effet conjointement avec quelque cause, avec quelque agent. (La grâce concourt avec le libre arbitre. Dieu concourt avec les créatures. Dieu concourt avec les causes secondes. Vous ne sauriez venir à bout de cela, si un tel ne concourt avec vous. Tous les Princes d'Allemagne concourent à cette élection. Il n'y a concouru directement ni indirectement. Concourir au bien public.)

On le dit aussi Des occasions & des choses qui semblent s'unir pour tendre à quelque fin. (Toutes choses ont concouru à sa fortune, à sa perte. Il semble que le Ciel & la Terre aient voulu concourir pour l'élever, &c. Concourir à sa perte, &c.)

Concourir, signifie aussi, Etre en quelque égalité de droit ou de mérite pour disputer quelque chose. (Ces deux pièces d'éloquence concourent pour le prix.) En ce sens il ne s'emploie qu'avec la préposition *pour*, ou absolument, (Ces deux pièces ont concouru.)

On dit, que *Deux provisions d'un même Bénéfice concourent*, Quand elles sont de même date.

En termes de Physique & de Géométrie, *Concourir* signifie, Se rencontrer. (Deux lignes qui concourent en un point.)

CONCOURS. s. m. Action par laquelle on concourt. (Le concours de Dieu avec les créatures. Dieu prête son concours aux hommes. Le concours du Soleil, des Astres, avec les causes inférieures.)

On dit, *Mettre au concours une Chaire de Théologie, de Droit, de Médecine, &c.* pour dire, La mettre à la dispute entre plusieurs prétendans, pour la donner à celui qui aura le plus de capacité.

Il signifie aussi Affluence de monde en quelque endroit. (Grand concours de peuple. Grand concours de monde.)

Concours, se prend aussi pour Rencontre. On dit en Physique, (Le concours des atomes.) On dit en Grammaire, (Le concours des voyelles.)

CONCRET, ETE. adj. Terme didactique. Il se dit par opposition à *Abstrait*, & pour exprimer les qualités unies à leur sujet, comme *Pieux*, *Savant*, *Rond*; au lieu qu'*Abstrait* se dit des qualités considérées absolument, & comme séparées de leurs sujets. *Piété*, *Science*, *Rondeur*.

Il se dit en Chimie, pour exprimer une chose fixée ou coagulée. (Le sel volatil concret est un sel fixé par quelque acide.)

CONCRÉTION. s. f. Terme de Physique. Amas de plusieurs parties qui se réunissent en une masse. (Concrétion saline. Concrétion pierreuse.)

CONCUBINAGE. s. m. Commerce d'un homme & d'une femme qui ne sont point mariés, & qui vivent ensemble comme s'ils l'étoient. Concubinage public. Concubinage scandaleux.)

CONCUBINAIRE. s. m. Qui entretient une concubine. (C'est un concubinaire, un concubinaire public.)

CONCUBINE. s. f. Celle qui n'étant point mariée avec un homme, vit avec lui comme si elle étoit sa femme. (Ce n'est pas sa femme, c'est sa concubine. Entretenir, avoir une concubine.)

CONCUPISCENCE. s. f. Inclination de la nature corrompue, qui nous porte au mal & aux plaisirs illicites. (La concupiscence de la chair. La concupiscence des yeux. La concupiscence est l'effet du péché originel.)

CONCUPISCIBLE. adj. Il n'est en usage que dans le dogmatique & dans cette phrase, *Appétit concupiscible*, qui signifie L'appétit par lequel l'ame se porte vers un bien sensible, vers un objet qui lui plaît; & on l'oppose à l'appétit irascible. (L'amour, la joie, &c. appartiennent à l'appétit concupiscible.)

CONCURREMMENT. adv. Par concurrence. (Ils briguoient concurremment cette charge.)

Il signifie aussi conjointement, ensemble. (Il faut que vous agissiez concurremment avec cet homme-là.)

On dit aussi en termes de Pratique, *Ces créanciers viennent en ordre concurremment*, pour dire, qu'Ils sont en même rang.

CONCURRENCE. s. f. Prétention de plusieurs personnes à la même chose. (Ils briguoient la même charge, & leur concurrence fit..... Entrer en concurrence. Être en concurrence.)

On dit, *Jusqu'à concurrence*, *jusqu'à la concurrence de*, pour dire, jusqu'à ce qu'une certaine somme soit remplie, soit entièrement acquittée. (Il sera obligé de lui fournir en deniers, en terres ou en meubles, jusqu'à la concurrence, jusqu'à concurrence de ce qui lui est dû pour sa dot, pour son partage.)

CONCURRENT, ENTE. s. Compétiteur qui poursuit une même chose, & en même temps qu'un autre. (Ils aspirent au même emploi, ils sont concurrens. Il a éloigné, écarté tous ses concurrens. Il ne peut souffrir de concurrens. Il y a plusieurs concurrens pour cette charge.)

CONCUSSION. s. f. Vexation, action par laquelle un Magistrat, un Officier public exige au-delà de ce qui lui est dû. (Horrible, manifeste concussion. Il est accusé, il est convaincu de concussion. Il a commis, il a fait d'horribles, d'étranges concussions.)

CONCUSSIONNAIRE. s. m. Celui qui fait des concussions. (C'est un concussionnaire. Concussionnaire public.)

CONDAMNABLE. adj. de t. g. Qui mérite d'être condamné. (Maxime condamnable. Action condamnable. Il est condamnable dans sa conduite. Opinion condamnable.)

CONDAMNATION. s. f. Jugement par lequel on condamne, ou l'on est condamné. (Il y a eu condamnation contre lui. Prononcer condamnation. Il n'attend que sa condamnation.)

Passer condamnation, C'est consentir que la partie adverse obtienne jugement à son avantage. *Subir condamnation*, C'est acquiescer à un jugement dont on pourroit appeler.

On dit figur. *Passer condamnation*, pour dire, Convenir qu'on a tort.

CONDAMNER. v. a. Donner un jugement contre quelqu'un. (Condamner un criminel. Condamner à mort, à la mort, au fouet, aux galères, au bannissement. Condamner aux dépens, à l'amende.)

Il signifie aussi Blâmer, désapprouver, rejeter. (Il condamne tout ce que je fais. Je condamne cette opinion. Il ne faut pas le condamner sans l'entendre.)

On dit figur. *Condamner une porte*, *une fenêtre*, pour dire, La fermer de telle sorte qu'on ne puisse plus l'ouvrir, en empêcher, en interdire l'usage.

Condamné, ée. participe.

CONDENSATION. s. f. Terme de Physique, qui se dit par opposition à *Raréfaction*, & qui signifie L'action par laquelle un corps est rendu plus dense, plus compacte, plus serré. (La condensation de l'air.)

CONDENSER. v. a. Rendre plus dense, plus compacte, plus serré. (Le chaud raréfie les corps, le froid les condense. Il y a des machines avec lesquelles on condense l'air.)

Il est récipr. (L'air se condense aisément. L'eau ne sauroit se condenser.)

Condensé, ée. participe.

CONDESCENDANCE. s. f. Complaisance, qui fait qu'on se rend aux sentimens, aux volontés de quelqu'un. (Lâche, molle condescendance. Sage condescendance. Il faut de la condescendance dans le commerce du monde. Vous avez trop de condescendance pour lui.)

CONDESCENDANT, ANTE. adj. Qui condescend aux volontés de quelqu'un. (Esprit condescendant.)

CONDESCENDRE. v. n. Se rendre aux sentimens, à la volonté de quelqu'un. (Il ne peut condescendre à ce que vous souhaitez de lui. C'est une chose à quoi il ne condescendra jamais. Il a condescendu à tout ce qu'on a voulu de lui.)

On dit aussi, *Condescendre aux foiblesses, aux besoins de quelqu'un*, pour dire, Accorder quelque chose à ses besoins & à ses foiblesses. (L'Église pour condescendre à la foiblesse de ses enfans, leur accorde quelquefois de certaines permissions.)

CONDISCIPLE. s. m. Compagnon d'étude, celui avec qui on étudie dans la même classe. (Il a été mon condisciple.)

CONDITION. s. f. La nature, l'état & la qualité d'une chose ou d'une personne. (La condition des choses d'ici-bas est sujette à beaucoup de misères. La condition des Princes ne souffre pas que.... Cette marchandise n'a pas les conditions qu'elle doit

avoir. Cela n'est pas de la condition requise. Sa condition est malheureuse dans les conjonctures où il se trouve.)

CONDITION, signifie aussi L'état d'un homme considéré par rapport à sa naissance ; & en ce sens on l'emploie d'ordinaire avec la particule *de*. (Être de grande condition, de condition relevée, de médiocre condition, d'honnête condition, de basse condition, de condition servile. Il fait trop de dépense, il est trop somptueux pour sa condition. Cela est au-dessus de sa condition. Il est de condition à pouvoir aspirer à cette Charge.)

On dit absolument, *Homme de condition*, pour dire, de naissance. (Il est homme de condition. Il sent bien son homme de condition.)

Il signifie encore La profession, l'état dont on est. (Chacun doit vivre selon sa condition.)

CONDITION, se prend aussi pour Domesticité. (Bonne condition. Mauvaise condition. Il est en condition. Il cherche condition. Je lui ai trouvé condition. Il a changé de condition. Ce valet est hors de condition. Il est dans une bonne condition.) En ce dernier sens on le dit d'ordinaire absolument.

Il signifie encore Les clauses, charges, obligations, moyennant lesquelles on fait quelque chose. (Une condition avantageuse. Rude condition. Douce, onéreuse, fâcheuse condition. Condition nécessaire. Condition impossible. Accorder des conditions. Obtenir des conditions. Ils se sont rendus à des conditions honorables, à des conditions raisonnables. Vous lui imposez une condition bien dure. C'est une condition sans laquelle l'acte n'auroit pas été fait. Les conditions de leur traité sont.... Il y avoit cette condition. Cette condition étoit portée dans le contrat, dans le testament, dans la capitulation. Apposer une condition à un contrat, à un marché. Je vous ai accordé cela à telle condition, à condition que....)

On dit, *Je vous ai vendu cela sous condition, je vous l'ai donné sous condition*, pour dire, qu'On le garantit, & qu'on s'engage à le reprendre, s'il n'est pas de la qualité qu'il faut.

On dit, *Baptiser sous condition*, pour signifier La manière d'administrer le Baptême à un enfant, lorsqu'on doute qu'il ait été baptisé, ou lorsque sa figure tient tellement du monstre, qu'on ne sait pas s'il est homme.

CONDITION, signifie aussi Le parti avantageux ou désavantageux que l'on fait à quelqu'un dans une affaire. (Bonne condition. Condition avantageuse. Je vous ferai votre condition si bonne, que.... Dans cette affaire, votre condition est la meilleure, la mienne est la pire. Il est en meilleure, ou en pire condition.)

On dit, qu'*Un homme n'est pas de pire condition qu'un autre*; pour dire, qu'Il est en droit de prétendre les mêmes choses que lui, d'être traité aussi favorablement que lui.

CONDITIONNEL, ELLE. adj. Qui porte de certaines clauses ou conditions, moyennant lesquelles une chose se doit faire. (Cette promesse n'est pas pure & simple, elle est conditionnelle. Notre traité, ou notre contrat est conditionnel.)

CONDITIONNELLEMENT. adv. A la charge de certaine condition. (Je ne vous ai promis cela, je ne me suis obligé à cela que conditionnellement. Il fut institué héritier conditionnellement.)

CONDITIONNÉ, ÉE. adj. Qui a les conditions requises. (Marchandises bien conditionnées, mal conditionnées. Des vins, des draps bien conditionnés. Livres bien conditionnés.

CONDOLÉANCE. s. f. Il n'a guère d'usage qu'en ces phrases, *Compliment de condoléance, Lettre de condoléance*, c'est-à-dire, Compliment qui se fait, lettre qui s'écrit pour témoigner la part qu'on prend à la douleur de quelqu'un. (Nous avons été lui faire nos complimens de condoléance. Tous ses amis lui ont écrit des lettres de condoléance sur la mort de son fils.)

CONDOR. s. m. Oiseau du Pérou, le plus grand des volatiles, car il a jusqu'à vingt-cinq pieds d'envergure.

CONDOULOIR, SE CONDOULOIR. v. récipr. Participer à la douleur de quelqu'un, témoigner qu'on prend part à son déplaisir. (Se condouloir avec quelqu'un.) Il ne se met qu'à l'infinitif, & il est vieux.

CONDUCTEUR, TRICE. s. Celui, celle qui conduit. (Moyse étoit le conducteur du Peuple de Dieu. Conducteur de la jeunesse. Conducteur du troupeau. C'est un tel qui fait tout dans cette Compagnie, c'est le conducteur de la barque.)

On appelle en Chirurgie *Conducteur*, Un instrument dont on se sert dans l'opération de la taille.

CONDUIRE. v. a. Mener, guider, faire aller. Il se dit des hommes. (Conduire quelqu'un. Conduire un aveugle. Conduire des voyageurs. Il prit des guides qui le conduisirent.)

Il se dit des animaux. (Conduire des chevaux, conduire des mulets, conduire un troupeau.)

Il se dit des choses inanimées. (Conduire des vivres, conduire du vin, des marchandises.)

On dit aussi, *Conduire l'eau*, pour dire, La faire aller d'un endroit à un autre par des rigoles, par des canaux.

Il signifie aussi, Avoir inspection sur un ouvrage, en avoir la direction; & en ce sens il se dit Des ouvrages matériels. (Conduire un bâtiment. Conduire un travail. Conduire une tranchée. Conduire un ouvrage.)

Il se dit aussi Des choses morales & des ouvrages d'esprit. (Conduire un dessein, une entreprise, une intrigue. Il a bien conduit ou mal conduit cette affaire. Il a bien conduit cette Pièce, ce Poëme, cette Comédie.)

On dit, *Conduire quelque chose, conduire un ouvrage à sa perfection*, pour dire, Le rendre parfait, accompli, y mettre la dernière main.

CONDUIRE, signifie aussi, Commander & servir de Chef, régir, gouverner. (Conduire une armée, une flotte, un vaisseau, une barque. Moyse conduisit le Peuple d'Israël. Ce Général sait bien conduire une armée. Conduire des troupes. Conduire l'avant-garde. Conduire l'arrière-ban. Dieu conduit l'Univers. Ce père conduit bien sa famille. Son Maître à écrire lui conduit la main. Conduire une horloge. Conduire un chariot. Il a bien conduit sa fortune. Conduire la conscience de quelqu'un. Conduire quelqu'un dans ses affaires. Ce peuple-là est difficile à conduire.)

Il est aussi réciproque, *Se conduire*; & il signifie Se comporter. (Il se conduit bien. Il se conduit mal. Il sait bien se conduire. Cette femme s'est toujours bien conduite.)

On dit proverb. *Conduire bien sa barque*, pour dire, Conduire bien ses affaires, sa fortune.

CONDUIRE, signifie aussi, Accompagner quelqu'un par honneur, par civilité, par occasion ou pour sûreté. (Cet Ambassadeur fut conduit à l'Audience par un tel Prince, par un Maréchal de France. J'ai affaire en ces quartiers-là, je vous y conduirai, je vous conduirai jusques là. Il avoit peur de ses ennemis, il se fit conduire. Ces valets vous conduiront. Il est allé conduire une voiture d'argent. Conduire un convoi.)

CONDUIT, ITE. participe.

CONDUIT. s. m. Tuyau, canal par lequel coule & passe quelque chose de liquide, de fluide, de l'eau, de l'air, &c. (Conduit souterrain. Conduit de pierre *ou* de plomb. Le conduit d'une fontaine. Conduit d'eau. Faire un conduit. Faire passer par un conduit. Boucher un conduit. Ces eaux se déchargent *ou* se portent par un tel conduit. Les conduits par où la bile se décharge. Les conduits de l'urine. Il a les conduits bouchés, obstrués, les conduits resserrés. Un tel médicament resserre, ouvre les conduits.)

CONDUITE. s. f. Action de conduire, de mener, de guider quelqu'un. (Être chargé de la conduite d'un aveugle, de la conduite d'un convoi. La conduite d'un troupeau.)

On dit, qu'*Un tel est chargé de la conduite d'un Ambassadeur*, quand il est chargé de l'aller recevoir sur la frontière, ou de l'y reconduire, en lui faisant fournir sur la route les voitures & les vivres nécessaires.

Il se dit aussi De l'exécution, de la direction d'un ouvrage, d'un projet. (La conduite d'un Poëme dramatique, d'un Poëme épique. Avoir la conduite d'un bâtiment, d'un travail, d'une tranchée. Avoir la conduite d'une horloge. Prendre la conduite d'une entreprise. Se charger de la conduite d'une affaire, d'un procès.)

CONDUITE, se dit aussi Du commandement sur les peuples, & du gouvernement, soit politique, soit militaire, soit ecclésiastique. (Être chargé de la conduite d'un grand État. Avoir la conduite d'une armée, d'un régiment. Être chargé de la conduite d'un Diocèse, d'une Paroisse. C'est une grande charge, que celle de la conduite des ames.)

Il se dit aussi de l'inspection qu'on a sur les mœurs, sur les actions de quelqu'un. (Être chargé de la conduite d'un jeune Prince, d'un jeune Seigneur. Prendre la conduite d'un jeune homme, en abandonner la conduite.)

CONDUITE, se dit aussi de la manière d'agir, de la façon dont chacun se gouverne. (Bonne conduite, mauvaise conduite, sage conduite, Conduite imprudente. Conduite déplorable. On ne comprend rien à sa conduite. Blâmer la conduite de quelqu'un. On ne peut rien trouver à redire à sa conduite. La conduite de cette femme a toujours été sage. C'est à vous à répondre de sa conduite.)

On dit, qu'*Un homme a de la conduite*, pour dire, qu'Il a une conduite sage & prudente; & au contraire, qu'*Un homme n'a point de conduite*, qu'*il n'a nulle conduite*,

que c'est un homme sans conduite, *qu'il manque de conduite*, pour dire, que c'est un imprudent, que c'est un homme qui se gouverne très-imprudemment en toutes choses.

CONDUITE, en parlant des eaux, se dit d'Une suite de tuyaux ou d'acqueducs, qui portent d'un lieu à un autre les eaux d'une fontaine, d'un étang, &c. (Cette conduite a coûté beaucoup d'argent. Cette conduite est de deux cents toises.)

CONDYLE. s. m. Terme d'Anatomie qui se dit en général de toutes les éminences des articulations. (Les Condyles du fémur. Les Condyles du tibia.)

CONDYLOME. s. m. Excroissance de chair. Il se dit particulièrement de celles qui proviennent du virus vénérien.

CÔNE. s. m. Terme de Mathématique. Pyramide ronde, corps solide, dont la base est un cercle, & qui se termine en pointe. (Les pains de sucre sont faits en cône.)

On appelle *Cône droit*, Celui dont l'axe est perpendiculaire à la base; & *Cône oblique*, celui dont l'axe est oblique sur la base.

CÔNE. Les Botanistes empruntent ce terme de la Géométrie, pour définir certaines parties des plantes qui ont la figure d'un cône; & par cette raison, ce mot est particulièrement consacré aux fruits des pins, des sapins, &c. qui sont appelés *arbres conifères*.

CÔNE. s. m. Moule de fer fondu de forme conique, dans lequel on verse les métaux fondus, pour séparer la partie métallique des scories.

CONFABULATION. s. f. Entretien familier. Il ne se dit qu'en plaisanterie. (Ils étoient en confabulation.)

CONFABULER. v. n. S'entretenir familièrement. Il n'est en usage que dans la conversation familière, & ne se dit qu'en plaisanterie. (Ils confabuloient ensemble.)

CONFECTION. s. f. Certaine composition faite de plusieurs drogues, pour servir de médicament. (Bonne confection chimique. Confection d'hyacinthe. Confection d'alkermès. Faire une confection. Mettre, dissoudre quelque drogue dans une confection. Cette confection est composée de....)

On dit en termes de Pratique, *La confection d'un papier terrier*, *la confection d'un inventaire*, pour dire, L'action de faire, de composer un papier terrier, un inventaire. (Travailler à la confection d'un papier terrier. Après la confection de l'inventaire.)

CONFÉDÉRATION. s. f. Ligue, alliance. (Confédération bonne, ferme, stable. Se joindre, s'unir par confédération. Il y a confédération entre ces deux États, entre ces deux Rois. Renouveller une confédération. Entrer en confédération. Ce Prince étoit de la confédération. Ils étoient dans la confédération. Traité de confédération. Observer les articles d'une confédération.)

Il se dit aussi Des ligues que font entr'eux dans quelques États, les Sujets mécontens. (La dernière confédération de l'armée de Lithuanie.)

CONFÉDÉRER, SE CONFÉDÉRER. v. récipr. Se liguer ensemble. (Se confédérer avec quelqu'un. Ils se confédérerent. L'armée de Pologne se confédéra.)

CONFÉDÉRÉ, ÉE. adj. Allié, joint par traité d'alliance avec quelqu'un. (Les Royaumes, les Rois, les Princes confédérés. Les Nations confédérées.

Il est aussi substantif. (Secourir, assister ses confédérés. Abandonner ses confédérés. Demeurer uni avec ses confédérés. De fidelles confedérés.)

CONFÉRENCE. s. f. La comparaison que l'on fait de deux choses, pour voir en quoi elles conviennent, & en quoi elles différent. (La conférence des Ordonnances, des Coutumes. Conférence des temps, &c. Conférence des textes. Conférence des passages.)

Il signifie encore L'entretien que deux ou plusieurs personnes ont ensemble sur quelque affaire ou matière sérieuse. (Grande, docte conférence. Ils eurent de longues conférences ensemble. Faire une conférence. Nouer une conférence. Tenir conférence. Entrer en conférence avec quelqu'un. La conférence fut assignée à un tel jour. Les conférences pour la paix. Les conférences pour les limites. Se rendre, se trouver à la conférence. La conférence fut rompue, fut renouée. Des conférences Académiques.)

CONFÉRER. v. a. Comparer deux choses pour juger en quoi elles conviennent, & en quoi elles diffèrent. Il se dit particulièrement des Loix, Ordonnances, Coutumes, matières de Littérature, Arts libéraux, &c. (Conférer les Lois Grecques avec les Lois Romaines. Conférer les Ordonnances. Conférer les Coutumes. Conférer un Auteur avec un autre. Conférer des passages. Conférer les temps. Conférer les Chronologistes. Conférer deux manuscrits.)

On dit, *Conférer un bénéfice*, pour dire, Pourvoir à un Bénéfice vacant. (Conférer sur la nomination d'un Patron Ecclésiastique, d'un Patron Laïque. Conférer de plein droit. Il a droit de conférer tels Bénéfices.)

On dit aussi, *Conférer des honneurs*, *dignités*, *charges*, *grâces*, pour dire, Les donner. Plus les Princes ont de grâces à conférer, plus ils sont puissans.)

On dit aussi dans les choses saintes, (Conférer les Ordres sacrés. (Les Sacremens conférent la grâce. Dieu confère la grâce.)

CONFÉRER, est aussi neutre, & signifie, Parler ensemble, raisonner de quelque affaire, de quelque point de Doctrine. (Nous avons souvent conféré ensemble. L'affaire est importante, elle mérite que nous en conférions à loisir. Il en a conféré avec un tel. Les Ambassadeurs conférent sur la Paix. Ils ont conféré de leurs affaires communes.)

CONFÉRÉ, ÉE. participe.

CONFESSE. s. La confession qu'on fait au Prêtre. Il n'a ni genre, ni article, & ne se met jamais qu'avec quelques verbes, comme ceux-ci. (Aller à confesse. Être à confesse. Retourner à confesse. Il vient de confesse. Il va à confesse à un tel Prêtre.)

CONFESSER. v. a. Avouer, demeurer d'accord. (Confesser la vérité. Confessez ce qui en est. Il est vrai, je le confesse. Il a confessé sa faute, son crime. On l'a applique à la question, il n'a rien confessé, il a tout confessé. Il confesse qu'il est vaincu. Il se confesse vaincu. Je soussigné reconnois, & confesse avoir, &c. Je vous confesse que j'ai tort. J'ai tort, je vous le confesse.)

On dit figur. & famil. qu'*Un homme confesse la dette*, pour dire, qu'Il confesse qu'il a tort.

On dit aussi prov. que *Quelqu'un se confesse au renard*, pour dire, qu'Il dit ses secrets à un homme plus fin que lui, qui en tirera avantage.)

On dit, *Confesser J. C. confesser la Foi*, pour dire, Avouer que l'on est Chrétien, faire profession publique de la foi de J. C. jusqu'à s'exposer aux persécutions. (Ceux qui me confesseront devant les hommes, *dit Notre Seigneur*, &c. Confesser de cœur & de bouche, de cœur comme de bouche.)

CONFESSER, sign. aussi, Déclarer ses péchés, soit au Prêtre dans le Sacrement de Pénitence, soit à Dieu seul dans quelque prière particulière. (Confesser ses péchés. Confesser ses fautes.)

En ce sens il est aussi récip. (Se confesser à Dieu. Se confesser à un Prêtre. Il faut se confesser au moins une fois l'an. Vous avez fait une telle chose, vous en êtes-vous confessé?)

Lorsque l'on dit simplement, *Se confesser*, cela s'entend toujours de la Confession sacramentelle que l'on fait au Prêtre.

CONFESSER, sign. aussi, Ouïr un pénitent en confession; & en ce sens il est toujours actif. (Le Prêtre qui l'a confessé. Un Prêtre qui confesse un grand nombre de pénitens. Un Prêtre qui confesse bien. Un Prêtre qui ne confesse point, qui n'a pas permission de confesser.)

CONFESSÉ, ÉE. participe.

On dit, qu'*Une faute confessée est à demi pardonnée*, pour dire, qu'Une faute qu'on avoue en devient plus pardonnable.

On dit aussi qu'*Un homme est mort bien confessé*, pour dire, qu'Il n'est mort qu'après s'être bien confessé, & avoir donné toutes les marques d'un bon Chrétien.

CONFESSEUR. s. m. Dans l'usage de la primitive Église, c'étoit celui qui avoit confessé constamment la Foi de J. C. jusqu'à souffrir des tourmens sans mourir. Depuis l'Église a honoré de ce nom tous les Saints qui n'ont point été Martyrs. (La Fête d'un Confesseur. Ce n'est pas un Martyr, c'est un Confesseur.)

CONFESSEUR, se dit aussi du Prêtre qui a pouvoir d'ouïr en Confession, & d'absoudre. (Bon, discret, sage Confesseur. Confesseur approuvé. Sévère Confesseur. Confesseur doux, indulgent. Un tel est son Confesseur. Le Confesseur d'une Communauté de Religieuses. Dire ses péchés à un Confesseur. Se jeter aux pieds d'un Confesseur. Le Confesseur lui a imposé une telle pénitence.)

CONFESSION. s. f. Aveu, déclaration que l'on fait de quelque chose. (Confession sincère, franche, ingénue. Confession forcée, extorquée. Vous demeurez d'accord par votre propre confession, que.... Désirez-vous une plus ample, une plus entière, plus franche, plus expresse confession?)

La confession d'un criminel, est ce qu'il confesse devant le juge.

On dit en termes de Droit, *Diviser la Confession*, pour dire, Prendre une partie de ce qu'un homme confesse, & rejeter l'autre.

CONFESSION *de Foi*, Déclaration, exposition faite de bouche ou par écrit, de la foi que l'on professe. (La confession de foi de telles Églises. En mourant il fit sa confession de foi.)

En ce sens on dit quelquefois, *Confession* absolument, sans ajouter *de foi*. (La Confession d'Ausbourg. La Confession des Églises Réformées.)

Confession, se dit aussi De la déclaration que le pénitent fait de ses péchés, soit publiquement, soit à un Prêtre, soit à Dieu seul. (Confession publique. Confession sacramentale. Confession auriculaire. Faire sa confession à Dieu seul. Faire sa confession au Prêtre. Faire une bonne confession, une confession générale. Si la confession n'est entière, elle est nulle. Confession sacrilége. Ouïr, entendre en confession, dans le Tribunal de la confession. Le sceau de la confession. Le secret de la confession. Révéler la confession. Il y a matière de confession, à confession. Le Tribunal de la confession.)

On dit, *Confier quelque chose à quelqu'un sous le sceau de la confession*, pour dire, À condition qu'on gardera le secret inviolablement.

CONFESSIONNAL. s. m. Siége de menuiserie, ordinairement fermé, sur lequel le Prêtre se met pour entendre en confession les pénitens qui sont à genoux aux deux côtés, sur deux espèces de prié-Dieu. (Il sortoit du Confessionnal. On a fait plusieurs Confessionnaux en cette Église.)

CONFIANCE. s. f. Espérance ferme en quelqu'un, en quelque chose. (Avoir confiance, prendre confiance, une grande confiance, une ferme confiance, une extrême confiance en quelqu'un. Mettre sa confiance en Dieu. J'ai grande confiance en vous, en votre secours. Sotte confiance. Aveugle confiance. Entière confiance. Vaine confiance. Mettre sa confiance dans les richesses. Mettre sa confiance en soi-même, en ses propres forces.)

Confiance, se dit aussi De l'assurance qu'on prend sur la probité, sur la discrétion de quelqu'un; & dans ce sens on dit aussi bien que dans le premier sens, (Prendre confiance en quelqu'un. Lui parler avec confiance. Il a abusé de la confiance qu'on avoit en lui.)

On dit, qu'*Un homme a la confiance du Prince*, pour dire, que le Prince se confie entièrement en lui, & *Donner sa confiance à quelqu'un*, *placer mal sa confiance*, pour dire, Se confier à quelqu'un, se confier à un homme indigne de la confiance qu'on a en lui.

On appelle *Homme de confiance*, L'homme qu'on emploie ordinairement dans les affaires les plus délicates & les plus secrètes. (C'est son homme de confiance.)

On dit aussi, *Une personne de confiance*, pour dire, Une personne en qui on se confie. (Envoyer une personne de confiance. Faire parler de quelque affaire par une personne de confiance.)

Confiance, se prend aussi quelquefois pour Une liberté honnête qu'on prend en certaines occasions. (Aborder quelqu'un avec confiance.)

Il se prend encore pour Sécurité, hardiesse. (Parler en public avec une grande confiance. Aller au combat avec confiance. Se présenter au péril avec confiance.)

On dit, qu'*Un homme a des airs de confiance*, que *c'est un homme plein de confiance*, pour dire, qu'Il marque de la présomption.

CONFIANT, ANTE. adj. Présomptueux. (C'est un homme bien confiant. Il a l'air confiant.)

CONFIDEMMENT. adv. En confidence. (Je vous dis cela confidemment.)

CONFIDENCE. s. f. La part qu'on donne ou qu'on reçoit d'un secret. (Faire confidence de quelque chose à quelqu'un. Il m'a fait confidence de son dessein. Être bien avant dans la confidence, entrer dans la confidence de quelqu'un. Parler en confidence. Traiter en confidence.)

On dit, *Faire une fausse confidence à quelqu'un*, pour dire, Lui dire en secret quelque chose de faux, dans le dessein de le tromper.

Confidence, signifie aussi Une convention secrète & illicite, par laquelle un homme donne un Bénéfice à un autre, à la charge qu'il lui en donnera, ou qu'il lui en laissera la disposition & le revenu. (Tenir un Bénéfice en confidence, par confidence.)

CONFIDENT, ENTE. s. Celui, celle à qui l'on confie ses plus secrètes pensées. (C'est son confident. C'est sa confidente. Il étoit le confident de toute l'intrigue. Il fut trahi par son confident. Confident discret. Sa plus chère confidente.)

Les mots de *Confident* & de *Confidence* s'emploient quelquefois figurément dans des vers de galanterie, en parlant des rochers, des bois, &c.

CONFIDENTIAIRE. s. m. Qui tient un Bénéfice par confidence. (C'est un confidentiaire. Il a été déclaré confidentiaire.)

CONFIER. v. a. Commettre quelque chose à la fidélité & au soin de quelqu'un. (Confier un dépôt. Confier un secret à son ami. Je vous ai confié ce que j'avois de plus précieux & de plus cher. Le Roi lui a confié l'administration de la Justice, des Finances. Confier une Place, le gouvernement d'une Place, d'une Province. Confier l'éducation, la conduite, la personne d'un jeune Prince à un sage Gouverneur. Elle a confié sa fille à une de ses amies.)

Il se dit aussi au réciproque, & signifie, S'assurer, prendre confiance. (Je me confie en la Providence de Dieu. Il s'est confié en ses amis. Se confier en soi-même. Se confier en ses forces.)

Confié, ée. participe.

CONFIGURATION. s. f. Forme extérieure, ou surface qui borne les corps, & leur donne une figure particulière. (La différente configuration des corps. La diverse configuration des parties.)

Il s'emploie sur-tout en Physique & en Chimie, en parlant Des parties tenues & insensibles, qui échappent à la vue ordinaire.

CONFINER. v. n. Être situé proche les confins d'un pays. (La France confine avec l'Espagne. (Les terres qui confinent à la forêt.)

Il est aussi actif, & signifie, Reléguer dans un certain lieu. (On l'a confiné dans une Île. On l'a confiné dans un Monastère.)

On dit, *Se confiner dans une Province*, *dans une solitude*, pour dire, S'y retirer volontairement.

Confiné, ée participe.

CONFINS. s. m. pl. Les limites, les extrêmités d'un Pays. (Sur les confins du Royaume, de la Province. Régler les confins d'un État. Les confins d'un Diocèse. Les confins d'une Juridiction.)

CONFIRE. v. a. *Je confis, tu confis, il confit. Nous confisons, vous confisez, ils confisent. Je confisois. Je confis. J'ai confit. Je confirai. Confis. Qu'il confise.* Assaisonner & faire cuire des fruits, des fleurs ou des légumes, & les faire tremper dans certain suc, dans certaine liqueur, qui pénètre tout-à-fait la substance, & qui s'y incorpore. (Confire au sucre, au miel. Confire au vin doux, au vin cuit. Confire au caramel. Confire au sel & au vinaigre. Confire des abricots, des cerises, des coins, du verjus, de l'écorce d'orange, de citron, &c. Confire des concombres, du pourpier, de la perce-pierre, de la scorsonère.)

Confit, ite. participe.

On dit de certains fruits, qu'*Ils sont confits sur l'arbre*, Quand ils sont extrêmement mûrs & cuits par le soleil.

On dit aussi figurément & familièrement, qu'*Une personne est toute confite en dévotion*, pour dire, qu'Elle est dans les grandes pratiques de la dévotion.

CONFIRMATIF, IVE. adj. Qui confirme. (L'Arrêt confirmatif de la Sentence. Lettres Patentes confirmatives d'un Privilége.)

CONFIRMATION. s. f. Ce qui rend une chose ferme & stable. (La confirmation d'une Sentence, d'un Arrêt. Obtenir des Lettres de confirmation. Payer le droit de confirmation)

Il se dit aussi De la nouvelle & plus expresse assurance d'une chose qui avoit déjà été débitée pour vraie. (Entière confirmation. Plus grande confirmation. La confirmation d'une nouvelle. La confirmation d'une promesse. On m'a dit telle chose, j'en ai la confirmation de tel endroit, j'en ai reçu la confirmation. Le courrier en a apporté, on en attend la confirmation. Cela a besoin de confirmation, mérite confirmation.)

En termes de Rhétorique, *La Confirmation* est cette partie du discours oratoire qui suit la *narration*, & par laquelle on prouve ce que l'on avoit avancé.

Confirmation. Un des sept Sacremens de l'Église, par lequel les Chrétiens sont confirmés dans la grâce reçue au Baptême. (Le Sacrement de Confirmation. L'Évêque seul peut donner la Confirmation. Recevoir la Confirmation.)

CONFIRMER. v. a. Rendre plus ferme, plus stable, affermir davantage. (Cela m'a fort confirmé dans mon opinion, dans la croyance que j'avois. Ce miracle le confirma dans la Foi Chrétienne. Il fut confirmé dans son dessein par une telle rencontre, par l'exhortation d'un tel. Sa santé se confirme de jour en jour.

Il se dit à peu près dans le même sens, en parlant Des droits, priviléges & concessions que les États, Princes & Seigneurs continuent à leurs Sujets par de nouvelles Lettres. (Le Pape a confirmé les priviléges de ces Religieux. Le Roi a confirmé les droits & les priviléges de cette Ville, de cette Communauté. Le Roi les a confirmés dans leurs droits & prérogatives par ses Lettres Patentes.)

Confirmer, signifie, Donner des assurances nouvelles & plus expresses d'une chose qui avoit déjà été débitée pour vraie. (J'avois déjà ouï dire cela, on vient de me le confirmer. J'ai reçu une lettre qui me confirme cette nouvelle. On nous avoit écrit telle chose, mais cela ne se confirme pas.)

Il signifie aussi, Apporter de nouvelles preuves, de nouvelles raisons, pour appuyer une proposition qu'on avoit avancée. (Il a confirmé cette vérité par de grandes autorités.)

Confirmer, signifie aussi, Conférer le Sacrement qui fortifie dans la grâce reçue

au Baptême. (Il n'appartient qu'aux Évêques de confirmer. C'est un tel Évêque qui l'a confirmé. Il n'a pas encore été confirmé.)

On dit en termes de Théologie, que *Dieu confirme en grâce*, pour dire, qu'il accorde une surabondance de grâce, qui met en état de persévérer dans la justice.

CONFIRMÉ, ÉE. participe.

CONFISCABLE. adj. de t. g. Qui est sujet à être confisqué. (Toute marchandise de contrebande est confiscable. Toute marchandise qui doit des droits, & qui n'a point été déclarée, est confiscable.)

CONFISCANT. adj. Sur qui il peut écheoir confiscation. (Une Communauté qui possède une terre sans avoir payé les droits d'amortissement au Roi, & ceux d'indemnité au Seigneur, doit donner au Seigneur un homme vivant, mourant & confiscant.) Terme de Palais.

CONFISCATION. s. f. Action de confisquer, adjudication au fisc. (Le bannissement perpétuel, & la condamnation à mort, emportent confiscation de biens. À peine de confiscation des exemplaires contrefaits. Les Pays où confiscation a lieu.)

Il signifie aussi Les biens confisqués. (Le Roi lui a donné la confiscation d'un tel.)

CONFISEUR. s. m. Qui confit des fruits ou autres choses avec du sucre, du miel, &c. (Il a un officier qui est bon confiseur. Excellent confiseur.)

CONFISQUER. v. a. Adjuger au fisc pour cause de crime ou de contravention aux Ordonnances. (On a confisqué tous ses biens. On confisque les marchandises de contrebande. Confisquer corps & biens.)

On dit en termes de Palais, *Qui confisque le corps, confisque les biens*, pour dire, Que la condamnation à mort emporte la confiscation des biens.

On dit en termes de Coutume, qu' (Un vassal qui dénie son Seigneur, confisque son Fief.) Et dans cette phrase, *Confisque* signifie, Rend confiscable.

CONFISQUÉ, ÉE. participe. (Biens confisqués au profit du Roi.) On dit familièrement d'Un homme dont la santé est désespérée, que (C'est un homme confisqué.)

On le dit aussi d'Un homme dont la fortune est ruinée.)

CONFITEOR. s. m. Prière qu'on fait avant que de se confesser, à la messe & en d'autres occasions. (Dire son Confiteor.)

CONFITURE. s. f. Fruits confits, racines confites au sucre ou au miel. (Bonne confiture. Excellentes confitures. L'abricot est une bonne confiture. *Il se dit presque toujours au pluriel.* De bonnes confitures. Des confitures sèches. Des confitures liquides, nouvelles, vieilles. Confitures moisies, chancies, candies. Des confitures à mi-sucre. Confitures musquées, ambrées, glacées. Faire des confitures. Quand des confitures sont mal faites, elles se décuisent. Une boîte de confitures. Un pot de confitures. Tourte de confitures.)

CONFITURIER, IÈRE. s. Marchand qui fait & qui vend des confitures. (C'est un Confiturier, un Marchand Confiturier.)

CONFLIT. s. m. Choc, combat. (Rude conflit. Sanglant conflit. Le conflit de deux armées.) En ce sens il est vieux.

Il signifie aussi figurément, Contestation entre diverses Juridictions, dont chacune se veut attribuer la connoissance d'une affaire. (Former un conflit de Juridiction. Il y a un conflit de Juridiction entre le Présidial & le Prévôt des Maréchaux. Réglement sur un conflit de Juridiction.)

CONFLUENT. s. m. L'endroit où se joignent deux rivières. (Cette Ville est bâtie au confluent de deux rivières.)

CONFLUENTE. adj. f. Terme de Médecine. Il se dit en cette phrase, *Petite vérole confluente*, pour dire, Une petite vérole extrêmement abondante, & dont les grains se touchent & communiquent les uns aux autres.

CONFONDRE. v. a. Mêler, brouiller plusieurs choses ensemble. (Dans le chaos, tous les élémens étoient confondus. Toutes les humeurs sont confondues dans le sang.)

Il signifie aussi, Ne pas faire distinction entre des personnes & des choses différentes. Prendre une personne ou une chose pour une autre. (Il ne faut pas confondre l'innocent & le coupable, l'innocent avec coupable. Dans le passage qu'il cite, il confond Aristote avec Platon. Ne confondez pas mon droit avec le sien. En parlant il confond souvent l'Italien & l'Espagnol.)

CONFONDRE, signifie aussi, Convaincre, en causant de la honte; réduire à n'avoir rien à répondre. (Voilà un raisonnement pour le confondre. Cette déposition a confondu l'accusé.)

Il signifie aussi Troubler, mettre en désordre, couvrir de honte. (Dieu confond l'orgueil des superbes. Dieu se plaît à confondre les vains projets des hommes.)

On dit en termes de civilité, pour se défendre de quelque louange excessive, (Vos louanges me confondent. Ce que vous me dites-là me confond.)

CONFONDU, UE. participe.

CONFORMATION. s. f. Manière dont une chose est formée. (La conformation des parties d'un corps. La conformation des organes. Cette maladie vient d'un vice de conformation.)

On appelle *Vice de conformation dans un animal*, Ce qu'il a de défectueux dans la disposition des parties de son corps.)

CONFORME. adj. de t. g. Qui a la même forme, qui est semblable, qui ressemble. (La copie est conforme à l'original. Ces écritures sont conformes. Son humeur est conforme à la vôtre. Mener une vie conforme à sa profession. Son habit n'est pas conforme à sa profession. Ses mœurs ne sont pas conformes à sa doctrine.)

CONFORMÉMENT. adv. D'une manière conforme. (Il faut procéder conformément à une telle Déclaration, à l'Ordonnance. Vivre conformément à son état.)

CONFORMER. v. a. Rendre conforme. (Conformer sa vie, ses actions à la doctrine de l'Évangile. Conformer ses sentimens à ceux du Prince. Se conformer à la volonté de Dieu. Se conformer aux inclinations, aux façons de vivre de quelqu'un.)

CONFORMÉ, ÉE. participe. Il est aussi adjectif, en parlant de ce qui est d'une certaine conformation naturelle. Ainsi on dit, qu'*Un corps est bien ou mal conformé*, pour dire, qu'il est d'une conformation naturellement bonne ou mauvaise.

CONFORMISTE. s. m. Qui fait profession de la religion dominante en Angleterre. On y appelle *Non-conformistes*, Tous ceux qui sont d'une autre Communion.

CONFORMITÉ. s. f. Rapport qu'il y a entre les choses qui sont conformes. (Conformité d'inclinations. Conformité de sentimens. Conformité d'humeurs. Conformité d'esprit. Conformité d'Arrêts, de Traités.)

On dit, *La conformité à la volonté de Dieu*, pour dire, La soumission de sa propre volonté à celle de Dieu.

EN CONFORMITÉ. Manière de parler adverbiale, pour dire, Conformément à. (Vous m'aviez donné tel ordre, j'ai écrit, j'ai agi en conformité.)

CONFORT. s. m. Secours, assistance. (Donner aide & confort.) Il est vieux.

CONFORTATIF, IVE. adj. Qui fortifie, qui est corroboratif. (Remède confortatif.)

Il est aussi substantif. (La Thériaque est un excellent confortatif.)

CONFORTATION. s. f. Corroboration. (Un estomac affoibli a besoin de confortation. Cela est bon pour la confortation des nerfs, pour la confortation des parties.) Il n'a guère d'usage que dans ces sortes de phrases.

CONFORTER. v. a. Fortifier, corroborer. (Cela conforte l'estomac, conforte le cerveau.)

Il signifie aussi Encourager, consoler. (Conforter les affligés. Conforter les mourans.) Il commence à vieillir en ce sens.

CONFORTÉ, ÉE. participe.

CONFRATERNITÉ. s. f. La relation, le rapport qu'il y a entre des personnes qui sont d'une même Compagnie, d'un même Corps. (À cause de la confraternité, en considération de la confraternité.)

CONFRÈRE. s. m. Un de ceux qui composent une Compagnie de personnes associées pour quelques exercices de piété. (Les Confrères du Saint Sacrement.)

Il se dit aussi de ceux qui sont d'une même Compagnie, d'un même Corps. (Ils sont tous deux Conseillers au parlement, ils sont Confrères. Nous avons un nouveau Confrère.)

CONFRÉRIE. s. f. Compagnie de personnes associées pour quelques exercices de piété. (La Confrérie du Saint Sacrement. La Confrérie du Rosaire. La Confrérie de Saint Joseph. Marguillier de Confrérie. Bâtonnier de Confrérie.)

CONFRONTATION. s. f. L'action de confronter des personnes les unes aux autres. Il ne se dit qu'en matière criminelle, en parlant ou des témoins que l'on confronte à un accusé, ou des accusés, que l'on confronte ensemble. (Récolement & confrontation de témoins.)

Il se dit aussi De l'examen qu'on fait, ou de deux écritures en les comparant ensemble, ou de différens passages que l'on confère l'un avec l'autre. (La confrontation des écritures. Par la confrontation des passages, il vérifia que....)

CONFRONTER. v. a. Il se dit en parlant des personnes qu'on met en présence les unes des autres, pour voir si elles conviendront de quelque fait dont il s'agit. (Confronter deux personnes ensemble.)

Il se dit plus particulièrement, en parlant des témoins & des accusés qu'on fait comparoître les uns devant les autres pour les interroger. (Confronter les témoins à l'accusé. Dès que les témoins lui eurent été confrontés.)

CONFRONTER, signifie figur. Confronter une chose avec une autre, examiner deux choses en même temps, pour les comparer ensemble. (Confronter deux écritures. Confronter deux étoffes l'une avec l'autre. Confronter deux choses ensemble. Confronter la copie à l'original.)

CONFRONTÉ, ÉE, participe.

CONFUS, USE. adj. Confondu l'un avec l'autre, brouillé, mêlé ensemble sans ordre. (Le chaos n'étoit qu'un assemblage confus des élémens.)

On dit, *Un cri confus*, *un bruit confus*, pour dire, Un cri, un bruit formé par plusieurs personnes à la fois. (On entendit un cri confus, un bruit confus.) Et on dit encore, *un bruit confus*, pour dire, Un bruit incertain, & dont on ne sait aucune particularité bien distincte. (Il court un bruit confus.)

On dit aussi en parlant d'Une personne qui réunit plusieurs droits, (Que tels & tels droits sont confus & réunis en sa personne.)

Confus, en parlant d'esprit, & d'ouvrages d'esprit, signifie, Obscur, embrouillé. (Il a quelque esprit, quelque savoir, mais c'est un esprit confus, un savoir confus. Ce discours est si confus, qu'on ne sauroit l'entendre.)

Confus, se dit aussi pour signifier Honteux, embarrassé, soit que la honte & l'embarras viennent d'une faute commise, soit qu'ils viennent seulement de modestie. (Il a été tout confus quand il a vu qu'on l'avoit pris sur le fait. Il est demeuré confus. Il étoit tout confus de l'honneur qu'on lui faisoit. Je suis confus de vos bontés.)

CONFUSÉMENT. adv. D'une manière confuse. (Tout est mis confusément dans sa maison. J'en ai entendu parler confusément.)

CONFUSION. s. f. Mélange confus, embrouillement. (Il a tout brouillé, il a mis tout en confusion. Il y a bien de la confusion dans son cabinet.)

Il signifie aussi Désordre, trouble dans les choses morales. (C'est un esprit de désordre & de confusion. Dans des temps de confusion & de trouble.)

Il se dit aussi pour signifier La honte, soit qu'on prenne honte dans le sens d'*ignominie*, soit qu'on le prenne dans le sens de *pudeur*. (On lui a fait une grande confusion, en lui reprochant sa lâcheté. Cela l'a couvert de confusion. Il a eu la confusion de ne pouvoir répondre à cet argument. Je l'avoue à ma confusion. J'ai de la confusion de la peine que vous prenez.)

Confusion, se dit aussi d'une grande abondance de choses, d'une grande multitude de personnes. (Il y a une grande confusion de fruits au marché. Il y avoit à ce repas une grande confusion de viandes. Il y a une confusion épouvantable de monde sur la place.)

En confusion. Façon de parler adverbiale. Confusément, sans ordre, d'une manière confuse. (Marcher en confusion. Les Tartares se battent d'ordinaire en confusion. Les troupes surprises par l'ennemi, & n'ayant pas le temps de se ranger en bataille, se battirent en confusion, & le repoussèrent.)

Il signifie aussi En abondance. (Vous y trouverez de tout en confusion.)

CONGE. s. m. Ancienne mesure pour les liqueurs. Elle étoit d'un pied romain cubique, & contenoit, suivant l'opinion commune, cent vingt onces romaines. Le Conge romain étoit une mesure empruntée des Grecs.

CONGÉ. s. m. Permission d'aller, de venir, de se retirer. (Donner congé à un soldat, lui donner congé pour un temps, lui donner un congé absolu. Accorder le congé à des Officiers de guerre, à des Gardes-Marine. Des Officiers qui sont partis de l'armée sans congé. Le Roi a envoyé les congés à l'armée. Le Général a congé de revenir. L'Ambassadeur a demandé congé, a eu congé de revenir.)

Il se dit aussi de la permission qu'on donne à un domestique de s'absenter pour quelque temps. (Il a demandé congé pour quelques jours à son maître qui le lui a accordé.)

Il se dit aussi en parlant d'Un domestique qui demande à se retirer tout-à-fait, ou que son maître renvoie : Et en ce sens on joint d'ordinaire le pronom possessif avec le mot de congé. (J'ai demandé mon congé. Un domestique qui demande son congé. Son maître lui a donné son congé. Un domestique qui s'est retiré sans congé, qui a pris son congé pour récompense.)

On dit proverbialement, que (Pour boire de l'eau & coucher dehors, on n'en demande congé à personne.)

Donner congé, se dit aussi généralement De tout ordre qu'on donne à quelqu'un de se retirer, de se désister de quelque prétention. (Il hantoit librement dans cette maison, mais depuis peu on lui a donné son congé. Il recherchoit cette fille en mariage, mais on lui a donné son congé.)

On dit aussi, que *Le propriétaire d'une maison a donné congé à son locataire*, pour dire, qu'il lui a signifié qu'il ait à sortir dans un certain temps.

On le dit d'un locataire à l'égard du propriétaire. (Il ne veut plus loger là, il a donné congé à son hôte. Signifier le congé. Accepter le congé. Congé pour Pâque, pour Noël, &c.

Congé, signifie aussi l'exemption qu'on accorde aux écoliers d'aller en classe. (Jours de congé. Le Recteur a donné congé pour cette après dînée, pour un jour, pour deux jours.)

Congé, signifie aussi Une permission de faire passer du vin, des marchandises, après avoir payé les droits.

Prendre congé, signifie Aller, avant que de partir, saluer les personnes à qui l'on doit beaucoup de respect, & prendre leurs ordres. (Il part pour l'armée, & il a déjà pris congé du Roi. *Ou simplement*, Il a pris congé.)

On le dit aussi De l'adieu qu'on dit à ses amis, quand on va en voyage. (Il part dans deux jours, & il est allé prendre congé de ses amis.)

On dit, qu'*Un Ambassadeur a pris son audience de congé*, pour dire, qu'il a eu la derniere audience publique qu'il devoit avoir avant son départ.

Congé. Terme de Pratique, dont on se sert quand le demandeur ne comparoissant point, le défenseur demande congé : & pour profit, d'être renvoyé de la demande qu'on lui fait.

CONGÉABLE. adj. de t. g. Terme de Coutume. Il se dit d'un domaine où le Seigneur peut toujours rentrer.

CONGÉDIER. v. a. Renvoyer quelqu'un, lui donner ordre de se retirer. (Il a congédié ses domestiques. Congédier des troupes. Congédier un Ambassadeur. L'Assemblée fut congédiée. Il recherchoit une telle fille en mariage, mais on l'a congédié.)

Congédié, ée. participe.

CONGÉLATION. s. f. L'action par laquelle le froid durcit les liqueurs. (La glace se forme par congélation.)

Il se dit aussi De l'état où sont les liqueurs étant congelée. (L'eau est plus dilatée dans sa congélation que dans sa fluidité.)

Il se dit encore De certains corps fluides qui viennent à se durcir par quelque cause que ce soit. (Il y a de très-belles congélations dans cette grotte. Cet homme a fait amas de plusieurs belles congélations.)

CONGELER. v. a. Il se dit de l'action par laquelle le froid durcit des liqueurs. (Le grand froid congèle l'eau.)

Il signifie aussi, Figer, coaguler. (Il y a des poisons qui congèlent le sang, qui congèlent les humeurs.)

Il est aussi réciproque dans l'un & dans l'autre sens. (L'eau se congèle par le froid. Le bouillon de jarret de veau se congèle en un moment.)

Congelé, ée. participe.

CONGÉNÈRE. adj. Terme d'Anatomie. On appelle muscles congénères ceux qui concourent à un même mouvement. Ils sont opposés aux muscles antagonistes qui font un mouvement contraire. En Botanique, on appelle *Congénères*, les plantes qui sont de même genre.

CONGESTION. s. f. Terme de Médecine. Amas d'humeurs qui se fait lentement dans quelque partie solide du corps. (La congestion diffère de la fluxion, en ce que celle-ci se fait plus promptement & avec inflammation.)

CONGIAIRE. s. m. On donnoit ce nom aux distributions extraordinaires que les Empereurs faisoient faire au Peuple Romain, en argent ou en denrées.

CONGLOBATION. s. f. Figure de Rhétorique, par laquelle on entasse plusieurs preuves, plusieurs argumens les uns sur les autres.

CONGLOBÉ, ÉE. adj. Terme d'Anatomie. Il se dit de plusieurs glandes réunies qui n'en font qu'une, dont la surface est unie. (Glandes conglobées.)

CONGLOMÉRÉ, ÉE. adj. Terme d'Anatomie. Il se dit des glandes amassées en pelotons, & réunies sous une même membrane. (Glandes conglomérées.)

CONGLUTINATION. s. f. Action par laquelle une chose est rendue gluante & visqueuse, ou de cette chose. (La conglutination du sang, des humeurs.)

CONGLUTINER. v. a. Rendre une liqueur gluante & visqueuse. (Ce poison conglutine le sang.)

Conglutiné, ée. participe.

CONGRATULATION. s. f. Action par laquelle on témoigne à quelqu'un la joie qu'on ressent du bonheur qui lui est arrivé. (Congratulation publique. Compliment de congratulation. Il en a reçu les congratulations.)

CONGRATULER. v. a. Féliciter quelqu'un, se réjouir avec lui de quelque bonheur, de quelque avantage qui lui est arrivé, & lui en faire compliment. (Il l'a congratulé sur la naissance de son fils, sur son heureux mariage.)

Congratulé, ée. participe.

CONGRE. s. m. Sorte de poisson de mer semblable à une anguille. (Congre noir. Congre blanc. Couper un congre par tronçons.)

CONGRÉGANISTE. subst. Celui, ou celle qui est d'une Congrégation Laïque, dirigée par des Ecclésiastiques réguliers ou séculiers.

CONGRÉGATION. s. f. Compagnie, corps de plusieurs personnes religieuses ou séculières, vivant sous une même règle. (Congrégation Régulière. Congrégation Séculière. Congrégation célèbre. Congrégation d'hommes. Congrégation de Filles. Les

Bénédictins de la Congrégation de St. Maur. La Congrégation des Feuillans, des Augustins Dechaussés, des Jacobins Réformés. La Congrégation de l'Oratoire, des Pères de la Doctrine Chrétienne, &c. Les Chanoines Réguliers de la Congrégation de France.

CONGRÉGATION, se dit aussi De certaines Confréries de dévotion sous l'invocation de la Sainte Vierge. (Être de la Congrégation de la Vierge. Être de la Congrégation.)

On dit, *La Congrégation des Fidelles*, pour dire, l'Eglise universelle.

CONGRÉGATION, en parlant de la Cour de Rome, se dit d'une Assemblée de Cardinaux & de Prélats, destinés à examiner certaines affaires qui leur sont attribuées. (Il se tient sur ce sujet une Congrégation de Cardinaux. Une Congrégation de Prélats. Une Congrégation d'État. La Congrégation du Saint Office. La Congrégation des Rites. La Congrégation de Propaganda fide.)

CONGRÈS. subs. m. Assemblée de plusieurs Ministres de différentes Puissances qui se sont rendus dans le même lieu, pour y conclure la paix, ou pour y concilier les intérêts de leurs Maîtres. (Le Congrès d'Utrecht. Le Congrès de Cambrai.)

CONGRÈS. s. m. Épreuve de la puissance ou impuissance des gens mariés, qui étoit ordonnée autrefois par justice en certaines occasions, & qui a été supprimée. (Ordonner le congrès. Venir au Congrès. Subir le congrès. Le congrès a été aboli. Le congrès étoit une preuve fort incertaine.)

CONGRU, UE. adj. Suffisant, convenable. En ce sens il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *Portion congrue*, qui se dit de la somme que les gros décimateurs sont obligés de fournir ou de suppléer aux Curés qui n'ont pas assez de revenu pour en pouvoir subsister. La portion congrue est réglée à cinq cents livres.)

CONGRU, UE, se dit aussi en termes de Grammaire; & dans cette acception on dit, qu'*Une Diction est congrue*, pour dire, qu'elle est selon les règles de la Grammaire.

CONGRÛMENT. adv. D'une manière congrue. (Il ne parle point cette langue là élégamment, mais il la parle congrûment.)

On dit figurément d'Un homme qui parle pertinemment d'une affaire, qu' (Il en parle congrûment.)

CONJECTURAL, ALE. adj. Qui n'est fondé que sur des conjectures. (Ce n'est qu'une preuve conjecturale. La Médecine est une science conjecturale, un art conjectural.)

CONJECTURALEMENT. adv. Par conjecture. (Il ne parle de cela que conjecturalement.)

CONJECTURE. s. f. Jugement probable, opinion que l'on fonde sur quelques apparences touchant une chose obscure & incertaine. (Forte conjecture. Puissante conjecture. Foible, légère, vaine conjecture. Conjecture trompeuse, bien fondée, mal fondée. Tirer une conjecture de.... Appuyer une conjecture sur.... Voilà ma conjecture. Je n'en parle que par conjecture. Si ma conjecture ne me trompe. Toutes les conjectures vont là. Cet art n'est fondé que sur des conjectures.)

CONJECTURER. v. a. Inférer, juger probablement, par conjecture. (On m'a dit telle chose, & de là je conjecture sa perte. Je conjecture que cela arrivera. Par le passé, je conjecture de l'avenir. Un Médecin ne fait souvent que conjecturer. Ce que je conjecture de là, c'est.....)

CONJECTURÉ, ÉE. participe.

CONIFÈRE. adj. de t. g. Terme de Botanique. Il se dit des arbres dont le fruit approche de la figure d'un cône, tels que sont ceux du Pin, du Sapin, du Picea, &c.

CONJOINDRE. v. a. Joindre ensemble. (Conjoindre par mariage. Il ne faut pas que l'homme sépare ce que Dieu a conjoint.)

CONJOINT, OINTE. participe.

Il est aussi substantif, mais alors il ne se dit qu'au pluriel & en termes de Pratique, pour signifier le mari & la femme. (Les conjoints. Les futurs conjoints. L'un des conjoints.)

CONJOINT. Terme de Musique. On appelle *Degré conjoint*, la marche d'une note à celle qui la suit immédiatement dans la gamme, soit en montant, soit en descendant.

CONJOINTEMENT. adv. Ensemble, l'un avec l'autre, de concert. (Agissons conjointement en cette affaire.)

CONJONCTIF, IVE. adj. Terme de Grammaire. Qui a la force de conjoindre. Il n'est guère en usage qu'en cette phrase, *Particule conjonctive*. Et, ni, *sont des particules conjonctives*.

CONJONCTION. s. f. Union. Il se dit en parlant de l'union de l'homme & de la femme. (Conjonction par mariage.)

En termes d'Astronomie, on dit, *Conjonction de deux planètes*, Quand deux planètes se rencontrent à notre égard dans le même point de quelque signe. (Saturne & Vénus étoient en conjonction. La conjonction du Soleil & de Mercure.) Quand on dit absolument, *La conjonction de la Lune*, on entend la rencontre de la Lune avec le Soleil dans le même point du Zodiaque. (Quand la Lune est en conjonction, elle n'est pas visible.)

CONJONCTION, est aussi une partie d'Oraison, qui joint les membres du discours. Ou, *est une conjonction disjonctive*. Mais, *est une conjonction adversative*. Et, *est une conjonction copulative*.

CONJONCTIVE. s. f. Terme d'Anatomie. Nom d'une des membranes de l'œil, qui forme ce qu'on appelle Le blanc de l'œil.

CONJONCTURE. s. f. Occasion, rencontre d'affaires, état, disposition où se trouvent diverses choses en même temps. (Heureuse, fatale conjoncture. La conjoncture est favorable. Cela est arrivé dans une fâcheuse conjoncture. Mauvaise conjoncture. Il prit la conjoncture du départ du Roi. Dans les différentes conjonctures de la vie.)

CONJOUIR, SE CONJOUIR. v. récipr. Se réjouir avec quelqu'un de quelque chose d'agréable, d'avantageux qui lui est arrivé. (Aller se conjouir avec un père du mariage de son fils. Se conjouir avec quelqu'un d'une grâce qu'il a reçue du Roi.) Il est vieux.

CONJOUISSANCE. s. f. Marque que l'on donne à quelqu'un, de la joie que l'on a d'un bonheur qui lui est arrivé. (Compliment de conjouissance. Lettre de conjouissance.) Il vieillit.

CONIQUE. adj. de t. g. Qui a la figure d'un cône. (Miroir conique. Cadran conique.)

Il signifie aussi, Qui appartient au cône. (Sections coniques.)

CONJUGAISON. s. f. La manière de conjuguer. (Conjugaison régulière. Conjugaison anomale, irrégulière. On divise ordinairement les verbes latins en quatre différentes conjugaisons. Il y a plusieurs méthodes pour diviser les conjugaisons des Verbes François.)

On appelle en termes d'Anatomie, *Conjugaison des nerfs*, La conjonction de certaines paires de nerfs.

CONJUGAL, ALE. adj. Qui concerne l'union d'entre le mari & la femme. (Le lien conjugal. L'affection, l'amitié conjugale. L'amour conjugal. Le devoir conjugal. La foi conjugale. La société conjugale.)

CONJUGALEMENT. adv. Selon l'union qui doit être entre le mari & la femme. (Vivre conjugalement.)

CONJUGUER. v. a. Terme de Grammaire. Il se dit pour signifier les différentes inflexions & terminaisons que reçoit un verbe selon les temps & les modes, suivant les règles de la Grammaire. (Il sait décliner & conjuguer. Conjuguer un verbe actif, un verbe réciproque. Conjuguer par les règles.)

Il est aussi réciproque en ces exemples. (Ce verbe se conjugue ainsi, se conjugue par tous ses temps.)

CONJUGUÉ, ÉE. participe.

CONJURATEUR. s. m. Celui qui forme, qui conduit une conjuration. (Dangereux conjurateur.)

On le dit aussi quelquefois De prétendus Magiciens qui se servoient de certaines paroles, soit pour conjurer les Démons, soit pour conjurer une tempête. (Conjurateur des Démons. Conjurateur des tempêtes.)

CONJURATION. s. f. Conspiration, complot contre l'État, contre le Prince. (Horrible conjuration. Faire une conjuration. Former une conjuration. Tramer une conjuration. Découvrir une conjuration. Une conjuration formée. Il étoit de la conjuration. Tous ceux qui entrèrent dans la conjuration. La conjuration de Catilina.)

CONJURATION, se dit aussi Des paroles dont on se sert pour conjurer le Démon, la peste, la tempête, &c. (La Pythonisse par ses conjurations évoqua Samuel.)

On dit quelquefois *Conjuration*, au pluriel, dans le sens de Prière. (Il se rendit aux pressantes conjurations qu'on lui fit.)

CONJURER. v. a. Prier instamment. (Je vous conjure de faire cela. Faites cela, je vous en conjure.) On y ajoute la considération des choses saintes, ou de celles qui sont les plus chères à celui que l'on prie. (Je vous en conjure au nom de Dieu. Il le conjura par tout ce qu'il avoit de plus cher au monde, par l'amour de la Patrie, par le souvenir de....)

Il signifie aussi Exorciser, se servir de certaines prières pour chasser les Démons. (Conjurer le Diable. Esprit immonde, je te conjure par le sacré nom de Dieu.)

CONJURER, se dit aussi en parlant De la superstition de ceux qui croient que par des paroles ils peuvent chasser les maladies, la tempête, les serpens. (Des gens qui prétendent avoir le secret de conjurer la fièvre, de conjurer les orages.)

On dit figurément, *Conjurer la tempête*, pour dire, Détourner par prudence, par adresse, un malheur dont on est menacé. (Ce Prince voyant une armée de cinquante mille hommes prête à entrer dans

ses États, trouva moyen de conjurer la tempête.)

CONJURER, signifie aussi, Former un complot avec une ou plusieurs personnes, contre l'État ou contre le Prince. (Catilina conjura contre la République. Cinna conjura contre Auguste.) Et dans cette acception il s'emploie souvent absolument. (César étoit toujours prêt à conjurer.)

On dit aussi, *Conjurer contre quelqu'un*, pour dire, Agir de concert avec d'autres contre les intérêts de quelqu'un. Il s'emploie aussi avec le régime direct. (Conjurer la ruine de sa Patrie.)

On dit pareillement d'Une personne seule qui a formé un mauvais dessein contre quelque personne particulière, (Il semble que cet homme-là ait conjuré votre perte.)

CONJURÉ, ÉE. participe.

Il est quelquefois substantif; & l'on appelle *Les conjurés*, Ceux qui sont entrés dans une conjuration. (On se saisit des Conjurés. C'est un des Conjurés.) Il n'est guère d'usage qu'au pluriel.

CONNÉTABLE. s. m. On appeloit ainsi en France le premier Officier militaire de la Couronne, qui avoit le commandement général des armées. (Le Connétable de France. La Charge de Connétable. Le Roi le fit Connétable, lui a donné l'épée de Connétable.)

CONNÉTABLE, est aussi un titre de dignité qui se donne en d'autres Royaumes à quelques personnes de qualité, dans la maison de qui il est héréditaire. Ainsi en Espagne il y a un *Connétable de Castille*, *un Connétable de Navarre*. Et à Rome, l'aîné de la Maison Colonne s'appelle *Le Connétable*, comme étant *Connétable héréditaire du Royaume de Naples*.

CONNÉTABLE, est aussi s. f. lorsqu'on parle de la femme d'un Connétable. (Madame la Connétable.)

CONNÉTABLIE. s. f. La Justice & la Juridiction de la Connétablie & des Maréchaux de France. (Le Siége de la Connétablie est à Paris. Lieutenant de la Connétablie. Archer de la Connétablie.)

CONNÉTABLIE, se dit aussi de la Juridiction de Messieurs les Maréchaux de France, pour les contestations qui regardent le point d'honneur. (La Connétablie se tient ordinairement chez le Doyen des Maréchaux de France, comme représentant le Connétable.)

CONNEXE. adj. de t. g. Terme de Palais qui se dit Des choses qui ont une certaine liaison les unes avec les autres. (Affaires, matières connexes.)

CONNEXION. s. f. Liaison que de certaines choses ont les unes avec les autres. (On ne voit pas la connexion de ces deux idées, de ces deux propositions.)

CONNEXITÉ. s. f. Disposition réciproque qu'ont deux choses pour être jointes l'une à l'autre. (Il y a grande connexité entre la Morale & la Jurisprudence.)

CONNIL. s. m. Lapin. (En cette île-là il y a force connils, lièvres, &c.) Il est vieux.

CONNILLER. v. n. Chercher des subterfuges & des ruses pour esquiver, soit dans la dispute, soit dans un procès. (Il ne répond pas directement, il ne procède pas franchement, il ne fait que conniller.) Il est vieux.

CONNIVENCE. s. f. Complicité par tolérance, & dissimulation d'un mal qu'on doit ou qu'on peut empêcher. (Connivence manifeste. La connivence du Magistrat, des Juges. La connivence du père a été cause du désordre de ses enfans.)

CONNIVER. v. n. Participer en dissimulant à un mal qu'on peut & qu'on doit empêcher. (Un Magistrat qui connive aux concussions d'un Greffier, d'un Procureur; qui connive avec un Greffier, avec un Procureur. Il ne voulut pas se déclarer ouvertement, mais il connivoit avec lui. Un Trésorier & un Contrôleur qui connivent ensemble. Un père qui connive aux débauches de ses enfans.)

CONNOISSABLE. adj. de t. g. Qui est aisé à connoître. (Il est fort changé, il n'est pas connoissable. La différence qui est entre ces deux étoffes n'est presque pas connoissable.) Il n'a guère d'usage qu'avec la négative.

CONNOISSANCE. s. f. Idée, notion qu'on a de quelque chose, de quelque personne. (La connoissance du bien & du mal. La connoissance de Dieu. N'avoir aucune connoissance d'une affaire. Cela est de ma connoissance, de la connoissance de tout le monde. Cela est venu à ma connoissance. Je n'en ai aucune connoissance.)

CONNOISSANCE, se dit aussi De la fonction des facultés de l'ame; & dans ce sens on dit, qu' (Un homme a perdu toute connoissance, qu'il n'a plus de sentiment ni de connoissance. Qu'un transport au cerveau lui a ôté toute connoissance. Qu'il a eu connoissance jusqu'à la mort.)

On dit, *Prendre connoissance d'une chose*, *d'une affaire*, pour dire, S'informer, vouloir savoir ce que c'est. (Il a voulu prendre connoissance de cette affaire. Ce n'est pas à vous à prendre connoissance de mes actions.)

On dit, *Parler en connoissance de cause*, *agir avec connoissance de cause*, pour dire, Parler & agir avec une entière connoissance de ce que l'on dit & de ce que l'on fait.

On dit, qu'*Un homme a une grande connoissance des tableaux*, *des pierreries*, pour dire, qu'Il se connoît parfaitement bien en tableaux, en pierreries.

On dit aussi dans le même sens, qu'*Un homme a une grande connoissance des livres*; & on dit, qu'*Il a une grande connoissance de l'Histoire*, pour dire, qu'Il sait parfaitement bien l'Histoire.

CONNOISSANCE, signifie aussi Habitude qu'on a avec quelqu'un. (Cet homme est-il de votre connoissance? Je n'ai aucune connoissance auprès de ce Juge-là. Je vous donnerai toutes mes connoissances. Faire de nouvelles connoissances. À cause de notre ancienne connoissance. On a peu d'amis & beaucoup de connoissances.)

On appelle *Pays de connoissance*, Un lieu, une maison où l'on connoît ceux qui y sont, & où l'on est connu; & dans ce sens, en parlant figurément des compagnies où l'on trouve des personnes que l'on connoît, des livres & des langues qu'on entend, on dit, qu'*On est en pays de connoissance*. (Quand il entra dans cette maison, il fut ravi de se trouver en pays de connoissance. Il se trouve en pays de connoissance dans toutes les Bibliothèques. À présent que vous parlez une langue que j'entends, je suis en pays de connoissance.)

On dit, qu'*Un homme a bien des connoissances*, *de grandes connoissances*, *de profondes connoissances*, pour dire, qu'Il sait beaucoup, qu'il possède beaucoup de sciences.

CONNOISSANCE, se dit aussi en termes de Chasse, pour certaines marques imprimées par le pied du cerf, & auxquelles on reconnoît l'âge & la grosseur du cerf que l'on chasse.

CONNOISSEMENT. s. m. Terme de Commerce de Mer. Déclaration contenant l'état des marchandises qui sont dans un vaisseau, de ceux à qui elles appartiennent, & des lieux où on les porte, signée du Capitaine & de l'Écrivain. (On ne trouva sur ce vaisseau ni connoissement ni passeport.)

CONNOISSEUR, EUSE. s. Celui, celle qui se connoît à quelque chose. (Si vous dites que ce diamant est bon, vous n'êtes pas connoisseur. C'est un grand connoisseur en tableaux. Il est bon connoisseur en chevaux. Je ne me connois point en ces sortes de choses-là, je m'en rapporte aux connoisseurs. Elle est connoisseuse, c'est une bonne connoisseuse en diamans.)

CONNOÎTRE. v. a. Avoir dans l'esprit, l'idée, la notion d'une chose, ou d'une personne. (Connoître parfaitement, imparfaitement. Connoître à fond. Je ne le connois que de nom, de vue. Je le connois bien. D'où le connoissez-vous? Je le connois pour l'avoir vu en tel endroit. Il me connut à la voix, à la démarche. Je connois sa manière. Son style est aisé à connoître. Je le connois pour ce qu'il est. Je connois bien cet homme. Il a bien trompé du monde, on ne le connoissoit pas. Connois-toi toi-même, est une des belles maximes de l'ancienne Philosophie. Connoître le bien & le mal. Cet enfant ne connoît pas encore ses lettres. Vous ne connoissez pas vos forces. Il connoît son foible. Je ne parle point de ce que je ne connois pas. Il fit connoître qui il étoit. On lui refusa l'entrée, il se fit connoître, il se donna à connoître. Ne lui donnez pas à connoître que....)

CONNOÎTRE, signifie aussi Avoir une grande pratique, un grand usage de certaines choses, s'y entendre fort bien. (C'est un homme qui connoît bien la guerre. Il est bon Officier de Marine, il connoît fort bien la mer. Un homme qui connoît bien le monde & la Cour. Il connoît bien les bons livres, les pierreries, les tableaux. C'est un grand Physicien, il connoît bien les plantes, les métaux, les minéraux.)

Il signifie aussi Avoir quelques habitudes avec quelqu'un. (Connoissez-vous quelqu'un de mes Juges? Je n'en connois pas un. Il connoît tout le monde. Je vous le ferai connoître. Je ne connois point cet homme-là, ni ne veux le connoître.)

On dit en style de l'Écriture-Sainte, *Connoître une femme*, ou *la connoître charnellement*, pour dire, Avoir habitation avec elle. (Adam connut Ève.)

CONNOÎTRE, signifie aussi Discerner les objets, les distinguer. (Je ne l'ai vu qu'une fois, mais je le connoîtrois entre mille. La nuit étoit si noire, qu'on ne pouvoit connoître personne.)

CONNOÎTRE, signifie encore Sentir, éprouver. (On ne connoît point l'hiver à la Martinique. Les Sauvages ne connoissent point la gravelle. Les Anciens ne connoissoient pas la petite vérole.)

CONNOÎTRE, signifie aussi Avoir pouvoir, autorité de juger de quelques matières; en ce sens il se construit toujours avec *de*, ou un équivalent. (Ce Juge connoît des matières civiles & criminelles. Il en connoît

en première instance. Il en connoît par appel. Il ne peut pas connoître de cela.)

On dit, qu'*Un homme ne connoît personne*, pour dire, qu'Il n'a nul égard, nulle considération pour personne. (Quand il est question d'intérêt, il ne connoît plus personne. Depuis qu'il est devenu grand Seigneur, il ne connoît plus ses amis.)

On dit, *Ne connoître point de Supérieur, ne connoître point de Maître*, pour dire, N'avoir point de Supérieur, n'avoir point de Maître, ou prétendre n'en point avoir, & ne vouloir pas s'y soumettre. Et on dit familièrement dans le même sens, en parlant d'un libertin, qu'(Il ne connoît ni Dieu ni Diable.)

En parlant de certaines Lois, de certaines Coutumes qui ne sont point admises, qui ne sont point reçues en certains pays, on dit, qu' (On ne les y connoît point. En ce pays-là on ne connoît point la Loi Salique, on n'y connoît point le Droit Romain.)

On dit, *Se connoître en quelque chose*, ou *à quelque chose*, pour dire, Savoir en bien juger. (Il se connoît en gens. Il se connoît en pierreries, en tableaux, en poësie. Il ne s'y connoît point du tout.)

On dit, qu'*Un homme ne se connoît point*, pour dire, que l'Orgueil lui fait oublier ce qu'il est. Et on dit aussi, qu'*Il ne se connoît point*, Lorsque quelque passion le met hors de lui.

CONNU, UE. participe.

CONNOÏDE. subs. m. Terme de Géométrie. Corps ou solide qui tient de la figure d'un cône, & dont le sommet est arrondi.

CONQUE. s. f. Grande coquille concave. (On voyoit dans ce tableau Vénus portée sur une conque.)

On donne aussi le nom de *Conque* à certaines coquilles en spirale, dont, suivant la Fable, les Tritons se servoient comme de trompettes.

CONQUES ANATIFÈRES. s. f. pluriel. Espèce de coquilles.

On appelle *Conques Anatifères*, Des coquilles dans lesquelles on croyoit autrefois qu'il se formoit des canards.

CONQUÉRANT. subs. m. Qui a conquis beaucoup de pays, qui a fait de grandes conquêtes. (Alexandre a été un grand Conquérant.)

On dit figurément & familièrement, d'Un homme, d'une femme, qui ont plus d'agrément, qui sont plus parés qu'à l'ordinaire, qu'(Ils ont l'air conquérant.)

CONQUÉRIR. v. a. (Il se conjugue comme *Acquérir*.) Acquérir par les armes. (Conquérir une Ville, un Pays, une Province, un Royaume. Alexandre conquit l'Asie.)

CONQUIS, ISE. participe. (Une Province conquise. Le Pays conquis. Les villes conquises.)

CONQUÊT. s. m. Terme de Pratique. Acquêt fait durant la communauté entre le mari & la femme. Il se joint toujours avec acquêt. (Elle a sa part dans tous les acquêts & conquêts.)

CONQUÊTE. s. f. Action de conquérir, & la chose conquise. (Faire des conquêtes. Belle, grande, glorieuse conquête. Garder ses conquêtes. Agrandir son État par des conquêtes. Pays de conquête.)

On dit, *Vivre comme dans un pays de conquête*, pour dire, Vivre à discrétion.

CONQUÊTE, se dit figurément en termes de galanterie. (La conquête des cœurs. La conquête d'un amant. Cette beauté fait tous les jours de nouvelles conquêtes.)

CONQUÊTER. v. a. Conquérir. Il est vieux.

CONQUETTE. subs. f. Terme de Fleuriste. Nom de plusieurs espèces d'œillets.

CONSACRANT. adj. m. Qui sacre un Évêque. (L'Évêque consacrant.) Il est aussi substantif. (Le Consacrant.)

CONSACRER. v. a. Dédier à Dieu avec certaines cérémonies. (Consacrer une Église, un Autel, un Calice. Consacrer une personne à Dieu. Elle consacra sa virginité à JESUS-CHRIST. Se consacrer à Dieu. Se consacrer au service des Autels.)

Il signifie aussi, Donner, dévouer à Dieu, sans y observer aucune cérémonie particulière. (Après tant de temps donné au monde, il a consacré le reste de ses jours à Dieu.)

On dit figurément, *Consacrer à quelqu'un son temps, ses veilles, ses soins*, pour dire, Lui dévouer son temps, ses veilles, &c.

On dit encore dans le même sens, (Consacrer sa jeunesse, sa vie, &c. à l'étude, au Barreau, à la guerre, à l'exercice des armes, &c.)

On dit, que *L'Église a consacré un mot*, pour dire, qu'Elle l'a déterminé à une signification particulière, hors de laquelle il n'a point d'usage. Ainsi les mots de *Consubstantiel*, & de *Transsubstantiation*, sont des mots consacrés, en parlant de la divinité du Verbe & de l'Eucharistie.

On dit aussi, que *L'usage a consacré une phrase, une façon de parler*, pour dire, que L'usage l'a établie, & qu'il n'y faut rien changer, quoiqu'elle soit quelquefois contre les règles de la Langue, comme *Lettres Royaux*. (Tout vient à point qui peut attendre.)

CONSACRER, se dit encore particulièrement, De ce que fait le Prêtre, lorsqu'il prononce les paroles sacramentales, en vertu desquelles le Corps & le Sang de JESUS-CHRIST sont réellement sous les espèces du pain & du vin. (Le Prêtre consacra autant d'Hosties qu'il y avoit de Communians.)

CONSACRÉ, ÉE. participe.

CONSANGUIN. adj. m. Parent du côté paternel. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, *Frère consanguin*, qui signifie Frère de père, & qu'on dit par distinction, *Frère uterin*, qui signifie Frère de mère. Il ne se dit guère qu'en termes de Jurisprudence.

CONSANGUINITÉ. s. f. (l'U se prononce.) Parenté du côté du père. (Degré de consanguinité.)

CONSCIENCE. subs. f. Lumière intérieure, sentiment intérieur, par lequel l'homme se rend témoignage à lui-même du bien & du mal qu'il fait. (Conscience timorée. Conscience délicate. Conscience scrupuleuse. Conscience tendre. Bonne conscience. Conscience erronée. Délicatesse de conscience. Scrupule de conscience. Remords de conscience. Le ver de la conscience. Le tribunal de la conscience. Directeur de conscience. Le for de la conscience. Liberté de conscience. Conseil de conscience. Faire quelque chose pour l'acquit de sa conscience. Cela se peut faire en sureté de conscience. Votre conscience ne vous reproche-t-elle rien? Agir contre sa conscience. Parler contre sa conscience. Parler selon sa conscience. Troubler les consciences. Cela n'est propre qu'à alarmer les consciences.)

On appelle *Cas de conscience*, Certaines difficultés ou questions nées sur ce que la Religion permet ou défend en certains cas. (Proposer un cas de conscience. Résoudre un cas de conscience.)

On dit, qu'*Un homme a de la conscience*, qu'*il est homme de conscience*, pour dire, qu'Il est attentif à ne rien faire qui puisse blesser sa conscience: & on dit au contraire, qu'(Il est sans conscience, qu'il n'a point de conscience, qu'il a une mauvaise conscience.)

On dit aussi dans le style familier, qu'*Il a la conscience large*, pour dire, qu'Il ne regarde pas de bien près à ce qui concerne son devoir.

On dit communément, *Faire conscience d'une chose*, pour dire, Faire scrupule d'une chose, parce qu'on croit qu'elle est contre les bonnes mœurs, contre la raison, contre la bienséance. (Je ferois conscience d'avoir commerce avec un homme si décrié. Je fais conscience de vous importuner si souvent de la même chose.)

On dit dans le même sens, (Il y a de la conscience à faire telle chose. C'est conscience de faire telle chose. Il y a de la conscience à jouer contre un homme qui ne sait pas le jeu. C'est conscience de le laisser dans l'erreur où il est.)

On dit, *Je mets cela, je laisse cela sur votre conscience. Je m'en remets, je m'en rapporte à votre conscience. Vous aurez cela sur votre conscience*, pour dire, Si vous agissez en cela contre votre conscience, vous en répondrez devant Dieu. Et on dit, qu'*Un homme a dit tout ce qu'il avoit sur sa conscience*, pour dire, qu'Il n'a rien caché de ce qu'il savoit, de ce qu'il avoit sur le cœur.

CONSCIENCE, se dit en Métaphysique, De la connoissance qu'on a d'une vérité par le sentiment intérieur. (Les hommes ont la conscience de leur liberté.)

En conscience. Façon de parler adverbiale. En vérité, selon les règles de la conscience. (Je vous le dis en conscience. Ce Marchand vend en conscience, il ne surfait point. Vous êtes obligé en conscience à cela, de faire, &c.)

(En conscience, en ma conscience, sur ma conscience.) Espèce de serment en usage dans le langage familier.

CONSCIENCIEUSEMENT. adv. D'une manière consciencieuse, avec conscience, en conscience. (Agir consciencieusement. Faire un partage consciencieusement.)

CONSCIENCIEUX, EUSE. adj. Celui, celle qui a la conscience délicate. C'est un homme consciencieux. Il est consciencieux jusqu'au scrupule.)

CONSCRIT. adj. mas. Il n'a d'usage qu'en parlant des Sénateurs Romains. (Les Pères Conscrits.)

CONSÉCRATEUR. s. m. Il signifie la même chose que *Consacrant*.

CONSÉCRATION. s. m. Action par laquelle une chose est consacrée. (La consécration d'une Église, d'un Calice.)

On appelle absolument & par excellence, *La Consécration*, L'action par laquelle le Prêtre consacre, quand il célèbre la Messe. (Avant la Consécration. Après la Consécration. La Consécration étant faite. Les paroles de la Consécration.)

CONSÉCUTIF, IVE. adj. Qui est de suite. Il ne se dit guère qu'au pluriel, & dans le style de Pratique, en parlant des choses qui se suivent immédiatement dans l'ordre du temps. (On a publié les bans par

trois Dimanches consécutifs. Trois Fêtes consécutives. Trois jours consécutifs. Il rapporte trois baux consécutifs.)

CONSÉCUTIVEMENT. adv. Tout de suite, immédiatement après, selon l'ordre du temps. (Il a eu consécutivement trois grandes maladies. Il a exercé consécutivement trois grandes Charges.)

CONSEIL. s. m. Avis que l'on donne à quelqu'un sur ce qu'il doit faire ou ne pas faire. (Bon, sage, prudent conseil. Conseil salutaire. Mauvais, pernicieux, dangereux conseil. Conseil intéressé, désintéressé. Conseil violent. Il est l'auteur de ce conseil. Donner conseil, un conseil. Prendre conseil de quelqu'un. Prendre conseil, suivre conseil. Suivre le conseil de quelqu'un. Croire un conseil. Il ne prend conseil que de sa tête. Je ne demande pas votre conseil sur cela. Je ne vous en demanderai pas conseil. C'est un conseil à lui donner. C'est un homme de bon conseil. Je ne ferai rien que par conseil, que par bon conseil. Il m'a aidé de ses bons conseils. Il a rejeté mes conseils.)

Prov. en parlant d'Un conseil qu'on ne veut pas suivre, on dit, (Ce conseil-là est bon, mais il n'en faut guère user.)

On dit encore proverbialement, que *La nuit donne conseil, porte conseil*, pour dire, qu'Il ne faut pas prendre son parti à la hâte; & qu'il faut se donner le loisir d'y faire réflexion. Et, *A nouvelles affaires, nouveaux conseils*, pour dire, qu'Il faut régler ses résolutions suivant les différentes occurrences, les différentes conjonctures des affaires.

On appelle *Conseils Évangéliques*, Les conseils que l'Évangile donne pour parvenir à une plus grande perfection; & en ce sens, *Conseil* s'oppose à *Précepte*, comme dans ces phrases, (Ce n'est pas un précepte, ce n'est qu'un conseil. Cela n'est pas de précepte, cela n'est que de conseil.)

CONSEIL, se prend quelquefois pour Résolution, parti. (Ne m'en parlez plus, le conseil en est pris. Je ne sais quel conseil prendre.)

CONSEIL, est aussi un nom qui se donne généralement à certaines assemblées établies par l'autorité du Prince, soit pour les affaires importantes de l'État, soit pour l'administration de la Justice. Ainsi en France il y a divers Conseils de cette nature, comme (Le Conseil d'État, ou le Conseil d'en-haut. Le Conseil des Dépêches. Le Conseil des Finances. Le Conseil de Commerce. Le Conseil Privé, *ou* le Conseil des Parties. Un Arrêt du Conseil d'État.)

Quand on dit, (Un Avocat au Conseil, une Greffier du Conseil, un Huissier du Conseil, plaider au Conseil, se pourvoir au Conseil, être à la suite du Conseil,) on entend parler du Conseil des Parties.

On appelle *Grand Conseil*, Une compagnie supérieure qui n'a point de territoire, & qui est établie pour connoître de certaines affaires, comme de ce qui regarde les Prévôts des Maréchaux, des différents qui naissent entre les Présidiaux, des matières bénéficiales, & des contrariétés d'Arrêts.

On appelle *Conseil de Ville*, Un Conseil établi pour connoître & ordonner des affaires de la Ville. (On en a parlé au Conseil de Ville.)

On appelle *Conseil de Guerre*, l'Assemblée que tiennent les Officiers Généraux d'une armée, pour délibérer sur le parti qu'on doit prendre en certaines conjonctures.

On appelle aussi *Conseil de guerre*, l'Assemblée que tiennent les Officiers d'un Régiment ou d'un autre Corps, pour l'exercice de la Justice Militaire.

Dans les Juridictions, *La Chambre du Conseil*, est la Chambre où l'on juge les procès par écrit; & en ce sens on dit, (Appointé au Conseil.)

CONSEIL, se dit quelquefois de ceux de qui on prend conseil. (Un tel est son conseil. C'est tout son conseil. Le malade est en péril, son Médecin ordinaire demande du conseil.)

On dit proverbialement d'Un homme qui prend promptement sa résolution, sans consulter personne, qu'Il a bientôt assemblé son conseil.)

En termes de Palais, l'Avocat que la Partie consulte, s'appelle *Son conseil*. Et on dit, *Aller au conseil*, pour dire, Aller consulter un Avocat. (Le conseil est d'avis....)

En parlant des Décrets de la Providence, on dit, (Les conseils de Dieu. Il faut adorer les conseils de Dieu. Les conseils de Dieu sont impénétrables. Êtes-vous entrés dans le conseil de Dieu?)

CONSEILLER. v. a. Donner conseil. (Bien conseiller, mal conseiller. Conseiller sagement. Qui vous a conseillé cela? Je ne voudrois pas lui conseiller de faire telle chose. Qui sont ceux qui le conseillent? Je vous le conseille en ami. Conseiller la paix. Conseiller la guerre. Conseiller quelqu'un. Le bien conseiller. Le mal conseiller.)

On dit, *Se conseiller à quelqu'un*, pour dire, Prendre les conseils, suivre les conseils de quelqu'un. Il vieillit.

CONSEILLÉ, ÉE. participe.

CONSEILLER, ÈRE. s. Qui donne conseil. (Sage, bon conseiller. Mauvais conseiller. Celui qui nous a donné ce conseil est un mauvais conseiller. Il n'a été ni l'auteur, ni le conseiller de cette entreprise. Le désespoir est un mauvais conseiller. La faim est une conseillère dangereuse.)

Il signifie aussi principalement, Des Juges établis pour rendre justice dans une Compagnie réglée. (Conseiller d'État. Conseiller au Parlement, à la Grand'Chambre aux Enquêtes, aux Requêtes. Conseiller Lai. Conseiller Clerc. Conseiller à la Cour des Aides, à la Cour des monnoies, au Présidial de. . . . au Baillage de. . . . Conseiller au Trésor, aux Eaux & Forêts, à l'Amirauté.)

On appelle *Conseillers d'honneur*, Ceux qui ont droit d'entrer, qui ont séance & voix délibérative, quoiqu'ils n'aient point de charge. *Conseiller honoraire*, Celui qui, après vingt ans d'exercice, vend sa charge, & obtient des Lettres de Vétérance.

On appelle *Conseillers nés*, Ceux qui ont droit de séance au Parlement en vertu de leur dignité. (L'Archevêque de Paris, l'Abbé de Clugni, & l'Abbé de Saint Denis, sont Conseillers nés du Parlement.)

Conseiller du Roi, est aussi un titre d'honneur que prennent presque tous les Officiers non militaires du Royaume.

On dit proverbialement, *Ici les Conseillers n'ont point de gages*, pour dire, à ceux qui s'ingèrent de donner des conseils, qu'Ils ne doivent point en donner, ou qu'Ils ont tort d'en donner.

CONSENTANT, ANTE. adj. Qui consent. (Le mari est consentant. La femme présente & consentante. En êtes-vous consent?) Il ne se dit guère qu'en termes de Pratique.

CONSENTEMENT. s. m. Acquiescement à quelque chose. (Consentement verbal. Consentement par écrit. Consentement forcé. Consentement volontaire. D'un commun consentement. Consentement mutuel, unanime. Donner, refuser son consentement à quelque chose. Arracher, extorquer le consentement de quelqu'un. Le consentement des deux parties est nécessaire pour un mariage. Il s'est marié sans le consentement de son père. Il a donné son consentement par écrit. Cela ne s'est pas fait de mon consentement. Il veut faire ce mariage, mais ce n'est pas de mon consentement.)

CONSENTIR. v. n. Acquiescer à quelque chose, adhérer à la volonté de quelqu'un, trouver bon, vouloir bien. (Les parens ont consenti à ce mariage. Pour moi, je n'y puis consentir. Je n'y consentirai jamais. Je consens à tout ce que vous voulez. Je consens que vous fassiez....)

On dit communément, (Qui se tait, consent. Qui ne dit mot, consent.)

Il est quelquefois actif; & alors il n'a guère d'usage que dans la Pratique. (Consentir la vente, l'adjudication d'une terre.)

CONSENTI, IE. participe. Il n'a guère d'usage qu'au Palais. (Appointement consenti par les Parties.)

CONSÉQUEMMENT. adv. D'une manière qui marque la juste liaison que des propositions ont les unes avec les autres. (Raisonner conséquemment.)

On dit, *Agir conséquemment, parler conséquemment*, pour dire, Agir, parler conformément à ses vues, à ses principes.

Il signifie aussi, Par une suite raisonnable & naturelle. (On a découvert qu'il avoit intelligence avec les ennemis, on l'a arrêté, on lui a fait son procès, & conséquemment il a été condamné.)

CONSÉQUENCE. s. f. Conclusion tirée d'une ou de plusieurs propositions. (Tirer une conséquence. La conséquence que l'on en tire est juste. La conséquence est fausse. La conséquence est mal tirée. Nier une conséquence. Prouver une conséquence.)

Il se prend aussi pour Importance. (Un homme de conséquence. Un homme de peu de conséquence. Une affaire de nulle conséquence. Une terre de conséquence. Une place de conséquence. Une charge, un emploi de conséquence.)

Il se dit encore Des suites qu'une action ou quelqu'autre chose peut avoir. (Un exemple de dangereuse conséquence. Cela peut avoir d'étranges conséquences.) Et dans le même sens, on dit d'une chose, qu'*Elle tireroit à conséquence*, pour dire, qu'Il y auroit à craindre qu'on ne s'en prévalût.

Sans conséquence. Façon de parler adverbiale, dont on se sert en divers sens. On s'en sert quelquefois pour marquer qu'il ne faut pas prendre à la rigueur certaines libertés que prend une personne qui est comme en possession de dire ou de faire tout ce qui lui plaît, sans qu'on s'en fâche. Et dans ce sens on dit, (Tout ce qu'il dit est sans conséquence, il ne faut pas s'en fâcher.

Il se dit aussi en parlant De certains priviléges qui sont tellement attachés à la naissance, à la dignité & au mérite de cer-

taines personnes, que ce qu'on fait en leur considération, ne peut point être tiré à conséquence pour les autres. (Ce qu'on fait pour certaines gens est sans conséquence pour d'autres.) Dans ce sens on dit, qu'*Une grâce est sans conséquence*, pour dire, qu'Elle ne doit pas être prise pour exemple.

On dit, qu'*Un homme est sans conséquence*, pour dire, qu'il est si méprisable, qu'on ne doit pas prendre garde à ses discours.

On dit aussi en matière de galanterie, qu'*Un homme est sans conséquence*, Lorsqu'il est d'une réputation & d'un âge qui le mettent à couvert de tout soupçon.

En conséquence. Façon de parler adverbiale, Conséquemment. (J'ai reçu votre Lettre & j'agirai en conséquence.) Il se construit aussi avec un régime. (En conséquence de vos ordres, de vos avis, &c.)

CONSÉQUENT. s. m. On appelle ainsi en termes de Logique, la seconde proposition d'un Enthymème, dont la première s'appelle l'antécédent. (Ce conséquent est absurde, ainsi l'antécédent ne peut pas être vrai.)

En termes de Mathématique, *Conséquent* se prend pour le second terme d'une raison ou d'un rapport. (Dans la raison de trois à quatre, trois est l'antécédent, & quatre est le conséquent.)

Par conséquent. Façon de parler adv. qui signifie Donc, par une suite naturelle & nécessaire. (Le soleil est levé, & par conséquent il fait jour. C'est votre père, & par conséquent vous lui devez le respect. Vous me l'avez promis, & par conséquent vous y êtes obligé.)

Il se met quelquefois absolument dans la conversation, & alors on sous-entend la conclusion qui résulte naturellement de la première proposition. *Vous m'avez donné votre parole, & par conséquent*, pour dire, Et par conséquent vous êtes obligé de la tenir.

CONSERVATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui conserve. (Dieu est le Créateur, le Conservateur de toutes choses. Le Prince est naturellement le conservateur des biens & de la liberté de ses sujets.)

Conservateur, est aussi un titre de dignité & de charge. (Conservateur des privilèges de l'Université. Juge conservateur de Lyon. Contrôleur & Conservateur des Hypothèques.)

CONSERVATION. s. f. Action par laquelle une chose, une personne est conservée, ou l'effet de cette action. (Ayez soin de la conservation de ces fruits. La conservation de quelque chose. Chacun a soin de sa conservation. J'ai fait cela pour votre conservation, pour la conservation de la Province, &c. Il ne songe qu'à la conservation de sa santé, qu'à sa propre conservation. Veiller à la conservation de ses droits, de son bien, de sa réputation, de ses privilèges. Je lui dois la conservation de ma vie.)

On dit en termes d'Antiquaire, qu'*Une Médaille est d'une belle, d'une grande conservation*, pour dire, qu'Elle est bien entière, bien conservée.

CONSERVE. s. f. Espèce de confiture faite de fruits, d'herbes, de fleurs, ou de racines. (Conserve de roses de Provins. Conserve de Provins. Conserve de violettes, de fleurs d'oranges, de framboises, de citron, d'absynthe. Conserve de bétoine. Prendre de la conserve. Cette conserve est bonne pour le poumon.)

Conserve, est aussi un terme de Marine, qui se dit d'Un vaisseau qui fait route avec un autre, pour le secourir, ou pour en être secouru dans l'occasion. (Ce vaisseau ayant perdu sa conserve.)

On dit, que *Deux vaisseaux vont de conserve*, pour dire, qu'ils vont de compagnie, qu'ils font route ensemble.

Conserves. s. f. pluriel. Sortes de lunettes qui grossissent un peu les objets, & conservent la vue. (Il se sert de conserves. Il prit ses conserves. Il met des conserves.)

CONSERVER. v. a. Garder avec soin, apporter le soin nécessaire pour empêcher qu'une chose ne se gâte, ne dépérisse. (Conserver des fruits, conserver des meubles, conserver des habits.)

On dit d'Un homme qui a beaucoup de soin de sa santé, que (C'est un homme qui a grand soin de se conserver, qu'il se conserve long-temps.)

On dit aussi d'Une Dame, qu'*Elle a grand soin de conserver son teint*, pour dire, qu'Elle a grande attention à ce qui regarde la beauté de son teint.

On dit, *Conserver son pays, conserver ses terres*, pour dire, Les garantir de tout ce qui peut y apporter quelque dommage.

On dit aussi, *Conserver sa réputation, son honneur*, pour dire, Maintenir sa réputation, son honneur sans aucune tache. *Conserver ses droits, ses privilèges*, pour dire, Empêcher qu'on n'y donne atteinte.

On dit à peu près dans le même sens, (Conservez-moi vos bonnes grâces, l'honneur de vos bonnes grâces.) Et en parlant d'Un homme qui se brouille aisément avec ses amis, que (C'est un homme qui ne conserve pas ses amis, qui ne sait pas conserver ses amis.)

On dit aussi, *Se conserver*, pour dire, Se conduire si bien, si sagement en un temps difficile, ou entre des personnes ennemies, ou de contraire humeur, que l'on ne se mette mal avec personne. (Il y a bien de la peine à se conserver entre deux partis si animés l'un contre l'autre.)

Conserver, en parlant des troupes, est opposé à licencier. (Après la paix, on licencia tels & tels Régimens, & on n'en conserva que tant.)

Conservé, ée. participe.

On dit d'Une Terre dont le Seigneur fait garder la chasse, qu' (Elle est bien conservée.)

On dit d'Une médaille, d'un tableau, d'un monument antique, qu'*Ils sont bien conservés*, pour dire, qu'Ils ont encore toute leur beauté, toute leur fraîcheur.

CONSIDÉRABLE. adj. Qui doit être considéré, qui est important, de conséquence, dont on doit faire cas. (Chose considérable. Raisons considérables. Ouvrage considérable. Cela n'est pas considérable. Il n'y a rien en lui de considérable. C'est un homme fort considérable. Il s'est rendu considérable. Il tient un rang considérable. Somme considérable. Dépense considérable. Armée considérable. Maladie, blessure considérable.)

CONSIDÉRABLEMENT. adv. Beaucoup, notablement. (Il a perdu considérablement dans cette affaire. Ce travail est considérablement avancé. Il fut considérablement blessé dans ce combat.)

CONSIDÉRANT, ANTE. adj. Circonspect, qui a beaucoup d'égards. Il n'a guère d'usage qu'avec quelque adverbe, & dans ces phrases du discours familier. (Vous n'êtes guère considérant. C'est une personne extrêmement considérante.)

CONSIDÉRATION. s. f. Action par laquelle on considère, on examine. (Il a fait cela sans considération. Cela est digne de considération. Cela mérite considération, demande une longue considération. Beaucoup de considération.)

Il signifie aussi Circonspection, attention dans la conduite; & dans ce sens on dit d'un homme imprudent, que (C'est un homme qui agit sans considération, qui n'apporte aucune considération dans tout ce qu'il dit, dans tout ce qu'il fait.)

Il signifie aussi Raison, motif. (Il a fait cela par telle considération. Il a été obligé par de grandes considérations. Diverses considérations l'y ont porté. Il y a été obligé par des considérations d'honneur & d'intérêt.)

Considération, se dit aussi De l'égard qu'on a pour quelqu'un. (C'est à votre considération qu'il en a usé si bien. C'est en votre considération qu'il l'a fait. Si ce n'étoit la considération d'un tel.)

On dit, *Mettre en considération, faire entrer en considération*, pour dire, Avoir égard. (Le Roi a mis vos services en considération, fera entrer vos services en considération.)

Considération, se dit aussi De l'estime & de la réputation que méritent les bonnes qualités, ou que la dignité & les charges attirent. (C'est un homme de grande considération, qui s'est acquis une grande considération. Il est en haute considération, en grande considération. Il n'a nulle considération dans le monde. On n'a nulle considération pour lui. C'est une charge qui donne peu de considération.)

On dit d'Un homme de peu, ou peu connu, que (C'est un homme de peu de considération, de nulle considération. C'est un homme sans considération dans le monde, sans considération.) On dit d'une chose de peu de valeur, que (C'est une chose de peu de considération.)

CONSIDÉRER. v. a. Regarder attentivement. (Considérer un bâtiment. Considérer un tableau. J'ai long-temps considéré cet homme-là pour le mieux reconnoître. Je considérois son geste, sa posture, &c.

Il signifie aussi, Examiner avec attention. (Il faut bien considérer les choses avant que de s'engager. Considérez, je vous prie, telle chose. Quand vous aurez tout considéré, tout bien considéré, vous trouverez que.... Considérez un peu ce que vous faites. Considérez en vous-même. Vous ne considérez pas le travail qu'il y a dans cet ouvrage. C'est un homme qui ne considère rien.) Il signifie aussi Avoir égard. (Considérez les longs services qu'il vous a rendus. Ce Juge ne considère ni les personnes, ni les recommandations.)

Il signifie encore Estimer, faire cas. (Il est considéré, il est fort considéré à la Cour. Vous le devriez considérer davantage. Je ne considère ni sa fortune, ni ses richesses. Je ne considère que son mérite.) On dit, (C'est un homme que je considère beaucoup,) mais ce n'est qu'en parlant de ses inférieurs.

Considéré, ée. part. (Tout bien considéré.)

On dit en termes de Pratique, (Ce considéré, il vous plaise.)

CONSIGNATAIRE. s. m. Dépositaire d'une somme consignée. (Le consignataire délivre les deniers.)

CONSIGNATION. s. f. Dépôt public de quelque argent ou d'autre chose en main tierce. (Faire une consignation au Greffe. Il n'a pas assez d'argent pour la consignation qu'on lui demande. Pour le droit de la consignation. Le Receveur des consignations. Le bureau des consignations.)

On appelle *Les Consignations*, Le Bureau public où l'on porte l'argent déposé par autorité de Justice. (Porter son argent aux consignations.)

CONSIGNE. s. f. L'ordre que donne à une sentinelle celui qui la pose.

Il se dit aussi dans les Places de guerre, d'Un homme qui se tient aux portes, pour tenir un registre exact de tous les étrangers qui entrent dans la Place.

CONSIGNER. v. a. Mettre certaine somme de deniers en dépôt entre les mains de la Justice ou de quelque particulier, pour être délivrée en temps & lieu à qui il appartiendra. (Consigner de l'argent au Greffe, chez un Notaire, &c. Si vous ne voulez pas recevoir votre argent, je le consignerai. Pour sortir de prison, il a consigné la somme pour laquelle on l'avoit arrêté. Il a consigné l'argent pour faire juger son procès. Je suis convenu de lui donner cent pistoles, s'il fait telle chose, & pour cela je les ai consignées.)

On dit, *Consigner en papier*, pour dire, Donner un billet, portant obligation de la somme qu'on doit consigner.

CONSIGNER, signifie aussi Donner l'ordre à une vedette, ou à une sentinelle. (On lui a consigné de ne laisser entrer personne. On lui a consigné d'empêcher les carrosses de passer.)

On dit figurément, *Je l'ai consigné à ma porte*, pour dire, J'ai donné ordre qu'on ne le laissât point entrer; & quelquefois pour dire, J'ai donné ordre qu'on le laissât entrer.

CONSIGNÉ, ÉE participe.

CONSISTANCE. s. f. L'état où sont certaines choses fluides lorsqu'elles deviennent épaisses, & qu'elles prennent un certain degré de solidité. (Cette composition n'a pas assez de consistance. Il faut que cela ait plus de consistance, y donner un peu de consistance. De la gelée, du blanc-manger qui n'ont pas assez de consistance.)

On dit aussi de certaines choses qui n'ont pas encore acquis toute la solidité qu'elles doivent avoir, qu'(Elles n'ont pas encore toute leur consistance, qu'elles ne sont pas encore parvenues dans leur état de consistance.)

On dit aussi d'Un terrain mouvant, sablonneux, marécageux, & dont les parties ne se lient pas aisément ensemble pour en faire un corps solide, que (C'est un terrain qui n'a point de consistance.)

CONSISTANCE, signifie aussi État de stabilité, de permanence. (Les choses du monde n'ont point de consistance.)

On dit à peu près en ce sens, que *Le temps qu'il fait n'a point de consistance*, pour dire, qu'Il y a peu de stabilité dans le temps, que le temps est mal assuré. Et on dit aussi, que *Les affaires d'un État n'ont point de consistance*, pour dire, qu'Elles sont dans une situation où il y a toujours quelque révolution à craindre.

On dit aussi, qu'*Un esprit n'a point de consistance*, pour dire, qu'Il n'est pas ferme dans ses résolutions, & qu'il en change aisément.

On dit, que *Les animaux, les arbres, &c. sont dans leur âge de consistance, dans leur état de consistance*, Quand ils sont dans un état où ils ne croissent ni ne diminuent. (Toutes les choses du monde ont leur état d'accroissement, de consistance & de diminution.)

On dit figurément, que *Les affaires sont dans un état de consistance*, pour dire, qu'Elles sont dans une situation à ne pas changer si-tôt.

CONSISTANCE, se dit aussi De ce qu'une terre contient dans son étendue, tant pour le sol de la terre, que pour les droits qui lui appartiennent. (Donner un état de la consistance d'une terre.)

CONSISTANT, ANTE. adj. (Une terre consistante en bois, en terres labourables, prés, &c.)

CONSISTER. v. n. Il se dit de l'état d'une chose considérée en son être, ou en ses propriétés & qualités, ou en ses parties. (La perfection de l'homme consiste dans le bon usage de sa raison. La vertu de cette plante consiste en telle qualité. Le devoir d'un Juge consiste à bien rendre la Justice. Son revenu consiste en rentes, en blés, &c. Une pièce de terre qui consiste en tant d'arpens. Cette maison consiste en une cour, tant de salles, tant de chambres.)

En parlant de ce qu'il y a de principal & de plus important dans une affaire, dans une question, dans une difficulté, on dit, (Le tout consiste à savoir....)

CONSISTOIRE. s. m. On appelle ainsi l'Assemblée des Cardinaux, convoquée par le Pape, pour les consulter, & leur demander leur avis sur quelques affaires importantes. (Cela fut résolu en plein Consistoire. Les préconisations d'Évêchés se font dans le Consistoire. Lorsque le Pape fait des Cardinaux, il le déclare dans le Consistoire. Le Pape tint Consistoire. Entrer au Consistoire. Au sortir du Consistoire.)

CONSISTOIRE, se dit aussi Du lieu où se tient ordinairement cette assemblée.

CONSISTOIRE, se dit aussi en parlant de l'Assemblée des Ministres & des Anciens de la Religion prétendue Réformée, pour délibérer des affaires de leurs Églises. (Les Anciens du Consistoire. On se plaignit de lui au Consistoire. On le demanda au Consistoire. Il fut repris en plein Consistoire.)

CONSISTORIAL, ALE. adj. Qui appartient au Consistoire que le Pape tient. (Congrégation consistoriale. Matière consistoriale. Jugement Consistorial. Les Officiers, les Avocats Consistoriaux.)

On appelle *Bénéfices consistoriaux*, Les Évêchés, Abbayes & autres Bénéfices, dont les bulles sont demandées & expédiées par voie de Consistoire.

CONSISTORIALEMENT. adv. En Consistoire, selon les formes du Consistoire. (Cela fut jugé consistorialement.)

CONSOLABLE. adj. Qui peut recevoir consolation, qui se peut consoler. (Sa perte est si grande, qu'il n'est pas consolable. Il n'en est pas consolable.) Il ne se dit guère qu'avec la négative.

CONSOLANT, ANTE. adj. Qui console. (Ce que vous me dites-là n'est guère consolant. C'est une chose bien consolante dans ses malheurs, que de ne se les être point attirés par sa faute. C'est une nouvelle bien consolante pour un homme de bien, que d'apprendre les progrès de la Religion.)

CONSOLATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui apporte de la consolation. (Dieu est le consolateur de nos ames, le consolateur des malheureux, des malades, des affligés. Il a été toute sa vie le consolateur des prisonniers, des malades. L'Église appelle le Saint-Esprit, Le consolateur, l'Esprit consolateur. La Sainte Vierge est la consolatrice des affligés.)

CONSOLATION. s. f. Soulagement que l'on donne à l'affliction, à la douleur, au déplaisir de quelqu'un. (Grande consolation. Douce consolation. Consolations spirituelles. Donner, apporter de la consolation. Recevoir de la consolation. Écrire une lettre de consolation. Grand sujet de consolation. Faites cela pour ma consolation.)

CONSOLATION, se dit aussi d'Un véritable sujet de satisfaction & de joie. (C'est une grande consolation à un père, pour un père, de voir ses enfans se porter au bien.)

Il se dit quelquefois De la chose, ou de la personne qui console. (La Philosophie est sa consolation, sa seule consolation. Vous êtes toute ma consolation. Je n'ai point d'autre consolation que vous. Dieu est toute ma consolation.)

CONSOLATOIRE. adj. de t. g. Consolant. (Discours consolatoire.) Il vieillit.

CONSOLE. s. f. Pièce d'Architecture, qui est saillante & ornée, qui sert à soutenir une corniche, un fronton de croisée, &c. (Toute la face du bâtiment étoit ornée de consoles qui soutenoient des bustes de marbre. Pour l'ornement des chambres, on se sert de consoles de bois doré, sur lesquelles on met des bronzes, des pendules & des porcelaines.)

CONSOLER. v. a. Soulager, adoucir, diminuer l'affliction, la douleur d'une personne, soit par des discours, soit par des soins, ou de quelque autre manière que ce soit. (Consoler les affligés, les malades. Consoler par lettres. Consoler par visites, &c. Je tâche de le consoler sur la mort de son père. Il ne se peut consoler de la perte qu'il a faite. Il se console avec ses amis. Se consoler avec Dieu. On n'a pas eu de peine à le consoler. Il s'est bientôt consolé, il est déjà tout consolé.)

CONSOLÉ, ÉE. participe.

CONSOLIDATION. s. f. Action par laquelle une chose est consolidée, état de la chose consolidée. Il ne se dit guère au propre qu'en termes de Chirurgie. (La consolidation d'une plaie.)

On dit en termes de Pratique, *La consolidation de l'usufruit à la propriété*, pour dire, La réunion de l'usufruit à la propriété.

CONSOLIDER. v. a. Rendre ferme, rendre solide. Il ne se dit guère au propre que des plaies. (Cette plaie est rejointe, mais on n'a pu encore la consolider.)

On dit en termes de Pratique, *Consolider l'usufruit à la propriété*, pour dire, Réunir l'usufruit à la propriété.

On dit figur. *Consolider une union, consolider un traité*, pour dire, Affermir une union, affermir un traité.

CONSOLIDÉ, ÉE. participe.

CONSOMMATEUR. s. m. Celui qui consomme. (Les Cultivateurs & les Consommateurs.) Il signifie aussi, Qui perfectionne. (JESUS-CHRIST est l'auteur & le consommateur de notre foi.)

CONSOMMATION. s. f. Action de consommer. Achevement, accomplissement, per-

fection. (La consommation d'un ouvrage. La consommation des Prophéties. La consommation d'une affaire.)

En parlant du droit qu'un Patron Laïque ou Ecclésiastique a de nommer à un Bénéfice, on se sert du mot de *Consommation*, pour dire, que L'usage qu'il a fait de son droit, est consommé. (Les provisions d'un Bénéfice sont pour cette fois la consommation du droit de Collateur.)

On dit, *La consommation des siècles*, pour dire, La fin des siècles, la fin du monde.

On dit aussi, *La consommation du mariage*, pour dire, La première fois que le mari & la femme habitent ensemble après la bénédiction nuptiale.

Consommation, se dit aussi Du grand usage qui se fait de certaines choses, de certaines denrées. (Grande consommation de bois, de blés, de sel. On fait payer le droit de consommation des vins en ce pays-là. Il se fait une grande consommation de fourrages.)

CONSOMMÉ. s. m. Bouillon fort succulent d'une viande extrêmement cuite. (Bon consommé. Faire un consommé. Prendre un consommé. Il ne vit que de consommés. Un consommé de perdrix. Un consommé de chapon.)

CONSOMMER. v. a. Achever, accomplir, mettre en sa perfection. (Consommer un ouvrage, une affaire. Dieu consomma en six jours l'ouvrage de la Création. Notre-Seigneur a consommé toutes les Prophéties. Toutes les Prophéties ont été consommées en lui. Notre-Seigneur dit en mourant, tout est consommé.)

On dit en termes de Jurisprudence, qu'*Un homme a consommé son droit*, *que son droit est consommé*, Quand le droit qu'on a en quelque chose a eu son effet. (Ce Collateur a consommé son droit par la nomination d'un tel. Le droit de retrait d'un Seigneur est consommé, quand il a reçu ses lods & ventes.)

On dit, *Faire consommer de la viande*, pour dire, La faire tellement cuire, que presque tout le suc, toute la substance soit dans le bouillon. (Prenez une rouelle de veau, un chapon, &c. & faites consommer tout cela.)

Consommer, se dit aussi Des choses qui se détruisent par l'usage, comme vin, viande, bois & toutes sortes de provisions. (Consommer des denrées. Consommer des fourrages. Consommer des provisions de bouche.)

Consommé, ée. participe.

Il signifie aussi Parfait. (Sagesse consommée. Vertu consommée. Science consommée.)

On dit, qu'*Un homme est consommé en science*, *en toute sorte de conscience*, pour dire, qu'il est fort savant.

CONSOMPTIF, IVE. adj. Il se dit des remèdes propres à consumer les humeurs, les chairs, &c.)

Il s'emploie aussi substantivement. (Un consomptif.)

CONSOMPTION. s. f. Il se dit De certaines choses qui se consument. (Il se fait une grande consomption de bois dans ce fourneau. La victime fut brûlée jusqu'à l'entière consomption. La consomption des espèces sacramentelles dans l'Eucharistie.)

Il signifie aussi, Certaine espèce de phthisie fort ordinaire en Angleterre, qui consume & dessèche le poumon, les entrailles, & toute la substance du corps. (Il est malade, il se meurt de la consomption.)

On dit aussi d'Une personne qui dépérit, qu' (Elle est malade de consomption.)

CONSONNANCE. s. f. Accord de deux sons dont l'union plaît à l'oreille. (L'unisson, l'octave, la quinte, sont des consonnances. Consonnance parfaite. Consonnance imparfaite. Varier les consonnances.)

Il signifie aussi, Uniformité, ressemblance de son dans la terminaison des mots qui riment ensemble. (Consonnance parfaite. Consonnance imparfaite.)

CONSONNANT. adj. Terme de Musique. Qui est formé par des consonnances. (Accord consonnant.)

CONSONNE. adj. f. Il se dit de toutes les lettres de l'alphabet qui n'ont point de son d'elles-mêmes, & ne se peuvent prononcer qu'étant jointes à des voyelles. (L'alphabet est composé de lettres voyelles & de lettres consonnes.)

Il est aussi substantif. (Les voyelles & les consonnes. L'*x* est une double consonne.)

CONSORTS. s. m. pluriel. Terme de Pratique. Ceux qui ont intérêt avec quelqu'un dans un procès, dans une affaire civile, &c. (On l'a condamné lui & ses consorts à payer solidairement.)

CONSOUDE. s. f. Plante à fleur monopétale. Elle est vulnéraire, & tire son nom de la vertu qu'elle a de consolider les plaies. On l'emploie aussi dans les pertes de sang.

CONSPIRATEUR. s. m. Celui qui conspire pour quelque mauvais dessein, principalement contre les Princes, contre l'État, contre les personnes publiques. (C'étoit un des conspirateurs.)

CONSPIRATION. s. f. Conjuration, entreprise contre l'État, contre les Puissances auxquelles l'on doit obéir. (Grande, dangereuse, horrible conspiration. Conspiration contre l'État, contre la vie du Prince. Ourdir, tramer, faire, machiner, former une conspiration. Il est le chef, l'auteur, le conducteur de la conspiration. Découvrir une conspiration.)

Il se dit aussi, en parlant de quelques affaires particulières, mais toujours en mauvaise part. (Il y a une conspiration contre vous. On a fait une conspiration pour lui faire avoir, pour lui faire perdre une telle charge.)

CONSPIRER. v. n. Être unis d'esprit & de volonté pour quelque dessein bon ou mauvais. (Conspirer unanimement. Ils conspirent tous à même fin. Ils conspirent au bien public. Ils conspirent ensemble pour rétablir l'ordre & la justice. Tout le monde conspire à la fortune, à la ruine, à la destruction de... Ils ont conspiré contre vous, contre l'État.)

Il est aussi actif. (Ils ont conspiré la ruine de l'État. Il a conspiré ma mort, conspiré ma perte.)

Conspirer, quand il est dit absolument, signifie toujours Faire une conspiration contre l'État, ou contre le Prince. (On eut avis que l'on conspiroit dans cette Ville.)

Conspirer, se dit figurément Des choses qui contribuent au même effet. (Tout conspire à la gloire du Roi, à la félicité de l'État. Tous les événemens de cette année ont conspiré au bonheur du Royaume.) En ce sens il est neutre.

Conspiré, ée. participe.

CONSPUER. v. a. Cracher sur quelque chose. Il est familier, & ne s'emploie qu'au figuré, pour dire, *Mépriser d'une façon marquée.*

Conspué, ée. participe.

CONSTAMMENT. adv. Avec constance, fermeté, persévérance. (Souffrir constamment, aimer constamment. S'attacher constamment à quelque chose. Suivre constamment un dessein.)

Il signifie aussi, Certainement, indubitablement, assurément, invariablement. (Je ne sai pas s'il a fait telle chose, mais constamment il a dit... Cette nouvelle est constamment vraie.)

CONSTANCE. s. f. Vertu par laquelle l'ame est affermie contre les choses qui sont capables de l'ébranler, telles que la douleur, l'adversité, les tourmens, &c. (Grande, rare, admirable, merveilleuse, invincible, inébranlable constance. La vertu de constance. Montrer, témoigner, faire paroître sa constance, de la constance. Opposer sa constance à la douleur, à la fortune, &c. Souffrir, endurer avec constance. Il a eu bien de la constance. La fortune a exercé, a éprouvé la constance de ce Philosophe. La constance affermit l'homme, soutient l'homme contre les adversités.)

On le prend aussi quelquefois pour Persévérance. (Il a poursuivi ce dessein avec beaucoup de constance. Il a eu bien de la constance de ne se point lasser pendant un si long temps. Il aime avec constance. La constance de son amour, de son amitié.)

CONSTANT, ANTE. adj. Qui a de la constance, de la fermeté dans le malheur, dans les douleurs. (Il a montré une ame constante dans les plus grands maux. Constant dans les tourmens. Constant dans son mal. Il est ferme & constant dans l'adversité.)

Il signifie aussi, Certain, indubitable. (Il n'en faut pas douter, la chose est constante, très-constante. Il est très-constant que... Cela est constant, passe pour constant. On me l'a donné pour constant. C'est une vérité constante parmi les Philosophes, parmi les Politiques, &c.)

Il sign. encore Persévérant, qui ne change pas. (Il est constant dans ses desseins, dans son travail. Constant dans la foi. Constant en amour, dans son amour. Une constante volonté. Une ferme & constante résolution. Il a l'esprit constant.)

En Géométrie, on appelle *Constantes*, Les quantités qui demeurent toujours les mêmes, par opposition aux quantités variables qui changent continuellement.

Il se dit aussi figur. De toutes les choses qui demeurent toujours ou long-temps en même état. (Fortune fixe & constante. État constant & immuable. Tout change en ce monde, il n'y a rien de constant. Constante prospérité.)

CONSTATER. v. a. Établir la vérité d'un fait par des preuves convaincantes. (Il faut constater ce fait avant que d'en tirer aucune induction.)

Constaté, ée. participe.

CONSTELLATION. s. f. Assemblage d'un certain nombre d'étoiles fixes, auquel on a supposé une figure, soit d'hommes, soit d'animaux, & donné un nom pour le distinguer des autres assemblages de même espèce. (Les Astronomes ont divisé le Ciel en différentes constellations. On appelle *Signe*, Les douze constellations qui composent le Zodiaque, La constellation de la Vierge, du Taureau.)

On dit, qu'*Un homme eſt né ſous une heureuſe, ſous une malheureuſe conſtellation*, pour dire, qu'Il eſt heureux ou malheureux.

CONSTELLÉ, ÉE. adj. Qui eſt fait ſous certaine conſtellation. (Anneau conſtellé. Pierre conſtellée. C'eſt une ſuperſtition de l'Aſtrologie, que d'attribuer des vertus à des anneaux conſtellés.)

CONSTER. v. n. imperſ. Être évident, être certain. Il ne s'emploie guère qu'au Palais, où l'on dit, (Il conſte de cela. Il conſte que....)

CONSTERNATION. ſ. f. Étonnement accompagné d'abattement de courage. (Grande, extrême, générale conſternation. Cela cauſa une telle conſternation dans les eſprits, dans la Ville....Cette perte fut ſuivie d'une conſternation univerſelle. Tout le monde étoit dans la dernière conſternation.)

CONSTERNER. v. a. Frapper d'étonnement, & abattre le courage. (Cette nouvelle ſeroit capable de conſterner les eſprits. Cette perte les a tous conſternés. Il en fut tellement conſterné, que....)

CONSTERNÉ, ÉE. participe.

CONSTIPATION. ſ. f. État de celui qui eſt conſtipé. (Une ſi longue conſtipation eſt dangereuſe.)

CONSTIPER. v. a. Reſſerrer le ventre de telle ſorte, qu'on ne peut aller librement à la ſelle. (Ces fruits-là, ces ſortes de viandes conſtipent ceux qui en mangent. Il en eſt conſtipé.)

CONSTIPÉ, ÉE. participe.

CONSTITUANT, ANTE. adj. Celui qui conſtitue. Il ne ſe dit guère que dans les actes où l'on conſtitue Procureur. (En outre ledit ſieur conſtituant lui a donné pouvoir de...)

CONSTITUER. v. a. Compoſer un tout. Il ſe dit de pluſieurs choſes unies enſemble pour former un tout, comme en étant les parties. (L'ame & le corps conſtituent l'homme. La matière & la forme conſtituent le corps phyſique. Ce qui conſtitue le Poëme Dramatique, eſt....)

CONSTITUER, ſignifie auſſi, Faire conſiſter en.... (Les Philoſophes conſtituent l'eſſence de l'homme dans la raiſon. Ils conſtituent le ſouverain bien dans la vertu.) En ce ſens il eſt du ſtyle didactique.

Il ſignifie encore, Mettre, établir. (Je l'ai conſtitué mon Procureur. Il eſt conſtitué en dignité. Qui vous a conſtitué Juge?)

On dit en termes de Palais, *Conſtituer quelqu'un priſonnier*, pour dire, Le mettre en priſon.

On dit auſſi, *Conſtituer un homme en frais, en dépenſe*, pour dire, Être cauſe qu'il fait des frais, de la dépenſe.

On dit, *Conſtituer une rente, conſtituer une penſion*, pour dire, Créer une rente, une penſion. (Il m'a conſtitué une rente de tant au denier vingt, ſur le plus clair de ſon bien. Il a conſtitué à ſon fils une penſion de telle ſomme, pour lui tenir lieu d'alimens.)

On dit auſſi, *Conſtituer une dot, conſtituer une telle ſomme, un tel héritage en dot*, pour dire, Établir une dot, aſſigner une dot ſur tels deniers, ſur tel héritage.

CONSTITUÉ, ÉE. participe. (Un tout conſtitué de telles & telles parties. Homme conſtitué en dignité. Tout ſon bien eſt en rentes conſtituées.)

On dit auſſi, qu'*Un homme eſt bien ou mal conſtitué*, qu'*il a le corps bien ou mal conſtitué*, pour dire, qu'Il eſt de bonne ou de mauvaiſe complexion, qu'il eſt bien ou mal conformé au-dedans.

CONSTITUTIF, IVE. adjectif. Ce qui conſtitue eſſentiellement une choſe. (La diviſibilité eſt une propriété conſtitutive de l'étendue.)

CONSTITUTION. ſ. f. Compoſition. (La forme & la matière entrent dans la conſtitution du corps naturel.)

Il ſe dit auſſi De l'établiſſement, de la création d'une rente, d'une penſion ; & les rentes mêmes s'appellent des conſtitutions. (Un contrat de conſtitution. Il a pour cent mille livres de conſtitutions. Il a mis la plus grande partie de ſon bien en conſtitutions.)

CONSTITUTION, ſignifie auſſi Ordonnance, Loi, Réglement. (Bonne, ſage, ſainte conſtitution. Les Conſtitutions des Empereurs. Les Conſtitutions Impériales. Les Conſtitutions Canoniques. Conſtitutions Apoſtoliques. Les Conſtitutions d'un Ordre Religieux. Faire des Conſtitutions. Enfreindre, violer les Conſtitutions. Recevoir une Conſtitution. Cette République étoit gouvernée par de bonnes Conſtitutions. La Conſtitution d'un tel Empereur porte que....)

Il ſe dit auſſi du tempérament & de la complexion du corps humain. (Bonne, forte conſtitution. Il eſt de bonne conſtitution, de mauvaiſe conſtitution.)

On dit encore, *La conſtitution des parties du corps humain*, pour dire, L'ordre & l'arrangement. Les Philoſophes appellent *Conſtitution du monde*, L'ordre & la ſituation des parties du monde entr'elles.

CONSTRICTEUR. ſ. m. Terme d'Anatomie, qui ſe dit de différens muſcles dont l'action eſt de reſſerrer quelque partie. (Les conſtricteurs du pharynx. Les conſtricteurs du vagin.)

CONSTRICTION. ſ. f. Terme de Phyſique. Reſſerrement des parties d'un corps.

CONSTRINGENT, ENTE. adj. Qui reſſerre.

CONSTRUCTION. ſ. f. Arrangement, diſpoſition des parties d'un bâtiment. (La conſtruction de ce Palais eſt parfaitement belle & ſolide. Cet homme-là entend bien la conſtruction des vaiſſeaux.)

Il ſe dit figur. d'Un ouvrage d'eſprit. (La conſtruction de ce Poëme n'eſt pas régulière, n'eſt pas heureuſe.)

CONSTRUCTION, en termes de Géométrie, ſe dit de la figure qu'on trace, & des lignes qu'on tire pour réſoudre un problême.

CONSTRUCTION, figur. & en termes de Grammaire, ſignifie L'arrangement des mots ſuivant les règles & l'uſage de la langue. (La conſtruction de cette phraſe eſt fort bonne, régulière, eſt vicieuſe, louche. Il n'y a pas là de conſtruction. Défaut de conſtruction.)

CONSTRUIRE. v. a. Bâtir, faire un édifice. (Conſtruire une maiſon, un palais. Il a fait conſtruire deux gros pavillons. Cela eſt ſolidement conſtruit. Cela eſt conſtruit avec de bons matériaux. *On dit auſſi*, Conſtruire un vaiſſeau. Conſtruire une galère.)

CONSTRUIRE, figurément & en termes de Grammaire, ſignifie, Arranger des mots ſuivant les règles & l'uſage de la langue. (Conſtruire une phraſe. Cette période eſt bien conſtruite.)

On dit figurément, *Conſtruire un Poëme*, pour dire, Arranger, diſpoſer toutes les parties d'un poëme. (Pour bien conſtruire un poëme, il faut avoir beaucoup d'imagination & de jugement. Ce poëme a été conſtruit avec beaucoup d'art.

CONSTRUIT, ITE. participe.

CONSUBSTANTIALITÉ. ſ. f. Terme de Théologie. Unité & identité de ſubſtance. (Les Ariens nioient la conſubſtantialité du Fils avec le Père.)

CONSUBSTANTIEL, ELLE. adj. Terme de Théologie, dont on ſe ſert en parlant des perſonnes de la Trinité, pour dire, qu'Elles n'ont qu'une ſeule & même ſubſtance. (Les trois perſonnes de la Trinité ſont conſubſtantielles. Le Fils eſt conſubſtantiel au Père.)

CONSUBSTANTIELLEMENT. adv. Terme de Théologie. (Le Fils eſt conſubſtantiellement un avec le Père.)

CONSUL. ſ. m. L'un des deux Magiſtrats qui avoient la principale autorité dans la République Romaine, & dont les fonctions ne duroient qu'un an. (Créer, faire, élire des Conſuls. Continuer un Conſul. Il a été trois fois Conſul. Il étoit Conſul pour la troiſième fois. En l'année que Cicéron & Antoine étoient Conſuls.)

CONSUL, Officier envoyé par ſon Prince en divers ports, échelles, & autres lieux de commerce, pour juger des affaires du négoce, entre ceux de ſa Nation, &c. (Le Conſul de Smyrne, du grand Caire, d'Alep.)

En certaines villes du Royaume, on appelle *Conſuls* ceux que l'on nomme Échevins à Paris, & en quelques autres lieux.

On appelle auſſi à Paris, & en quelques autres Villes, *Conſuls*, Certains Juges pris du nombre des Marchands & Négocians, pour juger promptement des différents qui ſurviennent ſur les matières des lettres & billets de change pour fait de marchandiſes. (Il a été aſſigné pardevant les Conſuls, pardevant les Juges-Conſuls. Par Sentence des Conſuls.)

CONSULS, ſignifie auſſi La Juridiction, le Tribunal des Conſuls. Dans cette dernière acception on dit, (Il a une affaire aux Conſuls. Il l'a fait aſſigner aux Conſuls.)

CONSULAIRE. adj. de t. g. Qui appartient au Conſul Romain. (Dignité Conſulaire. Les Faiſceaux Conſulaires.)

On appelle *Famille Conſulaire*, Celle où il y a eu un Conſul Romain ; & *Perſonne Conſulaire*, Celui qui a été Conſul.

En parlant des anciens Romains, on appelle *Provinces Conſulaires*, Celles où l'on n'envoyoit pour Commandans que des perſonnes de dignité conſulaire.

CONSULAIRE, ſignifie auſſi, Qui appartient à la Juridiction des Conſuls. Et dans ce ſens on dit populairement, en parlant d'un débiteur qui n'oſe ſortir de ſa maiſon, dans la crainte d'être mis en priſon, en vertu d'une Sentence des Conſuls, (Qu'il a la goutte conſulaire.)

CONSULAIREMENT. adv. À la manière des Juges-Conſuls. (Demande jugée conſulairement.)

CONSULAT. ſ. m. Dignité de Conſul. (Demander, briguer, obtenir le Conſulat. Le Conſulat étoit la première dignité dans la République Romaine.)

Il ſignifie auſſi le temps pendant lequel on exerçoit la charge de Conſul. (Sous le Conſulat, pendant le Conſulat d'un tel. Son Conſulat a été remarquable par....)

On appelle auſſi *Conſulat*, L'emploi de Magiſtrats établis dans les Ports, & dont il eſt parlé ci-deſſus. (Il a obtenu le

Consulat d'Alexandrie. Il brigue le Consulat du Caire.)

On donne aussi le nom de *Consulat* à l'emploi des Officiers Municipaux qui portent le nom de Consul.

CONSULTANT. adj. m. Celui qui donne avis & conseil. Il se dit principalement des Avocats. Et en ce sens on appelle *Avocat consultant*, Celui qui ne plaide plus au Barreau, & qui donne seulement son avis quand on le consulte. Il se dit aussi des Médecins. (Médecin consultant du Roi.)

Il s'emploie quelquefois substantiv. (Un tel n'étoit pas des consultans.)

CONSULTATION. s. f. Conférence que l'on tient pour consulter sur quelque affaire, sur une maladie. (Grande, longue consultation. Faire une consultation. Ils furent long-temps en consultation. Les Médecins n'ont rien résolu après une longue consultation. Ils sont entrés en consultation. Il lui faut tant pour sa consultation, pour son droit de consultation.) On appelle au Palais, *Le banc des Consultations*, *la Chambre des Consultations*, *le pilier des Consultations*, Les lieux où l'on trouve les Avocats Consultans, & où l'on va pour avoir leurs avis.

CONSULTATION, signifie aussi L'avis par écrit que les Avocats ou les Médecins donnent touchant l'affaire, touchant la maladie, sur laquelle on les consulte. (J'ai produit, j'ai fait voir la consultation de cet Avocat, de ce Médecin. Il a signé sa consultation.)

CONSULTATIVE. adj. f. Qui n'est d'usage que dans cette phrase, *Avoir voix consultative*, pour dire, Avoir le droit de dire son avis, mais sans que son avis soit compté dans les délibérations de la compagnie. (Les Évêques ont voix délibérative dans les Conciles ; mais les Docteurs n'y ont que voix consultative.)

CONSULTER. v. a. Prendre avis, conseil, ou instruction de quelqu'un. (Consulter l'Oracle. Consulter les Devins. Consulter les Avocats. Consulter les Médecins. Il a consulté les Experts. Il a consulté les Docteurs, consulté les Casuistes sur ces points-là. Se consulter soi-même.)

On dit dans le même sens, (Consulter les astres. Consulter ses livres.)

On dit figur. *Consulter sa conscience*, *consulter ses forces*, *consulter son devoir*, pour dire, Examiner si la conscience, si les forces, si le devoir permettent de faire ce qu'on propose.

On dit dans le même sens, (Consulter ses intérêts, son goût. Je n'ai rien à vous dire là-dessus, consultez votre goût, consultez vos intérêts.)

On dit figur. *Consulter le miroir*, *consulter son miroir*, pour dire, Se mirer, s'ajuster au miroir.

On dit figurément & familièrement, *Consulter son chevet*, pour dire, Se donner le temps de délibérer sur une chose, passer la nuit avant que de se déterminer.

CONSULTER, s'emploie aussi absolument, & signifie, Conférer ensemble, délibérer. (Ils consultèrent ensemble. Il en veut consulter avec ses amis. Les Avocats ont consulté sur cette affaire-là. Les Médecins ont consulté sur sa maladie. Il consulta long-temps avant que de s'engager.)

CONSULTER, se dit aussi de la chose sur laquelle on prend conseil. (Consulter une affaire, une maladie.) En ce sens il se dit aussi au passif. (Cette affaire a été consultée aux meilleurs Avocats. Cette maladie a été consultée aux plus grands Médecins.)

CONSULTÉ, ÉE. participe.

CONSULTEUR *du saint Office*. s. m. Docteur commis par le Pape, pour donner son avis sur quelques matières qui regardent la foi ou la discipline. (Il y a eu plusieurs Consulteurs du saint Office, qui ont donné leur avis sur....)

CONSUMANT, ANTE. adj. Qui consume. (Un feu consumant.)

CONSUMER. v. a. Dissiper, détruire, user, réduire à rien. (Le feu consuma tout ce grand édifice en deux heures de temps. La victime fut consumée par le feu. Le temps consume toutes choses. Il consume tout son bien en débauches. Il a consumé son patrimoine. La rouille consume le fer. J'ai consumé beaucoup de temps à cet ouvrage. Il se consume en procès, en dépenses, &c. Il se consume d'ennui & de tristesse. Se consumer en regrets. Les ennuis le consument. Il se consume. Cette maladie le consume.)

CONSUMÉ, ÉE. participe.

CONTACT. s. m. (Le C final se prononce.) Attouchement de deux corps. Il n'est en usage que dans le didactique. (Quelques Philosophes modernes prétendent que le contact immédiat de deux corps en repos est la cause de la dureté.)

CONTAGIEUX, EUSE. adj. Qui se prend & se communique par contagion. (Une fièvre contagieuse. La petite vérole est un mal contagieux, une maladie contagieuse.)

On le dit aussi figurément du Vice, de l'erreur, de la rebellion, de l'hérésie, & de toutes les mauvaises choses qui se communiquent par la fréquentation, ou par l'exemple. (Une erreur, une passion, une conversation contagieuse. Un exemple contagieux. Tout le monde le fuit, on diroit que son malheur est contagieux.)

CONTAGION. s. f. Communication d'une maladie maligne. (Ce mal se prend par contagion.)

Il signifie souvent aussi La maladie qu'on nomme Peste. (Grande contagion. Il y a de la contagion en tel pays. La contagion est dans une telle ville. La contagion a dépeuplé cette Province. Du temps de la contagion. Il est malade de la contagion.)

En ce sens il se dit figur. du Vice, de l'hérésie, & autres choses pernicieuses. (L'hérésie est une contagion.)

Il se dit aussi figurément de toutes les mauvaises choses qui se communiquent par la fréquentation, ou par l'exemple. (La contagion des mauvaises mœurs. La contagion du vice, de l'hérésie. Il est devenu méchant, devenu débauché par contagion.)

CONTAMINATION. s. f. Souillure. (Contamination légale. Suivant la Loi de Moyse, il y avoit plusieurs sortes de contaminations.) Il est vieux.

CONTAMINER. v. a. Souiller. (Dans la Loi de Moyse, ceux qui touchoient les morts, qui mangeoient des animaux qu'elle avoit déclarés immondes, étoient contaminés.) Il est vieux.

CONTAMINÉ, ÉE. participe.

CONTE. s. m. Narration, récit de quelque aventure, soit vraie, soit fabuleuse, soit sérieuse, soit plaisante. Il est plus ordinaire pour les fabuleuses & les plaisantes. (Un beau conte. Un conte bien long. Un bon, un mauvais conte. Un conte pour rire, divertissant, agréable, ennuyeux, ridicule, plaisant, fait à plaisir. Un vieux conte. Le conte est véritable. Faites-nous un peu le conte de ce qui arriva-là. On fait d'étranges contes de cet homme-là. C'est un homme qui fait un conte de bonne grâce, qui fait bien un conte. Il ajoute au conte. Il embellit, il enrichit, il enjolive le conte. Il ajuste un peu le conte. Vous oubliez telle particularité, elle est encore du conte. Ce n'est pas une véritable histoire, c'est un conte. Ce sont des contes. Faire des contes. C'est un grand faiseur de contes. Il nous amuse ici avec ses contes.)

On appelle proverbialement, (Conte de bonne femme, conte de vieille, conte d'enfans, conte de ma mère l'oie, conte de la cigogne, à la cigogne, conte de peau d'âne, conte à dormir debout, conte jaune, bleu, conte borgne,) Des fables ridicules, telles que sont celles dont les vieilles gens entretiennent & amusent les enfans.

On appelle *conte en l'air*, Un conte qui n'a aucun fondement, ni aucune apparence de vérité ; & *Conte gras*, Un conte licentieux & trop libre.

CONTEMPLATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui contemple. Il se dit principalement de celui qui contemple de la pensée seulement. (Un Contemplateur perpétuel, un grand Contemplateur. Contemplateur des merveilles de Dieu, des secrets de la nature.)

CONTEMPLATIF, IVE. adj. Qui s'attache à contempler de la pensée. (Homme fort contemplatif. Philosophie contemplative. Une dévote contemplative.)

On appelle *Vie contemplative*, Celle qui se passe presque toute dans la méditation ; & alors elle est opposée à la vie active. (S'adonner à la vie contemplative.)

On dit substantivement, *Les contemplatifs*, en parlant de ceux qui se dévouent à la vie d'oraison & de méditation.

CONTEMPLATION. s. f. Action par laquelle on contemple, soit des yeux du corps, soit de ceux de l'esprit. (Profonde, grande, perpétuelle, dévote contemplation. Il est toujours en contemplation. La contemplation des choses divines. S'adonner à la contemplation. La contemplation des astres.)

EN CONTEMPLATION, se dit en termes de contrats & de traités, pour dire, En considération. (Les deux Princes, en contemplation de la paix, ont relâché de leurs prétentions. Le Roi, en contemplation de ses services, lui a accordé.... Le père, en contemplation de cette alliance, de ce mariage, a cédé, a donné....)

CONTEMPLER. v. a. Considérer attentivement, soit avec les yeux du corps, soit avec ceux de l'esprit. (Il y a long-temps que je contemple cet homme sans le pouvoir reconnoître. Contempler un bâtiment, un tableau, &c. Contempler le Ciel. Contempler les astres. Contempler la grandeur & les perfections de Dieu. Contempler les choses divines.)

Lorsque *Contempler* est employé absolument & sans régime, il se prend toujours dans la signification de Méditer. (C'est un homme qui passe sa vie à contempler.)

CONTEMPLÉ, ÉE. participe.

CONTEMPORAIN, AINE. adj. Celui, celle qui est du même temps. (Les Auteurs

contemporains. Histoire contemporaine.)

On appelle *Historiens contemporains*, Les Auteurs qui ont écrit les choses qui se sont passées dans leur temps.

Il est aussi substantif. (C'est mon contemporain.)

CONTEMPTEUR. s. m. Qui méprise, (Contempteur des Dieux.) Il n'est que du style soutenu.

CONTEMPTIBLE. adj. Vil & méprisable. (Il s'est rendu contemptible. C'est un homme vil & contemptible.) Il vieillit.

CONTENANCE. s. f. Capacité, étendue. (Ce vaisseau est de la contenance de tant de tonneaux. Ce parc est de la contenance de cent arpens.)

CONTENANCE, signifie aussi Le maintien, la posture, la manière de se tenir. (Bonne contenance. Mauvaise contenance. Contenance grave, sérieuse. Contenance forcée. Contenance ridicule. Contenance embarrassée. Il ne sait quelle contenance tenir. Sa contenance est d'avoir toujours les mains dans ses poches.)

On dit, qu'*Une personne n'a point de contenance*, pour dire, qu'Elle ne sait de quelle manière se tenir.

On dit, *Perdre contenance*, pour dire, Cesser tout-à-coup d'avoir sa contenance naturelle par l'embarras où l'on se trouve. Et l'on dit de certaines choses, qu'*On les porte par contenance*, qu'*elles servent de contenance*, pour dire, qu'On ne les porte pas par nécessité, mais pour le bon air, pour la bonne grâce. (Une femme qui porte un éventail par contenance. Il porte cela par contenance. Cela lui sert de contenance.)

On dit figur. *Tenir bonne contenance*, *faire bonne contenance*, pour dire, Témoigner de la résolution, de la fermeté. (Les ennemis tenoient bonne contenance, faisoient bonne contenance.)

CONTENANT. s. m. Terme didactique. Ce qui contient. (Le contenant est plus grand que le contenu.)

CONTENDANT, ANTE. adj. Concurrent, compétiteur, qui dispute quelque chose avec un autre. Il n'a guère d'usage à l'adjectif que dans les phrases suivantes. (Les Princes contendans. Les parties contendantes.) Il s'emploie plus ordinairement au substantif. (Il y avoit trois contendans. Les contendans qui aspiroient au prix de la course.) Il se dit plus ordinairement au pluriel & au masculin, qu'au singulier & au féminin.

CONTENIR. v. a. (Il se conjugue comme *Tenir.*) Comprendre dans certain espace, dans certaine étendue. (Ce muid contient tant de pintes. Ce septier contient tant de boisseaux. Ce parc, cette pièce de terre contient tant d'arpens. Champ contenant tant de perches. Tout ce qui est contenu sous les cieux.)

CONTENIR, se dit aussi, en parlant de matières de doctrine, d'érudition, qui sont comprises dans un Livre, dans un Traité, &c. (L'Écriture sainte contient toute la bonne morale. Le symbole de la Foi contient douze articles. Ce livre contient toute la doctrine de Platon. Son ouvrage contient toutes les opinions de Gassendi, de Descartes.)

On dit aussi à peu près dans le même sens, (La Charité contient toutes les vertus. La définition contient le genre & la différence.)

CONTENIR, signifie aussi, Retenir dans certaines bornes. (Ces digues, ces levées ont été faites pour contenir les rivières dans leur lit.)

On dit figurément, (Contenir quelqu'un dans le devoir, le contenir dans l'obéissance.) Et l'on dit absolument dans le même sens, (Contenir quelqu'un. On ne sauroit le contenir.) On dit aussi, *Contenir ses passions*, pour dire, les réprimer.

On dit aussi, *Se contenir*, pour dire, Se retenir, s'empêcher de faire paroître quelque sentiment vif, & particulièrement sa colère. (Quand je l'entendis parler de la sorte, j'eus bien de la peine à me contenir. Peu s'en fallut qu'il ne s'emportât, néanmoins il se contint.)

SE CONTENIR, signifie aussi, S'abstenir des plaisirs de la chair, ou des choses qui peuvent être préjudiciables à la santé. (Tout le monde n'a pas la force de se contenir. Il est difficile de se contenir parmi tant d'occasions de péché. Les Médecins lui ont défendu le vin, les ragoûts; mais il ne peut se contenir. Il est plus facile de s'abstenir que de se contenir.)

CONTENU, UE. participe.

CONTENT, ENTE. adj. Celui, celle qui a l'esprit satisfait. (Un homme content. Il est content de sa condition, de sa fortune, de ses biens. Il est content de peu de choses. Il vit content. Il a le cœur content. Il mène une vie contente. Il ne sera jamais content qu'il ne voie. . . On ne l'avoit jamais vu si content. Que cette mère est contente d'avoir fait un si bon mariage pour sa fille! Avoir l'esprit content.)

On dit, *Avoir le visage content*, pour dire, *Faire paroître sur son visage la satisfaction de son esprit.* Et l'on dit proverbialement, (Il est heureux, qui est content. Il est riche, qui est content.)

On dit, *Être content de quelqu'un*, pour dire, Être satisfait de lui, de son procédé, de sa conduite. (J'ai vu un homme bien content de vous. Vous devez être content de lui.)

On dit aussi, *Être content de quelque chose*, pour dire, En être satisfait. (Il n'est pas content de votre procédé. Les ouvriers ne sont pas contens de leur payement. Il faut les rendre contens. Il doit être content de sa fortune.)

On dit aussi, *Être content*, pour dire, Agréer, acquiescer, consentir. (Je suis content de faire telle chose, pourvu que vous..... Je suis content de vous céder cette terre, à la charge..... Si vous le voulez, j'en suis bien content.)

On dit, qu'*Un homme est bien content de lui-même*, *est content de sa personne*, *de sa petite personne*, pour dire, qu'Il s'estime beaucoup, qu'il a trop bonne opinion de lui-même.

CONTENTEMENT. s. m. Joie, plaisir, satisfaction. (Il y a bien du contentement à vivre en honnête homme. Ses enfans lui donnent du contentement. Recevoir du contentement. Je vous donnerai contentement. Vous aurez contentement.)

On dit proverbialement, *Contentement passe richesse*, pour dire, que La satisfaction de l'esprit est le plus grand de tous les biens.

On dit, *Ce n'est pas contentement*, pour dire, Cela ne suffit pas, je ne suis pas satisfait de cela. (Vous ne m'offrez que cela, ce n'est pas contentement.)

CONTENTER. v. a. Satisfaire, rendre content. (Il faut peu de chose pour le contenter. Le peu de bien qu'il a le contente. Personne ne sauroit le contenter. C'est un homme qui contente tous ceux qui ont affaire à lui. Contenter des ouvriers, des domestiques en les payant bien. Ces sortes de gens sont difficiles à contenter.)

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. (Se contenter de sa fortune. Il ne faut pas être insatiable, il faut se contenter. Contentez-vous de cela, je vous prie. Se contenter d'une honnête médiocrité. Il faut se contenter de ce qu'on a.)

Il signifie aussi, Plaire, donner de la satisfaction à quelqu'un. (Ce jeune homme contente bien ses parens, contente bien son maître. Cela m'a fort contenté. Jamais personne ne m'a pu contenter sur ce sujet. On ne sauroit contenter tout le monde.)

On dit, qu'*Une raison*, *qu'une preuve*, *contentent*, *ou ne contentent point*, pour dire, qu'Elles satisfont l'esprit, ou qu'elles ne le satisfont pas.

Il signifie encore, Apaiser quelqu'un en lui donnant quelque chose. (Cet homme brouillera toujours, si on ne le contente.)

CONTENTER, se dit aussi Des passions & des sens. (Cette musique contente fort les oreilles. Ces objets contentent extrêmement les yeux. Contenter les yeux. Contenter ses appétits. Contenter sa passion. Cette charge a contenté son ambition. Contenter ses desirs. Contenter sa curiosité.)

CONTENTER, s'emploie encore avec le pronom personnel, pour dire, Ne vouloir ou ne pouvoir pas faire plus que ce qu'on a fait, en demeurer-là. (Je me contente de lui avoir prêté de l'argent de ma bourse, mais je ne veux point le cautionner. Vous devriez vous contenter de lui avoir ôté son bien, sans en vouloir à son honneur, à sa vie. Contentez-vous de m'avoir trompé une fois. Il se contenta de parler au portier, & n'entra point dans la maison. Ne vous contentez pas d'y être allé une fois, mais allez-y si souvent, que vous le trouviez.)

CONTENTÉ, ÉE. participe.

CONTENTIEUSEMENT. adv. Avec grande contention & opiniâtreté, ou avec dispute, débat.

CONTENTIEUX, EUSE. adj. Qui est en débat, qui est disputé, ou qui peut être disputé. (Un droit contentieux. Un bénéfice contentieux. La terre dont est question, est contentieuse entre tels & tels. Ce point est contentieux entre les Théologiens, entre les Philosophes. C'est une affaire contentieuse.)

Il signifie aussi, Qui aime à disputer, à contester. (C'est une humeur contentieuse, un esprit contentieux.)

On appelle *Juridiction contentieuse*, La Juridiction des Juges naturels & ordinaires, qui jugent des procès entre les parties contendantes.

CONTENTIF. adj. Terme de Chirurgie, qui se dit d'un bandage qui ne sert qu'à retenir les topiques sur une partie malade.

CONTENTION. s. f. Débat, dispute. (Il arrive souvent des contentions entre ces gens-là. Il s'émut, il y eut, il survint débat & contention entre tels & tels. Il fuit les contentions.)

Il signifie aussi, Chaleur, véhémence dans la dispute. (Ils disputèrent de part & d'autre avec beaucoup de contention.)

On dit, *Contention d'esprit*, pour dire, Grande, extrême application d'esprit. (Il travaille à cela, il s'y applique avec grande

contention d'esprit. La contention d'esprit altère sa santé.)

CONTENU. s. m. Ce qui est renfermé dans quelque chose. Terme didactique. (Le contenant est plus grand que le contenu.)

Il signifie aussi ce que contient un écrit, un discours. (Le contenu de sa lettre. Le contenu de l'Arrêt. Je vous dirai le contenu.)

CONTER. v. a. Narrer, faire un conte, soit vrai, soit fabuleux, soit sérieux, soit plaisant. (Conter une histoire. Conter des histoires. Conter des fables. Conter comment une chose s'est passée. Contez-nous, je vous prie, ce que vous avez vu, ce qui s'est fait. Contez-nous-en le détail, les particularités. On conte que..... J'ai ouï conter à un tel.)

On dit, qu'*Un homme conte bien*, pour dire, qu'il narre bien, qu'il fait agréablement un récit.

On dit familièrement, qu'*Un homme en conte bien*, qu'*il en conte de belles*, qu'*il conte des sornettes*, pour dire, qu'il dit beaucoup de choses à tort & à travers, sans nécessité & hors de propos.

On dit prov. *Conter des fagots*, pour dire, Conter des bagatelles, des choses frivoles.

On dit famil. *En conter à une femme*, pour dire, La cajoler. (Il en conte à une telle. Elle s'en laisse conter. Vous lui en voulez conter.)

On dit dans le même sens, *Conter ses raisons à une femme*, pour dire, Lui parler de galanterie.

CONTÉ, ÉE. participe.

CONTESTABLE. adj. de t. g. Qui peut être contesté. (C'est une maxime, une opinion très-contestable. Cela n'est pas contestable.)

CONTESTANT, ANTE. adj. Celui, celle qui conteste en Justice. (Les Parties contestantes.)

Il se prend aussi substantivement. (Les deux contestans.)

CONTESTATION. s. f. Dispute, débat sur quelque chose. (Former une contestation. Une terre, un bénéfice qui est en contestation. Ils ont été long-temps en contestation. Contestation en Justice. Il aime la contestation. Ce point, cet article est en contestation.)

CONTESTER. v. a. Disputer, débattre quelque chose, soit en Justice ou autrement. (Il me conteste ma qualité. Il conteste ce testament. On lui a contesté cette succession, cette terre. On ne peut évoquer une cause depuis qu'elle est contestée, c'est-à-dire, depuis qu'on s'est présenté en jugement. Contester une proposition. Il se plaît à contester. C'est un article qui est contesté.)

CONTESTÉ, ÉE. participe.

CONTEUR, EUSE. s. Celui ou celle qui fait un conte. (Un conteur agréable.)

Quand on l'emploie seul, il se prend ordinairement en mauvaise part, & signifie, Celui ou celle qui fait des contes & des discours ennuyeux, hors de propos, impertinens. (Ne croyez pas ce qu'il vous dit, c'est un conteur, c'est une conteuse. Un conteur de sornettes, de chansons, de fleurettes.) Il est du style familier.

On appelle prov. *Conteur de fagots*, Un homme qui conte des bagatelles & des niaiseries.

CONTEXTURE. s. f. Terme didactique. Tissure, enchaînement de plusieurs parties qui forment un corps, un tout. (La contexture des muscles, des fibres.)

On dit figur. (La contexture d'un discours, d'un ouvrage d'esprit.)

CONTIGU, UË. adj. Qui touche une chose sans qu'il y ait rien entre-deux. (Maisons, chambres contiguës. Deux jardins contigus. La Normandie est contiguë à la Bretagne. Ma maison est contiguë à la vôtre.)

CONTIGUITÉ. s. f. (l'U se prononce.) État de deux choses qui se touchent. (La contiguité des terres de ces deux maisons... La contiguité des Provinces.)

CONTINENCE. s. f. Vertu qui fait qu'on s'abstient des plaisirs de la chair. (Le don de continence. Garder la continence. Observer la continence dans le mariage. La continence de Scipion.)

CONTINENT, ENTE. adj. Qui a la vertu de continence. (Il est fort continent. Une femme continente.)

CONTINENT. s. Terme de Géographie. Terre ferme que la mer n'entoure pas de tous les côtés. Grande étendue de pays. (Les Géographes divisent le monde entier en deux grands continens; celui de l'ancien monde, qui comprend l'Europe, l'Asie & l'Afrique; & celui du nouveau monde, qui comprend l'Amérique méridionale & l'Amérique septentrionale. On dit que la Sicile étoit jointe autrefois au continent de l'Italie, L'Angleterre est séparée du continent de l'Europe. L'Angleterre & l'Écosse ne font qu'un même continent. La Morée est jointe au continent par un Isthme.)

CONTINGENCE. s. f. Qui n'a guère d'usage que dans les phrases suivantes, *Selon la contingence des affaires*, *selon la contingence des cas*, pour dire, Selon que les affaires tourneront, selon ce qui arrivera.

On appelle en Géométrie, *Angle de contingence*, L'angle qui fait une ligne droite avec une ligne courbe qu'elle touche, celui que font deux lignes courbes qui se touchent en un point.

CONTINGENT, ENTE. adj. Casuel, qui peut arriver, ou n'arriver pas. (C'est une chose contingente, sur laquelle il ne faut pas compter.)

En termes d'École, on appelle *Futur contingent*, Ce qui peut arriver, ou n'arriver pas, & *Propositions contingentes*, Celles qui énoncent une chose qui peut être, ou n'être pas.

On appelle *Portion contingente*, La part & portion qui peut appartenir à quelqu'un dans un partage. Il se dit aussi de la part des frais communs d'une société, & que chacun doit contribuer, à proportion de l'intérêt qu'il y a.

CONTINGENT, s'emploie aussi au subst. pour dire, La part que chacun doit recevoir, ou la part que chacun doit fournir. (Il lui revient tant de cette succession pour son contingent. Chaque Prince d'Allemagne contribue un certain contingent, soit en argent, soit en hommes, doit fournir tant pour son contingent.)

CONTINU, UE. adj. Dont les parties s'entretiennent, & ne sont pas divisées les unes des autres. Il se dit également, & De l'étendue d'un corps non divisé, & de la durée d'un temps non interrompu. Dans la première acception, il n'a guère d'usage que dans le style didactique, & dans les phrases suivantes. (Quantité continue. Étendue continue. Parties continues.) Dans la seconde acception, il a un usage plus étendu. (Dix jours continus de pluie. Fièvre continue. Travail continu. Étude continue. Dix ans de guerre continue. Un bruit continu.)

On appelle *Basse continue*, en termes de Musique, La partie de la Musique qui est la plus basse, & qui sert continûment de base & de fondement aux autres parties.

CONTINU, se dit aussi substantivement; mais dans cette acception, il n'a d'usage que dans le style didactique. (Les parties du continu. Le continu est divisible à l'infini.)

CONTINUATEUR. s. m. Il ne se dit que d'un Auteur qui continue l'ouvrage d'un autre. (Sponde est le continuateur de Baronius.)

CONTINUATION. s. f. L'action par laquelle on continue, & la durée de la chose continuée. (La continuation d'un ouvrage. Il a trouvé beaucoup de difficultés dans la continuation de ce travail. La continuation de la guerre. La continuation des troubles.)

Il signifie aussi la chose continuée. (La continuation d'une muraille. La continuation des Annales de Baronius.)

CONTINUE. s. f. Durée sans interruption. Il ne s'emploie qu'adverbialement. *A la continue*, pour dire, À la longue, à force de continuer. (Il travaille d'abord avec ardeur, mais à la continue il se ralentit. À la continue il se lasse.)

CONTINUEL, ELLE. adj. Qui dure sans interruption. (Travail continuel. Pluie continuelle. Chaleur continuelle. Guerre continuelle.)

CONTINUELLEMENT. adv. Sans cesse, toujours. (Il étudie continuellement. Il joue continuellement. Ils se querellent continuellement.)

CONTINUEMENT. adv. (Il faut prononcer *Continûment*, & on peut l'écrire sans, E, avec un accent.) Sans interruption. (Il y faut travailler continuement. Il écrit continûment depuis le matin jusqu'au soir.)

Continu & *continuement* différent de *Continuel* & *continellement*, en ce que *continu* & *continuement* se disent des choses qui ne sont pas divisées ni interrompues depuis leur commencement jusqu'à leur fin; & que *Continuel* & *continuellement* se disent aussi de celles qui sont interrompues, mais qui recommencent souvent, & à peu d'intervalles.

CONTINUER. v. a. Poursuivre ce qui est commencé. (Continuer un bâtiment, une galerie. Continuer ses études. Continuer un Poëme. Continuer une histoire, un discours. Continuer son voyage. En continuant ses demandes, il prétend que..... Continuer à faire quelque chose. Continuer à bâtir. Continuez à bien faire, & vous vous en trouverez bien. Continuer d'écrire.)

Il signifie aussi Prolonger. (Continuer une ligne, une allée, &c. continuer une terrasse. Continuer une muraille.)

Il signifie aussi Prolonger à quelqu'un la possession de quelque chose. (On lui a continué les privilèges de sa charge. Continuez-lui vos bienfaits. On lui a continué sa pension. Continuer un bail à un Fermier, à un Locataire.)

On dit aussi dans le même sens, Continuer quelqu'un dans une charge, dans un emploi. (On l'a continué Prévôt des Marchands. Continuer un Recteur. Continuer une Supérieure.)

CONTINUER, se dit absolument dans la

signification de poursuivre ce qu'on a commencé. (Il ne peut pas continuer. Continuez, je vous prie. Continuez à faire, à dire, de dire, de faire.)

Continuer, signifie aussi Durer, ne cesser pas; & alors il est neutre. (La pluie, le mauvais temps continue. Je crois que ce mal, que cette guerre ne continuera pas. Cette côte, ces montagnes continuent depuis un tel endroit jusqu'à un tel autre.)

Continué, ée. participe.

CONTINUITÉ. s. f. Liaison des parties du continu. (La continuité des parties.)

En termes de Médecine, on appelle Solution de continuité, La division qu'une plaie fait dans un corps. (Le coup qu'il a reçu n'est qu'une contusion; il n'y a point de solution de continuité.)

Il signifie aussi Durée continue. (Dans la continuité du travail. La continuité des maux.)

En Philosophie, on appelle *Loi de continuité*, La loi suivant laquelle aucun changement ne s'exécute dans la nature, que par degrés insensibles.

CONTONDANT. adj. Terme de Chirurgie. Qui blesse sans percer ni couper, mais faisant des contusions, comme un bâton, une massue. (Instrument contondant.)

CONTORNIATE. adj. f. On donne ce nom à des Médailles de cuivre, terminées dans leur circonférence par un cercle d'une ou de deux lignes de largeur, continu avec le métal, quoiqu'il semble en être détaché par une rainure assez profonde, qui règne à l'extrémité du champ de l'un & l'autre côté de la Médaille.

CONTORSION. s. f. Mouvement violent, procédant d'une cause intérieure, qui tord les muscles, les membres d'une personne. (La colique cause d'horribles, de cruelles, de furieuses contorsions. Le mal de mère fait faire de furieuses contorsions. À voir les contorsions qu'elle fait, on diroit qu'elle est possédée. Une contorsion universelle de tous les membres.)

Contorsion, se dit aussi Des grimaces & des postures extraordinaires que certaines gens font quelquefois en parlant avec véhémence. (Un Orateur qui se démène, & fait des contorsions continuelles.)

CONTOUR. s. m. Terme de Peinture & de Sculpture. Ce qui termine une figure, ou les parties d'une figure, & leur donne le tour qu'elles doivent avoir. (Un beau contour. Le contour de cette figure est admirable. De beaux contours. Des contours hardis, bien entendus. Ce Peintre ne réussit pas dans les contours.)

On dit aussi, (Le contour d'une colonne. Le contour d'un dôme.)

Il se dit encore de toutes sortes d'enceintes. (Le contour de Paris.)

CONTOURNER. v. a. Terme de Peinture, de Sculpture & d'Architecture. Donner à une figure ou à un ouvrage d'Architecture le contour qu'ils doivent avoir. (Savoir bien contourner une figure. Il auroit fallu contourner ce bras autrement. Contourner les feuillages de la rampe d'un escalier.)

Contourné, ée. participe. (Figure bien contournée.)

Il se dit encore De ce qui est de travers, mal tourné. (Une taille contournée.)

En termes de Blason, *Contourné* se dit d'Une figure d'animal, qui, au lieu d'avoir la tête tournée du côté droit de l'écu, l'a tournée du côté gauche.

CONTRACTANT, ANTE. adj. Celui, celle qui contracte. (Il faut de la bonne foi entre les Parties contractantes.)

Il s'emploie aussi quelquefois au sub. (Les contractans. Un des contractans.)

CONTRACTER. v. a. Faire une convention avec quelqu'un. (Contracter mariage, un mariage. Contracter alliance. Contracter une obligation.)

On dit, *Contracter des dettes*, pour dire, Faire des dettes, s'endetter.

Il se met quelquefois absolument. (Contracter avec quelqu'un. Contracter pardevant Notaire. Contracter sous le scel du Châtelet de Paris. Il est mineur, il n'est pas capable de contracter.)

Contracter, se dit aussi des maladies qui se gagnent par une espèce de contagion, ou par quelqu'autre cause que ce soit. (Contracter une maladie. C'est une maladie qu'il a contractée à l'armée.)

Il se dit pareillement Des habitudes qui s'acquièrent par des actions réitérées. (Contracter de bonnes, de mauvaises habitudes.)

Il se dit aussi Des liaisons qui se forment entre deux personnes par une continuelle fréquentation. (Contracter amitié. Contracter familiarité avec quelqu'un.)

Se contracter. v. récipr. Terme de Physique, qui se dit des muscles & des nerfs qui se raccourcissent & se resserrent. (Les muscles causent le mouvement des parties en se contractant.)

Contracté, ée. participe.

CONTRACTION. s. f. Terme de Physique qui se dit du raccourcissement qui arrive aux nerfs ou aux muscles lorsqu'ils viennent à se retirer. (La systole du cœur consiste dans sa contraction. Contraction volontaire, contraction involontaire des muscles. Une grande contraction de nerfs. Cette fluxion, cette blessure lui causa la contraction d'un tel muscle.)

Il est aussi usité en Grammaire, où il signifie la réduction de deux syllabes en une, comme en ces mots, *Août*, *paon*, *faon*, *Laon*, qu'on prononce, *Oût*, *pan*, *fan*, *Lan*.

CONTRACTUEL, ELLE. adj. Qui est stipulé par contrat. (Substitution, institution contractuelle.)

CONTRACTURE. s. f. Terme d'Architecture. Rétrécissement qui se fait dans la partie supérieure d'une colonne.

CONTRADICTEUR. s. m. Celui qui contredit. (Cet avis a eu beaucoup de contradicteurs. Il n'a pas trouvé de contradicteur.)

CONTRADICTION. s. f. Action de contredire, opposition aux sentimens & aux discours de quelqu'un, discours par lequel on combat l'avis d'un autre. (Cet avis a été reçu de tout le monde sans contradiction. Les grands n'aiment pas la contradiction.)

En termes de Philosophie, on dit, qu'*Une chose implique contradiction*, lorsqu'Elle renferme en même temps l'affirmative & la négative. Être, & n'être pas, *implique contradiction*.

On dit aussi qu'*Il y a contradiction entre deux propositions*, lorsqu'elles sont tellement opposées l'une à l'autre, qu'il est impossible que l'une & l'autre soient vraies en même-temps. (Il y a une manifeste contradiction dans ce qu'il dit. Contradiction apparente.)

On appelle *Esprit de contradiction*, Un homme qui ordinairement n'est pas de l'avis des autres. (C'est un esprit de contradiction.)

CONTRADICTOIRE. adj. de t. g. Qui contredit. Il n'est guère en usage qu'en certaines phrases du style didactique. Ainsi, on dit, que *Deux propositions sont contradictoires*, pour dire, qu'Elles renferment des idées directement opposées l'une à l'autre, & qui ne peuvent pas subsister ensemble. On dit aussi, qu'*Une proposition est contradictoire à l'autre*, ou *la contradictoire de l'autre*, pour dire, que l'une affirme ce que l'autre nie. On appelle aussi *Termes contradictoires*, Des termes directement opposés l'un à l'autre, comme *oui*, & *non*; *tout* & *rien*.

Contradictoire, se dit aussi Des Jugemens rendus après que toutes les parties ont été ouies, ou après qu'elles ont produit. (Sentence contradictoire. Arrêt contradictoire. Jugement contradictoire.)

CONTRADICTOIREMENT. adverb. D'une manière contradictoire. (Ces deux propositions sont contradictoirement opposées.)

Contradictoirement, en style de Palais, se dit Des Jugemens rendus après avoir ouï les Parties, ou après qu'elles ont produit; & il se dit par opposition à un Jugement rendu par défaut. (Un Arrêt rendu contradictoirement.)

CONTRAIGNABLE. adj. Terme de Palais. Qui peut être contraint à payer. (Ceux qui ont accepté des lettres de change sont contraignables par corps.)

CONTRAINDRE. v. act. *Je contrains, tu contrains, il contraint. Nous contraignons, vous contraignez, ils contraignent. Je contraignois, nous contraignions. Je contraindrai. Contrains. Je contraignisse.* Obliger quelqu'un par violence, ou par quelque considération qui tient lieu de force, à faire quelque chose contre son gré. (La nécessité l'y a contraint. On l'y contraindra par force. On le contraignit de faire, ou à faire telle chose. On le contraignit à cela. La ville fut contrainte de se rendre.)

On dit prov. *La nécessité contraint la Loi*, pour dire, que La nécessité contraint de passer par-dessus les Lois.

Contraindre, se dit aussi en termes de Pratique, pour dire, Obliger par Justice de payer. (Contraindre quelqu'un par voies de Justice, par Justice. Contraindre par saisie de biens, par corps & autres voies. Si vous ne me payez, je vous ferai contraindre. Les Sergens ont été chez lui pour le contraindre. Contraindre quelqu'un pour les dépens du procès, pour une dette.)

Contraindre, signifie aussi quelquefois simplement Gêner quelqu'un, l'obliger à quelque sorte de retenue, qui l'empêche de faire ce qu'il voudroit, ce qui feroit de son goût. (Je ne prétends pas vous contraindre. Cela me contraint.)

On dit aussi, *Se contraindre*, pour dire, Se gêner, se forcer, se violenter. (Il se contraint devant ces personnes-là. Il est fort libre de son naturel, mais il sait bien se contraindre quand il en est besoin. Ne vous contraignez pas pour moi, je vous prie. La rime contraint le Poëte.)

Il signifie aussi figur. Serrer, presser, mettre à l'étroit. (Cet habit, cette chaussure le contraint si fort, que.... Il veut bâtir en un endroit où il sera fort contraint par la situation.)

Contraint, ainte. participe.

CONTRAINT, AINTE. adj. Gêné. Il est opposé à naturel. (Il n'a pas l'air naturel, il

a l'air contraint. Posture contrainte. Un mouvement contraint. Il n'y a rien de contraint dans ses actions.)

Il signifie aussi Serré, mis à l'étroit. (Contraint dans son habit. Contraint dans ses bottes.) En ce sens, il se dit aussi des choses inanimées. (La rivière est fort serrée, fort contrainte entre ces montagnes, entre ces rochers. La mer est contrainte dans ce détroit, entre ces Îles.)

On dit aussi figurément, (Discours contraint. Vers contraints. Style contraint. Versification contrainte.)

On appelle *Basse contrainte*, en Musique, Une basse à laquelle le Compositeur assujettit les autres parties, & qui se répète ordinairement de quatre mesures en quatre mesures.

CONTRAINTE. s. f. Violence qu'on exerce contre quelqu'un, pour lui faire faire quelque chose malgré lui. (Grande contrainte. Dure contrainte. Extrême contrainte. Faire quelque chose par contrainte. Agir sans contrainte. User de contrainte.)

CONTRAINTE, se dit aussi De la retenue que le respect & la considération obligent d'avoir. (Vous le tenez en contrainte. C'est une grande contrainte que d'être obligé de se taire en de certaines occasions, il est dans une extrême contrainte.)

Il se dit pareillement de la gêne où l'on est quand on est trop serré dans ses habits, dans ses souliers; & généralement de tout ce qui met trop à l'étroit. (Votre habit, vos souliers vous sont trop étroits, vous devez être dans une grande contrainte. Comment pouvez-vous souffrir cette contrainte?

En termes de Pratique, on appelle *Contrainte*, Un acte en vertu duquel on peut contraindre un homme en son corps, ou en ses biens. (Contrainte par saisie de biens. Contrainte par corps.)

CONTRAIRE. adj. Qui est opposé. Il se dit également des choses physiques & des choses morales. (Directement contraire. Totalement contraire. Le froid & le chaud sont contraires. Avoir le vent contraire, la fortune contraire. La vertu & le vice sont contraires. Deux Arrêts contraires. Ces passages, ces lois sont contraires. Cela est contraire à la loi de Dieu, à l'honneur, aux bonnes mœurs. Contraire à la vérité. Cela est contraire à ce que vous en aviez dit.)

Il se dit aussi Des personnes. (C'est un homme qui m'a toujours été contraire. En cela vous êtes contraire à vous-même. Ce sont des gens qui ont toujours été contraires l'un à l'autre, qui ont toujours été de parti contraire.)

Il signifie encore Nuisible. (Il y a des alimens qui sont contraires aux bilieux. Le vin vous est contraire. Un remède contraire à la poitrine.)

Il s'emploie aussi substantivement, & signifie Une chose opposée. (Vous m'avez dit le contraire. Je vois tout le contraire de ce qu'on m'avoit promis. Je soutiens le contraire. Je vous prouverai le contraire. J'en demeure d'accord, je ne dis pas le contraire. Notre traité porte le contraire. Il fait tout le contraire de ce qu'il avoit dit. Il agit tout au contraire de ses ancêtres.)

On dit, *Aller au contraire d'une chose*, pour dire, s'y opposer, y contredire. (On en demeure d'accord, personne ne va au contraire. Allez-vous au contraire de cela?) Il est du style familier.

En Philosophie, on appelle les qualités qui sont directement opposées sous un même genre, *Les contraires*, comme sont le froid & le chaud, l'humide & le sec, le blanc & le noir, &c. (Deux contraires ne peuvent subsister ensemble. Le chaud est le contraire du froid. Il ne peut souffrir son contraire.)

AU CONTRAIRE. adv. Tout autrement, d'une manière opposée. (Vous dites que cela arriva de la sorte; au contraire, il arriva que... Tant s'en faut que cela soit ainsi, qu'au contraire...)

On dit en termes de Pratique, *Défenses au contraire*, Lorsqu'on se réserve à alléguer en temps & lieu des raisons contraires aux prétentions d'une autre personne.

CONTRARIANT, ANTE. adj. Qui est d'humeur à contrarier. (Esprit contrariant. Humeur contrariante. Il est contrariant.)

CONTRARIER, v. a. Contredire. (Vous contrariez tout ce qu'on dit. Il me contrarie toujours. C'est un homme qui ne veut point être contrarié. Vous vous contrariez vous-même. Cela se contrarie.)

Il se met quelquefois absolument. (Vous ne faites que contrarier.)

Il signifie quelquefois faire obstacle, s'opposer à quelqu'un dans ses desseins, dans ses volontés. (Il me contrarie en tous mes desseins, dans tout ce que je veux entreprendre.)

CONTRARIÉ, ÉE. participe.

CONTRARIÉTÉ. s. f. Opposition entre des choses contraires. (Grande, manifeste contrariété. La contrariété qui est entre le froid & le chaud. La contrariété des élémens. Contrariété d'humeurs, de complexions, de desseins, d'opinions, de sentimens. Contrariété de Lois. Contrariété d'Arrêts. Comment pourrez-vous accorder cette contrariété de passages, de lois, &c. Il y a une contrariété. La contrariété qui est entre ces deux esprits.)

Il signifie aussi Obstacle, empêchement. & en ce sens il s'emploie plus ordinairement au pluriel. (Il trouva de grandes contrariétés à ce qu'il prétendoit. Cette proposition recevra bien des contrariétés. Cette affaire a passé, mais après beaucoup de contrariétés.)

CONTRASTE, s. m. Terme de Peinture & de Sculpture, qui signifie Différence, opposition, soit entre le caractère des figures, soit entre leurs attitudes, soit entre les parties d'une même figure, soit entre les couleurs. (Il faut, autant que l'on peut, observer le contraste dans les figures & dans les tableaux. Ce Peintre entend bien le contraste.)

On dit aussi, *Contraste de passions*, pour dire, Combat de passions, passions opposées. (Il y a dans cette Tragédie un contraste de passions, qui fait un très-bel effet.)

On dit aussi, *Contraste de Caractère*, *contraste de sentimens*, pour dire Opposition de caractères & de sentimens.

CONTRASTER. v. a. Terme de Peinture & de Sculpture. Faire un contraste. (Il faut être un habile Peintre pour savoir contraster les têtes, & leur conserver en même-temps l'air naturel.)

Il est aussi neutre. (Ces deux figures contrastent bien ensemble. Cette figure ne contraste pas bien avec celle-là.)

On dit aussi figurém. en parlant d'un Poëme, que (Le Poëte a bien contrasté ses personnages,) que (tels & tels caractères contrastent bien ensemble.)

CONTRASTÉ, ÉE. part. (Des figures bien contrastées, Des caractères bien contrastés.)

CONTRAT. s. m. Pacte, convention, traité entre deux ou plusieurs personnes & rédigé par écrit, sous l'autorité publique. (Contrat de bonne foi. Contrat de vente. Contrat d'acquisition. Contrat d'échange, de donation, de constitution. Contrat de mariage, &c. Dans le mariage, il y a le Sacrement & le contrat civil. Contrat conditionnel. Contrat pur & simple. Contrat extérieur. Contrat frauduleux, fait en fraude des créanciers, &c. Contrat simulé, faux, valide, *ou* invalide, défectueux. Ce contrat est nul. Casser, annuller un contrat. Ratifier, approuver, valider un contrat. Exécuter un contrat. Revenir contre un contrat. Apposer, mettre une condition à un contrat. Signer un contrat. Signer à un contrat. Un contrat en bonne forme. Contrat solennel, authentique. Faire un contrat. Dresser un contrat. La minute d'un contrat. La grosse d'un contrat. Minuter un contrat. Grossoyer un contrat. Homologuer un contrat. Enrégistrer, sceller un contrat. Insinuer un contrat. Passer un contrat. Tels Notaires ont passé ce contrat. Contrat passé pardevant tels Notaires. Faire la lecture d'un contrat. Signifier *ou* faire signifier un contrat. Les termes, les clauses, les conditions d'un contrat. Notre contrat porte cela. Cela est porté par notre contrat. Produire un contrat.)

CONTRAT, dans une signification plus étendue, se prend quelquefois pour Toute convention faite entre deux ou plusieurs personnes; & dans cette acception on dit, (Contrat verbal, contrat tacite.)

CONTRAVENTION. subs. f. Infraction, action par laquelle on contrevient à une Loi, à une Ordonnance, à un Arrêt, à un Traité, ou à un Contrat qu'on a fait. (C'est une contravention manifeste au traité de Paix, au Contrat, à l'Acte de société que nous avons fait ensemble. Il est accusé de contravention à l'Ordonnance, aux Édits. C'est une contravention à l'Arrêt.)

CONTRAYERVA. s. f. Plante qui croît dans le Pérou. Sa racine est aromatique. On en fait usage en Médecine.

CONTRE. Préposition servant à marquer opposition. (Se battre contre quelqu'un. Avoir procès, avoir querelle contre son voisin. Marcher contre l'ennemi. Cela est contre l'honneur, contre l'État. Cela est contre le bon sens, contre toute sorte de raison, d'apparence. Lutter contre la mauvaise fortune. Des sujets qui se révoltent contre leur Souverain. Donner de la tête contre une muraille. Qu'avez-vous à dire contre cela? Je n'ai rien à dire contre. Cette opinion est contre la Sainte Écriture. Quand on fit cette proposition, tout le monde s'éleva contre. Pour moi, je suis contre. Envers & contre tous. Autel contre autel.)

Il signifie aussi, Malgré, sans avoir égard. (Il a fait cela contre mon sentiment, contre l'avis, contre la volonté de tous ses parens, contre les défenses qu'on lui en avoit faites.)

On dit figurément, *Elever autel contre autel*, pour dire, Faire un schisme dans l'Eglise. Il signifie aussi, opposer l'autorité d'une personne puissante à l'autorité d'une autre personne qui n'est pas moins puissante.

On dit proverbialement, *C'est le pot de terre contre le pot de fer*, pour dire, C'est une personne sans crédit, sans force, qui

a affaire à une autre personne qui en a beaucoup.

On dit encore figurément & familièrement, *Aller contre vent & marée*, pour dire, S'embarquer dans une affaire malgré toutes les difficultés.

Au jeu de la Bête, *Faire contre*, se dit, Lorsqu'un des joueurs faisant jouer, un des autres déclare ensuite qu'il joue aussi. (Quand celui qui fait contre vient à perdre, il perd le double de ce qu'il auroit pu gagner. Vous n'avez pas assez beau jeu pour faire contre.)

En cette acception, on appelle *Le contre*, Celui qui fait *contre*; & l'on dit, (Le contre paye double.) Et alors il est pris substantivement.

CONTRE, s'emploie aussi substantivement en d'autres sens. (On parle diversement de cette affaire, il faut savoir le pour & le contre. La chose n'est pas sans difficulté, il y a du pour & du contre.)

CONTRE, signifie aussi, Auprès, proche. (Sa maison est contre la mienne. J'étois assis contre lui. J'étois tout contre. Ce champ est contre le bois.)

On dit aussi, *Attacher quelque chose contre la muraille*, pour dire, L'attacher à la muraille.

Contre entre dans la composition de plusieurs mots. On va rapporter ceux que l'usage a autorisés.

CONTRE-ALLÉE. s. f. Allée latérale & parallèle à une allée principale.

CONTRE-AMIRAL. s. m. Le troisième Officier d'une Flotte, d'une Armée navale, subordonné à l'Amiral & au Vice-Amiral. (On donna alors à cet Officier l'emploi de Contre-Amiral de cette Escadre. Il n'y a point en France de Charge de Contre-Amiral.)

Il se dit aussi Du Vaisseau commandé par le Contre-Amiral. (Cet Officier servoit sur le Contre-Amiral. Pavillon de Contre-Amiral.)

CONTRE-BALANCER. v. a. Compenser. Il se dit proprement en parlant de la proportion qui est entre des choses opposées; & il n'est guère en usage qu'en matière de morale. (Ses raisons contre-balancent fort les vôtres. Ses bonnes qualités contre-balancent fort ses défauts.)

CONTREBANDE. s. f. Terme qui se dit De toutes les choses dont par l'Ordonnance du Prince ou de l'État, il est défendu de trafiquer, de faire commerce. Dans ce sens, on appelle toutes ces sortes de choses, (Des marchandises de contrebande.) On dit aussi, que (C'est de la contrebande. Un Vaisseau chargé de contrebande.)

On dit, *Faire la contrebande*, pour dire, Faire commerce de marchandises de contrebande.

Figurément & familièrement, en parlant d'Un homme qui embarrasse dans une compagnie, ou auquel on ne se fie point, on dit, que (C'est un homme de contrebande.)

CONTREBANDÉ, CONTREBARRÉ, CONTREFASCÉ, &c. Termes de Blason, qui signifient Opposition dans les pièces.

CONTREBANDIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait la contrebande. (Il y a dans les Ordonnances des peines décernées contre les contrebandiers.)

CONTRE-BAS. adv. Terme de Maçonnerie. Il signifie, *Du bas en haut*, & *Contre-haut* signifie, *Du haut en bas*.

CONTRE-BASSE. s. f. Grosse Basse de violon, sur laquelle on joue ordinairement la partie de la Basse, une octave plus bas que sur la Basse de violon commune.

CONTRE-BATTERIE. s. f. Batterie de canons opposée à une autre. (La batterie ayant été dressée, les ennemis firent aussitôt une contre-batterie.)

Il se dit aussi figurément, De ce qu'on fait pour s'opposer aux menées de ceux qui nous sont contraires. (Il y avoit une forte intrigue contre lui, mais il fit sous main une contre-batterie pour la détruire.)

CONTRECARRER. v. a. S'opposer directement à quelqu'un, à ses sentimens, à ses desseins. (Il le contrecarre en toutes choses. Il étoit tout-puissant dans sa compagnie, on a suscité un tel pour le contrecarrer.)

CONTRECARRÉ, ÉE. participe.

CONTR'ÉCART. s. mas. Parties d'un écu contr'écartelé.

CONTR'ÉCARTELER. v. a. Diviser en quatre quartiers un des quartiers de l'écu déjà écartelé.

CONTR'ÉCHANGE. s. m. Échange. (Il lui a donné telle chose en contr'échange.)

CONTRE-CHARME. s. m. Charme contraire, qui détruit ou empêche un autre charme.

CONTRE-CHÂSSIS. s. m. Châssis de verre ou de papier que l'on met devant le châssis ordinaire.

CONTRE-CŒUR. s. mas. Plaque de fer qu'on attache contre le milieu du mur de la cheminée pour le conserver, & pour renvoyer la chaleur. (Contre-cœur de cheminée.)

CONTRE-COUP. s. m. Répercussion d'un corps sur un autre. (La balle a donné contre la muraille, & il a été blessé du contre-coup.)

Il signifie aussi L'impression d'un coup fait à une partie opposée à celle qui a été frappée. (Il fut blessé au front, & mourut du contre-coup. Le contre-coup est souvent plus dangereux que le coup.)

CONTRE-COUP, se dit aussi figurément, Lorsque le malheur de quelqu'un porte, retombe sur un autre. (Si on ruine cet homme-là, le contre-coup retombera sur vous. Cela reviendra sur vous par contre-coup.)

CONTRE-DANSE. s. f. Sorte de danse vive & légère, qui a ses figures propres, & où plusieurs personnes dansent ensemble. (On finit le bal par des contre-danses. Originairement les contre-danses sont des danses de village.)

CONTREDIRE. v. a. On dit à la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif, *Vous contredisez*. À l'égard du reste, il se conjugue comme *Dire*. Contester, dire le contraire. (Contredire quelqu'un. Contredire une proposition. Cet Auteur se contredit en beaucoup d'endroits. Il se contredit lui-même.)

Il se dit absolument. (Cet homme aime à contredire. Il contredit éternellement.)

CONTREDIRE, en termes de Palais, signifie, Faire des écritures, pour détruire les moyens ou les raisons dont la partie adverse se sert. (Il n'y a qu'une pièce à contredire dans ce procès. Ce moyen-là ne mérite pas d'être contredit.)

CONTREDIT, ITE. participe.

CONTREDISANT, ANTE. adj. Qui aime à contredire. (C'est un esprit contredisant, une humeur contredisante.)

CONTREDIT. s. m. Réponse que l'on fait contre ce qui a été dit. (Cela ne reçoit aucun contredit. Cela est sans contredit.)

CONTREDITS, au pluriel. Terme de Palais. Écritures servant de réponses à la production de la partie adverse. (Fournir des contredits.

SANS CONTREDIT. Manière de parler adverbiale. (Certainement, sans difficulté.)

CONTRÉE. s. f. Certaine étendue de pays. (La grêle n'a pas gâté toute la province, elle n'a été que par contrées. Ce sont les meilleures terres de la contrée.)

Il se prend aussi dans une acception plus générale. (Toutes les contrées de l'Asie.)

CONTREFAÇON. s. f. Terme de gens de négoce, qui se dit De la fraude qu'on fait en contrefaisant ou l'impression d'un livre ou la manufacture d'une étoffe, au préjudice de ceux qui en ont le droit & le privilége. (Il a été condamné pour contrefaçon.)

CONTREFACTION. subs. f. Il ne se dit qu'en parlant de livres, dans le sens de contrefaçon.

CONTREFAIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Faire*.) Imiter, représenter quelque personne, quelque chose. (Contrefaire quelqu'un. Contrefaire la voix, l'écriture, le seing, les gestes d'un autre. Contrefaire le chant du Rossignol.)

CONTREFAIRE, se dit plus ordinairement en mauvaise part, De celui qui copie les autres dans le dessein de les tourner en ridicule. (Cette femme se rend odieuse, elle contrefait tout le monde. L'habitude de contrefaire les autres est dangereuse.)

On dit, *Contrefaire un livre*, pour dire, Le faire imprimer au préjudice d'un Libraire qui en a le privilége.

On dit aussi, *Contrefaire des draps, des étoffes*, pour dire, Imiter la fabrique d'un autre ouvrier.

CONTREFAIRE, signifie aussi Déguiser. (Contrefaire son écriture. Contrefaire sa voix. On dit aussi, *se contrefaire*, pour dire, Déguiser son caractère. (On ne peut pas se contrefaire long-temps.)

Il signifie aussi, Rendre difforme & défiguré. (Il a eu des convulsions qui lui ont contrefait tout le visage.)

CONTREFAIT, AITE. participe.

On dit, qu'*Un homme est tout contrefait*, qu'*il a la taille toute contrefaite*, pour dire, qu'il a la taille toute gâtée, toute difforme.

CONTRE-FINESSE. s. f. Finesse opposée à une autre finesse, la finesse dont on se sert contre une personne qui use de finesse. (User de contre-finesse.)

CONTRE-FORT. s. m. Mur contreboutant, servant d'appui à un mur chargé d'une terrasse ou d'un rampant.

CONTRE-FUGUE. s. f. Terme de musique. Fugue dont la marche est contraire à celle d'une autre qu'on a établie auparavant.

CONTRE-GARDE. s. f. Espèce de fortification au-devant d'un bastion, d'une demi-lune, ou d'un autre ouvrage. (Attaquer une contre-garde, emporter une contre-garde.)

CONTRE-HACHER. v. n. Terme du Dessein. C'est passer quarrément & diagonalement des ombres & des teintes par les lignes où l'on en a déjà fait, pour rendre ces ombres & ces teintes plus fortes.

CONTRE-HÂTIER. s. m. Hâtier, ou grand chenet de cuisine, qui a des crochets ou des chevilles de fer en dedans comme en dehors.

CONTRE-HERMINÉ, ÉE. adj. Terme de

Blason. Il se dit d'un champ de sable moucheté d'argent.

CONTRE-JOUR. s. m. L'endroit opposé au grand jour, où le jour ne donne pas à plein. (Les femmes aiment d'ordinaire le contre-jour.) Il s'emploie plus ordinairement dans cette phrase adverbiale, (À contre-jour. Se mettre à contre-jour. Vous ne sauriez bien juger de ce tableau, vous ne le voyez qu'à contre-jour.)

CONTRE-ISSANT. adj. Terme de Blason. Il se dit des animaux adossés, dont la tête & les pieds de devant sortent d'une pièce de l'écu.

CONTRE-LATTE. s. f. Latte qu'on pose perpendiculairement entre deux chevrons, & qui est plus longue & plus épaisse que les lattes ordinaires.

CONTRE-LATTER. v. a. Garnir de contre-lattes.

CONTRE-LATTÉ, ÉE. participe.

CONTRE-LETTRE. s. f. Acte secret, par lequel on déroge en tout ou en partie à ce qui est porté par un premier acte public. (L'obligation est simulée, il y a une contre-lettre. Donner une contre-lettre. Le bail est de six mille francs, mais il y a une contre-lettre de cinq cents livres.)

CONTRE-MAÎTRE. s. m. Officier Marinier, qui commande sous le Maître.

CONTREMANDER. v. a. Révoquer l'ordre qu'on a donné. On le dit des personnes & des choses. (Le Roi avoit mandé cet Officier, il l'a contremandé. Il avoit demandé son carrosse, il l'a contremandé. Il avoit commandé un dîner, il l'a contremandé.)

CONTRE-MARCHE. s. f. Il se dit en parlant d'une armée qui fait une marche contraire ou opposée à celle qu'elle paroissoit vouloir faire. (L'armée avoit pris sa marche vers une telle place, & tout d'un coup on lui fit faire une contre-marche, elle se rabattit sur une autre Place.)

CONTRE-MARQUE. s. f. Seconde marque apposée à un ballot de marchandises, ou à de la vaisselle d'argent. (Faire une contre-marque à de la vaisselle.)

Il se dit aussi d'Un second billet que donne le Portier d'un spectacle.

CONTRE-MARQUER. v. a. Apposer une seconde marque. (Contre-marquer un ballot de marchandises. La vaisselle d'argent où les Orfévres mettent leur marque, doit être contre-marquée du poinçon de la Communauté.)

CONTRE-MARQUÉ, ÉE. participe.

CONTRE-MINE. s. f. Ouvrage souterrain que l'on fait pour éventer la mine de l'ennemi, & pour en empêcher l'effet. (Les Ennemis avoient fait une contre-mine sous le bastion. Les mineurs de la mine & de la contre-mine se rencontrèrent.)

Il se dit aussi d'Une mine pratiquée sous les bastions & sous les dehors d'une Place, pour faire sauter les ennemis, en cas qu'ils vinssent à s'y loger. (En bâtissant la Place, on avoit fait une contre-mine sous chaque bastion.)

CONTRE-MINER. v. a. Faire des contre-mines. (Les assiégés avoient contre-miné ce bastion. Tous les dehors de la Place avoient été contre-minés.)

CONTRE-MINÉ, ÉE. participe.

CONTRE-MONT. Façon de parler adv. En haut. *Gravir contre-mont*, pour dire, Monter une montagne. Il se dit aussi en parlant de ce qui vient à être renversé, de telle sorte que ce qui étoit en bas se trouve en haut; & il n'a guère d'usage que dans cette phrase, (Tomber à la renverse les pieds contre-mont.) Il est vieux.

On dit, qu'*Un bateau va à contre-mont*, Lorsqu'il remonte la rivière.

CONTRE-MUR. s. m. Mur que l'on bâtit tout le long d'un autre pour le fortifier, pour le conserver. (Faire un contre-mur à une terrasse.)

CONTRE-ORDRE. s. m. Révocation d'un ordre. (Il avoit eu ordre de partir, mais il a reçu un contre-ordre.)

CONTRE-PALÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit De l'écu où un pal est opposé à un autre pal.

CONTRE-PARTIE. s. f. Terme de Musique, qui se dit d'Une partie de Musique opposée à une autre. (La basse est contre-partie du dessus.)

Il se dit plus ordinairement De la partie qui sert de second dessus. (Faire une contre-partie à un air. Chanter la contre-partie. Jouer la contre-partie.)

CONTRE-PASSANT. adj. Terme de Blason. Il se dit De deux animaux l'un sur l'autre, dont l'un passe d'un côté, & l'autre de l'autre.

CONTRE-PESER. v. a. Contre-balancer, servir de contre-poids. Il n'est guère d'usage qu'au figuré. (Ces raisons-là sont trop foibles pour pouvoir contre-peser les autres. Toutes ces bonnes qualités étoient contre-pesées par de grands défauts.)

CONTRE-PESÉ, ÉE. participe.

CONTRE-PIED. s. m. Terme de Chasse, qui se dit, lorsque les chiens étant tombés sur les voies de la bête, prennent pour la suivre le chemin qu'elle a fait, au lieu de prendre celui qu'elle tient. (Les chiens avoient pris le contre-pied du cerf, du sanglier.)

Il signifie figurément Le contraire de quelque chose. (Il fait tout le contre-pied de ce qu'on lui a dit. Il prend toujours le contre-pied de ce qu'il faudroit dire, de ce qu'il faudroit faire. C'est justement le contre-pied de ce que vous disiez.) Il ne se dit point au pluriel.

CONTRE-POIDS. s. m. Poids servant à contre-balancer d'autres poids. (Contre-poids d'horloge. Contre-poids de tournebroche.)

On appelle aussi *Contre-poids*, Un long bâton dont les Danseurs de corde se servent pour tenir plus aisément le poids du corps dans l'équilibre, quand ils dansent sur la corde.

CONTRE-POIDS, se dit figurément Des qualités qui servent à en contre-balancer d'autres. (Son avarice met un étrange contre-poids à toutes ses bonnes qualités. Sa lâcheté sert de contre-poids à son insolence, à son orgueil, à sa cruauté. La crainte de Dieu est un puissant contre-poids à nos mauvaises inclinations.)

CONTRE-POIL. s. m. Le rebours du poil, le sens contraire à celui dont le poil est couché. (Vous prenez le contre-poil.)

A contre-poil. Façon de parler adverbiale. Tout au contraire du sens dont le poil est naturellement couché. (Faire la barbe à contre-poil. Étriller un cheval à contre-poil.)

Il se dit aussi en parlant du sens contraire à celui dont le poil d'un drap est couché. (Nettoyer, vergeter un drap, un manteau à contre-poil. Brosser un chapeau à contre-poil.)

On dit figur. & famil. *Prendre une affaire à contre-poil*, pour dire, La prendre dans un sens contraire à celui dont elle doit être prise. (Les Juges ont pris cette affaire à contre-poil. Dans cette affaire, il a tout pris à contre-poil.)

CONTRE-POINT. s. m. Terme de Musique. C'est l'accord de deux ou plusieurs chants différens. Dans le *Contre-point simple*, les différens chants vont toujours ensemble note pour note. Dans le *Contre-point figuré*, ils font des fugues, des contre-fugues, &c. (C'est un contre-point fort bien travaillé.)

CONTRE-POINTER. v. a. Il se dit De certains ouvrages de toile ou de taffetas, qu'on pique des deux côtés avec du fil ou de la soie. (Contre-pointer une couverture. Contre-pointer une jupe. Contre-pointer du taffetas.)

Il se dit aussi d'Une batterie qu'on oppose à une autre. (Contre-pointer du canon.)

Il se dit figurément pour Contredire, contrecarrer. (Il prend plaisir à le contre-pointer en tout ce qu'il dit.)

CONTRE-POINTÉ, ÉE. participe.

CONTRE-POISON. s. m. Antidote, remède qui empêche l'effet du poison. (Il seroit mort sans le contre-poison qu'on lui a donné. La thériaque est un excellent contre-poison.)

On le dit aussi au figuré. (Ce livre-là est le contre-poison des nouvelles Hérésies.)

CONTRÉPREUVE. s. f. Image qu'on tire sur une autre fraîchement imprimée, & qui marque les mêmes traits, mais à rebours; le côté droit paroissant à gauche. (Faire une contrépreuve.)

CONTRÉPREUVER. v. a. Faire une épreuve sur une autre épreuve, lorsque cette épreuve est encore toute fraîche.

CONTRÉPREUVÉ, ÉE participe.

CONTRE-SANGLON. s. m. Courroie clouée sur l'arçon de la selle du cheval, & dans laquelle on passe la boucle de la sangle pour l'arrêter.

CONTRESCARPE. s. f. Terme de Fortification. C'est la pente du mur extérieur du fossé, celle qui regarde la Place. On comprend souvent sous ce nom le chemin-couvert & le glacis. (Attaquer la contrescarpe. Emporter la contrescarpe.)

CONTRE-SCEL. s. m. Sorte de petit sceau, qui s'appose sur le petit tiret de parchemin dont on se sert pour attacher des Lettres scellées en Chancellerie. (Ces Pièces ont été mises sous le contre-scel. Le contre-scel y a été apposé. Des Pièces attachées sous le contre-scel de la Chancellerie.)

CONTRE-SCELLER. v. a. Mettre le contre-scel. (C'est lui qui contre-scelle les Lettres.)

CONTRE-SCELLÉ, ÉE. participe.

CONTRE-SEING. s. m. Signature de celui qui contre-signe.

CONTRE-SENS. s. m. On appelle ainsi le sens qu'on donne à un mot, à un discours, lorsqu'on le prend dans un sens contraire à celui qu'il a naturellement. (Vous interprétez mal ce que je dis, vous prenez le contre-sens de mes paroles. Cette traduction est pleine de contre-sens.)

CONTRE-SENS, se dit aussi en parlant Des étoffes, du linge & autres choses, pour marquer qu'elles ne sont pas du sens & du côté qu'elles doivent être. (En faisant ce manteau on a pris le contre-sens de l'étoffe.)

Il se dit figur. Des affaires. (Il prend toujours le contre-sens d'une affaire.)

A contre-sens. Façon de parler adverbiale, qui s'emploie dans toutes les significa-

tions de Contre-sens. (Expliquer un discours à contre-sens. Employer une étoffe à contre-sens. Une dentelle cousue à contre-sens. Il a pris cette affaire à contre-sens.)

CONTR'ESPALIER. s. m. Rangée d'arbres taillés en espalier, & soutenus par un treillage, ou par des perches & des échalas, & plantée vis-à-vis d'un espalier, l'allée entre-deux. (Un contr'espalier de perches. Contr'espalier bien exposé. Contr'espalier à hauteur d'appui.)

CONTRE-SIGNER. v. a. Signer en qualité de Secrétaire, au-dessous de celui au nom duquel les lettres sont expédiées. (Contre-signer un brevet. Contre-signer des lettres patentes.)

CONTRE-SIGNER, se dit aussi en parlant des lettres qui viennent des Bureaux des Ministres ou des Secrétaires d'État, & sur l'enveloppe desquelles on met le nom du Ministre ou du Secrétaire d'État de chez qui elles viennent. (Le Commis a contre-signé cette lettre. Ce paquet étoit contre-signé, Colbert.)

CONTRE-SIGNÉ, ÉE. participe.

CONTRE-TEMPS. s. m. Accident inopiné qui traverse le succès d'une affaire, & qui rompt des mesures qu'on avoit prises. (Il est arrivé des contre-temps, d'étranges contre-temps dans cette affaire.)

On dit, *Tomber dans un contre-temps, dans des contre-temps*, pour dire, Prendre mal son temps, faire quelque chose dans un temps tout-à-fait contraire, & en prenant mal son temps.

CONTRE-TEMPS, se dit aussi d'Un certain pas de danse. (On fait des contre-temps dans le menuet.)

A contre-temps. Façon de parler adverbiale. Mal-à-propos, en prenant mal son temps. (Parler à contre-temps. Agir à contre-temps.)

CONTRE-TIRER. v. a. Terme dont on se sert en parlant d'estampes, & qui se dit lorsque sur une estampe fraîchement tirée, on en tire une autre. (Contre-tirer une estampe.)

On dit, *Contre-tirer un tableau, contre-tirer un plan, contre-tirer une carte*, pour dire, Les copier trait pour trait par le moyen d'une toile fine, d'un papier huilé, d'un canevas, &c. qu'on met dessus.

CONTRE-TIRÉ, ÉE. participe.

CONTRE-VAIRÉ. adjectif. Terme de Blason. Il se dit Des pièces dont les vairs sont opposés.

CONTREVALLATION. s. f. Fossé & retranchement qu'on fait autour d'une Place assiégée pour empêcher les sorties de la garnison. (Lignes de contrevallation.)

CONTREVENANT, ANTE. adj. Qui contrevient. Terme de Pratique. Il n'a guère d'usage qu'au subst. (À peine aux contrevenans, contre les contrevenans.)

CONTREVENIR. v. n. Agir contre quelque Loi, quelque Coutume, ou quelque obligation qu'on a contractée. (Contrevenir aux Commandemens de Dieu, au précepte de la Charité. Contrevenir aux Ordonnances, aux Édits. Quiconque y contreviendra, &c. Contrevenir à une clause du contrat. Il prétendoit n'avoir point contrevenu, n'être point contrevenu à la Loi.)

CONTREVENT. s. m. Sorte de grand volet de bois, qui s'ouvre & qui se ferme par le dehors des fenêtres, servant à garantir du vent & de la pluie, &c. (Faire mettre des contrevents à toutes les fenêtres d'un logis. Fermer des contrevents. Ouvrir des contrevents. Il faut raccommoder ce contrevent.)

CONTRE-VÉRITÉ. s. f. Ce qu'on dit pour être entendu dans un sens contraire à celui que les paroles portent. Ainsi, dire en badinant d'un homme reconnu pour brave, *C'est un poltron*, c'est dire une contre-vérité. (Il y a des gens qui ne louent ou qui ne blâment que par des contre-vérités.)

CONTRIBUABLE. s. m. Terme de Finances. Celui qui doit contribuer au payement des impositions, des dépenses communes. Il n'a guère d'usage qu'en parlant de ceux qui payent la taille. (On fit une imposition sur tous les contribuables.)

CONTRIBUER. v. n. Aider en quelque façon que ce soit à l'exécution, au succès de quelque dessein, de quelque entreprise, y avoir part. (Contribuer à la fortune, à l'avancement de quelqu'un. Contribuer au gain d'une bataille. Contribuer au bon succès des affaires. J'y contribuerai de mon côté. Il y a contribué de ses soins. Contribuer de ses deniers au bâtiment d'une Église. Contribuer au sou la livre, être payé au marc la livre.)

CONTRIBUER, signifie aussi Payer extraordinairement quelque somme pour les nécessités publiques. (Ils ont contribué pour les ponts & chaussées. Toute la Province a contribué pour l'entretien des gens de guerre.)

Il se dit aussi en parlant des sommes qu'on paye aux ennemis, pour se garantir du pillage & des autres exécutions militaires. (Tout le pays contribue. Cette Ville a contribué.)

CONTRIBUÉ, ÉE. participe.

CONTRIBUTION. s. f. Levée extraordinaire faite par autorité publique. (Les Villages ont payé tant par contribution, par forme de contribution.)

Il se dit aussi De ce qui se paye en temps de guerre de part & d'autre, pour se garantir du pillage, pour se rédimer des exécutions militaires. (Payer les contributions. Faire payer les contributions. Mettre tout le pays à contribution, sous contribution. Les contributions ont fourni aux frais de la guerre.)

En termes de Pratique, on appelle *Contribution au sou la livre*, Ce que chacun des cohéritiers paye à proportion de la part qu'il a dans la succession.

CONTRISTER. v. a. Fâcher, donner du chagrin. (Les enfans mal nés contristent leur père. Il ne faut pas contrister ses amis.) En termes de l'Écriture-Sainte, *Contrister le Saint-Esprit*, C'est retomber dans le péché, après avoir reçu les grâces, les dons du Saint-Esprit.

CONTRISTÉ, ÉE. participe.

CONTRIT, ITE. adj. Terme de Théologie. Qui a un grand regret de ses péchés par un pur motif d'amour de Dieu. (Lorsqu'on est dans l'impossibilité de se confesser, il suffit d'être véritablement contrit pour obtenir le pardon de ses péchés. Un cœur contrit.)

CONTRIT, se dit aussi par une espèce de plaisanterie, pour dire, Triste, affligé, mortifié. (Il étoit bien contrit de cette action. L'ame contrite.)

CONTRITION. s. f. Regret d'avoir offensé Dieu, & qui a pour principe l'amour de Dieu. (La contrition parfaite comprend l'acte d'amour de Dieu. Faire un acte de contrition. Des actes de contrition.)

CONTRÔLE. s. m. Registre qu'on tient pour la vérification d'un rôle, d'un autre registre, &c. (Le contrôle du sceau. Le contrôle des exploits. Cela a passé au contrôle. Tenir le contrôle. Faire le contrôle.)

CONTRÔLE, signifie aussi l'office de celui qui tient le contrôle. (Le contrôle des Finances. Il y a un contrôle à l'Hôtel de Ville. Il a le contrôle de la vaisselle.)

CONTRÔLER. v. a. Mettre sur le contrôle. (Faire contrôler des pièces. Faire contrôler des exploits. Contrôler des quittances de finances.)

CONTRÔLER, signifie encore, Faire mettre sur les ouvrages d'or & d'argent la marque qui fait foi qu'ils ont payé les droits du Roi. (Il a fait contrôler sa vaisselle.)

CONTRÔLER, signifie figurément Reprendre, critiquer, censurer les actions, les paroles d'autrui. Il se dit toujours en mauvaise part. (Quel droit avez-vous de le contrôler? Vous contrôlez tout ce qui se fait dans sa maison. Je ne contrôle point vos actions. Il contrôle sur tout.)

CONTRÔLÉ, ÉE. participe. (Quittance contrôlée. Exploit contrôlé. Conduite contrôlée.)

CONTRÔLEUR. s. m. Officier dont la charge est de tenir contrôle de certaines choses. (Contrôleur Général des Finances. Contrôleur Général des Bâtimens. Contrôleur à la Chancellerie. Contrôleur Général de la Maison du Roi, de la Maison de la Reine. Contrôleur de l'argenterie.)

On appelle dans la Maison des Princes, *Contrôleur*, L'Officier qui exerce à peu près les mêmes fonctions qu'exerce le Maître d'Hôtel dans la maison des particuliers.)

Il se dit aussi figur. & en mauvaise part, De celui qui se mêle de censurer, de contrôler les actions d'autrui. (Il fait le contrôleur chez moi.) Il se dit aussi au féminin. (C'est une contrôleuse perpétuelle.) Il est familier.

CONTROVERSE. s. f. Débat, dispute, contestation sur des questions où il s'agit d'opinions qui peuvent être soutenues de part & d'autre. (Grande controverse. Cela est hors de controverse, passe sans controverse. Il ne faut point mettre cela en controverse. Les anciens Rhéteurs proposoient des sujets de controverse.)

Il se dit plus ordinairement De la dispute qui se fait sur des points de Foi, entre les Catholiques & les Hérétiques. (Traiter un point de controverse.)

On dit, Étudier la controverse, pour dire, Étudier les matières de controverse. Et, *Prêcher la controverse*, pour dire, Éclaircir dans la chaire les points de Doctrine qui sont en contestation entre les Catholiques & les Hérétiques.

CONTROVERSÉ, ÉE. adj. Disputé, débattu de part & d'autre. (C'est un point controversé dans les Écoles, controversé parmi les Docteurs. Une matière controversée.)

CONTROVERSISTE. s. m. Celui qui traite des matières de controverse, qui écrit des controverses. (C'est un célèbre, un zélé Controversiste.) Il ne se dit qu'en matière de Religion.

CONTROUVER. v. a. Inventer une fausseté pour nuire à quelqu'un. (C'est un fait qu'on a controuvé pour le perdre. Il n'y a pas un mot de vrai à tout cela, ce sont des choses qu'on a controuvées pour le noircir.)

CONTROUVÉ,

CONTROUVÉ, ÉE. participe.

CONTUMACE. s. f. Terme de Procédure. Le refus, le défaut que fait une Partie de répondre, de comparoître au Tribunal du Juge pardevant lequel elle est appelée pour crime. (Il a été condamné par contumace. Faire juger la contumace. Purger la contumace.)

CONTUMACER. v. a. Instruire la contumace, poursuivre l'instruction de la contumace. (Il s'est laissé contumacer. Faire contumacer un criminel.)

CONTUMACÉ, ÉE. participe.

CONTUMAX adj. Accusé qui ne comparoît point après avoir été cité en Justice. (Il est contumax. Il a été déclaré contumax.) Ces mots, *Contumax*, *Contumacer*, ne sont en usage que dans le style de Pratique.

CONTUS, USE. adj. Terme de Chirurgie. Meurtri, froissé, sans être entamé. Il ne se dit qu'en parlant des chairs, des muscles. (Une partie contuse. Avoir un muscle contus.)

CONTUSION. s. f. Meurtrissure. (Légère contusion. Horrible contusion. Il reçut dans sa cuirasse un coup de mousquet qui lui fit une grande contusion. Plaie avec contusion)

CONVAINCANT, ANTE. adj. Qui a la force de convaincre. (Cet argument est convaincant. Cette raison, cette expérience est convaincante. Ce que vous dites est convaincant. Cette preuve est convaincante.)

CONVAINCRE. v. a. (Il se conjugue comme *Vaincre*.) Réduire quelqu'un par le raisonnement, ou par des preuves sensibles & évidentes, à demeurer d'accord d'une vérité qu'il ne pouvoit comprendre, d'un fait qu'il nioit. (Convaincre quelqu'un d'une vérité. Le convaincre par de bonnes raisons. Je l'ai convaincu par cette raison. Il se convaincra par expérience. Se convaincre soi-même par ses yeux. J'ai fait ce que j'ai pu pour le convaincre. Se laisser convaincre à la vérité.)

On dit, *Convaincre un accusé de quelque crime*, c'est-à-dire, Prouver par des preuves juridiques & suffisantes à un homme prévenu d'un crime, qu'il a fait le crime dont on l'accuse.

CONVAINCU, UE. participe.

Atteint & convaincu. Formule que les Juges emploient dans les Sentences criminelles. (Il a été déclaré, atteint & convaincu de meurtre, de vol, &c.)

CONVALESCENCE. s. f. État d'une personne qui relève de maladie. (Prompte convalescence. Parfaite convalescence. Entière convalescence. Être en convalescence. Revenir en convalescence.)

CONVALESCENT, ENTE. adj. Qui relève de maladie, & revient en santé. (Être convalescent. Je suis bien aise de le savoir convalescent, de le voir convalescent, de la voir convalescente.)

CONVENABLE. adj. de t. g. Propre, sortable, qui convient. (Cette Charge ne vous est pas convenable.)

Il se prend aussi pour conforme & proportionné. (La grandeur du crime demande une punition convenable.)

Il se prend encore pour Décent, qui est à propos, expédient. (Il n'est pas convenable à un homme sage de faire..... S'il est convenable que j'y aille, je suis tout prêt.)

CONVENABLEMENT. adver. D'une manière convenable. (Il en parla convenablement au sujet.)

CONVENANCE. s. f. Rapport, conformité. (Ces choses-là n'ont point de convenance l'une avec l'autre. Quelle convenance y a-t-il entre des choses si différentes ? Pour bien discourir des choses, il en faut observer les convenances & les différences. Convenance d'humeur.)

CONVENANCE, se prend aussi pour Bienséance, décence. (Il n'y auroit pas de convenance à en user de la sorte.)

On appelle *Raisons de convenance*, Des raisons qui sont probables & plausibles, & qui ne sont point démonstratives.

On appelle aussi *Raisons de convenance*, Des raisons de pure bienséance.

CONVENANT. s. m. Ligue solennelle, confédération, confession de foi. On a appelé ainsi la ligue ou la convention que les Écossois firent ensemble pour maintenir leur Religion telle qu'elle étoit en 1580, & qu'ils renouvellèrent en 1638. (Signer le convenant, refuser le convenant, casser le convenant.)

CONVENANT, ANTE. adj. Conforme, bienséant, sortable. (Vous ferez une chose convenante à votre dignité. Il n'y a rien qui soit moins convenant à un homme sage.) Il est vieux.

CONVENIR. v. n. (Il se conjugue comme *Venir*.) Demeurer d'accord. (Je conviens de ce que vous dites ; mais convenez aussi qu'il n'est pas juste que.... Ils convinrent de se trouver en tel lieu. Convenez de vos faits. Convenir d'un arbitre, d'un article, du temps, du lieu. Convenir du prix de quelque chose.)

Il signifie aussi, Être conforme, avoir du rapport. (Cela convient à ce que vous disiez. La déposition du second témoin ne convient pas avec celle du premier. Leurs dépositions conviennent en tout.)

Il signifie encore, Être propre & sortable. Il se conjugue dans ce sens avec l'auxiliaire *Avoir*, & s'emploie avec la préposition *à*. Lorsque convenir signifie Demeurer d'accord, il se conjugue avec *être*, & s'emploie avec la préposition *de*. (Cette maison m'a convenu, & je suis convenu du prix. Cette charge, cet emploi lui conviendroit fort. Il ne vous convient pas de parler si fièrement. Ces empressemens ne conviennent pas à votre dignité. Ce sont des plaisirs qui conviennent mal à un homme de votre âge. Ces louanges ne me conviennent nullement. Ces figures ne conviennent point au sujet. Ce valet ne me convient pas.)

Il signifie aussi, Être expédient, être à propos. (On délibéra long-temps sur ce qu'il convenoit le plus de faire, ou d'aller aux Ennemis, ou de les attendre. (Dans ce sens il ne s'emploie guère qu'impersonnellement.

CONVENU, UE. participe.

CONVENTICULE. s. m. Petite assemblée. Il se prend toujours en mauvaise part, pour Assemblée secrète & illicite, & même d'un petit nombre de personnes. (Ce ne fut qu'un Conventicule. Les Conventicules sont défendus.)

CONVENTION. s. f. Accord, pacte, que deux ou plusieurs personnes font ensemble. (Convention tacite, expresse, verbale, par écrit. Ils ont fait une convention entr'eux, que celui.... La convention étoit que.... Je tiens la convention. Je m'en tiens à la convention.)

On dit d'un homme difficile & peu traitable, que (C'est un homme de difficile convention.)

On appelle *Conventions matrimoniales*, ou absolument *Conventions*, Les articles accordés à une femme par son contrat de mariage, & ce qui lui appartient par la disposition des Lois ou de la Coutume. (On ne peut empêcher une femme de demander ses conventions.)

CONVENTUALITÉ. s. f. L'état d'une Maison Religieuse où l'on vit sous une Règle.

CONVENTUEL, ELLE. adj. Qui est composé de toute la Communauté d'un Couvent. (Assemblée conventuelle.) On appelle *Messe conventuelle*, La Grand'Messe où assiste ordinairement toute la Communauté des Religieux. Et, *Mense conventuelle*, La portion du revenu de l'Abbaye qui appartient à la Communauté des Religieux. (Le revenu des Offices claustraux a été joint à la Mense conventuelle.)

On appelle *Prieuré conventuel*, Un Prieuré où il y a des Religieux. Et on appelle *Conventuels*, Les Religieux qui ont droit de demeurer toujours dans le même Couvent, à la différence de ceux qui n'y sont que pour peu de temps, comme pendant la convocation d'un Chapitre. (Les Religieux du dehors vouloient élire un Général d'entr'eux, mais les Conventuels s'y opposèrent.)

Dans l'Ordre de Saint François, on appelle *Conventuels*, Les Cordeliers qui n'ont pas embrassé la Réforme des Observantins.

CONVENTUELLEMENT. adv. En Communauté, selon les règles & l'usage de la société Religieuse. (Vivre conventuellement. Des Religieux conventuellement assemblés.)

CONVERGENCE. s. f. Terme de Géométrie. État de deux lignes qui vont en s'approchant.

CONVERGENT, ENTE. adj. Terme de Géométrie. On donne ce nom à des lignes qui vont en s'approchant l'une de l'autre. (Lignes convergentes.)

CONVERS, ERSE. adj. Il n'a guère d'usage que dans ces phrases, *Frère convers*, *Sœur converse*, qui se disent d'un Religieux ou d'une Religieuse, qui ne sont employés qu'aux œuvres serviles du Monastère.

En Logique, on dit, qu'*Une proposition est converse d'une autre*, Lorsque de l'attribut de la première on fait le sujet de la seconde, & du sujet de la première l'attribut de la seconde. Cette proposition, (Tout ce qui est matière est impénétrable) est la converse de celle-ci, (Tout ce qui est impénétrable est matière.)

CONVERSATION. s. f. Entretien familier. (Conversation agréable, douce, aisée, enjouée, badine, sérieuse, galante. Conversation ennuyeuse, longue, sèche, aride, guindée. Entrer en conversation. Être en conversation. Lier conversation. Nouer conversation. Se plaire à la conversation. Par forme, par manière de conversation. C'est un homme de bonne conversation. Nous avons eu une longue conversation. Rompre, interrompre une conversation. La conversation tourna, tomba sur telle chose. La conversation commençoit à languir, il la réchauffa, la ranima, la soutint. Il fournit beaucoup à la conversation. Sa conversation fait beaucoup de plaisir.)

CONVERSER. v. n. S'entretenir familière-

ment avec quelqu'un. (Se plaire à converser avec les gens de Lettres. Ils conversoient ensemble fort familièrement.)

On dit d'Un homme fort retiré, qu'*Il ne converse avec personne*, pour dire, qu'Il ne voit, qu'il ne fréquente presque personne.

On dit aussi figurément, *Converser avec les livres*, *converser avec les morts*, pour dire s'appliquer à la lecture.

CONVERSION. s. f. Transmutation. (La conversion des métaux.)

CONVERSION, se dit aussi d'un simple changement de forme. (La conversion des espèces.) Il se dit aussi en parlant des rentes qui étant à un certain denier, sont mises à un autre plus bas ou plus haut. (La conversion des rentes du denier vingt au denier vingt-cinq.)

CONVERSION, se dit aussi d'un mouvement que l'on fait faire aux troupes. (Conversion à droite, à gauche. Quart de conversion.)

Il se dit aussi en matière de Religion & de Morale, & signifie Changement de croyance, de sentimens & de mœurs, de mal en bien. (Prier Dieu pour la conversion des Infidèles, pour la conversion des hérétiques, pour la conversion des pécheurs. Demander à Dieu la conversion des ames. Travailler à la conversion des pécheurs.)

CONVERSO. s. m. Terme de Marine, emprunté du Portugais. La partie du tillac où l'on s'assemble pour se visiter, & pour faire la conversation.

CONVERTIBLE. adj. de t. g. Terme de Logique, qui se dit d'une proposition susceptible de converse, ou de deux termes qui renferment réciproquement une même idée. (Tout ce qui est matière est impénetrable.) est une proposition convertible. (Vivant & animal,) sont des termes convertibles.

Il se dit aussi en matière de Commerce & de Finance, d'un effet qui peut être changé contre un autre. (Un billet convertible en argent.)

CONVERTIR. v. a. Changer, transmuer une chose en une autre. (Il y a des Chimistes qui prétendent qu'on peut convertir les métaux imparfaits en or. Aux Noces de Cana, J. C. convertit l'eau en vin. Dans le Mystère de l'Eucharistie, le pain & le vin sont convertis au Corps & au Sang de JESUS-CHRIST. Un bon estomac convertit tout en bonne nourriture. Un méchant estomac convertit tout en bile & en mauvais suc. Tout ce qu'il prend se convertit en bile.)

Il se dit aussi du changement qui se fait de certaines choses dans le commerce, dans les affaires. (Convertir une obligation en contrat de constitution. On a converti les rentes sur les particuliers du denier dix-huit au denier vingt. Il a converti ses pierreries en vaisselle d'argent.)

Il se dit figur. en matière de Religion & de Morale, & signifie, Faire changer de croyance, de sentimens & de mœurs, de mal en bien. (La prédication de l'Évangile a converti toute la terre. Convertir les Païens, les Idolâtres. Convertir les Hérétiques. Convertir les pécheurs. Ces peuples se sont convertis à la Foi.)

Il se dit aussi absolument avec le pronom personnel, pour dire, Changer de croyance, de sentimens, de mœurs; & il s'entend toujours d'un changement de mal en bien. (Ce pécheur s'est converti. Il s'est converti dans sa dernière maladie.)

On dit aussi dans le discours ordinaire, *Convertir quelqu'un*, pour dire, Le faire changer de résolution ou d'opinion sur quelque chose. (J'ai fait tout ce que j'ai pu pour lui faire rompre son voyage, mais il n'y a pas moyen de le convertir.)

On dit dans le style de l'École, que *Deux termes se convertissent*, Lorsqu'ils se peuvent dire réciproquement l'un de l'autre. (Étendue & divisibilité, sont deux termes qui se convertissent.)

CONVERTI, IE. participe.

Il s'emploie aussi au substantif dans cette phrase seulement, pour signifier une personne convertie à la Religion Catholique. (Les nouveaux convertis, les nouvelles converties.)

CONVERTISSEMENT. s. m. Changement. Il n'a guère d'usage qu'en matière d'affaire, & de fabrique de monnoie. (Demander le convertissement d'une obligation en contrat de constitution. Le convertissement des espèces de monnoie.)

CONVERTISSEUR. s. m. Celui qui réussit dans la conversion des ames. (Ce Missionnaire étoit un grand convertisseur.) Il n'est que du style familier.

CONVEXE. adjectif Il se dit de la surface extérieure de tout ce qui est courbé. Il est opposé à concave. (Un corps convexe. Un miroir convexe. Le côté convexe d'une ligne courbe, d'une parabole, d'une ellipse.

CONVEXITÉ. s. f. Le tour ou la superficie extérieure de ce qui est convexe. (La convexité d'un globe, d'un miroir ardent. La convexité d'une ligne courbe.)

CONVICTION. s. f. Preuve évidente & indubitable d'une vérité, d'un fait. (On a long-temps douté de la circulation du sang, mais l'expérience nous en a donné une conviction entière. On l'accuse de vol, on l'accuse de divers crimes, & on en a des convictions en main. En voici la conviction. On a trouvé dans ses papiers la conviction de son intelligence avec les ennemis. Ce qu'il a dit sans y penser, fournit une conviction contre lui.)

Il se dit aussi de l'effet qu'une preuve évidente produit dans l'esprit. (Être dans une entière conviction. Avoir une entière conviction des vérités de la Religion.)

CONVIER. v. a. Inviter. (Convier à un festin, aux noces, au bal. Convier à une assemblée. On l'a convié de s'y trouver, à s'y trouver, de faire telle chose, à faire telle chose. On y a convié les Ambassadeurs, les Compagnies Supérieures, &c.

Il signifie aussi Exciter. (Toutes ces choses vous y convient. La gloire, la raison, votre devoir vous y convie. Le beau temps vous convie à la promenade.)

CONVIÉ, ÉE. participe.

Il est bien souvent substantif; & alors il ne se dit que de ceux qui sont invités à un festin, à une cérémonie. (Il a bien reçu, bien traité les conviés. Il n'étoit pas des conviés, du nombre des conviés.)

CONVIVE. s. m. Celui qui se trouve à un même repas avec d'autres, qui mange à une même table avec d'autres dans un festin. (Tous les convives étoient de bonne humeur. Attendre les convives pour souper.)

On dit d'un homme agréable à table, (Que c'est un bon convive.)

CONVOCATION. s. f. Action de convoquer. (La convocation d'une Assemblée, d'un Concile, des États. C'est lui qui doit faire la convocation de l'Assemblée.)

CONVOI. s. m. Se dit de l'assemblée qui accompagne un corps mort qu'on porte à la sépulture avec les cérémonies funèbres. Un grand convoi. Un magnifique convoi. Aller au convoi. Assister au convoi.)

CONVOI, se dit en termes de Marine, d'Un ou de plusieurs vaisseaux de guerre qui escortent des vaisseaux marchands. (On a donné un vaisseau à telle flotte pour lui servir de convoi.)

Il se dit aussi d'Une flotte marchande avec son escorte. (Le convoi de Smyrne. Le convoi d'Alexandrie.)

CONVOI, se dit aussi d'Une quantité de munitions & de vivres ou d'argent, &c. qu'on mène dans un camp, dans une ville assiégée, &c. (Préparer un grand convoi. Le siége étoit fort avancé, mais il y est entré un grand convoi. L'escorte qui accompagne un convoi.)

On dit en termes de guerre, qu'*Un convoi a été battu*, pour dire, que l'escorte qui accompagnoit le convoi a été défaite.

CONVOITABLE. adj. de t. g. Qui peut être convoité, qui est désirable. (Un état convoitable.) Il vieillit.

CONVOITER. v. a. Désirer avec avidité, avec une passion déréglée. (Convoiter ardemment. Convoiter les richesses. Convoiter les biens d'autrui. Convoiter la femme de son prochain.)

CONVOITÉ, ÉE participe.

CONVOITEUX, EUSE. adj. Qui convoite. (Être convoiteux de gloire, convoiteux d'honneur, convoiteux de richesses, du bien d'autrui.) Il vieillit.

CONVOITISE. s. f. Désir immodéré, cupidité. (Convoitise effrénée, déréglée. La convoitise des richesses. La convoitise des honneurs. Regarder quelque chose d'un œil de convoitise.)

CONVOLER. v. n. Qui ne se dit guère que dans cette phrase, *Convoler en secondes noces*, *en troisième noces*, pour dire, Se marier pour la seconde fois, pour la troisième fois.

Dans cette phrase qui est du style familier, *Convoler* ne s'emploie qu'avec la préposition *En*. Mais il régit la préposition *à* dans cette autre qui est moins en usage, (Convoler à un second mariage.)

CONVOLER, se dit aussi quelquefois absolument par une espèce d'ellipse. (Cette veuve ne sera pas long-temps sans convoler. Elle a convolé.) Il est du style familier.

CONVOQUER. v. a. Faire assembler par autorité juridique. (Convoquer un Concile. Convoquer les États. Convoquer le Parlement. C'étoit au Consul à convoquer le Sénat. La Diète fut duement, légitimement convoquée. La compagnie étant extraordinairement convoquée.)

CONVOQUÉ, ÉE. participe.

CONVOYER. v. a. Accompagner, escorter. Il n'a guère d'usage qu'en termes de Marine. (Convoyer des vaisseaux marchands.)

CONVOYÉ, ÉE. participe.

CONVULSIF, IVE. adj. Qui se fait avec convulsion, qui est accompagné de convulsion. (Mouvement convulsif. Pouls convulsif. Tout mouvement irrégulier & involontaire dans l'animal est convulsif.)

CONVULSIF, se dit aussi de ce qui donne des convulsions; mais dans cette acception, c'est plutôt un terme de Médecine que du discours ordinaire. (L'émétique

eft convulfif. L'ellébore eft convulfif.)

CONVULSION. f. f. Mouvement irrégulier & involontaire des mufcles, avec fecouffe & violence. (Grande, violente, furieufe convulfion. Convulfion épileptique. Tomber en convulfion. Être en convulfion. Dans le fort de la convulfion. Être fujet à des convulfions. Avoir des convulfions. Il mourut dans les convulfions.)

CONVULSIONNAIRE. adj. de t. g. Qui a des convulfions. On donne ce nom à quelques fanatiques modernes.

CONYSE, ou HERBE AUX PUCES. f. f. Ses feuilles font femblables à celles du bouillon noir, mais plus petites. Ses racines font odorantes, âcres & amères. On prétend qu'elles chaffent les puces & les moucherons. Les Médecins l'emploient contre l'Hydropifie & quelques autres maladies.

C O O

COOBLIGÉ. f. m. Celui qui eft obligé avec un ou plufieurs autres dans un contrat, dans une obligation. (Il a été condamné à payer, fauf fon recours fur fes coobligés, contre fes coobligés. Défenfes d'attenter à fa perfonne, fes biens, fes cautions & fes coobligés.) Phrafes de formule dont on ufe dans les Arrêts rendus en faveur des débiteurs que la Juftice prend fous fa protection.

COOPÉRATEUR. f. m. Celui qui opère avec quelqu'un. Il ne s'emploie que dans les matières de piété. (Coopérateur de la grâce. Nous fommes les coopérateurs de la grace.)

COOPÉRATION. f. f. Action de celui qui coopère. (Dieu ne nous fauve que par notre coopération.)

COOPÉRER. v. n. Opérer conjointement avec quelqu'un. (Coopérer à la converfion de quelqu'un. J'y ai coopéré avec lui. Je n'y ai point coopéré. Coopérer au fuccès d'un deffein, d'une entreprife.) On dit, *Coopérer à la grâce*, pour dire, Répondre aux mouvemens de la grâce. Le plus grand ufage de ce mot eft dans les matières de piété.

C O P

COPAHU. f. m. Baume que l'on tire par incifion d'un arbre du Bréfil appelé *Copaiba*. Les propriétés du Copahu font à peu près les mêmes que celles des baumes de Tollu, du Pérou, & même du baume de la Mecque.

COPAL. f. m. Gomme d'une odeur agréable qu'on tire par incifion de plufieurs efpèces d'arbres de la nouvelle Efpagne. (Le copal entre dans la compofition du vernis.)

COPARTAGEANT. f. m. Celui qui partage avec un autre. Il n'a guère d'ufage qu'en parlant d'un partage qui fe fait dans une fociété de marchands, de négocians. (Donner à chacun des copartageans la part qui lui peut appartenir.)

COPEAU. f. m. Éclat, morceau de bois que la hache, la doloire, le rabot, ou quelque autre inftrument tranchant font tomber du bois qu'on abat, ou qu'on met en œuvre. (Gros copeaux. Menus copeaux. Copeaux de hêtre. Brûler des copeaux. Ce charpentier gâte bien du bois, il fait plus de copeaux que de bonne befogne.

On appelle *Vin de copeau*, Le vin nouveau que l'on fait paffer fur des copeaux.

COPERMUTANT. f. m. Il fe dit de chacun de ceux qui permutent enfemble un bénéfice.

COPIE. f. f. Écrit qui a été tranfcrit d'après un autre. (Fidelle copie. Copie collationnée à l'original. La copie d'un contrat, d'un exploit.) *Copie figurée*, Qui eft fur du papier de la même grandeur, avec les mêmes efpaces & les mêmes ratures, s'il y en a. (La copie d'un manufcrit. Donner copie. Prendre copie. Faire une copie. Tirer copie. Retenir copie. Vous n'avez que la copie de vos titres, & il en a les originaux. La pièce n'eft pas fi rare, il y en a cent copies. On en a diftribué plufieurs copies. Le Juge a ordonné qu'une des parties donneroit copie de telles pièces à l'autre partie.)

COPIE, fe dit auffi de l'Imitation des originaux de Peinture, Sculpture & Gravure. (Avoir des copies des meilleurs originaux, des meilleurs tableaux. Une copie tirée fur l'original. Ce n'eft que la copie d'une copie. Copie de copie. Ce n'eft pas un original, ce n'eft qu'une copie. La copie ne le cède guère à l'original. Une copie de l'Hercule Farnèfe. Une copie de la Vénus de Medicis.)

On dit d'un homme qui ne réuffit pas à en imiter un autre qui eft excellent dans fon genre, que (C'eft une méchante copie d'un fort bon original.)

On dit en ftyle familier, d'un homme fingulièrement ridicule, que (C'eft un original fans copie.)

En termes d'Imprimerie, on appelle *Copie*, L'écrit fur lequel l'Imprimeur compofe. (Le compofiteur n'a pas affez de copie pour achever la feuille.)

COPIER. v. a. Faire une copie. Il fe dit également de toutes les copies qu'on tire d'une écriture, d'un tableau, d'une ftatue, &c. (Copier fidellement. Copiez-moi cette pièce. Copier un contrat, un exploit. Copier un écrit mot à mot. Copier un tableau. Copier une ftatue. Copier un bas-relief. Cette pièce eft bien copiée. Ce dôme, ce palais eft copié fur un tel bâtiment.)

Il fignifie figurém. Imiter, exprimer par l'imitation, les actions, les geftes, les manières, le ftyle de quelqu'un. (Il s'attache à copier ce qu'il y a de meilleur.)

On dit, *Copier un ouvrage d'efprit*, *copier les mœurs de fon fiècle*, pour dire, Les bien imiter. On dit auffi dans le même fens. (Copier la nature. Un tel Peintre, un tel Poëte a bien copié la nature.)

Il fignifie auffi Contrefaire quelqu'un par dérifion. (Cet homme a un grand talent pour copier les gens.)

COPIEUSEMENT. adv. Avec abondance, beaucoup. (Boire copieufement. Manger copieufement. Uriner copieufement.) Il n'a guère d'ufage que dans ces fortes de phrafes.

COPIEUX, EUSE. adj. Abondant. Il ne fe dit guère que dans les phrafes fuivantes. (La Langue Grecque eft plus copieufe que la Latine. C'eft un homme copieux en paroles. Faire un repas copieux. Faire une évacuation, une felle copieufe.)

COPISTE. f. m. Celui qui copie en quelque genre que ce foit. (Un bon copifte. Un excellent copifte. Un méchant copifte. Ce n'eft qu'un copifte.)

On dit d'un Peintre qui ne fait que copier les tableaux des autres, que (C'eft un copifte, que ce n'eft qu'un copifte.)

COPROPRIÉTAIRE. f. Celui ou celle qui poffède par indivis avec un autre, une maifon, une terre, &c.

COPTE ou COPHTE. f. m. Nom qu'on donne aux Chrétiens originaires d'Égypte, & qui font de la Secte des Jacobites, ou Eutichiens. On nomme auffi *Cophte*, l'ancienne Langue Égyptienne.

COPTER. v. a. Faire battre le battant de la cloche feulement d'un côté. (Copter la cloche.)

COPTÉ, ÉE. participe.

COPULATIF, IVE. adj. Terme de Grammaire, qui fert à lier les mots. (Conjonction copulative. *Et* eft une conjonction copulative.)

COPULATION. f. f. Conjonction de l'homme & de la femme pour la génération. Il fe joint prefque toujours avec *charnelle*. (Il y a eu copulation charnelle entr'eux. La copulation charnelle eft défendue hors le mariage.) Il a peu d'ufage, excepté dans les procedures de l'Officialité.

C O Q.

COQ. f. m. Sorte d'oifeau domeftique qui eft le mâle de la poule. (Bon coq. Un jeune coq. Un vieux coq. Crête de coq. Faire battre, faire jouter des coqs. Le chant du coq. Au premier chant du coq. Un peu avant le point du jour on entend le coq chanter. Plumes de coq.)

On appelle *Coq de Bruyère*, Une efpèce d'oifeau fauvage qui fe nourrit dans les bruyères. On appelle *Coq d'Inde*, Une efpèce d'oifeau domeftique plus gros que le coq. On appelle *Coq-faifan*, Le mâle du faifan. On le dit auffi du mâle de la perdrix. (Il ne faut tuer que les coqs.)

On dit d'Un homme à qui par quelque émotion fubite le fang monte au vifage, qu' (Il eft rouge comme un coq.)

On appelle figur. & famil. *Coq*, Celui qui eft le principal en quelque endroit, qui y paroît, qui s'y diftingue, qui fe fait valoir davantage, foit par fon crédit ou par fes richeffes. (Il eft le coq de fon village. C'eft un coq de Paroiffe.)

On dit prov. d'Un homme qui eft fort à fon aife dans quelque lieu, qu' (Il eft là comme un coq en pâte.) Quelques-uns le difent auffi d'Un homme qui eft enveloppé d'oreillers, de couvertures, &c. en forte qu'il ne peut fe remuer qu'avec peine.

On appelle auffi *Coq*, Cette figure de coq qu'on met fur la pointe des clochers des Églifes, & qui fert de girouette. (Le coq d'une telle Églife. Il faut voir où eft tourné le coq, pour favoir de quel côté vient le vent.)

On appelle *Coq* d'une montre, La pièce d'une montre qui couvre & foutient le balancier, & le tient ferme.

On appelle *Coq de Jardins*, une Plante très-odorante. Elle eft bonne contre les maux d'eftomac, & plufieurs autres maladies.

COQ-À-L'ÂNE. f. m. indéclinable. Difcours qui n'a point de fuite, de liaifon, de raifon. (Il m'a répondu par un coq-à-l'âne. Faire un coq-à-l'âne. Il fait toujours des coq-à-l'âne.) Il eft du ftyle familier.

COQUE. f. f. Écale d'œuf ou de noix. (Coque de noix. Le pouffin béquetoit déjà la coque. Les poulets, les perdreaux courent au fortir de la coque. Manger des œufs à la coque. Je n'en donnerois pas une coque de noix.)

COQUE, en terme de Botanique, fe dit de l'enveloppe de certains fruits ou de certaines femences.

Il fe dit auffi de l'enveloppe où fe renferme le ver à foie quand il veut filer.

aussi-bien que plusieurs autres insectes. (Ce ver à soie commence à faire sa coque.)

On dit proverb. & par reproche, qu'*Un jeune garçon ne fait que sortir de la coque*, pour dire, que Ce n'est encore qu'un enfant. (Il ne fait que sortir de la coque, & il fait déjà l'entendu.)

COQUELICOT. f. m. Espèce de pavot. (Le coquelicot rouge & simple croît parmi les blés. Sirop de coquelicot.) On cultive dans les jardins du coquelicot qui est double & de différentes couleurs.

COQUELOURDE. f. f. Plante qui par sa tige & par ses fleurs approche de l'Anémone. Les Jardiniers appellent aussi *Coquelourde*, une certaine espèce de Lychnis.

COQUELUCHE. f. f. Capuchon. Il est vieux.

On dit figur. & fam. par allusion à la coqueluche dont on se coiffoit, qu'*Une personne est la coqueluche de la Cour, de la Ville, du quartier*, pour dire, qu'Elle est fort en vogue.

C'est aussi le nom d'une Maladie populaire, espèce de rhume qui cause des toux violentes. (Il a eu la coqueluche. Il est malade de la coqueluche.)

COQUELUCHON. f. m. Espèce de capuchon. (Coqueluchon de Moine. Il porte un coqueluchon. Il y a bien de la malice sous ce coqueluchon-là.) Il ne se dit guère qu'en plaisanterie.

COQUEMAR. f. m. Espèce de pot de terre vernissé, ou de cuivre, ou d'étain, ou d'argent, ayant une anse, & servant ordinairement à faire bouillir ou chauffer de l'eau, de la tisane, & autres choses semblables. (Coquemar de terre. Coquemar de cuivre, d'argent, &c. Faire bouillir dans un coquemar.)

COQUERELLES. f. f. pluriel. Terme de Blason. Espèce de noisettes vertes & en fourreau.

COQUERET ou ALKEKENGI. f. m. Plante fort commune dans les haies. Elle porte une baie molle qui devient une vessie rougeâtre. Les Médecins emploient cette baie dans les maladies de la vessie.)

COQUESIGRUE. f. f. Se dit en style familier des choses frivoles, chimériques. (Il nous vient conter des coquesigrues. Il nous veut repaître de coquesigrues de mer.

COQUET, ETTE. adj. Qui fait le galant, qui cherche à plaire, à donner de l'amour. (Il ne fut jamais d'homme si coquet. Femme coquette. Elle a les manières coquettes, l'esprit coquet. Que cela est coquet!)

Il se met quelquefois subst. (C'est un coquet, une vraie coquette.)

COQUETER. v. n. Être coquet, ou coquette, faire le coquet, la coquette, &c. (Elle ne fait que coqueter. Elle ne s'empêchera jamais de coqueter. Elle coquette tout le jour.) Il est familier.

COQUETIER. f. m. Marchand d'œufs & de volailles en gros.

COQUETIER, est aussi Un ustensile de table, où l'on met un œuf, pour le manger à la coque.

COQUETTERIE. f. f. Afféterie d'une personne qui est coquette. (Il y a bien de la coquetterie en tout ce qu'elle dit. Dire des coquetteries. Faire des coquetteries.)

COQUILLAGE. f. m. Terme collectif. Petits poissons à coquille, ou testacées. (Le menu peuple des côtes de la mer vit de coquillage. Toute cette côte est pleine de coquillage. Il y a des coquillages de mer, d'eau douce & de terre.)

Il signifie aussi Un amas de coquilles. (Une grotte de coquillage.)

Il signifie quelquefois l'espèce de coquille. (Le coquillage de la pourpre est beau, est rare. Coquillage doré, marqueté, &c.)

COQUILLE. f. f. Couverture ou coque des limaçons, & des poissons que les Naturalistes appellent *Testacées*; comme les moules, pourpres, limas de mer, &c. Les coquilles sont univalves, bivalves, ou multivalves. Les univalves sont d'une seule pièce, les bivalves de deux pièces, & les multivalves sont de trois, de cinq ou de douze pièces. Toutes les coquilles de terre sont univalves; celles d'eau douce sont univalves ou bivalves; les coquilles de mer sont de trois espèces. (Belle coquille. Coquille dorée. (Coquille à vis. Coquille dentelée. Coquille de nacre. Amasser des coquilles. Il est curieux de coquilles. Les Pélerins de St. Jacques en Galice, & ceux du Mont St. Michel en Normandie, rapportent des coquilles à leur chapeau. Des écharpes semées de coquilles. Vase fait en coquille. On portoit autrefois des gardes d'épée en coquille. Ouvrage en coquille.) Coquille ne se dit ni des huîtres, ni des tortues.

COQUILLE, se dit aussi des coques d'œufs & de noix, principalement quand elles sont rompues, cassées.

On dit proverb. *Rentrer dans sa coquille*, pour dire, Se retirer d'une entreprise téméraire.

Pour dire, qu'Une personne est fort jeune, on dit familièr. qu'*Elle ne fait que sortir de la coquille.*

On dit proverbialement à un homme qui, voulant en faire accroire à quelqu'un, s'adresse sans le savoir à plus fin que lui, (À qui vendez-vous vos coquilles? Portez vos coquilles à d'autres. Portez vos coquilles ailleurs. C'est vendre des coquilles à ceux qui viennent de saint Michel.)

On dit prov. qu'*Un homme vend bien ses coquilles, fait bien valoir ses coquilles*, pour dire, qu'il fait bien valoir ses denrées & son travail. (Ce Marchand-là vend bien ses coquilles.)

COQUILLIER. f. m. Collection de coquilles, ou lieu où on les rassemble.

COQUIN, INE. Terme d'injure & de mépris, comme fripon, maraud. (C'est un coquin, une coquine. Un tour de coquin.)

On dit aussi par injure & par mépris, (C'est un beau coquin, un bon coquin, un plaisant coquin.)

Il se dit aussi par injure, pour dire, Infame & lâche. (C'est un coquin qui trahiroit son meilleur ami pour le moindre intérêt. Il a fui comme un coquin. On l'a traité comme un coquin. C'est un grand coquin.)

On dit d'une femme qui s'abandonne, qui se prostitue, *Que* (c'est une coquine.)

COQUIN, s'emploie quelquefois adjectivement; & dans cette acception, il n'a guère d'usage que dans ces phrases du style familier, *Un métier coquin*, *une vie coquine*, Qui se disent d'un emploi où l'on se plaît, parce qu'il n'y a presque rien à faire, & d'une sorte de vie douce, molle & fainéante à laquelle on s'accoutume.)

COQUINERIE. f. f. Action de coquin. Il est familier.

COR

COR. f. m. Sorte de durillon qui vient aux pieds. (Avoir un cor aux pieds, à un doigt du pied. Arracher les cors des pieds.)

COR. f. m. Trompe de chasse. (Cor d'airain. Cor d'argent. Cor embouché d'argent. Emboucher le cor. Sonner du cor. Donner du cor. Au son du cor. Réjouir les chiens avec le cor.)

À COR ET À CRI. adv. En termes de Vénerie, *Chasser à cor & à cri*, sign. Chasser à grand bruit. (Il a droit de chasser à cor & à cri dans une telle forêt.)

On dit figur. *Vouloir, demander, poursuivre une chose à cor & à cri*, pour dire, Vouloir, demander, poursuivre une chose à toute force.

CORAIL. f. m. Sorte d'arbrisseau qui croît dans la mer, qui durcit lorsqu'il est tiré de l'eau, & qui est ordinairement rouge. (Corail rouge. Corail pâle. Corail blanc. Corail noir. Branche de corail. Un chapelet de corail. Des bracelets de corail. Rouge comme corail. Les Chimistes tirent un sel du corail.)

Les Poëtes disent d'une belle bouche, que (C'est une bouche de corail, que ce sont des lèvres de corail.)

CORAIL, fait au pluriel *Coraux*. Ainsi en parlant d'un curieux qui a plusieurs belles pièces de corail dans son cabinet, on dit, qu' (Il a de beaux coraux, des coraux très-rares.)

CORALINE. f. f. Plante qui croît sur les rochers baignés par la mer. Elle est pierreuse comme le corail, branchue & composée de petites pièces attachées les unes aux autres. Elle a une odeur de marée, & une saveur très-salée. Elle est bonne contre les vers des enfans.

CORALLIN, INE. adj. Qui est rouge comme corail. On s'en servoit autrefois en Poësie dans les phrases suivantes. (Bouche coralline. Lèvres corallines.) Présentement il n'est plus en usage.

CORBEAU. f. m. Gros oiseau d'un plumage noir, qui est carnassier, & vit ordinairement de charogne. (Gros corbeau. Noir comme un corbeau. Entendre croasser les corbeaux. Le croassement des corbeaux. Servir de pâture aux corbeaux. Les corbeaux font leurs nids sur les plus hauts arbres.)

On appelle figur. *Corbeaux*, Ceux qui dans un temps de contagion, enlèvent les pestiférés, soit pour les porter à l'Hôpital, soit pour les enterrer.

On appelle en termes d'Architecture, *Corbeau*, Une grosse pierre, ou pièce de bois mise en saillie, pour soutenir une poutre.

On appelle aussi *Corbeau de fer*, Certain morceau de fer qui est scellé dans la muraille, & qui sert à soutenir une pièce de bois sur laquelle portent les solives.

Les Astronomes donnent le nom de *Corbeau* à une constellation de l'hémisphère méridional.

CORBEILLE. f. f. Espèce de panier fait ordinairement d'osier. (Une corbeille à mettre des fleurs. Une corbeille de fleurs. Une corbeille de fruits. Une corbeille couverte. Une corbeille découverte. Mettre des fruits dans une corbeille.)

On appelle absolument *La corbeille*, Les bijoux que l'époux futur envoie dans

une corbeille à la personne qu'il doit épouser.

C'est aussi un ornement en Architecture & en Sculpture.

CORBILLARD. s. m. Nom qui se donne à un grand bateau établi pour aller de Paris à Corbeil. On appelle aussi du même nom certains grands carrosses à huit personnes, dont on se sert chez les Princes pour voiturer les gens de leur suite.

CORBILLON. s. m. Espèce de petite corbeille. (Un grand corbillon. Un petit corbillon. Le corbillon du pain bénit. Mettre la main dans le corbillon. Le corbillon d'un Pâtissier. Un corbillon d'oublies.)

On dit, qu'*On a gagné tout le corbillon d'un Pâtissier*, pour dire, qu'On lui a gagné toutes les oublies qu'il avoit dans son corbillon.

On dit proverbialement & figurément, *Changement de corbillon fait appétit de pain bénit*, Pour donner à entendre qu'il y a une espèce de ragoût dans le changement.

CORBILLON, se dit aussi d'Une espèce de jeu, où les joueurs sont obligés de répondre en rimant en *On*.

CORBIN. s. m. *Corbeau*. En ce sens il est vieux, & n'a plus d'usage qu'en cette phrase, *Bec de corbin*, Qui se dit d'une sorte d'arme que portoient les cents Gentilshommes de la Maison du Roi, qui pour ce sujet étoient nommés (Gentilshommes au bec de corbin.)

On appelle aussi *Bec de corbin*, Certaines pommes de cannes, dont un des bouts ou tous les deux sont recourbés.

CORDAGE. s. m. collectif. Toutes les cordes qui servent à la manœuvre d'un vaisseau, d'une galère. (Cordage d'un vaisseau. Le cordage d'une galère. Avoir des cordages de rechange. Magasin des cordages. Gros cordage. Menu cordage. Cordage de chanvre. Cordage de coton. Le canon donna dans les cordages, coupa les cordages.)

Il se dit aussi Des cordes qu'on emploie à des trains d'artillerie, ou à faire des machines. (Il faut bien du cordage dans un équipage d'artillerie. Élever une machine avec des cordages.)

CORDAGE, se dit quelquefois d'Une seule corde. (Ce cordage-là n'est pas assez fort.)

Il se dit aussi de la manière de mesurer avec une corde de bois qu'on appelle Bois de corde. (Le bois est bon, mais on vous a trompé au cordage. Le cordage est bon. Le cordage est mauvais.)

CORDE. s. f. Tortis fait ordinairement de chanvre, & quelquefois de coton, de laine, de soie, d'écorces d'arbres, de poil, de crin, de jonc, & d'autres matières pliantes & flexibles. (Grosse corde. Petite corde. Corde menue. Corde déliée. Longue corde. Corde à trois cordons. Filer, tordre une corde. Attacher, serrer avec une corde. Cela étoit pendu à une corde, lié d'une corde. Prisonnier lié, garroté de cordes. Étendre du linge sur une corde, sur les cordes. Corde à puits. Pont de corde. Soulier de corde. Échelle de corde. Couper la corde d'un bateau. Les cordes des cloches.)

On appelle *Tabac en corde*, Du tabac qui a été cordé.

On appelle *Corde de jeu de paume*, Une grosse corde qui est tendue au milieu d'un jeu de paume, & qui est garnie de filets jusqu'en bas : & dans ce sens on dit, (Mettre sous la corde. Friser la corde. Mettre argent sous corde.)

On dit figurément & familièrement d'Une affaire, qu'*Elle a passé à fleur de corde*, pour dire, qu'il s'en est peu fallu qu'elle n'ait manqué.

On dit aussi figur. & prov. qu'*Un homme a frisé la corde*, Quand il s'en est peu fallu qu'il n'ait perdu son procès, qu'il n'ait manqué son affaire.

On appelle *Corde d'estrapade*, La corde avec laquelle on guinde ceux qui sont condamnés à avoir l'estrapade : & en ce sens on dit, *Donner trois coups de corde à un soldat*, pour dire, Le guinder trois fois en haut, & le laisser aller de toute sa pesanteur à un pied près de terre.

On dit proverbialement & figurément, *Vous verrez beau jeu si la corde ne rompt*, pour dire, Vous verrez des choses fort surprenantes dans quelque affaire, dans quelque entreprise, si les moyens dont on se sert pour y parvenir ne manquent pas.

CORDE, se dit aussi d'Un gros cable tendu en l'air, & attaché par les deux bouts, sur lequel certains bateleurs dansent : & c'est dans ce sens qu'on dit, (Aller voir les danseurs de corde.)

On dit aussi figurément & famil. dans le même sens, qu'*Un homme danse sur la corde*, pour dire, qu'Il est dans une affaire hasardeuse, périlleuse, dans une situation, dans une fortune incertaine & chancelante, où il court risque à tout moment de succomber.

CORDE, se prend pour le supplice de la potence. (Cela mérite la corde. Il a échappé la corde. C'est un homme échappé de la corde.)

Et dans ce sens on dit figurément, qu'*Un homme a frisé la corde*, pour dire, qu'Il a pensé être pendu.

On dit aussi, *La corde au cou*, en parlant de ceux qui font amende honorable. (Il a fait amende honorable la corde au cou.)

Et figurément on dit, *Se rendre la corde au cou*, *venir la corde au cou*, De ceux qui se soumettent sans aucune condition à la merci du vainqueur, du Prince, du supérieur. (Ces assiégés se rendirent la corde au cou.)

On appelle Les mauvais garnemens & les filoux, *Gens de sac & de corde*.

On dit proverbialement d'Un homme qui est heureux au jeu, qu' (Il a de la corde de pendu.)

On dit figurém. & dans la conversation, *Mettre la corde au cou à quelqu'un*, pour dire, Le mettre en danger d'être pendu. (La trop grande indulgence de son père lui a mis la corde au cou.)

On emploie aussi la même façon de parler, pour dire, Être cause de la ruine, de la perte de quelqu'un.

On dit encore figur. d'Un homme qui fait des actions qui le pourront mener au gibet, qu'(Il file sa corde.)

On dit proverbialement, qu'*Il ne faut point parler de corde dans la maison d'un pendu*, pour dire, qu'Il ne faut point parler des vices ni des choses dont le reproche peut tomber sur ceux devant qui l'on parle.

On dit en parlant d'Une affaire dangereuse, que *Le fouet & la corde en sont dehors*, pour dire, qu'Il n'y a point de peine afflictive à craindre.

CORDE, se dit aussi Des cordes de chanvre, ou autres, dont on garnit les arcs & les arbalètes. (Mettre une corde à un arc. Changer une corde. Tendre la corde. Bander la corde. La corde étoit trop bandée, elle rompit. Il ne faut pas tenir la corde si tendue.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un homme a deux cordes à son arc*, *plusieurs cordes*, *plus d'une corde à son arc*, pour dire, qu'Il a plusieurs moyens pour parvenir à son but, à ses fins.

CORDE, se dit aussi en parlant de plusieurs instrumens de Musique. (Il y a des cordes de boyau, il y en a de métal. Corde de luth. Corde de violon. Corde d'épinette. Corde de boyau. Corde à boyau. Corde d'acier. Corde d'argent. Corde d'or. La grosse corde, &c. Paquet de cordes. Corde de Rome. Corde fausse, sourde. Les cordes noueuses & écorchées ne sauroient servir. Pincer la corde. Hausser, baisser une corde. Détendre les cordes d'un luth. Toucher délicatement la corde. Il pince bien les cordes. Il touche bien les cordes. Il fait parler les cordes. Flatter la corde, *c'est la toucher délicatement*. Il a un jeu fort, il gourmande les cordes.)

On dit figur. *Ne touchez pas cette corde*, *il ne faut pas toucher cette corde-là*, pour dire, Ne touchez pas ce point-là.

On dit proverbialement, *Toucher la grosse corde*, pour dire, Toucher le plus important point d'une affaire. (Vous avez touché la grosse corde.)

On appeloit *Corde de montre*, Une corde de boyau qu'on mettoit autrefois aux montres. (Cette montre-là est au bout de sa corde, elle a filé toute sa corde.)

On appeloit *Corde*, La tension d'un muscle, causée par un ulcère, inflammation, &c. (Il avoit mal à la jambe, au bras, & il y sentoit une corde qui le tiroit.)

En parlant des maladies des chevaux, on appelle *Corde de farcin*, La tension que le farcin cause aux parties qui en sont attaquées.

CORDE DE DRAP. Ce sont les fils dont il est tissu. (Ce drap a la corde bien fine. Le drap d'Espagne a la corde bien grosse. Brûlez ce drap, si vous en voulez voir la corde. Son habit est tout pelé, il montre la corde.)

On dit figurément & proverbialement, d'Une finesse grossière & facile à découvrir, (Cela montre la corde.)

CORDE, se dit aussi d'Une certaine quantité de bois à brûler, qu'on mesure avec une corde. (Cent cordes de bois. Bois de corde.)

CORDEAU. s. m. Petite corde dont se servent les Maçons, les Jardiniers, les Ingénieurs. (Des allées tirées au cordeau. Aligner une muraille au cordeau. Tracer un travail, un fort avec le cordeau. Placer, faire conduire le cordeau. Tenir le cordeau. L'ingénieur qui tenoit le cordeau à l'ouverture de la tranchée.)

CORDELER. v. a. Tresser en forme de corde. (Cordeler des cheveux.)

CORDELÉ, ÉE. participe.

CORDELETTE. s. f. Petite corde. (Un gros cable garni de cordelettes par le bout. Un paquet de cordelettes.)

CORDELIER. s. m. On appelle ainsi en France ceux des Religieux de Saint François, qu'on nomme autrement les Frères Mineurs. Ce mot n'est placé ici que parce qu'il entre dans plusieurs phrases de la langue. (Couvent de Cordeliers. Corde-

lier Conventuel. Cordelier de l'Observance, *ou* Cordelier Observantin. Il s'est fait Cordelier. Ces Religieux sont appelés Cordeliers, à cause de la corde dont ils sont ceints.)

On dit communément d'Un homme qui ne fait scrupule de rien, qu' (Il a la conscience large comme la manche d'un Cordelier.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un homme parle Latin devant les Cordeliers*, pour dire, qu'Il parle d'une chose devant les personnes qui l'entendent beaucoup mieux que lui.

On dit prov. *Aller sur la haquenée, sur la mule des Cordeliers*, pour dire, Aller à pied un bâton à la main.

CORDELIÈRE. s. f. Corde à plusieurs nœuds, comme est celle dont les Cordeliers ceignent leurs robes. Ce mot n'est guère usité qu'en termes de Blason. (La Reine Anne de Bretagne entoura son écu d'une cordelière. Elle institua l'Ordre de la Cordelière pour les Dames. Les Veuves portent autour de l'écu de leurs armes la cordelière nouée en quatre endroits, & entrelacée de quatre lacs d'amour courans.)

On appelle aussi *Cordelière*, Certaine petite tresse à plusieurs nœuds, que les Dames portent quelquefois au cou. C'est aussi un ornement d'Architecture.

CORDELLE. s. f. Sorte de petite corde, cordeau. Ce mot n'a point d'usage au propre; on ne l'emploie qu'au figuré, & dans cette seule phrase, *Attirer quelqu'un à sa cordelle*, pour dire, L'attirer dans son parti. Il est du style familier.

CORDER. v. a. Faire de la corde. (Corder du chanvre. Donner du chanvre à corder. Faire corder tant de livres de chanvre par jour. Le gros chanvre ne se corde pas si bien que le chanvre délié.)

On dit aussi, *Corder du tabac*, pour dire, Mettre du tabac en corde, en roulant & tordant ensemble les feuilles.

On dit aussi, *Corder du bois*, pour dire, Le mesurer à la corde. (Corder du bois neuf. Corder du bois flotté. Le bois tortu ne se corde pas si bien que l'autre. On ne corde pas le bois de compte.)

CORDER, se dit aussi des raves, lorsque la saison commence à s'en passer, & qu'il s'y forme en dedans comme une espèce de corde. (La saison des raves est passée, elles commencent à se corder.) Et alors il est réciproque.

La même chose se dit aussi des lamproies, parce que dans une certaine saison il s'y forme pareillement comme une espèce de corde.

CORDÉ, ÉE. participe. (Une corde bien cordée. Voie de bois mal cordée. Lamproies cordées. Raves cordées.)

CORDERIE. s. f. Lieu où l'on fait de la corde. (Une corderie couverte. Une corderie découverte. Une longue corderie.)

CORDIAL, ALE. adj. Propre à conforter le cœur. (Breuvage cordial. Potion cordiale. Poudre cordiale. Le vin vieux est cordial. C'est un remède cordial.)

Il est quelquefois subst. (Le bézoard est un bon cordial. Il faut donner des cordiaux dans la petite vérole.)

CORDIAL, signifie aussi figurément, Qui est plein d'affection, qui procède du fond du cœur; & dans ce sens on dit, (Amour cordial. Affection cordiale.)

On dit aussi d'Un homme, que *C'est un ami cordial*, que *c'est un homme franc & cordial*, pour dire, que C'est un homme qui est plein d'une véritable tendresse pour ses amis.

CORDIALEMENT. adv. Tendrement, affectueusement, d'une manière cordiale. (Je vous aime cordialement. Il m'a parlé cordialement & en ami.)

CORDIALITÉ. s. f. Action tendre & sincère. (Grande cordialité. Parler, procéder avec cordialité.)

CORDIER. s. m. Artisan dont le métier est de faire des cordes, de la corde.

CORDON. s. m. Une des petites cordes, dont une plus grosse corde est composée. (Une corde à trois cordons. Filer les cordons d'une corde. Le cordon n'est pas assez tors.)

CORDON, se dit aussi d'Une corde faite de fil de coton ou de soie. (Un cordon de fil. Des cordons de soie.)

CORDON, se dit aussi De ce qui sert à serrer la forme d'un chapeau & à le tenir en état, & quelquefois seulement à l'orner. (Le cordon d'un chapeau. Un cordon de soie. Un cordon d'or. Un cordon de diamans, de crin, de crêpe. Un cordon rond. Un cordon plat. Un chapeau sans cordon.)

On appelle aussi *Cordon*, Le ruban qui sert à lier, à attacher ou à pendre quelque chose. (Lier avec un cordon. Nouer avec un cordon. Les cordons d'une manchette. Les cordons d'une chemise. Porter une croix pendue à un cordon. Les cordons d'une bourse.)

On dit figur. & famil. *Tenir les cordons de la bourse*, pour dire, Avoir l'administration de l'argent.

On appelle *Cordon bleu*, Le ruban large, moiré & bleu, auquel est attaché la Croix de l'Ordre du Saint-Esprit. (Le Roi lui a donné le Cordon bleu. Il porte le Cordon bleu.) Et l'on appelle ordinairement un Chevalier du Saint-Esprit, Un Cordon bleu. (Il est Cordon bleu. Il se trouva dans cette assemblée quatre ou cinq Cordons bleus.)

On appelle pareillement, *Cordon rouge*, Un ruban large moiré, & couleur de feu, auquel est attaché une Croix de l'Ordre de Saint Louis. Et on appelle Commandeurs de Saint Louis, ceux qui portent ce Cordon. (Le Roi a donné le Cordon rouge à trois Maréchaux de Camp.)

CORDON, se prend aussi pour Une petite cordelette bénite que portent ceux qui sont de certaines Confréries. (Le Cordon de Saint François d'Assise, de Saint François de Paule. Il est de la Confrérie du Cordon.)

CORDON, se dit aussi d'Un rang de pierres en saillie, qui règne tout autour d'une muraille ou d'un bâtiment. (Un bastion revêtu jusqu'au cordon. Dans les bâtimens ordinaires, lorsqu'on y met un cordon, on le met communément à demi-hauteur d'homme.)

On appelle aussi *Cordon*, Le petit bord façonné qui est autour d'une pièce de monnoie. (Le cordon de ce louis d'or a été rogné.)

En termes de Guerre, on appelle *Cordon*, Une suite de postes garnis de troupes qui sont à portée de se donner la main.)

CORDONNER. v. a. Tortilier en manière de cordon. (Cordonner de la filasse de chanvre. (Cordonner de la filasse de lin.) *Cordonner des cheveux*, pour dire, Entourer d'un ruban des cheveux qui sont tortillés.

CORDONNÉ, ÉE, participe.

CORDONNERIE. s. f. Le métier de Cordonnier. (Passé Maître en Cordonnerie.)

Il se dit aussi Du lieu où l'on vend des souliers, des bottes. (Acheter des souliers à la Cordonnerie.)

CORDONNET. s. m. Petit cordon ou tresse, ou petit ruban, pour attacher ou pour enfiler quelque chose. (Cordonnet pour mettre à des chemises, à des rabats. Du cordonnet pour enfiler des chapelets. Un paquet, une botte de cordonnet.)

CORDONNIER. s. m. Artisan dont le métier est de faire des souliers, pantoufles, bottes, & autres pareilles chaussures. (Maître Cordonnier. Bon Cordonnier. Cordonnier qui chausse bien. Cordonnier pour homme. Cordonnier pour femme.)

On dit proverbialement, que *Les Cordonniers sont les plus mal chaussés*, pour dire, Que souvent ceux qui sont d'une profession, négligent d'en faire usage pour eux-mêmes.

CORÉE. subst. m. Pied d'un vers Grec ou Latin. Il est composé d'une longue & d'une brève.

CORIACE. adj. de t. g. Qui est dur comme du cuir. On dit d'Une viande dure & mal cuite, difficile à mâcher, qu'*Elle est coriace.*

On dit figurément dans le style familier, d'Un homme avare, dur, difficile, & dont on a de la peine à tirer quelque chose, que (C'est un homme coriace. Il est coriace.)

CORIAMBE. s. m. Pied d'un vers Grec ou Latin. Il est composé de deux brèves entre deux longues.

CORIANDRE. s. f. Plante ombellifère. Elle donne une semence qui sent la punaise, lorsqu'elle est fraîche, & qui est très-agréable au goût, lorsqu'elle est sèche. On en fait des dragées, & on l'emploie aussi en médecine. (De bonne coriandre. Des dragées de coriandre, ou absolument, De la coriandre. On dit que la coriandre est bonne pour la digestion.)

CORIDALE. *Voyez* FUMETERRE.

COR-INDUM. *V.* POIS DE MERVEILLE.

CORINTHIEN. adj. m. Il se dit en parlant du quatrième ordre d'Architecture. (L'ordre Corinthien est le plus riche des ordres d'Architecture.)

CORIS. s. f. Nom de plusieurs sortes de plantes.

CORME ou SORBE. subs. m. Fruit très-acide, fait en forme de petite poire. Les gens de campagne en font une sorte de boisson.

CORMIER. s. m. Grand arbre fruitier qui porte des cormes. (Le bois de cormier est fort dur.)

CORMORAN. s. m. Espèce d'oiseau aquatique, qui a le cou fort long, & les jambes fort hautes, & qui vit ordinairement de poisson. (On se sert des cormorans pour pêcher.)

CORNALINE. s. f. Pierre précieuse rouge & peu transparente. (Tête gravée sur une cornaline. Cachet de cornaline. Il y a des cornalines de plusieurs couleurs. Cornaline sanguine. Cornaline de vieille roche.)

CORNARD. s. m. Terme d'injure, qui se dit De celui dont la femme s'est abandonnée à un autre. Il est bas.

CORNE. s. f. Partie dure qui sort de la tête de quelques animaux, & qui leur sert de défense & d'ornement. (Grande corne. Petite corne. Corne lisse, ou lissée. Corne

raboteuſe, aiguë, pointue. Corne émouſſée. Corne plate, torſe, recourbée, cannelée, recoquillée, tortillée. Les animaux qui ont des cornes, qui portent cornes, qui ſont armés de cornes. Bêtes à cornes. Un jeune taureau à qui les cornes viennent, à qui les cornes pouſſent. Corne de taureau, de vache, de bélier, de daim, de licorne, de rhinocéros, &c. Un taureau qui donne, qui frappe de la corne, qui eſt dangereux de la corne. Scier les cornes à un taureau, lui rembourrer les cornes. Le taureau l'enleva ſur ſes cornes. Le bélier heurte de ſes cornes. Prendre, attacher une bête par les cornes. Des ouvrages faits de corne. Tabatière de corne. Un peigne de corne. Une lanterne de corne. Un couteau emmanché de corne, dont le manche eſt de corne.)

On dit, *Donner un coup de corne à un cheval*, pour dire, Saigner un cheval à la mâchoire ſupérieure du palais, avec le bout d'une corne de cerf ou de chevreuil.

Corne *de cerf*. On ne ſe ſert jamais de cette expreſſion en parlant du bois & de la tête d'un cerf; elle n'a d'uſage que dans les phraſes ſuivantes. (L'enſeigne de la corne de cerf. Un couteau emmanché de corne de cerf. De la raclure de corne de cerf. De la gelée de corne de cerf.

Corne de cerf, ſe dit auſſi d'Une eſpèce de plante dont on ſe ſert dans la Médecine. Celle qui ſe cultive dans les jardins ſe mange en ſalade.

On appelle auſſi *Corne*, La partie dure qui eſt au pied du cheval, du mulet, de l'âne, &c. En ce ſens il ne ſe dit qu'au ſingulier. (Ce cheval eſt difficile à ferrer, Il a la corne mauvaiſe. Il a la corne bonne, la corne ferme, la corne dure, molle, ſujette à s'éclater. Telle choſe fait venir, fait croître la corne, endurcit, ramollit la corne.)

On appelle *Corne d'abondance*, ou *Corne d'Amalthée*, Une corne qu'on repréſente pleine de toutes ſortes de fruits, & de fleurs, & que la Fable ſuppoſe avoir été arrachée ou de la tête de la chèvre Amalthée, qui avoit nourri Jupiter, ou de celle d'Achelous, lorſqu'étant transformé en taureau, il fut vaincu par Hercule.

On appelle auſſi *Cornes*, certaines pointes que les limaçons, quelques ſerpens & quelques inſectes portent ſur la tête. (Les limaçons montrent leurs cornes, reſſerrent leurs cornes. Les cerfs-volans ont des cornes.)

On dit figurément & famil. qu'*Un homme porte les cornes*, qu'*Il a des cornes*, pour dire, Que ſa femme lui eſt infidelle.

On dit auſſi, *Faire les cornes à quelqu'un*, pour dire, Faire par dériſion avec deux doigts un ſigne qui repréſente les cornes. (Il lui fit les cornes.)

On dit figurément & famil. *Montrer les cornes*, pour dire, Se mettre en état de ſe défendre.

On dit proverbialement d'Un homme qui eſt fort ſurpris de quelque choſe d'inopiné, qu'(Il eſt auſſi étonné que ſi les cornes lui venoient à la tête; que ſi cornes lui venoient à la tête.)

Dans un bonnet carré tel que le portent les Eccléſiaſtiques, les Docteurs, les Magiſtrats, on appelle *Cornes*, certaines petites crêtes qui s'élèvent ſur le bonnet. (Un bonnet à trois cornes, à quatre cornes. Les cornes d'un bonnet carré.)

Corne, ſe dit auſſi De certaines pâtiſſeries faites à angle (Les cornes d'une talmouſe, d'un pâté, d'un échaudé.

On appelle encore Les pointes du croiſſant, (Les cornes du croiſſant.)

On appelle auſſi Le coin de l'Autel, (La corne de l'Autel. Joab fut tué en tenant la corne de l'Autel.)

En termes de Fortification, on appelle *Ouvrage à corne*, Un ouvrage avancé hors du corps de la Place, & qui conſiſte en une courtine & en deux demi-baſtions.

CORNÉE. ſ. f. La première des tuniques de l'œil. (La cornée eſt offenſée.)

CORNÉE. ſ. f. Pierre de la nature du jaſpe. (Pierre cornée.)

CORNEILLE. ſ. f. Oiſeau noir comme un corbeau, mais de moindre groſſeur. (Jeune corneille. Une bande de corneilles. Le cri de la corneille. Voler la corneille.)

On appelle *Corneille émantelée*, Une ſorte de corneille qui a une partie du corps noir, & le reſte griſâtre.

On dit proverbialement & baſſement, d'Un homme qui ſe porte à faire quelque choſe avec chaleur, & avec plus de force que d'adreſſe, qu'(Il y va de cul & de tête comme une corneille qui abat des noix.)

Parmi les gens de lettres, on dit d'Un Auteur qui a fait un ouvrage compoſé de pluſieurs morceaux pris dans d'autres ouvrages, que (C'eſt la corneille d'Eſope, ou la corneille de la Fable.)

CORNEILLE. ſ. f. Plante dont il y a pluſieurs eſpèces. Les unes ſont cultivées dans les jardins à cauſe de la beauté de leurs fleurs, & les autres ſont employées en Médecine. On nomme encore cette plante Chasse-bosse, ou Lysimachie.

CORNEMUSE. ſ. f. Sorte d'inſtrument de Muſique à vent, compoſé de deux tuyaux, & d'une peau de mouton, qu'on enfle par le moyen du premier tuyau appelé *Porte-vent*. (La cornemuſe eſt un inſtrument ruſtique. Jouer de la cornemuſe. Enfler une cornemuſe.)

On dit proverbialement & baſſement, *Quand la cornemuſe eſt pleine, on en chante mieux*, pour dire, que Quand on fait bonne chère on chante mieux, & plus volontiers.

CORNER. v. n. Sonner d'un cornet ou d'une corne. (Le vacher a corné dès le matin. J'ai entendu corner dans les bois.)

On dit par dériſion d'Un homme qui ſonne mal du cor, qu'(Il ne fait que corner.)

Corner, ſignifie encore Parler dans un cornet, pour ſe faire entendre à un ſourd.

On dit d'Une perſonne qui publie imprudemment & avec importunité quelque choſe, quelque nouvelle, qu'(Il ne fait que corner cela par-tout. Il a corné cette nouvelle par toute la Ville.) En ce ſens il eſt actif, & il ne s'emploie que dans le ſtyle familier, ainſi que dans toutes les phraſes ſuivantes.

On dit auſſi, *Corner aux oreilles à quelqu'un*, pour dire, Lui inſinuer, lui ſuggérer avec importunité quelque choſe. (Il a obtenu cela de lui, il l'a fait réſoudre à cela à force de lui corner aux oreilles.) Et dans cette acception, il eſt neutre.

On dit figur. au neutre, que *Les oreilles cornent*, Quand on a des bourdonnemens dans les oreilles. (Les oreilles me cornent.) En ce ſens là, lorſqu'on veut faire entendre à quelqu'un qu'on a fort parlé de lui, on dit auſſi figurément & proverbialement, que (Les oreilles doivent lui avoir bien corné.)

On dit encore figurément d'Une perſonne qui entend de travers ce qu'on lui dit, que (Les oreilles lui cornent.)

Corné, ée. participe.

CORNET. ſ. m. Petit cor, ou petite trompe. (Grand cornet. Petit cornet. Cornet d'argent, &c. Cornet de poſtillon. Cornet de vacher.)

On appelle *Cornet à bouquin*, Une eſpèce de flûte courbée, qui eſt faite ordinairement de corne. (Jouer du cornet à bouquin. Un joueur de cornet à bouquin.)

Cornet, ſe dit auſſi d'Un petit inſtrument en forme d'entonnoir, dont les ſourds mettent le petit bout dans l'oreille pour entendre plus facilement. (Il eſt ſi ſourd qu'il n'entend qu'avec un cornet.)

Cornet, ſe dit pareillement De la partie de l'écritoire, dans laquelle on met de l'encre. (Cornet de corne. Cornet de cuivre. Cornet de plomb. Cornet d'argent. Mettre de l'encre dans un cornet.)

Il ſe dit auſſi d'Un morceau de papier roulé en forme de cornet. (Un cornet d'épices, de dragées. Un cornet de papier.)

Il ſe dit auſſi d'Une eſpèce de petit vaſe de corne ou d'ivoire, dans lequel on remue les dés, &c. (Mettre les dés dans le cornet. Jeter les dés avec le cornet.)

Cornet, ſe dit auſſi d'Une eſpèce d'oublie tortillée en forme de cornet. (Faire des cornets. Un plat de cornets. Manger des cornets. Tremper des cornets dans du vin d'Eſpagne.)

Cornet, eſt auſſi le nom d'une claſſe de coquilles.

Cornet, eſt encore le produit d'un eſſai d'or tenant d'argent.

CORNETTE. ſ. f. Sorte de coiffures dont les femmes ſe ſervent dans leur déshabillé. (Cornette à dentelle. Cornette de nuit.)

Cornette, eſt auſſi une longue & large bande de taffetas, que les Conſeillers au Parlement portoient autrefois au cou, pour marque d'honneur, & que François premier accorda aux Profeſſeurs du Collége Royal de Paris

Cornette, ſe diſoit autrefois De l'étendard d'une Compagnie de Cavalerie ou de Chevau-Légers. Il ſe diſoit auſſi de la troupe même; mais il n'eſt plus guère en uſage dans ces deux ſens.

Cornette blanche, ſe dit Du premier Régiment de Cavalerie de France, qui eſt le Régiment du Colonel Général de la Cavalerie. (Il eſt Lieutenant, il eſt Capitaine dans la Cornette blanche. La Cornette blanche a ordre de marcher.)

Cornette. ſ. m. Officier d'une Compagnie de Cavalerie ou de Dragons, qui eſt chargé de porter l'étendard. (Cornette du Meſtre de Camp de la Cavalerie. Il eſt le plus ancien Cornette du Régiment.)

Cornette, ſe dit auſſi d'Un Officier de certains corps de la Maiſon du Roi, mais qui ne porte point l'étendard. (Il eſt Cornette dans la première Compagnie des Mouſquetaires.)

CORNICHE. ſ. f. Ornement d'Architecture en ſaillie, qui eſt au-deſſus de la friſe, & qui ſert de couronnement à toute ſorte d'ouvrages d'Architecture. (Corniche Corinthienne. Corniche Dorique. Corniche Ionique.)

On appelle *Corniche architravée*, Une corniche qui eſt poſée immédiatement ſur la colonne, ou ſur l'architrave, ou qui eſt

confondue avec l'architrave, & dont on supprime la frise.

On appelle aussi *Corniche*, Une espèce d'ornement en saillie, qui règne dans une chambre immédiatement au-dessous du plafond, au haut d'une cheminée, d'une armoire, &c.

CORNICHON. s. m. Petite corne. (Les cornichons d'un chevreau.)

On appelle aussi *Cornichon*, Les petits concombres propres à confire dans le vinaigre. (Une salade de cornichons. Confire des cornichons.)

CORNIÈRE. subs. f. Canal de tuiles ou de plomb, qui est à la jointure de deux pentes de toit, & qui en reçoit les eaux.

CORNILLAS. subs. m. Le petit d'une corneille.

CORNOUILLE. subs. f. Le fruit du Cornouiller.

CORNOUILLER. subs. m. Arbre dur, qui porte un fruit longuet en façon d'olive. (Cornouiller mâle. Cornouiller femelle.)

CORNU, UE. adj. Qui a des cornes. (Bête cornue. Satyre cornu.)

Il se dit aussi figurément de certaines choses qui ont plusieurs angles, plusieurs pointes. (Cette pièce de terre est cornue. Un pain cornu.)

On dit proverbialement & figurément, *A mal enfourner, on fait des pains cornus*, pour dire, que Le mauvais succès d'une affaire, d'une entreprise, vient ordinairement de ce qu'on s'y est mal pris d'abord.

On dit figur. & famil. *Des raisons cornues*, *des raisonnemens cornus*, pour dire, De méchantes raisons, des raisonnemens qui ne concluent pas. Et *Des visions cornues*, pour dire, Des idées folles & extravagantes.

CORNUAU. s. m. Poisson de mer qui ressemble beaucoup à l'alose, mais qui n'est pas si bon à manger.

CORNUE. subs. f. Vaisseau de Chimie, de verre, de terre ou de fer. Il est renflé & arrondi par un côté, & par l'autre il a un tuyau recourbé que l'on nomme *Col*. On s'en sert pour distiller les corps qui demandent un feu violent. *Cornue* est synonyme de *Retorte*. Voyez RETORTE.

COROLITIQUE. adj. Terme d'Architecture, qui se dit d'une colonne ornée de feuillages ou de fleurs tournées en spirale autour du fût.

COROLLAIRE. s. m. Terme didactique. Ce qu'on ajoute par surabondance, afin de fortifier encore davantage les raisons dont on s'est servi pour prouver une proposition. (À ce qui a été dit, on peut ajouter pour corollaire....)

Il se prend communément en Mathématique, pour la conséquence qu'on tire d'une ou de plusieurs propositions déjà démontrées.

CORONA SOLIS. *Voyez* TOURNESOL.

CORONAIRE. adj. Terme d'Anatomie. Il se dit de deux artères qui prennent leur origine de l'aorte, & qui portent le sang dans la substance du cœur.

CORONAL, ALE. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit de l'os situé à la partie antérieure du crâne. Il forme cette partie de la face qu'on appelle Front, d'où il est aussi nommé Frontal. On dit aussi, (Suture coronale. Artère coronale.)

CORONILLE. s. f. Arbuste qui croît en Espagne & dans les pays chauds. On le nomme ainsi parce que ses fleurs ont la forme d'une petite couronne. Elles sont bonnes pour résoudre & chasser les vents. On donne aussi le nom de Coronille herbacée à une petite plante fort commune, & qui a les mêmes caractères.

CORPORAL. s. m. Linge bénit, que le Prêtre étend sur l'Autel, pour mettre le Calice dessus, & ensuite l'Hostie. (Blanchir, empeser les corporaux.)

CORPORALIER. s. m. Espèce d'étui dans lequel on serre le corporal.

CORPOREL, ELLE. adj. Qui a un corps. (Dieu n'est point corporel.)

Il signifie aussi, qui appartient au corps, qui concerne le corps. (Plaisir corporel. Vous ne songez qu'aux choses corporelles. Peine corporelle. Punition corporelle.)

CORPORELLEMENT. adv. D'une manière corporelle, qui a rapport au corps. (Punir corporellement.) Il est aussi opposé à *Spirituellement*. (Manger, recevoir le Corps de Notre-Seigneur JESUS-CHRIST réellement & corporellement.)

CORPORIFIER. v. a. Donner, supposer un corps à ce qui n'en a point. (Il y a eu des Hérétiques qui corporifioient les Anges.)

Il signifie aussi Mettre, fixer en corps les parties éparses d'une substance. (Corporifier des globules de mercure.)

CORPORIFIÉ, ÉE. participe.

CORPS. s. m. Substance étendue & impénétrable. (Corps naturel. Corps physique Corps simple. Corps mixte. Corps vivant. Corps composé. Corps solide. Tout corps à trois dimensions, longueur, largeur & profondeur. Corps sphérique. Corps aérien, léger, pesant, diaphane, transparent, opaque, compacte, dense, rare, spongieux. Les corps célestes. Les corps sublunaires. Les corps élémentaires. Le mélange des corps. Les corps ne peuvent se pénétrer les uns les autres. La pénétration des corps. L'extention des corps. Les corps sont corruptibles. Les choses qui ont corps, qui n'ont point de corps. Un Ange n'est pas corps, c'est un esprit.)

CORPS ANIMÉ, qui a une ame sensitive. (Corps vivant. L'animal est composé de corps & d'ame, du corps & de l'ame. L'ame informe le corps, est attachée, est unie au corps. Quand l'ame est détachée, séparée du corps, est sortie du corps. Les parties du corps. Les jointures du corps. Les membres du corps.)

CORPS, eu égard à la taille & à la conformation de l'homme. (Corps bien formé, bien proportionné. Corps mal bâti. Il a le corps tout entrepris. Il tient le corps droit. Un beau corps. Un vilain corps.)

CORPS, eu égard aux exercices. (Il a le corps bon. Le corps souple. Le corps dénoué, agile. Il porte bien son corps. Il porte son corps de travers.)

CORPS, eu égard à la santé. (Bon corps. Corps bien constitué, mal constitué, bien composé, mal composé. Corps fluet & délicat, robuste, atténué, exténué, maléficié, cacochime, confisqué, de bonne pâte, replet. Corps de fer. Les maladies qui arrivent au corps humain. J'ai le corps si douloureux. Cette viande nourrit bien, elle fait bon corps.)

CORPS, par rapport à la lutte & aux combats. (On l'a saisi, on l'a pris à fois de corps. Ils se sont pris corps à corps. Ils luttoient corps à corps. Je le combattrai corps à corps. Il a vingt plaies sur le corps. Un cheval lui a passé sur le corps.

On dit encore, *Il a gagné cela à la sueur de son corps*, c'est-à-dire, En travaillant & en prenant beaucoup de peine. (Macérer son corps. Traiter durement, traiter délicatement son corps. Les plaisirs du corps. Il a perdu le corps & les biens. Confiscation de corps & de biens. Je connois sa fidélité, j'en répondrois corps pour corps. Il s'y veut obliger corps & biens. Les Juges ont ordonné qu'il seroit pris au corps. Saisi au corps. Pris & appréhendé au corps. Ils ont décerné contre lui prise de corps, donné un décret de prise de corps, l'ont condamné par corps au payement de.... Condamnation par corps. Contrainte par corps.)

À CORPS PERDU. adv. Sans crainte du danger. (Il se jeta à corps perdu dans la mêlée, dans le danger.)

On dit d'Un homme qui s'est dévoué entièrement à un autre, qu'(Il s'est donné à lui corps & ame.)

On dit proverbialement d'Un homme qui travaille beaucoup, qu'(Il se tue le corps & l ame.) Et il se dit plus ordinairement de ceux qui travaillent sans beaucoup de fruit.

On dit familièrement, qu'*Un homme fait bon marché de son corps*, pour dire, qu'Il expose facilement sa vie aux dangers.

On dit aussi d'Une fille qui s'abandonne, qu'(Elle fait folie de son corps. Jamais elle n'a fait folie de son corps.)

On dit figur. & proverb. qu'*Un homme a le diable au corps*, pour dire, qu'Il est méchant, furieux. (Il ne fait que quereller & battre tout le monde, il a le diable au corps.) On l'emploie quelquefois par admiration, pour dire, qu'Un homme a beaucoup d'adresse, de force ou d'esprit. (Je ne sais où il prend tout ce qu'il dit, tout ce qu'il fait est prodigieux, je crois qu'il a le diable au corps.)

On dit d'Un homme qui n'a ni esprit ni vigueur, (C'est un pauvre corps. Le pauvre corps!)

On dit populairement d'Un homme malicieux, d'un homme plaisant & facétieux, que (C'est un drôle de corps, un plaisant corps.)

On dit figurément, qu'*Un homme a fait quelque chose en son corps défendant*, pour dire, qu'Il l'a fait contre son gré, pour éviter un plus grand mal. (Si j'y ai consenti, ç'a bien été en mon corps défendant. Croyez qu'il ne fera cela qu'en son corps défendant.) Et encore plus communément, (À son corps défendant.)

On dit, qu'*Un homme n'est pas traître à son corps*, pour dire, qu'Il ne s'épargne rien, qu'il ne se plaint rien. Il est familier.

On dit, qu'*Un homme fait corps neuf*, Quand après une longue maladie sa santé se rétablit, & que son corps semble être renouvellé.

On dit aussi des chevaux qu'on a mis aux herbes, qu'*Ils font corps neuf.*

CORPS, se prend quelquefois pour La partie du corps humain qui est entre le cou & les hanches, & qui est comme le tronc. (Il a le corps bien fait, mais les jambes un peu trop courtes. Il a le corps long, le corps tout de travers. Il a le corps & les membres bien proportionnés.)

CORPS, se prend dans un sens plus étroit, pour La capacité du corps. (Il a un coup d'épée dans le corps. Il lui passa l'épée, la hallebarde au travers du corps. Il a un abcès dans le corps. Il eut le corps percé de trois balles. Comment peut-il mettre tant de médecines dans son corps? Il a fait de son corps une boutique d'Apothicaire.)

On

On dit quelquefois & familièrem. qu'*Il faut voir*, qu'*on verra ce qu'un homme a dans le corps*, pour dire, qu'On verra ce qu'il peut faire, ce qu'il est capable de faire.

En approchant de ce sens, *Corps* signifie figur. La principale partie de certaines choses artificielles, sur laquelle toutes les autres posent, & font à son égard ce que les membres sont à l'égard du corps. Ainsi un *Corps de Luth* est la partie creuse d'un Luth, sans comprendre le manche. *Le corps d'un vaisseau, d'un navire*, C'est un navire sans ponts, mâts, voiles, cordages, ni ancres. *Un corps de carrosse*, C'est la partie d'un carrosse qui est suspendue. *Le corps d'une Place* ou *Forteresse*, C'est la Place ou Forteresse considérée dans ses dehors. (Les assiégeans avoient pris les dehors, & étoient attachés au corps de la Place.) *Le corps d'un livre*, Est le livre sans la Préface, les annotations, ni les tables. *Le corps de la lettre*, en matière d'écriture, est Le principal trait dont la lettre est formée.

On appelle aussi *Le corps du soleil, de la lune & des autres planètes*, le globe ou le disque de ces planètes. (Cela n'est pas dans le corps du soleil. Il découvrit une tache dans le corps du soleil. On voit des cavités, des éminences dans le corps de la lune.)

Corps, est aussi Cette partie de certains habillemens, qui est depuis le cou jusqu'à la ceinture. Corps de cuirasse. Corps de jupe. Corps de robe. Les manches d'un corps. Ce corps est trop long, trop large, trop étroit. Élargir, étrécir un corps. Un corps de jupe piqué, garni de baleine. Corps de baleine.) *Corps rembourré*, pour cacher les défauts de la taille. *Corps de fer*, pour empêcher que la taille ne se gâte.

Corps mort. Cadavre, corps privé de vie, corps sans ame. Il ne se dit que du corps humain. (La campagne étoit toute couverte, toute jonchée de corps morts.)

Corps, se prend aussi quelquefois pour Corps mort, pour cadavre. (Ensevelir les corps. Mettre, porter un corps en terre, Enterrer, inhumer un corps. Jeter de l'eau bénite sur le corps. Dire un service sur le corps. Le corps fut porté en tel lieu. Le corps fut mis en dépôt en une telle Chapelle. Ouvrir un corps. Embaumer un corps. Disséquer un corps. Faire l'anatomie d'un corps. Il fut tué de nuit, & le corps fut exposé, personne ne le reconnut. La résurrection des corps.)

On dit proverbialement d'Une belle femme, ou d'un homme bien fait, mais qui manque d'esprit, que (C'est un corps sans ame.)

On dit aussi, qu'(Un Magistrat sans autorité, qu'une armée sans Chef, est un corps sans ame.)

Corps-Saint, est le corps d'un Saint. (On trouva dans cette Église plusieurs Corps-Saints.)

On dit proverbialement d'Un homme qu'on enlève de vive force, promptement, & sans qu'il ait le loisir, ni le moyen de résister, qu'*On l'enlève comme un corps-saint*. On disoit originairement *Cahorsain*, parce qu'on avoit fait enlever dans une nuit les usuriers, dont la plupart étoient venus de Cahors à Paris, sous le Pontificat de Jean XXII.

Corps-Glorieux, se dit De l'état d'un corps qui est dans la gloire céleste. (Le corps glorieux est impassible.)

On dit abusivement & familièrement, en parlant d'une personne qui est long-temps sans éprouver les besoins corporels, que (C'est un corps glorieux, qu'il est corps glorieux.)

Corps, se dit figurément De la société, de l'union de plusieurs personnes qui vivent sous mêmes Lois, mêmes Coutumes, mêmes règles. (Grand, puissant Corps. L'État, la République, le Royaume est un Corps politique. Cette Province fut unie au Corps de l'État. L'Église est un Corps mystique, dont Jesus-Christ est le Chef, & dont les Fidèles sont les membres.)

Il se dit plus étroitement De certaines Compagnies particulières dans l'État ou dans l'Église. (Le Corps du Clergé, de la Noblesse, du Parlement, de l'Université. Les six Corps des Marchands. Les Corps de Métiers, &c. Grand, illustre, puissant Corps. Auguste Corps. Corps considérable. Le Clergé est le premier Corps du Royaume. Le Chapitre de la Métropolitaine est un Corps illustre. Le Corps de Ville, ce sont les Officiers de l'Hôtel de Ville. Le Parlement y alla en Corps. Quand le Parlement, quand la Ville marche en Corps. Ils y assistèrent en Corps. Il n'est pas de ce Corps-là. Il a été agrégé au Corps, reçu dans le Corps. Telles gens ne font point Corps, point de Corps. Les Merciers font un Corps séparé des Drapiers, font un corps à part, font corps à part. Il est membre, un des membres de ce corps.)

Corps, se dit aussi d'Une armée entière, ou d'un certain nombre de gens de guerre. (Grand corps d'armée. Corps considérable. L'armée en Corps. Marcher en Corps d'armée. L'armée étoit divisée en deux, en trois Corps. Il commandoit un petit Corps, le plus grand Corps. Corps détaché, séparé. Corps de réserve, de bataille, d'infanterie, de cavalerie. Corps de François, d'Étrangers. Ce Corps étoit composé de.... Corps de deux mille hommes.)

On le prend quelquefois pour un Régiment. (Il est aimé dans son Corps. Les Capitaines ont ordre de se rendre, de rester au Corps.).

On appelle *Vieux Corps*, Les six Régimens d'Infanterie Françoise les plus anciens. (Le régiment de Picardie est le plus ancien des Vieux Corps.)

Corps-de-garde. Certain nombre de soldats posés en un lieu pour faire garde. (Corps-de-garde avancé. Le Corps-de-garde de la porte, de la barrière, &c. Poser, mettre un Corps-de-garde. L'alarme est au Corps-de-garde. Il surprit, il força, il enleva le Corps-de-garde. Quand l'armée décampe, on lève les Corps-de-garde.)

Il se dit aussi Du lieu où l'on pose les Soldats pour faire la garde. (Son logis servoit de Corps-de-garde. Les Soldats posèrent leurs armes au Corps-de-garde.)

On appelle *Mots, railleries, plaisanteries de Corps-de-garde*, Des mots, des railleries grossières, basses, sales.

Corps-de-Logis, se prend ordinairement pour une étendue de bâtiment composée de plusieurs pièces, & considérée séparément des pavillons, ailes, & autres accompagnemens qu'il pourroit avoir. (Petit corps-de-logis. Beau, grand corps-de-logis. Gros corps-de-logis. Corps-de-logis double. Corps-de-logis de devant, de derrière. Il y a dans cette maison deux corps de-Logis. Ces deux ailes accompagnent bien le corps-de-logis.)

On dit aussi, *Corps d'Hôtel*, pour dire, Corps-de-logis. Il n'est usité qu'en termes de pratique.

Corps, se dit aussi figurément Du recueil, de l'assemblage de plusieurs pièces d'un ou de divers auteurs, lesquels font un ou plusieurs tomes. (Corps de Droit Civil. Corps de Droit Canon. Le Corps des Poëtes Grecs. Le Corps des Poëtes Latins. Le Corps des Historiens d'Espagne, des Historiens d'Allemagne, &c. de l'Histoire Bizantine. C'est un beau Corps, un grand Corps d'Histoire. Il faut ramasser toutes ces pièces & en faire un Corps. Le Corps de l'Histoire de France par Duchêne.)

Corps *étrange* ou *étranger*. *V.* Étranger.

Corps, se dit aussi en parlant de la solidité & de l'épaisseur de certaines choses qui sont ordinairement un peu minces. (Ce parchemin, ce papier n'a pas de corps, n'a pas assez de corps. Une étoffe qui a du corps. Un chapeau qui a du corps. Cette lame d'épée est bien mince, elle n'a point de corps.)

Il se dit encore De la consistance des choses liquides, qu'on fait cuire & épaissir par le feu, ou autrement, comme les sirops, les onguens, les emplâtres. (Ce sirop n'est pas assez cuit, il n'a pas assez de corps. Il lui faut donner plus de corps. Cet onguent, cet emplâtre a trop peu de corps.)

Il se dit aussi De la force & de la vigueur de certains vins, de certaines liqueurs. (Un vin qui a du corps, qui n'a point de corps, qui n'a guère de corps.)

On dit figurément & proverbialement, *Prendre l'ombre pour le corps*, pour dire, Prendre l'apparence pour la réalité, prendre ce qui est apparent pour ce qui est réel & solide.

On dit aussi proverbialement, que (L'envie suit la vertu comme l'ombre suit le corps.)

Corps, dans les devises, est la figure représentée. Et on appelle *Ame*, Les paroles qui l'accompagnent. (Le corps de cette devise est fort bon, mais l'ame n'en est pas heureuse.)

CORPULENCE. s. f. La taille de l'homme considérée par rapport à sa grandeur & à sa grosseur. (Grande corpulence. Grosse corpulence. Voilà une belle corpulence d'homme. Un homme de cette corpulence-là mange beaucoup.)

On dit aussi, (Un homme de petite corpulence.)

CORPUSCULAIRE. adj. Terme didactique. Qui est relatif aux corpuscules, aux atomes. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase. *Physique* ou *Philosophie corpusculaire*, pour dire, Celle qui prétend rendre raison de tout par le mouvement de certains corpuscules.

CORPUSCULE. s. m. Terme de Physique. Petit corps. (Les atomes sont des corpuscules. Le mélange, la rencontre de plusieurs corpuscules.)

CORRECT, ECTE. adj. Où il n'y a point de fautes. Il se dit de l'écriture & du langage. (Ce livre est fort correct. Il en fit faire une copie correcte. Son langage, son discours, son style est fort correct. Cette phrase est correcte, n'est pas correcte. Telles éditions sont fort correctes.)

On dit aussi, qu'*Un Auteur est correct* ou *peu correct*, pour dire, qu'il est exact

ou peu exact dans les faits, dans les dates, dans les noms qu'il rapporte, dans son style.

On dit d'Un Peintre, que *son dessein est correct*, pour dire, Que son dessein est selon toutes les règles.

CORRECTEMENT. adverbe. Sans faute, conformément aux règles. (Il écrit correctement. Il parle correctement. Il imprime correctement. Il dessine correctement.)

CORRECTEUR. s. m. Celui qui corrige, qui reprend. (Sévère Correcteur.)

CORRECTEUR D'IMPRIMERIE. Celui qui corrige les épreuves. (Bon Correcteur. Correcteur exact, habile.)

Dans la Chambre des Comptes, il y a des Officiers qu'on appelle *Correcteurs*. (Il est Correcteur des Comptes. Il a acheté un Office, une charge de Correcteur.)

Les Minimes appellent *Correcteurs*, Les supérieurs de leurs Maisons. (Le Père Correcteur.)

On appelle dans certains Collèges, *Correcteur*, Celui qui est commis pour donner le fouet aux écoliers.

CORRECTIF. s. m. Ce qui a la vertu de tempérer, de corriger. (Le sucre est le correctif du citron. Il faut mettre un peu d'anis pour servir de correctif au séné. C'est son correctif.)

On appelle figurément *Correctif*, Certain adoucissement qu'on emploie dans le discours, pour faire passer favorablement quelque proposition, ou quelque expression trop forte, ou trop hardie : par exemple, (En quelque façon, s'il faut ainsi dire, pour ainsi dire, s'il m'est permis d'user de ce mot, Cette proposition est trop hardie, elle a besoin de quelque correctif.)

CORRECTION. s. f. Action de corriger (Cela mérite correction. Légère correction. Sévère correction. Rude correction.)

Il se dit Des choses morales & politiques. (La correction des défauts. La correction des abus. Cela a besoin de correction. La correction d'un mauvais usage. La correction des mœurs. La correction des erreurs.)

Il se dit aussi Des ouvrages de la main ou de l'esprit, où l'on change quelque chose pour les perfectionner. (Cette pièce a besoin de correction. Il y a des choses qui demandent correction. Votre correction n'est pas bonne. La correction d'un tel critique sur un tel passage de Pline, d'Aristote, &c. Il veut qu'on lise ce passage d'une autre sorte, & je trouve sa correction bonne, elle étoit nécessaire. Cette copie étoit pleine de fautes, il a fallu y faire de grandes corrections.)

Dans l'Imprimerie, on dit, *La correction des épreuves*. Et l'on appelle aussi *Corrections*, ce que l'on écrit à la marge ou entre-lignes d'une épreuve ou d'un manuscrit pour les corriger.)

Il signifie aussi Réprimande & admonition, soit d'un égal envers son égal, soit d'un Supérieur envers son inférieur. (Correction charitable. Correction fraternelle. Correction paternelle. Douce correction. Sévère correction. Je lui ai fait une petite correction. Cela mérite correction.)

Il signifie quelquefois Châtiment, peine. (Il a été long-temps en prison, sa correction a été bien rude, a été trop forte. Le père use de correction envers ses enfans, le maître envers ses valets. Il a subi la correction.)

On appelle *Maison de correction*, Les lieux destinés à enfermer par autorité publique les personnes qui se comportent mal, & sur-tout les jeunes personnes déréglées & de mauvaises mœurs. (On l'a mis, on l'a mise dans la maison de correction. Dans cette Ville il y a deux maisons de correction, l'une pour les hommes, & l'autre pour les femmes.)

Il se prend quelquefois pour le pouvoir & l'autorité de reprendre & de châtier. (Les enfans sont sous la correction du père. Je ne suis pas sous sa correction.)

Sauf correction, *sous correction*. Manières de parler adverbiales. On emploie ce terme lorsqu'on craint que quelque chose qu'on dit ne déplaise à la compagnie devant qui l'on parle, & à laquelle on veut témoigner respect & déférence. (Messieurs, je maintiens, sauf votre correction, sous votre correction, sauf la correction de la compagnie, que cela est faux.) Et les Avocats en plaidant disent souvent, (Sous correction de la Cour, sauf correction de la Cour, ou simplement, sous correction, sauf correction.)

CORRECTION, se prend aussi pour le Bureau où les Correcteurs des Comptes travaillent. (Le compte est à la correction.)

On appelle en termes de Peinture, *Correction de dessein*, l'exacte observation des proportions, & la juste disposition des figures, qui rendent le dessein correct, indépendamment du coloris. (Raphaël, le Poussin se sont distingués dans la correction du dessein.)

CORRECTION, figure de Rhétorique, par laquelle l'Orateur se reprend pour dire quelque chose de plus fort que ce qu'il vient de dire. (Je l'aime. Que dis-je, aimer ? Je l'idolâtre.)

CORRECTION, en Pharmacie, se dit de la préparation d'un médicament, par laquelle on ôte ou diminue les qualités nuisibles des drogues qui y entrent.

CORRÉLATIF, IVE. adj. Terme didactique. Qui marque une relation commune & réciproque entre deux choses. (Les termes de *père* & de *fils* sont des termes corrélatifs.)

CORRÉLATION. s. f. Relation réciproque entre deux choses. Il n'a d'usage que dans le didactique. (Les termes de *père* & de *fils* emportent corrélation.)

CORRESPONDANCE. s. f. Conformité, accord entre deux personnes pour certaines choses. (Il y a une grande correspondance de sentimens entr'eux. Il n'y eut jamais plus grande correspondance d'humeur qu'entre ces deux sœurs. Le père a trouvé dans son fils une entière correspondance, une parfaite correspondance à toutes ses intentions.)

CORRESPONDANCE, se dit aussi de la relation que des Marchands ont les uns avec les autres pour leur commerce. (Ce Marchand a correspondance dans toutes les Villes de l'Europe. Avoir correspondance, entretenir correspondance dans les pays étrangers. Être en correspondance avec quelqu'un.)

Il se dit généralement des différentes relations, des différentes liaisons que des personnes ont ensemble. (Nous avons eu long-temps correspondance de lettres. Entretenir correspondance avec des gens de Lettres. Je ne veux point de correspondance avec cet homme-là.)

CORRESPONDANCE, se dit aussi des personnes avec lesquelles on entretient commerce de lettres. (Ma correspondance m'écrit. Mes correspondances me marquent.)

CORRESPONDANT, ANTE. adjectif. Il se dit des choses qui se correspondent. (Angles correspondans, lignes correspondantes.)

CORRESPONDANT. s. m. Marchand qui est en commerce réglé avec un autre Marchand en fait de marchandises, & par le moyen duquel il exerce son négoce d'une place à l'autre. (Bon, fidelle correspondant. Il a des correspondans dans toutes les Villes de commerce. Son correspondant lui mande que....)

On appelle aussi *Correspondant*, Celui avec qui on est en société dans un commerce réglé de lettres, pour affaires ou pour nouvelles. (Je suis bien instruit de tout ce qui se passe en un tel pays, j'y ai un bon correspondant. Un correspondant bien informé.)

CORRESPONDRE. v. n. Répondre de sa part, par ses sentimens, par ses actions. (Correspondre à l'affection de quelqu'un. Je vous ai rendu toutes sortes de bons Offices, mais vous n'y avez pas correspondu. Cet enfant ne correspond pas aux bonnes intentions de ses parens. Correspondre aux inspirations que Dieu nous envoie, à la grâce de Dieu.)

Il se dit aussi des choses qui se rapportent, qui symmétrisent ensemble. (Ces deux pavillons se correspondent.)

CORRIDOR. s. m. Espèce de galerie étroite qui sert de passage pour aller à plusieurs appartemens.

En termes de Fortification, c'étoit un chemin où l'on alloit à couvert derrière la muraille, & qui étoit alors le chemin des rondes. (Le Corridor régnoit autour de la place.) Il n'a plus guère d'usage en ce sens-là.

CORRIGER. v. a. Ôter un défaut, des défauts. Il se dit des personnes & des choses. (Il n'a qu'un défaut, mais il sera fort difficile de l'en corriger. Il est sujet au vin, &c. il ne s'en corrigera jamais. Il m'a envoyé son livre, son poëme pour le corriger. Il a revu, corrigé & augmenté son livre. Le Maître corrige les thèmes, corrige les compositions de ses écoliers. J'avois fait le plan de cette maison, un tel me l'a corrigé. Il lui a corrigé ses desseins d'Architecture, ses desseins de Peinture. Corriger une pièce de Musique. Cette copie qu'il avoit transcrite étoit toute pleine de fautes, j'ai bien eu de la peine à la corriger ; je l'ai corrigée sur l'original. Les Modernes ont corrigé les Anciens en plusieurs choses. C'est lui qui a corrigé l'impression d'un tel livre, qui a corrigé les épreuves. Il ne faut pas tirer la feuille qu'elle ne soit corrigée. Corrigez votre promptitude. Corrigez cette humeur violente. Il n'y a rien à corriger en lui. Corriger les défauts d'un tableau. Corriger les fautes de quelque ouvrage d'esprit.)

CORRIGER, signifie aussi Réparer. (Corriger l'injustice du sort.)

Il signifie aussi, Châtier de paroles, ou de quelque punition. (C'est au Supérieur à corriger ses inférieurs. Le père corrige ses enfans. Le Prieur corrige ses Religieux, &c. Il a besoin d'être corrigé.)

Il se prend aussi pour Tempérer ; & en ce sens il se dit des alimens, des humeurs & des drogues. (Il faut corriger la crudité de l'eau avec un peu de vin. L'acide du citron se corrige par le sucre. Corriger l'acrimonie de la bile

par..., Corriger les humeurs peccantes.)

On dit proverbialement & figurément, *Corriger son plaidoyer*, pour dire Changer de langage, parler avec plus de circonspection, plus sagement; rétracter ou expliquer ce qu'on a dit témérairement ou faussement. (Cela n'est pas comme vous le dites, corrigez votre plaidoyer. Il parloit ainsi, mais il a corrigé son plaidoyer. Je lui ferai bien corriger son plaidoyer.)

CORRIGÉ, ÉE. participe.

CORRIGIBLE. adj. de t. g. Qui peut être corrigé. Il ne se dit guère qu'avec la négative. (Cet homme n'est pas corrigible.) Il se dit plus ordinairement des mœurs.

CORROBORATIF, IVE. adj. Qui a la vertu de corroborer. (Remède corroboratif. Tablettes, poudres, potions corroboratives.) Il ne se dit qu'en parlant de remèdes ou d'alimens.

Il est quelquefois subst. (Un corroboratif. Se servir de corroboratifs.)

CORROBORER. v. a. Fortifier, donner des forces à quelques parties de l'animal, principalement de l'homme. (Le vin corrobore l'estomac. Cela corrobore le cerveau, corrobore la vue.) Il ne se dit qu'en parlant de remèdes & d'alimens.

Il se met quelquefois absolument. (Le vin sert à corroborer.)

CORROBORÉ, ÉE. participe.

CORRODANT, ANTE. adj. Qui est capable de ronger, de percer, de consumer les parties solides.

CORRODER. v. a. Ronger, manger. Il se dit des humeurs malignes & des drogues & autres choses, qui par une certaine acrimonie, ou par une qualité caustique, rongent, brûlent la partie. (Le poison lui a corrodé les intestins, les entrailles. Une humeur mordicante & maligne a corrodé la partie. Cette eau forte, ce dissolvant n'a fait que corroder légèrement ce métal.)

CORRODÉ, ÉE. participe.

CORROI. s. m. La façon que le Corroyeur donne aux cuirs.

Il signifie aussi Un massif de terre glaise pour retenir l'eau. (Faire un corroi.)

CORROMPRE. v. a. (Il se conjugue comme *Rompre*.) Gâter, altérer, changer en mal. (Le grand chaud corrompt la viande. La fièvre corrompt la masse du sang, corrompt les humeurs. Cela avoit corrompu l'air.)

Il se dit figurément dans les choses morales, & signifie, changer d'un bon état en un mauvais. (Corrompre les mœurs d'un jeune homme. Les mauvaises compagnies corrompent les mœurs, corrompent l'esprit des jeunes gens.)

On dit, *Corrompre une fille, une femme*, pour dire, La débaucher. *Corrompre un Juge*, pour dire, L'obliger par argent, ou par quelqu'autre moyen que ce soit, à juger contre sa conscience. *Corrompre des Gardes*, pour dire, Les gagner & les faire agir contre leur devoir. *Corrompre des témoins*, pour dire, Les obliger par argent ou autrement à porter un faux témoignage. (Corrompre un Juge. Corrompre un témoin par argent. Se laisser corrompre par la faveur. Il corrompit ses Gardes & se sauva.)

On dit en termes de l'Écriture-Sainte, *Que toute chair avoit corrompu sa voie*, pour dire, Que tous les hommes s'étoient abandonnés à toute sorte de crimes.

Il se dit encore figurément, en parlant d'un texte, d'un passage qu'on altère. (Il a corrompu ce passage. On croit que le texte est corrompu dans cet endroit.)

Il se dit aussi en parlant de langage, de style. (La lecture des mauvais Auteurs corrompt le style.)

CORROMPRE, signifie aussi, Altérer la forme, la figure, l'état de certaines choses. Ainsi on dit, (Corrompre la forme d'un chapeau. Elle se corrompt toute la taille à force de se tenir courbée. Cela lui corrompra la taille.)

CORROMPRE, est aussi réciproque. (Quand la masse du sang vient une fois à se corrompre. La viande se corrompt quand on la garde trop. L'air se corrompt par les chaleurs excessives.)

Il s'emploie aussi en parlant des mœurs. (Les mœurs se corrompent facilement par la fréquentation des mauvaises compagnies. Le siècle commence fort à se corrompre.)

Il se dit encore en parlant de langage. (La Langue Latine commença à se corrompre peu de temps après Auguste.)

Il s'emploie encore dans la signification d'Altérer la forme, la figure. (Un corps de jupe qui commence à se corrompre.)

CORROMPU, UE. participe.

On dit, que *l'Italien, l'Espagnol & le François sont du Latin corrompu*, pour dire, que Ces Langues sont formées du Latin qu'on a altéré, changé.

CORROMPU, est quelquefois substantif; & alors il signifie Un homme débauché, & dont les maximes & les mœurs sont corrompues. (C'est un vieux corrompu.)

CORROSIF, IVE. adj. Qui ronge, qui entame les corps sur lesquels il est appliqué. (Sublimé corrosif. L'arsenic est corrosif. Humeur corrosive.)

Il est aussi substantif. (Telle chose est un puissant corrosif. Le Chirurgien a mis un corrosif sur la chair morte pour la manger. Il y faut employer les corrosifs.)

CORROSION. s. f. L'action & l'effet de ce qui est corrosif. (Cette humeur, ce poison fit une grande corrosion. La corrosion de l'estomac est un indice de poison.)

CORROYER. v. a. Parer, repasser, manier, ratisser, adoucir des cuirs, & leur donner le dernier apprêt. (Corroyer des peaux de vache.)

CORROYER, signifie aussi, Battre & pétrir de la terre glaise, afin d'en faire une espèce de massif qui tienne l'eau.

On dit aussi, *Corroyer un bassin de fontaine, un canal, &c.* pour dire, Y mettre un massif de terre glaise corroyée pour retenir l'eau.

On dit, *Corroyer le fer*, pour dire, Le battre à chaud prêt à fondre. *Corroyer le bois*, pour dire, En ôter la superficie grossière. *Corroyer du mortier*, pour dire, Mêler ensemble la chaux & le sable.

CORROYÉ, ÉE. participe.

CORROYEUR. s. m. Artisan dont le métier est de corroyer des cuirs.

CORRUDE. s. f. Espèce d'asperge sauvage. Elle croît parmi les haies & les broussailles & a les mêmes propriétés que l'asperge cultivée.

CORRUPTEUR, TRICE. s. Celui ou celle qui corrompt l'esprit, les mœurs, le goût. (Ce sont des corrupteurs de la jeunesse. C'est un corrupteur de filles. Les corrupteurs des témoins sont encore plus coupables que les faux témoins mêmes. Cette femme est une dangereuse corruptrice de la jeunesse.)

CORRUPTIBILITÉ. subs. f. Qualité par laquelle un corps physique est sujet à corruption. (La corruptibilité est attachée à tous les corps.)

CORRUPTIBLE. adj. de t. g. Sujet à corruption. (Il n'y a rien sous le Ciel qui ne soit corruptible. Les corps les plus humides sont les plus corruptibles.)

Il signifie figurément, Qui peut se laisser corrompre pour faire quelque chose contre son devoir. (C'est un homme qui n'est corruptible ni par or, ni par argent. C'est un Juge très-corruptible.) Il a plus d'usage avec la négative.

CORRUPTION. s. f. Altération dans les qualités principales, dans la substance d'une chose. (La corruption de la viande. La corruption de l'air. Cela tend à corruption. La corruption du sang, des humeurs. Il y a des terres où les corps se conservent long-temps sans corruption.)

Il se dit encore pour putréfaction, pour pourriture. (On a cru que les vers s'engendroient de corruption.)

Il se dit aussi dans le didactique, de l'altération qui arrive dans un corps physique, & qui est la génération & la production d'un autre. (Quelques Philosophes disent que la corruption d'une chose est la génération d'une autre.)

Il se dit figurément De toute dépravation dans les mœurs, & principalement de celle qui regarde la justice, la fidélité, la pudicité. (La corruption des mœurs. La corruption du siècle. La corruption de la jeunesse. La corruption du cœur de l'homme. Le péché a laissé un fond de corruption dans toute la nature humaine. Le monde n'est que corruption. Un Juge soupçonné de corruption.)

Il se dit aussi Des changemens vicieux qui se trouvent dans le texte, dans un passage d'un Livre. (Il y a corruption dans ce texte-là.)

On dit, qu'*Un mot se dit par corruption*, pour dire, qu'Il a été altéré. Dans cette phrase, (A beau prêcher à qui n'a cœur de bien faire.) *Cœur* se dit par corruption pour *Cure*.

CORS. subs. m. pl. Terme de Vénerie & de Blason. Il se dit des cornes qui sortent des perches du cerf. *Un cerf de dix cors*, ou plus communément, *Un cerf dix cors*, pour dire, Un cerf de moyen âge.

CORSAGE. s. m. La taille du corps humain depuis les épaules jusqu'aux hanches. (Beau corsage. Joli corsage. Haut de corsage. Le corsage délié.)

Il se dit aussi des chevaux. (Ce cheval a un beau corsage.)

CORSAIRE. s. m. Celui qui commande un vaisseau armé en course, & qui a une commission de quelque Puissance. (Corsaire de Saint Malo.) On nomme ainsi quelquefois un Pirate. (Les Corsaires d'Alger. Il fut pris par les Corsaires. Il tomba entre les mains des Corsaires.)

On appelle aussi Le vaisseau monté par un Corsaire, *Un vaisseau Corsaire*, ou simplement, *Un Corsaire*.

On dit figurément, qu'*Un homme est un vrai Corsaire*, pour dire, qu'il est dur, impitoyable, inique.

CORSELET. subs. m. Corps de cuirasse que portoient les piquiers. (Porter le corselet sur le dos. Armé de corselet. La pique & le corselet.)

CORSET. s. m. Corps de cotte de Villageoises. (Mettre un corset. Corset de taffetas. Corset à fleurs.)

CORSET, se dit aussi d'Un petit corps ordi-

nairement de toile piquée & sans baleine, que les femmes mettent lorsqu'elles sont en déshabillé.

CORTÉGE. f. m. Suite de personnes qui accompagnent un grand Seigneur, un Ambassadeur dans des fonctions publiques, & dans les cérémonies, pour lui faire honneur. (Grand cortége. Nombreux cortége. Cortége de carrosses. Jamais Ambassadeur n'a eu un plus beau cortége. Être du cortége. Grossir le cortége. Faire cortége. Aller en cortége. Inviter au cortége. Couper le cortége.)

CORTICAL, ALE. adj. Il ne se dit guère que de la partie extérieure du cerveau & du cervelet. (La substance corticale.)

CORTINE. f. f. C'est le nom qu'on donnoit à Rome à un trépied d'airain consacré à Apollon, & qui étoit gardé chez les Quindecimvirs.

CORTUSE. *Voyez* OREILLE D'OURS.

CORVÉABLE. adj. Il ne s'emploie guère que substantivement, en parlant des sujets ou des vassaux sujets à des corvées. (On a commandé les corvéables.)

CORVÉE. subf. f. Certain travail & service que le Paysan ou Tenancier doit à son Seigneur, soit en journées de corps, soit en journées de chevaux, de bœufs & de harnois. (Corvée ordinaire. Grande corvée. Fâcheuse corvée. Il doit tant de corvées au Seigneur. Il vient de faire une corvée. Il sert en corvée. Il fait faire ses foins, curer ses fossés, &c. par corvées. Exiger des corvées. Charger ses paysans de corvées extraordinaires. Il fait travailler à corvées, à la corvée.)

On appelle figur. *Corvée*, Le travail, soit du corps, soit de l'esprit, qu'on fait sans profit, & comme à regret. (Ce que je fais est un travail ingrat, c'est une corvée, une pure corvée. Ce n'est qu'une corvée pour moi. Je me fusse bien passé de cette corvée. Exemptez-moi de cette corvée. Épargnez-moi cette corvée. C'est une longue, une rude corvée.)

CORVETTE. subf. f. Petit bâtiment léger, dont on se sert ordinairement en mer pour aller à la découverte. (On a envoyé plusieurs Corvettes pour découvrir l'armée ennemie.)

CORUSCATION. f. f. Terme de Physique. Éclat de lumière. (La coruscation des Météores.)

CORYBANTE. f. m. Nom qu'on donnoit aux Prêtres de Cybelle, qui dansoient au son des flûtes & des tambours.

CORYMBE. f. m. Terme de Botanique. Il se dit des fleurs de certaines plantes, qui portent aux sommités de leurs tiges un assemblage de petites fleurs ramassées en forme de bouquets. (Les fleurs de lierre sont composées de corymbes.)

CORYMBIFÈRE. adj. de t. g. Terme de Botanique. Qui porte des corymbes.

CORYPHÉE. f. m. Terme emprunté du Grec, & qui signifie Celui qui étoit à la tête des Chœurs dans les pièces de Théâtre.

Il se dit aussi figurément de celui qui se distingue le plus dans une secte, dans une profession. (Zenon étoit le Coryphée des Stoïciens. Pétrarque étoit le Coryphée des Poëtes de son temps.)

CORYSE. f. m. Terme de Médecine. Distillation d'une humeur âcre de la tête dans les narines.

COS.

COSAQUES. f. m. pl. Sorte de milice établie en Pologne. (Les Cosaques viennent de l'Ukraine.)

CO-SÉCANTE. f. f. Terme de Géométrie. La sécante du complément d'un angle a 90 degrés. (La co-sécante de 30 degrés est la sécante de 60 degrés.

CO-SEIGNEUR. f. m. Terme relatif. Celui qui possède une terre, un fief avec un autre. (Ils sont Co-seigneurs. Il est Co-seigneur d'une telle Paroisse avec un tel. Les Co-seigneurs ont souvent des procès ensemble pour les droits honorifiques.)

CO-SINUS. f. m. Terme de Géométrie. Le sinus du complément d'un angle a 90 degrés. (Le Co-sinus de 30 degrés est le sinus de 60 degrés.)

COSMÉTIQUE. adj. de t. g. Terme de Pharmacie, qui se dit des drogues qui servent à l'embellissement de la peau. (Les eaux de fleurs de féves, de lis, &c. le lait virginal, le carmin, &c. sont des préparations cosmétiques.)

COSMOGONIE. f. f. Science ou systême de la formation de l'Univers. (La Cosmogonie d'Hésiode.)

COSMOGRAPHE. f. m. Qui sait la Cosmographie. (Savant Cosmographe.)

COSMOGRAPHIE. subf. f. Description du monde entier. (Il sait bien la Cosmographie.)

COSMOGRAPHIQUE. adj. de t. g. Appartenant à la Cosmographie. (Description Cosmographique. Table Cosmographique.)

COSMOLOGIE. subf. f. Terme didactique. Science des lois générales par lesquelles le monde physique est gouverné. (Traité de Cosmologie.)

COSMOLOGIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à la Cosmologie. (Essai Cosmologique.)

COSMOPOLITE. f. m. Celui qui n'adopte point de patrie. (Un Cosmopolite n'est pas un bon citoyen.)

COSSE. f. f. Enveloppe de certains légumes, comme pois, féves, lentilles, vesce, &c. (Cosse dure, tendre, ferme, longue. Cosse de pois. Des pois en cosse. Des féves en cosse.)

On appelle *pois sans cosse*, Des pois dont la cosse est si tendre qu'on la peut manger. On les appelle autrement, *Pois goulus.*

COSSE, se dit aussi en parlant du fruit de quelques arbustes. (Cosse de genêt.)

COSSER. v. n. Il se dit des beliers qui heurtent de la tête les uns contre les autres.

COSSON. f. m. Espèce de petite vermine qui gâte le blé. Le cosson s'est mis dans le blé de cette grange.)

COSSU, UE. adj. Qui a beaucoup de cosse. Il se dit spécialement des pois & des féves. (Des pois bien cossus. Des féves bien cossues.)

On dit populairement d'Un homme qui dit des choses peu vraisemblables ou impertinentes, qu'(Il en conte de bien cossues.)

On dit figur. & prov. *Un homme cossu, bien cossu*, pour dire, Un homme riche, & qui est bien dans ses affaires.

COSTUME. f. m. Mot pris de l'Italien, & qui signifie Les usages des différens temps, des différens lieux auxquels le Peintre est obligé de se conformer. (Garder, observer, négliger le costume. Pécher contre le costume. L'École Romaine a mieux observé le costume, que l'École Lombarde.)

Il se dit aussi en parlant des Poëmes, des pièces dramatiques, des fictions, des histoires, &c.

COT

COTANGENTE. f. f. Terme de Géométrie. La tangente du complément d'un angle à 90 degrés. (La cotangente de 30 degrés est la tangente de 60 degrés.)

COTE. adj. f. (La première syllabe est brève.) Signifie la marque numérale, dont on se sert pour mettre en ordre les pièces d'un procès, d'un inventaire, &c. (Ces pièces sont sous la cote *A*, sous la cote *B*. La cote trois, la cote quatre.)

On appelle *Cote mal-taillée*, Une composition, une convention, qu'on fait en gros, sur plusieurs sommes, sur plusieurs prétentions, au lieu d'entrer dans la discussion particulière de chaque chose. (Vous avez des prétentions les uns contre les autres; il faut faire de tout cela une cote mal-taillée.)

CÔTE. f. f. (La première syllabe est longue.) Os courbe & plat, qui s'étend depuis l'épine du dos jusqu'à la poitrine. *Les vraies côtes* sont celles d'en-haut, qui aboutissent à la poitrine. *Les fausses côtes* sont celles d'en-bas, qui n'aboutissent point au sternum. (Côte de bœuf, de cheval, de baleine. Il a une côte froissée. Il s'est froissé une côte. Dieu forma Eve d'une côte d'Adam.)

On dit d'Un cheval qui est fort maigre, qu'*On lui compteroit les côtes*. Et cela se dit aussi d'un homme extrêmement maigre.

CÔTE, signifie aussi figurément en quelques phrases, Ligne & extraction. (Nous sommes tous de la côte d'Adam.)

On dit proverbialement d'Un homme qui se pique mal-à-propos d'une haute noblesse, qu'(Il s'imagine être de la côte de S. Louis. On le connoît bien, il n'est pas de la côte de S. Louis.)

On dit populairement, *Mesurer les côtes*, pour dire, Battre à coups de bâton, de plat d'épée, de nerf de bœuf, ou de quelque chose qui plie en frappant.

On dit aussi, *Rompre les côtes*, pour dire, Battre à outrance. Il est bas.

On dit prov. & figur. *Serrer les côtes à un homme*, pour signifier qu'On le presse vivement, qu'on le poursuit avec chaleur, pour l'obliger à faire quelque chose. (Il ne vouloit pas payer, on lui a si bien serré les côtes que....)

CÔTE A CÔTE. adv. À côté l'un de l'autre. (Ils alloient côte à côte. Ils marchoient, Ils étoient côte à côte. Côte à côte d'un tel.)

CÔTE, se dit aussi De plusieurs choses qui ont quelque ressemblance avec les côtes des animaux. (Côte de melon, côte de citrouille, &c. Côte de luth.)

On appelle *Côte d'un vaisseau*, Les pièces qui sont jointes à la quille, & qui montent jusqu'au plat-bord.

CÔTE, signifie aussi le penchant d'une montagne & d'une colline. (Belle, fertile, agréable côte. Côte rude. Côte de vignobles. Côte plantée de vignes, de bois. Côte d'un tel endroit, d'une telle montagne, Le long de la côte. Sur la côte. Sur le haut de la côte. Au bas de la côte.)

MI-CÔTE. Il n'a d'usage que dans cette façon de parler adverbiale. (À mi-côte. Une maison bâtie à mi-côte.)

CÔTE, signifie encore Les rivages de la mer. (Côte pleine d'écueils, pleine de bancs, Fâcheuse, dangereuse côte. La côte ou les côtes de France, d'Angleterre, &c. La France a plus de cinq cents lieues de côtes. L'armée navale parut à la côte, sur la côte, sur nos côtes. Donner à la côte. Brisé à la côte. Ranger la côte. Son vaisseau vint s'échouer à nos côtes. Il est échoué sur la côte. Le vent le poussa, le jeta à la côte, sur la côte. Il rasoit la côte. Ils décou-

vroient la côte, &c. Les pirates qui courent nos côtes. Nettoyer les côtes de corsaires. Les habitans des côtes. Toutes les côtes étoient en armes. On alluma des feux le long des côtes.)

CÔTÉ. s. m. La partie droite ou gauche de l'animal, depuis l'aisselle jusqu'à la hanche. (Côté droit. Côté gauche. Le côté lui fait mal. Il a un mal de côté, mal au côté, un point au côté, un point de côté. Il reçut un coup d'épée dans le côté. Il est blessé au côté. Il étoit couché sur le côté. Se mettre les mains sur les côtés.)

On dit familièrement, qu'*Un homme est sur le côté*, pour dire, qu'Il est blessé, ou si mal, qu'il ne se peut remuer qu'à peine. (Le voilà sur le côté pour six mois. Il reçut une blessure, & il fut trois mois sur le côté.)

On dit aussi figurément, *Cet homme, ce Marchand est sur le côté*, pour dire, Que ses affaires sont en fort mauvais état, qu'il est proche de sa ruine.

On dit aussi d'Un Courtisan qui commence à perdre sa faveur, son crédit, qu' (Il est sur le côté.)

On dit aussi, *Jeter, mettre quelqu'un sur le côté*, pour dire, Le coucher, le renverser par terre mort, ou bien blessé. (Il lui donna un grand coup d'épée, & le jeta, le mit sur le côté.)

CÔTÉ, dans une signification plus étendue, se prend aussi pour toute la partie droite ou gauche de l'animal. (Il étoit perclus de tout le côté gauche. Il boite des deux côtés. Il étoit à son côté. Je vis qu'il marchoit à son côté, à ses côtés. Il a l'épée au côté. Il porte l'épée au côté. Du côté de l'épée.)

On dit familièrement, *Se tenir les côtés de rire*, pour dire, Rire avec excès.

On dit figur. & familièrement, qu'*Un homme a mis quelque chose du côté de l'épée*, pour dire, qu'Il a mis à couvert quelques sommes, quelques deniers, soit qu'il ait fait ce gain légitimement, ou par fraude. (Il a abandonné ses biens à ses créanciers, mais il a mis quelque chose du côté de l'épée.) Il se dit plus ordinairement en mauvaise part.

On dit figurément, *Mettre une bouteille sur le côté*, pour dire, La vider; & qu'*Elle est sur le côté*, pour dire, qu'Elle est vide.

On dit, qu'*Un navire est sur le côté*, pour dire, qu'Il est sur le sable, renversé sur le côté, échoué.

On dit, *Mettre un vaisseau sur le côté*, pour le caréner, le radouber, &c.

CÔTÉ, signifie aussi Endroit, partie d'une chose. (Attaquer la place du côté le plus foible. De ce côté-là. On y peut entrer par deux côtés. On y aborde de tous côtés. Il n'est jamais à la maison, il est toujours de côté & d'autre, pour apprendre des nouvelles. Il va de côté & d'autre. De ce côté là je ne crains rien. De quelque côté que vous considériez l'affaire. Il ne sait de quel côté tourner. Mettez-vous du côté du feu? De quel côté vient l'orage? De quel côté vient le vent? Le vent s'est tourné du côté du Midi, du Septentrion, &c. Il est venu du côté d'Espagne. Ils s'en sont allés chacun de leur côté. Il n'y a point d'union entr'eux, chacun tire de son côté.)

On dit figurément & proverbialement, *Voir de quel côté vient le vent*, pour dire, Examiner en quel état sont les affaires, pour se déterminer & prendre son parti, selon ce que l'on en connoît.

On appelle *Les bas côtés d'une Église*, Les ailes basses qui sont à côté de la nef.

CÔTÉ, se dit aussi en parlant des étoffes. (Mettez cette étoffe du beau, du bon côté. Le côté de l'envers, de l'endroit.)

On le dit figurément Des personnes & des choses. (Il se fait toujours voir, il se montre par le beau côté, par le bon côté. Vous devriez regarder la chose par le bon, par le meilleur côté. Il regarde tout par le méchant côté. On a tourné son affaire de tous les côtés.)

CÔTÉ, signifie encore La ligne de parenté. (Ils sont parens du côté du père, du côté de la mère. Il étoit mon cousin du côté de sa grand mère maternelle. Le côté paternel. Le côté maternel. Il est de son côté & ligne.)

On dit d'Un homme, qu'*Il est du côté gauche*, pour dire, qu'Il est bâtard.

CÔTÉ, signifie encore Parti. (Le côté du Roi. Le côté des ennemis. C'est le côté le plus juste. Le bon côté. Il a Dieu de son côté. Il se rangea, il se mit d'un tel côté. Tous ceux qui étoient de son côté. De quel côté êtes-vous? Je suis du côté de la justice, de la raison. Je ne suis ni pour un côté ni pour l'autre, ni d'un côté ni d'un autre. D'aucun côté. Il se met du côté des plus forts. Il a les rieurs de son côté.)

En Géométrie, on appelle *Côtés d'une figure*, Les lignes qui en forment la circonférence.

À CÔTÉ. prépos. Au côté, à droite ou à gauche, & auprès. (Se mettre à côté de quelqu'un. À côté du village, à côté du but.) Il est aussi adv. (Marcher à côté, être à côté. Quand vous serez arrivé en tel lieu, n'allez pas tout droit, mais prenez un peu à côté. Le coup passa à côté.)

On dit, *Donner à côté*, pour dire, S'éloigner du but. Il se dit au propre & au figuré. (En tirant, il a donné à côté. Il s'est trompé dans cette affaire, il a donné à côté.)

On dit figurément, qu'*Un homme est à côté*, ou *marche à côté d'un autre*, pour marquer l'égalité de naissance, de mérite, &c. (Moliere marche à côté de Plaute & de Térence.)

DE CÔTÉ. adv. De biais, de travers, obliquement. (Il regarde de côté. Il marche de côté. Il va de côté. Son manteau, son rabat est de côté. Il faut vous tourner un peu plus de côté. Sa maison n'a qu'une vue de côté.)

On dit figurément, *Regarder de côté*, pour dire, Regarder avec dédain ou avec colère. (Je ne sai ce que je lui ai fait, mais il me regarde de côté.)

On dit aussi, *Mettre une chose de côté*, pour dire, La mettre en réserve, & en dérober la connoissance aux autres.

COTEAU. s. m. Penchant d'une colline depuis le haut jusqu'au bas. (Agréable, fertile coteau. Les coteaux d'un tel pays. Coteau planté de vignes. Le long du coteau. Sur le coteau. Sur le haut du coteau. La rivière passe au pied du coteau.)

CÔTELETTE. s. f. Côte de certains animaux, comme moutons, veaux, agneaux, cochons, &c. Il ne se dit que lorsque l'endroit où sont les côtes, est séparé de l'animal, & que les côtes sont séparées les unes des autres. (Mettez-nous des côtelettes sur le gril, à la poêle, en ragoût.)

COTER. v. a. (La première syllabe est brève.) Marquer suivant l'ordre des lettres ou des nombres. (Coter des pièces. Les Notaires ont coté & paraphé ces pièces.)

On dit aussi, *Coter un chapitre, un article, un verset, &c.* pour dire, Marquer quel quantième est ce chapitre, cet article, ce verset, &c. (Coter à la marge.)

COTÉ, ÉE. participe.

COTERIE. s. f. Espèce de société, de compagnie. Il se dit particulièrement dans le style familier, de certaines compagnies de quartier, de famille, de parties de plaisir, &c. (Tels & tels sont de même coterie. Faire coterie avec quelqu'un.)

COTHURNE. s. m. Sorte de chaussure dont les Acteurs se servoient anciennement pour jouer le tragique. Et c'est de là qu'on dit figurément, *Chausser le cothurne*, pour dire, Faire des Tragédies.

On dit aussi d'Un homme, qu'*Il chausse le cothurne*, pour dire, qu'Il prend un style, un ton élevé & pathétique dans un ouvrage, dans une occasion qui ne le demande pas.

COTICE. s. f. Terme de Blason. Bande étroite.

CÔTIER. adj. Qui a la connoissance, la pratique d'une côte. (Pilote côtier.) Il se prend aussi substantivement. (Ce Pilote est bon côtier.)

CÔTIÈRE. s. f. Suite de côtes de mer. (Il croise sur cette côtière-là. Ces côtières sont sujettes à un tel vent.)

CÔTIÈRE, signifie aussi Une planche de jardinage, qui va un peu en talus, & qui est ordinairement adossée à une muraille. (Cette côtière est propre pour des pois.)

COTIGNAC. s. m. Sorte de confiture faite avec des coins. (Boîte de cotignac. Cotignac d'Orléans.)

COTILLON. s. m. Cotte de dessous. (Cotillon de serge. Cotillon de flanelle, de basin.)

On dit, qu'*Un homme aime le cotillon*, pour dire, qu'Il est adonné aux grisettes, qu'il aime les femmes. Il est populaire.

C'est aussi une sorte de danse. (Danser le cotillon.)

COTIR. v. a. Meurtrir. Il est populaire, & ne se dit qu'en parlant des fruits. (Des fruits cotis par la grêle.)

COTI, IE. participe.

COTISATION. s. f. Action de cotiser, ou imposition faite par cote. (Cette cotisation a donné beaucoup de peine. Voilà une cotisation mal faite.)

COTISER. v. a. Taxer, imposer à quelqu'un, régler la part qu'il doit payer de quelque somme. (On l'a cotisé à tant. Il faut que chacun se cotise selon ses facultés.)

COTISÉ, ÉE. participe.

COTISSURE. s. f. Meurtrissure. Il ne se dit que des fruits. (La cotissure empêche que les fruits ne soient de garde.)

COTON. s. m. Espèce de laine qui vient sur un arbuste qu'on nomme cotonnier. (Coton de Chypre. Coton des Indes. Coton fin. Coton délié. Coton filé. Coton cordé. Coton épluché. Balle de coton. Toile de coton. Bas de coton. Matelas de coton. Mettre du coton dans une écritoire. Papier de coton. Couverture de coton.)

Il signifie aussi Une espèce de duvet qui vient sur de certains fruits, & même sur les boutons de la rose & de quelques plantes.

On appelle aussi *Coton*, Certaine bourre

qui enveloppe le bourgeon de la vigne & de quelques autres arbres.

Il se dit figur. & poëtiquement du poil follet qui vient aux joues & au menton des jeunes gens. (Son menton commençoit à se couvrir du premier coton.)

On dit, qu'*Une étoffe jette son coton*, *du coton*, pour dire, qu'Elle jette une espèce de bourre, de duvet, qui ressemble à du coton.

On dit figurément & proverbialement, d'Un homme dont la réputation ou les affaires sont ruinées, qu' (Il jette un vilain coton.) Et ironiquement. (Il jette-là un beau coton.)

COTONNER. v. n. Il se joint toujours avec le pronom personnel, & il se dit des choses qui commencent à se couvrir d'un certain petit coton ou duvet. (Ses joues commencent à se cotonner.)

Il se dit encore plus particulièrement Des étoffes sur lesquelles s'élève certaine bourre. (Le drap d'Espagne se cotonne. Cette toile s'est cotonnée.)

On dit aussi, que *Les artichauts*, *les raves*, *quelques fruits*, comme les pommes, *se cotonnent*, pour dire, Que leur substance devient mollasse & spongieuse comme du coton.

COTONNÉ, ÉE. participe. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, *Cheveux cotonnés*, pour dire, Très-courts & très-frisés comme ceux des Négres.

COTONNEUX, EUSE. adj. Qui est devenu mollasse & comme spongieux. Il se dit principalement des raves, des artichauts, des pommes, & autres fruits. (Raves cotonneuses. Pommes cotonneuses. Pêches cotonneuses. Poires cotonneuses.)

COTONNIER. s. m. Arbuste qui porte le coton. (Il y a beaucoup de cotonniers aux Indes.)

COTONNINE. s. f. Sorte de toile faite de gros coton, de laquelle on fait des voiles pour les galères, (Voiles de cotonnine.)

CÔTOYER. v. a. Aller côte à côte de quelqu'un. (Il me côtoyoit. Ne souffrez pas qu'il vous côtoie à la procession. Un vassal ne doit pas côtoyer son Seigneur.)

Il signifie aussi, Aller tout le long de. (Il faut côtoyer toujours la forêt. Côtoyer la rivière. L'armée des ennemis côtoyoit la nôtre. Leurs galères côtoyoient un tel pays, côtoyoient les terres. Ils n'osèrent prendre le large, & ne firent que côtoyer.)

COTRET. s. m. Petit faisceau court, composé de morceaux de bois de médiocre grosseur, & lié par les deux bouts. (Cotret de bois rond. Cotret de bois de hêtre. Cotret de chêneau, de bois blanc. Cotret relié. Une charge de cotrets. Un cent, un millier de cotrets. Bâton de cotret.)

On dit *Châtrer des cotrets*, pour dire, En ôter quelques bâtons.

On dit familièrement, qu'*Un homme est sec comme un cotret*, pour dire, qu'Il est fort maigre & décharné.

On appelle figur. & populairement, Des coups de bâton, *De l'huile de cotret*.

COTTE. s. f. Jupe. La partie de l'habillement des femmes, qui est plissée par le haut, & qui va depuis la ceinture jusqu'à terre. Il ne se dit plus que de l'habillement des femmes de basse condition. (Cotte de paysanne. Cotte de drap, de serge, &c. Mettre sa cotte.)

On dit prov. *Donner la cotte verte*, pour dire, Jeter une fille sur l'herbe en folâtrant avec elle.

COTTE D'ARMES. Casaque, que les Chevaliers, les hommes d'Armes mettoient autrefois par-dessus leurs cuirasses. Les Hérauts en portent encore. (Un Héraut revêtu de sa cotte d'armes.)

COTTE DE MAILLE. Chemise faite de mailles ou petits anneaux de fer. On l'appelle autrement, (Jaque de mailles. Armé d'une cotte de mailles.)

On appelle *Cotte morte*, parmi quelques Religieux, l'argent, les habits, les meubles, & toute la dépouille d'un Religieux après sa mort. (L'Abbé a la cotte morte des Moines. Un tel Religieux a laissé une bonne cotte morte.)

COTTERON. s. m. Petite cotte courte & étroite. (Cotteron à pointes. Cotteron de frise.)

COTULA. s. f. Plante radiée, qui se partage en plusieurs rameaux, dont chacun porte à son sommet une fleur jaune. On la dit vulnéraire & astringente.

COTYLE. s. f. Sorte de mesure romaine pour les liqueurs. Elle contenoit neuf onces romaines.

COTYLE. s. m. Terme d'Anatomie. Cavité d'un os dans laquelle un autre os s'articule.

COTYLEDON, ou NOMBRIL DE VÉNUS. s. m. Plante qui croît sur les rochers & sur les vieilles murailles. On lui attribue les mêmes vertus qu'à la Rhubarbe.

COTYLOÏDE. adj. Terme d'Anatomie. Il se dit de la cavité de l'os des îles, dans laquelle l'os du fémur s'articule. (La cavité cotyloïde.)

COU

COU. s. m. La partie du corps qui joint la tête aux épaules. (Long cou. Grand cou. Gros cou. Avoir un mal de cou. Avoir mal au cou. Mouchoir de cou. Un tour de col ou tour de cou. Avoir le cou de travers. Alonger le cou. Tordre le cou à un poulet. Il a pensé se rompre le cou. Se casser le cou. Pencher le cou. Charger quelque chose sur son cou. Porter sur son cou, à son cou. Le chignon du cou. La nuque du cou.)

On dit d'Une personne qui a le cou long & grêle, qu'(Elle a le cou d'une grue.)

On dit prov. d'Une personne qui porte un grand fardeau & d'autres choses, qu' (Elle en a son cou chargé.)

On dit, *Sauter au cou*, *se jeter au cou de quelqu'un*, pour dire, L'embrasser avec beaucoup de tendresse, beaucoup d'affection.

On dit populairement, qu'*Un homme sera pendu par son cou*, pour dire simplement, qu'Il sera pendu.

On dit parmi le peuple, *Prendre ses jambes à son cou*, pour dire, Partir sur l'heure ou s'enfuir. (Il prit ses jambes à son cou & s'en alla.)

On dit, *Couper le cou à quelqu'un*, pour dire, Séparer sa tête de son corps, lui trancher la tête. (Il fut condamné à avoir le cou coupé.)

On dit figur. *Rompre* ou *casser le cou à un homme*, pour dire, Lui rendre de mauvais offices qui ruinent sa fortune.

On dit, qu'*Un homme s'est cassé le cou*, pour dire, qu'Il a ruiné ses affaires, sa fortune.

Et, *Rompre le cou à un projet*, pour dire, Empêcher qu'il ne réussisse, le faire échouer.

Dans la Poësie, pour éviter la rencontre des voyelles, on dit, *Col* au lieu de *Cou*. On le dit aussi dans quelques phrases du langage ordinaire. (Col tors. Il a le col court.)

On dit aussi, *Le cou d'une bouteille*, *le col* ou *le cou d'un matras*, pour désigner cette partie longue & étroite par où on emplit & on vide ces vases.

COUARD. s. m. Poltron, qui n'a point de courage. (C'est un franc couard.) Il est vieux.

COUARDISE. s. f. Timidité, lâcheté, poltronnerie. (On lui a reproché sa couardise.) Il vieillit.

COUCHANT. adj. Qui se couche. Il n'est en usage que dans ces deux phrases. (Chien couchant, & soleil couchant.)

CHIEN COUCHANT. Espèce de chien de chasse, qui se couche ordinairement sur le ventre, pour arrêter les perdrix, les cailles, les lièvres & autre gibier. (Dresser un chien couchant. Il chasse avec le fusil & le chien couchant, avec la tirasse & le chien couchant. Ce chien couchant est bon au poil & à la plume.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme fait le chien couchant*, que *c'est un bon chien couchant*, pour dire, qu'Il sait bien faire l'humble & le soumis auprès de quelqu'un pour venir à ses fins.

SOLEIL COUCHANT, se dit du Soleil, quand il est près de descendre sous l'horizon. (Il arriva à soleil couchant. Depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*On adore plutôt le soleil levant que le soleil couchant*, pour dire, que L'on considère plutôt la puissance naissante, la faveur naissante, que celle qui est sur le déclin.

COUCHANT, est aussi substantif, & signifie, La partie occidentale de la terre. (Une telle région est au couchant, vers le couchant. Du levant au couchant. Entre le midi & le couchant. Du côté du couchant.) Il signifie aussi quelquefois L'endroit où le soleil se couche. (Le couchant d'hiver. Le couchant d'été. Maison exposée au couchant.)

COUCHE. s. f. Lit. En ce sens il est de peu d'usage dans le langage ordinaire ; mais on s'en sert dans la Poësie, & dans quelques façons de parler consacrées, comme (La couche nuptiale, la couche royale.)

Il se prend quelquefois pour le seul bois d'un lit. (Couche de bois de noyer.)

On dit figurément, *Souiller la couche de quelqu'un*, pour dire, Abuser de sa femme. (Souiller la couche nuptiale.)

COUCHE, signifie aussi le temps pendant lequel les femmes demeurent au lit à cause de l'enfantement. (Cette femme pendant ses couches, &c. Elle étoit en couche. Elle fit ses couches en tel endroit. Elle a acheté un tel ameublement pour ses couches, pour ses premières couches. Elle est relevée de couche.)

Il se prend aussi précisément pour l'enfantement. (Heureuse couche. Fâcheuse couche. Mauvaise couche. Ce mal lui est demeuré d'une couche.)

On appelle *Fausse couche*, Une couche avant terme. (Cette femme a fait une fausse couche. Elle a été très-malade d'une fausse couche.)

COUCHE, se dit aussi des linges dont on enveloppe les petits enfans. (On a donné à la Nourrice une douzaine de couches. Changer un enfant de couches. Couche à dentelle.)

COUCHE, en termes de Jardinage, se dit Des planches relevées, & faites ordinairement de fumier mêlé avec de la terre, pour semer certaines fleurs qui viennent de

graines, des melons, des concombres, du pourpier, & autres herbages & légumes. (Couche de tricolor, de belles-dames. Faire des couches. J'ai de bons melons sur cette couche-là. Il faut échauffer cette couche-là avec du nouveau fumier. Semer sur couche.)

On appelle *Couche sourde*, Celle qui ne s'élève point au-dessus de la superficie de la terre.

Il se dit encore De certaines choses qu'on met par lits; particulièrement des fruits, des médicamens, & des viandes dont on veut faire quelque composition. (Il faut mettre une couche de fraises, puis une couche de groseilles, puis une couche de sucre. Une couche de framboises. Une couche de pommes de reinette. Couche de beurre. Couche d'herbes fines. Couche d'abricots. Une couche de lard.)

COUCHE, signifie aussi L'enduit qu'on fait avec des couleurs ou des métaux pour peindre, bronzer ou dorer. (La première couche. Simple couche. Double couche. Il faut donner trois couches de blanc à huile, à détrempe. Couche d'or, d'argent.)

COUCHE, signifie aussi à de certains jeux, comme au Lansquenet, Ce que l'on met sur une carte. (La moindre couche devoit être d'une pistole, la plus haute de huit pistoles.) On dit, *Tant de couche & de belle*, pour dire, qu'On met tant sur la carte, & que celui qui est pris paye tant à ceux qui ont encore leur carte.

COUCHÉE. s. f. Lieu où on loge la nuit en faisant voyage. (La dînée est en tel endroit, & la couchée est en un tel lieu. Il y a tant jusqu'à la couchée. Nous nous rencontrâmes à la couchée.)

Il signifie aussi Le souper & le logement des voyageurs dans l'hôtellerie. (Il nous en coûta tant pour notre couchée.)

COUCHER. v. a. Mettre quelqu'un au lit, le déshabiller, l'aider à se mettre au lit. (Coucher un enfant, un malade. Ces valets couchent leur maître. Ces femmes de chambre sortiront quand elles auront couché leur maîtresse. Les plus proches parentes couchent la mariée.)

COUCHER, signifie aussi Étendre de son long sur la terre, sur un lit, &c. (Saint Laurent fut couché sur un gril. On coucha ce Saint sur des charbons ardens. St. Louis en mourant voulut qu'on le couchât sur la cendre.)

COUCHER. v. n. Signifie, Être étendu pour prendre son repos. (Coucher dans un lit, dans des draps, entre deux draps. Coucher sur des matelas, sur la plume, mollement, durement. Coucher sur la dure, sur une paillasse, sur la terre, à terre, à plate terre, sur le ventre, sur le dos, sur le côté. Coucher tout vêtu.)

Avec le pronom personnel, *Se coucher*, signifie, Se mettre au lit, ou s'étendre tout de son long sur quelque chose. (Ils se sont couchés fort tard. Il s'est couché par terre.)

COUCHER, se prend quelquefois pour Loger de nuit en quelque endroit. (Il coucha dans une hôtelierie, à l'hôtellerie. Ils allèrent coucher à tant de lieues de Paris.)

Il signifie aussi, Passer la nuit en quelque endroit, en y prenant du repos. (Coucher dehors. Coucher dans la rue. Coucher au cabaret. Coucher en ville. Il couche ordinairement où il soupe.)

On dit en ce même sens, *Coucher dans un bateau, dans un carrosse, &c.* pour dire, Y passer la nuit. (Il ne put arriver en tel endroit, il fut obligé de coucher dans son carrosse. Ils ne purent aborder à cause du mauvais temps, ils couchèrent dans le bateau.)

En ce sens on dit figurément, *Coucher à la belle étoile*, & populairement, *Coucher à l'enseigne de la lune*, pour dire, *Coucher dehors.*

On dit figur. & proverb. qu'*Un homme a couché dans son fourreau comme l'épée du Roi*; ou simplement, qu'*Il a couché dans son fourreau*, pour dire, qu'Il a couché tout vêtu.

On dit prov. que (Pour boire de l'eau & coucher dehors, il ne faut demander congé à personne.)

On dit famil qu'*Une porte, qu'une maison, qu'une fenêtre a couché ouverte*, pour dire, qu'Elle n'a point été fermée de toute la nuit.

On dit, *Coucher avec une femme*, pour dire, Avoir commerce avec elle. (Il y a plus d'un an que ce mari ne couche plus avec sa femme.)

On dit prov. & bassement à un homme qui refuse une offre qu'on croit raisonnable. (Si vous n'en voulez point, couchez-vous auprès.)

On dit prov. *Comme on fait son lit on se couche*, pour dire, que Selon qu'on dispose ses affaires, on s'en trouve bien ou mal.

On dit du Soleil & des autres Astres, qu'*Ils se couchent, qu'ils sont couchés*, pour dire, qu'Ils descendent, qu'ils sont descendus sous l'horizon. (Le Soleil se couchera dans demi-heure. Il y a une heure que la Lune est couchée.

On dit, qu'*Un mouchoir de cou, une cravate, un collet de manteau se couchent bien*, pour dire, qu'Ils prennent un bon pli, & s'ajustent comme il faut sur la personne.

COUCHER. v. a. Signifie aussi Incliner. (Couchez un peu votre papier, vous écrirez plus commodément.)

On dit, *Coucher par terre, coucher sur le carreau*, pour dire, Renverser, tuer (Il coucha son homme par terre. Il lui donna un grand coup d'épée, & le coucha sur le carreau. Les ennemis s'avançoient, on fit une décharge sur eux, qui en coucha cinquante par terre.)

Il se dit aussi Des choses inanimées. (La grêle, la pluie couchent les blés, les herbes. Coucher un sarment, un cep de vigne. Coucher les branches d'un arbre en terre, pour faire de nouveaux plants.)

Il se dit aussi Des dentelles & autres choses semblables, qu'on étend de plat sur quelque étoffe. (Coucher des galons, coucher une dentelle sur une étoffe.)

COUCHER, sign. aussi, en parlant Des couleurs ou de l'émail, Étendre une couleur, en mettre une couche sur quelque chose. (Coucher une couleur. Coucher de l'or, de l'argent sur...)

On dit, *Coucher par écrit*, pour dire, Mettre par écrit. (Ce n'est pas assez de dire cela, il faut le coucher par écrit.) *Il couche bien par écrit*, pour dire, qu'Il écrit d'un bon style. En ce dernier sens il vieillit.

On dit, *Coucher dans un Acte*, ou *dans quelque autre pièce d'Ecriture*, pour dire, Insérer dans un acte. (La clause est couchée tout au long dans le testament, dans le contrat. Le Greffier coucha cet article dans les Registres, &c.)

On dit, qu'*On a couché quelqu'un sur l'Etat des pensions, sur l'Etat de la Maison du Roi*, pour dire, qu'On l'a employé sur l'État, &c.

On dit aussi, *Coucher en recette, en dépense*, pour dire, Employer un article sur l'État de la recette, ou de la dépense.

On dit fig. & fam. *Coucher une bouteille sur le côté*, pour dire, La vider; & on dit qu'*Elle est couchée sur le côté*, pour dire, qu'Elle est vide.

On dit, *Coucher en joue*, pour dire, Mirer avec une arme à feu. (Je l'avois déjà couché en joue. Il le tenoit couché en joue pour le tirer.)

On dit figur. & famil. *Coucher en joue*, pour dire, Observer, avoir en vue quelque personne ou quelque chose sur laquelle on a dessein. (Il aspire à cette Charge, à cette place. Il recherche cette fille en mariage, il y a long-temps qu'il la couche en joue. Il étoit dans un coin, il la regardoit, il la couchoit en joue.)

COUCHER, sign. aussi Mettre au jeu. (Il est grand joueur, il couche cent pistoles sur une carte. Il couche gros.)

On dit figur. & famil. *Coucher gros*, pour dire, Hasarder beaucoup, quoique ce soit hors du jeu.

On dit aussi figur. & famil. qu'*Un homme couche gros*, pour dire, qu'Il promet ou qu'il avance des choses extraordinaires, & au-dessus de ses forces. (Il ne parle que de cinquante mille livres de rente, il couche gros.)

On dit figurément, & dans le discours familier, *Vous couchez gros*, ou *vous ne couchez pas gros*, pour dire, Vous vous engagez trop, ou vous ne vous engagez guère.

COUCHÉ, ÉE. participe.

On dit, *A soleil couché*, pour dire, Un peu après que le soleil est couché.

On dit aussi, (Avant le soleil couché. Après soleil couché.)

On dit prov. qu'*On est plus couché que debout*, pour dire, que Le temps que dure la vie est peu considérable au prix de celui qui la suit.

COUCHER. s. m. Action de se coucher. (Il étoit à son coucher. Il se trouve au lever & au coucher du Roi. On lui a apporté le vin du coucher.)

On dit aussi, *Le coucher du Soleil & des Astres.*

On appelle *Le petit coucher du Roi*, L'espace de temps qui reste depuis que le Roi a pris sa chemise, & donné le bon soir, jusqu'à ce qu'il se mette au lit. (Un tel étoit au petit coucher du Roi, ou simplement, Au petit coucher. Il n'est pas du petit coucher. Cela fut dit au petit coucher du Roi.)

COUCHER, signifie aussi L'usage du lit, la façon dont on est couché, soit bien, soit mal. (Il ne lui coûte rien pour son coucher, pour le coucher. Il est délicat pour le boire, pour le manger, & pour le coucher.)

COUCHER. s. m. La garniture d'un lit, comme matelas, lit de plume, &c. (Un bon, un mauvais coucher.)

COUCHETTE. s. f. Petit lit, petite couche sans piliers & sans rideaux.

COUCHEUR, EUSE. s. Qui couche avec un autre. (Bon, commode coucheur. Mauvais, méchant, incommode coucheur.

C'est une mauvaise, une méchante coucheuse.)

COUCHIS. s. m. Poutre, sable & terre qui sont sous le pavé d'un pont.

COUCOU. s. m. Oiseau gros comme un pigeon, qui a tiré son nom de son chant. (J'ai ouï chanter le coucou.)

COUCOU, en termes de Jardinage, se dit d'un fraisier qui fleurit beaucoup & ne produit point de fruit.

COUDE. s. m. La partie extérieure du bras, à l'endroit où il se plie. (Il étoit appuyé sur son coude, sur le coude. Il lui donna un coup de coude. Il a les coudes fort pointus. Manger avec ses amis en liberté les coudes sur la table.)

On dit figur. & bassem. *Hausser le coude*, pour dire, Boire beaucoup.

On dit aussi famil. qu'*Un homme a haussé le coude*, pour dire, qu'*Il a trop bu*.

COUDE, se dit encore De l'endroit de la manche qui couvre le coude. (Son habit ne vaut rien, il a les coudes percés, il est percé par les coudes.)

On dit figurément, qu'*Une muraille fait un coude*, pour dire, qu'Elle fait un angle extérieur.

On le dit encore d'Une rivière. (La Seine fait un coude en cet endroit.)

COUDÉE. s. f. Signifie toute l'étendue du bras depuis le coude jusqu'au bout du doigt du milieu. En ce sens il ne se dit que dans les phrases suivantes. *Avoir ses coudées franches*, pour dire, Avoir la liberté du mouvement des bras, les pouvoir étendre à droite & à gauche. (Quand il est à table, il veut avoir ses coudées franches.)

On dit aussi figur. & famil. qu'*Un homme a ses coudées franches*, pour dire, qu'Il n'est point contraint ni gêné en ce qu'il veut faire. (Il peut faire son parc, son bâtiment si grand qu'il voudra, il a ses coudées franches. Personne ne contrôle plus ses actions, il n'est plus en tutelle, il a ses coudées franches.)

COUDÉE. s. f. Certaine mesure ou longueur prise sur l'étendue qu'il y a depuis le coude jusqu'au bout du doigt du milieu, & qui est d'un pied & demi. (Cette muraille, cette colonne, &c. avoit tant de coudées de haut, étoit de tant de coudées, avoit tant de coudées en hauteur, en largeur.)

COUDE-PIED. s. m. La partie supérieure du pied qui se joint à la jambe. (Le coude-pied droit, le coude-pied gauche.)

COUDER. v. a. Plier en forme de coude. (Couder une barre de fer.)

COUDÉ, ÉE. participe.

COUDOYER. v. a. Heurter quelqu'un du coude. (Pourquoi m'a-t-il coudoyé?)

COUDRAIE. s. f. Lieu planté de coudres. (Dans la coudraie.)

COUDRE. s. m. Arbre qui porte des noisettes. (Coudre franc. Bois de coudre. Baguette de coudre. Cerceaux de coudre.)

COUDRE. v. a. *Je couds, tu couds, il coud. Nous cousons. Je cousois. J'ai cousu. Je cousis. Je coudrai. Couds. Que je cousisse, qu'il cousît. Cousant.* Attacher & joindre deux ou plusieurs choses ensemble avec du fil, de la soie, &c. passée dans une aiguille ou autre chose semblable. (Coudre proprement & habilement. Coudre deux choses ensemble. Coudre une chose avec une autre. Coudre du linge. Coudre en linge. Coudre des manchettes à une chemise. Coudre des boutons à un habit. Bottes bien cousues. Souliers bien cousus, &c. Coudre des cahiers à un livre. Coudre une plaie, les bords, les lèvres d'une plaie. Coudre à grands points, à points rabattus. Il s'est piqué en cousant. Ce Tailleur coud bien. Cela est cousu avec du gros fil, avec de la soie, &c. Cousu à la hâte, mal cousu. Coudre une pièce à un habit.

On dit figur. & famil. d'Un mal arrivé ou près d'arriver, qu'*On ne sait quelle pièce y coudre*, pour dire, qu'On ne sait quel remède y apporter. (Quelle pièce y coudrons-nous?)

On dit figur. *Coudre la peau du renard à celle du lion*, pour dire, Joindre la ruse à la force.

On dit figurément, (Coudre des passages. Cinq ou six passages qu'il avoit cousus ensemble faisoient tout son discours.

COUSU, UE. participe.

On dit figurément & familièrement, *Des finesses cousues de fil blanc*, pour signifier, Des finesses grossières & aisées à reconnoître.

On dit d'un habit bien fait & bien juste sur quelqu'un, qu' (Il semble qu'il soit cousu sur lui.)

On dit d'un cheval maigre & efflanqué, qu' (Il a les flancs cousus.) Et d'Un homme exténué, qu' (Il a les joues cousues.)

On dit d'Un homme, qu'*Il est tout cousu de pistoles, tout cousu d'écus*, pour dire, qu'il a beaucoup d'argent comptant. Il est familier.

On dit d'Un homme couvert de blessures, qu' (Il est tout cousu de coups.) Il est familier.

On dit d'Un homme qui a le visage fort marqué de petite vérole, qu' (Il en a le visage tout cousu.)

On dit figurément & familièrement, *Bouche cousue*, pour dire, Gardez le secret, ne parlez point, ne dites mot. (Faites ce qu'il vous plaira, mais sur-tout bouche cousue.)

COUDRETTE. s. f. Coudraie. Il est vieux.

COUDRIER, ou COUDRE. s. f. Arbre qui porte des noisettes. (Coudrier franc. Coudrier enté.)

COUENNE. s. f. Peau de pourceau. (Couenne de lard. Grosse couenne. Frotter avec de la couenne.) Il se dit aussi de la peau des marsouins.

COUENNEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de la couenne. (Un sang couenneux.)

COUETTE. s. f. Lit de plume. (Couette bien pleine, bien remplie.) Il est vieux.

COULAGE. s. m. Perte, diminution des liqueurs qui s'écoulent des tonneaux. (Le coulage d'une pièce de vin.)

COULAMMENT. adv. d'Une manière coulante, aisée, qui n'a rien de rude. Il se dit Des discours & des ouvrages de prose & de vers. (Il parle coulamment. Cela est écrit coulamment.)

COULANT, ANTE. adj. Qui coule aisément; & il se dit dans le propre & dans le figuré. (Ruisseau coulant. Style coulant. Ses vers sont bien coulans. Sa veine est coulante. Ce vin est coulant.)

On appelle *Nœud coulant*, Un nœud qui se serre & desserre sans se dénouer.

COULANT. s. m. Diamant ou pierre précieuse que les femmes portent pour ornement à leur cou, & qui est enfilé à un cordon de soie, en sorte qu'on le peut hausser & baisser. (Cette Dame avoit un coulant de grand prix.)

COULÉ. s. m. En Musique, se dit lorsque la voix ou les instrumens passent d'une note à une autre, en faisant une espèce de liaison entre ces notes.

COULÉ, est aussi un pas de danse. (Faire un coulé.)

COULER. v. n. Fluer, se dit des choses liquides qui suivent leur pente. (Ce ruisseau, cette fontaine coule doucement, lentement, coule de source, coule dans la prairie, coule sur des cailloux, sur des graviers, &c. La rivière coule le long des murailles, coule à l'entour, tout autour de la ville, coule vers le midi, vers le nord. Le sang, la sueur lui couloit le long du visage, couloit abondamment. Les larmes lui coulent des yeux. Il est enrhumé, le nez lui coule. Cette chandelle est de mauvais suif, elle coule. Le sang qui coule dans les veines. Cette encre est trop claire, elle coule trop. Elle est trop épaisse, elle ne coule pas bien.)

On dit d'un tonneau, d'un vase, &c. qu'*Il coule*, Quand il est percé, ou qu'il n'est pas bien joint, en sorte que la liqueur qui est dedans s'enfuit. (Ce muid, ce baril coule. Il coule de toutes parts.)

On dit, en parlant d'Un ouvrage de fonte qu'on a jeté en moule, que *La statue, que la cloche a coulé*, pour dire, Que le métal s'est échappé par quelque fente faite au moule.

On dit, qu'*Un navire, qu'un vaisseau coule à fond; coule bas*, pour dire, qu'Il s'enfonce dans l'eau.

On dit aussi activ. qu'*On coule à fond un vaisseau*, pour dire, qu'On le fait submerger. (Attaquer un vaisseau & le couler à fond à coups de canon.)

On dit figur. *Couler quelqu'un à fond dans la dispute*, pour dire, Le réduire à ne savoir que répondre.

On dit aussi fig. qu'*On a coulé un homme à fond*, qu'*Il est coulé à fond*, pour dire, qu'On a ruiné son crédit, sa fortune, &c. (Cet homme avoit un grand crédit, un grand poste, &c. à la Cour, on l'a coulé à fond, il est coulé à fond.)

On dit aussi Des choses solides, qu'*Elles coulent*, pour dire, qu'Elles glissent, qu'elles s'échappent. (L'échelle n'avoit pas assez de pied, elle coula. Comme il passoit par la rue, une tuile coula d'un toit, & lui tomba sur la tête.)

On dit, que *La vigne coule*, Quand le raisin qui commençoit à se nouer tombe ou se dessèche. (La vigne étoit belle, mais elle a coulé, la pluie l'a fait couler. Les vignes ont coulé.)

On le dit aussi De certains fruits, comme des melons, des figues, &c. (Les melons ont coulé. Les figues ont coulé.)

COULER, se dit figur. Du temps qui passe. (Les jours, les années, les siècles coulent insensiblement, coulent si vîte. Le temps coule doucement.)

On dit d'Une période, d'un vers, qu'*Ils coulent bien*, pour dire, qu'Il ne s'y trouve rien de rude, ni qui blesse l'oreille.

On dit encore De tout ce qui est dit ou écrit naturellement, d'une manière aisée, que (Cela coule de source.)

Il se dit aussi De ce que quelqu'un fait ou dit conformément à son génie, naturellement, de l'abondance du cœur, par un fond de capacité, de sincérité. (Il dit des choses fort consolantes à cette personne, cela coule de source. Il parle très-

savamment, cela coule de source. Il a fait beaucoup de charités, cela coule de source.)

On dit aussi, que *Les liqueurs délicieuses, les bons vins coulent agréablement*, pour dire, qu'On les boit avec plaisir.

On dit, qu'*Un rasoir coule bien*, pour dire, qu'Il rase doucement, légérement, qu'il n'est point rude.

Couler, sign. aussi en termes de danse, Glisser doucement. (Dans cette danse-là, on ne fait que couler. Faites deux pas, & coulez.)

Et on dit aussi, *Couler un pas*, pour dire, Le marquer légérement.

On dit de même en termes de Musique, *Couler une note*, *plusieurs notes*, pour dire, Les passer légérement.

On le dit aussi Des personnes qui passent sans faire de bruit, crainte d'être apperçues. (Coulez vîte le long de cette muraille. Ces troupes coulèrent à la faveur de la nuit, à la faveur du bois, coulèrent le long des fossés, & entrèrent dans la Place. Le lièvre a coulé le long de la haie.)

En ce sens, il se met aussi avec les pronoms personnels. (Je me coulai le long de la muraille. Il se coula par derrière la tapisserie. Il s'est coulé dans la presse. Coulez-vous doucement parmi les autres.)

On dit d'Un homme, qui dans son discours n'a parlé d'une chose que légérement & en passant, qu' (Il n'a fait que couler sur ce fait, sur cette circonstance, &c.)

Couler. v. a. Passer une chose liquide au travers du linge, du drap, du sable, &c. (Couler du lait dans un couloir. Couler la lessive. Couler de l'hippocras dans une chausse. Couler un bouillon. Couler au travers d'un linge.)

On dit, *Couler une glâce*, pour dire, En faire couler la matière fondue sur une table préparée exprès. (Le secret de couler les glaces est récent.)

Couler, signifie aussi figur. Faire glisser adroitement, mettre doucement en quelque endroit, ou parmi quelque chose. (Il a coulé ce mot subtilement dans la clause, ou cette clause dans le contrat. Il en faudroit couler un mot dans votre discours, dans votre lettre. En comptant de l'argent, il y coula quelques pistoles fausses. Il coula ce billet, cette pièce parmi les autres papiers. Il a coulé la main dans ma poche. Il lui coula des louis d'or dans la main.)

Coulé, ée. participe.

COULEUR. s. f. Impression que fait sur l'œil la lumière réfléchie par la surface des corps. (Les couleurs simples. Les couleurs composées. Couleur naturelle. Couleur artificielle. Couleur claire. Couleur sombre, brune, obscure. Couleur éclatante. Couleur voyante. Couleur haute. Couleur gaie. Couleur vive. Couleur triste, morne. Couleur modeste. Couleur bizarre, fantasque. Couleur forte. Couleur enfoncée, chargée. Couleur foible. Couleur fausse. Couleur légère. Couleur rude. Couleur douce. Couleur passée, effacée, ternie. Couleur tirant sur le brun, sur le bleu, &c. Couleur mêlée. Couleur changeante. Couleur fuyante. Couleur à la mode. Ce vin a la couleur malade. Couleur noire, blanche, grise, rouge, verte, violette, jaune, incarnate, isabelle. Couleur de feu, d'amaranthe. Couleur amaranthe. Couleur de rose. Couleur de rose sèche, de chair, aurore, de citron, de gris-de-lin. Couleur de musc. Couleur d'olive, de feuille morte, de ramoneur, de ventre de biche, &c. Cette étoffe est de telle couleur. Diversifier les couleurs. Variété de couleurs. Mêler les couleurs. Mélange de couleurs. Nuance de couleurs. Assortir les couleurs. Il y a proportion entre les couleurs. Cette étoffe n'a pas bien pris la couleur. Teindre en couleur de... Mettre en couleur. Donner la couleur. Cette étoffe a perdu sa couleur. On ne porte plus de cette couleur, de ces couleurs.)

On dit aussi au masculin, *Le couleur de feu*, *le couleur de rose*, *de chair*, *de citron*, pour dire, Ce qui a la couleur du feu, de la rose, &c. Et après un subst. il s'emploie comme adjectif. (Un ruban couleur de feu, d'un très-beau couleur de feu.)

On dit proverbialement d'Un homme qui se mêle de juger d'une chose qu'il ne sait point, dont il n'a aucune connoissance, qu'il en juge, qu'il en parle comme un aveugle des couleurs.)

Couleur, se prend quelquefois en parlant d'étoffes & d'habits, pour toute autre couleur que le noir, le gris, le blanc, &c. (Il ne s'habille guère de couleur. Il ne porte plus le noir, il a pris un habit de couleur. Elle est en habit de couleur.) *Elle a renoncé à la couleur*, c'est-à-dire, Elle ne porte plus que le noir ou d'autres couleurs modestes.

Couleur. Drogue dont on se sert pour la Peinture & pour la Teinture. (Broyer les couleurs. Mêler les couleurs. Préparer, appliquer, coucher, asseoir, poser les couleurs. Avant que de dorer ce lambris, il le faut mettre en couleur. Mettre la première couleur. (Bien manier, bien employer les couleurs. Adoucir les couleurs. Amortir les couleurs. Ranimer les couleurs. Rehausser, relever les couleurs. Les couleurs s'affoiblissent, se ternissent, se passent. L'air mange les couleurs. Mettre un plancher, du parquet, &c. en couleur. Ce Peintre entend bien le mélange, la fonte des couleurs.)

Couleurs, au pluriel, se prend quelquefois pour la livrée dont on habille les Pages, Cochers, Laquais, &c. (Il a des couleurs magnifiques, des couleurs bizarres, fantasques, bien particulières. Couleur du Roi. Ce Page, ce Laquais n'avoit pas encore les couleurs.) Il vieillit. On emploie plus ordinairement le mot Livrée.

On appelle en Peinture *Couleurs amies*, Celles qui ne se font point paroître réciproquement dures.

Couleur, en termes de Blason, se dit Des cinq couleurs, azur, gueules, sinoples, sable & pourpre. (Couleur sur métal. Métal sur couleur.)

Couleur, se prend aussi particulièrement pour le teint. (Bonne couleur, mauvaise couleur. Couleur vermeille. Couleur pâle, blême, morte. Couleur plombée, livide, olivâtre, brune. Il se porte bien, la couleur lui est revenue. Il a repris sa couleur. Belles couleurs. Cette personne a de belles couleurs.)

Couleur, se prend aussi pour la rougeur qui survient au visage pour quelque cause naturelle ou accidentelle. (Il est haut en couleur. La couleur lui monta au visage.)

On appelle *Pâles Couleurs*, Une maladie des jeunes filles, qui leur rend le teint pâle & jaune.

Couleur, se dit aussi en parlant Des viandes qu'on rôtit, & du pain & des pâtisseries qu'on met au four, pour marquer la couleur que ces choses doivent avoir quand elles sont cuites comme il faut. (Faites du feu clair, afin que ces viandes prennent couleur, afin de leur donner couleur. Ce pain n'a point de couleur. Cette tourte, cette croûte n'a pas assez de couleur. Ce rôti a bien pris couleur.)

On appelle *Couleur*, aux jeux des cartes, Le pique, le trèfle, le cœur & le carreau. (De quelle couleur tourne-t-il? De quelle couleur est la triomphe? J'ai des quatre couleurs dans mon jeu. Je n'ai point de cette couleur. Il renonce à la couleur.)

Au jeu du Lansquenet, on dit, *Prendre couleur*, pour dire, Entrer au jeu & couper. (Prenez couleur. Il a pris couleur.)

On dit figurément, *Prendre couleur*, pour dire, Se décider, se déclarer.

On dit figurément & famil. *Reprendre couleur*, pour dire, Rentrer en faveur, rétablir sa fortune.

On dit aussi d'Un homme qui, après une longue retraite, reparoît dans le monde, revient à la Cour, qu' (Il a repris couleur.)

Couleur, signifie figurément Prétexte, apparence. Il l'a trompé sous couleur d'amitié. Il s'est rendu maître de l'affaire sous couleur de le servir. À cela il n'y a ni couleur n'y apparence de vérité.)

Il se prend quelquefois plus étroitement pour une raison apparente dont on se sert pour couvrir & pallier quelque mensonge ou quelque mauvaise action, afin de persuader ce qu'on desire. Cela le choquera d'abord, si vous n'y donnez quelque couleur. Voilà une couleur bien spécieuse. Couleur plausible. Une fort mauvaise couleur. Il sait bien donner une couleur spécieuse à ce qu'il dit, à ce qu'il fait de plus mal.)

COULEVRINE. s. f. Pièce d'artillerie plus longue que les canons ordinaires. (Cette coulevrine est de tant de pieds de longueur. Une coulevrine qui porte loin. À la portée de la coulevrine.)

On dit d'Une maison, d'une terre, qu'*Elles sont sous la coulevrine d'une Place*. Quand elles en sont si proches, qu'elles en peuvent être ou défendues, ou incommodées.

On dit figurément & familièrement à un homme qui a son bien dans le voisinage d'un plus puissant que lui, (Vous avez un puissant voisin, songez que vous êtes sous sa coulevrine.)

On dit aussi figurément & familièrement, qu'*Un homme est sous la coulevrine d'un autre*, pour dire, qu'Il est en quelque sorte dans sa dépendance par sa charge, par son emploi, &c.

COULEUVRE. s. f. Espèce de reptile du genre des serpens. (Couleuvre de haie, de buisson. Couleuvre d'eau. Grosse, longue couleuvre. Peau de couleuvre. Œufs de couleuvre. Il se glisse comme une couleuvre.)

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme qui a eu bien des dégoûts, des chagrins sans oser s'en plaindre, qu'(Il a bien avalé, qu'On lui a bien fait avaler des couleuvres.)

COULEUVRÉE, ou BRIOINE. s. f. Plante sarmenteuse & fort commune. On emploie sa racine dans l'hydropisie, & dans quelques autres maladies.

COULIS. s. m. Suc d'une chose consommée à force de cuire, passé par une étamine.

par un linge, &c. Coulis de chapon. Coulis de perdrix. Coulis de pois. Coulis d'écrevisses.)

Il est quelquefois adjectif, & n'a d'usage que dans cette phrase, *Vent coulis*, qui signifie un vent qui se glisse au travers des fentes & des trous. (Il vient un vent coulis par cette porte. Je sens un vent coulis qui me donne sur l'épaule. Les vents coulis sont dangereux.)

COULISSE. s. f. Longue rainure par laquelle on fait couler, aller & revenir un châssis, une fenêtre, une porte de bois, &c. (Faire une coulisse. Graisser la coulisse.)

COULISSE, se dit aussi du volet qui va & qui vient dans ces rainures, & dont on se sert pour fermer. (Fermez cette coulisse.)

COULISSE, se prend aussi pour ces pièces de décorations que l'on fait avancer & reculer dans les changemens de théâtre. (Le feu prit aux coulisses. Les coulisses n'alloient pas bien.)

Il se prend aussi pour le lieu où ces coulisses sont placées aux côtés du théâtre. (Pendant toute la pièce il fut dans les coulisses.)

COULOIR. s. m. Écuelle ordinairement faite de bois, qui au lieu de fond, a une pièce de linge par où on coule le lait en le tirant.

COULOIR, se dit aussi d'un passage de dégagement, d'un appartement à un autre.

Il est aussi terme d'Anatomie. (Les couloirs de la bile.)

COULPE. s. f. Faute, péché. Il n'est en usage que dans les matières de Religion. Il signifie la souillure, la tache du péché qui prive le pécheur de la grâce de Dieu. (Par la confession la coulpe est remise, & non pas la peine. Le grand amour de Dieu, la charité parfaite emporte la coulpe & la peine, délivre de la coulpe & de la peine.)

On dit proverbialement, quand on a regret d'avoir fait quelque chose, qu'*On en dit sa coulpe.* (Cela m'est échappé, j'avoue ma faute, je m'en repens, j'en dis ma coulpe.)

COULURE. s. f. Il se dit en parlant des grains de la grappe qui tombent ou se dessèchent quand le raisin commence à se nouer. (La vigne est sauvée de la gelée, il n'y a plus que la coulure à craindre.)

COUP. s. m. Impression que fait un corps sur un autre en le frappant, le perçant, le divisant, &c. (Grand coup. Petit coup. Rude coup. Coup léger. Coup pesant. La force, la pesanteur du coup. Coup qui entre bien avant. Coup de poing. Coup de pied. Coup de coignée, de hache, de marteau. Coup de pierre, d'épée, de sabre, de poignard, de lance, de pique, de flèche, de hallebarde. Il a reçu un coup de fusil, de mousquet, de pistolet. Il a eu le bras emporté d'un coup de canon. Coup de bec. Coup de dent. Coup de griffe. Coup de patte. Coup de coude. Coup de bâton. Coup de gaule. Coup d'éperon. Coup de fouet. Coup de barre. Coup de rasoir. Coup de lancette, de bistouri. Coup de fleuret. Coup d'estramaçon, de pointe. Coup de foudre. Coup de vent. Donner, frapper, porter, alonger un coup. Recevoir un coup. Détourner un coup. Parer, esquiver un coup. Il s'est donné un grand coup contre la muraille, contre un arbre. Cela fut abattu à coups de marteau, de coignée, &c. Il fut abattu, terrassé d'un coup. Il eut un coup dans le bras, sur la tête, &c. Coup mortel. Coup favorable. Coup dans les chairs. Coup qui ne fait qu'effleurer la peau. Le coup de la mort. On lui a donné cent coups après sa mort. Charger de coups. Assommer de coups. Rouer de coups. Il tira sur lui, mais il manqua son coup. Aller aux coups.)

COUP, se prend aussi pour la marque des coups qu'on a reçus. (Il est tout couvert, tout percé de coups. Il a tant de coups sur lui, sur son corps.)

COUP *Orbe.* Voyez **ORBE.**

On appelle *Coup de feu*, La blessure faite par une arme à feu.

On dit populairement d'Un homme qui a été battu, qu'(Il a été le plus fort, qu'il a porté les coups.)

On appelle *Coup dans l'eau*, *coup d'épée dans l'eau*, Une action, un effort inutile.

On dit, *Sans coup férir*, pour dire, Sans se battre, sans tirer aucun coup. (On a pris cette place sans coup férir.)

On appelle figurément & familièrement, *Un coup de bec*, *un coup de dent*, *un coup de langue*, Une médisance, une raillerie piquante, &c. (Cet homme est dangereux, incommode dans le commerce, il donne toujours des coups de bec, des coups de dent, des coups de langue.)

On appelle *Coup de grâce*, Le dernier coup que l'exécuteur donne à un patient, afin qu'il ne languisse pas davantage.

Et figurément, Le dernier coup qu'on porte à quelqu'un, pour achever de le perdre.

On appelle *Coup de sang*, L'épanchement qui se fait dans le cerveau par la rupture subite de quelques vaisseaux sanguins.

COUP-FOURRÉ, se dit dans l'escrime, Quand chacun des deux hommes qui se battent donne un coup & en reçoit un autre en même-temps.

On dit figurément, *Détourner le coup*, *rompre un coup*, pour dire, Empêcher qu'une chose préjudiciable ne se fasse.

On dit figurément & familièrement, *Porter un coup fourré*, pour dire, Rendre en secret un mauvais office à quelqu'un.

On dit aussi figurément, *Faire son coup*, *manquer son coup*, pour dire, Réussir, ou ne pas réussir dans son entreprise, exécuter ou ne pas exécuter son dessein. Il s'emploie plus ordinairement en mauvaise part. Et, *Rabattre les coups*, pour dire, Adoucir une affaire, appaiser les esprits, empêcher qu'ils ne s'aigrissent.

On dit aussi, (Un coup de peigne. Un coup de pinceau. Un coup d'œil. Un coup de plume. Un coup d'archet. Un coup de sifflet. Un coup de gouvernail.)

On appelle *Coup de main*, à la guerre, Une attaque subite, imprévue, & qui réussit.

On dit aussi qu'*Une place a été prise d'un coup de main*, pour dire qu'Elle a été prise sans canon. (Cette Place ne craint point les coups de main, elle est à l'abri d'un coup de main.

COUP, se dit encore De la décharge & du bruit que font les armes à feu lorsqu'on les tire. (Les forteresses saluent l'Étendard Royal de tant de coups de canon, &c. À l'entrée d'un tel Prince, on fit une salve de cent coups de canon, & de dix mille coups de mousquet.)

On appelle *Coup*, La charge d'une arme à feu. (Les soldats avoient chacun dix coups à tirer.)

On appelle *Coup de tonnerre*, Le bruit qui accompagne ou suit un éclair; & on dit, qu'*Un homme a été tué d'un coup de tonnerre*, *d'un coup de foudre*, pour dire qu'il a été tué du tonnerre.

On dit par ironie d'Une personne qui divulgue tout ce qu'elle sait, qu'(Elle est secrette comme un coup de tonnerre, comme un coup de canon.) Il est du style familier.

On appelle *Coup de partance*, Le coup de canon qu'on tire quand une flotte ou un vaisseau part. (À la pointe du jour on tira le coup de partance.)

On dit, *Tirer à coup perdu*, pour dire, Tirer sans viser à aucun but certain.

COUP DE FILET. C'est le jet du filet dans l'eau pour prendre du poisson. (Il a pris tout ce poisson-là d'un coup de filet. Bon coup de filet. Malheureux coup de filet. Acheter un coup de filet.)

On dit figurément, lorsqu'on a enveloppé & pris plusieurs voleurs, ou plusieurs ennemis tout à la fois, qu'(On les a pris d'un coup de filet.)

On dit figurément, *Coup de marteau*, *coup de cloche*, pour dire, Son de la cloche, de l'horloge. (Dépendez-vous de l'heure? êtes-vous sujet à un coup de marteau, à un coup de cloche?)

COUP, se dit encore De certaines manières de jouer, & de certaines rencontres qui se font dans le jeu. Ainsi, on dit à la paume, (Coup d'arrière-main. Coup coupé. Coup de grille, de dedans. Coup d'ais.) Et dans tous les jeux, (Coup de bonheur. Coup de malheur. Coup de partie. Il a un coup sûr.)

On appelle fig. *Un coup de partie*, Un coup important qui décide du succès d'une grande affaire. (En arrêtant les séditieux, on a fait un coup de partie.)

On dit proverbialement & figurément, d'Une chose qu'on a faite, qui vaut bien la peine qu'on y a prise, que (Le coup vaut la balle, que le coup vaut l'argent.) On appelle aussi *Coup de fortune*, *coup de bonheur*, *coup de malheur*, *coup d'aventure*, *coup de hasard*, Un événement extraordinaire & imprévu.

COUP, se dit aussi quelquefois d'Un mouvement impétueux, comme du vent qui souffle sur la mer, d'une tempête. (Coup de vent. Coup de tempête. Un coup de mer écarta leurs vaisseaux, les jeta, les poussa sur les côtes.)

COUP DE SOLEIL. Il se dit de l'impression violente & quelquefois mortelle que le grand soleil fait en certaines circonstances sur ceux qui s'y trouvent exposés.

COUP, se dit aussi Des actions humaines. Grand coup. Beau coup. Coup important, d'importance. Heureux coup. Coup imprévu. Voilà un coup d'étourdi, un coup de mal-habile homme. C'est un coup de désespoir. C'est un méchant coup. Un mauvais coup. Il a fait là un mauvais coup, de mauvais coups. Si on le pousse à bout, il fera un coup de sa main. Coup hardi, déterminé, méchant. Il a fait ce coup-là de sa tête, sans prendre conseil de personne. Ce sont-là de vos coups.)

On appelle *Coup du ciel*, *coup d'enhaut*, *coup de la Providence*, Quelque événement merveilleux qu'on ne devoit pas attendre naturellement.

On appelle *Coup d'ami*, Un service qu'on rend à son ami dans une occasion fort importante. *Coup de maître*, Un coup d'habile homme. *Coup d'Etat*, Un coup utile au bien de l'État. Et *Coup de tête*, Un coup d'un grand jugement.

Coup de tête, se dit aussi d'Une action étourdie; & l'on dit souvent, *Un coup de sa tête*, dans ce dernier sens.

On appelle figurément, *Coup d'Etat*, *coup de partie*, Une action qui décide du succès d'une grande affaire.

On dit proverbialement, & par illusion au duel où Jarnac tua la Châtaigneraie par un coup imprévu. *Il lui a donné un coup de jarnac*, *le coup de jarnac*, pour dire, Il lui a fait un mauvais tour auquel il ne s'attendoit pas, & qui l'a mis en très-mauvais état, qui l'a ruiné, qui a détruit sa fortune. Il s'entend toujours en mauvaise part.

On appelle *Coup d'essai*, La première action, le premier ouvrage par lequel on donne des marques de ce qu'on est capable de faire.

On dit figurément & familièrement, *Cet homme a un coup de hache*, pour dire, qu'Il a un grain de folie.

On dit figurément, *Un coup de foudre*, *un coup de massue*, pour signifier Quelque événement imprévu, étonnant, accablant, &c. (Cette nouvelle a été pour lui un coup de foudre, un coup de massue. La réprimande, les menaces qu'on lui fit, furent pour lui un coup de massue.)

On dit proverbialement & figurément, *Faire d'une pierre deux coups*, pour dire, Venir à bout de deux choses par un seul moyen.

On dit, qu'*Une chose porte coup*, pour dire, qu'Elle tire à conséquence.

COUP, signifie aussi Une fois. (Un coup, deux coups, trois coups, &c. Le premier, le second, le troisième coup, &c. Je lui pardonne pour le coup. Pour ce coup-là. C'est assez pour ce coup, pour un coup. Boire un coup, deux coups. Un coup de vin. Ce qui ne se peut faire en un coup, se fait en deux. C'est à ce coup, &c. Je vous le donne en trois coups. Il a encore trois coups à jouer.)

On dit, *Boire à petits coups*, pour dire, Boire en petite quantité à chaque fois. *Boire un grand coup*, pour dire, Boire beaucoup en une seule fois.

On appelle *Coups de dés*, Les différentes combinaisons que les dés peuvent faire. (Il a fait un beau coup de dés. Il a trois coups de dés contre lui.)

On dit dans plusieurs jeux, *Rompre le coup*, pour dire, Rendre le coup nul.

Au jeu du Trictrac, on dit, *Coup & dés*, pour dire, Que la primauté appartiendra à celui qui amenera le dé le plus fort dans le trictrac.

COUP, est encore d'usage dans plusieurs phrases. On dit, *Donner un coup de peigne à sa perruque*, pour dire, La peigner légèrement. *Il n'y a plus qu'un coup de pinceau à donner à ce tableau*, pour dire, qu'Il n'y a presque plus rien à faire pour le finir. *Donnez un coup d'œil sur cet ouvrage*, pour dire, Jetez-y les yeux.

On dit, *Cette maison plaît au premier coup d'œil*, pour dire, Que son premier aspect fait plaisir. *Le coup d'œil d'une terrasse est charmant*, pour dire, qu'On découvre de-là une vûe agréable. *Ce Général a le coup d'œil excellent*, pour dire, qu'Il connoît d'abord tout l'avantage qu'il peut tirer de la situation des lieux & de la disposition ou des mouvemens de l'ennemi.

On dit aussi dans le style familier, *Donner un coup de chapeau*, pour dire, Saluer; (Cela ne vous coûtera qu'un coup de chapeau.)

On dit aussi de même, *Il n'y a qu'un coup de pied jusqu'à un certain endroit*, pour dire, qu'On y peut aller en peu de temps. (Donnez un coup de pied jusques-là.)

COUP DU ROI, & COUP SEC, sont des termes du jeu de Billard.

TOUT À COUP. adv. Soudainement, en un moment. (Cette maison est tombée tout à coup. Ce mal l'a pris tout à coup, comme il y pensoit le moins.)

TOUT D'UN COUP. adv. Tout en une fois. (Il gagna mille écus tout d'un coup. Il fit sa fortune tout d'un coup.)

À COUP SÛR. adv. Certainement. (Vous me trouverez à coup sûr.)

COUP SUR COUP. adv. Immédiatement l'un après l'autre. (Il lui a envoyé deux Courriers coup sur coup. Il lui est survenu je ne sai combien de malheurs coup sur coup. Il a eu trois maladies coup sur coup.)

APRÈS COUP. adv. Trop tard, & après qu'une chose est faite, est arrivée. (Vous voulez produire des pièces quand votre procès est jugé, c'est après coup.)

À TOUS COUPS. adv. À tout propos, souvent. (Il vient à tous coups me quereller. Il tomboit à tous coups.)

POUR LE COUP, À CE COUP. adv. Pour cette fois-ci. (Pour le coup, pour ce coup-ci, il ne m'échappera pas.) On dit aussi, *A ce coup*, dans ce sens-là.

ENCORE UN COUP. adv. Encore une fois. Il s'emploie principalement lorsqu'on répète avec vivacité ce qu'on a déjà dit. (Encore un coup, je vous dis que....)

COUPABLE. adj. de t. g. Qui a commis quelque faute ou quelque crime. (Extrêmement coupable. On l'a accusé de telle chose, il en est coupable. C'est le plus coupable de tous. Il est coupable d'un tel crime. On l'a trouvé, il s'est trouvé coupable. S'il s'enfuit, il se rendra coupable.)

Il est aussi quelquefois sub. (Souvent l'innocent pâtit pour le coupable.)

COUPÉ. s. m. Pas de danse, mouvement de celui qui en dansant se jette sur un pied, & passe l'autre devant ou derrière.

COUPE. s. f. Se dit d'Un bois sur pied que l'on coupe, ou qui est destiné à être coupé. (La coupe des bois, d'un bois taillis, d'un bois de haute futaie. La coupe s'en fait de neuf ans en neuf ans, de douze ans en douze ans, de cent ans en cent ans, &c. Il y a tant d'arpens à la coupe de cette année. Cette coupe est bonne, est meilleure que la précédente. J'ai vendu la coupe tant. Ce bois n'est pas en coupe.)

Il se dit De certains fruits que l'on coupe, pour voir s'ils sont bons. (Il m'a vendu ce melon à la coupe.)

On le dit Des monnoies que l'on coupe, pour voir si elles sont bonnes. (On n'a reconnu la fausseté de cette monnoie qu'à la coupe.)

On dit, qu'*Une étoffe est dure à la coupe*, pour dire, qu'Elle résiste au ciseau, & qu'en la coupant on s'apperçoit qu'elle est dure.

Il se dit aussi De l'endroit par où l'étoffe est coupée. (Ce drap est beau à la coupe. Voyez la coupe de ce drap. La coupe des cheveux.)

Il se dit encore De la façon dont on taille l'étoffe, le cuir, &c. (Ce Justaucorps, cet habit ne va pas bien, la faute en vient de la coupe. Ce Tailleur a la coupe bonne. Ce Cordonnier a la coupe bonne.)

On le dit aussi Des pierres; & il signifie ou la façon ou l'art de les tailler. (Il entend bien la coupe des pierres. Il a fait un Traité de la coupe des pierres;) ou l'action même par laquelle on les taille. (La coupe de ces pierres est difficile.)

On dit, *La coupe d'un cintre*, *d'un dôme*, *la coupe d'un escalier*, pour dire, L'inclinaison des joints, des voussoirs d'un arc.

COUPE, se dit aussi au Jeu des cartes, pour la séparation qu'un des joueurs fait d'un jeu de cartes en deux parties, après que celui qui donne a mêlé. (Je ne veux pas être sous sa coupe. Il a la coupe malheureuse.

On dit figurément & familièrement, *Se trouver sous la coupe de quelqu'un*, pour dire, Avoir affaire à quelqu'un, être sous sa dépendance, & exposé aux effets de son ressentiment. (S'il tombe jamais sous ma coupe.)

COUPE. s. f. Tasse, sorte de vase ordinairement plus large que profond. (Coupe d'argent. Coupe d'or, de vermeil doré. Coupe de cristal. Boire dans une coupe.)

Il signifie dans le Dogmatique, La Communion sous l'espèce du vin. (Les Laïques avoient autrefois l'usage de la coupe. On accorde la coupe aux Rois le jour de leur sacre. Le retranchement de la coupe.)

COUPE, en Astronomie, est le nom d'une constellation de l'hémisphère méridional.

COUPEAU. s. m. Sommet, cime d'une montagne. (Il étoit sur le coupeau d'une montagne.)

On dit en Poësie, *La montagne au double coupeau*, pour dire, Le Parnasse. Il vieillit.

COUPE-CU. s. m. Il se dit au Lansquenet, quand celui qui donne ne fait pas une seule carte, & amène la sienne la première. Il vieillit. On dit présentement. *Coupe-gorge*.

On dit, *Jouer à coupe-cu*, pour dire, Ne jouer qu'un coup, qu'une partie sans donner revanche. (Jouons deux pistoles à coupe-cu.)

COUPE-GORGE. s. m. Lieu où il est dangereux de passer à cause des voleurs. (Ne passez pas dans ce bois, c'est un coupe-gorge, un vrai coupe-gorge.)

On appelle figur. *Coupe-gorge*, Une Académie de jeu où l'on trompe. (N'allez pas jouer en cet endroit, c'est un franc coupe-gorge.)

Il se dit aussi de toutes sortes d'endroits où il se commet ordinairement quelque injustice ou quelque friponnerie. (Cette Juridiction est un vrai coupe-gorge. Ce cabaret est un vrai coupe-gorge.)

COUPE-GORGE, se dit aussi au jeu du Lansquenet, quand celui qui tient les cartes amène sa carte la première, ce qui lui fait perdre tout ce qu'il peut perdre de cette main-là. (Un tel a coupé, il lui a donné un vilain coupe-gorge. J'ai fait un vilain coupe-gorge.)

COUPE-JARRET. s. m. Brigand, assassin, qui ne porte l'épée qu'à dessein de battre, de maltraiter, ou de faire insulte à ceux qu'il rencontre. (Il a l'air d'un coupe-jarret

ter. Il est toujours accompagné de coupe-jarrets.)

COUPELLE. s. f. Petit vaisseau en forme de tasse fait avec des cendres lavées, ou des os calcinés. On s'en sert pour purifier, par l'action du feu, l'or & l'argent des autres métaux avec lesquels ils sont alliés. La grande *Coupelle* sert à faire en grand ce qui se fait en petit dans la petite *Coupelle*. Le fourneau qui sert à ces opérations s'appelle *Fourneau de Coupelle*. On dit, *Coupeller* & *passer à la coupelle*. La grande coupelle s'appelle *Casse*, & n'a de commun avec la petite que les matières dont elle est faite; sa couverture & son fourneau ne ressemblent point à ceux de la petite. (Mettre de l'or à la coupelle. Cet or a passé par la coupelle. Cet argent a été mis à la coupelle.)

On dit figurém. *Mettre à la coupelle*, *passer à la coupelle*, pour dire, Mettre à une rigoureuse épreuve, passer par un examen sévère.

COUPER. v. a. Trancher, séparer, diviser un corps continu, avec quelque chose de tranchant. (Couper en deux. Couper en morceaux. Couper par pièces. Couper du pain. Couper de la viande. Il s'est coupé jusqu'à l'os. On lui a coupé un bras, une jambe. Couper le cou. Couper la tête à quelqu'un. Couper le nez, les oreilles. Couper le poing. Couper les blés. Couper les bois. On coupe ce bois de neuf ans en neuf ans. Couper les cheveux, les ailes. Cette étoffe a été coupée à la pièce.)

Il est aussi neutre. (Voilà un couteau, un rasoir qui coupe bien.)

COUPER, sign. quelquefois, Tailler suivant les règles de l'art. (Il entend bien à couper les pierres. Couper un habit, un manteau. Couper une robe.

On dit, *Couper la bourse à quelqu'un*, pour dire, Lui voler adroitement sa bourse, ou les autres choses qu'il avoit sur lui.

On dit figurément, *Couper la bourse à quelqu'un*, pour dire, Tirer de l'argent d'une personne qui n'a pas beaucoup d'envie d'en donner. (Il s'est laissé couper la bourse pour avoir la paix. Il s'est laissé couper la bourse pour se délivrer des importunités de cette personne.) Il est familier.

On dit, *Couper la gorge*, pour dire, Tuer, massacrer. (Les voleurs lui couperent la gorge. Ce Valet coupa la gorge à son Maître dans son lit. Il coupoit la gorge aux passans, à ses Hôtes. Ces Troupes entrèrent dans la Ville, & coupèrent la gorge à toute la garnison.)

On dit dans le même sens, mais familièrement, *Couper le sifflet*.

On dit que *Des personnes se coupent la gorge l'une à l'autre*, pour dire, qu'Ils s'entretuent. (Si vous n'allez appaiser la querelle, ils se couperont la gorge.)

On dit aussi, *Se couper la gorge avec quelqu'un*, pour dire, Se battre en duel avec lui. (Je me veux couper la gorge avec mon ennemi.)

On dit figur. *Couper la gorge à quelqu'un*, pour dire, Faire quelque chose qui le perd. (Si vous ne payez ce pauvre homme, si vous le mettez en prison, vous lui coupez la gorge. Ce procès, cette mauvaise affaire lui a coupé la gorge à lui & à ses enfans.)

On dit figur. & famil. d'Une raison, d'une pièce qui détruit les prétentions de quelqu'un, qu'*Elle lui coupe la gorge*. On dit dans le même sens, (Vous vous coupez la gorge par cette pièce, par cette raison.)

On dit en menaçant quelqu'un, qu' (On lui coupera bras & jambes, qu'on lui coupera les jarrets, les oreilles, le nez.)

On dit figurément, qu'*On a coupé bras & jambes à quelqu'un*, pour dire, qu'On lui a fait une injustice énorme, criante, &c.

On dit aussi, (Il fait un vent de bise qui coupe le visage. Ses lèvres sont toutes coupées du froid.)

COUPER, signifie quelquefois Traverser, diviser. (Une chaîne de montagnes coupe toute cette province. Il y a quantité de canaux, de haies qui coupent ce pays-là.)

On dit, *Couper l'eau*, pour dire, Fendre l'eau en nageant.

COUPER *dans le vif*, Se dit des Chirurgiens, qui en faisant leurs opérations, coupent jusques dans la chair vive, (Il faut couper dans le vif.)

COUPER *dans le vif*, Se dit aussi au figuré, pour dire, Toucher à ce qui est le plus sensible. (Il a coupé dans le vif.)

On dit en termes d'escrime, *Couper la mesure*, pour dire, Dégager la mesure.

On dit, *Couper du vin*, pour dire, Mêler deux ou plusieurs vins ensemble.

On dit, *Couper chemin à quelqu'un*, pour dire, Se mettre au devant de lui sur son chemin, pour l'empêcher de passer.

On dit figurém. *Couper chemin à un mal*, pour dire, En arrêter le cours, empêcher qu'il ne continue. (Il faut couper chemin à cette fièvre, à cette hérésie, à ce procès, &c.)

On dit aussi absolument dans le même sens, *Couper quelqu'un*, pour dire, Le traverser, le passer, le devancer. (Nous marchions, & son carrosse nous coupa.)

On dit figur. & prov. *Couper l'herbe sous le pied à quelqu'un*, pour dire, Le supplanter avec adresse.

On dit aussi en ce sens, *Couper pied*, *il faut couper pied à cet abus*, pour dire, En arrêter le cours.

On dit, *Couper par le plus court*, *par le plus court chemin*, *par ce sentier*, pour dire, Aller par le chemin le plus court, &c.

On dit, *Couper les vivres à une armée*, *à une ville assiégée*, pour dire, Fermer les avenues, pour empêcher qu'on ne lui porte des vivres.

On dit fig. *Couper les vivres à quelqu'un*, pour signifier, Lui retrancher l'argent, les moyens de subsister, &c.

On dit, *Couper les eaux à une place assiégée*, pour signifier, qu'On coupe les canaux, les conduits des fontaines qui portent de l'eau à la ville.

On dit en termes de guerre, *Couper les ennemis*, pour dire, Se mettre entre une partie de leur armée, & une autre partie, ou entre leur armée & la place qu'ils couvroient. (Les assiégés ayant fait une sortie, furent coupés par les nôtres. Leur avant-garde ayant passé la rivière, passé un tel défilé, nos gens la coupèrent.)

On dit aussi dans le même sens, *Couper la communication d'une ville*, *d'un quartier*, pour dire, se poster de manière qu'on ne puisse y envoyer du secours.

On dit figur. & familièrement, *Couper court*, pour dire, Abréger un discours, faire une réponse en peu de mots. (Je lui coupai court. Monsieur, point tant de discours, coupez court.)

On dit aussi, *Couper la parole à quelqu'un*, pour dire, L'interrompre en prenant la parole, ou lui imposer silence.

On dit à la paume, *Couper un coup*, pour dire, Pousser la balle de manière qu'elle ne fasse point de bond.

COUPER, en termes de Chasse, se dit Des chiens qui abandonnent la voie pour devancer la bête; ce qui est un défaut.

COUPER, à la danse, C'est faire une certaine manière de pas. (Coupez, coulez, &c.)

On dit aussi, *Couper*, au jeu des cartes, pour dire, Séparer un jeu de cartes en deux, avant que celui qui a la main, donne. (J'ai battu les cartes, coupez, coupez net. Il n'est pas permis de ne couper qu'une carte.)

On dit encore *Couper cu*, dans le jeu, pour dire, Manquer à tenir jeu quand on a gagné. (Il m'a coupé cu, & s'est retiré.)

On dit *Couper un cheval*, pour dire, Le châtrer.

On dit, que *Les sanglots*, *les soupirs coupent la voix*, pour dire, qu'Ils font perdre la parole.

On dit, qu'*Un homme se coupe*, pour dire, qu'Il se contredit & se dément lui-même dans ses discours. (Il s'est coupé dans son interrogatoire, dans ses réponses. On se coupe aisément quand on ne dit pas la vérité.)

On dit, qu'*Un cheval se coupe*, Quand il s'entretaille des pieds de devant, ou des pieds de derrière.

On dit, que *Deux lignes*, *deux chemins se coupent*, pour dire, qu'Ils se croisent, qu'ils se traversent.

COUPER, se dit aussi au jeu du Lansquenet, pour dire prendre carte, & se mettre au nombre des joueurs. (Il coupoit. Il ne coupoit pas.)

COUPÉ, ÉE. participe.

On appelle *Pays coupé*, Un pays qui est traversé de fossés, de canaux & de rivières.

Style coupé, Est un style dont les périodes sont courtes & peu liées.

On dit d'une Stance, qu'*Elle est bien ou mal coupée*, selon que les repos y sont bien ou mal observés.

On appelle *Lait coupé*, Du lait mêlé avec de l'eau.

On dit en termes de Blason, *Coupé*, *parti*, *tranché*, *&c.*

COUPERET. s. m. Sorte de couteau de boucherie & de cuisine, fort large & propre pour couper de la viande. (Il a coupé cette viande avec un couperet.)

COUPEROSE. s. f. Espèce de minéral synonyme de vitriol martial. (Couperose verte. Couperose blanche.)

COUPEROSÉ, ÉE. adj. Il se dit d'un visage gâté de bourgeons & de rougeurs. (Il a le visage couperosé. Il est tout couperosé.)

Il se dit aussi Des personnes. (Cette femme est toute couperosée.)

COUPE-TÊTE. s. m. Sorte de jeu que jouent les enfans, en sautant de distance en distance les uns par dessus les autres. (Ils jouent à coupe-tête.)

COUPEUR, EUSE. s. Qui coupe. Il se dit de ceux qui coupent les grappes en vendange. (Il a loué deux hotteurs & dix coupeurs.)

Il se dit aussi De ceux qui jouent au Lans-

quenet. (Il y avoit tant de coupeurs.)

On appelle *Coupeur de bourses*, Un filou, qui coupe la bourse, ou qui dérobe subtilement l'argent ou les autres choses qu'on peut avoir sur soi.

COUPLE. s. f. Deux choses de même espèce qu'on met ensemble. (Une couple d'œufs. Une couple de chapons. Une couple de boîtes de confitures. Donnez-m'en une couple.)

Il ne se dit jamais Des choses qui vont nécessairement ensemble, comme les souliers, les bas, les gants, &c. Mais alors on dit, *Une paire.*

Il sign. aussi le lien dont on attache deux chiens de chasse ensemble. (Où est la couple de ces chiens? Ils ont rompu leur couple. Ils vont bien en couple.)

Il se dit aussi De deux personnes unies ensemble par amour ou par mariage; & alors il est masculin. (Beau couple. Heureux couple. Couple fidelle. Voilà un beau couple d'amans. Ce seroit dommage de séparer un si beau couple.)

COUPLER. v. a. Attacher des chiens de chasse avec un couple pour les mener. (Il faut coupler ces chiens. Ces épagneux étoient couplés.)

Il signifie aussi, Loger deux personnes ensemble, dans les occasions où les logemens sont marqués par des Maréchaux de logis. (Il n'y avoit pas où loger tout le monde séparément, on coupla les Officiers de la Maison du Roi.)

COUPLÉ, ÉE. participe.

COUPLET. s. m. Certain nombre de vers, espèce de Stance qui fait le tout ou partie d'une chanson. (Un couplet de chanson. Cette chanson n'a qu'un couplet, est de quatre couplets.)

COUPLET, en termes de Serrurerie, se dit de deux pattes de fer à queue d'aronde, unies par deux charnières.

COUPLETER. v. a. Faire une chanson, des couplets contre quelqu'un. Il est familier.

COUPLETÉ, ÉE. participe.

COUPOIR. s. m. Instrument dont on se sert dans la fabrique des monnoies, & en différens arts & métiers, pour couper & rogner.

COUPOLE. s. f. L'intérieur, la partie concave d'un Dôme. (La coupole de cette Église est bien peinte. La coupole de l'Église de saint Pierre.)

COUPON. s. m. Petit reste d'une pièce d'étoffe ou de toile. (Un coupon de toile de batiste.)

Il se dit aussi Des papiers portant intérêts, & dont on coupe une partie à chaque échéance.

COUPURE. s. f. Séparation, division faite dans un corps continu, par quelque chose de coupant & de tranchant. (Une grande coupure. J'ai une coupure au doigt. Il y a une coupure à cette étoffe, à ce cuir.)

COUPURE, se dit en termes de guerre, des retranchemens, fossés, palissades, &c. qui se font dans un ouvrage derrière une brêche, pour s'y défendre. Les assiégés furent chassés de la brêche, mais ils avoient fait des coupures qui arrêtèrent les assiégeans. Ils avoient fait une bonne coupure.)

COUR. s. f. Espace à découvert, enfermé de murs ou de bâtimens, qui est ordinairement à l'entrée de la maison, & en fait partie. (Grande cour. Petite cour. Avant-cour. Cour de devant. Cour de derrière. Cour pavée, sablée, gazonnée. Cour de cuisine. Cour carrée. Cour en ovale. Maison bâtie entre cour & jardin. Cour à fumier. Cour où les carrosses tournent. Toute la cour étoit pleine de carrosses.)

On appelle *Basse-cour*, La cour d'un château ou d'une grande maison, & qui est destinée, soit au logement des bas Officiers, soit à y mettre les équipages; on y nourrit à la campagne de la volaille & des bestiaux. (Servante de basse-cour.)

On appelle figur. & fam. *Une nouvelle de basse-cour*, Une nouvelle débitée par des gens qui ne sont point à portée d'en avoir été bien informés.

COUR. s. f. Les Officiers, les principaux Seigneurs qui accompagnent ordinairement un Roi, un Souverain. (Cour Royale. Cour Impériale. La Cour du Roi, de l'Empereur, du Pape. La Cour de Rome. La Cour de France, d'Espagne. Belle Cour. Grande Cour. Grosse Cour. Petite Cour. Cour galante. Cour splendide, magnifique. La vieille Cour. Le Roi tient sa Cour en tel endroit. La Cour est partie, demeure, va, &c. Le Roi & toute sa Cour. Avoir une charge à la Cour. Vieillir à la Cour. C'est la fleur, c'est l'ornement de la Cour. Intrigues de Cour. Faire fortune à la Cour. Il est fort connu à la Cour. Il s'est avancé à la Cour. Les Marchands suivans la Cour. Un Seigneur, une Dame de la Cour.)

On dit, *Un homme de la Cour, les gens de la Cour*, en parlant de Ceux qui suivent la Cour, & qui vivent à la manière de la Cour; mais lorsqu'on supprime l'article, & qu'on dit, *Homme de Cour*, il se prend quelquefois en mauvaise part.

On dit aussi poëtiquement, *La cour céleste*, pour signifier le Paradis.

On dit communément, *Effronté comme un page de Cour.*

COUR *plénière.* Assemblée solennelle, où nos Rois avoient accoutumé d'inviter les Grands du Royaume, même les Seigneurs étrangers, auxquels ils donnoient audience publique, avec toutes sortes de fêtes & de réjouissance. (Le Roi tenoit Cour plénière. Il y eut alors Cour plénière.)

On dit figur. & famil. à une personne, chez qui l'on trouve plus de monde, plus grande compagnie qu'à l'ordinaire. (Vous avez, vous tenez aujourd'hui Cour plénière.)

COUR, se prend quelquefois pour la suite d'un grand Seigneur, d'un Prince, quoiqu'il ne soit pas Prince Souverain. (Un tel est de la Cour d'un tel Seigneur, d'un tel Prince, &c. Les petites Cours ont leurs intrigues aussi-bien que les grandes.)

Il se prend aussi pour le lieu où est le Souverain avec sa suite. (Il a écrit, dépêché à la Cour. Adressez vos lettres à la Cour.)

Il se prend encore plus particulièrement pour le Souverain & son conseil. (Les ordres de la Cour. La Cour ne veut pas que... Il a peur de choquer la Cour. Il dépend entièrement de la Cour. Il s'est dévoué à la Cour. Il est bien, il est mal à la Cour. Il se maintient bien à la Cour.)

Il se prend aussi pour l'air & la manière de vivre de la Cour. (Il entend, il sait bien sa Cour. Esprit de Cour. Vrai homme de Cour. C'est un homme de la vieille Cour. L'air de la Cour. L'esprit de la Cour.)

Il signifie encore Les respects & les assiduités qu'on rend à quelqu'un. (Faire sa Cour au Roi. Faire la Cour aux Grands. Il y a long-temps qu'il fait la Cour à cette Dame. Il fait la Cour à ses Juges. J'ai été tout le matin chez un tel, j'y ai fait ma Cour tout à loisir. C'est mal faire la Cour, que de porter de mauvaises nouvelles.)

On dit, *Faire la Cour de quelqu'un*, pour dire, Lui rendre de bons offices auprès de quelqu'un. (Vous avez besoin d'un tel, je lui ai bien fait votre Cour.)

On dit aussi, *Je dirai telle chose d'un tel, j'en ferai ma Cour*, pour dire, Je lui dirai une chose qui lui plaira & qui me rendra agréable.

On appelle prov. *Eau bénite de Cour*, Les vaines promesses, les caresses trompeuses & les complimens, tels qu'en font les gens de Cour. (Ne vous assurez pas sur tout ce qu'il vous a promis, c'est eau bénite de Cour, c'est de l'eau bénite de Cour. Donner de l'eau bénite de Cour.)

On appelle *Amis de Cour*, des amis sur qui l'on ne peut guère compter.

On dit prov. d'Un lieu, d'une maison où chacun veut commander, & où il n'y a que de la confusion, que *C'est la Cour du Roi Pétaut.*

On dit, *Avoir bouche à Cour chez le Roi, chez un Prince*, pour avoir droit de manger aux tables entretenues par le Roi, par le Prince. (Un tel Officier de la Maison du Roi a de gros appointemens, & bouche à Cour.)

COUR. s. f. Siége de Justice où l'on plaide. (Cour Ecclésiastique. Cour Laïque. Cour de Parlement. Cour des Aides. Cour des Monnoies, &c. Cour Supérieure. Cour Présidiale. Cela fut jugé en Cour d'Église. Cela va, cela se doit plaider à la Cour des Monnoies, à la Cour des Aides, &c. Arrêt de la Cour. La Cour a ordonné par Arrêt. La Cour a ordonné & ordonne.)

On dit en termes de Pratique, *Mettre hors de Cour*, ou *hors de Cour & de procès*, pour dire, Renvoyer les parties, ou une des parties, comme n'y ayant pas sujet de plaider. (On mit les parties hors de Cour. Il avoit voulu intervenir au procès, mais il n'avoit aucun droit, on l'a mis hors de Cour.) On appelle ce jugement-là, *Un hors de Cour.*

COURAGE. s. m. Disposition par laquelle l'ame se porte à entreprendre quelque chose de hardi, de grand, ou à repousser, ou à souffrir quelque chose de fâcheux, de difficile. (Grand courage. Noble courage. Bon courage. Courage franc. Courage élevé, haut, fier, invincible, indomptable, héroïque. Courage mâle, viril, ferme, intrépide. Courage martial. Peu de courage. Son peu de courage. Donner courage, du courage. Prendre, reprendre courage. Perdre courage. Perdre le courage. Exciter, enflammer, échauffer, réveiller, ranimer, fléchir le courage. Glacer, refroidir, abattre, abaisser le courage. Relever, hausser, accroître, augmenter le courage à quelqu'un. Le courage lui est revenu. Cela lui fera revenir le courage. Le courage lui manque. Manque de courage. Faute de courage. Signaler son courage. C'est un brave soldat, il a du courage. Son courage le perdra. Il a plus de courage que de force. Les plaisirs amolissent le courage.)

Il se dit quelquefois absolument par manière de particule exhortative. (Courage, mes amis. Courage, Soldats.)

On dit prov. quand on approche de la fin

de quelque travail, (Il n'y a plus que courage.)

Il se dit Des animaux hardis, comme sont les lions, les sangliers, les chiens, les chevaux, les aigles, &c. (Ce chien a bien du courage. Le lion est celui de tous les animaux qui a le plus de courage.)

Il se prend quelquefois pour affection. (Je vous servirai de grand courage, de bon courage. Il y alloit de grand courage. Il n'a pas fait cela de bon courage.)

Il se détermine quelquefois en mauvaise part par des épithètes. (Foible courage. Courage mou. Courage brutal.)

Il se prend aussi quelquefois pour sentiment, passion, mouvement. (Il a gagné cela sur son courage. Il n'a su vaincre son courage. Si j'en croyois mon courage.)

On dit, qu'*Un grand courage dédaigne de se venger, que les grands courages ne se laissent point abattre par l'adversité*, pour dire, qu'Un grand cœur, qu'une ame noble dédaigne de se venger, que les grands cœurs, que les ames nobles ne succombent point à la mauvaise fortune.

Il fig. quelquefois Dureté de cœur. (Auriez-vous bien le courage d'abandonner vos enfans? Je n'ai pas le courage de refuser cela à mon ami. Le traître eut le courage de livrer son meilleur ami.)

On dit, *Tenir son courage*, pour dire, Persister dans son ressentiment, dans son dépit, dans sa haine, dans sa colère. (Il avoit juré qu'il ne la reverroit jamais, il n'a pas tenu son courage.) Il est familier.

COURAGEUSEMENT. adv. Avec courage, avec hardiesse. (Il s'y est porté courageusement, fort courageusement. Il s'est battu, il s'est défendu courageusement. Il a souffert les tourmens, la mort courageusement.)

COURAGEUX, EUSE. adj. Qui a du courage & de la hardiesse. (Il est fort courageux, courageux au dernier point. Il est trop courageux pour reculer. Les dogues sont fort courageux. L'émerillon est petit, mais fort courageux.)

COURAMMENT. adv. Rapidement, avec facilité. (Cela est écrit couramment. Il lit couramment.)

COURANT, ANTE. Qui court. *De l'eau courante*, c'est-à-dire, de l'eau vive qui coule toujours. (Un ruisseau courant.)

On dit figur. (L'intérêt courant, le terme courant, l'année courante, la monnoie courante, le prix courant, le mois courant.) On le dit aussi quelquefois simplement, sans dire le mois. (Le quatre, le cinq du courant.) En ce sens il ne s'emploie que dans le commerce.

On appelle *Toise courante, aune courante, &c.* La mesure de quelque chose que ce soit par toises, ou par aunes en longueur, sans avoir égard à la hauteur. (Cette muraille a tant de toises courantes. Faire marché à la toise courante. L'aune courante de cette tapisserie vaut tant.)

Il est quelquefois sub. *Le courant de l'eau*, pour dire, Le fil de l'eau.

Un courant d'eau, C'est un canal ou un ruisseau qui court. (Il y a un courant d'eau qui fait moudre des moulins.)

En termes de Marine, on appelle *Courants*, Certains endroits de la mer, où l'eau court rapidement d'un certain côté. (Le courant emporta le vaisseau de ce côté-là. Il y a de dangereux courants sur cette côte.)

On dit figurément, *Le courant du marché*, pour dire, Le prix actuel que se vendent les denrées. (Je ne vendrai pas ma marchandise que je n'aie vu le courant marché.)

On appelle *Le courant des affaires*, Les affaires ordinaires, par opposition aux affaires extraordinaires qui surviennent. (C'est le courant, c'est le train des affaires.)

On dit, *Le courant du monde*, pour dire, La manière ordinaire du monde. (Se gouverner selon le courant du monde. Se laisser aller au courant du monde.)

Il signifie aussi en matière de rente, Le terme qui court. (Je vous quitterai tous les arrérages du passé, pourvu que vous me payiez le courant. Je vous remets les arrérages sans préjudice du courant.)

TOUT-COURANT. adv. Sans hésiter, sans peine, facilement. (Il lit tout-courant. Il récita cela tout-courant. Il joue mieux que lui, il le gagne tout-courant. Ce Livre se vend un tel prix tout-courant.)

COURANTE. s. f. Espèce de danse grave. (Courante simple. Courante figurée. Danser une courante. Mener une courante.) Il signifie aussi Le chant sur lequel on mesure les pas d'une courante. (Faire une courante. Composer une courante. Jouer une courante sur le violon, sur le luth. Donnez-nous une courante.)

COURBATU, UE. adj. Se dit d'Un cheval qui n'a pas le mouvement des jambes bien libre, pour avoir été morfondu après un trop grand travail. (Vous avez trop échauffé ce cheval, il en est courbatu.)

Il se dit quelquefois Des personnes. (Je me sens tout courbatu.)

COURBATURE. s. f. Maladie du cheval courbatu. (Quand on vend un cheval, on le doit garantir de pousse, morve & courbature.)

Il se dit aussi quelquefois en parlant Des hommes, pour signifier une lassitude douloureuse. (Sa maladie commença par une courbature.)

COURBE. adj. de t. g. Qui n'est pas droit, & qui approche de la forme d'un arc. (Ligne courbe. Cette ligne est courbe.)

On dit aussi absolument en Géométrie, *Une courbe*, pour signifier une ligne courbe.

COURBE. s. f. Certaine pièce de bois qui sert aux ouvrages de charpenterie, & principalement aux vaisseaux.

Il signifie aussi certaine enflure qui vient aux jambes des chevaux. (Ce cheval a une courbe.)

COURBER. v. a. Rendre courbe une chose qui étoit droite. (Courber en arc. Le trop grand faix a courbé cette pièce de bois, cette poutre. La vieillesse l'a courbé, l'a tout courbé. Courber un arc pour le bander. Courber une règle.)

Il s'emploie quelquefois neutralement. (Il courboit sous le faix.)

Il est aussi réciproque. (Il devient vieux, il commence à se courber.)

COURBÉ, ÉE. participe. (Courbé de vieillesse. Il est tout courbé. Vous deviendrez tout courbé. Il se tient tout courbé.)

COURBETTE. subs. f. Terme de Manége. Mouvement que le cheval fait en levant également les deux pieds de devant, & se rabattant aussi-tôt. (Courbette haute. Courbette basse. Petite courbette. Commencer par une courbette. Faire faire des courbettes à un cheval, le manier, le faire aller à courbettes.)

Pour dire, qu'Un homme est rampant & bas devant quelqu'un, on dit, *qu'Il fait des courbettes*. Il est du style familier.

COURBURE. s. f. Inflexion, pli, état d'une chose courbée. (Cette pièce de bois a plus de courbure, moins de courbure, &c. Courbure d'une jante de roue. Courbure d'un arc. La courbure de cette poutre vient d'avoir été trop chargée.)

COURCAILLET. substantif masculin. Appeau des cailles. (Prendre des cailles avec le courcaillet.)

COURCIVE. s. f. Demi-pont que l'on fait de l'avant à l'arrière des deux côtés de certains bâtimens qui ne sont pas pontés.

COURÉE. s. f. Terme de Marine. Composition de suif, de soufre, de résine, &c. dont on frotte les vaisseaux pour les voyages de long cours.

COUREUR. s. m. Qui est léger à la course, qui se pique de bien courir. (C'est le meilleur coureur qu'on ait jamais vu. Jamais bon coureur ne fut pris.)

Il signifie aussi Celui qui va & vient, qui est souvent par la ville, ou en voyage. (C'est un grand coureur, un coureur perpétuel, on ne le trouve jamais à la maison. Il n'a fait toute sa vie que voyager, c'est un coureur.)

On appelle *Coureur*, Un domestique qui court à pied, & dont on se sert pour faire des messages avec grande diligence. (Cet Ambassadeur a tant de coureurs. Les Turcs font porter des nouvelles avec grande diligence par des coureurs.)

On appelle *Coureur de bague, de tête*, Celui qui court la bague, les têtes. (C'est un bon coureur de bagues, bon coureur de têtes.)

On dit, qu'*Un homme est un coureur de nuit*, pour dire, qu'Il se retire trop tard, & qu'il fait de la nuit le jour.

On appelle *Coureurs d'inventaire*, Ceux qui sont dans l'habitude d'aller à tous les inventaires. Et on dit dans le même sens, *Coureurs de sermons, &c.* Il est familier.

COUREUR DE VIN. Officier de la Maison du Roi, qui a soin de porter du vin par-tout où le Roi va.

COUREUR, signifie Un cheval de selle, qui pour l'ordinaire est Hongre, qui a la queue coupée, & la taille légère & déchargée. (Beau coureur. Grand coureur. Ce coureur est vîte, est rude. Il étoit monté sur un coureur. Il avoit tant de coureurs en son écurie.)

COUREURS, au pl. se dit à la guerre, Des Cavaliers détachés du gros, en grand ou petit nombre, soit pour découvrir, soit pour aller à la petite guerre. (Un parti de coureurs. Les coureurs de leur armée, de la garnison, &c. Ce n'est pas leur armée, leur avant-garde, ce ne sont que des coureurs, que quelques coureurs.)

COUREUSE. s. f. Fille ou femme prostituée. (C'est une coureuse, une infame. Il ne voit que des coureuses. Une coureuse de remparts.)

COURGE. s. f. Sorte de plante rampante. (Huile de Courges.) Celles qui sont longues & en forme de bouteilles s'appellent vulgairement *Gourdes* ou *Calebasses*.

COURIR, ou COURRE. v. n. *Je cours, tu cours, il court. Nous courons, vous courez, ils courent. Je courois. Je courus. Je courrai. Je courrois. Cours. Qu'il coure. Que je courusse.* Aller de vîtesse & avec impétuosité. (Courir légèrement. Courir de toute sa force. Ce cheval court vîte comme un cerf. Cet homme court comme un bas-

que. Courir, courre la poste. Il est parti, courez après. Courir à toute bride, à bride abattue, à toutes jambes.)

COURIR, signifie aussi quelquefois, Aller plus vîte que le pas. (Vous allez trop vîte, vous ne marchez pas, vous courez. Courir au feu. Courir au Médecin. Courir au remède.)

On dit proverb. quand Un homme va en quelque lieu avec ardeur, avec joie, qu'(Il n'y va pas, qu'il y court, qu'il y court comme à la noce.)

On dit, *Courir aux armes*, pour dire, Prendre les armes en hâte pour quelque alarme, ou pour quelque occasion pressante.

Il se dit figur. De toute action précipitée, de tout ce qu'on a fait trop vîte, (Il faut aller bride en main, on ne fait pas les affaires en courant.)

Ainsi l'on dit d'Un homme qui lit, qui récite ou prononce, ou qui écrit trop vîte, qu'Il court. (Lisez doucement, ne courez pas. Il écrit cela en courant. Il ne faut pas dire son Bréviaire en courant.)

On dit proverbialement, *Ce n'est pas le tout que de courir, il faut partir de bonne heure*, pour dire, que Ce n'est pas assez de se hâter; mais que quand on veut réussir dans une entreprise, il faut prendre ses mesures de loin.

On dit figurément, qu'*Un homme court à l'Evêché, au bâton de Maréchal de France, au chapeau de Cardinal*, &c. pour dire, qu'Il est dans le chemin de parvenir bientôt à l'Évêché, &c.

On dit, *Courir à sa perte, courir à sa ruine, à son malheur*, pour dire, Se conduire d'une manière à se perdre, à se ruiner promptement.

On dit familièrement d'Un homme qui se ruine, qu'(Il court à l'Hôpital.)

On dit proverb. *Courir après son éteuf*, pour dire, Prendre bien de la peine pour recouvrer un bien, un avantage qu'on a laissé échapper. (J'ai retenu cet argent-là par mes mains, parce que je ne veux pas courir après mon éteuf.)

On dit aussi, *Courir après son argent*, pour dire, Continuer à jouer pour regagner ce qu'on a perdu.

On dit, *Courir après les honneurs, les richesses, &c.* pour dire, Les rechercher avec ardeur.

Il est quelquefois actif, & signifie alors, Poursuivre à la course avec dessein d'attraper. (Courir quelqu'un pour le prendre, le courir l'épée dans les reins. Courre, ou courir le cerf, le lièvre, le daim. Il a droit de courir le cerf sur ses terres. Ce lièvre a été souvent couru.)

COURIR, en termes de Marine, signifie, Faire route. *Courir des bordées*, C'est aller alternativement à droite & à gauche, quand le vent est presque debout.

On dit, *Courir un Bénéfice*, pour dire, Envoyer un courier à celui qui a la nomination du Bénéfice, pour être le premier à le demander.

On dit aussi, *Courir un Bénéfice, courir une Charge*, pour dire, les poursuivre avec ardeur.

On dit en termes de Chasse, *Laisser courre*, pour dire, Découpler les chiens après la bête.

On fait même un substantif de deux infinitifs, *Laisser courre*, Qui signifie le lieu où l'on découple les chiens. (Quand ils furent au laisser courre.)

On dit d'Un beau pays, commode pour la chasse, que (C'est un beau courre.)

On dit, *Courre un cheval*, pour dire, Le faire courre à toute bride, étant monté dessus. (Voulez-vous courre votre cheval contre le mien?)

On dit figur. *Courir fortune de.... courir risque de.... courir hasard de....* pour dire, Être en péril de.... (Il court fortune d'être chassé, de perdre son bien. Il court risque de la vie. J'ai couru hasard de me tuer. Vous courez risque. Ce mal peut bien m'arriver, j'en courrai le risque.)

On dit, *Courir même fortune*, pour dire, Être dans les mêmes intérêts, dans la même situation d'affaires.)

On dit, qu'*Un homme court une belle fortune*, Quand il est en passe de parvenir à quelque chose de grand.

COURIR, signifie aussi, Ravager, piller. (Ces troupes ont couru une telle province. Les pirates courent la mer. Courir le plat-pays.)

On dit, *Courir le bon bord*, pour dire, Pirater. Et figurément dans le discours familier, pour dire, Fréquenter les mauvais lieux.

On dit, *Courir le pays, courir le monde*, pour dire, Voyager. (Il a bien couru le pays, couru le monde. Il a couru toute la France.)

On dit absolument, *Il a bien couru*, pour dire, Il a beaucoup voyagé.

On dit, *Courir le bal*, pour dire, Aller d'un bal à un autre, aller en plusieurs assemblées où l'on danse.

On dit, *Courir les ruelles*, pour dire, Aller de visite en visite chez les Dames.

On dit, en termes d'Ordonnances & de Déclarations, *Courre* ou *courir sus*, pour dire, Se jeter sur quelqu'un pour l'arrêter, le maltraiter, le tuer. (Tout le monde lui court sus. Les Paysans se sont soulevés & ont couru sus aux Troupes. Il y a un Arrêt qui enjoint aux Communes de courir sus aux gens de guerre qui s'éloigneront de leur route.)

On dit, *Courir sur le marché de quelqu'un*, pour dire, Enchérir sur un autre, tâcher, prétendre, emporter ce qu'un autre marchande. (Je voulois acheter cela, pourquoi venez-vous courir sur mon marché?)

On dit aussi figurément, *Courir sur le marché, courir sur les brisées de quelqu'un*, pour dire, Vouloir emporter sur quelqu'un une chose à laquelle il a prétendu le premier.

On dit aussi, *Courir*, soit dans un véritable combat, soit dans quelque tournoi, joute, ou autre exercice semblable. (Ils baissèrent la lance, & coururent l'un contre l'autre. Courir en lice dans la carrière. Courir la bague. Courir la quintaine. Courre le faquin. Courir les têtes. Courir les taureaux. Ceux qui couroient dans les Jeux Olympiques. Il courut avec lui dans cette carrière.)

On dit figurément de Personnes de dignité égale, qui sont dans les mêmes emplois, qu'*Ils courent la même carrière*, pour dire, qu'Ils ont les mêmes prétentions. (Cicéron & Hortensius couroient la même carrière.)

On dit familièrement, *Donner à courre à quelqu'un*, pour dire, Le mettre dans la nécessité de faire bien des pas, de se donner bien des mouvemens.

COURIR, signifie encore, Aller çà & là, sans s'arrêter long-temps en chaque endroit. (Il ne fait que courir. Il court depuis le matin jusqu'au soir, on ne le trouve jamais chez lui.)

On dit populairement & dans le même sens, (Courir la prétentaine.)

On dit d'Un homme qui est troublé d'esprit, & qui est tout-à-fait extravagant, qu'(Il est fou à courir les rues, à courre les champs.)

On dit familièrement, qu'*Une nouvelle court les rues*, pour dire, qu'Elle est sue de tout le monde.

On dit, *Courre, courir le guilledou*, pour dire, Aller en débauche. (Il ne fait que courir le guilledou.) Il est populaire.

COURIR, signifie aussi Couler. Il se dit Des ruisseaux & rivières, & des choses liquides, comme le sang, le vin, l'huile, &c. (L'eau qui court. Le sang agité court dans les veines. J'ai senti une humeur qui me couroit entre cuir & chair.)

Il se dit encore du temps. (Le temps court insensiblement. Le terme qui court. L'année qui court. Il court sa vingtième année.)

On le dit d'Un certain terme, au bout duquel se doit payer ou effectuer quelque chose. (On lui a donné trois mois de temps qui courent. Je n'ai que quinze jours, vous m'amusez par vos artifices, cependant le temps court. Ses gages courent depuis un mois.

On le dit principalement des intérêts de l'argent constitué. (La rente court de tel jour. L'intérêt de cette somme court, court toujours. Les arrérages courent.)

COURIR, signifie aussi, Être en vogue. (La mode qui court. Cette chanson couroit par la ville.)

On dit, *Au temps qui court*, pour dire, Au temps présent.

On dit, *L'avis qui court*, pour dire, L'avis qui a le plus de voix dans une délibération qui n'est pas encore achevée.

On dit encore, *Faire courir des bruits, Il court un mauvais bruit*, pour dire, Répandre des bruits, un mauvais bruit s'est répandu.

On dit aussi, qu'*Il court bien des maladies. Il court beaucoup de fièvres malignes, de petites véroles, rhumatismes, &c.* pour dire, qu'Il y en a beaucoup.

On dit, *Faire courir un Livre, un Manifeste*, pour dire, Le répandre dans le public.

On dit aussi à table, *Faire courir une santé*, pour dire, La faire boire par tous les convives. (Faites courir cette santé. C'est la santé d'un tel qui court.)

On dit, *Faire courir la voix*, pour dire, Demander les avis à ceux qui composent une Assemblée.

On dit, *Faire courir le billet*, pour dire, Envoyer un billet pour avertir ou assembler ceux qui ont intérêt à quelque affaire. Et on dit d'Un homme, que *Son billet court chez les Notaires*, pour dire, qu'Il cherche de l'argent à emprunter.

On dit, que *Les billets d'un homme courent sur la place*, pour dire, qu'On cherche à s'en défaire.

On dit aussi, *Faire courir le billet chez les Banquiers, chez les Orfévres*, pour dire, qu'On fait donner avis de quelques choses volées, de quelques lettres de change perdues.

On dit d'Un homme recherché par les Dames, que *Les Dames le courent*.

COURU, UE. participe. Qui est poursuivi à la course. (Un cerf, un lièvre, un daim couru. Un voleur couru par le Prévôt, par les Archers.)

On dit, *Un pays couru par les ennemis*,

pour dire, Un pays où les ennemis font des courses.

On dit figurément, *Couru*, pour dire, Recherché, suivi. (Ce Livre est rare & curieux, il est fort couru. Ce Prédicateur est fort couru. Il n'y a pas assez de telle marchandise, tant elle est courue.)

COURLIS, ou COURLIEU. s. m. Oiseau aquatique qui est bon à manger. (Il y a le grand & le petit Courlis.)

COURONNE. s. f. Ornement qui entoure la tête, & qui est fait de branches, de fleurs, ou choses semblables, pour marque d'honneur, ou en signe de joie. (Couronne de laurier, de lierre, d'olivier, de fleurs, de roses.) *Couronne d'étoiles* que les Peintres mettent au-dessus de la tête de la Vierge. *Couronne de rayons*, qu'ils mettent sur la tête des Saints. Les Romains récompensoient les belles actions par diverses sortes de couronnes. (Couronne triomphale, murale, obsidionale, civique, vallaire, rostrale. Gagner, mériter une couronne. Les Grecs décernoient des couronnes aux Citoyens qui avoient rendu quelque service considérable à leur patrie.)

En ce sens on le dit figurément De la gloire que les Martyrs acquièrent en mourant pour la foi. (La couronne du Martyre. Il a reçu la couronne du Martyre.)

On le dit aussi De la béatitude que Dieu donne à ses Saints. (La couronne de gloire. La couronne de Justice. La couronne des Saints.)

COURONNE, se dit aussi De l'ornement de tête que les Rois, Princes ou Seigneurs portent pour marque de leur dignité, & qui ordinairement est d'or. (Couronne Impériale, Royale, Ducale. Couronne de Comte, de Marquis, de Baron. Couronne à fleurons. Couronne perlée. Riche couronne. Couronne enrichie de pierreries.) *Couronne fermée*, telle que la porte l'Empereur, les Rois de France, d'Espagne, &c. *Couronne ouverte*, telle que la portent les autres Souverains qui n'ont pas le titre de Rois, &c. (Porter une couronne. Mettre une couronne sur la tête.)

On appelle par excellence, *La couronne d'épines*, Celle que l'on mit sur la tête de Notre-Seigneur.

On dit, *La triple couronne*, pour marquer la Tiare du Pape.

COURONNE, se prend figurément pour Souveraineté. *Il lui a mis la couronne sur la tête*, c'est-à-dire, Il l'a fait Souverain. (Il lui a ôté, lui a ravi la couronne. À son avénement à la couronne. Il aspire, il prétend à la couronne. Il dispute la couronne. Il a affermi sa couronne. Il a renoncé à la couronne. Quitter, abdiquer la couronne, céder la couronne à un autre. Perdre la couronne. Hériter de la couronne. Héritier présomptif de la couronne.

Il se prend aussi pour l'État qui est gouverné par un Roi. (La couronne de France. La couronne d'Espagne. Les couronnes du Nord. Ce droit est un des plus beaux fleurons de sa couronne. Il a relevé l'honneur, l'éclat de la couronne. Il a ébranlé la couronne. Les Charges, les Officiers de la couronne, *sont le Connétable, le Chancelier, &c.* Le Domaine de la couronne. Les droits de la couronne. Maison & couronne de France. L'état & couronne de France.)

On dit, *Traiter de couronne à couronne*, pour dire, Traiter de Souverain à Souverain. On le dit aussi figurément & par manière de raillerie, en parlant des personnes particulières, lorsqu'un inférieur veut traiter avec son Supérieur, comme s'il étoit son égal.

COURONNE, se dit encore De la tonsure cléricale que l'on fait sur le haut de la tête des gens d'Église. (Couronne d'Évêque, de Prêtre, de Diacre, de Religieux, &c. Il s'est fait faire la couronne.)

COURONNE, se dit aussi d'Une sorte de Chapelet qui n'a qu'une dixaine. (Couronne de la Vierge.)

On appelle aussi *Couronne*, La partie la plus basse du paturon d'un cheval.

Les Astronomes appellent *Couronne septentrionale & couronne australe*, Deux constellations, dont l'une est dans l'hémisphère septentrional, & l'autre dans l'hémisphère austral.

On appelle aussi *Couronne*, Une sorte de Météore qui paroît en forme de cercle lumineux autour du Soleil ou de la Lune.

COURONNEMENT. s. m. Cérémonie pour couronner les Souverains. (Le couronnement du Pape, de l'Empereur, du Roi, de la Reine, &c. Il assista au couronnement de.... Son couronnement se fit en tel lieu. La cérémonie, le jour du couronnement.)

On appelle *Couronnement d'un vaisseau*, La partie du vaisseau qui est au-dessus de la poupe.

On dit aussi, *Le couronnement d'un bâtiment.*

Il signifie aussi figurément, L'accomplissement, la perfection de quelque chose. (Cette célèbre action fut le couronnement de toutes les autres. Pour couronnement d'une si belle vie. C'est le couronnement de l'œuvre.)

COURONNER. v. a. Mettre une couronne sur la tête. (Couronner celui qui a gagné le prix, ou qui a fait quelque belle action. Couronner une victime. Couronner de fleurs, de laurier, de myrthe. Couronner d'une couronne d'or, d'une couronne d'argent. Couronner un Pape, un Roi, un Prince. Ils l'élurent & le couronnèrent. Il fut sacré & couronné.)

On dit figur. *Couronner*, pour dire, Faire honneur, récompenser. (Couronner la vertu, le vice. Dieu couronne les Martyrs, les Saints. Ils sont couronnés de gloire. Sa vertu fut couronnée. N'est-ce pas couronner le crime, que d'élever un si méchant homme à cette dignité?)

Il signifie aussi figurément, Apporter la dernière perfection, mettre le dernier ornement à quelque chose. (Cette dernière action a couronné toutes les autres. Il a couronné sa vie par une généreuse mort.)

On dit proverbialement, *La fin couronne l'œuvre.*

COURONNER, se dit aussi Des choses sur lesquelles l'on peint ou l'on grave des couronnes, pour ornement, ou pour marque de dignité. (Son écu étoit couronné d'une couronne de Duc, de Comte, &c. Ses chiffres sont couronnés de laurier, de fleurs.)

On dit, *Que des arbres se couronnent*, pour dire, Que les arbres vieillissent, & qu'ils se dessèchent par la tête.

COURONNÉ, ÉE. participe. (Arbre couronné.)

On appelle en termes d'Architecture militaire, *Ouvrage couronné*, Un ouvrage avancé vers la campagne, fait en forme de couronne, pour défendre les approches d'une place. On l'appelle aussi *Ouvrage à couronne.*

On appelle les Empereurs & les Rois, Têtes couronnées. (La République de Venise a les honneurs des têtes couronnées.)

On appelle *Cheval couronné*, Un cheval qui s'est souvent blessé aux genoux en tombant, & à qui le poil du genoux est tombé. (Ce cheval ne vaut rien, il est couronné.)

COURRIER. s. m. Celui qui court la poste pour porter les dépêches. (C'est le meilleur courrier, & qui fait le plus de diligence. Courrier ordinaire. Courrier extraordinaire. Courrier du cabinet du Roi, *ou simplement*, Courrier du Cabinet. Recevoir, envoyer, dépêcher, expédier, faire partir un courrier. Il est arrivé un courrier. Courrier d'un tel Prince. Le courrier de Lyon. Le courrier de Flandre. Le courrier de Rome, &c.)

Il se prend aussi pour tout homme qui court la poste, quoiqu'il ne porte aucunes dépêches. (Vous n'êtes guère bon courrier. J'ai rencontré quatre courriers. Toute la route étoit pleine de courriers.)

COURRIÈRE. s. f. Il ne se dit guère qu'en Poësie. (La Lune est appelée l'inégale Courrière des nuits.)

COURROIE. s. f. Pièce de cuir coupée en long, étroite, & qui sert à lier, à attacher quelque chose. (Attacher avec des courroies. Mettre, attacher des courroies. Les courroies d'une cuirasse. La courroie des souliers. Nouer, dénouer des courroies.)

On dit figurément & proverbialement, *Étendre la courroie*, pour dire, Étendre ses droits, & les pousser au-delà des bornes de l'équité. (Il a bien fallu allonger la courroie pour en venir là. Ses droits n'iroient pas si haut, s'il n'avoit étendu, allongé la courroie.)

On dit proverbialement, *Faire du cuir d'autrui large courroie*, pour dire, Être libéral du bien d'autrui.

On dit par une façon de parler tirée de l'Ecriture-Sainte, que *Quelqu'un n'est pas digne de dénouer la courroie des souliers d'un autre*, pour dire, qu'il est beaucoup au-dessous de lui.

COURROUCER. v. a. Mettre en courroux, irriter. (Ses crimes ont courroucé le Ciel contre lui. Craindre de courroucer les Puissances. Le Prince est courroucé.) Son plus grand usage est dans le style soutenu.

Il est aussi réciproque. (Dieu se courrouce contre les méchans.)

On le dit aussi figurément De la mer. (Quand la mer se courrouce, est courroucée.)

COURROUCÉ, ÉE. part. (Flots courroucés.)

COURROUX. s. m. Colère. Son plus grand usage est dans le style soutenu & dans la Poësie. (Juste courroux. Le courroux de Dieu. Le courroux du Ciel. Le courroux d'un Prince, d'un père. Être en courroux. Entrer, se mettre en courroux. Éviter, apaiser, fuir le courroux. Irriter, provoquer le courroux. Qui pourroit soutenir son courroux?)

Il se dit aussi de quelques animaux nobles & féroces. (Le courroux du lion, du taureau, de l'éléphant, &c.)

Il se dit aussi figurément De la mer agitée par la tourmente. (Le courroux de la mer. Les flots en courroux.)

En ce même sens, on dit poëtiquement, (Le courroux de Neptune.)

On dit aussi poëtiquement, (Le courroux du Ciel. L'enfer en courroux.)

COURS. s. m. Flux, mouvement de quelque chose de liquide. Il se dit particulièrement de l'eau des rivières & des ruisseaux. (Cours rapide. Cours lent. Cours impétueux. Arrêter, empêcher, retarder, détourner, couper, rompre le cours. S'opposer au cours. Il faut que les eaux aient leur cours. La rivière a pris son cours par là. Le cours de cette rivière est long de plus de quatre cents lieues. Son cours est insensible. Donner cours à l'eau.)

On le dit aussi Des mauvaises humeurs dans le corps des animaux. (Il faut que cette humeur ait son cours. Il lui faut donner cours.)

On appelle *Cours de ventre*, Le dévoiement ou le flux de ventre.

COURS, se dit encore Du mouvement réel ou apparent du Soleil & des Astres. (Le cours du Soleil, de la Lune. Le cours des Astres est réglé. L'Astronomie traite du cours des Astres. Le cours apparent du Soleil est d'Orient en Occident.)

On le dit Du temps, des années, de la vie. (Pendant le cours de dix ou douze ans. Finir, achever le cours de sa vie. La mort en coupa, en interrompit le cours. Le cours de ses années. Le cours de son règne. Suivant le cours de la nature.)

On appelle en termes de Marine, les longs voyages sur mer, & en pays fort éloignés, *Voyages de long cours.*

COURS, se dit aussi figurément des affaires. (Nous verrons quel cours prendra cette affaire. Arrêter, retarder le cours d'une affaire, d'un procès.)

Il signifie aussi Progrès. (Le cours de ses victoires. Le cours de son bonheur, de ses malheurs. Le cours du mal. Le mal a pris son cours. Il faut que le mal ait son cours. Arrêter le cours d'une dangereuse doctrine. Couper cours à la faction, aux erreurs qui se glissent.)

COURS, signifie encore L'étude que l'on fait de suite en toutes les parties d'une science. (Il a fait son cours en Philosophie, ou de Philosophie, en Théologie, en Médecine, en Chimie, en Mathématiques, dans un tel Collége, sous un tel Maître. À la fin de son cours il s'est fait passer Maître ès-Arts. Un tel Régent commencera cette année un cours, le cours de Philosophie.)

Il se prend quelquefois pour les écrits dans lesquels est contenue la science. (J'ai fait transcrire, j'ai fait relier mon cours. Un tel Régent a fait imprimer son cours de Philosophie.

COURS, se dit encore Des choses qui sont en vogue. (Cette chanson, ce bruit eut cours pendant quelque temps. Les dentelles, les passemens ont cours, n'ont plus de cours.)

On le dit aussi de la monnoie. (Cette monnoie a cours, n'a plus de cours. La somme a été payée en louis d'or & d'argent & monnoie, le tout bon & ayant cours. Donner cours à la monnoie étrangère.)

On dit figurément, qu'*Une chose, une manière, un mot, n'a cours que parmi la populace, que dans la Province*, pour dire, qu'Elles n'ont d'usage que parmi le bas peuple, &c.

On dit, *Le cours du marché*, pour dire, Le prix auquel se vendent les choses dans le marché. (Je ne vendrai ni n'acheterai rien, que je n'aie vu le cours du marché.)

On le dit aussi figurément, pour signifier L'état & la disposition d'une affaire, & des personnes qui la traitent. (Ne vous engagez point si vîte en ce parti, en telle affaire, voyez auparavant le cours du marché, le cours de la place.)

COURS, signifie aussi L'étendue, sans avoir égard à la hauteur. (Une tapisserie de six aunes de cours.)

COURS, signifie aussi Un lieu agréable, destiné ou choisi ordinairement auprès des grandes villes, pour s'y promener en carrosse. (Il y avoit plus de cinq cents carrosses au cours. Le cours est beau de ce côté-là. Le cours est en un tel endroit. Il va souvent au cours.)

COURSE. s. f. Action, mouvement de celui qui court. (Course légère. Longue course. Course pénible. Il est léger à la course, vîte à la course. Prendre les lièvres, les chevreuils à la course. Les courses des Jeux Olympiques, &c. La course des chevaux, des chariots, &c. Il a gagné le prix à la course, le prix de la course. Il a fourni sa course d'une même force, d'une même vîtesse. Course de tournoi. En trois courses il rompit trois lances. Il a fait une belle course. Course de bague. Course de têtes, &c. À toutes les courses il a remporté le prix. Il l'a gagné de deux, de trois courses. Il saute bien sans prendre sa course.)

On dit aussi poëtiquement, *La course du Soleil. La course de la Lune.*

COURSE. Acte d'hostilité que l'on fait en courant les mers, ou en entrant dans le pays ennemi. (Les ennemis font des courses jusqu'en tel lieu. Les Galères de tel endroit font des courses sur une telle mer, sur les côtes de.... Les Pirates font des courses dans la Manche.)

On dit, qu'*Un Capitaine, un Vaisseau, est en course, une Galère est allée en course*, pour dire, que ce Capitaine, ce Vaisseau, &c. est sur mer, pour courir sur les ennemis.

COURSE, se dit aussi Des voyages qu'on fait pour quelqu'un. (J'ai fait mille courses pour son affaire. Il a travaillé pour moi, mais il s'est bien fait payer de ses courses.)

On appelle *Course*, Ce que gagne le courrier, ce qu'on lui donne pour les frais du voyage, & pour récompense de sa peine. (Ce courrier a eu cent pistoles pour sa course.)

COURSE, se prend figur. pour Le cours de quelque emploi ou de quelque travail. (Après avoir passé par divers emplois, il termina sa course par l'Ambassade. Sa course fut longue & pénible. Il a heureusement fourni sa course, achevé sa course.)

On le dit aussi de la durée de la vie. (Il a fini sa course.)

COURSIER. s. m. Grand cheval de belle taille, propre pour les batailles & les tournois. (Coursier de Naples. Grand coursier. Monté sur un coursier.)

COURSIER, en termes de Marine, c'est le passage de la proue à la poupe dans une galère entre les bancs des forçats. (Se promener sur le coursier. Le poste du Comite est sur le coursier.)

COURSIER, est aussi le canon qui est sous le coursier, & dont la bouche sort par la proue.

COURSON. s. m. Branche de vigne taillée & raccourcie à trois ou quatre yeux. Branche d'arbre de cinq ou six pouces, que le Jardinier conserve lorsqu'il est obligé de couper les autres.

COURT, COURTE. adj. Qui a peu de longueur. Il est opposé à long. (Trop court. Bien court. Fort court. Un peu court. Extrêmement court. Cheveux courts. Queue courte. Cerises à courte queue. Cheval à courte queue. Il a le cou fort court, le cou court. Habit court. Manteau court. Robe courte. Ce bas est un peu trop court, est bien court. Des chausses courtes. Cet animal a les jambes courtes, l'échine courte.) Les Chasseurs disent, (Longue levrette & court lévrier. Il a un bras plus court que l'autre. Il a les bras trop courts pour sa taille. Il a le nez court, le nez trop court. Court bâton. Courte épée. Canon court & renforcé. Herbe courte. Mesure courte. Bride courte. Étriers courts. Ils sont trop courts d'un point. Courte boule. Courte paume. Court fêtu. Courte paille. Courte pitance.)

On dit proverbialement, *À vaillant homme courte épée*, pour dire, qu'Un vaillant homme n'a pas besoin d'une si longue épée qu'un autre, & que le courage y supplée. Et on dit figurément & familièrement d'Un homme qui n'a pas assez de crédit ou assez de force pour réussir dans quelque entreprise, que (Son épée est trop courte.)

On dit d'Une personne, qu'*Elle est courte*, Lorsqu'elle a la taille petite & entassée. (Il est gros & court. Cette femme est courte & entassée.)

On dit, qu'*Un homme a la vue courte*, pour dire, qu'Il ne voit pas de loin.

On dit aussi figurément, qu'*Une chose est trop courte*, Quand elle ne peut parvenir jusqu'où on voudroit qu'elle parvînt. (La science humaine est courte. La prudence humaine, la prévoyance humaine est trop courte. Votre pouvoir est trop court pour... Vous avez les bras trop courts pour atteindre-là.)

On dit, Le chemin le plus court, le plus court chemin. Allez par-là, c'est votre plus court, c'est le plus court. Il est plus court de la moitié, le plus court de tant de lieues. Il est arrivé le premier, parce qu'il avoit pris le plus court.)

On dit aussi figurément, *Le chemin le plus court*, ou simplement, *le plus court*, pour signifier Le moyen de terminer plus promptement quelque chose. (Pour arriver à votre but, pour sortir de cette affaire, &c. Le plus court & le meilleur est de faire... C'est-là votre plus court, c'est le plus court pour vous.)

COURT, signifie aussi Bref, qui ne dure guère. (En hiver les jours sont courts. En été les nuits sont courtes. La vie de l'homme est courte. Vie courte & bonne. Vous ne donnez que huit jours, le terme est bien court. Un sermon bien court. Courte Messe. L'épigramme doit être courte. Les apophthegmes doivent être courts. Harangue courte. Courte Harangue. Harangue courte & bonne. Courte haleine.)

On dit proverbialement, (*Courte prière pénètre les Cieux.*)

On dit proverbialement, qu'*Un homme est revenu avec sa courte honte*, pour dire, qu'Il a reçu un affront, un refus.

On dit d'Un Prédicateur, d'un Avocat, &c. qu'*Il est court*, pour dire, qu'Il est succinct, qu'il ne parle pas long-temps. (Ce Prédicateur, cet Avocat fut court. Il est court en ses écrits. On ne sauroit être plus court.)

On dit proverbialement, que (Les plus courtes folies sont les meilleures.)

On dit figurément, qu'*Un homme est court d'argent, court de finance*, pour dire, qu'Il a peu d'argent. (Il ne put demeurer long-temps à Paris, il étoit court d'argent.)

On dit encore figurément, qu'*Un homme est court de mémoire*, qu'*Il a courte mémoire*, pour dire, qu'Il manque de mémoire, Et qu'*Il a l'esprit court*, qu'*Il a l'intelligence courte*, pour dire, qu'Il a l'esprit fort borné.

On dit figurément, que *Les vues d'un homme sont courtes*, pour dire, qu'Il manque de prévoyance.

COURT, se dit adv. (Il lui coupa les cheveux bien court, fort court, trop court, si court que.... Il a attaché son cheval trop court. Cela est pendu trop court. Cette période est coupée trop court. Il a fini trop court. Tourner trop court.)

Quand on veut abréger, on dit, (Pour vous le faire court. Pour le faire court.) Il est populaire.

On dit proverbialement d'un homme qui a été pendu, qu'(Il a été pendu haut & court.)

On dit, *Couper court à quelqu'un*, pour dire, Le quitter brusquement, & lui faire une réponse décisive qui l'empêche de continuer son discours. Et on dit absolument, *Couper court*, pour dire, Abréger son discours.

On dit, *Il s'en est retourné tout court*, pour dire, Aussi-tôt, dans le même-temps.

On dit figurément, qu'*Un homme se trouve court*, Quand il ne peut parvenir à quelque dessein. (C'est folie à vous d'entreprendre cela, vous vous trouverez court. Ses amis lui ont manqué, & il s'est trouvé court, trop court.)

On dit, qu'*Un homme demeure*, *reste court*, *tout court dans quelques discours*, Quand il perd ce qu'il vouloit dire, & ne sait plus où il en est. (Ce Prédicateur, cet Avocat dans son discours, dans son plaidoyer, &c. est demeuré court, tout court. Il ne manque pas de hardiesse, il n'est point homme à demeurer court.)

On le dit aussi, Quand un homme est si pressé par des objections, ou si convaincu, qu'il ne sait que répondre. (On l'accabla tellement de raisons, qu'il demeura court.)

On dit figurément, *Tenir quelqu'un de court*, pour dire, Lui donner peu de liberté. (Il n'est pas tout-à-fait prisonnier, mais il est tenu de court. La mère tient cette fille de court. Cet enfant est libertin, il le faut tenir de court.)

On dit figurément, *Prendre quelqu'un de court*, Quand on le presse sans lui donner assez de temps pour satisfaire. (Il n'y a que deux jours que le terme est échu, vous me pressez, c'est me prendre de bien court. Vous me prenez un peu court.)

COURTAGE. s. m. L'entremise, la négociation d'un Courtier. (Faire le courtage de vins. Se mêler du courtage. Droit de courtage.)

COURTAUD, AUDE. s. Celui, celle qui est de taille courte, grosse & entassée. Il ne se dit en ce sens que des hommes & des femmes. (Un gros courtaud. Une grosse courtaude.)

On appelle *Courtauds de boutique*, ou simplement *Courtauds*, Les garçons de boutique chez les Marchands. (C'est un courtaud de boutique. Cela est bon pour les courtauds.) Il ne se dit que par mépris.

On appelle aussi *Courtaud*, Un cheval à qui on a coupé les oreilles & la queue. (Il étoit monté sur un courtaud.)

On appelle aussi *Chien courtaud*, Un chien à qui l'on a coupé la queue & les oreilles.

On dit proverbialement, *Etriller*, *frotter quelqu'un en chien courtaud*, pour dire, Le bien battre.

COURTAUDER. v. a. Couper la queue. Il ne se dit que du cheval. (Il a fait courtauder son cheval.)

COURTAUDÉ, ÉE. participe.

COURT-BOUILLON. Manière d'apprêter le poisson. (Une carpe, un brochet au court-bouillon.)

COURTE-BOTTE. s. m. Terme badin, pour dire, *Petit homme*. Il est populaire.

COURTE-HALEINE. s. f. Maladie qu'on nomme autrement l'*Asthme*.

COURTE-POINTE. s. f. Couverture de parade échancrée & piquée avec ordre & proportion. (La courte-pointe est fort belle.)

COURTIER. s. m. Entremetteur. Qui s'entremet des ventes & achats de certaines marchandises, principalement de vin ou de chevaux, ou de faire prêter de l'argent sur la place. (Maître Courtier. Courtier juré. Courtier de change. Courtier de vin. Courtier de chevaux. Je n'ai que faire de Courtiers. Je ne veux point passer par les mains des Courtiers.)

On appelle par raillerie, *Courtier*, ou *Courtière de mariages*, Ceux qui se mêlent de faire des mariages.

COUTILLIÈRE. s. f. Espèce d'insecte qui se forme dans le fumier, & qui fait beaucoup de dégât dans les jardins.

COURTINE. s. f. Rideau de lit. (Courtine de damas. Fermer, tirer les courtines.) En ce sens il vieillit.

COURTINE, signifie en termes de Fortification, Le mur qui est entre deux bastions, & qui en joint les flancs. (La courtine étoit trop longue & ne pouvoit pas être bien défendue.)

COURTISAN. s. m. Qui est attaché à la Cour, qui fréquente la Cour. (Bon Courtisan. Vieux Courtisan. C'est un adroit, un habile, un fin, un rusé, un sage Courtisan. Mauvais Courtisan.)

COURTISANE. s. f. On donnoit ce nom aux femmes publiques chez les Anciens, & on les appelle encore ainsi en Italie. (Les Courtisanes de Venise. Les Courtisanes de Rome. Il fait l'amour à une Courtisane. Il entretient une Courtisane.) Et par extension on le dit de toutes les femmes de mauvaise vie, qui sont un peu considérables, & au-dessus des coureuses.

COURTISER. v. a. Faire la cour à quelqu'un dans l'espérance d'en obtenir quelque chose. (Cet homme vous courtise fort. Il n'est pas d'humeur à courtiser personne, s'il n'en a besoin. Il courtise ce vieillard pour avoir sa succession.) Il ne se dit pas du sujet à l'égard du Souverain.

On dit *Courtiser les Dames*, pour dire, Être assidu auprès des Dames, chercher à leur plaire. (Il est galant, il courtise les Dames. Il y a long-temps qu'il courtise une telle.) Il est du style familier.

On dit figurément, *Courtiser les Muses*, pour dire, Se plaire, s'adonner aux belles Lettres, particuliérement à la Poësie.

COURTISÉ, ÉE. participe.

COURTOIS, OISE. adj. Civil, gracieux, tant en ses discours qu'en son accueil, & en toutes ses actions. (Fort courtois. Courtois aux Dames. Il n'est guère courtois. Il est peu courtois.) Il vieillit.

On appeloit autrefois *Armes courtoises*, Les armes dont on se servoit dans les Tournois, parce que la pointe & le tranchant en étoient émoussés, & qu'elles n'étoient point meurtrières. Les armes de guerre étoient appellées *Armes émoulues*.

COURTOISEMENT. adv. D'une manière courtoise. (Il le reçut fort courtoisement.) Il vieillit.

COURTOISIE. s. f. Civilité, bon Office qu'on rend à quelqu'un. (Il l'a traité avec beaucoup de courtoisie. Je vous remercie de votre courtoisie.) Il est familier.

COUSIN, INE. s. Il se dit de ceux qui sont issus, soit des deux frères, soit des deux sœurs, soit du frère ou de la sœur. (Cousins germains.) Les enfans de ceux-ci s'appellent *Cousins issus de germains*. Les autres qui sont plus éloignés s'appellent *Cousins au troisième & au quatrième dégré*, *&c.* (Bon Cousin. Cher cousin. C'est mon cousin, ma cousine. Nous sommes cousins. De quel côté sont-ils cousins?)

En France, le Roi dans ses Lettres traite de *Cousins*, non-seulement les Princes de son sang, mais encore plusieurs Princes étrangers, les Cardinaux, les Pairs, les Ducs, les Maréchaux de France, les Grands d'Espagne, & quelques Seigneurs du Royaume.

On dit proverbialement, (Tous Gentilshommes sont cousins, & tous vilains sont compères.)

COUSIN, se dit quelquefois figurément De ceux qui sont bons amis & en bonne intelligence. (Si vous faites telle chose, nous ne serons pas cousins.) Il est familier.

On dit proverbialement & dans le style familier, *Si telle chose m'arrivoit*, *le Roi ne seroit pas mon cousin*, pour dire, Je m'estimerois plus heureux que le Roi.

On dit par raillerie & en burlesque, qu'*Un homme est mangé de cousins*, ou qu'*il a toujours des cousins chez lui*, Quand plusieurs Gentilshommes de campagne, sous prétexte de parenté ou d'amitié, viennent l'importuner & manger chez lui.

COUSIN. s. m. Sorte de moucheron piquant & fort importun. (Un cousin le vint piquer à la joue. (Les cousins l'ont fort importuné, l'ont tourmenté toute la nuit. Mangé de cousins.)

COUSINAGE. s. m. La parenté qui est entre cousins. (Ils s'appellent cousins, je ne sai d'où vient ce cousinage. Il est entré dans cette maison sous prétexte de cousinage.)

Il se prend aussi pour Toute l'assemblée des parens. (Il pria tout le cousinage.) Il est du style familier.

COUSINER. v. a. Appeler quelqu'un cousin. (Il vous cousine, de quel côté est-il votre cousin? Je ne sai s'ils sont parens, mais ils se cousinent.)

Il se dit aussi dans le style familier, Des petits Gentilshommes de campagne qui vont visiter les autres plus riches, pour vivre quelque temps chez eux. (Comment peut-il vivre avec si peu de biens? Il va cousiner chez l'un, chez l'autre. Il s'est accoutumé à cousiner.) En ce sens il est neutre.

COUSINÉ, ÉE. participe.

COUSINIÈRE. s. f. Sorte de gaze dont on entoure un lit, pour se garantir des cousins.

COUSSIN. s. m. Sorte de sac cousu de tous les côtés, & rempli de plume, ou de bourre, ou de crin, &c. pour s'appuyer, ou pour s'asseoir dessus. (Coussin de drap.

Coussin de velours, &c. Coussin de carrosse. Coussin qu'on met sur la selle d'un cheval, pour y être assis plus mollement. Coussin qu'on met derrière la selle, pour porter quelqu'un en trousse, en croupe, ou pour y mettre une malle ou une valise.)

COUSSINET. s. m. Petit coussin. (Il faut mettre un coussinet derrière la selle pour porter la valise, la malle. Un coussinet de senteur. Coussinet qu'on met sous la cuirasse, &c.)

COÛT. s. m. Ce qu'une chose coûte. Il n'est plus guère d'usage que dans cette phrase de Pratique, (Les frais & loyaux coûts.)

On dit prov. que *Le coût fait perdre le goût*, pour dire, Que la trop grande dépense qu'il faudroit faire pour avoir une chose, en ôte l'envie.

COÛTANT. adj. Qui n'a point de féminin, & n'est d'usage qu'en cette phrase, *Le prix coûtant. Je vous le donne au prix coûtant*, pour dire, au prix qu'il m'a coûté.

COUTEAU. s. m. Instrument composé d'une lame & d'un manche, & qui sert à couper, surtout à table. (Couteau tranchant. Couteau épointé. Couteau ébréché. Couteau pliant. Couteau à gaine. Couteau à ressort, à virole. Couteau à lame d'argent, à lame d'or. Couteau de cuisine, de table, de poche. Couteau à manche d'ivoire, d'argent. Couteau de toilette. Couteau de palette. L'alumelle, la lame, la pointe, le tranchant, le dos d'un couteau. Couteau de Paris, de Châtellerault, de Moulins, &c. Émoudre, aiguiser un couteau. Emmancher un couteau. Il lui a donné un coup de couteau. Il lui a donné du couteau dans le ventre. Il tira le couteau sur lui. Il lui mit le couteau à la gorge.)

On appelle prov. *Couteau pendant*, Un homme qui en accompagne toujours un autre, & qui est prêt à le servir en toute occasion. (Un tel est toujours avec lui, c'est son couteau pendant.)

On dit figurément, *Mettre couteau sur table*, pour dire, Donner à manger.

On dit fig. & fam. *Aiguiser les couteaux*, pour dire, se préparer au combat ou à la dispute.

On dit fam. que *Des gens sont aux épées & aux couteaux*, Quand ils sont en grande querelle, en grande inimitié, ou en grand procès. (Ils en sont aux épées & aux couteaux, aux couteaux tirés.)

On dit aussi fam. *Jouer des couteaux*, pour dire, Se battre.

COUTEAU, signifie encore Une courte épée qu'on porte au côté. (Il ne porte qu'un couteau. Il avoit du désavantage en cette rencontre, parce que son ennemi avoit une épée de longueur, & lui n'avoit qu'un couteau.)

COUTEAU DE CHASSE. C'est une courte épée qui d'ordinaire ne tranche que d'un côté, pour couper les branches, quand on brosse au travers des bois.

On appelle *Couteau de tripière*, Un couteau qui tranche des deux côtés.

On dit proverbialement & figurément, De celui qui dit du bien & du mal de la même personne, que (C'est un couteau de tripière, un couteau à deux tranchans, un couteau qui tranche des deux côtés.)

COUTELAS. s. m. Sorte d'épée courte & large, qui ne tranche que d'un côté. (Coutelas bien tranchant. Coutelas de Damas. Un coup de coutelas. Il lui a fendu la tête de son coutelas, avec son coutelas.)

COUTELIER, ÈRE. s. Celui dont le métier est de faire, de vendre des couteaux, ciseaux, rasoirs, lancettes, canifs, & autres instrumens tranchans. (Bon Coutelier. Maître Coutelier. Garçon Coutelier. Il est Coutelier à Paris.)

COUTELIÈRE. s. f. Étui dans lequel on met plusieurs couteaux. (Une coutelière pour demi-douzaine, *ou* pour une douzaine de couteaux. Ce n'est pas la coutelière de ces couteaux-là.) Il n'est plus guère d'usage.

COUTELLERIE. s. f. Métier de Coutelier. Art de faire des couteaux, des ciseaux, des rasoirs, &c. (Il entend bien la coutellerie.)

On appelle aussi *Coutellerie* en général, les ouvrages que font ou débitent les Couteliers. (Il se fait beaucoup de coutellerie à Moulins.)

COÛTER. v. n. Être acheté un certain prix. (Coûter peu. Coûter beaucoup. Coûter cher. Ne coûter guère. Coûter trop. Cela coûte plus que cela ne vaut. Combien vous coûte, que vous coûte cette étoffe, ce vin, ce cheval, cette maison, cette terre, &c.? Cela a coûté cent écus. L'entretien d'un cheval, d'un carrosse coûte tant. Il lui en a coûté son bon argent. Je veux avoir cela, quoi qu'il coûte, quoi qu'il en coûte. Cela lui coûte bon. Ces biens-là ne lui coûtent guère.)

Il signifie aussi, Être cause de dépense, de perte, de douleur, de peine, de soin. (Ne plaidons point, les procès coûtent trop. Tous frais faits, il m'en coûte tant. Il coûte beaucoup à bâtir. Il a fait une folie qui lui a coûté cher, qui lui coûte son bien. Il lui en a coûté un bras pour avoir été à la guerre. Il vous en coûtera la vie. Il vous en coûtera la tête. Il ne vous en coûtera qu'une saignée. Cette perte lui a coûté bien des soupirs, des larmes. Cet ouvrage lui a coûté bien des veilles. Cette recherche lui a coûté bien du temps, lui coûte un grand soin, un grand travail. La peine qu'il m'en coûte. Cette Ode, cette Harangue a dû lui coûter.)

On le met quelquefois absolument & sans régime. (Tout coûte en ce monde. Les procès, les voyages coûtent.)

On dit fig. qu'*Une chose ne coûte guère à un homme*, pour dire, qu'Il ne la ménage point, qu'il la prodigue. (Vraiment l'argent ne lui coûte guère. Ce Général expose ses troupes à tout moment, les hommes ne lui coûtent guère.)

On dit, que *Rien ne coûte à un homme*, pour dire, qu'Il n'épargne rien, ou qu'il ne trouve rien de ridicule. (Quand il est amoureux, quand il est question d'obliger ses amis, rien ne lui coûte.)

On dit au contraire, que *Tout lui coûte*, pour dire, qu'Il a de la peine à faire tout ce qu'il fait. (Il fait plaisir à regret, tout lui coûte. Il n'a aucune facilité à écrire, tout lui coûte.)

COÛTEUX, EUSE. adj. Qui engage à la dépense. (Les voyages sont coûteux. Le goût des tableaux est coûteux.)

COUTIL. s. m. Espèce de toile faite de fil de chanvre ou de lin, qui est lissée & fort serrée, propre pour faire des lits de plume, des taies d'oreiller, des tentes, &c. (Coutil de Flandres. Coutil de Bruxelles, de Normandie, &c.)

COUTRE. s. m. Fer tranchant qui fait partie de la charrue, & qui sert à fendre la terre quand on laboure. (Coutre tranchant.)

COUTUME. s. f. Habitude contractée dans les mœurs, dans les manières, dans les discours, dans les actions. (Bonne coutume. Mauvaise coutume. Sotte coutume. Vilaine coutume. Prendre, quitter une coutume. Se défaire d'une coutume. Il a la mauvaise coutume de faire des grimaces. Cela lui a tourné en coutume. Il s'en est fait une coutume. On fait beaucoup de choses par coutume.)

On dit *Avoir coutume*, *avoir de coutume*, pour dire, Avoir accoutumé. (Il avoit coutume, il avoit de coutume.) Le dernier est vieux.

On dit absolument, (Il en use comme de coutume. Il est plus gai que de coutume. Il se porte mieux que de coutume.)

COUTUME, se dit quelquefois De ce qui a passé en quelque sorte d'obligation, ou d'engagement, parce qu'on l'a souvent pratiqué. (Cela s'est tourné en coutume. Parce qu'on lui a souffert cela une fois, il le veut tourner en coutume.)

On dit prov. (Une fois n'est pas coutume. Il ne faut pas perdre les bonnes coutumes.)

COUTUME, s'emploie aussi figur. en parlant De ce qui arrive souvent aux choses inanimées. (Ce pommier a coutume de donner beaucoup de fruits. Cette cheminée a coutume de fumer quand le vent du midi souffle. Les pierres qui viennent d'être tirées de la carrière ont coutume de se fendre à la gelée.)

Il se dit aussi De ce qu'on pratique ordinairement en de certains pays, & en de certaines choses. (Vieille coutume. Ancienne coutume. C'est la coutume d'un tel pays, d'une telle Ville de se réjouir, de danser un tel jour, de solenniser telle fête, de faire telle cérémonie, telle réjouissance, &c. C'est la coutume en France de.... Cette coutume s'est introduite, s'est autorisée, s'est abolie. La coutume n'est plus de... n'en est plus. La coutume étoit que.... C'étoit une coutume reçue. Il a ramené l'ancienne coutume. Cela est venu en coutume, passé en coutume.)

Il signifie plus particulièrement Certain droit municipal, qui s'étant autorisé par l'usage & par la coutume pratique d'une Ville, d'une Province ou d'un Canton, y tient lieu, & a force de Loi. (Coutume générale d'une Province. Coutume de Normandie, de Champagne. Coutume de Paris. Coutume locale, ou d'un lieu particulier. Réformer la Coutume. Rédiger par écrit une Coutume. Ils se sont mariés suivant la Coutume de Paris. Une telle Coutume est favorable aux femmes, cette autre désavantageuse aux puînés. Vous trouverez cela dans la Coutume de.... La Coutume de.. porte que... Un tel article de la Coutume. Il a commenté la Coutume. Il a écrit sur la Coutume. C'est un point de Coutume. Suivant la disposition de la Coutume. Ce n'est pas un pays de Droit écrit, c'est un pays de Coutume.)

On appelle absolument *La coutume d'un pays*, Le Recueil du Droit Coutumier de quelque pays. (Il a commenté la Coutume du Nivernois, de Bretagne, de Normandie.)

COUTUME, signifie encore quelquefois, Certains droits & impôts qui se payent en quelques passages & ailleurs. (Payer la coutume. La coutume qui se lève en tel endroit sur le vin, sur les bateaux, sur les vivres, &c. Coutume de Bayonne. Coutume de Bordeaux. Il est Fermier de la Cou-

tume de... Cette marchandiſe doit la coutume, ne doit point la coutume.)

COUTUMIER, IÈRE. adj. Qui a accoutumé de faire, &c. (Il eſt coutumier de mentir.) Il eſt familier.

On dit, qu'*Un homme eſt coutumier du fait*, pour dire, qu'Il eſt accoutumé à faire certaine choſe.

COUTUMIER, ſignifie auſſi, Qui appartient à la Coutume. (Droit Coutumier. Pays Coutumier.) On appelle ainſi un pays qui ſe gouverne par un droit municipal; & il ſe dit par oppoſition au pays de Droit écrit.

COUTUMIER. ſ. m. Livre contenant le Droit municipal d'une Ville, d'une Province, ou d'un Canton. (Le grand Coutumier. Le Coutumier général. Le Coutumier de Normandie. Le Coutumier de Champagne.

COUTURE. ſ. f. Aſſemblage de deux choſes qui ſe fait par le moyen de l'aiguille ou de l'alêne, & avec du fil, de la ſoie, &c. (Groſſe couture. Couture menue, fine, ronde, plate. Double couture. Couture d'habits, de linge, de gants, de bottes, de ſouliers, &c. Faire une couture. Une robe ſans couture. Linceuls, draps ſans couture. On n'en voit point la couture. La couture ne paroît point. C'eſt la couture qui vous bleſſe. Il faut rabattre la couture, ou les coutures.)

On dit populairem. à un homme qui a un habit neuf, en le frappant par manière de plaiſanterie, (qu' (Il lui faut rabattre les coutures.)

COUTURE, ſignifie auſſi L'action & l'art de coudre en linge, en drap, ou autres étoffes. (Cette couture eſt aiſée, eſt pénible. Elle ne veut pas quitter la couture.)

Il ſignifie auſſi La façon dont une choſe eſt couſue, ou bien ou mal. (Belle couture. Couture mal-propre. Voilà une vilaine couture.)

COUTURE, ſe dit auſſi De la cicatrice qui reſte d'une plaie, ſoit qu'elle ait été recouſue ou non, ou même des grandes marques que laiſſe la petite vérole ſur le viſage. (Groſſe couture. Vilaine couture. Il en a encore la couture ſur le viſage. Il a le viſage tout plein de coutures.)

On dit figur. qu'*Une armée a été défaite à plate couture*, pour dire, qu'Elle a été entièrement défaite.

COUTURIER. ſ. m. Qui fait métier de coudre. (Bon couturier. Mauvais couturier.) Il n'eſt guère en uſage.

En Anatomie, *Couturier* eſt le nom d'un muſcle de la jambe.

COUTURIÈRE. ſ. f. Qui travaille en couture, ſoit de linge ou d'habits. (Habile couturière. Couturière en linge. Couturière pour femme, pour enfans,) c'eſt-à-dire qui fait des habits de femme, d'enfans.

COUVÉE. ſ. f. Tous les œufs qu'un oiſeau couve en même temps, ou les petits qui en ſont éclos. (Il y avoit tant d'œufs à la couvée. Cette poule a amené quinze pouſſins d'une couvée. La poule & toute ſa couvée. Un ſerpent monta dans le nid, mangea la mère & la couvée.)

Il ſignifie auſſi figurém. familièrem. & le plus ſouvent en mauvaiſe part, Engeance. (Le père, la mère, les enfans ſont tous fripons, toute la couvée n'en vaut rien.)

COUVENT. ſ. m. Maiſon Religieuſe. Monaſtère. (Couvent de Capucins, de Chartreux. Couvent de les. Se mettre, ſe jeter dans un Couvent. Entrer dans un Couvent. Sortir du Couvent.)

COUVENT, ſe prend auſſi très-ſouvent pour tous les Religieux ou toutes les Religieuſes qui ſont dans un même Monaſtère. (C'eſt un Couvent bien réglé. Tout le Couvent s'aſſembla pour l'élection de l'Abbeſſe. La moitié du Couvent étoit pour un tel Religieux, l'autre moitié vouloit un autre Supérieur.)

COUVER. v. a. Se dit des oiſeaux qui ſe tiennent ſur leurs œufs pour les faire éclore. (Les oiſeaux couvent leurs œufs. Cette poule a couvé tant d'œufs. On lui a fait couver des œufs de perdrix, des œufs de cane.)

On le dit quelquefois abſolument. (C'eſt la ſaiſon où tels oiſeaux couvent. Cette femme a tant de poules qui couvent. Mettre des poules couver. Cette poule veut couver.)

On dit figurém. & familièrem. *Couver quelqu'un des yeux*, pour dire, L'obſerver & le regarder avec tendreſſe & affection, & ne s'en pouvoir laſſer. (Cette mère aime ſi fort ſon fils, ſa fille, qu'elle ne les voit pas à demi, elle les couvre des yeux.)

On dit auſſi figurément, (Cet homme couve de mauvais deſſeins. Tout cela couve une guerre civile, couve quelque grand malheur.)

COUVER, eſt auſſi neutre, & ſe dit figur. Des choſes qui ſont cachées, qui ne paroiſſent point & qui peuvent ſe découvrir quelque temps après. En ce ſens, il ſe dit principalement du feu, de quelques vapeurs, & des humeurs. (Le feu couve ſous la cendre. Cette vapeur maligne, ce mauvais air ſe garda dans une balle de laine, dans un paquet de linge, & couva longtemps. Cette mauvaiſe humeur couve, ſe couve dans ſes entrailles.) En ce ſens, il eſt auſſi actif. (Vos entrailles couvoient cette humeur maligne. Vous couvez une grande maladie.)

On le dit auſſi Des choſes morales, comme d'une conſpiration, d'un deſſein, d'une guerre. Cette conſpiration couve depuis long-temps. Cette guerre c'eſt allumée, elle couvoit depuis longtemps.)

Il eſt auſſi quelquefois réciproque. (Il ſe couve quelque choſe de fort dangereux. Il ſe couve là-deſſous je ne ſais quoi.)

COUVÉ, ÉE. participe.

COUVERCLE. ſ. m. Ce qui eſt fait pour couvrir, ce qui ſert à couvrir un pot, un coffre, une boîte, une caſſette, une marmite, ou quelque vaſe. (Le couvercle d'un pot. Couvercle à pot. Couvercle d'une écuelle. Couvercle d'un cuvier. Un couvercle à leſſive. Mettre, attacher un couvercle ſur.... Attacher un couvercle à....)

COUVERT. ſ. m. La nappe avec les ſerviettes, couteaux & cuillers, &c. dont on couvre la table & le buffet. (Mettre le couvert.)

Il ſe prend plus particul. pour l'aſſiette, la ſerviette, &c. qu'on ſert pour chaque perſonne. (Il tient grande table. Il y a tant de couverts. Mettez encore un couvert pour Monſieur.)

On appelle auſſi *Couvert*, Un étui garni d'une cuiller, d'une fourchette & d'un couteau. (Couvert de vermeil doré. Il porte toujours ſon couvert à la campagne.)

COUVERT, ſign. auſſi Un lieu, une retraite, un logement. (Donner le couvert à quelqu'un. Si j'avois le couvert pour cette nuit dans cette maiſon. Il n'y eſt pas nourri, il n'a que le couvert.)

Il ſignifie auſſi, Lieu planté d'arbres qui donne de l'ombre. (Il n'y a point de couvert dans ce jardin. Allons chercher le couvert.)

À COUVERT. Façon de parler adverbiale. Lieu où l'on ſe peut garantir des injures du temps. (Il ne craint point la pluie, le mauvais temps, il eſt à couvert. Il s'eſt mis à couvert. Quand on eſt à couvert de l'orage, de la pluie.)

On dit auſſi (Être à couvert, ſe mettre à couvert du canon, de la mouſqueterie. L'attaque n'eſt pas ſi dangereuſe de ce côté-là, on y peut aller à couvert.)

On dit auſſi, (Être à couvert d'un bois, d'un marais, d'une rivière, &c.)

On le dit figur. pour ſign. (Être en ſûreté. Être à couvert de ſes ennemis. Être à couvert de la néceſſité, de la mauvaiſe fortune.)

On dit figur. *Mettre ſon bien, ſes effets à couvert*, pour dire, Les cacher.

COUVERTE. ſ. f. Émail qui couvre une terre cuite miſe en œuvre. Il ſe dit particul. de la porcelaine. (La pâte d'une bonne porcelaine doit être ſans ſels, & la couverte ſans métaux.)

COUVERTEMENT. adv. Secrétement & en cachette. (Il faiſoit ſemblant de le vouloir ſervir, mais couvertement il lui rendoit de mauvais offices. Il a fait cela ſi couvertement qu'on n'en a jamais rien pu deviner.)

COUVERTURE. ſ. f. Se dit de certaines choſes qui ſervent à en couvrir d'autres. (Couverture d'une maiſon. La couverture étoit de chaume, de tuile, d'ardoiſe, de plomb, &c. Abattre la couverture. Travailler à la couverture. Relever la couverture.)

COUVERTURE, quand il eſt dit abſolument, s'entend d'une couverture de lit. (Couverture fine, couverture double. Couverture de laine, de ſoie. Couverture de coton. Couverture de la Chine. Couverture piquée, &c. Remettre la couverture. Il eſt mauvais coucheur, il tire toute la couverture à lui, les draps & la couverture. On l'a berné dans une couverture.)

On dit, *Faire la couverture*, pour dire, après que le lit eſt fait, Replier le drap & la couverture pour ſe coucher.

COUVERTURE *de mulet, couverture de fourgon, couverture de charrette, de chariot*, C'eſt une pièce de drap, de toile, de tapiſſerie ou autre choſe que l'on met ſur le mulet, ſur la charrette, &c. pour les couvrir. (Les armes d'un tel ſont ſur la couverture de ſes mulets. Couverture de chevaux.)

On dit auſſi, (Couverture de chaiſes, de ſiéges. Couverture d'un livre. Couverture de vélin, de veau, de baſane, de marroquin, de chagrin. Couverture dorée. Riche couverture. Il n'a jamais vu ce livre que par la couverture.)

COUVERTURE, ſignifie figurém. Prétexte. (Sous couverture d'amitié. Il cherche une couverture à ſon crime. Quelle couverture peut-il donner à cette méchanceté? L'hypocriſie ſert de couverture à bien des crimes.)

COUVERTURIER. ſ. m. Marchand ou artiſan qui fait, qui vend des couvertures. (Marchand Couverturier.)

COUVEUSE. ſubſtantif féminin. Qui cou

ve. (Cette poule est une bonne couveuse.)

COUVI. adj. m. Se dit d'un œuf à demi couvé ou gâté, pour avoir été gardé trop long-temps. (Dans cette omelette, il y a quelque œuf couvi qui la gâte.)

COUVRE-CHEF. s. m. Sorte de coiffure de toile que portent les paysannes.

En Chirurgie, *Couvre-chef*, est Un bandage dont on se sert pour envelopper la tête.

COUVRE-FEU. s. f. Ustensile de cuivre ou de fer, qu'on met sur le feu pour le couvrir & le conserver la nuit.

Il se dit aussi Du coup de cloche qui dans certains lieux marque l'heure de se retirer.

COUVRE-PIED. s. m. Sorte de petite couverture d'étoffe, qui ne s'étend que sur une partie du lit, & qui sert à couvrir les pieds. (Couvre-pied d'indienne. Couvre-pied de taffetas piqué.)

COUVREUR. s. m. Artisan, dont le métier est de couvrir des maisons. (Couvreur en ardoise, en tuile, en chaume, &c. Il y faut faire monter le Couvreur. Maître Couvreur. Compagnon couvreur.)

COUVRIR. v. a. *Je couvre, tu couvres, il couvre, Nous couvrons, vous couvrez, ils couvrent. Je couvrois. Je couvris. Je couvrirai. Couvre. Qu'il couvre. Que je couvrisse.* Mettre une chose sur une autre pour la cacher, la conserver, l'orner, &c. (Couvrir une statue, un tableau. Couvrir une maison. Couvrir de terre les racines d'un arbre. Couvrir un plat. Couvrir un pot. Couvrir de chaume, de tuile, d'ardoise. Couvrir d'or, d'argent. Couvrir un coffre de cuir. Couvrir un livre de parchemin, de vélin, de veau. Se couvrir le visage. Il se couvrit de son manteau. Couvrir des chaises de toile, de serge, &c.)

On dit, *Couvrir un malade*, pour dire, Augmenter le nombre des couvertures, soit pour le garantir du froid, soit pour lui procurer une sueur.

On dit, *Couvrir le feu*, pour dire, Mettre de la cendre dessus pour le conserver.

Il est aussi reciproque. (La terre commence à se couvrir de fleurs, à se couvrir d'herbes, de neige.)

On dit, *Couvrir un momon*, pour dire, Accepter, recevoir le défi d'un momon. Et *Couvrir une carte*, pour dire, Mettre une carte sur une autre; ou autrement, Mettre de l'argent sur sa carte.

Il se dit aussi pour signifier, Mettre une chose en grande quantité sur une autre. (Couvrir un habit d'or, d'argent, de clinquant, de broderie, de passemens. Couvrir la mer de navires. Couvrir la campagne de gens de guerre, de morts. Couvrir une table de pistoles. Il vint un boulet de canon qui le couvrit de terre. Il étoit couvert de sang & de poussière. Cet homme étoit tout couvert de lèpre. Couvrir une table de plats.)

COUVRIR, signifie aussi Revêtir. (Couvrir les pauvres.)

On dit figurément, *Couvrir de honte, d'opprobre, de confusion, d'infamie*, pour dire, Causer beaucoup de honte, déshonorer. (Je le couvrirai de confusion.)

On dit figur. *Se couvrir de gloire*, pour signifier, Acquérir beaucoup de gloire.

On dit populairement, *Couvrir la joue à quelqu'un*, pour dire, lui donner un soufflet. (S'il me soutient cela, je lui couvrirai la joue.)

On dit, que *Le ciel, que le temps se couvre*, pour dire, qu'Il se brouille, s'obscurcit par des nuages. (Le temps commence à se couvrir.)

COUVRIR, signifie figur. Cacher, dissimuler. (Il sait bien couvrir ses desseins. Il couvre bien son jeu. Il sait bien couvrir ses défauts. Il couvre sa passion.)

On dit, *Couvrir une enchère*, pour dire, Enchérir au-dessus de quelqu'un.

On dit, *Se couvrir d'un prétexte, couvrir sa faute*, pour dire, S'excuser. (Il veut se couvrir de ce prétexte. On pourroit couvrir sa faute, en disant que....)

On dit prov. & figur. *Se couvrir d'un sac mouillé*, pour dire, Se servir d'une excuse vaine, & qui aggrave la faute plutôt que de la diminuer.

On dit en termes de Guerre, *Se couvrir d'un bois, d'une colline, d'une éminence, d'un marais, &c.* pour dire, Se poster près d'un bois, d'un marais, &c. en sorte qu'on ne puisse être attaqué que difficilement de ce côté-là.

On dit aussi en terme de Guerre, *Couvrir sa marche*, pour dire, Cacher sa marche. (Un bon Général doit savoir couvrir sa marche.)

On dit figurément, qu'*Un homme sait couvrir sa marche*, pour dire, qu'Il sait cacher ses desseins, aller adroitement à ses fins.)

SE COUVRIR, signifie Mettre son chapeau sur sa tête. (Il se couvre devant le roi. Il se couvrit le premier. Couvrez-vous, Monsieur.)

On dit, qu'*Un Ambassadeur, un Grand d'Espagne se couvre devant le Roi*, pour dire, qu'Il a droit de se couvrir devant lui.

COUVRIR, se dit aussi Des animaux qui s'accouplent avec leurs femelles. (C'est un cheval d'Espagne qui a couvert cette cavale. Cette chienne a été couverte d'un épagneul. Il faut faire couvrir cette cavale.)

COUVERT, ERTE. participe. Écuelle couverte.

On dit, *Couvert de plaies*, pour dire, Blessé en beaucoup d'endroits. Et au sens figuré, (Couvert de honte. Couvert de crimes.)

COUVERT, signifie aussi Dissimulé, caché. (Un homme couvert. Haine couverte. Ennemi couvert.)

On dit en termes de pratique, qu'*On est obligé de tenir son locataire clos & couvert*, pour dire, que la Maison doit être bien entretenue de couverture & de clôture.

Et l'on dit figur. qu'*Un homme se tient clos & couvert*, pour dire, qu'Il ne se hasarde guère, & qu'il se communique à peu de gens.

COUVERT sign. aussi Vêtu, paré. (Il n'est couvert que de simple serge. Il est toujours bien couvert. Il est tout couvert d'or & d'argent. Elle étoit toute couverte de pierreries.)

On dit qu'*Un homme est couvert de gloire*, pour dire, qu'Il a acquis beaucoup de gloire en quelque occasion. (Ce Général courut de grands périls en cette campagne, en cette bataille, il en revint couvert de gloire.)

On dit figur. & prov. *Servir quelqu'un à plats couverts*, pour dire, Lui rendre de mauvais offices secrétement.

On appelle *Mots couverts, paroles couvertes*, Les mots ambigus & qui cachent un autre sens que celui qui se présente d'abord. (Je lui fis entendre en mots couverts que....)

On appelle *Vin couvert*, Du vin fort rouge, qui est d'une couleur fort chargée. (Voilà du vin qui est trop couvert.)

On appelle *Pays couvert*, Un pays rempli de bois.

CRA

CRABE. s. m. Poisson de mer à coquille, du genre des testacées, qui ressemble à une araignée.

CRABIER. s. m. Oiseau de l'Amérique, qui se nourrit de crabes, & qui ressemble au Héron.

CRAC. Mot qui exprime le bruit que font certains corps durs, secs & solides, soit en se frottant violemment, soit en éclatant. (Il fit crac. J'entendis crac, c'étoit une solive qui éclatoit.) Ce mot est du style familier.)

CRAC, est aussi une interjection familière qui marque la soudaineté d'un fait, d'un événement. (Crac, le voilà parti.)

CRAC, est aussi le nom d'une maladie des oiseaux de proie.

CRACHAT. s. m. Le flegme ou la pituite que l'on crache. (Gros crachat, Vilain crachat.)

On dit proverbialement, qu'*Une maison est bâtie de boue & de crachat*, pour dire, qu'elle n'est pas solidement bâtie, & qu'on y a employé de méchans matériaux.

On dit proverbialem. d'Un homme malheureux, qu'(Il se noyeroit dans son crachat.)

CRACHEMENT. s. m. Action par laquelle on crache. (Crachement continuel. Crachement de sang.)

CRACHER. v. a. Pousser, jeter dehors la salive, le flegme, ou autre chose qui incommode dans la gorge, dans la bouche ou dans le poumon. (Il crache du sang, il crache le sang. Il crache son poumon, ses poumons. Il voulut goûter à cette viande, mais le premier morceau qu'il prit, il le cracha.)

Il se prend souvent absolument. (Il ne fait que cracher. Il crache toute la nuit. Ne crachez pas sur moi. S'il m'avoit dit cela, je lui aurois craché au nez, craché au visage.)

On dit prov. qu'*Un homme crache contre le Ciel*, Quand il parle contre Dieu ou contre des puissances si grandes, que l'injure qu'il pense leur faire, retombe toute sur lui.

On dit aussi figur. & familièr. *Cracher des injures*, pour dire, Injurier, dire beaucoup d'injures.

On dit proverbialement & par taillerie, *Cracher du Latin, cracher du Grec*, pour dire, Parler Latin, parler Grec mal-à-propos.

On dit prov. & popul. *Cracher au bassin*, pour dire, Donner de l'argent pour contribuer à quelque chose. (Il faut bien qu'il crache au bassin pour aider à marier sa nièce.)

CRACHÉ, ÉE. participe.

On dit famil. & figur. d'Un homme qui ressemble fort à son père, (C'est son père tout craché.)

CRACHEUR, EUSE. s. f. Celui, celle qui crache souvent. (C'est un vieux cracheur, un grand cracheur.)

CRACHOIR. s. m. Petit vase d'argent, de faïence, ou d'autre matière, dans lequel on crache. (Crachoir d'argent.)

On appelle aussi *Crachoir*, Une espèce de boîte sans couvercle, remplie de sable qu'on met dans les Églises, cabinets, &c. pour y cracher.

CRACHOTEMENT. subs. m. Action de crachoter. (Il a un crachotement perpétuel.)

CRACHOTER. v. fréquentatif. Cracher souvent & peu à la fois. (Il ne fait que crachoter.)

CRAIE. s. f. Sorte de pierre tendre, qui est blanche & propre à marquer. (Cela est blanc comme craie. Un morceau de craie. Marquer avec de la craie. Tracer avec de la craie. Le maréchal des logis, les Fourriers marquent les logis avec de la craie, & écrivent sur les portes les noms de ceux qui doivent y loger. Marquer à la craie.)

Il se prend aussi absolument pour la marque que fait le Maréchal de logis sur la porte. (Mettre la craie. Effacer la craie. Contrefaire la craie. Cette maison n'est point sujette à la craie, elle est exempte de la craie. Loger à la craie.)

CRAINDRE. v. a. *Je crains, tu crains, il craint. Nous craignons, vous craignez, ils craignent. Je craignois, vous craigniez. Je craignis. Je craindrai. Crains. Que je craigne. Que je craignisse. Craignant.* Redouter, appréhender, avoir peur. (Craindre le péril. Craindre la mort. Craindre le tonnerre. C'est un homme qui ne craint rien. Je crains qu'il n'en arrive faute. Il craint d'être découvert. Je ne le crains guère. Je le crains moins que rien. Un homme de bien ne craint rien. On le craint comme le feu, comme la foudre. On le craint plus qu'on ne l'aime. Ce cheval craint l'éperon. Cet animal craint l'eau.)

On dit famil. d'Un méchant homme, d'un homme déterminé, qu'(Il ne craint ni Dieu ni Diable.)

Il se met quelquefois absolument. (On l'a accoutumé à craindre. Cela lui apprendra à craindre. Je crains pour vous. On voit bien qu'il craint.)

CRAINDRE, se prend aussi pour respecter, révérer. (Craindre Dieu. Craindre son père. Craindre sa mère. Il est naturel de craindre ce qu'on aime. C'est un homme craignant Dieu.)

On dit figurément, qu'*Un bon vaisseau ne craint que la terre & le feu*, pour dire, qu'Il n'y a rien à craindre pour ce vaisseau, que d'échouer ou d'être brûlé.

On dit, que *Des arbres ne craignent point le froid*, pour dire, que Le froid ne leur est pas contraire.

CRAINT, AINTE. participe.

CRAINTE. s. f. Appréhension, peur, passion excitée dans l'ame par l'image d'un mal à venir. (Grande crainte. Juste crainte. La crainte du châtiment. La crainte de la mort. La crainte de l'enfer. La crainte des jugemens de Dieu. Donner, inspirer, imprimer de la crainte à quelqu'un. Jeter de la crainte dans l'esprit, dans l'ame. Je lui ai ôté cette crainte, je l'ai délivré de cette crainte. Perdre la crainte. Perdre toute crainte. C'est un homme sans crainte & sans pudeur, sans aucune crainte. Il lui faut donner de la crainte, le retenir par la crainte, le tenir en crainte. C'est la crainte qui lui a fait faire cela. La crainte l'a troublé. Il étoit troublé de la crainte. Il est toujours en crainte. (Crainte respectueuse. Il a une crainte salutaire. La crainte de Dieu. Avoir la crainte de Dieu devant les yeux. La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse. Si ce n'étoit la crainte de Dieu. Si la crainte de Dieu ne le retenoit. Il ne vous dit pas toutes ses craintes.)

On appelle *Crainte servile*, La crainte qui naît de la seule appréhension du châtiment. Et *Crainte filiale*, Celle qui naît d'amour & de respect.

De crainte de; de crainte que. Façon de parler qui sert de conjonction, & qui signifie, De peur de, de peur que. (De crainte d'être surpris. De crainte qu'on ne vous trompe.)

On dit aussi simplement, (Crainte d'accident. Crainte de pis.)

CRAINTIF, IVE. adj. Timide, peureux, sujet à la crainte. (Naturel craintif. Ame craintive. Animal craintif. Il est craintif de son naturel. On a rendu cet enfant trop craintif.)

CRAINTIVEMENT. adv. Avec crainte. (Il agit si craintivement en toutes choses. Il parle craintivement.) Il est de peu d'usage.

CRAMOISI. subs. m. Sorte de teinture qui rend les couleurs où on l'emploie plus vives & plus durables. (Étoffe teinte en cramoisi.)

CRAMOISI, se dit absolument d'un rouge plus foncé. (Voilà un bon cramoisi.)

CRAMOISI, IE. adj. Qui est teint en cramoisi. (Velours cramoisi. Soie cramoisie. Rouge cramoisi. Violet cramoisi.)

On dit. prov. & figur. qu'*Un homme est sot, qu'il est laid en cramoisi*, pour dire, qu'Il est extrêmement sot, extrêmement laid.

CRAMPE. s. f. Contraction convulsive & douloureuse, qui se fait sentir principalement à la jambe & au pied. (Il lui prit une crampe en nageant.)

GOUTTE-CRAMPE, se dit d'une espèce de goutte subite, & qui dure peu. *Crampe* est alors pris adjectivement.

CRAMPON. s. m. Pièce de fer recourbée, à une ou plusieurs pointes, qui sert dans les ouvrages de Maçonnerie, de Charpenterie, ou de Ménuiserie, à attacher fortement quelque chose. (Crampon de fer. Gros crampon. Attacher avec un crampon. Mettre un crampon. Cela est tenu par un crampon.)

On appelle aussi *Crampon*, un bout de fer recourbé qu'on fait exprès aux fers de cheval, quand on veut ferrer les chevaux à glace.

CRAMPONNER, verbe a. Attacher avec un crampon. (Il faut cramponner cette pièce de bois. Cramponner cette ferrure.)

Il se dit avec le pronom personnel. *Se cramponner*, pour dire, S'attacher fortement à quelque chose pour n'en être point arraché. (Il se cramponne si fort à ces barreaux, qu'on ne peut l'en tirer.)

On dit, *Cramponner des fers à cheval*, pour dire, Y faire des crampons.

On dit, *Cramponner un cheval*, pour dire, Ferrer un cheval avec des fers à crampon.

CRAMPONNÉ, ÉE. participe.

On dit prov. & figur. qu'*Un homme a l'ame cramponnée dans le corps*, pour dire, qu'il a la vie dure.

CRAMPONNÉ, se dit en Blason, des pièces qui ont à leurs extrémités une demi-potence.

CRAN. s. m. Entaillure en bois, en fer, ou autre corps dur, pour accrocher ou arrêter quelque chose. (Faire un cran. Le cran d'une arbalète. Hausser ou baisser une crémaillère d'un cran. Avancer ou retarder une montre d'un cran.)

On dit figurément & familièrement, que *La fortune, la réputation, la santé, l'esprit d'un homme ont baissé d'un cran*, pour dire, qu'Ils diminuent, baissent, commencent à diminuer.

CRAN. *Voyez* RAIFORT.

CRÂNE. s. m. Le têt de l'homme & des autres animaux, l'os de la tête de l'homme, qui contient le cerveau. (La capacité du crâne. Les sutures du crâne. Les trous, la cavité du crâne. La partie antérieure, la partie postérieure du crâne. Les deux tables du crâne.)

CRAPAUD. s. m. Espèce d'animal vénimeux qui ressemble à la Grenouille. (Crapaud de terre. Crapaud de marais. Gros crapaud. Vilain crapaud. La bave d'un crapaud. Le venin d'un crapaud.)

On dit figur. & famil. d'Un homme fort laid, (C'est un vilain crapaud.)

On dit proverb. d'Un homme qui fait le dispos, & qui ne l'est guère, qu'(Il saute comme un crapaud.

On dit proverbialement & bassement d'Un homme qui n'est guère pécunieux, qu'(Il est chargé d'argent comme un crapaud de plumes.

CRAPAUDAILLE. s. f. Qui se dit par corruption du mot CRÉPODAILLE. Sorte de crêpe fort délié & fort clair. (Une coiffe de crapaudaille.)

CRAPAUDIÈRE. s. f. Lieu où se trouvent beaucoup de crapauds.

On appelle figurément, *Une crapaudière*, Un lieu bas, humide, sale, mal-propre, &c.

CRAPAUDINE. s. f. Espèce de pierre qu'on croyoit autrefois se trouver dans la tête d'un crapaud, & qui est une dent ou un palais de poisson pétrifié. (Une crapaudine bien vive. Enchâsser une crapaudine.)

CRAPAUDINE, ou SIDÉRITIS. s. f. Plante qui croît communément dans les lieux incultes. Elle est vulnéraire; on l'emploie intérieurement & extérieurement.

CRAPAUDINE, se dit aussi d'un morceau de fer ou de bronze creux, dans lequel entre le gond d'une porte.

On appelle aussi *Crapaudine*, Une plaque de plomb qui se met à l'entrée d'un tuyau de bassin, de réservoir, &c. pour empêcher que les crapauds ou les ordures n'y entrent.

À LA CRAPAUDINE. Terme de cuisine qu'on emploie en parlant des pigeons ouverts, aplatis & rôtis sur le gril. (Mettre des pigeons à le crapaudine. Manger des pigeons à la crapaudine.

CRAPOUSSIN. s. f. Il se dit d'un très-petit homme contrefait. Il se dit aussi d'Une femme, & n'est que de la conversation familière. (Ce n'est qu'un crapoussin, une crapoussine.)

CRAPULE. s. f. Vilain excès de boire & de manger qui est passé en habitude. (Honteuse, vilaine crapule. Il aime la crapule. Il se plaît, il est plongé dans la crapule. Il est dans une crapule continuelle. Vivre dans la crapule.)

CRAPULER. v. n. Être dans la crapule. (C'est un homme qui ne fait que crapuler, qui aime à crapuler. Il crapule jour & nuit.)

CRAPULEUX, EUSE. adj. Qui aime la crapule.

CRAQUELIN. s. m. Espèce de gâteau qui craque sous les dents lorsqu'on le mange. (Craquelin aux œufs. Craquelin au beurre. Faire des craquelins. Manger des craquelins.)

CRAQUEMENT. s. m. Le son que font certains corps en craquant. (Avez-vous oui le craquement de cette poutre?)

CRAQUER. v. n. Se dit pour exprimer le bruit que font certains corps, en se frottant violemment, ou en éclatant. (Les vis du pressoir craquoient. Le plancher est si chargé, que les poutres en craquent. Ce lit craque. Un coup de vent rompit le mât, on l'entendit craquer. Cet homme est si sec, que les os lui craquent. Il fait craquer ses doigts en les tirant. Les croûtes, le biscuit craquent sous la dent.)

On dit populairement, *Craquer*, pour dire, Mentir, habler, se vanter mal-à-propos & faussement. (C'est un homme qui ne fait que craquer.)

CRAQUETER. v. n. fréq. de *Craquer*. Il signifie, Craquer souvent & avec petit bruit. (Quand on jette du sel, du laurier dans le feu, on l'entend craqueter.)

CRAQUEUR, EUSE. s. Celui ou celle qui ne fait que mentir & se vanter faussement. (C'est un grand craqueur, une grande craqueuse.) Il est populaire.

CRASSANE. subst. f. Sorte de poire de bon goût.

CRASSE. s. f. Ordure qui s'amasse sur la peau, dans le poil de l'animal, &c. (La crasse de la tête. La crasse des mains. Il est plein de crasse.)

On dit, *La crasse des métaux*, pour dire, Certaine ordure qui sort des métaux quand on les fond.

On dit figur. & famil. *La crasse du Collége*, *la crasse de l'Ecole*, pour signifier La rusticité & le défaut de politesse de ceux qui ont toujours demeuré dans le Collége, & qui n'ont guère fréquenté le monde. (Ce jeune homme a encore toute la crasse du Collége. Cela sent la crasse de l'École.)

On dit, qu'*Un homme est né dans la crasse*, pour dire, qu'Il est d'une naissance très-basse.

Crasse, se prend aussi quelquefois pour une avarice sordide. (Il a toujours vécu dans la crasse.)

Crasse. adj. de t. g. qui n'a d'usage qu'au féminin. Grossier, épais. (Humeur crasse & visqueuse. Matière crasse & épaisse.)

Il se dit aussi figur. dans cette phrase, *Ignorance crasse*, qui signifie Une ignorance grossière & inexcusable.

CRASSES. s. f. pl. Il se dit des écailles qui se séparent de quelques métaux, lorsqu'on les frappe à coups de marteau.

CRASSEUX, EUSE. adj. Plein de crasse, couvert de crasse. (Mains crasseuses. Cheveux crasseux. Barbe crasseuse. Il est tout crasseux. Bonnet crasseux. Calotte crasseuse.)

On le fait quelquefois subst. *Un crasseux. Vilain crasseux. Petite crasseuse*, pour dire, Salope, mal-propre.

On dit aussi *Crasseux*, pour Sordidement avare. (Il vit en crasseux.)

CRATÈRE. s. m. Espèce de tasse à boire, en usage chez les Romains.

CRATICULER. v. a. Terme de Peinture & de Gravure. Réduire par le moyen de plusieurs carreaux, un tableau ou un dessein pour les copier.

Craticulé, ée. participe.

CRAVAN. s. m. Oiseau aquatique de la grosseur du canard, & dont le plumage est noir. C'est aussi le nom d'un coquillage qui s'attache aux vaisseaux qui sont long-temps à la mer.

CRAVATE. s. m. Cheval de Croatie. (Les cravates sont des chevaux de grand travail. Cheval cravate.)

On appelle aussi *Cravate*, Certaine Milice à cheval. (Compagnie, Régiment de Cravates.)

Cravate. s. f. Linge qui se met autour du cou, qui se noue par devant, & dont les deux bouts pendent sur la poitrine. (Cravate de mousseline. Cravate à dentelle. Cravate de taffetas noir.)

CRAYON. s. m. Petit morceau de pierre de mine, ou de quelqu'autre matière colorée propre à marquer, à écrire, à tracer & à dessiner. (Crayon blanc. Crayon de mine. Crayon de sanguine. Crayon de charbon. Crayon de pastel. Crayon rouge. Crayon bleu. Crayon de Hollande, &c. Écrire, tirer une ligne, marquer, dessiner avec un crayon, avec le crayon. Aiguiser le crayon. Manier le crayon. Dessein tracé au crayon.)

Il signifie encore Le portrait d'une personne fait avec le crayon. (Il a fait le crayon d'un tel.)

Il signifie aussi figur. La description qu'on fait de quelque personne. (Vous nous avez bien dépeint cet homme-là, vous en avez fait un fidelle crayon.)

Il se prend aussi pour La première idée, ou le premier dessein d'un tableau qu'on trace avec du crayon. (Il n'a pas encore commencé ce tableau, il n'en a fait qu'un crayon. Crayon grossier. Léger crayon.)

Il se dit aussi figurém. Des ouvrages d'esprit. (Cette Pièce n'est pas achevée, ce n'est encore qu'un crayon, qu'un premier crayon, qu'un léger crayon, qu'un crayon imparfait, qu'un foible crayon.)

CRAYONNER. v. a. Dessiner avec du crayon. (Crayonner une tête, un bras, une main, un arbre.)

Il signifie aussi, Dessiner grossièrement, mettre seulement les premiers traits. (Cela n'est que crayonné.)

Crayonné, ée. participe.

CRE

CRÉANCE. s. f. Ce qu'un Souverain confie à son Ministre pour en traiter avec un autre Souverain. (Il lui exposa sa créance. Est-ce-là toute votre créance?)

On appelle *Lettre de créance*, ou *Lettre en créance*, Une Lettre qui porte créance, une Lettre qui ne contient autre chose, sinon que l'on peut ajouter foi à celui qui la rend. (Cet Ambassadeur a présenté ses Lettres de créance.)

On dit en termes de Vénérie, *Chien de bonne créance*, pour dire, Un chien sûr; & en termes de Fauconnerie, *Oiseau de peu de créance*, pour dire, Un oiseau peu sûr.

CRÉANCE. s. f. Dette active. (Sa créance est d'un tel jour. Sa créance est bonne, est ancienne. On lui contesta sa créance. Faire apparoir de sa créance.)

CRÉANCIER, IÈRE. s. Celui, celle à qui il est dû de l'argent, ou quelque autre chose qui se peut estimer à prix d'argent. (Créancier importun, rude, fâcheux. Premier créancier. Dernier créancier. Ancien créancier. Créancier privilégié, hypothécaire. Il est créancier d'une telle succession, d'un tel pour la somme de... C'est un de mes créanciers. Elle est créancière. Il s'est accommodé avec les créanciers. Cette terre fut vendue à la poursuite, au profit des créanciers. On a fait l'ordre des créanciers. Abandonner son bien à ses créanciers.)

CRÉAT. s. m. Celui qui sert de sous-Écuyer dans une Académie à monter à cheval. (Il étoit Créat dans une telle Académie.)

CRÉATEUR. s. m. Qui crée & tire du néant. (Dieu est le Créateur de toutes choses. Le souverain Créateur de toutes choses.)

On dit, *Recevoir son Créateur*, pour dire, Recevoir la sainte Communion. (Il a reçu aujourd'hui son Créateur.)

Il se dit par extension de Celui qui a inventé dans quelque genre que ce soit. (Homère est regardé comme le créateur du Poëme épique.)

Il s'emploie aussi adjectivement. (Génie créateur.)

CRÉATION. s. f. Action par laquelle Dieu crée. (La création du monde. La création de l'homme.)

Il se prend aussi figurément pour Un nouvel établissement d'Offices, de Charges, de rentes, &c. (On a fait de nouvelles créations d'Offices. La création d'une rente, d'une pension. Édit portant création de.... Le Pape fit une création de Cardinaux. Tel Cardinal est de la création d'un tel Pape.)

CRÉATURE. s. f. Un être créé. (Les créatures animées. Les créatures inanimées. L'Ange est la plus noble des créatures. Une créature intellectuelle. La puissance de Dieu éclate dans les plus viles créatures. Dieu est admirable dans ses créatures. Le pécheur quitte le Créateur pour s'attacher à la créature.)

Il se prend particulièrement pour Personne. (Cet homme est la meilleure créature du monde. Vous êtes une étrange créature, une maudite créature.)

Il se dit plus ordinairement des femmes & des enfans. (Cet enfant est une jolie créature, une aimable créature. Voilà une belle créature. C'est une fort bonne créature. Pourquoi maltraiter cette créature? Sale, vilaine créature. C'est une créature de mauvaise vie.)

Créature, se dit quelquefois par mépris. (Cette créature-là le ruine. Aimeriez-vous cette créature-là?) Il se dit aussi par familiarité. (Cette créature me plaît fort.)

Il se dit figur. d'Une personne qui tient sa fortune & son élévation d'un autre. (C'est la créature d'un tel. Cet homme a beaucoup de créatures, s'est fait beaucoup de créatures.)

On le dit particulièrement des Cardinaux, pour dire, qu'Ils ont été créés par un tel Pape. (Les créatures d'un tel Pape sont les plus forts dans le Conclave.)

CREBEBE. s. m. Fruit d'un arbre de même nom. Il croît dans l'Île de Java. Son fruit qui a la forme & la grosseur du poivre long, entre dans plusieurs compositions médicinales.

CRÉCELLE. s. f. Moulinet de bois qui fait un bruit aigre, & dont on se sert au lieu de cloches le Jeudi & le Vendredi de la Semaine Sainte. (Sonner la crécelle.)

CRÉCERELLE. s. f. Espèce d'oiseau de proie. (La crécerelle fait d'ordinaire son nid dans les vieilles murailles, dans les vieilles tours.)

CRÈCHE. s. f. La mangeoire des bœufs, des brebis & autres animaux semblables. (Mettre du foin, du fourrage dans une crèche.)

On appelle *La crèche*, *la sainte crèche*, La crèche où Notre-Seigneur fut mis au moment de sa naissance dans l'étable de Bethléem. (La crèche de Notre-Seigneur.

Le Fils de Dieu a voulu naître dans une crèche.)

CRÉDENCE. s. f. Sorte de petite table qui est au côté de l'Autel, & où l'on met les burettes, le bassin, & les autres choses qui servent à la Messe, ou à quelque cérémonie ecclésiastique. (Il y a ordinairement deux crédences aux côtés de l'Autel.)

CRÉDIBILITÉ. s. f. Terme dogmatique. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *Motifs de crédibilité*, pour dire, Les motifs que l'on a pour croire que la Religion Chrétienne est vraie.

CRÉDIT. s. m. Réputation où l'on est d'être solvable & de bien payer, qui est cause qu'on trouve aisément à emprunter. (Bon crédit. Grand crédit. Il a crédit, bon crédit chez les Marchands, sur la place. S'il avoit besoin de cent mille écus, il les trouveroit sur son crédit. Il maintient bien son crédit. Il conserve bien son crédit. Cette affaire a ruiné son crédit, l'a ruiné de crédit.)

On appelle *Lettre de crédit*, Une lettre dont le porteur peut toucher de l'argent de ceux à qui elle est adressée. (De bonnes lettres de crédit. Lettre de crédit limitée. Lettre de crédit illimitée.)

On dit, *Faire crédit*, pour dire, Donner des marchandises, des denrées, sans en exiger sur l'heure le payement.

On dit aussi dans le même sens, (Prendre des marchandises, des étoffes à crédit. Vendre, acheter à crédit)

On dit proverbialement, *Faire crédit depuis la maison jusqu'à la bourse*, pour dire, Ne faire aucun crédit.

On dit proverbialement, que *Crédit est mort*, pour dire, qu'on ne veut plus prêter.

À CRÉDIT, signifie quelquefois inutilement, en vain, sans profit. (Personne ne vous sait gré de ce que vous faites, vous travaillez à crédit. Vous vous tuez à crédit. Vous vous donnez de la peine à crédit. Vous consumez votre temps & votre bien à crédit.)

Il signifie aussi, Sans preuve, sans fondement. (Vous dites cela, vous avancez cela à crédit, qu'elle preuve en avez-vous?)

CRÉDIT, signifie figur. Autorité, pouvoir, considération. (Il est en crédit, en grand crédit. Il a grand crédit, beaucoup de crédit dans sa compagnie, à la Cour, parmi les Étrangers, en un tel pays. Il s'est mis en crédit par un tel moyen. Cela l'a mis en crédit, lui a acquis du crédit. Son crédit peut beaucoup. Il a employé tout son crédit. Il a tout cela par le crédit d'un tel. Il a perdu beaucoup de son crédit, tout son crédit. Il est bien déchu de son crédit. Son crédit est bien diminué. Se servir de son crédit. Abuser de son crédit.)

On dit aussi, *Avoir du crédit sur l'esprit de quelqu'un*, pour dire, Avoir du pouvoir sur son esprit.

CRÉDULE. adj. de t. g. Qui croit trop facilement. (Esprit crédule. Homme crédule, trop crédule. Quoi! vous êtes si crédule... Le peuple est crédule.)

CRÉDULITÉ. s. f. Facilité à croire sur un fondement bien léger. (Grande crédulité. Sotte crédulité. Vous avez trop de crédulité. Il abusoit de la crédulité des peuples.)

CRÉER. v. a. Tirer du néant, donner l'être, faire une chose de rien. (Dieu a créé le Ciel & la Terre. Quand Dieu créa le monde. Dieu a créé toutes choses de rien.)

On dit figur. *Créer des Charges, des Offices, & autres choses semblables*, pour dire, Établir de nouvelles Charges, de nouveaux Offices. (Le Roi a créé par son Édit tant de Charges de Secrétaires du Roi, tant d'Offices d'Élus. On a créé une nouvelle Charge pour un tel.)

On dit, *Créer des dettes*, pour dire, Faire des dettes, contracter des dettes. (Il a bien créé des dettes depuis la mort de sa femme.)

On dit aussi, *Créer une rente, une pension*, pour dire, Constituer sur soi une rente, une pension. (Il a créé cette rente sur tous ses biens. Il lui a créé une pension sur le plus clair de son bien.)

On dit encore, (Créer une pension sur un Bénéfice.) Et cela se dit proprement lorsque le Pape octroie l'établissement d'une pension sur un Bénéfice. (On créa une pension sur un tel Évêché, sur une telle Abbaye.)

CRÉÉ, ÉE. participe. (Un être créé. Des Offices créés de nouveau. Une rente créée. Une pension créée sur un bénéfice.)

CRÉMAILLÈRE. s. f. Instrument de cuisine, ordinairement de fer, qu'on attache à la cheminée, & qui sert à y pendre les chaudrons, les marmites, &c. (Petite crémaillère. Grosse crémaillère. Pendre la crémaillère. Baisser, hausser la crémaillère d'un cran, de deux crans. Crémaillère à trois branches.)

CRÉMAILLÈRE, se dit aussi Des fers qui se mettent à certaines chaises & lits de repos, pour abaisser ou relever le dossier. (Chaise à crémaillère.)

On dit prov. quand Un homme va tenir ménage, ou qu'il change de logis, qu'*On ira pendre la crémaillère chez lui*, pour dire, qu'On ira faire un repas chez lui, pour célébrer son établissement dans sa maison.

CRÉMAILLON. s. m. Petite crémaillère qui s'accroche à une plus grande.

CRÈME. s. f. La partie la plus grasse du lait, de laquelle on fait le beurre. (Bonne crème. Crème nouvelle. La première, la petite crème, ou crème douce. Un plat de crème. Manger de la crème. Fromage de crème. Fromage à la crème. Tarte à la crème. Voilà de la crème qui est aigre. Cette vache est bonne, son lait rend bien, fait bien de la crème. Il a bien de la crème. Crème fouettée, crème frite.)

On appelle figur. *Crème*, Ce qu'il y a de meilleur en quelque chose, comme dans un ouvrage d'esprit, ou dans une affaire d'intérêt. (Il a extrait cet Auteur avec soin, il en a pris toute la crème. Il n'y a plus rien à gagner en cette affaire, en ce traité, un tel en a pris toute la crème, en a eu toute la crème. Il est du style familier, ainsi que les deux articles suivans.

On appelle figurément *Crème fouettée*, Un discours où il n'y a que de belles paroles, & point de substance, ni rien de solide.

On dit aussi d'Un homme qui a quelque chose d'agréable dans l'esprit, mais nulle solidité, que (Ce n'est que crème fouettée.)

On appelle *Crème de tartre*, Une sorte de sel tiré du tartre du vin. (La crème de tartre est apéritive. Il faut donner de la crème de tartre, le purger avec de la crème de tartre.)

CRÉMENT. s. m. Terme de Grammaire. Augmentation d'une ou de plusieurs syllabes qui surviennent à un mot dans la formation des temps d'un verbe, ou des cas d'un nom, dans les langues qui ont des cas.

CRÉMER. v. n. Se dit du lait quand il fait de la crème. (En été le lait crème plus qu'en hiver. Le lait de cette vache crème bien, ne crème guère.)

CRÉMIÈRE. s. f. Femme qui vend de la crème.

CRÉNEAU. s. m. Une de ces pièces de maçonnerie, qui sont coupées en forme de dents, & séparées l'une de l'autre par intervalles égaux, au haut des anciens murs de Ville ou de Château. (Les créneaux d'une muraille. Étant monté au haut du mur, il s'attacha à un créneau. Il embrassa un créneau qui tomba sur lui. Attacher les échelles aux créneaux. On pendit le Capitaine du Château aux créneaux. Regarder par les créneaux. Tirer par les créneaux.)

CRÉNELER. v. a. Faire des créneaux, façonner en forme de créneaux. (Créneler une muraille. Créneler une roue de machine.)

CRÉNELÉ, ÉE. participe.

C'est aussi un terme de Blason. (Pal crénelé. Croix crénelée.)

CRÉNÉLURE. s. f. Dentelure faite en créneaux. (Il y a des feuilles de plantes & des dentelles qui sont en crénelure, à crénelure.)

CRÉOLE. s. m. & f. Nom qu'on donne à un Européen d'origine qui est né en Amérique. (Un créole, une créole.)

CRÊPE. s. m. Sorte d'étoffe un peu frisée & fort claire, qui est faite de laine fine ou de soie crue & gommée. On en fait de toutes sortes de couleurs, mais ordinairement il est noir. On s'en sert pour le deuil. (Gros crêpe. Un cordon de crêpe. Une coiffe de crêpe. Un bandeau de crêpe. Un voile de crêpe. Ceinture de crêpe.)

Il y a aussi une sorte de crêpe qui n'est pas frisé, & qu'on appelle par cette raison, *Crêpe lisse*. Les femmes s'en servent ordinairement pour leurs coiffes.

Il se dit absolument du *Crêpe* qu'on met au chapeau quand on porte le deuil. (Il porte un crêpe à son chapeau. Il ne porte pas le grand deuil, il n'a qu'un cordon de crêpe, un crêpe tortillé.)

CRÊPER. verbe actif. Friser en manière de crêpe. (Crêper une étoffe. Crêper des cheveux.)

Il est aussi réciproque. (Ses cheveux commencent à se crêper.)

CRÊPÉ, ÉE. participe. (Étoffe crêpée. Crêpe crêpé. Cheveux crêpés. Chevelure crêpée.)

CRÉPI. s. m. L'enduit qui se fait sur une muraille avec du mortier fait de chaux & de gros sable. (Il faut mettre un crépi sur cette muraille. Il faut donner un crépi à cette muraille.)

CRÉPIN. s. m. Il n'a d'usage que dans ces façons de parler populaires. *Perdre son saint-crépin, porter tout son saint-crépin*, pour dire, Perdre, porter tout ce qu'on a. Cette façon de parler vient de ce que les Cordonniers qui courent le pays, portent leurs outils dans un sac qu'ils appellent *Un saint-crépin*.

CRÉPINE. s. f. Sorte de frange qui est tissue & ouvragée par le haut. (Crépine d'argent. Crépine d'or & d'argent. Crépine de soie. Riche crépine. Grande, petite crépine. La crépine d'un Lit. Crépine de soie torse. La crépine d'un carrosse, d'un dais, d'une tapisserie de velours, de damas.)

CRÉPIR. v. a. Enduire une muraille de mortier fait de chaux & de gros sable. (Il faut crépir cette muraille.)

CRÉPI, IE. participe. (Muraille crépie.)

CRÉPISSURE. s. f. Le crépi d'une muraille.

(Cette

(Cette crépissure étoit nécessaire pour conserver cette muraille.

CRÉPITATION. s. f. Bruit redoublé d'une flamme vive qui pétille.

CRÉPODAILLE. *Voyez* CRAPAUDAILLE.

CRÉPON. s. m. Sorte d'étoffe de laine ou de soie, qui est un peu frisée, & qui ressemble au crêpe, mais qui est beaucoup plus épaisse. (Crépon de laine. Crépon de soie. Habit de crépon. Manteau de crépon. Crépon de Castres.)

CRÉPU, UE. adj. Crêpé, fort frisé. (Les Nègres ont les cheveux crépus.) Il ne se dit guère que des cheveux.

CRÉPUSCULE. subs. m. Lumière qui reste après le Soleil couché jusqu'à ce que la nuit soit entièrement fermée. (Il y avoit encore un peu de crépuscule. Les crépuscules d'été sont plus long en France qu'en Italie.)

Il signifie aussi Le temps qui est depuis la fin de la nuit jusqu'au lever du Soleil. (Le crépuscule du matin.)

CRÉQUIER. s. m. Prunier sauvage. Il est resté terme de Blason. Le créquier en Blason, ressemble à un chandelier à sept branches.

CRESSON. s. m. Sorte d'herbe anti-scorbutique qui croît dans les eaux vives, & qu'on mange ordinairement crue. (Cresson de ruisseau, de fontaine.) On cultive aussi du cresson dans les jardins. (Cresson alénois. Cresson frisé. Cresson sauvage.)

CRESSONNIÈRE. subs. f. Lieu où croît le cresson. (Si vous voulez trouver du cresson, il y a une cressonnière en tel endroit.)

CRÈTE. s. f. Certain morceau de chair rouge & ordinairement dentelé, qui vient sur la tête des coqs & des poules, & de quelques autres oiseaux qui approchent de cette espèce. (Belle crête. Grosse crête. Double crête. Crête pendante. Ce coq a la crête droite. Il baisse la crête. Un pâté, un potage avec des crêtes de coq.)

Il se prend quelquefois pour la huppe que quelques oiseaux ont sur la tête. (La crête d'une alouette.)

On appelle aussi *Crête*, Cette partie relevée qui se trouve sur la tête de quelques serpens.

CRÊTE, se dit aussi De cette rangée d'arêtes que quelques poissons ont vers la tête.

On appelle *Crête de morue*, Un certain endroit du dos de la morue vers la tête.

On appelle aussi *Crête*, Le haut de la terre qui est relevée sur le bord des fossés dans les champs. (La crête d'un fossé.)

CRÊTE DE COQ. s. f. Espèce de pédiculaire très-commune dans les prés. *Voyez* PÉDICULAIRE.

CRÊTE signifie encore Une pièce de fer élevée en forme de crête sur un habillement de tête. (La crête d'un morion, d'un armet, d'un casque.)

On dit figurém. & famil. *Lever la crête*, pour dire, S'énorgueillir, s'en faire accroire. (Il commence à lever la crête, & à vouloir faire l'entendu.)

On dit aussi, *Baisser la crête*, pour dire, Perdre de son orgueil, de sa vigueur, de ses forces.

On dit encore figur. & famil. *Rabaisser la crête à quelqu'un, lui donner sur la crête*, pour dire, Rabattre l'orgueil de quelqu'un, le mortifier.

CRÊTÉ, ÉE. participe du verbe *Crêter*, qui n'est point en usage. (Un coq bien crêté.)

CRETONNE. s. f. Sorte de toile blanche. (Des chemises de cretonne.)

CREVAILLE. s. f. Repas où l'on se pique de manger avec excès, & comme pour se crever. Il est populaire.

CREVASSE. s. f. Fente qui se fait à une chose qui s'entrouve ou se crève. (Il y avoit une crevasse à la muraille. La grande sécheresse fait des crevasses à la terre. Avoir des crevasses aux pieds, des crevasses aux mains.) Il n'a guère d'usage que dans ces sortes de phrases.

CREVASSER. v. n. Faire des crevasses. (Le froid lui a crevassé les mains. La trop grande sécheresse fait crevasser la terre.)

Il est aussi réciproque. (Cette muraille commence à se crevasser.)

CREVASSÉ, ÉE. participe.

CREVÉ-CŒUR. subs. m. Grand déplaisir, grande douleur mêlée de dépit. (Quel crève-cœur ! C'est un grand crève-cœur de voir....) Il est familier.

CREVER. v. a. Faire éclater, rompre, faire rompre avec un effort violent. (Le débordement des eaux a crevé la digue. La pesanteur de la terre creva la muraille. La trop grande charge de poudre crèvera ce canon. Crever un sac à force de le remplir. Crever une botte, un soulier, un bas en se chaussant. Un gros poisson creva les filets. Crever le fiel d'un poisson en l'éventrant. Crever une vessie, une bube, un aposthème. Crever les yeux.)

On dit, *Crever un cheval*, pour dire, Le fatiguer si fort qu'il en meure, ou qu'il en soit outré.

On dit aussi, *Se crever de travail, de fatigue*, pour dire, Travailler avec excès, s'outrer de travail.

On dit familièrement, qu'*Une chose crève les yeux*, Quand elle est en vue, & que néanmoins on ne la voit pas. (Vous cherchez votre gant, le voilà, il vous crève les yeux.)

On dit, qu'*Une chose crève le cœur*, pour dire, qu'Elle cause une grande compassion mêlée quelquefois d'horreur. (Ce spectacle me creva le cœur.)

On dit prov. dans le même sens, (Crever le cœur à quelqu'un. J'étois fort en colère contre lui, mais il me creva le cœur par les excuses qu'il me fit.)

CREVER, signifie aussi figur. & familièrement, Soûler. (Il les creva de bonne chère. Je ne saurois plus manger, voulez-vous me crever?

Il est aussi réciproque. (Se crever de boire & de manger.)

On dit aussi absolument, *Se crever*, pour dire, Boire & manger avec excès.

CREVER v. n. S'ouvrir, se rompre par un effort violent. (Le canon creva dès le second coup. La bombe creva en l'air. La grenade lui a crevé dans les mains. Son fusil lui creva à la chasse. Ce sac crèvera, si vous l'emplissez tant. La nue est prête à crever. L'orage crèvera bien-tôt. Ce tuyau est trop foible, il est à craindre qu'il ne crève. L'apostème, la bube n'est pas encore prête à crever.)

On dit par exagération, (Crever de graisse.)

On dit, *Crever de chaud*, pour dire, Avoir excessivement chaud. Et *Crever de rire*, pour dire, Rire avec excès.

On dit figur. (Crever dans sa peau, crever dans ses panneaux.)

On dit aussi figur. *Crever de biens*, pour dire, Regorger de biens.

On dit aussi figur. *Crever d'orgueil, de dépit, de rage, d'envie*, pour dire, Être rempli d'orgueil, de dépit, &c. Toutes ces phrases sont du style familier.

CREVER, se prend aussi quelquefois pour Mourir de quelque mort violente, ou simplement pour Mourir ; & en ce sens il est familier. (Il avala du poison, & il en creva. C'est une médecine à faire crever un cheval.)

CREVÉ, ÉE. participe.

On dit d'Un gros homme, d'une grosse femme, que (C'est un gros crevé, une grosse crevée.) Il se dit par mépris. Et dans ces phrases il est substantif.

CREVETTE. s. f. Petite écrevisse de mer, qu'on nomme dans quelques endroits *Salicoque*.

CREUSER. verbe a. Caver, rendre creux. (Creuser la terre. Creuser une pierre. L'eau creuse la pierre. Creuser un tronc d'arbre. Creuser les fondemens d'une maison Creuser un puits. Creuser une carrière, &c.)

On dit figurém. qu'*Un homme creuse son tombeau*, pour dire, qu'Il se rend lui-même la cause de sa mort.

Il signifie figurém. Approfondir quelque chose, pénétrer bien avant dans quelque chose. (Creuser une science, une affaire.)

Il se met aussi absolument & sans régime. (Creuser en terre. Creuser sous terre. Creuser dix pieds en terre. Creuser bien avant. Creuser jusques sous les fondemens. On trouva un trésor en creusant. On trouva de l'eau à force de creuser.)

On dit aussi, (Creuser dans une matière, dans une affaire. Personne n'avoit jamais tant creusé dans cette science. Il a creusé jusqu'au fond de cette affaire.)

On dit, qu'*Un homme s'est creusé le cerveau*, pour dire, qu'Il s'est donné beaucoup de peine, de fatigue à approfondir certaine matière. (Il s'est creusé le cerveau à chercher la pierre Philosophale, la quadrature du cercle.)

CREUSET. s. m. Vaisseau de terre dans lequel on fait fondre les métaux. (Éprouver, épurer l'or & l'argent dans le creuset. Passer par le creuset.)

On dit figurém. en termes de spiritualité, *Que la vertu d'un homme a été mise au creuset*, pour dire, qu'Elle a passé par toutes sortes d'épreuves.

CREUX, EUSE. adj. Qui a une cavité intérieure. (Ce bâton est creux. Cette statue, cette colonne est creuse. Ce pilier n'est pas massif, il est creux en dedans.)

On dit, qu'*Un homme a les yeux creux*, pour dire, qu'Il a les yeux fort enfoncés dans la tête.

On dit aussi famil. qu'*Il a le ventre creux, le ventre bien creux*, pour dire, qu'Il a besoin de manger.

On dit d'Un repas où il n'y a pas suffisamment à manger pour quelqu'un, qu'*Il n'y en a pas pour sa dent creuse*. Il est du style familier.

On le dit aussi figurém. en parlant d'Un gain qui ne suffit pas à l'avidité d'un homme.

On dit en termes de Chasse, *Trouver buisson creux*, pour dire, Ne trouver plus dans l'enceinte la bête qu'on avoit détournée.

On dit aussi figur. & famil. qu'*Un homme a trouvé buisson creux*, pour dire, qu'On n'a pas trouvé la personne, la chose qu'on cherchoit.

CREUX, signifie aussi Profond. (Un fossé bien creux, creux de deux pieds, de trois pieds. La rivière est fort creuse en cet endroit. Elle n'est pas creuse à deux pas de là. Un antre creux. Chemin creux.)

Il signifie encore Visionnaire, chimérique. (Esprit creux. Cerveau creux. Cervelle creuse. Imagination creuse. Cette vision, cette pensée est bien creuse.)

On dit figurément, *Viande creuse*, par opposition à nourriture solide. (La crême fouettée est une viande bien creuse pour un homme qui a faim.)

Et on le dit aussi famil. Des choses qui ne sont point de la nature des alimens. (La Musique est de la viande bien creuse.)

On dit encore figurément & familièrement d'Un homme qui se remplit l'esprit d'imaginations chimériques, & de vaines espérances, qu' (Il se repaît de viandes creuses.)

On dit, qu'*Un homme songe creux*, *ne fait que songer creux*, pour dire, qu'il rêve profondément à des choses chimériques; & en ces phrases, *Creux* se prend adverbialement.

Creux. s. m. Cavité. (Faire un creux. Cacher quelque chose dans un creux. Tomber dans un creux. Le creux d'un arbre. Le creux d'un rocher.)

On appelle *Le creux de la main*, La cavité qui se fait dans la paume de la main, en la pliant un peu. Et *creux de l'estomac*. Cette cavité extérieure qui est entre l'estomac & la poitrine.

On dit aussi d'Un homme qui chante la basse, & qui descend à un ton fort bas, qu' (Il a un beau creux, un grand creux, que c'est un beau creux, un bon creux.)

Creux, signifie encore Un moule dont on se sert pour mouler, ou pour imprimer quelque figure de relief. (Un creux de plâtre. Un creux d'acier.)

C R I.

CRI. s. m. Voix haute & poussée avec effort. (Grand cri. Horrible cri. Épouvantable cri. Cri aigre. Un cri aigu & perçant. Un cri douloureux. Jeter un cri. Faire un cri. Pousser un grand cri. J'entends un cri. Il fit un cri en mourant. Les cris, les lamentations des femmes. Le cri des animaux. Il crioit les hauts cris. Il jetoit les hauts cris. Il fit un cri qui fut entendu de bien loin. Cri d'alégresse. Cri de joie.)

Cri, se dit encore De la voix ordinaire de certains oiseaux.

On dit, que (Le cri de la corneille annonce de la pluie. La chouette a un vilain cri, un triste cri.)

Il se prend figurément pour les plaintes & les gémissemens des personnes qui sont dans l'oppression. (Dieu entend les cris des veuves & des orphelins.)

Cri *de guerre*, ou simplement *Cri*, se prend pour certaines paroles qu'une Nation, une Ville, ou une Maison illustre avoit accoutumé de crier en allant au combat, & de mettre dans ses drapeaux & sur les cottes d'armes, & qui reste encore au-dessus des armoiries, &c. (Cri de guerre. Le cri des François étoit, Mont-joie Saint Denis. Le cri de la Maison de Bourbon, Notre-Dame.)

Il signifie aussi La proclamation de la part du Magistrat, pour défendre ou ordonner quelque chose. (Cri pour ordonner ou empêcher le cours d'une monnoie. Un cri public. Il est défendu par cri public....)

Il signifie encore Le ton dont on crie dans les rues plusieurs sortes de choses pour la commodité du public. (Les cris de Paris. Il y a plus de cent sortes de cris à Paris.)

On dit familièrem. qu'*On n'a qu'un cri après une personne*, pour dire, qu'On la souhaite, qu'on l'attend avec impatience.

On dit aussi, qu'*Il n'y a qu'un cri sur quelque chose, sur une personne*, pour dire, Que chacun en parle de la même manière.

On dit, *Chasser à cor & à cri*, pour dire, Chasser à grand bruit, avec le cor & les chiens. (Il a droit de chasser à cor & à cri dans cette forêt.)

On dit figurément & familièrem. *Chercher quelqu'un à cor & à cri*, pour dire, Le chercher en demandant par-tout de ses nouvelles.

CRIAILLER. v. n. Crier souvent, à plusieurs reprises, & faire bien du bruit. (Cette femme criaille toujours, elle criaille sans cesse après ses domestiques. Si vous ne le contentez, il sera toujours à votre porte à criailler. Il ne fait que criailler.) Il n'est que du style familier, ainsi que les deux mots suivans.

CRIAILLERIE. s. f. Crierie qui recommence souvent. (Que je suis las de toutes vos criailleries! Que cette criaillerie est importune!

CRIAILLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui criaille. (Grand criailleur. C'est un criailleur, une criailleuse.)

CRIANT, ANTE. adj. Qui excite à se plaindre hautement, à crier. (Une injustice criante.)

CRIARD, ARDE. adj. Qui crie, qui se plaint, qui gronde souvent pour peu de sujet. (C'est un grand criard. Vous êtes une criarde. Il est criard de son naturel. Il est d'une humeur criarde.)

On appelle *Dettes criardes*, ce qui est dû à divers créanciers, pour fournitures, &c.

On appelle *Oiseaux criards*, Ceux qui crient souvent. (Les oiseaux niais sont criards. Le geai & la corneille sont des oiseaux criards.)

Criarde, se dit substantivement d'une grosse toile gommée, qui ne se frotte point sans faire du bruit.

CRIBLE. s. m. Instrument fait pour l'ordinaire d'une peau attachée au dedans d'un cercle, & percée de plusieurs petits trous, pour séparer le bon grain d'avec le mauvais, & d'avec les ordures. (Grand crible. Petit crible.)

On dit proverbialement De quelque chose de percé en quantité d'endroits, & même d'un homme qui a plusieurs blessures dans le corps, qu' (Il est percé comme un crible.)

CRIBLER. v. a. Nettoyer le blé avec le crible. (Voilà du blé bien net, il n'est pas nécessaire de le cribler.)

Criblé, ée. participe.

On dit figurément d'Un homme qui est couvert de blessures, qu' (Il est criblé de coups.)

CRIBLEUR. s. m. Celui qui crible.

CRIBLEUX. adj. Terme d'Anatomie.

On appelle *Os cribleux*, Un petit os qui est au haut du nez, & qui est percé comme un crible, pour laisser passer plusieurs petites fibres.

CRIBLURE. s. f. Le mauvais grain & les ordures qui sont séparées du bon grain par le crible. (On donne les criblures aux volailles.)

CRIBRATION. s. f. Terme de Chimie. Séparation qui se fait des parties les plus déliées des médicamens, tant secs, qu'humides, ou oléagineux, d'avec celles qui sont les plus grossières.

CRIC. s. m. (On ne prononce point le C final.) Espèce de machine à roue de fer avec une manivelle, propre à lever de terre quelque fardeau, & dont on se sert ordinairement pour soulever le train d'un carrosse.

CRIC-CRAC. (On fait sentir le C à la fin de chaque syllabe.) Mot qu'on dit pour exprimer le bruit que fait une chose qu'on déchire, qu'on casse.

CRICOÏDE. adj. Terme d'Anatomie. Il se dit du cartilage qui environne le Larynx.

CRIÉE. s. f. Proclamation en Justice pour vendre des biens. (Mettre une terre, une maison en criée. Il s'est opposé aux criées.)

CRIER. v. n. Jeter un ou plusieurs cris. (Ne faites pas crier cet enfant. Laissez-le crier. Il crie de toute sa force. Il crioit si fort, que....)

On dit familièrement, (Il crioit comme un perdu, comme un fou, comme un enragé. Il crie à pleine tête. Il crie comme si on l'écorchoit.)

On dit proverbialement, (Il crie comme un aveugle qui a perdu son bâton. Crier les hauts cris. Crier à tue tête.)

On dit familièrement, *Plumer la poule sans crier, sans la faire crier*, pour dire, Exiger des choses qui ne sont pas dues, d'une manière adroite, sans bruit & sans éclat.

On dit, que *Les boyaux crient à quelqu'un*, quand il s'y fait du bruit.

Il se dit figurément d'Une chose dure, qui se frottant rudement contre d'autres, rend un son aigre. (Cette porte crie. L'essieu de cette charrette crie. Les roues crient.)

Crier, signifie aussi, Prononcer quelques paroles d'un ton de voix élevé. (Il ne sauroit disputer sans crier. Pensez-vous l'emporter sur moi à force de crier? C'est à qui criera le plus haut.)

On dit, (Crier aux armes. Crier tue, tue. Crier à l'aide, au secours. Crier au meurtre. Crier au voleur. Crier au feu. Crier miséricorde. Crier merci.)

Crier, signifie aussi, Se plaindre hautement, avec aigreur. (Le peuple crie. Tout le monde crie de cela, contre cela, crie contre un tel. Vous ferez crier toute la Province. Il est allé crier à ses Juges. Criez, faites grand bruit.)

On dit proverbialement d'Un homme qui fait du bruit, & qui se plaint du mal qu'il n'a pas encore reçu, qu' (Il ressemble les anguilles de Melun, il crie avant qu'on l'écorche.)

Crier, Blâmer publiquement. (Les Prédicateurs dans les Chaires, crient contre le vice. Il crie par-tout contre moi.)

On dit figurément, que *Le sang du Juste crie vengeance*, pour dire, qu'Il demande vengeance. On dit en ce même sens, (Telle injustice crie vengeance. Cela crie vengeance.)

Il signifie quelquefois Gronder, réprimander quelqu'un en élevant sa voix. (Sa femme criera tantôt comme il faut. Laissez-la crier. Elle a bien crié après lui. Il ne fait que crier.)

Crier, signifie aussi, Faire un certain cri, soit pour rallier dans un combat, soit pour témoigner sa joie dans quelques autres occasions. (Les François crioient Mont-joie. On crie par toutes les rues, Vive le Roi. On crie, *Vivat*. Crier, Le Roi boit.) Autrefois dans les réjouissances publiques, on crioit *Noël*.

On dit proverbialement, *On a tant crié Noël, qu'il est venu*, pour dire, qu'On a

tant demandé & desiré une chose, qu'elle est arrivée.

CRIER, signifie aussi, Proclamer par autorité de Justice. (On a crié à son de trompe qu'on n'eût plus à porter d'armes à feu, &c. Il fut crié de par le Roi que....)

Il signifie aussi, Proclamer en public, soit pour vendre, soit pour retrouver quelque chose; & en ce sens il est actif. (On a crié du vin à cinq sous. Cet enfant est perdu, ce sac où étoient les papiers de mon procès a été perdu, il faut le faire crier. L'Huissier a déjà crié ce lit, ces chaises. Faites crier ce paquet de livres, ce paquet de linge.)

Il se dit de ceux qui vont vendre quelque chose par les rues. (Crier de la salade. Crier des pommes, des prunes, &c. Crier de vieux passemens. Crier des petits pâtés.)

On dit, *Crier à son de trompe, crier à ban, crier à trois briefs jours*, pour Citer des criminels, & leur ordonner de comparoître devant les Juges dans le temps marqué.

On dit en Normandie, *Crier haro sur quelqu'un*, ou *sur quelque chose*, pour dire, Le saisir, ou l'arrêter en disant le mot de *haro*.

On dit figurément & familièrement, *Crier haro sur quelqu'un*, pour dire, Le poursuivre avec injures, faire rumeur contre lui.

On dit en termes de Chasse, que *Les chiens crient*, pour dire, qu'ils aboient en suivant la bête.

CRIÉ, ÉE. participe.

CRIERIE. s. f. Le bruit qu'on fait en criant, soit que l'on conteste, où que l'on réprimande, soit que l'on se plaigne à haute voix. (Crierie importune. Sa crierie me rompit la tête. Faites cesser cette crierie. Que gagnez-vous avec toutes vos crieries? Il est familier.

CRIEUR, EUSE. s. Celui, celle qui crie, qui fait du bruit. (Quel crieur est-ce là? Faites taire ce crieur, cette crieuse. C'est un crieur perpétuel.)

Il signifie encore Certains Officiers qui alloient autrefois crier par la Ville, pour avertir qu'il y avoit quelque chose à vendre, que l'on avoit perdu quelque chose, ou que l'on eût à prier Dieu pour quelqu'un, & à se trouver à ses funérailles; & on les appeloit *Jurés Crieurs de corps & de vins*. Leurs principales fonctions sont présentement d'inviter aux funérailles, & d'avoir soin de la tenture & de la plupart des cérémonies. (Au Service des Princes, les Jurés-Crieurs vont faire la semonce avec leurs habits de cérémonie & leurs clochettes.)

On appelle aussi *Jurés Crieurs*, Certains Officiers qui publient des Édits, &c. au son des trompettes.

CRIEUR, se dit aussi De ces gens qui vont crier du fruit, de vieux chapeaux, &c. (Un crieur de moutarde. Une crieuse de vieux chapeaux.)

CRIME. s. m. Action méchante & punissable par les lois. (Crime capital. Grand crime. Crime atroce, détestable. Crime énorme. Crime inoui, noir, irrémissible. Commettre, faire un crime. Punir un crime. Pardonner un crime. Abolir un crime. L'abolition d'un crime. La peine, la punition d'un crime. Accuser d'un crime. Convaincre d'un crime. Supposer un crime. Imputer un crime. Imputer à crime. Se purger d'un crime. Il fut condamné pour crime de.... pour ses crimes. Il est diffamé par ses crimes. C'est un homme noirci de crimes, tout couvert de crimes, prévenu de crimes, chargé de crimes, endurci dans le crime, vieilli dans le crime. Atteint & convaincu de crimes de.... Ce crime fut éteint & aboli par les Lettres du Prince, par prescription. Ce crime a été couvert par l'amnistie. On l'a absous d'un tel crime. Ce crime demeurera-t-il impuni? Crime de Lèse-Majesté. Crime d'État. Crime de péculat, d'adultère, de rapt. Crime de magie. Crime de sortilége. Crime d'hérésie. Crime de faux. Crime de fausse monnoie, &c.)

On dit, *Faire un crime à quelqu'un de quelque chose*, pour dire, Imputer à crime.

On dit, pour excuser ou diminuer quelque faute, que (Ce n'est pas un grand crime. Quoi! est-ce un crime?)

Dans la conversation ordinaire, on se sert du mot de *Crime*, pour exagérer les fautes légères. (C'est un crime que d'avoir laissé perdre ses manuscrits, que d'avoir abattu de si beaux arbres.)

Il signifie aussi Péché mortel. (C'est un crime devant Dieu, que de.... Notre-Seigneur JESUS-CHRIST a porté la peine de nos crimes. Ce pécheur fait pénitence de ses crimes. C'est un homme qui vit dans le crime, dans l'habitude du crime.)

CRIMINALISER. v. a. Rendre criminel. Il ne se dit qu'en termes de Pratique, lorsque d'un procès civil on en fait un criminel. (Criminaliser une affaire.)

CRIMINALISÉ, ÉE participe.

CRIMINALISTE. s. m. Auteur qui a écrit sur les matières criminelles. Il se dit aussi d'Un homme qui en est instruit.)

CRIMINEL, ELLE. adj. Coupable de quelque crime, qui a fait un crime. (Homme criminel. Femme criminelle. Il est criminel. Il est fort criminel. Il seroit criminel devant Dieu & devant les hommes. Il est criminel de Lèse-Majesté. Ce seroit être criminel d'État. Tous ceux qui sont accusés ne sont pas criminels. Se rendre criminel.)

Il signifie quelquefois Condamnable, contraire aux lois divines & humaines. (Action, pensée criminelle. Desirs criminels. Attachement criminel Passion criminelle.)

CRIMINEL, se dit aussi De tout ce qui regarde la procédure qu'on fait contre ceux qui sont accusés de crime. (Procès criminel. Juge criminel. Lieutenant Criminel. Matière criminelle. Affaire criminelle. Intenter une action criminelle. Tournelle Criminelle. Code Criminel.)

CRIMINEL, se prend aussi substantivement. (Un grand criminel. Un insigne criminel. Illustre criminel. Juger, condamner, punir un criminel.)

Il se dit aussi De quiconque est prévenu de quelque crime. (La prison, les cachots où l'on met les criminels. Visiter les criminels. Interroger un criminel.)

Il est aussi quelquefois substantif en parlant de matière criminelle, ou de procédure criminelle. (Tirer une affaire au criminel. Il n'est pas tant en peine pour le criminel que pour le civil.)

En ce sens on dit prov. & figur. qu'*Un homme prend quelque chose au criminel*, pour dire, qu'Il s'en tient offensé. Et qu'*Il va d'abord au criminel*, pour dire, qu'il juge malignement de quelque chose sur la moindre apparence.

CRIMINELLEMENT. adv. D'une manière criminelle. (Regarder criminellement une femme. Aimer criminellement.)

On dit *Poursuivre quelqu'un criminellement*, pour dire, Le poursuivre en Justice, par procédure criminelle.

On dit encore, *Expliquer criminellement quelque chose*, *en juger criminellement*, pour dire, L'expliquer, l'interpréter en mauvaise part.

CRIN. s. m. Poil long & rude qui vient au cou & à la queue des chevaux & de quelques autres animaux. (Crin long, noir, blanc. Le crin du cou du cheval. Le crin de la queue. Tresser le crin, faire le crin, peigner le crin d'un cheval. Ce cheval a le crin beau, les crins pendans. Se tenir, s'attacher aux crins d'un cheval. Les crins d'un lion. Faire bouillir du crin pour l'employer. Sommier de crin. Matelas de crin. Garnir un matelas de crin. Cordon de crin. Bouton de crin.)

On dit, *Prendre au crin*, ou *aux crins*, pour dire, Prendre quelqu'un aux cheveux. *Se prendre au crin*, Se dit De deux hommes qui se prennent aux cheveux. (Je vis l'heure qu'ils s'alloient prendre au crin. Ils se sont pris aux crins, & se sont long-temps battus.) Il est familier.

CRIN. Nom qu'on donne dans les mines à une interruption de la mine ou du fillon, causée par l'approche d'un banc de pierre.

CRINIÈRE. s. f. Tout le crin qui est sur le cou d'un lion. (La crinière d'un lion. Le lion rugissoit & secouoit sa crinière. Il avoit la crinière toute hérissée. Longue, épaisse crinière.)

Il se dit figur. & par mépris d'Une vilaine chevelure, d'une vilaine perruque. (Grande crinière. Vilaine crinière.)

CRINON. s. m. Petit ver fin comme un cheveu, qui s'engendre sous la peau.

CRIQUET. s. m. Petit cheval foible & de vil prix. (Un petit criquet. Il étoit monté sur un criquet. Ce n'est qu'un criquet.)

CRISE. s. f. Effort que fait la nature dans les maladies, qui est d'ordinaire marqué par une sueur, ou par quelque autre symptôme, & qui donne à juger de l'événement d'une maladie. (Bonne crise. Mauvaise crise. Crise imparfaite. Jour de crise. Attendre la crise.)

On dit figurément, qu'*Une affaire est dans sa crise*, pour dire, qu'Elle est sur le point d'être décidée de manière ou d'autre.

CRISPATION. s. f. Resserrement qui arrive aux parties extérieures des choses qui se replient sur elles-mêmes par l'approche du feu.

Il se dit encore en Médecine, d'Un effet à peu près pareil qui arrive dans les entrailles, dans les nerfs, &c.

CRISTAL. s. m. Pierre transparente, & dont les parties sont d'une figure régulière & déterminée, telle que la pyramide hexagonale. (Le cristal de roche est blanc & transparent comme de l'eau. Il y a des cristaux de différentes couleurs. Tailler du cristal, des morceaux de cristal. Chandelier de cristal. Il a quantité de beaux cristaux.)

Il se prend aussi pour Une espèce de verre qui est net & clair comme le vrai cristal. (Cristal de Venise, de Bohême. Des verres de cristal. Ce lustre n'est pas de cristal de roche, il n'est que de cristal fondu ou factice.)

On dit poétiquem. (Le cristal des eaux, le cristal des fontaines.)

Cristal, en termes de Chimie, se dit De certaines matières congelées en forme de Cristal. Cristal de tartre. Cristal minéral.)

CRISTALLIN, INE. adj. Qui est clair & transparent comme du cristal. Il ne se dit guère que des eaux. *Des eaux cristallines*, pour dire, Des eaux extrêmement claires & pures.

On appelle *Cristallin*, ou *Humeur cristalline*, L'une des trois humeurs de l'œil.

Cristallin, se dit aussi Des cieux de cristal que quelques Philosophes avoient imaginés; & en ce sens il se dit quelquefois substantivement. (Le premier cristallin, le second cristallin.)

CRISTALLISATION. s. f. Opération par laquelle les parties d'un sel ou d'une pierre, qui étoient dissoutes dans un liquide, se rapprochent pour former un corps solide d'une figure régulière & déterminée. (Cristallisation naturelle. Cristallisation artificielle.)

Dans l'Histoire Naturelle, on appelle *Cristallisation*, Des amas de pierre d'une forme régulière & constante.

CRISTALLISER. v. a. Congeler en manière de cristal. (Cristallisez ce suc, cette eau.)

On dit aussi, *Faire cristalliser un sel*, & en ce sens il est neutre.

Il se met plus souvent au réciproque. (L'eau qui passe par ces sortes de terres, de rochers, se cristallise. Les sels se cristallisent.)

Cristallisé, ée. participe.

CRITIQUABLE. adj. de t. g. Qui peut être critiqué. (Les meilleurs ouvrages sont critiquables.)

CRITIQUE. adj. de t. g. Il se dit du jour où il arrive ordinairement quelque crise. (Jour critique. Le septième & le neuvième sont des jours critiques.)

Il se dit aussi d'Un discours, d'une dissertation, où l'on examine avec soin un ouvrage d'esprit pour en porter son jugement. (Discours critique. Dissertation critique.)

On le dit aussi d'Une disposition à censurer trop légérement. (Esprit critique. Humeur critique.)

Critique, est aussi subst. masculin, & sign. Celui qui examine des ouvrages d'esprit, pour en porter son jugement, les expliquer, les éclaircir, &c. (Bon critique. Méchant critique. C'est un critique fort judicieux.)

Il signifie encore Censeur, celui qui trouve à redire à tout. (C'est un critique fâcheux. C'est un vrai critique. Il n'y a que des critiques qui puissent y trouver à redire. Il faut être bien critique, pour que....)

Critique. s. f. L'art, la faculté de juger d'un ouvrage d'esprit. Il est habile dans la critique. Il est savant dans la critique. C'est un homme qui a la critique bonne, la critique sûre. Exercer sa critique sur un ouvrage. Soumettre quelque chose à la critique de quelqu'un.)

Il signifie encore Une dissertation faite pour examiner un ouvrage d'esprit. (Il a fait une critique sur un tel ouvrage. Il a fait la critique d'un tel Poëme. Sa critique a été imprimée.

Il se prend quelquefois en mauvaise part, & signifie une censure maligne de la conduite d'autrui, de quelque chose, ou de quelque ouvrage d'esprit. (Rien n'échappe à sa critique. Au lieu de louer cet ouvrage, il en fait une critique amère.)

CRITIQUER. v. a. Censurer quelque chose, y trouver à redire. (Critiquer un ouvrage. Vous critiquez ce vers-là mal-à-propos. Il critique les actions, la conduite de tout le monde. C'est un homme qui critique sur tout. Critiquer un tableau. Critiquer un bâtiment.)

Critiqué, ée. participe.

CRO

CROASSEMENT. s. m. Le cri des corbeaux. (Le croassement des corbeaux est désagréable.)

CROASSER. v. n. Il se dit du cri des corbeaux. (Les corbeaux croassent.)

Il se dit aussi figurém. (C'est un méchant Poëte qui ne fait que croasser.)

CROC. s. m. (Le C final ne se prononce point.) Instrument de fer ou de bois, &c. à une ou plusieurs pointes courbées, dont on se sert pour y pendre ou pour y attacher quelque chose. (Croc de fer. Croc de bois. Grand croc. Croc de cuisine. Pendre de la viande au croc.)

On dit figurément & proverbialement, *Mettre les armes au croc, pendre son épée au croc*, pour dire, Quitter le métier de la guerre.

On dit aussi figur. qu'*Un procès est au croc*, qu'*On l'a pendu au croc*, pour dire, qu'On ne le poursuit plus, qu'on a suspendu les procédures.

Croc, est aussi Une longue perche, au bout de laquelle il y a une pointe de fer avec un crochet. (Croc de batelier. Tirer avec un croc.)

On appelle *Crocs*, De grandes moustaches recourbées en forme de crochet.

On appelle à Paris & en quelques autres Villes, *Les crocs de la Ville*, De grands crocs dont on se sert pour arrêter le cours du feu, en abattant les endroits où il a pris.

On appelle *Arquebuse à croc*, Une sorte d'arquebuse, dont le canon est fort gros, & qu'on arrête en l'accrochant, afin qu'elle ne repousse point celui qui tire.

Croc, se dit aussi De certaines dents de quelques animaux. Ce mâtin a de grands crocs. Les crocs d'un cheval.)

Et il se dit figur. Des suppôts de mauvais lieux & de jeux défendus. Il est du discours libre.

Croc-en-jambe. s. m. Tour de lutte, pour faire manquer le pied à celui avec qui on est aux prises, & pour le faire tomber. (Voilà un croc-en-jambe bien subtil. Il lui a donné le croc-en-jambe.)

Il sign. figur. & famil. L'adresse avec laquelle on supplante quelqu'un, & on le fait déchoir de sa place, ou des prétentions qu'il avoit. (Il étoit bien auprès du Prince, mais un tel lui a donné le croc-en-jambe. Il n'a pas si bien établi sa fortune, qu'il n'ait à craindre quelque croc-en-jambe. Voilà un vilain croc-en-jambe.)

Croc. (Le C final se prononce fortement.) Mot du style familier, servant à exprimer le bruit que les choses sèches & dures font sous la dent quand on les mange. (Cela fait croc sous la dent.)

CROCHE. adj. de t. g Qui est courbé & tortu. (Il a la jambe croche, la main croche.)

On appelle *Croche*, Certaine note de Musique qui est crochue par un bout. (Croche. Double croche. La croche vaut la moitié d'une noire.)

CROCHET. s. m. Petit croc. (Crochet de fer. Grand crochet. Un crochet à pendre de la viande. Crochet bien garni. Crochet de Serrurier, pour ouvrir une porte quand on en a perdu la clef. Un crochet à pendre une montre. Un crochet d'acier. Un crochet d'or. Un crochet de diamans.)

On dit figur. & prov. *Aller aux mûres sans crochet*, pour dire, Entreprendre quelque chose, sans avoir tout ce qu'il faut pour l'exécuter.

Crochet. Instrument de Chirurgie. Il y en a de deux sortes; l'un pour tirer la tête du fœtus restée dans la matrice; l'autre pour extraire les pierres dans l'opération de la taille.

Crochet, signifie encore Un instrument à peser, qu'on nomme autrement (Un peson, une Romaine. Il a pesé cela avec le crochet.)

Il se dit aussi De certaines dents aiguës & perçantes de quelques animaux, spécialement des chiens & des chevaux. (Les crochets commencent à pousser à ce cheval, à ce chien.)

On appelle *Crochets*, au pluriel, Ce que les porte-faix s'attachent sur le dos avec des bretelles, pour porter plus aisément leurs fardeaux. (Porter les crochets.)

On appelle *Crochets*, en termes d'Imprimerie, Des figures courbes, pour marquer une parenthèse.

On appelle aussi *Crochets*, Certaines figures recourbées, qui servent à lier ensemble deux ou plusieurs articles.

Dans la coiffure des femmes, on appelle *Crochet*, De petites boucles de cheveux, ou naturels ou postiches, qu'elles mettent sur le front auprès des tempes. (Vos crochets sont défrisés.)

On dit prov. & figur. *Être sur ses crochets, être sur les crochets de quelqu'un*, pour dire, Vivre à ses dépens, vivre aux dépens de quelqu'un.

CROCHETER. v. a. Ouvrir une porte, un coffre, &c. avec un crochet, en intention de voler, ou à quelque autre mauvais dessein. (Il a crocheté une porte. Je le surpris qu'il crochetoit mon coffre.)

Crocheté, ée. participe.

CROCHETEUR. s. m. Porte-faix, qui porte des crochets. (Charger, décharger un crocheteur. La charge d'un crocheteur. Fort comme un crocheteur. Des injures de crocheteur.)

On appelle familièr. *Santé de crocheteur*, Une santé forte & robuste.

Crocheteur, se dit aussi De celui qui crochète; mais en ce sens il ne s'emploie qu'avec une addition, comme (Crocheteur de serrure. Crocheteur de portes.)

CROCHU, UE. adj. Croche. (Cela est crochu, tout crochu. Doigts crochus. Mains crochues.)

On dit figur. & prov. qu'*Un homme a les mains crochues*, pour dire, qu'il est fort sujet à dérober.

CROCODILE. s. m. Espèce d'animal amphibie à quatre pieds, de la figure d'un lézard, mais sans comparaison plus grand, couvert d'écailles. (Il y a des crocodiles dans le Nil, dans le Gange, & dans plusieurs autres fleuves. Grand crocodile. La peau d'un crocodile. Des œufs de crocodile.)

On appelle *Larmes de crocodile*, Les larmes par lesquelles on veut émouvoir quelqu'un pour le tromper. (Ne vous laissez pas toucher aux larmes de cette femme, ce sont des larmes de crocodile.)

CROCUS. *Voyez* Safran.

CROIRE. v. a. *Je crois, tu crois, il croit. Nous croyons, vous croyez, ils croient. Je croyois. Nous croyons, vous croyez, ils croyoient. Croi*, ou *crois. Que je croie. Que nous croyons. Que je crusse, que tu crusses, qu'il crût. Que nous crussions, qu'ils crussent.* Estimer une chose véritable, la tenir pour vraie. (Croire légérement. Croire sans preuve. Croire facilement. Croire certainement, fermement. J'ai de la peine à croire cela. Je le crois bien. Je n'en crois rien. Il croit cette relation, ce conte, &c. Il croit cela comme l'Évangile, comme article de foi. Ne croyez rien de tout ce qu'il vous dit. C'est un homme défiant, il ne croit que ce qu'il voit. Il ne faut pas être si facile à croire. Qui l'auroit jamais cru? Vous ne sauriez croire combien.... Cela est aisé à croire. Je le crois bonnement. Vous en croirez ce qu'il vous plaira.)

On dit d'Une personne qui en aime extrêmement une autre, qu'*Elle ne la croit pas où elle la voit.*

Il sign. encore, Estimer, penser, présumer, avoir opinion que... (Je crois cela bon. Je ne crois pas cela de lui. Je l'avois toujours cru sage. Le croyez-vous homme d'honneur?)

Il sign. encore, Ajouter foi à quelqu'un. (Croyez-vous cet homme-là? Il en faut croire les Auteurs. Je vous crois. C'est un menteur avéré, on ne le croit plus. Je vous en croirai sur votre parole. Croyez-moi, ne faites point cela. Il ne croit point les Médecins. J'en croirai des Arbitres, des Avocats. Il n'en sera pas cru.)

On dit prov. *Croire conseil*, pour dire, Suivre conseil. (Il est bon de croire conseil.)

Croire, sign. encore avec un autre régime, Ajouter foi à quelqu'un, suivre son conseil, son avis. (Croire aux Astrologues, aux Médecins. Croire au rapport, au témoignage de quelqu'un.)

Croire. v. n. Avoir la foi, & recevoir avec soumission d'esprit tout ce que l'Église enseigne. (À la première prédication des Apôtres, les Juifs crurent. Cet impie ne croit point.)

On dit, (Croire en Dieu, en J. C. Croire au Saint-Esprit.)

Il est aussi actif. (Croire les mystères, les articles du Symbole. Les Chrétiens croient tout ce que l'Église enseigne. Croire l'Évangile. Croire l'Église Catholique, la communion des Saints, &c.)

Cru, ue. participe.

CROISADE. s. f. Ligue faite contre les Infidelles & les Hérétiques, ainsi nommée, parce que ceux qui s'y engageoient portoient une croix sur leur habit. (Prêcher la Croisade. Publier la Croisade. À la première Croisade. La Croisade contre les Albigeois, contre les Maures, &c. Il étoit Chef de la Croisade, Légat de la Croisade.)

CROISÉE. s. f. Fenêtre, ouverture que l'on laisse dans le mur d'un bâtiment, pour donner du jour au dedans. (Faire une croisée. Il y a tant de croisées dans ce bâtiment. Tant de croisées de face. Les croisées y sont bien pratiquées, bien ouvertes. Grande croisée. Demi-croisée.)

Il se prend aussi pour la menuiserie garnie de verre, qui sert à fermer cette ouverture. (Placer une croisée. Peindre une croisée.)

CROISER. v. a. Mettre, disposer quelque chose en forme de croix. (Croiser les bras. Croiser les jambes. Ces deux bataillons avoient croisé les piques.)

Il signifie aussi Traverser. (Un lièvre qui croise le chemin. Je le vis devant moi qui croisoit le chemin.)

On dit des navires armés en guerre, qu'*Ils croisent*, ou *qu'ils croisent sur telles côtes, sur telles mers*, pour dire, Que sur ces mers, ou près des côtes, ils vont & viennent pour découvrir les vaisseaux ennemis, & leur donner la chasse. (Il y a des vaisseaux qui croisent dans la Manche, qui croisent depuis un tel endroit jusqu'à un tel endroit.)

On dit aussi, que *Deux chemins, deux lignes se croisent*, pour dire, que Deux chemins, deux lignes se coupent, se traversent.

On dit figur. *Croiser quelqu'un*, pour dire, Le traverser dans ses desseins. Et que *Deux personnes se croisent dans leurs prétentions*, pour dire, qu'Ils se traversent. Il se dit de deux personnes égales, de deux concurrens.

Croiser, signifie aussi, Rayer en passant la plume sur quelque écriture. (Il m'a croisé trois ou quatre articles tout de suite. Il lui a croisé telle chose dans les parties de son compte.)

On dit, *Croiser une déclaration de dépens taxés*, pour dire, Marquer d'une croix les articles dont on se plaint, & dont on est appelant. (Il a croisé cette déclaration de dépens sous trois croix.)

Il signifie aussi, Mettre une croix à un Arrêt du Conseil, pour en suspendre la délivrance. (Quoique cet Arrêt eût été donné en pleine assemblée, on n'a pas laissé de le croiser. Le Greffier n'a point voulu délivrer mon Arrêt, parce qu'il étoit croisé.

Croiser, est quelquefois neutre, & se dit Des robes, des habits, des rabats, &c. dont les côtés passent l'un sur l'autre. (Cette camisole ne croise pas assez par devant. Votre rabat croise trop.)

Se croiser. v. récipr. S'engager par un vœu solennel dans une Croisade, & pour marque de ce vœu, porter une croix sur ses habits. (La plupart des Princes se croisèrent, lorsque saint Louis se croisa. Ceux qui se croisèrent contre les Albigeois.)

Croisé, ée. participe.

Il se dit aussi Des étoffes. *Étoffe croisée, serge croisée*, pour dire, Une étoffe, une serge, dont les fils sont bien entrelacés ensemble & bien serrés.

On dit famil. *Demeurer, se tenir, avoir les bras croisés*, pour dire, Demeurer oisif, ne se point remuer. (Tout le monde travaille, il n'y a que vous qui avez les bras croisés, qui vous tenez, qui demeurez les bras croisés. Toute l'Europe est en armes, & ce Prince demeure les bras croisés.)

On appelle *Les Croisés*, Ceux qui ont pris autrefois la croix pour la guerre sainte. En ce sens il est substantif.

CROISETTE. s. f. Plante ainsi nommée, parce que ses feuilles sont disposées le long des tiges en forme de croix. Elle est de peu d'usage en Médecine.

CROISIÈRE. s. f. Certaine étendue de mer dans laquelle les vaisseaux croisent. (Il y avoit six vaisseaux dans la croisière, depuis Malte jusqu'à Alger. Les croisières de Malte, d'Angleterre. Bonnes croisières.)

CROISILLON. s. m. La traverse d'une croix, d'une croisée. (La Croix de Lorraine a deux croisillons. Cette croisée a deux croisillons, trois croisillons.)

CROISSANCE. s. f. Augmentation en grandeur. (Âge de croissance. Ce jeune garçon n'a pas encore pris sa croissance. Cet arbre n'a pas encore toute sa croissance.)

CROISSANT. s. m. La figure de la nouvelle Lune jusqu'à son premier quartier. (Le croissant de la Lune. La Lune est dans son croissant. Les cornes du croissant.)

On dit figur. & poëtiquement, *l'Empire du Croissant*, pour dire, L'Empire du Turc. (Abattre le croissant. Arborer la Croix à la place du croissant.)

Croissant, signifie aussi Certain instrument de fer qui est fait en forme de croissant, & dont les Jardiniers se servent pour tondre les palissades.

On appelle aussi *Croissant*, Une branche de fer recourbée, qu'on scelle dans les jambages des cheminées, pour y mettre les pelles à feu, les pincettes, &c.

On donne aussi le même nom aux branches recourbées de fer ou de cuivre, dont on se sert pour arrêter les portières & les rideaux de fenêtre.

CROISURE. subst. f. Tissure d'une étoffe croisée.

CROÎTRE. v. n. Devenir plus grand. (Croître bien vîte. Croître en peu de temps, à vue d'œil, insensiblement. Croître à certaine hauteur. Se laisser croître la barbe, les cheveux. Les herbes, les arbres croissent. Cette pluie a bien fait croître les blés. Les animaux croissent jusqu'à certain âge.)

On dit proverb. & par plaisanterie, Des enfans qui croissent beaucoup, (Mauvaise herbe croît toujours.)

On dit proverbialement d'Une jeune personne qui devient tous les jours plus belle, qu' (Elle ne fait que croître & embellir.)

On dit encore figur. & prov. De plusieurs choses qui vont en augmentant, qu'(Elles ne font que croître & embellir.)

On l'applique aussi quelquefois en plaisantant à plusieurs choses mauvaises. (Il se débauche tous les jours de plus en plus, cela ne fait que croître & embellir.)

Croître, signifie aussi, Augmenter de quelque façon que ce soit. (La rivière est crue, a cru. Les pluies, les neiges l'ont fait croître. La Lune commence à croître. Les jours croissent. Sa fièvre croît tous les jours. Cette dartre, cette érysipèle croît. Ce mal croîtra, ira toujours en croissant, si on n'y prend garde. Les marées croissent dans l'Équinoxe. Sa faveur croît tous les jours. Croître en vertu & en sagesse. Elle croît tous les jours en beauté. Le bruit croît. La sédition croissoit. Ce parti, cette faction croît.)

Il signifie encore Multiplier. (Le genre humain crut si fort en peu de temps. Sa famille est bien crue, a bien cru, il a six enfans. Son armée, ses troupes croissent d'heure en heure. Ses biens croissent.)

Il se dit aussi Des herbes, des plantes, des fruits, &c. & alors il signifie, Venir & être produit. (Il croît de bon blé sur cette terre. Il croît du lin en ce pays-là. Il n'y croît ni blé ni vin. Ce pays est bon, il y croît tout ce qu'il faut pour la vie, toutes sortes de plantes y croissent. Cette espèce d'herbe croît dans les plaines, dans les marais, &c.

Cru, ue. participe.

CROIX. s. f. Espèce de gibet où l'on attachoit autrefois les criminels pour les faire mourir. (Le supplice de la croix. La croix étoit le supplice des voleurs, des esclaves, &c. La croix a été sanctifiée par la mort de J. C. L'Empereur Constantin défendit

qu'on punit les criminels par le supplice de la croix. J. C. est mort en croix pour le salut du genre humain. Il a souffert la mort de la croix. Le bras de la croix. Le pied de la croix. L'inscription de la croix. Quand J. C. étoit en croix, quand il fut élevé en croix, étendu sur la croix, attaché sur la croix, mis en croix, cloué sur la croix. L'arbre de la croix. N. S. étant étendu sur l'arbre de la croix. Saint Pierre souffrit le martyre de la croix.)

On dit, *Le mystère de la Croix*, *le sacrifice de la Croix*, pour signifier le mystère de notre Rédemption, par la mort que JESUS-CHRIST souffrit sur la croix.

On appelle *La vraie Croix*, *la Ste. Croix*, ou absolument *La Croix*, Le bois de la Croix où Notre-Seigneur fut attaché. (L'invention de la Croix. L'Exaltation de la Croix. Du bois de la vraie Croix. Adorer la vraie Croix.)

On dit, *Mettre ses injures*, *son ressentiment aux pieds de la Croix*, pour dire, Les oublier pour l'amour de JESUS-CHRIST crucifié.

CROIX, se dit aussi Des figures de bois, d'or, d'argent, d'étoffe, de broderie, &c. faites pour représenter la croix de J. C. (On porte la croix à la Procession. Le Curé y alla avec la croix & la bannière. Le bâton de la croix. Mettre une croix, élever une croix en quelque endroit. Croix d'or. Croix d'argent. Aller à l'adoration de la Croix. Croix dorée. Croix de diamans. Croix d'Évêque. Croix Archi-épiscopale. Croix pectorale. Mettre des croix sur les grands chemins, dans les carrefours. Arborer la croix. Planter la croix.)

On appelle *Croix du Saint Esprit*, *Croix de Malte*, *Croix de saint Louis*, *Croix de saint Lazare*, *Croix de saint Etienne*, De petites Croix d'or à huit pointes, que portent les Chevaliers de ces Ordres.

On appelle *Le Signe de la Croix*, Le signe que les Chrétiens font avec la main en forme de croix, en disant, Au nom du Père, & du Fils, & du Saint-Esprit. (Faire le signe de la croix en se levant, en se couchant, &c. Faire le signe de la croix sur le front, sur les lèvres. Quand je vis entrer cet homme-là, je fis un grand signe de croix.) Ce dernier ne se dit que pour marquer la surprise où l'on est, & la peur que l'on a. Il est du style familier.

Quand on voit arriver quelque chose à quoi on ne s'attendoit pas, on dit populairement, qu'(Il faut faire une croix à la cheminée.)

On dit, *Avoir les jambes en croix*, pour dire, Avoir les jambes l'une sur l'autre.

CROIX, signifie figurément, Une affliction que Dieu nous envoie. (Il faut que chacun porte sa croix en ce monde. C'est une grande croix qu'une mauvaise femme. Son fils est sa croix. Dieu lui a envoyé cette croix. Il a eu bien des croix en sa vie.)

On appelle *Croix de saint André*, ou *Croix de Bourgogne*, Une croix faite en forme de la lettre X.

On appelle aussi *Croix de saint André*, Deux pièces de bois jointes en forme de sautoir, sur lesquelles on roue les criminels.

On appelle aussi *Croix de saint Antoine*, Une Croix qui est faite en forme de T. *Croix de Lorraine*, Celle qui a deux traverses.

PRENDRE LA CROIX, se dit De ceux qui s'engageoient autrefois par un vœu solennel, d'aller faire la guerre aux infidelles ou aux Hérétiques, & qui pour marque de ce vœu, portoient une croix sur leurs habits. (Un nombre infini de Gentilshommes prirent la croix. Ceux à qui le zèle de la Religion avoit fait prendre la croix.)

On appelle *Croix*, Un des côtés d'une pièce de monnoie, parce que la croix est ordinairement imprimée dessus. Et dans ce sens on dit proverbialement, *N'avoir ni croix ni pile*, pour dire, N'avoir point d'argent.

Jouer à croix ou *pile*, Se dit lorsqu'on fait tourner une pièce de monnoie en l'air, qu'on en retient un des deux côtés.

On dit familièrement en parlant d'Une chose dont on ne se soucie guère, qu (On la jeteroit volontiers à croix ou pile, à croix ou à pile.)

CROIX DE PAR DIEU. s. f. L'a b c, ou Alphabet pour apprendre à lire. (Cet enfant sait déjà bien sa croix de par Dieu. Il est encore à la croix de par Dieu. Achetez-lui une croix de par Dieu.)

Il se prend figurément pour le commencement de quelque chose. (Nous renvoiet-on à la croix de par Dieu? Nous veut-on renvoyer à la croix de par Dieu?)

CROMORNE. subst. m. Tuyau des jeux de l'orgue à l'unisson de la trompette.

CRON. s. mas. Nom donné par les Naturalistes à un sable ou amas de petites coquilles qui se trouvent dans le sein de la terre.

CRONE. s. m. Terme de Marine. Machine qui sert dans les Ports de mer, pour charger & décharger les Navires.

CROQUANT. s. m. Un homme de néant, un misérable. (C'est un croquant. Ce n'est qu'un croquant, un pauvre croquant.) Il est familier.

On appelle *Croquans*, Certains paysans qui se révoltèrent en Guienne sous Henri IV. & sous Louis XIII. (La révolte des Croquans.)

CROQUANT, TE. adj. Qui croque sous la dent. (Biscuit croquant. Tourte croquante.) On dit aussi absolument, *Une croquante*, pour dire, Une tourte croquante.

BROQUE. s. f. On dit, *Manger quelque chose à la croque au sel*, pour dire, La manger sans autre assaisonnement que le sel.

Figurément & familièrem. on dit, qu'*Un homme en mangeroit un autre à la croque au sel*, pour dire, qu'il est beaucoup plus fort que lui.

CROQUER. v. n. Il se dit Des choses dures ou sèches qui font bruit sous la dent quand on les mange. (Du pain d'épice, du petit métier qui croque sous la dent. Ces morilles sont pleines de gravier, elles croquent sous les dents.)

CROQUER. v. a. Manger des choses qui font du bruit sous la dent. (Croquer du petit pain d'épice, du petit métier.)

Il s'étend aussi dans le style familier à toutes sortes de choses qu'on mange avidement. (Il croqua deux poulets & deux pigonneaux en moins de rien. Le loup croqua un agneau.)

CROQUER, en termes de Peinture, signifie, Dessiner ou peindre grossièrement & à la hâte, en sorte que le dessin ou le tableau ne soient pas finis. (Ce tableau, ce dessin n'est que croqué.)

Il se dit figurément Des ouvrages d'esprit qui ne sont pas encore achevés, & où l'on n'a pas mis la dernière main. (Il n'a fait que croquer ce Poëme.)

CROQUER LE MARMOT. *Voyez* MARMOT.

CROQUÉ, ÉE. participe.

CROQUET. subst. m. Sorte de pain d'épice mince & sec.

CROQUIGNOLE. s. f. Espèce de chiquenaude. (Donner des croquignoles.)

CROQUIS. subst. m. Terme de Peinture. Esquisse, première pensée d'un Peintre. (On reconnoît dans un simple croquis l'habile homme ou l'ignorant.)

CROSSE. s. f. Bâton Pastoral d'Évêque ou d'Abbé. (Crosse d'or. Crosse d'argent. Crosse de bois. Il officia avec la crosse & la mitre.)

Crosse d'arquebuse, ou *Crosse de mousquet*. Est dans une arquebuse ou dans un mousquet la partie courbe du fût qu'on appuie contre l'épaule en tirant. (Il l'a assommé de coups de crosse d'arquebuse. On lui donna le morion avec la crosse du mousquet.)

CROSSE, signifie aussi Certain bâton courbé par le bout, avec quoi les enfans ont accoutumé, durant le froid principalement, de pousser une balle, une pierre, &c.

CROSSÉ, ÉE. adj. Qui a droit de porter la crosse. (Un Abbé crossé & mitré.)

CROSSER. v. n. Pousser une balle, une pierre, &c. avec une crosse. (Cet enfant est allé crosser. Les petits garçons aiment fort à crosser.)

CROSSER, se dit aussi figur. & famil. pour dire, Traiter avec un grand mépris. (C'est un homme à crosser.)

CROSSÉ, ÉE. participe.

CROSSETTE. s. fém. Terme d'Agriculture. Branche de vigne, de figuier, &c. où on laisse un peu de bois de l'année précédente. (On emploie les crossettes pour faire des boutures.)

CROSSEUR. s. m. Qui crosse. (Le rempart est plein de crosseurs.)

CROTAPHITE. adj. Il se dit d'un muscle des tempes, qui sert au mouvement de la mâchoire inférieure.

CROTTE. s. f. Boue, mélange qui se fait ordinairement de la poussière & de l'eau de la pluie dans les rues & sur les chemins. (Aller, courir, trotter par les crottes. Les rues sont pleines de crottes. Il y a de la crotte, un pied de crotte sur votre habit. Il l'a traîné dans les crottes.)

On dit proverbialement, quand la gelée a séché les rues, que *les chiens ont mangé les crottes*.

CROTTE, se dit aussi De la fiente de certains animaux, comme brebis, chèvres, lapins, souris, &c. (Crottes de brebis. Crottes de chèvres, &c.)

CROTTER. v. a. Salir avec la crotte, faire jaillir de la crotte sur.... (Vous crotterez votre soutane, si vous la laissez traîner. N'entrez pas là avec vos bottes, vous crotterez toute la chambre, tous les meubles. Les chevaux d'amble se crottent plus que les autres. Il se crotte plus qu'un autre.)

CROTTÉ, ÉE. participe. On dit, (Crotté comme un barbet.)

On dit d'Un méchant Poëte, que (C'est un Poëte crotté.)

On dit, *Il fait bien de la crotte dans les rues*, pour dire, que Les rues sont bien sales.

CROTTIN. s. m. On appelle ainsi les excrémens des chevaux, des moutons, & de quelques autres animaux.

CROULANT, ANTE. adj. Qui croule. (Édifice croulant.)

CROULEMENT. s. m. Éboulement. (Le croulement d'un bastion, d'une terrasse.)

CROULER. v. n. Tomber en s'affaissant.

(La terre croula. Terre marécageuse qui croule sous les pieds. Ce bâtiment croule.)

CROULER, en termes de Marine, se dit activement, & signifie Rouler. *Crouler un bâtiment*, C'est le lancer.

Crouler la queue, se dit en termes de Chasse, d'un cerf qui fuit.

CROULIER, IÈRE. adj. Il se dit des terres dont le fond est mouvant. (Des terres croulières, des prés crouliers.)

CROUPADE. s. f. Terme de manége. Saut plus relevé que la courbette.

CROUPE. subs. f. La partie de derrière qui comprend les hanches & le haut des fesses de certains animaux, principalement des bêtes de monture, de charge. (Belle croupe. Ce cheval n'a point de croupe, n'a guère de croupe. Il a la croupe de mulet, c'est-à-dire, pointue & aiguë. Il est blessé sur la croupe. Il porte, il ne porte point en croupe. Ce Cavalier mit sa femme, avoit sa femme en croupe. Monter en croupe. Cheval chatouilleux sur la croupe.)

On dit figur. & familièrement, d'Un homme fort délicat, & qui se fâche aisément & sans sujet, qu' (Il est chatouilleux sur la croupe.)

On dit aussi, *Gagner la croupe du cheval de son ennemi*, pour dire, L'approcher par derrière.

CROUPE, se dit aussi Du sommet d'une montagne. (Ce château est situé sur la croupe de la montagne.)

CROUPIER. s. m. Celui qui est de part au jeu avec quelqu'un qui tient la carte ou le dé. (Il a gagné beaucoup au jeu, mais il n'en profite pas seul, il a bien des croupiers. C'est un bon croupier qu'un tel, il conseille bien. À la charge que les croupiers ne conseilleront point.)

On appelle aussi *Croupier*, à la Bassette, Celui qui assiste le banquier, & qui l'avertit des cartes qu'il passe.

On le dit aussi De ceux qui prêtent de l'argent aux gens d'affaires, & qui ont part au profit.

CROUPIÈRE. s. f. Morceau de cuir rembourré, que l'on passe sous la queue d'un cheval, d'un mulet, &c. & qui tient à la selle, au bât, au harnois. (Mettre une croupière à une selle. Mettre la croupière à un cheval. Serrer la croupière d'un cheval.)

On dit figurément & proverbialement, *Tailler des croupières à quelqu'un*, pour dire, Poursuivre vivement quelqu'un, lui donner bien des affaires. (Je lui taillerai bien des croupières.)

CROUPIÈRE, se dit en termes de Marine, d'Un câble qui arrête un vaisseau par son arrière. (Mouiller en croupière.)

CROUPION. s. m. L'extrémité du bas de l'échine de l'homme. (Se démettre le croupion.)

Il se dit plus proprement de cette partie où tient la plume de la queue d'un oiseau. (Le croupion d'un poulet-d'inde, d'un chapon.)

CROUPIR. v. n. Se dit Des choses liquides, qui demeurant trop long-temps sans être remuées ni agitées, viennent à se corrompre. (Les eaux qui croupissent deviennent puantes.)

Il se dit aussi Des enfans au maillot, & des personnes malades qu'on n'a pas soin de changer assez souvent de linges. (Cet enfant croupit dans son ordure, croupit dans ses langes. Il ne faut pas laisser croupir un malade dans la saleté.)

On dit figurément, *Croupir dans le vice, dans l'ordure, dans le péché, dans l'oisiveté*, pour dire, Y demeurer long-temps.

CROUPI, IE. participe.

CROUPISSANT, ANTE. adj. (Eaux croupissantes.)

CROUSTILLE. s. f. Petite croûte de pain. (Donnez-lui encore une croustille.)

CROUSTILLER. v. a. Manger de petites croûtes pour boire après le repas, & pour être plus long-temps à table. (Il se mit à croustiller.) Il est du style familier.

CROUSTILLEUSEMENT. adv. D'une manière bouffonne & plaisante. Il est populaire.

CROUSTILLEUX, EUSE. adj. Il n'est en usage qu'au figuré, pour dire, Plaisant, drôle. (Voilà qui est croustilleux. Cet homme est croustilleux.) Il est populaire.

CROÛTE. s. f. La partie extérieure du pain endurcie par la cuisson. (Croûte de pain. Croûte épaisse. Croûte dure. Croûte brûlée. Du pain où il y a bien de la croûte. Ce pain est tout en croûte, ce n'est que croûte. Vous mangez toute la croûte & vous laissez la mie.)

On dit proverbialement, *Ne manger que des croûtes*, pour dire, Faire mauvaise chère. (C'est un avare qui se plaint toutes choses, & qui ne mange que des croûtes pour épargner. C'est un homme qui n'est pas trop à son aise ; mais il aimeroit mieux ne manger que des croûtes toute sa vie, que de faire une bassesse.)

On appelle aussi *Croûte*, La pâte cuite qui renferme la viande d'un pâté, d'une tourte, &c. (Croûte d'un pâté. Croûte fine. Croûte bise. Croûte feuilletée. La croûte de dessus. Lever la croûte d'un pâté.)

On donne encore le nom de *Croûtes* absolument, à de gros morceaux de pain où il y a plus de croûte que de mie, & qu'on a fait mitonner long-temps avec du bouillon. (Servir des croûtes.)

On dit proverbialement, (Croûte de pâté vaut bien pain.)

CROÛTE, se dit aussi de tout ce qui s'attache & s'endurcit sur quelque chose. (On a mis de la mie de pain sur ce chapon pour y faire une croûte. Il s'est fait une croûte de tartre autour du muid. Lorsqu'on est long-temps sans remuer le blé, il s'y fait une croûte qui aide à le conserver. Quand la gale sèche, il s'y fait une croûte.)

On dit d'Un homme couvert de gale, que (Son corps n'est qu'une croûte.)

CROÛTELETTE. s. f. Il a la même signification que *Croustille*.

CROÛTON. s. m. Morceau de croûte de pain. (Donnez-moi un croûton.)

CROYABLE. adj. de t. g. Qui peut ou qui doit être cru. (Cela est croyable, cela n'est pas croyable. C'est un homme croyable. Vous êtes partie, vous n'êtes pas croyable. Il n'est pas croyable combien il y eut de gens tués à ce combat. Il n'est pas croyable que. . . . .)

CROYANCE. s. f. Ce qu'on croit, sentiment, opinion. (Cela arrivera contre la croyance de tout le monde. Cela passe toute croyance.)

Il signifie encore Ce qu'on croit dans une Religion. (La croyance des Chrétiens. La croyance des Juifs. Notre croyance est bonne & sainte. Les articles de notre croyance.)

CROYANT, ANTE. subs. Celui, celle qui croit ce que la Religion enseigne. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, (Abraham est appelé le père des Croyans.)

CRU

CRU. s. m. Terroir où quelque chose croît. Il n'a guère d'usage que dans ces phrases. (Du vin de mon cru, de son cru, de votre cru. Ce vin-là est d'un bon cru.) On le dit aussi du blé & de toutes les autres denrées. (Ces denrées sont de mon cru. Ce foin est de mon cru.)

On dit figur. & familièrement, *Cela est de votre cru*, pour dire, Cela vient de vous, vous avez inventé cela.

CRU, UE. adj. Qui n'est point cuit. (Viande crue. Chair crue. Pomme crue. Des fruits crus. Voilà qui est encore tout cru. Cela se mange à demi-cru.) On appelle *Cuir cru*, Celui qui n'est pas préparé.

On appelle aussi *Soie crue*, Celle qui n'est ni lavée ni teinte. Plusieurs disent, *Soie écrue*.

On dit en termes de Médecine, que *Les humeurs sont crues, les urines sont crues*, pour dire, qu'Elles ne sont pas suffisamment cuites par la chaleur naturelle.

Il signifie aussi difficile à digérer. (Ce fruit est bien cru sur l'estomac. Le concombre est trop cru, il n'en faut guère manger.)

Il se dit figurément d'Un discours qu'on tient à quelqu'un, où il y a quelque chose de fâcheux qu'on ne prend pas la peine d'adoucir. (Une parole bien crue. Quoi ! vous lui avez fait ce discours-là ? Cela est bien cru. Voilà un discours bien cru. Il trouvera ce discours bien cru. Il lui a fait une réponse fort crue. Il lui annonça cette nouvelle toute crue.)

Il se dit aussi figur. & famil. d'Une production d'esprit qui n'est pas encore dans l'état où elle doit être, qui est encore informe. (Il n'a pas encore bien digéré cela, il a mis sa pensée toute crue sur le papier.)

À CRU. Façon de parler adverbiale, pour dire, Sur la peau nue. (Botté à cru. Chaussé à cru. Armé à cru. Monter un cheval à cru.)

CRUAUTÉ. s. f. Inhumanité, inclination à répandre ou à voir répandre le sang, à faire du mal aux autres. (Grande cruauté. Avoir de la cruauté. Exercer sa cruauté sur des innocens. Sa cruauté n'a point de bornes. Traiter ses ennemis avec cruauté. User de cruauté envers quelqu'un.)

Il signifie aussi action cruelle. (Insigne cruauté. Faire des cruautés. Exercer des cruautés. C'est une cruauté inouie, que ce qu'on leur fait souffrir.)

On dit, (La cruauté du sort, du destin, de la fortune, d'une maîtresse.)

Il se prend simplement pour une chose fâcheuse & insupportable. (Quelle cruauté de se voir trahi par ses amis ! C'est une cruauté. Une étrange cruauté.)

CRUCHE. s. f. Vase de terre ou de grès, à anse, & qui a ordinairement le ventre large & le cou étroit. (Grande cruche. Petite cruche. Cruche pleine d'huile, pleine d'eau, *ou* cruche d'huile, cruche d'eau. Mettre de l'eau, porter de l'eau dans une cruche. Cette cruche est fêlée. Casser une cruche.) *La cruche à l'huile*, c'est-à-dire, destinée à mettre de l'huile.

On dit prov. *Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse, qu'enfin elle se brise*, pour dire, Qu'à force de s'exposer au danger, à la fin on y demeure, on y périt.

On dit figur. & fam. qu'*Un homme est cruche*, qu'*Il devient cruche*, pour dire, qu'Il est stupide, sot. (C'est une cruche.)

CRUCHÉE. s. f. Ce que peut contenir une cruche. (Une cruchée de vin.)

CRUCHON. s. m. Petite cruche.

CRUCIAL, ALE. adj. Fait en croix. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, (Incision cruciale.)

CRUCIFÈRE. adj. de t. g. Terme de Botanique. Il se dit des plantes dont les fleurs sont disposées en forme de croix, comme dans le cresson, le choux, le thlaspi, &c.

CRUCIFIEMENT. s. m. L'action de crucifier, le supplice de la croix. (Le crucifiement de Notre-Seigneur.)

Il se dit aussi Des tableaux où le crucifiement de JESUS-CHRIST est représenté. (Le crucifiement de Lebrun, de Rubens.)

CRUCIFIER. v. a. Attacher à une croix, mettre en croix. (Les Juifs crucifièrent Notre-Seigneur. Notre-Seigneur fut crucifié pour nos péchés. Saint Pierre fut crucifié la tête en bas.)

On dit figurément *Être crucifié avec JESUS-CHRIST*, pour dire, Être entièrement mort au monde.

On dit par exagération, *Je me ferois crucifier pour cela*, pour dire, Je souffrirois toutes choses pour cela.

On dit aussi, *C'est un homme qui se feroit crucifier pour ses amis*, pour dire, C'est un homme qui feroit toutes choses pour eux.

CRUCIFIÉ, ÉE. participe. (Je ne veux rien savoir que J. C. crucifié.)

CRUCIFIX. s. m. (L'*X* ne se prononce point.) Figure ou représentation de J. C. attaché à la croix. (Beau crucifix. Crucifix d'or, d'argent, d'ivoire, &c. Se mettre aux pieds du Crucifix. Se prosterner aux pieds du Crucifix. Se mettre à genoux devant le Crucifix.)

On dit, *Mettre les injures qu'on a reçues, mettre ses ressentimens aux pieds du Crucifix*, pour dire, Oublier pour l'amour de J. C. crucifié, ses ressentimens, les injures qu'on a reçues.

CRUDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est cru. (La crudité des fruits. La crudité de l'eau.)

Il se prend encore pour Indigestion, pour des humeurs crues engendrées dans l'estomac. (Ces viandes engendrent des crudités, causent des crudités. Il a des crudités d'estomac.)

On dit aussi, *La crudité des humeurs*, pour dire, La mauvaise qualité des humeurs qui ne sont pas digérées.

CRUDITÉ, se dit en peinture, Des lumières, des couleurs trop entières & trop fortes.

CRUE. s. f. Augmentation. (La crue des eaux. Les grandes crues arrivèrent en telle saison. La crue du Nil.)

CRUE, se dit aussi De l'augmentation des tailles. (La crue de la taille. La crue des tailles. Nouvelle crue sur les tailles.)

CRUE, se dit aussi pour Croissance, Augmentation de grandeur. (Cet arbre a pris toute sa crue.) Par extension, il se dit aussi des hommes. (Cet enfant n'a pas pris encore toute sa crue.)

CRUE, signifie aussi en termes de Pratique & en fait d'inventaire, Le cinquième denier au-dessus de la prisée. (Il a eu ces meubles pour la prisée & pour la crue, pour la prisée & sans crue.)

CRUEL, ELLE. adj. Inhumain, impitoyable, qui aime le sang, qui prend plaisir à faire du mal aux autres. (Homme cruel, Cruel tyran. Ces peuples-là sont sauvages & cruels. Avoir l'ame cruelle, l'humeur cruelle.)

Il se dit aussi de quelques animaux. (Le tigre est une bête cruelle.)

On dit encore dans ce sens, destin cruel, fortune cruelle.)

Il signifie aussi fâcheux, douloureux, insupportable. (C'est un cruel mal, un cruel supplice, une cruelle mort. Cela est cruel. C'est une cruelle situation. C'est une chose cruelle que d'être abandonné de ses amis. Il est cruel de se voir trahir. Il a fait cette année un cruel hiver. Il lui a fait un cruel affront. On lui fit de cruels reproches.)

On dit familièrement & en style de galanterie, d'Une femme qui n'écoute point ses amans, qu' (Elle est cruelle. C'est une beauté cruelle.) Et quand elle est de facile composition, on dit, qu'Elle n'est pas cruelle.)

On dit aussi d'Un homme qui fait le dédaigneux à l'égard des femmes, qu' (Il fait bien le cruel.)

CRUELLEMENT. adv. Avec cruauté, d'une manière cruelle. (Il l'a traité cruellement. Il l'a fait mourir cruellement. Il l'a cruellement battu.)

CRUMENT. adv. D'une manière dure, sans qu'on prenne soin d'adoucir ce qu'il y a de fâcheux dans ce qu'on a à dire. (Il m'a dit cela si crument. Il lui est allé dire tout crument, que....)

CRURAL, ALE. adj. Terme d'Anatomie. Il se dit du muscle extenseur de la jambe, & d'une artère, ainsi que d'une veine de la cuisse. (Le muscle crural. L'artère, la veine crurale.)

CRUSTACÉE. adj. de t. g. Terme d'Histoire Naturelle. Il se dit Des poissons qui sont couverts d'écailles divisées par des jointures différentes. (Le genre des crustacées.)

Il est aussi substantif. (L'écrevisse, le homard, les crabes sont du genre des crustacées.)

CRUZADE. s. m. Monnoie d'argent de Portugal, de la valeur d'environ deux livres de France.

C R Y

CRYPTE. s. f. Lieu souterrain où l'on enterre les morts dans certaines Églises.

Il est aussi Terme d'Anatomie, & se dit De certaines parties qui présentent un orifice en forme de petite fosse.

C S O

C-SOL-UT. Terme de Musique, par lequel on désigne la note *ut*. (La clef de c-sol-ut. Le ton de c-sol-ut. Cet air est en c-sol-ut.)

C U B

CUBE. s. m. Corps solide qui a six faces carrées égales. (Figure posée sur un cube.) Il est quelquefois adjectif. (Pied, toise cube. Racine cube.)

CUBIQUE. adj. de t. g. Qui appartient au cube. (Figure cubique.)

CUBITAL, ALE. adj. Qui appartient au coude. (Muscle cubital. Nerf cubital. Artère cubitale.)

CUBITUS. substantif masculin. Terme d'Anatomie emprunté du latin. Os de l'avant-bras, long, irrégulièrement triangulaire, & dont l'extrémité supérieure se termine par deux apophyses, dont l'une forme le coude.

CUBOÏDE. s. m. Terme d'Anatomie. On appelle ainsi un des os du tarse.

C U C

CUCUBALE. s. m. Plante qu'on nomme encore *la Paresseuse* ou *la Couchée*, parce qu'elle est rampante. Elle porte de petites baies noires & molles. On l'emploie dans les pertes de sang.

CUCURBITACÉE. adj. de t. g. Terme de Botanique. Ce mot vient du latin *Cucurbita*, Calebasse, & se dit des plantes dont les fruits approchent de ceux de la courge, du melon, du potiron, de la calebasse, &c.

CUCURBITAINS. s. m. plur. Vers plats qui ressemblent à des pepins de courge. (Les cucurbitains sont des portions du Ténia.)

CUCURBITE. s. f. Vaisseau d'étain, de cuivre ou de verre, dans lequel on met les substances que l'on veut distiller, & au-dessus duquel on adapte le chapiteau.

C U E

CUEILLE. s. f. Terme de Marine, qui signifie un Lez de toile. (Une voile de douze cueilles.)

CUEILLERET. s. m. Terme de Pratique. État des cens & rentes dues & reconnues par les tenanciers d'une Seigneurie.

CUEILLETTE. s. m. Il se dit des fruits que l'on retire tous les ans d'une terre. (La cueillette des blés. Quand il aura fait sa cueillette. La cueillette est bonne cette année.) En ce sens il est vieux.

Il signifie aussi quelquefois l'amas de deniers que l'on fait pour les pauvres, ou pour quelque œuvre pieuse ou publique. (Faire une cueillette pour les pauvres. On a fait une cueillette pour rebâtir le Presbytère. La cueillette a été grande, a été bonne, a été petite.)

CUEILLEUR, EUSE. s. Qui cueille. Il n'a guère d'usage que dans ce proverbe. (Il est fait en cueilleur de pommes, elle est comme une cueilleuse d'herbes, pour dire, Il est mal vêtu, elle est mal vêtue.

CUEILLIR. v. a. *Je cueille. Je cueillois. Je cueillis. Je cueillerai. Je cueillerois. Que je cueille. Cueillant.* Détacher des fruits, des fleurs, des légumes de leurs branches ou de leurs tiges. Cueillir des fruits, des fleurs. Cueillir des légumes. Cueillir un bouquet. Cueillir des poires, des pommes, des roses, &c. Des fruits prêts à cueillir, cueillis à la main, nouvellement cueillis.)

On dit, *Cueillir des palmes, cueillir des lauriers*, pour dire, Remporter des victoires.

CUEILLI, IE. participe.

CUEILLOIR. s. m. Panier dans lequel on met les fruits que l'on cueille.

C U I

CUILLER. s. f. (On prononce fortement l'*R* finale, comme dans *fer & mer*.) Ustensile de table, dont on se sert ordinairement pour manger le potage. (Cuiller d'argent, de vermeil doré. Une cuiller & une fourchette. Une douzaine de cuillers.

On appelle *Cuiller couverte*, Une sorte de grande cuiller dont on se sert pour faire prendre des bouillons ou des médecines aux enfans ou aux malades.

CUILLER, est aussi un ustensile de cuisine, servant à dresser le potage, & à divers autres usages. (Cuiller de bois. Cuiller à pot. Cuiller à potage, à ragoût. Cuiller à olives.)

Il y a aussi des cuillers dont les artisans se servent pour les usages particuliers de leur art. (Faire fondre du plomb, de

la poix-résine dans une cuiller de fer.)

CUILLERÉE. s. f. Ce que contient une cuiller. (Une cuillerée de potage. Il n'a pris que deux ou trois cuillerées de bouillon. Une cuillerée de sirop.)

CUILLERON. s. m. La partie creuse d'une cuiller.)

CUILLERON, se dit encore en Botanique, des parties qui ont la forme d'une cuiller. (Petale creuse en cuilleron.)

CUILLIER. s. m. Oiseau appelé vulgairement *Spatule*, parce que son bec est large à l'extrémité, & qu'il ressemble à une cuiller, ou plutôt à une spatule. Il a beaucoup de rapport avec le Héron.

CUINE. s. f. Terme de Chimie. Vaisseau de terre qui sert à distiller de l'eau-forte.

CUIR. s. m. La peau de l'animal. (Il a le cuir dur & rude. Des sérosités, des humeurs qui viennent entre cuir & chair. L'âne & le mulet ont le cuir extrêmement épais & dur. Cuir uni. Cuir tendu.)

Il se dit plus ordinairement de la peau des animaux, quand elle est séparée de la chair & corroyée. *Cuir de vache. Cuir cru*, c'est-à-dire, qui n'est pas préparé. (Préparer des cuirs. Passer, accommoder des cuirs. Cuirs du Levant. Cuir d'Angleterre. Cuir de Hongrie. Cuir de Russie, qu'on appelle ordinairement, De Roussi.)

On dit prov. *Entre cuir & chair*, pour dire, Secrètement, sans oser éclater (Jurer entre cuir & chair. Enrager entre cuir & chair.)

On dit prov. *Du cuir d'autrui faire large courroie*, pour dire, Être libéral du bien d'autrui.

CUIR-BOUILLI. Cuir cuit & préparé pour en faire quelque ustensile. (Bouteille de cuir-bouilli. Seau de cuir-bouilli.)

On dit figurément & populairement, *Un visage de cuir-bouilli*, pour dire, Un visage désagréable dont la peau est rude & grossière.

CUIRASSE. s. f. Principale partie de l'armure qui est ordinairement de fer, & qui couvre le corps par devant & par derrière, depuis les épaules jusqu'à la ceinture. (Bonne cuirasse. Cuirasse légère, pesante. Cuirasse à l'épreuve, à l'épreuve du pistolet, du mousquet. Il eut sa cuirasse percée, faussée d'un coup de pistolet. Le coup ne fit que blanchir sur sa cuirasse, fit une tetine à sa cuirasse. Endosser la cuirasse. Prendre la cuirasse. Être armé de cuirasse. Il a toujours la cuirasse sur le dos. Le devant, le derrière de la cuirasse.)

On dit, *Le défaut de la cuirasse*, pour dire, Où la cuirasse finit. (Il fut blessé au défaut de la cuirasse. Il trouva le défaut de la cuirasse.)

On dit fig. *Le défaut de la cuirasse*, pour dire, L'endroit foible d'un homme, d'un écrit. (Il a trouvé le défaut de la cuirasse.)

On dit fig. *Endosser la cuirasse*, pour dire, Prendre le parti des armes. (Un tel, depuis la mort de son aîné, a quitté ses bénéfices, & il a endossé la cuirasse. Voici le printemps, il faut endosser la cuirasse.)

CUIRASSÉ, ÉE. adj. Qui porte la cuirasse (Il marche toujours cuirassé. Saint Dominique le cuirassé, & plus communément, l'encuirassé.)

Il se dit aussi figurément, pour dire, Un homme bien préparé à tout. (Il croyoit le surprendre, mais il l'a trouvé bien cuirassé.)

CUIRASSER. v. a. Revêtir quelqu'un d'une cuirasse. (Il faut cuirasser vos Cavaliers.)

CUIRASSÉ, ÉE. participe.

CUIRASSIER. s. m. Cavalier armé de cuirasse. (Il avoit tant de cuirassiers. Un régiment de Cuirassiers.)

CUIRE. v. a. Préparer les alimens par le moyen du feu, pour les rendre propres à manger. (Il n'y a pas là assez de feu pour faire cuire ces viandes. Un trop grand feu brûle les viandes, au lieu de les cuire.)

CUIRE, signifie aussi, Préparer par le moyen du feu ou de la chaleur certaines choses, pour les rendre propres à l'usage qu'on en veut faire. (Cuire de la brique, du plâtre, de la chaux. Cuire du fil, de la soie.)

Il signifie aussi, Faire cuire. (On cuisoit du pain dans toutes les villes pour les troupes. Ce Boulanger cuit beaucoup de pain tous les jours. Un fourneau à cuire de la brique.)

Il se met quelquefois absolument pour Cuire du pain. (Les Boulangers ne cuisent point un tel jour. Tous les habitans de ce village sont obligés d'aller cuire au four banal.)

On dit proverbialement & par menace, *Vous viendrez cuire à mon four*, pour dire, Vous aurez quelque jour affaire de moi.

Il se dit aussi Des fruits que le Soleil mûrit. (C'est le Soleil qui cuit les fruits. Le Soleil n'est pas assez chaud en ce pays-là pour bien cuire les melons.)

Il se dit aussi de l'action de la chaleur naturelle sur les viandes ou sur les humeurs. (Il y a des viandes que l'estomac a peine à cuire. Quand la chaleur naturelle aura cuit ces humeurs-là. La guimauve est bonne pour cuire le rhume.)

Il est aussi neutre. (Le souper est au feu, il cuit. Il faut que cela cuise dans le jus. Mettre cuire, faire cuire un chapon. La tuile, la brique ne sauroit cuire dans ce fourneau. Mettre des raisins cuire au four, au Soleil.)

On dit, que *Des viandes, des herbes sont pourries de cuire au four*, pour dire, qu'Elles sont extrêmement cuites; & cela ne se dit que des choses bouillies. (Cette viande est pourrie de cuire. Il faut que cette citrouille soit pourrie de cuire. Ces vieilles perdrix veulent être pourries de cuire.)

On dit De certains légumes, comme des pois, des fèves, &c. qu'*Ils cuisent bien*, ou qu'*Ils ne cuisent pas bien*, pour dire, qu'Ils sont faciles ou difficiles à cuire. En ce sens il est neutre.

On appelle populairement, *Boute-tout-cuire*, Celui qui mange tout, qui dissipe tout.

CUIRE. v. n. Signifie aussi, Causer une douleur âpre & aiguë, telle qu'est celle que cause une brûlure, ou une écorchure. (Je me suis brûlé, je me suis écorché la main, cela me cuit. La main me cuit. Les yeux me cuisent, ils me cuisent comme du feu.)

On dit proverbialement, (Trop gratter cuit, trop parler nuit.)

On dit figur. & famil. *Il vous en cuira quelque jour; il m'en cuit, il pourroit bien vous en cuire*, pour dire, Vous vous en repentirez, je m'en repens, vous pourrez bien vous en repentir.

CUIT, ITE. participe. (Du vin cuit. De la crème cuite. Des prunes à demi-cuites. Les humeurs cuites.)

On dit proverbialement qu'*Un homme a du pain cuit*, pour dire, qu'Il a du bien, qu'il est à son aise.

On dit aussi, qu'*Un homme a du pain cuit*, pour dire, qu'Il a une bonne provision de ce qui lui est nécessaire. (Ce Prédicateur a deux ou trois Carêmes, il a du pain cuit.)

On dit proverb. *Liberté & pain cuit*, pour dire, Que les deux plus grands biens sont d'être libre, & d'avoir ce qui est nécessaire à la vie.

CUISANT, ANTE. adj. Âpre, piquant, aigu. (Un froid cuisant, une douleur cuisante.) On le dit aussi des peines d'esprit. (Des soucis cuisans, des remords cuisans)

CUISINE. s. f. L'endroit de la maison où l'on apprête & où l'on fait cuire les viandes. (Grande cuisine. Cuisine claire, obscure. Il faut placer, mettre la cuisine en cet endroit. Batterie de cuisine. Servante de cuisine. Écuyer, chef de cuisine. Garçon de cuisine. Aide de cuisine.)

On dit, *Faire la cuisine*, pour dire, Apprêter à manger.

On dit, *Bonne cuisine, maigre cuisine, pauvre cuisine*, pour dire, Bonne chère, mauvaise chère. (C'est un homme qui cherche les bonnes cuisines. Il ne hante que les maisons où il y a bonne cuisine.)

On dit aussi en parlant d'une maison, que *La cuisine y est bien froide, qu'elle n'y est guère échauffée*, pour dire, qu'On y fait mauvaise chère.

On dit aussi, *Faire aller, faire rouler la cuisine*, pour dire, Avoir soin de ce qui regarde la dépense ordinaire de la table, donner ordre que la table aille bien. Et *Fonder la cuisine, bâtir la cuisine*, pour dire, Pourvoir à ce qui regarde la subsistance, la nourriture. (Dans les nouveaux établissemens, il faut commencer par fonder, par bâtir la cuisine.)

On dit populairement, *Ruer en cuisine*, pour dire, Goinfrer.

On dit figurément & proverbialement, qu'*Un homme est chargé de cuisine*, pour dire, qu'il est fort gras, & qu'il a un gros ventre.

On appelle aussi *Cuisine*, Une petite boîte longue à différens compartimens, où l'on met différens ingrédiens propres pour les ragoûts, & que certaines gens portent sur eux. (Un tel a toujours sa cuisine dans sa poche.)

On appelle familièrement, *Latin de cuisine*, Un très-mauvais latin.

CUISINE, signifie aussi L'art d'apprêter les viandes, & de faire la cuisine. (Il apprend la cuisine. Il fait bien la cuisine. Cuisine bourgeoise. Nouvelle cuisine.)

On appelle aussi *La cuisine*, Les Officiers qui servent dans une cuisine. (Il a mené sa cuisine avec lui. Il a laissé sa cuisine à Paris.)

CUISINER. v. n. Apprêter les viandes, faire la cuisine. (Ce garçon cuisine un peu, cuisine assez bien.) Il est familier.

CUISINIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait la cuisine, qui apprête à manger. (Bon cuisinier. Mauvais, méchant cuisinier. Garçon cuisinier. Il n'a qu'une cuisinière. Elle est bonne cuisinière.)

CUISSART. s. m. La partie de l'armure qui couvre les cuisses.

CUISSE. s. f. Partie du corps d'un animal depuis la hanche jusqu'au jarret. (La cuisse d'un homme, d'un cheval, d'un bœuf, d'un cerf. Une cuisse de chapon, de perdrix. Cet homme a mal à la cuisse, a la cuisse rompue. L'os de la cuisse.)

CUISSON. s. f. Action de cuire, ou de faire cuire. (Il a eu tant pour la cuisson

des viandes, tant pour la cuiſſon de chaque pain. Il manque à ce pain un peu de cuiſſon.)

On appelle *Pain de cuiſſon*, Le pain de ménage que l'on fait chez ſoi.

Il ſignifie auſſi la douleur que l'on ſent d'un mal qui cuit. Je ſens une horrible cuiſſon dans ma plaie.)

CUISSOT. ſ. m. Cuiſſe de cerf, de chevreuil, de ſanglier, &c. Il ne ſe dit qu'en parlant de vénaiſon.

CUISTRE. ſ. m. Nom qui ſe donne ordinairement par injure aux valets de Collége. (Un cuiſtre de Collége. Ce n'eſt qu'un Cuiſtre.

Cuistre, eſt auſſi une injure dont on ſe ſert pour dire, Un homme pédant & groſſier. (C'eſt un cuiſtre, un cuiſtre fieffé.)

CUITE. ſ. f. Cuiſſon. Il ſe dit des briques, des tuiles, de la chaux, & d'autres choſes ſemblables. (La première cuite. La ſeconde cuite.)

CUIVRE. ſ. m. Métal rougeâtre quand il eſt pur. On l'appelle auſſi *Cuivre rouge*. *Le cuivre jaune*, qui s'appelle auſſi *Laiton*, eſt du cuivre rouge qui eſt devenu d'une couleur jaune, parce qu'on l'a allié avec du Zinc. *Le cuivre noir* eſt celui qui n'a pas encore été parfaitement purifié. *Le cuivre de roſette* eſt celui qui a été entièrement purifié des autres métaux avec leſquels il étoit joint. (Plaque de cuivre. Fontaine, cuvette, chandelier, chenets de cuivre. Monnoie de cuivre.)

CUL

CUL. ſ. m. (l'L ne ſe prononce point, & on la ſupprime quelquefois dans l'écriture.) Le derrière, cette partie de l'homme qui comprend les feſſes & le fondement. (Il tomba ſur ſon cul, ſur le cul. Il eſt laid comme un cul. Il étoit aſſis ſur ſon cul comme un ſinge. Renverſer cul par-deſſus tête. Il court comme s'il avoit le feu au cul. Être à cul nu. S'aſſeoir à cul nu. Il lui a donné des coups de pied au cul, du pied au cul.)

On dit, *Avoir le cul ſur la ſelle*, pour dire, Être à cheval. (Ce Général eſt vigilant & infatigable, il a toujours le cul ſur la ſelle. Les ennemis s'étant avancés, on tint Conſeil de guerre le cul ſur la ſelle.)

On dit fam. (Cul par-deſſus tête. La tête emporte le cul. La tête en bas, le cul en haut.)

On dit proverb. Être à cul, pour dire, Ne ſavoir plus que devenir, n'avoir plus aucune reſſource.

On dit proverbialement & figurément, *Donner du pied au cul à un valet*, pour dire, Le chaſſer de ſon ſervice.

On dit prov. d'Un homme qui ſe tourmente extrêmement pour venir à bout de quelque choſe, qu'(Il y va de cul & de tête. Qu'il y va de cul & de tête comme une corneille qui abat des noix.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme montre le cul*, qu'*on lui voit le cul*, pour dire, Que ſes habits ne valent rien, & ſont tous déchirés.

On dit auſſi proverbialement & figurément, d'Un homme qui a témoigné de la foibleſſe lorſqu'on attendoit beaucoup de ſon courage & de ſa fermeté; (En cette querelle où l'on croyoit qu'il feroit paroître du courage, il montra le cul.)

On dit figurément & familièrement d'Un homme, qui ayant fondé ſon eſpérance ſur deux choſes différentes, ne réuſſit dans aucune, qu'(Il ſe trouve, qu'il eſt, qu'il demeure entre deux ſelles le cul à terre.)

On dit proverbialement & populairement, d'Un homme qui joue & qui perd tout ce qu'il a, qu'(Il perdroit ſon cul s'il ne tenoit.)

On dit encore, *Jouer à coupe-cul*, pour dire, Jouer ſans revanche. Et, *Jouer à cul-levé*, pour dire, Jouer les uns après les autres, en ſorte que celui des joueurs qui ne joue point, prenne la place de celui qui perd.

Il y a une eſpèce de jeu de cartes qu'on appelle *Cu-bas*. (Jouer à cu-bas.)

On dit figurément & familièrement, *Faire une choſe à écorche-cul*, pour dire, La faire à regret & en rechignant.

On dit proverbialement & populairement, qu'*Un homme tire le cul en arrière*, pour dire, qu'il a de la peine à ſe réſoudre à faire une choſe.

On dit, *Arrêter quelqu'un ſur cul*, pour dire, L'arrêter tout court. (Leur Cavalerie venoit au galop, mais l'Infanterie qu'elle trouva dans un foſſé l'arrêta ſur cul.) Il eſt du ſtyle familier.

On appelle familièrement *Cul de plomb*, Un homme ſédentaire, qui travaille aſſidument dans ſon cabinet.

Cul, ſe dit auſſi De quelques animaux Le cul d'un ſinge. Ces ortolans, ces cailles ont le cul bien gras.)

On dit, *Faire le cul de poule*, pour dire, Faire la moue en avançant les lèvres, & en les preſſant.

Cul, ſignifie auſſi l'anus par où l'animal décharge ſon ventre. (Le cul d'un homme, d'un cheval, d'une vache, d'une poule, &c.)

On dit prov. & baſſ. d'Une perſonne qui a grand'peur, qu'(On lui boucheroit le cul d'un grain de millet.)

On dit fig. & baſſ. d'Un homme qui a fait quelque grande perte, qui a reçu quelque grand dommage, qu'(Il en a dans le cul.)

On dit figurément & proverbialement, *Baiſer le cul à quelqu'un*, pour dire, Marquer une ſoumiſſion ſervile & lâche.

On dit proverbialement, *Il ne faut pas vouloir peter plus haut que le cul*, pour dire, qu'Il ne faut pas entreprendre de faire plus que l'on ne peut. (Il veut peter plus haut que le cul.)

On dit proverbialement, *Tenir quelqu'un au cul & aux chauſſes*, pour dire, Le tenir de manière qu'il ne puiſſe échapper. (Les Sergens le tenoient au cul & aux chauſſes.)

Il s'emploie auſſi au figuré, pour dire, qu'On examine, qu'on agite quelque choſe qui concerne quelqu'un, ſes biens, ſa vie, ſon honneur. (À l'heure qu'il eſt, les Juges le tiennent au cul & aux chauſſes. On le tenoit au cul & aux chauſſes dans cette compagnie.

On appelle *Cul*, Le derrière d'une charrette. (Mettez cela au cul de la charrette. Il fut lié au cul d'une charrette, & fouetté par les carrefours.)

On dit, *Mettre une charrette à cul*, pour dire, La mettre les limons en haut.

Cul, ſe dit auſſi De pluſieurs autres choſes différentes. (Le cul d'un verre, d'une bouteille, d'une lampe, d'un baril, d'un muid, d'un tonneau, d'un pot, d'un tambour, d'un chaudron, d'une poêle, d'un panier, d'une hotte, d'un chapeau, &c.

On dit, *Mettre un muid, un tonneau ſur cul*, pour dire, le lever ſur ſon fond, ou pour dire, le vider.

On appelle *Cul de ſac*, une rue qui n'a point d'iſſue.

On appelle *Cul d'artichaut*, La partie la plus moëlleuſe de l'artichaut, & qui en fait le fond.

On appelle *Cul de lampe*, Certain ornement d'Architecture, qui pend du plancher ou de la voûte, & qui ſe termine en pointe.

On appelle auſſi *Culs de lampe*, Certains fleurons ou ornemens que les Imprimeurs mettent à la fin d'un livre, d'un chapitre, &c.

On appelle *Cul de jatte*, Celui qui étant mutilé des jambes & des cuiſſes, marche en effet dans une jatte. (C'eſt un cul de jatte.) On le dit auſſi d'Un homme qui a perdu l'uſage de ſes jambes, & qui ne peut marcher.

On appelle *Cul de baſſe-foſſe*, Un cachot creuſé dans la baſſe-foſſe même. (C'eſt un ſcélérat, il le faut mettre dans un cul de baſſe-foſſe.

CULASSE. ſ. f. La partie de derrière d'un canon. (Canon renfoncé ſur la culaſſe. Le canon creva par la culaſſe.)

Il ſe dit auſſi des mouſquets, des fuſils & des piſtolets. (Démonter la culaſſe d'un mouſquet.)

On dit proverbialement & baſſement d'une perſonne fort groſſe, & qui a les hanches & le derrière fort larges, qu'(Elle eſt renforcée ſur la culaſſe, par la culaſſe.)

CULBUTE. ſ. f. Certain ſaut qu'on fait, mettant la tête en bas & les jambes en haut, pour retomber de l'autre côté. (Faire la culbute.)

Il ſe prend quelquefois pour Chute. En deſcendant le degré, il a fait une horrible culbute.)

On dit figurément, d'Un homme qui d'une grande fortune eſt tombé dans la pauvreté, dans la diſgrace, qu'(Il a fait une grande culbute.)

CULBUTER. v. a. Renverſer quelqu'un les pieds contremont, renverſer cul par deſſus tête. (Il l'a pouſſé rudement & l'a culbuté. Il le culbuta de haut en bas du degré, du haut d'une montagne. La Cavalerie prit les ennemis en flanc, & les culbuta.

On dit figurément, *Culbuter un homme*, pour dire, Le ruiner, détruire ſa fortune, &c.

Il eſt quelquefois neutre, & ſignifie Tomber en faiſant la culbute. (Il fit un faux pas, & culbuta du haut en bas du degré.)

On dit auſſi figurément, *Culbuter*, pour dire, Être ruiné, perdre ſa fortune. (Ce Banquier a culbuté.)

Culbuté, ée. participe.

CULÉE. ſ. f. Groſſe maſſe de pierre qui ſoutient la voûte des dernières arches d'un pont; & toute leur pouſſée.

CULIER. adj. m. Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe, *Boyau culier*. On appelle ainſi le gros boyau qui ſe termine à l'anus.

CULMINATION. ſ. f. Terme d'Aſtronomie. Moment du paſſage d'un aſtre par le méridien.

CULOT. ſ. m. L'oiſeau, le dernier éclos d'une couvée. On donne auſſi le nom de *Culot* au dernier né des autres animaux, & familièrement parmi les hommes au dernier né d'une famille.

On appelle encore figur. & famil. Le dernier reçu d'une compagnie, *Le culot de la compagnie.*

CULOT, est aussi La partie métallique qui reste au fond d'un creuset après la fusion, & qui s'est séparée des scories. On nomme encore *Culot*, Un petit plateau cylindrique de terre cuite, sur lequel on pose le creuset dans le fourneau, pour le garantir de l'action trop vive du feu.

CULOTTE. s. f. La partie du vêtement qui couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux. (Culotte de drap. Culotte de velours.)

CULTE. s. m. L'honneur qu'on rend à Dieu par des actes de Religion. (Culte Divin. Culte religieux.)

On appelle dans la Théologie, *Culte de Latrie*, Le culte d'adoration qu'on rend à Dieu seul. *Culte de Dulie*, Le culte de vénération qu'on rend aux Saints. Et, *Culte d'Hyperdulie*, Le culte qu'on rend à la Ste. Vierge.

On dit, en parlant de l'idolâtrie, (Le culte des Idoles. Le culte des faux Dieux.)

CULTIVATEUR. s. m. Qui cultive la terre. (Ce pays manque de cultivateurs.)

CULTIVER. v. a. Donner les façons nécessaires à la terre, pour la rendre plus fertile, & aux arbres & aux plantes, pour les faire mieux venir & les faire mieux rapporter. (Cultiver la terre. Cultiver un jardin, les vignes, les plantes.)

On dit figur. *Cultiver les sciences, cultiver les arts*, pour dire, S'y adonner, s'y exercer, s'y perfectionner.

On dit figur. *Cultiver l'esprit, cultiver la mémoire*, pour dire, Les exercer, apporter du soin à les perfectionner.

On dit aussi, *Cultiver la connoissance, l'amitié, la bienveillance, l'affection de quelqu'un, cultiver ses amis*, pour dire, Prendre les soins nécessaires pour conserver, entretenir, augmenter la connoissance, l'amitié, la bienveillance de quelqu'un.

On dit encore dans le même sens, *C'est un homme qu'il faut cultiver*, pour dire, C'est un homme dont il faut ménager, entretenir la bienveillance.

CULTIVÉ, ÉE. participe.

CULTURE. s. f. Les façons qu'on donne à la terre, pour la rendre plus fertile, & aux arbres & aux plantes, pour les faire mieux venir & les faire mieux rapporter. (La culture de la terre. La culture des vignes, des plantes, des fleurs. Travailler, s'adonner à la culture de.... Abandonner la culture de....)

CULTURE, se dit aussi au figuré, du soin qu'on prend des arts & de l'esprit. (La culture des arts est fort importante. Travailler à la culture de l'esprit. On a trop négligé la culture de cet esprit.)

CUMIN. s. m. Plante ombellifère. Elle a une odeur vive & très-forte, sans être désagréable. La graine de cumin facilite la digestion & dissipe les vents. Quelques-uns par cette raison en mettent dans le pain & dans le fromage.

CUMULATIF, IVE. adj. Terme de Jurisprudence. Qui se fait par accumulation. (Droit cumulatif.)

CUMULER. v. a. Assembler, réunir plusieurs objets.

CUMULÉ, ÉE. participe.

CUN

CUNÉIFORME. adj. de t. g. Terme d'Anatomie. Troisième os du premier rang du carpe. On donne aussi ce nom à trois os du tarse.

CUNETTE ou CUVETTE. s. f. Terme de Fortification. Fossé de dix-huit à vingt pieds de large, pratiqué dans le milieu d'un fossé sec.

CUP

CUPIDITÉ. s. f. Désir immodéré, convoitise. (Grande cupidité. Cupidité insatiable.)

Il se prend quelquefois absolument pour La concupiscence en général. (Le poids de la cupidité entraîne les hommes dans le péché.)

CUR

CURABLE. adj. de t. g. Qui peut être guéri. (Une maladie curable.)

CURAGE. s. m. Action de curer, de nettoyer, ou l'effet de cette action. (Le curage d'un puits.)

CURAGE. s. m. Espèce de persicaire, plante qui croît dans les endroits marécageux. On la nomme aussi *Poivre d'eau*, parce que sa saveur est âcre & brûlante. On en fait grand usage en Médecine, sur-tout pour l'hydropisie.

CURATELLE. s. f. Pouvoir & charge de Curateur. (Il est nommé à la curatelle. On lui donna la curatelle de... Il est encore en curatelle. Il est sous la curatelle d'un tel. Il a pris, il a accepté la curatelle de son neveu, la curatelle de la succession vacante. Il s'est fait décharger de la curatelle. Les biens de la curatelle. C'est un prodigue, un dissipateur, il faut le mettre en curatelle. Il a un privilége qui l'exempte de tutelle & de curatelle.)

CURATEUR. s. m. Celui qui est établi par Justice, soit pour administrer les biens d'un mineur émancipé, ou d'un majeur qui n'est pas capable de les gouverner lui-même, soit pour régir une succession vacante, ou une chose abandonnée. (Établir, élire, nommer, créer un Curateur. Le Curateur d'un mineur, d'un furieux, d'un prodigue, d'un imbécille. Curateur à la démence. Il lui faut donner un Curateur. Curateur à la succession vacante, aux biens vacans.)

On dit aussi en termes de Palais, *Curateur aux causes*, Et, *Curateur au cadavre, Curateur au corps mort, Curateur au mort, Curateur du mort*, Celui que le Juge nomme d'office pour défendre la cause d'un homme accusé de s'être défait lui-même.

On dit d'Un homme qui fait des dépenses excessives, & qui gouverne mal son bien, qu'(Il lui faut donner un Curateur.)

CURATIF, IVE. adj. Il se dit De certains remèdes. (Les remèdes curatifs suivent les remèdes préservatifs.)

CURATION. s. f. Terme de Médecine. Traitement d'une maladie, d'une plaie. (Méthode de curation.)

CURATRICE. s. f. Celle qui a la curatelle. (Elle est curatrice de son mari, de ses enfans.)

CURCUMA, SOUCHET, ou SAFRAN D'INDE. s. m. Plante dont la racine est jaune. On s'en sert dans la jaunisse, l'hydropisie & quelques autres maladies.

CURE. s. f. Soin, souci. En ce sens il est vieux, & n'a guère d'usage que dans quelques phrases proverbiales.

Il signifie aussi Traitement, pansement de quelque maladie ou blessure. (Belle cure. Grande cure. Cure heureuse, merveilleuse, admirable. Cure palliative. Cure imparfaite. Cure difficile. Il a entrepris cette cure. Il n'a pas réussi, il n'a pas été heureux en cette cure. Ce Chirurgien a fait là une belle cure.)

CURE, sign. aussi le remède qu'on donne à un oiseau pour le purger.

CURE, sign. encore Un Bénéfice ayant charge d'ames, & la conduite spirituelle d'une Paroisse. (Bonne Cure. Cure de Village. Donner, conférer une cure. Nommer, présenter à une Cure. Desservir une Cure. Résigner, permuter une Cure. Les Cures obligent à résidence.)

CURÉ. s. m. Prêtre pourvu d'une Cure. (Bon Curé. Curé de Paris. Curé de Village. Curé d'un tel lieu, d'une telle Paroisse. Le Curé & les Paroissiens. Curé primitif. Curé amovible.)

On dit prov. que *C'est gros Jean qui remontre à son Curé*, pour dire, que C'est un ignorant qui veut instruire un homme qui en sait plus que lui.

CURE-DENT. s. f. Petit instrument dont on se cure les dents. (Cure-dent d'or, d'argent. Se faire un cure-dent d'une plume, d'une paille, d'un brin de fenouil.)

CURÉE. s. f. Pâture qu'on donne aux chiens de chasse, en leur faisant manger la bête qu'ils ont prise. (Faire curée. Donner la curée aux chiens. Curée de lièvre. Curée de cerf. Sonner la curée. Il se trouva à la curée.)

On dit, *Défendre la curée*, pour dire, Empêcher à coups de gaule que les chiens n'approchent trop tôt de la curée.

FAIRE CURÉE, se dit aussi des chiens, lorsque sans attendre le Véneur, ils mangent la bête qu'ils ont prise. (Avant que le Véneur fût arrivé, les chiens avoient déjà fait la curée du lièvre.)

On dit, *Mettre les chiens en curée*, pour dire, Leur donner plus d'ardeur à la chasse, par la curée qu'on leur fait. Et l'on dit dans le même sens, qu'*Ils sont en curée.*

On le dit aussi figur. Des hommes, lorsque le butin & le profit qu'ils ont fait les anime davantage à quelque entreprise. (Ce petit avantage a mis les troupes en curée, elles sont en curée. Il a fait curée à son armée du pillage de cette petite ville. Le profit qu'il a trouvé d'abord en cette affaire l'a mis en curée.

CURE-OREILLE. s. m. Petit instrument d'or, d'ivoire, &c. propre à se curer l'oreille. (Cure-oreille d'or, d'argent, d'ivoire.)

CURER. v. a. Nettoyer quelque chose de creux, comme un puits, un fossé, un canal, &c. & en ôter les ordures, la terre, &c. (Curer un fossé, ou les fossés. Curer un canal. Curer un étang. Curer un puits. Curer un égoût. Curer un privé.)

On dit aussi, (Se curer les dents, se curer l'oreille.)

Il se dit aussi des oiseaux de proie, lorsqu'on les purge par la cure qu'on leur fait prendre. (Curer un oiseau.)

CURÉ, ÉE. participe.

CURETTE. s. f. Instrument de Chirurgie, en forme de petite cuiller alongée. On s'en sert pour tirer & ramasser les fragmens de pierres, sables, &c.

CUREUR. s. m. Qui cure, qui nettoie. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, (Cureur de puits.)

CURIAL, ALE. adj. Il se dit de ce qui concerne une Cure. (Fonction curiale. Droits curiaux.)

CURIE. s. f. Subdivision de la Tribu chez les Grecs & chez les Romains. (Romulus partagea le Peuple Romain en trois Tribus, & chaque Tribu en dix Curies.)

CURIEUSEMENT. adv. Avec curiosité, soigneusement, exactement. (Apprendre curieusement. S'informer curieusement. S'enquérir curieusement. Observer curieusement. Rechercher, voir, lire curieusement. Conserver curieusement quelque chose. Cela est curieusement recherché.)

CURIEUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup d'envie & de soin d'apprendre, de voir, de posséder des choses nouvelles, rares, excellentes, &c. (Fort curieux. Extrêmement curieux. Curieux de savoir. Curieux de voir. Il veut tout voir, tout savoir, il est curieux. Il est curieux de fleurs, de tulipes. Curieux de nouvelles. Curieux de peintures, de tableaux, de médailles. Curieux de livres. Elle est curieuse en habits, curieuse en linge.

Curieux, se dit aussi Des choses, & signifie, Rare, nouveau, extraordinaire, excellent dans son genre. (Cette remarque est curieuse. Un bijou curieux. Travail curieux.)

On dit, qu'*Un livre est curieux*, *qu'un cabinet est curieux*, pour dire, qu'Un livre, qu'un cabinet est rempli de choses rares & curieuses.

Il se prend quelquefois en mauvaise part, & se dit d'Un homme qui veut indiscrettement pénétrer les secrets d'autrui. (Vous venez écouter à ma porte, vous êtes bien curieux. Ne soyez pas si curieux que de fouiller dans mes papiers.)

Curieux, s'emploie aussi quelquefois dans le substantif; & alors il signifie, Celui qui prend plaisir à faire amas de choses curieuses & rares, ou celui qui a une grande connoissance de ces sortes de choses. (Le cabinet d'un curieux. C'est un homme qui est tous les jours avec les curieux.)

On dit aussi substantivement, (Curieux indiscret. Curieux impertinent.)

CURION. substantif masculin. Prêtre institué par Romulus, pour avoir soin des Fêtes & des Sacrifices particuliers à chaque Curie.

CURIOSITÉ. s. f. Passion, désir, empressement de voir, d'apprendre, de posséder des choses rares, singulières, nouvelles, &c. (Grande curiosité. Louable curiosité. Curiosité blâmable. Sotte curiosité. Curiosité impertinente, indiscrette. Curiosité défendue. Il eut la curiosité de voyager, la curiosité de voir, d'entendre, &c. Il a peu de curiosité, trop de curiosité. Aller par curiosité en quelque lieu. Satisfaire, contenter sa curiosité. Sa curiosité n'est que pour les tableaux, les médailles, &c.)

Il se prend encore plus particulièrement pour Une trop grande envie, un trop grand empressement de savoir les secrets, les affaires d'autrui. (Sa curiosité le porte à ouvrir les lettres qui lui tombent entre les mains. C'est avoir trop de curiosité, que de vouloir pénétrer dans le secret de ses amis malgré eux.)

Il sign. aussi, Chose rare & curieuse. *Il a un cabinet plein de curiosités.* En ce sens il a plus d'usage au pluriel qu'au singulier. On dit cependant, *Cet homme donne dans la curiosité*, pour dire, Dans la recherche des curiosités.

CURSEUR. s. m. Terme de Mathématique. Petit corps qui glisse dans une fente ou coulisse pratiquée au milieu d'une lame ou d'une règle.

CURVILIGNE. adj. de t. g. Qui est formé par des lignes courbes. (Figure curviligne.)

CURVITÉ. s. f. Est la même chose que *courbure.* Ce dernier mot est aujourd'hui plus usité.

CURULE. adj. de t. g. Il s'emploie principalement en parlant d'une chaire à l'usage de certains Magistrats Romains.

CURURES. s. f. plur. Ce qu'on trouve au fond d'un puits, d'un égout, d'une marre qu'on desséche, d'une cour qu'on nettoie.

C U S

CUSCUTE. *V.* Barbe de Moine.

CUSTODE. s. f. Rideau. Il est vieux pour signifier des rideaux de lit; & il n'a guère d'usage qu'en parlant des rideaux ou courtines qu'on met dans de certaines Églises à côté du Maître-Autel.

On dit prov. & figurém. dans le premier sens, *Donner le fouet sous la custode*, pour dire, Châtier en secret.

Custode, se prend aussi pour la couverture ou le pavillon qu'on met sur le ciboire où l'on garde les Hosties consacrées.

CUSTODINOS. s. m. Confidentiaire qui garde un Bénéfice pour le rendre à un autre en certain temps, ou qui n'en a que le titre, & lui en laisse les fruits, ne faisant que prêter son nom. (Il fait tenir ses Bénéfices par des Custodinos. Il est le Custodinos d'un tel.) Il est du style familier.

C U T

CUTANÉE. adj. de t. g. Qui appartient à la peau. (La gale est une maladie cutanée.)

C U V

CUVE. s. f. Grand vaisseau qui n'a qu'un fond, & dont on se sert ordinairement à fouler la vendange. Il se dit aussi De quelques autres vaisseaux à peu près de même nature, dont on se sert pour faire de la bière, & pour divers autres usages. (Cuve de vendange. Relier une cuve.)

On appelle Les fossés d'un Château, d'une Ville, *Fossés à fond de cuve*, Quand ils sont revêtus des deux côtés à pied droit.

On dit prov. & bassem. *Déjeûner*, *dîner à fond de cuve*, pour dire, Déjeûner, dîner amplement.

CUVÉE. s. f. Ce qui se fait de vin à la fois dans une cuve. (Grande cuvée. Cuvée de tant de muids. Ces deux muids sont de la même cuvée. C'est de la première, de la seconde cuvée. Il a fait tant de cuvées de vin.)

On dit proverbialement & figurément, *En voici d'une autre cuvée*, Lorsqu'après une badinerie, ou un conte qu'on a fait, quelqu'un ajoute quelque autre badinerie, ou quelque autre conte qui ne vaut pas mieux.

CUVELAGE. s. m. C'est l'opération par laquelle on revêt de planches ou de solives l'intérieur des puits qui descendent dans les mines, pour empêcher l'éboulement des terres & des roches. On dit aussi, (Cuveler le puits d'une mine.)

CUVER. v. n. Demeurer dans la cuve. Il ne se dit que du vin qu'on y laisse avec la grappe durant quelques jours pour se faire. (C'est du vin qui n'a point cuvé. Il n'a pas assez cuvé. Il le faut laisser cuver davantage.

On dit, *Cuver son vin*, pour dire, Dormir, reposer après avoir bu avec excès. Et alors il est actif. (Il cuve son vin. Il lui faut laisser cuver son vin.)

On dit figur. & fam. d'Un homme qui est extrêmement en colère, qu'*Il lui faut laisser cuver son vin*, pour dire, qu'Il lui faut laisser passer sa colère.

Cuvé, ée. participe.

CUVETTE. s. f. Petite cuve. Il se dit ordinairement de celles qu'on met dans les salles où l'on mange, pour y jeter l'eau dont on s'est lavé les mains, ou dont on a rincé des verres. (Cuvette de cuivre. Cuvette d'argent. Cuvette de marbre.)

CUVIER. s. m. Cuve où l'on fait la lessive. (Grand cuvier.)

C Y A

CYATHE. s. m. Mesure Romaine, qui contenoit autant de vin qu'on en pouvoit boire d'un seul trait.

C Y C

CYCLE. s. m. Cercle, période. (Le Cycle solaire est de 28 années. Le Cycle lunaire est de 19 ans. Le Cycle de l'Indiction est de 15 ans.)

CYCLIQUE. adj. de t. g. Il se dit des Poëtes qui composent de petits ouvrages tels que les chansons. Il se dit aussi des Poësies mêmes.

CYCLOÏDE. s. f. Terme de Géométrie. Ligne courbe que décrit un point de la circonférence d'un cercle qui avance en roulant sur un plan. (La Cycloïde a de très-belles propriétés.)

C Y G

CYGNE. s. m. Gros oiseau aquatique de plumage blanc, & qui a le cou fort long. (Toute la rivière étoit couverte de Cygnes. Plume de Cygne. Le duvet d'un Cygne. Peau de Cygne.

On dit d'Un homme qui a la barbe & les cheveux tout blancs, qu'(Il est blanc comme un Cygne.)

On appelle figurém. *Chant de Cygne*, Les derniers vers qu'un homme a fait peu de temps avant sa mort.

On donne aux grands Poëtes le nom de *Cygne*. Ainsi on a appelé Virgile *Le Cygne Mantouan*, & Pindare *Le Cygne Thébain.*

Cygne (le) est aussi une constellation de l'hémisphère septentrional.

C Y L

CYLINDRE. s. m. Corps de figure longue & ronde, & d'égale grosseur par-tout. (Cylindre de verre. Cylindre de marbre. Miroir en cylindre. Cadran sur un cylindre.)

On donne aussi le nom de *Cylindre* à un gros rouleau de pierre ou de bois, dont on se sert pour écraser les mottes d'une terre labourée, ou à aplanir les allées des jardins, ou les aires des granges. (Il faut faire passer le cylindre sur ces allées.)

Cylindre ou Rouleau. s. m. Nom d'une classe de coquillages.

CYLINDRIQUE. adj. de t. g. Qui a la forme d'un cylindre. (Miroir cylindrique.)

C Y M

CYMAISE. s. f. Terme d'Architecture. La partie qui est à l'extrémité de la corniche, & qui la termine. (Cette cymaise est trop petite. Cymaise droite. Cymaise renversée.)

CYMBALE. s. f. C'étoit chez les Anciens un instrument de Musique fait d'airain, d'un grand usage parmi les Hébreux, comme on le voit dans l'Écriture-Sainte. (Louez Dieu sur les cymbales harmonieuses. Un airain sonnant & une cymbale retentissante.) Il en est aussi parlé dans les Auteurs Grecs, & dans les Auteurs Latins.

Aujourd'hui nous appelons *Cymbale*, Un instrument fait d'une verge de fer pliée en

triangle, avec des anneaux de fer qui y sont passés. (Jouer de la cymbale.)

CYNIQUE. adj. Épithète de certaine Secte de Philosophe, à qui on reprochoit d'être mordans & sans pudeur, comme les chiens. (Diogène Philosophe cynique.)

CYNIQUE, sign. aussi, Impudent, obscène. (Discours cynique. Vers cyniques.)

Il est aussi subst. (C'est un Cynique.)

CYNOGLOSSE. *Voyez* LANGUE DE CHIEN.

C Y P

CYPRÈS. s. m. Arbre toujours vert qui se lève droit & en pointe. (Allée de cyprès. Palissade de cyprès. Bois de cyprès. Pomme de cyprès. Tondre des cyprès.)

Les Anciens mettoient des branches de cyprès sur les tombeaux; & de là vient qu'en Poësie, *Cyprès* se prend quelquefois pour le symbole de la mort. (Les funestes cyprès.)

CYPRÈS-PETIT. *Voy.* GARDEROBE.

C Y S

CYSTHÉPATIQUE. adj. de t. g. Terme d'Anatomie, qui se dit du conduit qui porte la bile du foie dans la vésicule du fiel. (Conduit cysthépatique.)

CYSTIQUES. s. f. plur. pris adjectivement. Terme d'Anatomie. C'est le nom qu'on donne à des artères qui viennent de l'hépatique, & vont à la vésicule du fiel.

C Y Z

CYZICÈNE. s. m. Nom qu'on donnoit chez les Grecs à une grande salle exposée au Nord. C'étoit à peu près ce qu'on appeloit *Cénacle*, chez les Latins.

C Z A

CZAR. s. m. Titre qu'on donne au Souverain de Russie.

CZARINE. s. f. Titre qu'on donne à l'épouse du Souverain de Russie, ou à la Princesse qui en est Souveraine de son chef.

D

D Lettre consonne. La quatrième lettre de l'Alphabet. Il est s. m. (Voilà un D mal formé.)

D, À la fin d'un mot, devant un autre mot qui commence par une voyelle, se prononce quelquefois comme T. (C'est un grand affronteur. Le froid est extrême.)

D A

DA. Particule qui ne se met jamais qu'après une affirmative ou une négative. (Ouï-da. Nenni-da.) Anciennement il s'écrivoit *Dea*. Il est du style familier.

D'ABORD. adv. *Voy.* ABORD.

D A C

DACTYLE. s. m. On appelle ainsi, en parlant de la Poësie Grecque ou Latine, Un pied de vers qui est de trois syllabes, dont la première est longue, & les deux autres brèves.

D A D

DADA. s. m. Terme dont se servent les enfans & ceux qui leur parlent, & qui signifie un cheval. (Un petit dada. Aller à dada.)

DADAIS. s. m. On appelle ainsi un niais, un nigaud, un homme décontenancé. (C'est un dadais, un grand dadais.) Il est du style familier.

D A G

DAGORNE. s. f. Vache qui a perdu une corne. Il se dit par dérision & bassement d'Une vieille femme. (Une vieille Dagorne.)

DAGUE. s. f. Espèce de poignard. (Donner des coups de dague.)

On dit proverb. & figurém. d'Un homme qui a l'esprit grossier, & qui veut faire le fin, qu'(Il est fin comme une dague de plomb.)

DAGUER. v. a. Frapper de coups de dague. (Il le fit daguer dans son lit.) Il est vieux.

DAGUÉ, ÉE. participe.

DAGUES. s. f. plur. Premier bois du cerf qui ne vient qu'à la seconde année.

DAGUET. s. m. Jeune cerf qui est à sa première tête. (La chasse n'a pas été bonne, on n'a trouvé qu'un daguet.)

D A I

DAIGNER. v. a. Avoir pour agréable, s'abaisser jusqu'à vouloir bien. Il est toujours suivi d'un infinitif. (Il demande que vous daignez l'écouter. Il n'a pas daigné lui faire réponse.)

DAIM. s. m. Espèce de bête fauve d'une grandeur moyenne entre le chef & le chevreuil. (Vîte comme un daim. Des gants de daim. Les daims ont leur bois plat.)

DAINTIERS. s. m. pl. Terme de Vénerie. Testicules du cerf.

DAIS. s. m. Espèce de poële fait en forme de ciel-de-lit, avec un dossier pendant, que l'on tend dans l'appartement des Princes, des Ducs, des Ambassadeurs, &c. (Avoir le dais. Tendre un dais.)

On appelle aussi *Dais*, Le poële qu'on tend aux Églises sur le grand Autel.

On appelle aussi *Dais*, Certain poële soutenu de deux ou de quatre petites colonnes, sous lequel on porte le Saint Sacrement, sur-tout dans les Processions, & que l'on présente aux Rois à leur entrée solennelle dans les Villes. (Les Échevins portoient le dais.)

On appelle *Haut dais*, Le lieu élevé sur lequel le Roi ou la Reine se mettent dans les cérémonies publiques, soit qu'il y ait un dais dessus, soit qu'il n'y en ait point.

D A L

DALLE. s. f. Tablette de pierre dure. (Couvrir une terrasse de dalles.)

DALLE de poisson. *Voyez* DARNE.

DALMATIQUE. s. f. Espèce de tunique. Le vêtement que portent les Diacres & les Sous-diacres par-dessus l'aube, quand ils servent le Prêtre à la Messe. (Le Diacre & le Sous-diacre revêtus de leurs dalmatiques. Les Rois de France, à la cérémonie de leur Sacre, sont revêtus d'une dalmatique sous leur manteau royal.)

D A M

DAM. s. m. Dommage. Il n'a guère d'usage qu'en ces façons de parler adverbiales. (À son dam. À votre dam. À leur dam.)

En parlant de la peine des damnés, en tant qu'ils sont privés de la vision béatifique, on l'appelle *La peine du dam*, par opposition à la peine du sens.

DAMAS. s. m. Étoffe de soie à fleurs, ainsi nommée, parce que la manufacture en est venue de Damas, Ville de Syrie. (Damas de Gênes, de Venise, de Luques. Gros damas. Damas cramoisi, jaune, vert. Damas cramoisi & blanc. Damas de deux couleurs. Meuble de damas. Lit de damas.)

On appelle *Damas caffart*, Une sorte de damas mêlé de soie & de fleuret.

DAMAS, se dit aussi d'Une espèce de prune dont le plant est venu de la ville de Damas (Prune de Damas. Damas musqué. Damas rouge. Damas blanc. Damas noir. Damas gris. Damas violet.)

On appelle *Acier de Damas*, Un acier d'une trempe excellente, & dont il se fait un grand débit à Damas. (Un sabre d'acier de Damas.) On dit en ce sens, (Mon sabre est un vrai damas.)

DAMASONIUM. s. m. ou FLÛTE DE BERGER. Plante qui croît dans les lieux aquatiques. C'est une espèce de Renoncule. On ne l'emploie qu'à l'extérieur, comme presque toutes les plantes de ce genre.

DAMASQUINER. v. a. Enchâsser de petits filets d'or ou d'argent dans du fer ou de l'acier entaillé & travaillé exprès pour cela. (Damasquiner une épée, une garde d'épée. Damasquiner d'or. Damasquiner d'argent.)

DAMASQUINÉ, ÉE. participe. (Couteau damasquiné. Garde damasquinée. Cuirasse damasquinée. Pistolets damasquinés.)

DAMASQUINURE. s. f. Le travail de ce qui est damasquiné. (La damasquinure de cette épée est fort belle.)

DAMASSER. v. a. Fabriquer une étoffe ou du linge en façon de damas.

DAMASSÉ, ÉE. participe. Il se dit principalement Du linge de table, qui est ou à fleurs ou à personnages. (Linge damassé. Serviette damassée.)

DAMASSÉ, se dit aussi substantivement, pour dire, Du linge damassé. (Avoir beaucoup de damassé. Un service damassé.)

DAMASSURE. subst. f. L'ouvrage du linge damassé.

DAME. s. f. Celle qui possède une Seigneurie, qui a droit, autorité & commandement sur des vassaux. (Elle est Dame d'un tel lieu. Elle en est Dame & Maîtresse. C'est la Dame du Village. Ces Religieuses sont Dames de trois ou quatre grosses Paroisses.)

DAME, est aussi un simple titre que l'on donne par honneur aux femmes de qualité. (Haute & puissante Dame. C'est une grande Dame. C'est une Dame très-sage & très-vertueuse. Elle fait la Dame, elle fait la grande Dame. Les Dames de la Cour. Les Dames de la Ville. Les Dames de la Province. Une Dame de grande qualité.)

On appelle *Dame d'honneur*, *Dame d'atours*, *Dame du lit*, *Dame du Palais*, Des Dames qui sont revêtues de certaines charges qui leur donnent ces sortes de titres.

DAME, est aussi un titre qui se donne aux Religieuses des Abbayes, & de certaines autres Communautés, & aux Chanoinesses. (Les Dames de Fontevrault. Les Dames de Chelles. Les Dames de Poissi. Les Dames de Remiremont.)

On appelle parmi les mêmes Religieuses, *Dames du Chœur*, Celle qui ont séance dans les hauts stalles du chœur, à la distinction des Novices qui sont dans les bas, & des Sœurs converses qui n'ont été reçues que pour le service de la Maison.

DAME, se prend aussi dans un sens plus général, & s'étend à toutes les femmes & à toutes les filles d'une condition un peu honnête. (Être civil avec les Dames. Aimer les Dames. Être aimé des Dames. Plaire aux Dames.)

Aux courses de bague, la première course est appellée *La course pour les Dames*, & n'est point comprise dans le nombre de celles qu'on doit courir pour le prix. (C'est pour les Dames. Voilà pour les Dames.) La même chose se pratique à la paume; & l'on appelle *Les Dames*, Le premier coup qui se fait sur le toit, & qui n'est compté pour rien. (Voilà pour les Dames. Voilà

vos Dames. Je n'ai pas eu mes Dames.)

DAME, se dit aussi des femmes de la plus basse condition; & alors c'est comme une espèce de titre qu'on leur donne, & qu'on joint toujours à leur nom, soit en parlant d'elles, soit en parlant à elles. (Dame Françoise, Dame Jeanne.)

DAME, est encore une espèce d'adverbe qui sert à affirmer ou à marquer de la surprise. (Dame, si vous ne vous arrêtez. Dame, vous m'en direz tant, que je ne saurai plus que répondre.) Il est populaire.

DAME, est aussi un mot dont on se sert en divers jeux. Ainsi on appelle *Dames*, Certaines petites pièces plates & rondes, qui sont au nombre de vingt-quatre, les unes blanches, les autres noires, & avec lesquelles on joue sur un échiquier. (Jouer aux dames.)

Aller à dame, c'est pousser une pièce jusqu'aux dernières cases du côté de celui contre qui on joue. (Je suis à dame.)

On appelle *Dame damée*, Une pièce qu'on fait aller à dame, & sur laquelle on en met une autre.

On appelle aussi *Dame*, Chacune des pièces dont on joue au trictrac; & elles sont de même figure que les précédentes.

DAMES RABATTUES. Sorte de jeu qu'on joue sur le trictrac avec les mêmes pièces. (Jouer aux dames rabattues.)

DAME, au jeu des Échecs, est la seconde pièce du jeu. (Dame blanche. Dame noire. La dame est la meilleure pièce des échecs. Donner échec au Roi & à la Dame. Donner la dame.)

On dit aux Échecs, *Aller à dame*, pour dire, Pousser un pion jusqu'aux dernières cases du côté contraire; & alors le pion devient dame, ou telle autre pièce qu'on juge à propos.

DAME, se dit aussi Des cartes, en parlant des quatre cartes sur lesquelles est peinte la figure d'une dame; & on donne à ces figures le nom de (Dame de cœur, Dame de pique, Dame de trèfle, & Dame de carreau. Avoir une tierce, une quatrième, une quinte de Dame. Avoir un quatorze de dames. Écarter une dame. Jouer une dame. Il a les quatre dames.)

DAME-JEANNE. s. f. Espèce de grosse bouteille, qui sert à garder & à transporter du vin & autres liqueurs. Il est du style familier.

DAMER. v. a. Il se dit en parlant du jeu de Dames, lorsqu'une pièce ayant été poussée jusqu'aux dernières cases du côté contraire, on met pour marque de cela une autre dame par-dessus. (Me voilà à dame, damez-moi. Ma pièce est à dame, damez-la. Une dame damée peut aller en tout sens.)

On dit figur. & proverb. *Damer le pion à quelqu'un*, pour dire, Renchérir sur lui en quelque chose. (Il prétendoit exceller en cela, mais il a trouvé un homme qui lui a damé le pion.)

DAMÉ, ÉE. participe.

DAMERET. subs. m. On appelle ainsi un jeune homme qui fait le beau, & qui affecte de s'attacher à plaire aux Dames. (C'est un dameret. Un beau dameret.)

DAMIER. s. m. Echiquier, tablier distingué par un certain nombre de carrés blancs & noirs, au nombre de soixante-quatre, que l'on appelle cases. (Un beau damier.)

DAMNABLE. adj. de t. g. (On n'y prononce point l'M., non plus que dans tous les dérivés du verbe *Damner*; mais elle alonge la première syllabe.) Qui peut attirer la damnation éternelle, qui peut faire mériter les peines de l'enfer. (Une opinion damnable. Une action damnable.)

DAMNABLE, dans un sens plus étendu, signifie, Pernicieux, détestable, abominable. (Avancer des maximes damnables, des propositions damnables. Dessein damnable. Une entreprise damnable.)

DAMNABLEMENT. adv. D'une manière damnable. (Il a abusé damnablement de la confiance qu'on avoit en lui.)

DAMNATION. s. f. La punition des damnés. (La damnation éternelle. Sur peine de damnation.)

DAMNER. v. a. Punir des peines de l'enfer. (Dieu damnera les méchans.) En parlant d'une chose qui peut être cause qu'un homme soit damné, on dit, qu'*Elle le damnera*.

Lorsque *Damner* est employé avec le pronom possessif, il signifie, S'exposer à être damné, à mériter les peines de l'enfer. (Vous vous damnez. Il se damne.)

En parlant d'une chose dont on se sent extrêmement importuné, on dit par exagération, & dans le style familier, (Cela me feroit damner.)

DAMNÉ, ÉE. participe. (Souffrir comme une ame damnée.)

On dit figur. & familièrement d'Un homme entièrement dévoué à toutes les volontés d'une personne puissante, que (C'est son ame damnée. C'est l'ame damnée d'un tel.)

DAMNÉ, est aussi subs. (Souffrir comme un damné. Les damnés.)

DAMOISEAU, DAMOISEL. s. mas. Titre qu'on donnoit autrefois à de jeunes Princes, à de jeunes Gentilshommes. En ce sens il est vieux, & il ne s'est conservé qu'en quelques seigneuries, comme en celle de Commercy, dont le Seigneur prend le titre de *Damoiseau de Commercy*.

DAMOISELLE. s. f. Titre qu'on donne aux filles nobles dans les actes publics. (Damoiselle telle fille mineure, fille usante & jouissante de ses droits. Ladite Damoiselle.)

Hors de cet usage, on dit toujours *Demoiselle*. *Voyez* DEMOISELLE.

D A N.

DANCHÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit des pièces, telles que le pal, le chef, la fasce, lorsqu'elles sont terminées par des pointes en forme de dents.

DANDIN. s. m. Niais décontenancé. (Un grand dandin. Un vrai dandin.) Il est du style familier.

DANDINEMENT. s. m. Mouvement de celui qui dandine.

DANDINER. v. n. Branler le corps comme font ordinairement ceux qui n'ont point de contenance. (Il ne fait que dandiner. Il s'en va dandinant.) Il est du style familier.

On le dit avec le pronom personnel. (Il ne fait que se dandiner.)

DANGER. s. m. Péril, risque, ce qui est ordinairement suivi d'un malheur, ou qui expose à une perte, à un dommage. (Grand danger. Danger évident, éminent. S'exposer au danger. Se mettre en danger. Être en danger de mort ou de mourir. Courre, courir un grand danger. Hors de danger. Braver les dangers. Affronter les dangers. Se sauver du danger. Tomber dans le danger. Ne passez pas là, il y a du danger. Il y a du danger à passer par la forêt, elle est pleine de voleurs. Il n'y a point de danger à passer la rivière, elle est calme.)

Il signifie quelquefois Inconvénient. (Il n'y a point de danger d'entrer, vous ne dérangez personne. Quel danger y a-t-il de lui parler?)

DANGEREUSEMENT. adv. Avec danger. (Dangereusement blessé. Dangereusement malade.)

DANGEREUX, EUSE. adj. Périlleux, qui met en danger, qui expose au danger. (Un mal dangereux. Maladie dangereuse. Blessure dangereuse. Cela est d'une dangereuse conséquence.)

On dit, qu'*Un homme est dangereux*, pour dire, qu'Il y a du danger de se fier à lui, d'avoir commerce avec lui.

On appelle aussi *Un homme dangereux*, Un homme que l'on croit propre à plaire aux Dames & à s'en faire aimer.

DANS. Préposition de lieu. En. (Être dans la chambre. Entrer dans la chambre. Mettre quelque chose dans une cassette, &c. Un coup d'épée dans la cuisse. L'épée lui est entrée bien avant dans le corps. Ce passage est dans un tel Auteur.)

On s'en sert aussi pour marquer le temps. (Dans la même année. Dans trois jours d'ici. Dans quel temps. Dans combien de temps. Dans peu.)

On s'en sert pareillement pour marquer l'état, la disposition du corps, de l'esprit, des mœurs, de la fortune. (Il étoit dans l'accès de sa fièvre. Être dans une posture contrainte. Être dans un grand embarras. Dans la colère où il est. Il est dans l'attente, dans l'espérance. Il est dans une extrême douleur. Il est dans cette créance. Il vit dans l'oisiveté.)

Il se prend quelquefois pour Avec. (Il a fait cela dans la pensée d'en tirer de l'utilité. Il faisoit cela dans le dessein, dans la vue de s'établir.)

Il se prend aussi pour Selon. (Il entend cela dans le sens de Saint Augustin. Cela est vrai dans les principes d'Aristote.)

DANSE. s. f. Mouvement du corps qui se fait en cadence, à pas mesurés, & ordinairement au son des instrumens ou de la voix. (Danse haute. Danse figurée. Danse noble. Aimer la danse. Entrer en danse. Avoir l'air à la danse. Commencer la danse. Mener la danse.)

On dit, *Avoir l'air à la danse*, pour dire, Avoir beaucoup de disposition à bien danser. Et figur. & famil. On dit, *Avoir l'air à la danse*, pour dire, Avoir une grande disposition à la chose dont on parle. Ainsi en parlant d'un jeune homme qui a une grande disposition à la guerre, on dit, qu'(Il a extrêmement l'air à la danse. Ce jeune homme n'a pas beaucoup l'air à la danse.) Il est beaucoup plus usité au figuré qu'au propre.

DANSE, se dit aussi d'un air à danser. (Danser toutes sortes de danses. La courante est une danse grave & majestueuse.

Commencer la danse, mener la danse, se dit proverbialement & figurém. De celui qui est le premier à faire ou à souffrir quelque chose, en quoi il est suivi par les autres. (Nous nous donnerons à souper tour à tour, & c'est vous qui commencerez la danse.)

Entrer en danse, signifie, Se mettre du nombre de ceux qui dansent, ou en rond, ou des danses figurées. (Il entra le dernier en danse.)

Entrer en danse, Se dit prov. & figur. pour dire, S'engager dans une affaire,

dans une intrigue, dans une guerre dans laquelle on n'avoit pris d'abord aucune part, dont on n'avoit été que spectateur. (Ce Prince a évité tant qu'il a pu de se mêler dans cette guerre; mais enfin il est entré en danse.)

On dit proverbialement, *Après la panse vient la danse*, pour dire, qu'Après avoir fait bonne chère, on songe à d'autres plaisirs.

DANSE, signifie aussi La manière de danser. (Il a une danse contrainte. Il a une danse noble, libre, aisée.)

DANSER. v. n. Mouvoir le corps en cadence, à pas mesurés, & au son de la voix ou des instrumens. (Vous danserez avec grâce. J'ai beaucoup dansé au dernier bal. Danser en cadence, hors de cadence.)

Il est aussi actif. (Danser une courante, une sarabande. Danser un branle. Danser une bourrée. Danser toute sorte de danses. Danser un ballet.)

On dit prov. & figur. *Faire danser quelqu'un*, pour dire, Donner bien de l'exercice, bien de l'embarras à quelqu'un, pour le réduire à ce qu'on veut. (Il croit m'échapper, mais je le ferai danser, je le ferai danser sans violon.) Et dans le même sens on dit, (Il la dansera, il la dansera tout le premier.)

On dit figurément & proverbialement, qu'*Un homme danse sur la corde*, pour dire, qu'Il est dans une situation délicate & périlleuse.

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un homme ne sait sur quel pied danser*, pour dire, qu'Il est dans un état où il ne sait plus que faire, qu'il ne sait plus que devenir.

On dit proverbialement, *Toujours va qui danse*, pour dire, qu'Il n'importe pas de bien danser, pourvu qu'on danse. Et figurément on dit, *Toujours va qui danse*, en parlant d'Un homme qui fait le mieux qu'il peut ce qu'il a à faire, mais tant bien que mal.

On dit proverbialem. d'Un vin très-vert, *Qu'il feroit danser les chèvres*.

DANSÉ, ÉE. participe. (Un bal bien dansé.)

DANSEUR, EUSE. s. Celui, celle qui danse. (Il n'y avoit qu'Un danseur à la première entrée. Il y avoit quatre danseurs & quatre danseuses à la seconde.)

Il se prend plus ordinairement pour celui qui a accoutumé de danser, ou qui fait profession de danser. (C'est un bon danseur, un grand danseur. Les danseurs doivent avoir l'oreille bonne. Il a appris du meilleur danseur de France.)

DANSEUR DE CORDE, est un homme dont la profession est de danser sur la corde.

DAR

DARD. subs. m. Sorte d'arme qui se lance avec la main. (Jeter un dard. Lancer un dard.)

DARD, en termes de Jardinage. *Voyez* PISTILLE.

DARDANAIRE. s. m. Ancien nom qu'on donnoit à un monopoleur.

DARDER. v. a. Lancer une arme ou quelqu'autre chose, comme on lanceroit un dard. (Darder un javelot. Darder un poignard. Darder un bâton.)

Quelquefois il se prend figurément, (Le soleil dardoit ses rayons. Darder un regard.)

DARDER, signifie aussi, Frapper, blesser, avec un dard. (Ce fut lui qui darda la baleine.

DARDÉ, ÉE. participe.

DARIOLE. s. f. Petite pièce de pâtisserie. (Manger des darioles.)

DARIOLETTE. s. f. Terme dont on se servoit autrefois pour signifier La confidente d'une héroïne de roman.

DARIQUE. s. f. Ancienne monnoie des Perses en or & en argent, frappée sous l'un des Darius. Le nom de *Darique* s'est donné depuis par extension à l'or qui s'est trouvé depuis au titre de ces monnoies.

DARNE. s. f. Tranche d'un poisson, tel que saumon ou alose. (Une darne de saumon, une darne d'alose.)

DARSE. s. f. La partie intérieure d'un port, laquelle se ferme avec une chaîne, & où l'on a accoutumé de retirer les Galères, & d'autres petits bâtimens. (Les Galères ont été désarmées, & on les a fait entrer dans la darse. La darse de Marseille. La darse de Barcelonne. La darse de Gênes. La darse de Livourne. La grande darse de Toulon. La petite Darse de Toulon.)

DARTRE. s. f. Mal qui vient sur la peau en forme de gratelle. (Dartre farineuse. Dartre vive. Faire sécher une dartre. Empêcher qu'une dartre ne s'étende.)

DARTREUX, EUSE. adj. Qui est de la nature des Dartres. (Humeur dartreuse.)

DAS

DASSERI. s. m. Ministre de la Religion dans les Indes, & disciple de Gourom.

DAT

DATAIRE. s. m. Officier de la Cour de Rome, qui préside à la Daterie. Un tel Prélat étoit alors Dataire. L'office de Dataire est maintenant entre les mains d'un Cardinal. Le Cardinal Dataire.)

DATE. s. f. Ce qui marque le temps & le lieu où une lettre a été écrite, ou un acte a été passé, &c. (La date d'une lettre, d'un contrat, d'un Arrêt, &c. Mettre la date. De fraîche date. De nouvelle date. De vieille date. Il produit une lettre en date d'un tel jour. Fausse date. Lettre sans date. La date est de Londres, & du cinq Juin.)

On dit d'une amitié contractée de longue main, qu'*Elle est d'ancienne date*. Et on dit aussi, qu'*Un événement est d'ancienne date*, quand il a long-temps qu'il est arrivé.

DATE, en matière bénéficiale, se dit du jour de l'enregistrement d'une supplique, pour obtenir un bénéfice en Cour de Rome. Ainsi, *Prendre date*, *prendre une date d'un tel jour*, signifie faire enrégistrer ce jour-là une supplique. On dit dans le même sens, (Retenir une date, retenir plusieurs dates.)

DATE, se dit aussi en matière civile. *Retenir une date chez un Notaire*, c'est-à-dire, Retenir le jour auquel on veut qu'un Contrat soit passé.

On dit aussi figurément, *Prendre date*, *retenir date*, pour dire, Prendre un certain temps pour faire ou pour exiger quelque chose. (Vous ne m'avez pu faire cette grâce-là, je retiens date pour la première. Je ne puis aller dîner aujourd'hui chez vous, mais je retiens date pour la semaine prochaine.)

DATER. v. a. Mettre la date. (Dater une lettre, un Arrêt, un Contrat, une expédition.

On dit figurément, qu'*Un homme date de loin*, pour dire, qu'Il parle d'une chose arrivée depuis long-temps; & cela ne se dit ordinairement que quand celui qui en parle a pu en être témoin, & qu'avec quelque reproche de vieillesse.

DATÉ, ÉE. participe.

DATERIE. s. f. Le lieu & le Tribunal de Rome, où s'expédient les actes pour les Bénéfices non consistoriaux, quelquefois les autres Bénéfices & les dispenses. (Cela a passé en daterie. Il a obtenu des lettres à la Daterie.)

DATERIE, est aussi l'office de Dataire. (Le Pape a donné la Daterie à un tel Cardinal, à un tel Prélat.)

DATIF. subs. m. Terme de Grammaire. Le troisième cas dans les langues où les mots se déclinent.

DATION. s. m. Terme de Droit. La *Dation* diffère de la *Donation*, en ce que celle-ci est gratuite.

DATIVE. adj. f. Il n'a d'usage que dans cette phrase, *Tutelle dative*, pour dire, Une tutelle qu'un Juge ordonne d'autorité de Justice, en donnant un tuteur à des enfans à qui on n'en a point donné par testament. *Tutelle dative*, se dit par opposition à *Tutelle testamentaire*.

DATTE. s. f. Le fruit du palmier. On donne aussi ce nom à une espèce de prune. (Les Pères du désert vivoient de dattes.)

DATTIER. s. mas. Palmier qui porte les dattes.

DATURE. s. f. Plante. C'est une espèce de stramonium; elle en a toutes les pernicieuses qualités. On ne laisse pas cependant de la cultiver dans quelques jardins, à cause de la beauté de sa fleur.

DAV

DAVANTAGE. adv. Plus. (Je n'en dirai pas davantage. Le cadet est riche, mais l'aîné l'est encore davantage.)

DAUBE. s. f. Sorte d'assaisonnement que l'on fait à de certaines viandes. (Poulet d'Inde à la daube. Gigot à la daube. Faire une daube.)

Il se prend aussi pour la viande qui est assaisonnée de cette sorte. (Servir une daube. Manger une daube. Une daube froide.

DAUBER. v. a. Battre à coups de poing. (On l'a daubé. Ces Écoliers se sont bien daubés.) Il est populaire.

Il signifie figur. Railler, parler mal de quelqu'un. (On le dauba bien dans cette compagnie. C'est un homme qui daube tout le monde.) Il est du style familier.

DAUBÉ, ÉE. participe.

DAUBEUR. s. m. Qui raille, qui médit. Il est familier.

DAUCUS. s. m. *Voyez* CAROTTE.

DAVIER. s. m. Instrument de Dentiste, fait en forme de tenaille courbée, dont on se sert pour arracher les dents.

DAUPHIN. s. m. Sorte de gros poisson de mer. Il a de la ressemblance avec le marsouin.

On appelle *Dauphin*, Le fils aîné de nos Rois. *Le Dauphin. Les Dauphins de France*. On appelle *Dauphine*, la femme du Dauphin.

Les Astronomes appellent *Dauphin*, Une constellation de l'hémisphère septentrional.

DAURADE. *Voyez* DORADE.

D'AUTANT. *Voyez* AUTANT.

DE

DE. Préposition servant à marquer plusieurs rapports différens.

DE, sert à spécifier la matière dont une chose est faite. (Une tabatière d'or. Une table de marbre.)

DE, eſt ſouvent un partitif, ou particule extractive. (Un morceau de pain. Un verre de vin.)

DE, marque le rapport d'apparence, ou de relation. (Le Livre de Charles. Le fils du Roi.)

DE, s'emploie pour *Pendant* ou *Durant*. (Il eſt parti de jour. Il eſt arrivé de nuit.)

DE, ſe dit pour *Touchant*, *Sur*. (Parlons de cette affaire.)

DE, ſignifie *A cauſe*. (Je ſuis charmé de ſa fortune.)

On le met auſſi devant quelques adverbes. (De près. De loin.)

Il eſt adverb. étant joint à quelques ſubſtantifs. (De travers. De côté. De concert. De conſerve. De çà. De là.)

Il ſe met ſouvent devant l'infinitif des verbes, ſoit après un verbe, comme *Ceſſer*, *achever de dire*, *tâcher*, *s'efforcer de faire*, *&c.* ſoit après un nom. (Il eſt malaiſé d'être jeune & ſage. Il étoit capable d'entreprendre. Il a la faculté, le pouvoir de prêcher....)

DE. Prépoſition de lieu. (Il eſt venu de Lyon en tant de jours.)

DE, ſe dit pour *Depuis*. (De Rome à Lyon, il y a tant de lieues.)

On dit, (Combler de biens, rempli de bénédictions, privé de tous ſes ſens, las de lire, aſſommer de coups.) La diſcuſſion de tous les autres emplois de *De* appartient à la Grammaire.

DE, entre dans la formation de pluſieurs mots compoſés, & leur donne un ſens oppoſé à leur ſens primitif.

On trouvera dans le Dictionnaire les mots formés de cette prépoſition, que l'uſage a autoriſés.

DE PAR, Eſpèce de formule, pour dire, Au nom de, par l'autorité de. (De par le Roi. De par Monſeigneur.)

DÉ. ſ. m. Petit morceau d'os ou d'ivoire, de figure cubique, ou à ſix faces, dont chacune eſt marquée d'un différent nombre de points, depuis un juſqu'à ſix, & qui ſert à jouer. (Des dés bien marqués Des dés écornés. Une balle de dés. Jouer aux dés, à trois dés. Perdre ſon argent à trois dés. Piquer les dés. Dés chargés.)

On dit, *Avoir le dé*, pour dire, Jouer le premier. *Flatter le dé*, pour dire, Pouſſer le dé doucement, dans l'eſpérance d'amener moins de points. *Rompre le dé*, pour dire, Arrêter les dés quand ils ſortent du cornet, afin d'en rendre le coup nul. *Faire quitter le dé*, pour dire, Faire abandonner le dé.

On dit figur. & familièrement, *Flatter le dé*, pour dire, Déguiſer, adoucir quelque choſe de fâcheux par des termes qui en cachent une partie, ou qui font le mal moins grand. (En lui annonçant cette nouvelle, il a flatté le dé. Ne flattez point le dé.)

On dit figurément & familièrement, *Tenir le dé dans une compagnie*, pour dire, Vouloir ſe rendre le maître de la converſation. (Il veut toujours tenir le dé.)

On dit auſſi figurément & familièrement, *Faire quitter le dé à quelqu'un*, pour dire, L'obliger à céder, l'obliger à renoncer à quelque entrepriſe.

On dit familièrement, *Je jeterois cela à trois dés*, *je jouerois cela à trois dés*, pour marquer L'indifférence où l'on eſt du choix qu'on peut faire entre deux ou pluſieurs choſes.

On dit proverbialement & figurément, *Le dé en eſt jeté*, pour dire, qu'On a pris ſon parti, qu'on eſt réſolu à faire telle choſe. Et dans le même ſens on dit, *Le ſort en eſt jeté.*

On dit familièrement, *A vous le dé*, pour dire, C'eſt à vous à parler, à répondre, à agir.

DÉ, en parlant d'architecture, ſe dit d'un cube de pierre, de bois ou de marbre qui fait la partie du milieu d'un piédeſtal. (Le piédeſtal eſt compoſé d'une baſe, d'un dé, & d'une corniche.)

DÉ, ſe dit auſſi d'un petit cube de pierre ſur lequel on met des vaſes. (Mettre des dés de pierre autour d'un parterre.)

DÉ. ſ. m. Petit inſtrument de cuivre ou d'autre métal, dont on ſe garnit le bout du doigt, & quelquefois le milieu du doigt, pour empêcher qu'il ne ſoit bleſſé de l'aiguille en couſant. (Dé d'or, d'argent, &c. Dé à coudre.)

D E B

DÉBÂCLE. ſ. f. La rupture des glaces qui arrive tout-à-coup après qu'une rivière a été priſe long-temps. (La débâcle a fait périr bien des bateaux.)

DÉBÂCLE, ſe dit auſſi du débarraſſement d'un port, quand on retire les vaiſſeaux vides pour approcher du rivage ceux qui ſont chargés. (Il y a un temps précis & ordonné pour la débâcle du port.)

DÉBÂCLEMENT. ſ. m. Se dit du moment de la débâcle des glaces, & de l'action de débâcler des vaiſſeaux, des bateaux. (Il y a beaucoup de bateaux qui ont péri par le débâclement de la rivière.)

DÉBÂCLER. v. a. Ouvrir, debarraſſer. (Débâcler des bateaux, une porte, une fenêtre.) Ce mot eſt populaire.

Il eſt auſſi neutre, & ſe dit d'Une rivière, quand les glaces viennent à ſe rompre & à ſuivre le cours de l'eau. (La rivière a débâclé cette nuit.)

DÉBÂCLÉ, ÉE. participe.

DÉBÂCLEUR. ſ. m. Officier de Ville, qui commande ſur les ports quand il faut débâcler. (Il faut demander au Débâcleur quand il ſera temps de débâcler.)

DÉBAGOULER. v. a. Dire indiſcrètement tout ce qui vient à la bouche. (Il débagoula tout ce qu'il avoit ſur le cœur.) Il eſt bas.

DÉBAGOULÉ, ÉE. participe.

DÉBALLER. v. a. Défaire une balle, tirer quelques hardes d'une balle. (On n'a pas encore déballé mes meubles.)

DÉBANDADE. ſ. f. Ce mot n'a d'uſage que dans cette façon de parler adverbiale, *A la débandade*, qui ſignifie Confuſément & ſans ordre. On dit, qu'*Une armée*, que *des troupes s'en vont à la débandade*, pour dire, qu'Elles s'en vont en confuſion, ſans garder aucun ordre.

On dit auſſi figurément, *Mettre tout à la débandade*, *laiſſer tout à la débandade*, pour dire, Abandonner le ſoin de ſon bien ou de quelque affaire comme une choſe déſeſpérée.

DÉBANDEMENT. ſ. m. Action de ſe débander. Il ſe dit principalement des troupes. (Il y eut un débandement général.)

DÉBANDER. v. a. Détendre. (Débander un arc, un piſtolet.)

On dit figur. *Se débander l'eſprit*, pour dire, Donner un peu de relâche à ſon eſprit après une longue application. Et on dit, que *Le temps ſe débande*, Lorſqu'il commence à s'adoucir, à ſe relâcher après une forte gelée.

DÉBANDER, ſignifie Ôter une bande. (Débander une plaie.)

On dit, *Débander quelqu'un*, pour dire, Lui ôter le bandeau qu'on lui a mis ſur les yeux.

DÉBANDER, eſt auſſi réciproque. Il ſe dit en parlant Des armes dont le reſſort ſe détend de lui-même. (Son fuſil ſe débanda. Son arbalète s'étoit débandée.)

Il ſe dit auſſi d'Une troupe de gens de guerre qui ſe ſépare d'un Eſcadron ou d'un Bataillon confuſément & ſans ordre. (Les fourrageurs ſe débandèrent trop tôt. Les ſoldats ſe débandèrent pour aller piller.)

Il ſe dit encore d'Un corps de gens de guerre qui ſe diſperſe ſans ordre, pour s'enfuir ou pour ſe retirer. (Toute l'armée ſe débanda. Ce Régiment ſe débanda.)

DÉBANDÉ, ÉE. participe.

DÉBANQUER. v. a. Terme de jeu. Gagner tout l'argent qu'un Banquier a devant lui. (Il fut débanqué au pharaon.)

DÉBAPTISER. v. a. Il n'a guère d'uſage qu'en cette phraſe, *Il ſe feroit plutôt débaptiſer que de faire telle choſe*, pour dire, Il renonceroit plutôt à ſon baptême. Il eſt du ſtyle familier.

DÉBAPTISÉ, ÉE. participe.

DÉBARBOUILLER. v. a. Nettoyer, ôter ce qui ſalit, ce qui rend ſale. Il ne ſe dit guère que du viſage. (Débarbouiller un enfant. Se débarbouiller le viſage. Allez vous débarbouiller.)

DÉBARBOUILLÉ, ÉE. participe.

DÉBARCADOUR. ſ. m. Lieu marqué pour le débarquement des marchandiſes d'un vaiſſeau.

DÉBARDAGE. ſ. m. Action de débarder.

DÉBARDER. v. a. Tirer du bois de deſſus les bateaux ou de la rivière, & le porter ſur le bord. (Débarder des cotrets. Débarder un train de bois flotté.)

DÉBARDÉ, ÉE. participe.

DÉBARDEUR. ſ. m. Homme de journée qui débarde. (Débardeur de bois. Vous trouverez aſſez de débardeurs ſur le port.)

DÉBARQUEMENT. ſ. m. Action par laquelle on débarque. (Le débarquement des troupes.) On dit, *Des troupes de débarquement*, pour dire, Des troupes deſtinées pour faire une deſcente en pays ennemi.

DÉBARQUER. v. n. Sortir d'un vaiſſeau ou d'un autre bâtiment. (Nous débarquâmes en tel endroit, à un tel port.)

On dit, *Au débarquer*, pour dire, Dans le temps même du débarquement. (Il ſe trouva au débarquer. On l'attendoit au débarquer.)

DÉBARQUER, eſt auſſi actif, & ſignifie, Tirer, faire ſortir hors d'un vaiſſeau ou d'un autre bâtiment qui eſt arrivé au lieu de ſa deſtination. (On débarqua l'Infanterie. Débarquer du canon. Débarquer des marchandiſes.)

DÉBARQUÉ, ÉE. participe.

DÉBARQUÉ, ÉE, eſt auſſi adjectif, mais il n'a guère d'uſage qu'étant employé ſubſtantivement dans cette phraſe, *Un nouveau débarqué*, qui ſe dit d'Un homme nouvellement arrivé de la Province. (Il a toujours l'air d'un nouveau débarqué.)

DÉBARRASSER. v. a. Ôter l'embarras, ôter d'embarras. Il ſe dit au propre & au figuré, & ſouvent au réciproque. (Débarraſſer les rues, les chemins. Il ne ſait comment ſe débarraſſer de ſes créanciers. Il s'eſt débarraſſé de quantité d'importuns. Il étoit accablé d'affaires, mais il s'en eſt débarraſſé. Il a bien débarraſſé ſes affaires

depuis

depuis peu. Sa tête commence à se débarrasser.)

DÉBARRASSÉ, ÉE. participe.

DÉBARRER. v. a. Ôter la barre. (Débarrer une porte.)

DÉBAT. subst. m. Différent, contestation. (Être en débat de quelque chose. Mettre quelque chose en débat. Vider un débat. Appaiser un débat.)

On dit en termes de pratique, *Un débat de compte*, pour dire, Une contestation formée contre quelque article d'un compte. (Fournir de débats de compte. Faire juger les débats d'un compte.)

En parlant de deux hommes qui ont quelque contestation ensemble, on dit prov. *A eux le débat, entr'eux le débat*, pour dire, qu'On ne veut point se mettre en peine de leur différent.

DÉBÂTER. v. a. Ôter le bât. (Débâter un mulet, un cheval.)

DÉBÂTÉ, ÉE. participe.

DÉBATTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Battre*.) Contester, disputer. (Débattre une question, une cause. Débattre un compte. Débattre les articles d'un compte.)

SE DÉBATTRE. v. récipr. S'agiter, se tourmenter. (Se débattre comme un possédé, comme un forcené. Se débattre des pieds & des mains Un cheval qui se débat. Un poisson qui se débat dans l'eau. Un oiseau de proie qui se débat sur le poing.)

On dit prov. *Vous vous débattez*, ou *vous vous battez de la chape à l'Evêque*, pour dire, Vous contestez sur une chose sur laquelle vous n'avez aucun droit.

DÉBATTU, UE. participe. *Compte bien débattu, cause bien débattue*, pour dire, Compte bien examiné, cause bien discutée.

DÉBAUCHE. s. f. Déréglement, excès dans le boire & dans le manger. (Grande débauche. Faire la débauche. Faire débauche. Aimer la débauche. Faire quelque chose par débauche, par esprit de débauche. C'est une débauche continuelle. Il est dans la débauche du vin.)

Il se prend encore pour Incontinence. (C'est un homme plongé dans la débauche. C'est un homme perdu de débauches. Vilaine débauche. Sale débauche. Porter à la débauche. Jeter dans la débauche. Il s'est jeté dans la débauche. Fuir les occasions de débauche)

DÉBAUCHE, se prend aussi pour une honnête réjouissance dans un repas; & dans cette acception on dit, (Agréable débauche. Honnête débauche.)

DÉBAUCHER. v. a. Jeter dans la débauche, dans le vice. (Les mauvaises compagnies l'ont débauché. La trop grande liberté ne sert qu'à débaucher les jeunes gens. C'est la fainéantise qui l'a débauché. Debaucher une fille.)

Il signifie aussi, Corrompre la fidélité de quelqu'un. (Il essaya de débaucher les troupes. On lui débaucha ses soldats. On lui a débauché sécrètement ses meilleurs amis. On lui a débauché le meilleur de ses amis.)

On dit aussi, *Débaucher un domestique*, pour dire, Lui faire quitter le service de son maître pour en aller servir un autre.

Il signifie encore, Détourner quelqu'un de son devoir. (Débaucher un écolier de l'étude. Débaucher un ouvrier de son travail, de sa besogne.)

Il signifie aussi simplement, Faire quitter un travail, une occupation sérieuse pour un divertissement honnête. (Je viens vous débaucher, pour vous débaucher. Nous voulons vous débaucher l'un de ces jours. Laissez-vous débaucher. Il faut le débaucher, le mener à la campagne.)

DÉBAUCHER, se joint aussi avec le pronom personnel; & alors il s'emploie en bonne & en mauvaise part. (Laissez-là les affaires pour un jour ou deux, débauchez-vous. La mauvaise compagnie est souvent cause que les jeunes gens se débauchent.)

DÉBAUCHÉ, ÉE. participe.

Il est quelquefois substantif; & alors il signifie, Un homme abandonné à la débauche. (C'est un débauché, un grand débauché, vieux débauché. Ce sont des débauchés.) On dit d'Un homme qui est agréable dans la débauche de table, que (C'est un agréable débauché.)

DÉBET. s. m. Terme de Finance. Ce qu'un comptable doit après l'arrêté de son compte. (Le débet d'un compte.) *Payer sa Charge en débets*, signifie, La payer en se chargeant d'acquitter les dettes de celui qui la vend. (Cette partie est un débet de quittance. Débet de clair. La charge de Receveur des débets.)

DÉBIFFER. v. a. Affoiblir, déranger, gâter. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, *Être tout débiffé*.

DÉBIFFÉ, ÉE. participe. *Visage débiffé, estomac débiffé*, Qui se disent d'un homme qui paroît affoibli par quelque excès, qui a le visage abattu. Il se dit aussi d'un estomac qui ne fait pas bien ses fonctions. (Il a l'estomac tout débiffé.) Il est du style familier.

DÉBILE. adj. de t g. Foible, affoibli, qui manque de forces. Il ne se dit guère qu'en parlant de l'homme. (Un malade qui est encore débile. Je me sens tout débile aujourd'hui. Avoir l'estomac débile, les jambes débiles.)

On dit aussi fig. *Avoir le cerveau débile*, pour dire, avoir l'esprit foible. Et *Avoir la mémoire débile*, pour dire, Avoir peu de mémoire.

DÉBILEMENT. adverbe. D'une manière débile.

DÉBILITATION. s. f. Affoiblissement. (Débilitation de nerfs.)

DÉBILITÉ. s. f. Foiblesse. (Débilité de cerveau. Une grande débilité de nerfs, de jambes, d'estomac. Une grande débilité de vue.)

DÉBILITER. verb. act. Rendre débile. (Cela débilite les nerfs, l'esprit, la vue, l'estomac.)

DÉBILITÉ, ÉE. participe.

DÉBIT. s. m. Vente, trafic. (Débit de draps, de dentelles. Marchandises, étoffes de débit, de bon débit, de mauvais débit. Il se fait un grand débit de ....)

On dit figurément, qu'*Un homme a un beau débit, qu'il a le débit aisé, le débit agréable*, pour dire, qu'Il parle avec facilité & avec grâce. Il est du style familier.

DÉBITANT, ANTE. s. Celui, celle qui débite quelque marchandise. (Un débitant de tabac.)

DEBITER. v. a. Vendre. (Débiter des marchandises, des denrées, des blés, des vins. Débiter en gros, en détail.)

On dit figurément & dans le style familier, qu'*Un homme débite bien sa marchandise*, pour dire, qu'Il parle bien, qu'il fait bien un récit, qu'il donne un beau tour à ce qu'il dit.

On dit aussi figurément, *Débiter des nouvelles*, pour dire, Répandre des nouvelles.

DÉBITER, se dit du bois abattu que l'on coupe pour en faire du bois d'ouvrage ou de débit, tel que des planches, des madriers, &c.

Il se dit aussi du marbre, des pierres, &c.

DÉBITÉ, ÉE. participe.

DÉBITEUR, DÉBITEUSE. s. Celui, celle qui débite. Il ne se dit que dans le figuré & en mauvaise part. (C'est un grand débiteur de nouvelles, de fariboles, de sornettes. C'est une grande débiteuse de mauvaises nouvelles.)

DÉBITEUR, DÉBITRICE. s. Celui, celle qui doit. (Bon débiteur. Débiteur solvable. Il est mon débiteur. Elle est votre débitrice.)

DÉBLAI. s. m. Ce mot n'a d'usage qu'en ces phrases, *Beau déblai, voilà un beau déblai*, Qui se dit pour marquer qu'on est bienheureux d'être défait de quelqu'un, ou de quelque chose qui incommodoit. Il est familier.

On appelle aussi *Déblai*, Les terres que l'on a enlevées pour mettre un terrain de niveau, ou pour quelqu'autre ouvrage que ce soit. En ce sens, il est opposé à *Remblai*.

DÉBLAYER. v. a. Débarrasser. On dit, *Déblayer une maison, une salle, une cour*, pour dire, Débarrasser une maison, une salle, une cour, des choses qui y sont en désordre, & qui les embarrassent.

DÉBLAYÉ, ÉE. participe.

DÉBOIRE. s. m. Le mauvais goût qui reste de quelque liqueur après qu'on l'a bue. (Du vin qui a du déboire, qui a quelque déboire, un insupportable déboire, qui laisse du déboire.)

Il se dit figur. du chagrin & du dégoût qui suit ordinairement les plaisirs. (Les plaisirs ont leur déboire.)

Il se dit aussi des sujets de fâcherie, & des mortifications que donne un supérieur. (C'est un homme qui lui a donné de fâcheux déboires. Il en a reçu bien des déboires.

DÉBOÎTEMENT. s. m. Se dit en parlant des os qui sont déplacés ou disloqués. (Le déboîtement d'un os est toujours très-dangereux.)

DÉBOÎTER. v. a. Disloquer. Il ne se dit proprement que des os qu'un accident, un effort fait sortir de leur place. (La chute qu'il a faite lui a déboîté un os.)

Il se dit aussi au réciproque. (Les os ne se déboîtent qu'avec beaucoup de douleur.)

DÉBOITER, se dit aussi en parlant des ouvrages de menuiserie & d'assemblage qui viennent à se déjoindre. (À force de pousser la porte, on l'a toute déboîtée.)

Il se dit aussi au récip. dans cette acception, (Une cloison qui se déboîte.)

DÉBOÎTÉ, ÉE. participe.

DÉBONDER. v. a. Ôter la bonde. (Débonder un étang. Débonder un tonneau.)

Il est aussi neutre, & signifie, Sortir avec impétuosité, avec abondance. (L'eau a débondé cette nuit par une ouverture.)

Il est aussi réciproque. (L'étang s'est débondé.)

On dit aussi figurément & familièrement, (Les pleurs qu'elle avoit long temps retenus, débondèrent à la fin. Après avoir long-temps retenu sa colère, il fallut enfin débonder.)

DÉBONDÉ, ÉE. participe.

DÉBONDONNER. v. a. Ôter le bondon d'un muid, d'un tonneau. (Pour remplir le tonneau, il faut le débondonner.

DÉBONDONNÉ, ÉE. participe.

DÉBONNAIRE. adj. de t. g. Doux & bienfaisant. Il n'a d'usage dans le style sérieux qu'en parlant des Princes. (C'est un Prince débonnaire. Louis le débonnaire.) Hors de là il ne se dit guère qu'en plaisantant. (C'est un homme débonnaire.)

On appelle famil. *Un mari débonnaire*, Un mari qui souffre patiemment la mauvaise conduite de sa femme.

DÉBONNAIREMENT. adv. Avec bonté, avec douceur. (Le vainqueur les a traités débonnairement.) Il vieillit.

DÉBONNAIRETÉ. s. f. Bonté, douceur. (Le vainqueur les a traités avec débonnaireté.) Il vieillit.

DÉBORD. s. m. Débordement. Il ne se dit qu'en termes de Médecine. (Débord de bile. Débord d'humeurs.)

DÉBORDEMENT. s. m. Action par laquelle une rivière se déborde. (Le débordement du Nil. Le débordement de la Seine.)

Il se dit aussi des humeurs. (Avoir un débordement de bile, un débordement d'humeurs.) On appelle *Débordement de cerveau*, Une chute extraordinaire de pituite qui coule du cerveau & des conduits salivaires par le nez & par la bouche.

On appelle figur. *Débordement*, l'irruption d'un peuple barbare dans un pays où il veut s'établir. (Le débordement des barbares dans l'Empire Romain.)

DÉBORDEMENT, sign. aussi figurém. Dissolution, débauche. (Étrange, scandaleux débordement. Vivre dans le débordement, dans un grand débordement. Le débordement de ses mœurs.)

DÉBORDER. v. n. Sortir hors du bord. Il se dit proprement des rivières. (Quand les neiges fondent, la rivière déborde. La rivière a débordé. Les pluies ont fait déborder cet étang.)

SE DÉBORDER. v. réciproq. Il sign. la même chose que *Déborder*. (La rivière se déborde. La Seine s'est débordée.)

Il se dit aussi des humeurs du corps humain, & particulièrement de la bile. (Les humeurs se sont débordées. La bile se déborde.)

On dit figur. *Se déborder en injures*, pour dire, Exhaler sa colère en injures, vomir des injures.

DÉBORDER, se dit aussi des habits, des étoffes, quand le bord de l'une passe celui de l'autre. (Cette frange déborde. La doublure déborde.)

DÉBORDER, se dit aussi activement en termes de Guerre, lorsqu'une ligne de troupes a plus de front & plus d'étendue que la ligne qui lui est opposée. (La première ligne des ennemis débordoit la nôtre. L'avant-garde de notre flotte débordoit celle des Ennemis.) Il se dit aussi de tout corps qui en déborde un autre.

DÉBORDER, est aussi neutre, & signifie, Se détacher d'un vaisseau qu'on avoit abordé. (Après l'abordage il ne put déborder.)

On dit aussi dans le même sens, se déborder. (Nous fîmes tous nos efforts pour nous déborder.)

DÉBORDER. v. a. Ôter le bord. (Déborder une jupe.)

DÉBORDÉ, ÉE. participe. Il s'emploie figur. comme adjectif, & signifie Débauché, dissolu. (C'est un jeune homme fort débordé. Une femme débordée. Mener une vie débordée.)

DÉBOSSER. v. a. Il se dit du câble d'un vaisseau, dont on démarre la bosse qui le retient.

DÉBOSSÉ, ÉE. participe.

DÉBOTTER. v. a. Tirer les bottes à quelqu'un. (Son valet le débotte. Il s'est fait débotter par son valet.)

On le dit aussi subst. (Le débotter du Roi. Il se trouva au débotter.)

DÉBOTTÉ, ÉE. participe.

DÉBOUCHEMENT. s. m. Action de déboucher. (Le débouchement des canaux.)

DÉBOUCHEMENT, se dit aussi au figuré pour Expédient, moyen de se défaire utilement de billets, de marchandises, &c. dont il n'est pas aisé de faire un bon emploi, ou de trouver le débit. (On a trouvé un débouchement pour ces billets. On cherche un débouchement pour ces marchandises.)

DÉBOUCHER. v. a. Ôter ce qui bouche. (Déboucher une bouteille.) *Déboucher les chemins*, *les passages*, pour dire, Les débarrasser, en ôter les obstacles.

On dit, *Au déboucher d'un défilé*, *au déboucher des montagnes*, pour dire, À la sortie d'un défilé, au sortir des montagnes. Et alors l'infinitif est employé comme substantif.

Il s'emploie aussi absolument. (L'armée déboucha.)

DÉBOUCHER, en termes de Médecine, sign. Évacuer, ôter les obstructions. (Cette médecine vous débouchera.)

DÉBOUCHÉ, ÉE. participe.

DÉBOUCHÉ, se prend aussi substantivement, & dans le même sens que *débouchement*.

DÉBOUCLER. v. a. Ôter la boucle, les boucles de ce qui est bouclé. (Déboucler une cuirasse. Déboucler un ceinturon. Déboucler des bottines.)

On dit, *Déboucler une jument*, pour dire, Ôter les boucles qu'on lui avoit mises, pour empêcher qu'elle ne fût saillie.

On dit, *Déboucler des cheveux*, *déboucler une perruque*, pour dire, En défaire les boucles, défriser des cheveux, défriser une perruque.

DÉBOUCLÉ, ÉE. participe.

DÉBOUILLI. s. m. Terme de Teinturier. Opération pour éprouver la qualité du teint d'une étoffe, ou pour lui rendre sa première blancheur. (Mettre une étoffe au débouilli.)

DÉBOUILLIR. v. a. Faire bouillir des échantillons d'étoffe dans l'eau avec certains ingrédiens, pour éprouver si la teinture de l'étoffe est bonne ou non.

DÉBOUILLI, IE. participe.

DÉBOUQUEMENT. s. m. La sortie d'un vaisseau hors d'un détroit.

DÉBOUQUER. v. n. Terme de Marine. Sortir d'un détroit, d'un canal.

DÉBOURBER. v. a. Ôter la bourbe. (Débourber un bassin d'eau. Débourber un fossé. Débourber un étang.)

DÉBOURBÉ, ÉE. participe.

DÉBOURRER. v. a. Il signifie au propre, Ôter la bourre; mais il n'a guère d'usage qu'au figuré. Ainsi on dit, *Débourrer un jeune homme*, pour dire, Lui faire perdre le mauvais ton, les mauvaises manières, l'air embarrassé qu'il avoit; & le former, le façonner. (Mettre un jeune homme dans le monde, dans les bonnes compagnies, pour le débourrer.) Il est familier.

DÉBOURRER, est aussi réciproque. (Il commence à se débourrer.

DÉBOURRÉ, ÉE. participe.

DÉBOURSEMENT. s. m. Action de débourser. (Il promet facilement, mais quand ce sera au déboursement, il aura de la peine.)

DÉBOURSER. v. a. Tirer de l'argent de sa bourse, pour faire quelque payement. (Il n'a déboursé que peu d'argent pour les tableaux qu'il a achetés, & il a payé le reste en d'autres tableaux & en nippes. Il a acheté une terre, & l'a payée sans rien débourser. Retirer de quelqu'un l'argent qu'on a déboursé pour lui.)

DÉBOURSÉ, ÉE. participe. (Il n'y a rien à rabattre là-dessus, c'est un argent déboursé.)

DÉBOURSÉ, s'emploie aussi substantivement, pour dire, L'argent qu'on a déboursé. (Il faut tant au Procureur pour son déboursé. Le Tailleur ne demande que son déboursé. Le Procureur a donné un mémoire de ses déboursés.)

DEBOUT. adv. Sur pied, sur ses pieds. (Il est debout. Se tenir debout.)

On dit, *Être debout*, pour dire, Être hors du lit, être levé. (Tout son monde étoit debout dès le matin. Il se porte mieux, il est debout.) Et on dit absolument, *debout*, quand on veut faire lever des gens qui sont couchés ou assis.

DEBOUT, se dit du bois, lorsqu'on le met de sa hauteur. (Mettre du bois debout.) On dit dans le même sens, *Mettre un tonneau debout*, pour dire, Le mettre sur un de ses fonds. Et on dit d'un ancien bâtiment, qu'*Il est encore debout*, pour dire, qu'Il subsiste encore.

On dit, que *Des marchandises passent debout par une Ville*, Lorsqu'elles y passent sans décharger. (Les marchandises qui passent debout payent moins de droit que les autres.)

On dit figur. & familièr. d'Un homme, qu'*Il ne sauroit tomber que debout*, pour dire, qu'Il a tant de ressources différentes, que si l'une lui manque, l'autre ne lui manquera pas.

DEBOUT. Terme de Marine. Il se dit d'un vent absolument contraire. (Nous avions le vent debout.)

DÉBOUTER. v. a. Terme de Pratique. Déclarer par Sentence, par Arrêt, que quelqu'un est déchu de la demande qu'il a faite en Justice. (Il a été débouté de sa demande.) Les Arrêts portent; (La Cour l'a débouté & déboute.)

DÉBOUTÉ, ÉE. participe.

DÉBOUTONNER. v. a. Ôter, faire sortir les boutons d'une boutonnière ou d'une ganse. (Déboutonner sa soutane, son justaucorps.) On dit aussi dans le même sens, *Se déboutonner*, pour dire, Déboutonner sa soutane, sa veste & son justaucorps.

On dit figur. & fam. *Se déboutonner avec ses amis*, pour dire, Parler librement avec eux, leur ouvrir son cœur, leur dire tout ce qu'on pense.

DÉBOUTONNÉ, ÉE. participe. (Justaucorps déboutonné. Cet homme est toujours déboutonné.)

On dit prov. *Rire à ventre déboutonné*, pour dire, Rire excessivement. Et *Manger à ventre déboutonné*, pour dire, Manger avec excès.

DÉBRAILLER, **Se Débrailler**. v. récipr. Se découvrir la gorge, l'estomac, avec quelque indécence. (Se débrailler devant tout le monde.)

Débraillé, ée. participe. (Un homme tout débraillé. Une femme toute débraillée.)

DÉBREDOUILLER. v. a. Terme de trictrac, pour dire, Faire ôter la bredouille, empêcher qu'un homme ne puisse gagner partie double. (Je vous débredouille.)

Il est aussi neutre & réciproque. (Débredouiller. Se débredouiller.)

Débredouillé, ée. participe.

DÉBRIDER. v. a. Ôter la bride à un cheval. (Il ne faut pas sitôt débrider ce cheval.)

Il se dit aussi absolument. (Il est temps de débrider. Toute la Cavalerie venoit de débrider, quand tout d'un coup on vit paroître les ennemis. Faire dix lieues sans débrider.)

Sans Débrider, se dit figurém. pour dire, Tout de suite, sans interruption. (Il a parlé pendant trois heures sans débrider. J'ai dormi sept heures sans débrider.) Il est familier.

Débrider, se dit aussi figur. dans le style familier, en parlant de certaines choses qu'on fait avec une extrême précipitation. (Voyez comme il débride. Il a bientôt débridé son Bréviaire.)

Débridé, ée. participe.

DÉBRIS. s. m. Les restes d'un vaisseau qui a fait naufrage. (Il ne put rien sauver du débris de son vaisseau. Tout ce qu'il put recueillir du débris de son naufrage, fut....)

Débris, se dit figurément Du bien qui reste à un homme après un grand revers de fortune, & des troupes qui restent après la défaite d'un armée, d'un régiment, &c. (Il lui reste encore de grands biens du débris de sa fortune. Avec ce qu'il put ramasser du débris de l'armée, il fit tête aux ennemis.)

Débris, se dit aussi du dégât que de grands trains, de grands équipages font dans les hôtelleries. (On fit donner tant à l'hôte pour le débris.)

DÉBROUILLEMENT. s. m. Action de démêler, de débrouiller une chose embrouillée. (Il est exact & habile, il faut lui laisser le débrouillement de cette affaire. Il fera fort bien ce débrouillement.)

DÉBROUILLER. v. a. Démêler, mettre l'ordre dans les choses qui étoient en confusion. (Les Poëtes disent que l'Amour débrouilla le chaos. Débrouiller des papiers qui sont mal en ordre.)

Débrouiller, se dit figurément, en parlant d'affaires, de questions, d'intrigues, & de matières semblables, pour dire, Les démêler, les éclaircir. (C'est un chaos d'affaires très difficiles à débrouiller.)

Débrouillé, ée. participe.

DÉBRUTIR. v. a. Dégrossir, ôter ce qu'il y a de plus rude & de plus brut. Il se dit principalement des glaces de miroir. (Débrutir une glace. Débrutir un marbre.)

Débruti, ie. participe.

DÉBUCHER. v. n. Sortir du bois. Il se dit des bêtes fauves qui sortent de l'endroit du bois où elles s'étoient retirées. (Le cerf a débuché.)

Il s'emploie aussi subst. (Il se trouva au débucher.)

DÉBUSQUER. v. a. Chasser quelqu'un d'un poste avantageux. (Les ennemis s'étoient postés sur une hauteur, on les en débusqua à coups de canon.)

Il signifie figurément, Déposséder d'un état avantageux ; & cela s'entend ordinairement d'un concurrent, d'un rival qui en dépossède un autre. (Il étoit entré dans le Ministère, dans les Finances, mais on l'en a débusqué. Il avoit plus de part qu'aucun autre à la bienveillance de ce Prince, un nouveau venu l'a débusqué.) Il est du style familier.

Débusqué, ée. participe.

DÉBUT. s. m. Le premier coup à certains jeux, comme au mail, au billard, à la boule, &c. (Voilà un beau début. Faire un beau début.) Il se dit des autres jeux par extension.

On dit, qu'*Une boule est en beau début*, pour dire, qu'On la peut aisément ôter du but, ou d'auprès du but.

On dit aussi d'Un oiseau, &c. qui est en un endroit où il est aisé de le tirer, qu'(Il est en beau début.)

Début, se dit figurém. Du commencement d'une entreprise, d'une affaire, d'un discours, des premières actions qu'on fait dans une profession. (Voilà un beau début, un mauvais début.)

DÉBUTER. v. n. Jouer le premier coup à de certains jeux, comme au mail, à la boule, &c. (Il a débuté par un beau coup.) Il se dit par extension de tous les autres jeux.

Il signifie figur. Faire les premières démarches dans un genre de vie, dans une profession, dans une entreprise. (Il a mal débuté dans le monde. Cet homme a bien débuté à la Cour. Il débuta par un long discours. Voilà bien débuté. Voilà mal débuté. Un Comédien qui débute.)

Débuter, est aussi actif, & signifie, Ôter du but, d'auprès du but. (Débuter une boule.)

Débuté, ée. participe.

D E C

DE-ÇÀ. *Voyez* ÇÀ.

DÉCACHETER. v. a. Ouvrir ce qui est cacheté. (Décacheter une lettre, un paquet.)

Décacheté, ée. participe.

DÉCADE. s. f. Dixaine. Il ne se dit guère que d'Une Histoire, dont les livres sont partagés en dixaines. (Première, seconde, troisième Décade. Cette Histoire est partagée en tant de Décades. Les Décades de Tite-Live.)

DÉCADENCE. s. f. Disposition à la chute, état de ce qui tend à sa ruine, commencement de ruine. (Ce Palais s'en va en décadence. Tomber en décadence. Aller en décadence.)

Il se dit figur. De tout ce qui va vers le déclin, de tout état qui devient moins avantageux, moins agréable. (La décadence de l'Empire. La décadence des affaires d'un État. La décadence des Lettres. Sa santé, ses affaires vont en décadence. La décadence du Commerce.)

DÉCAGONE. s. m. Figure qui a dix angles & dix côtés (Un décagone régulier.) Il est aussi adjectif. (Un bassin décagone.)

DÉCAISSER. v. a. Tirer d'une caisse. (Il faut décaisser ces Orangers. Quand on aura décaissé ces marchandises.)

Décaissé, ée. participe.

DÉCALOGUE. s. m. Les dix Commandemens de Dieu, les dix Commandemens de la Loi donnée à Moyse. (Les préceptes du Décalogue.)

DÉCAMERON. s. m. Qui se dit d'un ouvrage dans lequel on raconte les événemens ou les entretiens de dix jours. (Le Décameron de Bocace.)

DÉCAMPEMENT. s. m. L'action de décamper. (Le décampement se fit avec précipitation. Une heure après le décampement.)

DÉCAMPER. v. n. Lever le camp. (L'armée fut obligée de décamper. Dès que l'armée eut décampé. On décampa au point du jour.)

Il signifie figurém. & famil. se retirer promptement de quelque lieu, s'enfuir. (Il vous craint extrêmement ; dès qu'il vous voit, il décampe. Quand il sut que les Archers le cherchoient, il décampa bien vîte.)

DÉCANAT. s. m. Dignité de doyen. (Le Décanat du sacré collége.) Il se prend aussi quelquefois pour le temps de la durée de cette dignité. (Son Décanat a duré trois ans.)

DÉCANTATION. s. f. Action par laquelle le Chimiste verse quelque liqueur en inclinant doucement le vaisseau.)

DÉCANTER. v. a. Terme de Chimie & de Pharmacie. Verser doucement une liqueur au fond de laquelle il s'est fait un dépôt.

Décanté, ée. participe.

DÉCAPER. v. a. Terme de Chimie. Enlever le verd-de-gris du cuivre. (Décaper du cuivre.)

Décapé, ée. participe.

DÉCAPITER. v. a. Décoller, couper la tête à quelqu'un par ordre de Justice. (On l'a décapité.)

Décapité, ée. participe.

DÉCARRELER. v. a. Ôter les carreaux d'une chambre. (Il a fait décarreler ses chambres.)

Décarrelé, ée. participe.

DÉCASTILE. s. m. Terme d'Architecture. Édifice qui a dix colonnes de face.

DÉCASYLLABE. adj. de t. g. Il se dit des vers françois de dix syllabes.

DÉCÉDER. v. n. Mourir de mort naturelle. Il ne se dit que des personnes. (Il décéda un tel jour.)

Décédé, ée. participe.

DÉCELEMENT. s. m. Action de deceler.

DÉCELER. v. a. Découvrir ce qui est caché. Il se dit des choses & des personnes. (Déceler un secret. Déceler un crime. Il s'étoit caché chez son ami, on l'a décelé. Il ne veut pas être connu, ne l'allez pas déceler. Son embarras décela son crime.)

Décelé, ée. participe.

DÉCEMBRE. s. m. Le dernier mois de l'année. (Le mois de Décembre. Le premier de Décembre. Cela arrive en Décembre.)

DÉCEMMENT. adv. D'une manière décente. (Il est vêtu fort décemment.)

DÉCEMVIR. s. m. Ce mot n'est en usage qu'en parlant de l'Histoire Romaine, où il se dit d'Un des dix Magistrats créés par la République en diverses occasions. (Les premiers Décemvirs furent créés avec autorité souveraine pour faire des Lois. Les premiers Décemvirs firent les Lois des douze Tables. Le pouvoir des Décemvirs. Les Décemvirs créés pour le partage & la distribution des terres.) On appeloit *Décemvir*, chacun de ces dix Magistrats.

DÉCEMVIRAT. s. m. Dignité de Décemvir. Il signifie aussi le temps que duroit cette dignité.

DÉCENCE. s. f. Bienséance, honnêteté extérieure. (Il n'est pas de la décence de faire telle chose. Cela n'est pas dans la décence.)

DÉCENNAL, ALE. adj. Qui dure, ou qui revient tous les dix ans. On donnoit le nom de Décennales aux fêtes célébrées tous les dix ans, & dans lesquelles on faisoit des vœux pour les Empereurs. (Magistrature décennale. Fêtes décennales. Vœux décennaux.

DÉCENT, ENTE. adj. Qui est dans les termes de la décence, selon les règles de la bienséance & de l'honnêteté extérieure. (Il n'est pas décent à un Magistrat de... Être en habit décent.)

DÉCEPTION. s. f. Tromperie, séduction. (Cela s'est fait sans fraude ni déception.) Il n'a guère d'usage qu'au Palais.

DÉCERNER. v. a. Ordonner juridiquement, ordonner par autorité publique. (Décerner un ajournement personnel. On a décerné de grandes peines contr'eux. Décerner des récompenses. Le Sénat lui décerna le triomphe. Le Sénat décerna les honneurs divins à Auguste.)

DÉCERNÉ, ÉE. participe.

DÉCÈS. s. m. Mort naturelle d'une personne. (Le jour de son décès. Après son décès.)

DÉCEVANT, ANTE. adj. Qui trompe. (Espoir décevant. Propos décevant. Paroles décevantes.)

DÉCEVOIR. v. a. *Je déçois, tu déçois, il déçoit. Nous décevons, vous décevez, ils déçoivent. Je décevois. Je déçus. Je décevrai. Déçoi. Qu'il déçoive. Que je déçusse. Je décevrois.* Séduire, tromper par quelque chose de spécieux & d'engageant. (Ces propositions ne tendent qu'à vous décevoir. Ses espérances ont été déçues.)

DÉÇU, UE. participe.

DÉCHAÎNEMENT. s. m. Il n'est d'usage que dans le figuré, & signifie Emportement extrême contre quelqu'un en paroles injurieuses. (Il est dans un perpétuel dechaînement contre vous. On ne vit jamais un pareil déchaînement.)

DÉCHAÎNER. v. a. Ôter, détacher de la chaîne. (On déchaîna les captifs. Déchaîner les chiens.)

Il signifie figurément, Exciter, animer, irriter contre quelqu'un. (Il déchaîna toute la cabale contre lui.)

On dit aussi figur. & récipr. *Se déchaîner contre quelqu'un*, pour dire, S'emporter ouvertement, avec violence contre lui. (Je ne sais pourquoi il se déchaîne si fort contre vous.)

On dit figur. en parlant d'Un grand orage. qu'(Il sembloit)que tous les vents fussent déchaînés.)

DÉCHAÎNÉ, ÉE. participe.

On dit d'Un méchant homme qui se permet tout, & qui ne garde aucune mesure. (C'est un diable déchaîné.)

DÉCHANTER. v. n. Il est du style familier. Rabattre de ses prétentions, de ses espérances, de sa vanité. Il n'a guère d'usage qu'en ces façons de parler. (Il a bien eu à déchanter. Il trouvera bien à déchanter. Il faudra déchanter. Il espéroit en tirer de grands avantages, mais il y aura bien à déchanter.)

DÉCHAPERONNER. v. a. Ôter le chaperon. Il ne se dit que des oiseaux de proie.

DÉCHAPERONNÉ, ÉE. participe.

DÉCHARGE. s. f. L'action par laquelle on décharge des hardes, des ballots, des marchandises. (Se trouver à la décharge d'un ballot. Les Messagers sont obligés de faire la décharge de leurs marchandises en tel endroit.)

Il se dit aussi des charrettes, des bêtes de somme, & des autres choses sur lesquelles des marchandises sont chargées. (Se trouver à la décharge de la charrette, à la décharge du bateau.)

DÉCHARGE, se dit aussi d'Un coup d'arme à feu. La Sentinelle fit sa décharge, & se retira dans le corps-de-garde.)

Il se dit aussi De plusieurs coups d'armes à feu, comme de mousquet, de canon, &c. lorsqu'on les tire tout-à-la-fois. (Après avoir essuyé la première décharge des ennemis, on alla à eux l'épée à la main. Ils firent d'abord une furieuse décharge. La décharge de la mousqueterie. La décharge du canon.)

On dit, *Une décharge de coups de bâton*, pour dire, Des bastonnades.

Il signifie aussi l'acte par lequel on décharge quelqu'un d'une obligation, d'une redevance, d'une chose dont il étoit chargé. (Décharge bonne & valable. On ne sauroit lui rien demander, il a sa décharge. On lui a donné une décharge de tout. On travaille à votre décharge.)

DÉCHARGE, est aussi ce que les témoins disent pour décharger un accusé. (Informer à charge & à décharge. Ils ont tous parlé à votre décharge. La déposition des témoins est, fait la décharge de l'accusé.)

DÉCHARGE, est aussi L'endroit, le trou, le tuyau, la grille, par laquelle l'eau d'une fontaine, d'un étang, d'un canal, se décharge. (La fontaine a sa décharge à vingt pas de là.)

On dit aussi, *La décharge des humeurs*, pour dire, L'écoulement des humeurs du corps humain.

On appelle encore *Décharge dans une maison*, Un lieu retiré, qui sert pour la commodité d'une maison, & où l'on serre beaucoup de choses qui ne sont pas d'un usage ordinaire.

DÉCHARGE, signifie aussi Soulagement. (C'est une décharge considérable pour l'État. Il y a des gens qui ne font leurs filles Religieuses, que pour la décharge de leurs familles.)

On dit, *La décharge de la conscience*, pour dire, L'acquit de la conscience. (Je vous en avertis pour la décharge de ma conscience.)

DÉCHARGEMENT. s. m. Action de décharger.

DÉCHARGER. v. a. Ôter un fardeau du lieu où il étoit. (Décharger des marchandises. Décharger des ballots.)

On dit aussi, *Décharger un crocheteur*, pour dire, Le soulager du fardeau qu'il porte. Et dans la même acception on dit, (Décharger un mulet, un cheval, une charrette. Décharger un plancher qui est trop chargé.)

On dit prov. *Décharger le plancher*, pour dire, Sortir, se retirer. (Déchargez le plancher.) Il est du style familier.

On dit prov. *Décharger son estomac, Décharger son ventre*, pour dire, soulager son estomac, soulager son ventre par quelque évacuation. (Cette drogue est bonne pour décharger le cerveau.)

On dit aussi, qu'*Une drogue décharge le cerveau*, pour dire, qu'Elle dégage le cerveau, qu'elle le soulage des humeurs qui l'incommodent.

On dit figurément, *Décharger son cœur*, pour dire, Découvrir, déclarer avec franchise les sujets de douleur ou de plaintes que l'on a.

On dit, *Décharger sa conscience*, pour dire, Satisfaire à quelque chose à quoi on est obligé en conscience. (Je dis cela pour décharger ma conscience. J'en décharge ma conscience, & j'en charge la vôtre.)

On dit aussi figurément, *Décharger quelqu'un d'un soin, de quelque commission, de quelque chose de pénible*, pour dire, L'en soulager, l'en délivrer.

On dit, *Se décharger d'une affaire sur quelqu'un*, pour dire, Lui en remettre le soin.

On dit, *Décharger un arbre*, pour dire, En couper quelques branches, quand il est trop chargé de bois.

Décharger une arme à feu, pour dire, La tirer. On dit aussi la même chose, pour dire, En ôter la charge avec un tire-bourre.

On dit, *Décharger un coup de poing, un coup de bâton, un coup de sabre*, pour dire, Donner de toute sa force un coup de poing, un coup de bâton, un coup de sabre.)

On dit aussi, *Décharger un coup de fusil, décharger un coup de pistolet*, pour dire, Tirer un coup de fusil, un coup de pistolet.

On dit, *Décharger sa colère sur quelqu'un*, pour dire, Lui faire sentir les effets de sa colère.

DÉCHARGER, signifie aussi, Tenir quitte, déclarer quitte, délivrer d'une redevance, d'une demande, d'une dette, d'un impôt. (Il me demandoit telle chose, j'en ai été déchargé par arrêt. On l'a déchargé de l'assignation. Il s'est fait décharger de la tutelle de ce mineur. Il a été valablement déchargé. Cette province étoit fort chargée de tailles, on l'a un peu déchargée.)

On dit, *Décharger un registre, un contrat, une minute*, pour dire, Y mettre une quittance de ce que l'on a reçu.

On dit, *Décharger un accusé*, pour dire, Porter témoignage en sa faveur, dire des choses qui vont à le justifier. (Les accusés l'ont déchargé. Ils l'avoient chargé à la question, mais à la mort ils l'ont déchargé.)

On dit, qu'*Une rivière se décharge dans une autre, dans la mer*, pour dire, qu'Elle entre, qu'elle se jette dans la mer.

On dit, qu'*Une couleur se décharge*, pour dire, qu'Elle se déteint & devient moins chargée.

DÉCHARGÉ, ÉE. participe.

On dit, qu'*Un cheval est déchargé*, qu'*Il est déchargé d'encolure*, pour dire, qu'Il a la taille fine, l'encolure fine.

DÉCHARGEUR. s. m. Celui qui décharge les marchandises. (Les déchargeurs de dessus les ports.) Dans l'Artillerie, on appelle *Déchargeur*, Un Officier qui a soin de décharger les poudres & les autres munitions.

DÉCHARNER v. a. Ôter la chair de dessus les os. (Les Chirurgiens qui font des anatomies, décharnent les corps.)

Il signifie aussi, Amaigrir, ôter l'embonpoint. (Cette maladie l'a fort décharné.)

DÉCHARNÉ, ÉE. participe. Son plus grand usage est dans la signification d'amaigrir. (Corps décharné. Visage décharné. Bras décharné. Main décharnée.)

On dit figurément, *Un ftyle décharné*, pour dire, Un ftyle trop fec.

DÉCHAUSSEMENT. f. m. Se dit de la façon qu'on donne aux arbres & aux vignes, quand on les laboure au pied, & qu'on ôte quelque peu de la terre qui eft fur les racines.

DÉCHAUSSER. v. a. Ôter, tirer les bas ou les fouliers à quelqu'un. (Déchauffer fon maître. Se déchauffer foi-même.)

On dit auffi, *Déchauffer des fouliers, déchauffer des bas*, pour dire, Tirer des fouliers, tirer des bas.

On dit auffi, *Déchauffer des arbres*, pour dire, Ôter la terre qui eft autour du pied. (Les ravines ont déchauffé ces arbres. Les Jardiniers déchauffent les arbres pour mettre du fumier au pied.)

On dit, *Déchauffer les dents*, pour dire, Les découvrir & les détacher de la gencive. (Il ne faut pas fe frotter les dents rudement, parce que cela les déchauffe. Ses dents fe déchauffent.)

On dit figurém. & familièrement, qu'*Un homme n'eft pas digne d'en déchauffer un autre*, pour dire, qu'Il eft d'un mérite fort inférieur.

DÉCHAUSSÉ, ÉE. participe. On appelle *Carmes déchauffés*, *Auguftins déchauffés*, les Carmes, les Auguftins qui ne portent point de bas, & qui n'ont que des fandales.

DÉCHAUSSÉE. adj. f. Épithète que les Romains donnoient aux Pièces jouées par leurs Mimes, parce que les Acteurs y jouoient fans chauffure, c'eft-à-dire, fans brodequin.

DÉCHAUSSOIR. f. m. Inftrument de Chirurgie, qui fert à féparer les gencives d'autour des dents qu'on veut arracher.

DÉCHÉANCE. f. f. Perte d'un droit. (À peine de déchéance.)

DÉCHET. f. m. Diminution d'une chofe, ou en elle-même, ou en fa faveur. (Il y a du déchet dans la fonte des monnoies. Il y a du déchet fur le prix de certaines efpèces, quand on les emporte en pays étranger. Il faut avoir foin de remplir le vin de temps en temps à caufe du déchet. Il y a toujours du déchet fur le vin & fur le blé qu'on garde trop long-temps.)

DECHEVELER. v. a. Arracher la coiffure à une femme, en forte que fes cheveux foient épars & en défordre. (Ces deux femmes en fe battant fe font toutes deux déchevelées.)

DÉCHEVELÉ, ÉE. participe.

DÉCHIFFRABLE. adj. Qui ne peut être déchiffré. (Un chiffre qui n'eft pas déchiffrable. Cette lettre n'eft pas déchiffrable. Cela eft-il déchiffrable ?)

DÉCHIFFREMENT. f. m. Explication. Il fe dit de l'action de déchiffrer, & de la chofe même qui eft déchiffrée. (Apportez-moi le déchiffrement de cette lettre. Par le déchiffrement de cette lettre, on apprit que...)

DÉCHIFFRER. v. a. Expliquer ce qui eft écrit en chiffre. (Déchiffrer une lettre. Un chiffre mal-aifé à déchiffrer.)

Il fignifie figurément, Lire ce qui eft mal écrit & mal-aifé à lire. (Cela eft fi mal écrit, que je ne faurois lire; regardez fi vous le pourrez déchiffrer.)

Il fe prend encore figurément dans la converfation, pour Pénétrer dans une affaire obfcure, démêler quelque chofe d'embarraffé, de fecret. (Cette affaire étoit difficile, il nous l'a bien déchiffrée. Je ne faurois déchiffrer cette intrigue.)

On dit auffi figurément, *Déchiffrer quelqu'un*, pour dire, Faire connoître un homme en découvrant fes inclinations & ce qui lui eft arrivé de plus fecret. Il fe prend plus ordinairement en mauvaife part. (On a parlé de lui dans une compagnie où on l'a bien déchiffré.)

DÉCHIFFRÉ, ÉE. participe.

DÉCHIFFREUR. f. m. Celui qui a la clef d'un chiffre.

Il fe dit auffi de Celui qui a le talent de déchiffrer des lettres fans en avoir le chiffre. (C'eft un grand déchiffreur, un excellent déchiffreur.)

DÉCHIQUETER. v. a. Découper en faifant diverfes taillades. Déchiqueter la peau. Déchiqueter la chair.)

On dit, *Déchiqueter une étoffe*, pour dire, Y faire diverfes petites taillades.

DÉCHIQUETÉ, ÉE. participe.

DÉCHIQUETURE. f. f. Il ne fe dit guère que des taillades qu'on fait à une étoffe. (Il ne faut point de déchiqueture à cet habit.)

DÉCHIREMENT. f. m. L'action de déchirer. (Le déchirement des habits étoit une marque de douleur & d'indignation parmi les Juifs.)

On dit auffi au figuré, (La colique caufe quelquefois des déchiremens d'entrailles.)

On appelle *Déchirement de cœur*, Une douleur vive & amère.

DÉCHIRER. v. a. Rompre, mettre en pièces fans fe fervir d'inftrument tranchant. Il ne fe dit au propre que des étoffes, de la toile, du papier, du parchemin, de la peau, des chairs & des chofes de cette nature. (Déchirer une lettre. Déchirer un contrat, une promeffe. Déchirer un habit, un manteau. Le Grand Prêtre déchira fes vêtemens. Déchirer une plaie. On le déchira à coups de fouet. Déchirer à belles dents. Il s'eft déchiré toute la main. Actéon fut déchiré par fes chiens.)

Proverbialement, en parlant d'un homme qui ne s'eft pas fait trop prier pour faire ce qu'on défiroit de lui, on dit, qu' (Il ne s'eft pas fait déchirer fon manteau pour cela.)

On dit figurément de Certaines douleurs vives & aiguës, qu' (Elles déchirent l'eftomac, qu'elles déchirent les entrailles.)

On dit encore figurément, qu'*Une chofe déchire le cœur*, *les entrailles*, pour dire, qu'Elle donne beaucoup de compaffion, & qu'elle touche fenfiblement. (Cette mère voyant fouffrir fon fils, fe fentoit déchirer les entrailles.)

On dit figurément, qu' (Un état eft déchiré par diverfes factions, *que* l'Églife eft déchirée par un fchifme.)

On dit auffi figurément dans le même fens, que (Les paffions oppofées déchirent le cœur, déchirent l'ame.)

DÉCHIRER, fignifie auffi figur. Offenfer, outrager par des médifances. (Déchirer fon prochain. Déchirer la réputation de fon prochain.)

DÉCHIRÉ, ÉE. participe.

On dit, qu'*Un homme eft tout déchiré*, pour dire, que Ses habits font tout déchirés.

On dit, qu'*Une femme*, qu'*Une fille n'eft pas trop déchirée*, *n'eft pas tant déchirée*, pour dire, qu'Elle n'eft pas laide, qu'elle eft affez jolie. Il eft du ftyle familier.

On dit proverbialement, qu'*Un chien hargneux a toujours les oreilles déchirées*. pour dire, qu'Un querelleur a toujours des affaires défagréables.

DÉCHIRURE. f. f. Rupture faite en déchirant. (Il y a une déchirure à votre habit. Raccommoder une déchirure. La déchirure d'une plaie fe reprend plus aifément qu'une fimple coupure.)

DÉCHOIR. v. n. *Je déchois, tu déchois, il déchoit. Nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient. Je déchus. Je décherrai. Que je déchuffe. Je décherrois. Que je déchoie, Que tu déchoies.* Tomber dans un état moins bon que celui où l'on étoit. (Déchoir de fon rang, de fon pofte. Il eft bien déchu de fon crédit, de fa faveur. Il eft fort déchu de fa réputation. Il eft fort déchu dans l'eftime du public. Ils font déchus de leurs privilèges. La défobéiffance a fait déchoir le premier homme de l'état d'innocence & de juftice originelle.)

On dit d'Un homme avancé en âge, qu'*Il commence à déchoir*, pour dire, qu'Il commence à devenir infirme, ou qu'il commence à n'avoir plus l'efprit fi bon.

DÉCHOIR, fe dit auffi quelquefois Des chofes; & alors il fignifie, Diminuer. (Son crédit commence à déchoir.)

DÉCHU, UE. participe.

DÉCHOUER. v. a. Terme de Marine. Relever, remettre à flot un vaiffeau échoué.

DÉCHOUÉ, ÉE. participe.

DÉCIDER. v. a. Réfoudre, déterminer, porter fon jugement fur une chofe douteufe ou conteftée. (Décider une affaire, une queftion, un point de Droit. Quand l'Églife a décidé quelque chofe, il n'y a plus qu'à fe foumettre. Tout ce qu'on a décidé dans les Conciles.) Il fignifie auffi, Terminer ce qui étoit en conteftation, y mettre fin. (Decider un différent, le décider par une bataille.

Il s'emploie neutralement, pour dire, Ordonner, difpofer. (C'eft à vous à décider de ma fortune. C'eft à vous à en décider comme il vous plaira. Les Juges décident de la vie & de la fortune des hommes. Décider fur tout à tort & à travers.)

Il s'emploie encore neutralement, pour dire, Porter fon jugement avec trop de préfomption & de confiance. (C'eft un homme qui aime à décider, qui décide trop hardiment.)

Il fe dit auffi avec le pronom perfonnel, pour dire, Prendre fon parti. (Décidez-vous donc. Il s'eft décidé trop légérement.)

DÉCIDÉ, ÉE. participe.

On dit, qu'*Un homme eft décidé*, pour dire, qu'Il eft d'un caractère ferme, & qu'il a des principes dont il ne s'écarte point.

DÉCIDÉMENT. adv. D'une manière décidée.

DÉCIMABLE. adj. de t. g. Qui eft fujet aux décimes.

DÉCIMAL, ALE. adj. Terme d'Arithmétique. Il n'a guère d'ufage que dans ces phrafes, *fraction décimale*, pour fignifier Une fraction dont les parties font des dixièmes, des centièmes, des millièmes, &c. d'unités. Et *Calcul décimal*, pour fignifier Le calcul de ces fortes de fractions.

DECIMATEUR. f. m. Ne fe dit que de celui qui a droit de lever la dixme dans une paroiffe. (Principal Décimateur. Gros Décimateur.)

DÉCIMATION. f. f. Action de décimer. (La décimation des foldats. On en vint à la décimation de toute la Légion.)

DÉCIME. f. f. La dixième partie des revenus Eccléfiaftiques levée pour quelque affaire importante à la religion ou à l'Etat.

comme pour les Croisades. (Le second Concile de Lyon ordonna une Décime pour six ans.)

DÉCIMES. s. f. pluriel. Ce que les Bénéficiers payent tous les ans au Roi sur le revenu de leurs bénéfices. (Décimes ordinaires. Décimes extraordinaires. Imposer les Décimes. Payer les Décimes. Receveur des Décimes. Sergent des Décimes. Une quittance des Décimes.)

DÉCIMER. v. a. De dix soldats qui ont mérité d'être punis suivant les lois de la guerre, n'en punir qu'un, selon que le sort en décide. (Décimer une Compagnie. Décimer un Régiment.)

DÉCIMÉ, ÉE. participe.

DÉCINTRER. v. a. Ôter les cintres d'une voûte. (On ne décintre les voûtes que quand elles sont bien sèches.)

DÉCISIF, IVE. adj. Qui décide. (La pièce décisive d'un procès. Le point décisif de la cause. Un jugement décisif. Un combat décisif. Une bataille décisive.)

Il se dit aussi des personnes. (C'est un homme décisif. Avoir l'esprit décisif. Il est un peu trop décisif. Les jeunes gens sont ordinairement plus décisifs qu'il ne faudroit.)

On dit aussi, *Avoir l'esprit décisif*, *le ton décisif*, & dans ces deux phrases, *Décisif* se prend toujours en mauvaise part.

DÉCISION. s. f. Résolution, jugement. Il se dit également & des personnes qui décident, & des matières qui sont décidées. (Cela est contraire aux décisions des Conciles, à la décision des Pères. La décision des Docteurs fut... Une décision de Droit. La décision d'une affaire. La décision d'un dogme. La décision d'un cas de conscience. Les décisions de la Rote.)

DÉCISIVEMENT. adv. D'une manière décisive. (Parler décisivement.)

DÉCISOIRE. adj. m. Terme de Pratique. Il ne se dit qu'en parlant du serment d'une partie qui décide le différent en question. (Serment décisoire. Il ne sera pas si hardi quand il en faudra venir au serment décisoire.)

DÉCLAMATEUR. s. m. Qui déclame.

On appelloit ainsi les anciens Rhéteurs qui faisoient des exercices d'éloquence dans leurs écoles.

On dit aujourd'hui d'Un homme qui récite en public, que (C'est un bon déclamateur, un mauvais déclamateur. Cet écolier est un des meilleurs déclamateurs du Collége.) Et dans ce sens on n'a égard qu'aux tons & aux gestes.

On dit d'Un Orateur qui a plus de soin du choix des paroles & de la prononciation, que des pensées & de la composition, que (Ce n'est qu'un déclamateur.) Et on appelle *style de déclamateur*, Un style plus figuré & plus ampoulé qu'il ne convient au sujet.

DÉCLAMATION. s. f. La prononciation & l'action de celui qui déclame. (La déclamation est une des principales parties de l'Orateur. Avoir la déclamation belle, noble, aisée. Entendre bien l'art de la déclamation. Avoir la déclamation froide & mauvaise.)

DÉCLAMATION, se dit aussi d'une pièce d'éloquence composée pour être déclamée. (Les déclamations de Quintilien. Les déclamations de Sénèque le père. Les déclamations du Collége.)

Il se dit aussi de l'affectation des termes pompeux & figurés dans un ouvrage & dans un sujet qui ne le comporte pas. (Il a mêlé trop de déclamation dans cette pièce.)

Il se prend encore pour Invective. (Son Plaidoyer, son Factum ne contient aucune raison solide, c'est une déclamation continuelle contre sa Partie.)

DÉCLAMATOIRE. adj. Qui appartient à la déclamation. (Style déclamatoire.)

DÉCLAMER. v. a. Prononcer, réciter à haute voix & d'un ton d'Orateur. (Déclamer des vers de Virgile. Déclamer une Oraison de Cicéron. Déclamer en public. S'exercer à déclamer. Un écolier qui déclame mal. Un prédicateur, un Auteur qui déclame bien.)

Il est aussi neutre, & signifie Invectiver, parler avec chaleur contre quelqu'un, contre quelque chose. (Par-tout où il se trouve, il déclame toujours contre un tel. Déclamer contre le vice. Déclamer contre le luxe.)

DÉCLAMÉ, ÉE. participe. (Discours bien déclamé.)

DÉCLARATIF, IVE. adj. Terme de Pratique, qui se dit d'un acte par lequel on déclare quelque chose. Il n'a guère d'usage qu'en certaines phrases. (Il rapporte un titre qui n'est pas attributif du droit, mais seulement déclaratif.)

DÉCLARATION. s. f. Action de déclarer. Discours, acte par lequel on déclare. (Déclaration publique, authentique, solennelle. Depuis la déclaration de son mariage. Déclaration d'amour. Faire une déclaration d'amour, & *simplement*, une déclaration. Il ne veut point de cela, il en fait sa déclaration. Je vous fais ma déclaration que...)

DÉCLARATION, signifie aussi, Loi, Ordonnance, Constitution du Prince en interprétation d'un Édit. (Déclaration du Roi, vérifiée en Parlement, enregistrée en Parlement. Le Roi, par sa déclaration d'un tel jour, enjoint... En vertu de la Déclaration du Roi. Le Roi a donné une Déclaration sur l'Édit d'un tel mois.)

On appelle *Déclaration de guerre*, L'Ordonnance par laquelle un Prince déclare la guerre à un autre Prince. (La déclaration de la guerre fut suivie de...)

DÉCLARATION, en termes de Pratique, se prend aussi quelquefois pour Dénombrement, énumération. (Donner une déclaration de son bien. Donner la déclaration d'une maison, d'une terre. Déclaration de dépens. Donner par déclaration.)

DÉCLARATOIRE. adj. de t. g. Terme de Pratique, qui se dit d'Un acte par lequel on déclare juridiquement quelque chose. (Acte déclaratoire. Sentence déclaratoire.)

DÉCLARER. v. a. Manifester, faire connoître. (Déclarer ses intentions à quelqu'un. Il lui déclara ses desseins. Il déclara qu'il prétendoit. Il a déclaré son mariage, après l'avoir tenu long-temps secret. On lui fit déclarer ses complices. C'est à l'Église à déclarer le véritable sens de l'Écriture.)

En parlant d'un grand Prince, d'un Souverain, on dit, qu'*Il a déclaré un Général*, qu'*il a déclaré des Ambassadeurs*, pour dire, qu'il les a nommés publiquement pour servir en cette qualité. Et on dit pareillement, qu'*Il a déclaré le jour de son départ*, qu'*Il a déclaré un dessein*, pour dire, qu'il a déclaré tout haut qu'il partiroit un tel jour, qu'il avoit un tel dessein.

Il signifie aussi manifester par acte public, par autorité publique. (Il a été déclaré atteint & convaincu d'un tel crime. On l'a déclaré criminel de Lèse-Majesté. Son mariage a été déclaré nul.)

On dit *Déclarer la guerre*, pour dire, Déclarer que l'on va prendre les armes, & faire des actes d'hostilité contre un État. (On envoya des Hérauts déclarer la guerre.)

SE DÉCLARER. v. récipr. S'expliquer. (Il ne veut point se déclarer là-dessus. Il s'en est déclaré hautement.)

Il sign. encore, Se manifester, se faire connoître. (La maladie se déclara. La petite vérole se déclare.)

Il sign. aussi, Faire connoître par quelque démonstration publique, qu'on prend le parti d'une personne contre une autre. (Ces deux hommes ayant eu querelle, toute la Cour se déclara pour...)

Il signifie encore, Prendre parti dans une guerre commencée. (Une partie de l'Allemagne se déclara pour les Suédois. On força ce Prince à se déclarer contre la France.)

DÉCLARÉ, ÉE. participe.

DÉCLIC. s. m. Espèce de bélier propre à enfoncer des pieux.

DÉCLIN. s. m. L'état d'une chose qui penche vers sa fin. (Le déclin du jour. Le déclin de l'âge. Le déclin d'une maladie. Le déclin de la fièvre. Le déclin de la Lune. Le déclin de l'Empire Romain. Sa fortune est sur son déclin. Cette beauté est sur son déclin.)

DÉCLIN, se dit aussi Du ressort d'une arme à feu, par lequel le chien d'un pistolet, d'un fusil, vient à s'abattre sur le bassinet. (Le déclin vint à se lâcher, à se débander.)

DÉCLINABLE. adj. Terme de Grammaire, Qui peut être décliné. (Nom déclinable.)

DÉCLINAISON. s. f. Terme de Grammaire. Manière de faire passer les noms par tous les cas, dans les Langues qui ont des cas. (Il n'y a point en François de cas proprement dits.)

DÉCLINAISON, est aussi un terme d'Astronomie. Il se dit des Astres en parlant de leur éloignement de l'Équateur. (Déclinaison Australe. Déclinaison Boréale.) Et en parlant de l'aimant, il signifie son éloignement du Nord, du pôle. (La déclinaison de l'aiguille aimantée.)

DÉCLINANT. adj. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, *Cadran déclinant*, qui se dit d'Un cadran qui ne regarde pas directement quelqu'un des points cardinaux.

DÉCLINATOIRE. adj. de t. g. Terme de Pratique. Il n'a guère d'usage qu'en ces phrases, *Exceptions déclinatoires*, *Fins déclinatoires*, qui se disent Des moyens qu'on allègue pour décliner une Juridiction.

Il est aussi s. m. (Faire signifier un déclinatoire.)

DÉCLINER. v. n. Déchoir, pencher vers sa fin. (Le jour commence à décliner. Cet homme décline tous les jours. Sa fièvre décline depuis peu. Ses forces déclinent beaucoup. Il va en déclinant. Sa fortune va en déclinant.)

On dit en parlant de la Boussole, que l'*Aiguille décline de tant*, pour dire, qu'Elle s'éloigne de tant de degrés du Nord.

Et l'on dit aussi, en parlant des Astres,

qu'*Ils déclinent*, pour dire, qu'Ils s'éloignent de l'Équateur.

DÉCLINER. v. a. Terme de Grammaire. Faire passer un nom par tous ses cas, dans les Langues qui ont des cas, telles que la Grecque & la Latine.

On dit figurém. & proverb. d'Un homme très ignorant, qu' (Il ne sait pas décliner son nom.)

Décliner son nom, signifie encore famil. Dire son nom dans un lieu où l'on n'est pas connu. (Il fut obligé de décliner son nom.)

On dit en termes de Pratique, *Décliner une Juridiction*, pour dire, Ne vouloir pas reconnoître la Juridiction d'un Tribunal.

En termes de Gnomonique, on dit, qu'*Un mur décline*, Lorsqu'il s'écarte un peu du point cardinal qu'il regarde le plus. (Ce mur décline d'un degré du Midi au Couchant.)

DÉCLINÉ, ÉE participe.

DÉCLIVITÉ. s. f. Situation d'une chose qui est en pente. (La déclivité d'un terrain.)

DÉCLORRE. v. a. Ôter la clôture. (Il a été condamné à déclorre son champ, son parc.)

DÉCLOS, OSE. participe. Qui n'est plus clos, ou dont une partie de la clôture est tombée. Il ne se dit que des lieux qui sont ordinairement clos. (Ce parc est déclos.)

DÉCLOUER. v. a. Détacher quelque chose en arrachant les clous qui l'attachent. (Déclouer des ais, des planches. Cela est tout décloué.)

DÉCLOUÉ, ÉE. participe.

DÉCOCHEMENT. s. m. Action de décocher une flèche.

DÉCOCHER. v. a. Tirer une flèche, un trait avec l'arbalète, ou autre machine semblable. (Décocher une flèche.)

On dit figurément & poëtiquement, (Décocher les traits de sa colère contre quelqu'un.)

DÉCOCHÉ, ÉE. participe.

DÉCOCTION. s. f. Breuvage médicinal fait d'herbes ou de drogues. (Boire une décoction. Faire une décoction.)

DÉCOCTION, est aussi l'eau dans laquelle on fait bouillir les herbes, racines, fleurs, &c. pour servir à divers usages de la Médecine. (Mettre infuser du séné dans une décoction de chicorée. Faire de la décoction pour un lavement. Décoction de mauves & de guimauves.)

DÉCOIFFER. v. a. Ôter, défaire la coiffure d'une femme. (Une femme de chambre qui déshabille sa maîtresse, qui la décoiffe.)

Il signifie aussi, Déranger les cheveux, les mettre en désordre. (Le vent l'a toute décoiffée.)

Il se dit aussi en parlant de deux femmes qui se prennent aux cheveux en se querellant. (Elles se sont prises aux cheveux, & elles se sont décoiffées l'une l'autre.)

On dit, *Décoiffer une bouteille*, pour dire, Ôter l'enveloppe de filasse qui entoure le bouchon.

DÉCOIFFÉ, ÉE. participe.

DÉCOLLATION. s. f. Action par laquelle on coupe le cou. Ce mot n'est en usage que pour signifier le martyre de St. Jean-Baptiste. (La Décollation de St. Jean.)

DÉCOLLER. v. a. Couper le cou à quelqu'un. (On ne décolle aujourd'hui en France que les Gentilshommes.)

DÉCOLÉ, ÉE. participe.

DÉCOLLER. v. a. Séparer, détacher une chose qui étoit collée. (Décoller du papier. Décoller une estampe. La pluie décolle les châssis.)

Il se dit aussi au réciproque. (Des ais qui se décollent. La bordure du tableau s'est décollée.)

On dit au jeu de Billard. *Décoller une bille*, pour dire, L'éloigner de la bande.

DÉCOLLÉ, ÉE. participe.

DÉCOLLETER. verbe actif. Découvrir la gorge.

DÉCOLLETÉ, ÉE. participe. (Une femme trop décolletée.)

DÉCOLORER. v. a. Ôter la couleur, effacer la couleur. (La maladie l'a toute décolorée. Le vinaigre décolore les lèvres.)

DÉCOLORÉ, ÉE. participe. Qui a perdu sa couleur. (Un teint décoloré. Des fleurs décolorées. Des lèvres décolorées. Des fruits décolorés.)

DÉCOMBRES. s. m. pluriel. Les pierres & menus plâtras de nulle valeur, qui demeurent après qu'on a abattu un bâtiment. (Il faut faire enlever les décombres.)

DÉCOMBRER. v. a. Ôter les décombres, les immondices, les débris, les plâtras qui embarrassent un terrain, & qui bouchent quelque passage. (Décombrer un canal. Décombrer le pied d'une muraille.)

DÉCOMPOSER. v. a. Terme de Chimie. Réduire un corps à ses principes, ou séparer les parties dont il est composé. C'est la même chose qu'analiser. (Les Chimistes décomposent les corps mixtes, par le moyen du feu, & les résolvent en soufre, sel, mercure, &c.)

DÉCOMPOSER, en Mécanique. *Décomposer le mouvement d'un corps*, C'est changer ce mouvement en deux ou plusieurs autres, dont on peut supposer qu'il est formé.

DÉCOMPOSÉ, ÉE. participe.

DÉCOMPOSITION. s. f. Terme de Chimie. Dissolution, résolution d'un corps mixte dans ses principes. (La décomposition d'un corps mixte.)

DÉCOMPOSITION, en Mécanique. On appelle *Décomposition d'un mouvement*, L'action de le décomposer.

DÉCOMPTE. s. m. Ce qu'on a à prendre & à rabattre sur une somme que l'on paye. (Quand le Trésorier a avancé de l'argent aux troupes, il en fait le décompte à la fin du mois. Il y a tant de décompte.)

On dit, *Faire le décompte*, pour dire, Rabattre sur une certaine somme. Il se dit aussi pour dire, Faire la supputation de ce qu'il y a à rabattre.

On dit, *Payer le décompte aux troupes*, pour dire, Leur payer ce qui leur est dû, en retenant ce qu'on leur a avancé. (On a payé le décompte à ce Régiment.)

On dit figurément, qu'*On trouvera bien du décompte dans une affaire*, pour dire, qu'Elle ne sera point aussi avantageuse qu'on l'espère. (Il attend cent mille francs de cette affaire, mais il y trouvera bien du décompte.)

DÉCOMPTER. v. a. Rabattre d'une somme. (Sur ce qu'on lui doit, il faut décompter ce qu'il a reçu. On a décompté aux soldats ce qu'on leur avoit avancé pour leur paye.)

DÉCOMPTER, signifie figurém. Rabattre de l'opinion qu'on avoit d'une chose, d'une personne. Il s'emploie d'ordinaire absolument, & n'a guère d'usage qu'à l'infinitif. (Il croit avoir beaucoup de bien; mais quand son père sera mort, il trouvera bien à décompter. Il faudra décompter de plus de la moitié. Il y aura plus de la moitié à décompter. Il avoit de grandes prétentions; mais il a eu à décompter. On leur avoit donné une grande idée de son mérite, de son savoir; mais ils ont bien trouvé à décompter.)

DÉCOMPTÉ, ÉE. participe. (Une somme décomptée.)

DÉCONCERTER. v. a. Troubler un concert de voix ou d'instrumens. (Il ne faut qu'une voix discordante pour déconcerter toutes les autres. Un Musicien qui bat mal la mesure, déconcerte tout l'orchestre, toute la symphonie.)

Il signifie figur. Rompre les mesures prises par une ou par plusieurs personnes. (Cet accident, cette surprise les a fort déconcertés, a fort déconcerté les mesures de cet homme.)

Il signifie aussi, Mettre une personne en désordre, lui faire perdre contenance. (Il arriva une chose qui le déconcerta fort. Il faut peu de chose pour le déconcerter.)

DÉCONCERTER, est aussi réciproque. (C'est un homme qui se déconcerte aisément.)

DÉCONCERTÉ, ÉE. participe.

DÉCONFIRE. v. a. Défaire entièrement dans une bataille. (Déconfire les ennemis.) Il est vieux.

On dit figurément & par plaisanterie, *Déconfire quelqu'un*, pour dire, Le réduire à ne savoir plus que dire, ni quelle contenance tenir. (Ce discours l'embarrassa, il fut tout déconfit.)

DÉCONFIT, ITE. participe.

DÉCONFITURE. s. f. Entière défaite. (Grande, horrible, furieuse, sanglante déconfiture. La déconfiture des troupes.) Il est vieux.

On l'emploie quelquefois dans le burlesque. Ainsi l'on dit, (Il y avoit à ce repas quantité de gibier, force pâtés, &c. on en fit une belle déconfiture.)

Il se dit figurément & familièrement De la ruine entière d'un négociant ou d'un homme d'affaires. (La banqueroute qu'on lui a faite a été cause de sa déconfiture, & de la ruine de ses créanciers.)

On dit en termes de Pratique, que (Des créanciers viennent par déconfiture sur les effets mobiliers de leur débiteur, quand ils partagent entre eux les effets au sou la livre.)

DÉCONFORT. s. m. Désolation, découragement d'une personne qui se voit sans secours. Il est vieux.

DÉCONFORTER. v. a. Décourager. (Cela l'a extrêmement déconforté.)

Il est aussi réciproque, & signifie, Perdre courage, s'affliger, se désoler. (Plus on essaye de le consoler, plus il se déconforte.)

DÉCONFORTÉ, ÉE. participe.

DÉCONSEILLER. v. a. Dissuader, conseiller de ne pas faire quelque chose, en détournant par ses raisons, par ses avis. (Je ne lui conseille, ni ne lui déconseille cette entreprise.)

DÉCONTENANCER. v. a. Faire perdre contenance à quelqu'un. (On lui a dit des choses qui l'ont décontenancé. Il est aisé à décontenancer.)

On dit aussi, *Se décontenancer*, pour dire, Perdre contenance. (Ce jeune homme se décontenance aisément.)

DÉCONTENANCÉ, ÉE. participe. Qui a perdu contenance, ou qui de soi-même n'en a point. (Quand il est en compagnie, il est tout décontenancé.)

DÉCONVENUE. s. f. Malheur, mauvais succès. (Il m'a conté sa déconvenue.) Il n'a plus d'usage que dans le style familier.

DÉCORATEUR. s. m. Qui fait des décorations pour des fêtes, pour des Théâtres. (Un habile Décorateur.)

DÉCORATION. s. f. Embellissement, ornement. Il se dit principalement des ornemens d'Architecture, de Peinture & de Sculpture. (Faire plusieurs ouvrages pour la décoration de la ville. Il a laissé tant par testament pour la décoration de l'Église.)

On appelle *Décoration*, en parlant du Théâtre, La représentation qu'on y voit des lieux où l'action est supposée se passer. (Les décorations d'un tel opéra sont belles. Le feu prit aux décorations.)

DÉCORATION, se dit aussi par rapport aux personnes, & signifie, Marque d'honneur, de dignité. (Le Roi, avant que de l'envoyer en Ambassade, l'a fait Chevalier de l'Ordre, pour lui donner une décoration.)

DÉCORDER. v. a. Détortiller une corde, séparer les cordons dont elle est composée. (Décorder un vieux câble.)

DÉCORDÉ, ÉE. participe.

DÉCORER. v. a. Orner, parer. (Décorer un Théâtre. Le Théâtre étoit extrêmement bien décoré. Le frontispice de ce bâtiment est trop décoré.) Il ne se dit proprement que des Théâtres, des places & des autres lieux publics.)

DÉCORER, se dit aussi en parlant des titres, des dignités que l'on confère à des personnes pour les honorer. (La Pairie décore bien une Maison. Le cordon bleu décore bien un Gentilhomme.)

DÉCORÉ, ÉE participe.

DÉCORTICATION. s. f. Action d'écorcer ou de peler des branches, des racines, des graines, &c.

DÉCORUM. s. m. Terme purement Latin, qui n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *Garder le décorum*, qui signifie, Garder la bienséance, garder les apparences. Il ne se dit que dans le style familier.

DÉCOUCHER. v. n. Coucher hors de chez soi, hors du logis où l'on a accoutumé de coucher. (Depuis huit jours il a découché trois fois. Il ne veut point que ses valets découchent.)

On dit, qu'*Un homme ne découche point d'avec sa femme*, pour dire, qu'Il couche toujours dans le même lit que sa femme.

Il est aussi actif, & signifie, Être cause que quelqu'un quitte le lit où il couche. (Il ne faut jamais découcher l'hôte. Il a été si civil, qu'il s'est découché pour lui donner son lit. Je n'ai garde de vous découcher.)

DÉCOUCHÉ, ÉE. participe.

DÉCOUDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Coudre*.) Défaire une couture. (Découdre la doublure d'un habit. Découdre un habit. Découdre de la dentelle. Découdre une doublure. Découdre une botte, un soulier, &c.)

Il se dit figurément d'Une plaie en long, comme celle que fait un sanglier, en déchirant le ventre d'un chien. (Le sanglier d'un coup de défense a décousu le ventre à deux de nos chiens.)

DÉCOUDRE, est aussi neutre ; & dans cette acception il n'a d'usage qu'avec la particule *en*, & en parlant figur. & prov. des personnes qui se déterminent & se disposent à quelque combat, à quelque contestation, à des jeux, à des exercices qui sont une manière de combat. (Ils en veulent découdre. Il est résolu de lui faire tirer l'épée, il en veut découdre. Apportez-nous des cartes, un trictrac, je vois bien que Monsieur en veut découdre. Hé bien ! il ne veut point d'accommodement, il veut plaider, il en faut découdre. Allons, voulez-vous que nous fassions deux coups de fleuret ? Voulez-vous que nous en décousions ?)

Il se dit aussi des choses dont la couture vient à se défaire. (Cela commence à se découdre. (Une doublure qui s'est décousue.)

On dit figurément & familièrement, que *Des affaires se décousent*, *commencent à se découdre*, Quand elles commencent à aller mal.

On dit aussi figurément, en parlant De deux amis qui se refroidissent l'un pour l'autre, que (Leur amitié commence à se découdre.)

DÉCOUSU, UE. participe. On dit d'un style qui n'a point de liaison, que (C'est un style décousu.)

DÉCOULANT, ANTE. adj. Qui n'est en usage qu'au féminin, & dans cette phrase de l'Écriture-Sainte, (La terre de promission étoit une terre découlante de lait & de miel.)

DÉCOULEMENT. s. m. Flux, mouvement de ce qui découle lentement, goutte à goutte. (Le découlement des humeurs. Le découlement de la pituite.) Il n'est guère en usage qu'en ces phrases.

DÉCOULER. v. n. Couler. Il ne se dit que Des choses liquides qui tombent peu à peu & de suite. (Il s'est fait une légère piqûre, & il en découle des gouttes de sang. L'eau découloit peu à peu. Les eaux, les humeurs qui découlent du cerveau dans l'estomac, sur la poitrine.)

DÉCOUPER. v. a. Couper en petites parties. (Découper une pièce de toile.)

DÉCOUPER, se dit aussi en parlant de la viande rôtie qu'on met en pièces, & dont on fait plusieurs petites taillades. (Découper un chapon. Découper un faisan.)

Il se dit aussi Des étoffes que l'on coupe avec art à petites taillades, soit qu'on enlève la pièce, soit qu'on ne l'enlève pas. (Découper du drap, du satin, du taffetas, &c. Découper une jupe, un pourpoint.)

On dit, *Découper des cartes à jour*, *du papier*, *du parchemin*, pour dire, Les couper de manière que ce qui en reste représente quelque figure.

On dit, *Découper une image*, *une estampe*. pour dire, Séparer les figures du fond, pour les appliquer sur un autre fond.

DÉCOUPÉ, ÉE. participe.

DÉCOUPEUR, EUSE. Celui, celle qui travaille en découpure.

DÉCOUPURE. s. f. Petite taillade faite pour ornement à quelque étoffe, à de la toile, à du papier, &c. (Découpure fine. Découpure grossière. Faire de la découpure. Travailler en découpure. Faire un meuble de découpure d'étoffe.)

On donne aussi le nom de *Découpure* à la chose même qui est découpée.

DÉCOUPLER. v. a. Détacher des chiens couplés. Il ne se dit guère qu'en parlant des chiens courans, qu'on mène attachés deux à deux. (Découpler des chiens. Dès qu'on fut arrivé au rendez-vous, on découpla les chiens.) On dit aussi & sans régime. (Dès qu'on fut arrivé sur la bruyère, on découpla.)

On dit subst. Le découpler, pour dire, Le détachement des chiens couplés. (Au premier découpler.

On dit figur. & famil. *Découpler des gens après quelqu'un*, pour dire, Lâcher des gens après quelqu'un pour lui faire de la peine. (S'il me fâche, je découplerai sur lui ; je lui découplerai des gens qui l'accommoderont comme il faut. Je découplerai les Sergens après lui.)

DÉCOUPLÉ, ÉE. participe.

On dit aussi d'un jeune homme de belle taille, qu'*Il est bien découplé*. Il est du style familier.

DÉCOURAGEMENT. s. m. Perte de courage, abattement de cœur. (Ce Général voyant le découragement de ses soldats, leva le siège. Il n'est rien de si dangereux dans la dévotion, que de tomber dans la tiédeur & dans le découragement.)

DÉCOURAGER. v. a. Abattre le courage, ôter le courage. (Décourager quelqu'un. Cet accident, cette surprise découragea fort les soldats. Cet homme s'est découragé.)

Il signifie aussi, Faire perdre l'envie, le courage de faire quelque chose. (Le peu de cas qu'on a fait de son dessein l'a découragé de continuer. Ses amis l'en ont découragé.)

DÉCOURAGÉ, ÉE. participe.

DÉCOURS. s. m. Décroissement de la Lune. (La Lune étoit en son plein avant-hier, elle est à cette heure en décours.)

Il se dit aussi Du déclin des maladies. (Le mal étoit en son décours.)

DÉCOUSURE. s. f. L'endroit décousu de quelque linge & de quelque étoffe. (Cela n'est pas déchiré, ce n'est qu'une décousure.)

DÉCOUVERTE. s. f. Action de découvrir, ou la chose même qu'on a découverte, qu'on a trouvée. (Travailler à la découverte d'un trésor, d'une mine, à la découverte des secrets de la Médecine, à des découvertes de Physique, d'Astronomie. Depuis la découverte des Indes. Voilà une grande découverte. C'est lui qui a fait cette découverte. Nouvelles découvertes.

On dit en termes de Guerre, (Aller ou envoyer à la découverte du pays, à la découverte des ennemis.)

DÉCOUVRIR. v. a. (Il se conjugue comme *Couvrir*.) Ôter ce qui couvroit ou une chose, ou une personne. (Découvrir un pot, un plat, un panier. Découvrir une maison. Découvrir un homme qui est dans son lit, en ôtant la couverture de dessus lui. Découvrir l'os pour voir s'il n'est point offensé. Découvrir les racines d'un arbre.)

DÉCOUVRIR, signifie quelquefois, Laisser voir, ou laisser trop voir ; & dans cette acception il ne se dit guère qu'en parlant des femmes. (Une femme qui se découvre la gorge. La manière dont elle se coiffe lui découvre trop les oreilles.)

On dit, *Découvrir son jeu*, pour dire, Laisser voir ou montrer ses cartes. Et l'on dit figur. d'Un homme, qu'*Il découvre son jeu*, Lorsqu'il joue de manière qu'il donne son jeu à connoître.

On dit aussi en parlant d'affaires, qu'*Un homme a découvert son jeu*, pour dire, qu'Il a donné à connoître ses desseins, &

& les moyens qu'il emploie pour les exécuter.

On dit, *Se découvrir*, pour dire, Ôter son chapeau, son bonnet. (Se découvrir devant quelqu'un. Pourquoi vous découvrez-vous ?)

On dit en termes d'escrime, qu'*Un homme se découvre*, qu'*Il se découvre trop*, pour dire, qu'il donne trop de prise à celui contre qui il se bat, qu'il ne se met pas bien en garde.

On dit aussi d'Un homme qui est dans une tranchée, ou dans un autre lieu exposé aux coups, qu'*Il se découvre trop*, pour dire, qu'il s'expose trop aux coups.

On dit en termes de Guerre, *Découvrir la frontière*, pour dire, La dégarnir de forces ; & dans un combat, qu'*On a trop découvert l'Infanterie*, pour dire, qu'On a trop fait éloigner la cavalerie qui la couvroit.

On dit, qu'*Une Place*, qu'*une Ville est découverte*, Quand celles qui étoient les plus avancées & qui la couvroient, ont été démolies, ou qu'elles ont été prises par l'ennemi.

On dit aux échecs, *Découvrir une pièce*, pour dire, La dégarnir des pièces qui la devroient couvrir. Et on dit aussi quelquefois, *Découvrir une pièce*, pour dire, La dégager de ce qui l'empêchoit d'agir.

On dit au Trictrac, *Découvrir une dame*, pour dire, Laisser une dame seule dans une case, en sorte qu'elle peut être battue. Et dans ce même sens on dit, (*Découvrir son jeu, se découvrir.*)

DÉCOUVRIR, signifie figurément, Parvenir à connoître ce qui étoit tenu caché. (J'ai découvert son dessein. On a découvert le mystère. J'ai découvert sa fourbe. Je découvrirai le larron. Découvrir une conspiration.)

Il signifie aussi, Déclarer ce qu'on tenoit secret, ce qu'on tenoit caché. (Il m'a découvert son secret. Je n'ai découvert cela à personne. Je me suis découvert à lui. Je lui ai découvert mon cœur. Un accusé qui a découvert ses complices. Découvrir ses sentimens.)

On dit figurément, qu'*Un homme se découvre trop*, pour dire, qu'Il donne trop à connoître ses affaires, ses secrets, ses sentimens.

DÉCOUVRIR, signifie aussi, Commencer d'appercevoir. (Quand ils eurent navigué tant de jours, ils découvrirent un tel cap. On découvrit les vaisseaux de l'armée ennemie. On n'eut pas marché une lieue, qu'on découvrit la tête de l'armée ennemie.)

DÉCOUVRIR, se dit aussi en parlant des mines, des carrières, & des pays qui n'avoient pas été connus. (Découvrir une mine d'or, d'argent, &c. Découvrir une carrière de marbre, de pierre, de plâtre. Découvrir une terre nouvelle, un pays inconnu. Découvrir une source, des eaux. Découvrir de nouvelles étoiles. Quand les Indes furent découvertes. Quand on découvrit le Brésil, le Japon, &c.)

Il se dit aussi en parlant Des nouvelles connoissances qui s'acquièrent. (Découvrir des secrets, des vérités de la nature, dans la Médecine, dans quelques sciences. C'est un tel qui a découvert la circulation du sang, qui a découvert les veines lactées.)

On dit figurément & proverbialement, *Découvrir le pot aux roses*, pour dire, Découvrir ce qu'il y a de secret dans quelque intrigue. (Il croyoit que son intrigue étoit bien cachée ; mais enfin on a découvert le pot aux roses.)

DÉCOUVERT, ERTE. participe.

En termes de Pratique, on dit, *Offrir une somme d'argent à deniers découverts, deniers à découvert*, pour dire, En deniers comptans.

On appelle, en termes de Jardinage, *Une allée découverte*, Une allée dont les arbres ne se joignent point par en haut. Et on appelle *Pays découvert*, Un pays où il y a peu d'arbres. (La Beausse est un pays fort découvert.)

À DÉCOUVERT. adv. Sans être couvert. (Il n'y avoit ni portes, ni fenêtres à cette maison, nous étions à découvert. Se promener à découvert.)

À DÉCOUVERT, se dit aussi en termes de Guerre, pour dire, Sans que rien puisse mettre à couvert, puisse garantir du feu des ennemis. Être exposé au feu des ennemis. (Ils allèrent à découvert attaquer la demi-lune. On étoit à découvert dans la tranchée.)

Il signifie figurément, Manifestement, clairement, sans ambiguïté. (Il lui dit la chose tout à découvert.)

A visage découvert. Façon de parler adverbiale, pour dire, Ouvertement, sans déguisement, sans détour.)

DÉCRASSER. v. a. Ôter la crasse. (Décrasser les mains. Décrasser la tête. Décrasser la peau. Les bains, les étuves servent à décrasser. Cette pâte décrasse parfaitement bien.)

On dit, *Décrasser du linge*, pour dire, En ôter avec une première eau ce qu'il y a de plus crasseux.

DÉCRASSER, se dit figurément en diverses acceptions. Ainsi on dit d'Un homme qui a été mal élevé, ou qui n'a point encore vu le monde, qu'*Il lui faut faire voir les bonnes compagnies, afin que le commerce des honnêtes gens le décrasse*, pour dire, Afin que le commerce des honnêtes gens le polisse. Et l'on dit d'Un homme de basse extraction qui a acheté une charge considérable, qu'*Il l'a achetée pour se décrasser*, pour dire, qu'il a acheté sa charge afin de se donner quelque distinction. Il n'est que du style familier.

DÉCRASSÉ, ÉE. participe.

DÉCRÉDITEMENT. s. m. Action de décréditer.

DÉCRÉDITER. v. a. Ôter le crédit, faire perdre le crédit. (La mauvaise foi décrédite un Marchand. Il est décrédité tout à fait.)

Il signifie figurément, Faire perdre à quelqu'un la considération, l'autorité, l'estime où il étoit. (Cette action, ce procédé, ce bruit l'a étrangement décrédité. Il s'est décrédité par sa mauvaise conduite.)

Il est aussi réciproque. On dit d'Une opinion qui vient à n'avoir plus de cours après en avoir eu beaucoup, qu'*Elle commence à se décréditer.* Et lorsqu'un remède, après avoir été employé avec succès, vient à n'en plus avoir, on dit aussi, que (C'est un remède décrédité.)

DÉCRÉDITÉ, ÉE. participe.

DÉCRÉPIT, ITE. adj. Extrêmement vieux, fort âgé. (Cet homme est décrépit. Femme décrépite. Vieille décrépite. Vieillesse décrépite. Âge décrépit.)

DÉCRÉPITATION. s. f. En chimie, il se dit du pétillement ou du bruit que font quelques sels dans le feu. (Quand on jete du sel marin dans le feu, le bruit qu'il fait s'appelle Décrépitation.)

DÉCRÉPITATION, signifie aussi la calcination d'un sel, jusqu'à ce qu'il ne pétille plus. Et l'on dit alors, (Du sel décrépité, faire décrépiter du sel.)

DÉCRÉPITUDE. s. f. Vieillesse extrême & infirme. (Être dans la décrépitude, dans la dernière décrépitude.)

DÉCRET. s. m. Ordre, Ordonnance, Jugement. (Les décrets éternels. Les décrets de la Providence Divine. Les décrets du Ciel. Un décret du Pape. Les décrets de l'Église. Les décrets de Sorbonne.)

DÉCRET, se prend plus particulièrement pour une Ordonnance du Magistrat, qui porte ordinairement prise de corps, ou saisie de biens. (Décret de prise de corps. Décret d'ajournement personnel. Purger le décret. Vendre une terre par décret. Maison mise en décret. Cette maison est en décret. Faire le décret d'une terre. Cela a passé par décret. Décret forcé. Décret volontaire.)

On appelle *Le décret*, Un recueil d'anciens Canons des Conciles, des Constitutions des Papes, & de Sentences des Pères. (Le décret de Gratien. Les Commentateurs du Décret.)

DÉCRÉTALE. s. f. Épître, lettre écrite par les anciens Papes, pour faire quelque réglement. (Le recueil des Décrétales. Les fausses Décrétales.)

DÉCRÉTER. v. a. Terme de Palais. Décerner un décret. (Décréter de prise de corps, d'ajournement personnel. Décréter contre quelqu'un.) On dit, *Décréter une maison, une terre*, pour dire, En faire le décret pour le payement des créanciers, & pour la sureté des acheteurs.

DÉCRÉTÉ, ÉE. participe.

DÉCRI. s. m. Cri public, par lequel on défend le cours de quelques monnoies, ou le débit de quelques marchandises, comme des dentelles, des passemens. (Le décri des dentelles d'or & d'argent. Le décri des étoffes des Indes.) Son plus grand usage est pour la diminution ou pour la suppression des monnoies. (On lui a fait un remboursement la veille du décri.)

Il signifie aussi figurément, Perte de réputation & de crédit. (Il est dans le décri. Cela l'a mis tout-à-fait dans le décri. Tomber dans le décri.)

DÉCRIER. v. a. Défendre le cour, l'usage de quelque chose par cri. (On a décrié une telle sorte de monnoie, les testons, les doubles, les quarts d'écus, &c. Décrier les dentelles, les passemens d'or & d'argent. On a décrié les étoffes des Indes.) Son plus grand usage est pour la diminution ou la suppression de certaines monnoies.

Il signifie figurément, Décréditer, ôter la réputation & l'estime. (Il en dit mille maux & le décrie par tout. Il a fait une action qui l'a fort décrié. Il s'est décrié lui-même. Il est décrié tout-à fait parmi les Marchands, parmi les Étrangers, dans sa compagnie. Cette femme s'est fort décriée par sa mauvaise conduite. Il est décrié comme la fausse monnoie. Cela a fort décrié son ouvrage.)

DÉCRIÉ, ÉE. participe. On dit, *Un homme décrié*, pour dire, Un homme perdu de réputation.

Et on dit, *Une conduite décriée*, pour dire, Une mauvaise conduite connue & désaprouvée de tout le monde.

DÉCRIRE. v. a. (Il se conjugue comme

Ecrire.) Représenter, dépeindre par le discours. (Il nous a bien décrit ce pays-là, ce Palais. Ce Poëte décrit bien une bataille, une tempête.)

On dit en Géométrie, *Décrire une courbe*, pour dire, La tracer.

DÉCRIT, ITE. participe.

DÉCROCHER. v. a. Détacher une chose qui étoit accrochée. (Décrocher une tapisserie.)

DÉCROCHÉ, ÉE. participe.

DÉCROIRE. v. a. Ne croire pas. Il n'a guère d'usage qu'en l'opposant au mot *Croire*, & dans cette phrase, (Je ne crois ni ne décrois.) Il est du style familier.

DÉCROISSEMENT. s. m. Diminution. (Le décroissement de la rivière. Le décroissement des jours.)

DÉCROÎTRE. v. n. Diminuer. (La rivière décroît. Les eaux sont bien décrues. Après la saint Jean, les jours commencent à décroître.)

DÉCRU, UE. participe.

DÉCROTTER. v. a. Ôter la crotte. (Décrotter des bottes. Décrotter des souliers. Décrotter des habits.)

DÉCROTTÉ, ÉE. participe.

DÉCROTTEUR. s. m. Celui qui décrotte. (Petit décrotteur.)

DÉCROTTOIRE. s. f. Sorte de brosse dont on se sert pour décrotter. (Des décrottoires.)

On dit famil. d'Une personne qui a la peau rude, qu' (Elle a la peau rude comme des décrottoires.)

DÉCRUER. v. a. Préparer du fil par une lessive avant la teinture.

DÉCRUÉ, ÉE. participe.

DÉCRÛMENT. subst. masc. Action de décruer.

DÉCRUSEMENT. subs. mas. Action de décreuser.

DÉCRUSER. v. a. Mettre des cocons dans l'eau bouillante, pour en dévider la soie avec facilité.

DÉCRUSÉ, ÉE. participe.

DÉCUIRE. v. a. Faire qu'une chose soit moins cuite. Il ne se dit guère que des sirops & confitures, où l'on met de l'eau pour les rendre plus liquides, quand ils sont trop cuits. (Ce sirop est trop épais, Il faut le décuire.)

Il est aussi récip. dans cette phrase, *Les confitures se décuisent*, pour dire, que Faute d'avoir été assez cuites, elles se liquéfient trop.)

DÉCUIT, ITE. participe.

DÉCUPLE. s. m. Dix fois autant. (Il a gagné dans cette affaire le décuple de ce qu'Il avoit avancé.)

Il est aussi adj. (Un nombre décuple d'un autre.)

DÉCURIE. s. f. On appelloit ainsi chez les Romains, Une troupe de dix soldats, ou de dix autres hommes sous un Officier, qu'on nommoit *Décurion*.

DÉCURION. s. m. Celui qui commandoit une décurie de dix soldats, ou de dix autres hommes chez les Romains.

DÉCUSSATION. s. f. Terme de Géométrie & d'Optique. Concours, rencontre de deux ou de plusieurs lignes. (Point de décussation.)

DED

DÉDAIGNER. v. a. Marquer une sorte de mépris. (Vous nous dédaignez bien. Vous dédaignez mon amitié. Il dédaigne mes services.)

Il s'emploie aussi au neutre. (Il dédaigne de nous servir. Il a dédaigné de nous parler.)

DÉDAIGNÉ, ÉE. participe.

DÉDAIGNEUSEMENT. adv. Avec dédain, d'une manière dédaigneuse. (Regarder dédaigneusement. Traiter dédaigneusement.)

DÉDAIGNEUX, EUSE. adj. Qui marque du dédain. (Des regards dédaigneux. Avoir l'air dédaigneux, la mine dédaigneuse.)

Il est aussi substantif. (Faire le dédaigneux.)

DÉDAIN. s. m. Sorte de mépris. (Recevoir avec dédain. Il témoigna beaucoup de dédain. Essuyer les dédains d'un grand Seigneur.)

DÉDALE. s. m. Labyrinthe. Lieu où l'on s'égare, où l'on se perd, à cause de l'embarras des détours.

On le dit aussi figur. (Cela vous engagera dans un dédale de procédures. Le dédale des Lois.)

DÉDAMER. v. a. Se dit au jeu des Dames, lorsqu'un joueur déplace une des quatre dames qui occupent le rang qui est le plus proche de lui.

DEDANS. adv. de lieu. (Il est là-dedans. Entrez là-dedans. En dedans. Par dedans.)

On dit figurément & familièrement d'Un homme qui est encore incertain du bon ou du mauvais succès d'une affaire, qu' (Il n'est encore ni dedans ni dehors.)

Quelquefois il est préposition. (Il passa par dedans la Ville.) On ne l'emploie guère de la sorte que dans cette phrase.

DEDANS. s. m. La partie intérieure de quelque chose. (Le dedans, les dedans d'une maison. Le mal vient du dedans, est au dedans.)

On dit dans les courses de bague, *Avoir deux dedans, trois dedans*, pour dire, Avoir emporté deux ou trois fois la bague.

Le dedans, les dedans d'un jeu de Paume. C'est dans quelques jeux de Paume, Une petite galerie ouverte qui est à l'un des deux bouts. (Jeu de Paume à dedans.)

DÉDICACE. s. f. Consécration d'une Église. (Faire la Dédicace d'une Église. La fête de la Dédicace de l'Église de St. Pierre.)

On appelle aussi *Dédicace*, La Fête annuelle qui se fait en mémoire de la consécration d'une Église.

DÉDICACE, se dit aussi De l'adresse d'un livre qu'on fait à quelqu'un par une épître ou par une inscription à la tête de l'ouvrage. (Un livre où il n'y a point de dédicace.)

DÉDICATOIRE. adj. Ce mot n'est en usage qu'avec épître. *Epître dédicatoire*, qui se dit de l'épître qu'on met à la tête d'un livre pour le dédier à quelqu'un.

DÉDIER. v. a. Consacrer au culte divin. (Dédier une Église, un Autel, une Chapelle.)

Il signifie aussi, Destiner à une profession sainte, à quelque chose de saint. (Se dédier au service de Dieu. Ses parens le dédièrent à l'Église dès le berceau.)

On dit, *Dédier un livre, un ouvrage à quelqu'un*, Lorsqu'on lui adresse un ouvrage par une épître ou par une inscription à la tête du livre.

DÉDIÉ, ÉE. participe.

DÉDIRE. v. a. Il fait à la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif, *Vous dédisez*. À l'égard du reste, il se conjugue comme *Dire*. Désavouer quelqu'un de ce qu'il s'est avancé de dire ou de faire pour nous. (Dédire son ami. Je ne vous en dédirai pas. Vous n'en serez pas dédit. Me voudriez-vous dédire?)

DÉDIRE, SE DÉDIRE. v. récip. Se rétracter, dire le contraire de ce qu'on a dit, désavouer ce qu'on a dit. (Les témoins se sont dédits. Vous avez dit du mal d'un tel, vous êtes obligé de vous en dédire.)

SE DÉDIRE, signifie aussi, Ne tenir pas sa parole. (Il nous avoit promis cela, il s'est dédit. Il avoit offert cent écus, il s'en est dédit.)

On dit figurément d'Un homme trop engagé dans une affaire pour ne la pas pousser à bout, qu' (Il ne peut s'en dédire. Ce Général s'est trop avancé, il faut qu'il donne bataille, il ne sauroit plus s'en dédire.)

DÉDIT, ITE. participe.

DÉDIT. subs. m. Révocation d'une parole donnée. (Il a son dit & son dédit.) Il est familier.

Il se prend aussi quelquefois pour la peine dont on est convenu entre deux ou plusieurs personnes, contre celui qui se dédira. (Il y a un dédit. Un dédit de mille écus. Il y a tant pour le dédit. Payer le dédit.)

DÉDOMMAGEMENT. s. mas. Réparation d'un dommage. (Il faut tant pour mon dédommagement.)

DÉDOMMAGER. v. a. Indemniser, réparer le dommage. (Dédommagez-moi. Si vous ne me dédommagez, je vous ferai un procès. Le plaisir de vous voir me dédommage de l'ennui que vient de me donner un homme fort importun.)

DÉDORER. v. a. Ôter, effacer la dorure en partie, diminuer de la dorure. (À force de toucher à ce cadre-là, vous le dédorerez.)

Il est aussi v. récipr. & signifie, Perdre de la dorure peu à peu. (De la vaisselle de vermeil qui commence à se dédorer.)

DÉDORÉ, ÉE. participe.

DÉDOUBLER. v. a. Ôter la doublure. (Dédoubler un habit, un manteau.)

DÉDOUBLÉ, ÉE. participe.

DÉDUCTION. s. f. Soustraction. (On lui a payé tant en déduction du principal.)

Il signifie aussi, Narration, énumération en détail. (Faire une longue déduction de ses raisons.)

DÉDUIRE. v. a. Rabattre, faire soustraction. (Il en faut déduire ce que vous avez dépensé. Il en faut déduire les frais.)

Il signifie aussi, Narrer, raconter au long & par le menu. (Déduire son fait, ses raisons.)

DÉDUIT, ITE. participe.

DEE

DÉESSE. s. f. Divinité fabuleuse de sexe féminin. (La Déesse Junon. La Déesse Cérès. Les trois Déesses. Diane la Déesse des forêts.)

On dit figurément d'Une belle femme qui a l'air & le port majestueux, qu' (Elle a le port d'une Déesse.)

DEF

DÉFÂCHER, SE DÉFÂCHER. v. récipr. S'apaiser après s'être mis en colère. Il n'a guère d'usage qu'en certaines phrases proverbiales. (S'il est fâché, qu'il se défâche. S'il se fâche, il aura la peine de se défâcher. Il aura deux peines, de se fâcher & de se défâcher.)

DÉFÂCHÉ, ÉE. participe.

DEFAILLANCE. s. f. Foiblesse, évanouissement, pamoison. (Tomber en défaillance.

Il lui a pris une défaillance. Avoir de fréquentes défaillances.)

On appelle *Défaillance de nature*, L'état où est une personne qui vient à s'affoiblir par vieillesse ou autrement. (Ce n'est point maladie, c'est défaillance de nature.)

DÉFAILLANCE, en Chimie, se dit d'Un corps solide que l'humidité de l'air rend liquide. On dit, *De l'huile de tartre par défaillance*, c'est du sel de tartre devenu liquide à la cave.

DÉFAILLANT, ANTE. s. Terme de Pratique. Qui manque à comparoître, à se trouver à l'assignation donnée en Justice. (Le défaillant a été condamné.)

DÉFAILLIR. v. n. Il n'est plus guère usité qu'au pluriel du présent, *Nous défaillons*; à l'imparfait, *Je défaillois*; au prétérit, *Je défaillis, j'ai défailli*: & à l'infinitif, *Défaillir*. Manquer. (Cette race a défailli en un tel. Ils craignoient que le jour ne vînt à leur défaillir avant qu'ils pussent arriver. Toutes choses commençoient à leur défaillir.) Il vieillit dans tous ces sens.

Il signifie aussi, Dépérir, s'affoiblir. (Les forces lui défaillent tous les jours. La vie commence à lui défaillir.) En ce sens on dit, qu'*Un homme se sent défaillir*, pour dire, qu'il se sent tomber en foiblesse, ou seulement, qu'il sent que ses forces diminuent.

DÉFAIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Faire*.) Détruire ce qui est fait. Faire qu'une chose ne soit plus ce qu'elle étoit. (Ce que l'un fait, l'autre le défait. Un nœud qu'on ne peut défaire.)

Il signifie aussi, faire mourir. (Cette malheureuse a défait son fruit, son enfant. Se défaire soi-même.)

DÉFAIRE, en parlant de Troupes, de gens de Guerre, signifie, Mettre en déroute, tailler en pièces. (On défit les Ennemis à plate couture. Après avoir défait les Ennemis. La flotte des ennemis fut défaite.)

On dit figurém. qu'*Une personne en défait une autre*, pour dire, qu'Elle l'obscurcit par plus d'éclat, par plus de beauté, par plus de mérite. (Quand elle arrivoit au bal, elle défaisoit toutes les autres. Ce Prince avoit si bonne mine, qu'il défaisoit tout le reste de la Cour. L'écarlate défait toutes les autres couleurs. Le diamant défait toutes les autres pierres précieuses. Cet homme défait tous les autres par la supériorité de son esprit.)

On dit aussi, qu'*Une maladie a bien défait un homme*, pour dire, qu'Elle l'a bien atténué, bien amaigri. Et on dit, que *Du vin se défait*, pour dire, qu'il s'affoiblit, qu'il n'est plus de la même bonté qu'il étoit. (Ces sortes de vins-là ne sont pas de garde, ils se défont aisément.)

DÉFAIRE, signifie aussi, Délivrer, dégager. (Défaites-moi de cet importun. Se défaire d'un fâcheux. On a eu bien de la peine à s'en défaire. Je me suis défait de cette compagnie. Se défaire d'une méchante habitude, d'une passion, d'une fausse opinion. Il a bien eu de la peine à se défaire de la fièvre.)

On dit, *Se défaire d'un domestique*, pour dire, le mettre dehors, le congédier: Et, *Se défaire de son ennemi*, pour dire, Le faire mourir.

On dit à peu près en ce sens, *Défaites-vous de cela, défaites-vous de ce mot-là, défaites-vous de ces manières-là, de ces façons-là*, pour dire, Désaccoutumez-vous d'agir, de parler ainsi.

On dit aussi, *Se défaire d'une chose*, pour dire, L'aliéner, & en transporter le droit & la possession à un autre. (Un Marchand qui se défait de sa marchandise. Se défaire d'un cheval, d'un carrosse. Il veut se défaire de sa maison, de sa charge.) On dit aussi, *Se défaire d'un bénéfice*, pour dire, Le résigner, ou s'en démettre.

DÉFAIT, AITE. participe.

Il signifie aussi, Amaigri, atténué, abattu. (Je l'ai vu avec un visage fort défait. Depuis sa maladie il est tout défait. Je l'ai vue maigre, pâle & défaite.)

DÉFAITE. s. f. Déroute d'une armée, ou de quelques troupes. (Après la défaite des ennemis. Défaite entière. Sanglante défaite.)

DÉFAITE, signifie aussi, Débit, facilité de se défaire de quelque chose. (Ces marchandises-là sont de défaite.)

On dit, qu'*Un cheval est de belle défaite*, pour dire, qu'il est bien fait, & qu'il sera aisé de le vendre.

DÉFAITE, signifie aussi, Excuse artificieuse. (Il m'a donné une défaite. Il a toujours des défaites prêtes. Voilà une mauvaise défaite.)

DÉFALQUER. v. a. Rabattre d'une somme, déduire. (Il lui doit cent écus, il en faut défalquer ce qu'il a payé pour lui.)

DÉFALQUÉ, ÉE. participe.

DÉFAVEUR. s. f. Cessation de faveur. (Depuis sa défaveur. La défaveur des effets de banque.)

DÉFAVORABLE. adj. de t. g. Qui n'est point favorable. (Ce Juge m'a été défavorable dans mon procès. Ce cas est défavorable. Le Jugement lui fut défavorable.)

DÉFAUT. s. m. Imperfection. (Défaut léger. Défaut incorrigible. Défaut naturel. Défaut qui vient d'accident. Avoir un défaut. Chacun a ses défauts. Connoître, avouer ses défauts. Corriger ses défauts. C'est un défaut personnel. Il n'y a personne sans défaut. Cet homme-là a bien des défauts. Il y a bien des défauts dans cet ouvrage.)

DÉFAUT, se dit aussi pour signifier Absence, manque, privation de quelque personne, de quelque chose. En ce sens il ne se dit guère qu'en cette phrase adverbiale, *Au défaut*, pour dire, Au lieu, à la place. (Se servir d'un postillon au défaut d'un cocher. Prendre de nouveaux ouvriers pour suppléer au défaut des anciens. Si à son défaut je vous puis servir, vous n'avez qu'à dire. Écrire d'une mauvaise plume au défaut d'une meilleure.)

Il signifie en termes de Pratique, Manquement à l'assignation donnée. (Faire défaut. Donner un défaut. Juger un défaut. Condamner par défaut. Faire rabattre un défaut.)

On appelle *Le défaut des côtes*, L'endroit où se terminent les côtes. (Il a été blessé au défaut des côtes.)

On appelle *Le défaut de la cuirasse*, L'intervalle qui est entre la cuirasse & les autres pièces de l'armure qui s'y joignent. Et on dit figurément & famil. *Le défaut de la cuirasse*, pour dire, Le foible d'un homme, l'endroit par lequel on peut venir plus aisément à bout de lui.

DÉFAUT, est aussi un terme de Chasse. On dit, que *Les chiens sont en défaut*, pour dire, qu'Ils ont perdu les voies de la bête: & on dit, qu'*Ils ont bien relevé le défaut*, pour dire, qu'Ils se sont bien remis sur les voies.

DÉFÉCATION. s. f. Terme de Chimie & de Pharmacie. Dépuration d'une liqueur, qui se fait par la chute spontanée des parties qui la rendoient trouble.

DÉFECTIF. adj. Terme de Grammaire, qui n'a d'usage qu'en cette phrase, *Verbe défectif*, qui se dit d'un verbe qui n'a pas tous ses temps ou tous ses modes. (La Langue Françoise a beaucoup de verbes défectifs.)

DÉFECTION. s. f. Abandonnement d'un parti auquel on est lié. Il se dit Des sujets qui abandonnent leur Prince, des troupes qui abandonnent leur Général, d'alliés qui abandonnent leurs alliés. (Après la défection de ses troupes, il ne fut plus en état de disputer l'empire à son ennemi. Ce Prince fut effrayé de la défection presque générale de ses sujets)

DÉFECTUEUX, EUSE. adj. Qui manque de conditions requises. (Des marchandises défectueuses. Des ouvrages défectueux. On lui a vendu des livres qui sont la plupart défectueux.)

Il se dit aussi en style de Pratique. (Un acte défectueux. Un inventaire défectueux. Une production défectueuse. L'acte étoit défectueux, en ce que... La Sentence étoit défectueuse.)

DÉFECTUEUSEMENT. adv. D'une manière défectueuse.

DÉFECTUOSITÉ. s. f. Vice, défaut, manquement en quelque chose. (Ce contrat est plein de défectuosités. Les défectuosités de ce bâtiment sont sensibles. C'est une défectuosité considérable.)

DÉFENDS. s. f. Terme de Jurisprudence. On dit, que *Des bois sont en défends*, Lorsqu'il est défendu de les couper, ou d'y laisser entrer des bestiaux. On dit encore, que *Des prés, des vignes sont en défends*. On le dit aussi des animaux qu'il est défendu de mener en certains endroits.

DÉFENDEUR, ERESSE. s. Terme de Palais. Celui ou celle à qui on fait une demande en Justice. Il est opposé à *Demandeur*.

DÉFENDRE. v. a. Protéger, soutenir quelqu'un, en s'opposant à ce qu'on fait ou à ce qu'on dit contre lui. (Défendre son ami, ses concitoyens, son Prince. Il s'est bien défendu Il l'a tué en se défendant, à son corps défendant. Défendre sa patrie, sa vie, son honneur, les intérêts de son ami.)

On dit d'Un homme qui a peu de bien, & qui soutient un procès où il s'agit de tout ce qu'il a, qu' (Il défend son pain.)

On dit, *Défendre une Place*, pour dire, Résister à ceux qui veulent s'en rendre maîtres, s'opposer aux ennemis qui l'attaquent. Et on dit d'Une Place aisée à défendre, & dont l'attaque est très-difficile, qu'*Elle se défend d'elle-même*. On dit aussi, qu'*Une batterie défend l'entrée du port*, pour dire, qu'Elle empêche qu'on n'y puisse entrer qu'en s'exposant beaucoup.

On dit figurément & proverbialement, *Faire quelque chose à son corps défendant*, pour dire, Faire quelque chose avec répugnance, & avec contrainte.

SE DÉFENDRE, signifie aussi, S'excuser de faire quelque chose à quoi on voudroit nous obliger. (On le vouloit obliger d'aller là, mais il s'en est défendu. On lui vouloit donner cette commission, il s'est toujours défendu de l'accepter. Il se défendoit d'abord de faire ce qu'on souhaitoit de lui; mais enfin on l'en a prié de si bonne grâce, qu'il n'a pu s'en défendre.)

SE DÉFENDRE, veut dire aussi, Se disculper, nier quelque chose qu'on reproche.

(On l'accuse d'une telle chose, mais il s'en défend. On dit qu'il est marié, il s'en défend fort.)

Il signifie encore, Se garantir. (Les femmes mettoient des masques pour se défendre du hâle.)

Défendre, signifie aussi, Prohiber, interdire quelque chose. (Défendre les duels, le port des armes. Défendre l'or & l'argent sur les habits. Défendre quelque chose sur peine de la vie. Défendre sa maison à quelqu'un. La viande est défendue en Carême. La raison nous défend de faire une injustice. On lui défendit le vin.)

On dit d'Une étoffe qu'on marchande, *Cette étoffe est bonne, il n'y a qu'à se défendre du prix*, pour dire, qu'Il n'y a qu'à disputer le prix.

Défendre, en termes de Palais, signifie, Fournir des défenses aux demandes de sa partie. (Il a été condamné faute de défendre.)

Défendu, ue. participe. (Place bien défendue. Cause bien défendue. Livres défendus. Des marchandises défendues. Armes défendues. Adam mangea du fruit défendu.)

On dit proverbialement & figurément, *Bien attaqué, bien défendu*, pour dire, que De part & d'autre les choses se sont passées avec la même vivacité, & un avantage égal.

DÉFENSE. s. f. Protection, soutient, appui qu'on donne à quelqu'un contre ses ennemis, à quelque chose contre ceux qui l'attaquent. (Prendre les armes pour la défense de son pays, de la Religion. S'armer pour la commune défense. La défense de sa cause. Prendre la défense de l'innocent.)

On dit, *Se mettre en défense*, pour dire, Se mettre en état de se défendre. Et, *Etre hors de défense*, pour dire, N'être pas en état de se défendre.

On dit, qu'*Un homme a fait une belle défense dans une place*, pour dire, qu'Il a fait une belle résistance. On dit aussi, qu'*Une place est de défense*, pour dire, qu'Elle peut soutenir un siége. Et on dit, qu'*Elle est en état de défense*, pour dire, qu'On l'a fortifiée de telle sorte qu'on peut fort bien la défendre.

On dit encore dans une signification à peu près pareille, qu'*Un bois est en défense*, pour dire, qu'Il est en tel état qu'on ne doit plus empêcher les bestiaux d'y aller.

Il signifie aussi Prohibition. (Défense de porter de l'or. Faire des défenses. Publier des défenses.)

Défenses, au pl. terme de Pratique. Il signifie ce qu'on répond par écrit à la demande de sa partie. (Donner ses défenses. Fournir des défenses.) On dit aussi en style de Pratique, *Défenses au contraire*, pour dire, qu'On laisse la liberté à une des parties de répondre par écrit à ce qui a pu être dit à son préjudice.

Défenses, signifie aussi, Le jugement qu'on obtient pour empêcher l'exécution d'un autre jugement, &c. (Obtenir des défenses. Avoir des défenses. Faire signifier des défenses. Un Arrêt de défenses. Faire lever des défenses.)

Défenses, est aussi un terme de Fortification, qui signifie ce qui sert à mettre à couvert ceux qui défendent une place. (Abattre les défenses, ruiner les défenses d'une place.)

Défenses, signifie aussi, Les deux dents d'en bas qui sortent de la gueule du sanglier, & dont il se sert pour se défendre. (Les défenses du sanglier.)

DÉFENSEUR. s. m. Celui qui défend, qui soutient, qui protège. (Défenseur de la Foi, de la Justice. Vous avez en lui un bon défenseur.)

DÉFENSIF, IVE. adj. Fait pour la défense. (Armes défensives. Ligue défensive & offensive.) Il n'a guère d'usage qu'au féminin & dans ces phrases.

Il s'emploie quelquefois substantivement. *Etre sur la défensive, se tenir sur la défensive*, pour dire, Ne faire simplement que se défendre.

Défensif, se dit encore de certains remèdes topiques qu'on applique pour empêcher une inflammation.

DÉFÉQUER. v. a. Terme de Chimie. Ôter les féces, les impuretés d'une liqueur.

Déféqué, ée. participe.

DÉFÉRANT, ANTE. adj. Qui défère, qui céde. Il n'est guère en usage que dans ces phrases. (Esprit doux & déférant. Humeur douce & déférante.)

DÉFÉRENCE. s. f. Condescendance. (Avoir de la déférence pour l'âge, pour le mérite, pour la dignité de quelqu'un, lui rendre des grandes déférences.)

DÉFÉRENT, adj. On appelle dans le Systême de Ptolomée, *Cercles déférens*, Ceux qui portent la Planète avec son Épicycle. On appelle aussi en Anatomie, *Vaisseaux déférens*, Ceux qui portent la semence dans les testicules.

Déférent, se dit substantivement en termes de Monnoies, des marques qui indiquent le lieu de la fabrication, le Directeur & le Graveur.

DÉFÉRER. v. n. Céder, condescendre. (Déférer à quelqu'un. Déférer à l'âge, à la dignité, à la qualité, au mérite de quelqu'un, au sentiment, au jugement, à l'avis, à l'opinion des autres.)

DÉFÉRER. v. a. Donner, décerner. (Les Romains ont déféré les honneurs divins à la plupart de leurs Empereurs. Le peuple Romain déféra le Consulat à Scipion, & l'honneur du Triomphe à Pompée avant l'âge. Les Cardinaux lui déférèrent le Pontificat. Les Sénateurs & la Noblesse de Pologne lui déférèrent la Couronne. Il n'a guère d'usage qu'en parlant des dignités, des honneurs, dont une multitude dispose en faveur d'un particulier.

On dit aussi, *Déférer le serment à quelqu'un*, pour dire, S'en rapporter à son serment.

Il signifie aussi, Dénoncer. (Déférer quelqu'un en Justice, déférer à l'inquisition.)

Déféré, ée. participe.

DÉFERLER. v. a. Terme de Marine. Déployer les voiles.

Déferlé, ée. participe.

DÉFERRER. v. a. Il n'a guère d'usage au propre que pour signifier, Ôter le fer du pied d'un cheval, ou d'une autre bête de monture. (Déferrer un cheval des quatre pieds.)

On dit figur. & familièrement, *Déferrer*, pour dire, Rendre muet, confus, interdit. (Il m'a voulu déferrer, mais je l'ai déferré lui-même.)

Déferrer, est aussi réciproque, & se dit tant des fers d'un cheval, lorsqu'ils tombent, que de la ferrure d'un lacet, d'une aiguille, lorsqu'elle vient à se détacher, à se défaire. (Si ce cheval vient à se déferrer en chemin, il se perdra le pied. Un lacet qui se déferre.)

On dit figurément, *Se déferrer*, pour dire, Se déconcerter, demeurer interdit. (Il se déferre aisément.)

Déferré, ée. participe.

DÉFET. s. m. Terme de Librairie. Il ne se dit guère qu'au pluriel, des feuilles superflues & dépareillées d'une édition, dont on ne peut pas former une exemplaire complet.

DÉFI. s. m. Appel, provocation au combat, & qui se fait, soit de vive voix, soit par écrit, soit par gestes. (Un cartel de défi. Envoyer un défi à quelqu'un. Il lui fit un défi.)

On le dit aussi par extension de toute sorte de provocation. (Je lui ai fait un défi à la paume, aux échecs. Accepter le défi.)

DÉFIANCE. s. f. Soupçon, crainte d'être trompé. (Être dans la défiance. Entrer en défiance. Avoir de la défiance. Concevoir de la défiance.)

On dit proverb. que *La défiance est mère de sureté*, pour dire, Que pour n'être pas trompé, il ne faut pas se confier trop légérement.

Défiance, signifie aussi, La doute, la crainte que quelque chose n'ait pas toutes les qualités nécessaires pour un certain effet. (Avoir une juste défiance de ses propres forces.)

DÉFIANT, ANTE. adj. Soupçonneux, qui craint toujours qu'on ne le trompe. (C'est un homme défiant, une femme fort défiante.)

DÉFICIT. s. m. Mot emprunté du Latin, Pour signifier ce qui manque. (Il y a plusieurs déficit dans cet inventaire.) Il n'a point de pluriel.

DÉFIER. v. a. Provoquer quelqu'un au combat. (Il l'envoya défier par un Gentilhomme. Autrefois, quand il s'agissoit de déclaration de guerre entre Princes & États Souverains, le Prince qui déclaroit la guerre envoyoit défier l'autre par un Héraut.)

Défier, se dit aussi de toute autre sorte de provocation entre deux personnes. Ainsi on dit de deux joueurs, qu'(Ils se sont défiés au trictrac, au piquet, &c.) Que (deux hommes se sont défiés à qui courra mieux, à qui sautera le mieux. Défier quelqu'un à boire, à la paume.)

Défier, signifie aussi, Mettre quelqu'un à pis faire, lui déclarer qu'on ne le craint point. (Vous dites que vous me ferez un procès, je vous en défie, je vous défie de le faire.)

Proverbialement lorsqu'un homme propose de faire quelque chose d'extravagant, & qu'il demande si on l'en défie, on dit, qu' (Il ne faut jamais défier un fou.)

Défier, se prend aussi dans un sens plus doux. Ainsi on dit, *Je vous défie de deviner qui m'a dit telle chose*, pour dire, Vous ne sauriez jamais deviner, &c. *Je le défie d'être plus votre serviteur que moi*, pour dire, Il ne sauroit être plus votre serviteur que je le suis.

Défier, est aussi réciproque & signifie, Se donner de garde de quelqu'un, ne se pas fier à ce qu'il dit, à ce qu'il fait paroître, parce qu'on le soupçonne de peu de fidélité, de peu de sincérité. (C'est un homme dont il se faut défier. Je me défie de ses caresses.)

On dit, *Se défier de ses forces, se défier de son esprit*, pour dire, N'avoir pas grande confiance en ses propres forces, en sa capacité.

Se défier, sign. aussi, Se douter, prévoir. (Je ne me serois jamais défié que vous dussiez me manquer au besoin.)

Défié, ée. participe.

DÉFIGURER. v. a. Gâter la figure, rendre difforme. (Défigurer une statue, un tableau. La petite vérole l'a tout défiguré.)

Il se dit figurément Des ouvrages d'esprit. (Il a voulu corriger ce livre, il a voulu traduire cet ouvrage, & il l'a tout défiguré.)

Défiguré, ée. participe.

DÉFILÉ. s. m. Passage étroit où il ne peut passer que peu de personnes de front. (Un pays plein de défilés. Les troupes qui étoient à la tête du défilé. S'engager dans un défilé. Se rendre maître d'un défilé. S'assurer d'un défilé.)

DÉFILER. v. a. Ôter le fil, le cordon qui étoit passé dans quelque chose. (Défiler des perles. Défiler un collier, un chapelet.)

Il est aussi récipr. (Son collier s'est défilé. Ce chapelet va se défiler.)

On dit figur. & dans le style familier, que *Le chapelet se défile*, ou *s'est défilé*, Quand de plusieurs personnes qui étoient liées ensemble d'amitié ou d'intérêt, plusieurs viennent à être désunies par quelque accident que ce soit.

Défiler. v. n. Aller l'un après l'autre, en sorte qu'il y ait peu de personnes de front. Il ne se dit proprement qu'en parlant d'une marche de troupes. (Les troupes défiloient quatre à quatre. Le passage de la montagne étoit si étroit, que les soldats ne pouvoient défiler que deux à deux.)

Il se dit aussi du mouvement qu'on fait faire à des troupes pour les voir plus en détail. (Après la revue générale, on fit défiler les troupes dix à dix.)

Défilé, ée. participe.

DÉFINIR. v. a. Marquer, déterminer. En ce sens il n'a guère d'usage qu'en parlant du temps, du lieu qu'on fixe pour quelque chose. (Dieu a défini le temps & le lieu auquel cela arrivera.

Il signifie aussi, Expliquer l'essence & la nature d'une chose par son genre & par sa différence. (On a défini l'homme par ces deux termes. Animal raisonnable.)

On dit, *Définir un homme*, pour dire, Le faire connoître par ses qualités, bonnes ou mauvaises. (Définissez-moi un peu cet homme-là. Je vais vous le définir en deux mots. C'est un homme si inégal, qu'on ne sauroit le définir.)

Définir, signifie aussi Décider. (Les Conciles ont défini que.... Le Concile a défini là-dessus que....)

Défini, ie. participe. (Les questions définies par l'Eglise. Un nombre défini. Une quantité définie. Il n'y a point de temps défini pour cela.)

En termes de Grammaire, on appelle *Prétérit défini*, Le prétérit composé de l'indicatif d'un Verbe, comme, *J'ai vu*, *j'ai fait*, *j'ai dit*, & les autres semblables.

DÉFINITEUR. On appelle ainsi dans quelques Ordres Religieux, Celui qui est préposé pour assister le Général ou le Provincial dans l'administration des affaires de l'Ordre. (Définiteur Général. Définiteur Provincial.)

DÉFINITIF, IVE. adj. Qui décide, qui juge le fond d'un procès. Il n'a guère d'usage qu'en ces sortes de phrases. (Arrêt définitif. Sentence définitive. Jugement définitif.)

En définitive. adv. terme de Palais. Par Jugement définitif. (Il a gagné son affaire en définitive.)

DÉFINITION. s. f. Explication de la nature d'une chose par son genre, & par sa différence. (Définition juste, exacte. Définition claire, nette, obscure, imparfaite. Les règles de la définition.)

Il sign. aussi, Décision, réglement. (Avant la définition du Concile sur cette matière.)

DÉFINITIVEMENT. adv. En Jugement définitif. (Cette affaire a été jugée définitivement.)

DÉFINITOIRE. s. m. Le Chapitre que les principaux Officiers de certains Ordres Religieux tiennent pour le réglement des affaires de leur Ordre. (Dans le définitoire il fut réglé...)

DÉFLAGRATION. s. m. Terme de Chimie, qui désigne l'opération par laquelle un corps est brûlé.

DÉFLEGMATION. s. f. Action de déflegmer.

DÉFLEGMER. v. a. Terme de Chimie. Enlever la partie flegmatique ou aqueuse d'une substance. (Déflegmer de l'esprit de vin.)

Déflegmé, ée. participe.

DÉFLEURIR. v. n. Il ne se dit qu'en parlant des arbres qui viennent à perdre leur fleur. (Quand la vigne vient à défleurir.)

Il est aussi actif, & signifie, Faire tomber la fleur qui étoit aux arbres. (La gelée & le mauvais vent ont défleuri tous les abricotiers.)

On dit en parlant de certains fruits qu'On les défleurit, lorsqu'en les touchant on en ôte la fleur. (Vous touchez ces prunes, vous les défleurissez.)

Défleuri, ie. participe.

DÉFLEXION. subst. f. Terme de Physique. Action par laquelle un corps se détourne de son chemin en vertu d'une cause étrangère. (La déflexion des rayons de la lumière.)

DÉFLORATION. s. f. Action par laquelle on ôte à une fille sa virginité. (Il ne parut aucune marque de défloration.)

DÉFLORER. v. a. Ôter la fleur de la virginité. Il est à remarquer que ce verbe, ni son participe, ni *Défloration*, ne se disent que dans les informations & dans les procédures de Justices.

Défloré, ée. participe.

DÉFONCER. v. a. Il n'a d'usage qu'en parlant de futailles, de tonneaux, &c. & il signifie, Ôter les douves qui servent de fond. (Défoncer un muid. Défoncer un baril.)

Défoncé, ée. participe.

DÉFORMER. v. a. Gâter la forme, corrompre la forme d'une chose. (Déformer un chapeau. Déformer un soulier.) Il ne se dit guère que dans ces phrases.

Déformé, ée. participe.

DÉFOURNER. v. a. Tirer d'un four. (Défourner du pain.)

Il signifie en termes de Billard, Faire passer sa bille dans la passe par l'endroit opposé à celui de la sonnette, lorsqu'elle étoit passée auparavant par l'autre. (Il faut se défourner pour buter. Vous êtes fournier, il faut vous défourner.)

Défourné, ée. participe.

DÉFRAYER. v. a. Payer la dépense de quelqu'un. (Défrayer quelqu'un. Il l'a reçu en grand Seigneur, & l'a défrayé avec tout son train. Défrayer un Prince. Défrayer un Ambassadeur.)

On dit figur. & famil. *Défrayer la compagnie*, pour dire, L'entretenir agréablement. On se sert aussi de la même phrase dans un sens moins favorable, pour dire, *Faire rire la compagnie*, & plus ordinairement encore, pour dire, *Servir de risée à la compagnie*.

Défrayé, ée. participe.

DÉFRICHEMENT. s. m. Ce qu'on fait pour mettre en valeur une terre inculte. (Le Canada abonde en blé depuis le défrichement des terres.)

DÉFRICHER. v. a. Il se dit d'une terre inculte dont on arrache les méchantes herbes, les arbres, les broussailles, & les épines, pour la cultiver ensuite. (Défricher un champ. Défricher une terre. Défricher un héritage. Donner des terres à défricher dans des pays nouvellement découverts. Les anciens Moines de St. Benoît ont défriché quantité de terres.)

Il se dit figurément Des choses que l'on commence à cultiver & à polir par l'étude. (Amyot est un des premiers qui ont défriché notre langue.)

Il signifie aussi, Éclaircir, démêler une chose embrouillée & épineuse. (Cette affaire étoit bien épineuse, il l'a défrichée. Défricher une matière, une question.)

Défriché, ée, participe. (Terre nouvellement défrichée.)

DÉFRICHEUR. s. m. Celui qui défriche. (Les défricheurs de ces forêts ont joui long-temps des terres qu'ils ont défrichées.)

DÉFRISER. v. a. Défaire la frisure. (Le vent lui a défrisé ses cheveux. Le temps humide défrise les cheveux.)

On dit aussi défriser, pour dire, Ôter les cheveux de dessous les papillotes. (Défriser une perruque.)

Défrisé, ée. participe. (Vous êtes tout défrisé.)

DÉFRONCER. v. a. Déplisser, ôter les plis. (Défroncer le col d'une chemise. Défroncer une jupe.)

On dit figurément, *Défroncer le sourcil*, pour dire, Se dérider le front, prendre un air serein.

DÉFROQUE. s. f. La cotte-morte, la dépouille d'un Moine non réformé, d'un Bénéficier régulier ; les biens meubles qu'un Moine, qu'un Bénéficier régulier laisse en mourant. (La défroque de ce Moine est bonne. Sa défroque appartient à l'Abbé. La défroque d'un Chevalier de Malte profès appartient à son Ordre.)

Il se dit aussi en style familier, Des biens meubles de tout autre particulier, lorsque quelqu'un en profite, sans que ce soit par succession. (C'est un tel qui a eu toute sa défroque.)

DÉFROQUER. v. récipr. Il ne se dit guere qu'en mauvaise part, en parlant d'un Religieux qui quitte l'habit de Moine & la profession monacale, pour passer dans un autre état. (Un Moine qui est parvenu à se défroquer. Un Moine qui a bien envie de se défroquer.)

Défroqué, ée. participe.

DÉFUNT, TE. adj. Qui est mort. Il n'a guère d'usage qu'en quelques phrases. (Le Roi défunt. La défunte Reine.)

Défunt, te, s'emploie plus ordinairement dans le substantif. (Les enfans du défunt. Le pauvre défunt, la pauvre défunte. Prier Dieu pour les défunts.)

D E G

DÉGAGEMENT. s. m. Action par laquelle une chose est dégagée. L'état d'une chose qui est dégagée. Il se dit au propre & au figuré. (Le dégagement de sa parole. Dégagement de la poitrine.)

On appelle *Dégagement*, dans une maison, dans un appartement, Une issue secrete & dérobée qui sert à la commodité du logement. (Chaque chambre a son

dégagement. Un escalier de dégagement. Un degré de dégagement.)

DÉGAGER. v. a. Retirer ce qui étoit engagé, ce qui avoit été donné en hypothèque, en nantissement, en gage. (Il a dégagé peu à peu ses terres par son économie, son bon ménage. Dégager des pierreries. Dégager de la vaisselle d'argent.)

On dit, *Dégager un soldat*, pour dire, Obtenir son congé.

On dit figurément *Dégager sa parole*, pour dire, Retirer une parole qu'on n'avoit donnée que sous certaines conditions dont l'accomplissement n'a pas dépendu de celui qui l'avoit donnée. On dit aussi, *Dégager sa parole*, pour Tenir sa parole, satisfaire à sa parole. (Je vous avois promis votre argent un tel jour, je viens dégager ma parole, le voilà.) On dit aussi à peu près dans le même sens. (Dégager sa foi, dégager sa promesse.) Et on dit, *Dégager son cœur*, pour dire, Se retirer de l'engagement où l'on étoit avec une femme.

On dit, *Dégager la tête*, *dégager la poitrine*, pour dire, Rendre la poitrine, rendre la tête plus libre, débarrasser la tête, la soulager de ce qui l'incommode, (Il avoit la poitrine fort engagée, on lui a donné un remède qui la lui dégage entièrement.)

DÉGAGER, fig. aussi, Débarrasser en retirant d'un lieu une personne qui s'y trouvoit engagée, qui y étoit embarrassée. (Il l'a dégagé du combat. Il l'a dégagé du milieu de ses ennemis. Il a eu de la peine à se dégager de dessous son cheval. Il ne pouvoit se dégager de la presse.)

On dit, *Dégager un appartement*, pour dire, Lui donner une autre issue que la principale. (Il a dégagé son appartement par un corridor, par un degré dérobé.)

Et en parlant d'Un habit qui fait bien paroître la taille de la personne pour qui il est fait, on dit, qu'*Il dégage la taille*.

DÉGAGÉ, ÉE. participe.

On dit aussi, *Taille dégagée*, *air dégagé*, pour dire, Taille aisée, air aisé. Et on dit, qu'*Un homme a des airs dégagés*, pour dire, qu'Il a des airs un peu trop libres, trop familiers.

On appelle *Degré dégagé*, Un petit degré dans une maison qui sert d'issue secrète à un appartement.

On appelle aussi *Chambre dégagée*, Une chambre qui a une autre issue que la principale.

DÉGAINE. s. f. Il ne se dit que dans cette phrase proverbiale, basse & ironique, *D'une belle dégaine*, pour dire, d'Une façon, d'une manière maussade. (Voilà qui est d'une belle dégaine. Voilà un homme d'une belle dégaine.)

DÉGAINER. v. a. Tirer une épée du fourreau. Quoique ce verbe soit actif, on ne l'emploie guère qu'en supprimant le régime, comme dans cet exemple, (Il faut dégainer. Quand ce vint à dégainer.)

On dit figurément, qu'*Un homme n'aime guère à dégainer*, qu'*Il est brave jusqu'au dégainer*, pour dire, que C'est un homme qui fait le brave, & qui ne l'est pas dans l'occasion.

On le dit aussi De tous ceux qui ont promis merveilles en quelque sorte d'affaire que ce soit, & qui ne font rien quand il faut agir. (Il m'avoit promis de me servir; mais il n'en a rien fait, il a été brave jusqu'au dégainer.) Ce mot n'a d'usage que dans le style familier.

DÉGAINÉ, ÉE. participe.

DÉGANTER. v. a. Ôter les gants. (Se déganter. Dégantez moi, je ne saurois me déganter.)

DÉGANTÉ, ÉE. participe.

DÉGARNIR. v. a. Ôter la garniture de quelque chose. (Dégarnir des chaises, un lit.)

Il signifie aussi, Ôter les meubles d'une maison, d'une chambre. (Il a dégarni, fait dégarnir sa maison de campagne pendant l'hiver.)

On dit aussi, *Dégarnir une place*, pour dire, Ôter une partie considérable de la garnison ou des munitions. (On a assiégé une telle Place, parce qu'elle étoit dégarnie. On fit le procès à un tel Gouverneur, parce qu'il avoit dégarni sa Place. Les ennemis furent obligés de dégarnir leurs Places, pour mettre une armée en campagne.)

On dit aussi, *Se dégarnir*, pour dire, Se vêtir, se couvrir plus légérement qu'on n'étoit. (Il s'est enrhumé pour s'être dégarni trop tôt.)

DÉGARNI, IE. participe.

DÉGÂT. s. m. Ruine, ravage, perte arrivée par une force majeure, par une cause violente, comme tempête, grêle, gens de guerre, &c. (La grêle a fait un grand dégât dans les vignes. On a envoyé des gens de guerre pour faire le dégât dans cette Province. Les bêtes fauves font bien du dégât dans les terres.)

Il se dit aussi de la consommation de denrées, de vivres qui se fait avec désordre & sans économie. (On fait un grand dégât de bois, de vin dans cette maison.)

DÉGAUCHIR. v. a. Terme d'Artiste. Dresser un ouvrage en bois, en pierre, &c. en retranchant ce qu'il a d'irrégulier.

DÉGAUCHI, IE. participe.

DÉGAUCHISSEMENT. s. m. Action de dégauchir.

DÉGEL. s. m. Adoucissement de l'air qui résout la glace. (Le dégel est venu tout à coup. Le temps s'est adouci, nous aurons du dégel. Au premier dégel. Il n'y a de franc dégel qu'avec de la pluie.)

DÉGELER. v. a. Faire qu'une chose qui étoit gelée, cesse de l'être. (Le vent qu'il a fait depuis peu, a dégelé la rivière.)

Il est aussi neutre. (La rivière dégèle, commence à dégeler.)

Il se dit plus ordinairement dans l'impersonnel. (Il dégèle. Quand il viendra à dégeler.)

Il est aussi récipr. (L'eau de fontaine commence à se dégeler. Mettre du fruit dans de l'eau pour le faire dégeler.)

DÉGELÉ, ÉE. participe.

DÉGÉNÉRER. v. n. S'abâtardir, ne suivre pas la vertu, les bons exemples de ses Ancêtres. Il se construit avec la préposition *de*. (Il a dégénéré de la valeur de ses aïeux. Dégénérer de ses ancêtres. Dégénérer de la piété de ses pères.)

On dit aussi, qu'*Un homme dégénère*, pour dire, qu'Il vaut moins qu'il ne valoit autrefois. (Il fut un Héros dans sa jeunesse, mais il dégénéra dans la suite. Cet Écrivain a bien dégénéré.)

On le dit aussi absolument, (Les enfans des grands hommes dégénèrent quelquefois.)

On dit aussi, que *Les animaux dégénèrent*, pour dire, qu'Ils ne sont pas de la même beauté, qu'ils n'ont pas les mêmes bonnes qualités que les animaux dont ils viennent. Et on dit, que *Des plantes dégénèrent*, qu'*elles commencent à dégénérer*, pour dire, qu'Elles cessent de porter d'aussi bon fruit qu'au commencement.

DÉGÉNÉRER, employé avec la préposition *en*, Se dit en parlant des choses, qui changent de bien en mal. (L'État populaire dégénère souvent en Anarchie.)

On dit aussi, qu'*Une maladie dégénère*; soit pour dire, qu'Elle se change en une maladie moins violente; soit pour dire, qu'Elle se change en une maladie plus violente. (L'apoplexie dégénère quelquefois en paralysie. Le cours de ventre dégénère souvent en dyssenterie.)

DÉGINGANDÉ, ÉE. adj. Il se dit dans le style familier, d'Un homme dont la contenance & la démarche sont mal assurées, comme s'il étoit tout disloqué. (C'est un homme tout dégingandé. Elle est toute dégingandée.)

DÉGLUER. v. a. Ôter la glu, se débarrasser de la glu. (Cet oiseau n'a pu se dégluer.)

On dit, *Se dégluer les yeux*, pour dire, Ôter la chassie qui colle les paupières. (L'eau tiède déglue les yeux.)

DÉGLUTITION. s. f. Terme de Médecine. Action d'avaler.

DÉGOBILLER. v. a. Vomir le vin & les viandes qu'on a prises avec excès. (Dégobiller son dîner. Dégobiller sous la table.) Il est bas.

DÉGOBILLÉ, ÉE. participe.

DÉGOBILLIS, s. m. Le vin & les viandes dégobillées. (Cela sent le dégobillis.) Il est bas.

DÉGOISER. v. a. Chanter. Il ne se dit proprement que du chant des oiseaux; mais en ce sens il n'est plus guère en usage.

Dans le figuré, il signifie, parler plus qu'il ne faut, dire ce qu'il ne faut pas dire. (Il a dégoisé tout ce qu'il sait.) Il est familier.

On le dit dans le même sens d'un prisonnier dont on tire des vérités qu'il auroit de l'intérêt à cacher. En ce sens il est neutre. (Ce prisonnier a dégoisé. On l'a fait dégoiser.) Il est populaire.)

On dit encore, *Cette femme aime à dégoiser*, pour dire, qu'Elle aime trop à parler.

DÉGORGEMENT. s. m. Débordement, épanchement des eaux & des immondices retenues. (Le dégorgement d'un égout, d'un tuyau, d'un évier, d'une gouttière.)

Il se dit aussi du débordement & de l'épanchement de la bile & des autres humeurs. (Le dégorgement des humeurs. Il lui survint un dégorgement de bile.)

DÉGORGER. v. a. Déboucher un passage engorgé. (On aura de la peine à dégorger cet égout. Il faudroit dégorger cet évier, ce tuyau.)

Il est quelquefois neutre. (Si cet égout vient une fois à dégorger, il empuantira tout le quartier. Les ravines d'eau ont fait dégorger cet étang.)

On dit, que *Le poisson se dégorge*, pour dire, qu'Il se purge du goût de la marée, ou de la senteur de la bourbe. (Le poisson se dégorge quand il est quelque temps dans l'eau claire & courante. Les saumons, les aloses qu'on prend dans la mer, n'ont pas si bon goût que les poissons de même nature qui se sont dégorgés dans les ri-

vières. Cette carpe, cette tanche sentira la bourbe, il la faudroit faire dégorger dans un réservoir.)

DÉGORGÉ, ÉE. participe.

DÉGOURDIR. v. a. Redonner du mouvement, de la chaleur à ce qui étoit engourdi par le froid, ou par quelque autre chose. (Se dégourdir les mains. Se dégourdir à la promenade après avoir été long temps assis.)

On dit, *Faire dégourdir de l'eau*, pour dire, Faire chauffer un peu d'eau froide, pour lui ôter sa grande froideur. (Il faut faire dégourdir cette eau.) Et dans cette phrase, *Dégourdir* est neutre.

DÉGOURDIR, se dit aussi figurém. & famil. en parlant d'un jeune homme, pour dire, Le façonner, le polir, pour le commerce du monde. (Ce jeune homme a besoin que le commerce du monde le dégourdisse. La fréquentation des bonnes compagnies lui a dégourdi l'esprit. Il commence à se dégourdir.)

DÉGOURDI, IE. participe. Il se prend aussi substantivement. *C'est un dégourdi*, Un homme à qui on n'en fait point accroire.

DÉGOURDISSEMENT. s. m. Action par laquelle les membres engourdis se dégourdissent. (Le dégourdissement commence par... Le dégourdissement se fait sentir par un picotement dans les nerfs.)

DÉGOÛT. s. m. Manque de goût, manque d'appétit. (Il a un si grand dégoût, qu'il ne sauroit manger de rien. Il n'a plus de fièvre, mais il lui est resté un dégoût étrange. Il lui a pris un dégoût pour la viande. Il avoit autrefois un grand dégoût pour le vin. Il a du dégoût pour le poisson.

Il signifie figurément, L'aversion qu'on prend pour une chose, ou pour une personne. (Il lui a pris un furieux dégoût pour cette personne. L'incertitude qu'il a trouvée dans l'Astrologie, lui en a donné du dégoût. Il ne faut pas charger l'esprit, la mémoire d'un enfant de tant de choses à la fois, cela lui donne du dégoût pour l'étude. Il a un grand dégoût pour le monde.)

Il signifie encore figurément, Déplaisir, chagrin. (Il a bien eu des dégoûts à la Cour. On lui a donné bien des dégoûts, d'étranges dégoûts. Il a eu bien des dégoûts à essuyer. On lui a donné un furieux dégoût.)

DÉGOÛTANT, ANTE. adj. Qui donne du dégoût. (Viande dégoûtante. Mal-propreté dégoûtante.)

Il signifie figurément Qui donne de l'aversion, de la répugnance. (C'est un homme dégoûtant. Il a des manières dégoûtantes.)

Il sign. encore figur. Qui cause du déplaisir. (Il arrive bien des choses dégoûtantes dans la vie.)

DÉGOÛTER. v. a. Ôter l'appétit, faire perdre le goût. (Si vous lui donnez tant à manger, vous le dégoûterez. Trop d'avoine dégoûte un cheval.)

Il sign. aussi figur. Donner de l'éloignement pour une personne, pour une chose; faire qu'on cesse de trouver une personne, une chose à son gré. (Il aimoit fort cette femme, mais on l'en a dégoûté. Il voudroit cette Charge, mais ses amis tâchent de l'en dégoûter. Quand vous le connoîtrez bien, vous en serez bientôt dégoûté. On l'a dégoûté de la guerre, d'aller à la guerre.)

SE DÉGOÛTER, est aussi réciproque, & signifie, Prendre du dégoût, de l'aversion. (Il s'est dégoûté de cette maison, de cet emploi. Il s'en est dégoûté de lui-même. Il est aisé de se dégoûter de ce métier-là.)

DÉGOÛTÉ, ÉE. participe.

Il est quelquefois subst. comme dans cette phrase, *Faire le dégoûté*, qui sign. Faire le difficile, le délicat.

Il se dit quelquefois par contre-vérité, pour signifier une personne de bonne humeur, de bonne chère, de bon appétit. (C'est un dégoûté. C'est un bon dégoûté.) Il est du style familier.

DÉGOUTTANT, ANTE. adj. Qui dégoutte. (Ce linge n'est pas sec, il est encore tout dégouttant. Sa chemise étoit toute dégouttante de sueur. Il étoit tout dégouttant de sang.)

DÉGOUTTER. v. n. Couler goutte à goutte. (La sueur lui dégouttoit du front. Le sang lui dégouttoit du nez. Cette cave est si humide, que l'eau y dégoutte toujours, qu'il y dégoutte toujours. Faire dégoutter du lard, du beurre sur de la viande.)

Il se dit aussi des choses par où l'eau ou quelque autre liqueur dégoutte. (Il pleuvoit tantôt, les toits dégouttent encore. Les cheveux, le front lui dégouttent de sueur. Ce tonneau dégoutte.)

On dit proverb. & figurém. qu'*A la Cour*, qu'*auprès des Grands, s'il n'y pleut, il y dégoutte*, pour dire, que Si on n'y fait pas toujours grande fortune, au moins on en tire quelque grâce, quelque avantage.

On dit aussi proverbialement & figurém. *S'il pleut sur moi, il dégouttera sur vous*, pour dire, S'il m'arrive quelque chose de bien ou de mal, vous en aurez votre part. Et on dit aussi proverbialement & figurém. dans le même sens, (Quand il pleut sur le Curé, il dégoutte sur le Vicaire.)

DÉGRADATION. s. f. Destitution du grade où l'on est. (Le Roi a fait défendre à tous les Gentilshommes, à peine de dégradation de Noblesse...... Dégradation des Armes. La dégradation d'un Officier de guerre. Dégradation de Magistrature. La dégradation d'un Magistrat. Dégradation des Ordres Sacrés. On ne procédoit à la dégradation d'un Prêtre, que quand il étoit condamné à mort.)

DÉGRADATION, signifie aussi Le dégât considérable qu'on fait dans des bois, dans un héritage. (Il a fait de grandes dégradations dans ces bois. Il fit faire un procès verbal des dégradations qui avoient été faites dans cette terre.)

Il signifie aussi L'affoiblissement de la lumière & des couleurs d'un tableau. (La dégradation des couleurs est bien entendue dans ce tableau. Un Peintre qui entend bien la dégradation des couleurs.)

DÉGRADER. v. a. Démettre de quelque grade par Justice, & avec de certaines formalités. (Dégrader un Gentilhomme, le dégrader de Noblesse. Dégrader des armes un homme de guerre, pour quelque lâcheté commise. Dégrader un Magistrat, un Officier de Justice, pour cause de concussion, ou pour quelque autre sujet considérable.)

DÉGRADER, se dit quelquefois dans un sens plus doux. Ainsi on dit, que (C'est dégrader un homme, que de ne lui donner pas la qualité qui lui appartient; *que* C'est le dégrader que de lui refuser les honneurs qui lui sont dûs.)

On dit, *Dégrader des bois*, *dégrader une maison*, *un héritage*, pour dire, Y faire quelque dégât considérable, ou les laisser ruiner, les laisser dépérir par négligence.

En termes de Peinture, *Dégrader* signifie Diminuer, affoiblir insensiblement la lumière, ou les couleurs d'un tableau. (La lumière est bien dégradée dans ce tableau. Les couleurs y sont bien dégradées.)

DÉGRADÉ, ÉE. participe.

DÉGRAFFER. v. a. Détacher une agraffe, défaire le crochet d'une agraffe de l'endroit où il est passé. (Dégraffer un habit, une jupe.)

DÉGRAFFÉ, ÉE. participe.

DÉGRAISSER. v. a. Ôter la graisse de quelque chose. (Dégraisser le pot. Dégraisser le bouillon.)

Il sign. aussi, Ôter les taches que la graisse a faites. (Donner un habit à dégraisser. Dégraisser un chapeau.) On dit aussi, (Dégraisser les cheveux. La poudre dégraisse les cheveux.)

On dit figur. & par une espèce de raillerie, *Dégraisser un homme*, pour dire, Lui ôter une partie des grandes richesses qu'il avoit mal acquises. Ce Financier avoit fait de prodigieux gains, mais on l'a bien dégraissé.)

DÉGRAISSER, se dit aussi en parlant Du mauvais effet que les torrens & les ravines d'eau font sur les terres labourables, en emportant ce qu'il y a de plus propre à les rendre fertiles. (Les ravines dégraissent les terres.)

DÉGRAISSÉ, ÉE. participe.

DÉGRAISSEUR. s. m. Qui dégraisse les habits, les étoffes. (Porter un habit, une jupe au Dégraisseur.)

DÉGRAVOIMENT. s. m. Effet d'une eau courante qui dégravoie, qui déchausse des murs, des pilotis, &c.

DÉGRAVOYER. v. a. Dégrader, déchausser des pilotis, des murs. (L'eau a dégravoyé ce mur.)

DÉGRAVOYÉ, ÉE. participe.

DEGRÉ. s. m. L'escalier d'un bâtiment. (Un grand degré. Un petit degré. Un degré dérobé. Un degré de dégagement. Le grand degré du Palais. Un degré doux & aisé. Un degré extrêmement roide.)

DEGRÉ, signifie aussi une marche. (Monter les degrés. Descendre les degrés. Des degrés de pierre, des degrés de bois. Les degrés d'un perron. Les degrés d'un escalier.)

DEGRÉ, se dit figur. des Emplois, des Charges, des Titres, des Dignités par où on s'élève successivement à de plus grandes. (Il est parvenu là par degrés. Par tous les degrés de la Milice. Il s'est élevé de degré en degré. Cet emploi fut le premier degré de sa fortune, de sa faveur. Il est dans un haut degré d'élévation.)

Dans l'Université, on appelle *Degrés*, Celui de Maître-ès-Arts, celui de Bachelier, celui de Licencié, celui de Docteur; & dans ce sens on dit, (Prendre ses degrés dans l'Université. Il a tous ses degrés.)

DEGRÉ, se dit aussi pour marquer la différence de plus ou de moins, que les Philosophes supposent dans chacune des quatre premières qualités. Et suivant cela on dit. (Le feu est chaud au huitième degré. La terre est sèche au huitième degré, &c. Telle herbe, telle plante est chaude au deuxième, au troisième degré.) En parlant des opérations de Chimie, & des autres qu'on fait par le moyen du feu, on dit,

Savoir donner les degrés du feu, pour dire, Savoir à quel point il faut que le feu soit ardent pour bien faire l'opération qu'on se propose.

On appelle aussi *Degrés*, Les différentes parties dans lesquelles le Baromètre & le Thermomètre sont divisés & qui servent à marquer dans le premier, la pesanteur actuelle de l'air, & dans le second, le plus ou le moins de froid & de chaud. (Le Baromètre est descendu à vingt-sept degrés. Le Thermomètre est monté à trente degrés.)

En parlant des qualités morales, bonnes ou mauvaises, on dit, *Le plus haut degré*, *le dernier degré*, *le suprême degré*, *le souverain degré*, pour dire, Le comble de ces qualités, ce qu'il y a de plus excessif dans les unes & dans les autres. (Être insolent au dernier degré. Porter l'insolence jusqu'au plus haut degré. Être parvenu au plus haut degré de l'éloquence. Être libéral au suprême degré. Être parvenu au souverain degré de la gloire.)

DEGRÉ, en parlant de parenté & de consanguinité, se dit pour marquer La proximité ou l'éloignement qu'il y a entre parens, à l'égard de la tige qui leur est commune. (Parens au premier, au second degré. Les parens au cinquième degré n'ont pas besoin de dispense pour se marier ensemble.)

On appelle absolument, *Degré de Juridiction*, tout Tribunal, soit ecclésiastique, soit laïque, dont on peut appeler à un autre. (Il en est encore à ce premier degré de Juridiction. Il y a en France deux degrés de Juridiction entre un Évêque & le Pape, le tribunal du Métropolitain & celui du Primat. Avant que l'appel de la sentence d'un Prévôt puisse être portée au Parlement, il faut qu'elle passe par un autre degré de Juridiction, & qu'elle soit portée à un Présidial.)

DEGRÉ, en Géométrie, se dit de la trois cent soixantième partie de la circonférence d'un cercle. (Le quart de cercle a 90 degrès. Un angle de 45 degrés. Degré de latitude. Degré de longitude. Chaque signe du Zodiaque occupe 30 degré. Le Printemps commence quand le soleil entre dans le premier degré d'Aries.)

DÉGRÉER. v. a. Ôter les agrès d'un vaisseau.

DÉGRÉÉ, ÉE. participe. (Vaisseau dégréé, qui a perdu ou à qui on a ôté ses agrès.)

DÉGRINGOLER. v. a. Sauter, descendre vîte. (Il a dégringolé les montées. On lui a fait dégringoler l'escalier. Il a dégringolé. Il n'a fait que dégringoler.) Il est du style familier.

DÉGRINGOLÉ, ÉE. participe.

DÉGROSSIR. v. a. Il n'est en usage au propre qu'en parlant des ouvrages de menuiserie & de sculpture, pour dire, Ôter le plus gros de la matière pour commencer à lui faire recevoir la forme que l'ouvrier lui veut donner. (Dégrossir un bloc de marbre.)

Il se dit figurément Des affaires, des sciences, pour dire, Commencer à les éclaircir, à les débrouiller. (Il faut dégrossir un peu les matières, avant que de les traiter à fond.

DÉGROSSI, IE. participe.

DÉGUENILLÉ, ÉE. adj. Celui, celle dont les habits sont en lambeaux. (Il est tout déguenillé. Je l'ai vue toute déguenillée.)

DÉGUERPIR. v. act. Terme de Pratique. Abandonner la possession d'un immeuble. (Déguerpir un héritage, une maison, une rente.) Et absolument, il a été obligé de déguerpir. Il faut déguerpir.)

On dit figurément dans le discours familier, *Déguerpir d'un lieu*, pour dire, Sortir d'un lieu par quelque motif de crainte. (On l'a fait déguerpir de sa place. Je le ferai bien déguerpir.) Et dans ce sens il est neutre.

DÉGUERPI, IE. participe.

DÉGUERPISSEMENT. s. m. Abandonnement de la possession d'un immeuble. (Le déguerpissement d'un héritage.)

DÉGUEULER. v. n. Vomir, rendre gorge. (Il étoit si saoul, qu'il dégueula sous la table.) Il ne se dit que d'un vomissement qui vient d'excès & de débauche. Il est bas.

DÉGUISEMENT. s. m. L'état où est une personne déguisée. (Malgré son déguisement, je le reconnus bien.)

Il se dit aussi figurément. (La vérité se reconnoît malgré les artifices & les déguisemens. Il a beau se servir de déguisemens.)

DÉGUISER. v. a. Travestir une personne de telle sorte qu'il soit difficile de la reconnoître. (On le déguisa en femme. Il se déguisa en Marchand, en Moine, &c. Une fausse barbe déguise bien un homme. Se mettre un emplâtre sur l'œil pour se déguiser.)

On dit, *Déguiser sa voix*, pour dire, Ne parler pas avec le son de sa voix naturelle. *Déguiser son écriture*, pour dire, Écrire d'un autre caractère que l'ordinaire. *Déguiser son style*, pour dire, Composer dans un style différent du sien. Et *Déguiser les viandes*, pour dire, Les assaisonner de telle sorte qu'on ait de la peine à les reconnoître.

On dit figur. *Déguiser la vérité*, *déguiser le fait*, pour dire, Raconter une chose autrement qu'elle n'est, dans l'intention de surprendre ceux à qui on parle. (On ne vous dit pas tout, on vous déguise le fait. Je ne vous déguiserai rien. Pour ne vous rien déguiser.)

On dit aussi figurément, *Se déguiser*, pour dire, Se montrer tout autre que l'on n'est. (Cet homme-là fait toutes sortes de personnages, il se déguise en mille manières.)

DÉGUISÉ, ÉE. participe.

DÉGUSTATION. s. f. Essai qu'on fait des liqueurs en les goûtant.

D E H

DÉHÂLER. v. a. (l'H s'aspire.) Ôter l'impression que le hâle a faite sur le teint. (Cette eau, cette pommade l'a bien déhâlée.) Il s'emploie au neutre. (Cela déhâle. Cela est bon pour déhâler.) Et au réciproque. (Elle garde la chambre pour se déhâler.)

DÉHALÉ, ÉE. participe.

DÉHANCHÉ, ÉE. adj. Qui a les hanches rompues ou disloquées. Il se dit des hommes & des chevaux. (Cet homme est tout déhanché. Un cheval tout déhanché.)

DÉHARDER. v. a. Terme de chasse. Lâcher des chiens qui sont liés quatre à quatre, ou six à six.

DÉHARDÉ, ÉE. participe.

DÉHARNACHER. v. a. (l'H s'aspire.) Ôter les harnois à un cheval de trait. (Le cocher n'a pas encore déharnaché ses chevaux.)

DÉHARNACHÉ, ÉE. participe.

DEHORS. adv. de lieu. Hors de. Il est opposé à dedans. (Il est allé dehors. Cela avance trop en dehors. Porter la pointe du pied en dehors. Il faut sortir, on a crié, Dehors.)

On dit, *Mettre un domestique dehors*, pour dire, Le chasser, lui donner son congé. (Il a mis ce laquais dehors.)

On dit, *Porter la pointe du pied en dehors*, pour dire, Marcher de manière que les pieds soient bien ouverts, & qu'il y ait plus de distance entre les deux pointes des pieds qu'entre les talons.

On dit famil. qu'*Un homme ne sait s'il est dedans ou dehors*, pour dire, qu'il est incertain de l'état de ses affaires, de la situation où il est auprès de certaines personnes, du parti qu'il prendra, de l'opinion qu'il doit embrasser, &c. (Il ne sait s'il est dedans ou dehors avec ce Prince.)

On ne sauroit deviner cet homme, on ne sait s'il est dedans ou dehors.)

DEHORS, est aussi quelquefois préposition. (Il passa par dehors la ville.) En ce sens, il n'a guère d'usage qu'en cette phrase & quelques autres semblables.

DEHORS. s. m. La partie extérieure de quelque chose. (Cette maison paroît belle par dehors, par le dehors. Le mal n'est qu'au dehors.)

On appelle *Les dehors d'un Château*, *d'une maison*, Les avenues, avant-cour, parc, &c. qui font partie du total d'une maison.

On dit, *Les dehors d'une Place*, pour dire, Les fortifications extérieures de la Place. (Les dehors de cette ville sont bons, mais le corps de la Place ne vaut rien. Il y a de beaux dehors, de bons dehors à cette Place. Garder, défendre les dehors. Gagner, prendre, emporter les dehors. On emporta les dehors l'épée à la main. Faire des dehors à une Place. On a revêtu les dehors.)

On dit aussi figur. *Les dehors*, pour dire, Les apparences. (Il garde bien les dehors. Sauver les dehors. Il cache une ame double sous de beaux dehors.)

D E I

DÉJÀ. adv. de temps. Dès cette heure, dès-à-présent. (Avez-vous déjà fait? Est-il déjà quatre heures? Le Courrier est-il déjà arrivé? Quoi! vous voilà déjà revenu?)

Il signifie aussi, Dès l'heure dont on parle. (Déja le Soleil étoit sur l'horizon. La Place étoit déjà prise quand il arriva.)

DÉJÀ, signifie aussi Auparavant; & c'est dans cette acception qu'on dit, (J'avois déjà été chez vous pour vous voir. Je vous ai déjà dit ce que je pensois.)

DÉICIDE. s. m. Ce mot n'est en usage qu'en parlant des Juifs, qui condamnèrent à mort Notre-Seigneur. (Les Juifs ont commis un Déicide. Toute la postérité des Juifs a été punie du Déicide commis par leurs pères.)

DÉJECTION. s. f. Terme de Médecine. Les excrémens, les selles d'un malade. (Les déjections marquent que sa maladie sera longue.)

DÉJETER, SE DÉJETER. v. réciproque. Il se dit du bois qui se tourmente, qui se courbe, s'enfle & s'étend. (Le bois vert se déjette plus que le sec. Ces ais se sont déjetés.)

DÉJETÉ, ÉE. participe.

DÉJEÛNER. v. n. Il se dit du repas qu'on fait le matin avant dîner. Il n'a point encore déjeûné. Déjeûner d'un pâté. Donner à déjeûner. Faites déjeûner un tel. Donnez-lui à déjeûner. Il a bien mérité

de déjeûner. Les enfans déjeûnent de bon appétit.)

DÉJEÛNER, ou DÉJEÛNÉ. s. m. Le repas qu'on fait le matin avant le dîner. (Un bon déjeûné. Un mauvais déjeûner. Qu'avez-vous mangé à votre déjeûner? Un bon déjeûner vaut bien un méchant dîner.)

On appelle *Déjeûner-dîner*, Un grand déjeûner qui tient lieu de dîner.

Proverb. en parlant d'un bien qui peut aisément être dissipé en très-peu de temps, on dit, qu' (Il n'y en a pas pour un déjeûner.) Et dans ce sens, on dit d'Un prodigue, d'un dissipateur qui se dépêche de manger son bien, qu' (Il n'en a pas pour un déjeûner.) La même phrase se dit en parlant d'une chose dont on croit qu'on viendra facilement à bout, ou qu'on regarde comme trop foible pour pouvoir résister long-temps. Ainsi en style familier, on dit d'Une Place, d'une armée qui est trop foible pour résister, qu' (Il n'y en a pas pour un bon déjeûner.)

DÉIFICATION. s. f. Apothéose. Action par laquelle on déifie. (La déification d'Hercule. La déification d'Énée. La déification d'Auguste.)

DÉIFIER. v. a. Admettre au nombre des Dieux. (Hercule fut déifié sur le mont Œta. Les Romains faisoient une cérémonie particulière pour déifier leurs Empereurs.)

DÉIFIÉ, ÉE. participe.

DÉJOINDRE. v. a. Faire que ce qui étoit joint ne le soit plus. Il ne se dit que des ouvrages de Menuiserie, de Charpenterie & de Maçonnerie. (C'est le hâle, le Soleil qui a déjoint ces ais. Cela est tout déjoint.)

Il est aussi récipr. (Ces ais se déjoignent. Les pierres de cette voûte commencent à se déjoindre.)

DÉJOINT, TE. participe.

DÉJOUER. v. n. Terme de Marine, qui se dit d'un pavillon qui voltige au gré du vent.

DÉISME. s. f. Systême de ceux qui n'ayant aucun culte particulier, & rejetant toute sorte de révélation, croient seulement un souverain Être. (Être soupçonné de déisme.)

DÉISTE. subst. de t. g. Celui ou celle qui reconnoît un Dieu, mais qui ne reconnoît aucune Religion révélée. (C'est un Déiste.)

DÉITÉ. s. f. Dieu ou Déesse de la Fable. (Les Déités terrestres. Les Déités infernales.) Il n'est guère d'usage que dans la poësie.

DÉJUC. s. m. Le temps du lever des oiseaux. Il s'est dit aussi de celui des hommes. Il est vieux.

DÉJUCHER. v. n. Il ne se dit proprement que Des poules quand elles sortent du juchoir. (Les poules déjuchoient. Elles sont déjuchées.)

Il signifie aussi figurément, Se déplacer d'un lieu haut & élevé. (Je vous ferai bien déjucher de là.) Il n'est que du style familier.

En ce sens il est aussi actif. (Je vous déjucherai bien de là-haut.)

DEL

DE-LÀ. *Voyez* LÀ.

DÉLABREMENT. s. m. État d'une chose délabrée. (Sa maison & ses meubles, tout est dans un grand délabrement. Le délabrement de ses affaires.)

DÉLABRER. v. a. Déchirer, mettre en lambeaux. (À force de tendre & de détendre cette tapisserie, on l'a toute délabrée.)

Il se dit figur. d'Une armée. (Les fatigues, le manque de vivres ont fort délabré son armée.)

DÉLABRÉ, ÉE. participe.

On dit aussi, (Un bien délabré. Une maison, une terre délabrée.)

On dit aussi d'Un homme ruiné, que *Ses affaires sont délabrées*; d'Une famille ruinée, qu'*Elle est bien délabrée*. Et on dit, qu'*Un homme est bien délabré*, pour dire, Que son habit est tout déchiré.

DÉLACER. v. a. Défaire un lacet qui est passé dans les œillets d'un corps de jupe. (Délacer un corps de jupe.)

On dit aussi, *Délacer une femme*, pour dire, Défaire le lacet de son corps de jupe. (Elle est évanouie, il faudroit la délacer.)

DÉLACÉ, ÉE. participe.

DÉLAI. s. m. Retardement, remise. (Long délai. Demander, obtenir un délai. Donner, prendre du délai. Sans plus de délai. Pour tout délai.)

DÉLAISSEMENT. s. m. Manque de tout secours, de toute assistance. (Ses parens & ses amis l'ont abandonné, il est dans un grand délaissement, dans un entier délaissement.)

On dit, en termes de Pratique, *Le délaissement d'un héritage*, pour dire, L'abandonnement d'un héritage.

DÉLAISSER. v. a. Abandonner. (Dieu ne délaisse jamais ceux qui espèrent en lui. Elle ne l'a jamais délaissé. Elle se trouve délaissée.)

On s'en sert en termes de Pratique, pour dire, Quitter une chose dont on étoit en possession. (En conséquence de l'Arrêt, il lui a délaissé cet héritage. Il fut condamné à lui quitter & délaisser la possession de...)

On dit aussi en termes de Pratique, (Délaisser une action commencée. Délaisser des poursuites.)

DÉLAISSÉ, ÉE. participe.

DÉLARDER. v. a. Terme d'Architecture. Couper obliquement le dessous d'une manche d'escalier, ou piquer avec le marteau le lit d'une pierre. *

DÉLARDÉ, ÉE. participe.

DÉLASSEMENT. s. m. Repos, relâche qu'on prend pour se délasser de quelque travail. (Après tant de travaux, il faut du délassement. Le jeu ne doit être qu'un délassement. L'esprit a besoin de délassement.)

DÉLASSER. v. a. Ôter la lassitude, faire qu'on ne soit plus las. (Le sommeil délasse. Le feu délasse. Changement d'occupation délasse l'esprit. Se délasser d'une longue fatigue, d'une longue application. Se coucher pour se délasser.)

DÉLASSÉ, ÉE. participe.

DÉLATEUR. s. m. Accusateur, dénonciateur. (Les délateurs furent fort fréquens sous le règne de Tibère. Les Délateurs sont odieux. On fit punir le Délateur. Un Délateur secret est plus odieux que les Délateurs publics.)

DÉLATION. s. f. Accusation, dénonciation. (Cet Empereur eut trop d'égard aux délations. On ne doit point décider de la vie d'un homme sur une simple délation.)

DÉLATTER. v. a. Ôter les lattes de dessus un toit. (On a délatté tout ce toit.)

DÉLAVÉ, ÉE. adj. Qui se dit des couleurs foibles & blafardes. (Ce bleu est trop délavé.)

DÉLAYANT. s. m. Remède qui rend les humeurs plus fluides. (Les délayans s'emploient dans la plupart des maladies.)

DÉLAYEMENT. subst. masc. Action de délayer.

DÉLAYER. v. a. Détremper. (Délayer de la farine. Délayer des œufs.)

DÉLAYÉ, ÉE. participe.

DÉLECTABLE. adj. de t. g. Agréable, qui plaît. (Lieu délectable. Rien n'est si délectable que... Mets délectable. Un vin délectable. Un séjour délectable.)

DÉLECTATION. s. f. Plaisir qu'on savoure, que l'on goûte avec réflexion. (Grande délectation. Faire quelque chose avec délectation. Boire, manger avec délectation. Prendre trop de délectation aux choses du monde.)

DÉLECTER. v. a. Divertir, réjouir. (Quand on veut se mortifier, il faut éviter tout ce qui délecte les sens.) Il ne se dit guère qu'en fait de Morale.

SE DÉLECTER. v. réc. Prendre plaisir à quelque chose. (Se délecter à l'étude, aux beaux arts, à l'agriculture. Il se délecte à peindre.) Il ne se dit guère que dans le style familier.

DÉLECTÉ, ÉE. participe.

DÉLÉGATION. s. f. Commission donnée à quelqu'un pour connoître, pour juger. (Un Légat en France ne peut connoître d'aucune affaire en première instance par citation, ni par délégation.)

DÉLÉGATION, se dit aussi d'un Acte par lequel on transporte une somme à prendre pour le payement d'une dette. (Faire une délégation sur un Fermier. Donner une délégation. Avoir une délégation. Faire accepter une délégation.)

DÉLÉGUER. v. a. Députer, commettre, envoyer quelqu'un avec pouvoir d'agir, d'examiner, de juger, &c. (Déléguer quelqu'un pour connoître de quelque chose. Le Pape a délégué des Juges pour cette affaire.)

DÉLÉGUER, se dit aussi en parlant des fonds qu'on assigne pour le payement d'une dette. (Déléguer une dette. Déléguer une somme. Déléguer un fonds pour le payement d'un créancier.) On dit aussi dans ce sens, (Déléguer un Fermier.)

DÉLÉGUÉ, ÉE. participe.

DÉLESTAGE. s. m. Action de délester ou déchargement du lest d'un vaisseau.

DÉLESTER. v. a. Ôter le lest d'un vaisseau. (On a fait délester les vaisseaux.)

DÉLESTÉ, ÉE. participe.

DÉLESTEUR. s. m. Celui qui est chargé de faire délester les vaisseaux.

DÉLIBÉRATIF, IVE. adj. Terme de Rhétorique. Il se dit de ce genre de discours par lequel l'Orateur veut persuader ou dissuader une chose mise en délibération. (Cet Orateur excelle dans le genre délibératif.)

On dit, *Avoir voix délibérative*, pour dire, Avoir voix de suffrage dans les délibérations d'une Compagnie. *Voix délibérative*, est opposé à *Voix consultative*.

DÉLIBÉRATION. s. f. Consultation. (Longue délibération. Mûre délibération. Mettre une affaire en délibération. On mit en délibération si...)

Il signifie aussi Résolution. (La délibération de la Sorbonne fut que... Les délibérations du Parlement. Par délibération du Conseil.)

DÉLIBÉRÉMENT. adverbe. D'une maniè-

re délibérée. (Marcher délibérément.)

DÉLIBÉRER. v. n. Examiner, consulter en soi-même ou avec les autres. (Il a long-temps délibéré sur ce qu'il devoit faire. On a long temps délibéré sur cette affaire. Il a été long-temps à délibérer si... Délibérer d'une chose. Délibérer sur une matière, sur une question, sur une affaire importante.)

Il signifie aussi, Prendre une résolution, se déterminer. (J'ai délibéré de faire telle chose. On délibéra d'aller aux ennemis. Il fut délibéré dans le Conseil.)

On dit en termes de Pratique, *Délibérer sur le Regîstre*, pour dire, Prendre une dernière résolution sur l'examen des pièces. (La Cour ordonna qu'il en seroit délibéré sur le Regîstre.)

DÉLIBÉRÉ, ÉE. participe. (L'affaire mûrement délibérée. Délibéré un tel jour.)

On dit, *C'est une chose délibérée*, pour dire, C'est une chose arrêtée, conclue.

On dit aussi, *Faire une chose de propos délibéré*, pour dire, À dessein, exprès, après y avoir bien pensé. On le dit presque toujours en mauvaise part. (Il lui a rendu ce mauvais office de propos délibéré.)

Il est aussi adj. & signifie, Aisé, libre. (Il est bien délibéré. Il a l'air délibéré. Marcher d'un pas délibéré.)

Il est aussi substantif en termes de Pratique, en parlant de la dernière résolution que des Juges prennent sur l'examen des pièces. (On a ordonné un délibéré sur le Regîstre.)

DÉLICAT, ATE, adj. Délicieux, exquis, agréable au goût. (Mets délicat. Viande délicate. Vin délicat. Cet homme fait une chère fort délicate. Il tient une table très-délicate.)

Il signifie figur. Qui juge finement de ce qui regarde les sens ou l'esprit. (Goût délicat. Oreille délicate. Jugement délicat. Esprit délicat.)

Il signifie aussi figur. difficile à contenter, soit pour les choses des sens, soit pour celles de l'esprit. (Vous êtes bien délicat. Il ne faut pas être si délicat.)

DÉLICAT. Délié, fin. Il est opposé à grossier. (Teint délicat. Peau délicate. Travail délicat. Ouvrage délicat. Sculpture, ciselure, gravure, miniature délicate.)

On dit, qu'*Un ouvrier a la main délicate*, pour dire, qu'Il travaille avec une grande adresse, une grande légéreté de main. On dit aussi dans le même sens, qu' (Il a le ciseau, le pinceau délicat.)

On dit figurément, qu'*Une pensée est délicate*, pour dire, qu'Elle est tournée & exprimée d'une manière fine & adroite.

On dit qu'*Une chose est délicate à manier*, pour dire, qu'Il ne faut pas la manier rudement.)

On dit encore fig. qu'*Une affaire*, qu'*une matière est délicate à traiter*, pour dire, qu'Elle est difficile & dangereuse. (Il est engagé dans une affaire délicate. Il s'est tiré d'un pas bien délicat. La conjoncture est délicate.)

DÉLICAT. Foible, qui peut recevoir aisément quelque altération. Il est opposé à Robuste. (Tempérament délicat. Santé délicate. Constitution, complexion délicate. Cet enfant est extrêmement délicat. Avoir la vue délicate.)

On dit, qu'*Une personne a le sommeil délicat*, pour dire, Que le moindre bruit l'éveille.

On dit proverbialement & en plaisanterie, d'Un homme qui aime trop ses aises, & qui trouve que la moindre chose l'incommode, qu' (Il est délicat & blond.)

On dit figurément qu'*Un homme est délicat sur le point d'honneur*, pour dire, qu'Il est aisé à choquer sur les choses qui regardent l'honneur. (Il est chatouilleux & délicat sur le point d'honneur.) On dit aussi à peu près dans le même sens, qu' (Un homme est délicat sur l'amitié.)

On dit aussi, qu'*Un homme est extrêmement délicat sur ce qui regarde ses amis*, pour dire, qu'Il ne souffre pas qu'on dise, qu'on fasse rien contr'eux.

On dit encore figurément, qu'*Une personne a la conscience délicate*, pour dire, qu'Elle a une conscience aisée à blesser, qu'elle fait scrupule des moindres choses.

DÉLICATEMENT. adv. Avec délicatesse, d'une manière délicate. (Être élevé délicatement. Manger, se traiter délicatement. Juger délicatement de tout. Cela est travaillé délicatement. Il faut manier cela délicatement. Cet Auteur a traité ce sujet-là délicatement. Il a passé cela délicatement. Cette affaire veut être traitée délicatement.)

DÉLICATER. v. a. Traiter avec mollesse. (C'est gâter les enfans que de les trop délicater. Vous vous délicatez trop. Il ne faut pas tant se délicater.)

DÉLICATÉ, ÉE. participe.

DÉLICATESSE. s. f. Qualité d'une chose ou d'une personne délicate. Il s'emploie dans la plupart des sens de *Délicat*. (La délicatesse du vin, des viandes, de la bonne chère, de la table consiste... Délicatesse de goût. Grande délicatesse d'oreille. Délicatesse de jugement, d'esprit. Délicatesse de teint. La délicatesse de la peau. La délicatesse d'un ouvrage de main. Grande délicatesse de pinceau. Il a beaucoup de délicatesse dans ce qu'il écrit, dans tout ce qu'il dit. La délicatesse d'une pensée. C'est une affaire qui veut être traitée avec grande délicatesse. Il faut ménager cela avec beaucoup de délicatesse. Délicatesse de tempérament. La délicatesse de sa santé ne lui permet pas... La délicatesse de sa complexion. Avoir une extrême délicatesse sur le point d'honneur. On ne sauroit avoir trop de délicatesse sur de certaines choses. Avoir une grande délicatesse de conscience.)

DÉLICATESSE, se prend encore quelquefois pour Mollesse. (Cet enfant est élevé avec trop de délicatesse. Garder le lit par délicatesse. C'est une trop grande délicatesse à un homme, que de...)

On dit au pluriel, *Les délicatesses de la Langue*, pour dire, Les finesses de la Langue. *Les délicatesses de la table*, pour dire, Les mets délicats.

DÉLICES. s. f. pl. Plaisir, volupté. (Les délices des sens. Les délices de l'esprit. Il fait toutes ses délices de l'étude. Ce sont ses délices. Mettre ses délices à faire quelque chose. Goûter les délices de la vie. Être nourri dans les délices. Se plonger dans les délices. Il en fait ses plus chères délices.)

On dit de l'Empereur Titus, qu'*Il étoit les délices du genre humain*.

On dit quelquefois Délice au singulier; & alors on le fait masculin. (C'est un délice. C'est un grand délice. Quel délice !)

DÉLICIEUSEMENT. adv. Avec délices, d'une manière délicieuse. (Vivre délicieusement. Un homme nourri délicieusement. Boire délicieusement.)

DÉLICIEUX, EUSE. adj. Extrêmement agréable. (Vin délicieux. Mets délicieux. Lieux délicieux. Entretien délicieux. Conversation délicieuse. Mener une vie délicieuse.)

Il se prend aussi quelquefois pour voluptueux, pour celui qui aime le plaisir. (C'est un homme délicieux dans son boire & dans son manger.) Il ne se dit guère absolument en ce sens-là.

DÉLICOTER. v. recipr. Terme de Manége. Il se dit d'un cheval qui se défait de son licol. (Ce cheval est sujet à se délicoter, il faut lui mettre un sous-gorge.)

DÉLIÉ, ÉE. adj. Grêle, mince, menu, (Taille déliée. Étoffe déliée. Toile déliée. Fil délié. Un trait de plume fort délié.)

On dit figurément, qu'*Un homme est délié*, qu'*Il a l'esprit délié*, pour dire, qu'Il a beaucoup de finesse, d'esprit, d'habileté, de pénétration, d'adresse. (C'est un esprit délié. C'est une femme fine & déliée.) Il se prend quelquefois en mauvaise part.

DELIENNES. s. f. pl. Il se dit des Fêtes célébrées à Athènes en l'honneur d'Apollon. (La mort de Socrate fut différée par respect pour les Fêtes Déliennes.)

DÉLIER. v. a. Détacher, défaire ce qui lie quelque chose. (Délier des rubans. Délier une gerbe. Délier un fagot.)

Il signifie figurément, Absoudre. (L'Église a le pouvoir de lier & de délier. C'est aux Évêques, aux Pasteurs à lier & à délier.)

DÉLIÉ, ÉE. participe.

DÉLINÉATION. s. f. Description faite avec de simples lignes, avec de simples traits. (La simple délinéation fait voir l'étendue de cette Place. (

DÉLINQUANT. adj. Terme de Pratique, qui n'a guère d'usage qu'au substantif. Qui a commis un délit. (Punir un délinquant. Les délinquans.)

DÉLINQUER. v. n. Faillir, contrevenir à la Loi. Terme de Pratique, qui n'a guère d'usage qu'au prétérit. (On punira ceux qui ont délinqué. En quoi a-t-il délinqué ?)

DÉLIRE s. m. Égarement d'esprit causé par maladie. (Long délire. Cet homme est tombé en délire. Il est sujet à des délires. On espère que son délire cessera avec la fièvre.)

DÉLIT. s. m. Terme de Pratique. Crime. (Grand délit. Délit énorme. Commettre un délit.)

On appelle *Délit commun*, Tout crime commis par un Ecclésiastique, & dont la connoissance appartient de droit au Juge Ecclésiastique.

On appelle *Le corps du délit*, *le corps de délit*, Ce qui constate le crime qui a été commis, comme en matière d'homicide, un cadavre; en matière de vol, une effraction.

On le dit par opposition aux circonstances. (Avant que de condamner un criminel, il faut que le corps du délit soit constant.) c'est-à-dire, qu'Il faut qu'on soit assuré que le crime dont il s'agit a été commis.

On dit, *Être pris*, *surpris en flagrant délit*, pour dire, Être pris sur le fait.

DÉLITER. v. a. Poser des pierres dans un sens contraire à celui qu'elles avoient dans la carrière. (Le marbre se plaçant en tout

sens, ne peut promptement se déliter.)

DÉLITÉ, ÉE. participe.

DÉLITESCENCE. s. f. Terme de Médecine. Reflux subit de l'humeur morbifique de dehors en dedans, qui fait disparoître tout d'un coup une tumeur.

DÉLIVRANCE. s. f. Affranchissement, action par laquelle on met en liberté. (Heureuse, entière, parfaite délivrance. C'est lui qui a procuré votre délivrance, qui a contribué à votre délivrance. Travailler pour la délivrance de son pays. S'employer pour la délivrance d'un prisonnier. La délivrance du peuple de Dieu.)

On dit, qu'*Une femme a eu une heureuse délivrance*, pour dire, qu'Elle est accouchée heureusement.

Il signifie aussi Livraison, action par laquelle on livre quelque chose entre les mains de quelqu'un. (On ne le payera qu'après une pleine & entière délivrance. Quand la délivrance des marchandises lui aura été faite. Il s'est opposé à la délivrance des deniers. L'exécuteur testamentaire doit faire la délivrance des legs.)

DÉLIVRE. s. m. Arrière-faix, enveloppe du fœtus. (Le délivre d'une femme.)

DÉLIVRER. v. a. Mettre en liberté, affranchir de quelque mal, de quelque incommodité. (Il délivra son pays des tyrans, du joug des Barbares. Il avoit été pris par les Turcs, on l'a délivré en payant sa rançon. Il fut délivré d'entre leurs mains, de leurs mains. Délivrer de prison, de captivité. Délivrer les Captifs, les Prisonniers. La Ville fut délivrée de la peste, Seigneur, délivrez-nous du mal. Il est délivré de la fièvre, délivré de crainte. Il a été délivré d'un grand péril. On m'a délivré d'une grande inquiétude, d'un grand fardeau. Il est délivré des misères de cette vie. Délivrer une ame du Purgatoire. Je vous délivrerai de cette peine. Cet homme est fort incommode, je voudrois bien en être délivré. Quand me délivrerez-vous de ce méchant procès?)

DÉLIVRER, en parlant d'une femme, signifie Accoucher; & dans ce sens on dit, *La sage-femme qui l'a délivrée*. On dit aussi dans ce même sens, qu'*Une femme s'est heureusement délivrée d'un garçon*, pour dire, qu'Elle en est heureusement accouchée.

On dit aussi dans un sens un peu différent, qu'*Une femme est accouchée, mais qu'elle n'est pas entièrement délivrée*, pour dire, que L'arrière-faix n'est pas encore venu.

DÉLIVRER, signifie aussi Livrer, mettre entre les mains. (Délivrez de la marchandise. On lui a fait délivrer par ordre du Roi tant de quintaux de poudre, tant de sacs de blé, &c. Délivrer un meuble au plus offrant & dernier enchérisseur. Délivrer de l'argent, des deniers. On lui a délivré les deniers du prix de la vente. Délivrer des commissions pour lever des gens de guerre. Délivrer des papiers, des titres à quelqu'un. Délivrer des expéditions.)

On dit, *Délivrer des ouvrages à un Entrepreneur, à un Maçon*, pour dire, Donner des ouvrages à un Entrepreneur, à un Maçon. Et on dit, qu'*Un Entrepreneur doit délivrer des ouvrages dans un certain temps*, pour dire, qu'Il les doit rendre parfaits & achevés dans ce temps-là.

DÉLIVRÉ, ÉE. participe.

DÉLOGEMENT. s. m. Action de déloger. (Il faut qu'il songe à une autre maison, car le temps du délogement approche. Quand on n'a point de maison à soi, on est sujet à l'incommodité du délogement.)

Il se dit aussi du départ des gens de guerre logés par étape. (Délogement des gens de guerre. Obtenir un délogement des gens de guerre.)

DÉLOGER. v. n. Quitter un logement, sortir d'un logement pour aller loger ailleurs. (Il déloge à la Saint Rémi.)

DÉLOGER, se dit aussi dans le même sens, en parlant des troupes logées par étape. (Le Régiment a délogé à la pointe du jour.)

Il sign. aussi quelquefois Décamper. (L'approche de l'ennemi les a fait déloger bien vîte. Quand ils furent que l'ennemi étoit plus fort, ils délogèrent sans trompette, à la sourdine.)

On dit aussi figur. & familièrement, *Déloger sans trompette*, pour dire, Sortir doucement & sans bruit du lieu où l'on est, soit par discrétion, soit pour ne pas payer ce qu'on doit, soit pour éviter une peine dont on est menacé.

DÉLOGER, signifie encore, Sortir d'un lieu, d'une place qu'on occupe. (Délogez de là au plus vîte, c'est ma place. Je vous ferai bien déloger de là.)

Il est aussi actif; & alors il signifie, Ôter un logement à quelqu'un, lui faire quitter son logement, son appartement. (Je ne veux pas vous déloger. Je n'ai garde de vous déloger.)

Il signifie encore en termes de guerre, faire quitter un poste. (Les ennemis s'étoient postés, s'étoient retranchés en tel endroit, mais on les a délogés à coups de canon.)

Il sign. aussi, Faire sortir quelqu'un d'une place commode où il s'étoit mis. (Ils s'étoient mis sur les premiers bancs, mais on les en a délogés.)

DÉLOGÉ, ÉE. participe.

DÉLOYAL, ALE. adj. Perfide qui n'a ni foi, ni parole, qui compte pour rien les engagemens les plus forts. (Ami déloyal. Il faut être bien déloyal pour tromper son ami, son bienfaiteur.)

DÉLOYALEMENT. adv. Avec perfidie. (Il en a usé le plus déloyalement du monde.)

DÉLOYAUTÉ. s. f. Perfidie, infidélité. (Insigne déloyauté. Étrange déloyauté.)

DELPHINIUM. subst. m. *Voyez* PIED D'ALOUETTE.

DELTOÏDE. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit d'un muscle qui sert à élever le bras en haut.

DÉLUGE. s. m. Inondation, grand débordement d'eau. Il se dit principalement du déluge universel, qu'on appelle aussi absolument *Le Déluge*. (Avant le déluge. Après le déluge. Le déluge de Deucalion. Les Américains parlent d'un déluge arrivé autrefois dans leur pays. Les pluies ont été si grandes, qu'elles ont fait une espèce de déluge.)

On dit figur. *Un déluge de feu*, (Le monde doit périr par un déluge de feu. Un déluge de maux. Un déluge de sang.) Et figurément & poëtiquement, (Un déluge de larmes. Un déluge de pleurs.)

DÉLUTER. v. a. Ôter le lut ou l'enduit qui tient collés ensemble les vaisseaux dans lesquels on a fait une distillation.

DÉLUTÉ, ÉE. participe.

DEM

DÉMAGOGUE. s. m. Chef d'une faction populaire.

DÉMAIGRIR. v. a. Terme de Charpenterie & de Maçonnerie. Retrancher quelque chose d'une pièce de bois, d'une pierre.

DÉMAIGRI, IE. participe.

DÉMAILLOTER. v. a. Ôter du maillot. (Démailloter un enfant.)

DÉMAILLOTÉ, ÉE. participe.

DEMAIN. adv. de temps, servant à marquer le jour qui suit immédiatement celui où l'on est. (Son procès se juge demain. Il arrive demain, demain matin. Demain au matin, demain au soir. Il m'a remis à demain. À demain toutes choses nouvelles. Adieu jusqu'à demain.)

On dit proverbialement, *A demain les affaires*, pour dire, qu'On les remet à une autre fois.

Quelquefois on l'emploie substantivem. (Avant que demain soit passé. Vous avez tout demain pour y songer. Demain est un jour de Palais, un jour de Fête.)

DÉMANCHER. v. a. Ôter le manche d'un instrument. (Démancher une coignée, un couteau. Démancher un balai.)

Il est aussi réciproque, (Une coignée qui se démanche. Un balai qui se démanche.)

DÉMANCHER, SE DÉMANCHER, se dit aussi figurément. *Il y a quelque chose qui se démanche dans cette affaire*, pour dire, qu'Il y a quelque chose qui commence à mal aller. *Ce parti commence à se démancher*, pour dire, qu'Il commence à se ruiner, à se désunir, à se détruire. Il est du style familier.

DÉMANCHÉ, ÉE. participe.

DEMANDE. s. f. Action par laquelle on demande. (Votre demande est juste. Il fait tous les jours de nouvelles demandes. J'ai satisfait à sa demande.)

On appelle *Demande* absolument, la demande que fait un tiers, pour demander une fille en mariage à ses parens. (C'est l'oncle du marié qui a fait la demande.)

Il signifie aussi la chose demandée. (On vous a accordé votre demande.)

DEMANDE, signifie aussi Question. (La réponse doit être conforme à la demande.)

Il se dit aussi de l'action que l'on intente en Justice, pour obtenir une chose à laquelle on a droit. (Demande en complainte. Demande en réparation d'honneur. Il a été débouté de sa demande. Former une demande.

On dit, en parlant d'Une chose où l'on ne trouve point de difficulté, (Belle demande! voilà une belle demande!)

On dit aussi proverb. (À folle demande, sotte demande point de réponse.)

En Mathématique, on appelle *Demande*, certaines suppositions très simples que l'on fait pour parvenir à la démonstration d'un théorème, ou à la solution d'un problème; par exemple, qu'on peut tirer une ligne droite d'un point à un autre, décrire un cercle avec une ouverture de compas prise à volonté, &c.

DEMANDER. v. a. Prier quelqu'un d'accorder quelque chose. (Je vous demande votre amitié, votre secours, votre protection. Il lui a demandé la vie. Je vous demande au nom de Dieu. Je vous demande en grâce. Demander audience, une audience. Demander pardon. Demander quartier.)

DEMANDER, se dit aussi Des choses pour lesquelles on s'adresse à la Justice. (Demander un réglement, un renvoi, un répit, du temps. Demander une provision. Demander communication des pièces. On demande qu'il ait à vider ses mains.)

On dit, *Demander la bourse*, pour dire,

Exiger par violence l'argent qu'un homme a sur lui.

On dit d'Un homme, qu'*Il ne demande pas mieux*, pour dire, qu'Il est fort content de ce qu'on lui propose.

On dit dans le même sens, (Faut-il demander à un malade s'il veut la santé ?)

On dit proverbialement, *Qui nous doit nous demande*, pour dire, Qu'on auroit sujet de se plaindre de la personne qui se plaint.

On dit, *Il ne demande qu'amour & simplesse*, pour dire, Il ne cherche qu'à vivre en repos, & à y laisser les autres.

DEMANDER, veut dire aussi, Chercher quelqu'un pour le voir, pour lui parler. (Il est venu un tel au logis vous demander. Demandez-vous quelqu'un au logis ?)

On dit, *Demander son pain, sa vie*, pour dire, Demander l'aumône.

DEMANDER, se met aussi absolument. (Il demande toujours. Il va demander par les maisons. Il demande à tout le monde. Il demande de porte en porte. Depuis qu'il est à la Cour, il ne fait que demander.)

DEMANDER, Interroger quelqu'un pour apprendre de lui quelque chose qu'on veut savoir. (Je vous demande si vous ne savez pas que.... Demander des nouvelles. Il lui a demandé son nom, sa demeure. Demandez-lui d'où il vient. Demander le chemin.)

DEMANDER, Désirer, avoir besoin. (Cela demande de grands soins. La vigne ne demande que le beau temps. Cette affaire demande un homme tout entier. Il ne demande qu'à faire bonne chère.)

On dit familièrement, qu'*Un habit en demande un autre*, pour dire, qu'Il commence à être vieux, & qu'il n'est plus en état d'être porté.

DEMANDÉ, ÉE. participe.

DEMANDEUR, EUSE. s. Qui demande quelque chose, importun, qui fait métier de demander. (C'est un demandeur perpétuel. C'est une demandeuse. Je fuis les demandeurs.)

DEMANDEUR, en termes de procédure, est la partie qui fait appeler un autre qu'on appelle *Défendeur*, pardevant le Juge. (Un tel demandeur contre un tel. Demandeur en Requête Civile, en cassation d'Arrêt.) Son féminin est *Demanderesse*.

DÉMANGEAISON. s. f. Espèce de picotement entre cuir & chair, qui excite à se gratter. (Grande démangeaison. Perpétuelle démangeaison. Sentir une démangeaison. Il lui prit une telle démangeaison à la tête, &c.)

On dit figurément & familièr. *Avoir une grande démangeaison d'écrire, démangeaison de parler, démangeaison de plaider, de se battre*, pour dire, En avoir une envie immodérée.

DÉMANGER. v. n. Il se dit d'un certain chatouillement piquant entre cuir & chair, & qui donne envie de se gratter. (La tête lui démange. Quand le temps vient à changer, sa plaie lui démange.) Il se met quelquefois impersonnellement.

On dit proverb. & figurément, que *Les mains démangent à un homme*, pour dire, qu'Il a grande envie de se battre ou d'écrire contre quelqu'un. (Il ne sauroit se tenir en patience, les mains lui démangent.)

On dit figur. & proverbialem. que *L'on gratte un homme où il lui démange*, pour dire, qu'On fait ou qu'on dit quelque chose qui lui plaît, & à quoi il est extrêmement sensible.

DÉMANTELEMENT. subs. m. L'action de démanteler, ou l'état d'une place démantelée.

DÉMANTELER. v. a. Démolir les murailles d'une ville. (On démantela cette ville en punition de ses révoltes. Démanteler une place.)

DÉMANTELÉ, ÉE. participe.

DÉMANTIBULER. v. a. Rompre la mâchoire. (Il n'a plus d'usage au propre, & il ne se dit qu'au figuré & dans le style familier, en parlant des meubles & autres ouvrages d'art, dont les parties sont ou rompues, ou tellement dérangées, qu'ils sont hors d'état de servir. (Cette armoire est démantibulée. Ce tourne-broche est tout démantibulé.)

DÉMARCHE. s. f. Allure, manière, façon de marcher. (Il venoit à vous d'une démarche fière, d'une démarche lente. Je connus bien à sa démarche, qu'il avoit quelque chose dans l'esprit.)

Il se dit aussi au figuré, & signifie, La manière d'agir de quelqu'un dans une affaire, son procédé, sa conduite. (On observe toutes ses démarches. Il a fait une fausse démarche. S'il fait une fois cette démarche, il est perdu. La démarche est hardie. On jugera de toute sa conduite par sa première démarche.)

DÉMARIER. v. a. Déclarer un mariage nul. (Il y avoit du défaut à leur mariage, on les a démariés.)

Il se dit aussi avec le pronom personnel. (Se démarier. Il voudroit bien se démarier.)

DÉMARIÉ, ÉE. participe.

DÉMARQUER. v. a. Ôter une marque. (Démarquer un livre. Démarquer une chasse au jeu de paume. Quand on a gagné douze points au trictrac, on fait démarquer à l'autre joueur les points qu'il avoit marqués.)

DÉMARQUÉ, ÉE. participe.

DÉMARRER. v. a. Terme de Marine. Détacher. (Il faut démarrer le canon.)

Il se dit aussi de toutes les choses pesantes. (Cette armoire est si lourde, qu'on ne sauroit la démarrer.) Il est familier.

Il signifie encore dans le langage familier, Changer de place. (Ne démarrez pas de là. Depuis qu'il demeure dans cette maison, il n'en est point démarré, il n'en a pas démarré.)

Il signifie aussi Partir ; & alors il est neutre, & il se dit proprement des vaisseaux qui partent du port. (Le Vaisseau démarra par un beau temps. Nous démarrâmes du port un tel jour.)

DÉMARRÉ, ÉE. participe.

DÉMASQUER. v. a. Ôter à quelqu'un le masque qu'il a sur le visage. (C'est un affront à un homme qui est en masque, que de le démasquer. Elle se démasqua en entrant. Les masques jouèrent & dansèrent, mais pas un d'eux ne se voulut démasquer.)

On dit figurément, *Démasquer un homme*, pour dire, Le faire connoître tel qu'il est. (Cet homme veut paroître ce qu'il n'est pas, je vais le démasquer.)

On dit aussi figurément, qu'*Un homme se démasque lui-même*, pour dire, qu'Il se fait connoître pour ce qu'il est.

DÉMASQUÉ, ÉE. participe.

DÉMÂTER. v. a. Abattre, rompre le mât d'un vaisseau. (En cinq ou six coups de canon, il a démâté ce vaisseau. C'est la tempête, le vent qui l'a démâté.)

On dit d'Un vaisseau dont la tempête a rompu les mâts, qu'*Il a démâté*. (Il a démâté du mât de misaine. Il a démâté de tous ses mâts.) Et alors ce verbe est neutre.

DÉMÂTÉ, ÉE. participe.

DÉMÊLÉ. s. m. Querelle, contestation, brouillerie. (Grand démêlé. Fâcheux démêlé. Ils ont eu ensemble un démêlé, un furieux démêlé. Leur démêlé est fini.)

DÉMÊLER. v. a. Tirer & séparer les choses qui sont mêlées ensemble. (Démêler les grains les uns d'avec les autres. Démêler les cheveux. Démêler du fil.)

Il se dit figurément, & signifie, Distinguer. (Il est quelquefois bien difficile de démêler le vrai d'avec le faux. On ne démêle pas aisément le vrai dévot d'avec l'hypocrite.)

Il signifie encore, appercevoir, reconnoître. (On eut de la peine à le démêler dans la foule.)

Il signifie encore figurément, Débrouiller, éclaircir. (Démêler une affaire. Démêler une difficulté, un point d'Histoire. Démêler une intrigue.)

On dit aussi figurément, *Se démêler d'une affaire, se démêler d'un combat, se démêler d'un embarras*, pour dire, S'en tirer, s'en dégager heureusement. (Il sut habilement se démêler de cet embarras. On lui avoit suscité beaucoup d'affaires, mais il s'en est heureusement démêlé. Ce prisonnier se démêla d'entre les mains des Archers.)

On dit aussi figurém. & proverbialement, *Démêler une fusée*, pour dire, Débrouiller une intrigue, une affaire.

DÉMÊLER, signifie aussi, Contester, quereller, débattre. (Qu'avez-vous à démêler ensemble ? Ils ont toujours quelque chose à démêler l'un avec l'autre.)

DÉMÊLÉ, ÉE. participe.

DÉMEMBREMENT. s. m. Action de démembrer.

Il ne se dit qu'au figuré. (Le démembrement de cette terre en a bien diminué le prix. Il croit que par le démembrement de sa terre, de sa charge, il en tirera plus d'argent.)

Il signifie aussi la chose démembrée. (Ce fief est un démembrement d'une telle terre, d'un tel duché.)

DÉMEMBRER. v. a. Arracher les membres d'un corps, le mettre en pièces. (Les Bacchantes démembrèrent Penthée. Il se feroit plutôt démembrer & mettre en pièces.)

Il se dit aussi figurément Des parties d'un corps politique, & signifie, Séparer en une ou plusieurs parties, retrancher. (Ce Prince ne souffrira pas qu'on démembre ainsi son État. On a démembré cette terre, & on en a détaché plusieurs fiefs. Cette Province a été démembrée de l'Empire. Ce fief a été démembré d'une telle terre. On a démembré sa charge, pour attribuer à d'autres Charges une partie de ses fonctions.)

DÉMEMBRÉ, ÉE. participe.

DÉMÉNAGEMENT. s. mas. Transport de meubles d'une maison à une autre où l'on va loger. (Le quartier de Noël n'est pas favorable pour le déménagement.)

DÉMÉNAGER. v. a. Ôter, déplacer ses meubles d'une maison d'où l'on déloge, pour les transporter dans une autre où l'on va s'établir. (Il a déménagé tous ses meubles, tous ses livres.) Il se dit aussi absolument. (Il a déménagé depuis huit jours

La fin du terme approche, il faut penser à déménager.)

Il se dit figur. & famil. pour Sortir du lieu où l'on est; & cela ne se dit guère que lorsque l'on en fait sortir par force. (Allons, allons, déménagez tout à l'heure.)

DÉMÉNAGÉ, ÉE. participe.

DÉMENCE. s. f. Folie, aliénation d'esprit. (Il est en démence. Il est tombé en démence.)

Il se dit particulièrement d'Une véritable aliénation d'esprit, déclarée telle par les Médecins ou par les Juges.

DÉMENER, SE DÉMENER. v. récipr. Se débattre, s'agiter, se remuer violemment. (Si l'on voyoit comme il se démène. Il se démène comme un possédé. Il s'est bien démené pour cette affaire.) Il est du style familier.

DÉMENTI. s. m. Parole ou discours par lequel on dit à un homme, qu'*Il en a menti*. Il lui donna un démenti. Je lui donnerai cent démentis, s'il me dit cela. Recevoir un démenti. Souffrir un démenti.)

DÉMENTI, signifie figurément, L'affront que reçoit un homme de n'avoir pu venir à bout de quelque chose. (Il a entrepris cela, & je crois qu'il n'en aura pas le démenti.)

DÉMENTIR. v. a. Dire à quelqu'un qu'il a menti, lui soutenir qu'il n'a pas dit vrai. (S'il dit cela, je le démentirai. Quoi, voudriez-vous me démentir?

DÉMENTIR, signifie aussi, Faire voir qu'une chose n'est pas vraie, que quelqu'un n'a pas dit vrai, être d'un avis contraire, le contredire. (C'est une chose que l'expérience dément tous les jours. Ce Philosophe a démenti Épicure en plusieurs endroits de ses écrits. Cet homme s'est démenti lui-même. Il dit aujourd'hui une chose, & demain il se démentira. Un tel a rendu de fort bons témoignages de vous, gardez-vous bien de le démentir.)

On dit figurément, *Démentir sa naissance, son caractère, sa profession, &c.* pour dire, Faire des choses indignes de sa naissance, de son caractère, de sa profession.

SE DÉMENTIR, signifie figurément, Se relâcher, déchoir d'un état. (La vraie vertu ne se dément jamais. Il sera toujours homme de bien, il ne se démentira pas. Cette pièce d'éloquence se soutient bien, elle est par-tout d'une même force, & ne se dément point.)

Il se dit aussi figurément Des bâtimens, de la menuiserie & de la charpente. (Ce bâtiment-là se dément. La muraille commence à se démentir. Cette cloison, ce lambris se dément.)

DÉMENTI, IE, participe.

DÉMÉRITE. s. m. Ce qui rend digne de blâme ou de punition. (Où est le démérite de cette action? Quel démérite ai-je auprès de vous?)

DÉMÉRITER. v. n. Faire quelque chose qui prive de la bienveillance, de l'affection de quelqu'un. (Je n'ai point démérité auprès de vous.)

Il s'emploie dans le Dogmatique, pour dire, Faire quelque chose qui prive de la grâce de Dieu. (Il a l'usage de raison, il est capable de mériter & de démériter. Pour mériter & démériter, il faut agir avec liberté.)

DÉMESURÉ, ÉE. adj. Qui excède la mesure ordinaire. (C'est un homme d'une grosseur démesurée.)

Il s'emploie aussi dans les choses morales, pour signifier Extrême, excessif. (C'est un homme d'une ambition démesurée. Il a une envie démesurée de vous voir.)

DÉMESURÉMENT. adv. D'une manière démesurée, excessivement. (Cet homme est démesurément grand, démesurément ambitieux.)

DÉMETTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Mettre.*) Disloquer, ôter un os de sa place. (Se démettre le bras. On lui a démis le poignet en jouant.)

DÉMETTRE, se prend aussi quelquefois pour Déposer, destituer. (Un Seigneur, lorsqu'il démet un Officier qui a acheté sa Charge, est obligé de le rembourser.)

Il s'emploie encore avec le pronom personnel, pour dire, Se défaire d'une charge, d'un emploi, d'une dignité. (Il s'est démis de sa charge en faveur d'un tel. Il s'est démis de son Abbaye entre les mains du Roi. On l'obligea à se démettre de sa Charge. Il s'en est démis de lui-même. Dioclétien se démit de l'Empire.)

DÉMIS, ISE. participe.

DÉMEUBLEMENT. s. mas. Action de démeubler.

DÉMEUBLER. v. a. Dégarnir de meubles. (Démeubler une maison. Sa chambre est démeublée.)

DÉMEUBLÉ, ÉE. participe.

DEMEURANT, ANTE. adj. Qui est logé en tel ou tel endroit. (À Monsieur tel, demeurant dans la rue de... à l'enseigne de... Au lieu où elle est demeurante.) Ce dernier est de pratique.)

AU DEMEURANT. adv. Au reste, au surplus. Ancienne façon de parler dont on se sert encore dans le style familier.

DEMEURE. s. f. Habitation, domicile, lieu où l'on habite. (Belle, agréable demeure. Triste, sombre, vilaine demeure. Choisir, établir sa demeure quelque part. Changer sa demeure.)

Il signifie aussi Le temps pendant lequel on habite en un lieu. (Il n'a pas fait longue demeure en ce lieu-là.)

DEMEURE, signifie aussi, État de consistance, dans cette phrase, *Cela n'est pas à demeure, cela n'est pas fait à demeure*, pour dire, Cela ne doit pas demeurer en l'état où il est.

DEMEURE, en termes de Palais, se dit Du retardement du temps qui court au-delà du terme où l'on doit payer ou faire quelque autre chose. Ainsi on dit, qu'*Un homme est en demeure avec ses créanciers*, Lorsqu'il ne les satisfait pas au temps qu'il a promis. Et l'on dit dans le même sens, qu'*Un homme est en demeure envers son ami, ou envers quelqu'autre*, Quand il ne satisfait pas à ce qu'il leur doit, & qu'il ne rend pas les bienfaits, les plaisirs qu'il en a reçus.

DEMEURER. v. n. Faire sa demeure. (Demeurer à la campagne. Demeurer à la ville. Il demeure dans une telle rue. Il demeure à l'Écu, à l'enseigne de l'Écu. En ce sens il se construit avec le verbe *Avoir.*

Il signifie figurément, Être permanent. (Il demeure toujours dans le même État. Cet arc de triomphe n'est pas fait pour demeurer. Il faut que toutes choses demeurent en leur entier.)

DEMEURER, Rester. (Il n'y est rien demeuré. Il en demeurera plus de la moitié. Il ne lui est rien demeuré de tant de biens qu'il avoit.)

On dit, *Demeurer en arrière, demeurer en reste*, pour dire, Rester débiteur.

On dit, *Il est demeuré deux mille hommes sur la place*, pour dire, qu'Il y a eu deux mille hommes de tués.

On dit aussi, (Demeurer interdit. Demeurer confus. Demeurer inutile. Demeurer froid. Demeurer les bras croisés. Demeurer à ne rien faire. Demeurer d'accord. Demeurer au filet.)

On dit De celui qui a paru tout étonné sur une nouvelle qu'on lui a apprise, qu' (Il est demeuré froid comme glace.)

On dit, en parlant De choses qu'il est dangereux d'écrire, (La parole vole, & l'écriture demeure.)

On dit proverbialem. d'Une chose qu'on a perdue quelque part, qu' (Elle y est demeurée pour les gages.)

On dit aussi populairement d'Un homme qui est mort dans une guerre, dans un voyage, &c. qu' (Il y est demeuré pour les gages.)

On dit d'Une chose qu'on a avalée, qu'*Elle est demeurée sur le cœur, sur l'estomac*, pour dire, qu'Elle cause des soulevemens de cœur, des maux d'estomac, ou qu'elle pèse sur l'estomac.

On dit aussi figurément d'une personne qui conserve du ressentiment, que (Cela lui est demeuré sur le cœur.)

On dit figurément, *La victoire nous est demeurée, l'affront leur en est demeuré*, pour dire, Nous avons eu la victoire, ils en ont eu l'affront.

DEMEURER, signifie aussi Tarder. (Il demeure long-temps à venir. Sa plaie a demeuré long-temps à guérir, à se fermer.)

Il signifie aussi s'arrêter. (Demeurez-là jusqu'à mon retour. Le carrosse demeura au milieu du chemin sans pouvoir avancer.)

On dit figurément, qu'*Un homme est demeuré en beau chemin*, pour dire, qu'Il a manqué à faire fortune, lorsqu'il y avoit le plus d'apparence qu'il y réussiroit; ou à pousser une affaire, lorsque le succès en paroissoit certain.

On dit aussi dans ce même sens, (Il ne faut pas demeurer en si beau chemin. C'est un homme qui n'en demeurera pas là.)

On dit aussi figurément, qu'*Une affaire n'en demeurera pas là*, pour dire, qu'Elle pourra avoir des suites bonnes ou mauvaises. La même chose se dit encore d'Une personne qui a reçu quelque offense, lorsqu'on croit qu'elle poussera loin son ressentiment.

On dit figurément, en parlant de l'endroit où l'on a discontinué quelque discours, quelque lecture. (Où en êtes-vous demeuré? Voilà où nous en sommes demeurés.)

Lorsqu'il s'agit de choisir entre plusieurs choses, On dit figurément De celle qu'on préfère aux autres, *Demeurons-en là. Demeurons-en à cela*, pour dire, que C'est celle-là qu'il faut choisir.

On dit figurément, *Demeurons-en là*, pour dire, N'en parlons pas davantage: & cela se dit ordinairement, lorsqu'on voit que la contestation s'échauffe trop, & qu'on craint qu'elle n'aille plus loin que l'on ne voudroit.

On dit figur. & famil. *Demeurer sur la bonne bouche*, Lorsque dans les choses qui regardent ou les sens ou l'esprit, la dernière touche plus agréablement que les autres, & que l'on s'y arrête.

On dit aussi, *Demeurer sur son appétit*, pour dire, Se retenir de manger, quand on a encore appétit.

On l'emploie aussi dans le figuré & au familier, pour dire, qu'On quitte avec re-

gret la compagnie de quelque personne agréable, quelque chose qui fait plaisir.

Demeurer dans une Harangue, dans un Sermon, &c. C'est lorsqu'en prononçant une Harangue, un Sermon, &c. que l'on a appris par cœur, on vient à manquer tellement de mémoire, qu'on ne sauroit plus continuer ce qu'on avoit à dire. (Il est demeuré au milieu de sa Harangue. Il demeura tout court au commencement de son Sermon.)

DEMEURÉ, ÉE. participe.

DEMI, IE. adj. singulier. Qui contient une des portions d'un tout divisé en deux parties égales. En ce sens, lorsqu'il se met après le substantif, il se construit en genre avec le substantif, & il est ordinairement précédé par un nom de nombre avec la particule *Et*. (Un pied & demi. Une aune & demie. Une heure & demie. (On dit, *Midi & demi*, *Minuit & demi*, pour dire, Demi-heure après midi; après minuit.

Mais lorsque *Demi* précède le substantif, alors il est toujours indéclinable. (Un demi-pied. Une demi-aune, &c. Demi-pique. Demi-pistole. Demi-queue de vin. Deux demi-pistoles. Demi-cent. Demi-quarteron. Demi-bain. Demi-bastion. Demi-ceint. Demi-cercle. Demi-colonne. Demi-douzaine. Demi-file. Demi-heure. Demi-lune. Demi-ton. Demi-queue, &c.)

On dit. *Entendre à demi-mot*, pour dire, Entendre ce qu'un homme veut dire, quoiqu'il ne s'explique pas entièrement.

DEMI, entre quelquefois de telle sorte dans la composition d'un mot, que le substantif auquel on le joint n'en peut être détaché. Ainsi dans ces mots substantifs, *Demi-ceint*, *demi setier*, *Ceint* & *Setier*, ne peuvent être détachés pour faire un sens qui se rapporte à celui qu'ils ont, étant joints.

Il se met quelquefois à la suite de quelques mots qui dénotent quelque mauvaise qualité; & alors il signifie, Qui enchérit sur cette qualité. Mais en ce sens il n'a d'usage que dans quelques manières de parler proverbiales. (À fourbe, fourbe & demi. (À trompeur, trompeur & demi. À menteur, menteur & demi.)

On s'en sert aussi proverbialement en cette façon de parler, *En diable & demi*, pour dire, Excessivement. (Battre quelqu'un en Diable & demi.)

DEMI, se met encore devant plusieurs substantifs, qui dénotent quelque qualité, & alors il signifie, Qui participe à cette qualité. Ainsi l'Antiquité a appelé *Demi-Dieux*, Ceux qu'elle croyoit participer de la nature divine, comme les Faunes, les Nymphes. Et l'on appelle poëtiquem. *Demi-Dieu*, Un homme qui semble participer en quelque sorte de la Divinité par la grandeur de ses actions.

On dit par mépris, *Un demi-Savant*, pour dire, Un homme qui ne sait rien qu'à demi, ou qui présume savoir beaucoup, quoiqu'il sache peu.

On dit de même, *Il n'y en a pas à demi*, pour dire, Il y en a beaucoup. C'est le ton & les circonstances qui déterminent le sens.

DEMI, se met aussi devant plusieurs adj. & signifie Presque. (Il est demi-cuit. Il est demi-fou, demi-mort.)

DEMIE, féminin, s'emploie quelquefois absolument au subst. pour sign. Demi-heure; & alors il reçoit un pluriel. Ainsi on dit, (Cette horloge, cette montre sonne les heures & les demies. La demie est-elle sonnée?)

DEMI-FLEURON. *Voyez* FLEURON.

DEMI-LUNE. s. f. Terme de Fortification. On appelle ainsi un ouvrage fait en triangle dans le dehors d'une Place de guerre, au-devant de la courtine de la Place, & servant à couvrir la contrescarpe & le fossé. (Attaquer, défendre, prendre une Demi-lune. Faire un logement sur la Demi-lune.)

DEMI-MÉTAL. s. m. Substance minérale qui a plusieurs des propriétés des vrais métaux, sans pourtant avoir leur fixité ni leur ductilité. (Les demi-métaux sont l'Antimoine, le Bismuth, le Zinc, l'Arsenic, le Cobalt.)

DEMI-SETIER. s. m. Petite mesure de liqueur, qui contient le quart d'une pinte. (Un demi-setier de vin.)

Il se prend aussi pour la quantité de liqueur contenue dans le demi-setier. (Nous n'avons bu chacun que notre demi-setier.)

On dit encore, *Un demi-setier d'olives*; parce qu'on les vend à cette mesure. (Acheter un demi-setier d'olives.)

DÉMISSION. s. f. Acte par lequel on se démet de quelque Charge, Gouvernement, Dignité. (Démission volontaire. Démission forcée. On n'a pas voulu recevoir, voulu accepter sa démission. Faire une démission pure & simple d'une Abbaye entre les mains du Roi. Faire sa démission d'une Charge entre les mains du Roi, en faveur de quelqu'un. On lui a demandé sa démission. Il a été obligé de donner sa démission.)

DÉMOCRATIE. s. f. Gouvernement populaire. (Ces peuples aiment la Démocratie. La démocratie est sujette à de grands inconvéniens. Un Gouvernement mêlé d'Aristocratie & de Démocratie. La République d'Athènes étoit une pure Démocratie. Quelques cantons Suisses sont de véritables Démocraties.)

DÉMOCRATIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à la Démocratie. (État, Gouvernement Démocratique. Le Gouvernement d'Athènes fut long temps Démocratique.)

DÉMOCRATIQUEMENT. adv. D'une manière démocratique.

DEMOISELLE. s. f. Terme devenu commun à toutes les filles d'honnête famille, & par lequel on les distingue des femmes mariées. (Voilà une belle Demoiselle. Une Demoiselle bien faite. C'est une Demoiselle bien née, bien élevée.)

DEMOISELLE, fig. aussi Une fille née de parens nobles. Il se dit aussi-bien des femmes mariées que des filles. (Elle est bien Demoiselle. Elle est Demoiselle.)

On appelle *Demoiselles*, Des poules de Numidie. (On a apporté des Demoiselles à la Ménagerie de Versailles.) On appelle aussi de ce nom Certains insectes volans qui ont le corps fort long, les yeux fort gros, & quatre ailes.

On appelle aussi *Demoiselle*, Une pièce de bois ronde, haute de trois ou quatre pieds, ferrée par un bout, & dont les Paveurs se servent pour enfoncer les pavés. On l'appelle autrement *Hie*.

DÉMOLIR. v. a. Détruire, abattre, ruiner. Il ne se dit que des bâtimens. (Démolir un édifice, un Temple. Démolir une maison.)

DÉMOLI, IE. participe.

DÉMOLITION. s. f. L'action de démolir. (La démolition de cette tour coûtera beaucoup.)

Il fig. aussi Les matériaux qui restent de ce qu'on démolit. (Le Roi lui a donné les démolitions d'un tel bâtiment.) Il ne se dit en ce sens qu'au pluriel.

DÉMON. s. m. Diable, malin esprit. (Le Démon lui a inspiré cela. Tous les Démons d'Enfer. Les ruses du Démon.)

On dit figurément d'Une personne qui ne fait que tourmenter les autres, que (C'est un Démon, un vrai Démon, un Démon incarné.)

On dit aussi en bonne part, d'Une personne qui a beaucoup d'esprit, qu' (Elle a de l'esprit comme un Démon.)

On dit familièrement, *Faire le Démon*, pour dire, Tempêter, faire du bruit, donner de la peine. (Il est là dedans qui fait le Démon. Cet enfant est acariâtre, il a fait le Démon toute la nuit, c'est un vrai petit Démon.)

Quelquefois il se prend dans le sens des Anciens, pour Génie, esprit, soit bon, soit mauvais. Ainsi on dit encore, *Le Démon de Socrate*. On s'en sert aussi en d'autres façons de parler. (C'est un bon Démon qui m'a inspiré cela. Quel Démon vous agite. Le Démon de la guerre, le Démon des combats.) En ce sens il n'a plus guère d'usage qu'en Poësie.

DÉMONIAQUE. adj. Qui est possédé du malin esprit. (Une femme démoniaque. Il est démoniaque.)

Il s'emploie aussi substantivement. (Un Démoniaque. Une Démoniaque. Les Démoniaques dont il est parlé dans l'Évangile.)

Il se dit aussi au figuré, pour dire, Une personne qui est colère, emportée, passionnée. (C'est un Démoniaque. C'est une vraie Démoniaque.)

DÉMONOGRAPHE. s. m. Auteur qui a écrit sur les Démons.

DÉMONOMANIE. s. f. Traité sur les Démons. (La Démonomanie de Bodin.)

DÉMONSTRATEUR. s. m. Celui qui démontre. (Démonstrateur en Anatomie, en Botanique.)

DÉMONSTRATIF, IVE. Qui démontre. Il ne se dit qu'en parlant Des preuves par lesquelles on démontre quelque chose. (Argument démonstratif. Preuve, raison démonstrative. Cela est démonstratif. Il a prouvé sa proposition par un argument démonstratif. Il en a apporté une preuve démonstrative.)

Il se dit aussi De celui des trois genres d'Éloquence, qui a pour objet la louange & le blâme. (Les trois genres d'Éloquence sont le Démonstratif, le Délibératif & le Judiciaire. Cela est bon, cela ne vaut rien dans le genre démonstratif.)

On dit aussi simplement, *Cela est bon dans le Démonstratif*; & alors il s'emploie substantivement.

On appelle en Grammaire *Pronom démonstratif*, Un pronom qui sert à indiquer quelque chose (Celui-là, celle-ci, sont des pronoms démonstratifs.)

DÉMONSTRATION. s. f. Preuve évidente & convaincante. (Démonstration claire, nette, invincible, incontestable. Faire une démonstration. Faire la démonstration d'une proposition. Il y a démonstration de cela. Il a trouvé la démonstration de ce problème. Démonstration Mathématique.)

Il fig. aussi Marque, témoignage. (Il lui fait, il lui donne tous les jours de grandes démonstrations d'amitié. Après tant de dé-

monstrations de sa mauvaise volonté.... Il en a donné des démonstrations publiques. Malgré sa retenue ordinaire, il donna quelque démonstration d'impatience.)

On appelle aussi *Démonstration*, Les leçons que donnent quelques Professeurs, en faisant voir la chose même qu'ils expliquent. (Faire une démonstration d'Anatomie sur un cadavre. On fait une démonstration de Botanique au Jardin des Plantes.)

DÉMONSTRATIVEMENT. adver. D'une manière démonstrative & convaincante. (Prouver quelque chose démonstrativement.)

DÉMONTER. v. a. Ôter à quelqu'un sa monture. (Il a rencontré des voleurs qui l'ont démonté. On a démonté ce Cavalier.)

On dit, qu'*Un cheval a démonté son homme*, pour dire, qu'Il l'a jeté par terre.

DÉMONTER, en parlant De meubles, de machines, & d'ouvrages de main, signifie, Désassembler les différentes parties qui les composent. (Démonter une grue. Démonter une horloge, une montre. Demonter un lit, une armoire. Démonter un carrosse, une chaise de poste. Démonter des pierreries, des diamans.)

On dit, *Démonter un canon*, pour dire, l'ôter de dessus son affût. (On fut obligé de démonter tout le canon pour le faire passer.)

On dit aussi, *Démonter un canon*, pour dire, Le mettre à coups de canon hors d'état de servir. (Ce Canonier est si adroit, qu'en moins de rien il démonta tout le canon des ennemis, il démonta toutes leurs batteries.)

Figurément, en parlant d'Un homme qui après avoir joui long-temps d'une bonne santé, devient incommodé & valétudinaire, on dit, que (La machine commence à se démonter.)

DÉMONTER, signifie figur. Mettre en désordre, déconcerter, mettre hors d'état d'agir, de répondre. (Cette objection le démonta d'abord. Il fut démonté dès le premier argument. Ce Ministre a démonté la politique des Ennemis. Cela lui démonta la cervelle.)

Figurément, en parlant Des gens qui sont extrêmement maîtres de leur visage, & qui font paroître de la joie, de la tristesse, de l'espérance, ou de la crainte, selon qu'il convient à leurs intérêts, on dit, qu'(Ils se démontent le visage, *qu'*Ils démontent leur visage comme il leur plaît, *qu'*Ils ont des visages qui se démontent.)

DÉMONTÉ, ÉE. participe.

DÉMONTRABLE. adj. Terme didactique. Qui peut être démontré. (Cette proposition est démontrable.)

DÉMONTRER. v. a. Prouver d'une manière évidente & convaincante, par des conséquences nécessaires d'un principe évident & incontestable. (Démontrer une vérité, une proposition, un problème. Démontrer clairement, nettement, invinciblement, d'une manière invincible.)

En Anatomie, en Botanique, en Histoire naturelle, on se sert du mot *Démontrer*, pour dire, Faire voir aux yeux la chose dont on parle, comme les parties du corps humain, les plantes, &c.

DÉMONTRÉ, ÉE. participe.

DÉMORDRE. v. n. Quitter prise après avoir mordu. Il se dit particulièrem. des chiens, des loups, &c. (Le chien prit le sanglier à l'oreille, & ne démordit point. Les dogues d'Angleterre ne démordent jamais, ils se laissent plutôt tuer que de démordre.)

Il signifie figur. & famil. Se départir de quelque entreprise, de quelque dessein, abandonner une opinion, un avis qu'on soutenoit avec chaleur. (Il n'a point voulu démordre de cette poursuite. Vous avez beau faire, il n'en démordra point. C'est un opiniâtre, il ne démord jamais.)

DÉMOUVOIR. v. a. Terme de Palais. Faire que quelqu'un se désiste, se déporte de quelque prétention. Il n'a guère d'usage qu'à l'infinitif. (Rien ne l'a pu démouvoir de cette prétention.)

DÉMU, UE. participe. Il est vieux.

DÉMUNIR. v. a. Ôter les munitions d'une Place. (Cette Place est ménacée, il ne faut pas la démunir.)

DÉMUNI, IE. participe.

DÉMURER. v. a. Ouvrir une porte ou une fenêtre qui étoit murée, ôter la maçonnerie qui les bouchoit. (Il faut démurer cette porte.)

DÉMURÉ, ÉE. participe.

D E N

DÉNAIRE. adj. de t. g. Qui a rapport au nombre dix. (Nombre dénaire. Arithmétique dénaire.)

DÉNATTER. v. a. Détortiller ce qui étoit tortillé en natte. (Dénatter des cheveux. Dénatter les crins d'un cheval.)

DÉNATTÉ, ÉE. participe.

DÉNATURER. v. a. Il ne se dit que dans cette phrase, *Dénaturer son bien*, pour dire, Vendre ses propres pour faire des acquêts dont on ait la libre disposition. (Il a dénaturé son bien.)

DÉNATURÉ, ÉE. participe. (Ces biens ont été dénaturés.)

Il est aussi adj. & sign. Qui manque d'affection & de tendresse pour ses plus proches parens. (Enfant dénaturé. Fils dénaturé, qui maltraite son père & sa mère. Père dénaturé. Mère dénaturée.)

Il sign. aussi, Qui est contraire aux sentimens naturels d'affections & de tendresse. (C'est une action bien barbare & bien dénaturée.)

DENDRITE. s. f. Terme d'Histoire naturelle. Pierre sur laquelle on trouve des accidents qui représentent des buissons, des arbrisseaux formés naturellement.

DÉNÉGATION. s. f. Action par laquelle on dénie quelque chose en Justice. (Il persiste dans sa dénégation. Dénégation formelle.)

DÉNI. s. m. Refus d'une chose due. Il n'a guère d'usage qu'en ces phrases. (Déni d'alimens. Déni de Justice. Déni de renvoi. Lorsqu'un fils refuse de nourrir son père, c'est déni d'alimens. Lorsqu'un Juge refuse de prononcer sur une Requête, c'est déni de Justice. Lorsqu'un Juge refuse de renvoyer au Tribunal compétent une cause dont il ne peut pas connoître, c'est déni de renvoi.)

DÉNIAISER. v. a. Rendre quelqu'un moins niais, moins simple, plus fin, plus rusé qu'il n'étoit. (Il étoit fort simple, mais la Cour l'a un peu déniaisé. Les affaires l'ont déniaisé. Il s'est déniaisé en fort peu de temps. Il se déniaisera dans le monde.) Ce mot n'est que du style familier.

On dit aussi, *Déniaiser quelqu'un*, pour dire, Le tromper. Et cela se dit principalement en parlant d'Un homme de la simplicité duquel on abuse, soit au jeu, soit en quelqu'autre occasion. (Il avoit cinquante pistoles, les filous l'ont déniaisé. Il s'est laissé déniaiser.)

DÉNIAISÉ, ÉE. participe.

Il est aussi quelquefois subst. & alors il signifie Un homme adroit & rusé. *C'est un déniaisé.*

DÉNICHER. v. a. Ôter du nid. (Dénicher des oiseaux, des fauvettes, des merles, des sansonnets.)

Il signifie figur. faire sortir par force de quelque poste; de quelque endroit: & en ce sens, il ne se dit guère qu'en parlant d'une bande de voleurs, d'une troupe d'ennemis. (Il y avoit des voleurs dans ce Château, on les a dénichés. On envoya des gens pour dénicher les ennemis de ce poste.) Il est du style familier.

DÉNICHER, est aussi neutre, & sign. S'évader, se retirer avec précipitation de quelque lieu. (Il a déniché la nuit. Allons, il faut dénicher. Les ennemis eurent peur, ils dénichèrent aussi-tôt.)

DÉNICHÉ, ÉE. participe.

DÉNICHEUR. s. m. Celui qui déniche les petits oiseaux. (Un petit dénicheur de moineaux.) Il n'est guère en usage au propre.

On dit figur. & famil. *Un dénicheur de merles, de fauvettes*, pour dire, Un homme fort ardent, & fort appliqué à rechercher & à découvrir tout ce qui peut contribuer à son plaisir, & fort adroit à en profiter.

On dit prov. *Les oiseaux sont dénichés*, pour dire, Que les choses que l'on cherche ne se trouvent plus à leur place.

DÉNIER. v. a. Nier. En ce sens, il n'a guère d'usage qu'en ces phrases, (Dénier un fait. Dénier un crime. Dénier une dette. Dénier un dépôt. Il dénie le fait. Il persiste à dénier la dette. Il dénie le dépôt. Il a tout confessé à la question, mais hors de là il a tout dénié.)

Il sign. aussi, Refuser quelque chose que la bienséance, l'honnêteté, l'équité, la justice ne veulent pas qu'on refuse. (Ne me déniez pas votre secours. On lui a dénié les alimens. On lui a dénié toute justice. Si vous demandez telle chose, elle ne vous sera pas déniée.)

DÉNIÉ, ÉE. participe.

DENIER. s. m. Espèce de monnoie de cuivre valant la douzième partie d'un sou, & qui est aussi monnoie de compte. (Six deniers, trois deniers. Cela ne vaut pas un denier. Cet homme n'a pas un denier vaillant. Payer jusqu'au dernier denier.)

Il y avoit autrefois des deniers d'argent; & c'est dans cette acception du mot de *Denier*, qu'en parlant de l'argent que Judas reçut des Juifs, on dit communément, que *Notre-Seigneur fut vendu trente deniers.*

On dit prov. d'Une chose qui a été mise en beaucoup meilleur état qu'elle n'étoit, qu'(Elle vaut mieux denier qu'elle ne valoit maille.)

DENIER À DIEU, se dit, De ce qu'on donne pour arrhes d'un marché. (Il m'a loué sa maison & il en a reçu le denier à Dieu.)

DENIER, se dit aussi De toute somme d'or ou d'argent. (Une grande somme de deniers. Il a été assigné sur les premiers deniers de cette recette. Les deniers royaux. Les deniers publics. Divertir les deniers. Deniers revenans bons. Les plus clairs deniers. Payer en deniers ou en quittances.) En ce sens, on dit d'Un homme qui a tiré un grand profit, qui a reçu une grande somme d'argent de quelque affaire, qu'(Il en a tiré un grand denier, un bon denier.)

Denier, se dit aussi De l'intérêt d'une somme principale. Et c'est dans ce sens qu'on dit, *Mettre son argent au denier vingt*, pour dire, Le donner à rente pour en tirer la vingtième partie tous les ans. (On a réduit les rentes à un tel denier. Une terre vendue au denier trente. Les lods & ventes d'une telle terre sont au douzième denier.)

On appelle *Le denier du Roi*, *le denier de l'Ordonnance*, Le denier auquel il est permis par l'Ordonnauce du Roi de mettre son argent à rente, ou auquel on estime les intérêts qui sont adjugés.

Denier, se dit aussi d'une certaine part qu'on a dans une affaire, dans un traité, à proportion de laquelle on partage le gain ou la perte. Ainsi on dit, qu'*Un homme a un denier dans une ferme*, pour dire, qu'Il a la douzième partie d'un vingtième ; & qu'*Il y a deux deniers*, pour dire, qu'Il y a deux douzièmes parties.

Denier de poids. Terme de Monnoie. (Un denier pèse vingt-quatre grains. Il y a vingt-quatre deniers dans une once.)

Denier de fin, ou de loi. Terme de Monnoie, & qui sert à marquer le degré de bonté d'un argent. Le denier de fin se divise en douze parties. (L'argent pur s'appelle de l'argent à douze deniers. S'il y a une douzième partie d'alliage, il s'appelle de l'argent à onze deniers. On évalue la bonté de l'argent par deniers, & celle de l'or par carats.)

On dit prov. *Vendre quelqu'un à beaux deniers comptant*, pour dire, Trahir quelqu'un par intérêt.

On dit aussi, que *L'on mettroit bien son denier à une chose*, pour dire, Que si elle étoit à vendre, on en feroit volontiers l'acquisition.

Denier Saint Pierre. Nom du tribut que l'Angleterre payoit autrefois au Pape.

DÉNIGREMENT. s. m Paroles ou gestes qui tendent à diminuer, à rabaisser le mérite de quelqu'un ou de quelque chose, à les rendre méprisables. (Il y a trop de dénigrement à ce que vous dites.)

Il se dit aussi Du mépris où tombe un homme dont la réputation est devenue mauvaise. (Il est tombé dans un grand dénigrement.)

DÉNIGRER. v. a. Chercher à diminuer la réputation de quelqu'un, le prix de quelque chose, à les rendre ridicules & méprisables. (Dénigrer la réputation d'un homme. Dénigrer les ouvrages de quelqu'un.)

Dénigré, ée. participe.

DÉNOMBREMENT. s. m. Compte & détail. (David fut puni pour avoir fait le dénombrement du peuple.)

Dénombrement, se dit aussi en parlant du détail qu'un Vassal donne à son Seigneur de tout ce qu'il tient de lui en fief. (Donner un aveu & dénombrement d'une terre. Donner par aveu & dénombrement.)

DÉNOMINATEUR. s. m. Terme d'Arithmétique. C'est, des deux nombres qui expriment une fraction, celui qui se trouve au-dessous. (dans la fraction $\frac{3}{4}$, le dénominateur est 4.)

DENOMINATIF, IVE. adj. Qui dénomme. (Un terme dénominatif.)

DÉNOMINATION. s. f. L'imposition d'un nom. (Dans les arts & dans les sciences, il ne faut rien changer sans nécessité aux dénominations reçues.)

En Mathématique, on dit, *Réduire des fractions à même dénomination*, pour dire, Leur donner le même dénominateur.

DÉNOMMER. v. a. Terme de Pratique. Nommer une personne dans un acte de Justice. (Il faut dénommer toutes les parties dans un Arrêt. Il n'est pas dénommé dans l'information.)

Dénommé, ée. participe.

DÉNONCER. v. a. Déclarer, publier. (Dénoncer la guerre.)

On dit aussi, *Dénoncer une personne*, pour dire, En déclarer publiquement le nom suivant certaines formes prescrites. Ainsi en parlant d'un homme qui a encouru la peine de l'excommunication, on dit, qu' (Il a été dénoncé au Prône pour excommunié.)

Il sign. aussi, Déférer en Justice. (Dénoncer un coupable. Dénoncer quelqu'un au Magistrat. Dénoncer un Livre, une proposition comme hérétique.)

On dit aussi d'Un soldat qui a déserté, que (Son Capitaine l'a dénoncé pour déserteur.)

Dénoncé, ée. participe.

DÉNONCIATEUR. s. m. Celui qui défère quelqu'un, quelque chose en Justice. (Se rendre dénonciateur. Le tiers applicable au dénonciateur.)

DÉNONCIATION. subst. f. Déclaration, publication. (La dénonciation de la guerre.)

Il signifie aussi, Délation, accusation. (Le dénonciateur eut tant pour le prix de sa dénonciation.)

DÉNOTATION. s. f. Désignation d'une chose par certains signes.

DÉNOTER. v. a. Désigner, marquer. (Il n'est pas nommé, mais il est tellement dénoté qu'on le connoît aisément.

Il signifie aussi Indiquer. (Dans les fièvres intermittentes, le frisson dénote l'accès.)

Dénoté, ée. participe.

DÉNOUEMENT. s. m. Il n'a d'usage qu'au figuré. Il se dit de ce qui démêle, de ce qui développe le nœud d'une pièce de théâtre. (Le dénouement de cette pièce est heureux, est naturel. Le dénouement de cette pièce ne vaut rien.)

Il se dit aussi en parlant d'affaire, d'intrigue de Cabinet. (Le dénouement d'une affaire, d'une intrigue.)

DÉNOUER. v. a. Défaire un nœud. (Dénouer un ruban, dénouer des cordons. Cela est noué si fort, qu'on ne le sauroit dénouer.)

Il signifie figurément, Rendre plus souple, plus agile. (Les exercices, la chasse, la danse, l'escrime dénouent le corps, les membres.)

Il signifie aussi figur. Démêler, développer ; & il se dit principalement en parlant d'une pièce de théâtre, dont le nœud, dont l'intrigue vient à se démêler vers la fin. (Ce Poëte a bien dénoué l'intrigue de sa Comédie.)

Dénouer, est aussi récipr. Et il se dit au propre, d'Un nœud qui vient à se lâcher, à se défaire. (Ce ruban s'est dénoué. Voilà votre ruban qui se dénoue.)

Il signifie figurément Devenir plus souple. (Les jambes de ce cheval se sont bien dénouées. Les coursiers de Naples ne se dénouent qu'à six ou sept ans. Ce jeune homme étoit lourd, pesant, mais il commence à se dénouer.)

On dit aussi, qu'*Un enfant se dénoue*, qu'*il commence à se dénouer*, pour dire, Que les parties de son corps qui étoient nouées, commencent à se dégager, à prendre la forme, l'étendue & le jeu qu'elles doivent avoir.

Il signifie encore figurém. Se démêler, se développer ; & il se dit principalement de l'intrigue d'une pièce de théâtre. (L'intrigue de cette Comédie se dénoue fort bien.)

Dénoué, ée. participe.

DENRÉE. s. f. Tout ce qui se vend pour la nourriture & pour la subsistance des hommes & des bêtes. (Acheter des denrées. Mettre le prix aux denrées.)

On dit d'Une marchandise qui ne vaut rien, que *C'est une mauvaise denrée.* Et d'une chose qu'on veut vendre trop cher, que *C'est une chère denrée.*

On dit généralement, en parlant d'Un homme qui vend bien ce qu'il a à vendre, que *Cet homme vend bien sa denrée.*

DENSE. adj. de t. g. Terme didactique, Épais, compacte, dont les parties sont serrées. (Corps dense. L'eau est plus dense que l'air.) Il est opposé à *Rare.*

DENSITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est dense. (La densité des corps. Les corps sont plus ou moins pesans, selon qu'ils ont plus ou moins de densité.)

DENT. s. f. Petit os qui tient à la mâchoire de l'animal, & qui lui sert à inciser les alimens & à les mâcher. (On distingue les dents en dents molaires, dents canines & dents incisives.) On dit aussi, (Dent œillère. Dent mâchelière. Grosse dent. Dent de dessus, dent de dessous. Dent de devant, de derrière. De belles dents. Des dents blanches, des dents perlées. Dents bien arrangées. Dents jaunes, cariées, gâtées, pourries. Une dent creuse. L'alvéole d'une dent. Le mal de dents. Avoir mal aux dents. Se laver, se nettoyer, se curer les dents. Cela blanchit les dents. Une dent qui branle. Il lui est tombé une dent. Un arracheur de dents. Cela agace les dents, déchausse les dents. Avoir les dents agacées. Les dents percent à cet enfant, les dents lui viennent. Claquer des dents. Les dents lui claquent. Claquement de dents. Serrer les dents. Grincer les dents. Grincement de dents. Tirer avec les dents. Les dents d'un chien, d'un brochet, d'une vipère. On met des dents de loup aux hochets des enfans. On connoît l'âge des chevaux aux dents.)

On appelle *Dents de lait*, les premières dents qui viennent aux enfans quand ils sont encore en nourrice, & qui commencent à tomber vers les sept ou huit ans.

On appelle aussi *Dents de sagesse*, Les quatre dernières molaires qui viennent entre vingt & trente ans.

On appelle *Fausses dents*, Des dents artificielles qu'on met à la place de celles qui manquent.

On dit ordinairement, que *La plupart des enfans meurent aux dents*, pour dire, qu'Ils meurent quand les dents leur viennent.

Figur. & famil. *N'avoir pas de quoi mettre sous sa dent*, C'est n'avoir pas de quoi vivre.

Manger de toutes ses dents, C'est manger vîte & beaucoup.

Parler entre ses dents, C'est ne parler pas assez haut ni assez distinctement pour être bien entendu.

Prendre le frein aux dents, *le mors aux dents*, se dit au propre d'Un cheval qui s'emporte.

Il se dit aussi figurément, pour dire, Secouer le joug de la règle, de la loi, de la bienséance; & dans ce sens, on dit d'Un jeune homme, qu'*Il a pris le mors aux dents*, pour dire, qu'Il s'est jeté dans le libertinage, dans la débauche. Il est du style familier dans toutes les acceptions figurées.

On le dit aussi figur. pour dire, Se mettre en état de s'affranchir d'une sujétion, se mettre en état de ne plus endurer de quelqu'un. (Cet homme après avoir beaucoup enduré de son voisin, a pris enfin le mors aux dents.)

Prendre le frein aux dents, *le mors aux dents*, se dit aussi figurément De celui qui après avoir négligé quelque temps son devoir ou ses affaires, s'y porte ensuite avec ardeur. (Il étudie à présent comme il faut, il prend le frein aux dents, le mors aux dents.)

Figurément, *Montrer les dents à quelqu'un*, C'est lui résister, lui faire tête, lui témoigner par des réponses fermes & accompagnées de menaces, qu'on ne veut pas souffrir davantage de lui.

Figurément, *Etre sur les dents*, se dit Des hommes & des animaux harassés & abattus de lassitude. (Ce cheval est sur les dents.)

Mettre sur les dents, se dit aussi dans le même sens. (Le long travail l'a mis sur les dents.)

Figur. *Avoir la mort entre les dents*, C'est être près de mourir.

Rire du bout des dents, C'est s'efforcer de rire, & n'en avoir point d'envie.

Donner un coup de dent à quelqu'un, C'est médire de lui, dire quelque mot qui l'offense, qui le pique.

On dit figur. d'Un homme qui ne donne qu'avec peine, que (Quand on lui demande quelque chose, il semble qu'on lui arrache une dent.)

Ne pas desserrer les dents, C'est ne pas dire un seul mot dans une occasion de parler.

On dit prov. d'Un homme à qui il vient du bien sur la fin de ses jours, qu'*Il lui vient du bien lorsqu'il n'a plus de dents*.

On dit, *Donner des noisettes à ceux qui n'ont plus de dents*, pour dire, Donner quelque chose à un homme qui n'est plus en état d'en profiter.

Et familièrement, *Avoir les dents bien longues*, C'est être fort affamé, après avoir été long-temps sans manger.

Proverbialement en parlant d'une chose qu'il est impossible de faire, on dit, (C'est vouloir prendre la Lune avec les dents, qu'on prendroit plutôt la Lune avec les dents.)

On dit proverbialement, *Avoir une dent contre quelqu'un*, pour dire, Avoir de l'animosité contre quelqu'un. Et *Avoir une dent de lait contre quelqu'un*, pour dire, Avoir une ancienne animosité contre lui.

On dit proverbialement d'Un grand menteur, qu' (Il ment comme un arracheur de dents.)

Proverb. & figur. pour dire, qu'Une personne ne doit pas prétendre à une chose, on dit, qu' (Il n'en tâtera, qu'il n'en cassera, qu'il n'en croquera que d'une dent.)

Proverbialement & figurément, pour montrer qu'on ne se met point en peine de quelque chose de fâcheux, & qu'on ne laissera pas d'agir comme à l'ordinaire, on dit, qu' (On n'en perdra pas un coup de dent.)

On dit proverbialement & figurément, d'Une personne qui mange beaucoup, & à qui on présente peu de chose à manger, qu' (Il n'y en a pas pour sa dent creuse.)

On dit, qu'*Un homme est armé jusqu'aux dents*, pour dire, qu'Il est chargé d'armes plus qu'on n'a accoutumé de l'être.

On dit aussi proverbialement & en plaisanterie d'Un homme qui sait beaucoup, qu'*Il est savant jusqu'aux dents.*

On dit proverbialement & populairement, d'Une vieille femme décrépite, que *C'est une vieille sans dents. Il y a long-temps qu'il n'a plus mal aux dents*, pour dire, Il y a long-temps qu'il est mort.

Malgré lui, malgré ses dents. Façon de parler adverbiale, qui vient de l'ancienne façon de parler, *Malgré lui & ses aidans*, pour dire, En dépit de lui & de ses partisans.

On dit figur. *Parler des grosses dents*, pour dire, Parler fortement à quelqu'un, sans garder de mesures.

On appelle, *Dents d'Eléphant*, les défenses de l'Éléphant, qui est ce qu'on appelle de l'ivoire quand on l'emploie à quelque ouvrage. (Ce Navire étoit chargé de beaucoup de Dents d'Éléphant.

DENT, se dit aussi De plusieurs choses qui ont des pointes, & qui sont faites à peu près en forme de dents. (Les dents d'un peigne, d'une scie, d'une herse, d'un rateau, d'une lime, d'une roue d'horloge, &c. Ce peigne a une dent rompue.)

Il se dit aussi Des brèches qui sont au tranchant d'une lame. (Ce couteau ne vaut rien, il a des dents.)

DENT DE CHIEN. Plante ainsi nommée, parce que sa racine a quelque ressemblance avec la dent de cet animal. Sa fleur est en lis & assez belle, on la cultive dans les jardins.

DENT DE LION. *Voyez* PISSENLIT.

DENTAIRE. s. f. Plante ainsi nommée, parce que sa racine est comme dentée. On compte plusieurs espèces de dentaires; quelques-unes sont employées en Médecine.

DENTALE, adj. f. Il se dit de certaines consonnes qu'on ne peut prononcer sans que la langue touche les dents. *D. T. &c. sont des lettres dentales.*

DENTÉ, ÉE. adj. Qui a des dents. Il n'a d'usage qu'en parlant de certaines choses qui ont des pointes qu'on appelle des dents

Ainsi on appelle *Roue dentée*, Une roue comme sont quelques-unes des roues d'une horloge, d'un moulin, ou de quelques autres machines.

DENTÉ. Terme de Botanique. Découpé en pointes serrées les unes contre les autres. Il se dit des pétales, des feuilles & des calices des plantes. (Le calice des fleurs de l'olivier est denté par les bords.)

DENTÉE. s. f. Coup de dent. Il ne se dit qu'en parlant des coups de dent qu'un lévrier donne à une bête qu'on chasse. Le lévrier a donné une dentée au loup.)

DENTELAIRE, ou HERBE AUX CANCERS, ou PLAUBAGE. s. f. Plante qui se plaît dans les pays chauds. Elle est odorante & amère. Elle soulage le mal de dents.

DENTELÉ, ÉE. adj. Qui est taillé en forme de dents. (Roue dentelée.)

Il se dit aussi en termes de Blason, De certaines pièces dont les côtés sont faits en forme de dents, ou de petits triangles. (Un chevron dentelé. Une croix dentelée.)

DENTELÉ, en termes de Botanique, ne diffère de *Denté*, qu'en ce que les pétales, les feuilles & les calices dentelés ont leurs découpures moins égales & plus écartées que ceux qui sont dentés. (La feuille de l'orme est dentelée.)

DENTELLE. s. f. Sorte de passement, ainsi nommé, parce que les premières qu'on fit étoient en forme de dents. *Dentelle de fil, de soie, d'or, d'argent.* Il se prend plus ordinairement pour la dentelle de fil. (Dentelle à brides, à réseaux. Manchettes à dentelle. Porter de la dentelle. Remplir de la dentelle. Une faiseuse de dentelle.)

DENTELURE. s. f. Ouvrage de Sculpture fait en forme de dents, ou dentelé.

DENTICULE. s. m. Sorte d'ornement d'Architecture, consistant en plusieurs petites pièces coupées carrément & également. (Les denticules sont affectés à l'Ordre Ionique.)

DENTIER. s. m. Rang de dents. (Cet homme a un beau dentier. Cette femme a un vilain dentier.) Il est vieux.

DENTIFRICE. s. m. Remède propre à frotter & nettoyer les dents. (Les Dentifrices sont secs, mous ou liquides.)

DENTISTE. s. m. Chirurgien qui ne s'occupe que de ce qui concerne les dents.

DENTITION. s. f. Terme de Médecine. La sortie naturelle des dents depuis l'enfance jusqu'à l'adolescence.

DENTURE. s. f. Ordre dans lequel les dents sont rangées. (Une belle denture.)

DÉNUDATION. s. f. Terme de Chirurgie. État d'un os qui paroît à découvert. La dénudation est assez ordinaire dans les fractures.)

DÉNUEMENT. s. m. Dépouillement, privation. (Il est dans un grand dénuement de toutes choses. Dénuement de tout secours spirituel.)

DÉNUER. v. a. Priver, dégarnir des choses nécessaires, ou regardées comme nécessaires. (Il s'est dénué de tout pour ses enfans. Il ne veut pas se dénuer d'argent. La fortune l'a dénué de tout.)

DÉNUÉ, ÉE. participe.

Il est aussi adj. & signifie, Dépourvu. (Dénué de biens & de toutes choses. Dénué de toute sorte de secours. Dénué d'assistance, de support, de conseil. Dénué d'esprit, d'entendement, de bon sens. Dénué de grace, d'agrément.)

DEP

DÉPAQUETER. v. a. Défaire, développer un paquet. (Dépaqueter des hardes. Dépaqueter des lettres.)

DÉPAQUETÉ, ÉE. participe.

DÉPAREILLER. v. a. Ôter l'une des deux ou de plusieurs choses pareilles. (Je ne veux pas dépareiller ces deux vases. Qui a dépareillé ces gants ? Dépareiller des livres. Il manque un des volumes à cette Histoire, elle est dépareillée.)

DÉPAREILLÉ, ÉE. participe.

DÉPARER. v. a. Ôter ce qui pare. En ce sens il n'a guère d'usage qu'en parlant de paremens extraordinaires d'un Autel. (Le service achevé, on dépara l'Autel.)

Il signifie aussi, Rendre moins agréable. (La façon dont elle se met, la dépare fort. Un pavillon qui dépare toute la maison.)

DÉPARÉ, ÉE. participe.

DÉPARIER. v. a. Ôter l'une des deux choses qui font une paire. (Déparier des gants, des souliers, des bas, des manchettes.)

On dit, *Déparier des pigeons.*

re, Ôter d'ensemble les pigeons qui sont appariés.

DÉPARIÉ, ÉE. participe.

DÉPARLER. v. n. Cesser de parler. Il ne se dit qu'avec la négative, & dans le style familier. Ainsi on dit, *Il ne déparle point*, *il n'a point déparlé*, pour dire, Il ne cesse point de parler, il n'a point cessé de parler.

DÉPART. s. m. Action de partir. (Le jour du départ. Avant son départ. Après son départ.) On dit, *Être sur son départ*, pour dire, Être près de partir.

DÉPART. s. m. Terme de Chimie. Opération de Métallurgie, par laquelle on sépare l'or d'avec l'argent. (Le départ par la voie sêche se fait à l'aide du soufre & du feu. Le départ par la voie humide, est quand cette séparation se fait par le moyen de l'eau forte. Eau de départ. On a mis cet or au départ pour le séparer d'avec les autres métaux.)

DÉPARTAGER. v. a. Terme de Palais, qui se dit, lorsque dans une Chambre de Juges, deux avis différens étant appuyés par un égal nombre de voix, on a recours à une autre Chambre pour juger le partage. (L'affaire avoit été partagée dans la première des Enquêtes, on a été à la troisième pour la départager.)

DÉPARTEMENT. s. m. Distribution. Il se dit en diverses occasions & de diverses choses. Ainsi en parlant des quartiers qu'on distribue aux troupes, on dit, qu' (On a envoyé le département des quartiers aux troupes.) Et en parlant des tailles, on dit, qu' (On a fait le département général des tailles;) & qu' (On a envoyé une commission à un Intendant pour faire le département des tailles dans sa Généralité.)

On dit aussi, en parlant des différentes affaires d'État, distribuées entre les quatre Secrétaires d'État, & des différentes Provinces dont la connoissance leur est attribuée. (Un tel Secrétaire d'État a le département de la guerre. Celui qui a le département de la marine. Cette Province est du département d'un tel Secrétaire d'État. Cela est dans son département. On a distrait telle chose de son département.)

DÉPARTEMENT, se dit aussi Des lieux départis & distribués. Et dans ce sens, en parlant de Marine, on dit, (Le département de Brest. Le département de Toulon. Tous les Officiers de Marine ont eu ordre de se rendre chacun à leur département.)

On dit aussi dans le même sens, (L'affaire est arrivée dans le département d'un tel Secrétaire d'État, d'un tel Intendant.)

DÉPARTIE. s. f. Départ. (Dure, cruelle départie.) Il est vieux.

DEPARTIR. v. a. Distribuer, partager. (Dieu départ ses grâces à qui il lui plaît. Le Roi lui a départi ses faveurs. Il a laissé une telle somme pour la départir aux pauvres de sa Paroisse. Cela a été départi entre tous les habitans.)

On dit en termes de Palais, *On a départi les procès aux Chambres des Enquêtes*, pour dire, On les a distribués.

SE DÉPARTIR. v. récipr. Se désister. (Il s'est départi de sa demande. Il ne se départira jamais de ses prétentions. Pourquoi voulez-vous qu'il s'en départe? C'est une opinion dont il ne veut point se départir.)

On dit, *Se départir de son devoir*, pour dire, S'éloigner, s'écarter de son devoir, manquer à ce qu'on doit. Et dans cette acception il n'a guère d'usage qu'avec la négative. (Il ne s'est jamais départi de son devoir. Je ne me départirai jamais de l'obéissance, du respect que je vous dois.)

DÉPARTI, IE. participe. On appelle *Commissaires départis dans les Provinces*, Ceux que le Roi y envoie pour les affaires de Justice, Police & Finances, & qu'on appelle ordinairement *Intendans*.

DÉPASSER. v. a. Il se dit en parlant d'Un ruban, ou de quelque autre chose semblable, qu'on a passé dans une boutonnière, dans un œillet, & qu'on retire ensuite. (Dépasser un ruban.)

On dit au jeu de Billard. *Faire dépasser une bille*, pour dire, Faire repasser la bille qui avoit déjà passé.

DÉPASSER, se dit aussi, pour dire, Passer outre, passer au-delà. Ainsi en parlant d'un vaisseau qui en vouloit joindre un autre pour l'attaquer, mais qui a été porté un peu plus loin, on dit, qu' (Il le dépassa,) qu' (Il se trouva l'avoir dépassé.)

On dit aussi dans le même sens, *Dépasser un lieu où l'on vouloit donner fonds*, *Dépasser une île*, *dépasser des îles*, pour dire, Être porté au-delà.

DÉPASSÉ, ÉE. participe.

DÉPAVER. v. a. Arracher, ôter le pavé qui est en œuvre. (Une ravine, un débordement a dépavé la chaussée. Les charrois ont dépavé le grand chemin. Faire dépaver une cour.)

DÉPAVÉ, ÉE. participe.

DÉPAYSER. v. a. Tirer quelqu'un de son pays, & le faire passer dans un autre. (C'est un jeune homme qui se perd dans sa famille, dans le lieu de sa naissance, il faudroit le dépayser & l'envoyer ailleurs. Il n'a pas le mauvais accent de sa province, parce qu'on l'a dépaysé de bonne heure.)

On dit figur. *Dépayser quelqu'un*, pour dire, Le tirer d'un lieu où il pourroit avoir quelque avantage. (Il connoît trop bien son billard, il gagnera toujours, il faut un peu le dépayser & le faire jouer ailleurs. Il a trop d'amis dans ce Parlement, il faut le dépayser.)

En matière de dispute, on dit aussi figurément, *Dépayser quelqu'un*, pour dire, Le mettre sur quelque sujet où il ne soit pas si profond, sur lequel il ne soit pas si préparé.

On dit aussi, *Dépayser un homme*, pour dire, Lui donner de fausses idées, pour empêcher qu'il ait connoissance, qu'il ne soit au fait de quelque affaire.

DÉPAYSÉ, ÉE. participe.

DÉPÈCEMENT. s. m. Action par laquelle on met en pièces. (Le boucher fit le dépècement de ses bœufs.)

DÉPECER. v. a. Mettre en pièces, en morceaux. (Dépecer de la viande, dépecer par morceaux. Dépecer un vieux bateau, un vieux carrosse. Dépecer de vieilles hardes.)

DÉPECÉ, ÉE. participe.

DÉPÊCHE. s. f. Lettre concernant les affaires publiques. (Les dépêches des Ambassadeurs. Le Roi a ordonné à l'Ambassadeur par sa dépêche contre-signée du Secrétaire d'État. Il a reçu sa dépêche. Sa dépêche portoit que... Il a fait un paquet de toutes ses dépêches.)

On dit proverbialement & populairement d'Un homme qui est mort, & dont on est bien heureux d'être défait, que *C'est une belle dépêche*, pour dire, que C'est une belle défaite.

DÉPÊCHES. (Conseil des) *Voyez* CONSEIL.

DÉPÊCHER. v. a. Expédier, faire promptement, hâter. (Il faut dépêcher cet ouvrage. Il faut dépêcher besogne.) Ce dernier est familier. (Dépêchez promptement ce que vous avez à faire.) On dit aussi absolument, *Dépêcher*, & dans l'acception dont il s'agit dans cet article, *Dépêcher* ne se dit guère que dans le style familier.

Il signifie aussi, Expédier quelqu'un, l'envoyer en diligence avec des ordres, le renvoyer avec des expéditions qu'il attend. (Dépêcher un courrier en Italie, vers un Prince, à un Prince. On a dépêché aujourd'hui un Courrier à Rome. Cet homme attend sa réponse, il faut le dépêcher promptement.) Dans cette acception, on dit aussi absolument, *Dépêcher*, pour dire, Expédier un Courrier, l'envoyer en diligence. (On a dépêché à Rome.)

DÉPÊCHER QUELQU'UN, s'emploie aussi pour dire, s'en défaire en le tuant, soit dans un combat singulier, soit autrement. (Ils se battirent tous deux, & l'un eut bientôt dépêché l'autre. L'escadron des gendarmes entra dans celui qui lui étoit opposé, & il l'eut bientôt dépêché.) En parlant d'un médecin, entre les mains de qui on a vu mourir beaucoup de malades, on dit, qu'*Il en a beaucoup dépêché.* On dit aussi, *Travailler à dépêche compagnon*, pour dire, Travailler vîte & négligemment.

On dit, *Se battre à dépêche compagnon*, pour dire, Se battre sans quartier.

Il est aussi récipr. & signifie, Se hâter. (Dépêchez-vous. Dites-lui qu'il se dépêche. Il se dépêche le plus qu'il peut. Dépêchez-vous de partir.)

DÉPÊCHÉ, ÉE. participe.

DÉPEINDRE. v. a. Décrire & représenter par le discours. (Il dépeint les choses si vivement, qu'il semble qu'on les voie, qu'on croit les voir. Dépeindre le caractère d'un homme. Dépeindre une action si vivement qu'il semble qu'on la voie. Dépeindre la vertu avec tous ses charmes. Dépeindre le vice avec toutes ses horreurs.)

DÉPEINT, TE. participe.

DÉPENAILLÉ, ÉE. adj. Déguenillé, couvert de haillons.

DÉPENDAMMENT. adv. Avec dépendance, d'une manière dépendante. (Cela se fera dépendamment de telle chose. L'âme agit souvent dépendamment des organes.)

DÉPENDANCE. s. f. Sujétion, subordination. (Les sujets sont dans la dépendance de leurs Souverains. Les enfans doivent demeurer dans la dépendance de leurs pères.)

Il se dit aussi Des terres qui relèvent, qui dépendent d'une autre. (Cette terre est de la dépendance de la mienne. Cela est de ma dépendance, de la dépendance d'un tel.)

DÉPENDANCES, au pluriel, se dit De tout ce qui fait partie d'une terre, d'un héritage, d'une maison, & de tout ce qui appartient à une affaire ou à quelqu'autre chose. (Vendre une terre avec toutes ses appartenances & dépendances. Je sais cette affaire & toutes ses dépendances. On lui a adjugé cette terre avec ses circonstances & dépendances.)

DÉPENDANT, ANTE. adj. Qui dépend.

(C'est un homme entièrement dépendant d'un tel.)

Il signifie aussi, Qui relève. (Un fief dépendant.)

On dit en termes de Marine, qu'*Un vaisseau vient en dépendant*, lorsqu'étant au vent d'un autre vaisseau, il s'en approche en tenant toujours le vent. *Tomber en dépendant*, C'est arriver à petites voiles.

DÉPENDRE. v. a. Détacher, ôter une chose de l'endroit où elle étoit pendue. (Dépendre un tableau. Dépendre une enseigne.)

DÉPENDU, UE. participe.

DÉPENDRE. v. n. Être sous la domination ou sous l'autorité de quelqu'un. (Les Sujets dépendent des Rois, les enfans de leurs pères. Les domestiques dépendent de leurs maîtres. Les soldats dépendent de leurs Officiers.)

Il signifie aussi simplement être subordonné à quelqu'un. (Les magistrats subalternes dépendent des Tribunaux supérieurs. Les Procureurs du Roi des Justices subalternes dépendent des Procureurs Généraux des Parlemens.)

On dit, *Cela dépend de moi*, pour dire, Je suis en pouvoir de le faire ou de ne le pas faire.

DÉPENDRE, se dit aussi en matière de Fiefs, & signifie, Relever. (Les Rois de France ne dépendent que de Dieu & de leur épée. Cette Terre, cette Châtellenie dépendent d'un tel Marquisat, &c.)

On dit en matière bénéficiale, qu'*Un Prieuré*, qu'*Une Cure dépendent d'une Abbaye*, pour dire, que La nomination en appartient au Titulaire de l'Abbaye.

DÉPENDRE, signifie aussi, Provenir, procéder. (L'effet dépend de la cause. La maturité, la bonté du fruit dépend du soleil, de la bonté du terroir, &c.)

DÉPENDRE, veut dire aussi, S'ensuivre. (La conclusion dépend des prémices. Cette démonstration dépend d'un tel principe.)

DÉPENDRE, s'est dit autrefois pour *Dépenser*. Il n'a plus d'usage en ce sens que dans ces phrases proverbiales, (Qui bien gagne & bien dépend, n'a que faire de bourse pour serrer son argent.) *Je suis à vous à vendre & à dépendre*, pour dire, Vous pouvez absolument disposer de moi.

DÉPENS. s. m. pl. Terme de Pratique. Les frais qu'on fait à quelque chose. (Il a employé beaucoup d'argent à la poursuite de cette affaire, mais il aura peine à tirer ses dépens.)

On dit proverb. d'Un homme avancé en âge, que (Plus de la moitié de ses dépens sont payés.) Et on dit aussi proverbialement, qu'*Un homme gagne bien ses dépens*, pour dire, Que par ses services, il apporte autant d'utilité qu'il coûte à nourrir & à payer.

On dit figurément, *Faire la guerre à ses dépens*, pour dire, Faire dans l'exercice d'un emploi, ou dans la poursuite d'une affaire, des avances ou des frais à quoi l'on n'est point obligé.

Hors de ces sortes de phrases, *Dépens* ne s'emploie guère dans une acception générale, qu'en certaines phrases adverbiales avec la préposition *à*, comme, (Servir à ses dépens. Vivre aux dépens d'autrui. S'enrichir aux dépens du public.)

On dit aussi dans une acception figurée, (Se divertir aux dépens d'autrui. Se rendre sage aux dépens d'autrui. Il ne faut rien faire aux dépens de son honneur, de sa réputation, de sa conscience. Je le servirois aux dépens de mon sang, aux dépens de ma vie.)

DÉPENS, en termes de Pratique, signifie, Les frais qui se font dans la poursuite d'une affaire. (Condamner aux dépens, à tous dépens, dommages & intérêts. Payer les dépens. Taxer les dépens. Taxe de dépens. Refonder, liquider des depens. Sans dépens. Dépens réservés. Dépens compensés. Déclaration exécutoire de dépens.)

On dit, qu'*Un homme a gagné son procès sans dépens*, pour dire, que Sa partie n'a point été condamnée à lui rembourser ses frais.

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme qui a fait de la dépense dans la poursuite d'un dessein qui ne lui a pas réussi, qu' (Il a été condamné aux dépens.)

DÉPENSE. subs. f. L'argent qu'on emploie à quelque chose que ce puisse être. (Grande dépense. Folle dépense. Dépense excessive. Dépense réglée. Dépense ordinaire. Dépense extraordinaire. Dépense de bouche. La dépense du ménage. Cet homme fait grande dépense. Fournir à la dépense.)

On dit, *Faire la dépense*, pour dire, Être chargé du détail de ce qui se dépense dans un ménage, dans une maison. *Faire de la dépense*, pour dire, Faire beaucoup de dépense. *Se mettre en dépense*, pour dire, Faire une dépense qui n'est pas ordinaire. Et *Faire une dépense sourde*, pour dire, Faire une dépense secrète qui ne paroît point.

DÉPENSE, se dit aussi Des articles d'un compte, qui contiennent ce qui a été dépensé, déboursé par celui qui rend le compte. (Porter en dépense. La dépense se monte à tant. Coucher en dépense. Cela est alloué dans la dépense. Chapitre de dépense. La dépense excède la recette.)

DÉPENSE, signifie aussi, Le lieu où dans les maisons particulières on serre ordinairement le fruit, la vaisselle, & le linge qui servent pour la table. (Serrez cela dans la dépense.) On le nomme l'*Office* dans les grandes Maisons.

DÉPENSER. v. a. Employer de l'argent à quelque chose. (Il a dépensé tout son argent comptant. Il dépense son bien mal-à-propos. Il dépense tant par an.)

On le met aussi absolument. (Il aime à dépenser. Il dépense en habits, en chiens, en chevaux, &c.)

On dit famil. d'Un homme qui est mal informé des faits qu'il devroit savoir, qu' (Il ne dépense guère en espions.)

DÉPENSÉ, ÉE. participe.

DÉPENSIER, IÈRE. adj. Qui aime excessivement la dépense, qui dépense excessivement. (Un homme fort dépensier. Une femme fort dépensière.)

Il s'emploie aussi substantivement. (C'est un grand dépensier. C'est une grande dépensière.)

En quelques Communautés Religieuses, on appelle *Le Dépensier*, Celui qui est chargé du soin de la dépense de toute la Communauté.)

DÉPERDITION. s. f. Terme didactique. Perte qui cause dépérissement. Il n'a guère d'usage que dans ces phrases, Déperdition de substance. Il y a déperdition de substance.)

En Chimie, lorsqu'après avoir fait dissoudre l'or, l'argent, &c. on ne retire pas toute la matière qu'on avoit mise, & qu'il s'y trouve quelque déchet, on dit, qu' (Il y a déperdition.)

DÉPÉRIR. v. n. Diminuer, se ruiner. (Il laissa dépérir l'armée. L'armée dépérit, est dépérie, a dépéri.)

DÉPÉRIR, signifie aussi, Déchoir, aller en décadence, tomber en ruine. (C'est un homme qui laisse tout dépérir dans ses terres. Voilà une maison qui dépérit, faute d'être entretenue.)

On dit d'Un homme dont la santé va toujours en diminuant, qu' (Il dépérit,) que (Sa santé dépérit à vue d'œil.)

DÉPÉRIR, se dit aussi en parlant de preuves, d'effets, de meubles, de billets, de dettes, &c. Ainsi en matière criminelle, on dit, que *Les preuves dépérissent par la longueur du temps*, pour dire, qu'Avec le temps elles deviennent plus foibles, parce que les témoins meurent.

On dit aussi, que *Les effets d'une succession dépérissent*, que *des meubles dépérissent*, pour dire, qu'Ils deviennent de moindre valeur, qu'ils se détériorent, qu'ils s'usent. Et on dit, que *Des dettes périssent*, pour dire, qu'Elles deviennent plus difficiles à recouvrer.

DÉPÉRI, IE. participe.

DÉPÉRISSEMENT. s. m. État de décadence. (Le dépérissement de sa santé. Toutes ces maisons sont dans un grand dépérissement, faute de soin. Le dépérissement de ses meubles. Le dépérissement des effets de cette succession. Le dépérissement des preuves contre un accusé.)

DÉPÊTRER. v. a. Débarrasser, dégager. Il ne se dit au propre, que des pieds quand ils sont embarrassés. (Se dépêtrer d'un bourbier. Dépêtrer un cheval qui s'est embarrassé dans ses traits.)

Il signifie figurém. Délivrer, tirer d'embarras. (Il n'a pu se dépêtrer des mains de cet homme-là. Se dépêtrer d'un importun.) En ce sens il n'a d'usage que dans le discours familier.

DÉPÊTRÉ, ÉE. participe.

DÉPEUPLEMENT. s. m. Action par laquelle on dépeuple. (Les guerres continuelles ont causé le dépeuplement de ces Provinces. Le dépeuplement de l'Asie est l'effet du gouvernement violent des Turcs.)

DÉPEUPLER. v. a. Dégarnir un pays d'habitans, en diminuer extrêmement le nombre. (La guerre & la peste ont dépeuplé ces Provinces-là. L'expulsion des Morisques & le Commerce des Indes ont dépeuplé l'Espagne.)

On dit, *Dépeupler un étang*, pour dire, Le Dégarnir de la plus grande partie du poisson.

On dit aussi, (Dépeupler un pays de gibier, dépeupler une garenne de lapins, un colombier de pigeons.)

DÉPEUPLÉ, ÉE. participe.

DÉPILATION. s. f. Action ou effet de dépiler.

DÉPILATOIRE. s. m. Drogue, pâte pour dépiler. (Appliquer un dépilatoire.)

DÉPILER. v. a. Ôter le poil, le faire tomber avec une pâte composée de certaines drogues. (Se dépiler, se faire dépiler.)

DÉPILÉ, ÉE. participe.

DÉPIQUER. v. a. Ôter à quelqu'un le chagrin qu'il a de quelque chose, faire qu'il n'en soit plus piqué. (Ce gain l'a dépiqué de toutes ses pertes. Cela me dépique de toutes les pertes que j'avois faites. (Il cherche à se dépiquer.) Il n'est que de la conversation.)

DÉPIT. s. masc. Fâcherie, chagrin mêlé de colère. (J'ai grand dépit de ce qu'il a fait. Il l'a fait pour me faire dépit. Concevoir

un dépit, ou du dépit. Faire quelque chose par dépit, ou de dépit. Quand il en devroit crever de dépit, je veux que...)

On dit, *En dépit de lui*, pour dire, Malgré lui. (J'en viendrai à bout en dépit de lui, en dépit de tout le monde.) On dit aussi, *En dépit qu'il en ait*, pour dire, Malgré qu'il en ait.

On dit aussi, (Il écrit en dépit du bon sens. Il fait des vers en dépit de Minerve.) en parlant d'un méchant Écrivain, d'un mauvais Poëte.

DÉPITER, SE DÉPITER. v. récipr. Se fâcher, se mutiner, ou agir par dépit. (Il s'est dépité de ce que vous lui avez dit. Il se dépite contre le jeu.)

On dit prov. *Se dépiter contre son ventre*, Quand par dépit ou par chagrin on se prive de manger.

On dit aussi figurément, *Se dépiter contre son ventre*, pour dire, Faire par dépit & par chagrin une chose qui peut nous nuire.

Il est quelquefois actif, comme dans ces phrases, (Cette rebuffade le dépita. Cette perte l'a dépité, il n'a point joué depuis.) En parlant des enfans, on dit quelquefois, *Ne dépitez pas cet enfant*, pour dire, Ne lui donnez pas l'occasion de se mutiner.

DÉPITÉ, ÉE. participe.

DÉPITEUX, EUSE. adj. Qui se dépite. (Un enfant dépiteux.) Il est vieux.

DÉPLACEMENT. s. m. Action par laquelle on ôte une chose de sa place, on la change de place. (Le déplacement de ce bureau. Le déplacement de cette armoire.)

DÉPLACER. v. a. Ôter une chose de la place qu'elle occupoit. (Déplacer des livres, des chaises. Ne déplacez rien. Que personne ne se déplace.)

On dit aussi, *Déplacer quelqu'un*, pour dire, Prendre la place qu'il occupoit. (Vous étiez-là, je n'ai garde de vous déplacer. Je ne veux déplacer personne.)

Il signifie fig. Ôter à quelqu'un sa place, son emploi, pour y mettre une autre personne. (Un tel Ministre n'a pas voulu déplacer les créatures de son prédécesseur.)

On dit en termes de Pratique, *Déplacer des meubles*, pour dire, Les transporter d'une maison dans une autre par autorité de Justice. (Non seulement on lui a saisi ses meubles, mais de plus on les a déplacés. La Sentence portoit que les meubles seroient saisis sans déplacer.)

DÉPLACÉ, ÉE. participe.

Il signifie aussi, Mal placé, placé dans un poste qui ne convient pas, ou auquel on n'est pas propre ; & il se dit de la chose comme de la personne. (Cet homme dans la nouvelle charge qu'il exerce paroît déplacé. Il y a dans cette pièce beaucoup de traits brillans, mais la plupart déplacés.)

DÉPLAIRE. v. n. Être désagréable. (Il a quelque chose qui déplaît. Elle n'est pas belle, mais elle ne déplaît pas. Cela lui déplaît à la mort.)

Il signifie aussi, Fâcher, donner du chagrin, du dégoût. (Je ne dis pas cela pour vous déplaire. Ce que j'en fais n'est pas pour vous déplaire, ce n'est pas pour vous déplaire. Il est au désespoir d'avoir été assez malheureux pour vous déplaire. Il craint de vous déplaire en faisant cela. Votre procédé déplaît à tout le monde.)

Dans ce dernier sens, il s'emploie aussi impersonnellement. (Il me déplaît fort d'être obligé à cela. Il lui déplaît extrêmement que les choses se soient passées de la sorte. Il ne vous déplaira pas que je m'en aille.)

Ne vous déplaise, ne vous en déplaise. Façons de parler familières, dont on se sert quand on veut marquer qu'on ne demeure pas d'accord de ce qu'un autre dit. (La chose ne se passa pas ainsi, ne vous en déplaise, ne vous déplaise.)

DÉPLAIRE, est aussi récipr. & sign. S'ennuyer, se chagriner, s'attrister. (Il se déplaît dans ce lieu, il s'y déplaît à la mort. Il aime la solitude, il se déplaît en compagnie. Je ne me déplairois pas ici.)

Il se dit aussi des animaux. (Les troupeaux se déplaisent dans ce lieu-là.)

On dit figurément, que *Des plantes se déplaisent en un endroit*, pour dire, que le sol ou l'exposition de ce lieu-là ne leur est pas propre.

DÉPLAISANCE. s. f. Éloignement, répugnance, dégoût. On ne l'emploie guère que dans cette phrase, (Prendre quelqu'un en déplaisance.)

DÉPLAISANT, ANTE. adj. Désagréable, qui fâche, qui chagrine. (Un homme déplaisant. Figure déplaisante. Manière déplaisante. C'est la chose du monde la plus déplaisante. Il n'y a rien de si déplaisant que cela. Il est déplaisant de perdre toujours. Maison déplaisante. Séjour fort déplaisant.)

DÉPLAISIR. s. m. Chagrin, douleur d'esprit, affliction. (Déplaisir sensible. Déplaisir mortel. J'ai beaucoup de déplaisir de votre mal. Cela me donne un grand déplaisir. C'est avec déplaisir que je me vois contraint de vous en parler. Je ne vous saurois assez exprimer le déplaisir que j'en ai.)

Il signifie aussi Mécontentement. (Recevoir du déplaisir. C'est un homme qui m'a fait un sensible déplaisir. Causer, donner de grands déplaisirs. Je ne crois pas vous avoir jamais fait aucun déplaisir. Son fils ne lui a jamais donné aucun sujet de déplaisir.)

DÉPLANTER. v. a. Ôter un arbre, une plante de terre pour les planter ailleurs. (Déplanter un noyer. Déplanter un jeune arbre. Déplanter des laitues. Déplanter des tulipes. Déplanter des œillets. Cet homme ne fait que planter & déplanter.)

DÉPLANTÉ, ÉE. participe.

DÉPLANTOIR. substantif masculin. Outil avec quoi on déplante des racines ou des plantes.

DÉPLIER. v. a. Étendre une chose qui étoit pliée. (Déplier une serviette, déplier du linge, déplier des étoffes.)

On dit d'Un Marchand qui a fait voir tout ce qu'il avoit de meilleur dans sa boutique, qu' (Il a déplié, qu'on lui a fait déplier toute sa marchandise.)

DÉPLIÉ, ÉE. participe.

DÉPLISSER. v. a. Défaire les plis d'une étoffe, d'une toile. Il ne se dit qu'en parlant des plis faits à l'aiguille. (Déplisser une jupe. Déplisser des manches.)

Il est aussi récipr. Ainsi on dit, qu'*Un habit se déplisse*, pour dire, Que les plis s'en défont.)

DÉPLISSÉ, ÉE. participe.

DÉPLORABLE. adj. de t. g. Qui mérite d'être déploré, qui est digne de compassion, de pitié. Il ne se dit guère que des choses. (Il est dans un état déplorable. C'est une chose déplorable que l'état où il est. Sa condition, son sort est déplorable.)

DÉPLORABLEMENT. adv. D'une manière déplorable. (Il a chanté déplorablement. Il s'est conduit déplorablement dans cette affaire.)

DÉPLORER. v. a. Plaindre avec de grands sentimens de compassion. Il ne se dit guère que des choses. (Déplorer la misère humaine. Déplorer le malheur du temps. Déplorer la disgrace, la perte, la mort de quelqu'un. Je déplore votre infortune.)

DÉPLORÉ, ÉE. participe.

On dit figur. au Palais, qu'*Une affaire est déplorée*, pour dire, qu'il n'y a plus aucune espérance de la faire réussir.)

DÉPLOYER. v. a. Étendre, déplier. (Déployer ses étendards. Quand les Aigles déploient leurs ailes. Enseignes déployées. On marcha aux Ennemis enseignes déployées. Voiles déployées. Voguer à voiles déployées.)

On dit figur. *Déployer toute son éloquence, tout son savoir, &c.* pour dire, En faire montre, en faire parade. Et, *Déployer tous ses charmes*, pour dire, Étaler tous ses charmes.

On dit, *Rire à gorge déployée*, pour dire, Rire de toute sa force.

DÉPLOYÉ, ÉE. participe.

DÉPLUMÉ, ÉE. adj. À qui les plumes sont tombées, qui a mué.

DÉPLUMER, SE DÉPLUMER. v. récipr. Perdre ses plumes. (Les oiseaux se déplument pendant la mue.)

DÉPLUMÉ, ÉE. participe. (Voilà un oiseau déplumé, les plumes lui sont tombées.)

DÉPOLIR. v. a. Ôter le poli de quelque chose. (Le feu dépolit le marbre.)

DÉPONENT. adj. m. Terme de Grammaire, dont on se sert en parlant de certains verbes Latins qui ont la signification active & la terminaison passive. Ce verbe est un verbe déponent.)

DÉPOPULATION. subst. f. État d'un pays dépeuplé. (La dépopulation d'une Province.)

DÉPORT. s. m. Terme de Pratique. Il n'a guère d'usage qu'en ces phrases. *Payer sans déport. Payable sans déport*, qui signifient Sans délai, sans retardement, sans sortir du lieu où l'on est. (Il fut condamné à payer l'amende sans déport.)

On appelle encore *Déport*, Le droit qu'un Seigneur Féodal a de jouir du revenu d'un Fief la première année après la mort du possesseur. (Le droit de déport est différent selon les Coutumes des lieux.)

On appelle aussi *Déport*, Le droit qu'ont en certains lieux les Évêques & autres Ecclésiastiques, de jouir la première année du revenu des Cures vacantes.

DÉPORTATION. s. f. C'étoit dans l'ancienne Rome un bannissement perpétuel, avec interdiction du feu & de l'eau.

DÉPORTEMENT. s. m. Conduite, mœurs, manière de vie. (Mauvais déportement. Déportement scandaleux. Veiller sur les déportemens de quelqu'un. Elle a été chassée pour ses mauvais déportemens.)

Il se prend ordinairement en mauvaise part, & ne se dit guère au singulier.

DÉPORTER, SE DÉPORTER. v. récipr. Se désister, se départir. (Se déporter de ses prétentions. Se déporter de la recherche d'une fille. Il s'est déporté de la poursuite de ce procès, de cette affaire. Se déporter d'une accusation qu'on a intentée. Un Juge doit se déporter du Jugement d'un procès, quand il y a intérêt.) Son plus grand usage est au Palais.

DÉPOSANT, ANTE. adj. Qui dépose & affirme devant le Juge. (Tels & tels té-

moins déposans. Telles & telles femmes déposantes.)

Il est aussi substantif. (Tous les déposans disent la même chose.) Et *Plus n'en sait ledit déposant*, Formule de Pratique, dont on se sert aussi en conversation familière, pour marquer qu'on ne sait rien de plus que ce qu'on vient de dire.

DÉPOSER. v. a. Destituer, ôter d'une dignité, d'un emploi. (On le déposa de sa Charge, de son Emploi. Il mérite qu'on le dépose. Déposer un Pape, un Empereur, un Évêque.)

DÉPOSER, signifie aussi, Confier à quelqu'un, lui remettre. (Déposer une somme entre les mains d'un de ses amis. Déposer un contrat. Déposer des pièces justificatives. Déposer de l'argent au Greffe. Déposer son autorité entre les mains de quelqu'un.)

Il signifie aussi, Quitter une dignité, une charge. (Sylla déposa la Dictature.)

DÉPOSER, se dit aussi d'Un corps mort qu'on met en dépôt dans une Église, jusqu'à ce qu'on le transporte en un autre lieu. (Déposer un corps dans une Église pour l'aller enterrer dans une autre.)

On dit figur. qu'*Un homme dépose ses secrets dans le sein de son ami*, pour dire, qu'Il lui confie ses secrets.

DÉPOSER, signifie encore, Dire en témoignage ce qu'on sait d'un fait. (Tels & tels ont déposé contre lui. Les témoins ont déposé en sa faveur, ont déposé que...)

DÉPOSÉ, ÉE. participe.

DÉPOSITAIRE. s. de t. g. Celui ou celle à qui on confie un dépôt. (Fidelle dépositaire. Le dépositaire de cet argent. Le dépositaire de ces papiers, de ces meubles. Elle est ma dépositaire.)

On dit, qu'*Un homme est le dépositaire des secrets de quelqu'un*, pour dire, qu'il en sait tous les secrets, qu'on lui en a fait confidence.

On appelle *Dépositaire*, chez les Religieux & les Religieuses, Celui ou celle qui a la garde de l'argent.

DÉPOSITION. s. f. Destitution, privation d'une Charge, d'une office, d'une Dignité, d'un Emploi. (La déposition d'un Officier. La déposition d'un Évêque. La déposition du Sultan. La déposition de cet Empereur fut suivie de guerres.)

DÉPOSITION, signifie aussi Ce qu'un témoin dépose & affirme pardevant le Juge qui l'entend. (Déposition formelle. Déposition convaincante. Par la déposition des témoins, &c. La déposition d'un tel témoin porte... Les dépositions des témoins le chargent. Les dépositions lues & ouies. Il a varié dans sa déposition. Ouïr une déposition.)

DÉPOSSÉDER. v. a. Ôter la possession de quelque chose à quelqu'un. (On l'a dépossédé de sa maison, de sa charge, de son héritage. Déposséder quelqu'un de son Bénéfice.)

DÉPOSSÉDÉ, ÉE. participe.

DÉPOSSESSION. s. f. Il n'a guère d'usage qu'en style de pratique. Action de déposséder. (Ce Bénéficier attribue sa dépossession à ses ennemis. Un acte de dépossession.)

DÉPOSTER. verb. actif. Chasser d'un poste. (L'ennemi avoit occupé ce poste, on le déposta. Il fit tous ses efforts pour le déposter.)

DÉPÔT. s. m. Ce qu'on a confié, donné en garde à quelqu'un, pour être rendu à la volonté de celui qui l'a donné. (Le dépôt est une chose sacrée. Nier un dépôt. Abuser d'un dépôt. Rendre fidellement un dépôt. On a ordonné que le dépôt seroit porté au Greffe. Garder religieusement le dépôt. Convertir un dépôt à son usage. Mettre de l'argent en dépôt. Avoir un dépôt.)

DÉPOT, se prend aussi pour l'action de déposer, & pour la convention faite en déposant quelque chose entre les mains de quelqu'un. (La loi du dépôt. Le dépôt est un contrat de bonne foi. Violer un dépôt. Violer la foi du dépôt. Dépôt volontaire. Dépôt judiciaire. Dépôt ordonné en Justice.)

En parlant d'un corps qu'on dépose en quelque Église, en attendant qu'on le puisse porter dans le lieu destiné pour sa sépulture, on dit, qu' (On l'a mis en dépôt dans cette Église.)

On appelle *Dépôt*, chez quelques Religieux, Un coffre où l'on met l'argent de la Communauté.

On appelle aussi *Dépôt*, Le lieu des Archives publiques. (La chambre des Comptes est le dépôt public des principaux titres du Royaume.)

On appelle encore *Dépôt*, Le lieu où l'on dépose de sel, du tabac, jusqu'à ce qu'ils soient voiturés aux lieux de leur distribution.

DÉPÔT, en termes de Médecine, se dit d'Un amas d'humeurs qui se fait en quelque endroit du corps. (Il faut donner encore un coup de ciseau en cet endroit, il s'y fait un dépôt. On l'a purgé pour évacuer le dépôt.)

On appelle *Dépôt d'urine*, le sédiment des urines, lorsqu'elles ont été gardées quelque temps.

DÉPOUDRER. v. a. Ôter, faire tomber la poudre des cheveux, d'une perruque. (Le vent l'a tout dépoudré, lui a dépoudré sa perruque.)

DÉPOUDRÉ, ÉE. participe.

DÉPOUILLE. s. f. La peau d'un animal. Ce mot n'a proprement d'usage dans cette acception, qu'en parlant des serpens & des insectes qui se dépouillent de temps en temps de leur peau. (La dépouille d'un serpent. La dépouille d'un ver à soie. La dépouille d'une araignée.)

Les Poëtes, en parlant de la peau du lion, dont Hercule étoit revêtu, disent, (La dépouille du lion de Némée.) Et dans le style soutenu, *Dépouille*, se dit aussi De la peau de toute sorte de bête féroce, lorsqu'elle est arrachée. (La dépouille d'un tigre. La dépouille d'un léopard, d'une panthère.) Dans le même style, on appelle Le corps d'un homme après sa mort, *Sa dépouille mortelle*.

DÉPOUILLE, signifie aussi Ce qu'on remporte des ennemis par la victoire. (Il a remporté de riches dépouilles sur les ennemis, de glorieuses dépouilles.) Et on dit d'Un Auteur qui pille les autres, qu' (Il s'enrichit, qu'Il se pare des dépouilles d'autrui. Se revêtir des dépouilles d'autrui.)

DÉPOUILLE, se dit aussi De la récolte des fruits de l'année. (La dépouille de cette année est bonne. Vendre la dépouille de son jardin, de ses vignes.)

On dit figurément d'Un homme qui a eu la charge, le bénéfice, la succession d'un autre, qu' (Il a eu sa dépouille. La dépouille des Chevaliers de Malte appartient à l'Ordre.)

DÉPOUILLEMENT. s. m. Privation volontaire. (Il vit dans un grand dépouillement de toutes choses. Le dépouillement de sa volonté. Il est dans un entier dépouillement des biens, des plaisirs, des honneurs de ce monde.)

DÉPOUILLEMENT, signifie aussi L'état abrégé, l'extrait qui se fait d'un Inventaire, d'un compte, d'un procès.

DÉPOUILLER. v. a. Déshabiller, ôter les habits dont on est vêtu. (Les voleurs l'ont dépouillé, l'ont dépouillé de tous ses habits, l'ont dépouillé tout nu. Se dépouiller soi-même. Se dépouiller devant le monde.)

DÉPOUILLER, se dit aussi en parlant des animaux dont on ôte la peau, pour les mettre en état d'être mangés. (Dépouiller un lièvre. Dépouiller un lapin.)

Il se dit aussi Des animaux qui quittent leur peau. (Les serpens se dépouillent tous les ans.)

Il se dit en parlant de tout ce qui découvre la chair ou les os; & dans ce sens on dit, (On lui jeta de l'eau bouillante qui lui dépouilla toute la jambe. L'os est entièrement dépouillé.)

DÉPOUILLER, se dit Des arbres lorsqu'ils perdent leurs feuilles. (L'hiver dépouille les arbres de leurs feuilles. Les arbres se dépouillent.) En cette dernière phrase, *Dépouiller* est réciproque.

Il signifie figur. Priver, dénuer. (Dépouiller un homme de tout son bien, le dépouiller de sa Charge. Dépouiller un Prince de ses États.)

On dit proverb. & figur. qu'*Il ne faut pas se dépouiller avant que de se coucher*, pour dire, qu'Il ne faut pas se dessaisir de son bien de son vivant.

DÉPOUILLER, se dit figurément en parlant des sentimens, des opinions, des passions dont on se défait. (Il faut avoir dépouillé toute humanité pour... Se dépouiller de passion, de haine, d'envie. Se dépouiller de toute prévention.)

Dépouiller le vieil homme, se dépouiller du vieil homme, Termes de l'Écriture-Sainte, pour dire, Quitter les inclinations de la nature corrompue, ses vieilles habitudes criminelles.

DÉPOUILLER, signifie aussi, Recueillir, en parlant des fruits de la terre. (Le Fermier a dépouillé l'an passé pour mille écus de blé. C'est encore à lui à dépouiller cette année.)

On dit aussi, *Dépouiller un compte*, pour dire, En examiner la recette & la dépense, en faire un extrait. Et on dit, *Dépouiller un inventaire*, pour dire, En faire un état abrégé.

DÉPOUILLÉ, ÉE. participe.

Jouer au Roi dépouillé. Sorte de jeu où l'on ôte pièce à pièce les habits de celui qu'on a fait le Roi du jeu. Et figurément, quand on a dépouillé un homme de tout son bien, on dit, qu' (On a joué au Roi dépouillé.)

DÉPOURVOIR. v. a. Dégarnir de ce qui est nécessaire. Il n'est guère en usage qu'au prétérit & à l'infinitif. (Il ne faut pas dépourvoir une place de munitions. Se dépourvoir d'argent. Il s'est dépourvu de tout pour avancer ses enfans.)

DÉPOURVU, UE. participe.

On dit, qu'*Un homme est dépourvu de sens, d'esprit, de raison*, pour dire, qu'Il n'a point de sens, d'esprit, &c.

AU DÉPOURVU. Façon de parler adverbiale. Sans être pourvu des choses nécessaires, sans être préparé. (Si vous me prenez au dépourvu, je vous ferai mauvaise chère.

il l'a pris au dépourvu. On ne le prendra jamais au dépourvu.)

DÉPRAVATION. s. f. Corruption. (La dépravation du siècle, des mœurs. Dépravation du goût. Le siècle est tombé dans une grande dépravation.)

DÉPRAVER. v. a. Corrompre, pervertir. (Il avoit quelque génie pour l'Éloquence, pour la Poësie, mais la lecture des mauvais Auteurs lui a dépravé le goût. Se dépraver le goût à force de boire.)

DÉPRAVÉ, ÉE. participe. Gâté, corrompu. (Goût dépravé. Volonté dépravée. Jugement dépravé. Mœurs dépravées. Siècle dépravé. Jeunesse dépravée.)

DÉPRÉCATIF, IVE. adj. Terme de Théologie, qui n'a d'usage qu'en cette phrase, *Formule déprécative*, qui se dit de la manière d'administrer quelques-uns des Sacremens en forme de prière. Chez les Grecs, *La forme de l'Absolution est déprécative*, étant conçue en ces termes, *Que Dieu vous absolve*; Au lieu que dans l'Église Latine, on dit en forme déclarative, *Je vous absous.* (La forme des paroles du Sacrement de l'Extrême-Onction est déprécative.)

DÉPRÉCATION. s. f. Figure oratoire, par laquelle on souhaite du bien ou du mal à quelqu'un. Il signifie aussi Une prière faite avec soumission pour obtenir le pardon d'une faute.

DÉPRÉCIER. v. a. Mettre une chose, une personne au-dessous de son prix.

DÉPRÉCIÉ, ÉE. participe.

DÉPRÉDATION. s. f. Vol, ruine, pillage fait avec dégât. (Déprédation dans une maison, dans un État. La déprédation des Finances. C'est une déprédation manifeste. Durant un tel Ministère tout étoit au pillage, c'étoit une déprédation universelle. La déprédation des biens d'un pupille.)

DÉPRÉDER. v. a. Piller avec dégât.

DÉPRÉDÉ, ÉE. participe.

DÉPRENDRE. v. a. Détacher. (Il se conjugue comme *Prendre*.) (Ces deux dogues étoient tellement acharnés l'un contre l'autre, qu'on eut toutes les peines du monde à les déprendre.)

Il est aussi récipr. & veut dire, Se dégager. (Cet oiseau s'étoit pris à la glu, & ne pouvoit s'en déprendre.)

Il se dit aussi au figuré. (Il est tellement attaché à cette personne, qu'il ne sauroit s'en déprendre.)

DÉPRIS, ISE. participe.

DÉPRESSION. s. f. Terme de Physique. Abaissement.

Il s'emploie aussi au figuré. (Vivre dans la dépression.)

DÉPRI. subs. mas. Terme de Pratique, dont on se sert en parlant de la remise qu'on demande au Seigneur du Fief, pour les lods & ventes d'une terre qu'on veut acquérir.

DÉPRIER. v. a. Envoyer s'excuser envers les personnes qu'on avoit invitées, les contremander. (On les avoit priés, on les a envoyé déprier. Il est survenu une affaire qui a rompu la partie, & il a fallu déprier tous ceux qu'on avoit priés.)

DÉPRIER, se dit aussi en parlant de la composition, de la remise qu'on demande pour les lods & ventes d'une maison, d'une terre qu'on veut acquérir. (Remettre le tiers, remettre la moitié des lods & ventes à un acquéreur qui est venu déprier.)

DÉPRIÉ, ÉE. participe.

DÉPRIMER. v. a. Rabaisser, avilir. (Cet homme a du mérite, & cependant vous le déprimez. Il ne le faut pas tant déprimer que vous faites.)

DÉPRIMÉ, ÉE. participe.

DÉPRISER. v. a. Témoigner qu'on fait peu de cas d'une chose. Il ne se dit guère qu'en parlant de marchandise. (Si vous ne voulez point acheter, du moins ne déprisez point notre marchandise.)

DÉPRISÉ, ÉE. participe.

DÉPUCELER. v. a. (Il dépucelle, il dépucellera, il a dépucelé.) Ôter le pucelage.

DÉPUCELÉ, ÉE. participe.

DEPUIS. Préposition de temps, de lieu, & d'ordre (Depuis cela qu'est-il arrivé? Je vous attendrai depuis cinq heures jusqu'à six. La France s'étend depuis le Rhin jusqu'à l'Océan. Je les ai tous vus depuis le premier jusqu'au dernier. Tous les Auteurs qui ont écrit depuis lui. Vous êtes venu depuis moi. Je ne l'ai point vu depuis son retour. Depuis votre dernière lettre.)

Il se construit souvent avec la particule *Que*; & alors il ne se dit jamais que du temps. (Depuis que vous êtes parti. Depuis que je ne l'ai vu.)

DEPUIS, est aussi adverbe de temps. (Je ne l'ai point vu depuis. Qu'est-il arrivé depuis? Je n'en ai point ouï parler depuis.)

Dans ce sens on dit, *Depuis peu*, pour dire, Depuis peu de temps; & *Depuis quand*? pour dire, Depuis quel temps?

DÉPURATION. s. f. Terme de Médecine & de Chimie. Action d'épurer, ou l'effet de cette action. (La dépuration d'un métal, d'une liqueur, du sang.)

DÉPURER. v. a. Rendre plus pur. (Dépurer un métal, une liqueur. Dépurer le sang.)

DÉPURÉ, ÉE. participe.

DÉPUTATION. s. f. Envoi avec commission. (Députation solennelle. Députation de six ou sept personnes.)

Il se prend aussi quelquefois pour le corps des Députés. (Députation nombreuse. Toute la députation a été d'avis...)

DÉPUTÉ. s. m. Celui qui est envoyé par un Prince, par une Communauté, ou par une Compagnie, pour s'acquitter de quelque commission. (Les députés de la Province. Envoyer des députés. Les députés du Tiers-État. Les députés de la Noblesse. Les députés du Clergé. Les députés des Communautés. Envoyer des députés au Roi. Un député à la Chambre du Commerce.)

DÉPUTER. v. a. Envoyer avec commission. Il ne se dit point d'un simple particulier qui envoie, mais d'un Corps ou d'une personne en autorité. (Députer vers le Roi. Députer aux états. La Province a député un tel pour représenter... Le Chapitre députa. Le Roi a député tels & tels pour faire savoir sa volonté.)

DÉPUTÉ, ÉE. participe.

DER

DÉRACINEMENT. s. m. Action par laquelle on arrache ce qui est planté ou l'état de ce qui est déraciné. (Le déracinement de cet arbre marque que le vent étoit bien impétueux.)

DÉRACINER. v. a. Tirer de terre, arracher de terre un arbre, une plante avec ses racines. (Déraciner un arbre. Les grands vents, les otages déracinent quelquefois les arbres.)

On dit fig. *Déraciner un mal*, pour dire, Le guérir entièrement. (Il est difficile de déraciner un mal invétéré.)

DÉRACINER, se dit aussi figurém. des mauvaises coutumes, des opinions, des méchantes habitudes. (On aura bien de la peine à déraciner cet abus, cette opinion, cette erreur.)

DÉRACINÉ, ÉE. participe.

DÉRADER. v. n. Terme de Marine. Il se dit d'un vaisseau qui quitte la rade où il avoit mouillé.

DÉRAISON. s. f. Défaut de raison, manière de penser ou d'agir déraisonnable. (Sa conduite & ses propos sont une déraison perpétuelle.) Façon de penser, d'agir, qui ne s'accorde pas avec la raison, qui est contraire à la raison.

DÉRAISONNABLE. adj. de t. g. Qui est contraire à la droite raison, qui n'est pas équitable. (C'est un homme tout-à-fait déraisonnable. Des conditions, des propositions déraisonnables.)

DÉRAISONNABLEMENT. adv. Sans raison. (Je n'ai jamais ouï parler si déraisonnablement.)

DÉRAISONNER. v. n. Tenir des discours dénués de raison. (C'est un homme qui déraisonne sans cesse. Il ne fait que déraisonner.)

DÉRANGEMENT. s. m. Désordre, état des choses dérangées. (Le dérangement de mes livres est cause que je ne saurois vous donner celui que vous me demandez. Le dérangement des parties.)

Il se dit aussi au figuré. (Cet homme est ruiné, il y a un grand dérangement dans ses affaires. Cela cause du dérangement dans sa santé. Il y a bien du dérangement dans son esprit. Le dérangement de ses affaires, de sa santé.)

DÉRANGER. v. a. Ôter de son rang, de sa place. (Déranger des papiers. Déranger des livres Déranger des meubles.) On dit aussi, *Déranger une chambre, un cabinet*, pour dire, Déplacer ce qui est dedans. (Vous avez dérangé toute ma chambre.)

On dit aussi figur. *Déranger*, pour dire, Troubler, brouiller, mettre en désordre. (Cet accident, ce procès a dérangé tous mes desseins, toutes mes affaires. Cela m'a tout dérangé.)

On dit encore d'Un homme dont la conduite n'est plus aussi réglée qu'elle l'étoit auparavant, qu'*Il se dérange*.

DÉRANGÉ, ÉE. participe. On dit, qu'*Un homme est dérangé dans sa conduite, dans ses affaires*, ou absolument, qu'*Il est dérangé*, pour dire, qu'Il est irrégulier dans sa conduite, qu'il met peu d'ordre dans ses affaires. On dit aussi, qu'*Il est dérangé chez lui, dans sa maison*, pour dire, Que ses meubles n'y sont pas arrangés proprement & avec soin.

DÉRATÉ, ÉE. adj. Signifie figur. Gai, enjoué, éveillé, rusé. *Un petit garçon dératé*, *Une petite fille dératée*, pour dire, Qui en sait plus qu'on n'en sait à son âge. On le fait quelquefois substantif. (C'est un dératé. C'est une dératée.) Il est du style familier.

DERECHEF. adv. Une autre fois, de nouveau. Il vieillit.

DÉRÉGLEMENT. s. m. Désordre, opposition aux règles de la Morale. (Vivre dans le déréglement, dans un étrange déréglement. Le déréglement de sa vie. Le déréglement de ses mœurs. Le déréglement de son esprit. Il trouva cette maison dans un grand déréglement.)

Il se dit aussi De ce qui est hors du cours

ordinaire des choses de la nature & de l'art. (Le déréglement des saisons. Le déréglement du pouls. Le déréglement des humeurs. Le déréglement d'une montre, d'une horloge.)

DÉRÉGLEMENT. adv. Sans règle. (Il vit si déréglément, que...)

DÉRÉGLER. v. a. Mettre hors de la règle, hors des règles. (Il a déréglé toute la compagnie. Il nous a tous déréglés. La mauvaise nourriture lui a déréglé l'estomac. Le mauvais temps & la pluie dérègient les horloges, les pendules, les montres.)

Il est aussi récipr. (Pour peu qu'il mange trop, son estomac se dérègle. Une montre qui se dérègle pendant le dégel. Le temps se dérègle. Son pouls s'est déréglé.)

On dit proverbialement, (Il ne faut qu'un mauvais Moine pour dérégler tout le Couvent.)

DÉRÉGLÉ, ÉE. participe.

DÉRÉGLÉ, ÉE. est aussi adj. & signifie, Qui n'est pas dans la règle, qui est contraire aux bonnes règles de la Morale. (C'est un homme fort déréglé dans ses mœurs. Ses mœurs sont fort déréglées. Mener une vie fort déréglée. Avoir une passion déréglée Des desirs déréglés. Une conduite déréglée.)

DÉRÉGLÉ, se dit aussi De ce qui n'est pas selon le cours ordinaire des choses de la nature & de l'art. (Un temps déréglé. Avoir le pouls déréglé. Une horloge déréglée. Une montre déréglée.)

DÉRIDER. v. a. Ôter les rides, faire passer les rides. (Pommade pour dérider. La joie déride le front. Se dérider le front.)

Il est aussi récipr. (Cet homme est si sévère, que son front ne se déride jamais.)

DÉRIDÉ, ÉE. participe.

DÉRISION. s. f. Moquerie. Il n'a guère d'usage que dans les phrases suivantes. (Tourner en dérision. Faire quelque chose en dérision. Dire quelque chose par dérision. C'est un homme qui tourne tout en dérision.)

DÉRIVATIF, IVE. adj. Terme de Médecine. Il ne se dit guère qu'en cette phrase, *Saignée dérivative.*

DÉRIVATION. s. f. L'origine qu'un mot tire d'un autre. (Savez-vous la dérivation de ce mot?)

DÉRIVATION. Terme de Médecine. Détour qu'on fait prendre au sang ou à quelque humeur.

DÉRIVATION. Terme d'Hydraulique. Détour qu'on fait prendre aux eaux.

DÉRIVE. s. f. Terme de Marine. Le sillage que fait un vaisseau que les vents & les courans détournent de la route qu'il tient. (Nous nous laissâmes aller à la dérive.) Dans ce sens, lorsque le détour que le vaisseau fait porte au chemin qu'il veut faire, on dit, que *La dérive vaut la route.*

DÉRIVER. v. n. S'éloigner du bord, du rivage. (Dès que le bateau eut dérivé. Il est temps de partir, dérive.)

Il sig. aussi en termes de Marine, S'écarter de la route qu'on tient en mer. (Nous trouvâmes que les courans avoient fait dériver le vaisseau de dix lieues. Le Pilote, pour ne pas donner sur le rocher, fut obligé de laisser dériver le vaisseau.)

DÉRIVER, sign. aussi, Venir de, tirer son origine. (C'est de là que dérivent tous leurs malheurs. De là sont dérivées tant d'erreurs, tant d'hérésies, &c.)

Il se dit en termes de Grammaire, des mots qui tirent leur origine de quelque autre. (Un tel mot dérive de celui-là. D'où faites-vous dériver ce mot? Ce mot est dérivé de l'Arabe.)

On dit quelquefois, *Dériver*, pour *Faire dériver*; Et alors il se prend activement. (D'où dérivez-vous ce mot là? Je le dérive du Grec.)

DÉRIVÉ, ÉE. participe.

Il est aussi substantif, & alors on ne s'en sert qu'en termes de Grammaire. (Le verbe & ses dérivés. Ce mot est un dérivé de...)

DERMOLOGIE. s. f. Terme d'Anatomie. La partie de la Somatologie qui traite de la peau.

DERNIER, ÈRE. adj. Qui est après tous les autres, ou après quoi il n'y a plus rien. (Il étoit assis le dernier à la table. Il est le dernier de la classe. C'est le dernier de sa race. Dans les derniers temps de sa vie. Rendre le dernier soupir. Rendre les derniers devoirs. Je vous le dis pour la dernière fois. Le dernier jour du mois Dire le dernier adieu. Il a employé jusqu'au dernier sou. Faire un dernier effort. En dernier lieu. En dernière instance. La dernière année de la guerre. Dernier mot.)

On dit, *L'année dernière*, pour dire, L'année qui précède immédiatement celle où l'on parle. On dit de même, *Dimanche dernier*, *Lundi dernier.* Dans cette acception, on met toujours le substantif le premier; mais dans les autres on met ordinairement l'adjectif avant le substantif. (Dans la dernière Assemblée, dans la dernière guerre.)

On dit, *Mettre la dernière main à quelque chose*, pour dire, Achever quelque chose de telle manière que l'on n'y touche plus.

On dit de Brutus & de Cassius, que *C'étoient les derniers Romains*, *les derniers des Romains*, pour dire, que C'étoient les derniers qui avoient combattu pour la liberté de la République Romaine.

DERNIER, se prend aussi quelquefois pour ce qu'il y a d'extrême en chaque genre, soit en bien, soit en mal. (Arrivé au dernier degré de la perfection. C'est un homme de la dernière valeur, de la dernière bravoure. Je lui ai les dernières obligations. Cela est du dernier ridicule. On l'a traité avec la dernière indignité.)

Dans cette acception, on dit d'Un homme que *C'est le dernier des hommes*, pour dire, que c'est le moindre, le plus indigne des hommes. Et d'une femme, que (C'est la dernière des créatures.)

On dit, *Avoir les dernières faveurs d'une femme*, pour dire, En avoir la jouissance.

DERNIER, se prend aussi quelquefois substantivement. Ainsi en parlant de certains jeux de mains, on dit, *Ne vouloir jamais avoir le dernier*, pour dire, Ne vouloir pas souffrir d'être touché le dernier.

En parlant aussi d'Un homme qui veut toujours répliquer dans une dispute, on dit, que (C'est un homme qui ne veut jamais avoir le dernier.) Et dans le même sens, on dit aussi d'Un homme qui veut toujours être le dernier à répliquer, qu' (Il veut toujours avoir le dernier.)

DERNIER, se dit aussi de chacune de ces deux ouvertures de la galerie d'un jeu de Paume, qui sont les plus éloignées de la corde. (Chasse au dernier. Au dernier la balle la gagne. Au dernier la balle la perd.) Façons de parler dont on se sert à la Paume.

DERNIÈREMENT. adverb. de temps. Depuis peu, il n'y a pas long-temps. (Il arriva dernièrement un étrange accident.)

DÉROBER. v. a. Faire un larcin, prendre en cachette ce qui appartient à autrui. (Dérober une bourse, un manteau. Être enclin à dérober.)

En parlant d'Un homme qui a acquis du bien par des voies légitimes, mais avec beaucoup de peines, on dit familièrement, que (S'il a du bien, il ne l'a pas dérobé.)

On dit d'un Auteur, qu'*Il dérobe*, quand il prend dans un autre quelque pensée, quelque période, quelques vers, & qu'il se les approprie. (Il n'y a rien de bon dans son livre que ce qu'il a dérobé. C'est un hardi Plagiaire, il dérobe des chapitres entiers.)

On dit, *Dérober la gloire de quelqu'un*, *dérober à quelqu'un la gloire d'une belle action*, pour dire, Lui ôter la gloire qui lui en est due.

DÉROBER, signifie quelquefois Soustraire. (Dérober un criminel à la Justice. Dérober un homme à la colère du Prince, à la fureur du peuple. Dérober quelque chose à la connoissance des Juges. Dérober quelque chose à la vue de quelqu'un.) Dans cette acception, en parlant d'une armée, on dit, qu'*Elle a dérobé une marche*, pour dire, qu'Elle a fait une marche sans que l'armée ennemie s'en soit apperçue.

On dit aussi dans le discours familier, qu'*Un homme a dérobé sa marche*, pour dire, qu'Il est allé d'un côté, quoiqu'il eût fait entendre qu'il vouloit aller d'un autre.)

On dit aussi figurément, en parlant d'un homme qui cache les moyens dont il se sert pour aller à ses fins, *Qu'il dérobe sa marche.*

On dit aussi, *Se dérober d'une compagnie*, pour dire, Se retirer d'une compagnie sans dire mot, sans qu'on s'en apperçoive.

SE DÉROBER, signifie aussi, Se sauver de quelque chose, l'éviter. (Il se déroba à ses coups. Il se déroba à la poursuite des ennemis)

En parlant d'un objet sur lequel on arrête les yeux, & qu'on cesse peu à peu de voir, ou parce qu'il s'éloigne, ou parce qu'on s'en éloigne, on dit, qu'*Il se dérobe à la vue.* (Le vaisseau se déroba en peu de temps à la vue. Dès qu'on eut mis à la voile, tous les objets du rivage se dérobèrent à la vue.) On dit aussi, qu' (À mesure que le jour baisse, les objets se dérobent insensiblement à la vue.)

On dit, qu'*Un cheval se dérobe de dessous l'homme*, pour dire, Que tout d'un coup & par un mouvement irrégulier, il s'échappe de dessous l'homme. (Ce cheval est bon, mais il a le défaut de se dérober de dessous l'homme.)

On dit, *Se dérober un repas*, pour dire, S'abstenir d'un repas qu'on a accoutumé de faire.

DÉROBÉ, ÉE participe.

On appelle *Escalier dérobé*, Un escalier qui sert à dégager un appartement, pour y pouvoir entrer & en pouvoir sortir sans être vu.

On appelle *Féves dérobées*, Des féves qu'on a dépouillées de leur première peau.

On dit, qu'*Un homme fait une chose à ses heures dérobées*, pour dire, qu'Il prend

sur ses occupations ordinaires, le temps de la faire.

À LA DÉROBÉE. adv. En cachette. (Il s'en est allée à la dérobée. Ils ne se voient qu'à la dérobée.)

DÉROCHER, ou DÉROQUER. v. a. Terme de Fauconnerie. Il se dit des grands oiseaux, qui poursuivant des bêtes à quatre pieds, les obligent quelquefois de se précipiter du haut d'un rocher.

DÉROCHÉ, ÉE. participe.

DÉROGATION. s. f. Acte par lequel le Roi déroge à un Édit, à une Loi, &c. ou les particuliers à un Contrat, à un Testament qu'ils ont fait. (Cet Édit subsiste en entier, il n'y a point eu de dérogation. Cette clause n'emporte point de dérogation à une disposition précédente.)

DÉROGATOIRE. adj. de t. g. Il ne se dit que des clauses par lesquelles on déroge à un Acte, à un Édit, &c.

En fait de Testament, *Une clause dérogatoire*, Est une clause déclarant nuls tous les Testamens qui pourroient être faits postérieurement par le Testateur, à moins que certaines paroles qui sont jointes à cette clause, n'y soient expressément énoncées.

On dit en style de Chancellerie, *Dérogatoire des dérogatoires*, pour dire, Une clause, qui déroge à des dérogations précédentes. Et dans cette phrase, *Dérogatoire* est employé substantivement.

DEROGEANCE. s. f. Action par laquelle on déroge à noblesse. (On l'a mis à la taille à cause de sa dérogeance. Quand il y a dérogeance, il faut des réhabilitations.) Il n'a d'usage qu'en style de Chancellerie.

DÉROGEANT, ANTE. adj. Qui déroge. (Un acte postérieur dérogeant au premier. Des actions dérogeantes à la noblesse, à noblesse.)

DÉROGER. v. n. Statuer quelque chose de contraire en tout ou en partie à ce qui avoit été statué. (Le Roi, par sa Déclaration d'un tel jour, a dérogé à son Édit du...)

DÉROGER, sign. aussi, Faire quelque chose de contraire à quelque acte, à quelque convention, à quelque contrat. (Les deux parties ont dérogé à leur contrat. Déroger à une transaction par une autre, aux clauses d'une société. Déroger à ses droits. Les priviléges dérogent au Droit commun.)

On dit, *Déroger à Noblesse*, ou simplement *Déroger*, pour dire, Faire quelque chose qui par les Lois du pays, fait déchoir de la noblesse. (Prendre des terres à ferme, tenir boutique, &c. c'est déroger à noblesse. Il étoit de noble race, mais son aïeul, son père a dérogé.)

DÉROMPRE. v. a. Terme de Fauconnerie. Il se dit d'un oiseau de proie, qui fondant sur un autre, le heurte si rudement, qu'il rompt son vol, & le fait tomber.

DÉROUGIR. v. a. Ôter la rougeur. (Elle avoit le visage tout rouge de la petite vérole, un mois de temps l'a entièrement dérougie.)

Il est aussi neutre, & sign. Devenir moins rouge. (Cela dérougira à l'air. Le nez ne lui a pas dérougi.)

Il est aussi réciproque dans le même sens. (Cela commence à se dérougir.)

DÉROUGI, IE. participe.

DÉROUILLER. v. a. Ôter la rouille de dessus le fer. (Dérouiller des armes. Dérouiller des Pistolets.)

Il est aussi récipr. (Le fer se dérouille peu à peu à force d'être manié.)

DÉROUILLER, se dit aussi figurément & familièrement. Ainsi en parlant d'un jeune homme que le commerce du monde a façonné, a poli, on dit, que (Les bonnes compagnies l'ont dérouillé, lui ont dérouillé l'esprit.)

On dit aussi figurément, au réciproque, que (L'esprit se dérouille dans le grand monde, dans le commerce du grand monde.)

DÉROUILLÉ, ÉE. participe.

DÉROULER. v. a. Étendre ce qui étoit roulé, & le mettre de son long. (Dérouler une étoffe. Dérouler un vieux titre.)

DÉROULÉ, ÉE. participe.

DÉROUTE. s. f. Fuite de troupes qui ont été défaites, qui ont été rompues, ou qui ont pris l'épouvante d'elles-mêmes. (Grande déroute. C'est dans la déroute que se fait le grand carnage.)

DÉROUTE, se dit figurément, Du désordre, du dépérissement des affaires d'un homme. (La déroute des affaires de ce Marchand. La déroute de ses affaires, de sa fortune. Ses affaires sont en déroute. Cet accident a mis la déroute dans ses affaires, a mis ses affaires en déroute.) On dit aussi, en parlant d'un Marchand, d'un Négociant, *Depuis sa déroute*.

On dit aussi figur. *Mettre un homme en déroute*, pour dire, Le presser vivement dans une dispute, dans une conversation, & le mettre hors d'état de répondre.

DÉROUTER. v. a. Tirer quelqu'un de sa route, de son chemin. (Nous étions dans le chemin, vous nous avez déroutés.)

Il signifie aussi figurément, Rompre les mesures que quelqu'un prenoit, & qui le conduisoient à son but. (Le renversement de la fortune de ce favori m'a dérouté. Il ne sait plus quel parti prendre, il est tout dérouté.)

Il signifie aussi Déconcerter. (Ce qu'on lui a dit l'a dérouté.)

DÉROUTÉ, ÉE. participe.

DERRIÈRE. Préposition locale opposée à la préposition *Devant*, & qui marque ce qui est après une chose ou une personne. (Derrière la maison. Derrière le jardin. Derrière la porte, derrière le coffre. Derrière la tapisserie. Il étoit assis derrière vous. Ils fuyoient à toute bride sans regarder derrière eux. Il a grand nombre de Laquais derrière lui, derrière son carrosse.)

On appelle figurément & familièrement, *Porte de derrière*, Une échappatoire, un faux-fuyant. (On ne sauroit traiter surement avec cet homme-là, il a toujours quelque porte de derrière.)

On dit, qu'*On a mis une chose sens devant derrière*, pour dire, qu'On a mis derrière ce qui devoit être devant. (Il a mis sa robe sens devant derrière.)

On s'en sert aussi figurément pour dire, qu'On a renversé l'ordre de quelque chose. (Tous les chapitres de ce Livre sont sens devant derrière.)

Il se met quelquefois absolument & sans régime, & il est alors adverbe. (Je l'ai laissé bien loin derrière. Regarder derrière. Marcher derrière. Qu'importe que cela soit devant ou derrière? C'est un traître, il m'a frappé par derrière. Corps de logis de derrière. Porte de derrière. Le train de derrière d'un carrosse, d'un cheval.)

On dit figur. *Laisser quelqu'un bien loin derrière*, pour dire, Le surpasser, avoir beaucoup d'avantage sur lui. (Ils ont été égaux, mais enfin il l'a laissé bien loin derrière.)

On dit en Morale, *Il ne faut pas regarder derrière soi*, pour dire, que Lorsqu'on est dans le bon chemin, il faut avancer toujours, & ne point retourner sur ses pas; qu'il faut continuer quand on a bien commencé.

DERRIÈRE, est aussi un nom subst. & signifie La partie postérieure. (Le derrière de la maison, le derrière d'une charrette. Il occupe le derrière du logis. Il est logé sur le derrière. Ce fardeau blesse votre cheval, il est trop sur le derrière.)

DERRIÈRE, signifie aussi cette partie de l'homme qui comprend les fesses & le fondement. (S'écorcher le derrière. Montrer le derrière.)

On dit figurément & populairement d'Un homme qui n'a pas pu tenir des choses qu'il s'étoit vanté de faire, qu'*Il a montré le derrière*.

On dit figurément & populairement, qu'*Un homme fait rage des pieds de derrière*, pour dire, qu'Il fait tous ses efforts, qu'il met tout en usage pour réussir.

DERVIS ou DERVICHE. s. m. Espèce de Moine chez les Turcs. Ce mot signifie *Pauvre*.

DES

DES. Particule qui tient lieu de la préposition *De*, & de l'article pluriel *Les*. *Des* se met avec les noms tant masculins que féminins, soit propres, soit appellatifs. (Les fleurs des prairies. Les maximes des Philosophes. Il est sorti des prisons. La famille des Césars. La chapelle des Valois.)

DES, est aussi partitif, & s'emploie par ellipse. (Il y a des hommes qui... Des Savans qui soutiennent...) Et c'est comme si l'on disoit, (Il y a quelques hommes qui..., quelques savans qui...)

Quand il est employé dans le sens partitif, & que le substantif pluriel est précédé d'un adjectif, on ne dit pas *Des*, mais *De*. Ainsi il faut dire, *De savans Auteurs*, *d'excellens fruits*, quoiqu'on dise, *Des Auteurs savans*, *des fruits excellens*.

Il se dit aussi pour *Plusieurs*. (Il a été des années sans le voir. On y voit des milliers d'arbres.)

DÈS. Depuis. Préposition de temps & de lieu. (Dès l'enfance. Dès lundi dernier. Dès Orléans. Dès sa source.)

DÈS, se construit aussi avec *que*, & il se dit du temps. (Dès que le soleil fut levé. Dès qu'il parut.)

DÈS QUE, se prend aussi pour *Puisque*. (Dès que vous en tombez d'accord. Dès que vous le souhaitez.)

DÈS LÀ, *Voyez* LÀ.

DÉSABUSEMENT. s. m. Action de désabuser, ou l'effet de cette action.

DÉSABUSER. v. a. Détromper de quelque fausse croyance. (Vous êtes dans l'erreur, je vous veux désabuser. Je le croyois homme de bien, mais j'en suis bien désabusé.)

DÉSABUSÉ, ÉE. participe.

DÉSACCORDER. v. a. Rompre, détruire l'accord des cordes d'un instrument de Musique. (Il a désaccordé mon luth, mon clavecin. La chaleur a désaccordé le clavecin.)

DÉSACCORDÉ, ÉE. participe.

DÉSACCOUPLER. v. a. Détacher des choses accouplées. (Désaccoupler du linge.)

DÉSACCOUPLÉ, ÉE. participe.

DÉSACCOUTUMANCE. s. f. Perte de quelque coutume ou de quelque habitude. Il est vieux.

DÉSACCOUTUMER. v. a. Faire perdre, faire quitter une coutume, une habitude. (Il faut désaccoutumer de bonne heure les enfans d'être opiniâtres, de faire leurs volontés. Il se désaccoutume du jeu. Il s'est désaccoutumé de jouer.)

DÉSACCOUTUMÉ, ÉE. participe.

DÉSACHALANDER. v. a. Faire perdre les pratiques, éloigner ceux qui ont accoutumé d'acheter chez un Marchand. Ce mauvais bruit a fort déséchalandé ce Marchand, désachalandé sa boutique.)

DÉSACHALANDÉ, ÉE. participe.

DÉSAFOURCHER. v. n. Terme de Marine. (Lever l'ancre d'afourche.)

DÉSAGRÉABLE. adj. de t. g. Qui déplaît. (Personne, figure, humeur désagréable. Ce compliment, cette visite, ce discours lui a été fort désagréable. Cela est désagréable à voir, à entendre. Il est désagréable d'avoir affaire à des esprits difficultueux.)

DÉSAGRÉABLEMENT. adv. D'une manière désagréable. Parler désagréablement. Rire désagréablement. Il est fort désagréablement en ce lieu-là.)

DÉSAGRÉER. v. n. Déplaire, n'agréer pas. (Cela ne me désagrée pas. Ces façons de faire me désagréent fort.)

DÉSAGRÉER. v. a se dit, en termes de Marine, d'un vaisseau dont on ôte les agrès, les voiles, les cordages & autres choses nécessaires pour la manœuvre.

DÉSAGRÉÉ, ÉE. participe.

DÉSAGRÉMENT. s. m. Chose désagréable, sujet de chagrin, d'ennui, de dégoût. (C'est un grand désagrément que de parler à des gens qui n'écoutent pas. C'est un grand désagrément que d'avoir des procès. Il a eu de grands désagrémens dans la fonction de sa charge.

DÉSAGRÉMENT, se dit aussi des défauts & de la personne. (Elle est belle, mais elle ne laisse pas d'avoir quelque désagrément dans le visage. Cette marque est un grand désagrément.)

DÉSAJUSTER. v. a. Faire qu'une chose cesse d'être dans la justesse, dans l'ordre où elle étoit. (Le vent a désajusté la coiffure de cette Dame. Vous avez désajusté mon télescope. Les affaires étoient prêtes à être conclues, un accident a rompu toutes les mesures, a tout désajusté.)

On dit, qu'*Un cheval est tout désajusté*, pour dire, qu'Il ne fait plus le manége avec tant de justesse qu'il faisoit.

DÉSAJUSTÉ, ÉE. participe.

DÉSALTÉRER. v. a. Ôter la soif. (Le vin mêlé avec de l'eau vous désaltérera mieux que l'eau toute pure.)

DÉSALTÉRÉ, ÉE. participe.

DÉSANCRER. v. n. Lever l'ancre. (On va partir, l'ordre est donné pour désancrer.)

DÉSAPOINTER. v. a. Ôter du rôle, de l'état des Soldats ou Officiers de guerre entretenus. (Désapointer un Soldat, un Capitaine.) Il est vieux.

DÉSAPOINTÉ, ÉE. participe.

DÉSAPPAREILLER. v. a. Ôter une ou plusieurs choses du nombre de celles qui étoient pareilles, & faire qu'elles ne le soient plus. (Désappareiller des chevaux, des vases.) On dit plus ordinairement, *Dépareiller*.

En termes de Marine, il signifie le contraire d'*Appareiller*.

DÉSAPPRENDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Prendre*.) Oublier ce qu'on avoit appris. (Il a désappris tout ce qu'il savoit. Cet enfant, bien loin d'apprendre, désapprend tous les jours.)

DÉSAPPRIS, ISE. participe.

DÉSAPPROPRIATION. s. f. Action par laquelle on abandonne la propriété d'une chose. (Il n'en viendra pas aisément à la désappropriation de ses biens.)

Il est plus usité dans la morale chrétienne, & dans les livres de spiritualité. (La Religion demande une entière désappropriation de soi-même)

DÉSAPPROPRIER, SE DÉSAPPROPRIER. v. réc. Renoncer à la propriété, s'en dépouiller. (Il faut se désapproprier de tous ses biens pour suivre Dieu. Il faut se désapproprier de tout.)

DÉSAPPROPRIÉ, ÉE. participe.

DÉSAPPROUVER. v. a. Blâmer, condamner, trouver mauvais. (Tout le monde désapprouve sa conduite. C'est une action que l'on a désapprouvée. Je ne désapprouve pas ce qu'il a fait.)

DÉSAPPROUVÉ, ÉE. participe.

DÉSARÇONNER. v. a. Mettre hors des arçons. (Un Cavalier sur une selle rase est aisé à désarçonner. Son cheval en sautant l'a désarçonné.)

Il se dit figurément & familièrement, & signifie, Confondre quelqu'un dans une dispute, le mettre hors d'état de répondre. (Ce Philosophe eut bientôt désarçonné son adversaire.)

DÉSARÇONNÉ, ÉE. participe.

DÉSARGENTER. v. a. Ôter l'argent d'une chose qui étoit argentée (Le feu a désargenté ces flambeaux.) Il est plus usité au participe. (Flambeau désargenté.)

On dit familièrement, *Désargenter quelqu'un*, pour dire, Le dégarnir d'argent. (On vous a bien désargenté.)

DÉSARMEMENT. s. m. Licenciement de gens de guerre. (On convint du désarmement. Les places ne furent rendues qu'après le désarmement.)

On dit, *Le désarmement d'un vaisseau*, pour dire, L'action par laquelle on en ôte les armes & les agrès.

DÉSARMER. v. a. Dévêtir l'armure, le harnois de guerre. (Après le combat il s'est fait désarmer par son Écuyer. Il alla se désarmer.)

Il signifie aussi, Ôter les armes à quelqu'un malgré lui. (Le Gouverneur de la ville a désarmé les Bourgeois. Il se battit contre un tel, & le désarma.)

DÉSARMER, s'emploie aussi absolument; & dans cette acception il signifie, Poser les armes, congédier les troupes, cesser de faire la guerre. (Tous les Princes ont désarmé. On n'a pas encore réglé qui désarmeroit le premier.)

En parlant de vaisseaux de guerre, on dit, qu'*On a désarmé des vaisseaux*, *des galères*, & absolument qu'*On a désarmé*, pour dire, qu'On a dégarni des vaisseaux de leur artillerie, de leur équipage, de leurs agrès; & qu'on les a laissé inutiles dans le port; qu'on a mis à terre les matelots & la chiourme d'une galère dans un tel port; & dans cette phrase *Désarmer* est neutre.

DÉSARMER, s'emploie aussi figurément. Ainsi on dit, *Désarmer la colère d'un Prince*, pour dire, Apaiser la colère du Prince. *Désarmer la vengeance*, pour dire, Faire cesser les mouvemens, les sentimens de vengeance.

On dit aussi, qu'*Un homme s'est laissé désarmer par les soumissions d'un autre*, pour dire, qu'Il s'est laissé appaiser.

DÉSARMÉ, ÉE. participe.

DÉSARROI. s. m. Désordre dans les affaires, renversement de fortune. Il n'a d'usage qu'avec les prépositions *en* & *dans*. (Être en désarroi. Ses affaires sont dans un grand désarroi, dans un étrange désarroi. Mettre un homme en désarroi.)

DÉSASSEMBLER. v. a. Séparer ce qui étoit joint par assemblage. Il ne se dit guère qu'en parlant des pièces de charpenterie & de menuiserie. (On a désassemblé cette charpente. Il faut désassembler des tablettes à livres pour les transporter.)

DÉSASSEMBLÉ, ÉE. participe.

DÉSASSORTIR. v. a. Ôter ou déplacer quelqu'une des choses qui avoient été assorties. (On a désassorti mes porcelaines. Pendant mon absence vous avez désassorti mes livres.)

DÉSASSORTI, IE. participe.

DÉSASTRE. s. m. Accident funeste, malheur. (C'est un grand, un étrange désastre pour cette famille, pour ce pays-là. Quel désastre!)

DÉSASTREUX, EUSE. adj. Funeste, malheureux. Il n'a d'usage que dans la Poësie & dans le style soutenu.

DÉSAVANTAGE. s. m. Ce qu'une personne a au-dessous d'une autre, & de moins qu'une autre, en quelque genre que ce soit, lorsqu'il s'agit de combat, de dispute, de démêlé, de concurrence, de compétence. Ainsi on dit, que (L'infanterie a bien du désavantage en rase campagne contre la cavalerie. Prendre les gens à leur désavantage.) Il se dit aussi des choses. (Le désavantage du poste. Le désavantage des armes. Le désavantage du vent.)

Il signifie aussi, Prejudice, dommage; & c'est dans ce sens qu'on dit, (Il ne se passera rien en cela à votre désavantage. L'affaire s'est passée à leur désavantage. Il a eu un grand désavantage dans cette dispute.)

DÉSAVANTAGEUSEMENT. adv. D'une manière désavantageuse. (Il parle désavantageusement de vous. Vous jugez désavantageusement de lui. Cette affaire s'est jugée désavantageusement pour lui. Il s'est marié désavantageusement.)

DÉSAVANTAGEUX, EUSE. adjectif. Qui cause ou qui peut causer du préjudice, du dommage, du désavantage. (Une telle clause de ce contrat vous est désavantageuse. Les discours qu'il tient par-tout vous sont fort désavantageux. (Parti désavantageux. Mariage désavantageux. Ses affaires sont dans une situation désavantageuse.)

Poste désavantageux, se dit d'Un poste incommode par sa situation, & où il est mal aisé que des troupes puissent se défendre.

DÉSAVEU. s. m. Dénégation. (Il fit un désaveu de tout ce qu'il avoit dit.)

Il se dit aussi De la déclaration qu'on fait, lorsqu'un homme ayant fait ou dit quelque chose au nom d'un autre, celui au nom duquel il a agi, déclare que c'est contre son intention & sans son ordre. (Cela est sujet à désaveu.)

DÉSAVEUGLER. v. a. Tirer quelqu'un de l'aveuglement, le détromper d'une erreur,

le guérir d'une passion. Il n'a d'usage qu'au figuré.

DÉSAVEUGLÉ, ÉE. participe.

DÉSAVOUER. v. a. Nier d'avoir dit ou fait quelque chose. (Vous l'avez dit, vous n'oseriez le désavouer. Je ne désavoue pas que je n'en aye été fâché. Je ne désavoue pas que j'en ai été fâché.)

Il signifie aussi, Ne vouloir pas reconnoître une chose pour sienne. (Désavouer un livre. Désavouer son seing. Désavouer quelqu'un pour son parent. Cette mère dénaturée a désavoué son enfant. Si vous étiez capable de cela, je vous désavouerois pour mon fils.)

Il signifie aussi, Déclarer qu'on n'a pas donné ordre. (Désavouer un Ambassadeur, désavouer ce qu'un Ambassadeur a fait,) Se dit lorsqu'un Prince déclare que ce que son Ambassadeur a fait en son nom, il l'a fait sans ordre & contre son intention.

On dit aussi, *Désavouer un Procureur*, *désavouer ce qu'un Procureur a dit* ou *fait*, pour dire, Déclarer qu'un Procureur a agi sans ordre & contre l'intention de sa Partie.

DÉSAVOUÉ, ÉE. participe.

DESCELLER. v. a. Détacher ce qui est scellé en plâtre. (Il faut desceller ces gonds.)

DESCELLÉ, ÉE. participe.

DESCENDANCE. s. f. Extraction. (Il dit qu'il est de telle race, mais il ne prouve pas bien sa descendance. La généalogie & descendance d'un tel.)

DESCENDANT, ANTE. adj. Qui descend. (Aorte descendante.)

En termes d'Astronomie, on appelle *Signes ascendans*, les Signes du Zodiaque par lesquels le Soleil paroît monter ; & *Signes descendans*, ceux par lesquels il paroît descendre.

Il signifie figur. Qui est issu, Qui tire son origine d'une personne, d'une race. Il ne se dit guère au singulier. (Les descendans d'Abraham. Les descendans de S. Louis. Le mariage est défendu entre tous les ascendans & descendans en ligne directe.) Alors il est substantif.

On dit en parlant de généalogie, *Ligne descendante*, pour dire, La postérité de quelqu'un ; & *Ligne ascendante*, pour dire, Les ancêtres de quelqu'un.

DESCENDRE. v. n. Se mouvoir, aller de haut en bas. (Descendre d'une montagne dans la plaine. Descendre de la chambre en bas. Descendre d'un arbre, du haut d'une maison. Descendre de cheval, de carrosse, d'un bateau. Descendre à terre. Descendez-là. Descendre de dessus un échafaud. Notre-Seigneur descendit aux Enfers. Le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres en langues de feu. Elle fit descendre le feu du Ciel.

Il se dit généralement de tout ce qui tend, ou qui est porté, poussé de haut en bas. (Les choses pesantes descendent en bas. Les rivières descendent, vont toujours en descendant depuis leur source. Les bateaux qui descendent.)

Il signifie aussi, S'étendre de haut en bas. (Ses cheveux lui descendent jusqu'à la ceinture. Il a un manteau qui lui descend jusqu'aux talons.)

On dit figurément en termes de Musique, *Descendre d'un ton*, pour dire, Baisser d'un ton.

On dit figur. *Descendre dans le particulier, dans le détail d'une chose*, pour dire, En rapporter, en examiner les particularités, les circonstances.

On dit aussi, *Descendre*, pour Faire une irruption à main armée par mer. (Les Sarrasins descendirent en Espagne.)

Il se dit aussi d'Une irruption qui se fait par terre, quand on vient d'un pays qui est regardé comme plus élevé. (Les Goths, les Lombards descendirent en Italie.)

On dit, que *La Justice a descendu dans un lieu*, Quand des Magistrats s'y sont transportés pour quelque opération.

Ce verbe se met aussi avec le régime d'un verbe actif. (Descendre une montagne. Descendre les degrés. Les bateaux qui descendent la rivière.)

On dit en termes de Guerre, que *Des troupes descendent la garde*, qu'*elles descendent la tranchée*, pour dire, qu'Elles en sortent, & qu'elles sont relevées par d'autres.

En termes de Généalogie, *Descendre* veut dire, Être issu, tirer son origine d'une personne, d'une race ; & alors il est neutre. (Il descend des anciens Rois d'un tel pays. Il descend de Charlemagne. Les François descendent des Germains. Les Généalogistes vous feront descendre d'où il vous plaira. Descendre de mâle en mâle en droite ligne. Il descend de telle Maison par femmes.

On dit figurément, *Descendre*, pour dire, Déchoir d'un rang, d'une fortune où l'on étoit élevé. (Quand on est parvenu à une charge si éminente, il faut craindre de descendre. Il vaut mieux monter que descendre.)

DESCENDRE, est quelquefois effectivement actif, & signifie, Ôter d'un lieu haut, mettre plus bas. (Descendez ce tableau. Il faut descendre cela plus bas. Descendre du vin à la cave. On a descendu la châsse d'un tel Saint pour la porter en procession. Descendre un homme de cheval.)

DESCENDU, UE. participe.

DESCENTE. s. f. Action de descendre, ou par laquelle on descend. (La descente de Notre Seigneur aux Enfers. La descente du Saint-Esprit sur les Apôtres.)

A la descente. Façon de parler dont on se sert pour dire, En descendant, ou dans le temps qu'on descend. (Il alla le complimenter à la descente du carrosse. Il lui donna la main à la descente de l'escalier. Il alla le recevoir à la descente du vaisseau, à la descente de la montagne.)

DESCENTE, signifie aussi L'action par laquelle on descend, ou porte en bas quelque chose. (La descente d'une châsse. La descente de la châsse de Sainte-Geneviève.)

On appelle *Descente de Croix*, La représentation de Notre-Seigneur qu'on détache de la Croix. (Il a acheté une belle descente de Croix.

Il signifie aussi Le penchant par lequel on descend. (Cette montagne est fort escarpée, cet escalier est trop droit, la descente en est rude, bien roide, bien difficile. Cette montagne est rude à la descente.)

DESCENTE, se dit aussi De la visite d'un lieu où l'on se transporte par autorité de Justice. (On a ordonné une descente sur les lieux, qu'Il y sera fait une descente.)

DESCENTE, se dit aussi de l'irruption des ennemis par terre ou par mer. (La descente des Normands dans la Neustrie, des Goths en Italie. Les Anglois firent une descente en Flandre.)

On dit, qu'*On travaille à la descente du fossé*, qu'*On fait la descente du fossé*, pour dire, qu'On fait les préparations & les travaux nécessaires pour parvenir à se loger dans les fossés d'une Place assiégée.

DESCENTE, signifie aussi, Hernie, rupture, incommodité qui consiste dans le déplacement des boyaux. (Il est mort d'une descente. Le brayer est pour soulager ceux qui ont une descente.)

DESCRIPTION. s. f. Discours par lequel on décrit, on dépeint. (Il y a de belles descriptions dans cet Historien, dans ce Poëte. La description d'une belle maison, d'un jardin, d'une tempête, des effets d'une passion. Faire une description.)

DESCRIPTION, se dit de l'Inventaire qui comprend le nombre & la qualité des meubles qui se trouvent dans une maison. (Le Notaire fit la description des meubles.)

On appelle aussi *Description*, Un livre qui contient l'état présent d'une Province, d'un Royaume, d'une partie du monde. Description de l'Égypte, de l'Afrique, &c.)

On appelle en Philosophie, *Description*, Une définition imparfaite. (Ce n'est pas une définition, ce n'est qu'une description.)

DÉSEMBALLER. v. a. Défaire une balle, & en tirer ce qui étoit emballé. (On a désemballé ces marchandises.)

DÉSEMBALLÉ, ÉE. participe.

DÉSEMBARQUEMENT. s. m. Action de désembarquer. Le désembarquement des marchandises, des troupes, des chevaux. Le désembarquement fut bientôt fait.)

DÉSEMBARQUER. v. a. Tirer hors du vaisseau, quand, soit par le mauvais temps, soit par quelqu'autre raison, on fait descendre des troupes, on ôte les marchandises & autres choses embarquées sur un vaisseau avant qu'il soit parti, ou qu'il soit arrivé au lieu de sa destination. (Nous avions embarqué des marchandises à Marseille, il vint un contre-ordre, il fallut les désembarquer.)

DÉSEMBARQUÉ, ÉE. participe.

DÉSEMBOURBER. v. a. Tirer hors de la bourbe. (Il faut désembourber ce carrosse, ce bateau.)

DÉSEMBOURBÉ, ÉE. participe.

DÉSEMPARER. v. n. Abandonner le lieu où l'on est, en sortir. (Les ennemis qui étoient devant une telle Place ont désemparé. Tous les habitans désemparèrent à l'arrivée des gens de guerre. Je n'ai point désemparé de la Ville. Tenez-vous là, & n'en désemparez pas que je ne revienne.)

Il est quelquefois actif. (Désemparer la Ville. Désemparer le camp.)

En termes de Marine, on dit à l'actif, *Désemparer un vaisseau*, pour dire, Le démâter, ruiner les manœuvres, & le mettre hors d'état de servir. (Il eut bientôt désemparé le vaisseau ennemi. Ce vaisseau fut désemparé à coups de canon.)

DÉSEMPARÉ, ÉE. participe.

DÉSEMPENNÉ, ÉE. Vieux mot qui signifioit, Dégarni de plumes. (Il va comme un trait désempenné.)

DÉSEMPESER. v. a. Ôter l'empois d'un linge en le faisant tremper. (Il faut désempeser cette coiffure, ces manchettes.)

DÉSEMPESÉ, ÉE. participe.

DÉSEMPLIR. v. a. Vider en partie, rendre moins plein, faire qu'une chose qui

étoit pleine le soit moins. (Il faut désemplir ce coffre, il est trop plein. On l'a saigné pour lui désemplir un peu les veines. On l'a purgé pour lui désemplir le bas ventre.)

Il est aussi neutre ; & alors il n'a guère d'usage qu'avec quelque particule négative. (Sa maison ne désemplit point de monde, ne désemplit point. Sa cour ne désemplit point de carrosses. Ce canal ne désemplit point dans le plus fort de l'été. Il a tant de revenu, que son coffre, sa bourse ne désemplit point, quelque dépense qu'il fasse.)

Il est aussi récipr. & signifie, Devenir moins plein. (Ce canal étoit plein d'eau, mais il se désemplit tous les jours. La bourse se désemplit.)

DÉSEMPLI, IE. participe.

DÉSENCHANTEMENT. s. m. Action par laquelle on désenchante. (Le désenchantement n'a pas réussi.)

DÉSENCHANTER. v. a. Rompre l'enchantement, le faire finir. (Le peuple croit que les Sorciers peuvent enchanter & désenchanter les hommes.)

Il se dit au figuré, pour Guérir d'une passion. (On aura bien de la peine à désenchanter ce jeune homme.)

DÉSENCLOUER. v. a. Tirer un clou.

On dit, qu'*On désencloue un cheval*, quand on lui ôte un clou qui le faisoit boiter. On dit, qu'*On désencloue un canon*, pour dire, qu'On ôte le clou qui avoit été enfoncé dans la lumière. (Il faut faire désenclouer ce cheval. Il est très-difficile de désenclouer le canon.)

DÉSENCLOUÉ, ÉE. participe.

DÉSENFLER. v. a. Ôter ce qui fait qu'une chose est enflée. (Désenfler un balon.)

Il est aussi neutre, & signifie, Cesser d'être enflé. (Son bras commence à désenfler. Le ventre est bien désenflé.)

Il est aussi réciproque. (Son bras se désenfle.)

DÉSENFLÉ, ÉE. participe.

DÉSENFLURE. s. f. Cessation d'enflure. (Ce malade est bien désenflé, mais la désenflure n'est pas complète.)

DÉSENNUYER. v. a. Divertir, chasser l'ennui. (Jouons pour nous désennuyer. Se désennuyer. Chercher à se désennuyer. En désennuyant les autres, il se désennuie lui-même.)

DÉSENNUYÉ, ÉE. participe.

DÉSENRAYER. v. a. Ôter la corde ou la chaîne qui empêche que la roue d'une voiture ne tourne. (Présentement le chemin est plat, il faut désenrayer cette roue.)

On dit aussi absolument & sans régime, (Il faut désenrayer.)

DÉSENRAYÉ, ÉE. participe.

DÉSENRHUMER. v. a. Ôter le rhume, faire cesser le rhume. (Ce sirop m'a désenrhumé. Il s'est désenrhumé.)

DÉSENRHUMÉ, ÉE. participe.

DÉSENROUER. v. a. Ôter l'enrouement. (Le sirop de mûre l'a désenroué. L'eau fraîche désenroue. Se désenrouer à force de boire de l'eau.)

DÉSENROUÉ, ÉE. participe.

DÉSENSEVELIR. v. a. Ôter le linge, la toile qui ensevelissoit un mort. (On l'a désenseveli pour le faire visiter par les Chirurgiens.)

DÉSENSORCELER. v. a. Délivrer, guérir de l'ensorcellement.

Il se dit au figuré. (Il a une passion violente pour cette femme, on ne peut le désensorceler.)

DÉSENSORCELÉ, ÉE. participe.

DÉSENSORCELLEMENT. s. m. Action de désensorceler. (Il n'y a que le peuple qui croie les ensorcellemens & les désensorcellemens.)

DÉSENTÊTER. v. a. Tirer quelqu'un de l'entêtement où il est. (On ne sauroit le désentêter de cette femme. C'est une opinion dont il faut essayer de le désentêter, dont il ne peut se désentêter.

DÉSENTÊTÉ, ÉE. participe.

DÉSENIVRER. v. a. Faire passer l'ivresse. (Le sommeil l'a désenivré.)

Il est aussi neutre ; & dans cette acception on dit, qu'*Un homme ne désenivre point*, pour dire, qu'Il est toujours ivre.

DÉSENIVRÉ, ÉE. participe.

DÉSERT, ERTE. adj. Inhabité, qui n'est guère fréquenté. (Lieu désert. Ville déserte. Campagne déserte.)

Il est aussi substantif masculin, & signifie Un lieu désert. (Désert sauvage. Désert effroyable. Les Déserts de l'Arabie. Les déserts de la Lybie. Les déserts de la Thébaïde. Se confiner, se retirer dans les déserts. Les Pères du désert. Les Turcs ont fait de vastes déserts des plus belles Provinces de l'Asie.)

DÉSERTER. v. a. Abandonner un lieu. (La guerre & la peste font déserter les Villes & les Provinces. On lui fit tant d'affronts, qu'il fut obligé de déserter la Province. La fumée me fera déserter du logis.) On dit aussi absolum. (Cela me fera déserter. Cet homme est si importun, qu'il me fera déserter.)

Il se dit aussi proprement des soldats qui abandonnent le service sans congé. (Déserter l'armée. Déserter le service.) Il se dit aussi absolument. (Les soldats qui désertent sont punis sévérement. On passa par les armes ceux qui avoient déserté.) On dit encore, (Il a déserté d'un tel Régiment.)

DÉSERTÉ, ÉE. participe. Il n'a d'usage que dans le premier sens. (Les Campagnes sont désertées pendant la guerre.)

DÉSERTEUR. s. m. Soldat qui abandonne, qui quitte le service sans congé. (C'est un déserteur. Les déserteurs sont condamnés à mort.)

DÉSERTEUR, se dit aussi figurém. (Déserteur de la Foi.) On dit aussi, (Déserteur de la bonne cause, du bon parti.)

On appelle en style familier, *Un Déserteur*, Un homme qui abandonne une compagnie, une partie, &c. ou qui y manque, s'y étant engagé.

DÉSERTION. s. f. Abandonnement. Il se dit principalement des soldats qui abandonnent le service sans congé. (Le crime de désertion est puni par les ordonnances militaires. La désertion des soldats avoit affoibli l'armée. Il y a une grande désertion dans une telle armée.)

Il se dit aussi figurément. (Nous ne vous pardonnerons pas votre désertion.)

Désertion d'appel. Terme de Pratique. Abandonnement d'appel, faute de le relever dans le temps prescrit.

DÉSESPÉRÉMENT. adverbe. Éperdument, avec excès. (Il est désespérément amoureux.)

DÉSESPÉRADE. s. f. Il n'a d'usage que dans des phrases proverbiales, pour dire, À la manière d'un désespéré. (Il s'en va à la désespérade. Se battre à la désespérade. Jouer à la désespérade.)

DÉSESPÉRER. v. n. Perdre l'espérance, cesser d'espérer. (Je désespère de venir à bout de cette affaire. Les Médecins désespèrent de sa guérison. Après ce coup-là, je désespère de gagner la partie. Je désespère de la partie. Désespérer de la miséricorde de Dieu. Désespérer de son salut. Désespérer de la République.)

On dit, qu'*On désespère d'un malade*, pour dire, qu'On n'a point d'espérance de sa guérison ; qu'*On désespère d'un jeune homme*, pour dire, qu'On n'espère pas qu'il se corrige.

DÉSESPÉRER, est aussi actif, & signifie, Tourmenter, affliger au dernier point. (Cela me désespère. Pourquoi le pressez-vous si fort ? Vous le désespérez. Il ne faut pas désespérer un homme.)

Il est aussi réciproque, & signifie, Se tourmenter, s'agiter avec de grandes démonstrations de douleur. (Il vient d'apprendre la mort de son fils, il se désespère. Il se désespère au point de vouloir attenter sur sa propre vie.)

DÉSESPÉRÉ, ÉE. participe. (Une affaire désespérée.)

On dit, *Un homme désespéré*, pour dire, Si malade qu'on n'en attend que la mort.

On dit, qu'*Un homme est désespéré des Médecins*, pour dire, que Les Médecins n'ont plus aucune espérance de sa guérison.

On dit, *Il court comme un désespéré*, *il crie comme un désespéré*, pour dire, Avec violence, avec excès.

On dit, *Un désespéré*, pour dire, Un furieux. En ce sens on dit, (Se battre en désespéré. Agir en désespéré. Jouer en désespéré.)

On dit d'Une personne incorrigible, qu' (Elle est désespérée.)

DÉSESPOIR. s. m. Perte d'espérance. (Le désespoir de réussir dans cette affaire l'a obligé à.... Quelquefois le désespoir redouble le courage. Un noble désespoir est quelquefois une ressource.)

Il veut dire aussi, Abattement de l'ame, qui ne croit pas pouvoir surmonter un mal qui la presse. (Tomber dans le désespoir. Il est dans le dernier désespoir.)

DÉSESPOIR, signifie aussi le péché par lequel un homme désespère de son salut, de la miséricorde de Dieu. (Le désespoir est un péché contre le Saint-Esprit.

On dit figurément & par exagération, *Être au desespoir*, pour dire, Être bien fâché, avoir bien du déplaisir. (Je suis au désespoir de ne pouvoir faire ce que vous désirez de moi. Il est au désespoir de cet accident.) Et *Mettre au désespoir*, pour dire, Causer un grand déplaisir. (Cette nouvelle me met au désespoir.)

DÉSESPOIR, se prend aussi quelquefois pour ce qui cause le désespoir même. (La fortune de ce méchant homme est le désespoir des gens de bien. C'est-là mon désespoir.

Il se dit aussi Des choses qui sont en un si haut degré d'excellence, qu'elles passent pour inimitables. (L'Illiade d'Homère est, *dit-on*, le désespoir de tous les Poëtes. L'Église de St. Pierre de Rome est le désespoir de tous les Architectes.)

DÉSHABILLÉ. s. mas. Les hardes de nuit dont on se sert quand on est déshabillé. En ce sens il n'a d'usage qu'avec la préposition *En* ou *Dans*. (Elle étoit en déshabillé. Elle est fort jolie dans son déshabillé.) Il n'a guère d'usage qu'en parlant des femmes.

Il signifie plus particulièrement un habillement dont les femmes se servent pour gar-

der la chambre. (Elle a fait faire un déshabillé magnifique.)

DÉSHABILLER. v. a. Ôter à quelqu'un les habits dont il est vêtu. (Déshabiller un malade & le mettre au lit. Dites à mon valet qu'il me vienne déshabiller. Déshabillez-vous vous-même. Allez-vous déshabiller. Il se déshabille.)

On s'en sert quelquefois neutralement en supprimant le nom personnel. (Il a été trois mois sans déshabiller. Il est familier.

On dit, qu'*Un Prêtre*, qu'*un Evêque se déshabillent*, qu'*on les déshabille*, pour dire, qu'Ils quittent leurs ornemens.

On dit, qu'*Une femme se déshabille*, pour dire, qu'Elle quitte l'habit de ville, pour se mettre plus à son aise en robe de chambre.

DÉSHABILLÉ, ÉE. participe.

DÉSHABITÉ, ÉE. adj. Tiré du verbe *Déshabiter*, qui n'est plus en usage, Qui cesse d'être habité, qui n'est plus habité. (Pays déshabité. Maison déshabitée.)

DÉSHABITUER. v. a. Désaccoutumer, faire perdre l'habitude. (Il faut le déshabituer de cela. Tâchez de vous en déshabituer de bonne heure.)

DÉSHABITUÉ, ÉE. participe.

DÉSHÉRENCE. s. f. Terme de Droit. Il s'emploie en parlant du droit qu'a un Seigneur Haut-Justicier de s'emparer d'un bien faute d'héritiers. (Droit de déshérence.)

DÉSHÉRITER. v. a. Priver de sa succession. (Un père peut en certains cas déshériter ses enfans. Son père l'a menacé de le déshériter.)

DÉSHÉRITÉ, ÉE. participe.

DÉSHONNÊTE. adj. de t. g Qui est contre la pudeur, contre la bienséance. (Pensées déshonnêtes. Paroles déshonnêtes. Actions déshonnêtes. Gestes déshonnêtes. Livres déshonnêtes. Hanter des compagnies déshonnêtes. Les lieux déshonnêtes.)

DÉSHONNÊTEMENT. adv. D'une manière déshonnête, contre l'honnêteté, contre la pudeur, (Parler déshonnêtement.)

DÉSHONNÊTETÉ. s. f. Vice de ce qui est déshonnête. (La deshonnêteté de ses discours choqua tout le monde. (Il n'est guère en usage.

DÉSHONNEUR. s. m. Honte, opprobre. (C'est un grand déshonneur à un homme de guerre d'avoir fui dans le combat. Tenir à déshonneur. Un jeune homme qui fait déshonneur à ses parens. Vous pouvez répondre de lui, il ne vous fera point de déshonneur, il ne vous fera point déshonneur.)

On dit en style famil. *Prier une femme de son déshonneur*, pour dire, La solliciter contre la chasteté. Et figur. & par plaisanterie on dit, *C'est me prier de mon déshonneur*, pour dire, C'est vouloir exiger de moi une chose que je ne dois pas faire.

DÉSHONORER. v. a. Perdre d'honneur & de réputation, diffamer, (Déshonorer quelqu'un par des médisances. Vous le déshonorez par vos discours. Cette action l'a déshonoré. Vous vous déshonorez par votre conduite.) On dit d'Un homme, qu'*Il déshonore sa famille*, pour dire, qu'Il fait des actions, qu'il mène une vie qui fait déshonneur à sa famille. Et on dit, *Déshonorer ses ancêtres; la mémoire de ses ancêtres*, pour dire, Dégénérer de la vertu de ses ancêtres, faire déshonneur à leur mémoire.

On dit, *Déshonorer une femme*, *une fille*, pour dire, Lui ravir l'honneur, en abuser.

DÉSHONORÉ, ÉE. participe.

DÉSIGNATION. s. f. Dénotation d'une personne, d'une chose par des expressions, par des marques qui la font connoître. (Cette désignation est si précise, qu'on ne sauroit s'y tromper.)

Il signifie aussi, Nomination & destination expresse. (Il mourut après avoir fait la désignation de son successeur.)

DÉSIGNER. v. a. Dénoter une personne, une chose par des expressions, par des marques, par des symboles qui la font connoître. (Il ne l'a point nommé dans son discours; mais il l'a si bien désigné, qu'on l'a aisément reconnu. Qu'avez-vous voulu désigner par-là? Cet hiéroglyphe nous désigne telle chose. Ce vent-là désigne de la pluie. Ce pouls désigne un abcès. Il nous a si bien désigné les lieux, qu'on ne sauroit s'y méprendre.)

DÉSIGNER, signifie aussi, Marquer précisément. (Désignez-moi le temps & le lieu, & je ne manquerai pas de m'y trouver. À moins que vous ne désigniez un jour certain, je ne pourrai pas m'y rendre.)

DÉSIGNER, se dit aussi en parlant des personnes qu'on destine à quelque dignité, à quelque charge. (On désigna les Consuls pour l'année suivante. Un tel Empereur désigna un tel pour son Successeur.)

DÉSIGNÉ, ÉE. participe. (Consul désigné. Préteur désigné.)

DÉSINCORPORER. v. a. Séparer une chose du corps auquel elle avoit été incorporée. (Les terres unies au Domaine ne se peuvent désincorporer que par échange. On avoit incorporé cette Compagnie dans un tel Régiment, on l'a désincorporée.)

DÉSINENCE. s. f. Terme de Grammaire. Terminaison. (Les cas des noms latins sont ordinairement distingués les uns des autres par leur désinence.)

DÉSINFATUER. v. a. Désabuser un homme qui étoit infatué. (C'est une vision dont vous aurez bien de la peine à le désinfatuer. Il ne voit plus cette femme-là, il s'en est désinfatué.)

DÉSINFATUÉ, ÉE. participe.

DÉSINTÉRESSEMENT. s. m. Détachement de son propre intérêt. (Parfait désintéressement. Grand désintéressement. Entier désintéressement. C'est un homme d'un grand désintéressement. Il a fait paroître un extrême désintéressement.)

DÉSINTÉRESSER. v. a. Mettre une personne hors d'intérêt, en lui donnant pour cela quelque chose dont il doit se contenter. (Hé bien, vous n'y perdrez rien, on vous désintéressera. Il a désintéressé tous ceux qui avoient part à cette affaire.)

DÉSINTÉRESSÉ, ÉE. participe.

Il est aussi adjectif; & dans cette acception il se dit de celui qui ne fait rien par le motif de son intérêt particulier. C'est un homme désintéressé, s'il en fut jamais.)

Il se dit encore d'Un homme qui n'est touché d'aucune passion de vengeance, d'affection, de haine, &c. (Juge désintéressé. Il regarde cela d'un œil désintéressé, avec un esprit désintéressé.)

On dit aussi dans la même acception, *Une conduite désintéressée*, *une action désintéressée*, *des sentimens désintéressés*, pour dire, Une conduite, une action, des sentimens hors de tout soupçon d'intérêt personnel.

DÉSIR. s. m. Souhait, mouvement de la volonté vers un bien qu'on n'a pas. (Désir ardent, violent, extrême. Désir déréglé, insatiable. Foible désir. Vain désir. Brûler de désir. Contenter, satisfaire, assouvir ses désirs. Un grand désir. Exciter des désirs. Au gré de ses désirs. Selon ses désirs. Un grand désir de gloire.)

On dit en termes de Pratique, *au désir de l'Ordonnance*, *au désir de la Coutume*, pour dire, Suivant l'Ordonnance, suivant la Coutume.

DÉSIRABLE. adj. de t. g. Qui mérite d'être désiré. (C'est un bien désirable que la santé. Un état, une situation désirable.)

DÉSIRER. v. a. Souhaiter, porter ses désirs vers quelque bien qu'on n'a pas. (Désirer les richesses. Désirer la santé. Désirer ardemment. Désirer avec passion. Il ne désiroit rien tant que. . . . Il seroit à désirer que. . . .)

On dit, *Désirer de faire quelque chose*, & *Désirer faire quelque chose*, mais dans ces sortes de phrases, où *Désirer* est mis devant un verbe à l'infinitif, l'usage le plus ordinaire est d'y joindre la particule *de*.

DÉSIRER, se dit aussi par extension, en parlant du bien qu'on souhaite à quelqu'un. (Je vous désire toute sorte de prospérité.)

On dit, qu'*Il y a quelque chose à désirer dans une personne*, *dans un ouvrage*, *&c.* pour dire, qu'Il y manque quelque chose. (Il est honnête homme, mais il y a encore quelque chose à désirer en lui. Il y a de certaines choses à désirer dans cet ouvrage. Cet ouvrage ne laisse rien à désirer.)

DÉSIRÉ, ÉE. participe.

DÉSIREUX, EUSE. s. Qui désire avec ardeur. (Désireux de gloire, d'honneur. Le peuple est désireux de choses nouvelles.) Il n'a guère d'usage que dans le style soutenu.

DÉSISTEMENT. subst. m. L'action par laquelle on se désiste, soit verbalement, soit par écrit. (Il a fait son désistement à l'Audience. Il a fait signifier son désistement.)

DÉSISTER, SE DÉSISTER. v. réciproque. Se déporter, se départir de quelque chose, y renoncer. (Se désister d'une poursuite. Se désister d'une prétention, d'une demande.)

DÈS-LORS. adv. Dès ce moment-là, dès ce temps-là. (Je vis bien dès-lors qu'il voudroit. . . . . . Dès-lors il commença à faire. . . . .)

On dit en termes de Palais, (Dès-à-présent comme dès-lors, dès maintenant comme dès-lors;) En parlant d'une chose à venir sur laquelle on donne par avance une parole précise.

DESMOLOGIE. s. f. Terme d'Anatomie. Partie de la Somatologie qui traite des ligamens.

DÉSOBÉIR. v. n. Manquer à obéir à celui qui a droit de commander. (Désobéir au Prince.)

DÉSOBÉI, IE. participe. (Je ne veux point être désobéi.)

DÉSOBÉISSANCE. s. f. Défaut d'obéissance envers celui à qui l'on doit obéir. Il se dit également & du vice & de l'action de celui qui désobéit. (Désobéissance criminelle. Désobéissance des Sujets. Persister dans la désobéissance. Les Factieux entretiennent les peuples dans la désobéissance. C'est pour une seule désobéissance qu'il a été puni.)

Il se dit aussi au pluriel; & alors il ne se prend que pour des actions de désobéissance. (Toute la maison est scandalisée des désobéissances de ce Valet. Les désobéissances de cet enfant donnent lieu de croire qu'il sera fort libertin.)

DÉSOBÉISSANT, ANTE. adj. Qui désobéit. (Fils désobéissant. Fille désobéissante. Sujets désobéissans.)

DÉSOBLIGEAMMENT. adv. D'une manière désobligeante.

DÉSOBLIGEANT, ANTE. adj. Qui désoblige. (Un homme désobligeant. Une personne désobligeante. Action, manière, façon, parole désobligeante. Procédé désobligeant. Il lui a fait une réponse désobligeante.)

DÉSOBLIGER. v. a. Faire de la peine, du déplaisir à quelqu'un. Il ne se dit guère que des légères offenses. (Il m'a fort désobligé, désobligé sensiblement, extrêmement. Il ne faut désobliger personne.)

DÉSOBLIGÉ, ÉE. participe.

DÉSOCCUPATION. s. f. État d'une personne désoccupée. (La désoccupation est une des plus grandes peines de ceux qui ont été dans les grandes places.)

DÉSOCCUPER, SE DÉSOCCUPER. v. a. réciproque. Se débarrasser, se défaire de ce qui occupoit. (Il faut se désoccuper de tout autre soin que de celui de plaire à Dieu & de lui obéir.) Il est plus usité au participe.

DÉSOCCUPÉ, ÉE. participe. (Homme désoccupé. Esprit désoccupé. Vous me trouverez désoccupé.)

DÉSŒUVRÉ, ÉE. qui n'a rien à faire, qui ne sait point s'occuper. (La visite d'un homme désœuvré est fatigante.)

DÉSŒUVREMENT. s. m. État d'une personne désœuvrée. (Il passe sa vie dans le désœuvrement.)

DÉSOLANT, ANTE. adj. Qui cause une grande affliction. (Ce que vous dites là est désolant. Une action désolante.)

On dit d'un homme ennuyeux & fastidieux, que (C'est un homme désolant.)

DÉSOLATEUR. s. m. Qui désole, qui ravage, qui détruit. (Ce Conquérant fut le désolateur de l'Asie.)

DÉSOLATION. s. f. Ruine entière, destruction. (Horrible désolation. La peste a causé une grande désolation en ce pays-là.)

Il signifie aussi Extrême affliction. (Cette nouvelle l'a mis dans une grande désolation. Toute cette famille est dans une extrême désolation.)

DÉSOLER. v. a. Ravager, ruiner, détruire. (Désoler un pays, une Province.)

Il signifie aussi, Causer une grande affliction. (La perte de ce procès me désole.)

En parlant de la supériorité, de l'avantage qu'une personne prend sur une autre, soit dans une contestation & dans une dispute, soit ailleurs, on dit, qu'*Il le désole*, qu'*il l'a désolé*.

DÉSOLÉ, ÉE. participe.

DÉSOPILATIF, IVE. adj. Terme de Médecine. Qui débouche les opilations. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, (Remède désopilatif.)

DÉSOPILATION. s. f. Débouchement de quelque partie opilée. (Un remède excellent pour la désopilation de la rate.)

DÉSOPILER. v. a. Déboucher, ôter les obstructions, les opilations. (Il a la rate gonflée, il la faut désopiler. Ces médicamens ont la vertu de désopiler.)

On dit par extension & famil. d'Une chose qui réjouit, qui fait rire, qu'*Elle désopile la rate*. (Cette nouvelle lui désopila bien la rate.)

DÉSOPILÉ, ÉE. participe.

DÉSORDONNÉ, ÉE. adj. Qui n'est point dans l'ordre, déréglé, Qui est sans ordre. (C'est un homme désordonné dans sa conduite. Mener une vie désordonnée. Une maison, une Communauté désordonnée.)

Il signifie aussi Excessif. (Une passion désordonnée pour la chasse. Un appétit désordonné. Une faim désordonnée.)

DÉSORDONNÉMENT. adv. D'une manière désordonnée, avec beaucoup de licence & de désordre. (Dans sa jeunesse il vivoit fort désordonnément.) Il signifie aussi Excessivement. (Il aime le jeu désordonnément.)

DÉSORDRE. s. m. Manque d'ordre, renversement, dérangement, confusion des choses qui ne sont pas dans l'état, dans le rang, dans la disposition où elles devroient être. (Voilà une chambre, une bibliothèque en grand désordre. Tous mes papiers sont en désordre. La coiffure de cette femme est en désordre. Le désordre s'est mis parmi les Troupes des Ennemis. L'Armée ennemie s'est retirée en désordre.)

Il se dit aussi Des choses morales. (Ses affaires sont en désordre. Il y avoit un grand désordre dans les Finances du Roi. L'Intendant de Justice a trouvé la Province en désordre.)

Il se dit aussi Des personnes qui sont dans le vice & le déréglement. (Il a toujours vécu dans le désordre. Cette femme est dans le désordre.)

Il signifie aussi, Trouble, embarras, égarement d'esprit. (Il a l'esprit en désordre. Les passions mettent le désordre dans l'ame. Le désordre où la colère l'a mis. Il fut surpris, & parut tout en désordre. Il lui fit un argument qui le mit en désordre. Le désordre de son esprit parut en ce que....)

Il signifie encore Pillage, dégât. (Ses troupes ont passé sans faire aucun désordre.)

DÉSORDRE, se dit encore Du trouble ou de la dissention qui survient entre des personnes unies. (Cette famille étoit unie, un léger intérêt y a mis le désordre.)

DÉSORIENTER. v. a. Il n'a d'usage au propre que pour signifier, Faire perdre la connoissance du véritable côté du Ciel où le Soleil se lève, par rapport au pays où l'on est, ou dont on parle. (Nous étions sans boussole, la brume acheva de nous désorienter.)

Il signifie figurément, Mettre un homme en désordre, le déconcerter. (Il n'entend que la chicane du Palais; si vous voulez le désorienter, tirez-le de là. Quand un homme de Province vient à la Cour, il est tout désorienté. Il fait le Savant; mais quand on le met sur quelque question un peu difficile, on le désoriente.)

DÉSORIENTÉ, ÉE. participe.

DÉSORMAIS. adv. de temps. Dorénavant, depuis ce moment-ci, à l'avenir. (Il est temps désormais. Je suis désormais trop vieux. Je ne sortirai plus désormais si tard.)

DÉSOSSER. v. a. Ôter les os de quelque viande pour la mettre en pâte ou en hachis. (Désosser un lièvre. Désosser un poulet-d'Inde.)

DÉSOSSÉ, ÉE. participe. (Lièvre désossé. Poulet-d'Inde désossé, &c.) Il se dit aussi en parlant De certains poissons dont on a ôté les arêtes. (Carpe désossée. Brochet désossé.)

DÉSOURDIR. v. a. Défaire ce qui a été ourdi. Il a peu d'usage.

DÉSOURDI, IE. participe.

DESPOTE. s. m. Qui gouverne despotiquement. Il se dit encore des Gouverneurs de certains États. (Despote de Servie.)

DESPOTIQUE. adj. de t. g. Absolu. (Un commandement despotique. Autorité despotique. Pouvoir despotique. Gouvernement despotique.)

DESPOTIQUEMENT. adv. Avec une autorité, un pouvoir despotique. (Gouverner despotiquement.)

DESPOTISME. s. m. Autorité absolue, pouvoir absolu. (Le despotisme s'introduit dans tous les États qui subsistent long-temps.)

DESPUMATION. s. f. Terme de Chimie. Action d'ôter l'écume qui se forme à la surface d'un liquide.

DESPUMER. v. a. Terme de Chimie. Ôter l'écume ou toute autre impureté qui a été séparée d'un liquide par la force du feu.

DESPUMÉ, ÉE. participe.

DESSAISIR, SE DESSAISIR. v. récipr. Relâcher, abandonner, laisser, prendre ce que l'on avoit en sa possession, en ses mains. (Quand on a de bons gages, de bons nantissemens, il ne faut pas s'en dessaisir. Un homme qui se dessaisit des deniers que l'on a saisis entre ses mains, court risque de payer deux fois.)

DESSAISISSEMENT. s. m. L'action par laquelle on se dessaisit.

DESSAISONNER. v. a. Terme d'Agriculture. Ne pas suivre l'ordre des années qu'on a accoutumé d'observer pour la culture des terres, & en déranger les différentes soles, semant de l'avoine où il faudroit semer du blé, & du blé où il faudroit semer de l'avoine, & laissant en jachères celles qui devroient être ensemencées. (Par les baux à ferme, on défend ordinairement aux Fermiers de dessaisonner les terres.)

DESSAISONNÉ, ÉE. participe.

DESSALER. v. a. Ôter la salure, faire qu'une viande, qu'une sauce soit moins salée. (Dessaler de la morue, du hareng. Dessaler une sauce trop salée. Bien des gens ont cherché le secret de dessaler parfaitement l'eau de la mer.)

DESSALÉ, ÉE. participe.

On dit d'Un homme, que *C'est un dessalé*, pour dire, que C'est un homme fin, rusé. Il est familier.

DESSANGLER. v. a. Lâcher ou défaire les sangles. (Dessangler un cheval.)

DESSANGLÉ, ÉE. participe.

DESSAOULER. v. a. (On prononce *Dessouler*.) Faire qu'on cesse d'être saoul. (On prétend que la soupe à l'oignon dessaoule ceux qui ont trop bu.)

Il est aussi v. n. & signifie, Cesser d'être ivre. (Il ne dessaoule jamais.) Il est populaire.

DESSAOULÉ, ÉE. participe.

DESSÉCHANT, ANTE. adj. Qui dessèche. (Un vent desséchant. Une exhalaison desséchante.)

DESSÉCHEMENT. s. m. Action de dessécher & quelquefois l'état d'une chose desséchée. (Il a entrepris le dessechement des marais. Je l'ai trouvé dans un desséchement qui fait craindre pour sa vie.)

DESSÉCHER. v. a. Rendre sec. (Le grand hâle dessèche la terre.)

Il signifie aussi, Mettre à sec, rendre sec. (Dessécher les fossés d'une Ville. Dessécher un marais.) On dit aussi, *Dessécher un étang*, soit pour en pêcher le poisson, soit pour en mettre les terres en labour.

En parlant Des choses qui dissipent trop l'humidité du poumon ou du cerveau, on dit, qu'*Elles dessèchent le poumon*, qu'*elles dessèchent le cerveau*, ou absolument *dessèchent*.

On dit figur. que (L'étude des sciences abstraites desséche l'esprit.) On dit aussi en termes de spiritualité, *Dessécher le cœur*, pour dire, Diminuer le goût de la piété.

DESSÉCHER, se dit en termes d'affinage, & signifie, Désunir le plomb & l'étain d'avec le cuivre qui a servi à l'affinage. On desséche aussi les pignes d'argent en les faisant passer au feu, pour faire évaporer le mercure où l'on auroit pu les tremper, afin de les rendre plus pésantes.

DESSÉCHÉ, ÉE. participe. (Des marais desséchés. Une poitrine desséchée. Un homme desséché.)

DESSEIN. s. m. Intention de faire quelque chose, projet, résolution. (Beau dessein. Grand dessein. Dessein généreux, noble, extraordinaire, méchant, pernicieux, bizarre, &c. Faire un dessein. Former un dessein. Avoir dessein. Faire dessein de voyager. Changer de dessein. Cacher son dessein. Exécuter son dessein. Il ne va pas là sans dessein. Il y va avec dessein. Il a du dessein. Il est venu à mauvais dessein. Avoir de grands desseins. Venir à bout de ses desseins. Renverser, traverser, ruiner les desseins de quelqu'un. Il est là dans le dessein de faire.... Le dessein de l'Armée est d'aller en tel lieu. Le dessein en est pris. Éventer le dessein des Ennemis. Les Ennemis ont dessein sur telle place. Il y est allé de dessein prémédité. Il a entrepris cela de dessein formé.)

À DESSEIN. adverbe. Tout exprès. (Je l'ai fait à dessein. Je ne l'ai pas fait à dessein.)

Il se met aussi avec l'infinitif d'un verbe, précédé de la particule *de*. (Il va là à dessein de lui parler.)

Il s'emploie aussi avec la particule *que*, devant le subjonctif. (Ce qu'il en dit, c'est à dessein que vous en fassiez votre profit.)

DESSEIN, se dit aussi De la représentation d'une ou de plusieurs figures, d'un paysage, d'un morceau d'Architecture, &c. soit au crayon, soit à la plume. (Un porte-feuille plein de beaux desseins. Des desseins du Guide, de Jule Romain. Des desseins de Calot. Des desseins de Silvestre.)

Il se prend aussi pour l'Art qui enseigne à bien faire ces sortes de représentations. Et dans ce sens on dit, (Montrer le dessein, apprendre le dessein, posséder bien le dessein.)

Il se dit aussi De la simple délinéation & des contours des figures d'un tableau. (Dessein correct, exact. Le coloris de ces figures est bien entendu, mais le dessein n'est pas correct. Un Peintre qui entend bien le dessein, qui excelle dans le dessein.)

Il se prend aussi pour toute l'ordonnance d'un tableau. (Le dessein de ce tableau est beau, mais il est mal exécuté.)

DESSEIN, se dit pareillement, en parlant du plan d'un bâtiment. (Faire faire le dessein d'un bâtiment par un habile Architecte. Son Architecte lui a fait voir plusieurs desseins pour la maison qu'il veut bâtir.)

Il se prend aussi pour le projet d'un ouvrage d'esprit. (Le dessein d'un poëme, d'un discours.)

DESSELLER. v. a. Ôter la selle de dessus un cheval. (Ce cheval a trop chaud, il ne faut pas le desseller sitôt.)

DESSELLÉ, ÉE. participe.

DESSERRE. s. f. Il n'est d'usage qu'en cette phrase, *Être dur à la desserre*, pour dire, Avoir de la peine à donner de l'argent, à payer. Il est du style familier.

DESSERRER. v. a. Relâcher ce qui est serré. (Cette ceinture vous serre, desserrez-là. Desserrer un lien, un nœud.)

Desserrer les dents à quelqu'un, C'est lui faire ouvrir par force les deux mâchoires, lorsque par convulsion ou autrement, il les tient extrêmement serrées l'une contre l'autre.

On dit figurément & famil. qu'*Une personne n'a pas desserré les dents de tout le jour*, qu'*on n'a pu lui faire desserrer les dents*, pour dire, qu'Elle n'a pas dit un mot, qu'on n'a pu l'obliger à parler.

On dit, *Desserrer un coup de pied, un coup de fouet, un soufflet*, pour dire, Donner un coup de pied, un coup de fouet, un soufflet avec violence. Il est familier.

DESSERRÉ, ÉE. participe.

DESSERT. s. m. Le fruit & tout ce qu'on a accoutumé de servir à table avec le fruit. (On avoit apporté le dessert, du dessert, un bon dessert.) On dit plus communément, *Le fruit*.

Un ancien proverbe dit, (Entre Pâque & la Pentecoûte, le dessert est une croûte.)

DESSERTE. s. f. Les viandes, les mets qu'on a desservis, qu'on a ôtés de dessus la table. (La desserte de la table du Roi se porte au Cerdeau. Donner la Desserte aux Valets, aux pauvres.)

DESSERTE, se dit aussi, en parlant Des fonctions qui sont indispensablement attachées au service d'une Cure, d'une Chapelle. Il ne se dit guère que du service que rend à une Église un Prêtre commis à la place du Titulaire. (Commettre à la desserte d'une Cure, d'une Chapelle. Il a tant pour la desserte de cette Chapelle.)

DESSERVANT. s. m. Celui qui dessert un Bénéfice, qui en fait les fonctions au lieu du Titulaire. (Le Curé de cette Paroisse étant devenu paralytique, l'Évêque y a mis un Desservant.)

DESSERVIR. v. a. Ôter, lever les viandes, les plats de dessus la table. (Desservir les viandes. A-t-on desservi la viande du Roi?) Et absolument, (Desservez. On a desservi.)

DESSERVIR, sign. aussi, Nuire à quelqu'un, lui rendre de mauvais offices. (Il a fait tout ce qu'il a pu pour me desservir. Il vous a desservi auprès d'un tel.)

DESSERVIR, en parlant de certains Bénéfices, signifie, S'acquitter des obligations qui y sont indispensablement attachées. (Desservir une Cure. Faire Desservir une Chapelle. L'Évêque a commis un tel Prêtre pour desservir une telle Église en l'absence du Curé.)

DESSERVI, IE. participe.

DESSICCATIF, IVE. adj. Terme de Médecine. Qui a la vertu & la force de dessécher. (Eau dessiccative. Un onguent dessiccatif. Cette herbe a une vertu dessiccative.)

On appelle en Peinture, *Huiles dessiccatives*, certaines huiles propres à faire sécher les couleurs.

DESSICCATION. s. f. Terme de Chimie. Opération qui consiste à enlever à des substances l'eau ou l'humidité qu'elles contiennent.

DESSILLER. v. a. Ouvrir. Il ne se dit qu'en parlant des yeux & des paupières. (Il étoit si endormi, qu'il ne pouvoit dessiller les yeux, dessiller les paupières.)

On dit figurément, *Dessiller les yeux à quelqu'un*, pour dire, Le détromper, le désabuser sur quelque chose, lui faire voir clair sur quelque chose, dont il ne s'appercevoit pas.

DESSILLÉ, ÉE. participe.

DESSINATEUR. sub. m. Qui sait dessiner. (Bon Dessinateur. Grand Dessinateur. Mauvais Dessinateur.)

C'est aussi le titre d'une Charge & d'un Emploi; & c'est dans cette acception qu'on dit, (Dessinateur du Roi. Dessinateur pour les Ballets, pour les Jardins.)

DESSINER. v. a. Faire le premier trait d'une figure. (Le Titien a dessiné cette figure. Un tel Peintre est bon coloriste, mais il ne dessine pas correctement.)

Il se dit aussi De tout ce qu'on représente sur le papier avec le crayon ou avec la plume. (Dessiner une figure d'après nature. Dessiner un paysage, le dessiner de fantaisie. Dessiner d'après l'antique. Dessiner une tête. Dessiner une main.)

DESSINÉ, ÉE. participe. (Une figure bien dessinée.)

DESSOLER. v. a. Ôter la sole. (Dessoler un cheval, un mulet, &c. Ce cheval a pris un clou de rue, il a fallu le dessoler.)

DESSOLER, fig. aussi, Dessaisonner, changer l'ordre des soles d'une terre labourable. (Il n'est pas permis à un Fermier de dessoler les terres de sa ferme.)

DESSOLÉ, ÉE. participe.

DESSOUDER. v. a. Ôter, fondre la soudure. (Dessouder les branches d'un chandelier.)

Il se joint le plus souvent avec le pronom personnel. (Le fer blanc se dessoude facilement au feu.)

DESSOUDÉ, ÉE. participe.

DESSOUS. adv. de lieu, qui sert à marquer la situation d'une chose qui est sous une autre. (Voyez sur la table, cherchez dessus & dessous. On le cherchoit sur le lit, il étoit dessous. Ci-dessous gît. Comme on verra ci-dessous.)

Il est quelquefois employé comme préposition, & sign. *Sous*. (J'ai cherché inutilement dessus & dessous le lit. On l'a pris par-dessous les bras. On a tiré cela de dessous la table.)

DESSOUS, est quelquefois substantif, & signifie, La partie de dessous d'une chose. (Le dessous d'une table. Voilà le dessous. Le dessous est plus beau que le dessus. Diminuez quelque chose du dessous de cette table.)

On appelle *Le dessous des cartes*, La carte ou les cartes qui sont au-dessous du jeu de cartes après qu'on a coupé. (Il est maladroit, quand il donne, il montre le dessous des cartes.)

On dit figurément & familièrem. *Voir, savoir le dessous des cartes*, pour dire, Voir dans une affaire des choses que tout le monde ne voit pas, & qui servent à faire changer d'opinion, ou prendre des mesures plus justes. (Nous agirons plus surement dans cette affaire-là, si nous voyons le dessous des cartes.)

On dit figurém. qu'*Un homme a eu le dessous, qu'on lui a donné du dessous en quelque affaire*, pour dire, qu'Il a eu du désavantage.

AU-DESSOUS. Préposition de lieu & d'ordre. Plus bas. *Ce Village est au-dessous de Paris*, par rapport au cours de la rivière. (Être assis au-dessous de quelqu'un. Être logé au-dessous de quelqu'un.)

On dit à la mer, qu'*Un vaisseau est au-dessous du vent d'un autre vaisseau*, pour dire, que Cet autre Vaisseau a le vent sur lui.

On dit figurément qu'*Un homme est au-dessous d'un autre en mérite, en dignité, en qualité, en richesses, &c.* pour dire, qu'Il lui est inférieur en toutes ces choses.

On dit fig. *Tenir une chose au-dessous de soi*, pour dire, Ne la croire pas digne de soi. (Il ne veut point de cet emploi, il le tient au-dessous de lui.)

AU-DESSOUS, sign. Moindre, selon un certain ordre, soit de nombre, soit de durée. (Les Romains enrôlèrent tous les hommes au-dessous de cinquante ans. Tous les nombres au-dessous de dix. Il est au-dessous de trente ans. Les plus anciens titres qu'il produit sont au-dessous du quatorzième siècle. Tout ce qui est au-dessous de mille livres.)

AU-DESSOUS, s'emploie aussi adv. & sans régime; & dans cette acception il ne se dit guère que dans les phrases suivantes. (Tous les locataires qui étoient logés au-dessus de lui & au-dessous. Hérode fit tuer tous les enfans de l'âge de deux ans & au-dessous.)

DESSUS. adv. Sur. (Ce qui est sous la table, mettez-le dessus. Cela est dessus. Il n'est ni dessus ni dessous.)

Il est aussi employé comme préposition. (Ôtez cela de dessus le buffet. Il n'est ni dessus ni dessous la table. Il avoit deux pieds d'eau par dessus la tête.)

DESSUS, est aussi substantif; & alors il signifie, Le lieu supérieur. (Les corps les plus légers prennent le dessus. Dans ce corps de logis, un tel occupe le dessus, & moi le dessous. Le dessus de la main. Le dessus de la tête. Le dessus d'une table. Le dessus d'un livre. Le dessus d'un pain.)

DESSUS, se dit figurém. De quelque avantage remporté. (Nous avons eu le dessus dans ce combat.)

On appelle *Le dessus*, La suscription, l'adresse d'une lettre ou d'un paquet de lettres. (Mettez le dessus de cette lettre. Il oublioit de mettre le dessus à cette dépêche.)

En terme de Marine, (Gagner, prendre le dessus du vent, être au-dessus du vent.) C'est se placer ou demeurer entre le lieu d'où le vent souffle, & le vaisseau sur lequel, ou l'on prend, ou l'on conserve cet avantage.

Figurément, en parlant De la fortune & des affaires de quelqu'un, on dit, qu'*Il est au-dessus du vent*, pour dire, que Ses affaires sont en si bon état, qu'il n'a plus rien à craindre.)

DESSUS, signifie en termes de Musique, La partie qui est la plus haute, & qui est opposée à la basse. (La basse de cet air me plaît fort, mais je n'en aime pas le dessus. Premier dessus. Second dessus.) On dit d'Une personne qui chante le dessus, que (C'est un dessus, un beau dessus, un bon dessus.) Et on appelle *Dessus de viole, dessus de violon*, la viole ou le violon sur quoi on joue le dessus. On le dit aussi de la personne qui en joue.

PAR-DESSUS. Préposition. Sur, au-delà, par-delà, outre (Il porte un gros manteau par-dessus son justaucorps. Par-dessus les murailles. Je lui ai donné dix pistoles par-dessus ce que je lui devois. Il est riche, il est jeune, & par-dessus cela il est sage.)

En parlant d'Un grand embarras d'affaires, on dit figurément & familièrement, qu' (On en a par-dessus les yeux, par-dessus la tête.)

On dit aussi proverbialement & figurément d'Une chose qu'on a achetée trop cher, que *C'est l'avoir achetée, l'avoir payée par-dessus les maisons*. Et en voulant finir un conte qui n'a point proprement de fin, on dit proverbialement & figurément, (Je jetai mon bonnet par-dessus les moulins, & je ne sais plus ce qu'il devint.)

On dit prover. & popul. *Par-dessus l'épaule*, pour dire, Point du tout. (Il l'a payé par-dessus l'épaule.)

Il est aussi adverbe. (On lui a donné ce qu'il demandoit, & quelque chose encore par-dessus.)

On appelle *Par-dessus de viole*, Un instrument encore plus petit, & monté plus haut que le dessus de viole.

AU-DESSUS. Préposition. Plus haut qu'un autre lieu, qu'un autre corps. (Au-dessus des Cieux. Au-dessus de la montagne. Au-dessus des nues.)

Il fig. aussi. Par-delà. (Cela est au-dessus de ses forces, au-dessus de son génie. Ce prodige est au-dessus de la nature.)

On dit, qu'*Un homme est au-dessus de ses affaires*, pour dire, que Sa fortune est bien établie, & qu'il a plus de bien qu'il n'en dépense.

On dit, qu'*Un homme est au-dessus des louanges*, pour dire, qu'Il n'y a point de louanges qui égalent son mérite, ou qu'il n'est point touché des louanges.

On dit encore, qu'*Un homme est au-dessus de la calomnie, au-dessus de l'envie*, pour dire, que La calomnie, que l'envie ne lui peuvent nuire.

On dit aussi d'Un homme qui ne se met point en peine de tout ce qu'on peut dire, qui ne se soucie point des bienséances du monde, qu' (Il s'est mis au-dessus de tout ce qu'on peut dire de lui, qu'il s'est mis au-dessus des bienséances, qu'il s'est mis au-dessus de tout.)

Il est quelquefois adverbe. (Il occupe le premier étage, & ses domestiques logent au-dessus.)

LÀ-DESSUS, pour dire, Sur cela, à ces mots, dans le moment, &c. (Là-dessus il nous quitta.

DESTIN. s. m. Fatalité. Les Philosophes Païens appeloient ainsi un enchaînement nécessaire de causes subordonnées les unes aux autres, qui produisoient infailliblement son effet. (Destin irrévocable. Destin immuable.) Et les Poëtes entendoient par-là une puissance à laquelle les Dieux mêmes étoient soumis. (L'ordre du destin. L'arrêt du destin.)

Les Poëtes disent indifféremment, *Destin* & *Destins*. (Le destin ennemi, les destins favorables.)

DESTIN, se prenoit aussi & se prend encore présentement pour le sort particulier de chaque personne, ou de chaque chose, & pour ce qui arrive ordinairement de bien ou de mal à chacun. (On ne peut fuir son destin. C'est le destin des grands hommes. C'est le destin des grands États.)

DESTINATION. s. f. La disposition que l'on fait de quelque chose dans son esprit. (La destination des deniers. Suivant la destination qui en avoit été faite.)

Il s'emploie aussi dans le sens actif. (On ne doit pas changer la destination des Fondateurs.)

DESTINÉE. s. f. Destin. Il est plus en usage en prose que *Destin*; & la plupart du temps il se prend au singulier pour l'effet du Destin. (Fatale destinée. Le cours des destinées. Heureuse & malheureuse destinée. Remplir ses destinées.)

On dit communément, qu' (Il faut suivre sa destinée, qu'on ne peut fuir, qu'on ne peut vaincre sa destinée.)

On dit, *Finir sa destinée*, pour dire, Finir sa vie.

DESTINER. v. n. Projeter, se proposer de faire quelque chose. (J'ai destiné de faire cela.)

DESTINER, est aussi actif, & signifie Disposer de quelque chose dans son esprit. (Il a destiné cet argent pour acheter une maison. Il a destiné cet argent aux pauvres, *ou* pour les pauvres. Destiner ses enfans à l'Église.)

DESTINÉ, ÉE. participe.

On dit, qu'*Un homme étoit destiné à une chose*, pour dire, que Son destin l'y portoit. (Cet homme étoit destiné à mourir de mort violente.)

DESTITUABLE. adj. de t. g. Qui peut être destitué. (Officier destituable. Officier non destituable à volonté.)

DESTITUER. v. a. Déposer, ôter, priver quelqu'un de la charge, de l'emploi, de la fonction qu'il exerçoit. (Destituer un Officier. On l'a destitué de son emploi, de sa commission.)

DESTITUÉ, ÉE. participe.

On dit, qu'*Un homme est destitué de tout secours*, pour dire, qu'Il manque de tout secours. (Destitué de bon sens, de raison, &c.)

DESTITUTION. s. f. Déposition, privation d'une charge, d'un emploi, d'une commission. (Depuis sa destitution, il ne s'est mêlé de rien.)

DESTRIER. s. m. Vieux mot qui signifioit un Cheval de main, de bataille. Il étoit opposé à *Palefroi*, qui étoit un cheval de cérémonie.

DESTRUCTEUR. s. m. Celui qui détruit. (Les Grecs furent les destructeurs de Troie.)

Il se dit aussi de ceux qui rompent, qui brisent & qui font du ravage dans une maison, dans un village, dans une ville, &c. (Les soldats & les valets d'armée sont de grands destructeurs.)

Il se dit figurém. (Cet homme a été le destructeur de sa maison par ses folles dépenses. Ce Prince a été le destructeur de l'Hérésie.)

DESTRUCTIF, IVE. adj. Qui détruit, qui cause la destruction. (Principe destructif. Cause destructive.)

DESTRUCTION. substantif féminin. Ruine totale. (La destruction du temple de Salomon.)

Il se dit figurément de plusieurs choses. (La destruction d'une famille. La destruction d'un État. Cela a causé la destruction de cette Province. La mauvaise conduite des pères de famille cause la destruction des maisons. Travailler à la destruction de l'Hérésie, des Hérésies. Ces maximes tendent à la destruction de la bonne morale.)

DÉSUÉTUDE. s. f. Il se dit des Lois, Réglemens, &c. qui sont en quelque manière anéantis par le non-usage. (Cette Loi est tombée en désuétude.)

DÉSUNION. s. f. Mésintelligence, division. (La diversité d'intérêts cause la désunion. C'est ce qui a mis la désunion dans la famille.)

Il sign. aussi Démembrement, disjonction. (La désunion de ces deux Prébendes, de ces deux Cures, de ces Charges, de ces

Fiefs. Sentence, Arrêt de désunion. Bulles de désunion.)

DÉSUNIR. v. a. Disjoindre, séparer ce qui étoit uni. (Désunir un Fief d'une Terre. Désunir un Prieuré d'une Cure. On avoit uni ces deux Charges, on veut les désunir.)

Il signifie figur. Rompre la bonne intelligence, l'union qui est entre des personnes. (C'est l'intérêt qui unit & qui désunit les Princes. Travailler à désunir les factieux, & à rompre leur ligue. S'ils se désunissent, ils sont perdus.)

DÉSUNI, IE. participe.

DET

DÉTACHEMENT. s. m. Dégagement d'une passion, d'une opinion, d'un sentiment, de tout ce qui peut trop attacher l'esprit & le cœur. (Être dans un entier détachement de toute sorte d'intérêt. Être dans un parfait détachement des choses du monde.)

DÉTACHEMENT, en termes de Guerre, se dit De l'action par laquelle on détache des gens de guerre que l'on tire d'un plus grand corps pour quelque dessein. (Faire un détachement de tant d'hommes.) Il signifie encore, Les hommes détachés d'un plus grand corps. (Il commandoit ce détachement. Être d'un détachement.)

DÉTACHER. v. a. Séparer de quelque chose ce qui étoit attaché, soit en déliant, soit de quelque autre manière. (Détacher un forçat. Détacher un chien. Détacher une tapisserie. Détacher un tableau. Détacher un fruit d'un arbre.)

Il se dit aussi Des choses qui servent à attacher. (Détacher une épingle. Détacher une agraffe. Détacher un ruban.)

DÉTACHER, prend quelquefois le pronom personnel, & devient réciproque; & dans cette acception il se dit tant des choses attachées, que de celles qui servent à les attacher. (Une jarretière qui se détache. Votre manteau se détache. Un pignon qui commence à se détacher des deux murs. Un ruban qui s'est détaché. Un clou qui va se détacher.)

DÉTACHER, se dit en parlant Des affaires qu'on sépare de celles avec lesquelles elles sont jointes, & font en quelque sorte un même corps. (Détacher une ferme du nouveau bail d'une terre. Ce Traitant a détaché une telle affaire de son traité.)

Il se dit en parlant Des troupes que l'on tire du corps d'une armée, des soldats que l'on tire d'un régiment, d'une compagnie, &c. pour quelque dessein. (On détacha mille chevaux pour investir la Place. On détacha tant d'hommes par régiment, par compagnie. Détacher des Coureurs. Deux Cavaliers se détachèrent pour faire le coup de pistolet.)

On dit, qu'*Un Prévôt a détaché des Archers après des voleurs*, pour dire, qu'il a envoyé des Archers après eux pour les prendre.

DÉTACHER, se dit figurém. en parlant Des engagemens, des occupations, des passions, des affections qu'on quitte après y avoir été long-temps attaché. (On ne sauroit le détacher de cette opinion. Détacher son esprit d'une pensée.) Dans cette acception, il s'emploie aussi avec le pronom personnel. (Il s'est détaché de la passion qu'il avoit. Il s'est détaché peu à peu de cette femme. Se détacher du jeu.)

On dit, *Se détacher du monde*, pour dire, Se dégager des choses du monde.

DÉTACHER, en termes de Peinture, C'est donner de la rondeur aux objets d'un tableau, & en faire appercevoir les contours.

DÉTACHÉ, ÉE. participe.

On appelle en termes de Fortifications, *Pièces détachées*, Celles qui ne tiennent point au corps de la Place.

DÉTAIL. s. m. Terme de Commerce, en parlant de Marchandises. On ne s'en sert guère qu'en cette façon de parler adverbiale, *En détail. Vendre en détail, débiter en détail*, pour dire, Vendre, débiter par le menu, au poids, à l'aune, à la petite mesure. Il est opposé à Vendre en gros. (Marchand en gros & en détail.)

DÉTAIL, en parlant d'affaires, & dans le récit qu'on fait de quelque chose, signifie, Tout ce qu'il y a de circonstances & de particularités dans l'affaire dont il est question. (Il nous a fait un long détail, un grand détail, un détail bien exact de cette affaire, du siége de cette Ville. Il nous a raconté cette histoire fort en détail. Il a donné au public une relation de cette bataille, avec un détail exact de toutes choses. Il nous a fait un long & ennuyeux détail de.... Je vous raconterai l'affaire en gros, sans entrer dans le détail, sans descendre dans le détail. Entrer dans des détails ennuyeux. Tous ces détails-là ne servent de rien. Rien ne plaît tant dans les relations, que les détails, quand ils sont faits avec choix.)

On dit, qu'*Un homme entend le détail, qu'il est homme de détail*, pour dire, qu'il ne lui échappe rien des circonstances, des particularités d'une affaire, qu'il étend sa connoissance jusqu'aux moindres choses qui regardent les affaires dont il se mêle.

DÉTAILLER. v. a. Couper en pièces. (Détailler un bœuf, un mouton à la boucherie.)

Il se dit principalem. de certaines choses qu'on partage par petites portions, & qu'on distribue par le menu. (Il n'a pu vendre ses marchandises en gros, il a été contraint de les détailler.)

On dit aussi, *Détailler une affaire*, pour dire, La raconter, la débiter avec toutes ses circonstances.

DÉTAILLÉ, ÉE. participe.

DÉTAILLEUR. s. m. Terme de Commerce. Marchand qui vend en détail. Il est opposé à Marchand Grossier.

DÉTALER. v. a. Ôter, resserrer la marchandise qu'on avoit étalée. (Certains Marchands étalent leurs marchandises le matin, & les détalent le soir.)

Il se met aussi absolument. (La foire est finie, les Marchands ont détalé. Le Commissaire les a fait détaler.)

Il signifie figur. & popul. Se retirer de quelque endroit promptement & malgré soi. (Quand il sut que j'allois à lui, il ne m'attendit pas, il détala bien vîte. Je le ferai bien detaler. Comme il détale!) Et alors il est neutre.

DÉTALÉ, ÉE. participe.

DÉTALINGUER. v. n. Terme de Marine. Ôter le câble d'une ancre.

DÉTEINDRE. v. a. Faire perdre la couleur à quelque chose. (Le vinaigre déteint les étoffes. Le soleil déteint toutes les couleurs.)

Il est aussi réciproque. (Une couleur qui se déteint aisément. Ces draps-là ne se déteignent point.)

DÉTEINT, EINTE. participe.

DÉTELER. v. a. *Je dételle. J'ai dételé. Je détellerai.* Détacher des chevaux qui étoient attelés. Il se dit de toutes les bêtes qu'on attelle. (Un Cocher qui dételle ses chevaux. Un Laboureur qui dételle ses bœufs.)

On le dit aussi absolument. (Dételez. Il n'a pas encore dételé.)

DÉTELÉ, ÉE. participe.

DÉTENDRE. v. a. Relâcher ce qui étoit tendu. (Détendre une corde. Détendre un arc. Détendre un ressort.)

On dit encore, *Détendre une tapisserie*, pour dire, L'ôter du lieu où elle étoit tendue. Et dans un sens à peu près pareil, *Détendre un lit, détendre une tente.* Et on dit aussi, *Détendre une chambre, détendre un appartement*, pour dire, Détendre les tapisseries, le lit, & les autres meubles d'une chambre, &c.

DÉTENDRE, se dit aussi absolument, soit en parlant des tapisseries & des chambres qu'on détend, comme, (On a détendu dans toute la maison. On détend dans toutes les rues quand le Saint Sacrement est passé.) Soit en parlant des tentes & des pavillons qu'on détend quand une armée décampe. (On avoit déjà détendu dans tout le camp.)

On dit figurément, *Détendre son esprit*, pour dire, Se relâcher l'esprit après des occupations qui demandoient trop d'attention.

DÉTENDU, UE. participe.

DÉTENIR. v. a. Retenir injustement, retenir ce qui n'est pas à soi. (Détenir le bien d'autrui. Ceux qui détiennent les effets d'une succession. Détenir quelqu'un en prison.) Il n'a guère d'usage qu'en ces sortes de phrases.

DÉTENU, UE. participe. Il se dit d'Un homme ou arrêté en prison, ou malade au lit. (Il est détenu en prison. Il est détenu prisonnier. Être détenu au lit.)

DÉTENTE. s. f. Petite pièce de fer ou d'acier qui sert au ressort des armes à feu pour tirer, pour faire partir le coup. (Le pistolet est bandé, ne touchez pas à la détente, vous le feriez tirer.)

Il se dit aussi De l'action que fait cette sorte de ressort quand il vient à se détendre. (Il est à craindre que ce ressort ne se rompe à la détente. Un fusil qui est dur, qui est fort à la détente.)

DÉTENTEUR, TRICE. s. Terme de Pratique. Celui, celle qui tient, qui possède un héritage. (Faites assigner les détenteurs de ces héritages-là. Elle a été condamnée comme détentrice des biens de la succession.)

On appelle *Tiers détenteur*, Celui qui est actuellement en possession d'un bien qui avoit été hypothéqué à un autre par celui qui le possédoit auparavant.

DÉTENTION. s. f. L'état d'une personne, d'une chose arrêtée & saisie par Justice. (Depuis sa détention. Après une longue détention. La détention d'une personne en prison. La détention d'un bien. Une détention injuste.)

DÉTERGER. v. a. Terme de Médecine. Nettoyer, emporter ce qui étoit adhérent. (Déterger une plaie. Déterger les intestins.)

DÉTERGÉ, ÉE. participe.

DÉTÉRIORATION. s. f. L'action par laquelle on détériore quelque chose, & l'état de la chose détériorée. (Tout Locataire est responsable des détériorations faites durant son bail. Il y a de grandes détériorations

dans cette terre, tout y est dans une étrange détérioration.)

DÉTÉRIORER. v. a. Dégrader, gâter, rendre pire. (Détériorer un héritage, une terre, une maison. Détériorer sa condition. On a laissé détériorer ces marchandises.) Il ne se dit guère qu'en termes de Palais, ou en parlant d'affaires.

DÉTÉRIORÉ, ÉE. participe.

DÉTERMINATIF, IVE. adj. Terme de Grammaire. Il se dit de tout ce qui détermine la signification d'un mot. Dans cette phrase, *La lumière du Soleil*, Soleil est le mot *déterminatif* de lumière.

DÉTERMINATION. s. f. La résolution qu'on prend après avoir balancé entre deux partis. (Il n'est question que d'une prompte détermination. On lui demande une prompte détermination.)

DÉTERMINATION, en termes de Philosophie, est l'action par laquelle une chose également capable de plusieurs qualités, est déterminée à en recevoir l'une plutôt que l'autre. (La détermination de la matière au mouvement, ne peut venir que de Dieu.)

On appelle aussi plus particulièrement, *Détermination du mouvement*, Ce qui détermine un corps qui est en mouvement à aller d'un côté plutôt que d'un autre. (La détermination du mouvement peut changer, quoique la force du mouvement demeure la même.)

DÉTERMINÉMENT. adv. Résolument, absolument. (Il l'a voulu déterminément.)

Il signifie quelquefois, Expressément, précisément. (Je vous avois marqué déterminément ce qu'il y avoit à faire.)

Il veut dire aussi, Courageusement, hardiment. (Les troupes allèrent déterminément à l'assaut.)

DÉTERMINER. v. a. Décider en matière de Doctrine, de Jurisprudence, de Gouvernement. (C'est un point que l'Église a déterminé. Le Concile détermina que.... La Jurisprudence étoit douteuse là-dessus, mais la dernière Ordonnance du Roi a déterminé ce qu'il falloit juger.)

DÉTERMINER, signifie aussi, Résoudre, former une résolution, prendre une résolution. (Il a déterminé de rebâtir sa maison. Il a déterminé cela dans son esprit. Vous avez l'esprit bien irrésolu, déterminez-vous à quelque chose. Je ne me détermine à rien.)

Il signifie aussi, Faire résoudre, faire prendre une résolution. (Il étoit irrésolu sur le parti qu'il devoit prendre, cette nouvelle le détermina. C'est moi qui l'ai déterminé à cela. Il étoit indécis, mais il s'est déterminé.)

En termes de Philosophie, *Déterminer* signifie, Donner une certaine qualité, une certaine façon d'être, à ce qui de soi-même n'a pas plutôt celle-là qu'une autre. (La plupart des Philosophes tiennent que la matière est indifférente au repos ou au mouvement, & qu'il faut que quelque chose la détermine à l'un ou à l'autre. Qu'est-ce qui détermine ce corps à se mouvoir en ligne courbe, plutôt qu'en ligne droite ?)

On dit, *Déterminer un mot à un sens*, *à une signification*, pour dire, L'employer précisément dans une telle signification. (Ce mot est équivoque de lui-même, mais ce qui précède & ce qui suit le détermine nécessairement au sens que vous lui donnez, en déterminent le sens.)

DÉTERMINÉ, ÉE. participe.

Il est aussi adj. & dans cette acception il signifie, Qui est entièrement adonné à quelque chose : & c'est dans ce sens qu'on dit d'Un homme qui aime extrêmement la chasse, le jeu, ou la table, & qui s'y abandonne sans ménagement, avec fureur, que (C'est un chasseur déterminé, un joueur déterminé, un buveur déterminé.)

Il signifie aussi Un homme hardi, courageux, & qu'aucun péril n'effraie. (Un soldat déterminé.) Il s'emploie aussi substantivement, & signifie, Méchant, emporté, & capable de tout faire. (Il ne faut pas le fâcher, c'est un déterminé. C'est un franc déterminé, un vrai déterminé. Cet enfant est un petit déterminé.)

DÉTERMINÉ, se dit aussi des choses. (Par cette action déterminée il étonna les ennemis.) On dit aussi, (Un air déterminé.)

En Mathématique, on appelle *Problème déterminé*, Celui qui n'a qu'un certain nombre de solutions possibles.

DÉTERRER. v. a. Exhumer, retirer un corps de la sépulture. (Sur le bruit que cet homme étoit mort de poison, on l'a déterré. On a fait déterrer le corps pour le visiter.)

Il signifie figurément, Découvrir une chose qui étoit cachée, découvrir une personne qui ne vouloit pas être connue. (Déterrer un trésor. Je ne sai où il a déterré ce secret. Il s'étoit retiré dans un endroit où il pensoit être bien caché, mais on le déterra bientôt. Elle ne pensoit pas qu'on la connût, mais on déterra bientôt qui elle étoit.)

DÉTERRÉ, ÉE. participe.

Il s'emploie quelquefois substantivement, comme en cette phrase, (Il a le visage d'un déterré.)

DÉTERSIF, IVE. adj. Terme de Médecine. Qui nettoie, qui purifie. (Remède détersif. Médecine détersive.)

DÉTESTABLE. adj. de t. g. Exécrable, qui doit être détesté. (Un crime détestable. Le plus détestable de tous les crimes. La seule pensée en est détestable. Il a des maximes détestables. Il tient des opinions détestables. C'est un homme détestable.)

DÉTESTABLE, se dit aussi par exagération de tout ce qui est très-mauvais dans son genre. (Il a fait des vers détestables. Vin détestable.)

DÉTESTABLEMENT. adverbe. Très-mal. (Chanter détestablement. Écrire détestablement.)

DÉTESTATION. s. f. L'horreur qu'on a de quelque chose. (La détestation du péché. La pénitence enferme une sincère détestation du péché.)

DÉTESTER. v. a. Avoir en horreur. (Détester ses péchés. Détester son crime. Détester les désordres de sa vie passée. On ne peut trop détester cette action. L'ingratitude de cet homme fait qu'on le déteste.)

On dit prov. *Détester sa vie*, pour dire, Maudire les misères, les malheurs de sa vie. Et on dit encore proverbialement, qu'*Un homme ne fait que jurer & détester*, pour dire, qu'il ne fait que blasphémer. Et alors il est neutre.

DÉTESTÉ, ÉE. participe.

DÉTIRER. v. a. Tendre en tirant. (Détirer les dentelles, un rabat. Détirer du linge, un mouchoir de cou sur la platine. Détirer du ruban. Détirer du taffetas.)

DÉTIRÉ, ÉE. participe.

DÉTISER. v. a. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, *Détiser un feu*, qui signifie, Lever les tisons du feu, les éloigner l'un de l'autre, & les séparer, afin qu'ils ne brûlent plus.

DÉTISÉ, ÉE. participe.

DÉTONATION. s. f. Terme de Chimie. Inflammation violente & subite accompagnée de bruit, telle que celle de la poudre à canon & du nitre. (Détonation du nitre. Du nitre détoné.)

DÉTONER. v. n. Sortir du ton qu'on doit garder pour bien chanter. (Il n'est pas maître de sa voix, il détone à tout moment. Il a l'oreille juste, il sent bien quand on détone. Il ne s'accorde pas avec les autres, il détonne.)

DÉTONER, s'emploie aussi au figuré. On dit en parlant d'un ouvrage d'esprit, qu'*Il y a des choses qui détonent*, pour dire, qu'il y a des choses qui ne sont pas dans le goût général de l'ouvrage.

DÉTONÉ, ÉE. participe.

DÉTORDRE. v. a. Déplier ce qui étoit tors, le mettre dans son premier état. (Détordez ce linge pour l'étendre. Détordre une corde.)

On dit, *Se détordre le pied*, *le bras*, pour dire, Se faire du mal au pied, au bras, par une extension violente de quelque nerf ou de quelque muscle. (Se détordre le pied, le bras, le poignet.)

DÉTORS, ORSE. participe.

DÉTORQUER. v. a. Détourner. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *Détorquer un passage*, qui signifie, Donner à un passage un sens différent du naturel, & une explication forcée, pour s'en servir à favoriser, à établir son opinion. (Détorquer un passage pour appuyer une opinion erronée.)

DÉTORQUÉ, ÉE. participe.

DÉTORSE. s. f. Terme de Chirurgie. Violente extension d'un muscle, d'un nerf, qui se fait par quelque accident. Il s'est donné une détorse au pied. Il a une détorse au poignet.)

DÉTORTILLER. v. a Défaire ce qui étoit tortillé, le remettre dans le premier état où il étoit. (Détortillez ce ruban, ce cordon, &c. Je ne sais comment vous avez tortillé cela, je ne saurois le détortiller.)

DÉTORTILLÉ, ÉE. participe.

DÉTOUPILLONER. v. a. Ôter les toupillons d'un oranger.

DÉTOUPILLONÉ, ÉE. participe.

DÉTOUR. s. m. Sinuosité. (La rivière fait là un détour, fait plusieurs détours.)

Il signifie aussi Un endroit qui va en tournant. (Il y a un détour à droite, à gauche. Il l'attendit à un détour. Le détour de la rue.

Il se dit aussi d'Un chemin qui éloigne du droit chemin. (N'allez pas par-là, vous prenez un trop grand détour. C'est un détour de plus d'une lieue, il y a plus d'une lieue de détour.)

On dit figur. en matière d'affaires, *Prendre des détours*, *de grands détours*, *de longs détours*, pour dire, Employer adroitement des discours qui semblent regarder une autre matière que celle qu'on a envie de traiter.

Il signifie aussi figurément, Adresse, subtilité, pour éluder un péril, pour venir à bout de ce qu'on veut faire. (Il m'a donné d'un détour. Je connois ses tours & détours. Il a gagné son procès par un détour de chicane.)

DÉTOURNER. v. a. Éloigner, écarter, tourner ailleurs. (Détourner quelqu'un de son chemin. Cela vous détourneroit de

votre chemin, vous en détourneroit trop, vous détourneroit de plus d'une demi-lieue. Sonner les cloches pour détourner l'orage. Détourner l'eau, le cours de l'eau. Détourner la vue de dessus quelque objet.)

DÉTOURNER, s'emploie souvent avec le pronom personnel. (Se détourner de son chemin, se détourner du chemin de quelqu'un. Il ne voudroit pas s'en détourner d'un pas.)

On dit, *Se détourner de son chemin*, ou absolument, *Se détourner*, pour dire, Prendre ou à dessein, ou par hasard un chemin plus long que le chemin ordinaire. (Je me suis détourné de trois lieues pour vous venir voir. Il s'égara & se détourna de trois lieues.)

On dit figurément, *détourner le sens d'un passage, d'une loi, d'un mot*, pour dire, Lui donner une signification, en faire une application différente de celle qu'il doit avoir.

DÉTOURNER, signifie aussi, Soustraire frauduleusement. (Il a détourné les papiers de la succession, il en a détourné des effets.)

Il signifie figur. Distraire de quelque occupation. (Cela m'a détourné de mes études, de mes affaires. J'ai peur de vous détourner. Détourner quelqu'un de son devoir. Détourner son esprit, sa pensée d'un objet désagréable.)

Il signifie quelquefois figurément, Dissuader. (Il vouloit vous faire un procès, je l'en ai détourné. Tâchez de le détourner de ce dessein-là.)

DÉTOURNER, en termes de chasse, signifie, Remarquer l'endroit où est une bête à la reposée, pour la courre ensuite, la chasser. (Détourner un cerf. Détourner un sanglier.)

DÉTOURNER. v. n. Quitter le droit chemin. (Quand vous serez arrivé à une Croix, détournez à gauche.)

DÉTOURNÉ, ÉE. participe.

On dit, *Des rues détournées, des chemins détournés*, pour dire, De petites rues qui sont peu fréquentées, Des chemins écartés.

On dit figurément, qu'*Un homme prend des chemins détournés*, pour dire, qu'Il se conduit avec finesse. Et on appelle *Louange détournée*, Une louange délicate & fine, qui ne s'adresse pas directement à la personne qu'on a intention de louer.

DÉTRACTER. v. n. Médire avec violence, parler très-mal de quelqu'un. (La charité ne veut pas qu'on détracte de son prochain.)

DÉTRACTEUR. s. m. Qui détracte, qui médit. (Il ne faut pas écouter les détracteurs.)

DÉTRACTION. s. f. Médisance. (La détraction contre le prochain est contraire à la charité.)

DÉTRAQUER. v. a. Faire perdre à un cheval ses bonnes allures, son allure ordinaire. (Celui qui a monté ce cheval, l'a tout détraqué.)

DÉTRAQUER, se dit aussi en parlant d'Une machine, d'une montre, pour dire, La dérégler, faire en sorte qu'elle n'aille plus comme elle doit aller.

On dit figurément, qu'*Un aliment détraque l'estomac*, pour dire, qu'Il devoie l'estomac, & l'empêche de faire ses fonctions ordinaires.

DÉTRAQUER, se dit aussi figur. pour dire, Détourner d'un train de vie réglée, d'une occupation louable. (Il ne faut qu'un mauvais Religieux pour détraquer toute une Communauté.)

DÉTRAQUER, est aussi réciproque; & en ce sens on dit. (Cette montre se détraque. L'estomac se détraque.)

DÉTRAQUÉ, ÉE. participe.

DÉTREMPE. s. f. Terme de Peinture. Couleur délayée avec de l'eau & de la gomme, & dont on se sert pour peindre. (La détrempe s'efface aisément avec de l'eau. Ce tableau n'est pas peint en huile, il n'est qu'en détrempe.)

On appelle aussi *Détrempe*, Une peinture en détrempe.

On appelle proverbialement & familièrement, *Un mariage en détrempe*, Un commerce criminel, sous quelque apparence de mariage.

DÉTREMPER. v. a. Délayer dans quelque liqueur. (Détremper de la farine avec des œufs, avec du lait. Détremper quelque chose dans du vin blanc. Détremper de la chaux. Détremper des couleurs.)

DÉTREMPER, fig. aussi Ôter la trempe à de l'acier, en le faisant rougir au feu, & en le laissant refroidir peu à peu. (Détremper de l'acier. Détremper un couteau.)

DÉTREMPÉ, ÉE. participe.

DÉTRESSE. s. f. Angoisse, peine d'esprit. (Grande détresse. Être dans une grande détresse, dans une extrême détresse.)

DÉTRIMENT. s. m. Dommage, préjudice. (Grand détriment. Notable détriment. Cela va, cela tourne au détriment du public. Causer, recevoir un notable détriment. Cela va au détriment de sa bourse.)

DÉTROIT. sub. mas. Certain endroit où la mer est serrée entre deux terres. (Le détroit de Gibraltar. Le détroit de Magellan.)

Il se dit aussi Des passages serrés entre les montagnes. (Dans les Alpes il y a des détroits. Les détroits sont aisés à garder. Dans les détroits des montagnes.)

DÉTROIT, se dit aussi d'Une étendue de pays soumis à une juridiction temporelle ou spirituelle. (Un juge hors de son détroit.) En ce sens on dit plus ordinairement, *District*.

DÉTROMPER. v. a. Désabuser, tirer d'erreur. (Vous avez une telle opinion, je veux vous détromper. Je veux vous détromper de cet homme-là. Il se fioit à ce fripon, j'ai eu bien de la peine à l'en détromper.)

SE DÉTROMPER. v. r. Sortir d'erreur, se désabuser. (Il a eu de la peine à s'en détromper. À la fin il s'en détrompera. Détrompez-vous.)

DÉTROMPÉ, ÉE. participe.

DÉTRÔNER. v. a. Chasser, déposséder du Trône, ôter la puissance souveraine. (C'est ce qui fut cause qu'on détrôna le nouveau Prince. Ceux qui avoient le plus contribué à détrôner le Prince, furent les premiers à le rétablir, à le faire rappeler.)

DÉTRÔNÉ, ÉE. participe.

DÉTROUSSER. v. a. Détacher ce qui étoit troussé, & le laisser pendre en bas. (Détrousser une robe.)

Il se dit aussi en parlant des personnes mêmes. (Les Dames se détroussent pour entrer dans les lieux qui demandent du respect.)

DÉTROUSSER, signifie figur. Voler, enlever par violence l'argent & les hardes de quelqu'un. (Ce Marchand trouva des voleurs qui le détroussèrent. On l'a détroussé par les chemins. Détrousser les passans.) Il est du style familier.

DÉTROUSSÉ, ÉE. participe.

On dit, *Faire visite en robe détroussée*, pour dire, En cérémonie.

DÉTROUSSEUR. s. m. Voleur qui détrousse les passans. (Les détrousseurs furent pris.) Il est vieux.

DÉTRUIRE. v. a. Démolir, abattre, ruiner, renverser un édifice. (Détruire un Palais, une Forteresse, une Église, &c. Le temps détruit les plus solides bâtimens. Le débordement de la rivière a détruit son potager.)

Il se dit figurém. de plusieurs choses. (Le mauvais ordre détruit les familles, détruit les maisons. Le temps détruit toutes choses. L'âge détruit la beauté. Ce raisonnement détruit toutes les objections qu'on avoit faites. Toutes les hérésies ont été détruites ou condamnées par les Pères & par les Conciles. Détruire une faction. Détruire la fortune de quelqu'un.)

On dit, qu'*On a détruit un homme dans l'esprit de quelqu'un*, pour dire, qu'On l'a décrédité entièrement auprès de quelqu'un.

DÉTRUIRE, est aussi réciproque au propre & au figuré. (Ces bâtimens se détruisent tous les jours, faute de réparations. Cette opinion se détruit d'elle-même. C'est un faux-bruit qui s'est détruit de lui-même.)

DÉTRUIT, ITE. participe.

DETTE. s. f. La somme d'argent que l'on doit. (Ancienne dette. Nouvelle dette. Petite dette. Grosse dette. Méchante dette. Contracter, créer, faire des dettes. Payer, acquitter une dette, des dettes. S'il se trouve insolvable, je perdrai ma dette.)

On appelle *Dette active*, Une dette qu'on a droit d'exiger de quelqu'un. *Dette passive*, Celle qu'on est obligé de payer. *Dette hypothécaire*, Une dette hypothéquée sur une maison, sur une terre, sur une charge. *Dette privilégiée*, Une dette pour laquelle on a un privilége spécial. Et *Dette exigible*, Une dette qui se peut exiger actuellement.

On appelle *Dettes véreuses*, Celles dont le payement est fort incertain.

On appelle *Dettes criardes*, Toutes les petites dettes qu'on doit à des Ouvriers, à des Marchands, & qui les font crier quand on ne les paye pas.

On dit, qu'*Un homme est accablé de dettes, perdu de dettes, abymé de dettes, qu'il a des dettes par-dessus la tête*, pour dire, qu'Il a beaucoup plus de dettes que de bien. Et proverb. (Qui épouse la veuve, épouse les dettes.)

On dit, *Avouer une dette, avouer la dette*, pour dire, Avouer qu'on doit la somme dont il est question. Et, *Nier une dette, désavouer une dette*, pour dire, Nier qu'on doive.

On dit figur. & fam. qu'*Un homme avoue la dette, confesse la dette*, pour dire, qu'Il confesse qu'il a tort, ou qu'il convient d'un fait qu'il vouloit cacher.

DEV

DÉVALER. v. a. Baisser, faire descendre quelque chose. (Dévaler du vin à la cave.) Il n'est plus guère d'usage que parmi le peuple, dans cette acception & les suivantes.

Il se dit aussi De la personne qui va d'un lieu haut à un lieu bas. (Dévaler les degrés. Dévaler une montagne.

Il est aussi neutre dans cette acception. (Quand on a bien monté, il faut dévaler. Dévaler de sa chambre.)

DÉVALÉ, ÉE. participe.

DÉVALISER. v. a. Voler, dérober à quelqu'un ses hardes, son équipage. (Il a trouvé au coin d'un bois des voleurs qui l'ont dévalisé.)

DÉVALISÉ, ÉE. participe. (Voyageur dévalisé. Courrier dévalisé.)

DEVANCER. v. a. Gagner le devant, prévenir quelqu'un en arrivant avant lui, le précéder par sa diligence. (Devancer quelqu'un à la course. Il a devancé le Courrier. Je m'en allois vous voir, mais vous m'avez devancé.)

Il signifie aussi simplement, Précéder par l'ordre du temps; & c'est dans ce sens qu'on dit, (L'aurore devance le lever du Soleil, devance le Soleil. Les signes qui doivent devancer le jour du Jugement.)

Il signifie aussi, Précéder quant au rang. (Je l'ai toujours devancé en pareille cérémonie.)

On dit, *Ceux qui nous ont devancés*, pour dire, Ceux qui ont vécu quelque temps avant nous. On le dit aussi de ceux qui nous ont précédés en quelque Charge.

DEVANCER, se dit figur. & signifie, surpasser, avoir l'avantage. (Nous commençâmes à étudier ensemble, mais vous m'avez bien devancé.)

DEVANCÉ, ÉE. participe.

DEVANCIER, IÈRE. s. Prédécesseur, qui a été avant un autre dans une Charge. (Je tiens cela de mon devancier, de mes devanciers.)

Au pluriel, il se prend quelquefois pour Aïeux, Ancêtres. (Imitons l'exemple de nos devanciers.)

DEVANT. Préposition locale. Vis-à-vis, à l'opposite de la partie antérieure de quelque chose. (Regarder devant soi. Mettez cela devant le feu. Ôtez-vous de devant mon jour.)

DEVANT, est aussi préposition d'ordre, & il est opposé à *Après*, (C'est mon Ancien, il marche devant moi. Il a le pas devant moi.)

En ce sens il se dit souvent absol (Courir devant. Si vous êtes pressé, courez devant. Il a le pas devant. Mettez cela devant ou derrière, devant ou après.

On dit proverb. *Les premiers vont devant*, pour dire, que d'ordinaire les plus diligens ont l'avantage.

DEVANT, signifie encore, En présence. (Il a prêché devant le Roi. Cela fut dit devant plus de vingt personnes, devant des témoins. Ne dites rien devant lui, c'est un homme qui redit tout. Je vous jure devant Dieu. Nous comparoîtrons tous devant Dieu. Quand il fut devant ses Juges.)

On dit, qu'*Une affaire est devant tels ou tels Juges*, pour dire, qu'Elle a été portée à leur Tribunal, qu'elle y est pendante. (L'affaire a été portée devant les Maréchaux de France.)

On dit, qu'*Un homme est devant Dieu*, pour dire, qu'il est mort. Et par une espèce de raillerie & de contre-vérité, on dit d'Un méchant homme qui est mort, que (C'est une belle ame devant Dieu.)

On dit adverbial. *Ci-devant*, pour dire, Précédemment. (Comme nous avons dit ci-devant.)

DEVANT, est aussi substantif; & alors il sig. La partie antérieure d'une chose, d'une personne. (Il bâtit sur le devant de sa maison. Il est logé sur le devant. Votre cheval est blessé sur le devant. Le devant d'un carrosse. Le devant d'un pourpoint. Le devant d'un manteau, d'une jupe, d'une robe. Un devant d'Autel. Mettre le devant derrière. Mettre une chose sens devant derrière.)

On dit, *Aller, envoyer au-devant de quelqu'un*, pour dire, Aller, envoyer à la rencontre de quelqu'un. (On alla, on envoya au-devant de lui pour le recevoir. Il vint au-devant de moi.)

ALLER AU-DEVANT, se dit figur. pour dire, Prévenir. (Aller au-devant du mal. Il va toujours au-devant de tout ce qu'on peut souhaiter de lui. Je sus que c'étoit une chose qu'il souhaitoit de moi, j'allois au-devant.)

On dit prover. d'Un homme qui grossit, qu' (Il bâtit sur le devant.)

On dit, *Prendre le devant*, *gagner le devant*, pour dire, Partir avant quelqu'un. Et figur. *Prendre les devants*, pour dire, Prévenir. (Quand il sut que je me voulois plaindre, il prit les devants. Si vous ne prenez les devants dans cette affaire, vous êtes perdu.)

DEVANTIER. s. m. Tablier que portent les femmes de basse condition. (Elle portoit des herbes dans son devantier.) Il est populaire.

DEVANTIÈRE. s. f. Sorte de long tablier ou de jupe fendue par derrière, que les femmes portent quand elles montent à cheval jambe de-çà, jambe de-là.

DÉVASTATION. s. f. Désolation, ruine d'un pays. (La dévastation des Provinces d'Occident fut causée par l'invasion des Barbares.)

DÉVASTER. v. a. Désoler, ruiner un pays, le rendre inhabitable pour long-temps. (Les Turcs dévastèrent la Grèce.)

DÉVELOPPÉE. s. f. Terme de Géométrie. On appelle ainsi la courbe par le développement de laquelle on peut supposer qu'une autre courbe est formée.

DÉVELOPPEMENT. s. m. Action ou effet de développer. Il s'emploie au propre & au figuré. (Le développement d'un plan par les faces & les profils. Le développement d'un systême, &c.)

DÉVELOPPER. v. a. Ôter l'enveloppe de quelque chose, ou déployer une chose enveloppée. (Developper une tapisserie. Développer du drap, des habits. Développer un paquet de linge.)

Il sign. aussi figur. Débrouiller. (Développer une affaire bien embrouillée. Développer une difficulté. On a développé le mystère.)

DÉVELOPPÉ, ÉE. participe.

DEVENIR. v. n. Commencer à être ce qu'on n'étoit pas. (Devenir grand. Devenir maigre. De riche qu'il étoit, il devint gueux. Il devint tout blanc en peu de temps. Devenir savant, jaloux, sage, dévot, &c. Devenir fâcheux.)

On dit communément, *Je ne sai ce que tout ceci deviendra*, pour marquer l'incertitude où l'on est de ce qui doit arriver, de la chose dont on parle. Et on dit à peu près dans le même sens, (Que deviendrai-je? Que deviendra tout le bien qu'il a amassé? Que deviendront vos promesses, si vous m'abandonnez? Que sont devenus vos sermens? Que deviendroient tant de belles espérances, s'il venoit à mourir?) On dit aussi, *Que devenez-vous?* pour dire, Où allez-vous? Que voulez-vous faire? On dit, *Que voulez-vous devenir?* pour dire, Quel parti voulez-vous prendre? Quelle profession voulez-vous embrasser? On dit, qu'*Une chose ne devient à rien*, pour dire, qu'Elle se réduit à rien, qu'elle s'évapore.

DEVENU, UE. participe.

DÉVERGONDÉ, ÉE. adj. Qui mène publiquement une vie libertine sans s'en cacher. Il est du style familier. (Un jeune homme dévergondé. Cette fille est bien dévergondée.)

DEVERS. Préposition de lieu. Du côté de.... (Il est allé quelque part devers Lyon. Il est devers Toulouse. Il vient de devers ce pays-là.)

DEVERS, se joint quelquefois avec la préposition *Par*. Et alors il n'a guère d'usage qu'avec les pronoms personnels, & sert à marquer possession. (Retenir des papiers pardevers soi. Tenir le bon bout pardevant soi.)

On dit en termes de pratique, *Se pourvoir pardevers le Juge*, pour dire, Se pourvoir à son Tribunal.)

DEVERS, ERSE. adjectif. Se dit en termes d'Arts, de tout corps qui n'est pas d'aplomb. (Ce mur est devers.)

DÉVERSER. v. n. Pencher, incliner. (Un mur qui déverse.)

DÉVERSÉ, ÉE. participe. *Du bois déversé*, est du bois qui est gauche.

DÉVERSOIR. s. m. L'endroit de la conduite de l'eau d'un moulin, où l'eau se perd quand il y en a trop.

DÉVÊTIR. v. a. (Il se conjugue comme *Vêtir*.) Il n'a guère d'usage qu'avec le pronom personnel. Se dégarnir d'habits. (Il est dangereux de se dévêtir sitôt.)

DÉVÊTU, UE. participe.

DÉVÊTISSEMENT. s. m. Terme de Jurisprudence. Démission. (Le dévêtissement de ses biens en faveur de ses enfans.)

DÉVIATION. s. f. Détour, action par laquelle un corps se détourne de son chemin.

DÉVIDER. v. a. Mettre en écheveau le fil qui est sur le fuseau. (Dévider le fil que l'on a filé.)

Il sig. aussi, Mettre en peloton le fil qui est en écheveau. (Elle a dévidé trois écheveaux dont elle n'a fait qu'un peloton.)

DÉVIDÉ, ÉE. participe.

DÉVIDEUR, EUSE. adj. Ouvrier, ouvrière qui dévide des fils, des laines, des soies, ou en pelotons, ou en écheveaux.

DÉVIDOIR. s. m. Instrument dont on se sert pour dévider. (Mettre un écheveau sur le dévidoir.)

DEUIL. sub. mas. Affliction, tristesse, longue douleur. (Quand le Roi mourut, tous les peuples en témoignèrent un grand deuil.)

Il se prend aussi pour l'habit noir, le crêpe, les carrosses drapés, la livrée des gens, la tenture des appartemens, & tout ce que l'on porte en signe de tristesse pour la mort d'un parent, ou de ceux dont on hérite, ou de quelque autre, comme Rois, Princes, Maîtres. (Vêtu de deuil. S'habiller de deuil. Prendre le deuil. Quitter le deuil. Habit de deuil. Grand deuil. Petit deuil. Porter le deuil. Deuil de Cour.)

DEUIL, sign. encore La dépense qui se fait pour prendre le deuil. (On donne une somme aux veuves pour leur deuil. Il y a des Officiers à qui le Roi paye leur deuil.)

Il sig. aussi Les étoffes ordinairement noires, dont on tend une chambre, une Église. (Tendre une chambre, une Église de deuil. Carrosse de deuil.)

Il sig. aussi Les parens qui assistent aux funérailles de quelqu'un. (Voyons passer le deuil. Mener le deuil. On prie ordinairement une personne qualifiée pour mener le deuil.)

DEUIL, se prend aussi pour le temps que le deuil dure. (On a abrégé les deuils. Le deuil des veuves ne dure plus qu'un an.)

DEVIN. s. m. Celui qui fait profession de prédire les choses à venir, & de découvrir les choses cachées. (Consulter les Devins. Aller au Devin. Les Devins sont des trompeurs.) On dit prov. d'Une chose qui est assez connue, qu' (Il ne faut pas aller au Devin pour en être instruit. On excommunie ordinairement au Prône les Devins & les Devineresses.)

DEVINER. v. a. Prédire les choses à venir. (L'art de deviner. Deviner l'avenir.)

Il s'emploie plus ordinairement pour dire, Juger par voie de conjecture. (Devinez ce que j'ai fait aujourd'hui. Devinez d'où je viens. Devinez combien cela me coûte. Il a deviné ma pensée. Il écrit si mal, qu'il faut qu'un mot fasse deviner l'autre.)

On dit d'Une chose qui est claire d'elle-même, qu'*Il n'y a pas à deviner*. Et proverbialement d'Une chose dont on suppose que celui à qui l'on parle, ne se douteroit jamais, (Je vous le donne à deviner en dix, en cent.) Et, *Devinez le reste*, pour dire, Jugez du reste.

On dit aussi proverbialement, d'Un homme qui parle d'une chose connue de tout le monde, comme d'une découverte nouvelle, qu' (Il devine les Fêtes quand elles sont venues.)

DEVINÉ, ÉE. participe.

DEVINERESSE. s. f. Femme qui se mêle de prédire les choses à venir, & de découvrir les choses cachées. (On ne croit plus aux Devineresses.)

DEVINEUR. s. m. Devin. (C'est un beau Devineur, un grand Devineur, un habile Devineur, un plaisant Devineur. Il fait le Devineur.) Il n'est en usage que dans ces phrases du style familier.

DEVIS. s. m. Propos, discours, entretien familier. (Joyeux devis.) Il est vieux.

DEVIS, se dit aussi d'un état par le menu des ouvrages d'Architecture, de Menuiserie, de Maçonnerie, &c. & de la dépense qu'il y faut faire. (Devis exact. Faire un devis. Donner le devis d'une maison à bâtir. Le devis de l'Architecte ou du Maçon. Le devis du Menuisier. Le devis du Serrurier.)

DÉVISAGER. v. a. Défigurer, gâter le visage en égratignant. (Ce chat-là vous dévisagera. Quand cette femme-là est en furie, elle dévisageroit un homme.)

DÉVISAGÉ, ÉE. participe.

DEVISE. s. f. Figure accompagnée de paroles, exprimant d'une manière allégorique & courte, quelque pensée, quelque sentiment.

On appelle la figure représentée dans la devise, *Le corps de la devise*; & on appelle les paroles, *L'ame de la devise*.

Une des différences de la devise & de l'emblème, c'est que dans la devise, on n'admet guère les corps humains.

Toute devise, pour être juste, doit faire une comparaison; & les paroles de la devise doivent convenir dans le propre au corps qui est représenté, & dans le figuré à ce qu'on veut exprimer. (Belle devise. Devise ingénieuse. Faire une devise. Graver une devise. Choisir une devise. Tous les Chevaliers du Carrousel portoient chacun une devise. Il a pris telle devise. La devise de Louis XIV. étoit un soleil qui éclaire un monde avec ces mots, NEC PLURIBUS IMPAR.)

On se sert aussi du mot de *Devise*, pour signifier quelque chose de conforme à l'humeur, à la profession, ou à la résolution qu'on a prise. Comme (Paix & peu. Plutôt mourir que changer. Chacun à son tour, &c.)

DEVISER. v. n. S'entretenir familièrement. Il est vieux. (Ils devisoient ensemble. Ils s'amusoient à deviser.)

DÉVOIEMENT. s. m. Flux de ventre. (Il a le dévoiement. Les raisins lui ont donné le dévoiement. Il est mort d'un dévoiement.)

DÉVOILEMENT. s. m. Action par laquelle on découvre ce qui étoit caché sous des voiles. (Le dévoilement des Mystères. Le dévoilement des figures du vieux Testament ne s'est fait qu'à la venue du Messie.)

DÉVOILER. v. a. Hausser, relever le voile d'une Religieuse. (Dans certains monastères, il est défendu aux Religieuses de se dévoiler au parloir.) Il s'emploie quelquefois pour dire, Relever une Religieuse de ses vœux.

Il signifie figur. Découvrir une chose qui étoit cachée, qui étoit secrète. (On a dévoilé le mystère.)

DÉVOILÉ, ÉE. participe.

DEVOIR. v. a. *Je dois, tu dois, il doit, Nous devons, vous devez, ils doivent. Je devois. Je dus. J'ai dû. Je devrai. Je devrois. Que je doive. Que je dusse.* Être obligé à payer quelque chose, soit argent, soit denrées. (Devoir une somme d'argent. Devoir mille écus de rente. Devoir par obligation. Devoir par contrat de constitution. Devoir tant de setiers de blé de rente. Devoir plus qu'on n'a vaillant.)

On dit prov. d'un homme qui doit beaucoup, qu' (Il doit plus d'argent qu'il n'est gros, qu'il doit à Dieu & au monde, qu'il doit au tiers & au quart.)

On dit aussi proverbialement, *Qui doit a tort*, pour dire, que la Loi est toujours contre le débiteur. Et *Qui a terme ne doit rien*, pour dire, que Quand on doit quelque chose à un certain terme, on n'est obligé de payer qu'à l'échéance du terme.

On dit encore proverbialement, *Quand on doit, il faut payer ou agréer.* Et cela se dit ordinairement en parlant de ce qu'on doit à un Marchand, à un ouvrier, pour dire, que si on ne les paye pas en argent comptant, il faut du moins arrêter leurs parties, & leur donner quelque assurance pour leur payement.

On dit proverbialement, *Qui nous doit nous demande, ceux qui nous doivent nous demandent*, pour dire, que Souvent ceux qui ont tort sont les premiers à se plaindre.

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme qui n'est jamais content de ce qu'on fait pour lui, qu' (Il croit toujours qu'on lui en doit de reste.)

DEVOIR, signifie aussi, Être obligé à quelque chose par la Loi, par la Coutume, par l'honnêteté, ou par la bienséance. (Le Vassal doit hommage à son Seigneur. Un fils doit respect à son père. Un bon Citoyen doit obéissance aux lois, un Sujet à son Prince. Devoir une visite à quelqu'un. Un homme d'honneur doit tenir sa parole. Vous devriez agir un peu plus fortement en cette affaire. Il ne devroit pas abandonner ses parens.

DEVOIR, se dit aussi pour marquer qu'il y a une espèce de justice, de raison qu'une chose soit, ou qu'il y a une espèce d'apparence qu'une chose est ou qu'elle sera. (Un bon ouvrier doit être plus employé qu'un autre, & doit être payé plus grassement. À la vie que mène cet homme-là, il doit être bien riche. On doit avoir bien froid en hiver quand on est mal vêtu.)

Il se dit aussi pour marquer qu'une chose arrivera infailliblement. (Tous les hommes doivent mourir. Le terme de son bail doit expirer dans deux jours.)

Il se dit aussi De ce qu'on croit simplement qui arrivera, ou de ce qu'on regarde comme étant probablement vrai. (Le courrier doit être ici dans peu de jours. Il doit faire beau à la campagne.)

Il se dit aussi pour marquer l'intention qu'on a de faire quelque chose. (Je dois aller demain à la campagne.)

On dit proverbialement, (Va où tu peux, mourir où tu dois.)

DÛ, UE. participe.

DEVOIR. s. m. Ce à quoi on est obligé par la loi, par la coutume, par l'honnêteté, par la bienséance. (S'acquitter de son devoir. Remplir ses devoirs. Satisfaire à son devoir. Cet Officier, ce pasteur fait bien son devoir. Il ne manque jamais à son devoir. C'est votre devoir. Tous les devoirs de la vie civile. Les devoirs de l'amitié. Les devoirs de la bienséance. C'est un devoir indispensable. Devoirs d'un père de famille. Le devoir conjugal. Les devoirs réciproques. Les devoirs des sujets envers le Prince, & du Prince envers ses sujets. On est heureux lorsqu'on se fait un plaisir de son devoir. Ce Magistrat contient le peuple en son devoir. Faire le devoir de Capitaine & celui de soldat. Faire son devoir de Chrétien.)

On appelle au Collège, *Devoir*, le thême, la version & les autres choses que le Régent donne à faire à sa classe. (Cet écolier n'a point apporté son devoir.)

On dit, *Etre dans son devoir, se mettre dans son devoir*, pour dire, Se tenir dans l'état où l'on doit être devant les personnes à qui on doit du respect.

Rentrer dans son devoir, pour dire, Se remettre dans l'obéissance, dans la subordination dont on s'étoit écarté.

Ranger quelqu'un à son devoir, pour dire, L'obliger à faire ce qu'il doit.

On appelle *Derniers devoirs*, Les honneurs funèbres, les cérémonies qu'on fait aux enterremens.

On dit par compliment, *J'irai vous rendre mes devoirs*, pour dire, J'irai vous rendre visite. On dit aux gens fort supérieurs, (J'irai vous rendre mes respects.)

On dit, *Se mettre en devoir de faire une chose*, pour dire, Donner des marques qu'on a dessein de la faire, se mettre en état de la faire. (Il se mit en devoir d'exécuter sa promesse.)

On appelle *Devoirs Seigneuriaux*, Ce qui est dû par le Vassal à son Seigneur de Fief. (Satisfaire aux devoirs seigneuriaux.)

On appelle *Devoir Pascal*, La Communion que chaque Chrétien doit faire tous les ans à sa Paroisse aux Fêtes de Pâque.

DÉVOLE. s. f. Terme du jeu des cartes, qui se dit lorsque la personne qui fait jouer ne fait aucune levée. Il est opposé à Vole. (Il pensoit gagner, & il a fait la dévole.)

DÉVOLU, UE. adj. Acquis, échu par certains droits seigneuriaux. (Droit dévolu. Terre dévolue à la Couronne.)

On dit aussi en termes de Palais, (Procès dévolu à la Cour.)

DÉVOLU. s. m. Ce mot n'a d'usage qu'en parlant d'un Bénéfice vacant par l'incapacité ecclésiastique de celui qui en est en possession. Et on dit dans cette acception, *Prendre un Dévolu, obtenir un Dévolu*, pour dire, Prendre, obtenir en Cour de Rome les Provisions du Bénéfice qu'on prétend être ainsi vacant. Et *Jetter un dévolu*, pour dire, Faire signifier la provision obtenue. On dit aussi à peu près dans la même acception, (Un Bénéfice tombé en Dévolu. Plaider un Dévolu. Avoir un Bénéfice par Dévolu.)

DÉVOLUTAIRE. adj. Qui a obtenu un Dévolu. (Tout Dévolutaire est odieux.)

DÉVOLUTIF, IVE. adj. Il se dit principalement d'Un appel qui saisit de la connoissance d'une affaire un Juge supérieur. (Appel dévolutif.)

DÉVOLUTION. s. f. Acquisition d'un droit dévolu. (Cette Terre, cette Seigneurie appartient au Roi par dévolution. Droit de dévolution.)

DÉVORANT, ANTE. adj. Qui dévore. (Bête dévorante. Lion dévorant.)

On dit aussi figur. (Estomac dévorant. Appétit dévorant. Flammes dévorantes. Il a un feu dévorant dans les entrailles.) Et on appelle *Air dévorant*, Un air extrêmement subtil, & qui est dangereux pour les personnes qui ont la poitrine délicate.

DÉVORER. v. a. Il ne se dit au propre qu'en parlant Des bêtes féroces qui déchirent leur proie avec les dents. (Les bêtes l'ont dévoré. Il a été dévoré par les lions, par les tigres, &c.)

Il se dit aussi au propre en parlant d'un crocodile, d'un brochet. (Les crocodiles dévorent quelquefois des hommes. Les brochets se dévorent les uns les autres, dévorent les autres poissons.)

On dit, d'Un homme qui mange goulument, avidement, qu'*Il dévore*. (Il ne mange pas, il dévore.) Et d'Un homme pressé d'une violente faim, que *La faim le dévore*.

On dit figur. *Le temps dévore tout, le feu dévore tout*; pour dire, que Le temps, que le feu détruit tout, consume tout. Et les Poëtes en parlant d'une violente passion d'amour, disent, *Le feu qui le dévore*.

On dit figur. d'Un homme qui se laisse consumer d'ennui, de chagrin, que *L'ennui*, que *le chagrin le dévore*.

On dit aussi figur. d'Un homme qui lit beaucoup & vîte, qu'(Il ne lit pas les livres, mais qu'il les dévore.)

On dit, d'Un homme qui tient les yeux fixement attachés sur une personne, qu'*Il la dévore des yeux*. Et on dit, *Dévorer une chose en espérance*, pour dire, La regarder comme ne doutant point qu'on ne la possède bientôt.

En style de l'Écriture-Sainte, & en parlant d'un pays où ceux qui y demeurent ne vivent pas d'ordinaire long-temps, on dit, que (C'est une terre qui dévore ses habitans.)

On dit, d'Un homme qui vient à bout courageusement des difficultés qui se rencontrent dans ses études, qu'(Il dévore les difficultés.) Et de celui qui retient ses larmes prêtes à s'échapper, ou qui cache le ressentiment d'un affront, qu'(Il dévore ses larmes, qu'il dévore un affront.)

DÉVORÉ, ÉE. participe.

DÉVOT, OTE. adj. Pieux, attaché au service de Dieu. (Être dévot. Les personnes dévotes. Les ames dévotes. Les commencemens de la vie dévote sont pleins d'épines, mais les suites en sont douces. Être dévot à la Vierge. Avoir l'air dévot, l'extérieur dévot.)

On appelle les femmes, *Le sexe dévot*.

Il signifie aussi, ce qui excite à dévotion. (Chant dévot. Oraison dévote. Lieu fort dévot.)

DÉVOT, est aussi substantif. (On ne peut trop estimer les vrais dévots. Les faux dévots sont dangereux. Faire le dévot.) Ordinairement quand on dit, *Un dévot, les dévots*, On entend parler de ceux qui font profession de dévotion, & qui ne sont dévots qu'en apparence.

On dit, en parlant d'Une femme qui est sous la direction d'un Ecclésiastique, qu'(Elle est une de ses dévotes.)

DÉVOTEMENT. adv. D'une manière dévote & pieuse. (Prier Dieu dévotement. Entendre dévotement la Messe.)

DÉVOTIEUX, EUSE. adj. Dévot. (C'est un homme fort dévotieux.) Il est vieux.

DÉVOTIEUSEMENT. adv. Dévotement. Il est vieux.

DÉVOTION. s. f. Piété, attachement au service de Dieu. (Vraie dévotion. S'adonner à la dévotion. Se mettre dans la dévotion. Être dans la dévotion, dans une grande dévotion. Exciter à la dévotion. Donner de la dévotion. Inspirer de la dévotion. Faire quelque chose par dévotion. Avoir dévotion à un Saint, à une Église. Tableau de dévotion. N'avoir point de dévotion. Être sans dévotion. Sa dévotion est bien refroidie.)

On appelle *Fête de dévotion, jeûne de dévotion*, Une Fête, un jeûne qu'on observe par pure dévotion, & que l'Église n'a point commandé.

On dit proverbialement, qu'*Il n'est dévotion que de jeune Prêtre*, pour dire, qu'On n'a jamais plus d'ardeur dans une profession, dans une entreprise, que lorsqu'on la commence.

Il se prend aussi pour les exercices de la dévotion. (Il est en dévotion. Je vous ai vu en dévotion. Je n'ai pas voulu interrompre votre dévotion.)

Il se prend au pluriel pour la Communion. (Faire ses dévotions.) On dit autrement, (Faire son bon jour.)

Il signifie figur. Une entière disposition à faire la volonté de quelqu'un. (Cet homme-là est à ma dévotion. Tout ce qu'il a est à ma dévotion.)

On dit aussi, *L'offrande est à dévotion*, pour dire, À volonté. Et *À l'offrande qui a dévotion*, pour dire, Va à l'offrande qui veut.

DÉVOUEMENT. s. m. Abandonnement entier aux volontés d'un autre. (Il s'est donné à ce Prince, à ce Ministre avec un entier dévouement.)

DÉVOUEMENT. Cérémonie religieuse usitée chez les Anciens, & particulièrement chez les Romains, par laquelle un Citoyen s'offroit volontairement aux Divinités infernales, pour faire retomber sur sa tête certain malheur dont la République se croyoit menacée. (Le dévouement de Codrus, celui des Décius sont célèbres dans l'Histoire.)

DÉVOUER. v. a. Dédier, consacrer, donner sans réserve. (Il a dévoué ses enfans au service de la Patrie, au service du Prince. Il s'est entièrement dévoué à un tel. Les deux Décius père & fils se dévouèrent à la mort pour leur Patrie,) & simplement, *Se dévouèrent pour leur Patrie*, pour dire, qu'Ils se livrèrent à une mort certaine, pour le service & pour la gloire de leur Patrie.

On dit, qu'*Un homme est entièrement dévoué à un autre*, pour dire, qu'Il est prêt à suivre ses volontés en toutes choses.

DÉVOUÉ, ÉE. participe.

DÉVOYER. v. a. Détourner de la voie, du chemin. (Ce guide l'a dévoyé. Il ne savoit pas le chemin, il s'est dévoyé.) En ce sens il vieillit.

On dit figurément, qu'*Un homme s'est dévoyé du chemin du salut, du chemin de la vérité*, pour dire, qu'Il a quitté le bon chemin, le chemin du salut, le chemin de la vérité.

DÉVOYER, se dit aussi pour marquer l'effet ordinaire des indigestions. (Ces alimens l'ont dévoyé. Ces fruits l'ont dévoyé. Cette boisson lui a dévoyé l'estomac.)

DÉVOYÉ, ÉE. participe.

On appelle en termes de Maçonnerie, *Un tuyau dévoyé*, Un tuyau de cheminée, qui après avoir monté verticalement, se détourne de sa ligne droite.

Il s'emploie quelquefois au substantif, & alors il se dit de ceux qui ne sont pas dans la bonne voie pour le salut. Et c'est dans cette acception qu'on dit, (Ramener les dévoyés.)

DEUTÉRONOME. s. m. Nom du cinquième livre du Pentateuque.

DEUX. adj. Nombre qui double l'unité. (Deux hommes. Deux femmes. Deux à deux. Deux à la fois. Deux fois autant. De deux jours en deux jours. Je les ai vus tous deux ensemble.)

DEUX, est quelquefois substantif. (Un deux de chiffre. Effacez ce deux. Un deux de cœur, de pique.)

On dit en termes de Blason, *Deux & un*, pour dire, Deux en chef, & un en pointe. (Il y a dans l'écu de France trois fleurs de lis, deux & un.)

On dit au Trictrac. *Amener double deux*, pour dire, Amener un doublet de deux. Et aux trois dés, on appelle *Rafle de deux*, lorsque chacun des trois dés est sur le point de deux.

On dit, *Partager en deux*, pour dire, Séparer en deux parties. *Donner des deux*, pour dire, Appuyer en même temps les deux éperons. Et au jeu, *Porter ses deux*, pour dire, Jouer seul contre deux.

On dit figurément & famil. *Porter ses deux*, pour dire, Exercer deux fonctions différentes.

DEUXIÈME. adj. Nombre d'ordre. Second. (Il loge au deuxième étage, à la deuxième chambre.)

DEUXIÈMEMENT. adverbe. En second lieu.

DEX

DEXTÉRITÉ. s. f. Adresse. (Avoir de la dextérité aux ouvrages de main. Il joue des gobelets avec une grande dextérité.)

Il se dit aussi figurément de l'adresse de l'esprit. (Avoir de la dextérité à manier les affaires. Il a conduit cette affaire avec beaucoup de dextérité.)

DEXTRE. s. f. Main droite. (Assis à la dextre de Dieu, à la dextre du Tout-puissant, à la dextre du Père.) Il ne se dit qu'en ces sortes de phrases, où même il est vieux.

En termes de Blason, on dit, *Le côté dextre*, pour dire, Le côté droit.

DEXTREMENT. adv. Avec dextérité. (Il

a fait cela fort dextrement.) Il eſt du ſtyle familier.

DEXTROCHÈRE. ſ. m. Terme de Blaſon. Il ſe dit d'Un bras, ſoit nu, ſoit garni d'un fanon.

DEY

DEY. ſ. maſ. Le Chef du Gouvernement de Tunis, Vaſſal du Grand Seigneur.

DIA

DIA. Mot dont les chartretiers ſe ſervent pour faire aller leurs chevaux à gauche, comme ils ſe ſervent du mot *Hurhau*, pour les faire aller à droite.

On dit proverbialement, en parlant d'Un homme à qui l'on ne ſauroit faire entendre raiſon, qu' (Il n'entend à dia ni à hurhau.)

On dit auſſi proverb. de deux perſonnes qui étant chargées d'une affaire, la conduiſent par des voies oppoſées, que (L'un tire à dia, & l'autre à hurhau.)

DIABETÈS. ſ. m. Maladie qui empêche de retenir ſon urine.

DIABLE. ſ. m. Démon, Eſprit malin, mauvais Ange. (Diable d'Enfer. Être poſſédé du diable. Une tentation du diable. Chaſſer les diables. Invoquer les diables. La puiſſance du diable.)

Diable, dans tous les articles ſuivans & dans ſes dérivés, eſt du ſtyle populaire ou familier.

On dit d'un homme inquiet, qui roule toujours dans ſa tête quelque deſſein contraire au repos des autres, que (Quand il dort, le diable le berce.) ou abſolument. (Le diable le berce.) Et prov. & figur. que (Les menteurs ſont les enfans du diable.)

On dit auſſi, qu'*Une choſe eſt allée à tous les Diables*, pour dire, qu'On ne ſait ce qu'elle eſt devenue.

On dit d'Un méchant homme, (Il ne craint ni Dieu ni Diable.)

Et on dit proverb. & figur. *Que le Diable étoit beau quand il étoit jeune*, pour dire, que La jeuneſſe a toujours quelque choſe d'agréable, même dans les perſonnes les plus laides.

On dit auſſi, en parlant de quelque accident qui ſurprend, de quelque grand vacarme, que (Le diable eſt aux vaches.) Quand il arrive de grands malheurs, on dit, (Les diables ſont déchaînés.)

On dit encore, *Faire le Diable contre quelqu'un*, pour dire, Faire du pis qu'on peut contre lui. *Dire le Diable de quelqu'un*, pour dire, Parler mal de lui. Et, *Il n'eſt pas ſi Diable qu'il eſt noir*, pour dire, Il n'eſt pas ſi méchant qu'il paroît.

On dit de certaines choſes, qu'*Il ne ſe faut pas donner au Diable pour les faire*, pour dire, qu'Elles ſont faciles.

On dit proverbialement, *Tirer le Diable par la queue*, pour dire, Avoir de la peine à vivre.

On dit d'Une choſe qu'on croit impoſſible, *Cela ſe fera ſi le Diable s'en mêle.*

On dit prov. *Le Diable n'eſt pas toujours à la porte d'un pauvre homme*, pour dire, qu'Un homme malheureux ne l'eſt pas toujours.

On dit auſſi par mépris & par averſion, par chagrin & par dépit, *Fi au Diable. Le Diable s'en pende.*

On dit auſſi, pour marquer qu'on déſapprouve quelque action, quelque diſcours, &c. (Que diable avez-vous fait? Que diable avez-vous dit? À quoi diable s'amuſe-t-il?)

On dit encore, en parlant d'Un homme mal mis, ou en déſordre, qu' (Il eſt fait à la diable;) & d'une choſe mal faite, qu'(Elle eſt à la diable. Il nous a donné un ragoût à la diable.)

DIABLE, ſe dit figur. d'Un méchant homme. (C'eſt un diable, un diable incarné.) Et dans cette acception on dit, *Faire le Diable, faire le Diable à quatre*, pour dire, S'emporter, faire du vacarme, du déſordre.

On dit auſſi, *Faire le Diable à quatre*, pour dire, Faire des merveilles dans quelque occaſion. (Dans cette affaire il fit le diable à quatre.)

On dit auſſi figur. *C'eſt le Diable, c'eſt-là le Diable*, pour dire, C'eſt-là ce qu'il y a de fâcheux, de difficile dans cette affaire.

On dit auſſi figur. d'Un homme extraordinaire dans ſes mœurs, dans ſes manières, ſoit en bonne, ſoit en mauvaiſe part, (C'eſt un diable, c'eſt un diable d'homme.) Et d'un homme qui entend extrêmement bien la chicane, que (C'eſt un diable en procès.)

On dit, *C'eſt un bon Diable*, pour dire, C'eſt un bon garçon. Et *C'eſt un méchant Diable*, pour dire, Il eſt fin & malin.

On dit auſſi, *Un pauvre Diable*, pour dire, Un miſérable, un gueux.

On dit, qu'*Un homme a le Diable au corps*, pour dire, qu'il a beaucoup d'adreſſe, d'eſprit, de force, &c.

On dit d'Un grand homme fort & puiſſant, (C'eſt un grand diable.)

On dit de même, *Une diable d'affaire, un diable de négoce*, &c. pour dire, Une méchante affaire, un méchant négoce.

On dit, *Au Diable le profit que j'en ai tiré*, pour dire, qu'On n'a tiré aucun profit de l'affaire dont on parle. *Au Diable celui qui le fera*, pour dire, Que perſonne n'oſera où ne pourra faire ce dont il s'agit.

EN DIABLE. Façon de parler adverbiale & familière. Fort, extrêmement. (Frapper en diable. Menteur en diable.)

On dit en ce même ſens, En diable & demi. (Il l'a battu en diable & demi.)

On dit en ce même ſens, Comme le diable, comme tous les diables. (Il l'a battu comme le diable. Il ment comme tous les diables.)

DIABLEMENT. adv. dont on ne ſe ſert que dans le diſcours familier, pour dire, Exceſſivement. (Cela eſt diablement chaud. Voilà une femme diablement laide. Il eſt diablement fort ſur ſes principes.)

DIABLERIE. ſ. f. Sortilége, maléfice. (Il y a là de la diablerie. Il ſe mêle de diablerie. La diablerie de Loudun.) Et par extenſion, il ſe dit dans le ſtyle familier des mauvais effets dont on ne connoît point la cauſe. (Il y a quelque diablerie là-dedans. Cette machine-là ne va point, il y a quelque diablerie.)

On appelle auſſi par extenſion, Les prétendues poſſeſſions, les ſorcelleries, Des diableries.

DIABLESSE. ſ. f. Terme d'injure qui ſe dit ordinairement d'une méchante femme, acariâtre. (C'eſt une diableſſe, une vraie diableſſe.)

On dit auſſi dans le ſtyle familier, (Une bonne diableſſe, pauvre diableſſe, méchante diableſſe,) dans le même ſens qu'on dit, (Bon diable, pauvre diable, méchant diable.)

DIABLEZOT. Sorte d'exclamation. *Vous penſez qu'on doive vous croire, diablezot*, c'eſt-à-dire, Je ne ſuis pas aſſez ſot pour cela. *Vous conſeillez de faire cela, diablezot*, c'eſt-à-dire, Je ne ſuis point aſſez ſot pour le faire.

DIABLOTIN. ſ. maſ. On appelle ainſi une petite figure de diable. (Un tableau où l'on a repréſenté des diables & des diablotins qui tentent Saint Antoine.)

On dit figurément d'Un méchant petit enfant, (Cet enfant eſt un vrai petit Diablotin.)

On appelle *Diablotins*, Certaines petites pâtes de chocolat couvertes de petites dragées de nompareille.

DIABOLIQUE. adj. de t. g. Qui eſt du diable, qui vient du diable. (Tentation diabolique. Suggeſtion diabolique.)

Il ſe dit figurément de tout ce qui eſt extrêmement méchant dans ſon genre. (Eſprit diabolique. Méchanceté diabolique. Artifice diabolique. La poudre à canon eſt une invention diabolique. Il nous a menés par un chemin diabolique. On nous ſervit un ragoût diabolique.)

DIABOLIQUEMENT. adv. Par une méchanceté diabolique. (C'eſt une choſe diaboliquement inventée. C'eſt une calomnie forgée diaboliquement. Conjuration machinée diaboliquement.)

DIACARTAME. ſ. m. Terme de Médecine. Électuaire purgatif qui tire ſon nom de la moelle du cartame.

DIACHILON. ſ. m. Emplâtre compoſé de mucilages.

DIACODE. ſ. m. Sirop compoſé de têtes de pavots blancs.

DIACONAT. ſ. maſ. Le ſecond des Ordres ſacrés. (Être promu au Diaconat.)

DIACONESSE. ſ. f. On appeloit ainſi dans la primitive Égliſe, les veuves ou les filles deſtinées à certains miniſtères eccléſiaſtiques. (La Diaconeſſe Olympias. Les Diaconeſſes ſervoient autrefois à déshabiller les femmes & les filles qu'on baptiſoit.)

DIACRE. ſubſt. m. Celui qui eſt promu au ſecond des Ordres ſacrés. (C'eſt au Diacre à lire l'Évangile. Faire Diacre à la Grand'Meſſe.

DIADÈME. ſubſtantif m. Sorte de bandeau qui étoit la marque de la Royauté parmi les Anciens, & dont les Rois ſe ceignoient le front. (Ceindre le Diadème. Porter un Diadème. Ceindre ſa tête, ceindre ſon front d'un Diadème. Orné d'un Diadème.)

Dans la Poëſie, *Diadème* s'emploie pour Royauté.

DIAGNOSTIQUE. adj. Terme de Médecine. Il ſe dit des ſignes & des ſymptômes qui indiquent la nature & les cauſes d'une maladie. (Les ſignes diagnoſtiques de la fièvre.)

Il eſt auſſi ſubſtantif. (Cet enfant a tous les diagnoſtiques de la petite vérole. Signes diagnoſtiques de la fièvre.)

DIAGONAL, ALE. adj. Terme de Mathématique. Qui va d'un angle d'une figure rectiligne à l'angle oppoſé, en paſſant par le centre. (Une ligne diagonale.)

On dit ſubſtantivement, *La diagonale*, pour dire, La ligne qui va d'un angle parallélogramme à l'angle oppoſé.

DIAGONALEMENT. adv. D'une manière diagonale. (Une ligne qui coupe un plan diagonalement.)

DIAGRÈDE. ſ. f. Préparation de ſcammonée avec du coing & du ſoufre.

DIALECTE. ſubſt. m. Langage particulier d'une Ville ou d'une Province, dérivé de la Langue générale de la Nation. (La Langue Grecque a différens dialectes. Le dialecte Attique. Le dialecte Ionique. Le dialecte Dorique.)

DIALECTICIEN. s. m. Qui fait la Dialectique, qui s'applique particulièrement à l'étude de la Dialectique.

On dit d'Un homme qui raisonne bien sur toutes choses, que (C'est un bon Dialecticien, un grand Dialecticien, un excellent Dialecticien.)

DIALECTIQUE. s. f. Logique. Art de raisonner. (La Dialectique est la première partie de la Philosophie. La Dialectique est un des Arts libéraux. Cela ne peut pas se soutenir en bonne Dialectique.)

DIALECTIQUEMENT. adv. En Dialecticien. (Il raisonne dialectiquement.)

DIALOGUE. s. m. Entretien de deux ou de plusieurs personnes. (Ils ont eu un long dialogue ensemble. Je n'aime pas tous ces dialogues.) En ce sens il ne se dit guère que dans le style familier.

Il se prend particulièrement pour un entretien par écrit de deux ou de plusieurs personnes. (Les dialogues de Platon. Les dialogues de Cicéron. Les dialogues de Lucien. Les dialogues des Morts. Les dialogues des Courtisanes. Faire un dialogue. Composer des dialogues. Il entend bien l'art du dialogue.)

DIALOGUER. v. a. Faire parler entre eux plusieurs personnes. Il n'a guère d'usage qu'au passif. *Cette scène est bien dialoguée*, pour dire, Que les Interlocuteurs y parlent convenablement au sujet, qu'ils se répondent juste, ou s'interrompent à propos.

DIALOGUÉ, ÉE. participe.

DIALTHÉE. s. masc. Onguent composé de divers ingrédiens, & principalement de mucilage de guimauve.

DIAMANT. s. m. Pierre précieuse, la plus brillante & la plus dure de toutes. (Diamant brut. Diamant taillé. Diamant brillant. Diamant d'une belle eau. Diamant rose, à facettes. Diamant en table. Ce diamant jette beaucoup de feu, a beaucoup de feu, a beaucoup d'éclat. Ce diamant est bien mis en œuvre. Diamant jaune. Diamant incarnat. Table de diamant. Boite à portrait de diamans. Chaîne de diamans. Rose de diamans. Agrafe de diamans. Épée de diamans. Pointe de diamant. Poudre de diamant.)

On appelle *Diamant rosette*, ou *Diamant rose*, Un diamant taillé à facettes par-dessus, & plat par-dessous; & *Diamant brillant*, un diamant taillé à facettes par-dessous comme par-dessus.

On donne aussi le nom de *Diamant* à certaines pierres qui ressemblent aux diamans.

On dit proverb. à Un homme à qui on fait espérer quelque récompense, s'il fait ce qu'on veut de lui, qu'(On lui donnera une poignée de diamans.)

DIAMANTAIRE. s. m. Ouvrier qui taille les diamans, & qui en fait trafic. On dit plus communément *Lapidaire*.

DIAMARGARITON. s. m. Médicament dont les perles sont le principal ingrédient.

DIAMÉTRAL, ALE. adj. Appartenant au diamètre. Il n'a guère d'usage qu'au féminin, & dans cette phrase, *Ligne diamétrale*.

DIAMÉTRALEMENT. adv. D'un bout du diamètre à l'autre. (Les deux Poles sont diamétralement opposés l'un à l'autre.)

Il se dit figurément tant Des personnes qui ont des sentimens, des humeurs, des intérêts directement contraires, que des choses morales, & des propositions qui sont contraires l'une à l'autre. (L'avarice & la prodigalité sont ordinairement opposées. Ces deux propositions sont diamétralement opposées. Ces deux hommes sont diamétralement opposés.)

DIAMÈTRE. s. m. Ligne droite qui va d'un point de la circonférence d'un cercle à un autre point en passant par le centre. (Mesurer le cercle par le diamètre. Ce cercle a tant de pieds de diamètre.)

DIAMORUM. s. m. Sirop de mûres propre pour les gargarismes.)

DIANE. s. f. Terme militaire. Il n'a d'usage que dans cette phrase, *Battre la diane*, qui se dit lorsqu'on bat le tambour à la pointe du jour pour éveiller les soldats.

DIANTRE. s. m. Mot très-familier dont on se sert pour éviter de dire *le Diable*. (Allez au diantre. Au diantre soit le fou.)

DIANUCUM. s. m. Rob fait avec des noix.

DIAPALME. s. m. Onguent dessiccatif fort en usage, & qu'on emploie pour résoudre les fluxions.

DIAPASME. s. m. Poudre propre à parfumer le corps.

DIAPASON. s. m. Terme de Musique. Étendue des sons qu'une voix ou un instrument peut parcourir, depuis le ton le plus bas jusqu'au plus haut. (Cet air sort du diapason de la voix.)

DIAPEDESSE. s. m. Terme de Médecine. Éruption du sang par les pores des vaisseaux.

DIAPHANE. adj. de t. g. Transparent, qui donne passage à la lumière. (Corps diaphane. L'eau est diaphane. Le cristal est diaphane.)

DIAPHŒNIC. s. m. Électuaire purgatif, dont les dattes sont le principal ingrédient.

DIAPHORÉTIQUE. adj. de t. g. Terme de Pharmacie. Il se dit des remèdes qui agissent par la transpiration, qui purgent les humeurs en agissant par les sueurs.

DIAPHRAGME. s. m. Terme d'Anatomie. C'est un muscle très-large & fort mince, situé à la base de la poitrine qu'il sépare d'avec le bas-ventre. (Le diaphragme sert à la respiration. Il a reçu un coup qui lui perce le diaphragme.)

DIAPHRAGME, en termes de Botanique, se dit d'Une cloison transversale qui coupe une silique, ou un autre fruit capsulaire.

DIAPRÉ, ÉE. participe du verbe *Diaprer*, qui n'est plus en usage. Varié de plusieurs couleurs. Il vieillit. Il y a une espèce de prunes violettes qu'on appelle *Prunes diaprées*.

DIAPRUN. s. m. Électuaire dont les prunes sont la base.

DIAPRURE. s. f. Variété des couleurs. (La diaprure des prés.) Il est vieux.

DIARRHÉE. s. f. Terme de Médecine. Dévoiement, cours de ventre. (Avoir la diarrhée.)

DIARTHROSE. s. f. Terme d'Anatomie. C'est une articulation mobile, faite par des têtes reçues dans des cavités plus ou moins profondes, qui permettent aux os un mouvement en plusieurs sens.

DIASCORDIUM. s. m. Opiat fait de scordium.

DIASEBESTE. s. m. Électuaire purgatif, dont le sebeste fait la base.

DIASENE. s. m. Électuaire, dont le séné fait la base.

DIASOSTIQUE. s. f. Nom qu'on donne à la Médecine préservative.

DIASTASE. s. m. Terme d'Anatomie. Mot tiré du Grec, & qui renferme la même idée que celui de *Luxation* dans notre langue.

DIASTOLE. subst. f. Terme d'Anatomie. Mouvement naturel & ordinaire du cœur lorsqu'il se dilate. (C'est dans le mouvement de la diastole que le sang des veines entre dans le cœur. La systole & la diastole du cœur.)

DIASTYLE. subst. m. Terme d'Architecture. Édifice dont les colonnes sont éloignées l'une de l'autre de trois de leurs diamètres.

DIATESSARON. s. m. Terme de Médecine. Remède composé de quatre ingrédiens, & qui s'emploie contre les maladies froides du cerveau & de l'estomac.

DIATRAGACANTE. s. m. Électuaire dont le principal ingrédient est la gomme de ce nom.

DIATONIQUE. adj. de t. g. Qui procède par les tons naturels de la gamme. (Chant diatonique. Genre diatonique)

DIATRIBE. s. f. *Voyez* DISSERTATION.

D I C

DICÉLIES. s. f. Sorte de farces ou de scènes libres conservées de l'ancienne Comédie. On nommoit *Dicélistes*, Les Farceurs qui jouoient ces sortes de pièces.

DICHOTOME. adj. Terme d'Astronomie. Se dit de la lune quand on n'en voit que la moitié. (La lune est dichotome.)

DICHOTOMIE. s. f. Terme d'Astronomie. État de la lune quand on n'en voit que la moitié.

DICTAME. s. m. Sorte d'herbe qu'on dit avoir la vertu de guérir les plaies. Les Anciens ont dit que quand le cerf étoit blessé d'une flèche, il alloit chercher le *Dictame*, & que dès qu'il en avoit mangé, le fer tomboit de sa plaie. (Le Dictame de Crète.) Voyez FRAXINELLE.

DICTATEUR. s. m. Magistrat unique & souverain, qu'on nommoit extraordinairement à Rome, du temps de la République, en certaines occasions importantes, & seulement pour un certain temps. (Fabius fut fait dictateur dans la guerre contre Annibal. Jules César fut fait Dictateur perpétuel.)

DICTATURE. s. f. Dignité de Dictateur. (Exercer la Dictature. Sylla abdiqua la Dictature. La Dictature n'étoit ordinairement conférée que pour six mois. Après la mort de Jules César, la Dictature fut abolie par Édit public.)

DICTER. v. a. Prononcer mot à mot ce qu'un autre écrit en même temps. (Dicter une lettre à son Secrétaire. Un Régent qui dicte un thème à ses Écoliers.)

Il signifie aussi, Suggérer à quelqu'un ce qu'il doit dire. (On a dicté à cet accusé toutes les réponses qu'il a faites.)

Il signifie figur. Inspirer, soit en bien, soit en mal. (La raison, le sens commun nous dicte cela. La nature nous dicte que... C'est la colère qui lui a dicté les injures qu'il a dites.)

DICTÉ, ÉE. participe.

DICTÉE. s. f. Ce qu'on dicte pour être écrit en même temps par un seul ou par plusieurs autres. *Voici la dictée d'aujourd'hui*, pour dire, Voici ce que le Professeur a dicté aujourd'hui. *La dictée a été longue*, pour dire, Que le Professeur a dicté long-temps. *Ce Commis écrit bien sous la dictée*, pour dire, qu'Il écrit exactement & promptement ce qu'on dicte.

DICTION. s. f. Élocution. La partie du style qui regarde le choix des paroles. Dic-

tion élégante. Diction pure. Diction vicieuse.)

DICTIONNAIRE. s. m. Vocabulaire. Recueil de tous les mots d'une Langue, mis par ordre. Dictionnaire François. Dictionnaire Latin. Dictionnaire Italien. Dictionnaire Espagnol. Dictionnaire par ordre alphabétique. Dictionnaire par l'ordre des racines, par racines.)

DICTIONNAIRE, se dit aussi de divers autres recueils faits par ordre alphabétique sur des matières de Poësie, de Géographie, d'Histoire, &c. (Dictionnaire Poëtique. Dictionnaire Historique. Dictionnaire Géographique. Un Dictionnaire de Marine. Dictionnaire de rimes.)

DICTON. s. m. Mot ou sentence qui a passé en proverbe. (Un vieux dicton.)

DICTUM. s. m. Mot emprunté du Latin. Le dispositif d'une Sentence, d'un Arrêt, cette partie d'une Sentence ou d'un Arrêt qui contient ce que le Juge prononce & ordonne. (Le dictum d'une Sentence, d'un Arrêt.)

DID

DIDACTIQUE. adj. Qui est propre à instruire. (Ordre didactique. Termes didactiques. Dans le genre didactique.)

Il est aussi sub. en parlant de l'art d'enseigner. (La didactique.)

DIE

DIÉRÈSE. s. f. Terme de Chirurgie. C'est une des quatre opérations de Chirurgie, par laquelle on sépare les parties dont l'union est contre l'ordre naturel, & par laquelle on forme un obstacle à la réunion.)

DIERVILLE. s. m. Arbrisseau qui ressemble au syringa. Il y a encore une autre plante de ce nom, qui porte un fruit pyramidal.

DIÈSE ou **DIESIS.** s. m. Terme de Musique. Sorte de marque, qui étant mise devant une note, fait hausser la note d'un demi-ton. On dit aussi adjectivement, *Cette note est dièse*, pour dire, qu'Elle doit être haussée d'un demi-ton.

DIÈTE. s. f. Régime de vivre qui règle le boire & le manger. (On lui a ordonné une diète exacte.)

On dit, *Faire diète*, pour dire, S'abstenir de manger, ou manger peu.

DIÈTE, se dit aussi d'une Assemblée des États, soit en Allemagne, soit en Pologne, soit en Suède. (La Diète de l'Empire. Convoquer la Diète. Assembler la Diète. Rompre la Diète. Diète générale. Diète particulière. La Diète d'un cercle de l'Empire.)

DIÈTE, se dit aussi de certaines Assemblées qui se tiennent dans quelques Ordres Religieux entre deux chapitres Généraux, pour ce qui regarde leur discipline.

DIÉTÉTIQUE. adj. de t. g. Terme de Médecine. Il se dit de certains remèdes sudorifiques & dessiccatifs.

DIEU. s. m. Le premier & le souverain Être, par qui tous les autres sont & subsistent. (Dieu est le Créateur du Ciel & de la Terre. Dieu est tout-puissant, tout bon, tout miséricordieux. Dieu est la souveraine sagesse. Dieu est appelé dans l'Écriture-Sainte, le Dieu des Armées, le Dieu des vengeances, le Dieu des miséricordes, le Dieu jaloux. Les attributs de Dieu. La toute-puissance de Dieu. La majesté infinie de Dieu. Le culte d'adoration n'est dû qu'à Dieu seul. Il n'y a qu'un seul Dieu, un seul Dieu en trois personnes. Le Fils de Dieu. JESUS-CHRIST est Dieu-homme. La Vierge est appelée la Mère de Dieu. C'est une grâce de Dieu, une bénédiction de Dieu, un don de Dieu, une protection visible de Dieu. Faire quelque chose pour la gloire de Dieu, pour l'amour de Dieu. Croire en Dieu. Aimer Dieu. Honorer Dieu. Prier Dieu. Louer Dieu. Demander pardon à Dieu. Invoquer le nom de Dieu. Se recommander à Dieu. Servir Dieu. Avoir recours à Dieu. Mettre sa confiance, son espérance en Dieu. Prendre, recevoir toutes choses de la main de Dieu. Avoir la crainte de Dieu devant les yeux. Élever ses enfans dans la crainte de Dieu. Se conformer à la volonté de Dieu. Se résigner à la volonté de Dieu. Donner, rendre gloire à Dieu. Vivre selon Dieu. C'est un homme de Dieu. C'est un homme tout de Dieu, tout en Dieu. Dieu l'a touché. Dieu l'a visité. Offenser Dieu. Jurer Dieu. Blasphémer le nom de Dieu. Prendre le nom de Dieu en vain. C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant. Dieu rendra à chacun selon ses œuvres. Le bras de Dieu n'est pas raccourci. On reconnoît en cela le doigt de Dieu. Il leur annonça de la part de Dieu, que s'ils ne changeoient de vie, &c.)

On dit d'Un homme mort, qu'*Il est devant Dieu*; & ironiquement d'un méchant homme mort, que (C'est une belle ame devant Dieu.)

On dit prov. *La voix du peuple est la voix de Dieu*, pour dire, que D'ordinaire le sentiment du public est fondé sur la vérité. *Tout va comme il plaît à Dieu*, pour dire, qu'On laisse tout aller à l'abandon. Et, *Ce que femme veut Dieu le veut*, pour dire, qu'Ordinairement les femmes veulent fortement tout ce qu'elles veulent, qu'il n'est pas facile de les faire changer de volonté.

Dieu le veuille. Plût à Dieu. Dieu vous en veuille bien ouir. Dieu m'en garde. Dieu m'en préserve. A Dieu ne plaise. Façons de parler ordinaires, pour marquer le désir ou la crainte que l'on a de quelque chose.

S'il plaît à Dieu. Façon de parler conditionnelle, dont on se sert en parlant des choses, ou qu'on souhaite, ou qu'on a intention de faire. (Il en réchappera, s'il plaît à Dieu. Je fais état de partir après demain, s'il plaît à Dieu.) Dans cette même acception on dit aussi, *Avec l'aide de Dieu*, & *Dieu aidant.* Mais cette dernière façon de parler n'est que du style familier.

Dieu vous bénisse. Dieu vous contente. Dieu vous assiste. Dieu vous soit en aide. Façons de parler ordinaires & familières, lorsque quelqu'un éternue, & lorsqu'on veut marquer à un pauvre qu'on n'a rien à lui donner.

Dieu vous conserve. Dieu vous conduise. Dieu vous le rende. Façons de parler ordinaires, quand on souhaite du bien à quelqu'un, ou qu'on le remercie de celui qu'on en a reçu.

Dieu vous garde. Façon de parler populaire, en abordant quelqu'un.

Grâces à Dieu. Dieu merci. Façons de parler ordinaires, par lesquelles on marque que l'on reconnoît tenir une chose de la bonté de Dieu.

On dit proverbialement d'Un homme à qui il est arrivé quelque bonheur, sans qu'il y ait rien contribué par ses soins & par son travail, que (Cela lui est venu de la grâce de Dieu, lui est arrivé de Dieu grâce.)

Dieu merci & vous. Dieu merci & à vous. Façons de parler, dont le peuple se sert par manière de civilité, ou par reconnoissance envers celui à qui on parle.

Au nom de Dieu. Pour l'amour de Dieu. Termes dont on use communément quand on prie instamment quelqu'un de quelque chose.

Bon Dieu! grand Dieu! vrai Dieu! Termes d'admiration & d'étonnement.

Sur mon Dieu. Devant Dieu. Dieu m'est témoin. Dieu m'en est témoin. Dieu le sait. Termes d'affirmation & de serment.

Ainsi Dieu me soit en aide, Formule dont on se sert quand on prête serment en mettant les mains sur le Livre des Évangiles.

Dieu sait. Façon de parler ordinaire, qu'on emploie pour assurer fortement ce qu'on veut dire. (Dieu sait si vous vous divertirez bien. Dieu sait si vous serez bien reçu. Dieu sait comment vous vous réjouirez. Nous étions dans cette compagnie tous gens de bonne humeur, Dieu sait la joie.)

Pour affirmer qu'on n'a point fait une chose, on dit quelquefois, Dieu sait si je l'ai fait. Dieu sait si j'en ai eu la pensée. Si j'en ai eu la pensée, Dieu le sait. Si je l'ai fait, Dieu le sait.)

Dieu le sache. Façon de parler commune, pour marquer l'incertitude où l'on est de quelque chose. (Ce qui en arrivera. Dieu le sache. Vous me demandez ce que je deviendrai, Dieu le sache.)

Bon Dieu! mon Dieu! Sorte d'exclamation. (Mon Dieu, que va-t-il arriver? Bon Dieu, quel malheur!)

Par la grâce de Dieu. Termes dont les Princes Souverains se servent dans leurs Titres, pour marquer qu'ils ne tiennent leurs États que de Dieu.

On dit prov. d'Un Prince Souverain qui n'en reconnoît aucun autre au-dessus de lui, qu' (Il ne relève que de Dieu & de son épée.)

On appelle communément l'Hostie consacrée, *Le bon Dieu.* (On lève le bon Dieu. On va porter le bon Dieu à ce malade.)

On appelle aussi *La Fête-Dieu*, & non pas *La Fête de Dieu*, la Fête du Saint Sacrement. Et un Hôpital fondé pour des malades, *un Hôtel-Dieu.*

On dit de toute personne qui a un grand attachement à quelque chose que ce soit, qu'*Elle en fait son Dieu.* (Il n'aime que les richesses, il en fait son Dieu. Ce sont des gens qui font leur Dieu de leur ventre.)

On dit figur. en parlant des Rois, des Princes Souverains, & de ceux qui ont beaucoup d'autorité & de pouvoir, que (Ce sont les Dieux de la Terre.)

L'Écriture-Sainte appelle aussi figur. *Des Dieux*, Les hommes qui ont l'autorité. (J'ai dit, vous êtes des Dieux.) *Il sera amené devant les Dieux*, c'est-à-dire, devant les Juges.

DIEU, se dit encore abusivement des fausses Divinités que les Païens adoroient. (Les Dieux des Gentils. Les faux Dieux. Jupiter est le maître des Dieux, le père des hommes & des Dieux. Mars est le Dieu de la guerre. Apollon est le Dieu de la Poësie. Les Dieux du premier ordre. Les Dieux infernaux. Les Dieux marins. Le combat des Titans contre les Dieux. Cybèle

est appelée la mère des Dieux. Sacrifier aux Dieux. Renverser les Temples des Dieux. Mettre au rang des Dieux.)

Dieux! grands Dieux! Sorte d'exclamation païenne, pour marquer la surprise & l'étonnement.

DIEU-DONNÉ. Surnom que l'on donne à quelques Princes, lorsqu'on regarde leur naissance comme une chose miraculeuse, & comme une grâce du Ciel, accordée particulièrement aux vœux des peuples.

D I F

DIFFAMANT, ANTE. adj. Qui diffame, qui est dit, qui est fait pour diffamer. (Discours diffamans. Paroles diffamantes. Cela est bien diffamant.)

DIFFAMATEUR. s. m. Celui qui diffame, Calomniateur. (Diffamateur public. Insigne diffamateur.)

DIFFAMATION. subst. fém. L'action par laquelle on diffame quelqu'un. (La diffamation du Prochain est un grand péché. Il n'a pu souffrir une si cruelle diffamation.)

DIFFAMATOIRE. adj. de t. g. Qui diffame, qui est fait, qui est dit pour diffamer. (Libelle diffamatoire. Écrit diffamatoire. Discours diffamatoire. Les faiseurs de libelles diffamatoires sont punissables de mort par les Lois.)

DIFFAMER. v. a. Décrier, déshonorer, perdre de réputation. (Il l'a diffamé dans toutes les compagnies. Il l'a diffamé par ses écrits. C'est se diffamer soi-même, que d'écrire pour diffamer les autres.)

DIFFAMÉ, ÉE. participe.

DIFFAMÉ, Se dit en termes de Blason, d'un lion sans queue.

DIFFÉREMMENT. adv. Diversement, d'une manière différente. (Il a rapporté l'affaire différemment de ce qu'elle s'est passée. Ils en parlent tous deux fort différemment. Les Princes agissent différemment des particuliers.)

DIFFÉRENCE. s. f. Diversité, dissemblance, distinction. (Grande différence. Différence notable, essentielle. Légère différence. Il y a grande différence entre l'un & l'autre, de l'un à l'autre, de l'un avec l'autre. Différence de personnes, de sexe, d'âge. Ne faire, ne mettre aucune différence entre.... La différence n'est pas bien marquée. Telle chose fait la différence d'une autre.)

On dit aussi, *Faire de la différence*, *la différence*, pour dire, Faire la distinction d'une chose, d'une personne. (Je connois ces tableaux, ces personnes, j'en sais faire la différence. Il y a de la différence entre ces deux choses.)

En Logique, *Différence* signifie La qualité essentielle qui distingue entr'elles les espèces d'un même genre. (Une définition est composée de genre & de différence.) Dans cette définition, *L'ame est une substance incorporelle*; Substance *est le genre*, & Incorporel *est la différence* qui constitue l'ame, & qui la distingue des substances corporelles. (Différence spécifique.

DIFFÉRENCIER. v. a. Distinguer, mettre de la différence. (Cela sert à les différencier.)

On dit en Mathématique, *Différencier une quantité*, pour dire, En prendre la partie infiniment petite.

DIFFÉRENCIÉ, ÉE participe.

DIFFÉRENT, ENTE. adj. Divers, dissemblable, qui n'est point de même. (Ils sont différens d'humeur, de langage, ils sont différens d'opinion, de sentiment. Opinions différentes. Mœurs différentes. Ce sont choses bien différentes. Ce mot a plusieurs sens différens.)

On dit proverbialement De deux choses qui sont extrêmement différentes, qu' (Elles sont différentes comme le jour & la nuit.)

DIFFÉRENT. s. m. Débat, contestation, querelle. (Ils ont eu différent ensemble. Il faut leur laisser vider leurs différens. Faire naître un différent. Apaiser, assoupir un différent.)

Il signifie aussi la chose contestée. (Il faut partager le différent. Il faut partager le différent par la moitié.)

DIFFÉRENTIEL, ELLE. adj. Terme de Mathématique. Il n'a guère d'usage que dans ces phrases, *Quantité différentielle*, pour signifier, Une quantité infiniment petite. Et *Calcul différentiel*, pour signifier, Le calcul de ces sortes de quantités.

On dit aussi substantivement au féminin *Une différentielle*, pour dire, une quantité différentielle.

DIFFÉRER. v. a. Retarder, remettre à un autre temps. (Différer une affaire, la différer de jour en jour, de jour à autre. Différer un payement.) Il est aussi neutre. (Ne différez point d'y aller. Ne différez point de donner ordre à vos affaires. Ne différez point de vous convertir. Partez sans différer.)

On dit proverb. (Ce qui est différé n'est pas perdu.)

DIFFÉRÉ, ÉE. participe.

DIFFÉRER. v. n. Être divers, être dissemblable, n'être pas de même. (Ils diffèrent en un point. Ils conviennent en plusieurs choses, mais ils diffèrent en cela. Un homme ivre ne diffère en rien de la bête.)

DIFFICILE. adj. de t. g. Qui est mal-aisé, qui donne de la peine. (Une entreprise difficile. Cela est difficile à faire. Un Auteur difficile à entendre. Ce texte de l'Écriture-Sainte est difficile à expliquer. Un homme de difficile accès, de difficile abord. Un lieu de difficile accès. Un cheval difficile à ferrer. Ce métal est difficile à travailler, à manier. Un homme difficile à gouverner. Un mot difficile à prononcer, à retenir. Il est de difficile convention, d'une humeur difficile. Cette affaire est de difficile discution. Homme difficile à contenter. Difficile en son manger.)

On dit absolument, qu'*Un homme est difficile*, *fort difficile*, pour dire, qu'Il est mal-aisé à contenter. Et on appelle *Temps difficiles*, Les temps de guerre, de désordres, de troubles, &c.

On dit proverb. & figur. qu'*Un homme est difficile à ferrer*, *à chausser*, pour dire, qu'il est difficile d'obtenir de lui ce qu'on souhaite, de lui persuader ce qu'on veut, ce qu'on desire, qu'il est peu accommodant.

DIFFICILEMENT. adv. Avec peine. (Vous ne sauriez passer par-là que difficilement. Il entend, il parle difficilement. Il compose difficilement. Il marche difficilement.)

DIFFICULTÉ. s. f. Ce qui rend une chose difficile, ce qu'il y a de difficile en quelque chose, empêchement, traverse, opposition, obstacle. (Légère difficulté. Petite difficulté. Cette affaire est pleine de difficultés. Vous trouverez de la difficulté à obtenir cela. Difficulté de parler, de respirer, d'avaler. Difficulté d'uriner. Difficulté d'urine. La difficulté des chemins, des passages. Surmonter toutes sortes de difficultés. Former une difficulté. Apporter une difficulté. Examiner, lever, résoudre une difficulté. Proposer une difficulté. Faire naître des difficultés. Passer par-dessus une difficulté. Le nœud, le point de la difficulté. Il y a bien des difficultés dans cet Auteur, dans ces passages.)

On dit, qu'*Une chose ne souffre, ne reçoit point de difficulté*, pour dire, qu'Il n'y a point de difficulté qui s'y oppose, qu'*Une affaire ne souffre point de difficulté*, pour dire, qu'On ne voit rien qui puisse ou qui doive en empêcher le succès, qu'*Une proposition ne souffre point de difficulté*, pour dire, qu'Elle est véritable & incontestable.

On dit, *Faire difficulté de quelque chose*, pour dire, Y avoir de la répugnance, en faire scrupule. (Il y a des gens qui ne font difficulté de rien. Il fait difficulté de se charger de l'affaire.)

On dit aussi, *Faire difficulté*, *faire des difficultés sur quelque chose*, *former une difficulté*, *des difficultés*, pour dire, Alléguer des raisons contre. (Votre Rapporteur fait quelque difficulté sur votre affaire. C'est un homme qui fait des difficultés sur tout.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un homme est le père des difficultés*, pour dire, qu'Il allègue des difficultés sur toutes choses.

Sans difficulté. Façon de parler adverbiale. Indubitablement, sans doute. (Si vous avez ces gens-là pour vous, sans difficulté vous serez le plus fort.)

DIFFICULTUEUX, EUSE. adj. Qui se rend difficile sur tout, qui allègue des difficultés, qui fait des difficultés sur toutes choses. (C'est un homme fort difficultueux. C'est un esprit difficultueux.)

DIFFORME. adj. de t. g. Laid, défiguré, qui n'a pas la figure ou les proportions qu'il devroit avoir. (Visage difforme. Cela le rend tout difforme. Ce bâtiment est difforme.)

Il se dit figur. des choses morales. (Rien n'est si difforme que le vice.)

DIFFORMER. v. a. Terme de Palais. Ôter la forme. (Difformer une médaille, une planche. On a ordonné que ces coins seroient difformés. Il est défendu aux Orfèvres de difformer les monnoies.)

DIFFORMÉ, ÉE. participe.

DIFFORMITÉ. s. f. Défaut dans les proportions. (Cela fait une grande difformité.)

Il se dit figur. des choses morales. (La difformité du vice.)

DIFFRACTION. s. f. Terme d'Optique. Inflexion ou détour que subissent les rayons de lumière en rasant la surface d'un corps.

DIFFUS, USE. adj. Qui est long, qui est trop étendu dans ses discours. (Cet homme plaide bien, mais il est diffus.)

On appelle *Style diffus*, Un style lâche & trop étendu.

DIFFUSÉMENT. adv. D'une manière diffuse. (Il parle diffusément.)

DIFFUSION. s. f. Action de ce qui s'épand, qui s'étend, ou l'effet de cette action, ou l'effet de ce qui est diffus. (Diffusion de lumière, diffusion de style.)

D I G

DIGASTRIQUE. adj. Il se dit de certains muscles qui ont comme deux ventres. (Le

muscle digastrique de la mâchoire inférieure.)

DIGÉRER. v. a. Faire la coction des alimens qu'on a pris. (Digérer les viandes, les alimens. Son estomac est foible, il ne digère pas bien.)

On dit, que *Des humeurs, des urines ne sont pas digérées*, pour dire, qu'Elles ne sont pas dans l'état où elles doivent être.

Il signifie figurément, Examiner, discuter une affaire, la réduire par la méditation dans l'ordre, dans l'état où elle doit être. (Digérer une affaire. Digérer ce qu'on a à dire. Il y a de belles choses dans ce Livre-là, mais elles sont mal digérées.)

Il signifie aussi figur. Souffrir, supporter quelque chose de fâcheux. (Il ne peut digérer le mauvais traitement qu'on lui a fait. Cela est bien dur à digérer. Digérer un affront.)

DIGÉRER. v. n. Terme de Chimie. Être mis en digestion. (On fait digérer ces matières à un feu lent.)

DIGÉRÉ, ÉE. participe.

DIGESTE. s. m. Recueil des décisions des plus fameux Jurisconsultes Romains, composé par ordre de l'Empereur Justinien, qui leur donna force de Loi. (Les Lois du Digeste. Le Digeste est divisé en cinquante Livres.) *Voyez* PANDECTES.

DIGESTEUR. s. m. Machine ou vase propre à cuire promptement des viandes, & à tirer de la gelée des os mêmes. (Le Digesteur de Papin.)

DIGESTIF, IVE. adj. Qui aide à la digestion. (Poudre digestive. Remède digestif.)

Il est aussi substantif. (Un bon digestif. Digestif spécifique. Il a l'estomac foible, Il lui faut des digestifs.)

DIGESTION. s. f. Coction des viandes dans l'estomac. (Faire digestion. Cela aide à la digestion, trouble, empêche la digestion. Ces viandes sont de facile, de difficile, de dure digestion.)

DIGESTION. s. f. Terme de Chimie. Opération chimique, par laquelle certaines matières mêlées ensemble sont préparées par une fermentation lente, à une dissolution parfaite. (Mettre des plantes en digestion.)

On dit figur. qu'*Un mauvais traitement est de dure digestion*, pour dire, qu'Il est difficile à supporter.

On dit aussi, qu'*Un ouvrage d'esprit, une entreprise sont de dure digestion*, pour dire, qu'ils sont difficiles, pénibles, &c.

DIGITALE. s. f. Plante ainsi nommée, parce que sa fleur approche de la figure d'un dé à coudre. La Digitale purge violemment par haut & par bas. Appliquée extérieurement, elle est vulnéraire.

DIGNE. adj. de t. g. Qui mérite quelque chose. (Digne de louange, de récompense. Digne de mépris, de punition. C'est un homme digne de mort, de la mort. Il étoit digne d'un meilleur traitement, d'une meilleure fortune, d'un meilleur sort. Sa fortune est digne d'envie. Il n'est pas digne de cette Charge, de cet Emploi. Digne d'être aimé, adoré. Il n'est pas digne qu'on le regarde. Il n'est pas digne de vivre.)

On dit, qu'*Un homme est digne de croyance, digne de foi*, pour dire, qu'Il mérite qu'on lui donne croyance, qu'on ajoute foi à ce qu'il dit. (Témoin digne de foi.)

On dit d'Un fort honnête homme, que (C'est un digne homme.) Et d'un homme capable de quelque emploi, que (C'est un digne sujet.)

On dit, qu'*Un homme a fait une action digne de lui*; & on le dit, soit en bien, soit en mal, selon les qualités de celui de qui l'on parle.

On dit dans le même sens, (Cela est digne de lui. Un fils digne d'un tel père. C'est une digne récompense de ses travaux.)

DIGNEMENT. adv. Selon ce qu'on mérite. (Je ne vous en saurois remercier dignement, assez dignement. Il a été dignement récompensé.)

On dit, qu'*Un homme s'acquitte dignement de sa Charge, s'y comporte dignement*, pour dire, qu'Il s'en acquitte très-bien, qu'il s'y comporte très-bien. Et qu'*Un homme fait dignement les choses*, pour dire, qu'Il les fait noblement.

DIGNITAIRE. s. m. Celui qui jouit d'une Dignité dans un Chapitre.

DIGNITÉ. s. f. Mérite, importance. (La dignité de la matière requiert. La dignité du sujet. Selon la dignité du sujet.)

On dit, qu'*Un homme parle avec dignité*, pour dire, qu'Il parle d'une manière grave, noble, digne du caractère qu'il soutient, & de l'affaire qu'il traite.

On dit dans ce même sens, (Agir avec dignité. Faire les choses avec dignité. Il y a beaucoup de dignité dans ses manières.)

Il signifie aussi, Élévation, distinction éminente. (Soutenir la dignité de son rang. Cela ne répond pas à la dignité de son caractère.)

DIGNITÉ. Charge, Office considérable. (Grande dignité. Souveraine dignité. Suprême dignité. Nouvelle dignité. Être constitué en dignité. Parvenir aux dignités. Dignité Ecclésiastique. Dignité Épiscopale.)

On appelle *Dignités*, en quelques Églises, certains Bénéfices auxquels est annexée quelque partie de la Juridiction Ecclésiastique, quelque prééminence, ou quelque fonction particulière dans les Chapitres, comme celle de Prévôt, de Doyen, de Trésorier, d'Archidiacre, &c. Et dans le Chœur, comme celle de Chantre, &c.

DIGRESSION. s. f. Ce qui est dans un discours hors du principal sujet. (Digression ennuyeuse. Longue digression. Courte digression. Digression agréable. Faire une digression. Cet Auteur est plein de digressions inutiles.)

DIGUE. s. f. Amas de terre, de pierres, de bois, &c. pour servir de rempart contre l'eau, & principalement contre les flots de la mer. (Faire une digue. Ouvrir une digue. Rompre la digue. Couper la digue. Les digues de Hollande.)

Il se dit au figuré pour Obstacle. (Quelle digue opposer à une licence si effrénée ?)

D I L

DILACÉRATION. s. f. Action de dilacérer.

DILACÉRER. v. a. Déchirer quelque chose, mettre en pièces avec violence.

DILACÉRÉ, ÉE. participe.

DILAPIDATION. s. f. Dépense folle & désordonnée.

DILAPIDER. v. a. Dépenser follement & avec désordre.

DILAPIDÉ, ÉE. participe.

DILATABILITÉ. s. f. Terme de Physique. Propriété de ce qui est dilatable. (La dilatabilité de l'air.)

DILATABLE. adj. de t. g. Qui peut être dilaté, élargi, étendu. (L'air est extrêmement dilatable.)

DILATATION. s. f. Extension, relâchement. La dilatation d'une membrane. La dilatation d'une plaie.)

DILATATOIRE. adj. de t. g. pris substantivement. Instrument de Chirurgie dont on se sert pour ouvrir & dilater quelque cavité. Il y en a de plusieurs espèces.

DILATER. v. a. Élargir, étendre. (Dilater une plaie. La chaleur dilate les pores. La tristesse resserre le cœur, mais la joie le dilate.)

On dit, que *L'air se dilate par la chaleur*, pour dire, qu'Il occupe un plus grand espace.

DILATÉ, ÉE. participe.

DILATOIRE. adj. de t. g. Terme de Palais. Qui fait différer. (Exception dilatoire.)

DILAYER. v. a. Différer, remettre à un autre temps. (Dilayer un payement. Dilayer un jugement, &c. Il se dit plus souvent quand il s'agit d'affaires. Il est vieux.

Il est quelquefois neutre; & alors il signifie, User de remise. (C'est un homme qui dilaye toujours. Il ne fait que dilayer.)

DILAYÉ, ÉE. participe.

DILECTION. s. f. Amour, charité. Terme de dévotion. (La dilection du prochain.) C'est aussi un terme dont le Pape & l'Empereur se servent en écrivant à certains Princes.

DILEMME. s. m. Sorte d'argument qui contient deux propositions contraires ou contradictoires, dont on laisse le choix à l'adversaire pour le convaincre également, soit qu'il prenne l'une, soit qu'il prenne l'autre. (Dilemme sans réplique.)

DILIGEMMENT. adv. Promptement, avec diligence. (Travailler diligemment. Il est venu fort diligemment.)

Il signifie aussi, Avec soin & exactement. (J'ai recherché, examiné diligemment.) En ce sens il est vieux.

DILIGENCE. s. f. Prompte exécution. (Travailler avec diligence, en diligence, en grande diligence. Aller en diligence. User de diligence.)

On dit, *Faire diligence, faire grande diligence*, pour dire, Faire une chose promptement. (Travaillez à mon affaire, surtout faites diligence.)

On le dit plus ordinairement des voyages. (Ce Courrier a fait diligence, a fait grande diligence.)

En termes d'affaires, *Diligence*, signifie Poursuivre. (Faire ses diligences. Faute de diligence l'instance périt au bout de trois ans.) Son plus grand usage est au pluriel.

On dit, *Faire acte de diligence*, pour dire, Marquer que l'on s'est mis en devoir de faire quelque chose.

Il signifie quelquefois, Soin, recherche exacte. (J'ai fait diligence, toutes mes diligences pour le trouver, pour venir à bout d'un tel dessein.)

DILIGENCE, se dit aussi Des voitures de bateaux ou de carrosses qui vont plus vite que les voitures ordinaires. (La diligence de Lyon. La diligence d'Auxerre. Envoyer des paquets par la diligence. Partir par la diligence. Prendre la diligence.)

DILIGENT, ENTE. adj. Prompt à faire les choses, expéditif. (Messager diligent.

Courtier diligent. Valet diligent.)

Il signifie aussi, Soigneux, laborieux, vigilant, (Écolier diligent. Diligent en ses affaires.)

DILIGENTER. v. n. Agir avec diligence. (Il faut diligenter.) Il est d'un plus grand usage au réciproque. (Il faut se diligenter. Il faut vous diligenter.)

Il est quelquefois actif. (Il faut diligenter cette affaire, cette impression, &c.)

D I M

DIMACHÈRE. subs. mas. Gladiateur qui combattoit avec deux poignards ou deux épées.

DIMANCHE. s. m. Premier jour de la semaine consacré particulièrement au service de Dieu, & qu'on appelle le jour du Seigneur. (Le premier Dimanche du mois, de l'Avent, de Carême. Dimanche des Rameaux. Dimanche de Pâque. Dimanche de Quasimodo. Il faut entendre la Messe, & assister autant qu'on le peut au service divin tous les Dimanches. Il faut sanctifier le Dimanche. Le Prône se fait tous les Dimanches dans les Paroisses.)

On appelle *Dimanche gras*, celui qui précède le Mercredi des Cendres.

DIMENSION. s. f. Étendue des corps. (Le corps solide a trois dimensions, la longueur, la largeur, & la profondeur. Il a pris toutes les dimensions de ce Bâtiment.)

DIMINUER. v. a. Amoindrir quelque chose, en retrancher une partie. (Diminuer la portion. Diminuer sa dépense.)

Il se dit aussi dans les choses morales. (Son malheur a diminué son crédit. Sa mauvaise conduite a diminué son autorité. Sa grande dépense a diminué son bien.)

Il est aussi neutre, & signifie, Devenir moindre. (La fièvre diminue. Sa vue diminue. Ses forces diminuent. Les jours diminuent dès la saint Jean. Diminuer de prix à vue d'œil.)

Il se dit aussi des personnes. (Cet enfant tombe en chartre & diminue.)

DIMINUÉ, ÉE. participe.

DIMINUTIF, IVE. adj. Terme qui diminue ou adoucit la force du mot dont il est formé. (Fillette, femmelette, amourette, sont des expressions diminutives, sont des termes diminutifs des mots de fille, de femme & d'amour.)

Il est aussi substantif. (Vieillot & doucet, sont des diminutifs de vieux & de doux.)

On dit, qu'*Une chose est le diminutif d'une autre*, pour dire, qu'Elle est en petit ce que l'autre est en grand. (Ce jardin-là est un diminutif du Jardin des Tuilleries.)

DIMINUTION. s. f. Amoindrissement, rabais, retranchement d'une partie de quelque chose. (Grande diminution. Diminution considérable. Diminution de taxe. Diminution de prix. Faire diminution. Ce Fermier demande diminution, demande de la diminution. Cette paroisse prétend diminution de taille, prétend de la diminution. Son autorité a souffert quelque diminution. Diminution des espèces.)

On appelle en termes de Musique, *Diminution*, lorsque d'une note on en fait plusieurs.

DIMISSOIRE. s. m. Lettres par lesquelles un Évêque consent qu'un de ses Diocésains soit promu à la Cléricature ou aux Ordres par un autre Evêque. (Donner un Dimissoire. Obtenir un Dimissoire.)

DIMISSORIAL, ALE. adj. Qui n'a d'usage qu'en cette phrase, *Lettres dimissoriales*, pour dire, Des Lettres qui contiennent un Dimissoire.

D I N

DINANDERIE. s. f. Se dit de toutes sortes d'ustensiles de cuivre jaune. *La dinanderie* tire son nom de Dinant, ville du pays de Liége.

DINDE. s. f. On appelle aussi quelquefois Une poule-d'Inde. (Nous avons une bonne Dinde.)

DINDON. s. m. Coq-d'Inde. (Garder les dindons. Dindon à la daube. Dindon froid.)

DINDONNEAU. s. m. Petit dindon, jeune coq-d'inde. (Les dindonneaux sont difficiles à élever.)

DINDONNIÈRE. s. f. Gardeuse de Dindons.

On appelle par mépris, *Dindonnière*, Une Demoiselle de campagne.

DÎNÉE. s. f. Le repas ou la dépense qu'on fait à dîner dans les voyages, tant pour hommes que pour chevaux. (Il nous en a couté tant pour la dînée.)

Il signifie aussi Le lieu où l'on va dîner en voyageant. (Il n'y a plus qu'une lieue d'ici à la dînée. Pour aller coucher en cette Ville, la dînée est à un tel Village.)

DÎNER. v. n. Prendre le repas du midi. (Nous avons bien dîné. Nous avons mal dîné. Donner à dîner. Inviter à dîner. Apporter à dîner. Chercher à dîner.)

On dit proverb. (S'il est riche, qu'il dîne deux fois.)

On dit aussi communément d'Un homme qui ne se rend point à l'Auberge à l'heure des repas, & qui ne laisse pas de payer, que (Son assiette dîne pour lui.)

En parlant d'un homme ennuyeux & incommode, on dit, (Il me semble que j'ai dîné quand je le vois.) Il est populaire.

DÎNÉ, ÉE. participe, qui ne s'emploie guère que passivement, comme dans cette phrase proverbiale, (Qui s'attend à l'écuelle d'autrui est souvent bien mal dîné.)

DÎNER, ou DÎNÉ. s. m. Repas qu'on fait ordinairement à midi. (Grand dîner. Bon dîner. Dîner magnifique. Durant le dîné. À l'heure du dîné. Sur l'heure du dîner. Aller au dîné du Roi. Après dîner. Après le dîné. A l'issue du dîner.

Il se prend aussi pour la viande & les autres mets qui composent le dîner. (Le dîner est prêt. Le dîner se gâte, se refroidit, est froid. Apporter le dîner. Servir le dîner. Le dîner est sur table.)

DÎNEUR. s. m. Celui dont le repas principal est de dîner.

Il signifie aussi Mangeur; & en ce sens il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *C'est un bon dîneur*, pour dire, Un grand mangeur.

D I O

DIOCÉSAIN, AINE. s. Qui est du Diocèse. (Diocésain de l'Évêque de Laon, de l'Évêque d'Orleans, &c.)

On dit, *Évêque Diocésain*, pour dire, Évêque du Diocèse dont on parle. (L'Évêque Diocésain précède toujours les autres Évêques dans son Diocèse.) En ce cas il est adjectif.

DIOCÈSE. s. m. Certaine étendue de pays sous la Juridiction d'un Évêque. (Grand Diocèse. Diocèse de Paris. Diocèse de Rouen. Faire la visite de son Diocèse. Diocèse bien réglé. Il y a tant de Paroisses dans ce Diocèse.)

DIONYSIAQUES. s. f. plur. Fêtes chez les Grecs en l'honneur de Bacchus.

DIOPTRIQUE. s. f. Science qui est une des parties de l'Optique, & qui explique les effets de la réfraction de la lumière. (Un traité de Dioptrique.)

D I P

DIPHTHONGUE. s. f. Terme de Grammaire. Réunion de deux sons qui ne font qu'une syllabe d'usage. (Ciel, nuit, oui.) On appelle encore communément & improprement *Diphthongue*, La réunion de plusieurs voyelles qui ne forment qu'un son. *Feu. Eau.*

DIPLOÉ. s. m. Terme d'Anatomie. Substance spongieuse qui sépare les deux tables du crâne.

DIPLOME. s. m. Charte. (Un Diplome de Charlemagne.) Dans quelques États on appelle encore *Diplome*, Les Lettres patentes du Souverain.

DIPLOMATIQUE. s. f. On appelle ainsi l'art de reconnoître les Diplomes authentiques. (La Diplomatique a été bien perfectionnée dans le dernier siècle. La Diplomatique donne lieu à de grandes disputes entre les Savans.) Il s'emploie aussi adjectivement. (Recueil diplomatique.)

DIPTÈRE. s. m. Terme d'Architecture. Édifice entouré de deux rangs de colonnes, & qui en a huit à la face de devant, & autant à celle de derrière.

D I R

DIRE. v. a. *Je dis, tu dis, il dit. Nous disons, vous dites, ils disent. Je disois. Nous disions. Je dirai, tu diras, il dira. Nous dirons. Dis. Je dirois. Que je dise. Que je disse. Disant.* Exprimer, énoncer, expliquer, faire entendre par la parole. (Dire du bien, du mal de quelqu'un. Il dit son avis, son sentiment. Il ne dit pas tout ce qu'il pense. Il dit tout ce qu'il sait. Il ne sait ce qu'il dit. Laissez-le dire. Je vous l'avois bien dit. C'est bien dit. Dire un secret. Dire des duretés, des injures, des extravagances, des saletés, des impiétés. Dire la bonne aventure. Dire ses raisons.)

En Poësie, *Dire*, se dit pour Chanter, raconter. (Je dirai vos exploits.)

Il signifie aussi Réciter. (Dire sa leçon. Dire sa harangue par cœur. Dire ses heures, son chapelet, son bréviaire.)

On dit proverb. *Cela s'en va sans dire*, pour dire, que La chose est certaine, incontestable, qu'elle n'a pas besoin d'être expliquée.

On dit, *Dire la Messe*, pour dire, Célébrer la Messe.

On se sert de cette façon de parler, *On dit*, pour signifier, C'est la commune opinion, ou le bruit qui court, c'est la façon de parler ordinaire.

DIRE, se dit figurément Des actions, des regards, &c. (Mes yeux, mes regards vous disent que je vous aime. Sa contenance, son trouble, sa confusion disent assez qu'il est coupable. Mon silence vous en dit assez.)

DIRE, sign. quelquefois Offrir. (J'ai trouvé toutes ces étoffes si chères, que je n'en ai rien dit. Nous n'avons garde de convenir du prix de ce drap, si vous n'en dites rien. Dites-en un prix raisonnable, si vous voulez que j'achète.)

DIRE, se prend aussi quelquefois pour Juger. (Les avis sont si partagés sur cette affaire, qu'on ne sait qu'en dire. Je ne sais que dire de tout cela.)

On dit, *Dire des douceurs, des fleurettes*

tes à une femme, pour dire, La louer sur sa beauté, sur son mérite, la cajoler, lui parler d'une manière flatteuse.

Dans le style familier, on dit, *Dire à quelqu'un son fait*, pour signifier, Lui faire les reproches qu'il mérite.

On dit figur. qu'*Une chose ne dit rien*, pour dire, qu'Elle ne signifie rien; que dans la place où elle est, elle ne sert de rien. (Tels ornemens dans ce tableau ne disent rien.)

Et à peu près dans le même sens, on dit d'une femme qui a de beaux yeux, mais qui ne sont pas animés, (Elle a de beaux yeux, mais ils ne disent rien.)

On dit aussi figurément & famil. *Le cœur me le dit*, pour dire, J'en ai quelque pressentiment. (Le cœur me dit que cela arrivera.)

On dit familièrement, *Si le cœur vous en dit*, pour dire, Si vous en avez envie. (Nous irons là, si le cœur vous en dit. Le cœur vous en dit-il?)

Il se prend encore figurément pour Faire connoître, signifier. (Cela veut dire que..., Vous me regardez froidement, que voulez-vous dire par-là?) On dit absolument, (C'est-à-dire. Qu'est-ce à dire?) Et c'est la même chose que si on disoit, (Cela signifie. Qu'est-ce que cela signifie?)

TROUVER À DIRE, signifie, Trouver qu'il manque quelque chose. (On a trouvé à dire à cette somme. Il s'y est trouvé à dire un écu.) Il se dit aussi des personnes. (On vous a trouvé à dire dans cette compagnie.)

TROUVER À DIRE, signifie encore, Trouver à reprendre. (Que trouvez-vous à dire à cette action?)

On dit encore, *Qu'en voulez-vous dire?* pour dire, qu'Y trouvez-vous à reprendre?

On dit, *Il y a bien à dire*, pour signifier, Il s'en faut beaucoup. (Il y a bien à dire que je n'aye mon compte.)

Il signifie encore, Il y a grande différence. (Il y a bien à dire entre ces deux personnes. Il y a tout à dire.)

On dit, quand on fait quelque légère plainte, un léger reproche en peu de mots, (Cela soit dit en passant.)

On dit aussi, *S'il vient à bout de ce qu'il a entrepris, je l'irai dire à Rome*, pour dire, qu'On croit la chose impossible, ou très-difficile.

On dit d'Un homme qui écoute les autres, & ne parle point, (S'il ne dit mot, il n'en pense pas moins.)

On dit, *C'est tout dire*, *pour tout dire*, *pour dire en un mot*, & cela signifie, qu'Il n'y a rien qui ne soit renfermé dans la phrase qu'on dit actuellement.

On dit encore par une manière de compliment populaire, *Cela vous plaît à dire*, pour marquer, qu'On ne convient pas de ce qui est dit par manière de flatterie.

On dit figurément & famil. qu'*Un homme dit d'or*, pour signifier, qu'Il parle bien, sur-tout quand il parle selon nos sentimens & nos intérêts.

En Poësie, à la fin du discours d'un personnage, on met souvent, *Il dit*, pour dire, *Il parla ainsi.* (Après qu'il eut ainsi parlé.)

Et dans la conversation on dit, *J'ai dit*, pour marquer, qu'On n'a plus rien à dire.

DIRE, se prend quelquefois substantivement en termes de Pratique, pour ce qu'une des parties a avancé. (On a inséré dans le procès-verbal le dire du défenseur. Le dire des témoins. Au dire des experts. Au dire des Anciens.)

On dit aussi en conversation, (Au dire de tout le monde. Prouver son dire.)

On dit, *Le bien dire*, pour dire, L'élégance dans le discours.

On dit, qu'*Un homme est sur son bien dire*, pour signifier, qu'Il est en train de parler. Et ordinairement il se dit d'un homme qui affecte de bien parler. Ainsi il ne se prend guère qu'en mauvaise part.

On disoit autrefois, *Un homme biendisant*, pour dire, Qui parle avec éloquence, avec élégance. Mais il ne se dit plus que par raillerie.

SOI-DISANT. Terme de Palais, qu'on emploie quand on ne veut pas reconnoître les qualités que prend quelqu'un. (Un tel soi-disant légataire, soi-disant héritier.)

Il se dit aussi par raillerie ou par mépris. (Un tel soi-disant Docteur, soi-disant Gentilhomme.)

DIT, ITE. participe.

Il signifie quelquefois Surnommé. (Charles V, dit le Sage.)

Il se joint aussi avec les articles & les pronoms, & a la force du relatif pour les choses ou pour les personnes dont on a parlé. Il n'a guère d'usage qu'en style de Pratique, de formule. (Ledit tel. Ladite maison. Mondit Seigneur. Sondit procès-verbal.)

Dans le même sens il se joint encore aux adverbes. *Sus*, *dessus*, *devant*, *après*, *&c.* *Susdit.* (Ci-dessus dit. Ci-devant dit. Ci-après dit, &c.)

DIRECT, ECTE. adj. Droit. (Mouvement direct. Rayon direct.)

On dit en termes d'Astronomie, qu'*Un Astre a un mouvement direct*, pour signifier, qu'Il se meut d'occident en orient, & suivant les signes du Zodiaque. Et en termes d'Optique, *Un rayon direct*, par opposition à un rayon réfléchi.

On appelle en termes de Généalogie, *Ligne directe*, La ligne des ascendans & descendans, & qui est opposée à la ligne collatérale. (Il descend d'un tel en ligne directe. Succession en ligne directe.)

On appelle *Seigneur direct*, Le Seigneur immédiat dont une terre relève; & *Seigneurie directe*, Les droits d'un Seigneur sur un héritage qui relève directement de lui.

On appelle dans une Histoire, dans un Poëme, &c. *Harangue directe*, Quand l'Auteur rapporte un discours, comme si la personne parloit elle-même. Et on le dit par opposition à Harangue, ou Discours oblique. (L'Écriture-Sainte est remplie de discours directs, & de harangues directes. Homère, Virgile & les anciens Historiens sont pleins de harangues directes)

DIRECTE. s. f. L'étendue du Fief d'un Seigneur direct. (Cette maison est dans la Directe d'un tel.)

DIRECTEMENT. adv. Tout droit, en ligne directe. (Les deux pôles sont directement opposés.)

On dit figurément, *S'adresser directement à quelqu'un*, pour dire, Ne point chercher d'entremise pour parler, pour se plaindre à quelqu'un. (Il s'est adressé directement au Roi.)

On dit figurément, *Directement opposé*, pour dire, Entièrement opposé. (Ces deux hommes sont directement opposés dans leurs sentimens.)

DIRECTEUR, TRICE. s. Qui conduit, qui règle. (Le Directeur d'une entreprise, d'un ouvrage, d'une affaire. Directeur général. Directeur des Gabelles. Directeur des Créanciers d'une succession. Directeur général des Fortifications. Directrice d'une troupe de Comédiens.)

On appelle *Directeur de conscience*, ou simplement *Directeur*, Celui qui conduit une personne, qui a soin de la conscience de quelqu'un. Il se dit aussi d'Une personne qui préside à de certaines Compagnies. (Le Directeur de l'Académie.)

DIRECTION. s. f. Conduite. (Sous la direction d'un tel. Prendre la direction de quelque affaire. Il a la direction de plusieurs consciences.)

On appelle *Direction des Finances*, ou simplement *Direction*, Les assemblées du Conseil qui se tiennent pour régler les affaires des Finances du Roi. (Grande Direction. Petite Direction. Arrêt donné à la Direction.)

On appelle *Direction des Créanciers*, Une assemblée de Créanciers qui se fait pour régler les affaires d'une succession abandonnée, ou d'autres biens abandonnés, afin de payer les dettes.

On appelle *Direction des Gabelles*, *Direction des Douanes*, L'emploi du Directeur, & le pays où s'étend sa Commission.

On dit figurément, *La direction de l'intention*, pour dire, L'action par laquelle on dirige son intention. (Direction d'intention.)

On appelle *Direction de l'aimant*, La propriété qu'a l'aimant de tourner, dès qu'il est suspendu, un de ses pôles vers le Pôle Arctique. (Les aiguilles aimantées ont la même direction que la pierre d'aimant.)

DIRECTOIRE. s. m. Ordre pour régler la manière de dire l'Office & la Messe pour l'année courante. Il se dit encore dans plusieurs pays d'Une espèce de Tribunal chargé d'une direction, soit civile, soit militaire.

DIRIGER. v. a. Conduire, régler. (Diriger une Compagnie, une conscience, une Maison Religieuse.)

On dit, *Diriger son intention*, pour dire, Rapporter ses actions, ses vues à une fin certaine, & plus ordinairement à une bonne fin.

On dit, *Diriger ses pas*, *sa course*, *son vol*, *ses regards*, *&c.* pour dire, Tourner d'un certain côté ses pas, sa course, &c.

DIRIGÉ, ÉE. participe.

DIRIMANT, ANTE. adj. Terme de Droit Canonique. *Empêchement dirimant*, c'est-à-dire, Défaut qui emporte la nullité d'un mariage.

DIS

DISCALE. s. m. Terme de Commerce. Déchet du poids d'une marchandise qui se vend au poids. (La discale d'une botte de soie qui est séchée.)

DISCERNEMENT. s. m. Distinction que l'on fait d'une chose avec une autre. (On ne sauroit faire de si loin le discernement des couleurs.)

Il se prend figurément pour la faculté de bien distinguer les choses, & d'en juger sainement. (Esprit de discernement. Il a beaucoup de discernement. Juste discernemen.)

DISCERNER. v. a. Distinguer une chose d'une autre, ou en juger par comparaison. (Discerner le flatteur d'avec l'ami, le bon du mauvais, le vrai du faux.)

DISCERNÉ, ÉE. participe.

DISCIPLE. s. m. Qui apprend d'un maître quelque science, ou quelque art libéral. (C'est mon disciple. Exercer, instruire ses disciples.)

On appelle *Disciples de J. C.* Ceux qui suivent la Doctrine de J. C., & principalement les Apôtres & les autres que J. C. avoit choisis pour prêcher l'Évangile.

On appelle *Disciples de Platon*, *d'Aristote*, Les Philosophes qui suivent leur doctrine. *Disciples de Saint Augustin*, *de Saint Thomas*, Les Théologiens qui suivent la doctrine de Saint Augustin, de Saint Thomas.

DISCIPLINABLE. adj. de t. g. Docile, capable d'être discipliné. (Cet homme n'est pas disciplinable. Ce jeune homme est assez disciplinable. L'éléphant est de tous les animaux le plus disciplinable.)

DISCIPLINE. s. f. Institution, instruction, éducation. (Vous êtes sous la discipline d'un bon Maître. Élevé sous une bonne discipline. Il y a des animaux capables de discipline.)

Il se prend aussi pour Réglement, ordre, conduite. (La discipline Ecclésiastique & Religieuse. La discipline militaire. Discipline Académique. Rigoureuse, exacte discipline. Ancienne discipline. Rétablir la vigueur de l'ancienne discipline. Vivre dans la discipline. Cette Compagnie garde, observe scrupuleusement sa discipline. Ces Religieux se sont maintenus dans leur ancienne discipline.)

On appelle aussi *Discipline*, Un fouet de cordelettes ou de chaînes dont les Religieux & les personnes dévotes se servent pour se mortifier, ou pour châtier ceux qui sont sous leur conduite. (Ces Pénitens avoient leurs disciplines à la main.)

Il se prend aussi pour les coups de discipline. Ordonner la discipline. Donner la discipline. Se donner une rude discipline. Il a mérité la discipline. Prendre la discipline.)

DISCIPLINER. v. a. Instruire, régler, former. (Discipliner les gens de guerre. Discipliner une Maison.)

Il signifie aussi, Donner la discipline. (Quelques Religieux se disciplinent deux fois la semaine. Il a été discipliné en plein Chapitre.)

DISCIPLINÉ, ÉE. participe. (Soldats bien disciplinés, mal disciplinés. Une compagnie bien disciplinée.)

DISCOBOLE. subst. masc. Athlète qui faisoit profession de l'exercice du Disque ou Palet.

DICONTINUATION. s. f. Interruption, cessation pour un temps de quelque action ou de quelque ouvrage. (Travailler à quelque chose sans discontinuation. Il ne continua pas cet ouvrage, & cette discontinuation fut cause.... La discontinuation de la guerre, du commerce.)

DISCONTINUER. v. a. Ne poursuivre pas ce qu'on avoit commencé, l'interrompre pour quelque temps. (Discontinuer un ouvrage, un bâtiment. Discontinuer ses études. Il avoit bien commencé, mais il a discontinué. Discontinuer de faire, de parler, de travailler.)

Il est aussi neutre, & se dit Des choses qui ont duré, & qui cessent pour un temps. (La pluie a discontinué. La guerre n'a pas discontinué pendant vingt ans.)

DISCONTINUÉ, ÉE. participe.

DISCONVENANCE. s. f. Manque de convenance, différence, disproportion, inégalité. (Il y a une grande disconvenance entr'eux. Disconvenance d'âge, de qualité, d'humeur, &c.)

DISCONVENIR. v. n. Ne pas convenir, ne pas demeurer d'accord d'une chose. (Vous ne sauriez disconvenir qu'il ne vous ait parlé. Vous ne sauriez disconvenir de m'avoir dit.... Disconvenez-vous du fait? Peut-on disconvenir d'une chose si évidente? Il n'en est pas disconvenu.)

DISCORD. s. m. Discorde. Il est vieux, & ne se souffre plus guère qu'en vers.

DISCORD. adj. Qui n'est point d'accord. (Un clavecin discord.)

DISCORDANT, ANTE. adj. Qui n'est point d'accord, ou qu'on ne peut que difficilement accorder. (Voix discordante. Instrument discordant. Ton discordant.)

On dit aussi figurément, *Des humeurs discordantes*, pour dire, De humeurs incompatibles.

DISCORDE. s. f. Dissention, division entre deux ou plusieurs personnes. (Une cruelle discorde. Une discorde sanglante. Perpétuelle discorde. La discorde se mit parmi eux. Semer la discorde. Nourrir, entretenir, fomenter la discorde. Ce sont des discordes perpétuelles.)

DISCORDE, est aussi le nom d'une divinité fabuleuse, qui préside aux dissentions. (La discorde jeta au milieu des Dieux une pomme d'or, qui fut entr'eux un sujet de dissention.)

On appelle figurément, *Pomme de discorde*, Ce qui est un sujet pour cause de division. (Cette prétention de préséance sera toujours pour eux une pomme de discorde.)

DISCORDER. v. n. Terme de Musique. Être discordant.

DISCOUREUR, EUSE. s. Grand parleur, grande parleuse. Il se prend ordinairement pour une personne qui dit des choses en l'air, ou qui promet des choses qu'elle ne tiendra pas. (Ce n'est qu'un discoureur, ce n'est qu'une discoureuse.)

On dit aussi d'Un homme qui parle facilement & agréablement, mais sans grande solidité, que *C'est un beau discoureur*. Et qu'*Il fait le beau discoureur*, pour dire, qu'Il affecte de bien parler, ou qu'Il se plaît à parler long-temps.

DISCOURIR. v. n. (Il se conjuge comme *Courir.*) Parler sur une matière avec quelque étendue. (Discourir d'une affaire. Socrate passa le dernier jour de sa vie à discourir de l'immortalité de l'ame, sur l'immortalité de l'ame.)

On dit, qu'*Un homme ne fait que discourir*, pour signifier, qu'Il ne dit que des choses frivoles & inutiles.

DISCOURS. s. m. Propos, assemblage de paroles pour expliquer ce que l'on pense. (Discours familier, éloquent, soutenu, fleuri, concis, véhément, &c. Discours impertinent, extravagant. Discours à perte de vue. Long discours. Il faut retrancher les discours superflus. Il tient d'étranges discours. J'ai compris par votre discours. Vous faites des discours en l'air. Interrompre le discours. Reprendre le fil du discours.)

On dit, *C'est un autre discours*, pour dire, Il ne s'agit pas de cela.

On dit aussi simplement, *Discours*, pour Vain discours, discours frivole. (Vous me promettez monts & merveilles, discours, ce n'est que discours.)

Il se prend pour Une pièce, pour une composition que l'on fait sur quelque sujet, soit en prose, soit en vers. (Il a fait un beau discours sur cette matière. Un discours relevé, prémédité. Discours en vers.)

DISCOURTOIS, OISE. subst. Qui n'est pas courtois. (Discourtois Chevalier.) Il est vieux.

DISCOURTOISIE. s. f. Manque de courtoisie. Il est vieux, & ne se dit que par dérision.

DISCRÉDIT. s. m. Diminution, perte de crédit. (Les billets d'un tel tombent dans le discrédit. Ses lettres de change sont dans le discrédit.)

DISCRET, ÈTE. adj. Avisé, prudent, judicieux, retenu dans ses paroles & dans ses actions, qui sait se taire & parler à propos. (Il est extrêmement discret.) Il ne se dit guère que Des personnes, & rarement des choses, si ce n'est dans cette phrase, (Il en a usé d'une manière tout-à-fait discrète.)

On dit aussi, qu'*Un homme est discret*, pour dire, qu'Il est fidèle, & qu'il sait garder le secret.

DISCRET. Titre d'honneur pour les Prêtres & pour les Docteurs. (Vénérable & discrète personne.)

Dans quelques Maisons Religieuses, on appelle *Pères discrets*, *mères discrètes*, les Religieux ou Religieuses qui entrent dans le conseil du Supérieur ou de la Supérieure. (Il y avoit tant de Pères discrets, tant de Mères discrètes.)

On appelle en termes de Mathématique, *Quantité discrète*, Celle qui est opposée à la *Continue*, & qui est composée de plusieurs parties séparées les unes des autres, comme les nombres.

DISCRÉTEMENT. adv. D'une manière discrète, sagement. (En user discrétement. Parler discrétement.

DISCRÉTION. s. f. Judicieuse retenue, circonspection dans les actions & dans les paroles. (Agir, parler avec discrétion. Il a beaucoup de discrétion. Il n'a point de discrétion.)

On dit, que *Les soldats vivent à discrétion*, pour dire, qu'Ils vivent chez leurs Hôtes sans discipline, & sans autre règle que leur volonté.

On dit aussi, *Se rendre à discrétion*, Lorsqu'on se soumet à la volonté, & qu'on se rend à la merci du Vainqueur.

On dit aussi, *Se mettre à la discrétion de quelqu'un*, pour dire, qu'On se livre entièrement à la volonté de quelqu'un.

On dit aussi, qu'*On se remet à la discrétion de quelqu'un*, pour dire, qu'On se rapporte au jugement de quelqu'un pour une affaire, dans la confiance qu'on a en sa sagesse.

On appelle une *Discrétion*, Ce qu'on gage ou ce qu'on joue sans le marquer précisement, & qu'on laisse à la volonté de celui qui perdra. (Gagner, perdre une discrétion.)

DISCRÉTOIRE. s. m. Lieu où se tiennent les assemblées des Supérieurs de certaines Communautés.

DISCULPER. v. a. Justifier d'une faute imputée. (Ses amis l'ont disculpé de ce qu'on lui imputoit. Cette dernière action l'a pleinement disculpé dans le public.)

Il se met plus souvent avec les pronoms personnels. (Il s'en est disculpé. Je veux me disculper envers lui.)

DISCULPÉ, ÉE. participe.

DISCURSIF, IVE. adj. Terme de Logique. Qui tire une proposition d'une autre par

le raisonnement. (L'homme a la faculté discursive.)

DISCUSSIF, IVE, adj. Terme de Médecine. Il se dit des remèdes qui résolvent, qui dissipent les humeurs.

DISCUSSION, subst. f. Examen, recherche exacte. (Une affaire de discussion, de longue discussion.)

On dit aussi, *Faire une discussion de biens*, pour dire, Une recherche & vente en Justice des biens d'un débiteur. (Après cette discussion faite.) Et, *Sans division ni discussion*, Clause qu'on a coutume de mettre dans quelques contrats.

DISCUSSION, se prend aussi pour Dispute, contestation. (Ils ont eu une grande discussion ensemble. Il a eu une discussion au jeu.)

DISCUTER. v. a. Examiner une question, une affaire avec soin, avec exactitude, & en bien considérer le pour & le contre. (Discuter un point de Droit. Il a bien discuté la vérité de ce fait. Discuter une affaire. Votre affaire a été bien discutée.)

On dit aussi, *Discuter les biens d'un débiteur*, pour dire, Les rechercher & les faire vendre en Justice.

On dit aussi, *Discuter un homme*, pour dire, Discuter les biens d'un homme. (Il faut discuter le principal obligé avant que d'attaquer la caution.)

DISERT, ERTE. adj. Celui, celle qui parle aisément, & avec quelque élégance. (Il est plutôt disert qu'il n'est éloquent. Il est fort disert.)

DISERTEMENT. adv. D'une manière diserte. (Il a parlé disertement.)

DISETTE. s. f. Nécessité, manque de quelque chose nécessaire. (Disette de vivres. Grande disette. Disette de toutes choses. Dans une telle langue il y a une grande disette de mots.)

DISETTEUX, EUSE. adj. Qui manque des choses nécessaires. Il est vieux.

DISEUR, EUSE. s. Celui, celle qui dit. Il ne se dit guère que dans ces phrases. (Diseur de bons mots. Diseur de nouvelles. Diseur de rien. Diseur de bonne aventure. Diseur de sornettes. Diseur de bagatelles.)

On dit familièrement, *Un beau diseur*, en parlant d'Un homme qui affecte de bien parler.

On dit proverbialement, *L'entente est au diseur*, pour dire, que Celui qui parle entend bien ce qu'il veut dire, & qu'il y a quelque chose de caché que lui seul entend.

DISGRACE. s. f. Perte, privation des bonnes grâces d'une personne puissante. (On ne sait d'où vient sa disgrace, la cause, le sujet de sa disgrace. Tomber en disgrace. Encourir la disgrace du Prince. Durant sa disgrace.)

Il signifie aussi, Infortune, malheur. (Il lui est arrivé une disgrace. Voilà une étrange, une cruelle disgrace.)

DISGRACIER. v. a. Cesser de favoriser quelqu'un, le priver de ses bonnes grâces. (Le Roi l'a disgracié. Son imprudence le fit disgracier.)

DISGRACIÉ, ÉE. participe.

On dit, qu'*Un homme est disgracié de la nature*, ou simplement, *Disgracié*, pour dire, qu'Il a quelque chose de défiguré, de difforme en sa personne. (Il est fort disgracié de la nature. On ne sauroit voir une personne plus disgraciée.)

DISGRACIEUX, EUSE. adj. Qui est désagréable. (Un homme disgracieux. Une aventure disgracieuse.)

DISGRÉGATION. s. f. Terme de Philosophie. (Le blanc cause la disgrégation de la vue, c'est-à-dire, la blesse & l'égare, à cause des rayons qui la frappent de tous les côtés.)

DISJOINDRE. v. a. Séparer des choses qui étoient jointes. Il ne se dit point des choses matérielles. (Disjoindre une instance en Justice.)

DISJOINT, OINTE. participe.

En Musique, on appelle *Degré disjoint*, La marche d'une note à une autre, qui ne la suit pas immédiatement dans la gamme.

DISJONCTIF, IVE. adj. Terme de Grammaire. (Conjonction disjonctive. Particule disjonctive.) Conjonction, particule, qui en joignant les membres d'un discours, sépare les choses qu'on dit, & n'en affirme qu'une indéterminément. (Ou, soit, sont des particules disjonctives.)

DISJONCTION. substantif f. Séparation. (Disjonction de deux instances.)

DISLOCATION. s. f. Déboîtement d'un os.

DISLOQUER. v. a. Démettre, déboîter. Il se dit des os qu'on fait sortir de leur place. (Disloquer les os.)

On dit aussi, *Disloquer le bras*, *disloquer le pouce*, pour dire, Disloquer les os du bras, les os du pouce.

On dit figur. & famil. *Cela lui a disloqué la cervelle*, pour dire, Cela lui a mis l'esprit hors de son assiette.

DISLOQUÉ, ÉE. participe.

DISPARATE. s. f. Mot emprunté de l'Espagnol. Écart, inégalité dans la conduite ou dans les discours. (Quelle disparate! Etrange disparate.)

Il est aussi adjectif. *Voilà des choses bien disparates*, pour dire, des choses qui ne vont point ensemble.

DISPARITÉ. s. f. Inégalité, différence qui se rencontre entre des choses qui se peuvent comparer. (Il y a bien de la disparité, trop de disparité. La disparité est grande entre ces choses, entre ces personnes.)

DISPARITION. s. f. Action de disparoître.

DISPAROÎTRE. v. n. Cesser de paroître. (L'Ange disparut après lui avoir parlé. Le fantôme a disparu à nos yeux. Cette comète, ce météore a disparu. Le jour commence à disparoître. Il a disparu de la Cour.)

DISPAROÎTRE, signifie aussi, Se retirer promptement, se cacher. (On le pressoit de payer, il disparut. Un tel a fait banqueroute, & a disparu. À l'approche de nos troupes, les ennemis disparurent.)

Il se dit figur. d'Une chose qu'on avoit, & qui tout d'un coup ne se trouve plus. (J'avois des gants, ils ont disparu. Qui a pris l'argent qui étoit sur cette table? Je n'ai fait que tourner la tête, il est disparu, il a disparu.)

DISPARU, UE. participe.

DISPENDIEUX, EUSE. adj. Ce qui ne se fait qu'avec beaucoup de dépense. (Une entreprise dispendieuse.)

DISPENSATEUR, TRICE. s. Qui distribue. (Sage, juste dispensateur des bienfaits du Prince. Bonne dispensatrice.)

DISPENSATION. s. f. Distribution. (Sage dispensation. Juste dispensation. Dispensation des grâces.)

DISPENSE. s. f. Exemption de la règle ordinaire. (Dispense de la Loi, de la Coutume. Dispense d'âge. Dispense de bans. Dispense de résider. Demander, accorder dispense, une dispense, des dispenses. Obtenir dispense en Cour de Rome. Il a eu sa dispense de Rome. Dispense du Pape.)

Il signifie quelquefois Permission. (Dispense de manger de la viande. Dispense d'épouser une parente, &c.)

DISPENSER. v. a. Exempter de la règle ordinaire, faire une exception en faveur de quelqu'un. (Dispenser d'aller à la guerre. Dispenser quelqu'un de faire sa charge. Dispenser de la loi commune, de la règle. Dispenser du jeune.)

On dit, pour s'excuser poliment de faire une chose, (Dispensez-moi de faire cela.)

DISPENSER, signifie aussi, Départir, distribuer. (Dispenser les grâces du Prince. Dispenser les trésors du Ciel. Les Ecclésiastiques sont obligés en conscience de bien dispenser les revenus de leurs Bénéfices.)

DISPENSÉ, ÉE. participe.

DISPERSER. v. a. Répandre, jeter çà & là. Disperser de l'argent, des présens, &c.)

Il se dit aussi Des personnes, & signifie, Les séparer, en les mettant, en les envoyant en divers lieux. (Disperser des troupes, des soldats.)

Il signifie aussi, Mettre en désordre, dissiper. (Disperser un Troupeau. Les Juifs furent dispersés après la destruction du Temple.)

DISPERSÉ, ÉE. participe.

DISPERSION. s. f. Action de disperser, ou par laquelle on est dispersé. (La dispersion est une des peines dont Dieu menaça & punit les Juifs. La dispersion des Juifs a été prédite par les Prophètes, & par Notre-Seigneur dans l'Évangile.)

DISPONIBLE. adj. de t. g. Terme de Droit. Il se dit des biens dont on peut disposer.

DISPOS. adj. m. Léger, agile. Il ne se dit proprement que des hommes. (On ne peut pas être plus dispos à son âge. Gaillard & dispos.)

DISPOSER. v. a. Arranger, mettre les choses dans un certain ordre. (Disposer mal. Mal disposer. L'Architecte a bien disposé les appartemens de cette maison. Dieu a disposé dans un ordre merveilleux toutes les parties de l'Univers. J'ai disposé dans mon esprit ce que j'ai à dire. Il a bien disposé les parties de son discours. Il avoit bien disposé ses troupes, son artillerie.)

DISPOSER, signifie aussi, Préparer à quelque chose, engager quelqu'un à faire ce qu'on souhaite de lui. (Je l'ai disposé à vous demander pardon. Disposer un malade à recevoir ses Sacremens. La grâce dispose les cœurs. Disposer un homme à la mort. Se disposer à la mort. Se disposer à un voyage. Il est disposé à faire tout ce qu'il vous plaira. Je les ai laissés qui se disposoient à vous venir voir. Disposer favorablement les esprits.)

On dit aussi, *Disposer quelqu'un pour le bain*, *pour la purgation*, *pour prendre les eaux*, pour dire, Le préparer à se baigner, à se purger, à prendre les eaux.

DISPOSER, se dit aussi Des choses que l'on prépare pour quelque occasion. (On a disposé ce lieu là pour le Bal, pour la Comédie. On a disposé toutes choses. On a tout disposé. On a disposé les appartemens de ce Château pour y recevoir le Prince. Disposer les affaires.)

DISPOSER, est aussi neutre; & en ce cas il signifie, Faire de quelque chose ou de quelqu'un ce que l'on veut. (Disposer de son bien par testament. Disposer de ses enfans. Je ne dispose pas de moi comme je voudrois. Vous croyez que l'on dispose de lui

comme l'on veut, & vous vous trompez. Il dispose de tout dans cette maison. Vous en pouvez absolument disposer. Je ne puis disposer que de ce qui m'appartient.)

On dit, que *Dieu a disposé d'une personne*, pour dire, que cette personne est morte. (Il a été quinze jours malade, & Dieu en a disposé.)

On dit proverbialement, *L'homme propose, & Dieu dispose*, pour dire, que Nos desseins, nos projets tournent souvent tout au contraire de ce que nous avons pensé: & pour dire aussi, que Les hommes forment des desseins; mais que le succès, l'événement dépend de Dieu.

DISPOSER, signifie encore, Aliéner, soit par vente, soit par donation, ou autrement. (Il a disposé de cette terre, de sa maison, de tout son bien. Les mineurs ne peuvent disposer de leur bien.)

DISPOSÉ, ÉE. participe.

On dit, *Un homme bien disposé, mal disposé pour quelqu'un*, pour dire, Un homme bien intentionné, mal-intentionné.

DISPOSITIF, IVE. adj. Préparatoire, qui dispose à quelque chose. (Remède dispositif.) Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase.

Il est aussi substantif, & signifie Le prononcé d'une Sentence, d'une Déclaration, d'un Édit, d'un Arrêt rédigé par écrit. (Le dispositif de la Sentence, de l'Arrêt, de l'Édit, porte....) Ce terme sert à distinguer le Prononcé du Vu d'un Arrêt, du préambule d'une Déclaration ou d'un Édit.

DISPOSITION. s. f. Arrangement, situation. (La disposition des parties du corps, des organes. La disposition de ces lieux-là étoit telle. La disposition des troupes. La disposition de la bataille. La disposition de son discours. La disposition des scènes est heureuse dans cette Tragédie. La disposition d'un Poëme.)

Il signifie aussi L'action par laquelle on dispose de quelque chose, & l'effet qui en résulte. (Par la disposition de son bien, par la disposition qu'il fit de son bien. Il a fait une sage disposition. Selon la disposition qu'il en a faite en mourant. Il a laissé la disposition de ses affaires à un tel. Suivant la disposition de la Loi. Disposition testamentaire.)

Il sign. encore Le pouvoir, l'autorité de disposer d'une chose. (Il n'est pas en ma disposition de vous confier....Cela est en ma disposition entière, en ma disposition absolue. Cela n'est pas en ma disposition. Je vous offre tout ce qui est en ma disposition. Cet Abbé a la disposition de plusieurs beaux Bénéfices. Tout est en la disposition de Dieu.)

On dit, *A la disposition*, pour dire, Dans sa dépendance, avec pouvoir d'en disposer. (Il est entièrement à la disposition d'un tel. Cela est à ma disposition. Il a des gens à sa disposition. Tout est à votre disposition.)

DISPOSITION, signifie encore, Inclination, génie, aptitude. (C'est un enfant qui a beaucoup de disposition au bien. Il a de grandes dispositions à l'étude, à la danse, pour la danse, à la musique, pour la musique. Naturellement on n'a que trop de disposition au mal.)

Il se dit encore Des sentimens où l'on est à l'égard de quelqu'un. (C'est un homme qui a de très-bonnes dispositions pour vous. Je l'ai laissé dans une disposition très-favorable pour ce qui vous regarde.)

Il se dit aussi de l'état où l'on est à l'égard de quelque chose, du dessein, de la résolution que l'on a de faire quelque chose. (Je l'ai laissé dans la disposition de sortir. Il étoit en disposition de vous venir voir.)

Il se dit De ce qui dénote quelque préparation, quelque acheminement à quelque chose de prochain. (Voilà un pouls qui marque de la disposition à la fièvre. Ces fluxions-là sont des dispositions à la goutte. Il paroît dans l'air de la disposition à la pluie.)

On dit en termes de Philosophie, *Disposition prochaine*, pour dire, L'état prochain où est une chose pour recevoir une nouvelle qualité, une nouvelle forme. On dit dans un sens contraire, *Disposition éloignée*.

On dit, *Être en bonne disposition*, pour dire, Se porter bien: Et *Être en mauvaise disposition*, pour dire, Se porter mal.

DISPROPORTION. s. f. Inégalité, disconvenance, manque de proportion entre des choses comparées. (Il y a une grande disproportion entre ces deux choses-là. Quelle disproportion y trouvez-vous? Il y a une grande disproportion d'âge, de qualité, de mérite entr'eux.)

DISPROPORTIONNÉ, ÉE. adj. Qui manque de proportion, qui n'a pas de convenance. (Leurs âges sont fort disproportionnés. Un mariage disproportionné. Ces partages-là sont bien disproportionnés.)

DISPUTABLE. adj. de t. g. Qui peut être disputé. (Cette question est disputable. Cela n'est pas disputable.)

DISPUTE. s. f. Débat, contestation. (Grande dispute. Ils sont toujours en dispute. Avoir dispute ensemble. Avoir dispute contre quelqu'un. Opiniâtre dans la dispute. La chaleur de la dispute.)

Il se dit aussi des actions publiques qui se font dans les écoles pour agiter des questions. (Disputes publiques. Ouvrir la dispute. Assister aux disputes.)

DISPUTER. v. n. Être en débat, avoir contestation. (Disputer contre quelqu'un. Disputer ensemble. Ils disputent perpétuellement. Ils ne font que disputer.)

Quand des choses ou des personnes paroissent avoir des qualités si égales, que l'on ne sait laquelle l'emporte, on dit qu'*Elles en disputent*. (Ces deux femmes disputent de beauté, d'esprit, de laideur. Ces deux maisons disputent de Noblesse. Néron & Domitien disputent de cruauté.)

On dit, *Le disputer à quelqu'un en valeur, en érudition, en richesse, &c.* pour dire, L'égaler.

On dit proverb. *Disputer sur la pointe d'une aiguille*, pour dire, Disputer pour des choses de rien, disputer pour des choses légères.

DISPUTER, sign. aussi, Agiter des questions de part & d'autre. (Disputer sur une telle proposition. Ce Bachelier a disputé en Sorbonne.)

DISPUTER, est aussi v. a. Contester pour emporter ou pour conserver quelque chose. (Disputer un prix, une Chaire de Professeur. Disputer un rang, une qualité. Il lui dispute le pas, la préséance. Disputer l'Empire. Disputer sa vie, son bien, son honneur. Disputer le terrain.)

Figur. *Disputer le terrain*, fig. Se défendre autant bien qu'il se peut dans quelque contestation que ce soit. Ce chicaneur a bien disputé le terrain.)

DISPUTÉ, ÉE. participe.

DISPUTEUR. s. m. Qui aime à disputer, à contredire. (Grand disputeur. Ardent disputeur. Disputeur opiniâtre.)

DISQUE. s. m. Sorte de palet que les Anciens dans leurs jeux & dans leurs exercices, jetoient au loin, pour faire paroître leur force & leur adresse.

Ce terme est aussi en usage en parlant des Astres, parce qu'à nos yeux ils paroissent ronds & plats comme un disque. (Le disque du Soleil. Le disque de la Lune.)

DISQUE, en termes de Botanique, se dit de la partie des fleurs radiées qui en occupe le centre.

DISQUISITION. s. f. Examen, recherche exacte de quelque vérité dans les sciences. On ne s'en sert que dans le Didactique. (Cet Auteur a fait des disquisitions philosophiques, mathématiques, &c.)

DISSECTION. s. f. Action de celui qui dissèque un corps, ou l'état d'un corps disséqué. (Faire une dissection. Assister à une dissection. Dissection anatomique.)

DISSEMBLABLE. adj. de t. g. Qui n'est point semblable, qui est différent. (Ces deux frères sont bien dissemblables. Ces deux humeurs sont fort dissemblables. Qu'il est dissemblable à lui-même! Les hommes sont souvent bien dissemblables d'eux-mêmes. Il est bien dissemblable de ce qu'il étoit.)

DISSEMBLANCE, sub. f. Manque de ressemblance. (Il y a une grande dissemblance entre ces deux frères, quoique jumeaux.)

DISSENTION. s. f. Discorde, querelle causée par l'opposition, par la diversité des sentimens ou des intérêts. (Cela causa de grandes dissentions dans l'État. Vivre en dissention. Apaiser les dissentions. Dissention domestique. Dissentions civiles.)

DISSÉQUER. v. a. Terme de Chirurgie. Ouvrir le corps d'un animal pour en faire l'anatomie.

On le dit aussi par extension, en parlant des simples & des fruits. (Il a disséqué une telle plante.)

DISSÉQUÉ, ÉE. participe.

DISSEQUEUR. s. m. Celui qui dissèque. Il ne se dit guère qu'avec un adjectif. (Un bon, un habile dissèqueur. Dissèqueur très-adroit.)

DISSERTATEUR. s. m. Celui qui disserte. Il ne se prend guère qu'en mauvaise part. (C'est un ennuyeux dissertateur.)

DISSERTATION. s. f. Discours où l'on examine soigneusement quelque matière, quelque question, quelque ouvrage d'esprit, &c. (Savante, exacte, judicieuse dissertation. Faire une dissertation sur quelque point d'Histoire, sur quelque point d'érudition.)

DISSERTER. v. n. Faire une dissertation. (Il a savamment disserté sur un tel point de Chronologie.)

DISSIMILAIRE. adj. de t. g. Terme didactique. Ce qui n'est pas de même genre, de même espèce. Il se dit par opposition à *Similaire*. (Parties dissimilaires.)

DISSIMULATEUR. s. m. Qui dissimule. (Les plus grands politiques sont les plus profonds dissimulateurs.) Il est de peu d'usage.

DISSIMULATION. s. f. Déguisement. Art, soin de cacher ses sentimens, ses desseins. (Sage dissimulation. Dissimulation artificieuse. La feinte est encore pire que la dissimulation.)

DISSIMULER. v. a. Cacher ses sentimens, ses desseins. (Dissimuler sa haine, son amour, sa douleur. Savoir dissimuler. L'art de dissimuler. La prudence veut qu'on dissimule quelquefois. Les Rois sont souvent obligés de dissimuler. Qui ne sait pas dissimuler ne sait pas régner.)

Il signifie aussi, Faire semblant de ne pas remarquer, de ne pas ressentir quelque chose. (Dissimuler une injure, un affront, &c.)

DISSIMULÉ, ÉE. participe.

DISSIMULÉ, ÉE. adj. Fin, couvert, artificieux, accoutumé à dissimuler pour surprendre quelqu'un. (Homme dissimulé, esprit dissimulé, caractère dissimulé.) Il est quelquefois substantif. (C'est une dissimulée.)

DISSIPATEUR, TRICE. s. Dépensier, prodigue, qui dissipe beaucoup de bien. (Un grand dissipateur. C'est un dissipateur, une dissipatrice.)

DISSIPATION. s. f. Évaporation, consomption, destruction, l'action par laquelle une chose se dissipe. (La dissipation des esprits. Il se fait une grande dissipation d'esprits. La dissipation des biens. La dissipation des finances.)

DISSIPATION, se dit aussi de l'état d'une personne dissipée. (Être dans la dissipation. Vivre dans la dissipation. La dissipation est contraire au recueillement que demande la vie dévote.)

DISSIPER. v. a. Disperser, écarter, défaire, détruire, consumer. (Le soleil dissipe les nuages, les brouillards, les ténèbres. Dissiper une armée. Dissiper son bien, son patrimoine. Il a tout dissipé. L'exercice dissipe les mauvaises humeurs. Les esprits animaux se dissipent par trop de travail.)

Il est aussi réciproque. (Ces vapeurs se sont dissipées.)

On dit figur. *Dissiper les factions, les cabales, &c.* pour dire, Les apaiser, les faire cesser.

On dit dans le même sens, (Dissiper de faux bruits.)

DISSIPÉ, ÉE. participe.

On dit, qu'*Un homme a l'esprit dissipé*, pour dire, qu'Il ne donne d'attention ni à ce qu'on lui dit, ni à ce qu'il fait, ni à ce qu'il dit.

On appelle aussi, *Un homme dissipé*, Un homme trop répandu dans le monde, & plus occupé de ses plaisirs que de ses devoirs.

On dit aussi de même, *Une vie dissipée.*

DISSOLU, UE. adj. Il ne se prend que dans le sens moral, & sign. Impudique, débauché. (C'est un homme fort dissolu. Une femme dissolue. Dissolu dans ses mœurs. Dissolu dans ses paroles.)

Il se dit aussi des choses, & signifie Lascif, qui porte au déréglement. (Mots dissolus. Chansons dissolues. Paroles dissolues. Vie dissolue.)

DISSOLVANT, ANTE. adj. Terme de Chimie. Qui a la vertu de dissoudre. (De ces acides, il faut prendre le plus dissolvant. Qualité dissolvante. L'esprit de vitriol est un acide des plus dissolvans.)

DISSOLVANT. s. m. Corps propre à opérer une dissolution. C'est un synonyme de *Menstrue*. (L'eau est le dissolvant des sels. L'eau est un grand dissolvant. L'eau régale est le dissolvant de l'or.

DISSOLUBLE. adj. Il n'est d'usage qu'en Chimie. Qui peut être dissous. (Ce métal est dissoluble.)

DISSOLUMENT. adv. D'une manière dissolue. (Vivre dissolument. Parler dissolument.)

DISSOLUTION. s. f. Séparation des parties d'un corps naturel qui se dissout. (La dissolution d'un composé. La dissolution des corps. La dissolution des simples, des métaux, &c. La corruption des corps se fait par la dissolution des parties. Il y a des dissolutions qui se font par la Chimie.)

On dit aussi, *La dissolution du corps & de l'âme*, pour dire, La séparation du corps & de l'ame.

On dit, *La dissolution d'un mariage*, pour dire, La rupture du lien conjugal. (Chez les Protestans, l'adultère est une cause légitime de la dissolution du mariage.)

DISSOLUTION, en Chimie, est l'opération par laquelle les parties d'un corps solide sont séparées les unes des autres par un fluide avec lequel elles se combinent. (Mettre en dissolution. Faire une dissolution.)

DISSOLUTION, fig. encore Débauche, déréglement de mœurs; & il se dit plus particulièrement de ce qui regarde l'incontinence. (La dissolution dans laquelle il vit. Il s'est plongé dans toutes sortes de dissolutions.)

DISSONANCE. sub. f. Terme de Musique. Faux accord. (La septième est une dissonance. Sauver une dissonance. On sauve une dissonance par un bon accord qui la suit.)

DISSONANT, ANTE. adjectif. Qui n'est point d'accord, qui n'est pas dans le ton. Il ne se dit qu'en musique, & en parlant des voix & des instrumens. (Cette voix est dissonante. Cet instrument est fort dissonant.)

DISSOUDRE. v. a. *Je dissous. Nous dissolvons. Je dissolvois. J'ai dissous. Je dissoudrai. Dissous. Dissolvez. Que je dissolve.* Pénétrer un corps solide, & en détacher, en séparer toutes les parties. (L'eau régale dissout l'or. Dissoudre du cristal minéral. L'eau dissout le sucre, dissout le sel. On a dissous ces drogues avant que de les mettre dans le remède. Les eaux fortes dissolvent les métaux.)

On dit, *Dissoudre un mariage*, pour dire, Le rompre, faire qu'il ne subsiste plus. (Parmi les Catholiques, il n'y a que la mort qui puisse dissoudre le mariage.)

DISSOUDRE, est aussi réciproque. (Le sucre se dissout dans l'eau. Ce sel se dissout difficilement.)

C'est mal-à-propos que quelques personnes confondent les mots *Dissoudre, délayer & fondre. Le fer se dissout dans l'eau forte*, c'est-à-dire, Se combine avec elle. *La terre se délaye dans l'eau*, & ne s'y dissout point. (Un métal se fond dans le feu.)

On dit aussi, qu'*Une société se dissout*, pour dire, qu'Elle se rompt, se dissipe, se sépare.

DISSOUS, OUTE. participe.

DISSUADER. v. a. Détourner quelqu'un de l'exécution d'un dessein, le porter à ne pas exécuter une résolution prise. (Il avoit quelque envie d'entreprendre ce voyage, mais ses amis l'en ont dissuadé. Il alloit s'engager dans de mauvais procès, si ses parens ne l'en avoient dissuadé. On l'a dissuadé de partir.)

DISSUADÉ, ÉE. participe.

DISSUASION. s. f. Effet des discours, des raisons qui dissuadent. (L'Orateur dans le genre délibératif, a deux principaux objets, la persuasion & la dissuasion.)

DISSYLLABE. adj. de t. g. Terme de Grammaire. Qui est de deux syllabes. (Mot dissyllabe.)

DISTANCE. s. f. L'espace, l'intervalle d'un lieu à un autre. (La distance des lieux. La distance d'une Ville à l'autre.)

On le dit aussi du temps. (La distance des temps. Il y a une grande distance depuis l'Empire des Assyriens jusqu'à l'empire des Romains.)

Il se prend figur. pour Différence. (Il y a grande distance entre le Souverain & son sujet. Il y a une grande distance de son esprit à celui d'un autre. Du Créateur à la créature, la distance est infinie.)

DISTANT, ANTE. adj. Éloigné. (Ces deux Villes ne sont distantes l'une de l'autre que de tant....) Il se dit aussi du temps. (Ces deux époques ne sont pas fort distantes l'une de l'autre.)

DISTENTION. s. f. Terme de Chirurgie. Il ne se dit qu'en parlant des nerfs qui sont trop tendus. (Distention des nerfs.)

DISTILLATEUR. s. m. Celui qui fait profession de distiller des fleurs, des herbes, &c. (Habile Distillateur.)

DISTILLATION. s. f. Opération chimique, par laquelle, à l'aide du feu, on sépare des vapeurs ou liqueurs de quelques substances renfermées dans des vaisseaux. (Mettre une plante en distillation. Faire une distillation.)

Il signifie aussi la chose distillée. (Distillations précieuses. Voilà de belles distillations.)

DISTILLER. v. a. Faire une distillation, tirer par l'alambic le suc de quelque chose. (Distiller des herbes, des fleurs.)

On dit figur. *Distiller quelque chose*, pour dire, L'épancher, le répandre, le verser, (Distiller sa rage. Distiller du venin sur quelqu'un.

Il est aussi neutre, pour dire, Dégoutter, couler. (On vit des gouttes d'eau qui distilloient de la voûte.)

DISTILLÉ, ÉE. participe.

DISTINCT, INCTE. adj. Différent, séparé d'un autre. (Ce sont deux choses bien distinctes. Il faut que les articles d'un compte soient distincts.)

Il sign. aussi, Clair & net. (Un son distinct, une voix distincte. Une vue distincte. En termes clairs & distincts. Idée distincte. Notion distincte.)

DISTINCTEMENT. adv. Nettement, clairement, d'une manière distincte. (Il prononce, il parle distinctement. Il vous a déclaré son intention distinctement.)

DISTINCTIF, IVE. adj. Qui distingue. (Caractère distinctif.)

DISTINCTION. s. f. Division, séparation. (Écrire tout de suite sans distinction de chapitres. Bible imprimée sans distinction de versets.)

Il signifie aussi, Différence. (Faire distinction de l'ami & de l'ennemi. Offenser tout le monde sans distinction. Faire distinction des personnes. Faire la distinction des droits de quelqu'un d'avec ceux d'un autre. On a tout passé au fil de l'épée, sans distinction d'âge ni de sexe. Je fais grande distinction entre l'un & l'autre. Il faut faire distinction de Gentilhomme à Gentilhomme.)

Il signifie aussi, Préférence, prérogative, singularité avantageuse. (Il aime les distinctions. Traiter quelqu'un avec distinction. Les distinctions plaisent à celui qui les reçoit, & offensent les autres. Distinction très-flatteuse.)

On dit d'Un homme qui s'est distingué

dans son état par son mérite, que (C'est un homme d'une grande distinction. Un Officier de distinction.)

On appelle aussi les personnes distinguées par la naissance ou par les dignités, *Des personnes de distinction.*

Il se dit aussi Des choses qui distinguent. (Action, emploi, charge de distinction, d'une grande distinction.)

DISTINCTION, sign. aussi l'explication de divers sens qu'une proposition peut recevoir. (Bonne, mauvaise distinction.) On appelle *Distinction de l'école*, Une distinction en usage dans les disputes de l'École. (Ce répondant se tira d'affaires par une distinction bien subtile.)

DISTINGUER. v. a. Discerner par la vue, par l'ouie, ou par les autres sens. (Il étoit déjà si tard, qu'on ne pouvoit plus distinguer les objets. Nous étions si éloignés, que nous ne pouvions distinguer la Cavalerie d'avec l'Infanterie, un chien d'avec un loup. Distinguer la fausse monnoie d'avec la bonne. Il se connoît si bien en monnoie, qu'il distingueroit un écu faux entre mille. Distinguer les sons, les voix, les odeurs.)

Il sig. aussi, Discerner par l'opération de l'esprit. (Distinguer le bien & le mal. Distinguer l'ami d'avec le flatteur.)

Il signifie aussi Diviser, séparer, marquer la différence. (Il faut distinguer les divers chefs de son accusation. Il faut bien distinguer les intérêts des Princes. Distinguer les temps, les qualités, les âges, les lieux. C'est une grande science que de savoir bien distinguer.)

On dit dans l'École, *Distinguer une proposition*, pour dire, Marquer les divers sens qu'elle peut recevoir.

On dit, que *La vertu*, *le mérite*, *la naissance*, *les charges*, *les alliances*, *&c. distinguent un homme*, pour dire, qu'Elles l'élèvent, qu'elles le tirent du commun.

On dit aussi, qu'*Un homme s'est distingué par sa valeur*, pour dire, qu'Il s'est signalé.

DISTINGUÉ, ÉE. participe. (Mérite distingué. Qualité distinguée. Emploi distingué. Naissance distinguée.)

DISTIQUE. s. m. On appelle ainsi deux vers Latins ou deux vers Grecs qui renferment un sens. (Voilà un beau distique. Ce distique a été fait pour servir d'inscription.)

DISTORSION. s. f. Il se dit d'une partie du corps qui se tourne d'un seul côté par la relaxation des muscles.

DISTRACTION. s. f. Démembrement, séparation d'une partie d'avec son tout. (On a demandé distraction de cette terre. On a fait distraction de fief.) En ce sens il ne se dit qu'en parlant d'affaires.

DISTRACTION, signifie aussi L'inapplication d'une personne aux choses qui la doivent occuper. (Il est sujet à des distractions dans ses prières. Il a de fréquentes distractions.)

DISTRAIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Traire.*) Tirer, séparer une partie d'un tout, &c. (Si on décrete cette terre, il en faudra distraire tel fief. Sur cette somme il faut distraire tant. De ces papiers, il en faut distraire ceux qui regardent une telle succession.) En ce sens il ne se dit guère qu'en termes d'affaires.

DISTRAIRE, sign. aussi, Détourner de quelque application. (Il m'est venu distraire de mes études. Il cherche la solitude, afin qu'on ne puisse le distraire de son travail, le distraire dans ses prières. La moindre chose le distrait.)

Il signifie encore, Détourner d'un dessein, d'une résolution. (Il est tellement résolu à faire ce voyage, que rien ne l'en peut distraire.)

DISTRAIT, AITE. participe.

Il est aussi adjectif, & se dit d'Un homme qui n'a point d'attention à ce qu'on lui dit. (C'est un homme distrait. Il est éternellement distrait. Femme distraite. Esprit distrait.)

DISTRIBUER. v. a. Départir, partager entre plusieurs. (Distribuer une somme d'argent. Distribuer des aumônes. Distribuer le butin aux soldats. On a distribué des commissions pour faire des gens de guerre. Distribuer les grâces, les récompenses, les charges, les honneurs. Les soldats de cette compagnie ont été distribués dans d'autres compagnies. Le sang se distribue du cœur dans les artères. Cette source se distribue dans tous les quartiers de la Ville.)

On dit en termes de Palais, *Distribuer un procès*, pour dire, Le donner à un Conseiller pour le rapporter. (Le Président a distribué un tel procès à un tel.)

DISTRIBUER, sig. aussi Diviser, disposer, ranger. (Cet Auteur a fait un beau traité, il en a bien distribué la matière. Distribuer par ordre.)

DISTRIBUÉ, ÉE. participe.

DISTRIBUTEUR, TRICE. s. Qui distribue. (Distributeur des grâces, des récompenses.)

DISTRIBUTIF, IVE. adj. Qui distribue, qui partage. (La Justice distributive est celle qui ordonne des peines & des récompenses.)

On le dit aussi en terme de Grammaire & de Logique. (Cette proposition est vraie, étant prise dans un sens distributif. Particules distributives.) *Tantôt* est quelquefois particule distributive. (Tantôt il lit, tantôt il écrit.)

DISTRIBUTION. s. f. L'action de distribuer, ou l'effet de cette action. (Distribution du butin. Faire la distribution des procès. Distribution de deniers. Distribution des prix. Faire un état de distribution.)

On appelle en termes de Pratique, *Ordre de distribution*, Le rôle qui se fait des créanciers sur un bien adjugé par décrets.

On appelle aussi *Distribution*, Les deniers qu'on distribue aux Chanoines, à cause de leur présence actuelle au service divin. (Recevoir double distribution.)

DISTRICT. s. m. Terme de Pratique. Étendue de Juridiction. (Un Juge ne peut juger hors de son district.)

On dit figurément, *Cela n'est pas de mon district*, pour dire, Cela n'est pas de ma compétence, il ne m'appartient pas d'en juger.

D I T

DIT. s. m. Bon mot, Apophtheme. (Un dit notable. Les dits & faits, les dits & gestes des Anciens.) Il n'est guère d'usage hors de là.

On dit prover. *Il a son dit & son dédit*, pour dire, Il change d'avis quand il lui plaît, il rétracte sa parole, il est sujet à se dédire.

DITHYRAMBE. s. m. Espèce de Poësie consacrée à Bacchus. L'enthousiasme, le désordre, l'inégalité des mesures caractérisoient ce genre de Poëme.

DITHYRAMBIQUE. adj. de t. g. Qui appartient au Dithyrambe.

DITON. s. m. Terme de Musique. Intervalle composé de deux tons. (La tierce majeure est un diton composé d'un ton majeur & d'un ton mineur.)

D I V

DIVAGUER. v. n. S'écarter de l'objet d'une question dans la discussion, dans la conversation. (Cet homme-là ne suit rien, & ne fait que divaguer.)

DIVAN. s. m. On appelle ainsi en Turquie, Le Conseil du Grand Seigneur. (Cela fut proposé au Divan.)

DIVE. adj. f. Vieux mot qui signifioit *Divine.*

DIVERGENCE. s. f. Terme de Géométrie. État de deux lignes qui vont en s'écartant.

DIVERGENT, ENTE. adj. Terme de Géométrie. On donne ce nom à des lignes qui vont en s'écartant l'une de l'autre. (Lignes divergentes.)

DIVERS, ERSE. adj. Différent, dissemblable, qui est de nature ou de qualité différente. (Ils sont de divers sentimens, de diverse Religion. Divers tempéramens. Diverses propositions.

Il signifie aussi Plusieurs. (Il a parlé à diverses personnes. À diverses fois. À diverses reprises. En divers temps. En divers lieux.)

DIVERSEMENT. adv. En diverses manières, différemment. (Les Historiens parlent diversement. On peut expliquer cela diversement. Cette nouvelle a été reçue diversement dans le monde.)

DIVERSIFIER. v. a. Varier, changer en plusieurs façons. (Diversifier des viandes. Diversifier les attitudes des figures dans un tableau. Diversifier ses études, ses exercices. Diversifier l'entretien, la conversation. Les pièces de ce parterre sont agréablement diversifiées. Cet Auteur a fort diversifié son Poëme.)

DIVERSIFIÉ, ÉE. participe.

DIVERSION. s. f. Action par laquelle on détourne. (Il est entré dans le pays des ennemis pour faire diversion. Il avoit une grande fluxion sur les yeux, & on l'a saigné pour faire diversion de l'humeur. Ces deux amis commençoient à disputer aigrement, un tiers a parlé de nouvelles pour faire diversion.)

On dit figurément, que (L'on vient plus aisément à bout des passions par la diversion, que par l'opiniâtreté qu'on a à les combattre directement. Ce jeune homme a été guéri de son amour par la diversion que fait dans son cœur le désir de la gloire. Voyez vos amis, cela fera diversion à votre douleur.)

DIVERSITÉ. s. f. Variété, différence. (Diversité de Religion, de vie, de fortune. Diversité d'objets, d'occupations, d'esprits, d'humeurs, d'opinions, &c. Étrange diversité. Agréable diversité. Quelle diversité!)

DIVERTIR. v. a. Détourner, distraire. (Divertir quelqu'un de ses occupations. Il avoit un tel dessein, je l'en ai diverti.) En ce sens il vieillit.

En matière de Finances, on dit, qu'*Un homme a diverti les deniers*, pour dire, qu'Il les a employés à un usage différent de leur destination. (Il a diverti les deniers du Roi. On a diverti le fonds sur lequel j'étois assigné. Cette partie, cette somme a été divertie.)

Il se dit quelquefois pour Voler, dérober. (Ce Commis a diverti les deniers de sa recette.)

On dit aussi, *Divertir les effets d'une suc-*

cession, pour dire, En frustrer ceux à qui ils appartiennent.

Divertir, fig. aussi, Désennuyer, réjouir. (Il faut le divertir. Allons le divertir. Divertissez-vous à quelque chose.)

Se divertir. v. récip. Se réjouir, prendre du plaisir. (Ces jeunes gens se divertissent à jouer à la paume. (Ces Messieurs se divertissent à mes dépens.)

Diverti, ie. participe. (Deniers divertis. Somme divertie. (Fonds, effets divertis.) Il n'est guère d'usage qu'en ce sens.

DIVERTISSANT, ANTE. adj. Qui divertit, qui réjouit, qui récrée. (Les Spectacles sont divertissans. Esprit divertissant. Humeur divertissante.)

DIVERTISSEMENT. s. m. Récréation, plaisir. Il se prend ordinairement pour un plaisir honnête. (La chasse est un grand divertissement. Prendre du divertissement. La Musique est un honnête divertissement. Il prend l'étude comme un divertissement.)

On appelle dans les Opéra, *Divertissement*, Les fêtes de danse & de chant qui font partie de chaque acte dans un Opéra, ou qui le terminent. (Les divertissemens de cet Opéra sont bien amenés.) Il se dit aussi en parlant de la Comédie. (C'est une Comédie avec des divertissemens.)

On appelle *Divertissement de deniers*, *divertissement de fonds*, L'emploi qu'on fait d'une somme d'argent à un usage différent de celui auquel elle étoit destinée.

DIVIDENDE. s. m. Terme d'Arithmétique. Nombre à diviser selon la règle de division.

Dividende, est aussi un terme affecté aux Compagnies de Commerce, & il signifie le produit d'une action.

DIVIN, INE. adj. Qui est de Dieu, qui appartient à Dieu. (Les attributs divins. La puissance divine. La Providence divine. La grâce divine. Le culte divin. Le service divin. L'Office divin. Les Romains rendoient des honneurs divins à leurs Empereurs. Déférer, décerner les honneurs divins.)

On appelle Les trois personnes de la Trinité, *Les personnes Divines*.

On appelle Le Fils de Dieu, *Le Verbe Divin*.

Divin, se dit figurément De ce qui semble être au-dessus des forces de la nature. (Il y a quelque chose de divin là-dedans.)

Il se dit figurément De ce qui est très-excellent dans son genre. (Ouvrage divin. Beauté divine. Le divin Platon. C'est un homme divin.)

DIVINATION. s. f. L'art de prédire l'avenir. (La divination a toujours été condamnée par l'Église.)

Il signifie aussi Les moyens dont on se servoit pour deviner, pour prédire. (Les Païens avoient plusieurs sortes de divinations, La divination par le vol des oiseaux, La divination par l'inspection des entrailles des victimes, &c.)

DIVINEMENT. adv. Par la vertu, par la puissance de Dieu. (Les Prophètes divinement inspirés. La conception du Fils de Dieu a été opérée divinement dans le sein de la sainte Vierge.)

Il signifie figur. & famil. Excellemment, parfaitement. (Ce Sculpteur travaille divinement. Il chante divinement. Il écrit divinement. Il joue du Luth divinement. Divinement bien.)

DIVINISER. v. a. Reconnoître pour divin. (Les Païens divinisoient les Oracles.)

Divinisé, ée. participe.

DIVINITÉ. s. f. Essence divine, nature divine. (La divinité du Verbe.)

Il se prend aussi pour Dieu même. (Nier la Divinité, ne point reconnoître de Divinité, c'est renoncer à toutes les lumières de la raison.)

Il se prend aussi pour Les faux Dieux des Païens. (Les Divinités des eaux. La Divinité du lieu. Les Divinités des forêts.)

On s'en sert encore figurément & abusivement en Poësie, quand on parle d'une belle femme. (C'est une Divinité. La Divinité que j'adore.

DIVIS. Il est opposé à *Indivis*. Voyez Indivis.

DIVISER. v. a. Partager, séparer en deux ou plusieurs parties. (Ce Royaume est divisé en tant de Provinces. Diviser le tout en ses parties. Diviser un Discours, une harangue. Diviser une somme entre plusieurs personnes, en plusieurs parties.)

Il signifie figur. Mettre en discorde, désunir. (L'intérêt a divisé cette famille. Ils sont divisés en sectes, en factions. Diviser les esprits.)

Divisé, ée. participe.

DIVISEUR. s. m. Terme d'Arithmétique. Nombre par lequel on en divise un plus grand. (Quand on veut partager cent en dix, dix est le diviseur, & cent est le dividende.)

DIVISIBILITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui peut être divisé. (La divisibilité de la matière.)

DIVISIBLE. adj. de t. g. Qui se peut diviser. (Plusieurs Philosophes disent que la quantité est divisible à l'infini.)

DIVISION. s. f. Séparation, partage. (La division d'un héritage. La division d'un discours, d'un sermon. La division d'une somme.)

On appelle *Division*, en termes de Rhétorique, La distribution qu'un Orateur fait de son discours en plusieurs parties. (La division doit être claire, & renfermer tout le sujet.)

On dit, en termes de Pratique, *Sans division ni discussion*, pour dire, Solidairement l'un pour l'autre, & un seul pour le tout.

Il signifie figurément, Désunion, discorde. (Il y a division, de la division entr'eux. Mettre de la division, mettre la division dans une famille. Il y a grande division en cette Ville. Des frères en division. Semer la division. Fomenter, entretenir la division.)

Division, se prend aussi pour Une des quatre premières règles d'Arithmétique, & signifie La règle selon laquelle on divise une somme, un payement, un tout en plusieurs parties. (Les quatre premières règles d'Arithmétique, sont l'Addition, la Soustraction, la Multiplication, la Division. Il fait l'Addition, mais il ne fait pas encore la division, il ne fait pas faire la division.)

Division, en termes de Guerre, se dit Des parties d'une Armée entière qui est campée en ordre de bataille. (La division de la droite, la division de la gauche, la division du centre. Les Officiers Généraux ont chacun leur poste fixe à quelqu'une des divisions.)

Il se dit encore des parties distinctes d'un bataillon qui défile, soit par demi-rang, soit par quart de rang. (Le poste des Officiers subalternes est dans les divisions.)

En termes de Marine, on appelle *Division*, Un certain nombre de vaisseaux d'une armée navale, qui sont ordinairement commandés par un Officier Général. (Un tel commandoit notre division.)

DIVORCE. s. m. Rupture de mariage. (Le divorce étoit en usage parmi les Juifs & les Romains. Le divorce n'est point permis dans le Christianisme.)

Il se prend quelquefois pour Les simples dissentions qui naissent dans le mariage. (Ce mari & cette femme sont dans un continuel divorce.)

Il s'applique même aux dissentions entre les amis. (Cet homme est de si mauvaise humeur, qu'il est en divorce avec tous ses amis.)

Il se prend figurément pour Une séparation volontaire d'avec les choses auxquelles on étoit fort attaché. (Il a fait divorce avec les plaisirs, avec le monde.)

DIURÉTIQUE. adj. de t. g. Apéritif, qui fait uriner. (Remède diurétique. Le vin blanc est diurétique.)

Il se prend quelquefois substantivement. C'est un bon diurétique.)

DIURNAL. s. m. Livre de prière qui contient l'Office Canonial de chaque jour, à l'exception des Matines, & quelquefois des Laudes. (Diurnal Romain. Diurnal à l'usage de Paris.)

DIURNE. adjectif. Terme d'Astronomie. D'un jour. (Le mouvement diurne de la Terre.)

DIVULGATION. s. f. Action de divulguer, ou état d'une chose divulguée.

DIVULGUER. v. a. Rendre public ce qui n'étoit pas su. (Divulguer un secret. Une heure après que la nouvelle fut arrivée, elle fut divulguée par tout, on la divulgua par toute la Ville.)

Divulgué, ée. participe.

DIX

DIX. adj. numéral de t. g. Nombre pair composé de deux fois cinq, & qui suit immédiatement le nombre de neuf. L'*X* dans ce mot se prononce comme un Z devant une voyelle. (Dix arpens. Dix écus. Dix hommes.) Devant une consonne ou une lettre aspirée, il ne se prononce point. (Dix Cavaliers. Dix Fantassins. Les dix Commandemens de Dieu. Dix Héros.) Quand il est final, ou qu'il est suivi d'un repos, il se prononce fortement comme une S initiale. (Nous sommes dix. Ils étoient dix, bien buvans & bien mangeans.) On le joint à certains nombres. (Dix-sept. Dix-huit. Dix-neuf. Soixante & dix. Quatre-vingt-dix.)

Il est quelquefois substantif. (Un dix de carreau. Quatorze de dix. En dix en chiffre.)

Dans le discours ordinaire, il se prend pour dixième. (Innocent X. Clément X. Le dix du mois. Le dix de la Lune. Le dix de sa maladie.)

On dit, *Mettre son argent au denier dix*, *à dix pour cent*, pour dire, En tirer le dixième denier d'intérêt.

DIXIÈME. adj. de t. g. (On prononce *Dizième*.) Nombre d'ordre. (Le dixième jour. La dixième fois.)

Il est aussi substantif, & signifie la dixième partie d'un tout. (Il est héritier pour un dixième. Il a un dixième dans cette affaire.)

DIXIÈMEMENT. adv. En dixième lieu.

DIXME. s. f. (On ne prononce point l'*X*, qui ne sert qu'à alonger la première sylabe.) C'est ordinairement La dixième par-

tie des fruits & d'autres choses que l'on paye à l'Église ou aux Seigneurs. (Payer les dixmes. Lever les dixmes. Il a la dixme de toutes ces terres-là. Affermer les dixmes. Dixmes inféodées. La dixme des blés, du vin, &c. Il y a des dixmes qui font la treizième partie, la douzième, &c. Les Juifs payoient la dixme aux Lévites.)

On appelle *Grosses dixmes*, Les dixmes qu'on lève sur les gros fruits, comme le blé & le vin. *Menues dixmes*, Celles qui se lèvent sur le menu grain & sur le menu bétail. Et *Vertes dixmes*, Celles qu'on lève sur les légumes, le chanvre, &c.

DIXMER. v. a. Avoir droit de lever la dixme en un lieu. (Cet Abbé dixme dans tous ces villages.)

Il se dit aussi en parlant de celui qui actuellement lève la dixme. (On n'a pas dixmé en ce champ-là. Il est allé dixmer au pressoir.)

DIXMÉ, ÉE. participe.

DIXMEUR. s. m. Celui qui recueille les dixmes. (Dixmeur d'un tel lieu.)

D I Z

DIZAIN. s. m. Ce qui est composé du nombre de dix. Il se dit des ouvrages de poësie composés de dix vers. (Faire un dizain. Cette Ode contient tant de dizains.)

Il se dit aussi d'Un chapelet composé de dix grains. (Les Chevaliers du Saint-Esprit sont obligés de dire tous les jours leur dizain.)

DIZAINE. s. f. Total de choses ou de personnes composé de dix. (Une dizaine d'écus. Compter par dizaine. Le chapelet est composé de cinq dizaines. La Ville de Paris est divisée en tant de quartiers, & chaque quartier en tant de dizaines.)

On dit aussi en termes d'Arithmétique, (Nombre, dizaine, centaine.)

DIZEAU. s. m. Il se dit de dix gerbes, de dix bottes de foin. (Un dizeau.)

DIZENIER. s. m. Chef d'une dizaine, ou qui a dix personnes sous sa charge. C'est un nom de certains Officiers de Ville. (Les Quarteniers, les Dizeniers, &c. de Paris.)

D-LA-RÉ. Terme de Musique, par lequel on désigne le ton de ré. (Le ton de D-la-ré. Cet air est en D-la-ré.)

D O C

DOCILE. adj. de t. g. Qui est propre à recevoir instruction, ou qui a de la disposition à se laisser conduire & gouverner. (Naturel docile. Esprit docile. Humeur docile. Enfant docile. Un homme fort docile aux leçons de son maître. Docile au joug. L'Orateur doit rendre son Auditeur docile & attentif.)

DOCILEMENT. adv. Avec docilité. (Écouter docilement.)

DOCILITÉ. s. f. Qualité par laquelle on est docile, disposition naturelle à être instruit, à se laisser gouverner. (Il a une grande docilité.)

DOCIMASTIQUE, ou DOCIMASIE. s. f. Terme de Chimie. L'art d'essayer en petit les mines, pour savoir les métaux qu'elles contiennent. Elle diffère de la Métallurgie qui s'occupe du travail des mines en grand.

DOCTE. adj. de t. g. Savant. (Un homme docte.) On dit aussi, *Un livre docte*, *une docte dissertation*, pour dire, Qui contient beaucoup de doctrine.

Il se met aussi substantivement. Les doctes ne sont pas d'un tel avis.

DOCTEMENT. adv. Savamment, d'une manière docte. (Il prêche doctement. Traiter doctement une matière.)

DOCTEUR. s. m. Qui est promu dans une Université au plus haut degré de quelque Faculté. (Docteur en Théologie. Docteur en Droit. Docteur en Médecine. Docteur de Sorbonne, de Navarre. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris. Prendre le bonnet de Docteur. Passer docteur. Être reçu Docteur.

On appelle *Docteur Régent*, Un Docteur qui enseigne publiquement.

Il se dit aussi en style familier, d'Un homme docte, quoiqu'il n'ait pas été reçu docteur. (Il est fort savant en telle science, il y est Docteur. Ce n'est pas un grand Docteur.)

Il se dit dans le même style, d'Un habile homme en quelque espèce de chose que ce soit, quoique ce ne soit pas une science. (C'est un grand Docteur aux Echecs. Il faut donner cette affaire à conduire à un tel, c'est un Docteur.)

DOCTORAL, ALE. adj. de t. g. Appartenant au Docteur. (Robe doctorale. Bonnet doctoral.)

DOCTORAT. s. m. Degré, qualité de Docteur. (Il est parvenu au Doctorat.)

DOCTORERIE. s. f. Acte qu'on fait en Théologie pour être reçu Docteur. (Il a disputé à la Doctorerie d'un tel.)

DOCTRINAL, ALE. adj. Qui se dit Des avis que des Théologiens donnent en matière de Doctrine. (Le Parlement a demandé à la Sorbonne son avis Doctrinal sur cet ouvrage.)

DOCTRINE. subst. fém. Savoir, érudition. (Grande doctrine. Profonde doctrine. Doctrine consommée. Cet homme a beaucoup de doctrine. Ce livre est plein de doctrine.)

Il se prend aussi pour Maximes, sentimens, enseignemens. (Bonne, saine doctrine. Doctrine ortodoxe, fausse, dangereuse. Il enseigne une bonne doctrine. Cela est conforme à la doctrine de l'Evangile. La doctrine de Platon. La doctrine d'Aristote. La doctrine de saint Augustin, de saint Thomas, de Scot, &c.)

DOCUMENT. s. m. Terme de Pratique. Titres, preuves par écrit, enseignement. Vieux documens. Anciens documens. Titres & documens.)

D O D

DODECAGONE. s. m. Terme de Géométrie. Figure terminée par douze côtés. (Dodécagone régulier.)

DODÉCAHÈDRE. s. m. Terme de Géométrie. Corps solide régulier, dont la surface est formée de douze pentagones réguliers.

DODINER, SE DODINER. v. n. Se dorloter, avoir beaucoup de soin de sa personne. (Ce paresseux ne fait que se dodiner.) Il est familier.

DODO. s. m. Mot dont on se sert en parlant aux enfans, & qui n'a d'usage que dans ces phrases, *Faire dodo*, pour dire, Dormir. *Aller à dodo*, pour dire, Aller dormir, aller se coucher.

DODU, UE. adjectif. Gras, potelé, qui a beaucoup d'embonpoint. (Il est dodu. Cette femme est dodue.) Il est du style familier.

D O G

DOGAT. s. m. Dignité de Doge. Temps qu'on a été Doge. (Le Dogat de Venise est à vie. Le Dogat de Gênes est de deux ans.)

DOGE. s. m. On appelle ainsi le Chef de la République de Venise, & celui de la République de Gênes.

DOGMATIQUE. adj. de t. g. Qui regarde les dogmes de la Religion. (Terme dogmatique. Style dogmatique.)

On dit absolument, *Le dogmatique*, pour dire, Le style dogmatique. (Ce terme n'a d'usage que dans le dogmatique.)

On appelle *Ton dogmatique*, Le ton d'Un homme qui affecte de dogmatiser. (Il parle toujours d'un ton dogmatique.)

On appelle *Philosophe dogmatique*, Celui qui établit des dogmes dans la Philosophie. (Les Philosophes dogmatiques sont opposés aux sceptiques.)

DOGMATIQUEMENT. adv. D'une manière dogmatique. (Traiter une matière, une question dogmatiquement.)

On dit d'un homme qui parle d'un ton décisif & sentencieux, qu' (Il parle dogmatiquement.)

DOGMATISER. v. n. Enseigner un doctrine fausse ou dangereuse; & il se dit principalement en matière de Religion. (Il dogmatise. Il se mêle de dogmatiser. Il est défendu de dogmatiser.)

DOGMATISER, signifie aussi Débiter ses opinions, ses raisonnemens d'un air trop décisif, & en homme qui veut régenter. (Il dogmatise éternellement. Il dogmatise sur tout. On est ennuyé de l'entendre dogmatiser.)

DOGMATISEUR. s. m. Celui qui dogmatise. Il se prend toujours en mauvaise part. (C'est un grand dogmatiseur.)

DOGMATISTE. s. m. Qui établit des dogmes, qui dogmatise.

DOGME. s. m. Point de doctrine, enseignement reçu, & servant de règle. Il se dit principalement en matière de Religion. (Les dogmes de la Religion. Les dogmes de la Foi sont immuables, mais la discipline peut recevoir des changemens.)

On dit aussi, *Les dogmes de la Philosophie*, pour dire, Les vérités que la Philosophie enseigne.

DOGUE. s. m. Gros chien courageux, dont on se sert pour garder des maisons, des basses-cours, ou pour faire des combats contre des taureaux & des bêtes féroces. (Gros dogue. Dogue d'Angleterre.)

DOGUIN & DOGUINE. s. Mâle & femelle de petits dogues. (Les doguins & les doguines s'apprivoisent aisément.)

D O I

DOIGT. s. m. (On ne prononce point le G.) Partie de la main ou du pied de l'homme. (Doigts longs, courts, menus, &c. Les cinq doigts de la main. Les doigts du pied. Le gros doigt. Le petit doigt. Le doigt du milieu. Les ongles des doigts. Les jointures des doigts. Remuer les doigts. Faire craquer les doigts. Il a une bague au doigt. Compter par ses doigts. Compter sur ses doigts. Je voudrois qu'il m'en eût coûté un doigt de la main, & que cela fût arrivé, ne fût pas arrivé. Il ne s'en falloit qu'un travers de doigt que le coup ne fût au cœur. Cette sauce est excellente, on s'en lèche les doigts.

Il se dit de quelques animaux. (La main, les doigts du singe. Doigt de canard, de bécasse, &c.)

DOIGT, se prend aussi pour marquer Une petite mesure qui contient à peu près l'épaisseur d'un pouce. (Il ne s'en faut que deux doigts qu'il n'y en ait une aune. L'épée lui entra deux doigts dans le corps. La rivière est crue, est plus haute de quatre

doigts qu'elle n'étoit hier.) En ce sens on dit, (Un doigt de vin, un petit doigt de vin. Donnez-moi du vin, mais je n'en veux qu'un petit doigt. Donne-m'en encore un doigt. Je n'en veux boire qu'un doigt.)

On dit aussi proverbialement & fig. d'Un homme dont on se moque publiquement, qu'(On le montre au doigt.)

On dit proverbialement & figurément, *Toucher à quelque chose du bout du doigt*, pour dire, En être bien proche. On dit dans le même sens, *Être à deux doigts de sa ruine*, pour dire, Être proche de sa ruine.

On dit proverb. & figur. *Donner sur les doigts*, pour dire, Châtier, faire souffrir quelque peine, quelque dommage, quelque confusion. On dit au même sens, (Il a eu sur les doigts.)

On dit proverbialement & figurément, *Se mordre les doigts de quelque chose*, pour dire, S'en repentir.

On dit proverbialement & figurément, *Avoir de l'esprit au bout des doigts*, pour dire, Être adroit aux ouvrages de la main. Et, *Cet homme a de l'esprit jusqu'au bout des doigts*, pour dire, qu'Il fait paroître de l'esprit jusques dans les plus petites choses.

On dit proverbialement & figurément, d'Une personne qui a deviné quelque chose de secret & de caché, qu'*Elle a mis le doigt dessus*.

On dit en termes de l'Écriture-Sainte, *Le doigt de Dieu est ici*, Quand il arrive quelque événement extraordinaire & singulier par la permission particulière de Dieu.

On dit proverbialement & figur. De deux personnes extrêmement unies d'amitié, (Ils sont comme les deux doigts de la main. Ce sont les deux doigts de la main.)

On dit proverb. & figur. *Il ne faut pas mettre le doigt entre le bois & l'écorce*, pour dire, qu'il ne faut pas trop s'ingérer dans les démêlés entre proches, comme mari & femme, frère & sœur.

On dit proverbialement d'Un homme qui ne travaille point, qu'(Il ne fait œuvre de ses dix doigts.)

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme qui sait fort bien quelque chose par mémoire, qu'(Il le sait sur le bout du doigt.)

On dit figurément, *Être servi au doigt & à l'œil*, pour dire, Être servi ponctuellement & avec grande exactitude.

On dit proverbialement & figurément, *Toucher au doigt*, *faire toucher au doigt*, *au doigt & à l'œil*, pour dire, Voir évidemment.

On dit, qu'*Une montre va au doigt & à l'œil*, pour dire, qu'Elle est fort mauvaise, & qu'elle a besoin qu'on touche souvent à l'aiguille pour la mettre sur l'heure qu'elle doit marquer.

On dit aux enfans, pour leur faire croire qu'on sait la vérité de quelque chose qu'ils ne veulent pas dire, (Mon petit doigt me l'a dit. Je sais ce que vous avez fait, mon petit doigt me l'a dit.

En termes d'Astronomie, on appelle *Doigt*, la douzième partie du diamètre du Soleil ou de la Lune. (Cette éclipse de Lune ne fut que de quatre doigts)

DOIGTIER. s. m. Ce qui sert à couvrir un doigt. (Un doigtier de cuir. Un doigtier de linge.

D O L

DOL. s. m. Vieux mot qui n'est plus en usage qu'au Palais. Il signifie Tromperie, fraude. (Sans dol ni fraude.)

DOLÉANCE. s. f. Plainte. Son principal usage est au pluriel, & il n'est plus que du style familier. (Faire ses doléances. Conter ses doléances. De grandes doléances.)

DOLEMMENT. adv. D'une manière dolente. (Il parloit dolemment.)

DOLENT, ENTE. adj. Triste, affligé, plaintif. (Il fait le dolent. Il est si dolent. Un visage dolent. Une mine dolente. Un ton dolent. Une voix dolente.) Il se dit plus ordinairement en plaisanterie.

DOLER. v. a. Terme d'Art. Égaler, aplanir, rendre unie la superficie d'un morceau de bois. (Il faut doler ces planches. Ces planches n'ont pas été bien dolées.)

DOLÉ, ÉE. participe.

DOLIMAN. s. m. Habit turc en usage au Théâtre.

DOLOIRE. s. f. Instrument de Tonnelier, qui sert à unir le bois. (Égaler le bois avec une doloire.) C'est aussi une pièce du Blason.)

D O M

DOM, ou DON. Titre d'honneur qui vient du Latin *Dominus*. Il n'est d'usage en François que pour certains Ordres Religieux, & on l'écrit alors par une *m*, conformément à l'étymologie. Ce titre se donne en Espagne aux séculiers. Il n'étoit autrefois d'usage que pour la haute Noblesse. Il est devenu presque aussi commun que celui de *Monsieur* en France. Il se joint toujours aux noms de baptêmes Espagnols, & jamais aux noms de famille. On dit, *Don Juan de Tolede*, *Don Luis de Haro*; au lieu que nous disons en François, *Dom Mobillon*, *Dom Calmet*. Les Espagnols écrivent toujours *Don* par une *n*. Les Portugais au contraire l'écrivent avec une *m*, moins pour conserver l'étymologie, que parce qu'aucun mot Portugais ne se termine par une *n*. Ce titre ne s'est pas encore avili en Portugal. Il y est beaucoup moins commun qu'en Espagne.

DOMAINE. s. m. Bien, fonds, héritage. (Cela est du domaine d'un tel. Voilà où finit son domaine. Celui qui paye le cens au Seigneur de la terre, a le domaine utile; & le Seigneur à qui on paye le cens, a le domaine direct. Domaine du Roi. Domaine de la Couronne.)

On dit absolument, *Le Domaine*, pour dire, Le Domaine du Roi, le Domaine de la Couronne. (Receveur du Domaine. La Chambre du Domaine. Cela a été réuni au Domaine. Le Domaine est inaliénable. Fermier du Domaine.)

DOMANIAL, ALE. adj. Qui est du Domaine. (Biens domaniaux. Droit domanial. Rentes domaniales.)

DÔME. s. m. Ouvrage d'Architecture élevé en rond, en forme de coupe renversée, au-dessus du reste du bâtiment. (Le dôme d'une Église. Le dôme du Val de Grâce. Le dôme des Invalides. Ce pavillon est fait en dôme.)

DÔME, en Chimie, est Un vaisseau de terre que dans certaines distillations on place par-dessus une cornue, afin d'obliger la flamme de rouler dessus. (Le dôme d'un fourneau.)

DOMERIE. s. f. Titre que prennent quelques Abbayes, qui sont, ou qui étoient des espèces d'Hôpitaux.

DOMESTICITÉ. s. f. État de domestique. (Ce témoin n'a pas été reçu à déposer en faveur de son maître, à cause de la domesticité.)

DOMESTIQUE. adj. de t. g. Qui est de la maison, qui appartient à la maison. (Serviteur domestique. Les affaires domestiques. Les Dieux domestiques)

Il se prend substantivement pour les serviteurs de la maison. (Mon domestique. Mes domestiques. Vous devez répondre de vos domestiques.)

Il se prend aussi collectivement pour tous les serviteurs d'une maison, (Il a changé tout son domestique.)

Il se prend aussi pour l'intérieur de la maison. (Je ne veux point qu'on se mêle de mon domestique. Je ne veux pas qu'on sache ce qui se fait dans mon domestique,) c'est-à-dire, Ce qui se passe chez moi. (Il aime son domestique.)

DOMESTIQUE, est quelquefois opposé à Étranger. (Guerres domestiques. Exemple domestique. Chagrin domestique.)

Il se dit aussi des animaux privés qui demeurent dans les maisons. (Le chien est un animal domestique.)

DOMESTIQUEMENT. adv. À la manière d'un domestique. (Il est attaché domestiment à un tel Seigneur.)

Il signifie aussi familièrement. (Il vit domestiquement avec nous.)

DOMICILE. s. m. Habitation, maison. Il ne se dit guères qu'en termes de Pratique. (Élection de domicile. Signifié à sa personne en son domicile. Signifié à domicile.)

DOMICILIER, SE DOMICILIER. v. réciproque. Terme de Pratique. S'habituer. Il n'a presque point d'usage que dans les temps formés du participe. (Il s'est domicilié en cette Ville.) *Il est domicilié*, pour dire, Il a une demeure certaine.)

DOMICILIÉ, ÉE. participe.

DOMINANT, ANTE. adj. Qui domine. Passion dominante. Humeur dominante. Goût dominant.)

On appelle *Fief dominant*, *Seigneur dominant*, Le Fief & le Seigneur de qui relève un autre Fief ou un autre Seigneur.

DOMINANTE. s. f. Terme de Musique. C'est la note qui fait la quinte au-dessus de la note tonique ou fondamentale. (Dans le mode d'*ut*, *sol* est la dominante.)

Et on appelle *Sous-dominante*, la note qui fait la quarte au-dessus de la tonique. (Dans le mode d'*ut*, *fa* est la Sous-dominante.)

DOMINATEUR. s. m. Qui domine, qui a autorité & puissance souveraine. (Insolent dominateur. Dominateur de l'univers.) Il ne s'emploie guère que dans le style soutenu.

DOMINATION. s. f. Puissance, empire, autorité souveraine. (Domination tyrannique, injuste. Vivre sous la domination du Turc. Usurper la domination. Étendre sa domination. Il n'y a jamais eu de domination plus dure, plus douce que celle de....)

DOMINATION, est un des Ordres de la Hiérarchie des Anges. (Puissances, Trônes, Dominations.)

DOMINER. v. n. Commander, avoir autorité & puissance absolue sur quelque chose. (Il domine sur toute l'Égypte. Il domine sur la mer. Dans quelque compagnie qu'il se trouve, il veut toujours dominer.)

Il se dit figurément De ce qui paroît le plus parmi plusieurs choses, de ce qui se fait le plus remarquer, de ce qui est le plus fort. (Cette figure domine dans ce tableau. L'incarnat domine dans cette étoffe. Le poivre domine dans cette sauce. La

bile domine dans son tempérament.)

Il se dit figurément Des lieux élevés d'où l'on découvre une grande étendue de pays, ou qui tiennent en sujétion les lieux plus bas. (Ce château, cette tour domine sur toute la plaine.)

On dit aussi figurément, *Il faut que la raison domine sur les passions*, *domine dans toutes nos actions*, pour dire, que La raison doit être la maîtresse, & régler nos passions & nos actions.

Il s'emploie aussi activement. (Cette montagne domine la Ville. Il faut que la raison domine les passions.)

DOMINÉ, ÉE. participe.

DOMINICAL, ALE. adj. Qui appartient au Seigneur. *L'Oraison Dominicale*, C'est le *Pater*, Prière que Notre-Seigneur enseigna à ses Disciples.

On appelle *Lettre Dominicale*, La lettre qui marque dans le Calendrier le jour du Seigneur, c'est-à-dire, le Dimanche. (Le Cycle des lettres dominicales est de vingt-huit ans.)

On dit, *Prêcher la Dominicale*, *Prêcher les Dominicales*, en parlant d'un Prédicateur qui prêche les Sermons des Dimanches dans une Église.

DOMINO. s. m. On appelle ainsi le camail noir que les Ecclésiastiques portent pendant l'hiver. (Les Prêtres ont quitté leur domino.)

On appelle aussi *Domino*, Une sorte d'habit de Bal. (Domino de taffetas bleu.)

DOMINOTERIE. substantif féminin. Marchandises de papier marbré, & autres papiers colorés.

DOMINOTIER. s. m. Marchand de Dominoterie & Estampes.

DOMMAGE. s. m. Perte, détriment, préjudice. (Grand, notable dommage. Causer du dommage. Cela me porte dommage de.... Cela lui fait dommage de cent mille francs. Faire du dommage. Recevoir du dommage. Réparer un dommage.)

On dit en termes de Pratique, (Dépens, dommages & intérêts.)

On dit, *C'est dommage*, *c'est grand dommage*, *c'est un grand dommage*, pour dire, C'est une chose fâcheuse, c'est un grand malheur, c'est une grande perte.

On dit aussi par ironie, & comme par une espèce de défi, *C'est dommage qu'il ne fasse cela*, *c'est dommage qu'il ne se joue à moi*, pour dire, S'il osoit se jouer à moi, s'il osoit faire cela, il s'en repentiroit.

DOMMAGEABLE. adj. de t. g. Qui apporte du dommage. (Dommageable au public. Cette entreprise lui a été fort dommageable.)

DOMPTABLE. adj. (Le P se fait sentir dans la prononciation soutenue.) Qu'on peut dompter, qu'on peut adoucir. (L'adresse rend domptables les animaux les plus farouches. Ce cheval est domptable présentement.) Son plus grand usage est avec la négative. (Ce cheval n'est pas domptable. Ce jeune homme n'est plus domptable.)

DOMPTER. v. a. Subjuguer, réduire sous son obéissance, vaincre, surmonter. (Dompter une nation. Dompter les peuples. Hercule dompta les monstres.)

On le dit aussi Des animaux, & il signifie, Les assujetir, leur faire perdre leur férocité. (Dompter un cheval, un taureau.)

On dit figurém. (Dompter ses passions, dompter sa colère, son courage.)

DOMPTÉ, ÉE. participe.

DOMPTEUR. s. masc. Qui dompte. On appelle Hercule, (Le dompteur des monstres. Dompteur des nations.) Il ne se dit point absolument.

DOMPTE-VENIN, ou ASCLEPIAS. s. m. Plante ainsi nommée, parce qu'elle est un préservatif contre le venin. Elle est sudorifique, & on lui attribue plusieurs autres vertus.

DON

DON. s. m. Présent, gratification qu'on fait à quelqu'un. (Faire un don à quelqu'un. Lui faire don de quelque chose. Donner en pur don. Je n'ai pas acheté ce livre, c'est un don de l'auteur. Don irrévocable.)

On appelle *Don mutuel*, La donation mutuelle que se font le mari & la femme de l'usufruit de leur bien, dont le survivant doit jouir.

On appelle *Don du Roi*, Certaines grâces utiles que le Prince accorde. (Il a eu l'avis de cette aubaine, & il en a demandé le don au Roi, il en a obtenu le don du Roi. il en a le don. Enregistrer un don.)

On appelle aussi *Don gratuit*, Le don que les Assemblées du Clergé, ou les Etats des Provinces, font au Roi.

On dit proverb. qu'(Il n'y a point de plus bel acquêt que le don.)

On appelle *Dons du Ciel*, *Dons de la nature*, *Dons de la grâce*, *Dons de Dieu*, *Dons du saint Esprit*, Les avantages qu'on a reçus de Dieu, de la nature, &c. (Le Ciel, la nature l'a doué, l'a enrichi de ses dons. Les dons de la grâce sont infiniment plus estimables que les dons de la nature. La foi est un don de Dieu, un don du Ciel. Le don des Langues. Le don de prophétie.)

On appelle aussi *Don*, Une certaine aptitude qu'on a à quelque chose. (Il a le don de bien parler. Le don de la parole. Le don de l'éloquence. Il a le don de plaire à tout le monde. Je n'ai pas le don de deviner.)

On dit en plaisantant, qu'*Une femme a le don des larmes*, pour dire, qu'Elle pleure quand elle veut.

On dit aussi abusivement, (Il a le don de déplaire, le don de se faire haïr de tout le monde.)

DONATAIRE. adj. de t. g. Celui ou celle à qui on a fait une donation.

DONATEUR, TRICE. s. Celui ou celle qui a fait une donation.

DONATION. s. f. Don qui se fait par quelque acte public. (Donation entre vifs. Donation à cause de mort. Donation pure & simple. Donation conditionnelle. Donation irrévocable. Faire une Donation. Révoquer une donation. Casser une donation. Accepter, insinuer une donation.)

DONC. Particule qui sert à marquer la conclusion d'un raisonnement. (Il respire, donc il vit. Je pense, donc je suis.)

On s'en sert quelquefois au commencement du discours, par une figure de Rhétorique.

Donc un nouveau labeur à tes armes s'apprête.

DONDON. subst. f. On appelle ainsi familièrement une femme ou une fille qui a beaucoup d'embonpoint & de la fraîcheur. (Un grosse dondon. Une bonne grosse dondon.)

DONJON. s. m. Partie la plus forte & la plus élevée d'un Château, & qui est ordinairement en forme de tour. (Le Donjon de Vincennes.)

DONJONNÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit des tours ou châteaux qui ont des tourrelles.

DONNANT, ANTE. adj. Qui aime à donner. Son plus grand usage est avec la négative. (Il n'est pas donnant. La bonne femme n'est pas donnante.)

EN DONNANT DONNANT. Expression familière.

DONNER. v. a. Faire don, faire présent à quelqu'un, le gratifier de quelque chose. (Donner libéralement. C'est un homme qui donne tout ce qu'il a. Il donne tout son bien aux pauvres. Donner quelque chose pour étrennes. Donner les étrennes. Donner une bague, des rubans, &c. Donner un Bénéfice. Le Roi lui a donné une pension.)

On dit, *Donner l'aumône*, pour dire, Donner de l'argent ou quelque autre chose par aumône, par charité.

On dit, *Donner un festin*, *une fête*, *une collation*, *donner le bal*, pour dire, Régaler quelqu'un d'un festin, d'un bal, d'une fête, &c. On dit dans le même sens, (Donner à dîner. Donner à manger. Donner à souper. Donner la comédie.)

On dit proverbialement, On ne donne rien pour rien.

On dit, qu'*Un homme donneroit sa vie*, *son sang pour ses amis*, pour dire, qu'Il sacrifieroit sa vie, qu'il répandroit son sang pour l'amour d'eux.

On dit famil. d'Un homme extrêmement libéral & charitable, qu'(Il donneroit jusqu'à sa chemise.)

On dit proverbialement, *A donner donner*; *à vendre vendre*, pour dire, que Quand on vend il n'est point question d'user de libéralité; & que quand on donne, il ne faut point faire acheter ce qu'on donne.

On dit aussi proverbialement, *Qui donne tôt, donne deux fois*, pour dire, que Le mérite d'une grâce redouble, quand on la fait promptement.

On dit proverbialement, *Vous avez donné des verges pour vous fouetter*, pour dire, Vous avez fourni vous-même les moyens de vous faire du mal.

Donner & retenir ne vaut. Termes de Coutume, pour dire, que Celui qui fait une donation ne peut pas, sous peine de nullité, ajouter une clause qui en détruise l'effet. Cela a passé en proverbe, pour dire, qu'On ne peut retenir ce que l'on donne.

On dit, *Se donner à quelqu'un*, pour dire, Se mettre, s'attacher au service de quelqu'un. (Il s'est donné à un tel Seigneur.)

Se donner à quelqu'un, signifie aussi, Se mettre sous sa domination. (Ces peuples se donnèrent aux Romains. Les Génois se donnèrent à Charles VI.)

On dit d'Une chose facile à faire, aisée à deviner, qu'(Il ne faut pas se donner au diable pour la faire, pour la deviner.)

On dit prov. & bassem. d'Une chose où l'on espère avoir part, qu' (On n'en donneroit pas sa part aux chiens.)

Il signifie encore simplement, Livrer, mettre entre les mains. (Donner un paquet. Donner des lettres. Donner des papiers à un homme d'affaires. Donner un sac à un Procureur. Donner de l'argent pour aller au marché. Donner en dépôt. Donner en garde. Donner des marchandises à crédit, à intérêt.)

On dit, *Donner une chose à l'essai*, *à l'épreuve*, pour dire, La donner à quelqu'un pour l'essayer, pour l'éprouver avant qu'il l'achete. (On m'a donné ce cheval

à l'essai. On m'a donné cette montre à l'épreuve.)

On dit, *Donner sa fille en mariage à quelqu'un*; & simplement, *Donner sa fille à quelqu'un*, pour dire, La marier.

On dit au jeu des cartes, *Donner beau jeu*, *donner vilain jeu*, pour dire, Donner des cartes propres à faire gagner, à faire perdre. Et on dit absolument, *Donner*, pour dire, Donner le nombre des cartes qu'il faut à ceux avec qui l'on joue, & à soi-même. (À qui est-ce à donner? Je viens de faire, c'est à vous à donner.)

On dit aussi, (Donner des assurances, des gages, des suretés, Donner des otages. Donner caution. Donner un répondant.)

Il se prend aussi quelquefois pour Apporter, présenter. (Donner à laver. Donner à boire. Donnez-nous à manger. Donnez des siéges. Donnez-moi des habits. Donner un bouillon.)

Il signifie encore Payer. (Je n'en veux pas donner plus de dix écus. Combien voulez-vous que je vous en donne? Combien donnez-vous à vos gens par jour? Combien leur donnez-vous de gages, pour leurs gages? Donner des appointemens.)

Il signifie encore, Causer, procurer, faire avoir. (Cela lui a donné la fièvre, lui a donné de grandes douleurs. Donner du chagrin, du dépit. Donner du plaisir, de la satisfaction, de la joie. C'est moi qui lui en ai donné la connoissance. Donner de l'admiration, de la jalousie, de l'émulation. Donner de l'amour, de l'adversion, de la haine, de la dévotion. Cela lui donna envie d'étudier. Ce vent nous donnera de la pluie. Donner de l'appétit, du dégoût. Donner des espérances. Donner occasion. Donner sujet. Donner lieu. Donner matière de discourir. Donner bonne opinion de soi. Donner de bonnes impressions. Cela lui a donné de l'esprit. Cela donna du cœur, du courage aux troupes. Donner une mauvaise idée, une fausse idée de quelque chose. Cette affaire lui a donné bien de la peine. Je vous demande pardon si je vous ai donné la peine, la fatigue de venir. Donner de la réputation, du crédit. Cela lui donnera des affaires, de fâcheuses affaires. Donner une bonne forme au gouvernement. Donner part à quelqu'un dans une affaire d'intérêt. Donner de l'occupation, de l'exercice, de la besogne à quelqu'un. Lui donner de la hardiesse, de l'assurance. Donner prise sur soi. Donner la vie, la naissance, la mort. Donner place. Sa charge lui donne rang, lui donne séance, lui donne voix délibérative.)

On dit, *Donner cours à quelque chose, à une nouvelle, à une opinion*, pour dire, La divulguer, la faire courir.

On dit, *Donner un bon tour à quelque chose*, pour dire, L'exprimer, l'expliquer, heureusement, l'exposer de manière qu'elle soit reçue favorablement.

On dit, *Donner de la pente à un terrain*, pour dire, Faire en sorte qu'il ait une certaine pente.

On dit, *Donner le branle à une affaire*, pour dire, Mettre une affaire en mouvement.

On dit aussi, *Donner jour à une affaire*, pour dire, Faire naître l'idée ou l'occasion d'une affaire, d'une entreprise. Et *Donner du jour à une affaire*, pour dire, Éclaircir ce qu'il y a d'obscur, la débrouiller.

On dit figurément, *Donner la vie*, pour dire, Causer une sensible joie qu'on n'attendoit point. Et *Donner la mort*, pour dire, Causer un extrême déplaisir. (Cette bonne nouvelle lui donnera la vie. Ne lui parlez pas de cela, vous lui donneriez la mort.)

Il signifie aussi, Accorder, octroyer. (Donner permission. Donner congé. Il ne sauroit vous payer, si vous ne lui donnez du temps. Donner du délai. Donner du répit. Donner terme. Donner main-levée. Donnez-moi quelque relâche. Donnez-moi seulement le loisir. Donnez-lui un peu de repos. Donner la vie à son ennemi. Le Roi a donné grâce à ce criminel, lui a donné sa grâce. Donnez cela à mon ressentiment, à ma douleur. Je vous donne la liberté de faire ce que vous voudrez. Je vous donne la liberté du choix, *ou* je vous en donne le choix. Je vous donne à choisir des deux, *ou simplement*, Je vous donne à choisir. C'est un homme qui donne beaucoup à son plaisir, il donne tout à son plaisir, *ou absolument*, Il donne à son plaisir. C'est un Juge incorruptible, il ne donne rien aux sollicitations, à la faveur. Je lui donne ma voix. Je lui donne mon suffrage. Je vous donne gain de cause, *ou* je vous donne gagné.)

Il signifie aussi Attribuer. (À qui en donne-t-on la faute? Tout le monde lui donne le tort. À qui donne-t-on cet ouvrage? On lui en donne tout le blâme, tout l'honneur, toute la gloire.)

On dit, *Quel âge donnez-vous à cette femme?* pour dire, Quel âge croyez-vous qu'elle ait? (On ne lui donneroit pas plus de trente ans.)

Il se prend encore en plusieurs autres sens differens, qui ont si peu de rapport les uns aux autres, qu'il faut les expliquer séparément. Ainsi on dit, *Donner un coup de poing, un soufflet, un coup de bâton, un coup de pied*, pour dire, Frapper.

On dit, *Donner un démenti*, pour dire, *Démentir quelqu'un*.

Donner l'exclusion, donner l'absolution, donner la bénédiction, pour dire, Exclure, absoudre, bénir.

Donner avis, donner part de quelque chose, C'est avertir. (Il m'en a donné la nouvelle.)

Donner des louanges, pour Louer. On dit aussi dans ce même sens, (Donner de l'encens.)

Donner des preuves, des marques, C'est faire connoître par les effets. (Il a donné des preuves de son courage, des marques de sa fidélité.)

Donner assurance, C'est assurer.

Donner croyance, C'est ajouter foi.

Donner un livre, un ouvrage au public, C'est le rendre public, le faire imprimer.

Donner le nom à un enfant, C'est le tenir sur les fonts.

Donner parole, donner sa parole, C'est promettre, engager sa foi. (Il ne faut pas donner des paroles, si on ne les veut tenir. Pour des paroles, il vous en donnera assez.)

Donner ordre à quelque chose, C'est y pourvoir.

Donner conseil, donner des conseils, des avis, C'est conseiller. Et *Donner son conseil, son avis par écrit*, C'est rédiger par écrit son conseil, son avis.

Donner la loi, C'est imposer la loi, commander. *Donner le ton*, soit au propre, soit au figuré. *Voyez* TON.

Donner exemple, donner l'exemple, Être le premier à faire quelque chose que d'autres font ensuite; & il se dit en bien & en mal.

Donner bon exemple, C'est avoir une conduite exemplaire.

Donner un Arrêt, une Sentence, C'est rendre un Arrêt, une Sentence, les faire, les prononcer.

Donner des bornes à ses désirs, à son ambition, C'est borner son ambition, ses désirs.

Donner chasse, donner la chasse, C'est poursuivre. (Donner chasse à un vaisseau. Donner la chasse aux ennemis.)

Donner une cassade, des cassades, C'est faire accroire quelque chose de faux. Il est familier.

Donner une baie, donner des baies, C'est faire croire à quelqu'un quelque chose d'absurde pour se moquer de lui. Il est familier.

Donner la main, C'est tendre la main. (Donnez un peu votre main. Donner la main à une femme, C'est lui aider à marcher. *Donner la main*, signifie aussi Épouser. (Il est prêt à lui donner la main) Il signifie encore, Céder le pas, la place d'honneur. (Donner la main chez soi.) On dit aussi dans le même sens, (Donner la porte, le pas.)

Donner les mains, signifie, Acquiescer, consentir.

Donner jour, donner heure, C'est assigner, marquer un certain jour, une certaine heure. (Je lui ai donné jour à mardi. Il m'a donné heure à l'issue du dîner. Donner rendez-vous.)

Donner assignation, C'est marquer un certain lieu où l'on doit se trouver. On dit aussi, *Donner assignation*, pour dire, Assigner par un exploit à comparoître pardevant le Juge.

Donner le bon jour, le bon soir, C'est souhaiter le bon jour, le bon soir. (Je vous donne le bon jour, le bon soir.) termes de salutation familière.

Le donner beau, se dit au jeu de la Paume, du Billard, lorsqu'on donne lieu à celui contre qui l'on joue, de faire un beau coup. (Je vous le donne beau.) Il se dit aussi figurément & familièrement De toutes les occasions qu'on donne à quelqu'un de faire facilement quelque chose.

On dit à peu près dans le même sens, (Donner un beau jeu.)

On dit aussi quelquefois dans le même sens, *La donner belle*; mais il se dit plus ordinairement comme une façon de parler familière, par laquelle on reproche à quelqu'un qu'il veut abuser de notre crédulité. *Vous nous la donnez belle*, Vous nous en voudriez bien faire accroire.

Donner son temps, C'est employer son temps. (Il donne tout son temps à l'étude. Il donne toute la matinée aux affaires.)

Donner audience, donner attention, Écouter.

Donner carrière à un cheval, C'est lui faire prendre la carrière, le pousser à toute bride dans la carrière. Et figur. *Donner carrière à son esprit*, C'est donner l'essor à son esprit. On dit aussi dans le même sens, (Se donner carrière, se donner du bon temps.)

On dit aussi familièrement, *Se donner au cœur joie de quelque chose, s'en donner à cœur joie, & s'en donner tout son saoul*, pour dire, Prendre son plaisir de quelque chose sans aucune retenue.

On dit, *Donner de l'air à une chambre*, pour dire, En ouvrir les fenêtres ou les

portes, afin que l'air y entre. On dit aussi dans le même sens, *Se donner de l'air.* (Ouvrez ces fenêtres, cela nous donnera de l'air, nous donnera un peu d'air.)

Se donner des airs, C'est affecter des manières au-dessus de son état, faire l'important. (Il se donne des airs de grandeur, de capacité.)

On dit, *Se donner garde*, *se donner de garde de quelqu'un*, pour dire, Se défier de quelqu'un. *Se donner de garde de faire quelque chose*, C'est s'empêcher, s'abstenir de faire quelque chose. On dit, *En donner à garder*, pour dire, En faire accroire. On dit aussi dans le même sens, mais bassement, *En donner d'une.* (Il nous en a donné d'une.)

On dit, *Donner à penser*, *à songer*, pour dire, Donner à quelqu'un sujet de penser. (Cela lui donna fort à penser.)

On dit, *Donner à entendre*, pour dire, Faire entendre, faire comprendre. (Il lui donna à entendre, que...)

Donner à discourir, *donner à parler*, pour dire, Donner matière de discourir, de parler; & il se prend toujours en mauvaise part. (Cette femme donne bien à parler d'elle.)

On dit, *Donner à courre*, *donner bien de l'exercice*, pour dire, Susciter des embarras, des affaires à quelqu'un. (Je crains, s'il entreprend cette affaire, qu'on ne lui donne bien à courre, qu'on ne lui donne bien de l'exercice.)

On dit, *Donner à connoître*, pour dire, Faire connoître. Et *Donner à deviner*, pour dire, Défier de deviner. (Je vous le donne en vingt fois à deviner. Je le donne au plus fin à deviner.) On dit aussi dans le même sens, *Je le donne au plus habile à mieux faire*, pour dire, Je défie le plus habile de faire mieux.) Voilà un coup bien heureux, je vous donne en dix, en vingt, en cent à en faire un semblable, ou simplement, (Je vous le donne en dix,) c'est-à-dire, En dix coups, en dix fois.)

On dit proverb. & familièrement, qu'*On donneroit sa tête à couper*, pour marquer qu'on est bien certain de ce qu'on dit. (Je donnerois ma tête à couper que....)

On dit, *Se donner le soin*, *la peine*, *la patience*, pour dire, Prendre le soin, la peine, &c.

On dit familièrement, *Se donner du menu*, pour dire, se donner du bon temps.

On dit, *Se donner l'honneur*, pour dire, S'attribuer l'honneur. Et il s'emploie aussi en plusieurs manières de parler qui sont toutes de civilité & de compliment. (Je me donnerai l'honneur de vous voir, &c.)

On dit en termes de chasse, *Donner le cerf aux chiens*, pour dire, Lancer le cerf. On dit, *Donner les chiens*, dans le même sens. (On donna les chiens à propos. On donna la vieille meute.)

Donner le feu trop chaud, *trop ardent à la viande*, C'est la faire rôtir à trop grand feu. On dit aussi, (Donner le four trop chaud à du pain, à de la pâtisserie.)

Donner l'alarme. (Il leur donna l'alarme bien chaude.) Il se dit aussi figur. Et l'on dit, (Il la leur donna bien chaude.)

Donner, s'emploie aussi très-souvent dans un sens neutre, & signifie, Heurter, frapper, toucher. (Donner contre un écueil. Donner contre un banc de sable. Donner, se donner de la tête contre la muraille en tombant.)

On dit figur. & familièrement, *Se donner de la tête contre les murs*, pour dire, Prendre inutilement beaucoup de peine. (C'est se donner de la tête contre les murs, que d'entreprendre de le persuader.)

On dit aussi figurément, *Ne savoir où donner de la tête*, pour dire, Ne savoir que faire, que devenir, ne voir aucun remède à ses affaires.

On dit encore figurément, *Donner du nez en terre*, pour dire, Manquer son entreprise. Et on dit d'un Négociant, qu'*Il a donné du nez en terre*, pour dire, qu'Il est ruiné.

On dit familièrement, *Donner sur les oreilles*, pour dire, Maltraiter, battre. *Donner de l'épée dans le ventre*, C'est percer un homme d'un coup d'épée dans le ventre.

On dit, *Donner des éperons à un cheval*, *donner des deux*, pour dire, Appuyer les deux éperons dans le flanc d'un cheval. *Donner d'estoc & de taille*, C'est frapper d'estoc & de taille.

On dit aussi absolument & simplement, *Donner*, pour dire, Aller à la charge contre l'ennemi. (Dès qu'on eut entendu le signal, on donna de toutes parts. Les troupes donnèrent tête baissée. Ils donnèrent sur les ennemis, & les enfoncèrent.)

On dit figurém. *Donner tête baissée dans quelque affaire*, pour dire, L'entreprendre avec chaleur, sans être retenu par aucune considération.

On dit aussi figurément & bassement *Donner de cul & de tête*, pour dire, Employer toutes ses forces, toute son industrie.

On dit encore, *Donner à tout*, pour dire, Entreprendre indifféremment toutes choses. (C'est un homme qui ne s'attache à rien de particulier, qui n'a point de but certain, il donne à tout.) On le dit aussi d'un homme qui dépense en toutes sortes de curiosités.

On dit aussi, qu'*Un homme donne dans les bâtimens*, *dans les tableaux*, pour dire, qu'Il fait dépense en bâtimens, en tableaux.

On dit, *Donner au but*, pour dire, Frapper le but, toucher le but. (Ils tiroient au blanc, il n'y en eut qu'un qui donna au but.)

On dit figurément, *Donner au but*, pour dire, Rencontrer juste, trouver la difficulté d'une affaire, deviner l'intention de quelqu'un.

On dit, que *Le soleil donne à plomb*, pour dire, qu'Il darde ses rayons à plomb. Et que *Le vent donne dans les voiles*, pour dire, qu'Il souffle dans les voiles.

On dit, *Donner à pleines voiles dans un sentiment*, *dans un parti*, *&c.* pour dire, Y entrer, l'embrasser avec chaleur.

On dit figur. & famil. *Donner encore un coup de collier*, pour dire, Faire un nouvel effort.

On dit, que *Du vin donne dans la tête*, pour dire, qu'Il entête.

Donner dans une embuscade, C'est tomber dans une embuscade. On dit dans le même sens, *Donner dans les ennemis.* (Il battoit la campagne avec cent chevaux, & il donna sans y penser dans un parti de cinq cents chevaux qui l'enveloppèrent.)

Donner dans le piège, *dans le panneau*, se dit Des animaux qui tombent dans un piège, dans un panneau, &c. & figurém. De ceux qui se laissent tromper. (Il a donné dans le piège. Il a donné dans le panneau qu'on lui a tendu.)

On dit absolument dans le même sens, (Donner dedans. On lui voulut faire croire telle chose, il donna dedans. (Il n'est que du style familier.

On dit à peu près dans le même sens, *Donner dans le ridicule*, pour dire, Tomber dans quelque chose de ridicule.

Donner dans le sens de quelqu'un, C'est se rencontrer de son sentiment, ou s'y conformer.

On dit, *Donner de l'Altesse*, *de l'Excellence à quelqu'un*, pour dire, Traiter quelqu'un d'Altesse, d'Excellence, lui attribuer ces titres.

Donner, fig. encore, en parlant des fruits de la terre, Rapporter abondamment. (Les blés ont assez bien donné cette année. Les vins de Champagne n'ont pas donné, n'ont guère donné.

Donné, ée. participe.

On dit proverbialement, *A cheval donné, on ne regarde point à la bouche*, pour dire, qu'Il faut recevoir les présens tels qu'on les fait.

En Mathématique, on appelle *Quantités données*, ou simplement *Données*, Les quantités connues, dont on se sert dans la solution d'un problème, pour trouver les quantités inconnues.

DONNEUR, EUSE. s. Celui ou celle qui donne. Il n'est guère en usage que dans le style familier. (Donneur de galbanum. Donneur d'eau bénite de Cour. Donneuse d'avis.)

DONT. Particule de grand usage, qui se met au lieu de la préposition *De*, & des pronoms relatifs, *De qui*, *duquel* & *de laquelle* ou *desquels* & *desquelles*. (Dieu dont nous admirons les œuvres. La nature dont nous ignorons les secrets. Les pays dont nous n'avons point de connoissances. Les héros dont il tire son origine.)

Il se dit aussi pour *Avec lequel*, *avec laquelle*, *avec lesquels*, ou *avec lesquelles*. (Le régime, la régularité dont il vit. (Il se dit encore pour *De quoi.* (Ce dont je vous ai parlé)

DONZELLE. s. f. Terme de mépris, qui sig. Une fille ou une femme d'un état médiocre, & dont les mœurs sont suspectes. Il est du style familier.

Donzelle, est aussi le nom d'un poisson de mer.

DOR

DORADE. s. f. Sorte de poisson de mer, qui a des écailles de couleur d'or.

Dorade est aussi le nom d'une constellation. *Voyez* Xiphias.

DORÉNAVANT. adv. de temps, par contraction de *D'ores-en-avant*, Désormais, à l'avenir. (Il veut que dorénavant on tienne un tel ordre en sa maison. Je suis résolu de vivre dorénavant....)

DORER. v. a. Enduire d'or moulu, ou couvrir de feuilles d'or. (Dorer un calice, de la vaisselle, un plafond, des bois de chaises, dorer un livre sur tranche. Dorer à petits fers, à petits filets. Dorer à plein or. Dorer une pilule. Dorer au feu.)

On dit proverb. & figur. *Dorer la pilule*; & cela se dit ordinairement, lorsque par des apparences spécieuses de faire honneur à un homme, on tâche de lui adoucir l'amertume de quelque disgrace, ou que par de belles paroles ou de belles espérances, on essaie de lui rendre un refus moins désagréable.

On dit poëtiquement, que *Le soleil dore la cime des montagnes*, pour dire, qu'Il les éclaire de ses rayons.

On dit aussi, que *Les moissons commen-*

cent à se dorer, pour dire, qu'Elles commencent à jaunir.

DORÉ, ÉE. participe. (Ceinture dorée. Tapisserie de cuir doré.)

On dit prov. *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*, pour dire, que La bonne réputation vaut mieux que les honneurs, les richesses.

On appelle *Vermeil doré*, de la vaisselle d'argent doré. (Un service de vermeil doré.)

On dit proverb. & dans le style familier, d'Un homme qui a des habits tout couverts d'or, tout chargés d'or, qu'(Il est doré comme un calice.)

Doré, se dit aussi Des choses qui sont d'un jaune brillant. (Jaune doré. Les cheveux d'un blond doré. Du pourpier doré. Des carpes dorées.)

On appelle en termes de Vénerie, *Des fumées dorées*, des fumées de cerf qui sont jaunes.

DOREUR, EUSE. s. Celui ou celle dont le métier est de dorer. (C'est un bon doreur. Doreur sur bois, en cuivre, en fer. Doreur de livres.)

DORIEN. adj. m. Qui se dit en parlant d'un des modes de la Musique des Anciens, & d'un dialecte de la Langue Grecque.)

DORIQUE. adj. Il se dit d'un des cinq Ordres d'Architecture. (L'ordre Dorique.)

DORLOTER. v. a. Délicater, traiter délicatement, avec complaisance. (Cette mère dorlote son enfant.) Il est du style familier.

Se dorloter, Se délicater, chercher ses aises. (C'est un homme qui se dorlote.)

DORLOTÉ, ÉE. participe.

DORMANT, ANTE. adj. Qui dort. Il est aussi substantif, & ne se dit que des Martyrs qu'on appelle *Les sept dormans*.

On appelle *Eau dormante*, De l'eau qui ne coule point, *Verre dormant*, *châssis dormant*, Un châssis, un verre qui ne s'ouvre point. *Pêne dormant*, *pont dormant*, Un pont levis qui ne se lève point, & un pêne qui ne peut s'ouvrir ni se fermer qu'avec la clef.

DORMEUR, EUSE. s. Celui ou celle qui dort, ou qui aime à dormir. (Il faut réveiller ce dormeur. C'est un grand dormeur.)

DORMIR. v. n. *Je dors, tu dors, il dort. Nous dormons, vous dormez, ils dorment. Je dormois. Je dormis. Je dormirai. Dors. Qu'il dorme. Que je dormisse.* Reposer, être dans le sommeil. (Dormir d'un profond sommeil. Dormir le jour, la nuit, ou de jour, de nuit. Il dort profondément.)

On dit, *Dormir d'un bon somme*, *de bon somme*, pour dire, Dormir d'un sommeil tranquille. Et *Dormir un bon somme*, pour dire, Dormir long-temps. Dans cette dernière phrase il est actif.

On dit, *Dormir la grasse matinée*, pour dire, Ne se lever que bien tard. Et *Dormir de jour*, pour dire, Dormir pendant le jour.

On dit figur. quand on veut penser à quelqu'affaire pour prendre son parti, qu'*Il faut dormir dessus*.

On dit prov. & figur. *Qui dort dîne*, pour dire, Que le sommeil tient lieu de nourriture.

DORMIR, signifie figurément, Agir négligemment, laisser perdre ses droits faute d'agir.

On dit en matière féodale, que *Quand le vassal dort, le Seigneur veille*, & que *Le vassal veille quand le Seigneur dort*, pour dire, que Quand l'un des deux néglige d'user de ses droits, l'autre en profite.

On dit figur. qu'*Un homme ne dort pas*, pour dire, que Non-seulement il ne néglige pas ses intérêts, mais aussi qu'il cherche à se prévaloir de toutes les occasions dont il peut profiter.

On dit proverbialement & figurément, qu'*Il ne faut pas réveiller le chat qui dort*, pour dire, qu'Il ne faut pas renouveller une méchante affaire qui paroît assoupie.

On dit proverbialement Des discours ennuyeux, & qui ne méritent point d'attention, que (Ce sont des contes à dormir debout.)

Les enfans disent, que *Leur toupie*, que *leur sabot dort*, Lorsque la toupie, le sabot tourne d'un mouvement si vîte, qu'il est imperceptible.

On dit proverbialement & figurément, *Dormir comme un sabot*, pour dire, Dormir profondément, & sans aucun mouvement.

On dit, qu'*On laisse dormir un ouvrage*, pour dire, qu'On le garde pendant quelque temps, afin de l'examiner plus à loisir.

On dit, qu'*On laisse dormir une affaire*, pour dire, qu'On ne la poursuit pas, qu'on ne la réveille pas.

DORMIR, se dit figur. Des eaux qui n'ont point de mouvement, ou dont le mouvement est imperceptible. (Il fait bon pêcher aux endroits où l'eau dort.)

On dit prov. *Il n'y a point de pire eau que celle qui dort*, pour dire, qu'Il n'y a point de gens plus dangereux que ceux qui ne font pas paroître leur mauvaise volonté, leur haine, ou qui sont taciturnes, mornes, mélancoliques.

On dit prov. en parlant d'Un homme à qui quelque bonne fortune arrive quand il y pense le moins, que *Les biens lui viennent en dormant*.

On dit, en parlant d'un usage pratiqué en certaines provinces, *Laisser dormir Noblesse*, Lorsqu'un Gentilhomme qui veut faire commerce, déclare, pour ne point perdre sa noblesse, qu'il n'entend faire le commerce que durant un certain temps.

DORMIR, s'emploie quelquefois substantivement. (Cela l'occupe à tel point qu'il en perd le dormir.)

DORMITIF. adj. Qui provoque à dormir. (On lui a donné dans sa maladie des remèdes confortatifs & dormitifs.)

Il est aussi substantif. (L'Opium est un dangereux dormitif.)

DORONIC, ou DORONICE. s. f. Plante radiée. Sa racine passe pour être mortelle aux chiens & aux vaches. Quelques Médecins soutiennent qu'elle l'est aussi pour les hommes. D'autres la croient salutaire, & l'emploient en certaines occasions.

DORSAL, ALE. adj. Terme d'Anatomie. Qui appartient au dos. On désigne par ce nom pris substantivement, les muscles qui concourent au mouvement du bras sur l'épaule. (Muscles dorsaux.)

DORTOIR. s. m. On appelle ainsi dans les Couvens, un lieu où couchent les Religieux ou les Religieuses. (Un beau dortoir. Coucher au dortoir. Le dortoir n'étoit pas autrefois partagé en petites chambres ou cellules comme il l'est aujourd'hui.)

DORURE. s. f. Or fort mince appliqué sur la superficie de quelque ouvrage pour le dorer. (Voilà de belles dorures. Il entre bien de l'or en toutes ces dorures. Tant pour la dorure de ces plafonds. Pour la dorure de son carrosse.)

DORYCHNIUM. s. m. Plante légumineuse. Elle est détersive & astringente.

DOS

DOS. s. m. La partie de derrière de l'animal, entre les épaules & les reins. (Le dos d'un homme, d'un cheval, d'un mulet, d'un âne. Il étoit couché sur le dos. Dos courbé, voûté. L'épine du dos. Il portoit un homme sur son dos. Il lui a mis le harnois sur le dos. Il a eu tout le jour les armes sur le dos.)

On dit, qu'*Un homme n'a pas une chemise à mettre sur son dos*, pour dire, qu'Il est extrêmement pauvre.

On dit familièrement de gens qui aiment leurs aises & la bonne chère, qu'*Ils veulent avoir le dos au feu, & le ventre à table*.

On dit proverbialement, *Faire le gros dos*, pour dire, Faire l'homme important, le capable.

Mettre tout sur le dos de quelqu'un, c'est-à-dire, Se décharger sur lui de tout le faix. *Cela est sur son dos*, c'est-à-dire, À sa charge. *Battre dos & ventre*, c'est-à-dire, Extrêmement. *Tourner le dos*, signifie S'en aller. (Vous n'aurez pas le dos tourné, vous n'aurez pas tourné le dos, qu'il ne se souviendra plus de vous.)

Il signifie aussi S'enfuir. (Tourner le dos dans une bataille. Tourner le dos aux Ennemis.)

On dit aussi, *Tourner le dos à quelqu'un*, pour dire, Le quitter, l'abandonner. (Dans la mauvaise fortune, la plupart des amis vous tournent le dos. La fortune lui a tourné le dos.)

On dit figur. & fam. qu'*Un homme a bon dos*, pour dire, qu'Il est assez riche, assez fort pour porter tout ce qu'on voudra lui imputer, lui imposer. (Il ne se soucie guère de cette taxe, il a bon dos. Il ne s'embarrasse guère des injures dont on le charge, il a bon dos.

On dit, *Avoir quelqu'un à dos*, *se mettre quelqu'un à dos*, pour dire, Avoir un ennemi, se faire un ennemi.

On dit, qu'*On a mis des gens dos à dos*, pour dire, que Dans un accommodement qu'on a fait entr'eux, on les a renvoyés chacun de leur côté, sans donner aucun avantage à l'un sur l'autre.

On dit d'un homme qui souffre qu'on lui dise des choses fâcheuses sans y répondre, sans s'en fâcher, qu'*Il se laisseroit manger la laine sur le dos*.

DOS, se dit figurément. *Le dos d'un couteau*, c'est la partie opposée au tranchant. *Le dos d'un livre*, c'est le derrière d'un livre. *Ecrire au dos d'un papier*, c'est-à-dire, sur le revers. (Ce titre étoit coté au dos.... Le dos d'une chaise,) la partie sur laquelle on s'appuie le dos. (Siége à dos.)

DOS D'ÂNE. On dit, qu'*Une chose est en dos d'âne*, Quand elle est en talus de deux côtés. (Toit en dos d'âne.)

DOSE. s. f. Certaine quantité de chacune des drogues qui entrent dans la composition d'un remède. (On ne sauroit bien composer un remède, si on n'en sait la dose. Prescrire la dose.)

On le dit aussi de diverses autres choses par extension. (Dose de sucre, dose de poivre, &c.)

DOSE, se dit aussi de chaque prise. (Prendre une

une dose de rhubarbe. Il faut partager ce bol, ce remède en plusieurs doses.)

On dit aussi, *Augmenter* ou *diminuer la dose*, dans les choses ordinaires de la vie, comme le boire & le manger. (Nous n'avons guère à manger, il faut augmenter la dose, doubler la dose.)

On dit aussi figurément & familièrement. (Une dose d'amour, une dose de jalousie.)

DOSSERET. s. m. Terme d'Architecture. Petit pilastre saillant.

DOSSIER. s. m. Partie d'une chaise ou d'un banc qui sert à appuyer le dos. (Le dossier d'une chaise, d'un banc.)

On appelle aussi *Dossier d'un lit*, Une pièce de bois fort large qui joint les deux colonnes de derrière. C'est encore la pièce d'étoffe qui couvre le derrière du lit.

DOSSIER, se dit en pratique, de plusieurs pièces ou procédures attachées sous une même cote ou étiquette. (Le Juge a ordonné que les dossiers des parties seroient mis entre ses mains pour juger. Donnez-moi le dossier de cette production, coté A, &c.)

DOT

DOT. s. f. (Le T se prononce.) Le bien qu'une femme apporte en mariage. (Assigner la dot. Donner en dot. Constituer une dot. Assurer la dot. Payer la dot.) Il n'a guère d'usage au pluriel.

On le dit aussi De ce qu'on donne à un Monastère, lorsqu'une fille se fait Religieuse. (La dot des Religieuses.)

DOTAL, ALE. adj. Ce qui appartient à la dot. (Constitution dotale. Fonds dotal.) Deniers dotaux, qui ont été apportés par la femme en dot.

DOTER. v. a. Donner à une fille de quoi se marier. (Ce père a doté sa fille de dix mille écus. Cette fille entrant en Religion, a été dotée de telle somme. Doter de pauvres filles.)

Il signifie aussi, Établir un certain revenu à quelque Bénéfice ou Communauté. (Doter une Église, une Chapelle, un Collège.)

DOTÉ, ÉE. participe.

DOU

DOUAIRE. s. m. Ce que le mari donne à sa femme en faveur du mariage qu'il contracte avec elle, & pour en jouir en cas qu'elle lui survive. (Assigner le douaire, *Douaire coutumier*, c'est-à-dire, établi & ordonné par la Coutume. *Douaire préfix*, est celui que chacun assigne à sa volonté. (Le douaire est propre aux enfans.)

DOUAIRIER. s. Terme de Pratique. Se dit d'un enfant qui se tient au douaire de sa mère, en renonçant à la succession de son père. (Un enfant ne peut être douairier & héritier tout ensemble.

DOUAIRIÈRE. s. f. Veuve qui jouit du douaire. (Duchesse douairière de...) Il ne se dit que des personnes d'un rang distingué. (Reine Douairière. Princesse Douairière.)

DOUANE. s. f. Lieu où l'on est obligé de porter les marchandises pour acquitter certains droits. (Aller à la Douane. Acquitter un ballot à la Douane.)

Il se dit aussi Des droits qui se payent aux Bureaux de la Douane. (Payer la Douane. Les Douanes sont excessives en certains pays. Les bagages des Ambassadeurs sont exempts de Douanes. Augmenter les Douanes. Commis à la Douane.)

DOUANIER. s. m. Celui qui est proposé pour visiter les marchandises que l'on porte à la Douane, & pour recevoir les droits qu'il faut qu'elles payent. (Les Douaniers du Caire, de Constantinople.)

DOUBLAGE. s. m. Terme de Marine. Second bordage ou revêtement de planches qu'on met à des vaisseaux destinés à des voyages de long cours.

DOUBLE. adj. de t. g. Qui vaut, qui pèse, qui contient une fois autant. Il est opposé à Simple. (Double louis. Double ducat. Double pistole. Double portion. Corps de logis double.)

Il se dit aussi des choses plus fortes, de plus grande vertu que les autres de même nature. (Encre double. Double bière. Catholicon double.)

Dans les Rubriques Ecclésiastiques, on appelle *Fêtes doubles*, Certaines Fêtes dont l'Office est plus solennel que dans les autres. Et on les appelle *Doubles*, pour les distinguer des simples & des semi-doubles. (Double majeur. Double mineur.)

Il se dit encore de deux choses semblables qui sont en même endroit. (Double porte. Double châssis. Double femelle.)

On appelle *Acte double*, Celui dont on fait deux originaux semblables, pour en laisser un entre les mains de chacune des parties intéressées. (Bail double.) On met à la fin de pareils actes, (Fait double entre nous.)

On appelle en termes de Musique, *Le double d'un air*, Le même air qu'on figure sur le simple, par l'addition de plusieurs notes qui varient & ornent le chant. (Le double des Folies d'Espagne.)

On appelle *Double bidet*, Un bidet qui est de plus haute taille que les bidets ordinaires.

On dit, *Nouer à double nœud*, pour dire, À deux nœuds. Et *Fermer une porte*, *une cassette*, *&c. à double tour*, pour dire, La fermer à deux tours.

On dit dans le style familier, *Double coquin*, *double fripon*, *&c.* pour dire, Grand coquin, grand fripon.

En Mathématique, on appelle *Raison double*, Le rapport de deux quantités, dont l'une est double de l'autre. (16 est à 8 en raison double.)

DOUBLE, signifie figurément, Dissimulé, traître. (Cœur double. Esprit double. Ame double.)

On appelle, *Un mot à double entente*, Un mot qui a deux sens différens.

DOUBLE, est aussi substantif, & sign. Une fois autant. (Payer le double. Payer au double. Condamner au double.)

On dit, *Au double*, pour dire, Beaucoup plus. (Il lui a fait un déplaisir, il le payera au double. Vous m'avez rendu un bon office, je vous le rendrai au double.)

On appelle aussi *Double de compte*, Un des originaux de compte que le comptable garde entre ses mains.

On dit, *Mettre une chose en double*, pour dire, La replier sur elle-même. (Mettre une serviette en double.)

On dit aussi, *Le double d'un corps de logis*. (On a mis toutes les garderobes dans le double.)

On dit proverbialement & figurément, *Jouer à quitte ou à double*, *à quitte ou double*, pour dire, Hasarder tout pour se tirer d'une affaire.

On appelle au Trictrac, *Gagner partie double*, Lorsqu'on prend douze points de suite.

DOUBLE. s. m. Espèce de monnoie qui valoit deux deniers, & dont les six faisoient un sou. (Un double. Donner un double. Double tournois.)

On dit, *Il y a tant*, *& pas un double avec*, pour dire, Pas davantage. Et par mépris on dit, (Cela ne vaut pas un double. Je n'en donnerois pas un double.)

DOUBLEAU. s. m. Terme d'Architecture. Arc-doubleau, voûte qui joint un pilier à un autre.

DOUBLE-FEUILLE. s. f. Plante dont la fleur est irrégulière, disposée en épi, & approchante de celle de l'Orchis.

DOUBLEMENT. adv. Pour deux raisons, en deux manières. (Doublement blâmable. Il en est doublement puni. Doublement obligé.)

DOUBLEMENT. s. m. Terme de Pratique, qui n'a d'usage que dans les affaires de Finances, & dont on se sert dans les enchères, pour dire, Une fois autant. (Enchérir par doublement & par tiercement.)

DOUBLER. v. a. Mettre le double, mettre une fois autant. (Doubler le nombre. Doubler l'ordinaire, la dépense, les gardes. Doubler la somme.)

On dit, *Doubler le pas*, pour dire, Aller plus vîte.

On dit en termes de Marine, *Doubler le Cap*, pour dire, passer au-delà du Cap.

Il sig. aussi, Joindre une étoffe contre l'envers d'une autre. (Doubler un manteau, un justaucorps, une casaque. Doubler de velours, de panne, de ratine.)

On appelle, *Doubler un corps de logis*, Quand on joint un autre corps de logis à la face de derrière de celui qui est déjà fait.

On dit en termes de guerre, *Doubler les rangs*, *doubler les files*, pour dire, Y mettre le double de ce qui a coutume d'y être.

On dit aussi au Théâtre, *Doubler un rôle*, *un acteur*, pour dire, Jouer un rôle au défaut de l'acteur qui en est chargé en premier.

On dit encore au jeu du Billard, *Doubler une bille*, Quand la faisant toucher contre un des bords du Billard, on la fait revenir plus près du bord opposé.

On dit au jeu de Paume, que *La balle a doublé*, Quand elle a touché deux fois la terre. Et alors il est neutre.

DOUBLÉ, ÉE. participe.

En Mathématique, on appelle *Raison doublée*, Une raison de carrés. Ainsi 16 est à 4 en raison doublée de 4 à 2, c'est-à-dire, comme le carré de 4 est au carré de 2.

DOUBLET. s. m. Deux morceaux de cristal mis l'un sur l'autre, avec une feuille colorée entre-deux, pour imiter les émeraudes, les rubis, &c. (Doublet du Temple. Ce n'est pas une émeraude, c'est un doublet.)

On appelle aussi *Doublet*, au jeu de Trictrac, quand les deux dés amènent les mêmes points. (Il ne peut gagner que par des doublets. Il n'amène que des doublets. Deux six, deux quatre font un doublet.

DOUBLETTE. s. f. Un des jeux de l'Orgue, qui sonne l'octave au-dessus du prestant.

DOUBLON. s. m. Espèce de monnoie d'Espagne, qui est d'or, & que nous appelons Pistole. (Doublon d'Espagne.)

DOUBLON, en termes d'Imprimerie, est une faute qui consiste à composer deux fois de suite un ou plusieurs mots.

DOUBLURE. s. f. L'étoffe dont une autre est doublée. (La doublure d'un manteau, d'une robe de chambre)

On dit proverbialement & figurément, *Fin contre fin n'est pas bon à faire doublure*, pour dire, qu'On ne doit pas entreprendre de tromper aussi fin que soi, ou que l'on n'y réussit pas.

DOUCEÂTRE. adj. de t. g. Qui est d'une douceur fade. (Cela a quelque chose de douceâtre. Un goût douceâtre. C'est une eau douceâtre.)

DOUCEMENT. adv. D'une manière douce. (Il faut marcher doucement dans la chambre d'un malade.) *Heurter doucement à la porte*, c'est-à-dire, Avec peu de bruit. (Allez-y plus doucement. Il faut traiter doucement les vaincus. Reprendre quelqu'un doucement de ses fautes. Je lui fis doucement la guerre de ce que.... On peut vivre doucement à la campagne pour peu de chose. Ce cheval galope fort doucement.) *Cette affaire veut être traitée, veut être maniée doucement*, c'est-à-dire, Délicatement. (Il faut s'y prendre doucement.) *On craignoit qu'il n'arrivât quelque désordre dans l'Assemblée ; mais toutes choses s'y passèrent fort doucement*, c'est-à-dire, Fort paisiblement, *C'est une chose qu'il faut faire doucement*, c'est-à-dire, Sourdement, sans éclat.

On dit, après de grandes douleurs, qu'*On est bien doucement*, pour dire, qu'On est fort soulagé.

Il sig. aussi Lentement. (Vous marchez bien doucement. Le Cocher alloit doucement dans les mauvais chemins. Le carrosse alloit si doucement, que nous arrivâmes fort tard à la couchée.)

Il sign. aussi, Médiocrement bien. (Comment se porte ce malade? Tout doucement. Avancez-vous cette affaire? Tout doucement.)

On dit proverbialement, Aller doucement en besogne.) Et tantôt il signifie, Sagement, mûrement, sans rien précipiter. Tantôt il signifie, Lâchement, mollement.

On dit aussi, *Doucement*, par une sorte de réprimande. (Vous parlez bien haut, doucement.)

DOUCEREUX, EUSE. adj. Qui est doux sans être agréable. (Vin doucereux. Liqueur doucereuse. Fruits doucereux.)

Il se dit figurément Des personnes & des choses qui sont particulièrement propres aux personnes, & signifie, Qui paroît trop doux & affecté. (C'est un homme doucereux. Il a l'air doucereux. La mine doucereuse.)

On dit aussi, *Des vers doucereux, une lettre doucereuse, des choses doucereuses*, pour dire, Des vers, une lettre, des propos d'amour, mais d'un amour fade.

DOUCEREUX, est aussi s. (C'est un doucereux.)

On dit d'Un homme, qu'*Il fait le doucereux auprès des femmes*, pour dire, qu'Il cherche à leur plaire par des galanteries fades.

DOUCET, ETTE. adj. Diminutif de *Doux*. Il ne se dit que des personnes, & il n'a guère d'usage que dans ces exemples familiers. (Faire le doucet. Faire la doucette. Mine doucette.)

DOUCET, est aussi quelquefois subst. (C'est une petite doucette.)

DOUCETTE. s. f. *Voyez* CAMPANELLE.

DOUCEUR. s. f. Qualité de ce qui est doux. Il s'emploie au propre & au figuré dans la plupart des sens de *Doux*. (La douceur du sucre, du lait, de l'huile. Douceur fade. La douceur d'un parfum. La douceur du jasmin. La douceur de l'haleine. La douceur de la voix. La douceur de la peau. La douceur des yeux. La douceur des regards. Une grande douceur de visage. La douceur du temps. La douceur de l'air. La douceur du sommeil. La douceur du repos. Goûter la douceur de la vie. Les douceurs de la société. La douceur de la liberté. La douceur de commander. La douceur du commandement. C'est une grande douceur de vivre avec ses amis. La solitude a ses douceurs. Douceur d'esprit. Douceur de mœurs.)

Il se prend plus particulièrement & d'une manière absolue, pour Façon d'agir douce, & éloignée de toute sorte de violence. (Naturel enclin à la douceur. Tout par douceur, & rien par force. Gouverner les peuples avec douceur, avec un esprit de douceur.)

On dit, *Conter des douceurs, dire des douceurs à une femme*, pour dire, La cajoler, lui dire des choses flatteuses & galantes, comme si l'on étoit amoureux d'elle. (Il dit des douceurs à toutes les femmes.)

On dit d'Une affaire dont on a tiré quelque profit, dont on a eu quelque argent, qu'*On en a eu quelque douceur*. Il est du style familier. (Cela lui a valu quelque douceur.)

DOUCHE. s. f. Épanchement de certaines eaux chaudes & minérales qu'on fait tomber de haut sur une partie malade pour la soulager, pour la guérir. (Donner la douche. Recevoir la douche. Prendre la douche.)

DOUCHER. v. a. Donner la douche. (Je me ferai doucher. On m'a douché le genou.)

DOUCHÉ, ÉE. participe.

DOUCINE. s. f. Terme d'Architecture. Moulure ondoyante moitié convexe & moitié concave.

DOUEGNE. s. f. Fille ou femme d'un certain âge, qui est chargée de la conduite d'une jeune personne. Il se dit souvent en dénigrement.

DOUELLE. s. f. Terme d'Architecture. Il se dit de la coupe des pierres propres à faire des voûtes, de la courbure d'une voûte.

DOUER. Terme de pratique. Donner, assigner un douaire. (Il a doué sa femme d'une telle somme, d'un tel revenu.)

DOUER, fig. aussi, Avantager, favoriser, pourvoir, orner. Il ne se dit que des avantages, que des grâces qu'on reçoit du Ciel, de la nature. (Dieu l'a doué d'une grande vertu, d'une grande sagesse, d'une grande patience. La nature l'a doué d'un grand esprit, de divers talens, a doué cette fille d'une grande beauté.)

DOUÉ, ÉE. participe.

DOUILLAGE. s. m. Terme de Manufacture. Mauvaise fabrication d'étoffe, qui provient de ce que toutes les trames ne sont pas de la même qualité.

DOUILLE. s. f. Manche creux d'une baïonnette, du fer d'une pique, &c.

DOUILLET, ETTE. adj. Doux & mollet, tendre & délicat. (Cela est bien douillet. Un oreiller bien douillet. Il a la peau douillette.)

Il signifie, Délicat avec affectation, & ne se dit que des personnes. (Il est si douillet.)

Il est aussi s. *Il fait le douillet, c'est un douillet*, pour signifier Un homme qui aime ses aises, qui se dorlote.

On dit d'Un homme qui a la goutte au pied, & qui a encore de la foiblesse, qu'*Il a encore le pied douillet*.

DOUILLETTEMENT. adv. D'une manière douillette. (Douillettement couché sur un bon lit.)

DOULEUR. s. f. Mal que souffre le corps ou l'esprit. (Douleur de tête, d'estomac. Les douleurs de la goutte, de l'enfantement. Douleur vive, aiguë, amère, sensible, cuisante, mortelle, violente. Accablé de douleur. Atteint de douleur. Pénétré de douleur. Apaiser, soulager, modérer la douleur. Sentir la douleur, Causer de la douleur. La perte de son fils lui a causé bien de la douleur.)

On dit prov. *Pour un plaisir, mille douleurs*, pour dire, que Si on a quelque plaisir dans la vie, il est suivi de mille amertumes.

On dit aussi proverb. *A la Chandeleur les grandes douleurs*, pour dire, Le grand froid.

On dit proverbialement, (Douleur aux vaincus.)

DOULOIR, SE DOULOIR. v. récipr. Se plaindre. Il est vieux.

DOULOUREUX, EUSE. adj. Qui cause de la douleur, qui marque de la douleur. (Une plaie douloureuse. Un mal douloureux. Cette perte m'a été bien douloureuse. Cris douloureux. Plainte douloureuse.)

Il se dit aussi des parties du corps qui sont si sensibles, qu'on n'y sauroit toucher sans causer de la douleur. (Il a le pied douloureux.)

DOULOUREUSEMENT. adv. Avec douleur. (Il se plaignoit douloureusement.)

DOUTE. s. m. Incertitude. (Être en doute. Laisser en doute. Il n'y a point de doute. Doute bien ou mal fondé. Il lui reste encore quelque doute. Lever un doute. Résoudre un doute. Former un doute. Laisser un doute. Cela est hors de doute.)

On dit, *Mettre en doute, révoquer en doute*, pour dire, Douter.

SANS DOUTE, se dit adv. pour Assurément. (Il arrivera sans doute aujourd'hui.) Il se joint quelquefois avec *que*. (Sans doute qu'il n'a pas bien songé à ce qu'il disoit, quand....

DOUTE, signifie quelquefois, Crainte, appréhension. (Le doute où je suis qu'il ne lui arrive du mal, fait que je ne le quitte point.)

Il signifie aussi Scrupule. (Ce cas de conscience n'a pas été si bien éclairci, qu'il ne me reste encore quelque doute.)

DOUTER. v. n. Être dans l'incertitude. (Douter de tout. Ne douter de rien. Je doute fort que cela soit. J'en doute. Je doute si je partirai demain.)

On dit d'Un homme hardi à décider sur des matières de Doctrine, ou sur des affaires importantes, ou qui fait des entreprises hasardées, qu' (Il ne doute de rien.)

Il s'emploie souvent avec le pronom personnel ; & alors il signifie quelquefois Croire sur quelque apparence, conjecturer, soupçonner. (Il se doutoit bien qu'on en viendroit là. Je m'en suis toujours bien douté. Il a été pris dans le temps qu'il ne se doutoit de rien, lorsqu'il s'en doutoit le moins. Il ne se doutoit pas qu'on eût des preuves contre lui.)

DOUTEUSEMENT. adv. Avec doute. (Il en parle douteusement.)

DOUTEUX, EUSE. adj. Incertain, dont il y a lieu de douter. (Un succès douteux Une affaire douteuse. Son droit est fort douteux. Réputation douteuse. Probité douteuse.)

Il se dit aussi Des personnes dont on ne peut pas trop s'assurer, sur qui l'on ne peut pas trop compter. (Dans cette Chambre il y a trois Juges qui sont pour moi, trois contre, & les quatre autres douteux.)

Il se prend aussi pour Ambigu. (Une réponse douteuse.)

On dit, qu'*Une pièce d'or ou d'argent est douteuse*, Lorsqu'il y a lieu de soupçonner qu'elle est fausse, soit du côté du métal, soit du côté de la fabrique.

DOUVAIN. s. m. Bois propre à faire des douves. (Un millier de douvain.)

DOUVE. s. f. Planche servant à la construction d'un tonneau. (Ces arbres-là sont propres à faire des douves.)

DOUVE. s. f. Plante. On en distingue de deux sortes, la grande & la petite. Toutes deux sont une espèce de renoncule. Elles croissent dans les lieux humides, & causent aux moutons, lorsqu'ils en mangent, une inflammation d'entrailles qui les fait périr.

DOUX, OUCE. adj. Qui est d'une saveur qui fait ordinairement une impression agréable au goût, qui n'a rien d'aigre, d'amer, de piquant, d'âpre ou de salé. Le lait, le miel, le sucre sont doux. Citron doux. Orange douce. Amande douce Huile d'amandes douces. La plupart des vins d'Italie sont doux.)

On appelle *Vin doux*, Le vin qui n'a pas encore cuvé.

On dit, qu'*Un potage est trop doux*, & qu'*une sauce est trop douce*, pour dire, qu'Il n'y a pas assez de sel.

On appelle *Sauce douce*, Une sauce faite avec du sucre & du vinaigre.

On appelle *Eaux douces*, Toutes les eaux des rivières, des fontaines & des lacs, par opposition aux eaux de la mer qui sont salées. (Poisson d'eau douce.)

On dit prov. que (Ce qui est amer à la bouche, est doux au cœur.)

Il se dit aussi De tout ce qui fait une impression agréable sur les autres sens, & qui n'a rien d'aigre, de piquant, ni de rude. (Senteur douce. Haleine douce. Doux parfum. Voix douce. Douce harmonie. Doux murmure. Le doux murmure des eaux. Un parler doux. Un doux regard. Un doux souris. Un doux maintien. Avoir les yeux doux. Avoir la peau douce. Cela est doux au toucher. Lime douce. Doux ramage.)

On appelle *Taille douce*, Une gravure faite sur des planches de cuivre avec le burin, ou avec l'eau forte.

On appelle *Tailles douces*, Des images tirées sur ces sortes de planches.

On dit, *Faire les yeux doux*, pour dire, composer ses regards de telle sorte que les yeux en paroissent plus doux. Et l'on dit, *Faire les yeux doux à une femme*, pour dire, Lui témoigner de l'amour, lui rendre des soins.

On dit, qu'*Un cheval est fort doux*, pour dire, qu'Il ne fatigue point le Cavalier. On dit de même, (Ce cheval a les allures fort douces. On dit aussi, qu'*Un cheval est doux*, pour dire, qu'Il n'est pas fringant ni ombrageux, &c.

On dit aussi, qu'*Une voiture est douce*, pour dire, qu'Elle ne fatigue pas. (Le carrosse n'est pas une voiture assez douce pour un blessé, il faut une litière ou un brancard. Les carrosses à ressort sont bien plus doux que les autres.)

DOUX, en parlant de la constitution de l'air, signifie, Qui est d'une température agréable, qui n'est ni trop chaud ni trop froid, & qui est calme. (Un air doux. Un temps doux. Il fait bien doux. Une douce température d'air.)

On dit, *Un doux zéphyr*, pour dire, Un petit vent frais & agréable. Et *Une pluie douce*, pour dire, Une pluie menue, plus chaude que froide, qui tombe sans orage.

Il se prend aussi quelquefois pour Tranquille. (Un doux sommeil. Le doux silence des bois. Un doux repos. Mener une vie douce. Il n'a plus ni fièvre ni douleur, il est maintenant dans un état plus doux, dans une situation assez douce.)

On dit aussi, (Une douce mélancolie. Une douce langueur. Une mort douce.)

DOUX, Il est aussi figurément de l'humeur & de l'esprit, & signifie, Humain, traitable, affable, bénin, clément. Et il est opposé à rude, farouche, fâcheux, sévère, violent. (Esprit doux. Humeur douce. Naturel doux. Homme doux & traitable, doux & affable. Il a les inclinations douces. Il est doux comme un agneau. Il faut qu'un Prince soit doux à ses Sujets. C'est un homme d'une douce conversation, doux & complaisant. Les esprits doux se font aimer de tout le monde. Un doux châtiment. Une douce punition. De doux reproches. Une raillerie douce.)

On dit d'Un vin agréable à boire & fumeux, qu'*Il est doux & traître*.

On dit aussi d'Un homme qui a l'extérieur honnête & agréable, & l'esprit dangereux & méchant, qu' (Il est doux & traître.)

On dit, *Un style doux*, pour dire, Un style qui n'a rien de rude, qui est aisé & coulant. (Cet Auteur a le style doux. Cela est assez bien écrit, le style en est doux & coulant. Ses vers ne sont pas si doux que sa prose.)

On appelle *Une vue douce*, Une vue qui a d'agréables repos, comme des prairies, de petits bois qui sont à une médiocre distance.

On appelle *Billet doux*, Un billet de galanterie.

On appelle *Douces paroles*, Des paroles obligeantes, flatteuses, ou de galanterie.

Il se dit encore de tout ce qui fait une impression agréable sur l'esprit. (Il n'y a rien de si doux que de vivre avec ses amis. C'est une chose bien douce que l'indépendance. C'est quelque chose de bien doux que la liberté. Il est bien doux d'être en état de faire plaisir à tout le monde. Il m'est bien doux de voir que.... Rien ne rend la vie si douce que la société & le commerce de nos amis.)

Il se dit aussi des métaux dont les parties sont bien liées, & qui se plient aisément sans se casser. (Le cuivre fin est doux, mais l'alliage le rend aigre. Le fer le plus doux est le plus propre à faire de l'acier.)

TOUT DOUX, Façon de parler dont on se sert pour reprendre quelqu'un qui s'emporte trop. (Tout doux. Tout doux, s'il vous plaît.)

On dit familièrement d'Un homme à qui l'on a fait quelque offense, & qui par bassesse d'ame n'en témoigne aucun ressentiment, qu' (Il a avalé cela doux comme lait.)

On le dit aussi d'Un homme vain qui ajoute aisément foi aux flatteries les plus excessives; & d'un homme simple à qui l'on fait aisément accroire les choses les plus éloignées de la vérité.

On dit, *Filer doux*, pour dire, Demeurer dans la retenue, dans la soumission à l'égard de quelqu'un que l'on craint, souffrir patiemment une injure. (C'est un homme avec qui il faut filer doux. Je le ferai bien filer doux. Quand il s'entendit menacer, il fila doux.)

Entre doux & hagard. Façon de parler proverbiale, pour dire, Moitié rude & moitié doux. (Des yeux entre doux & hagard.) Cela signifie aussi, Ni bien ni mal, & plus souvent encore, avec un mécontentement déguisé sous une apparence de douceur. (Comment l'a-t-il reçu? Entre doux & hagard.)

DOUZAIN. s. m. Petite pièce de monnoie qui valoit douze deniers.

DOUZAINE. subst. f. collectif. Nombre de douze, assemblage de choses de même nature au nombre de douze. (Une douzaine de chemises. Une douzaine d'assiettes. Vendre des serviettes à la douzaine, par douzaine. Nous étions une douzaine à table.)

On dit figur. & famil. *A la douzaine*, d'Une chose, d'une personne commune, de peu de valeur, de peu de considération. (Un Poëte à la douzaine. Un Peintre à la douzaine.)

On dit aussi, *Il ne s'en trouve pas à la douzaine*, ou, *Il n'y en a pas treize à la douzaine*, pour dire, Il ne s'en trouve pas communément.

DOUZE Nombre qui contient dix & deux. (Les douze Apôtres. Les douze mois de l'année. Les douze Signes du Zodiaque. Nous étions douze à table.)

Quelquefois il se prend pour douzième. (Nous avons aujourd'hui le douze du mois. Le douze de la Lune.) On dit aussi, *Louis douze*, pour Louis douzième, qui est un de nos Rois. Ce mot n'est guère en usage en ce sens-là que dans ces exemples.

On dit en termes de Librairie, *Un livre in-douze*, Lorsque la feuille est pliée en douze.

DOUZIÈME. adj. de t. g. Qui est immédiatement après l'onzième. (Le douzième du mois. La douzième année. Il est le douzième de la troupe.)

Il est quelquefois substantif. (Dans cette affaire il est pour un douzième.)

DOUZIÈMEMENT. adv. En douzième lieu.

D O X

DOXOLOGIE. s. f. Terme de Bréviaire, qui se dit du *Gloria Patri*, & du dernier verset d'une Hymne.

D O Y

DOYEN. s. m. Le plus ancien en réception dans un Corps, dans une Compagnie. (Le Doyen du Parlement. Le Doyen des Maîtres des Requêtes. Le Doyen des Docteurs en Théologie. Doyen de l'Académie Françoise.)

On appelle *Doyen du sacré Collège*, le premier Cardinal Évêque.

Il se prend plus particulièrement pour un titre de dignité ecclésiastique. (Le Doyen d'un Chapitre. Doyen d'une Collégiale. Le Doyen de Notre-Dame.)

Il se prend encore pour un titre de dignité dans les Facultés de l'Université. (Doyen

de la Faculté de Théologie. Doyen de la Faculté de Médecine.)

Il se prend aussi quelquefois pour le plus ancien selon l'âge. (Si vous n'avez que l'âge que vous dites, je suis votre Doyen.)

DOYENNÉ. s. m. La dignité de Doyen dans une Église. (Pourvu d'un Doyenné.)

On appelle en quelques endroits. *Doyenné*, La maison du Doyen.

Il y a une espèce de Poires qu'on appelle *Poires de Doyenné*.

D R A

DRACHME. s. f. (On prononce DRAGME.) Espèce de monnoie d'argent dont se servoient les Grecs, & qui pesoit la huitième partie d'une once. On s'en sert présentement pour signifier ce poids. (Une drachme de casse. Deux drachmes de séné. L'écu d'or pèse une drachme.)

DRACUNCULE. s. mas. Petit ver qui s'engendre sous la peau. On le nomme aussi *Crinon*. (Les Dracuncules causent de grandes démangeaisons.)

DRAGAN. s. mas. L'extrémité de la poupe d'une galère.

DRAGÉE. s. f. Amande, pistache, aveline & petits fruits couverts de sucre durci. (Dragée musquée. Boîte de Dragées.)

On appelle aussi *Dragée*, Le menu plomb dont on se sert pour tirer aux oiseaux. (Grosse dragée, petite dragée, menue dragée.)

On appelle encore *Dragée*, un mélange de divers grains qu'on laisse croître en herbe pour le donner aux chevaux.

On dit d'un fusil qui ne porte pas son plomb bien serré & bien ensemble, qu' (Il écarte la dragée.)

On dit figurément & famil. *Ecarter la dragée*, pour dire, Laisser échapper de petites parties de salive en parlant.

DRAGEOIR. s. m. Espèce de boîte ordinairement d'argent, dans laquelle on servoit autrefois des dragées sur la fin du repas.

DRAGEON. s. m. Bouture, bourgeon qui pousse au pied des arbres & des plantes. Drageon de vigne, drageon d'œillet.)

DRAGEONNER. v. n. Pousser des drageons.

DRAGON. s. m. Espèce de monstre à qui la Fable donne des griffes, des ailes & une queue de serpent. (Le Dragon qui gardoit le jardin des Hespérides.)

On appelle figurément & familièrement, *Dragon*, Les personnes malignes, d'humeur fâcheuse & acariâtre. (Cette femme est un vrai dragon.)

Il se dit aussi Des petits enfans quand ils sont mutins & méchans. (C'est un vrai, c'est un petit dragon.)

On appelle *Dragon de vertu*, Une femme dont la vertu est austère & farouche.

En style oratoire, *Le Dragon infernal*, se prend pour le Démon.

Il signifie aussi Une tache qui vient dans la prunelle des yeux des hommes & des chevaux. (Il a un dragon dans l'œil.)

On appelle *Dragons*, Une sorte de troupes qui combattent tantôt à pied, tantôt à cheval. (Les dragons d'une armée. Une Compagnie de dragons. Capitaine de dragons. Colonel de dragons. Colonel général des dragons.)

Les Astronomes appellent *Dragons*, Une constellation de l'hémisphère boréal.

Et l'on appelle *La tête & la queue du dragon*, Les deux points opposés, où l'Écliptique est coupée par l'Orbite de la Lune.

DRAGONNEAU. subst. masculin. *Voyez* DRACUNCULE.

DRAGONNE. adj. Terme de Blason. Il se dit des animaux représentés avec une queue de dragon.

DRAGUE. s. f. Instrument fait en pelle recourbée, qui sert à tirer des sables des rivières, & à curer des puits.

DRAMATIQUE. adj. de t. g. Il se dit des ouvrages qui sont faits pour le Théâtre, & qui représentent une action tragique ou comique. (Poëme dramatique. Pièce dramatique. Il réussit dans le genre dramatique. Un Poëte Dramatique.)

Il est quelquefois substantif, & signifie Le genre dramatique. (Il réussit dans le Dramatique.)

Il s'étend aussi à d'autres ouvrages qui ne sont pas faits pour le Théâtre, & où l'Auteur quitte le récit pour faire parler les personnages qu'il introduit. (Le Dramatique fait une des grandes beautés des Dialogues de Platon.)

DRAME. subst. m. Poëme composé pour le Théâtre, & représentant une action soit comique, soit tragique. (L'unité d'action, l'unité de temps & l'unité de lieu, sont les principales règles du Drame.)

DRAP. subst. m. Espèce d'étoffe de laine. (Bon Drap. Drap fin. Gros Drap. Drap d'Angleterre, de Berri, d'Espagne. Une aune de drap. Acheter, vendre du drap. Faire du drap. Habit de drap. Tailler en plein drap.)

On dit aussi, *Drap d'or*, *drap de soie*; mais quand le mot de *Drap* est mis seul, on entend toujours qu'il est de laine.

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un homme peut tailler en plein drap*, quand il a amplement & abondamment tout ce qui peut servir à l'exécution d'un dessein, d'un plan, d'un projet. (Il a bien mal placé sa maison pour un homme qui avoit de quoi tailler en plein drap.)

On dit proverbialement & figurément, *La lisière est pire que le drap*, pour dire, Que les habitans des frontières de quelques Provinces auxquelles on attribue certains défauts, sont encore pires que ceux du dedans du pays.

On dit encore proverbialement & figurément, *Au bout de l'aune faut le drap*, pour dire, qu'Il n'y a rien dont on ne trouve la fin; que les choses vont jusqu'où elles peuvent aller.

On dit proverbialement & figurém. d'Un homme qui ne paye pas une chose qu'il a achetée, ou qui retient une chose qu'il a vendue, qu' (Il veut avoir le drap & l'argent.)

On appelle *Drap de pied*, Une pièce de drap, de velours, &c. qu'on étend sur le Prié-Dieu des personnes du premier rang, & qui leur sert de marche-pied.

On appelle *Drap mortuaire*, Une pièce de drap ou de velours noir, &c. dont on couvre la bière ou le cénotaphe au service des morts.

DRAP, signifie aussi Un linceul, une grande pièce de toile qu'on met dans le lit pour y coucher. (Drap de dessus. Drap de dessous. Draps très-fins. Paire de draps. Draps blancs. Draps blancs de lessive. Chauffer des draps. Draps de deux laizes. Draps sans couture.)

On dit, *Se mettre entre deux draps*, pour dire, Se coucher, se mettre dans un lit.

On dit proverb. que (Les plus riches n'emportent qu'un drap en mourant, non plus que les plus pauvres.)

On dit proverbialement & figurément, *Mettre quelqu'un en de beaux draps blancs*, pour dire, Parler désavantageusement de quelqu'un, s'acharner à en dire du mal.

On dit, qu'*Un malade*, *un enfant ne se soutient non plus qu'un drap mouillé*, pour dire, qu'Il ne peut se soutenir.

DRAPEAU. s. m. Haillon, vieux morceau de linge ou d'étoffe. (Le papier se fait avec de vieux drapeaux de linge. Ramasser des drapeaux.)

DRAPEAUX, au pluriel, se dit de ce qui sert à emmailloter un enfant. (Sécher les drapeaux d'un enfant.)

DRAPEAU, signifie aussi L'enseigne d'un Régiment, d'une Compagnie d'Infanterie. (Se rendre au drapeau. Se ranger sous le drapeau. Combattre sous le drapeau. Bénir des drapeaux. On a porté à Notre-Dame des drapeaux qu'on avoit pris aux Ennemis.)

Dans chaque Régiment François, il y a deux drapeaux par Bataillon. Le premier de ces drapeaux est blanc, & est appelé *Drapeau blanc*. Il est attaché à la première compagnie factionnaire du premier Bataillon, (On ne porte le drapeau blanc à aucune garde, à moins que le Colonel ne la monte lui-même.)

On dit, qu'*Un homme a un drapeau*, qu'*on lui a donné un drapeau*, pour dire, qu'Il a un emploi d'Enseigne dans l'Infanterie. (Drapeau Colonel.)

On dit figur. *Se ranger sous les drapeaux de quelqu'un*, pour signifier, Prendre, embrasser son parti.

DRAPER. v. a. Couvrir de drap. Il ne se dit au propre que Des carrosses, des litières & des chaises à porteurs, qu'on couvre de deuil. (Draper un carrosse. Draper une chaise.)

Il se dit aussi absolument. (Les Princes, les Ducs drapent. Le Roi drape de violet.)

En termes de Peinture & de Sculpture, on dit, *Draper une figure*, pour dire, Habiller une figure, représenter les habillemens. (Le talent de bien draper est très-rare.)

Il signifie figur. Railler fortement de quelqu'un, & en dire du mal. (Il ne faut pas draper les absens. On l'a bien drapé.) Il est du style familier.

DRAPÉ, ÉE. participe.

On appelle *Bas drapés*, Des bas de laine préparés d'une telle manière, qu'ils ressemblent à du drap.

DRAPÉ, en termes de Botanique, se dit Des feuilles, des fleurs & des tiges de quelques plantes qui les ont velues, épaisses & d'un tissu serré. (Les feuilles du bouillon blanc & les fruits de la pivoine sont drapés.)

DRAPERIE. subst. f. Manufacture de drap, métier de faire des draps. (Travailler en draperie.)

Il signifie aussi diverses sortes de draps. (Il y a grand trafic de draperie en cette Ville.)

Il signifie en termes de Peinture & de Sculpture, La représentation des étoffes & des habits. (Il faut que les draperies indiquent le nu aux principaux attachemens.)

DRAPIER. s. m. Marchand ou Fabricant de drap. (Marchand Drapier. Les Réglemens faits pour les Drapiers.)

DRASTIQUE. adjectif de t. g. Il se dit Des remèdes dont l'action est prompte & vive.

DRAVE, ou DRABA. subst. f. Plante crucifère, qui croît aux pays chauds. Elle est apéritive, incisive & carminative.

D R E

DRÊCHE. f. f. Marc de l'orge qui s'emploie pour faire de la bière.

DRESSER. v. a. Lever, tenir droit, faire tenir droit. (Dresser la tête. Ce cheval dresse les oreilles. Ce cheval se dresse sur les pieds de derrière. Vous vous courbez, dressez-vous. Dresser un mât. Dresser des quilles.)

Il signifie aussi Ériger, élever. (Dresser des Statues, des trophées, des Autels.)

On dit, *Dresser un lit*, pour dire, Monter, tendre un lit. *Dresser une tente*, pour dire, Tendre une tente. Et, *Dresser un échafaud*, pour dire, Construire un échafaud.

Il signifie encore, Aplanir, rendre uni. (Dresser une allée, une terrasse, un parterre.)

Il se dit aussi du linge, *Dresser un mouchoir de cou. Dresser des rabats*, pour dire, Les repasser.

On dit encore, *Dresser un buffet*, pour dire, L'arranger, le garnir de sa vaisselle.

On dit, *Dresser le potage*, *dresser le fruit*, *dresser du fruit*, pour dire, Préparer le potage, préparer le fruit & le mettre en état d'être servi.

On dit aussi, *Dresser une batterie de canon*, pour dire, Mettre une batterie en état.

On dit figurément, *Dresser une batterie*, pour dire, Prendre des mesures pour réussir dans quelque projet. (Il a dressé une grande batterie pour obtenir cette Charge. Dresser ses batteries contre quelqu'un, pour quelqu'un.

On dit, *Dresser un piége*, pour dire, Tendre un piége. (On a dressé un piége pour prendre des loups.)

On dit figur. *Dresser un piége à quelqu'un*, pour signifier, Faire ou dire quelque chose pour tâcher de le faire tomber dans quelque inconvénient. On dit dans le même sens, (Dresser des embûches, Dresser une embuscade.)

On dit, *Dresser un plan*, *dresser le plan d'un ouvrage*, *dresser la minute d'un Acte*, pour dire, Faire un plan, faire la minute d'un Acte. *Dresser un projet*, *dresser des articles*, pour dire, mettre des articles, un projet par écrit. *Dresser un Contrat*, *une Obligation*, *une Requête*, *&c.* pour dire, Mettre un Contrat, une Obligation, une Requête, &c. dans la forme nécessaire. Et, *Dresser un mémoire*, *dresser des mémoires*, pour dire, Écrire des mémoires. On dit aussi, (Dresser une instruction pour un Ambassadeur. Dresser la Carte d'un pays.)

Il signifie aussi, Tourner droit vers quelque endroit. (Dresser la proue d'un Vaisseau vers... Il dressa sa marche du côté.... Dresser sa route vers le Nord.)

On dit figurément, *Dresser son intention*, pour dire, diriger son intention.

Dresser, signifie encore, Instruire, former, façonner. (Dresser un écolier, le dresser à la vertu, à la piété. Cet enfant est dressé de bonne main. Dresser un valet à sa mode. Dresser un soldat. Dresser un cheval. Dresser un cheval pour le manége. Dresser un oiseau. Dresser un chien couchant, le dresser pour tirer, le dresser à rapporter, le dresser à la chasse.)

Dresser, est quelquefois neutre. On dit figur. *Les cheveux lui dressèrent à la tête*, pour dire, Il eut horreur de ce qu'il ouït, cela lui fit horreur. (Ce récit fait dresser les cheveux à la tête.)

Dressé, ée. participe.

D R I

DRILLE. f. m. On dit familièrement, *C'est un bon drille*, pour dire, C'est un bon compagnon. *C'est un pauvre drille*, pour dire, C'est un pauvre malheureux. Et, *C'est un vieux drille*, pour dire, C'est un soldat qui a de l'expérience, qui a vieilli dans le service; & quelquefois pour dire, C'est un vieux libertin. *Drille*, signifioit autrefois un soldat.

DRILLE. f. f. Chiffon de toile qui sert à faire du papier.

DRILLER. v. n. Courir, aller, vîte & légèrement. (Voyez comme il drille.) Il est bas.

D R O

DROGMAN. subst. m. C'est le nom qu'on donne aux Interprètes & aux Truchemens dans les Échelles du Levant.

DROGUE. f. f. Sorte de marchandise que vendent les Épiciers, & dont la plus grande partie sert à la Médecine. (Vendre des drogues. Acheter des drogues. La plupart des bonnes drogues viennent du Levant. Le séné est une drogue qui entre dans plusieurs remèdes.)

On dit figurément d'Un homme qui sait bien faire valoir ce qu'il dit, ce qu'il fait, qu'*Il fait bien valoir sa drogue*, *qu'il débite bien ses drogues.*) Il est du style familier.

Drogue, se dit encore figurément & familièrement De ce qui est mauvais en son espèce. (J'ai donné de bon argent, & il ne m'a donné que de méchante drogue, que de la drogue,) c'est-à-dire, Il ne m'a donné rien qui vaille.

On dit figur. & ironiquement, *Voilà de bonne drogue*, pour signifier, que Ce qu'on nous offre, ce qu'on veut nous donner pour bon, ne vaut rien.

DROGUER. v. a. Médicamenter, donner trop de remèdes, purger avec des drogues, (Il y a déjà long-temps qu'on ne fait que le droguer. On l'a tant drogué, que.... Il se drogue trop, c'est ce qui ruine sa santé.)

Drogué, ée. participe.

DROGUERIE. f. f. Terme générique, qui signifie Toute sorte de drogues. (Les impôts mis sur la droguerie & sur l'épicerie.)

DROGUET. subst. m. Espèce d'étoffe faite ordinairement de laine & de fil. (Droguet de Poitou. Droguet rayé. Habit de droguet. Être vêtu de simple droguet.)

DROGUIER. f. m. Cabinet, armoire où l'on met différentes sortes de drogues; ou de curiosités de l'Histoire Naturelle. (Un tel curieux a un beau droguier.)

On le dit aussi d'une boîte portative. (Il faut garnir ce droguier pour le porter en campagne.)

DROGUISTE. f. mas. Vendeur de drogues. (Marchand Droguiste.)

DROIT, **OITE.** adj. Qui n'est pas courbé, qui va d'un point à un autre par le plus court chemin. (Ligne droite. Cette rue est fort droite. De droit fil. En droite ligne. La rivière est droite depuis un tel Village jusqu'à une telle Ville. Voilà le droit chemin, le plus droit chemin.)

Il signifie aussi, Perpendiculaire à l'horizon, qui ne penche ni de côté ni d'autre. (Se tenir droit. Ce mur n'est pas droit, il penche d'un côté.)

On dit famil. qu'*Un homme est droit comme un cierge*, *comme un jonc*, pour dire, qu'Il se tient fort droit.

Il signifie quelquefois, Qui n'est pas couché, qui est debout. (Se tenir droit sur ses pieds. Demeurer droit en son séant. Cette figure seroit mieux droite, que penchée.)

Droit, signifie encore, Ce qui est opposé à gauche. (La main droite. Le bras droit. Le pied droit. Le côté droit. Prendre sur la droite. L'aile droite d'une Armée.)

Marche la droite, *halte la gauche.* Terme de commandement de Guerre.

On dit, *Donner la droite à quelqu'un*, pour dire, Le mettre à sa droite pour lui faire honneur. Et dans le même sens on dit aussi, Disputer la droite. Céder la droite. Prendre la droite.)

On dit en termes de l'Écriture-Sainte, que *J. C. est assis à la droite de Dieu son Père*, pour dire, que Dieu son Père l'a glorifié, & lui a communiqué tout son pouvoir.

L'Évangile dit, *Quand on fait l'aumône*, *il ne faut pas que la main gauche sache ce que fait la droite*, pour dire, que Dans les bonnes œuvres il faut éviter l'ostentation.

On dit figurément, d'Un homme, qu'*Il est le bras droit d'un tel*, pour dire, que C'est celui dont un tel se sert le plus souvent & le plus efficacement dans les grandes occasions.

À droite. Façon de parler adverbiale, qui signifie, À main droite. (Tourner à droite. Se placer à droite)

À droite & à gauche. De tous côtés. (Frapper à droite & à gauche. Prendre à droite & à gauche.)

Droit, signifie figurément Juste, équitable, sincère. (C'est un bon Juge, un homme droit & incorruptible. Avoir l'intention droite, l'ame droite, le cœur droit. Cela est contraire à la droite raison. C'est un homme droit, incapable de biaiser.)

On dit, qu'*Un homme a l'esprit droit*, *le sens droit*, pour dire, qu'Il pense bien sur chaque chose.

DROIT. f. m. Ce qui est juste. En ce sens on dit, qu'*Une chose est contre tout droit & raison*, pour dire, qu'Elle est injuste & déraisonnable.

Il signifie aussi justice. (Faire droit à chacun. Conserver le droit des Parties.)

On dit proverbialement, *Bon droit a besoin d'aide*, pour dire, que Les meilleures affaires ont besoin d'être sollicitées, d'être appuyées de quelque crédit.

Il se prend aussi pour La Loi écrite, ou non écrite. (Cela est de droit divin, de droit humain, de droit positif, de droit commun. Le droit naturel. Le droit des gens. Le droit civil. Le droit canon. Le droit coutumier. Le droit écrit. Le droit Romain. Le droit François. Droit civil. Droit canonique. Maxime de droit. Point de droit. Question de droit. Il faut distinguer le droit & le fait.)

On dit, qu'*Une chose est de droit étroit*, pour dire, qu'Il faut l'observer à la rigueur.

Il se prend aussi pour Jurisprudence. (Étudier le Droit. Savoir le Droit. Enseigner le Droit. Docteur en Droit. Docteur en Droit Canon.)

Droit, se prend encore pour Autorité, pouvoir. (De droit. De plein droit. Les Romains avoient droit de vie & de mort sur leurs esclaves. Il a droit, il est en droit de dire ce qu'il lui plaira.)

Il signifie encore, Prétention fondée sur quelque titre, ce qui appartient à quel-

qu'un en vertu d'un titre légitime. (J'ai droit là-dessus. J'ai droit sur cette Terre. Droit litigieux. Renoncer à son droit. Céder, transporter ses droits. Poursuivre son droit. Exercer ses droits. Faire valoir ses droits. Négliger ses droits. Se relâcher de ses droits. Relâcher de son droit. Accumulation de droit. User de son droit. Cela lui appartient de droit. Droits seigneuriaux, féodaux, honorifiques. Droits curiaux. Droits du Roi. Droit de péage, de chauffage, de patronage, &c. Droit de représailles. Droit de réversion. Droit de bienséance. Droit d'ancrage. Droit de pêche. Droit de chasse, de colombier. &c.)

On dit proverbialement, (Surabondance de droit ne nuit pas.)

On dit en termes de Pratique, qu'*Une fille est usante & jouissante de ses droits*, pour dire, qu'Elle est majeure, & qu'elle a la disposition de son bien.

On dit proverbialement, *Où il n'y a rien, le Roi perd ses droits*, pour dire, qu'Il est inutile de demander à des gens insolvables le payement de ce qu'ils doivent.

On dit proverbialement & figurément, *C'est le droit du jeu*, pour dire, C'est l'ordre, l'usage.

Il signifie aussi prérogative, privilége. (Droit d'aînesse. Droit de bourgeoisie. Droit de committimus.)

Droit, se dit aussi De toutes les impositions établies pour les besoins de l'État. (Droit sur le vin, sur le bois. Payer les droits. Frauder les droits.)

Il veut dire aussi, Salaire qu'on taxe, qui est ordonné pour certaines vacations. (Le droit du contrôle. Le droit de la signature d'un Arrêt. Le droit de consultation.)

On appelle *Droit d'avis*, Ce que l'on donne à un homme qui a donné l'avis d'une affaire avantageuse.

À bon droit. Façon de parler adverbiale, pour dire, Avec raison, avec justice. (C'est à bon droit qu'il se plaint d'un tel.)

À tort ou à droit. Autre façon de parler adverbiale, pour dire, Sans examiner si une chose est juste ou injuste.

DROIT. adv. Directement, par le plus court chemin. (Aller droit au but. Aller tout droit. Ce chemin mène tout droit à Paris. Tirer, viser droit. Il m'a donné droit dans l'œil, *ou* tout droit dans l'œil.)

On dit figur. qu'Un homme va droit à ses fins. Il va droit en besogne. Cet homme ne va pas droit.)

On dit figurément, *Je vous ferai bien marcher droit*; & familièrement, *Charier droit*, pour dire, Je vous ferai bien faire votre devoir.

DROITEMENT. adv. Équitablement. (Agir droitement. Marcher droitement en toutes choses.)

Il signifie aussi Judicieusement. (Il pense droitement. Il juge droitement de tout.)

DROITIER, IÈRE. adj. Qui se sert de la main droite. Il est opposé à *Gaucher*.

DROITURE. substantif f. Équité, justice, rectitude. (Grande droiture. Agir avec droiture. Droiture de cœur. Droiture d'intention. Cela est contre toute sorte de droiture & d'équité.)

En droiture. adv. Directement, par la voie ordinaire. (Il faut lui envoyer cela en droiture. Je lui ai fait tenir toutes vos lettres en droiture. Écrire en droiture. Cet avis ne nous est pas venu en droiture. *On a dit autrefois*, À droiture.)

DRÔLE. adj. de t. g. Gaillard, plaisant. (Cet homme-là est bien drôle. Voilà qui est drôle. Un conte fort drôle.) Il est du style familier.

On l'emploie aussi substantivement, & l'on dit, *Un drôle de corps*, pour dire, Un homme fort plaisant.

On dit d'Un homme fin, rusé, dont il faut se défier, que (C'est un drôle.)

DRÔLEMENT. adv. D'une manière drôle. (Il s'est tiré drôlement d'affaires.) Il est du style familier.

DRÔLERIE. subst. f. Trait de gaillardise, de bouffonnerie. (Voilà une plaisante drôlerie. Il a fait cent drôleries.) Il est du style familier.

DRÔLESSE. f. f. Femme de mauvaise vie. (C'est une drôlesse.)

DROMADAIRE. f. m. Espèce de chameau qui a deux bosses sur le dos, & qui va fort vîte.

DROPAX. f. m. Sorte d'emplâtre composé de poix & d'huile.

DROSSART. f. m. Nom d'un Chef de Justice en Hollande & à Liége.

D R U

DRU, UE. adj. Il se dit des petits oiseaux qui sont prêts à s'envoler d'un nid. (Ces moineaux sont drus, ils sont drus comme père & mère.)

Il signifie figurément, Vif, gai. (Ces enfans sont drus. Cette fille est déjà drue. Vous voilà bien dru aujourd'hui.) Il est du style familier.

Il signifie encore, Qui est planté près à près, qui est épais, & se dit des blés, des herbes, & du bois. (Ces blés sont fort drus. L'herbe est bien drue dans cette prairie.)

On dit aussi, *Une pluie drue & menue*.

Dru, pris adverbialement, signifie, En grande quantité, & fort près à près. (La pluie tomboit dru & menu. Ces blés sont semés bien dru. Les mousquetades pleuvoient dru & menu.)

On dit proverbialement en ce sens-là, (Dru comme mouches. Les balles de mousquet pleuvoient dru comme mouches.) Il est du style familier.

DRUIDE. f. m. C'est le nom des anciens Prêtres Gaulois. On dit, *C'est un vieux Druide*, pour dire, C'est un homme fort âgé, qui a beaucoup d'expérience & de finesse en certaines affaires.

DRYADE. f. f. Nymphe des bois. *Voyez* Hamadryade.

DRYOPTERIDE. f. f. *Voyez* Fougère.

D U

DU. Particule qui tient lieu de la préposition *de*, & de l'article *le*. (À la sortie du bois. Les richesses du Pérou. Colonel du Régiment Royal.)

DÛ. f. m. Ce qui est dû. (Je vous demande mon dû. J'ai fait saisir sa terre pour la sureté de mon dû.)

Il sign. aussi, Le devoir, ce à quoi on est obligé. (C'est le dû de ma Charge. Pour le dû de ma conscience.)

D U C

DUC. f. m. Seigneur revêtu d'une dignité qui est la première parmi la Noblesse de France. (Les Ducs & Pairs ont séance au Parlement. Duc & Pair. Duc héréditaire. Duc à brevet.)

Il se dit aussi de quelques Princes souverains. (Le Duc de Modène. Le Duc de Parme.)

On appeloit autrefois du nom de *Duc*, Les Chefs & les Généraux d'armée. (Duc des François. Duc des Austrasiens, &c.)

DUC. f. m. Oiseau nocturne à plumage doré, ayant des plumes en forme de cornes aux deux côtés de la tête. (Les Fauconniers portent des Ducs pour attirer les Corneilles, les Milans.)

DUCAL, ALE. adjectif. Qui appartient à un Duc. (Couronne Ducale. Manteau Ducal.)

DUCAL. f. m. Pièce d'or fin, dont la valeur est différente suivant les différens pays. Il y a aussi des Ducats d'argent. (Il avoit mille ducats de pension.) On appelle *Or ducat*, L'or qui est au titre du Ducat.

DUCATON. f. m. Demi-ducat. Espèce de monnoie d'argent.

DUCHÉ. f. m. Terre, Seigneurie à laquelle le titre de Duché est attaché. (Le Duché d'Orléans. Le Duché de Bretagne. Le Roi a érigé cette terre en Duché, en Duché-Pairie. Un Duché souverain. Le Duché de Savoie. Le Duché de Milan. Un Duché-Pairie.) Quelques-uns disent, *Une Duché-Pairie*, & c'est dans cette seule phrase qu'on peut employer ce mot au féminin.

On appelle *Duché femelle*, Celui qui, par les lettres d'érection, passe aux femelles au défaut des mâles.

DUCHESSE. f. f. La femme d'un Duc, ou celle qui est revêtue de cette dignité par elle-même. (Duchesse d'Usez. Duchesse d'Aiguillon. Les Duchesses ont le tabouret chez la Reine.)

DUCTILE. adj. de t. g. Qui se peut étendre avec le marteau. Il ne se dit guère que des métaux. (L'or est le plus ductile de tous les métaux.)

DUCTILITÉ. f. f. Propriété qu'ont les métaux de s'étendre en tous sens sous les coups de marteau. La ductilité est un synonyme de malléabilité.)

D U E

DUEL. f. m. Combat singulier, combat assigné d'homme à homme. (Se battre en duel. Appeler quelqu'un en duel. Offrir le duel. Recevoir, accepter le duel. Refuser le duel. Ils se battirent en duel avec des seconds. Ce fut un duel de quatre contre quatre. Ce ne fut pas un duel, ce ne fut qu'une rencontre. La défense des duels. Les Édits contre les duels. Le Roi a entièrement aboli les duels.)

Duel. Terme de Grammaire. Nombre dont on se sert dans la Langue Grecque, & dans quelques autres, pour marquer deux personnes, deux choses, dans les noms & dans les verbes. (Comment ce nom, ce verbe fait-il au duel ?)

DUELLISTE. f. m. Celui qui est coupable de duel. Dans le temps de la fureur des duels, on donnoit ce nom à ceux qui faisoient profession de se battre souvent en duel. (C'est un duelliste, un grand duelliste.)

D U I

DUIRE. v. n. Vieux mot qui n'est plus en usage que dans le style familier, pour dire, Convenir, plaire. (Cela vous duit il ? Cela ne me duit pas.)

D U L

DULCAMARA, ou DOUCE-AMÈRE. *V.* Solanum.

DULCIFIER. v. a. Terme de Chimie. Tempérer la violence des acides, en y joignant de l'esprit de vin. (De l'esprit de nitre dulcifié.)

Dulcifié, ée. participe.

DULIE. f. f. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, *Le culte de Dulie*, pour dire, Le culte qu'on rend aux Saints.

DUM

DÛMENT. adv. D'une manière convenable à ce qui se doit, selon la raison, selon les formes. (Il a été dûment averti. Il a été dûment atteint & convaincu. Il est bien & dûment pourvu de cette Charge, de ce Bénéfice.) Il ne se dit guère qu'en termes de Pratique.

DUN

DUNE. s. f. On appelle ainsi des collines sablonneuses qui s'étendent le long des bords de la mer. (On a aplani cette dune. Les dunes de Calais. Les dunes de Dunkerque.) Son plus grand usage est au pluriel.

DUNETTE. s. f. Le plus haut étage de l'arrière d'un grand vaisseau. (Les Officiers étoient sur la Dunette.)

DUO

DUO. s. m. Terme de Musique. Morceau de Musique fait pour être chanté par deux voix, ou exécuté par deux instrumens. (Un beau duo. De beaux duo.)

DUODENUM. s. m. Terme d'Anatomie emprunté du Latin. C'est le nom donné à la première portion des intestins grêles, à cause de sa longueur qui est de douze travers de doigt.

DUP

DUPE. s. f. Celui ou celle qui est trompée, ou facile à tromper. (C'est une dupe, une vraie dupe, une franche dupe. C'est la dupe d'un tel. C'est sa dupe. Il en a été la dupe. Être pris pour dupe. Passer pour dupe. Il n'est pas si dupe que vous pensez. Il n'a pas trouvé sa dupe. Nous en serons les dupes, ou la dupe ;) car ce mot s'emploie souvent au singulier, quoique joint à des noms pluriels, pourvu que ce soient des noms collectifs, ou pris collectivement, comme dans les phrases suivantes. (Les personnes de bonne foi sont souvent la dupe des gens intéressés. Nous mîmes cette affaire en négociation, & nous en fûmes la dupe.

On dit, qu'*Un homme a été la dupe d'une affaire, d'un marché*, pour dire, qu'Il n'y a pas trouvé son compte.

Dupe, est aussi une sorte de jeu qui se joue avec des cartes. (Tenir la Dupe. Jouer à la Dupe.)

DUPER. v. a. Tromper, en faire accroire. (Duper quelqu'un. Se laisser duper.)

Dupé, ée. participe.

DUPERIE. s. f. Tromperie, fourberie. (C'est une franche duperie.)

DUPLICATA. s. m. Le double d'une dépêche, d'un brevet. (On envoya à l'Ambassadeur une dépêche par l'ordinaire, le duplicata par une autre voie.) Il n'y a point d'S au pluriel. On lui a envoyé les duplicata de plusieurs ordinaires.)

DUPLICATION. s. f. Terme de Géométrie. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, *La duplication du cube*, pour signifier Le problème par lequel on demande de trouver un cube double d'un autre.

DUPLICATURE. s. f. Terme d'Anatomie, qui se dit de certaines parties qui se replient sur elles-mêmes, ou de l'endroit où elles sont doubles. (La duplicature du péritoine.)

DUPLICITÉ. s. f. Il se dit des choses qui sont doubles, & qui devroient être uniques. (Ce verre est taillé de façon qu'il cause une duplicité d'objets. Il y a duplicité d'action dans cette Tragédie.)

Il a plus d'usage au figuré, & signifie Mauvaise foi. (Il y a de la duplicité dans son cœur, dans ses actions, dans ses paroles. Duplicité de cœur.)

DUPLIQUE. s. f. Terme de Pratique. Réponse à des répliques. (L'Ordonnance de 1667 a aboli les dupliques.)

DUPLIQUER. v. n. Terme de Pratique. Fournir des dupliques. Il n'est en usage qu'avec le verbe Répliquer. (Quand on a répliqué, dupliqué, il faut plaider ou appointer la cause.)

DUR

DUR, RE. adj. Ferme, solide, difficile à pénétrer, à entamer. (Dur comme marbre. Dur comme fer. Le Porphyre est une sorte de marbre extrêmement dur.)

Il est quelquefois simplement opposé à Tendre, mou. (Pain dur. Œuf dur. Viande dure. Un lit dur. Chaise fort dure. Pouls dur.)

On dit, *Coucher sur la dure*, pour dire, Coucher sur la terre, sur le plancher, ou sur des planches ; & il se dit plus particulièrement des Religieux, qui pour observer leur règle couchent durement. Et dans ce sens le mot *Dure* se prend substantivement.

On dit aussi, qu'*Un homme a l'oreille dure*, qu'*il est dur d'oreille*, pour dire, qu'Il n'entend pas bien clair, qu'il est un peu sourd.

Il signifie quelquefois Fâcheux, rude, inhumain, insensible ; & il se dit des personnes & des choses. (Cet homme est dur & sec. Il a un caractère dur, l'ame dure, le cœur dur.)

On appelle *Paroles dures, termes durs, réponse dure & sèche, manières dures*, Des paroles, des manières fâcheuses, offensantes.

On dit aussi, *Cela est bien dur*, pour dire, Cela est fâcheux. (Il est bien dur de se voir calomnier. Il a reçu un traitement bien dur. C'est une dure nécessité.)

Il sig. aussi, Rude, austère. (Les Chartreux mènent une vie dure. Les Soldats mènent une vie fort dure.)

Quelquefois il se prend pour Difficile. *Dur à émouvoir. Cela est dur à digérer, de dure digestion*, pour dire, Difficile à digérer. Et figur. Fâcheux à souffrir.

On dit, que *Du vin est dur*, pour dire, qu'Il est âpre. Qu'*Une voix est dure*, pour dire, qu'Elle est rude & désagréable.

On dit, que *Des vers sont durs*, pour dire, qu'Ils sont peu coulans, qu'ils sont désagréables à l'oreille.

On dit figurément, qu'*Un style est dur*, pour dire, qu'Il n'est point facile, point coulant.

On dit aussi, que *Le temps est dur*, pour dire, que Tout le monde a de la peine à vivre.

Il se dit en matière de Peinture, d'Architecture, & de Sculpture. Ainsi on dit, qu'*Un Peintre a le pinceau dur*, pour dire, qu'Il n'y a pas de grâce, de délicatesse dans ce qu'il peint, & que les traits sont marqués trop fortement. Qu'*Un morceau d'Architecture est dur*, pour dire, qu'Il est travaillé d'une manière grossière.

On dit aussi d'Une marchandise qui n'est pas de débit, qu'*Elle est dure à la vente*.

On dit aussi, *Une tête dure*, pour dire, Qui ne comprend rien que difficilement.

On dit proverbialement, qu'*Un homme est dur à la desserre*, pour dire, qu'Il est avare, & qu'on n'en sauroit tirer d'argent.

Dur, s'emploie aussi adverbialement. On dit en parlant d'un homme un peu sourd, qu'*Il entend dur*. Et d'un homme trop crédule, qu'il croit dur comme fer tout ce qu'on lui dit.) Cette dernière phrase est familière.

DURABLE. adj. de t. g. Qui doit durer long-temps. (Ouvrage durable. Paix durable. Ce n'est pas là une chose durable. Bonheur, félicité durable.)

DURACINE. s. f. Espèce de pêche de bon goût, & dont la chair est plus ferme que celle des autres pêches.

DURANT. Préposition servant à marquer la durée du temps. (Durant l'hiver il survint... Durant toute sa vie.)

Il se met quelquefois après le nom qu'il régit. (Sa vie durant. Six ans durant.)

DURCIR. v. a. Rendre dur. (La grande chaleur durcit la terre. L'air durcit le corail.)

Il est aussi neutre, & signifie, Devenir dur. (Faire durcir des œufs. Le chêne durcit dans l'eau.)

Il est aussi réciproque. (La pierre se durcit à l'air. La boue se durcit au soleil.)

Durci, ie. participe.

DURÉE. s. f. L'espace de temps qu'une chose dure. (La durée du monde. La vie des hommes est de courte durée. Son règne fut de peu de durée, de longue durée. Éternelle durée. Les choses violentes ne sont pas de durée.)

DUREMENT. adverbe. D'une manière dure, avec dureté. (Être couché durement. On l'a traité durement. Écrire durement. Peindre durement. Il lui parla durement.)

DURE-MÈRE. s. f. On appelle ainsi la membrane extérieure qui enveloppe le cerveau. (Il a reçu à la tête un coup qui offense la Dure-mère.)

DURER. v. n. Continuer d'être. (Toutes les choses de la terre durent peu. Il n'y a rien ici-bas qui dure éternellement. Il y a un an que sa fièvre dure, que la fièvre lui dure. Leur amitié n'a guère duré. Leur querelle dure encore. Quelques fleurs ne durent qu'un jour.)

Il signifie aussi absolument, Durer long-temps. (Voilà une étoffe à durer. Cela ne durera pas.)

On dit proverbialement, qu'*Il faut faire vie qui dure*, pour dire, qu'Il faut ménager ce que l'on a, & ne pas dépenser en un seul jour ce qui peut suffire pour plusieurs.

On dit, *Ne pouvoir durer en place*, pour dire, Être si inquiet, qu'on ne peut demeurer dans le même lieu, dans la même situation.

On dit proverbialement, *Ne pouvoir durer dans sa peau*, pour dire, Ne pouvoir se contenir par excès de joie, ou de quelqu'autre passion.

On dit, *Ne pouvoir durer de chaud, de froid, &c.* pour dire, Être extrêmement incommodé du chaud, du froid, &c. (Il y fait si chaud, que l'on n'y sauroit durer. Il ne sauroit durer du mal de tête.) Ces phrases sont du style familier.

On dit, que *Le temps dure à quelqu'un*, pour dire, que L'impatience qu'il a de voir arriver une chose qu'il attend, lui fait trouver le temps long.

On dit familièrement d'Un homme fâcheux & difficile, qu'(On ne sauroit durer avec lui, qu'on n'y sauroit durer.)

DURET, ETTE. adj. Diminutif de Dur.

(Ce mouton est un peu duret. Cette poularde est durette.) Il est du style familier.

DURETÉ. s. f. Fermeté, solidité, ce qui fait qu'une chose est difficile à pénétrer, à entamer. (La dureté du fer. La dureté du marbre.)

On le dit quelquefois simplement par opposition à ce qui est tendre, mou. (La dureté de la viande. La dureté d'un lit.)

On appelle aussi *Dureté*, Une humeur qui s'amasse & qui s'endurcit en quelque endroit du corps. (Il lui est venu une dureté au sein.)

On dit qu'*Un homme a une dureté d'oreille*, pour dire, qu'il entend un peu dur.

On dit figur. *Dureté de style*, pour dire, Une manière d'écrire où il n'y a ni facilité, ni agrément.

On dit aussi, *Dureté de pinceau*, en parlant d'une manière de peindre, sèche & sans grâces.

DURETÉ, signifie encore figur. Rudesse, insensibilité, inhumanité. (Il l'a traité avec dureté. C'est un homme qui a une grande dureté de cœur. Il a beaucoup de dureté pour les pauvres.)

On appelle *Dureté*, Des discours durs, offensans, &c. (Il lui a dit beaucoup de duretés.)

DURILLON. s. m. Espèce de petit calus ou de dureté. (Avoir un durillon à la main. Avoir des durillons aux pieds.)

DURIUSCULE. adj. de t. g. Diminutif. Un peu dur. (Le pouls est duriuscule.)

DUT

DUTROA. s. m. Plante qui croît en Amérique. Sa graine ressemble à celle du melon. Mêlée avec le vin, elle cause une joie insensée & fait perdre la mémoire. On accuse les Portugaises d'en faire prendre quelquefois à leurs maris.

DUVET. s. m. La menue plume des oiseaux. (Un oreiller de duvet.)

On appelle figur. *Duvet*, Le premier poil qui vient au menton & aux joues des jeunes gens.

DUVET se dit aussi d'Une espèce de coton qui vient sur certains fruits. (Les coins sont couverts d'un petit duvet.)

DUVETEUX. adj. Terme de Fauconnerie, qui se dit des oiseaux qui ont beaucoup de plumes molles & délicates proche la chair.

DUU

DUUMVIRAT. subst. masc. Qualité de Duumvir.

DUUMVIRS. s. m. plur. Titre que les Romains donnoient à différens Magistrats. Les commissaires chargés extraordinairement de l'instruction de certains procès, se nommoient *Duumvirs*. Les Intendans de la Navigation portoient aussi le même nom. Dans l'origine ils le tiroient de leur nombre, quoiqu'ils n'aient pas toujours été fixés dans la suite à deux.

DYN

DYNAMIQUE. s. f. Signifie proprement la science des forces ou puissances qui meuvent les corps. Il se dit plus particulièrement de la science du mouvement des corps qui agissent les uns sur les autres, soit en se poussant, soit en se tirant d'une manière quelconque. (Traité de Dynamique.)

DYNASTE. s. m. Petit Souverain, c'est-à-dire, Prince dont les États étoient peu considérables, ou qui ne régnoit qu'à titre précaire, ou sous le bon plaisir des grandes Puissances, telles que les Romains, les Parthes, &c.

DYNASTIE. s. f. Suite de Rois ou de Princes qui ont régné dans un pays. Il se dit sur-tout en parlant des anciens Rois d'Égypte. (Les Dynasties d'Égypte sont fort embrouillées. Sous la première Dynastie.)

DYP

DYPTIQUES. s. m. Registre où l'on conservoit chez les Anciens les noms des Consuls, des Magistrats, &c. Il y avoit aussi des Dyptiques dans les anciennes Églises.

DYS

DYSCOLE. adjectif de t. g. Il se dit de celui qui s'écarte de l'opinion reçue, ou d'une personne avec qui il est difficile de vivre.

DYSPEPSIE. s. f. Terme de Médecine. Digestion laborieuse.

DYSPNÉE. s. f. Terme de Médecine. Difficulté de respiration.

DYSSENTERIE. s. f. Dévoiement avec douleur d'entrailles, espèce de flux de sang. (Causer la dyssenterie. Arrêter la dyssenterie. La dyssenterie se mit dans l'armée. Il est mort d'une dyssenterie.)

DISSENTERIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à la dyssenterie. (Flux dyssenterique.)

DYSURIE. s. f. Terme de Médecine. Difficulté d'uriner.

E

E Substantif masculin. La cinquième lettre de l'Alphabet, & la seconde des voyelles. (Grand *E*. Petit *e*. *E* fermé. *E* ouvert. *E* masculin. *E* féminin *ou* muet. *E* accentué.)

On distingue dans la Langue trois sortes d'*e* : l'*è* ouvert, l'*e* muet & l'*é* fermé. Par exemple, dans le mot *fermeté*, le premier e est ouvert, le second est muet, & le troisième est fermé.

On distingue encore deux *e* ouverts; l'*e* grave, tel qu'il est dans succès, & l'*e* aigu, tel qu'il est dans la seconde syllabe de trompette.

EAU

EAU. s. f. Élément froid & liquide. (L'élément de l'eau. Eau élémentaire. Eau naturelle. Eau de source. Eau de fontaine, de puits, de citerne, de ruisseau, de rivière, de mare. Eau de pluie ou pluviale. Eau de roche. Clair comme eau de roche. Eau du Ciel. Eau de neige. Eau de mer. L'eau de la mer. Eau claire. Bonne eau. Eau bonne à boire. Eau fade. Eau vive. Eau fraîche. Eau chaude. Eau courante. Eau jaillissante. Eau dormante. Eau croupie. Eau bourbeuse. Eau légère. Eau pesante. Eau puante. Goutte d'eau. Verre d'eau. Seau d'eau. Porteur d'eau. Il y a tant d'arpens d'eau dans cette terre. Puiser, tirer de l'eau. Boire de l'eau. Il ne boit que de l'eau rougie. Il boit le vin sans eau. Mettre de l'eau dans son vin. Il est si vilain, si avare, qu'il ne donneroit pas seulement un verre d'eau.)

On appelle *Buveur d'eau*, Celui qui ne boit que de l'eau.

On dit, *Jeûner au pain & à l'eau*, pour dire, Ne manger que du pain & ne boire que de l'eau.

On dit proverb. d'Un homme qui ne vaut guère, principalement d'un valet qui rend peu de service, qu'(Il ne vaut pas l'eau qu'il boit.)

On dit famil. d'Un marché, d'un travail où il n'y a rien à gagner, qu'(Il n'y a pas de l'eau à boire.)

On dit proverbialement d'Un homme qui est si malheureux ou si mal-habile, que le moindre accident est capable de le perdre, qu'(Il se noyeroit dans un verre d'eau.)

EAU, s'emploie par rapport aux fontaines. (Fouillez en cet endroit-là, vous trouverez de l'eau. Une source d'eau. Ligne d'eau. Pouce d'eau. Filet d'eau. Jet d'eau. Nappe d'eau. Réservoir d'eau. Rond d'eau. Carré d'eau. Pièce d'eau. Pièce d'eau de tant d'arpens. Il entend la conduite des eaux. Il fait monter l'eau tant de pieds plus haut que sa source. Eau jaillissante. Eau plate.)

On dit proverbialement, qu'*Il n'est pire eau que celle qui dort*, pour dire, qu'Un homme taciturne, sombre, morne, est plus dangereux que celui qui parle beaucoup.

On dit de deux personnes qui se ressemblent fort, qu'(Elles se ressemblent comme deux gouttes d'eau.)

EAU DOUCE, Se dit De l'eau des rivières, des étangs, des lacs, & à la différence de l'eau de la mer. (Poisson d'eau douce.)

On dit proverbialement d'Un Médecin peu habile, ou qui n'ordonne que des remèdes fort communs, & qui n'ont aucun effet, que (C'est un Médecin d'eau douce.)

EAU, se dit à l'égard de ses différens usages. Eau chaude. Eau bouillante.) *Eau ferrée* où l'on a éteint un fer chaud. *Eau panée*, dans laquelle on fait tremper du pain. *Eau battue*, que l'on a versée plusieurs fois d'un vase dans un autre. *Eau blanche*, où l'on met du son pour la faire boire aux chevaux.

On appelle *Eau baptismale*, L'eau dont on se sert en donnant le Sacrement de Baptême.

EAU BÉNITE. On appelle ainsi l'eau qui se bénit dans l'Église les dimanches avec des cérémonies particulières; & plus solennellement à Pâque & la Pentecôte. (Donner, jeter, présenter de l'eau bénite.)

On dit, *Faire de l'eau bénite*, pour signifier, La cérémonie de la bénédiction de l'eau.

On dit prov. d'Une vaine protestation de service & d'amitié, que (C'est de l'eau bénite de Cour.)

On dit prov. & bassement d'Une affaire qui ne réussit point, qu'(Elle s'en va en eau de boudin.)

On dit figur. *Porter de l'eau à la mer, à la rivière*, pour dire, Porter des choses en un lieu où il y en a déjà une grande abondance. On se sert de la même phrase en diverses autres occasions. Ainsi on dit figurément & proverbialement, que (C'est porter de l'eau à la mer, à la rivière, que de donner à une personne très-riche, & qui n'a besoin de rien.) On dit dans le même sens, (C'est une goutte d'eau dans la mer.)

On dit d'Un ragoût, d'un fruit, &c. qu'*Il ne sent que l'eau*, pour dire, qu'il ne sent rien, qu'il est insipide.

EAU, se prend plus particulièrement pour la pluie. (Si le vent dure, nous aurons de l'eau. Il est tombé bien de l'eau. Le temps est à l'eau. L'été a été trop sec, tout a séché faute d'eau. Les blés ont grand besoin d'eau.)

On dit, que *Les eaux sont grandes, grosses, hautes, &c.* pour dire, que Les eaux des rivières sont débordées, les chemins inondés.

On

On dit, que *Les eaux sont basses*, pour dire, qu'Il y a peu d'eau dans les rivières.

On dit figur. & famil que *Les eaux sont basses*, Quand il n'y a plus guère d'argent dans le coffre, dans la bourse, ou plus guère de vin dans le tonneau, dans la bouteille.

On dit, qu'*Un homme est obligé de recevoir les eaux de son voisin*, pour dire, Les eaux pluviales qui tombent de dessus le toit de la maison de son voisin.

Eau, signifie quelquefois, Mer, rivière, lac, étang. (Au bord de l'eau. Se jeter à l'eau. Aller par eau. Passer l'eau. Il ne sauroit souffrir l'eau, il va toujours par terre. Ce barbet va bien à l'eau. S'en aller à vau-l'eau. Nager, flotter sur l'eau. Aller au fond de l'eau. Revenir sur l'eau. Craindre l'eau. Lancer un navire à l'eau. Nager entre deux eaux. Couper l'eau en nageant. Le navire fendoit les eaux. Il avoit de l'eau jusqu'au cou, il n'en avoit qu'à mi-jambe. Battre l'eau pour prendre du poisson.)

On dit, *A fleur d'eau*, pour dire, Au niveau de la superficie de l'eau. (Batterie à fleur d'eau. Coup à fleur d'eau.)

On dit figurément De ceux qui ont rétabli leurs affaires, qu'(Ils sont revenus sur l'eau.)

On dit aussi figurément, *Battre l'eau*, pour dire, Travailler inutilement, perdre sa peine.

Et l'on dit aussi dans le même sens d'Une tentative qui n'a rien produit, & qui ne peut rien produire, que (C'est un coup d'épée dans l'eau.)

On dit, *Rompre l'eau à un cheval qui boit*, pour dire, L'empêcher de boire trop avidement.

On dit figurément, qu'*Un homme nage entre deux eaux*, pour dire, qu'Il se ménage entre deux partis contraires, sans se déclarer.

On dit figur. & famil. qu'*Une entreprise, qu'une affaire est à vau-l'eau*, Pour dire, qu'Elle est manquée.

On dit figur. *Nager en grande eau*, pour dire, Être dans l'abondance, ou se trouver dans les occasions de faire plus grande fortune.

On appelle figur. & par plaisanterie, *Gens de de-là l'eau*, Des gens qui ne savent pas les choses du monde. (Vous nous prenez pour des gens de de-là l'eau.)

On dit figur. qu'*Il faut laisser couler l'eau*, pour dire, qu'Il faut laisser aller les choses comme elles vont, sans s'en mettre en peine.

On dit prov. qu'*Il a bien passé de l'eau sous les ponts depuis ce temps-là*, pour dire, qu'Il y a bien eu des changemens & des révolutions.

On dit figur. *Faire venir l'eau au moulin*, pour dire, Faire venir du profit à la maison, à la Communauté.

On dit figur. *Pêcher en eau trouble*, pour dire, Faire son profit, faire bien ses affaires pendant le trouble, la division, les malheurs publics, &c.

On dit figur. d'Un homme qui est dans un état où il ne lui manque rien pour être à son aise, qu' (Il est comme le poisson dans l'eau.)

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme qui paroît simple & innocent, quoiqu'il soit malin, (Il semble qu'il ne sait pas l'eau troubler.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme a mis de l'eau dans son vin*, pour dire, qu'Il a modéré son emportement, ses prétentions, &c.

On dit, *Suer sang & eau*, pour dire, Faire des efforts extraordinaires pour venir à bout de quelque chose. En ce sens il se dit aussi d'un homme qui souffre extraordinairement. Il se dit plus souvent des peines d'esprit. Il entendoit des choses si désagréables, qu'il suoit sang & eau.)

On dit d'un valet mal-habile, qui ne trouve point les choses les plus aisées à trouver, qu' (Il ne trouveroit point d'eau à la rivière.)

On dit De deux personnes qui ont de l'aversion l'une pour l'autre, que (C'est le feu & l'eau.

On dit figurément & familièrement, *Tenir le bec dans l'eau*, pour dire, Amuser de belles paroles, de belles promesses, tenir en suspens, sans donner de réponse positive.

On dit, qu'*Un Navire fait eau*, pour dire, qu'Il y entre de l'eau par quelque ouverture.

On dit aussi, qu'*Un vaisseau, une flotte, sont allés faire de l'eau en quelque lieu*, pour dire, qu'Ils y sont allés se fournir d'eau à boire.

On dit, qu'*Un poisson est de bonne eau*, pour dire, qu'Il ne sent point la bourbe. (Carpe de bonne eau.)

Eau, se dit aussi de certaines eaux, qui en passant au travers des minéraux, contractent quelque vertu médicinale, soit qu'on s'y baigne, soit qu'on les boive. (Eau minérale. Eau de Forges, de Spa, de Bourbon, de Bourbonne, de Passi, de sainte Reine. Eaux vitrioliques, alumineuses, &c. Aller aux eaux. Prendre les eaux. Il prend tous les matins deux bouteilles d'eau d'un tel endroit. Les eaux ne lui sont pas bonnes. Il ne rend point ses eaux. Les eaux ne passent point.)

On appelle *Eau*, Certaines humeurs, certaines sérosités qui se trouvent, qui s'engendrent dans le corps de l'animal. (Quand il fut mort, on lui trouva la poitrine toute pleine d'eau rousse, d'eau verdâtre. Les eaux qui tombent, qui distillent du cerveau. Les véficatoires font des ampoules pleines d'eau claire. Cette médecine lui a bien fait vider des eaux. Ce cheval a des eaux aux jambes, il faudroit sécher ses eaux, lui barrer les veines pour arrêter les eaux. On lui a tiré de mauvais sang, ce n'est que de l'eau. Cette femme accouchera bientôt, ses eaux ont percé.)

Eau, se prend aussi pour sueur. (Il s'est échauffé à courir, il en est tout en eau. L'eau lui dégouttoit du visage.)

On dit figurément & familièrement, d'Un homme devant qui on fait ou l'on dit quelque chose qui le met en goût, qui lui donne envie, qu'(On lui fait venir l'eau à la bouche, que l'eau lui en vient à la bouche. Quand vous lui parlez de ce ragoût, vous lui faites venir l'eau à la bouche.)

Eau, signifie aussi Urine, en style populaire. (Faire de l'eau. Lâcher de l'eau. Retenir son eau. Laisser aller son eau. Il faut garder de son eau dans un verre pour la faire voir au Médecin.)

On dit figurément & familièrement d'Un homme qui n'a rien opéré dans une affaire qu'il avoit entreprise, & qui n'y sauroit rien avancer, qu'(Il n'y fait & qu'il n'y fera que de l'eau toute claire.)

On dit, *Fondre en eau*, pour dire, Verser des larmes en abondance.

Eau, se dit aussi d'Une liqueur artificielle, exprimée de quelque plante, de quelque drogue, ou tirée par l'alambic, ou composée de différens sucs. (Eau rose. Eau de plantain. Eau de chicorée, &c. Eau de vie. Eau d'ange. Eau de senteur. Eau de la Reine d'Hongrie. Eau de fraises, de cerises, de groseilles. Eau styptique. Eau vulnéraire. Eau clairette. Eau cordiale.)

Les Chimistes font différentes sortes d'eaux. (De l'eau forte, de l'eau seconde. De l'eau de départ. De l'eau régale.)

Eau-forte. On nomme ainsi une estampe gravée avec le seul secours de l'eau-forte, & dans laquelle le burin n'a pas travaillé. (Une belle eau-forte.)

Eau, signifie Suc, en parlant de quelques fruits, particulièrement de la pêche & de la poire. (Cette pêche, cette poire a une bonne eau, une eau fort agréable, a bien de l'eau.)

Eau, se dit aussi Du lustre, du brillant qu'ont les perles, les diamans & quelques autres pierreries. (Ces perles sont d'une belle eau. Ces diamans sont de la première eau.)

On dit aussi, *Donner eau à un drap, à un chapeau*, pour dire, Lui donner du lustre.

On appelle *Couleur d'eau*, Une certaine couleur qu'on donne au fer poli, laquelle le rend bleuâtre, (Il faut mettre ces pistolets, ces éperons en couleur d'eau.)

EAUX ET FORÊTS. s. f. pl. Juridiction qui connoît de la chasse, de la pêche, des bois & rivières, tant au civil qu'au criminel.

E B A

ÉBAHIR, S'ÉBAHIR. v. récipr. S'étonner, être surpris. Il vieillit.

Ébahi, ie. participe.

ÉBAHISSEMENT. s. m. Étonnement, surprise. Il vieillit.

ÉBARBER. v. a. Ôter les parties excédentes & superflues de quelque chose. (Ébarber du papier, des plumes, des pièces de monnoie.)

Ébarber. Terme de Gravure en taille-douce. Enlever avec le ventre du burin ou avec l'ébarboir, la petite lèvre ou barbe qui reste au bord de la taille, afin que le trait paroisse net.

Ébarbé, ée. participe.

ÉBARBOIR. s. m. Outil qui sert à ébarber quelque chose.

ÉBAROUI, ie. adj. Terme de Marine. Desséché. Il se dit d'un vaisseau dont le bordage est desséché par le soleil ou par le vent.

ÉBAT. s. m. Passe-temps, divertissement, (Prendre ses ébats.) Il n'est plus que du style familier, & ne se dit guère qu'au pluriel.

ÉBATTEMENT. s. m. Signifie la même chose, & ne se dit guère qu'en raillant. S'il veut plaider, je lui en donnerai l'ébattement.) Il est vieux.

ÉBATTRE, S'ÉBATTRE. v. réc. (Il se conjugue comme *Battre*.) Se réjouir, se divertir. (Allez vous ébattre dans la campagne, à la campagne.) Il ne se dit qu'avec le pronom personnel, & il est vieux.

ÉBAUBI, ie. adj. Étonné, surpris d'admiration. Il est populaire, & ne s'emploie qu'en plaisantant. (Vous voilà bien ébaubi.)

ÉBAUCHE. f. f. Ouvrage de Peinture & de Sculpture, qui n'est que grossièrement commencé. (Ce n'est qu'une légère ébauche, que la première ébauche.)

Il se dit figur. Des ouvrages d'esprit. (Cette pièce n'est pas achevée, elle n'a pas la dernière main; ce n'est qu'une ébauche.)

ÉBAUCHER. v. a. Terme de Peinture & de Sculpture. Commencer grossièrement un ouvrage, lui donner les premiers traits. (Ébaucher une statue, un tableau.)

Il se dit figur. Des ouvrages d'esprit. (Cet Auteur n'a pas mis la dernière main à son ouvrage, il ne l'a qu'ébauché.)

ÉBAUCHÉ, ÉE. participe.

ÉBAUCHOIR. f. m. Outil de bois ou d'ivoire, dont les Sculpteurs se servent pour ébaucher.

ÉBAUDISSEMENT. f. m. Action de s'ébaudir.

ÉBAUDIR, S'ÉBAUDIR. v. réc. Se réjouir avec excès, & témoigner sa joie en dansant, sautant, ou de quelque autre manière semblable. Il est vieux, & ne s'emploie qu'en plaisantant.

E B E

EBE. f. m. Terme de Marine, qui se dit en plusieurs Provinces du reflux de la mer.

ÉBENE. f. f. Le bois de l'Ébénier. (Ébène noire. Cabinet d'ébène. Bordure d'ébène. Travailler en ébène. Il y a diverses sortes d'ébène. De l'ébène verte. De l'ébène grise.)

ÉBENIER. f. m. Espèce d'arbre qui vient dans les Indes & en Afrique, & dont le bois est fort dur, & ordinairement noir. (Il y a des forêts d'Ébeniers en ce pays-là.)

ÉBENISTE. f. m. Ouvrier qui travaille en ébène, & en autre sorte de bois précieux, ou en ouvrage de marqueterie.

E B L

ÉBLOUIR. v. a. Empêcher l'usage de la vue par une trop grande lumière. (Le soleil éblouit la vue, éblouit les yeux, nous éblouit. La grande blancheur, la neige éblouit.)

On dit figur. (C'est une beauté qui éblouit.)

Il signifie figurément, Surprendre l'esprit par quelque chose de vif, de brillant, de spécieux. (Il m'a allégué tant de raisons, qu'il m'a ébloui. On se laisse souvent éblouir par l'éloquence.)

Il signifie aussi, Tenter, séduire. Les grandeurs l'ont ébloui. Il s'est laissé éblouir à l'or. Il a été ébloui de l'éclat des richesses, par les richesses. Les promesses qu'on lui a faites l'ont ébloui.)

ÉBLOUI, IE. participe.

ÉBLOUISSANT, ANTE. adj. Il a les significations de son verbe au propre & au figuré. (Éclat éblouissant. Couleur éblouissante. Beauté éblouissante. La neige est éblouissante.)

ÉBLOUISSEMENT. f. m. Difficulté de voir, causée par trop de lumière. (Il est impossible de regarder le soleil sans éblouissement.)

Il signifie aussi une difficulté de voir, occasionnée par quelque vapeur, ou par quelque autre cause intérieure. (Il m'a pris un tel éblouissement que je ne voyois goutte. Les vapeurs sont souvent accompagnées de vertiges & d'éblouissemens.)

E B O

ÉBORGNER. verbe actif. Rendre borgne. (Une branche d'arbre l'a éborgné à la chasse.)

On dit très souvent & par exagération, *Éborgner quelqu'un*, pour dire, Lui faire grand mal à l'œil.

On dit figurément, qu'*Un mur, qu'un arbre éborgne une chambre, un appartement*, pour dire, qu'Il lui ôte une partie de la vue, de son jour.

ÉBORGNÉ, ÉE. participe.

ÉBOUILLIR. v. n. (Il se conjugueroit comme *Bouillir*, mais il ne s'emploie guère qu'à l'infinitif & au participe.) Diminuer à force de bouillir. (Ne laissez point tant ébouillir le pot.)

ÉBOUILLI, IE. participe. (Le pot est trop ébouilli. Cette sauce est trop ébouillie.)

ÉBOULEMENT. f. m. Chûte de la chose qui s'éboule. (L'éboulement de la muraille. L'éboulement du bastion.)

ÉBOULER, S'ÉBOULER. v. réc. Tomber en ruine. Il se dit des terres, des bâtimens qui se détruisent, qui se dérangent, qui se renversent. (Le rempart s'éboule. Cette muraille s'est éboulée. Cela fera ébouler ce bastion. Cette pile de bois s'est éboulée.)

ÉBOULÉ, ÉE. participe.

ÉBOULIS. f. m. Chose qui s'est éboulée. (Un éboulis de sable, de terre, &c.)

ÉBOURGEONNEMENT. f. m. Retranchement de bourgeons superflus des arbres fruitiers, pour les soulager, les conserver, & leur faire porter de plus beaux fruits.

ÉBOURGEONNER. v. a. Ôter des bourgeons ou nouveaux jets des arbres. (Voici le temps qu'il faut ébourgeonner les vignes.)

ÉBOURGEONNÉ, ÉE. participe.

ÉBOURIFFÉ, ÉE. adj. Il se dit des personnes dont le vent a mis en désordre les cheveux, la perruque ou la coiffure. (Vous êtes tout ébouriffé. Elle arrivera toute ébouriffée.)

ÉBOUZINER. v. a. Terme de Maçonnerie. Ôter le bouzin d'une pierre, c'est-à-dire, cette croûte tendre, qui tient autant de la terre que de la pierre. (Il faut ébouziner les pierres avant que de les tailler pour les employer.)

ÉBOUZINÉ, ÉE. participe.

E B R

ÉBRANCHEMENT. subst. masc. Action d'ébrancher un arbre, ou l'effet de cette action.

ÉBRANCHER. v. a. Dépouiller un arbre de ses branches en les coupant ou en les rompant. (Il faut ébrancher cet orme pour le faire croître. Le vent a tout ébranché ce chêne.)

ÉBRANCHÉ, ÉE. participe.

ÉBRANLEMENT. f. m. Secousse, action par laquelle une chose est ébranlée. (Après un si grand ébranlement, il est à craindre que cette muraille ne tombe. L'ébranlement du cerveau.)

Il se dit aussi figur. (L'ébranlement de sa fortune lui fit perdre la moitié de ses amis.)

ÉBRANLER. v. a. Donner des secousses à quelque chose, en sorte qu'elle ne soit plus dans une ferme assiette. (Cette mine, cette batterie a fort ébranlé le bastion. Les vents ont ébranlé cette maison. Ce coup lui a ébranlé le cerveau.)

Il se dit figur. Des personnes, & signifie Émouvoir quelqu'un, l'étonner, faire qu'il soit moins ferme dans la situation d'esprit où il étoit. (Les raisons qu'on lui a dites l'ont fort ébranlé. Les malheurs, les disgraces n'ont point ébranlé son courage, sa constance.)

On dit en termes de Guerre, que *Des troupes commencent à s'ébranler*, pour dire, À se mettre en mouvement. (La première ligne s'ébranla pour marcher & charger les ennemis.)

On le dit aussi des troupes qui commencent à branler & à faire quelque mouvement pour prendre la fuite. (Ce Régiment étoit exposé à un si grand feu, qu'il commençoit à s'ébranler; la présence du Général le rassura.)

ÉBRANLÉ, ÉE. participe.

ÉBRASER. v. a. Terme d'Architecture. Élargir en dedans la baie d'une porte ou d'une croisée. On dit aussi, *Ebrasement*.

ÉBRÉCHER. v. a. Faire une brèche. (Ébrécher un couteau, un rasoir, &c. S'ébrécher une dent.) Il ne se dit qu'en ces phrases.

ÉBRÉCHÉ, ÉE. participe.

ÉBRENER. v. a. Ôter les matières fécales d'un enfant. (Cette nourrice a ébrené son enfant.)

ÉBRENÉ, ÉE. participe.

ÉBRILLADE. f. f. Terme de manége. Secousse qu'on donne avec la bride à un cheval, pour le retenir ou le faire tourner.

ÉBROUER, S'ÉBROUER. v. réc. Terme de manége. Il se dit d'un cheval qui fait un ronflement à la vue des objets qui l'effrayent. (Les chevaux vifs s'ébrouent facilement.)

ÉBRUITER. v. a. Divulguer, rendre public. (Il ne faut pas ébruiter cette affaire.)

S'ÉBRUITER. v. réc. Il faut prendre garde que cette affaire, cette nouvelle ne s'ébruite, ne vienne à s'ébruiter.

ÉBRUITÉ, ÉE. participe.

E B U

ÉBUARD. f. m. Coin de bois fort dur, qui sert à fendre des bûches.

ÉBULLITION. f. f. Espèce de maladie qui cause sur la peau des élevures ou taches rouges. (Il a une ébullition par-tout le corps. Une ébullition de sang.)

Il signifie aussi Le mouvement que prend un liquide qui bout sur le feu; & il se dit en Chimie De deux matières qui en se pénétrant font paroître des bulles d'air. (L'ébullition est différente de l'effervescence & de la fermentation.)

E C A

ÉCACHER. v. a. Écraser, froisser. (Écacher une noix, un limaçon, en marchant dessus. Il s'est écaché le doigt.)

ÉCACHÉ, ÉE. participe.

On dit, *Un nez écaché*, pour dire, Un nez camus & aplati.

ÉCAILLE. f. f. Petite partie dure & ordinairement transparente, d'une figure ronde & plate, qui couvre la peau de certains poissons & de certains reptiles. (Les écailles d'une carpe, d'un saumon, d'une morue, d'un crocodille.)

ÉCAILLE, se dit aussi d'une espèce de coque dure qui couvre la plupart des poissons qu'on appelle *Testacées*. Il se dit particulièrement des tortues, des huîtres. (L'écaille d'une Huître. Huître à l'écaille. Écaille de tortue.)

On appelle absolument *Ecaille*, De

l'écaille de tortue. (Cabinet d'écailles. Tablettes couvertes d'écailles.)

ÉCAILLER, ÈRE. s. Celui, celle qui vend & qui ouvre des huîtres à l'écaille. (Voilà l'écailler qui passe. Appelons l'écaillere.)

ÉCAILLER. v. a. Ôter, arracher l'écaille d'un poisson. (Vous n'avez pas bien écaillé cette carpe, ce brochet.)

S'ÉCAILLER. v. réc. On dit qu'*Un tableau s'écaille*, qu'*un enduit d'or*, *de blanc*, *d'azur*, *&c. s'écaille*, pour signifier, que Les couleurs s'enlèvent & se détachent par petites parties, comme des écailles.

ÉCAILLÉ, ÉE. participe. À qui on a ôté les écailles. (Carpe écaillée.)

Il s'emploie aussi dans le sens contraire, pour dire, qui est couvert d'écailles. (Animaux écaillés.)

Les Botanistes donnent le nom d'*Écailles*, à des productions qui approchent de la figure d'une écaille de poisson. Elles forment l'enveloppe des boutons. On en trouve sur les calices de quelques fleurs, sur les chatons, sur les bulbes, &c. Les cônes du sapin sont des fruits à écailles, ou écailleux.

ÉCAILLEUX, EUSE. adj. Qui se lève par écailles.

ÉCALE. s. f. Couverture extérieure, & qui renferme la coque dure de certains fruits, comme les noix. (Écale de noix, &c.)

ÉCALE, se dit aussi Des coquilles d'œufs & de la peau des pois, qui se lève quand ils cuisent. (Écales d'œufs. Des écales de pois.)

ÉCALER. v. a. Ôter l'écale. (Écaler des noix.)

Il est aussi récipr. (Les pois s'écalent quand ils ont bouilli.)

ÉCALÉ, ÉE. participe.

ÉCARBOUILLER. v. a. Écacher, écraser. (Il lui a écarbouillé la tête, la cervelle.) Il est populaire.

ÉCARBOUILLÉ, ÉE. participe.

ÉCARLATE. s. f. Couleur rouge & fort vive. (Teint en écarlate. Une belle écarlate. Écarlate des Gobelins.)

Il signifie aussi L'étoffe même teinte ainsi. (J'ai acheté vingt aunes d'écarlate. Manteau d'écarlate.)

On dit fig. d'Une personne qui a les yeux fort rouges, qu' (Elle a les yeux bordés d'écarlate.)

ÉCARLATINE. adj. f. Il ne se dit qu'en parlant d'une fièvre qui rend la peau très-rouge. (Une fièvre écarlatine.)

ÉCARQUILLEMENT. subs. masc. L'action d'écarquiller. (L'écarquillement des jambes est messéant en compagnie.) Il est familier.

ÉCARQUILLER. v. a. Écarter, ouvrir. Il ne se dit que dans ces phrases du style familier. (Écarquiller les jambes, Écarquiller les yeux.)

ÉCARQUILLÉ, ÉE. participe.

ÉCART. s. m. Action de s'écarter. (On porta un coup à cet homme, & pour l'éviter il fit un écart. Son cheval eut peur, fit un écart & le renversa dans le fossé.)

On dit, qu'*Un cheval a pris*, *s'est donné un écart*, pour dire, qu'il s'est estropié en faisant un écart.

On dit en termes de Danse, *Faire un écart*, pour dire, Porter le pied à quartier, à côté.

On dit fig. *Faire un écart dans un discours*, pour dire, S'écarter mal à propos de son sujet. Et on dit d'Un homme qui ne tient pas d'ordinaire une conduite bien réglée, que (C'est un homme qui est sujet à faire des écarts.)

ÉCART, signifie aussi les cartes qui ont été écartées. (Où est votre écart? Ne touchez point à votre écart.)

À L'ÉCART. adv. En un lieu détourné, en un lieu écarté. (Les voleurs le trouvèrent à l'écart & le dépouillèrent. Mener, prendre quelqu'un à l'écart.)

Il signifie aussi, À quartier, à part. (Tirer quelqu'un à l'écart. Se mettre, se tenir à l'écart.)

ÉCARTELER. v. a. Mettre en quatre quartiers. Sorte de supplice qu'on fait souffrir à des criminels de lèse-Majesté au premier chef, en les tirant à quatre chevaux. (Il fut condamné à être écartelé.)

ÉCARTELER. v. n. Terme de Blason. Partager l'écu en quatre. (Il écartelle de telles & telles armes, *ou* de tels & tels émaux.)

ÉCARTELÉ, ÉE. participe.

ÉCARTER. v. a. Éloigner, chasser au loin, disperser. (Écarter les ennemis. Le vent a écarté les nuages. Écarter la foule. Il a écarté tous ceux qui lui nuisoient. La tempête a écarté les vaisseaux.)

Il signifie aussi Détourner. (Écarter quelqu'un du droit chemin. (Vous vous écarteriez trop, si vous preniez ce chemin-là.)

On dit figur. dans l'un & dans l'autre sens, Écarter les malheurs. Écarter la tempête. Écarter les mauvaises pensées. S'écarter de son devoir. S'écarter du bon sens. S'écarter de son sujet dans un discours.)

ÉCARTER, signifie aussi éparpiller. Ce fusil écarte son plomb.)

ÉCARTER, à certains jeux des cartes, signifie, Mettre à part, rejeter des cartes dont on ne veut point se servir, s'en défaire. (Écarter un as. Écarter un Roi.)

ÉCARTÉ, ÉE. participe.

E C B

ECBOLIQUE. adj. de t. g. Il se dit des remèdes qui précipitent l'accouchement.

E C C

ECCHYMOSE. s. f. Terme de Chirurgie. C'est une contusion legère ou superficielle qui n'offense que la peau ou le corps graisseux.

ECCLÉSIASTE. s. m. Nom d'un des Livres sapientiaux de l'ancien Testament.

ECCLÉSIASTIQUE. adj. de t. g. (Les deux C se prononcent comme s'il n'y en avoit qu'un.) Qui appartient à l'Église, au Corps du Clergé. (L'Ordre Ecclésiastique. Les censures Ecclésiastiques. Biens, revenus Ecclésiastiques.)

Il signifie encore, Qui est d'Église. (Personne Ecclésiastique. Pair Ecclésiastique. Électeur Ecclésiastique.)

En ce sens, il s'emploie souvent substantivement. (Un Ecclésiastique. Un bon Ecclésiastique. Un honnête Ecclésiastique.)

On appelle aussi *L'Ecclésiastique*, Un des livres de l'Écriture-Sainte.

ECCLÉSIASTIQUEMENT. adv. En Ecclésiastique. (Il vit ecclésiastiquement.)

ECCOPROTIQUE. adj. de t. g. Terme de Pharmacie. Il se dit des purgatifs doux.

ECCORTHATIQUE. adj. de t. g. Terme de Pharmacie. Il se dit des remèdes contre les obstructions, ou qui appliqués sur la peau en ouvrent les pores.

ECCRINOLOGIE. s. f. Partie de la Médecine qui traite des excrétions.

E C E

ÉCERVELÉ, ÉE. adj. Qui a l'esprit léger, évaporé, qui est sans jugement. (Tête écervelée.)

Il se prend quelquefois substantivement. (C'est un jeune écervelé. Que veut dire cette petite écervelée?)

ÉCHAFAUD. s. m. Assemblage de pièces de bois, qui forme une espèce de plancher, sur lequel les ouvriers montent pour travailler aux lieux où ils ne peuvent atteindre autrement. (On ne peut plus travailler à cette muraille sans échafaud. Ce bâtiment est achevé, il faut ôter les échafauds.)

Il se prend aussi pour Des ouvrages de Charpenterie, élevés ordinairement par degrés en forme d'amphitéâtre, pour voir plus commodément des cérémonies publiques ou autres spectacles. (On avoit dressé des échafauds pour la Cour, pour les Ambassadeurs, pour la Musique.)

On appelle aussi *Echafaud*, Une espèce de théâtre de charpente dressé pour l'exécution de quelques criminels. (Dresser un échafaud. Mourir sur un échafaud. Monter sur l'échafaud. Porter sa tête sur l'échafaud.)

ÉCHAFAUDAGE. s. m. Construction d'échafaud pour bâtir, pour peindre, ou pour faire quelqu'autre chose semblable. (Son échafaudage est mal dressé. Il en a coûté beaucoup pour l'échafaudage.) Il s'emploie quelquefois au figuré.

ÉCHAFAUDER. v. n. Dresser des échafauds. Il ne se dit que de ce qui regarde la construction des bâtimens. (Pour travailler à ce dôme, il en coûtera beaucoup pour échafauder.)

ÉCHAFAUDÉ, ÉE. participe.

ÉCHALAS. s. m. Bâton de quatre ou cinq pieds de long que l'on fiche en terre pour soutenir un cep de vigne. (Échalas de vigne. Échalas de quartier. Échalas rond. Botte d'échalas. Planter, ficher, tirer, arracher des échalas.)

On se sert aussi d'échalas pour soutenir de petits arbres, des arbustes.)

On dit proverb. d'Un homme qui affecte de se tenir droit, qu' (Il se tient droit comme un échalas.) On dit aussi d'Une personne maigre & sèche, que (C'est un échalas.)

ÉCHALASSER. v. a. Garnir une vigne d'échalas. (Échalasser une vigne.)

ÉCHALASSÉ, ÉE. participe.

ÉCHALIER. s. m. Clôture d'un champ faite avec des branches d'arbre, pour en fermer l'entrée aux bestiaux.

ÉCHALOTE. s. f. Espèce d'ail. (De bonnes échalotes. Sauce à l'échalote.)

ÉCHAMPIR. v. a. Terme de Peinture. Contourner une figure, un feuillage, un ornement, en séparant les contours d'avec le fond.

ÉCHAMPI, IE. participe.

ÉCHANCRER. v. a. Tailler, vider, couper en dedans en forme de croissant. Il se dit Des étoffes, de la toile, du cuir, du bois, &c. Échancrer le collet d'un manteau. Échancrer une housse de cheval, une table.)

ÉCHANCRÉ, ÉE. participe.

En termes de Botanique, *Échancré* se dit Des feuilles dont les bords sont entamés, comme si on en avoit emporté une pièce avec des ciseaux. (Les feuilles sont échancrées en forme de croissant en cœur & en pointe.)

ÉCHANCRURE. substantif f. Coupure faite

en dedans en forme de demi-cercle. (Il faut un peu plus d'échancrure à cette manche.)

ÉCHANGE. subst. m. Change d'une chose pour une autre. (Échange avantageux. Échange des ratifications. Échange des prisonniers. Je lui avois donné un cheval, il m'a donné un tableau en échange. Faire un échange.) Il se dit plus ordinairement des immeubles. (En échange de sa terre, il lui a donné des rentes, des maisons à Paris. Droits d'échange.)

ÉCHANGER. v. a. Faire un échange. (Échanger une pièce de terre contre une autre. On a échangé les prisonniers. On a échangé les ratifications.)

ÉCHANGÉ, ÉE. participe.

ÉCHANSON. s. m. Officier qui sert à boire au Roi, ou à un Prince. On n'appelle plus ainsi ceux qui font cet Office, & on ne s'en sert que quand on parle du grand Échanson. (Le Roi de Bohème est grand Échanson de l'Empire.)

On s'en sert encore dans la Fable. *Ganimède est l'Échanson des Dieux*; ou en racontant quelque histoire de l'antiquité. (L'Échanson de Pharaon.)

ÉCHANSONNERIE. substantif. f. Corps des Officiers qui servent à boire au Roi, aux Princes, &c. Le lieu où est la boisson du Roi. (Chef d'Échansonnerie. Officiers d'Échansonnerie.)

ÉCHANTILLON. s. masc. Petit morceau de quelque chose que ce soit, qui sert de montre pour faire connoître la pièce. (Montrer un échantillon. Donner un échantillon. Ce n'est qu'un échantillon de la pièce. La pièce ne se rapporte pas à l'échantillon.)

Il se dit figurément Des choses d'esprit, comme quand on montre une vingtaine de vers d'un poëme, ou autant de lignes d'une pièce en prose, on dit que (C'est un échantillon de la pièce. Par l'échantillon vous jugerez de la pièce.)

On dit proverb. & figurément, (Juger de la pièce par l'échantillon)

ÉCHANTILLONNER. v. a. Conférer un poids, une mesure avec sa matrice originale. Les poids de ce trébuchet ont été marqués & échantillonnés à la Monnoie.)

ÉCHANTILLONNÉ, ÉE. participe.

ÉCHAPPADE. s. f. Terme de Gravure en bois. Accident qui arrive lorsqu'en forçant la résistance du bois, l'outil échappe, & va tracer un sillon sur une partie déjà gravée.

ÉCHAPPATOIRE. substantif f. Défaite, subterfuge, moyen adroit & subtil pour se tirer d'embarras. (Trouver une échappatoire. Il a ses échappatoires toutes prêtes.) Il est du style familier.

ÉCHAPPÉE. s. f. Action imprudente d'un jeune homme qui sort de son devoir. (C'est une échappée de jeune homme. Il a fait plusieurs échappées.

On dit, *Faire quelque chose par échappées*, pour dire, Faire quelque chose par intervalles, & comme à la dérobée.

ÉCHAPPÉE DE LUMIÈRE. Terme de peinture. Lumière qu'on suppose passer entre deux corps très-proches l'un de l'autre, & qui éclaire quelque partie du tableau, laquelle sans cela seroit dans l'ombre ou dans la demi-teinte.

ÉCHAPPÉE DE VUE, se dit De certaines vues resserrées entre des montagnes, des bois & des maisons. (Une échappée de vue. Il y a de belles échappées de vue dans ce paysage.)

ÉCHAPPEMENT. s. m. Terme d'Horlogerie. Il se dit en général de l'espèce de mécanique par laquelle le régulateur reçoit le mouvement de la dernière roue, & ensuite modère le mouvement de cette roue même, pour régler l'horloge, ou la pendule, ou la montre. (Échappement à recul. Échappement à repos.)

ÉCHAPPER. v. n. Évader, esquiver, se sauver des mains de quelqu'un, d'une prison, de quelque péril, &c. Il se met avec la préposition *de*, quand il signifie, Cesser d'être où l'on étoit, sortir de, &c. (Échapper des mains des sergens. Échapper du naufrage, du feu. Échapper d'un danger.)

En ce sens il est aussi réciproque. (Il s'est échappé des prisons.)

Il se met avec la préposition *à*, quand il signifie, N'être pas saisi, apperçu, &c. (Échapper à la fureur, à la poursuite des ennemis. Le cerf a échappé, est échappé aux chiens. Il y a des étoiles si éloignées, des vaisseaux si déliés dans le corps humain, des insectes si petits, qu'ils échappent à la vue, aux yeux.) Le sens différent des deux propositions se fera sentir dans un exemple. (L'un des coupables a échappé au Prévôt, & l'autre s'est échappé de Prison.)

On dit proverbialement, (N'est pas bien échappé qui traîne son lien.)

On dit, qu'*Une chose est échappée de la mémoire*, pour dire, qu'On ne s'en souvient pas, qu'on l'a oubliée. Et qu'*Elle est échappée de la main*, pour dire, qu'On l'a laissé tomber par mégarde.

On dit, que *Rien n'échappe à la prévoyance, aux lumières de quelqu'un*, pour dire, qu'Il voit tout, qu'il prend garde à tout.

On dit, qu'*Un passage, une citation a échappé à un Auteur*, pour dire, qu'Il l'a omise, qu'il n'y a pas pris garde.

On dit, *Laisser échapper l'occasion*, pour dire, Perdre l'occasion.

Il signifie encore au réciproque, S'emporter inconsidérément à dire ou à faire quelque chose contre la raison ou la bienséance. (Il est sujet à s'échapper. Il s'échappe souvent.)

On dit encore, qu'*Un mot est échappé à quelqu'un*, qu'*Il a laissé échapper un mot*, pour dire, qu'Il lui est arrivé de dire un tel mot par mégarde, sans y penser, & contre sa volonté.

On dit aussi dans le même sens, (Il m'est échappé, il lui est échappé de dire, de faire, &c. Il lui échappe souvent de dire des choses mal-à-propos. Il lui est échappé des fautes, des négligences, &c.) En ce sens il est impersonnel.

On dit encore, (Laisser échapper un secret.)

Il est quelquefois actif. (Échapper le danger. Échapper la potence. Échapper la côte.) Et alors il signifie *Eviter*.

On dit proverbialem. *L'échapper belle*, pour dire, Éviter heureusement un péril éminent. (Il l'a échappé belle.)

ÉCHAPPÉ, ÉE. participe.

On dit fig. & famil. d'Un fou, que (C'est un échappé des Petites Maisons.)

On appelle Un cheval qui est engendré d'un Barbe & d'une cavale de Pays, (Un échappé de Barbe.)

On appelle figur. *Un homme échappé de Juif*, Un homme qu'on soupçonne être de race Juive.

On dit figur. & famil. d'Un jeune homme inconsidéré & emporté, que (C'est un cheval échappé, qu'il fait le cheval échappé.)

ÉCHARDE. substantif f. Piquant de chardon, ou petit éclat de bois qui entre dans la chair. (On lui a tiré une écharde du pied. Il lui entra une écharde sous l'ongle.)

ÉCHARDONNER. v. a. Ôter, couper, arracher les chardons d'un champ, d'un jardin. (Échardonner un champ. Il a fait échardonner ses blés. Échardonner une terre semée, une prairie.)

ÉCHARDONNÉ, ÉE. participe.

ÉCHARPE. s. f. Large bande de taffetas, d'étoffe, ou de point, ou de dentelle d'or, d'argent, que l'on portoit autrefois de la droite à la gauche en forme de baudrier, & qu'on a porté depuis en forme de ceinturon. (Écharpe de taffetas. Écharpe de point d'Espagne. Écharpe en broderie.)

Parmi les gens de guerre, la couleur de l'écharpe marque le parti. (Les François portent l'écharpe blanche, les Espagnols l'écharpe rouge.)

Et l'on dit figurément, *Changer d'écharpe*, pour dire, Changer de parti.

On appelle aussi *Echarpe*, Une bande de taffetas que l'on porte passée au cou, pour soutenir un bras blessé ou malade. (Avoir le bras en écharpe. Porter le bras en écharpe.)

On dit, *Un coup qui va en écharpe*, pour dire, Un coup d'épée qui va en travers.

On dit, que *Le canon tire en écharpe*, pour dire, qu'Il tire en ligne transversale, en travers, de biais.

On dit proverb. & figur. *Avoir l'esprit en écharpe*, pour dire, Avoir l'esprit embrouillé, de travers, gauche, mal-fait, troublé, altéré.

On dit proverbialement, que *Le lit est l'écharpe de la jambe*, pour dire, qu'Il faut qu'un homme qui a une jambe malade se tienne au lit.)

ÉCHARPE, se dit aussi d'Une sorte de vêtement que les femmes mettoient sur leurs épaules, quand elles sortoient en habit négligé. (Les femmes sortoient autrefois en écharpe. Elle n'étoit pas habillée, elle étoit en écharpe. Écharpe de gaze. Écharpe de dentelle.)

ÉCHARPER. v. a. Donner un coup d'estramaçon. (Il lui a écharpé le visage, écharpé le bras.)

ÉCHARPÉ, ÉE. participe.

ÉCHARS, ARSE. adj. Chiche, trop épargnant. (Il est fort échars. Sa manière de vivre est trop écharse.) Il est vieux.

ÉCHARS. adj. m. pl. Terme de Marine. Il se dit des vents foibles & qui passent subitement d'un rumb à l'autre.

ÉCHARSEMENT. adv. D'une manière chiche. (Vivre écharsement.) Il est vieux.

ÉCHARSETÉ. s. f. Défaut d'une pièce de monnoie qui n'est pas du titre ordonné. (Il y a une écharseté de loi, & qui est permise.)

ÉCHASSE. s. f. Il n'a guère d'usage qu'au pluriel, *Echasses*, & il se dit de deux longs bâtons, à chacun desquels il y a une espèce d'étrier attaché, ou un fourchon du bois même, dans lequel on met les pieds, soit pour marcher dans des marais, comme font les Pâtres dans le Poitou & autres lieux, soit pour paroître plus grand & divertir le peuple, comme font les bateleurs. (Monté sur des échasses.)

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme qui a l'esprit guindé, & qui

veut toujours parler d'une manière élevée, qu'(Il est toujours monté sur des échasses.)

On dit d'Une personne qui est trop haut montée sur jambes, qu'(Il semble qu'elle soit sur des échasses.)

ÉCHAUBOULÉ, ÉE. adj. Qui a des échauboulures.

ÉCHAUBOULURE. substantif f. Espèce de petites élevures rouges qui viennent sur la peau. (Il lui est venu une échauboulure. Il a le corps plein d'échauboulures.)

ÉCHAUDÉ. s. m. Espèce de pâtisserie faite de pâte échaudée. (Échaudé au sel & à l'eau. Échaudé au beurre. Échaudé de Carême. Échaudé aux œufs.)

ÉCHAUDER. v. a. Laver d'eau chaude & bouillante. (Échauder un pot de terre.)

Il signifie aussi, Tremper dans l'eau chaude. (Échauder un cochon de lait. Échauder de la volaille pour la plumer.)

Il signifie aussi, Jeter de l'eau chaude sur quelque chose. (Échauder de la pâte.)

S'ÉCHAUDER. v. réc. Signifie figurément, Être attrapé, recevoir quel perte, quelque mal dans une affaire. (Il ne s'engagera jamais dans de pareilles affaires, il s'y est échaudé. Il craint de s'y échauder.) Il est du style familier.

On dit d'Un homme qui a reçu du dommage dans une affaire qu'on croyoit bonne, qu'Il y a été échaudé.)

ÉCHAUDÉ, ÉE. participe.

On dit proverbialement, *Chat échaudé craint l'eau froide*, pour dire, que Quand on a été une fois attrapé en quelque chose, on craint même tout ce qui en a l'apparence.

ÉCHAUDOIR. s. m. Lieu où l'on échaude. Il se dit aussi des vaisseaux qui servent à cet usage.

ÉCHAUFFAISON. s. f. Mal causé par une chaleur excessive, & qui paroît par une ébullition. (Ce n'est pas un grand mal, ce n'est qu'une échauffaison.)

ÉCHAUFFEMENT. substantif m. L'action d'échauffer, ou l'effet de cette action.

ÉCHAUFFER. v. a. Donner de la chaleur. (Échauffer la chambre. Les oiseaux échauffent leurs petits avec leurs ailes. Il faut faire bon feu dans cette chambre pour l'échauffer. Il avoit un si grand frisson, qu'on ne le pouvoit échauffer. Le vin, les épiceries échauffent le sang.)

On dit figurément, qu'*Une chose échauffe le sang, la bile à un homme*, pour dire, qu'Elle le met en colère, ou qu'elle l'impatiente. Et l'on dit familièrement dans le même sens, *Ne m'échauffez pas les oreilles*, pour dire, Finissez un discours qui commence à me mettre en colère.

On dit figurément, *Echauffer une maison*, pour dire, L'habiter le premier depuis qu'elle est bâtie.

Il est quelquefois neutre. *Il ne sauroit échauffer*, pour dire, Il ne sauroit reprendre de la chaleur.

Il se joint quelquefois avec le pronom personnel, *S'échauffer*. (Ne courez pas tant, vous vous échaufferez. Il s'est échauffé à marcher. Il a pris une pleurésie pour s'être trop échauffé.

S'échauffer sur la voie, signifie en termes de Chasse, La suivre avec ardeur.

Il signifie aussi figurément, Se mettre en colère, s'emporter, se passionner. (Vous ne lui sauriez parler de cela qu'il ne s'échauffe incontinent. Ne vous échauffez pas tant. Il s'échauffe trop au jeu.)

On dit, que *Le jeu s'échauffe, commence à s'échauffer*, pour dire, que L'on commence à jouer avec chaleur, & plus gros jeu.

On dit aussi, qu'*Une querelle*, qu'*une dispute*, qu'*une conversation*, qu'*une guerre s'échauffe*, qu'*elle est fort échauffée*, pour dire, qu'Elle s'anime de plus en plus.

On dit figurément & par plaisanterie, d'Un homme qui s'échauffe, qui se passionne, qui s'anime trop, qu'(Il s'échauffe en son harnois.)

ÉCHAUFFÉ, ÉE. participe.

Il s'emploie quelquefois substantivement, & n'est guère en usage qu'en cette phrase, *Sentir l'échauffé*, qui signifie, Exhaler une certaine odeur causée par une chaleur excessive.

ÉCHAUFFOURRÉE. substantif f. Entreprise mal concertée, téméraire, malheureuse. (Il a fait une étrange échauffourée.) Il se dit aussi de certaines rencontres imprévues à la guerre. (Ce ne fut pas un combat, ce ne fut qu'une échauffourée.) Il est familier.

ÉCHAUFFURE. substantif féminin. Petite rougeur, petite élevure qui vient sur la peau dans une échauffaison. (Ce n'est qu'une échauffure.)

ÉCHAUGUETTE. s. f. Guérite, petite loge en lieu haut & éminent dans une Place forte, pour découvrir ce qui se passe aux environs.(Il y a toujours un homme à l'échauguette, pour découvrir s'il paroît quelqu'un dans la campagne.)

ÉCHAULER. *Voyez* CHAULER.

ÉCHÉANCE. s. f. Le terme où échoit le payement d'une chose due. (L'échéance du premier payement. À l'échéance du terme. L'échéance d'une lettre de change.)

ÉCHEC. s. m. Terme qui se dit au jeu des Échecs, lorsque l'on attaque le roi, en sorte qu'il est obligé de se retirer ou de se couvrir. (Donner échec. Mettre le roi en échec. Le roi est en échec. Échec au roi & à la dame.)

On dit, *Echec & mat*, Quand le roi étant attaqué par quelque pièce, ne peut plus se couvrir ni se retirer. (Donner échec & mat.)

On dit figurément, *Tenir des troupes, une armée en échec*, pour dire, Empêcher des troupes, une armée d'agir, de rien entreprendre.

On dit aussi, *Tenir une place en échec*, pour dire, La tenir en crainte d'être assiégée. (L'armée se posta de manière qu'elle tenoit les principales places des ennemis en échec.)

On dit figurément, *Tenir un homme en échec*, pour dire, Empêcher un homme de se déterminer. (Il a tenu sa partie en échec.)

ÉCHEC, se dit figur. d'Une perte considérable que font des troupes. (Les ennemis reçurent un grand échec dans cette occasion, un notable échec. Ce Général reçut un échec en se retirant.

On dit aussi, (C'est un grand échec à sa faveur, à sa fortune, à son honneur. Il a reçu un terrible échec en son honneur. Souffrir un grand échec en sa réputation.)

ÉCHECS. subst. m. pluriel. (Le dernier C ne se prononce point.) Jeu qui se joue par deux personnes sur un tablier ou damier avec huit pièces & huit pions de chaque côté. (Jouer aux échecs. On ne perd aux échecs que par sa faute. Une belle partie d'échecs. Un grand joueur d'échecs.)

Il se dit aussi Des pièces dont on joue à ce jeu considérée toutes ensemble. (Des échecs d'ivoire, de buis, d'ébène, qui sont de diverses couleurs. Une des pièces de ce jeu d'échecs est perdue.)

On dit proverbialement, qu(' Au jeu des échecs, les fous sont les plus proches des rois.)

ÉCHELETTE. s. f. Sorte de petite échelle que l'on attache à côté du bât d'un cheval, pour porter, pour y accrocher des gerbes, des bottes de foin, de paille, &c.

ÉCHELLE. s. f. Machine de bois composée de deux longues branches traversées d'espace en espace par des bâtons disposés en sorte que l'on s'en puisse servir pour monter & pour descendre. (Monter avec une échelle. Monter à une échelle. Tenir le pied de l'échelle, de peur qu'elle ne glisse. L'échelle rompit. Échelle brisée. Échelle double.

ÉCHELLE DE CORDE, se dit De cordes disposées en forme d'échelle avec un crochet de fer au bout d'en haut. (Jeter une échelle de corde. Monter à la fenêtre par une échelle de corde.)

On dit proverbialement d'Un homme, qu'*Il a tiré l'échelle*, ou qu'*il a tiré l'échelle après lui*; qu'*après lui il faut tirer l'échelle*, pour dire, qu'Il a si bien fait en quelque chose, qu'on ne peut aller plus loin.

ÉCHELLE, dans les Cartes Géographiques, & dans les Plans, est une ligne divisée en plusieurs espaces, dont chacune marque une lieue, ou un mille, ou une toise, &c. pour mesurer les distances des lieux dans la Carte ou dans les Plans où on les met. (Échelle de dix lieues. Échelle de dix milles. Prendre la distance sur l'échelle. Mesurer sur l'échelle.)

ÉCHELLE, en Peinture, Est une ligne droite divisée en parties égales & proportionnelles. (Échelle de front. Échelle fuyante.)

ÉCHELLE, sign. encore Une place de commerce sur les côtes dans les mers du Levant. (Dans toutes les échelles du Levant. C'est la plus fameuse échelle du Levant. C'est une échelle franche. Il a visité toutes les échelles. Trafiquer dans les échelles du Levant.)

ÉCHELLE, se dit encore d'Une parure de rubans disposés en forme d'échelle, que les femmes portent sur un manteau, sur une robe de chambre, & qui descend depuis le sein jusqu'à la ceinture. (Échelle de rubans couleur de feu.)

ÉCHELON. s. m. Petite pièce de bois qui traverse l'échelle, & sert de degré pour monter. (Il avoit le pied sur le premier, sur le dernier échelon.)

Il se dit aussi figurément De ce qui sert à mener d'un rang à un autre plus haut. (Cette petite charge est un échelon pour monter à une plus grande.)

ÉCHENILLER. v. a. Ôter les chenilles. (Si vous n'échenillez pas vos arbres, il n'y restera pas une feuille.)

ÉCHENILLÉ, ÉE. participe.

ÉCHENO. s. m. Terme de Fonderie. Bassin de terre très-sèche où le métal tombe pour couler de là dans le moule.

ÉCHEVEAU. s. m. Fil, soie ou laine repliées en plusieurs tours, afin qu'ils ne se mêlent point. (Écheveau de fil blanc. Écheveau de soie. Dévider un écheveau.)

ÉCHEVELÉ, ÉE. adj. Qui a les cheveux épars & en désordre. Il se dit plus communément d'une femme que d'un homme. (Elle étoit échevelée.)

ÉCHEVIN. subst. m. Officier élu ordinairement par les Bourgeois, pour avoir soin

de la police & des affaires communes d'une ville pendant un certain temps. (Premier Échevin. Second Échevin. Le Prévôt des Marchands & les Échevins de Paris. Les Maires & Échevins d'Orléans. À Paris, les Échevins sont deux ans en charge.)

ÉCHEVINAGE. s. mas. Charge d'Échevin. (Briguer l'Échevinage.)

Il se dit aussi Du temps de l'exercice. (Durant l'Échevinage d'un tel. Sous son Échevinage.)

ÉCHIFFRE. s. mas. Terme d'Architecture. Mur rampant sur lequel portent les marches & la rampe d'un escalier.

ÉCHINE. s. f. L'épine du dos, la partie de l'animal qui prend depuis le milieu des épaules jusqu'au croupion. (Il a une douleur le long de l'échine. Il s'est rompu l'échine.)

On appelle par raillerie, Une grande personne maigre, (Longue échine, maigre échine.

ÉCHINE. Membre d'Architecture convexe taillé en quart de cercle. On la nomme aussi *Ove*.

ÉCHINÉE substantif f. Morceau du dos d'un cochon. (Manger un échinée aux pois.)

ÉCHINER. v. a. Rompre l'échine. (Il lui a donné un coup de bâton sur les reins qui l'a échiné. Il s'est échiné pour avoir voulu porter un fardeau trop pesant.)

On dit, *Echiner de coups*, pour dire, Battre outrageusement.

Il signifie figurément, Tuer, assommer dans une mêlée, dans un combat, dans une déroute. (Il veut aller à la guerre se faire échiner. Les paysans échinèrent tous les fuyards. Il en fut échiné plus de deux cents à cette demi-lune.) Il est du style familier.

ÉCHINÉ, ÉE. participe.

ÉCHINOPHORA. substantif. f. Plante ombellifère, qui est regardée comme un panais épineux.

ÉCHINOPUS. substantif m. Plante. On en connoît de deux espèces, le grand & le petit. Le sommet de leur tige est armé de têtes sphériques, qui portent des fleurons évasés. Ces deux plantes sont sudorifiques. On les emploie dans la Pleurésie.

ÉCHIQUETÉ, ÉE. adj. Terme d'Armoirie, pour dire, Fait en façon d'Échiquier. (Il porte échiqueté de tel métal & de telle couleur. À la bande échiquetée de...)

ÉCHIQUIER. substantif m. Tablier sur lequel on joue aux échecs, & qui est divisé en plusieurs carrés ou cases de deux couleurs.

On dit, *Planter des arbres en échiquier*, pour dire, Les planter en sorte que leur figure représente plusieurs carrés faits en échiquier.

On appeloit autrefois en Normandie, *Échiquier*, Une Juridiction où l'on décidoit souverainement des différens importans entre les particuliers. Il y a encore en Angleterre une Juridiction qu'on appelle l'*Échiquier*, & qui règle toutes les affaires des Finances.

ÉCHIQUIER. substantif m. Filet carré soutenu par deux demi-cerceaux qui se croisent au milieu, auquel est attachée une perche, & dont les pêcheurs se servent à Paris pour pêcher de petits poissons.

ÉCHIUM. *Voyez* VIPÉRINE.

ÉCHO. substantif masc. (Prononcez *Éco*.) Les Poëtes ont feint une Nymphe de ce nom, fille de l'Air, qui étant devenue amoureuse de Narcisse, dont elle ne put se faire aimer, fut métamorphosée en rocher, & ne conserva que la voix. Ce mot est féminin en ce sens; mais il est masculin lorsqu'il signifie, Le réfléchissement & la répétition du son qui frappe contre quelque corps qui le renvoie distinctement. (Un bon écho. Les échos des forêts, des montagnes, des vallons, des bois. Les échos d'alentour. Les échos redoublés. Les échos répondent à sa voix. Écho qui répète plusieurs fois. Il y a des échos qui répètent jusqu'à sept fois.)

Il se prend aussi pour Le lieu où se fait l'écho. (L'écho de l'Observatoire. Chanter à l'écho.)

On dit figurément, qu'*Un homme est l'écho d'un autre*, Lorsqu'il répète ce qu'un autre a dit.

On appelle *Des vers en écho*, Une sorte de vers dont la dernière syllabe, ou les deux ou trois dernières étant répétées font un mot, qui ajouté aux paroles précédentes, en achève le sens ou leur sert de réponse. Les exemples en sont fréquens dans les Poëtes, & principalement dans les Pastorales...... (Pour vous en dire plus, il faudroit vous pouvoir...... voir. Aura-t-elle pitié de mon mal inoui?...... ouï.

Aux Orgues, il y a un jeu qu'on appelle (Le jeu des échos.)

ÉCHOIR. v. n. Au présent de l'indicatif, il n'est guère en usage qu'à la troisième personne du singulier, *Il échoit*, qu'on prononce quelquefois *Il échet. J'échus. J'écherrai. J'écherrois. Que j'échusse. Échéant.* Il se dit ordinairement des choses qui arrivent par sort ou par cas fortuit. (Il espère que le bon lot lui écherra. Cela lui est échu en partage. Il lui est échu une succession du chef de sa femme.)

On dit proverbialement, *Si le cas y échoit*, pour dire, Si l'occasion arrive, si l'occasion s'en présente. Il est du style familier.

Il se dit aussi du temps préfix auquel on doit faire certaines choses, & de celles qui se doivent faire dans des termes préfix. (Le premier terme échoit à la Saint-Jean. Le premier payement doit échoir à la Saint-Martin. Cette lettre de change est échue.)

Il se dit encore Des peines imposées à ceux qui contreviennent aux lois; & en ce sens il ne s'emploie guère qu'à l'impersonnel, & c'est un terme purement de pratique. (À cela il y échoit amende. Il n'y échoit aucune peine afflictive.)

Il se construit quelquefois avec les adverbes *bien* & *mal*; & alors il se dit particulièrement des personnes, & signifie, Rencontrer fortuitement. (Vous ne sauriez que bien échoir. Vous ne sauriez mal échoir. Je suis mal échu.)

ÉCHU, UE. participe.

ÉCHOPPE. substantif f. Petite boutique qui ordinairement est en appentis, & adossée contre une muraille. (On a bâti des échoppes autour du Palais. Il n'a qu'une échoppe pour boutique.)

ÉCHOPPE. substantif f. Pointe ou aiguille dont les Graveurs se servent pour graver sur le vernis dur.

ÉCHOUER. v. n. Être porté, être poussé dans un endroit de la mer où il n'y a pas assez d'eau pour flotter. Donner sur le sable, sur un écueil. Il se dit proprement des vaisseaux. (Le vaisseau échoua sur un banc de sable.)

On le dit aussi des personnes. (Nous échouâmes sur un tel banc.) Il se dit des baleines. (On trouva une baleine qui avoit échoué à la côte, échoué sur la côte.)

Il est quelquefois actif. (Ce Pilote échoua son vaisseau. Il nous échoua par malice. Il a mieux aimé s'échouer que de se laisser prendre.)

Il signifie figurément, Ne réussir pas à ce qu'on a entrepris. (N'entreprenez pas cette affaire, vous y échouerez. Ce genre d'écrire est fort difficile, il y a peu de gens qui n'y échouent. Cette affaire a échoué. Ses desseins échouèrent.)

ÉCHOUÉ, ÉE. participe. (Un vaisseau échoué. On trouva une baleine échouée à la côte. Un dessein échoué. C'est une affaire échouée.)

ÉCHROÏDÈS. substantif m. Cette plante ne diffère de l'Échium ou Vipérine, qu'en ce que la circonférence de ses fleurs est égale, au lieu que le bord supérieur de la Vipérine est plus alongé que l'inférieur. Toutes deux ont les mêmes qualités.

ECI

ÉCIMER. v. a. Couper la cime des arbres. (On écime les saules.)

ÉCIMÉ, ÉE. participe.

ECL

ÉCLABOUSSER. v. a. Faire rejaillir de la boue sur quelque personne. (Un laquais qui galopoit à cheval m'a tout éclaboussé, a éclaboussé mon manteau.)

ÉCLABOUSSÉ, ÉE. participe.

ÉCLABOUSSURE. s. f. Boue que l'on fait rejaillir sur quelqu'un. (Il y a une éclaboussure à votre collet. Votre manteau est plein d'éclaboussures.)

ÉCLAIR. substantif m. Éclat de lumière subit & de peu de durée. Il se dit principalement de cet éclat de lumière qui précède le tonnerre. (Il a fait toute la nuit de grands éclairs. On ne voyoit qu'à la lueur des éclairs.)

On dit figur. *Passer comme un éclair*, pour dire, Passer vîte, ne durer guère. (Il ne s'est point arrêté ici, il a passé comme un éclair. La gloire du monde passe comme un éclair.)

On dit poëtiquement & figurément, *Les éclairs de ses yeux*, pour signifier l'éclat de ses yeux.

ÉCLAIR, en Chimie, Est la lumière étincelante qui paroît à la surface du bouton d'or ou d'argent qui reste sur la coupelle.

ÉCLAIRCIE. subst. f. Terme de Marine. Endroit clair qui paroît au Ciel en temps de brume.

ÉCLAIRCIR. v. a. Rendre clair, rendre plus clair. (Le vent a éclairci le temps. Cela sert à éclaircir la vue. Éclaircir la voix. Éclaircir des armes. Éclaircir de la vaisselle. Il y a de certaines choses qui servent à éclaircir le teint.

Il signifie aussi, rendre moins épais, & se dit des choses liquides. (Éclaircir un sirop.)

Il signifie aussi, Diminuer le nombre. (Éclaircir un bataillon, un escadron. Éclaircir un corps. La peste a bien éclairci le peuple de cette province. Éclaircir une forêt.)

On dit figurément & par plaisanterie, *Il a bien éclairci son bien*, pour dire, Il en a mangé une bonne partie.

Il signifie figurément, Rendre évident, intelligible. (Cet Auteur éclaircit bien des vérités. Éclaircir un point de doctrine. Éclaircir un fait. Le temps éclaircit la vérité. Éclaircir une question. Éclaircir une matière.)

On dit, *Éclaircir un doute, une difficulté*, pour dire, Les résoudre.

On dit, *Éclaircir quelqu'un*, pour dire, L'instruire d'une vérité, d'une chose dont il doutoit. (Je l'éclaircirai de ce point-là. Il doute de cette nouvelle, il faut l'en éclaircir. Je veux m'en éclaircir. Il faut s'éclaircir sur cette affaire.)

ÉCLAIRCI, IE. participe.

ÉCLAIRCISSEMENT. s. masc. Explication d'une chose obscure. (Éclaircissement d'un doute, d'une difficulté. Je n'entendois pas ce passage; mais vous m'en avez donné l'éclaircissement.)

Il signifie encore en matière de querelle, Une explication que l'on demande à un homme, pour savoir s'il a dit ou fait telle chose, ou si en la disant ou en la faisant, Il a eu intention d'offenser. (Tirer un éclaircissement. Faire un éclaircissement. En venir à un éclaircissement. Avoir un éclaircissement avec quelqu'un.)

ÉCLAIRE. substantif f. Terme de Botanique. Plante qu'on appelle autrement *Chélidoine*. Il y en a de deux espèces. La grande, dont la racine est grosse comme le petit doigt, fibreuse, rougeâtre en dehors, & jaune en dedans. Elle a de grandes propriétés en Médecine. La petite, dont les feuilles ressemblent à celle du Lierre, sert aussi à plusieurs remèdes.

ÉCLAIRER. verbe n. impersonnel. Faire des éclairs. (Il n'a fait qu'éclairer toute la nuit.)

ÉCLAIRER. v. a. Illuminer, jeter, répandre de la clarté. (Le soleil éclaire la terre. Ce flambeau éclaire toute la chambre.)

On dit absolument, (Le soleil éclaire. La lune n'éclairoit plus.)

Il signifie figurément, Donner de l'intelligence, de la clarté à l'esprit; & alors il est actif. (Cette lecture lui a bien éclairé l'esprit. Seigneur, éclairez mon entendement.)

Il sig. encore, Épier, observer. (Vous allez dans une compagnie où vous serez éclairé de près. Les Grands doivent bien prendre garde à tout ce qu'ils disent, à tout ce qu'ils font, car tout le monde les éclaire. Quand un homme est suspect, on lui donne quelqu'un pour l'éclairer, pour éclairer ses actions.)

Il est aussi neutre, & sign. Apporter de la lumière à quelqu'un pour lui faire voir clair. (Éclairez à Monsieur. Éclairez. Allez éclairer.)

Il sign. encore dans le neutre, Étinceler, pétiller. (Les yeux de chats éclairent durant la nuit.)

ÉCLAIRER. Terme de Peinture. Distribuer les lumières d'un tableau, y répandre des clairs avec intelligence.

ÉCLAIRÉ, ÉE. participe. *Un escalier bien éclairé*, pour dire, Qui a un grand jour. *Une salle de bal bien éclairée*, pour dire, qu'Il y a un grand nombre de lumières.

ÉCLAIRÉ, ÉE. Se dit figur. d'Une personne qui a de grandes lumières, beaucoup de connoissances. (C'est un homme fort éclairé. Un esprit fort éclairé.)

On dit qu'*Une maison*, qu'*un jardin sont trop éclairés*, pour dire, qu'On y est exposé à la vue de trop de monde.

ÉCLANCHE. s. f. La cuisse du mouton quand elle est séparée du corps de l'animal. On l'appelle plus ordinairement Gigot. (Grosse éclanche. Éclanche tendre, mortifiée. Jus d'éclanche. Éclanche à la daube.)

ÉCLAT. s. m. La pièce, la partie d'un morceau de bois qui est brisé, rompu en long. (On a fendu cette bûche par éclats. Les lances des deux Chevaliers volèrent en éclats. Il fut blessé d'un éclat de lance.)

Il se dit aussi Des pierres, de la brique, des bombes, des grenades, &c. (Le canon donnant dans la muraille, fit voler des éclats. Un éclat de pierre le blessa au visage. Il fut blessé d'un éclat de bombe, d'un éclat de grenade.)

ÉCLAT. s. m. Lueur brillante, effet de la lumière. (On ne sauroit soutenir l'éclat du soleil.) Ces pierreries ont bien de l'éclat. L'or mat n'a point d'éclat. L'éclat des yeux, du teint, des fleurs. Elle a un grand éclat de beauté.)

ÉCLAT, signifie fig. Gloire, splendeur, magnificence. (Action d'éclat. Cela a répandu un grand éclat sur sa famille. L'éclat de ses belles actions. Il a paru avec éclat à la Cour. Il n'aime point l'éclat & la pompe. Être ébloui par l'éclat des grandeurs & des richesses.)

ÉCLAT, se dit aussi Des sons, & signifie, Grand bruit. (Un éclat de tonnerre.)

On dit aussi, (Un éclat de voix, un grand éclat de voix.)

On dit figuré. qu'*Une action a fait éclat, de l'éclat, grand éclat, beaucoup d'éclat*, pour dire, qu'Elle a fait beaucoup de bruit.

Il sig. aussi, Rumeur, scandale. (Cette affaire fait beaucoup d'éclat. Cet homme est emporté, il est à craindre qu'il ne fasse quelque éclat mal à propos. Craindre l'éclat. Il falloit assoupir cette affaire pour éviter l'éclat, pour prévenir l'éclat, pour empêcher l'éclat. Il devoit s'épargner l'éclat.)

On dit aussi, *Un éclat de rire*, pour dire, Un grand bruit qu'on fait en riant. (Il lui prit un éclat de rire. Ils firent de grands éclats de rire.)

ÉCLATANT, ANTE. adj. Qui a de l'éclat. (Pierreries, couleurs éclatantes. Lumière éclatante. Tout éclatant de lumière. Action éclatante. Gloire éclatante.)

Il sign. aussi, Qui fait un bruit perçant. (Son éclatant. Voix éclatante.)

ÉCLATER. v. n. Se rompre, se briser par éclats. (Ce bois a éclaté. La bombe éclata en tombant.)

Il est aussi récipr. (Ce bois s'est éclaté.)

Il sign. aussi, Faire un grand bruit. (Le tonnerre vient d'éclater.)

On dit figurément, (Éclater, s'éclater de rire.)

On dit encore figur. *Éclater en injures, en invectives, en reproches*, pour dire, s'emporter jusqu'à des injures, des invectives & des reproches.

Il se dit aussi figur. De ce qui vient tout d'un coup à la connoissance de tout le monde, après avoir été quelque temps caché. (Ils se haïssoient il y a long-temps, mais leur inimitié n'avoit pas éclaté. Il faut empêcher que la division qui est dans cette famille n'éclate. Sa colère a éclaté. Sa haine a éclaté.)

On dit, qu'*Une personne éclate*, pour dire, qu'Elle fait paroître son ressentiment. (Ce fut pour lors qu'il éclata.)

ÉCLATER, sign. aussi, Avoir de l'éclat, briller, frapper les yeux. (L'or & les pierreries éclatent. Il n'y a point de pierreries qui éclatent plus que le diamant.)

En ce sens il se dit figur. De l'esprit, de la gloire, &c. (Son nom, sa gloire éclatent par tout le monde.)

ÉCLATÉ, ÉE. participe. (Pierre éclatée. Bois éclaté.)

ÉCLECTIQUE. adj. de t. g. Il se dit des Philosophes, qui sans adopter de système particulier, choisissent les opinions les plus vraisemblables.

ÉCLEGME. s. m. Terme de Pharmacie. Médicament pectoral de consistance épaisse, qu'on fait sucer aux malades.

ÉCLIPSE. s. f. Il se dit principalement De l'obscurcissement du soleil à notre égard, par l'interposition du corps de la lune, ou de l'obscurcissement de la lune par l'interposition de la terre. (Éclipse de soleil. Éclipse de lune. L'éclipse du soleil. L'éclipse de la lune. Éclipse partiale. Éclipse totale. Prédire les éclipses. Rectifier la Chronologie par les éclipses. La lune a ses éclipses, souffre ses éclipses.)

On dit fig. & fam. qu'*Un homme a fait une éclipse*, pour dire, qu'Il s'est absenté tout d'un coup, qu'il a disparu. (Il a fait une longue éclipse.)

On dit aussi figurément, qu'(Il n'y a point de gloire éclatante qui ne soit sujette à souffrir de temps en temps quelque éclipse.)

ÉCLIPSER. v. a. Cacher, couvrir en tout ou en partie. Il ne se dit au propre que d'un astre, qui par son interposition en cache un autre, en intercepte la lumière. (La lune éclipse le soleil.)

Il se dit figur. du mérite, des talens. (Corneille éclipsa tous les Poëtes Tragiques qui l'avoient précédé.)

ÉCLIPSER, est aussi récip. & se dit d'un astre qui souffre éclipse. (Le soleil s'éclipsa, commença à s'éclipser à telle heure. La lune s'éclipse par l'interposition du corps de la terre.)

Il signifie figur. S'absenter, disparoître. (Il s'éclipse tout d'un coup, tout à coup. Il s'éclipsa de la Cour.)

Il se dit en ce sens De certaines choses qui viennent comme à disparoître tout d'un coup. (J'avois mis là des papiers, je ne les retrouve plus, ils se sont éclipsés. Il gagnoit au jeu des sommes immenses, en trois coups tout son argent s'est éclipsé.)

ÉCLIPSÉ, ÉE. participe. (Le soleil demeura éclipsé pendant trois heures.)

ÉCLIPTIQUE. s. f. Ligne ou cercle qui partage le Zodiaque dans toute sa longueur, en deux parties égales, & que le soleil ne quitte jamais. (Le soleil ne peut être éclipsé que par l'interposition d'un astre qui le rencontre dans l'écliptique, ou fort près de l'écliptique.)

Il est aussi adj. de t. g. & fig. Qui a rapport aux éclipses. (Conjonction écliptique. Termes écliptiques.)

ÉCLISSE. s. f. Petit bâton plat que l'on couche le long de la fracture d'un bras, d'une jambe, &c. pour les tenir en état & faire que les os puissent se reprendre. (Mettre une éclisse, des éclisses. On n'ôte les éclisses qu'après tant de jours.)

On appelle aussi *Eclisse*, Ce petit rond d'osier ou de jonc sur lequel on met égoutter le lait caillé pour en faire des fromages.

ÉCLISSER. v. a. Mettre des éclisses le long d'une fracture. (On lui a éclissé le bras, la cuisse, la jambe, &c.)

ÉCLISSÉ, ÉE. participe.

ÉCLOPPÉ, ÉE. participe du verbe *Éclopper*, qui n'est point en usage. Il signifie, Qui a quelque incommodité qui fait qu'il marche avec peine. (Il est tout écloppé.)

Il se dit aussi De toutes sortes d'infirmités qui réduisent en quelque langueur. Il est du style familier.

En termes de Blason, *Écloppé* se dit d'Une partition dont une pièce paroît rompue. (Taillé & écloppé en cœur d'argent sur sable.)

ÉCLORE. v. n. *Il éclôt. Ils éclosent. Il éclôra. Il éclôroit. Qu'il éclose.* Il prend l'auxiliaire *Être* dans ses temps composés. Il n'a guère d'usage qu'à l'infinitif, & aux troisièmes personnes de quelques temps. Il se dit De quelques animaux qui naissent d'un œuf, comme des oiseaux, des insectes, &c. (Voilà des poussins qui viennent d'éclore. La chaleur fait éclore les vers à soie. Mettre des œufs de vers à soie au soleil, afin qu'ils éclosent.)

Il se dit aussi Des fleurs qui commencent à s'épanouir. (Le soleil fait éclorent les fleurs. Ces fleurs éclôront bientôt. Un bouton qui vient d'éclore. Ces fleurs sont écloses cette nuit.)

On dit figurément, *Le jour vient d'éclore, commence à éclore*, pour dire, que Le jour vient de paroître, commence à paroître.

Il se dit figur. Des pensées, des desseins qui commencent à paroître après avoir été cachés quelque temps. (Ses desseins éclôront quelque jour. Son projet étoit prêt à éclore.)

ÉCLOS, OSE. participe.

ÉCLUSE. s. f. Clôture faite de terre, de pierre, de bois, sur une rivière, sur un canal, ayant une ou plusieurs portes qui se lèvent & se baissent pour retenir & lâcher l'eau. (Bâtir une écluse. Les écluses sont ruinées. Raccommoder l'écluse.)

ÉCLUSE, se prend particulièrement pour La porte qui se hausse & se baisse. (Lever, baisser l'écluse, *ou* les écluses. Fermer, ouvrir, lâcher les écluses. L'écluse est rompue. L'eau passe par-dessus les écluses, a entraîné les écluses. Refaire les écluses.)

ÉCLUSÉE. s. f. La quantité d'eau qui coule depuis qu'on a lâché l'écluse, jusqu'à ce qu'on l'ait refermée. (La première, la seconde éclusée. Ce moulin ne moud que par éclusées. Il y a des canaux, des rivières qui ne sont navigables que par éclusées.)

ECO

ÉCOBANS. s. m. pl. Terme de Marine. *V.* ÉCUBIERS.

ÉCOINSON. s. m. Nom d'une pierre qui fait l'encoignure de l'embrasure d'une porte, d'une fenêtre.

ÉCOLÂTRE. s. m. Se dit en quelques Églises Cathédrales, d'Un Ecclésiastique établi pour enseigner la Théologie.

ÉCOLE. s. f. Lieu où l'on enseigne les belles lettres & les sciences. (École de Grammaire. École de Médecine. École de Théologie. Entretenir un jeune homme aux écoles. Camarade d'école. Au sortir de l'école.)

On appelle *Petites Écoles*, Celles où l'on montre à lire, à écrire, où l'on enseigne la Grammaire; & c'est de celle-là qu'on entend parler, quand on dit, *Maître d'école.* (Aller, envoyer à l'école.)

On dit proverbial. *Faire l'école buissonnière*, pour dire, Se cacher afin de ne point aller à l'école, s'en absenter par libertinage.

On le dit aussi par plaisanterie d'Un homme qui manque à des exercices, à des fonctions qu'il doit remplir dans un lieu où ses Confrères s'assemblent.

On dit prov. *Dire les nouvelles de l'école*, pour dire, Découvrir quelque chose qui s'est passé dans une compagnie, & qu'il seroit à propos de taire.

On dit famil. *Il faut aller à votre école pour savoir cela*, pour dire, Il faut apprendre cela de vous. Et on dit, qu'*Un homme est en bonne école, à bonne école*, pour dire, qu'Il est avec des gens très-capables de l'instruire.

On dit au jeu du Trictrac, *Faire une école*, pour dire, Oublier à marquer les points qu'on gagne, ou en marquer mal-à-propos.

On dit dans le même Jeu, *Envoyer à l'école*, pour dire, Marquer pour soi autant de points que l'autre a oublié d'en marquer, ou qu'il en a marqué de trop.

On dit, qu'*Un cheval a de l'école*, pour dire, qu'il a été dressé au manége.

ÉCOLE, fig. aussi Les lieux où l'on enseigne la Théologie, la Philosophie, selon les principes & dans les termes reçus dans la plupart des Universités. (Saint Thomas d'Aquin est appelé l'Ange de l'École. Ce sont des termes de l'école. C'est ainsi que l'école parle. Cela sent l'école.)

On appelle *École*, Un vaisseau que le Roi fait armer pour l'instruction des jeunes Officiers & des Gardes-Marine.

ÉCOLE, fig. encore Une secte ou doctrine de quelques particuliers. (L'école d'Épicure, de Platon, d'Aristote. L'école de St. Thomas. L'école de Scot.)

On dit aussi, *L'école de Rome, de Lombardie, de Florence*, pour dire, Les Peintres fameux de Rome, de Lombardie, &c. dont les disciples imitent la manière.

On appelle *L'école du Titien, l'École de Raphaël, &c.* Les Peintres qui ont appris sous eux, ou sous leurs disciples, l'art de peindre dans leur manière.

ÉCOLIER, IÈRE. s. Celui, celle qui va à l'école, au Collége. (Petit écolier. Écolier en Droit, en Philosophie, en Théologie, &c. Écolier de Rhétorique, de Philosophie, &c.)

Il signifie aussi Celui qui apprend quelque chose sous un Maître. (Le Maître & les écoliers. J'ai été son écolier. Il fait de bons écoliers. Ce Maître à danser a tant d'écoliers. C'est une de ses bonnes écolières.)

On dit d'un homme peu habile, peu avancé dans une profession, que (Ce n'est qu'un écolier,) qu'(Il est encore écolier.)

On dit, qu'*Un homme, un Général d'armée, un Ambassadeur, a fait une faute d'écolier*, pour dire, qu'Il a fait une faute qui marque beaucoup d'incapacité.

On dit familièrement, *Prendre le chemin des écoliers*, pour dire, Prendre le chemin le plus long, selon la coutume des écoliers.

ÉCONDUIRE. v. n. Refuser à quelqu'un ce qu'il demande. Il ne se dit que des personnes. (Il m'a éconduit tout net. Je lui avois fait une prière, mais j'ai été éconduit. Je ne saurois vous éconduire.

On dit proverbialement, en parlant à quelqu'un pour l'exciter à faire quelque demande, qu'(Il ne sera pas battu & éconduit tout à la fois.)

ÉCONDUIT, UITE. participe.

ÉCONOMAT. s. m. (On écrivoit autrefois *Œconomat.*) Charge, emploi, office d'Économe. Il n'a guère d'usage qu'en parlant de l'administration des revenus d'un Évêché, d'une Abbaye, & autres Bénéfices pendant la vacance. (L'Économat des Bénéfices qui vaquent à la nomination du Roi, dépend du Roi. Il jouit des revenus de ce Bénéfice par Économat, en vertu de ses Lettres d'Économat. Prendre, obtenir des Lettres d'Économat.)

ÉCONOME. adject. Ménager, ménagère, qui fait épargner la dépense. (Il est extrêmement économe. Elle est fort économe.)

ÉCONOME, signifie encore au substantif, celui ou celle qui a soin de la conduite d'un ménage, de la dépense d'une maison. (Un sage Économe. Un habile Économe. Un grand Économe. C'est une bonne Économe.)

En quelques Maisons Religieuses, on appelle *Le Père Econome, la Mère Econome*, Le Religieux ou la Religieuse qui a soin de la dépense du Monastère.

On appelle aussi *Econome*, Celui qui est nommé par le Roi pour administrer les revenus d'un Évêché, d'une Abbaye, &c. pendant la vacance. (Établir un Économe. Le Roi a nommé un Économe à cette Abbaye.)

ÉCONOMIE. s. f. L'ordre, la règle qu'on apporte dans la conduite d'un ménage, dans la dépense d'une maison. (Avoir de l'économie. Entendre l'économie. Vivre avec économie, avec une grande économie. Il a de l'économie dans sa dépense. Il n'a point d'économie.)

On dit, qu'*Un homme vit avec trop d'économie*, pour dire, qu'Il vit avec trop d'épargne. Et on dit des retranchemens qu'on fait mal-à-propos sur certaines petites choses, que (C'est une économie mal entendue, une mauvaise économie.)

ÉCONOMIE, se dit figur. De l'ordre par lequel un Corps politique subsiste principalement. (C'est renverser toute l'économie d'un État, d'une République. L'économie animale.)

Il se dit aussi figur. De l'harmonie qui est entre les différentes parties, les différentes qualités du corps physique. (Le déréglement des humeurs trouble toute l'économie du tempéramment.)

Il se dit encore figurém. De la disposition d'un dessein, de la Distribution d'un discours, d'une pièce d'Éloquence. (L'économie d'un dessein, d'un discours, d'une pièce de Théâtre.)

ÉCONOMIQUE. adj. de t. g. Qui concerne l'économie, le gouvernement d'une famille. (Prudence économique. Sagesse économique.)

Il est aussi sub. & fig. Cette partie de la Philosophie morale qui regarde le gouvernement d'une famille. (C'est une règle d'économique aussi-bien que de politique, qu'il faut....)

ÉCONOMIQUEMENT. adv. Avec économie. (Vivre économiquement.)

ÉCONOMISER. v. a. Gouverner, administrer avec économie. (Il a bien économisé les revenus de cette Terre, de cette Abbaye.)

ÉCONOMISÉ, ÉE. participe. (Des revenus bien économisés.)

ÉCOPE. s. f. Espèce de pelle creuse à rebords, dont on se sert pour vider l'eau des bateaux.

ÉCOPERCHE. s. f. Nom d'une machine qui sert à élever des pierres, des fardeaux, &c. & qui fait partie, ou s'ajoute à un gruau, à un engin.

ÉCORCE. f. f. Peau d'un arbre ou d'une plante boiseuse. (La première, la grosse écorce. La seconde, la petite écorce. Cet arbre a l'écorce tendre, l'écorce déliée. Peler l'écorce. On fait des cordes avec des écorces de tilleul. On fait des étoffes d'écorce de certains arbres. La filasse est l'écorce du chanvre, du lin.)

On dit aussi, L'écorce de certains fruits. (Écorce de citron. Écorce d'orange. Écorce de grenade. L'écorce de citron est bonne à confire.)

Écorce, signifie figur. Superficie, apparence. (Vous vous arrêtez à l'écorce, il faut pénétrer plus avant.)

On dit prov. qu'*Il ne faut pas mettre le doigt entre le bois & l'écorce, entre l'arbre & l'écorce*, pour dire, qu'Il n'est pas prudent de s'ingérer dans les démêlés entre proches, comme mari & femme, frère & sœur.

ÉCORCER. v a. Ôter l'écorce du bois. (On écorce le bois en Mai, parce que la sève qui est alors fort abondante, facilite la séparation de l'écorce. Tous ces arbres ont été écorcés.)

Écorcé, ée. participe.

À ÉCORCHE-CU. adv. En glissant, en se traînant sur le derrière. (Ces enfans jouent à écorche-cu.)

Il fig. aussi figur. Par force, de mauvaise grâce, avec répugnance. (Il ne fait jamais les choses qu'à écorche-cu.) Il est bas.

ÉCORCHER. v. a. Dépouiller un animal de sa peau. (Écorcher un cheval, un bœuf, &c.)

Il s'emploie aussi pour dire, Emporter, déchirer, ôter une partie de la peau d'un animal, ou de l'écorce d'un arbre. (Les charrettes en passant ont écorché cet arbre. Vous m'avez écorché la jambe. Ces souliers m'écorchent les pieds. Je me suis écorché le bras. La selle a tout écorché ce cheval.)

On dit d'Une viande, d'une boisson qui est rude au palais, à la gorge, qu'*Elle les écorche*. (Le pain d'orge, le pain bis & dur, écorche la gorge. Ce vin est si âpre, qu'il écorche le palais.)

Écorcher. Terme de Sculpture. C'est ôter du noyau d'une figure qu'on veut couler en plâtre, autant d'épaisseur que le Sculpteur veut en donner au plâtre.

On dit d'Un homme qui se plaint sans grand sujet, qu' (il crie comme si on l'écorchoit.)

On dit aussi prov. *Il ressemble les anguilles de Melun, il crie avant qu'on l'écorche*, pour dire, qu'Il se plaint d'un mal qui n'est point encore arrivé.

On dit encore, *Ecorcher l'anguille par la queue*, pour dire, Commencer une chose par le plus difficile, & par où l'on devroit finir.

On dit proverbialement, qu'*Il n'y a rien de plus difficile à écorcher que la queue*, pour dire, que Ce qu il y a de plus difficile dans une affaire, est le point de la conclusion.

On dit proverbialement, *Jamais beau parler n'écorcha langue*, pour dire, qu'Il est bon d'user de paroles douces & civiles.

On dit d'une voix aigre, d'une méchante Musique, & d'un parler rude & barbare, que (Cela écorche les oreilles.)

Écorcher, signifie figur. Exiger beaucoup plus qu'il ne faut pour des droits, salaires, vacations ou marchandises. (Ce Clerc, ce Greffier écorche les parties. Ce Marchand est raisonnable, il n'écorche pas le monde. C'est une hôtellerie où l'on écorche les gens.)

On dit, *Il faut tondre les brebis & non pas les écorcher*, pour dire, que Les Princes ne doivent pas trop charger les peuples.

On dit encore figur. & famil. *Il écorche le François, le Latin, &c.* pour dire, que Quelqu'un commence à parler ces langues, & qu'il les parle mal. *Ce mot est écorché du Latin*, pour dire, qu'Il est nouvellement tiré de cette Langue, & qu'il n'est pas encore bien établi.

On dit proverbialement, *Autant vaut, autant fait celui qui tient, que celui qui écorche*, pour dire, que Le complice d'un crime est aussi coupable que celui qui en est l'auteur.

On dit prov. & bassem. *Écorcher le renard*, pour dire, Vomir après avoir trop bu.

Écorché, ée. participe.

En termes de Blason, il se dit des animaux qui sont totalement rouges, ou de gueules.

ÉCORCHERIE. f. f. Lieu où l'on écorche les bêtes. (Envoyer, traîner un cheval, un chien à l'écorcherie.)

On appelle figurément Une hôtellerie où l'on fait payer plus qu'il ne faut, (Une écorcherie. C'est une vraie écorcherie.)

ÉCORCHEUR. f. m. Celui dont le métier est d'écorcher les bêtes mortes. (Ce cheval n'est plus bon que pour l'écorcheur.)

On dit figurément & familièrement d'Un Hôtelier, d'un Procureur, d'un Marchand, &c. qui exigent trop, (C'est un écorcheur.)

ÉCORCHURE. f. f. Enlèvement de la peau, en quelque partie du corps. (Il a une grande écorchure, une petite écorchure à la jambe.)

ÉCORE. f. f. Terme de Marine. Escarpement d'une côte. (Côte en écore.)

ÉCORNER. v. a. Rompre une corne. (Écorner un taureau. Ce bœuf fut écorné.)

Il se dit aussi Des choses qui ont des angles. *Ecorner un bastion. Ecorner une table. Ecorner une pierre. Ces dés sont écornés.*

On dit figurément & familièrement, *Ecorner quelque chose*, pour dire, La diminuer. *On écorna leurs priviléges. On écorna sa terre, son bien, sa Juridiction, son autorité.*

Écorné, ée. participe.

ÉCORNIFLER. v. a. Chercher à manger aux dépens d'autrui, chercher de franches lippées. *Il a su que nous dînions en tel endroit, il est venu nous écornifler. Il va écornifler un dîner où il peut.* Il est du style familier.

Écornifié, ée. participe. (Repas écornifié.)

ÉCORNIFLERIE. f. f. Action d'écornifleur. (Il ne vit que d'écornifleries.)

ÉCORNIFLEUR, EUSE. f. Celui, celle qui écornifle, parasite. (C'est un écornifleur.)

ÉCORNURE. f. f. Éclat emporté de l'angle d'une pierre, d'un marbre, &c.

ÉCOSSER. v a. Tirer de la cosse. (Écosser des pois, des féves.)

Écossé, ée. participe. *Pois écossés. Féves écossées.*

ÉCOSSEUR, EUSE. f. Celui, celle qui écosse. (Écosseuse de pois.)

ÉCOT. f. m. La quote-part que doit chaque personne pour un repas commun. (J'ai payé mon écot, payez le vôtre.)

Il signifie aussi La dépense qu'on fait à l'hôtellerie, au cabaret pour un repas. (Gros écot. Écot de dix, de vingt francs.)

Écot, signifie encore la compagnie des personnes qui mangent ensemble dans un cabaret. (Il y a trois écots dans le jardin.)

On dit proverbialement & figurément à un homme qui se mêle de parler à des gens qui ne parlent pas à lui, (Parlez à votre écot.)

On dit figurément & familièrement, d'Un homme qui a diverti la compagnie durant un repas, qu' (Il a bien payé son écot.) Il s'emploie aussi en d'autres occasions. (Il nous a apporté d'agréables nouvelles; il a bien payé son écot.)

Écot, signifie aussi Un tronc d'arbre où il reste encore des bouts de branches coupées.

ÉCOTÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit des troncs & des branches dont les menues branches ont été coupées.

ÉCOUANE. f. f. Terme de Monnoie. Sorte de lime propre aux Ajusteurs & Tailleresses, servant à réduire les espèces d'or & d'argent au poids ordonné.

ÉCOUANER. v. a. Terme de Monnoie. Réduire les espèces d'or & d'argent au poids ordonné.

Écouané, ée. participe.

ÉCOUFLE. f. m. Sorte de Milan. (L'écoufle a emporté un poulet.)

ÉCOULEMENT. f. m. Le flux, le mouvement de ce qui s'écoule. (L'écoulement de l'eau, des eaux, &c. Écoulement des humeurs. Écoulement des corpuscules qui s'exhalent des corps. Écoulement des esprits.)

On dit figur. (Écoulement de lumière. Écoulement de la grâce.)

ÉCOULER. v. réc. Couler hors de quelque endroit. (Le torrent s'est écoulé. Faire écouler l'eau. Quand l'eau sera écoulée. Le torrent s'est écoulé. L'eau s'écoule, &c. Le vin s'est écoulé du tonneau.)

On dit figurément, que *Le temps s'écoule*, que *l'argent s'écoule*, que *la foule*, que *la presse s'écoule*, qu'*il faut laisser écouler la foule*, pour dire, que Le temps passe, que l'argent se dissipe, que la foule diminue.

On dit aussi, que *Le temps est écoulé*, pour dire, que Le terme préfix est expiré.

On dit aussi, qu'*Une chose s'écoule, s'est écoulée de la mémoire*, pour dire, qu'Elle s'échappe, qu'elle est échappée de la mémoire.

Écoulé, ée. participe.

ÉCOURGEON. f. m. Orge carré, ou d'automne, ou de prime.

ÉCOURTER. v. a. Rogner, couper trop court. (Écourter des cheveux. Écourter un manteau, une jupe.)

On dit encore d'Un habit trop court, qu' (Il est bien écourté.)

On dit, *Ecourter un chien, un cheval*, pour dire, Leur couper la queue & les oreilles.

Il se dit aussi absolument d'Un homme qui a les cheveux coupés fort court.

Écourté, ée. participe.

ÉCOUTANT, ANTE. adj. Qui écoute, (Avocat écoutant.) Il n'a d'usage qu'en plaisantant, pour signifier Un Avocat qui ne plaide point.

ÉCOUTE. s. f. Lieu d'où l'on écoute sans être vu. Il est plus ordinaire au pluriel. (Il étoit dans les écoutes en Sorbonne.)

On dit figurément, *Être aux écoutes*, pour dire, Être attentif à remarquer ce qui se passera dans une affaire, afin d'en tirer ses avantages. (On parle d'une telle affaire, il y a bien des gens qui sont aux écoutes.)

On appelle dans les Monastères de filles, *Une sœur écoute*, La Religieuse qu'on donne pour accompagner une autre Religieuse, ou une pensionnaire qui va au parloir.

ÉCOUTE. s. f. Terme de Marine. Cordage à deux branches propres à tenir les voiles tendues.

ÉCOUTER. v. a. Ouïr avec attention, prêter l'oreille pour ouïr. (Ne parlez pas si haut, on nous écoute. Il étoit à la porte pour écouter ce qu'on disoit.)

On dit d'Un homme qui parle lentement, & qui croit bien dire, qu'*Il s'écoute parler*, & absolument, qu'*Il s'écoute*.

Il signifie aussi, Donner audience à quelqu'un. (Le Roi écouta les Ambassadeurs d'un tel pays. On les renvoya sans les écouter.)

ÉCOUTER, signifie aussi, Donner quelque croyance ou quelque consentement à ce qu'un homme propose, ou prendre plaisir à l'entendre. (On ne voulut pas écouter la proposition de paix qu'il faisoit. S'il me propose une telle chose, je l'écouterai volontiers. Il parla d'accommodement; mais il ne fut pas écouté. Écoutez la voix, les inspirations de Dieu.)

ÉCOUTER, se dit aussi figur. Et on dit, *Écouter la raison*, pour dire, Se rendre à la raison. (Écouter la voix de la nature. N'écouter que sa colère, sa passion.)

On dit, qu'*Un homme s'écoute trop*, qu'*Il écoute trop son mal*, pour dire, qu'Il a trop d'attention à ce qui se passe en lui par rapport à sa santé.

Lorsqu'on veut appeler quelqu'un, on lui dit, (Un tel, écoutez.)

On appelle *Un écoute s'il pleut*, Un moulin qui ne va que par des écluses; & de là on dit prov. *Écoute s'il pleut*, pour dire aux gens qu'Ils s'attendent à des choses qui n'arriveront peut-être jamais, ou qui n'arrivent que très-rarement.

ÉCOUTÉ, ÉE. participe.

On appelle en termes de Manége, *Des mouvemens écoutés*, pour dire, Faits avec justesse & précision.

ÉCOUTEUX. adj. Terme de Manége. Il se dit d'un cheval distrait par les objets qui le frappent.

ÉCOUTILLE. s. f. Sorte de trape, d'ouverture dans le tillac d'un vaisseau par où l'on descend sous le tillac. (Fermer les écoutilles.)

ÉCOUVETTE. s. f. Vergette, époussette. Il est vieux.

ÉCOUVILLON. s. m. Vieux linge attaché à un long bâton, avec quoi l'on nettoie le four lorsqu'on veut enfourner le pain, ou avec quoi l'on nettoie le canon lorsqu'il a tiré, & qu'on le veut recharger ou le rafraîchir.

ÉCOUVILLONNER. v. a. Se servir de l'écouvillon. (Écouvillonner le four.)

ÉCOUVILLONNÉ, ÉE. participe.

E C P

ECPHRACTIQUE. adj. de t. g. Terme de Pharmacie. Il se dit des remèdes apéritifs qui ouvrent, qui débouchent les vaisseaux, les conduits.

E C R

ÉCRAN. Sorte de meuble dont on se sert l'hiver pour se parer de l'ardeur du feu. (Écran qui est monté sur un pied, & qui se hausse & se baisse. Écran qu'on tient à la main. Elle se mit devant moi pour me servir d'écran.)

ÉCRASER. v. a. Aplatir & briser par le poids de quelque chose, ou par quelque effort. (La poutre tomba & lui écrasa la tête. Il fut écrasé sous la ruine d'un bâtiment. Marchez sur cette araignée & l'écrasez. Écraser des groseilles, du verjus.)

On dit figur. *Écraser quelqu'un*, pour dire, le Ruiner, le détruire entièrement. (Si vous le fâchez, il vous écrasera. Je l'écraserois comme un ver.)

ÉCRASÉ, ÉE. participe.

Il signifie figurément, Trop aplati, trop bas, trop court, comme en ces exemples. (Il a le nez écrasé. Le comble de cette maison n'a point de grâce, il est trop écrasé.)

On appelle *Une taille écrasée*, Une taille trop courte & enfoncée.

ÉCRÈMER. v. a. Ôter la crème de dessus le lait. (Écrèmer le lait, du lait.)

On dit figurément & familièrement, *Écrèmer une affaire*, pour dire, En tirer tout ce qu'il y a de meilleur & de plus profitable.

Il se dit aussi d'autres choses quand on en tire ce qu'il y a de meilleur. (Il a écrèmé cette bibliothèque, ce cabinet. Il a écrèmé la cargaison de ce vaisseau qui étoit richement chargé.)

ÉCRÈMÉ, ÉE. participe. (Du lait écrèmé. Une affaire écrèmée.)

ÉCRÊTER. v. a. Terme de Guerre. Enlever la crête, le sommet d'un ouvrage, tel qu'une muraille, une palissade, &c. (Le canon a déjà écrêté le bastion.)

ÉCRÊTÉ, ÉE. participe.

ÉCREVISSE. s. f. Poisson, qui selon l'opinion vulgaire, va presque toujours à reculons, & qui est du genre des testacées. (Pêcher des écrevisses. Une soupe aux écrevisses. Écrevisse d'eau douce. Écrevisse de mer.)

On appelle *Yeux d'écrevisses*, De certaines petites pierres qui ont la forme d'un œil, & qui se trouvent dans les écrevisses, & dont on se sert dans la médecine.

On dit proverbialement d'Un homme, qu'(Il va à reculons comme les écrevisses), Quand ses affaires reculent au lieu d'avancer.

On dit aussi populairement d'Un homme qui a le visage trop haut en couleur, qu'(Il est rouge comme une écrevisse.)

Il y a un des signes du Zodiaque qu'on appelle *Le signe de l'Écrevisse*, & qu'on nomme autrement le Cancer. (Le Soleil entre au signe de l'Écrevisse vers la fin de Juin.)

ÉCRIER, S'ÉCRIER. v. réciproq. Faire un grand cri, une exclamation. (Quand il vit cet homme venir à lui l'épée nue, il s'écria, il s'est crié de douleur. Alors je m'écriai. L'Orateur, au milieu de sa narration s'écria.... S'écrier d'admiration.)

ÉCRIN. s. m. Petit coffret où l'on met des bagues, des pierreries. (Il apporta l'écrin où étoient ses pierreries. Un bel écrin, un riche écrin.)

ÉCRIRE. v. a. *J'écris, tu écris, il écrit. Nous écrivons, vous écrivez, ils écrivent. J'écrivois. J'ai écrit. J'écrivis. J'écrirai. Écris. J'écrirois. Que j'écrive. Que j'écrivisse.* Tracer, former, figurer des lettres, des caractères. (Il sait lire & écrire. Maître à écrire, enseigner à écrire. Écrivez cela sur une feuille de papier, dans votre journal, sur vos tablettes. Écrire son nom. Les Anciens écrivoient sur des tablettes enduites de cire. Il écrit bien. Il écrit mal. Écrire avec un crayon, avec un charbon. Écrire sur le sable. Écrire sur la muraille. Écrire en grosses lettres, en lettres capitales.)

On dit, *Se faire écrire à une porte*, pour dire, Faire mettre son nom sur la liste d'un portier, pour marquer qu'on est venu voir le maître ou la maîtresse.

Il se dit aussi de la manière d'orthographier. (Comment écrivez-vous un tel mot?)

Il signifie aussi, Écrire des lettres missives, mander par lettres missives. (Je lui ai écrit deux ou trois fois, il ne me fait point de réponse. Je n'écris point en ce pays-là. Je lui ai écrit toutes les nouvelles. Je lui ai écrit sur la naissance de son fils, sur la perte qu'il a faite. Écrire des lettres de recommandation.)

On dit figur. & famil. *Écrire de bonne encre, de la bonne encre à quelqu'un*, pour dire, Lui écrire fortement sur quelque chose.

On dit en termes de pratique, *Écrire*, pour dire, Mettre par écrit ses raisons pour défendre sa cause. (On les a appointés à écrire & produire. Un tel Avocat a écrit en telle affaire pour un tel. Il plaide bien, mais il écrit mal. Il écrit & ne plaide pas.)

Il signifie aussi, S'engager par écrit. (Il ne suffit pas de donner des paroles, il faut écrire.)

On dit prov. *A mal exploiter bien écrire*, Lorsqu'un homme ayant manqué à quelque formalité, écrit ensuite la chose, non pas comme il l'a faite, mais comme il la devoit faire.

Il signifie aussi figurément, Composer quelqu'ouvrage d'esprit. (Tous les Auteurs qui ont écrit sur cette matière. Écrire en prose. Écrire en vers. Écrire en Grec.)

Il se dit aussi particulièrement du style. (Il est savant, mais il ne sait pas écrire. Il écrit poliment, nettement, doctement, également. Il écrit mal, grossièrement. Tous ceux qui écrivent bien. Il se mêle d'écrire. Cet homme parle bien, mais il écrit mal.)

Il signifie aussi, Enseigner par écrit que... (Aristote a écrit que les animaux....)

ÉCRIT, ITE. participe.

On dit figurément que (La destinée des hommes est écrite au Ciel. Qu'Une chose étoit écrite au Ciel.)

On dit aussi, *Il est écrit*, pour dire, Il est décidé. (Il est écrit que je ne gagnerai jamais.)

On dit proverb. *Ce qui est écrit est écrit*, pour dire, qu'On ne veut rien changer à ce qui est écrit, à ce qu'on a résolu.

Il signifie quelquefois, Marqué. (Son malheur est écrit sur son visage. Il portoit son crime écrit sur son visage, sur son front, sa condamnation écrite sur le front.)

Il se dit aussi d'Un papier sur lequel on a écrit. (Ce n'est pas un papier blanc, c'est un papier écrit. Papier écrit des deux côtés.)

ÉCRIT. s. m. Ce qui est écrit sur du papier. (Quel écrit est-ce-là? Il tira un écrit de sa poche.)

Il ſe dit principal. d'Un acte, d'un mémoire portant promeſſe, convention. (Il eſt homme de mauvaiſe foi, il plaide contre ſon écrit. Vous ne pouvez pas me le nier, j'en ai votre écrit.)

On appelle *Remontrance par écrit*, Des remontrances raiſonnées; & *Procès par écrit*, Un procès qui ſe juge par rapport, & qui ne ſe plaide point.

On dit, *Mettre par écrit*, *rédiger par écrit*, pour dire, Écrire ce qu'on a lu, ce qu'on a penſé.

On dit encore, *Mettre en écrit une choſe pour s'en ſouvenir*, pour dire, L'écrire ſur ſes tablettes, ſur quelque morceau de papier. Et *Coucher par écrit*, pour ſign. Mettre par écrit. *Coucher bien par écrit*, pour dire, Écrire en bons termes. Ces deux derniers ſont du ſtyle familier.

ÉCRITS, au pluriel, ſe dit Des ouvrages que l'on compoſe ſur quelque matière. (On ne fera imprimer ſes écrits qu'après ſa mort.)

Il ſign. auſſi Les leçons, les cahiers qu'on écrit ſous un Profeſſeur qui les dicte. (Je garde encore mes écrits de Philoſophie, de Théologie.)

ÉCRITEAU. ſ. m. Certaine inſcription en groſſes lettres, que l'on met ſur un papier, ſur du bois, &c. pour faire connoître quelque choſe au public. (Écriteau de maiſon, de chambre à louer. Il a mis écriteau ſur ſa porte, pour marquer que ſa maiſon eſt à louer ou à vendre. Il a mis un écriteau, pour faire ſavoir qu'il enſeigne les Mathématiques, qu'il montre à écrire, qu'il prend des penſionnaires. On a pendu cet homme avec un écriteau devant & derrière, qui marquoit ſon crime.)

ÉCRITOIRE. ſ. f. Ce qui contient ou renferme les choſes néceſſaires pour écrire, encre, papier, plume, canif, &c. (Écritoire qu'on porte ſur ſoi. Écritoire de corne, d'ivoire, de cuivre. Écritoire de cabinet. Écritoire de bureau. Écritoire d'argent, de verre. Écritoire bien garnie.)

On appelle *Greffier de l'Ecritoire*, Un Greffier qui écrit les rapports des Jurés ou Experts en Maçonnerie, Charpenterie, &c.

ÉCRITURE. ſ. f. Caractères écrits. (On a voulu effacer l'écriture. C'eſt de vieille écriture. Belle écriture. Mauvaiſe écriture. Écriture difficile.)

Il ſe dit auſſi De la manière de former les caractères. (Il m'a fait voir de ſon écriture. Les experts nommés pour vérifier les écritures. Il a reconnu ſon écriture.)

En termes de Pratique, Les écritures ſont les écrits qu'on fait & qu'on produit pour défendre ſa cauſe. (Qui eſt l'Avocat qui a fait vos écritures?)

Quand on dit, *L'Ecriture-ſainte*, ou ſimp. *l'Ecriture* ou *les Ecritures*, on entend le Vieux & le Nouveau Teſtament. (Nous liſons dans l'Écriture-ſainte. Il a cité pluſieurs paſſages de l'Écriture. C'eſt aux paſteurs à nous expliquer les écritures, les ſaintes Écritures.)

On dit prov. *Concilier les Ecritures*, pour dire, Accorder les choſes qui paroiſſent contraires.

ÉCRIVAIN. ſ. m. Qui montre à écrire. (Maître Écrivain. Écrivain Juré.)

Il ſe dit auſſi De ceux qui écrivent bien ou mal. (C'eſt un bon, un méchant Écrivain.)

Il ſe dit encore d'un Auteur qui compoſe quelque Livre. (C'eſt un fameux Écrivain. Tous les Écrivains du dernier ſiècle. Méchant Écrivain.) Sur les vaiſſeaux & les galères, il y a un Officier qu'on appelle *l'Ecrivain*, qui tient regiſtre de ce qui eſt dans le vaiſſeau, & de tout ce qui s'y conſomme, & qui a le titre d'*Ecrivain du Roi.*

ÉCROU. ſ. m. Le trou dans lequel entre la vis en tournant. (Cette vis n'eſt pas aſſez groſſe pour l'écrou. Elle s'eſt rompue dans l'écrou. L'écrou d'un preſſoir.)

ÉCROU. ſ. m. Article du regiſtre des empriſonnemens, contenant le jour & la cauſe pour laquelle on a mis quelqu'un en priſon. (Il faut lever votre écrou & le joindre à votre requête. L'Arrêt porte que ſon écrou ſera rayé & biffé.)

En parlant des rôles de la dépenſe de bouche de la Maiſon du Roi, on dit, Écroue. (Les écroues ne ſont pas encore ſignées & arrêtées.)

ÉCROUELLES. ſ. f. pl. Tumeur pituiteuſe & maligne, cauſée par des humeurs froides, & qui vient aux parties glanduleuſes, mais plus ordinairement à la gorge. (Le Roi de France guérit des écrouelles en touchant les malades.)

ÉCROUER. v. a. Écrire ſur le regiſtre des empriſonnemens, le jour, la cauſe & par quel Sergent un homme a été mené en priſon. (On l'a écroué un tel jour. Il a été arrêté priſonnier & écroué.)

ÉCROUÉ, ÉE. participe.

ÉCROUIR. v. a. Terme d'Art. Battre un métal à froid, pour le rendre plus denſe, & pour lui donner du reſſort.

ÉCROUI, IE. participe.

ÉCROUISSEMENT. ſ. m. Action d'écrouir, ou l'effet de cette action.

ÉCROULEMENT. ſ. m. Éboulement. (Les ſoldats étonnés par l'écroulement d'une partie de la courtine.)

ÉCROULER, S'ÉCROULER. v. réc. Tomber en s'affaiſſant. (La terre s'écroula ſous leurs pieds. Cette maiſon vint tout d'un coup à s'écrouler.)

ÉCROULÉ, ÉE participe.

ÉCROUTER. v. a. Ôter la croûte. (Il ne faut pas ainſi écroûter le pain.)

ÉCROÛTÉ, ÉE. participe.

ÉCRU, UE. adj. On appelle *Soie écrue*, Celle qui n'a point été miſe à l'eau bouillante. On appelle *fil écru*, celui qui n'a point été lavé.

E C S

ECSARCOME. ſ. m. Excroiſſance charnue.

E C T

ECTROPION. ſ. m. Terme de Médecine. Renverſement de la paupière inférieure. On l'appelle communément *Eraillement.*

ECTYLOTIQUE. adj. de t. g. Terme de Pharmacie. Il ſe dit des remèdes propres à conſumer les calloſités & les durillons.

ECTYPE. ſ. f. Terme d'Antiquaire. Copie, empreinte d'une médaille, d'un cachet, ou copie figurée d'une inſcription.

E C U

ÉCU. ſ. m. Eſpèce de bouclier que les Cavaliers portoient autrefois. (Il avoit ſon écu tout percé de traits. Combattre avec la lance & l'écu.)

ÉCU, ſe prend auſſi pour la figure de ce bouclier, ſur lequel ſe peignent les armoiries. (Le Roi de France porte trois fleurs de lys dans ſon écu. L'écu de France. L'écu de Navarre. Son écu eſt parti, coupé, tranché, écartelé, &c.)

ÉCU, ſe dit auſſi d'Une pièce de monnoie d'or, ou d'argent. (Écu d'or. Écu ſol. Écu d'argent, ou plus ordinairement écu blanc. On l'a payé en écus blancs.)

On dit prov. d'Un homme qui a beaucoup d'argent comptant, que *C'eſt le père aux écus.*

On dit prov. *Vieux amis & vieux écus*, pour dire, Que les vieux amis ſont les meilleurs de tous.

ÉCU, eſt auſſi une monnoie de compte de la valeur de trois livres ou ſoixante ſous tournois. (Mille écus. Cent mille écus. Il a mille écus de rente.)

ÉCU-QUART. Monnoie de compte valant ſoixante-quatre ſous. (On paye les épices de Meſſieurs du Parlement en écus-quarts.)

On dit prov. & en plaiſantant, quand on voit arriver quelqu'un dans une compagnie. (Voici le reſte de notre écu, de nos écus.)

QUART-D'ÉCU. Pièce d'argent, qui ſelon les temps a valu plus ou moins, comme quinze ſous, puis ſeize, puis vingt. (On ne voit plus de quarts-d'écus.)

ÉCUBIER. ſ. m. Terme de Marine. Trou rond au côté de l'avant d'un Vaiſſeau, par lequel on fait paſſer le câble pour mouiller. (Il y a des écubiers à ſtribord & à babord.)

ÉCUEIL. ſ. m. Rocher dans la mer. (Dangereux écueil. Naviguer dans une mer pleine d'écueils. Il ſe briſa contre un écueil. Ce vaiſſeau s'eſt briſé contre un écueil. Ce port eſt fermé par des écueils.)

ÉCUEIL, Se dit figurément des choſes dangereuſes pour la vertu, l'honneur, la fortune, la réputation, &c. (Le monde eſt plein d'écueils. Il faut éviter cela comme un écueil. C'eſt un écueil où les plus aviſés ſont naufrage.)

ÉCUELLE. ſ. f. Pièce de vaiſſelle d'argent, d'étain, de bois, de terre, &c. qui ſert à mettre du bouillon, du potage, &c. (Écuelle couverte. Écuelle à oreilles. Laver les écuelles. Des lavures d'écuelles.) En cette dernière phraſe, *Ecuelles* ſe prend pour toutes ſortes de vaiſſelles.

On dit figurément, *Rogner l'écuelle à quelqu'un*, pour dire, Lui retrancher de ſa ſubſiſtance, de ſon revenu. Il eſt familier.

On dit auſſi de quelque choſe de ſale, (Cela eſt propre comme une écuelle à chat.) Il eſt familier.

On dit d'Une perſonne à qui il eſt arrivé beaucoup de bien, qu'*Il a bien plu dans ſon écuelle.* Il eſt bas.

On dit proverbialement & figurément, *Mettre tout par écuelles*, pour dire, Ne rien épargner pour faire grand'chère à quelqu'un. (Quand il traite ſes amis, il met tout par écuelles.)

On dit prov. *Que celui qui s'attend à l'écuelle d'autrui eſt ſouvent mal dîné*, pour dire, qu'On ne doit guère compter ſur les autres.

On appelle *Archer de l'écuelle*, Un Archer qui a la commiſſion de prendre les mendians & de les mener à l'Hôpital. (Les Archers de l'écuelle ont ordre de prendre tous les gueux.)

ÉCUELLE à vitrifier. Synonyme de *Teſt* ou de *Scorificatoire.*

ÉCUELLÉE. ſ. f. Plein une écuelle. (Une écuellée de ſoupe, de bouillon. Il en a mangé une grande écuellée.)

ÉCUISSER. v. a. Faire éclater un arbre en l'abattant.

ÉCUISSÉ, ÉE. participe.

ÉCULER. v. a. Se dit des bottes & des

ſouliers qui s'abaiſſent par derrière ſur le talon par la faute de celui qui marche. (Éculer des ſouliers. Éculer des bottes.) Il eſt auſſi réciproque. (Quand un ſoulier eſt trop petit, il s'écule facilement.)

ÉCULÉ, ÉE. participe.

ÉCUME. ſ. m. Eſpèce de mouſſe blanchâtre qui ſe forme & qui ſurnage ſur l'eau, ou ſur quelque autre liqueur agitée ou échauffée. (L'écume de la mer. L'écume des flots. L'écume d'un pot qui bout.)

On appelle auſſi *Écume*, La bave de quelques animaux, lorſqu'ils ſont échauffés ou en colère. (L'écume d'un cheval, d'un chien, &c. Quand cet homme eſt en colère, l'écume lui ſort de la bouche.)

Il ſe dit auſſi de la ſueur qui s'amaſſe ſur le corps du cheval. (Ce cheval étoit tout couvert d'écume.)

ÉCUMER. v. n. Jeter de l'écume. (La mer écume. Cet homme écumoit de colère, de rage. Ce vin, cette bière écume. Son cheval commençoit à écumer. Il écume comme un verrat.)

Il eſt auſſi actif, & fig. Ôter l'écume de ce qui bout ſur le feu. (Écumer le pot, la marmite. Écumer du ſucre, des confitures, du ſirop.)

On dit figurément & familièrement d'Un paraſite, d'un écornifleur, qu'*Il va écumer les marmites*.

On dit figur. & fam. *Écumer*, pour dire, Prendre çà & là. (Il va par-tout écumer des nouvelles.)

On dit auſſi, *Écumer les mers*, *écumer les côtes*, pour dire, Exercer la piraterie. Il ſe dit toujours en mauvaiſe part.

ÉCUMÉ, ÉE. participe.

ÉCUMEUR. ſ. m. Qui écume. Il n'eſt point en uſage au propre; mais on dit au figuré, *Un écumeur de marmite*, pour dire, Un paraſite. Et, *Un écumeur de mer*, pour dire, Un corſaire, un pirate.

ÉCUMEUX, EUSE. adject. Qui jette, qui pouſſe de l'écume. (Flots écumeux, bouche écumeuſe.) Ce mot eſt du ſtyle poëtique.

ÉCUMOIRE. ſ. m. Uſtenſile de cuiſine fait en forme de cuiller plate, percée de pluſieurs petits trous, & qui ſert à écumer. (Écumoire d'argent, de cuivre, d'étain, &c.)

ÉCURER. v. a. Nettoyer, frotter, éclaircir avec du ſablon, de la lie, ou autre choſe ſemblable. Il ſe dit de la vaiſſelle, de la batterie de cuiſine, ou autres uſtenſiles de même nature. (Écurer de la vaiſſelle. Il faut écurer ces chaudrons, ces poîles, ces chenets. Écurer avec de la lie, avec du ſablon.)

ÉCURÉ, ÉE. participe.

ÉCUREUIL. ſubſt. maſc. Petit animal ſauvage, quadrupède, vivant dans les bois, ſautant de branche en branche. (L'écureuil ſe couvre de ſa queue. Nourrir un écureuil en cage. L'écureuil eſt aiſé à apprivoiſer. Les écureuils aiment les noiſettes.)

ÉCUREUSE. ſ. f. Femme qui écure la vaiſſelle & la batterie de cuiſine.

ÉCURIE. ſ. f. Lieu d'une maiſon deſtiné à loger des chevaux. (Mettez ces chevaux à l'écurie. Au ſortir de l'écurie. Écurie bien garnie. La cour des écuries. Les écuries du Roi.)

ÉCURIE, ſignifie auſſi, Train, équipage, qui comprend Écuyers, Pages, carroſſes, chevaux, mulets, &c. d'un Prince, d'un grand Seigneur. (L'écurie du Prince eſt partie. La grande écurie, la petite écurie du Roi. Les Pages de la grande, de la petite écurie. Ce Seigneur a toujours une magnifique écurie. C'eſt un tel qui a ſoin de l'écurie.)

ÉCUSSON. ſ. m. Écu d'armoiries. Il ne ſe dit qu'en termes de Blaſon. (L'écuſſon de France.)

En termes de jardinage, c'eſt une manière d'enter, de greffer. (Enter en écuſſon. Ce Jardinier fait bien un écuſſon.)

ÉCUSSONNER. v. a. Enter en écuſſon. (Tous les arbres que ce Jardinier a écuſſonnés ſont bien venus.)

ÉCUSSONNÉ, ÉE. participe.

ÉCUYER. ſubſt. m. Se diſoit autrefois d'un Gentilhomme qui ſuivoit & accompagnoit un Chevalier, & portoit ſon écu, lui aidoit à prendre ſes armes & à ſe déſarmer. (Un Chevalier étoit accompagné de ſon Écuyer.)

Autrefois les jeunes gens de la plus haute qualité ne portoient que le titre d'*Ecuyer*, juſqu'à ce qu'ils euſſent été faits Chevaliers avec les cérémonies qui ſe pratiquoient en pareil cas.

Aujourd'hui, *Ecuyer* eſt le titre que portent les ſimples Gentilshommes & les Anoblis. (Il eſt défendu de prendre la qualité d'Écuyer, ſi l'on n'eſt noble.)

ÉCUYER, ſignifie auſſi celui qui a la charge, l'intendance de l'écurie d'un Prince, d'un Seigneur. (Le grand Écuyer de France. Le premier Écuyer. Cela n'eſt pas de la charge de l'Écuyer. Écuyer Cavalcadour.)

ÉCUYER, ſignifie encore Celui qui enſeigne à monter à cheval, qui apprend le manége, qui dreſſe les chevaux au manége. (Les Écuyers du Roi, Écuyer de la grande, de la petite Écurie. On a mis ce jeune Gentilhomme à l'Académie chez un tel Écuyer.)

On dit, qu'*Un homme eſt bon Ecuyer*, pour dire, qu'Il eſt bien à cheval, qu'il monte bien un cheval.

Il ſe dit auſſi de Celui qui donne la main à une Dame pour la mener. (Le premier Écuyer de la Reine. L'Écuyer d'une telle Princeſſe, &c.)

ÉCUYER TRANCHANT, eſt l'Officier qui coupe les viandes à la table d'un Prince, d'un Souverain. *Écuyer de cuiſine*, eſt le Maître cuiſinier d'un Prince ou d'un grand Seigneur.

E D D

EDDA. ſ. f. Nom d'un célèbre recueil mythologique des peuples du Nord. (Un bon commentaire de l'Edda répandroit beaucoup de lumière ſur notre Hiſtoire Ancienne.)

É D E

ÉDEN. ſ. m. Nom que l'Écriture-Sainte donne au Paradis terreſtre.

ÉDENTER. v. a. Uſer, rompre les dents d'une ſcie, d'un peigne, &c. (Il a édenté ſon peigne. Vous édenterez votre ſcie.)

ÉDENTÉ, ÉE. participe. On dit, *Une vieille édentée*, pour dire, Une vieille qui n'a plus de dents.

E D I

ÉDIFIANT, ANTE. adj. Qui porte à la vertu & à la piété par l'exemple ou par le diſcours. (Cela eſt édifiant. Il mène une vie très-édifiante. C'eſt un livre fort édifiant. Il a fait un Sermon fort édifiant. Il prêche d'une manière très-édifiante. Cela n'eſt guère édifiant.)

ÉDIFICATEUR. ſ. m. Celui qui édifie, qui fait un édifice.

ÉDIFICATION. ſ. f. Action de bâtir. Il ne ſe dit guère au propre qu'en parlant des Temples. (L'édification du Temple de Jéruſalem fut réſervée à Salomon.)

Il ſe dit au figuré des ſentimens de piété & de vertu que l'on inſpire par l'exemple ou par le diſcours. (Cela eſt d'édification, de peu d'édification, de grande, de mauvaiſe édification. Il mène une vie exemplaire & pleine d'édification. Faire les choſes pour la gloire de Dieu, & pour l'édification du prochain. Prêcher avec édification. Dire un mot d'édification.)

ÉDIFICE. ſ. m. Bâtiment. On ne s'en ſert guère qu'en parlant des Temples, des Palais & autres grands bâtimens publics. (Bel édifice. Grand édifice. Superbe édifice. Les édifices publics. Élever un édifice. Conſtruire un édifice. La ſtructure d'un édifice.)

ÉDIFIER. v. a. Bâtir. On ne s'en ſert guère qu'en parlant des Temples & autres grands bâtimens publics. (Édifier un Temple, un Palais, &c.)

On s'en ſert figurément, & alors on l'oppoſe d'ordinaire à *Détruire*. Ainſi l'on dit d'Un homme, qui loin d'établir la paix & l'ordre dans un lieu où il a autorité, y apporte du déſordre & de la confuſion, qu'*Il détruit*, *au lieu d'édifier*. (Vous êtes envoyé pour édifier, & non pas pour détruire.)

Il ſignifie encore figurément, Porter à la piété, à la vertu par l'exemple ou par le diſcours. (Édifier le prochain. Édifier ſes domeſtiques. Édifier tout le monde par ſon exemple. Sa vie, ſes actions, ſes paroles, ſon air même & ſa démarche, tout prêche, tout édifie en lui. La lecture de ce livre édifie beaucoup. Cet homme prêche d'une manière qui édifie.)

Il ſign. encore, Satisfaire par ſon procédé. (La conduite qu'il a tenue dans cette affaire m'édifie extrêmement. Il eſt bien édifié de la réception qu'on lui a faite. Il n'eſt pas trop édifié, il eſt mal édifié de ce qu'un tel a fait.)

ÉDIFIÉ, ÉE. participe. Touché. Il ſe dit toujours en bonne part. (Il s'en retourne très-édifié du Sermon.) Il eſt oppoſé à Scandaliſé.

On dit, *Mal édifié*, pour dire, Scandaliſé. (Il fut mal édifié du diſcours d'un tel.)

ÉDILE. ſ. m. Magiſtrat Romain, qui avoit inſpection ſur les édifices publics, ſur les jeux, &c.

ÉDILITÉ. ſ. m. Magiſtrature de l'Édile. (Obtenir l'Édilité. Exercer l'Édilité. Pendant ſon Édilité.)

ÉDIT. ſ. m. Loi, Ordonnance, Conſtitution du Souverain. (Édit du Prince. Vérifier, enregiſtrer un Édit. Publier un Édit. Révoquer un Édit. Caſſer un Édit. Renouveller un Édit. Faire un Édit. Les Édits du Roi. La date des Édits eſt du mois, & la date des Déclarations eſt du jour.)

On appeloit autrefois dans les Parlemens, *Chambre de l'Edit*, Une Chambre inſtituée par l'Édit de Nantes, pour connoître des affaires des gens de la Religion, & qui étoit mi-partie de Catholiques & de Calviniſtes.

ÉDITEUR. ſubſ. maſ. Celui qui prend ſoin de revoir & de faire imprimer l'ouvrage d'autrui. (Cet Ouvrage paroît avec une belle Préface de l'Éditeur. Un Éditeur anonyme.)

ÉDITION. ſ. f. Publication d'un livre.

(La première, la seconde édition d'un ouvrage.)

Il veut dire aussi, impression. (Ce livre est de l'édition de Manuce.)

On dit, *Saint Augustin de l'édition d'Erasme, de l'édition des Pères Bénédictins*, pour dire, Qui a été publié, revu, corrigé, par Érasme, par les Pères Bénédictins.

E D R

ÉDREDON. s. m. Duvet de certains oiseaux du Nord, qui sert à faire des couvertures. (Un couvre-pied d'édredon.)

E D U

ÉDUCATION. s. f. Le soin qu'on prend de l'instruction des enfans, soit en ce qui regarde les exercices de l'esprit, soit en ce qui regarde les exercices du corps, & principalement en ce qui regarde les mœurs. (Bonne éducation. Mauvaise éducation. Prendre soin de l'éducation des enfans. Il se sent bien de la bonne éducation qu'il a reçue, qu'il a eue. La bonne éducation rectifie le mauvais naturel.)

ÉDULCORATION. s. f. Action d'édulcorer.

ÉDULCORER. v. a. Verser de l'eau sur des substances en poudre, pour enlever les parties salines qu'elles pourroient encore contenir.

E F A

ÉFAUFILER. v. a. Tirer la soie d'un ruban ou d'un bout d'étoffe pour juger de sa qualité, ou pour en faire de la ouate.

ÉFAUFILÉ, ÉE. participe.

E F F

EFFAÇABLE. adj. Qui peut être effacé. (Il n'y a point d'écriture qui ne soit effaçable avec de l'eau forte.)

EFFACER. v. a. Ôter la figure, l'image, le caractère, les couleurs, les traits, l'empreinte de quelque chose, rayer, raturer. (Effacer une ligne, deux lignes d'écriture. Il faut effacer ces mots-là. Le temps a effacé les traits & les couleurs de ce tableau.)

On dit, (Effacer la mémoire, effacer les idées, effacer de la mémoire.)

Il se dit aussi de la beauté des femmes. (Cette femme étoit belle, mais le temps a fort effacé sa beauté. Elle avoit de belles couleurs, mais la maladie les a fort effacées.)

Il se dit aussi figurément Des choses morales. (Effacer ses péchés par ses larmes. Ses dernières actions ont effacé les taches de sa vie passée.)

On dit, qu'*Un homme a effacé la gloire de ses Ancêtres*, qu'*Il a effacé tous ceux qui l'ont précédé*, pour dire, qu'Il les a surpassés en vertu, en mérite, en belles actions. (Ce Général a effacé tous les grands Capitaines de son temps.)

Il se dit aussi de plusieurs autres choses. *Cette Dame effaça toutes celles qui étoient dans l'assemblée*, pour dire, qu'Elle parut la plus belle. (Ce Seigneur effaça par sa bonne mine & par sa magnificence tous ceux qui parurent à ce carrousel. Ce Poëte a effacé tous ses contemporains.)

Dans certains exercices du corps, comme l'escrime, la danse, le manége, on dit, *Effacer le corps, effacer une épaule, &c.* pour dire, Les tenir dans la position qui donne le moins de prise, le plus de grâce. (Effacez l'épaule gauche.)

EFFACÉ, ÉE. participe.

Dans le dernier sens il est aussi adj. (Ce Soldat a les épaules bien effacées.

EFFAÇURE. s. f. Ce qui est effacé, soit par accident, soit à dessein. (L'effaçure n'empêche pas qu'on ne lise encore quelque chose de ce qui étoit écrit. Cette lettre étoit pleine d'effaçures.

EFFANER. v. a. Terme d'Agriculture. C'est la même chose qu'*Effeuiller*, mais il ne se dit que des blés.

EFFANÉ, ÉE. participe.

EFFARER. v. a. Troubler quelqu'un de manière qu'il vienne à avoir quelque chose de rude, de hagard dans la mine, dans l'air, dans les yeux. (Qu'a-t-on pu vous dire qui vous ait si fort effaré ?)

Il se joint avec le pronom personnel. (Pourquoi vous effarer de si peu de chose ? Un homme sujet à s'effarer.)

Son plus grand usage est au participe, & fig. Qui est tout troublé, tout hors de soi. (Il étoit tout effaré. Il est venu tout effaré vous dire que... Visage effaré.)

EFFARÉ, ÉE. participe.

Il est aussi adj. en termes de Blason, & se dit d'un cheval qui est levé sur ses pieds. (La Westphalie porte d'azur au cheval gai & effaré d'argent.)

EFFAROUCHER. v. a. Épouvanter, effrayer, faire éloigner. (Effaroucher des pigeons. Effaroucher le gibier.)

On dit proverbialement *Effaroucher les pigeons*, pour dire, Éloigner d'une maison ceux qui apportent du profit. (Un Marchand qui surfait trop, effarouche les pigeons.)

Il signifie figur. Rendre moins traitable, donner de l'éloignement, dégoûter. (Si vous lui faites cette proposition, vous l'effaroucherez.)

EFFAROUCHÉ, ÉE. participe.

EFFECTIF, IVE. adj. Qui est réellement & de fait. (Une armée de trente mille hommes effectifs. Il a dix mille écus effectifs dans son coffre. Il a payé en deniers effectifs.)

On dit, qu'*Un homme est effectif, que sa parole est effective*, pour dire, que C'est un homme qui fait ce qu'il dit, qui ne promet rien qu'il ne fasse.)

EFFECTIVEMENT. adv. Réellement, en effet. (Il ne vous conte point de fable, cela est effectivement vrai. Cela est arrivé effectivement. Il prétend avoir droit sur cette terre, & effectivement il a de bons titres.)

EFFECTUER. v. a. Mettre à effet, en exécution. (Il a effectué ses promesses. Ce n'est pas tout que de promettre, il faut effectuer.)

EFFECTUÉ, ÉE. participe.

EFFÉMINER. v. a. Rendre foible comme l'est ordinairement une femme. (Il n'y a rien qui soit si capable d'efféminer le courage que l'oisiveté & les délices. Les voluptés efféminent l'ame & le corps. Les délices de Capoue efféminèrent les soldats d'Annibal.)

EFFÉMINÉ, ÉE. participe.

Il est aussi adjectif & signifie, Qui tient de la foiblesse de la femme. (Homme efféminé. Cœur efféminé. Mine efféminée. Visage efféminé. Air efféminé. Naturel efféminé.)

Il est au subst. (C'est un efféminé. Il n'y a que des efféminés qui puissent avoir de ces sentimens-là.)

EFFENDI. s. m. Homme de Loi chez les Turcs. *Achmet Effendi*, veut dire, Achmet homme de Loi. *Reis Effendi*, le Chef des hommes de Loi ; ce qui répond à Chancelier.

EFFERVESCENCE. s. f. Mouvement qui s'excite dans une liqueur dans laquelle il se fait une combinaison de substances, telles que des acides qui se mêlent & produisent ordinairement de la chaleur. On dit, *Faire effervescence*. (Le fer se dissout dans l'eau forte avec effervescence. Les alcalis font effervescence avec les acides.) Il ne faut point confondre *Effervescence* avec *Fermentation*, ni avec *Ebullition*. (La bière est en fermentation, l'eau qui bout est en ébullition, & le fer dans l'eau forte fait effervescence.)

EFFET. s. m. Ce qui est produit par quelque cause. (Bon effet. Mauvais effet. Effet extraordinaire. Ôtez la cause, vous ôterez l'effet. Remonter des effets jusqu'aux causes. Un bon effet d'une mauvaise cause. Cela ne sauroit faire un bon effet. Cela a produit un bon effet. Ces couleurs bien mêlées font un bel effet. L'effet d'une machine. L'effet d'une médecine. L'effet d'une mine.)

En termes de Peinture, & en parlant de certaines touches de lumière qui font un bel effet dans un tableau, on dit, (Voilà un bel effet de lumière.)

On dit aussi en termes de Peinture, *Un bel effet de clair obscur*, lorsque l'un & l'autre sont bien ménagés & bien entendus.

EFFET, se prend aussi pour l'exécution d'une chose. (En venir à l'effet. Des paroles ils en vinrent aux effets. Voilà de belles propositions, mais il faut les mettre à effet. Il faut que l'effet s'ensuive. Il en faut voir l'effet. La chose a eu son effet, son plein & entier effet, est demeurée sans effet.)

Pour cet effet. A cet effet. A quel effet. Et *à l'effet de*. Façon de parler qui ont chacune leur signification & leur usage.

Pour cet effet, signifie, Pour l'exécution de quoi, & peut s'employer fort bien dans toutes sortes de styles.

A cet effet, signifie la même chose ; mais il est un peu moins en usage.

A quel effet ? signifie, À quelle intention ? Pourquoi ?

A l'effet de... signifie, Pour l'exécution... pour l'accomplissement de... Il n'est que du style de Pratique.

EFFET, signifie aussi Une portion, une partie du bien d'un particulier, d'un homme d'affaire, d'un Marchand. (Une lettre de change sur un tel n'est pas un trop bon effet. Les effets d'une succession. Effets mobiliaires. Il n'a pas assez d'effets pour payer ses créanciers. Ses dettes surpassent ses effets de plus de la moitié. Il a abandonné ses effets à ses créanciers. C'est un banqueroutier, il a détourné, caché, soustrait ses effets.) En ce sens il est plus usité au plurier qu'au singulier.

EN EFFET. adv. Réellement. (Cela n'est pas en imagination, mais en effet. Il a raison en effet. Il le mérite en effet.)

Il s'emploie aussi par manière de conjonction, & pour servir de liaison au discours. (Il maintient que telle chose est ; en effet peut-on en douter après tant d'expériences ?)

EFFETS CIVILS. Droits, avantages accordés aux régnicoles par les Lois Civiles, & dont ne jouissent point les aubains, ni ceux qui sont morts civilement ; comme le droit de tester, &c.

EFFEUILLER. v. a. Ôter les feuilles, dé-

pouiller de feuilles. (Effeuiller une branche d'arbre. Effeuiller des roses.)

Il est aussi récipr. (Les roses s'effeuillent du matin au soir.)

EFFEUILLÉ, ÉE. participe.

EFFICACE. adj. de t. g. Qui produit son effet. (Ce remède est fort efficace contre les venins. Discours efficace. La parole de Dieu est efficace.)

Les Théologiens appellent *Grâce efficace*, la grâce qui a toujours son effet.

EFFICACE. subst. f. La force, la vertu de quelque cause, pour faire son effet. (L'efficace d'un remède. L'Éloquence, quand on sait bien s'en servir, est d'une grande efficace, a une grande efficace. L'efficace de la grâce.)

EFFICACEMENT. adv. D'une manière efficace. (Travailler efficacement à quelque chose.)

EFFICACITÉ. subst. f. Il signifie la même chose qu'*Efficace*, substantif, mais il est beaucoup plus en usage, & il se dit principalement en parlant de la grâce. (L'efficacité de la grâce.)

EFFICIENT, ENTE. adj. Qui produit un effet. Il n'est en usage qu'au féminin, & en cette seule phrase du style didactique. (Cause efficiente. Le soleil est la cause efficiente de la chaleur.

EFFIGIE. s. f. Figure, représentation d'une personne. Il ne se dit guère que dans les exemples suivans. (On doit porter respect à l'effigie du Prince,) c'est-à-dire, à la représentation du Prince, soit en relief, soit en plate peinture. (Après la mort des Rois & des grands Princes, on expose leur effigie en public, (c'est-à-dire, leur représentation en cire. (On sert leur effigie pendant quelques jours avec les mêmes cérémonies qu'on a accoutumé d'observer pour leur propre personne quand ils sont vivans.)

On dit, *Exécuter un criminel en effigie*, pour dire, Pendre un tableau à une potence, dans lequel le criminel qui est en fuite est représenté comme souffrant le supplice auquel il a été condamné, & où son nom & l'Arrêt qui le condamne sont écrits au bas. (Il fut pendu en effigie. Il eut la tête tranchée en effigie.)

EFFIGIER. v. a. Exécuter en effigie. (Effigier un criminel condamné par contumace.)

EFFIGIÉ, ÉE. participe.

EFFILÉ. s. m. On appelle ainsi le linge qui est effilé par le bout en espèce de frange, & qu'on porte dans le deuil. (Porter de l'effilé.)

EFFILER. v. a. Défaire un tissu fil à fil. (Effiler une toile. Bougier le bord d'une toile & d'une étoffe, de peur qu'elle ne s'effile.)

EFFILÉ, ÉE. participe.

On dit, *Avoir la taille effilée*, pour dire, Avoir une taille trop menue & trop déliée. Et, *Avoir le visage effilé*, pour dire, Avoir le visage étroit & long. *Cheval effilé*, c'est-à-dire, Qui a l'encolure fine & déliée.

EFFIOLER. v. a. Ôter la fiole ou la feuille des blés, lorsqu'avant l'hiver elle pousse trop fort. Il se dit en plusieurs endroits pour *Effaner & Effeuiller*.

EFFIOLÉ, ÉE. participe.

EFFLANQUER. v. a. Il ne se dit proprement que des chevaux, que l'excès du travail ou le défaut de nourriture a maigris, jusqu'à leur rendre les flancs creux & abattus. (Efflanquer un cheval à force de le travailler. Le travail l'a tout efflanqué. La mauvaise nourriture l'a efflanqué.)

EFFLANQUÉ, ÉE. participe. (Un cheval efflanqué. Une bête efflanquée.

EFFLEURER. v. a. Ne faire simplement qu'enlever la superficie. (Le coup n'a fait que lui effleurer la peau. Il s'est effleuré la jambe en tombant. Ce Laboureur n'entend pas bien le labourage, il ne fait qu'effleurer la terre.)

Il signifie figur. Toucher légèrement une matière sans l'approfondir. (Il n'a fait qu'effleurer la question, sans entrer bien avant en matière. Il ne fait qu'effleurer les choses, il ne va pas au fond.)

EFFLEURÉ, ÉE. participe.

EFFLEURIR. v. n. Terme de Chimie. Tomber en efflorescence.

EFFLEURI, IE. participe.

EFFLORESCENCE. s. f. Changement qui arrive à une substance minérale, lorsqu'elle est chargée de parties salines qui se montrent à sa surface, & y forment un enduit semblable à de la moisissure. On dit, (Il y a des Pyrites qui effleurissent, ou qui tombent en efflorescence à l'air.)

EFFONDREMENT. substantif masc. Terme de jardinage. Action d'effondrer & de fouiller des terres à la profondeur de plusieurs pieds.

EFFONDRER. v. a. Remuer, fouiller des terres en y mêlant de l'engrais.

EFFONDRER, Enfoncer, rompre, briser. (Effondrer un coffre, une armoire, un buffet.)

Il signifie aussi Vider. En ce sens il ne se dit que des volailles qu'on vide avant que de les mettre cuire. (Effondrer un chapon. Effondrer des poulets.

EFFONDRÉ, ÉE. participe.

EFFONDRILLES. s. f. pluriel. Les parties grossières qui restent au fond d'un vase dans lequel on a fait cuire ou infuser quelque chose. (Ce bouillon est plein d'effrondrilles.)

EFFORCER, S'EFFORCER. v. réciproque. Employer toute sa force à faire quelque chose, ne pas assez ménager ses forces en faisant quelque chose. (Ne vous efforcez point à parler. Ne vous efforcez pas, vous vous blesserez. Il s'est efforcé à courir.)

Il signifie aussi, Employer son industrie pour parvenir à une fin. (S'efforcer de gagner les bonnes grâces de quelqu'un.)

EFFORT. s. m. Action faite en s'efforçant, en y employant beaucoup de force. Il se dit des actions & du corps & de l'esprit. (Grand effort. Faire le dernier effort. Vain effort. Effort inutile. Employer tous ses efforts. Il en est venu à bout sans beaucoup d'efforts. Faire beaucoup d'efforts. Les ennemis ont fait un grand effort pour emporter cette place. Faites un effort pour trouver de l'argent. Effort d'esprit. Effort d'imagination. Effort de mémoire.)

Il signifie encore L'ouvrage qui est produit par une action où l'on s'est efforcé de faire tout ce qu'on pouvoit. Ainsi on dira d'une excellente pièce d'Éloquence, que (C'est un effort d'esprit, le dernier effort de l'esprit.) Et d'une excellente production de l'art, que (C'est un effort de l'art, un des plus grands efforts de l'art.)

EFFORT, se dit aussi Des choses qu'on ne fait qu'avec beaucoup de peine, & en s'incommodant. (Il a fait un effort pour l'établissement de son fils, pour marier sa fille.)

On dit, qu'*Un cheval a un effort*, pour dire, qu'il s'est blessé en faisant un effort.

EFFRACTION. substantif f. Terme de Pratique. Fracture, rupture que fait le voleur pour dérober. (Il y a eu vol avec effraction.)

EFFRAYANT, ANTE. adj. Qui donne de la frayeur. (Une vision effrayante. Un spectacle effrayant. Figure effrayante.)

EFFRAYER. v. a. Donner de la frayeur. (Vous m'avez effrayé par cette nouvelle. Cela a effrayé tout le monde.)

Il est aussi réciproque, & signifie, S'étonner, prendre de la frayeur. (Il s'effraie de peu de chose.)

EFFRAYÉ, ÉE. participe.

En termes de Blason, il se dit d'un cheval qui est dans une action rampante.

EFFRENÉ, ÉE. adj. Qui est sans frein, sans retenue. (Licence effrénée. Langue effrénée. Ambition effrénée. (Il ne se dit guère qu'au figuré.

EFFRITER. v. a. Terme de jardinage. User, épuiser une terre.

EFFRITÉ, ÉE. participe.

EFFROI. substantif m. Frayeur, terreur, épouvante. (Porter l'effroi par tout. Trembler d'effroi. Pâlir d'effroi.)

EFFRONTÉ, ÉE. adj. Qui est imprudent, & qui n'a honte de rien. (Il est bien effronté. Un homme effronté. Une femme effrontée.)

On dit proverbialement d'Un homme fort impudent, qu' (Il est effronté comme un Page de Cour.)

EFFRONTÉ, est aussi substantif. (C'est un effronté. C'est une petite effrontée.)

EFFRONTÉMENT. adv. D'une manière effrontée, impudemment. (Il est entré effrontément. Parler effrontément. Regarder effrontément. Soutenir effrontément un mensonge.)

EFFRONTERIE. substantif f. Impudence. (Étrange effronterie. C'est un homme plein d'effronterie. Il n'a que de l'effronterie. Il a eu l'effronterie de le menacer.)

EFFROYABLE. adj. de t. g. Qui cause de l'effroi. (Un spectacle effroyable. Il faisoit des sermens effroyables.)

Il se dit par exagération, pour signifier, Extrêmement difforme. (Cette femme-là est effroyable.)

Il signifie aussi, excessif, étonnant, prodigieux. (Elle est d'une laideur effroyable. Elle fait une dépense effroyable. C'est une chose effroyable combien il m'en coûte. Il est effroyable combien elle a perdu au jeu.)

EFFROYABLEMENT. adv. D'une manière excessive & prodigieuse. (Elle est effroyablement laide. Il dépense effroyablement.)

EFFUSION. s. f. Épanchement. (L'effusion du vin dans les Sacrifices. Il y eut une grande effusion de sang dans ce combat.)

On dit aussi au figuré, *Effusion de cœur*, pour dire, Vive & sincère démonstration de confiance & d'amitié.

E F O

ÉFOURCEAU. s. masc. Machine composée d'un essieu, deux roues & un timon, pour transporter des fardeaux très-pesans, tels que des troncs d'arbres.

E G A

ÉGAGROPILE. subst. f. Pelote de poils, de crins ou de soies qui se forment dans l'estomac des animaux quadrupèdes, & sur-tout de ceux qui ruminent.

ÉGAL, ALE. adj. Pareil, semblable, le même, soit en nature, soit en quantité, soit en qualité. (Deux lignes égales. Deux

poids égaux. Deux personnes d'un âge égal, d'une condition égale.)

On dit, que *Tout est égal à quelqu'un*, pour dire, que Tout lui est indifférent, qu'il l'aime autant d'une manière que d'une autre. (Qu'on lui donne froid, qu'on lui donne chaud, tout lui est égal.)

On dit, *Faire tout égal*, Lorsqu'entre deux ou plusieurs personnes on tient la même conduite, qu'on n'en favorise pas plus l'un que l'autre.

On dit dans le même sens, (Tenir la balance égale.)

ÉGAL, signifie figur. Qui est toujours le même. (Un esprit égal. Une ame égale. Une humeur égale. Un caractère égal.)

ÉGAL, signifie aussi Uni, qui n'est point raboteux, qui est de niveau. (Une aire bien égale. Un chemin bien égal. Une allée bien égale.)

Il signifie encore Uniforme. (Style égal. Il a toujours tenu une conduite égale dans toutes les affaires. Il a toujours marché d'un pas égal.)

ÉGAL, est quelquefois substantif. (Il n'est pas son égal ni en force ni en mérite. Se battre contre son égal. Il faut vivre civilement avec ses égaux. Cela est bon entre égaux. D'égal à égal.)

On dit, *A l'égal de*, pour dire, Autant que, aussi-bien que. (Il est craint à l'égal du tonnerre.)

ÉGALÉ, ÉE. adj. Terme de Fauconnerie. Moucheté. (Oiseau égalé.)

ÉGALEMENT. s. m. Distribution préalable qui se fait avant partage entre des enfans héritiers de leur père ou mère, qui avoit donné en avancement d'hoirie aux uns plus qu'aux autres. (On donne à ceux qui ont reçu moins un également, tel, qu'ils ayent autant que celui qui a reçu le plus.)

ÉGALEMENT. adv. D'une manière égale. (Il les traite tous également. Il les estime également. Ils ont été partagés également. Il en a toujours usé également bien envers tout le monde.)

Il signifie encore, Autant, pareillement. (Il est chéri & respecté également. Cet établissement sera également glorieux & utile.)

ÉGALER. v. a. Rendre égal. (Égaler les parts & les portions. Égaler les biens & les conditions des personnes. La mort égale tous les hommes.)

Il signifie aussi, Rendre uni. (Cette allée est raboteuse, il faut l'égaler.)

Il signifie aussi, Être égal, se rendre égal à quelqu'un. (Ce Prince égale Alexandre. Cet Auteur égale les Anciens.)

On dit encore, *Egaler quelqu'un à un autre*, pour dire, Prétendre qu'il lui est égal. (Il n'y a personne qu'on lui puisse égaler. Il se veut égaler à un tel. Il prétend s'égaler à tout ce qu'il y a de plus grand.)

ÉGALÉ, ÉE. participe.

ÉGALISATION. substantif f. Il n'a d'usage qu'en style de Pratique. Action par laquelle on égale le partage des lots. (Égalisation des lots.)

ÉGALISER. v. a. Terme de Pratique. Rendre égal. (Égaliser les lots d'un partage.)

ÉGALITÉ. substantif f. Conformité, parité, rapport entre des choses égales. (L'égalité des personnes & des conditions.)

On dit, *Distribuer avec égalité*, pour dire, Distribuer en parties égales, en portions égales.

Il signifie aussi Uniformité. (Égalité d'esprit & d'humeur. Grande égalité de conduite. Égalité de style.)

ÉGALURES. s. f. pluriel. Terme de Fauconnerie. Mouchetures blanches qui sont sur le dos d'un oiseau.

ÉGARD. s. m. Considération, circonspection, attention, marques d'estime. (Il aura quelque égard à ma prière. Vous n'avez eu nul égard à ce que je vous ai représenté. Avoir de grands égards pour quelqu'un. Un homme fort circonspect, tout rempli d'égards. C'est un homme sans égards.)

On dit encore, *Avoir égard*, pour dire, Considérer. (Il faut avoir égard au mérite des personnes. Sans avoir égard aux raisons, aux prières, aux sollicitations. Sans avoir égard à la Requête.)

On dit, *Eu égard*, pour dire, Ayant égard. (Eu égard à la qualité de l'affaire.)

À L'ÉGARD. Façon de parler qui tient lieu de préposition. Pour ce qui regarde, pour ce qui concerne. (À mon egard. À son égard. À l'égard de ce que vous disiez. A l'égard des propositions que vous faites.)

À L'ÉGARD, signifie aussi, Par comparaison, par proportion. (La terre est petite à l'égard du soleil.)

On dit aussi, *A différens égards, sous divers égards*, pour dire, Sous différentes vues.

ÉGARD. s. m. On appeloit autrefois Maîtres-égards dans les Communautés de Marchands, ceux qu'on nomme aujourd'hui par corruption, Maîtres & Gardes; & l'on disoit d'Une pièce d'étoffe qu'ils avoient examinée & approuvée, que *Cette pièce étoit égardée*. Ce nom s'est conservé dans quelques endroits.

ÉGARD, est encore à Malte le nom d'un Tribunal qui juge par commission les procès entre les Chevaliers.

ÉGAREMENT. s. m. Méprise de voyageur qui s'écarte de son chemin. (Après un long égarement, ils revinrent dans leur chemin.)

Il s'emploie plus ordinairement au figuré. (Les égaremens des Philosophes. Égarement d'esprit. Les Hérétiques sont tombés dans de grands égaremens.)

Il se dit aussi du déréglement des mœurs. (Il est revenu des égaremens de sa jeunesse.)

Egaremens d'esprit, signifie aussi Aliénation d'esprit.

ÉGARER. v. a. Fourvoyer, mettre, tirer hors du droit chemin. (Notre guide nous égara.)

Il signifie figurément, Jeter dans l'erreur, (Défiez-vous de ce Directeur, il pourroit bien vous égarer.)

On dit, *Égarer la bouche d'un cheval*, pour dire, Lui gâter la bouche en le menant mal.

On dit, qu'*Une maladie, une affliction a égaré l'esprit à quelqu'un*, pour signifier, qu'il en a l'esprit troublé.

Il se dit aussi d'une chose qu'on ne trouve pas, & qui néanmoins n'est pas perdue. (J'ai égaré ces papiers, ils ne sont pas perdus. Égarer ses lunettes, ses gants.)

S'ÉGARER. v. réciproque. Signifie, S'écarter de son chemin, se fourvoyer. (Il s'est égaré de son chemin. Je m'égarai dans la forêt. Je me suis égaré d'une lieue.)

Il signifie figurément, Se tromper dans ce qui regarde la Morale ou la Foi. (Les Philosophes Païens n'ayant point les vraies lumières, se sont égarés dans la recherche de la vérité. La présomption, l'orgueil font que les Hérétiques s'égarent. S'égarer dans ses pensées.)

Il signifie encore, S'éloigner du sujet que l'on traite. (Il se perd, il s'égare dans son discours.)

ÉGARÉ, ÉE. participe. (Brebis égarée. Il a la vue égarée. Il a les yeux égarés. Il a l'esprit égaré. Air égaré. Ce cheval a la bouche égarée.)

On appelle figurément *Brebis égarées*, Ceux qui sont sortis du sein de l'Église pour embrasser l'hérésie. (Ramener les brebis égarées.)

ÉGAROTÉ, ÉE. adj. Terme de Manége. Il se dit d'un cheval blessé au garot.

ÉGAYER. v. a. Réjouir, rendre gai. (Il ne faut qu'un homme de bonne humeur pour égayer une compagnie. Égayer la conversation. Il faut faire ce qu'on pourra pour égayer ce malade. Tâchez de vous égayer l'esprit. S'egayer. Il faut s'égayer.)

On dit, qu'*Un homme, un Auteur s'égaye*, Lorsqu'il dit quelque chose d'agréable qui n'est pas tout-à-fait de son sujet.

On dit, *Égayer un ouvrage, égayer son style, égayer son sujet*, pour dire, Le rendre plus agréable, plus libre, le traiter d'une manière plus riante, plus fleurie. (Égayer la matière. Il a fait entrer cette description pour égayer la matière.)

En ce sens on dit aussi, (Égayer un bâtiment. Égayer un tableau, une broderie, &c.)

On dit aussi, *Égayer son deuil*, pour dire, Commencer à porter un deuil moins grand, moins exact, moins régulier.

ÉGAYER DU LINGE. C'est le laver dans de l'eau claire pour en faire sortir tout le savon.

Il signifie aussi en termes de Jardinage, Ôter les branches qui étouffent trop un arbre.

ÉGAYÉ, ÉE. participe.

EGI

ÉGIDE. s. f. C'est ainsi que l'on nomme particulièrement le bouclier ou la coirasse de Pallas. (La tête de Méduse étoit sur l'Égide de Pallas.)

ÉGILOPS. s. m. Ulcère au grand angle de l'œil. (L'Égilops diffère de la fistule lacrymale, en ce que la fistule est l'égilops devenu calleux & sinueux.)

EGL

ÉGLANTIER. s. m. Sorte de rosier sauvage, qui vient ordinairement dans les buissons & dans les haies.

ÉGLANTINE. subst. fém. La fleur de l'Églantier.)

ÉGLISE. s. f. L'Assemblée des Fidèles. (L'Église catholique, apostolique & Romaine. L'Église Universelle. Notre Mère sainte Église. Les Commandemens de l'Église. La primitive Église. Les Pères de l'Église. Le Pape est le chef visible de l'Église. Dans la naissance de l'Église. Participer aux prières de l'Église. Hors de l'Église il n'y a point de salut. Ramener un Hérétique au giron de l'Église. Il fut retranché de la Communion de l'Église. Il faut croire ce que l'Église croit. La croyance de l'Église. L'autorité de l'Église. L'église célèbre la fête de.... Les cérémonies de l'Église. Le chant de l'Église. Les Canons de l'Église. Le Roi est le fils aîné de l'Église. Cet homme a vécu quelque temps dans l'erreur, mais il est mort enfant de l'Église. L'Église est l'épouse de JESUS-CHRIST. L'Église Militante. L'Église Triomphante.)

On dit, qu'*Un mariage a été fait en face d'Église*, pour dire, qu'il a été fait avec toutes les cérémonies & toutes les solennités de l'Église.

On donne aussi le nom d'*Église* aux parties de l'Église Universelle, en les distinguant par les noms des lieux. (L'Église d'Orient. L'Église d'Occident. L'Église Latine. L'Église Grecque. L'Église d'Afrique. L'Église Gallicane. Les libertés de l'Église Gallicane. Il fut appelé par la Providence au gouvernement de l'Église de Milan. Il passa de l'Église de Noyon à celle de Rheims. Selon l'usage de l'Église de Paris.)

On le dit aussi par extension des Assemblées hérétiques & schismatiques. (L'Église Anglicane. Les Églises Protestantes, &c.)

Église, signifie aussi un Temple consacré à Dieu, un lieu destiné à la célébration du Service divin. (Bâtir une Église. Consacrer une Église. Fonder une Église. La nef, la voûte, le chœur de l'Église. Le portail d'une Église. Le clocher d'une Église. Les fonts d'une Église. L'orgue d'une Église. Église paroissiale. Église Collégiale. Église Métropolitaine. Église Cathédrale. Bénir une Église. Rebénir une Église. Dédicace d'une Église.

On dit proverb. (Près de l'Église, & loin de Dieu.) En parlant de celui qui loge près de l'Église, & qui s'acquitte mal du devoir d'un bon Chrétien.

On dit aussi proverbialement, (Gueux comme un rat d'Église.) En parlant d'un homme si pauvre, qu'il n'a pas de quoi vivre.

Église, se prend encore pour l'État du Clergé, comme étant plus particulièrement dévoué au service de l'Église. (C'est un homme d'Église. Les gens d'Église. Se faire d'Église. Il fut destiné de bonne heure à l'Église. Posséder du bien de l'Église. Conseiller d'Église. Dans les Cérémonies l'Église a le pas. Il faut rendre honneur à l'Église.)

On appelle *Cour d'Église*, la Juridiction de l'Évêque ou de l'Archevêque.

ÉGLOGUE. s. f. Sorte de Poësie pastorale, où d'ordinaire on fait parler des Bergers. (Les Églogues de Virgile.)

E G O

ÉGOÏSER. verbe neutre. Parler trop de soi.

ÉGOÏSME. s. m. Amour-propre qui consiste à trop parler de soi, ou qui rapporte tout à soi. Il se dit encore de l'opinion de certains Philosophes qui prétendent qu'on ne peut être sûr que de sa propre existence.

ÉGOÏSTE. subst. Celui ou celle qui a le vice, ou qui suit la doctrine de l'égoïsme.

ÉGORGER. v. a. Couper la gorge. (Égorger un bœuf, un mouton, &c.)

Il signifie aussi, Tuer de quelque manière que ce soit. (Les habitans égorgèrent toute la garnison.)

Égorger, signifie figurément, Ruiner la réputation, la fortune, les affaires de quelqu'un, lui porter un préjudice considérable. (Il étoit en train de s'avancer à la Cour, on l'a égorgé. Ce Juge a égorgé cette partie. Ce tuteur a égorgé son pupille.)

Égorgé, ée. participe.

ÉGOSILLER. v. a. Égorger. Vieux mot. En ce sens il n'a plus d'usage que par exagération avec le pronom possessif; & alors *S'égosiller* signifie, Se faire mal à la gorge à force de crier. (Il s'égosille. Il s'est égosillé à force de crier.)

Il se dit aussi d'un oiseau qui chante beaucoup & fort haut. (Cette fauvette s'égosille.)

ÉGOUT. s. m. La chûte, l'écoulement des eaux qui viennent de quelque endroit. (Il a recueilli l'égout de quelques sources, en a fait de belles fontaines. Il a l'égout des eaux de cette terre, & il les a conduites dans son jardin.)

Il se dit aussi de la chute & de l'écoulement des eaux de pluie. (Il n'est pas permis de laisser tomber l'égout de ses eaux sur son voisin. On fait des canaux de plomb pour recevoir l'égout des eaux.)

Il signifie aussi, Cloaque, conduit par où s'écoulent les eaux & les immondices d'une ville. (L'égout est bouché, les eaux regorgent.)

On dit, qu'(Une plaie, une ulcère, & une jambe ouverte est l'égout du corps.)

On dit figur. qu'*Une ville, qu'un lieu est l'égout d'un pays*, pour dire, qu'Elle est le lieu où se rendent les gens de mauvaise vie, &c.

ÉGOUTTER. v. récipr. Il se dit de certaines choses dont on fait peu à peu écouler l'eau. (Il faut laisser égoutter, faire égoutter ce lait caillé, ce fromage. Mettre égoutter des cardes, des asperges, de la morue, &c. Ce fromage s'égouttera peu à peu.)

Égoutté, ée. participe.

E G R

ÉGRAPPER. v. a. Terme d'Agriculture. (Dépouiller la grappe de son raisin.)

Égrappé, ée. participe.

ÉGRATIGNER. v. a. Entamer & déchirer légèrement la peau avec les ongles, avec une épingle, ou quelque chose de semblable. (Le chat l'a égratigné. Ces deux enfans ne sauroient jouer ensemble, qu'ils ne s'égratignent.)

Il se dit aussi d'Une certaine façon qui se fait sur quelques étoffes de soie avec la pointe d'un fer. Égratigner du satin.)

Il se dit encore en Peinture, d'une manière de peindre à fresque.

Égratigné, ée. participe.

On dit d'Une planche gravée, qu'*Elle n'est qu'égratignée*, lorsque le cuivre n'a pas été coupé avec hardiesse & netteté.

ÉGRATIGNURE. s. f. Légère blessure qui se fait en égratignant. (Une vilaine égratignure sur le visage.)

On dit quelquefois d'Une légère blessure, que ce n'est qu'une égratignure, qu'une légère égratignure.)

Il signifie aussi la marque qui demeure quand on a été égratigné. (Qui vous a fait cette égratignure?)

On dit proverbialement d'Une personne mal endurante ou trop délicate, qu'(Elle ne sauroit souffrir la moindre égratignure.)

ÉGRAVILLONNER. v. a. Terme de Jardinage. Lever des arbres en motte, & en retrancher une partie de la terre avant que de les replanter, afin que les racines puissent profiter des sels de la nouvelle terre.

Égravillonné, ée. participe.

ÉGRENER. v. a. Faire sortir le grain de l'épi, la graine des plantes, détacher les grains de la grappe. (Égrener des épis. Égrener du blé. Égrener du fenouil, de l'anis. Égrener du raisin.)

Il est aussi récipr. (Ce blé est trop mûr, il s'égrène. Quand on tarde trop à vendanger, le raisin s'égrène. La sécheresse fait egrener les raisins.)

Égrené, ée participe.

ÉGRILLARD, ARDE. adj. Vif, éveillé, gaillard. (Esprit égrillard. Il est d'une humeur bien égrillarde.)

On l'emploie aussi substantiv. (C'est un égrillard.) Il est du style familier.

ÉGRISER. v. a. Ôter les parties brutes d'un diamant.

Égrisé, ée. participe.

ÉGRUGEOIR. s. m. Sorte de petit vaisseau ordinairement de buis, dans lequel on égruge, on brise le sel avec un pilon. (Mettre ce sel dans l'égrugeoir.)

ÉGRUGER. v. a. Casser, briser, mettre en poudre dans l'égrugeoir. (Égruger du sucre, du sel.)

Égrugé, ée. participe.

E G U

ÉGUEULER. v. a. Casser le haut d'un goulot d'un vaisseau de terre ou de verre. (Il a égueulé sa cruche, son pot.)

On dit figurément & bassement, qu'*Un homme s'égueule de crier, à force de crier*, pour dire, qu'À force de crier il se fait mal à la gorge.

Égueulé, ée. participe.

Il s'emploie quelquefois substantiv. & on dit figur. & bass. d'une personne qui dit des grossièretés, (C'est un égueulé, c'est une franche égueulée.)

E G Y

ÉGYPTIEN, ENNE. s. Sorte de vagabonds qu'on appelle aussi Bohémiens. *Voyez* Boheme.

E H

EH. Interjection d'admiration, de surprise. (Eh! qui auroit pu croire que....)

E H A

ÉHANCHÉ. *Voyez* Déhanché.

E H E

ÉHERBER. v. a. Terme de Jardinage. *Voy.* Sarcler.

E H O

ÉHONTÉ, ÉE. adj. Qui est sans honte, sans pudeur. Il est vieux.

ÉHOUPER. v. a. Terme d'Eaux & Forêts. Couper la cime d'un arbre.

Éhoupé, ée. participe.

E J A

ÉJACULATION. s. f. Terme de Physique. Émission de la semence avec une certaine force.

Éjaculation, se dit aussi d'Une prière fervente, & qui part du sentiment.

E L A

ÉLABOURÉ, ÉE. participe du verbe *Élabourer*, qui n'est plus en usage. Il signifie, *Travaillé*, & ne se dit qu'en plaisantant, & dans cette phrase, *Artistement élabouré*.

ÉLAGUER. v. a. Ébrancher, dépouiller un arbre de ses branches jusqu'à une certaine hauteur. Éclaircir un arbre en coupant une partie de ses branches. (Élaguer des arbres. Il faut faire élaguer ces arbres.)

Il se dit aussi figurément, en parlant des ouvrages d'esprit. (Cet exorde a besoin d'être élagué. Il faudroit élaguer cette scène.)

Élagué, ée. participe.

ÉLAN. s. m. Espèce d'animal qui se trouve dans les pays septentrionaux. (Corne d'élan. Pied d'élan. Une bague faite de corne d'élan. On prétend que le pied d'élan guérit l'épilepsie.)

ÉLANCEMENT. s. m. L'impression que fait en quelque partie du corps une douleur

subite

subite & de peu de durée, provenant de quelque cause interne. (Cela me cause de grands élancemens, des élancemens redoublés. Sentir des élancemens.)

Il se dit encore en termes de dévotion, & signifie, Un mouvement affectueux & subit; & en ce sens il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, (Les élancemens de l'ame vers Dieu.)

ÉLANCER, S'ÉLANCER. v. réc. Se lancer, se jeter en avant avec impétuosité. (Il s'élança au travers des ennemis. Les serpens s'élancent. Le cerf s'élança. Son cheval s'étant élancé.)

Il est aussi neutre; & alors il n'a d'usage qu'à la troisième personne, & se dit de la douleur aiguë que l'on souffre, pareille à celle que fait sentir la pointe d'une aiguille ou d'une alêne. (Cela m'élance. Je sens quelque chose qui m'élance. Le doigt m'élance.)

ÉLANCÉ, ÉE. participe.

Il se dit en termes de Blason, d'Un cerf couvert. (D'azur au cerf élancé d'or.)

Il est aussi adjectif, & se dit proprement d'Un cheval qui a naturellement le boyau étroit, ou qui est devenu efflanqué par le travail, ou faute de nourriture. (Un cheval élancé & haut sur jambes. De vieux chevaux maigres & élancés.)

Il se dit par dérision d'une personne qui a la taille trop effilée. (C'est une grande créature élancée.)

ÉLANS. s. m. Mouvement subit avec effort. (Il fit un grand élans & se sauva d'entre les mains de ceux qui le tenoient. Un cheval qui ne va que par élans. Les élans du cerf. Le cerf fit deux ou trois élans.)

Il se dit aussi Des mouvemens affectueux ou douloureux de l'ame. (Les élans de dévotion, d'amour de Dieu. On ne lui sauroit parler de la mort de son fils, qu'il ne lui prenne des élans de douleur.)

ÉLARGIR. v. a. Rendre plus large. (Élargir un pourpoint, des souliers, un justaucorps. Élargir une chambre, une allée, un parc, un fossé.)

On dit de quelqu'un, qu'*Il s'élargit*, pour dire, qu'Il prend plus de terrain, d'espace, qu'il étend, qu'il agrandit sa terre, son parc, &c. soit par acquisition ou autrement. (Il s'est élargi du côté de.... Le grand chemin l'empêche de s'élargir.)

On dit en termes de guerre, *Elargir ses quartiers*, pour dire, Les étendre davantage.

ÉLARGIR, signifie aussi, Mettre hors de prison. (Il avoit été mis en prison pour dettes, on l'a élargi. Il a été élargi à caution.)

On dit en termes de Gravure, *Élargir les tailles*, pour dire, non pas rendre les tailles plus larges, mais rendre plus larges les espaces qui les séparent.

S'ÉLARGIR. v. réc. Devenir plus large. (Le chemin s'élargit en cet endroit, va en s'élargissant.)

On dit aussi neutralement, (Le visage lui est élargi.)

ÉLARGI, IE. participe.

ÉLARGISSEMENT. s. m. Augmentation de largeur. (Élargissement d'un canal, d'une rivière, d'une allée, d'une route dans une forêt, d'un chemin.) Il n'a guère d'usage que dans ces sortes de phrases.

Il signifie aussi, *Délivrance de prison*, (Il poursuit, il a obtenu son élargissement, l'élargissement de sa personne.)

ÉLARGISSURE. s. f. La largeur qu'on ajoute à un habit, à un meuble, pour le rendre plus large. (L'élargissure d'un corps de jupe, d'une robe, &c.)

ÉLASTICITÉ. s. f. Propriété d'un corps qui a du ressort. (L'élasticité de l'air.)

ÉLASTIQUE. adj. de t. g. Qui a du ressort, ou qui produit le ressort. (Corps élastique.) *Force ou vertu élastique*, c'est-à-dire, La qualité par laquelle un corps fait ressort.

ÉLATINE. *Voyez* VELVOTE.

ELE

ÉLÉAGNUS. s. m. Arbrisseau dont il y a plusieurs espèces, une entr'autres qu'on nomme *Olivier de Bohème*. Son fruit est semblable à celui de l'olivier.

ÉLECTEUR. s. m. Celui qui élit. Il ne se dit guère que des Électeurs de l'Empire. (L'Électeur de Cologne. L'Électeur de Mayence. L'Électeur de Bavière. L'Électeur de Saxe.)

On appelle *Electrice*, La femme d'un Électeur.

ÉLECTIF, IVE. Qui se fait par élection. (Le Pape est électif. Roi électif. L'Évêque de Strasbourgs est un Évêque électif. L'Archevêque de Cologne est un Archevêque électif. Abbé électif.)

On appelle *Royaume électif*, Le Royaume où le Roi se fait par élection.

ÉLECTION. s. f. Action d'élire, choix fait par plusieurs personnes. (Faire une élection. Approuver, confirmer une élection. L'élection de l'Empereur se fit un tel jour. Il donna sa voix pour l'élection de... Assister à une élection.)

On dit en termes de Pratique, *Faire élection de domicile*, pour dire, Marquer un lieu où l'on recevra les assignations & autres actes judiciaires.

On appelle les Prédestinés, *Des vases d'élection*, & ce titre se donne à St. Paul par excellence.

ÉLECTION, signifie aussi Un Tribunal composé de plusieurs Officiers, comme Présidens, Élus, &c. pour juger les différens, touchant les Tailles, les Aides & les Gabelles. (Il a été assigné à l'Élection. Condamné par l'Élection. Sentence de l'Élection.)

ÉLECTION, signifie aussi Toute l'étendue de pays qui est du ressort de ce Tribunal. (Les départemens des Tailles se font par Élections. Cette Élection porte tant. Une Élection qui est bien chargée. Grande Élection. Petite Élection. Cette Élection est composée de tant de Paroisses.)

ÉLECTORAL, ALE. adj. Qui appartient à l'Électeur, aux Électeurs. (Collége Électoral. Bonnet Électoral. Son Altesse Électorale.)

On donne le titre de *Prince Electoral* au fils aîné d'un Électeur.

ÉLECTORAT. s. m. La dignité d'Électeur. (L'Électorat dans l'Empire est la plus grande dignité, après celle de l'Empereur, & du Roi des Romains.)

Il signifie aussi L'étendue de pays à laquelle est attaché un titre d'Électorat. (Dans tout l'Électorat de Tréves.)

ÉLECTRICITÉ. s. f. Propriété des corps qui étant frottés en attirent d'autres. (L'électricité du verre est encore plus forte que celle de l'ambre.)

ÉLECTRIQUE. adj. de t. g. Il se dit de tout ce qui a rapport à la propriété d'attirer par le moyen du frottement. (Corps électrique. Vertu électrique.)

ÉLECTRISER. v. a. Communiquer la faculté électrique.

ÉLECTRISÉ, ÉE. participe.

ÉLECTUAIRE. s. m. Espèce d'opiat composé de plusieurs ingrédiens d'élite, qui le rendent excellent & souverain pour la santé. (L'électuaire de l'orviétau. Un électuaire contre les poisons.) Les *Electuaires* sont des substances en poudre incorporées avec du miel, du sirop, des extraits, du vin, &c.

ÉLÉGAMMENT. adverbe. Avec élégance. (Parler élégamment. Écrire élégamment.)

ÉLÉGANCE. s. f. Choix, politesse de langage. (Parler avec élégance. Sans élégance. Élégance sans affectation.)

On appelle aussi *Elégance*, Un certain goût fin & délicat qui se fait sentir dans la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, & dans quelques autres Arts. (L'élégance du pinceau du Corrège. L'élégance du dessein plaît plus que la régularité.)

ÉLÉGANT, ANTE. adj. Choisi, poli. (Un discours élégant. Façon de parler élégante. Mot élégant. Termes élégans. Auteur élégant.) Il se dit aussi par extension de tous les ouvrages des Arts susceptibles d'élégance. (Une parure élégante.)

ÉLÉGIAQUE. adj. Qui appartient à l'Élégie. (Vers élégiaques.)

Il se dit principalement des vers latins ou Grecs. (Tibulle, Ovide & Properce sont les plus connus des Poëtes Élégiaques.)

ÉLÉGIE. s. f. Espèce de Poësie qui s'emploie dans les sujets tristes & plaintifs, principalement dans ce qui regarde l'amour. Composer une Élégie. Élégie plaintive. Élégie tendre. L'Élégie Françoise est ordinairement en vers Alexandrins.)

ÉLÉMENT. s. m. Corps simple, qui entre dans la composition des corps mixtes. (Les quatre élémens. L'élément du feu. L'élément de l'eau. L'élément de l'air. L'élément de la terre. Élément chaud & sec. Élément froid & humide, &c. Le mélange des élémens. Le combat des élémens. La contrariété des élémens. Les Cartésiens n'admettent que trois élémens.)

On dit figur. qu'*Un homme est dans son élément*, pour dire, qu'Il est dans un lieu, dans une compagnie où il se plaît. On dit aussi qu'*Il est hors de son élément*, Quand il est dans un lieu, dans une compagnie où il ne se plaît pas. (Quand il est à Paris, il est dans son élément. Quand il n'est pas à la Cour, il est hors de son élément.) On dit encore Des choses à quoi une personne s'adonne & se plaît le plus, que, C'est son élément. La chasse est son élément. La guerre est son élément. L'étude est son élément.)

ÉLÉMENS, au pluriel, se dit des principes d'un art ou d'une science. (Les élémens de la Géométrie, de la Grammaire. Apprendre les élémens d'une science. Il en est encore aux élémens, aux premiers élémens.)

On dit qu'*Un homme n'a pas les premiers élémens d'une science*, pour dire, qu'Il n'en a aucune connoissance, qu'il y est extrêmement ignorant.

ÉLÉMENS, en Chimie, ce sont Les parties les plus simples dont les corps sont composés. Ce mot est synonyme de *Principes*.

ÉLÉMENTAIRE. adj. de t. g. Qui appartient à l'élément. (Les corps élémentaires;

Le feu élémentaire. Les qualités élémentaires.)

On appelle *Géométrie élémentaire*, Les élémens de Géométrie.

ÉLÉMI. s. m. Résine d'Amérique, qui découle d'un arbre, & qui entre dans les emplâtres & les onguens émolliens, résolutifs, déterfifs, &c.

ÉLÉOSACCHARUM. s. m. est en Chimie une huile essentielle, incorporée avec du sucre.

ÉLÉPHANT. s. m. La plus grande des bêtes à quatre pieds, qui a une trompe, & dont les dents principales, quand elles sont détachées de la gueule de l'animal, s'appellent *Ivoire*. (Monter un éléphant. Gouverner un éléphant.) On se servoit autrefois des éléphans à la guerre, & on s'en sert encore dans les Indes orientales au même usage. (Dresser un éléphant.)

ÉLÉPHANTIASIS. s. f. Espèce de lèpre qui rend la peau ridée comme celle de l'éléphant.

ÉLÉPHAS. s. m. Plante labiée & en masque, ainsi nommée, parce que sa lèvre supérieure a quelque rapport avec la trompe d'un éléphant. On en ignore les propriétés.

ÉLÉVATION. s. f. Exhaussement. (Il faut donner plus d'élévation à ce plancher, à cette muraille. Une élévation de quinze à seize pieds sous poutre.)

On dit, *Elévation de terrain*, ou simplement *Elévation*, pour dire, Un terrain élevé, une éminence. (Il monta sur une élévation. Une élévation bornoit la vue de ce côté-là.)

ÉLÉVATION, se dit aussi par opposition à plan, & signifie, Représentation d'une face de bâtiment dessinée au crayon, à la plume, au burin, &c. (L'élévation du Portail d'une Église. Élévation de la face principale d'un Palais, d'une maison, d'un bâtiment.)

On dit, *L'élévation de l'Hostie*, ou simplement *L'élévation*, Quand le Prêtre élève l'Hostie à la Messe. (On étoit à l'élévation. Après l'élévation de l'Hostie, on fait l'élévation du Calice.)

Les Mathématiciens appellent *Élévation du Pôle*, & simplement, *Elévation*, La hauteur du pôle sur l'horizon, (À tant de degrés d'élévation.)

En termes de Médecine, on dit *L'élévation du pouls*, pour dire, Le mouvement du pouls, lorsque le battement est plus fort qu'à l'ordinaire.

ÉLÉVATION, signifie figur. Constitution en dignité. (Depuis qu'il est dans ce degré d'élévation. Il lui doit son élévation. Dans cette prodigieuse élévation.)

Il se dit aussi Du mouvement vif & affectueux de l'ame vers Dieu, & de certaines prières qui excitent ces mouvemens. (L'élévation à Dieu. L'élévation du cœur à Dieu.)

Il signifie aussi Grandeur de courage, noblesse de sentimens. (Il a beaucoup d'élévation dans l'ame. On remarque une grande élévation dans ses sentimens, dans ses pensées. Cela vient d'une grande élévation d'ame.)

On dit, qu'*Un homme a beaucoup d'élévation d'esprit, dans l'esprit*, pour dire, qu'il a un esprit sublime & capable des plus grandes choses.

Il se dit aussi de la noblesse & de la sublimité du style. (Il y a beaucoup d'élévation dans son style. Un discours simple & sans aucune élévation.)

On appelle *Elévation de voix*, Le passage d'un ton à un ton plus haut. (On jugea qu'il étoit en colère à l'élévation de sa voix. Il y a des élévations de voix nécessaires dans la déclamation.

ÉLÉVATOIRE. s. m. Ce mot désigne un instrument de Chirurgie, dont on se sert pour relever les os, comme ceux du crâne, &c. lorsqu'ils ont été enfoncés.

ÉLÈVE. s. Disciple qui a été instruit, formé par quelque maître en l'art de Peinture, Sculpture, Architecture, &c. (C'est l'élève d'un tel Peintre, d'un tel Sculpteur, d'un tel Architecte. Un Peintre qui a fait de bons élèves, de bonnes élèves.)

On dit par extension, *C'est mon élève*, pour dire, C'est un homme que j'ai instruit.

ÉLEVER. v. a. Hausser, mettre, porter plus haut, rendre plus haut. (Élevez davantage ce chandelier, ce tableau, ce dais. Ce mur n'a que sept pieds, il faut l'élever encore de trois pieds. Élever des eaux pour faire des jets d'eau, des cascades, &c. S'élever en l'air. S'élever en haut.)

On dit, *Élever sa voix*, pour dire, Parler plus haut qu'à l'ordinaire. Et figurément, *Elever son style*, pour dire, Prendre un style plus sublime.

On dit, que *Le soleil élève les vapeurs*, pour dire, qu'il les attire en haut.

On dit figur. *Elever son cœur, son esprit, son ame à Dieu*, pour dire, Porter ses pensées, ses désirs vers Dieu.

On dit aussi figur. (Élever quelqu'un aux charges, aux dignités, aux honneurs. La faveur l'a élevé de bien bas. Dieu élève les uns, abaisse les autres.) Et on dit encore, *Elever quelqu'un au-dessus des autres*, pour dire, Lui donner la préférence sur les autres. (Élever quelqu'un jusqu'aux nues. Il lui a donné des louanges excessives, il l'a élevé jusqu'au Ciel. Il l'a élevé au-dessus de tous les autres.)

On dit, (Élever le cœur, l'ame, le courage, l'esprit, les sentimens.)

ÉLEVER, signifie aussi, Construire, bâtir, dresser, ériger. (Élever un bâtiment, un mur, un pavillon. Élever un parapet à hauteur d'appui. Élever des autels. Élever une statue. Élever une pyramide, un obélisque. Élever des trophées.)

On dit figur. *Elever autel contre autel*, pour dire, Faire un schisme ou une division dans l'Église ou dans quelque Communauté.

On le dit en d'autres matières, pour dire, Opposer une nouvelle puissance à une puissance déjà établie.

ÉLEVER, signifie aussi, Nourrir un enfant jusqu'à ce qu'il soit en âge de raison. (Cette femme a eu plusieurs enfans, mais elle n'en a pu élever aucun. Cet enfant est foible, il sera mal aisé à élever.)

On le dit aussi des autres animaux, & même des arbres & des plantes. (Les paons sont mal-aisés à élever. Les perdreaux qu'on élève dans les maisons. On ne sauroit élever de ces animaux, de ces oiseaux-là en ce pays-ci. J'ai pris de la peine à élever ces plantes, ces fleurs, ces arbres.)

Il signifie figurément, Instruire, donner de l'éducation. (Élever la jeunesse, l'élever dans la crainte de Dieu. C'est un tel qui a élevé ce Prince. Son père l'a fait élever par des gens sages & vertueux. Il a été élevé dans la bonne Religion. Il a eu le malheur d'être élevé dans l'hérésie.)

S'ÉLEVER. v. réc. On dit, qu'*Une tempête, qu'un orage s'est élevé*, pour dire, qu'il s'est excité, qu'il s'est ému une tempête, un orage.

On dit, que *Les vapeurs s'élèvent de terre, que les fumées s'élèvent au cerveau*, pour dire, que Les vapeurs se portent en haut, que les fumées se portent au cerveau.

On dit figur. dans le même sens, Il s'éleva un bruit dans l'assemblée. Une dispute, une sédition s'est élevée. En ce temps-là il s'éleva des sectes nouvelles, des hérésies, &c.)

On dit, *S'élever contre quelqu'un*, pour dire, Se déclarer contre lui, contre ce qu'il propose. (Dès qu'il eut ouvert son avis, tout le monde s'éleva contre lui.)

S'ÉLEVER, se dit aussi dans le langage de l'Écriture, pour dire, Accuser, porter témoignage. (Les Ninivites s'élèveront au Jugement contre les Juifs. Le fils s'élèvera contre le père. Mon péché s'élèvera contre moi.)

S'ÉLEVER, se dit aussi pour S'énorgueillir. (Vous avez beau le louer, il ne s'en élevera pas davantage.)

S'ÉLEVER, se dit encore au neutre & au réciproque en parlant de la peau, pour dire, qu'il y survient des bubes, des pustules. (La moindre chose lui fait élever toute la peau, fait que toute sa peau s'élève.)

ÉLEVÉ, ÉE. participe.

On dit, *Avoir le pouls élevé*, pour dire, Avoir le mouvement, le battement du pouls plus vif, plus fort, plus fréquent qu'à l'ordinaire.

ÉLEVURE. s. f. Petite bube, bouton qui vient sur la peau. (Il a le visage tout plein d'élevures.)

E L I

ÉLICTROÏDE. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit d'une membrane des testicules. (La membrane élictroïde.)

ÉLIDER. v. a. Faire une élision, retrancher une lettre, la supprimer dans l'écriture ou dans la prononciation. (On met une apostrophe dans l'écriture à la place de la voyelle qu'on élide. On élide dans la prononciation l'*e féminin*, quand il est suivi d'une voyelle ou d'une *h* muette.

Il est aussi récipr. *Cette lettre s'élide*, pour dire, Souffre élision.

ÉLIDÉ, ÉE. participe.

ÉLIGIBILITÉ. s. f. Terme de Droit Canonique. Capacité d'être élu. (Il lui faut un Bref d'éligibilité pour....)

ÉLIGIBLE. adj. de t. g. Qui peut être élu. (Il est éligible par sa naissance, mais il ne l'est point par son âge.)

ÉLIMER, S'ÉLIMER. v. récip. qui signifie, S'user à force d'être porté. (Cette étoffe s'est élimée en moins de rien. Cet habit est tout élimé.)

ÉLIMÉ, ÉE. participe.

ÉLIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Lire*. (Choisir, prendre par préférence. Il se dit principalement des personnes. (Élire au sort. Élire à la pluralité des voix. Élire un Pape, un Roi, un Empereur. Élire le plus digne. Élire un Magistrat. Élire un tuteur.)

ÉLIRE, se dit aussi en parlant de la Grâce. (Ceux que Dieu a élus, il les a prédestinés.)

On dit, *Elire sa sépulture*, pour dire, Marquer le lieu où l'on veut être enterré.

On dit en termes de Pratique, *Elire domicile*, pour dire, Assigner un lieu certain

& connu, où tous les actes de Justice puissent être signifiés.

ÉLU, UE. participe.

ÉLISION. s. f. Suppression d'une voyelle dans un mot à la rencontre d'une autre voyelle. L'élision se marque en François par une apostrophe, comme en ces mots, *l'ame*, *qu'elle*, *s'il*.

Dans la prononciation, il se fait beaucoup d'élisions qui ne se marquent pas dans l'écriture, comme, *Il marche après lui*. On ne prononce pas l'*e* final de *Marche*, & on l'écrit. Il se fait plusieurs élisions assez considérables dans la prononciation familière, qui n'ont pas lieu dans la prononciation soutenue.

ÉLITE, s. f. Ce qu'il y a de plus excellent en chaque genre, & de plus digne d'être choisi. (Troupe d'élite. Soldats d'élite. L'élite de la noblesse. L'élite de l'armée. Il a eu l'élite de toutes ces marchandises. J'ai eu l'élite de ses livres, de sa bibliothèque.)

ÉLIXATION. s. fem. Terme de Pharmacie. Opération par laquelle on fait bouillir un remède dans une liqueur convenable, & à petit feu.

ÉLIXIR. s. m. Liqueur spiritueuse extraite des parties d'une ou de plusieurs substances. C'est la même chose que ce que l'on nomme *Teinture*, *Quintessence*, *Extrait*, c'est la substance la plus pure que l'on tire de certaines choses. (Excellent élixir. Précieux élixir. Tirer l'élixir de quelque chose. Élixir de propriété.)

Il se dit aussi au figuré de ce qu'il y a de meilleur dans un discours, dans un ouvrage.

ELL

ELLE. Pronom personnel féminin. Il est toujours relatif. (Elle fait, elle dit, elles vont, elles parlent, elles viennent.)

Ce pronom se met pour l'ordinaire immédiatement devant le verbe, sans qu'il y ait rien entre-deux, si ce n'est de particules & des pronoms personnels, comme, (Elle nous dit. Elle lui parla. Elles ne veulent pas. Elles n'oseroient. Elle n'en veut pas. Elle y veut aller.)

Quelquefois aussi on interpose élégamment quelques mots entre ce pronom & le verb. (Elle, sans s'embarrasser des suites, prend le parti de...)

Il se met aussi immédiatement après le verbe, dans les interrogations. (Que fait-elle? où sont-elles? Dort-elle? Rient-elles?) ou même sans interrogation, quand le verbe est précédé de quelque adverbe ou de quelque interjection. (Alors dit-elle.)

Ce pronom se met encore après les propositions. (Il suffit pour elle. Il parle pour elle.)

ELLÉBORE. s. m. Herbe médicinale qui entre dans beaucoup de remèdes, & que l'on croit propre à guérir la folie. (Ellébore blanc. Ellébore noir.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme a besoin d'ellébore*, pour dire, qu'il a l'esprit troublé, & qu'il n'est pas en son bon sens.

ELLÉBORE BLANC, ou VÉRATRUM. s. m. Plante dont on connoît plusieurs espèces. On n'emploie guère en médecine que celles dont les fleurs sont rouges, & principalement dans les maladies qui viennent d'une affection mélancolique, comme la folie & autres maladies qui ont le même principe. (L'ellébore blanc purge violemment par haut & par bas.)

ELLÉBORE NOIR. s. m. Il y en a de plusieurs espèces, dont quelques-unes sont cultivées dans les jardins, parce que la fleur en est assez belle. Toutes les espèces d'Ellébore noir purgent avec violence, & on ne les emploie qu'avec quelque correctif pour en tempérer l'effet.

ELLÉBORINE. s. f. Plante ainsi nommée, parce que plusieurs de ses espèces ont les feuilles semblables à celles de l'Ellébore. On n'en fait aucun usage en Médecine.

ELLIPSE. s. f. Terme de Grammaire. Retranchement d'un ou de plusieurs mots, qui seroient nécessaires pour la régularité de la construction, mais que l'usage permet de supprimer. Quand on dit, *la Saint-Jean*, pour dire, *la fête de Saint Jean* c'est une ellipse.

ELLIPSE. Terme de Géométrie. Courbe qu'on forme en coupant obliquement un cône droit par un plan qui le traverse entièrement. (Propriété de l'ellipse. L'ellipse a deux foyers.)

ELLIPTIQUE. adj. de t. g. Qui tient de l'ellipse. (Façon de parler elliptique. Figure elliptique.)

ELM

ELME. (FEU S.) substantif m. Nom qu'on donne à certains feux qui voltigent sur la surface des eaux, qui s'attachent quelquefois aux mâts d'un vaisseau, & qui paroissent ordinairement après une tempête. Les Anciens les nommoient *Castor & Pollux*.

ELO

ÉLOCUTION. s. f. C'est la partie de la Rhétorique, qui a pour objet le choix & l'arrangement des mots. Il se prend communément pour la manière dont on s'exprime. (Élocution nette, élégante, belle, noble, simple, sublime, figurée, pure, claire. Cet Auteur a beaucoup de noblesse dans son élocution. Élocution foible, languissante, triviale, embarrassée, confuse. Traité de l'élocution.)

ÉLOGE. substantif m. Discours à la louange de quelqu'un. (Éloge pompeux, magnifique. Il a fait l'éloge d'un tel. Éloge funèbre.)

Il se prend aussi quelquefois pour de simples louanges. (On a fait de grands éloges de lui. En prétendant le blâmer, vous faites son éloge. Donner des éloges.)

ÉLOIGNEMENT. s. m. Action par laquelle on éloigne, on s'éloigne, ou l'effet de cette action. (Ce Prince a rétabli ses affaires par l'éloignement d'un tel Ministre. L'éloignement des occasions du péché. Il a eu ordre de se retirer de la Cour, & depuis son éloignement..... Durant son éloignement.)

Il signifie aussi, Antipathie, aversion, soit pour les personnes, soit pour les choses. (Il a de l'éloignement pour cet homme-là. Il a de l'éloignement pour ce mariage.)

On dit d'Un homme qui vit dans une grande inattention pour les choses de son salut, qu'*Il vit dans un grand éloignement de Dieu, dans un grand éloignement des choses de Dieu*. Et on dit, que *L'éloignement de Dieu est une chose terrible*, pour dire, que L'état d'un pécheur dont Dieu s'éloigne, est déplorable.

ÉLOIGNEMENT, signifie aussi absence. (Depuis son éloignement de Paris. Triste & fâcheux éloignement. Son éloignement n'a pas duré.)

Il signifie aussi, Distance, soit de lieu, soit de temps. (L'éloignement de nos maisons, de nos terres nous empêche de nous voir souvent. Cette maison de Campagne est dans un éloignement raisonnable de Paris. Il faut regarder cette statue, cette perspective dans un certain éloignement. L'éloignement des temps est cause de l'obscurité qu'il y a dans une telle histoire.)

On le dit des objets qui terminent la vue dans une distance fort éloignée. (La vue est admirable en ce lieu-là, on y voit des côteaux, des prairies, la rivière qui serpente, & Paris en éloignement.)

On dit d'Un homme qui n'est pas riche, mais qui a une grande succession à espérer, qu'(Il voit de grands biens en éloignement.)

ÉLOIGNEMENT, se prend aussi quelquefois pour l'endroit qui paroît le plus éloigné à la vue d'un tableau. (On voit dans l'éloignement des Bergers. . . .) En ce sens il n'a guère d'usage qu'étant employé avec la preposition *Dans*.

ÉLOIGNER. v. a. Écarter une chose ou une personne d'une autre. (Éloignez cette chaise du feu. Éloignez cette table de la fenêtre. Éloignez-les l'un de l'autre. Il faut éloigner ce jeune homme des mauvaises compagnies qu'il fréquente. Éloigner quelqu'un de ses parens, de son pays. Éloigner quelqu'un de la Cour, d'auprès du Roi. Le Roi l'a éloigné d'auprès de lui, l'a éloigné des affaires. Éloignez de vous toutes ces mauvaises pensées. Prions Dieu qu'il éloigne cette tempête, ce malheur, ce fléau de dessus nos têtes. On vous veut jouer un mauvais tour, éloignez-vous pour quelque temps. S'éloigner de son pays. S'éloigner du rivage. Il faut s'éloigner des occasions du péché. S'éloigner de son but.)

On dit en termes de Peinture, qu'*Une figure s'éloigne bien dans un tableau*, pour dire, qu'Elle paroît bien éloignée.

On dit, qu'*Une personne ne s'éloigne pas de quelque chose*, pour dire, qu'Elle n'y témoigne pas de répugnance, ou même qu'elle y a de la disposition. (Il ne s'éloigne pas beaucoup de donner les mains à ce qu'on lui demande. Il ne paroît pas qu'il s'éloigne fort de la proposition qu'on lui fait.)

On dit aussi, *S'éloigner de son devoir, s'éloigner du respect qu'on doit à quelqu'un*, pour dire, Manquer à son devoir, manquer au respect qu'on doit à quelqu'un.

ÉLOIGNER, signifie aussi, Retarder, différer. (Il a éloigné cet accommodement, ce mariage. Toutes ces difficultés éloignent la paix. Les chicanes ont éloigné le jugement de ce procès. Éloigner un payement.)

Il signifie aussi, Donner de l'aliénation. (Il n'y a rien qui éloigne plus les cœurs, les esprits, les affections, que les mépris, les mauvais traitemens, &c.)

ÉLOIGNÉ, ÉE. participe. (Pays éloigné. Temps éloignés. Postérité éloignée.)

On dit, qu'*Un homme est bien éloigné de faire une chose*, pour dire, qu'Il n'en a pas l'intention ou le pouvoir. (Il est bien éloigné de faire ce que vous dites, ce que vous souhaitez. Il en est bien éloigné.)

On dit, que *Deux personnes sont bien éloignées de compte*, pour dire, qu'Elles sont bien éloignées de s'accorder, que leurs calculs ne s'accordent pas, qu'*Un homme est éloigné de son compte*, pour dire, qu'Il se trompe dans quelque pen-

fée, dans quelque projet, dans quelque prétention.

On appelle en termes didactiques, *Causes éloignées*, Les causes qui ne sont pas immédiates.

On dit, qu'*Une chose est fort éloignée de la vérité*, pour dire, qu'Elle est très-fausse.

ÉLONGATION. substantif f. Terme d'Astronomie. Angle compris entre le lieu du soleil vu de la terre, & le lieu d'une planète, aussi vu de la terre. (La plus grande élongation de Vénus est d'environ quarante-huit degrés.)

ÉLOQUEMMENT. adv. Avec éloquence. (Parler éloquemment. Écrire éloquemment.)

ÉLOQUENCE. substantif f. L'art de bien dire & de persuader. (Haute, sublime éloquence. Éloquence mâle, rapide. Éloquence naturelle. La vraie éloquence. La fausse éloquence. L'éloquence de la Chaire. L'éloquence du Barreau. Cet homme a beaucoup d'éloquence. Un discours plein d'éloquence. La force de l'éloquence. La véritable éloquence consiste encore plus dans les choses que dans les paroles.)

ÉLOQUENT, ENTE. adj. Qui a l'art de bien dire & de persuader. (Homme éloquent. Démosthène, Cicéron, sont les plus éloquens Orateurs de l'antiquité. Il y a des gens qui sont naturellement éloquens.)

Il se dit aussi Des discours & des ouvrages d'esprit. (Cette harangue, cette pièce est fort éloquente. Il a prononcé un panégyrique fort éloquent.)

ÉLOQUENT, se dit aussi Des termes dont on se sert pour s'exprimer; & alors il signifie, Noble, choisi. (S'exprimant en termes éloquens.)

Il se dit figurément des larmes. Ainsi on dit, que *Les larmes sont éloquentes*, pour dire, qu'Elles persuadent mieux que tout ce qu'on pourroit dire. On dit dans le même sens, que *La colère est éloquente*, pour dire, qu'Elle rend éloquent. On dit aussi, qu'(Il y a un silence plus éloquent que les paroles.)

É L U

ÉLU. substantif m. Veut dire en matière de Religion, Prédestiné à la vie éternelle. (Il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'Élus, Être du nombre des Élus.)

ÉLU, est aussi Un Officier d'une Élection, dont la principale fonction est de juger en première instance des contestations sur le fait des tailles, aides & autres impositions. (Les Élus d'une telle Ville. Le président des Élus. Une charge d'Élu. Un office d'Élu.)

On appelle *Elue*, La femme d'un Élu.

ÉLUCUBRATION. s. f. Terme didactique. Il se dit d'un ouvrage composé à la lumière de la lampe, c'est-à-dire, A force de veilles & de travail.

ÉLUDER. v. a. Éviter avec adresse. (Au lieu de répondre juste, il a éludé la difficulté. Éluder les poursuites, les artifices de quelqu'un.)

ÉLUDÉ, ÉE. participe.

E L Y

ÉLYSÉE. subst. m. Terme de Mythologie. Séjour où il n'y a d'admis que les Héros & les hommes vertueux. (L'Élysée fait partie des enfers.)

On dit aussi dans le même sens, *Les champs élysées, ou les champs élysiens*; & alors il est adjectif.

E M A

ÉMAIL. s. mas. Composition faite de verre calciné, de sel, de métaux, &c. que l'on applique avec le feu sur des ouvrages d'or, d'argent, de cuivre, de fer, &c. pour les embellir. (Faire appliquer de l'émail. Émail noir, vert, rouge, blanc, &c.)

ÉMAIL, se prend quelquefois pour l'ouvrage émaillé. Ainsi l'on dit, (Des émaux de Nevers. Il est curieux en émaux. Ce Peintre ne réussit pas également bien dans les différens émaux.)

On dit, qu'*Une porcelaine est d'un bel émail*, pour dire, que les couleurs en sont vives & brillantes.

ÉMAIL, signifie figurément & poëtiquement, La variété, la diversité des fleurs. (L'émail d'un parterre. L'émail d'une prairie.)

On dit figurément, *L'émail des dents*, pour dire, L'éclat des dents fort blanches, la superficie luisante qui couvre la partie osseuse de la dent.

ÉMAUX, au pluriel, se dit aussi Des couleurs & des métaux en armoiries. (Les pièces de ces deux écus sont les mêmes, mais les émaux en sont différens.)

ÉMAILLER. v. a. Orner, embellir avec de l'émail, appliquer de l'émail. (Faites émailler cette bague.)

ÉMAILLER, se dit aussi figurément & poëtiquement, pour Orner, embellir. (La nature a émaillé ces prairies d'une variété admirable de fleurs.

ÉMAILLÉ, ÉE. participe. (Prairie émaillée de vert, de rouge, de bleu, &c. Un parterre émaillé. Des prés émaillés de fleurs.)

ÉMAILLEUR. s. mas. Ouvrier qui travaille en émail.

ÉMAILLURE. subst. f. Art d'émailler. (Il excelle dans l'émaillure.)

Il se prend aussi pour l'ouvrage de l'Émailleur. (Émaillure délicate, grossière. Cette émaillure s'est écaillée.)

ÉMANATION. subst. f. L'action d'émaner. (L'émanation du Verbe. Par voie d'émanation. L'émanation de la lumière.)

ÉMANATION, se prend aussi quelquefois pour la chose qui émane. (Les odeurs sont des émanations des corps odorans. L'autorité du Parlement est une émanation de la puissance Royale.)

ÉMANCHÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit des partitions de l'écu où les pièces sont enclavées l'une dans l'autre en forme de pyramide triangulaire.

ÉMANCIPATION. s. f. Acte juridique, par lequel on est émancipé. (Lettres d'émancipation, ou de bénéfice d'âge.)

ÉMANCIPER. v. a. Mettre un fils ou une fille hors de la puissance paternelle, & mettre un mineur en état de jouir de ses revenus. (Se faire émanciper. Ce père a émancipé son fils. Un fils de famille ne peut dans le pays de Droit écrit, ni contracter, ni acquérir pour lui, jusqu'à ce que son père l'ait émancipé. Il faut des lettres du Prince pour émanciper un mineur dans les pays de Coutume.)

ÉMANCIPER, lorsqu'il est joint avec le pronom personnel, signifie figurément, Se donner trop de licence, sortir des termes du devoir, ne pas garder les mesures nécessaires & convenables à l'état où l'on est. (Vous vous émancipez trop. Il s'est un peu émancipé. Il s'est extrêmement émancipé en cette rencontre. S'émanciper en quelque chose. Vous vous émancipez beaucoup pour un homme qui ne fait que de relever de maladie. Il s'est émancipé à lui parler peu respectueusement.)

ÉMANCIPÉ, ÉE. participe.

ÉMANER. v. n. Tirer son origine. (Le Verbe émane du Père Éternel. Le Saint-Esprit émane du Père & du Fils. Les influences qui émanent des planètes. Un Édit qui émane de la puissance Royale. Il y a des corpuscules qui émanent des corps odorans, & qui causent les odeurs.)

ÉMANÉ, ÉE. participe. (Des lettres émanées du Prince. Un décret émané d'une telle Juridiction.)

ÉMARGEMENT. s. m. Action d'émarger, ou ce qui est porté en marge d'un compte, d'un mémoire, &c. (L'émargement des sommes énoncées.)

ÉMARGER. v. a. Porter, arrêter quelque chose en marge d'un compte, d'un inventaire. (Émarger les différentes sommes d'une imposition.)

E M B

EMBABOUINER. v. a. Engager quelqu'un par des carresses, par des paroles flatteuses, à faire ce qu'on souhaite de lui. (Cette femme l'a embabouiné. Il s'est laissé embabouiner.) Il est du style familier.

EMBABOUINÉ, ÉE. participe.

EMBALLAGE. substantif m. Il se dit De l'action de celui qui emballe, & des choses qui servent à emballer. (Il faut payer l'emballage.)

EMBALLER. v. a. Empaqueter, mettre dans une balle. (Emballer des hardes, des livres, &c.)

EMBALLÉ, ÉE. participe.

EMBALLEUR. s. m. Qui emballe des marchandises, des hardes, &c. (Allez querir un emballeur.)

Il signifie aussi Un hableur, qui en fait accroire. (Ne croyez pas ce qu'il dit, ne vous fiez pas à ses promesses, c'est un emballeur.) Il est populaire.

EMBARGO. s. m. Terme de Marine, emprunté de l'Espagnol. Défense faite aux vaisseaux marchands de sortir des ports, afin d'en faire usage pour le service de l'État. (Mettre un embargo.)

EMBARQUEMENT. s. m. Action de s'embarquer, ou d'embarquer quelque chose. (Depuis notre embarquement nous avons été un mois sur mer, sur la mer. Embarquement de gens de guerre. Embarquement de marchandises.)

EMBARQUER. v. a. Mettre dans la barque, dans le navire, dans le vaisseau. Il se dit des hommes, des armes, des vivres, des marchandises, &c. (Embarquer l'armée. Embarquer des marchandises.)

On dit, *S'embarquer*, pour dire, Entrer dans un vaisseau, ou dans quelqu'autre bâtiment, pour faire route. (Nous nous embarquâmes à Toulon.)

Embarquer, signifie figurément, Engager à quelque chose, ou dans quelque chose. (On l'a embarqué dans une méchante affaire.)

Il est aussi réciproque. (Il s'est embarqué à telle chose. S'embarquer au jeu, à la recherche d'une fille; à quelqu'entreprise. Ne vous y embarquez pas, si vous me croyez. S'embarquer dans une méchante affaire.)

On dit figurément & proverbialement, *S'embarquer sans biscuit*, pour dire, S'engager dans quelque affaire, sans avoir les moyens nécessaires pour la faire réussir.

EMBARQUÉ, ÉE. participe.

EMBARRAS. s. m. Obstacle qu'on rencontre dans un chemin, dans un passage. (Il

y a toujours de l'embarras dans une telle rue. L'embarras des carrosses & des charrettes. Grand embarras. Faire de l'embarras. Faire, causer un embarras. Se tirer d'un embarras. Éviter les embarras.)

Il signifie figurément La confusion de plusieurs choses difficiles à débrouiller. (Il y a bien de l'embarras dans ce procès-là, dans cette succession.)

Il signifie aussi La peine que donne une multitude d'affaires qui surviennent toutes à la fois. (Je me trouve dans un embarras d'affaires le plus grand du monde.)

Il veut dire encore L'irrésolution dans laquelle on se trouve lorsqu'on ne sait quel parti prendre, ni par quelle voie se tirer de quelque pas difficile. (Je me suis vu dans un étrange embarras.)

On dit, *Embarras d'esprit*, pour dire, Peine d'esprit, irrésolution d'esprit.

EMBARRAS, en parlant de maladie, signifie, Un commencement d'obstruction. (Il y a de l'embarras. Ce n'est qu'un embarras dans le foie.)

EMBARRASSANT, ANTE. adj. Qui cause de l'embarras. (Les bagages sont embarrassans dans une marche. Ce choix est embarrassant. Ces choses-là sont embarrassantes.)

EMBARRASSER. v. a. Causer de l'embarras. (Embarrasser le chemin. Embarrasser les rues. Cette charrette embarrasse le chemin. Voilà un lit qui embarrasse trop cette chambre. Ces moulins embarrassent le cours de la rivière.)

Il signifie encore, Empêcher la liberté du mouvement. (Ôtez votre manteau, il ne fait que vous embarrasser. Les bottes embarrassent à marcher.)

On dit figurément, *Embarrasser une affaire, embarrasser une question*, pour dire, La rendre obscure & pleine de difficultés, la rendre mal-aisée à démêler.)

Il signifie aussi, Mettre en peine, donner de l'irrésolution. (Ce que vous dites m'embarrasse fort. On l'a fort embarrassé, il ne sait quel parti prendre.)

On le joint avec le pronom personnel. *Il s'embarrasse de tout*, pour dire, Les moindres choses lui font de la peine. *Il s'embarrasse dans ses discours*, pour dire, Il perd la suite de ses discours, & ne sait plus par où en sortir. *Ne vous embarrassez point dans cette affaire-là*, pour dire, Ne vous en mêlez pas, car vous vous y trouverez embarrassé. *Ne vous embarrassez point de cette affaire-là*, pour dire, Ne vous en inquiétez pas. *C'est un homme qui ne s'embarrasse de rien*, pour dire, Que rien ne lui fait de la peine.

On dit d'Un homme malade, que *Sa tête s'embarrasse*, pour dire, que Le transport au cerveau commence à se former, ou qu'on craint qu'il ne se forme. On dit aussi, que *Sa poitrine s'embarrasse*, pour dire, qu'Elle commence à s'emplir.

EMBARRASSÉ, ÉE. participe.

EMBARRURE. s. f. Terme de Chirurgie. Espèce de fracture du crâne, dans laquelle une esquille passe sous l'os sain, & comprime la dure-mère.

EMBASEMENT. s. m. Terme d'Architecture. Espèce de piédestal continu sous la masse d'un bâtiment.

EMBATAGE. s. m. Application de bandes de fer sur une roue.

EMBÂTER. v. a. Faire un bât pour une bête de somme. (Embâter un âne, un cheval, un mulet. Cet ouvrier est fort adroit à bien embâter les mulets.)

Il signifie figurément, Charger quelqu'un d'une chose qui l'incommode. (On l'a embâté d'une charge qui lui pèse fort. Qui est-ce qui m'a embâté d'un si sot homme?) Il est du style familier.

EMBÂTÉ, ÉE. participe.

EMBATRE. v. a. Terme de Maréchal. Couvrir une roue avec des bandes de fer.

EMBATU, UE. participe.

EMBATTES. s. m. pluriel. Vents réglés qui soufflent sur la Méditerranée après la canicule.

EMBAUCHER. v. a. Engager un garçon pour un métier dans une boutique. Il est du style familier.

Il signifie aussi, Enrôler un homme par adresse. (Il l'a embauché fort adroitement.)

EMBAUCHÉ, ÉE. participe.

EMBAUCHEUR. s. m. Celui qui engage un jeune garçon pour un métier, ou qui l'enrôle pour soldat. Il est du style familier.

EMBAUMEMENT. s. m. Action d'embaumer un corps mort. (Les embaumemens se font avec des poudres aromatiques & des baumes liquides.)

EMBAUMER. v. a. Remplir de baume & d'autres drogues pour empêcher la corruption. Il ne se dit en ce sens que des corps morts. (Embaumer un corps mort. On l'a embaumé.)

Il signifie aussi simplement, Parfumer, remplir de bonne odeur. (Il vient une odeur de ces oranges qui embaume toute la maison. Vos gants ont embaumé ma chambre. Cela m'embaume.)

On dit, qu'*Un vin embaume la bouche*, pour dire, qu'Il a une odeur exquise & un fumet délicieux.

EMBAUMÉ, ÉE. participe.

EMBEGUINER. v. a. Mettre un béguin. Il n'est guère en usage dans cette signification.

Il signifie aussi, Envelopper la tête de linge ou d'autre chose en forme de béguin. (Qui vous a embéguiné si plaisamment?)

Il signifie figurément & familièrement, Mettre quelque chose dans la tête, dans l'esprit, entêter, persuader. (On l'a embéguiné de cette femme. Il s'est laissé embéguiner de cette opinion.) Son plus grand usage est au passif, ou après le pronom personnel. (Il est embéguiné, il s'est embéguiné d'une étrange opinion. Il est embéguiné de cette femme.) Il se prend toujours en mauvaise part.

EMBÉGUINÉ, ÉE. participe.

EMBELLIR. v. a. Rendre beau, orner. (Cette eau embellit le teint. Embellir une maison. Embellir un ouvrage. Une fontaine embellit fort un jardin.)

EMBELLIR. v. n. Devenir beau. (Cette fille embellit au croître.) Cette expression est du style familier. (Elle ne fait que croître & embellir.)

On dit proverbialement & par manière de plaisanterie, Des choses qui augmentent, soit en bien, soit en mal, (Cela ne fait que croître & embellir.)

On dit, *Embellir un conte, embellir une histoire*, pour dire, L'orner aux dépens de la vérité.

EMBELLI, IE. participe.

EMBELLISSEMENT. subst. mas. L'action par laquelle on embellit. (Cet homme travaille beaucoup à l'embellissement de sa maison.)

Il signifie aussi La chose même qui fait l'embellissement. Ce canal est un grand embellissement à cette maison.)

S'EMBERLUCOQUER. v. réc. Terme populaire. Se coiffer d'une opinion, s'en préoccuper tellement, qu'on en juge aussi mal que si on avoit la berlue.

EMBESOGNÉ, ÉE. participe du verbe inusité *Embesogner*. Occupé à quelque besogne, à quelque affaire. (Un homme embesogné.) Il est du style familier, & se dit par plaisanterie.

EMBLAVER. v. a. Semer une terre en blé. (Emblaver une terre.)

EMBLAVÉ, ÉE. participe.

EMBLAVURE. s. f. Terre ensemencée de blé.

EMBLÉE. s. f. Ce mot ne se dit qu'adverbialement avec la préposition *De*, & signifie, Du premier effort, de plein saut, & n'a guère d'usage que dans ces phrases, (Prendre une ville d'emblée. Emporter une ville d'emblée.)

On dit aussi figurément, *Emporter une affaire d'emblée*, pour dire, En venir à bout promptement & d'un premier effort.

EMBLÉMATIQUE. adj. Qui tient de l'emblème. (Figure emblématique.)

EMBLÈME. s. m. Espèce de figure symbolique, qui est d'ordinaire accompagnée de quelques paroles sentencieuses. (Les emblèmes d'Alciat. Un tel emblème. Emblème ingénieux. Expliquer un emblème. Composer un emblème.)

EMBLER. v. a. Ravir avec violence ou par surprise. Vieux mot qui n'est plus en usage, & qui ne s'est conservé que dans cet endroit des Commandemens de Dieu en vieux François, (L'avoir d'autrui tu n'embleras.)

EMBOIRE. v. réc. Terme de Peinture. S'imbiber.

EMBU, UE. participe. Il se dit d'un tableau dont les couleurs & les différentes touches deviennent mattes, & ne se discernent pas.

EMBOISER. v. a. Engager quelqu'un par de petites flatteries, par des cajoleries & par des promesses à faire ce qu'on souhaite de lui. (Il ne vouloit pas faire cela, mais ils l'emboisèrent.) Il est populaire.

EMBOISÉ, ÉE. participe.

EMBOISEUR, EUSE. Celui, celle qui emboise. (C'est un emboiseur, une emboiseuse.)

EMBOÎTEMENT. subst. m. La position d'un os dans un autre. (L'emboîtement d'un os.)

EMBOÎTER. v. a. Enchâsser une chose dans une autre. (C'est une merveille de voir comme la nature emboîte les os les uns dans les autres.)

Il se dit aussi des assemblages de menuiserie, & d'autres ouvrages de bois. (Ces ais sont bien emboîtés l'un dans l'autre. Ces pièces de bois s'emboîtent l'une dans l'autre.) On le dit aussi des ouvrages de métal.

Emboîter des tuyaux, C'est mettre le bout d'un tuyau dans un autre tuyau.

EMBOÎTÉ, ÉE. participe.

EMBOÎTURE. s. f. L'endroit où les choses s'emboîtent. (L'emboîture des os.) Il signifie aussi l'insertion d'une chose dans une autre. (Emboîture bien juste, bien faite.)

Les emboîtures d'une porte, Ce sont les deux ais de travers en haut & en bas, dans lesquels les autres ais sont emboîtés. (Il faut remettre une emboîture à cette porte.)

EMBOLISME. s. m. Terme d'Astronomie. Intercalation.

EMBOLISMIQUE. adj. de t. g. Terme de Chronologie. Ce mot signifie Intercalaire, & se dit des mois sur-ajoutés dans certaines années par les Chronologistes pour former le cycle lunaire de dix-neuf ans. (Mois embolismique. Année embolismique.)

EMBONPOINT. s. m. Bon état, ou bonne habitude du corps. Il ne se dit que des personnes un peu grasses. (Avoir de l'embonpoint. Avoir trop d'embonpoint. Prendre de l'embonpoint. Reprendre, recouvrer son embonpoint. Il a beaucoup perdu de son embonpoint.)

EMBORDURER. v. a. Mettre une bordure à un tableau. (Il a fait embordurer richement ce tableau.)

EMBORDURÉ, ÉE. participe.

EMBOUCHER. v. a. Ce verbe a diverses significations selon les divers substantifs avec lesquels il se joint.

On dit, *Emboucher une trompette, emboucher un cor*, pour dire, Mettre une trompette, un cor à sa bouche, afin d'en tirer le son.

Emboucher un cheval, signifie, Lui faire un mors convenable à sa bouche. (Cet Éperonnier s'entend bien à emboucher un cheval.)

On dit, *Emboucher quelqu'un*, pour dire, le bien instruire de ce qu'il a à dire. (Il l'a bien embouché. On l'a mal embouché.) Il est du style familier.

On dit, qu'*Un homme est mal embouché*, qu'*une femme est mal embouchée*, pour dire, qu'Ils parlent impertinemment, qu'ils disent ou des injures, ou des paroles indécentes. Il n'est que du style familier.

S'EMBOUCHER. v. récipr. Il ne se dit que d'Une rivière qui se jette dans une autre, ou qui se décharge dans la mer. (Cette rivière après avoir passé le long des murailles de la ville, va s'emboucher dans la mer. À deux lieues de-là la Marne s'embouche dans la Seine.)

EMBOUCHÉ, en termes de Blason, se dit d'Un cornet, d'une trompe, d'un cor dont le bout est d'un émail différent de celui du cor, &c.

EMBOUCHÉ, ÉE. participe.

EMBOUCHOIR. s. m. Instrument de bois dont on se sert pour élargir les bottes (Mettre des bottes à l'embouchoir.)

EMBOUCHURE. s. f. L'entrée d'une rivière dans la mer, ou dans une autre rivière. (L'embouchure de la rivière de Seine. L'embouchure de la Loire. Cette rivière a tant de lieues de large à son embouchure dans la mer. À l'embouchure de la Marne dans la Seine.)

EMBOUCHURE, se dit aussi De la partie du mors qui entre dans la bouche du cheval. (Embouchure rude, aisée. Avoir diverses embouchures pour toutes sortes de chevaux.)

On appelle aussi, *Embouchure de canon*, L'ouverture par laquelle on le charge.

EMBOUCHURE, se dit encore De la manière dont on embouche certains instrumens. (Ce joueur de flûte a l'embouchure excellente. Une des grandes difficultés de la flûte traversière, c'est l'embouchure.)

On appelle *Embouchure de trompette, de flûte, & de flageolet*, La partie de ces instrumens que l'on met dans la bouche pour en jouer ou pour en sonner.

EMBOUQUER. v. n. Terme de Marine. Entrer dans un détroit, dans un canal.

EMBOURBER. v. a. Mettre dans un bourbier. (Ce cocher nous a embourbés.) Il se joint avec le pronom personnel. (Le carrosse s'est embourbé. Nous nous sommes embourbés. On dit, qu'*Un cocher*, qu'*un charretier s'est embourbé*, pour dire, qu'Ils ont embourbé leur voiture.

On dit figur. *Embourber quelqu'un dans une mauvaise affaire*, Quand on l'y engage si avant, qu'il ne s'en peut tirer que difficilement. (Il l'a embourbé dans cette affaire.) Il se dit aussi en ce sens-là avec le pronom personnel. (S'embourber dans une méchante affaire.)

EMBOURBÉ, ÉE. participe. Qui est enfoncé dans la bourbe. (Cheval embourbé. Carrosse embourbé.)

On dit prov. (Il jure comme un charretier embourbé.)

EMBOURRER. v. a. Garnir de bourre. (Embourrer une chaise. Embourrer une selle.)

On dit plus communément, *Rembourrer*.

EMBOURRÉ, ÉE. participe. (Selle bien embourrée.)

EMBOURSER. v. a. Mettre en bourse. (J'ai dépensé l'argent que j'ai reçu, je n'en ai rien emboursé. Ce que nous jouons est pour souper, & non pour embourser.)

EMBOURSÉ, ÉE. participe. (Argent embourssé.)

EMBOUTÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit non-seulement des pièces qui ont un cercle ou une virole d'argent à leur extrémité, mais des manches de marteau dont les bouts sont garnis d'un émail différent.

EMBRAQUER. v. a. Terme de Marine. Tirer une corde à force de bras dans le vaisseau.

EMBRAQUÉ, ÉE. participe.

EMBRASEMENT. s. m. Grand incendie. (L'embrasement de Troie.)

Il se dit aussi au figuré pour Combustion, désordre, grand trouble dans un État. (Cet embrasement alloit gagner les Provinces, on l'arrêta heureusement.)

EMBRASER. v. a. Mettre en feu. (Embraser une maison, une ville.)

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. (Cette matière s'embrase facilement.)

EMBRASER, se dit figur. De la guerre, de l'amour. (L'amour de Dieu embrase les cœurs. Il est embrasé d'amour. La guerre a embrasé toute l'Europe.)

EMBRASÉ, ÉE. participe.

EMBRASSADE. s. f. Action de deux personnes qui s'embrassent en se serrant entre leurs bras. (Ils se firent mille embrassades.)

EMBRASSEMENT. s. m. Action d'embrasser. (Leur contestation finit par des embrassemens mutuels.)

Il signifie quelquefois La conjonction de l'homme & de la femme. (Embrassemens légitimes. Embrassemens illégitimes. Achille naquit des embrassemens de Thétys & de Pelée.) En ce sens il ne se dit qu'au pluriel.

EMBRASSER. v. a. Serrer, étreindre avec les deux bras. (Embrasser une personne. Embrasser bras dessus bras dessous. On a fait leur accommodement, & ils se sont embrassés. Se jeter aux pieds d'un Prince, lui embrasser les genoux. Cet arbre est si gros, que deux personnes ne sauroient l'embrasser.)

On dit, qu'*Un homme embrasse bien un cheval*, pour dire, qu'Il le serre bien avec les cuisses, pour être plus ferme.

Il signifie figur. Environner, ceindre. (La mer embrasse la terre. Cette rivière se sépare en deux, & embrasse une grande étendue de pays. Il y a vingt bastions à cette place, cela embrasse bien du terrain.)

Il signifie au figur. Contenir, renfermer. (Ce projet embrasse bien des choses. Cette question embrasse bien des matières. C'est un génie, un esprit capable d'embrasser toutes sortes de sciences.)

Il sig. encore, Entreprendre une affaire, se charger d'en prendre le soin. (Il embrasse toutes les affaires qu'on lui propose, il en embrasse trop.)

En ce sens on dit prov. *Qui trop embrasse mal étreint*, pour dire, que Qui entreprend trop de choses à la fois, n'en fait bien aucune.

On dit aussi figurém. *Embrasser un parti. Embrasser la vie Religieuse. Embrasser la défense, la cause de quelqu'un. Embrasser la querelle. Embrasser la profession des armes*, pour dire, S'y attacher, la choisir, la préférer.

EMBRASSÉ, ÉE. participe. En termes de Blason, il se dit d'Un écu parti, coupé ou tranché d'une seule émanchure qui s'étend d'un flanc à l'autre. (D'argent embrassé de gueules.)

EMBRASSURE. s. f. Ouverture qu'on pratique dans les batteries, dans les bastions, ou sur les murailles des places fortes, pour tirer le canon. (Les embrasures d'un bastion, d'une muraille, &c.)

Il sig. aussi L'espace qui est en dedans aux ouvertures des murailles à l'endroit des fenêtres ou des portes. (Il faut lambrisser cette embrasure.)

Il sig. aussi le biais qu'on donne à l'épaisseur des mu s à l'endroit des fenêtres. (Les côtés de cette fenêtre n'ont pas assez d'embrasure.)

EMBRENER. v. a. Salir de bran, de matière fécale. Il est bas.

On dit figurément, *S'embrener dans quelque affaire*, pour dire, S'engager mal-à-propos dans une méchante affaire. Il est bas.

EMBRENÉ, ÉE. participe.

EMBROCATION. s. f. Terme de Chirurgie. Espece d'arrosement & de fomentation qu'on fait en pressant entre les mains, sur quelque partie malade, une éponge, des étoupes, &c.

EMBROCHER. v. a. Mettre en broche ou à la broche. (Bien embrocher la viande, la mal embrocher.)

On dit bassement, *Embrocher quelqu'un*, pour dire, Lui donner un coup d'épée au travers du corps.

EMBROCHÉ, ÉE. participe.

EMBROUILLEMENT. s. m. Embarras, confusion. (Embrouillement d'affaires. Embrouillement d'esprit.)

EMBROUILLER. v. a. Mettre de la confusion, de l'obscurité. (Il a embrouillé l'affaire. Il m'a embrouillé l'esprit.)

Il se joint quelquefois avec le pronom personnel, pour dire, Perdre le fil de sa pensée, de son discours. (Il s'embrouille aisément.)

EMBROUILLÉ, ÉE. participe. (Esprit embrouillé. Affaire embrouillée.)

EMBRUMÉ, ÉE. adj. Qui est chargé de brouillards. (Un temps embrumé. Des terres embrumées.)

EMBRYOLOGIE. s. f. Terme de Médecine.

Traité sur le fétus pendant son séjour dans la matrice.

EMBRYON. s. m. Fœtus qui commence à se former dans le ventre de la mère.

On dit figurément, ou par mépris, d'un fort petit homme, (Ce n'est qu'un embryon.)

EMBRYON, se dit en Botanique, Des plantes & des fruits qui ne sont pas encore développés dans les germes des semences & des boutons des arbres qui les contiennent.

EMBRYOTOMIE. s. f. Terme de Chirurgie. Opération par laquelle on coupe en pièces le fœtus mort dans la matrice. Ce mot sig. aussi, Dissection anatomique d'un Embryon.

EMBRYULKIE. s. f. Terme de Chirurgie. Opération par laquelle on tire l'enfant du ventre de la mère dans un accouchement contre nature.

EMBÛCHE. s. f. Entreprise secrète pour surprendre quelqu'un, pour lui nuire, (Il lui avoit dressé une embûche qui a été découverte. Dresser des embûches. Il s'est sauvé des embûches qu'on lui avoit dressées.) Il a plus d'usage au pluriel.

EMBUSCADE. s. f. Embûche dressée dans un bois ou dans quelque lieu couvert, pour surprendre les ennemis. (Dresser une embuscade. Faire une embuscade. Donner dans une embuscade. Tomber dans une embuscade. Éviter une embuscade. Se mettre en embuscade. Découvrir une embuscade. Être en embuscade. Se tenir en embuscade.)

EMBUSQUER, S'EMBUSQUER. v. récipr. Se mettre en embuscade. (Ils s'étoient embusqués dans un bois.)

EMBUSQUÉ, ÉE. participe.

EME

ÉMENDER. v. a. Terme de Palais. Corriger, réformer. (La Cour émendant, ordonne....)

ÉMENDÉ, ÉE. participe.

ÉMERAUDE. s. f. Pierre précieuse & diaphane de couleur verte. (Émeraude d'Orient, ou Orientale. Émeraude qui a des taches, des nuages. Table d'émeraude. Bracelet d'émeraude. Émeraude bien taillée. Un vert d'émeraude. Émeraude brute.)

ÉMERGENT. adj. Terme de Physique. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, *Les rayons émergens*, pour signifier Les rayons de lumière qui sortent d'un milieu après l'avoir traversé.

ÉMERI. s. m. Pierre ferrugineuse fort dure, dont on se sert pour polir les métaux & les pierres. (Les vitriers coupent le verre avec de l'émeri. On polit le diamant avec la poudre d'émeri.)

ÉMERILLON. s. m. Oiseau de Fauconnerie qui est des plus petits. (Il chassoit aux alouettes avec un émerillon.)

ÉMERILLONNÉ, ÉE. partic. du verbe *Emerillonner*, qui n'est point en usage. Gai, vif, éveillé comme un émerillon. (Je vous trouve bien émerillonné aujourd'hui. Qu'elle est émerillonnée! Elle a l'œil émerillonné.) Il est familier.

ÉMÉRITE. adj. Il se dit de celui qui ayant exercé un Emploi pendant un certain temps, le quitte pour jouir des honneurs & de la récompense de ses services. (Professeur émérite.)

ÉMERSION. s. f. Terme d'Astronomie. Il se dit en parlant des planètes, quand après avoir été cachées par l'ombre ou par l'interposition d'une autre planète, elles commencent à reparoître. (L'émersion des satellites de Jupiter.)

ÉMERVEILLER. v. a. Donner de l'admiration, étonner. (Cela a émerveillé tout le monde.) Il n'a guère d'usage que dans le passif. (J'en suis tout émerveillé. Tout le monde en a été émerveillé. Qui n'en seroit émerveillé?)

On s'en sert aussi au réciproque, & il sig. Avoir de l'admiration, s'étonner. (Il n'y a pas de quoi s'émerveiller. Ne vous en émerveillez pas. Qui ne s'en émerveilleroit?) Il n'a guère d'usage que dans le style familier.)

ÉMERVEILLÉ, ÉE. participe.

EMERUS. *Voyez* SÉNÉ BÂTARD.

ÉMÉTIQUE. adj. de t. g. Certain vomitif, qui est une préparation d'antimoine. (Poudre émétique. Vin émétique. Tartre émétique.)

Il est souvent sub. (On lui a donné de l'émétique. Il ne veut point prendre d'émétique. L'émétique l'a sauvé.)

ÉMEUTE. s. f. Tumulte séditieux, soulèvement dans le peuple. (Grande émeute. Dangereuse émeute. D'où vient cette émeute? Qui a causé cette émeute? Apaiser une émeute.)

ÉMEUTIR. v. n. Fienter, se décharger le ventre. Il n'a plus d'usage que dans la Fauconnerie. (Les oiseaux émeutissent loin quand ils se portent bien.)

EMI

ÉMIER. v. a Froisser entre les doigts, mettre en petites parties. (Émier du pain, de la cassonnade, de l'alun. Cela s'émie. Prenez garde de l'émier.)

ÉMIÉ, ÉE. participe.

ÉMIETTER. v. a. Émier, réduire du pain en petits morceaux, en miettes.

ÉMIETTÉ, ÉE. participe.

ÉMINCER. v. a. Couper de la viande en tranches fort minces. Il ne s'emploie guère qu'au participe.

ÉMINCÉ, ÉE. participe. (Du mouton émincé.)

On l'emploie substantiv. au féminin. (Une émincée de poularde.)

ÉMINEMMENT. adv. Excellemment, par excellence, au plus haut point, au souverain degré de perfection. (Il possède éminemment cette qualité, cette science, cette vertu.)

On le dit aussi dans le style didactique, par opposition à *Formellement*, comme quand on dit, (L'effet est contenu éminemment dans la cause. Toutes choses sont éminemment en Dieu.)

ÉMINENCE. s. f. Hauteur, lieu élevé, lieu éminent. (Les ennemis se sont logés sur une éminence. Il s'est saisi de toutes les éminences. S'emparer d'une éminence.)

C'est aussi le titre d'honneur qu'on donne aux Cardinaux. (Votre Éminence veut-elle que...? Son Éminence lui dit.)

On traite d'*Eminence*, le Grand-Maître de Malte aussi-bien que les Cardinaux. (On lui donne de l'Éminence.)

ÉMINENT, ENTE. adj. Haut, élevé. (Un lieu éminent.)

Il signifie figurément, Excellent, & surpassant tous les autres. (Un homme éminent en doctrine, en piété, d'un savoir éminent. Qui a des qualités éminentes. D'une éminente vertu. Dans un degré éminent.)

Il s'emploie quelquefois pour *Imminent*, & signifie, Qui menace & qui est tout proche & comme présent: & il n'est en usage que dans ces phrases, (Péril éminent. Danger éminent.)

ÉMINENTISSIME. adj. superlatif. Titre donné aux Cardinaux. (L'éminentissime Cardinal de Richelieu.)

ÉMIR. s. m. Titre de dignité que les Mahométans donnent à ceux de la race de Mahomet. (Les Émirs descendent de Mahomet par femmes.)

ÉMISSAIRE. s. m. Celui qui est envoyé secrètement pour découvrir quelque chose, pour semer des bruits, pour donner des avis, &c. (Il a fait semer ce bruit par ses émissaires. On a découvert ses émissaires. Il a fait donner cet avis par ses émissaires.) Il se prend ordinairement en mauvaise part.

Il se dit aussi de ceux qui, sans avoir été envoyés, ont une correspondance secrète avec un parti, avec des étrangers.

Dans l'ancien Testament, on appeloit *Bouc Emissaire*, Un Bouc que l'on chassoit dans le désert, après l'avoir chargé des malédictions qu'on vouloit détourner de dessus le peuple.

ÉMISSION. s. f. Terme didactique. Action par laquelle quelque chose est poussée au dehors. (L'émission des rayons du soleil. L'odeur est l'impression que fait sur nous l'émission des corpuscules émanés des corps odorans.)

On dit en termes de Jurisprudence Canonique, *Emission des vœux*, pour dire, Prononciation solennelle des vœux. (On a cinq ans pour réclamer, à compter du jour de l'émission des vœux.)

EMM

EMMAGASINER. v. a. Mettre en un magasin. (Emmagasiner des marchandises.)

EMMAGASINÉ, ÉE. participe.

EMMAIGRIR. v. a. Rendre maigre. (Le jeûne, le vinaigre emmaigrit. Le travail vous a emmaigri.)

Il est aussi neutre. (Il emmaigrit tous les jours.)

Il est aussi réciproque. (Je trouve que son visage, sa gorge s'emmaigrit. Elle dort jusqu'à midi, tant elle a peur de s'emmaigrir.)

Il signi. la même chose qu'*Amaigrir*, & même au lieu d'*Emmaigrir*, on ne prononce plus qu'*Amaigrir*.

EMMAIGRI, IE. participe.

EMMAILLOTTER. v. a. Mettre un enfant dans son maillot. (Les Sauvages n'emmaillottent point les enfans.)

EMMAILLOTTÉ, ÉE. participe.

EMMANCHEMENT. s. m. Terme de Dessein. Il se dit des jointures des membres au tronc d'une figure, & de la jonction des parties d'un membre les unes aux autres.

EMMANCHER. v. a. Mettre un manche à quelque instrument, &c. (Il faut emmancher une coignée. Emmancher des couteaux. Emmancher d'ivoire, de corne. Voilà un couteau que l'on a bien emmanché. Emmancher une faux.)

On dit proverbialement & figurément, *Cela ne s'emmanche pas ainsi*, *ne s'emmanche pas comme vous pensez*, pour dire, Cela n'est pas si aisé que vous pensez, ou bien ne s'ajuste pas de cette sorte.

EMMANCHÉ, ÉE. participe.

En termes de Blason, il se dit des haches, faux, &c. qui ont un manche d'un émail différent (D'azur à trois faux d'argent emmanchées d'or.)

EMMANCHEUR. s. m. Qui emmanche un

instrument. (Un emmancheur de couteaux.)

EMMANTELÉ, ÉE. adj. Il n'est en usage qu'en ce seul exemple, *Corneille emmantelée.* C'est une espèce de corneille qui est de plumage gris cendré sur les ailes, & noir sous le ventre.

EMMARINER. v. a. Garnir un vaisseau de l'équipage nécessaire pour le monter.

EMMARINÉ, ÉE. participe.

EMMÉNAGEMENT. s. m. Action de ranger des meubles dans une maison où l'on va loger. (Il m'en a tant coûté pour mon emménagement.)

EMMÉNAGER, S'EMMÉNAGER. v. récip. Mettre ses meubles en ordre quand on les a transportés d'une maison dans une autre. (Il se passe plusieurs jours avant que l'on soit emménagé. Il lui a fallu huit jours pour s'emménager.) Il signifie aussi, Se pourvoir de meubles de ménage. (Il s'emménage peu à peu. (Il n'est pas encore emménagé.)

EMMÉNAGÉ, ÉE. participe.

EMMÉNAGOGUES. s. m. pluriel. Terme de Médecine. Médicamens qui provoquent les règles.

EMMENER. v. a. Mener du lieu où l'on est en quelque autre. (Emmenez cet homme, je vous prie. Il l'a emmené dans son carrosse. Il quitta l'armée & emmena deux Régimens avec lui. Voilà les Sergens qui emmènent vos bestiaux. Il a emmené ses marchandises.)

EMMENÉ, ÉE. participe.

EMMENOTTER. v. a. Mettre des fers ou des menottes aux mains d'un prisonnier, d'un esclave. (On emmenotte les criminels.)

EMMENOTTÉ, ÉE. participe.

EMMIELLER. v. a. Enduire de miel. (Il faut emmieller les mors aux jeunes poulains pour les y accoutumer.)

Il sign. aussi, mettre du miel dans une liqueur. (Emmieller du cidre, emmieller du vin d'Espagne.)

EMMIELLÉ, ÉE. participe.

On dit figur. *Des paroles emmiellées*, en parlant d'un discours flatteur, & qui est d'une douceur affectée.

EMMIELLURE. s. f. Sorte de cataplasme dont les Maréchaux se servent pour guérir les enflures & les foulures des chevaux.

EMMITOUFLER. v. a. Envelopper quelqu'un de fourrures & autres choses pour le tenir chaudement & à son aise, principalement par la tête & par le cou. (Il faut bien emmitoufler ce vieillard par le froid qu'il fait. Il aime à s'emmitoufler.) Il est du style familier.

On dit, qu'*Une femme s'emmitoufle, est emmitouflée dans ses coiffes*, pour dire, qu'Elle s'enveloppe & se cache dans ses coiffes.

EMMITOUFLÉ, ÉE. participe.

On dit proverbialement, *Jamais chat emmitouflé ne prit souris*, pour dire, que pour faire de certaines choses qui demandent quelque liberté d'action, il ne faut être embarrassé de rien qui empêche d'agir.

EMMORTAISER. v. a. Faire entrer dans une mortaise le bout d'une pièce de bois ou de fer. (Cela est bien emmortaisé.)

EMMORTAISÉ, ÉE. participe.

EMMUSELER. v. a. Mettre une muselière. (Emmuseler un cheval. Emmuseler un veau pour l'empêcher de teter.)

EMMUSELÉ, ÉE. participe.

EMO

ÉMOI. s. m. Souci, inquiétude. (Grand émoi. Être en émoi.) Il est vieux.

ÉMOLLIENT, ENTE. adj. Terme de Médecine. Qui amollit. (Remède émollient. Emplâtre émollient.)

ÉMOLUMENT. s. m. Profit, avantage. (Tirer un grand émolument, de grands émolumens de quelque chose. Il n'a reçu aucun émolument de cette affaire.)

Il se prend aussi plus particulièrement pour les profits & avantages casuels qui proviennent d'une charge, & en ce sens il est opposé aux revenus fixes & certains, & il ne s'emploie qu'au plur. (Il s'est réservé les gages de cet office, de cette charge, & il en laisse les émolumens à ceux qui travaillent sous lui.)

ÉMOLUMENTER. v. n. Synonyme de Gagner. (Cet homme cherche à émolumenter.) Il se dit en mauvaise part.

ÉMONCTOIRE. s. m. Certaines glandes aux aines, aux aisselles, derrière les oreilles, &c. servant à la décharge des humeurs superflues. (Il a les émonctoires des aisselles enflés.) On s'en sert ordinairement au pluriel.

ÉMONCTOIRE, se dit encore des ouvertures du corps destinées à laisser sortir les excrémens. En ce sens l'anus, le nez, la bouche, les pores, &c. sont des émonctoires. On les appelle naturels par opposition aux artificiels, tels que les cautères, &c.

ÉMONDER. v. a. Couper, retrancher d'un arbre certaines branches qui empêchent que les autres ne profitent. (Le Jardinier a bien émondé ces arbres fruitiers.)

ÉMONDÉ, ÉE. participe.

ÉMONDES. s. f. pl. Branches superflues qu'on retranche des arbres. (On fait des fagots avec les émondes.)

ÉMOTION. s. f. Altération, mouvement excité dans les humeurs, dans les esprits, dans l'ame. (J'ai peur d'avoir la fièvre, j'ai senti quelque émotion. Il n'a plus la fièvre, mais je lui trouve encore quelque émotion, de l'émotion. Il a trop marché, cela lui a donné, lui a causé de l'émotion. Ce discours le fâcha, on vit de l'émotion sur son visage. Il n'en eut pas la moindre émotion. Il attendit le coup sans émotion. Il a de l'émotion dans le pouls.)

On dit, *Il y a de l'émotion dans le peuple*, pour dire, qu'Il y a de la disposition dans le peuple à se soulever.

ÉMOUCHER. v. a. Chasser les mouches. (Émoucher un cheval. Les chevaux s'émouchent avec leur queue.)

ÉMOUCHÉ, ÉE. participe.

ÉMOUCHET. s. m. Nom du mâle de l'épervier. On le nomme aussi *Tiercelet*, ainsi que tous les mâles des oiseaux de proie diurnes.

ÉMOUCHETTE. s. f. Sorte de caparaçon qui est fait de treillis ou de réseau, avec de petites cordes flottantes tout au tour & qui sert à garantir les chevaux des mouches. (Mettre une émouchette sur un cheval.)

ÉMOUCHOIR. s. m. Queue de cheval attachée à un manche, & dont on se sert pour chasser les mouches. (Quand on ferre un cheval, on se sert de l'émouchoir pour chasser les mouches.)

ÉMOUDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Moudre.*) Aiguiser sur une meule. (Émoudre, faire émoudre des couteaux, des ciseaux, &c.)

ÉMOULU, UE. participe. Qui est aiguisé & affilé, pointu.

On dit tant au propre qu'au figuré, *Combattre à fer émoulu*, pour dire, Combattre tout de bon & à outrance.

On dit d'Un homme qui a approfondi quelque matière depuis peu de temps, qu'Il est frais émoulu.)

ÉMOULEUR. s. m. Celui qui fait le métier d'émoudre les couteaux, les ciseaux & autres ferremens. (Portez ces couteaux à l'émouleur.)

ÉMOUSSER. v. a. Rendre moins tranchant, moins perçant, ôter la pointe d'un instrument qui perce, qui coupe. (Émousser la pointe d'une épée. Émousser un rasoir.)

Il est aussi récip. (Les ferremens s'émoussent quand on frappe sur quelque chose de trop dur. L'acier de Damas coupe le fer sans s'émousser. Les lancettes s'émoussent facilement.)

On dit figur. *Les afflictions émoussent l'esprit*, pour dire, Abattent l'esprit. (L'oisiveté émousse le courage.)

ÉMOUSSER, se dit aussi en parlant des arbres, & fig. En ôter la mousse.

ÉMOUSSÉ, ÉE. participe.

ÉMOUVOIR. v. a. (Il se conjugue comme *Mouvoir.*) Mettre en mouvement, faire mouvoir. Il ne se dit guère que des parties les plus subtiles & les plus mobiles d'un corps, comme sont les humeurs, les vapeurs, les esprits. (Le soleil émeut les vapeurs, les exhalaisons. Cette drogue émeut les humeurs, la bile, & ne purge pas. Le vin blanc émeut.)

Il se dit aussi de l'homme. (Cette médecine n'a fait que l'émouvoir, elle ne l'a pas purgé. Il est facile, difficile à émouvoir.)

ÉMOUVOIR, signifie aussi, Exciter, agiter, soulever, & se dit en parlant des flots de la mer, d'une tempête, &c. Alors on s'en sert dans l'actif & dans le réciproque. (Il ne faut que le moindre vent pour émouvoir les flots. La mer commençoit à s'émouvoir. Il s'émut une grande tempête.)

ÉMOUVOIR, signifie aussi, Exciter quelque mouvement, quelque passion dans le cœur, causer du trouble, de l'altération dans les esprits. (Émouvoir la colère. Il sait l'art d'émouvoir les passions. C'est un homme qui ne se trouble de rien, que rien n'émeut.)

On dit aussi au réciproque, (Le peuple commençoit à s'émouvoir. Il s'émut à la vue du péril. Il ne sauroit voir cet homme sans s'émouvoir.)

On dit prov. *L'objet émeut la puissance*, pour dire, que La présence de l'objet excite le désir.

On dit d'Un homme prompt, que *Sa bile est aisée à émouvoir*, pour dire, qu'Il se met en colère pour peu de chose.

On dit, *Émouvoir une sédition, une querelle*, pour dire, Exciter, faire naître une sédition, une querelle.

On dit, *Émouvoir une noise*, pour dire, Faire naître une querelle, une contestation. (C'est lui qui a ému la noise.) Il est familier.

On dit encore, *Émouvoir une dispute*, pour dire, Commencer une dispute, la faire naître.

On dit quelquefois, *Émouvoir à compassion*, *Émouvoir à sédition*, pour dire, Porter à...

ÉMU, UE. participe.

On dit, (Il a été ému de compassion à la vue de... Il a été ému par ses larmes.)

EMP

EMPAILLER. v. a. Garnir de paille. (Empailler des chaises.)

EMPAILLER, fig. aussi, Envelopper de paille. (Il faut bien empailler ces ballots, ces boîtes, ces porcelaines.)

On dit aussi, *Empailler*, pour Remplir de paille. (On empaille la peau de quelques animaux dont on veut conserver la figure par curiosité, &c.)

EMPAILLÉ, ÉE. participe.

EMPALEMENT. s. m. Supplice que l'on fait souffrir par le moyen d'un pal aigu fiché dans le fondement, & qui traverse tout le corps. (L'empalement est un des plus cruels supplices.)

EMPALER. v. a. Terme dont on ne se sert qu'en parlant d'une sorte de supplice qui est fort en usage parmi les Turcs. Ficher un pal aigu dans le fondement d'un homme, & le faire sortir par les épaules. (Les Turcs empalent certains criminels.)

EMPALÉ, ÉE. participe.

EMPAN. s. m. Sorte de mesure qui est depuis l'extrémité du pouce jusqu'à celle du petit doigt, quand ces deux extrémités sont aussi éloignées l'une de l'autre qu'elles peuvent l'être. (Long d'un empan, de deux empans.)

EMPANACHER. v. a. Garnir d'un panache. (Empanacher un casque.)

EMPANACHÉ, ÉE. participe.

EMPAQUETER. v. a. Mettre en un paquet. (Empaquetez tous ces habits. Empaqueter du linge, des livres, &c.)

S'EMPAQUETER, signifie aussi S'envelopper. (Il s'empaqueta dans son manteau. Cette femme étoit empaquetée dans ses coiffes.)

Il se dit des personnes qui sont pressées dans un carrosse, dans un coche, &c. (Nous étions empaquetés dans ce carrosse.)

EMPAQUETÉ, ÉE. participe.

EMPARER, S'EMPARER. v. réc. Se saisir d'une chose, s'en rendre maître, l'occuper, l'envahir. (Les ennemis se sont emparés d'une place par surprise. S'emparer d'un héritage. Il s'est emparé de tous mes papiers, de tous mes titres. S'emparer d'une maison.)

Il se dit figur. Des passions. (Quand l'amour s'est une fois emparé d'un cœur. Quand l'ambition, la jalousie, la haine, la colère se sont une fois emparés de quelqu'un, se sont emparées de l'ame.)

EMPASME. s. m. Poudre parfumée qu'on répand sur le corps.

EMPATEMENT. s. m. Terme d'architecture. Épaisseur de maçonnerie qui sert de pied à un mur. Il se dit aussi des pièces de bois qui servent de base à une grue.

EMPÂTER. v. a. Remplir de pâte. Il n'a guère d'usage qu'en quelques rencontres; comme, *Cela m'a empâté les mains*, pour dire, Cela m'a rempli les mains de pâte, ou de quelque autre chose qui fait l'effet de la pâte.

Il signifie aussi, *Rendre pâteux*; & alors il ne se dit guère qu'en ces phrases. (Cela empâte la langue. Cela m'a tout empâté la bouche.)

On dit en termes de peinture, *Empâter un tableau de couleurs*, pour dire, Coucher les couleurs avec l'abondance & la consistance nécessaire pour être maniées d'une façon moelleuse.

On dit pareillement en Gravure, que *Des chairs sont bien empâtées*, Lorsque le travail des tailles & des points rend le moelleux de la Peinture.

EMPÂTÉ, ÉE. participe.

EMPAUMER. v. a. Recevoir une balle, un éteuf à plein dans le milieu de la paume de la main ou du batoir, & la pousser fortement. (Empaumer la balle. Quand il empaume un éteuf, il le pousse à perte de vue.)

Il signifie figur. Se rendre maître de l'esprit d'une personne pour lui faire faire tout ce qu'on veut. (C'est un homme dangereux, s'il empaume une fois ce jeune homme, il le ruinera. Ils l'ont empaumé, ils lui font croire tout ce qu'ils veulent. Il s'est laissé empaumer comme un sot.) Il est du style familier.

On dit encore figurément, *Empaumer une affaire*, pour dire, La bien prendre, la bien manier.

On dit aussi figurément & familièrement, *Empaumer la parole*, pour dire, S'emparer de la parole.

EMPAUMER LA VOIE, en termes de Chasse, se dit Des chiens, qui rencontrant la piste, la suivent, & l'annoncent par leurs abois.

EMPAUMÉ, ÉE. participe.

EMPAUMURE. s. f. Terme de Vénerie. Le haut de la tête du cerf ou du chevreuil, où il y a trois ou quatre andouillers.

EMPÊCHEMENT. s. m. Obstacle, opposition. (Apporter de l'empêchement à quelque chose. Je n'y mets point d'empêchement. Mettre empêchement à un mariage. Empêchement légitime. Empêchement dirimant. Empêchement canonique)

EMPÊCHER. v. a. Apporter de l'obstacle. (Empêcher le jugement d'un procès, un mariage. Empêcher la délivrance d'une somme. Cette muraille empêche la vue. Je n'empêche pas qu'il ne fasse, *ou* qu'il fasse ce qu'il voudra. Je l'empêcherai bien de faire ce qu'il dit. La pluie empêcha qu'on ne s'allât promener.)

On dit, *S'empêcher de...* pour, Se défendre de, s'abstenir de. (Je ne puis m'empêcher de vous donner cet avis. Il ne sauroit s'empêcher de jouer, de médire.)

EMPÊCHÉ, ÉE. participe.

Il signifie aussi familièrement, Embarrassé, occupé. (Voilà un homme bien empêché à rendre ses comptes. Il a les mains empêchées.)

On dit prov. *Un homme empêché de sa personne, de sa contenance*, pour dire, Un homme qui est dans un grand embarras d'esprit, ou simplement, qui ne sait comment se tenir.

EMPEIGNE. s. f. La partie de dessus d'un soulier. (L'empeigne de ce soulier est trop dure.)

EMPENELLE. s. f. Terme de Marine. Petite ancre qu'on mouille au-devant d'une grande, & qui y est attachée.

EMPENNER. v. a. (Les deux N se prononcent.) Il ne se dit que des flèches, & signifie, les garnir de plumes. (Empenner une flèche.)

EMPENNÉ, ÉE. participe. (Flèche empennée.)

EMPEREUR. s. m. Monarque, Chef, Souverain d'un Empire. (Les Empereurs Romains. Empereur d'Orient. Empereur d'Occident. L'Empereur de la Chine. L'Empereur du Japon.) Et quand on dit, *L'Empereur*, sans addition, cela s'entend de l'Empereur d'Allemagne; & c'est toujours ainsi qu'on le nomme au Parlement.

Quelques-uns se servent mal à propos du terme d'*Empereur*, en parlant du titre d'honneur que les Soldats Romains déféroient par acclamation à leur Général après une expédition heureuse; mais en ce cas, il faut conserver le mot latin *Imperator*. (Cicéron fut salué *Imperator*, après l'expédition de la Cilicie. L'Empereur Domitien fut salué plusieurs fois *Imperator*.)

Au Collége, on appelle *Empereurs*, Les deux écoliers qui sont les premiers de leur classe. (Il est toujours Empereur.)

EMPESAGE. s. f. L'action d'empeser. (L'empesage lui a gâté les mains.)

Il signifie aussi la façon dont une chose est empesée. (Voilà un bel empesage, un vilain empesage. Payer l'empesage.)

EMPESER. v. a. Accommoder le linge avec de l'empois. Empeser un rabat. Empeser un mouchoir. Empeser de la dentelle. Cela n'est pas bien empesé. Cela est empesé trop ferme.)

EMPESER une voile. Terme de marine. La mouiller parce qu'elle est trop claire, & que le vent passe au travers.

EMPESÉ, ÉE. participe.

On dit figur. & famil. qu'*Un homme est empesé*, qu'*une femme est empesée*, Lorsqu'ils ont un air trop composé, & des manières affectées.

On dit, qu'*Un style est empesé*, lorsqu'on y remarque une trop grande affectation d'arrangement, d'exactitude & de pureté.

EMPESEUR, EUSE. s. Celui ou celle qui empèse.

EMPESTER. v. a. Infecter de peste, de mal contagieux. (On ouvrit des balots qui venoient d'un lieu pestiféré, & qui empestèrent toute la ville. Les corps morts qui étoient demeurés sur le champ de bataille, avoient empesté l'air.

Il signifie figur. Empuantir, infecter de mauvaise odeur. (Il empeste tout le monde de son haleine.)

EMPESTÉ, ÉE. participe.

EMPÊTRER. v. a. Embarrasser, engager. Il se dit proprement des pieds. (Ce cheval s'est empêtré dans ses traits. Il s'est empêtré les pieds. Il s'est empêtré.)

Il s'emploie aussi dans le figuré. (Empêtrer quelqu'un dans une méchante affaire. Pourquoi m'avez-vous empêtré de cette femme-là? Il s'est empêtré sottement.) Il est familier.

EMPÊTRÉ, ÉE. participe.

EMPETRUM. s. m. Plante dont on connoît deux espèces principales. L'une porte des baies noires, & l'autre des baies blanches. Elles sont d'un goût aigrelet & assez agréable; infusées dans de l'eau. Elles désaltèrent les fébricitans, & fortifient la vue, lorsqu'on s'en bassine les yeux.

EMPHASE. s. f. Manière pompeuse de s'exprimer & de prononcer. (Cette période doit être prononcée avec emphase. Cet homme parle avec emphase. Déclamer, parler avec emphase.)

EMPHATIQUE. adj. de t. g. Qui a de l'emphase. (Discours emphatique. Prononciation emphatique. Ton emphatique. Il a parlé d'un air emphatique.)

EMPHATIQUEMENT. adv. D'une manière emphatique. (Cet homme parle emphatiquement.)

EMPHRACTIQUE, ou EMPLASTIQUE. adj. de t. g. Terme de Pharmacie. Il se dit des medicamens visqueux, par opposition aux *Ecphractiques*.

EMPHYSÈME. substantif masculin. Terme de Médecine. Maladie qui fait en-

fler le corps. Tumeur formée d'air.

EMPHYTÉOSE. s. f. Bail à longues années, pour dix, vingt, trente années, & qui peut durer jusqu'à quatre-vingt dix-neuf ans. (Les emphytéoses sont des espèces d'aliénations à cause de leur longue durée.)

EMPHYTÉOTE. s. de t. g. Celui, celle qui jouit d'un fonds par bail emphytéotique.

EMPHYTÉOTIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à l'Emphytéose. (Bail emphytéotique. Redevance emphytéotique.)

EMPIÉTER. v. a. Usurper dans l'héritage d'autrui. (Il a empiété sur moi plus d'un arpent. Ce Laboureur empiète tous les ans quelques sillons sur l'héritage de son voisin.)

On dit, que *La mer empiète sur les côtes*, qu'*une rivière empiète*, pour dire, qu'Elle prend sur le terrain voisin.

Il signifie figur. Entreprendre sur quelqu'un au-delà du droit qu'on a. (Vous avez empiété sur ma charge, sur mon emploi, sur mes droits. Il empiète sur moi. Il empiète autant qu'il peut.)

EMPIÉTÉ, ÉE. participe.

EMPIFFRER. v. a. Faire manger excessivement. (Vous empiffrez cet enfant. Empiffrer un enfant de confitures, de pâtisserie.)

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. (Il s'empiffra tellement à ce repas, qu'il en fut malade.)

Il signifie encore, Rendre excessivement gras & replet. (Trop manger & trop dormir l'ont empiffré à un point qu'il n'est pas reconnoissable.)

Il est aussi rée. & signifie, Devenir excessivement gras & replet. (Il s'est bien empiffré depuis peu. Vous vous empiffrez à la vie que vous menez.)

Dans toutes ces acceptions, il est du style familier.

EMPIFFRÉ, ÉE. participe.

EMPILER. v. a. Mettre en pile. (Empiler du bois. Empiler des livres. Empiler des paquets.)

EMPILÉ, ÉE. participe.

EMPIRE. s. m. Commandement, puissance, autorité. (Vous avez un empire absolu sur moi. Il exerce un empire tyrannique sur ses amis. Il a pris empire, beaucoup d'empire sur un tel.)

On dit en ce sens, (L'empire de la raison. L'empire des passions. L'empire de la mort. L'empire de l'amour.)

On dit, *Avoir de l'empire sur soi-même*, pour dire, Savoir commander à ses passions. On dit, *Traiter quelqu'un avec empire*, pour dire, Le traiter avec orgueil, avec hauteur, avec rudesse.

Il signifie aussi Domination, Monarchie. (L'Empire des Assyriens. L'Empire des Perses. L'Empire des Grecs, des Romains. Alexandre aspiroit à l'Empire de toute la terre. Tenir les rênes de l'Empire. Le siège de l'Empire. Transporter le siège de l'Empire.)

Il se prend aussi pour Le temps que dure le règne d'un Empereur. (Cet Auteur vivoit sous l'Empire d'Auguste. Cela se passa sous l'Empire de Charlemagne.)

EMPIRE, signifie encore, L'étendue des pays qui sont sous la domination d'un Empereur. (L'Empire d'Orient. L'empire d'Occident. L'Empire Ottoman. L'Empire Romain s'étendoit depuis l'Océan Occidental jusqu'à l'Euphrate. Étendre les bornes d'un Empire.)

Il se dit aussi De tous les pays qui sont sous la domination d'un grand Roi. (L'Empire François.)

On appelle *Le bas Empire*, Les derniers temps de l'Empire Romain, qui se prennent ordinairement depuis Valérien. (Auteur du bas Empire, Médaille du bas Empire.)

EMPIRE, se dit encore plus particulièrement & absolument de l'Empire d'Allemagne. (Les Électeurs de l'Empire. Les Princes de l'Empire. Feudataire de l'Empire. C'est un fief de l'Empire. Relever de l'Empire. Terre d'Empire *ou* de l'Empire. Les Cercles de l'Empire. Prince du saint Empire. Comte du saint Empire. Marquis du saint Empire.)

EMPIRE, se dit aussi pour les peuples. (Tout l'Empire se souleva.)

EMPIRER. v. a. Rendre pire, faire devenir de pire qualité, de pire condition, mettre en pire état. (Les remèdes n'ont fait qu'empirer son mal. Au lieu de rendre votre condition meilleure, vous ne faites que l'empirer. Cela ne fait qu'empirer votre marché.)

Il est aussi neutre, & signifie, Devenir pire, tomber en pire état. (Ses affaires empirent tous les jours, empirent de jour en jour. Sa maladie empire. Le malade empire à vue d'œil.)

EMPIRÉ, ÉE. participe.

EMPIRIQUE. adj. de t. g. Qui ne s'attache qu'à l'expérience dans la Médecine, & qui ne suit pas la méthode ordinaire de l'Art. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, (Médecin empirique.)

Il est quelquefois substantif. (Un Empirique. C'est un Empirique qui le traite.) Il se prend le plus souvent pour *Charlatan*.

EMPIRISME. s. m. Caractère ou connoissance pratique de l'Empirique.

EMPLACEMENT. s. m. Lieu, place considérée comme propre à y faire un bâtiment, un jardin, &c. Il se dit plus ordinairement Des places environnées de rues, de bâtimens. (Voilà un bel emplacement pour une maison. L'emplacement de son jardin est très-beau. Il a un grand emplacement.)

Il signifie aussi l'action de placer certaines choses dans le lieu qui leur est destiné. (L'emplacement du sel dans les greniers.)

EMPLÂTRE. s. m. Onguent étendu sur un morceau de linge, de cuir, ou autre chose, pour l'appliquer sur la partie malade & affligée. (Appliquer un emplâtre. Mettre un emplâtre. Ôter un emplâtre. Lever un emplâtre. Un emplâtre qui résout, qui attire, qui amollit.)

On dit proverb. qu' (Où il n'y a point de mal, il ne faut point d'emplâtre.)

On dit figurément & familièrement, *Mettre un emplâtre à une affaire*, pour dire, Couvrir, réparer ce qu'il y a de mauvais, de défectueux dans une affaire. (Il ne sait quel emplâtre mettre à cette affaire. On n'y sauroit mettre un bon emplâtre.)

On dit proverbialement & figurément, d'Une personne qui est ordinairement infirme, que *C'est un emplâtre*.

Il se dit aussi d'une personne qui n'a pas de vigueur d'esprit, & qui n'est pas capable d'agir.)

EMPLETTE. s. f. Achat de marchandise. (Bonne emplette. Mauvaise emplette. Grande emplette. Faire emplette. Faire des emplettes.)

EMPLIR. v. a. Rendre plein. (Emplir un coffre, une armoire de hardes. Emplir un vase, un verre de quelque liqueur. Emplir une bouteille. Emplir un sac.)

On dit familièrement d'Un homme gros & gras qu'(Il emplit bien son pourpoint.)

Il est aussi réciproque & signifie, Devenir plein. (Le vaisseau s'emplissoit tellement d'eau, qu'il étoit prêt de couler à fond.)

EMPLI, IE. participe.

EMPLOI. s. m. L'usage qu'on fait de quelque chose. (Faire un bon emploi, un mauvais emploi de ses biens, de son temps. Il n'a pu faire voir l'emploi de l'argent qu'il a touché. Il faut faire apparoître de l'emploi des deniers.)

On appelle *Emploi d'argent*, La collocation de l'argent. (Bon emploi, mauvais emploi. On vous donnera un bon emploi de vos deniers. Quittance d'emploi.)

On appelle *Emploi d'une somme*, L'action d'employer une somme, d'en faire mention dans un compte, soit en mise, soit en recette. (L'emploi d'une partie couché dans un compte. Faux emploi. Double emploi.)

EMPLOI, signifie aussi l'occupation, la fonction d'une personne qu'on emploie. (Grand emploi. Bel emploi. Emploi honorable. Emploi ruineux. Pénible emploi. Donner de l'emploi. Être sans emploi. Demeurer sans emploi. C'est un homme qui cherche de l'emploi. Se bien acquitter de son emploi. Il a eu de grands emplois. Il a eu les plus beaux emplois dans l'Épée, dans la Robe.)

EMPLOYER. v. a. *J'emploie, tu emploies, il emploie. Nous employons, vous employez, ils emploient. J'employois, vous employez, ils employoient. J'emploirai.* Mettre en usage. (Employer de l'étoffe. Employer de l'argent. Employer son bien en folles dépenses. Employer la plus grande partie de son revenu en charités, en aumônes. Employer du bois, de la pierre à bâtir. Employer du papier à écrire. Cet argent a été employé aux nécessités de l'État.)

On dit aussi, (Employer le temps à quelque chose. Employer tout son esprit, toute son industrie, tous ses soins, toute son éloquence. Employer le crédit de ses amis. Employer ses amis. Il emploie tout le monde pour obtenir telle charge. Il emploie toutes sortes de moyens. Employer ses bons offices.)

On dit proverbialement, *Employer le vert & le sec*, pour dire, Mettre toute chose en usage.

Avec le pronom personnel, il signifie, s'occuper, s'appliquer, agir. (Il ne s'emploie qu'à cela. Je m'y emploîrai avec joie.)

On dit, *Employer un mot, une phrase*, pour dire, S'en servir en parlant ou en écrivant.

On dit encore, *Employer une raison, une pièce*, pour dire, S'en servir pour en tirer quelque preuve.

On dit aussi, *Employer une partie dans un compte*, pour dire, La mettre, la tirer en ligne de compte.

On dit encore, *Employer quelqu'un sur l'Etat*, pour dire, Le mettre sur l'état de dépense, sur l'état de ceux qui doivent être payés.

EMPLOYER, signifie aussi, Donner de l'occupation, de l'emploi à un homme. (On a employé cet homme dans les pays étrangers. On l'a employé dans de grandes af-

faire, à de grandes négociations. Il est employé dans les Finances, dans les Fermes. C'est un homme qui mérite d'être employé. Cet Officier est employé cette année dans l'armée de Flandre.)

EMPLOYÉ, ÉE. participe.

On dit proverbialement, *C'est bien employé*, pour dire, que Celui dont ont parle, mérite bien le mal qui lui est arrivé.

EMPLOYÉ, se prend aussi substantivement. (Il y a beaucoup d'Employés dans les Fermes du Roi. Employé des Fermes.)

EMPLUMER. v. a. Garnir de plumes. Il n'a guère d'usage qu'en parlant des petits morceaux de plumes dont on garnit un Clavecin (Emplumer un Clavecin.)

EMPLUMÉ, ÉE. participe.

EMPOCHER. v. a. Mettre en poche. Il se dit proprement de l'argent, ou de quelque autre chose qu'on serre dans sa poche avec quelque sorte d'empressement, d'avidité. (A mesure qu'il gagne quelque argent au jeu, il l'empoche. Il empoche tout ce qu'il gagne. Empocher des fruits, des truffes, des confitures.) Il n'est que du style familier.

EMPOCHÉ, ÉE. participe.

EMPOIGNER. v. a. Prendre & serrer avec le poing. (Il l'empoigna par le bras. Il l'empoigna par les cheveux. Cela est trop gros, on ne sauroit l'empoigner. Pour bien jouer à la paume, il faut bien empoigner sa raquette.)

EMPOIGNÉ, ÉE. participe.

Empoigné, en termes de Blason, se dit De flèches ou javelots au moins au nombre de trois liés ensemble par le milieu.

EMPOIS. s. m. Espèce de colle faite avec de l'amidon, & dont on se sert pour rendre le linge plus ferme & plus clair. (Empois blanc. Empois bleu. Eau d'empois. Mettre de l'empois. Mettre du linge dans l'empois.)

EMPOISONNEMENT. s. m. Action d'empoisonner. (L'empoisonnement est un crime capital.)

EMPOISONNER. v. a. Donner du poison à dessein de faire mourir. (Le bruit est qu'on l'empoisonna. Empoisonner une personne, un chien.)

Il signifie aussi, Infecter de poison. (Empoisonner des viandes, des fruits. Empoisonner une fontaine, un puits, une source. Empoisonner une plaie. Empoisonner des armes, un poignard, des flèches.) *Empoisonner des terres*, pour dire, Jeter dans des terres des choses pour faire mourir les chiens, afin d'empêcher la chasse.

EMPOISONNER, se dit aussi Des choses qui font mourir par une qualité vénéneuse. (Il y a des champignons qui empoisonnent.)

EMPOISONNER, se dit par extension Des vapeurs qui sont extrêmement infectes. (En remuant la terre, il en sortit une vapeur qui empoisonna tous les travailleurs. Cet homme a une haleine qui empoisonne.)

Il se dit figurément De tout ce qui corrompt l'esprit & les mœurs. (Cette doctrine a empoisonné beaucoup d esprits. Ses maximes sont capables d'empoisonner la Jeunesse. Il lui empoisonna l'esprit par ses flatteries.)

Il signifie aussi, Rapporter une chose en y donnant un tour malin, contre l'intention de celui qui l'a dite. (C'est un mauvais esprit qui empoisonne les choses les plus innocentes, qui empoisonne tout ce qu'on dit.)

EMPOISONNÉ, ÉE. participe.

On appelle *Louanges empoisonnées*, Des louanges données à dessein de nuire.

EMPOISONNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui empoisonne. (Il fut condamné comme empoisonneur.)

On dit figurément d'Un méchant Cuisinier, d'un mauvais Pâtissier, que (C'est un empoisonneur.)

On le dit aussi figurément d'Un homme qui débite une doctrine pernicieuse. (C'est un empoisonneur public.)

EMPOISSER. *Voyez* POISSER.

EMPOISSONNEMENT. s. m. Action par laquelle on peuple un étang qui a été pêché. (Les Fermiers sont obligés de faire faire devant leurs Maîtres l'empoissonnement de leurs étangs.)

EMPOISSONNER. v. a. Peupler, garnir de poisson. (Empoissonner un étang, des fossés, un canal.)

EMPOISSONNÉ, ÉE. participe.

EMPORTÉ, ÉE. adj. Violent, colère, fougueux, qui se laisse entraîner par sa passion. (C'est un homme emporté avec qui on ne sauroit vivre en paix. C'est une femme emportée au dernier point. Esprit emporté.)

Il se prend aussi quelquefois substantivement. (C'est un fou, c'est un emporté. C'est une folle, c'est une emportée.)

EMPORTEMENT. s. m. Mouvement déréglé, violent, causé par quelque passion (Grand emportement. Violent, terrible emportement. Emportement de colère, de débauche. Emportement d'amour, de joie. Horribles emportemens.)

Le mot d'*Emportement*, mis absolument, signifie, *Emportement de colère*.

EMPORTE-PIECE. subst. mas. Instrument propre à découper. Il se dit au figuré d'un Satyrique.

EMPORTER. v. a. Enlever, ôter d'un lieu. (Il a fait emporter tous ses meubles de sa maison. Emporter un malade, un homme blessé.)

Il veut dire aussi, Prendre une chose en un lieu, & la porter avec soi dehors. (Emporter ce livre, vous le lirez à loisir.)

On dit, qu'*Un aîné emporte les deux tiers du bien*, pour dire, que Le droit d'aînesse lui donne cet avantage sur ses cadets.

EMPORTER, signifie aussi, Entraîner, arracher, enlever, emmener avec effort, avec rapidité, avec violence. (Ce carrosse entra si vîte, qu'il pensa emporter la borne. Ce coup de canon lui a emporté une jambe. Le vent a emporté mon chapeau. Les courans emportèrent le vaisseau. Son cheval prit le mors aux dents, & l'emporta à travers les champs, & *absolument*, l'emporta. La rivière a emporté les ponts, les chaussées, &c.)

On dit d'Un homme qui est mort de la fièvre, ou de quelqu'autre maladie, (Cette maladie l'a emporté.)

On dit, qu'*Un remède emporte la fièvre*, pour dire, qu'Il la guérit & la chasse; & que *Le jus de citron emporte les taches d'encre*, pour dire, qu'Il les fait disparoître.

EMPORTER, se dit figurément Des passions, & signifie, Tirer l'ame de sa situation ordinaire, jeter dans quelque excès blâmable. (La colère l'emporta bien loin. Se laisser emporter à sa vengeance. La douleur l'a emporté jusqu'à dire, jusqu'à faire. La jeunesse se laisse emporter aux plaisirs.)

On dit absolument, *S'emporter*, pour dire, Se fâcher violemment, s'abandonner à la colère. (S'emporter contre quelqu'un. Il s'emporte pour rien. Il s'emporte pour peu qu'on le contredise.)

EMPORTER, signifie, Gagner, obtenir. (Cet homme a tant de crédit, qu'il emporte tout ce qu'il veut. Il emporta cette affaire à force de sollicitations.)

EMPORTER, signifie encore, Avoir le dessus, exceller; & alors il se joint avec le pronom. (Le vin de Champagne l'emporte sur tous les autres vins. Le diamant l'emporte sur toutes les autres pierreries. Virgile & Horace l'emportent sur tous les Poëtes Latins. Il l'a emporté sur tous ses concurrens. L'amour l'emporte quelquefois sur la raison.)

EMPORTER, joint au même pronom, signifie aussi, Peser davantage. (L'or l'emporte de beaucoup sur l'argent, mis en pareil volume dans une balance.)

On dit figur. *Emporter la balance*, pour dire, Prévaloir. (Cette considération a emporté la balance.)

On dit, *Emporter une place*, pour dire, S'en rendre maître en peu de temps. (Il emporta la place en quinze jours de tranchée ouverte. Emporter une ville d'emblée. Emporter une place d'assaut.)

On dit proverb. *Emporter de haute lutte*, pour dire, L'emporter de hauteur, malgré l'opposition.

On dit d'Un homme qui fait des railleries, des médisances atroces, que (C'est un homme qui emporte la pièce.)

EMPORTER, signifie aussi, Attirer, entraîner par une suite nécessaire. (La condamnation à mort emporte la confiscation des biens. La proposition générale emporte la proposition particulière.)

On dit, que *La forme emporte le fond*, & *que le fond emporte la forme*, pour dire, Que dans le jugement d'un procès, la forme prévaut sur le fond, ou le fond sur la forme.

On dit proverbialement d'Un discours frivole qui ne doit rien produire, d'une promesse, d'une menace qui ne doit point avoir d'effet, *Autant en emporte le vent*. (Il me promet monts & merveilles, autant en emporte le vent. Ne vous alarmez pas de ses menaces, autant en emporte le vent.)

EMPORTÉ, ÉE. participe.

EMPOULETTE. s. f. Terme de Marine. *Voyez* AMPOULETTE.

EMPOURPRER. v. a. Colorer de rouge ou de pourpre. Il n'est d'usage qu'en Poësie, où même il vieillit.

EMPOURPRÉ, ÉE. participe. (Des raisins empourprés, des fleurs empourprées.)

EMPREINDRE. v. a. Imprimer une figure sur quelque chose. (Empreindre une figure. Empreindre une marque. Empreindre des caractères.)

On dit figur. (C'est une loi que la nature a empreinte dans nos cœurs. Ce sont des sentimens que la nature a empreints dans tous les hommes.)

EMPREINT, EINTE. participe.

EMPREINTE. s. f. Impression, marque, figure de ce qui est empreint. (L'empreinte d'un cachet, d'un sceau, d'une pierre gravée, d'une médaille.)

On le dit aussi figurém. (L'empreinte du doigt de Dieu se reconnoît dans tous les ouvrages de la nature.)

EMPREINTES, dans l'Histoire Naturelle, sont des pierres sur lesquelles on trouve

la figure de plantes, de poissons, &c. (Empreintes de poissons, empreintes de fougère.)

EMPRESSÉ, ÉE. adj. Qui agit avec ardeur, qui se donne beaucoup de mouvement pour le succès de ce qu'il a entrepris. (C'est un homme fort empressé. Il fait l'empressé auprès d'une telle personne. Rechercher quelque chose avec une ardeur empressée. Il a l'air empressé, les manières empressées.)

EMPRESSEMENT. s. m. Action d'une personne qui s'empresse, mouvement que se donne celui qui recherche une chose avec ardeur. (Agir avec empressement. Il ne faut pas marquer d'empressement. Avoir beaucoup d'empressement pour quelque chose. Témoigner beaucoup d'empressement auprès d'une personne. Il a beaucoup d'empressement à vous servir.)

EMPRESSER, S'EMPRESSER. v. réciproque. Agir avec une ardeur inquiète pour faire réussir quelque chose, s'agiter, s'inquiéter, se tourmenter, se donner beaucoup de mouvement pour le succès d'une affaire. (C'est un homme qui s'empresse fort. Il n'aime pas à s'empresser mal-à-propos. C'est un homme qui s'empresse, qui se fait de fête. S'empresser à faire sa cour. S'empresser de parler, de prendre la parole.)

EMPRESSÉ, ÉE. participe.

EMPRISONNEMENT. s. mas. Action par laquelle quelqu'un est mis en prison, ou l'effet de cette action. (Depuis son emprisonnement.)

EMPRISONNER. v. a. Mettre en prison. (On l'a emprisonné. On l'a fait emprisonner.)

EMPRISONNÉ, ÉE. participe.

EMPRUNT. s. m. L'action d'emprunter, & la chose qu'on emprunte. (Faire un emprunt. C'est un homme qui est toujours aux emprunts, qui ne vit que d'emprunt. Argent d'emprunt. Cheval d'emprunt. Aller aux emprunts.)

On dit figurément, *Une beauté d'emprunt, des vertus d'emprunt*, pour dire, Une beauté qui n'est point naturelle, des vertus dont on n'a que l'apparence.

EMPRUNTER. v. a. Demander & recevoir en prêt. (Emprunter de l'argent. Emprunter à usure, à gros intérêt. Emprunter un cheval. Emprunter des livres. Emprunter de quelqu'un, à quelqu'un.)

On dit, que *La lune emprunte sa lumière du soleil*, pour dire, qu'Elle ne luit point d'une lumière qui lui soit propre, mais qu'elle la reçoit du soleil.

On dit figurément, *Emprunter le nom, le bras, la plume, le crédit de quelqu'un*, pour dire, Se servir du bras, de la plume, du nom, du crédit de quelqu'un.

On dit aussi, *Emprunter une pensée d'un Auteur*, pour dire, Employer sa pensée, se servir de la pensée d'un Auteur. (Il a emprunté cela d'Homère, de Virgile.)

EMPRUNTÉ, ÉE. participe.

On dit, qu'*Un livre a paru sous un nom emprunté*, pour dire, qu'Il a paru sous un autre nom que celui de son auteur.

On dit, *Conter une histoire sous des noms empruntés*, pour dire, La conter sous des noms déguisés, sous des faux noms.

On dit, *Avoir un air emprunté*, pour dire, Avoir un air embarrassé, contraint, qui n'est point naturel.

EMPRUNTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui emprunte. (C'est un hardi emprunteur. C'est une emprunteuse.)

Il se dit assez ordinairement d'Un homme accoutumé à emprunter.

EMPUANTIR. v. a. infecter, répandre une mauvaise odeur, la communiquer. (Cela empuantit toute la maison. Un cloaque, un égout qui empuantit tout le quartier. Empuantir quelqu'un. Il a empuanti tout le monde de son haleine.)

EMPUANTI, IE. participe.

EMPUANTISSEMENT. substantif m. État d'une chose qui s'empuantit. (Il faut craindre l'empuantissement des eaux.)

EMPYÈME. substantif f. Sang épanché dans quelque cavité du corps, & particulièrement, dans la poitrine. (Faire l'opération de l'empyème.)

EMPYRÉE. adj. Il ne se dit que du Ciel le plus élevé où l'on établit le séjour des bienheureux. (Le Ciel Empyrée.)

Il est quelquefois substantif. (L'Empyrée. Jusques dans l'Empyrée.)

EMPYREUME. substantif masculin. Huile qui sent le brûlé, ou d'une odeur désagréable. On dit, (Une odeur d'empyreume, sentir l'empyreume.) On dit encore, (Une odeur empyreumatique, une huile empyreumatique.)

E M U

ÉMULATEUR. s. m. Qui est touché d'émulation. (Émulateur de la gloire d'autrui. Il a eu plus d'envieux de sa fortune que d'émulateurs de sa vertu.) Il n'est guère que du style soutenu.

ÉMULATION. s. f. Espèce de jalousie qui excite à égaler ou à surpasser quelqu'un en quelque chose de louable. (Noble, belle émulation. Honnête, louable émulation. Ils étudieront mieux par émulation. Il y a une honnête émulation. Exciter de l'émulation. Donner de l'émulation.)

ÉMULE. substantif m. Concurrent, antagoniste. (Il est l'émule d'un tel. C'est son émule.)

Il se dit aussi De deux hommes qui sont regardés comme étant d'un mérite égal en quelque art, en quelque profession. (Ces deux Peintres étoient émules.)

Il se dit quelquefois au féminin. (Carthage étoit l'émule de Rome.)

ÉMULGENT, ENTE. adj. Terme d'Anatomie. Il se dit des artères qui portent le sang dans les reins, & des veines qui reportent le même sang. (Artère émulgente. Veine émulgente.)

ÉMULSION. substantif f. Sorte de potion rafraîchissante, dont la couleur & la consistance approche fort de celle du lait. (On lui fait prendre des émulsions.)

ÉMULSIONNER. v. a. Mettre des quatre semences froides dans une liqueur, dans une potion. (Émulsionner de l'eau de poulet.)

ÉMULSIONNÉ, ÉE. participe.

E N

EN. Préposition qui sert à marquer le rapport au lieu, & signifie *Dans*. *En* se prend dans une acception moins déterminée que *dans*. (Il est en place. Il est dans la place la plus élevée.) C'est pourquoi *En* se met devant un nom sans article. (Être en France. Passer en Espagne. Vivre en sa maison. Ne pouvoir durer en place. Aller de province en province. En haut, en bas, en avant, en arrière, en dedans, en dehors. Avoir une occasion en main. Avoir martel en tête. Mettre une affaire en bon chemin. Rentrer en soi-même. Revenir en son bon sens. Pêcher en eau trouble. Dire en pleine assemblée. Une affaire jugée en plein Parlement.)

On disoit autrefois, *En* Jérusalem, *En* Avignon, *En* Arles, &c. mais cette préposition ne se joint plus aux noms propres des villes. On dit aujourd'hui, *A Avignon, à Arles, &c.*

EN, sert aussi à marquer le rapport au temps, & signifie, Durant, pendant. (En hiver, en été, en tout temps. En temps de paix. En temps de guerre. En pleine paix. En plein jour.)

Il se met aussi pour marquer le temps qu'on emploie à faire quelque chose. (Il arrivera en trois jours.) Et il y a cette différence entre cette dernière phrase, *Il arrivera en trois jours*, & celle-ci, *Il arrivera dans trois jours*, que la première signifie, qu'Il sera trois jours en chemin, au lieu que la seconde veut dire, qu'Il sera arrivé le troisième jour.

Il sert encore à marquer l'état, la disposition d'une personne, d'une chose. (Être en vie, en bonne santé, en bonne humeur, en colère, &c. Être en passe, en possession de faire quelque chose. Se tenir en haleine, en exercice. Vivre en crainte, en espérance. Un enfant en maillot. Un enfant en nourrice. Une femme en couche. Une femme en puissance de mari. Un homme en fureur. Une armée en bataille. Du blé en herbe. Une vigne en fleur. Une bête en chaleur. Une allée qui va en pente, &c. Être en chance, en bonheur. Être en son bon sens, revenir en son bon sens. Aller, tomber en décadence, en extase, en défaillance.)

EN, sert encore à marquer la manière ou l'état; & tantôt il se résout par *Avec*. (Être en justaucorps, en manteau, en deuil. Un livre relié en veau, en parchemin. Prendre un malheur en patience, une peine en gré, &c.) Tantôt il se résout par Comme, à la façon de... en forme de..... (Vivre en homme de bien, en bon chrétien, en libertin. Agir en Roi, en maître. Parler en étourdi, en écervelé, &c. Des arbres taillés en buisson. Des perles en poire, &c.) Quelquefois il ne se résout par aucune autre particule. (Prendre une chose en bonne part. Prendre le nom de Dieu en vain. Une femme travestie en homme. Un espion déguisé en hermite, &c.)

Il sert encore à marquer le motif qui fait agir, la fin pour laquelle on fait quelque chose. (Il fit cela en haine de ce que.... en considération de ses services, en reconnoissance de.... en mémoire de..., en dépit de lui, en faveur du mariage. Donner une chose en garde. Mettre en dépôt, en séquestre.)

Il sert aussi à marquer à quoi on est occupé. (Être en affaire, en oraison, en prières, en dévotion. C'est un homme qui est tout en Dieu.)

Il sert encore à marquer le progrès d'une chose. (De mieux en mieux. De mal en pis. De plus en plus.)

On s'en sert aussi dans la signification de *Selon*. (En bonne Philosophie. En bonne Théologie. En bonne Politique. En bonne Justice. En conscience.)

On dit aussi en termes de Pratique, *En tant que*, pour dire, Selon que. (En tant que je puis. En tant qu'il m'appartient. En tant que besoin sera.)

En tant que, a aussi quelquefois la signification de *Comme*. (JESUS-CHRIST en tant qu'homme est moins grand que son Père.)

EN, s'emploie encore dans la signification de *Pour*. (Armer en course. Armer en guerre. Livrer en proie. En mon particulier.)

On s'en sert encore dans la signification de *Par.* (Mettre en pièces. Voir en songe. Agir en vertu d'un arrêt, d'un pouvoir.)

On s'en sert encore dans la signification d'*A.* (Il n'a espérance qu'en vous, confiance qu'en vous.)

Il a encore plusieurs autres usages ; on se contentera d'en mettre ici quelques-uns sans en marquer l'explication que l'on trouve à l'ordre des mots avec lesquels il se joint. (Fondre en larmes. Prendre en amitié. Avoir en vue de faire quelque chose. Avoir un ennemi en tête. Entrer en tiers. S'étendre en paroles. Se ruiner en folles dépenses. Exceller en quelque chose. Abonder en son sens. Mettre en oubli. Cela se résout en eau. Cela s'en ira en fumée. Être en butte à tout le monde. Être en fonds, en reste, en avance, en demeure. En cas que cela arrive. En tout cas, en toute rencontre. En pure perte. En tout & en partie. Capitaine en pied. Narcisse changé en fleurs, &c. Il est en vous d'en user comme il vous plaira. Il n'est pas en moi de faire cela.)

Il se joint aussi avec les gérondifs ; & alors il a deux principaux usages, qui sont, ou de marquer le temps. (Il laissa ordre en partant. Il leur dit en les recevant. Il a déclaré en mourant. On apprend en vieillissant, &c.) Ou de marquer la manière. (Parler en tremblant. Un mal qui va en augmentant. Un ruisseau qui va en serpentant, &c.)

Il faut remarquer que quand cette préposition se joint avec un nom, elle ne reçoit jamais l'article pluriel *les*, immédiatement après elle, ni l'article *le* & *la* singulier, si ce n'est qu'il soit suivi d'une voyelle, ou d'une *h* muette. Ainsi on ne dit point, *En les lieux*, *en les temps*, mais on dit fort bien, (En l'honneur. En l'honneur des Saints. En l'absence d'un tel.)

On dit aussi, *En la présence de Dieu*; & il y a encore quelques formules où *en* reçoit immédiatement après lui l'article *le.* (Ce procès a été jugé en la Grand' Chambre. Conseiller en la seconde des Enquêtes. Président en la Chambre des Comptes.)

En, sert encore à former plusieurs mots, qui signifient, *Garnir de*, *mettre dans*, *&c.* Cette proposition s'écrit avec une *m* lorsqu'elle est suivie d'un *b*, d'un *p*, ou d'une *m.* On ne met dans le Dictionnaire que les mots composés, qu'un usage constant a admis ; les autres qu'un Écrivain hasarde, ou que les Artisans font, sont faciles à entendre : tels sont *encirer*, *enficeler*, *enformer*, *emporter*, *emmanequiner*, *&c.*

En. Pronom relatif, ou particule relative, qui répond à *De*, & qui sert à désigner une chose dont on a déjà parlé, & fait le même effet que si on répétoit cette même chose. *Cette affaire est délicate*, *le succès en est douteux* ; c'est-à-dire, Le succès de cette affaire est douteux. *On ne doit jamais se repentir d'avoir bien fait*, *il ne s'en repent pas aussi* ; c'est-à-dire, il ne se repent pas aussi d'avoir bien fait. (Cette maladie est dangereuse, il pourroit bien en mourir. Vient-il de la Cour ? oui, il en vient. Il avoit deux fils, il lui en est mort un, &c.)

On dit en termes de Pratique, *Les Parties en viendront au premier jour*, pour dire, Les Parties viendront plaider au premier jour sur l'affaire dont il s'agit.

Il se met quelquefois sans relation à aucune chose qui ait été exprimée auparavant ; mais cependant il ne laisse pas de marquer quelque chose de sous-entendu. Par exemple, *Il en veut depuis long-temps à un tel*, veut dire, Il veut du mal à un tel depuis long-temps. *A qui en voulez-vous ?* veut dire dans un autre sens, A qui voulez-vous parler ? que demandez-vous ? *A qui en avez-vous ?* veut dire, Contre qui avez-vous de la colère ? De même toutes ces façons de parler, (Comment vous en va ? Il s'en faut beaucoup Il ne sait où il en est. Cela n'en est pas. Il en tient. Il en a dans l'aile. Il en veut découdre. Il en est venu à ce point, que.... Il en est logé là, &c.) marquent toutes quelque chose de sous-entendu, à quoi *en* est *relatif.*

Il se met quelquefois sans relation à aucune chose ni exprimée, ni sous-entendue, mais seulement par une certaine redondance que l'usage a autorisée & rendue élégante. (Il en est de cela comme de la plupart des choses du monde. Après cela ils en vinrent aux mains, aux prises, aux injures, &c.)

Il se met encore de la même sorte avec quelques verbes qui désignent le mouvement local, & immédiatement après les pronoms personnels. *Je m'en vais partir. Vous en allez-vous ? Il s'en retourne en son pays. Nous nous en allons à la promenade. Ils s'en vinrent l'épée à la main*, *&c.* pour dire, Je vais partir. Allez-vous chez vous ? Il retourne en son pays. Nous allons à la promenade. Ils vinrent l'épée à la main.

Il n'en est pas de même lorsque les verbes Aller, retourner, venir, joints à la particule & au pronom, s'emploient dans la signification de *Partir*, *sortir*, *se retirer*, & qu'ils n'ont aucun régime après eux ; car alors la particule & le pronom sont absolument nécessaires pour rendre le sens parfait, & ne se peuvent ôter. (Adieu, je m'en vais. Si vous avez affaire, je m'en irai. Allons-nous-en. Voulez-vous vous en retourner ? Voulez-vous vous en venir ?)

E N A

ÉNALLAGE. substantif f. Terme de Grammaire Latine, qui consiste, dit-on, à changer les temps, les modes d'une Langue. (L'énallage n'a aucun fondement, & ce qu'on veut appeller ainsi peut s'expliquer par l'ellipse.)

ÉNARTHROSE. substantif f. Cavité d'un os dans laquelle est reçue la tête d'un autre os.

E N C

ENCADREMENT. substantif m. Action d'encadrer, ou l'effet de cette action.

ENCADRER. v. a. Mettre dans un cadre, &c. (Faire encadrer une estampe.)

Encadré, ée. participe.

ENCAGER. v. a. Mettre en cage. (Il faut encager ces oiseaux.)

Il se dit aussi figurément & par plaisanterie, pour dire, Mettre en prison. (On l'a encagé.)

Encagé, ée. participe.

ENCAISSEMENT. s. m. L'action d'encaisser, ou l'effet de cette action. (Il lui en coûtera beaucoup pour l'encaissement de ses marchandises.)

On dit, *Faire un grand chemin par encaissement*, pour dire, Y faire des tranchées qu'on remplit de cailloux. Et *Faire un jardin par encaissement*, pour dire, Y planter des arbres dans les trous qu'on a remplis de bonne terre.

ENCAISSER. v. a. Mettre dans une caisse. (Encaisser des raisins.)

On dit aussi, *Encaisser des orangers*, *des grenadiers*, pour dire, Les mettre dans une caisse remplie de terre préparée.

Encaissé, ée. participe.

ENCAN. substantif m. Cri public qui se fait par un Sergent pour vendre les meubles à l'enchère. (Mettre à l'encan. Vendre à l'encan.)

ENCANAILLER, S'ENCANAILLER. v. réciproque. Hanter de la canaille, avoir commerce avec de la canaille. (Gardez-vous de vous encanailler. Il s'est encanaillé.

Quelquefois aussi *Encanailler* se prend activement. (Votre souper étoit bon, mais la compagnie étoit mal choisie, vous nous aviez encanaillés.)

Encanaillé, ée. participe.

ENCAPUCHONNER. v. réciproque. Se couvrir la tête d'une sorte de capuchon. (Vous vous êtes plaisamment encapuchonné.) Il est du style familier.)

Encapuchonné, ée. participe.

ENCAQUER. v. a. Mettre dans une caque. (Encaquer du hareng.)

Il se dit figurément en parlant de gens qui sont pressés & entassés les uns sur les autres dans un carrosse, ou dans quelqu'autre voiture. (Ils sont encaqués là comme des harengs.)

Encaqué, ée. participe.

ENCASTELER, S'ENCASTELER. v. récipr. Il se dit proprement d'un cheval qui a le talon trop serré. (Ce cheval commence à s'encasteler.)

Encastelé, ée. participe. (Cheval encastelé.)

ENCASTELURE. s. f. Douleur dans le pied de devant d'un cheval, causée par l'étrécissement de la corne des quartiers, qui resserrant les deux côtés du talon, le fait boiter.

ENCASTILLAGE. s. m. Terme de Marine. La partie du vaisseau qui se voit depuis l'eau jusqu'au haut du bois.

ENCASTREMENT. s. mas. Action ou effet d'encastrer.

ENCASTRER. v. a. Enchâsser, unir quelque chose à un autre par le moyen d'une entaille. (Il faut encastrer ce tableau dans le lambris.)

ENCAVEMENT. s. m. L'action d'encaver.

ENCAVER. v. a. Mettre en cave. Il ne se dit que du vin ou autres boissons. (Il est temps d'encaver ce vin-là, d'encaver cette bière.)

Encavé, ée. participe.

ENCAVEUR. s. m. Celui qui encave. (Un habile encaveur.)

ENCAUSTIQUE. adj. de t. g. Il se dit d'une peinture, d'un tableau dont les couleurs sont préparées avec de la cire. (Peinture encaustique.)

ENCEINDRE. v. a. Environner, entourer, enfermer. (Enceindre une Ville de murailles. Enceindre de fossés, de palissades.)

Enceint, einte. participe.

On dit, *Une femme enceinte*, pour dire, Une femme grosse d'enfant ; & alors il est adjectif.

ENCEINTE. s. f. Circuit, tour, clôture. (L'enceinte des murailles. L'enceinte d'une Ville. Faire l'enceinte d'une Ville.)

Il veut dire aussi en termes de Chasse, Ce que fait le Veneur dans un bois, après avoir détourné un cerf, pour marquer le lieu où il est, en semant tout autour des branches & autres brisées. (Le Veneur a

détourné un cerf, & fait son enceinte.)

ENCENIES. s. f. pl. Fêtes chez les Juifs en mémoire de la purification du Temple par Judas Machabée.

ENCENS. s. m. Espèce de gomme aromatique. (Encens mâle. Grain d'encens. L'encens croît dans l'Arabie. L'arbre qui porte l'encens. La fumée de l'encens montoit au Ciel. Brûler de l'encens sur les autels. Donner de l'encens. Il refusa de donner de l'encens aux idoles. Bénir l'encens.)

Il signifie figur. Louange. (Cet homme aime l'encens. Il lui a donné de l'encens. C'est un encens bien préparé.)

ENCENSEMENT. substantif masc. L'action d'encenser. (Les encensemens faits, le Célébrant....)

ENCENSER. v. a. Donner de l'encens. (Encenser les autels. Encenser l'Évêque, le Célébrant, le peuple.)

On dit figurément, *Encenser quelqu'un*, pour dire, Le flatter par des louanges.

En ce sens on dit figurément, (Encenser la fortune. Encenser les défauts de quelqu'un.)

Encensé, ée. participe.

ENCENSEUR. substantif mas. Qui donne de l'encens. Il n'a d'usage que dans le figuré. (Les Poëtes sont de grands encenseurs. Encenseur éternel. Encenseur fatigant.)

ENCENSOIR. s. m. Espèce de cassolette qui pend à de petites chaînes, & dont on se sert dans l'Église pour encenser. (Tenir l'encensoir.)

Mettre la main à l'encensoir, se dit figurément De ceux qui entreprennent sur l'autorité de l'Église.

On dit proverbialement & figur. *Donner de l'encensoir par le nez*, pour dire, Donner des louanges outrées, qui font voir qu'on se moque de celui qu'on loue; ou donner des louanges grossières qui blessent plus qu'elles ne flattent.

Encensoir, ou Autel. Constellation de l'hémisphère austral.

ENCÉPHALE. adj. de t. g. Terme de Médecine. Il se dit des vers qui s'engendrent dans la tête.

ENCHAÎNEMENT. s. m. Il n'a guère d'usage au propre; mais au figuré il signifie Liaison, ou suite de plusieurs choses de même nature, de même qualité. (Enchaînement de malheurs. Enchaînement de propositions.)

ENCHAÎNER. v. a. Lier & attacher avec une chaîne. (Enchaîner un chien. Enchaîner un furieux, un prisonnier, des forçats, des esclaves.)

Il signifie figur. Captiver, & se dit particulièrement des amans. (Sa beauté enchaîne tous les cœurs.)

Enchaîner, se dit aussi Des choses, des propositions, des raisonnemens qu'on lie les uns aux autres, de manière qu'ils dépendent les uns des autres. (Il a enchaîné toutes ces propositions. Ces choses sont enchaînées les unes avec les autres. Les sciences sont enchaînées. Ces propositions sont enchaînées. Les causes naturelles sont enchaînées les unes avec les autres, les unes aux autres.)

Enchaîné, ée. participe.

ENCHAÎNURE. s. f. Enchaînement. Il ne se dit que des ouvrages de l'art.

ENCHANTEMENT. s. m. L'effet de prétendus charmes, de paroles magiques, &c. (Un long enchantement. Les vieux Romans, comme les Amadis, &c. sont tout pleins d'enchantemens. Faire un enchantement. Défaire, rompre un enchantement, l'enchantement.)

Enchantemens, au pl. se dit aussi quelquefois pour l'action même de l'enchanteur. (Les enchantemens de Médée.)

Il se dit aussi figurément De tout ce qui est merveilleux & surprenant. (Cette fête étoit fort galante, tout y surprenoit, c'étoit un enchantement.)

ENCHANTER. v. a. Charmer, ensorceler par des sons, par des paroles, par des figures, par des opérations magiques. (Le peuple croit qu'il y a des Magiciens qui enchantent les hommes, les animaux, &c.)

Il signifie aussi figur. Surprendre, engager par des paroles, par des attraits, par de belles paroles, de belles promesses. (Cette femme est belle & artificieuse, elle l'enchantera. Ne vous laissez pas enchanter par cet homme-là.)

Il signifie aussi, Ravir en admiration. (Je vous l'avoue, cette musique, cette pièce m'a enchanté.)

Enchanté, ée. participe. (Tous ses sens étoient enchantés.)

Il signifie aussi, Fait par enchantement, & plein d'enchantemens. (Palais enchanté.)

Il signifie figurément, Merveilleux, extraordinairement beau, surprenant. (Ô que cette maison est belle! C'est une maison enchantée. Des lieux, des jardins enchantés.)

ENCHANTEUR, ERESSE. s. Celui, celle qui enchante par des paroles, par des opérations magiques. (Fameux enchanteur. Circé l'enchanteresse.)

Il se dit figur. d'Un homme qui surprend, qui trompe par son beau langage, par ses artifices. (Défiez-vous en, c'est un enchanteur, un grand enchanteur.)

Il se dit aussi en bonne part. Platon est un grand enchanteur. C'est une grande enchanteresse.)

Il s'emploie aussi comme adjectif. (Style enchanteur. Regard enchanteur.)

ENCHAPERONNER. v. a. Couvrir la tête d'un chaperon. Il n'est plus en usage en ce sens qu'en parlant des cérémonies funèbres. (Le Grand-Maître & les Maîtres des Cérémonies & Hérauts d'armes seront enchaperonnés.)

Enchaperonné, ée. participe.

ENCHÂSSER. v. a. Entailler, mettre, faire tenir dans du bois, dans la pierre, dans de l'or, de l'argent, &c. (Enchâsser des Reliques, un morceau de la vraie Croix dans de l'or. Enchâsser un diamant, un rubis dans une bague. Enchâsser des perles, du corail, &c. dans de l'or.)

On dit figurément, *Enchâsser un passage, un trait d'histoire dans un discours*, pour dire, L'y placer, l'y faire entrer. (Il a bien enchâssé ce passage de Platon. Ce trait d'histoire a été mal enchâssé dans ce discours.)

Enchâssé, ée. participe.

ENCHÂSSURE. s. f. Action par laquelle une chose est enchâssée. (Il a fort bien réussi dans l'enchâssure de ce diamant.)

Il se prend plus ordinairement pour ce qui résulte de cette action. (L'enchâssure est fort riche.)

ENCHAUSSÉ. adj. de t. g. Terme de Blason. C'est le contraire de *Chapé*. *Voyez* Chapé.

ENCHAUSSER. v. a. Terme de Jardinage. Il se dit des légumes que l'on couvre de paille ou de fumier, pour les faire blanchir, ou pour préserver de la gelée.

ENCHÈRE. s. f. Offre que l'on fait au-dessus de quelqu'un, pour une chose qui se vend par Justice au plus offrant, ou que l'on baille à ferme. (Faire une enchère. Mettre enchère. Mettre à l'enchère. Couvrir une enchère. Cela a été délivré à la première enchère. On a reçu son enchère. Publier les enchères.)

Folle-enchère, se dit de la peine que doit porter celui qui a fait une enchère témérairement, & sans y pouvoir satisfaire. (Il a payé la folle-enchère. C'est à lui à payer la folle-enchère.)

On dit en ce sens, *Revendre une terre, à la folle-enchère de quelqu'un*, pour dire, la revendre à la charge que celui qui a enchéri témérairement, payera ce qui manquera au prix de la seconde adjudication pour remplir le prix de la première.

On dit proverb. *Payer la folle-enchère de quelque chose, en payer la folle-enchère*, pour dire, Porter la peine de sa témérité, de son imprudence.

ENCHÉRIR. v. a. Faire une offre au-dessus de quelqu'un, mettre enchère sur quelque chose. (Enchérir une terre. Enchérir une maison sur quelqu'un, au-dessus, par-dessus quelqu'un. Il a fait venir des gens pour enchérir.)

Il signifie fig. Ajouter à ce qu'un autre a fait, le surpasser en quelque chose, soit en bien, soit en mal. (Un tel traita magnifiquement, mais cet autre a bien enchéri sur lui. Enchérir sur l'éloquence des anciens, sur les ouvrages des anciens. Néron a bien enchéri sur la cruauté de Tibère.)

Il sign. aussi, Rendre une marchandise plus chère. (Ce marchand a fort enchéri ses denrées.)

Il est aussi neutre, & fig. Devenir cher, hausser de prix. (Les blés ont fort enchéri, sont fort enchéris. Toutes les marchandises enchérissent.)

Enchéri, ie. participe.

ENCHÉRISSEMENT. s. m. Haussement de prix. (C'est aux Magistrats à empêcher l'enchérissement des vivres.)

ENCHÉRISSEUR. s. m. Celui qui met une enchère. (On adjugera cette terre un tel jour, faites-y trouver des enchérisseurs. On a délivré cette tapisserie au plus offrant & dernier enchérisseur.)

ENCHEVAUCHURE. sub. f. Terme d'art. Jonction par feuillure ou recouvrement. (La position des ardoises est une enchevauchure.)

ENCHEVÊTRER. v. a. Mettre un chevêtre, un licou. Il n'est guère en usage au propre.

S'enchevêtrer, se dit d'un cheval qui engage un pied dans la longe de son licou. (Ce cheval s'est enchevêtré.)

On dit figur. & famil. *S'enchevêtrer*, pour dire, Prendre un engagement dont on ne peut plus se dédire. (Il s'est enchevêtré mal à propos dans cette affaire-là. Il s'enchevêtra dans un raisonnement dont il eut peine à sortir.)

Enchevêtré, ée. participe.

ENCHEVÊTRURE. s. f. Assemblage de solives dans un plancher pour environner le foyer d'une cheminée, & porter les barres de fer qui le soutiennent, & pour donner passage aux tuyaux de cheminée qui passent derrière. (Solives d'enchevêtrure. Les solives d'enchevêtrure doivent être plus fortes que les autres.)

Enchevêtrure, est aussi le mal qu'un cheval se fait à un pied, en l'engageant dans la longe de son licou. (Mon cheval est boiteux d'une enchevêtrure.)

ENCHIFRENEMENT. s. m. Embarras dans le nez, causé ordinairement par un rhume de cerveau. (Elle a un enchifrenement qui lui fait beaucoup de peine.)

ENCHIFRENER. v. a. Causer un rhume de cerveau qui embarrasse le nez. (Cet air froid m'a tout enchifrené.)

Enchifrené, ée. participe. (Il est tout enchifrené.)

ENCHYMOSE. s. f. Terme de Médecine. Effusion soudaine du sang dans les vaisseaux cutanés, telle que l'effet de la pudeur, de la colère, &c.

ENCLAVE. s. f. Les bornes, les limites d'une terre ou d'une Juridiction. (Cette terre est dans l'enclave, dans les enclaves de la vôtre. Cela est dans l'enclave de votre Juridiction, hors de l'enclave de votre Juridiction.)

Il se dit aussi d'Une étendue de terre qui avance & qui est enclavée dans une autre. (Cette terre fait une enclave, une longue enclave dans la vôtre.)

On dit aussi, qu'*Une Paroisse est une enclave d'un tel Evêché*, pour signifier Une Paroisse d'un Diocèse qui est enclavée dans un autre.)

ENCLAVEMENT. s. m. L'effet d'enclaver. (L'enclavement d'une terre dans une autre.)

ENCLAVER. v. a. Enfermer, enclorre une chose dans une autre. Il ne se dit guère que d'une pièce de terre, d'un héritage ou d'une Juridiction. (Il veut enclaver cette pièce de terre dans son parc.)

Enclavé, ée. participe. (Deux Juridictions enclavées l'une dans l'autre.)

Enclavé, en termes de Blason, se dit d'Un écu parti, dont l'une des partitions entre dans l'autre par une longue liste.

ENCLIN, INE. adj. Porté de son naturel à quelque chose. (Il est enclin au bien. Il est enclin au mal, à l'ivrognerie. Enclin à mal faire, à médire. La nature de l'homme est encline au mal) Ce mot se dit plutôt du mal que du bien.

ENCLORRE. v. a. Clorre de murailles, de haies, de fossés, &c. (Il faut enclorre ce champ. Enclorre un jardin de murailles. Enclorre sa maison de fossés.) n'a que les mêmes temps que *Clorre*, dont il est composé.

On dit, *Enclorre les fauxbourgs dans la ville*, pour dire, Donner une plus grande enceinte à la ville, ensorte que les fauxbourgs en fassent partie.

On dit dans le même sens, (Il a enclos ce pré, ce bois dans son parc.)

Enclos, ose. participe.

ENCLOS. s. m. Espace contenu dans une enceinte de maisons, de haies, de murailles, de fossés, &c. (L'enclos du Louvre. L'enclos du Palais. Grand enclos. Bel enclos. Enfermer dans l'enclos. Comprendre dans l'enclos.)

Il se prend aussi pour l'enceinte même. (Faire un enclos. Augmenter, accroître son enclos.)

ENCLOUER. v. a. Piquer un cheval jusqu'au vif avec un clou quand on le ferre. (Ce cheval est aisé à enclouer. Le Maréchal l'a encloué.)

On dit, qu'*Un cheval s'est encloué*, pour dire, qu'En marchant il a rencontré un clou qui lui est entré dans le pied.

Il sign. aussi, Enfoncer de force un clou dans la lumière d'un canon, pour empêcher que les ennemis ne s'en servent. Nous fimes une sortie, & nous enclouâmes leur canon. Ils abandonnèrent leur canon après l'avoir encloué.)

Encloué, ée. participe.

ENCLOUURE. s. f. Le mal, l'incommodité d'un cheval encloué. (Cette enclouure est dangereuse. Ce cheval est boiteux d'une enclouure. Il n'est pas encore bien guéri de son enclouure.)

Il signifie figurément, Empêchement, obstacle, difficulté. (Voilà où est l'enclouure. Ce n'est pas-là l'enclouure. J'ai découvert l'enclouure.) Il n'est que du style familier.

ENCLUME. s. f. Masse de fer sur laquelle on bat le fer, l'argent & autres métaux. (Enclume de Maréchal. Enclume de Serrurier. Enclume d'Orféver. Battre sur l'enclume. Frapper sur l'enclume. Plus dur qu'une enclume.)

On dit proverbialement & figurément, *Etre entre le marteau & l'enclume*, pour dire, Avoir à souffrir des deux côtés, être entre deux maux également fâcheux. Et aussi pour dire, Être fort embarrassé à se déterminer entre deux partis qui paroissent également hasardeux & difficiles.

On dit figur. *Remettre un ouvrage sur l'enclume*, pour dire, Lui donner une autre forme, une meilleure forme.

On appelle en Anatomie, *Enclume*, un osselet de l'organe de l'ouïe.

ENCOCHER. v. a. Mettre la corde d'un arc dans la coche d'une flèche. (Encocher une flèche.)

Encoché, ée. participe. *Flèche encochée.*

ENCOFFRER. v. a. Enfermer dans un coffre. Il ne se dit ordinairement que des choses que l'on serre avec avidité, ou même avec quelque sorte d'injustice. (Il devoit distribuer cet argent à ses compagnons, mais il a tout encoffré.)

Encoffré, ée. participe.

ENCOIGNURE. s. f. (On ne prononce point l'I.) Endroit où aboutissent deux murailles qui font un coin. (On a ménagé un cabinet dans cette encoignure. Pierre d'encoignure.)

ENCOLURE. s. f. Toute cette partie du cheval, qui s'étend depuis la tête jusqu'aux épaules & au poitrail. (Belle encolure. Vilaine encolure. Ce cheval a l'encolure fine. L'encolure de cygne. L'encolure chargée, déchargée. Il est chargé, déchargé d'encolure. Il a l'encolure d'un cheval d'Espagne, d'un Barbe, &c.)

Encolure, se dit aussi figurément & familièrement Des hommes, pour signifier L'air, l'apparence; & il se prend ordinairement en mauvaise part. (Il a l'encolure d'un sot. C'est un fripon, & il en a toute l'encolure.)

ENCOMBRE. s. m. Empêchement, embarras. Il est vieux.

ENCOMBREMENT. s. m. Action d'encombrer, ou l'effet de cette action.

ENCOMBRER. v. a. Embarrasser une rue, un passage, ou quelqu'autre lieu, de gravois, de pierres, &c. (Ces fossés, ces puits sont encombrés.)

Encombré, ée. participe.

ENCONTRE. s. f. Aventure. Vieux mot qui n'est plus en usage. (Bonne encontre.)

À l'encontre. Préposition qui signifie Contre. (Il plaide pour un tel, à l'encontre d'un tel.) Il est vieux.

On dit figurément, *Aller à l'encontre de quelque chose*, pour dire, S'y opposer, y être contraire. (Je ne vais point à l'encontre de ce que vous dites. Cela est juste, personne ne va à l'encontre. Il est du style familier.

ENCORBELLEMENT. s. m. Terme d'Architecture. Saillie portant à faux au-delà du nu du mur, comme une console, un corbeau, &c.

ENCORE. adv. de temps, qui s'emploie pour le passé, pour le présent & pour l'avenir. (Il régnoit encore il y a vingt ans. Elle vit encore. Il vivra encore dans vingt ans. Il n'est pas encore jour, encore nuit. Il n'est pas encore venu. Il n'est pas encore en âge. Il est encore au lit. Il n'est pas mort, il respire encore. Il n'est pas encore temps d'agir. On ne l'a pas vu encore s'impatienter. Depuis vingt ans qu'ils sont ensemble, ils sont encore à avoir la première querelle.)

Il signifie aussi, De nouveau. (Donnez-moi encore à boire. Je veux essayer encore si j'y pourrai réussir.)

Il signifie aussi, De plus. (Outre l'ordre qu'on lui avoit donné, on lui commanda encore. On ajoute encore à cela.)

Il signifie quelquefois, Du moins. (Encore, s'il vouloit se relâcher sur cela, on lui pourroit accorder le reste.)

Il se met quelquefois avec la particule *Mais*, par opposition à *Non-seulement*. (Non-seulement il est libéral, mais encore il est prodigue.)

En Poësie, on dit indifféremment, *Encor*, ou *Encore*, selon le besoin.

Encore que. Conjonction. Bien que, quoique. (Encore qu'il soit fort jeune, il ne laisse pas d'être fort sage.)

ENCORNÉ. adj. de t. g. Qui a des cornes. (Un bélier haut encorné.) Il ne se dit que dans le style familier.

On appelle *Javart encorné*, Un javart qui vient sous la corne du cheval.

ENCOURAGEMENT. s. m. Ce qui encourage. (Les Arts, les Manufactures ont besoin d'encouragement.)

ENCOURAGER. v. a. Donner courage, exciter, inciter. (Encourager à bien faire. Il m'encourage à cela. Ce bon succès l'a fort encouragé. Quand il eut encouragé ses soldats. Ils s'encourageoient l'un l'autre. Encourager les chiens.)

Encouragé, ée. participe.

ENCOURIR. v. a. (Il se conjugue comme *Courir*.) Attirer sur soi, mériter, tomber en.... Il ne se dit que des maux ou des peines qui viennent des Puissances supérieures. (Encourir les peines portées par la Loi. Encourir les Censures Ecclésiastiques. Il a encouru excommunication, l'excommunication. Vous encourez l'indignation, la haine de Dieu, du Roi. Sous peine d'encourir.... Encourir le déshonneur. Encourir l'infamie, la haine publique, le mépris public, la honte, l'opprobre.)

Encouru, ue. participe.

ENCRASSER. v. a. Rendre crasseux. (La poudre encrasse les habits.)

Il est aussi neutre. (Laisser encrasser un habit.)

Il est aussi récipr. (La peau s'encrasse quand on n'a pas soin de se laver. Il y a des étoffes qui s'encrassent aisément.)

S'encrasser, se dit aussi figurément & familièrement De ceux qui s'avilissent en se mésalliant, ou en fréquentant mauvaise compagnie. (Il s'est bien encrassé par ce mariage. Il s'encrasse furieusement par tous ses mauvais commerces.)

Encrassé, ée. participe.

ENCRE, ſ. f. Liqueur noire, dont on ſe ſert pour écrire. (Encre double. Bonne encre. Encre luiſante. De l'encre bien nette. Cette encre eſt trop blanche. Cornet à encre. Bouteille à encre. Tache d'encre. Encre en maſſe.)

On appelle auſſi *Encre*, Une compoſition noire & épaiſſe dont on ſe ſert pour imprimer.

On appelle auſſi *Encre rouge*, *encre verte*, *&c.* Des liqueurs ou compoſitions dont on ſe ſert pour écrire.

On dit figur. & famil. *Ecrire de bonne encre*, *de la bonne encre à quelqu'un*, pour dire, En termes forts & preſſans, & même menaçans.

ENCRE DE LA CHINE. Compoſition ſeche & noire qui vient de la Chine, & dont on ſe ſert pour deſſiner. (Il faut délayer l'encre de la Chine pour pouvoir s'en ſervir. Deſſein à l'encre de la Chine.)

ENCRIER. ſ. m. Petit vaſe où l'on met de l'encre. (Encrier d'argent. Encrier de verre.)

ENCROUÉ. adj. Il ſe dit d'un arbre qui eſt tombé ſur un autre lorſqu'on l'abattoit, & qui s'eſt embarraſſé dans ſes branches. (Les Ordonnances portent des diſpoſitions relatives aux bois encroués.)

ENCUIRASSER, S'ENCUIRASSER. v. réc. Il ſe dit de la peau, des métaux, du linge, des habits, des étoffes, &c. lorſque la craſſe, la graiſſe, la poudre & l'ordure s'y amaſſent & s'y épaiſſiſſent. (La pouſſière, l'ordure, ſe ſont fort encuiraſſées dans ces chemiſes, dans ces ſerviettes, dans ces habits, &c. Des mains encuiraſſées d'ordures.)

ENCUIRASSÉ, ÉE. participe.

ENCUVER. v. a. Mettre dans une cuve. (Encuver la vendange.)

ENCUVÉ, ÉE. participe.

ENCYCLOPÉDIE. ſ. f. Terme didactique. Enchaînement de toutes les Sciences. (C'eſt un deſſein fort vaſte à un homme, que de prétendre acquérir l'Encyclopédie. Encyclopédie des Sciences.)

ENCYCLOPÉDIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à l'Encyclopédie. (Arbre encyclopédique.)

END

ENDÉMIQUE. adj. de t. g. Il ſe dit de ce qui eſt particulier à un peuple, à une nation. (La lèpre étoit endémique en Judée, en Syrie, &c. La plique eſt endémique en Pologne.)

ENDENTÉ, ÉE. adv. Terme de Blaſon, Il ſe dit d'un pal, d'une bande & autres pièces compoſées de triangles alternés de divers émaux.

ENDETTER. v. a. Charger de dettes, engager dans des dettes. (L'achat de cette terre l'a fort endetté.)

Il eſt auſſi réciproque. (Il s'eſt fort endetté.)

ENDETTÉ, ÉE. participe.

ENDÊVÉ, ÉE. adj. Mutin, chagrin, impatient, emporté. (Il faut être bien endêvé pour vouloir...)

Il eſt auſſi ſubſtantif. (C'eſt un endêvé. Il fait l'endêvé.) Il eſt populaire.

ENDÊVER. v. n. Avoir grand dépit de quelque choſe. (Il endêvoit de cela. Il endêve de voir que...) Il eſt populaire.

ENDIABLÉ, ÉE. adj. Furieux, enragé, extrêmement méchant dans ſon genre. (Eſprit endiablé. Chemin endiablé.) Il eſt familier.

Il ſe dit auſſi au ſubſtantif. (C'eſt un endiablé, une endiablée.)

ENDIMANCHER, S'ENDIMANCHER. v. récipr. Mettre ſes habits du Dimanche. Terme de plaiſanterie, qui ſe dit d'une perſonne du peuple qui a mis ſes beaux habits. (Il s'eſt endimanché.) Il eſt du ſtyle familier.

ENDIMANCHÉ, ÉE. participe.

ENDIVE. ſ. f. Plante potagère du nombre des chicorées.

ENDOCTRINER. v. a. Enſeigner quelque ſcience, quelque doctrine. (Nous n'avons rien oublié pour le faire endoctriner. Il a été mal endoctriné.) Il ne ſe dit guère en ce ſens là qu'en plaiſantant.

Au figuré il ſignifie, Inſtruire de quelque choſe, donner des lumières néceſſaires ſur quelque affaire. (Il s'acquittera bien de ſa commiſſion, on l'a bien endoctriné.)

ENDOCTRINÉ, ÉE. participe.

ENDOMMAGER. v. a. Apporter du dommage à.... (Cela a endommagé les grains, les fruits. Le mur eſt fort endommagé des coups de canon. Il ne ſe dit que des choſes.

ENDOMMAGÉ, ÉE. participe.

ENDORMEUR. ſ. m. Il n'a d'uſage qu'au figuré. Flatteur, enjoleur. En ce ſens on dit proverbialement, (C'eſt un endormeur de mulots.)

ENDORMIR. v. a. (Il ſe conjugue comme *Dormir.*) Faire dormir. (Endormez cet enfant. On ne le ſauroit endormir. Il eſt difficile à endormir. Bercer un enfant pour l'endormir.)

Il ſe prend figur. pour amuſer quelqu'un, afin de le tromper, & de l'empêcher d'agir. (Il l'a endormi de belles paroles, avec de vaines eſpérances, par de vaines promeſſes.)

Il ſignifie auſſi Engourdir. (Cela m'a endormi la jambe. Il lui a fallu endormir le bras avant que de le couper. Endormir la douleur. Il y a des remèdes qui endorment le mal de dents.)

ENDORMIR, ſe met avec le pronom perſonnel, & ſignifie, Commencer à dormir. (Il s'endort. Je ne ſaurois m'endormir. Je me ſuis endormi ſur les trois heures.)

On dit figur. & familièrement, *S'endormir*, pour dire, Négliger une affaire, manquer à la vigilance, à l'attention néceſſaire. (C'eſt un homme qui ne s'endort pas. Ce n'eſt pas un homme à s'endormir ſur ſes intérêts. Il s'eſt trop endormi ſur cette affaire.

On dit encore figurément, *S'endormir dans le vice*, *dans les voluptés*, pour dire, Demeurer & croupir dans le vice, dans les voluptés, dans les délices.

On dit figur. par exagération, qu'*Une choſe*, *une perſonne endort*, pour dire, qu'Elle ennuie fort, qu'elle fatigue. (Cette pièce eſt ſi ennuyeuſe qu'elle endort. Ce livre endort. La converſation de cet homme endort.)

ENDORMI, IE. participe. (J'ai la jambe endormie, le bras endormi. Un homme endormi.) *Un eſprit endormi*, c'eſt-à-dire, Un ſtupide.

ENDOSSE. ſ. f. (La pénultième eſt longue.) Le faix & toute la peine de quelque choſe. (Vous en aurez l'endoſſe. Donner l'endoſſe.) Il eſt du ſtyle familier.

ENDOSSEMENT. ſ. m. Ce que l'on écrit au dos d'un acte. Il ſe dit ſur-tout en parlant des lettres de change. (Mettre l'endoſſement, ſon endoſſement ſur une lettre de change. Cette lettre de change a pluſieurs endoſſemens.)

ENDOSSER. v. a. Mettre ſur ſon dos. Il n'a guère d'uſage qu'en cette phraſe, (Endoſſer le harnois, la cuiraſſe.) On le dit auſſi en plaiſanterie, en parlant de celui qui prend le parti de la robe. (Il porte la robe au Palais, il lui a fallu enfin endoſſer le harnois.)

ENDOSSER, ſe dit auſſi figurément pour Charger quelqu'un de quelque choſe de déſagréable, de fâcheux. (On l'a endoſſé de cela.) Il eſt du ſtyle familier.

On dit, *Endoſſer une lettre de change*, *une promeſſe*, *&c.* pour dire, Mettre le reçu au dos de la lettre, ou ſimplement la ſignature, ou l'ordre de payer à un autre.

ENDOSSÉ, ÉE. participe.

ENDOSSEUR. ſubſt. m. Celui qui met ſon nom ſur le dos d'une lettre de change pour la tranſporter à quelqu'un. (Il y a pluſieurs endoſſeurs ſolvables à cette lettre de change.)

ENDROIT. ſ. m. Lieu, place. (Voici l'endroit où l'on veut bâtir. Vous le trouverez en tel endroit. Voilà l'endroit où fut tué un tel Général.)

Il ſe dit auſſi du corps. (Voilà l'endroit où il eſt bleſſé.)

Il ſe dit auſſi Des choſes qu'on mange & qu'on coupe. Donnez-moi de cet endroit-là. Je m'en vais vous donner d'un bon endroit.)

Il ſe dit encore d'Une partie d'un Diſcours, d'un Poëme, d'un Traité. (Il y a un bel endroit dans ce diſcours. Voilà le bel endroit. Il fait les plus beaux endroits d'Homère, de Virgile.)

On dit figurément, qu'*Un homme ſe fait voir*, qu'*il ſe montre par ſon bel endroit*, pour dire, qu'Il ſe fait voir par les choſes qui lui ſont les plus avantageuſes.

On dit au contraire, qu'(Il ſe montre par ſon mauvais endroit, par ſon vilain endroit.)

On dit auſſi figurément en parlant d'Un homme, *C'eſt le plus bel endroit de ſa vie*, pour dire, C'eſt la plus belle partie de ſa vie. Et pour dire le contraire, *C'eſt le vilain endroit de ſa vie.*

On dit encore, *Prendre quelqu'un par ſon endroit ſenſible*, pour dire, Le prendre par ce qui l'intéreſſe le plus.

Il ſe prend quelquefois pour le beau côté d'une étoffe, & il eſt oppoſé à l'envers. (Voilà l'endroit de ce drap. Quel eſt l'endroit ?)

En mon endroit. En votre endroit. En ſon endroit. En leur endroit. Façons de parler adverbiales, qui ſignifient, Envers moi, envers vous, envers lui, envers eux. *A l'endroit d'un tel.* Ces façons de parler ſont hors d'uſage, ſi ce n'eſt dans le ſtyle de Pratique.

On dit auſſi en termes de Pratique, *Chacun endroit ſoi*, pour dire, Chacun pour ſoi, chacun pour ce qui le regarde.

ENDUIRE. v. a. Couvrir d'une couche, ſoit de chaux, ſoit de plâtre, ou autre matière détrempée. (Enduire une muraille de plâtre. Enduire un vaiſſeau de goudron.)

ENDUIT, ITE. participe.

ENDUIT. ſ. m. Couche de chaux, de plâtre, &c. Il ſe dit proprement de celle qu'on applique ſur les murailles. (Un enduit de plâtre. Faire un enduit.)

ENDURANT, ANTE. adj. Qui ſouffre aiſément les injures. (Ce n'eſt pas un homme endurant. Il n'eſt pas d'humeur endurante. Il n'eſt pas trop endurant. Cet homme a été bien endurant.

Il s'emploie ordinairement avec la négative. *C'est un homme mal endurant, peu endurant*, pour dire, que C'est un homme colère, & qui a le ressentiment vif. (Femme peu endurante.)

ENDURCIR. v. a. Rendre dur. (Le grand air endurcit la pierre. Donner une nouvelle trempe à du fer pour l'endurcir davantage.)

ENDURCIR, signifie aussi, Rendre fort, rendre robuste. (Le travail endurcit le corps.)

Il signifie encore, Accoutumer à ce qui est dur, fâcheux, pénible. (Il est bon d'endurcir de bonne heure les jeunes gens au travail. S'endurcir au froid, au chaud.)

On dit aussi, (Endurcir aux injures, aux affronts, aux coups.)

Il signifie aussi, Rendre impitoyable, insensible. (L'avarice lui a endurci le cœur.)

ENDURCIR, est aussi récipr. & signifie, Devenir dur. (Le corail s'endurcit à l'air. La plante des pieds s'endurcit à force de marcher.)

On dit aussi, *S'endurcir au travail, à la peine*, pour dire, S'y accoutumer.

On dit figurément dans le même sens, (S'endurcir dans le vice, au crime.) On dit aussi, (S'endurcir aux misères d'autrui.)

L'Écriture Sainte dit, que *Dieu endurcit le cœur des pécheurs*, pour dire, qu'Il les abandonne à leur propre aveuglement. (Dieu avoit endurci le cœur de Pharaon.)

ENDURCI, IE. participe. (Un homme endurci aux coups, à la peine, au crime, &c.)

ENDURCISSEMENT. s. m. Il n'a point d'usage au propre, & signifie figurément, L'état d'une ame qui n'a plus de sentiment pour la vertu & pour les choses de Dieu. (Cela marque un grand endurcissement Tomber dans l'endurcissement, dans l'endurcissement de cœur.)

ENDURER. v. a. Souffrir. (Endurer du mal. Les peines que j'endure. Endurer du froid. Endurer un grand froid. Endurer la faim, la soif.)

Il signifie quelquefois, Supporter avec patience, avec fermeté, avec constance. (Il y a des gens qui endurent mieux la faim & la soif que les autres.)

Il signifie aussi Permettre. (N'endurez pas qu'on fasse tort à personne.)

ENDURÉ, ÉE. participe.

ENE

ÉNÉORÈME. s. f. Terme de Médecine. Espèce de nuage ou substance légère qui nage au milieu de l'urine.

ÉNERGIE. s. f. Efficace, vertu, force. Il se dit principalement du discours, de la parole. (Il y a dans les Prophètes des expressions d'une grande énergie. Il fit un discours plein d'énergie. Parole pleine d'énergie.)

ÉNERGIQUE. adj. de t. g. Qui a de l'énergie. (Style énergique. Discours énergique. Ce mot est fort énergique. Termes énergiques.)

ÉNERGIQUEMENT. adv. D'une manière énergique. (Il lui parla énergiquement. Il s'exprime énergiquement.)

ÉNERGUMÈNE. s. de t. g Possédé du diable. (Exorciser un énergumène.)

ÉNERVER. v. a. Affoiblir par la débauche, ou par quelqu'autre cause. (Le trop grand usage du vin est capable d'énerver un homme. Ses débauches l'ont énervé. Il s'est énervé à force de débauches.)

On dit figur. que *Les voluptés énervent, qu'elles énervent le courage*, pour dire, qu'Elles amollissent, qu'elles affoiblissent le courage. Et on dit aussi figurément, que *Le trop de soin, le trop d'ornement énerve le style*, pour dire, qu'Il le rend moins fort & moins noble.

ÉNERVÉ, ÉE. participe.

ENF

ENFAÎTEAU. s. m. Tuile creuse qui se met sur le faîte d'une maison.

ENFAÎTEMENT. s. m. Table de plomb qui se met sur les faîtes des maisons couvertes d'ardoises. (Des crochets de fer arrêtent & soutiennent les enfaîtemens.)

ENFAÎTER. v. a. Couvrir le faîte d'une maison avec de la tuile ou du plomb, &c.

ENFAÎTÉ, ÉE. participe.

ENFANCE. s. f. L'âge depuis la naissance jusqu'à douze ans ou environ. (Dès mon enfance. Dans mon enfance. Dans la plus tendre enfance. Dès sa plus tendre enfance. Sortir de l'enfance.)

On appelle *Enfance*, Une puérilité, quelque chose qui convient à un enfant. *C'est une vraie enfance*; & en ce sens il a un pluriel. (Ce sont-là des enfances.)

Être en enfance, tomber en enfance, se dit d'Une vieille personne qui est imbécile, qui n'a plus l'usage de la raison.

Il se dit figur. quelquefois pour Commencement. (L'enfance du monde. L'enfance de la République, &c.)

ENFANT. s. m. Fils ou fille par relation au père & à la mère. (Avoir des enfans. Enfant mâle. Une femme qui est grosse d'enfant, en mal d'enfant, en travail d'enfant. Être chargé d'enfans. Une mère qui aime fort ses enfans. Cette mère souffre toutes choses à ses enfans, elle les gâte. Enfant gâté. Enfans mineurs. Enfant adoptif. Enfant d'adoption. Nous sommes tous enfans d'Adam. Les Juifs sont appelés les enfans d'Israël. La parabole de l'Enfant prodigue.)

On appelle *Enfans de France*, Les Princes enfans légitimes des Rois, & ceux qui descendent des aînés. (Gouverneur des Enfans de France. Gouvernante des Enfans de France.)

On dit, *Enfant de Paris, enfant de Lyon, enfant d'Orléans, &c.* pour dire, Natif de Paris, de Lyon, d'Orléans. Il n'est que du style familier.

On dit figurément, que (Nous sommes enfans de Dieu par la grâce,) que (Tous les fidèles sont enfans de Dieu, enfans de l'Église.)

On dit en style de l'Écriture Sainte, que *Tous les hommes naissent enfans de colère*, parce qu'ils naissent dans le péché originel.

On dit aussi en style de l'Écriture-Sainte, (Enfans de lumière, enfans de ténèbres.)

On dit proverbialement, & figurément, que (Les menteurs sont enfans du Diable.)

On appelle les enfans d'un Maître de Jeu de Paume, *Les enfans de la balle.*

On appelle figur. *Enfans de la balle*, Les enfans qui exercent la profession de leurs pères, & qui sont censés la faire mieux que les autres.

ENFANT, se dit encore d'Un garçon ou d'une fille en bas âge, & jusqu'à l'âge de dix ou douze ans, sans aucune relation au père & à la mère. (Un bel enfant. Un petit enfant. Un joli enfant. Un enfant opiniâtre. Un enfant à la mamelle. Un enfant qui tète. Sevrer un enfant. Un enfant mort-né. Un enfant bien né. Un enfant mal né. Pleurer comme un enfant. Badiner comme un enfant. Des jouets, des babioles d'enfans.)

On dit prov. *Faire l'enfant*, pour dire, Badiner comme un enfant, s'amuser à des choses puériles.

On dit à quelqu'un qui a fait une faute, qu'*On le traitera en enfant de bonne maison*, pour dire, qu'On le châtiera sans l'épargner.

On appelle *Enfans trouvés*, Les enfans qu'on trouve exposés, & dont le père & la mère ne se font pas connoître.

On dit proverb. quand on veut assurer qu'on n'est point coupable d'une chose dont on est accusé, qu' (On en est aussi innocent que l'enfant qui vient de naître, qui est à naître.)

Quand il s'agit d'une chose sérieuse & importante, on dit, que (Ce n'est pas un jeu d'enfant, pas jeu d'enfant.)

On appelle *Enfans de chœur*, Un enfant dont l'emploi est de chanter dans l'Église, & de servir à quelques autres fonctions du Chœur.

On appeloit autrefois *Enfans perdus*, Les soldats détachés qui commençoient l'attaque un jour de combat. (Commander les enfans perdus.)

On appeloit, *Enfans d'honneur*, De jeunes gens de qualité qui étoient nourris auprès d'un Prince pendant son bas âge.

ENFANT, est aussi un terme dont on se sert par flatterie & par familiarité. (C'est un bon enfant. Mon enfant.)

En ce sens on le fait quelquefois féminin au singulier, en parlant d'une fort jeune fille. (Voilà une belle enfant. Vous êtes une jolie enfant. C'est la meilleure enfant du monde. La pauvre enfant.)

On dit proverbialement, quand on voit un enfant qui a de la raison & de l'esprit de bonne heure, qu' (Il n'y a plus d'enfans.)

On dit d'Un enfant, *C'est l'enfant de sa mère*, pour dire, qu'Il lui ressemble, qu'il a toutes ses manières.

On s'en sert aussi en parlant à des inférieurs. (Allons, enfans. Courage, enfans.)

Mon enfant, est aussi un terme dont on se sert lorsqu'on veut parler avec quelque honnêteté à des gens extrêmement inférieurs. (Mon enfant, dites-moi, &c. Mon enfant, allez avertir mes gens.)

ENFANTEMENT. s. m. Action d'enfanter. (Faciliter l'enfantement. Hâter l'enfantement. Les douleurs de l'enfantement.)

On dit figur. d'Un Auteur qui compose avec beaucoup de difficulté, que (Lorsqu'il travaille, il est dans les douleurs de l'enfantement.)

ENFANTER. v. a. Accoucher d'un enfant. (Il est dit dans l'Écriture Sainte, une Vierge concevra & enfantera un fils. Heureuse la mère qui l'a enfanté!)

Quand quelque projet, quelque dessein, quelque promesse qui a fait beaucoup de bruit & d'éclat dans le monde, ne produit rien qui réponde à l'espérance qu'on en avoit conçue, on dit, que (C'est la montagne qui a enfanté une souris, qui enfante une souris.)

On se sert d'ordinaire de ce mot *Enfanter*, absolument & sans régime. (Enfanter avec douleur. Après qu'une femme a enfanté.)

Il se dit figur. Des productions d'esprit.

(Cet Auteur tous les ans enfante de gros volumes. Il a peine à enfanter.)

Enfanté, ée. participe.

ENFANTILLAGE. s. m. Discours, manières qui ne conviennent qu'à un enfant. Il ne se dit que Des personnes qui ont passé l'enfance. (Pour un homme de votre âge, de votre caractère, voilà bien de l'enfantillage.)

ENFANTIN, INE. adj. Qui est d'enfant. (Visage enfantin. Voix enfantine.)

ENFARINER. v. a. Poudrer de farine. Un bâteleur, un bouffon qui s'enfarine le visage.)

Enfariné, ée. participe.

On dit proverbialement, qu'*Un homme est venu la gueule enfarinée, dire ou faire quelque chose*, pour dire, qu'il est venu inconsidérément & avec une sotte confiance.)

On dit familièr. qu'*Un homme est enfariné de quelque chose, de quelque science, &c.* pour dire, qu'il n'en a qu'une légère teinture.

On dit de même, qu'*Un homme est enfariné d'une opinion, de quelque mauvaise doctrine*, pour dire, qu'il en est un peu imbu, prévenu.

ENFER. s. m. Lieu destiné pour le supplice des damnés. (Les tourmens de l'enfer. La crainte de l'enfer. Menacer de l'enfer. L'enfer est le partage des réprouvés. Jesus-Christ a promis que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre son Église. Les puissances de l'enfer. Furie d'enfer. Monstre que l'enfer a vomi.)

En ce mot le pluriel n'ajoute rien à la signification du singulier. Ainsi, *Au fond des enfers*, ne veut dire autre chose qu'Au fond de l'enfer.)

Il se dit aussi au pluriel Du lieu où étoient les ames que Notre-Seigneur délivra après sa mort. (Jesus-Christ est descendu aux enfers.)

On dit figur. d'Un lieu où l'on se déplaît, où l'on est extrêmement incommodé, où il y a beaucoup de confusion & de désordre, que (C'est un enfer, un vrai enfer. C'est un enfer pour moi que cette maison.)

On dit encore figurément, *Porter son enfer avec soi*, pour dire, Porter son supplice avec soi. (Les méchans portent leur enfer avec eux.)

On appelle figur. & proverbialement, *Tison d'enfer*, Un méchant homme qui excite & qui porte au mal, ou qui cause de grands maux par ses discours, ou par son exemple.)

Enfer, signifie aussi figur. Les Démons, les Puissances de l'enfer. (L'enfer en gémit. L'enfer se déchaîne contre lui.)

Enfer, en termes de Chimie, est un vaisseau propre à calciner le mercure.

On l'appelle aussi *Enfer de Boyle*.

Enfers, au pluriel, se prend encore pour Le lieu où les Païens croyoient que les ames alloient après la mort. (Orphée alla chercher Euridice aux enfers. Hercule & Énée descendirent aux enfers.

ENFERMER. v. a. Fermer un lieu en telle sorte, que les personnes qui y sont ne puissent pas en sortir, ou que les choses qu'on y a mises ne puissent pas être dérobées. (Enfermer un homme dans une maison. Enfermer des habits dans un coffre. Enfermer des papiers, des livres dans un cabinet. Enfermer des chevaux dans une écurie. Enfermer à la clef, sous la clef. Enfermer entre quatre murailles.)

Enfermer, se dit absolument, pour dire, Mettre un homme dans un Hôpital de fous, dans un lieu de correction, &c. (C'est un homme à enfermer. Ses déportemens l'ont fait enfermer.)

On dit proverbialement & figur. d'Un Chirurgien qui a laissé fermer une plaie trop tôt, & qui ne l'a guérie que superficiellemment, qu' (Il a enfermé le loup dans la bergerie.)

Il signifie aussi, Environner & clorre de toutes parts. (Enfermer un parc de murailles. Enfermer de haies. Les ennemis se sont laissé enfermer entre deux rivières, entre deux montagnes.)

On dit, *S'enfermer dans une Place*, pour dire, Demeurer dans une Place qui va être assiégée, pour la défendre.

S'enfermer dans un Cloître, pour dire, Se faire Religieux.

On dit, *S'enfermer avec un malade*, pour dire, S'enfermer avec quelqu'un qui tombe malade, pour y demeurer jusqu'à la fin de sa maladie. (Elle s'est enfermée avec son mari qui a la petite vérole.)

On dit encore, *S'enfermer*, pour dire, Se retirer dans son cabinet, & n'y vouloir voir personne. (On ne sauroit le voir, il est enfermé.)

Enfermer, signifie figur. Contenir, comprendre. (Ce passage enferme beaucoup de vérités. Cet article, cette proposition en enferment beaucoup d'autres.)

Enfermé, ée. participe. Il s'emploie comme substantif dans cette phrase, *Sentir l'enfermé*, Ce qui se dit d'une chose qui sent mauvais, à cause qu'il y a long-temps qu'elle n'a été à l'air. (Cette chambre sent l'enfermé.) Et dans ce sens on dit aussi & mieux, *Renfermé*.

ENFERRER. v. a. Percer avec une épée, une pique, une hallebarde, un épieu. (Enferrer son ennemi. Il s'est enferré lui-même.)

On dit figurément, *S'enferrer*, pour dire, Se nuire inconsidérément à soi-même par ses paroles, par sa conduite. (Il nous a conté son affaire, & en nous parlant il s'est enferré lui-même. Laissez-les venir, laissez-les parler, ils s'enferreront d'eux-mêmes.)

Enferré, ée. participe.

ENFILADE. s. f. Il ne se dit proprement que d'une longue suite de chambres sur une même ligne. (Une longue enfilade de chambres. Il y a une belle enfilade dans ce bâtiment.)

On dit figurément, *Une longue enfilade de discours*, pour dire, Une longue & ennuyeuse suite de discours.

Enfilade, se dit au jeu du Trictrac, d'Un jeu mis en un tel état, qu'on ne peut presque éviter de perdre le tour. (Il ne sauroit éviter l'enfilade.)

ENFILER. v. a. Passer un fil par le trou d'une aiguille, d'une perle, &c. (Enfiler une aiguille. Enfiler des perles. Enfiler un chapelet, un bracelet.)

On dit proverbialement, *Je ne suis pas venu ici pour enfiler des perles*, pour dire, Pour m'amuser à des bagatelles, à des choses de rien. Et on dit de certaines choses qui sont plus difficiles à faire qu'il ne paroît, que (Cela ne s'enfile pas comme des perles.)

On dit, *Enfiler un chemin*, pour dire, Prendre un chemin & le suivre.

Enfiler le degré, pour dire, S'échapper vîte par un degré. Il est du style familier.

Et proverbialement, *Enfiler la venelle*, pour dire, S'enfuir.

On dit figur. & famil. *Enfiler un discours*, pour dire, S'engager, s'embarquer dans un long discours.

On dit, *Enfiler une tranchée, le canon de la place enfile la tranchée*, pour dire, qu'il la bat en ligne droite. (Il faut qu'un Ingénieur prenne garde que la tranchée qu'il conduit ne soit pas enfilée. Le feu de la place enfile cette tranchée.)

On dit dans le même sens, que (Le vent enfile une rue.)

S'enfiler, se dit au Trictrac, quand on a mis son jeu dans un tel désordre, qu'on ne peut éviter de perdre le tour ou plusieurs trous. (Il s'est enfilé pour avoir trop pressé son jeu.) On dit aussi, (Il a fait un sonnez qui l'a enfilé. Il a été enfilé par un sonnez, par un quine.)

Enfilé, ée. participe.

ENFIN. adv. Après tout, pour conclusion, bref, en un mot. (Enfin cette affaire est terminée. Enfin il m'a dit que .... Enfin pour abréger. Puisqu'enfin vous le voulez. Car enfin que pouvoit-il faire? Mais enfin que vous a-t-il dit ?)

ENFLAMMER. v. a. Allumer, mettre en feu. (Une seule étincelle enflamme de la poudre à canon. Tout le Palais fut enflammé dans un moment.)

Il est aussi réciproque. (On vit tout le vaisseau s'enflammer en un instant. Ce bois-là s'enflamme facilement. Les roues d'un chariot s'enflamment par la rapidité du mouvement.)

Enflammer, signifie figurém. Échauffer, donner de la chaleur, de l'ardeur. (Le vin enflamme le sang & les esprits, enflamme la bile. Cet onguent a enflammé votre plaie. La colère enflamme les yeux, enflamme le visage.)

Il signifie aussi figurément, Exciter, irriter. (Ce sont nos péchés qui ont enflammé la colère de Dieu.)

Il se dit aussi figurément De l'amour. (Ses yeux enflamment tous les cœurs. L'ardeur qui l'enflamme.)

Il se met aussi au réciproque. (D'abord qu'il vit cette fille, il s'enflamma d'amour. Dès qu'on lui parle de cela, il s'enflamme de colère.)

Enflammé, ée. participe.

ENFLÉCHURES. s. f. pl. Terme de Marine. Cordes qui traversent les haubans, & qui servent d'échelons pour monter aux hunes, au haut des mâts.

ENFLER. v. a. Remplir de vent ou d'autre chose qui donne une plus grande extension que l'ordinaire, qui fait excéder la grosseur ou la mesure ordinaire. (Enfler un ballon. Enfler une cornemeuse. Enfler la joue. Enfler les joues. Enfler les voiles. L'hydropisie enfle le corps. Les pluies ont enflé la rivière.)

On dit figurément, *Enfler le cœur, enfler le courage*, pour dire, Augmenter le courage. (Cela lui a enflé le courage. Ce bon succès a enflé le cœur aux troupes. Par leurs promesses ils enfloient ses espérances.)

On dit aussi quelquefois, *Enfler*, pour dire, Énorgueillir, donner de la vanité. (La prospérité l'a extrêmement enflé. Cela l'a tellement enflé, que l'on ne peut plus vivre avec lui.) Et absolument, (La science enfle.)

On dit figurément & familièrement d'Un glorieux, qu' (Il est enflé comme un ballon.)

On dit aussi figur. *Enfler son style*, pour dire, Écrire d'un style empoulé.

On dit aussi figurément, *Enfler le cahier*, *enfler les rôles*, pour dire Y mettre des choses inutiles afin de les grossir.

On dit aussi, *Enfler la dépense*, pour dire, Y employer de fausses parties pour la grossir & la faire monter plus haut.

Il est aussi neutre, & dans le propre & dans le figuré. (Les venins font enfler le corps. Les jambes lui enflent à vue d'œil. La rivière enfle tous les jours.)

Il est aussi réciproque, & dans le propre & dans le figuré. (La rivière s'enfle. Ses jambes commencent à s'enfler. Il s'enfle d'orgueil. Il ne faut pas s'enfler des bons succès.)

ENFLÉ, ÉE. participe.

On dit absolument, *Un homme enflé*, pour dire, Un homme hydropique.

ENFLURE. s. f. Tumeur, extension, grosseur, bouffissure qui survient extraordinairement en quelque endroit du corps. (L'enflure de l'hydropisie. Une enflure qui vient d'une fluxion, d'un coup reçu, ou de la morsure d'une bête venimeuse.)

On dit figurément, *L'enflure du style*, pour dire, Le vice d'un style enflé.

On dit aussi figurément, *L'enflure du cœur*, pour dire, L'orgueil, la vanité.

ENFONCEMENT. s. m. Ce qui paroît de plus éloigné, de plus reculé dans un lieu enfoncé. (Dans l'enfoncement de la vallée il y avoit un ruisseau. Un enfoncement dans la perspective, dans la peinture. Un bel enfoncement. On voit dans l'enfoncement de ce tableau, de ce théâtre, un palais, une campagne, &c.)

Il signifie aussi L'action d'enfoncer, de rompre, de briser. (L'enfoncement d'une porte, d'une barricade.)

ENFONCER. v. a. Mettre au fond, pousser vers le fond, faire pénétrer bien avant. (Enfoncer un vaisseau dans l'eau. Enfoncer des pieux. Enfoncer des pilotis. Enfoncer un clou dans la muraille. Enfoncer le burin dans le cuivre. Enfoncer un poignard dans le sein. Il lui enfonça son épée jusqu'aux gardes.)

On dit, *Enfoncer son chapeau dans sa tête*, pour dire, Faire que la tête entre plus avant dans le chapeau.

On dit en termes de Tonnelier, *Enfoncer un tonneau*, pour signifier, Mettre des fonds à un tonneau.

ENFONCER, signifie aussi, Rompre, briser. (Enfoncer une porte. Enfoncer un cabinet. Ils enfoncèrent le plancher. La bombe enfonça la voûte de la cave.)

On dit, *Enfoncer un bataillon*, *enfoncer un escadron*, *enfoncer les rangs*, pour dire, Les percer, les rompre, les renverser en donnant dedans.

ENFONCER. v. n. Aller au fond. (La nacelle enfonça dans l'eau. Un cheval qui enfonce dans la boue jusqu'au poitrail.)

ENFONCER. v. récipr. Pénétrer bien avant vers le fond, vers le bout. (S'enfoncer dans le bois. S'enfoncer dans une caverne. S'enfoncer dans le lit.)

Il se dit aussi figur. au réc. pour dire, Se donner tout entier à quelque chose. (Cet homme s'enfonce dans l'étude, dans la débauche, dans le jeu.)

On dit proverbialement de quelqu'un, qu'(Il enfonce une porte ouverte.) *Voyez* ENFONCEUR.

ENFONCÉ, ÉE. participe.

On dit, *Avoir les yeux enfoncés dans la tête*, pour dire, Avoir les yeux creux.

Et on dit figurément d'Un homme épais & stupide, qu'(Il a l'esprit enfoncé dans la matière.)

ENFONCEUR. s. m. Il n'a guère d'usage que dans cette manière de parler proverbiale, *Enfonceur de portes ouvertes*, pour signifier, Un homme qui se vante d'avoir fait une chose très-facile, comme si elle eût été fort difficile.

ENFONÇURE. s. f collect. Toutes les pièces qui font le fond d'une futaille, d'un tonneau, &c. (Toute l'enfonçure de ce muid-là ne vaut rien.)

Il se dit aussi de l'assemblage des ais que l'on met au bois d'un lit pour en soutenir la paillasse, les matelas. (Une enfonçure de lit.)

ENFORCIR. v. a. Rendre plus fort. (Enforcir un mur. La bonne nourriture a enforci ce cheval.) Il est de peu d'usage en parlant des personnes.

Il est aussi neutre & réciproque & signifie, Devenir plus fort. (Ce cheval enforcit tous les jours. Cet enfant a enforci de moitié. Il s'enforcira. Ce vin s'enforcira à la gelée.)

ENFORCI, IE. participe.

ENFOUIR. v. a. Cacher en terre. (Enfouir un trésor. Enfouir de l'argent.)

On dit figurément, qu'*Il ne faut pas enfouir le talent que Dieu nous a donné*; & absolument, qu'*Il ne faut pas enfouir le talent*, pour dire, qu'Il ne faut pas laisser inutile le talent qu'il a plu à Dieu de nous donner.

ENFOUI, IE. participe.

ENFOURCHER. v. a. Monter à cheval jambe de-çà, jambe de-là. (Cette femme enfourche un cheval comme feroit un cavalier.) Il n'est que du style familier.

ENFOURCHÉ, ÉE. participe.

ENFOURNER. v. a. Mettre dans le four. (Enfourner le pain. Enfourner de la pâtisserie.)

On dit proverbialement, *A mal enfourner on fait les pains cornus*, pour dire, Que si l'on ne commence pas bien une affaire, & qu'on ne la prenne pas d'abord du bon biais, on a de la peine à en venir à bout.

On dit figur. & familièrement, *Bien enfourner*, *mal enfourner*, pour dire, Bien commencer une affaire, ou la commencer mal. (Il a bien enfourné. Il a mal enfourné.)

ENFOURNÉ, ÉE. participe.

ENFREINDRE. v. a. Transgresser, violer, rompre, contrevenir à.... Il n'a d'usage qu'en parlant de Traité, de Loi, de Privilége, d'Ordonnances, & autres choses semblables. (Enfreindre les Lois, les Coutumes, les Priviléges. Enfreindre les Ordonnances. Enfreindre un Traité. C'est lui qui a enfreint le Traité, les conditions du Traité.)

ENFREINT, EINTE. participe.

ENFROQUER. v. a. Faire Moine. (Ils se sont rendu maîtres de ce jeune homme, & l'ont enfroqué. Il s'est enfroqué.) Il ne se dit qu'en plaisanterie & par mépris. (Il n'est bon à rien, il faut l'enfroquer.)

ENFROQUÉ, ÉE. participe.

ENFUIR, S'ENFUIR. v. réc. Fuir de quelque lieu. (S'enfuir de la prison. Il vouloit s'enfuir, on l'a arrêté. Si vous me parlez encore de cela, je m'enfuis. Vous me ferez enfuir. Il s'enfuit.)

On dit figurém. d'Une liqueur qui fort, qui s'écoule d'un pot, d'un vase, qu'*Elle s'enfuit*. (Prenez garde, votre vin s'enfuit.)

Il se dit aussi Du vase même d'où la liqueur sort. (Cette cruche est fêlée, elle s'enfuit. Le tonneau est mal relié, il s'enfuit.)

On dit proverbialement & figurément, *Ce n'est pas par-là que le pot s'enfuit*, pour dire, Ce n'est pas par-là que l'affaire manquera, ce n'est pas là le défaut de cet homme.

ENFUMER. v. a. Noircir par la fumée. (Enfumer des tableaux pour les faire paroître anciens. La grande quantité de flambeaux, de bougies, de chandelles, enfument les meubles. Enfumer des verres de lunettes.)

Il signifie aussi, Incommoder par la fumée. (Vous allez vous enfumer, si vous mettez du bois vert au feu.)

On dit, *Enfumer des renards*, *des blaireaux*, pour dire, Les obliger par la fumée à sortir de leurs terriers. On dit de même, *Enfumer des mouches à miel*.

ENFUMÉ, ÉE. participe.

ENG

ENGAGEANT, ANTE. adj. Insinuant, attirant. (Cet homme a l'esprit doux & engageant. Toutes ses manières sont engageantes. C'est une personne fort engageante.)

ENGAGEMENT. s. m. L'action d'engager, ou l'effet de cette action. (Tenir une terre par engagement. Ce n'est qu'un engagement, il n'en a pas la propriété.)

On appelle *Engagement*, Une Seigneurie engagée, un Domaine engagé. (Cette terre est un engagement.)

Il signifie aussi Une promesse, un attachement, une obligation qui est cause que l'on n'est plus en liberté de faire ce que l'on veut. (Engagement de sa foi. Engagement de sa parole. Il voit souvent une telle, j'ai peur qu'il n'y ait de l'engagement, quelque engagement de cœur. Je ne l'ai pas voulu voir, parce que ç'eût été une espèce d'engagement. Prendre un engagement, des engagemens. Entrer dans un engagement. Rompre un engagement. Manquer à un engagement. Les engagemens du monde sont bien forts.)

Il se prend aussi pour l'enrôlement d'un soldat, & même pour l'argent qu'il en reçoit en s'enrôlant. (L'engagement de ce soldat n'est que pour six ans. Il a reçu trois louis d'engagement.)

ENGAGER. v. a. Mettre en gage, donner en gage. (Engager ses meubles, sa vaisselle d'argent. Engager son manteau.)

Il signifie aussi, Donner pour assurance. (Engager son bien. Engager sa Charge. Engager une maison à des créanciers. Engager un domaine.)

On dit figurément. (Engager sa foi, sa parole, son honneur.)

On dit figurément, *Engager son cœur*, pour dire, Donner son cœur, aimer. (Les jeunes gens engagent leur cœur facilement.)

ENGAGER, signifie aussi, Obliger à faire quelque chose, & le plus souvent c'est obliger sans violence. (Il m'a engagé à cela par ses honnêtetés. On l'a engagé à entrer dans ce parti. Il m'a engagé à solliciter pour lui. Elle m'engage à l'aimer éternellement. Cette Charge engage à beaucoup de dépense.)

On dit, *Engager le combat*, pour dire, Obliger à combattre. (Ce Général fit si bien, qu'il engagea le combat.) On dit, qu'*Une escarmouche a engagé le combat*, pour dire, qu'Elle en a été l'occasion.

On dit en termes d'Escrime, *Engager le fer*, pour dire, Saisir avec le fort de son épée le foible de celle de l'ennemi, en sorte qu'il ne peut plus détourner le fer. Quelquefois il signifie seulement Toucher le fer de son ennemi. (Engagez de quarte, & tirez de tierce.)

On dit, qu'*Une chose engage la poitrine*, pour dire, qu'Elle cause de l'oppression à la poitrine.

On l'emploie en forme de réciproque. *S'engager*, pour dire, S'obliger, promettre. (Je m'engage à vous servir dans cette affaire. Il s'est engagé à nous venir voir en tel temps.)

S'ENGAGER, signifie aussi, S'obliger à servir quelqu'un pour un certain temps. (Il s'est engagé pour trois ans moyennant une telle somme.)

On dit, qu'*Un soldat s'engage*, pour dire, qu'il s'enrôle : & *Engager un soldat*, pour dire, L'enrôler.

On dit d'un malade, que *Sa poitrine s'engage*, pour dire, qu'Elle s'embarrasse, qu'elle s'emplit.

Il signifie aussi S'endetter. (Il est déjà endetté, & il s'engage tous les jours de plus en plus. Je me suis bien engagé pour lui.)

Il veut dire encore, S'embarrasser, s'empêtrer. (Cette perdrix s'est engagée dans les filets. Il s'engagea le pied dans un étrier en tombant de cheval. La clef est engagée dans la serrure.

Il veut dire aussi figur. S'embarrasser, entrer dans une affaire, dans une entreprise plus avant qu'il ne faudroit. (Vous vous engagez dans une étrange affaire, dans de grandes difficultés. Ne vous engagez point avec lui. Ne vous engagez point dans la lecture de ce gros livre.)

On dit, *S'engager dans un bois*, *dans un défilé*, pour dire, Y entrer trop avant.

ENGAGÉ, ÉE. participe. Il est aussi quelquefois subst. (Un nouvel engagé.)

ENGAGISTE. s. m. Qui jouit d'un Domaine du Roi par engagement. (Il n'est pas propriétaire, il n'est qu'engagiste. Les engagistes du Domaine du Roi.)

ENGAINER. v. a. Mettre dans une gaine. (Engaines des couteaux.)

ENGAINÉ, ÉE. participe.

ENGEANCE. s. f. Race. Il ne se dit proprement que de quelques animaux domestiques, & particulièrement de certaines espèces de volatilles. (Ces canes sont d'une belle engeance. Des poules de la grande engeance.)

Il ne se dit des hommes qu'en mauvaise part, & par injure. (Maudite, mauvaise engeance. Engeance de vipères.)

ENGELURE. s. f. Enflure aux pieds ou aux mains causée par un froid excessif, & accompagnée d'inflammation. (Avoir des engelures. Il a les mains pleines d'engelures. Des engelures aux pieds, aux talons.)

ENGENDRER. v. a. Produire son semblable, comme font les animaux. (Engendrer des enfans. Chaque animal engendre son semblable. La vertu d'engendrer.) Il se dit plus communément du mâle.

En parlant des personnes divines, on dit, que (Le Père engendre le Fils de toute éternité.)

Il signifie quelquefois, Produire quelque chose que ce soit, & de quelque manière que ce soit. (Le mauvais air engendre des maladies, des catarres, des fluxions. Cela engendre des vers.)

En ce sens il est encore réciproque. (L'or s'engendre dans les entrailles de la terre.)

Il signifie figurément, Être cause ou occasion de quelque chose; & il ne se dit guère qu'en mauvaise part. (La diversité d'intérêts engendre les inimitiés, les querelles. Ce testament a engendré bien des procès. L'oisiveté engendre le vice.)

On dit proverb. & figur. d'Un homme extrêmement gai, qu'(Il n'engendre point de mélancolie.)

On dit aussi prov. & figur. que (La familiarité engendre le mépris.)

Il est aussi réc. (Les procès s'engendrent aisément dans les familles.)

ENGENDRÉ, ÉE. participe.

ENGER. v. a. Embarrasser, charger. Il est vieux. (Il m'a voulu enger du plus sot valet du monde. Qui m'a engé de cet animal?)

ENGÉ, ÉE. participe.

ENGERBER. v. a. Mettre en gerbe. (Il faut engerber ces javelles.)

Il sign. aussi, Entasser des choses les unes sur les autres. (Engerber des tonneaux de vin.)

ENGERBÉ, ÉE. participe.

ENGIN. s. m. Industrie. Vieux mot, qui dans ce sens n'a plus d'usage qu'en ce vieux proverbe, (Mieux vaut engin que force.)

Il sign. aussi Instrument dans les Mécaniques. (Il fallut élever du canon à force d'engins pour battre la place.)

Avant l'usage des canons, on appeloit du nom d'*Engins de guerre*, Les machines dont on se servoit à la guerre.

ENGLOBER. v. a. Réunir plusieurs choses pour en former un tout. (Il a englobé plusieurs terres dans la sienne. Il a englobé plusieurs fiefs, pour se former une grande seigneurie.)

ENGLOBÉ, ÉE. participe.

ENGLOUTIR. v. a. Avaler gloutonnement. (Il engloutit les morceaux sans les mâcher. Un gros brochet engloutit une carpe tout d'un coup.)

Il signifie figur. Absorber. (La mer a englouti bien des vaisseaux, bien des richesses. Cette ville fut engloutie par un tremblement de terre.)

Il sig. aussi, Consumer, dissiper des biens, des richesses. (Il a englouti en peu de temps toute cette grande succession.)

Il sign. aussi, Infecter d'une mauvaise odeur qui saisit le cœur, &c. (Cette puanteur nous a tous engloutis. Son haleine nous engloutit.)

ENGLOUTI, IE. participe.

ENGLUER. v. a. Frotter, enduire de glu. (Engluer de petites verges, de petites branches pour prendre des oiseaux. Cet oiseau s'est si bien englué les ailes, qu'il n'a pu s'envoler.)

ENGLUÉ, ÉE. participe.

ENGONCER. v. a. Rendre la taille contrainte, gênée. (Cet habit vous engonce fort.)

ENGONCÉ, ÉE. participe. (Il a la taille engoncée dans cet habit. Il est tout engoncé.)

ENGORGEMENT. s. m. Embarras formé dans un tuyau, dans un canal. (L'engorgement a fait crever ces tuyaux. La saignée remédie à l'engorgement des vaisseaux.)

ENGORGER. v. a. Boucher le passage par où les eaux se doivent écouler. (Les immondices ont engorgé cet égout. Ce tuyau est engorgé.)

Il est aussi récip. (Ce tuyau s'engorge. Quand il y a plénitude de sang, les veines s'engorgent.)

ENGORGÉ, ÉE. participe.

Il se dit aussi d'Un cheval dont les jambes sont pleines de mauvaises humeurs. (Ce cheval a les jambes engorgées.)

On dit que *Des moulins sont engorgés*, Quand l'eau est si haute qu'elle empêche les roues de tourner.

ENGOUEMENT. s. m. Empêchement causé par quelque chose qui engoue. Il signifie figurément, Préoccupation en faveur de quelque chose, entêtement. (On ne le sauroit faire revenir de son engouement.)

ENGOUER. v. a. Embarrasser, empêcher le passage du gozier. (À force de crier, il s'engoua. Il buvoit & mangeoit si avidement, qu'il s'est engoué.)

On dit figurément, *S'engouer*, *être engoué d'une personne*, *d'un ouvrage*, pour dire, Se préoccuper avantageusement d'une personne, d'un ouvrage, en être entêté.

ENGOUÉ, ÉE. participe. (Engoué de la Cour.)

ENGOUFFRER, S'ENGOUFFRER. v. réc. Se dit proprement des tourbillons de vent, lorsqu'ils entrent, qu'ils s'enferment en quelque endroit. (Le vent s'est engouffré dans la cheminée.)

Il se dit aussi Des rivières ou des ravines d'eau, lorsqu'elles tombent & se perdent en quelque ouverture de la terre. (Le Rhône s'engouffre dans un endroit, & ressort par un autre. On dit que la Guadiane s'engouffre, & se perd l'espace d'environ trois lieues.)

ENGOULER. v. a. Prendre tout d'un coup avec la gueule. (Ce chien engoule tout ce qu'on lui jette.) Il est populaire.

ENGOULÉ, ÉE. participe.

ENGOULÉ, se dit en termes de Blason, Des pièces dont les extrémités entrent dans les gueules d'animaux.

ENGOURDIR. v. a. Rendre comme perclus, endormir une partie du corps, en sorte qu'elle soit presque sans mouvement & sans sentiment. (Le froid engourdit les mains. La torpille engourdit la main de celui qui la touche. Il y a des venins, des plantes qui engourdissent.)

On dit figur. (L'oisiveté engourdit l'esprit. La mollesse engourdit le courage. Un long repos avoit engourdi le courage des soldats.)

Il est aussi réc. (Les mains s'engourdissent par le froid. L'esprit s'engourdit par l'oisiveté.)

ENGOURDI, IE. participe.

On dit fig. *Un esprit engourdi*, pour signifier Un esprit pesant, lourd.

ENGOURDISSEMENT. s. m. État de quelque partie du corps qui est engourdie. (Avoir un engourdissement au bras. Cet engourdissement est un commencement de paralysie.).

Il se dit aussi dans le figuré. (Il est dans un étrange engourdissement d'esprit. Tous les esprits étoient dans un engourdissement & dans une léthargie étrange.)

ENGRAIS. s. m. Il se dit des herbages où l'on met engraisser certains animaux domestiques qui servent à la nourriture de l'homme. (Mettre des bœufs à l'engrais. Voilà de bons engrais.)

Il se dit encore De la pâture qu'on donne à des volailles pour les engraisser. (Mettre des chapons, des oies à l'engrais.)

Il se dit encore Des fumiers dont on amen-

de ses terres. (Un Fermier est obligé de laisser les engrais à la fin de son bail. Ce Fermier a emporté tous les engrais de cette Ferme.)

ENGRAISSER. v. a. Faire devenir gras. (Engraisser des bœufs, des moutons, des cochons, des chapons, des oisons, &c.)

On dit proverbialement & figurément, que *L'œil du maître engraisse le cheval*, pour dire, que Quand on prend soin de ses affaires, & que l'on ne s'en repose pas sur les autres, elles en vont mieux.

ENGRAISSER, se dit aussi en parlant des terres; & il signifie, Faire devenir fertile. (Engraisser des Terres avec du fumier, avec de la marne.)

Il signifie encore, Souiller de graisse, rendre sale & crasseux. (Engraisser ses habits, son linge. Engraisser de l'étoffe en la maniant.)

ENGRAISSER. v. n. Devenir gras & prendre de l'embonpoint. (On a beau prendre soin de bien nourrir ce cheval, il n'engraisse point.)

On dit proverb. d'un homme qui se porte bien dans le travail ou dans l'adversité, qu'(Il engraisse de mal avoir.)

On dit aussi figur. d'Un homme, qu'*Il engraisse de malédictions*, pour dire, Que tout lui prospère, tout lui réussit malgré les imprécations qu'on fait contre lui.

Il est aussi réciproque, & signifie encore, Devenir gras & en bon point. (Ce cheval prendra corps & s'engraissera avec le temps.)

On dit figur. & famil. qu'*Un homme s'est engraissé dans une affaire*, pour dire, qu'Il y a fait un grand gain, un grand profit.

On dit aussi figurément, (S'engraisser des misères publiques. S'engraisser du sang de la veuve & de l'orphelin.)

Il signifie aussi, Devenir sale & crasseux. (Ces étoffes s'engraissent aisément.)

Il sign. encore, en parlant de vin & de certaines liqueurs, S'épaissir, contracter une certaine graisse. (Ce vin s'est engraissé, il ne vaut plus rien.)

ENGRAISSÉ, ÉE. participe.

ENGRANGER. v. a. Serrer des grains dans la grange. (Il aura bientôt achevé d'engranger toute sa moisson. Il ne craint plus le mauvais temps, tous ses blés sont engrangés.)

ENGRANGÉ, ÉE participe.

ENGRAVER. v. a. Engager un bateau dans le sable, de sorte qu'il ne flotte plus. (Ce batelier mal-à-droit engrava son bateau. Prenez garde de nous engraver.)

Il est aussi réciproque. (Notre bateau s'est engravé.)

ENGRAVÉ, ÉE. participe.

ENGRÊLÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit de certaines pièces honorables de l'écu, qui sont dentelées tout au tour. (Il porte d'or à la croix engrêlée de gueules. Il porte de sable au chevron engrêlé d'argent.)

ENGRÊLURE. s. f. Sorte de petit point très-étroit que l'on met à une dentelle. (Il faut remettre une engrêlure à ce point, à cette dentelle.)

C'est aussi un terme de Blason, pour signifier Une bordure engrêlée, qui n'a de largeur que le quart de la bordure ordinaire.

ENGRENAGE. s. m. Disposition de plusieurs roues qui engrènent les unes dans les autres.)

ENGRENER. v. a. Commencer à mettre son blé dans la trémie du moulin pour moudre. (Engrener la trémie.) Il se dit plus souvent absolument. (Puisqu'il a engrené, c'est à lui à moudre. Le Meunier ne l'a pas voulu laisser engrener.)

On dit figur. & fam. *Il a bien engrené, il réussira dans cette affaire-là*, pour dire, Il a bien commencé, les premières démarches ont été bien faites.

On dit dans le sens contraire, qu'*Il a mal engrené*.

ENGRENER, fig. aussi, Mettre en bon point les chevaux en les nourrissant de bon grain. (Il faut engrener vos chevaux, si vous voulez en tirer du service.)

ENGRENER. v. n. Se dit d'Une roue dont les dents entrent dans celles d'une autre roue, en sorte que l'une fait tourner l'autre. (Cette petite roue engrène bien dans cette grande. Ces deux roues engrènent bien, s'engrènent bien.) Et en ce sens il est réciproque.

ENGRENER la pompe. Terme de Marine. Faire jouer la pompe pour vider l'eau.

ENGRENÉ, ÉE. participe.

ENGRENURE. s. f. Terme d'Horlogerie, qui dit d'Une roue dont les dents doivent entrer dans celles d'une autre roue. (L'engrenure de ces roues est bien faite.)

ENGRI. s. m. Espèce de tigre qui se trouve dans la basse Ethiopie.

ENGROSSER, v. a. rendre une femme enceinte. Il est du style familier.

ENGROSSÉ, ÉE. participe.

ENGRUMELER, S'ENGRUMELER. v. réciproque. Se mettre en grumeaux. (Cela fait engrumeler le sang. Le sang s'engrumèle. Le lait de cette nourrice s'est engrumelé.)

ENGRUMELÉ, ÉE. participe.

ENGUICHURE. s. f. Terme de Chasse. Entrée de la trompe.

E N H

ENHARDIR. v. a. Encourager, rendre hardi. (Enhardir quelqu'un à faire une chose. Ce bon succès l'avoit tellement enhardi, que... Je me suis enhardi à faire une telle demande.)

ENHARDI, IE. participe.

ENHARMONIQUE adj. Terme de Musique. Qui procède par quarts de ton. (Genre enharmonique.)

ENHARNACHER. v. a. Mettre les harnois à un cheval; & il signifie la même chose que *Harnacher*.

ENHARNACHÉ, ÉE. participe.

On dit figurément & par plaisanterie d'un homme vêtu d'une manière extraordinaire, (Vous voilà bien enharnaché, plaisamment enharnaché.)

E N J

ENJAMBÉE. s. f. Le pas, l'espace qu'on enjambe, l'action qu'on fait pour enjamber. (Faire de grandes enjambées.)

ENJAMBEMENT. s. m. Terme de poësie. Il se dit du sens qui commence dans un vers, & finit par une partie d'un autre vers.

ENJAMBER. v. n. Étendre la jambe plus qu'à l'ordinaire, pour passer par-dessus ou au-delà de quelque chose. (Il faut bien enjamber pour passer le ruisseau. Il a enjambé par-dessus.

Il sig. aussi, Marcher à grands pas. (Voyez comme il enjambe.)

Il est quelquefois actif. (Enjamber le ruisseau. Enjamber deux marches à la fois.) Il s'emploie aussi figurément, & sign. Avancer, passer sur quelque chose plus qu'il ne faut. (Cette poutre enjambe sur le mur du voisin.)

On dit, qu'*Un vers enjambe sur le vers suivant*, Lorsque le sens d'un vers n'est achevé qu'au commencement ou au milieu du vers qui le suit.

ENJAMBER, signifie encore, Usurper, empiéter. (Il a enjambé sur l'héritage de son voisin. Il a beaucoup enjambé sur moi, sur les communes.) En ce sens il est quelquefois actif. (Il a enjambé cela sur nous.)

On dit qu'un homme qui a les jambes extraordinairement longues, qu'*Il est haut enjambé*.

ENJAMBÉ, ÉE. participe.

ENJAVELER. v. a. *J'enjavelle, j'enjavelai, j'enjavellerai*. Lier des blés, des avoines, & autres biens qui étoient en javelle pour en faire des gerbes. (Enjaveler des blés. Enjaveler des avoines.)

ENJAVELÉ, ÉE. participe.

ENJEU. s. m. Ce que l'on met au jeu en commençant à jouer, pour être pris par celui qui gagnera. (Voilà mon enjeu Vous ne voulez plus jouer, il faut donc que chacun reprenne son enjeu. Garder les enjeux. Retirer son enjeu.)

ÉNIGMATIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à l'énigme, qui renferme une énigme. (Paroles énigmatiques. Discours énigmatique. Peinture énigmatique. Sens énigmatique.)

ÉNIGMATIQUEMENT. adv. D'une manière énigmatique. (Il parle toujours énigmatiquement.)

ÉNIGME. s. f. Exposition d'une chose naturelle en termes obscurs & métaphoriques qui la déguisent & qui la rendent très-difficile à deviner. (Faire une énigme, deviner une énigme.)

Il se dit aussi De certains tableaux qu'on expose dans les Collèges pour exercer l'esprit des écoliers à deviner le sens caché sous les figures.

Il se dit figur. d'un discours dont on ne pénètre pas bien le sens. (Ce que vous me dites est une énigme pour moi. Vous parlez par énigme.)

ENJOINDRE. v. a. Ordonner, commander expressément. (La déclaration du Roi enjoint à tous ses sujets de.... On enjoignit à tous les officiers de... Cela m'a été enjoint expressément. La loi de Dieu nous enjoint. La charité nous enjoint de.... L'Église enjoint l'observation des Fêtes, du Carême, &c.)

ENJOINT, INTE. participe.

ENJÔLER. v. a. Surprendre, attirer, engager par des paroles flatteuses, tromper. Il est du style familier. (Enjôler une femme, une fille. Ce marchand l'a enjôlé.)

ENJÔLÉ, ÉE. participe.

ENJÔLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui surprend, & qui attire par des paroles flatteuses. (C'est un enjôleur. C'est une enjôleuse.)

ENJOLIVEMENT. s. m. Joli ornement, ajustement. (Un petit enjolivement. Il a bien fait des enjolivemens à sa maison. Il y a fait de nouveaux enjolivemens.)

ENJOLIVER. v. a. Rendre joli, rendre plus joli. Il ne se dit point des personnes. (Vous avez bien enjolivé cet habit avec des rubans, &c. Il a enjolivé son cabinet, sa maison, son logis.)

ENJOLIVEUR. s. m. Qui pare, qui enjolive.

ENJOLIVURE. s. f. Enjolivement. Il ne se dit que des enjolivemens qu'on fait à de certains petits ouvrages de peu de valeur. (Cet étui-là est trop uni, il y faut mettre quelques enjolivures.)

ENJOUÉ, ÉE. adj. Qui est d'humeur gaie, badine, folâtre. (Je vous trouve bien enjoué. Que cette femme est enjouée ! Sa conversation est fort enjouée. Il a l'humeur enjouée, l'esprit enjoué, l'air enjoué.)

Il se dit aussi Des pièces & des productions d'esprit qui sont fort gaies. (Cette pièce est fort enjouée, trop enjouée. C'est un style enjoué.)

ENJOUEMENT. s. m. Gaiété. (Cette personne à beaucoup d'enjouement. Un enjouement d'enfant. Il a fait cela dans son enjouement. Un enjouement extraordinaire. Il n'y a pas assez d'enjouement, il y a trop d'enjouement dans cette pièce, dans cette lettre. Il y a des enjouemens qui sient bien à tout âge.)

E N I

ENIVREMENT. s. m. (La première syllabe est nasale, ainsi que d'*Enivrer*.) État d'une personne ivre. Il n'a guère d'usage qu'au figuré. (L'enivrement de l'amour & des passions, l'enivrement où ils se trouvent ne leur permet pas de discerner... C'est perdre le temps que de lui parler pendant qu'il est encore dans l'enivrement de ses passions.)

ENIVRER. v. a. Rendre ivre. (Il l'a enivré. Ils le firent tant boire, qu'ils l'enivrèrent. La bière enivre aussi-bien que le vin. Il est aisé à enivrer.)

Il est aussi récip. (Il s'est enivré à ce repas. Il s'enivre tous les jours.)

On dit par extension, que (Le tabac enivre, que les vapeurs d'un pressoir, que que certaines odeurs enivrent.)

On dit figurément, que *Les louanges*, que *les flatteries enivrent*, pour dire, qu'Elles remplissent l'esprit de vanité. On dit aussi, que (La prospérité enivre.)

On dit aussi, (qu'Un homme s'enivre d'espérance, s'enivre de la bonne opinion de lui-même.)

ENIVRÉ, ÉE. participe. (Enivré de sa fortune.)

E N K

ENKIRIDION. s. m. Petit livre portatif contenant des remarques, des préceptes, des principes secrets. (L'Enkiridion des Alchimistes.)

ENKYSTÉ, ÉE. adjectif. Terme de Médecine. Il se dit d'un corps enfermé dans une pellicule, une membrane. (Pierre enkistée.)

E N L

ENLACEMENT. s. m. Action d'enlacer, ou l'effet de cette action.

ENLACER. v. a. Mêler, passer des cordons, des lacets l'un dans l'autre. (Enlacer des rubans l'un dans l'autre.)

On dit, (Enlacer des branches d'arbres les unes dans les autres.)

On dit aussi, *Enlacer des papiers*, pour dire, Les passer tous dans un même lacet.

ENLACÉ, ÉE. participe.

ENLAIDIR. v. a. rendre laid. (Il y a des personnes que la parure enlaidit. La petite vérole l'a extrêmement enlaidie.)

Il est aussi neutre. Devenir laid. (Cette femme enlaidit tous les jours.)

ENLAIDI, IE. participe.

ENLÈVEMENT. s. m. Rapt, ravissement, action par laquelle une personne est enlevée malgré elle, ou par laquelle une chose est enlevée malgré celui à qui elle appartient. (L'enlèvement de Proserpine. L'enlèvement des Sabines. L'enlèvement de sa personne. Après l'enlèvement de ses meubles.)

ENLEVER. v. a. Lever en haut. (On enlève les plus grosses pierres avec une grue. Quelques Historiens disent que les machines d'Archimède enlevoient les vaisseaux des Romains.)

Il signifie encore, Lever en haut avec rapidité, avec violence. (Il vint un tourbillon qui l'enleva. La mine enleva ce bastion.)

Il signifie aussi, Ravir, emporter, emmener par force. (Il aimoit cette fille, il l'a enlevée. On lui a enlevé sa femme. On l'a enlevé de sa maison. Les coureurs d'une telle place l'ont enlevé. Faire enlever un homme en vertu d'un décret de prise de corps. On le menoit en prison, ses amis l'enlevèrent des mains des Archers. Les Sergens lui ont enlevé tous ses meubles. Il a enlevé par force les fruits de cette terre.)

On dit, *Enlever un corps*, pour dire, Prendre un corps mort pour le porter en terre, ou pour le mettre en dépôt dans quelque Église.)

On dit, que *la justice a enlevé un corps*, pour dire, qu'Elle s'est saisie du cadavre d'un homme tué, noyé, &c.

On dit, *Enlever des marchandises*, pour dire, Se hâter de les acheter, de s'en fournir avant que les autres Marchands s'en soient fournis (On ne trouve presque plus de cette sorte de drap à acheter que chez un tel, parce qu'il a enlevé tout ce qu'il y en avoit dans les magasins. Ce Maître d'Hôtel a enlevé le plus beau poisson de la halle.)

On dit, que (La mort a enlevé un jeune homme à la fleur de son âge, que la peste, la fièvre l'a enlevé en peu de jours, qu'un Prince a été enlevé à ses sujets, un père, une mère à ses enfans.)

On dit en termes de Guerre, *Enlever un quartier*, *enlever un Régiment*, pour dire, Surprendre & forcer des troupes dans leur quartier.

On dit aussi, *Enlever une place*, *une Province*, pour dire, ôter une Place, une Province à l'ennemi, & s'en rendre maître en peu de temps. (En une seule campagne il enleva les meilleures places des ennemis.)

On dit proverb. *Cela enlève la paille*, pour dire, Cela est au-dessus de tout, cela est décisif.

On dit au réciproque, que *La peau s'enlève*, Lorsque quelque ébullition de sang, ou quelqu'autre cause que ce soit, la fait élever, (En certaines maladies la peau s'enlève de par-tout.

Il se dit aussi Du corps même ou des parties dont la peau s'est élevée. (Cette ébullition lui a fait enlever toute la peau. Il a bu dans un verre qui n'étoit pas net, cela lui a fait enlever toutes les lèvres.)

ENLEVER, se dit aussi figurément, pour Transporter d'admiration, ravir, charmer. (Ce Prédicateur enlève ses auditeurs. Ses vers enlèvent. Sa musique enlève tout le monde.)

Il signifie aussi, ôter de manière qu'il n'en reste aucun vestige. (Enlever des taches. Enlever de l'écriture.)

En termes de Chasse, *Enlever la meute*, C'est entraîner les chiens par le plus court chemin où l'on a vu le cerf, & où l'on retrouve la voie.

ENLEVÉ, ÉE. participe.

ENLEVURE. s. f. Petite vessie ou bube qui vient sur la peau. (Vous avez une enlevure sur la lèvre. Le visage tout plein, tout couvert d'enlevures. (Aujourd'hui on ne dit plus qu'*Elevure*.)

ENLIGNER. v. a. Terme d'Architecture, de Charpenterie, d'Imprimerie, &c. Réduire la surface d'un corps ou de plusieurs corps contigus à une même ligne.

ENLIGNÉ, ÉE. participe. (Des pierres, des poutres, des pages bien enlignées.

ENLUMINER. v. a. Colorier une estampe, y mettre des couleurs convenables. (Enluminer des images. Des cartes enluminées.)

Il signifie aussi, Rendre rouge & enflammé ; & en ce sens il n'a d'usage qu'en parlant du teint, du visage. (L'ardeur de la fièvre lui avoit enluminé le visage.)

On dit proverbialement & bassement, *S'enluminer la trogne*, *le museau*, *enluminer sa trogne*, pour dire, Boire, avec excès ; & cela parce qu'ordinairement ceux qui boivent excessivement ont le visage fort rouge.

ENLUMINÉ, ÉE. participe.

EMLUMINEUR, EUSE. s. Celui, celle qui fait métier d'enluminer des estampes, des cartes de Géographie. (Enlumineur d'images.)

ENLUMINURE. s. f. L'art d'enluminer, l'art d'appliquer des couleurs sur des estampes, &c. (Il entend bien l'enluminure.)

ENLUMINURE, signifie aussi L'ouvrage de l'Enlumineur. (L'estampe est belle, mais l'enluminure ne l'est pas.)

E N N

ENNÉAGONE. s. m. (Les deux NN se prononcent.) Terme de Géométrie. Figure de neuf côtés. (Ennéagone régulier.)

ENNEMI, IE s. (Prononcez comme s'il y avoit *Enemi*, c'est-à-dire, avec un *e* ouvert.) Celui ou celle qui hait quelqu'un, qui veut du mal à quelqu'un. (Ennemi déclaré. Ennemi couvert. Ennemi capital, juré, mortel, irréconciliable, puissant, cruel. Ennemi implacable. C'est être ennemi de Dieu & des hommes. Il est ennemi de cette famille. Ennemi de l'État, de la Patrie. Se déclarer ennemi de quelqu'un. Se faire un ennemi, des ennemis. Il a bien des ennemis. Surmonter, vaincre ses ennemis. Triompher de ses ennemis. Dieu commande d'aimer ses ennemis, de pardonner à ses ennemis. Il faut être bien ennemi de soi-même pour vouloir...)

ENNEMI, étant dit absolument & indéfiniment, soit au singulier, soit au pluriel, signifie, Le parti contraire qui fait guerre ouverte. (L'ennemi marche. Les ennemis viennent. L'ennemi est fort. À la vue de l'ennemi. Tomber entre les mains des ennemis. Être pris par les ennemis. En terre d'ennemis. En présence de l'ennemi. Battre, chasser les ennemis. Repousser l'ennemi, les ennemis. De nouvelles troupes qui n'ont pas encore vu l'ennemi.)

ENNEMI, se dit pour Marquer toute sorte d'aversion, d'opposition qu'on peut avoir pour des choses mauvaises ou bonnes, justes ou injustes. (Ennemi de toute violence. Ennemi du procès. Ennemi des cérémonies. Ennemi de la confusion. Ennemi du repos, de la paix, de la joie. Ennemi de la vertu, du bon sens, de la raison, de la société, de la musique. Ennemi de la contrainte.)

On dit familièrement qu'*Un homme est ennemi de la nature*, pour dire, qu'il n'aime

ni à se divertir, ni à voir les autres se divertir.

On appelle Le diable, *L'ennemi du genre humain*, ou absolument, *L'ennemi.* (Il fut tenté de l'ennemi.) Et l'on dit, que (Le diable, la chair & le monde, sont les trois ennemis de l'homme.)

ENNEMI, se dit aussi Des animaux, pour marquer l'aversion qu'ils ont les uns pour les autres. (Le crapaud est ennemi de la belette. Le chat est ennemi de la souris.)

Il se dit aussi de toutes les autres choses qui ont de l'antipathie, de la contrariété entr'elles, soit en physique, soit en morale. (L'eau & le feu sont ennemis. Le chou est ennemi de la vigne. Ennemi de la vie, des nerfs. L'orgueil est l'ennemi des vertus. Le vermillon est ennemi de l'outremer.)

ENNEMI. adj. Il se dit dans le même sens qu'*Ennemi* substantif. (Un voisin ennemi. Des peuples ennemis. Une terre, une nation ennemie. En pays ennemi. Le froid & le chaud sont deux qualités ennemies.)

On dit poëtiquement, (La fortune ennemie. Les destins ennemis. Les vents ennemis.)

On appelle en Peinture, *Couleurs ennemies*, Des couleurs qui par leur opposition produisent un ton dur.

On dit proverbialem. (Plus de morts, moins d'ennemis. Ami au prêter, ennemi au rendre.)

C'est autant de pris sur l'ennemi, pour dire, que C'est toujours beaucoup d'avoir tiré quelque chose d'une personne avare qui ne veut jamais rien donner.

ENNOBLIR. v. a. Rendre plus considérable, plus noble, plus illustre. (Les sciences, les beaux arts ennoblissent une Langue.)

ENNOBLI, IE. participe.

ENNOIE. s. m. C'est le serpent amphisbène, ou *Serpent à deux têtes*, parce qu'il a la queue arrondie, & presqu'aussi grosse que la tête.

ENNUI. s. m. Lassitude, langueur, fatigue d'esprit, causée par une chose qui déplaît par elle-même, ou par sa durée, ou par la disposition dans laquelle on se trouve. (On ne sauroit entendre cela sans ennui, sans mourir d'ennui.)

Il signifie aussi généralement, Fâcherie, chagrin, déplaisir, souci. (Un homme accablé d'ennuis. Les ennuis de la vieillesse. De mortels ennuis. Cette affaire lui a donné beaucoup d'ennui. Cela sert à adoucir les ennuis, à charmer les ennuis.)

ENNUYANT, ANTE. adj. Qui ennuie. (C'est une chose bien ennuyante que d'attendre. Cela est fort ennuyant. C'est un homme bien ennuyant. Un temps ennuyant.)

ENNUYER. v. a. Lasser l'esprit par quelque chose de désagréable ou de trop long. (Cet homme ennuie tous ses auditeurs. Ce spectacle est assez beau, mais il ennuie par sa longueur. Cela ennuie à la mort.

Il est aussi récipr. & alors il signifie, Que l'on trouve le temps long. (Je m'ennuie d'être ici. C'est un homme inquiet qui s'ennuie par-tout.)

En ce sens on s'en sert impersonnellement. (Il m'ennuie ici. Il m'ennuie que vous ne soyez venu. Il m'ennuyoit de ne vous point voir.)

ENNUYEUSEMENT. adv. Avec ennui. (Passer la journée ennuyeusement.)

ENNUYEUX, EUSE. adj. Qui ennuie. (Discours ennuyeux. Temps ennuyeux. Cet homme est bien ennuyeux.)

Il se prend quelquefois substantivement. (Chanson sur l'air des ennuyeux.)

ENO

ÉNONCER. v. a. Exprimer ce qu'on a dans la pensée. (Ce n'est pas tout que de bien penser, il faut savoir bien énoncer ce que l'on pense. La manière dont il énonce ses pensées leur donne de la force. On avoit énoncé dans le contrat. Les choses y étoient si clairement énoncées. Un des articles de ce traité étoit énoncé de telle sorte, que les deux partis le pouvoient interprêter à leur avantage.)

On dit en termes de Pratique, *Enoncer faux*, pour dire, Avancer quelque chose contre la vérité.

On se sert plus ordinairement de ce verbe avec le pronom personnel. (C'est un homme qui s'énonce en bons termes, qui s'énonce bien, qui s'énonce mal. On ne peut pas se mieux énoncer qu'il fait. Il pense assez bien, mais il ne sauroit s'énoncer. Il n'a pas le don de s'énoncer.)

ÉNONCÉ, ÉE. participe.

On dit, *Un simple énoncé*, *un faux énoncé*, pour dire, Une chose avancée sans preuves, une chose avancée contre la vérité; & en ces sortes de phrases, *Enoncé* est employé substantivement.

ÉNONCIATIF, IVE. adj. Terme de Palais. Qui énonce. (Terme énonciatif.)

ÉNONCIATION. s. f. Expression. (Une simple énonciation dans les titres anciens, est une espèce de preuve. En matière de Théologie, il faut prendre garde aux moindres énonciations.)

Il signifie aussi, Manière de s'énoncer. (Avoir l'énonciation belle, l'énonciation heureuse.)

On appelle en Logique, *Enonciation*, Une proposition qui nie ou qui affirme.

Il y a trois opérations de l'entendement, la simple appréhension, l'énonciation & le raisonnement.)

ÉNORGUEILLIR. v. a. La première syllabe est nasale.) Rendre orgueilleux. (La faveur l'a énorgueilli.)

Il est aussi réciproque. (S'énorgueillir de son savoir, de sa bonne fortune.)

ÉNORGUEILLI, IE. participe.

ÉNORME. adj. de t. g. Démesuré, excessif en grandeur ou en grosseur. (Un colosse d'une grandeur énorme.)

Il se dit figurément, & il ne s'applique qu'aux choses mauvaises. (Crime énorme. Cas énorme. Faute énorme. Malice énorme. Trahison énorme. Avarice énorme. Lésion énorme. Ingratitude énorme. Laideur énorme.)

ÉNORMÉMENT. adv. Excessivement. (Il prétend avoir été énormément lésé. Il est énormément grand.)

ÉNORMITÉ. s. f. Il se dit quelquefois de l'excès de la grandeur de la taille. (On est surpris de l'énormité de la taille de ce géant.)

Il s'emploie plus ordinairement dans le figuré, & signifie Atrocité. (L'énormité d'un crime. L'énormité du fait. L'énormité du cas.)

ENQ

ENQUÉRANT, ANTE. adj. Qui s'enquiert avec trop de curiosité. (Vous êtes trop enquérant.) Il est du style familier.

ENQUÉRIR, S'ENQUÉRIR. v. récipr. *Je m'enquiers, tu t'enquiers, il s'enquiert. Nous nous enquérons, vous vous enquérez, ils s'enquièrent. Je m'enquérois. Je m'enquis. Je m'enquerrai. Enquiers-toi, qu'il s'enquière. Que je m'enquière, que je m'enquisse. Je m'enquerrois.* S'informer, faire recherche. Il se dit Des personnes & des choses. (Enquérez-vous soigneusement de cela. Je me suis enquis de cet homme-là par tout, & je n'ai pu en avoir de nouvelles. Il faut s'enquérir de la vérité du fait. Enquérez-vous-en à ceux qui le savent. Je me suis enquis d'un tel, *ou* à un tel, si le bruit qui court est vrai.)

ENQUIS, ISE. participe du verbe *Enquérir* actif, qui n'a plus d'usage qu'en style de Pratique. (Ce témoin enquis s'il avoit vu... a répondu... Cette femme enquise de son âge, de ses qualités, &c. a répondu que...) Cela ne se dit que des témoins. Et l'on dit des accusés ou des criminels, *Un tel interrogé, une telle interrogée.*

ENQUERRE. v. a. Vieux mot qui signifie la même chose qu'*Enquérir*, & n'a presqu aucun usage que dans le Blason, où l'on appelle *Arme à enquerre*, Des armes qui ayant couleur sur couleur, ou métal sur métal, donnent lieu de s'informer pourquoi on les a faites contre les règles ordinaires du Blason.

On dit en ce sens proverb. *Trop enquerre n'est pas bon.*

ENQUERRE, s'emploie par extension & substantivement, pour signifier la recherche de l'étymologie, de l'acception d'un mot, l'éclaircissement d'un fait de littérature. (Faire enquerre d'un terme d'art. Mettre un mot à l'enquerre.)

ENQUÊTE. s. f. Recherche qui se fait par ordre de Justice. (Diligente, soigneuse enquête. L'enquête faite, on a trouvé que... Enquête par témoins. Les enquêtes par tourbes sont abrogées. Procès-verbal d'enquête. Clôture, confection, ouverture, publication d'enquête.)

On appelle *Enquête* en matière civile, Ce qui s'appelle *Information* en matière criminelle.

On dit, que *Les informations ont été converties en enquête*, Lorsqu'on a civilisé un procès criminel.

Il y a dans les Parlemens des Chambres qu'on appelle *Les Chambres des Enquêtes*, qui sont celles où l'on juge les appellations des Sentences rendues sur procès par écrit; & on les appelle quelquefois absolument, *Les Enquêtes.* (Son procès est à la première, à la seconde des Enquêtes. Les Enquêtes ont demandé l'assemblée des Chambres. Président aux Enquêtes. Doyen de la première, de la seconde des Enquêtes. On monte des Enquêtes à la Grand'-Chambre.)

ENQUÊTER, S'ENQUÊTER. v. réciproque. S'enquérir. (Je m'en suis enquêté par-tout. Je vous prie, enquêtez-vous de cela.)

On dit proverbialement, *Il ne s'enquête de rien*, ou absolument, *Il ne s'enquête*, pour dire, Il ne se soucie, il ne se met en peine de rien.

ENQUÊTEUR. subst. m. Juge ou Officier commis pour faire des enquêtes. (Commissaire Examinateur-Enquêteur, *ou simplement*, Enquêteur. Grand-Maître Enquêteur & Général Réformateur des Eaux & Forêts.)

ENR

ENRACINER, S'ENRACINER. v. récipr. Prendre racine. Son plus grand usage est au figuré. (Il ne faut pas laisser enraciner les maux, enraciner les abus, les mauvaises habitudes, les mauvaises opinions. Si

cette opinion vient une fois à s'enraciner dans les esprits.)

ENRACINÉ, ÉE. participe. (Un arbre bien enraciné. Un mal enraciné.)

ENRAGEANT, ANTE. adj. Qui cause beaucoup de peine, un chagrin violent. (C'est une chose bien enrageante pour lui de voir qu'on lui a préféré son plus grand ennemi. Cela est enrageant.) Il est du style familier.

ENRAGER. v. n. Être saisi de la rage. (Si l'on ne donne à boire à ces chiens, ils enrageront. Cet homme a été mordu d'un chien enragé, & il enragera s'il ne fait des remèdes.)

ENRAGER, se dit figurément & familièrement De celui qui souffre une douleur excessive. (Il enrage du mal de dents. Enrager de douleur.)

Il se dit aussi d'Un besoin vif & pressant, & accompagné de douleur. (Il enrage de faim.) D'un desir ardent & violent. (Il enrage de jouer. Il enrage de parler.)

Il signifie aussi, Être dans une grande colère. (Il est enragé contre lui.)

Il se dit aussi d'Un dépit, d'un déplaisir grand & sensible. (Il enrage de voir son ennemi dans ce poste. Il enrage de dépit. Il enrage tout vif. Il enrage de bon cœur. Dût-il en enrager. Il a une méchante femme qui le fait enrager.)

On dit proverbialement, *Il n'enrage pas pour mentir*, pour dire, Il a une grande habitude, une grande inclination à mentir.

Et on dit proverbialement d'Un homme qui ne fait que tracasser, & qu'on ne sauroit satisfaire sur rien, qu'*Il feroit enrager la bête & le marchand.*

ENRAGÉ, ÉE. participe. (Un chien enragé.)

On dit familièrement, *Un mal enragé*, *une douleur enragée*, pour dire, Un mal violent, une extrême douleur. (Une passion enragée. Une faim enragée.)

On dit aussi d'Un homme qui se laisse emporter par sa passion à faire des choses hors de raison, qu'(Il est enragé de faire ce qu'il fait. Il faut que vous soyez enragé, si vous prenez ce parti-là.) On dit d'Un homme fougueux & impétueux, que *C'est un enragé*; & dans ce sens il est substantif.

On dit proverbialement, qu'*Un homme a mangé de la vache enragée*, pour dire, qu'Il a fait un métier dur & pénible où il a beaucoup pâti.

ENRAYER. v. a. Terme d'Art. Garnir une roue de rais. (Enrayer une roue.)

ENRAYER, signifie aussi, Arrêter une roue par les rais, en sorte qu'elle ne tourne point, mais qu'elle ne fasse que glisser. (La roue qu'on avoit enrayée se rompit.) Il se dit d'ordinaire absolument & sans régime. (Cette descente est trop roide, il faut enrayer.)

ENRAYER, s'emploie aussi familièrement au figuré, pour dire, Arrêter la trop grande vivacité de quelqu'un.

On dit en Agriculture, *Enrayer*, pour dire, Tracer le premier sillon.

ENRAYÉ, ÉE. participe.

ENRAYURE. substantif f. Ce qui sert à enrayer. (L'enrayure cassa au milieu de la descente.)

ENREGIMENTER. v. a. De plusieurs compagnies séparées en former un Régiment.

ENREGIMENTÉ, ÉE. participe.

ENREGISTREMENT. s. m. (Plusieurs prononcent & écrivent *Enregitrement.*) Action d'enregistrer. (On s'est opposé à l'enregistrement. Enregistrement des lettres.)

Il signifie aussi l'acte qui s'écrit sur une Déclaration, sur un Édit, sur un Privilége, &c. pour faire foi qu'ils ont été enregistrés. (Lisez l'enregistrement. L'Arrêt d'enregistrement. L'enregistrement de ce Privilége.)

ENREGISTRER. v. a. (Plusieurs ne prononcent ni n'écrivent l'S.) Mettre une chose sur les registres où sont contenus les actes publics, pour la rendre plus authentique, & lui donner plus de force. (L'on ne trouve point cet Arrêt, cet acte, il n'a pas été enregistré. Déclaration du Roi lue, publiée, enregistrée au Parlement. Une saisie réelle ne vaut rien, si elle n'est enregistrée.)

ENREGISTRÉ, ÉE. participe.

ENRHUMER. v. a. Causer du rhume. (Le moindre changement de temps l'enrhume.)

Il est aussi réciproque. (Couvrez-vous bien la nuit, ou vous vous enrhumerez.)

ENRHUMÉ, ÉE. participe.

ENRICHIR. v. a. Rendre riche. (Le trafic des draps, des vins l'a enrichi. Le commerce enrichit fort un pays. À quoi s'est-il enrichi? S'enrichir de ses épargnes. S'enrichir aux dépens d'autrui, des dépouilles d'autrui.)

On dit proverbialement, (Qui s'acquitte s'enrichit.)

Il signifie aussi, Orner par quelque chose de riche, de précieux. (La broderie enrichit fort les habits. Enrichir de pierreries une montre, une boîte à portrait, &c. Enrichir un livre de figures, de tailles douces, de vignettes, &c.)

On dit figurément, *Enrichir un ouvrage d'esprit*, *un poëme*, pour dire, Y ajouter des ornemens. (Il a enrichi son discours de figures touchantes, d'expressions nobles. Il a enrichi son ouvrage de recherches curieuses.)

On dit encore figur. *Enrichir un conte ou un récit*, pour dire, Ajouter plusieurs circonstances inventées pour l'embellir, le rendre plus agréable.

On dit aussi figurément, *Enrichir une Langue*, pour dire, La rendre plus abondante, plus riche par de nouveaux mots, ou par de nouvelles phrases que l'usage adopte.

ENRICHIR, est aussi v. réciproque. Devenir plus riche, plus orné. (Le cabinet de ce curieux s'enrichit tous les jours de nouvelles raretés.)

On dit figurément, (La mémoire s'enrichit par la lecture.)

ENRICHI, IE. participe.

ENRICHISSEMENT. subst. masc. Parure, ornement qui enrichit. (L'enrichissement d'un habit, d'une tapisserie. L'or est un grand enrichissement dans les étoffes. Les peintures, les dorures font d'un grand enrichissement dans une belle maison.)

On le dit aussi au sens figuré. (Il a ajouté à son discours des citations, des traits qui font un grand enrichissement. Il a embelli son Poëme de belles descriptions qui y font un grand enrichissement. Il a bien travaillé à l'enrichissement de la Langue.)

ENRÔLEMENT. s. m. Action d'enrôler, ou de s'enrôler. (Les enrôlemens forcés sont défendus.)

ENRÔLEMENT, signifie aussi L'acte, la feuille où l'enrôlement est écrit. (J'ai son enrôlement dans ma poche.)

ENRÔLER. v. a. Mettre, écrire sur le rôle. Il se dit particulièrement des gens de guerre. (Enrôler des soldats. Enrôler des matelots. On l'a enrôlé dans une compagnie d'Infanterie.) On dit au récipr. *S'enrôler*, pour dire, Se faire Soldat. (Il s'est enrôlé depuis deux jours.)

On dit par extension & dans le style familier, qu'(Un homme s'est enrôlé dans une Confrérie, dans une compagnie, dans une société.)

ENRÔLÉ, ÉE. participe.

ENROUEMENT. s. m. État, incommodité de celui qui est enroué. (Avoir un grand enrouement.)

ENROUER. v. a. Rendre la voix rauque, moins nette & moins libre qu'à l'ordinaire. (Le brouillard, le serein l'a enroué. Les efforts qu'il a fait pour se faire entendre de ses auditeurs l'ont enroué. La contention de voix enroue.)

Il est aussi réciproque. (S'enrouer à force de parler. À force de crier, la voix s'enroue. Je me suis enroué.)

ENROUÉ, ÉE. participe. (Un homme enroué. Avoir la voix enrouée.)

On dit, *Il parle enroué*; & *Enroué* se prend adverbialement dans cette phrase.

ENROUILLER. v. a. Rendre rouillé, engendrer de la rouille sur.... (L'humidité enrouille le fer.)

Il est aussi récipr. (Le fer s'enrouille.)

On dit figurément, (La province enrouille un homme. L'oisiveté enrouille l'esprit.)

ENROUILLÉ, ÉE. participe.

ENROULEMENT. s. m. Terme d'Architecture & de Jardinage. Ce qui est tourné en spirale. (L'enroulement d'un chapiteau, d'un gazon, &c.)

ENRUE. s. f. Terme d'Agriculture. Sillon fort large, composé de plusieurs raies de terres relevées par la charrue. (Labourer en enrue.)

E N S

ENSABLEMENT. substantif masc. Amas de sable formé par un courant d'eau, ou par le vent. (Il y a un ensablement qui gêne la navigation dans cette rivière. Le vent cause des ensablemens dans les déserts de l'Arabie.)

ENSABLER. v. a. Faire échouer sur le sable. (Il n'y avoit pas assez d'eau dans la rivière, le batelier nous a ensablés.) Il ne se dit que sur les rivières.

Il est aussi réciproque. (Le bateau s'est ensablé. Il s'ensable à tous momens.)

ENSABLÉ, ÉE. participe.

ENSACHER. v. a. Mettre dans un grand sac. (Ensacher des noix, des pommes, des grains, &c.)

ENSACHÉ, ÉE. participe.

ENSAISINEMENT. s. m. Acte par lequel on ensaisine. (Droit d'ensaisinement. L'ensaisinement est d'un tel jour. Ensaisinement d'un contrat.)

ENSAISINER. v. a. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, *Ensaisiner un contrat*; & se dit du Seigneur censier, lorsque par un acte il reconnoît un acquéreur pour son nouveau tenancier.

ENSAISINÉ, ÉE. participe.

ENSANGLANTER. v. a. Tacher de sang, souiller de sang. (La blessure qu'il reçut ensanglanta tout son habit. La terre étoit toute ensanglantée.)

On dit figurément, qu'*Un Prince a ensanglanté son règne*, pour dire, qu'Il a été cruel, & qu'il a fait mourir beaucoup de monde.

On dit aussi figurément, qu'*Il ne faut pas ensanglanter la scène*, pour dire, Qu'il

qu'Il ne faut représenter aucun meurtre sur le théâtre.

ENSANGLANTÉ, ÉE. participe.

ENSEIGNE. s. f. Marque, indice servant à faire reconnoître quelque chose. (Je le reconnus à l'enseigne qu'on m'en avoit donnée.)

On s'en sert plus ordinairement au pluriel. (J'ai été chez vous aux enseignes que..... à telles enseignes que.... Donner de bonnes enseignes, de fausses enseignes. Venir à bonnes enseignes, à fausses enseignes.)

On dit aussi, *A bonnes enseignes*, pour dire, A bon titre, à juste titre.

ENSEIGNE, signifie aussi Le tableau, la figure, ou autre chose que l'on attache ou que l'on pend à la maison d'un Marchand, d'un Artisan, d'un Cabaretier, pour la désigner. (Il loge à une telle enseigne. N'y a-t-il point d'enseigne à votre logis? A l'enseigne de l'Écu de France, du Lion d'or, &c. Une maison où pend pour enseigne le cheval blanc.)

On dit proverbialement d'Un méchant portrait, d'un méchant tableau, qu'*Il n'est bon qu'à faire une enseigne à bière*.

Il signifioit autrefois Les drapeaux que porte l'Infanterie, & qui servent à distinguer les corps, & à les faire reconnoître plus facilement aux soldats, mais il ne se dit plus guère en ce sens. On dit néanmoins encore. (Tambour battant & Enseignes déployées. Combattre sous les Enseignes de quelqu'un, marcher sous ses enseignes. Les Enseignes Romaines.)

On dit figurément, *Marcher sous les Enseignes de quelqu'un*, pour dire, Suivre son parti.

Il signifie aussi La charge de celui qui porte le Drapeau, qu'on appeloit *Enseigne*. (Le Roi a donné une Enseigne à un tel. Il a eu l'Enseigne de la Colonelle.)

Il signifie aussi Celui qui a cette charge, qui porte le Drapeau dans les occasions; alors il est masculin. (Un Enseigne aux Gardes a monté le premier à la brèche.)

Il y a aussi des Officiers qu'on appelle *Enseignes*, dans la Gendarmerie, dans les Gardes du Corps & dans les Mousquetaires, sur les Galères & sur les Vaisseaux.

On appelle *Enseigne de diamans, enseigne de pierreries*, Plusieurs pierreries mises en ordre, en forme de rose, ou de quelqu'autre figure, dont on se servoit autrefois. (Il portoit une enseigne de diamans au chapeau. Elle portoit à sa coiffure une enseigne de pierreries.)

ENSEIGNEMENT. s. m. Instruction, précepte. Il se dit plus ordinairement en parlant des choses morales. (Donner de bons enseignemens. Il n'a guère profité des bons enseignemens qu'on lui a donnés. Les malheurs d'autrui nous doivent servir d'enseignement.)

On appelle en termes de Pratique, *Enseignemens*, Les pièces qui servent à prouver, à établir un droit, une possession, une qualité, &c. (Fournir des titres & enseignemens. Soustraire, détourner des titres & enseignemens.) On ne le dit guère seul & sans le mot de *Titres*.

ENSEIGNER. v. a. Instruire. (Enseigner la jeunesse. Enseigner les ignorans. Enseigner des enfans.)

Il signifie aussi, Montrer quelque science, en donner des leçons. Enseigner la Philosophie à quelqu'un. Enseigner la Théologie. Enseigner les Langues. Méthode d'enseigner les sciences. Enseigner la vertu.)

Il veut dire encore, Indiquer, donner connoissance de quelque chose que ce soit. (Enseignez-moi une recette. Enseignez-moi sa maison. Enseignez-nous le chemin. La nature nous enseigne que tous les excès sont pernicieux. Quelques animaux nous ont enseigné à bâtir des maisons.)

ENSEIGNÉ, ÉE. participe. Il ne se dit que des choses. (Les sciences enseignées méthodiquement ne s'oublient guère.)

ENSELLÉ, ÉE. participe du verbe ENSELLER, qui n'est point en usage. Il se dit d'Un cheval qui a le dos un peu enfoncé comme le siége d'une selle. (Je ne veux point de ce cheval-là, il est ensellé, trop ensellé. Une bête, une jument ensellée.)

ENSEMBLE. adv. L'un avec l'autre, les uns avec les autres. (Tout ensemble, tout à la fois. Ils sont sortis ensemble. Il a acheté tout cela ensemble. Chantons, dansons ensemble. Il y a quelques défauts dans ce tableau, mais le tout ensemble ne laisse pas de plaire.) Et cette expression s'étend aussi à d'autres choses. (Cette femme a plusieurs traits irréguliers, mais le tout ensemble plaît infiniment.)

Il s'emploie substantivement pour dire, Ce qui résulte de l'union des parties différentes qui composent un tout. (Il y a de belles figures dans ce tableau, de beaux morceaux dans ce bâtiment, mais l'ensemble n'en vaut rien.)

ENSEMENCER. v. a. Jeter de la semence dans une terre, dans un champ, en quantité suffisante. (Ensemencer un champ, une terre. Ce laboureur a ensemencé ses terres. Les terres ont été bien ensemencées.)

ENSEMENCÉ, ÉE. participe.

ENSERRER. v. a. Enfermer, enclorre. Il est vieux, & n'a d'usage qu'en poësie. (Ce que la tombe enserre. Tout ce que le monde enserre, &c.)

ENSERRER. Mettre dans la serre. (Enserrer des orangers.)

ENSERRÉ, ÉE. participe.

ENSEVELIR. v. a. Envelopper un corps mort dans un drap, dans un linceul. (C'est une œuvre de charité d'ensevelir les morts. Il est mort si pauvre qu'il n'a pas laissé un drap pour l'ensevelir.)

On dit figurément d'un Gouverneur, d'un Commandant, qu'*Il s'est enseveli sous les ruines de sa place*, pour dire, qu'Il s'est fait tuer en défendant sa place jusqu'à l'extrémité.

On dit aussi figur. qu'*Un homme s'est enseveli dans la retraite, dans la solitude*, pour dire, qu'Il s'est entièrement retiré de tout commerce du monde.

On dit encore, *Etre enseveli dans une profonde rêverie*, pour dire, Rêver profondément. On dit, *Etre enseveli dans le chagrin*, pour dire, Avoir un chagrin mortel. On dit, *Son nom est enseveli dans l'oubli*, pour dire, Il est entièrement oublié. On appelle *Un homme enseveli dans les livres*, Un homme qui lit sans cesse, qui étudie sans relâche.

On dit aussi, *Etre enseveli dans la débauche, dans la crapule*, pour dire, S'y abandonner tout entier.

On dit, *Etre enseveli dans le sommeil*, pour dire, Dormir profondément.

ENSEVELI, IE. participe.

ENSEVELISSEMENT. s. m. Action d'ensevelir. (L'ensevelissement des morts est au nombre des œuvres de miséricorde.)

ENSORCELER. v. a. Donner par prétendu sortilége, par maléfice, des maladies extraordinaires, ou de corps ou d'esprit. (Il y a quelque chose de si étonnant dans sa maladie, qu'on diroit qu'il est ensorcelé. Elle est si passionnée de cet homme, quoiqu'il n'ait ni mérite, ni bien, ni agrément, qu'il semble qu'il l'ait ensorcelée.)

On dit familièrement & par exagération, qu'*Une femme a ensorcelé quelqu'un*, pour dire, qu'il en est charmé, qu'il en est enchanté, qu'il aime passionnément, qu'il l'aime jusqu'à la folie, jusqu'à la fureur. (Elle l'ensorcellera, s'il n'y prend garde.)

ENSORCELÉ, ÉE. participe.

ENSORCELLEMENT. s. m. Action d'ensorceler, ou l'effet prétendu de cette action. (Il y a de l'ensorcellement à cela. Il n'est pas bien guéri, il n'est pas encore délivré de son ensorcellement.)

Il s'emploie aussi au figuré dans le même sens qu'*Ensorceler*.

ENSOUFRER. v. a. Enduire de soufre. On dit plus communément, *Soufrer*.

ENSOUFRÉ, ÉE. participe.

ENSUITE. Préposition qui est toujours suivie de la particule *De*, & qui signifie Après. Il ne se dit guère qu'en ces deux phrases. (Ensuite de cela. Ensuite de quoi.)

Il se prend aussi adverbialement. (Ensuite nous ferons le reste. Vous irez-là ensuite.)

ENSUIVANT. Terme de Pratique. Il n'a guère d'usage qu'en quelques phrases qui marquent postériorité de temps. (Le Dimanche ensuivant. Le mois ensuivant, &c.)

ENSUIVRE, S'ENSUIVRE. v. réc. Suivre, être après. Il ne se dit que dans la morale, & qu'à la troisième personne tant du singulier que du pluriel. (Le premier chapitre & tout ce qui s'ensuit.)

Il signifie aussi, Dériver, procéder, venir de.... (Un grand bien s'ensuivit de tant de maux. Le Parlement cassa la procédure, & tout ce qui s'en étoit ensuivi.)

Il se dit aussi d'Une conséquence qu'on tire de quelque principe. Voyez les erreurs qui s'ensuivroient de cette proposition.)

En ce sens on s'en sert souvent à l'impersonnel. (Il s'ensuit de là que... Il s'ensuivroit de cette proposition que... De là il s'ensuivroit que.... De cette proposition il s'ensuit que.... Si vous établissez ce principe, il s'ensuivra que...)

ENT

ENTABLEMENT. s. m. La saillie qui est au haut des murs d'un bâtiment, & qui en soutient la couverture. (Ce bâtiment sera bientôt achevé, on en est à l'entablement.)

On appelle aussi *Entablement*, en Architecture, l'architrave, la frise & la corniche, prises ensemble.

ENTABLER, S'ENTABLER. v. réc. Terme de Manége. On dit d'un cheval qu'*Il s'entable*, lorsque les hanches devancent les épaules, quand il manie de deux pistes, tant sur les voltes que sur les changemens de main.

ENTACHER. v. a. Infecter, gâter. Il est vieux, & n'est guère en usage qu'au part.

(Une famille entachée de ladrerie. Un homme entaché de lèpre.)

Il se dit figur. dans les choses morales. (Être entaché d'avarice.)

ENTAILLE. s. f. Coche faite dans une pièce de bois pour y en emboîter une autre. (Faire des entailles dans une poutre.)

ENTAILLER. v. a. Tailler, creuser une pièce de bois, en sorte qu'une autre puisse s'y emboîter. (Entailler une poutre pour y emboîter des solives.)

ENTAILLÉ, ÉE. participe.

ENTAILLURE. s. f. Entaille. (Faire une entaillure.)

ENTAMER. v. a. Faire une petite incision, une petite déchirure. (Entamer la peau. Entamer la chair. Le coup lui entame l'os. On entame l'écorce de certains arbres pour en tirer la gomme.)

Il signifie aussi, Ôter une petite partie d'une chose entière. (Entamer du pain, un melon, un pâté. Entamer une pièce de drap. Entamer un sac d'argent.)

Il signifie figur. Commencer, (Entamer une matière, un discours, une affaire, une négociation.)

On dit figur. *Entamer un corps de troupes*, pour dire, Commencer à l'ouvrir, à le rompre. (Dès que la première ligne fut entamée, tout le reste s'enfuit.)

On dit figur. qu'*Un homme se laisse entamer*, Lorsqu'il souffre que d'autres entreprennent sur ses droits, sur sa charge, ou lorsqu'il se laisse fléchir pour faire quelque chose contre son devoir, ou contre sa résolution. (Voilà un homme perdu, s'il se laisse entamer. C'est un homme mou, il s'est laissé entamer. Prenez bien garde qu'on ne vous entame.)

ENTAMÉ, ÉE. participe.

ENTAMURE. s. f. Petite déchirure, petite incision. (Ce coup ne lui a fait qu'une meurtrissure, mais il n'y a point d'entamure. Le coup lui a fait une légère entamure.)

En parlant d'un pain, on appelle *Entamure*, Le premier morceau qu'on coupe d'un pain. (Il aime l'entamure du pain.)

On dit aussi, *L'entamure d'un jambon*, pour dire l'ouverture d'un jambon. (Je me suis trouvé à l'entamure d'un bon jambon.)

EN TANT QUE. Conjonction dont on se sert pour spécifier & pour restreindre quelque idée, quelque proposition. (Je m'y oppose en tant que cela me touche. Notre-Seigneur en tant qu'homme. Il a ce droit-là en tant que Sécrétaire du Roi.)

ENTASSEMENT. s. m. Amas de plusieurs choses entassées les unes sur les autres. (Il y a un si grand entassement de papiers, de livres, & de meubles dans cette chambre, qu'on n'y peut entrer.)

Il se dit figurément des affaires. (Il y a dans cette famille un entassement d'affaires qu'il sera difficile de débrouiller.)

ENTASSER. v. a. Mettre en un tas. (Il a entassé ses meubles l'un sur l'autre. Il entasse papiers sur papiers.)

Il signifie aussi figur. Accumuler, amasser l'un sur l'autre en grande quantité. (Entasser affaires sur affaires, procès sur procès. (Il a entassé trop de citations dans ce livre.)

ENTASSÉ, ÉE. participe.

On dit par exagération, que *Des gens sont entassés les uns sur les autres en quelque lieu*, pour dire, qu'Ils sont extrêmement pressés.

On dit familièrement, qu'*Un homme est entassé*, pour dire, qu'Il est contraint dans sa taille, qu'il a la tête enfoncée dans les épaules.

ENTE. s. f. Greffe, un scion d'arbre, lorsqu'il est greffé sur un autre arbre. (Une belle ente. Faire une ente. Faire des entes.)

Il se dit aussi de l'arbre même où l'on fait une ente. Il y a beaucoup de jeunes entes dans ce jardin.)

ENTÉLÉCHIE. s. f. Terme didactique employé par Aristote, & sur la signification duquel les Philosophes sont peu d'accord. Il signifie la forme essentielle qui constitue un individu dans son espèce, & qui le meut continuement vers les fins convenables à son organisation. Telle est l'ame végétative dans les plantes, selon la Philosophie ancienne, & l'ame sensitive dans les animaux.

ENTENDEMENT. s. m. Puissance, faculté de l'ame, par laquelle elle conçoit, connoît & comprend. (L'entendement humain. L'entendement, la mémoire & la volonté sont les trois puissances de l'ame. Entendement subtil, grossier. Première opération de l'entendement.)

Il signifie aussi, Sens, jugement, bon esprit. (C'est un homme d'entendement. C'est un homme de petit entendement. Il n'a point d'entendement. Il faut avoir perdu l'entendement pour en user comme il a fait.)

ENTENDEUR. s. m. Qui entend & qui conçoit bien quelque chose. Il n'a d'usage qu'en ces façons de parler proverbiales (À bon entendeur salut. À bon entendeur peu de paroles.)

ENTENDRE. v. a. Ouïr. (J'étois si loin, que je ne le pouvois entendre. Il n'entend pas bien clair. Entendre dur. On fait tant de bruit, qu'on ne s'entend pas. Entendre le sermon. J'entends sa voix. J'ai entendu dire.)

On dit, *Entendre la Messe*, pour Assister à la Messe.

On dit, *Je ne l'ai jamais entendu*, pour dire, Je ne l'ai point ouï prêcher, plaider, chanter, jouer du luth, &c.

On dit proverbialement, (On fait tant de bruit, qu'on n'entendroit pas Dieu tonner.)

On dit proverb. qu'(Il n'y a point de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.) Ce qui se dit proprement & figurément de celui qui feint de ne pas ouïr, ou de ne pas comprendre.

Il signifie encore dans le sens d'ouïr, Prêter volontiers l'oreille, & se donner la patience d'écouter. (Entendre les parties des Supplians. Entendre des témoins. Entendre une lecture.)

Il signifie aussi, Comprendre, concevoir en son esprit, avoir l'intelligence de quelque chose. (Entendre le sens d'un Auteur. Entendre Aristote. Entendre les passages les plus difficiles.)

On dit, *Je m'entends bien*, pour dire, Je sais bien ce que je veux dire. Et, *Entendons-nous*, pour dire, Comprenons bien les intentions les uns des autres, ou Écoutons ce que chacun de nous dit. *Entendons-nous*, signifie aussi, Soyons bien d'intelligence & de concert entre nous, pour réussir dans ce que nous voulons faire.

On dit, *Entendre à demi-mot*, pour dire, Entendre facilement, sans avoir besoin d'une grande explication.

On dit, *Entendre finesse*, *entendre malice à quelque chose*, pour dire, Donner un sens fin & malin à quelque chose. (Je ne sais pas quelle finesse vous entendez à cela. Il entend finesse à tout. Il n'entend malice à rien.)

On dit aussi, *N'entendre ni rime ni raison*, pour dire, Refuser par humeur de se rendre à ce qu'on propose de plus raisonnable.

Il veut dire aussi, Avoir connoissance & pratique d'une chose. (Il entend bien son métier. Il entend bien son monde. Entendre les langues. Entendre le négoce, la chicane, la guerre, &c.) Et dans le même sens on dit absolument, mais familièrement, *Il entend*, pour dire, Il sait bien ce qu'il fait, il est habile. Et au contraire, *Il ne l'entend point*, pour dire, Il ne sait ce qu'il fait. (Vous l'entendez. Vous ne l'entendez pas. Faire ce que vous avez fait, c'est l'entendre.)

On dit, *Entendre un mot*, pour dire, En savoir la signification. Et, *Entendre le Grec*, *le Latin*, *entendre les Langues*, pour dire, Savoir la signification des termes Grecs, des termes Latins, savoir la signification des termes des Langues différentes.

Il veut dire encore, Donner son consentement, consentir, approuver. (Je lui proposerai pour savoir s'il y veut entendre.) *Il n'y veut point entendre*, Et alors il n'est pas proprement actif, mais on s'en sert neutralement avec la préposition *à*. (S'il veut entendre au mariage qu'on lui a proposé, on offre.... S'il veut entendre à cette affaire....)

Donner à entendre, *laisser entendre*, se dit pour Insinuer, dire quelque chose pour faire croire. (Il m'avoit laissé entendre. Il m'avoit donné à entendre que vous vouliez...) On dit, *Sous un faux donner*, ou *donné à entendre*, pour dire, Sur une fausse supposition.

On dit prov. *Chacun fait comme il l'entend*, pour dire, Chacun fait comme il trouve à propos.

On dit aussi quelquefois, *Comment l'entend-il ? Comment l'entendez-vous ?* pour dire, De quel droit fait-il cela, dit-il cela ?

On se sert aussi de ce verbe avec le pronom personnel en forme de réciproque avec la préposition *à*. *S'entendre à quelque chose*, pour dire, La savoir bien faire, s'y prendre bien. (Il ne s'entend pas mal à telle chose. Il ne s'y entend pas trop bien.)

En ce sens on dit proverbial. *Il s'entend à cela comme à faire un coffre*, ou *comme à ramer des choux*, c'est-à-dire, Nullement.

On dit, qu'*Un homme s'entend en musique*, *en tableaux*, *en bonne chère*, *&c.* pour dire, qu'Il s'y connoît fort bien.

Il veut dire encore avec la préposition *Avec*, Avoir intelligence secrette. S'entendre avec quelqu'un. S'entendre avec l'ennemi.)

On dit prov. *Ils s'entendent comme larrons en foire*, pour dire, Ils sont d'intelligence sur la chose dont il s'agit.

On dit aussi, *Cela s'entend*, *cela s'entend bien*, pour dire, Cela se suppose ainsi, cela doit être ainsi, il faut bien que cela soit ainsi.

On dit d'Un homme à qui plusieurs personnes parlent à la fois, qu'(Il ne sait auquel entendre.)

ENTENDRE, veut dire encore, Vouloir,

avoir intention. (Je vous le promets, mais aussi j'entends que vous fassiez....) C'est-à-dire, Mon intention est. (J'ai toujours entendu que vous feriez cela. Quand je dis qu'il écrit bien, j'entends parler de sa prose & non de ses vers.)

ENTENDU, UE. participe.

Il est aussi adj. & veut dire, Intelligent. (Un homme bien entendu aux affaires, dans les affaires, au jardinage, au métier de la guerre.)

Il se dit aussi sans l'adverbe *Bien*, & sans rien ajouter. (Il est entendu. Il est fort entendu.)

Il se dit aussi De certaines choses: & en ce sens il se prend pour bien assorti, bien pratiqué, parfait en son genre. (Un bâtiment bien entendu. Un meuble bien entendu. Un habit bien entendu. Un repas bien entendu. Un tableau bien entendu.)

On dit d'Un tableau, que *L'ordonnance en est bien entendue*, pour dire, qu'Il est disposé avec beaucoup d'art, avec ordre, & selon les règles.

On dit *Faire l'entendu*, pour dire, Faire le capable, le suffisant, l'important.

BIEN ENTENDU QUE. Espèce de conjonction, qui signifie, À condition pourtant que, avec cette restriction pourtant que. (Je vous accorde cela, mais bien entendu que vous ferez.... Voilà la règle, bien entendu qu'il y a des exceptions.)

On le dit aussi absolument, & il signifie, Sans doute, assurément. (Viendrez-vous comme vous l'avez promis? Bien entendu.)

ENTENTE. s. f. Il se dit proprement de l'interprétation qu'on donne à un mot équivoque, & qui peut recevoir plusieurs sens. (Mots à double entente, à deux ententes.)

On dit proverb. *L'entente est au diseur*, pour dire, que Celui qui parle sait le véritable sens qu'il a voulu donner à ses paroles.

ENTENTE, se dit aussi du goût, de l'esprit d'un Peintre. (Ce tableau est d'une bonne entente. Architecture de bonne entente. Il n'y a point d'entente à ce tableau.)

ENTER. v. a. Greffer, faire une ente. (Enter un poirier, un pommier. Enter franc sur franc. Enter sur sauvageon. Enter sur un coignassier. Enter en écusson, en fente, en œillet, en œil dormant. Enter en bouton. Enter en poupée, &c.)

On dit figur. qu'*Une maison, qu'une famille est entée sur une autre*, pour dire, qu'Elle y est entrée, & qu'elle en a pris le nom & les armes.

Il se dit aussi lorsqu'un homme joint ensemble diverses qualités. (C'est un Financier enté sur un Praticien. Un Gascon enté sur un Normand.)

ENTÉ, se dit en termes de Blason, Des partitions, des bandes, paux, &c. qui entrent les uns dans les autres en ondes.

ENTÉ, ÉE. participe.

ENTÉRINEMENT. s. m. Il n'a d'usage qu'en termes de Pratique; & quand il se dit d'une simple requête, il signifie L'admission d'une requête. (Poursuivre l'entérinement d'une requête.)

Quand il se dit d'Une requête civile, d'une grâce, d'une rémission, &c. il signifie Vérification, homologation. (L'entérinement d'une grâce.)

ENTÉRINER. v. a. Accorder ce que l'on demande. Il ne se dit proprement qu'en termes de pratique. (Entériner une requête.)

On dit, *Entériner des lettres*, pour dire, Déclarer juridiquement qu'elles doivent avoir leur effet.

On dit aussi dans le même sens, (Entériner une grâce. Entériner une rémission. Entériner des lettres de rescision. Entériner une requête civile.)

ENTÉRINÉ, ÉE. participe.

ENTÉROCELE. s. f. Terme de Médecine. Hernie ou descente des intestins dans le pli de l'aine.

ENTÉROLOGIE. s. f. Terme de Médecine. Traité sur les viscères.

ENTERREMENT. s. m. Inhumation, cérémonie avec laquelle on met un corps en terre. (Enterrement somptueux. Enterrement magnifique. Enterrement sans pompe, sans cérémonie. Aller à l'enterrement. Être prié d'un enterrement. Billet d'enterrement. Assister à l'enterrement. Voir passer un enterrement.)

ENTERRER. v. a. Inhumer un corps mort. (Enterrer un homme, une femme, un enfant. Enterrer en terre sainte, dans un cimetière, dans l'Église, dans le chœur. On l'a enterré la nuit sans cérémonie. On l'a enterré avec beaucoup de pompe.)

On dit d'Un homme fort sain qui promet une longue vie, (Cet homme-là nous enterrera tous.)

On dit prov. *Enterrer la synagogue avec honneur*, pour dire, Terminer une affaire, sortir d'un engagement, d'une liaison, avec bienséance, & d'une manière irréprochable.

On dit d'Un homme qui a été accablé par la chute d'un bâtiment, qu'*Il a été enterré sous les ruines.*

On dit figur. d'Un Gouverneur de place, qu'*Il se veut faire enterrer sous les ruines de sa place*, pour dire, qu'Il veut plutôt mourir que de la rendre.

On dit aussi figurément d'Un homme qui a quitté le grand monde pour se retirer dans la province, qu'*Il s'est enterré dans la province.*

On dit, qu'*Il s'est enterré tout vif*, pour dire, qu'Il s'est entièrement retiré de tout commerce du monde. (Entrer dans un ordre si austère, c'est s'enterrer tout vif.)

On dit figur. dans le même sens, *Enterrer son secret, enterrer ses talens*, pour dire, Les tenir cachés.

ENTERRER, signifie aussi, Enfouir, mettre dans la terre. (Enterrer des oignons de tulipe. Enterrer de l'argent dans une cave. Quand on a arraché du plant, il faut l'enterrer promptement de peur qu'il ne se sèche.)

On dit par plaisanterie, d'Une maison de campagne, d'un jardin où l'on fait de grandes dépenses à remuer la terre, qu' (On y a enterré beaucoup d'argent.)

ENTERRÉ, ÉE. participe.

On appelle *Une maison enterrée, un jardin enterré*, Une maison, un jardin dont la situation est trop basse.

ENTÊTEMENT. s. m. Il n'a guère d'usage que pour signifier Un grand attachement aux choses dont on est prévenu. (Son entêtement est dangereux. Il a un grand entêtement pour cette femme. C'est un étrange entêtement que le sien. L'entêtement est un grand obstacle à la découverte de la vérité.)

ENTÊTER. v. a. Envoyer à la tête des vapeurs incommodes & fâcheuses. Il peut s'écrire sans régime ou avec régime. (Le charbon entête. Il y a des gens que l'odeur des roses entête. Ce vin est fumeux, il entête, Le tabac entête ceux qui n'ont pas accoutumé d'en prendre. Ce parfum est trop fort, il m'entête.)

On dit figurément, que *Les louanges entêtent*, pour dire, qu'Elles donnent de la vanité, de l'orgueil.

Il signifie encore figurément, Préoccuper, prévenir en faveur d'une personne, ou d'une opinion. (Qui est-ce qui vous a entêté de cet homme-là, de ce système?)

Il s'emploie dans le même sens au réciproque, & se prend toujours en mauvaise part. Il s'est entêté de cette femme, de cet Auteur, de ce Roman, d'un certain système de Philosophie, des nouvelles opinions.)

Il s'emploie absolument pour dire, Se préoccuper, se laisser prévenir. (C'est un homme, c'est un Juge dangereux, il s'entête.)

ENTÊTÉ, ÉE. participe. Il n'a guère d'usage que pour signifier, Trop prévenu, fortement préoccupé.

Il est aussi subst. & alors il signifie Un homme qui s'attache opiniâtrément aux choses dont il a été une fois préoccupé. (C'est un entêté.)

ENTHOUSIASME. s. m. Mouvement extraordinaire d'esprit, causé par une inspiration qui est ou qui paroît divine. (Saül se trouvant parmi les Prophètes, fut saisi du même enthousiasme qu'eux.) Il se dit plus ordinairement des Sibylles, de la Pythie, & de ceux qui prononçoient les Oracles du Paganisme. (La Sibyle dans son enthousiasme avoit prédit que...)

Il signifie aussi Un mouvement extraordinaire d'esprit par lequel un Poëte, un Orateur, tout homme qui travaille de génie, s'élève en quelque sorte au-dessus de lui-même. (Heureux, noble enthousiasme. Enthousiasme d'éloquence, de poësie. Quand l'enthousiasme le prend. Il lui prend des enthousiasmes. Il ne parle que par enthousiasme. C'est un homme à enthousiasmes. Entrer en enthousiasme.)

ENTHOUSIASMER. v. a. Charmer, ravir en admiration. (La lecture de cet ouvrage l'avoit enthousiasmé. Il est enthousiasmé de cette musique, de la voix de cette femme.)

Il est aussi récip. (Cet homme s'enthousiasme aisément. Il se prend plus souvent en mauvaise part.

ENTHOUSIASMÉ, ÉE. participe.

ENTHOUSIASTE. s. de t. g. Visionnaire, fanatique. (C'est un enthousiaste.) On appeloit ainsi certains Hérétiques qui se croyoient inspirés.

ENTHYMÈME. s. m. Terme de Logique. Argument qui ne consiste que dans l'antécédent & le conséquent. (La raillerie fait des ennemis, donc il faut l'éviter,) est un enthymème. (Les Orateurs se servent plus ordinairement de l'enthymème.)

ENTICHER. v. a. Commencer à gâter, à corrompre. Son plus grand usage est au participe. (Ces fruits sont un peu entichés.)

Il se dit figur. en parlant de mauvaises opinions en fait de doctrine & de religion. (Qui vous a entiché de cette opinion? On le soupçonne d'être un peu entiché de nouvelles opinions.) Il est du style familier.

ENTIER, IÈRE. adj. Complet, qui a toutes ses parties, ou que l'on considère dans toute son étendue. (Un pain entier. Un jour

entier. Une année entière. Une Province entière. Le monde entier. L'univers entier.)

On y joint quelquefois le nom de *Tout*, pour appuyer davantage. (Attendre une heure toute entière. Lire un livre tout entier.)

Il s'applique aussi aux choses morales. (Vivre dans un entier détachement des choses du monde. Avoir une entière confiance en Dieu. Conserver sa raison toute entière. Vivre dans un entier abandonnement, un entier délaissement. Laisser une entière liberté à ses amis. Conserver sa réputation entière, sa vertu entière.)

On dit figur. qu'*Une affaire*, qu'*une fonction*, qu'*une charge*, qu'*une science demande un homme tout entier*, pour dire, qu'Il est nécessaire qu'il y emploie tous ses soins, toute son attention, & tout son temps.

En son entier. En leur entier. Façons de parler qu'on emploie substantivem. pour marquer qu'il n'y a rien de changé, de gâté, d'altéré dans les choses dont on parle, qu'elles sont encore au même état qu'auparavant. (Cette pièce est rapportée en son entier dans un tel livre. Cet amphithéâtre, ce temple est encore en son entier. Cette affaire est encore en son entier. La chose est en son entier. Remettre les choses en leur entier.)

ENTIER, fig. aussi, Opiniâtre, attaché à ses sentimens. (C'est un homme entier, bien entier, fort entier en ses opinions. C'est un esprit fort entier. Cette femme est fort opiniâtre, fort entière.)

On dit, *Un cheval entier*, pour dire, Un cheval qui n'est pas hongre.

ENTIÈREMENT. adv. Totalement, tout-à-fait. (Entièrement ruiné. Abandonner entièrement.)

ENTITÉ. s. f. Terme didactique. Ce qui constitue l'être ou l'essence de quelque chose. (Il y a bien des Philosophes qui supposent des entités qui ne sont qu'imaginaires.)

Les Scholastiques l'emploient pour signifier une forme abstraite quelconque, générique, spécifique, individuelle, propre, accidentelle, modale, &c. Ainsi ils disent, L'*entité de Pierre*, sa *corporéité*, son *animalité*, sa *rationalité*, sa *paternité*, sa *pétréité*, pour signifier la qualité par laquelle Pierre est être, corps, animal, raisonnable, père, pierre.

ENTOILAGE. s. m. Toile à laquelle on coud une dentelle. Entoilage de mousseline. Entoilage de toile de Frise.)

ENTOILER. v. a. Remettre de la toile à la dentelle d'une cravate, d'un mouchoir de cou, &c. (Entoiler un mouchoir, une cravate.) On dit, *Entoiler une estampe*, *une carte de Géographie*, pour dire, Les coller sur une toile. (Il a fait entoiler toutes ses estampes.)

ENTOILÉ, ÉE. participe.

ENTONNER. v. a. Verser une liqueur dans un tonneau. (Entonner du vin, du cidre, du vinaigre, &c. Il faut prendre garde que les futailles soient bonnes avant que d'y entonner le vin.)

On dit fam. d'Un homme qui boit beaucoup, qu'*Il entonne bien.*

ENTONNER, se dit aussi Du vent lorsqu'il entre avec impétuosité dans un lieu étroit. En ce sens il est récipr. (Le vent s'entonne dans cette cheminée.)

ENTONNER. v. a. Mettre en ton. (Entonner les notes. Entonner l'Antienne. Entonner un air.)

Il se dit aussi absolument. (Ce chantre entonne bien, il a mal entonné.)

Il fig. aussi, Chanter le commencement, les premières paroles d'une Hymne, d'un Pseaume, d'une Antienne, d'un air, &c. *Entonner le* Te Deum. *Entonner le* Magnificat. *Entonner le* Salve Regina.

ENTONNÉ, ÉE. participe.

ENTONNOIR. s. m. Instrument avec lequel on entonne une liqueur. (Entonnoir de bois. Entonnoir de fer blanc. Il y a de petits entonnoirs d'or ou d'argent pour remplir de petits flacons.)

ENTONNOIR. En Anatomie, c'est une cavité ou fossette qu'on trouve entre la base du pilier antérieur de la voûte du cerveau, & la partie antérieure du point de réunion des nerfs optiques.

C'est aussi un instrument de Chirurgie, dont on se sert pour conduire le cautère actuel sur l'os *Unguis* dans l'opération de la fistule lacrymale.

ENTORSE. s. f. Il a la même signification que *Détorse*. (Se donner une entorse. Il s'est donné une furieuse entorse au poignet, au pied.)

On dit figur. & famil. d'Un homme en place, en charge, en faveur, dont on a diminué l'autorité par quelque moyen, qu'*On lui a donné une entorse*. (Cet homme se croyoit bien établi dans le poste où il étoit, mais on lui a donné une rude, une terrible entorse.)

On dit aussi, *Donner une entorse à un passage*, pour dire, Le détourner de son vrai sens, de son sens naturel, & lui faire signifier autre chose que ce qu'il signifie.

ENTORTILLEMENT. s. m. L'action de ce qui s'entortille autour de quelque chose, l'état d'une chose entortillée autour d'une autre. (L'entortillement d'un serpent. L'entortillement du lierre, de la vigne.)

Il se dit au figuré De l'embarras & de la confusion du style. (Il y a de l'entortillement dans cette phrase.)

ENTORTILLER. v. a. Envelopper dans quelque chose, envelopper tout autour en tortillant. (Entortillez cela dans du papier. S'entortiller dans son manteau, dans sa couverture.)

On dit Des choses qui s'attachent à d'autres, en faisant plusieurs tours, qu'*Elles s'y entortillent*. (Ce serpent s'entortille autour de ma jambe. La vigne, le lierre s'entortillent autour des ormes.)

Figurément il se dit pour Embarrasser, confondre les membres d'une période. (Il entortille ses pensées de façon qu'on n'y entend rien.)

ENTORTILLÉ, ÉE. participe.

On dit figur. *Période entortillée. Un style entortillé. Une pensée entortillée*, pour dire, Un style embarrassé, une pensée confuse.

ENTOUR. s. m. Environs, circuit. Il n'a d'usage qu'au plur. (Il s'est assuré des entours de la Place.)

On dit figur. qu'*Un homme sait bien prendre les entours*, pour dire, qu'Il sait mettre dans ses intérêts ceux qui ont du crédit sur l'esprit des personnes dont il a besoin.

ENTOURER. v. a. Environner, ceindre. (Entourer une ville de murailles. Le prince étoit entouré de ses Gardes, des Seigneurs de sa Cour.)

ENTOURÉ, ÉE. participe.

ENTOURNURE. s. f. Échancrure d'une manche dans la partie qui touche à l'épaule.)

ENTR'ACTE. s. m. Espace, intervalle qui est entre deux actes d'un Drame. (Les violons jouent ordinairement dans les entr'actes. Il y a plusieurs événemens que l'on suppose qui se passent pendant les entr'actes.)

On appelle aussi *Entr'actes*, Ce qui se chante, se joue ou se représente entre les actes d'une pièce de théâtre, pour délasser les spectateurs. (Il y avoit des danses pour entr'actes. Un des entr'actes étoit une noce de village.)

S'ENTR'ACCUSER. v. récip. S'accuser l'un l'autre. Ils s'entr'accusoient de crimes énormes.)

S'ENTR'AIDER. verb. récipr. S'aider mutuellement. (Les hommes doivent s'entr'aider.)

ENTRAILLES. s. f. pl. Intestins, boyaux. (Avoir les entrailles échauffées, les entrailles brûlées. Humecter, rafraîchir les entrailles. Des vapeurs qui viennent des entrailles. Il a une colique qui lui déchire les entrailles. On a porté son cœur dans une telle Église, & ses entrailles dans une autre.)

Il se prend quelquefois dans un sens plus général pour tous les viscères, toutes les parties enfermées dans le corps des hommes & des animaux. (On l'a ouvert, & on lui a trouvé toutes les entrailles fort saines. Les payens consultoient les entrailles des animaux.)

Il fig. aussi figur. Affection. (Entrailles paternelles. Cette femme a des entrailles de mère pour cet enfant.)

On dit figurément, qu'*Un homme a des entrailles*, *de bonnes entrailles*, qu'*Il a les meilleures entrailles du monde*, pour dire, qu'Il a un cœur très-tendre & très-sensible pour ses amis, pour ceux qui souffrent.

On dit aussi figur. *Entrailles*, pour Ses enfans, son enfant. (C'est un homme armé contre ses propres entrailles.)

On dit, *Les entrailles de la miséricorde de Dieu*, pour dire, La tendresse & la bonté que Dieu a pour les hommes.

On dit qu'*Un acteur a des entrailles*, & cela signifie, qu'Il s'affecte de la situation de la pièce, & la rend avec chaleur & vérité.

ENTRAILLES, se dit encore figurément Des lieux les plus profonds de la terre. (L'avarice fait fouiller jusques dans les entrailles de la terre pour en tirer l'or.)

S'ENTR'AIMER. verb. récipr. S'aimer l'un l'autre. (Ils s'entr'aiment depuis longtemps.)

ENTRAÎNER. v. a. Traîner avec soi. (Les torrens entraînent tout. Le dégel est venu tout à coup, & a entraîné tous les bateaux.)

Il se dit figur. De tout ce qui nous porte à quelque chose avec force, & comme malgré nous. (Cet Orateur entraîne l'esprit de tous ses Auditeurs. Il a dit de si fortes raisons, qu'il a entraîné tout le monde dans son sentiment. La passion l'a entraîné. L'exemple entraîne souvent. Le penchant nous entraîne. Entraîner les suffrages. Entraîner les cœurs.)

On dit, qu'*Une chose entraîne avec elle des suites fort fâcheuses*, pour dire, qu'Elle cause beaucoup de malheurs. (La guerre entraîne avec elle, après elle bien des maux.)

ENTRAÎNÉ, ÉE. participe.

ENTRAIT. s. m. Terme de Charpenterie. Pièce de bois qui traverse & qui lie deux parties opposées dans la couverture d'un bâtiment. (Grand entrait. Petit entrait.)

ENTRANT, ANTE. adj. Insinuant, engageant. (Un homme dont le caractère a je ne sais quoi d'entrant.) Il est de peu d'usage.

S'ENTR'APPELER. v. récip. S'appeler l'un l'autre. (Dans ce désordre, dans l'obscurité, ils s'entr'appeloient.)

ENTRAVAILLÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit des oiseaux qui ont un bâton passé entre les aîles ou les pieds.

ENTRAVER. v. a. Mettre des entraves. (Entraver un cheval.)

ENTRAVÉ, ÉE. participe.

S'ENTRAVERTIR. v. récip. S'avertir mutuellement. (Ils firent des feux sur les montagnes pour s'entr'avertir.)

ENTRAVES. s. f. plur. Ce qui sert à lier les jambes d'un cheval, ou pour le dresser à l'amble, ou pour l'empêcher de s'éloigner trop du lieu où l'on veut qu'il paisse. (Mettre des entraves à un cheval.) Il signifie figur. Obstacle, empêchement. (Cet homme s'est mis des entraves à lui-même, d'étranges entraves.)

Il se met aussi quelquefois au singulier en ce sens. (La jeunesse est naturellement emportée, elle a besoin de quelque entrave qui la retienne.)

ENTRE. Préposition de lieu. Au milieu, ou à peu près au milieu. (Il étoit assis entre nous deux. Il s'est venu mettre entre ces deux hommes qui se battoient. Étampes est entre Paris & Orléans. Entre les deux mers. Entre les deux rives. Ce bataillon se trouvoit entre deux feux.)

On dit famil. *Cela soit dit entre nous*, même absolument, *Entre nous*, pour dire, Que cela ne soit point redit à d'autres.

On dit aussi, *Regarder quelqu'un entre deux yeux* pour dire, Le regarder fixement.

On s'en sert aussi dans les choses morales. (La vertu est entre deux vices. Il se trouvoit entre deux extrémités fâcheuses. Entre la vie & la mort.)

On dit, *Mettre un homme entre quatre murailles*, pour dire, Le mettre en prison.

Il signifie aussi Parmi. (Il a été trouvé entre les morts. Entre toutes les merveilles de la nature, il n'y a point..... Il fut choisi entre tous les autres.)

Il veut dire encore, Dans, en. (Je le remettrai entre vos mains. Il est demeuré entre mes mains. (Il se met aussi avec la préposition *de*. (On l'a retiré d'entre ses mains.)

Il se dit aussi De ce qui est dans tout l'espace enfermé par les deux extrémités dont on parle. (Entre les deux poles. Entre le ciel & la terre. Entre Paris & Rome.) Il se dit encore Du temps. (Entre onze heures & midi. Entre ci & demain.) Et l'on dit, *Entre deux soleils*, pour dire, Entre le lever & le coucher du soleil.

On dit aussi, *Il y a procès, querelle, inimitié, liaison, intelligence, entre ces deux hommes*, pour dire, qu'Ils sont en procès, en querelles, en inimitié, en liaison, en intelligence.

On dit aussi, *Il y a cette différence entre une telle chose & une telle*, pour dire, Il y a cette différence d'une telle chose avec une telle. On se sert aussi de cette préposition pour exprimer ce qui tient de deux choses. (Le gris est entre le blanc & le noir.) Et en ce sens, on dit proverbialement *Entre chien & loup*, pour dire, Cette partie du soir qui tient du jour & de la nuit, On dit aussi de même, *Entre doux & hagard*, pour dire, Qui tient de l'un & de l'autre.

Cette préposition est une de celles qui entrent en la composition des noms & des verbes. (Entre-deux. Entrefaites. Entrecouper. Entrelacer, &c.)

Aux verbes actifs avec le pronom personnel, elle signifie Une action récipr. (S'entre-nuire. S'entre-battre. S'entr'aimer. S'entre-secourir. S'entre-choquer, &c.) On trouvera dans leur ordre ceux qui sont les plus usités.

ENTRE, signifie aussi dans la composition de quelques verbes, Une action diminutive. *Entr'ouvrir. Entr'ouir. Entrevoir*, pour dire, Ouvrir, ouir, & voir à demi.

ENTRE-BAILLÉ, ÉE, adj. Il ne se dit que d'une porte ou d'une fenêtre qui n'est pas entièrement fermée. (Il faut laisser cette porte entre-baillée.)

ENTRE-BAISER, S'ENTRE-BAISER. v. récipr. Se baiser l'un l'autre. (Ils s'entrebaisent les uns les autres.)

ENTRECHAT. s. m. Sorte de mouvement qu'on fait dans la danse haute, où l'on croise les jambes en sautant. (Il fait fort bien les entrechats.)

S'ENTRE-CHOQUER. v. récip. Se choquer l'un l'autre. (En courant, ils se sont entrechoqués.)

Il signifie fig. Se contredire avec aigreur, s'opposer l'un à l'autre pour se nuire. (Ces deux hommes ne songent qu'à se détruire l'un l'autre, ils ne font que s'entre-choquer.)

ENTRE-COLONNE, ou ENTRE-COLONNEMENT. s. m. Terme d'Architecture. L'espace qui est entre deux colonnes. Les Architectes ne se servent guère de ce mot qu'au pluriel. (Dans les entre-colonnes.)

ENTRECOUPER. v. a. Couper en divers endroits, par divers endroits. (Les canaux qui entrecoupent les jardins, les rendent plus agréables. Ce pays est tout entrecoupé de rivières, de montagnes.)

On dit fig. qu'Un style, qu'un discours est entre-coupé de digressions, de citations, de paranthèses.)

On dit, que (Les soupirs entrecoupent la voix.)

S'ENTRECOUPER, se dit des chevaux & autres animaux qui se blessent en se frottant un pied contre l'autre, quand ils marchent. (Ce cheval est sujet à s'entrecouper. Ce mulet s'entrecoupe des pieds de devant.)

On dit plus ordinairement, *Se coupe*,

ENRECOUPÉ, ÉE. participe.

ENTRE-DEUX. s. m. Partie qui est au milieu de deux choses avec lesquelles elle a relation ou contiguité. (On a ôté l'entre-deux qui séparoit ces deux chambres. Dans l'entre-deux de ces deux pilotis. L'entre-deux des épaules.)

On appelle *Entre-deux de morue*, La partie qui est entre la tête & la queue.

S'ENTRE-DONNER. v. récip. Se donner mutuellement quelque chose.

ENTRÉE. s. f. Le lieu par où l'on entre. (L'entrée de la ville. L'entrée de la maison. L'entrée de l'Église. L'entrée du pont. Boucher, fermer l'entrée. Entrée étroite, large, obscure, claire. Dès l'entrée. Tout à l'entrée. Cette maison est belle, mais l'entrée en est incommode, en est vilaine.)

On dit aussi, (L'entrée d'un chapeau, d'une botte, d'un soulier, d'une manche, &c. Ces bottes sont trop larges d'entrée. L'entrée d'une serrure.)

Il sig. aussi l'action d'entrer. (Il entra dans la chambre, & son entrée, dès son entrée on reconnut qu'il avoit l'esprit égaré. Se trouver à l'entrée des Juges.) Il se dit encore plus ordinairement de l'action d'entrer solennellement dans une ville. (L'entrée du Roi. L'entrée de la Reine. L'entrée du Légat. L'entrée d'un Ambassadeur, d'un Gouverneur de Province, &c. Faire son entrée dans une ville. Faire son entrée publique.)

Il veut dire aussi, La réception solennelle qu'on fait à un Roi, à une Reine, à un Légat, &c. lorsqu'ils entrent en cérémonie dans une ville. (On fit une magnifique entrée à ce Prince, à cette Princesse.)

ENTRÉES au pluriel, se dit aussi Du droit qui est attaché à certaines Charges, de pouvoir entrer dans la chambre du Roi à des heures où les autres Courtisans n'entrent point. (Cette charge donne toutes les entrées. Cet Officier a vendu sa charge, & le Prince lui a conservé les entrées. Avoir les entrées. Il y a les grandes & les petites entrées. Les entrées de la chambre.)

ENTRÉE, Se prend aussi quelquefois pour Séance dans un Tribunal aux États, dans une Diète, dans une assemblée. (Le Gouverneur de Paris a entrée au Parlement. Ce Prince a entrée à la Diète. Ce Baron n'a point d'entrée aux États.)

On dit d'Un homme qui entre sans payer à l'Opéra, à la Comédie, qu'(Il a son entrée à l'Opéra, à la Comédie.)

Il signifie aussi figur. Occasion, ouverture. (L'hérésie de Luther a donné entrée à une infinité d'autres erreurs. Cet incident a donné entrée à la proposition que j'ai faite. Le luxe a donné entrée à beaucoup de désordres. Cela lui a donné entrée dans les bonnes grâces du Prince.)

Il signifie figurément, Commencement, (À l'entrée, vers l'entrée de l'hiver. Dès l'entrée du repas. À l'entrée de son discours. À l'entrée du livre. L'entrée de son Pontificat.)

On dit aussi, *Dès l'entrée de table*, pour dire, Dès le commencement du repas.

ENTRÉE, se dit aussi de certains mets qui se servent au commencement du repas. (Les potages étoient bons, mais les entrées ne valoient rien. Il y avoit tant de plats d'entrée. Assiette d'entrée. Tourte d'entrée.)

ENTRÉE, fig. Le droit qu'on paye pour les marchandises qui entrent dans une Ville, dans une Province, dans un Royaume, &c. (Payer l'entrée, les droits d'entrée. L'entrée du vin. Droits d'entrée & de sortie.)

ENTRÉE DE BALLET. Partie d'un Ballet, laquelle y tient le même lieu que les entr'actes dans les pièces dramatiques. Il se dit aussi des actes d'un Ballet, lorsque chaque acte est un sujet détaché. (La première, la seconde entrée.

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme qui entre dans une compagnie, & qui en sort aussi-tôt après avoir fait ou dit quelque chose de mal-à-propos, qu'(Il a fait une belle entrée de ballet, une étrange entrée de ballet.)

On dit adverb. *D'entrée*, pour dire, D'abord. (Il nous dit d'entrée trois ou quatre fausses nouvelles.) Il vieillit.

On dit, *D'entrée de jeu*, pour dire, Dès le commencement du jeu. (Il se mit à jouer, & d'entrée de jeu il perdit la moitié de son argent.)

On dit figurément & familièrement, (D'entrée de jeu, il se mit en colère. D'entrée de jeu, il fit paroître son extravagance.)

ENTREFAITES. s. f. plur. Ce mot ne se dit que dans ces manières de parler adverbiales, *Dans ces entrefaites*, *sur ces entrefaites*, pour dire, Pendant ce temps-là, pendant que les choses étoient dans un tel état.

S'ENTRE-FRAPPER. v. récip. Se frapper l'un l'autre.

ENTREGENT. s. m. Manière adroite de se conduire dans le monde. (Cet homme ne fera pas fortune, il n'a ni adresse ni entregent.) Il est du style familier.

S'ENTR'ÉGORGER. v. récip. S'égorger l'un l'autre. *V.* ÉGORGER.

ENTRELACEMENT. s. m. L'état de plusieurs choses mises & entrelacées les unes dans les autres. (Les entrelacemens de ces chiffres sont faits avec beaucoup d'art.)

ENTRELACER. v. a. Enlacer l'un dans l'autre. (Entrelacer des branches d'arbres l'une dans l'autre. Entrelacer les cheveux de rubans, de cordons, de perles, de diamans.)

On dit fig. *Entrelacer un discours de citations*, *de moralités*, *&c.*, pour dire, Y en faire entrer, y en mêler.

ENTRELACÉ, ÉE. participe.

ENTRELACS. s. m. Se dit de plusieurs cordons ou chiffres enlacés l'un dans l'autre, qui font un ornement dans l'Architecture. (Voilà un entrelacs bien fait.)

ENTRELARDER. v. a. Mettre du lard entre des chairs. (Il faut entrelarder cette viande pour en faire une daube.)

Il se dit figur. en parlant De certaines choses à manger, lorsqu'on y entremêle de certains ingrédiens. (Entrelarder un pâté, une daube, un pain d'épice, &c. de cloux de girofle, de cannelle, d'écorce de citron, &c.)

On dit figur. *Entrelarder un discours*, *un ouvrage*, *de vers*, *de passages Grecs ou Latins*, pour dire, Y insérer des vers, &c. Il est du style familier.

ENTRELARDÉ, ÉE. participe.

On appelle *Une viande entrelardée*, Une viande mêlée de gras & de maigre.

ENTRE-LIGNE. s. f. signifie L'espace entre deux lignes. (Il ne faut pas écrire dans l'entre-ligne.)

Il signifie aussi Ce qui est écrit dans cet espace. (Il est défendu aux Notaires d'écrire en entre-ligne, il faut qu'ils fassent des renvois & des apostilles parafées des Parties.)

S'ENTRE-MANGER. v. réc. Se manger l'un l'autre. *Voyez* MANGER.

ENTREMÊLER. v. a. Insérer, mêler une chose avec d'autres. (Il faut entremêler les orangers & les citronniers. Entremêler des fleurs rouges parmi les blanches.)

Il se dit aussi au figuré. (Il ne faut point entremêler des questions si différentes.)

Il est au récipr. & signifie dans le style familier, S'entremettre.

ENTREMETTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui s'entremet, qui s'emploie dans une affaire entre deux ou plusieurs personnes. (Il a été l'entremetteur de cette affaire.)

On ne s'en sert guère au féminin qu'en mauvaise part, & en parlant d'une personne qui se mêle de quelque commerce illicite.

ENTREMETTRE, S'ENTREMETTRE. v. réc. S'emploie pour une chose qui regarde l'intérêt d'un autre. (Il s'est entremis pour les accorder. Il s'entremet pour lui faire avoir sa grâce.)

On dit aussi, *S'entremettre d'une affaire*, pour dire, Se mêler d'une affaire, agir dans une affaire, & entrer pour cela en négociation avec ceux qu'elle regarde principalement. (C'est une affaire dont il s'est entremis assez long-temps pour accommoder les Parties. S'entremettre des affaires publiques. Il s'est entremis de leur accommodement. Il s'en est entremis d'office. C'est un homme qui s'entremet de beaucoup des choses.)

ENTREMETS. s. m. Se dit proprement de ce qui se sert sur table après le rôti & avant le fruit. (Après cela on servit l'entremets. On apporta l'entremets. Il y avoit tant de plats & tant d'assiettes d'entremets. On servit à l'entremets, pour l'entremets. Pendant qu'on étoit à l'entremets.)

ENTREMISE. s. f. Interposition, action d'une personne qui interpose ses offices, son autorité, &c. (Il se servit de l'entremise d'un tel pour y réussir. Cela se fit par son entremise.)

Il signifie quelquefois simplement, Ministère, médiation par laquelle une chose se fait. (C'est par l'entremise des Anges que Dieu a souvent déclaré sa volonté aux hommes.)

S'ENTRE-NUIRE. v. réc. Se nuire l'un à l'autre.

ENTR'OUIR. v. a. Ouïr imparfaitement quelque chose. (J'ai entr'ouï sa voix. Il me semble que j'ai entr'ouï quelque chose de semble.)

ENTREPAS. s. m. Allure d'un cheval, laquelle approche de l'amble. (Ce cheval va l'entrepas. Un bon entrepas.)

S'ENTRE-PERCER. v. réc. Se percer les uns les autres. (Ces deux hommes s'entre-percèrent.)

ENTREPOSEUR. s. m. Commis des Fermes générales, qui vend le tabac aux débitans.

ENTREPÔT. s. m. C'est un lieu où l'on met en dépôt des marchandises que l'on veut porter plus loin. (C'est un bon entrepôt. Un lieu d'entrepôt. Une Ville d'entrepôt. Entrepôt de tabac.

ENTREPRENANT, ANTE. adject. Hardi, qui se porte aisément à quelque entreprise. (Ce Général d'armée est entreprenant.)

Il se prend ordinairement en mauvaise part, & signifie Téméraire, & qui entreprend sur le droit d'autrui. (Cet homme est querelleur & entreprenant. Cet homme est trop entreprenant. Il est d'humeur entreprenante.)

ENTREPRENDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Prendre*. Prendre la résolution de faire quelque chose, quelque action, quelque ouvrage. (Entreprendre une besogne, un voyage, un bâtiment, une guerre. Entreprendre de traduire, d'expliquer un Auteur. Il entreprend d'emporter cette place. Ce Prince est venu à bout de tout ce qu'il a entrepris.)

Il signifie aussi, S'engager à quelque chose à certaines conditions. (Il a entrepris de fournir les vivres pour un tel prix. Cet Architecte a entrepris un tel bâtiment pour une telle somme.)

On dit, *Entreprendre quelqu'un*, pour dire, Le poursuivre, le persécuter, le pousser, le railler, (Si j'entreprends cet homme-là, je lui ferai bien voir du pays. Défendez-vous bien contre un tel, puisqu'il vous a entrepris. Vous courez grand risque d'être mal mené, s'il vous entreprend.)

Il signifie encore, Embarrasser, rendre perclus. (Il a un rhumatisme qui lui entreprend toute la jambe.)

ENTREPRENDRE, avec la préposition *Sur*, se dit pour usurper. (Ce Juge entreprend sur la juridiction, sur l'autorité des Supérieurs. Il entreprend sur son voisin. Il entreprend sur les droits de...)

Il signifie aussi, Attenter à... (César entrepris sur la liberté du peuple Romain. Il a entrepris sur la vie d'un tel.)

ENTREPRIS, ISE. participe.

Il est aussi adjectif, & signifie Embarrassé, perclus. (J'ai la tête toute entreprise.)

ENTREPRENEUR, EUSE. s. Celui, celle qui entreprend à forfait quelque ouvrage considérable; comme des fortifications, un pont, le pavé d'une ville, la fourniture des vivres, &c.

Il se dit plus particulièrement d'Un Architecte qui entreprend un édifice. (Un bon, un habile entrepreneur.)

Il s'emploie quelquefois au féminin, en parlant d'une femme qui entreprend quelque besogne, & qui a plusieurs ouvrières sous elle.

ENTREPRISE. s. f. Dessein formé, ce que l'on a entrepris. (Une belle, hardie, grande, glorieuse entreprise. Entreprise chimérique, téméraire. C'est une vaine entreprise. Faire une entreprise. Exécuter une entreprise. Venir à bout d'une entreprise. Manquer son entreprise.)

ENTREPRISE, veut dire aussi quelquefois, Violence, action injuste, par laquelle on entreprend sur le bien, sur les droits d'autrui. (On a généralement blâmé l'entreprise de ce Juge. C'est une entreprise sur les droits de la Couronne. C'est une entreprise contre le droit des gens, contre la foi publique.)

S'ENTRE-QUERELLER. v. récipr. Se quereller l'un l'autre. (Ils ne font que s'entrequereller.)

ENTRER. v. n. Passer du dehors au dedans. (Entrer dans une chambre. Entrer dans la ville. Entrer dans un pré, dans un jardin. Faire entrer quelqu'un en quelque lieu. Entrer d'un pays dans un autre. Au sortir des Alpes, on entre dans la Lombardie. Entrer dans le port. Entrer au port. Le Soleil entre dans Ariès au Printemps. Entrer dans la lice. Entrer en lice. Chez les Juifs, il n'étoit permis qu'au Grand Prêtre d'entrer dans le Sanctuaire.)

On dit, qu'*Un chapeau ne peut entrer*, *n'entre pas bien dans la tête*, pour dire, que La tête ne peut entrer, n'entre pas bien dans le chapeau.

On dit figurément, qu'*Il ne faut pas entrer dans le Sanctuaire*, pour dire, qu'Il ne faut pas vouloir pénétrer dans les mystères que Dieu n'a point révélés, dans les secrets que les Princes veulent cacher.

Entrer en danse, se dit proverb. & figur. pour dire, S'engager ou se trouver engagé

dans une affaire, dans une intrigue, dans une guerre dont on n'a été long-temps que spectateur.

On dit, *Entrer en prison*, pour dire, Être mis en prison.

Entrer en Religion, pour dire, Prendre l'habit de Religieux ou de Religieuse.

Entrer en condition, *entrer au service de quelqu'un*, pour dire, Devenir domestique de quelqu'un.

Entrer Page chez le Roi, chez un Prince.

On dit aussi, *Entrer en charge*, pour dire, Prendre une charge.

On dit, *Entrer en exercice*, pour dire, Commencer son année d'exercice; & dans ce sens il se dit de tout homme revêtu d'une charge dont l'exercice est alternatif ou triennal.

On dit, *Le Parlement n'entre qu'après la Saint Martin*, pour dire, Le Parlement ne recommence à tenir ses séances qu'après la Saint-Martin.

On dit la même chose des autres Cours & des autres Tribunaux.

On dit, *Entrer à table*, pour dire, Commencer à se mettre à table pour dîner ou pour souper. (Ils ne font que d'entrer à table.) On dit dans le même sens, (Le Prédicateur ne fait que d'entrer en chaire. Le Prêtre vient d'entrer à l'autel.)

On dit, *Entrer dans le monde*, *entrer à la Cour*, pour dire, Commencer à paroître dans le monde, à la Cour.

Il signifie encore, Pénétrer dans quelque chose. (Le coup entre bien avant dans les chairs. Ce bois est si dur, que la coignée n'y sauroit entrer.)

On dit à peu près dans le même sens, qu'*Un bruit entre dans la tête*, *entre dans les oreilles*, pour dire, qu'Il importune, qu'il étourdit.

On dit figurément, qu'*On ne sauroit rien faire entrer dans la tête d'un homme*, pour dire, qu'On ne sauroit lui rien faire comprendre.

On dit aussi, qu'*On ne peut lui faire entrer une chose dans la tête*, pour dire, qu'On ne peut la lui persuader.

On dit figurément, *Entrer dans le sens*, *dans la pensée d'un Auteur*, pour dire, Pénétrer dans le sens, dans la pensée d'un Auteur.

On dit aussi figurément, *Vous n'entrez pas dans ma pensée*, pour dire, Vous ne concevez pas ce que je veux vous faire entendre.

On dit encore figurément, *Entrer dans les sentimens de quelqu'un*, pour dire, Se conformer aux sentimens de quelqu'un. Et on dit dans le même sens, (Entrer dans les expédiens qu'on propose.)

On dit figurément, qu'*Une chose n'est jamais entrée dans l'esprit*, *dans la pensée*, *dans la tête*, *dans l'imagination*, pour dire, qu'On ne l'a jamais crue, qu'on n'y a pas même songé. (Il ne m'est jamais entré en pensée qu'il pût manquer à son devoir. Il ne m'est jamais entré dans l'esprit, dans la tête, que cela pût être. Il ne m'est jamais entré dans l'imagination de faire ni de dire telle chose. Ce sont de ces choses qui ne sont jamais entrées dans l'esprit.)

On dit, *Cela n'est jamais entré dans la tête de personne*, pour dire, qu'Une chose est si absurde & si extravagante, que personne n'a eu une pareille idée.

On dit, *Faire entrer quelque chose dans un traité*, *dans un livre*, *dans un discours*, pour dire, L'y mettre, l'y placer.

On dit, qu'*Une drogue entre dans la composition d'un remède*, pour dire, qu'Elle fait partie d'un remède. En ce sens il se met aussi impersonnellement. (Il entre de l'esprit de vitriol dans ce remède. Il y entre du quinquina.)

On dit figurément, qu'*Il entre de l'ambition & de l'intérêt dans quelque dessein*, pour dire, que L'ambition & l'intérêt s'y mêlent, y ont part.

On dit aussi dans le même sens, *Il entre bien de l'homme en cela*, pour dire, que C'est par des considérations humaines qu'on agit.

On dit aussi, *Il entre tant de drap*, *tant d'étoffe dans cet habit*, *dans cet ameublement*, pour dire, qu'Il faut tant de drap, tant d'étoffe pour cet habit, pour cet ameublement. Et dans toutes ces dernières phrases, ce verbe est comme impersonnel.

On dit, qu'*Un Auteur*, *un Prédicateur*, *un Peintre entre bien dans les passions*, pour dire, qu'Il les exprime bien, qu'il les représente bien.

On dit aussi, qu'*Un Comédien entre bien dans la passion*, *dans le caractère de son personnage*, pour dire, qu'Il paroît ressentir la passion, qu'il semble être véritablement la personne qu'il représente

On dit, *Entrer dans le détail des choses*, pour dire, Examiner les choses en détail.

On dit en termes de Palais, *Entrer en ordre*, *parmi d'autres créanciers*, pour dire, Être mis dans l'ordre, dans le rang de ceux qui doivent être payés.

Entrer en comparaison, *en parallèle*, pour dire, Être mis en comparaison, en parallèle.

Entrer en concurrence avec quelqu'un, pour dire, Se déclarer son concurrent.

On dit, *Entrer dans sa vingtième année*, *dans sa trentième année*, *&c.* pour dire, Commencer à être dans sa vingtième, dans sa trentième année.

On dit figurément, *Entrer en discours*, *en matières*, *&c.* pour dire, Entamer un discours, une matière.

Entrer en procès, *en guerre*, *en débat*, *en contestation*, *en dispute*, *&c.* pour dire, Commencer un procès, une contestation, &c. On dit dans le même sens, *Entrer en explication*.

On dit, *Entrer en colère*, *en furie*, pour dire, Se mettre en colère, en furie.

On dit des femelles de certains animaux, qu'*Elles entrent en chaleur*, *en amour*, pour dire, qu'Elles commencent à être chaudes.

On dit, *Entrer en connoissance de cause*, *en payement*, pour dire, Commencer à prendre connoissance, à payer une partie de ce qu'on doit.

Entrer en jeu, se dit en certains jeux des cartes, De celui qui ayant levé une main, est en état de jouer comme il lui plaît.

Il se dit figur. & familièrement, pour dire, Entrer dans une affaire, dans un discours, avoir son tour, soit pour agir, soit pour parler, &c.

On dit, *Entrer en négociation*, pour dire, Entamer une négociation.

Entrer en composition, pour dire, Écouter les propositions d'un accommodement.

On dit, *Entrer en charge*, *en exercice*, pour dire, Commencer à être en charge, en exercice, &c.

Entrer en défiance, *en soupçon*, *&c.* pour dire, Concevoir du soupçon, de la défiance.

On dit figur. *Entrer dans une affaire*, *dans les affaires*, pour dire, Prendre part dans une affaire, soit pour la conduire, soit pour en tirer de l'utilité.

On dit aussi, en parlant d'une affaire d'intérêt, qu'*Un homme y entre pour tant*, pour dire, qu'Il y est intéressé pour un tel denier.

On dit, *Entrer dans les affaires du Roi*, & absolument, *Dans les affaires*, pour dire, Être intéressé dans les Fermes, les Sous-fermes, les Traités, & autres objets de Finances.

On dit aussi figurément, *Entrer dans les secrets*, *dans les plaisirs*, *dans les intérêts*, *dans la douleur de quelqu'un*, pour dire, Avoir part aux secrets, aux plaisirs de quelqu'un, prendre part à sa douleur, à ses intérêts.

On dit, *Entrer en goût*, pour dire, Commencer à prendre goût.

ENTRÉ, ÉE. participe.

S'ENTRE-RÉPONDRE. v. réciproque. Se répondre l'un à l'autre. (Ces deux chœurs de Musique s'entre-répondoient.)

S'ENTRE-SECOURIR. v. récipr. Se secourir mutuellement. (Les troupes sont bien postées pour s'entre-secourir.)

ENTRESOL. s. m. Logement pratiqué dans la hauteur d'un étage. (Un bel entresol. Un entresol bien obscur. Entresol bien éclairé.)

Il se dit plus communément d'un logement pratiqué dans la partie supérieure du rez-de-chaussée.

S'ENTRE-SUIVRE. v. réciproque. Aller de suite l'un après l'autre. (Les jours & les nuits s'entre-suivent.)

ENTRETAILLE. s. f. Terme de Danse. C'est le nom d'un pas qui se fait en jetant un pied à la place de l'autre.

ENTRETAILLE. s. f. Terme de Gravure. Taille légère qu'on glisse entre des tailles plus fortes, pour représenter les corps qui ont du luisant.

S'ENTRE-TAILLER. v. récipr. qui ne se dit qu'en parlant d'un cheval qui se heurte les jambes l'une contre l'autre en marchant, & qui s'entre-coupe. (Un cheval qui s'entre-taille.)

ENTRETAILLURE. s. f. Blessure que se fait lui-même un cheval qui s'entre-taille. (Cette entretaillure est fâcheuse.)

ENTRETEMPS. s. m. Intervalle de temps qui s'écoule entre deux actions. (Je n'ai fait qu'aller & venir, dans cet entretemps vous êtes arrivé. Il profita de l'entretemps.)

ENTRETENEMENT. s. m. Subsistance, ce qu'on donne à quelqu'un pour vivre, pour s'habiller, &c. (Il faut beaucoup d'argent pour l'entretenement d'une armée, pour l'entretenement des troupes. Il faut tant pour l'entretenement de cet Hôpital.) Il est de peu d'usage, excepté en style de Finances & de Palais; & l'on dit plus ordinairement, *Entretien*.

ENTRETENIR. verbe a. Tenir ensemble. (Cette pièce de bois entretient toute la charpente.)

S'ENTRETENIR, se tenir réciproquement. (Ces deux pièces de bois s'entretiennent.)

ENTRETENIR. signifie aussi, Tenir en bon état. (Entretenir un bâtiment, un jardin. Entretenir les ponts, les chaussées, les chemins. Entretenir un logis de couverture. Entretenir la couverture d'un logis.

Il signifie encore, Faire qu'une chose, qu'une personne subsiste, continue dans un certain état. (Entretenir commerce. Entretenir la paix. Entretenir l'amitié. En-

tretenir la correspondance, des correspondances dans les pays étrangers. Entretenir bonne correspondance avec ses alliés. Entretenir des intelligences avec les ennemis. Entretenir la désunion dans une famille. Entretenir une famille en union, en concorde. Entretenir des peuples dans l'erreur. Entretenir des parens dans l'union. Entretenir le feu. Les Vestales entretenoient le feu sacré.)

On dit, *Entretenir un homme d'espérance, l'entretenir de belles promesses*, pour dire, L'amuser en lui faisant espérer, en lui promettant beaucoup de choses.

Il signifie aussi, Fournir les choses nécessaires à la subsistance. (Entretenir ses enfans. Entretenir sa maison. Entretenir une armée. Entretenir un enfant au Collége, à l'Académie. Entretenir une garnison.)

On dit dans le même sens au réciproque. (Il a de quoi s'entretenir honnêtement. Il s'entretient de ce que le Roi lui donne. Il s'entretient d'habits, de linge, &c. Je donne tant à mon valet pour s'entretenir. Il s'entretient de tout. Cette femme s'entretient toujours fraîche. Des chevaux qui s'entretiennent gras. L'union ne s'entretient pas long-temps entre des personnes qui ont des intérêts contraires. Il y a des arbres qui s'entretiennent toujours verts.)

On dit, *Entretenir un grand train*, *un grand équipage*, pour dire, Avoir beaucoup de valets, de chevaux, &c.

On dit, *Entretenir une femme*, pour dire, Faire subsister une femme avec laquelle on est en commerce.

On dit, qu'*Un homme s'entretient du jeu*, pour dire, qu'Il y gagne de quoi s'entretenir.

ENTRETENIR, sign. aussi, Parler à quelqu'un; tenir quelque discours à quelqu'un. (Je l'ai entretenu familièrement dans son cabinet. Il faut chercher l'occasion de l'entretenir de cette affaire. Il entretient fort agréablement la compagnie. De quoi vous entretenez-vous-là? Voilà assez de nouvelles pour vous entretenir deux jours.)

Il est aussi réciproque. (Les amis s'entretiennent par lettres. Ils s'entretiennent de bagatelles. S'entretenir de propos sérieux, de propos frivoles. S'entretenir de quelqu'un. S'entretenir soi-même.)

On dit, *Entretenir ses pensées. Entretenir ses rêveries*, pour dire, Penser à quelque chose, méditer, rêver.

S'entretenir de Dieu, pour dire, Parler de Dieu.

S'entretenir avec Dieu, pour signifier, Penser à Dieu, méditer la parole de Dieu.

ENTRETENU, UE. participe.

On appelle dans les troupes, *Capitaine entretenu*, Un Capitaine payé par le Roi, quoiqu'il n'ait point de compagnie sur pied. On dit plus ordinairement, *Capitaine réformé*.

Entretenu, se dit en termes de Blason, Des clefs & autres choses pareilles, liées ensemble par leurs anneaux.

ENTRETIEN. s. m. Substance, ce qu'on donne à quelqu'un pour vivre & pour s'habiller. (Il dépense tant pour l'entretien de sa maison. Fournir à l'entretien d'une garnison, d'une armée.

Il signifie aussi Ce que l'on dépense pour maintenir une chose en état. (Ce bâtiment est de grand entretien.)

Il signifie encore simplement Ce que l'on donne à sa femme, à son fils, à son domestique pour subsister, & pour ses menus plaisirs. (Il donne tant à sa femme, il donne tant à son fils pour son entretien.)

ENTRETIEN, signifie aussi, Conversation, les discours, les propos dont on s'entretient dans la conversation. (Entretien familier. Entretien sérieux. Il eut un grand entretien avec lui. Nous eûmes un long entretien ensemble. Il interrompit notre entretien. Il troubla notre entretien.)

On dit d'Une personne, d'une chose dont tout le monde parle, qu'(Elle fait l'entretien de toutes les compagnies.)

On appelle *Entretiens spirituels*, Des discours de piété que des Ecclésiastiques font dans les assemblées convoquées pour cet effet. Et on dit quelquefois, qu'*Un homme fait les entretiens dans une Congrégation*, *dans un Séminaire*, pour dire, qu'Il y fait des discours spirituels, des instructions, des exhortations spirituelles.

ENTRETOILE. s. f. Espèce de réseau ou de dentelle qu'on met entre deux bandes de toile pour servir d'ornement.

ENTRETOISE. s. f. Terme de Charpenterie. Pièce de bois qui se met entre d'autres pour les soutenir.

On appelle *Entretoise croisée*, Un assemblâge en forme de sautoir.

ENTREVOIR. v. a. (Il se conjugue comme *Voir.*) Voir imparfaitement, ou en passant. (Le témoin n'a pu reconnoître le meurtrier, parce qu'il n'avoit fait que l'entrevoir. J'entrevois quelque chose. Il ne voit pas distinctement, il ne fait qu'entrevoir.)

Il se dit aussi Des vues de l'esprit. (J'ai entrevu les desseins de cet homme. Nos lumières sont si foibles, que nous ne faisons qu'entrevoir la vérité.)

ENTREVOIR, S'ENTREVOIR. Avoir une entrevue. (Pour accommoder, pour finir cette affaire, il faudroit les faire entrevoir. Ils s'entrevirent dans une telle maison.)

Il signifie aussi, Se rendre visite. (Ils sont si voisins qu'ils s'entrevoient souvent les uns chez les autres.)

ENTREVOUS. s. m. Terme de Maçonnerie. On donne ce nom à l'intervalle d'une solive à l'autre dans un plancher, & aux espaces garnis de plâtre qui sont entre les poteaux d'une cloison.

ENTREVUE. s. f. Visite, rencontre concertée entre deux ou plusieurs personnes pour se voir, pour parler d'affaires. (Ils ont eu plusieurs entrevues. La première entrevue se passa en complimens. Demander une entrevue. Convenir d'une entrevue.)

ENTR'OUVRIR. v. a. Ouvrir à demi. (Entr'ouvrir la porte, la fenêtre. Entr'ouvrir les yeux.)

Il est quelquefois réciproque. (La terre s'entr'ouvre. Les roses commencent à s'entr'ouvrir. À la fin ses yeux s'entr'ouvrirent.)

ENTR'OUVERT, ERTE. participe.

On dit, qu'*Un cheval est entr'ouvert*, pour dire, qu'Il a fait quelque effort, & qu'il s'est écarté les jambes de derrière avec un mouvement si violent, qu'il lui en reste une grande incommodité.

ENTURE. subst. fém. L'endroit où l'on place une ente. (Il faut faire l'enture avant que de placer l'ente, autrement dite la greffe.)

On appelle aussi *Entures*, De petites pièces de bois qui en traversent une grosse pour former des échelons des deux côtés, comme dans les roues des carrières.

ENV

ENVAHIR, v. a. Usurper, prendre par force, par violence, par fraude, injustement. (Envahir un État, une Province. Il a envahi mon bien, ma terre, mon héritage.)

On dit aussi, (Envahir la puissance souveraine. Envahir l'autorité.)

ENVAHI, IE. participe.

ENVELOPPE. s. f. Ce qui sert à envelopper. (L'enveloppe d'un paquet. Ôter, défaire l'enveloppe d'un paquet. Enveloppe de cuir, de toile cirée. Sur l'enveloppe étoit écrit, à Monsieur...)

On dit, *Ecrire sous l'enveloppe de quelqu'un*, pour dire, Mettre sous l'adresse de quelqu'un des lettres qui sont pour un autre.

ENVELOPPE, en termes de fortification, signifie Un ouvrage qui en couvre, qui en défend un autre. (Première, seconde enveloppe.)

ENVELOPPER. v. a. Mettre autour de quelque chose une étoffe, un linge, &c. qui enferme, qui environne de tous côtés. (Envelopper du linge, des habits. Envelopper des confitures sèches dans du papier. S'envelopper le doigt, la tête avec du linge.)

Il signifie aussi, Cacher, déguiser. (Les Poëtes ont enveloppé la vérité sous des fables.)

On dit en ce sens, *Envelopper quelque chose*, Quand on raconte en paroles couvertes & honnêtes quelque chose de trop libre.

Il veut dire aussi figur. Environner, entourer. (Envelopper l'ennemi de toutes parts. Il faut envelopper cette hauteur, ce village.)

On dit figurément, *Envelopper quelqu'un dans une accusation*, *dans une déposition*, *dans un crime*, pour dire, Le comprendre avec d'autres dans une accusation, dans une déposition, dans un crime. (On l'a enveloppé dans cette conjuration.)

ENVELOPPÉ, ÉE. participe.

On dit, *Se trouver enveloppé dans de mauvaises affaires*, pour dire, S'y trouver engagé, embarrassé. (Il s'est trouvé enveloppé dans cette banqueroute.)

On dit, *Discours, raisonnement enveloppé*, pour dire, Obscur, embarrassé.

On dit dans le même sens, d'Un homme qui ne s'explique pas clairement, que (C'est un esprit enveloppé, qu'il a l'esprit enveloppé.) Et d'Un homme grossier, qu' (Il a l'esprit enveloppé dans la matière.)

ENVENIMER. v. a. Infecter de venin, communiquer une qualité venimeuse. (Des crapauds en bavant sur ces herbes les ont envenimées.)

On dit aussi, qu'*Une herbe a envenimé la bouche*, pour dire, qu'Elle y a causé des élevures.

On dit, *Envenimer une plaie*, pour dire, La rendre plus douloureuse, plus difficile à guérir. (Il a envenimé sa plaie en la grattant.

On dit, *Envenimer un discours*, *envenimer le récit d'un fait*, pour dire, Les rapporter d'une manière odieuse.

Et on dit, *Envenimer l'esprit de quelqu'un*, pour dire, L'aigrir, l'irriter. (Il a envenimé l'esprit de cet homme-là. Il l'a envenimé contre moi.)

ENVENIMÉ, ÉE. participe. (Langue envenimée. Discours envenimés.)

ENVERGUER. v. a. Terme de Marine, qui

signifie, Attacher les voiles aux vergues.

ENVERGUÉ, ÉE. participe.

ENVERGURE. Terme de Marine. Arrangement des voiles avec les vergues & les mâts.

Il signifie aussi L'étendue qu'il y a entre les deux extrémités des ailes déployées d'un volatile. (Il y a des volatiles qui ont jusqu'à vingt-cinq pieds d'envergure.

ENVERS. Préposition. À l'égard de..,(Charitable envers les pauvres. Pieux envers Dieu. Ingrat envers son bienfaiteur. Traître envers sa patrie.)

On dit, *Je vous servirai, je vous aiderai, je vous défendrai envers & contre tous*, pour dire, *Contre tout le monde*; & alors on ne se sert d'*Envers*, qu'en le joignant avec *Contre*.

ENVERS. subst. m. On appelle ainsi dans une étoffe, Le côté le moins beau; & dans un ouvrage de toile, comme des collets, manchettes, chemises, Le côté de la couture. (Voilà l'endroit de cette étoffe, voilà l'envers. Elle n'a ni endroit ni envers.)

On appelle une étoffe à deux envers, Celle dont les deux côtés sont également beaux, c'est-à-dire, proprement, *Sans envers*. (Serge à deux envers. Velours à deux envers.)

À L'ENVERS. Façon de parler adverb. qui a différentes significations selon les différentes choses où on l'applique. Ainsi, *Mettre un manteau à l'envers*, C'est le mettre du mauvais côté de l'étoffe. *Mettre un collet & des manchettes à l'envers*, C'est les mettre en sorte que le côté de la couture soit en dehors. Et, *Tomber à l'envers*, C'est tomber sur le dos.

Il s'emploie aussi en diverses significations. Ainsi on dit famil. que *Les affaires d'un homme vont à l'envers*, pour dire, qu'Elles vont en décadence. Et qu'*Un homme a l'esprit à l'envers*, pour dire, qu'Il a l'esprit mal fait, mal tourné. On dit aussi, *Cette affliction lui a mis l'esprit à l'envers*, pour dire, Lui a troublé l'esprit.

ENVI. s. m. Il ne se dit qu'en cette façon de parler adverbiale, *À l'envi*, Avec émulation. (Ils étudient à l'envi. Ils travaillent à l'envi l'un de l'autre. À l'envi les uns des autres.)

ENVIE. s. f. Déplaisir que l'on a du bien d'autrui. (Envie maligne, secrète. Avoir une mortelle envie contre quelqu'un. Être rongé d'envie. L'envie le dévore. Sécher d'envie. Sa bonne fortune lui attire l'envie de tout le monde. Exciter l'envie. Son mérite est au-dessus de l'envie. Se mettre au-dessus de l'envie, hors des atteintes de l'envie. Les traits de l'envie. Il ne peut voir personne dans la prospérité sans lui porter envie.)

On dit, *Faire envie*, pour dire, Causer par son bonheur l'envie d'autrui; & l'on dit dans ce sens-là, qu'(Il vaut mieux faire envie que pitié.)

On appelle aussi *Envie*, Ce même déplaisir, quand il est causé par le désir d'avoir ce même bien. (Nous portons ordinairement envie à ceux qui nous sont préférés.)

On dit proverb. (Les envieux mourront, mais non jamais l'envie.)

On dit, *Porter envie à quelqu'un*, pour dire, simplement, Souhaiter un bonheur pareil au sien, sans en avoir de déplaisir. Et l'on dit dans le même sens, (Sa fortune est digne d'envie. Mon sort est digne d'envie. Alexandre portoit envie à Achille, d'avoir eu un Homère pour chanter ses actions.)

ENVIE, sign. aussi Désir, volonté. (Grande envie. Légère envie. Envie déréglée, désordonnée, furieuse, immodérée. Avoir envie, une extrême envie de dire, de savoir, d'apprendre, &c. Avoir envie de manger, de dormir, de parler. Sa plus grande envie est de faire plaisir. Il ne vouloit point de cette terre, mais on lui en à fait venir l'envie, on lui en a fait naître l'envie. Il a envie de ce tableau. On lui en a donné envie. Si l'envie lui en prend. Il lui a pris envie de se retirer. L'envie lui a pris d'aller à Rome. Je brûle d'envie d'aller à la guerre. Je meurs d'envie de vous revoir. Je meurs d'envie que vous soyez content. L'envie de voyager lui a passé.)

On dit, *Passer son envie de quelque chose*, pour dire, Satisfaire le désir qu'on a d'une chose. Et on dit. *L'envie lui en est passée*, pour dire, Il ne la désire plus.

On dit, *Faire passer l'envie de quelque chose à quelqu'un*, pour dire, Ou l'en rassasier, ou l'en dégoûter.

On appelle *Envie de femme grosse*, Le désir subit & pressant, souvent même désordonné, que quelques femmes grosses ont de manger certaines choses.

ENVIE, se dit aussi Des marques que des enfans apportent quelquefois en naissant, & qu'on suppose être une suite des impressions reçues par leurs mères pendant qu'elles étoient grosses. (Qu'est-ce que cette marque qu'il a au visage? C'est une envie.)

On appelle aussi *Envie*, Certains petits filets, souvent douloureux, qui s'enlèvent de la peau autour des ongles. (Avoir des envies aux doigts. Couper une envie.)

ENVIELLI, IE. adj. Ce mot n'est en usage qu'au figuré. (Pécheur envieilli. Erreurs, habitudes envieillies.)

ENVIER. v. a. Avoir du déplaisir du bien d'autrui. (Tout le monde l'envie. Envier le bonheur d'autrui. Je ne lui envie point sa bonne fortune. Les grands, les favoris sont d'ordinaire enviés.) À l'actif, il se dit plus souvent des choses que des personnes.

On dit aussi, *Envier*, pour dire, simplement, Souhaiter pour soi-même un bonheur pareil à celui qu'un autre possède, sans être fâché qu'il l'ait. (Je voudrois bien être aussi indépendant que vous, j'envie votre bonheur.)

Il se prend quelquefois pour Désirer. *Voilà le poste du monde que j'envierois le plus*, pour dire, Que j'aurois le plus désiré.

ENVIÉ, ÉE. participe.

On dit, *Une charge, une place bien enviée*, pour dire, Une charge fort recherchée, fort souhaitée de tout le monde.

ENVIEUX, EUSE. adj. Qui porte envie. (Un homme envieux, une femme envieuse. Il est envieux de ma bonne fortune. Envieux du bien d'autrui. Un esprit envieux.)

Il est aussi substantif. (Un envieux n'a jamais de repos. Les envieux sont toujours tourmentés.)

ENVIRON. Préposition. À peu près, un peu plus, un peu moins. (Il y a environ deux heures, environ dix ans. Son armée étoit d'environ vingt mille hommes. Il avoit fait environ deux lieues. Combien y a-t-il dans ce sac? Il y a environ trois cents francs, quatre cents francs ou environ.)

ENVIRONS. subst. m. pluriel. Lieux d'alentour. (Paris & ses environs. L'armée se logea aux environs de la place. Il ne s'est pas éloigné de la ville, il est encore campé dans les environs. On a publié cette Ordonnance dans tous les environs, dans les Paroisses des environs.)

ENVIRONNER. v. a. Entourer, enfermer, être autour de quelque chose ou de quelqu'un. (Environner une ville de fossés, de murailles. Les ennemis environnoient la Place. Le Prévôt & ses Archers avoient environné sa maison. Les Gardes, les Gentilshommes, les Courtisans qui environnoient le Roi.)

On dit aussi au figuré, (Les dangers l'environnoient de toutes parts. Les malheurs qui l'environnoient. Il est environné de flatteurs. L'éclat qui l'environne. Il est environné de gloire.)

ENVIRONNÉ, ÉE. participe.

ENVISAGER. v. a. Regarder une personne au visage. (Dès que je l'eus envisagé, je le reconnus. Envisagez un peu cet homme. Il n'oseroit seulement m'envisager.)

Il se dit figurément Des actions & des affaires. (Cette action est belle, cette action est bonne, si vous l'envisagez de ce côté-là.)

Il se dit aussi De toutes les choses sur lesquelles on porte sa réflexion, & que l'on considère en esprit. (Le Sage n'envisage pas les richesses comme un bien. Envisager l'avenir. Envisager la mort, les tourmens, le péril, la pauvreté, sans en être ému. Il a envisagé la mort comme la fin de ses misères. Il envisagea le Ciel comme le but de ses espérances. Envisager les suites d'une affaire.)

ENVISAGÉ, ÉE. participe.

ÉNULA-CAMPANA. s. f. Plante. *V.* AUNÉE.

ÉNUMÉRATION. sub. f. Dénombrement. (Ample énumération. Simple énumération. La simple énumération de ses conquêtes fait son éloge. Il m'a fait une ample & exacte énumération. L'énumération des parties est un des lieux communs de la Rhétorique.)

ENVOI. sub. m. Action par laquelle on envoie. Il se dit particulièrement des marchandises. (Cette marchandise est de bon débit, on en a déjà fait deux envois à.... Par l'envoi d'un tel jour, on dit avoir reçu....)

ENVOI. Dans de certains ouvrages de Poësie, comme les Chants Royaux & les Ballades, c'est un couplet qui termine la Ballade, & qui sert à adresser l'ouvrage à celui pour qui il a été fait.

ENVOILER. v. réciproque. Terme de Serrurerie, qui signifie, Se courber, & qui se dit du fer à la trempe. (Il s'envoile.)

ENVOLER, S'ENVOLER. v. réciproque. Prendre son vol, s'enfuir en volant. (Les oiseaux étoient déjà drus, ils se sont envolés. Le moindre bruit fait envoler les canards.)

On dit figurément, que *Le temps s'envole*, que *l'occasion s'envole*, pour dire, que Le temps, l'occasion passent rapidement.

On dit proverbialement & figurément, lorsqu'on cherche une personne ou une chose en un endroit où elle n'est plus, (Il n'y a plus que le nid, les oiseaux s'en sont envolés.)

ENVOISINÉ, ÉE. adj. Celui qui a des voisins. (Il est fort bien, fort mal envoisiné.) Il est familier.

ENVOYER. v. a. Fut. de l'Ind. *J'enverrai.* Imp. du Subj. *J'enverrois.* Donner ordre, faire en sorte qu'une personne aille, ou qu'une chose soit portée en un certain lieu.

(Envoyer un homme à la campagne, en Province, en Italie, en mer, à la Ville. Envoyer des chevaux. Envoyer un paquet par le messager, par le courrier. Envoyer des étrennes. Envoyer du secours dans une Place. Les ennemis envoyèrent reconnoître la Place. Envoyer faire compliment.)

On dit prov. *Envoyer en l'autre monde*, pour dire, Faire mourir. (Ces maladies qui ont couru, ont envoyé bien des hommes en l'autre monde.) On dit d'un Médecin mal-habile, qu'(Il a envoyé son malade en l'autre monde.) Il est du style familier.

ENVOYER, se dit aussi dans les choses morales. (Les biens & les maux que Dieu nous envoie....)

On le dit aussi De toutes les choses qui nous viennent de Dieu. (Dieu nous a envoyé de la pluie, du beau temps, une bonne année, &c.)

On dit, que (La rate envoie des vapeurs au cerveau, & que le vin envoie des fumées à la tête.)

ENVOYÉ, ÉE. participe.

Il est quelquefois substantif; & alors il signifie Un Ministre envoyé d'un Prince Souverain, ou d'une République, dans la Cour d'un autre Prince; & c'est un grade inférieur à celui d'Ambassadeur. (Il est Envoyé d'un tel Prince. Envoyé extraordinaire. Il n'y a point d'Ambassadeur de tel Prince en cette Cour, il n'y a qu'un Envoyé. Il a été Envoyé extraordinaire du Roi en tel Royaume. L'Envoyé d'Angleterre, de France, de Gènes.)

On appelle La femme d'un Envoyé, *Envoyée*. (L'envoyée de Gènes.)

E O L

ÉOLIPYLE. s. m. Boule de cuivre, de fer, &c. qui a une petite ouverture, & qui étant remplie d'eau & approchée du feu, fait du vent jusqu'à ce que l'eau soit entièrement évaporée. (On explique la nature & la cause des vents par la comparaison des Éolipyles.)

E P A

ÉPACTE. s. f. Nombre de jours qu'on ajoute à l'année lunaire, pour l'égaler à l'année solaire, & qui sert à connoître l'âge de la lune. On s'en sert aussi pour trouver le jour de Pâque & les Fêtes Mobiles. (L'Épacte courante. La distribution des Épactes. Nous avons tant d'Épacte cette année.)

ÉPAGNEUL, EULE. s. f. Sorte de chien de chasse à long poil, dont la race vient d'Espagne. (Petit épagneul. Cette épagneule a le nez excellent.)

ÉPAIS, AISSE. adj. Se dit d'un corps solide considéré par rapport à sa profondeur. (Mur épais de tant de pieds. Planche épaisse de deux pouces. Un livre épais de trois doigts. Le verre trop épais n'est pas bon pour cet usage. Cet homme-là a une grande difficulté à parler, il a la langue épaisse. Du drap, du velours épais, &c.)

On dit, *Un homme épais*, par opposition à un homme d'une taille déliée. (Il a la taille épaisse.)

On dit dans le même sens, *Un cheval épais*, pour dire, Un cheval qui n'est pas fin.

On dit aussi, *Brouillard épais*, *ténèbres épaisses*, *un air épais*, *nuit épaisse*, *ignorance épaisse*; pour dire, Un grand brouillard, des ténèbres obscures, un air grossier, une nuit noire, & une ignorance profonde.

On dit figur. d'Un homme, qu'*Il a l'esprit épais*, *l'intelligence épaisse*, pour dire, qu'Il a l'esprit grossier, lourd, pesant, qu'Il a peine à comprendre.

On dit aussi dans le même sens, *Un homme épais.*

On dit aussi, qu'*Un homme a la mâchoire épaisse*, que *C'est une mâchoire épaisse*, pour dire, qu'Il a l'esprit pesant.

ÉPAIS, se dit aussi d'Un amas de certaines choses qui sont près à près. (Ce bois est bien épais. Ces blés sont trop épais. Il y aura bien du foin dans ce pré, l'herbe y est bien épaisse. Des bataillons épais. Les cheveux épais.)

Il se dit encore d'une chose liquide qui prend une consistance moins claire, plus ferme. (Ce sirop n'est pas assez épais. De l'encre trop épaisse. Du vin trop épais. De la bouillie trop épaisse.

Il est quelquefois substantif, & signifie Épaisseur. (Une pierre qui a deux pieds d'épais. Il a bien neigé, il y a de la neige deux pieds d'épais. Cette femme met beaucoup de rouge, elle en a toujours un doigt d'épais.)

Il est quelquefois adverbe, comme en ces phrases. (Cette graine ne se doit pas semer si épais. Il a neigé épais de trois doigts.)

ÉPAISSEUR. s. f. La profondeur d'un corps solide. (C'est la plus belle pierre qu'on ait jamais vue, elle a tant de pieds de longueur & tant d'épaisseur. Dans l'épaisseur du mur. Ce diamant a une grande épaisseur. Pratiquer un escalier, une cheminée dans l'épaisseur du mur.)

On appelle *L'épaisseur d'un bois*, *d'une forêt*, L'endroit où les arbres sont le plus près à près.

On dit, (L'épaisseur des brouillards, l'épaisseur de l'air.)

On dit aussi, (L'épaisseur des ténèbres.)

ÉPAISSIR. v. a. Rendre épais. (Mettre du sucre dans ce sirop pour l'épaissir. Les vapeurs épaississent l'air.)

Il est aussi neutre. (Le bouillon épaissit en cuisant.)

Il est encore récipr. (Le sirop s'épaissit. La langue s'épaissit.)

On dit aussi, que *La taille d'une femme s'épaissit*, pour dire, qu'Elle grossit.

On dit aussi dans le figuré, que (L'esprit d'un homme s'épaissit.)

ÉPAISSI, IE. participe.

ÉPAISSISSEMENT. s. m. Condensation. L'épaississement des nues. L'épaississement des liqueurs.)

Il signifie aussi L'état de ce qui est épaissi. (L'épaississement de la langue.)

ÉPAMPRER. v. a. Ôter de la vigne les pampres inutiles qui empêchent que le raisin ne mûrisse. (Il faudroit épamprer cette vigne.)

ÉPAMPRÉ, ÉE. participe.

ÉPAMPREMENT. s. m. L'action d'épamprer la vigne.

ÉPANCHEMENT. s. m. Effusion. (Épanchement de bile.) Son plus grand usage est au figuré. (Épanchement de cœur. Épanchement de joie.)

ÉPANCHER. v. a. Verser doucement, répandre. (Épancher du vin, de l'huile.)

On dit figur. *Épancher son cœur*, pour dire, L'ouvrir avec sincérité, avec tendresse, avec confiance, &c.

ÉPANCHÉ, ÉE. participe.

ÉPANDRE. v. a. Jeter çà & là en plusieurs endroits, éparpiller. Il se dit Des choses liquides, & de celles qui peuvent aisément s'amasser ensemble & aisément se séparer, comme de l'eau, de la paille, du foin, du fumier, du sable, des pièces d'argent, &c. (Ce fleuve épand ses eaux dans la campagne. Épandre du foin pour le faner. Épandre du fumier dans un champ pour l'engraisser. Épandre du grain dans une terre.)

On dit figurément, (Les Celtes s'épandirent dans l'Italie. Les Vandales s'épandirent dans l'Afrique, &c. Il est vieux, & l'on dit aujourd'hui, *Répandre*, dans le même sens.

S'ÉPANDRE. v. réc. S'étendre. (Les eaux s'épandirent par la campagne.)

ÉPANDU, UE. participe.

ÉPANORTHOSE. s. f. Figure de Rhétorique, par laquelle on feint de rétracter ce qu'on avoit dit, comme trop foible, & l'on ajoute quelque chose de plus fort.

ÉPANOUIR, S'ÉPANOUIR. v. réc. Se dit Des fleurs qui commencent à dépouiller leurs feuilles, & à sortir du bouton. (Les fleurs commençoient à s'épanouir. Un bouton de rose qui s'épanouit. Le soleil fait épanouir les fleurs.)

Dans le figuré, il est actif en cette phrase, *Épanouir la rate*, pour dire, Réjouir. (Je lui ai fait un conte qui lui a bien épanoui la rate. Allons à la Comédie nous épanouir la rate.) Il est du style familier.

On dit, *Son visage s'épanouit*, *son front s'épanouit*, pour dire, qu'Il se déride, qu'il devient serein.

ÉPANOUI, IE. participe.

ÉPANOUISSEMENT. s. m. Action de s'épanouir. (Le chaud contribue beaucoup à l'épanouissement des fleurs.)

On dit aussi figur. (Épanouissement de rate. Épanouissement de cœur.)

ÉPARCET. s. m. Espèce de foin fort commun en Dauphiné, sur-tout auprès de Die. (Sa graine tient lieu d'avoine & d'orge. L'Éparcet est succulent & très-nourrissant.)

ÉPARER, S'ÉPARER. v. réc. Terme de Manège, qui se dit d'Un cheval lorsqu'il détache des ruades. (Le cheval s'épare.)

ÉPARGNANT, ANTE. adj. Qui use d'épargne, qui ménage ce qu'il a en son pouvoir. (Cet homme est trop épargnant. Il ne faut pas être si épargnant en ces occasions là. Il est d'humeur épargnante.)

ÉPARGNE. s. f. Parsimonie, ménage dans la dépense. (Il a amassé de grands biens par son épargne. C'est un homme de grande épargne. Il faut aller à l'épargne. Il a beaucoup amassé par ses épargnes. Il a fait un grand bâtiment avec ses épargnes.)

On appeloit autrefois *L'épargne*, ce qu'on appelle aujourd'hui *Le Trésor Royal*, où l'on porte l'argent du Roi. (Trésorier de l'Épargne. Billet de l'Épargne. Ordonnance de l'Épargne.)

ÉPARGNE, se dit aussi Du ménagement que l'on fait du temps. (Il n'y a point de plus belle épargne que celle du temps.)

ÉPARGNER. v. a. User d'épargne dans la dépense, employer avec réserve, ménager la dépense. (Épargner son bien, son argent. Nous n'avons guère de provisions, il les faut épargner. On ne leur épargne pas l'argent. Le vin ne fut épargné à cette noce. Si vous avez besoin de tout ce que j'ai, ne l'épargnez pas. Cette sauce est de haut goût, on n'y a pas épargné le sel, le poivre.)

On dit figur. *Epargner sa peine, épargner ses pas*, pour dire, Ménager ses peines, ses pas, ou s'exempter de la peine, s'exempter d'agir.)

Il se dit dans les choses morales.) Épargnez-moi le chagrin, la douleur, la confusion, la honte.)

On dit aussi figurément, *Ne m'épargnez pas*, pour dire, Employez-moi librement.

On dit figurément, *Epargner quelqu'un*, pour dire, Ne lui faire pas tout le mauvais traitement qu'on pourroit. (Je l'aurois bien battu si j'avois voulu, mais je l'ai épargné. On ne l'a pas taxé si haut que les autres, on l'a voulu épargner. La mort n'épargne personne. La peste épargna peu de gens.)

On dit encore, *Cet homme n'épargne personne*, pour dire, qu'il médit de tout le monde.

ÉPARGNER, est aussi un terme d'Art, pour dire, Ménager quelque chose dans la matière que l'on travaille, & faire en sorte qu'on en tire quelque embellissement, quelque ornement qui n'en soit pas détaché, ou qui fasse même une pièce utile. (Cette table a été épargnée dans l'épaisseur du roc.)

On dit *Epargner*, en termes de Dessein & de Miniature sur ivoire, Quand le papier ou l'ivoire produisent sans crayon ni peinture les lumières des chairs.

On dit aussi, qu'*Un tailleur*, qu'*une couturière épargne de l'étoffe*, pour dire, qu'En la taillant ils font en sorte qu'il en reste pour en faire quelqu'autre chose que ce qu'ils ont entrepris. (Ce tailleur a épargné une culotte dans le drap de ce manteau.)

ÉPARGNÉ, ÉE. participe.

ÉPARPILLER. v. a. Épandre dru & menu, çà & là. Il se dit des choses légères, minces & qui sont en petit corps. (Éparpiller de la paille, du foin, de la cendre, de la braise, des papiers, &c. Un tourbillon qui a éparpillé ce foin, ces javelles.)

On dit figurément, & familièrement d'Un dissipateur, qu'*Il a bien éparpillé de l'argent*, pour signifier, qu'Il a beaucoup employé d'argent en folles dépenses.

ÉPARPILLER, en Peinture. *Voyez* DISPERSER.

ÉPARPILLÉ, ÉE. participe.

ÉPARS, ARSE. adj. Épandu çà & là en divers endroits. (Les loups avoient épouvanté le troupeau, il étoit épars dans les blés, dans les vignes. Les Juifs n'ont point de pays certain, ils sont épars dans tous les pays du monde. Bataillon épars. Il a ramassé toutes les particularités de notre histoire qui étoient éparses dans les livres, dans les chartres, &c.)

ÉPARVIN, ou ÉPERVIN. s. m. Tumeur dure, bosse qui vient aux jarrets d'un cheval, qui lui fait lever la jambe plus haut qu'il ne feroit sans cela. (Ce cheval a un éparvin, a les éparvins.)

ÉPATER. v. a. Il n'a guère d'usage qu'au participe *Epaté*, qui ne se dit au propre que d'un verre qui a le pied cassé. *Un verre épaté.*

On appelle *Nez épaté*, Un gros nez large & court.

ÉPATÉ, ÉE. participe.

ÉPAVE. adj. de t. g. Il se dit des choses égarées, & dont on ne connoît point le maître, le propriétaire, mais principalement des chevaux, vaches & autres bestiaux. (Un cheval épave. Les bêtes épaves. Biens épaves.)

Il se dit absolument, & alors il est féminin. (Les épaves appartiennent au Seigneur sur la terre duquel elles se trouvent.)

Il se dit aussi des choses que la mer jette sur les côtes.

Droit d'épave, est le droit qu'a le Seigneur de se saisir, de s'approprier les choses épaves qui se trouvent sur ses terres.

ÉPAULARD, s. m. Nom d'un grand poisson de mer de la forme d'un dauphin, mais beaucoup plus gros. Il s'en trouve qui pesent jusqu'à mille livres.

ÉPAULE. s. f. Partie, membre du corps, qui est au-dessous du chignon du cou, & se joint au bras dans l'homme, & à la jambe de devant dans les animaux à quatre pieds. (Cet homme a une épaule haute, une grosse épaule. Il a l'épaule démise, rompue, fracassée. Il porte un fardeau sur l'épaule. Porter le mousquet sur l'épaule, sur son épaule. On lui ôta le manteau de dessus les épaules. Sur les deux épaules. Il est engoncé, il a la tête entre les épaules. Pousser de l'épaule, avec l'épaule. Prêter l'épaule pour relever un fardeau. Il est plus haut que vous de toutes les épaules. C'est un homme vigoureux, il a les épaules larges. Épaule de mouton. Épaule de veau. Ce sanglier est blessé à l'épaule. Ce cheval est blessé à l'épaule.

On dit, *Manger par-dessus l'épaule, jouer par-dessus l'épaule*, pour dire, Manger derrière les autres, jouer quand on n'a point de place à la table où l'on joue.

On dit, qu'*On a mis un homme dehors par les épaules*, pour dire, qu'On l'a chassé honteusement.

On dit figur. *Regardez quelqu'un par-dessus l'épaule*, pour dire, Le regarder avec mépris.

On dit, *Hausser les épaules*, pour dire, Témoigner en haussant les épaules, qu'une chose déplaît, qu'elle choque, qu'elle surprend, & plus souvent qu'elle n'inspire que du mépris. (Cela me fait hausser les épaules. Il n'y a rien à répondre à cela, il n'y a qu'à hausser les épaules.)

On dit figurément & familièrement, *Je porte cet homme sur mes épaules*, pour dire, Cet homme me pèse, il m'est à charge par les choses qu'il fait, ou par celles qu'il dit.

On dit encore familièrement, *Plier les épaules, baisser les épaules*, pour dire, Recevoir une chose fâcheuse, désagréable, avec soumission. (On lui dit des paroles dures, il s'en alla pliant, baissant les épaules.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un homme fera une chose par-dessus l'épaule*, pour dire, qu'Il ne la fera point du tout. (Pensez-vous qu'il vous paye? il vous payera par-dessus l'épaule.) Il est populaire.

On dit figurément & familièrement d'Un homme qui n'a pas assez de capacité, assez de bien, qu'(Il n'a pas des épaules assez fortes, qu'(Il a les épaules trop foibles pour un tel emploi, pour soutenir une charge, une dignité.)

On dit figurément & familièrement, *Prêter l'épaule à quelqu'un*, pour dire, Lui aider, le soutenir. (Il a des amis qui lui prêtent l'épaule, sans quoi il ne pourroit pas soutenir cette affaire, cette dépense.)

On dit figurément & familièrement, *Pousser le temps avec l'épaule*, pour dire, Subsister avec peine en attendant mieux, ou gagner du temps pour attendre quelque conjonction plus favorable.

On dit proverbialement & populairement d'Un avare, (Il ne jette pas les épaules de moutons par la fenêtre.)

On appelle *L'épaule d'un bastion*, Le flanc d'un bastion; & *Angle de l'épaule*, L'angle qui est entre le flanc & la face.

ÉPAULÉE. s. f. Effort qu'on fait de l'épaule pour pousser quelque chose. (On a roulé cette pierre, cette poutre par épaulées.)

ÉPAULEMENT. s. m. Terme de fortification. Espèce de rempart fait de fascines & de terre, &c. qui sert principalement pour couvrir une batterie de canon, pour couvrir des troupes. (Cet épaulement est bien fait. Cet épaulement doit être épais pour le moins de vingt pieds de terre remuée. Les embrasures d'un épaulement.)

ÉPAULER. v. a. Rompre ou démettre, disloquer l'épaule. (Je lui avois prêté mon cheval, il l'a épaulé.) Il n'a d'usage qu'en parlant des bêtes à quatre pieds.

Il est quelquefois récipr. (Ce cheval s'est épaulé.)

ÉPAULER, signifie figurément, Assister, aider. (Je vous épaulerai. Il fut épaulé par tels & tels.)

On dit Des troupes qui sont exposées au canon, qu'*Il faut les épauler*, pour dire, qu'Il faut les mettre à couvert.

ÉPAULÉ, ÉE. participe. (Ce maquignon a toujours des bêtes épaulées.)

On appelle figur. Une fille qui s'est déshonorée, *Une bête épaulée*. (On l'a trompé, on lui a donné en mariage une bête épaulée.)

ÉPAULETTE. s. f. La partie du corps de jupe qui couvre le dessus de l'épaule.

EPE

ÉPEAUTRE. s. m. Sorte de blé froment fort commun en Allemagne. Quelques-uns l'appellent *Froment locar.*

Il y a encore une espèce d'épeautre qu'on nomme *Seigle blanc.*

ÉPÉE. s. f. Arme offensive & défensive que l'on porte à son côté. (Longue épée. Courte épée. Épée de longueur. Épée de rencontre. Épée de combat. Épée à garde dorée. Épée à garde d'argent. Épée enrichie de diamans, ou *simplement*, Épée de diamans. Se battre à l'épée & au poignard. Ceux qui portent l'épée. Mettre une épée à son côté. Le Connétable porte l'épée haute & nue devant le Roi. Le grand écuyer porte l'épée du Roi. Ils avoient l'épée nue. Mettre l'épée à la main. Tirer l'épée. Si je le rencontre, nous ferons un coup d'épée. Nous mesurerons nos épées. Remettre l'épée dans le fourreau. Il lui donna de l'épée dans le ventre. Il lui passa son épée au travers du corps. Il lui enfonça l'épée jusqu'aux gardes. Voilà un grand coup d'épée. Il le poursuivit l'épée dans les reins. Nos soldats donnèrent dans le retranchement des ennemis l'épée à la main. Emporter un ouvrage l'épée à la main. La Cavalerie Françoise charge l'épée à la main. Gagner le fort de l'épée. Je lui fis tomber l'épée des mains. La ville fut prise d'assaut, on passa tout au fil de l'épée. Jouer de l'épée à deux mains, ou de l'espadon. Autrefois quand on faisoit un Chevalier, on lui ceignoit l'épée.)

On appelle absolument *L'épée*, L'état des gens d'épée, particulièrement par

opposition à la Robe. Il a quitté la robe pour l'épée, pour prendre l'épée. Les gens d'épée. Homme d'épée. On l'a mis dans l'épée. On lui a fait prendre le parti de l'épée.)

On dit provetbialement & figurément, *Poursuivre, presser un homme l'épée dans les reins*, pour dire, Le presser fort de conclure, d'achever une affaire.

On le dit aussi, pour dire, Le presser dans la dispute par de si fortes raisons, qu'il ne sauroit que répondre.

On dit figur. *Emporter une chose à la pointe de l'épée*, pour dire, L'emporter après de grands efforts.

On dit prov. & figur. d'Un Gentilhomme qui n'a point de bien, qu'*Il n'a que la cape & l'épée.*

On dit aussi d'un Auteur, d'un ouvrage, qu'*Il n'a que la cape & l'épée*, pour dire, qu'Il n'a rien de solide. Il se dit par extension de diverses autres choses qui n'ont pas la force & la solidité qu'elles devroient avoir.

On dit proverb. *A vaillant homme courte épée*, pour dire, que la valeur supplée aux armes.

On dit ironiquement d'Un homme qui a fait une sottise remarquable, qu' (Il a fait un beau coup d'épée.)

On dit d'Une chose qui n'a point de suite, qui n'a point d'effet, que (C'est un coup d'épée dans l'eau.)

On dit figur. d'Un homme adroit & vaillant, que (C'est une bonne, une rude épée ; qu'il est brave comme l'épée qu'il porte. Brave comme son épée.)

On dit aussi figurément d'Un homme qui est toujours prêt à mettre l'épée à la main, que (Son épée ne tient pas au fourreau.)

On dit prov. & figur. quand un homme ne peut parvenir à quelque chose qu'il voudroit bien avoir, que (Son épée est trop courte.)

On dit d'Un homme qui n'a point été à la guerre, & qui n'est point en réputation de bravoure, qu' (Il n'a vu d'épée nue que chez le Fourbisseur.)

On dit, que *L'épée de quelqu'un est vierge*, pour dire, qu'Il n'a jamais tiré l'épée.

On dit De gens qu'on voit dans une si grande mésintelligence, qu'ils se querellent pour la moindre chose, qu' (Ils en sont toujours aux épées & aux couteaux. Ces parens ne peuvent s'accorder, ils sont aux épées & aux couteaux.)

On appelle par mépris *Traîneur d'épée*, Un bretteur, un batteur de pavé, qui porte une longue épée sans aller à la guerre.

On dit prov. & figur. qu'*Un homme se fait tout blanc de son épée*, pour dire, qu'Il se vante d'avoir beaucoup de pouvoir, de crédit pour faire réussir une affaire.

On dit d'Un homme en qui la vivacité d'esprit nuit à sa santé, que *L'épée use le fourreau.*

On dit figur. & prov. en parlant d'un homme qui est toujours prêt à servir quelqu'un, de sa personne, de ses conseils ou de son industrie, *C'est l'épée de chevet d'un tel.*

On dit proverb. & figur. *Mettre quelque chose du côté de l'épée*, pour dire, Mettre quelque profit, quelque gain à couvert, en réserve. Il se dit plus ordinairement en mauvaise part, & il est du style familier.

On dit proverb. *Mourir d'une belle épée*, pour dire, Succomber sous un ennemi auquel il est glorieux de céder. Et figurément, pour dire, Recevoir du dommage par une chose qui est belle, agréable, & qui fait plaisir.

On dit en style familier, *Il s'est laissé dire cela l'épée au côté*, pour dire, qu'Il a souffert qu'on lui dit telle chose, sans rien répondre, sans répliquer.

ÉPELER. v. a. Nommer les lettres de l'alphabet, & en former des syllabes en les assemblant l'une avec l'autre. (Il commence à épeler, Épelez ce mot.)

ÉPELÉ, ÉE. participe.

ÉPERDU, UE. adj. Qui est tout étonné, qui a l'esprit comme troublé par la crainte, ou par quelque autre passion.) Elle sut qu'on attaquoit son mari, elle courut aussitôt toute éperdue pour le secourir. Tout éperdu d'amour.)

ÉPERDUMENT. adv. Violemment & d'une manière éperdue. (Il est éperdument amoureux. Ces deux personnes s'aiment éperdument.) Il se dit des désirs violens, & particulièrement de l'amour.

ÉPERLAN. s. m. Espèce de petit poisson de mer. (Des éperlans frits.)

ÉPERON. s. m. Une petite branche de fer ou d'autre métal, qui se met autour des talons, & du milieu de laquelle sort un petit morceau à plusieurs pointes en forme d'étoile, appelé *Molette*, & dont on pique son cheval, afin qu'il aille plus vîte. (Eperon doré. Éperon d'argent. Branche d'éperon. Molette d'éperon. Dessus d'éperon. Dessous d'éperon. Ce cheval est tendre, est sensible à l'éperon. Dur à l'éperon. Ce cheval est vif, il a plus besoin de bride que d'éperon. Il craint l'éperon. Vous désespérez ce cheval, vous lui tenez toujours l'éperon dans le flanc. Chausser les éperons. (Déchausser les éperons. Autrefois quand on faisoit des Chevaliers, on leur chaussoit les éperons. Les éperons dorés étoient une marque de Chevalerie.)

On dit fig. *Chausser les éperons à quelqu'un*, pour dire, Le poursuivre vivement quand il fuit. (Les ennemis se retiroient, notre cavalerie leur chaussa les éperons.) Il commence à vieillir.

On dit fig. & fam. *Donner un coup d'éperon jusqu'à un certain endroit*, pour dire, Y courir, y aller en diligence. (Si vous allez en tel endroit, la maison d'un tel n'en est pas loin, donnez un coup d'éperon jusques-là.)

On dit, qu *Un cheval n'a ni bouche ni éperon*, pour dire, qu'Il a la bouche forte, & qu'il n'est point sensible à l'éperon.

On dit figurém. & famil. d'Un homme qu'*Il n'a ni bouche ni éperon*, pour dire, qu'Il est stupide, qu'Il n'a ni sentiment ni courage.

On dit figur. & famil. qu'*Un homme a besoin d'éperon, qu'il lui faut donner un coup d'éperon*, pour dire, qu'Il faut le presser, l'exciter ; & qu'*Il a plus besoin de bride que d'éperon*, pour dire, qu'Il a plus besoin d'être retenu que d'être excité.

ÉPERON, se dit aussi De certaines rides qui se voient au coin de l'œil des personnes qui vieillissent.

Il se dit aussi de l'ergot que quelques animaux, comme les coqs ont au derrière de la jambe vers le bas, & que les chiens ont au derrière des jambes de devant.

Il se dit aussi De cette pointe qui fait la proue des Galères. L'*Eperon* d'un Vaisseau, qu'on nomme aussi, *Soulaine*, *Cap* ou *Avantage*, est la partie de l'avant du vaisseau, qui se termine en pointe en faisant une grande saillie, & s'avance la première en mer.

Il se dit aussi d'une sorte de fortification en angle saillant, qui se fait, ou au milieu des courtines, ou au-devant des portes, pour les défendre.

On appelle encore *Eperon*, Tout ouvrage en pointe, qui sert à rompre le cours de l'eau devant les piles des ponts, ou sur les bords des rivières.

On appelle aussi *Eperon*, Certains ouvrages de maçonnerie terminés en pointe, faits en dehors d'un bâtiment ou d'une muraille pour les soutenir.

ÉPERON. Terme de botanique. Il signifie la pointe de certaines fleurs. (La fleur de la Linaire est terminée en éperon.)

On appelle encore *Éperons*, des branches qui sont courtes, droites, regardant l'orizon, & qui sont placées en forme d'éperon. (Les Ambrettes sont sujettes à porter des éperons.)

ÉPERONNÉ, ÉE. adj. Qui a des éperons aux talons. (Il est botté & éperonné, tout prêt à monter à cheval.)

Il se dit aussi Des coqs. (Un coq éperonné. On dit que les chiens éperonnés ne sont pas sujets à la rage.)

On dit aussi d'Une personne, qu'*Elle a les yeux éperonnés*, qu'*elle est éperonnée*, pour dire, qu'Elle a des rides au coin de l'œil.

Il se dit encore des fleurs qui ont des éperons. (Une fleur éperonnée.)

ÉPERONNIER, s. m. Artisan qui fait ou vend des éperons, des mors, des étriers, &c. (Eperonnier du Roi. Maître Éperonnier.)

ÉPERVIER. s. m. Oiseau de Fauconnerie. (Lâcher l'épervier.)

On dit prov. d'un mariage où la femme est plus habile, plus agissante que le mari, (C'est un mariage d'épervier, la femelle vaut mieux que le mâle.)

ÉPERVIER, est aussi Une sorte de filet à prendre du poisson. (Jeter l'épervier. Coup d'épervier.)

ÉPERVIER, en Chirurgie, est un bandage dont on se sert pour les plaies & fractures du nez.

EPH

ÉPHÈBE. sub. mas. Jeune homme arrivé à l'âge de puberté, c'est-à-dire, à quatorze ans.

ÉPHÈDRE. s. f. Arbrisseau semblable à la prêle, mais plus grand, & qui porte une espèce de petite mûre rouge & aigre.

ÉPHEDRE. s. m. Chez les Anciens étoit un athlète qui demeuroit impair, c'est-à-dire, sans antagoniste, après qu'on avoit réglé par le sort ceux qui devoient combattre ensemble. Il étoit obligé de se battre contre le dernier Vainqueur.

ÉPHÉLIDES. s. f. plur. Taches larges rudes, noirâtres qui viennent au visage par l'ardeur du soleil, ou par quelque inflammation.

On appelle aussi *Ephélides*, des taches larges, ordinairement brunes, quelquefois rouges, qui surviennent aux femmes grosses, & aux filles qui atteignent la puberté.

ÉPHÉMÈRE. adject. de t. g. Qui ne dure qu'un jour. Il n'est guère en usage qu'en ces phrases. (Fièvre éphémère. Des animaux éphémères. Fleur éphémère.)

ÉPHÉMÉRIDES. s. m. pl. Tables Astronomiques, par lesquelles on détermine

pour chaque jour le lieu de chaque planète dans le Zodiaque. (Les Éphémérides d'Argolus. Consulter les Éphémérides.)

ÉPHESTRIE. s. m. Nom d'une sorte d'habit & de surtout usité en Grèce.)

On donnoit aussi le nom d'*Ephestrie* à une ancienne fête à l'honneur du Divin Tirésias, dans laquelle on promenoit sa statue habillée en femme, & on l'habilloit au retour en habit d'homme.

On a nommé *Ephestries* quelques mascarades modernes où l'on a vu les mêmes changemens.

ÉPHÈTES. s. m. Noms de certains Magistrats Athéniens institués par le Roi Démophon pour juger les meurtriers.

ÉPHIALTES, ou CAUCHEMAR. s. m. Asthme nocturne, espèce d'oppression nocturne. *Voyez* CAUCHEMAR.

ÉPHOD. s. m. Espèce de ceinture à l'usage des Prêtres Hébreux. (L'éphod se passoit derrière le cou comme une étole, & faisoit plusieurs tours en se croisant autour du corps.)

ÉPHORES. s. m. pl. Juges Lacédémoniens établis par Théopompe pour servir de frein à l'autorité Royale.

E P I

ÉPI. s. m. La tête du tuyau de blé dans laquelle est le grain. (Gros épi. Épi bien garni. Épi maigre. Épi de blé d'orge, &c. Épi de froment. Quand les blés sont en épi, montent en épi. Les barbes des épis de seigle sont plus longues que celles des épis de froment.)

On dit communément, que (Jamais Avril ne se passa sans épi.)

ÉPI. s. m. Terme de Chirurgie. Espèce de bandage. *Voyez* SPICA.

ÉPIALE. adj. Terme de Médecine. On appelle *Fièvre épiale*, Une espèce de fièvre continue dans laquelle on sent, avec une chaleur répandue par-tout le corps, des frissons vagues & irréguliers.

ÉPIAN. (Vulgairement PIAN.) s. m. Maladie commune en Amérique qu'on ne croit pas différente du grand mal vénérien, mais plus aisée à guérir.

ÉPICARPE. s. m. Terme de Pharmacie. Topique qu'on applique au poignet sur le pouls. (Il y a des épicarpes fébrifuges & des épicarpes confortatifs.) On dit aussi *Péricarpe* dans le même sens.

ÉPICE. s. f. Sorte de drogue aromatique, chaude & piquante, & dont on se sert pour assaisonner des viandes, comme sont le clou de girofle, la muscade, le poivre, le gingembre, &c. (Fines, bonnes épices. Épices éventées. On apporte les épices des Indes Orientales. Il y a trop d'épices à ce pâté.)

On appelle *Pain-d'Épices*, Une espèce de pain qui est fait de farine, de miel, d'épices, &c.

On appelle figurément & dans le style familier, Un homme qui est fin & rusé, *Fine épice*.

On appelle proverbialement & populairement *Chère épice*, Les marchandises qui sont plus chères qu'elles ne devroient être.

Autrefois on appeloit *Épices*, Les dragées & les confitures. (Les anciens Historiens marquent souvent, qu'à la fin des festins on apportoit le vin & les épices.)

ÉPICES au pluriel, signifie Ce qui est dû aux Juges pour le Jugement d'un Procès par écrit. (C'est un grand Procès, il y aura plus de deux cents écus d'épices. Il faut payer les épices pour lever l'Arrêt. Autrefois les épices étoient volontaires, & se payoient en nature.)

ÉPICÈNE. adj. Nom que l'on donne aux mots communs aux deux sexes. *Les mots*, Enfans, Parens, sont *Epicènes*.

ÉPICER. v. a. Assaisonner avec de l'épice. (N'épicez pas tant ce pâté. Ce cuisinier épice trop.)

On dit figur. qu'*Un Juge épice rudement*, pour dire, qu'il taxe trop haut les épices d'un Procès.

ÉPICÉ, ÉE. participe. (Il n'aime ni salé ni épicé.

ÉPICÉRASTIQUE. adj. de t. g. Terme de Médecine. On appelle ainsi les médicamens qui, par leur humidité tempérée, ont la vertu d'adoucir l'acrimonie des humeurs. (Les racines de mauve, guimauve, &c. sont des remèdes épicérastiques.) On l'emploie aussi substantivement.

ÉPICERIE. s. f. Nom collectif qui comprend non-seulement toutes sortes d'épices, comme la canelle, la muscade, le poivre, &c. mais encore le sucre, le miel & toutes les drogues médicinales qui viennent des pays éloignés. (Il trafique en épicerie. Les Hollandois font un grand commerce d'épiceries.)

ÉPICIER, IÈRE. s. Celui, celle qui vend des épiceries. (Marchand Épicier. Riche Épicier.)

ÉPICRÂNE. s. m. Ce qui environne le crâne.

ÉPICURIEN. s. m. Il signifie au propre, Un sectateur d'Épicure, & par extension un voluptueux, un homme qui ne songe qu'à son plaisir. (C'est un franc Épicurien.)

ÉPICYCLE. s. m. Terme d'Astronomie. Petit cercle imaginé par quelques Astronomes, & dont le centre est dans un point de la circonférence d'un plus grand cercle. (Épicycle de Mars.)

ÉPICYCLOÏDE. s. f. Terme de Géométrie. Courbe engendrée par la révolution d'un point de la circonference d'un cercle, qui roule sur la partie concave ou convexe d'un autre cercle.

ÉPI-D'EAU. s. m. Plante aquatique qui croît dans les étangs & les marais. (L'épi-d'eau est astringent & réfrigérant.) On l'emploie pour soulager les grandes douleurs de la goutte.

ÉPIDÉMIE. s. f. Terme de Médecine. Attaque générale ou populaire de quelque maladie qui dépend d'une cause commune & accidentelle, comme l'altération de l'air ou des alimens. (Cette maladie ayant commencé par peu de personnes, dégénéra en épidemie.)

ÉPIDÉMIQUE. adj. de t. g. Qui tient de l'épidémie. (Mal épidémique. Maladie épidémique.)

ÉPIDÉMIUM. s. m. Plante qui croît sur les hautes montagnes d'Italie. On l'élève aisément dans les jardins. (L'épidémium ne craint point le froid ; il est rafraîchissant & épaississant.)

ÉPIDERME. s. m. La première peau de l'animal & la plus mince. (Cela n'a fait que lui effleurer l'épiderme. Enlever, écorcher l'épiderme.)

ÉPIDIDYME. s. m. Éminence qui s'élève autour de chaque testicule.

ÉPIER. v. n. Monter en épi. (Les blés commencent à épier.)

ÉPIÉ, ÉE. participe.

ÉPIER. v. a. Observer secrétement & adroitement les actions, les discours de quelqu'un. (On l'a mis auprès de ce jeune Prince pour épier ce qu'il fait. Prenez garde à ce que vous direz, vous êtes épié. Je le fais épier.)

On dit aussi, (Épier le mouvement des ennemis. Épier l'occasion, le temps pour... Épier le moment.)

ÉPIÉ, ÉE. participe.

ÉPIERRER. v. a. Ôter les pierres d'un jardin. (Il faut épierrer les carreaux où l'on veut planter des fleurs. Il y a des terroirs qu'on ne sauroit épierrer.)

ÉPIERRÉ, ÉE. participe.

ÉPIEU. s. m. Sorte d'arme d'hast à fer plat & pointu, dont on se sert plus ordinairement à la chasse du sanglier. (Il attendit le sanglier de pied ferme avec son épieu, & l'enferra.)

ÉPIGASTRE. s. m. Terme d'Anatomie. Partie supérieure du bas-ventre.

ÉPIGASTRIQUE. adj. de t. g. Ce qui appartient à l'épigastre. (Région épigastrique.)

ÉPIGEONNER. v. a. Terme de Maçonnerie. Employer le plâtre un peu serré, en sorte que sans le plaquer ni le jeter, on le lève avec la main & la truelle par poignée, comme aux tuyaux de cheminées qu'on fait de plâtre pur.

ÉPIGEONNÉ, ÉE. participe.

ÉPIGLOTTE. s. f. Terme d'Anatomie. C'est le nom que l'on donne à la languette qui couvre & ferme la glotte. On la nomme autrement *Luette*.

ÉPIGRAMMATIQUE. adj. de t. g. Qui est de la nature de l'Épigramme. (Style épigrammatique.)

ÉPIGRAMMATISTE. s. m. Celui qui fait, qui compose des Épigrammes. (Les Épigrammatistes sont quelquefois licencieux.)

ÉPIGRAMME. s. f. Espèce de petite poësie, qui consiste ordinairement dans une seule pensée, dont la force est presque toute dans les derniers vers. (Une belle épigramme. Pointe d'épigramme. Il y a bien du sel dans cette épigramme.)

ÉPIGRAPHE. s. f. Inscription qu'on met sur un bâtiment, pour en marquer l'usage, le temps de sa construction, &c.

Il se dit aussi De ces sentences ou devises que quelques Auteurs mettent au frontispice de leurs ouvrages, & qui en indiquent l'objet.

ÉPILEPSIE. s. m. Mal caduc, haut mal, que le vulgaire appelle *Mal de saint Jean*, ou *Mal de Saint*. Convulsion irrégulière de tout le corps, ou de quelque partie, particulièrement de la mâchoire inférieure, qui saisit subitement, & fait tomber le malade. (Il est sujet à l'épilepsie. Il a eu des attaques d'épilepsie.)

ÉPILEPTIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à l'épilepsie. (Symptôme épileptique. Convulsions épileptiques.)

Il est aussi quelquefois substantif ; & alors il ne se dit que des personnes, & signifie, Sujet à l'épilepsie, attaqué d'épilepsie. (Les épileptiques perdent toute connoissance en un moment.)

ÉPILER. *Voyez* DÉPILER.

ÉPILOGUE. s. m. La dernière partie, ou la conclusion d'un discours oratoire. (L'épilogue doit être court. L'épilogue doit résumer les principaux raisonnemens d'un discours.) Il se dit particulièrement de la conclusion d'un Poëme.

ÉPILOGUER. v. n. Il n'a point d'usage dans le propre ; & il signifie figurément Censu-

res, trouver à redire. (C'est un homme qui épilogue sur tout.)

Il est aussi quelquefois actif. (Épiloguer les actions d'autrui.) Il est du style familier.

ÉPILOGUÉ, ÉE. participe.

ÉPILOGUEUR. s. m. Qui aime à épiloguer. (C'est un grand épilogueur.) Il est aussi du style familier.

ÉPINARD. s. m. Il n'a d'usage qu'au plur. Sorte d'herbage que l'on mange cuit, principalement en Carême. (Fricasser des épinards. Un plat d'épinards. Tourte d'épinards. Graine d'épinards.)

On dit qu'*Une frange est à graine d'épinards*, Lorsque ses grains sont en forme de graine d'épinards.

ÉPINÇOIR. s. m. Terme d'art. C'est le nom d'un gros marteau fendu en angle par les deux bouts, qui sert particulièrement aux Tailleurs de pavé.

ÉPINE. s. f. Espèce d'arbre ou d'arbrisseau, dont les branches ont des piquans. (Épine blanche. Épine noire. Une haie d'épines. Sa terre est en friche, il n'y croît que des épines. La Couronne d'épines de Notre-Seigneur.)

ÉPINE, se dit aussi Des piquans qui viennent à l'épine & à quelques autres arbres, comme aux sauvageons des pruniers & des poiriers, & à quelques arbustes, tels que sont les rosiers, les groseillers, les ronces, &c. (Il s'est piqué à une épine. Il lui est entré une épine dans le pied, dans le doigt. La Sainte Épine.)

On dit figurément d'Un embarras, d'un empêchement, d'un obstacle qu'une personne ou une chose fait à quelqu'un, que (Ce lui est une épine au pied. Ce lui est une furieuse épine au pied d'avoir un tel concurrent.)

On dit en ce sens, qu'*On s'est tiré une grande épine du pied*, Lorsqu'on a surmonté un obstacle, un embarras considérable.

On dit prov. d'Un homme revêche & fâcheux, que (C'est un fagot d'épines, qu'on ne sait par où le prendre.)

On dit figur. d'Un homme qui est dans de grandes inquiétudes & dans de grandes impatiences, (Il est sur des épines, sur les épines.)

ÉPINE, signifie figur. Difficultés, choses qui donnent bien de la peine. (Les épines de la chicane. Les épines de la Logique. Le monde est plein d'épines.) En ce sens il ne se dit qu'au pluriel.

On dit d'Un homme qui rencontre des difficultés à tout moment dans une entreprise, dans un discours qu'il fait, qu' (Il marche sur des épines.)

On dit prov. qu'*Il n'est point de roses sans épines*, pour dire, qu'Il n'y a point de plaisir sans quelque mélange d'ennui, de chagrin.

On appelle *L'épine du dos*, Cette suite de vertèbres qui règne le long du dos de l'homme, & de plusieurs autres animaux. (Il s'est rompu l'épine du dos. Il s'est blessé à l'épine du dos.)

ÉPINE-ARABIQUE. s. f. Plante de la même nature que *L'épine blanche*. Sa racine est astringente & propre aux flux des femmes, au crachement de sang & autres fluxions.

ÉPINE-VINETTE. s. f. Espèce d'arbrisseau où il y a des piquans, qui porte un fruit rouge & aigre. (Sirop d'épine-vinette. Dragée d'épine-vinette.)

ÉPINES. sub. fém. plur. Terme de Chimie. C'est le cuivre hérissé de pointes qui reste après l'opération du ressuage & de la liquation.

ÉPINETTE. s. f. Instrument de musique à clavier & à cordes de fil d'archal, plus petit qu'un clavecin. (Il joue fort bien de l'épinette. Le clavier de mon épinette est rompu.)

ÉPINEUX, EUSE. adj. Qui a des piquans. (Arbres épineux. La plupart des sauvageons sont épineux.)

Il signifie fig. Plein de difficulté, d'embarras. (Une affaire épineuse. La Logique, la Grammaire est fort épineuse. Cette matière est fort difficile à traiter, fort épineuse. Question épineuse.)

Il se dit aussi Des personnes, & signifie, Qui fait des difficultés sur tout. (Un homme épineux. Esprit épineux. Il est désagréable d'avoir affaire à lui, il est trop épineux.)

ÉPINGARE. sub. mas. Nom d'une pièce de canon qui ne passe pas une livre de balle.

ÉPINGLE. s. f. Petit brin de fil de laiton ou de cuivre, pointu par un bout, qui a comme une tête à l'autre, & dont on se sert pour attacher quelque chose. (Petite épingle. Grosse épingle. Épingle jaune. Épingle blanche. Épingle noire. Épingle d'Angleterre. Tête d'Epingle. Pointe d'épingle. Piqûre d'épingle. Un milier, un cent, un quarteron d'épingles. Attacher avec une épingle. Il s'est enfoncé une épingle dans le doigt. Les enfans jouent aux épingles. Il a des épingles à deux têtes.)

On appelle *Epingles de diamans*, Celles qui ont de petits diamans au lieu de tête.

On dit proverbialement & figurément, *Tirer son épingle du jeu*, pour dire, Se retirer, se dégager d'une mauvaise affaire, d'une partie périlleuse. (Il s'étoit mis dans ce parti, dans une fâcheuse intrigue, mais il a tiré son épingle du jeu.)

On dit d'une chose de très-petite valeur, qu' (Elle ne vaut pas, qu'on n'en donneroit pas une épingle. Ces deux choses sont si égales, que je vous en donnerois le choix pour une épingle.)

On dit figur. & famil. d'Une femme fort ajustée, & avec une affectation contrainte, & d'un homme qui affecte trop de propreté, qu' (Elle est tirée, qu'il est tiré à quatre épingles.)

Il se dit aussi d'Un discours affecté, &c. (Ce discours est tiré à quatre épingles.)

ÉPINGLES, au pluriel, sign. figur. Ce qu'on donne à des servantes d'hôtellerie pour les services qu'elles ont rendus. (Donnez quelque chose pour les épingles des filles.) Cela s'étend aussi à ce qu'on donne à une femme, quand on fait quelque traité avec le mari. (Un tel vous a vendu sa terre, mais sa femme ne signera jamais au contrat, si vous ne lui donnez tant pour ses épingles. Pour les épingles de Madame.)

ÉPINGLIER, IÈRE. s. Faiseur, Marchand ou Marchande d'épingles. (Épinglier de la Reine.)

ÉPINIÈRE. adj. Ce qui appartient à l'épine du dos. (La moelle épinière. Les artères épinières.)

ÉPINIERS. s. m. pl. Terme de Chasse. Bois ou fourrées d'épines, où les bêtes noires se retirent.

ÉPINOCHE. sub. mas. Nom que les Droguistes donnent au café de la meilleure qualité.

ÉPINYCTIDES. s. f. pl. Tumeurs ou pustules grosses comme une fève, qui s'élèvent la nuit sur la peau. (Les épinyctides sont accompagnées d'inflammation & de douleur.)

ÉPIPHANIE. s. f. Fête de la manifestation de JESUS-CHRIST aux Gentils, & particulièrement de l'Adoration des Rois, appelée communément Le jour des Rois. (La fête de l'Épiphanie. Le premier Dimanche après l'Épiphanie.)

ÉPIPHONÈME. s. m. Nom d'une figure de Rhétorique. C'est une exclamation sententieuse qu'on fait succéder à quelque récit intéressant.

ÉPIPHORE. s. m. Terme de Médecine. Écoulement continuel de larmes avec inflammation, rougeur & picotement.

ÉPIPHYSE. sub. fém. Terme d'Anatomie. Éminence cartilagineuse unie au corps d'un os.

ÉPIPLOCÈLE. sub. fém. Terme de Médecine. Espèce de hernie causée par la chute de l'épiploon dans l'aine ou le scrotum.

ÉPIPLOÏQUE. adj. de t. g. Qui appartient à l'Épiploon. (Artère, veine épiploïque.)

ÉPIPLOMPHALE. s. f. Terme de Médecine. Hernie de l'ombilic, causée par la sortie de l'épiploon.

ÉPIPLOON. s. m. Terme d'Anatomie. Membrane très-mince & très-fine, plus ou moins farcie de graisse, qui couvre les intestins en devant.

ÉPIQUE. adj. de t. g. Il n'a guère d'usage qu'en parlant du *Poëme Epique*, qui est un grand ouvrage de poësie, où le Poëte raconte quelque action héroïque qu'il embellit d'épisodes, de fictions & d'événemens merveilleux. (Le Poëme Épique raconte; le Poëme Dramatique représente.)

On dit aussi, (Un Poëte Épique. La Poësie Épique.)

ÉPISCOPAL, ALE. adj. Qui appartient à l'Évêque. (Ornemens Épiscopaux. Dignité Épiscopale. Fonction Épiscopale, &c.)

ÉPISCOPAT. s. m. Dignité d'Évêque. (Il est entré dans l'Épiscopat. Il fait honneur à l'Épiscopat. Pendant son Épiscopat.)

ÉPISCOPAUX. s. m. pl. C'est le nom qu'on donne en Angleterre à ceux qui tiennent pour l'Épiscopat; & on le dit par opposition aux Presbytériens.

ÉPISODE. s. m. On appelle ainsi dans la composition du Poëme Épique ou du Poëme Dramatique, toute action que le Poëte emploie pour étendre l'action principale, & pour l'embellir, mais qu'il doit toujours lier avec son sujet. (L'épisode doit être lié à l'action principale. Homère est un grand maître pour les épisodes. Les épisodes de la Tragédie sont courts, & ceux du Poëme Épique sont amples & étendus.)

ÉPISODIQUE. adj. Qui appartient à l'Épisode. (Action épisodique. Personnage épisodique.)

ÉPISPASTIQUE. adj. de t. g. Terme de Pharmacie. Médicamens topiques qui attirent fortement les humeurs en dehors. (Les cantharides, la moutarde, l'ail, &c. sont épispastiques.)

ÉPISSER. v. a. Entrelacer une corde avec une autre, en mêlant ensemble leurs fils ou cordons. On dit aussi, *Epissoir* & *Epissure*.

ÉPISSÉ, ÉE. participe.

ÉPISTEMONARQUE. s. m. Ancien titre d'Office dans l'Église Grecque. *L'Épistemonarque* étoit un Officier Ecclésiastique qui avoit l'inspection de tout ce qui appartenoit à la Foi.

ÉPISTOLAIRE. adj. de t. g. Qui appartient à l'épître, qui regarde la manière d'écrire des lettres. Il n'a guère d'usage qu'en ces deux phrases, (Style Épistolaire. Le genre Épistolaire.)

Il se dit aussi Des Auteurs dont les lettres ont été recueillies ; & alors il est substantif. (On le trouve parmi les Épistolaires.)

ÉPISTYLE. s. f. Ancien terme d'Architecture. C'est ce qu'on nomme aujourd'hui *Architrave.* Pierre ou pièce de bois qui pose sur le chapiteau d'une colonne.

ÉPITAPHE. s. f. Inscription que l'on met sur un tombeau, ou qui est faite pour être mise sur un tombeau. (Belle épitaphe. Mettre, graver une épitaphe. Épitaphe en vers. Épitaphe satyrique.)

ÉPITASE. subst. fém. La Partie du Poëme Dramatique, qui vient immédiatement après la protase ou l'exposition, & qui contient les incidens qui font le nœud de la pièce.

ÉPITHALAME. s. m. Sorte de Poëme qui se fait à l'occasion d'un mariage, & à la louange des nouveaux mariés. (Faire un épithalame, un bel épithalame.)

ÉPITHÈME. s. m. Terme de Pharmacie. Topique spiritueux qu'on applique sur la région du cœur, du foie, de l'estomac, &c. (On emploie les épithèmes dans les inflammations érysipélateuses.)

ÉPITHÈTE. s. f. Terme adjectif, qui étant joint à un substantif, y désigne, y marque, y fait connoître quelque qualité, comme dans ces deux phrases, (Nuit obscure, Pays froid.) ou ces mots, *obscur & froid*, sont des épithètes. (Une belle épithète. Cette épithète n'est pas bien placée. Ces vers sont chargés de trop d'épithètes.)

ÉPITHYME. s. m. Fleur médicinale, qu'on apporte de Candie & de Venise, mais qui périt bientôt, si elle ne se trouve près de quelqu'autre plante qui la nourrisse. (L'épithyme qui sort du thim & du lin est le plus commun.

ÉPITOGE. s. f. Espèce de chaperon ou de capuce que les Présidens à mortier, & le Greffier en chef du Parlement, portoient autrefois sur la tête dans les grandes cérémonies, & qu'ils ne portent plus que sur l'épaule.

ÉPITOME. s. m. Abrégé d'un livre, & particulièrement d'une histoire. (Épitome de Trogue Pompée par Justin. Épitome de Baronius.) On disoit autrefois, *Epitomer*, pour dire, Faire un abrégé.

ÉPÎTRE. subst. f. Lettre missive. Il ne se dit guère que des Lettres des anciens. (Les Épîtres de Cicéron. Les Épîtres familières. Les Épîtres de S. Paul. Les Épîtres de S. Jerôme. Les Épîtres Canoniques. Les Épîtres Catholiques.)

Il se dit aussi quelquefois De certaines lettres en vers, & aussi-bien de celles des Modernes, que de celles des Anciens. (Épître en vers. Épître satyrique. Épître héroïque. Épître chagrine.)

On appelle *Epître dédicatoire*, La lettre qui se met à la tête d'un Livre qu'on dédie à quelqu'un.

Il signifie aussi, Leçon tirée de l'Écriture-Sainte, & plus ordinairement des Épîtres de S. Paul, ou des Épîtres Canoniques, qui se dit un peu avant l'Evangile, & qui se chante par le Sous-diacre dans les Messes hautes. (Chanter l'Épître. La Messe en est à l'Épître.)

On appelle *Le côté de l'Epître*, Le côté droit de l'Autel en entrant dans le Chœur. (Dans telle cérémonie, tels Officians étoient placés du côté de l'Épître. Dans les Cathédrales, le trône Épiscopal est placé du côté de l'Épître.)

ÉPITROPE. substantif f. Nom d'une figure de Rhétorique, qui consiste à accorder quelque chose qu'on peut nier, afin de faire recevoir plus facilement ce qu'on veut persuader.

ÉPITROPE. s. m. Nom que les Grecs modernes donnent à une espèce d'Arbitre, qui termine leurs différens, lorsqu'ils veulent éviter d'être traduits devant les Magistrats Turcs.

E P L

ÉPLORÉ, ÉE. adj. Qui est tout en pleurs. (Elle entra toute éplorée. Je trouvai ses parens tout éplorés.)

ÉPLOYÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *Aigle éployé*, qui signifie Un aigle dont les ailes sont étendues. (D'argent à l'aigle éployé de sable.)

ÉPLUCHEMENT. s. m. Action d'éplucher.

ÉPLUCHER. verbe a. Nettoyer en séparant avec la main les ordures & ce qu'il y a de mauvais, de gâté. Il se dit principalement des herbes & des graines. (Éplucher des herbes, de la salade.)

Il signifie aussi, Ôter de la vermine. (Les gueux s'épluchent au soleil.)

On dit figur. & famil. *Eplucher un ouvrage. Eplucher la généalogie, la vie, les actions de quelqu'un*, pour dire, Rechercher ce qu'il peut y avoir de mauvais, de reprochable.

ÉPLUCHÉ, ÉE. participe.

ÉPLUCHEUR, EUSE. s. Celui, celle qui épluche. Il se dit aussi au figuré.

ÉPLUCHURE. s. f. Les ordures que l'on ôte de quelque chose qu'on épluche. (Chercher dans les épluchures.)

E P O

ÉPODE. s. f. Terme de la Poësie Lyrique des Grecs, qui signifie, La troisième partie d'un chant divisé en strophe, antistrophe & Épode.

On appelle aussi *Les Epodes d'Horace*, Le dernier des livres de ses Poësies Lyriques.

ÉPOINTÉ, ÉE. adj. Terme de Manége & de Chasse, *Un cheval épointé*, est celui qui s'est démis les hanches par quelqu'effort.

Un chien de chasse est *épointé*, lorsqu'il s'est cassé les os des cuisses.

ÉPOINTER. v. a. Ôter la pointe à quelque instrument. (Épointer un couteau, une aiguille.)

ÉPOINTÉ, ÉE. participe.

ÉPOIS. s. m. pl. Cors qui sont au sommet de la tête du cerf.

ÉPONGE. s. f. Espèce de plante marine attachée aux rochers dans la mer, dont on se sert à divers usages en la trempant dans de l'eau ou dans une autre liqueur. (Il faut une éponge au Palefrenier pour laver les jambes de ses chevaux. Ce drap ne vaut rien, il prend, il boit l'eau comme une éponge. Éponge fine.)

On dit, *Passer l'éponge sur quelque chose, de peint ou d'écrit*, pour dire, L'effacer. On dit aussi figur. *Passer l'éponge sur quelque action*, pour dire, En effacer le souvenir, l'oublier, n'en parler plus.

On dit proverbialement, qu'*Un homme boit comme une éponge*, pour dire, qu'il boit beaucoup.

On dit figur. *Presser l'éponge*, pour dire, Contraindre à restitution ceux qui ont pris indûment les deniers d'autrui, dont ils avoient le maniement. (Ces gens-là ont trop pris, ils sont devenus trop riches, il faut presser l'éponge.)

On appelle aussi *Eponge*, ce qui forme le talon des animaux.

ÉPONGER. v. a. Nettoyer avec une éponge. (Éponger un carrosse.)

ÉPONGÉ, ÉE. participe.

ÉPOPÉE. s. f. Caractère, genre du Poëme Épique. (L'Épopée demande un génie élevé.)

ÉPOQUE. s. f. Point fixe dans l'histoire, dont on se sert dans la Chronologie, ou dont on peut se servir pour commencer à compter les années, & qui ordinairement est marqué par quelqu'événement considérable. (L'époque du Déluge. La naissance de J. C. est l'époque d'où la plupart des Chrétiens commencent à compter les années.)

ÉPOUDRER. v. a. Ôter la poudre de dessus des hardes. (Époudrer un tapis, un habit, des meubles, des livres, des tableaux.)

ÉPOUDRÉ, ÉE. participe.

ÉPOUFFER, S'ÉPOUFFER. v. réc. S'enfuir secrètement, se dérober, disparoître. (On le poursuivoit, il s'est épouffé dans la foule.) Il est populaire.

ÉPOUFFÉ, ÉE. participe.

ÉPOUILLER. v. a. Ôter des poux. (Une mère qui épouille son enfant. Un gueux qui s'épouille.)

ÉPOUILLÉ, ÉE. participe.

ÉPOUMONNER. v. a. & réc. Fatiguer les poumons. (Il m'a époumonné. Je me suis époumonné.) Il est familier.

ÉPOUMONNÉ, ÉE. participe.

ÉPOUSAILLES. s. f. pl. La célébration du mariage. (Le jour de leurs épousailles. Les parens assistèrent aux épousailles.)

ÉPOUSÉE. s. f. Celle qu'un homme vient d'épouser, ou qu'il va épouser. (Mener l'épousée à l'Église. Marcher comme une épousée.)

On dit proverbialement d'Une personne ajustée & parée ridiculement, qu'(Elle est parée comme une épousée de village.)

ÉPOUSER. v. a. Prendre en mariage. (Il a épousé une telle. Elle ne l'a pas voulu épouser. Il veut l'épouser en face de l'Église. Ils ont fait long-temps l'amour, à la fin ils se sont épousés. Tel fiance qui n'épouse pas.) Cette dernière phrase se dit aussi figurém. des personnes qui ayant avancé une affaire, ne l'achèvent pas.

ÉPOUSER, signifie figur. S'attacher par choix. (Je n'épouse point de parti. Je n'épouse aucune opinion. Je n'ai point de marchand affecté, je n'épouse personne. Épouser les intérêts, les passions, la querelle de quelqu'un.)

On dit, (Qui épouse la femme, épouse les dettes.)

ÉPOUSÉ, ÉE. participe.

ÉPOUSEUR. s. m. Celui qui est en disposition de se marier, & connu pour tel. (Je ne veux point de galans pour ma fille, je veux des épouseurs. Cet homme-là n'est pas tourné en épouseur.) Il est du style familier.

ÉPOUSSETER. v. a. Vergeter, nettoyer avec

des époussettes. (Époussetez bien ce manteau, ce tapis, &c.)

Il est encore usité au figuré, & signifie, Battre. (On l'a bien épousseté. Je l'épousseterai comme il faut.) Il est familier.

ÉPOUSSETÉ, ÉE. participe.

ÉPOUSSETTE. s. f. Il se dit plus ordinairement au plur. Plusieurs brins de bruyère, ou de jonc, ou de poil joints ensemble, dont on se sert pour nettoyer les habits, les hardes, &c. (Voilà des époussettes trop rudes.) Il vieillit.

ÉPOUVANTABLE. adj. de t. g. Qui cause de l'épouvante. (Un spectre, une vision épouvantable. Menaces épouvantables.)

Il se dit généralement De tout ce qui est étonnant, incroyable, étrange, excessif, & se prend ordinairement en mauvaise part. (Cet homme a mangé tout son bien en un an, cela est épouvantable. Laideur épouvantable. Douleurs épouvantables. Faim épouvantable.)

ÉPOUVANTABLEMENT. adv. D'une manière épouvantable, extrêmement, avec excès. (Cet homme est épouvantablement laid.)

ÉPOUVANTAIL. s. m. Haillon que l'on met au bout d'un bâton dans les chenevières, dans les champs, dans les jardins, pour épouvanter les oiseaux. (Il faut mettre là un épouvantail.)

On dit proverbialement d'Une personne fort laide, hideuse, qui fait peur, que (C'est un épouvantail de chenevière, à chenevière.)

On dit aussi d'Une chose, d'une personne qui fait peur sans pouvoir faire de mal, que (C'est un épouvantail de chenevière.)

ÉPOUVANTE. s. f. Grande & soudaine peur, causée par quelque chose d'imprévu. (Furieuse, terrible épouvante. Causer, donner de l'épouvante. Jeter l'épouvante dans le pays ennemi. L'épouvante étoit, se mit dans le camp, dans l'armée. L'épouvante l'a pris, l'a saisi. Ils ont pris l'épouvante.)

ÉPOUVANTER. v. a. Causer de l'épouvante. (La marche de cette armée a fort épouvanté tout ce pays-là. Ces menaces l'ont épouvanté. Il pensoit m'épouvanter, mais je ne m'étonne pas pour le bruit.)

Il est aussi récipr. (Il ne s'épouvante pas aisément.)

ÉPOUVANTÉ, ÉE. participe.

ÉPOUX, OUSE. s. Qui est conjoint par mariage. (Son époux. Son cher époux. Voilà votre époux. Le futur époux. La future épouse.)

On dit, en parlant de Notre-Seigneur J. C. qu'*Il est l'Epoux de son Église*, *l'Époux des Vierges*, *le céleste Epoux*. Et on appelle l'Église, *l'Épouse de J. C.*

On appelle aussi Les Religieuses & les filles qui ont fait vœu de virginité, *Les Epouses de J. C.* Et dans le Cantique des Cantiques on dit absolument, *L'Epoux & l'Epouse.*

E P R

ÉPREINDRE. v. a. Serrer, presser quelque chose pour en tirer le suc, en exprimer le jus. (Épreindre des herbes. Épreindre du verjus. Faites bouillir ces racines, ces feuilles, & les épreignez. Épreignez-en le suc.)

ÉPREINT, EINTE. participe.

ÉPREINTE. s. f. Douleur causée par une matière âcre, qui donne de fausses envies d'aller à la selle. (La bile cause des épreintes. Il a bien senti des épreintes. Dans le flux de sang, on a à tous momens de cruelles, de violentes épreintes.)

ÉPRENDRE, S'ÉPRENDRE. v. réc. (Il se conjugue comme *Prendre.*) Se laisser surprendre par une passion. Il n'a guère d'usage qu'au participe.

ÉPRIS, ISE. participe. (Il est épris d'amour pour cette femme.)

ÉPREUVE. s. f. Essai, expérience qu'on fait de quelque chose. (Faire l'épreuve d'une machine nouvelle. J'en ai fait l'épreuve. L'épreuve en est aisée à faire. Cela est d'une épreuve difficile. Faire l'épreuve d'un canon. Je vous donne cela à l'épreuve. Mettre la constance, la fidélité, la patience de quelqu'un à l'épreuve. Vous l'avez mis à de rudes épreuves.)

On appeloit autrefois, *L'épreuve du feu*, *du fer chaud*, *de l'eau bouillante*, *de l'eau froide*, L'épreuve que les personnes accusées de quelque crime, dont il n'y avoit pas de conviction, étoient obligées de subir, pour justifier leur innocence en marchant sur des fers chauds, sur des charbons ardens, en mettant la main dans l'eau bouillante, ou étant jetées dans l'eau. (Les épreuves du feu, de l'eau, du duel, &c. sont abolies.)

On dit, qu'*Une cuirasse est à l'épreuve du mousquet*, pour dire, que Le mousquet ne la perce point, qu'*Un chapeau*, qu'*un manteau est à l'épreuve de la pluie*, pour dire, que La pluie ne perce point le chapeau ou le manteau.

On dit, qu'*Un homme n'est point à l'épreuve de l'argent*, pour dire, qu'Il est capable de se laisser corrompre par de l'argent.

On dit, que *La vertu d'un homme est à l'épreuve de la médisance*, pour dire, qu'Elle est au-dessus de la médisance, qu'elle ne craint point les attaques, les atteintes de la médisance.

On dit figurément, qu'*Un homme est à l'épreuve de tout*, qu'*Il est à toute épreuve*, pour dire, qu'Il est d'une probité reconnue, d'une fidélité incorruptible.

On dit aussi d'Un homme, qu'*Il est ami*, qu'*Il est serviteur d'un autre à toute épreuve*, pour dire, que Dans toutes les occasions on peut compter sur tout ce qui peut dépendre de lui.

On dit, qu'*Un homme est à l'épreuve de la tentation*, pour dire, qu'Il résiste à la tentation, qu'*Il n'est pas à l'épreuve de la tentation*, pour dire, qu'Il y succombe.

On dit, qu'*Un homme n'est point à l'épreuve de la raillerie*, pour dire, qu'Il ne peut souffrir la moindre raillerie. (Il est honnête homme, mais il ne sauroit souffrir qu'on le raille; il n'est pas à l'épreuve de cela. Sa patience n'est pas à l'épreuve des injures.)

On appelle *Epreuve*, en termes d'Imprimerie, La feuille d'impression qu'on envoie à l'Auteur, pour en corriger les fautes avant que de la tirer. (La première épreuve. La seconde épreuve. Corriger une épreuve. Revoir une épreuve. L'épreuve est revue, il n'y a qu'à tirer. Cet Auteur veut voir jusqu'à trois épreuves avant que de laisser tirer.)

Il se dit aussi Des premières feuilles qu'on tire d'une estampe. (La première épreuve de cette estampe n'est pas bien venue.)

ÉPROUVER. v. a. Essayer. (Éprouver une arme à feu. Éprouver un canon. Éprouver une cuirasse. Éprouvez si cela vous fera du bien. C'est un remède que j'ai éprouvé.)

ÉPROUVER, signifie encore, Faire expérience, connoître par expérience. (Il a éprouvé l'une & l'autre fortune. Éprouver la fidélité de quelqu'un.)

ÉPROUVÉ, ÉE. participe. (C'est un homme d'une valeur, d'une vertu, d'une fidélité éprouvée.)

ÉPROUVETTE. s. f. Terme de Chirurgie, qui se dit de certaines sondes. C'est aussi le nom d'une machine dont on se sert pour éprouver la force de la poudre.

E P T

EPTACORDE. s. m. Lyre à sept cordes. C'étoit la plus célèbre de toutes, & celle dont on faisoit le plus d'usage.

EPTAGONE. s. m. Terme de Géométrie, qui signifie Une figure à sept côtés & à sept angles.

Il se dit aussi d'une Place fortifiée qui a sept bastions.

E P U

ÉPUCER. v. a. Ôter, chasser les puces. (Épucer un chien.)

ÉPUCÉ, ÉE. participe.

ÉPUISABLE. adj. de t. g. Qui peut être épuisé. Il est de peu d'usage.

ÉPUISEMENT. s. m. Dissipation de forces & d'esprits. (On l'a tant saigné, qu'il est tombé dans un épuisement dont il a peine à revenir. Les jeûnes & les veilles l'ont jeté dans l'épuisement. Ses études & ses méditations continuelles lui ont causé un grand épuisement. L'épuisement où il est tombé, ne vient que de ses débauches.)

Il se dit aussi Des finances, lorsqu'elles ont été épuisées par des dépenses excessives. (L'épuisement des finances fut cause qu'il fallut recourir à des voies extraordinaires.)

ÉPUISER. v. a. Tarir, mettre à sec. (Épuiser une fontaine à force d'en tirer de l'eau. L'armée étoit si nombreuse, que par-tout où elle campoit, elle épuisoit les fontaines & les ruisseaux.)

Il se dit aussi, en parlant du sang, De l'humide radical, des esprits vitaux, & de tout ce qui contribue à l'entretien des forces naturelles. (On l'a tant saigné, qu'on l'a épuisé de sang. Dans l'âge où il est, & sec comme il est, une trop grande application épuise les esprits. Ses débauches ont épuisé ses forces. Il s'est épuisé par ses débauches.)

On dit figurément, *Epuiser la bourse de ses amis*, pour dire, Emprunter de l'argent de ses amis jusqu'à les incommoder. Et on dit, *Epuiser le trésor public*, *épuiser les finances*, pour dire, Tirer tout l'argent du trésor public. (Cette guerre épuisa les finances, épuisa le trésor public.)

On dit aussi figurément, qu'*On a épuisé une Province d'hommes & d'argent*, pour dire, que L'on en a tiré tant d'hommes & d'argent, qu'elle en est demeurée incommodée, affoiblie. Et on dit dans le même sens, (Épuiser un homme d'argent.)

On dit aussi figurément, qu'*Un Auteur a épuisé la matière*, pour dire, qu'Il n'a rien oublié de tout ce qui se pouvoit dire sur le sujet qu'il a traité.

On dit d'Un homme qui a un grand fonds de savoir, & qui parle bien & facilement sur toutes sortes de matières, que (C'est un homme qu'on ne sauroit épuiser.)

ÉPUISÉ, ÉE. participe.

ÉPULIE. s. f. Terme de Chirurgie. Tubercule ou excroissance de chair qui se forme aux gencives des dens molaires.

EPULONS.

ÉPULONS. s. m. pl. Nom de certains Prêtres de l'ancienne Rome, institués pour présider aux festins qui se faisoient en l'honneur des Dieux. Ils veilloient aussi au bon ordre dans les sacrifices.

ÉPULOTIQUE, adj. de t. g. Terme de Pharmacie. Il se dit Des médicamens topiques propres à cicatriser les plaies & les ulcères. (La céruse, la colophane sont épulotiques.) Il se prend aussi substantivement.

ÉPURE, subs. f. Terme d'Architecture, qui signifie Un dessein en grand de quelque édifice. On fait aussi des *Epures* séparées de chaque partie.

ÉPURER. v. a. Rendre pur, rendre plus pur. (Il faut épurer ce sirop. Épurer de l'eau bourbeuse, en la filtrant avec du sable.)

On dit, *Epurer la Langue*, pour dire, Rendre la Langue plus pure & plus polie. *Epurer un Auteur*, pour dire, Retrancher d'un Auteur ce qu'il peut y avoir d'obscène & de trop libre. *Épurer le Théâtre*, se dit Des Poëtes qui font des pièces de Théâtre, où il n'y a rien qui puisse blesser la pudeur, & qui par leur exemple portent les autres à la même modestie.

On dit, *Epurer son cœur*, *ses sentimens*, *ses intentions*, pour dire, Chasser de son esprit & de son cœur, les pensées, les sentimens contraires à la Religion, aux bonnes mœurs, & à la droiture.

On dit aussi dans le même sens, (Épurer son cœur de toute affection terrestre.)

On dit encore, *Epurer le goût*, pour dire, Le rendre plus sûr & plus délicat.

S'ÉPURER, est aussi récipr. & signifie, Devenir plus pur. (Il faut laisser reposer cette liqueur, elle s'épurera avec le temps. L'or s'épure dans le creuset.)

On dit aussi figur. que *l'esprit*, *que les mœurs*, *que le style s'épurent*, pour dire, qu'Ils se perfectionnent.

ÉPURÉ, ÉE. participe. On dit, *Des sentimens épurés*, *des intentions épurées*, pour dire, Des sentimens nobles & détachés de tout intérêt.

ÉPURGE, ou PETITE CATAPUCE. s. f. Herbe qui purge violemment par haut & par bas. (L'épurge est une espèce de tithimale.)

EQU

ÉQUARRIR. v. a. Tailler à angles droits. (Équarrir une poutre, une pierre, un bloc de marbre.)

ÉQUARRI, IE. participe.

ÉQUARRISSAGE. s. f. Terme de Charpenterie. État de ce qui est équarri. (Cette poutre a quinze pouces d'équarrissage,) c'est-à-dire, A quinze pouces en tout sens.

ÉQUARRISSEMENT. subst. masc. L'action d'équarrir.

ÉQUATEUR. s. m. (Prononcez *Ecouateur.*) Un des grands cercles de la Sphère également distant des deux poles. (Quand le Soleil est à l'Équateur, les nuits & les jours sont égaux.)

ÉQUATION. s. f. (Prononcez *Ecouation.*) Terme d'Astronomie. Différence marquée jour par jour, entre l'heure moyenne que donne la pendule, & l'heure vraie indiquée par le cadran solaire.

ÉQUATION, est aussi un terme d'Algèbre, & signifie Une expression ou une formule qui indique une égalité de valeur entre des quantités différemment exprimées.

ÉQUERRE. s. f. Instrument servant à tracer un angle droit, dont se servent ordinairement les Mathématiciens, les Charpentiers, les Menuisiers, les Maçons, &c. (Fait à l'équerre. Poser l'équerre. Dresser à l'équerre. Bâti à fausse équerre. Ce bâtiment n'est pas d'équerre.)

ÉQUESTRE. adject. de t. g. (L'U se prononce.) Il n'est en usage qu'en ces phrases, *Statue équestre. Figure équestre*, qui est une statue d'une personne à cheval. Et dans cette phrase. *L'Ordre équestre*, pour désigner l'Ordre des Chevaliers Romains, & encore aujourd'hui la Noblesse du second rang en Pologne.

ÉQUIANGLE. adjectif. Terme de Géométrie, qui signifie qu'une figure, un triangle, &c. a ses angles égaux à ceux d'un autre.

ÉQUIDISTANT, ANTE. adj. Ce qui dans toutes ses parties est également éloigné des parties d'un autre corps. (Les lignes parallèles sont équidistantes.)

ÉQUILATÉRAL, ALE. adj. Terme de géométrie. Il se dit du triangle qui a les côtés égaux. (Triangle équilatéral.)

ÉQUILATÈRE. adj. de t. g. Terme de Géométrie, qui se dit des figures dont les côtés sont égaux à ceux d'une autre.

ÉQUILIBRE. subst. masc. État des choses qui étant pesées, sont d'un poids si égal, qu'elles n'emportent la balance d'aucun côté. (Cela est en équilibre. Dans un juste équilibre. Mettre dans l'équilibre. Cela fait l'équilibre. L'équilibre des liqueurs.)

On dit figur. *Mettre dans l'équilibre*, *tenir dans l'équilibre*, pour dire, Mettre dans l'égalité, tenir dans l'égalité. (Tenir les Puissances voisines dans l'équilibre. Il tenoit tous ses voisins dans l'équilibre. L'équilibre de l'Europe. Le systême de l'équilibre.)

On dit aussi figurément, *Faire l'équilibre*, pour dire, Rendre les choses égales.

ÉQUIMULTIPLE. adj. Terme d'Arithmétique. Nom que l'on donne aux nombres qui contiennent leurs sous-multiples autant de fois l'un que l'autre. *Douze & six sont équimultiples de quatre & de deux*, parce qu'ils contiennent l'un quatre & l'autre deux un nombre de fois égal.

ÉQUINOXIAL, ALE. adj. Qui appartient à l'Equinoxe. (Cercle Équinoxial, ou Équateur. Ligne Équinoxiale.)

Il est quelquefois substantif; & alors c'est la même chose que l'Équateur.

ÉQUINOXE. s. m. Le temps de l'année auquel le Soleil passant par l'Équateur, fait les nuits & les jours égaux. (L'Équinoxe du Printemps. L'Équinoxe d'Automne. La pluie de l'Équinoxe est excellente pour les biens de la terre.)

ÉQUIPAGE. s. m. Se dit du train, de la suite, mulets, chevaux, carrosses, valets, hardes, &c. (Grand, superbe équipage. Équipage de guerre. Équipage de chasse. Son équipage est parti & arrivé. Il a perdu son équipage. Faire son équipage. Les équipages de l'armée. Se mettre en équipage.)

On dit, *Il a un équipage*, pour dire, Il a un carrosse. *Il est venu avec son équipage*, pour dire, Il est venu avec son carrosse & ses chevaux.

On dit proverbialement, *L'équipage de Jean de Paris*, pour dire, Un équipage magnifique. Et, *Un équipage de Bohême*, pour dire, Un équipage délabré.

On dit, *Être en bon ou mauvais équipage*, pour dire, Être bien ou mal vêtu. (Cet homme est en fort mauvais équipage.)

On dit figurément, qu'*Un homme est en mauvais*, *en triste*, *en pauvre équipage*, pour dire, que Sa santé, ses affaires sont en mauvais état.

On dit aussi, *L'équipage d'un vaisseau*; & alors il signifie seulement Les soldats & les matelots. (Le Vaisseau a péri, mais on a sauvé l'équipage. Il y a des Vaisseaux de douze cents hommes d'équipage. Renforcer les équipages. Transporter l'équipage d'un Vaisseau sur un autre.)

ÉQUIPÉE. s. f. Action, entreprise indiscrette, téméraire, & qui réussit mal. (Cet officier entreprit cette affaire mal-à-propos, & cette équipée lui coûta cher. Cet écolier par un esprit de libertinage s'est allé enrôler, ce n'est pas sa première équipée.)

ÉQUIPEMENT. s. m. Action d'équiper. (Il faut tant de temps pour l'équipement de la Flotte.) Il se dit aussi de la provision de tout ce qui est nécessaire à la subsistance, à la manœuvre, & à la sureté d'Un Vaisseau. (L'équipement de ce Vaisseau a coûté beaucoup.)

ÉQUIPER. v. a. Pourvoir quelqu'un des choses qui lui sont nécessaires. (Équiper un Cavalier. Il a envoyé son fils au Collège, & l'a équipé de toutes choses.)

Il est aussi réciproque. (Il lui faut tant pour s'équiper.)

Il se dit aussi d'Une Flotte, d'un Vaisseau, d'un Navire, d'une Galère, pour dire, Les pourvoir de tout ce qui leur est nécessaire.

ÉQUIPÉ, ÉE. participe.

En termes de Blason, il se dit d'un Vaisseau qui a ses voiles & cordages. (De gueule à la nef équipée d'argent.)

ÉQUIPOLLENCE. s. f. Terme didactique. Il ne se dit guère que dans cette phrase, *L'équipollence des propositions*, pour dire, Des propositions qui reviennent, qui équivalent l'une à l'autre.

ÉQUIPOLLENT, ENTE. adj. Qui vaut autant que... (l'un est équipollent à l'autre. Le profit est équipollent à la perte. Cette raison est équipollente à l'autre.)

Il est aussi substantif, & signifie Égal en valeur. (Je lui ai rendu l'équipollent. Je lui ai rendu l'équipollent de ce qu'il m'a prêté.)

À L'ÉQUIPOLLENT. adv. À proportion, à l'avenant, selon la mesure & le rapport qu'une chose peut avoir avec une autre. (Il a perdu mille écus dans cette affaire, & les autres à l'équipollent, à l'équipollent de ce qu'ils y ont mis. Il fait une dépense de Prince, il a chiens, chevaux, Pages, & tout le reste à l'équipollent.)

ÉQUIPOLLER. v. a. Valoir autant que.... (Le gain équipolle la perte. L'un équipolle l'autre. Il faut que le gain soit grand pour équipoller la perte.)

Il est aussi neutre. (Une clause qui équipolle à l'autre. Une raison qui équipolle à une autre. Ce verbe & ses dérivés sont plus en usage dans le Commerce & dans la Pratique, que dans le style ordinaire.

ÉQUIPOLLÉ, ÉE. participe. Compensé, compassé. (La perte équipollée au gain.)

On dit en termes de Blason, *Cinq pointes d'or équipollés à quatre d'azur*, pour signifier, Neuf carrés mis en forme d'échiquier, dont il y en a cinq, savoir ceux des quatre coins & du milieu, d'un

émail différent de celui des quatre autres carrés.

ÉQUITABLE. adj. de t. g. Qui a de l'équité. (Un homme équitable. Un Juge équitable. Il y a peu de gens équitables.)

Il se dit aussi Des choses qui sont conformes aux règles de l'équité. (Sentiment équitable. Jugement équitable. Cela est équitable, n'est pas équitable.)

ÉQUITABLEMENT. adv. D'une manière équitable, avec équité & justice. (Il faut juger équitablement de toutes choses.)

ÉQUITATION. s. f. (L'U se prononce.) L'art de monter à cheval. (Il y a des dissertations sur l'Équitation ancienne & moderne.)

ÉQUITÉ. s. f. Justice, droiture. (Il juge avec équité. Contre toute équité. En toute équité. Selon l'équité. Homme plein d'équité. C'est un homme sans équité, qui n'a point d'équité.)

Il signifie aussi quelquefois La justice exercée, non pas selon la rigueur de la Loi, mais avec une modération & un adoucissement raisonnable. (On l'a absous, parce qu'on a eu plus d'égard à l'équité qu'à la justice rigoureuse. Les arbitres jugent ordinairement plutôt selon les règles de l'équité, que selon la rigueur des Lois. Les Juges subalternes sont des Juges de rigueur, & les Juges supérieurs peuvent juger selon l'équité.)

ÉQUIVALENT, ENTE. adj. Qui est de même prix, de même valeur. (Je lui donnerai un héritage équivalent. Une chose équivalente.)

Il est aussi substantif. (On n'a pu remettre ce Prince en possession des villes qu'on lui avoit prises, mais on lui en a donné l'équivalent. C'est un équivalent. Offrir des équivalens. Dédommager par un équivalent.)

ÉQUIVALOIR. v. n. (Il se conjugue comme *Valoir*.) Être de même prix, de même valeur que quelque chose. (Une once d'or équivaut à quinze onces d'argent.) Il est de peu d'usage à l'infinitif.

ÉQUIVOQUE. adj. de t. g. Qui a un double sens, qui peut recevoir plusieurs interprétations, & qui convient à différentes choses. (Ce discours est équivoque. Parole, terme, mot équivoque. Cela est équivoque. Expression équivoque.)

Il se dit aussi De toutes les choses sur lesquelles on peut faire des jugemens opposés. (Action équivoque. Réputation équivoque. Mérite équivoque. Vertu équivoque. Signe équivoque.)

ÉQUIVOQUE, se prend quelquefois substantivement dans le premier sens: & il est fém. (C'est une équivoque. Il se sert d'équivoques. Basses équivoques. Il faut éviter les équivoques. Équivoque grossière. Plaisante équivoque.)

ÉQUIVOQUER. v. n. User d'équivoque. (Il équivoque continuellement.)

s'ÉQUIVOQUER. verbe réciproque. Dire un mot pour un autre. (Il s'est équivoqué plaisamment.) Il n'est que du style familier.

ERA

ÉRABLE. s. m. Espèce d'arbre du genre de ceux qui ne portent point de fruit. (L'érable a le bois extrêmement dur & veineux. L'érable a l'écorce fort raboteuse. Palissade d'érable. Racine d'érable. Menuiserie d'érable. Le bois d'érable est fort bon pour faire des violons & autres instrumens de musique. Sucre d'érable.)

ÉRADICATION. s. f. Terme de Physique qui signifie L'action d'arracher quelque chose par la racine.

ÉRADICATIF, IVE, adj. Se dit en Médecine de certains remèdes violens qui emportent la maladie & toutes ses causes.

ÉRAFLER. v. a. Écorcher légèrement, effleurer la peau. (Cette épingle m'a éraflé. Cette épine m'a éraflé le visage. Il a reçu un coup d'épée qui ne lui a fait qu'érafler la peau.)

ÉRAFLÉ, ÉE. participe.

ÉRAFLURE. s. f. Écorchure légère. (Il a une éraflure à la main. Une éraflure d'épingle, d'épine, &c.)

ÉRAILLEMENT. s. m. Terme de Médecine. *Voyez* ECTROPION.

ÉRAILLER. v. a. Il se dit des toiles & des étoffes de soie dont le tissu est relâché ou effilé. (Érailler du satin.)

ÉRAILLÉ, ÉE. participe. (De l'étoffe éraillée.)

On dit, qu'*Un homme a l'œil éraillé*, Lorsqu'il a naturellement des filets rouges dans l'œil.)

ÉRAILLURE. s. f. La marque qui reste à une étoffe de soie, ou à une toile, quand elle est éraillée.

ÉRATER. v. a. Ôter la rate. (On a ératé des chiens pour savoir s'ils pouvoient vivre sans rate.)

ÉRATÉ, ÉE. participe.

ERE

ERE. s. f. Terme de Chronologie. Point fixe d'où l'on commence à compter les années. (L'Ere d'Espagne est plus ancienne que l'Ere Chrétienne. L'Ere de Nabonassar. L'Ere de Séleucides. Fixer l'Ere. La naissance de JESUS-CHRIST est l'Ere des Chrétiens; & celle des Mahométans ou l'Hégire est la fuite de Mahomet.)

Il se dit aussi De la suite des années que l'on compte depuis ce point fixe. (L'Ere des Espagnols commence environ 38 ans avant l'Ere des Chrétiens, & finit vers 1351.

ÉRECTEUR. adj. Terme d'Anatomie. C'est le nom que l'on donne aux muscles qui servent à élever certaines parties.

On le prend aussi substantivement. (Les érecteurs de la verge, les érecteurs du clitoris.)

ÉRECTION. s. f. Institution, établissement. (L'érection d'un Parlement. L'érection d'un Présidial. L'érection d'une Commission, d'une Charge en titre d'office. L'érection d'une Terre en Duché. Nouvelle érection. Ancienne érection.) Il n'a guère d'usage que dans ces sortes de phrases.

On dit, *L'érection d'une statue, d'un monument*, pour dire, L'espèce de consécration que l'on en fait en l'honneur d'un Prince, ou de quelqu'autre personnage illustre.

ÉRECTION, est aussi un terme de Médecine, qui se dit de l'action de certaines parties du corps.

ÉREINTER. v. a. Fouler ou rompre les reins. (Si vous lui mettez un fardeau si pesant sur le dos, vous l'éreinterez. Il fit un si grand effort qu'il s'éreinta.)

ÉREINTÉ, ÉE. participe.

ÉRÉMITIQUE. adj. de t. g. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, *Vie érémitique*, qui se dit De la vie que mènent les Solitaires dans le désert, par opposition à la vie cénobitique, qui est celle des Religieux qui vivent en commun.

ÉRÉSIE. s. f. Genre de plantes à fleurs monopétales.

ÉRÉSIPÉLATEUX. *Voyez* ÉRYSIPÉLATEUX.

ÉRÉSIPÈLE. *Voyez* ÉRYSIPÈLE.

ÉRÉTHISME. s. m. Terme de Médecine. Tension violente des fibres.

ERG

ERGO-GLU. Façon de parler familière, dont on se sert pour se moquer des grands raisonnemens qui ne concluent rien.

ERGOT. s. m. Espèce de petit ongle pointu, qui vient au derrière du pied de quelques animaux. (Les ergots d'un coq, d'un chien.)

On dit figurément & familièrement, *Se lever sur ses ergots*, pour dire, Parler avec colère, & d'un ton fier & élevé.

ERGOT, est aussi le nom d'une maladie qui attaque le seigle, & qui en rend le pain très-dangereux. On dit, *Du seigle ergoté*, ou *Blé-cornu*.

ERGOTER. v. n. Pointiller, contester mal-à-propos & avec importunité, chicaner dans la dispute. (Il est importun, il ne fait qu'ergoter.) Il est familier.

Il signifie figur. Trouver à redire à tout. (Il ergote sur toutes choses.)

ERGOTEUR. subst. masc. Pointilleux, qui conteste mal-à-propos. (Ce n'est qu'un ergoteur. C'est une ergoteuse.) Il est familier.

ERI

ÉRIGER. v. a. Consacrer, élever. (Ériger une statue, Ériger un autel. Ériger un trophée, des trophées. Ériger une statue à quelqu'un. Ériger un monument à la gloire de quelqu'un.)

On dit, *Ériger une Commission en titre d'office*, pour dire, Faire d'une Commission amovible, une Charge dont le Prince donne des provisions.

On dit aussi, *Ériger une terre en Comté, en Marquisat, en Duché*, pour dire, En faire un Comté, un Marquisat, un Duché. (Le Roi par ses Lettres-Patentes, a érigé cette Terre en Duché.)

Il est aussi réciproque, & signifie, S'attribuer une autorité, un droit, une qualité qu'on n'a pas, ou qui ne convient pas. (S'ériger en censeur public. S'ériger en réformateur. Il s'est érigé en bel esprit. S'ériger en Auteur, en Savant. S'ériger en diseur de bons mots, en censeur, en critique.)

ÉRIGÉ, ÉE. participe.

ÉRIGNE, ou ÉRINE. s. m. Terme de Chirurgie. Petit instrument terminé par un crochet, dont on se sert pour élever & soutenir les parties qu'on veut disséquer.

ÉRIDAN. s. m. Nom d'une constellation de l'hémisphère austral. On la représente sur les globes par la figure d'une rivière.

ERM

ERMIN. s. m. Nom qu'on donne dans les échelles du Levant, au Droit de Douane qui se paye pour l'entrée & la sortie des marchandises.

ERMITAGE. s. m. L'habitation d'un Ermite. (Cet Ermite ne sort jamais de son ermitage.)

Il se prend figurément pour un lieu écarté & solitaire, & semblable à ceux que les Ermites choisissent pour leur retraite. (C'est un vrai ermitage, un joli ermitage.)

Il se dit aussi figurément pour une maison écartée & champêtre. (Me viendrez-vous voir dans mon ermitage, à mon ermitage ?

ERMITE. s. m. Solitaire qui s'est retiré dans un désert pour y servir Dieu. (Saint

Paul premier Ermite. Les Ermites de la Thébaïde. Un viel Ermite. Un saint Ermite.)

On dit qu'*Un homme vit comme un Ermite*, pour dire, qu'Il mène une vie fort retirée, & qu'il fuit la société du monde.

E R O

ÉROSION. s. f. Terme de Médecine. Action de toute liqueur acide qui ronge quelque substance. (Les humeurs âcres mangent les chairs par érosion.)

ÉROTIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à l'amour, qui en procède. (Délire érotique. Poëme, vers érotiques.)

ÉROTOMANIE. s. m. Terme de Médecine. Délire amoureux.

E R R

ERRANT, ANTE. adj. Vagabond, qui erre de côté & d'autre. (Il est errant & vagabond. Chevalier errant. Le Juif errant,) que le vulgaire croit être un Juif allant de ville en ville, & qui sera ainsi errant jusqu'à la fin du monde.

ERRANT, se dit aussi De celui qui est dans l'erreur en matière de foi. (Nos frères errans.)

On dit aussi, *Étoiles errantes*, pour dire, Les Planètes, par opposition aux étoiles fixes.

On dit figurément d'Un homme qui change souvent de demeure, qui voyage sans cesse, que (C'est un Chevalier errant, un Juif errant.)

Il est aussi quelquefois substantif, & alors il signifie, Celui qui erre dans la foi. (Redresser les errans. Errans dans la foi.)

ERRATA. s. m. Terme emprunté du Latin. Liste des fautes survenues dans l'impression d'un ouvrage. (Il a marqué ces fautes-là dans l'errata. Il a fait un errata fort exact. Les errata sont nécessaires dans les livres.)

ERRATIQUE. adj. de t. g. Terme de Médecine. Irrégulier, déréglé. (Fièvre erratique.)

ERRE. s. f. Train, allure. Ce mot n'est en usage qu'en ces façons de parler, *Aller grand'erre*, *aller belle erre*, pour dire, Aller bon train, aller vîte.

On dit figur. *Aller grand'erre*, *aller belle erre*, pour dire, Faire trop grande dépense. (Ce jeune homme va grand'erre, il aura bientôt mangé son bien.)

ERRE. Terme de Marine. Marche, lenteur ou vîtesse d'un vaisseau. (Ce vaisseau a repris son erre.)

ERRES, au pluriel, se dit Des traces ou voies du cerf, & l'on dit au figuré, *Suivre les erres*, *marcher sur les erres*, *aller sur les erres de quelqu'un*, pour dire, Tenir la même conduite que lui, suivre les mêmes voies, être dans les mêmes sentimens.

On dit aussi en parlant d'affaires, *Reprendre les premières erres*, *les dernières erres*, pour dire, Recommencer à travailler sur une affaire, & la reprendre où on l'avoit laissée.

ERREMENS. s. m. pluriel. Erres. Il n'a d'usage qu'au figuré & en parlant d'affaires. (Reprendre les derniers erremens d'une affaire. (On le dit plus ordinairement qu'*Erres*.

ERRER. v. n. Vaguer de côté & d'autre, aller çà & là à l'aventure. (Errer de côté & d'autre. Errer par la campagne. Errer çà & là. Aller errant. Errer dans une forêt, dans un désert.)

Il veut dire aussi, Se tromper, avoir une fausse opinion. (Il n'y a personne qui ne puisse errer, qui ne soit sujet à errer. Vous errez dans votre calcul. Errer dans la foi. Errer dans les principes. Il faut redresser ceux qui errent. Errer dans le droit. Errer dans le fait.)

ERREUR. s. f. Fausse opinion. (Erreur grossière, Tomber dans l'erreur. Sortir d'erreur. Il est encore dans l'erreur. Il est revenu de son erreur. Tirer quelqu'un d'erreur. C'est une erreur que de s'imaginer que... Erreur dans la foi, en matière de foi. Vivre dans l'erreur. Persister dans l'erreur. La doctrine de cet homme est pleine d'erreurs. On a condamné ses erreurs. Combattre l'erreur. Vaincre l'erreur.)

Il se prend aussi quelquefois au pluriel pour Déréglement dans les mœurs. (Les folles erreurs de la jeunesse. Il est bien revenu de ses erreurs. Il est honteux de ses erreurs passées.)

Il signifie aussi, Faute, méprise. (Commettre une erreur. Il y a une erreur dans cette citation.)

On dit aussi, *Erreur de calcul*, pour dire, Manquement dans le calcul. (Sauf erreur de calcul. Il y a erreur dans ce calcul. Les erreurs de calcul ne se couvrent point.)

On dit aussi dans le même sens, (Erreur dans la Chronologie.)

ERREURS, au pluriel, se dit quelquefois pour signifier De longs voyages remplis de traverses. Il n'est guère en usage qu'en cette phrase, (Les erreurs d'Ulisse.)

ERRINE. s. f. Terme de Médecine. Remède qu'on introduit dans les narines. Il y en a de deux sortes; ceux qui ont pour objet de faire éternuer, tels que le tabac, la bétoine, &c. Et ceux qui ont pour objet d'arrêter le sang, tels que le corail, le vitriol, &c.

ERRONÉ, ÉE. adj. Qui contient de l'erreur. (Sentiment erroné. Opinion erronée. Proposition erronée.)

E R S

ERS. s. m. ou VESCE NOIRE. Plante légumineuse & annuelle. L'ers est incisif, abstersif & purifiant. Il a encore d'autres vertus.

E R U

ÉRUCAGUE. s. f. Plante qui est une espèce de roquette, & qui croît dans les blés de nos Provinces méridionales. (L'érucage tire la pituite, & fait éternuer.)

ÉRUCTATION. s. f. Éruption des ventosités de l'estomac par la bouche, avec un bruit désagréable. Il ne se dit qu'en Médecine.

ÉRUDIT. adj. Qui a beaucoup d'érudition. Il s'emploie aussi substantivement, & quelquefois en mauvaise part. (Ce n'est qu'un érudit.)

ÉRUDITION. s. f. Grande étendue de savoir, connoissance fort étendue dans les belles Lettres & dans toutes sortes de littérature. (Grande, profonde, rare, singulière érudition. Il est homme d'érudition. Il a de l'érudition, beaucoup d'érudition. Il n'a qu'une médiocre érudition.

ÉRUDITION, signifie aussi, Remarque, recherche savante, curieuse. (Voilà une érudition très-recherchée, mais mal placée.)

ÉRUGINEUX, EUSE. adj. Qui tient de la rouille de cuivre, ou qui lui ressemble (Bile érugineuse.)

ÉRUPTION. s. f. En Médecine, il signifie ou l'évacuation subite & abondante d'un liquide, tel que le sang, le pus, les vents, &c. ou la sortie des taches, pustules, boutons ou autres exanthèmes à la peau. (L'éruption de la petite vérole a fait cesser la fièvre.)

Il se dit aussi De toute sortie prompte & avec effort. (L'éruption du Vésuve a fait cesser le tremblement de terre.)

E R Y

ÉRYNGE. s. m. ou PANICAUT, ou CHARDON À CENT TÊTES. Plante dont les feuilles encore tendres se mangent confites au vinaigre. Sa racine est apéritive, propre aux maladies du foie, & contre le poison.

Il y a aussi un *Eringe marin* fort commun aux environs de Venise, & qui se mange comme le terrestre.

ÉRYSIME. s. m. Plante qu'on appelle autrement, *Vélar* ou *Tortelle*. Voyez VÉLAR.

ÉRYSIPÉLATEUX, EUSE. adjectif. Qui tient de l'érysipèle. (Bouton érysipélateux.)

ÉRYSIPÈLE. s. m. Tumeur superficielle, inflammatoire, qui s'étend facilement sur la peau, qui est accompagnée d'une chaleur âcre & brûlante. (Érysipèle dartreux, érysipèle flegmoneux.)

E S

ÈS. Mot fait par contraction de la proposition *En*, & de l'article pluriel *Les*, pour signifier *Dans les*. Il n'a plus d'usage que dans cette locution, *Maître ès Arts*, & en quelques autres, qui sont purement du style de Pratique.

E S C

ESCABEAU. s. m. Simple siége de bois sans bras ni dossier. (S'asseoir sur un escabeau.)

ESCABELLE. s. f. Il a la même signification qu'*Escabeau*.

On dit figurément & famil. qu'*On a bien dérangé les escabelles à quelqu'un*, pour dire, qu'On lui a rompu toutes ses mesures, qu'on a mis du désordre dans ses affaires.

On dit proverbialement *Remuer les escabelles*, pour dire, Déménager, changer de domicile. (Il a été obligé de remuer ses escabelles.)

Il se dit aussi au figuré & familièrement, pour dire, Changer d'état, de fortune, de situation. (Je lui ferai bien remuer ses escabelles.)

ESCACHE. s. f. Mors différent du canon, en ce que le canon est rond, & l'escache ovale. (Ordinairement les filets sont en escache.)

ESCADRE. s. f. Nombre de galères ou de vaisseaux de guerre sous un même Chef. (Cette Escadre étoit composée de dix vaisseaux, de tant de galères. On a armé une Escadre à Brest.)

CHEF D'ESCADRE. Officier Général de Marine au-dessous du Lieutenant Général, & au-dessus du Capitaine.

ESCADRON. s. m. Troupe de Cavalerie, composée ordinairement de quatre compagnies. Petit corps de Cavalerie rangé, mis en ordre pour combattre. (Un escadron de Chevau-légers. Un escadron de Carabiniers. Gros escadron. Escadron serré. Former un escadron. Enfoncer un escadron. Rompre un escadron. Ouvrir un escadron. Escadron qui plie. Défaire un

escadron. Renverser un escadron. La tête d'un escadron. Le flanc d'un escadron. Il partagea sa troupe en deux escadrons.)

ESCADRONNER. v. n. Se mettre en escadron. (Notre Cavalerie escadronne bien.) On dit que *Deux troupes de Cavalerie escadronnent ensemble*, pour dire, qu'elles se joignent pour former un même escadron.

ESCALADE. s. f. Attaque d'une place avec des échelles : assaut que l'on donne avec des échelles. (Aller, monter à l'escalade. Ils emportèrent la place par escalade. La muraille est trop haute, elle est hors d'escalade.)

ESCALADER. v. a. Attaquer, emporter par escalade. (Les bastions n'étoient pas encore à hauteur, ils les escaladèrent. La Place fut escaladée en plein jour. Les Géans vouloient escalader le Ciel.)

On dit aussi, *Escalader une maison, une muraille*, pour dire, qu'On a monté avec des échelles dans une maison, par-dessus une muraille. (Les voleurs ont escaladé la maison, ont escaladé ce mur.)

ESCALADÉ, ÉE. participe.

ESCALE. subst. f. Terme de Marine. *Faire escale dans un port*, c'est y mouiller, y relâcher.

ESCALIER. s. m. Degré, la partie du bâtiment qui sert à monter & à descendre. (Escalier de bois, de pierre de taille. Escalier à noyau. Escalier à deux rampes. Escalier à jour. Le palier, le repos d'un escalier. Grand escalier. Petit escalier. Escalier pris, pratiqué dans l'épaisseur du mur. Escalier dans œuvre, hors d'œuvre. Escalier dérobé. Le haut, le bas de l'escalier. Monter, descendre l'escalier. Escalier en limaçon. Escalier commun.)

ESCALIN. subst. m. Pièce de monnoie des Pays-Bas. (Cette étoffe vaut vingt escalins l'aune.)

ESCAMOTER. v. a. Ôter, changer, faire disparoître quelque chose par un tour de main, sans qu'on s'en apperçoive. (Escamoter des boules, des dés, des cartes.) Il signifie par extension, Dérober subtilement, sans qu'on s'en apperçoive. On lui a escamoté sa bourse.)

ESCAMOTEUR. s. m. Qui escamote. (C'est un grand escamoteur.)

ESCAMPER. v. n. Se retirer, s'enfuir en grande hâte. (Il craignoit d'être battu, il escampa.) Il est populaire.

ESCAMPETTE. s. f. Il n'a d'usage qu'en cette phrase populaire, *Il a pris la poudre d'escampette*, pour dire, qu'Un homme s'est enfui.

ESCAPADE. s. f. Échappée. (Il est sujet à faire des escapades. C'est une escapade d'écolier.)

ESCAPE. s. f. Terme d'Architecture, qui se prend pour tout le fût d'une colonne, mais qui n'est proprement que la partie inférieure, & la plus proche de la base.

ESCARBALLE. substantif f. Nom que l'on donne dans le commerce aux dents d'éléphant du poids de vingt livres & au-dessous.

ESCARBILLARD, ARDE. adj. Éveillé, gai, de bonne humeur. (Drôle fort escarbillard. Enfant escarbillard.) Il est du style familier.

Il est aussi substantif. (C'est un escarbillard, il n'aime que la joie.)

ESCARBOT. s. masc. Sorte d'insecte, dont quelques-uns ont des ailes, des cornes, &c. (Il y a plusieurs sortes d'escarbots.)

ESCARBOUCLE. subst. f. Espèce de rubis qui a beaucoup d'éclat, & est d'un rouge foncé. (Une belle escarboucle. On a cru autrefois que l'escarboucle luisoit dans les ténèbres.)

ESCARCELLE. s. f. Grande bourse à l'antique. Ce mot n'a plus guère d'usage qu'en plaisanterie. (Il a rempli son escarcelle. Il vient de jouer, il a vidé son escarcelle. Mettre la main à l'escarcelle. Fouiller dans l'escarcelle.)

ESCARGOT. s. m. Espèce de limaçon à coquille. (Un gros escargot. Un petit escargot. Manger des escargots.)

On dit d'Un homme mal fait, qu' (Il est fait comme un escargot.)

ESCARLINGUE, ou CONTRE-QUILLE. s. f. *Voyez* CARLINGUE.

ESCARMOUCHE. s. f. Combat qui se fait par des gens détachés en petit nombre, quand deux armées sont proches l'une de l'autre. (Rude escarmouche. Furieuse escarmouche. Escarmouche bien chaude. Légère escarmouche. Commencer l'escarmouche. Attacher, engager l'escarmouche. Attacher, engager l'escarmouche. Aller à l'escarmouche.)

ESCARMOUCHER. v. n. Combattre par escarmouches. (Les deux armées escarmouchèrent tout le jour. On ne combattit point, on ne fit qu'escarmoucher.) Il se dit aussi figurém. des disputes & des contestations. (On n'a pas approfondi la question, on n'a fait qu'escarmoucher. Ces deux Docteurs escarmouchèrent.) Il se joint quelquefois avec le pronom personnel, *S'escarmoucher.* (Ces deux Docteurs s'escarmouchèrent long-temps.

ESCARMOUCHEUR. s. m. Qui va à l'escarmouche. (C'est un bon, un hardi escarmoucheur. Les escarmoucheurs engagèrent le combat.)

ESCAROTIQUES, ou ESCHAROTIQUES. substantif masc. pluriel. Remèdes caustiques qui brûlent la peau & la chair. Il est aussi adjectif.

ESCARPE. substantif. f. Le mur intérieur du fossé, celui qui est du côté de la place. Il ne se dit guère que par rapport à la Contrescarpe.

ESCARPER. v. a. Couper droit de haut en bas. Il ne se dit que d'un rocher, d'une montagne, d'un fossé, & choses semblables, comme, *Escarper un rocher, une montagne, &c.* (On a escarpé cette montagne pour la rendre inaccessible.)

ESCARPÉ, ÉE. participe.

Il est aussi adj. En ce sens on dit, *Rocher escarpé, montagne escarpée, chemin escarpé*, pour dire, qu'Un rocher, une montagne est fort rude, de très-difficile accès.

ESCARPIN. s. m. Soulier à simple semelle, que l'on portoit autrefois dans des mules. (Danser en escarpin, avec des escarpins. Se mettre en escarpins pour jouer à la paume. Prendre des escarpins pour faire des armes.)

Il se dit aussi au pluriel, d'Une espèce de torture, où l'on serre les pieds. (Donner les escarpins. Il a eu les escarpins.)

ESCARPOLETTE. s. f. Espèce de siége suspendu par des cordes, sur lequel on se met pour être poussé & repoussé dans l'air. (Se mettre à l'escarpolette.)

On dit, qu'*Un homme a la tête à l'escarpolette*, pour dire, qu'il est étourdi. Il est du style familier.

ESCARRE. substantif f. Croûte noire qui se forme sur la peau, la chair, les plaies & les ulcères, par l'application de quelques caustiques. (Il faut attendre que l'escarre tombe.)

Il signifie aussi figur. Ouverture faite avec violence, fracas. (Le canon a fait une grande escarre dans ce Bataillon, dans la muraille de la Place. Si vous abattez cinq cents arbres dans votre bois, cela fera une grande escarre.)

ESCAVESSADE. s. f. Terme de Manége. Secousse du caveçon, lorsqu'on veut presser le cheval d'obéir.

ESCHILLON. s. m. Nom qu'on donne dans les mers du Levant à un météore fort dangereux. C'est une nuée épaisse, d'où sort une longue queue, qui s'alonge jusqu'à la mer, & qui en tire l'eau comme une pompe, avec un grand bouillonnement.

ESCIENT. substantif m. Il ne se met qu'avec la particule *à*. Ainsi on dit, *Faire quelque chose à bon escient*; & plus ordinairement, *à son escient*, pour dire, Sciemment & sachant bien ce que l'on fait. Il vieillit.

À BON ESCIENT. Façon de parler adverbiale. Tout de bon, sans feinte. (Dites-vous cela à bon escient? Je parle à bon escient.) Il vieillit.

ESCLAIRE. s. m. Terme de Fauconnerie. Oiseau d'une belle longueur. (Les esclaires sont beaux voleurs.)

ESCLANDRE. s. m. Malheur, accident qui fait de l'éclat, & qui est accompagné de quelque honte. (Il est arrivé un grand esclandre dans cette famille.)

ESCLAVAGE. s. m. État, condition d'un esclave. (Rude, dur, cruel, perpétuel esclavage. Il étoit en esclavage en Turquie. Il aima mieux mourir que de tomber en esclavage.)

Il se dit aussi figur. à l'égard des emplois, des passions, &c. (Cet emploi est lucratif, mais c'est un véritable esclavage. L'amour est un esclavage.)

ESCLAVE. s. de t. g. Qui s'emploie aussi adjectivement. Celui, celle qui est en servitude, & sous la puissance absolue d'un maître. (Un jeune, une jeune esclave. Esclave More. Esclave Turc. Esclave Chrétien. Vendre, acheter, délivrer, racheter des esclaves. Dès qu'un esclave touche la terre de France, il est libre. Affranchir un esclave. Parmi les Romains, le maître avoit puissance de vie & de mort sur ses esclaves.)

On appelle figurément *Esclaves*, Ceux qui par flatterie, par intérêt se rendent dépendans de quelqu'un, & font aveuglement tout ce qu'ils croient lui devoir plaire, soit bien, soit mal. (Il est esclave de tous ceux qui peuvent contribuer à sa fortune.)

On dit aussi figurément, qu'*Un homme est esclave de la faveur, de ses intérêts, de ses passions*, pour dire, qu'Il fait tout pour la faveur, pour ses intérêts, pour satisfaire ses passions.

On dit aussi d'Un homme qui est tellement attaché au service de quelqu'un ou à quelque emploi, qu'il ne peut s'éloigner, ni faire autre chose, qu'*Il est esclave.* (On est esclave auprès de ce maître-là. On est esclave céans.)

On dit, qu'*Un homme est esclave de sa parole*, pour dire, qu'Il est religieux à tenir ce qu'il promet. Et au contraire, *N'être pas esclave de sa parole*, pour dire, N'être pas exact à la garder.

On dit en Poësie, *Esclave*, pour dire, Amant.

ESCOFFION. sub. m. Coiffure de tête pour des femmes. Il ne se dit guère qu'en burlesque & par mépris. (Il la battit & lui arracha son escoffion. Cette femme avoit un étrange escoffion.) Il est populaire.

ESCOGRIFFE. f. m. Qui prend hardiment sans demander. (C'est un escogriffe. C'est un franc escogriffe.)

On appelle encore ainsi Les hommes de grande taille & mal bâtis, dont on se veut moquer. (C'est un grand escogriffe.) Il est burlesque.

ESCOMPTE. f. m. Remise que fait au payeur celui qui veut être payé avant l'échéance. (Il a pris tant pour l'escompte. L'escompte est aisé à faire. Nous en ferons l'escompte. Il aura tant d'escompte.) On disoit autrefois *Excompte*.

ESCOMPTER. verbe a. Faire l'escompte. (Quand un Banquier paye une lettre de change avant l'échéance, il escompte l'intérêt du temps. Escompter un billet. (Autrefois on disoit *Excompter*.

Escompté, ée. participe.

ESCOPETTE. f. f. Arme à feu, espèce de carabine que l'on portoit ordinairement en bandoulière. Il est vieux.

ESCOPETTERIE. f. f. Salve, décharge de plusieurs escopettes, carabines, fusils & mousquets en même temps. (Une terrible escopeterie.)

ESCORTE. f. f. Compagnie pour la sureté de ceux qui marchent. (Ne vous hasardez pas à passer par ce pays-là sans bonne escorte. L'escorte qui avoit conduit le convoi ramena un tel. Donner une escorte. Escorte de bagage. Attaquer, battre l'escorte. Vaisseau d'escorte. Servir d'escorte.) On dit, *Faire escorte*, pour dire, Servir d'escorte. (Si vous voulez, je vous ferai escorte.)

ESCORTER. verbe a. Accompagner pour mettre en sureté, pour mettre dans le chemin. (Il a des ennemis, il se fait toujours bien escorter. On détacha tant de cavalerie, tant d'infanterie pour escorter le convoi, pour escorter le bagage.

Escorté, ée. participe.

ESCOUADE. f. f. Certain nombre de gens de pied détachés d'une compagnie, qui sont commandés par un bas Officier. Il ne se dit guère qu'en parlant du Guet à pied. (On prit une escouade du guet.)

ESCOURGÉE. f. f. Fouet qui est fait de plusieurs courroies de cuir. (Fouetter avec des escourgées.)

ESCOURGEON. substantif m. Espèce de grain qui est une sorte d'orge hâtive, qu'on fait ordinairement manger en vert aux chevaux.

ESCOUSSE. subst. f. Mouvement, action, course qui sert à mieux sauter, à s'élancer avec plus de force, avec plus de légèreté. (Prendre son escousse.) Il est du style familier.

ESCRIME. f. f. Art de faire des Armes, exercice par lequel on apprend avec des fleurets à se battre à l'épée seule, ou à l'épée & au poignard. (Il sait tous les tours d'escrime. Salle d'escrime. Maître d'escrime.) On dit plus ordinairement, (Un Maître d'armes.)

On dit figur. & famil. qu'*Un homme est hors d'escrime*, *qu'on l'a mis hors d'escrime*, pour dire, qu'Il ne sait où il en est, qu'il ne peut plus se défendre.

ESCRIMER. v. n. S'exercer, se battre avec des fleurets. (Ces deux hommes escriment tous les jours l'un contre l'autre.)

Il signifie aussi figurément, Disputer l'un contre l'autre sur quelque matière d'érudition, de science. (Ils sont tous deux savans, il y a plaisir à les voir escrimer l'un contre l'autre.)

Il est aussi réciproque ; & on dit figur. *S'escrimer de quelque chose*, pour dire, Savoir s'en servir. (Faites-vous des vers ? Je m'en escrime quelquefois. Joue-t-il du luth ? Il s'en escrime un peu.) Il est du style familier.

On dit en plaisantant, qu'*Un homme escrime bien*, *s'escrime bien de la mâchoire*, pour dire, qu'Il mange beaucoup. Il est bas.

ESCRIMEUR. subst. masc. Qui entend l'art d'escrimer. (Il y a plaisir à voir faire des armes à deux bons escrimeurs. Escrimeurs à outrance.

ESCROC. f. m. Fripon, fourbe, qui a accoutumé de tirer, d'attraper quelque chose par fourberie, par impudence, par artifice. (C'est un escroc. Gardez-vous des escrocs.)

ESCROQUER. v. a. Tirer quelque chose d'une personne par fourberie, &c. (Il m'a escroqué dix pistoles, une montre, un cheval, &c.)

On dit aussi, *Escroquer quelqu'un*, pour dire, Tirer de lui quelque chose par fourberie, par artifice. (Il escroque tout le monde. Il n'y a point de Marchand qu'il n'escroque.)

On le dit aussi absolument. (Il escroque tant qu'il peut, par-tout où il peut.)

On dit proverbialement d'Un Parasite, qu'*Il escroque un dîner*.

Escroqué, ée. participe.

ESCROQUERIE. f. f. Action d'escroquer. (Il n'a usé que d'escroquerie pour amasser le bien qu'il a.)

ESCROQUEUR, EUSE. substantif. Celui, celle qui escroque. (C'est un escroqueur de Livres.) On ne le dit jamais qu'avec un régime.

E S I

E-SI-MI. Terme de Musique, par lequel on désigne le mode ou ton de *Mi*. (Cet air est en E-si-mi.)

E S P

ESPACE. f. m. Étendue de lieu depuis un certain terme jusqu'à un autre. (Grand espace. Long espace. Espace vide, rempli. Cela est contenu dans l'espace d'une lieue, d'un arpent, &c. Il n'y a pas assez d'espace. D'espace en espace. Garder les espaces.)

Il se dit aussi de l'étendue du temps. (Il y a un grand espace de temps. Dans l'espace de six mois, d'un an.)

On appelle *Espaces imaginaires*, Des espaces qui n'existent point, & qu'on a cru être hors de l'enceinte du monde.

On dit figur. d'Un homme, qu'*Il se promène dans les espaces imaginaires*, pour dire, qu'Il se forme des visions.

ESPACEMENT. f. m. Terme d'Architecture. Distance entre un corps & un autre. (L'espacement des poteaux, des solives.)

ESPACER. v. a. Ranger les choses de telle manière que l'on laisse les espaces nécessaires entre-deux. (Ces deux arbres-là ne sont pas bien espacés. Colonnes bien espacées.)

On le dit principalement Des lettres, des mots & des lignes dans l'imprimerie. (Le Compositeur n'espace pas bien ses lignes. Ses lignes ne sont pas bien espacées.)

Espacé, ée. participe.

ESPADON. substantif m. Grande & large épée à deux mains. (Il joue bien de l'espadon.)

Espadon, est aussi une sorte de poisson, du muffle duquel sort un os plat, qui est comme un espadon.

ESPADONNER. v. n. Se servir de l'espadon. (Il espadonne bien.)

ESPAGNOLETTE. f. f. Sorte de ratine fine. (Une camisolle d'espagnolette.)

Espagnolette, signifie encore Une espèce de ferrure pour les fenêtres.

ESPALE. f. f. On appelle ainsi l'espace qui est entre le premier banc des rameurs & la poupe dans une Galère. (Cette espale n'est pas assez grande.)

ESPALIER. subst. m. Rameur qui est le premier d'un banc dans une Galère. (Il est fort, il seroit bon à servir d'espalier dans une Galère.)

ESPALIER. f. m. Rangée d'arbres fruitiers, & dont les branches sont étendues, couchées, dressées contre un mur, soit avec des clous, soit avec un treillage de perches, d'échalas. (Des arbres en espalier. Plier, tailler, accommoder un espalier.)

ESPALMER. v. a. Enduire de suif fondu & autre composition, le dessous d'un vaisseau, d'une galère. (Espalmer un vaisseau, une galère.) Il se dit particulièrement d'une galère.)

Espalmé, ée. participe. (Un navire espalmé de frais est meilleur voilier qu'un autre à proportion.)

ESPARGOUTTE. f. f. ou **PETIT MUGUET.** Plante. Il y en a de deux especes. Les fleurs de la grande sont incarnates en dehors, & jaunes en dedans. Celles de la petite sont jaunes. L'une & l'autre croissent aux environs de Narbonne. On les emploie contre l'esquinancie. Chacune d'elles a encore quelques autres propriétés.

ESPATULE. substantif f. Plante purgative & résolutive, qui s'appelle vulgairement *Glaïeul-puant*, & qui croît dans les lieux humides.

ESPÈCE. f. f. Terme de Logique. Ce qui est sous le genre, & contient sous soi plusieurs individus. (L'homme est une espèce d'animal. Les diverses espèces d'oiseaux, de poissons. Ils sont tous parfaits en leurs espèces. L'espèce la plus parfaite des animaux c'est l'homme. La nature veille à la conservation de l'espèce. Il est unique en son espèce.)

Espèce, signifie aussi Sorte, & se dit Des choses & des personnes singulières. (Quelle espèce de drap est-ce-là ? Quelle espèce de cheval ? C'est une espèce de Barbe. Voilà des poires d'une belle, d'une bonne espèce. Quelle espèce d'homme nous avez-vous amené ? C'est une plaisante espèce d'homme, une pauvre espèce d'homme, une pauvre espèce.) On ne le dit d'Un homme que par dérision.

On dit, *Il vint une espèce de valet de chambre, une espèce de demoiselle suivante*, pour dire, Un homme qui avoit la mine, l'apparence d'un valet de chambre, une fille qui paroissoit être une demoiselle suivante.

Espèce, en termes de Jurisprudence, signifie, Un cas particulier sur lequel il faut opiner. (Ne nous proposez point la question en termes généraux, posez-nous l'espèce. Voici l'espèce. Les circonstances changent l'espèce.)

Dans les phrases où le mot *Espèce* est mis par opposition à argent, il signifie Denrées. (Si je ne le paye en argent, je le payerai en espèces, *comme* blés, vins, &c.)

Il signifie aussi Les diverses pièces de monnoie. (Faire un payement en belles espèces. On lui a compté tant en pistoles, écus blancs, & autres espèces ayant cours. Les

espèces étrangères. On lui a rendu son argent en mêmes espèces. Espèces rognées. Il est défendu de fondre les espèces.)

On dit, *Payer en espèces sonnantes*, pour dire, Payer en espèces d'or, d'argent, & non pas en papiers.

On appelle dans le Sacrement de l'Eucharistie, *Espèces*, Les apparences du pain & du vin après la transsubstantiation. (Espèces sacramentelles. Les espèces du pain & du vin. Communier sous les deux espèces.)

On dit figurément, que *L'espèce manque*, pour dire, qu'Elle devient rare; & il se dit des chevaux, des hommes, de l'argent, &c.

Il signifie encore dans la Philosophie Scolastique, Les images, les représentations des objets sensibles, lesquelles sont reçues dans les sens, & de-là portées dans l'imagination. (Les espèces visuelles. Espèces distinctes, claires. Espèces confuses, embrouillées. La difficulté est de savoir comment les espèces sont reçues, se reçoivent, entrent dans les sens. Les espèces impresses. Les espèces intentionnelles.)

ESPÈCES. s. f. pl. Terme de Pharmacie. On donne ce nom aux poudres composées, comme celle de la confection d'Hyacinthe, de la confection d'Alkermès, &c.

ESPÉRANCE. s. f. Attente d'un bien qu'on désire, & qu'on croit qui arrivera. (Grande espérance. Espérance prochaine. Espérance éloignée. Espérance trompeuse. Vaine espérance. Espérance bien fondée, mal fondée. Fausse espérance. Avoir espérance. Concevoir des espérances. Ce Prince est bien né, il donne de grandes espérances.

Il est de belle espérance. Il a surpassé, il a passé, il a rempli, il a trompé nos espérances. Il a répondu à nos espérances. Il a été au-delà de nos espérances. Il se flatte, on l'amuse de cette espérance. Se repaître, se nourrir d'espérance. Vivre d'espérance. Vivre en espérance. Mettre son espérance en Dieu. Il est déchu de ses espérances. Perdre espérance, l'espérance, toute espérance. Espérance perdue. L'espérance fait vivre.)

ESPÉRANCE, se prend quelquefois pour la personne, pour la chose de laquelle on espère. (Ce fils est l'espérance de toute sa famille. Vous êtes toute mon espérance. C'est-là ma seule, mon unique espérance. Dieu est notre espérance.)

ESPÉRANCE, est aussi une des trois Vertus Théologales, par laquelle nous espérons posséder Dieu, & obtenir les moyens nécessaires pour cette fin, par les mérites de Notre-Seigneur J. C. (Foi, Espérance & Charité.)

ESPÉRER. v. a. Attendre un bien qu'on désire, & que l'on croit qui arrivera. (Espérer récompense. Espérer une succession. Il espère une meilleure fortune. Espérer la vie éternelle. Je connois bien cet homme-là, je n'en espère pas autre chose. Nous devons tout espérer de la bonté de ce Prince. Il me doit tant, mais je n'en espère rien. J'espère gagner mon procès. Qu'en dois-je espérer? Il espéroit avoir une telle charge. J'espère qu'il viendra bientôt. Nous n'avons plus rien à espérer. Il n'est pas défendu d'espérer. Il pourra guérir de cette maladie, j'en espère bien. Il y a plus à craindre qu'à espérer.)

Il se met aussi absolument, comme dans ces phrases. (Espérer en Dieu. J'espère en vous. J'espère en votre justice. Je n'espère qu'en lui.)

Ce verbe se construit quelquefois avec la préposition *de*, particulièrement quand il est à l'infinitif, & que le verbe qui le suit immédiatement est aussi à l'infinitif. (Peut-on espérer de vous revoir encore aujourd'hui?)

ESPÉRÉ, ÉE. participe.

ESPIEGLE. adj. & subst. Fin, subtil, éveillé. (Cet enfant est espiègle. Il a fait un tour d'espiègle.)

ESPIÈGLERIE. s. f. Petite malice que fait un enfant vif & éveillé. (Cet enfant fait tous les jours de nouvelles espiègleries.) Ce mot est du style familier, ainsi que le précédent.

ESPION. s. m. Qui épie, qui se mêle parmi les ennemis pour épier, qui fait le métier d'épier. (Nous avons de bons espions dans le camp des ennemis, dans la ville. On pend les espions, quand on les découvre. Il vous sert d'espion auprès d'un tel. Entretenir des espions. Ce Prince, ce Général dépense beaucoup en espions. Espion double qui sert les deux partis. Espion domestique.)

On dit par extension, qu'*Un homme ne dépense guère en espions*, pour dire, qu'Il n'est pas bien averti de ce qu'il lui importe de savoir.

ESPIONNER. v. a. Servir d'espion. (Prenez garde à vous, on vous espionne de tous côtés.) Il s'emploie aussi absolument. (Il ne fait qu'espionner. C'est un vilain métier que d'espionner.)

ESPIONNÉ, ÉE. participe.

ESPLANADE. s. f. Espace uni & découvert au-devant d'un lieu bâti, au-devant d'une Place fortifiée. (Il y a une grande esplanade au-devant du Château. On a fait une grande esplanade au-devant de la Place, pour découvrir de plus loin. Au bout de ce jardin il y a une belle esplanade.)

ESPOIR. s. m. Espérance. (Mettre son espoir en Dieu. Espoir trompeur. Vain espoir. Doux espoir. L'espoir qui le flatte. Je n'ai d'espoir qu'en vous.)

ESPONTON. s. m. Arme d'ast, sorte de demi-pique, que portoient les Officiers d'Infanterie.

ESPRINGALLE. s. f. Espèce de fronde dont on se servoit anciennement dans les armées.

ESPRIT. s. m. Substance incorporelle. Il se dit de Dieu. (Dieu est un pur esprit. Esprit incréé.)

On appelle La troisième personne de la Trinité, *Le Saint-Esprit*, *l'Esprit consolateur*, *l'Esprit vivifiant*.

Dans cette dernière acception, on appelle *L'Ordre du Saint-Esprit*, Un Ordre de Chevalerie institué par Henri III. (Il est Chevalier du Saint-Esprit.) Et on appelle *Croix du Saint-Esprit*, Une Croix d'or boutonnée que les Chevaliers portent attachée au cordon bleu; & absolument, *St. Esprit*, La Croix en broderie d'argent que les Chevaliers portent sur leur justaucorps & sur leur manteau.

ESPRIT, se dit aussi Des Anges. (Esprits célestes. Esprits bienheureux.) Ce dernier se dit aussi Des ames qui sont en Paradis.

Il se dit pareillement des mauvais anges ou diables. (Esprit de ténèbres. Esprit immonde. Malin esprit.)

On appelle *Esprit Follet*, Un démon familier qu'on suppose faire du bruit & du désordre dans les maisons. (Il revient un esprit follet, des esprits en cette maison-là. Il a peur des esprits.)

On appelle *Esprit familier*, Un bon ou mauvais génie, qu'on dit qui s'attache à demeurer auprès d'un homme pour lui faire du bien ou du mal. (On a dit que Socrate avoit un esprit familier.)

ESPRIT, Vertu, puissance surnaturelle qui remue l'ame, qui opère dans l'ame. (Ce n'est point l'esprit de Dieu qui agit en lui, c'est l'esprit du Démon. Il a l'esprit de prophétie. Quand l'esprit du Seigneur remplissoit, inspiroit les Prophètes.)

ESPRIT, en termes de l'Écriture-Sainte, se prend en plusieurs sens. Il se dit principalement par opposition à la chair. (La chair convoite contre l'esprit, & l'esprit contre la chair. Marchez selon l'esprit, & non selon la chair. Les fruits de la chair sont l'adultère, l'impureté, &c. & les fruits de l'esprit sont la charité, la tempérance, la joie, la paix, &c. Ayant commencé par l'esprit, vous finissez par la chair.)

Il se dit aussi par opposition à la lettre. (La lettre tue, & l'Esprit vivifie. Mes paroles sont esprit & vie. La Loi de l'Esprit de vie.)

Il signifie aussi les grâces & les dons de Dieu. (L'Esprit d'adoption des enfans de Dieu. L'Esprit de conseil, de force, de science, de piété. L'esprit de prophétie. L'esprit d'Élie se reposa sur Élisée.)

Il signifie aussi L'inspiration. (L'Esprit de Dieu descendit sur lui.)

ESPRIT, se dit aussi de l'ame de l'homme. (L'esprit est plus noble que le corps. Seigneur, *dit Saint Etienne en mourant*, recevez mon esprit. Saint Paul fut ravi en esprit.)

On dit, *Rendre l'esprit*, pour dire, Mourir.

ESPRIT, se prend quelquefois pour les facultés de l'ame raisonnable. (Grand esprit. Esprit agissant. Esprit présent. Esprit fort, ferme, mâle, solide. Esprit éclairé, net, subtil, poli. Esprit foible, confus, embrouillé, grossier, dissipé, distrait. Esprit de travers. Appliquer, mettre, exercer, occuper, employer son esprit à quelque chose. Cultiver son esprit. Ne mettez point cela dans votre esprit. Ôtez cela de votre esprit. Cela me fatigue, me choque l'esprit. S'alambiquer l'esprit. Les mauvaises compagnies & les mauvais livres lui ont gâté l'esprit. Force d'esprit. Netteté d'esprit. Justesse d'esprit. Élévation d'esprit. Il a de l'esprit comme un Ange. Esprit orné.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme a l'esprit aux talons*, pour dire, qu'Il ne pense point à ce qu'il dit.

On dit aussi d'Un homme qui a naturellement la main adroite à plusieurs choses, &c. qu'(Il a de l'esprit au bout des doigts.)

ESPRIT, signifie quelquefois La facilité de l'imagination & de la conception. (Il a beaucoup d'esprit, mais il n'a point de jugement. Il a l'esprit vif, l'esprit pesant, lourd.)

ESPRIT, signifie quelquefois L'imagination seule. (Esprit brillant. Esprit de feu. Il a l'esprit inventif, l'esprit stérile, l'esprit sec, fécond. Tour d'esprit.)

ESPRIT, signifie quelquefois La conception seule. (Esprit ouvert. Esprit bouché. Esprit dur. Il n'a pas eu l'esprit de m'entendre.)

ESPRIT, signifie quelquefois Le jugement seul. (On lui a proposé plusieurs expédiens, mais il n'a pas eu l'esprit de choisir le bon. Il a mille bonnes qualités, mais

il n'a pas l'esprit de se conduire. Il n'a pas l'esprit de régler ses affaires.)

On dit, qu'*Il y a de l'esprit dans un discours, dans un ouvrage*, quand il est ingénieux & fait avec esprit. (Il n'y a point d'esprit dans ce livre, dans cette réponse, dans cette harangue.)

Il se prend quelquefois pour L'humeur des personnes. (Esprit doux. Esprit souple. Esprit commode. Esprit modéré. Esprit fâcheux. Esprit pointilleux. Esprit mutin. Esprit remuant. Esprit turbulent. Esprit factieux. On ne peut vivre avec cet homme, je ne sais quel esprit c'est. Esprit dangereux, inquiet, brouillon, insinuant. Esprit volage.)

ESPRIT, se prend pour La disposition, l'aptitude qu'on a à quelque chose. (Cet homme a l'esprit du jeu. Il a l'esprit des affaires. Il a l'esprit de chicane. Esprit de Cour.)

ESPRIT, se dit quelquefois De la personne, par rapport au caractère de son esprit. (C'est un bon esprit. C'est un des meilleurs esprits du Royaume.)

On appelle *Beaux esprits*, Ceux qui se distinguent du commun par la politesse de leurs discours ou de leurs ouvrages. (Bel esprit. Il croit que cela lui est dû à titre de bel esprit.)

On dit quelquefois par ironie, (Les beaux esprits. Messieurs les beaux esprits.)

On appelle *Esprits forts*, Ceux qui par une folle présomption veulent se mettre au-dessus des opinions & des maximes reçues, surtout en matière de Religion. (C'est un esprit fort. Il fait l'esprit fort, il ne croit rien.)

ESPRIT, se prend quelquefois pour le principe, le motif, la conduite, la manière d'agir. (Esprit de charité. Esprit de paix. Esprit de vengeance, de faction, de procès. Ce n'est pas là l'esprit de cette Compagnie.)

ESPRIT, signifie aussi Le sens d'un Auteur. (Vous n'avez pas l'esprit de cet Auteur. Ce n'est pas l'esprit d'Aristote.)

Il signifie aussi Le caractère d'un Auteur. (Il a voulu imiter cet Auteur, mais il n'en a pas pris l'esprit.)

ESPRIT, en Chimie, est un fluide très-subtil, ou une vapeur très-volatile. On dit, (Esprit de vin. Esprit de soufre, de sel, de vitriol. Esprit volatil. Selon quelques Philosophes, il y a un Esprit universel répandu dans toutes les parties de l'Univers.)

ESPRITS, au pluriel, sont de petits corps légers, subtils & invisibles, qui portent la vie & le sentiment dans les parties de l'animal. (Esprits vitaux. Esprits animaux. Les esprits se perdent avec le sang. Les esprits vitaux se portent aux extrémités par les artères. Les nerfs sont le véhicule des esprits animaux. La peur glace les esprits. La trop longue étude fait une grande dissipation d'esprits. Il est évanoui, jetez-lui de l'eau afin de lui faire revenir les esprits. Il fut long-temps après sa chûte, après sa blessure, avant que de reprendre ses esprits.)

On dit aussi figurément d'Un homme qui est étonné, surpris, embarrassé, hors de lui, (Laissez-lui reprendre ses esprits. Reprenez vos esprits.)

ESQ

ESQUIF. substantif m. Petit canot dont on se sert à divers usages dans la navigation. (Comme il vit les ennemis maîtres de sa Galère, il se jeta dans un esquif & se sauva.)

ESQUILLE. substantif f. Petit éclat d'un os où il s'est fait une fracture. (Il est sorti une esquille. On lui a tiré une grande esquille, plusieurs esquilles de la jambe.)

ESQUINANCIE. substantif f. Sorte de maladie qui fait enfler la gorge, & qui empêche de respirer, quelquefois même d'avaler. (Une violente esquinancie. Une esquinancie suffocante. Il est mort d'esquinancie.)

ESQUINE. f. f. Terme de Manége. *Un cheval fort d'esquine*, est un cheval fort des reins. *Un cheval foible d'esquine*, est celui qui est sujet à broncher.

ESQUINE. f. f. Plante. *Voyez* SQUINE.

ESQUIPOT. f. m. Espèce de tirelire ou de petit tronc qui est dans la boutique des Barbiers, & où l'on met l'argent de ceux qui viennent s'y faire raser. (L'esquipot est plein. Les garçons barbiers partagent l'esquipot.)

ESQUISSE. f. f. Ébauche, premier crayon de quelque ouvrage qu'un Peintre médite de faire. (Ce Peintre doit peindre cette galerie, il en a déja fait les esquisses.)

ESQUISSE, se dit aussi d'Une première ébauche coloriée. (Cette esquisse est un joli tableau.)

On appelle aussi *Esquisse*, Le premier modèle que font les Sculpteurs en terre ou en cire.

ESQUISSER. v. a. Terme usité parmi les Peintres Faire une esquisse. (J'ai esquissé l'idée de mon tableau. Je m'en vais esquisser cette figure. J'ai tout mon tableau dans la tête, mais je ne l'ai pas encore esquissé.)

ESQUISSÉ, ÉE. participe.

ESQUIVER. v. a. Éviter adroitement quelque coup, quelque choc. (Il gauchit habilement, & esquiva le coup.)

Il s'emploie aussi neutralement. (Il poussa son cheval contre moi, j'esquivai adroitement.)

Il se dit aussi Des personnes, des rencontres, des affaires. (C'est un importun que j'esquive autant que je puis. Ce sont de fâcheuses occasions, il les faut esquiver. Ce n'est pas surmonter la difficulté, ce n'est que l'esquiver.)

s'ESQUIVER, au réciproque, signifie, Se tirer subtilement sans rien dire, d'une compagnie, d'un endroit où l'on ne veut pas demeurer. (Le coup fait, il s'esquiva subtilement. On vouloit le retenir dans cette compagnie, il s'esquiva adroitement.) Il est du style familier.

ESQUIVÉ, ÉE. participe.

ESS

ESSAI. f. m. Épreuve qu'on fait de quelque chose. (Faire essai, un essai. Faire l'essai d'une machine. Cette drogue est trop violente, il est dangereux d'en faire l'essai. Donner à l'essai. Prendre à l'essai.)

On dit, *Faire l'essai des viandes & du vin devant le Roi*, pour dire, En manger, en boire une petite partie, pour assurer que le Roi en peut user sans danger.

ESSAI. Opération par laquelle on s'assure de la pureté d'un métal, ou de la nature de celui qui est contenu dans une mine. (L'art des essais. Faire l'essai d'une mine, &c. Le poids d'essai, &c.)

ESSAI, signifie aussi quelquefois Une petite portion de quelque chose, qui sert à juger du reste. (Envoyer des essais de vin. Prendre des essais de poudre à tirer.)

Il se dit aussi Des petites bouteilles où il ne tient de vin qu'autant qu'il en faut à peu près pour l'essayer. Des petites tasses où l'on met du vin pour en goûter.

ESSAI, se dit aussi Des premières productions d'esprit qui se font sur quelque matière, pour voir si l'on y réussira. (Il a voulu faire voir par cet essai, qu'il étoit capable de réussir en quelque chose de plus grand. Essais de Géométrie. Essai de Morale, de Physique.)

COUP D'ESSAI. Le premier essai que l'on fait en quelque chose. (Faire son coup d'essai. Ce n'est pas un coup d'essai, c'est un coup de maître.)

ESSAIE. f. f. Racine qu'on emploie dans les Indes pour teindre en écarlate. (La meilleure essaie croît sur la Côte de Coromandel.)

ESSAIM. f. m. Volée de jeunes mouches à miel, qui se séparent des vieilles pour aller ailleurs. (Gros essaim. Petit essaim. L'essaim s'alla poser sur une branche d'arbre. Essaim d'abeilles.)

Il se prend aussi figurément. (Il sortit du Nord plusieurs essaims de Barbares.)

ESSAIMER. v. n. Il se dit Des ruches d'où il sort un essaim. (Cette ruche a essaimé. Ces mouches n'ont pas encore essaimé.)

ESSANGER. v. a. Laver du linge sale avant que de le mettre dans le cuvier à lessive. (Essanger du linge. Essanger la lessive.)

ESSANGÉ, ÉE. participe.

ESSARTER. v. a. Défricher en arrachant les bois, les épines. (Il avoit tant d'arpens de bois, il les a essartés. Il les a fait essarter.)

ESSARTÉ, ÉE. participe.

ESSAYER. v. a. Éprouver quelque chose, en faire l'essai. (Essayer de l'or, de l'argent. Essayer un cheval. Essayer un canif, une plume. Essayer un habit, des souliers, &c. Essayer une arme.)

On dit, *Essayer d'une personne, essayer d'une chose*, pour dire, Faire une expérience, une épreuve, pour voir si l'on s'en peut accommoder, si elle est bonne, propre. (Je ne veux point prendre de ces remèdes, j'en ai essayé. Il veut essayer de tout. Prenez cet homme à votre service, essayez-en deux ou trois mois.)

ESSAYER, signifie aussi, Tâcher, faire ses efforts; & alors il est neutre. (Je ne sais si j'en viendrois bien à bout, je n'y ai point essayé. Essayez-y. J'ai essayé de le persuader. Essayer à marcher.)

s'ESSAYER. v. récipr. S'éprouver, voir si on est capable d'une chose. (Il est sûr de faire une telle chose, il s'y est essayé.)

ESSAYÉ, ÉE. participe.

ESSAYEUR. subst. m. Officier préposé pour faire l'essai de la monnoie, & des matières d'or & d'argent destinées à la fabrication, & voir si elles sont au titre auquel elles doivent être.

ESSE. substantif. f. On appelle ainsi une cheville de fer tortue, faite à peu près en forme d'S, qu'on met au bout de l'essieu d'un carrosse, d'une charrette, d'un chariot, &c. pour empêcher que la roue ne sorte. (L'esse est sortie de l'essieu. L'esse s'est rompue.)

On appelle aussi *Esse*, Un morceau de fer en forme d'S, dont on se sert pour accrocher les pierres qu'on veut élever dans un bâtiment.

On appelle aussi *Esse*, Les crochets qui sont au bout du fléau d'une balance.

ESSENCE. f. f. Ce par quoi la chose est ce qu'elle est, ce qui constitue la chose. (L'essence Divine. L'essence des choses. L'es-

sence de l'homme est d'être animal raisonnable. Ces paroles sont de l'essence du Sacrement.)

Essence, en Chimie, est l'huile aromatique très-subtile qu'on obtient par la distillation des plantes. On dit, Essence de romarin. Essence de cannelle, &c.) Cela s'appelle aussi *Huile essentielle*.

ESSÉNIENS. s. m. pl. Fameuse Secte de Philosophes Juifs, dont les opinions s'accordoient sur quantité d'articles avec celles des Pytagoriciens. (Il y avoit des Esséniens pratiques qui habitoient les Villes, & des Esséniens théoriques qui vivoient dans des lieux solitaires. Il y avoit aussi des Esséniens mitigés.)

ESSENTIEL, ELLE. Qui appartient à l'essence, ce qui est de l'essence. (Il est essentiel à l'homme d'être raisonnable. Ces paroles sont essentielles au Sacrement de Baptême.)

Il se dit en matière d'affaires, & sign. Absolument nécessaire. (C'est une chose essentielle dans le contrat. Il ne faut pas oublier ce mot, il est essentiel. Les choses les plus essentielles. Clause essentielle.)

On dit, qu'*On a des obligations essentielles à quelqu'un*, pour dire, qu'On en a reçu des services très-importans.

On dit encore, qu'*Un homme est essentiel*, qu'*il est un ami essentiel*, pour dire, que C'est un homme, un ami solide, & sur qui l'on peut compter.

Il se met quelquefois substantivement. (Voilà l'essentiel de l'affaire.)

Essentiel, se dit aussi en Médecine. On appelle *Maladie essentielle*, Celle qui blesse les fonctions par elle-même, sans dépendre d'aucune action contre nature. *De l'huile essentielle*, est Une opération de Pharmacie.

ESSENTIELLEMENT. adv. *Dieu est essentiellement bon*, *l'homme est essentiellement raisonnable*, pour signifier, que Dieu est bon par son essence, que l'homme est raisonnable par son essence.

Essentiellement, signifie aussi quelquefois en matières importantes, Solidement (Il m'a obligé essentiellement. Il aime essentiellement ses amis.)

ESSERA, ou Sora. s. m. Terme de Médecine. Ampoule ou pustule écailleuse qui s'éléve sur la peau.

ESSEULÉ, ÉE. adj. Il se dit d'un homme qui est abandonné par ses amis & ses connoissances. (Cet homme est entièrement esseulé.)

ESSIEU. s. m. Pièce de bois ou de fer passant dans le moyeu des roues d'une charrette, d'un carrosse, &c. (L'essieu des roues de devant cassa. Mettre un essieu à un carrosse, à une charrette. Essieu de bois. Essieu de fer.)

ESSIMER. v. a. Terme de Fauconnerie. Amaigrir un oiseau, pour le mettre en état de mieux voler.

Essimé, ée. participe.

ESSONNIER. s. m. Terme de Blason. C'est un double orle qui couvre l'écu dans le sens de la bordure.

ESSOR. s. m. Vol qu'un oiseau de proie prend en montant fort haut en l'air, & s'abandonnant au vent. Son faucon prit l'essor.

Il se dit figur. d'Une personne, qui, après avoir été quelque temps dans la sujétion & dans la contrainte, s'en tire tout d'un coup, & se remet en liberté. (On tenoit ce jeune homme dans une trop grande contrainte, il a pris l'essor.

On dit aussi figur. *Donner l'essor à son esprit*, *à sa plume*, pour dire, Parler ou écrire avec quelque sorte d'élévation ou de liberté.

ESSORANT, ANTE. adj. Terme de Blason. Il se dit des oiseaux qui n'ouvrent l'aile qu'à demi pour prendre le vent, & qui regardent le Soleil.

S'ESSORER. v. répr. Prendre l'essor. (Ces sortes d'oiseaux sont sujets à s'essorer. (Il ne se dit qu'au propre.

Essorer, est aussi actif, & fig. Exposer à l'air pour sécher. (On a mis ce linge sur des perches pour l'essorer.)

Essoré, ée. participe.

En termes de Blason, il se dit des toits des maisons d'un émail différent de celui des maisons.

ESSORILLER. v. a. Couper les oreilles. (Essoriller un chien.)

Il se dit figur. pour signifier, Couper les cheveux fort courts. (Qui vous a ainsi essorillé?) Il est du style familier.

Essorillé, ée. participe.

ESSOUFLER. v. a. Mettre presque hors d'haleine par un mouvement violent. (Vous montez trop vîte, cela vous essouflera. Si vous ne retenez votre cheval, vous l'essouflerez. Je me suis tout essouflé à monter ce degré.)

Essouflé, ée. participe. Qui est hors d'haleine pour avoir couru ou fait quelque autre effort. (Il est revenu tout essouflé.)

ESSOURISSER. v. a. Terme de Manége. *Essourisser un cheval*, C'est lui couper un cartillage nommé *Souris*, qui est dans les naseaux. Ce cartillage fait que le cheval s'ébroue.

Essourissé, ée. participe.

ESSUCQUER. v. a. Terme usité dans quelques Provinces, pour dire, Tirer le mout d'une cuve. (Il est temps d'essucquer cette cuve.)

Essucqué, ée. participe.

ESSUI. s. m. Lieu où l'on étend quelque chose pour le faire sécher.

ESSUIE-MAIN. s. m. Il se dit du linge que l'on met sur un rouleau de bois, & qui, dans les Sacristies, les Séminaires & autres Communautés, sert à essuyer les mains.

Il se dit aussi du linge dont le Prêtre se sert à l'Autel pour s'essuyer les mains.

ESSUYER. v. a. Ôter l'eau, la sueur, ou quelqu'autre chose d'humide en frottant. (Il est tout en sueur, tout en eau, il le faut essuyer. S'essuyer les mains, les yeux, le visage. Essuyer ses mains à une serviette, *ou* avec un linge. Essuyez cette table. Essuyez de la vaisselle qu'on a lavée.)

On dit figurément, *Essuyer les larmes de quelqu'un*, pour dire, Consoler quelqu'un. Et *Essuyer ses larmes*, pour dire, Se consoler.

Essuyer, fig. aussi Sécher, & se dit principalement du vent & du soleil. (Le vent, le soleil essuie les chemins, essuie la terre qui a été trempée par la pluie.)

Essuyer, se dit figurém. en parlant des périls où l'on se trouve exposé. (Essuyer tout le feu, tout le canon, toute la mousqueterie d'une place. Essuyer une rude tempête, un orage, des dangers.)

On dit aussi figur. *Essuyer des affronts*, *essuyer la honte*, *essuyer des reproches*, pour dire, Les souffrir.

Essuyé, ée. participe.

EST

EST. s. m. La partie du monde qui est à notre Soleil levant. (Les pays qui sont à l'Est. Cette Province a tant de lieues de l'Est à l'Ouest.)

Il signifie aussi Le vent qui vient de ce côté-là. Il y a quatre vents principaux. (Est, Ouest, Nord & Sud. Il s'éleva un vent d'Est.)

ESTACADE. s. f. Sorte de digue faite avec de grands pieux plantés dans une rivière, dans un canal, pour en fermer l'entrée, ou pour en détourner le cours, (Les soldats forcèrent l'estacade. Il vint un débordement d'eaux qui rompit l'estacade.)

ESTAFFETTE. s. f. On appelle ainsi en plusieurs pays un Courrier qui ne porte son paquet que d'une poste à l'autre, pour le remettre à un autre Courrier, qui le porte à la poste suivante. (On a dépêché une estaffette à Florence, à Naples.)

ESTAFFIER. s. m. En Italie, on appelle ainsi des domestiques qui portent la livrée, & qui marchent en manteau, à la différence des laquais qui n'en ont point. (Ce Cardinal a tant d'estaffiers.) Par extension nous appelons *Estaffiers*, de grands laquais. (Il est accompagné de quatre grands estaffiers.)

ESTAFILADE. s. f. Coupure faite avec une épée, un rasoir, ou autre instrument tranchant, principalement sur le visage. (Grande estafilade. Il lui a fait une vilaine estafilade sur le nez, sur le visage.)

Il se peut dire aussi familièrement d'Une coupure à un manteau, à une robe, &c. (Il y a une estafilade à votre manteau.)

ESTAFILADER. v. a. Faire une estafilade, donner une estafilade. (On lui a estafiladé le visage.)

Estafiladé, ée. participe.

ESTAME. s. f. Ouvrage de fils de laine passés, enlacés par mailles les uns dans les autres. (Bas d'estame. Une camisolle d'estame.)

ESTAMINET. s. m. Assemblée de buveurs & fumeurs. Le lieu où elle se tient porte aussi le même nom.

Cet usage qui vient des Pays-Bas, s'est établi à Paris sous le nom de *Tabagie*.

ESTAMPE. s. f. Image que l'on tire sur du papier, sur du vélin, avec une planche de cuivre ou de bois, qui est gravée. (Belle estampe. Estampe bien noire, bien nette, bien tirée. Il est curieux en estampes. Livre d'estampes.)

ESTAMPER. v. a. Faire une empreinte de quelque matière dure & gravée sur une matière plus molle. On estampe la monnoie avec le balancier. Voilà une image bien estampée.)

Estampé, ée. participe.

ESTAMPILLE. s. f. Marque dont on se sert en plusieurs États, & qui se met au lieu de signature, ou avec la signature même sur des brevets, des commissions, des lettres, &c. On en met aussi sur des livres. (Il y a une estampille pour chaque Manufacture de papier.)

ESTAMPILLER. v. a. Marquer avec une estampille.

Estampillé, ée. participe.

ESTER. v. n. Il n'est en usage qu'au Palais, où l'on dit, *Ester en Jugement*, pour dire, Plaider en son nom, ce que ne peuvent faire les mineurs non émancipés, & autres. Et *Ester à droit*, qui se dit d'Un contumax, qui, ayant laissé passer les cinq années depuis le jugement, ne peut plus proposer ses moyens de justification sans obtenir en Chancellerie des Lettres pour

ester à droit. Ester à droit, signifie, Comparoître, se présenter devant le Juge où l'on a été assigné.

ESTÈRE. s. f. Natte de jonc qui vient de Provence, d'Italie & du Levant.

ESTERLET. s. m. Oiseau aquatique de la Côte d'Arcadie.

ESTERLIN. s. m. Terme d'Orfévrerie. Poids de vingt-huit grains & demi. (Il y a cent soixante esterlins au marc.)

ESTIMABLE. adjectif de t. g. Qui mérite d'être estimé, considéré. (Il est estimable pour sa vertu. Cela est fort estimable.)

ESTIMATEUR. s. m. Qui prise une chose, qui en détermine la valeur. (Si nous ne pouvons convenir de ces choses, nous prendrons des estimateurs. Nous conviendrons d'estimateurs.)

On dit figurément, (Juste estimateur de la vertu, du mérite, des ouvrages d'esprit, &c.)

ESTIMATION. s. f. Prisée. (Juste estimation. On a fait la prisée & estimation des meubles. Suivant l'estimation qui en sera faite. Je m'en rapporte à l'estimation des Experts.

ESTIME. s. f. Le cas, l'état qu'on fait d'une personne, de son mérite, de sa vertu. (Avoir de l'estime, beaucoup d'estime, bien de l'estime pour quelqu'un. Il est en estime dans sa compagnie. Il est dans l'estime de tout le monde, dans une estime générale. J'ai une estime particulière pour lui. Acquérir de l'estime. Il a l'estime & l'affection de tous les gens de bien. J'ai beaucoup d'estime pour sa vertu, pour son mérite. Il est perdu d'estime & de réputation.)

ESTIME, en termes de Marine, se dit du calcul que le Pilote fait tous les jours du sillage du Navire, afin de juger à peu près du lieu où il est, & du chemin qu'on a fait. (Ce Pilote s'est trompé dans son estime. L'estime qu'il avoit faite ne s'est pas trouvée juste.)

ESTIMER. v. a. Priser quelque chose, en déterminer la valeur. (Les héritiers ont fait estimer les meubles, les terres, la maison. Cette Charge a été estimée tant, estimée à tant. Combien estimez-vous cela? Si vous voulez prendre mon cheval, ma tapisserie en troc, je l'estime cent pistoles.)

ESTIMER, fig. aussi Faire cas de... (On estime fort cet homme-là. Il se fait estimer partout. Il n'est guère estimé dans sa compagnie. J'estime son mérite, sa vertu. S'il a fait cette action, je l'en estime davantage. On estime les Coursiers de Naples par-dessus tous les autres chevaux. En ce pays-là on estime fort les vins de France. Les draps d'Espagne sont plus estimés que ceux de Hollande.)

Il signifie aussi, Croire, penser, présumer qu'une chose est, ou n'est pas ainsi, (J'estime que cela est. J'estime qu'il pourroit faire quelque difficulté à cela. On n'estime pas qu'il y puisse réüssir.) Et alors il est neutre; mais pourtant on le fait quelquefois actif en ce même sens. (Il estimoit cette place imprenable.)

ESTIMÉ, ÉE. participe.

ESTIOMÈNE. adj. de t. g. Qui mange, qui ronge, qui corrode. Il se dit en Médecine des ulcères corrosifs qui consument les chairs.

ESTIVE. s. f. Terme de Marine. Il se dit principalement des Galères. Contrepoids qu'on donne à chaque côté d'un bâtiment pour balancer sa charge, en sorte qu'un côté ne pèse pas plus que l'autre. (Mettre une Galère en estive.)

ESTOC. subst. masc. C'étoit autrefois une épée longue & étroite qui ne servoit qu'à percer.

ESTOC, se prend aussi pour La pointe d'une épée en cette phrase, (Frapper d'estoc & de taille.)

ESTOC, se prend quelquefois pour Ligne d'extraction. (Il est de bon estoc. Les biens qui viennent de son estoc.)

On dit au Palais & chez les Notaires, *Biens de côté estoc & ligne*, pour dire, Des biens propres de ligne.

On dit famil. *Dites-vous cela de votre estoc? Cela ne vient pas de son estoc*, pour dire, Dites-vous cela de vous-même? Cela ne vient pas de lui.

BRIN D'ESTOC. Long bâton ferré par un bout.

ESTOCADE. s. f. On appeloit ainsi autrefois une longue épée; mais aujourd'hui il n'est plus en usage que pour dire, Un grand coup d'épée alongé, que dans la salle d'armes on appelle *Botte*. (Dès qu'ils eurent l'épée à la main, il reçut une si rude estocade, qu'il ne put la parer. Grande estocade. Il lui alongea deux ou trois estocades coup sur coup.)

ESTOCADE, se dit figurément & familièrement De la demande que fait un importun, un escroc qui veut emprunter ce qu'il n'est pas en état de rendre, & que souvent même il n'a pas intention de rendre. (Il m'a demandé vingt pistoles à emprunter, j'ai bien eu de la peine à parer cette estocade.)

ESTOCADER. v. n. Porter des estocades. (Il estocade rudement. Ils ont estocadé long-temps avant que de se toucher.)

Il signifie figur. & fam. Disputer, se presser l'un l'autre par de vives raisons, par des argumens. (Il y a plaisir de voir ces deux Docteurs estocader ensemble, estocader comme ils font.)

ESTOMAC. s. m. On appelle ainsi dans le corps de l'animal, La partie intérieure qui reçoit les alimens qu'il prend. Il se dit plus ordinairement de l'homme. (Bon estomac. Estomac débile. Méchant estomac. L'orifice supérieur, l'orifice inférieur de l'estomac. Le fond de l'estomac. Estomac plein. Estomac vide. Se remplir l'estomac. Ces viandes sont pesantes sur l'estomac, chargent l'estomac. Les médecines lui ont ruiné, gâté, dévoyé l'estomac. Il a mal à l'estomac. Son estomac ne digère point.)

On dit proverb. d'Un homme qui a un bon estomac, & qui digère bien, qu' (Il a un estomac d'autruche, qu'il digéreroit le fer.)

Il se prend aussi pour La partie extérieure du corps qui répond à la poitrine & à l'estomac. (Le creux de l'estomac. Se battre l'estomac. Il lui donna un coup de poing dans l'estomac.

On appelle *Estomac* dans les volailles & dans les autres oiseaux que l'on mange, ce qui en reste après que les cuisses & les ailes ont été levées. Il ne se dit que des viandes cuites. (L'estomac d'une perdrix. L'estomac d'une poularde.)

ESTOMAQUER, S'ESTOMAQUER. v. réc. Se tenir offensé contre quelqu'un de ce qu'il a dit ou fait, le trouver mauvais. (Il s'est estomaqué de ce que je ne lui ai pas rendu sa visite assez tôt. Il n'a pas sujet de s'estomaquer, de s'en estomaquer. Il est du style familier.

ESTOMAQUÉ, ÉE. participe. (Il est tout estomaqué.)

ESTOMPER. v. n. Terme de Peinture. Dessiner avec des couleurs en poudre, que l'on applique avec de petits rouleaux de papier gris ou de chamois, dont le bout sert comme de pinceau.

ESTRAC. adj. Terme de manége. *Un cheval estrac*, est Un cheval qui a peu de corps & de ventre, qui est étroit de boyau. Il est vieux.

ESTRADE. s. f. Chemin. En ce sens il n'est plus en usage que dans ces façons de parler usitées parmi les gens de guerre, *Battre l'estrade*, qui signifie, Battre la campagne avec de la Cavalerie, pour avoir des nouvelles des ennemis. (Batteurs d'estrade.)

Il signifie aussi un assemblage d'ais posé dans une partie de la chambre, & un peu plus élevé que le reste du plancher. (Il y a une estrade dans cette chambre, à cette alcove.)

ESTRAGON. s. m. Herbe odoriférante, longue & menue, qu'on met ordinairement dans les salades. (Il y a trop d'estragon dans votre salade. Vinaigre d'estragon. Omelette à l'estragon.)

ESTRAMAÇON. s. m. Il signifie une sorte d'épée qu'on portoit autrefois, & il n'a plus d'usage que dans cette phrase, *Un coup d'estramaçon*, pour dire, Un coup de tranchant de l'épée.

ESTRAMAÇONNER. v. a. Donner des coups d'estramaçon. (Il fut estramaçonné dans ce combat.) Il n'a guère d'usage.

ESTRAMAÇONNÉ, ÉE. participe.

ESTRAPADE. s. f. On appelle ainsi un arbre, une espèce de potence au haut de laquelle on élève les criminels, pour les laisser tomber à quelques pieds de la terre. (Planter une estrapade. Quand il fut au pied de l'estrapade.)

On appelle aussi *Estrapade*, Le supplice même qu'on fait souffrir à un soldat, en l'élevant au bout d'une longue pièce de bois, les mains liées derrière le dos avec une corde qui soutient tout le poids du corps, & le laissant tomber avec roideur jusqu'à deux ou trois pieds de terre. (Donner l'estrapade. On l'a condamné à trois traits, à trois tours d'estrapade. Il a eu l'estrapade si rudement qu'il en est demeuré estropié.)

On appelle *Double estrapade*, Un tour que font les danseurs de corde, en passant deux fois tout le corps entre leurs bras, & la corde qu'ils tiennent.

On dit figurément & familièrement, *Donner l'estrapade à son esprit*, pour dire, Se fatiguer l'esprit à quelque chose de fort difficile.

ESTRAPADER. v. a. Faire souffrir l'estrapade. (On l'a estrapadé.)

ESTRAPADÉ, ÉE. participe.

ESTRAPASSER. v. a. Terme de Manége. Fatiguer, excéder un cheval, en lui faisant faire un trop long manége.

ESTRAPASSÉ, ÉE. participe.

ESTROPIER. v. a. Ôter l'usage d'un membre, soit par une blessure soit par quelque coup. (Il a reçu un coup de mousquet dans le bras, dans le genou qui l'a estropié. Il en sera estropié toute sa vie. Il est estropié d'un bras, d'une jambe. Il fut estropié à tel siége.)

On le dit aussi par extension Des maladies qui ôtent l'usage de quelque partie du corps. (Il lui est tombé un rhumatisme sur le bras, il en est estropié. Une paralysie l'a estropié.)

En termes de peinture, de Sculpture, on dit, *Estropier une figure*, pour dire, N'y pas observer les proportions.

On dit aussi, *Estropier un passage*, *une pensée*, *&c.* pour dire, En retrancher une partie essentielle qui en altère le sens.

ESTROPIÉ, ÉE. participe. (Un soldat estropié. Figure estropiée. Passage estropié. Pensée estropiée.)

ESTRUGEON. s. m. Sorte de gros poisson de mer, qui monte dans les rivières comme les saumons. (Chair d'esturgeon. Œuf d'esturgeon. La pêche des esturgeons.)

E S U

ÉSULE. s. f. Plante. Il y en a de plusieurs espèces. La plus connue se nomme *Petite Ésule*. C'est un bon Hydragogue.

E T

ET. (On ne prononce pas le T.) Conjonction qui lie les parties d'Oraison, comme les noms, les pronoms, les verbes & les adverbes. (Alexandre & Philippe. Le feu & l'eau. Bon & sage. Vous & moi. Chanter & danser. Sagement & fortement.)

Elle joint aussi les membres d'une période. (Il a fait telle chose, & il est encore sur le point de...)

Elle joint encore les périodes mêmes. (Et véritablement on ne sauroit nier que...)

ET CÆTERA. (le T de l'ET se prononce.) Mot qui a passé du Latin dans le François. Il signifie, (Et autres personnes, & autres choses semblables.)

Il est quelquefois subst. pour sign. ce mot même. Le reste n'est exprimé que par un & cætera.)

On dit communément & prov. (Dieu nous garde d'un quiproquo d'Apothicaire, & d'un & cætera de Notaire.)

On dit aussi à la fin d'un conte, d'un récit, *Et de boire*, *& de rire*, *&c.* pour dire, Que l'affaire dont on parle, se termine par boire, par faire rire, &c.

E T A

ÉTABLAGE. s. m. Ce qu'on paye pour l'attache, pour la place d'un cheval, d'un bœuf, &c. dans une écurie, dans une étable. (Quand on prend le foin & l'avoine dans une hôtellerie, on ne paye point l'établage. Ce cheval ne vaut pas l'établage.)

ÉTABLAGE, est aussi Le droit qui se paye aux Seigneurs en plusieurs endroits pour avoir la permission d'exposer des marchandises en vente.

ÉTABLE. s. f. Lieu où l'on met des bœufs, des vaches, des brebis & autres bestiaux. (Étable à vaches. Étable à cochons. Notre-Seigneur voulut naître dans une étable.) Il signifioit autrefois *Ecurie*.

On dit proverbialement, *Fermer l'étable quand les chevaux n'y sont plus*, pour dire, Vouloir empêcher un mal quand il est arrivé, quand il n'est plus temps d'y remédier.

ÉTABLER. v. a. Mettre dans une étable. (Il y a dans cette hôtellerie de quoi établer tant de chevaux, tant de bœufs, tant de moutons.)

ÉTABLÉ, ÉE. participe.

ÉTABLI. s. m. Espèce de grosse table dont les Menuisiers, Serruriers, Arquebusiers, & autres ouvriers se servent pour poser les ouvrages auxquels ils travaillent. (L'établi d'un Menuisier.)

ÉTABLIR. v. a. Rendre stable, fixer. (Établir sa demeure en quelque lieu. Cette Colonie est allée s'établir en tel endroit. Constantin établit le Siége de l'Empire à Constantinople. Il a bien établi sa fortune.)

On dit, qu'*Un homme est bien établi dans une maison*, *auprès d'un Prince*, pour dire, qu'Il y a beaucoup de crédit.

On dit, *S'établir une espèce de Juridiction*, *une espèce d'empire*, pour dire, Se procurer une grande fortune, se faire une espèce de Juridiction, d'empire, &c.

Il signifie aussi, Mettre dans un état, dans un emploi avantageux, dans une condition stable. (Ce père a établi tous ses enfans, les uns dans la robe, les autres dans l'épée. Ce Ministre a établi avantageusement ses amis. Cette fille est bien établie. Il s'est bien établi. Établir un homme dans une charge. Un tel fut commis pour l'établir dans l'exercice de son office.)

On dit en ce sens, qu'*On établit une fille*, pour dire, qu'On la marie.

Il signifie aussi, Donner commencement à quelque chose, être l'auteur de quelque chose qui a, ou qui peut avoir cours dans la suite. Il se dit des lois, des opinions & autres choses semblables. (On ne doit pas établir de nouvelles opinions, de nouvelles maximes. Ce sont des lois qu'on a justement établies. Établir un mot, une façon de parler.)

On dit, *On a établi que*, *il est établi que...* pour dire, que C'est une coutume reçue que; & (C'est une opinion, c'est une coutume établie.)

ÉTABLIR, signifie aussi instituer; & il se dit tant des choses qu'on institue pour toujours, que de celles qu'on n'institue que pour un temps. (Établir une communauté, un Parlement, un Présidial dans une Ville. Établir une Chambre de Justice. Établir des commis pour recevoir certains droits. Établir un gardien. Établir un péage, une imposition.)

On dit, qu'*Un homme a été établi Juge de telles & telles affaires*, pour dire, qu'Il en a été fait, qu'il en a été constitué Juge.

On dit, *Établir un fait*, pour dire, Déduire, exposer un fait. On dit à peu près dans le même sens, *Établir l'état de la question*.

Il signifie aussi, Prouver une proposition (Il a établi sa proposition par des raisonnemens convaincans. Il a établi son droit sur des pièces authentiques.)

ÉTABLI, IE. participe.

ETABLISSEMENT. s. m. Action d'établir. (Il a réussi dans l'établissement de sa fortune. Il a eu beaucoup de traverses dans l'établissement de sa maison.)

Il se dit aussi De ce qui est établi pour l'utilité publique. (Les Hôpitaux sont des établissemens très-utiles. Ce prince a fait de beaux établissemens, de grands établissemens.)

Il signifie aussi, État, poste avantageux, condition avantageuse. (Procurer un établissement à quelqu'un. Il a un bel établissement, un bon établissement. Il a donné un établissement considérable à son fils. Il a procuré un établissement à un tel. Il lui faut faire un petit, un bon établissement.)

Il se prend aussi pour Institution, premier commencement. (L'établissement d'une Communauté. L'établissement d'un Empire, d'une Colonie, d'une Loi, d'un Présidial, d'un Parlement. Depuis l'établissement de la Monarchie.)

On appelle en termes de Guerre, *L'établissement des quartiers*, La distribution des troupes dans les lieux qu'elles doivent occuper durant quelque temps.

On dit à peu près dans le même sens, *Cette action fut l'établissement de sa réputation*, pour dire, Sa réputation commença à s'établir par-là.

On dit, *L'établissement d'un fait*, *d'une question*, *d'un droit*, pour dire, L'exposition d'un fait, d'une question, d'un droit, &c. accompagnée quelquefois de preuves.

ÉTAGE. s. m. L'espace entre deux planchers dans un bâtiment. (Premier, second, troisième, quatrième étage.) Ordinairement quand on parle des étages séparément, on appelle *Premier étage*, Celui qui est au-dessus du rez de chaussée. On appelle *Etage bas*, Un étage peu exhaussé.

Il se dit aussi d'Un étage qui est au rez de chaussée. (En ce pays-là les bâtimens ne sont qu'à un étage, que d'un étage. Étage carré. Étage en galetas. Il loge au premier étage. Il tient, il occupe le premier étage.)

On dit figurément & familièrement, & pour exagérer, (C'est un sot à triple étage.)

ÉTAGE, signifie figurément, Degré d'élévation. (Il y a bien des étages de grandeur, d'état, de fortune. Il y a des esprits de divers étages, de tout étage, des gens de tout étage.)

ÉTAGER. v. a. Il ne se dit guère qu'en parlant de la coupe des cheveux. (Il faut lui étager les cheveux.)

ÉTAGÉ, ÉE. participe.

ÉTAIE. s. f. Pièce de bois dont on se sert pour appuyer une muraille, une poutre, &c. dans un bâtiment qui menace ruine. (Mettre une étaie, des étaies à une muraille. L'appuyer avec des étaies.)

En termes de Blason, *Etaie* est un chevron qui n'a que la moitié de la largeur ordinaire. (Il porte d'or à l'étaie de gueules.)

ÉTAIM. s. m. La partie la plus fine de la laine cardée. (Filer de l'étaim.)

ÉTAIN. s. m. Métal blanc très-léger, & qui crie lorsqu'on le plie. (Étain commun. Étain fin *ou* sonnant. Étain de Cornouaille.) On nomme le Bismuth, *Etain de Glace*.

On appelle *Etaim d'Antimoine*, Une certaine préparation d'antimoine, par laquelle il prend une couleur & une consistance presque semblable à celle de l'étain.

ÉTAL. s. m. Sorte de table sur laquelle on vend de la chair de boucherie. (Cet étal est bien placé. Ce Boucher est riche, il a plusieurs étaux.)

ÉTALAGE. s. m. Exposition des marchandises qu'on veut vendre. (Mettre à l'étalage. Cela ne vaut pas l'étalage.)

Il se dit encore Des méchantes marchandises qu'on étale, & qu'on emploie pour servir de montre. (Cela n'est bon qu'à servir d'étalage. C'est de l'étalage.)

Il signifie aussi Certain droit qu'on prend sur les Marchands, pour leur permettre d'étaler en quelque place. (Payer l'étalage.)

Il signifie figurément, L'ajustement, la parure, principalement des femmes. (Elle s'étoit bien parée pour le bal, il n'y en a point eu, elle a perdu son étalage.) Il ne se dit guère qu'en plaisanterie.

On dit aussi, (Faire étalage de son

esprit, de son éloquence, de sa qualité, de ses richesses, de ses alliances. Faire un étalage d'érudition, &c.) Et dans toutes ces phrases, il se prend toujours en mauvaise part, pour dire, En faire montre, en faire parade avec affectation.

ÉTALER. v. a. Exposer en vente dans une boutique, ou dans quelque autre lieu commode. Il ne se dit que des marchandises, des denrées & autres choses semblables. (Étaler des marchandises, des draps, des toiles, &c.)

Il se met quelquefois absolument. (Les Marchands n'ont pas encore étalé. Il est défendu d'étaler les jours de Fêtes.)

On dit à peu près dans le même sens, *Étaler son jeu*, pour dire, Montrer toutes ses cartes, les étendre sur la table.

ÉTALER, signifie figurément, Étendre, déployer, montrer avec ostentation. (Cette Demoiselle étale tous ses charmes. Il aime trop à étaler son esprit dans la conversation.)

On dit figurément & familièrement, Étaler sa marchandise, pour dire, Faire parade de ce qu'on fait, de ce qu'on a de rare, de singulier.

On dit aussi, (Étaler ses raisons, son éloquence, ses talens, son savoir.)

ÉTALER. Terme de Marine. *Étaler la marée*. C'est mouiller pendant un vent & une marée contraire à la course du vaisseau, en attendant une marée favorable.

ÉTALÉ, ÉE. participe.

ÉTALIER, adj. Boucher qui vend de la viande sur l'étal. (Étalier Boucher. Il n'est pas maître, il n'est qu'étalier.)

ÉTALINGUER, ou TALINGUER. v. a. Terme de Marine. *Étalinguer les cables*, c'est les amarrer à l'arganneau de l'ancre.

ÉTALINGUÉ, ÉE. participe.

ÉTALON. s. m. Cheval entier, qui sert, qu'on emploie à couvrir des cavales. (Ce cheval est bon à servir d'étalon. Il avoit tant d'étalon dans son haras. Bel étalon.)

ÉTALON. s. m. Modèle, prototype de poids, de mesures, qui est réglé, autorisé & conservé par le Magistrat, & sur lequel les mesures, les poids des Marchands doivent être ajustés, rectifiés, égalés. (Étalon d'aune, de boisseau, de pot, de livre. L'étalon est marqué de la marque du Seigneur.

ÉTALONNEMENT. s. m. Action d'étalonner. (Il en coûtera tant pour l'étalonnement de ses poids.)

ÉTALONNER. v. a. Imprimer certaine marque sur un poids, sur une mesure, pour certifier qu'on les a ajustés, rectifiés sur l'étalon. (On l'a mis à l'amende, parce que ses mesures n'étoient pas étalonnées. Il faut étalonner ces mesures.)

ÉTALONNÉ, ÉE. participe.

ÉTALONNEUR. s. m. Officier commis pour étalonner les poids & mesures.

ÉTAMBOT. s. m. Terme de Marine. Pièce de bois qui sert à soutenir le château de poupe, & surtout le gouvernail.

ÉTAMBRAIE. s. m. Pièce de bois qui sert à arrêter & affermir le mât.

ÉTAMER. v. a. Enduire d'étain fondu le dedans des vaisseaux de cuivre ou d'autres ouvrages de fer. (Il faut étamer cette marmite, cette fontaine de cuivre.)

ÉTAMÉ, ÉE. participe.

ÉTAMINE. s. f. Tissu peu serré, fait de crin, de soie, ou de fil, pour passer le plus délié de la farine, quelque poudre ou liqueur. (Étamine grossière, fine. Les bluteaux sont faits d'étamine de soie. Passer une médecine par l'étamine.)

On dit figurément & familièrement, qu'*Un homme a passé par l'étamine*, pour dire, qu'on l'a examiné sur sa doctrine, sur sa conduite, sur ses mœurs, ou qu'il a passé par le grand remède, pour quelques maladies secrètes.

Il se dit aussi Des choses qui sont examinées en détail & à la rigueur. (Cet ouvrage a passé par l'étamine, par une rude étamine.)

ÉTAMINE, est aussi Une sorte de petite étoffe mince, & qui n'est pas croisée. *Étamine du Lude, de Reims, du Mans*, c'est-à-dire, qu'on fait en ces villes-là. (Habit, robe d'étamine.)

On appelle *Étamines*, dans les plantes, De petits filets qui s'élèvent du centre de la fleur, & qui portent des sommets, où est enfermée une poussière qui fait germer les graines. (Les étamines des tulipes.)

ÉTAMPER. v. a. Terme de Manége. *Étamper un fer de cheval*, c'est y faire les huit trous.

ÉTAMPÉ, ÉE. participe.

ÉTAMURE. s. f. Ce qu'on emploie pour étamer. (Cette étamure est trop légère.)

ÉTANCHEMENT. s. m. Action d'étancher. (Remède pour l'étanchement du sang.)

ÉTANCHER. v. a. Arrêter l'écoulement d'une chose liquide qui s'enfuit par quelques ouvertures. (Cette poudre étanche le sang. Ce muid s'enfuit, il le faut étancher. En faisant les fondemens, ils trouvèrent un courant d'eau qu'ils ne purent étancher.)

On dit figurément, *Étancher ses larmes*, pour dire, Cesser de pleurer, *Étancher les larmes de quelqu'un*, pour Faire cesser ses pleurs.

On dit aussi, *Étancher la soif*, pour dire, Apaiser la soif. (Un hydropique ne peut étancher la soif.)

ÉTANCHÉ, ÉE. participe.

ÉTANÇON. s. m. Pièce de bois que l'on met au pied d'une muraille pour la soutenir. (Quand on reprend une muraille sous œuvre, on y met des étançons. Ils sappèrent les murailles de la ville, & y mirent des étançons, puis ils firent sommer les habitans de se rendre.)

ÉTANÇONNER. v. a. Soutenir par des étançons. (Étançonner une muraille.)

ÉTANÇONNÉ, ÉE. participe.

ÉTANFICHE. s. f. Terme de Carrière. Hauteur de plusieurs lits de pierre, qui font masse ensemble.

ÉTANG. s. m. Grand amas d'eau soutenu par une chaussée, & dans lequel on nourrit du poisson. (La chaussée, la bonde, la queue d'un étang. Peupler un étang. Vider, pêcher un étang. Empoissonner un étang. Ouvrir, lâcher, fermer la bonde d'un étang.)

On dit familièrement, *Ne voir plus qu'un étang*, pour dire, Ne savoir plus ce que l'on fait. (Ce joueur, troublé par sa grande perte, ne voyoit plus qu'un étang. Ce Général avoit bien disposé ses troupes; mais dès le commencement du combat il perdit la tramontane, il ne vit plus qu'un étang.)

ÉTANT. s. m. Terme d'Eaux & Forêts. Il se dit du bois qui est debout sur sa racine. (Il y a dans cette coupe tel nombre d'arbres en étant.)

ÉTAPE. s. f. Lieu dans une ville, dans un port, où l'on décharge les marchandises, les denrées qu'on y apporte de dehors. (Il y a une bonne étape en telle ville.)

Il signifie aussi, Amas de vivres & de fourrages, que l'on distribue aux troupes qui sont en route. (Établir des étapes. On fait vivre des Soldats par étape. L'étape est en tel lieu. Fournir l'étape aux Soldats.)

Il se dit aussi Du lieu où l'on distribue l'étape aux Soldats.

On dit aussi, *Brûler l'étape*, pour dire, Ne s'arrêter pas dans un lieu d'étape, & passer plus loin.

Il signifie aussi Ce qu'on distribue aux troupes pour leur subsistance. (Il a pris son étape en argent.)

ÉTAPIER. s. m. Celui qui a soin de fournir & de distribuer l'étape aux gens de guerre.

ÉTAT. s. m. Disposition dans laquelle se trouve une personne, une chose, une affaire. (Mauvais, heureux, malheureux, pitoyable état. Je laissai l'armée en bon état. Il a envoyé savoir l'état de votre santé. En quel état avez-vous trouvé cette affaire? Je vois ses affaires en mauvais état. Il a été fort blessé, on l'a mis en mauvais état. Il est dans un état à faire pitié. Il a mis la Place en état de défense. Il n'est pas en état de se marier. Il est hors d'état de rien entreprendre. Je voudrois être en état de vous servir. Mettre sa conscience en bon état. Être dans un état de consistance, dans un état violent. État déplorable. Se mettre en bon état. Être en bon état.)

On appelle *État du Ciel*, La disposition où se trouvent tous les Astres les uns à l'égard des autres dans un certain moment. (On ignore le moment de sa naissance, par conséquent on ne peut savoir l'état où étoit le Ciel quand il naquit.)

On dit, (Être en état de grace. Être en état de péché mortel. L'état de perfection. L'état de grâce. L'état d'innocence. L'état de péché.)

On dit aussi en termes de Pratique. *Être en état d'ajournement personnel*, pour dire, qu'Un homme a contre lui un ajournement personnel.

On dit, *Mettre les choses en état*, pour dire, Les mettre au point où elles doivent être.

On dit, *Tenir une chose en état*, pour dire, La tenir ferme, afin qu'elle ne branle pas, qu'elle ne se démonte pas. (Il faut mettre des liens de fer pour tenir ces poutres en état.)

On dit aussi, *Tenir quelque chose en état*, pour dire, La tenir prête. (Tenir un compte en état.)

Tenir les choses en état, absolument, C'est les tenir en suspens, les laisser comme elles sont. Et de même on dit, *Toutes choses demeurant en état*, pour dire, qu'il n'y sera rien changé, & qu'elles demeureront dans leur situation & dans leur force & valeur.

On dit en termes de Pratique, qu'*Un procès est en état*, Quand les deux Parties ont fait les procédures & les productions nécessaires pour le faire juger: Et on dit, *Le mettre hors d'état*, pour dire, Faire quelque nouvelle procédure qui en recule le jugement.

On dit, qu'*On a adjugé un Ecclésiastique pourvu en régale d'un Bénéfice, l'état de ce Bénéfice*, pour dire, qu'On lui a adjugé la récréance, la possession provisoire.

On dit aussi, qu'*Un accusé, qu'un criminel se met en état*, pour dire, qu'il se rend prisonnier, afin de se justifier ou de faire entériner sa grâce dans les formes. (Ce n'est pas tout que d'obtenir sa grâce, il faut se mettre en état.

On dit, *Vous pouvez faire état*, pour dire, Vous pouvez être assuré, vous pouvez compter là-dessus. (Faites état de cette somme. Faites état que vous aurez cette somme dans quinze jours.)

FAIRE ÉTAT, signifie aussi, Estimer, faire cas. (Je fais beaucoup d'état, peu d'état de cet homme-là. Je fais peu d'état de ses menaces.)

FAIRE ÉTAT. Présumer, penser. (Je fais état qu'il y a là vingt mille hommes.)

On dit aussi, *Faire état de venir en tel temps*, pour dire, Se proposer de venir en ce temps-là. (Je fais état de partir un tel jour.)

ÉTAT, Liste, registre. (État des Officiers de la Maison du Roi. État des pensions. Il est sur l'état. Coucher, mettre quelqu'un sur l'état, le rayer de dessus l'état. État de distribution.)

ÉTAT, Mémoire, inventaire. État de mise, de dépense, de rente. État au vrai. Compter par état. État de la Marine, de l'Artillerie, de l'extraordinaire des guerres. Dresser l'état, un état. Arrêter, signer l'état.)

L'ÉTAT-MAJOR d'une armée Françoise est composé d'un Général, d'un nombre de Lieutenans Généraux & de Maréchaux de Camp, proportionné à la force de l'armée, & des Officiers & personnes chargées en chef des différens détails, savoir :

Le Maréchal Général des Logis de l'armée, qui est chargé des marches, campemens, logemens, fourrages au vert, correspondances par espions, & instructions pour les Officiers Généraux & particuliers, chargés de quelque expédition.

Cet Officier a sous lui les Aides Maréchaux Généraux des Logis de l'armée ; le Capitaine des guides ; les Fourriers ou Marqueurs, dont les fonctions sont de marquer les logemens des Officiers de l'État-Major ou quartier général, ceux des Officiers Généraux dans les Villages voisins du camp ; le Vaguemestre Général & les Vaguemestres particuliers, chargés de conduire les équipages du quartier général & ceux des troupes à la suite des colonnes ; & les Ingénieurs Géographes, qui doivent lever les plans de tous les camps occupés par l'armée.

Le Major Général de l'Infanterie, qui est chargé du détail du service, de la discipline de l'Infanterie, & de la police du camp. Le Major du Régiment des Gardes Françoises, par une prérogative de sa charge, est de droit Major Général de l'Infanterie de l'armée où il se trouve avec ce Régiment. Dans les autres, le Roi nomme un Major Général de l'Infanterie.

Le Maréchal Général des Logis de la Cavalerie, chargé des mêmes détails pour la Cavalerie. Ces deux Officiers ont aussi leurs Aides.

Le Major Général des Dragons, chargé des mêmes détails pour les Dragons.

L'Intendant de l'armée, qui est chargé du trésor, des vivres, du fourrage au sec, de la viande, des Hôpitaux, des Commissaires des Guerres, de la Poste, & du Prévôt Général.

Le Commandant de l'Artillerie, qui a sous lui deux Commandans, un Major, & un Commissaire du parc.

Le Commandant des Ingénieurs.

Le Général de la Cavalerie & celui des Dragons, qui sont chargés du détail intérieur de leurs Corps.

Le Munitionnaire Général, le Trésorier, le Médecin en chef, le Chirurgien Major & le Directeur de la Poste sont encore membres de l'État Major de l'armée, aussi-bien que ceux qui coopèrent à chaque partie du détail, & dont on vient de voir l'énumération.

On nomme *Etat Major* d'un Régiment, certain nombre d'Officiers, & autres personnes nécessaires pour le service général d'un Régiment de Cavalerie ou d'Infanterie.

On appelle aussi *Etat Major*, Les principaux Officiers d'une Place de guerre. (Grand État Major. Petit État Major.)

ÉTAT, signifie aussi La manière somptueuse, simple ou modeste dont on s'habille. (Les Bourgeoises portent aujourd'hui un aussi grand état que les femmes de qualité.)

ÉTAT, signifie aussi, Profession, condition. (État Ecclésiastique. État de Mariage. Vivre selon son état. Remplir les devoirs de son état. Ne point sortir de son état.)

ÉTAT, La condition de la personne, en tant qu'elle est légitime ou bâtarde, noble ou roturière. (On lui dispute son état, on dit qu'il n'est pas légitime, qu'il n'est pas noble. Décheoir de son état. Il s'agit de son état. Assurer son état.)

ÉTAT, Office, Charge. (État de Président, de Conseiller.) Il vieillit.

ÉTAT, Gouvernement d'un peuple vivant sous la domination d'un Prince, ou en République. (État Monarchique, Démocratique, *ou* populaire, Aristocratique. État, grand, puissant, florissant. Réformer l'État. Renverser, troubler, ruiner l'État. Le bien, la félicité de l'État. Sapper les fondemens de l'État. Ministre d'État. Secrétaire d'État. Conseil d'État. Conseiller d'État. Maximes d'État. Les Lois fondamentales de l'État. C'est un grand homme d'État. Criminel d'État. Raison d'État. Crime d'État.)

On nomme *Coup d'Etat*, Un parti vigoureux & quelquefois violent, qu'une République, un Prince, sont obligés de prendre contre ceux qui troublent l'État.

On appelle aussi *Coup d'Etat*, Une action qui décide de quelque chose d'important pour le bien de l'État. (Le gain de cette bataille fut un coup d'État. L'affaire de Denain fut un coup d'État.)

On appelle aussi *Coup d'Etat*, Tout ce qui est important & décisif dans quelque affaire que ce soit. (Ce mariage fut un coup d'État dans cette famille.)

On appelle *Lettres d'Etat*, Des Lettres que le Roi accorde pour suspendre le jugement & les poursuites contre une personne qui étant au service du Roi, ne peut vaquer à ses affaires propres.

ÉTAT, se prend aussi pour Les pays qui sont sous une même domination. (Les États du Turc. La France est le plus riche État de l'Europe. Le Roi lui a fait défenses d'entrer dans ses États. Étendre les bornes de l'État.)

On dit, *L'État Ecclésiastique*, pour dire, Les États du Pape. Et de même, (Les États de Venise, de Toscane, &c.)

On appelle en France *Les Etats*, ou *États Généraux*, L'assemblée des trois Ordres du Royaume, qui sont le Clergé, la Noblesse & le Tiers État. (États Généraux du Royaume.)

On dit, *Les Etats de Blois, d'Orléans, de Tours, &c.* pour dire, Les États Généraux tenus à Blois, à Orléans, &c.

On appelle *Etats Provinciaux*, Les États d'une Province. (Les États de Languedoc, de Bretagne, &c. Pays d'États. Convoquer, assembler, tenir les États. La tenue des États. Les cahiers des États. Les Députés des États. Congédier les États. Députer aux États. L'ouverture des États. La clôture des États. Président des États. Commissaire du Roi aux États.)

On appelle la République de Hollande, (Les États Généraux des Provinces-unies ;) & *Les Etats de Hollande*, Les États particuliers de cette Province.

On appelle *Etat de la France, d'Angleterre, &c.* Des Livres qui contiennent le dénombrement des Charges, des Dignités, des forces, & autres choses qui regardent la France, l'Angleterre, &c.

ÉTAU. s. m. Petite machine dont les Serruriers & quelques autres ouvriers se servent, pour tenir fermes & serrées les pièces qu'ils travaillent.

ÉTAYEMENT. s. m. Action d'étayer, ou l'état de ce qui est étayé.

ÉTAYER. v. a. Appuyer avec des étaies. (Étayer une maison, une muraille. On a bien étayé ce bâtiment, il ne tombera pas.)

On le dit aussi figurément. (Sa fortune chancelle, elle a besoin d'être étayée.)

ÉTAYÉ, ÉE. participe.

ETE

ÉTÉ. s. m. Celle des quatre saisons de l'année, qui est la plus chaude, & qui commence au solstice de Juin, & finit à l'équinoxe de Septembre. (Bel été. Été chaud, brûlant. Été pluvieux. Jours d'été. Habit d'été. Fruits d'été. Chaleurs d'été. Solstice d'été. L'été passé. L'été prochain. Nous étions en été.)

Quelquefois le mot *Eté* comprend la plus belle moitié de l'année. (Sémestre d'hiver. Sémestre d'été.)

On appelle *Eté Saint-Denis, été Saint-Martin*, Les huit ou dix jours qui précèdent ou qui suivent ces Fêtes, parce qu'ils sont ordinairement assez beaux.

ÉTEIGNOIR. s. m. Instrument creux en forme d'entonnoir, pour éteindre la chandelle. (Éteignoir de fer blanc. Éteignoir d'argent.)

ÉTEINDRE. v. a. Il se dit du feu qu'on fait mourir, qu'on étouffe, dont on fait cesser l'action. (Éteignez ce feu. Éteindre un cierge, un flambeau Éteindre un embrasement. Le feu étoit à cette maison, mais on l'a éteint. Le feu est éteint.)

On dit, *Eteindre les couleurs, les lumières d'un tableau*, pour dire, Affoiblir les couleurs, les lumières.

Il est aussi réciproque. (Ce feu s'éteint.)

Il signifie aussi, Amortir, & se dit de la chaleur sensible ou cachée qui est en quelque chose. (Éteindre de la chaux. Éteindre l'ardeur de la fièvre. Cela éteint la chaleur naturelle.)

On dit, *Eteindre la soif*, pour dire, Étancher la soif.

On dit figurément, *Eteindre*, pour dire, Faire cesser. (La guerre étoit si allumée, qu'on ne croyoit pas qu'il fût possible de l'éteindre si-tôt.)

Il se dit figurément De quelques passions

ardentes. (Les jeûnes éteignent le feu de la concupiscence. Éteindre sa flamme. Il a éteint son amour.)

ÉTEINDRE, signifie aussi, Abolir, faire que le souvenir d'une chose se perde entièrement. (Éteindre & abolir un crime. On en veut éteindre la mémoire. Il faut éteindre tous les sujets de querelle. Son ressentiment ne s'éteindra qu'avec sa vie. Il n'a pu l'éteindre que dans son sang.)

On dit aussi, *Eteindre une race*, pour dire, L'exterminer entièrement. (Il faut éteindre cette malheureuse race.)

On le dit aussi Des Maisons & des Dignités qui finissent. (Cette Maison est prête à s'éteindre. Cette Pairie est éteinte par la mort d'un tel.)

On dit aussi, *Eteindre & amortir une rente*, pour dire, La racheter, la faire finir. (Éteindre une pension. Éteindre une dette.)

ÉTEINT, EINTE. participe.

On dit, qu'*Un homme a les yeux éteints*, pour dire, qu'Il a les yeux sans feu & sans vivacité; & qu'*Il a la voix éteinte*, pour dire, qu'On a peine à l'entendre parler, tant il a la voix foible.

ÉTENDAGE. s. m. Terme d'Imprimerie. Assemblages de cordes tendues d'un mur à l'autre, à peu de distance du plancher supérieur d'une chambre, sur lesquelles les Imprimeurs font sécher les feuilles imprimées. (Ce papier va se piquer, il devroit être sur l'étendage.)

ÉTENDARD. s. m. Enseigne de la Cavalerie. (Les trompettes sonnoient à l'étendard. Se ranger sous l'étendard. Porte-étendard.)

Il se dit aussi pour les Galères. On appelle *Etendard*, sur les Galères, ce qu'on appelle *Pavillon*, sur les vaisseaux: & dans ce sens on dit, *Garde de l'étendard*.

Il se dit aussi figur. De toutes sortes d'Enseignes de guerre, soit pour la Cavalerie, soit pour l'Infanterie. (Les étendards pris sur les ennemis. Déployer, arborer, planter un étendard.)

On dit figurément, *Suivre les étendards de quelqu'un*, *combattre sous les étendards de quelqu'un*, pour dire, Embrasser son parti. Et l'on dit, *Lever l'étendard*, pour dire, Se faire chef de faction.

On dit aussi, *Arborer l'étendard de*.... pour dire, Faire profession, faire parade de.... (Il a arboré l'étendard de la dévotion.)

ÉTENDOIR. s. m. Terme d'Imprimerie. Petite pelle à long manche, qui sert à placer les feuilles imprimées sur l'étendage.

ÉTENDRE. v. a. Déployer en long & en large. (Étendre un linge pour le sécher. Étendre de la toile sur l'herbe pour la blanchir. Étendre son manteau par terre pour se coucher dessus. Étendez ce tapis.)

On dit d'Un Oiseau qui déploie ses ailes pour voler, qu'*Il étend ses ailes*. Et l'on dit aussi, *Etendre le bras*, *étendre les bras*, pour dire, Les déployer de leur long. Et l'on dit d'Un homme couché, qu'(Il est étendu de son long. Il s'étendit tout de son long sur l'herbe.)

En parlant de la Passion de N. S. J. C. on dit, qu'(Il a été étendu sur l'arbre de la Croix pour nos péchés.) En parlant de quelques Martyrs, on dit, qu'(Ils ont été étendus sur le chevalet.)

On dit aussi, *Etendre un homme sur le carreau*, pour dire, Le tuer, le renverser mort par terre.

ÉTENDRE, signifie aussi, Alonger, faire qu'une chose tienne plus d'espace en longueur ou en largeur, en l'attenuant & la rendant plus mince. (On étend l'or sous le marteau. Étendre du beurre sur du pain. Étendre de la cire. Étendre du drap, du parchemin.)

On dit aussi, *Etendre ses troupes*, *son armée*, pour dire, Leur donner plus de terrain, plus de front.

On dit en Peinture, *Etendre la lumière*, pour dire, Grouper ensemble plusieurs parties qui naturellement reçoivent la lumière, & dont les objets ne sont séparés que par des demi-teintes adoucies.

On dit figurément, *Etendre la clause d'un Contrat*, *les termes d'un Arrêt*, *d'une Loi*, *la signification d'un mot*, pour dire, Porter le sens d'une Loi, d'un Contrat, d'un Arrêt au-delà de ce que les termes signifient précisément.

On dit aussi figurément & familièrement, *Etendre le parchemin*, pour dire, Faire de longues écritures dans une affaire pour en augmenter les frais. *Etendre la courroie*, pour dire, Étendre le profit, les droits, les pouvoirs, &c. & les pousser au-delà de ce qu'ils devroient aller.

ÉTENDRE, signifie aussi, Augmenter, agrandir. (Étendre son Empire. Étendre les limites de son Royaume. Il a étendu son parc, étendu sa terre jusqu'à un tel endroit.)

S'ÉTENDRE. v. réc. Tenir un certain espace. (Sa Terre, ses États, sa Juridiction s'étendent jusqu'à un tel endroit.)

On le dit figurément Des personnes. (Ce Seigneur s'est fort étendu de ce côté-là. Il ne peut s'étendre de ce côté-là, parce qu'il est borné par d'autres Seigneurs.)

Il se dit figurément De plusieurs autres choses. (Son pouvoir ne s'étend pas si avant. Son crédit s'étend jusques-là. Sa réputation, son nom, sa gloire s'étendent par toute l'Europe.)

On dit, que *La vue d'un homme s'étend plus ou moins loin*, Suivant qu'il peut voir les objets plus ou moins éloignés. (Sa vue s'étend jusqu'à... De cette terrasse on voit aussi loin que la vue peut s'étendre.)

On dit aussi De la voix, (Il a une voix forte qui s'étend bien loin. Tant que la voix se peut étendre.)

On dit, *Tant qu'une somme pourra s'étendre*, pour dire, qu'On ne veut dépenser que cette somme-là.

On dit figurément, *S'étendre sur quelque sujet*, pour dire, En parler au long. (S'il m'étoit permis de m'étendre sur cette matière.) On dit aussi en ce sens, (S'étendre sur les louanges, sur les bonnes ou mauvaises qualités de quelqu'un.)

S'ÉTENDRE, signifie aussi Durer. (La vie de l'homme ne s'étend guère au-delà de cent ans. Il travaille tant que la journée peut s'étendre.)

ÉTENDU, UE. participe.

ÉTENDUE. s. f. Dimension d'une chose en longueur, largeur & profondeur. En ce sens il n'a guère d'usage que dans le didactique. (Selon quelques Philosophes, l'étendue est l'essence de la matière. L'étendue appartient au corps, & la pensée à l'esprit.)

Dans le discours ordinaire, *Etendue* ne se dit que par rapport à la superficie d'une chose. (Dans toute l'étendue du Royaume. Une plaine, un parc de grande étendue. L'étendue de ses terres. Cela n'a pas assez d'étendue. Pays d'une grande étendue.)

ÉTENDUE, se dit aussi Du temps. (Dans l'étendue de tous les temps, de tous les âges, de tous les siècles.)

Il se dit figurément de plusieurs choses. (L'étendue du pouvoir, de l'autorité. Il voudroit donner plus d'étendue à cette loi qu'elle n'en doit avoir. Cette proposition prise dans toute son étendue seroit fausse. Un esprit d'une grande étendue, d'une vaste étendue. Grande étendue de voix. Une voix d'une grande étendue.)

ÉTERNEL, ELLE. adj. Qui n'a jamais eu de commencement, & n'aura jamais de fin. (Il n'y a que Dieu qui soit éternel. Le Père éternel. Le Verbe éternel. La sagesse éternelle. Dieu est un être éternel. Quelques Philosophes Païens ont cru que le monde étoit éternel.)

Il est quelquefois substantif, & se dit seulement de Dieu. (L'Éternel soit béni. La Loi de l'Éternel.)

On dit, qu'*Une proposition est d'éternelle vérité*, pour dire, qu'Elle a toujours été vraie, & qu'elle le sera toujours. (Le tout est plus grand que sa partie, est une proposition d'éternelle vérité.)

Il signifie aussi, Qui n'aura jamais de fin, quoiqu'il ait eu commencement. (La vie éternelle. La gloire éternelle. La damnation éternelle. La mort éternelle. Une durée éternelle.)

Il signifie aussi, Qui doit durer si long-temps, qu'on n'en sait point la fin. (C'est une guerre éternelle. Un procès éternel. Des haines éternelles. Des amours éternelles. Une reconnoissance éternelle. Exploits d'éternelle mémoire.)

On dit aussi, *Un causeur*, *un harangueur éternel*, pour dire, Un homme qui parle trop, & qui harangue trop long-temps.

ÉTERNELLE. s. f. Plante qui produit des fleurs jaunes en forme de bouquet. La fleur se conserve long-temps, quoique coupée. Il ne faut à cette plante que la culture commune & ordinaire.

ÉTERNELLEMENT. adv. Sans commencement & sans fin. (Dieu engendre son Verbe éternellement.)

Il signifie aussi, Sans fin, quoiqu'il y ait eu un commencement. (Les peines des damnés dureront éternellement. Cet ouvrage durera éternellement.)

Il se prend quelquefois pour Continuellement, sans cesse. (Il est éternellement à ma suite, à mes oreilles. Voulez-vous demeurer-là éternellement? Il sera éternellement débauché. Quand il est en compagnie, il parle éternellement.)

ÉTERNISER. v. a. Rendre éternel. Faire qu'une chose ne finisse point, qu'elle dure très-long-temps. (Éterniser son nom. Éterniser sa mémoire. La chicane éternise les procès.)

ÉTERNISÉ, ÉE. participe.

ÉTERNITÉ. s. f. Durée qui n'a ni commencement ni fin. (L'éternité de Dieu. Dieu est de toute éternité.)

Il se dit aussi d'une durée qui a un commencement, & n'a point de fin. (Éternité bienheureuse. Éternité malheureuse. Éternité de bonheur. Éternité de peines, de supplices. Il ne pense pas à l'éternité. L'éternité dépend d'un moment.)

ÉTERNITÉ, signifie aussi Un fort long temps. (Ces bâtimens dureront une éternité. En voilà pour une éternité.)

On dit, *De toute éternité*, pour dire, De temps immémorial. (Cela est là de toute éternité.)

ÉTERNUER. v. n. Faire un effort involontaire avec une respiration véhémente,

excitée par quelque picotement qui se fait au fond des narines. (Le rhume fait éternuer. Cette poudre, cette fumée fait éternuer, donne envie d'éternuer. Se faire éternuer.)

ÉTERNUMENT. s. m. Mouvement subit & convulsif des muscles qui servent à l'expiration, dans lequel l'air, après une grande inspiration commencée & un peu suspendue, est chassé tout d'un coup & avec violence par le nez & par la bouche. (L'éternument trop grand & trop fréquent est contre nature.)

ÉTÉSIES. s. m. pl. Nom de certains vents qui soufflent régulièrement dans certaines saisons, & pendant un certain temps sur la Méditerranée.

On dit aussi, *Vents Étésiens.*

ÉTÊTER. v. a. Couper la tête d'un arbre. (Étêter des saules. Il est temps d'étêter ces arbres.)

ÉTÊTÉ, ÉE. participe.

ÉTEUF. s. m. Petite balle dont on joue à la longue paume. (Prendre l'éteuf à la volée. Renvoyer l'éteuf.) On ne prononce point l'F du mot *Eteuf*, si ce n'est en Poësie, quand il suit immédiatement une voyelle. On dit proverbialement, *Renvoyer l'éteuf*, pour dire, Repousser avec vigueur, soit par des paroles, soit par des effets, une injure qu'on nous veut faire.

On dit encore proverb. & figurément, *Courir après son éteuf*, pour dire, Prendre bien de la peine pour recouvrer un bien, un avantage qu'on a laissé échapper. (J'ai retenu cet argent-là par mes mains, parce que je ne veux point courir après mon éteuf.)

ÉTEULE, ou ESTEUBLE. s. f. Chaume. Ce qui reste sur la terre du tuyau des grains quand on a fait la moisson.

ETH

ÉTHER. Ce mot qui est emprunté du Grec, n'a d'usage que dans le didactique, & on s'en sert pour signifier l'étendue immense d'une substance subtile & fluide, dans laquelle on suppose que sont les corps célestes, &c.

ÉTHER, en Chimie, ou *Liqueur éthérée*, est Une liqueur très-spiritueuse produite par le mélange de l'esprit-de-vin & de l'huile de vitriol. C'est de l'esprit-de-vin dépouillé d'eau autant qu'il est possible.

ÉTHÉRÉE. adj. de t. g. Qui est de cette substance subtile & fluide, que les Philosophes appellent *Ether*. (Substance éthérée. Corps éthéré. Région éthérée. (Les Poëtes appellent le Ciel, (La voûte éthérée.)

ÉTHIOPS, ou ÉTHIOPS MINÉRAL. s. m. Mélange de mercure & de soufre, soit par la trituration, soit par le feu. Sa couleur noire lui a fait donner ce nom.

ÉTHIQUE. s. f. Signifie Morale, & n'a d'usage que dans le didactique. (La Logique, l'Éthique, la Physique.)

On appelle *Les Ethiques d'Aristote*, Les ouvrages moraux d'Aristote.

ETHMOÏDAL, ALE. adj. Qui appartient à l'os ethmoïde. (Les sinus ethmoïdaux.)

ETHMOÏDE. s. m. Terme d'Anatomie. Nom que l'on donne à l'un des huit os du crâne, qu'on nomme, *L'os ethmoïde.*

ETHNARQUE. s. m. Nom de dignité. Celui qui commande dans une Province.

On appelle *Ethnarchie*, La Province où l'*Ethnarque* commande.

ETHNIQUE. adj. de t. g. Les Auteurs Ecclésiastiques emploient le mot *ethnique*, pour dire, Gentil, Païen, Idolâtre. Les Grammairiens appellent *Mot ethnique*, Celui qui désigne l'habitant d'un certain pays, ou d'une certaine Ville. *François*, *Parisien*, sont des mots ethniques.

ÉTHOLOGIE. s. f. Discours ou Traité sur les mœurs & les manières.

ÉTHOPÉE. s. f. Peinture & description des mœurs & des passions de quelqu'un.

ETI

ÉTIER. s. m. Fossé fait par art ou naturellement, & qui se dégorge dans la mer.

On appelle *Etier*, Le canal qui sert à conduire l'eau de la mer dans les marais salans.

ÉTINCELANT, ANTE. adj. Qui étincelle. (Les étoiles les plus étincelantes. Ce rubis est étincelant. Des yeux étincelans, étincelans de colère.)

ÉTINCELER. v. n. Briller, jeter des éclats de lumière. (Il y a des étoiles qui étincellent les unes plus que les autres. Les vraies escarboucles, à ce qu'on dit, étincellent dans les ténèbres. Les yeux lui étincellent de colère.)

ÉTINCELLE. s. f. Petite parcelle de feu, bluette. (Étincelle de feu. Quand on bat les cailloux avec un fusil, il en sort des étincelles. On a éteint ce grand feu, il n'en reste pas une étincelle. Une petite étincelle peut causer un grand embrasement.)

Il se dit figurément Des lumières de l'esprit. (Il n'a pas une étincelle de bon sens, de raison, de courage.)

ÉTINCELLÉ. adj. En termes de Blason, on appelle *Écu étincellé*, Celui qui est semé d'étincelles.

ÉTINCELLEMENT. s. m. Éclat de ce qui étincelle. (L'étincellement d'un charbon ardent, d'une barre de fer rouge. L'étincellement des étoiles fixes.)

ÉTIOLER, S'ÉTIOLER. v. réc. Il se dit Des plantes & des branches, qui pour être trop serrées, sont foibles & menues. (Il faut prendre garde que ces branches ne s'étiolent.)

ÉTIOLOGIE. s. f. Partie de la Médecine qui traite des causes des maladies.

ÉTIQUE. adj. de t. g. Atteint d'une maladie qui desséche & consume toute l'habitude du corps. (Devenir etique. Mourir étique.)

On appelle *Fièvre étique*, Une fièvre lente, longue & habituelle, qui desséche tout le corps.

Il signifie aussi Maigre, atténué. (Il a le visage étique.) Il se dit même en ce sens, De quelques animaux. (Un chapon, un poulet étique. Un cheval étique.)

ÉTIQUETER. v. a. Mettre une étiquette, distinguer par une étiquette. (Les Procureurs ont soin d'étiqueter leurs sacs. Pourquoi ce sac de mille francs n'est-il pas étiqueté ?)

ÉTIQUETÉ, ÉE. participe.

ÉTIQUETTE. s. f. Petit écriteau qu'on met, qu'on attache sur un sac de procès, contenant les noms du demandeur & du défendeur, du Procureur, &c. (Il faut mettre une étiquette à ce sac.)

On dit figurément & proverbialement, *Juger*, *condamner sur l'étiquette du sac*, ou absolument *Sur l'étiquette*, pour dire, Porter son jugement sur quelque affaire, touchant quelque personne, sans avoir beaucoup examiné les pièces, les raisons. (Vous y allez bien légérement, vous jugez sur l'étiquette du sac. Votre partie est si décriée, qu'on la condamnera sur l'étiquette du sac, sur l'étiquette.)

On appelle aussi *Etiquettes*, Ces petits écriteaux qu'on met à des sacs d'argent, à des liasses de papiers, à des layettes, à des paquets de hardes, &c. pour marquer ce qu'il y a dedans.

On appelle, en parlant Du cérémonial de la Cour d'Espagne, & de quelques autres Cours, *Etiquettes du Palais*, Le détail de ce qui se doit faire journellement dans la Maison du Roi, & dans les principales cérémonies. (Cette prétention a été refusée à tel Prince, parce qu'elle n'étoit pas conforme à l'étiquette du Palais.)

ETO

ÉTOFFE. s. f. Ouvrage de soie, de laine, de fil d'or, d'argent, &c. pour faire des habits, des meubles, &c. (Étoffe de laine. Étoffe de soie. Ce Marchand a de belles étoffes. C'est une bonne étoffe que le drap. C'est une belle étoffe que le velours. Des étoffes d'or & d'argent. Acheter, lever des étoffes. Riches étoffes. Étoffe à fleurs. Étoffe moelleuse. Votre Tailleur n'a pas épargné l'étoffe.)

On dit, *Donner dans l'étoffe*, pour dire, Dépenser beaucoup en habits & en meubles. (Cet homme se pique de magnificence, il donne dans l'étoffe.) Il est familier.

Ce mot s'étend aussi à la matière de quelques autres ouvrages de Manufacture. (Il n'y a pas assez d'étoffe à ce chapeau. Cette cuirasse est d'une bonne étoffe.)

On dit figurément par extension, *On n'a pas épargné*, *on n'a pas plaint l'étoffe*, pour dire, qu'On a employé une grande abondance de matière, ou qu'on en a employé plus qu'il ne falloit. (Voilà de la vaisselle d'argent bien pesante, on n'a pas plaint, on n'y a pas plaint l'étoffe.)

On dit d'Un jeune homme dont les dispositions sont heureuses, & n'ont besoin que d'être cultivées, (On peut faire de ce jeune homme-là quelque chose de bon, il y a de l'étoffe.)

ÉTOFFE, signifie aussi figurément Condition. (Un homme de petite, de basse étoffe. Il ne doit pas faire de comparaison avec vous, il n'est pas de même étoffe. Ils ne valent pas mieux l'un que l'autre, ce sont gens de même étoffe.) Ce mot ne s'emploie guère que pour déprimer, que pour dénigrer.

ÉTOFFER. v. a. Mettre de l'étoffe, de la matière dans la quantité, & de la qualité qu'il faut à quelqu'ouvrage de Manufacture. (Ce Chapelier n'a pas bien étoffé ce Chapeau. On a mal étoffé cette cuirasse.)

ÉTOFFER, sign. aussi Garnir de tout ce qui est nécessaire, soit pour la commodité, soit pour l'ornement. Il se dit principalement d'un carrosse, d'un lit, & de quelques autres meubles.

ÉTOFFÉ, ÉE. participe. (Chapeau bien étoffé. Carrosse bien étoffé.)

On dit, *Un homme bien étoffé*, pour dire, Un homme bien vêtu, bien meublé, un homme qui a en abondance toutes ses aises & toutes ses commodités.

On dit encore d'Un discours rempli de toute la matière nécessaire & convenable, qu'*Il est bien étoffé*. Il est familier.

ÉTOILE. s. f. Astre, corps lumineux qui brille au ciel pendant la nuit. Étoile de la première, de la seconde, de la troisième grandeur. Le lever, le coucher d'une étoile. Il parut cette année-là une nouvelle étoile. L'éclipse fut si grande, qu'on vit les étoiles en plein jour. Étoile polaire. Étoile du matin. L'étoile qui conduisit les Mages au lieu où ils adorèrent Notre-Seigneur. Étoiles nébuleuses.)

On appelle proprement *Etoiles*, Celles

qui étant lumineuses par elles-mêmes, se distinguent par une scintillation sensible. Ce mot s'étend néanmoins quelquefois aux planètes qui nous paroissent plus petites que la lune, comme Jupiter, Mars, Vénus, &c. Ainsi on dit, *Etoiles errantes*, Ce sont ces planètes; *Etoiles fixes*, Ce sont les vraies étoiles qui paroissent comme attachées au firmament, & toujours à la même distance les unes des autres.

On appelle *Etoile du Berger*, La planète de Vénus. Elle s'appelle aussi *Etoile du matin*, lorsqu'elle précède le lever du soleil; & *Etoile du soir*, lorsqu'elle paroît après son coucher.

On dit prov. *Loger*, *coucher à la belle étoile*, pour dire, Coucher dehors.

On appelle *Etoile*, Ce que les Astrologues prétendent qui influe sur le tempérament & sur la fortune des hommes. (Étoile maligne, funeste. Étoile favorable, bien faisante, heureuse. Ce n'est pas son mérite qui fait cela, c'est son étoile. Son étoile est d'être aimé des Grands. Il y a de l'étoile, c'étoit un malheur inévitable. C'est un effet de son étoile, on ne peut aller contre son étoile.)

On appelle abusivement *Etoile*, Ces météores que l'on voit courir dans l'air la nuit, & s'éteindre incontinent. (J'ai vu tomber une étoile.)

Quand on donne un grand coup sur la tête à quelqu'un, on dit, qu'(On lui a fait voir des étoiles en plein midi.)

On dit figur. d'Un homme qui en impose aux autres & à lui-même, qu' (Il fait voir aux autres, qu'il croit voir des étoiles en plein midi.)

Étoile, est aussi Le centre où se réunissent plusieurs allées d'un parc, ou plusieurs routes d'une forêt.

Étoile, se dit aussi en termes d'Imprimerie dans le même sens qu'*Astérisque*. Voy. Astérisque.

Étoile, en termes de Manége, signifie Une marque blanche sur le front d'un cheval dont le corps est d'une autre couleur.

ÉTOILÉ, ÉE. adjectif. Semé d'étoiles. *Le Ciel étoit fort étoilé*, pour dire, Fort serein.

On appelle *Une bouteille étoilée*, Une bouteille où il s'est fait quelque félure en forme d'étoile.

ÉTOILÉ. s. m. Terme de Chirurgie. On donne ce nom à deux espèces de bandages, l'un pour la fracture des omoplates, ou du *Sternum*, l'autre pour la luxation des deux humérus à la fois, ou la fracture des deux clavicules.

ÉTOLE. s. f. Longue bande d'étoffe large de trois à quatre pouces, sur laquelle il y a des croix de galon ou de broderie, que les Prélats & les Prêtres se mettent au cou quand ils font certaines fonctions ecclésiastiques, & qui pend des deux côtés pardevant jusqu'à mi jambe. (Mettre l'étole. Ôter l'étole. On n'administre point les Sacremens sans étole. Les Diacres portent l'étole en manière d'écharpe.)

ÉTONNANT, ANTE. adj. Qui étonne, qui surprend. (Cela est fort étonnant. Voilà une nouvelle étonnante. Mémoire étonnante. Érudition étonnante.)

On dit d'un homme extraordinaire, soit en bien, soit en mal, que *C'est un homme étonnant*.

ÉTONNEMENT. s. m. Surprise causée par quelque chose d'inopiné. (Causer, donner de l'étonnement. Jeter dans l'étonnement. Remplir d'étonnement. Cela m'a frappé d'étonnement. J'ai été saisi d'étonnement. Je suis dans un grand étonnement. Mon étonnement a cessé quand... Il est revenu de son étonnement. C'est un de mes étonnemens, le plus grand de mes étonnemens, qu'il ait pu réussir par cette voie-là.) Il signifie quelquefois Admiration. (Cette action fera l'étonnement des siècles futurs. La grandeur & la magnificence de ce Palais me frappèrent d'étonnement.)

Il signifie fig. Ébranlement, secousse. (Les charrois ont causé un si grand étonnement à ces maisons, qu'elles en dureront moins. Depuis sa chute, il lui est resté un étonnement de cerveau.)

ÉTONNER. v. a. Surprendre par quelque chose d'inopiné. (Cet accident imprévu, cette nouvelle, cette marche des ennemis l'a fort étonné, l'a furieusement étonné, extrêmement étonné. Je crois que cela l'étonnera. Cela ne m'a pas beaucoup étonné.)

Il signifie figurément, Ébranler, faire trembler par quelque grande, quelque violente commotion. (Le branle des cloches a étonné cette tour. Le bruit du canon, la force de la mine a si fort étonné ces maisons-là, qu'il est à craindre qu'elles ne tombent. Ce coup ne lui a point fait de plaie, mais il lui a étonné le cerveau.)

s'Étonner. v. réc. Être étonné. (Il ne s'étonne de rien, il ne s'étonne pas pour le bruit.)

En ce sens on dit prov. qu' (Un homme est bon cheval de trompette, qu'il ne s'étonne pas pour le bruit.) Il signifie aussi, Être surpris, trouver étrange. (Je m'étonne qu'il ne voie pas le danger où il est. J'en sais la raison, je ne m'en étonne plus. Ne vous étonnez pas s'il en use de la sorte. Je m'étonne de votre ami qui vous abandonne. Je m'étonne de vos manières, de votre procédé.)

Étonné, ée. participe.

On dit proverb. qu'*Un homme est étonné comme un fondeur de cloches*, qu'*il est étonné comme s'il tomboit des nues*, *comme si les cornes lui venoient à la tête*, pour dire, qu'il est pris, étonné au dernier point.

ÉTOUFFANT, ANTE. adj. Qui fait qu'on étouffe, qu'on respire mal. (Temps étouffant. Chaleur étouffante.) Il signifie aussi, Qui étouffe, qui respire mal. (J'ai trouvé cet homme étouffant.)

ÉTOUFFEMENT. s. m. Difficulté de respirer. (Elle a des vapeurs qui lui causent des étouffemens. D'où vient cet étouffement?)

ÉTOUFFER. v. a. Suffoquer, faire perdre la respiration, la vie. (L'esquinancie l'a étouffé. Cette nourrice en dormant a étouffé son enfant. Il a été étouffé d'un catarre. Les mauvaises herbes étouffent les blés.)

Il est quelquefois neutre & signifie, Avoir la respiration empêchée. (Il n'y a point d'air dans cette chambre, on y étouffe. Nous pensâmes étouffer de chaud. Délacez cette femme, elle étouffe.)

On dit figurément, *Etouffer de rire*, pour dire, Rire avec excès. Il est du style familier.

Étouffer, signifie figur. Supprimer, cacher, dompter. (Je ne saurois étouffer ma douleur. Tâchez d'étouffer vos soupirs, vos plaintes, vos ressentimens.)

On dit encore figur. *Etouffer une affaire*, *étouffer une querelle*, pour dire, Empêcher qu'elles n'éclatent.

Étouffer, signifie aussi Détruire, dissiper, faire cesser. (Étouffer une révolte, une hérésie, une sédition, une guerre civile, une erreur.)

Étouffé, ée. participe.

En termes de l'Écriture-Sainte, on appelle *Viandes étouffées*, La chair des animaux qu'on avoit tués sans verser leur sang.

ÉTOUFFOIR. s. m. Espèce de cloche ou de boîte faite de métal, dont on se sert pour étouffer & éteindre des charbons.

ÉTOUPE. s. f. La partie la plus grossière, le rebut de la filasse, du chanvre ou du lin. (Étoupe de chanvre. Étoupe de lin. Paquet d'étoupe. Fil d'étoupe. Toile d'étoupe. Boucher avec de l'étoupe.)

On dit figur. & famil. *Mettre le feu aux étoupes*, pour dire, Échauffer les esprits, les exciter à la colère, à l'amour. (Quand les esprits sont aigris, il faut peu de chose pour mettre le feu aux étoupes. Il est toujours avec des femmes, il y a du danger que le feu ne prenne aux étoupes.)

ÉTOUPER. v. a. Boucher avec de l'étoupe ou avec quelqu'autre chose de semblable. (Les conduits sont étoupés. Le vin s'enfuit, il faut étouper les fentes du tonneau. Étouper les trous. Étouper les oreilles.)

Étoupé, ée. participe.

ÉTOURDERIE. s. f. Action d'étourdi, ou l'habitude de faire des actions d'étourdi. (C'est une étourderie. Il fait toujours des étourderies. Ce sont de vos étourderies. On ne sauroit le corriger de son étourderie.)

ÉTOURDI, IE. adj. Qui agit sans considérer ce qu'il fait. (C'est un jeune homme bien étourdi. Cette femme est fort étourdie.)

Il se prend aussi subst. (C'est un étourdi, petit étourdi, jeune étourdi, grand étourdi. Vous êtes une étourdie. Tous ces gens-là sont des étourdis, ils ne savent ce qu'ils font.)

On dit prov. qu'*Un homme ne fut ni fou ni étourdi*, pour dire, qu'Il fut bien prendre son parti sur le champ.

On dit prov. qu' (Un homme est étourdi comme le premier coup de matines, comme un hanneton.)

À L'étourdie. adv. À la manière d'un étourdi, inconsidérément. (Cette affaire est importante, il ne faut pas y aller à l'étourdie. Agir à l'étourdie.)

ÉTOURDIMENT. adv. À l'étourdie. (Il fait toutes choses si étourdiment, que....)

ÉTOURDIR. v. a. Causer dans le cerveau quelqu'ébranlement qui trouble, qui surprend en quelque sorte la fonction des sens. (Il lui donna sur la tête un coup de bâton, un coup de levier qui l'étourdit. Le grand bruit du canon, des cloches, des tambours étourdit. Vous m'étourdissez avec votre caquet. Il crie à pleine tête, il nous étourdit. Le branle du bateau, du carrosse étourdit.)

On dit, *Etourdir les oreilles*, pour dire, Importuner, fatiguer par trop de paroles. (Vous m'étourdissez les oreilles)

Étourdir, signifie figurément, Causer de l'étonnement, de l'embarras. (Cette nouvelle, cette défaite, ce coup imprévu les a fort étourdis. Ils en sont tout étourdis.)

On dit aussi, *S'étourdir sur quelque chose*, pour dire, Se distraire de quelque chose, s'empêcher d'y penser. (Il s'est étourdi sur sa perte. Il s'étourdit sur le temps à venir.)

On dit aussi, *S'étourdir*, pour dire, Se préoccuper, s'entêter. (Il s'étourdit de vaines raisons. Il s'étourdit de ces chimères.)

On dit figur. *Etourdir la grosse faim*, pour dire, L'apaiser.

On dit figur. *Etourdir la douleur*, pour dire, L'endormir, empêcher qu'elle ne soit si sensible.

Il se dit fig. De l'affliction, &c. pour dire, Dissiper la douleur, se distraire. (Il va à la promenade, il voit le monde pour étourdir sa douleur.)

On dit dans le même sens, qu'*Un homme cherche à s'étourdir*, pour dire, qu'Il cherche à étourdir, à dissiper sa douleur.

On dit figurément, qu'*Une viande n'est qu'étourdie*, pour dire, qu'Elle n'est qu'à demi-cuite. (Il ne faut qu'étourdir un peu cette viande, de peur qu'elle ne se gâte.)

ÉTOURDI, IE. participe. (Il tomba tout étourdi du coup qu'il reçut.)

Après qu'une grande douleur est passée, & qu'il n'en reste qu'un léger ressentiment, on dit, que (La partie est encore toute étourdie. Sa goutte est passée, mais il a le pied encore tout étourdi, la main étourdie.)

On dit prov. & figur. d'Un homme qui n'est pas encore bien remis de quelque méchante affaire, d'une maladie dont il vient de sortir, qu'(Il est encore tout étourdi du bateau.)

ÉTOURDISSANT, ANTE. adj. Qui étourdit. (Un bruit étourdissant.)

ÉTOURDISSEMENT. s. m. Impression, ébranlement causé par quelque chose qui étourdit. (Grand étourdissement. Causer de l'étourdissement. Il a des étourdissemens.)

Il se dit aussi fig. Du trouble que cause un malheur, une méchante nouvelle. (Cette nouvelle causa un grand étourdissement dans cette famille. Ils ne sont pas revenus de leur étourdissement.)

On dit, *L'esprit d'étourdissement*, pour dire, L'esprit de vertige.

ÉTOURNEAU. s. m. Sorte d'oiseau noirâtre marqué de petites taches grises. (Bande d'étourneaux. Les étourneaux ne vont que par bandes.)

On dit par raillerie à un jeune homme qui veut faire le capable, (Vous êtes un bel étourneau.)

On appelle encore *Etourneau*, Un cheval d'un poil gris-jaunâtre.

ETR

ÉTRANGE. adj. de t. g. Éloigné, lointain, de dehors. En ce sens il n'est en usage que dans ces phrases. (Terres étranges. Nations étranges. Venu d'étrange pays.) Il est vieux.

On dit, *Vous pouvez entrer, il n'y a personne d'étrange*, pour dire, qu'Il n'y a personne qui ne soit de votre connoissance. Il est populaire.

Il signifie figurément, Qui n'est pas dans l'ordre & dans l'usage commun. (Etrange façon de faire. (Il y a des coutumes bien étranges en ce pays-là. Cela est étrange, que vous ne croyez jamais vos amis. Voilà un étrange homme. Etrange humeur. Etrange esprit.)

ÉTRANGEMENT. adv. D'une manière étrange contre l'ordre & l'usage commun, extrêmement, excessivement. (Il est étrangement bizarre. Il l'a étrangement gourmandé.)

ÉTRANGER, ÈRE. adj. Qui est d'une autre nation. (Coutumes, lois étrangères. Langue étrangère. Plante étrangère. Climats, pays étrangers. Il a l'air étranger. Princes étrangers. Ministres étrangers. Secrétaire d'État pour les affaires étrangères. Département des affaires étrangères.)

Il est quelquefois sub. (Les étrangers sont bien reçus en France.)

En termes de Commerce on dit, *L'étranger* au singul. pour, *Les étrangers*. (Il faut faire passer cela à l'Étranger.)

Il se prend aussi pour Ceux qui ne sont pas d'une famille, d'une Compagnie, d'une Communauté. (Il a donné son bien à des étrangers pour l'ôter à ses parens. Il ne faut pas communiquer les secrets de la Compagnie à des étrangers.)

On dit, qu'*Un fait est étranger à la cause*, pour dire, qu'il n'a aucun rapport à la cause.

On dit proverbialement, qu'*Un homme est étranger dans son pays*, Quand il n'en sait pas les coutumes & ce qui s'y passe.

Les Médecins & Chirurgiens appellent *Corps étranger*, Tout ce qui se trouve contre nature dans le corps de l'animal, soit qu'il vienne de dehors, comme des morceaux de pierres, de plomb, de linge, de drap; soit qu'il se soit engendré dedans. (Il est demeuré une balle dans sa plaie, il ne sauroit guérir tant que ce corps étranger y sera. Les vers qui s'engendrent dans les abcès, le poil dans l'estomac, le sable dans les reins, les esquilles d'os, sont corps étrangers. Les plaies se rouvrent quand il y est demeuré des corps étrangers.)

ÉTRANGER. v. a. Chasser d'un lieu, faire éloigner d'un lieu, désaccoutumer d'y venir. (Les rats, les moineaux ont étrangé les pigeons du colombier. Étranger le gibier d'un pays. Il a tant fait la chasse aux loups, qu'il les a étrangés de ce pays-là.)

Il se dit familièrement Des personnes. (Il a étrangé les importuns qui venoient chez lui. Étranger la mauvaise compagnie de sa maison.)

Il se met quelquefois avec le pronom personnel. (Le gibier s'est étrangé de cette plaine. Cet homme s'est étrangé de cette maison.)

ÉTRANGÉ, ÉE. participe.

ÉTRANGLEMENT. s. m. Il se dit en Médecine d'un resserrement excessif. (L'étranglement d'un vaisseau.)

Il se dit encore en parlant De certains insectes tels que l'Araignée, la Guêpe, &c. dont le corps est composé de deux parties unies par un filet très-délié, qui se nomme *Etranglement*.

ÉTRANGLER. v. a. Faire perdre la respiration & la vie en pressant le gosier, ou en le bouchant. (On l'a étranglé. Elle étrangla son enfant de ses propres mains. Il le tenoit à la gorge & le vouloit étrangler. L'esquinancie l'a étranglé. Ce morceau l'a étranglé. Il s'est étranglé.)

Il sign. aussi, Trop resserrer, ne donner pas l'étendue nécessaire. (Cette palissade étrangle votre maison. Vous étranglez trop cette chambre.)

On dit figur. *Etrangler une affaire*, pour dire, La juger à la hâte sans l'avoir assez examinée.

Il se dit aussi De quelques endroits d'un discours où l'on ne s'est pas assez étendu. (Voilà un endroit trop étranglé.)

Il est quelquefois neutre. (Secourez-moi, j'étrangle.)

On dit figur. *Etrangler de soif*, pour dire, Avoir grande soif.

ÉTRANGLÉ, ÉE. participe.

On dit figurément d'Un habit, d'un pourpoint, qu'*Il est étranglé*, pour dire, qu'il est trop étroit, qu'il n'a pas assez de tour.

On le dit aussi De certaines choses qui n'ont pas la largeur qu'elles doivent avoir. (Ce corridor est trop étranglé. Une croisée fort étranglée. Ce parterre est fort étranglé.)

ÉTRANGUILLON. s. m. Sorte de maladie qui est aux chevaux ce que l'esquinancie est aux hommes.

Il y a une espèce de poire fort âpre qu'on nomme *Poire d'étranguillon*.

ÉTRAPE. s. f. Petite faucille qui sert à couper le chaume.

On dit aussi, *Etraper* du chaume, pour dire, Le couper avec une étrape.

ÉTRAVE. s. f. ou ÉTABLURE, ou ÉTABLE. Terme de Marine. Nom d'une pièce de bois courbe, qui forme la proue d'un vaisseau. (La longueur d'un vaisseau se mesure de l'étrave à l'étambot.)

ÊTRE. Verbe que les Grammairiens appellent Le verbe substantif. *Je suis, tu es, il est; nous sommes, vous êtes, ils sont. J'étois. Je fus. J'ai été. Je serai. Sois, soyez. Que je sois, que tu sois, qu'il soit; que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient. Que je fusse. Je serois. Que j'aye été. Que j'eusse été. Etant. Ayant été.* Exister. (Dieu dans l'Écriture-Sainte s'appelle Celui qui est. Celui qui est m'a envoyé,) disoit Moyse. (Tous les hommes qui ont été, qui sont, ou qui seront. Vous n'étiez pas encore au monde.)

On dit, *Cela est, cela n'est pas*, pour dire, Cela est vrai, cela n'est pas vrai. Et, *Cela sera, cela ne sera pas*, pour dire, Cela arrivera, cela n'arrivera pas.

Ce verbe sert à attribuer quelque chose à un sujet, soit touchant l'espèce & les propriétés, soit touchant les qualités, le lieu, le temps, &c. (Cette proposition est vraie, est fausse. Cet homme est sage, est grand, est vertueux, est fou, n'est pas savant. Il est couché. Il est debout. Nous étions en été, en hiver. Il est en tel endroit. Cela est bien. Je veux qu'il soit de la sorte. S'il est bien, qu'il s'y tienne. Son Médecin dit qu'il est mieux. Je ne veux pas être plus que je suis.)

On appelle figurément Les aises & les commodités de la vie, *Le bien être*; & dans cette phrase il s'emploie substantivement.

ÊTRE, sert aussi à marquer le temps qu'on emploie à quelque chose. (Il sera longtemps à cet ouvrage.)

On dit, *N'étoit que, n'eût été que je suis de vos amis*, pour dire, Si je n'étois pas de vos amis. Il est du style familier.

On met souvent le pronom *Ce* devant ce verbe, pour Démontrer. (C'est un homme. C'est lui;) ou après, pour Interroger. (Qui est-ce? Qu'est-ce?) ou pour Résumer. (Aussi est-ce. Si est-ce que.) Ce dernier est vieux.

On le met aussi impersonnellement. (Il est nuit. Il est jour. Il est onze heures.) *Il est à croire, à présumer*, pour dire, On peut croire, on peut présumer.

On dit, *Il n'est pas en moi de faire telle chose*, pour dire, Il n'est pas en mon pouvoir, il n'est pas dans mon caractère.

Il se dit sur-tout dans le style soutenu,

pour

pour *Il y a*. (Il est des hommes assez méchans. Il en est de bons. Il en est de mauvais.)

Il sert quelquefois avec la préposition *En*, à comparer, à marquer la similitude, la conformité des choses. (Il en est des vers comme des melons, s'ils ne sont excellens ils ne valent rien. Il en est des Peintres comme des Poëtes, ils ont la liberté de feindre.)

Il se dit encore De ce qui peut arriver, de ce qui peut s'ensuivre de quelque chose. (Il l'a traité outrageusement, & il n'en a rien été. Quand il l'auroit maltraité, qu'en seroit-il ? il n'en seroit rien. Il en sera ce qu'il plaira à Dieu. Il sera, il en sera de cette affaire ce qu'il plaira aux Juges.)

On dit, *Il est du devoir d'un homme*, *il est d'un honnête homme de faire cela*, pour dire, Un honnête homme doit faire cela. *Il est de la générosité*, *il est de la justice de faire telle chose*, pour dire, La générosité, la justice obligent à faire telle chose. *Cela est de justice*, pour dire, Cela est juste; & *Cela est de droit*. (Il est de son intérêt de me détromper.)

Être, signifie aussi Appartenir. (Tout est à Dieu. Cette maison, cette terre est à un tel. Cet enfant est à moi. Je suis à un tel. Cet Officier est au Roi. Ce valet est à vous.)

On dit à peu près dans le même sens, (C'est à vous à parler, c'est au Juge à prononcer.)

On dit, *Je suis tout à vous*, *entièrement à vous*, pour dire, Je suis dans la disposition de vous servir. Ce qui se met quelquefois par formule de compliment à la fin d'une lettre à un inférieur.

On dit, *Etre bien*, *être mal avec quelqu'un*, pour dire, Être dans ses bonnes grâce, ou être brouillé avec lui.

Il sert à marquer l'origine d'une chose, le lieu d'où elle vient, l'auteur qui l'a faite, de quelle profession il est, la patrie de quelqu'un. (Ce vin est de Bourgogne. Ce tableau est du Poussin, du Titien. Ces vers sont d'Homère, de Virgile. Il est d'Église. Il est d'épée. Il est de robe. Il est de Paris.)

On dit, *Cela est bien de son génie*, *cela est bien de lui*, pour dire, Cela est conforme à son génie, à son humeur, à son caractère.

Il signifie aussi, Faire partie d'une chose, d'un nombre. (Cet effet est de la succession. Cela est de mon partage. Cela n'est pas du compte. Il n'est pas des complices. Il sera de mes Juges. Il est du Parlement. Il est de notre partie. Voulez-vous être de la partie ?)

Il signifie aussi, Entrer en part, en société, s'intéresser. (Il y a un grand marché à faire, en voulez-vous être ? J'en ferai de moitié. J'y suis pour un tiers. Il y est bien avant. Il n'est jamais de rien. Cet homme est de tout.)

On dit qu'*On est pour un dixième dans une affaire*, pour dire, qu'On y est intéressé pour un dixième.

On dit figurément, & familièrement, quand une personne fait ou dit quelque chose qui ne se devoit pas faire ou dire, & à quoi on ne s'attendoit pas, (Cela n'en est pas. Celui-là n'en est pas.)

Être, se dit aussi Du point, de l'état où est une affaire. (Où en sommes-nous à cette heure ? Voilà où nous en sommes. Où en êtes-vous de votre procès ? J'en suis à faire nommer un Rapporteur.)

On dit par étonnement à un homme, *En êtes-vous-là* ? pour Croyez-vous cela ? ou bien, êtes-vous donc dans cette résolution, dans cette erreur ?

On dit, qu'*Un homme en est*, qu'*Il en a été pour son argent*, pour dire, qu'Il lui en a coûté son argent. (En cette banqueroute, il en a été pour mille écus.)

On dit aussi par indignation, par forme de plainte, quand on voit quelque grand désordre, (Hé où en sommes-nous ?)

On dit à une personne qui ne devine pas bien, qui ne comprend pas, qui ne touche pas le point d'une affaire, (Vous n'y êtes pas.) Et dans un sens contraire, (Vous y êtes.)

On dit d'Un homme troublé, embarrassé, qui ne sait ce qu'il fait, qui ne sait par où sortir d'affaire, qu' (Il ne sait où il en est.)

On dit aussi d'Un homme agité d'une violente passion, qu' (Il n'est point à lui.)

Être, dans les temps où ce verbe prend l'auxiliaire *Avoir*, est quelquefois synonyme d'*Aller*.

On dit, *J'ai été à Rome*, pour dire, qu'On y est allé, & qu'on en est revenu; & *Il est allé à Rome*, pour marquer, qu'Il n'en est pas encore de retour.

On dit aussi dans la conversation. (J'aurois été, *ou* je serois allé vous voir. Je fus, *ou* j'allai hier à l'Opéra.)

Il signifie aussi, Se trouver en un lieu. (Je ne serai pas à l'assemblée. Je n'y veux pas être. Cet Évêque étoit au Concile.)

Il signifie aussi famil. Se rendre auprès de quelqu'un, ou faire ce que quelqu'un souhaite. (Attendez un moment, je suis à vous.)

Il sert aussi à marquer Le sentiment, l'opinion. (Je suis pour un tel. Je suis pour cette opinion.)

La troisième personne singulière du subjonctif de ce verbe, qui est, *Soit*, s'emploie pour Consentir, accorder. (Hé bien, soit.)

On dit, par une manière de souhait, (Ainsi soit-il.)

Il est quelquefois conjonction, & se met devant les choses qui sont opposées ou diverses, comme, (Soit qu'il veille, soit qu'il dorme. Il fit telle entreprise, soit qu'il eût dessein de... soit qu'il se promit que ...)

Un des principaux usages de ce verbe est d'être auxiliaire, & de servir à former les verbes passifs, & à conjuguer quelques verbes neutres, & tous les verbes qui prennent le pronom personnel, étant joint avec leur participe. (Je suis aimé, il a été aimé. Quand il sera aimé. Que je fusse aimé, &c. Il est passé. Il s'est dégagé. Il s'en est allé. Il est tombé. Il est descendu. Il s'est blessé. Ils se sont embrassés.)

Il sert aussi à conjuguer en quelques temps tous les verbes actifs qu'on met impersonnellement. (Il s'est bâti bien des maisons à Paris depuis trente ans. Il s'étoit commis un grand crime en ce lieu-là. Il s'est tenu une assemblée, &c.)

ÊTRE. s. m. Ce qui est. (Dieu est un être infini, incréé. Être souverain. Le premier être. Être des êtres. Les autres êtres ne sont tels que par dépendance. Être réel.)

On appelle *Etre de raison*, par opposition à *Etre réel*, Ce qui n'existe que dans l'imagination de celui qui le forme.

On dit, *Le non être*, pour dire, Le néant.

Être, signifie aussi Existence. (C'est Dieu qui nous a donné l'être. Cela n'étoit pas encore en être, dans l'être des choses.)

Êtres. s. m. pl. Les degrés, corridors, salles, chambres, &c. d'une maison; & son plus grand usage est dans ces phrases, (Il sait tous les êtres de cette maison. Il connoît les êtres.)

ÉTRÉCIR. v. a. Rendre étroit, rendre plus étroit. (Étrécir un chemin, une rue. Il a fait étrécir son justaucorps.)

On dit en termes de Manége, *Etrécir un cheval*, c'est le ramener insensiblement sur un terrain moins étendu que celui qu'il parcouroit.

s'Étrécir. v. récip. Devenir plus étroit. Cette toile s'étrécira au blanchissage. Le cuir s'étrécit à la pluie, au feu. Le canal de la rivière, le chemin va en s'étrécissant.)

Étréci, ie. participe.

ÉTRÉCISSEMENT. s. m. Action par laquelle on étrécit, & l'état de ce qui est étréci. (L'étrécissement du canal de la rivière par les quais, fait remonter l'eau.)

ÉTREINDRE. v. a. Serrer fortement en liant. (Étreignez cette gerbe, ce fagot, ce lien.)

On dit proverb. *Qui trop embrasse*, *mal étreint*, pour dire, Qui entreprend trop de choses ne réussit pas.

On dit proverbialement, *Plus il gêle*, *& plus il étreint*, pour dire, Plus il arrive de maux, plus il est difficile de les supporter.

On dit figurément, (Étreindre les nœuds, les liens d'une amitié, d'une alliance.)

Étreint, einte. participe.

ÉTREINTE. s. f. Serrement, action par laquelle on étreint. (Ce nœud-là s'est détait, parce que l'étreinte n'en étoit pas assez forte.) Il est vieux.

ÉTRENNE. subst. fém. Présent qu'on fait le premier jour de l'année. (Je vous donne cela pour étrenne. Donner les étrennes. Il a eu ses étrennes, de belles étrennes.) En ce sens, il est plus ordinaire au pluriel.

Les Marchands appellent figur. *Etrenne*, Le premier argent qu'ils reçoivent dans la journée, dans la semaine. (Je n'ai rien vendu aujourd'hui, voilà mon étrenne. C'est son étrenne de cette semaine. Dieu vous donne bonne étrenne.)

Étrenne, signifie aussi Le premier usage qu'on fait d'une chose. (Ce linge, cette vaisselle n'a point encore servi, vous en aurez l'étrenne.)

ÉTRENNER. v. a. Donner les étrennes. (Il a étrenné tous ses domestiques. Il l'a étrenné d'une bourse de jetons d'argent, d'un tableau.)

Il signifie aussi, Être le premier qui achète à un Marchand. (C'est moi qui vous ai étrenné. Étrennez-moi, je vous ferai bon marché.)

Il signifie encore, Avoir le premier usage d'une chose qui n'a point encore servi. (Ce carrosse n'a pas encore roulé, vous l'étrennerez.)

Il est quelquefois neutre, & se dit du premier argent que reçoit un Marchand de sa marchandise dans la journée, dans

la semaine. (Je n'ai rien vendu d'aujourd'hui, je n'ai pas été étrenné.)

ÉTRENNÉ, ÉE. participe.

ÉTRÉSILLON. s. m. Pièce de bois qui sert d'appui ou d'arc-boutant pour soutenir des murs qui déversent, & tout ce qui a besoin d'être appuyé de même.

ÉTRÉSILLONNER. v. a. Mettre des étrésillons.

ÉTRÉSILLONNÉ, ÉE. participe.

ÉTRIER. s. m. Espèce d'anneau de fer, ou d'autre métal, qui pend de part & d'autre par une courroie à une selle de cheval, & qui sert à appuyer les pieds du Cavalier. (Mettre, avoir le pied à l'étrier pour monter à cheval. Il est ferme sur ses étriers. Porter les étriers courts, longs. Ces étriers sont-ils à votre point, Accourcir, alonger les étriers d'un point, de deux points. Tenir l'étrier à quelqu'un lorsqu'il monte à cheval. Se lever sur les étriers. Perdre les étriers.)

On appelle *Vin de l'étrier*, Le vin que l'on apporte aux voyageurs quand ils ont payé, & qu'ils sont à cheval ou prêts à monter à cheval.

On dit, qu'*Un homme a le pied à l'étrier*, pour dire, qu'Il est prêt à partir.

On dit encore figurément & familièrement, qu'*Un homme a le pied à l'étrier*, pour dire, qu'Il entre dans le chemin de la fortune.

On dit, qu'*Un homme a toujours le pied à l'étrier*, pour dire, qu'Il s'arrête peu dans un même lieu, qu'il fait de fréquens voyages.

On dit figur. & familièrement, qu'*Un homme est ferme sur ses étriers*, pour dire, qu'Il n'est pas aisé à ébranler dans ses maximes, dans ses résolutions, dans ses opinions.

On dit aussi figur. *Faire perdre les étriers à quelqu'un*, pour dire, Le déconcerter, le mettre en désordre.

On appelle *Bas à étrier*, Des bas qui n'ont point de pied, & qui sont coupés en étrier.

ÉTRIER. Terme de Chirurgie. Nom d'un bandage dont on se sert pour la saignée du pied.

ÉTRILLE. s. f. Instrument de fer avec lequel on ôte la crasse, l'ordure qui s'est attachée à la peau & au poil des chevaux. (Il n'a pas donné un coup d'étrille à ce cheval. Ce cheval n'a pas eu un coup d'étrille d'aujourd'hui.)

On dit proverbialement & familièrement, qu'*Une chose ne vaut pas un manche d'étrille*, pour dire, qu'Elle n'est d'aucun prix.

On appelle proverbialement & populairement, Un cabaret où l'on fait payer trop cher, *Une étrille*. (Ne logez pas à ce cabaret, c'est une étrille.)

ÉTRILLER. v. a. Frotter avec l'étrille. (Étriller un cheval. Ces chevaux sont bien étrillés.)

On dit figurément & famil. *Etriller quelqu'un*, pour dire, Le battre. (On l'a étrillé comme il faut. Je l'étrillerai en chien courtaut. Si nous rencontrons les ennemis, nous les étrillerons bien.)

On dit aussi d'Un homme qui a eu une maladie violente, qui a perdu beaucoup au jeu, ou autrement, qu' (Il a été bien étrillé.)

ÉTRILLÉ, ÉE. participe.

ÉTRIPPER. v. a. Ôter les trippes d'un animal. (Étripper un veau. Étripper un cochon.)

On dit figurément, *Aller à étrippe cheval*, pour dire, Presser un cheval excessivement.

ÉTRIPPÉ, ÉE. participe.

ÉTRIVIÈRE. s. f. Courroie servant à porter les étriers. (Raccourcir une étrivière. Il s'est fait des étrivières de corde.)

On dit, *Donner des coups d'étrivière*, *donner les étrivières*, pour dire, Battre, frapper avec des étrivières. (Il faut donner les étrivières, cent coups d'étrivière à ce coquin-là. Ce palfrenier, ce laquais a mérité les étrivières. Il a eu les étrivières. C'est un homme à étrivières. Menacer quelqu'un des étrivières.) Dans ce dernier sens, *Etrivières* se dit toujours au pluriel.

Il signifie aussi figurément, Maltraiter extrêmement, & d'une manière déshonorante.

ÉTROIT, OITE. adj. Qui a peu de largeur. (Chemin étroit. Rue étroite. Cette toile, cette étoffe est étroite. Votre justaucorps est trop étroit. Des bas, des souliers trop étroits.)

On dit en parlant d'Un homme, que *C'est un front étroit*, *un crâne étroit*, pour dire, qu'Il manque de jugement.

On appelle, *Génie étroit*, *esprit étroit*, Un génie, un esprit de petite étendue.

On dit figur. *Étroite alliance*, *étroite amitié*, *étroite union*, *étroite familiarité*, *étroite correspondance*, *liaison fort étroite*, pour dire, Une alliance, une amitié, une union intime, &c.

On dit en style didactique, *Prendre quelque chose dans le sens étroit*, pour dire, Prendre quelque chose dans toute la rigueur de la lettre.

Il signifie encore figurément, Ce qui est selon la rigueur de la loi, de l'ordre, &c. par opposition à *Relâché*. (Cela est de droit étroit. Étroite défense. Les Frères Mineurs de l'étroite Observance. L'étroite Observance de Cîteaux.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme a la conscience étroite comme la manche d'un Cordelier*, pour dire, qu'Il a la conscience large, & qu'il n'est pas scrupuleux. Ce qui se dit en parlant des Cordeliers à la grande manche.

En termes de l'Écriture, on dit, *La voie étroite*, *le chemin étroit*, pour dire, La voie, le chemin du Ciel, par opposition à *la voie large*, qui est le chemin de la perdition.

À L'ÉTROIT. adv. Dans un espace étroit. (vous êtes logé fort à l'étroit.)

On dit figurément, qu'*Un homme est à l'étroit*, *réduit à l'étroit*, pour dire, qu'Il est pauvre, qu'il n'a pas toutes les commodités de la vie.

Et l'on dit dans le même sens, (Vivre à l'étroit.)

ÉTROITEMENT. adv. À l'étroit. (Vous êtes logé bien étroitement.)

On dit au figuré, *Etroitement uni*, *étroitement joint*, pour dire, Extrêmement uni.

ÉTROITEMENT, avec certains verbes, signifie aussi figurément, À la rigueur. (Observer étroitement le Carême. S'attacher étroitement à une régle.

Il signifie aussi figurément, Expressément, sur toutes choses. (On lui a étroitement défendu. Il lui a été enjoint étroitement.)

ÉTRON. s. m. Matière fécale qui a quelque consistance. Il se dit de celle de l'homme & de quelques animaux. (Gros étron. Étron de chien.) Par politesse, on évite de se servir de ce mot dans la conversation.

ÉTRONÇONNER. v. a. Terme de Jardinage. Couper entièrement la tête à un arbre. (On a étronçonné plusieurs arbres.)

ÉTRONÇONNÉ, ÉE. participe.

ÉTROUSSER. v. a. Adjuger en Justice. (Il s'est fait étrousser cette maison à bon prix.)

ÉTROUSSÉ, ÉE. participe.

ÉTRUFFÉ, ÉE. adj. Terme de Chasse. Il se dit d'Un chien devenu boiteux par quelque défaut de la cuisse.

ÉTRUFFURE. s. f. État, ou mal d'un chien boiteux, dont la cuisse ne prend plus de nourriture.

E T U

ÉTUDE. s. f. Travail, application d'esprit pour apprendre les sciences, les lettres, les beaux arts. (Longue étude. Étude continuelle. S'adonner, s'appliquer, se mettre à l'étude des sciences, des arts libéraux. Il a fait une étude particulière de la Géométrie, de l'Architecture, &c. Étude réglée, sérieuse, attentive. Étude négligée. Étude pieuse, profane.)

On dit, qu'*Un jeune homme a fait ses études*, pour dire, qu'il a étudié en Grammaire, en Rhétorique & en Philosophie.

Et on dit, qu'*Un homme a fait de bonnes études*, pour dire, qu'Il a étudié avec choix & avec succès.

ÉTUDE signifie aussi Les connoissances acquises avec application d'esprit. (Il a de l'étude, il n'a point d'étude, il n'a nulle étude. C'est un homme sans étude.)

On appelle *Études*, en matière de Peinture, Différens desseins de figures & essais que les Peintres font des parties qui doivent entrer dans quelque ouvrage. (Études de Raphaël, de Michel-Ange. Recueil d'études des plus grands Maîtres.)

ÉTUDE, se dit figurément De l'application d'esprit, du soin particulier qu'on apporte pour parvenir à quelque chose que ce soit. (Il ne songe qu'à faire bonne chère, qu'à trouver des chicanes, c'est-là toute son étude. Il y met toute son étude. Il en fait toute son étude. Cours d'étude.)

ÉTUDE, se dit aussi du lieu dans lequel un Procureur ou un Notaire travaillent ordinairement. (Ce Procureur est assidu dans son Étude. Fait & passé dans les études des Notaires.)

Il se dit encore Du dépôt des minutes & des papiers que les Notaires ou les Procureurs conservent chez eux, & des Pratiques qu'ils ont.

En ce sens on dit, (Un tel a vendu sa Charge dix mille francs, & son Étude douze mille francs.)

ÉTUDIANT. s. m. Écolier qui étudie. (Un étudiant en Droit, en Médecine.) Il est plus usité au pluriel. (Il y a bien des étudians dans cette Université.)

ÉTUDIER. v. n. Appliquer son esprit, travailler pour apprendre les sciences, les lettres. (Il étudie nuit & jour. On ne devient point savant sans étudier. Il étudioit dans un tel Collége. Étudier à l'Université. Il étudie en Rhétorique, en Philosophie. Il ne savoit rien, les Examinateurs l'ont renvoyé étudier.)

On dit, que *Deux hommes ont étudié ensemble*, pour dire, qu'ils ont été ensemble au Collége.

ÉTUDIER. v. a. Tâcher d'entendre, de

comprendre une science, un Auteur, une affaire. (Il a fort étudié son Platon, son Aristote. Il étudie sans cesse l'Écriture-Sainte. Étudier la nature. Il a fort étudié l'Architecture, la Navigation. Il sait bien cette affaire, il l'a fort étudiée.)

Il signifie aussi, Tâcher de mettre dans sa mémoire, d'apprendre par cœur. (Étudier sa leçon, Étudier une harangue.)

Il signifie aussi, Méditer, préparer, composer. (Il fait des contes plaisans, mais il les étudie. Étudier un discours, un compliment.)

Il signifie figur. Observer avec soin l'humeur, le génie, les façons de faire, les inclinations d'une personne. (J'ai fort étudié cet homme-là, & je n'y comprends rien. Un bon courtisan doit étudier les inclinations du Prince.)

ÉTUDIER, avec le pronom personnel, & suivi de la préposition *à*, signifie, S'appliquer, s'exercer à faire quelque chose, méditer de quelle manière on s'y peut prendre. (Il ne s'étudie qu'à faire bonne chère, qu'à faire du mal. Je m'étudie à vous plaire, à vous servir.)

ÉTUDIÉ, ÉE. participe.

Il signifie encore, Feint, affecté. (Il n'est point naturel, il est étudié. Une joie, une douleur étudiée. Des larmes étudiées. Geste étudié.)

Il signifie aussi, fait avec soin & application, bien travaillé, bien fini. (Tableau fort étudié.)

ÉTUDIOLE. s. f. Petit cabinet à plusieurs tiroirs, qui se place sur une table, pour y serrer des papiers d'étude, ou autre chose.

ÉTUI. s. m. Sorte de boîte ajustée à la figure de quelque chose que l'on veut conserver. (Étui de carte, de bois, de cuir, de chagrin, d'or, &c. Étui de chapeau. Étui à peigne. Étui de ciseaux, de couteaux, de luth, de viole.)

ÉTUVE. s. f. Lieu pavé de pierre & voûté, que l'on échauffe par le feu, pour faire suer. (Cela est chaud comme une étuve. Aller aux étuves. Un tel tient bains & étuves. Les étuves sont bonnes pour ce mal-là.)

On appelle aussi *Etuves* dans les Offices, un petit four où les Officiers mettent sécher les biscuits, les pâtés & autres confitures sèches.

ÉTUVÉE. s. f. Certaine manière de cuire, d'assaisonner des viandes, du poisson. (Mettre du veau, une carpe à l'étuvée. Cela sera bon à l'étuvée.)

Il se dit aussi Des viandes mêmes assaisonnées & cuites de la sorte. (Étuvée de veaux, de pigeonneaux. Faire une étuvée de....)

ÉTUVEMENT. s. m. Action d'étuver.

ÉTUVER. v. a. Laver en appuyant doucement. Il ne se dit guère que d'une plaie, d'une partie malade. (Il faut bien étuver cette plaie. Étuver avec de l'eau tiède, avec de l'eau-de-vie, avec du vin.)

ÉTUVÉ, ÉE. participe.

ÉTUVISTE. s. m. Qui tient bains & étuves. (Barbier étuviste.) On dit à présent, Baigneur.

ETY

ÉTYMOLOGIE. s. f. Origine d'un mot, dérivation d'un mot formé d'un seul ou de plusieurs autres. (Véritable, fausse étymologie.)

ÉTYMOLOGIQUE. Qui regarde les étymologies. (Un Dictionnaire étymologique.)

ÉTYMOLOGISTE. s. m. Qui travaille sur les étymologies, qui traite des étymologies, qui fait les étymologies. (Cet homme est un grand, un savant étymologiste.)

EVA

ÉVACUANT, ou ÉVACUATIF, IVE. adj. Terme de Médecine. Qui évacue. (Remède évacuatif. Drogue évacuative.)

Il s'emploie aussi substantivement. (Les évacuans l'ont fort soulagé.)

ÉVACUATION. s. f. Décharge d'humeurs ou d'excrémens qui se fait de tout le corps; ou de quelqu'une de ses parties. (Faire une grande évacuation. Ensuite d'une légère évacuation, il se trouva un peu mieux. Les trop grandes évacuations sont dangereuses.)

Il se dit aussi Des matières évacuées. (Le Médecin en voyant les évacuations, jugea que le malade étoit beaucoup mieux.)

ÉVACUATION, se dit encore quand on parle d'Une Place évacuée, en conséquence d'un traité, d'une capitulation, &c. (Il étoit dit par le traité, qu'après l'évacuation de la Place...)

ÉVACUER. v. a. Vider, faire sortir. Il se dit de l'effet que font les remèdes en purgeant les mauvaises humeurs. (Cela évacue les mauvaises humeurs. Remède pour évacuer la bile.)

Il est aussi récipr. (Dans l'opération d'un remède violent, les bonnes humeurs s'évacuent comme les mauvaises.)

ÉVACUER, se dit aussi d'une garnison qu'on fait sortir d'une Place par un traité, par une capitulation. En ce sens il est actif. (La garnison fut obligée d'évacuer la place un tel jour.) On dit aussi, (Évacuer une province, évacuer un pays.)

ÉVACUÉ, ÉE. participe.

S'ÉVADER. v. n. Échapper. (Le coup fait, il s'évada. Les prisonniers se sont évadés. Il vouloit s'évader.)

ÉVADÉ, ÉE. participe.

EVAGATION. s. f. Action de marcher comme au hasard, sans route certaine, & sans terme connu. Il ne se dit guère que dans le sens moral.

S'ÉVALTONNER. v. réciproque. Prendre des airs trop libres, ou abuser de ses forces. (Jeune homme, vous vous évaltonnez. Vous vous évaltonnez trop pour un homme qui relève de maladie.) Il est familier.

ÉVALTONNÉ, ÉE. participe.

ÉVALUATION. s. f. Appréciation, estimation. (Faire l'évaluation de quelque marchandise. On a payé ses ouvrages suivant l'évaluation qui en a été faite. l'évaluation des dépenses & améliorations d'une maison. L'évaluation des pertes & dommages. L'évaluation du dédommagement.)

ÉVALUER. v. a. Apprécier, fixer le prix de quelque chose, réduire l'estimation d'une chose à un certain prix. (Évaluer une charge à vingt mille écus. On évaluera la terre avant que d'en faire l'échange. Le marc d'argent de Paris, d'argent d'Allemagne, a été évalué à tant. Cette corniche a été évaluée à trois toises d'ouvrage. À combien a-t-on évalué sa Terre?)

ÉVALUER, se dit aussi quelquefois sans la particule *à* Comme., (Évaluer une Terre cent mille écus. Combien l'a-t-on évaluée?)

ÉVALUÉ, ÉE. participe.

ÉVANGÉLIQUE. adj. de t. g. Qui est de l'Évangile, qui est selon l'Évangile. (Doctrine Évangélique. Prédicateur Évangélique. Prêcher d'une manière Évangélique.)

Quelques Hérétiques prennent le titre d'*Évangéliques*, comme un titre distinctif de leur Communion. Ainsi parmi les Cantons Suisses, ceux qui ne sont pas Catholiques s'appellent, *Les Cantons Evangéliques.*

ÉVANGÉLIQUEMENT. adv. D'une manière Évangélique. (Vivre Évangéliquement. Prêcher Évangéliquement.)

ÉVANGÉLISER. v. a. Prêcher l'Évangile. (Lorsque saint Paul commença à évangéliser les Gentils. Évangéliser les Nations.)

Il s'emploie aussi neutralement. (Saint François Xavier a évangélisé dans le Japon.)

ÉVANGÉLISÉ, ÉE. participe.

ÉVANGÉLISTE. s. m. L'un des quatre Écrivains sacrés qui ont rédigé par écrit la Vie & la Doctrine de J. C. (Les quatre Évangélistes sont, saint Matthieu, saint Marc, saint Luc & saint Jean.)

On appelle au Palais, *Evangéliste*, Le Conseiller qui tient l'inventaire d'un procès pendant que le Rapporteur lit les pièces. (On nomma un tel Conseiller pour Évangéliste.)

On appelle encore *Evangéliste*, Celui qui dans une Compagnie Littéraire est nommé pour être témoin & Inspecteur d'un scrutin.

ÉVANGILE. s. m. La Loi de JESUS-CHRIST, & la Doctrine qu'il a enseignée. (Lorsque Notre-Seigneur J. C. commença à prêcher son Évangile. Ses Apôtres & ses Disciples portèrent, annoncèrent l'Évangile par toute la terre. La prédication de l'Évangile. Les peuples éclairés de la lumière de l'Évangile. Les Évêques sont les vrais Ministres du saint Evangile.)

Il signifie aussi Les Livres qui contiennent la Doctrine & la Vie de J. C. écrits par saint Matthieu, saint Marc, saint Luc, & saint Jean. (Les quatre Évangiles. L'Évangile selon saint Matthieu, selon saint Luc, &c. Les Béatitudes de l'Évangile. Livres des Évangiles. Les deux Princes jurèrent la paix sur les Évangiles, en touchant les Évangiles. Présenter l'Évangile à baiser.)

ÉVANGILE, se dit aussi De cette partie des Évangiles que le Prêtre dit à la Messe. (La Messe est bien avancée, le premier Évangile est dit.)

ÉVANGILE, se dit aussi du commencement du premier Chapitre de saint Jean, qu'un Prêtre récite en mettant un pan de son étole sur la tête de la personne à l'intention de qui il le récite.

On dit figurément & proverbialement, De quelque chose de nouveau dont tout le monde s'entretient, que *C'est l'Evangile du jour.*

On dit figurément & proverbialement, *Tout ce qu'il dit n'est pas mot d'Evangile*, pour signifier, qu'il ne faut pas croire tout ce qu'il dit.

On dit aussi prov. d'Un homme qui croit fermement une chose, (Il croit cela comme l'Évangile.)

S'ÉVANOUIR. v. récipr. Tomber en défaillance. (Cette femme apprenant la mort de son mari, s'évanouit. Il s'évanouit à toute heure.)

Il signifie aussi Disparoître. Il se dit des choses qui se dissipent en telle sorte, qu'il n'en reste aucun vestige, aucune marque. (Ces spectres n'ont fait que paroître & se sont évanouis. La gloire du monde s'évanouit en un moment. Tous les grands

biens qui étoient dans cette maison se sont évanouis.)

ÉVANOUI, IE. participe.

ÉVANOUISSEMENT. s. m. Défaillance, perte de connoissance avec une cessation subite des sens & du mouvement. (Un long évanouissement. Revenir d'un évanouissement. Il est revenu de son évanouissement. Tomber dans de grands évanouissemens.)

ÉVAPORATION. s. f. Dissipation lente d'une portion de l'humidité d'une liqueur ou de quelqu'autre matière, par le moyen du feu ou du soleil. (L'évaporation des liqueurs spiritueuses se fait aisément par le moyen du feu. L'évaporation de l'eau & de toutes sortes de liqueurs se fait naturellement, soit par la seule action de l'air, soit par la chaleur du soleil. En Chimie, toute dissipation se fait par évaporation. Toutes les liqueurs perdent leur force & diminuent de volume par l'évaporation.)

Il se dit au figuré, & sign. Légéreté d'esprit. (Il y a un peu d'évaporation dans son fait.)

ÉVAPORER, S'ÉVAPORER. v. récip. Se résoudre en vapeur. (Si vous ne bouchez cette bouteille, l'esprit de vin qui est dedans s'évaporera. Faire évaporer une liqueur à feu lent.)

On dit figur. qu'*Un homme s'évapore en vaines idées, en chimères, en imaginations*, pour dire, qu'Il se met des chimères dans la tête.

On dit aussi dans le même sens, (Sa colère s'évapore en menaces.)

On dit absolument, qu'*Un jeune homme s'évapore*, pour dire, Que par ses discours & par sa conduite, il marque une grande légereté d'esprit. Et lorsqu'un homme qui menoit une vie réglée, commence à changer de conduite, on dit, qu' (Il commence à s'évaporer.)

On dit figurément, *Evaporer son chagrin, évaporer sa bile*, pour dire, Soulager sa colère, son chagrin, sa douleur, par des discours, par des plaintes, &c. Et dans cette acception, *Evaporer* est actif.

ÉVAPORÉ, ÉE. participe. (Liqueur évaporée. Un jeune homme évaporé. Esprit évaporé. Tête évaporée.)

Il se met quelquefois substantivement. *C'est un évaporé*, pour dire, C'est un étourdi.

ÉVASER. v. a. Élargir, rendre une ouverture plus large. Il ne se dit que de certaines choses. (Il faut évaser davantage ce tuyau.)

ÉVASÉ, ÉE. participe. (Un verre trop évasé. Des genouillères de bottes trop évasées.)

On appelle *Nez évasé*, Un nez dont les narines sont trop ouvertes.

ÉVASION. s. f. Action par laquelle on s'évade. (Il se sauva habilement des prisons, & après son évasion, il se retira en lieu de sureté. Favoriser l'évasion d'un prisonnier.)

EUB

EUBAGES. s. m. plu. Nom d'une classe de Druides ou d'anciens Prêtres Gaulois, dont la principale occupation étoit l'étude de la Physique, de l'Astronomie & de la Divination.

EUC

EUCHARISTIE. s. f. Le Saint Sacrement du Corps & du Sang de J. C. contenus sous les espèces du pain & du vin. (Le Mystère de l'Eucharistie. Le Sacrement de l'Eucharistie. Recevoir l'Eucharistie. Adorer N. S. J. C. dans l'Eucharistie.) Dans ces deux mots l'*h* ne se fait point sentir.

EUCOLOGE. s. m. Nom d'un livre où se trouve tout l'Office des Dimanches & des principales Fêtes de l'année. (J'ai perdu mon Eucologe.)

EUCRASIE. s. f. Terme de Médecine, qui signifie Un bon tempérament tel qu'il convient à la nature, à l'âge & au sexe de la personne.

EVE

ÉVÊCHÉ. s. m. L'étendue, le district d'un Diocèse sujet à un Évêque. (L'Évêché de Chartres est fort grand. Il fait la visite dans son Évêché. Toutes les Paroisses, toutes les Cures d'un Évêché.)

Le terme d'*Evêché* renferme aussi quelquefois les Archevêchés.

ÉVÊCHÉ, se dit aussi de la Dignité Épiscopale. (Prétendre à l'Évêché. Aspirer à l'Évêché.)

Il se prend aussi pour un Siége Épiscopal. Dans cette acception, on dit, qu'*Une Ville a été érigée en Evêché*, pour dire, qu'On y a établi un Siége Épiscopal. Et on appelle *Evêché*, toute Ville où il y a Siége Épiscopal. (Orléans est Évêché, est un Évêché.)

Il sign. aussi Le Palais où demeure l'Évêque. (Il est logé à l'Évêché. On bâtit à l'Évêché.)

ÉVEIL. s. m. Avis qu'on donne à quelqu'un d'une chose qui l'intéresse, & à laquelle il ne pensoit pas. (C'est lui qui m'en a donné l'éveil.) Il est familier.

ÉVEILLER. v. a. Faire cesser le sommeil, rompre le sommeil. (Quand il est une fois bien endormi, on ne sauroit l'éveiller. Le moindre bruit l'éveille. On m'est venu éveiller ce matin pour me dire....)

On dit fig. *Eveiller*, pour dire, Donner de la gaieté, rendre plus agissant & plus vif. (Il est mélancolique, il lui faudroit quelque chose qui l'éveillât un peu. Il étoit naturellement pesant, mais les affaires lui ont éveillé l'esprit. Vous paroissez tout pesant, tout endormi, éveillez-vous, faites quelque chose.)

S'ÉVEILLER. v. réciproque. Cesser de dormir. (Il s'éveille tous les jours à une certaine heure. Il s'éveilla en sursaut. On emporteroit la maison, qu'il ne s'éveilleroit pas.)

ÉVEILLÉ, ÉE. participe. On s'en sert dans le figuré, pour dire, Gai, vif. (Vous êtes bien éveillé aujourd'hui. Il a l'esprit éveillé. Les yeux bien éveillés.)

On dit proverb. d'Un jeune enfant gai & vif, qu' (Il est éveillé comme une potée de souris.)

ÉVEILLÉ, signifie aussi, Ardent, soigneux. (C'est un homme fort éveillé sur ses intérêts.)

On dit qu'*Une femme est fort éveillée*, pour dire, qu'Elle est un peu coquette.

Il se prend aussi quelquefois sub. (C'est un éveillé. C'est une éveillée, une petite éveillée.)

ÉVÉNEMENT. s. m. L'issue, le succès de quelque chose. (Cette affaire a eu un événement heureux. L'événement n'en a pas été favorable. L'événement de ce procès est douteux. L'événement n'en a pas été si fâcheux qu'on l'appréhendoit. L'événement fit bien voir qu'il ne s'étoit pas trompé. Je ne réponds pas, je ne suis pas garant de l'événement. J'en prends l'événement sur moi. Se charger de l'événement. Il ne faut pas juger des choses, des conseils par l'événement. Se préparer à tout événement.)

On dit adverbialement, *A tout événement*, pour dire, À tout hasard, quoi qu'il arrive.

Il sig. aussi, Aventure remarquable. (Cette histoire est pleine d'événemens, de grands événemens, d'événemens extraordinaires. C'est un grand événement. Ce Règne est plein d'événemens.)

ÉVENT. s. m. Espèce de corruption, qui vient de ce qu'un aliment ou une liqueur commence à s'altérer, & qui donne un mauvais goût. (Du lard qui sent l'évent. Un jambon qui sent l'évent. Du vin qui sent l'évent, qui a de l'évent.)

ÉVENT, se prend aussi dans quelques phrases seulement, pour l'Air agité. Ainsi on dit, *Mettre à l'évent*, pour dire, Mettre à l'air. Et cela se dit principalement des hardes & des marchandises qui viennent d'un lieu soupçonné de peste. (Mettre des marchandises à l'évent.)

On dit, *Donner de l'évent à un muid de vin*, pour dire, Y donner de l'air en faisant une petite ouverture par en haut.

On dit figurément & familièrement, *Avoir la tête à l'évent*, pour dire, Avoir l'esprit léger, être évaporé. Et on appelle *Tête à l'évent*, Un homme étourdi & d'un esprit léger.

ÉVENT. Terme d'Artill. Différence du diamètre d'un boulet à celui du calibre de la pièce. On dit, *Ce boulet a trop d'évent*, pour dire, qu'Il a trop peu de diamètre.

ÉVENTS. s. m. pl. Conduits que l'on forme dans la fondation des fourneaux des fonderies, pour que l'air y circule & en chasse l'humidité.

ÉVENTAIL. s. m. Papier, taffetas étendu sur de petits bâtons plats qui se replient les uns sur les autres, & dont on se sert pour s'éventer. (Les bâtons d'un éventail. Un éventail de peau de senteur. Un éventail de papier de la Chine. Un éventail de plume. Un éventail qui joue bien. Tenir un éventail à la main. Il n'y a guère que les femmes qui portent des éventails.)

On dit en terme de Jardinage, *Tailler un arbre en éventail*, C'est lui en donner la forme.

On appelle aussi *Eventail*, Une espèce de machine qui est faite de carte, & suspendue au plancher, & dont on se sert en quelques pays, pour donner du vent & de la fraîcheur en l'agitant.

ÉVENTAILLISTE. s. m. Ouvrier qui fait, qui monte les éventails.

ÉVENTAIRE. s. m. Plateau d'osier long de trois pieds, large de deux. (Les Marchandes de fruit & d'herbages portent leurs marchandises sur un éventaire.)

ÉVENTER. v. a. Faire du vent en agitant l'air avec un éventail. (Les princes d'Asie ont toujours des gens qui les éventent quand ils dînent. S'éventer pour se rafraîchir.)

Il fig. aussi, Mettre au vent, exposer au vent, exposer à l'air. (Il faut éventer un peu ce meuble.)

On dit, *Eventer le grain*, pour dire, Le remuer avec la pelle, pour lui donner de l'air & le rafraîchir.

ÉVENTER, sign. encore, Donner de l'air, déboucher, ouvrir. (Éventer une mine & la rendre inutile.)

On dit figur. *Eventer un secret, un complot*, pour dire, Le découvrir, le rendre public.

Et aussi figurém. *Eventer la mine*, *éventer la mèche*, pour dire, Découvrir une affaire secrète.

En termes de Vénerie, on dit, *Éventer la voie*, en parlant d'un chien qui rencontre une voie si fraîche, qu'il la sent sans mettre le nez à terre; ou quand après un long défaut, les chiens ont le vent du cerf qui est sur le ventre dans une enceinte.

ÉVENTER les voiles, terme de Marine; c'est mettre le vent dans les voiles pour faire route.

S'ÉVENTER. v. récipr. Se gâter, se corrompre, s'altérer par le moyen de l'air. (Ce vin s'éventera si on ne bouche la bouteille. Les liqueurs, les parfums s'éventent aisément. La laine, la soie & le fil s'éventent facilement. Ces cordes de Luth sont éventées.)

ÉVENTÉ, ÉE. participe.

ÉVENTÉ, est aussi adjectif, & se dit d'Un homme qui a l'esprit léger, évaporé. (C'est un homme bien éventé. Cette femme est bien éventée.)

Il est aussi subst. (C'est un éventé, une jeune éventée.)

ÉVENTOIR. s. m. Sorte d'éventail fait grossièrement de plumes étendues, ou d'osier, &c. servant principalement aux Rôtisseurs & aux Cuisiniers pour allumer les charbons.

ÉVENTRER. v. a. Fendre le ventre d'un animal, & en tirer les intestins. (Éventrer un bœuf, un mouton. Eventrer une carpe, un brochet.)

On dit figurément & populairement, *S'éventrer*, pour dire, Faire les derniers efforts. (Il s'éventreroit pour votre service.)

ÉVENTRÉ, ÉE. participe.

ÉVENTUEL, ELLE. adj. Il n'a guère d'usage qu'en parlant des Traités faits entre Souverains, & fondés sur quelque événement incertain, qui ne dépend point des Parties contractantes. (Il a été fait un Traité éventuel entre ces Couronnes, pour régler la succession, en cas qu'un tel événement arrive. Investiture éventuelle. Succession éventuelle.)

ÉVÊQUE. s. m. Prélat du premier ordre de l'Église, & chargé de la conduite d'un Diocèse. (Bon Évêque. Saint Évêque. On l'a fait Évêque. Les Évêques sont les successeurs des Apôtres. Évêque d'une telle ville. Nommer, préconiser, sacrer un Évêque.)

On appelle *Evêque in partibus Infidelium*, ou plus ordinairement, *Evêque in partibus*, Un Évêque pourvu par le Pape d'un Évêché, dont le territoire est actuellement au pouvoir des Infidelles.

On dit proverbialement & figurément, *Devenir d'Evêque meûnier*, pour dire, Passer d'un état de dignité à un état fort inférieur.

On dit proverb. *Se débattre de la Chape à l'Évêque*, pour dire, Disputer d'une chose à laquelle ceux qui en disputent n'ont aucun droit.

On dit proverbialement, *Un chien regarde bien un Evêque*, pour dire, qu'Une personne de basse condition peut bien se présenter devant un grand Seigneur.

ÉVERRER. v. a. Terme de Meute. Ôter de dessous la langue d'un chien un nerf sans lequel il ne peut mordre.

ÉVERRÉ, ÉE. participe.

ÉVERSION. s. f. Ruine, renversement d'une Ville, d'un État. (Une longue guerre a causé l'éversion de cette République.)

S'ÉVERTUER. v. réciproque. S'exciter soi-même, & s'efforcer pour se porter à quelque chose de bon, de louable, de convenable. (Il s'est évertué pour se tirer de la misère où il étoit. Il languissoit dans l'oisiveté, mais à la fin il s'est évertué. Prenez courage, évertuez-vous. Il faut un peu s'évertuer.)

EUF

EUFRAISE. s. f. Petite plante annuelle qui ne paroît que dans l'été & dans l'automne. Son principal usage est pour les maladies des yeux. Elle a encore quelques autres propriétés.

EVI

ÉVICTION. s. f. Action d'évincer. Terme de Palais. (Le vendeur est garant de l'éviction que l'acquéreur peut souffrir.)

ÉVIDEMMENT. adverbe. D'une maniere évidente. (Faire voir évidemment. Prouver évidemment. Cela paroît évidemment.)

ÉVIDENCE. s. f. Qualité de ce qui est évident. (Cela paroît avec évidence. L'évidence d'une proposition, d'une vérité, d'une fausseté.)

On dit, *Mettre en évidence*, pour dire, Faire connoître clairement, manifestement.

ÉVIDENT, ENTE. adj. Clair, manifeste, qui se connoît d'abord & sans peine. (Vérité évidente. Preuve évidente. Proposition évidente. Fausseté évidente. Il ne se dit rien là qui ne soit évident. Il est évident que....)

ÉVIDER. v. a. En termes de blanchissage, C'est faire sortir l'empois qu'on a mis dans le linge en le frottant. (Ce rabat est trop dur, est trop ferme, il le faut évider.)

En termes de Tailleur, il sig. Échancrer. (Le collet de cette robe, de ce manteau n'est pas assez évidé, est trop évidé.)

En termes de Fourbisseur, de Serrurier, de Tourneur, &c. C'est faire une certaine cannelure à un ouvrage, pour le rendre ou plus léger, ou plus agréable. (Évider une lame d'épée. Évider un canon de pistolet.)

ÉVIDÉ, ÉE. participe.

ÉVIER. s. m. Conduit par où s'écoulent les eaux, les lavures, & les autres immondices d'une cuisine, &c. (Le trou d'un évier. Jeter des ordures par un évier.)

ÉVINCER, v. a. Terme de Palais. Déposséder, dépouiller juridiquement quelqu'un d'une chose dont il est en possession. (Il a été évincé de cette terre par Arrêt.)

ÉVINCÉ, ÉE. participe.

ÉVIRÉ. adj. Terme de Blason. Il se dit des animaux qui n'ont point de marque de sexe.

ÉVITABLE. adj. de t. g. Qui peut être évité. (Si cela eût été évitable, il l'auroit évité. Ce malheur-là n'étoit pas évitable.) Il est de peu d'usage.

ÉVITÉE. s. f. Terme de Marine. Largeur d'une rivière ou d'un canal suffisant pour qu'un vaisseau puisse tourner librement. (Cette rivière n'a pas assez d'évitée.)

ÉVITER. v. a. Esquiver, fuir quelque chose de nuisible, de désagréable. (Éviter les périls. Le pilote a heureusement évité les écueils. Éviter le combat. Éviter les occasions. Éviter les mauvaises compagnies. Éviter la rencontre de quelqu'un, *ou* éviter quelqu'un. Éviter un malheur. Éviter une querelle. Il faut éviter l'oisiveté. On ne peut éviter son malheur. On ne peut éviter sa destinée. Ce n'est pas résoudre la difficulté, ce n'est que l'éviter. En écrivant il faut éviter les mauvaises constructions, les mauvaises phrases, les équivoques. Éviter les yeux, éviter les regards de quelqu'un. Éviter de voir quelqu'un, de parler à quelqu'un. Éviter de se commettre, de déplaire.)

ÉVITER, en termes de Marine, se dit quand un vaisseau présente l'avant au point d'où le vent souffle; on dit alors, qu'*Il évite au vent*; s'il le présente au courant des flots, on dit alors, qu'*Il évite à marée*.

ÉVITÉ, ÉE. participe.

EUN

EUNUQUE. s. m. Celui à qui on a coupé les parties nécessaires à la génération. Il ne se dit que de l'homme. (Tous les Princes d'Orient ont quantité d'Eunuques. Eunuque noir. Eunuque blanc. Les Eunuques du Serrail. On l'a fait Eunuque pour lui conserver la voix.)

EVO

ÉVOCABLE. adj. T. de Palais. Qui se peut évoquer. (Les Décrets qui se poursuivent dans la Province de Normandie, ne sont pas évocables. C'est une affaire très-évocable.)

ÉVOCATION. s. f. L'action d'appeler à soi, de faire venir à soi. En ce sens il ne se dit que des ames & des esprits. (L'évocation des ames. L'évocation des esprits. L'évocation des Démons, des ombres.)

ÉVOCATION, est aussi un terme de Pratique; il sig. L'action de tirer une cause d'un Tribunal à un autre. (Évocation d'une affaire du Châtelet aux Requêtes du Palais, aux Requêtes de l'Hôtel, en vertu d'un Committimus. Il a obtenu une évocation du Parlement au Grand Conseil pour cause de parentés & d'alliances. Le Roi lui a accordé une évocation générale de toutes ses causes au Parlement de Paris. Des Lettres d'évocation.)

ÉVOCATOIRE. adj. Qui a la vertu d'évoquer. Il n'est en usage qu'en cette phrase, *Cédule évocatoire*, Qui est un acte qu'on fait signifier à la Partie, pour lui déclarer qu'on entend se pourvoir au Conseil, afin d'être renvoyé à un autre Parlement.

ÉVOLUTION. s. f. Mouvement que font des troupes, pour prendre une nouvelle disposition. (Évolution militaire. Faire faire l'évolution à un bataillon.)

ÉVOQUER. v. a. Appeler, faire venir à soi. En ce sens il ne se dit que des ames, des esprits, &c. (On dit que les Nécromanciens évoquent les ames des morts, les Esprits, les Démons.)

Il signifie aussi, Tirer une cause d'un Tribunal à un autre. (Évoquer une affaire du Châtelet aux Requêtes du Palais, en vertu d'un Committimus. Faire évoquer d'une Chambre à une autre, sur parentés & alliances. Évoquer du Parlement au Grand Conseil. Il y a des causes que le Roi évoque ordinairement à sa Personne & à son Conseil. Un Parlement ne peut évoquer le principal d'un procès pendant en un Siege inférieur, que pour y faire droit à l'audience & sur le champ.)

ÉVOQUÉ, ÉE. participe.

EUP

EUPATOIRE. s. f. Nom de plusieurs plantes qui sont d'usage en Médecine. La plus connue est celle qu'on nomme *Aigremoine*. On l'emploie dans les maladies du foie, dans la dyssenterie. Elle a encore plusieurs autres vertus.

EUPHONIE. s. f. Son agréable d'une seule voix, ou d'un seul instrument bien tou-

ché. Il est opposé à symphonie, qui se dit du mélange de plusieurs sons.
EUPHORBE. s. m. Genre de plante de la classe des Tithymales. C'est aussi le nom d'une gomme médicinale.

E U R

EURYTHMIE. s. f. Bel ordre, belle proportion. Il se dit de la beauté qui résulte de toutes les parties d'un ouvrage d'Architecture.
EUROPÉEN, ÉENNE. adj. Qui appartient à l'Europe. On ne dit point EUROPÉAN. C'est par cette seule raison que ce mot se met dans le Dictionnaire.

E U X

EUX. pl. du pronom personnel *LUI*. (Ils ont eu querelle entre eux.)

E X

EX. Préposition empruntée du Latin, qui entre dans la composition de plusieurs mots François qui servent à marquer ce qu'une personne a été, le poste qu'elle a occupé. Tels sont les mots de *Ex-Provincial*, *Ex-Recteur*, *Ex-Jésuite*, *Ex-Oratorien*, *&c.*

E X A

EXACT, ACTE. adj. Régulier, ponctuel, soigneux, qui observe ponctuellement tout ce qu'il faut jusqu'aux moindres choses. (Il est fort exact. Auteur exact. Vous n'êtes pas assez exact. Il faut être exact à tenir sa parole. Exact à payer au terme préfix.)
Il se dit aussi Des choses qui se font avec tout le soin & toute la ponctualité possible. (Exacte recherche. Exacte perquisition. Relation exacte. Récit fort exact. Compte exact.)
EXACTEMENT. adv. D'une manière exacte. (Il a suivi exactement les ordres qu'on lui avoit donnés. Il a observé exactement la règle. Cet Auteur travaille fort exactement.)
EXACTEUR. s. m. Celui qui est commis pour exiger des droits, & qui les exige au-delà de ce qui est dû. (Exacteur dur, impitoyable.)
EXACTION. s. f. Action par laquelle on exige durement plus qu'il n'est dû. (Cet Officier, ce Fermier a fait de grandes, d'horribles exactions. Il y a des plaintes de ses exactions au Conseil. Il ne faut point appeler cela un droit, c'est une pure exaction.)
EXACTITUDE. s. f. Soin que l'on apporte pour faire exactement les choses. (Il faut avoir de l'exactitude dans les affaires. Je loue votre exactitude. Il y a apporté toute l'exactitude possible.)
EXAÈDRE. s. m. *Voyez* HEXAÈDRE.
EXAGÉRATEUR. s. m. Qui exagère. (C'est un grand exagérateur.)
EXAGÉRATIF, IVE. adj. Qui exagère, qui amplifie. (Ordinairement les rapports des nouvellistes sont exagératifs. Terme exagératif.)
EXAGÉRATION. s. f. Hyperbole, discours qui exagère, soit en bien, soit en mal. (Cela est comme je vous le dis, il n'y a point d'exagération. C'est sans exagération.)
EXAGÉRER. v. a. Représenter par le discours les choses beaucoup plus grandes, ou plus petites, plus louables, ou plus mauvaises qu'elles ne le sont en effet. (Exagérer une victoire, l'importance d'une action, l'énormité d'un crime. C'est un homme qui exagère toujours les choses, soit en bien, soit en mal. Vous exagérez trop les défauts de cet homme. Il exagère extrêmement les vertus de son ami.)
Il s'emploie aussi neutralement. (C'est exagérer, que de dire qu'un jardin qui n'a que dix arpens, a une demi-lieue de tour. Vous dites que ces peuples n'ont qu'une coudée de haut, c'est exagérer.)
EXAGÉRÉ, ÉE. participe.
EXAGONE. *Voyez* HEXAGONE.
EXALTATION. s. f. Il n'a guère d'usage que pour signifier L'élévation du Pape au Pontificat. (Le jour de son exaltation. Depuis son exaltation.) Et pour signifier une Fête de l'année, qu'on nomme *L'exaltation de la Sainte Croix.*
On dit aussi en termes de Chimie, *L'exaltation des sels*, *des soufres*, *des métaux*, pour dire, L'opération par laquelle on les épure, on les purifie au plus haut degré dont ils sont capables.
On dit en termes d'Astrologie, qu'*Une Planète est dans son exaltation*, Quand elle est dans le signe où les Astrologues prétendent qu'elle a le plus de vertu & d'influence.
EXALTER. v. a. Louer, priser, vanter, élever par le discours. (On ne peut trop exalter son mérite. Exalter son nom. Exalter quelqu'un. Exalter les bienfaits reçus. Louer Dieu, exalter son saint Nom.)
En termes de Chimie, il signifie, Élever, augmenter, redoubler la vertu d'un minéral, &c. (Il faut encore deux ou trois degrés de chaleur pour exalter cet antimoine. Exalter des soufres.)
EXALTER, en Alchimie, c'est rendre un métal plus parfait qu'il n'étoit.
EXALTÉ, ÉE. participe.
EXAMEN. s. m. (L'N finale se fait sentir comme en Latin.) Recherche exacte, soigneuse, discussion exacte. (Faire l'examen d'un livre. Examen de conscience.)
On appelle aussi *Examen*, Les questions qu'on fait à quelqu'un, pour savoir s'il est capable du degré, de l'emploi où il veut être admis. (Rigoureux examen. Subir l'examen. Mettre à l'examen. Il veut se faire recevoir Maître-ès-Arts, Médecin, Chirurgien, mais il ne passera pas à l'examen. C'est aux Quatre-Temps que les Évêques font faire l'examen de ceux qui se présentent pour recevoir les Ordres. Il a passé plusieurs examens.)
EXAMEN À FUTUR. Terme de Palais, qui signifie Un examen de témoins fait par précaution avant qu'il y ait procès formé. (On a aboli l'examen à futur.)
EXAMINATEUR. s. m. Qui a la commission d'examiner. (Commissaire Examinateur au Châtelet de Paris. On a nommé des Examinateurs pour interroger les Récipiendaires, les Aspirans, les Ordinans, &c. Cet examinateur est fort rigoureux. Examinateur des livres.)
EXAMINER. v. a. Faire l'examen de quelque chose ou de quelque personne. (Examiner un compte, une affaire à fond. Examiner un écolier, un Récipiendaire. S'examiner soi-même. Examiner sa conscience. Examiner un livre, un écrit. Ces propositions furent examinées en Sorbonne. Après avoir mûrement & soigneusement examiné cette affaire.)
EXAMINER, signifie aussi, Regarder attentivement. (Plus j'examine cette personne, plus je crois l'avoir vue en quelque lieu.)
S'EXAMINER. v. réc. S'user. (Un habit qui commence à s'examiner.) En ce sens il n'est que du style familier.
EXAMINÉ, ÉE. participe.
On dit figurément, qu'*Un habit, que du linge est bien examiné*, pour dire, qu'Il est bien usé. (Ce manteau est bien examiné, il montre la corde.) Il est du style familier.
EXANTHÈME. s. m. Terme de Médecine, qui signifie Toute sorte d'éruption à la peau, soit avec solution de continuité, comme les pustules de la petite vérole; soit sans solution de continuité, comme le scorbut.
EXARCHAT. s. m. (Prononcez *Exarcat.*) La partie d'Italie où commandoit l'Exarque, & dont Ravenne étoit la Capitale. (Charlemagne conquit l'Exarchat de Ravenne, & le donna au Saint Siége.)
EXARQUE. s. m. On appeloit ainsi celui qui commandoit en Italie pour les Empereurs de Constantinople, & qui résidoit ordinairement à Ravenne. (L'Exarque de Ravenne.) C'étoit aussi dans l'Église Grecque une Dignité Ecclésiastique, immédiatement au-dessous de celle de Patriarche.
EXAUCER. v. a. Écouter favorablement une prière, & accorder ce qu'on demande. (Dieu exauce les prières des humbles. Le Ciel a exaucé nos vœux.)
Il se dit aussi Des personnes. (Priez avec ferveur & persévérance, vous serez exaucé. Enfin Dieu nous a exaucés. Dieu a exaucé son peuple.)
EXAUCÉ, ÉE. participe.

E X C

EXCAVATION. s. f. L'action de creuser, ou le creux qui a été fait dans quelque terrain. (L'excavation des fondemens de ce bâtiment a coûté tant. On a fait de profondes excavations dans les mines de Hongrie pour en tirer le métal. Le débordement de la rivière a fait là une excavation.)
EXCÉDANT, ANTE. adj. Qui excède. (Les sommes excédantes.)
Il se prend aussi substantivement, & signifie Le nombre, la qualité qui excède. (S'il se trouve plus de cinq cents livres, vous aurez l'excédant.)
EXCÉDER. v. a. Outre-passer, aller au-delà de certaines bornes, de certaine mesure. (Il a excédé son pouvoir. Il a excédé les ordres qu'il avoit. Vous pouvez employer jusqu'à mille francs, mais n'excédez pas cette somme. Une dette qui excède cent francs. Cela excède le nombre de....)
EXCÉDER, en termes de Pratique, signifie Battre outrageusement. (Il a battu & excédé ce pauvre homme. Il se plaint d'avoir été battu & excédé en sa personne.) Il n'est guère en usage qu'au prétérit, & se joint presque toujours avec *Battu.*
EXCÉDER, se dit aussi dans le discours familier, en parlant de certaines choses qu'on porte jusqu'à l'excès, & au-delà des bornes ordinaires. Ainsi des gens à qui on aura fait si bonne chère, qu'ils auront mangé plus qu'il ne faut, diront, (On nous a excédés.) Un homme à qui on fera des railleries trop fortes, ou qu'on importune, dira, (Vous m'excédez.)
EXCÉDER, se joint aussi avec le pronom personnel: Et dans cette acception on dit, qu'*Un homme s'est excédé de débauches*, pour dire, qu'Il a fait des débauches excessives; qu'*Il s'est excédé de travail*, pour dire, qu'Il a travaillé jusqu'à l'excès; & qu'*Il s'est excédé à la chasse*, pour dire, qu'Il s'est abandonné au plaisir de la chasse, jusqu'à se fatiguer extrêmement. (Il s'est excédé de jeûnes, de veilles, d'austérités.)
EXCÉDÉ, ÉE. participe. (Cet homme ainsi battu & excédé, s'alla présenter au Juge,

C'est un homme excédé de débauches, de fatigues, de jeûnes, d'austérités.)

EXCELLEMMENT. adv. D'une manière excellente. (Cela est excellemment bien. Cet Auteur a écrit excellemment sur cette matière. Il peint, il écrit excellemment. Il joue excellemment du luth.)

EXCELLENCE. s. f. Degré de perfection au-dessus des autres. (En quoi consiste l'excellence de cette Musique, de cette Comédie, de ce Livre? Cela est d'une grande excellence. Je n'en connois pas l'excellence. C'est en cela qu'est l'excellence.)

PAR EXCELLENCE. Façon de parler adverb. & du style familier, pour dire, Excellemment, à merveilles. (Cela est beau par excellence. Cela est bon par excellence.)

PAR EXCELLENCE, se dit aussi dans une acception differente, en parlant De ceux qui ont tellement excellé dans un certain genre, que le nom appellatif, qui est commun à toutes les personnes célèbres dans le même genre, est devenu pour eux comme une espèce de nom propre & particulier. Ainsi en parlant de Salomon, on dit, *le Sage*; & en parlant de Saint Paul, on dit, *l'Apôtre*: Et cette sorte de dénomination absolue est ce qu'on appelle communément, *par excellence*, & ce que les gens de Lettres appellent, *par antonomase*.

On dit en parlant de Dieu, que c'est *l'Être par excellence*, pour dire, que C'est le souverain Être, & que toutes les créatures n'ont l'être que par participation.

EXCELLENCE, est aussi un titre d'honneur que l'on donne aux Ambassadeurs & à quelques personnes titrées. Il est au-dessous du titre d'Altesse. (Monseigneur, s'il plaît à votre excellence. J'ai exécuté les ordres de votre Excellence. J'ai écrit à son Excellence.)

EXCELLENT, ENTE. adj. Qui excelle. (Excellent vin. Chère excellente. Goût excellent. Fruits, melons excellens. Ces chevaux-là sont excellens. Musique excellente. Excellente pièce de théâtre. Excellent Musicien. Excellent Poëte. Excellent ouvrier. Excellent livre. Excellent homme. Ce qu'il y a d'excellent en cela, est que...)

EXCELLENTISSIME. adj. de t. g. Très-excellent. C'est un titre de dignité qui se donne aux Sénateurs de Venise assemblés en Collége en présence du Doge. (Sérénissime Prince. Excellentissimes Seigneurs.)

Il est encore en usage dans le style familier. (J'ai vu son livre, il est excellentissime. Il nous a donné d'excellentissime vin.)

EXCELLER. v. n. Avoir un certain degré de perfection au-dessus de la plupart des personnes d'une même profession, ou au-dessus de la plupart des choses d'un même genre. (Un ouvrier qui excelle en son métier. Chacun s'efforce d'exceller en sa profession. Ceux qui excellent aujourd'hui dans les beaux arts. Exceller en Poësie, en Peinture, en Musique. Exceller par-dessus tous les autres. C'est en cela qu'il excelle. Homère excelle sur tous les autres Poëtes. Entre les vins, ceux qui excellent le plus. Les Coursiers de Naples, les Barbes, excellent au-dessus de la plupart des autres chevaux.)

EXCENTRICITÉ. s. f. Terme d'Astronomie. La distance qu'il y a entre le centre & le foyer de l'ellipse que décrit une planète.

EXCENTRIQUE. adj. de t. g. Il se dit de deux ou de plusieurs cercles engagés l'un dans l'autre, qui ont un centre différent. (Ce cercle est excentrique à l'autre.)

EXCEPTÉ. Sorte de préposition. Hors, à la réserve de.... (Excepté telles & telles personnes. Il travaille toute la semaine excepté le Dimanche. Il n'a jamais manqué d'entendre la Messe, excepté quand il a été malade. Ils se ressemblent parfaitement, excepté que l'un est un peu plus grand que l'autre.)

EXCEPTER. v. a. Désigner quelque chose, quelque personne, pour n'être point comprise dans un nombre, dans une règle où il semble qu'elle devroit être. (On a mis un tel impôt, mais on en a excepté les Nobles. Ils en sont exceptés. On accorde l'amnistie à cette ville, mais on en excepte tels & tels. Quoique le Réglement soit général, néanmoins il y a un article qui excepte telles personnes. Je n'en excepte qui que ce soit. Ces verbes-là ont un tel régime, ces noms se déclinent ainsi; mais il en faut excepter celui-là.)

EXCEPTÉ, ÉE. participe.

EXCEPTION. s. f. L'action par laquelle on excepte. (Faire exception de.... L'exception de.... Sans exception. N'y a-t-il point d'exception? Il n'y a règle si générale qui n'ait son exception. Cela ne souffre point d'exception. L'exception confirme la règle.)

À L'EXCEPTION DE. Sorte de préposition. Excepté, hormis. (À l'exception de cela.)

EXCEPTION, en termes de Palais, se dit Des moyens, des fins de non recevoir qu'on apporte pour se défendre d'une demande, pour n'y pas répondre. (J'ai une exception toute prête contre cette demande. Il a fourni ses exceptions. Exception dilatoire. Exception déclinatoire. Exception péremptoire.)

EXCÈS. s. m. Ce qui excède les bornes de la raison, de la bienséance, ce qui passe les mesures. (Vous nous faites trop bonne chère, il y a de l'excès. Louer avec excès. Blâmer avec excès. L'excès est blâmable en toutes choses. Excès de bonne chère. Excès de vin. Excès de bouche. Excès de boire, de manger. Excès de folie. Excès de travail. Excès d'austérité. Excès de jalousie. Excès d'amour. Excès de zèle. Excès de simplicité. Excès d'ingénuité. Excès d'indiscrétion.)

Quand *Excès* se dit absolument, il signifie plus particulièrement, Débauche, déréglement. (Il a fait des excès. Il s'est ruiné l'estomac par ses excès. Les excès de la jeunesse incommodent la vieillesse. Excès préjudiciables à la santé.)

Il signifie en termes de Pratique, Outrage, violence. (Les excès commis en sa personne.)

A l'excès, jusqu'à l'excès. Façons de parler adverbiales, qui signifient, Au-delà des bornes de la raison. (Être ménager à l'excès. Être libéral jusqu'à l'excès.)

Il se dit aussi Du vice poussé au-delà de toutes bornes. (Avare jusqu'à l'excès. Pousser la vengeance à l'excès, jusqu'à l'excès. Porter l'insolence, l'impudence jusqu'à l'excès.

EXCESSIF, IVE. adj. Qui excède la règle, la mesure, le cours ordinaire des choses. (Un froid excessif. Une chaleur excessive. Un homme d'une taille excessive. Une chambre d'une grandeur excessive.)

Il signifie aussi, Qui excède les bornes de la raison; & dans cette acception il se dit des choses morales. (Une austérité excessive. Une abstinence excessive. Prix excessif. Dépense excessive. Travail excessif. Louanges excessives. Débauches excessives. Cela est excessif.)

Il se dit aussi Du vice. (Avarice excessive. Intempérance excessive. Prodigalité excessive.)

Il se dit aussi Des personnes. (Il est excessif en tout ce qu'il fait.)

EXCESSIVEMENT. adv. Avec excès. (Il est excessivement gros. Boire excessivement. Louer excessivement. Battre quelqu'un excessivement.)

EXCIPER. v. n. Terme de Palais. Alléguer une exception en justice. Il n'a d'usage qu'avec la particule *de*. Ainsi lorsque pour exception on allègue que la chose dont il s'agit a été jugée, on dit, (Exciper de l'autorité d'une chose jugée. Exciper d'une longue prescription.)

EXCITATIF. adj. Qui est propre à exciter. (Remède excitatif.) Il n'est guère d'usage qu'en Médecine.

EXCITATION. s. f. Action de ce qui excite.

EXCITER. v. a. Provoquer, émouvoir. (Cela excite la soif, excite l'appétit. Exciter à boire. Exciter à pitié. Exciter à compassion.)

Il signifie aussi, Animer, encourager. (L'exemple de ses ancêtres l'excite à les suivre. Ce Capitaine excita ses soldats par sa harangue & par sa valeur. Exciter les peuples à la révolte. Le lion s'excite au combat en se battant les flancs de sa queue.)

Il signifie encore, Causer, faire naître. (Exciter une sédition. Son discours excita un grand murmure dans l'assemblée. Il survint un vent qui excita une furieuse tempête.)

Il se dit aussi Des choses morales. (Exciter l'envie, la jalousie. Exciter l'admiration.)

EXCITÉ, ÉE. participe.

EXCLAMATION. s. f. Le cri que l'on fait par admiration, par joie, par indignation, &c. (Faire une exclamation. Faire des exclamations, de grandes exclamations.)

EXCLURE. v. a. *J'exclus, tu exclus, il exclut. Nous excluons. J'excluois. J'exclus. J'exclurai. Qu'il exclue. Que j'exclusse. J'exclurois*. Empêcher d'être admis dans une assemblée, dans une société, &c. (On vouloit l'exclure de cette compagnie. La bigamie exclut du Sacerdoce.)

Il signifie encore, Retrancher quelqu'un d'une compagnie où il avoit été admis. Il signifie aussi, Empêcher d'obtenir une Charge, une Dignité, &c. (Ses ennemis l'ont fait exclure de cette charge. Ce Cardinal a été exclus du Pontificat.)

EXCLU, UE. ou EXCLUS, USE. participe. (Les femmes sont excluses *ou* exclues de....)

EXCLUSIF, IVE. adj. Qui a force d'exclure. (C'est une raison exclusive de sa demande. Cela est exclusif. Un droit exclusif de tout autre Privilége exclusif. Il y a des couronnes qui ont voix exclusive dans l'élection des Papes.)

EXCLUSION. s. f. Déclaration par laquelle on exclut de quelque honneur, charge, dignité, prétention, assemblée, &c. (Donner l'exclusion à quelqu'un. Il donna sa voix pour l'exclusion d'un tel. Travailler à l'exclusion. Briguer pour l'exclusion de quelqu'un. Quand on proposa un tel, ils allèrent tous à l'exclusion. Il a eu l'exclusion. Il ne sauroit être Pape, car il a l'exclusion des Couronnes.)

EXCLUSIVEMENT. adv. En excluant, à l'exception. On se sert de cet adverbe quand on limite certaine étendue de temps ou de lieu, dans laquelle on ne prétend point comprendre le dernier terme : par exemple, lorsqu'on dit, (Depuis le mois de Mai jusqu'au mois d'Octobre exclusivement.) On entend que le mois d'Octobre n'y est pas compris : & si l'on dit, (Cette Paroisse, cet Évêché s'étend depuis un tel lieu jusqu'à un tel lieu exclusivement ;) c'est-à-dire, Que le dernier lieu n'y est pas compris.

On dit aussi en termes de Palais, (Jusqu'à Sentence définitive exclusivement,) Lorsqu'un Juge supérieur renvoie à un Juge inférieur un procès criminel pour l'instruire jusqu'à la Sentence, sans la donner.

EXCOMMUNICATION. s. f. Censure Ecclésiastique, par laquelle on est excommunié. *Excommunication majeure*, Qui retranche entièrement de la Communion de l'Église, & de toute Communion avec les Fidèles. *Excommunication mineure*, qui interdit seulement l'usage des Sacremens. (Excommunication de droit, de fait. Excommunication prononcée par l'Évêque. Fulminer l'excommunication. Lever l'excommunication. Il a encouru excommunication. À peine d'excommunication. Sentence d'excommunication. L'excommunication est en usage chez les Juifs.)

EXCOMMUNIER. v. a. Retrancher de la Communion de l'Église. (On l'a menacé de l'excommunier. Le Pape les a excommuniés. L'Évêque l'a excommunié.)

EXCOMMUNIÉ, ÉE. participe.

Quelquefois il est substantif. (C'est un excommunié. Il ne faut pas enterrer un excommunié en terre sainte. Il n'est pas permis aux excommuniés d'entrer dans les Églises.)

On dit familièrement, qu'*Un homme a un visage d'excommunié*, qu'*il est fait comme un excommunié*, pour dire, qu'Il a un méchant visage.

EXCORIATION. s. f. Terme de Chirurgie. Écorchure de la peau. (Les excoriations dans les parties délicates sont très-douloureuses.)

EXCORIER. v. a. Terme de Chirurgie. Écorcher la peau ou quelque membrane. (La pierre l'a excorié dans le passage. On lui a excorié la vessie en le sondant.)

EXCORIÉ, ÉE. participe.

EXCRÉMENT. s. m. Ce qui sort du corps de l'animal, par la voie d'une séparation naturelle & ordinaire. Dans cette acception, on appelle *Gros excrémens*, Les matières fécales, les déjections du bas ventre. On comprend aussi sous le nom d'*Excrémens*, L'urine, la sueur, la salive, & ce qui sort du nez quand on se mouche.

EXCRÉMENT, dans une acception différente, & en termes de Physique, se dit aussi Des ongles, des cheveux & des cornes des animaux.

On appelle figurément & par mépris, (Excrément de la terre, excrément de la nature, excrément du genre humain,) Une personne vile & méprisable.

EXCRÉMENTEUX, EUSE. adj. ou EXCRÉMENTIEL, ou EXCRÉMENTITIEL. Terme de Médecine. Qui tient de l'excrément. (Tous les alimens ont deux parties, l'une nutritive ou nourricière, & l'autre excrémenteuse.)

EXCRÉTEUR, TRICE. adj. *Voy.* EXCRÉTOIRE.

EXCRÉTION. s. f. Terme de Médecine. Action par laquelle la nature pousse au-dehors les humeurs nuisibles. (La sueur, la transpiration, &c. se font par excrétion.)

EXCRÉTOIRE. adj. de t. g. Terme d'Anatomie. Il ne se dit qu'en parlant des vaisseaux & des glandes qui servent à filtrer & à pousser les liqueurs au-dehors.

EXCROISSANCE. s. f. Superfluité de chair qui s'engendre en quelque partie du corps de l'animal. (Il lui est venu une excroissance à la gorge, dont on a eu bien de la peine à le guérir. Excroissance de chair. La loupe est une excroissance.)

EXCURSION. s. f. Course, irruption sur le pays ennemi.

EXCUSABLE. adj. de t. g. Qui peut être excusé, qui est digne d'excuse. (Il est bien excusable. Il est fort excusable d'avoir fait cela. Cette faute n'est pas excusable.)

EXCUSATION. s. f. Terme de Jurisprudence. Raison que quelqu'un allègue pour être déchargé d'une tutelle, ou de quelqu'autre charge publique.

EXCUSE. s. f. Raison que l'on apporte pour s'excuser ou pour excuser quelqu'un de ce qu'il a fait ou dit. (Excuse légitime, valable. Excuse impertinente, légère, sotte. Mauvaise excuse. Donner, apporter, alléguer une excuse. Chercher, forger une excuse, des excuses. Il a bientôt trouvé son excuse. Prendre son excuse sur quelque chose. Il a pris son excuse sur le mauvais temps. Avoir une excuse toute prête. Recevoir une excuse. Recevoir pour excuse.)

EXCUSE, se dit aussi Des termes de civilité dont on se sert envers quelqu'un, pour le porter à avoir de l'indulgence pour quelque faute légère. Il n'a guère d'usage qu'avec le verbe *Faire*, comme, (Faire des excuses à quelqu'un. Je vous en fais mille excuses. Je vous en fais excuse pour lui.)

EXCUSER. v. a. Donner des raisons pour se justifier, ou pour justifier quelqu'un auprès d'un autre, de quelque faute. (Il l'a excusé auprès du Roi. Comment se pourroit-il excuser d'une telle faute? Il s'en excuse sur ce qu'il n'avoit pas ordre. Il s'en excuse sur sa maladie. Il s'est excusé sur un tel.)

Il signifie aussi, Recevoir, admettre les raisons que quelqu'un allègue pour se justifier. (Après l'avoir ouï, on ne peut s'empêcher de l'excuser.)

Il signifie aussi, Pardonner, supporter, tolérer pour quelque considération. (On doit excuser les fautes de la jeunesse. Il faut excuser la promptitude. Excusez l'état où je suis.)

EXCUSEZ-MOI. Terme de civilité, dont on se sert ordinairement quand on contredit quelqu'un. (Vous dites que j'ai fait telle chose, excusez-moi, je ne l'ai pas faite ; ou absolument excusez-moi.)

Excuser de faire une chose, signifie, Dispenser de la faire. (Il m'a convié à souper, mais je l'ai prié de m'en excuser.)

On dit de même, *S'excuser de faire une chose*, pour dire, S'en dispenser. (Il ne s'est point trouvé aux nôces, il a envoyé s'en excuser, s'excuser. On m'a prié de solliciter contre lui, je m'en suis excusé.)

EXCUSÉ, ÉE. participe. (Je vous prie de me tenir pour excusé.)

EXE

EXÉAT. s. m. Mot pris du Latin, & dont on se sert en François pour signifier, la permission par écrit qu'un Évêque donne à un Ecclésiastique son diocésain, pour aller faire dans un autre Diocèse les fonctions de son ministère. (Les Prêtres d'un Diocèse ne sont point reçus dans un autre, s'ils n'ont un exéat, l'exéat de leur Évêque. Avoir son exéat en bonne forme. Donner un exéat. Cet Évêque a expédié plusieurs exéat.)

EXÉCRABLE. adj. de t. g. Détestable, dont on doit avoir horreur. (Crime exécrable. Parricide exécrable. C'est un homme exécrable.)

Il se dit par exagération des choses extrêmement mauvaises. (Que dites-vous de ce livre, de ce poëme? Il est exécrable. Cela a un goût exécrable. Ô le méchant Cuisinier! tous ses ragoûts, toutes ses sauces sont exécrables.)

EXÉCRABLEMENT. adv. D'une manière exécrable. (Il versifie exécrablement.)

EXÉCRATION. s. f. Horreur qu'on a de ce qui est exécrable. (Avoir en exécration. Digne de l'exécration de tous les gens de bien. Il est en exécration à tout le monde.)

Il signifie aussi, Impiété, profanation des choses sacrées. (Il fit mille sermens, mille exécrations.)

EXÉCUTER. v. a. Effectuer, mettre à effet. (J'exécuterai ce que j'ai promis. Exécuter un dessein, une entreprise. Cela est difficile à exécuter. Il imagine bien, mais il exécute mal. Exécuter un Arrêt, une Sentence. J'ai exécuté vos ordres. Exécuter un traité. Exécuter un testament.) On dit, que *Des Musiciens ont bien exécuté une Musique*, pour dire, qu'Ils ont bien joué, bien chanté ; qu'*Un Opéra a été bien exécuté*, *mal exécuté*, que *les Danseurs ont bien exécuté*, *mal exécuté le ballet*, pour dire, qu'Ils ont bien ou mal dansé.

Il signifie en termes de Pratique, Saisir les meubles de quelqu'un par Justice, pour les faire vendre. (Envoyer un Sergent à quelqu'un pour l'exécuter, pour l'exécuter en ses meubles. Faire exécuter les meubles de son débiteur.)

En termes de Guerre on dit, *Exécuter militairement*, soit en parlant des Soldats qu'on punit de mort pour avoir contrevenu à un ban publié dans l'armée ; soit en parlant des rigueurs que des troupes exercent contre des bourgs & des villages, qui ne se soumettent pas aux contributions d'une armée, d'une garnison. (Exécuter militairement un soldat. Exécuter militairement un bourg, un village. Exécuter le plat pays.)

En ce sens on dit figurément, qu'*Un homme s'exécute lui-même*, pour dire, qu'Il vend de son fonds ou de ses meubles pour payer ses dettes, sans attendre qu'on lui fasse des frais.

On dit encore dans un sens plus étendu, qu'*Un homme s'exécute lui-même*, pour dire, qu'Il se détermine volontairement à faire contre ses propres intérêts, ce que l'équité, l'honneur & la prudence demandent.

EXÉCUTER, signifie encore, Faire mourir par autorité de Justice. (Exécuter un criminel, l'exécuter en Grève.)

EXÉCUTÉ, ÉE. participe.

EXÉCUTEUR, TRICE. s. Celui, celle qui exécute. (Je serai l'exécuteur de vos ordres. L'exécuteur de l'entreprise.)

On appelle, *Exécuteur*, *exécutrice testamentaire*, Celui, celle qu'un Testateur

charge

charge de l'exécution de ſon teſtament. (Elle eſt ſon exécutrice teſtamentaire. Elle en a uſé en fidelle exécutrice des dernières volontés de ſon mari. Sa ſœur l'a nommée ſon exécutrice teſtamentaire.) On appelle le Bourreau, *l'Exécuteur de la haute Juſtice.*

EXÉCUTION. ſubſt. f. Action d'exécuter. (L'exécution d'une entrepriſe, d'un deſſein. Il n'eſt pas bon pour le conſeil, mais il eſt fort bon pour l'exécution. Cela demande une prompte exécution. Mettre un Jugement à exécution. Faire une ſaiſie-exécution de meubles. L'exécution d'un Opéra, d'une Muſique, d'un Ballet, d'une pièce de Théâtre. On a fait une exécution en Grève.)

En termes de Guerre, *Exécution militaire*, ſe dit, ſoit des ſoldats qu'on punit de mort, pour cauſer de contravention à un ban publié dans l'armée; ſoit des bourgs & des villages contre leſquels on exerce les rigueurs de la guerre, faute d'avoir payé les contributions. (Menacer un pays d'exécution militaire. Procéder par exécution militaire.)

On dit d'un Peintre, d'un Graveur, &c. que *Son exécution eſt facile*, *agréable*, *grande*, *ſoignée*, *légère*, *lourde*, *pincée*, *&c.* pour dire, Que ſes ouvrages ſont exécutés facilement, &c. Ce mot reçoit toutes les épithètes d'éloge & de blâme. On dit d'Un homme capable d'exécuter hardiment quelque choſe, qu' (Il eſt homme d'exécution.)

EXÉCUTOIRE. adj. de t. g. Terme de Pratique. Qui donne pouvoir de procéder à une exécution judiciaire. (Le Contrat n'eſt pas exécutoire. C'eſt le Sceau qui rend un acte exécutoire. Un Contrat, un Bail ne ſont point exécutoires, à moins que le Sceau n'y ſoit appoſé. Les Sentences de proviſions ſont exécutoires.)

Il eſt auſſi ſubſtantif maſculin, & ſignifie, Acte qui donne pouvoir de contraindre au payement ſelon les formes judiciaires de la juſtice. (Obtenir un exécutoire. Délivrer un exécutoire. Exécutoire de dépens.)

EXEMPLAIRE. adj. de t. g. Qui donne exemple, qui peut être propoſé pour exemple, qui peut ſervir d'exemple. (Vertu, pitié exemplaire. Vie exemplaire. Châtiment exemplaire. Punition exemplaire.)

On dit dans le didactique, *Cauſe exemplaire*, pour dire, Modèle. (Les idées de Dieu ſont la cauſe exemplaire de toutes choſes.)

EXEMPLAIRE. ſ. m. Modèle, patron. (Exemplaire de vertu, exemplaire de chaſteté.) Il eſt vieux en ce ſens.

Dans le ſtyle didactique, *Exemplaire* ſe dit pour ſignifier Le prototype, le premier modèle de chaque choſe. (Les idées de Dieu ſont l'exemplaire de toutes les choſes créées.)

EXEMPLAIRE, ſe dit auſſi De chaque livre imprimé en un ou pluſieurs volumes. (Il n'y a que deux exemplaires de ce livre dans tout Paris. J'en ai recouvré un exemplaire. Faire ſaiſir les exemplaires d'un livre. Le Libraire en doit fournir tant d'exemplaires en blanc, & tant de reliés. Les exemplaires ont été fournis.)

EXEMPLAIREMENT. adv. D'une manière exemplaire. (Vivre exemplairement. Il a été puni exemplairement.)

EXEMPLE. ſ. m. Ce qui peut ſervir de modèle, ce qui peut être imité. (Grand exemple. Bon exemple. Mauvais, dangereux exemple. Exemple ſingulier, inimitable. Exemple de vertu. Donner l'exemple, bon exemple. Propoſer un exemple. Montrer l'exemple. Donner l'exemple. Prêcher d'exemple. Les exemples conduiſent plus efficacement à la vertu que les préceptes. Ne vous réglez pas ſur ſon exemple. Vous en avez un bel exemple devant les yeux. Cela eſt d'exemple. Il a laiſſé l'exemple de ſa vie à ſes enfans. Prendre exemple ſur quelqu'un. Profiter d'un bon exemple. C'eſt un homme d'exemple. Un écolier qui eſt l'exemple de toute ſa claſſe.)

On dit, *Faire un exemple de quelqu'un*, *le faire ſervir d'exemple*, pour dire, Le punir pour apprendre aux autres les peines auxquelles ils s'expoſeroient, s'ils commettoient les mêmes fautes.)

EXEMPLE, ſe dit auſſi d'Une choſe qui eſt pareille à celle dont il s'agit, & qui ſert pour l'autoriſer, la confirmer. (Ce que vous dites eſt ſans exemple. Il n'y en a point d'exemple, il n'y en eut jamais d'exemple. Cela eſt ſans exemple. Donnez-m'en un exemple. Je vous en trouverai cent exemples dans l'hiſtoire. Vous dites que cette façon de parler eſt bonne, apportez-m'en donc des exemples tirés des bons Auteurs. Je ſuis fondé en exemples. Alléguer un exemple. Citer un exemple. Cela ne fait point d'exemple.)

PAR EXEMPLE. Façon de parler adverbiale, dont on ſe ſert pour confirmer ce qu'on a dit, & pour l'autoriſer par l'exemple de quelque choſe de ſemblable. On ſupprime quelquefois le *par*, & on dit ſeulement, *Exemple.*

EXEMPLE, en fait d'écriture, eſt féminin, & ſignifie, Le patron, le modèle ſur lequel l'écolier qui apprend à écrire, forme ſes caractères. (Son maître à écrire lui donne tous les jours de nouvelles exemples. Une belle exemple de lettre italienne, de lettre bâtarde, de lettre financière. Un livre d'exemples. Livre à exemples.)

Il ſe dit auſſi Des lignes, des caractères que l'écolier forme ſur ce patron. (Faites votre exemple. L'exemple qu'il a faite eſt mal écrite.)

EXEMPT, EMPTE. adj. (Le P ne ſe prononce point.) Qui par nature, par droit, par privilége, n'eſt point ſujet à quelque choſe, qui n'eſt point aſſujetti à quelque choſe. (Les Anges ſont exempts de corruption par leur nature. Les Gentilshommes ſont exempts de tailles. Les Eccléſiaſtiques ſont exempts de logemens de gens de guerre. Être exempt de la Juridiction, de l'Ordinaire. Être exempt de tutelle & de curatelle. On oblige tout le monde à cela, exempts ou non exempts. Dans les voyages de la Cour, tous les habitans des Villes ſont ſujets aux logemens, exempts ou non exempts.)

On appelle *Exempts*, Les Eccléſiaſtiques ſéculiers ou réguliers, qui ne ſont point ſoumis à la Juridiction de l'Ordinaire; & dans cette acception, *Exempt* eſt ſubſtantif. (Les exempts prétendent que l'Ordinaire n'a pas droit de viſite chez eux.)

Il ſignifie auſſi Garanti, préſervé. (Cette ſeule Ville a été exempte de la maladie, de la contagion.)

On dit auſſi, (Exempt de douleur, de paſſion. Nul n'eſt exempt de la mort.)

On dit proverb. & par une eſpèce d'ironie, d'Un homme qui ne fait rien pendant que les autres travaillent, qu'(Il eſt exempt de bien faire.)

EXEMPT. ſ. m. (Le P ne ſe prononce point.) Officier de certaine compagnie de Gardes. (Exempt des Gardes du Corps, *ou* Exempt des Gardes. Exempt des Gardes de la Prévôté de l'Hôtel. Exempt des Cent-Suiſſes. Exempt du Grand Prévôt. Exempt du Lieutenant Criminel de Robe-Courte. Exempt de la Maréchauſſée. On envoya un Exempt l'arrêter. On lui a donné un bâton d'Exempt, une Charge d'Exempt.)

EXEMPTER. v. a. (Le P ne ſe prononce point.) Rendre exempt, affranchir. (Exempter de taille. On l'exempta du ſervice.)

Il ſignifie auſſi Diſpenſer. (On l'a exempté de cette corvée. J'ai promis d'y aller, je ne ſaurois m'en exempter. Vous ne pouvez vous exempter de l'aller voir.)

EXEMPTÉ, ÉE. participe.

EXEMPTION. ſ. f. (Le P ſe prononce.) Droit, grâce, privilége qui exempte, immunité. (Exemption de tailles. Exemption de toutes charges publiques. Obtenir des lettres d'exemption. Le Roi leur a accordé une exemption.)

EXERCER. v. a. Dreſſer, former, inſtruire à quelque choſe par des actes fréquens. (Exercer des acteurs. Exercer des ſoldats, des écoliers. Exercer des chiens à la chaſſe. S'exercer à faire des armes, à tirer de l'arquebuſe. S'exercer à chanter, à jouer du luth. S'exercer à la courſe, à la lutte. S'exercer à la vertu, à la patience. Dieu laiſſe vivre les méchans pour exercer les bons.)

EXERCER, ſign. auſſi, Faire mouvoir pour mettre en état, ou pour tenir en état de mieux faire certaines fonctions. (Il faut exercer modérément ſon corps. Exercer ſes jambes. Il eſt allé dans la plaine exercer ſes chevaux.)

On dit figurément, *Exercer ſon éloquence*, *ſon eſprit*, *ſon induſtrie*, *ſa plume*, pour dire, Employer ſon éloquence, ſon eſprit, ſon induſtrie, ſa plume.

On dit, *Exercer ſa mémoire*, pour dire, Apprendre ſouvent quelque choſe par cœur pour fortifier ſa mémoire.

On dit figurément, *Exercer la patience de quelqu'un*, pour dire, Mettre ſa patience à l'épreuve, en faiſant ou en diſant des choſes capables de l'impatienter.

EXERCER, ſignifie auſſi Pratiquer. (Exercer un métier. Exercer un art, une profeſſion. Il eſt habile dans la profeſſion qu'il exerce. Exercer la marchandiſe, le commerce. Exercer la Médecine, la Chirurgie.)

On dit, *Exercer une Charge*, pour dire, En faire les fonctions. (Il y a tant de temps qu'il exerce la Charge de Préſident, &c.)

En ce ſens-là on dit quelquefois abſolument, *Exercer.* (Il eſt reçu en ſurvivance, mais il n'exerce pas encore.)

On dit, *Exercer ſon droit*, *exercer ſon action*, pour dire, En uſer, les faire valoir.

On dit auſſi, *Exercer ſa libéralité*, *ſa clémence*, *ſa charité*, pour dire, Faire des actes de libéralité, de clémence, de charité.

On dit auſſi, *Exercer l'hoſpitalité*, pour dire, Pratiquer l'hoſpitalité. Et, (Exercer ſa cruauté. Il a exercé ſa cruauté ſur...)

On dit auſſi, *Dieu ſe plaît à exercer les bons*, *les gens de bien*, pour dire, qu'il leur envoie des afflictions, afin de les exercer à la patience, & de leur donner occaſion de mériter.)

EXERCÉ, ÉE. participe.

EXERCICE. ſ. m. Action par laquelle on s'exerce. (Long, pénible, fréquent,

continuel exercice. Cela ne s'apprend que par un long exercice. Il faut que je me remette en exercice. Se tenir en exercice. Exercice du mousquet. Exercice de la pique.)

On dit en termes de Guerre, *Faire l'exercice*, pour dire, S'exercer au maniement des armes & aux évolutions militaires. (Ces soldats font fort bien l'exercice. Le Major a fait faire l'exercice au Régiment.)

EXERCICES, au pl. se dit particulièrement Des diverses choses que les jeunes gens apprennent dans les Académies, comme, Monter à cheval, courre la bague, faire des armes, danser, voltiger, &c. (On l'a mis à l'Académie pour faire ses exercices, pour apprendre ses exercices. Il réussit fort bien dans ses exercices.)

On appelle *Exercices spirituels*, Certaines pratiques de dévotion, qui se font ordinairement dans les Communautés où l'on se met en retraite. (Faire les exercices spirituels, les exercices de dix jours.)

EXERCICES, signifie aussi L'occupation d'une Compagnie, d'une Académie. (Les exercices Académiques. Les exercices ordinaires de l'Académie des Sciences, de l'Académie des Belles-Lettres.)

On appelle au Collége, *Exercices*, Certaines conférences où les écoliers répondent sur quelque partie des Humanités.

EXERCICE, signifie aussi Pratique. (Exercice de piété. Exercice de toutes les vertus.)

EXERCICE, signifie encore, Travail pour exercer le corps. (Il se promène, il joue à la paume, pour faire exercice, pour faire de l'exercice. Il aime mieux les exercices du corps que ceux de l'esprit. L'exercice est bon pour la santé.)

Il se dit aussi De la fonction d'une Charge, principalement quand elle est exercée par des Officiers alternatifs. (Ce Receveur est en exercice. C'est son année d'exercice. On lui a ôté l'exercice. Sortir d'exercice. Il a les deux charges d'ancien & d'alternatif, il est toujours en exercice.)

Il signifie figurément, Peine, fatigue, embarras. (S'il m'attaque, je lui donnerai bien de l'exercice. Il veut que l'on fasse tout cela en deux jours, voilà bien de l'exercice. Il aura bien de l'exercice. Il donne bien de l'exercice à ses troupes, à ses gens.)

EXÉRESE. s. f. Terme de Chirurgie. Opération par laquelle on retranche du corps humain ce qui est étranger, nuisible, inutile ou superflu.

EXERGUE. s. m. Petit espace qui est pratiqué au bas du type d'une médaille, & qui en est séparé par une ligne. (On met d'ordinaire dans l'exergue la date de l'année où la médaille a été frappée. L'exergue est trop petit pour y graver les paroles nécessaires. Les mots de l'exergue font voir que....)

EXF

EXFOLIATIF, IVE. adj. Qui se dit Des remèdes qui sont propres à faire exfolier les os cariés.

EXFOLIATION. s. f. Terme de Chirurgie. Ce qui arrive à l'os, quand il vient à s'exfolier. (Sa plaie va bien, l'exfoliation s'est faite heureusement.)

EXFOLIER. v. récip. Terme de Chirurgie. Il ne se dit proprement qu'en parlant des os, lorsqu'il s'en enlève de petites parcelles par feuilles & par éclats. (Si l'os vient à s'exfolier.)

EXFOLIÉ, ÉE. participe.

EXH

EXHALAISON. s. f. Sorte de fumée plus ou moins visible, qui s'exhale de quelque corps. (Exhalaison douce, agréable. Une exhalaison maligne, pestilentielle. Exhalaison sulfureuse, nitreuse. Le soleil attire les exhalaisons. La terre pousse des exhalaisons, envoie des exhalaisons. Il en sort des exhalaisons. Les météores qui se forment des exhalaisons. Les exhalaisons sortent des corps solides, & les vapeurs des corps fluides.)

EXHALATION. s. f. Terme de Chimie. Opération par laquelle, au moyen du feu, on fait élever & dissiper les parties volatiles des substances.

EXHALER. v. a. Pousser hors de soi des vapeurs, des odeurs, des esprits, & autres choses semblables. (Ces fleurs exhalent une douce odeur, une agréable senteur. Au printemps la terre exhale je ne sais quoi qui réjouit. Les marais exhalent une vapeur grossière.)

Il est aussi réc. (Il s'exhale des vapeurs de ces marais.)

Il signifie aussi, S'évaporer. (L'esprit de vin s'exhale. Ces liqueurs s'exhalent aisément. Cette liqueur s'est toute exhalée.)

EXHALER, signifie figurément, Soulager, faire dissiper, faire évaporer; & dans cette acception on dit, (Exhaler sa colère. Exhaler sa douleur. Exhaler sa colère en menaces. Exhaler sa douleur en plaintes.)

EXHALÉ, ÉE. participe.

EXHAUSSEMENT. s. m. Élévation. Il ne se dit qu'en termes d'Architecture & en matière de bâtiment. (Les planchers de cette maison n'ont pas assez d'exhaussement.)

EXHAUSSER. v. a. Terme d'Architecture. Élever, rendre plus élevé. (Exhausser un plancher. Exhausser une maison.) Il ne se dit qu'en matiére de bâtimens.

EXHAUSSÉ, ÉE. participe.

EXHÉRÉDATION. s. f. Terme de Jurisprudence. Action par laquelle on exclut, on prive de l'hérédité. Il n'est guère en usage qu'en parlant de l'hérédité paternelle ou maternelle. (Cause d'exhérédation. Les causes d'exhérédation ont été jugées nulles. Exhérédation odieuse.)

EXHÉRÉDER. v. a. Terme de Jurisprudence. Déshériter. (Son père l'exhéréda.)

EXHÉRÉDÉ, ÉE. participe.

EXHIBER. v. a. Terme de Pratique. Représenter en Justice. Il ne se dit guère que des papiers qui concernent quelque affaire. (Exhiber un contrat. Exhiber ses titres. On a contraint ce Marchand d'exhiber son régistre.)

EXHIBÉ, ÉE. participe.

EXHIBITION. s. f. Terme de Pratique. Représentation des papiers. (Après l'exhibition de son contrat. Une exhibition de pièces. Faire exhibition des pièces selon la Sentence du Juge.)

EXHORTATION. s. f. Discours par lequel on exhorte. (Forte exhortation. Puissante exhortation. Votre exhortation ne servira de rien. Il n'a pas besoin d'exhortation pour bien faire.)

On appelle aussi *Exhortation*, Un discours chrétien & pieux qu'on fait en style familier, pour exciter à la dévotion & à bien servir Dieu. (Les Religieuses le prièrent de leur faire une exhortation à la grille. Cette exhortation vaut bien un sermon.)

EXHORTER. v. a. Exciter, tâcher de porter à quelque chose. (Exhorter à la paix, à l'union. Je l'ai fort exhorté à mieux vivre. Exhorter à bien faire. Il est endurci dans son péché, vous perdez le temps à l'exhorter. Exhorter un malade à mourir en bon Chrétien.)

On dit dans le même sens, qu' (Un Prêtre a exhorté quelqu'un à la mort. Le Confesseur qui l'exhorta à la mort.)

EXHORTÉ, ÉE. participe.

EXHUMATION. s. f. Action par laquelle on exhume un corps, en vertu d'une Ordonnance de Justice. (Le Juge ordonna l'exhumation du corps pour être visité.)

EXHUMER. v. a. Terme de Pratique. Déterrer un corps mort par ordre du Juge. (Le Juge ordonna que le corps seroit exhumé. On le fit exhumer.)

EXHUMÉ, ÉE. participe.

EXI

EXIGEANT, ANTE. adj. Qui est dans l'habitude d'exiger trop de devoir, d'attentions. (Vous êtes bien exigeant. Elle est trop exigeante.)

EXIGENCE. s. f. Besoin. Il n'est guère en usage qu'en ces phrases. *Selon l'exigence du cas*, *selon l'exigence du temps*, *selon l'exigence des affaires*, pour dire, Selon que le cas, le temps & les affaires le requièrent.

EXIGER. v. a. Obliger à faire quelque chose en vertu d'un droit légitime. (Exiger le payement d'une dette. N'exiger rien au-delà de ce qu'il faut. Cet impôt est révoqué, on ne l'exige plus. Exiger les tailles. N'exiger que des choses raisonnables.)

Il signifie aussi, Faire payer, faire fournir quelque chose par une espèce de droit soutenu de la force. (Exiger des contributions sur le plat pays.)

Il signifie aussi, Obliger à quelque chose au-delà de ce qui est dû. (C'est un usurier qui exige de gros intérêts. C'est un homme qui exige des devoirs & des respects qui ne lui sont pas dûs.)

Il signifie aussi figurément, Obliger, engager à de certaines choses, à de certains devoirs; & en ce sens il se dit ordinairement des choses morales. (Votre naissance, votre honneur, votre gloire exige cela de vous. Cette Charge exige de grandes assiduités.)

EXIGÉ, ÉE. participe.

EXIGIBLE. adj. Qui peut être exigé. (Ces droits ne sont plus exigibles. Une dette exigible. Elle est exigible en tout temps.)

EXIGU, UË. adj. Fort petit, modique. Il n'a guère d'usage que dans quelques phrases du style familier & de plaisanterie; comme, (Un repas exigu. La somme est fort exiguë. Il n'a qu'un revenu fort exigu.)

EXIL. s. m. Bannissement. (Long, fâcheux exil. Envoyer en exil. Aller en exil. Être en exil. Il est revenu, il a été rappelé d'exil, de son exil.)

Il faut remarquer que *Bannissement* ne se dit que des condamnations faites en Justice, & qu'*Exil* est une peine imposée par l'autorité souveraine. (Le bannissement est infamant, l'exil ne l'est pas.)

EXIL, se dit figurément Du lieu où demeure un homme accoutumé d'être plus agréablement ailleurs. (Le lieu où il est, est un lieu d'exil pour lui, est un vrai exil pour lui.)

EXILER. v. a. Bannir, envoyer en exil. (On l'a exilé de la Cour. On l'a exilé du Royaume.)

Il signifie encore Reléguer. (Il est exilé en Bretagne. On l'a exilé à Quimper.)

EXILÉ, ÉE. participe.

On l'emploie quelquefois au substantif. (Un exilé. On a rappelé les exilés.)

EXISTANT, ANTE, adj. Qui existe. (Toutes les créatures existantes. On a saisi tous les biens & tous les effets existans.)

EXISTENCE. s. f. L'être actuel, l'état de ce qui existe. L'existence de Dieu. L'existence des choses créées. Tout ce qui est au monde tient son existence de Dieu. Les effets qu'il demande ne sont plus en existence.)

EXISTER. v. n. Être actuellement, avoir l'être. (Toutes les créatures qui existent.)

Il se dit en termes de Pratique, & en parlant des biens & des effets civils qui sont encore en nature. (Il s'est saisi de tous les effets de la succession qui existoient.)

On dit d'une dette déjà éteinte, qu'(Elle n'existe plus.)

E X O

EXODE. s. m. Nom du second des Livres de l'Ancien Testament, dans lequel Moyse a écrit l'Histoire de la sortie des Israélites hors de l'Égypte.

EXOINE. s. f. Terme de Jurisprudence. Certificat ou autre acte qui prouve que celui qui devroit comparoître en personne, est dans l'impossibilité de le faire, au moyen de quoi il est excusé.

EXOMOLOCÈSE. s. f. Terme d'ancienne Histoire Ecclésiastique. Confession. Il paroît qu'elle n'étoit ordonnée que pour les péchés publics.

EXOMPHALE. s. f. & m. ou OMPHALOCÈLE. Terme de Médecine. Nom générique des différentes hernies de l'ombilic ou du nombril.

EXOPHTALMIE. s. f. Terme de Chirurgie. Sortie de l'œil hors de son orbite.

EXORBITAMMENT. adv. Excessivement, d'une maniere exorbitante. (Il dépense exorbitamment.)

EXORBITANT, ANTE. adj. Excessif, qui passe de beaucoup la juste mesure. (Il est d'une taille, d'une grosseur exorbitante. Dépense exorbitante. Il prend des droits exorbitans. Cela est exorbitant. Pouvoir exorbitant. Autorité exorbitante.)

EXORCISER. v. a. Conjurer, se servir des paroles & des cérémonies de l'Église pour chasser les démons. (Exorciser les démons.)

On dit aussi, *Exorciser un possédé*, pour dire, Employer les exorcismes de l'Église pour chasser le démon du corps d'un possédé. *Exorciser l'eau, le sel, &c.* pour dire, Prononcer les prières de l'Église sur le sel, l'eau, &c.

Il se dit figur. & familièrement & par exagération, pour dire, Exhorter quelqu'un, le presser si fortement, qu'on le ramène à la raison. (Ils l'ont tant prêché, tant exorcisé, qu'ils l'ont persuadé, qu'à la fin il s'est rendu.)

EXORCISÉ, ÉE. participe.

EXORCISME. s. m. Paroles & cérémonies dont on se sert pour chasser les démons. (Pendant que le Prêtre faisoit les exorcismes. On chassa le démon, on délivra ce possédé à force d'exorcismes.)

EXORCISTE. s. m. Celui qui exorcise, qui fait les exorcismes. On appelle aussi *Exorcistes*, Ceux qui par les fonctions de leur Ordre ont le droit d'exorciser. *L'Ordre d'Exorciste*, C'est un des quatre Ordres qu'on appelle *Mineurs*.

EXORDE. s. m. Première partie d'un discours oratoire, laquelle sert ordinairement à concilier la bienveillance & l'attention de l'auditeur. (Cet exorde est trop long, est trop court. L'exorde doit être tiré de la cause même. Il entre d'abord en matiere sans exorde, sans faire d'exorde.)

EXOSTOSE. s. f. Terme de Chirurgie. Tumeur osseuse contre nature, qui s'élève sur la surface de l'os.

EXOTIQUE. adj. de t. g. Qui ne croît point dans le pays. (Plante exotique. Terme exotique.)

E X P

EXPANSIBLE, adj. de t. g. Terme didactique. Qui est capable d'expansion.

EXPANSION. s. f. Action ou état d'un corps qui se dilate. (L'expansion de l'air par la chaleur.)

EXPANSION, en Anatomie, se dit du prolongement de quelque partie. (Expansion membraneuse du genou. Expansion ligamenteuse.)

EXPATRIER. v. a. Obliger quelqu'un de quitter sa patrie. Il s'emploie plus communément au réciproque. S'EXPATRIER. Abandonner sa patrie pour s'établir ailleurs.

EXPATRIÉ, ÉE. participe.

EXPECTANT, ANTE. adj. Qui a droit d'attendre, d'espérer, qui a une expectative.

EXPECTATIF, IVE. Qui donne droit d'attendre, d'espérer. Il n'est guère en usage qu'en cette phrase, (Grâce expectative. Les grâces expectatives que la Cour de Rome donnoit autrefois, sont supprimées.)

EXPECTATIVE. s. f. Se dit d'Une espérance, d'une attente fondée sur quelque promesse, sur de belles apparences. (Il n'a encore rien obtenu à la Cour, mais il est toujours dans l'expectative.)

EXPECTATIVE, se dit aussi d'Une espèce de droit de survivance que l'on donne en certains pays. (Le Roi d'Espagne lui a donné l'expectative de la première Commanderie vacante, pour le premier Gouvernement, &c.)

Il se dit aussi d'Une lettre, d'un bref du Pape, qui donnoit assurance à un homme de le pourvoir d'un certain Bénéfice quand il viendroit à vaquer. (Le Concordat a aboli les expectatives & les réserves. Le Pape lui avoit donné une expectative sur un tel Bénéfice.)

EXPECTATIVE, se dit aussi d'Un acte de Théologie qu'un Étudiant soutient, lorsqu'un Licencié prend le bonnet de Docteur. (Il a fait des merveilles à son expectative.)

EXPECTORANT, ANTE, adj. Terme de Médecine. Nom que l'on donne aux médicamens qui font sortir par les crachats les humeurs grossières & visqueuses attachées aux parois des bronches & des vésicules pulmonaires.

EXPECTORATION. s. f. Évacuation par les crachats des humeurs attachées aux bronches ou aux vésicules du poumon.

EXPECTORER. v. a. Chasser par les crachats les mauvaises humeurs qui étoient attachées aux bronches. (Expectorer un abcès.)

EXPECTORÉ, ÉE. participe.

EXPÉDIENT. s. m. Moyen de terminer une affaire. (Trouvez-moi quelque expédient. C'est un homme d'expédient. Proposer des expédiens.)

On dit, *Il est expédient*, pour dire, Il est à propos, il est nécessaire; & en ce sens il est adjectif. (Il est expédient de faire cela. Il est expédient que vous fassiez cela.)

On dit au Palais, *Cet Arrêt a été rendu par expédient*, pour dire, que les Avocats n'ont point plaidé, mais qu'ils se sont conciliés, soit entr'eux, soit par l'avis des Gens du Roi, ou d'un ancien Avocat.

EXPÉDIER. v. a. Dépêcher, hâter l'exécution, la conclusion d'une affaire, d'une chose. (Expédier une affaire. Expédier besogne. Expédiez-moi cela au plutôt. Expédier matière.)

On dit, *On leur avoit donné tant d'argent, tant de vin, de viande, ils eurent bientôt expédié tout cela*, pour dire, Ils eurent bientôt dépensé tout cet argent, ils eurent bientôt bu & mangé tout ce qu'on leur donna.

EXPÉDIER, se dit aussi Des personnes, pour dire, Terminer les affaires qui les regardent. (Ce Juge expédie promptement les Parties. Il ne voulut point se retirer qu'il n'eût expédié tout le monde. Expédiez ce Courtier. Expédiez cet homme, qu'il s'en aille. Il l'expédia en un moment. Ce Ministre a expédié beaucoup de monde ce matin.)

On dit prov. & en plaisanterie, *Expédier un homme*, pour dire, Finir promptement quelque chose de fâcheux pour lui. (Il fut expédié en bref. Son Rapporteur lui a fait perdre son procès sans l'examiner, il l'a expédié en forme commune. Il avoit porté beaucoup d'argent au jeu, il fut promptement expédié.)

Il se dit aussi pour Faire mourir vîte. (Ce patient n'eût guère à languir, il fut promptement expédié. Il a eu une maladie qui l'a bientôt expédié.)

EXPÉDIER, se dit aussi Des lettres, des provisions, des brevets, &c. pour dire, Les revêtir de toutes les formes nécessaires pour les rendre valables. (Expédier un Arrêt, des provisions, des lettres de grâce, d'abolitions, &c.)

EXPÉDIÉ, ÉE. participe.

EXPÉDITIF, IVE. adj. Qui expédie promptement les affaires dont il est chargé. (Un Greffier expéditif. On lui a donné un Rapporteur fort expéditif.)

EXPÉDITION. s. f. Action par laquelle on expédie. (Prompte expédition.)

Il se dit Des dépêches, soit lettres particulières, soit ordres, instructions, mémoires, soit actes de Justice. (Ce Courrier attend ses expéditions. Il a eu ses expéditions au sceau, ses expéditions en Cour de Rome.)

On appelle aussi *Expédition*, La copie d'un acte de Justice, signée par un Officier public. (Je n'ai pas besoin de la grosse de ce Contrat, je n'en veux qu'une expédition.)

EXPÉDITION MILITAIRE, ou simplement *Expédition*, se dit d'Une entreprise de guerre. Il dressa de grands préparatifs pour une expédition militaire. Saint Louis au retour de sa première expédition d'outremer. Belle, grande expédition. Fameuse, glorieuse expédition.)

On le dit aussi ironiquement d'autres choses qui ne regardent point la guerre. (Vous vous êtes trouvé à cette assemblée, vous avez fait-là une belle expédition. Il a fait un tel voyage, voilà une belle expédition.)

On appelle *Un homme d'expédition*, Un homme actif, hardi, qui vient promptement & habilement à bout de ce qu'il entreprend.

EXPÉDITION, fig. aussi quelquefois Diligen-

ce. (Je ne vous demande point de faveur, mais seulement l'expédition.)

EXPÉDITIONNAIRE. adj. m. Il ne se dit guère qu'en cette phrase, *Banquier Expéditionnaire en Cour de Rome*, pour signifier, Celui qui fait venir des expéditions de la Cour de Rome.

Il est aussi sub. (L'expéditionnaire en Cour de Rome, &c.)

EXPÉRIENCE. s. f. Épreuve qu'on fait de quelque chose, soit à dessein, soit par hasard. (Curieuse expérience. Nouvelle expérience. Faire une triste expérience. Une fâcheuse expérience. L'expérience est la maîtresse des arts. Je fais cela par expérience. J'en ai fait l'expérience. L'expérience nous a appris que.... Ces Philosophes font tous les jours des expériences de Physique.)

Il signifie aussi connoissance des choses acquises par un long usage. (Il a vieilli dans le métier, il a beaucoup d'expérience, il a une longue expérience. C'est un jeune homme sans expérience. Les affaires demandent une grande expérience.)

EXPÉRIMENTAL, ALE. adj. Qui est fondé sur l'expérience. (Philosophie expérimentale. Physique expérimentale.)

EXPÉRIMENTER. v. a. Faire expérience de.. Éprouver par expérience un remède, une recette, un secret. (J'ai cent fois expérimenté que... Si vous doutez de la vertu de ce simple, vous la pouvez expérimenter.)

EXPÉRIMENTÉ, ÉE. participe.

Il est aussi adj. & sign. Instruit par l'expérience. (Homme fort expérimenté en cet art, en ces choses-là. En toutes sortes de choses, il faut s'en rapporter aux gens expérimentés.)

EXPERT, ERTE. adj. Fort versé, fort expérimenté en quelque art qui s'apprend par expérience. (Il est fort expert en Chirurgie. Cette Sage-femme est fort experte. Une matrone experte.)

Il se met quelquefois au substantif, & signifie, Des gens nommés par autorité de Justice, ou choisis par les parties intéressées, pour examiner, pour estimer certaines choses, & en faire leur rapport. (Le Juge a nommé des Experts pour visiter l'ouvrage des Maçons, des Couvreurs, &c. Les Parties sont convenues d'Experts. S'en rapporter au dire d'Experts.)

EXPIATION. sub. fém. Action par laquelle on expie. (Ce châtiment ne suffit pas pour l'expiation de ce crime. Il souffre tout avec patience pour l'expiation de ses péchés.)

Sous l'ancienne Loi, les Juifs avoient une Fête, qu'ils appeloient *La Fête des expiations.*

EXPIATION, se dit aussi De certaines cérémonies que les Romains faisoient pour appaiser la colère du Ciel, marquée par des prodiges. (Quand il étoit arrivé quelque prodige, quand la foudre étoit tombée quelque part, les Romains ordonnoient certaines expiations.)

EXPIATOIRE. adj. de t. g. Qui expie. (Sacrifice expiatoire. (La Messe est un sacrifice expiatoire. Œuvre expiatoire.)

EXPIER. v. a. Réparer un crime envers Dieu, une faute envers les hommes. (Expier ses péchés par ses prières, par ses larmes, par une longue pénitence. Le crime est si grand, qu'il ne se peut expier que par le feu. On lui a fait expier ses fautes par un long exil.)

EXPIÉ, ÉE. participe.

EXPIRATION. s. f. La fin d'un terme dont on est convenu de part & d'autre. (Il n'a plus que six mois jusqu'à l'expiration de son bail.)

EXPIRATION, se dit aussi en termes de Physique, & signifie L'action par laquelle on rend l'air qu'on a attiré en dedans. (La vie ne peut se soutenir sans l'aspiration & l'expiration.)

EXPIRER. v. n. Mourir, rendre l'ame, rendre le dernier soupir. (Le voilà qui expire. Il expira entre les bras de ses amis. Du moment qu'il eut expiré. Il a expiré entre mes bras, dans mes bras.)

Il se dit fig. De certaines choses morales. (La liberté de la République Romaine expira sous Tibère. La puissance d'un tel État est prête à expirer.)

Il signifie aussi figur. Prendre fin. (Son bail expire à la Saint Jean. L'année de son exercice est expirée. Les délais sont expirés. La substitution est expirée.)

EXPIRER, est aussi verbe actif, & signifie, Rendre l'air qu'on avoit aspiré. Il n'est en usage que dans le Didactique. (Expirer l'air.)

EXPIRÉ, ÉE. participe. Il ne s'emploie qu'en parlant d'Une chose qui est finie, & qui avoit une durée. Ainsi on dit, (Le temps est expiré, la trève est expirée.) Mais on ne dit pas d'Un homme qui vient de mourir, qu' (Il est expiré ;) on dit, (Il est expirant, il a expiré à telle heure, il est mort.)

EXPLÉTIF, IVE. adj. Terme de Grammaire, qui se dit de certains mots qui entrent dans une phrase, sans être nécessaires au sens. (Prenez-*moi* ce flambeau. Je *vous* le traiterai-bien.) *Moi* & *Vous* sont des mots explétifs dans ces deux phrases.

EXPLICABLE. adj. Qui peut être expliqué. (Ce passage est explicable, n'est pas explicable.) Son plus grand usage est avec la négative.

EXPLICATIF, IVE. adj. Ce qui explique le sens de quelque chose. (Commentaire explicatif.)

EXPLICATION. s. f. Discours par lequel on explique un sens obscur. (L'explication d'une énigme, d'un oracle. L'explication qu'un Professeur fait des écrits qu'il a dictés. Je vous donnerai l'explication de ce passage. Cet article n'est pas clair, il peut souffrir, recevoir des explications différentes. L'explication des songes.)

On dit aussi, *Avoir une explication avec quelqu'un*, pour dire, Le faire expliquer sur quelque chose dont on pourroit être offensé. (J'ai eu une explication avec lui.)

Il se dit aussi De la simple interprétation que l'on fait d'un Auteur, & des leçons sur la Sphère, sur la Géographie, &c.

EXPLICITE. adj. Terme didactique. Clair, formel, distinct, développé. (Tous les Juifs n'avoient pas une connoissance explicite de JESUS-CHRIST. Volonté explicite.)

EXPLICITEMENT. adv. Terme didactique. En termes formels & clairs. (Cela n'est pas explicitement dans l'acte, mais cela y est implicitement.)

EXPLIQUER. v. a. Éclaircir un sens obscur, le donner clairement à entendre, rendre un discours intelligible. (Comment expliquez-vous ce passage de l'Écriture-Sainte ? Cela est mal-aisé à expliquer. Cela se peut expliquer en deux façons. Expliquer une énigme.)

Il sign. aussi simplement, Interprêter un Auteur. (Cet Écolier commence déjà à expliquer Cicéron, Virgile. Il explique les Poëtes. Expliquez-moi ce passage Latin en François.)

Il signifie aussi quelquefois, Déclarer, donner à entendre quelque chose. (On ne sait pas sa pensée, car il ne l'explique point. Les Rois expliquent leurs volontés par la bouche de leurs Chanceliers, de leurs Ambassadeurs. Expliquer ses intentions, ses desseins, ses motifs. Cette proposition vous semble hardie, attendez que je l'explique. Je vais vous expliquer ma pensée.)

On dit aussi, *S'expliquer*, pour dire, Expliquer ce que l'on pense, rendre plus clair ce que l'on a dit. (Je vais m'expliquer. Il faut le faire expliquer. Il s'en est expliqué. Il faut faire expliquer cet homme-là. Je le ferai expliquer.)

Il signifie aussi quelquefois Enseigner. (Ce Professeur explique la Sphère, la Géographie, les Cartes Géographiques, les Élémens d'Euclide. Expliquer les cas de conscience.)

EXPLIQUÉ, ÉE. participe.

EXPLOIT. s. m. Action de guerre signalée & mémorable. (Exploit militaire. Bel exploit. Grand exploit. Glorieux exploit. Il s'est signalé par ses exploits. Il s'est rendu fameux par mille exploits.)

Figurément & par ironie, on dit De quelqu'un qui a fait quelque chose de mal-à-propos, (Vous avez fait-là un bel exploit.)

Il signifie aussi Un acte que fait un Sergent pour assigner, ajourner, saisir, &c. (Exploit d'assignation. Exploit de saisie. Faux exploit. Dresser un exploit. Donner, envoyer un exploit.)

On dit, *Souffler un exploit*, pour dire, Donner un exploit furtivement, & sans que la Partie s'en apperçoive.

EXPLOITABLE. adj. de t. g. Qui peut être saisi & vendu par Justice. (Garnir un appartement, une maison de meubles exploitables.)

Il fig. aussi, Qui est en état de pouvoir être façonné & débité. (Ces bois là ne sont pas encore exploitables.)

EXPLOITANT. adject. masc. Qui exploite. Il ne se dit que des Sergens, des Archers, &c. (Sergent exploitant par tout le Royaume.)

EXPLOITER. v. n. Faire quelque exploit. En ce sens il ne se dit qu'en plaisanterie. (Vraiment vous avez bien exploité. C'est bien exploité à vous.)

Il fig. aussi, Faire les fonctions d'Huissier ou de Sergent. (Ce Sergent exploite bien. Les Sergens du Châtelet ont le pouvoir d'exploiter par tout le Royaume.)

En ce sens on dit prov. *A mal exploiter bien écrire*, Lorsqu'un homme ayant manqué en quelque chose, écrit ensuite la chose, non pas comme il l'a faite, mais comme il la devoit faire.

On dit aussi, *Exploiter des bois*, pour dire, Abattre, façonner & débiter les bois dans la forêt. (Si-tôt qu'il eut acheté ces bois, il les fit exploiter.) En ce sens il est actif.

On dit aussi, *Exploiter une terre*, *une ferme*, *une métairie*, *l'exploiter par ses mains*, pour dire, La faire valoir par ses mains.

EXPLOITÉ, ÉE. participe.

EXPLORATEUR. s. m. Celui qui va, qu'on

envoie à la découverte d'un pays, pour en connoître l'étendue, la situation, &c. Il s'emploie aussi en matière de négociation, pour signifier Ceux que l'on envoie dans les Cours étrangères, pour en découvrir les sentimens, les manières de penser, &c. (Ce Ministre est un grand explorateur. Il a employé d'habiles explorateurs dans cette Cour.)

EXPLOSION. s. f. Éclat, bruit, mouvement subit & impétueux que produit la poudre à canon, l'or fulminant, & les mélanges de salpêtre & de soufre, lorsqu'ils s'enflamment.

EXPORTATION. s. f. Terme de Commerce. Action de transporter hors d'un État des marchandises, soit qu'elles soient du cru du pays, soit qu'elles y aient été apportées pour être fabriquées.

EXPOSANT, ANTE. s. Terme de Pratique. Celui ou celle qui expose un fait, ou qui expose ses prétentions dans une Requête ou dans un acte semblable. (Les raisons de l'exposant, de l'exposante sont... Les preuves & les titres de l'exposant.)

EXPOSANT. Terme d'Arithmétique. Nombre qui exprime le rapport de deux autres. (Trois est l'exposant du rapport de douze à quatre.)

On appelle encore *Exposant*, Le nombre qui exprime le degré d'une puissance. (Deux est l'exposant du carré, trois est celui du cube.)

EXPOSÉ. s. m. Ce qui est exposé dans une Requête présentée à un Juge. (On l'auroit condamné sur l'exposé de sa Requête, sur son propre exposé. Une rémission obtenue sur un faux exposé n'a point de lieu.)

EXPOSER. v. a. Mettre en vue. (Exposer en spectacle à tout le monde. Exposer un corps mort, l'exposer sur un lit de parade. Exposer un corps dans une bière à la porte d'une maison. Exposer sur la roue le corps d'un voleur de grands chemins. À cette cérémonie on exposa les plus beaux meubles de la Couronne.)

On dit, *Exposer le S. Sacrement*, pour dire, L'exposer dans une Église à la vénération des Fidelles. Et dans le même sens on dit, (Exposer des reliques.)

EXPOSER EN VENTE, se dit tant des choses que l'on expose à la vue du public, afin qu'elles puissent être vendues, que de celles dont la vente n'est connue que par des affiches publiques. Dans la premiere acception on dit, (Exposer des meubles en vente. Exposer des tableaux en vente. Ses meubles ont été saisis & puis exposés en vente.) Dans la seconde on dit, (Exposer une maison en vente.)

On dit, *Exposer de la fausse monnoie*, pour dire, Débiter de la fausse monnoie, répandre de la fausse monnoie dans le commerce. En parlant des charges, des dignités, des postes considérables, on dit de ceux qui les occupent, qu' (Ils sont exposés à la vue du public.) & dans le même sens on dit, qu' (Une charge expose à la vue de toute la terre, aux yeux de tout le monde. Songez que le poste où vous êtes, vous expose aux yeux de toute la terre.)

EXPOSER, fig. encore, Placer, tourner de certain côté. (Exposer au Nord. Exposer au Midi. Il faut prendre garde à bien exposer ce bâtiment, cet espalier. Exposer au Soleil levant. Exposer des meubles à l'air. Exposer du linge au Soleil pour le faire sécher.)

EXPOSER sign. aussi, Déduire, expliquer, faire connoître. (Exposer ses sentimens, ses pensées, ses intentions. Exposer un fait. Exposer dans une Requête les motifs & les raisons que l'on a de demander une chose. Je vous ai exposé l'état de l'affaire. Exposer vrai. Exposer faux.)

On dit, *Exposer un texte*, *le texte de la Sainte Ecriture*, pour dire, L'interpréter, l'expliquer. En ce sens il vieillit.

On dit, *Exposer sa commission*, pour dire, Déclarer le sujet de sa commission.

EXPOSER, sig. aussi, Mettre en péril, mettre au hasard. (Exposer sa vie. Exposer sa personne. Il a exposé sa vie pour le service du Prince. Vous vous exposez un peu trop. Vous vous êtes exposé légérement. S'exposer à la mort. Exposer son honneur, sa réputation, sa gloire. S'exposer au hasard. S'exposer à recevoir un affront. S'exposer à offenser Dieu, à commettre un crime. S'exposer à tuer un homme. S'exposer à être tué, à être battu. Être exposé à la raillerie, à la risée, à la médisance, à la calomnie. Cela vous expose à de grands périls. Les grands postes sont exposés aux traits de l'envie. Il ne veut pas s'exposer à des refus, à des rebuffades. Être exposé à la mauvaise humeur, à la colère, à la bizarrerie de quelqu'un.)

On dit, *S'exposer, être exposé aux coups, au feu des ennemis*, pour dire, Se mettre en lieu, être en lieu où les coups peuvent aisément porter. (Les troupes furent longtemps exposées au feu de la place.) C'est à peu près dans le même sens qu'on dit, que (Les Païens exposoient les Martyrs aux bêtes feroces.)

On dit, *Exposer un enfant*; & cette phrase a différentes acceptions selon les temps & les personnes dont on parle.

En parlant du temps des anciens Païens, *Exposer un Enfant*, C'est le mettre dans un lieu sauvage & écarté pour s'en défaire. (Œdipe fut exposé. Rémus & Romulus furent exposés. Les anciens Grecs faisoient quelquefois exposer leurs enfans.)

En parlant des temps présens, *Exposer un enfant*, C'est le mettre dans un chemin ou dans une rue, pour se décharger du soin de le nourrir. (Exposer un enfant dans une rue, l'exposer sur une porte. La Loi punit les pères & les mères qui exposent leurs enfans.)

EXPOSÉ, ÉE. participe.

EXPOSITION. s. f. Action par laquelle une chose est exposée en vue, ou état de la chose exposée. (L'exposition du Saint Sacrement. L'exposition des Reliques. L'exposition de plusieurs marchandises, de plusieurs étoffes, de quantité de meubles. On y fit l'exposition de plusieurs tableaux. Il en fit l'exposition aux yeux de tout le monde.)

EXPOSITION, signifie aussi, Situation par rapport aux vues & aux divers aspects du soleil. (Ce palais est dans une belle exposition, dans une agréable exposition. L'exposition de cette maison n'est pas saine.)

EXPOSITION, se prend aussi pour Narration, récit, déduction d'un fait. (L'exposition d'une Tragédie ne sauroit être trop claire. Il a fait l'exposition de cette affaire fort nettement. Faire une fidelle exposition de toutes ses raisons. Sur sa propre exposition on jugea que... Sur la simple exposition du fait on le condamna.)

EXPOSITION, sign. aussi, Interprétation, explication. (L'exposition du texte de l'Écriture. L'exposition littérale. Les différentes expositions. L'exposition des Auteurs. L'exposition de la Foi.)

EXPOSITION, se dit aussi en parlant Des enfans qui sont abandonnés par les mères qui ne peuvent pas les nourrir. (L'exposition des enfans est contraire à l'humanité.)

EXPRÈS, ESSE. adject. Qui est en termes si formels, qu'il ne laisse aucun lieu de douter. (Cela en termes exprès dans le contrat. La loi y est expesse. Un commandement exprès. Un ordre exprès, très-exprès.)

Il est aussi quelquefois sub. & alors il se dit d'Un homme envoyé à dessein pour porter des lettres, des nouvelles, des ordres, &c. (Le Roi a envoyé un exprès pour cette affaire.) Il se dit plus ordinairement d'un courrier.

EXPRÈS. adv. À dessein, à certaine fin. (Il a fait bâtir cet appartement exprès pour recevoir ses amis. Il est venu tout exprès pour briguer cet emploi. Il a dit cela exprès.)

On dit d'Un homme qui a beaucoup de disposition naturelle pour certaines choses, qu' (Il semble fait exprès pour cela.)

EXPRESSÉMENT. adv. En termes exprès. (Cela est couché expressément dans le contrat. Je lui avois commandé, défendu expressément de faire telle chose.)

EXPRESSIF, IVE. adj. Énergique, qui exprime bien ce qu'on veut dire. Ce terme me semble bien expressif. Cette façon de parler est expressive. Un ton expressif. Un signe, un geste expressif. Image très-expressive.)

EXPRESSION. s. f. Action par laquelle on exprime le suc, le jus de quelque chose. (Le suc des herbes se tire en trois manières, par expression, par infusion, par décoction. Une expression de citron. Huiles tirées par expression.)

EXPRESSION, signifie aussi les termes & la manière dont on se sert pour exprimer ce qu'on veut dire. (Belle, noble, élégante, forte expression. Expression vive, hardie, énergique. Avoir l'expression noble. User d'une expression basse & populaire. La pensée est belle, mais il y a quelque chose à dire à l'expression. Je trouve cette expression mauvaise, trop foible. Je ne condamnerois pas cette expression-là. Cette expression-là fait une belle idée, présente une vilaine idée à l'esprit.)

En termes de Peinture & de Sculpture, on appelle *Expression*, La représentation vive & naturelle des passions. (Ce Peintre excelle particulièrement dans l'expression. Les expressions de ce tableau-là sont nobles & heureuses.)

EXPRIMABLE. adj. de t. g. Qui peut être exprimé. (Cela n'est pas exprimable. Il n'est pas exprimable combien il a souffert.) Il ne se dit guère qu'avec la négative.

EXPRIMER. v. a. Tirer le suc, le jus d'une chose en la pressant. (Exprimer le suc d'une herbe, le jus d'une orange, d'un citron.)

Il sign. aussi, Énoncer, représenter par le discours ce qu'on a dans l'esprit. (Il exprime bien sa pensée. Cette pensée est belle, mais elle n'est pas bien exprimée. Je ne saurois trouver des termes assez forts pour exprimer ma reconnoissance. Ce mot, cette phrase exprime bien la chose. Cet Auteur, ce Poëte exprime bien les passions. Exprimer sa douleur par ses larmes. Il faut exprimer cela dans le contrat. Cette clause y est bien exprimée.)

On dit, qu'*Une passion est bien exprimée*

dans un tableau, *dans un discours*, *dans un poëme*, pour dire, qu'Elle y est bien représentée, bien décrite.

Exprimé, ée. participe.

EX-PROFESSO. adv. Mot emprunté du Latin, pour dire, Exprès, avec toute l'attention qu'on doit à ce qu'on entreprend de faire.

EXPULSER. v. a. Pousser dehors, faire évacuer. Terme de Médecine, qui n'a d'usage qu'en parlant de la purgation des humeurs. (Un remède propre pour expulser les mauvaises humeurs du corps.)

C'est aussi un terme de Pratique, pour dire, Chasser quelqu'un, le déposséder d'un lieu, d'une maison dont il étoit en possession. (On l'a expulsé de sa Terre, de son Bénéfice.)

Expulsé, ée, participe.

EXPULSIF, IVE. adj. Terme de Médecine. Qui pousse dehors, qui fait sortir. (Remede expulsif.)

EXPULSION. s. f. Action par laquelle on est chassé d'un lieu. (L'expulsion des Maures coûta bien du temps à l'Espagne. Depuis l'expulsion des Juifs. Depuis leur expulsion.)

On dit en termes de Médecine, qu'*Un remède a une grande vertu pour l'expulsion des mauvaises humeurs*, pour dire, qu'Il est propre à les faire évacuer.

EXPURGATOIRE. adj. Nom que l'on donne à un Catalogue de Livres qui sont défendus à Rome jusqu'à ce qu'ils aient été purgés & corrigés; différens de ceux qui sont définitivement prohibés. (Index expurgatoire.)

E X Q

EXQUIS, ISE. adj. Excellent en son espece, très-bon. (Vin exquis. Viandes exquises. Des viandes d'un goût exquis. Des mets exquis. Cela est fait d'une manière exquise. Un travail exquis. Un ouvrage exquis. Avoir le discernement exquis. Avoir le goût exquis en toutes choses.)

E X S

EXSUDATION. s. f. Action de suer. (Certaines pierres & bois ont leurs exsudations.

EXSUDER. v. n. Terme de Physique & de Médecine. Sortir en manière de sueur. (Le sang exsude quelquefois par les pores.)

E X T

EXTANT, ANTE. adj. Terme de Pratique. Qui est en nature. (Tous les effets de la succession qui sont extans.)

EXTASE. s. f. Ravissement d'esprit, suspension des sens causée par une forte contemplation de quelque objet extraordinaire ou surnaturel. (Longue extase. Être en extase. Avoir des extases. Être ravi en extase. Tomber en extase.)

On dit figur. *Ravir en extase*, *être en extase*, *être ravi en extase*, pour dire, Ravir en admiration, être ravi en admiration, avoir un extrême plaisir de quelque chose. (La vue de tant de merveilles ravit en extase. Quand il vit de si belles choses, il fut en extase, il fut ravi en extase.)

EXTASIER, S'EXTASIER. v. récipr. Être ravi en extase. On ne peut entendre cette belle musique sans s'extasier.)

On dit aussi dans le même sens, (Être extasié.)

Extasié, ée. participe.

EXTATIQUE. adj. de t. g. Qui est causé par l'extase. (Ravissement extatique. Transport extatique.)

EXTENSEUR. adj. m. Terme d'Anatomie, qui se dit Des différens muscles qui servent à étendre les parties. (Les muscles extenseurs du bras, des doigts.) Ils sont opposés aux *Fléchisseurs*.

Il s'emploie aussi substantiv. (Les extenseurs de la jambe.)

EXTENSIBLE. adj. de t. g. Terme didactique. Qui peut s'étendre. (L'or est le plus extensible des métaux.)

EXTENSION. s. f. Terme didactique. Étendue. (Extension en longueur, largeur & profondeur.)

Il sig. aussi L'action de ce qui s'étend. (N'avoir pas l'extension du bras libre.)

Extension. Terme de Chirurgie. Action par laquelle on étend une partie luxée ou fracturée, pour remettre les os dans leur situation naturelle.

On appelle *Extension de nerf*, Le relâchement qui arrive à un nerf, lorsque par quelque effort il vient à s'étendre plus qu'il ne faudroit. (C'est une extension de nerf.)

On dit, *Extension de privilége*, *extension d'autorité*, pour dire, Augmentation d'autorité, augmentation de privilége.

On dit figurément, *L'extension d'une loi*, *l'extension d'une clause*, pour dire, L'explication d'une loi, d'une clause dans un sens plus étendu. Et dans un sens à peu près pareil, on dit, qu'*Un mot signifie telle & telle chose par extention*, pour dire, qu'Outre sa signification ordinaire & naturelle, il sig. encore telle & telle chose.

EXTÉNUATION. s. f. Affoiblissement, diminution de forces qui se fait peu à peu. (Il est dans une grande exténuation.)

On dit aussi, (L'exténuation d'un crime, d'un fait, &c.)

EXTÉNUER. v a. Atténuer, affoiblir peu à peu. (Ses débauches l'ont exténué. Sa maladie l'a fort exténué.)

Exténuer, est aussi un terme de Pratique dont on se sert pour dire, Affoiblir, diminuer. (On a fort exténué le crime, l'accusation. L'action étoit atroce, mais on l'a fait exténuer par les informations.)

Exténué, ée. participe.

On dit, *Avoir le visage exténué*, pour dire, Avoir le visage décharné.

EXTÉRIEUR, EURE. adj. Qui est au dehors. (Les parties extérieures du corps. La face extérieure d'un bâtiment. Les ornemens extérieurs d'un Palais.)

EXTÉRIEUR. s. m. Ce qui paroît de quelque chose au dehors. (L'extérieur de ce bâtiment est beau. On diroit à n'en voir que l'extérieur, que c'est quelque chose, mais les dedans ne sont rien.)

Il se dit aussi Des personnes, soit pour le corps, soit pour les mœurs. (Il a un bel extérieur. L'extérieur en est beau. Un extérieur modeste, composé, honnête. Si vous en jugez par l'extérieur. Les faux dévots n'ont que de l'extérieur. L'intérieur ne répond pas à l'extérieur. Il donne tout à l'extérieur.)

EXTÉRIEUREMENT. adv. À l'extérieur, au dehors. (Il veut qu'on le croie honnête homme, mais il ne l'est qu'extérieurement. Ce n'est qu'extérieurement qu'il est dévot.)

EXTERMINATEUR. adjectif. Qui extermine. (L'ange exterminateur tua tous les premiers nés d'Égypte. Le glaive exterminateur.)

Il est aussi sub. (Hercule a été l'exterminateur des monstres de son temps. Ce Prince fut l'exterminateur de l'impiété, l'exterminateur des vices.)

EXTERMINATION. s. f. Destruction entière. (Travailler à l'extermination du Paganisme. Travailler à l'extermination des hérésies, des vices, &c.)

EXTERMINER. v. a. Détruire, faire périr entièrement. (Il menace de l'exterminer lui & toute sa race. Exterminer les loups, les voleurs, les malfaicteurs, les assassins.)

On dit figur. *Exterminer les vices*, *exterminer l'hérésie*, pour dire, Les détruire, les extirper.

Exterminé, ée. participe.

EXTERNE. adj. de t. g. Qui est au dehors, qui vient du dehors. (Les causes externes des maladies.)

On appelle *Externes*, dans les Colléges & dans les Académies, Ceux qui n'y sont pas en pension, & qui viennent de dehors apprendre les exercices ou étudier. (Il y a tant d'écoliers en ce Collége, mais bien plus d'externes que de pensionnaires. Il est externe dans un tel Collége.) En ce sens on le fait quelquefois substantif. (Les pensionnaires & les externes. C'est un externe.)

EXTINCTION. s. f. Action d'éteindre, ou état de ce qui s'éteint. (Extinction d'un embrasement.)

A l'extinction de la chandelle, *à l'extinction des feux*. Sorte de formule dont on se sert dans quelques ventes, dans quelques adjudications, où l'on est reçu à enchérir jusqu'à ce que la chandelle soit éteinte. (Cette terre, cette ferme fut adjugée à l'extinction de la chandelle.)

Extinction, se dit figurément De l'entière cessation d'action des principes naturels, des facultés naturelles. (L'extinction de la chaleur naturelle. Avoir une extinction de voix.)

On dit aussi figurément, *L'extinction d'une race*, *d'une maison*, *d'une ligne*, *d'une branche*, pour dire, La fin d'une race, d'une maison, d'une ligne, d'une branche.

On dit encore figurément, *L'extinction d'un crime*, pour dire, La rémission, l'abolition, la prescription d'un crime. Et *L'extinction d'une rente*, pour dire, L'amortissement, le remboursement d'une rente.

On dit, (Disputer jusqu'à extinction de chaleur naturelle, *& simplement*, jusqu'à extinction.)

EXTIRPATEUR. s. m. Qui extirpe.) Un grand extirpateur d'hérésies. Extirpateur des vices.)

EXTIRPATION. s. f. Action d'extirper, de déraciner. Il n'a guère d'usage au propre qu'en parlant de certaines excroissances, de certaines tumeurs qui ont comme des racines. (L'extirpation d'un cancer. L'extirpation d'une loupe. L'extirpation d'un polype.)

Il signifie figurément, Destruction totale. (L'extirpation des vices, des hérésies, &c.)

EXTIRPER. v. a. Il ne se dit au propre qu'en parlant des mauvaises herbes, lorsqu'on les déracine de telle sorte qu'elles ne puissent plus revenir. (Il y a de méchantes herbes qu'on a bien de la peine à extirper.)

En termes de Chirurgie, on dit, *Extirper un cancer*, *extirper une loupe*, pour dire, Arracher entièrement un cancer, une loupe.

Extirper, se dit aussi figur. De l'entière destruction de certaines choses pernicieu-

ses. (Extirper les vices. Extirper les hérésies. Extirper la tyrannie. Extirper la chicane. Extirper l'usure. C'est un mal qu'on ne sauroit extirper.)

On dit aussi, *Extirper une famille*, *une race*, pour dire, L'exterminer, la détruire entièrement.

EXTIRPÉ, ÉE. participe.

EXTORQUER. v. a. Tirer, obtenir par force, par violence, par menace, &c. (Extorquer de l'argent à quelqu'un. Extorquer l'aveu d'un crime par la violence des tourmens. À force de menaces, on lui a extorqué son consentement pour un tel mariage.)

EXTORQUÉ, ÉE. participe.

EXTORSION. s. f. Exaction violente, concussion. (Il a été puni pour ses extorsions.)

EXTRACTION. s. f. Opération de Chimie, par laquelle on tire les principes des corps mixtes. (L'extraction des sels. Cela se fait par extraction.)

On dit en Chirurgie, (L'extraction de la pierre, l'extraction du fœtus.)

Il signifie aussi dans l'Arithmétique, L'opération par laquelle on tire les racines des nombres. (L'extraction de la racine carrée, de la racine cubique.)

EXTRACTION, signifie aussi L'origine d'où quelqu'un tire sa naissance. (Il est de grande extraction, d'illustre extraction, de noble extraction, de basse, de vile extraction. Je connois son extraction. Cacher son extraction.)

EXTRADOS. s. m. Terme d'Architecture. C'est le côté extérieur d'une voûte opposé à la douelle, qui se nomme quelquefois *Intrados*.

EXTRADOSSÉ, ÉE. adj. Terme d'Architecture. *Voûte extradossée*, est celle dont le dehors n'est pas brut.

EXTRAIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Traire.*) Tirer quelque chose d'un corps mixte par le moyen de la Chimie. (Extraire le sel d'une plante, d'un minéral. Extraire l'esprit, le suc, l'huile de quelque chose.

EXTRAIRE, signifie aussi, Tirer d'un livre, d'un registre, d'un acte, les passages, les enseignemens dont on a besoin. (Il a extrait ces passages d'un livre de St. Augustin. Cela est extrait des Registres du Conseil, du Parlement.)

On dit aussi, *Extraire un livre*, *extraire un procès*, pour dire, En faire un abrégé, un sommaire.

EXTRAIRE, en termes d'Arithmétique, se dit Des racines, des nombres. Ainsi, Extraire la racine carrée, la racine cubique, &c. d'un nombre, C'est le diviser en telle sorte, qu'on ait la racine carrée, la racine cubique, &c pour quotient.

EXTRAIT, AITE. participe.

EXTRAIT. substantif masc. Partie d'une substance qui en a été tirée par un dissolvant convenable. (Extrait de rose. Extrait de rhubarbe.)

Il signifie aussi Ce qu'on extrait de quelque livre, de quelque registre. (Extrait des Registres du Parlement.).

On appelle *Extrait baptistère*, L'extrait du Registre des baptêmes. (Il faut voir son extrait baptistère.)

On dit de même, *Extrait mortuaire*, pour dire, L'extrait qu'on tire du Registre des morts.)

Il signifie encore L'abrégé, le sommaire d'un procès, d'un livre, &c. (Vous ne m'avez pas donné les pièces du procès, vous ne m'en avez donné que l'extrait. On ne juge pas sur des extraits. Le Rapporteur a fait son extrait. Extrait du Privilége du Roi.)

EXTRAJUDICIAIRE. adj. de t. g. Terme de Procédure. On appelle ainsi les actes ou significations qui ne sont point relatives à un procès actuellement pendant en Justice. (Mémoire extrajudiciaire.)

EXTRAJUDICIAIREMENT. adv. Hors de la forme ordinaire des Jugemens.

EXTRAORDINAIRE. adj. de t. g. Qui n'est pas selon l'usage, selon la pratique ordinaire, qui a quelque chose de plus que l'ordinaire. (Une chose extraordinaire. Un accident extraordinaire. Un langage extraordinaire. Un habit extraordinaire. Dépense extraordinaire.)

Les Princes donnent quelquefois le titre d'*Extraordinaire* à des Ambassadeurs, à des Envoyés; & l'on dit, (Ambassadeur extraordinaire. Envoyé extraordinaire. On l'a nommé, on l'a envoyé Ambassadeur extraordinaire. Envoyé extraordinaire.)

On appelle *Courrier extraordinaire*, Un courrier dépêché pour des occasions particulières; & on le dit aussi au substantif. (On lui a dépêché un Extraordinaire.)

EXTRAORDINAIRE, signifie aussi, Qui est singulier, qui n'est pas commun. (Un mérite extraordinaire. Un génie extraordinaire. Un homme extraordinaire en sa profession. Une mémoire extraordinaire. Avarice extraordinaire. Laideur extraordinaire.)

EXTRAORDINAIRE, se prend souvent en mauvaise part, pour Ridicule, choquant, bizarre, extravagant. (Voilà un homme bien extraordinaire. Visage extraordinaire. Manières extraordinaires. Propositions extraordinaires. Coiffure extraordinaire.)

On appelle *Procédure extraordinaire*, La procédure criminelle par opposition à la procédure civile. *Juger à l'extraordinaire*, C'est juger au criminel.

On appelle Question extraordinaire, La torture la plus rude, qu'on donne à un accusé pour lui faire dire la vérité. (Il a eu la question ordinaire & extraordinaire.)

EXTRAORDINAIRE, est aussi substantif, & signifie, Ce qui ne se fait pas ordinairement. (C'est un extraordinaire. Vous soupez aujourd'hui, vous faites un extraordinaire. C'est un extraordinaire pour lui que de boire du vin. Il donne tant par repas, & quand il y a de l'extraordinaire, il le paye.)

On appelle *Extraordinaire*, dans les comptes des dépenses, Ce qui est outre la dépense ordinaire. (L'extraordinaire monte à tant.)

EXTRAORDINAIRE, se dit aussi Des nouvelles que la Gazette publie hors du jour ordinaire. (Il y a un extraordinaire du siége de.... Il y a eu deux extraordinaires cette semaine.)

On appelle l'*Extraordinaire des guerres*, ou *de la guerre*, Un fonds que l'on fait pour payer la dépense extraordinaire de la guerre. (Trésorier de l'Extraordinaire des guerres, *ou simplement*, Trésorier de l'Extraordinaire. Commis à l'Extraordinaire.)

EXTRAORDINAIREMENT. adver. D'une façon extraordinaire. (Il n'étoit pas sur l'état, mais il a été payé extraordinairement.)

Il se dit aussi pour Bizarrement, ridiculement, d'une manière choquante. (Il est fait bien extraordinairement. Elle est coiffée fort extraordinairement.)

Il signifie aussi Extrêmement. (Il est extraordinairement puissant. Extraordinairement riche.)

On dit, *Procéder extraordinairement contre quelqu'un*, pour dire, Procéder criminellement contre lui.

EXTRAPASSÉ, ÉE. adj. Terme de Peinture. Ce qui n'est point contenu dans les bornes indiquées par la nature.

EXTRAVAGAMMENT. adv. D'une manière extravagante. (Il s'habille extravagamment. Il se conduit extravagamment.)

EXTRAVAGANCE. substantif f. Bizarrerie, folie. (Il n'y a pas moyen de le guérir de son extravagance. J'ai pitié de son extravagance.)

On appelle aussi *Extravagance*, Une action extravagante, un discours extravagant. (Il a fait une extravagance horrible. Il a dit mille extravagances.)

EXTRAVAGANT, ANTE. adj. Fou, bizarre, fantasque, qui est contre le bon sens, contre la raison. Il se dit des personnes & des choses. (C'est un homme extravagant. Discours extravagans. Pensées, paroles extravagantes. Ce qu'il vient de dire est bien extravagant. Voilà un habit bien extravagant.)

Il est aussi substantif. (C'est un extravagant. Il ne faut pas les écouter, ce sont des extravagans. C'est une extravagante.)

On appelle *Extravagantes*, Certaines Constitutions des Papes, recueillies & ajoutées au corps du Droit Canon. (Cela n'est pas dans les six livres du Droit Canon, mais il est dans les extravagantes. Cette question-là est décidée dans l'Extravagante telle.)

EXTRAVAGUER. v. n. Penser & dire des choses où il n'y a ni sens ni raison. (Il a le cerveau blessé, voyez comme il extravague. Il a une fièvre qui le fait extravaguer.)

EXTRAVASATION. substantif f. Action, mouvement par lequel le sang sort de ses vaisseaux. Il ne se dit qu'en Médecine.

EXTRAVASER, S'EXTRAVASER. v. réciproque. Il ne se dit proprement que du sang & des humeurs qui sortent des veines, & de leurs vaisseaux ordinaires, & qui se répandent sous la peau, dans les chairs & dans quelques parties du corps, où ils ne doivent pas être. (Quand le sang vient à s'extravaser. Un effort violent est capable de faire extravaser le sang. La jaunisse vient de ce que la bile s'extravase.)

EXTRAVASÉ, ÉE. participe. (Sang extravasé. Bile extravasée.)

EXTRÊME. adj. de t. g. Qui est au dernier point, au souverain degré. (Extrême joie. Extrême plaisir. Extrême passion. Amour extrême. Péril extrême. Extrême peine. Extrême misère. Besoin extrême. Extrême malheur. Extrême froid. Chaleur extrême. Rigueur extrême.)

On dit proverbialement, (Aux maux extrêmes, les extrêmes remèdes.)

Quoique ce mot tienne lieu de superlatif, pour signifier, *Très-grand*, *très-grande*, il devient quelquefois positif. Ainsi on dit, (Les maux les plus extrêmes.)

Il signifie aussi Excessif, & se dit d'un homme qui ne garde aucune mesure, qui va toujours dans l'excès. (Cet homme est extrême en tout.)

Il est quelquefois subst. & signifie Opposé, contraire. (Le froid & le chaud sont les deux extrêmes.)

On s'en sert aussi dans la morale. (La prodigalité & l'avarice sont les deux extrêmes. Entre ces deux extrêmes, il est malaisé de prendre un juste milieu.)

EXTRÊMEMENT. adv. Grandement, beaucoup, au dernier point. (Extrêmement beau. Extrêmement laid. Extrêmement sage. Extrêmement bon, vertueux. Extrêmement méchant, vicieux. Extrêmement puissant. Il vous aime extrêmement. Il dépense extrêmement en habits, en chevaux. Il court extrêmement vîte. Il s'est acquis extrêmement d'honneur dans cette affaire. Il n'y aura pas extrêmement de vin cette année.)

EXTRÉMITÉ. s. f. Le bout d'une chose, la partie qui la termine. (L'extrémité d'un corps. Il se meurt, car il a déjà les extrémités froides. L'extrémité des doigts. Couper l'extrémité des cheveux. Il est logé à l'extrémité de la Ville. Cette Ville est à l'extrémité du Royaume.)

Il signifie aussi Le dernier point, le dernier moment. (N'attendez pas à l'extrémité pour solliciter vos Juges. Il ne faut pas attendre à l'extrémité pour songer à sa conscience.)

Il signifie encore Les derniers momens de la vie. (Il est à l'extrémité, il se meurt.) Et figurément on le dit des Villes assiégées. (La Place ne sauroit encore tenir vingt-quatre heures, elle est à l'extrémité.)

Il signifie aussi Le plus triste état où l'on puisse être réduit. (Il n'a pas de quoi vivre, il est réduit à l'extrémité, à la derniere extrémité. Se voir dans un pays étranger sans argent, sans connoissances, ce sont d'étranges extrémités. A quelle extrémité s'est-il vu réduit, lorsque.... Il ne faut pas pousser un homme de cœur à l'extrémité.)

Il se prend encore pour Excès. (Vous allez toujours à l'extrémité. Vous portez les choses aux dernieres extrémités. Passer d'une extrémité à l'autre. Toutes les extrémités sont vicieuses.)

Il signifie aussi un excès de violence, d'emportement. (Il s'est porté contre lui à la dernière extrémité.)

EXTRÊME-ONCTION. Celui des sept Sacremens qui se confère en appliquant les saintes Huiles sur un malade en péril. (Il a reçu, on lui a donné, on lui a porté l'Extrême-Onction.)

EXTRINSÈQUE. adj. Terme didactique. Qui vient de dehors. (Malade extrinsèque, qui vient de causes extrinsèques.)

En parlant de monnoie, on appelle *Valeur extrinsèque*, La valeur que le Souverain donne aux monnoies, indépendamment du poids.

E X U

EXUBÉRANCE. s. f. Surabondance, abondance inutile. (Exubérance de style.)

E X V

EX-VOTO. s. m. Expression empruntée du Latin. Il se dit des tableaux, des figures qu'on place dans une Église, en mémoire d'un vœu fait en maladie, en péril. (Un Ex-voto. Des Ex-voto)

E Z T

EZTÉRI. substantif m. Pierre de la nouvelle Espagne, qui a beaucoup de rapport avec le jaspe sanguin.

F

F Substantif féminin suivant l'ancienne appellation qui prononçoit *Effe*; & masculin suivant l'appellation moderne qui prononce *Fe*. Cette dénomination qui est la plus naturelle, est aujourd'hui la plus usitée. C'est la sixieme lettre de l'Alphabet, & la quatrieme des consonnes.

Quand cette lettre est à la fin d'un mot, elle se prononce pour l'ordinaire aussi-bien devant les mots qui commencent par une consonne, que devant ceux qui commencent par une voyelle. (Une soif brûlante. Une soif ardente. Il fut piqué jusqu'au vif de ce refus. Pièce de bœuf tremblante. Il est veuf de sa troisieme femme.)

F A

FA. s. m. Note de Musique.) Le Fa est la quatrième note de la game.)

F A B

FABAGO, ou FAUX CAPRIER. subst. m. Plante. Ses feuilles sont épaisses, & approchent de celles du pourpier. On la dit bonne contre les vers.

FABLE. s. f. Chose feinte & inventée pour instruire & pour divertir. (Fable morale. Fable mystérieuse. Les fables d'Ésope, de Phédre. Sous le voile des fables. La moralité des fables.)

FABLE, se prend aussi dans le même sens pour le sujet, l'argument d'un Poëme Épique, d'un Poëme Dramatique, d'un Roman. (La constitution de la fable d'un tel Poëme. La fable est bien disposée, bien conduite.)

FABLE, se prend aussi dans un sens collectif, pour signifier Toutes les fables de l'Antiquité païenne. (Il est savant dans la Fable. Il possède bien la Fable.)

FABLE, signifie aussi, Fausseté, chose controuvée. (Vous nous contez des fables. Je tiens cela pour une fable. Cette aventure est bien vraie, ce n'est pas une fable.)

On dit, qu'*Un homme est la fable du peuple, la fable de tout le monde, la fable de la Ville*, pour dire, qu'il est la risée du Peuple, la risée de tout le monde.

FABLIAU. substantif m. Sorte de Poëme fort à la mode dans les premiers âges de la Poësie Françoise. C'étoit un Conte en vers.

FABRÈGUE. s. f. Plantes dont les Feuilles sont semblables à celles du Serpolet. Elle croît dans les lieux pierreux. L'infusion de Fabrègue est souveraine contre la morsure des animaux venimeux, contre la difficulté d'uriner, & contre plusieurs autres maladies.

FABRICANT. subst. m. Qui entretient un ou plusieurs métiers où l'on travaille à des étoffes de soie, de laine, &c. (C'est le plus gros fabricant de Lyon.)

FABRICATEUR. s. m. Il ne se dit guère au propre qu'en cette phrase, (Fabricateur de fausse monnoie.)

On dit figurément, (Fabricateur de faux actes,) comme d'un Contrat, d'un Testament, d'une Transaction, &c. (Fabricateur de calomnies. Fabricateur de nouvelles.)

FABRICATION. s. f. Action par laquelle on fabrique. Il se dit principalement de la monnoie. (Édit pour la fabrication des écus blancs, des louis d'or. La fabrication de la monnoie.)

On dit figurément, (La fabrication d'un faux acte.)

FABRICIEN. s. m. Celui qui est chargé du soin du temporel d'une Église. On le nomme communément *Marguillier*.

FABRIQUE. s. f. Construction d'un édifice. Il ne se dit guère qu'en parlant des Églises. (Un fonds destiné pour la fabrique d'une Église Paroissiale.)

FABRIQUE, en parlant d'une Église Paroissiale, signifie aussi Tout ce qui appartient à cette Église, tant pour les fonds & les revenus affectés à l'entretien & à la réparation de l'Église, que pour l'argenterie & les ornemens. (La Fabrique de cette Église est très-riche. Quêter pour la Fabrique.)

FABRIQUE, signifie aussi La façon de certains ouvrages & de certaines manufactures. (La fabrique des monnoies. La fabrique des étoffes de soie, des draps, des chapeaux, des futaines, &c. Ce drap est de bonne fabrique. Il est de la fabrique d'un tel lieu. La fabrique en est belle.)

On dit figurément, & familièrement & en mauvaise part, *Ces deux hommes sont de même fabrique*, pour dire, qu'ils ne valent pas mieux l'un que l'autre.

FABRIQUE, au pluriel. Terme de Peinture, qui se dit Des édifices, des ruines d'Architecture, &c. dont on orne les fonds des tableaux.

FABRIQUER. v. a. Faire certains ouvrages de main. (Fabriquer de la monnoie. Fabriquer des draps. Fabriquer des étoffes, &c.)

On dit figurément, *Fabriquer un mensonge, une calomnie*, pour dire, Controuver, inventer un mensonge, une calomnie. Et dans le même sens à peu près, *Fabriquer une pièce, fabriquer un testament, une donation, &c.* pour dire, Faire une fausse pièce, un faux acte, un faux testament, &c.

FABRIQUÉ, ÉE. participe.

FABULEUSEMENT. adv. D'une maniere fabuleuse. (Cette Histoire est écrite fabuleusement.)

FABULEUX, EUSE. adj. Feint, controuvé, inventé. (Conte fabuleux. Cela est fabuleux. Livre fabuleux. Histoire, narration fabuleuse Les divinités fabuleuses.)

FABULISTE, s. mas. Auteur qui a écrit des fables. (Ésope est le plus ancien des Fabulistes connus.)

F A C

FAÇADE. s. f. Face ou côté d'un grand bâtiment. Il se dit particuliérement du côté par lequel on entre. (La façade d'une Église. La façade d'un Palais. La façade du Louvre.)

FACE. s. f. Visage. Dans le sérieux, il ne se dit en ce sens qu'en parlant de Dieu. (Dieu détourne sa face du pécheur. Voir la face de Dieu. Le voir face à face.)

Dans le style familier, on dit quelquefois, (Une face réjouie, une face enluminée.)

On dit, (Voir en face. Regarder en face. Couvrir la face. Se couvrir la face. Il lui a dit en face.)

On dit proverbialement, *Face d'homme porte vertu*, pour dire, qu'En plusieurs occasions il est nécessaire de se montrer en personne pour réussir.

FACE, se dit aussi De la superficie des choses corporelles. (La face de la terre. La face de la mer.) En ce sens on dit en termes de l'Écriture-Sainte, (La face des eaux. La face des abymes.)

On appelle *Face* d'un corps ou d'un solide en Géométrie, une des figures qui composent sa superficie. (Toutes les faces d'un cube sont des carrés.)

FACE, se dit aussi Du côté de devant, ou d'une des parties considérables d'un édifice. (La face d'une maison. Ce bâtiment a tant de toises de face. La face du côté de la cour. La face du côté du jardin. La face du côté du Levant.)

On

On appelle *Les faces d'un baſtion*, Les deux côtés qui ſont entre les flancs & la pointe d'un baſtion.

Faire face. Façon de parler dont on ſe ſert en termes de Guerre, pour marquer le côté vers lequel une armée campée ou rangée en bataille, a le viſage tourné. (L'armée étoit campée ayant un bois à ſa gauche, un ruiſſeau à ſa droite, & faiſant face à la plaine du côté des ennemis.)

On dit d'un bataillon, qu'*Il fait face de tous côtés*, Quand il eſt rangé en bataille, de telle ſorte que de quelque côté que les ennemis puiſſent l'attaquer, il leur préſente les armes.

Faire face, ſe dit auſſi au figuré, en parlant de quelqu'un qui eſt en état de ſatisfaire à ce qui lui arrive.

On dit, *Faire volte-face*, pour ſignifier, Tourner viſage, faire tête, &c. (Les ennemis fuirent juſqu'à un certain endroit où ils firent volte-face.)

Face, ſe dit figurément De l'état, de la ſituation des affaires. (Telle étoit alors la face des affaires. Cette mort changea toute la face des affaires. Depuis cela les affaires ont bien changé de face, ont pris une autre face, tout une autre face.)

On dit, qu'*Une affaire a pluſieurs faces*, pour dire, qu'Elle peut être conſidérée en pluſieurs façons.

Au jeu de la baſſette, on appelle *Face*, La premiere carte que découvre celui qui tient la banque. (La face eſt un valet.)

Face & Facer. Termes de Blaſon. *Voyez* Fasce & Fascer.

En face. Façon de parler adverbiale. En préſence. (Dire en face. Soutenir en face. Réſiſter en face. Reprocher en face.)

Il ſignifie auſſi Vis-à-vis. (Ce château a en face un fort beau canal.)

On dit, *En face d'Egliſe*, pour dire, Devant l'Égliſe, & ſuivant les cérémonies & les formes ordinaires de l'Égliſe. (Épouſer en face d'Égliſe.) Il n'a guère d'uſage qu'en cette phraſe.

À la face. Autre Façon de parler adverbiale, pour dire, En préſence de... à la vue de... (À la face de la Cour. À la face du Parlement. À la face de la Juſtice. À la face de l'Univers.)

De prime face. Façon de parler adverbiale. D'abord. Il eſt vieux.

FACÉ. adj. Il ne s'emploie guère que dans cette phraſe du ſtyle familier, *Un homme bien facé*, pour dire, Un homme qui a le viſage plein & une belle repréſentation.

FACER. v. a. Terme du jeu de la Baſſette. C'eſt amener pour face une carte qui eſt la même que celle ſur laquelle un joueur a mis ſon argent. (Il m'a facé d'abord. J'ai été facé trois fois.)

Facé, ée. participe.

FACÉTIE. ſ. f. Bouffonnerie, plaiſanterie de paroles ou de geſtes, pour divertir, pour faire rire. (Il y a ſouvent de la baſſeſſe dans la facétie. Un livre de facéties.)

FACÉTIEUSEMENT. adv. D'une manière facétieuſe. (Il nous a conté cela facétieuſement.)

FACÉTIEUX, EUSE. adj. Plaiſant, qui divertit; qui fait rire. (C'eſt un homme fort facétieux. Un eſprit facétieux. Un conte facétieux. Une hiſtoire facétieuſe.)

FACETTE. ſ. f. Diminutif. Petite face. L'un des côtés d'un corps qui a pluſieurs petits côtés. (Diamant taillé à facette. Avec un microſcope, on découvre pluſieurs facettes dans les plus petits grains de ſable.

FACETTER. v. a. Terme de Diamantaire. (Tailler à facette un diamant, une pierre précieuſe.)

Facetté, ée. participe.

FÂCHER. v. a. Mettre en colère. (Il ne faut fâcher perſonne. C'eſt un homme qu'il eſt dangereux de fâcher.)

Il ſignifie auſſi, Cauſer du déplaiſir. (Prenez garde de le fâcher. Sa mort m'a extrêmement fâché. Je ſuis fâché que...)

Il eſt auſſi réciproque, & ſignifie, Prendre du chagrin, ſe mettre en colère. (Je me ſuis fâché contre lui. Ne vous fâchez pas. C'eſt un homme qui ſe fâche de tout.)

Il ſe dit auſſi à l'imperſonnel. *Il me fâche, il lui fâche*, pour dire, Je ſuis chagrin, je ſuis affligé, il eſt chagrin, il eſt affligé de... (Il me fâche bien de vous quitter. Il lui fâcheroit fort de perdre ſa Charge.)

Fâché, ée. participe.

Il s'emploie auſſi adjectivement. (C'eſt un homme qui a toujours l'air fâché.)

FÂCHERIE. ſ. f. Déplaiſir, chagrin, regret. Il vieillit.

FÂCHEUX, EUSE. adject. Qui fâche, qui donne du chagrin, qui incommode. (Fâcheux accident. Fâcheuſe nouvelle. Mal fâcheux. Fâcheuſe condition. Il eſt dans un fâcheux état. Vous êtes fâcheux de nous être venu troubler. C'eſt une choſe fâcheuſe que d'avoir à faire à des gens qui n'entendent pas raiſon.)

Il ſignifie auſſi, Pénible, difficile, malaiſé. (Chemin fâcheux. Montée fâcheuſe. Paſſage fâcheux.)

Il ſignifie auſſi, Mal-aiſé à contenter, bizarre, peu traitable. (Cet homme-là eſt fâcheux. C'eſt un fâcheux perſonnage. On ne ſait comment vivre avec lui, c'eſt un eſprit fâcheux, un naturel fâcheux. Humeur fâcheuſe. Il eſt fâcheux dans ſon domeſtique.)

On dit imperſonnellement. *Il eſt fâcheux*, pour dire, C'eſt une choſe fâcheuſe. (Il eſt fâcheux d'être trompé.)

Fâcheux, ſe met quelquefois ſubſtantivement; & alors il ſignifie Homme incommode, importun, ennuyeux. (C'eſt un fâcheux. Je hais les fâcheux. La Comédie des fâcheux.)

FACIENDE. ſ. f. Cabale, intrigue. Il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part & dans le ſtyle familier. (Ils ſont tous deux de même faciende. Il eſt de la faciende d'un tel.)

FACILE. adj. de t. g. Aiſé à faire, qu'on peut faire ſans peine. (Il n'y a rien de ſi facile. Cela eſt facile à dire, & non à faire. Il eſt facile de vous contenter. C'eſt une choſe facile.)

On dit, qu'*Un homme eſt de facile accès*, pour dire, qu'il eſt aiſé de l'aborder & de lui parler.

On dit, *Un eſprit facile*, *un génie facile*, pour dire, Un eſprit, un génie qui fait tout aiſément & ſans peine. *Un Auteur facile*, pour dire, Un Auteur aiſé à entendre. *Un ſtyle facile*, pour dire, Un ſtyle naturel & aiſé.

Facile, ſignifie auſſi, Condeſcendant, commode pour le commerce ordinaire de la vie. (C'eſt un homme facile, d'une humeur traitable & facile. Être d'un naturel doux & facile. Avoir les mœurs faciles.)

On dit encore, *Un pinceau*, *un ciſeau*, *un burin facile*, en parlant d'un tableau, d'une ſculpture, d'une gravure qui ſemble n'avoir point coûté de peine à l'Artiſte.

Facile, ſe dit auſſi en mauvaiſe part, d'Une perſonne qui n'eſt pas ferme dans les occaſions où il le faut être, mais qui ſe laiſſe aller trop aiſément. (Il n'y a point d'aſſurance en ſes réſolutions, car c'eſt un homme facile. Il eſt ſi facile, qu'on lui fait faire tout ce qu'on veut.)

FACILEMENT. adv. Aiſément, avec facilité, ſans peine. (Faire facilement toutes choſes. Il parle, il écrit facilement.)

FACILITÉ. ſ. f. Moyen, manière facile de faire, de dire, &c. (Cela ſe peut faire avec facilité. Vous trouverez de grandes facilités dans cette affaire. Il a une grande facilité de parler, de s'expliquer. On n'a toujours que trop de facilité à mal faire.)

On appelle *Facilité d'eſprit*, *facilité de génie*, Une certaine aptitude d'eſprit, de génie, qui fait qu'un homme conçoit, produit facilement les choſes.

Facilité de ſtyle, Une diſpoſition à écrire d'une manière claire & aiſée.

Et *Facilité de mœurs*, Une diſpoſition naturelle à vivre, à s'accommoder aiſément avec tout le monde.

Facilité, ſe prend auſſi pour Indulgence exceſſive. (C'eſt un homme qui ſe laiſſe aller à tout ce que l'on veut, on abuſe de ſa facilité. C'eſt votre facilité qui eſt cauſe de ce déſordre.)

FACILITER. v. a. Rendre facile, aiſé, (Faciliter les moyens de... Je vous faciliterai cette affaire. Cela facilite la digeſtion. Faciliter le paſſage à des troupes.)

Facilité, ée. participe.

FAÇON. ſ. f. Manière dont une choſe eſt faite, la forme qu'elle a. (La façon de cet ouvrage eſt belle. La façon en eſt nouvelle. C'eſt une façon d'habit toute particulière.)

Il ſignifie auſſi le travail de l'artiſan qui a fait quelque ouvrage. (Payer la façon d'un habit. Il n'y a pas grande façon à cet ouvrage. Un ouvrier qui fait payer ſes façons trop cher.)

On dit en termes de Pratique, *La façon d'un Arrêt*, pour dire, La peine que prend un Greffier à dreſſer un Arrêt. (Il a fallu payer tant pour la façon de l'Arrêt.)

On appelle *Façon de compte*, La ſomme que le Roi alloue à un comptable pour les frais de la reddition d'un compte. (Le Roi paſſe tant aux Tréſoriers de ſa Maiſon pour la façon de leurs comptes.)

Façon, en termes d'Agriculture, ſe dit Du labour que l'on donne à la terre, à la vigne. (Donner une première, une ſeconde façon à la vigne, à la terre. Une vigne, un champ qui a eu toutes ſes façons.)

On dit populairement d'Un homme qui s'eſt jeté dans une dépenſe exceſſive, qui a fait quelque grande perte au jeu, qui s'eſt pris de vin dans un repas, qu'(Il s'en eſt donné d'une façon.)

On dit auſſi, (S'il y revient, je lui en donnerai d'une façon.) Il eſt du ſtyle familier.

Façon, ſe dit auſſi pour ſignifier, Maniere de faire, d'agir, de parler, de penſer, &c. (Les façons de faire d'une nation, d'un peuple, d'un pays. Les coutumes & les façons de faire des Grecs & des Romains. À la façon des Turcs. Les enfans ont de petites façons qui plaiſent. C'eſt une femme qui a des façons fort engageantes. C'eſt ſa façon de faire, d'agir. Changer de façon de faire. Sa façon d'écrire eſt bonne. On en parle d'une étrange façon. Il l'a traité d'une étrange façon. Il lui a parlé de la bonne façon. Je n'en veux entendre

parler en aucune façon. De façon ni d'autre. Tourner une affaire de toutes les façons, de toutes façons.)

On appelle *Façon de parler*, Une phrase. (Une nouvelle façon de parler. Une mauvaise façon de parler. Une façon de parler noble & élégante. Cet Auteur a des façons de parler qui lui sont particulières.)

Façon, se prend aussi dans le discours familier, pour L'air, la mine, le maintien, le port d'une personne. (Un homme, une femme de bonne façon. Avoir bonne façon, mauvaise façon. Il a bien une autre façon que... Voilà un potage qui a bonne façon. Un rôti qui a bonne façon.) Il est du style familier.

On dit proverbialement, qu'*Un homme*, qu'*une chose n'a ni mine ni façon*, pour dire, qu'Un homme, qu'une chose n'a ni grâce ni apparence.

Il se prend aussi pour Manière d'agir contrainte & embarrassante, par trop de cérémonie & de circonspection. (C'est un homme plein de façons. C'est un homme sans façon. Je n'y sai, je n'y fais point tant de façon. Je vous prie, vivons sans façon. Ne faites point tant de façons, *ou simplement*, Point tant de façons. Sans tant de façons. Il m'a accordé cela sans façon. Il fait façon d'accepter ce présent.)

Il se prend aussi pour soin excessif, attention, circonspection trop exacte en de certaines choses. (Cela ne mérite pas qu'on y apporte tant de façons. Vous y faites trop de façons. Voilà bien des façons pour une chose de rien.)

Il se prend aussi pour Afféterie, minauderie. (C'est une femme toute pleine de façons.)

On dit aussi dans la conversation, *Des gens d'une certaine façon*, pour dire, Des gens d'un certain rang, d'un certain caractère. (On n'en use pas ainsi avec des gens d'une certaine façon.)

On dit dans la conversation, (C'est une façon de bel esprit, c'est une façon de brave, &c.) en parlant d'Un homme qui se donne pour bel esprit, pour brave, & qui n'en a guère que l'apparence.

De Façon que. adv. Tellement que. (La nuit vint, de façon que je fus contraint de me retirer.)

De façon que, En telle sorte que, de telle manière que. (Vivre de façon qu'on ne fasse tort à personne.)

On dit aussi adverbialement, (En aucune façon, en nulle façon, en façon du monde, en façon quelconque, en quelque façon que ce soit, de façon ou d'autre.)

FACONDE. s. f. Vieux mot qui signifie Éloquence. On s'en sert encore dans les Poësies badines.

FAÇONNER. v. a. Donner la façon à un ouvrage, l'embellir, l'orner. (Façonner un vase. Façonner une bordure de tableau.)

En termes d'Agriculture, il se dit Du labour qu'on donne à la vigne, aux terres. (Façonner une vigne, une terre, un champ.)

Il signifie figurément, Former l'esprit, les mœurs par l'instruction, par l'usage. (Je le veux façonner à ma mode. Le commerce du grand monde, la Cour façonne les jeunes gens. Les Belles-Lettres façonnent bien l'esprit. Il s'est bien façonné depuis peu.)

Il signifie aussi Accoutumer. (Je l'ai façonné à mes manières. Ils se sont façonnés au joug.)

Il est aussi neutre dans le style familier, & alors il se dit Des difficultés qu'on fait d'accepter quelque chose. (Pourquoi tant façonner? acceptez ce qu'on vous offre.)

Façonné, ée. participe. (Ouvrage bien façonné.)

FAÇONNIER, IÈRE. adj. Qui est incommode par trop de cérémonies, par trop d'attention & de circonspection dans de petites choses. (Que vous êtes façonnier! Cette femme est trop façonnière.)

FACTEUR. s. m. Faiseur. En ce sens il n'a guère d'usage qu'en ces phrases. (Facteur d'orgues. Facteur de clavecin.)

Il signifie aussi Celui qui est chargé de quelque négoce, de quelque trafic pour quelqu'un. (Facteur de Marchand, de Messager, de Banquier, &c. C'est son Facteur. Il a un Facteur à Amsterdam.)

On appelle aussi *Facteur*, Celui qui porte par la ville les lettres de la Poste, & les distribue à leurs adresses.

En Algèbre & en Arithmétique, on appelle *Facteur*, Chacune des quantités dont un produit est formé.

FACTICE. adj. de t. g. Contrefait par art, imité. On le dit par opposition à naturel. (Ce bézoard n'est point naturel, il est factice. Cinabre factice. Pierre factice. Fleurs factices. Fruits factices.)

On appelle aussi *Mot factice, terme factice*, Un mot qui n'est pas reçu dans une Langue, mais que l'on fait selon les règles de l'analogie. (Ce mot-là n'est pas en usage, c'est un mot factice.)

FACTIEUX, EUSE. adj. Qui se plaît à faire des cabales dans un État, dans une Ville, dans une société, ou qui est de quelque cabale, de quelque faction. (C'est un esprit factieux.)

Il est aussi substantif. (C'est un factieux. On a banni les factieux.)

FACTION. s. f. Le guet que fait un cavalier, un fantassin, qui est à son tour en vedette, en sentinelle. (Être en faction. Son Officier l'avoit mis en faction. Entrer en faction. Sortir de faction. Être relevé de faction.)

Faction, signifie aussi, Parti, cabale dans un État, dans une Ville, dans un Corps, dans une Compagnie, &c. (Il y avoit deux factions dans cet État, dans cette Ville. La faction des Blancs & des Noirs en Toscane. La faction des Guelfes. La faction des Gibelins. Il étoit d'une telle faction. Chef de faction. Il y avoit différentes factions dans le Sénat. Dans le Conclave, la faction de France prévalut. Il y avoit tant de factions dans le Conclave.)

FACTIONNAIRE. adj. Terme de Guerre. Qui est obligé à faire faction. (Il est un simple soldat factionnaire. Il est le premier Capitaine factionnaire du Régiment de Picardie.)

FACTORERIE. s. f. C'est dans les Indes Orientales, le lieu, le Bureau où sont les Facteurs ou Commis des Compagnies de commerce. (Les Compagnies de commerce ont des Factoreries en plusieurs villes maritimes.)

FACTOTON. s. m. Celui qui se mêle, qui s'ingère de tout dans une maison. Il est du style familier, & ne se dit guère qu'en dénigrement. (Quel emploi a-t-il dans cette maison? Il n'en a point, mais c'est le factoton de Monsieur. Les Valets haïssent fort les Factotons.)

FACTUM. s. m. (On prononce Facton.) Exposition du fait d'un procès, & des raisons d'une des parties. (Factum pour un tel, contre un tel. Faire imprimer un Factum. Donner des factums à ses Juges.)

FACTURE. s. f. Mémoire qu'un Marchand envoie à celui qui lui a donné commission, & qui contient la quantité & la qualité des marchandises qu'il lui envoie, avec le prix de chacune. (Les marchandises se sont trouvées conformes à la facture.)

FACULE. s. m. Terme d'Astronomie. Tache lumineuse qu'on apperçoit quelquefois sur le soleil.

FACULTATIF, IVE. adj. Qui donne la faculté. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *Bref facultatif*, qui se dit d'Un Bref par lequel le Pape donne un droit, un pouvoir qu'on n'auroit pas sans cette dispense.

FACULTÉ. s. f. Puissance, vertu naturelle. (Les facultés de l'ame. Les facultés de l'esprit. Les facultés naturelles. Les facultés animales, &c. La faculté d'ouïr, de voir. Il est paralytique, & n'a pas la faculté d'agir, la faculté de se mouvoir.)

Il se prend aussi pour le talent ou la facilité que l'on a à bien faire quelque chose. (La faculté de bien parler, de bien dire. La faculté de parler en public.)

Il signifie aussi Le pouvoir ou le droit de faire une chose. (Vendre avec faculté de rachat. Il est mineur, il n'a pas la faculté de disposer de ses biens. La faculté d'un Légat. Il a outrepassé ses facultés.)

Faculté, se dit aussi Des plantes, des drogues médicinales, pour signifier leur propriété, leur vertu naturelle. (Faculté réfrigérative. Faculté astringente. Faculté apéritive. Cette herbe a la faculté de purger, de fortifier, &c.)

Faculté, se dit aussi pour signifier Le Corps ou l'Assemblée des Docteurs, des Maîtres qui professent ou enseignent certaines sciences dans les Universités. (Il y a quatre Facultés; la Faculté de Théologie, la Faculté de Droit, la Faculté de Médecine, la Faculté des Arts. Les Théologiens de la Faculté de Paris. Les Médecins de la Faculté de Paris, de Montpellier, &c.)

Quand on dit, *La Faculté*, absolument, cela signifie La Faculté de Médecine.

Facultés, au pluriel, signifie Les biens de chaque particulier. (Chacun a été taxé selon ses facultés. Il a donné un état de ses moyens & facultés.)

Il se dit aussi pour signifier Les degrés en vertu desquels un Gradué a droit de requérir un bénéfice. En ce sens il est terme de Pratique. (Le Gradué est obligé de communiquer ses facultés, de faire apparoir de ses facultés.)

FAD

FADAISE. s. f. Niaiserie, ineptie, bagatelle, chose inutile & frivole. (Il ne dit que des fadaises. Ce sont des fadaises. Ce n'est qu'une fadaise, mais elle ne laisse pas de réjouir. Voilà de belles fadaises. Il a l'esprit plein de fadaises.)

FADE. adj. de t. g. Insipide, sans goût, ou de peu de goût. (Viande fade. Une sauce fade. Une douceur fade.)

On dit, *Se sentir le cœur fade*, pour dire, Avoir du dégoût.

Fade, se dit figur. pour dire, Qui n'a rien de piquant, de vif, d'agréable. (Une mine fade. Une couleur fade. Un blond fade. Un discours, une conversation fade. Il est fade dans son entretien. Des louanges fades. Une fade louange.)

FADEUR. s. f. Qualité de ce qui est fade, de ce qui est insipide. (C'est une viande

insipide, il faut une sauce de haut goût pour en corriger la fadeur.)

Il se dit figur. soit De la mine, des manières & de l'entretien, pour signifier Un certain manque de grâce, d'agrément & de vivacité; soit Des louanges & de la complaisance, pour marquer un excès de flatterie. (La fadeur de sa mine, de ses manières, de sa conversation, est insupportable. Il y a de la fadeur dans tout ce qu'il dit. La fadeur de ses plaisanteries. Il y a de la fadeur dans ces louanges-là. Des louanges pleines de fadeur. La fadeur de sa complaisance. Complaisant jusqu'à la fadeur.)

FADEUR, se dit aussi pour Une louange fade. (Voilà une grande fadeur. Il ne lui a dit que des fadeurs.)

F A G

FAGOT. s. m. Faisceau de menu bois, de branchages. (Fagots secs. Fagots verts. Un cent de fagots. Fagots de serment. Brûler un fagot.)

On appelle Le menu bois d'un fagot, *L'ame d'un fagot*. Et on dit, *Prendre l'air d'un fagot*, pour dire, Se chauffer en passant à la flamme d'un fagot. Il est familier.

FAGOT, se dit aussi d'Un paquet de hardes, de linge, d'herbes, &c. (Mettez toutes ces hardes en un fagot.) En ce sens il est populaire.)

On dit proverbialement d'Un homme chagrin, de mauvaise humeur, & qu'on ne sait par où le prendre, que (C'est un fagot d'épines.)

On dit prov. qu'*Il y a fagots & fagots*, pour dire, qu'Il y a de la différence entre des hommes, entre des choses qui paroissent semblables.

Il se dit aussi De plusieurs pièces de Charpenterie & de Menuiserie, liées l'une avec l'autre, & si bien travaillées, qu'il n'y a plus qu'à les assembler pour en faire un corps, un tout. (Les grands vaisseaux portoient des chaloupes, des barques en fagot.)

On dit figur. & proverb. qu'*Un homme sent le fagot*, pour dire, Que sa religion est suspecte.

Et proverbialement, *Conter des fagots*, pour dire, Conter des fadaises, des sornettes.

FAGOTAGE. s. m. Le travail d'un faiseur de fagots. (On a tant payé pour le fagotage.)

FAGOTER. v. a. Mettre en fagots. (On a coupé ce bois taillis, il faut le fagoter.)

Il signifie figurément & familièrement, Mettre en mauvais ordre, mal arranger. (Qui a fagoté cela ainsi? Voilà qui est bien mal fagoté.)

FAGOTÉ, ÉE. participe.

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme mal fait ou mal vêtu. (Voilà un homme bien fagoté. Comme le voilà fagoté!)

FAGOTEUR. s. m. Faiseur de fagots. (On donne tant aux Fagoteurs par cent de fagots.)

FAGOTIN. s. m. On appelle ainsi un singe habillé, que les Opérateurs ont avec eux sur le théâtre. Ce nom a passé au valet d'Opérateur qui amuse le peuple.

Et figur. on dit d'Un mauvais plaisant, que *C'est un Fagotin*.

FAGOUE. s. f. Glandule qui est au haut de la poitrine des animaux, & que dans les veaux on appelle *Ris de veau*.

FAGUENAS. s. m. Odeur fade & mauvaise, sortant d'un corps mal-propre & mal disposé. (Cela sent le faguenas.)

F A I

FAÏENCE. s. f. Sorte de poterie de terre vernissée, ordinairement à fond blanc. (Un service de faïence. La faïence tire son nom de Faenza, Ville d'Italie, où elle fut inventée.)

FAÏENCERIE. s. f. Lieu où la faïence se fabrique. (La faïencerie de saint Cloud.)

FAÏENCIER, IÈRE. adj. Marchand ou Marchande qui vend de la faïence. (Riche Faïencier. Faïencier bien fourni.)

FAILLIR. v. n. *Je faux, tu faux, il faut, Nous faillons, vous faillez, ils faillent. Je faillis. Je faudrai. Faillant.* (Plusieurs de ces temps sont de peu d'usage.) Faire quelque chose contre son devoir, contre les lois. (S'il a failli, il faut qu'il soit châtié. C'est une chose humaine que de faillir. Faillir lourdement.)

Il signifie aussi, Errer, se tromper, se méprendre en quelque chose. (Cet Auteur a failli en beaucoup d'endroits. Les plus doctes sont sujets à faillir. Cet Architecte, ce Peintre, ce Sculpteur a failli dans les proportions.)

Il signifie encore, Finir, manquer. (C'est dommage qu'une si illustre Maison ait failli si-tôt. La branche royale des Valois a failli en la personne de Henri III. Le jour commençoit à faillir. Cet édifice a failli par le pied. Ce cheval commence à faillir par les jambes. Cet ami ne lui faudra pas au besoin.)

On dit familièrement & comme proverbialement, *Le cœur me faut*, pour marquer, qu'On se sent quelque foiblesse, quelque épuisement, & qu'on a besoin de manger.

On dit prov. & figur. *Au bout de l'aune faut le drap*, pour dire, qu'On ne doit pas s'étonner si une chose vient à manquer, quand on a employé tout ce qu'on en avoit.

On dit aussi adv. *Arriver à jour faillant*, pour dire, Arriver lorsque le jour est prêt à manquer.

Et, *Jouer à coup faillant*, pour dire, Jouer à la place du premier des joueurs qui manque. Cela ne se dit guère qu'au jeu du volant.

FAILLIR, signifie aussi, Manquer à exécuter, à faire. (J'irai là sans faillir.) Il vieillit.

On dit, qu'*Une chose a failli arriver, d'arriver*, pour dire, qu'Elle a été sur le point d'arriver, qu'il a tenu à peu qu'elle n'arrivât. (Il a failli à arriver un grand malheur;) & dans le même sens, (Il a failli à être assassiné. Il a failli à mourir. Il a failli à être Pape. J'ai failli à tomber, de tomber. J'ai failli à le nommer.) Toutes ces phrases sont du style familier.

FAILLIR, se dit aussi des Marchands ou Banquiers qui ont fait banqueroute. (Ce Banquier a failli.)

FAILLI, IE. participe. Il n'a d'usage que dans le sens de Finir, & dans celui de Manquer à faire. *A jour failli*, c'est-à-dire, À jour fini. *Il faut que dans quelques jours vous voyez cette affaire faite ou faillie*, c'est-à-dire, Que vous la voyez faite ou manquée.

En termes de Commerce, *Failli* se dit substantivement d'Un Marchand qui a fait banqueroute. (C'est un failli. Un failli ne peut être ni Consul ni Échevin.)

En termes de Blason, il se dit Des chevrons rompus dans leurs montans.

À COUP FAILLI. Façon de parler, qui se dit De certains jeux d'adresse, comme au volant, où si-tôt qu'un des joueurs a failli, un autre prend sa place. (Jouer à coup failli.)

FAILLIBILITÉ. s. f. Possibilité de faillir, de se tromper. Sujétion à l'erreur.

FAILLIBLE. adj. de t. g. Qui est sujet à l'erreur, qui peut se tromper.

FAILLITE. s. f. Banqueroute non frauduleuse. (Ce Marchand a fait faillite.)

FAILLOISE. s. f. Terme de Marine. Les Marins nomment ainsi le lieu où le soleil se couche.

FAIM. s. f. Désir & besoin de manger. (Avoir faim. Avoir grand faim. Faim insupportable. Souffrir, endurer la faim. Cela fait passer la faim. Étourdir la grosse faim. Apaiser sa faim. Il est mort de faim. La faim a contraint les assiégés de se rendre.)

On appelle *Faim canine*, Une maladie dans laquelle on a toujours faim, sans se pouvoir rassasier.

On dit fig. *Que des gens crient à la faim*, pour dire, qu'Ils sont pressés du besoin de manger. Et *mourir de faim*, pour dire, Avoir extrêmement faim. (Donnez-moi à manger, je meurs de faim.)

On dit aussi, *Mourir de faim*, pour dire, Manquer des choses nécessaires à la vie. (Il étoit autrefois dans l'abondance, présentement il meurt de faim.)

On dit prov. *Que la faim chasse le loup hors du bois*, pour dire, que La nécessité contraint les gens à s'évertuer pour avoir de quoi subsister.

On dit figur. *La faim insatiable des richesses, des honneurs*, pour dire, L'avidité, le désir ardent de posséder les richesses, les honneurs.

FAIM-VALLE. s. f. Maladie qui vient aux chevaux.

FAÎNE. s. f. Le fruit du hêtre. (Des pourceaux engraissés de faîne. De l'huile de faîne.)

FAINÉANT, ANTE. adjectif. Paresseux, qui ne veut point travailler, qui ne veut rien faire. (Il est fainéant. Elle est fainéante.)

Il est souvent substantif. (Un fainéant. Un grand fainéant. Une fainéante. En ce pays-là on ne souffre point de fainéans.)

FAINÉANTER. v. n. Être fainéant, être à ne rien faire par paresse. (Demeurer à fainéanter. Il n'a fait tout le jour que fainéanter.) Il n'est que du style familier.

FAINÉANTISE. s. f. Paresse, faitardise. (Grande fainéantise. Vivre, être, demeurer, croupir dans la fainéantise. C'est une pure fainéantise qui vous tient.)

FAIRE. v. a. *Je fais, tu fais, il fait. Nous faisons, vous faites, ils font. Je faisois. Je fis. J'ai fait. Je ferai. Je ferois. Fais. Que je fasse. Que je fisse. Faisant.* Ce verbe est d'une si grande étendue, que pour en marquer tous les sens & tous les emplois, il faudroit faire presque autant d'articles qu'il y a de termes dans la Langue avec lesquels il se joint. On ne s'est proposé ici que de rapporter dans le meilleur ordre qu'il sera possible, les principales acceptions qu'il peut avoir, & sous chacune desquelles on peut ranger diverses phrases. Quant aux façons de parler adverbiales & figurées qu'il sert à former, on se contentera aussi d'expliquer celles dont le sens dépend uniquement du

même verbe; & pour toutes les autres, on en renvoie l'explication à chacun des mots qui servent à les former.

Faire, fig. Créer, former, produire; & il se dit généralement De tous les ouvrages que Dieu forme & produit de quelque manière que ce soit. (Dieu a fait le Ciel & la terre. Dieu a fait l'homme à son image & ressemblance. Dieu a fait toutes choses de rien. Il n'y a que Dieu qui puisse faire quelque chose de rien.)

On le dit aussi Des causes secondes. (La nature est admirable dans tout ce qu'elle fait. La nature fait quelquefois des monstres. Une femme qui fait de beaux enfans. Les tulipes font des caïeux. Les arbres font des rejetons. Une cavale qui a fait un poulain. Quand une bête a fait ses petits. Les oiseaux font des œufs.)

On dit proverbialement De deux personnes, de deux choses qui se ressemblent entièrement, (Qui a fait l'un, a fait l'autre.)

Faire, signifie aussi, Fabriquer, composer, donner une certaine forme, une certaine figure; & il se dit généralement De toutes les productions de l'art, & de certains ouvrages que l'instinct fait faire aux animaux. (Faire un bâtiment. Faire des instrumens de Mathématique. Faire un triangle. Faire un ovale. Faire des outils. Faire du pain. Faire de la pâte. Faire du drap. Faire de la toile. Faire de la tapisserie. Faire un portrait. Un oiseau qui fait son nid. Une araignée qui fait sa toile.)

Faire, se dit aussi dans le même sens, Des ouvrages & des productions de l'esprit. (Faire un livre. Faire une histoire. Faire l'histoire d'un pays, d'un événement. Faire une apologie. Faire un manifeste. Faire un poëme. Faire une tragédie. Faire une comédie. Faire des vers. Faire de la prose. Un écolier qui fait son thème.)

On dit d'Une nouvelle fausse, que *C'est une nouvelle qu'on a faite à plaisir*, pour dire, que C'est une nouvelle que quelqu'un a pris plaisir à inventer.)

Faire, signifie aussi, Opérer, exécuter; & il se dit, tant des effets que Dieu opère, que de ceux que la nature ou l'art opère par quelque agent que ce soit. (Les merveilles que Dieu a faites. Dieu a fait un miracle. Les miracles que Dieu fait par ses Saints. Le bruit que fait le tonnerre. L'air fait ressort. Un corps qui fait impression sur un autre. La poudre à canon fait des choses surprenantes.)

Faire, dans le même sens d'Opérer, d'exécuter, se dit aussi De tout ce qui regarde le travail des mains & l'activité de l'esprit. (Faire sa besogne. Il a fait plus de besogne en une heure qu'un autre en deux. Il ne fait rien toute la journée. Il est toute la journée à ne rien faire. Faire tout ce qu'on peut. Faire tous ses efforts. Faire tout son possible. Quand on fait ce qu'on peut, on n'est pas obligé à davantage. C'est un homme qui ne trouve rien de difficile à faire. Il n'a fait que ce qu'on lui a dit. Tout ce qu'il fait, il le fait bien. Il travaille bien, mais il est lent à ce qu'il fait.)

On dit, *C'est un homme à tout faire*, pour dire, C'est un homme capable de faire tout le mal possible.

On dit proverbialement, *Ne faire œuvre de ses dix doigts*, pour dire, Demeurer à ne rien faire. Et, *Faire tous les cinq sens de nature*, pour dire, Faire tout son possible.

On dit proverbialement, *On ne peut faire qu'en faisant*, pour dire, qu'Il y a des choses qui demandent un certain temps pour être bien faites.

On dit prov. *C'est un faire le faut*, pour dire, C'est une chose qu'il faut absolument faire. *Je ne puis que faire à cela*, pour dire, C'est une chose où je ne puis rien. Et, *Je n'y saurois que faire, que voulez-vous que j'y fasse, &c.* pour dire, Je n'y puis apporter de remède, cela ne dépend pas de moi.

Faire, signifie aussi, Pratiquer, commettre; & il se dit De toutes les actions de morale bonnes ou mauvaises, & de toutes les fautes d'esprit & de jugement que l'on commet. (Faire une bonne action. Faire une méchante action. Faire une bonne œuvre. Faire une œuvre de charité. Faire le bien. Faire le mal. Faire la charité, l'aumône. Faire un mauvais coup. Faire un meurtre. Faire un crime. Faire des actions de valeur. Faire des merveilles à la guerre. Faire une injustice. Faire injustice. Faire une faute légère. Faire une faute contre le bon sens. Faire des fautes contre la bienséance. Faire une bévue. Faire une faute de langue. Faire une faute de grammaire. Faire un barbarisme. Faire un solécisme. Faire une sottise. Faire une equipée. Faire une incartade Faire un coup de tête. Faire des bassesses. Faire des malhonnêtetés. Que vous a-t-il fait? il a fait cela tout exprès. Faire quelque chose de bien par hasard.)

Faire, signifie aussi, Observer, mettre en pratique; & en ce sens il se dit Des choses qui sont d'obligation & de précepte. (Faire ce que Dieu ordonne. Faire la volonté de Dieu. Faire ce qui est de son devoir. Faire son devoir. Un Religieux qui fait sa règle. Faire la pénitence qui est imposée. Faire l'ordonnance du Médecin. Il n'a fait que son devoir.)

Faire, dans le même sens, se dit aussi De l'exécution & de la pratique de certaines choses qu'on est obligé, ou comme obligé d'accomplir, d'achever, de terminer en un certain temps. (Faire la quarantaine. Un écolier qui fait son cours de Philosophie. Un garçon qui fait son apprentissage. Un apprentif qui a fait son temps. Un Religieux qui fait son noviciat. Un Officier qui fait son quartier chez le Roi. Faire une neuvaine. Je n'ai plus que deux pages à faire. Avez-vous bientôt fait? Dès que j'aurai fait, je suis à vous.)

Faire, se dit aussi en parlant des choses qui marquent espace & étendue, & qui s'exécutent & s'accomplissent par le mouvement d'un lieu à un autre. (Faire un tour d'allée. Faire un tour de promenade. Faire une lieue à pied. Le soleil fait son tour en un an. Un homme qui fait deux lieues par heure, qui fait tant par heure, qui fait plus de chemin en une heure qu'un autre en deux.)

On dit figurément d'Un homme qui s'est fort avancé, qui s'est fort enrichi, qui a fait fortune en peu de temps, qu' (Il a fait son chemin, bien du chemin en peu de temps.)

On dit figurément dans le même sens, (Faire bien ses affaires. Faire sa fortune. Il n'a pas bien fait ses affaires dans cet emploi. S'il continue, il fera une bonne maison.)

Faire, signifie aussi, Accommoder, mettre dans l'état convenable à la chose dont on parle. Faire une chambre. Faire un lit. Faire la couverture. Faire le poil. Faire la barbe. Faire les cheveux. Faire le crin à des chevaux. Faire un jardin. Faire des terres. Faire les vignes, les foins.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un homme a bien fait ses orges dans une affaire, dans un emploi*, pour dire, qu'Il y a fait un grand profit.

Faire, suivi ou précédé de la préposition *de*, ou d'un équivalent, signifie aussi, User, disposer; & il se dit pour marquer à quoi on peut employer une personne, l'usage qu'on peut faire de quelque chose. (C'est un homme dont on fait ce qu'on veut. C'est un homme difficile à gouverner, on n'en fait pas ce qu'on veut. Faites de cela tout ce que vous voudrez. Que ferez-vous de votre fils?)

On dit proverbialement, *Faites en des choux & des raves, il en fait comme des choux de son jardin*, pour dire, Faites-en ce qu'il vous plaira. Il en use comme s'il en étoit le maître absolu.

On dit, *Qu'est-ce que cela fait-là?* pour dire, A quoi cela sert-il dans ce lieu-là?

Faire, signifie aussi, Donner une certaine forme, façonner, former, accoutumer à certaines choses, à certaines habitudes: & en ce sens il se dit, tant de ce qui regarde le corps, que de ce qui concerne l'esprit & les mœurs. (Les voyages l'ont fait à la fatigue. Il s'est fait à la fatigue dans les voyages. Il est fait au chaud & au froid. Se faire au bruit. Se faire à tout. Ce Général a fait de bons Officiers. Ce Régent a fait de bons écoliers. La fréquentation du grand monde fait bien un jeune homme. Les affaires font les hommes. Cela lui a extrêmement fait l'esprit. Il s'est extrêmement fait depuis quelque temps. C'est un jeune homme qui se fera peu à peu. Se faire aux manières de quelqu'un. C'est un homme qu'il a fait à sa mode, qu'il a fait à son badinage.)

On dit proverbialement, *Maison faite, & femme à faire*, pour dire, qu'Il faut acheter une maison toute bâtie, & épouser une femme jeune qu'on puisse accoutumer à sa manière de vivre.

On dit proverbialement & figurément, *Faire le bec à quelqu'un*, pour dire, L'instruire de tout ce qu'il doit dire & répondre.

Faire, se dit aussi pour Marquer le besoin qu'on a d'une personne, d'une chose; & dans ce sens il se joint toujours avec le verbe *Avoir*. (Si vous n'avez que faire de ce livre-là, prêtez-le moi. J'en ai à faire pour une heure. Ce sont des bagatelles dont je n'ai que faire. Il n'a plus que faire de maître. Il n'a plus que faire d'étudier, il en sait assez. Je n'ai que faire de vous présentement, allez où vous voudrez.)

On dit aussi, qu'*On n'a que faire d'une personne, d'une chose*, non-seulement pour faire entendre qu'on n'en a pas besoin, qu'on ne s'en sert point, mais aussi pour marquer qu'on n'en fait nul cas. (Je n'ai que faire de lui ni de ses visites. J'ai bien à faire de lui.)

On se sert aussi de la même manière de parler, pour faire connoître qu'on désapprouve quelque chose, qu'on le trouve mauvais. (Je n'ai que faire de vos discours. Je n'ai que faire d'en avoir la tête rompue. J'ai bien à faire de tout ce que vous dites. Je n'ai que faire qu'il m'aille mettre dans ses caquets, dans ses discours.)

Faire, se dit aussi dans le sens de S'occuper, d'employer le temps. (Que ferez-

vous tantôt? Que faites-vous aujourd'hui ? Je n'ai rien à faire. Que fait-il maintenant à la campagne ? Je suis en peine de ce qu'il peut faire tout le long du jour.) Quand on veut marquer qu'un homme est presque toujours appliqué à une même chose, comme à l'étude, au jeu, &c. on dit, qu'(Il ne fait qu'étudier, *qu*'il ne fait que jouer.)

On dit aussi, *Ne faire qu'aller & venir, ne faire que dormir, &c.* pour dire, Être dans un mouvement continuel, dormir sans cesse.

Ne faire qu'aller & revenir, se dit aussi, pour dire, Aller & retourner aussi-tôt sur ses pas, sans perdre de temps. (Attendez-moi je ne fais qu'aller & revenir.)

On dit d'Une jeune personne qui augmente tous les jours en taille & en beauté, qu'(Elle ne fait que croître & embellir.)

Et on dit, qu'*Un homme ne fait que de sortir, ne fait que d'arriver*, pour dire, qu'Il y a très-peu de temps qu'il est sorti, qu'il est arrivé.

FAIRE, se dit aussi De certaines fonctions de Guerre auxquelles on est actuellement occupé. (Faire sentinelle. Faire la garde. Faire guet & garde. Faire le guet. Faire la revue d'une armée.)

On dit aussi, qu'*Une armée a fait la revue*, pour dire, qu'Elle a passé en revue.

FAIRE, se dit aussi Des différentes professions qu'on embrasse, & des différens emplois, des différens métiers qu'on exerce. (Faire profession des armes. Faire la profession d'avocat. Faire profession de la Médecine. Faire la Médecine. Faire sa charge avec dignité. Faire un métier. Faire la cuisine. Faire l'office. Il ne sait pas faire son métier.)

Faire profession, & *faire métier*, se disent encore dans d'autres sens propres & figurés qui se verront aux mots de *Métier* & de *Profession*.

FAIRE, signifie aussi, Représenter ; & il se dit Des différens personnages que les Comédiens représentent sur le théâtre. (Faire un personnage dans une Comédie. C'est un bon Acteur, il fait bien son personnage. Faire le Roi. Faire l'Amoureux.) Et parce que les hommes qui veulent paroître ce qu'ils ne sont pas, sont des espèces de Comédiens qui représentent un personnage, on dit d'Un homme qui veut paroître grand Seigneur, affligé, ou dévot, & qui ne l'est pas, qu'(Il fait le grand Seigneur, qu'il fait l'affligé, qu'il fait le dévot.)

Dans ce sens & dans celui de Feindre, *Faire*, se construit avec quantité d'autres substantifs & avec plusieurs adjectifs employés substantivement. (Faire l'homme de bien. Faire l'homme d'importance. Faire le bon compagnon. Faire le chien couchant. Un renard qui fait le mort. Faire le savant. Faire l'habile. Faire le capable. Faire l'entendu. Faire le suffisant. Faire le fin. Faire le beau. Faire le malade.)

On dit, *Faire bonne mine à mauvais jeu*, pour dire, Faire semblant d'être content quand on n'a pas lieu de l'être.

On dit, *Faire semblant de.... faire mine de...* pour dire, Feindre de... (Il faisoit semblant de n'en rien savoir. Il ne faisoit semblant de rien. Les ennemis faisoient mine d'en vouloir à une place.)

Quand les substantifs ou adjectifs substantifiés, avec lesquels *Faire* se construit, marquent quelque mauvaise qualité morale, comme, *Impertinent*, *Fanfaron*, *&c.* alors il ne signifie plus simplement, Représenter à dessein de paroître, mais, Agir de la même sorte que... (Il fait l'impertinent. Il fait le fanfaron. Il fait le diable à quatre. Un petit garçon qui fait le mutin, qui fait le badin.)

On dit, qu'*Un homme a fait des siennes*, pour dire, qu'Il a fait de ses actions accoutumées, de ses tours ordinaires. Et cela ne se dit qu'en mauvaise part (Vous avez fait des vôtres. Ils ont fait des leurs.)

FAIRE, signifie aussi, Former, composer de manière que les parties servent à former, à composer un tout, & que diverses choses, diverses quantités servent à en former, à en composer une. (Deux & deux font quatre. Toutes ces sommes là ensemble font celle de tant. Tout cela fait nombre. Deux lignes qui se coupent font un angle. Tout cela ensemble fait un beau pays. Toutes ces qualités là font un grand homme. Les troupes qui faisoient l'aile droite de l'armée. Faire société. Faire bande à part.)

FAIRE, signifie aussi, Rendre de telle ou telle qualité. (Faire un homme bienheureux. Cela le fera bien aise. Cela l'a fait beaucoup plus malade qu'il n'étoit. Cela l'a fait sage. Se faire sage aux dépens d'autrui. Faire tout égal. Faire tout uni. Il s'est fait riche en peu de temps.)

On dit proverbialement, (L'occasion fait le larron. Faire d'une buse un épervier. Faire d'une mouche un éléphant. Faire de cent sous quatre livres, & de quatre livres rien. Faire maison nette.

FAIRE, se dit avec le pronom personnel, pour dire, Embrasser un état, une profession. (Se faire Religieux. Se faire Médecin. Se faire Avocat.)

FAIRE, signifie aussi, Publier, répandre dans le public qu'une chose est, en donner une certaine opinion. (On le faisoit mort, mais il se porte bien. On le fait riche, mais il ne l'est pas. On lui fait dire des choses auxquelles il n'a jamais pensé. On avoit raison de la faire belle, car elle l'est. On fait monter la perte des ennemis à tant. Il y a quelques relations qui font la perte moindre. Il se fait beaucoup plus malade qu'il ne l'est.)

On dit, *Faire savoir*, pour dire, Apprendre. (Faites-moi savoir de vos nouvelles.) Et, *Faire à savoir*, terme de Formule, pour dire, Publier. (On fait à savoir que...)

FAIRE, signifie aussi, Causer, attirer, exciter, être la cause, être l'occasion de quelque chose. (Cela lui a fait de grands maux, de grandes douleurs. Cela lui a fait une affaire dans le monde, lui a fait un procès, lui a fait une querelle, lui a fait beaucoup d'ennemis. Il ne faut faire de peine, de la peine à personne. Sa langue lui a fait de méchantes affaires. Ce qu'on a dit de lui, lui a fait tort. Il s'est fait tort, il s'est fait préjudice à lui-même. Une femme qui a fait de grandes passions. Faire peur. Faire honte. Faire pitié. Faire envie. Faire plaisir. Faire déplaisir. Faire du chagrin.)

FAIRE, se joint aussi dans un sens à peu près pareil avec la plupart des verbes infinitifs ; & il se dit De tout ce qui est la cause prochaine ou éloignée de quelque chose, de tout ce qui donne lieu, de tout ce qui donne occasion à une chose, à une action. (Un remède qui fait suer. L'opium fait dormir. Cela l'a fait durer un peu plus long-temps. C'est ce qui le fait vivre. Les remèdes l'ont fait mourir. On lui a fait souffrir des grands maux. Faire agir des personnes puissantes. Faire dire à quelqu'un. Faire bâtir. Se faire peindre. Sa Partie l'a fait condamner aux dépens. Son insolence l'a fait disgracier. Faire marcher des troupes. Faire battre monnoie. Se faire aimer. Se faire haïr. Se faire dire une chose deux fois.)

FAIRE, signifie aussi, Pousser au dehors, laisser aller, laisser écouler. *Faire de l'eau*, pour dire, Pisser. *Faire du sable, faire une pierre*, pour dire, Jeter du sable, jeter une pierre avec l'urine.

On dit d'Un malade qui laisse aller ses excrémens, qu'*Il fait tout sous lui*.

On dit aussi d'Un batteau & d'un vaisseau, qu'*Ils font eau*, pour dire, Que l'eau y entre au travers du bois, ou par les fentes & les jointures.

FAIRE, en parlant d'argent ou des autres choses dont on a besoin de se pourvoir, signifie, Amasser, assembler, mettre ensemble. (Il tâche de vous faire quelque argent. Voilà tout l'argent qu'il a pu faire, tout ce qu'il a pu faire d'argent. Faire des provisions. Faire ses provisions.)

En ce même sens on dit, en termes de Marine, (Faire du bois, faire de l'eau, faire aiguade.)

Le mot *Faire* est appliqué à beaucoup d'usages dans la Marine ; comme *Faire le nord, le sud*, pour Naviguer au nord, au sud. *Faire canal*, se dit principalement des Galères, lorsqu'elles s'éloignent assez de la terre, pour la perdre de vue. *Faire vent arrière*, pour Prendre vent en poupe. *Faire pavillon*, pour Arborer un pavillon quelconque, suivant les circonstances.

FAIRE, s'emploie aussi pour Suppléer, remplacer quelqu'un. *Je ferai pour lui*, c'est-à-dire, Je serai son commissionnaire, son agent, sa caution. *Faire bon pour quelqu'un*, c'est Être sa caution. *Faire les deniers bons*, signifie, s'engager à suppléer de son argent ce qui manque à une somme promise.

FAIRE, signifie quelquefois simplement, Peindre. *Faire l'histoire, faire le portrait, faire les animaux*, c'est Peindre l'histoire, le portrait, les animaux.

FAIRE, en parlant des troupes & d'autres choses de même nature, signifie, Lever, mettre sur pied. (Faire des troupes. Faire des soldats. Faire un Régiment. Faire une Compagnie. Faire des recrues. Faire des Cavaliers. Faire des Dragons. Faire de beaux hommes. Faire la maison d'un Prince, d'un grand Seigneur. Ce Prince n'a pas encore fait sa maison. Cet Ambassadeur n'a pas encore fait son train, son équipage.)

FAIRE, en parlant de marchandises ou d'autres choses que l'on veut vendre, s'emploie pour Marquer le prix qu'on en demande. (Combien faites-vous cette étoffe-là ? Vous la faites trop cher. C'est une maison qu'on fait cinquante mille écus. Il a un beau cheval qu'il fait cent pistoles.)

Outre les différentes significations & les différens emplois que l'on vient de marquer du verbe *Faire*, il a encore d'autres significations & d'autres emplois, suivant les mots avec lesquels il se construit.

Il se joint avec divers substantifs avec lesquels il forme des phrases, que l'on peut résoudre par les verbes primitifs ou dérivés, qui répondent à chacun de ces substantifs. Ainsi, *Faire don*, se résout par Donner. *Faire offre*, par Offrir. *Faire*

honneur, par Honorer. *Faire des caresses*, par Caresser. *Faire service*, par Servir. *Faire commandement*, par Commander. *Faire défense*, par Défendre, *Faire des plaintes*, par Se plaindre. *Faire une grâce*, par Gratifier. *Faire gloire*, par Se glorifier. *Faire séjour*, par Séjourner. *Faire des allées & des venues*, par Aller & venir. Et ainsi d'une infinité d'autres, dont on se contentera de donner ici encore quelques exemples. (Faire vendanges. Faire la moisson. Faire chemin. Faire achat. Faire dépense. Faire des réprimandes. Faire une résolution. Faire un projet. Faire la quête. Faire accueil. Faire la grimace. Faire parade. Faire estime. Faire lecture, &c.)

Il se joint aussi avec divers autres substantifs, sans que les phrases qu'il sert à former puissent se rendre par un verbe qui y réponde. On en rapportera ici quelques-unes, sans les expliquer, parce que l'explication, comme il a déjà été dit, s'en verra suffisamment à chacun des mots dont elles sont composées. (Faire bon. Faire cas. Faire loi. Faire la loi. Faire les cartes. Faire un levé. Faire une main. Faire sa main. Faire la vie. Faire la débauche. Faire bonne chère. Faire florès. Faire gras. Faire maigre. Faire diète. Faire la méridienne. Faire l'aumône. Faire ses dévotions. Faire ses Pâques. Faire face. Faire place. Se faire jour. Faire la planche à quelqu'un. Faire l'amour. Faire sa cour. Faire divorce. Faire un procès à quelqu'un. Faire le procès à quelqu'un, lui faire son procès. Faire quartier. Faire des excuses. Faire des civilités. Faire une queue à une affaire. Faire bon visage à quelqu'un. Faire la pluie & le beau temps. Faire son ménage. Une affaire qui fait grand bruit, dont on a fait grand bruit. Si cela vous accommode, ne vous en faites point faute. Faire des armes. Se faire de fête. Faire fortune. Faire rage. Faire ferme. Faire tête à quelqu'un. Faire faillite. Faire banqueroute. Faire diligence. Faire emplette. Faire fonds. Se faire fort pour quelqu'un.)

Faire, s'emploie d'une manière relative, avec la plupart des autres verbes; & alors il prend toujours la qualité & la signification du verbe qui l'a précédé, & auquel il se rapporte. Ainsi on dit, qu'*Un homme n'aime pas tant le jeu qu'il faisoit*, pour dire, qu'Il ne l'aime plus tant qu'il l'aimoit: qu'*Il danse mieux qu'il n'a jamais fait*, pour dire, qu'Il danse mieux qu'il n'a jamais dansé, qu'*Il se soucie moins de bien qu'il n'auroit fait dans un autre temps*, pour dire, qu'Il s'en soucie moins qu'il ne s'en seroit soucié autrefois. Comme ces sortes de phrases sont ordinaires, on croit qu'il suffit d'en avoir marqué ici des exemples dans chaque sorte de verbe actif, neutre & réciproque.

Faire, se dit absolument en parlant Des jeux des cartes, où chacun donne les cartes à son tour; & de certains autres jeux, où chacun tour à tour est obligé de faire quelque chose. (À qui est-ce à faire? C'est à vous à faire. Je viens de faire.)

Faire, s'emploie d'une manière neutre, dans le sens d'Agir, de travailler. (Faire bien. Faire mal. Il a fait en cela comme vous auriez fait. Il a fait tout de son mieux. Il n'en veut faire qu'à sa tête. Il fait du pis qu'il peut. Faire à qui mieux mieux. Je lui ferai comme il me fera. Il a tant fait, il a si bien fait, qu'il en est venu à bout.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme a du savoir faire*, pour dire, qu'il a de l'habileté, & une grande pratique du monde & des affaires.

On dit, *Il y a fort à faire dans un ouvrage, dans une entreprise*, pour dire, qu'Il y a beaucoup à travailler, qu'on n'en viendra pas aisément à bout.

On dit, *C'est à faire à perdre*, *c'est à faire à être mouillé*, pour dire, Tout ce que je risque, c'est de perdre, c'est d'être mouillé. Il vieillit.

On dit, *Avoir à faire à quelqu'un*, pour dire, Avoir à lui parler, à l'entretenir de quelque chose, à traiter de quelque chose avec lui. (Je voudrois bien lui parler, j'ai à faire à lui.)

On dit familièrement d'Un homme par manière de menace, *Il aura à faire à moi*; *il verra à qui il aura à faire*, pour marquer qu'On prendra ouvertement parti contre lui, & qu'on ne l'épargnera pas. Et d'Un homme avec qui on a rompu, & avec qui on ne veut plus avoir de commerce, (Il a fait à moi, il a fait avec moi.)

On dit familièrement, *C'est à faire à lui*, pour dire, Il est très-capable de la chose dont il s'agit.

Faire, s'emploie aussi pour Servir, contribuer. En ce sens on dit d'Une raison, d'une preuve qui fortifie, qui confirme ce qu'un homme a déjà avancé, qu'*Elle fait pour lui*; & au contraire, qu'*Elle fait contre lui*, pour dire, qu'Elle lui est désavantageuse. Ce que vous dites-là fait pour moi. Ce qui fait encore pour lui, c'est que.... Vous dites une chose qui feroit contre vous. Cela fait à ma cause. Cela ne fait rien à l'affaire.)

Faire, se dit aussi au neutre, pour signifier, Être convenable, être bienséant. (Ces deux choses font fort bien ensemble. L'or fait bien avec le vert. Le bleu & le jaune font bien l'un avec l'autre. Ce tableau-là ne fait pas bien où il est. Il feroit mieux ailleurs.)

Faire, s'emploie impersonnellement dans le neutre, pour Marquer la constitution du temps, de l'Air. Ainsi on dit, qu'*Il fait nuit*, qu'*il fait jour*, qu'*il fait chaud*, qu'*il fait froid*, pour dire, qu'Il est nuit, qu'il est jour, que le temps est chaud, que le temps est froid, &c. (Il fait du vent. Il a fait tantôt un grand coup de vent, un grand coup de tonnerre. Il ne fait pas encore jour. Il fait beau. Il fait beau temps.)

Il s'emploie aussi impersonnellement, pour Marquer la nature, l'état, la disposition, les qualités de certaines choses. (Il fait cher vivre en ce pays-là. Il y fait bon vivre. Il y fait bon. Il n'y fait pas sûr. Il vous fait beau voir être vêtu comme vous êtes à votre âge. C'est une cérémonie qu'il fera beau voir.)

Faire, s'emploie dans le réciproque; & alors il signifie, Être praticable, être produit formé, exécuté. Arriver, venir à être. (Si c'est une chose qui se puisse faire, je vous en aurai obligation. Si cela se peut faire, j'en serai ravi. Ces choses là ne se font pas aisément. Cela ne se fait qu'avec de grandes dépenses. Rien ne se fait que par la permission de Dieu. Les miracles qui se sont faits en divers temps. Ce traité-là s'est fait secrètement. On croit que le mariage se fera bientôt. Si la paix se fait.)

Il signifie aussi dans le réciproque, Devenir. (Des arbres qui commencent à se faire beaux. Un enfant qui se fait grand. Il s'est fait grand en très-peu de temps. L'affaire se fait difficile de plus en plus. Un homme qui se fait vieux. Il me paroît que tu te fait vieux. Nous nous faisons vieux sans nous en appercevoir.) Il est familier.

Faire, s'emploie aussi impersonnellement dans le réciproque; & alors il se résout par les verbes *Être*, *Arriver*. Ainsi on dit, *Il se fait bien des choses dont on ne peut pas rendre raison. Se peut-il faire que vous n'en sachiez rien?* pour dire, Est-il possible que?... *Il se pourroit faire que*, pour dire, Il pourroit être que, il pourroit arriver que.... .

On dit aussi impersonnellement, *Il se fait tard*, *il se fait nuit*, pour dire, Le jour commence à manquer, à baisser; la nuit commence à venir.

Faire, se prend aussi substantivement dans la Peinture, Sculpture & Gravure, pour dire, Manière de peindre, de sculpter & de graver. (Ce tableau est d'un beau faire.)

Fait, aite. participe.

On dit proverbialement, *Aussi-tôt dit, aussi-tôt fait*, pour dire, que L'exécution suit de près la parole, la promesse, l'ordre: Et *Cela vaut fait*, pour dire, qu'On peut compter sur la chose comme si elle étoit déjà faite.

On dit dans le même sens, (Tenez cela pour fait. Je tiens cela pour fait.)

On dit communément, *Est-ce fait*, pour demander, Si une besogne, si une affaire est achevée: Et *C'est fait*, pour marquer qu'elle l'est. Et on dit proverbialement, *C'en est fait*, quand on parle d'une affaire qui vient d'être conclue, d'être déterminée, ou d'une personne qui vient de mourir. (Il a conclu son marché, c'en est fait. Il a perdu son procès, c'en est fait. Il vient d'expirer, c'en est fait.)

On dit aussi proverbialement, *Ce qui est fait n'est pas à faire*, pour donner à entendre, que Quand on peut faire une chose, il ne faut pas différer à un autre temps. Et *Paris n'a pas été fait tout en un jour*, pour marquer qu'Il y a des choses qu'on ne peut faire qu'avec beaucoup de temps.

On dit d'Un homme qui est dans un âge mûr, que *C'est un homme fait*; & d'Un jeune garçon qui commence à devenir grand, à devenir sage, que *C'est déjà un homme fait*.

On dit d'Un homme plus mal vêtu, plus négligé qu'à l'ordinaire, ou qui n'a pas si bon visage qu'il a accoutumé d'avoir, (Comme le voilà fait!) Et proverbialement d'Un homme mal vêtu & de mauvais air, qu' (Il est fait comme il plaît à Dieu.)

On dit, qu'*Un homme est bien fait*, qu'*il est fait à plaisir*, qu'*il est fait à peindre*, qu'*il est mal fait*, pour dire, qu'Il est beau, de belle taille & de bonne mine, ou qu'il est laid, mal formé. (Un homme bien fait & de bon air. Un grand homme mal fait. Un petit homme mal fait & mal bâti. Une femme bien faite, une fille bien faite.)

On dit d'Un cheval dans le même sens, qu' (Il est bien fait, mal fait dans sa taille.)

On dit figurément, *Avoir la tête mal faite*, pour dire, Être bizarre, déraisonnable, sans jugement. Et en parlant d'Une chose dont un homme tire vanité, & qui ne lui est de nul avantage, on dit prover-

biablement & par ironie, que (Cela lui rend la jambe bien faite.)

FAISABLE. adj. de t. g. Qui se peut faire, qui n'est pas impossible. (Cela est faisable, n'est pas faisable. Il n'y a guère de choses qui ne soient faisables à qui les veut bien entreprendre.)

On dit aussi, qu'*Une chose est faisable*, pour dire, qu'il est permis de la faire, qu'on peut la faire avec justice, qu'elle ne répugne point à l'équité.

FAISAN. subst. m. Espèce de coq sauvage, qui se nourrit dans les bois. (Les premiers faisans sont venus des bords du Phase, qui est un fleuve de la Colchide. La chair de faisan a beaucoup de fumet. Coq faisan.)

On appelle *Poule faisane*, La femelle du faisan.

FAISANCES. s. f. plur. Il se dit de tout ce qu'un Fermier s'oblige par son bail de faire ou de fournir sans diminution du prix du bail.

FAISANDEAU. s. m. Jeune faisan. (Manger un faisandeau.)

FAISANDER, SE FAISANDER, v. récipr. Il se dit du gibier qu'on garde afin qu'il acquière du fumet. (Des perdrix qui se faisandent trop. Vous avez trop laissé faisander ce lapin.)

FAISANDÉ, ÉE. participe.

FAISANDERIE. substantif f. Lieu fermé où l'on élève des faisans. (Enclore une faisanderie.)

FAISANDIER. s. m. Celui qui nourrit & élève des faisans.

FAISCEAU. s. m. Amas de certaines choses liées ensemble. Il n'a guère d'usage qu'en ces phrases. (Faisceau de piques. Faisceau de flèches. Faisceau de mousquets. Mettre les armes en faisceau. Allez mettre vos armes en faisceau. Faisceau d'herbes.) En parlant des anciens Romains, on appelle *Faisceaux*, absolument, Des trousseaux de verges liées ensemble avec une hache au milieu. Les faisceaux étoient la marque de la puissance des Magistrats. On portoit douze faisceaux devant les Consuls. Les Proconsuls & les Prêteurs n'avoient que six faisceaux.)

FAISEUR, EUSE. subst. Ouvrier, ouvriere. Celui ou celle qui fait quelqu'ouvrage. Faiseur de luths. Faiseuse de collets. Faiseur de malles. Faiseur de clavecins. Faiseuses de mouches. Faiseur d'almanachs. Cela est du bon faiseur, de la bonne faiseuse.) Il ne se dit guère des artisans, dont la profession, l'art, le métier a un nom particulier, comme Serrurier, Cordonnier, Éperonnier, &c.

On dit par mépris d'Un Auteur, que (C'est un faiseur de livres;) & d'Un homme qui aime ordinairement à dire des contes, que (C'est un faiseur de contes.)

Et on dit proverbialement, que *Les grands diseurs ne sont pas les grands faiseurs*, pour dire, que Ceux qui se vantent le plus, qui promettent le plus, sont ordinairement ceux qui en font le moins.

FAIT. s. m. Action, chose faite, ce qu'on fait, qu'on a fait. (Chacun répond de son fait. Il est garant de ses faits & promesses. Nul n'est garant du fait du Prince. C'est un fait singulier.)

On dit, *Les hauts faits, les beaux faits d'armes*, pour dire, Les exploits militaires. Et pour dire qu'on sait la vie & les exploits de quelqu'un, on dit en plaisantant, qu'(On sait ses faits & gestes.)

On appelle *Voies de fait*, Les voies de violence dont on use, sans avoir recours à la Justice. (Il est défendu d'user de voies de fait.)

On dit, *Prendre quelqu'un sur le fait*, pour dire, Le surprendre dans le temps même d'une action qu'il veut cacher. (Les voleurs ont été pris sur le fait. Il ne vouloit pas qu'on sût qu'il travailloit à cet ouvrage, mais je l'ai pris sur le fait.)

On dit en termes de Palais, *Prendre le fait de quelqu'un*, ou *Prendre fait & cause pour quelqu'un*, pour dire, Intervenir en cause pour lui. On le dit aussi dans le discours ordinaire, pour dire, Prendre sa défense, son parti, sa querelle.

FAIT, signifie aussi le cas & l'espèce dont il s'agit, soit quand on raconte quelque chose, soit quand on agite une question. (Narrer bien un fait. Les faits sont bien rapportés dans cet Historien. Il y a bien des faits dans cet Historien. Demeurons dans le fait. Ne nous écartons pas du fait. Revenons au fait. Il va droit au fait. On l'a interrogé sur faits & articles. Articuler faits nouveaux. Moyens de fait & de droit. Le fait est tel. Voilà le fait. Poser le fait. Déduire le fait. Narrer le fait. Le Rapporteur a posé le fait. Le Président a remis le fait. C'est une question de fait qui est opposée à question de droit.)

On dit, qu'*Une chose est du fait de quelqu'un*, pour dire, qu'il en est l'auteur. (Cela est de mon fait. Cela est de votre fait. Elle est grosse du fait d'un tel.)

On dit, *Mettre en fait, poser en fait*, pour dire, Avancer une proposition qu'on soutient être véritable. (Je mets en fait que ces deux personnes.... Il met en fait qu'il n'y a point de vide dans la nature.) Et on dit, *C'est un fait à part, c'est un autre fait*, pour dire, que C'est une autre chose, une autre affaire.

On dit, qu'*Un homme est sûr de son fait*, pour dire, qu'il est sûr de ce qu'il dit, de ce qu'il avance, de ce qu'il attend.

Et l'on dit familièrement, qu'*Un homme entend bien son fait*, pour dire, qu'il est habile dans ce qui le regarde.

FAIT, signifie encore Ce qui est propre & convenable à quelqu'un. (Cette maison-là, cette charge-là seroit bien le fait d'un tel. Ce n'est pas mon fait. C'est justement votre fait. J'ai trouvé son fait.) Il se dit aussi familièrement de la part qui appartient à quelqu'un dans un total. (Il faut leur donner à chacun leur fait, pour en disposer comme ils voudront. On a partagé cette succession, chacun a eu son fait. Tenez, voilà votre fait. Il a perdu, il a mangé tout son fait, tout son petit fait.)

On dit aussi familièrement, *Donner le fait à quelqu'un, lui donner son fait*, pour dire, Se venger de lui ou par quelque discours, ou par quelque violence. (Il me vouloit railler, mais je lui ai donné son fait. Il attendit son ennemi, & lui donna son fait.)

On dit aussi familièrement, *Dire à quelqu'un son fait*, pour dire, Répondre vertement, avec force, lui dire ses vérités.

En termes de Jurisprudence, on nomme *Faits & articles*, Les faits sur lesquels en matière civile, l'une des Parties fait interroger sa partie adverse. Et l'on appelle *Faits justificatifs*, Ceux qu'un accusé allègue pour prouver son innocence.

DE FAIT. adv. En effet, certainement, véritablement. Il vieillit, & n'a plus d'usage que dans le style familier.

EN FAIT. adv. En matière. (En fait de procès, de littérature, de Religion, &c.)

SI FAIT. adv. qui signifie, Excusez-moi, pardonnez-moi. (Ne me connoissez-vous pas? Si fait je vous connois bien.) Il est populaire.

TOUT-À-FAIT. adv. Entièrement. (Il étoit dans un état tout-à-fait déplorable. Il est tout-à-fait ruiné.)

FAÎTAGE. s. m. Terme d'Architecture. Pièce de bois qui fait le sommet de la charpente d'un bâtiment. On nomme encore ainsi une table de plomb creuse que les couvreurs mettent au haut d'un toit.

FAÎTAGE. Terme de Jurisprudence. Droit qui se paie annuellement au Seigneur par chaque propriétaire pour le faîte de sa maison.

Le même mot désigne aussi le droit qu'ont en certains lieux les habitans de prendre dans les bois du Seigneur une pièce de bois pour servir de comble ou de faîte à leur maison.

FAITARDISE. s. f. Fainéantise, lâche paresse. (Il passe sa vie dans une honteuse faitardise.) Il est vieux.

FAÎTE. s. m. Le comble d'un édifice. (Le faîte d'un temple, d'une maison. Le faîte d'une cheminée.)

Il se dit aussi Du sommet des arbres. (Le faîte d'un arbre. Monter au faîte.)

On dit figurément, (Le faîte des grandeurs. Le faîte des honneurs. Le faîte de la gloire. Le faîte du bonheur. Le faîte de la fortune.)

FAÎTIÈRE. s. f. Espece de tuile courbe, dont on couvre le faîte d'un toit. (Il manque plusieurs faîtières à ce toit.)

On appelle aussi, *La faîtière d'une tente*, La perche qui est au haut de la tente, & qui est mise d'un bout à l'autre pour soutenir la toile.

FAIX. s. m. Charge, fardeau, corps pesant qui porte sur une chose & qui la charge. (Les colonnes du vestibule du Louvre portent un faix prodigieux. Ce Crocheteur succombe sous le faix.)

On dit figur. (Le faix des affaires, le faix du Gouvernement. Il succombe sous le faix des affaires. C'est un Ministre très-capable de supporter le faix du Gouvernement.)

On dit aussi, qu'*Un bâtiment a pris son faix*, pour dire, qu'il s'est affaissé autant qu'il le devoit.

F A K

FAKIR, ou FAQUIR. s. m. Espèce de Dervis ou Religieux Mahométan.

F A L

FALACA. substantif f. Pièce de bois sur laquelle on attache ceux à qui l'on donne la bastonnade. Il se dit aussi de la bastonnade même.

FALAISE. subst. f. On appelle ainsi Des terres & des rochers escarpés le long des bords de la mer. (Cette côte est toute bordée de falaises. Les falaises de Normandie.)

FALAISER. v. n. Terme de Marine. On dit que la mer falaise, quand elle vient se briser sur une falaise.

FALARIQUE. s. f. Les Anciens désignoient par ce mot, tantôt une espèce de dard composé d'artifices qu'on tiroit avec l'arc contre les tours d'une Place assiégée pour y mettre le feu; tantôt une poutre ferrée à plusieurs pointes, & chargée d'arti-

fantaisie d'aller voyager. Il a en fantaisie qu'il se porteroit mieux s'il changeoit d'air.)

Il signifie aussi, Humeur, envie, désir, volonté. (Vivre à sa fantaisie. Faire à sa fantaisie. Il m'a pris fantaisie de faire cela. Il m'a pris une fantaisie. Il m'a pris en fantaisie.

Il signifie aussi, Opinion, sentiment, goût. (Chacun en parle & en juge selon sa fantaisie, à sa fantaisie. Cela est exécuté à ma fantaisie. Il travaille bien, il écrit bien à ma fantaisie. Cela est tout-à-fait à ma fantaisie. Selon ma fantaisie.)

Il se prend aussi pour Caprice, boutade, bizarrerie. (Il a fait cela par fantaisie, & non pas par raison. Quelle fantaisie vous a pris? Il a des fantaisies ridicules. Quelle fantaisie lui est montée à la tête.)

On appelle prov. *Fantaisies musquées*, Des envies, des pensées bizarres & capricieuses.

FANTAISIE, se dit aussi pour signifier Une chose inventée à plaisir, & dans laquelle on a plutôt suivi le caprice, que les règles de l'Art. (Une fantaisie de Peintre, une fantaisie de Poëte, de Musicien, de Joueur de luth.)

En ce sens on dit d'Un peintre, qu'*Il peint de fantaisie*, pour dire, qu'Il peint sans avoir de modèle qu'il se propose d'imiter. Et en ce même sens on dit, *Une tête de fantaisie*, pour dire, Une tête qui est de pure imagination, & sans avoir été prise sur le naturel.

FANTASQUE. adj. de t. g. Capricieux, sujet à des fantaisies, à des caprices. (Homme fantasque. Esprit fantasque. Humeur fantasque. La mule est un animal fantasque. Il est fantasque comme une mule.)

Il signifie aussi, Bizarre, extraordinaire dans son genre. (Opinion fantasque. Ouvrage fantasque. Décision fantasque. Habit fantasque.)

FANTASQUEMENT. adv. D'une manière fantasque & bizarre. (Il s'habille fantasquement.)

FANTASSIN. s. m. Soldat à pied, soldat d'une Compagnie d'Infanterie. (Un fantassin.)

FANTASTIQUE. adj. de t. g. Chimérique. (Desseins fantastiques. Projets fantastiques.)

Il signifie aussi, Qui n'a que l'apparence d'un être corporel, sans réalité. (Un corps fantastique.)

FANTÔME. s. m. Spectre, vaine image qu'on voit, ou qu'on croit voir. (Fantôme hideux, épouvantable, affreux. Vain fantôme. Il lui apparut un fantôme.)

Il signifie aussi, Chimère qu'on se forme dans l'esprit. (Cet homme se forme des fantômes pour les combattre. Vos soupçons sont mal fondés, ôtez-vous ces fantômes-là de l'esprit.)

On dit proverbialement d'Un homme maigre, défait & défiguré, que (C'est un vrai fantôme, qu'on le prendroit pour un fantôme.)

Et l'on dit figurément, qu'*Une personne*, qu'*une chose n'est que le fantôme de ce qu'elle étoit, de ce qu'elle devroit être*, pour dire, qu'Elle n'en a plus que l'apparence. (Ce Prince n'a nul pouvoir, ce n'est qu'un fantôme de Prince. Après la bataille de Pharsale, Rome ne fut plus qu'un fantôme de République.)

FANTÔMES, au pluriel, & dans le style didactique, se prend pour les images, les espèces qui se forment dans l'imagination, ou qui restent des choses qu'on a vues. (L'entendement opère sur les fantômes qui résident dans l'imagination.)

FANUM. s. m. Mot emprunté du Latin. On s'en sert pour désigner les espèces de temples ou de monumens que les Païens élevoient aux Héros déifiés, aux Empereurs, après l'apothéose. (Le Fanum de Tullie.)

FAO

FAON. s. m. (On prononce FAN.) Le petit d'une biche ou d'un chevreuil. (Un faon de biche. Un faon de chevreuil.) Quand on dit *Faon*, absolument, C'est un faon de biche.

FAONNER. v. n. (On prononce FANNER.) Il se dit des biches, des chevrettes ou femelles de chevreuils, qui mettent bas leur faon. (Cette biche a faonné.)

FAQ

FAQUIN. s. m. Terme de mépris & d'injure, pour signifier Un homme de néant, un homme qui fait des actions indignes d'un honnête homme. (C'est un faquin. Ce n'est qu'un faquin. C'est un métier de faquin. Faquin fieffé.)

FAQUIN, se dit aussi De la figure d'un homme de bois, contre lequel on couroit autrefois avec une lance pour s'exercer. (Courre le faquin. Rompre contre le faquin. Rompre au faquin. Brider le faquin.)

FAQUINERIE. s. f. Action de faquin. Il est familier.

FAQUIR. *Voyez* FAKIR.

FAR

FARAILLON. s. m. Terme de Marine. Petit banc de sable séparé d'un plus grand par un petit canal.

FARCE. s. f. Mélange de diverses viandes, ou seulement d'herbes, d'œufs & d'ingrédiens, hachés menu & assaisonnés, qu'on met dans le corps de quelques animaux, ou dans quelque autre viande. (Faire une farce à un oison, à un cochon de lait. Farce de haut goût. Farce épicée, salée. Des œufs à la farce. Farce de poisson.)

FARCE. s. f. Espèce de petite Comédie plaisante & bouffonne, qui se joue ordinairement après une pièce de théâtre plus sérieuse. (Plaisante farce. Farce nouvelle. Vieille farce. La Comédie étoit bonne, mais la farce ne valoit rien. Jouer une farce. Faire une farce. Joueur de farces.) Présentement on dit plus ordinairement, *La petite Pièce*, au lieu de *Farce*.

Il se dit figur. De toutes les actions qui ont quelque chose de plaisant & de ridicule. (C'est une farce que cela. C'est une vraie farce. Il nous a donné la farce.)

On dit figurément & proverbialement, *Tirez le rideau, la farce est jouée*, pour dire, C'en est fait; & cela se dit ordinairement par plaisanterie.

FARCEUR. s. m. Comédien qui ne joue que des farces. Il se dit par mépris d'Un Acteur qui charge un rôle comique. (C'est un mauvais farceur, un farceur perpétuel.)

FARCEUR, se dit aussi au figuré, d'Un homme qui fait des bouffonneries, qui est dans l'habitude d'en faire.

FARCIN. s. m. Sorte de gale, de rogne qui vient aux chevaux, aux mulets. (Un cheval qui a le farcin, qui a pris, qui a gagné le farcin. Cela donne, cela fait venir le farcin aux chevaux. Des boutons de farcin. Brûler le farcin. Le feu est un bon remède pour le farcin, pour guérir le farcin.)

FARCINEUX, adj. Qui a le farcin. (Cheval farcineux. Jument farcineuse. Mule farcineuse.)

FARCIR. v. a. Remplir de farce. (Farcir des poulets, des pigeons. Farcir une poitrine de veau. Farcir une carpe.)

On dit figurément & familièrement, *Se farcir l'estomac, farcir son estomac de viandes*, pour dire, Se remplir l'estomac de beaucoup de viandes.

On dit aussi figurément, (Farcir un Livre de Grec & de Latin. Farcir un discours, un plaidoyer de citations, de passages.) Et en ce sens, *Farcir* se prend toujours en mauvaise part.

FARCI, IE. participe. (Des œufs farcis. Cochon farci. Carpe farcie. Cet homme est tout farci de Grec & de Latin. Un écrit tout farci d'injures.)

FARD. s. m. Composition artificielle qu'on met sur le visage, pour faire paroître le teint plus beau, pour rendre la peau plus belle. (Fard luisant. Le fard gâte le teint à la longue. Elle met du fard. Elle a deux doigts de fard sur le visage.)

Il se dit figurément Des faux ornemens en matière d'Éloquence. (Il y a plus de fard que de vraies beautés dans sa harangue.)

FARD, signifie aussi figurément & familièrement, Déguisement, feinte, dissimulation. (C'est un homme sans fard. Parlez-moi sans fard. Tout son procédé n'est que fard.)

FARDEAU. s. m. Faix, charge. (Pesant fardeau. Lourd fardeau. Porter un fardeau. Se charger d'un fardeau. Se décharger d'un fardeau. Mettre bas un fardeau. Avoir un pesant fardeau sur les épaules. Elle est prête d'accoucher, elle se délivrera bientôt de son fardeau.

Il se dit figurément Des grands emplois qui sont accompagnés de plusieurs obligations, & qui demandent beaucoup de soin & de travail pour s'en bien acquitter. (C'est un grand fardeau qu'une Couronne. L'Épiscopat est un fardeau redoutable à un Chrétien. On lui a donné l'administration de tout, c'est un fardeau trop pesant pour lui.)

FARDEAU, C'est ainsi qu'on nomme dans les mines, les terres & les roches qui menacent d'ébouler.

FARDER. v. a. Mettre du fard. (Une femme qui se farde. Se farder le visage.)

Il signifie aussi figurément, Donner à une chose un faux lustre qui en cache les défauts. (Farder un drap. Farder une étoffe. Farder sa marchandise.)

On dit aussi figurément, *Farder son discours, farder son langage*, pour dire, Remplir son discours, son langage de faux ornemens d'éloquence.

On dit de même, (Farder une pensée.)

FARDÉ, ÉE. participe. (Femme fardée. Visage fardé. Marchandise fardée. Discours fardé.)

On dit proverbialement, (Temps pommelé & femme fardée ne sont pas de longue durée.)

FARFADET. s. m. Espèce d'esprit follet, de lutin, dans l'opinion du peuple.

On appelle figurément *Farfadet*, Un homme frivole.

FARFOUILLER. v. n. Fouiller dans quelque chose avec désordre & en brouillant. (Il a mis tous mes papiers en désordre, en farfouillant dans mon armoire.) Il est du style familier.

FARFOUILLER, est aussi verbe actif. (On a farfouillé mes habits.)

FARFOUILLÉ, ÉE. participe.

FARGUES. f. f. pluriel. Terme de Marine. Planches ou bordages qu'on élève fur le plat bord d'un vaiffeau, & qui tiennent lieu de gardes-corps, & fervent à cacher à l'ennemi ce qui fe paffe fur le pont.

FARIBOLE. fubft. f. Chofe frivole & vaine. (Vous nous contez-là des fariboles. Ce font des fariboles. Ce n'eft qu'une faribole.) Il eft familier.

FARINE. f. f. Grain moulu, réduit en poudre. (Farine de Froment, de feigle, d'orge, de féves. Farine blutée. Fleur de farine. Groffe farine. Un moulin qui fait de belle farine.)

On appelle proverbialement & figur. *Gens de même farine*, Des gens qui font fujets à mêmes vices, ou qui font de même cabale.

FARINEUX, EUSE. adj. Qui eft blanc de farine. (Du pain farineux par deffous. L'habit d'un Meunier eft ordinairement tout farineux.)

Il fe dit auffi De ce qui tient de la nature de la farine. (Les femences légumineufes, les pois, les féves, le riz, les maïs, font des fubftances farineufes.)

FARINEUX, dans les fens précédent, s'emploie auffi fubftantivement. (Donner des farineux à un convalefcent.)

FARINEUX, fe dit auffi De certaines chofes dont il fort une efpèce de pouffière blanche femblable à de la farine. (Dartre farineufe. Avoir la peau farineufe.)

On nomme en Peinture, *Coloris farineux*, Le coloris d'un tableau dont les teintes font fades, & dont les carnations font trop blanches, & les ombres trop grifes

En Sculpture, on appelle *Figure farineufe*, Une figure de cire qui n'eft pas fortie nette du moule, & qui a afpiré une partie du plâtre, ou dont le plâtre a afpiré la cire.

FARINIER. f. m. Marchand de farine. (Ce Meunier a la chalandife des fariniers.)

FARLOUSE. f. f. Efpèce d'Alouette qui fait fon nid dans les prés.

FAROUCHE. adj. de t. g. Sauvage, qui n'eft point apprivoifé, qui s'épouvante & s'enfuit quand on l'approche. (Animal farouche. Bête farouche. Apprivoifer une bête farouche.) En ce fens il ne fe dit que des bêtes.

Il fe dit par extenfion Des Perfonnes, & fignifie, Rude, mifantrope & peu traitable. (Naturel farouche. Humeur farouche. Efprit farouche. Homme farouche. Femme farouche. Fille farouche. Peuples farouches.)

Il fignifie auffi, Peu fociable, qui craint, qui fuit la fociété des hommes. (Il étoit farouche dans fa jeuneffe.)

On dit auffi, (Mine farouche. Air farouche. Œil farouche. Regard farouche.)

FAS

FASCE. f. f. Terme de Blafon. On appelle ainfi Une des pièces honorables de l'Écu, qui en occupe le milieu d'un côté à l'autre, qui eft faite comme une efpèce de Règle, & qui a de largeur le tiers de la largeur de l'Écu. (Porter d'azur à la fafce d'or, à la fafce d'argent.)

FASCÉ, ÉE. adj. Terme de Blafon, qui fe dit d'un Ecu chargé de fafces égales en largeur & en nombre. (Fafcé d'or & de gueules.)

FASCINAGE. f. m. Ouvrages fait avec des fafcines.

FASCINATION. fubft. f. Enforcellement, efpèce de charme qui fait qu'on ne voit pas les chofes telles qu'elles font. (L'entêtement qu'elle a pour lui, tient de la fafcination.)

FASCINE. f. f. Gros fagot de branchages, dont on fe fert pour combler des foffés, accommoder de mauvais chemins, & aider à faire des batteries pour le canon, & pour d'autres ouvrages femblables. (On commanda des fafcines à toute la Cavalerie. On envoya des foldats jeter des fafcines dans le foffé, porter des fafcines. Accommoder de mauvais chemins avec des fafcines.)

FASCINER. v. a. Enforceler par une forte de charme, qui fait qu'on ne voit pas les chofes comme elles font. (Il croit qu'on l'a fafciné.)

Il fignifie figurément, Charmer, éblouir par un faux éclat, impofer par une belle apparence.) L'amour fafcine les yeux.

On fe laiffe fafciner par les vanités, par les grandeurs du monde.)

FASCINÉ, ÉE. participe.

FASEOLE. f. f. Légume, efpèce de féve, de haricot.

FASIER. v. n. Terme de Marine. Il fe dit des voiles où le vent ne donne pas bien. (Les voiles fafient.)

FASTE. f. m. fans plur. Vaine oftentation, affectation de paroître avec éclat. (Faire les chofes avec fafte. Aimer le fafte. Haïr le fafte. C'eft une homme fans fafte. Il paroît un grand fafte dans fes actions, dans fes paroles. Il eft plein de fafte. C'eft un homme de fafte. Il donne tout au fafte.)

FASTES. f. m. pluriel. On appelle ainfi Les tables ou livres du Calendrier des anciens Romains. (Les Romains marquoient dans leurs faftes les jours de leurs Fêtes, de leurs affemblées publiques, de leurs jeux. Les jours malheureux étoient marqués dans les faftes.)

On appelle *Faftes Confulaires*, Les Tables où les noms de tous les Confuls font rangés dans leur ordre chronologique.

On appelle figurément & dans le ftyle foutenu, *Faftes*, Les Regiftres publics contenant de grandes & mémorables actions. Dans ce fens on appelle le Martyrologe, (Les faftes facrés de l'Églife.)

FASTIDIEUSEMENT. adv. D'une manière faftitieufe.

FASTIDIEUX, EUSE. adj. Qui caufe de l'ennui. (C'eft une homme faftitieux. Une Comédie faftitieufe.)

FASTUEUSEMENT. Adv. Avec fafte. (Il marche faftueufement.)

FASTUEUX, EUSE. adj. Plein de fafte & d'oftentation. (Un homme faftueux. Nation faftueufe. Titre faftueux. Train, équipage faftueux.)

FAT

FAT. adj. fans féminin. (Le T. fe prononce.) Impertinent, fans jugement, plein de complaifance pour lui-même. (Cet homme eft bien fat.)

Il fe met plus ordinairement au fubftantif. (C'eft un grand fat. Un vrai fat. Avoir à faire à un fat. Il parle, il répond en fat.)

FATAL, ALE. adj. Il n'a point de pluriel au mafculin. Qui porte avec foi une deftinée inévitable. (Le cheveu fatal de Nifus. Le dard fatal de Céphale. Le tifon fatal de Méléagre. Loi fatale. Décret fatal. Arrêt fatal. Quand l'heure fatale eft arrivée.)

Il fignifie auffi, Qui entraîne avec foi quelque fuite d'événemens importans, qui décide de quelque chofe en bien ou en mal. (Dans la plupart des affaires, il y a un moment fatal. Le terme fatal pour le retrait eft l'an & jour.)

Il fignifie auffi, Funefte, qui produit de grands malheurs, qui a des fuites malheureufes. (Ambition fatale. Amour fatal au repos. La bataille de Pharfale fut fatale à la République Romaine. Le nom des Scipions étoit fatal à l'Afrique.)

FATALEMENT. adv. Par fatalité, par une deftinée inévitable. (Les Poëtes difent qu'Hercule étoit fatalement foumis aux ordres d'Euryfthée.)

Il fignifie auffi, Par un malheur extraordinaire. (Il arriva fatalement que....)

FATALISME. f. m. Doctrine de ceux qui attribuent tout au deftin.

FATALISTE, f. m. Philofophe de la Secte de ceux qui n'admettent d'autre caufe de l'univers, & dans l'univers, que la *Fatalité ou le deftin*. Les Anciens attachoient au mot de *Deftin*, Le fens que les Modernes attachent à celui de *Fatalité*.

FATALITÉ. f. f. Deftinée inévitable. (Par une certaine fatalité. Il y a de la fatalité. Il y a quelque fatalité en cela. Une étrange fatalité. Il femble qu'il y ait quelque fatalité à cela.)

FATIDIQUE, adj. de t. g. Qui déclare ce que les Deftins ont ordonné. (Le vol fatidique des oifeaux. Le trépied fatidique. Les chênes fatidiques de la forêt de Dodône.) Il n'eft guère en ufage que dans la poëfie fublime.

FATIGANT, ANTE. adj. Qui donne de la fatigue. (Ce travail eft trop fatigant. Exercice bien fatigant. Une journée bien fatigante. La pofte eft bien fatigante.)

Il fignifie auffi Ennuyeux. (Compagnie fatigante. Converfation fatigante. Lecture fatigante. C'eft un homme bien fatigant. Des difcours fatigans. Il n'y a rien de fi fatigant.)

FATIGUE. f. f. Travail pénible, & capable de laffer. (La fatigue du chemin. Les fatigues de la guerre. Endurer, fouffrir, fupporter la fatigue. Se faire à la fatigue. S'endurcir à la fatigue. Une longue contention d'efprit eft d'une grande fatigue.)

On dit, qu'*Un homme eft homme de fatigue*, pour dire, qu'il eft capable de réfifter à la fatigue; & dans ce même fens on dit, (Un cheval de fatigue. Un manteau de fatigue. Un habit de fatigue.)

On dit auffi, qu'*Un homme ne peut fupporter la fatigue du carroffe*, *la fatigue du cheval*, pour dire, qu'il ne peut fupporter la fatigue caufée par le mouvement du carroffe, du cheval.

FATIGUE, fignifie auffi, Laffitude caufée par le travail. (Il eft malade, il n'en peut plus de fatigue.)

FATIGUER. v. a. Donner de la fatigue, de la peine. (Fatiguer l'ennemi. La lecture fatigue la vue. Vous me fatiguez les oreilles avec vos contes. Se fatiguer trop.)

Il fignifie figurément, Importuner. (Il fatigue tous le monde du récit de fes aventures. Il fatigue fes Juges par des follicitations continuelles.)

FATIGUER, eft auffi neutre, & fignifie, Se donner de la fatigue. (Il fatigue trop.)

FATIGUÉ, ÉE. participe.

On dit en Peinture, qu'*Un ouvrage eft fatigué*, Lorfqu'à force de le vouloir finir, on lui ôte toute fon aifance & fa légéreté.

On appelle *Couleurs fatiguées*, Celles qui ont été trop tourmentées fur la toile, & qui ont perdu leur fraîcheur. *Tableau fatigué*, Celui qui à force d'être nettoyé, a perdu

quelque chose de ses demi-teintes. Un ouvrage de Sculpture est *fatigué*, quand il manque de netteté & de franchise. La manière d'un Graveur est *fatiguée*, quand il emploie beaucoup de travail dans les les choses qui pouvoient faire leur effet avec moins d'ouvrage.

FATRAS. s. m. Terme qui se dit par mépris, d'Un amas confus de choses qu'on regarde comme frivoles & inutiles. (Un fatras de livres, de papiers, d'écritures.)

On dit figurément, (Un fatras de paroles. Ce livre est plein de fatras. Ce n'est que du fatras.)

FATUAIRE. substantif masculin. Terme d'Antiquité. Enthousiaste qui se croyant ou disant inspiré, annonçoit les choses futures.

FATUITÉ. subst. f. Impertinence, sottise. (N'admirez vous pas la fatuité de cet homme? Il a dit une grande fatuité. Quelle fatuité?)

FATUM. sub. m. Mot emprunté du Latin, pour signifier le destin dans la doctrine des Fatalistes.

FAU

FAUBOURG. s. m. La partie d'une ville qui est au-delà de ses portes & de son enceinte, où les bâtimens qui sont sur les avenues de la ville. (On a enfermé les faubourgs dans la ville. Il a livré la ville & les faubourgs.)

On dit proverbialement, d'une grande multitude, d'un grand concours de monde, qu' (On y voit la ville & les faubourgs. Il avoit assemblé la ville & les faubourgs.)

FAUCHAGE. s. m. L'action de faucher, la peine de faucher. (Payer tant pour le fauchage des prés.)

FAUCHAISON. s. f. Temps où l'on fauche les prés.

FAUCHE. subst. f. Action de faucher. (La fauche approche. La fauche a été excellente.)

FAUCHÉE. substantif f. C'est ce qu'un Faucheur peut couper de foin dans un jour. (La fauchée s'évalue à quatre-vingts cordes.)

FAUCHER. v. a. Couper avec la faux. (Faucher de l'avoine, de l'orge. Faucher les foins. Faucher les prés.)

On dit figurément, que *La mort fauche tout*, que *le temps fauche tout*, pour dire, que La mort & le temps détruisent tout.

FAUCHER. v. n. Terme de Manége. Il se dit d'Un cheval qui traîne en demi-rond une des jambes de devant. Cette manière de boiter paroît plus au trot qu'au pas. Cela arrive aux chevaux qui ont été entr'ouvers, ou ont fait quelqu'effort.

FAUCHÉ, ÉE. participe.

FAUCHET. s. m. Espèce de rateau avec des dents de bois, qui sert aux Faneurs à amasser l'herbe fauchée & fanée, & aux Batteurs en grange, pour séparer la paille battue d'avec le blé.

FAUCHEUR. sub. m. L'ouvrier qui fauche, qui coupe les foins, les avoines. (Mettre les Faucheurs dans un pré.)

FAUCHEUX. s. m. Espèce d'araignée qui a le corps petit, & les jambes fort grandes. (Ce n'est pas une araignée, ce n'est qu'un faucheux.)

FAUCILLE. s. f. Instrument dont on se sert pour scier les blés, & qui consiste en une lame d'acier courbée en demi-cercle, qui a de petites dents, & qui est emmanchée dans une poignée de bois. (Les Moissonneurs ont déjà la faucille à la main. Il est temps de mettre la faucille dans la moisson.)

On dit proverbialement & par ironie, d'une chose tortue, qu'*Elle est droite comme une faucille*. Et on dit figurément, *Mettre la faucille dans la moisson d'autrui*, Pour dire, Entreprendre sur le métier, sur les fonctions d'autrui.

FAUCON. s. m. Oiseau de proie, l'un des plus nobles entre les oiseaux de leurre. (Faucon pélerin, gentil, niais, hagard. Faucon de passage. Tiercelet de faucon. L'aire d'un faucon.)

FAUCONNEAU. s. m. Petite pièce d'Artillerie. (Coup de fauconneau. Balle de fauconneau. Tirer un fauconneau.)

FAUCONNERIE. s. f. Art de dresser & de gouverner les faucons, & toutes sortes d'oiseaux de proie. (Entendre bien la fauconnerie.)

Il signifie aussi, La chasse avec l'oiseau de proie, la volerie haute & basse. (La fauconnerie & la vénerie sont d'une grande dépense. Aimer la fauconnerie. S'adonner à la fauconnerie. Les Charges de la Fauconnerie. Officier de la Fauconnerie.)

Il signifie aussi Le lieu où sont les oiseaux de proie. (Il loge auprès de la Fauconnerie du Roi.)

FAUCONNIER. s. m. Celui qui dresse & gouverne les oiseaux de proie, & qui les fait voler. (Bon Fauconnier. Des gants de Fauconniers.)

On dit, *Monter à cheval en Fauconnier*, pour dire, Monter du côté droit, du pied droit, comme font les Fauconniers, parce qu'ils tiennent l'oiseau sur le poing gauche.

On appelle *Grand Fauconnier*, L'Officier qui a autorité sur toutes les Fauconniers & Officiers de la Fauconnerie.

FAUCONNIÈRE. s. f. Espèce de sac ou de gibecière, dont les Fauconniers se servent pour porter les menues hardes dont ils ont besoin.

Il se dit aussi De toutes sortes de gibecières séparées en deux, que l'on met à l'arçon de la selle, pour porter de menues hardes.

FAVEUR. s. f. Grâce, bienfait, marque d'amitié, de bienveillance. (Grande faveur. Faveur signalée, extraordinaire, singulière. Je vous supplie de me faire une faveur. Faites-moi la faveur de.... Combler de faveur. Recevoir une faveur. Il tient à faveur que vous veniez loger chez lui. Il tient cela à faveur. C'est une faveur que je n'oublierai jamais. Ce sont des faveurs du Ciel.)

FAVEUR, se dit aussi Des marques d'amour qu'une femme donne à un homme. (Il y a long-temps qu'il en est amoureux, sans en avoir jamais pu obtenir la moindre faveur. Ce nœud d'épée est une faveur de sa maîtresse.)

En ce sens on dit, *Les dernières faveurs*, pour dire, Les plus grandes marques d'amour qu'une femme puisse donner à un homme.

FAVEUR, se dit aussi De la bienveillance, des bonnes grâces du prince, du public, d'un Seigneur. (Gagner la faveur du Prince. Briguer la faveur du peuple. La faveur des grands est une chose fort inconstante.)

Il se dit aussi Du crédit, du pouvoir qu'on a auprès d'un Prince dont on est aimé. (Sa faveur est grande auprès du prince. Sa faveur diminue. Sa faveur augmente tous les jours. Il est en faveur. De temps de sa faveur.)

Il se dit aussi absolument, pour dire, Ceux qui sont en faveur. (Des gens attachés à la faveur, dévoués à la faveur.

On dit aussi, *Gens de faveur*, pour dire, Des gens qui ne doivent leur élévation qu'à la faveur.

FAVEUR, se prend aussi dans le sens de Recommandation & de crédit auprès d'une personne puissante. (Trouver faveur auprès de quelqu'un.)

On dit, *Lettres de faveur*, pour dire, (Lettres de recommandation.)

FAVEUR, se dit aussi par opposition à Rigueur de Justice. (Les Juges lui ont fait faveur. Il ne demande point faveur, mais justice.)

On dit, *En faveur de....* pour dire, En considération d'une chose passée, en vue d'une chose à venir, en considération de quelqu'un. (On lui a pardonné en faveur des belles actions qu'il avoit faites. Il a déclaré un tel son héritier en faveur de ce mariage, en faveur d'un ami.)

Il signifie aussi, À l'avantage, au profit. (Il a fait son testament, il a testé en faveur d'un tel. Ce Prince a fait de grandes choses en faveur des arts & des sciences.)

On dit, *A la faveur de.....* pour dire, Par le moyen, par l'aide de. . . . (Il a passé la rivière à la faveur du canon. Il s'est sauvé à la faveur de la nuit. Il fit passer son bagage à la faveur de celui de l'Ambassadeur. Ce qu'il y a de mauvais dans cette pièce a passé à la faveur des belles choses qui y sont.)

On dit, *Prendre faveur*, pour dire, S'accréditer. (Cette marchandise, cette opinion, ce livre prend faveur.)

On appelle *Mois de faveur*, Les deux mois de l'année où le Collateur d'un Bénéfice peut le conférer à celui des Gradués qu'il en veut gratifier. (Les mois d'Avril & d'Octobre sont des mois de faveur, & les mois de Janvier & de Juillet sont des mois de rigueurs. Il n'y a plus aujourd'hui de distinction de mois de rigueur & de faveur, quant aux Bénéfices à charge d'ames.)

On appelle encore *Jours de faveur*, Les dix jours que le débiteur d'une lettre de change échue a encore pour la payer.

FAVEUR, est aussi le nom De certains rubans très-étroits.

FAUFILER, v. a. Faire une fausse couture à longs points, & en attendant qu'on en fasse une autre à demeure. (On n'a fait que faufiler cet habit pour l'essayer.)

On dit figurément, *Se faufiler avec quelqu'un*, *être faufilé avec quelqu'un*, pour dire, Se lier avec quelqu'un d'amitié, d'intérêt, de plaisir, &c. (Il est faufilé avec les plus honnêtes gens de la Ville, avec les courtisans. Il est faufilé avec tous les beaux esprits. Il est faufilé avec les coupe-jarrets. Il s'est faufilé avec tel & telle.)

FAUFILÉ, ÉE. participe.

FAULDES. subst. f. plur. Terme d'Eaux & Forêts. Fossés où l'on fait le charbon.

FAUNE. subst. m. Dieu champêtre des Romains. (Les Faunes & les Satyres.)

FAVORABLE. adj. de t. g. Propice, avantageux, tel qu'on le désire pour la fin qu'on se propose. Il se dit des personnes & des choses. (Soyez-moi favorable. Il a eu tout le monde favorable. Avoir la fortune favorable. Il a eu une audience favo-

rable. Avoir un temps favorable, le temps favorable. Avoir le vent favorable. Auspices favorables. Occasion favorable. Événement favorable.)

FAVORABLE, se dit aussi De certaines choses qui méritent d'être exceptées de la rigueur de la Loi. (C'est un fils qui a tué un homme en voulant défendre son père, le cas est favorable. Sa cause est toute favorable.)

On appelle *Blessure favorable*, Une blessure qui n'est pas dangereuse. Et, *Coup favorable*, Une blessure qui n'est pas dangereuse, mais qui est auprès d'un endroit où elle l'auroit été.

FAVORABLEMENT. adv. D'une manière favorable. (Ils vous ont traité, ils vous ont reçu favorablement. On l'a écouté favorablement. Juger favorablement de quelqu'un. Interpréter favorablement quelque chose.)

FAVORI, ITE. s. Celui, celle qui tient le premier rang dans la faveur, dans les bonnes grâces d'un Roi, d'un grand Prince, d'une grande Reine, d'une grande Princesse. (Le favori d'un Roi, d'un Souverain. Un sage favori. Un favori insolent On la regardoit comme la favorite de la Reine. Ce Roi avoit plusieurs favoris.)

On dit figur. & en style poëtique, (Les favoris de la fortune. Les favoris des Muses. Les favoris d'Apollon.)

FAVORI, ITE. adj. Qui plaît plus que toute autre chose du même genre. (Il se sert toujours de ce mot-là, c'est son mot favori. Horace est son Auteur favori. L'ironie étoit la figure favorite de Socrate. Elle aime le bleu, c'est sa couleur favorite. Passion favorite.)

FAVORISER. v. a. Faire faveur, traiter favorablement, appuyer de son crédit. (Il m'a favorisé en tout ce qu'il a pu. Un bon Juge ne favorise jamais un parti au préjudice de l'autre. Il est favorisé du Prince, favorisé des Dames. Il favorise le parti.)

Il se dit aussi De tout ce qui est conforme à nos souhaits, & qui seconde nos desseins, nos désirs. (Le temps nous a favorisés. Le vent nous a bien favorisés. Si le Ciel, si la fortune nous favorise. Tout favorise nos vœux.)

FAVORISÉ, ÉE. participe.

FAUSSAIRE. s. m. Celui qui altère des Actes, ou qui en fait de faux. (C'est un faussaire. Il est reconnu pour faussaire.)

FAUSSE-BRAIE. s. f. Terme de Fortification. Chemin couvert qui règne autour de l'escarpe sur le bord du fossé du côté de la Place.

FAUSSEMENT. adv. Contre la vérité. (Il soutient faussement une telle chose. Être accusé faussement.)

FAUSSER. v. a. Faire plier, faire courber un corps solide, en sorte qu'il ne se redresse point. (Fausser une lame. Fausser un canon d'arquebuse. Fausser une règle de cuivre.)

On dit, *Fausser une cuirasse*, pour dire, L'enfoncer sans la percer tout-à-fait.

Fausser une serrure, pour dire, En gâter les ressorts par quelque effort.

Et, *Fausser une clef*, pour dire, La forcer en sorte qu'elle ne puisse plus ouvrir.

FAUSSER, signifie aussi Violer. En ce sens il ne se dit guère que dans les phrases suivantes. (Fausser sa foi, fausser sa parole, fausser son serment, fausser sa promesse;) ce qui vaut autant que si on disoit, Violer sa parole, manquer à sa promesse, &c.

On dit famil. *Fausser compagnie*, pour dire, Se dérober d'une compagnie, ou manquer à s'y trouver après l'avoir promis. (Vous avez faussé compagnie.)

FAUSSÉ, ÉE. participe.

FAUSSET. s. m. Dessus aigre, & ordinairement forcé. (Chanter en fausset. Avoir un méchant fausset, un petit fausset. Il a une voix de fausset.)

On dit aussi d'Un homme fait qui a la voix grêle, qu'(Il a une voix de fausset, qu'il parle d'un ton de fausset.)

FAUSSET, signifie une petite brochette de bois servant à boucher le trou que l'on fait à un tonneau pour goûter le vin ou quelque autre liqueur qui est dedans. (Mettre un fausset. Mettre le fausset. Tirer du vin au fausset.)

FAUSSETÉ. s. f. Qualité d'une chose fausse, ce qui rend une chose fausse. (La fausseté des allégations. La fausseté du compte. Fausseté d'écriture, de date, &c. C'est une fausseté manifeste. La fausseté de cette nouvelle a été reconnue.)

FAUSSETÉ, signifie aussi Chose fausse. (Il m'a dit une fausseté. C'est une fausseté. Accusé, prévenu, atteint & convaincu de fausseté. Une fausseté vérifiée, reconnue. Faire une fausseté. Une histoire pleine de faussetés.)

FAUSSETÉ, signifie aussi, Duplicité, hypocrisie, malignité cachée. (On a reconnu une grande fausseté dans cet homme-là, dans son procédé)

FAUSSURE. s. f. Terme de Fonderie. Courbure d'une cloche où commence son plus grand élargissement.

FAUTE. s. f. Manquement contre le devoir, contre la loi. (Faute légère, rémissible, pardonnable. Grande faute. Lourde faute. Faire une faute. Commettre une faute. Dieu lui pardonne ses fautes. Toutes fautes sont personnelles. Rejeter la faute sur un autre. Il ne lui en faut pas attribuer, imputer la faute. La faute n'en est pas à cet homme-là. Ce n'est pas à lui qu'en est la faute. Ce n'est pas sa faute. Ce n'est pas par sa faute que la chose est arrivée. Faute considérable. Tomber en faute. Retomber dans la même faute. Faute sur faute.)

Il signifie aussi Manquement contre les règles de quelque Art. (Il y a bien des fautes à ce bâtiment, à cet ouvrage. Faute grossière. Faute irréparable. Faute d'impression. Faute de Grammaire, d'orthographe. Fautes contre la vraisemblance dans les pièces de théâtre. Composer sans faute. Une faute de jugement, contre le jugement. À la guerre il n'y a point de petites fautes. Ce politique a fait une grande faute.)

On dit proverb. *Les fautes sont pour les joueurs*, pour dire, que C'est aux joueurs à porter la peine des fautes qu'ils font dans le jeu. Et, *Qui fait la faute la boit*, pour dire, que Celui qui a fait la faute en doit porter la peine.

FAUTE, signifie aussi, Manquement, imperfection en quelque ouvrage. (Il y a bien des fautes dans cette toile, dans cette broderie.)

FAUTE, au jeu de Paume, se dit Quand celui qui sert ne touche pas le premier toit. (Deux fautes valent quinze.)

Il signifie encore, Manque, disette. (Vous n'aurez pas faute de gens qui vous le demanderont. On craignoit d'avoir faute de soldats, de matelots. On eut faute de blé. Faute d'argent.)

On dit familièrement, *Ne vous faites pas faute de cela*, pour dire, Ne l'épargnez pas.

On dit familièrement d'un homme, *S'il arrivoit faute, s'il venoit faute de lui*, pour dire, S'il venoit à mourir.

Et on dit dans les lettres de cachet, *Si n'y faites faute*, pour dire, N'y manquez pas.

FAUTE, dans le même sens de Manque & de disette, s'emploie adverbialement, tantôt avec une préposition, & tantôt sans préposition. (Il n'a pas pu avoir cette Charge, faute d'argent. Il est mort faute de secours, faute d'alimens, faute de manger. À faute de lui rendre foi & hommage, il fera saisir le fief. Faute par lui de fournir des titres, il perdra ses droits.)

SANS FAUTE. Façon de parler adverbiale. Immanquablement, sans faillir. (J'y serai demain sans faute. Je m'y rendrai, je m'y trouverai sans faute.)

FAUTEUIL. s. m. Grande chaise à dos & à bras. (Fauteuil de velours. Fauteuil de damas. On lui présenta un fauteuil. Approchez un fauteuil.)

FAUTEUR, TRICE. Celui, celle qui favorise, qui appuie un parti, une opinion. Il ne se dit guère qu'en mauvaise part. (Fauteur de rebelles. Fauteur d'hérétiques. On l'a condamné, lui, ses fauteurs & adhérens. Fautrice d'hérésie.)

FAUTIF, IVE. adj. Sujet à faillir, à manquer. Il se dit des personnes & des choses. (Cet Auteur est fautif dans ses citations. La mémoire des vieillards est fautive.)

Il signifie aussi, Plein de fautes; & alors il ne se dit que des choses. (Impression fautive. La table du livre est fautive.)

FAUVE. adj. de t. g. Qui tire sur le roux. Poil fauve. Relié en veau fauve.)

On appelle les cerfs, daims, biches & chevreuils, *Bêtes fauves*. (Chasser aux bêtes fauves. Les bêtes fauves ravagent tous les blés d'autour de la forêt.)

FAUVE, est aussi un substantif, collectif, dont on se sert pour signifier *Bêtes fauves*. (Il y a du fauve en cette forêt.) Il se dit à la différence des autres bêtes noires ou rousses, comme les sangliers & les renards; & il n'a d'usage qu'au singulier.

FAUVETTE. s. f. Petit oiseau de plumage tirant sur le fauve, qui chante agréablement. (Un nid de fauvettes. Fauvette à tête noire.)

FAUX. s. f. Instrument dont on se sert pour couper l'herbe des prés, les avoines; & qui consiste en une grande lame d'acier large de trois doigts ou environ, un peu courbée, & emmanchée au bout d'un long bâton. (Faux tranchante. Emmancher une faux. Faux emmanchée à rebours. Rebattre une faux. Aiguiser une faux. Ces avoines sont mûres, il est temps d'y mettre la faux. Autrefois on se servoit à la guerre de chariots armés de faux. Les Poëtes & les Peintres représentent le temps & la mort avec une faux.)

En Anatomie, on appelle *Faux de la dure mère*, Un repli de la lame interne qui s'étend depuis le bord de la crête de l'os ethmoïde le long de la suture sagittale jusqu'à la partie moyenne de la cloison transversale.

FAUX, AUSSE. adj. Qui n'est pas véritable, qui est contraire à la vérité, à la ré-

gie. (Cela est faux. Il n'y a rien de si faux, de plus faux. Chose fausse. Fausse nouvelle. Faux avis. De faux rapports. Fausse doctrine. Fausse maxime. Faux serment. Fausse histoire. Fausse allégation. Fausse imagination. Faux bruit. Faux raisonnement. Faux argument. Fausse conséquence. Faux témoin. Faux témoignage. Faux Prophètes.)

On appelle *Faux emploi*, L'emploi d'une somme portée en dépense, quoique la dépense n'en ait point été faite.

Il signifie aussi, Qui est supposé, ou altéré, contre la bonne foi. (Faux contrat. Fausse promesse. Fausse obligation. Pièce d'écriture fausse. Fausse assignation. Faux acte. Faux titre. Fausse quittance. Faux testament. Faux seing. Fausse date. Faux article. Un faux ordre. Une fausse route. Il prétend cela à faux titre. Faux poids. Fausse mesure. Faux coin. Fausse monnoie. Pièce de monnoie fausse. Pistole fausse.)

FAUX MONNOYEUR. *V.* MONNOYEUR.

On appelle *Faux sel*, Du sel qui n'est pas pris dans les greniers du Roi, & qui se débite en fraude.

On dit, *A fausses enseignes*, pour dire, En se servant de marques supposées.

On dit, *Un faux exposé*, & en termes de Pratique, *Un faux donner à entendre contre la vérité*, pour dire, Une chose exposée contre la vérité, donnée à entendre contre la vérité.

FAUX, signifie aussi, Qui est feint & contrefait. (Faux cheveux. Fausse barbe. Fausse dent. Fausse porte. Fausse fenêtre. Pierre fausse. Diamant faux. Faux rubis. Or faux. Faux argent. Fausse vertu. Fausse modestie. Fausse humilité.)

On dit, *Une fausse honte*, pour dire, Une mauvaise honte, une honte qui n'est pas fondée en raison.

FAUX, se dit aussi Des choses qui ne sont pas telles qu'elles doivent être dans leur genre. (Fausse galanterie. Faux brave. Fausse pointe. Fausse éloquence. Fausse complaisance. Pensée fausse.)

On appelle figurément dans les ouvrages d'esprit, *Faux brillant*, Des pensées qui ont quelque éclat, & qui n'ont ni justesse ni solidité. (Tout cet ouvrage est plein de faux brillans.)

FAUX, signifie aussi, Qui n'est pas de la façon qu'il doit être, ou qu'il a accoutumé d'être, ou que l'on voudroit qu'il fût. Et c'est dans ce sens que l'on dit. (Faux bond. Faux pas. Fausse démarche.)

On dit figurément & familièrement, qu'*Un homme a fait faux bond*, Quand il a manqué à ceux avec qui il avoit quelque engagement. Et on dit de même d'Une femme qui a manqué à son honneur, qu'*Elle a fait faux bond à son honneur.*

On dit, qu'*Un bâtiment est fait à fausse équerre*, pour dire, que L'angle que font deux murs n'est pas droit.

FAUX, se prend aussi pour Infidelle. (Faux frère. Faux ami.)

On dit figurément & familièrement en ce sens, d'Une personne à qui il ne faut pas se fier, que (C'est une fausse lame, une fausse pièce.)

On dit d'Un homme qui, dans le dessein de tromper, affecte de bons sentimens, que (C'est un homme faux.) Et d'Un homme qui n'a pas de justesse dans l'esprit, qu' (Il a l'esprit faux, *que* C'est un esprit faux.)

FAUX, s'emploie aussi pour Irrégulier. Ainsi on appelle *Armes fausses*, Des armoiries faites contre les règles, & qui ont couleur sur couleur, ou métal sur metal. Et, *Faux pli*, Un pli qui se trouve à un habit ou à une étoffe, & qui n'y doit pas être.

Il se prend aussi pour Discordant. (Faux accord. Faux ton.)

On appelle *Fausse corde*, Une corde qui n'est pas montée au ton qu'il faut. Et, *Corde fausse*, Une corde qui ne peut jamais s'accorder avec une autre.

FAUX, se dit encore en divers autres sens, selon les divers substantifs avec lesquels il se joint. Ainsi on appelle *Faux germe*, La matière informe qui provient d'une conception défectueuse. *Fausse couche*, Une couche qui n'est pas à terme. *Fausse pleurésie*, Une pleurésie qui n'est causée que par l'inflammation des parties voisines de la plèvre, *Faux fourreau*, Un fourreau dont on couvre le vrai fourreau d'une épée. *Fausses manches*, Des manches qu'on met par-dessus d'autres. *Faux bourdon*, Une sorte de chant où l'on chante en partie, note contre note. *Faux frais*, Les frais d'un procès qui n'entrent point en taxe; & généralement toutes les petites dépenses, outre les dépenses principales. *Faux fuyant*, Un endroit détourné, écarté, par où l'on peut s'en aller sans être vu. En termes de Chasse, c'est une sente à pied dans le bois. Et au figuré on le dit pour Une défaite, pour une échappatoire. *Faux jour*, Une lueur, une lumière qui ne tombe sur les objets, que par un endroit qui est ordinairement pratiqué exprès pour cela. Et on dit, qu'*Un tableau est dans un faux jour*, Quand il est éclairé du sens contraire à celui que le Peintre a supposé dans son objet.

En Peinture, on appelle *Faux*, Ce qui n'imite pas exactement la nature. Ainsi l'on dit, *Effet faux, coloris faux, dessein faux, &c.*

FAUX, se dit encore en diverses autres significations. Ainsi, *Fausse porte*, outre la signification de porte feinte, se dit dans une maison, d'Une petite porte par laquelle on ne passe pas ordinairement.

On appelle aussi *Fausse porte*, dans une Place de Guerre, Une porte destinée pour faire des sorties, ou recevoir du secours en cas de siége. *Fausse braie*, Une enveloppe de maçonnerie ou de palissade, au pied des courtines & des bastions d'une Place de guerre, & à hauteur seulement du parapet. *Fausse attaque*, Une attaque faite pour dérober à l'ennemi la connoissance de la véritable, & pour l'obliger à diviser ses forces. Et, *Fausse alarme*, Une alarme donnée pour inquiéter & fatiguer les ennemis.

Fausse alarme, se dit aussi figurément d'une crainte, d'une frayeur, sans fondement, sans sujet.

On appelle *Fausse clef*, Une clef qu'on garde furtivement pour en faire un mauvais usage. (On l'a trouvé saisi d'une fausse clef.)

On dit en termes de Marine, *Faire fausse route*, pour dire, Tenir pendant quelque temps une route différente de celle du lieu où l'on a dessein d'aller, pour dérober la connoissance de son dessein, sur-tout aux ennemis.

FAUX FEU, se dit aussi en parlant d'une arme à feu, lorsque l'amorce prend, & que l'arme ne tire pas.

FAUX MARCHER, en Vénerie, se dit De la biche qui biaise en marchant, ou du cerf après qu'il a mis bas.

FAUX, s'emploie substantivement. (Discerner le vrai, d'avec le faux.)

On dit en termes de Pratique, *Arguer une pièce de faux, s'inscrire en faux*, pour dire, Soutenir qu'une pièce produite au procès est fausse, & s'obliger à le prouver.

On appelle au Palais, *Crime de faux*, Le crime de celui qui altère une pièce, qui sciemment en produit une fausse, qui dépose faux, &c.

FAUX, s'emploie aussi adverbialement. (Raisonner faux. Exposer faux. Jurer faux. Dater faux. Chanter faux, &c.)

Au Quadrille, à l'Hombre, & aux autres jeux où il y a une triomphe, les cartes qui ne sont pas triomphe se nomment *Fausses.*

À FAUX. adv. Injustement. (Accusé à faux.)

On dit, *Aller à faux en quelque endroit*, pour dire, Manquer d'y trouver ce qu'on cherche. (Si vous y allez à cette heure-là, vous le trouverez, ne craignez point d'y aller à faux.) Et on dit, qu'*Une poutre*, qu'*une pierre dans un bâtiment porte à faux*, pour dire, qu'Elle ne porte pas à plomb sur ce qui la doit soutenir.

On dit aussi au figuré, qu'*Un raisonnement porte à faux*, pour dire, qu'il est fondé sur une chose qu'on suppose vraie, & qui ne l'est pas. (Vous croyez que ce raisonnement est solide, mais il porte à faux.)

FAUX-SAUNAGE. s. m. Vente, débit de faux sel. (On l'a puni pour le faux-saunage, pour avoir fait le faux-saunage.)

FAUX-SAUNIER. s. m. Celui qui vend, qui débite du faux sel.

FAUX-SEMBLANT. s. m. Apparence trompeuse. (Il m'a trahi sous un faux-semblant d'amitié.)

FEA

FÉAGE. s. m. Terme de Jurisprudence. Contrat d'inféodation. Il signifie encore, Tenure en fief. (Un feage noble est un héritage tenu en fief.)

FÉAL. adj. m. Vieux mot qui signifie Fidelle, & qui est en usage dans les Lettres Royaux. (A nos amés & féaux.)

On dit aussi, *C'est son feal, c'est mon féal*, pour dire, C'est son fidelle ami, c'est mon fidelle ami, son intime. Il est du style familier.

FEB

FÉBRICITANT. adj. Qui a la fièvre. Il se dit particulièrement De ceux qui ont des fièvres intermittentes, ou qui n'ont qu'une fièvre lente. (Un homme fébricitant.)

Il est aussi subst. (C'est un pauvre fébricitant.)

FÉBRIFUGE. s. m. Remède qui chasse la fièvre. (Le quinquina est un grand fébrifuge, passe pour un excellent fébrifuge.)

FÉBRILE. adj. de t. g. Il se dit de tout ce qui a rapport à la fièvre, comme principe, effet, symptôme, &c. Ainsi on dit, (Cause fébrile, chaleur fébrile, délire fébrile.)

FEC

FÉCALE. adj. f. Il ne se dit guère que dans cette phrase, *Matière fécale*, pour signifier les gros excrémens de l'homme. (Il y a des phosphores qui se tirent de la matière fécale.)

FÈCES. s. f. pl. En Chimie, signifie Le sédi-

ment qui se dépose au fond d'une liqueur qui a fermenté; & alors c'est un synonime de *Lie.* Il signifie aussi Le dépôt que font les liqueurs filtrées & clarifiées.

FÉCIAUX. s. m. pl. C'est le nom d'un Collége de Prêtres, dont la principale fonction étoit d'intervenir dans les Déclarations de guerre & les Traités de paix ou d'alliance, & de consacrer ces actes publics par des formalités religieuses.

FÉCOND, ONDE. adj. Qui produit beaucoup par voie de génération. Il se dit proprement des femmes, & des femelles des animaux. (Les femmes d'un tel pays sont fort fécondes. Les poissons sont fort féconds.)

Il signifie aussi, Fertile, abondant. (Une terre féconde. Une source féconde & qui donne de l'eau abondamment.)

On dit, *La chaleur féconde*, *la lumière féconde du Soleil*, pour marquer, que La chaleur du Soleil contribue extrêmement à toutes les productions de la terre.

On dit figurément, *Avoir l'esprit fécond*, pour dire, Avoir un esprit qui produit beaucoup. Et, *avoir la veine féconde*, pour dire, Avoir une grande facilité à faire des vers.

Et on dit figurément, *Un sujet fécond*, *une matière féconde*, pour dire, Un sujet, une matière qui fournit beaucoup.

FÉCONDER. v. a. Terme de Physique. Rendre fécond. (La pluie a fécondé nos campagnes.

FÉCONDÉ, ÉE. participe.

FÉCONDITÉ. s. f. Qualité par laquelle une chose est féconde, soit dans le propre, soit dans le figuré. (La fécondité des animaux. La fécondité de la terre. La fécondité de l'esprit. La fécondité d'un sujet, d'une matière.)

FÉCULE. s. f. Terme de Médecine. Poudre blanche assez semblable à l'amidon, qui se sépare du suc exprimé de certaines racines, comme la Bryonne & le Pied-de-veau.

FÉCULE. Sédiment qui se dépose au fond d'une liqueur trouble, qui a eu le temps de se déposer.

FÉCULENCE. s. f. Terme de Médecine. Les Médecins appellent de ce nom le sédiment des urines.

FÉCULENT, ENTE. adj. Terme du Médecine. Il se dit des liqueurs qui déposent une lie, & qui n'ont pas la pureté qu'elles doivent avoir.

FÉÉ

FÉE. s. f. C'étoit autrefois, selon l'opinion du peuple, une espèce de Nymphe enchanteresse, qui avoit le don de prédire l'avenir, & de faire beaucoup de choses au-dessus de la nature. (La Fée Alcine. La Fée Urgande. Les enfans aiment les contes des Fées.)

On dit De certaines choses parfaitement bien faites, & où il paroît du merveilleux, qu'(Il semble qu'elles ayent été faites par les Fées.)

FÉER. v. a. Enchanter, charmer. Vieux mot qui se disoit autrefois en parlant De certains enchantemens qu'on attribuoit aux Fées. Il n'a d'usage que dans cette phrase prise des vieux contes de Fées. (Je vous fée & refée.)

FÉÉ, ÉE. participe. (Les vieux Romans disent que Ferragus étoit féé, que les armes de Mambrin étoient féées.)

FÉERIE. s. f. L'art des Fées. (Il fut transporté à Babylone par art de Féerie.)

FEI

FEINDRE. v. a. Simuler, se servir d'une fausse apparence pour tromper, faire semblant. (Feindre une maladie. Feindre une entreprise. Feindre de la joie. En feignant d'aller à la chasse, il se sauva. Feindre d'être gai. Feindre d'être triste. Feindre d'être en colère. Savoir feindre. Avoir l'art de feindre.)

Il sign. aussi, Inventer, controuver. (Il feint des choses qui ne sont pas vraisemblables. Ce Poète a feint des Héros qui n'ont jamais été. Feindre des caractères qui n'ont point de vraisemblance.)

FEINDRE. v. n. Hésiter à faire quelque chose, en faire difficulté. En ce sens il ne se dit guère qu'avec la négative. (Je ne feindrai point de vous dire. Il n'a pas feint de lui déclarer.)

On dit d'Un homme & des animaux, qui après une indisposition boitent encore un peu, qu'*Ils feignent en marchant.* (Il est guéri de sa goutte, mais il feint encore un peu du pied gauche. Ce cheval feint d'un pied.)

FEINT, EINTE. partic. (Un mal feint. Une amitié feinte. Une histoire feinte.)

On appelle *Porte feinte*, *colonne feinte*, *fenêtre feinte*, *&c.* La représentation d'une porte, d'une colonne, &c. que l'on fait pour la symmétrie.

FEINTE. s. f. Dissimulation, déguisement, artifice, par lequel on cache une chose sous une apparence contraire. (Il fait semblant d'être de vos amis, mais ce n'est que feinte. Toute sa dévotion n'est que feinte. Il m'a surpris par ses feintes. Ses feintes n'ont pas réussi.)

FEINTE, se dit en matière d'Escrime, quand on fait semblant de vouloir porter le coup en un endroit du corps, & qu'on le porte en un autre. (Faire une feinte. Il fit une feinte, & passa sur lui.)

FEINTISE. s. f. Feinte, déguisement. Il vieillit.

FEL

FÊLE. s. f. Barre de fer creuse, dont les Vitriers se servent pour tirer le verre fondu des creusets, & pour le souffler.

FÊLER. v. a. fendre un vase, un cristal, un verre, &c. en telle sorte que les pièces en demeurent encore jointes l'une avec l'autre. (Il ne faut pas exposer ce vase à la gelée, elle le fêleroit.)

Il est aussi réciproque. (Ce vase se fêlera, si on l'approche trop près du feu.)

FÊLÉ, ÉE. participe. (Un pot fêlé. Une cloche fêlée. Un verre fêlé.)

On dit proverbialement, que (Les pots fêlés sont ceux qui durent le plus.) La même chose se dit figurément Des personnes, qui, à cause de leur délicatesse ou de leur indisposition, se ménagent mieux que les autres.

On dit figurément & famil. qu'*Un homme a la tête fêlée*, *le timbre fêlé*, pour dire, qu'Il est un peu fou.

FÉLICITATION. s. f. Compliment que l'on fait à quelqu'un, pour lui marquer la part que l'on prend à ce qui lui est arrivé d'agréable. Il ne s'emploie guère qu'avec le mot de compliment ou de lettre. (On lui a fait un compliment de félicitation. Je lui ai écrit une lettre de félicitation.)

FÉLICITÉ. s. f. Béatitude, grand bonheur. (La félicité éternelle. La souveraine félicité. La suprême félicité. La véritable félicité ne se peut trouver qu'en Dieu. Jouir d'une parfaite félicité. Une félicité que rien ne sauroit troubler. Quelques Philosophes ont fait consister la félicité dans l'indolence. Il met en cela toute sa félicité. Toute la félicité de la vie. Être au comble de la félicité. Les félicités de ce monde sont peu durables.)

FÉLICITER. v. a. Faire compliment à quelqu'un, lui marquer que l'on prend part à sa joie. (Je vous félicite de la nouvelle Charge qu'on vous a donnée. Il a gagné son procès, il faut que je l'en aille féliciter.)

Il s'emploie aussi au réciproque, pour dire, S'applaudir, se savoir bon gré. (Je me félicite d'avoir fait un si bon choix.)

FÉLICITÉ, ÉE. participe.

FÉLON, ONNE. adj. Rebelle, traître. Il se dit proprement du vassal lorsqu'il fait quelque chose contre la foi qu'il doit à son Seigneur.

Il signifie aussi, Cruel, inhumain, barbare. (Courage félon. Regard félon. Cœur félon. Humeur félonne.) Il vieillit en ce sens.

FÉLONIE. s. f. Rébellion du vassal contre le Seigneur. (Crime de félonie. Atteint & convaincu de félonie.)

FÉLOUQUE. s. f. Sorte de petit bâtiment de bas bord, & à rames, qui n'est en usage que dans la Méditerranée. (S'embarquer sur une félouque.)

FÊLURE. s. f. Fente d'une chose fêlée. (La fêlure en est si légère, qu'on ne la voit point, qu'elle ne paroît point.)

FEM

FEMELLE. s. f. Animal destiné par la nature à concevoir & à produire son semblable par sa conjonction avec le mâle. Il ne se dit proprement qu'en parlant des bêtes. (Le mâle & la femelle. Dès que la femelle a conçu. La vache est la femelle du taureau. La biche est la femelle du cerf. La poule est la femelle du coq.)

On se sert pourtant du mot *Femelle*, en parlant des femmes, pour l'opposer aux mâles. (Dans quelques Coutumes les mâles excluent les femelles. Duché femelle.) Hors de ces matières de Généalogie & de succession, *Femelle* ne se dit des femmes qu'en plaisanterie. (Ne vous fiez pas à cette femme, c'est une dangereuse femelle. C'est une fine femelle. Étrange femelle.)

FEMELLE, est aussi adj. de t. g. (Un serin mâle, un serin femelle. Une perdrix mâle, une perdrix femelle.) Il se dit aussi de quelques plantes. (Un palmier mâle, un palmier femelle. Du chanvre mâle, du chanvre femelle.)

Les Botanistes appellent *Fleurs femelles*, Celles qui n'ont point d'étamines, & dont le pistile devient fruit.

FÉMININ, INE. adj. Qui appartient à la femme, qui est propre & particulier à la femme. (Le sexe féminin.)

Il signifie aussi, Qui ressemble à la femme, ou qui tient de la femme. (Cet homme a le visage féminin. La voix féminine. La marche féminine. Les manières féminines.)

FÉMININ, est aussi un terme de Grammaire, & signifie, Qui est du genre opposé au masculin. (Nom masculin, nom féminin. Genre masculin, genre féminin.) Lettre, table, cheminée *sont du genre féminin.*

On appelle en François, *Terminaison féminine*, Une terminaison dont la dernière lettre est un E muet, comme en *Belle*, ou dans laquelle les consonnes qui suivent l'E muet ne se prononcent

point ordinairement, comme en *Belles*, *disent*, *prennent*, *&c.*

FÉMINISER. v. a. Faire du genre féminin. Il ne se dit que de certains mots qui étoient originairement masculins, & que l'usage a rendu féminins (L'usage a féminisé plusieurs mots. Épigramme étoit autrefois du genre masculin, l'usage l'a féminisé.)

FÉMINISÉ, ÉE. participe.

FEMME. s. f. La femelle de l'homme. (Dieu tira la femme de la côte d'Adam. Les femmes sont naturellement timides. Il y a plus de femmes que d'hommes dans une telle Ville. Cet homme est adonné au vin & aux femmes. Une femme mariée.)

FEMME, se dit aussi pour signifier Celle qui est ou qui a été mariée : & en ce sens il est opposé à Fille. (Les femmes & les filles. Femme en puissance de mari. Mari & femme. Femme sage. Femme de bien. Honnête femme. Femme grosse. Femme veuve. C'est sa femme légitime. Femme séparée de son mari. Femme autorisée en Justice.)

On dit, *Prendre femme*, pour dire, Se marier. (Ce vieux garçon a enfin pris femme.)

On dit proverbialement, *Appétit de femme grosse*, pour dire, Un appétit déréglé. Et, *Ce que femme veut, Dieu le veut*, pour dire, que Les femmes veulent fortement ce qu'elles veulent.

Et proverbialement aussi, quant il pleut, & qu'il fait soleil en même temps, on dit, que (Le diable bat sa femme.)

BONNE FEMME, outre sa signification ordinaire, veut dire encore, Une femme âgée, & quelquefois aussi l'on appelle de la sorte, Une femme de peu, une paysanne.

On appelle, *Femme de Chambre*, Une femme ou fille qui sert une Dame à la chambre ; & en ce sens, on dit, *Femmes*, au pluriel, pour dire, Femmes de chambre. (Elle appelle ses femmes. Elle envoie une de ses femmes.)

Et l'on appelle *Femme de Charge*, Celle qui est chargée du soin du linge, de la vaisselle d'argent, &c.

FEMMELETTE. s. f. diminutif. Terme qui ne se dit que par mépris, & pour signifier Une femme d'un esprit très-simple & très-borné. (Vous gouvernez-vous par les avis d'une femmelette ?)

FÉMUR. s. m. Mot purement latin, que les Anatomistes ont transporté dans notre langue, pour signifier l'os de la cuisse. (Le fémur est le plus grand des os du corps humain. Il y a une fracture au fémur.)

FEN

FENAISON. s. f. La saison où l'on coupe les foins. (Le temps de la fenaison.)

FENDANT. s. m. Un coup donné du tranchant d'une épée de haut en bas. (Il fut blessé dangereusement d'un fendant qu'il reçut dans le combat.) Il est vieux.

On dit familièrement, *Faire le fendant*, pour dire, Faire le mauvais, faire de grandes menaces, parler comme un fanfaron qui veut se faire craindre.

FENDERIE. s. f. Terme des Forges de fer. L'art & l'action de fendre le fer & de le séparer en verges, après qu'il a été mis en barres. (Un ouvrier qui entend bien la fenderie. Mettre du fer à la fenderie.

Il signifie aussi Le lieu où l'on fait agir tout ce qui sert à la fenderie. (Le Maître de forge étoit dans la fenderie.)

FENDEUR. s. m. Celui qui fend. (Fendeur de bois.)

On dit proverb. & figurément, *Fendeur de naseaux*, pour dire, Un homme qui fait le mauvais, qui menace.

FENDOIR. s. m. Outil qui sert à fendre, à diviser. (Fendoir de Vannier, de Tonnelier.)

FENDRE. v. a. Couper, diviser en long (Fendre un arbre. Fendre du bois. Fendre en deux. Fendre avec une coignée. Fendre la tête d'un coup de sabre.)

On dit figurément d'un grand bruit, que (C'est un bruit qui fend la tête ;) & d'Un mal de tête violent, (Il me semble qu'on me fend la tête.)

Et on dit aussi figurément d'Un homme qui fait des distinctions, des précisions trop rafinées, qu'(Il veut fendre un cheveu en quatre.)

FENDRE, signifie aussi simplement, Diviser, séparer les parties d'un corps continu, soit en long, soit autrement. (La trop grande sécheresse fend la terre. La gelée fend les pierres. Il a gélé à pierre fendre. Un navire qui fend l'eau, qui fend les vagues. Un oiseau qui fend l'air.)

Il signifie aussi, Séparer par force des choses qui ont quelque union. (Fendre la presse. Fendre les bataillons, les escadrons des ennemis.)

FENDRE est aussi neutre ; mais il ne s'emploie alors que figurément & dans ces phrases, *La tête me fend*, *le cœur me fend*, pour marquer un violent mal de tête, un grand sentiment de compassion. (La tête me fend du bruit que l'on fait. Le cœur me fend de douleur. Le cœur me fend de voir souffrir tant de pauvres gens.)

FENDRE, est aussi réciproque, & signifie, Devenir divisé, séparé, s'entr'ouvrir (Ce bois-là se fend aisément. La terre se fend de chaleur. Une muraille qui commence à se fendre. Les eaux se fendirent en deux au passage de la mer rouge.)

FENDU, UE. participe.

On dit d'Un homme qui a les yeux grands & un peu longs, qu'(Il a les yeux bien fendus ;) & de Celui qui a la bouche fort grande, on dit par exagération & par plaisanterie, qu'Il a la bouche fendue jusqu'aux oreilles.

On dit aussi, qu'*Un homme est bien fendu*, pour dire, qu'Il est de taille à être bien à cheval, à bien embrasser un cheval. qu'*Un cheval a les naseaux bien fendus*, pour dire, qu'Il a les narines fort ouvertes.

FENÊTRAGE. s. m. collectif. Toutes les fenêtres d'une maison. (Le fenêtrage de ce palais est tout de glaces.

Il signifie aussi, l'Ordre, la disposition pour les jours, pour les fenêtres d'une maison. (Le fenêtrage de ce bâtiment est mal entendu, est mal ordonné.)

FENÊTRE. s. f. Ouverture faite dans une muraille pour donner du jour, & le bois & le vitrage dont elle est garnie. (Fenêtre basse. Fenêtre haute. Croisée de fenêtre. Se tenir à la fenêtre. Ouvrir les fenêtres. Fermer les fenêtres. Se mettre à la fenêtre. Mettre la tête à la fenêtre. Passer par la fenêtre. Regarder par la fenêtre. Jeter par les fenêtres.)

On dit proverbialement d'Un prodigue, qu'(Il jette tout par les fenêtres.) Et d'un importun dont on ne peut se défaire, que l'on a peine à chasser, (Si vous le faites sortir par la porte, il rentrera par la fenêtre.)

FENÊTRE. Terme d'Anatomie. Nom que l'on donne aux deux cavités de l'*Os pierreux* placé dans le fond de la caisse du tambour de l'oreille. (La fenêtre ronde ; la fenêtre ovale.)

FENIL. s. m. Le lieu où l'on serre les foins à la campagne. (Le fenil est tout plein.)

FENOUIL. s. m. Sorte de plante aromatique. (Fenouil sauvage. Fenouil commun. Un brin de Fenouil.)

Il se prend aussi pour la graine de la même plante. (Manger du fenouil. Du fenouil confit.)

FENOUILLETTE. subst. f. Eau-de-vie rectifiée & distillée avec de la graine de fenouil. (La fenouillette de l'Ile de Ré.)

FENOUILLETTE, se dit aussi d'Une espèce de pomme qui a le goût du fenouil.

FENTE. subst. f. Petite ouverture en long. (Regarder par la fente de la porte. La fente d'une muraille. Il se fait-là beaucoup de fentes.)

FENTES. subst. f. pluriel. Ce sont les gerçures ou intervalles vides de rocher qui accompagnent souvent les fillons métalliques, & sont quelquefois remplis de mine.

FENTON, ou FANTON. s. m. Terme d'art. C'est une sorte de ferrure destinée à servir de chaîne aux tuyaux des cheminées.

FENU-GREC. s. m. Plante légumineuse. Sa graine a l'odeur forte, quoiqu'assez agréable. Elle est émolliente & adoucissante.

FEO

FÉODAL, ALE. adj. Qui concerne le Fief, qui appartient au Fief. (Matière féodale. Droit féodal. Droits féodaux. Saisie féodale. Retrait féodal. Seigneur féodal.)

On appelle aussi *Droit féodal*, Le droit qui traite des Fiefs. (Ce livre traite du Droit féodal. Il entend bien le Droit féodal.)

FÉODALEMENT. adv. En vertu du droit de Fief. (On a saisi cette terre féodalement.)

FÉODALITÉ. s. f. Terme de Jurisprudence. Qualité de Fief. Ce mot signifie aussi La foi & hommage. (La féodalité ne se prescrit point.)

FER

FER. s. m. Métal d'un gris clair & brillant, fort dur, dont on fait toutes sortes d'armes, & la plus grande partie des instrumens qui servent aux Artisans. (Fer de mine. Fer en mine. Fer fondu. Mine de fer. Minière de fer. Fer battu. Fer forgé. Fer doux. Fer aigre. Fer dur. Fer cassant. Écume de fer. Barre de fer. Affiner le fer. Battre le fer. Souder le fer. Rouille de fer. Fer rouillé. Fer qui se rouille. Fil de fer.)

On dit proverbialement & figurément, *Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud*, pour dire, qu'Il faut poursuivre une affaire pendant qu'elle est en bon train.

On dit figurément d'Un homme robuste, & qui résiste aux plus grandes fatigues, qu'(Il a un corps de fer,) que (C'est un corps de fer.) Et d'Un homme infatigable dans les affaires, dans les études qui demandent une grande application, une grande contention d'esprit, que (C'est une tête de fer.)

On appelle aussi familièrement, *Tête de fer*, Un homme extrêmement opiniâtre. (Vous ne le ferez pas changer, c'est une tête de fer.)

Les Poëtes qui ont partagé les temps en quatre siècles, ont appellé *Siècle de fer*, Le siècle le plus dur & le plus barbare, en l'opposant au siècle d'or & au siècle

d'argent. Et dans ce sens on appelle encore, *Siècle de fer*, un siècle où la guerre est allumée par tout, où l'injustice règne, où tout le monde souffre.

On dit, *Le fer d'une pique*, *le fer d'une lance*, *le fer d'une flèche*, pour dire, La pointe de fer qui est au bout d'une pique, d'une lance, d'une flèche.

On dit, *Se battre à fer émoulu*, pour dire, Se battre avec des armes affilées; ce qui ne se dit proprement qu'en parlant de certaines occasions de joûtes & de tournois, dans lesquelles on se battoit avec des armes affilées, au lieu que d'ordinaire on ne s'y servoit que d'armes rabattues & émoussées.

On dit figur. *Se battre à fer émoulu*, pour dire, Disputer, plaider, contester sans ménagement. (Ces deux Auteurs, ces deux plaideurs se battent à fer émoulu.)

On dit figur. *Battre le fer*, pour dire, Faire des armes, & s'exercer à l'escrime & aux fleurets.

On dit aussi figurément & familièrement, d'Un homme qui s'exerce depuis longtemps en quelque profession, comme à plaider, parler en public, &c. qu (Il y a long-temps, qu'il bat le fer. Il faut bien avoir battu le fer avant que d'en être venu-là.)

Fer, en style oratoire & poëtique, se prend pour Poignard, épée, sabre, & généralement, pour toutes sortes d'armes semblables. (Il se plongea le fer dans le sein. Vaincre les ennemis autant par la clémence que par le fer.)

On dit, *Employer le fer & le feu*, Quand un Chirurgien se sert de l'un & de l'autre pour la guérison des plaies; & alors *Fer* se prend pour l'instrument de fer dont les Chirurgiens se servent en cette occasion.

On dit aussi figurément, *Employer le fer & le feu*, pour dire, Employer les remèdes les plus violens.

On appelle *Fer de cheval*, ou absolument *Fer*, Le demi-cercle ou la sole de fer dont on garnit la corne des pieds des chevaux. (Fer neuf. Fer usé. Relever les fers d'un cheval. Un fer qui loche. Mettre un fer à un cheval. Mettre des fers cramponés, pour empêcher qu'un cheval ne glisse sur la glace. (Et dans les occasions où cette espèce de demi-cercle & de sole est d'argent ou d'or, on dit, (Fer d'Argent. Fer d'or. Les chevaux de cet Ambassadeur avoient des fers d'argent.)

On dit proverbialement, *Quand on quitte un Maréchal, il faut payer les vieux fers*, pour dire, que Quand on quitte les ouvriers, il faut leur payer ce qu'on leur doit.

On dit qu'*Un cheval est tombé les quatre fers en l'air*, pour dire qu'Il s'est renversé & est tombé sur le dos. Et figurément d'Un homme porté par terre & renversé avec violence, qu' (Il est tombé les quatre fers en l'air.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Une personne a toujours quelque fer qui loche*, pour dire, qu'Elle a toujours quelque infirmité, quelque incommodité.

On appelle en termes de Fortification, *Fer à cheval*, Un ouvrage fait en demi-cercle au dehors d'une place. Cette sorte de fortification n'est plus guère en usage. Et en termes d'Architecture, on appelle aussi *Fer à cheval*, Un escalier qui a deux rampes, & qui est fait pareillement en demi-cercle. Il se dit aussi par extension de deux pentes douces qui sont en demi-cercle dans des jardins.

Fer, se dit aussi absolument d'un instrument de fer pour repasser le linge. (Passer le fer sur un rabat, sur une dentelle.)

Fers, au pluriel, signifie Des chaînes, des ceps, des menottes, &c. (Être aux fers. Être dans les fers. Avoir les fers aux pieds. On lui mit les fers aux pieds. Il avoit les fers aux mains.)

Il se prend aussi figurément & poëtiquement pour l'état de l'Esclavage, & pour l'engagement dans une passion amoureuse. (Les peuples qui avoient gémi longtemps sous le joug de la tyrannie, ne songèrent qu'à rompre leurs fers. Les amans se plaisent dans leurs fers, bénissent leurs fers. L'amour le tient dans ses fers.)

Fers, au pl. se dit aussi De plusieurs instrumens & outils de fer qui servent à divers usages. (Des fers à friser, à faire des gauffres, des oublies. Fers pour découper. Fers à dorer.)

On dit prov. & fig. *Mettre les fers au feu*, pour dire, Commencer à agir vivement dans une affaire. (Il est temps de mettre les fers au feu.)

On dit communément d'Une pièce de monnoie qu'on a mise dans la balance pour être pesée, qu'*Elle est entre deux fers*, pour dire, qu'Elle ne trébuche point.

FER-BLANC. f. m. C'est du fer en lame mince qui est recouvert d'étain. (Plaque de fer-blanc. Une cafetière de fer-blanc.)

On appelle *Fer d'aiguillette.*, Une petite pièce de fer-blanc ou de cuivre ou d'argent, dont une aiguillette est garnie par le bout.

FERBLANTIER. f. m. Ouvrier qui travaille en fer blanc.

FER-CHAUD. f. m. Maladie qui consiste dans une chaleur violente, qui monte de l'estomac jusqu'à la gorge.

FERET D'ESPAGNE. f. m. Sorte d'Hématite qui est une vraie mine de fer. Le *Feret* a une figure régulière. On le trouve dans quelques endroits de l'Espagne. On dit qu'il y en a aussi en France à Bagnères au pied des Pyrénées, & aux environs.

FÉRIAL, ALE. adj. Qui regarde la Férie, qui est de Férie. (Office férial.)

FÉRIE. f. f. Terme dont l'Église se sert pour désigner les différens jours de la semaine. Le lundi est appellé *La seconde Férie*. Le Mardi *La troisième férie*, & ainsi du reste, jusqu'au Venndredi, qui s'appelle, *La sixième férie*, (Faire l'Office de la Férie.) On ne fit point, *La première Férie*, ni la *septième Férie*; mais au lieu de cela on se se sert des mots ordinaires de *Dimanche* & de *Samedi*.

Férie. On donnoit ce nom chez les Romains, aux jours pendant lesquels il y avoit cessation de travail, ordonnée par la Réligion. Les Féries étoient différentes des jours de Fêtes, en ce que les Fêtes étoient célébrées par des Sacrifices ou des Jeux; au lieu que le repos suffisoit pour constituer les Féries. On en compte plusieurs qui tiroient leur surnom des circonstances de leur origine, ou des motifs de leur établissement. (Féries votives. Féries anniversaires. Féries mobiles. Féries latines, &c.

Par ce mot *Férie*, les Romains désignoient aussi quelquefois un jour de Fête, parce qu'on tenoit les foires pendant les Fêtes ou les Féries.

FÉRIR. v. a. Frapper. Vieux mot qui n'est plus en usage qu'en cette phrase, *Sans coup férir*, pour dire, Sans rien hasarder. (On a remporté la victoire sans coup férir. Il en est venu à bout sans coup férir.)

Féru, ue. participe. Blessé, frappé de quelque chose. Il n'a d'usage qu'en plaisanterie & dans ces phrases, *Il est féru contre un tel*, pour dire, Il est indisposé contre un tel. *Il est féru de cette femme*, pour dire, Il en est éperdument amoureux.

FERLER. v. a. Terme de Marine. Plier entièrement les voiles, les mettre en fagot. Quand on ne les plie qu'en partie, on dit, Larguer.

Ferlé, ée. participe.

FERMAGE. f. m. Le prix dont on est convenu pour une ferme. (Payer les Fermages. Il me doit beaucoup de Fermages.)

FERMAIL. f. m. Vieux mot qui signifioit Agraffe, crochet, boucle, & qui s'est conservé dans le Blason. On appelle *Un écu fermaillé*, Celui qui est chargé de plusieurs fermaux.

FERMANT, ANTE. adjectif. Il n'a guère d'usage que dans ces phrases, *A jour fermant*, *à portes fermantes*, pour dire, Quand le jour est fini, quand on ferme les portes.

FERME. adj. de t. g. qui tient fixement à quelque chose. (Le plancher est ferme. La cloison n'est guère ferme.)

Il signifie aussi, qui se tient fixement sans chanceler, sans reculer, sans s'ébranler. (Être ferme à cheval. Tenir le corps ferme. Être ferme sur ses pieds. Être ferme sur ses étriers. Marcher d'un pas ferme.)

On dit aussi figur. d'Un homme qui se défend bien quand on l'attaque, que (C'est un homme qui se tient ferme sur ses étriers.)

On dit, *De pied ferme*, pour dire, Sans bouger d'un lieu. (Il y a deux heures que je vous attends de pied ferme.)

Et l'on dit, *Attendre l'ennemi de pied ferme*, pour dire, L'attendre dans la résolution de le bien recevoir s'il se présente, Et, *Combattre de pied ferme*, *faire ferme*, pour dire, Soutenir les attaques de l'ennemi sans reculer, sans s'ébranler.

On dit figurément, *Attendre quelqu'un de pied ferme*, pour dire, Attendre quelqu'un dans la résolution de lui résister, témoigner ne pas le craindre. Et, *Faire ferme*, pour dire, Résister effectivement.

Ferme, se dit, aussi Du regard, de la voix, de la contenance, & signifie, Fixe, assuré. (Avoir le regard ferme, la contenance ferme. Il a la voix ferme, la parole ferme. Il lui dit d'un ton ferme.)

Il signifie aussi, Fort & robuste. (Avoir la main ferme, les reins fermes, le poignet ferme.)

On dit à la Paume, *Avoir le coup ferme*, pour dire, Pousser vigoureusement la balle.

Ferme, signifie aussi, Qui est compacte & solide, & se dit par opposition à Mou. (Le

terrain est ferme. Du poisson qui a la chair ferme.)

On appelle en Géographie, *Terre-ferme*, Tout ce qui est du continent de la terre, à la différence des îles. (Passer d'une île en terre-ferme.)

Ferme, se dit figurément, pour dire, Constant, inébranlable, qui ne se laisse point abattre par l'adversité, invariable. (Un homme ferme en ses résolutions. Avoir l'ame ferme dans le péril. Une résolution ferme. Un courage ferme. Un ferme propos. Demeure ferme dans sa résolution. Avoir une ferme croyance. Une ferme espérance. Une foi ferme. Une amitié ferme.)

On dit, *Avoir le jugement ferme*, *l'esprit ferme*, pour dire, Avoir l'esprit droit & solide.

On dit, que *La manière*, *le faire d'un Peintre est ferme*, pour exprimer La sureté qu'il fait paroître dans sa façon d'opérer.

Cette expression renferme aussi l'idée qu'il penche plus vers la dureté que vers le moelleux.

Ferme, pris adverbialement, signifie, Fortement, d'une manière ferme. (Parler ferme. Tenir une chose bien ferme. Heurter ferme. Frapper ferme.)

On dit famil. *Soutenir une chose fort & ferme*, *nier une chose fort & ferme*, pour dire, La soutenir, la nier avec beaucoup d'assurance & sans hésiter.

On dit aussi, absolument, *Ferme*, pour dire, Ayez du courage.

FERME. s. f. Convention par laquelle le Propriétaire d'un héritage, d'une terre, d'une rente, d'un droit, abandonne la jouissance de son héritage, de sa terre, de ses droits à quelqu'un, pour un certain temps & pour un certain prix. (Donner, *ou en termes de Pratique*, Bailler ses terres à ferme. Bailler à ferme. Faire un bail à ferme. Prendre à ferme. Quitter une ferme. Hausser, rabaisser, diminuer la ferme, les fermes du Roi. Les fermes des Droits du Roi. La ferme des gabelles. Les cinq grosses fermes.)

Ferme, se prend aussi pour la chose donnée à ferme; & dans ce sens il se dit Des métairies & des autres héritages en roture. (Avoir une ferme. Acheter une ferme. Cette Seigneurie consiste en cinq ou six fermes.)

Il se dit encore De la décoration du fond d'un théâtre.

FERMEMENT. adv. D'une maniere ferme, avec force, avec vigueur. (Attaché fermement. S'appuyer fermement.)

Il signifie aussi, Avec assurance, constamment, invariablement, (Persister fermement dans sa résolution, dans son opinion. Croire fermement une chose. Soutenir fermement son avis. Soutenir fermement un mensonge.)

FERMENT. s. m. Terme didactique. Levain qui agite & divise les parties les plus grossières d'un corps, en sorte qu'il vient à se gonfler & à occuper pl.s de place. (Cela sert de ferment.)

FERMENTATIF, IVE, adj. Qui a la vertu de fermenter.

FERMENTATION. s. f. Terme didactique. C'est le mouvement interne qui s'excite de lui-même dans un liquide, par lequel ses parties se décomposent pour former un nouveau corps. C'est mal-à-propos que l'on confond la *Fermentation avec Effervescence* & *Ebullition*, qui sont des choses très-différentes. Voyez ces mots. Les Chimistes distinguent trois espèces de fermentation, la *Spiritueuse*, l'*Acide*, & la *Putride*. (La digestion se fait par la fermentation des alimens. La fermentation de la bile.

Il se dit au figuré, en parlant de la division des parties, des esprits. (Les esprits étoient dans la plus grande fermentation.)

FERMENTER. v. n. Terme didactique. S'agiter, se diviser par le moyen du ferment, de sorte que les parties bouillonnent, occupent plus d'espace. (La pâte fermente. Les humeurs fermentent.)

Fermenté, ée. participe.

FERMER v. a. Clorre ce qui est ouvert. (Fermer une chambre. Fermer un coffre. Fermer un cabinet. Fermer une boîte. Fermer une bourse. Fermer la porte. Fermer la fenêtre. Fermer la porte à la clef. Fermer la porte au verrouil. Fermer à double tour.)

Dans ce sens-là, on dit, *Fermer un Livre*.

On dit, *Fermer une parenthèse*, pour dire, Marquer le crochet de la fin.

On dit aussi au figuré, *Fermer une Parenthèse*, pour dire, Terminer une digression trop longue, & revenir à son sujet.

On dit, *Fermer la porte sur quelqu'un*, pour dire, Fermer la porte après que quelqu'un est entré ou sorti. *Fermer la porte à quelqu'un*, pour dire, L'empêcher d'entrer. *Fermer la porte au nez de quelqu'un*, pour dire, Pousser rudement la porte contre lui, dans le temps qu'il se présente pour entrer.

Et on dit figurément, *Fermer la porte aux mauvaises pensées*, *aux mauvais conseils*, pour dire, Les rejeter.

On dit, figurément, *Fermer la marche*, pour dire, Marcher le dernier à une cérémonie.

On dit, *Fermer une lettre*, *un paquet*, pour dire, Plier & cacheter une lettre, un paquet.

On dit, *Fermer un chemin*, *un passage*, *une ouverture*, *une avenue*, pour dire, Boucher un chemin, un passage, une ouverture, une avenue. *Fermer les ports*, *les passages d'un pays*, *d'un Royaume*, pour dire, Empêcher que personne n'y entre & n'en sorte. (On a fermé les Ports d'Angleterre, les Passages des Pyrénées.

On dit figurément, *Fermer le chemin à quelqu'un*, pour dire, Ôter à quelqu'un les moyens de faire quelque chose.

On dit aussi dans le sens de Clorre, (Fermer la main. Fermer la bouche. Fermer les yeux. Fermer la veine, &c. Fermer les yeux à un homme qui vient d'expirer. Le Chirurgien ne lui avoit pas bien fermé la veine.)

On dit, qu'*On n'a pas fermé l'œil de toute la nuit*, pour dire, qu'on a passé la nuit sans dormir.

On dit figurément, *Fermer les yeux à la lumière*, *aux vanités du monde*, pour dire, Se refuser à l'évidence, être en garde contre les vanités du monde. *Fermer les yeux sur beaucoup des choses*, pour dire, Faire semblant de ne pas voir beaucoup de choses, ne pas témoigner qu'on les remarque. Et, *Fermer l'oreille*, pour dire, Ne vouloir pas ouïr une chose. (Fermer l'oreille aux calomnies, aux médisances.)

On dit figurément, *Fermer la bouche à quelqu'un*, pour dire, Lui imposer silence. Et, *Fermer la bouche à la médisance*, *à la calomnie*, pour dire, Ôter toute occasion de médisance & de calomnie.

On dit aussi, *Fermer la bouche à quelqu'un*, pour dire, Convaincre quelqu'un en telle sorte qu'il ne puisse rien avoir à répliquer. (Mes raisons lui ont fermé la bouche.)

Fermer la bouche, est aussi Une sorte de cérémonie par laquelle le Pape impose les doigts sur la bouche d'un nouveau Cardinal, pour lui marquer qu'il n'a point encore voix délibérative.

On dit, *Fermer le Palais*, pour dire, Cesser tout exercice de Justice.

On dit dans le même sens, *Fermer les théâtres*, pour dire, Cesser de jouer pour quelque temps. (On a accoutumé de fermer les théâtres quinze jours avant Pâques.)

Fermer, signifie aussi Enclorre. Fermer une ville, un parc, un jardin. Fermer de murailles, de haies, de fossés.)

Fermer, est aussi neutre, & signifie, Être clos. (Les portes de la Ville ne ferment qu'à telle heure. Ces fenêtres ne ferment pas bien. Il parle toujours, la bouche ne lui ferme jamais.)

Il est aussi réciproque. (Cette porte est mal faite, elle ne se ferme pas. Cette plaie se fermera bientôt.)

Fermé, ée. participe.

FERMETÉ. s. f. L'état de ce qui est ferme, solide & difficile à ébranler. (C'est un terrain marécageux qui n'a aucune fermeté. Ces pilotis n'ont point assez de fermeté.)

Il signifie aussi, Qualité d'un corps compacte. En ce sens il ne se dit guère que du poisson. (Ce poisson a le goût & la fermeté de la sole.)

Il signifie figurément, Constance, assurance, courage dans l'adversité. (Une grande fermeté de courage. Fermeté de cœur. Fermeté d'ame. Fermeté d'esprit. Cet homme n'a point de fermeté dans ses résolutions, de fermeté dans l'esprit. Il n'a nulle fermeté dans ses résolutions. Il a une grande fermeté dans ses maux, dans l'adversité.

FERMETURE. s. f. Ce qui sert à fermer. Il se dit principalement en matière de Serrurerie & de Menuiserie. (La fermeture d'une chapelle. La fermeture d'une boutique.)

FERMIER, IÈRE. s. Celui, celle qui prend des héritages ou des droits à ferme.) Fermier Général. C'est le Fermier d'une telle terre. Le Fermier & la Fermière. Fermier des Gabelles, des Aides. Les Fermiers des cinq grosses Fermes. Fermier judiciaire.)

FERMOIR. s. m. Petites attaches ou agraffes d'argent ou d'autre métal, qui servent à tenir un livre fermé. (Mettre des fermoirs à des heures. Des fermoirs d'or. Des fermoirs d'argent.)

FÉROCE. adj. de t. g. Qui est farouche & cruel. Il ne se dit proprement que de certains animaux. (Les bêtes féroces. On exposoit les Martyrs aux bêtes féroces. Les lions, les tigres sont des animaux féroces.)

On dit figur. d'Un homme cruel, dur, brutal, que (C'est un esprit féroce. Une humeur féroce. Une bête féroce. Naturel féroce. Regard féroce.)

FÉROCITÉ. s. f. Caractère de ce qui est féroce, (La férocité est naturelle au lion, au tigre.)

Il se dit figurément Des hommes. (La

férocité de ce barbare ne put être adoucie par tous les bons traitemens qu'on lui fit. Voyez jusqu'où va la férocité de ces peuples. Férocité d'humeur. Férocité d'esprit. Il a une férocité d'humeur qu'il est impossible de dompter.)

FERRAILLE. s. f. collect. Vieux morceaux de fer usés ou rouillés. (De la ferraille. Vieille ferraille. Vendeur de vieille ferraille.)

FERRAILLER. v. n. Faire beaucoup de bruit avec des lames d'épée, en les frappant les unes contre les autres. (Des filoux tirèrent aussi-tôt l'épée & se mirent à ferrailler.)

Il se dit aussi De ceux qui font profession de se battre. (C'est un brave qui n'aime qu'à ferrailler.) Il est familier tant au propre qu'au figuré.

FERRAILLER, se dit figurément pour Disputer fortement, contester. (Ils s'engagèrent dans une dispute, & ils ferraillèrent long-temps.)

FERRAILLEUR. subst. m. Celui qui fait profession de se battre. (C'est un grand ferrailleur.)

FERRANDINIER. s. m. Ouvrier qui fabrique les étoffes de soie, & surtout une espèce d'étoffe qu'on appeloit autrefois *Ferrandine*.

FERRANT. adj. m. Qui ferre. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, (Maréchal ferrant.)

FERREMENT. subst. m. Outil de fer. (On le surprit avec des limes sourdes, des crochets de fer, & quantité d'autres ferremens. Les ferremens d'un Chirurgien.)

FERRER. v. a. Garnir de fer. (Ferrer une porte. Ferrer un coffre, une fenêtre. Ferrer un lit. Ferrer une armoire. Ferrer une pique. Ferrer un bâton. Ferrer une aune. Ferrer des roues.)

FERRER, en parlant des chevaux, signifie, Attacher des fers aux pieds d'un cheval avec des clous. (Ferrer un cheval des quatre pieds, le ferrer tout à neuf. Un cheval difficile à ferrer.) *Ferrer des chevaux à glace*, C'est leur mettre des fers cramponnés pour empêcher qu'ils ne glissent sur la place.

On dit proverbialement & figurément d'Un homme, qu'*Il n'est pas aisé à ferrer*, pour dire, qu'Il est difficile à persuader, à gouverner.

Et proverbialement & figurément, *Ferrer la mule*, pour dire, Acheter une chose pour quelqu'un, & la lui compter plus cher qu'elle n'a coûté.

On dit, *Ferrer des aiguillettes*, pour dire, En garnir les extrémités, soit de fer-blanc, soit de cuivre ou d'argent, &c. Et on dit, *Ferrer d'or, ferrer d'argent*, pour dire, Garnir d'or ou d'argent ce qui a accoutumé d'être garni de fer. (Ce cheval est ferré d'argent.)

FERRÉ, ÉE. participe.

On appelle *Eau ferrée*, De l'eau où l'on a plongé un fer ardent ou rouillé. *Chemin ferré*, Un chemin dont le fond est ferme & pierreux, & où l'on n'enfonce point. Et figurément, *Style ferré*, Un style qui a de la dureté.

On dit figurément & familièrem. qu'*Un homme est ferré*, qu'*il est ferré à glace*, pour dire, qu'Il est extrêmement habile dans la matière dont on parle, & très-capable de s'y bien défendre, si on l'attaque.

On dit populairement d'Un homme qui dit des injures & des paroles dures, que *C'est une gueule ferrée*.

On dit proverb. & par mépris d'Un fanfaron qui fait le brave, que (C'est un mangeur, un avaleur de charrettes ferrées.) Et l'on dit proverbialement d'un grand mangeur, qu' (Il avaleroit des charrettes ferrées.)

FERRET. s. m. Diminutif. Fer d'aiguillette. (Un ferret d'aiguillette.)

On dit proverbialement d'Une chose de peu de valeur, & dont on ne fait nul cas, qu' (On ne voudroit pas en donner un ferret d'aiguillette.)

FERREUR. s. m. Qui ferre. (Ferreur d'aiguillettes.) Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase.

FERRIÈRE. s. f. Sac de cuir dans lequel on porte tout ce qui est nécessaire pour ferrer un cheval, & autres choses qui peuvent remédier aux accidens qui surviennent en voyage. (Le Cocher a oublié sa ferrière.)

FERRONNERIE. s. f. Lieu où l'on vend, où l'on fabrique les gros ouvrages de fer.

FERRONNIER, IÈRE. s. Celui, celle qui vend des ouvrages de fer. (Acheter des chenets chez un Ferronnier.)

FERRUGINEUX, EUSE. adj. Qui tient de la nature du fer, qui a des parties de fer. (Une terre ferrugineuse. Des eaux ferrugineuses.)

FERRURE. s. f. Garniture de fer. (La ferrure d'une porte. Belle ferrure. Ferrure bien faite. Ferrure délicate. La ferrure de ces roues-là n'est pas assez forte.)

FERRURE, signifie L'action de ferrer les chevaux, & le fer qu'on y emploie. (Il en coûte tant par an pour la ferrure de deux chevaux.)

Il signifie aussi La manière dont on ferre un cheval. (Ferrure à la françoise, à la Hongroise, à la Polonoise.)

FERTÉ. s. f. Vieux mot qui signifioit Forteresse, & qui s'est conservé dans les noms de plusieurs lieux. (La Ferté-Milon. La Ferté-Alais.)

FERTILE. adj. de t. g. Fécond, qui produit, qui rapporte beaucoup. (Champ fertile. Terre fertile. Pays fertile. Fertile en blé, en vin, &c. Année fertile.) Il se dit aussi des personnes. (Il est fertile en expédiens, en inventions.)

On dit figurément, *Un esprit fertile*, pour dire, Un esprit qui produit facilement quantité de choses. Et, *Un sujet fertile, une matière fertile*, pour dire, Un sujet sur lequel il y a beaucoup de choses à dire, une matière qui fournit quantité de choses.

FERTILEMENT. adv. Abondamment, avec fertilité.

FERTILISER. v. a. Rendre fertile. (Le fumier fertilise les terres. Le Nil venant à se déborder, fertilise toutes les terres d'alentour.)

FERTILISÉ, ÉE. participe.

FERTILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est fertile. (La bonne culture est ce qui contribue le plus à la fertilité de la terre. Il faut espérer que la fertilité sera plus grande que l'année dernière.)

Il se dit figurément des choses spirituelles & morales. (C'est un homme qui a une grande fertilité d'esprit. Une grande fertilité d'imagination.)

FERVEMMENT. adv. Avec ferveur. (Il prie fervemment. Il s'acquitte fervemment des devoirs de la Religion. Ce Novice s'acquitte fervemment de son devoir.)

FERVENT, ENTE. adj. Qui a de la ferveur, qui est rempli de ferveur. (C'est un homme extrêmement fervent dans la piété. Un Religieux très-fervent. Un zèle fervent. Une dévotion fervente.)

FERVEUR. s. f. Ardeur, zèle, sentiment vif & affectueux avec lequel on se porte aux choses de piété, de charité, &c. (Prier Dieu avec ferveur. Servir Dieu avec ferveur. La ferveur de la dévotion. La ferveur de son zèle. C'est un homme plein de ferveur, qui a une grande ferveur. Il est encore dans sa première ferveur. Il ne faut pas laisser refroidir, laisser ralentir sa ferveur. Une ferveur passagère.) On dit proverbialement, (Ferveur de Novice ne dure pas long-temps.

FÉRULE. s. f. Petite palette de bois ou de cuir, avec laquelle on frappe sur la main des écoliers lorsqu'ils ont fait quelque légère faute. (Un Régent qui a toujours la férule à la main.)

Il se dit aussi pour signifier un coup de férule. (Son Régent lui a donné une férule. Il a eu une férule.)

On dit figurément, *Être sous la férule de quelqu'un*, pour dire, Être sous sa correction.

FÉRULE. Plante ombellifère. Elle croît en France à la hauteur de huit à neuf pieds; mais dans la Pouille & les autres pays chauds, elle devient un arbre. La semence & les racines de la *Férule* sont employées en Médecine.

FERZE. s. f. Terme de Marine. Lé de toile. On dit, qu'*Une voile a tant de ferzes*, pour désigner sa hauteur & sa largeur.

FES

FESCENNINS. adj. Terme d'Antiquité. Il ne s'emploie guère qu'au pluriel dans cette phrase, *Vers fescennins*, & désigne une sorte de vers libres & grossiers qu'on chantoit à Rome dans les Fêtes & les Divertissemens. Ces vers ainsi nommés d'une Ville de Toscane, d'où l'usage s'en introduisit à Rome, n'avoient point de mesure juste, & tenoient plus de la prose cadencée que des vers. La plupart étoient obscènes & licencieux. Ils tinrent long-temps lieu de Drames aux Romains.

FESSE. s. f. La partie charnue du derrière de l'homme & de quelques animaux à quatre pieds. (La fesse d'un homme. Donner sur la fesse. Donner sur les fesses. La fesse d'un cheval.

On dit proverbialement & populairement d'Un homme qui agit mollement & négligemment dans quelque affaire, qu' (Il n'y va que d'une fesse.)

Et l'on dit populairement en parlant d'Un homme qui a fait quelque grande perte, qui a reçu quelque grand dommage, qu' (Il en a eu dans les fesses.)

On dit, *Courir la poste sur ses fesses*, pour dire, Courir la poste à cheval.

FESSE-CAHIER. s. m. On appelle ainsi par mépris, Celui qui gagne sa vie à faire des rôles d'écritures. Il est familier.

FESSE-MATHIEU. s. m. On appelle ainsi Un usurier, un homme qui prête sur gage. (Ce n'est qu'un fesse-mathieu. C'est un vrai fesse-mathieu.) Il est familier.

FESSÉE. s. f. Coups de main ou de verges donnés sur les fesses. (Il a eu la fessée.) Il n'est que du style familier.

FESSER. v. a. Fouetter, frapper sur les fesses avec des verges ou avec la main. (Fesser un enfant.)

On dit familièrement, qu'*Un homme fesse bien son vin*, pour dire, qu'Il boit beaucoup & sans en être incommodé.

On dit proverbialement & popul. *Fesser le cahier*, pour dire, S'attacher à faire diligemment des rôles d'écritures. (Il gagne sa vie à fesser le cahier.)

FESSÉ, ÉE. participe.

FESSEUR, EUSE. s. m. Fouetteur. Il est du style familier.

FESSIER. s. m. On appelle populairement ainsi les fesses de l'homme. (Il lui donna sur son Fessier.) C'est aussi le nom de plusieurs muscles des fesses. (Le grand fessier. Le petit fessier.) On dit aussi adjectivement, (Les muscles fessiers.)

FESSU, UE. adj. Qui a de grosses fesses.

FESTIN. subst. m. Banquet. (Festin solennel, somptueux, superbe, magnifique. Grand festin. L'appareil d'un festin. Dresser, préparer, faire un festin. Convier, inviter à un festin. Faire festin. Être toujours en festin. Manger en festin. Ordonner un festin. Le luxe des festins. Festin de noce.)

On appelle *Festin Royal*, Un festin que le Roi donne en certaines occasions solennelles.

On dit proverbialement, *Il n'y avoit que cela pour tout festin*, pour dire, Il n'y avoit que cela à manger. Et, *Il n'est festin que de gens chiches*, pour dire, que Ceux qui ont accoutumé de vivre dans une grande épargne, aiment à paroître magnifiques dans les occasions d'éclat.

FESTINER. v. a. Faire festin. (Festiner quelqu'un. Festiner ses amis.) Il est familier.

FESTINÉ, ÉE. participe.

FESTON. subst. m. Faisceau fait de petites branches d'arbres, garnies de leurs feuilles, & entremêlées de fleurs & de fruits. (Mettre des festons à l'entrée des Temples & des Palais, en signe de réjouissance. Le portail de cette Église étoit orné de festons le jour d'une telle fête.)

On appelle aussi *Festons*, des ornemens d'Architecture, qui représentent ces sortes de festons, & que les Architectes, les Sculpteurs, les Peintres, mettent dans leurs ouvrages pour les orner & les embellir. (Une corniche ornée de festons, de festons de fleurs. Enrichir de festons.)

FESTONNER. v. a. Découper en festons.

FESTONNÉ, ÉE. participe.

FESTOYER. v. a. Bien recevoir quelqu'un, le bien traiter, & lui faire bonne chère. (Festoyer ses amis.) Il est familier.

FESTOYÉ, ÉE. participe.

FET

FÊTE. s. f. Jour consacré particulièment au service de Dieu, en commémoration de quelque mystère, ou en l'honneur de quelque Saint, & durant lequel il n'est pas permis de travailler. (Une grande Fête. Une petite Fête. Fête solennelle. Les quatre bonnes Fêtes de l'année. Les Fêtes mobiles. Un jour de Fête. Fête annuelle, simple, double, semi-double. Il est Fête. Célébrer une Fête. Chommer, solenniser une Fête. C'est une Fête commandée, une Fête de commandement. Garder les jours de Fête. Faire la Fête d'un Saint.)

On appelle *La Fête-Dieu*, ou *la Fête du Saint Sacrement*, La Fête que l'on célèbre en l'honneur du Saint Sacrement. *Fêtes fêtées*, Les Fêtes où il est défendu de travailler, à la différence de celles qui se célèbrent seulement dans l'Église, & en quelques lieux particuliers, ou par quelques Communautés. Et, *Fêtes de Palais*, Les jours où le Parlement n'entre point, quoiqu'il ne soit point Fête-fêtée.

On appelle *La fête d'une personne*, le jour de la Fête du Saint dont cette personne porte le nom. (C'est demain votre Fête.) Et l'on dit, *Payer sa Fête*, pour dire, Faire un festin à ses amis le jour de sa Fête.

On appelle de même *La Fête d'une Compagnie*, *la Fête d'un Corps de Métier*, Le jour de la Fête du Saint qu'ils ont choisi pour leur patron.

On dit proverbialement, *Il n'est pas tous les jours Fête*, pour dire, qu'On ne se réjouit pas tous les jours, qu'on ne fait pas tous les jours bonne chère, qu'on n'a pas tous les jours le même bonheur, le même avantage. (Il réussit l'autre jour, ce n'a pas été de même aujourd'hui, il n'est pas tous les jours Fête.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme devine les Fêtes quand elles sont venues*, pour dire, qu'Il dit des choses que tout le monde sait, qu'il annonce des nouvelles qui sont déjà publiques. *Aux bonnes Fêtes les bons coups*, pour dire, que Les méchans prennent quelquefois l'occasion des bonnes Fêtes pour exécuter leurs mauvais desseins. Et, *Il sera assez à temps de chommer la Fête quand elle sera venue*, pour dire, qu'Il ne faut pas se réjouir ni s'affliger avant le temps.

FÊTE, signifie aussi Une réjouissance publique qui se fait en des occasions extraordinaires, telles que sont les naissances, les mariages & les entrées des Rois.

Il se dit aussi des réjouissances qui se font en des assemblées particulières. (Je suis demain d'une grande fête. On nous donne demain une grande fête.) Et on dit d'Un homme à qui il est arrivé quelque aventure extraordinaire & surprenante, (Il ne se vit jamais à telle fête.)

On appelle *Garçon de la fête*, chez le bas peuple, Les jeunes garçons parens ou amis des mariés, qui se parent pour danser & faire les honneurs de la fête. (Paré comme un des garçons de la fête.) Quelquefois on les appelle (Valets de la fête.)

On dit figurément, *Troubler la fête*, pour dire, Troubler le plaisir de quelque compagnie, de quelque assemblée. (Le feu prit à la maison, cela troubla la fête. Ils se sont querellés dans le bal, cela a troublé la fête.) Et l'on appelle *Trouble fête*, Un importun qui vient troubler la jouissance des autres.

On dit, *Faire fête à quelqu'un*, pour dire, Lui faire un bon accueil, un bon traitement accompagné de caresses. Et l'on dit d'Un homme qui promet & qui fait espérer une chose depuis long-temps, qu'(Il y a long-temps qu'il en fait fête.) Et figurément & familièrement, *Se faire de fête*, pour dire, S'entremettre de quelque affaire, & vouloir s'y rendre nécessaire, sans y avoir été appelé. (Je n'aime pas à me faire de fête.)

FÊTER. verbe a. Chommer, célébrer une Fête. (On fête aujourd'hui un tel Saint.)

On dit proverbialement & figurément, d'Une personne qui n'a ni crédit ni autorité, (C'est un Saint qu'on ne fête point.)

FÊTÉ, ÉE. participe.

On dit figurément d'Un homme qui est bien reçu par tout, auquel on fait beaucoup d'accueil, (C'est un homme bien fêté.)

FETFA. s. m. Nom usité dans des relations, & qui signifie Un Mandement du Muphti très-respecté même du Grand Seigneur.

FÉTICHE. s. f. Nom qu'on donne aux différens objets du culte superstitieux des Négres. Dans la Nigritie, chaque Tribu, chaque lieu, chaque particulier se choisit une Divinité tutélaire, parmi les arbres, les pierres, les animaux, &c. Ces espèces d'idoles s'appellent des *Fétiches*.

FÉTIDE. adj. de t. g. Qui a une odeur forte & très-désagréable. (Une huile fétide. Pilules fétides.)

FÉTU. subst. m. Brin de paille. (Ramasser un fétu.)

On dit proverb. d'Une chose dont on ne fait nul cas, (Je n'en donnerois pas un fétu. Cela ne vaut pas un fétu.)

On disoit, *Tirer au court fétu*, pour dire, Tirer au sort avec plusieurs fétus, dont il y en a un plus court que les autres. (Il restoit tant à partager, on a tiré au court fétu à qui l'auroit.) On dit plus ordinairement aujourd'hui, (À la courte paille.)

FÉTU-EN-CU, ou PAILLE-EN-CU. s. m. Oiseau de la grosseur d'un pigeon. Il a dans la queue une ou deux longues plumes qui de loin ressemblent à des pailles, leurs barbes étant très-courtes. On l'appelle aussi l'*Oiseau des Tropiques*, parce qu'il ne se trouve qu'entre les deux Tropiques. Il vole très-haut & fort loin des terres.

FEU

FEU. s. m. Celui des quatre élémens qui est chaud & sec. (Feu élémentaire.)

Il signifie aussi Le feu que l'on fait avec du bois, ou autres matières combustibles. (Feu ardent. Feu dévorant, consumant. Feu clair, âpre, étouffé. Bon feu, mauvais feu. Beau feu. Feu de reculée. Feu à rôtir un bœuf, à rôtir bœuf. Feu de charbon, de gros bois, de tourbe, de paille. Une étincelle de feu. Une bluette, un charbon de feu. Un réchaud de feu. Faire du feu, bon feu, grand feu. Souffler, allumer, attiser, détiser, éteindre, entretenir, couvrir le feu. On a mis le feu à cette maison. Le feu a pris à ce lambris. Le feu a gagné le plancher, a gagné le toit. La ville étoit toute en feu. Crier au feu. Courir au feu. Faire cuire quelque chose à petit feu. Se tenir au coin du feu. Mettre le pot au feu.)

On dit, *Condamner au feu*, pour dire, Condamner à être brûlé. Qu'*Un homme mérite le feu*, pour dire, qu'Il mérite d'être brûlé. *Mettre le feu au four*, pour dire, Commencer à échauffer le four. *Montrer une chose au feu*, pour dire, La présenter au feu pour la faire sécher, ou la faire chauffer légérement. *Passer une chose par le feu*, pour dire, La passer au travers de la flamme afin d'en ôter le mauvais air. *Prendre l'air du feu*, & populairement, *Prendre une poignée de feu*, pour dire, Se chauffer à la hâte & en passant.

On dit, *J'en mettrois ma main*, *la main au feu*, & *Je n'en mettrois pas ma main au feu*, pour dire, qu'On assure une chose, ou qu'on ne l'assure pas.

On appelle *Feu de joie*, Les feux qu'on allume dans les rues, dans les places publiques en signe de réjouissance. Et, *feu d'artifice*, Un feu composé de fusées volantes, & autres semblables artifices pour le spectacle. *Lance à feu*, Une espèce de fusée qu'on attache aux feux d'artifice pour les éclairer, & qui jette de temps en temps de petites étoiles.

On dit proverbialement, *Il n'est feu que de bois vert*, *il n'est feu que de gros bois*, pour dire, qu'Il n'y a point de meilleur feu que celui de bois vert, quand il est bien allumé; que le gros bois fait un feu tout autre que le menu bois.

On dit proverbialement De deux choses tout-à-fait contraires, de deux personnes

entièrement opposées, que *C'est le feu & l'eau* : & de ce qui est violent d'abord, mais qu'on juge ne devoit pas durer, (C'est un feu de paille. Ce n'est qu'un feu de paille.)

On dit proverbialem. (Il n'y a point de feu sans fumée ;) soit pour signifier, Que d'ordinaire il ne court point de bruit qui n'ait quelque fondement ; soit pour dire, qu'On ne sauroit s'empêcher de faire connoître au-dehors une violente passion, quelque soin qu'on apporte pour la cacher.

On dit figurément, *Brûler, faire brûler un homme à petit feu*, pour dire, Le faire languir, en faisant durer long-temps des chagrins, des inquiétudes, des peines d'esprit, qu'on pourroit lui épargner ou lui abréger.

On dit prov. *Faire grand'chère & beau feu*, pour dire, Faire une fort grande dépense.

On dit aussi figurément, *Faire feu violet, du feu violet*, pour dire, Faire quelque chose qui éclate d'abord, où il paroît d'abord beaucoup de vivacité, & qui se dément dans la suite.

On dit proverbialement, *Jeter de l'huile dans le feu*, pour dire, Irriter davantage une personne qui est déjà assez irritée, aigrir des esprits qui ne sont déjà que trop aigris. *Mettre le feu aux poudres, mettre le feu aux étoupes*, pour dire, Animer davantage une personne qui est déjà naturellement portée à s'émouvoir. Et, *Mettre le feu sous le ventre à quelqu'un*, pour dire, L'exciter vivement, pour le porter à faire ce qu'on désire qu'il fasse.

On dit proverb. & figurément, en parlant d'affaires, *Mettre les fers au feu*, pour dire, Commencer, travailler vivement à une affaire. Et on dit d'Une affaire à laquelle on travaille actuellement, que (Les fers en sont au feu.)

On dit proverbialement Des spectacles & des autres choses qui attirent un grand concours de monde, qu'(On y court comme au feu.)

On dit figurément, *Mettre tout à feu & à sang*, pour dire, Exercer toutes les cruautés, toutes les inhumanités de la guerre contre un pays.

On appelle *Feu Grégeois*, Une espèce de feu d'artifice dont on se servoit anciennement à la guerre, & qui brûloit dans l'eau. (Lancer du feu Grégeois.)

FEU, se prend aussi pour Cheminée. (Chambre à feu. Il n'y a qu'un feu. Il y a tant de feux dans cet appartement.)

Il se prend aussi pour le feu qu'on entretient ordinairement dans une cheminée. (Il lui faut tant de voies de bois par an, car il a ordinairement dix feux dans sa maison.)

On appelle *Garniture de feu*, ou simplement *Feu*, Une grille de fer avec la pelle, les pincettes & les tenailles. (Une garniture de feu. Un feu garni d'argent. Acheter un feu.)

FEU, signifie aussi Un ménage, une famille logée dans une même maison. (Il y a cent feux dans ce village. Cette ville est composée de tant de feux.)

On dit proverbialement, *N'avoir ni feu ni lieu*, pour dire, Être vagabond & errant çà & là sans aucune demeure assurée; ou pour dire, Être extrêmement pauvre.

On dit aussi proverbialement d'Une maison en désordre, & où il n'y a rien à manger, qu'(Il n'y a ni pot au feu ni écuelles lavées.)

FEU, se prend aussi pour la simple lueur des flambeaux, des torches, des fanaux, comme en ces exemples, (Il est défendu de chasser au feu, de pêcher au feu. Il y avoit des feux allumés sur la côte.)

On appelle *Armes à feu*, Les mousquets, les fusils, pistolets, &c. Et, *Coup de feu*, La blessure que fait le coup d'une arme à feu.

FEU, se dit absolument Des coups que l'on tire avec des armes à feu, avec de l'artillerie. (Il s'expose au feu des ennemis. Il étoit sous le feu des ennemis. À cette bataille, à cet assaut, les ennemis faisoient grand feu. La courtine étoit toute en feu. On faisoit feu par-tout. Soutenir le feu, essuyer le feu de la Place. Ils étoient à couvert du feu de la Ville. Il se trouva entre deux feux.)

On dit en parlant d'Un homme d'une valeur gaie, qu'(Il va au feu comme à la noce.)

FEU, se dit aussi Des météores enflammés, & de la foudre & des éclairs. (Le feu du Ciel est tombé sur cette maison. L'air étoit tout en feu pendant cet orage.)

On appelle poëtiquement les Astres. (Les feux de la nuit, les feux du Firmament.)

On appelle *Feu saint Elme*, Des feux volans qui s'attachent aux vergues & aux mâts des Vaisseaux.

On appelle aussi *Feux follets*, Les exhalaisons enflammées qu'on voit quelquefois dans les endroits marécageux.

FEU, se dit aussi de certains remèdes brûlans qu'on applique sur quelque partie du corps des hommes ou des bêtes. (Il faut appliquer le feu à cette plaie. Donner le feu à un cheval.) Les Chirurgiens appellent *Feu actuel*, Le bouton de feu qu'on applique sur quelque partie. Et, *Feu potentiel*, Le feu qui est dans les pierres de cautère, dans les plantes & dans les minéraux caustiques.

FEU, se dit figurément Du brillant, de l'éclat de certaines choses. (Il a les yeux vifs & pleins de feu. Ce diamant jette beaucoup de feu. Le feu d'un rubis, d'une escarboucle.)

Il signifie aussi, Inflammation, ardeur. (Le feu de la fièvre. Je sens un feu dans les entrailles. Le feu est encore à cette plaie. Il a le visage tout en feu. Avoir la bouche tout en feu, le palais tout en feu. Il étoit si en colère, qu'il avoit les yeux tout en feu, que le feu lui sortoit par les yeux, que le feu lui montoit au visage.)

On dit figurément d'Un vin, qu'*Il a du feu*, qu'*il a trop de feu*, pour dire, qu'Il a de la chaleur, qu'il a trop de chaleur.

Il se dit figurément De l'ardeur & de la violence des passions, & des mouvemens impétueux de l'ame. (Quand le feu de sa colère sera passé. Amortir le feu de la concupiscence.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un homme prend feu aisément*, pour dire, qu'Il est aisé à émouvoir ; qu'*Il jette feu & flamme*, pour dire, que La colère l'emporte au-delà de toutes les bornes de la raison ; & qu'*Il a jeté tout son feu*, pour dire, qu'Il a dit, qu'il a fait tout ce que la colère lui a suggéré, & qu'il s'est apaisé par-là.

On appelle *Feu volage*, Une espèce de dartre qui vient au visage, & qui s'enflamme.

On appeloit autrefois *Feu saint Antoine*, Une maladie qui desséchoit & brûloit la partie attaquée.

FEU, se dit poëtiquement, pour signifier La passion de l'amour. (Le feu dont il brûle. Rien n'a pu éteindre ses feux. Approuver les feux d'un amant.)

FEU, se dit aussi figurément Des séditions & des mouvemens populaires. (Allumer le feu de la discorde. Éteindre le feu de la sédition. On fit courir de mauvais bruits qui mirent toute la Ville en feu. Il y avoit des gens qui ne travailloient qu'à allumer davantage le feu parmi le peuple.)

On dit d'Un homme dérangé dans ses affaires, & qui est poursuivi par ses créanciers, que (Le feu se met dans ses affaires.)

Il se dit aussi De la vivacité de l'esprit. (Cet Orateur a bien du feu. Le feu brille par-tout dans ses écrits. C'est un esprit tout de feu. Cette femme est agréable en conversation, elle a beaucoup de feu. Ce Peintre a un grand feu d'imagination.)

On dit, *Le feu de l'Enfer*, pour dire, Les tourmens des damnés. Et, *Le feu du Purgatoire*, pour dire, Les peines que souffrent les ames qui sont dans le Purgatoire.

On appelle *Feu d'enfer*, Tout feu qui est très-grand. (À cette attaque on fit un feu d'enfer. À cette verrerie il y a toujours un feu d'enfer.)

Dans ce sens on dit en termes de Cuisine, *Mettre quelque chose au feu d'enfer, griller quelque chose au feu d'enfer*, pour dire, La faire griller jusqu'à ce qu'elle soit toute noire. (Il faut griller ces cuisses au feu d'enfer.)

On appelle *Couleur de feu*, Un rouge vif & éclatant.

On appelle aussi *Taches de feu*, ou *Feu* absolument, Certaines taches roussâtres qui se trouvent sur la tête ou sur le corps des chevaux, des chiens, & d'autres animaux.

FEU D'ATTEINTE. Terme de Peinture sur verre. Feu vif & âpre que l'on donne au fourneau dès le commencement de la cuisson du verre peint. (Souvent le feu d'atteinte brûle les couleurs, & casse les pièces.)

FEU, EUE. adj. Il ne se dit ordinairement que De ceux qui sont morts il n'y a pas long-temps. (Feu mon père. Feu mon oncle.) Quand on dit, *Le feu Pape, le feu Roi, la feue Reine, &c.* On entend toujours le Pape dernier mort, le Roi dernier mort, la Reine dernière morte, &c.

Ce mot n'a point de pluriel, & même il n'a pas de féminin lorsqu'il est placé avant l'article ou avant le pronom personnel. Ainsi, quoiqu'on dise, *La feue Reine*, il faut dire, *Feu la Reine*.

FEUDATAIRE. s. de t. g. Vassal, celui qui possède un Fief, & qui doit la foi & hommage au Seigneur. (Il est Feudataire de l'Empire. Le Comte de Flandre étoit Feudataire de la Couronne. Il est Feudataire d'un tel.)

FEUDISTE. s. m. Homme versé dans la matière des Fiefs. (Un savant Feudiste.) Il est aussi adj. (Un Docteur Feudiste.)

FÉVE. s. f. Sorte de légume long & plat qui vient dans des gousses. (Grosse féve. Petite féve. Féve nouvelle. Féves de marais. Quand les féves sont en fleurs. Écosser des féves.)

On dit prov. & popul. *S'il me donne des pois, je lui donnerai des féves*, pour dire, S'il me fait de la peine, s'il me donne du chagrin, je lui rendrai la pareille.

On appelle *Fèves de haricot*, De petites fèves blanches ou rayées de différentes couleurs, qui viennent ordinairement dans l'arrière-saison.

On appelle *Roi de la fève*, Celui à qui est échue la fève du gâteau qu'on partage la veille ou le jour des Rois.

FÉVEROLE. s. f. dim. Petite féve. Il se dit principalement des féves de haricot quand elles sont sèches.

FEUILLAGE. s. m. collect. Toutes les feuilles d'un arbre. Branches d'arbres couvertes de feuilles. (Le feuillage de cet arbre est beau. Feuillage vert. Feuillage touffu. Feuillage épais. Se retirer, se mettre à couvert sous un feuillage.)

Il se dit aussi De certaines représentations capricieuses des feuillages, soit en sculpture, soit en ouvrage de tapisserie, ou autrement. (Une bordure ornée & enrichie de feuillages. Damas à grands feuillages.)

FEUILLANTINE. sub. fém. Sorte de pâtisserie.)

FEUILLE. s. f. Partie de la plante qui en garnit les tiges & les rameaux. Les feuilles des arbres sont communément vertes, menues & plates; mais elles varient beaucoup de forme, d'épaisseur, de longueur & de couleur dans les autres plantes, dans celles sur-tout qui sont exotiques. (Feuille large & longue, épaisse, piquante. Le bruit des feuilles.)

On appelle *Feuilles composées*, Celles qui portent des folioles sur un même filet.

On dit, *A la chûte des feuilles*, pour dire, À la fin de l'automne.

On dit proverbialement, *Qui a peur des feuilles, n'aille point au bois*, pour dire, qu'Il ne faut point s'engager dans les affaires, quand on craint les suites qui en sont ordinairement inséparables.

On dit, *Trembler comme la feuille*, pour dire, Trembler de peur.

On appelle *Vin de deux feuilles, de trois feuilles*, Du vin de deux ans, de trois ans.

FEUILLE, se dit aussi Des plantes. (Feuilles de poirée. Feuille de chou. Feuille d'artichaut, &c.)

Il se dit aussi des fleurs. (Une feuille de rose. Rose à cent feuilles)

On appelle *Feuille d'Acanthe*, Les ouvrages de sculpture qui font l'ornement du chapiteau corinthien.

FEUILLE, se dit aussi Du papier. (Une feuille de papier. Une main de papier doit avoir vingt-cinq feuilles. Plier une feuille de papier.)

Il se dit aussi De certains cahiers volans, sur lesquels on écrit tous les jours ce qui regarde le courant, ou des affaires publiques, ou de l'économie particulière. (Le Président n'a pas encore signé, arrêté, parafé, visé la feuille. Être sur la feuille du Payeur des rentes. Arrêter tous les soirs la feuille de son Maître d'Hôtel.)

On appelle *La feuille des Bénéfices*, La liste des Bénéfices vacans à la collation du Roi & celle des Prétendans.

Il se dit aussi d'Une feuille d'impression qui doit se plier en plus ou moins de feuillets, suivant la grandeur du volume où l'on doit la faire servir. (Imprimer une feuille. Renvoyer la feuille à l'Imprimeur. Tirer une bonne feuille.)

On appelle *Feuilles*, au Collége, Les feuilles imprimées d'un Auteur qu'on explique aux écoliers, & sur lesquelles ils peuvent écrire, ou entre les lignes, ou à la marge.

On appelle *Feuille volante*, Une feuille imprimée ou écrite, qui est seule & détachée.

FEUILLE, se dit aussi de l'or, de l'argent, du cuivre, &c. lorsqu'il est battu extrêmement mince. (Feuille d'or, d'argent, de cuivre, d'étain.)

On appelle aussi *Feuille*, La petite lame de métal que l'on met sous les pierres précieuses pour leur donner plus d'éclat.

FEUILLE, en termes de Chirurgie, se dit De cette petite superficie qui se détache quelquefois d'un os, lorsqu'il a été offensé. (L'os s'est levé par feuilles.)

FEUILLE, se dit aussi Des chassis d'un paravent qui se plient l'un sur l'autre. (Un paravant de trois feuilles, de quatre feuilles, de six feuilles, &c.)

FEUILLÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit Des feuilles des plantes, lorsqu'elles sont d'un émail différent de celui de la plante. (D'argent aux trois tulipes tigées de simple, & feuillées de gueules.)

FEUILLÉE. s. f. Un couvert fait de branches d'arbres qu'on a coupées. (Danser sous la feuillée.)

FEUILLE-MORTE. adj. de t. g. Sorte de couleur qui tire sur la couleur des feuilles sèches. (Ruban feuille-morte. Satin feuille-morte. Étoffe feuille-morte.)

Il est aussi sub. masc. (Un beau feuille-morte.

FEUILLER. v. n. Terme de Peinture. Représenter les feuilles d'un arbre. (C'est un talent rare que celui de bien feuiller.)

On dit aussi sub. *Le feuiller de ce Peintre est large, léger, pesant, &c.* pour dire, La manière dont ce Peintre rend les feuilles est large, légère, pesante, &c.

FEUILLET. s. m. Une partie d'une feuille de papier, & qui contient deux pages. (Déchirer quelques feuillets d'un livre. Ce registre est de cent feuillets. Feuillet d'un in folio. Feuillet d'un in douze.)

FEUILLETER. v. a. Tourner les feuillets d'un livre, d'un manuscrit qu'on examine légérement. (Je n'ai pas lu son livre, je n'ai fait que le feuilleter.)

Feuilleter, sign. aussi Étudier, consulter des livres. (Pour éclaircir cette question, il a fallu feuilleter bien des livres.)

FEUILLETER, se dit aussi De la pâte lorsqu'on l'accommode, en sorte qu'elle se lève comme par feuillets. (Feuilleter de la pâte.)

FEUILLETÉ, ÉE. participe. (Livre bien feuilleté. Gâteau feuilleté.)

FEUILLETTE. s. f. Vaisseau contenant un demi-muid de vin ou environ. (Cette vigne a rendu tant de feuillettes de vin.)

FEUILLU. adj. Qui a beaucoup de feuilles. (Arbre feuillu.)

FEUILLURE. s. f. Entaillure dans laquelle les fenêtres & les portes s'enfoncent un peu pour fermer juste. (La feuillure de ce volet n'est pas assez large, assez profonde.)

FÉVRIER. s. m. Le second mois de l'année.

On dit prov. *Février le court, le pire de tous*, Parce que souvent le temps est plus rude & plus mauvais au mois de Février qu'en aucun autre.

FEURRE. s. m. (On disoit autrefois Foarre.) Paille de toute sorte de blé. (Une gerbe de feurre.)

FEURS. s. m. pl. Terme de Jurisprudence. Frais faits pour la culture des terres (Rembourser les feurs, labours & semences.)

FEUTRE. s. m. Espèce d'étoffe non tissue, qui se fait en foulant le poil ou la laine dont elle est composée. (Semelle de feutre. Une balle de feutre dont on joue à la longue paume.)

FEUTRE, se dit aussi par dérision d'Un méchant chapeau mal fait.

FEUTRER. v. a. Remplir de bourre. (Feutrer une selle.)

FEUTRER. Terme de Chapelier. Façonner un chapeau. (Il n'y a point de poil que l'on feutre plus facilement que celui du castor.)

FEUTRÉ, ÉE. participe.

F I

FI. Espèce d'interjection dont on se sert dans le discours familier, pour marquer du mépris, du dégoût de quelque personne ou de quelque chose. (Fi le vilain. Fi de la bonne chère quand il y a de la contrainte.)

On dit prov. (Fi de l'avarice, c'est un vilain vice.)

F I A

FIACRE. s. m. C'est un nom qu'on donne tant au cocher qu'au carrosse de louage, & il ne se dit que de ceux qui sont tout le jour sur la place en certains endroits de Paris. (Le mot de *Fiacre* vient de ce que les premiers carrosses de cette espèce logeoient à l'image saint Fiacre. Il a bien rossé un fiacre. Il est venu dans un fiacre. Son carrosse se rompit, il fut obligé de prendre un fiacre.)

On appelle aussi par mépris, *Fiacre*, Un méchant carrosse.

FIANÇAILLES. s. f. pl. Promesse de mariage en présence d'un Prêtre. (Faire les fiançailles. Célébrer les fiançailles. Le jour des fiançailles. Prier les parens & les amis d'assister aux fiançailles.)

FIANCER. v. a. Promettre mariage en présence du Prêtre. (Tel fiance qui n'épouse pas. Il avoit recherché autrefois cette fille, & il l'avoit même fiancée, mais l'affaire se rompit.)

Il se dit aussi de la cérémonie qui s'observe, qui se pratique par le Prêtre, en présence duquel se font les promesses de mariage. (Après que le Curé les eut fiancés.)

On le dit aussi Du père qui donne son fils ou sa fille. (Un tel fiance aujourd'hui son fils, sa fille.)

FIANCÉ, ÉE. participe.

Il se dit aussi subst. (Le fiancé, la fiancée.)

F I B

FIBRE. s. f. On appelle ainsi certains filamens déliés qui se trouvent dans toutes les parties charnues ou membraneuses du corps de l'animal. (L'alongement des fibres. Le relâchement des fibres. L'accourcissement des fibres. Les fibres des chairs. Les fibres des muscles. Longues fibres.)

Il se dit également des longs filets qui entrent dans la composition des plantes, des arbres. (Les fibres d'une plante. Les fibres d'une racine. Les fibres du bois.)

FIBREUX, EUSE. adj. Qui a des fibres. (Les chairs sont fibreuses. Le bois est fibreux. Les plantes sont fibreuses.)

FIBRILLE. s. f. Terme d'Anatomie. Petite fibre. On donne particulièrement le nom de *Fibrilles* aux filets transversaux qui lient les fibres musculaires & cylindriques.

FIC

FIC. s. m. Terme de Médecine & de Chirurgie. Espèce de tumeur ordinairement indolente, qui ressemble à une figue, & qui peut arriver dans toutes les parties du corps. Elle est tantôt molle & de la nature des loupes, tantôt dure & squirreuse.

FICELLE. s. f. Sorte de petite corde qui est faite de plusieurs fils de chanvre, & dont on se sert ordinairement pour lier de petits paquets. (Lier avec de la ficelle.)

FICELER. v. a. *Je ficelle, je ficelois, j'ai ficelé, je ficellerai.* Lier avec de la ficelle. (Cela n'est pas ficelé assez fort, assez serré. Il faut bien ficeler ce paquet.)

FICELÉ, ÉE. participe. (Paquet bien ficelé. Bout de tabac bien ficelé, proprement ficelé.)

FICELLIER. s. m. Dévidoir sur lequel on met de la ficelle.

FICHANT, ANTE. adj. Terme de Fortification. On dit, *Feu-fichant*, pour signifier Le feu qui partant du flanc d'un bastion, entre dans la face du bastion voisin. (La ligne de défense fichante est opposée à la ligne de défense rasante.)

FICHE. s. f. Petit morceau de fer ou d'autre métal, servant à la penture des portes, des fenêtres, des armoires, &c. (Fiche à gond.)

FICHE, fig. aussi Une marque que l'on donne au jeu, & qu'on fait valoir plus ou moins, selon que les joueurs en conviennent entre eux.

FICHER. v. a. Faire entrer par la pointe. (Ficher un clou. Ficher un pieu. Ficher en terre. Ficher à force. Ficher bien avant.)

FICHÉ, ÉE. participe.

On dit figur. & fam. *Avoir les yeux fichés en terre, fichés sur quelque chose*, pour dire, Avoir les yeux fixement arrêtés.

FICHÉ, en termes de Blason, se dit des Croix & des croisettes qui ont le pied aiguisé.

FICHET. s. m. Petit morceau d'ivoire ou d'autre matière, qu'on met dans les trous d'un trictrac, & qui sert à marquer les parties à mesure qu'on les a gagnées.

FICHU, UE. adj. Terme bas & de mépris, dont on se sert pour dire, Mal fait, impertinent. (Voilà qui est bien fichu. Voilà un fichu compliment.)

FICHU. s. m. Sorte de mouchoir que les femmes mettent autour du cou, & qui est ordinairement de toile des Indes, avec de petites broderies d'or, d'argent ou de soie. (Acheter un fichu. Porter un fichu.)

FICHURE. s. f. Terme de Marine. Espèce de trident avec lequel on darde le poisson dans l'eau.

FICOÏDES. s. m. Plante exotique. On en connoît beaucoup d'espèces qui toutes demandent la serre chaude. L'espèce la plus commune à cause de sa singularité est celle qu'on nomme *Plante glacée*, parce qu'elle paroît comme couverte de petits glaçons très-brillans.

FICTIF, IVE. adj Qui est feint, qui n'existe que par supposition. (Titre fictif. Les rentes sont des meubles fictifs. Propriétés fictives.)

On appelle *Poids fictif*, Le poids dont on se sert dans les essais.

FICTION. s. f. Invention fabuleuse. (Fiction poëtique. Ce Poëme est rempli de belles fictions. Il y a des fictions qui touchent plus que la vérité. La fiction est quelquefois plus agréable que la vérité même.)

Il se prend aussi pour Mensonge, dissimulation, déguisement de la vérité. (Il m'a dit telle chose, mais c'est une pure fiction. Je vous parle sans fiction.)

FICTION de DROIT. Terme de Jurisprudence. C'est une fiction introduite ou autorisée par la Loi en faveur de quelqu'un. Il y en a plusieurs exemples dans le Droit Romain. (Parmi nous, l'ameublissement que l'on fait par contrat de mariage de partie des immeubles de la femme pour les faire entrer en communauté, est une fiction de Droit,) parce que l'on feint que partie de ces immeubles sont venus meubles pour les faire entrer dans la communauté, dont la mise est ordinairement composée de meubles.

FID

FIDÉICOMMIS. s. m. Disposition par laquelle un testateur charge son héritier de rendre la totalité ou une partie des biens qu'il lui laisse, soit dans un certain temps, soit dans un certain cas. (Le Fidéicommis est ouvert. Tenir par Fidéicommis.)

Il se prend aussi pour une disposition par laquelle un testateur donne la totalité ou une partie de son bien à un homme de confiance, avec l'intention déclarée de bouche, qu'il le remettra entre les mains d'un autre à qui le testateur n'eût pas pu le donner par la Loi. (Fidéicommis universel. Fidéicommis particulier. Matière de Fidéicommis.)

On appelle *Fidéicommis tacite*, La disposition d'un bien qui est faite en faveur de quelqu'un, avec intention qu'il le rende à un autre, sans que toutefois cette intention soit exprimée.

FIDÉICOMMISSAIRE. s. m. Celui qui est chargé d'un Fidéicommis. (Il n'est que Fidéicommissaire.)

Il est aussi adject. (Héritier fidéicommissaire.)

FIDÉJUSSEUR. s. m. Terme de Palais. Celui qui s'oblige de payer pour un autre qui ne payeroit pas.

FIDÉJUSSION. s. f. *Voyez* CAUTIONNEMENT.

FIDÉLITÉ. s. f. Loyauté, foi. (Fidélité inviolable. Fidélité éprouvée. Garder fidélité à son Prince. Corrompre la fidélité de quelqu'un. Prêter serment de fidélité. Une femme doit fidélité à son mari.)

Il fig. aussi Vérité, exactitude, sincérité. (Cet Historien écrit avec une grande fidélité. Cet Auteur est traduit avec fidélité. Faire un rapport avec beaucoup de fidélité.)

FIDÉLITÉ, se dit aussi de la mémoire qui retient bien, & avec beaucoup d'exactitude. (Il ne faut pas trop compter sur la fidélité de sa mémoire.)

En Peinture, *La fidélité* est l'exactitude à représenter jusqu'aux moindres détails de la nature, soit quant à la justesse des formes, soit quant à la vérité des tons & des effets de la lumière.

FIDELLE. adj. de t. g. Loyal, qui garde la foi. (Serviteur fidelle. Fidelle à son Prince, à son Maître. Fidelle en ses promesses. Ami fidelle. Mari fidelle. Épouse fidelle. Femme fidelle. Amant fidelle. Amitié fidelle.)

Il signifie aussi, Conforme à la vérité. (Récit fidelle. Rapport fidelle. Histoire fidelle. Copie fidelle. Traduction fidelle. Miroir fidelle. Portrait fidelle.)

Il se dit aussi De la mémoire qui retient bien. (Mémoire fidelle.)

FIDELLE, signifie aussi, Qui est dans la vraie Religion. (Le peuple fidelle. Le troupeau fidelle. La femme fidelle sanctifie le mari infidelle.)

Il est aussi substantif en ce sens, mais il n'a guère d'usage qu'au pluriel. (Les Fidelles. L'Église est l'assemblée des Fidelles.)

FIDELLEMENT. adverbe. D'une manière fidelle. (Servir fidellement. Rapporter fidellement. Administrer fidellement. Retenir fidellement.)

FIDUCIAIRE. s. m. Celui qui est chargé par le défunt de remettre à quelqu'un une succession en tout ou en partie.

FIDUCIEL, ELLE. adj. Il se dit du point de la division d'un limbe qui sert de guide & de règle, & de la ligne qui passe par le centre & par ce point. (Point fiduciel. Ligne fiducielle.)

FIE

FIEF. s. m. Domaine noble. On appelle *Fief dominant*, Le domaine dont les autres fiefs relèvent : & *Fief servant*, L'héritage que le vassal tient noblement du Seigneur dont il relève, à la charge de foi & hommage, &c. (Fief de la Couronne. Fief de l'Empire. Fief noble. Fief qui relève, qui est mouvant, qui est tenu d'un tel Seigneur. Retirer un héritage par puissance de fief. Profit de fief. Tenir une terre en fief. Posséder un fief. Franc fief.)

On appelle *Franc fief*, Un fief possédé par un roturier, avec concession & dispense du Roi, contre la règle commune, qui ne permet pas aux roturiers de tenir des fiefs. Et on appelle *Droits de francs fiefs, taxes de francs fiefs*, Le droit domanial qui se lève de temps en temps sur les roturiers qui possèdent des terres nobles.

FIEFFER. v. a. Bailler en fief. (Fieffer des marais. Fieffer des terres vaines & vagues. Fieffer un Domaine.)

FIEFFÉ, ÉE. participe.

FIEFFÉ, est aussi adjectif, & ne se dit qu'avec des substantifs qui marquent un vice, & il signifie, Que ce vice est au suprême degré. (Fripon fieffé. Ivrogne fieffé. (Coquette fieffée.)

En termes de Palais, *Fieffé* signifie un Officier dépendant d'un fief. (Sergent fieffé.) Il y a au Châtelet de Paris quatre Sergens fieffés.

FIEL. s. m. Liqueur jaunâtre & amère, contenue dans un petit réservoir qui est attaché au foie, & qu'on appelle la vésicule du fiel. (Amer comme fiel. Fiel de bœuf préparé.)

Il signifie figurément, Haine, animosité. (Un homme plein de fiel. Répandre son fiel. Vomir son fiel. Il y a bien du fiel dans cet écrit. Un discours plein de fiel.) Et on dit figur. *N'avoir point de fiel*, pour dire, N'avoir point de ressentiment, point d'esprit de vengeance.

On dit, qu'*Un homme se nourrit de fiel & d'amertume*, pour dire, qu'il passe sa vie dans la tristesse & dans le chagrin.

FIEL DE TERRE. *Voyez* FUMETERRE.

FIEL DE VERRE. Dénomination impropre qu'on donne à un sel qui nage dans les creusets au-dessus du verre fondu.

On devroit dire, *Le sel de verre.*

FIENTE. s. f. (On prononce *Fiante.*)

Excrément de bête. (Fiente de vache. Fiente de pigeon. Fiente de loup, &c.)

FIENTER. v. n. (On prononce *Fianter.*) Il ne se dit que des bêtes, & signifie, Pousser dehors la fiente par les voies naturelles. (Un animal qui ne fiente pas, qui fiente bien.)

FIER. v. a. Commettre à la fidélité de quelqu'un. (Fier son bien. Fier sa vie. Fier son honneur à son ami. Je lui fierois tout ce que j'ai au monde.)

Il s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel, & signifie, S'assurer sur quelqu'un ou sur quelque chose. (Se fier à quelqu'un, en quelqu'un. Vous pouvez vous y fier. Il se fie à tout le monde. Je ne m'y fie pas. Fiez-vous-y. Se fier à sa fortune, à son crédit. Je me fierois de toute chose à lui. Je ne m'y fie que de la bonne sorte. Fiez-vous à lui du soin de vos affaires.)

On dit proverbialement, *Fiez-vous-y, fiez-vous à cela, fou qui s'y fie*, pour dire, qu'On ne s'y doit pas fier.

FIER, ÈRE. adj. (L'R se prononce fortement & fait ouvrir l'E.) Hautain, altier, audacieux. (Œil fier. Mine fière. Courage fier. Humeur fière. Un esprit fier. Beauté fière. Il se tient fier de ses amis, de ses richesses, de son crédit.)

On dit familièrement, *Faire le fier*, pour dire, Affecter de la fierté, témoigner de la fierté.

FIER, signifie aussi, Cruel, barbare. (Un fier tyran. Un fier ennemi.)

En termes de Blason, il se dit d'un lion hérissé.

En Peinture, il se dit de la manière, du dessein, de la touche du coloris & de l'effet de la lumière. C'est le caractère du Peintre qui néglige les petits détails, pour s'occuper des choses grandes & importantes.

FIER-À-BRAS. s. m. Terme populaire, qui se dit d'Un fanfaron qui fait le brave & le furieux, & qui se veut faire craindre par ses menaces.

FIÈREMENT. adv. D'une manière hautaine altière. (Il marche fièrement. Regarder quelqu'un fièrement. Traiter fièrement. Parler fièrement.)

FIERTABLE. adj. Il se dit Des crimes dont les auteurs peuvent être admis à Rouen à lever la fierte de saint Romain. (L'homicide est un crime fiertable.)

FIERTÉ. s. f. Caractère de celui qui est fier. (C'est un homme plein de fierté. Il a trop de fierté. Il a une fierté naturelle qui lui fait tort.)

Il se prend aussi en bonne part. (Un peu de fierté ne sied pas mal aux femmes. Il a une noble fierté.)

FIERTÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit Des poissons dont on voit les dents.

FIERTE. s. f. Châsse d'un Saint. Il ne se dit maintenant que de la Châsse de saint Romain, Archevêque de Rouen, en mémoire duquel on fait grâce tous les ans au jour de l'Ascension à un criminel convaincu de meurtre. (Il a levé cette année la fierte de saint Romain, *ou absolument*, Il a levé la fierte.)

FIÈVRE. s. f. Maladie provenant de l'intempérie du sang ou des humeurs, & dont l'état, l'augmentation & la diminution se connoissent par le battement du pouls. (Fièvre continue, intermittente, quotidienne, éphémère, tierce, quarte, double tierce, double quarte. Fièvre chaude, inflammatoire, aiguë, lente, étique, ardente, maligne, putride, pestilentielle, contagieuse, pourprée, pourpreuse. Fièvre réglée. Grosse fièvre. Petite fièvre. Fièvre légère. Fièvre de rhume. Accès de fièvre. Redoublement de fièvre. Le froid de la fièvre. L'ardeur de la fièvre. Le chaud de la fièvre. Le frisson est l'avant-coureur de la fièvre. Le déclin de la fièvre. Le fort de la fièvre. Le jour de la fièvre. Avoir la fièvre. Il n'est pas tout-à-fait sans fièvre. Donner la fièvre. Causer la fièvre. Chasser la fièvre. Guérir la fièvre. Trembler la fièvre. Sa fièvre a cessé. La fièvre lui a repris, *ou* l'a repris. La fièvre l'a quitté. Sortir de la fièvre.)

On dit proverbialement & figurément, *Tomber de fièvre en chaud mal*, pour dire, Tomber d'un accident dans un autre encore plus fâcheux.

On dit proverbialement & populairement d'Un homme qui a une espèce de frissonnement quand il a mangé, qu' (Il a la fièvre de veau, qu'il tremble quand il est soûl.)

FIÈVRES, au pluriel, n'est en usage que parmi le peuple, qui dit, *Avoir les fièvres*, pour dire, Avoir la fièvre, ou quotidienne, ou tierce, ou quarte. Et on dit populairement & par imprécation, *Vos fièvres quartaines.*

On dit pourtant, (Il a beaucoup couru de ces fièvres-là cette année.)

FIÈVRE, signifie aussi figurément, Toute sorte d'inquiétude & d'émotion. (L'attente de cette nouvelle lui donne la fièvre.)

FIÉVREUX, EUSE. adj. Qui cause la fièvre. (L'Automne est la saison de l'année la plus fiévreuse.)

On dit, qu'(Il y a des fruits qui sont fiévreux.)

FIÉVROTTE. s. f. Petite fièvre.

FIF

FIFRE. s. f. Sorte de petite flûte d'un son fort aigu, dont on joue, en la mettant en travers sur les lèvres, & qui est fort en usage dans l'Infanterie, & principalement dans l'Infanterie Suisse. (Jouer du fifre. Joueur de fifre.)

On appelle aussi *Fifre*, Celui qui joue du fifre. (Le Fifre de cette Compagnie.)

FIG

FIGEMENT. s. m. Action par laquelle un liquide gras se fige, ou état de ce qui est figé.

FIGER. v. a. Congeler, épaissir & condenser par le froid. (Il y a des poisons qui figent le sang dans les veines. L'air fige la graisse des viandes.)

Il est aussi réciproque. (La graisse se fige. Le beurre fondu se fige. L'huile se fige. Ce bouillon s'est figé.)

FIGÉ, ÉE. participe.

FIGUE. s. f. Sorte de fruit mou & sucré, plein de petits grains. (Figues blanches. Figues violettes. Figues d'été. Figues d'automne. Les premières figues. Les secondes figues. Figue séche. Figue grasse. Figue de Marseille. Un cabas de figues.)

On dit proverbialement, *Moitié figue, moitié raisin*, pour dire, Moitié de gré, moitié de force. (Il y a donné les mains, moitié figue, moitié raisin.) Il se dit aussi pour signifier simplement, Partie bien, partie mal. (Vous a-t-il bien reçu ? Moitié figue, moitié raisin.) Il est du style familier.

On dit proverbialement, *Faire la figue*, pour dire, Mépriser quelqu'un, le braver, le défier, se moquer de lui. (Il fait la figue à tous ses ennemis.) Il est du style familier.

FIGUERIE. s. f. Lieu destiné particulièrement pour les figuiers. (Une figuerie bien exposée.)

FIGUIER. s. m. L'arbre qui porte des figues. (Les fleurs du figuier ne sont point apparentes, elles sont renfermées dans son fruit. Feuilles de figuier.

FIGURANT, ANTE. s. Danseur, danseuse qui figure aux ballets dans les corps d'entrée. (Il y avoit quatre figurans & quatre figurantes.)

FIGURATIF, IVE. adj. Qui est la représentation, la figure, le symbole de quelque chose. (Tout étoit figuratif dans l'ancienne Loi.)

On appelle *Plan figuratif*, Une carte topographique.

FIGURATIVEMENT. adv. D'une manière figurée. (Tous les Mystères de la nouvelle Loi sont compris figurativement dans l'ancienne.) Il n'a d'usage que dans le Dogmatique.

FIGURE. s. f. La forme extérieure d'une chose matérielle. (La figure du corps humain. Cet animal, ce poisson est d'une étrange figure. Voilà une plante d'une figure bien bizarre. Une étrange figure d'homme. Une plaisante figure. Une sotte figure d'homme. Il n'a pas figure d'homme. Il n'a pas figure humaine. Voilà un enfant d'une jolie figure. Voilà une jolie figure d'enfant.)

FIGURE, signifie aussi L'état bon ou mauvais où une personne est dans le monde à l'égard de ses affaires, de son crédit, &c. (Cet homme fait une fort bonne figure à la Cour, une fort bonne figure dans le monde. Il y fait une méchante figure.)

On dit absolument, *Faire figure*, pour dire, Faire une bonne figure, être dans une situation considérable, paroître beaucoup, faire beaucoup de dépense.

On appelle *Figures de Mathématique*, L'espace renfermé dans les lignes que tracent les Mathématiciens sur un plan pour faire leurs démonstrations. (Figure carrée. Figure triangulaire. Figure circulaire. Le Trapèze est une figure de Mathématique. Faire une figure de Mathématique.) Il se dit aussi des lignes mêmes. (La ligne Spirale & la Cycloïde sont des figures de Mathématique.)

On appelle *Figure d'Astrologie*, La description de la position des Astres par rapport à l'horoscope qu'on veut tirer. Et, *Figure de Géomance*, Une figure qui est composée de points jetés au hasard, & disposés sur seize lignes rangées de quatre en quatre, & de laquelle on prétend tirer de certaines prédictions.

On appelle *Figures de ballet*, Les diverses situations où plusieurs personnes qui dansent une entrée de ballet, se mettent les unes à l'égard des autres dans les différens mouvemens qu'elles font.

En parlant de Danse, *Figure* se dit aussi Des différentes lignes que l'on décrit en dansant. (Il sait les pas de cette danse, mais il n'en sait pas la figure.)

FIGURE, signifie aussi La représentation d'une personne en peinture, en sculpture, en gravure, &c. (Il y a plusieurs figures dans ce tableau. Il n'y a qu'une figure. Cette figure est mal dessinée, est estropiée. Dans toutes ces niches il y a des figures. Figure équestre. Faire imprimer un Livre avec des figures. Dessiner la figure.)

Figure, dans le sens de Représentation, se dit Des choses qui en signifient d'autres. (Joseph & Salomon sont des figures de Jesus-Christ. L'Agneau Paschal étoit une figure de l'Eucharistie.)

Figure, en termes de Rhétorique se dit d'Un certain tour de pensées & de paroles qui fait une beauté, un ornement dans le discours. (La figure est, ou dans les pensées, ou dans les paroles séparément, ou dans les pensées & les paroles conjointement. La plus ordinaire des figures du discours, c'est la Métaphore.)

FIGURÉMENT, adv. Par métaphore, d'une manière métaphorique. (Parler figurément. Cela ne se dit que figurément. Ce mot-là signifie proprement une telle chose, & figurément il en signifie une autre.)

FIGURER. v. a. Représenter par la peinture, par la sculpture, &c. (Dans le fond du tableau, le Peintre avoit représenté un paysage; & sur le devant, il avoit figuré une danse de Bergers & de Bergères. Ces bas-reliefs sont si effacés, qu'on ne peut pas démêler ce que le Sculpteur a voulu figurer.)

Il s'emploie avec le pronom personnel, & signifie, Se représenter dans l'imagination, s'imaginer. (Figurez-vous deux armées campées l'une devant l'autre, & prêtes à en venir aux mains. On se figure ordinairement les choses autrement qu'elles ne sont. Figurez-vous quelle joie pour une mère de revoir son fils après l'avoir cru mort.)

Figurer, signifie aussi, Représenter comme symbole. (L'immolation de l'Agneau Paschal de l'Ancien Testament figuroit l'immolation de Jesus-Christ sur l'arbre de la Croix. Les Égyptiens figuroient l'année par un Serpent qui mord sa queue. Par cette statue, le Sculpteur avoit voulu figurer le peuple d'Athènes.)

Figurer. v. n. avoir de la convenance, de la symétrie avec une autre chose. (Ces deux pavillons figurent fort bien l'un avec l'autre. Ces deux tableaux figurent bien.)

On dit à peu près dans le même sens, que (Des Danseurs figurent bien ensemble.)

Figurer, signifie aussi, Faire figure. (Cet homme-là, tel que vous le voyez, a figuré autrefois à la Cour.)

Figuré, ée. participe.

On dit De la copie qu'on a prise d'un écrit, en le copiant trait pour trait jusqu'aux ratures & jusqu'aux renvois, que (C'est une copie figurée.)

On appelle *Danse figurée*, Une danse composée de différens pas & de différentes figures.

On dit aussi, *Discours figuré*, *façon de parler figurée*, pour dire, Discours accompagné de figures de Rhétorique, façon de parler métaphorique.

En termes de Blason, il se dit des pièces sur lesquelles on exprime la figure du visage humain.

Figurées. (Pierres) s. m. pl. On nomme ainsi les pierres qui ont une figure singulière.

FIGURINES. s. m. pl. Terme de Peinture. On nomme ainsi les figures très-petites, sur-tout quand elles sont accessoires, comme dans les tableaux de paysages, ou qu'elles sont dans les fonds & peu rendues.

FIGURISME. s. m. Opinion de ceux qui regardent les événemens de l'Ancien Testament comme autant de figures de ceux du Nouveau.

FIL

FIL. s. m. petit brin long & délié qui se tire de l'écorce du chanvre & du lin, &c. (Du chanvre qui donne de beau fil. Les fils de ce lin-là sont extrêmement déliés.)

Fil, se dit aussi De ces petits brins longs & déliés, que les vers à soie, les chenilles & les araignées tirent de leurs corps. (Toutes les étoffes de soie viennent des fils que font les vers à soie. Ôter des fils d'araignée. Les fils que font les chenilles.)

Fil, se dit aussi De ce qui se forme des petits brins longs & déliés du chanvre, du lin, &c. tortillés entre les doigts avec le fuseau ou le rouet pour faire de la toile. (Fil délié. Gros fil. Fils retors. Faire du fil. Dévider du fil. Retordre du fil.)

On dit, *Couper de droit fil*, ou *aller de droit fil*, pour dire, Couper de la toile, entre deux fils sans biaiser. Et on dit figurément, qu'*Il ne faut aller de droit fil contre le sentiment des personnes puissantes*, pour dire, qu'Il ne faut pas les contredire directement, mais avec beaucoup de circonspection & d'égard.

On dit proverbialement & figurément, *Donner du fil à retordre*, pour dire, Causer de l'embarras. (S'il m'attaque, je lui donnerai bien du fil à retordre.)

On dit familièrement, *Aller de fil en Aiguille*, pour dire, Passer insensiblement d'un propos à un autre, d'une matière à une autre. Et on dit proverbialement d'Un homme qui a raconté exactement toutes les circonstances d'un fait, que (De fil en aiguille on lui a tout fait raconter.)

Fil, se dit aussi Des métaux, lorsqu'ils sont tirés en long d'une manière si déliée, qu'il semble que ce soit du fil. (Fil d'argent. Fil d'archal. Fil de fer.)

On appelle *Fil de perles*, Un collier de perles enfilées.

Fil, se dit aussi du tranchant d'un instrument qui coupe. (Le fil d'un rasoir. Le fil d'une épée. Passer au fil de l'épée, par le fil de l'épée.)

On dit, *Donner le fil à un rasoir*, *à un couteau*, *à une épée*, pour dire, Les rendre tranchans. (Son épée a le fil.)

Il se dit aussi du courant de l'eau; & on dit figurément, *Aller contre le fil de l'eau*, pour dire, Entreprendre un dessein auquel toutes choses sont contraires.

Fil, se dit aussi De ces petites parties longues & déliées, par où les arbres & les plantes se nourrissent & prennent leur accroissement. (Suivre le fil du bois. Prendre le fil du bois.)

On appelle aussi *Fils*, Les séparations qui se trouvent dans le marbre ou dans la pierre.

Il se dit figurément De la suite ou du tissu d'un discours. (Le fil d'un discours. Interrompre le fil du discours, le fil de l'histoire.)

On dit poëtiquement, (Le fil de la vie. La Parque trancha le fil de ses jours.)

FILAGE. s. m. Manière de filer les laines, fils ou soie. (Le filage de la laine destinée pour faire la chaîne d'une étoffe, est différent de celui de la trame.)

FILAMENT. s. m. Petit fil, petit brin long & délié, semblable à celui qui se tire de l'écorce du chanvre & du lin. (Les filamens des plantes. Les filamens des herbes.)

Il se dit aussi en parlant Des nerfs & des muscles, &c. (Les nerfs sont pleins de filamens. Il y a des filamens dans les muscles.)

FILAMENTEUX, EUSE. adj. Terme de Botanique. Qui a des filamens.

FILANDIÈRE. s. f. Femme ou fille dont le métier est de filer. (Une habile filandière) En poësie & en style burlesque, on appelle Les Parques, *Les sœurs filandières.*

FILANDRES. s. f. pl. Certains fils blancs & longs, qui volent en l'air dans les beaux jours d'automne, & qui s'attachent aux haies, au chaume, aux herbes, &c. (Toute la campagne étoit pleine de filandres.)

On appelle *Filandres*, dans les plaies des chevaux, Certains filets blancs qui y paroissent, & qui sont des marques qu'il ne faut pas si tôt laisser refermer la plaie.

On appelle aussi *Filandres*, De longues fibres qui se trouvent dans la viande, (C'est une viande pleine de filandres.)

FILANDREUX, EUSE. adj. Rempli de filandres.

FILARDEUX, EUSE. adj. Il se dit Des pierres ou des marbres qui ont des fils qui les traversent.

FILASSE. s. f. Filament que l'on tire de l'écorce du chanvre, du lin, &c. (De la filasse de lin. Filasse à faire du fil. Filasse à faire des câbles.)

FILASSIER, IÈRE. s. Celui ou celle qui façonne les filasses, qui en fait commerce.

FILATURE. s. f. Lieu où le tirage du cocon est suivi du moulinage de la soie. (La soie au sortir de la filature est préparée en organsin parfait.)

FILE. s. f. Suite ou rangée de choses & de personnes disposées en long & l'une après l'autre. (Une longue file de gens qui vont un à un. Aller à la file, file à file. Prendre la file des bagages. Suivre la file. Prenez garde de ne pas perdre la file.)

Il se dit en termes de Guerre d'Une rangée de fantassins disposés les uns derrière les autres sur une même ligne. (Ranger en file. Doubler les files. Serrer les files.)

Demi-file. s. f. Terme de Guerre. La moitié de la file. (Un bataillon qui s'ouvre par demi-file, qui marche par demi-file.)

On appelle *Chef de file*, Celui qui est à la tête d'une file dans un bataillon, *Chef de demi-file*, Celui qui est à la tête de l'autre moitié de la file. Et, *Serre-file*, Celui qui est à la queue de la file.

FILER. v. a. Faire du fil. (Filer au fuseau, au rouet. Filer de l'or, de l'argent, de la soie, de la laine, du lin, du chanvre. Filer gros. Filer menu. Les vers à soie filent. Les araignées filent.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un homme file sa corde*, pour dire, qu'Il fait des actions qui vont à le faire pendre.

On dit poëtiquement, que *Les Parques*, que *les Destinées filent une belle vie*, *filent de beaux jours à quelqu'un*, pour dire, que C'est un homme qui mène une vie glorieuse, une vie heureuse.

On dit proverbialement & par dérision d'Un homme qui fait l'amoureux transi, qu'*Il file le parfait amour.*

On dit en termes de Marine, *Filer le câble*, pour dire, Lâcher le câble peu à peu, & autant qu'il faut pour le mouillage.

On dit, *Filer la carte*, pour dire, Escamoter une carte, & en donner une au lieu d'une autre qu'on retient pour soi. (Il a filé la carte pour se donner un as.)

On dit, *Filer ses cartes*, pour dire, Les découvrir lentement & peu à peu.

Au Brelan, on appelle *Filer*, Ne mettre au jeu précisément que ce qu'on est obligé d'y mettre. (Il faut filer quand on est en malheur.)

Filer, est aussi neutre; & alors il signifie Couler lentement. (Ce sirop, Cette liqueur file. Ce vin commence à s'engraisser, il file.)

On dit familièrement, *Filer doux*, pour dire, Se modérer, se retenir, se comporter avec douceur, avec modestie, avec soumission. (Quand un Maître est en colère, les domestiques font sagement de filer doux Cet homme faisoit le fanfaron, mais il fut obligé de filer doux.)

Filer. Aller de suite, l'un après l'autre & près à près. (Faire filer les troupes sur un pont. Faire filer le bagage. Il y a plus de six heures que les troupes filent. Faites filer toute cette Infanterie. Pendant que les troupes filoient.)

Filé, ée. participe. (Du lin bien filé.)

On dit figurément & poëtiquement, *Des jours filés d'or & de soie*, pour dire, Une vie douce & heureuse.

FILÉ. s. m. Il se dit de l'or & de l'argent tiré à la filière. (Du filé d'or, du filé d'argent.)

FILERIE. s. f. Lieu où l'on file le chanvre pour l'employer, soit en fil, soit en corde.

FILET. s. m. diminutif. Fil délié, petit fil.

On dit d'Une personne qui est à l'extrémité, que (Sa vie ne tient plus qu'à un filet.)

Filet, signifie aussi Le ligament élastique & musculeux qui paroît sous la langue pour peu qu'on en lève la pointe en ouvrant la bouche. Ce ligament, dont le principal usage est de modérer, de régler & de faciliter les mouvemens de la langue, se trouve quelquefois si long dans les enfans nouveaux nés, qu'il les empêche de remuer la langue avec facilité : alors on le coupe avec la pointe des ciseaux. (Couper le filet.)

On dit d'un enfant, qu'*Il a le filet*, C'est une façon de parler peu exacte, mais devenue commune, pour signifier Que le filet de la langue de cet enfant a quelque vice dans sa conformation, qu'il est ou trop long ou trop court.

On dit prov. *Il n'a pas le filet*, pour dire, Il parle beaucoup.

Filet, se dit aussi Des petits fils des plantes & des herbes. (Cette herbe, cette racine est toute pleine de filets. Il y a de petits filets. Tout s'en va par filets.)

Filet, se dit en Botanique du pédicule qui soutient le sommet des étamines. (Les filets des étamines de certaines fleurs ne sont point terminés par des sommets.)

On dit figur. *Un filet de vinaigre*, pour dire, Un peu de vinaigre.

On dit, qu'*Une personne n'a qu'Un filet de voix*, pour dire, qu'elle a peu de voix, qu'Elle n'a qu'une petite voix.

On appelle aussi *Filet*, La partie charnue qui est le long de l'épine du dos de quelques animaux; & on ne l'appelle ainsi que quand ils sont mis en pièces pour la nourriture de l'homme. (Filet de bœuf, de cerf, de sanglier.)

Filet, signifie aussi Un rets pour prendre du poisson ou des oiseaux. (Il a été pris au filet. Tendre des filets. Jeter le filet. Rompre les filets.)

On dit figurément, lorsqu'on a enveloppé & pris plusieurs personnes tout à la fois, (Voilà un beau coup de Filet.)

On appelle aussi *Filets*, Les rets d'un jeu de Paume qui sont au-dessus des murs. (La balle est demeurée dans les filets. Mettre dans les filets.)

Filet, signifie aussi Une espèce de petite bride. (On mène ce cheval avec un simple filet. Tenir un cheval au filet afin qu'il ne mange point.)

On le dit aussi figur. Des hommes. (Ils meurent de faim, il y a long-temps qu'ils sont au filet. Vous l'avez tenu trop long-temps au filet.)

On dit fig. *Tenir quelqu'un au filet*, pour dire, L'amuser, le faire attendre. (Il m'a tenu tout le jour au filet.)

FILEUR, EUSE. Celui, celle qui file ou réduit en longs filets. Il se dit tant du fil que de la soie, de la laine, du coton, des boyaux, & autres choses qui se préparent en longs fils ou filets.

FILIAL, ALE. adj. Qui appartient au fils, à l'enfant. (On doit une obéissance filiale à son père & à sa mère. Crainte filiale. Respect filial.)

FILIALEMENT. adverbe. D'une manière filiale.

FILIATION. s. f. Descendance du fils ou de la fille à l'égard du père & de ses aïeux. (Il a bien prouvé sa filiation depuis 300 ans.)

Il se dit figur. De la dépendance d'une Église à l'égard d'une autre. (Cette Abbaye est de la filiation de Clairvaux.)

FILICULE. s. f. Plante capillaire. Ses feuilles sont semblables à celles de la fougère, mais plus petites. La *Filicule* est pectorale, & a quelques autres vertus.

FILIÈRE. s. f. Morceau d'acier percé d'un ou de plusieurs trous inégaux, par lesquels on fait passer l'or, l'argent, le cuivre, &c. qu'on file. (Il faut faire passer cet argent par la filière.)

On appelle aussi *Filière*, Une pièce de bois qui sert aux couvertures des bâtimens, & sur laquelle portent les chevrons. (La filière de ce toit est rompue, il en faut remettre une autre.)

FILIGRANE. s. m. Ouvrage d'Orfévrerie travaillé à jour, & fait en forme de petits filets. (Un chapelet de filigrane.)

FILIPENDULE. s. f. Plante qui croît dans les bois aux environs de Paris. Sa fleur est assez jolie, & on la cultive par cette raison dans quelques jardins. Les feuilles & les racines de la *Filipendule* sont astringentes. On les emploie dans la Néphrétique & autres maladies.

FILLE. s. f. Terme relatif, qui se dit d'une personne du Sexe féminin par rapport au père & à la mère. (La mère & la fille. C'est votre fille.)

Petite-fille, se dit De la fille du fils ou de la fille par rapport à l'aïeul ou à l'aïeule.

Arrière-petite-fille, se dit par rapport à la fille du petit-fils ou de la petite-fille.

On appelle *Belle-fille*, La femme du fils par rapport au père & à la mère de ce fils, ou une fille née d'un premier mariage par rapport au second mari de sa mère ou à la seconde femme de son père.

Fille, se dit aussi pour marquer simplement le sexe féminin. (Elle est accouchée d'une fille.)

Il se dit aussi par opposition à femme mariée. (Elle est encore fille, elle n'est pas mariée. Fille à marier. Une jolie fille. Une honnête fille. Une jeune fille.)

On appelle *Fille d'honneur*, Des filles de qualité qui sont auprès des Reines, des grandes Princesses.

Filles de Boutique, Celle qui est employée dans une boutique, soit pour vendre, soit pour travailler.

On appeloit *Filles de chambre*, Des filles qui servent à la chambre auprès des Dames : on les appelle aujourd'hui *Femmes de chambre*.

On appelle *Fille de joie*, Une fille débauchée, prostituée.

Les Poëtes appellent les Muses, *Les filles de Mémoire*.

Fille, est aussi un terme qui se dit Des Églises, Abbayes & Prieurés qui sont de la fondation & de la dépendance d'une autre Église. (Ces abbayes sont filles de Cîteaux. C'est une fille, une des filles de Cîteaux.)

FILLETTE. s. f. Diminutif qui n'est que du style familier. Petite fille. (Ce n'est encore qu'une petite fillette. Jeune fillette.)

FILLEUL, EULE. s. Terme relatif, qui se dit De celui qui a été tenu sur les fonts de Baptême, par rapport au parrain & à la marraine qui l'ont tenu. (C'est mon filleul. C'est ma filleule.)

FILON. s. m. Veine métallique. Les filons sont des intervalles ou canaux souterrains qui sont remplis de métaux ou de mine. (Rencontrer un filon. Exploiter un filon. Filon capital, &c.)

FILOSELLE. s. f. Espèce de grosse soie ou de fleuret. (Des bas de filoselle.)

FILOU. subst. masc. Celui qui vole avec adresse. (Les Archers ont pris plusieurs filous.)

Il se dit aussi De ceux qui trompent au jeu. (Je ne veux point avoir à faire à lui, je ne veux point jouer avec lui, c'est un filou. C'est un vrai filou.)

FILOUTER. v. a. Voler avec adresse. (Il l'a filouté. Ne jouez pas avec lui, il vous filoutera. Il m'a filouté ma bourse, ma montre. Il passe sa vie à filouter.)

On dit aussi familièr. *Filouter quelqu'un de tant*, pour dire, Le tromper de tant. *Il l'a filouté de dix pistoles*, pour dire, qu'Il lui a vendu quelque chose dix pistoles plus qu'il ne devoit.

Filouté, ée. participe.

FILOUTERIE. s. f. Action de Filou. (C'est une pure filouterie. Il ne vit que de filouteries.)

FILS. s. m. Terme relatif, qui se dit d'Un enfant mâle par rapport au père & à la mère. (Fils légitime. Fils dénaturé. Fils adoptif. Fils naturel. Fils aîné. Fils puîné. Fils unique. Fils de famille. Fils posthume.)

On appelle *Fils de famille*, Un enfant d'honnête famille, qui est encore sous la puissance paternelle. (Les Lois défendent de prêter aux fils de famille.)

On dit communém. & prov. *Il est fils de son père*, pour dire, Il a la même inclination, les mêmes qualités que son père; & cela se dit également en bien & en mal.

On appelle *Fils de Maître*, Celui qui étant fils d'un Maître dans quelque art, dans quelque métier, a de certains droits, de certains privilèges par rapport à la maîtrise. (Il a été préféré comme fils de Maître.)

On appelle aussi figur. *Fils de Maître*, Celui qui a les mêmes qualités, les mêmes

talens que son père, qui excelloit en quelque chose. (Il est fort éloquent, il est fils de Maître.)

On dit prov. *Il n'est fils de bonne mère qui ne voulût avoir fait une telle chose*, pour dire, qu'Il n'y a point d'honnête homme qui ne voulût, &c.

FILS, se dit aussi seulement pour marquer le sexe masculin, & fig. Un enfant mâle, un garçon. (Elle est accouchée d'un fils.)

On dit aussi par caresse à un enfant dont on n'est pas le père, Mon fils. (Venez mon fils, que je vous embrasse.)

On dit, *C'est le fils de la maison*, pour dire, C'est le fils du maître de la maison.

En termes de l'Écriture-Sainte, *Le Fils de l'Homme*, se dit de J. C.

PETITS-FILS. Terme relatif. Le fils du fils ou de la fille, par rapport à l'aïeul ou à l'aïeule

ARRIÈRE-PETIT-FILS. Le fils du petit-fils ou de la petite-fille, par rapport à l'aïeul ou à l'aïeule.

BEAU-FILS. s. m. Terme relatif, qui se dit De celui qui n'est fils que d'alliance. (C'est mon beau fils, il a épousé ma fille. C'est votre beau-fils, vous avez épousé sa mère.)

On dit prov. d'Un jeune homme qui fait le beau, qu' (Il fait le beau-fils. C'est un beau-fils.)

FILTRATION. s. f. Action de filtrer. (La filtration de ces sucs est fort longue à faire. La filtration des humeurs.)

FILTRE. s. m. Papier, étoffe, linge, pierre, éponge, &c. au travers de quoi on passe une liqueur que l'on veut clarifier. (Filtre fin. Filtre delié. On a fait passer cette liqueur par le filtre.)

FILTRE. Terme d'Anatomie. On donne ce nom à tous les organes du corps qui filtrent & séparent quelque humeur de la masse du sang.

FILTRE. Breuvage. *Voyez* PHILTRE.

FILTRER. v. a. Passer une liqueur par le filtre. (Filtrer de l'hipocras dans une chausse.)

Il est aussi récip. (L'eau se filtre à travers le sable.)

FILTRÉ, ÉE. participe.

FILURE. s. f. Qualité de ce qui est filé. (La filure de cette laine est trop grosse. On connoît le drap à la filure.)

FIN

FIN. s. f. Terme. Ce qui termine, ce qui achève. Il est opposé à commencement (La fin de l'année. La fin de la vie. La fin du monde. La fin de ses travaux. La fin de son ouvrage. La fin du discours. Mettre fin à une affaire. Une affaire qui est sur le point de prendre fin. Tout prend fin en ce monde. Il n'y a que Dieu qui n'ait ni commencement ni fin.)

On dit prov. *La fin couronne l'œuvre*; & cela se dit presque également en bien & en mal de toutes les choses dont la fin répond au commencement, ou même le surpasse. (Il a vécu en bon Chrétien, & est mort en saint, la fin couronne l'œuvre. Après beaucoup de méchantes actions, il en a fait une qui l'a fait pendre, la fin a couronné l'œuvre.)

FIN, sign. aussi Ce qu'on propose pour but, ce pourquoi on agit. (Fin prochaine. Fin éloignée. La fin dernière. Avoir sa fin. Il a ses fins. Aller, tendre à ses fins. À quelle fin avez-vous fait cela?) Et dans ce sens on dit, *Faire une chose à bonne fin*, *à mauvaise fin*, pour dire, À bonne intention, à mauvaise intention.

On dit prov. *A telle fin que de raison*, pour dire, Que ce que l'on fait servira à ce qu'il pourra, & qu'on a une bonne intention. (Cela a été fait à telle fin que de raison.)

On dit, *Faire une fin*, pour dire, Se fixer à un état: Et on le dit plus communément de l'état du mariage. (Il faut bien faire une fin.)

En termes de Pratique, *fin de non-recevoir*, est une exception par laquelle on soutient, qu'Un homme n'est pas recevable à intenter une action, une demande. (Alléguer la fin de non-recevoir. Il a été débouté par fin de non-recevoir.)

On dit aussi, *A ces fins*, pour dire, En conséquence. Et, *Fin de non-procéder*, pour dire, Déclinatoire.

FIN, se dit aussi pour signifier La mort. (Il a fait une belle, une bonne fin, une fin mauvaise, une malheureuse fin. Tirer à la fin, à sa fin.)

On dit, que *Le cerf est sur ses fins*, pour dire, que Le cerf est bien las & prêt à se rendre. (Nous arrivâmes que le cerf étoit sur ses fins.)

On appelle *Les quatre fins de l'homme*, La Mort, le Jugement dernier, le Paradis & l'Enfer.

À LA FIN. adv. pour dire, Enfin. (À la fin il est convenu de tout.)

FIN, INE. adj. Qui est délié & menu en son genre. Il se dit par opposition à Gros, ou à Grossier. (Toile fine. Étoffe fine. Fin lin. Papier fin. Carte fine. Poudre fine. Fine poudre à canon.)

On appelle *Herbes fines*, Certaines petites plantes qui sentent bon, comme le thim, la marjolaine, &c. (Un bouquet d'herbes fines.)

On dit, qu'*Un homme a la taille fine*, pour dire, qu'Il a la taille menue, déliée & bien faite.

FIN, signifie aussi, Qui est excellent en son genre. (Fin or. Fin argent. Épice fine. Couleur fine. Fin azur. Fine fleur de farine. Fine moutarde. Lame fine. Aiguille fine. Plumes fines. Fines balances. Fine martre. Cet homme n'a que des chevaux fins, que du vin fin. Avoir le goût fin.)

En parlant d'ouvrages de broderie, & de dentelle d'or & d'argent, &c. on se sert du mot *Fin*, par opposition à Faux. (C'est une broderie d'or fin, une dentelle d'argent fin.) Et en parlant de pierreries, on dit, *Pierre fine*, par opposition à Pierre fausse.

FIN, en parlant de monnoie, s'emploie substantivement. Ainsi on dit, *Il y a tant de deniers de fin dans cette monnoie*, pour dire, Il y a tant de parties d'argent fin.

De même en parlant de l'or ou de l'argent obtenu par la coupelle, on dit, (Grain de fin, bouton de fin.)

On dit proverbialement & populairement, en parlant de la gale, de la gratelle, & autres maladies semblables, *Il en a de la plus fine*, pour dire, De la plus maligne.

FIN. adj. Se dit aussi des choses d'esprit, & sign. Subtil, délicat. (Cette pensée est fine. Cette raillerie est fine. Il a l'esprit fin. Il a l'oreille fine. Il a le goût fin.)

On dit d'Un homme qui se connoît parfaitement en musique, & qui remarque jusqu'aux moindres fautes de ceux qui chantent ou qui jouent des instrumens, qu'(Il a l'oreille fine.)

On dit, *Des yeux fins*, *une physionomie fine*, pour dire, Des yeux, une physionomie qui marquent de l'esprit.

Il se dit aussi Des personnes, & signifie, Habile, avisé, rusé. (Il est fin. Il est bien fin.)

On dit proverbialement dans ce sens, (C'est un fin renard. C'est une fine bête. C'est une fine mouche, une fine pièce, un fin matois.)

Et on dit prov. & par dérision d'Un homme simple, (C'est un gros fin.)

FIN, s'emploie aussi dans le sens de Rusé. Ainsi on dit, *Faire le fin d'une chose*, *en faire le fin*, pour dire, Ne vouloir point découvrir ce que l'on en sait, ce qu'on en pense. (Je l'ai sondé sur cette affaire, mais il fait le fin. Vous en faites le fin.)

On dit en ce sens, *Jouer au fin*, *au plus fin*.

On dit proverb. *Fin contre fin n'est pas bon à faire doublure*, pour dire, que Deux personnes également rusées ne sont pas propres à avoir liaison ensemble, parce qu'elles ne peuvent pas espérer de se tromper.

Fin, s'emploie aussi substantivem. dans cette phrase, *Le fin d'une affaire*, pour dire, Le point décisif & principal. Et en ce sens on dit familièrement, *Tirer le fin du fin*, pour dire, Tirer d'une affaire tout ce qui s'en peut tirer.

FINAGE. subst. masc. Terme de Pratique. Étendue d'une Juridiction ou territoire jusqu'aux confins d'un autre. (Cette maison est dans le finage de cette Élection. Il a tant d'arpens de terre dans notre finage.)

FINAL, ALE. adj. Qui finit, qui termine. En ce sens il n'a guère d'usage que dans ces phrases. (État final. Compte final. Quittance finale. Jugement final.)

Il signifie aussi, Qui dure jusqu'à la fin de la vie. Et en ce sens il n'a d'usage que dans ces phrases. (Impénitence finale. Mourir dans l'impénitence finale. Persévérance finale.)

On appelle *Cause finale*, ce qu'on se propose pour but. (La gloire de Dieu doit être la cause finale de toutes nos actions.)

FINAL, se dit aussi Des dernières lettres des mots. (Le T final se prononce dans le mot Fat. L'F finale ne se prononce point dans le mot Clef.)

On appelle absolument *Finale*, La dernière syllabe d'un mot. (On met l'accent sur la finale de ce mot. Finale longue. Finale brève.)

On appelle aussi *Cadence finale*, La cadence qui finit un air.

FINALEMENT. adv. À la fin, en dernier lieu. (Finalement il en est venu à bout.) Il vieillit hors du style de Pratique.

FINANCE. subst. fém. Argent comptant. En ce sens il n'a guère d'usage que dans le style familier & en plaisanterie. (Il est un peu court de finance. Il n'a pas grande finance.)

On appelle *Finance*, La somme d'argent qui se paye aux coffres du Roi, soit pour la levée d'une Charge, soit pour quelque droit imposé. (Acheter une Charge pour le prix de la finance. Une Charge de cent mille livres de finance. La première finance n'est que de tant. Augmentation de finance. Remboursement de finance. Rembourser sur le pied de la finance. Quittance de finance. La taxe de finance a été réglée.)

FINANCES, au pluriel, signifie Le trésor du Roi, pour les dépenses de sa Maison & de l'État. (Dresser l'état des finances du Royaume. Cette dépense se prend sur les finances du Roi. Le fonds des finances.

Cela va à la charge, à la décharge des finances. Ménager les finances. Surintendant des finances. Contrôleur Général des finances. Les Intendans des finances. Les Receveurs Généraux, le Bureau des finances. Le Conseil Royal des finances. Style de finance.)

Il sig. encore, L'art d'asseoir, de régir & de percevoir les impositions. (Il sait bien les finances. Il n'entend rien aux finances.)

On appelle *Ecriture de finance*, Une écriture de lettres rondes: Et *Chiffre de finance*, Le chiffre Romain.

FINANCER. v. a. Fournir de l'argent aux coffres du Roi. (Il a financé cent mille francs pour sa Charge. Il a financé telle somme pour un tel Domaine, pour un tel Greffe. Il est obligé de financer pour conserver sa Charge.)

On le dit aussi dans le style familier, en plusieurs occasions où il ne s'agit point des droits du Roi. (Vous ne finirez point cette affaire sans financer, si vous ne financez.)

FINANCÉ, ÉE. participe.

FINANCIER. s. m. Qui manie les finances du Roi, ou qui est dans les affaires des finances. (Riche financier. Habile financier. La recherche des financiers.)

On appelle *Ecriture financière*, Une écriture de lettre ronde. Et dans cette phrase, *Financière* est adjectif.

FINASSER. v. n. Agir avec petite ou mauvaise finesse. (Il ne fait que finasser.) Il est familier.

FINASSERIE. s. f. Petite ou mauvaise finesse. (Il n'a que des finasseries.) Il est familier.

FINASSEUR, EUSE. s. Celui ou celle qui use de petite ou de mauvaise finesse. (C'est un finasseur. Une finasseuse.) Il est du style familier.

FINAUD, AUDE. adj. Qui est fin, rusé dans de petites choses. (Il est finaud. Elle est finaude.) Il n'est que du discours familier, & ne se dit qu'en mauvaise part.

FINEMENT. adv. Avec finesse, avec adresse d'esprit. (Il faut faire cela finement. Il l'a attrapé bien finement.)

Il sign. aussi, Délicatement, ingénieusement. (Cela est finement pensé. Il raille finement.)

FINESSE. s. f. Qualité de ce qui est fin, délié. (Vous ne considérez pas la finesse de cette toile, de cette étoffe.)

Il se dit aussi des choses d'esprit, & signifie, Délicatesse d'esprit. (Cela est écrit avec finesse. Cela est tourné avec finesse.)

On dit d'Un homme qui a les connoissances les plus particulières, les plus parfaites d'une Langue, d'un Art, d'une Science, qu'(Il en sait toutes les finesses. Il sait toutes les finesses de la Langue, toutes les finesses de l'Architecture, de la Peinture.)

FINESSE, sign. aussi, Ruse, artifice, & se prend presque toujours en mauvaise part. (Finesse grossière. Je connois sa finesse. Finesse de renard. User de finesse. Découvrir une finesse. Par finesse.)

On dit proverb. *Des finesses cousues de fil blanc*, pour dire, Des finesses grossières & aisées à découvrir.

On dit d'Un homme, qu'*Il fait finesse d'une chose*, qu'*il en fait finesse*, qu'*il fait finesse de tout*, pour dire, qu'il cache, qu'il dissimule les choses qu'il ne devroit pas tenir cachées.

On dit aussi, qu'*Un homme est au bout de ses finesses*, pour dire, qu'il a employé toutes sortes de moyens & d'inventions pour faire réussir une chose dont pourtant il n'a pu venir à bout.

On dit, *Entendre finesse à une chose*, pour dire, Donner un sens fin & malin à quelque chose. (Je ne sais pas quelle finesse vous entendez à cela, pour moi je n'y en entends point. Je n'y entends nulle finesse.)

FINET, ETTE. adj. Diminutif de fin.

FINIMENT. s. m. Terme de Peinture. Il se dit Des ouvrages bien finis. (Le finiment de ces fleurs.)

FINIR. v. a. Achever, terminer. (Finir un discours. Finir une affaire. Finir ses jours dans la pénitence. Finir un ouvrage.)

On dit, *Finir un ouvrage*, pour dire, Y mettre la dernière main. (Finir un tableau.)

Il se met aussi absolum. (Finissez donc, vous êtes bien long. Les chicaneurs ne veulent jamais finir.) On dit encore, (Finissez de parler. Finissez d'écrire.)

FINIR, est aussi neutre, & sign. Prendre fin. (Le Sermon finissoit. Son bail finira à Pâques. Tout finit en ce monde. La vie finit en peu de temps. C'est un méchant homme, il finira mal.)

FINI, IE. participe.

En parlant de tableaux, on dit, qu'*Un ouvrage est fini*, pour dire, qu'il est parfait. On le dit aussi des ouvrages d'esprit. (Voilà un Poëme fini.)

Il est aussi adj. & sign. Qui est limité, déterminé, borné. (Un nombre fini. Un être fini.)

FINITO. s. m. Terme emprunté du Latin, pour signifier, L'arrêté ou l'état final d'un compte.

F I O

FIOLE. s. f. Petite bouteille de verre. (Une fiole de sirop. Petite fiole. Le goulot d'une fiole.)

F I R

FIRMAMENT. s. m. Le ciel où sont les étoiles fixes. (Les étoiles du firmament. Les astres du firmament. Sous le firmament.)

En Poësie on dit, *Les feux du firmament*, pour dire, Les étoiles.

F I S

FISC. s. m. Le trésor du Prince, le trésor de l'État. (L'intérêt du fisc. Les droits du fisc. L'amende appliquée au fisc. Applicable au fisc.)

On dit aussi, *Le fisc*, pour signifier, Les Officiers chargés de la conservation des droits du fisc.

FISCAL, ALE. adj. Il n'est guère en usage qu'en ces phrases, *Procureur fiscal*, *Avocat fiscal*, qui se disent des Officiers qui ont soin de la conservation des droits d'un Seigneur Haut-Justicier, & des intérêts du Public dans l'étendue de sa Seigneurie.

On dit d'Un homme fort attaché à ce qui regarde l'intérêt du Fisc, que (C'est un homme extrêmement fiscal.)

FISSIPÈDE. adj. de t. g. Qui se dit Des quadrupèdes qui ont le pied divisé en plusieurs doigts; tels sont les chiens, les chats, les loups, &c. par opposition à solipèdes, qui se dit Des animaux dont le pied est d'une corne continue, tels que le cheval, l'âne, le mulet & le zèbre.

FISSURE. s. f. Terme d'Anatomie. Ce mot dans le sens le plus usité signifie La division des viscères en lobes. Celle du cerveau, par exemple, formée par le sillon étroit & profond qui se trouve entre le lobe antérieur & le lobe moyen de chaque côté, se nomme *Fissure de Sylvius*, du nom de l'Anatomiste qui l'a remarquée le premier.

FISSURE, signifie aussi La fracture longitudinale d'un os qui est seulement fêlé ou fendu. (Les fissures du crâne sont dangereuses.)

FISTULE. s. f. Ulcère dont l'entrée est étroite & le fond ordinairement large, accompagné souvent de duretés & de callosités. Il y en a de plusieurs sortes. (Fistule salivaire. Fistule lacrymale. Fistule au fondement. Faire l'opération de la fistule.)

FISTULEUX, EUSE. adj. Terme de Médecine. Qui est de la nature de la fistule. Il est aussi terme de Botanique, & se dit Des feuilles qui sont faites en tuyau, en flûte.

F I X

FIXATION. s. f. Opération de Chimie, par laquelle un corps volatil ou facile à dissiper, est rendu fixe. (Fixation du Mercure.)

Il sign. encore La détermination du prix de quelque charge que ce soit. (La fixation du prix des Charges. La fixation des Charges.)

FIXE. adj. de t. g. Qui ne se meut point, qui ne varie point, qui demeure toujours arrêté au même lieu. En ce sens il n'a guère d'usage qu'en ces phrases. (Étoiles fixes. Point fixe.)

On dit, *Avoir la vue fixe*, *les yeux fixes*, *les regard fixes*, pour dire, Avoir la vue assurée & fermement arrêtée au lieu où l'on regarde.

FIXE, sign. aussi, Certain, arrêté, déterminé. (Il n'a point de demeure fixe. Un prix fixe. Une somme fixe. Donnez-moi une heure fixe, un jour fixe.)

Les Chimistes appellent *Sel fixe*, Le sel qui dans les opérations chimiques demeure avec la matière terrestre sans s'évaporer, par opposition au sel volatil qui s'évapore facilement. (Il y a beaucoup de sel fixe dans ce végétal.)

On dit subst. *Les fixes*, pour dire, Les étoiles fixes.

FIXEMENT. adv. D'une manière fixe. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, (Regarder fixement.)

FIXER. v. a. Arrêter, déterminer. (On a fixé la valeur des monnoies. Fixer le prix des charges. Fixer un jour. Il a fixé sa demeure en tel endroit.)

On dit en termes de Physique, *Fixer le mercure*, pour dire, Le rendre solide: Et, *Fixer les humeurs*, pour dire, Faire qu'elles ne soient plus fluides.

On dit, *Fixer un esprit*, pour dire, Faire qu'il ne varie plus: Et, *Se fixer à quelque chose*, pour dire, S'arrêter, se déterminer à quelque chose. (C'est un esprit inquiet que l'on ne sauroit fixer. Fixez-vous à une certaine somme de deniers. Vous voulez tantôt une chose, tantôt une autre, fixez-vous enfin à quelqu'une.)

On dit, *Fixer ses regards sur quelqu'un*, pour dire, Les arrêter sur quelqu'un. Et figurém. *Fixer les regards de quelqu'un*, pour dire, Devenir l'unique objet de son attention, de sa passion.

FIXÉ, ÉE. participe.

FIXITÉ. s. f. Propriété qu'ont quelques corps de n'être point dissipés par l'action du feu.

FLA

FLACHE. s. f. Terme de Charpenterie. C'est dans une pièce de bois ce qui paroît de l'endroit où étoit l'écorce.

FLACHEUX, EUSE. Bois où il y a des flaches. (Une poutre flacheuse.)

FLACON. s. m. Espèce de bouteille qui se ferme avec un bouchon. (Flacon d'argent. Flacon d'étain. Un petit flacon d'or. Un petit flacon de cristal.)

FLAGELLANS. s. m. plur. Nom de certains Fanatiques qui se flagelloient en public. (La secte des Flagellans s'éleva vers l'an 1260.)

FLAGELLATION. s. f. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *La flagellation de Notre-Seigneur*, pour dire, Le supplice que les Juifs firent souffrir à N. S. en le flagellant.

FLAGELLER. v. a. Fouetter. Il n'est en usage qu'en parlant de Notre-Seigneur & des Martyrs. (Pilate fit flageller Notre-Seigneur.)

FLAGELLÉ, ÉE. participe.

FLAGEOLET. s. m. Espèce de petite flûte dont le son est clair & aigu. (Jouer du flageolet. Danser au son du flageolet.)

FLAGORNER. v. n. Flatter souvent en faisant des rapports. (Il va flagorner aux oreilles de son Maître.) Il est familier.

FLAGORNERIE. s. f. Flatterie basse & accompagnée de faux rapports. (Il s'est insinué dans cette maison par ses flagorneries.) Il est familier.

FLAGORNEUR, EUSE. sub. Qui flagorne. (C'est un vrai flagorneur, une grande flagorneuse.) Il est familier.

FLAGRANT. adj. Il n'est d'usage qu'en cette phrase, *Flagrant délit*, pour dire, Un délit où l'on est pris sur le fait. (Il a été pris en flagrant délit.)

FLAIR. s. m. Terme de Chasse. Qualité d'un chien qui a l'odorat subtil & délicat. (Ce chien a le flair bon.)

FLAIRER. v. a. Sentir par l'odorat. (Quand les chiens flairent la bête. Flairez un peu cette rose.) Il se dit aussi figur. & fam. pour dire, Pressentir, prévoir. (Il a flairé cela de loin.)

FLAIRÉ, ÉE. participe.

FLAIREUR. subst. masc. Parasite. (Flaireur de table. Flaireur de cuisine.) Il est familier.

FLAMBANT, ANTE. adj. Qui flambe. (Un tison flambant. Une bûche toute flambante.)

FLAMBANT, en termes de Blason, se dit Des paux ondés & aiguisés en forme de flamme. (D'argent à trois paux flambans de gueules.)

FLAMBE. s. f. Certaine fleur qu'on appelle autrement *Iris*, ou *Glaïeul*.

FLAMBEAU. s. m. Espèce de torche de cire, dont on se sert la nuit par les rues. (Flambeau de cire jaune. Flambeau de cire blanche. Flambeau de poing. Allumer un flambeau. Aller sans flambeau. Porter le flambeau. Éteindre un flambeau. On dépeint ordinairement l'Amour avec un flambeau. On donne aussi un flambeau à l'Hymen.)

On dit figur. d'Un homme qui est auteur d'une guerre, qu' (Il est le flambeau de la guerre.)

FLAMBEAU, se dit aussi Des chandelles de suif ou de cire, qu'on allume la nuit dans la maison. (Apportez des flambeaux. On joue la Comédie aux flambeaux.)

On appelle figur. & poëtiq. Le Soleil, *Le flambeau du jour*; & la Lune, *Le flambeau de la nuit*. On appelle aussi les étoiles, *Les flambeaux de la nuit*.

On appelle aussi *Flambeau*, les chandeliers dans lesquels on met les chandelles de suif ou de cire, pour l'usage de la maison. (flambeau d'argent, flambeau de vermeil doré. Flambeau de cuivre.)

FLAMBER. v. a. Passer par le feu ou par-dessus le feu. (Flamber une chemise. On flambe toutes les hardes qui viennent des lieux pestiférés ou suspects.)

On dit, *Flamber un chapon*, *flamber un cochon de lait*, *flamber des alouettes*, pour dire, Faire dégoutter du lard fondu sur un chapon, sur un cochon de lait, sur des alouettes, pour leur donner du goût & de la couleur.

FLAMBER. v. n. Jeter de la flamme. (Ce bois ne flambe point. Faites flamber ce feu.)

FLAMBÉ, ÉE. participe.

Il signifie figurément & par plaisanterie, Ruiné, perdu, dont il n'y a plus rien à attendre. (Il est flambé. Mon argent est flambé, je n'espère plus le ravoir. C'est une affaire flambée.)

FLAMBERGE. s. f. Épée. Il ne se dit qu'en plaisanterie, & ne s'emploie guère qu'en cette phrase, (Mettre flamberge au vent.)

FLAMBOYANT, ANTE. adj. Qui flamboie. (Épée flamboyante. Comète flamboyante. Astre flamboyant.)

En termes de Peinture, on appelle *Flamboyans*, Les contours coulans, balancés & souples, que l'on peut comparer à l'effet de la flamme.

FLAMBOYER. v. n. Jeter un grand éclat, briller. Il ne se dit guère que de l'éclat des armes ou des pierreries, & il est de peu d'usage.

FLAMINE. s. m. Prêtre chez les Romains, ainsi nommé d'un voile qu'il avoit droit de porter comme une marque de sa dignité. Il n'y avoit originairement que trois Flamines, celui de Jupiter, celui de Mars & celui de Romulus.

FLAMME. s. f. La partie la plus lumineuse, & la plus subtile du feu, celle qui s'élève au-dessus de la matière qui brûle. (Jeter une flamme. Éteindre la flamme. Amortir la flamme. Étouffer la flamme. Il fut dévoré par les flammes. Ce feu ne fait point de flamme.)

On dit, *Les flammes éternelles*, *les flammes de l'Enfer*, pour dire, Les tourmens des damnés: Et, *Les flammes du purgatoire*, pour dire, Les souffrances de ceux qui sont dans le Purgatoire.

On dit proverbialement & figurément, *Jeter feu & flamme*, pour dire, parler en homme transporté de colère.

FLAMME, signifie figurément & poëtiquement, La passion de l'amour. (Flamme amoureuse. Brûler d'une secrète flamme, d'une belle flamme. Nourrir, entretenir, éteindre sa flamme. Cacher sa flamme.)

FLAMME. Terme de Marine. Banderole longue & étroite, qui est fendue par sa pointe, & qu'on attache aux vergues, aux antennes, & aux mâts des navires & des galères. (Le vaisseau entra dans le port avec ses banderoles & ses flammes.)

FLAMME, se dit aussi d'Un instrument d'acier dont on se sert pour saigner les chevaux. (Donner un coup de flamme à un cheval.)

FLAMMÈCHE. s. f. Petite parcelle d'une matière combustible qui s'élève en l'air toute enflammée. (Il ne faut qu'une petite flammèche pour causer un grand embrasement.)

FLAN. s. m. Sorte de tarte faite avec de la crème, &c.

FLAN. s. m. Petite pièce de métal taillée en rond pour en faire de la monnoie, des jetons, &c. (Un flan d'argent. Un flan d'or. Un flan de cuivre.)

FLANC. s. m. La partie de l'animal, qui est depuis le défaut des côtes jusqu'aux hanches. (Le flanc droit, le flanc gauche. Il eut le flanc percé d'un coup de flèche. Il reçut un coup dans le flanc. Un cheval qui bat du flanc. Un cheval qui a beaucoup de flanc, qui n'a guère de flanc. Le lion se bat les flancs avec sa queue. C'est mon fils, je l'ai porté neuf mois dans mes flancs.) Dans cet exemple, *Flancs*, se prend pour toute la partie du ventre qui est comprise entre les deux flancs.

FLANC, se dit aussi par similitude, par analogie, du côté de diverses choses. (Flanc d'un vaisseau. Le flanc d'un bastion. Un flanc bas. Un flanc rasant. Couvrir le flanc d'un bataillon. Assurer le flanc d'un bataillon. Le flanc d'un escadron. Prêter le flanc. Découvrir le flanc. Montrer le flanc aux ennemis. Attaquer l'ennemi en flanc. Prendre les ennemis en flanc.)

FLANCONNADE. s. f. Terme d'escrime. Botte de quarte forcée qu'on porte dans le flanc de son ennemi. (Il reçut une terrible flanconnade.)

FLANDRIN. s. m. Sobriquet que l'on donne aux hommes élancés. (C'est un grand flandrin.) Il est du style familier.

FLANELLE. subst. f. Étoffe légère de laine. (Flanelle d'Angleterre. Chemisette de flanelle. Porter de la flanelle sur la peau.)

FLANQUANT, ANTE. adj. Terme de Fortification. On appelle *Angle*, *bastion flanquant*, Celui d'où l'on découvre le pied de quelqu'autre partie des fortifications d'une place, en telle sorte que l'on peut en défendre les approches.

FLANQUER. v. a. Terme d'Architecture militaire qui se dit De la partie d'une fortification qui en voit une autre, & qui lui sert de défense. (Des bastions flanquent la courtine. Des casamates qui flanquent un fossé. Une muraille flanquée de deux tours.)

On dit populairement, *Il lui a flanqué un bon soufflet*, pour dire, Il lui a donné un bon soufflet.

FLANQUÉ, ÉE. participe.

En termes de Blason, il se dit des paux, arbres & autres figures qui en ont d'autres à leur côté.

FLAQUE. s. f. Petite mare d'eau qui croupit en quelque endroit. (Il y a des flaques d'eau dans ce chemin.)

FLAQUÉE. s. f. Une certaine quantité d'eau ou d'autre liqueur qu'on jette avec impétuosité contre quelque chose. (Le vent lui a jeté une flaquée d'eau par le visage.) Il est du style familier.

FLAQUER. v. a. Jeter avec impétuosité de l'eau ou une autre liqueur contre quelqu'un, contre quelque chose. (Il lui a flaqué un verre d'eau au visage.) Il est du style familier.

FLAQUÉ, ÉE. participe.

FLASQUE. adj. de t. g. Mou, qui est sans force, sans vigueur. (Un grand homme flasque. Le grand chaud rend les gens flasques. Les grands chevaux sont ordinairement flasques.)

FLATRER. v. a. Il ne se dit que des chiens, lorsqu'ayant été mordus de quelque chien enragé, on leur applique sur le front un fer chaud en forme de clef, pour les garan-

tir, dit-on, de la rage. (Flâtrer un chien. Faire flâtrer des chiens.)

FLÂTRÉ, ÉE. participe.

FLATTER. v. a. Louer excessivement dans le dessein de plaire, de séduire. (Ceux qui flattent les grands, les perdent. Les hommes n'aiment ordinairement que ceux qui les flattent.)

On dit, qu'*Un Peintre flatte une personne*, pour dire, qu'il la peint plus belle qu'elle n'est. (Le peintre l'a un peu flattée. Les Peintres flattent toujours.)

FLATTER, signifie aussi Excuser par une mauvaise complaisance. (Il est trop homme de bien pour flatter le vice. Je ne saurois flatter les passions, les défauts de mes amis.)

Il signifie aussi, Tromper en déguisant la vérité, ou par foiblesse, ou par une mauvaise crainte de déplaire. (Vous me flattez dans cette affaire-là. Il ne faut point le flatter dans ces sortes d'occasions. On ne flatte ordinairement que trop. Dites-moi sans me flatter ce qui vous en semble. Je ne me flatte point, je sais mes défauts. Je puis dire, sans me flatter. Je ne veux point que mon Médecin me flatte, je veux qu'il me dise nettement l'état de mon mal.)

Il signifie aussi figurément, Traiter avec trop de douceur & trop de ménagement ce qui a besoin d'être traité d'une autre manière. (C'est entretenir une plaie, que de la flatter. Si on flatte cet ulcère, on ne le guérira point, il y faut appliquer le fer & le feu. On ne guérit point les grands maux en les flattant.)

FLATTER, signifie aussi Caresser. (Flatter un enfant. Flatter un cheval avec la main. Flatter un chien. Le chien flatte son maître.)

On dit, *Flatter quelqu'un de quelque chose*, pour dire, Lui faire espérer quelque chose, l'amuser de l'espérance de quelque chose. (On le flatte qu'il aura bientôt ce qu'il souhaite. Il y a long-temps qu'on le flatte de cela.) Et on dit, *Se flatter*, pour dire, S'entretenir dans l'espérance, s'amuser de l'espérance de quelque chose. (Il se flatte qu'on aura besoin de lui. C'est de quoi il s'est toujours flatté.)

On dit en termes de civilité, *Se flatter*, pour dire, Se persuader. (Il se flatte que vous l'aurez pour agréable. Il se flatte que vous approuverez sa conduite. Je me flatte que vous ne doutez point de mes sentimens.)

FLATTER, signifie aussi Délecter. (La musique flatte l'oreille. Le bon vin flatte le goût. Cela flatte l'imagination, flatte les sens.)

On dit, *Flatter sa douleur*, *flatter son ennui*, pour dire, Adoucir le sentiment de sa douleur, de son ennui, par des espérances, par des imaginations agréables.

On dit proverbialement, *Flatter le dé*, pour dire, Le jeter doucement. (Ne flattez point le dé, poussez-le.) On dit figurément & familièrement à une personne qu'on sait qui a quelque chose de fâcheux à annoncer, mais qui tâche de l'adoucir par des termes ambigus, *Parlez-nous franchement, ne flattez point le dé, il ne faut point flatter le dé*, pour dire, Ne déguisez rien.

FLATTÉ, ÉE. participe.

On appelle *Un portrait flatté*, Un portrait où la personne est peinte en beau.

Il se dit aussi au figuré. (Dans sa harangue, il a fait de son ami un portrait un peu flatté.)

FLATTERIE. s. f. Louange fausse donnée dans le dessein de se rendre agréable. (Lâche flatterie. Honteuse flatterie. Flatterie basse & indigne. Flatterie grossière. Une flatterie délicate. Dire quelque chose par flatterie. Parler sans flatterie. Haïr la flatterie. Être ennemi de la flatterie.)

FLATTEUR, EUSE. adj. Qui loue avec excès pour plaire à celui qu'il loue. (Je ne veux point d'amis flatteurs. Tenir des discours flatteurs. Un esprit flatteur. Un langage flatteur.)

On appelle *Un miroir flatteur*, Un miroir où l'on se voit plus beau qu'on n'est.

On dit, *Avoir les manières flatteuses*, pour dire, Avoir les manières douces & insinuantes.

On dit, qu'*Un homme a toujours quelque chose de flatteur à dire*, pour signifier, qu'il dit toujours quelque chose d'obligeant.

FLATTEUR, signifie aussi, Caressant. (Que cet enfant est flatteur! Il est d'une humeur flatteuse. Le chien est un animal flatteur.)

FLATTEUR, est aussi sub. & signifie, Adulateur, celui qui cherche à flatter par de fausses louanges, ou par de basses complaisances. (Les plus dangereux ennemis des Princes sont les flatteurs. Un lâche flatteur. Flatteur à gages. Haïr les flatteurs.)

FLATTEUSEMENT. adverbe. D'une manière flatteuse & caressante. (Parler flatteusement.)

FLATUEUX, EUSE. adj. Venteux. Qui cause des vents. Il ne se dit guère que de certains alimens. (Les légumes sont flatueux.)

FLATUOSITÉ. s. f. Vents dans le corps. (On dit que les fruits causent des flatuosités.)

F L E

FLÉAU. s. mas. Instrument qui est composé de deux bâtons d'inégale longueur, attachés l'un au bout de l'autre avec des courroies, & qui sert à battre le blé. (Battre le blé avec le fléau. Les gerbes sont sous le fléau. Se servir d'un fleau comme d'une arme. Jouer du fléau.)

FLÉAU, se dit figurément Des maux que Dieu envoie aux hommes pour les châtier. (Un fléau du Ciel. La peste, la guerre & la famine sont trois fléaux de Dieu.)

On appelle aussi du nom de *Fléau*, Ceux par qui Dieu châtie les peuples. (Attila est appelé le fléau de Dieu. Ce gouverneur a été un fléau du Ciel, le fléau de la Province.)

Il se dit aussi en ce sens & par exagération, De toutes les personnes dont on essuie quelque persécution, ou quelque grande incommodité. (C'est un grand fléau à un père, pour un père, qu'un mauvais fils, une mauvaise femme. Cet homme-là me fait tous les jours de nouveaux procès, c'est mon fléau.)

FLÉAUX, se dit aussi De la verge de fer où sont attachés les deux bassins d'une balance. (Le fléau d'une balance.)

Il se dit aussi d'Une barre de fer qu'on met au derrière des portes cochères, & qu'on tourne à demi pour ouvrir les deux battans. (Le fléau d'une porte cochère.)

FLÈCHE. s. f. Trait qui se décoche avec un arc ou une arbalète. (Tirer une flèche. Flèche acérée. Flèche pointue. Flèche empoisonnée. Il fut tué à coups de flèches. Les flèches de l'Amour.

On dit proverbialement & figurément, *Faire flèche de tout bois*, pour dire, Mettre tout en œuvre pour réussir : Et l'on dit en ce sens, qu'*Un homme ne sait plus de quel bois faire flèche*, pour dire, qu'il ne sait plus quel ordre mettre à ses affaires, qu'il ne sait plus où trouver de quoi vivre, qu'il ne sait plus de quel moyen se servir pour arriver à ses fins.

On dit aussi proverbialement, *Tout bois n'est pas bon à faire flèche*, pour dire, Que tout homme n'est pas propre à faire la chose dont il s'agit.

FLÈCHE, se dit aussi d'Une longue pièce de bois cambrée, qui joint le train de derrière d'un carrosse avec celui de devant. (Un carrosse qui porte sur la flèche. La flèche se rompit.)

On appelle aussi *Flèche*, La partie du clocher qui en fait la couverture, & qui est en pyramide. On l'appelle autrement *Aiguille*.

FLÈCHE DE LARD. Ce qu'on a levé de l'un des côtés d'un cochon, depuis l'épaule jusqu'à la cuisse. (Acheter une flèche de lard.)

FLÈCHE. Terme de Fortification. Petit ouvrage composé de deux côtés, qu'on éleve vis-à-vis des angles saillans ou rentrans du chemin couvert, à l'extrémité de son glacis. On l'appeloit autrefois *Bonnette*.

FLÈCHE, en Géométrie. On appelle *Flèche d'un arc*, La ligne qui passe par le milieu de l'arc, & qui est perpendiculaire à la corde.

Les Astronomes donnent le nom de *Flèche* à une constellation de l'hémisphère boréal.

On appelle *Flèche* ou *lame* au Trictrac, Les figures coniques sur lesquelles on place les Tables ou Dames.

FLÉCHIR. v. a. Ployer, courber. En ce sens, il n'a guère d'usage à l'actif qu'en ces phrases, (Fléchir le genou. Fléchir les genoux.)

Il est aussi neutre, & l'on dit dans ce sens, (Il faut que tout genou fléchisse au nom de JESUS.)

On dit, *Fléchir sous le joug*, absolument *Fléchir*, pour dire, Se soumettre, s'abaisser. (Tout fut obligé de fléchir sous le joug. Tout le monde fléchissoit devant lui.)

FLÉCHIR, se dit encore figurément à l'actif, pour dire, Émouvoir à compassion, toucher de pitié, adoucir, attendrir. (Fléchir ses Juges. Se laisser fléchir aux prières, par les prières. Il est inexorable, rien ne le fléchit. Cela est capable de fléchir les cœurs les plus durs, les plus barbares. Fléchir la dureté, la cruauté d'un tyran.)

Il est aussi neutre; & signifie, Cesser de persister dans des sentimens de dureté ou de fermeté. (C'est un homme doux & qui fléchit aisément. Il est inébranlable, il ne fléchit point. Il ne sait ce que c'est que de fléchir. Il commence à fléchir.)

FLÉCHI, IE. participe.

FLÉCHISSEMENT. s. m. Action de fléchir. Il n'est en usage que pour signifier L'action de fléchir les genoux. (Le fléchissement des genoux devant les idoles, est un crime d'idolâtrie.)

FLÉCHISSEUR. adj. Qui s'emploie d'ordinaire substantivement. Terme d'Anatomie. Nom qu'on donne aux muscles destinés à fléchir certaines parties. (Les fléchisseurs du bras, les fléchisseurs du genou.) Les *Fléchisseurs* sont opposés aux *Extenseurs*.

FLEGMAGOGUE. adj. de t. g. Il se dit des médicamens qui purgent la pituite. (L'agaric est flegmagogue.) Il se dit aussi substantivement.

FLEGMATIQUE. adj. de t. g. Pituiteux, qui abonde en flegme, en pituite. (C'est un homme extrêmement flegmatique, d'un tempérament flegmatique.)

FLEGMATIQUE, se dit aussi au figuré, pour signifier un homme de sang froid; & dans cette acception, il est quelquefois substantif. (C'est un Flegmatique.)

FLEGME. s. m. Pituite, l'une des quatre humeurs qui, selon l'opinion commune, composent la masse du sang de l'animal, & qui est froide & humide. En ce sens il ne se dit point au pluriel.

Il se prend aussi pour une pituite épaisse & recuite que l'on jette en crachant. (Il a jeté beaucoup de flegmes, des flegmes sanglans.) En ce sens, il se dit plus ordinairement au pluriel.

Il se prend encore pour La qualité d'un esprit posé, patient, qui se possede. (C'est un homme qui a un grand flegme, qui est d'un grand flegme. Il a du flegme où il n'en faudroit point avoir. Son flegme m'étonne. Il y a des occasions où il est bon d'avoir du flegme. Modérez votre bile, & ayez un peu plus de flegme. Le flegme de cet homme me met au désespoir.) En ce sens il ne se dit point au pluriel.

FLEGME. En Chimie, c'est la partie aqueuse & insipide que la distillation dégage des corps.

FLEGMON. s. m. Terme de Médecine. Il se dit de toutes les tumeurs qui sont remplies de sang.

FLEGMONEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature du flegmon. (Érysipèle flegmoneux.)

FLÉTRIR. v. a. Faner, sécher, ternir, ôter la couleur, la vivacité, la fraîcheur. (Le vent de bise, le hale flétrit les fleurs. Le grand air flétrit les couleurs. Le temps, l'âge flétrit le teint, flétrit la beauté.)

En ce sens, il est aussi réciproque. (Les fleurs se flétrissent. Sa beauté commence à se flétrir.)

FLÉTRIR, signifie figurément à l'actif, Déshonorer, diffamer. (Flétrir quelqu'un. Flétrir la réputation, la mémoire, la gloire de quelqu'un.)

On dit d'Un homme qui a été repris de Justice, qu'*Il est flétri*. Et en style de matière criminelle, on dit d'Un homme condamné à être marqué d'un fer chaud, qu'(Il est condamné à être flétri.)

FLÉTRI, IE. partic. (Avoir la peau flétrie. Pomme flétrie.)

FLÉTRISSURE. s. f. L'altération qui arrive à la fraîcheur & à la vivacité des fleurs & des couleurs, ou à la beauté & à la délicatesse du teint, de la peau. (La flétrissure des fleurs, des fruits. Le temps n'a pas apporté la moindre flétrissure à la beauté de son teint.)

Il signifie figurément, Tache à la réputation. (Voilà une grande flétrissure à son honneur, à sa réputation. Il a reçu une flétrissure qui ne s'effacera jamais. C'est une flétrissure à un homme, que d'avoir fui dans le combat.)

FLÉTRISSURE, se dit en termes de Palais, De la marque d'un fer chaud, imprimé par ordre de Justice sur l'épaule d'un criminel. (On lui a trouvé deux flétrissures sur les épaules.)

FLEUR. s. f. Production des végétaux. La fleur contient les parties de la fructification, qui sont les étamines & le pistile. (Fleur radiée. Fleur à fleurons. Fleur simple, fleur double. Fleur nouvelle. Fleur épanouie. Bouton de fleur. Bouton à fleur. Fleur éclose. Fleur printanière. Fleur d'été. Fleur d'automne. L'émail des fleurs. Fleur de pêcher. Fleur de jasmin. Fleur d'orange, eau de fleur d'orange. Une fleur qui se flétrit, qui passe, qui se fane. Un arbre qui jette des fleurs, qui pousse des fleurs, qui est en fleur. La vigne est en fleur. Les blés sont en fleur. Cet arbre ne porte point de fleur. Un bouquet de fleurs. Une guirlande de fleurs. Une couronne de fleurs. Des festons de fleurs. Semé de fleurs. Jonché de fleurs. Couvert de fleurs.)

FLEUR DE LA PASSION. Synonyme de *Grenadille*. Plante qui vient de la nouvelle Espagne. Elle est ainsi nommée, parce qu'on a cru voir dans les différentes parties de sa fleur quelque rapport avec divers instrumens de la Passion du Sauveur, tels que la couronne, les trois clous, &c. Les semences de son fruit, qui ne mûrit qu'à Quito, sont très rafraichissantes, & d'un goût approchant de celle de la Grenade; ce qui lui a fait donner le nom de *Grenadille*.

On appelle *Etoffe à fleurs*, Une étoffe où il y a des figures de fleurs tissues ou brochées avec l'étoffe. (Etoffe à fleurs. Damas à fleurs, à fleurs d'or, à fleurs d'argent.)

FLEUR, se dit figurément, en parlant De certaines choses, pour signifier Le temps où elles sont dans leur plus grande beauté, comme un arbre chargé de fleurs. (Etre dans la fleur, à la fleur de ses jours. Trente ans, c'est la fleur de l'âge pour un homme. Être dans la fleur de la jeunesse. Elle étoit alors dans la plus grande fleur de sa beauté. La fleur de la beauté n'a qu'un temps. Cela a toute la fleur, toute la grâce de la nouveauté.)

FLEUR, se dit figur. De certaine petite blancheur qui paroît sur la peau de quelques fruits, comme des prunes, des raisins, &c. lorsqu'ils n'ont point encore été maniés. (On servit quantité de fruits qui avoient encore toute leur fleur.)

On appelle *La fleur du teint*, Cet éclat, cette fraîcheur de teint que donnent la jeunesse & la santé. *Fleur de farine*, La partie la plus subtile de la farine. Et *Fleur de soufre*, La partie du soufre la plus subtile. Et on dit, *La fleur de la virginité*, pour dire, La virginité même.

FLEUR, se dit aussi pour signifier le lustre & l'éclat de certaines choses qui durent peu. (La beauté n'a qu'une fleur. Cette étoffe est d'une belle couleur, mais elle n'a que la fleur.)

Il se prend aussi figurément pour la première vue, le premier usage d'une chose nouvelle. (Voilà une étoffe qu'on n'a encore montrée à personne, vous en aurez la fleur. Il a eu la fleur de cette tapisserie, de ce meuble.)

FLEUR, se dit aussi figurément pour signifier L'élite, le choix, ce qu'il y a de meilleur, de plus excellent. (C'est la fleur de mes amis. La fleur de sa Cavalerie. La fleur des troupes.)

On appelle en style de vieux Roman, *Fleur de Chevalerie, fine fleur de Chevalerie*, Les Chevaliers distingués par leurs bonnes actions; & encore aujourd'hui, en parlant familièrement d'un Cavalier qui a beaucoup de valeur & de probité, on dit, que *C'est fine fleur de Chevalerie*.

On dit familièrement dans le même sens, *La fleur des pois*.

En toutes ces acceptions figurées, *Fleur* ne se dit qu'au singulier.

FLEUR, se dit aussi figurément pour signifier, Ornement, embellissement; & dans ce sens on appelle les ornemens, les embellissemens d'un discours, *Des fleurs de Rhétorique*.

FLEURS, au pluriel, se dit pour *Flueurs*, & signifie Les règles, les purgations des femmes. *Une femme qui a ses fleurs*. Il vieillit.

On appelle *Fleurs blanches*, Une certaine maladie des femmes.

FLEURS, en Chimie, se dit Des substances que l'action du feu a élevées. On dit, (Des fleurs de soufre. Fleurs de benjoin. Fleurs de zinc.) C'est la même chose que *Sublimé*.

FLEUR DE LIS. *Voyez* LIS.

A FLEUR. adv. Au niveau. (Les fondemens de cet édifice sont déjà à fleur de terre. La digue n'étoit pas encore à fleur d'eau. Il a de gros yeux à fleur de tête. Ce coup, cette balle a passé à fleur de corde.)

On dit d'Une Médaille parfaitement conservée, qu'(Elle est à fleur de coin.)

On dit figur. & famil. qu'*Une affaire a passé à fleur de corde*, pour dire, qu'Elle a passé avec grand'peine, & qu'elle n'a eu que les suffrages qui étoient absolument nécessaires.

FLEURAISON. s. f. Terme de Botanique. Il se dit des formations des fleurs, & du temps ou de la saison dans laquelle les plantes fleurissent. (Les fleurs de la seconde fleuraison sont ordinairement moins grandes & moins belles que celles de la première fleuraison. La gelée a retardé la fleuraison des anemones.)

FLEURDELISER. v. a. Couvrir de fleur de lis. Il n'est guère d'usage qu'au participe. (Bâton fleurdelisé.)

FLEURDELISÉ, ÉE. participe & adj. *Fleur fleurdelisée*, se dit en termes de Botanique, d'Une plante en ombelle, dont la fleur a cinq pétales inégaux, & qui par leur assemblage ressemblent aux fleurs de lis des armoiries.

Il ne faut pas confondre les fleurs fleurdelisées avec les fleurs en lis. (Les fleurs de la carrotte & du cerfeuil sont fleurdelisées.)

FLEURÉ, FLEURETÉ, FLEURONÉ, ÉE. adj. Termes de Blason, qui se disent des pièces qui sont terminées en fleurs, ou bordées de fleurs.

FLEURER. v. n. Répandre une odeur, exhaler une odeur. (Cela fleure bon.)

On dit proverbialement & figurément, d'Une affaire qui paroît bonne & avantageuse, (Cela fleure comme baume.)

FLEURET. s. m. Certaine espèce de fil fait de la matière la plus grossière de la soie. (Dans cette étoffe, il y entre beaucoup de fleuret. Le fond de cette brocatelle est de fleuret.)

On appelle aussi *Fleuret*, Le ruban qui est fait de ce même fil.

FLEURET, se dit aussi d'Une épée sans pointe & sans tranchant, qui est garnie d'une espèce de gros bouton de cuir par le bout, & dont on se sert pour apprendre à faire des armes. (Présenter le fleuret. Faire un coup de fleuret. Manier le fleuret. Je lui ai fait mettre bas le fleuret.)

FLEURET, est aussi un certain pas de danse. (Un fleuret, un coupé.)

FLEURETTE. s. f. diminutif. Petite fleur. Il n'a guère d'usage que dans la Poësie pasto-

rale. (Cueillir les fleurettes des prés.)

Il signifie figurément, Cajolerie que l'on dit à une femme. (Dire des fleurettes. Conter des fleurettes. Elle aime les fleurettes. Elle aime la fleurette.)

FLEURIR. v. n. Pousser de la fleur, être en fleur. (Entre les arbres, l'amandier fleurit des premiers. Les arbres fleurissent en leur saison. Quand les roses commenceront à fleurir. Les anemones fleurissent de bonne heure.)

Il signifie figurément, Être en crédit, en honneur, en vogue. (En un temps où les Belles-Lettres fleurissent. Les Sciences, les Beaux-arts ont toujours fleuri sous les grands Princes.)

Quand on se sert de ce verbe dans le sens figuré, il fait *Florissoit* à l'imparfait de l'indicatif, & *Florissant* au part. (Alors la Poësie, l'Éloquence florissoit. Cet Empire florissoit. C'étoit du temps qu'un tel Docteur florissoit. Parmi ceux qui florissoient en vertu, en sainteté. Un tel Auteur florissoit en ce siecle-là.)

FLEURI, IE. participe. (Pré fleuri. Arbre fleuri.)

On appelle *Teint fleuri*, Un teint qui a la fraîcheur, & l'éclat que donne la jeunesse & la santé. Et *Discours fleuri*, *style fleuri*, Un discours, un style qui est rempli de fleurs d'éloquence.

En termes de Peinture, on appelle *Couleur fleurie*, Celle dont les tons brillans semblent tenir de l'éclat des fleurs; & celle qui représente un velouté semblable au duvet qu'on voit sur les fruits qui n'ont point été touchés.

FLEURISSANT, ANTE. adj. Qui pousse des fleurs, qui est fleuri. (Les prés fleurissans, les plantes fleurissantes.)

FLEURISTE. s. m. Celui qui est curieux de fleurs, qui aime les fleurs, qui prend plaisir à les cultiver. (C'est un fleuriste, un grand fleuriste. Ce Jardinier est un bon fleuriste. Il y a beaucoup de gens qui se piquent d'être fleuristes.)

On appelle aussi *Fleuriste*, Un Peintre qui s'adonne particulièrement à peindre des fleurs. (Ce Peintre est un excellent fleuriste.)

FLEURON. s. m. Espèce de représentation de fleur servant d'ornement. (Les fleurons d'une Couronne. Les fleurons que les Imprimeurs mettent au commencement & à la fin des livres. Une étoffe où il y a des fleurons, de grands fleurons. Les fleurons qu'on taille sur les moulures & autres membres d'Architecture.)

On dit figurément d'une des plus grandes prérogatives qu'ait un Prince, d'un de ses plus grands revenus, d'une de ses meilleures Provinces, que (C'est un des plus beaux fleurons de sa Couronne, le plus beau fleuron de sa Couronne.) La même chose se dit De ce que les personnes particulières ont de plus considérable de plus avantageux.

FLEURS À FLEURONS. Les Botanistes nomment ainsi celles qui sont composées de plusieurs tuyaux évasés & découpés ordinairement en lanières ou en étoiles à plusieurs pointes. (Le chardon, l'armoise portent des fleurs à fleurons.)

FLEURS À DEMI-FLEURONS. On nomme ainsi des bouquets composés de plusieurs pièces fistuleuses par le bas, plates dans le haut, & garnies d'une espece de languette qui passe au travers de la gaine du demi-fleuron, comme dans le *pissenlit*, *la chicorée*, &c.

FLEUVE. s. m. Grande riviere. (Grand fleuve. Fleuve profond. Fleuve rapide, impétueux. Fleuve navigable. Le bord, la rive d'un fleuve. Le courant du fleuve. Le canal, le lit, le cours d'un fleuve. L'embouchure d'un fleuve. Fleuve qui coule doucement. Traverser, passer un fleuve à gué)

FLÉXIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est fléxible. Il se dit au propre & au figuré. (La fléxibilité de l'osier. La fléxibilité de la voix. La fléxibilité de l'esprit.)

FLÉXIBLE. adj. de t. g. Souple, qui plie aisément. (Il n'y a rien de plus fléxible que l'osier.)

On dit, qu'*Un homme a la voix fléxible*, pour dire, qu'Il a la voix souple & aisée, en sorte qu'il passe facilement d'un ton à un autre.

FLÉXIBLE, signifie figurément, Capable d'être touché de compassion. (C'est un homme qui n'a pas le cœur fléxible.)

On dit figurément, *Un esprit flexible*, pour dire, Un esprit souple & aisé, & qui se porte, qui se tourne facilement à toutes sortes de choses.

FLÉXION. s. f. État de ce qui est fléchi. (La fléxion d'un ressort, d'une poutre, &c.)

FLÉXION. Terme d'Anatomie. Il se dit Du mouvement opéré par les muscles fléchisseurs dans les os dont les extrémités éloignées peuvent se rapprocher en formant un angle. *Fléxion* pris dans ce sens, est l'opposé d'extension, mouvement par lequel les mêmes extrémités s'éloignent le plus qu'il est possible. (Flexion simple. Fléxion composée. La jonction du bras avec l'avant-bras est un exemple de la fléxion simple. L'articulation de l'os de la cuisse avec les os innominés, se fait par une fléxion composée.)

FLI

FLIBOT. s. m. Sorte de petit vaisseau qui ne passe pas cent tonneaux.

FLIBUSTIER. s. m. Nom d'une sorte de Pirates qui couroient les mers d'Amérique, & qui étoient de toute nation. (Les Flibustiers ont fait des entreprises qui demandoient une valeur extraordinaire.)

FLO

FLOCON. s. m. Petite touffe de laine, de soie, &c. (Flocon de laine. Flocon de soie. Les brebis laissent des flocons de laine aux buissons.)

Il se dit aussi de la neige. (Il tomboit de la neige par gros flocons, à gros flocons.)

FLORENCÉ, ÉE. adj. Il se dit en termes de Blason, d'une piece terminée en fleur de lis.

FLORÈS. Terme emprunté du Latin qui n'a d'usage en François qu'en cette phrase, *Faire florès*, pour dire, Faire une dépense d'éclat. Ce qui ne se dit pourtant d'ordinaire que de ceux qui n'ont pas de quoi la faire & la soutenir long-temps. (Quand il a de l'argent, il fait florès.) Il est du style familier.

FLORIN. s. m. Pièce de monnoie. (Les premiers florins ont été battus à Florence, & étoient marqués d'une fleur. Florin d'or. Florin d'argent.)

FLORIN, se prend aussi pour une monnoie de compte, qui est de diverse valeur, suivant les différens pays où elle a cours.

FLORISSANT, ANTE. adj. Il n'est en usage qu'au figuré, & signifie, Qui est en honneur, en crédit, en vogue. (État florissant. Les Lettres étoient alors très-florissantes.)

FLOT. s. masc. Eau agitée, onde, vague. (Les flots de la mer. Le vent soulève les flots. Rompre les flots. Fendre les flots. Le bruit des flots. Les flots blanchissans d'écume.)

On dit, qu'*Un vaisseau est à flot*, qu'*on l'a mis à flot*, pour dire, qu'Il ne touche point le fond, qu'il est soutenu sur l'eau, qu'il a assez d'eau.

FLOT, signifie aussi Le flux & le reflux de la mer, la marée. (Le flot de la mer. Le flot vient jusques-là.)

FLOTS, au figuré, se dit pour Foule. (Il fend des flots d'Auditeurs. Au travers des flots du peuple assemblé.) Il n'est d'usage que dans la Poësie & dans le style familier.

On dit aussi, que *Le sang coule à grands flots*, pour dire, qu'Il coule avec abondance.

FLOT ET JUSSANT. Terme de Marine. Il signifie Le flux & reflux de la mer. On dit *Flot*, quand la mer monte, & *Jussant*, quand elle descend.

FLOT. Assemblage de bois qui flotte sur une rivière. On dit ordinairement *Train.*

On dit, *Jeter du bois à flot perdu*, Lorsqu'on le jette dans un ruisseau pour y flotter, sans que les bûches soient attachées les unes aux autres.

FLOTTABLE. adj. de t. g. Il se dit Des ruisseaux & des rivières sur lesquelles on peut flotter, soit à flot perdu, soit en train.

FLOTTAGE. s. m. Conduite du bois sur l'eau, lorsqu'on le fait flotter.

FLOTTAISON. s. f. Terme de Marine. La partie du vaisseau qui est à fleur d'eau.

FLOTTANT, ANTE. adjectif. Qui flotte. (Des îles flottantes. Des arbres flottans.)

On le dit aussi pour signifier, Incertain, irrésolu, vacillant. (C'est un esprit flottant.)

En termes de Blason, il se dit des navires & des poissons qui sont sur l'eau. (De gueules au navire équipé d'argent, flottant & voguant sur les ondes de même.)

FLOTTE. s. f. Nombre considérable de vaisseaux qui vont ensemble, soit pour la guerre, soit pour le commerce. (La flotte des Indes. La flotte d'Espagne. La flotte de Hollande. Une flotte richement chargée.)

FLOTTEMENT. s. m. Terme de guerre. Mouvement d'ondulation que fait en marchant le front d'une troupe, & qui la dérange de la ligne droite.

FLOTTER. v. n. Être porté sur l'eau sans aller à fond. (On voyoit flotter les débris du naufrage.)

On dit, *Faire flotter du bois*, pour dire, Le faire descendre sur la rivière sans bateau, soit par un train ou par radeau, sur une grande rivière, soit à bois perdu, sur une petite. (Faire flotter des bûches. Faire flotter du bois de corde.)

On dit d'Une personne qui a les cheveux fort longs, que (Les cheveux lui flottent sur les épaules.)

FLOTTER, signifie figur. Chanceler, être irrésolu, agité. (Flotter entre diverses pensées, entre divers desseins, entre divers partis. Flotter entre l'espérance & la crainte.)

FLOTTÉ, ÉE. participe. Il est aussi adj. & n'a d'usage qu'en cette phrase, *Bois flotté*, qui se dit Du bois à brûler qui est venu à flot par la rivière. (Une voie de bois flotté.)

On

On dit populairement & par dérision, d'Un homme qui est d'une figure, d'une mine peu avenante, que (C'est un visage de bois flotté.)

FLOTTILLE. s. f. Petite flotte. Ce terme n'a d'usage qu'en parlant de quelques escadres que le Roi d'Espagne envoie dans certains ports de ses Domaines d'Amérique.

FLOU. Sorte d'adverbe. Terme de Peinture. On dit, *Peindre flou*, pour dire, Peindre d'une manière tendre, légère, noyée, par opposition à la Peinture dure & sèche.

FLU

FLUCTUATION. s. f. Terme de Chirurgie. Mouvement d'un fluide épanché dans quelque tumeur, ou dans quelque partie du corps humain. (Quand le foyer d'un abcès est profond, la fluctuation ne se fait point sentir.)

FLUER. v. n. Couler. (La mer flue & reflue.) En ce sens il ne se dit que de la mer.

Il se dit plus ordinairement Des humeurs qui découlent, soit du cerveau & des autres parties du corps, soit d'une plaie & d'un ulcère. (Les humeurs qui fluent du cerveau. Il est obligé de porter une canule, parce que sa plaie flue toujours. Sa fistule lacrymale a cessé de fluer.)

FLUET, UETTE. adj. Délicat, de foible complexion. (Corps fluet. Il est fluet. Constitution, complexion fluette. Mine fluette. Visage fluet.)

FLUIDE. adj. de t. g. Qui coule aisément, qui est coulant. (L'air est l'eau sont deux élémens fluides. Quand le sang est trop épais, il faut essayer de le rendre plus fluide.)

Il est aussi subst. (L'air est fluide.)

FLUIDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est fluide. (La fluidité de l'eau. La fluidité du sang, des humeurs.)

FLUORS. s. m. pl. Mot qui parmi les Naturalistes désigne des crystaux de différentes couleurs qui imitent les pierres précieuses.

FLÛTE. s. f. Instrument de Musique, creusé en forme de long tuyau, & percé de quelques trous, duquel on tire différens tons, par le souffle de la bouche, & par le remuement des doigts sur les trous. (Flûte douce, ou flûte à bec. Flûte Allemande ou traversière, qui s'embouche par le côté. Flûte à l'oignon. Jouer de la flûte. Joueur de flûte.)

Il y a dans les Orgues un jeu qu'on appelle *Jeu de flûte*.

On dit proverbialement & figurément, De deux hommes qui sont toujours en différent, qu' (Ils ne sauroient accorder leurs flûtes,) que (Leurs flûtes ne s'accordent pas ensemble.) Et d'un homme qui fait toujours retomber le discours sur ce qui le touche, (Il souvient toujours à Robin de ses flûtes.)

On dit aussi figurément & familièrement, *Ajuster ses flûtes*, pour dire, Préparer les moyens de faire réussir quelque chose. (Il a bien de la peine à ajuster ses flûtes. Il a mal ajusté ses flûtes.)

On dit aussi prov. que *Ce qui vient par la flûte s'en retourne au tambour*, pour dire, que ce qui est acquis par de mauvaises voies, s'en retourne comme il est venu. Et on dit de même d'Un homme dont on recherche la vie, qu'*Il y a de l'ordure à sa flûte*, pour dire, qu'Il y a fort à redire dans sa conduite, & qu'il mérite punition.

FLÛTE. s. f. Sorte de gros bâtiment de charge, dont on se sert ordinairement à la mer pour porter des vivres & des munitions. (Une flûte Hollandoise. Une flûte armée en guerre.)

FLÛTE DE BERGER. *Voyez* DAMASONIUM.

FLÛTÉ, ÉE. adj. On appelle *Voix flûtée*, Une voix douce. (Elle a une voix flûtée.)

FLÛTER. v. n. Jouer de la flûte. Il ne se dit guère qu'en plaisanterie, & par mépris. (Il ne fait que flûter toute la journée.)

On dit aussi popul. *Flûter*, pour dire, Boire. (Il aime à flûter.)

FLÛTEUR, EUSE. s. Qui joue de la flûte. (C'est un flûteur, un mauvais flûteur.) Il ne se dit guère qu'en plaisanterie & par mépris.

FLUX. s. m. Mouvement réglé de la mer vers le rivage à certaines heures du jour. (Le flux va jusqu'à un tel lieu.)

FLUX, se dit aussi De l'écoulement des excrémens devenus trop fluides, & signifie, Dévoiement. (Avoir le flux de ventre. Il lui a pris un flux de ventre. Provoquer un flux de ventre. Arrêter un flux de ventre.)

On appelle Flux de sang. Un dévoiement accompagné de sang. (Arrêter, guérir le flux de sang. Le flux de sang étoit dans l'armée. Il est mort d'un flux de sang.)

On appelle *Flux hépatique*, Un dévoiement provenant de ce que le foie ne fait pas bien ses fonctions. (Il est mort d'un flux hépatique.)

On appelle *Flux de bouche*, Un crachement provoqué par le mercure à ceux qui ont la maladie vénérienne.

On dit figurément d'Un grand parleur, qu' (Il a un flux de bouche, un grand flux de bouche.)

On dit aussi *Flux de paroles*, *flux de belles paroles inutiles*, pour dire, Abondance superflue de paroles. Et proverbialement & populairement, d'Un prodigue qui se ruine en folles dépenses, qu'*Il a un flux de bourse*.

FLUX, en Chimie, se dit Des matières qui facilitent la fusion, On dit, *Le flux blanc*, *le flux noir*, *&c.*

FLUX, se dit aussi en certains jeux des cartes, d'une suite de plusieurs cartes de même couleur. (Avoir flux. Faire flux. Avoir flux par cinquante-cinq. Avoir grand flux. Être à flux.)

FLUXION. s. f. Écoulement d'humeurs malignes sur quelque partie du corps. (Fluxion froide. Fluxion chaude. Fluxion âcre. Il est sujet aux fluxions. Arrêter la fluxion. Attirer, irriter la fluxion. Avoir une grande fluxion sur le visage, sur la poitrine, sur le poumon. Il faut que la fluxion ait son cours. Détourner la fluxion.)

FLUXION. Terme de Mathématique. En Géométrie, on appelle *Méthode de fluxions*, Ce que d'autres appellent *Calcul différentiel*. *Voyez* DIFFÉRENTIEL.

FLUXIONNAIRE. adj. de t. g. Qui est sujet aux fluxions.

FOE

FOERRE, ou FOARRE. s. m. Paille longue de toute sorte de blé. Il n'a plus guère d'usage qu'en cette phrase proverbiale, *Faire à Dieu barbe de Foerre*, pour dire, Traiter les choses de la Religion avec irrévérence, & ne pas payer la dixme à son Curé.

FŒT

FŒTUS. s. m. L'animal qui est formé dans le ventre de la mère. Il se dit plus particulièrement de l'enfant qui est formé dans le ventre de la femme. (La formation du fœtus. Faire l'anatomie d'un fœtus.)

FOI

FOI. s. f. La première des trois Vertus Théologales, celle par laquelle on croit fermement les vérités que Dieu a révélées. (Foi divine. Foi pure. Foi ardente. Foi ferme. Foi inébranlable. Foi vive. Foi morte. Foi languissante. Foi chancelante. Acte de foi. Être ferme en la foi. Pécher contre la foi. Vaciller en la foi. L'objet de la foi.)

FOI, se prend aussi pour l'Objet de la Foi, pour les Dogmes que la Religion Chrétienne propose à croire comme révélés de Dieu, & pour la Religion même. (Un article de Foi. Cela est de Foi. C'est une question de Foi. Le Symbole de la Foi. Mourir pour la Foi. Renoncer à la Foi. Il s'est fait Mahotan, il a renié la Foi. Profession de Foi. Confession de Foi.)

On dit, qu'*Un homme n'a ni foi ni loi*, pour dire, qu'Il n'a aucun sentiment de Religion ni de probité.

On appelle *Foi divine*, celle qui est fondée sur la révélation ; & *Foi humaine*, Celle qui est fondée sur l'autorité des hommes.

MA FOI, PAR MA FOI. Façons de parler dont on se sert abusivement pour affirmer quelque chose. (Jurer sa foi.)

FOI, se prend aussi pour l'assurance donnée de garder sa parole, sa promesse, pour cette probité, cette régularité qui fait qu'un homme observe exactement ce qu'il a promis. (C'est un homme de peu de foi. Homme sans foi. Foi de Gentilhomme. Foi de Marchand. Donner sa foi. Manquer de foi. Garder sa foi. Violer sa foi. Être prisonnier sur sa foi. Prendre quelqu'un à foi & à serment.)

On dit, qu'*Un homme est de bonne foi, est de mauvaise foi*, pour dire, qu'Il tient bien ou qu'il tient mal sa parole, qu'il est homme de bonne ou de mauvaise conscience.

On dit aussi, qu'*Un homme est dans la bonne foi, qu'il a fait une chose dans la bonne foi*, pour dire, qu'Il agit ou qu'il a agi selon sa conscience : & dans le même sens on dit, que (La bonne foi est rare parmi les hommes ;) & que (La bonne foi n'excuse pas toujours.)

Possesseur de bonne foi, se dit d'Un homme qui possède une chose qu'il croit lui appartenir légitimement. Et par opposition, *Possesseur de mauvaise foi*.

On dit d'un jeune homme, qu'*Il est sur sa foi, sur sa bonne foi*, pour dire, qu'Il n'a plus de Gouverneur, de Précepteur. Et, *Laisser une jeune fille sur sa foi*, pour dire, La laisser maîtresse de sa propre conduite.

On appelle *foi conjugale*, La promesse de fidélité que le mari & la femme se font mutuellement en s'épousant. (Elle a violé la foi conjugale.)

On dit, *La foi des traités*, pour dire, L'obligation que l'on contracte par les traités. (Faire quelque chose contre la foi des traités. On se reposoit sur la bonne foi des traités.)

FOI, signifie aussi Croyance. (Ajouter foi à quelque chose, aux paroles de quelqu'un, à quelqu'un. C'est un homme digne de foi.)

Foi, signifie aussi, Témoignage, assurance. (Ce qui est arrivé depuis peu en fait foi. Faire foi d'une chose. En foi de quoi j'ai signé les Présentes. Cet acte fait foi en Justice.)

Il signifie aussi La reconnoissance, l'hommage qu'un Vassal rend à son Seigneur. (Faire foi & hommage. Faute d'avoir rendu la foi & hommage. Faute d'avoir rendu les foi & hommage.) Dans ces phrases on ne sépare point les mots de *foi* & *d'hommage*. En ce sens on appelle *Homme de foi*, Le Vassal qui doit foi & hommage au Seigneur dont il relève.

En bonne foi, À la bonne foi, De bonne foi. Manières de parler adverbiales, pour dire, Sincèrement, avec franchise, avec candeur. (En bonne foi feriez-vous cela? Un homme qui traite à la bonne foi. Il y va à la bonne foi, de bonne foi.)

FOIBLE. adj. de t. g. (On prononce *Fèble*.) Débile, qui manque de force. (Il est encore foible de sa maladie. Avoir les jambes foibles. Avoir la vue foible. Ce cheval est trop foible, a les reins foibles.)

On dit figurément & familièrement, *Avoir les reins foibles*, pour dire, N'avoir pas assez de bien, assez de crédit pour venir à bout de ce qu'on entreprend. (Il aspire à cette Charge, mais il a les reins trop foibles.)

On dit, *Dans un âge foible*, pour dire, Dans l'enfance, dans les premiers temps de l'adolescence.

Foible, se dit aussi Des choses qui n'ont pas assez de force, assez d'efficace pour l'usage auquel elles sont destinées. (Ce bâton est trop foible. Cette poutre est trop foible. Un remède foible. Ces armes sont trop foibles.)

Il se dit figur. tant des personnes par rapport à l'esprit, que De tout ce qui regarde les facultés de l'ame; & alors il reçoit différentes significations, selon les différens substantifs auxquels il se joint. Ainsi on dit, qu'*Un homme est foible*, pour dire, qu'Il manque de fermeté, de résolution; Qu'*Il a l'esprit foible*, que *C'est un esprit foible*, pour dire, qu'Il reçoit facilement toutes sortes d'impressions; que *C'est un courage foible*, pour dire, qu'Il est timide; Et qu'*Il a la mémoire foible*, pour dire, qu'Il oublie facilement.

Il se dit aussi figurément dans les choses morales, pour signifier, Défectueux, peu considérable dans son genre. (Voilà une foible raison, un foible raisonnement, un foible argument, une foible défense. Cela est d'un foible secours, d'un foible soulagement. Il n'en a qu'une foible espérance Il ne m'en reste qu'un foible souvenir. C'est une foible amitié que la sienne. C'est une passion, qui est encore foible. Voilà une pièce bien foible.)

Foible, est aussi substantif masculin, & signifie Ce qu'il y a de plus foible dans une chose. (Le foible d'une place. Le foible d'une machine, d'une poutre, d'une solive.)

Il se dit figurément pour signifier Ce qu'il y a de défectueux en quelque chose. (Voilà le foible de la cause. Connoître le fort & le foible d'une affaire.)

Il se dit aussi figurément pour signifier Le principal défaut où une personne est sujette, sa passion dominante. (C'est son foible que les femmes, que le jeu, &c. On l'a pris par son foible.)

On dit aussi, *Avoir du foible pour quelqu'un. Voyez* Foiblesse.

On dit d'Un homme qu'on met sur ce qu'il sait le moins, qu'on l'attaque sur l'endroit où il est le moins fort, qu'(On l'attaque par son côté foible.)

On dit communément, *Du fort au foible, le fort portant le foible*, pour dire Toutes choses étant compensées, ce qui manque à l'une étant suppléé par l'autre. (Quatre mulets porteront tout cela du fort au foible. Les terres de cette ferme valent tant l'arpent, le fort portant le foible. Il a de bonnes & de mauvaises qualités: mais le fort portant le foible, c'est un assez galant homme.)

FOIBLEMENT. adv. (On prononce *Fèblement*.) Avec foiblesse, d'une manière foible. (Il commence à marcher, mais bien foiblement. Il se défend foiblement. Soutenir une cause foiblement. Résister foiblement. Attaquer, agir foiblement.)

FOIBLESSE. s. f. (On prononce *Fèblesse*.) Débilité, manque de forces. (Il n'a plus de fièvre, mais il lui est resté une grande foiblesse. Foiblesse de jambes. Foiblesse d'estomac. Foiblesse de vue. Foiblesse de voix. Foiblesse de reins. Dans la foiblesse de l'âge. Elle est plus robuste qu'il n'appartient à la foiblesse de son sexe.)

Foiblesse, signifie aussi, Défaillance, évanouissement, syncope. (Il lui a pris une foiblesse. Il a eu une grande foiblesse. Il est sujet à de grandes foiblesses. Tomber en foiblesse. Revenir d'une foiblesse.)

Il signifie aussi Manque de puissance. (La foiblesse d'un petit État ne lui permet pas d'entreprendre de grandes choses, d'exécuter de grands desseins.)

Foiblesse, se prend figurément pour Imbécilité, défectuosité dans les choses qui regardent l'esprit, le jugement, le courage, la fermeté. (Foiblesse d'esprit. Foiblesse de jugement. Foiblesse de mémoire. Il a la foiblesse de croire tout ce qu'on lui dit. Le dernier venu l'emporte, quelle foiblesse! Il eut la foiblesse de n'oser répondre. La foiblesse d'un raisonnement, d'un argument. Une foiblesse de femme. Les foiblesses de l'humanité.)

On dit aussi, *Avoir de la foiblesse*, ou *du foible pour quelqu'un*, pour dire, Avoir un grand penchant pour lui, une grande disposition à trouver bien, ou à excuser tout ce qui vient de lui. (Elle a beaucoup de foiblesse pour lui. Il faut excuser la foiblesse d'une mère pour ses enfans.)

FOIBLIR. v. n. (On prononce *Féblir*.) Perdre de sa force, de son ardeur, de son courage. (C'étoit un grand buveur, mais il foiblit. La première ligne des ennemis commençoit à foiblir. Sa Muse n'est plus la même, elle foiblit.)

FOIE. s. m. Terme d'Anatomie. C'est un viscère d'un volume considérable, de couleur rougeâtre, convexe dans la partie supérieure & antérieure qui répond à la voûte des côtes & du diaphragme, d'une surface inégale à la partie postérieure, situé principalement dans l'hypocondre droit sous les fausses côtes, mais s'étendant aussi dans la région épigastique, où il déborde sur l'estomac. (Avoir un grand foie. Le foie chaud. Le foie opilé. Les lobes du foie. Il a eu un squirre dans le foie. Il a le foie brûlé. Intempérie de foie.)

On appelle *Chaleur de foie*, Certaines rougeurs qui viennent au visage, & qui marquent l'intempérie du foie. Et on dit figur. & familièrement des emportemens d'un homme qui parle en colère, que *Ce sont des chaleurs de foie*.

Foie, en Chimie. Les Chimistes se servent de ce mot pour désigner certaines combinaisons. C'est ainsi qu'on dit, (Du foie de soufre, du foie d'antimoine.)

FOIN. s. m. Herbe fauchée & séchée pour la nourriture des chevaux & des bestiaux. (Vieux foin. Foin nouveau. Foin délié. Un cent de foin. Une botte de foin. Décharger du foin. Botteler du foin. Charretée de foin. Tas de foin. Meule de foin. Grenier à foin.)

Il se dit aussi de l'herbe avant qu'elle soit fauchée. (Les foins sont beaux. On coupe les foins.) En ce sens on s'en sert ordinairement au pluriel.

On dit proverbialement, & populairement, *Il a bien mis du foin dans ses bottes*, pour dire, il a bien fait ses affaires, il a beaucoup gagné. Et cela se dit d'ordinaire en mauvaise part, & d'un gain illicite.

On dit aussi proverbialement, *Chercher une aiguille dans une botte de foin*, pour dire, Parmi un grand nombre de choses, en chercher une très-difficile à trouver à cause de sa petitesse.

Foin. Sorte d'interjection qui marque le dépit & la colère. (Foin, voilà un habit tout gâté. Foin de lui.) Il est bas.

FOIRE. s. f. Grand marché public où l'on vend toutes sortes de marchandises, & qui se tient réglément en certains temps, une ou plusieurs fois l'année. (Foire franche. La foire saint Germain. La foire saint Laurent. Ouvrir la foire. Fermer la foire. Tenir une foire. Prolonger la foire. Aller à la foire.)

On dit proverbialement quand on voit arriver plusieurs personnes dans une compagnie, (La foire sera bonne, les Marchands s'assemblent.) Et on dit aussi proverbialement Des personnes qui sont d'intelligence pour quelque affaire, qu' (Ils s'entendent comme larrons en foire.) Et d'un homme qui croit être bien informé de tout ce qui se passe dans une affaire, & qui ne l'est pas, qu'(Il ne sait pas toutes les foires de Champagne.)

On dit aussi, *La foire n'est pas sur le pont*, pour dire, Il n'est pas nécessaire de se tant presser.

On dit d'Un vieux routier, qu' (Il a bien hanté, *qu*'il a bien couru les foires.)

Foire, se dit aussi Du présent qu'on fait au temps de la foire. (Je lui ai donné sa foire. Que me donnerez-vous pour ma foire?)

FOIRE. s. f. Cours de ventre. (Avoir la foire. Des fruits qui donnent la foire.) Il est du style familier.

FOIRER. v. n. Se décharger des excrémens fluides qui font le cours de ventre. (Il a foiré par tout.) Il est bas.

FOIREUX, EUSE. adj. Qui a la foire. On dit populairement d'Une personne qui a le teint pâle, qu' (Elle a la mine foireuse.)

Et on dit aussi au substantif, (Un foireux. Une foireuse.) Il est bas.

FOIS. s. f. Terme qui ne s'emploie guère qu'avec des noms de nombre, ou qui marquent nombre, & qui sert à désigner la quantité & le temps des choses dont on parle. (Je ne l'ai vu qu'une fois, que cette fois-là. C'est la première fois, que, c'est la seule fois que je l'ai vu, que je l'aye vu

Cela est bon pour une fois. Je vous le dis pour une bonne fois. Une fois pour toutes, je vous en avertis. N'y retournez plus une autre fois. Je ne lui ai encore parlé que deux ou trois fois. C'est la seconde fois, c'est la troisième fois. Je l'ai vu vingt fois. Je l'ai vu cent & cent fois. On lui a dit mille fois qu'il s'arrêtât. Je l'ai vu pour la première, pour la dernière fois. Combien de fois vous l'ai-je dit? Je l'ai dit bien des fois, beaucoup de bois. On ne peut le redire trop de fois, assez de fois. À chaque fois qu'on lui en parle. Toutes les fois qu'on lui en parle. Une fois entr'autres il arriva. On l'en a averti quantité de fois, plusieurs fois, par plusieurs fois. Une fois n'est pas coutume. Cette fois-ci. Cette fois-là.)

On dit, *De fois à autre*, pour dire, De temps en temps. Et, *A la fois*, *tout à la fois*, pour dire, En même-temps, tout d'un coup, ou tout ensemble. (Il n'y va que de fois à autre. On ne peut pas tout faire à la fois. Il en entreprend trop tout à la fois. Il est tout à la fois sage, brave, & homme de bien. Prendre plusieurs plaisirs à la fois.)

On dit, *Prendre un homme*, *saisir un homme à fois de corps*, pour dire, Le prendre, le saisir par le milieu du corps.

FOISON. s. f. qui n'a point de pluriel. Abondance, grande quantité. (On espère qu'il y aura foison de blé cette année.) Il est familier.

À FOISON. adv. Abondamment. (Il y a de tout à foison. On y trouve tout à foison.)

FOISONNER. v. n. Abonder. (Cette Province foisonne en blés, foisonne en vins. C'est une ville qui foisonne en bons ouvriers.)

On dit prov. que *Cherté foisonne*, pour dire, Que quand les choses sont chères, elles durent davantage, parce qu'on les ménage mieux.

En parlant de certains animaux, on dit, qu'*Ils foisonnent beaucoup*, pour dire, qu'ils multiplient beaucoup. (Il n'y a point d'animal qui foisonne tant que les lapins.)

Dans le style familier, en parlant de la manière d'apprêter certaines viandes, on dit, qu'*Elles foisonnent plus d'une manière que d'une autre*, pour dire, qu'Elles paroissent davantage, qu'elles fournissent plus à manger, qu'elles font plus de profit. (Une carpe à l'étuvée foisonne plus, qu'étant accommodée d'une autre sorte.)

FOL

FOL, ou FOU, OLLE. adj. Qui a perdu le sens, l'esprit. On prononce, & même on écrit ordinairement *Fou*, excepté lorsque ce mot étant à l'adjectif, est immédiatement suivi d'un substantif qui commence par une voyelle, comme dans ces phrases, (Fol amour. Fol appel. Fol amusement. Fol entêtement. Fol espoir, &c. Il a toujours été fou. Devenir fou. Fou à vingt-quatre carrats. Être fou à courir les rues. Il est fou à lier. Il faudroit être fou pour ne pas juger que....)

On dit proverb. *Il m'a pensé faire devenir fou*, pour dire, Il m'a fait perdre patience, par les choses qu'il a dites, qu'il a faites mal-à-propos.

FOL, se prend aussi pour Gai, badin, d'humeur enjouée. (C'est un jeune fou. Que vous êtes fou! Il a l'humeur folle. Il est fou comme un jeune chien.)

On dit prov. en ce sens, (plus on est de foux, plus on rit.)

Il fig. aussi, Simple, crédule, mal avisé, imprudent. (Vous êtes bien fou de croire cela. Vous êtes bien fou de vous en fâcher, de vous en tourmenter. Il a été assez fou pour lui dire.) En ce sens on dit, (Il y a plus de foux que de sages.)

On dit communém. qu'*Un homme est fou d'une personne*, *d'une chose*, pour dire, qu'il l'aime avec une passion démesurée, qu'il y a un attachement excessif. (Un mari qui est fou de sa femme. Un père qui est fou de ses enfans. Il a acheté depuis peu un tableau, & il en est fou.)

FOL, se dit aussi De tout ce qui n'est pas fait avec raison, avec prudence. (Une folle entreprise. Une action folle, extravagante.)

On dit en termes de Pratique, *Un fol appel*, pour dire, Un appel mal fondé. *Une folle enchère*, pour dire, Une enchère faite témérairement, & à laquelle on ne peut pas satisfaire.

On dit, *Un fou rire*, pour dire, Un rire dont on n'est pas le maître.

On dit, *Un chien fou*, pour dire, Un chien enragé.

Et, *De la folle farine*, pour dire, La plus subtile fleur de la farine.

FOL, est aussi substantif, & signifie, Celui qui a perdu le sens, qui est tombé en démence. (C'est un fou. C'est une folle. C'est un fou achevé. Un fou mélancolique. Un fou sérieux. Chaque fou a sa marotte. C'est un fou à lier. L'hôpital des foux.)

Il signifie aussi Un bouffon. Et on dit, *Faire le fou*, tant pour dire, Faire le bouffon, contrefaire le fou, que pour dire, Faire quelque extravagance, quelque impertinence.

On appelle *Fou*, au jeu des Echecs, Une certaine pièce dont la marche est toujours par une ligne transversale, en coupant l'angle des carrés. (Le fou blanc. Le fou noir. Le fou du Roi. Le fou de la Dame.)

FOLÂTRE. adj. de t. g. Qui s'amuse à badiner. (Jeune & folâtre. Qu'il est folâtre! Elle est extrêmement folâtre.)

FOLÂTRER. v. n. Badiner, faire des actions folâtres. (Ne vous amusez point à folâtrer. Il ne fait que folâtrer.)

FOLÂTRERIE. s. f. Action folâtre, parole folâtre. (Il fit mille folâtreries. Il dit mille folâtreries.) Il est de peu d'usage.

FOLICHON, ONNE. adj. Folâtre, badin. (Esprit folichon. Humeur folichonne.) Il est du style familier.

Il se prend aussi substantivement. (C'est un petit folichon. C'est une petite folichonne.)

FOLIE. s. f. Démence, aliénation d'esprit. (Sa folie me fait pitié. Sa folie approche de la fureur. Sa folie est incurable. Un accès de folie. Un grain de folie.)

Il signifie aussi, Imprudence, extravagance, faute de jugement. (La sagesse des hommes n'est que folie devant Dieu. Il a fait une grande folie de se défaire de sa charge. Quelle folie de ne songer point à l'avenir!)

FOLIE, sig. aussi, Des paroles extravagantes. (Il lui a dit mille folies.)

FOLIE, se dit aussi pour signifier Une passion excessive & déréglée pour quelque chose. (Chacun a sa folie. Les fleurs, les tableaux sont sa folie. Il se ruine à souffler, c'est sa folie. Il l'aime à la folie.)

Il se dit aussi pour fig. Débauche de jeunesse, divertissement, réjouissance; & en ce sens il s'emploie ordinairement au plur. (Ils ont bien fait des folies dans leur jeunesse.)

FOLIO. s. m. Mot emprunté du Latin. On appelle *Folio recto*, La première page du feuillet; & *Folio verso*, Le revers.

On dit, *Un livre in-folio*, ou seulement, *un in-folio*, pour dire, Un livre dont les feuilles ne sont pliées qu'en deux. (Il y a grand nombre d'in-folio dans sa Bibliothèque.)

FOLIOLES. s. f. pl. Terme de Botanique. On appelle ainsi les petites feuilles qui font parties des feuilles composées. (Les folioles de la pomme dorée, *ou* Lycopersicum, sont découpées.)

FOLLEMENT. adv. Extravagamment, imprudemment. (Entreprendre follement quelque chose. Il lui répondit follement.)

FOLLET, ETTE. adj. Diminutif. Qui s'amuse par gaieté à de petites badineries. (Il est follet. Il a l'esprit follet. C'est l'esprit du monde le plus follet.) Il est du style familier.

On appelle *Poil follet*, Le premier poil qui vient au menton des jeunes gens, & le duvet des petits oiseaux. On appelle *Feu follet*, Une espèce de météore, autrement appelé *Ardent*. Et, *Esprit follet*, ou simplement *Un follet*, Une sorte de Lutin qui, suivant le préjugé populaire, se divertit sans faire de mal. (Un follet qui fait peur aux enfans de la maison. Un follet qui tressoit les crins des chevaux, & qui les pansoit.)

On dit, en parlant d'Un ouvrage qui n'est rempli que de faux brillans, qu' (Il n'y a que du feu follet, *que* ce n'est qu'un feu follet.)

FOLLICULE. s. f. Terme d'Histoire Naturelle. Enveloppe membraneuse plus ou moins forte, dans laquelle sont contenues les graines des plantes. On appelle *Follicules de Séné*, Les gousses qui renferment les pepins de Séné.

FOLLICULE. s. m. Terme d'Anatomie. On appelle ainsi toute membrane qui renferme une cavité d'où part un conduit excrétoire. *Les glandes* sont par cette raison nommées *Follicules*.

FOM

FOMENTATION. s. f. Remède qu'on applique extérieurement sur une partie malade, pour adoucir, fortifier, résoudre, &c. (Des fomentations excellentes pour les hypocondres. Adoucir, amollir par des fomentations.)

FOMENTER. v. a. Fortifier une partie débilitée, en y appliquant quelque remède. (Fomenter une partie débilitée, la fomenter avec des cataplasmes.)

Il fig. aussi simplement, Entretenir, faire durer; & alors il se prend en mauvaise part. (Ce remède fomente le mal au lieu de le guérir.)

Il se dit figur. en ce sens, De certaines choses qui regardent la société civile; & alors il se dit en bien & en mal, mais plus communément en mal. (Fomenter l'amitié, la paix, la concorde. Fomenter la division. Fomenter la mauvaise intelligence. Fomenter une querelle, une faction, une sédition.)

FOMENTÉ, ÉE. participe.

FON

FONCER. v. n. Payer, fournir, débourser. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase proverbiale, (Foncer à l'appointement.)

FONCÉ, ÉE. adj. Riche, qui a un grand fonds d'argent. (Il est bien foncé. Un homme bien foncé.) Il est du style familier.

On dit aussi d'Un habile homme dans une science, dans une matière, qu'*Il y est bien foncé*.

On dit, *Une couleur foncée*, pour dire, Une couleur fort chargée. (Bleu foncé. Violet foncé. Émeraude d'un vert foncé.)

FONCET. s. m. Nom d'un des plus grands bateaux de rivière.

FONCIER, IÈRE. adj. Qui concerne le fonds d'une terre. Il n'a guère d'usage qu'en ces phrases, *Seigneur Foncier*, qui sign. Le Seigneur du fonds; Et *Rente foncière*, qui sign. Une rente assignée sur un fonds de terre.

On dit aussi d'Un homme qui a de l'habileté, de la science dans son métier, qu'*Il est foncier*. (Vous trouverez des Avocats plus éloquens, mais vous n'en trouverez pas un plus foncier.)

FONCIÈREMENT. adv. À fond. (Si vous examinez cette matière foncièrement. Il a traité ce point foncièrement.)

Il sig. aussi, Dans le fond. (Il est foncièrement honnête homme.)

FONCTION. s. f. Action qu'on fait pour s'acquitter des obligations d'une Charge. Pratique de certaines choses attachées de droit à une Charge, à un Emploi. (Faire les fonctions de sa Charge. Exercer les fonctions Épiscopales. S'acquitter de ses fonctions. La principale fonction de cette Charge consiste.... La fonction en est pénible. Je l'ai vu en fonction.)

On dit Des parties destinées par la nature à la coction & à la distribution des alimens, qu'*Elles font bien leurs fonctions*, pour dire, qu'Elles font ce qu'elles doivent faire étant bien saines. (Quand le foie, l'estomac font bien leurs fonctions, tout va bien.) Et on dit, qu'*Un homme fait bien toutes ses fonctions*, pour dire, qu'il boit, qu'il mange, qu'il dort, &c. comme doit faire un homme qui se porte bien.

FOND. s. m. L'endroit le plus bas d'une chose creuse. (Le fond d'un puits. Le fond d'un tonneau. Le fond d'une poche. Le fond du sac. Le fond du pot. À fond de cuve. Le fond d'une vallée. Une maison bâtie dans un fond. Il y a là un gouffre, on n'en sauroit trouver le fond. Le fond des enfers. Au fond des abymes. Du fond de l'estomac. Une voix qui sort du fond de l'estomac. Sonder le fond. Aller au fond, à fond. Trouver le fond. Trouver fond. Perdre fond.)

On dit en termes de Marine, *Donner fond*, pour dire, Mouiller l'ancre: Et, *Couler à fond*, pour dire, Faire aller un vaisseau à fond.

On appelle *Fond de cale*, La partie la plus basse de l'intérieur d'un vaisseau, contenue entre l'escarlingue & le premier pont.

On dit figur. *Couler quelqu'un à fond*, pour dire, Le perdre, ruiner entièrement sa fortune. (Il a eu un ennemi qui l'a coulé à fond.)

On dit figurém. & famil. *Déjeûner à fond de cuve*, pour dire, faire un grand déjeûner.

On dit, *De fond en comble*, pour dire, Entièrement, depuis le haut jusqu'en bas, depuis les fondemens jusqu'au faîte. (Bâtir une maison de fond en comble, la démolir de fond en comble.) Et on dit figur. qu'*Un homme est ruiné de fond en comble*, pour dire, qu'il est entièrement ruiné.

On dit figur. d'Une affaire, d'une question fort embrouillée, fort embarrassée, que (C'est une affaire, une question qui n'a ni fond ni rive.) Et on dit Des choses qui sont au-dessus de la portée de l'esprit humain, que (C'est une mer sans fond & sans rive.)

FOND, se prend aussi pour ce qu'il y a de plus éloigné de l'abord, de plus retiré du commerce dans un lieu, dans un pays. (Se retirer dans le fond d'un pays. Il s'est confiné dans le fond d'une Province. Le fond d'un bois. Le fond d'une allée. Le fond d'un cloître.)

Il se dit en matière d'affaires, de procès, de question, de doctrine, &c. & signifie Ce qu'il y a de plus essentiel & de plus considérable. (Le fond d'un procès. Le fond d'une affaire. Il faut venir au fond. Venez au fond de la question. Le fond de la matière. Cette affaire est bonne dans le fond, & ne vaut rien dans la forme.)

Il se dit figurément, pour sign. Ce qu'il y a de plus intérieur, de plus caché, de plus secret dans le cœur, dans l'esprit de l'homme. (Dieu connoît le fond des cœurs. Il voit le fond de nos pensées.)

On dit, *Faire fond sur quelqu'un*, *sur quelque chose*, pour dire, Compter sur quelqu'un, sur quelque chose. (Je fais fond sur vous, sur votre amitié.)

On appelle *Le fond du carrosse*, L'endroit qui est opposé à la glace qui est sur le devant. Et l'on dit, qu'*Un carrosse est à deux fonds*, pour dire, que Le siége qui est sur le devant est égal au siége qui est sur le derrière.

FOND, en matière d'étoffe, sign. La première ou plus basse tissure sur laquelle on fait quelque fleur ou quelque nouvel ouvrage. (Velours à fond d'or, à fond d'argent.) Il se dit aussi de l'étoffe même sur laquelle on ajoute quelque broderie. (Une broderie sur un fond de satin, sur un fond de velours.)

Il se dit aussi en fait de Tableaux, pour signifier Le champ sur lequel les figures sont peintes. (Le fond du tableau est trop clair. Le fond du tableau est un paysage.) Dans ce sens on dit, qu'(Un paysage sert de fond à un tableau, qu'il fait fond aux figures d'un tableau.)

FOND, se dit aussi De cet assemblage de petites douves qui ferme les tonneaux & les futailles par l'un des deux bouts, ou par tous les deux. (Mettre un fond à un tonneau.) Il se dit aussi au plur. De toutes les douves d'un tonneau. (Ce vin-là est si violent, qu'il jetera les fonds, si on ne lui donne vent.)

Il se dit aussi De cet assemblage de petits ais qui porte la paillasse & les matelas d'un lit. (Tout le bois du fond du lit ne vaut rien.)

À FOND. adv. En allant jusqu'au fond, en pénétrant jusqu'au fond. (Traiter une matière à fond. Il possède cette science à fond. Il nous en a entretenus à fond.)

On dit aussi adv. *Au fond*, *dans le fond*, pour dire, À juger des choses en elles-mêmes, & indépendamment de quelque circonstance légère. (On le blâme de cela, mais au fond il n'a pas tort. Il a peut-être parlé avec trop de chaleur, mais dans le fond il a raison.)

FONDAMENTAL, ALE. adj. Qui sert de fondement à un édifice. (Pierre fondamentale.)

Il se dit aussi au figuré. (La Loi fondamentale de l'État. Les points fondamentaux de la Religion.)

En Musique, on appelle *Basse fondamentale*, Celle qui n'est formée que des accords fondamentaux, savoir, l'accord parfait, l'accord de septième, & l'accord de grande sixte.

FONDAMENTALEMENT. adv. Sur de bons fondemens, sur de bons principes. Il n'a guère d'usage que dans le didactique. (Cela étant une fois fondamentalement établi, il s'ensuit que....)

FONDANT, ANTE. adj. Qui a beaucoup d'eau, & qui se fond dans la bouche. (Ce sont des fruits fondans. Poire fondante.)

Il fig. aussi Des remèdes qui servent à fondre les humeurs, & à les rendre fluides. (Ces remèdes sont fondans.)

En ce dernier sens il est aussi substantif. (C'est un fondant. Il faut user de fondans.)

FONDANT, en Métallurgie, est aussi sub. Il se dit de toutes les substances qui servent à accélérer la fusion des mines.

FONDANT, chez les Émailleurs, est un verre tendre que l'on mêle avec les couleurs que l'on veut appliquer sur les métaux.

FONDATEUR, TRICE. sub. Celui, celle qui a fondé quelque grand établissement. (Cyrus est le fondateur de l'Empire des Perses. Les fondateurs des Empires. Les fondateurs des Républiques. Les fondateurs des Ordres Religieux. C'est le fondateur de leur Ordre. Ils le regardent comme le fondateur, c'est le fondateur de cette Compagnie. Louis le Juste est le fondateur de l'Académie Françoise. Sainte Thérèse est la fondatrice des Carmélites. La reine Anne d'Autriche est fondatrice de l'Église & du Monastère du Val de Grâce.)

Il signifie aussi Celui qui a fondé quelque Église, quelque Monastère avec un revenu fixe pour les faire subsister. (Les Rois sont fondateurs de la plupart des Bénéfices. Les droits du fondateur. Suivre l'intention du fondateur.)

On dit prov. Des choses qui se font contre l'intention de ceux qui en ont la direction, la disposition, que (Ce n'est pas là l'intention du fondateur.)

FONDATION. s. f. Travaux qui se font en terre pour asseoir les fondemens d'un édifice. (La fondation d'un bâtiment. Faire les fondations d'un bâtiment. La fondation n'est pas achevée. On travaille encore aux fondations. Pour faire une bonne fondation dans un terrain marécageux, il faut asseoir les fondemens sur des pilotis.)

Il sign. aussi Un fonds légué pour des œuvres de piété, ou pour quelqu'autre usage louable. (Des revenus qui sont de l'ancienne fondation d'un Monastère. Il a tant laissé pour la fondation d'une messe à perpétuité.)

FONDEMENT. s. m. Le creux, le fossé que l'on fait pour commencer à bâtir. (Fouiller les fondemens. Creuser les fondemens d'un édifice.)

Il signifie aussi La maçonnerie qui se fait en terre jusqu'au rez de chaussée pour élever un bâtiment. (Fondemens profonds, solides. Les fondemens en sont bas. Faire les fondemens. Asseoir, saper les fondemens. Affermir les fondemens. Ébranler les fondemens. Reprendre des fondemens. Jeter les fondemens d'un édifice.)

On dit figurém. *Jeter les fondemens d'un Empire*, *d'un Royaume*, pour dire, Être le premier à y faire l'établissement, à y donner la forme. (Cyrus a jeté les fondemens de l'Empire des Perses.)

FONDEMENT, se dit figur. dans les choses morales, dans les choses de science, pour signifier Ce qui sert de base, de principal soutien, de principal appui. (La Justice, les lois, la fidélité des peuples, sont les plus sûrs fondemens des Monarchies. Détruire la Justice, c'est saper les fondemens de l'État. Cette pièce fait le principal fondement de sa demande. La crainte de Dieu est le fondement de la sagesse. Il attaque les fondemens de la philosophie d'Aristote. Il n'y a point de fondement à faire sur son amitié, sur sa parole.) Il se dit aussi fig. pour signifier, Cause, motif, sujet. (Ce n'est pas sans fondement qu'il en use de la sorte. Ce qui a donné fondement à cela, c'est que..... Quel fondement a-t-il de se plaindre? Il se plaint avec fondement. Je ne dis pas cela sans fondement, sans quelque fondement.)

FONDEMENT, sig. aussi l'Anus, l'endroit par où sortent les gros excrémens. (Avoir mal au fondement.)

FONDER. v. a. Mettre les premieres pierres ou les premiers matériaux pour la construction d'un bâtiment. (Fonder une maison sur le roc, la fonder sur pilotis, la fonder sur le sable.)

On dit aussi, *Fonder une ville*, pour dire, Être le premier à la bâtir. Et figurément, *Fonder un Empire*, *un Royaume*, *un Etat*, pour dire, Être le premier à le former, à l'établir. Et, *Fonder un ordre Religieux*, pour dire, En être le premier Instituteur.

FONDER, se dit figur. Des choses d'esprit, des choses morales, & signifie établir sur quelques principes, appuyer de raisons. (Fonder son opinion. Fonder ses prétentions, ses demandes. Fonder toute son espérance en Dieu. Il est fondé en bonnes raisons. Votre demande paroît spécieuse, mais il faut bien la fonder.)

En ce sens il est aussi réciproque. (Il se fonde sur ce que..... Tout cela se fonde sur de faux bruits. Il se fonde sur de meilleurs titres. Il se fonde sur la possession. Toute son espérance se fonde en vous. Se fonder en autorité. Se fonder en exemple.)

FONDER, sign. aussi Donner un fonds suffisant pour l'établissement, pour la subsistance d'une Église, d'une Communauté, &c. pour l'exécution, pour l'accomplissement de quelque œuvre pieuse, de quelque chose de louable. (Fonder une Église. Fonder une Chapelle, une Messe, un Service, un Obit, une lampe. Fonder un lit dans un Hôpital.)

On dit communément & par maniere de plaisanterie, *Fonder la cuisine*, pour dire, Établir de quoi vivre. (Il faut fonder la cuisine avant toutes choses.)

FONDÉ, ÉE. participe.

FONDERIE. s. f. Le lieu où l'on fond du métal. (Il y a là une fonderie.)

FONDEUR. s. m. Ouvrier en l'Art de fondre les métaux. (Maître Fondeur.) Il se dit principalement de ceux qui fondent les statues de bronze, les canons & les cloches.

On dit prov. qu'*Un homme est étonné*, qu'*il est penaud comme un fondeur de cloches*, pour dire, qu'Il est fort surpris de voir manquer une chose qu'il croyoit infaillible.

FONDRE. v. a. Liquéfier ou rendre fluide par le moyen du feu une substance solide, telle qu'une pierre, un métal, du verre, &c. (Fondre du plomb, de l'or. Fondre un vase. Fondre une cloche. Fondre de la cire, de la neige, de la glace, &c.)

On dit aussi, *Fondre une cloche*, *un vase*, *une statue*, pour dire, Les jeter en moule.

On dit figur. en matière d'affaires, *Fondre la cloche*, pour dire, Prendre une dernière résolution sur une affaire; la terminer, la conclure.

On dit figur. *Fondre un ouvrage dans un autre*, pour dire, Renfermer dans un ouvrage tout ce qui étoit contenu dans un autre.

FONDRE, est aussi neutre. (La neige fond au soleil. L'étain fond facilement au feu.)

Il se dit figur. Des personnes & des animaux, pour dire, Diminuer de force & d'embonpoint. (Il fond à vue d'œil.)

Et on dit fig. *Fondre en pleurs*, *fondre en larmes*, pour dire, Répandre beaucoup de larmes, pleurer excessivement. (Il fond tout en larmes quand on lui parle de la mort de son fils.)

FONDRE, sig. aussi S'abymer, s'écrouler. (Il y a des villes qui ont fondu tout d'un coup. La terre a fondu sous ses pieds. La maison fondit tout à coup.)

On dit aussi fig. d'Un homme qui ne sauroit rien garder, qui perd ou qui égare tout ce qu'il a, que (Tout ce qu'il tient fond entre ses mains.)

On dit en termes de Peinture, *Fondre les couleurs ou les teintes l'une dans l'autre.* Le Peintre commence par poser les teintes les unes à côté des autres, puis avec une brosse sans couleur il les fond, c'est-à-dire, qu'il les joint & les mêle l'une dans l'autre.

FONDRE, sign. aussi Tomber impétueusement, se lancer avec violence de haut en bas. (Le Ciel est tout couvert de nuages, & l'orage prêt à fondre. L'orage fondit tout à coup. Je ne sais où ira fondre l'orage. L'oiseau fondit tout d'un coup sur la perdrix. Un milan qui fond sur un poulet.)

Il signifie figur. Attaquer impétueusement & tout à coup. (La cavalerie alla fondre sur l'aile gauche des ennemis.)

FONDU, UE. participe. (Plomb fondu. Cire fondue. Maison fondue.)

Jouer au cheval fondu. C'est une sorte de jeu d'écoliers & de jeunes gens.

On dit figur. d'Une personne, ou d'une chose qui a disparu tout à coup, sans que l'on sache ce qu'elle est devenue, qu' (Elle est fondue.)

On dit figur. qu'*Une maison est fondue dans une autre*, pour dire, que Les biens en ont passé dans une autre maison par le mariage de quelque fille.

FONDRIÈRE. s. f. Ouverture dans la superficie de la terre, faite par ravines d'eau, ou par quelqu'autre accident. (La Cavalerie ne put passer à cause d'une fondrière. Combler une fondrière.)

FONDRIÈRE, se dit aussi d'un terrain marécageux, sous lequel les eaux croupissent faute d'écoulement, & où l'on enfonce & l'on s'embourbe, & d'où l'on a beaucoup de peine à se tirer. (Tout ce pays-là est plein de fondrières.)

FONDS. s. m. Le sol d'une terre, d'un champ, d'un héritage. (Être riche en fonds de terre. Cultiver un fonds, un mauvais fonds. Bâtir sur son fonds. Il ne faut pas bâtir sur le fonds d'autrui.)

On appelle *Biens-fonds*, absolument, Les biens réels, comme les fonds de terre & les maisons. (Il a cent mille écus en biens immeubles; savoir, cinquante mille écus en biens-fonds, & cinquante mille écus en contrats.)

On appelle *Fonds perdu*, Une somme d'argent employée de telle sorte, que celui auquel elle appartenoit s'est dépouillé entiérement de son principal, & ne s'en est réservé qu'un revenu sa vie durant.

FONDS, se dit aussi d'Une somme considérable d'argent destinée à quelque usage. (Les fonds de l'Épargne. Les fonds destinés pour la guerre, pour les bâtimens, pour l'artillerie, pour la marine. N'avoir point de fonds pour payer. Employer le fonds. Faire un fonds. Tous les fonds sont divertis. Trouver un fonds. Assigner sur un mauvais fonds. Dissiper un fonds.)

Il se dit aussi Du capital d'un bien. (Il ne mange pas seulement le revenu, mais aussi le fonds. Ce Marchand a vendu son fonds, & s'est retiré du négoce.)

On dit, *Le fonds & le très-fonds*, Espèce de pléonasme, pour dire, Le fonds & tout ce qui en dépend. (Vendre le fonds & le très-fonds.) Et on dit figur. qu'*Un homme sait le fonds & le très-fonds d'une affaire*, pour dire, qu'Il en sait tout ce qui s'en peut savoir.

FONDS, se dit figur. De l'esprit, des mœurs, du savoir, de la capacité d'un homme. (C'est un homme qui a un grand fonds d'esprit, beaucoup de fonds d'esprit. Cela marque un grand fonds de savoir, un grand fonds d'érudition. Cela part d'un grand fonds de probité. Cela ne peut venir que d'un grand fonds de malice. Un fonds inépuisable de la science. C'est un homme qui parle beaucoup sur toutes sortes de matières, mais il n'a point de fonds.)

FONGIBLE, adj. de t. g. Il se dit en Jurisprudence Des choses qui se consomment, & qui se règlent par nombre, poids ou mesure, comme les grains, le vin, l'huile, &c.

FONGUEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature du Fongus. On appelle *Chairs fongueuses*, Les chairs mollasses, les excroissances baveuses, qui s'élevent en forme de champignon dans les parties ulcérées. (Ulcères fongueux.)

FONGUS. s. m. Terme emprunté du Latin. Excroissance charnue, molle, spongieuse, qui a la forme d'un champignon, & qui vient sur une plaie, sur une ulcère. (La cause du fongus est un suc nourricier dépravé, retenu & gâté.)

FONTAINE. s. f. Eau vive qui sort de terre. (La source d'une fontaine. Aller à la fontaine. Puiser dans la fontaine. La fontaine est bien creuse. Fontaine claire, nette, coulante. Fontaine trouble, bourbeuse, froide. Eau de fontaine. Une fontaine jaillissante. Le jet d'une fontaine. Faire une fontaine dans un jardin, ou dans une place publique. Un regard de fontaine. La fontaine ne va plus.)

On dit d'Un homme âgé qui paroît plus jeune qu'il ne paroissoit un peu auparavant, qu' (Il a été à la fontaine de Jouvence.)

FONTAINE, se dit aussi De tout le corps d'Architecture qui sert pour l'écoulement, pour l'ornement, pour le jeu des eaux d'u-

ne fontaine. (La fontaine des Innocens. La fontaine de la Place Maubert. Les fontaines de Versailles. La fontaine de Latone, &c.)

FONTAINE, se dit aussi d'Un vaisseau de cuivre, ou de quelque autre matière, où l'on garde de l'eau dans les maisons. (Acheter une fontaine de cuivre pour une cuisine.)

Il se dit aussi Du robinet & du canal de cuivre par où coule l'eau d'une fontaine, ou le vin d'un tonneau, ou De quelque autre liqueur que ce soit. (Tourner la fontaine. La fontaine d'un muid.)

On appelle *Fontaine de la tête*, ou *Fontanelle*, Un endroit au haut de la tête où aboutissent les sutures. (La fontaine de la tête est tendre & molle aux enfans.)

FONTANGE. s. f. Nœud de rubans que les femmes portent sur leur coëffure, & qui tire son nom de madame de Fontange.

FONTE. s. f. Action de fondre, de liquéfier, de résoudre en liqueur. (La fonte des métaux. Remettre à la fonte. Jeter en fonte. La fonte des neiges fait déborder les rivieres. La fonte des humeurs fait de grands ravages dans le corps humain.)

On appelle, *Fer de fonte*, *ouvrage de fonte*, Le fer fondu, & les ouvrages faits de fer fondu. (Marmite de fonte. Contrecœur de fonte.)

FONTE, se dit aussi d'Une certaine composition de métaux, dont le cuivre fait la principale partie. (Canon de fonte. Mortier de fonte. Pièces de fonte.)

FONTE, se dit aussi en matières d'Imprimerie, pour signifier un corps complet d'une même sorte de caractère. (Une nouvelle fonte. Une fonte de petit Romain. Une fonte de nouveaux caractères. Une fonte toute neuve.)

On dit qu'*Un tableau est d'une belle fonte*, pour dire, Que les passages des teintes sont suffisamment liés.

FONTENIER. s. m. Celui qui a charge de conduire & de faire aller les fontaines, de les entretenir, & de les faire jouer. (Maître Fontenier.)

FONTICULE. s. m. Terme d'Anatomie. Petit ulcère artificiel pratiqué par le Chirurgien, soit avec un instrument tranchant, soit avec un caustique, dans quelque partie du corps, pour procurer un écoulement des humeurs peccantes.

FONTS. s. m. pl. On appelle ainsi Un grand vaisseau de pierre ou de marbre, où l'on conserve l'eau dont on a accoutumé de baptiser. (Bénir les fonts, les fonts baptismaux.)

On dit, *Tenir un enfant sur les Fonts*, pour dire, En être Parrain ou Marraine. Et on dit figurément & familièrement, *Tenir quelqu'un sur les fonts*, pour dire, Parler de lui. Et cela se dit presque également en bonne & en mauvaise part.

F O R

FOR. s. m. Juridiction, Tribunal de Justice. Il n'a d'usage au propre que dans ces phrases, *For Ecclésiastique*, *For extérieur*, qui se disent De la Juridiction Ecclésiastique en certains cas. (Traduire au For Ecclésiastique. Être absous dans le For Extérieur.)

On dit, *Le For intérieur*, *le For de la conscience*, pour dire, Le Jugement de la propre conscience. (Tel homme est absous dans le For extérieur, qui ne l'est pas pour cela dans le For intérieur, dans le For de la conscience.)

FORAIN, AINE; adj. Qui est de dehors, qui n'est pas du lieu. Il n'a guere d'usage qu'en cette phrase, (Marchand Forain.)

On dit au féminin, *Traite foraine*, pour dire, Le droit d'impôt & de péage qu'on prend sur les marchandises qui entrent dans le Royaume, ou qui en sortent. (Commis aux Traites foraines.)

FORBAN. s. m. Corsaire qui exerce la piraterie sans commission d'aucun Prince, & qui attaque également ami & ennemi. (Les forbans sont traités comme voleurs.)

FORÇAGE. s. m. Terme de Monnoie. Excédant que peut avoir une pièce au-dessus du poids prescrit par les ordonnances.

FORÇAT. s. m. Esclave qui sert sur les Galères, ou Criminel que la Justice a condamné à y servir. (Il y a tant de forçats sur cette Galère. On délivra les forçats.)

FORCE. s. f. Vigueur, faculté naturelle d'agir vigoureusement. Il se dit proprement du corps. (Force naturelle. Grande force. Force extraordinaire. Force de corps. Force de bras. Frapper de toute sa force. Y aller de toute sa force. Manquer de force. Il est dans sa force.)

On dit d'Un homme d'une complexion délicate, que *C'est un homme qui n'a ni force ni vertu*. Et la même chose se dit d'Un homme qui n'est bon à rien, qui n'est capable de rien.

On dit au plur. (Réparer ses forces. Recouvrer ses forces. Reprendre ses forces. Sentir augmenter ses forces. Sentir affoiblir ses forces. Perdre ses forces. Prendre de nouvelles forces. Ses forces diminuent, reviennent. Les forces lui manquent. Ses forces s'épuisent.) Et dans toutes ces phrases, *Force* se prend pour la vigueur de la constitution naturelle.

On dit au pluriel. (Se fier à ses forces. Entreprendre par dessus ses forces. Mesurer ses forces. Connoître ses forces, &c.) Et alors dans ces exemples & dans quelques autres semblables, *Forces*, se dit non-seulement au propre De la vigueur naturelle du corps, mais aussi au figuré De celle de l'esprit; & du pouvoir, du bien, du crédit, de l'autorité qu'on a dans le monde.

FORCES, se dit aussi au plur. pour signifier Les troupes d'un Etat. (Mettre des forces sur pied. Assembler ses forces. Avec toutes ses forces. A forces égales. De nouvelles forces. Joindre ses forces. Combattre avec toutes ses forces. Toutes ses forces ne sont pas encore rassemblées. Les forces de terre, les forces navales.)

FORCE, signifie aussi Puissance. (La force de cet Etat consiste non-seulement dans la multitude de ses habitants, mais encore dans leur industrie. La force de ce peuple consiste dans son commerce.)

On dit aussi, *Les forces d'un État*, pour dire, Tout ce qui contribue à rendre un État puissant.

FORCE, signifie aussi Impétuosité. (La force de l'eau, du courant. La force du vent.)

Il signifie encore, Solidité, pouvoir de résister. (La force d'une poutre. La force d'un bâtiment. La force de la toile. La force de cette étoffe vient de ce qu'elle est extrêmement serrée.)

On appelle *La force du bois*, L'abondance & la vigueur de sa sève. (C'est la force du bois qui a fait pousser ces rejetons.)

FORCE, signifie aussi Violence, contrainte. (User de force. Employer la force. Céder à la force.)

On dit, *Force m'est*, *force lui est*, *&c.* pour marquer la nécessité absolue & indispensable de faire quelque chose. (Je voudrois bien demeurer, mais force m'est de partir, force lui fut de se taire.) Il est du style familier.

On appelle *Maison de force*, Des maisons où l'on enferme les gens indisciplinables, de mauvaises mœurs, & qu'on veut corriger. (On l'enferma dans une maison de force. Bicêtre est une maison de force.)

On dit, *Faire force de rames*, pour dire, Faire ramer la Chiourme de toute sa force. Et, *Faire force de voiles*, pour dire, Se servir de toutes les voiles, afin de prendre plus de vent & d'aller plus vîte.

Il se dit aussi au figuré & familièrement, pour dire, Faire ses efforts.

FORCE, se dit quelquefois pour Équivalent. (Toutes ces présomptions n'ont pas la force d'une preuve.)

FORCES MOUVANTES, se dit De la force qui produit un mouvement, & de l'instrument mécanique qui aide & qui redouble cette force. (De toutes les forces mouvantes, celle du lévier & de la poulie sont les plus ordinaires.)

On appelle *Force majeure*, Une puissance supérieure à laquelle on ne peut résister. (L'autorité du Prince, du Magistrat, du Général est une force majeure. Il faut céder à la force majeure. Les ennemis qui sont maîtres d'un pays, sont une force majeure.)

On dit, *La force de la vérité*, pour dire, Le pouvoir que la vérité a sur l'esprit des hommes. (La force de la vérité lui arrache cet aveu.) Et, *La force du sang*, pour dire, Un mouvement secret de la nature entre les personnes les plus proches. (La force du sang est extrêmement puissante. La force du sang le fit jeter au milieu des épées pour secourir son fils.)

FORCE, se prend aussi pour Énergie. (Ce mot a beaucoup de force. Il n'entend pas toute la force de ce mot.)

On dit aussi, (La force de l'éloquence, la force du raisonnement.)

Il se dit aussi De l'esprit, & signifie Pénétration, habileté. (L'esprit humain n'a pas assez de force pour pénétrer les secrets de la nature.)

Il signifie aussi, Grandeur & fermeté de courage. (Il faut une grande force d'esprit. Il faut beaucoup de force pour soutenir les adversités. Il faut encore plus de force pour soutenir la bonne fortune. La force est une des vertus cardinales.)

FORCE, dans le Dessein & dans la Sculpture, se dit du caractère ressenti dans les formes. Dans le coloris, c'est l'emploi des couleurs les plus vives distribuées avec intelligence.

Il s'applique aussi à l'effet total d'un tableau, & signifie que Les ombres les plus vigoureuses sont opposées aux lumières les plus brillantes, ce qui donne la saillie & le mouvement aux objets.

À FORCE. (À force ouverte. À force de bras. De force. De vive force. Par force. À toute force.) Façons de parler adverbiales, qui servent à marquer diverses sortes de violences, selon les différentes choses dont

on parle. Ainsi on dit, *Prendre une fille de force*, pour dire, La violer. *Prendre une ville de force*, pour dire, L'emporter d'assaut. On dit, *A force ouverte*, *de vive force*, pour dire, Avec violence, par une violence manifeste. *A force de bras*, pour dire, Avec le seul secours des bras & des forces corporelles. Et, *A toute force*, pour dire, Par toutes sortes de moyens.

Force, est aussi Une espèce d'adjectif de tout genre & de tout nombre, qui signifie, Beaucoup, en grande quantité. Il n'a jamais d'usage qu'étant mis immédiatement avant le substantif. *Il a force argent*, *force pierreries*, *force amis*, pour dire, il a beaucoup d'argent, de pierreries & d'amis. Il est du style familier.

On dit adverbialement en ce sens, *A force de soins*, *de peines*, *de sollicitations*, *d'empressemens*, *d'importunités*, *&c.* pour dire, Par beaucoup de soins, de prières de sollicitations, d'importunités, &c Et, *A force de prier*, *de presser*, *à force d'agir*, *à force de pleurer*, *de crier*, *&c.* pour dire, En priant, en pressant beaucoup, en agissant beaucoup, &c.

FORCÉMENT. adv. Par force, par contrainte. (Il l'a fait forcément.)

FORCENÉ, ÉE. adj. Furieux & hors de sens. (Il est forcené. Forcené de dépit & de rage. Forcené de colère. Il est comme forcené.)

Forcené, se dit en termes de Blason, d'Un cheval effaré.

FORCEPS. subst. m. Terme de Chirurgie emprunté du Latin. Il signifie des Tenailles, & c'est le nom générique de toutes les espèces de pincettes, ciseaux, tenettes, & autres instrumens qui servent au Chirurgien pour saisir & tirer les corps étrangers.

FORCER. v. a. Contraindre, violenter. (Forcer quelqu'un à faire quelque chose, de faire quelque chose. Forcer son humeur. Forcer son inclination. Forcer les consciences.)

Il sign. aussi, Prendre par force. (Forcer une Place. Forcer un corps-de-garde. Forcer une barricade. Forcer un passage.)

On dit, *Forcer une fille*, *forcer une femme*, pour dire, La prendre de force, la violer. Et en termes de Chasse, *Forcer une bête*, pour dire, La prendre avec des chiens de chasse après l'avoir courue. (Forcer un lièvre. Forcer un cerf, un daim, un chevreuil.)

Forcer, signifie aussi, Rompre avec violence. (Forcer les prisons. Forcer un coffre. Forcer une porte.) On dit, *Forcer une clef*, *forcer une serrure*, pour dire, Fausser quelque chose à une clef, aux ressorts d'une serrure.

On dit, *Forcer un cheval*, pour dire, Le trop pousser, le faire trop courir, l'outrer. Et, *Se forcer*, pour dire, Faire quelque chose avec trop de force & de véhémence. (Ne vous forcez point, vous vous ferez mal. Ne vous forcez pas tant.)

On dit, *Forcer nature*, pour dire, Vouloir faire plus qu'on ne peut.

On dit, *Forcer des voiles*, pour dire, Faire force de voiles. Il s'emploie aussi au figuré.

Forcé, ée. participe.

On dit d'Un homme, qu'*Il est forcé dans toutes ses actions*, pour dire, qu'Il n'a rien de naturel, qu'il est contraint, qu'il est affecté dans tout ce qu'il fait.

On appelle *Style forcé*, *Vers forcé*, Un style, un Vers qui n'a rien de naturel. Et on dit, *Donner un sens forcé à un passage*, *à un Auteur*, pour dire, L'interpréter dans un autre sens que le vrai, le détourner du sens naturel & véritable.

Forcé, en Peinture, se dit Des figures, quand leur attitude est gênée sans nécessité; du coloris, quand il est outré; & de l'effet, quand l'artifice dont le Peintre peut se servir pour augmenter l'effet, est trop grossièrement employé.

FORCES. s. f. plur. Espèce de grands ciseaux dont on se sert à tondre les draps, à couper des étoffes, à les tailler, à couper des lames de laiton, de fer blanc, &c. (Une paire de forces.)

FORCLORRE. v. a. Exclure. Il n'est en usage qu'au Palais, où il signifie, Exclure de faire quelque acte, quelque production en Justice, parce que le temps préfix en est passé. (Il s'est laissé forclorre. Il a été forclos.) Il n'a guère d'usage qu'à l'infinitif & au participe.

Forclos, ose. participe. (Forclos de produire. Il fut déclaré forclos. Elle fut déclarée forclose.)

FORCLUSION. s. f. Exclusion de faire une production en Justice, faute de l'avoir faite dans le temps. (Il a été jugé par forclusion. Les délais sont expirés, les forclusions sont acquises.)

FORER. v. a. Percer. Il n'a guère d'usage qu'en termes de Serrurerie, & dans ces phrases, (Forer une clef, Forer un canon de pistolet.)

Foré, ée. part. (Une clef bien forée.)

FORESTIER. s. m. Qui a quelque charge, quelque fonction dans les forêts.

On appeloit *Forestier de Flandre*, Les anciens Gouverneurs de Flandre, avant qu'il y eût des Comtes.

Il est quelquefois adjectif; & en ce sens on dit, *Les Villes Forestières d'Allemagne*, en parlant des quatre Villes qui sont sur le Rhin au-dessus de Basle, dans le voisinage de la Forêt Noire. *Rhinfeld*, *Valdshut*, *Sechingen & Lauffenbourg*.

FORÊT. s. f. Grande étendue de pays couvert de bois. (Grande forêt. Forêt impraticable. Belle forêt. Épaisse forêt. Les routes, les laies d'une forêt. Les faux-fuyans d'une forêt. L'entrée d'une forêt. Le milieu d'une forêt. Le fond d'une forêt. Être en fin fond de forêt. Traverser une forêt. Percer une forêt. Abattre une forêt. Couper une forêt. La coupe d'une forêt. Dépeupler une forêt. Grand Maître des Eaux & Forêts. Officiers des forêts. Garde de forêt.)

FORET. subst. m. Petit instrument de fer avec lequel on perce un tonneau. (Mettre le foret dans un muid. Tirer du vin au foret.)

FORFAIRE. v. n. Faire quelque chose contre le devoir. Il ne se dit guère qu'en termes de Pratique, & en parlant de la prévarication d'un Magistrat. (Si un Juge vient à forfaire.)

On dit, qu'*Une fille*, *une femme a forfait à son honneur*, pour dire, qu'Elle s'est laissé corrompre.

On dit en termes de Droit Coutumier, *Forfaire un fief*, pour dire, Le rendre confiscable de droit au profit du Seigneur féodal; & en cet exemple, *Forfaire* est actif.

FORFAIT. s. m. Crime. (Il a été puni pour ses forfaits.)

Forfait, se dit aussi d'Un trafic, d'un marché, par lequel un homme s'oblige de faire quelque chose pour un certain prix, à perte ou à gain. (Faire un forfait d'une affaire de finance. Faire un forfait avec un Architecte pour un bâtiment. Prendre à forfait. Traiter à forfait.)

FORFAITURE. subst. f. Terme de Pratique. Prévarication d'un Magistrat. (On ne peut destituer un Officier que pour forfaiture.)

FORFANTE. s. m. Mot pris de l'Italien. Hableur, charlatan, fourbe. (C'est un forfante.) Il est du style familier.

FORFANTERIE. subst. f. Hablerie, charlatanerie. (On a enfin reconnu ses forfanteries.)

FORGE. s. f. Lieu où l'on fond le fer quand il est tiré de la mine, & où on le met en barre. (Forge de fer. Faire aller une forge. Entretenir une forge. Le fourneau d'une forge. Les soufflets d'une forge. Les forges sont d'une grande dépense. Les amas d'une forge.)

Forge, se dit aussi De la boutique d'un Maréchal. (Mener un cheval à la forge, un cheval qui revient de la forge.) Et on dit, (La forge d'un Maréchal. La forge d'un Serrurier. La forge d'un Armurier, &c.) pour marquer le fourneau où ces sortes d'artisans chauffent leur fer, & l'enclume où ils le battent.

FORGER. v. a. Donner la forme au fer, ou autre métal, par le moyen du feu & du marteau. (Forger un fer de cheval. Forger une barre de fer. Forger une épée. Forger des armes. Forger une cuirasse. Forger des assiettes d'argent, des cuillers, des fourchettes.

On dit, qu'*Un cheval forge*, Lorsqu'en marchant il touche le fer des pieds de devant avec le fer des pieds de derrière.

Forger, signifie figurément, Inventer, supposer, controuver. (Il a forgé cela dans sa tête. Forger un mensonge. Forger un dessein. Forger une calomnie, une malice. Forger une histoire. Forger des mots. Forger des nouvelles. Il a forgé une fable qu'il vouloit nous débiter comme une vérité.)

On dit, *Se forger des chimères*, pour dire, S'imaginer des choses sans fondement, être visionnaire. Et, *Se forger des monstres pour les combattre*, pour dire, Se former des difficultés, soit de bonne foi & par crainte, ou par foiblesse d'esprit, soit à dessein, & pour faire paroître son esprit en les surmontant.

Forgé, ée. participe.

FORGERON. s. m. Qui travaille aux forges, & qui bat le fer sur l'enclume. (Un bon forgeron.)

On dit proverbialement, *En forgeant on devient forgeron*, pour dire, qu'À force de s'exercer à quelque chose, on y devient habile.

FORGETER. v. n. Il se dit d'un bâtiment qui s'avance hors de l'alignement.

FORGEUR. s. m. Qui forge. (Forgeur d'épées, de couteaux, de ciseaux, de lancettes, &c.)

Il se dit figurément De celui qui invente, qui controuve quelque fausseté. (C'est un forgeur de contes, un forgeur de nouvelles, un forgeur de calomnies.)

FORHUIR. v. n. Terme de Chasse. On dit, *Forhuir du cor*, *du cornet*, *du huchet*, C'est sonner du cor pour appeler les chiens.

FORLANCER. v. a. Terme de Chasse. Faire sortir une bête de son gîte.

Forlancé, ée. participe.

FORLANE. s. f. Espèce de danse gaie qui

se bat à deux temps, & qui tient le milieu pour la vivacité du mouvement entre la loure & la gigue.

FORLIGNER. v. n. Dégénérer de la vertu de ses ancêtres, faire quelque action indigne de la vertu de ses aïeux. (Il n'a pas suivi les traces de ses pères, il a forligné.) Il est vieux.

Dans le style familier, & par plaisanterie, on dit d'Une fille qui a forfait à son honneur, qu'*Elle a forligné.*

FORLONGER. v. n. Se dit proprement Des bêtes qui étant chassées, s'éloignent du pays ordinaire. On le dit aussi Du cerf quand il a bien de l'avance sur les chiens. (Ce cerf forlonge.)

SE FORMALISER. v. récipr. S'offenser, trouver à redire, se scandaliser. (Il se formalise de tout. Je lui ai parlé franchement, il ne s'en est point formalisé. Elle s'est extrêmement formalisée de la liberté qu'il a prise.)

FORMALISTE. adj. de t. g. Qui se tient exactement aux formes, aux formalités. (Grand formaliste.)

Il signifie aussi, Façonnier, vétilleux dans les moindres choses qui regardent les devoirs de la vie civile. (On ne peut vivre avec lui, il est trop formaliste.) En ce sens il s'emploie aussi substantivement. (C'est un formaliste, un grand formaliste.)

FORMALITÉ. s. f. Formule de Droit. Manière formelle, expresse, ordinaire de procéder en Justice. (Il y manque une formalité. Garder les formalités. Observer les formalités. Manquer, s'attacher aux formalités. Défaut de formalités.)

FOR-MARIAGE. Terme de Jurisprudence. Mariage contracté par une personne de condition serve ou main-mortable, avec une personne franche, ou avec une personne main-mortable d'une autre Seigneurie, sans la permission du Seigneur.

FORMAT. s. m. Terme de Librairie. Ce qu'un volume a de hauteur & de largeur. (Le format d'un in-douze, d'un in-quarto.)

FORMATION. s. f. Action par laquelle une chose est formée & produite. (La formation de l'enfant dans le ventre de sa mère. La formation des petits dans le ventre de la femelle de l'animal.)

Il se dit en termes de Grammaire, pour signifier La manière dont un mot se forme d'un autre mot. (La formation d'un temps. La formation d'un nom verbal.)

FORME. s. f. Ce qui détermine la matière à être telle ou telle chose. (La matière & la forme. La matière est susceptible de toutes sortes de formes, reçoit toutes sortes de formes.)

On distingue dans les Sacremens, La matiere & la forme. (Les paroles. Je te baptise, &c. sont la forme du Sacrement de Baptême, & l'eau en est la matière.)

On dit en Philosophie, *Forme substantielle*, pour dire, Ce qui détermine une chose à être telle qu'elle est, ce qui la fait, la constitue, la rend ce qu'elle est. (On a disputé dans cette thèse sur les formes substantielles.)

FORME, signifie aussi La figure extérieure d'un corps. (La forme d'un homme. La forme d'un animal. La forme d'une bête. La forme d'un poisson. L'excellence de la forme humaine. Il est si défiguré, qu'il n'a presque pas forme humaine. L'Ange apparut au jeune Tobie sous la forme d'un voyageur. Donner une forme convenable à un bâtiment. Cela commence à prendre une bonne forme, une meilleure forme. Forme ronde. Forme ovale.)

C'est dans ce sens que les Peintres, Sculpteurs & Graveurs emploient le mot *Forme*, pour signifier L'idée générale des faces, des contours, des objets.

On dit en termes de Chasse, *Un lièvre en forme*, pour dire, Un lièvre au gîte.

FORME, en parlant De chapeau, de soulier, se dit Du modèle de bois sur lequel on fait un chapeau, un soulier. (Mettre un chapeau en forme. Mettre une forme dans un soulier.)

Il se dit aussi De la partie du chapeau qui est faite sur le modèle de bois, & de la partie de dessus d'un soulier. (La forme de ce chapeau est toute corrompue. La forme de ce soulier est toute gâtée.)

FORME, se dit pour signifier Un banc garni d'étoffe, & rembourré. (Une forme de moquette. Une forme de velours.)

Il se dit aussi Des stalles qui sont dans un Chœur.

FORME, en termes de Maréchallerie, est une tumeur calleuse qui vient au paturon d'un cheval. On l'appelle *Ganglion* dans l'homme.

FORME, en termes d'Imprimerie, se dit d'Un châssis dans lequel sont arrangés les caractères dont on se sert pour l'impression. (On a tiré la première forme. Il faut deux formes pour composer une feuille.)

FORME, signifie aussi, Manière, façon d'agir, de parler, de se conduire, suivant certains usages, certaines règles établies. (Garder la forme du Gouvernement. Changer la forme d'un Gouvernement. Garder toujours une même forme de vivre. On règle la forme du serment. Régler la forme des vœux. Prescrire une forme de conduite. Rechercher une fille dans les formes. Le mariage a été fait dans les formes. Il n'y manquoit aucune forme. Traiter une maladie dans les formes. Il est mort dans les formes. Faire le procès à quelqu'un dans les formes. Forme de Justice. Il faut garder les formes. Les formes requises. Se tenir dans les formes. Manquer en la forme. Pécher en la forme. La forme n'en vaut rien. Sans aucune forme de procès. Sans autre forme de procès. Sans aucune forme de justice. Observer les formes. Se dispenser des formes. Se tenir aux formes. Lettres en bonne forme. En quelque forme & manière que ce soit. Dire quelque chose par forme d'avis, par forme de plainte.)

On dit en termes de Pratique, d'Une affaire qui est bonne en elle-même, mais dans laquelle on n'a pas observé les formes judiciaires, qu'*Elle est bonne dans le fonds, mais que la forme n'en vaut rien.* Et d'une affaire qu'on perd faute d'avoir observé les formes, que *La forme emporte le fonds.*

On dit en termes de Logique, qu'*Un argument est en forme*, pour dire, qu'Il est selon les règles que la Logique prescrit. (Mettez votre árgument en forme. Votre argument n'est pas en forme.)

POUR LA FORME. Façon de parler dont on se sert communément, pour dire, Afin d'observer les cérémonies ordinaires. (Je l'ai été voir seulement pour la forme. C'est une chose qu'il faut faire pour la forme.)

FORMEL, ELLE. adj. Exprès, précis. (Paroles formelles. Termes formels. Le texte formel de la loi. C'est une des clauses formelles de l'Édit, de l'Arrêt, du Contrat. Désaveu formel.)

On dit en termes de Philosophie, *Cause formelle*, par opposition à *Cause matérielle*, & pour dire, La cause qui fait qu'une chose est telle qu'elle est.

FORMELLEMENT. adv. En termes exprès, précisément. (La loi le dit formellement. L'Ordonnance le défend formellement. Le Contrat porte formellement. Il s'y est opposé formellement. Il l'a nié formellement.)

On dit en termes de Philosophie, *Formellement*, par opposition à *Matériellement.*

FORMER. v. a. Donner l'être & la forme. (Dieu a formé l'univers suivant l'idée éternelle qu'il en avoit. Dieu a formé l'homme à son image, l'a formé du limon de la terre.)

Il signifie aussi Produire, dans le sens que les causes naturelles, que les agens naturels produisent leurs effets. (Les exhalaisons forment le tonnerre. Le Soleil forme l'or dans les entrailles de la terre. Le sang dont ce Prince a été formé. Former un son. Former une voix articulée.)

On dit, *Former des vœux*, pour dire, Faire des vœux, des souhaits.

Il signifie aussi, Fabriquer, figurer, façonner, donner une certaine forme, une certaine figure. (Le Potier forme les vases, & leur donne telle figure qu'il veut. Former un triangle. Former bien ses lettres, ses caractères.)

On dit en Grammaire, *Former les temps d'un verbe*, pour dire, Conjuguer. Et en termes de Danse, *Former ses pas.*

FORMER, signifie aussi, Produire dans son esprit, concevoir dans son esprit. (Former un dessein. Former un projet. Se former des chimères.)

Il sign. aussi, Proposer ce qu'on a conçu, le mettre en avant. (Former une question. Former une difficulté. Former sa plainte, son opposition devant le Juge.)

Il sign. aussi, Composer une chose de plusieurs autres, & lui donner une certaine forme, une certaine disposition. (Former un bataillon, un escadron, un corps d'armée, une société, une république. Former une cabale, une conspiration. Former un concert de voix, d'instrumens.)

On dit, *Former un siége*, pour dire, Commencer le siége d'une Place, commencer à ouvrir la tranchée. (Il a investi la Place, mais il n'a pas encore formé le siége.)

FORMER, signifie aussi, Instruire, façonner par l'instruction. (Former un jeune homme, lui former l'esprit. Former la jeunesse d'un Prince, le former à la vertu, aux bonnes mœurs. Former un apprenti, un disciple. La lecture des bons Livres forme extrêmement les mœurs. Former son style sur un Auteur. Les Anciens sont les meilleurs modèles sur lesquels un Auteur puisse se former.)

FORMER, SE FORMER. v. réciproque. Être produit, recevoir la forme, prendre forme. Il se dit dans le propre & dans le figuré. (Le poulet se forme dans l'œuf. Le tonnerre se forme des exhalaisons. Les traits de son visage commencent à se former. Sa taille, sa gorge commencent à se former. Il s'est bien formé depuis peu. Il se formera avec le temps. Le prétérit des verbes se forme ordinairement de l'infinitif.)

FORMÉ, ÉE. participe.

FORMERET. s. m. Arc, ou nervure d'une voûte gothique.

FORMEZ. Nom générique que les Fauconniers donnent aux femelles des oiseaux de proie, qui, parce qu'elles sont plus grandes, plus fortes & plus hardies que les mâles qu'on appelle *Tiercelets*, donnent le nom à l'espèce.

FORMIDABLE. adj. de t. g. Redoutable, qui est à craindre. (C'est un homme formidable. C'est la chose du monde la plus formidable. Une puissance formidable. Des troupes formidables. Il s'est rendu formidable par la rapidité de ses conquêtes.)

FORMUER. v. a. Terme de Vénérie. Faire passer la mue à un oiseau.

FORMUÉ, ÉE. participe.

FORMULAIRE. s. m. Livre de Formules. (Le formulaire des Notaires. Le formulaire des Arrêts du Conseil.)

Il se dit aussi De tout ce qui contient quelque formule, quelque formalité à observer, quelque profession de foi. (Formulaire de dévotion. Signer le Formulaire.)

FORMULE. s. m. Modèle qui contient les termes formels & exprès dans lesquels un acte solemnel est conçu.) Formule d'Arrêt. Formule de serment. Formule de Droit.)

On appelle *Formule d'Algèbre*, le résultat général tiré d'un calcul algébrique, & renfermant une infinité de cas.

FORMULE, se dit en termes de Médecine, Des ordonnances de Médecin, rédigées conformément aux règles & dans le langage de l'art. (Dresser une formule.) On use dans les formules de certains caractères, de certaines abréviations pour désigner les médicamens, leur dose, leur poids, la manière de les fondre ensemble, de les combiner, &c.

FORNICATEUR. s. m. Celui qui commet le péché de fornication. (L'Écriture dit, que ni les fornicateurs, ni les adultères n'auront point de part au Royaume de Dieu.)

FORNICATION. s. f. Le péché de la chair entre deux personnes non mariées, ni liées par aucun vœu. (Simple fornication. Le péché de fornication. Commettre fornication.) Ce mot & celui de *Fornicateur* qui précède, ne se disent guère que dans le Dogmatique, & dans les discours graves & de Religion.

FORPAÎTRE, ou FORPAISER. v. n. Terme de Chasse. Il se dit des bêtes qui vont chercher leur pâture dans des lieux éloignés de leur séjour ordinaire.

FORS. préposition. Excepté, hormis, à la réserve de. (Ils sont tous morts, fors deux ou trois.) Il est vieux.

FORSENANT. adj. Terme de Chasse, qui se dit d'un chien courant qui a beaucoup d'ardeur.

FORT, ORTE. adj. Robuste, vigoureux. (Un homme fort, extrêmement fort. Un homme grand & fort. Un homme fort & ramassé. Avoir le bras fort, la main forte. C'est un homme fort, & qui résiste au travail, à la fatigue. Il n'est pas assez fort pour porter tout cela. Ce cheval-là est-il assez fort pour le carrosse? Un oiseau qui a l'aile forte.)

On dit proverbialement d'Un homme extrêmement robuste, qu' (Il est fort comme un Turc.)

FORT, se dit aussi pour signifier, Grand & puissant de corps, épais de taille. (Un fort cheval. Un fort mulet. Un cheval fort du dessous. Un fort mulet porte six cents pesant.)

Il se dit aussi Des choses, pour signifier, Gros & épais de matière, capable de porter un poids ou de résister au choc. (Il faut une poutre plus forte. Ces solives là sont trop fortes pour la poutre. Il faut une barre de fer plus forte. Une planche qui n'est pas assez forte. De la vaisselle d'argent extrêmement forte.)

Il se dit aussi Des étoffes, des toiles, du cuir, &c. (Un damas fort & plein de soie. Cette étoffe-là est forte, elle durera long-temps. Du ruban bien fort. Un cuir fort & qui résiste à l'eau.)

Il se dit aussi Des Villes & des Places de guerre; & alors il signifie, Propre à résister aux attaques de l'ennemi. (Ville forte. Place forte. Le corps de la Place est très-fort. Les dehors sont encore plus forts que le corps de la Place. Une Place forte d'assiette.)

Il se dit aussi Des bois, des blés, &c. & signifie, Touffu, rangés près à près.) Les blés sont forts cette année. Un bois extrêmement fort. La haie est trop forte pour qu'on y puisse passer.)

Il se dit aussi figurément d'Une table servie tous les jours, de manière qu'il y ait de quoi suffire à plusieurs survenans. (Il tient un ordinaire fort.) On dit dans le même sens, (Une forte entrée.)

FORT, signifie aussi, Rude, difficile, pénible. (Un ressort qui est très-fort. Vous lui donnez-là une forte tâche. Ils trouvèrent une montagne forte à monter. C'est un cheval fort à dompter.) Et c'est en ce sens que l'on dit, (Le plus fort en est fait.)

On dit proverbialement & figurément, que *La jeunesse est forte à passer*, pour dire, qu'Il est difficile de la passer sans tomber dans plusieurs inconvéniens.

On appelle *Terre forte*, Une terre grasse, tenace, & difficile à labourer. *Colle forte*, Une sorte de colle plus tenace que l'ordinaire, Et, *Coffre fort*, Un coffre difficile à ouvrir & à rompre, & destiné à serrer de l'argent.

FORT, signifie aussi, Impétueux, grand, violent dans son genre. (Forte pluie. Vent fort. Forte gelée. Forte douleur. Médecine trop forte. Forte Maladie. Forte fièvre. Son pouls est fort élevé. Il faut donner le feu plus fort. Il faut à cela une lessive plus forte. Vin fort. Cidre fort. Vinaigre fort. Bière forte. Liqueurs fortes. Bouillon trop fort.)

Il signifie aussi, Qui est excessivement âcre & piquant au goût ou à l'odorat. (Du beurre fort. Avoir l'haleine forte. Ces odeurs-là sont bonnes, mais elles sont trop fortes.)

Il signifie aussi, Puissant, considérable, (Son parti est le plus fort. Il est fort en cavalerie. Cette armée est forte en Officiers, forte d'Infanterie. Les ennemis sont plus forts en nombre. Il a à faire à forte partie. Il est fort en amis. Fort en raison. Céder au plus fort. C'est au plus fort à faire la loi. Quand on n'est pas le plus fort il faut céder. La raison du plus fort.)

On dit proverbialement & populairement d'Un homme, qu'*Il est fort en gueule*, pour dire, qu'Il parle beaucoup, qu'il a la répartie prompte & piquante.

FORT, se dit figurément dans les choses morales, pour signifier, Grand, violent, extrême. (Avoir une forte inclination, une forte passion pour quelque chose. Cela fait une forte impression sur son esprit.)

Il se dit aussi figurément, pour signifier, Qui est bien fondé, qui est appuyé sur de bons principes. (Cette raison-là est bien plus forte que l'autre. C'est un des plus forts argumens pour prouver....)

On dit par comparaison du plus au moins, *A plus forte raison*, pour dire, avec d'autant plus de raison. (Si on est obligé de faire du bien aux étrangers, à plus forte raison en doit-on faire à ceux de son pays.)

On dit figurément, *Une expression forte*, pour dire, Une expression significative & énergique. Et on dit pareillement d'Une expression, d'une épithète, qu'*Elle est forte*, pour dire, qu'Elle est dure & offensante. (Cette expression-là est un peu forte. L'épithète est forte. Ce que vous dites-là est un peu fort.)

FORT, se dit aussi figurément, pour signifier, Habile, expérimenté. (Il est fort sur ces matières-là, il y est plus fort que personne. Il est fort sur la Philosophie, sur l'Histoire, sur le Droit Canon, sur les cas de conscience. Être fort aux échecs, au piquet. Je ne joue pas contre vous, vous êtes plus fort que moi.)

On dit, *Une tête forte*, pour dire, Un homme très-habile & capable des plus grandes affaires. (C'est une des plus fortes têtes du Conseil. C'est une des plus fortes têtes du Parlement.) Et on dit, qu'*Un homme a l'esprit fort*, pour dire, qu'Il a de la vigueur, de la pénétration, & de l'étendue d'esprit. (Il a l'esprit fort, il n'est point accablé par la multitude des affaires.)

On appelle *Esprit fort*, Un libertin qui se pique de ne pas croire les vérités de la Religion. (C'est un esprit fort, il fait l'esprit fort. Messieurs les esprits forts.)

FORT, se prend aussi figurément, pour Courageux, magnanime. (C'est un homme qui a l'ame grande & forte. La femme forte de l'Écriture. Cela est d'une ame forte.)

On dit, *Se faire fort*, pour dire, Se rendre caution, se rendre garant, & en cette phrase, le mot de *Fort*, s'emploie toujours sans nombre ni genre. (Je me fais fort d'en venir à bout. Il se fait fort de son ami. Une femme qui se fait fort de faire signer son mari. Ils se faisoient fort d'une chose qui ne dépendoit pas d'eux.)

FORT. s. m. L'endroit le plus fort d'une chose. (Mettre une poutre sur son fort. Le fort de la voûte. Le fort de la balance. Gagner le fort de l'épée. Le fort de la boule.)

Il se dit aussi De l'endroit le plus épais & le plus touffu d'un bois. (S'enfoncer dans le fort du bois. Courir dans le fort.) Et parce que les bêtes se retirent toujours dans l'endroit du bois le plus épais, on appelle le lieu de leur repaire, de leur retraite, *Leur fort*. (Le sanglier est dans son fort. Relancer une bête dans son fort.)

Il se dit figurément, pour signifier L'endroit, la qualité par où une personne excelle le plus. (Son fort, c'est l'Histoire. C'est-là son fort. La critique est son fort. C'est le tirer de son fort, que de le tirer de-là. Tout le fort de cet homme-là est la mémoire, c'est la chronologie. C'est le prendre par son fort, que de l'attaquer sur la Positive.)

On dit communément, *Du fort au foi-*

ble, *le fort portant le foible*, pour dire, Toutes choses étant compensées, ce qui manque d'un côté étant supplée de l'autre. (Ces six chevaux coûtent cent écus chacun, du fort au foible. Des terres qui valent tant l'arpent, le fort portant le foible. Il a du bon & du mauvais, mais le fort portant le foible, c'est un honnête homme.)

Fort, se dit aussi pour signifier Le temps où une chose est dans son plus haut point, dans un plus haut degré, & en ce sens il se dit également dans la Physique & dans la Morale. (Dans le fort de l'hyver. Dans le fort de l'été. Au fort de la tempête. Dans le plus fort de la guerre. Il est dans le fort de sa maladie. Dans le fort de sa passion. Un homme dans le fort de sa passion, dans le fort de la colère, n'écoute guère la raison. Il ne faut pas lui en parler dans le fort de sa douleur, de son affliction.)

Fort, signifie aussi Un ouvrage de terre ou de maçonnerie propre à résister aux attaques de l'ennemi. (Bâtir un fort. Attaquer un fort. Prendre un fort. Il n'y a qu'un fort de terre qui défende l'entrée du pont.)

Fort. adv. Vigoureusement, d'une manière forte & vigoureuse. (Frappez fort. Heurtez plus fort. Poussez fort.)

Il signifie aussi, Extrêmement, beaucoup; & mis devant l'adjectif, il marque le superlatif. (Fort beau. Fort laid. Il plaît fort. Il pleut fort. Il gèle fort. Il vente fort. Elle lui plaît fort. Elle est fort foible. Il nie fort & ferme.)

FORTEMENT. adv. Avec vigueur, avec véhémence. (Il a parlé fortement. Il a appuyé fortement son opinion. Agir fortement.)

On dit, *Se mettre une chose fortement en tête*, pour dire, Se l'imprimer dans l'imagination, dans l'esprit.

FORTERESSE. s. f. Petite Place très-fortifiée. (Il y a une forteresse qui tient tout le pays en bride. Attaquer une forteresse. Prendre une forteresse.)

FORTIFIANT, ANTE, adj. Qui augmente les forces. Il se dit des remèdes & des alimens. (Le vin est un remède & un aliment fortifiant.)

FORTIFICATION. s. f. Ouvrage de terre ou de maçonnerie qui rend une Place forte. La fortification de cette Ville est excellente. Les fortifications n'en valent rien. Abattre, raser les fortifications. Démolir les fortifications. Dresser le plan des fortifications. Travailler aux fortifications. Fortification régulière, irrégulière.)

Il signifie aussi L'art de fortifier. (Il entend bien la fortification. Se connoître, s'entendre aux fortifications. Apprendre, étudier les fortifications.) En ce sens il se dit plus ordinairement au pluriel.

Il signifie aussi L'action même de fortifier. (Il travaille à la fortification d'une telle Place.)

FORTIFIER. v. a. Rendre fort. (Fortifier un camp. Les ennemis se sont fortifiés dans ce poste. Fortifier une place. Fortifier une Ville, un Château.)

Il signifie aussi, Donner plus de force; & il se dit de tout ce qui en donne, soit au corps, soit à l'esprit. (Le bon vin fortifie l'estomac. La Philosophie fortifie l'esprit. La présence du Chef fortifie le courage des Soldats. Les bonnes odeurs fortifiens le cerveau. Cela fortifie la preuve, le soupçon. Dire son avis & le fortifier de raisons. Se fortifier dans sa résolution. Se fortifier l'ame.)

On dit en termes de Peinture, *Fortifier une figure ou les membres d'une figure*, pour dire, Leur donner plus de grosseur. *Fortifier les teintes*, pour dire, Les rendre plus hautes en couleur. *Fortifier les ombres & les touches*, pour dire, Les rendre plus brunes & plus obscures.

Fortifier, est aussi réciproque, & signifie, Devenir plus fort. (Cet enfant se fortifie tous les jours. Ce convalescent commence à se fortifier.)

Fortifié, ée. participe.

FORTIN. s. m. Diminutif. Petit fort. (On accompagna le grand fort de deux fortins.)

FORTITRER. v. n. Terme de Chasse.

On dit, qu'*Un cerf fortitre*, pour dire, qu'Il évite de passer dans les lieux où il y a des relais ou des chiens frais amenés pour le courre.

FORTRAIRE. v. a. Vieux mot qui signifie Voler, détourner quelque chose.

FORTRAITURE. s. f. Fatigue outrée d'un cheval.

On dit aussi dans le même sens, qu' (Un cheval est fortrait.)

FORTUIT, ITE. Qui arrive par hasard, casuel. (Par cas fortuit. C'est un cas fortuit. C'est une chose fortuite. Rencontre fortuite. Évènement fortuit. On n'est point tenu des cas fortuits.)

FORTUITEMENT. adv. Par cas fortuit, par hasard. (Je l'ai rencontré fortuitement. Cela est arrivé fortuitement.

FORTUNE. s. f. Cas fortuit, hasard. (Bonne fortune. Mauvaise fortune. En cas de fortune. Je me rencontrai là par bonne fortune pour moi. Il donne tout à la fortune. Les accidens de la fortune. Il court fortune d'être quelque jour un grand Seigneur, d'être un jour fort riche. Il court fortune d'hériter de tous ces grands biens, d'épouser une grande héritiere. Il a couru fortune d'être noyé. Il court fortune de la vie. J'en courrai la fortune. Tenter fortune. Brusquer fortune.)

Il se prend quelquefois pour Bonheur. (Il joue bien, il a de la conduite, mais il n'a pas de fortune. Il ne manque pas de mérite, mais il a peu de fortune. Il est en fortune, il gagne tout ce qu'il veut.)

Il se prend aussi pour Malheur, péril, danger, risque. (Dieu vous préserve de mal & de fortune.) Et dans cette phrase de Pratique. (A ses risques, périls & fortune.) En ce même sens on dit proverbialement, (Contre fortune bon cœur.)

On appelle *Fortune de mer*, Les fâcheux accidens qui arrivent à ceux qui naviguent sur mer, comme de faire naufrage, d'échouer, &c.

Fortune, se prend aussi pour tout ce qui peut arriver de bien ou de mal à un homme. (Courir la fortune de quelqu'un. Nous courons tous deux même fortune. Nous sommes compagnons de fortune. S'attacher à la fortune de quelqu'un, suivre sa fortune. Il est le maître & l'arbitre de ma fortune. Il a éprouvé l'une & l'autre fortune.)

On dit famil. *Courir la fortune du pot*, pour dire, S'exposer à faire mauvaise chère en allant dîner dans une maison où l'on n'est point attendu.

Il se prend aussi pour L'avancement & l'établissement dans les biens, dans les charges, dans les honneurs. (Grande fortune. Belle fortune. Médiocre fortune. Sa fortune est digne d'envie. Faire fortune. Faire sa fortune. Établir, affermir sa fortune. Ruiner sa fortune. Perdre sa fortune par sa mauvaise conduite. Ménager bien sa fortune. Parvenir à une haute fortune. S'il vit, il portera, il poussera sa fortune bien loin. Vous êtes en beau chemin, poussez votre fortune. N'abusez pas de votre fortune. Sa fortune est encore chancelante. Il semble que sa fortune diminue, qu'elle baisse. Ses envieux tâchent de traverser, d'ébranler sa fortune. Tenir sa fortune de quelqu'un. Il doit sa fortune à un tel. Il ne doit sa fortune qu'à son propre mérite. On a vu des fortunes bien étonnantes depuis vingt ans. Les fortunes subites ne sont pas toujours durables. N'avoir point de fortune.)

Il se prend aussi pour L'état, la condition où l'on est.) Se contenter de sa fortune. Il s'est toujours tenu dans sa première fortune. Il n'a point changé sa fortune.)

On appelle *Biens de la fortune*, Les richesses, les honneurs, les charges. (Les biens de la fortune ne sont pas les vrais biens. Les Sages ne recherchent pas ardemment les biens de la fortune.)

On appelle *Homme de fortune*, *Soldat de fortune*, Un homme, un soldat, qui d'un fort petit commencement, est parvenu à de grands biens, à des grades considérables.

On dit proverbialement & figurément, que *Chacun est artisan de sa fortune*, pour dire, Que généralement parlant, chacun peut se rendre heureux dans son état, que notre bonheur dépend de notre conduite.

Et on dit proverbialement *Brusquer fortune*, pour dire, Chercher à faire fortune.

On le dit aussi, pour dire, Chercher une bonne rencontre.

Bonne fortune, se dit en termes de Galanterie, pour signifier Les bonnes grâces d'une femme. (Il est aimé des Dames, il a eu beaucoup de bonnes fortunes. C'est un homme à bonnes fortunes. Aller en bonne fortune.)

Fortune, selon les Païens, étoit une Déesse qui faisoit le bonheur & le malheur, tous les bons & les mauvais succès. (Le temple de la Fortune. La statue de la Fortune. Les Romains adoroient la Fortune, sacrifioient à la fortune.) Aujourd'hui que nous reconnoissons que la *Fortune* n'est rien par elle-même, on ne laisse pas néanmoins de se servir de la plupart des phrases dont les anciens se servoient, & alors elles sont figurées. Ainsi on dit, (La Fortune est aveugle, inconstante, légère, variable, contraire, favorable, cruelle, insolente, bizarre, capricieuse, changeante, volage. Les caresses, les faveurs de la Fortune. L'inconstance, le caprice, la bizarrerie, les revers de la Fortune. Les révolutions de la Fortune. L'empire, la puissance de la Fortune. Il est maltraité de la Fortune. Il accuse la Fortune de son malheur. La Fortune lui rit. La Fortune lui en dit, lui en veut. La Fortune lui a tourné le dos. La Fortune élève les uns, abaisse les autres. Se commettre, s'abandonner à la Fortune. La roue de la Fortune. La Fortune est ordinairement ennemie de la vertu. La fortune préside à la guerre, à la Cour, au jeu. La Cour est le théâtre de la Fortune. Cet homme de néant élevé si haut est un jeu de la Fortune, un ouvra-

ge du caprice de la Fortune. Les hommes sont le jouet de la Fortune. La fortune se joue de tout. La fortune aime les jeunes gens.)

On appelle tous les grands changemens qui arrivent aux hommes ou aux États, & qui les élèvent ou les abaissent, (Des jeux, des coups, des caprices de la Fortune.)

On dit figurément & proverbialement, *Attacher un clou à la roue de la Fortune*, pour dire, Trouver moyen de la fixer.

On dit, *Adorer, encenser la Fortune, sacrifier à la Fortune*, pour dire, S'attacher à ceux qui sont en faveur, en crédit.

FORTUNÉ, ÉE. adj. Heureux. (Prince fortuné. Amans fortunés. Siècle fortuné.) Les anciens appeloient *Iles fortunées*, Celles que nous appelons maintenant *Les Canaries*.

FORT-VÊTU. s. m. Il se dit d'Un homme travesti au moyen d'un habit fort au-dessus de son état.

FORUM. s. m. Terme que les Antiquaires ont emprunté du Latin, pour désigner Les places où le marché se tenoit à Rome, celles où le peuple s'assembloit pour les Affaires publiques. Il se disoit aussi des Villes dépendantes de l'Empire où les foires se tenoient. (Le peuple s'assemble dans le forum.)

FORURE. s. f. Terme de Serrurier. Trou fait avec un foret.

FOS

FOSSE. s. f. Creux large & profond dans la terre, fait par la nature ou par l'art. (Large fosse. Fosse creuse, profonde. Faire, creuser une fosse pour un arbre. Fosse à fumier. Fosse de privé. Il y a une dangereuse fosse dans la rivière. Tomber dans une fosse. Daniel a été jeté dans la fosse aux lions.)

FOSSE, se dit aussi Des creux que les vignerons font dans les vignes. (Le Vigneron est obligé par son bail de faire tant de fosses dans cette vigne.)

FOSSE, signifie plus particulièrement L'endroit que l'on creuse en terre pour y mettre un corps mort. (On a fait fosse dans le Cimetière. Mettre un corps dans la fosse. Prier Dieu sur la fosse de quelqu'un. Jeter de l'eau bénite sur sa fosse. Pleurer sur sa fosse.)

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme qui est extrêmement vieux, qu'(Il est sur le bord de sa fosse, qu'il a un pied dans la fosse.) Et, *Mettre les clefs sur la fosse*, pour dire, renoncer à la succession ou à la communauté d'une personne décédée.

BASSE-FOSSE. Cachot très-profond dans une prison. (On l'a mis dans un cul de basse-fosse. On ne met dans les basses-fosses que ceux qui sont accusés de grands crimes.)

FOSSÉ. s. m. Fosse creusée en long pour clorre, pour enfermer quelque espace de terre, ou pour la défense d'une Place, ou pour faire écouler les eaux. (Les fossés d'une Ville, d'une place de guerre. Long fossé. Large fossé. Fossé profond. Fossé plein d'eau. Fossé sec. Remplir le fossé. Combler le fossé. Sauter le fossé. Franchir un fossé. C'est un pays tout coupé de fossés. Fossé à fond de cuve. Fossé taillé dans le roc. Fossé revêtu. Percer le fossé. Descendre dans le fossé. Passer le fossé. Se loger dans le fossé. La descente du fossé Entourer un pré de fossés. Relever les fossés d'une pièce de terre. La crête d'un fossé. Le revers d'un fossé.)

FOSSETTE. s. f. Diminutif. Petit creux que les enfans font en terre, pour jouer à qui y fera tenir plus de noix, plus de noisettes, &c. (Jouer à la fossette.)

FOSSETTE, se dit aussi Du petit creux que quelques personnes ont au bout du menton, ou qui se forme au milieu de la joue quand elles rient.

FOSSILE. Ce mot se prend comme substantif ou comme adjectif. Comme substantif, il désigne toutes les substances qui se tirent du sein de la terre : on dit, *Un fossile*, *les fossiles*. Comme adjectif, on le joint au nom des substances qui se tirent de la terre, pour les distinguer de celles qui se trouvent ailleurs. C'est ainsi qu'on dit, (Du bois fossile. De l'ivoire fossile. Des coquilles fossiles. Du sel fossile, &c.)

FOSSOYER. v. a. Fermer avec des fossés. (Faire fossoyer un pré, un champ.)

FOSSOYÉ, ÉE. participe. (Maison fossoyée. Pré fossoyé.)

FOSSOYEUR. s. m. Celui qui creuse les fosses pour enterrer les Morts. (Payer les Fossoyeurs.)

FOU

FOU. s. m. Oiseau des Antilles, qui ressemble au corbeau, & qui vit de poisson. Son nom vient de ce qu'il se pose sans précaution sur les Vaisseaux, & qu'il s'y laisse quelquefois prendre à la main.

FOUACE. s. f. Sorte de pain fait de fleur de farine en forme de galette, & ordinairement cuit sous la cendre.

FOUAGE. s. f. Sorte de droit & de redevance qui se paye en certaines Provinces par chaque feu ou maison. (Droit de fouage.)

FOUAILLE. s. f. Terme de Vénerie. Part que l'on fait aux chiens après la chasse du sanglier; c'est ce que l'on appelle *Curée* à la chasse du cerf.

FOUAILLER. v. a. fréquentatif. Donner souvent de grands coups de fouet. (Ce Cocher ne fait que fouailler ses chevaux.) Il est du style familier.

FOUAILLÉ, ÉE. participe.

FOUDRE. s. m. & f. Exhalaison enflammée qui sort de la nue avec éclat & violence. (Un coup de foudre. Le foudre vengeur. Être frappé du foudre. Être frappé de la foudre. Touché de la foudre. L'éclat de la foudre. Lancer la foudre. La foudre est tombée. Crime digne de la foudre.)

On appelle aussi *Foudre*, Ce symbole adopté par les Sculpteurs antiques, attribué à Jupiter, & composé d'une espèce de grand fuseau, du milieu duquel sortent plusieurs petits dards.

On dit d'Un homme fort redouté, qu'(Il est craint comme la foudre.) Et d'Un homme, d'un cheval qui court avec une grande rapidité, qu'(Il va comme la foudre.)

FOUDRE, se dit figurém. Du courroux de Dieu, de l'indignation des Souverains. (Les prières ferventes apaisent Dieu, & lui arrachent la foudre des mains. Le prince est en colère, & la foudre est prête à tomber.)

On appelle figur. *Foudre de guerre*, *un grand foudre de guerre*, Un grand Prince, un grand Général d'armée qui a remporté plusieurs victoires, & donné des preuves d'une valeur extraordinaire. En cette acception il est toujours masculin.

On dit aussi figur. d'Un grand Orateur, qu'(Il est un foudre d'éloquence.)

On dit aussi figur. *Les foudres de l'excommunication*, pour dire, L'excommunication. (Les foudres de l'Église. Les foudres des Censures Ecclésiastiques. Les foudres du Vatican.)

On appelle *Foudre*, Un grand vaisseau dont on se sert en Allemagne, & qui contient plusieurs muids de vin. (Un foudre de vin.)

FOUDROIEMENT. s. m. Action pour laquelle une personne, une chose est foudroyée. (Le foudroiement de Phaëton. Le foudroiement des Géans.)

FOUDROYANT, ANTE. adjectif. Qui foudroie.

On dit poëtiq. (Jupiter foudroyant.) Et figur. & poëtiq. (Bras foudroyant. Épée foudroyante.)

FOUDROYER. v. a. Frapper de la foudre. (Les poëtes disent que Jupiter foudroya les Titans.)

Il signifie figurément, Battre à coups de canon & de mortier avec grande violence. (Foudroyer une Ville. Foudroyer un bastion.)

Il se dit aussi figurément en parlant d'un Orateur. (Foudroyer les vices, les erreurs.)

FOUDROYÉ, ÉE. participe.

FOUÉE. s. f. Sorte de chasse aux oiseaux, qui se fait la nuit à la clarté du feu.

FOUET. s. m. Cordelette de chanvre ou de cuir, qui est attachée à une baguette, à un bâton, & dont on se sert pour conduire & pour châtier les chevaux & autres animaux. (Le fouet d'un cocher, d'un chartretier, d'un messager, d'un postillon. Coup de fouet. Ce cheval est dur au fouet. Chasser des chiens à coups de fouet. Le charretier fait claquer son fouet.)

On appelle aussi *Fouet*, Une espèce de petite corde fort menue & fort pressée, dont les cochers & les chartetiers se servent ordinairement pour mettre au bout de leurs fouets. (Cela est fort comme du fouet. Ne prenez pas de la ficelle, prenez du fouet.)

On dit prov. *Faire claquer son fouet*, pour dire, se faire bien valoir, faire bien valoir ce qu'on fait.

On dit figurément, *Donner un coup de fouet*, pour dire, Menacer, faire quelque chose pour hâter quelqu'un de faire ce que l'on désire de lui. (On lui a donné un coup de fouet, il deviendra bientôt à composition.)

On appelle aussi *Fouet*, Une lanière de cuir qui est attachée au bout d'un Petit bâton, & dont les enfans se servent pour faire tourner un sabot.

FOUET, se dit aussi Des coups de verges dont on châtie les enfans. (Donner le fouet. Mériter le fouet. Avoir le fouet. Sujet au fouet. Craindre le fouet. Menacer du fouet.)

Il se dit aussi Des coups de verges dont la Justice fait châtier quelques criminels; & dans ce sens on dit, (Condamné au fouet. Avoir le fouet par les carrefours.)

On dit d'Un criminel à qui la Justice a fait donner le fouet en prison, qu'(Il a eu le fouet sous la custode.) Et on dit prov. & figur. *Donner le fouet sous la custode*, pour dire, Châtier en secret, réprimander en secret.

FOUETTER. v. a. Donner des coups de fouet. (Fouetter les chevaux. Fouetter les chiens. Fouetter un sabot. Fouetter un en-

fant. Fouetter un coupeur de bourse.)

On dit *Fouetter de la crème*, pour dire, Battre de la crème avec des verges pour la faire mousser.

On dit figurément & familièrement, que *vent Fouette*, Quand il souffle avec impétuosité sur quelque chose, en quelque lieu. En ce sens il est neutre. (Le vent fouette à la campagne. Le vent lui fouette dans le visage.) On dit dans le même sens, que (la pluie, la grêle, la neige fouettent.)

On dit aussi figur. & dans le neutre, que *Le canon fouette en quelque lieu*, Quand il donne en quelque lieu sans obstacle. (Le canon fouette tout le long de la courtine. Il y avoit une batterie qui fouettoit la rivière.)

FOUETTÉ, ÉE. participe.

On dit, qu'*Un pays, qu'un canton a été fouetté du mauvais vent*, pour dire, que Le vent y a gâté les fruits.

Il se dit aussi Des fleurs & des fruits, quand ils sont marqués de petites raies comme des coups de fouet. (Une tulipe fouettée. Un œillet fouetté. Une pêche fouettée.)

On appelle figurém. *Crème fouettée*, Un discours qui ne consiste qu'en belles paroles, sans qu'il y ait rien de solide. Et on dit aussi figurém. d'Un homme qui a quelque agrément dans l'esprit, mais nulle solidité, que (Ce n'est que crème fouettée.)

FOUETTEUR. sub. masc. Celui qui fouette. Il ne se dit qu'avec quelque adjectif. (Ce Maître d'école est un grand fouetteur.)

FOUGADE, ou FOUGASSE. s. f. Espèce de petite mine ou de fourneau. (Faire jouer une fougade. La fougade joua & fit sauter les soldats.)

FOUGER. v. n. Terme de Chasse. Il se dit Du sanglier qui arrache des plantes avec son boutoir.

FOUGÈRE. s. f. ou DRYOPTÉRIDE. Sorte de plante dont les feuilles sont extrêmement dentelées, & qui croît ordinairement dans les bois. (Sur la verte fougère. Danser sur la fougère. Lieu plein de fougère. Brûler de la fougère. Coucher sur la fougère. La cendre de la fougère sert à faire du verre. Des verres de fougère.)

FOUGON. s. m. La cuisine d'un vaisseau, d'une galère.

FOUGUE. s. f. Mouvement violent & impétueux, ordinairement accompagné de colère, Il se dit des hommes & des animaux. (Être en fougue. Entrer en fougue. Se mettre en fougue. Apaiser sa fougue. Quand la fougue lui prend. Il n'a que la première fougue. Dans la fougue. Quand la fougue est passée. Un cheval qui a trop de fougue.)

On appelle *Les fougues de la jeunesse*, L'emportement avec lequel les jeunes gens se livrent aux plaisirs.

FOUGUE, se dit aussi De l'enthousiasme, des saillies des Poëtes. (La fougue de ce Poëte s'est éteinte bien promptement.)

En termes de Marine, on dit, *Mât de fougue, vergue de Fougue, perroquet de fougue, &c.* pour dire, Mât, vergue, perroquet d'artimon.

FOUGUEUX, EUSE. adj. Qui est sujet à entrer en fougue. (Cet homme est extrêmement fougueux. Cheval fougueux. Jeunesse fougueuse.)

FOUILLE. s. f. Le travail qu'on fait en fouillant dans la terre. (Faire une Fouille. La fouille des terres.)

FOUILLE-AU-POT. sub. m. Petit marmiton.

FOUILLER. v. a. Creuser pour chercher quelque chose. (Fouiller la terre. Fouiller des mines d'or, d'argent.)

On dit, *Fouiller quelqu'un*, pour dire, Chercher soigneusement dans ses poches, dans ses habits, s'il n'a point caché quelque chose. (Fouiller un voleur.)

FOUILLER, est aussi neutre. (Fouiller dans un champ. Fouiller dans la terre. Fouiller dans sa poche, dans sa bourse. Fouiller dans les entrailles de la terre. Fouiller partout. Fouiller au fond du coffre. Fouiller jusqu'au fond du coffre. Les sangliers, les cochons fouillent. La taupe a fouillé là.)

On dit, Fouiller dans les livres, dans les archives. Fouiller dans les secrets de la nature. Fouiller dans l'avenir. Fouiller dans les cœurs.)

FOUILLER, en Sculpture, C'est pratiquer des enfoncemens qui puissent produire des ombres fières & vigoureuses. En Peinture, C'est donner de la force aux touches & aux ombres qui représentent les enfoncemens.

FOUILLÉ, ÉE. participe.

FOUINE. s. f. Espèce de grosse belette, qui étrangle les petits oiseaux, les poulets, les pigeons, &c. (La fiente de fouine sent le musc.)

FOUIR. v. a. Creuser. Il ne se dit proprement que de la terre. (Fouir la terre. Fouir un puits. Il faut fouir bien avant.)

FOUI, IE. participe.

FOULANT, ANTE. adj. Qui foule. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, (Pompe foulante.)

FOULE. s. f. Presse, multitude de personnes qui s'entrepoussent. (Une grande foule. Craindre la foule. Se jeter dans la foule. Se tirer de la foule. Faire la foule, faire foule. Laisser écouler la foule. Laisser passer la foule. Il y a grande foule. La foule y est.)

On dit figurément, *Se tirer de la foule*, pour dire, Se distinguer, se tirer du commun.

On dit figurément, *Une foule d'affaires, de raisons, de pensées*, pour dire, Une multitude d'affaires, de raisons, de pensées. (La foule des affaires, l'accable. Il est accablé par la foule des affaires. Les biens viennent en foule dans cette maison. Il allégua une foule de raisons.)

FOULE, fig. aussi, Oppression, vexation indue & violente. (Cela va à la foule du peuple, à la foule de la Providence.)

EN FOULE, À LA FOULE, Façons de parler adverbiales, qui signifient, En se pressant, en grande quantité, en grande multitude. (Ils entrèrent tous à la foule, en foule. Ils sortirent tous à la foule. Alléguer des raisons en foule.)

FOULER. v. a Presser quelque chose qui cède, qui ne résiste pas beaucoup. (Fouler l'herbe. Fouler un lit. Fouler la vendange. Il est tombé dans le combat, & les chevaux l'ont foulé aux pieds.)

On dit, *Fouler des draps, fouler des chapeaux*, pour dire, Les préparer, les façonner. (Ce drap n'est pas assez foulé.) On dit fig. *Fouler aux pieds*, pour dire, Traiter avec mépris. (Un vrai Chrétien foule aux pieds les vanités du monde. Il foule aux pieds toutes les Lois, toutes les Ordonnances.)

FOULER, signifie figur. Opprimer par des exactions, surcharger. (Les passages des gens de guerre foulent plus le peuple que les tailles. Cette province a été extrêmement foulée.)

FOULER, signifie aussi Blesser ; & il se dit Des chevaux & des bêtes de voiture ou de somme, quand la selle ou le bât les blesse. (Les selles neuves foulent d'ordinaire les chevaux. Il ne faut rien pour fouler le pied à un cheval.)

FOULER dans le sens de Blesser & offenser, se dit aussi Des hommes, lorsque le nerf a été offensé par quelque accident. (Cette chute lui a foulé le nerf.)

FOULER, en termes de Vénerie, C'est faire battre ou parcourir un terrain par le limier, ou par la meute.

FOULÉ, ÉE. participe.

On dit d'Une bête qui a les jambes usées par un long & violent travail, qu' (Elle a les jambes foulées.)

FOULÉES. s. f. pl. Terme de Chasse, qui sig. Les traces légères que la bête laisse de son pied, en passant sur un lieu où la forme du pied ne peut pas être bien marquée. Les foulées du cerf s'appellent *voie* ou *foulure*. On dit *piste* pour le loup & le renard, & *trace* pour une bête noire.

FOULERIE. sub. f. Le Lieu où l'on foule les draps. (Porter les draps à la foulerie.)

FOULON. s. m. Artisan qui foule des draps. (Envoyer du drap au foulon.)

On appelle *Terre à foulon*, Une sorte de terre qui sert à dégraisser les draps. Et, *Moulin à foulon*, Un moulin qui sert à fouler des draps.

FOULQUE. s. m. Nom synonyme de la Poule d'eau.

FOULURE. s. f. Contusion, blessure d'un membre foulé. (Remède pour la foulure des nerfs. Guérir une foulure.)

En termes de Chasse, on appelle *Foulures*, Les marques du pied du cerf.

FOUR. s. m. Lieu voûté en rond, avec une seule ouverture par devant, & destiné pour y faire cuire le pain, la pâtisserie, &c. (Four banal. Four à ban. La bouche du four. Mettre le pain au four. Chauffer le four. Faire sécher des fruits au four. Des raisins cuits au four. Four de campagne, ou portatif.)

On appelle *Pièce de four*, Un gâteau & autres pièces de pâtisserie.

On dit proverbialement & populairement, d'Un lieu où il fait extrêmement chaud, qu'(Il y fait chaud comme dans un four.) Et d'un lieu obscur, qu' (Il y fait noir comme dans un four.)

On dit proverbial. *Ce n'est pas pour vous que le four chauffe*, pour dire, Ce n'est pas pour vous qu'une telle chose est destinée.

On dit proverb. & popul. par forme de menace, à une personne dont on est mécontent, *Vous viendrez cuire à mon four*, pour dire, Vous aurez besoin de moi, & j'aurai occasion de me venger.

FOUR, se prend aussi pour tout le lieu où est le four, & où se vont rendre ceux qui veulent cuire. (Aller au four. Revenir du four.)

FOUR, se dit aussi Des lieux voûtés & ouverts par en haut, où l'on fait cuire la chaux, la brique, le plâtre, la tuile, &c. (Four à chaux, à brique, à plâtre. Four de verrerie.)

On appelle aussi *Four*, Le lieu où l'on cache ceux que l'on enrôle par force. (Il a été deux jours dans un four, & il s'est sauvé.)

On dit Des Comédiens, qu' (*Ils font*

four, pour dire, qu'ils renvoient les gens, parce qu'ils n'ont pas assez de monde pour jouer.

FOURBE. s. f. Tromperie. (Fourbe grossière, subtile. Découvrir une fourbe. Inventer une fourbe.)

FOURBE. adj. de t. g. Trompeur, qui trompe avec finesse, avec adresse. (C'est un homme bien fourbe. Elle est bien fourbe. Il a l'esprit fourbe & rusé. C'est le plus fourbe de tous les hommes.)

Il est aussi subst. (Un grand fourbe. Un vrai fourbe. Un fourbe insigne.)

FOURBER. v. a. Tromper par de mauvaises finesses. (Il m'a fourbé. Il fourbe tout le monde.)

FOURBÉ, ÉE. participe.

FOURBERIE. s. f. Fourbe, tromperie. (Faire une fourberie. Une fourberie insigne.)

FOURBIR. v. a. Nettoyer, polir, rendre clair. (Fourbir des armes. Fourbir une lame d'épée. Fourbir un mousquet. Fourbir une cuirasse.) Il ne se dit que de ce qui est de fer, & principalement des armes.

FOURBI, IE. participe.

FOURBISSEUR. s. m. Artisan qui fourbit, & qui monte des épées. (Un maître Fourbisseur. Acheter une épée chez un Fourbisseur.)

FOURBISSURE. s. f. Nettoyement, polissure. (La fourbissure d'une lame.)

BOURBU, UE. adj. Il se dit Des chevaux qui deviennent entrepris des jambes, soit pour avoir trop travaillé, soit pour avoir bu trop tôt, après avoir eu chaud. (Dessoler un cheval fourbu. Cette jument est fourbue.)

FOURBURE. s. f. Maladie d'un cheval fourbu. (Dessoler un cheval pour la fourbure.)

FOURCHE. s. f. Instrument de bois ou de fer avec deux ou trois branches ou pointes par le bout. (Fourche de fer. Fourche de bois. Fourche d'étable. Fourche à faner. Fourche fiere pour charger les gerbes. Chasser à coups de fourche.)

On appelle *Fourches patibulaires*, Un gibet. (Les fourches patibulaires sont une marque de haute Justice.)

On dit adverbialement & proverbialement, *A la fourche*, pour dire, Négligemmment ou grossièrement. (Cela est fait à la fourche. Panser des chevaux à la fourche.)

FOURCHER. v. n. Se séparer en deux ou trois par l'extrémité. (Si on coupe la tête de ces arbres, ils fourcheront. Un chemin qui fourche.)

On dit, qu'*Une race, qu'une famille n'a point fourché*, pour dire, qu'Elle n'a fait qu'une seule branche.

On dit figurément d'Une personne qui a dit un mot pour un autre qui en est fort approchant, que (La langue lui a fourché.)

Il est aussi réc. (Ses cheveux se fourchent, commencent à se fourcher.)

FOURCHÉ, ÉE. participe. (Avoir les cheveux fourchés. Animaux qui ont les pieds fourchés.)

On appelle *Pied fourché*, Un droit d'entrée dans les Villes, imposé sur les bêtes qui ont le pied fendu.

En termes de Blason, on appelle *Croix fourchée*, Celle dont les branches sont terminées par trois pointes qui font deux angles rentrans.

FOURCHETTE. s. f. Ustensile de table, qui a deux, trois ou quatre pointes ou dents par le bout, & dont on se sert à table pour prendre les viandes. (Manger avec la fourchette. Se servir de la fourchette. Fourchette d'argent.)

On appelle aussi *Fourchette*, Un instrument de même figure, mais plus long & plus gros, dont on se sert pour tirer la viande des grandes marmites.

FOURCHETTE, se dit aussi d'Un instrument dont les Soldats se servoient autrefois pour appuyer leur mousquet en tirant. (Mousquet à fourchette.)

FOURCHETTE, se dit aussi d'un long morceau de bois à deux pointes de fer, qui est attaché à la flèche d'un carrosse, & que l'on baisse pour empêcher que le carrosse ne vienne à reculer, quand il est sur un lieu qui va en penchant. (Abattre la fourchette.)

FOURCHETTE, se dit aussi d'Un certain endroit du pied du cheval, qui est plus élevé que le dedans du pied, & qui finit au talon. (Un cheval blessé à la fourchette.)

On appelle *Fourchette*, en termes de lingère, cette partie de la manchette qui garnit l'ouverture de la manchette d'une chemise d'homme.

FOURCHETTE. Instrument de Chirurgie, dont on se sert pour élever & soutenir la langue des enfans, quand on leur coupe le filet.

FOURCHON. s. m. Une des pointes de la fourche ou de la fourchette. (Fourchette à trois fourchons. Fourchette à quatre fourchons.)

FOURCHU, UE. adj. Qui se fourche. (Arbre fourchu. Menton fourchu. Barbe fourchue. Chemin fourchu.)

Faire l'arbre fourchu, C'est avoir la tête en bas & les pieds en haut écartés l'un de l'autre.

FOURGON. s. m. Espèce de charrette qui a un timon, & dont on se sert ordinairement dans les armées & dans les voyages. (Mener un fourgon.)

FOURGON. s. m. Longue perche de bois garnie de fer par le bout, & servant à remuer & accommoder le bois & la braise dans le four.

On dit prov. *La pelle se moque du fourgon*, pour dire, qu'Un homme se moque d'un autre qui auroit autant de sujet de se moquer de lui.

FOURGONNER. v. n. Remuer avec le fourgon du four.

Il signifie aussi, Remuer le feu sans besoin avec les pincettes, & le gâter en le voulant accommoder. (Ne fourgonnez point tant dans ce feu. Il ne fait que fourgonner.)

Il signifie figurément, Fouiller mal-adroitement en brouillant & en mettant tout sens dessus dessous. (Ne fourgonnez point dans ce coffre.) Il est familier.

FOURMI. s. f. Espèce de petit insecte qui fait ordinairement sa demeure sous terre. (Une grosse fourmi. Des fourmis noires. Des fourmis rouges. Œufs de fourmis. On a cru autrefois que les fourmis faisoient leurs provisions en été pour l'hiver.) On dit proverbialement & figurément, d'Un homme qui se tient dans un grand respect, dans une grande soumission devant un autre, qu'(Il est plus petit qu'une fourmi devant lui.)

FOURMI-LION, ou FORMICA-LEO. s. m. Insecte ainsi appelé, parce qu'il se nourrit de fourmis & d'autres insectes qui tombent dans une concavité qu'il forme dans un sable très fin. Cet insecte a quelque ressemblance avec le Cloporte, avant que de se métamorphoser en Demoiselle.

FOURMILLEMENT. s. m. Picotement, comme si l'on sentoit des fourmis courir sur la peau. (Sentir un fourmillement par tout le corps.)

FOURMILLER. v. n. Abonder. En ce sens, il ne se dit proprement que de ce qui a vie & mouvement. (La France fourmille de soldats. Les rues de Paris fourmillent de peuple. Cette garenne fourmille de lapins.)

On dit, que *Les erreurs, les fautes fourmillent dans un ouvrage*, pour dire, que Les fautes y sont en grande quantité.

On dit aussi dans le même sens, qu'(Un ouvrage fourmille de fautes.)

FOURMILLER, se dit aussi d'Un certain picotement entre cuir & chair qu'on sent quelquefois à la peau, & principalement aux pieds & aux mains. (Toute la main me fourmille.)

FOURMILLIERE. s. f. Lieu où se retirent les fourmis, & où l'on suppose qu'elles mettent l'été leurs provisions. (Une fourmillière au pied d'un chêne.)

Il se dit figurément d'Un grand nombre de personnes, d'une grande quantité d'insectes. (Une fourmillière de peuple. Il y a une fourmillière de pauvres. Une fourmillière de souris, de vers, de serpens, &c.)

FOURNAISE. s. f. Sorte de grand four. (Les trois enfans qui furent jetés dans la fournaise. Fournaise ardente.)

On dit, que (La vertu s'éprouve & se perfectionne dans l'affliction, comme l'or dans la fournaise;) & en cette phrase, *Fournaise*, se prend pour creuset.

FOURNEAU. s. m. Vaisseau propre à contenir du feu, & à l'appliquer aux substances sur lesquelles on veut opérer. On dit, (Fourneau de reverbère, fourneau de forge, fourneau à vent, fourneau à mouche, &c. Fourneau d'Orféyre. Fourneau d'Affineur. Fourneau de Chimiste. Faire des fourneaux. Fourneau d'Apothicaire. Fourneau pour distiller. Fourneau portatif. Faire bouillir une marmite sur un fourneau.)

On appelle aussi *Fourneau*, Un grand four où l'on fond le verre. (Le fourneau d'une verrerie.)

FOURNEAU, se dit aussi d'Un creux fait en terre, & chargé de poudre, pour faire sauter une muraille, ou quelqu'autre ouvrage qui sert de fortification à une Place. (Mettre le feu à un fourneau. Faire jouer un fourneau.)

FOURNÉE. s. f. La quantité de pain qu'on peut faire cuire à la fois dans un four. (Fournée de pain. La première, la seconde fournée.)

On dit aussi, (Une fournée de chaux, une fournée de tuiles.)

On dit proverbialement & populairement, qu'*Un homme a pris un pain sur la fournée*, pour dire, que Sur la foi de mariage, il a eu commerce par avance avec sa future épouse.

FOURNIER, IÈRE. s. Celui, celle qui tient un four public, & qui y fait cuire le pain. (Le fournier du Village. La fournière.)

FOURNIER, se dit au jeu de Billard, De celui qui fait passer sa bille sous l'archet ou la passe, par le côté du but.

(Vous êtes fournier, il faut repaſſer.)

FOURNIL. ſ. m. (La lettre L ne ſe prononce point.) Le lieu où eſt le four, & où l'on pêtrit la pâte. (Il eſt au fournil.)

FOURNIMENT. ſ. m. Sorte d'étui dont les ſoldats & les chaſſeurs ſe ſervent pour mettre leur poudre. (Acheter un fourniment pour la chaſſe. Chaque ſoldat doit avoir un fourniment.)

FOURNIR. v. a. Pourvoir, garnir. (Fournir l'armée de blé. Fournir de vivres. Ce marchand avoit fourni cette maiſon de vin, de bois. C'eſt lui qui fournit cette maiſon. C'eſt lui qui fournit dans cette maiſon. Fournir un étui de toutes ſes pièces.)

FOURNIR, ſignifie auſſi, Livrer, donner. (Fournir du blé à l'armée. Un ouvrier qui s'oblige de fournir les matériaux. Fournir de l'argent à quelqu'un. Il eſt juſte de lui rendre ce qu'il a fourni pour vous.)

On dit en termes de Pratique, *Fournir des défenſes, des griefs*, pour dire, Donner, produire ſes défenſes, ſes griefs.

On dit auſſi, *Fournir & faire valoir une dette, une rente que l'on a tranſportée à quelqu'un*, pour dire, Garantir la dette, la rente & la payer ſoi-même, au cas que le véritable débiteur devienne inſolvable.

On dit figur. *Ce livre m'a fourni pluſieurs raiſons pour mon ſujet. Son eſprit lui fournit tous les jours de nouvelles penſées*, pour dire, J'ai trouvé pluſieurs raiſons dans ce livre. Son eſprit lui ſuggère tous les jours des penſées nouvelles.

FOURNIR, ſignifie auſſi Achever, parfaire. (Il faut encore vingt écus pour fournir la ſomme entière.)

On dit en termes de Manége, qu'*Un cheval a bien fourni la carrière*, pour dire, qu'Il a fait une belle courſe. Et on dit figurément, qu'*Un homme a bien fourni ſa carrière, ſa courſe*, pour dire, qu'Il a vécu avec honneur & avec eſtime juſqu'à la fin.

FOURNIR, ſignifie auſſi, Subvenir, contribuer en tout ou en partie. (Fournir à la dépenſe. Fournir aux frais. Fournir à l'appointement, aux appointemens.)

Il ſignifie encore Suffire ; & alors il s'emploie neutralement. (Il n'y peut fournir. Il ne ſauroit fournir à tout. Ce cheval fournit bien au travail.)

FOURNI, IE. participe.

On dit, *Un bois bien fourni*, pour dire, Un bois fort touffu, fort épais. (Une boutique bien fournie. Une table bien fournie. Une Bibliothèque bien fournie.)

FOURNISSEMENT. ſ. m. Terme de Commerce. Fonds que chaque aſſocié doit mettre dans une ſociété.

FOURNISSEUR. ſ. m. Celui qui entreprend de faire la fourniture de quelque marchandiſe. (Les fourniſſeurs des troupes.)

FOURNITURE. ſ. f. Proviſion. (Fourniture de blé, de vin, de bois, d'avoine, &c. Il y a encore aſſez de blé, de vin & d'huile pour ma fourniture. Ce marchand fait les fournitures d'une telle maiſon.)

Il ſignifie auſſi Ce qui eſt fourni. (Ce banquier a fait depuis peu une groſſe fourniture d'argent en Italie,) c'eſt-à-dire, A fourni, a fait tenir une groſſe ſomme d'argent en Italie.

Il ſe dit auſſi De ce que les Tailleurs, Tapiſſiers & autres ſemblables Artiſans ont accoutumé de fournir en employant la principale étoffe. (Le tapiſſier a pris tant pour façon & fourniture. Le Tailleur veut tant pour ſes fournitures.)

On appelle auſſi *Fourniture*, Les petites herbes dont on accompagne les ſalades. (La fourniture de cette ſalade eſt excellente.)

FOURRAGE. ſ. m. collectif. La paille & l'herbe qu'on donne l'hiver aux beſtiaux. (Donner du fourrage au bétail. Quand les beſtiaux ne vont plus à la campagne, il faut les nourrir de fourrage. Fourrage vert, fourrage ſec. De bon fourrage, de mauvais fourrage. Du beurre qui ſent le fourrage. Ration de fourrage.)

Il ſe dit auſſi De toute l'herbe qu'on coupe & qu'on amaſſe à l'armée pour la nourriture des chevaux. (Une trouſſe de fourrage. Un pays abondant en fourrage. Faire proviſion de fourrage. L'armée manquoit de fourrage.)

On dit, *Mettre de la cavalerie en quartier de fourrage*, pour dire, L'établir dans un quartier, dans un pays où il y a abondance de fourrage.

FOURRAGE, ſe dit auſſi De l'action de couper le fourrage. (Faire un bon fourrage. On fit un grand fourrage en préſence des ennemis. Il fut tué au fourrage. Envoyer au fourrage. Aller au fourrage. Revenir du fourrage.)

Il ſe dit auſſi Des troupes commandées pour ſoutenir ceux qui vont au fourrage. (Le Maréchal de Camp qui commandoit le fourrage. Les ennemis attaquèrent le fourrage.)

FOURRAGER. v. n. Couper & amaſſer du fourrage. (Fourrager dans un champ. L'armée a fourragé dans ce pays-là. On étoit contraint d'aller fourrager bien loin.)

Il ſe prend auſſi pour Ravager ; & alors il eſt actif. (Fourrager tout un pays. Le troupeau a fourragé toute cette pièce de blé.)

FOURRAGÉ, ÉE. participe.

FOURRAGEUR. ſ. m. Celui qui va au fourrage. (Soutenir les fourrageurs. Enlever des fourrageurs. Les ennemis tombèrent ſur les fourrageurs.)

FOURREAU. ſ. m. Gaine, étui, enveloppe. (Fourreau de velours. Fourreau de cuir. Fourreau d'épée. Le bout du fourreau. Tirer l'épée hors du fourreau. Les fourreaux des colonnes d'un lit. Fourreau de ſiége. Fourreau de chaiſe. Fourreau de piſtolet. Le fourreau de la robe d'un enfant.)

On dit proverbialement, *Coucher dans ſon fourreau*, pour dire, Coucher tout vêtu.

On dit proverbialement & figurément, De ceux qui ont l'eſprit trop vif & trop inquiet, que (L'épée uſe le fourreau.)

FOURREAU, ſe dit auſſi De la peau qui couvre le membre d'un cheval. (Un cheval qui a mal au fourreau.)

FAUX-FOURREAU. ſ. m. Ce qui ſe met ſur le véritable fourreau de l'épée pour le garantir de la pluie.

FOURRER. v. a. Mettre en quelque endroit parmi d'autres choſes. (Fourrez cela dans votre caſſette. Fourrez ce livre avec les autres. Fourrer les bras dans le lit. Fourrer la main dans ſa poche. Se fourrer ſous un lit. Fourrer ſa tête dans un trou. Il lui a fourré ſon épée dans le ventre. Il s'eſt fourré une écharde dans le doigt. Cette étoffe, cette tapiſſerie eſt toute perdue, il y a des trous à y fourrer la main.)

On dit proverbialement d'Un homme qui a fait ou dit quelque choſe de mal-à-propos, & qui en a de la confuſion, *Il eſt ſi honteux qu'il ne ſait où ſe fourrer*, pour dire, qu'Il ne ſait où ſe cacher. Et l'on dit prov. & popul. d'Un gourmand, qu' (Il fourre tout dans ſon ventre.)

FOURRER, ſignifie auſſi Donner en cachette & ſouvent, comme fait une mère à quelqu'un de ſes enfans qu'elle aime plus que les autres. (Cette mère fourre toujours de l'argent à ſa fille. Elle gâte cet enfant, elle lui fourre toujours à manger. Cette gouvernante gâtera ſes enfans, elle ne fait que leur fourrer des confitures & du fruit.)

FOURRER, ſignifie auſſi, Inſérer hors de propos. (Fourrer quelque choſe dans ſon diſcours. Il a fait un livre où il a fourré tout ce qu'il ſavoit, bien ou mal. Il fourre toujours du Latin & du Grec dans ſes Plaidoyers.)

On dit figur. *Fourrer quelque choſe dans l'eſprit, dans la tête de quelqu'un*, pour dire, Lui faire comprendre quelque choſe avec peine. (Il eſt ſi ſtupide, ſi hébêté, qu'on ne lui ſauroit rien fourrer dans la tête, dans l'eſprit. On eut bien de la peine à lui fourrer dans la tête qu'il falloit..... Vous vous fourrez dans la tête mille choſes qui ne ſont pas.)

FOURRER, ſignifie auſſi, Introduire quelqu'un dans une maiſon, le faire entrer dans une affaire. En ce ſens il ſe prend ordinairement en mauvaiſe part. (Je ne ſais qui l'a fourré dans cette maiſon, dans cette affaire.)

Il ſe met auſſi avec le pronom perſonnel. (Il ſe fourre par tout. Il ſe fourre à la Cour. Il ſe fourre dans toutes les compagnies. Je ne ſais comment il s'eſt fourré dans cette affaire. Il a commencé à ſe fourrer dans les affaires de finance.)

On dit prov. d'Un homme qui cherche quelque emploi, quelque condition, & qui a peine à en trouver, qu'(Il cherche quelque trou à ſe fourrer.)

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme inconſidéré, qui veut s'ingérer de tout, avoir part aux affaires, aux ſecrets de tout le monde, qu'(Il fourre ſon nez par tout. Pourquoi vient-il fourrer ſon nez où il n'a que faire ?)

On dit auſſi, *Se fourrer dans une affaire*, pour dire, S'engager d'honneur, d'intérêt, d'affection dans une affaire. (Il s'eſt fourré dans cette querelle, dans cette affaire juſqu'aux oreilles. Il s'y eſt fourré par-deſſus la tête. Il s'y eſt fourré bien avant. Pourquoi s'y fourroit-il ?)

Ce verbe dans toutes les acceptions précédentes eſt du ſtyle familier.

FOURRER, ſignifie auſſi, Garnir de peau avec le poil. (Fourrer une robe de martre. Fourrer d'hermine. Fourrer de petit gris.)

On dit, *Se fourrer, ſe bien fourrer*, pour dire, Se garnir d'habits bien chauds. (Il s'eſt bien fourré. Il faut ſe bien fourrer en hiver.)

FOURRÉ, ÉE. participe.

On appelle *Pays fourré*, Un pays rempli de bois, de haies, &c. (L'armée marchoit par un pays fourré.)

On dit auſſi d'Un bois qui eſt fort garni de broſſailles & d'épines, que (C'eſt un bois fourré.)

On appelle *Coups fourrés*, Des coups portés & reçus de part & d'autre en même temps.

Il ſe dit auſſi figurément, pour dire, Les mauvais offices que deux perſonnes ſe rendent mutuellement & en même temps.

Il se dit encore figurément, pour signifier Un mauvais office caché, & dont on ne se défie pas.

On appelle *Paix fourrée*, Une paix, une réconciliation feinte & faite à la hâte à dessein de se tromper.

On dit, qu'*Une médaille*, qu'*une pièce d'or ou d'argent est fourrée*, Quand le dessus est d'or ou d'argent, & que le dedans est de cuivre.

On dit, que *Des bottes de foin*, *des bottes de paille sont fourrées*, Lorsque parmi de bon foin & de bonne paille on y en a mêlé d'autre.

On appelle *Langues fourrées*, Des langues de bœuf, de cochon, de mouton, recouvertes d'une autre peau que la leur, & avec laquelle on les fait cuire d'une certaine manière.

On dit d'Un homme malicieux, qu'(Il est fourré de malice. (Et on dit proverbialement, *Un innocent fourré de malice*, pour dire, Un homme qui paroît simple, & qui est fin & malicieux.

FOURREUR. s. mas. Marchand Pelletier. Artisan qui travaille en Pelleterie. (Maître Fourreur.)

FOURRIER. s. m. Officier qui sert sous un Maréchal des Logis, ou à la Cour, ou à l'Armée, & dont la fonction est de marquer le logement de ceux qui suivent la Cour, le lieu où doivent loger ou camper des gens de guerre. (Les Fourriers de chez le Roi. Les Fourriers de l'armée. Loger par Fourriers.)

FOURRIÈRE. s. f. Office de la Maison du Roi & des Princes, dont les Officiers fournissent le bois pour le chauffage de la Maison du Roi & des Princes. (La Fourrière a fourni tant de bois. Chef de Fourrière. Aide de Fourrière. Garçon de Fourrière.)

Il se met aussi pour le lieu où l'on met ce bois. (Il faut prendre ce bois dans la Fourrière.)

On dit, *Mettre une vache*, *mettre un cheval en fourrière*, pour dire, Saisir pour délit ou pour dette, une vache, un cheval, & les mettre dans une étable, dans une écurie, où ils sont nourris à tant par jour, aux dépens de celui à qui ils appartiennent, jusqu'à la réparation du dommage, ou jusqu'à la vente de la chose saisie. (Les chevaux de ce Charretier ont été mis en fourrière.)

FOURRURE. s. f. Peau passée & garnie de son poil, & servant à fourrer des habits, des robes & autres choses semblables. (Une belle fourrure. Fourrure de martre zibeline. Les belles fourrures viennent des pays froids.)

FOURRURE, se dit aussi pour une robe fourrée. (La fourrure d'un Président. La fourrure d'un Docteur.)

FOURRURE, signifie en termes de Blason, Un fond de fourrure qui est ou d'hermine ou de vair. (En Blason on ne met point fourrure sur fourrure.)

FOURVOIEMENT. s. mas. Erreur de celui qui s'égare de son chemin. (Au point du jour ils s'apperçurent de leur fourvoiement.) Il est de peu d'usage.

On le dit aussi au figuré. (Il est rare que l'on revienne d'un long fourvoiement. Il est tombé dans un étrange fourvoiement.) Il est aussi de peu d'usage.

FOURVOYER. v. a. Égarer, détourner du chemin. (Ce guide nous a fourvoyés.)

Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. (La nuit est cause qu'ils se sont fourvoyés. Ces diverses routes les ont fait fourvoyer.

Il se dit aussi au figuré. (Les mauvais exemples l'ont fourvoyé. Plus on suit ses passions, plus on se fourvoie du chemin du salut.)

FOURVOYÉ, ÉE. participe.

FOUTEAU. subst. m. Grand arbre croissant dans les forêts. On l'appelle ordinairement *Hêtre*.

F O Y

FOYER. s. m. Âtre, lieu où se fait le feu. (Ôter la cendre du foyer.)

On dit d'Un homme qui aime le repos, & qui mène une vie retirée, que (C'est un homme qui aime à garder son foyer.)

FOYER, se dit aussi De la chaleur interne qui cause la fièvre; & on appelle *Foyer* dans un miroir ardent, Le point où les rayons se réunissent.

FOYERS, au pluriel, se dit figurément pour Maison. (Combattre pour ses propres foyers.)

On appelle *Foyer* dans une courbe, Le point où les rayons se réuniroient par réflexion ou par réfraction, étant dirigés d'abord d'une certaine manière. (Foyer de la Parabole. Foyer de l'Ellipse.)

FOYER, en Chimie, est la partie d'un fourneau où se place le feu.

FOYER. Terme de Théâtre. Lieu où les Acteurs & Actrices se rassemblent & se chauffent en hiver. (Je n'ai pas vu la Pièce, je suis resté dans le foyer, dans les foyers.)

F R A

FRACAS. s. m. Rupture ou fracture avec bruit & violence. (Horrible fracas. Épouvantable fracas. Grand fracas. Étrange fracas. Le vent a fait un grand fracas dans cette forêt. Le tonnerre est tombé sur une Église, & a fait un grand fracas.)

Il se dit par extension De tout ce qui se fait avec désordre & avec bruit, encore qu'il n'y ait rien de rompu. (Il est venu, & il a fait un fracas étrange.)

Il se dit aussi De ce qui fait beaucoup d'éclat dans le monde. (Cet Ambassadeur, ce jeune Seigneur fait beaucoup de fracas dans Paris. Cette beauté, ce livre, ce Prédicateur fait du fracas dans le monde.)

FRACASSER. v. a. Briser en plusieurs pièces. (Un éclat de bombe lui fracassa la jambe. Il a fracassé toutes les porcelaines, tous les miroirs.)

FRACASSÉ, ÉE. participe.

FRACTION. sub. f. Action par laquelle on rompt. En ce sens il n'a d'usage qu'en certaines phrases consacrées. (Les Pélerins d'Emaüs connurent N. S. à la fraction du pain. Le corps de J. C. n'est point rompu par la fraction de l'Hostie.)

FRACTION. subst. fém. Nombre qui contient des parties de l'unité. (Calcul des fractions.)

FRACTIONNAIRE. adj. Terme d'Arithmétique. Qui contient des fractions. (Nombre fractionnaire.)

FRACTURE. subst. f. Rupture avec effort. (Fracture de portes.)

FRACTURE, en termes de Chirurgie, sign. Solution de continuité, ou division faite subitement dans les os ou les cartilages durs par la violence de quelque cause externe.

FRACTURÉ, ÉE. adj. Terme de Chirurgie. Il se dit des os où il y a fracture. (L'os est fracturé.)

FRAGILE. adj. de t. g. Aisé à rompre, sujet à se casser. (Fragile comme un verre. Un vaisseau fragile. La porcelaine est belle, mais elle est fragile.)

Il signifie aussi figurément, Qui n'est pas solidement établi, qui peut aisément être détruit. (Fortune fragile. Biens fragiles. Les grandeurs de ce monde sont des biens fragiles.)

Il signifie aussi figurément, Sujet à tomber en faute. (La nature est fragile. Esprit fragile. La chair est fragile.)

FRAGILITÉ. s. f. Disposition à être facilement cassé, brisé. (La fragilité du verre. La fragilité de la porcelaine.)

Il signifie figurément, Inconstance, instabilité. (La fragilité des choses humaines. La fragilité de la fortune.)

Il signifie encore figurément, Facilité à tomber en faute. (La fragilité de notre nature. La fragilité humaine. Les péchés de fragilité.)

FRAGMENT. sub. m. Morceau de quelque chose qui a été cassé, brisé. Il se dit surtout des choses considérables par leur prix, par leur rareté. (Les fragmens d'un vase précieux, d'une statue antique, d'une colonne, d'une inscription.)

Il se dit figur. d'Une petite partie qui est restée d'un Livre, d'un Traité, d'un Ouvrage. (Les fragmens d'un Poëme. Les fragmens de Salluste, d'Ennius, &c. On n'a retrouvé que quelques fragmens du grand ouvrage qu'il avoit promis.)

On dit aussi d'Un Auteur, qui ayant eu dessein de faire quelque ouvrage, n'en a fait qu'une partie, qu'(Il n'a laissé qu'un fragment d'un Livre qu'il vouloit faire.)

FRAI. s. m. Action de frayer. Il se dit De l'action propre aux poissons pour la multiplication de leur espèce. (Durant le frai les poissons sont maigres.)

Il se dit aussi Des œufs de poisson mêlés avec ce qui les rend féconds. (Du frai de carpes, de tanches, de grenouilles, &c.)

Il se dit aussi pour signifier Le petit poisson. (Ce n'est que du frai, il faut le remettre dans l'étang. Mettre du frai au bout de la ligne pour servir d'appât.)

FRAI. subst. m. Altération, diminution de poids, que le toucher successif & le temps apportent à la monnoie.

FRAÎCHEMENT. adv. Avec un frais agréable. (Marcher la nuit pour aller fraîchement. Être logé fraîchement.)

Il signifie aussi, Récemment, depuis peu. (J'ai reçu fraîchement de ses nouvelles. Tout fraîchement arrivé.)

FRAÎCHEUR. sub. f. Frais agréable. (La fraîcheur de l'eau. La fraîcheur des bois. La fraîcheur de la nuit, des matinées. La fraîcheur du temps. Marcher à la fraîcheur.)

Il signifie quelquefois, Froidure, froid. (Il fait quelquefois des fraîcheurs qui gâtent la vigne.)

On dit, *La fraîcheur des fleurs*, *la fraîcheur du teint*, pour dire, Cette couleur vive & éclatante des fleurs & du teint. (Cette femme a encore de la fraîcheur.)

FRAÎCHEUR, en Peinture, se dit De la couleur, & particulièrement de la couleur de la chair, lorsqu'elle a toute sa beauté & tout l'éclat dont elle est susceptible; du coloris, lorsque les teintes ont toute la vivacité de la nature. (La fraîcheur de la Sculpture & de la Gravure est l'effet de la nature du travail.)

FRAÎCHIR. verbe n. Terme de Marine. Il se dit du vent qui devient fort. (Le vent fraîchit.)

FRAIRIE. s. f. Partie de divertissement, de

bonne chère & de débauche. (Être d'une fraitie. Faire frairie. Être en frairie.) Il est du style familier.

FRAIS, CHE. adj. Médiocrement froid, qui tempère la grande chaleur. (Un vent frais. Une matinée fraîche. Nuit fraîche. Temps frais. Il fait un petit air frais. Eau fraîche. Avoir les mains fraîches.)

Il se prend aussi absolument pour froid. (Au printemps les matinées sont encore fraîches. En automne les matinées commencent à être fraîches.)

Il signifie aussi Récent, & il se dit De ce qui est nouvellement produit, nouvellement fait, nouvellement cueilli, nouvellement arrivé, &c. (Un œuf frais. Des figues fraîches. De la marée fraîche. Du poisson frais. Beurre frais. Les traces en sont encore toutes fraîches. Des lettres fraîches. Des nouvelles fraîches. De fraîche date. De fraîche mémoire. Pendant que j'en ai la mémoire fraîche. J'en ai encore la mémoire toute fraîche.)

On dit figur. que *La plaie est encore toute fraîche*, pour dire, que l'affliction est encore toute récente.

On dit aussi, qu'*Un homme est frais de quelque chose*, pour dire, qu'Il en a la mémoire récente. (Il étoit encore tout frais de ses leçons, de ses exercices, de sa Philosophie. Je suis tout frais de cette lecture.)

FRAIS, signifie aussi, Délassé, qui a recouvré ses forces par le repos. (Il est à présent tout frais. Il est frais & reposé.)

On appelle *Troupes fraîches*, Des troupes qui ne sont point fatiguées, qui n'ont point encore donné.

On dit, *Un visage*, *un teint frais*, pour dire, Un bon teint, un teint coloré & vif.

On dit aussi d'Un homme, qu'*Il est frais*, qu'*on ne l'a jamais vu si frais*, pour dire, qu'Il a bon visage, qu'on ne lui a jamais vu si bon visage.

On dit d'Un cheval, qu'*Il a la bouche fraîche*, lorsqu'il l'a humide & écumeuse.

On dit De certaines choses, qu'*Elles se conservent long-temps fraîches*, pour dire, qu'Elles se conservent long-temps sans se trop sécher. (Le pain de seigle se conserve long-temps frais.)

FRAIS, signifie aussi, Qui n'a point été salé. (Du beurre frais. Du saumon frais. De la morue fraîche. Du porc frais. Des harengs frais.)

FRAIS. s. Un froid agréable. (Un bon frais. Un frais agréable. Il fait frais. Donner du frais. Chercher le frais. Voyager au frais. Aller au frais. Se tenir au frais. Prendre le frais. Mettre du vin au frais. Boire frais.)

En termes de Marine, on appelle *Un vent frais*, Un vent fort & ordinairement favorable. (Nous partîmes par un vent frais.)

FRAIS, FRAÎCHE, s'emploient adverbialement, & signifient; Nouvellement, récemment. (Bâtiment tout frais fait. Maison toute fraîche faite. Du beurre frais battu. Tout frais relevé de sa maladie. Des herbes toutes fraîches cueillies. Frais venu. Frais arrivé. Frais émoulu. Il est tout frais émoulu de ses études, de ses exercices.)

FRAIS. s. m. pl. Dépense, dépens. (Grands frais. Frais immenses. Menus frais. Les frais de la guerre. Les frais d'un procès, d'un voyage, &c. Faire les frais. Faire des frais. Payer les frais. Avancer les frais. Fournir aux frais. Tous frais faits. Sur nouveaux frais. Déduire les frais. Les frais rabattus & déduits. Frais & loyaux coûts. À ses frais & dépens. À frais communs. À moitié de frais. À grands frais. À peu de frais. Tout s'en va en frais. Sans frais. Sans faire de frais. Frais ordinaires & extraordinaires. Frais privilégiés. Frais funéraires. Faux frais. Frais qui ne viennent point en taxe. Être condamné à tous les intérêts, frais & dépens. Se consumer en frais. Se mettre en frais.)

On dit, qu'*Un homme est de grands frais*, pour dire, qu'Il coûte beaucoup à nourrir, à entretenir. *Constituer quelqu'un en frais*, pour dire, L'obliger à quelque dépense extraordinaire. Et, *Se mettre en frais*, pour dire, Faire en quelque occasion de la dépense plus que de coutume. Ces trois phrases sont du style familier.

On dit aussi figurément & par ironie, qu'*Un homme se met en frais*, *en grands frais*, Quand il ne fait qu'une petite partie de ce qu'il devroit faire: ou quand il offre d'une chose beaucoup moins qu'elle ne vaut.

On dit figur. *Recommencer sur nouveaux frais*, pour dire, Recommencer de nouveau un travail. Et, qu'*Un homme a acquis beaucoup de réputation ou de gloire à peu de frais*, pour dire, qu'Il l'a acquise sans beaucoup de peine ou de mérite.

On appelle à la paume, *Les frais*, La dépense que l'on fait dans le jeu. (Il a joué les frais, & il les a perdus. Ils sont sortis à moitié de frais.)

FRAISE. s. f. Espèce de petit fruit printanier, qui est fort agréable au goût, & qui vient sur une plante très-basse & très-petite. (Fraises rouges. Fraises blanches. Fraises de bois. Fraises de jardin. Un bassin de fraises. De l'eau de fraises. Cueillir des fraises. Un pannier de fraises.)

FRAISE. s. f. On appelle ainsi le mésentère & les boyaux de veau & d'agneau. (Fraise de veau. Fraise d'agneau.)

FRAISE. s. f. Espèce de collet qui avoit plusieurs doubles & plusieurs plis ou goderons, & qui tournoit autour du cou. (Fraise effilée. Fraise empesée. Fraise à l'Espagnole. Fraise à languettes. Fraise goderonnée. Fraise fermée. Fraise à tuyaux d'orgues. Il y a long-temps qu'on ne porte plus de fraises.)

FRAISE, se dit aussi d'Un rang de pieux qui garnit une fortification de terre par dehors, vers le milieu du talus, & qui présente la pointe à l'ennemi. (Fortifier un ouvrage de terre avec des fraises & des palissades.)

FRAISE. Terme de Chasse. Forme des meules & des pierrières de la tête du cerf, du daim & du chevreuil.

FRAISER. v. a. Plisser à la manière d'une fraise. (Fraiser des manchettes. Fraiser du papier.)

FRAISER, signifie aussi en termes de Fortification, Garnir de pieux par dehors, un bastion, ou une autre ouvrage de terre. (Fraiser un bastion, &c.)

FRAISÉ, ÉE. participe. (Des manchettes fraisées. Bastion fraisé & palissadé.)

FRAISETTE. s. f. Petite fraise. (En grand deuil, les hommes portent des fraisettes au lieu de manchettes.)

FRAISIER. s. m. La plante qui produit les fraises. (Feuilles de fraisier. Racine de fraisier.)

FRAISIL. s. m. Cendre du charbon de terre dans une forge.

FRAMBOISE. s. f. Espèce de petit fruit bon à manger, qui croît sur un arbrisseau épineux. (Framboise rouge. Framboise blanche. Un pannier de framboises. De l'eau de framboise. Pâte de framboise. Conserve de framboise. Du vin qui sent la framboise, qui a un goût de framboise,) c'est-à-dire, Qui a un goût, une odeur qui tient, qui approche de la framboise.

FRAMBOISER. v. a. Accommoder avec du jus de framboises. (Framboiser des groseilles. Framboiser des cerises.)

FRAMBOISÉ, ÉE. participe.

FRAMBOISIER. s. m. Arbrisseau épineux qui porte des framboises.

FRANC. s. m. C'étoit autrefois une pièce de monnoie valant vingt sous; aujourd'hui ce n'est plus qu'une monnoie de compte de même valeur. Il n'a d'usage ni au singulier, ni avec les nombres primitifs, un, deux, trois & cinq. On s'en sert fort bien dans tous les autres nombres. (Quatre francs, six francs, sept francs, dix francs, vingt francs, vingt-deux francs, vingt-trois francs, cent francs, mille francs, &c.) à moins qu'il ne suive une fraction, auquel cas on se sert du mot de *livre*. Ainsi l'on ne dit pas, *Quatre francs dix sous*, mais *quatre livres dix sous*.

FRANC, ANCHE. adj. Libre. (Cet esclave en entrant en France, est devenu franc & libre. Il a fait cette action de sa pure & franche volonté. Franc arbitre.)

FRANC, signifie aussi, Exempt d'impositions, de charges, de dettes. (Demeurer franc & quitte. Être franc de toutes charges. Il a marié son fils franc & quitte. Villes franches, qui ne payent pas la taille. Foires franches. Terres franches. Il vend sa terre franche & quitte de toutes dettes. Lettres franches de port. Paquet franc de port.)

On dit, *Jouer par franche*, Lorsque plusieurs personnes jouant à qui aura quelque étoffe, quelque bijou, &c. conviennent que celui qui gagnera ne payera rien pour sa part. Et on dit dans le même sens, *Avoir part franche*, pour dire, Avoir sa part dans quelque affaire sans rien contribuer. Et on dit d'Un Parasite, que (C'est un chercheur de franches lippées.) Il est du style familier.

On dit figurément, *Franc de toute passion*, *franc d'ambition*, *franc d'envie*, *&c.* pour dire, Libre & exempt de toute passion, d'ambition, d'envie, &c.

FRANC, signifie aussi, Sincère, candide, loyal, qui dit ce qu'il pense. (Un homme franc. Un cœur franc.)

On dit, *Un franc Gaulois*, pour dire, Un homme de bonne foi; ce qui se dit aussi quelquefois en mauvaise part, pour signifier Un homme simple & grossier.

On dit, qu'*Un cheval est franc du collier*, pour dire, qu'il tire bien, surtout en montant. Et proverbialement, qu'*Un homme est franc du collier*, pour dire, qu'Il est toujours prêt à faire les choses que ses amis désirent de lui.

On dit aussi d'Un homme de courage & prêt à tirer l'épée, & aller au combat toutes les fois que l'occasion s'en présente, que (C'est un homme franc du collier.)

FRANC, se dit aussi dans la signification de *Vrai*, & précède ordinairement le subst. (Ce moineau-là est un franc mâle. Ce qu'il vous a dit est une franche défaite. Il parle son franc patois.)

En ce sens il se joint à toutes sortes de termes injurieux ; & il se dit par énergie, & pour leur donner encore plus de force. (Un franc sot. Un franc pédant. Une franche coquette. Une franche hapelourde. Un franc menteur, &c.)

En termes de Sculpture, Peinture, &c. on dit, *Un pinceau, un ciseau, un burin franc*, pour dire, Libre, hardi, aisé, qui paroît avoir opéré sans timidité.

On dit dans le même sens, (La manière & la touche sont franches.)

Franc, se dit aussi dans la signification d'Entier, & de complet. (Ils y arrivèrent le Lundi & en partirent le Jeudi, ils n'y ont été que deux jours francs. Dans les assignations à huitaine, il faut huit jours francs, sans compter celui de l'assignation, ni celui de l'échéance.)

On dit, qu'*Un homme saute vingt-quatre semelles franches*, pour dire, qu'il les saute sans que rien y manque.

Franc, se dit aussi Des arbres qui portent du fruit doux sans avoir été greffés, par opposition à *Sauvageon*, qui se dit des arbres qui ne portent que des fruits âpres, à moins qu'ils n'aient été greffés. (Noisetier franc. Noisettes franches. Franc pêcher. Pêche franche.) En ce sens on dit, *Enter franc sur franc*, pour dire, Enter un scion d'un arbre franc sur un autre arbre franc. Et *Enter franc sur sauvageon*, pour dire, Enter un scion d'arbre franc sur un sauvageon. Et dans ces phrases, *Franc* est employé au substantif.

Franc. adv. Ouvertement, résolument, sans déguiser, sans biaiser. (Il lui parla franc. Il le démentit franc & net, tout franc. Il me l'a dit tout franc.)

Franc, signifie aussi, Absolument, entièrement, sans qu'il y manque rien. (Il sauta le fossé franc, tout franc. Il saute ving-quatre semelles franc.)

FRANC-ALLEU. *Voy.* Alleu.

FRANC-ARCHER. *Voy.* Archer.

FRANCATU. s. m. Sorte de pomme. Elle se conserve long-temps ; c'est son seul mérite.

FRANC-ÉTABLE. Terme de Marine.

On dit, que *Deux vaisseaux s'abordent de franc-étable*, pour dire, qu'ils s'approchent de manière à s'enferrer par leurs éperons.

FRANC-FIEF. *Voy.* Fief.

FRANCHEMENT. adv. Avec exemption de toutes charges, de toutes dettes. (Il lui a vendu sa maison franchement & quittement.) En ce sens il est terme de Pratique.

Il signifie aussi, Sincérement, ingénument. (J'avoue franchement. Parlons franchement.)

FRANCHIR. v. a. Sauter franc, passer en sautant par-dessus. (Franchir un fossé. Franchir une barrière.)

Franchir, signifie aussi, Passer vigoureusement, hardiment, des lieux, des endroits difficiles. (Après avoir franchi les Alpes avec ses troupes, il entra en Italie. À peine l'armée eut-elle franchi les montagnes. Franchir les fleuves & les rivières.)

On dit, *Franchir les limites, franchir les bornes*, pour dire, Passer au-delà des bornes. Et figurément, *Franchir les bornes du devoir, de la pudeur, de la modestie*, pour dire, Ne se pas contenir dans les bornes du devoir, de la pudeur, de la modestie.

On dit aussi, *Franchir toutes sortes de difficultés, franchir toutes sortes d'obstacles*, pour dire, N'être retenu par la considération d'aucune difficulté, surmonter toutes sortes d'obstacles.

On dit fig. qu'*Un homme a franchi le pas, a franchi le saut*, lorsqu'après une longue délibération, il s'est engagé dans une entreprise périlleuse.

On dit aussi, *Franchir le mot*, pour dire, Exprimer en propres termes une chose que la bienséance & l'honnêteté empêchoient de dire ouvertement. (Il a franchi le mot, & lui a dit qu'il étoit un fripon.)

Franchir le mot, signifie aussi, Prononcer enfin une chose à laquelle on avoit eu de la peine à se résoudre. (Il a franchi le mot, & promis les cent mille francs.)

Franchi, ie. participe.

FRANCHISE. s. f. Exemption, immunité. (Il n'est pas Maître, mais il travaille dans un lieu de franchise. Il jouit de la franchise.)

On appelle *Franchise*, Les droits d'asile attachés à certains lieux. (Les franchises des Églises. On n'a pu le prendre à cause de la franchise de l'Église où il s'est retiré. À Rome, le quartier des Ambassadeurs est un lieu de franchise. Les franchises des Ambassadeurs. Les franchises des Églises n'ont point de lieu en France.)

Il se dit aussi Du lieu même, & signifie Asile. (On ne le sauroit prendre en ce lieu-là, c'est une franchise.)

Il signifie aussi Liberté. (Conserver sa franchise. Perdre sa franchise.) Mais en ce sens il n'a guère d'usage qu'en Poësie, & en parlant d'amour. Il est vieux.

Il signifie aussi, Sincérité, candeur. (Parler avec franchise. Une trop grande franchise. C'est un homme plein de franchise.)

Franchise, en Peinture. *Voy.* Franc.

FRANCISER. v. a. Donner une terminaison, une inflexion Françoise à un nom, à un verbe d'une autre Langue. (Un Traducteur ne doit pas franciser les noms propres Latins peu connus.)

Il se dit aussi en parlant Des personnes, & ne s'emploie qu'avec le pronom personnel, pour dire, que Quelqu'un prend l'air, le maintien, les manières Françoises. (Cet Étranger s'est bien francisé depuis trois mois qu'il est Paris.)

Francisé, ée. participe.

FRANÇOIS. s. m. On ne met pas ici ce nom comme un nom de Nation, mais on le met comme un mot qui a une signification & une énergie particulière dans quelques façons de parler. Ainsi on dit, *Parler François*, pour dire, Expliquer nettement & précisément son intention sur quelque affaire. Et, *Parler François à quelqu'un*, pour dire, Lui parler avec autorité & d'un ton menaçant.

On dit aussi, *En bon François*, pour dire, Franchement & sans ménagement.

FRANCOLIN. s. m. Sorte d'oiseau plus gros que la perdrix, & qui est excellent à manger. (Il y a beaucoup de Francolins en Barbarie.)

FRANC-QUARTIER. Terme de Blason.

On nomme ainsi le premier quartier de l'écu qui est à la droite du côté du chef. Il est moins grand qu'un vrai quartier d'écartelage. (D'azur à deux mains d'or, au franc-quartier échiqueté d'argent & d'azur.)

FRANC-RÉAL. s. m. Sorte de Poire. Il y en a de deux espèces, le *Franc-réal d'hyver*, & le *Franc réal d'été*. L'une & l'autre ne sont pas fort estimées.)

FRANC-SALÉ. s. m. Droit de prendre à la Gabelle certaine quantité de sel sans payer. (Il a tant de minots de sel pour son franc-salé.)

FRANGE. s. f. Tissu de quelque fil que ce soit, d'où pendent des filets, & dont on se sert pour ornement dans les habits, dans les meubles. (Frange d'or. Frange de soie. Frange de fil. Frange en campane.)

FRANGER. v. a. Garnir de frange. (Franger une jupe.)

Frangé, ée. participe.

En termes de Blason, il se dit Des gonfanons qui ont des franges d'un autre émail. (D'or au gonfanon de gueules, frangé de sinople.)

FRANGER. s. m. Artisan qui fait de la frange.

FRANGIPANE. s. f. Pièce de Pâtisserie faite de crème, d'amandes & d'autres ingrédiens.

Frangipane, se dit aussi d'Une espèce de parfum. (Pommade de frangipane.)

FRANQUE. adj. Il se dit d'Un jargon mêlé de François, d'Italien, d'Espagnol & d'autres langues, usité dans le Levant. (La Langue Franque.)

FRANQUETTE. Il n'a d'usage que dans cette phrase familière, *À la franquette*, pour dire, Franchement, ingénument.

FRAPPE. s. f. Empreinte que le balancier fait sur la monnoie.

FRAPPEMENT. s. m. Il ne se dit que de l'action de Moyse, frappant le rocher pour en faire sortir de l'eau. (Le frappement du rocher est un des beaux tableaux du Poussin.)

FRAPPER. v. a. Donner un ou plusieurs coups. (Frapper quelqu'un. Le frapper avec la main. Le frapper avec un bâton. Pourquoi le frappez-vous ? Frapper la terre du pied.)

Il s'emploie aussi absolument. (Frapper dans la main pour conclure un marché. Frapper sur l'épaule par manière de jeu, par caresse. Frapper des mains pour applaudir. Frapper comme un sourd.)

Il est aussi neutre. (Frapper à la porte avec le marteau. Frapper sur l'enclume. Le marteau a frappé sur le timbre. L'heure a frappé.)

On dit, *Frapper son coup*, pour dire, Faire son effet. (Il a bien frappé son coup.)

On dit, *Frapper de la monnoie, frapper des médailles*, pour dire, Imprimer sur le métal préparé pour la monnoie, ou pour les médailles, la marque ou l'empreinte qu'on leur veut donner.

Frapper, se dit aussi De l'impression qui se fait sur les sens, sur l'esprit. (Le son frappe l'oreille. Une grande lumière frappe la vue. Cette odeur est trop forte, elle frappe le cerveau. Cet objet m'a frappé l'imagination. Cet endroit de son discours m'a frappé l'esprit, m'a frappé.)

Frapper à route. Terme de Chasse. Faire retourner les chiens, pour les faire relancer le cerf.

Frapper des lumières vives dans un tableau, C'est éclairer les objets, comme la lumière elle-même. On dit aussi, *Frapper des touches*, pour dire, Toucher avec hardiesse.

Frappé, ée. participe. (De la monnoie frappée au coin du Roi. Une médaille bien frappée.)

On dit d'un drap qui est bien travaillé, & qui est fort & serré, que (C'est un drap bien frappé.)

On dit figurément, en parlant d'ouvrages d'esprit, *Un endroit bien frappé*, *un portrait bien frappé*, *des vers bien frappés*, pour faire entendre qu'il y a beaucoup de force & d'énergie.

On dit figurément, qu'*Un homme est frappé à un bon ou mauvais coin*, pour dire, qu'Il a reçu de bonnes ou de mauvaises impressions, qu'on l'a imbu de bonnes ou de mauvaises opinions.

On dit d'Un homme sur qui le tonnerre est tombé, qu' (Il est frappé du tonnerre.) Et d'Un homme qui a été excommunié, qu' (Il a été frappé d'anathème.) Et on dit, *Etre frappé de la peste*, *être frappé d'apoplexie*, pour dire, Être attaqué de la peste, être attaqué d'apoplexie. Et, *Être frappé à mort*, pour dire, Être malade à n'en pouvoir réchapper.

On dit figurément, *Etre frappé d'étonnement*, pour dire, Être saisi d'étonnement. *Avoir l'imagination frappée d'une chose*, pour dire, Avoir l'imagination remplie & blessée d'une chose. Et *Avoir l'esprit frappé d'une opinion*, pour dire, Être aheurté à une opinion.

On dit, que *Du vin est frappé de glace*, pour dire, qu'On l'a fait rafraîchir dans la glace durant quelques momens.

FRAPPEUR, EUSE. s. f. Celui, celle qui frappe. Il est familier.

FRASQUE. s. f. Action extravagante, imprévue, & faite avec éclat. (Il m'a déjà fait une frasque. Il m'a fait plusieurs frasques. La jeunesse est bien sujette à faire des frasques. Voilà de ses frasques ordinaires.) Il est du style familier.

FRATER. s. m. Mot transporté du latin dans notre langue sans aucun changement, & dont on se sert pour dire, Garçon Chirurgien.

FRATERNEL, ELLE. adj. Qui est propre à des frères, tel qu'il convient entre des frères. (Amour fraternel. Amitié fraternelle. Union fraternelle. Affection fraternelle. Il y a entre ces deux hommes une amitié fraternelle.)

On appelle *Charité fraternelle*, La charité que les Chrétiens, comme enfans du même père par le baptême, doivent avoir les uns pour les autres. Et, *Correction fraternelle*, Une correction qui se fait en secret, & avec l'esprit de charité que l'on doit avoir pour ses frères.

FRATERNELLEMENT. adv. En frère, d'une manière fraternelle. (Ils ont toujours vécu fraternellement.)

FRATERNISER. v. n. Vivre d'une manière fraternelle avec quelqu'un. (Ces deux hommes, ces deux compagnies fraternisent ensemble.)

FRATERNITÉ. s. f. Relation de frère à frère. En ce sens il n'a d'usage que dans le didactique. (Vous avez beau le renoncer pour votre frère, vous ne détruirez pas la fraternité qui est entre vous.)

Il signifie aussi, Union fraternelle, amitié fraternelle. (Ils vivoient dans une grande fraternité. Il n'a point de sentiment de fraternité pour ses cadets.)

Il se dit aussi De la liaison étroite que contractent ensemble ceux qui sans être frères, ne laissent pas de se traiter réciproquement de frères. (Il y a fraternité entre ces deux hommes, entre ces deux familles, entre ces deux Républiques, entre ces deux Églises.)

FRATRICIDE. s. m. Celui qui tue son frère ou sa sœur. (Caïn est le premier fratricide.)

Il signifie aussi Le crime que commet celui qui tue son frère ou sa sœur. (Il a commis un fratricide.)

FRAUDE. s. f. Tromperie, action faite de mauvaise foi. (Fraude grossière. Fraude subtile. Fraude manifeste. Faire une fraude. Sans faire de fraude. Sans user de fraude. Sans fraude. Par fraude. Suspect de fraude. Trouver quelqu'un en fraude. Faire un contrat en fraude de ses créanciers.)

En fraude, se dit adverbialement pour Frauduleusement. (Du vin entré en fraude dans Paris.)

FRAUDER. v. a. Tromper, décevoir. (Frauder quelqu'un.) En ce sens il vieillit.

Il signifie aussi, Frustrer par quelque fraude. (Il a fraudé ses créanciers, ses cohéritiers.)

On dit, *Frauder les droits du Roi*, *frauder la Gabelle*, pour dire, Manquer par fraude à payer ce qui est dû pour les droits du Roi, pour la gabelle.

FRAUDÉ, ÉE. participe.

FRAUDEUR, EUSE. s. Celui, celle qui fraude.

FRAUDULEUSEMENT. adv. Avec fraude. (Il a contracté frauduleusement pour tromper ses créanciers.)

FRAUDULEUX, EUSE. adj. Enclin à la fraude. (C'est un esprit frauduleux.)

Il signifie aussi, Fait avec fraude. (Contrat, traité frauduleux. Banqueroute frauduleuse.)

FRAXINELLE. s. f. Plante ainsi appelée, parce que ses feuilles approchent de celle du frêne. La singularité & la beauté de sa fleur font qu'on la cultive dans les jardins. Les fleurs & les racines de la *Fraxinelle* ont une odeur forte; elles sont céphaliques, cardiaques, & ont plusieurs autres vertus.

FRAYER. v. a. Marquer, tracer. En ce sens il ne se dit guère qu'en cette phrase, (Frayer le chemin.)

On dit figurément, *Se frayer le chemin à une dignité, à un emploi*, pour dire, Disposer les choses pour parvenir à une dignité, à un emploi. Et, *Frayer le chemin à quelqu'un*, pour dire, Lui donner les ouvertures, les moyens, l'exemple de faire quelque chose.

FRAYER, signifie aussi, Frôler, frotter contre quelque chose, toucher légèrement quelque chose en passant. (Le cerf fraye sa tête aux arbres. Le coup n'a fait que lui frayer la botte.)

FRAYER. v. n. Il se dit Des poissons quand ils s'approchent pour la génération. (Dans la saison où les poissons frayent. On dit qu'il y a des serpens qui frayent avec les anguilles.)

FRAYER, se dit aussi Des choses qui s'usent, qui diminuent de volume par le frottement. (Il faut que cet écu ait beaucoup frayé.)

FRAYER, se dit aussi au figuré, pour dire, Convenir, s'accorder. (Ces deux hommes ne frayent pas ensemble.) Il est familier.

FRAYÉ, ÉE. participe. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase. (Chemin frayé.)

FRAYEUR. s. f. Peur, crainte, émotion, agitation véhémente de l'ame, causée par l'image d'un mal véritable ou apparent. (Grande frayeur. Frayeur mortelle. Il fut saisi de frayeur. La frayeur lui troubla l'esprit. Trembler de frayeur. Je ne suis pas encore bien revenu, bien remis de la frayeur que j'ai eue. Il est dans des frayeurs continuelles. Les frayeurs de la mort.)

FRAYOIR. s. m. Terme de Chasse. Marques qui restent sur les baliveaux, contre lesquels le cerf a bruni son bois nouveau, pour en détacher la peau velue qui le couvre.

FRE

FREDAINE. s. f. Trait de libertinage, folie de jeunesse. (Faire une fredaine, des fredaines. Je sais de vos fredaines.) Il est du style familier.

FREDON. s. m. Espèce de roulement & de tremblement de voix dans le chant. (Faire un fredon. Faire des fredons.)

FREDONNER. v. n. Faire des fredons. (Ce Musicien fredonne bien.)

FRÉGATE. s. f. Sorte de vaisseau de guerre de haut bord, moindre & plus léger à la voile que les grands vaisseaux. (Armer une Frégate. Équiper une Frégate. Capitaine de Frégate. Monter une Frégate.)

FRÉGATE. s. f. Oiseau de mer, ainsi nommé, parce que son vol est très-rapide. Il a sept ou huit pieds d'envergure. Il s'avance fort loin sur la mer, & il s'élève très-haut; cependant il apperçoit toujours les poissons volans, & dès qu'ils paroissent au-dessus de l'eau, l'oiseau s'abaisse précipitamment pour les enlever avec le bec ou les serres.

FREIN. s. m. Mors. La partie de la bride qu'on met dans la bouche du cheval pour le gouverner. (Un cheval qui se joue de son frein, qui mâche son frein, qui ronge son frein. Un cheval qui s'emporte, & qui prend le frein aux dents.)

On dit figur. *Ronger son frein*, pour dire, Retenir en soi-même son dépit & sa colère, sans l'oser faire éclater.

On dit proverbialement, *A vieille mule frein doré*, pour dire, qu'on pare une vieille bête pour la mieux vendre. On le dit aussi, pour dire, qu'Une vieille femme, qui a dessein de se faire regarder, de se faire valoir, a besoin de beaucoup de parure.

FREIN, se dit en Anatomie, De ce qui bride, retient une partie. (Le frein de la langue. Le frein du prépuce.)

FREIN, se dit figur. De tout ce qui retient dans le devoir. (La réputation est souvent un frein qui empêche de mal faire. La puissance du Prince est un frein contre la licence des méchans. Une citadelle sert de frein à une Ville, à une Province. L'honneur, les lois, les bienséances sont autant de freins pour retenir les hommes.)

FRELAMPIER. s. m. Terme de mépris dont on se sert, pour signifier un homme de peu, & qui n'est bon à rien. (Ce n'est qu'un frelampier.) Il est bas.

FRELATER. v. a. Mêler quelque drogue dans le vin pour le faire paroître plus agréable à la vue & au goût, comme font les Cabaretiers. (On ne sauroit jamais empêcher les Cabaretiers de frelater le vin.)

FRELATÉ, ÉE. participe. (Vin frelaté.)

On dit figurément & familièrement, qu'*Une chose n'est point frelatée*, pour dire, qu'On n'a rien fait pour la rendre plus belle en apparence qu'elle ne l'est en effet.

FRÊLE. adj. de t. g. Fragile, foible, aisé à casser, à rompre. (Frêle comme un roseau. C'est un frêle appui que le sien.)

FRÊLE. s. f. Nom qu'on donne dans plusieurs pays à de jeunes filles, & qui répond à Demoiselle.

FRELON. s. m. Sorte de grosse mouche guêpe. (Un frelon qui bourdonne. Il ne faut pas irriter les frelons.)

FRELUCHE. s. f. Petite houpe de soie sortant d'un bouton, du bout d'une gance, ou de quelqu'autre ouvrage. (Bouton à freluche. Gance à freluche.)

FRELUQUET. s. m. Il signifie un homme léger, frivole & sans mérite. (Ce n'est qu'un freluquet.) Il est du style familier.

FRÉMIR. v. n. Être ému avec quelque espèce de tremblement, causé par la crainte ou par quelqu'autre passion. (Je frémis quand j'y pense. Frémir d'horreur. Frémir d'effroi. Frémir de crainte. Frémir de colère. Frémir d'indignation.)

FRÉMIR, se dit aussi De l'eau & de toute autre liqueur, lorsqu'elle chauffe, & qu'elle est prête à bouillir. (Cette eau ne bout pas encore, elle ne fait que frémir.)

On dit aussi que *La mer frémit*, pour dire, qu'Elle commence à s'agiter.

FRÉMISSEMENT. s. m. Espèce d'émotion, de tremblement, qui vient de quelque passion violente. (Je ne puis m'en souvenir sans frémissement.)

Il signifie aussi un tremblement qui vient de quelque indisposition. (Il m'a pris un grand frémissement par tout le corps. Son mal a commencé par un léger frémissement dans les épaules.)

Il signifie encore Un commencement d'agitation dans les corps naturels. (Frémissement de l'air. Frémissement de la mer, des eaux.)

FRÊNE. s. m. Sorte de grand arbre, dont le bois est sans nœuds, & a les fibres extrêmement longues. (On fait des piquets de bois de frêne.)

FRÉNÉSIE. s. f. Egarement d'esprit, aliénation d'esprit, fureur violente. (Tomber en frénésie. Être en frénésie. Accès de frénésie. Il lui a pris une frénésie. Entrer en frénésie.)

Il se dit figur. De toutes sortes d'extrémités où l'on s'abandonne par l'emportement de quelque passion que ce soit. (Quelle frénésie, quelle fureur de conjurer contre sa patrie ! Quelle frénésie de violer ce qu'il y a de plus saint ! C'est une frénésie que de ruiner sa famille pour une amourette. La passion qu'il a pour le jeu est une frénésie.)

FRÉNÉTIQUE. adj. de t. g. Atteint de frénésie, furieux. (Un homme frénétique. Un malade frénétique est beaucoup plus fort dans les accès de son mal, qu'en santé.)

Il se prend aussi substantivement. (C'est un frénétique. Il agit en frénétique. Ils se portent à toutes sortes d'extrémités comme des frénétiques.)

FRÉQUEMMENT. adv. Souvent. (Il y va fréquemment. Cela arrive fréquemment.)

FRÉQUENCE. s. f. Réitération qui se fait souvent. (La fréquence de ses visites importune. La fréquence de ses lettres. La fréquence de ses rechutes.)

On dit, *La fréquence du pouls*, pour dire, La vîtesse des battemens du pouls.

FRÉQUENT, ENTE. adj. Qui arrive souvent. (La grêle est un mal fréquent en ce pays-là. Les tremblemens de terre y sont fréquens. Rendre de fréquentes visites. Lettres fréquentes. Les fréquentes rechutes sont dangereuses. C'est un bon remède, mais il ne faut pas en faire un usage trop fréquent. Essayer de se mettre en état de grâce par de fréquentes confessions. Se maintenir en état de grâce par des Communions fréquentes. L'usage fréquent des Sacremens.)

On appelle *Pouls fréquent*, Un pouls qui bat plus vîte qu'à l'ordinaire.

FRÉQUENTATIF. adj. m. Terme de Grammaire, qui se dit d'Un verbe dont la signification se réduit à marquer l'action fréquente de son primitif. (Criailler est un verbe fréquentatif.)

Il se met aussi substantivement. (Criailler est le fréquentatif de crier.)

FRÉQUENTATION. s. f. Hantise, communication avec d'autres personnes. (La fréquentation des gens de bien. Mauvaise fréquentation.)

On dit, *La fréquentation des Sacremens*, pour dire, L'usage fréquent du Sacrement de Pénitence, & de celui de l'Eucharistie.

FRÉQUENTER. verbe a. Hanter souvent. (Fréquenter les gens de bien. Il ne fréquente que d'honnêtes gens. Fréquenter le Barreau. Fréquenter les bonnes compagnies. Fréquenter les Églises. Fréquenter les Hôpitaux. Fréquenter les foires.)

On dit, *Fréquenter les Sacremens*, pour dire, Aller souvent à confesse, & communier souvent.

FRÉQUENTER, est aussi neutre ; & alors il signifie, Faire de fréquentes visites. (Il fréquente là-dedans. Il y fréquente. Il fréquente chez un tel, dans la maison d'un tel,) Dans ce sens il est familier.

Il signifie aussi, Avoir un fréquent commerce. (Fréquenter avec les hérétiques. Il lui est défendu de fréquenter avec ces gens-là.)

FRÉQUENTÉ, ÉE. participe. Son plus grand usage est d'être joint avec des noms de lieu. Ainsi on dit, *Un Palais*, *un jardin fréquenté*, *fort fréquenté*, pour dire, Un lieu où il y a ordinairement beaucoup de monde, où il va ordinairement beaucoup de monde. (Fuir les lieux fréquentés.)

FRÈRE. s. m. Celui qui est né de même père & de même mère, ou de l'un des deux seulement. (Frère aîné. Frère puîné. Vivre en frère. Traiter en frère. L'union des frères. La discorde des frères, entre deux frères. Partager comme frères.)

On dit, *Frères de père & de mère*, ou *Frères germains*, en parlant De ceux qui sont nés de même père & de même mère, *Frères jumeaux*, De deux frères qui sont nés d'une même grossesse. *Frère de Père*, ou *frère consanguin*, De celui qui n'est frère que du côté paternel. *Frère de mère*, ou *Frère utérin*, De celui qui n'est frère que du côté maternel. *Demi-frère*, De celui qui n'est frère que de père ou de mère. Et, *Frère naturel*, *frère bâtard*, *frère du côté gauche*, De celui qui est né du même père ou de même mère, mais non en légitime mariage.

On appelle *Frère de lait*, L'enfant de la nourrice & son nourrisson qu'elle a nourri du même lait. (Clitus étoit frère de lait d'Alexandre.)

On appeloit autrefois *Frères d'armes*, Les Chevaliers qui avoient contracté amitié ensemble à la guerre, en protestant de ne s'abandonner jamais, & en se donnant réciproquement le nom de *Frère*.

Tous les Rois de la Chrétienté se donnent le titre de *Frères* en s'écrivant.

FRÈRE, se dit aussi De tous les hommes en général, comme étant tous sortis d'un même père. (Tous les hommes sont frères en Adam.)

Il se dit encore plus particulièrement De tous les Chrétiens, comme étant tous enfans de Dieu par le Baptême. (Tous les Chrétiens sont frères en J. C.

On dit en ce dernier sens, (Il faut avoir pitié des pauvres, ce sont nos frères. Cet homme qui est dans la nécessité, c'est votre frère, vous êtes obligé de le secourir.)

C'est aussi dans ce même sens que les Prédicateurs, en parlant à leurs Auditeurs, les appellent, *Mes frères*.

FRÈRE, est aussi un titre que tout Religieux prend dans les Actes publics, & le nom que l'on donne ordinairement à tout Religieux qui n'est pas Prêtre.

FRÈRES, au pluriel, est aussi un nom que l'on joint au titre de certains Ordres Religieux. (Les Frères Prêcheurs. Les Frères Mineurs. Les Frères de la Charité.)

On appelle *Frère Lai*, *Frère Convers*, Un Religieux qui n'est point dans la Cléricature, & qui n'a été reçu dans un Monastère, que pour rendre un service manuel à la Maison.

On appelle *Faux frère*, Celui qui trahit ou une société, ou un particulier de cette société.

On appelle popul. *Bon frère*, Un homme sans souci, & qui n'aime qu'à faire bonne chère & à se divertir.

FRESAIE. substantif fém. Espèce d'oiseau nocturne, que le peuple croit de mauvais augure.

FRESQUE. subst. f. Sorte de Peinture appliquée sur une muraille fraîchement enduite. (Dans les lieux humides, la fresque ne dure pas long-temps. Peindre à fresque.)

FRESSURE. s. f. collect. Il se dit De plusieurs parties intérieures de quelques animaux prises ensemble, comme sont le foie, le cœur, la rate & le poumon. (Fressure de pourceau. Fressure de mouton. Fressure d'agneau. Fressure de veau, &c.)

FRET. s. m. Louage d'un vaisseau pour aller sur mer. (Le fret d'un navire. Payer le fret.)

FRÉTER. v. a. Louer à quelqu'un, ou prendre à louage de quelqu'un, un vaisseau pour transporter des troupes ou des marchandises. (Fréter un vaisseau.)

FRÉTÉ, ÉE. participe.

FRÉTEUR. subst. masc. Propriétaire d'un vaisseau, qui le donne à louage à un Commerçant.

FRÉTILLANT, ANTE. adj. Qui frétille, qui se demène & ne se tient point en repos (Un enfant fort frétillant.)

FRÉTILLEMENT. s. m. Mouvement de ce qui frétille. (Être dans un frétillement continuel.)

FRÉTILLER. v. n. Se démener, se remuer, s'agiter. (Cet enfant frétille sans cesse. Il ne fait que frétiller. Cette carpe étoit bien en vie, elle frétille encore. Le chien frétille de la queue.)

On dit proverbialement & popul. d'Un homme, que *Les pieds lui frétillent*, pour dire, qu'Il a impatience d'aller. Et que *La langue lui frétille*, pour dire, qu'Il a grande envie de parler.

FRETIN. s. m. Terme qui se dit Du petit poisson. (Il n'y a plus que du fretin dans cet étang.)

Il se dit figurément Des choses de rebut, & qui sont de nulle valeur, de nulle considération. (Il a vendu ce qu'il avoit de

meilleur dans son magasin, il n'y a plus que du frétin. Tout ce qu'il avoit de bons Livres est vendu, ce qui lui reste n'est que du fretin.) Il est du style familier.

FRETTE. s. f. Lien de fer, dont on se sert pour empêcher que le moyeu d'une roue ne s'éclate, ne se rompe. (La frette d'un moyeu de roue.)

FRETTÉ, ÉE. adj. Il se dit en termes de Blason, Des pièces couvertes de bâtons en sautoirs, qui forment des lozanges.

FREUX. s. m. Oiseau qui ressemble fort à la corneille, & qu'on nomme encore *Grolle*.

FRI

FRIABILITÉ. subst. f. Qualité de ce qui est friable.

FRIABLE. adjectif de t. g. Qui peut aisément être réduit en poudre. (Le sel est friable.)

FRIAND, ANDE. adj. Qui aime les bons morceaux, & qui s'y connoît. (Il n'est pas gourmand, mais il est friand.)

On dit, qu'*Un homme a le goût friand*, pour dire, qu'Il a le goût délicat, & qu'il sait bien juger des bons morceaux.

On dit aussi, *Un morceau friand*, *un mets friand*, pour dire, Un morceau délicat, un mets délicat.

On dit figurément, qu'*Un homme est friand de nouvelles*, *de Comédies*, *de Musique*, *&c.* pour dire, qu'Il aime, qu'il recherche les nouvelles, les Comédies, la Musique, &c.

FRIAND, ANDE. s'emploie aussi substantivement. (C'est un friand. C'est une friande.)

FRIANDISE. subst. f. Amour des bons morceaux. (La friandise cause beaucoup de dépense.)

Il se dit au pluriel, De certaines choses délicates à manger, comme des sucreries & de la pâtisserie. (Aimer les friandises. Donner des friandises à des enfans.)

On dit figur. & familièrement, qu'*Une femme a le nez tourné à la friandise*, pour dire, qu'Elle a l'air coquet & éveillé.

FRICANDEAU. s. m. Tranche de veau lardée, qu'on sert en entrée de table. (Un plat de fricandeaux.)

FRICASSÉE. s. f. Viande fricassée. (Faire une fricassée. Manger une fricassée. Manger d'une fricassée de poulets. Une fricassée de pieds de mouton.)

On dit proverbialement & popul. d'Un homme qui se connoît & se plaît à faire bonne chère, qu'*Il est savant en fricassée*. Et, qu'*Un homme est malheureux en fricassée*, pour dire, qu'Il n'attrape jamais les bons morceaux. Et au figuré, pour dire, qu'Il est malheureux dans ses entreprises.

FRICASSER. v. a. Faire cuire dans la poêle quelque chose, après l'avoir coupé par morceaux. (Fricasser des poulets, des tanches, &c.)

Il signifie figurément & popul. Dissiper en débauche & en bonne chère. (Il fricasse tout. Il a fricassé tout son bien en moins de rien.)

FRICASSÉ, ÉE. participe.

On dit figur. & populairement, *Cet argent est fricassé*, *c'est autant de fricassé*, pour dire, que Cet argent est perdu, que c'est autant d'argent perdu.

FRICASSEUR. s. m. Qui fait des fricassées. Il se dit ordinairement d'Un Cuisinier qui n'est pas fort habile. (Je n'ai qu'un fricasseur, mais je ne laisserai pas de vous donner bien à dîner.)

FRICHE. s. f. Pièce de terre qu'on a laissée quelque temps sans la cultiver. (Il y a trois ans qu'il n'a fait travailler à sa vigne, ce n'est plus qu'une friche.)

EN FRICHE. adverbial. Sans culture. (Laisser une terre en friche. Une vigne en friche.)

FRICTION. s. f. Terme de Chirurgie. Frottement que l'on fait en quelque partie du corps. (User de friction sur les épaules, sur les jambes. Se servir de frictions. Les frictions dissipent l'humeur & ouvrent les pores. Friction légère. Friction violente. Frictions mercurielles.)

FRIGIDITÉ. s. f. Terme de Jurisprudence. État d'un homme impuissant.

FRIGORIFIQUE. adj. de t. g. Terme de Physique. Qui cause le froid. (Les corpuscules frigorifiques.)

FRILEUX, EUSE. adj. fort sensible au froid. (Être frileux. Être frileuse.)

FRIMAS. s. m. Grésil, brouillard froid & épais, qui se glace en tombant. (Un pays sujet au frimas. Le temps des frimas. Une montagne couverte de neige & de frimas. Des arbres couverts de frimas. Le frimas s'attache aux cheveux, s'attache aux crins des chevaux.)

FRIME. subst. f. Terme familier, qui se dit pour signifier Le semblant, la mine que l'on fait de quelque chose. (Il n'en a fait que la frime.)

FRINGANT, ANTE. adj. Fort alerte, fort éveillé, fort vif. (Un homme fringant. Il a l'air fringant. Il a la mine fringante. Il a épousé une femme bien fringante.)

On dit, qu'*Un cheval est fringant*, pour dire, qu'Il a beaucoup d'ardeur & de vivacité.

FRINGANT, s'emploie aussi famil. dans le subst. Ainsi on dit d'Un jeune homme, qu'*Il fait le fringant*, pour dire, qu'Il se donne toute sorte de liberté, & que l'on ne peut plus le retenir.

FRINGUER. v. n. Danser, sautiller en dansant. Il est vieux.

FRINGUER. v. a. Il n'est guère en usage qu'en cette phrase, *Fringuer un verre*, pour dire, Jeter de l'eau dessus & le rinser.

FRINGUÉ, ÉE. participe. (Un verre bien fringué.)

FRIPER. v. a. Chiffonner, bouchonner. (Friper ses habits. Votre manteau est tout fripé. Vous avez fripé votre collet, vos manchettes.)

Il signifie aussi, Gâter, user. (Cet enfant fripe toutes ses hardes en peu de temps.)

Il signifie figurément Consumer, dissiper en débauches. (Il a fripé tout son bien en peu de temps.)

Il signifie aussi, Manger goulument, avec avidité. (On leur servit quantité de viandes, mais ils eurent bientôt tout fripé. Il aime à friper.) En ce sens il est bas; & dans les autres, familier.

FRIPÉ, ÉE. participe. (Hardes fripées. Livre fripé.)

FRIPERIE. s. f. Métier d'acheter, de raccommoder & de revendre de vieux habits & de vieux meubles. (Il ne se mêle plus de friperie.)

Il signifie aussi Le lieu où logent ceux qui font ce métier. (Acheter un habit à la friperie. Il ne s'habille jamais qu'à la friperie. Voilà un habit qui sent la friperie.)

On appelle aussi *Friperie*, Les habits, les meubles qui ont servi à d'autres personnes, & qui sont fripés & usés. (Tous ses habits ne sont que friperie. Ce n'est que de la friperie.)

On dit proverb. & figurément, *Se jeter sur la friperie de quelqu'un*, *se ruer*, *se mettre*, *tomber sur sa friperie*, pour dire, Se jeter sur quelqu'un, l'outrager. (Les femmes se jetèrent sur sa friperie & le battirent bien.)

On le dit aussi proverbialement & figurément, pour dire, Se moquer de quelqu'un, en dire du mal. (Il ne fut pas épargné dans la conversation, on se jeta sur sa friperie. On se remit sur sa friperie. On tomba sur sa friperie.)

FRIPE-SAUCE. s. m. Goinfre, goulu. (C'est un vrai fripe-sauce.) Il est bas.

FRIPIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait le métier d'acheter & de vendre de vieux habits. (Maître Fripier. Marchand Fripier.)

FRIPON, ONNE. s. Fourbe, qui n'a ni honneur, ni foi, ni probité. (Il ne fait pas bon avoir à faire à lui, ce n'est qu'un fripon, un vrai fripon, un grand fripon. C'est un tour fripon.)

On dit quelquefois, qu'*Un domestique est un fripon*, pour dire, qu'Il n'est pas fidelle, qu'il dérobe.

Il se dit dans le style familier d'Un jeune garçon, d'un jeune écolier qui manque à son devoir par libertinage, par débauche. (Il vend ses Livres pour jouer, il n'étudie point, c'est un petit fripon.)

On dit en badinant & dans la familiarité de la conversation, d'Un homme qui a plusieurs galanteries, que (C'est un fripon;) & d'Une coquette, que (C'est une friponne.)

FRIPON, est aussi adj. & n'a guère d'usage qu'en ces phrases, (Air fripon. Œil fripon. Mine friponne.) Ce qui se dit communément d'une jeune personne qui a l'air coquet & éveillé. (Elle a l'air fripon, extrêmement fripon.)

FRIPONNEAU. s. m. Diminutif familier de fripon.

FRIPONNER. v. a. Escroquer, dérober, attraper quelque chose par fourberie. (Il m'a friponné vingt pistoles. Il a friponné cette montre. On avoit desservi deux perdrix, les valets en ont friponné une. Friponner au jeu.) Il se dit aussi des personnes.) Il a friponné cinq ou six personnes de ma connoissance.)

Il est aussi neutre, & signifie, Faire des tours, des actions de fripon, de débauché. (Un écolier qui ne fait que friponner au lieu d'aller en classe.)

FRIPONNÉ, ÉE. participe.

FRIPONNERIE. subst. f. Action de fripon. (Friponnerie signalée. Il y a de la friponnerie à cela. C'est une friponnerie. Faire une friponnerie.)

FRIQUET. s. m. Moineau de la plus petite espèce.

FRIRE. v. a. Faire cuire dans une poêle avec du beurre roux, ou du sain-doux, ou de l'huile bouillante. (Frire des solles. Frire des œufs. Frire des côtelettes.) Outre l'infinitif, il n'a d'usage qu'au singulier du présent de l'indicatif. *Je fris*, *tu fris*, *il frit*; au futur, *Je frirai*, *tu friras*, *il frira*, *nous frirons*; à l'impératif du singulier, *fris*; à l'imparfait du subjonctif, *Je frirois*, & aux temps formés du participe.

On dit proverbialement, qu'*Il n'y a rien à frire*, qu'*il n'y a pas de quoi frire dans une maison*, pour dire, qu'Il n'y a rien à manger.

On dit populairement, qu'*Un homme*

n'a plus de quoi frire, pour dire, qu'il est ruiné ; &, qu'*Il n'y a rien à frire dans une affaire*, pour dire, qu'il n'y a rien à gagner.

FRIT, ITE. participe. (Poisson frit. Artichauts frits.)

On dit populairement, qu'*Un homme est frit*, pour dire, qu'Il est ruiné ; &, que *Tout est frit*, pour dire, qu'On a tout mangé, qu'on a tout dissipé, qu'il ne reste plus rien.

FRISE. s. f. Pièce d'Architecture qui est entre l'architrave & la corniche. (Frise plate. Frise dorée. Frise enrichie de sculptures.)

FRISE. sub. f. Sorte d'étoffe de laine à poil frisé. (Vêtu de frise. Manteau doublé de frise.)

En termes de guerre, on appelle *Cheval de frise*, Une grosse pièce de bois longue de dix ou douze pieds, percée de part en part de plusieurs trous dans lesquels on met des pieux ferrés par les deux bouts, pour défendre une brèche, ou pour couvrir un bataillon contre la Cavalerie. (Ce bataillon se retira à la faveur de ses chevaux de frise. La brèche étoit défendue par des chevaux de frise.)

FRISER. v. a. Crêper, anneler, boucler.

Il se dit principalement Des cheveux. (Friser ses cheveux aux fers, avec des fers. Friser ses cheveux avec des papillottes. Se friser par boucles.)

Il se dit aussi Des étoffes. (Friser de la ratine. Friser du drap.)

On dit figurément, que *Le vent frise l'eau*, Quand il en agite doucement la superficie.

FRISER, signifie aussi figur. Ne faire que toucher superficiellement. (Cette mousquetade n'a fait que lui friser le visage, lui a frisé la moustache.)

On dit au jeu de la Paume, que *La balle frise la corde*, Quand elle la touche légèrement en passant par-dessus. Et en matière d'affaires, on dit d'Un homme qui a été bien près de perdre son procès, de manquer une affaire qu'il vouloit faire, qu'*Il a frisé la corde*.

On dit aussi figurément & dans le style familier, qu'*Un homme a frisé la corde*, pour dire, qu'Il a pensé être condamné à mort.

FRISER, en termes d'Imprimerie, se dit des caractères qui paroissent doublement imprimés sur la feuille, par le défaut de certaines Presses. (Cette Presse frise considérablement.) Dans ce sens les mots *Friser*, *Papilloter* & *Doubler*, sont synonymes.

FRISÉ, ÉE participe. (Cheveux frisés. Drap d'or frisé.)

On appelle *Choux frisés*, Une sorte de choux dont la feuille est toute crêpée.

FRISOTTER. v. a. Friser menu. Il ne se dit guère que par plaisanterie. (Il perd bien du temps à se frisotter.)

FRISOTTÉ, ÉE. participe.

FRISQUETTE. s. f. Terme d'Imprimerie. Châssis que les Imprimeurs mettent sur la feuille blanche, afin d'empêcher que ce qui doit demeurer blanc ne soit maculé.

FRISSON. s. m. Tremblement causé par le froid qui précède la fièvre. (Le frisson de la fièvre. Grand frisson. La fièvre est ordinairement précédée par le frisson. Être dans le frisson. Le frisson m'a pris. Sentir les approches du frisson.)

Il se dit figur. De l'émotion qui vient de la peur. (Cette mauvaise nouvelle lui a causé d'étranges frissons.)

FRISSONNEMENT. s. m. Léger tremblement causé par les approches de la fièvre. (Il va avoir la fièvre, il sent déjà un frissonnement.)

Il se dit figurément De l'émotion & du frémissement que cause la peur. (Quand je pense à cela, il me prend un frissonnement.)

FRISSONNER. v. n. Avoir le frisson. (La fièvre le va prendre, il commence à frissonner.)

Il se dit figurément en parlant De l'émotion, du frémissement que causent certaines passions. (Frissonner de peur. Frissonner d'horreur. Quand je songe au péril où je me suis trouvé, je frissonne encore.)

FRISURE. s. f. Façon de friser. (Cette frisure est belle.)

Il signifie aussi L'état de ce qui est frisé. (Le vent a abattu sa frisure.)

FRITILLAIRE. s. f. Plante. Sa fleur est panachée comme en échiquier, & du reste fort semblable à celle de la tulipe ; mais sa tige n'est pas si haute, & ses feuilles sont beaucoup plus étroites. On cultive la *Fritillaire* dans les jardins à cause de sa beauté.

FRITTE. s. f. Terme de Verrerie. Cuisson de la matière du verre. C'est aussi un mélange de sable & de sel dont on fait le verre.

FRITURE. s. f. L'action & la manière de frire. (L'huile est bonne pour la friture. Voilà une belle friture.)

Il se dit aussi Du beurre & de l'huile qui servent à frire, & qu'on garde ensuite pour le même usage. (Acheter de la friture. De la friture qui est trop vieille.)

Il se dit aussi Du poisson frit. (Il ne mange point de friture.)

FRIVOLE. adj. de t. g. Vain & léger, qui n'a nulle solidité. (Cette raison, cet argument est frivole. Discours frivole. Matière frivole. Choses frivoles, vaines & frivoles. Homme frivole. Un esprit frivole.)

FRIVOLITÉ. s. f. Caractère de ce qui est frivole. (Il y a bien de la frivolité dans cet ouvrage. Tous ses discours ne sont que des frivolités.)

FRO

FROC. s. m. La partie de l'habit monacal qui couvre la tête & tombe sur l'estomac & sur les épaules. Il se prend aussi pour tout l'habit. (Porter le froc. Prendre le froc.)

On dit, *Quitter le froc*, pour dire, Sortir d'un Monastère avant que d'être profès. Et familièrement, qu'*Un Moine a jeté le froc aux orties*, pour dire, qu'Il a apostasié, qu'il a quitté l'habit & le Monastère après avoir fait profession.

FROID. s. masf. Qualité opposée au chaud. (Grand froid. Froid cuisant, perçant, pénétrant. Froid sec. Froid humide. Froid âpre. Froid aigu. Froid piquant. Froid noir. Froid gai. La rigueur du froid. Sentir le froid. Transir de froid. Mourir de froid. Avoir froid. Il a froid à la tête, aux mains, &c. Geler de froid. Être sensible au froid. Cela garde du froid. Trembler de froid. Se munir contre le froid. Le froid l'avoit saisi. Il est tout roide de froid. Souffrir le froid. Supporter le froid. Il fait froid. Il fait un beau froid. Durant le froid de l'hiver. Le froid de la fièvre.)

On dit proverbialement, *Souffler le chaud & le froid*, pour dire, Louer & blâmer une même chose, parler pour & contre.

On dit, *Manger froid*, pour dire, Manger des mets refroidis & qui devoient être chauds.

FROID, se dit figurément, pour dire, Un air sérieux & composé, & qui ne marque nulle émotion. (Il est honnête homme, mais il a un froid qui glace tout le monde. Il lui répondit avec son froid ordinaire.)

FROID, OIDE. adj. Qui participe actuellement à la nature du froid, qui communique ou qui ressent le froid. (Pays froid. Climat froid. Temps froid. Froid comme glace. Il a les mains froides. Dans la froide saison. L'eau est froide & humide. Cela est actuellement froid.)

FROID, se dit Des choses qui ne sont froides que virtuellement. (Tempérament froid. Cerveau froid. Goutte froide. Humeur froide. Cette plante est froide. Les quatre semences froides. Le venin d'un tel serpent est froid.)

On dit, qu'*Un habit est froid*, qu'*un manteau est froid*, pour dire, qu'Ils ne garantissent pas assez du froid. Et proverbialement, qu'*Un homme ne trouve rien de trop chaud ni de trop froid* ; soit pour dire, qu'Il s'accommode à tout ; soit pour dire, qu'Il prend à toutes mains. Et proverbialement & popul. on dit d'Une maison où l'on ne songe point encore à apprêter à manger, ou dans laquelle on fait un fort petit ordinaire, qu'*Il n'y a rien de si froid que l'âtre*.

FROID, signifie figurément, Sérieux, modéré, posé, réservé ; qui n'est ému de rien, qui marque de l'indifférence. (Un grand homme froid. Il a l'abord froid. Il lui fit un accueil fort froid, une mine fort froide. Je l'ai trouvé fort froid là-dessus. Il pensoit nous faire rire, mais tout le monde demeura froid.)

On dit, qu'*Un homme est de sang froid*, qu'*il agit de sang froid*, qu'*il écoute de sang froid*, pour dire, qu'Il est maître de lui-même, sans passion & sans émotion.

On dit, *Faire froid*, *battre froid à quelqu'un*, pour dire, Le recevoir avec une mine moins gaie, un visage moins ouvert qu'à l'ordinaire. *Faire le froid sur quelque chose*, pour dire, Faire le réservé, faire l'indifférent, & ne témoigner nul empressement. Et, *Battre froid*, pour dire, Recevoir une proposition d'une manière qui fait voir qu'on n'est pas disposé à l'accepter.

On dit en parlant de deux personnes dont l'amitié a souffert quelque altération, qu'*Il y a du froid entr'eux*.

On appelle figurément, *Froid ami*, Un homme qui ne se porte pas avec chaleur à secourir son ami.

On dit aussi d'Un Orateur qui ne touche point ses Auditeurs, & qui ne paroît pas lui-même touché, que *C'est un froid Orateur*.

FROID, en matière d'ouvrage d'esprit, signifie figurément, Qui est plat, qui n'a point d'agrément, qui ne pique point, qui ne touche point. (Style froid. pointe froide. Cette harangue est froide. Raillerie froide.)

FROID, en Peinture, Sculpture, &c. se dit d'Une composition qui manque de feu & d'ame. On appelle *Têtes froides*, Celles qui ne rendent point les passions, *Dessein*

froid, Celui dont les formes trop unies ne rendent point la force nécessaire au mouvement.

À Froid adv. Sans mettre au feu. (Infuser une drogue à froid. Forger un fer à froid. Battre un fer à froid. De l'or, de l'argent battu à froid.)

FROIDEMENT. adv. De telle sorte qu'on est exposé au froid. (Vous êtes logé bien froidement.)

Il est plus en usage au figuré, & signifie, D'une manière sérieuse & réservée. (Il le reçut froidement. Il m'a répondu bien froidement.)

FROIDEUR. s. f. Qualité de ce qui est froid. (La froideur de l'eau. La froideur du marbre. La froideur du temps. La froideur de la vieillesse.)

Il signifie aussi figur. Froid accueil, indifférence. (Il m'a reçu avec beaucoup de froideur.)

On dit De deux hommes qui ne vivent plus ensemble avec la même amitié qu'auparavant, qu' (Il y a de la froideur entr'eux.)

FROIDIR. v. n. Devenir froid après avoir été chaud. (Ne laissez pas froidir le dîner. Votre bouillon froidit.)

Il est aussi réciproque. (Cela se froidit. Les viandes se froidissent.)

Froidi, ie. participe.

FROIDURE. s. f. Le froid répandu dans l'air. (La froidure de la saison. La froidure d'un climat.)

On s'en sert aussi pour signifier l'Hiver; & en ce sens il n'a guère d'usage qu'en Poësie.

FROIDUREUX, EUSE. adj. Sujet à avoir froid. (Vous voilà bien vêtu pour la saison, vous êtes bien froidureux.) Il est du style familier.

FROISSEMENT. s. m. Action de froisser. (Le froissement des cailloux excite du feu.)

FROISSER. v. a. Meurtrir par une impression violente. (Ce carrosse l'a pressé contre la muraille, & l'a tout froissé. Il s'est froissé tout le corps en tombant. Sa chute lui a froissé toute la cuisse.)

Il fig. aussi Chiffonner. (Froisser du damas, du satin à force de le manier.)

Froissé, ée. participe.

FROISSURE. s. f. Impression qui demeure à une partie qui a été froissée. (Il sera bien difficile de guérir cette froissure.)

FRÔLEMENT. s. m. Action de frôler, ou l'effet d'une chose qui frôle.

FRÔLER. v. a. Toucher légérement en passant (La balle lui frôla les cheveux.)

Frôlé, ée. participe.

FROMAGE. s. m. Sorte de laitage caillé & égoutté. (Fromage mou. Fromage à la crème. Fromage dur. Fromage raffiné. Fromage de Roquefort. Fromage de Hollande. Fromage Parmesan. Fromage de Milan. Fromage de Gruyère. Fromage de lait de vache. Fromage de lait de chèvre. De la soupe au fromage.)

On dit proverbialement & figurément, *Entre la poire & le fromage*, pour dire, Dans la gaieté où l'on est d'ordinaire à la fin d'un bon repas. (C'est entre la poire & le fromage que l'on parle à cœur ouvert.)

On dit aussi prov. d'Une fille, qu'*Elle a laissé aller le chat au fromage*, pour dire, qu'Elle s'est laissé abuser.

FROMAGER, ÈRE. subst. Celui, celle qui fait ou qui vend des fromages. (Les Maîtres Fruitiers de Paris sont aussi Fromagers.)

FROMAGERIE. s. f. Manufacture de fromage. (On a établi des fromageries dans cette Province.)

FROMENT. s. m. La meilleure espèce de blé. (Froment barbu. Du blé froment. Farine de pur froment. Terre à froment. Un muid de froment. Un setier de froment. Une mine de froment. Un boisseau de froment.)

FROMENT LOCAR. *Voy.* Épeautre.

FROMENTACÉE. adj. f. Terme de Botanique, qui se dit des plantes qui ont du rapport au froment par leur fructification, & par la disposition de leurs feuilles & de leurs épis. (Les orges, les chiendents, sont des plantes fromentacées.)

FRONCEMENT. s. m. Action de froncer. Il ne se dit que des sourcils. (Le froncement des sourcils.)

FRONCER. v. a. Rider. En ce sens il ne se dit guère qu'en ces phrases, (Froncer le sourcil. Il fronça le sourcil de chagrin, de colère.)

Froncer, sig. aussi, Plisser, & se dit de certains plis que l'on fait à du linge, à des étoffes. (Il faut froncer davantage cette chemise, elle n'est pas assez froncée par le collet. Froncer la robe d'un enfant. Froncer une jupe.)

Froncé, ée. participe.

On appelle *Robe froncée*, Une sorte de robe que portent les docteurs, & qui est extrêmement froncée au haut des manches.

FRONCIS. s. m. Les plis que l'on fait à une robe, à une chemise, en les fronçant. (Faire un froncis à une manche, à une jupe, à une robe d'enfant.)

FRONDE. s. f. Tissu de corde avec quoi on jette des pierres. (David tua Goliath d'un coup de fronde. Les Anciens avoient dans leurs troupes des gens armés de frondes.)

Vers le milieu du dernier siècle, on appeloit *Fronde*, Le parti opposé à la Cour. (Du temps de la Fronde.)

Fronde. Terme de Chirurgie. Bandage à quatre chefs.

FRONDER. v. a. Jeter, ruer des pierres avec une fronde (Fronder des pierres. De petits garçons qui s'amusent à fronder.)

Il se dit aussi De tout ce qu'on jette avec violence. (Il lui fronda une assiette à la tête.)

Il signifie figur. Blâmer, condamner, critiquer hautement. (Il n'eut pas sitôt ouvert la bouche, que tout le monde le fronda. On a frondé sa harangue.)

Fronder, fig. aussi, Parler contre le Gouvernement. (C'est un homme qui ne fait que fronder tout le jour.) Dans ce sens il est neutre.

Frondé, ée. participe.

FRONDEUR. s. m. Qui jette des pierres avec une fronde. (Les Anciens se servoient de Frondeurs dans leurs troupes.)

On appelle aussi *Frondeurs*, Ceux qui parlent contre le Gouvernement. (C'est un des plus grands Frondeurs.)

FRONT. s. m. La partie du visage qui est depuis la racine des cheveux jusqu'aux sourcils. (Grand front. Large front. Front élevé. Front ouvert. Front serein. Front découvert. Front majestueux. Avoir des rides au front, sur le front. Être marqué sur le front.)

Il se prend figurément pour tout le visage. (On lit sur son front. On voit sur son front.)

Front, se dit aussi Du devant de la tête de quelques animaux. (Le front d'un cheval, d'un bœuf, d'un éléphant, &c. Un cheval qui a une étoile au milieu du front.)

Front, signifie figur. Trop grande hardiesse, impudence. (Aura-t-il le front de soutenir ce qu'il a dit? Il eut le front de me dire. De quel front ose-t-il se présenter devant vous?)

On dit figurément, qu'*Un homme a un front d'airain*, que *c'est un front d'airain*, pour dire, qu'Il est impudent au dernier point.

On dit aussi, qu'*Un homme n'a point de front*, pour dire, qu'Il n'a ni honte, ni pudeur.

Front, signifie encore figurément, L'étendue que présente la face d'une armée, d'une troupe, d'un bâtiment. (L'armée occupoit, tenoit, présentoit un grand front. Ce bataillon avoit tant de front. Un bataillon qui fait front de tous côtés. Le front d'un bâtiment. Le front d'un bastion.)

De Front. Façon de parler adverbiale. Par-devant. (Attaquer l'ennemi de front.)

Il sig. aussi, Côte à côte. (Un défilé où il ne peut passer que deux hommes de front. Ils marchoient tous trois de front.)

Front-de-bandière, On dit, qu'*Une armée est campée en front-de-bandière*, pour dire, qu'Elle campe en ligne avec les étendards & les drapeaux à la tête des corps.

FRONTAL. s. m. Bandeau qu'on met sur le front. (Mettre un frontal avec des herbes pour apaiser le mal de tête.)

Il se dit aussi d'Une corde à plusieurs nœuds, dont on serre le front d'un homme, pour le forcer de dire, d'avouer quelque chose. (Les soldats donnèrent le frontal à ce pauvre paysan.)

En Anatomie, il est adj. On le dit d'un nerf qui est le rameau supérieur de l'ophtalmique, & de l'os du crâne nommé plus souvent l'*Os coronal*.

La veine qu'on voit sur le front s'appelle *Veine frontale*.

On désigne par le nom de *Muscles Frontaux*, Les deux muscles servant à mouvoir la peau qui couvre la circonférence de la tête.

FRONTEAU. s. m. Sorte de bandeau appliqué sur le front. Il n'a guère d'usage qu'en parlant des Juifs, qui avoient accoutumé de porter des bandeaux sur lesquels le nom de Dieu, ou quelque passage de l'Écriture-Sainte étoit écrit. (Les Pharisiens portoient des fronteaux où le nom de Dieu étoit écrit. Quand les Juifs prient Dieu dans leurs Synagogues, ils se mettent le fronteau.)

Fronteau, ou Frontail, en parlant des chevaux, se dit De cette partie de la têtière qui passe au-dessus des yeux du cheval. Il se dit aussi Du morceau de drap noir dont on couvre le front d'un cheval quand on l'enharnache de deuil.

FRONTIÈRE. s. f. Les limites, les confins qui séparent les États de différens Souverains. (L'armée étoit sur la frontière. La frontière est bien garnie. Reculer les frontières d'un État.)

Il est aussi adj. & fig. Qui est limitrophe, qui est sur les limites d'un autre pays. (Ville frontière. Place frontière. Province frontière.)

FRONTISPICE. s. m. La face Principale d'un grand bâtiment. (Le frontispice de l'Église de saint Pierre de Rome. Le frontispice du Louvre.)

Frontispice, se dit aussi en parlant d'un livre, pour signifier La page qui est à la tête d'un livre. (On avoit mis au frontispice du livre, &c.)

FRONTON. s. m. Ornement d'Architecture qui est fait ordinairement en triangle, & qui se met au haut de l'entrée d'un bâtiment, au-dessus des portes, des croisées, &c. (Le fronton de l'entrée du Louvre. Fronton brisé. Fronton ouvert.)

Fronton ou Miroir. Terme de Marine. Cadre placé à la poupe d'un vaisseau, qui porte les armes du Roi, & quelquefois la figure qui donne le nom au vaisseau.

FROTTAGE. s. m. Le travail de celui qui frotte. (Le frottage d'un plancher.)

FROTTEMENT. s. m. Collision de deux choses qui se frottent. (Le frottement de l'essieu use le moyeu de la roue.)

FROTTER. v. a. Toucher à quelque chose, comme par exemple à du drap, à des linges, en passant plusieurs fois les mains par-dessus, &c. (Frotter fort. Frotter doucement. Frotter la tête de quelqu'un. Se frotter les yeux. Se faire frotter après avoir joué à la paume, ou après avoir fait quelque autre exercice violent. Frotter les jambes d'un cheval. Frotter le plancher d'une chambre. Frotter des chaises.)

Il fig. aussi, Oindre, enduire. (Les Athlètes se frottoient d'huile avant que de lutter. On lui frotta les bras avec du baume blanc, avec de l'huile.)

Il signifie aussi figur. & dans le style familier, Battre, frapper. (On l'a frotté comme il faut. Ils se sont bien frottés l'un l'autre.)

On dit aussi figur. & famil. *Se frotter à quelqu'un*, pour dire, Avoir commerce, communication avec quelqu'un, & en prendre les qualités. (Il fait bon se frotter aux savans, on apprend toujours quelque chose. Il faut se frotter à la robe de cet homme-là pour devenir heureux. Ne vous frottez pas à ces gens-là, ils pourroient vous corrompre.)

Frotté, ée. participe.

FROTTEUR. s. m. Qui frotte des planchers. (Un Frotteur.)

FROTTOIR. s. m. Linge dont on se sert pour se frotter la tête & le corps. (Un frottoir de toile jaune. Chauffer un frottoir.)

FROUER. v. n. Faire un cri, un sifflement à la pipée, pour attirer les oiseaux.

FRU

FRUCTIFICATION. s. f. Terme de Botanique *Voy.* Fleur.

FRUCTIFIER. v. n. Rapporter du fruit. (Quand les terres sont bien fumées, elles en fructifient davantage.)

Il se dit plus ordinairem. dans le figuré, & signifie, Produire un effet avantageux. (Dieu a béni leur travail & l'a fait fructifier. Faire fructifier la parole de Dieu. L'Évangile a bien fructifié dans les Indes.)

FRUCTUEUSEMENT. adv. Utilement, avec progrès. (Les Missionnaires ont travaillé fructueusement en cette Province.)

FRUCTUEUX, EUSE. adj. Utile, profitable, lucratif. (Un Emploi fructueux. Une Charge utile & fructueuse.)

FRUGAL, ALE. adj. Qui se contente de peu pour sa nourriture, qui vit de choses communes. (Il est extrêmement frugal. Il mène une vie fort frugale.)

On dit, *Repas frugal*, *table frugale*, pour dire, Un repas, une table où l'on ne sert que des mets simples & communs, & que ce qu'il en faut pour se nourrir. (Une table propre & frugale.) Il n'a point de pluriel au masculin.

FRUGALEMENT. adv. Avec frugalité. (Vivre frugalement.)

FRUGALITÉ. s. f. Qualité de ce qui est frugal. (Aimer la frugalité. Vivre avec frugalité. La frugalité rend les corps plus sains & plus robustes.)

FRUIT. s. m. Production des arbres & des plantes, qui sert à la propagation de leur espèce, & dont quelques-uns servent à la nourriture des hommes, ou à celle des animaux. On appelle *Fruit*, Toutes les semences des plantes, mais plus particulièrement les fruits qui sont charnus, tels que les poires, les pommes, les prunes, les cerises, &c. (Fruit nouveau. Fruit noué. Fruit vert. Fruit mûr. Fruit précoce. Fruit hâtif. Fruit tardif. Fruit à noyau. Fruit à pepin. Fruit pourri. Fruit gâté. Cet arbre porte, rapporte de bon fruit. Cueillir du fruit. Cueillir le fruit en sa saison. On connoît l'arbre par le fruit, à son fruit. Les fruits de la saison. Fruit de l'arrière-saison. Manger du fruit. Aimer le fruit. Il ne vit presque que de fruit.)

On appelle *Fruits d'été*, *fruits d'automne*, Les fruits qui se mangent en été, en automne. *Fruits d'hiver*, Les fruits qu'on mange en hiver. Et *Fruits rouges*, Les petits fruits de cette couleur qui viennent au printemps, comme fraises, framboises, cerises, groseilles.

On appelle *Fruits de la terre*, Tout ce que la terre produit pour la nourriture des hommes & des animaux. (On fait des prières à Dieu pour la conservation des fruits de la terre, des fruits qui sont sur terre.) Et on appelle *Fruits pendans par les racines*, Les blés, les raisins, & généralement tous les fruits, lorsqu'ils sont encore sur pied. (On ne peut saisir les fruits pendans par les racines qu'après la saint Jean.)

Fruit, fig. aussi Le dessert, tout ce qu'on sert au dernier service de table, après les viandes; & en ce sens il n'a point de pluriel. (En ce festin le fruit étoit beau. Servir le fruit. On en est au fruit.)

On appelle *Fruit monté*, Un fruit décoré avec des cristaux, des figures de sucre ou de porcelaine, posées sur un ou plusieurs plateaux.

Fruits, au plur. se dit Des revenus d'une Terre, d'un Bénéfice, d'une Charge. (Il lui a cédé une année des fruits de ce Bénéfice. Les fruits, profits & émolumens d'une Charge. Percevoir les fruits. Il a gagné son procès avec restitution de fruits. Résigner avec retention de fruits. C'est une maxime de Droit, que tout possesseur de bonne foi fait les fruits siens. Fruits naturels. Fruits civils.)

Fruit, se dit aussi De l'enfant qu'une femme enceinte porte dans ses flancs, ou qu'elle vient de mettre au monde. En ce sens il n'a point de pluriel. (Une femme est obligée d'avoir soin de son fruit, de conserver son fruit. Dès qu'une femme s'est délivrée de son fruit. On condamne à mort une femme qui perd son fruit, qui défait son fruit.)

Fruit, signifie figur. Utilité, profit, avantage qu'on retire de quelque chose. (Je n'ai tiré aucun fruit de cette affaire. Je n'en ai point encore tiré de fruit. Il en revient un grand fruit. Beaucoup de peine & peu de fruit. Le fruit de ses travaux, de ses études, de ses veilles.)

Il se dit aussi Du progrès & de l'avancement dans quelque affaire. (Cet Écolier a tiré en peu de temps un grand fruit de ses études.)

Il signifie aussi L'effet d'une cause, soit bonne, soit mauvaise. (C'est un fruit de votre piété. C'est un fruit de vos soins. La tranquillité d'esprit est un fruit de la bonne conscience. La honte & le repentir sont les fruits ordinaires des mauvaises actions.)

On dit, *Faire du fruit*, pour dire, Produire des effets avantageux par des exhortations, Par de bons exemples. (Ce Missionnaire a fait un grand fruit dans cette Ville. Cet Évêque fait beaucoup de fruit dans son Diocèse.)

Fruit. Terme de Maçonnerie, qui se dit De la retraite ou diminution d'épaisseur qu'on donne à une muraille à mesure qu'on l'élève. (Donner du fruit à une muraille. Il ne faut pas élever le mur tout-à-fait plomb, il faut lui donner un peu de fruit, il faut qu'il ait un peu de fruit.)

FRUITÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit des arbres chargés de fruits d'un émail différent. (D'argent à l'oranger de sinople fruité d'or.)

FRUITERIE. s. f. Lieu où l'on garde & où l'on conserve le fruit. (Porter du fruit à la fruiterie. Serrer du fruit dans la fruiterie.)

Fruiterie, dans la Maison du Roi, se dit De l'Office qui fournit le fruit aux tables de la Maison, & la bougie & la chandelle. (Chef de fruiterie chez le Roi. Les Officiers de la fruiterie.)

FRUITIER. adj. m. Qui porte du fruit. En ce sens il ne se dit guère qu'en ces phrases: (Arbre fruitier. Jardin fruitier.) En ce dernier sens on dit aussi absolument *Un fruitier.*

FRUITIER, IÈRE. s. Celui celle qui fait métier & profession de vendre du fruit. (Il s'est fait Fruitier. La boutique d'une Fruitière.)

FRUSQUIN. s. m. Ce qu'un homme a d'argent & de nippes. (Il a perdu tout son frusquin.) Il est populaire.

FRUSTE. adj. Se dit en parlant d'une médaille qui est effacée, & dont la légende ne peut être que difficilement déchiffrée. (Médaille fruste.)

FRUSTRATOIRE. adj. Fait pour frustrer, pour tromper. Terme de Pratique. *Exceptions frustatoires*, pour dire, Des Exceptions mauvaises dans le fond, & qui ne sont faites que pour amuser, pour gagner du temps.

On appelle substantivem. *Frustratoire*, Du vin où l'on a mis du sucre & de la muscade, & qu'on boit quelquefois à la fin du repas.

FRUSTRER. v. a. Priver quelqu'un d'une chose qui lui est dûe, ou à quoi il s'attend. (Il m'a frustré de mes droits. Il a frustré ses créanciers. Il l'a frustré de ses espérances, de son attente.)

On dit aussi, (Frustrer l'espérance, les espérances de quelqu'un.)

Frustré, ée. participe.

FUG

FUGITIF, IVE. adj. Qui fuit ou qui a fui hors de sa patrie, du lieu de son établissement, sans oser y retourner. (Un criminel fugitif. Un voleur fugitif. Un esclave fugitif.)

On dit en Poësie, *L'onde fugitive*, pour dire, L'onde qui court toujours.

Fugitif, est aussi substantif. (C'est un fugitif.)

On appelle aussi *Pièce fugitive*, Un ouvrage, soit manuscrit, soit imprimé, qui par la petitesse de son volume, est sujet à se perdre aisément. (Cet Auteur a rassemblé beaucoup de pièces fugitives très-curieuses.)

FUGUE. s. f. Terme de musique, qui se dit lorsque différentes parties de Musique se suivent en répétant le même sujet qui a commencé l'air. (Faire une fugue, une double fugue.)

F U I

FUIE. s. f. Espèce de petit colombier, où l'on nourrit un certain nombre de pigeons domestiques. (Ceux qui n'ont pas le droit d'avoir des colombiers, ne laissent pas d'avoir des fuies.)

FUIR. v. n. (Il n'est que d'une syllabe.) *Je fuis, tu fuis, il fuit. Nous fuyons, vous fuyez, ils fuient. Je fuyois. Je fuis. Je fuirai. Fui. Qu'il fuie. Je fuirois. Que je fuisse. Fuyant.* Courir pour se sauver d'un péril. (Quand il vit que les ennemis fuyoient. On ne lui reprochera jamais d'avoir fui. Il s'en est fui. Fui, fors d'ici.)

Il sig. aussi, Différer, empêcher qu'une chose ne se termine; & il se dit principalement en matière de procès. (C'est un chicaneur, il fuit toujours. Il ne fait que fuir. Il a fui, je l'attraperai bien sans courir.)

On dit, qu'*Une chose ne sauroit fuir à une personne*, pour dire, qu'Elle lui arrivera infailliblement. (Cette succession ne lui peut fuir, ne lui sauroit fuir.) Il est du style familier.

On dit, que *Le temps fuit*, pour dire, qu'Il passe vîte.

On dit d'Un vase, d'un tonneau, d'un pot dont la liqueur coule par quelque félure. (Ce tonneau fuit. Ce vase fuit. Ce pot fuit.)

En termes de Peinture, en parlant des lointains, on dit, qu'*Une telle chose ne fuit pas assez*, qu'*elle fuit bien*, pour dire, que L'éloignement est bien ou mal ménagé.

Fuir. v. a. Éviter. (Fuir le danger. Fuir le péril. Fuir le vice. Fuir les mauvaises compagnies. Fuir le mal. Fuir l'occasion du péché. Fuir le combat. Fuir le travail. Fuir le jeu. Je ne le saurois rencontrer, il me fuit.)

On dit figurément, *Se fuir soi-même*, pour dire, Chercher à éviter les remords & l'ennui. (Un criminel cherche en vain à se fuir soi-même. Quand on ne sait pas s'occuper, on cherche à se fuir soi-même.)

Fui, ie. participe.

FUITE. s. f. Action de fuir. (Honteuse fuite. Être en fuite. Prendre la fuite. Mettre en fuite. La fuite de Notre-Seigneur en Égypte.) Il signifie figurément, L'action par laquelle on se retire, on s'éloigne d'une chose dangereuse ou qui peut déplaire. (La fuite du vice. La fuite de l'occasion.)

Il signifie aussi figurém. Délai échappatoire, retardement artificieux. (C'est un chicaneur qui use de fuites. Toutes ces procédures ne sont que fuites. Vous ne répondez point précisément, c'est une fuite.)

F U L

FULGURATION. subst. fém. Synonyme d'Eclair, dans l'opération de la Coupelle.

FULIGINEUX, EUSE. adj. Il n'est en usage que dans le didactique, & dans cette phrase, (Vapeurs fuligineuses,) qui se dit De certaines vapeurs grossières qui portent avec elles comme une espèce de crasse & de suie.

FULMINANT, ANTE. adj. Qui fulmine, qui fait grand bruit. (C'est un homme qui se met en colère pour la moindre chose, il est toujours fulminant.)

Les Chimistes appellent *Poudre fulminante & or fulminant*, Certaines compositions, qui étant mises sur le feu, éclatent avec grand bruit.

FULMINATION. s. f. Terme de Droit Canon. Action par laquelle on publie quelque chose avec certaines formalités. (La fulmination des bulles. La fulmination d'une Sentence Ecclésiastique. La fulmination d'un Monitoire.)

Fulmination, en Chimie, est Une opération par laquelle le feu fait écarter avec bruit les parties d'un corps.

FULMINER. v. a. Terme de Droit Canon. Publier quelques actes avec certaines formalités. (Fulminer des Bulles. Fulminer une sentence d'excommunication. La bulle n'a pas été duement fulminée.)

Il est aussi neutre, & signifie, S'emporter, invectiver contre quelqu'un avec menaces. (Il fulmine étrangement contre vous. Il est en colère, il fulmine, il tempête.)

Fulminer, ou Faire fulminer, en Chimie, se dit de l'explosion excitée par le feu.

Fulminé, ée. participe. (Interdit fulminé. Bulles fulminées.)

F U M

FUMAGE. s. m. Opération par laquelle on donne une fausse couleur d'or à l'argent filé, en l'exposant à la fumée de certaines compositions. (Le fumage est défendu par les ordonnances.)

FUMANT, ANTE. adj. Qui fume, qui jette de la fumée. (Tison fumant.)

On dit figurément, qu'*Un homme est tout fumant de colère*, pour dire, qu'Il est dans un grand emportement de colère.

FUMÉE. s. f. Vapeur épaisse qui sort des choses brûlées, ou extrêmement échauffées par le feu. Fumée épaisse. Fumée noire. Fumée puante. Le bois vert fait beaucoup de fumée. Il fait de la fumée en cette chambre. On sent bien ici la fumée. Dissiper la fumée. Chasser la fumée. Du linge qui sent la fumée. Un ragoût qui sent la fumée. La fumée des flambeaux. Noirci de fumée. S'exhaler en fumée.)

On appelle aussi *Fumée*, La vapeur qui s'exhale des viandes rôties. (La fumée du rôt.)

Il se dit aussi Des vapeurs qui s'exhalent des corps humides, lorsqu'ils viennent à être échauffés par quelque cause que ce soit. (Il se leva une fumée de la rivière, des marécages. Au printemps il sort des fumées de la terre.)

On dit prov. *Il n'y a point de feu sans fumée*, pour signifier, que D'ordinaire il ne court point de bruit qui n'ait quelque fondement.

On dit aussi, qu'*Il n'y a point de feu sans fumée*, pour dire, qu'On ne sauroit s'empêcher de faire paroître une violente passion, quelque soin qu'on apporte à la cacher.

On dit aussi proverb. que *Toutes les choses du monde ne sont que fumée*, pour dire, que Toutes les choses du monde sont vaines & frivoles. Et, qu'*Une chose s'en va en fumée*, pour dire, qu'Elle ne produit point l'effet qu'on en attendoit. (Tous ses desseins s'en sont allés en fumée.)

On dit figurém. d'Un homme qui n'a qu'un crédit apparent dont il fait parade pour en tirer quelque utilité, quelque avantage, que (C'est un homme qui vend de la fumée, *que* C'est un vendeur de fumée.)

On dit aussi, *Se repaître de fumée*, pour dire, Se repaître de vaines espérances ou de vains honneurs. Et proverbialement & populairement, *Manger son pain à la fumée du rôt*, pour dire, Être témoin d'un divertissement auquel on ne peut avoir part.

Fumées, au pluriel, se dit pour signifier Les vapeurs qu'on croit qui s'élèvent des entrailles au cerveau. (Les fumées du vin montent au cerveau, offusquent le cerveau. Abattre les fumées du vin. La mélancolie envoie des fumées noires au cerveau.)

Fumées, au plur. est aussi un terme dont les Chasseurs se servent pour signifier La fiente des cerfs & des autres bêtes fauves. (Les fumées du cerf. Les fumées de la bête.)

FUMER. v. n. Jeter de la fumée. (Ce bois n'est pas sec, il fume, beaucoup.)

On dit qu'*Une chambre fume*, qu'*un logis fume*, qu'*une cheminée fume*, pour dire, que La fumée au lieu de sortir par le tuyau de la cheminée, se rabat & entre dans la chambre.

Fumer, se dit aussi en parlant Des vapeurs que la chaleur fait exhaler d'un corps humide. (Au printemps on voit les marécages fumer, les prés, fumer. Ce cheval a couru, il s'est échauffé, il fume.)

On dit figurém. & famil. que *La tête fume à quelqu'un*, pour dire, qu'Il est en colère.

Fumer. v. a. Mettre des viandes à la cheminée, & les y tenir long-temps pour les sécher & leur donner un meilleur goût. (Fumer des langues. Fumer des jambons. Fumer des andouilles. Fumer du bœuf salé.)

Il sig. aussi, Prendre du tabac en fumée. (Fumer une pipe de tabac. Fumer du tabac.)

On dit aussi simplem. *Fumer*, pour dire, Prendre du tabac en fumée. (Il a fumé toute la nuit.)

Fumé, ée. participe. Mis à la fumée. (Langues fumées.)

FUMER. v. a. Épandre du fumier sur une terre cultivée. (Fumer un champ. Fumer une vigne.)

Fumé, ée. participe. (Terre bien fumée.)

FUMERON. s. m. Morceau de charbon de bois qui n'est pas assez cuit, & qui jette encore de la flamme.

FUMET. s. m. Vapeur qui s'exhale de certains vins & de certaines viandes, & qui frappe agréablement l'odorat & le goût. (Ce vin a un bon fumet. Le fumet d'une excellente perdrix. Un lapin qui a un grand fumet.)

FUMETERRE. s. f. Plante fort commune dans les champs. Elle est très-amère, mais très-salutaire, surtout pour purifier le sang. On l'appelle aussi *Coridale* & *Fiel de terre*.

FUMEUR. s. m. Qui a accoutumé de prendre du tabac en fumée. (C'est un grand fumeur.)

FUMEUX, **EUSE.** adj. Qui envoie des vapeurs à la tête. (Du vin fumeux. La bière de ce pays-là est extrêmement fumeuse.)

FUMIER. s. m. Paille qui a servi de litière aux chevaux, aux bestiaux, & qui est mêlée avec leur fiente. (Ôter le fumier d'une écurie. Faire pourrir du fumier. Le fumier engraisse les terres. Fumier de cheval, fumier de vache. Faire du fumier. Mettre du fumier dans un champ. Cette terre ne porte qu'à force de fumier. Épandre du fumier. Une mare, une fosse à fumier.)

On dit prov. *Mourir sur un fumier*, pour dire, Mourir misérable, après avoir perdu tout son bien.

On dit prov. *Hardi comme un coq sur son fumier*, d'Un homme qui se prévaut de ce qu'il est dans un lieu où il a de l'avantage.

FUMIGATION. sub. f. Action de brûler quelque aromate ou quelque liqueur, pour en répandre la fumée. (Les fumigations sont souvent fort salutaires.) C'est aussi l'action d'exposer un corps à la fumée.

FUMISTE. s. m. Ouvrier dont la profession est d'empêcher qu'une cheminée ne fume. (Un bon Fumiste.)

F U N

FUNAMBULE. s. m. Terme d'Histoire ancienne. Danseur de corde. *Les Historiens se servent plus volontiers du mot de* Funambule, *que de celui de* Danseur de corde.

FUNÈBRE. adject. de t. g. Qui appartient aux funérailles, qui concerne les funérailles. (Ornemens funèbres. Pompe funèbre. Honneurs funèbres. Oraison funèbre. Convoi funèbre. Appareil funèbre.)

On appelle *Oiseaux funèbres*, Certains oiseaux nocturnes. (Le hibou, le chathuant, l'orfraie, sont des oiseaux funèbres)

FUNÈBRE, signifie figur. Sombre, triste, lugubre, effrayant. (Cri funèbre. Image funèbre.)

FUNÉRAILLES. s. f. plur. Obsèques & cérémonies qui se font aux enterremens. (Funérailles magnifiques. Funérailles pompeuses. Funérailles superbes. Faire les funérailles de quelqu'un. Assister à des funérailles. Le jour des funérailles. La cérémonie des funérailles. La pompe des funérailles.)

FUNÉRAIRE. adj. de t. g. Qui concerne les funérailles. Il n'est guère en usage qu'en cette phrase. (Frais funéraires.)

FUNESTE. adj. de t. g. Malheureux, sinistre, qui porte la calamité & la désolation avec soi. (Accident funeste. Mort funeste. Voyage funeste. Entreprise funeste. Nouvelle funeste. Événement funeste. La guerre lui a été funeste.)

FUNESTEMENT. adv. D'une manière funeste. (Cela arriva le plus funestement du monde.)

FUNIN. s. m. coll. Terme de Marine. Cordage d'un vaisseau. (Le funin du grand mât, d'un hunier.)

F U R

FUR. Il n'est en usage que dans cette phrase, (Au fur & à mesure.) Terme de Pratique dont les Notaires se servent dans les baux à ferme, marchés & autres semblables contrats, pour dire, *A mesure que.*

On dit aussi, *A fur & à mesure*, pour dire, la même chose. Il est du style familier.

FURET. s. m. Sorte de petit animal dont on se sert pour prendre des lapins, & qui les va chercher dans leur terrier. (Chasser avec le furet. Chasser au furet. Prendre des lapins au furet.)

On dit figur. & famil. d'Un homme qui s'enquiert de tout, & qui est appliqué à savoir tout ce qui se passe de plus particulier dans les familles, que (C'est un vrai furet.)

On dit figur. d'Un remède qui va chercher les humeurs les plus cachées dans le corps, comme sont le mercure & l'émétique, que (C'est une espèce de furet.)

FURETER. v. a. Chasser au furet. (Fureter dans une garenne. Aller fureter.)

FURETER, signifie aussi, Fouiller, chercher par tout avec soin. (Il va furetant par tout. Qu'allez-vous fureter dans ce cabinet ?)

Il signifie figur. *S'empresser à savoir des nouvelles de tout*, à satisfaire sa curiosité sur tout. (Il ne fait que fureter par tout pour savoir ce qui se passe. Il va fureter dans les cabinets des curieux, dans les bibliothèques.)

FURETÉ, ÉE. participe.

FURETEUR. s. m. Celui qui chasse aux lapins avec un furet.

On appelle aussi *Fureteur*, Celui qui cherche par tout, soit par curiosité, soit pour faire son profit. (Cachez-vous de lui, c'est un fureteur.)

Et on appelle figur. & famil. *Fureteur de nouvelles*, Celui qui va furetant des nouvelles par tout.

FUREUR. s. f. Rage, manie, frénésie. (Il est devenu fou, & de temps en temps il lui prend des accès de fureur. Quand il entre en fureur. Lorsque la fureur lui prend. C'est un homme extrême en toutes choses, il aime & il hait jusqu'à la fureur. Avec fureur.)

Il se dit aussi d'Un violent transport de colère. (Être transporté de fureur. La fureur l'emporte. Un mouvement de fureur. Pour apaiser sa fureur. Irriter la fureur de quelqu'un. S'exposer à la fureur du peuple. La patience irritée, lassée, poussée à bout, se tourne en fureur.)

Il se dit aussi De l'agitation & de l'émotion qui paroît dans un animal irrité. (Un lion en fureur. La fureur d'un taureau. Mettre un taureau en fureur.)

Il se dit aussi De la violente agitation de certaines choses inanimées. (La fureur de la tempête. La fureur de l'orage. La fureur de la mer. La fureur des vents. La fureur des flammes.)

En termes de l'Écriture-Sainte, *Fureur* se dit quelquefois De la colère de Dieu. (Seigneur, ne me reprenez pas dans votre fureur.)

FUREUR, se prend aussi simplement pour passion démesurée. (En ce temps-là on avoit une fureur étrange pour les tulipes. Il a la fureur du jeu.)

On appelle aussi *Fureur*, Un transport qui élève l'esprit au-dessus de lui-même, & lui fait faire ou dire des choses extraordinaires. Ainsi on dit, (Fureur prophétique. Fureur bachique. Fureur poëtique. Fureur martiale. Il fut saisi d'une fureur divine. Une sainte fureur le saisit.)

FURIBOND, **ONDE.** adj. Furieux, sujet à de grands emportemens de fureur, de colère. (Il vint à nous tout furibond.)

Il est aussi sub. (C'est un furibond.)

FURIE. s. f. Emportement de colère. (Entrer en furie. Se mettre en furie. Être en furie, plein de furie. Quand la furie sera passée.)

Il sig. aussi, Ardeur, impétuosité de courage. (C'est une nation qui va au combat avec furie. C'est un homme qui n'a que la première furie. Il faut laisser passer cette première furie. Les troupes donnèrent de furie sur l'ennemi.)

FURIE, se dit aussi Du mouvement violent & impétueux de quelques animaux, & de certaines choses inanimées. (Le lion en furie se lança sur lui. La furie des bêtes sauvages. La furie de la tempête. La furie des vents. La furie de l'orage.) Il se dit aussi pour signifier l'état le plus violent d'une chose. (Dans la furie du combat, il arriva que... Dans la furie de son mal. Dans la furie de la fièvre.)

FURIE, chez les Païens, étoit une Divinité infernale qui tourmentoit les méchans, les criminels. (Alecton, Megère & Tisiphone étoient les trois Furies.)

En ce sens, on dit d'Une femme extrêmement violente & méchante, que (C'est une vraie furie, une furie d'enfer.)

FURIEUSEMENT. adv. Avec furie. Il n'a guère d'usage en ce sens. Dans l'usage ordinaire, il signifie, Prodigieusement, extrêmement, excessivement. (Il est furieusement grand. Il est furieusement riche. Il ment furieusement. Elle est furieusement laide.)

FURIEUX, **EUSE.** adj. Qui est en furie. (Il est devenu furieux. C'est un fou furieux. Tigre furieux. Lion furieux. Lionne furieuse.)

Il sig. aussi, Véhément, impétueux, violent. (Il est furieux dans le combat. Vent furieux. Furieuse tempête. Furieux combat. Furieuse attaque. Cris furieux.)

Il signifie aussi, Prodigieux, qui est excessif, extraordinaire dans son genre. (C'est un furieux mangeur, un furieux menteur. Voilà un furieux travail. Il s'est donné un furieux coup, une furieuse entorse. Il fait une furieuse dépense. Voilà un furieux poisson.)

Il s'emploie aussi substantivement. (C'est donner des armes à un furieux. Ce sont des furieux.)

FURIEUX, en termes de Blason, se dit d'Un taureau élevé sur ses pieds. (D'azur au taureau furieux & levé en pieds d'or.)

FURIN. s. m. Terme de Marine. On dit, *Mener un vaisseau en furin*, lorsque des Pilotes-côtiers le conduisent hors du Port, pour lui faire éviter des écueils.

FUROLLES. s. m. pl. Exhalaisons enflammées qui paroissent quelquefois sur terre & sur mer.

FURONCLE. s. m. Espèce de flegmon enflammé & douloureux, qui se termine par un abcès. On l'appelle vulgairement *Clou.*

FURTIF, **IVE.** adj. Qui se fait en cachette, à la dérobée. *De furtives amours*, pour dire, Des amours dont on jouit en cachette. Et, *Une œillade furtive*, pour dire, Une œillade donnée à la dérobée.

FURTIVEMENT. adv. À la dérobée. (Entrer furtivement.)

F U S

FUSAIN. s. m. Arbrisseau qui vient le long des haies. On le nomme aussi *Bonnet à*

Prêtre, parce que son fruit, qui est rouge, a quatre angles comme un bonnet carré. On se sert de son bois pour faire des lardoires; & de ce même bois, réduit en charbon, on fait des crayons pour les Dessinateurs. Cet arbrisseau passe pour être mortel aux bestiaux.

FUSAROLLE. s. f. Terme d'Architecture. Petit ornement taillé en forme de collier sous l'ove des chapiteaux.

FUSEAU. s. m. Petit instrument de bois de la longueur d'environ un demi-pied, qui est arrondi par-tout, fort menu par les bouts, & dont les femmes se servent pour filer & tordre le fil. (Tourner, remplir, vider le fuseau.)

On dit poëtiq. *Le fuseau des Parques*, parce que, selon la Fable, les Parques filoient les jours des hommes.

On dit prov. *Avoir des jambes de fuseau, des bras de fuseau*, pour dire, Avoir les jambes extrêmement menues, les bras extrêmement menus.

FUSEAU, se dit aussi d'Un autre petit instrument dont on se sert à faire les dentelles, & les passemens de fil & de soie. (Passement au fuseau. Dentelle au fuseau.)

FUSÉE. s. f. Le fil qui est autour du fuseau quand la filasse est filée. (Vider une fusée. Sa fusée est bien embrouillée.)

On dit proverbialement & figurément, *Démêler une fusée*, pour dire, Débrouiller une affaire, une intrigue.

FUSÉE, fig. aussi Une pièce de feu d'artifice faite avec du carton ou du papier rempli de poudre à canon. Il y en a de deux sortes; les unes très-petites, qui se jettent à la main; les autres très-grandes, qui sont attachées à une baguette, & qui s'élèvent d'elles-mêmes en l'air, dès qu'on a mis le feu à l'amorce. (Jeter des fusées. Fusées volantes. Faire des fusées. Faire tirer les fusées. Fusée à étoiles. Fusée à serpentaux. La fusée a crevé. La baguette d'une fusée.)

FUSÉE, en terme d'Horlogerie, se dit d'Un petit cône cannelé, autour duquel tourne la chaîne d'une montre.

FUSÉE, en termes de Maréchallerie, se dit De plusieurs suros contigus.

FUSELÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit d'Un écu chargé de fusées. (Fuselé d'or & de sinople.)

FUSER. v. n. Terme de Physique & de Médecine. S'étendre, se répandre. (Le salpêtre fuse lorsqu'il est sur les charbons. Le pus de cet abcès a fusé sous la peau.)

FUSIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est fusible, ou disposition à se fondre.

FUSIBLE. adject. de t. g. Qui peut être fondu, liquéfié. (Tous les métaux sont fusibles.)

FUSIL. s. m. Petite pièce d'acier avec laquelle on bat un caillou pour en tirer du feu. (Pierre à fusil. Battre le fusil. Amorce de fusil. Mèche à fusil.)

On appelle aussi *Fusil*, La pièce d'acier qui couvre le bassinet de certaines armes à feu. (Fusil d'arquebuse. Fusil de pistolet. Arquebuse à fusil. Pistolet à fusil.)

FUSIL, fig. aussi L'arquebuse entière, quand elle est à fusil. (Il le tua d'un coup de fusil. Un fusil de quatre pieds. Fusil brisé. Fusil à deux coups.)

On appelle encore *Fusil*, Un morceau de fer ou d'acier qui sert à aiguiser les couteaux.

FUSILIER. s. m. Soldat qui a pour arme un fusil. (Une compagnie de Fusiliers.)

FUSILLER. v. a. Tuer à coups de fusil un Soldat condamné à être passé par les armes. (On a fusillé trois Déserteurs.)

FUSION. s. f. Fonte, liquéfaction. (La fusion des métaux. Mettre de l'or en fusion.)

FUSTE. s. f. Petit vaisseau long & de bas bord, qui va à voiles & à rames. (Une fuste légère.)

FUSTEL. s. m. Arbre dont le bois est jaunâtre & veiné. On s'en sert en Médecine & pour la Teinture.

FUSTIGATION. s. f. Action de fustiger. (La fustigation est le supplice des coupeurs de bourse.)

FUSTIGER. v. a. Battre à coups de fouet. (Il a été condamné à être fustigé. Il le faut fustiger.)

FUSTIGÉ, ÉE. participe.

FUT

FÛT. s. m. Le bois sur lequel est monté le canon d'un fusil, d'un pistolet. (Le fût d'une arquebuse, d'un pistolet.)

Il se dit aussi De la partie de la colonne qui est entre la base & le chapiteau. (Le fût de la colonne.)

Il signifie encore Le tonneau où l'on met le vin. *Du vin qui sent le fût*, pour dire, qu'il a un mauvais goût, & qu'il l'a contracté du tonneau. (On rendra les vieux fûts.)

FUTAIE. sub. f. Bois, forêt composée de grands arbres. (Une futaie. Une belle futaie. Un bois de haute futaie.)

FUTAILLE. s. f. Vaisseau de bois à mettre du vin ou d'autres liqueurs. On appelle *Futaille en botte*, Les douves & les fonds préparés & non assemblés; & *Futaille montée*, celle qui est reliée.

Futaille se dit aussi collectivem. pour fig. une grande quantité de tonneaux. (Voilà bien de la futaille.)

FUTAINE. s. f. Étoffe de fil de coton. (Futaine à grain d'orge. Acheter de la futaine. Brassières de futaine. Camisole de futaine.)

FUTÉ, ÉE. adj. Fin, rusé, adroit. Il est familier. (Cet homme-là est bien futé. Elle est bien futée.)

En termes de Blason, il se dit d'Une javeline, ou autre arme, dont le fer & le bois sont de deux émaux différens. (D'or à trois javelines de gueules futées de sable.)

FUTÉE. s. f. Espèce de mastic composé de sciure de bois & de colle forte, propre à boucher les fentes & les trous des pièces de bois.

F-UT-FA. Termes de Musique, par lequel on distingue la note *Fa*. (La clef de f-ut-fa. Le ton de f-ut-fa. Cet air est en f-ut-fa.)

FUTILE. adj. de t. g. Frivole, qui est de peu de conséquence, de peu de considération. (Raisons futiles. Discours futiles.)

FUTILITÉ. s. f. Caractère de ce qui est futile. (La futilité de ce raisonnement.)

Il sign. aussi Chose futile. (Ce livre n'est plein que de futilités.)

FUTUR, URE. adj. Qui est à venir. (Le temps futur. Les races futures. Les biens de la vie future. Ce fut un présage de sa grandeur future.)

On dit en termes de Pratique, *Les futurs époux, les futurs conjoints*, pour dire, Les deux personnes qui contractent ensemble pour se marier ensuite. (Son futur époux. Sa future épouse. En contemplation du futur mariage, la future...)

FUTUR. s. m. Terme de Grammaire. Le temps du verbe qui marque une action à venir. (Il y a trois temps dans les verbes; le présent, le prétérit & le futur. En François, les futurs de la plupart des verbes se forment de l'infinitif de chaque verbe, & du présent de l'indicatif du verbe *Avoir*. *J'aimerai* est le futur du verbe *Aimer*. *Bénir*, fait à la première personne singulière du futur, *Je bénirai*. Le futur de l'indicatif. Le futur du subjonctif.)

FUTUR, se dit aussi substantiv. en termes de Logique. *Le futur contingent*, pour dire, Ce qui peut arriver, ou n'arriver pas.

FUTURITION. s. f. Terme didactique. Il sig. Ce qui doit arriver.

FUY

FUYANT, ANTE. adjectif. Il se dit en Peinture de tout ce qui, comparé à un autre objet, paroît s'enfoncer dans le tableau. En perspective, on appelle *Echelle fuyante*, Celle qu'on trace pour trouver la diminution des objets, relativement à leur enfoncement.

FUYARD. adj. Qui s'enfuit, qui a accoutumé de s'enfuir. (Animaux fuyards. Troupes fuyardes.)

Il est aussi sub. & alors il ne se dit ordinairement qu'au pluriel, en parlant des gens de guerre qui s'enfuient du combat. (Poursuivre les fuyards. Rallier les fuyards.)

G

G Lettre consonne, la septième de l'Alphabet. Il est substantif masculin. (Un grand G.)

Devant A, O & U, il se prononce dur, & devant E & I, il s'amollit & se prononce comme J consonne. La différence de ces deux prononciations se voit dans ce mot *Gage*.

G avec N, forme une prononciation mouillée, comme en ces mots, (Digne, signal, agneau.) Il en faut excepter quelques mots, où la prononciation est plus dure, & plus sèche, comme (Gnomonique, Gnostique, Progné.)

Quand le G est final, & qu'il est suivi immédiatement d'un mot qui commence par une voyelle, il se prononce ordinairement comme un C. (Un sang aduste. Un long hiver.)

En quelques mots, il ne se prononce point du tout à la fin, même devant une voyelle, comme en ce mot, *Etang*.

GAB

GABARE. s. f. Nom d'un petit bâtiment large & plat, dont on se sert pour remonter les rivières.

On nomme encore *Gabare*, une espèce de bateau propre à transporter les cargaisons des navires. (Les gabares vont à voiles & à rames.)

On appelle aussi du même nom Certains bâtimens ancrés dans les ports ou dans les grandes rivières, pour la visite des vaisseaux qui entrent ou qui sortent, & pour la perception des droits d'entrée ou de sortie.

La Gabare est aussi une sorte de bâtimens de Pêcheur.

C'est encore une espèce de filet, qui ne diffère de la seine que par la grandeur.

GABARI, ou GABARIT. s. m. Terme de Marine. C'est proprement le modèle de construction sur lequel les Charpentiers travaillent, en donnant aux pièces de bois qui doivent entrer dans la composition du

vaisseau, la même forme, les mêmes contours & les mêmes proportions en grand, que ces pièces ont en petit dans le modèle. (Le gabari d'un vaisseau. Un vaisseau d'un tel gabari est du port de cent, de deux cents, de cinq cents tonneaux.)

Quelquefois le mot de *Gabari* désigne simplement Un contour vertical de la carène.

GABARIER. subst. masc. Conducteur d'une gabare, ou Porte-faix qui sert à la décharger.

GABATINE. s. f. Il ne se dit qu'en cette phrase. *Donner de la gabatine à quelqu'un*, pour dire, Le tromper, lui en faire accroire. Il n'est que du style familier.

GABELAGE. s. m. Espace de temps que le sel doit demeurer dans le grenier avant que d'être mis en vente. Il signifie aussi Certaine marque que les Commis des greniers mettent parmi le sel, pour reconnoître si le sel est sel de grenier, ou sel de faux-saunage.

GABELER. v. a. Faire sécher du sel dans les greniers de la Gabelle pendant un temps convenable. (Gabeler du sel.)

GABELÉ, ÉE. participe.

GABELEUR. s. m. Homme employé dans la Gabelle.

GABELLE. s. f. Impôt sur le sel. (Ferme des Gabelles. Receveurs des Gabelles. Rentes constituées par le Roi sur les Aides & Gabelles.)

GABELLE, fig. aussi Le grenier où l'on vend le sel. (Il faut aller à la Gabelle.)

On appelle *Pays de Gabelle*, Les Provinces où l'impôt de la gabelle est établi.

On dit *Frauder la Gabelle*, pour dire, Faire quelque fraude pour ne point payer les droits du sel.

Il se dit aussi De toutes les fraudes que l'on fait pour ne pas payer quelques autres droits que ce soit.

Frauder la Gabelle, se dit aussi figur. & famil. pour dire, se dispenser, par adresse, d'une chose qu'on est obligé de faire, & que tous les autres font. (Vous êtes obligé d'aller là comme les autres; vous n'y êtes pas allé, vous avez fraudé la Gabelle.)

GABET. s. m. Nom qu'on donne à une girouette dans plusieurs provinces maritimes.

GABION. s. m. Espèce de pannier haut & large, en forme de tonneau, qu'on remplit de terre, & dont on se sert dans les siéges pour couvrir les travailleurs, les soldats, &c. (Faire des gabions. Dresser des gabions. Remplir des gabions. Pousser des gabions. Poser des gabions.)

GABIONNER. v. a. Couvrir avec des gabions. (Gabionner une batterie.)

GABIONNÉ, ÉE. participe.

GÂC

GÂCHE. s. f. pièce de fer percée, dans laquelle entre le pêne de la serrure d'une porte. (Attacher une gâche. Lever une gâche.)

On appelle aussi *gâche*, Ces anneaux de fer qui sont scellés dans un mur pour soutenir & attacher une descente de plomb, un tuyau, &c.

GÂCHER. v. a Détremper, délayer. Il ne se dit que du mortier ou du plâtre que l'on délaie pour maçonner. Gâcher du plâtre. Gâcher du mortier.)

GÂCHEUX, EUSE. adj. Détrempé d'eau, bourbeux. (Chemin gâcheux. Terres gâcheuses.)

GÂCHIS. s. m. Ordure, saleté causée par de l'eau, ou par quelqu'autre chose de liquide. (Un grand gâchis. Voilà bien du gâchis. Le dégel cause bien du gâchis.)

GAD

GADOUARD. s. m. Celui qui tire la gadoue & la transporte.

GADOUE. s. f. Matière fécale qu'on tire de la fosse d'un retrait pour la mettre dans des tonneaux, & la transporter.

GAF

GAFFE. s. f. Perche avec un croc de fer à deux branches, dont l'une est droite & l'autre courbe.

GAFFER. v. a. Accrocher quelque chose avec une gaffe.

GAFFÉ, ÉE. participe.

GAG

GAGE. s. m. Ce que l'on met entre les mains de quelqu'un pour sureté d'une dette. (prêter sur gages. Mettre des pierreries en gage. Retirer un gage. Laisser quelque chose en gage. Laisser des gages. Prendre des gages. Prendre en gage. Vendre des gages. Avoir en gage. Être en gage. Laisser pour gage.)

Il ne se dit proprement que des meubles, mais on l'étend aussi aux immeubles & aux biens en fonds. (Cette terre, cette maison qui est affectée à ma dette, est mon gage.)

Il y a de petits jeux où l'on donne des gages.) Jouer au gage touché. Qu'ordonnez-vous au gage touché ?)

On dit figur. & fam. De ceux qui ont été tués ou pris en quelque combat, d'où les autres se sont sauvés, qu' (Ils sont demeurés pour les gages.)

Il se dit aussi en quelques occasions moins importantes; par exemple, si dans une hôtellerie, dans un cabaret, on a retenu quelques personnes d'une compagnie dans le dessein de les faire payer pour les autres qui se sont échappés.

Il se dit quelquefois d'Une simple perte qu'on aura faite. (J'eus peine à me tirer de cette foule; mon manteau, mon chapeau y demeura pour les gages.)

On appelloit anciennement *Gage du combat*, ou *gage de bataille*, Le gantelet ou le gant que l'on jetoit par manière de défi à celui contre qui l'on vouloit combattre.

Il sign. aussi Toutes sortes d'assurances ou de preuves d'une chose. (Quels plus grands gages puis-je désirer de votre amitié, que ce que vous avez fait pour moi ? Ces enfans sont de bons gages, sont des gages assurés de mon amour. Ce prince a donné au Roi une telle Place pour gage de sa fidélité.)

Il sig. aussi Ce que l'on consigne, ce que l'on met en main tierce, sur quelque contestation que deux ou plusieurs personnes ont ensemble, où l'on est convenu que celui qui sera condamné, payera à l'autre une somme ou quelqu'autre chose. (Mettons des gages entre les mains de quelqu'un. Emporter les gages. Donner des gages. Garder les gages. Rendre les gages.)

Il sig. aussi, Salaire, ce que l'on donne aux domestiques par an pour payement de leurs services. (Les gages d'un laquais, d'une servante. Payer les gages des serviteurs. Retenir les gages. Gagner de gros gages. Que gagne-t-il de gages ? Il est aux gages d'un tel.) En ce sens il ne se dit qu'au pluriel.

Casser aux gages, C'est ôter à quelqu'un son Emploi, & les appointemens qui y sont attachés. (Cette homme-là a été cassé aux gages.)

On dit aussi figur. & famil. en parlant de quelques autres disgraces. (Il avoit beaucoup d'accès auprès du prince, de ce Ministre; mais depuis quelque temps il est cassé aux gages.) Il est du style familier.

On appelle aussi *Gages*, Le payement que le Roi ordonne par an aux Officiers de sa Maison, aux Officiers de Justice & de Finance, &c. (Le grand Chambellan a tant de gages. Recevoir ses gages. Saisir les gages. Augmentation de gages. Payeur, Receveur de gages.)

GAGER. v. a. Parier, convenir avec quelqu'un sur une contestation que celui des deux qui sera condamné, payera à l'autre une somme, ou quelqu'autre chose. (Je gagerois vingt pistoles que cela n'est pas. Je gage que cela est. Que voulez-vous gager ? Je n'aime point à gager. Je gage le double contre le simple. Gager une discrétion. Gager avec quelqu'un, contre quelqu'un. Je gage ma vie. Je gage ma tête à couper.)

On dit familièrement, *Gage que si*, *gage que non*, pour dire, Je gage que si, je gage que non.

GAGER, signifie aussi, Donner des gages, des appointemens à quelqu'un. (C'est un homme que j'ai gagé pour cela. Le gagez-vous pour cela ?)

GAGÉ, ÉE. participe.

On dit d'Un homme, qu'*Il semble qu'il soit gagé pour faire une chose*, pour dire, qu'Il semble qu'il soit payé pour cela.

GAGERIE, SAISIE-GAGERIE. Terme de Pratique. Saisie privilégiée de meubles sans transport, qui se fait sans lettres, sans condamnation, & même sans obligation par écrit. (La saisie-gagerie n'a lieu que pour les arrérages du cens, de loyers & les arrérages de rentes foncières.)

GAGEUR, EUSE. subst. Celui, celle qui gage, ou qui est dans l'habitude de gager souvent. (Un grand gageur. Un gageur perpétuel.)

GAGEURE. s. f. (On prononce *Gajeure.*) Promesse que les personnes qui gagent se font réciproquement, de payer ce dont elles conviennent en gageant. (Faire une gageure. Faite gageure contre un autre. Gagner une gageure ou la gageure. Perdre une gageure ou la gageure. Hasarder une gageure. Soutenir la gageure.)

On dit aussi figur. & famil. *Soutenir la gageure*, pour dire, Persister, persévérer dans une entreprise, dans une opinion où l'on s'est une fois engagé. (Cet homme a commencé à faire une grande dépense, il aura de la peine à soutenir la gageure. Cette Dame s'est mise de bonne heure dans la retraite, & elle a bien soutenu la gageure.)

On dit, que (De gager sa tête à couper, c'est la gageure d'un fou.)

Il se prend quelquefois pour la chose gagée. (Voilà la gageure que je vous dois. Quand me payerez-vous ma gageure ?)

GAGISTE. s. m. Celui qui est gagé de quelqu'un pour rendre certains services, sans être son domestique. (Il est Gagiste des Comédiens.)

GAGNAGE. s. m. Pâtis, pâturage, lieu où vont paître les troupeaux & les bêtes fauves. (Il y a de beaux gagnages dans ce pays. Les bêtes entrent dans les gagnages, reviennent du gagnage.)

GAGNANT. s. m. Celui qui gagne au jeu. (Il est du nombre des gagnans. Les gagnans & les perdans.)

GAGNE-DENIER. s. m. On appelle ainsi tous ceux qui gagnent leur vie par le travail de leur corps sans savoir de métier. Ceux qui travaillent sur les ports à décharger le bois, ou à le tirer de l'eau, sont des Gagne-deniers. Dans les actes publics, on comprend sous le nom de Gagne-denier, les Portefaix, les Porteurs d'eau, &c. (Un tel Gagne-denier.)

GAGNE-PAIN. sub. m. Ce qui fait subsister quelqu'un, ce qui lui fait gagner sa vie, son pain; & il se dit toujours relativement. (Le rabot d'un Menuisier est son gagne-pain. La truelle d'un Maçon est son gagne-pain.

GAGNE-PETIT. s. m. Rémouleur, celui dont le métier est d'aller dans les rues pour émoudre des couteaux, des ciseaux, des haches, &c. (C'est un Gagne-petit. Faites venir ce Gagne-petit.)

GAGNER. v. a. Faire un gain, tirer un profit. (Il a beaucoup gagné dans le commerce, dans les Fermes du Roi, dans les Finances. Un bon ouvrier peut gagner tant par jour. Il a gagné dix mille écus sur sa Charge.)

Il se dit aussi Du gain que l'on fait au jeu. (Il a gagné deux cents pistoles au brelan.)

On dit, *Gagner sa vie à filer, à chanter*, pour dire, Gagner de quoi vivre, en filant, en chantant.

On dit dans le même sens, (Gagner son pain à la sueur de son corps, à la sueur de son front.)

Il signifie aussi, Obtenir, remporter quelque chose que l'on désire. (Il a gagné le prix de la course, de la lutte. Gagner la bataille. Gagner sa cause. Gagner son procès. Gagner une gageure. Gagner la partie. Vous ne gagnerez rien à lui parler de cela. Je n'ai pu lui persuader cela, voyez si vous y pourrez gagner quelque chose. Vous vous tourmentez inutilement pour cette affaire, vous n'y gagnerez rien.)

On dit dans ce même sens, (Gagner le Paradis.)

GAGNER, se joint quelquefois avec la préposition *Sur*, pour marquer sur qui l'on remporte l'avantage. (Il a gagné le prix sur un tel.)

On dit, *Gagner quelque chose sur quelqu'un, sur l'esprit de quelqu'un*, pour dire, Lui persuader quelque chose, en obtenir quelque chose. (Je n'ai jamais pu gagner cela sur un tel.) Et on dit, *Tâchez de gagner cela sur vous*, pour dire, Faites cet effort sur vous, faites-vous violence en cela, obtenez cela de vous.

On dit, *Gagner le Jubilé, les Indulgences*, pour dire, Mériter les grâces que Dieu y a attachées.

On dit, *Gagner les œuvres de miséricorde*, pour dire, Faire des œuvres de charité, gagner les récompenses que Dieu a promises. (Servir les malades, visiter les prisonniers, c'est gagner les œuvres de miséricorde.)

On dit, *Gagner quelqu'un*, pour dire, Lui gagner son argent au jeu. (Cet homme-là me gagne toujours. Je n'ai jamais pu le gagner. Il gagne tout le monde.)

On dit à certains jeux, *Une telle carte gagne*, pour dire, que Celui qui a cette carte gagne ce qu'on y a mis.

On dit au jeu de la Paume, *Au dernier la balle la gagne*, pour dire, que pour gagner sa chasse, il faut mettre la balle au dernier, ou plus près du fond du jeu.

Il signifie aussi, S'emparer, se rendre maître. (Gagner la contrescarpe. Gagner la demi-lune, le bastion, &c. Gagner du terrain. Gagner le fort de l'épée.)

Il signifie figurément, Acquérir. (Gagner le cœur des personnes. Il m'a gagné le cœur. Gagner l'amitié, l'affection la bienveillance de quelqu'un. Gagner les bonnes grâces du Prince. Gagner le cœur des Peuples. Gagner les suffrages, les voix.)

Il se dit aussi au même sens en mauvaise part, pour prendre quelque mal, tomber dans un inconvénient. (Je me dois bien souvenir de ce voyage-là, j'y ai gagné un bon rhume. J'y gagnai une pleurésie. Il n'y a que des coups à gagner.)

On dit aussi, *Gagner du mal*, pour dire, Prendre quelque maladie honteuse.

Il sign. aussi Mériter. (Il l'a bien gagné. Il l'avoit bien gagné. Il l'a bien mérité. Il l'avoit bien mérité. Il gagne bien l'argent qu'on lui donne. Il gagne bien son argent. Si je faisois cela pour cette somme, je la gagnerois bien.)

Il veut dire aussi, Attirer quelqu'un à son parti, se le rendre favorable. (Il faut gagner cet homme-là à quelque prix que ce soit, & l'avoir pour nous.)

En ce sens il se prend souvent en mauvaise part, & signifie Corrompre. (Il avoit gagné le Géolier. Il avoit gagné les Juges, les Gardes. Gagner quelqu'un à force d'argent.)

Il signifie aussi Parvenir à.... Arriver à.. (Gagner le temps. Gagner l'heure, Gagner le gîte. Gagner le logis. Il faut gagner le grand chemin pour arriver à ce village. La gangrène a gagné le dedans.)

Il s'emploie neutralement en ce sens, pour dire, Faire progrès. (Le feu gagne jusqu'au toit de la maison. L'eau a gagné jusqu'au second étage. La gangrène a gagné au-dedans.)

On dit aussi, *Gagner temps, gagner du temps*, pour dire, Ménager le temps, employer le temps pour avancer, ou pour différer. (Écrivez par ce courrier pour gagner temps. Il fit mille chicanes pour gagner temps, pour gagner du temps.

On dit, *Gagner chemin, gagner pays*, pour dire, Avancer, faire du chemin. (Il est tard, gagnons chemin, gagnons pays.)

On dit, *Gagner le devant, gagner les devans*, pour dire, Faire diligence pour arriver plutôt qu'un autre, pour devancer un autre. (Gagnons le devant, les devans pour arriver plutôt qu'eux.)

On dit proverb. *Gagner au pied, gagner la guérite, le haut, les champs, le taillis*, pour dire, S'enfuir.)

On dit figurément, *Gagner le dessus*, pour dire, Prendre l'avantage, avoir l'avantage, surmonter.

On dit en termes de Marine, *Gagner le vent*, pour dire, Prendre le dessus du vent.

On dit proverbialement & figurément, *Gagner quelqu'un de la main*, pour dire, Le prévenir. (Je voulois avoir cette Charge, mais il m'a gagné de la main.)

On dit au même sens, (Gagner quelqu'un de vîtesse.)

On dit aussi, *La nuit nous gagne*, pour dire, La nuit s'approche. *La faim me gagne*, pour dire, Je commence à avoir faim.

GAGNER. En termes de Manége, on dit, *Gagner l'épaule d'un cheval*, pour dire, Corriger par le secours de l'art quelque défaut dans cette partie; &, *Gagner la volonté d'un cheval*, pour dire, Triompher par la patience & par la douceur, de la résistance de l'animal.

GAGNÉE, ÉE. participe. Outre toutes les significations & tous les usages de son verbe, il a encore un usage particulier avec le verbe Donner. *Donner gagné, je vous donne gagné*, pour dire, Je vous le quitte, je vous quitte la partie, je reconnois que vous avez gagné.

On dit proverbialement, *Croire avoir ville gagnée*, pour dire, Croire que l'on a remporté l'avantage. *Crier ville gagnée*, pour dire, Crier que l'on a remporté le prix.

GAGUI. substantif f. Fille ou femme qui a beaucoup d'embonpoint & d'enjouement. (C'est une grosse gagui.) Il est du style familier.

GAI

GAI, GAIE. adj. Joyeux. (Un homme gai. Un visage gai. Mine gaie. Humeur gaie. Esprit gai. Être gai. Rendre gai. Se tenir gai. Devenir gai. Avoir l'esprit gai, l'œil gai, un air gai & gaillard.)

Il signifie aussi Ce qui réjouit. (Un air gai. Une chanson gaie. Une couleur gaie.)

On dit d'Une chambre qui est claire & en bel aspect, qu'(Elle est gaie.)

On dit, *Un vert gai*, pour dire, Un vert qui n'est pas foncé.

On appelle *Un temps gai*, Le temps qui est serein & frais.

Et on dit, qu'*Un homme a le vin gai*, pour dire, que Quand il a un peu bu, il est de belle humeur.

GAI, en termes de Musique, se dit Du mouvement d'un air, & répond à l'Italien *Allegro*.

En termes de Blason, on appelle *Un cheval gai*, Un cheval qui n'a ni selle ni bride.

GAI, se met aussi adverbialement. (Allons gai.)

GAÏAC substantif masc. Arbre d'Amérique. (On fait avec le bois de Gaïac des tisanes sudorifiques.)

GAIEMENT. adverbe. Avec gaieté, joyeusement. (Vivre gaiement. Aller gaiement.)

Il signifie aussi De bon cœur. (Faire gaiement quelque chose. Ces troupes alloient gaiement au combat.)

On dit aussi, *Aller gaiement*, pour dire, Aller bon train.

GAIETÉ. substantif fém. Joie, allégresse, belle humeur. (Avoir de la gaieté. Perdre toute sa gaieté. Reprendre sa gaieté. Montrer de la gaieté. Témoigner une grande gaieté. Il a de la gaieté dans l'esprit.)

En parlant du style d'Un Auteur qui écrit d'une manière agréable & enjouée, on dit, qu'(Il a de la gaieté dans son style.)

On dit, *De gaieté de cœur*, pour dire, De propos délibéré, & sans sujet. (Il l'a offensé de gaieté de cœur.)

Il se dit aussi Des paroles ou des actions folâtres que disent ou que font les jeunes personnes. (Ce sont de petites gaietés. Ce n'est qu'une gaieté.)

On dit aussi, qu'*Un cheval a de la gaieté*, pour dire, qu'Il a du feu.

GAILLARD, ARDE. adj. Joyeux avec dé-

monſtration. (Il eſt toujours gaillard. Une humeur gaillarde.) *Chanſon gaillarde. Conte gaillard*, pour dire, Chanſon, conte un peu libre.

Il ſign. auſſi quelquefois, Sain & délibéré. (Un jeune homme gaillard & diſpos. Frais & gaillard. Il ſe porte bien maintenant, il eſt gaillard.)

Il ſe prend quelquefois en mauvaiſe part, pour dire, Un peu évaporé. (Il eſt un peu gaillard.)

Il ſignifie auſſi Un homme qui eſt entre deux vins. (Il ſortit de ce feſtin bien gaillard, un peu gaillard.)

Il ſe dit auſſi Des choſes hardies, périlleuſes, nouvelles, extraordinaires. (Il a attaqué lui ſeul ſix hommes l'épée à la main, cela eſt gaillard. Le coup eſt gaillard.)

On appelle *Vent gaillard*, Le vent lorſqu'il eſt un peu froid.

Il ſe prend auſſi ſubſtantivement. (C'eſt un gaillard, c'eſt une gaillarde.) Au féminin, il ne ſe dit que pour ſignifier Une femme peu ſcrupuleuſe, trop libre.

GAILLARD. ſ. m. Terme de Marine. Élévation qui eſt ſur le tillac du vaiſſeau, à la proue & à la poupe. (Le gaillard d'avant. Le gaillard d'arrière.)

GAILLARDE. ſubſt. fém. Eſpèce de danſe autrefois en uſage. (Danſer une gaillarde. Danſer la gaillarde. Jouer une gaillarde.)

GAILLARDE. ſ. f. Caractère d'Imprimerie, qui eſt entre le petit Romain & le petit Texte.

GAILLARDEMENT. adv. Joyeuſement, gaiement. (Vivre gaillardement.)

Il ſe dit auſſi pour Légérement, hardiment, témérairement. (Il a fait cela gaillardement, un peu gaillardement.)

GAILLARDISE. ſ. f. Gaieté. Il n'a guère d'uſage que dans ces phraſes. (Il a fait cela par gaillardiſe, par pure gaillardiſe. Ce n'eſt qu'une pure gaillardiſe.)

GAIN. ſ. m. Profit, lucre. (Grand gain. Petit gain. Gain médiocre. Gain ſordide, illicite, honnête. Travailler pour le gain. Faire à moitié de gain. Entrer avec quelqu'un dans une affaire à moitié de gain & de perte. À perte & à gain. Tirer du gain de quelque choſe. Vivre de ſon gain. Il eſt âpre au gain. Faire grand gain. Il a dépenſé en un mois tout le gain de dix années. Il a fait un gain de dix mille francs ſur cette marchandiſe. C'eſt un gain tout clair. Jouer ſur ſon gain.)

On dit, *Se retirer ſur ſon gain*, pour dire, Quitter le jeu dans le temps qu'on gagne.

Il ſignifie auſſi, L'heureux ſuccès, la victoire, l'avantage que l'on a dans une entrepriſe, dans la pourſuite d'une affaire. (Le gain de la bataille. Cela lui a donné le gain de la bataille, le gain du combat.)

On dit, *Le gain de la partie*, en matière de jeu. *Gain de cauſe*: (Cela lui a donné gain de cauſe,) En matière de procès, & figurément dans les diſputes.

GAINE. ſ. f. Étui de couteau. (Tirer un couteau de la gaine, hors de la gaine. Mettre dans la gaine. Remettre dans la gaine.)

C'eſt auſſi un terme d'Architecture, & il ſignifie, Scabellon, d'où paroît ſortir la tête ou une plus grande partie du corps d'une ſtatue. (La plupart des termes antiques n'étoient qu'une tête qui ſortoit d'une gaine.)

Gaine, ſe dit encore en Botanique; De certaines pétales qui forment une eſpèce de fourneau, dans lequel paſſe le piſtile, ainſi que des feuilles qui entourent les tiges dans une certaine longueur par leur baſe.

GAINIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des gaines.

GAINIER. ſ. m. Arbre qui croît dans les pays chauds. Il n'eſt d'aucun uſage en Médecine. On le cultive dans les jardins à cauſe de la beauté de ſa fleur. Son nom vient de ce qu'il porte ſes ſemences dans une gouſſe qui reſſemble à une gaine.

GAL

GALA. ſ. m. Terme très-uſité dans les Gazettes, & qui ſignifie dans pluſieurs Cours, Fête, réjouiſſance. (Un jour de gala. Un habit de gala.)

GALACTITE. ſ. f. Nom d'une pierre fine qui eſt une eſpèce de jaſpe.

GALAMMENT. adv. De bonne grâce. (Il a fait galamment toutes les choſes dont on l'a prié.

Il ſignifie auſſi, D'une manière galante. (Écrire galamment. S'habiller galamment.)

Il ſignifie auſſi, Habilement, adroitement, finement. (Il s'eſt tiré galamment d'intrigue. Il a mené cette affaire-là fort galamment.)

GALANT, ANTE. adj. Homme qui a de la probité, civil, ſociable, de bonne compagnie, de converſation agréable. (C'eſt un galant homme. Vous lui pouvez donner votre affaire à conduire, il s'en acquittera fort bien, car c'eſt un homme de mérite, un galant homme.)

Dans le ſtyle familier, on dit à un homme qu'*Il eſt un galant homme*, pour marquer La ſatisfaction qu'on a de ce qu'il a fait. (Vous êtes un galant homme d'être venu exprès pour nous voir. Vous feriez un galant homme, ſi vous me faiſiez ce plaiſir-là.) Et dans les acceptions précédentes, il ne s'emploie jamais en parlant des femmes.

Galant, ſignifie auſſi Un homme qui cherche à plaire aux Dames. Et dans ce ſens on met Galant après le ſubſtantif. (C'eſt un homme galant, fort galant.)

On dit, qu'*Une femme eſt galante*, pour dire, qu'Elle eſt dans l'habitude d'avoir des commerces de galanterie.

On dit à peu près dans la même acception, (Avoir l'eſprit galant, l'humeur galante, les manières galantes. Diſcours galant. Style galant.)

Galant, dans une acception plus générale, ſe dit De diverſes choſes, lorſqu'on les conſidère comme agréables & bien entendues dans leur genre. (Un habit galant. Une maſcarade galante. La fête qu'il donna étoit encore plus galante que magnifique. Tout ce qu'il a fait eſt galant. Il n'y a rien de plus galant que ce cabinet-là.)

GALANT. ſ. m. ſignifie, amant, amoureux, celui qui s'attache à plaire aux Dames. (Il fait toujours le galant auprès des Dames. C'eſt le galant de toutes les Dames. C'eſt un galant bannal.)

Dans le ſtyle familier, on dit d'Un homme éveillé, & à qui il ne faut pas trop ſe fier, que (C'eſt un galant.) Et dans une acception pareille on dit, *On a pris le galant*, pour dire, On a arrêté le voleur.

On dit d'Un jeune homme vif, alerte, que (C'eſt un vert galant.)

GALANTERIE. ſ. f. Qualité de celui qui eſt galant. Agrément, politeſſe dans l'eſprit & dans les manières. (Cet homme-là a de la galanterie dans l'eſprit. Il met de la galanterie dans tout ce qu'il fait. Il y a de la galanterie dans tout ce qu'il dit, dans tout ce qu'il fait.)

Il ſe dit auſſi De certains reſpects & d'une certaine politeſſe auprès des Dames. (Il fait profeſſion de galanterie. S'adonner à la galanterie. La galanterie auprès des Dames ſied bien à un jeune homme.)

Galanterie, ſe dit auſſi d'Un commerce amoureux & criminel. (Cette femme a une galanterie avec un tel. Elle a déjà eu pluſieurs galanteries.)

Il ſe dit pareillement De certains ſoins que l'on rend aux Dames, & des petits préſens qu'on leur fait par politeſſe. (Il fait tous les jours des galanteries aux Dames.)

En parlant d'Un préſent, on dit, que *Ce n'eſt qu'une galanterie*, pour dire, que C'eſt un préſent de peu de conſéquence.

On dit auſſi, en parlant d'Une action équivoque en ſoi, & que l'on veut excuſer, que (Ce n'eſt qu'une pure galanterie.)

GALANTISER. v. a. Faire le galant auprès des Dames. (Galantiſer les Dames.) Il eſt vieux.

Galantisé, ée. participe.

GALAXIE. ſ. f. Terme de Phyſique. Nom de la voie lactée.

GALBANUM. ſ. m. Eſpèce de gomme tirée d'une plante.

On dit dans le ſtyle familier, *Donner du galbanum*, *vendre du galbanum*, pour dire, Donner à quelqu'un des eſpérances qui n'aboutiſſent à rien, l'amuſer de promeſſes inutiles. (C'eſt un donneur de galbanum.)

GALBE. ſ. m. Ornement d'Architecture, qui conſiſte dans un élargiſſement fait avec grâce. (Vaſe, baluſtre d'un beau galbe.)

GALE. ſ. f. Eſpèces de puſtules qui viennent ſur la peau, & qui ſont accompagnées de démangeaiſon. (Groſſe gale. Gale sèche. Gale de chien.)

Gale, eſt auſſi une maladie des végétaux. Elle s'annonce par des rugoſités qui s'élèvent ſur l'écorce des branches, ſur les feuilles & ſur les fruits des arbres.

GALÉ. ſ. m. Terme de Botanique. Genre de plante dont il y a trois eſpèces, toutes trois odoriférantes. L'une croît ici dans les bruyères, & l'on en met dans les armoires pour les parfumer, & en éloigner les teignes. Les deux autres ſont exotiques, & ſont des arbriſſeaux dont les feuilles étant froiſſées entre les mains, répandent une odeur très-agréable.

GALÉACE. ſ. f. Vaiſſeau d'une conſtruction particulière, qui va à voiles & à rames comme une galère, mais qui eſt beaucoup plus grand. (Capitaine de Galéace. Les Galéaces de Veniſe.)

GALÉE. ſ. f. Terme d'Imprimerie. Eſpèce de planche carrée, avec un rebord, où le Compoſiteur met les lignes à meſure qu'il les compoſe.

GALEFRETIER. ſ. m. Terme d'injure, qui ſe dit d'un homme de néant & ſans bien. (Ce n'eſt qu'un galefretier. Il eſt fait comme un galefretier.) Il eſt populaire.

GALÉGA. ſ. m. Plante dont les fleurs ſont légumineuſes, tantôt bleues & tantôt blanches. On cultive le galéga dans les

jardins, à cause de la beauté de son port. Il passe pour être souverain dans les maladies de poitrine & dans le cas du venin.

GALÈNE. s. f. Nom donné par les Naturalistes à la mine de plomb en général, & en particulier à celle qui est composée de cubes.

GALÉNIQUE. adj. de t. g. Terme de Médecine. Les Modernes s'en servent pour désigner la manière de traiter les maladies suivant les principes de Galien.

GALÉNISME. s. m. Les Médecins entendent par ce mot La doctrine de Galien, célèbre Médecin de l'Antiquité, Auteur d'une théorie & d'une méthode particulière, & qui a eu de tout temps ses partisans, ainsi qu'Hypocrate.

GALÉNISTE. adj. pris substantivement, C'est l'épithète par laquelle on désigne les Médecins attachés à la doctrine de Galien, ceux de son école. (La secte des Galénistes.)

GALÉOPSIS, ou CHANVRE BÂTARD. s. m. Plante labiée. On en compte quatorze espèces, dont, selon Boerhaave, il n'y en a que quatre qui aient des vertus médicinales qui soient connues.

GALER. v. a. Gratter. Il n'a d'usage qu'avec le pronom personnel. (Il ne fait que se galer.) Il est populaire.

GALÈRE. s. f. Sorte de bâtiment de mer, long & de bas bord, qui va ordinairement à rames & quelquefois à voiles, & dont on se sert sur la mer Méditerranée, & rarement sur l'Océan. (Bâtir une galère. Équiper une galère. Armer une galère. Le corps d'une galère. Un corps de galère. La poupe d'une galère. La proue d une galère. Le coursier d'une galère. L'éperon d'une galère. Les Soldats d'une galère. La chiourme d'une galère. Les Forçats d'une galère. Le Comite d'une galère. Le Général des galères. Chef d'escadre des galères. Monter une galère. Commander une galère. Un combat de galères. Couler une galère à fond.)

GALÈRE, se prend aussi pour la peine de ceux qui sont condamnés à ramer sur les galères. (Il est condamné aux galères pour cinq ans, pour vingt ans, à perpétuité. Condamner aux galères. Envoyer aux galères. Retirer un homme des galères. Racheter un forçat des galères.) En ce sens il n'est en usage qu'au pluriel.

On dit dans l'Ordre de Malte, *Tenir galère*, pour dire, Armer une galère à ses dépens.

On dit proverbialement & figurément, *Vogue la galère*, pour dire, Arrive ce qui pourra. Et en parlant d'Un lieu, d'un état, d'une condition où l'on a beaucoup à souffrir, on dit proverbialement & figurément, que (C'est une galère, une vraie galère. C'est être en galère.)

GALERIE. s. f. Pièce d'un bâtiment beaucoup plus longue que large, où l'on peut se promener à couvert. (La grande galerie du Louvre. Faire une galerie. Se promener dans une galerie. Les galeries du Palais. Galerie des Peintures. Une galerie ouverte par arcades.)

Il se prend quelquefois pour Corridor, ou allée qui sert à la communication des appartemens & à les dégager. (Cette galerie règne tout le long des appartemens. Cette chambre se dégage par une petite galerie.)

On appelle dans un vaisseau, *La galerie*, Cette pièce du vaisseau qui est autour de la poupe, & qui est découverte.

On appelle *Galerie d'un jeu de Paume*, Une espèce d'allée longue & couverte, d'où l'on regarde les joueurs. (La galerie d'un jeu de paume.)

On dit, *Faire juger un coup sous la galerie*, pour dire, Faire juger par les spectateurs qui sont dans la galerie. Et dans la même acception on dit, (Demander sous la galerie, à la galerie.)

On dit aussi, *La galerie*, pour dire, Ceux qui sont dans la galerie. (La galerie a jugé que... La galerie ne lui est pas favorable.)

On dit prov. d'Un chemin que quelqu'un a accoutumé de faire souvent, que (Ce sont ses galeries. Aller de Paris à Rome, ce sont ses galeries.)

En termes de Fortification, on appelle *Galerie*, Le travail que font les assiégeans dans le fossé d'une Place assiégée, pour aller à couvert de la mousqueterie au pied de la muraille, & y attacher le Mineur. (Faire une galerie dans le fossé. Se servir de madriers pour faire une galerie.)

GALERIE. Route que les ouvriers pratiquent sous terre pour pouvoir découvrir des filons, & en détacher le minéral.

GALÉRIEN. s. m. Celui qui est condamné aux galères, Forçat. (Conduire les Galériens. La chaîne d'un Galérien.)

On dit, *Souffrir comme un Galérien*, pour dire, Être fort contraint, & avoir beaucoup à souffrir dans son état.

GALERNE. s. f. Vent entre le nord & le couchant, Nord-ouest. (Un vent de galerne. La galerne donne de ce côté-là.) On ne se sert guère de ce mot qu'en certaines Provinces de France.

GALET. s. m. On appelle ainsi certains cailloux polis & plats que la mer pousse sur quelques plages. (Lester un Vaisseau de galet. Se promener sur le galet. Un petit bâtiment échoué sur le galet.)

GALET, est aussi un jeu où l'on pousse une espèce de palet sur une longue table. (Jouer au galet.)

GALETAS. s. m. Logement qui est au plus haut étage d'une maison, & dont le plancher d'en haut n'est pas carré, & tient de la figure du toit. (Petit galetas. Être logé au galetas. Chambre en galetas.)

GALETAS, se dit aussi De tout logement pauvre & mal en ordre. (Ce n'est pas une chambre, c'est un vrai galetas.)

GALETTE. s. f. Espèce de gâteau plat que l'on fait quand on cuit le pain. (Manger de la galette.)

GALEUX, EUSE. adj. Qui a de la gale. (Cet enfant est si galeux, qu'il fait peur. Chien galeux. Brebis galeuse.)

On dit proverbialement & figurément, qu'*Il ne faut qu'une brebis galeuse pour gâter tout un troupeau*, pour dire, qu'Un méchant homme est capable de gâter tous ceux qu'il hante.

On dit, qu'*On évite*, qu'*on fuit une personne comme une brebis galeuse*, pour dire, que C'est une personne d'un commerce ou dangereux, ou désagréable.

On dit proverbialement, *Qui se sent galeux se gratte*, pour dire, que Celui qui se sent coupable de la chose qu'on blâme, peut ou doit s'appliquer ce qu'on en a dit.

Il se dit aussi par extension Des arbres & des plantes. (Arbre galeux.)

GALIMAFRÉE. s. f. Espèce de fricassée composée de restes de viande. (Faire une galimafrée.)

GALIMATIAS. s. m. Discours embrouillé & confus, qui semble dire quelque chose & ne dit rien. (Tout son discours n'est que galimatias. Tout ce qu'il dit, tout ce qu'il écrit, n'est que galimatias. C'est un pur galimatias, un franc galimatias, un vrai galimatias. Un galimatias pompeux. Il nous donne du fin galimatias.)

GALION. s. m. Espèce de grand vaisseau qu'on emploie à faire le voyage d'Espagne aux Indes Occidentales. (Charger les galions. Le retour des galions. Mettre sur les galions.)

GALIOTE. s. f. Espèce de petit bâtiment qui va à rames & à voiles.

On appelle *Galiote à bombes*, Un bâtiment de moyenne grandeur, très-fort de bois, dont on se sert pour porter des mortiers, & pour tirer des bombes sur mer.

On appelle aussi *Galiote*, Un long bateau couvert dont on se sert pour voyager sur des rivières. (La galiote de saint Cloud.

GALIPOT. s. m. Résine liquide qu'on tire du pin par incision.

GALLE. s. m. Terme de Botanique. Il se dit De certaines excroissances qui viennent sur les tiges & les feuilles de plusieurs plantes, par l'extravasation de leurs sucs, ce qui arrive lorsqu'elles ont été piquées par quelque insecte.

La plus connue de ces Galles vient sur les chênes. On l'appelle *Noix de galle*. Elle sert à teindre en noir & à faire de l'encre. (Une teinture passée en galle.) La noix de galle, est-dit-on, le poison des chiens.

GALLICAN, ANE. adj. François. Il n'a guère d'usage qu'en ces phrases. (Le Rit Gallican. L'Église Gallicane. Les libertés de l'Église Gallicane.)

Les Géographes appellent *Flandre Gallicane*, Cette partie de la Flandre où l'on parle la Langue Françoise.

GALLICISME. s. m. Construction propre & particulière à la Langue Françoise, contraire aux règles ordinaires de la Grammaire, mais autorisée par l'usage. *Les bonnes gens sont aisés à tromper. Se battre avec quelqu'un. Il vient de mourir. Il va venir*, sont des Gallicismes.

On appelle aussi *Gallicisme*, Les façons de parler de la Langue Françoise, transportées dans une autre Langue. (L'Auteur de cet ouvrage Latin a mêlé des gallicismes en divers endroits.)

GALLIUM. *Voyez* CAILLE-LAIT.

GALOCHE. s. f. Espèce de Chaussure de cuir que l'on porte par-dessous les souliers, pour avoir le pied sec. (Une paire de galoches.)

On appelle *Menton de galoche*, Un menton long, pointu & recourbé. Il est du style familier.

GALON. s. m. Tissu d'or, d'argent, de soie, de fil, de laine, &c. qui a plus de corps qu'un simple ruban, & que l'on met au bord ou sur les coutures des habits, soit pour les empêcher de s'effiler, soit pour servir d'ornement. (Un galon d'or, d'argent, de soie. Un habit tout chamarré de galon, couvert de galon tant plein que vide. Galon de livrée.)

GALONNER. v. a. Orner ou border de galon. (Galonner un habit.)

GALONNÉ, ÉE. participe. (Habit galonné.)

On appelle aussi *Homme galonné*, Un homme dont l'habit est couvert de galons.

GALOP. s. m. La plus élevée & la plus diligente des allures du cheval, qui n'est proprement qu'une suite des sauts en avant. (Un cheval qui va au galop, qui va bien le galop. Le petit galop. Le grand galop. Un cheval qui a le galop aisé, qui a le galop rude. Aller le galop, le petit galop, le grand galop. N'allons qu'au petit galop. Mettre un cheval au galop. Ils sont venus au galop. Son cheval prit le galop, se mit au galop.)

On dit proverbialement & figurément, *Il s'en va le grand galop à l'Hôpital*, pour dire, Il fait tout ce qu'il faut pour se ruiner fort promptement.

On dit aussi absolument d'Un homme qui tire à sa fin, qui se meurt, (Il s'en va le grand galop.) Il est populaire.

GALOPADE. s. f. Action de galoper. (Ce cheval a la galopade fort belle.)

Il se dit aussi d'Un certain espace qu'on parcourt en galopant. (D'ici là il n'y a qu'une galopade.)

GALOPER. v. n. Aller le galop. (Un cheval qui galope bien, qui galope sur le bon pied, qui galope sur les hanches. Un cheval qui galope près de terre. Galoper à la chasse. Ils ont galopé deux heures durant.)

On dit figur. & famil. d'Un homme qui se tourmente beaucoup, qui court beaucoup pour quelque affaire, (Il galope jour & nuit. Il a galopé par tout Paris pour cette affaire.)

Il est aussi actif, & signifie, Mettre au galop, faire aller au galop. (Galoper un cheval.)

Il signifie figur. & fam. Poursuivre quelqu'un. (Il l'a galopé comme il faut. Les Sergens l'ont galopé.)

On dit aussi fig. & fam. *Galoper quelqu'un*, pour dire, Se rendre assidu dans tous les lieux où l'on peut le voir, où l'on peut lui parler. (Il le galope depuis long-temps sans lui pouvoir parler.)

GALOPPÉ, ÉE. participe.

GALOPIN. s. m. Petit garçon que l'on envoie çà & là pour différentes choses. (Il m'a envoyé un galopin. C'est un petit galopin.)

On appelle ainsi dans les Maisons Royales, De petits marmitons qui tournent les broches, & qui servent à courir çà & là pour les besoins de la cuisine.

GALVAUDER. v. a. Maltraiter quelqu'un de paroles, le réprimander avec aigreur ou avec hauteur. (On l'a galvaudé d'importance.) Il est familier.

GALVAUDÉ, ÉE. participe.

GAM

GAMBADE. s. f. Espèce de saut sans art & sans cadence. (Faire une gambade. Faire des gambades. (Jamais homme ne fut si gai, il faisoit mille gambades.)

On dit proverbialement & figurément, *Payer en gambades*, Lorsqu'à des demandes légitimes on ne répond que par des défaites, par des plaisanteries de mauvaise foi, sans donner aucune satisfaction. (Je lui ai demandé l'argent qu'il me doit, il m'a payé en gambades.) Dans ce sens on dit prov. & fig. (Payer en monnoie de singe, en gambades.) Ce proverbe vient de ce que les Jongleurs s'exemptoient du droit de péage, en faisant danser leur singe devant le Péager.

GAMBADER. v. n. Faire des gambades par vivacité, par gaieté. (Il gambade sans cesse. Il ne fait que gambader.)

GAMBAGE. s. m. Droit qu'on paye pour la bière.

GAMBILLER. v. n. Remuer les jambes de côté & d'autre. Cela se dit d'ordinaire des enfans ou de fort jeunes gens, lorsqu'étant assis ou couchés, ils portent à tous momens leurs jambes de-çà & de-là. (On ne peut emmaillotter cet enfant, il ne fait que gambiller.)

GAMBIT. s. m. Terme du jeu d'Échecs. On dit, *Jouer le gambit*, Lorsqu'après avoir poussé le pion du Roi ou celui de la Dame deux pas, on pousse encore celui de leur Fou deux pas.

GAMELLE. s. f. Sorte d'écuelle de bois qui est d'un usage fort ordinaire sur les vaisseaux, & où l'on met la portion de chaque Matelot & de chaque Soldat.

On dit, *Être à la gamelle*, *manger à la gamelle*, pour dire, Être à l'ordinaire des Soldats & des Matelots.

GAMME. s. f. Table contenant les notes de Musique disposées selon l'ordre des tons naturels. (Commencer la gamme. Apprendre la gamme. Savoir la gamme. Sortir de gamme. Il sait déjà la gamme.)

On dit prov. & figur. *Chanter la gamme à quelqu'un*, pour dire, Faire une forte réprimande à quelqu'un, ou lui dire des injures, lui dire ses vérités. (On lui a bien chanté sa gamme. Je lui ai bien chanté sa gamme. On leur a bien chanté leur gamme.)

On dit aussi proverb. & figur. *Changer de gamme*, pour dire, Changer de conduite, de façon d'agir. (S'il continue à faire l'insolent, je lui ferai bien changer de gamme.)

On dit proverbialement, *Être hors de gamme*, pour dire, Ne savoir plus où l'on en est, ne savoir plus ce qu'on doit faire. Et, *Mettre quelqu'un hors de gamme*, pour dire, Le déconcerter, lui rompre ses mesures, le réduire à ne savoir plus que répondre.

GAN

GANACHE. s. f. La mâchoire inférieure du cheval. On dit, qu'*Un cheval est chargé de ganache*, *qu'il a la ganache lourde*, *pesante*, Quand il a l'os de la mâchoire inférieure fort gros, & revêtu de beaucoup de chair.

On dit figur. & famil. d'Un homme qui a l'esprit pesant, qu' (Il est chargé de ganache, qu'il a la ganache pesante, que c'est une ganache.)

GANCHE. s. f. Sorte de potence ou d'estrapade, dressée aux portes des Villes en Turquie, pour servir au supplice des malfaiteurs, ou des malheureux traités comme tels. La ganche est décrite dans les Voyages de Tournefort.

GANGLION. s. m. Terme d'Anatomie. C'est un assemblage de plusieurs nerfs qui se rencontrent & s'entrelacent en manière de peloton.

En termes de Chirurgie, C'est une tumeur dure, ronde ou oblongue, quelquefois inégale, sans douleur, & qui ne cause aucun changement de couleur à la peau.

GANGRENE. substantif. f. (On prononce *Cangrene.*) Mortification totale de quelque partie du corps, qui est causée par le défaut des esprits animaux, & qui se communique aisément aux autres parties voisines. (Avoir la gangrène. La gangrène gagne. Il a un mal à la jambe, il craint que la gangrène ne s'y mette. Arrêter la gangrène.)

On dit figurément Des grandes erreurs qui s'élèvent dans la Religion, ou des grands désordres qui naissent dans l'État, & qui peuvent avoir des suites fâcheuses, que (C'est une gangrène dont il faut arrêter le cours.)

GANGRENER. v. récipr. Se corrompre en sorte que la gangrène se forme. (Cette jambe va se gangrener. Si on ne remédie à cette plaie, elle se grangrènera dans vingt-quatre heures.)

GANGRENÉ, ÉE. participe. Où la gangrène s'est mise. (Bras gangrené. Jambe gangrenée.)

On dit figurément d'Un méchant homme, qu' (Il a la conscience gangrenée.)

GANGRENEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de la gangrène. (Sang gangreneux. Disposition gangreneuse.)

GANGUE. subst. f. Mot emprunté de l'Allemand. Roche à laquelle un métal minéral est attaché dans le sein de la terre. On dit (Une mine avec sa gangue. Un métal joint à sa gangue.)

GANIVET. s. m. Instrument de Chirurgie fait en forme de canif.

GANO. Terme du jeu de l'Hombre. Il sign. Laissez-moi venir la main.

GANER. v. n. Laisser aller la main.

GANSE. substantif f. Cordonnet de soie, d'or, d'argent, &c. qu'on emploie d'ordinaire à attacher un bouton. (Une aune de ganse de soie.)

Il se dit plus communément de cette sorte de cordonnet, en tant qu'il sert de boutonnière. (La ganse est trop étroite, le bouton n'y sauroit entrer.)

On appelle *Ganse de diamans*, Une boutonnière faite en forme de ganse, & garnie de diamans.

GANT. s. m. Ce qui est fait sur la forme de la main, & qui sert à la couvrir toute, & chaque doigt en particulier. (Porter des gants. Mettre ses gants. Ôter ses gants. Tailler les gants. Coudre des gants. Des gants bien faits. Des gants bien apprêtés. Des gants lavés. Des gants à frange. Des gants parfumés. Une paire de gants.)

Ce mot prend différentes dénominations, soit par rapport à la matière dont les gants sont faits, comme dans ces phrases : (Gants de cerf. Gants de daim. Gants de chevreau. Gants de chien. Des gants de fil. Des gants de soie. Des gants de laine, &c.) soit par rapport aux lieux où ils sont faits, comme, (Gants d'Espagne. Gants de Rome. Gants d'Avignon. Gants de Grenoble ;) soit par rapport aux odeurs qui dominent dans la manière dont ils sont apprêtés. (Des gants d'ambre. Des gants de fleurs d'orange. Des gans de jasmin.)

On appelle *Gants d'oiseau*, Le gant que le Fauconnier met à la main dont il porte l'oiseau.

On dit figur. & famil. d'Un homme d'une humeur facile & accommodante, qu' (Il est souple comme un gant.) Et en parlant d'un homme qu'on promet de rendre traitable, quoiqu'il fasse le fâcheux, on dit, qu'(On le rendra souple comme un gant.)

Proverb. & figur. pour faire entendre à quelqu'un qu'il n'est pas le premier à donner l'avis, à dire quelque chose, ou à faire la découverte dont il parle, on dit, qu'(Il n'en a pas les gants. Vous n'en aurez pas les gants.)

On dit aussi proverbialement & figurém. d'Une fille qui a déjà eu quelque commerce de galanterie, qu'(Elle a perdu ses gants.)

On dit d'Un homme qui a obtenu le premier les faveurs d'une femme, qu' (Il en a eu les gants.)

On dit proverbialement, *L'amitié passe le gant*, Lorsqu'en se saluant on se touche la main sans se donner le loisir de se déganter.

On dit, *Jeter le gant*, pour dire, Défier quelqu'un au combat.

GANTELÉE. *Voyez* CAMPANULE.

GANTELET. s. m. Espèce de gant couvert de lames de fer par le dehors de la main, faisant partie de l'armure d'un homme armé de toutes pièces. (Un coup de gantelet. Frapper avec le gantelet. Jeter le gantelet.)

GANTELET. Terme de Chirurgie. Espèce de bandage qui enveloppe la main & les doigts comme un gant.

GANTER. v. a. Mettre des gants. (Voilà des gants que l'on ne sauroit ganter. Se ganter.)

On dit, que *Des gants gantent bien*, pour dire, qu'ils sont justes à la main.

GANTÉ, ÉE. participe. (Être toujours bien ganté. Avoir une main nue, & l'autre gantée.)

GANTERIE. s. f. Marchandise de gants.

GANTIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait ou qui vend des gants. (Marchand gantier.)

GAR

GARAMANTITE. s. f. On a donné anciennement ce nom à une pierre précieuse. On présume que c'étoit le grenat.

GARANCE. s. f. Plante dont la racine est d'un rouge tirant sur le jaune, & dont les Teinturiers se servent pour teindre en rouge. (Une étoffe teinte en garance.)

On s'en sert aussi en Médecine : elle est apéritive.

GARANCER. v. a. Teindre en garance. (Garancer une étoffe. Garancer de la laine.)

GARANCÉ, ÉE. participe.

GARANT, ANTE. s. Pleige, caution, celui qui répond du fait d'autrui, ou de son propre fait. (Avoir un bon garant, un mauvais garant. Se rendre garant. Prendre pour garant. On n'est point garant du fait du Prince. Je ne suis point garant de l'événement. Tout homme est garant de ses faits & promesses.)

Dans le style de négociation, quelques-uns ont employé *Garante* au féminin. (La Reine s'est rendu garante du Traité.)

Il se dit aussi figur. d'Un Auteur dont on a tiré un fait, une doctrine qu'on avance, un passage que l'on cite, & d'Un homme de qui on tient une nouvelle. (Il a Aristote pour garant de tout ce qu'il dit. Cette nouvelle paroît étrange, mais elle vient de bon lieu, & j'ai de bons garants.)

GARANTIE. substantif féminin. Obligation de garantir. (Il lui a passé un acte de garantie. Il m'a vendu cet héritage sans garantie.)

Il signifie aussi Le dédommagement auquel on s'oblige. (S'obliger à garantie. Être tenu à la garantie.) Il ne se dit guère qu'en matière de procès, d'affaires, & de négociation.

GARANTIR. v. a. Se rendre garant, répondre d'une chose, même en s'obligeant de dédommager. (Je vous garantis ce cheval sain & net. Le Marchand qui a vendu ce damas, le garantit de Gènes, pour être de Gènes, le garantir vrai Gènes. Garantir un contrat, une vente, l'achat d'une maison.)

Il signifie aussi, Assurer, affirmer. (Je vous garantis que ce passage est d'un tel Auteur. Je vous garantis qu'il ne fera pas cela. On m'a assuré cela, mais je ne vous le garantis pas.)

GARANTIR DE, signifie aussi Préserver. (Il m'a fait lui-même le mal dont il me devoit garantir. Tous les hommes du monde ne l'en sauroient garantir. Je vous garantirai du mal, mais je ne saurois garantir de la peur.)

On le dit aussi absolument. (On ne garantit pas de la peur.)

GARANTI, IE. participe.

En termes de Palais, il se prend substantivement. (Le Garanti exerce son recours contre le Garant.)

GARBIN. s. m. Nom qu'on donne sur la Méditerranée & dans les Provinces Méridionales, au vent de Sud-ouest.

GARCE. s. f. On appelle ainsi, par injure, une fille ou femme débauchée & publique. (Une garce. Une vraie garce. Franche garce. Garce de rempart. S'adonner aux garces. Voir les garces. Hanter les garces.) C'est une expression libre.

GARÇON. s. m. Enfant mâle. (Il a des filles & des garçons de son mariage. Cette femme est accouchée d'un beau garçon. Petit garçon. Jeune garçon.)

On appelle aussi *Garçons*, Ceux qui demeurent dans le célibat, & qui ne se marient point. (Il veut mourir garçon. C'est un vieux garçon.)

On dit dans le style familier, *Faire vie de garçon, mener une vie de garçon*, pour dire, Mener la vie d'un homme libre, & qui n'est assujetti à aucun devoir.

On dit d'Un brave Soldat, que (C'est un brave garçon.)

On dit aussi à un homme, *Vous êtes un brave garçon*, dans le même sens qu'on dit, *Vous êtes un galant homme.* (Vous êtes un brave garçon d'être venu.) Et on dit figur. *Faire le mauvais garçon*, pour dire, Faire le brave, faire le méchant.

Dans les Colleges, Dans les Communautés, & parmi le peuple, on appelle *Garçon*, Un valet qui ne porte point de livrées. (Le garçon qui le sert. Il m'a envoyé son garçon.)

On appelle aussi *Garçons*, Ceux qui travaillent sous les Maîtres, dans les boutiques des Marchands & des Artisans. (Un garçon de boutique. Ce Marchand, cet Artisan a tant de garçons. N'oubliez pas le vin des garçons.)

On appelle chez le Roi, *Garçons de la Chambre, Garçons de la Garde-robe*, Les valets qui font les bas offices dans la Chambre & dans la Garde-robe.

Et dans les Troupes, on appelle *Garçon Major*, Un Officier qui fait le détail d'un Régiment sous le Major & sous l'Aide-Major. (Garçon Major du Régiment.)

On appelle figurém. & par ironie, *Beau garçon, joli garçon*, Un homme que la débauche, le jeu, ou une trop grande dépense, ont jeté dans quelque excès honteux. (Il s'est fait beau garçon. Vous voilà beau garçon, joli garçon.) Et dans le même sens on dit d'Un homme qui s'est enivré, (Il étoit hier beau garçon.)

GARÇONNIÈRE. s. f. Petite fille qui aime à hanter les garçons. (C'est une garçonnière.) Il est bas.

GARDE. s. f. Guet, action par laquelle on observe ce qui se passe, afin de n'être point surpris. (Faire la garde. Faire bonne garde, mauvaise garde. Entrer en garde. Sortir de garde. Être de garde.)

GARDE, se dit aussi Des gens de guerre qui font la garde. (La garde des portes. Relever la garde. Renforcer la garde. Doubler la garde. Asseoir, poser la garde. Changer la garde. Officier de garde. Monter la garde. Descendre la garde.)

Il se dit encore Du service des Pages, des Gentilshommes, des Valets de pied, des Laquais, &c. qui, afin de se soulager entr'eux, se tiennent les uns après les autres auprès du Roi & des Princes, pour les servir & faire ce qu'ils commandent. (Ce Page étoit de garde.)

LA GRAND'GARDE, est un corps de Cavalerie qui se met à la tête d'un camp, pour empêcher que l'armée ne soit surprise.

GARDE AVANCÉE, est un autre Corps que l'on met encore au-delà de la Grand'Garde, pour une plus grande sureté.

CORPS DE GARDE, Lieu destiné pour retirer les Soldats qui font la garde, soit dans les camps, soit dans les Places, soit dans les maisons des Princes.

GARDE, signifie aussi Une femme qui sert les malades & les accouchées, & qui vit de ce métier. (Il est malade, il lui faut une Garde.)

GARDE, veut dire encore La charge, la commission de garder. (Le Roi lui a commis la garde de cette Place, lui a confié la garde de ses trésors. Avoir la garde de quelque chose. Je lui ai donné cela en garde. Il n'est pas en ma garde. On l'a mis à la garde d'un Huissier. On lui a payé tant pour ses frais de garde.)

Il signifie aussi Protection, & ne se dit guère qu'en ces phrases, (Allez-vous-en à la garde de Dieu. Dieu vous tienne en sa garde, en sa sainte garde, en sa sainte & digne garde. Toutes les Églises de France sont en la garde du Roi.)

On dit, qu'*Un homme est sur ses gardes, se tient sur ses gardes*, pour dire, qu'il a du soin & de l'attention, pour empêcher qu'on ne prenne avantage sur lui, qu'on ne lui fasse quelque tort.

On dit, *Prendre garde*, pour dire, Avoir soin, avoir attention, avoir l'œil sur quelque chose & sur quelqu'un. (Prenez garde que cela n'arrive. Prenez garde à cela. Prenez garde à cette clause de votre contrat. Prenez garde de tomber. Prenez garde à ne vous pas trop engager. Prenez garde à vous. Prenez garde à cet enfant.)

On dit, qu'*Un homme prend garde à un sou, à un denier*, pour dire, qu'Un sou, un denier ne lui sont pas indifférens dans la dépense, qu'il y fait attention dans un compte.

On dit aussi, *Se donner de garde*, pour dire, Se précautionner. (Donnez-vous de garde qu'on ne vous trompe. Donnez-vous de garde de cet homme-là. Donnez-vous de garde de toucher à cela.)

On dit, qu'*Un homme est de bonne garde*, pour dire, qu'il garde long-temps ce qu'il possède. (Il y a dix ans que vous avez ce bijou, vous êtes de bonne garde.)

On dit aussi, que *Certains fruits sont de garde, de bonne garde*, ou *ne sont pas de garde, de bonne garde*, pour dire, qu'Ils se gardent, ou ne se gardent pas long-temps sans se gâter.

On dit, qu'*Un chien est de bonne garde*, pour dire, qu'Il garde bien, qu'il avertit bien.

On dit, que *Les filles sont de difficile garde*, pour dire, qu'Il faut veiller soigneusement à leur conduite.

On dit, qu'*On n'a garde de faire telle ou telle chose*, pour dire, qu'On n'a pas la volonté ou le pouvoir de la faire, qu'on en est bien éloigné. (Il n'a garde de tromper, il est trop homme de bien. Il n'a garde de courir, il a une jambe rompue. Il n'a garde d'acheter cette charge, il n'a pas un sou.)

Aux jeux des Cartes, *Garde* signifie Une ou plusieurs basses cartes de la même couleur que la carte principale qu'on veut garder. (Un bon joueur porte toujours des gardes. J'ai écarté la double garde.)

GARDE, veut dire aussi, en termes d'escrime, Une manière de tenir le corps, & l'épée ou le fleuret, telle que l'on soit à couvert de l'épée ou du fleuret de son ennemi, & que l'on puisse aisément le frapper, ou lui porter une botte. (La garde haute. La garde basse. La garde à l'épée seule. La garde à l'épée & au poignard. La garde sur le pied gauche. Se mettre en garde. Se tenir en garde. Être en garde. Être hors de garde.)

On dit, *Se mettre en garde*, *se tenir en garde*, *être en garde*, pour dire, Se défier, & donner si bon ordre, qu'on ne soit point surpris.

On dit aussi, *Être hors de garde*, pour dire, Ne savoir où l'on en est dans quelque affaire, dans quelque occasion.

GARDE, veut dire, encore La partie d'une épée ou d'un poignard qui est entre la poignée & la lame, & qui sert à couvrir la main. (Une garde d'épée. La garde du poignard. Garde d'argent. Garde à coquille. Monter une garde. Démonter une garde. Fausser la garde. Les branches d'une garde.)

On dit, *Monter une garde à quelqu'un*, pour dire, Le réprimander vivement. Il est familier.

On dit prov. d'Un homme qui a fait un grand excès, qu'(Il s'en est donné jusqu'aux gardes.)

Il veut dire encore au pluriel, La garniture qui se met dans une serrure, pour empêcher que toutes sortes de clefs ne l'ouvrent. (Il faut changer les gardes de la serrure, on a perdu la clef.)

GARDE. s. m. Homme armé, qui est destiné pour faire la garde auprès du Roi, d'un Prince, d'un Gouverneur, d'un Officier Général, &c. (Il n'avoit avec lui qu'un de ses Gardes.)

GARDE DU CORPS, sont ceux qui gardent la personne du Roi. (Un Garde du Corps bien monté. Capitaine, Lieutenant, Enseigne des Gardes du Corps, *ou simplement*, des Gardes. Capitaines des Gardes.)

GARDES DE LA PORTE, Sont ceux qui montent la garde aux portes de l'intérieur du Palais où est le Roi pendant le jour. Ils sont relevés le soir par les Gardes du Corps, & les relèvent le matin.

Quand *Garde* signifie une seule personne, il est masculin; mais quand il signifie la Compagnie, il est féminin. (La Garde Écossoise. Les Chevau-Légers de la Garde.)

LE RÉGIMENT DES GARDES, est le Régiment d'Infanterie Françoise destiné pour garder les avenues des lieux où le Roi est logé; & en parlant de ce Régiment, on dit absolument, (Les Gardes, ou les Gardes Françoises.)

On dit, *Capitaine aux Gardes. Lieutenant*, *Enseigne aux Gardes*, *Sergent aux Gardes*, *Soldat*, *Cadet aux Gardes*, pour les distinguer des Gardes du Corps. Et en parlant des Gardes du Corps, on dit, (Capitaine des Gardes.)

On appelle *Le Régiment des Gardes Suisses*, ou absolument, *Les Gardes Suisses*, Le Régiment d'Infanterie Suisse qui fait le même service que le Régiment des Gardes Françoises.

On appelle *Gardes de la Marine*, ou *Gardes-Marine*, Un corps composé de jeunes Gentilshommes nommés par le Roi pour la garde de l'Amiral, & pour s'instruire dans le service de mer. Ils sont dans la Marine ce que les Cadets sont dans les troupes de terre. (Ce jeune Garde-Marine est devenu Enseigne de Vaisseau.)

GARDES DE L'ÉTENDARD, étoient dans le Corps des Galères ce que sont les Gardes-Marine dans celui de la Marine.

GARDE DE LA MANCHE. On appelle ainsi des Gardes de la premiere Compagnie des Gardes du Corps, dont il y en a toujours deux qui en certaines occasions, comme à la Chapelle, sont debout aux deux côtés du Roi, vêtus de hoquetons & armés de pertuisanes.

GARDE-MAGASIN, Officier commis pour garder les Magasins.

On appelle *Gardes*, Les personnes que l'on donne pour garder quelqu'un, afin qu'il n'échappe pas. (Ils ont eu querelle ensemble, il leur faut donner des Gardes. Il n'est pas prisonnier, mais il a des Gardes. Il a trompé ses Gardes, il s'est évadé.)

GARDE DES SCEAUX. Celui à qui le Roi donne ses Sceaux. Cet Office est ordinairement joint à celui de Chancelier. Le Garde des Sceaux est un des grands Officiers de la Couronne, dont la fonction est d'avoir la garde du grand Sceau du Roi, du Scel particulier dont on use pour le Dauphiné, & des contrescels. Il scelle toutes les Lettres qui doivent être expédiées sous les Sceaux dont il a la garde.

Il a l'inspection sur toutes les Chancelleries établies près des Cours & des Présidiaux. Le premier Officier de ces Chancelleries se nomme aussi *Garde des Sceaux d'une telle Chancellerie*. Les Maîtres des Requêtes sont Gardes des Sceaux de la Chancellerie du Palais à Paris.

Lorsque le Roi ne juge pas à propos de charger personne de la garde des Sceaux, il les garde lui-même, & tient le grand Sceau en personne, comme il l'a fait en 1757.

GARDES DES MÉTIERS, MAÎTRES ET GARDES, sont ceux qui sont élus dans le Corps de chaque Métier, pour avoir soin qu'il ne s'y fasse rien contre les Réglemens & les Statuts, & pour veiller à la conservation des priviléges.

On appelle *Garde du Trésor Royal*, Celui à qui le Roi confie son Trésor: *Garde de la Bibliothèque du Roi*, Celui à qui le Roi donne la garde de sa bibliothèque publique: Et *Gardes des Meubles*, Celui à qui le Roi donne la garde des meubles de la Couronne.

Le mot de *Garde* se joint à plusieurs mots pour signifier Ceux qui ont certaines choses en garde. Ainsi l'on appelle *Garde-Bois*, Celui qui est destiné pour empêcher qu'on ne gâte les bois.

GARDE-BOIS, CHASSE ET PÊCHE. Celui qui est commis pour veiller à la conservation du Gibier, du Poisson & des Bois dans l'étendue d'une Terre ou Seigneurie.

GARDE CÔTE, Milice préposée pour garder le pays qui est sur la côte de la mer. (C'est un Capitaine Garde-Côte.)

On le dit aussi d'Un vaisseau de guerre destiné à garder les côtes.

GARDES DES PRIVILEGES DES UNIVERSITÉS. Juges qui sont spécialement chargés de veiller à la conservation des droits d'une Université, & devant lesquels les Membres de cette Université ont leurs causes commises. Le Châtelet de Paris est Garde & Conservateur des Priviléges de l'Université de Paris.

GARDES DES MONNOIES, premiers Juges des Monnoies, dont les appellations ressortissent aux Cours des Monnoies.

GARDE-MARTEAU, Officier d'une Maîtrise des Eaux & Forêts, qui garde le marteau avec lequel on marque le bois qui doit être réservé.

GARDE-NOTE, Qualité qui se joint ordinairement à celle de Notaire. (Pardevant les Conseillers du Roi, Notaires, Gardes-notes du Roi au Châtelet de Paris.)

GARDE-RÔLE, Celui qui garde les Rôles des Officiers de France, qui en tient registre, & qui en fait sceller les provisions.

GARDE-VAISSELLE, Celui qui a la vaisselle du Roi en sa garde.

GARDE-BOURGEOISE. s. f. Est à l'égard des bourgeois, le même droit que celui de Garde-Noble à l'égard des Nobles. La Garde bourgeoise n'a lieu qu'en certains pays. *Voyez* GARDE-NOBLE.

GARDE-BOUTIQUE. s. m. On appelle ainsi Une étoffe, un livre, &c. que le Marchand a dans sa boutique il y a long-temps, & qu'il ne peut vendre. (Cette étoffe est un garde-boutique.)

GARDE-FEU. subst. masc. Grille de fer qu'on met devant une cheminée, pour empêcher que les enfans ne tombent dans le feu.

GARDE-FOU. s. m. Les balustres ou les barrières que l'on met aux bords des ponts, des quais & des terrasses, pour empêcher de tomber en bas. (Il faudroit là un gardefou. Mettre des garde-fous.)

GARDE-MANGER. s. m. Lieu pour garder ou serrer de la viande, & autres choses servant à la nourriture.

GARDE-MEUBLE. sub. mas. Signifie Le lieu où l'on garde des meubles. (Il faut mettre cette tapisserie dans le garde-meuble.)

GARDE-NOBLE. s. f. Le droit qu'un père ou une mère noble, survivant l'un à l'autre, ont de jouir du bien de leurs enfans, venant de la succession du père décédé, jusqu'à ce qu'ils aient atteint un certain âge, à la charge de les nourrir, de les entretenir, & de payer toutes les dettes sans être tenu de rendre aucun compte. (Avoir la garde-noble, perdre la garde-noble.) Le Roi a le droit de garde-noble en Normandie.

GARDE-ROBE. s. f. La chambre destinée à y mettre les habits, le linge, & tout ce qui regarde les hardes de jour & de nuit, & qui sert aussi à y faire coucher un Valet de chambre, ou une Femme de chambre. Un appartement est composé d'une antichambre, d'une chambre, d'une garderobe, & d'un cabinet.

GARDE-ROBE, se dit aussi De tous les habits & de toutes les autres hardes d'une garde-robe. (C'est un homme qui a une garde-robe très-riche. En mourant il a donné sa garde-robe à son Valet de chambre.)

On appelle chez le Roi, *Grand-Maître de la Garde-robe*, Un grand Officier qui a soin de tout ce qui regarde les habits & le linge du Roi, & qui a sous lui divers Officiers. (Maître de la garde-robe. Officiers de la garde-robe. Valet de garde-robe.)

GARDE-ROBE, fig. aussi Le lieu où l'on met la chaise percée. (La garde-robe de cet appartement est bien commode.)

On dit, *Aller à la garde-robe*, pour dire, Se décharger le ventre.

GARDE-ROBE. s. f. *ou* CYPRÈS. s. m. Plante vivace qui croît à la hauteur d'un pied. Ses fleurs sont ramassées en bouquet & de couleur jaune; ses racines & ses branches sont ligneuses; ses feuilles sont charnues & dentellées des deux côtés. Elle est propre à faire périr les vers.

GARDER. v. a. Conserver, tenir une chose en lieu propre & commode, pour empêcher qu'elle ne se perde ou qu'elle ne se gâte, &c. (Ce vin-là est si délicat, qu'on ne le pourra garder. Dans les chaleurs on ne peut garder la viande.)

Il sig. aussi, Ne point dessaisir de quelque chose. (Je veux garder cela à cause de la personne qui me l'a donné. C'est un homme qui ne peut rien garder, il donne tout.)

On dit, *Garder la maison*, *garder la chambre*, *garder le lit*, pour dire, Se tenir dans sa maison, dans sa chambre, dans son lit, sans en sortir.

On dit aussi en termes de Guerre, *Garder les rangs*, pour dire, Demeurer dans les rangs. (Gardez vos rangs.)

On dit encore, *Garder son rang*, pour dire, Se maintenir dans le rang d'honneur & de dignité où l'on est.

On dit aussi, *Garder sa gravité*, pour dire, Conserver sa gravité, se maintenir dans la gravité.

On dit aussi, *Garder la fièvre*, *garder un rhume*, pour dire, L'avoir long-temps sans discontinuation. (Il a gardé la fièvre quarte deux ans.)

On dit, *Garder une Médecine*, pour dire, Ne la pas vomir. Et, *Garder un lavement*, pour dire, S'empêcher quelque temps de le rendre.

En termes de Chasse, on dit, que *Des chiens gardent le change*, pour dire, qu'Ils ne prennent pas le change.

Il signifie encore, Réserver pour un autre temps. (Il faut garder cela pour demain.)

On dit proverbialement, *Garder une poire pour la soif*, pour dire, Réserver quelque chose pour les besoins qui peuvent survenir.

On dit proverbialement à un homme dans l'affliction, dans le malheur, *Vous ne savez pas ce que Dieu vous garde*, *ce que la fortune vous garde*, pour dire, Vous ne savez pas ce qui peut vous arriver de bien.

On dit aussi figurém. & fam. *Il y a long-temps qu'il me la gardoit*, pour dire, Il y a long-temps qu'il attendoit l'occasion de me nuire, de se venger de moi. Et on dit dans le même sens, (Je la lui garde bonne.)

On dit par une façon de parler proverbiale, *Vous m'en donnez bien à garder*, pour dire, Vous voulez m'en faire accroire.

GARDER, en parlant d'un Roi, d'un Prince, signifie, Veiller à sa conservation, en prenant garde qu'on ne puisse attenter à sa personne. (Les troupes qui gardent le Roi.)

GARDER, en parlant d'Un malade, d'une femme en couche, signifie, Se tenir assidument auprès d'un malade, auprès d'une femme en couche, pour les assister dans leurs besoins. (C'est un Frère de la Charité qui le garde. La femme qui la garde.)

GARDER, en parlant des prisonniers, signifie, Prendre garde que des prisonniers ne s'évadent. (Garder des prisonniers à vue.)

GARDER, se dit aussi du soin qu'on prend des troupeaux lorsqu'on les mène paître. (Garder les moutons. Garder les brebis. Garder les cochons. Garder les vaches.)

Dans cette acception, on dit proverbialement & figurément, *Bon homme, garde ta vache*, Lorsqu'on veut avertir quelqu'un de prendre garde qu'on ne le trompe.

On dit aussi prov. & figur. *Quand chacun fait son métier, les vaches sont bien gardées*, pour dire, que Le moyen de faire que tout aille bien, c'est que chacun ne se mêle que de ce qu'il doit faire.

GARDER, se dit aussi en parlant De diverses choses, de la conservation desquelles on prend soin. Ainsi on dit, (Garder les bois. Garder les vignes. Garder un pays pour la chasse. Garder la chasse.)

On dit aussi, *Garder les gages*, *les enjeux*, pour dire, En être le dépositaire.

On dit proverbialement & figurément, *Garder le mulet*, pour dire, Être long-temps à attendre quelqu'un pendant qu'il est occupé à quelque affaire, à quelque divertissement. (Ils ont long-temps gardé le mulet. Il nous a fait garder le mulet.)

On dit proverb. & figur. De quelqu'un qui demeure à ne rien faire, pendant que ceux avec qui il est venu font à se divertir ensemble, qu' (Il garde les manteaux.)

GARDER, fig. aussi, Conserver, défendre, protéger. (Ce que Dieu garde est bien gardé.)

Il sign. aussi, Préserver, garantir. (Dieu vous garde de pareils amis.)

On dit dans le même sens, par souhait, (Dieu vous veuille bien garder. Dieu vous garde. Dieu vous garde de mal. Dieu vous en garde. Dieu m'en garde.)

On dit aussi par forme de salutation, & dans le style familier. (Dieu vous garde;) ce qui ne se dit pas par toutes sortes de personnes, mais seulement par les supérieurs à ceux qui leur sont de beaucoup inferieurs, soit qu'ils les abordent, ou qu'ils en soient abordés. Il se dit quelquefois en riant entre égaux.

Il signifie aussi Observer. (Garder les Commandemens de Dieu. Garder la Loi. Garder le silence. Garder la chasteté. Garder le secret. Garder la foi des traités.)

On dit aussi, *Garder son ban*, pour dire, Accomplir le temps du bannissement auquel on a été condamné.

On dit aussi, (Garder des mesures. Garder la bienséance. C'est un homme avec qui il faut garder de grandes mesures. Il a des mesures à garder en toutes choses. Il ne garde aucune bienséance. Il ne garde point le décorum.)

GARDER, se joint en diverses phrases avec le pronom personnel, & sign. Se préserver de quelque chose. (Gardez-vous bien de tomber. Je me garderai bien d'en manger. Gardez-vous du soleil. Gardez-vous du serein.)

GARDÉ, ÉE. participe.

On dit en termes de jeux des cartes, (Un roi gardé, une dame gardée.)

GARDEUR, EUSE. s. Celui, celle qui garde. Il ne se dit qu'en ces phrases, (Gardeur de cochons, gardeuse de vaches.)

GARDIEN, ENNE. s. Celui, celle qui garde, qui protège, qui est commis pour garder quelqu'un. (L'Ange gardien. On la fera gardienne des effets de la succession.)

GARDIEN, se dit aussi De celui qui garde quelque chose; & c'est dans ce sens qu'on dit, (On a cru qu'il y avoit des démons gardiens des trésors.)

On dit dans le même sens d'Un homme commis par Justice pour garder des meubles saisis, qu' (On l'a établi gardien des meubles, gardien d'un scellé.)

GARDIENNE, se dit aussi à l'adjectif dans cette phrase, *Lettres de garde gardienne*, qui sont Des lettres par lesquelles le Roi accorde à certaines communautés, à certains particuliers, le privilège d'avoir leurs causes commises devant certains Juges. (Demander des Lettres de garde gardienne. Obtenir des Lettres de garde gardienne.)

GARDIEN, s'emploie encore au substantif, pour signifier Le Supérieur d'un Couvent de Religieux de St. François. (Le Gardien des Cordeliers. Le Gardien des Capucins, &c.)

GARDON. s. m. Petit poisson blanc d'eau douce. (Pêcher du gardon. Manger du gardon.)

On dit proverbialement d'Un homme qui a un air de fraîcheur & de santé, qu' (Il est frais comme un gardon.)

GARE. Impératif du verbe *Garer*. On s'en sert pour avertir que l'on se range, que l'on se détourne pour laisser passer quelqu'un ou quelque chose. (Gare, gare. Gare de-là. Gare de devant. Gare donc. Gare l'eau.)

En termes de Chasse, Celui qui entend le cerf bondir dans sa reposée, doit crier, *Gare*.

GARE, se dit aussi par manière d'avertissement & de menace. Ainsi on dit à un jeune enfant, à un jeune écolier, *Gare le fouet*, pour l'avertir que s'il ne prend garde à lui, s'il ne fait mieux son devoir, il aura le fouet. On dit aussi dans la même acception, (Gare le bâton, gare les étrivières.)

On dit d'Un homme qui frappe sans avoir menacé auparavant, qu' (Il frappe sans dire gare.)

GARÉ. s. f. Lieu destiné sur les rivières pour y retirer les bateaux, de manière qu'ils soient en sureté, & n'embarrassent point la navigation. (Les gares de Charenton.)

GARENNE. s. f. Lieu à la campagne où il y a des lapins, & où l'on prend soin de les conserver. (Lapin de garenne. Faire une garenne. Bonne garenne. Mauvaise garenne. Avoir droit de garenne.)

On appelle *Garenne forcée*, Un petit lieu clos de murailles ou de fossés pleins d'eau, où l'on met & où l'on élève des lapins.

GARENNE, se prend aussi dans un sens plus étendu, pour Un lieu particulier

près du Château, que le Seigneur fait garder avec plus de soin. Dans certaines Provinces, l'aîné n'a pour tout avantage que le château, le vol du chapon, & la garenne.

GARENNIER. s. m. Celui qui a soin d'une garenne, qui a une garenne en garde. (Un bon Garennier.)

GARER, SE GARER. v. réc. Se préserver, se défendre de quelqu'un, de quelque chose. (Il faut se garer d'un fou. Garez-vous de cette voiture.)

GARER. v. a. Terme de rivière. *Garer un bateau*, C'est l'amarrer, l'attacher dans une gare.

GARÉ, ÉE. participe.

GARGARISER. v. a. Se laver la gorge avec de l eau, ou avec quelqu'autre liqueur, en la faisant entrer le plus avant qu'il se peut, & en la repoussant à diverses reprises pour s'empêcher de l'avaler. (Gargarisez-vous la gorge. Je me suis gargarisé.)

GARGARISÉ, ÉE. participe.

GARGARISME. s. m. La liqueur faite exprès pour guérir le mal de gorge, en s'en gargarisant. (Faire un gargarisme. Gargarisme excellent.)

Il se dit aussi De l'action de se gargariser; & c'est dans ce sens qu'on dit, (Il a été guéri de son mal de gorge après cinq ou six gargarismes.)

GARGOTAGE. s. m. Repas mal propre, & viande mal apprêtée. (Tout ce qu'on mange ici n'est que gargotage.)

GARGOTE. s. f. On appelle ainsi un petit cabaret où l'on donne à manger à bas prix. (Tenir gargote. Il ne prend ses repas que dans les gargotes.)

Il se dit par mépris De tous les méchans & petits cabarets, & de tous les lieux où l'on mange mal proprement. (On mange mal dans ce cabaret, dans cette maison, c'est une vraie gargote.)

GARGOTER. v. n. Hanter les méchans petits cabarets, les gargotes. (Il ne fait que gargoter.)

Il signifie aussi, Boire & manger mal-proprement. (Ils sont là à gargoter.)

GARGOTIER, ÈRE. s. Celui ou celle qui tient une gargote. (Prendre ses repas chez un Gargotier.)

Il se dit aussi par mépris De tous les méchans Cabaretiers, & de tous les Cuisiniers qui apprêtent mal à manger. (Ce n'est qu'un Gargotier. C'est un vrai Gargotier.)

GARGOUILLADE. s. f. Pas de danse. Il est réservé aux entrées de Vents, de Démons, d'Esprits du Feu, & aux danses comiques.

GARGOUILLE. s. f. On appelle ainsi cet endroit d'une gouttière ou d'un autre tuyau par où l'eau tombe, & qui est terminé ordinairement en figure de dragon, ou de quelqu'autre animal. (La gargouille d'une gouttière. La gargouille par où l'eau se dégorge. Gargouille de pierre. Gargouille de plomb.)

GARGOUILLEMENT. s. m. Bruit que fait l'eau quelquefois dans la gorge, dans l'estomac & dans les entrailles.)

GARGOUILLER. v. n. Ce terme n'a d'usage qu'en parlant de ce que font de petits garçons, lorsqu'ils s'amusent à barboter dans de l'eau. (De petits garçons qui ne font que gargouiller.)

GARGOUILLIS. s. m. Le bruit que fait l'eau en tombant d'une gargouille.

GARGOUSSE. s. f. Terme d'Artillerie. Charge de poudre pour un canon, enveloppée d'un gros carton. (Charger un canon avec une gargousse. Une gargousse pour une pièce de vingt-quatre. Une gargousse pour une pièce de trente-six.)

GARNEMENT. s. m. Libertin, vaurien. (C'est un franc garnement. C'est un mauvais garnement.)

GARNIR. v. a. Pourvoir de ce qui est nécessaire pour la commodité, ou mettre ce qui sert à l'ornement. (Garnir une boutique. Garnir une maison, la garnir des meubles nécessaires. Garnir un étui. Garnir un cabinet de tableaux. Garnir un buffet de vaisselle. Garnir un portrait de diamans. Garnir un lit. Garnir un fauteuil.) On dit *Garnir une Place de Guerre*, pour dire, La munir de tout ce qui est nécessaire pour la défendre.)

GARNIR, se joint souvent avec le pronom personnel; & alors, tantôt il signifie, *Se saisir*; comme, (Il se garnit toujours des premiers de tout ce qu'il lui faut.) Et tantôt il signifie, *Se munir*, comme, (Se garnir contre le froid.)

On dit, *Garnir une tapisserie*, pour dire, Y mettre d'espace en espace des bandes de toile pour la conserver. *Garnir des bas*, pour dire, Y mettre un ruban ou de la toile, afin de les conserver.

GARNI, IE. participe. (Une boîte de portrait garnie de diamans. Une étui garni d'or. La bourse bien garnie. Le gousset bien garni.)

On appelle *Chambre garnie*, *maison garnie*, Une chambre, une maison qu'on loue fournie de toutes les choses nécessaires. (Chambre garnie à louer. Maison garnie à louer. Il n'a point de meubles, il est obligé de loger en chambre garnie.)

On dit en termes de Pratique, *Plaider main garnie*, *plaider la main garnie*, pour dire, Jouir pendant le procès de ce qui est en contestation. (On lui fait un procès, mais il plaide main garnie. Le Roi plaide toujours main garnie.)

En termes de Blason, *Garnir* se dit d'une épée dont la garde est d'un autre émail que l'épée.

GARNISON. s. m. Nombre de soldats que l'on met dans une Place pour la défendre contre les ennemis, ou pour tenir les peuples dans le devoir. Garnison forte. Garnison foible. Il y a deux mille hommes de garnison dans cette Place. Mettre garnison dans un Château. Envoyer une garnison dans une Ville. Changer une garnison. Renforcer la garnison. On a envoyé tous les Officiers à leur garnison. Les habitans ont désarmé la garnison, ont égorgé la garnison.) On appelle aussi *Garnison*, Une troupe de Sergens ou d'Archers qu'on établit en quelque maison pour contraindre un débiteur à payer, & pour y demeurer à ses frais jusqu'à ce qu'il ait payé, ou pour veiller à la conservation des meubles saisis sur lui. (On a mis garnison chez ce Comptable. Il y a garnison chez lui. On a levé la garnison. Les Maréchaux de France ont envoyé garnison chez un tel Gentilhomme.) On se sert du terme de *Garnison*, quoiqu'il n'y ait qu'un soldat, qu'un Archer.

GARNITURE. s. f. Ce qui est mis pour garnir ou pour orner quelque chose. (La garniture d'une chambre. Une garniture de diamans, de perles.)

On appelle absolument *Garniture*, Les rubans que l'on met en certains endroits des habits pour les orner. (Une belle garniture de rubans d'or, de rubans d'argent, de rubans couleur de feu. Une garniture verte, bleue, jaune. Cette garniture est bien entendue, elle revient bien à l'habit.)

Les femmes appellent simplement *Garniture*, Ce qu'elles mettent sur leur tête, soit dentelle, soit linge uni.

En termes d'Imprimerie, on appelle *Garniture*, Les divers bois dont les Compositeurs se servent pour séparer les pages & former les marges.

GARNITURE, se prend aussi pour un assortiment complet de quelque chose que ce soit. (Une garniture de dentelles. Une garniture de boutons d'or. Une garniture de diamans. Il a sur sa cheminée une belle garniture de porcelaine.)

GAROU. s. m. Il n'a guère d'usage qu'en ce mot, (Loup garou.) *Voyez* LOUP.

GAROU, ou LAURÉOLE. s. m. En Botanique, c'est un petit arbrisseau toujours vert, & dont on orne les jardins. Il porte de petites baies rouges qui purgent violemment, & qui ont une acreté corrosive; ce qui fait qu'on ne l'emploie plus.

GAROUAGE. s. m. Il ne se dit qu'en cette phrase, *Aller en garouage*, *être en garouage*, pour dire, Aller en de mauvais lieux, en des lieux de débauche. Il est du style familier.

GARROT. s. m. Partie du corps du cheval, supérieure aux épaules, & postérieure à l'encolure. (Le garrot doit être haut & tranchant, pour être parfaitement bien conformé. Ce cheval a été blessé sur le garrot.)

On dit figur. & famil. qu'*Un homme est blessé sur le garrot*, pour dire, qu'il a reçu quelque atteinte qui blesse sa réputation, & qu'on lui a rendu de mauvais offices qui l'empêchent de s'avancer.

GARROT. Bâton court dont on se sert pour serrer des nœuds de corde. (Serrez davantage le garrot de ce bât.)

GARROTTER. v. a. Lier, attacher avec de forts liens. (Il faut lier & garrotter ce prisonnier.)

On dit figurément & familièrement, qu'*On a garrotté quelqu'un*, pour dire, qu'On a pris toutes les précautions, tous les moyens imaginables pour l'empêcher de manquer aux conditions qu'on veut lui imposer, & aux engagemens où il est entré. (Cet homme auroit dissipé tout son bien, si on ne l'avoit garrotté par des substitutions. Il éludera toutes vos poursuites, à moins qu'on ne le garrotte par une bonne transaction.)

GARROTTÉ, ÉE. participe.

GARUS. s. m. Élixir bon pour l'estomac. Le garus tire son nom de l'inventeur.

GAS

GASCON, ONNE. adj. On ne le met point ici comme un nom de Nation, mais parce qu'on s'en sert quelquefois pour signifier Un fanfaron, un hableur. (Il se vante de telle & telle chose, mais c'est un Gascon.)

GASCONISME. s. m. Construction vicieuse dans la langue, & qui est tirée de la manière de parler des Gascons. (Cela n'est pas françois, c'est un gasconisme.)

GASCONNADE. s. f. Fanfaronnade, vanterie outrée. (Cet homme se vante d'avoir été à trente combats, mais ce sont des gasconnades. Il se vante d'être fort riche, mais c'est une gasconnade, une pure gasconnade. Dire, faire des gasconnades.

Il dit qu'il se battroit contre dix hommes, c'est une gasconnade.)

GASPILLAGE. s. m. Action de gaspiller. (Tout est au gaspillage dans cette maison.)

GASPILLER. v. a. Dissiper son bien par toutes sortes de dépenses inutiles. (Il a gaspillé son bien en peu de temps.) On dit aussi à peu près dans le même sens, (Gaspiller des hardes, gaspiller du linge, gaspiller du fruit.) Il est du style familier.

GASPILLÉ, ÉE. participe.

GASPILLEUR, EUSE. s. Celui ou celle qui gaspille.

GASTADOUR. s. m. Pionnier qui aplanit les chemins.

GASTER. s. m. Mot emprunté du Grec, & terme de Médecine, qui signifie Le bas ventre & quelquefois l'estomac.

GASTRIQUE. adj. de t. g. Terme d'Anatomie, synonyme de Stomacal. On appelle *Artères gastriques*, Les artères de l'estomac. *Liqueur gastrique*, *suc gastrique*, La liqueur, le suc que les vaisseaux excrétoires versent dans l'estomac pour servir à la digestion.

GASTROCNÉMIENS. s. m. plur. Terme d'Anatomie. Muscles jumeaux qui concourent au mouvement du tarse sur la jambe.

GASTROTOMIE. s. f. Terme de Chirurgie. Ouverture que l'on fait au ventre par une incision qui pénètre dans sa capacité. L'opération césarienne est une espèce de gastrotomie.

GAT

GÂTEAU. s. m. Espèce de pâtisserie faite ordinairement avec de la farine, du beurre & des œufs. (Gâteau feuilleté. Acheter des gâteaux. Une part de gâteau. Le gâteau des Rois. De petits gâteaux.)

On appelle *Gâteau d'amandes*, Une sorte de gâteau fait avec des amandes.

On dit proverbialement, & par allusion à la fève qui se met dans le gâteau des Rois, que *Quelqu'un a trouvé la fève au gâteau*, pour dire, qu'Il a trouvé le point décisif d'une affaire, d'une question; qu'il a fait une bonne découverte, une heureuse rencontre.

On dit proverbialement & figurément, *Avoir part au gâteau*, pour dire, Avoir part à quelque affaire utile.

On dit aussi figur. *Partager le gâteau*, pour dire, Partager le profit. (Au lieu d'enchérir, ils se sont accommodés, pour partager le gâteau.)

On appelle *Gâteau de miel*, La gaufre où les mouches d'une ruche font leur miel & leur cire.

GÂTEAU, en Sculpture, est un morceau de cire ou de terre, dont les sculpteurs remplissent les creux & les pièces d'un moule où ils veulent mouler une figure.

GÂTE-MÉTIER. s. m. On appelle ainsi Celui qui, en donnant sa marchandise ou sa peine à trop bon marché, diminue le profit de son métier. (Il ne fait pas assez bien payer, c'est un gâte-métier.) Il est du style familier.

GÂTER. v. a. Endommager, mettre en mauvais état, détériorer, donner une mauvaise forme, &c. (La nielle a gâté les blés. La grêle a gâté les vignes. La petite vérole lui a gâté le teint. La continuelle lecture gâte la vue. La pluie a gâté les chemins. Il a gâté sa maison en la voulant raccommoder. Le Tailleur a gâté vôtre habit. Il a gâté ses affaires par sa mauvaise conduite. Ils étoient sur le point de s'accommoder, mais il échappa à l'un deux un mot qui gâta tout.)

On dit que *L'âge a gâté la main à un Ecrivain, à un Chirurgien*, pour dire, que L'âge leur a affoibli la main.

GÂTER, signifie aussi, Salir, tacher. (Un cheval m'a éclaboussé, & a gâté tout mon habit.)

On dit, qu'*Un homme gâte bien du papier*, pour dire, qu'Il écrit beaucoup & qu'il écrit mal, ou qu'il écrit des choses inutiles.

On dit figurément, *Gâter quelqu'un*, pour dire, Lui être trop indulgent, entretenir ses défauts, ses vices par trop de complaisance, trop de douceur. (Il ne faut point laisser cet enfant entre les mains de sa mère, elle le gâte. Vous êtes trop bon à vos valets, vous les gâtez.)

On dit aussi figur. que *La lecture des mauvais livres, la mauvaise compagnie gâtent les jeunes gens, leur gâtent l'esprit*, pour dire, Leur corrompent l'esprit, les mœurs.

On dit, *Gâter le métier*, pour dire, Diminuer le profit de son métier, en donnant sa marchandise ou ses peines à trop bon marché.

On dit, *Gâter quelqu'un dans l'esprit d'un autre*, pour dire, Nuire à sa réputation. On l'a bien gâté dans l'esprit des honnêtes gens. Sa dernière action l'a gâté dans le monde.)

GÂTER, se joint aussi avec le pronom personnel, & signifie, Se corrompre. (La viande se gâte dans la chaleur. Ces confitures se gâteront à l'humidité. Ce vin commence à se gâter, il se gâte.)

On dit fig. qu'*Un homme s'est gâté*, pour dire, qu'Il a perdu de ses bonnes qualités, & qu'il en a contracté de mauvaises. (Je l'ai connu doux & modeste, il s'est bien gâté dans le commerce de ses nouveaux amis.)

On dit aussi, qu'*Un homme s'est bien gâté*, pour dire, qu'Il s'est bien décrié, qu'il a bien perdu de sa réputation par sa faute.

GÂTÉ, ÉE. participe.

On dit, qu'*Une femme*, qu'*une fille est gâtée*, pour dire, qu'Elle a quelque mal vénérien.

On appelle *Enfant gâté*, Un jeune enfant que son père & sa mère gâtent par une trop grande indulgence.

GAU

GAUCHE. adj. de t. g. Qui est opposé à droit. (Le côté gauche. La main gauche. Le pied gauche. L'œil gauche. La rate est du côté gauche.)

Il se dit aussi De certaines choses où l'on distingue deux parties, dont l'une répond au côté droit de l'homme, & l'autre au côté gauche. (L'aile gauche d'un bâtiment. L'aile gauche d'une armée.)

Il se dit aussi Des animaux dans la même acception. (Le pied gauche d'un cheval. Un cheval qui galoppe sur le pied gauche.)

On le dit figurément De ce qui est mal fait & mal tourné. (Cet homme a l'esprit gauche. Ce garçon est grand, mais il est mal bâti, il est gauche. Cet escalier est mal tourné, il est gauche. Cet homme a les manières gauches. Il est gauche à tout ce qu'il fait.)

On dit absolument, *La gauche*, pour dire, La main gauche, le côté gauche. (Il faut prendre sur sa gauche. Le Parlement tient la droite, & la Chambre des Comptes la gauche, dans les marches, dans les cérémonies. Il prit la droite & lui laissa la gauche.

On dit en termes de l'Écriture, que (Votre gauche ne sache point ce que fait votre droite.)

À GAUCHE. adv. Du côté gauche. (Faire demi-tour à gauche. Quand vous serez en tel endroit, prenez à gauche. Frapper à droite & à gauche.)

On dit figurément, *Prendre une chose à gauche*, pour dire, La prendre de travers, la prendre autrement qu'il ne faut.

On dit aussi figur. & familièr. *Prendre à droite & à gauche*, pour dire, Prendre de l'argent, tirer de l'argent sans distinction de personnes ni d'affaires, prendre à toutes mains.

GAUCHER, ÈRE. adj. Qui se sert ordinairement de la main gauche au lieu de la droite. (Il est gaucher.) Il est quelquefois substantif. (C'est un gaucher.)

GAUCHERIE. subst. fém. Action d'Un homme gauche. On dit dans la conversation, (Cet homme a fait une étrange gaucherie.)

GAUCHIR. v. n. Détourner tant soit peu le corps pour éviter quelque coup. (Il auroit été blessé de ce coup, s'il n'eût un peu gauchi.)

On dit figurément, *Gauchir dans une affaire*, pour dire, N'y agir pas franchement. (On n'aime point à traiter avec les gens qui gauchissent dans les affaires. Au lieu de me répondre nettement, il a gauchi.)

GAUCHISSEMENT. s. m. Action de gauchir, ou l'effet de cette action.

GAUDE. s. f. Plante dont les Teinturiers se servent pour teindre en jaune. On s'en sert aussi en Médecine. La décoction de sa racine est apéritive, & a quelques autres vertus.

GAUDIR, SE GAUDIR. v. réciproque. Se réjouir. (Se gaudit de quelqu'un.) Il est vieux.

GAUFRE. s. f. Rayon de miel, gâteau de miel. (Manger une gaufre de miel.)

GAUFRE, est aussi Une pièce de pâtisserie fort mince, cuite entre deux fers. (Servir des gaufres. Manger des gaufres.)

On dit figur. & familièrement, *Etre la gaufre dans une affaire*, pour dire, Se trouver entre deux extrémités fâcheuses, entre deux personnes puissantes & opposées.

GAUFRER. v. a. Empreindre, imprimer de certaines figures sur des étoffes, avec des fers faits exprès. (Gaufrer du camelot, du velours.

GAUFRÉ, ÉE. participe.

GAUFREUR. s. m. Ouvrier qui gaufre les étoffes.

GAUFRIER. subst. masc. Une machine de fer dans laquelle on fait cuire des gaufres.

GAUFRURE. s. f. Empreinte que l'on fait sur une étoffe en la gaufrant. (La gaufrure de ce camelot n'est pas agréable.)

GAVIDELLE. s. f. Plante qui tire son nom de Gavidel, savant Botaniste, qui le premier l'a découverte aux environs de Montpellier. On n'en fait point encore l'usage.

GAVION. s. m. Gosier. (Il est bien soûl, il en a jusqu'au gavion. On lui a coupé le gavion.) Il est populaire.

GAULE. s. f. Grande perche. (Abattre de

noix, des amandes, avec la Gaule.)

GAULE, est aussi Une houssine dont on se sert pour faire aller un cheval. (Faire aller un cheval avec une gaule. Donner des coups de gaules à quelqu'un.)

GAULER. v. a. Battre un arbre avec une gaule pour en faire tomber le fruit. (Gauler un pommier, un noyer.)

On dit aussi, *Gauler des noix*, *gauler des châtaignes*, pour dire, Abattre des noix, des châtaignes avec la gaule.

GAULÉ, ÉE. participe.

GAULIS. s. m. Terme de Vénerie. Branches d'un taillis qu'on a laissé croître. (Lier des gaulis. Détourner des gaulis.)

GAULOIS, OISE. adjectif. Habitant de la Gaule, l'ancien nom de la France. Ce mot ne se met point ici comme un mot de Nation, mais seulement comme un mot d'usage dans diverses phrases de la Langue.

Ainsi on dit proverbialement d'Un homme dont la conduite est sincère, franche & droite, que (C'est un bon Gaulois, un vrai Gaulois.)

On dit aussi dans cette même acception, (Probité Gauloise. (Franchise Gauloise.)

On dit aussi d'Un homme, qu'*Il a les manières Gauloises*, pour dire, qu'Il a les manières du vieux temps.

Il est aussi subst. & on dit encore d'Un vieux mot, d'une vieille façon de parler, que *C'est du Gaulois*, quoiqu'elle soit de la Langue Françoise.

GAVOTTE. s. f. Air de danse qui se bat à deux temps, qui commence en levant, dont les mesures ont un repos de quatre en quatre, qui est composé de deux reprises, & dont le mouvement est quelquefois vif & gai, quelquefois tendre & lent. (Ce Musicien a fait une belle gavotte. Jouer une gavotte.)

Il se dit aussi De la Danse dont les pas sont faits sur cet air. (Danser la gavotte. Danser une gavotte.)

GAUPE. s. f. Terme d'injure & de mépris qui se dit d'Une femme mal-propre & désagréable. (Ô la vilaine gaupe, la sale gaupe!) Il est du style familier.

GAURES. s. m. Nom emprunté de l'Arabe, & synonyme d'*Infidelles*, qu'on donne, dans la Perse & aux Indes, aux restes encore subsistans de la Secte de Zoroastre, aux Ignicoles ou Adorateurs du feu.

Les *Gaures* sont aussi désignés par le nom de *Guebres*.

GAUSSER, SE GAUSSER. v. récipr. Se moquer, railler. (Il se gausse de tout le monde. Vous vous gaussez de moi.) Il est populaire.

GAUSSÉ, ÉE. participe.

GAUSSERIE. s. f. Moquerie, raillerie. (Il l'a dit par gausserie.) Il est populaire.

GAUSSEUR, EUSE. adj. Qui a coutume de se gausser des autres. (C'est un gausseur.) Il est populaire.

GAZ

GAZ. s. m. Terme de Chimie. La partie aromatique-volatile d'une plante.)

GAZE. substantif f. Espèce d'Étoffe fort claire, faite de soie, ou de fil d'or & d'argent. (Gaze de soie. Gaze d'argent. Voile de Gaze.)

GAZELLE. s. f. Sorte de bête fauve, qui est plus petite que le daim, & qui est d'une grande légéreté. La gazelle est un animal d'Asie.

GAZER. v. a. Mettre une gaze sur quelque chose.

On dit figur. *Gazer un conte, une histoire*, pour dire, En adoucir ce qu'il y auroit de trop libre, d'indécent.

GAZÉ, ÉE. participe.

GAZETIER. s. m. Celui qui compose la gazette. (Le Gazetier de Hollande.)

Il se prend aussi pour celui qui vend ou qui donne à lire la gazette. (Appelez le Gazetier.)

GAZETIN. s. m. Petite gazette. Les Gazetins sont ordinairement manuscrits.

GAZETTE. s. f. Cahier, feuille volante qu'on donne au Public à certains jours de la semaine, & qui contient des nouvelles de divers pays. (Gazette de France. Gazette de Hollande. Gazette imprimée. Gazette à la main.)

On appelle figur. & famil. *Gazette*, Une personne qui rapporte tout ce qu'elle entend dire. (Cette femme est dangereuse, c'est la gazette du quartier. C'est une vraie gazette.)

GAZIER. s. m. Ouvrier en gaze.

GAZON. s. m. Terre couverte d'herbe courte & menue. (Un parterre de gazon. Un lit de gazon. Un siége de gazon. Un bastion revêtu de gazon.)

On appelle *Gazons* au pluriel, Des mottes de terre carrées, couvertes d'herbe courte & menue. (Il faut porter-là des gazons.)

GAZONNEMENT. s. m. Action de gazonner, ou l'emploi qu'on fait des gazons pour quelque ouvrage.

GAZONNER. v. a. Revêtir de gazon. (Gazonner un bassin. Gazonner le bord d'un bassin.)

GAZONNÉ, ÉE. participe.

GAZOUILLEMENT. s. m. Petit bruit agréable que font les oiseaux, les ruisseaux, en gazouillant. (Le gazouillement des oiseaux. Le gazouillement d'un ruisseau.)

On dit quelquefois, *Le gazouillis des oiseaux*, mais ce mot est vieux.

GAZOUILLER. v. n. Faire un petit bruit doux & agréable, tel que celui que font de petits oiseaux. (On entend le soir les oiseaux qui gazouillent.)

On le dit aussi Du bruit que font les petits ruisseaux en coulant sur les cailloux. (Ce ruisseau gazouille agréablement.)

GEA

GEAI. s. m. Oiseau d'un plumage bigarré, qui est du genre de ceux auxquels on apprend à parler.

GÉANT, ANTE. s. Celui ou Celle qui excède de beaucoup la stature ordinaire des hommes. (Un géant, une géante. Grand comme un géant. À pas de géant. Taille de géant. Stature de géant. La guerre des géans contre les dieux.)

On dit figur. *Aller à pas de géant*, pour dire, Aller fort vîte, faire de grands progrès dans quelque chose que ce soit.

GEI

GEINDRE. v. n. Gémir, ou se plaindre à diverses reprises, & d'une voix languissante & non articulée. Il est du style familier, & il ne s'emploie guère que pour blâmer ceux qui se plaignent de cette sorte dans la moindre incommodité. (Il ne fait que geindre. Elle geint continuellement.)

GEL

GÉLATINEUX, EUSE. adj. Qui ressemble à une gelée. (Une matière gélatineuse. Un suc gélatineux.)

GELÉE. s. f. Grand froid, qui pénètre les corps & qui glace l'eau. Une forte gelée. Ce temps-là nous promet de la gelée. Il y a eu de grandes gelées cet hiver.)

On appelle *Gelée blanche*, Une petite bruine froide & blanche, qui paroît le matin sur les herbes, sur les toits.

GELÉE, se dit aussi d'Un suc de viande congelé & clarifié. (Un plat de gelée. Un pot de gelée. Manger de la gelée. Gelée pour les malades.) Il se fait aussi de la gelée de poisson, de la gelée de corne de cerf, &c.

Il se dit pareillement Du jus que l'on tire de quelques fruits cuits avec le sucre, & qui se congèle étant refroidi. (Gelée de groseille. Gelée de pomme.)

GELER. v. a. Glacer, endurcir par le froid, pénétrer par un froid excessif. (Le froid a gelé jusqu'aux pierres. Le froid a gelé le vin dans les caves.)

On dit aussi, que *Le froid a gelé les vignes*, pour dire, qu'Il les a gâtées quand elles étoient en boutons.

GELER, se dit aussi par exagération, pour dire, Causer du froid. (Voilà une porte qui nous gèle. Vous avez les mains si froides, que vous me gelez. Je suis gelé de froid. Je suis tout gelé.)

On dit figur. d'Un homme dont l'accueil est extrêmement froid, qu' (Il gèle ceux qui l'abordent.)

GELER, est aussi neutre. (Les vignes ont gelé. La rivière a gelé. Les doigts, les pieds lui ont gelé.)

On dit aussi par exagération, *Geler*, pour dire, Avoir extrêmement froid. (Cette chambre est si froide, qu'on y gèle.)

GELER, s'emploie aussi impersonnellement. (Il gèle. Il a gelé bien serré. Il a gelé à pierre fendre.)

On dit proverbialement, (Plus il gèle, plus il étreint.) Et on le dit figurément, pour dire, que Plus un mal dure, plus il est difficile à supporter.

Il est aussi réciproque. (L'eau se gèle. Il fait un si grand froid, que le vin se gèle dans le verre. (

GELÉ, ÉE. participe.

Proverbialement & figurément, lorsqu'un homme affecte de garder le silence dans une compagnie, on dit, qu' (Il a le bec gelé.)

GÉLINE. s. f. Poule. Ce mot est vieux.

GÉLINOTTE. s. f. Jeune poule engraissée, & fort délicate à manger.

On appelle *Gélinotte de bois*, Une espèce de petite poule sauvage qui a beaucoup de ressemblance avec la perdrix.

GÉLIVURE. s. f. Défaut, maladie, dommage qui arrive aux arbres par de fortes gelées.

GEM

GÉMEAU. s. m. Jumeau. Il n'est en usage qu'au plur. pour signifier l'un des douze signes du Zodiaque. (Le Signe des Gémeaux. Le Soleil entre dans les Gémeaux au mois de Mai.)

GÉMINÉ, ÉE. adj. Terme de Palais. Réitéré. Il se dit dans ces phrases: (Commandemens géminés. Arrêts géminés.)

GÉMIR. v. n. Exprimer sa peine, sa douleur, d'une voix plaintive & non articulée. (Gémir sous un fardeau. Gémir de douleur. Gémir sous le faix.)

On dit figurément (Gémir sous le joug. Gémir sous la tyrannie.)

On dit, *Gémir de ses péchés devant Dieu*, pour dire, Avoir une vive douleur de ses péchés. (Gémir, sur les péchés du peuple. Gémir sur les pécheurs.)

GÉMIR, se dit aussi pour exprimer le cri de

certains oiseaux, comme la Colombe, la Tourterelle. (La Colombe gémit. La Tourterelle gémit.) On s'en sert ordinairement dans le langage de l'Écriture.

GÉMISSANT, ANTE. adj. Qui gémit. (Voix gémissante. D'un ton gémissant.)

GÉMISSEMENT. s. m. Lamentation, plainte douloureuse. (Le gémissement des blessés, des mourans. Le gémissement de la colombe.)

On appelle en termes de Dévotion, *Gémissement de cœur*, Un sentiment de componction, une vive & sincère douleur de ses péchés.

GEMME. adj. Qui se dit du sel qui se tire des mines. (Du sel gemme.)

GÉMONIES. s. f. plur. Terme d'Antiquité. Lieu destiné chez les Romains au supplice des criminels, & principalement à exposer leurs corps après l'exécution. Les gémonies étoient à Rome, ce que sont en France les fourches patibulaires.

GEN

GÉNAL, ALE. adj. Terme d'Anatomie. Qui appartient aux joues. La glande génale est une glande conglomérée, dont le canal s'insère dans celui de la parotide.

GÊNANT, ANTE. adj. Qui contraint, qui incommode, qui gêne. (Cet homme-là est fort gênant. Sa conversation est gênante.)

GENCIVE. s. f. La chair qui est autour des dents, & dans laquelle les dents sont comme enchâssées. (Gencives vermeilles, saines, fermes, &c. Affermir les gencives. Avoir les gencives enflées.)

GENDARME. s. m. On appeloit ainsi autrefois un homme d'armes d'une Compagnie d'ordonnance de Lanciers, qui étoit armé de toutes pièces, & qui avoit sous lui deux autres hommes à cheval.

Aujourd'hui *Gendarme* se dit d'un Cavalier de certaines Compagnies d'ordonnance, quoiqu'ils soient armés comme l'étoit autrefois la Cavalérie légère. (Gendarme du Roi. Les Gendarmes du Roi. Les Gendarmes de la Garde. La Compagnie des Gendarmes du Roi. Les Gendarmes de la Reine. Les Gendarmes de Bourgogne. Les Gendarmes de Berri. Les Gendarmes Écossois. Capitaine-Lieutenant des Gendarmes.)

On dit d'Un homme qui a bonne mine à cheval, & qui manie bien un cheval, que (C'est un beau Gendarme, qu'il est beau Gendarme.)

On dit aussi figur. & familièrement d'Une grande & puissante femme, qui a l'air hardi, que (C'est un Gendarme, un vrai Gendarme.)

GENDARMES, au plur. se dit quelquefois De toutes sortes de gens de guerre. En cette acception il est vieux. (Les Gendarmes ont passé par-là. Un logement de Gendarmes. Terres de Moines sont sujettes aux Gendarmes.)

On appelle *Gendarmes*, Des bluettes qui sortent du feu. On appelle aussi de même Certains points qui se trouvent quelquefois dans les diamans, & qui en diminuent l'éclat & le prix. (Ce diamant n'est pas parangon, il y a des Gendarmes.)

GENDARMER, SE GENDARMER. Verbe réciproque. S'emporter mal-à-propos pour une cause légère. (Pourquoi vous gendarmez-vous tant pour une chose qui ne vous touche point ? Il se gendarme mal à propos là-dessus. Il n'y a pas de quoi se gendarmer tant.) Il n'est que du style familier.

GENDARMÉ, ÉE. participe.

GENDARMERIE. s. f. collec. On comprend sous ce nom tout le Corps des Gendarmes & des Chevau-Légers des Compagnies d'Ordonnance, autre que les Gendarmes & les Chevau-Légers de la Garde du Roi. (La Gendarmerie de France. Le Corps de la Gendarmerie. Les seize Compagnies de la Gendarmerie. Capitaine-Lieutenant de Gendarmerie.)

GENDRE. s. m. Celui qui a épousé la fille de quelqu'un, & à qui l'on donne ce nom par rapport au père & à la mère de la fille. (C'est mon gendre. Prendre un gendre. Choisir quelqu'un pour gendre. Prendre pour gendre.)

On dit aussi proverbialement, *Quand la fille est mariée, il y a assez de gendres*, pour dire, qu'Il se présente assez de gens qui l'auroient épousée.

On le dit aussi par extension De toutes sortes d'autres affaires, quand après les avoir faites, on trouve encore de nouvelles occasions de les faire, dont on ne peut plus profiter.

GÊNE. s. f. Torture, question, peine que l'on fait souffrir à un criminel pour lui faire avouer la vérité. (Il souffrit la gêne sans rien avouer.)

Il se dit par extension, en parlant De ce qu'on fait souffrir à quelqu'un injustement & par violence, pour lui faire dire quelque chose, pour en tirer de l'argent, &c. (Des Soldats mirent ce Paysan à la gêne pour lui faire avouer où étoit son argent.)

GÊNE, au figuré, signifie, Peine d'esprit, contrainte fâcheuse, état violent où l'on se trouve réduit. (C'est une terrible gêne de n'oser jamais dire ce qu'on pense. Les visites de certaines gens mettent à la gêne. C'est une gêne continuelle de passer sa vie avec des gens à cérémonie. La difficulté de la rime met l'esprit du Poëte à la gêne.

On dit, *Se donner la gêne, se mettre l'esprit à la gêne pour quelque chose*, pour dire, S'inquiéter, se tourmenter, faire de grands efforts d'esprit. (Il se donne la gêne en faisant des vers. Il s'est mis l'esprit à la gêne pour trouver cette démonstration.)

GÉNÉALOGIE. s. f. Suite énoncée, dénombrement des ancêtres de quelqu'un, ou des autres parens. (Longue, grande, ancienne généalogie. Faire une généalogie. Faiseur de généalogie. Dresser une généalogie. Savant en généalogie. Arbre de généalogie.)

On dit d'Un homme, qu'*Il est toujours sur sa généalogie*, pour dire, qu'Il parle toujours de sa maison, de sa noblesse.

GÉNÉALOGIQUE. adjectif de t. g. Qui appartient à la généalogie. (Arbre généalogique. Histoire généalogique. Table généalogique.)

GÉNÉALOGISTE. s. m. Qui dresse les généalogies, ou qui les fait. (C'est un grand Généalogiste. Généalogiste de l'Ordre du Saint-Esprit.)

GÊNER. v. a. Incommoder, contraindre les mouvemens du corps. (Les cuirasses gênent beaucoup ceux qui en portent. Cette femme a un corps de jupe qui la gêne.)

GÊNER, signifie aussi, Tenir en contrainte, mettre quelqu'un dans un état violent, en l'obligeant de faire ce qu'il ne veut pas, ou en l'empêchant de faire ce qu'il veut. (Si vous n'avez pas d'inclination à ce mariage, ne le faites point, je ne veux point vous gêner. La présence de cet homme me gênoit, m'embarrassoit. C'est un homme qui aime la liberté, il ne se gêne pour quoi que ce soit. Ne vous gênez point pour cela. La rime gêne beaucoup les Poëtes.)

On dit, qu'*Un Architecte*, qu'*un Ingénieur est gêné par le terrain*, *par la situation de la place*, Quand le terrain ne lui laisse pas la liberté d'exécuter ce qu'il voudroit.

On dit de même, qu' (Un Orateur, qu'un Poëte a été gêné par les choses qu'on lui avoit prescrit d'employer dans son discours.)

GÊNÉ, ÉE. participe. (Air gêné. Taille gênée. Démarche gênée.)

GÉNÉRAL, ALE. adj. Universel, ou qui est commun à un très-grand nombre de personnes ou de choses. (Réglement général. Maxime générale. Un assaut général. Procession générale. Concile général. États généraux. Approbation générale. Consentement général. Règle générale.)

On dit, *Parler en termes généraux*, *répondre en termes généraux*, pour dire, Parler & répondre d'une manière générale & indécise, & qui ne satisfait pas précisément à la demande.

On dit proverbialement, (Il n'y a point de règle si générale qui n'ait son exception.)

Il se joint souvent à de certains noms de Charge, d'Office, de Dignité. (Lieutenant général des armées du Roi. Lieutenant général de Province, d'un Bailliage, &c. Contrôleur général des Finances. Contrôleur général de la Maison du Roi. Colonel général des Suisses. Mestre de Camp général de la Cavalerie. Trésorier général. Receveur général. Le Supérieur général d'un Ordre.)

Il se prend substantivement, & signifie, Chef, celui qui commande en chef. (Général d'armée.)

On s'en sert aussi pour signifier Le Supérieur général d'un Ordre Religieux. (Le Général des Dominicains. Le Général des Jésuites. Le Général des Feuillans. Le Général de l'Ordre de Saint François. L'Abbesse de Fontevrault est Chef & Général de tout l'Ordre.)

Il se dit encore substantivement d'Un grand nombre comparé à un beaucoup moindre. (Le général n'y est point intéressé, il n'y a que le particulier.)

EN GÉNÉRAL. adverbe. En commun, d'une manière générale. (En général & en particulier, tant en général qu'en particulier.)

On dit en termes de Guerre, *Battre la générale*, pour dire, que Tous les tambours de l'armée battent pour avertir les troupes de se préparer à marcher.

GÉNÉRALAT. s. m. Dignité de Général. (Le Généralat des Galères. Son Généralat a été signalé par plusieurs victoires.)

Il se dit aussi Du temps que dure le Généralat. (Pendant le Généralat d'un tel.)

On l'emploie plus ordinairement pour marquer l'emploi de celui qui est Supérieur d'un Ordre. (Le Généralat des Jésuites. Le Généralat des Dominicains.)

GÉNÉRALEMENT. adv. Universellement. (Il faut généralement que tout le monde s'en ressente. Généralement reçu. Généralement approuvé. Le bruit en est généralement répandu par-tout. Généralement aimé, estimé de tout le monde.)

On dit, *Généralement parlant*, De ce

qui est le plus souvent, & dont les exceptions sont rares. (Cela n'est pas toujours vrai, mais généralement parlant cela l'est. Généralement parlant, tous les crimes sont punis.)

GÉNÉRALISER. v. a. Rendre général. (Généraliser une idée, un principe, une méthode.) Il s'emploie particulièrement en Mathématique & en Physique, pour dire, Donner plus d'étendue à une hypothèse, à une formule. (Généraliser une hypothèse, Généraliser une formule d'Algèbre.)

GÉNÉRALISÉ, ÉE. participe.

GÉNÉRALISSIME. substantif m. Celui qui commande dans une armée, même aux Généraux. (Un tel prince est Généralissime des armées du Roi. Il étoit Généralissime, & avoit sous lui tels & tels Généraux.)

GÉNÉRALITÉ. s. f. Qualité de ce qui est général. (Cette proposition dans sa généralité est fausse.)

On appelle *Généralités* au pluriel, Des discours qui ne satisfont pas précisément à la demande de quelqu'un, qui n'ont pas un rapport précis au sujet.) Il n'a pas voulu entrer en matière, il n'a dit que des généralités. Il n'a pas bien traité son sujet, il n'a dit que des généralités.)

Il se dit aussi De l'étendue de la Juridiction d'un Bureau de Trésoriers de France. (Généralité de Paris, de Moulins. Il n'est pas de cette Généralité.)

GÉNÉRATEUR, TRICE. adjectif. Terme de Géométrie. Il se dit de ce qui engendre quelque ligne, quelque surface, ou quelque solide, par son mouvement. (Point générateur d'une ligne. Ligne génératrice d'une surface. Surface génératrice d'un solide.

GÉNÉRATIF, IVE. adjectif. Qui appartient à la génération. (Faculté, vertu générative.)

GÉNÉRATION. s. f. Action d'engendrer. (Propre à la génération. Inhabile à la génération.)

Il se prend aussi pour L'ordre naturel de la génération, pour la manière dont les animaux s'engendrent. (Traité de la génération des animaux.)

Il sig. aussi La chose engendrée, la postérité, les descendans d'une personne. (La génération de Noé.)

On dit par manière de plaisanterie ou d'injure, en parlant d'un père & de ses enfans, (Lui & toute sa génération.)

Il se prend aussi pour chaque filiation & descendance de père à fils, qui est depuis un homme jusqu'à quelqu'un de ses descendans du père au fils. (Il y a une génération du père au fils. Du pere au petit fils, il y en a deux. Depuis Hugues Capet jusqu'à saint Louis, il y a huit générations. De génération en génération. Les biens mal acquis ne passent guère jusqu'à la troisième génération. Dieu punit quelquefois les péchés des pères jusqu'à la quatrième génération.)

GÉNÉRATION, se prend aussi pour Un peuple, une nation, en langage de l'Écriture-Sainte. (Cette génération méchante demande des miracles.)

Il se prend encore pour une évaluation arbitraire dont le monde est convenu; pour l'espace de trente ans. Il y a trois générations en cent ans, & quelque chose de plus.

GÉNÉRATION, se prend aussi plus généralement pour Production. (Génération des plantes. Génération des métaux, des minéraux. Génération des pustules, des abcès.)

On dit en Philosophie, (La corruption de l'un est la génération de l'autre.)

On dit en Théologie, en parlant des Personnes divines, que (Le Fils vient du Père par voie de génération, & que le Saint-Esprit procède du Père & du Fils par voie de spiration. La génération éternelle du Verbe.)

GÉNÉREUSEMENT. adv. D'une manière noble & généreuse. (En user généreusement. Pardonner généreusement. Attaquer généreusement. Se défendre généreusement.)

Il veut dire aussi, Courageusement, vaillamment. (Combattre généreusement. Attaquer généreusement. Se défendre généreusement.)

GÉNÉREUX, EUSE. adj. Magnanime, de naturel noble. (Une ame généreuse. Un homme généreux. Une femme généreuse. Un cœur généreux. Une action généreuse. Parole généreuse. Mort généreuse. Sentiment généreux. Résolution généreuse. Conseil généreux.)

Il signifie aussi Libéral. (Cet homme est si généreux, qu'on ne peut lui rendre le moindre service, qu'il ne fasse des présens considérables. Il aime à donner, il a l'ame généreuse.)

Il se dit aussi De quelques animaux, pour dire, Hardis. (Un lion généreux. Un aigle généreux.)

On dit poëtiquement, (Un généreux coursier.)

GÉNÉRIQUE. adj. de t. g. Terme de Grammaire. Il sig. Qui appartient au genre. (La différence générique.)

GÉNÉROSITÉ. s. f. Magnanimité, grandeur d'ame, libéralité. (Par pure générosité. Exercer sa générosité. Faire paroître sa générosité en quelque occasion.)

GENÈSE. s. f. Nom du premier des livres de l'Ancien Testament, dans lequel Moyse a écrit l'Histoire de la création du monde & celle des patriarches.

GENESTROLLE. s. f. Plante ainsi nommée L'herbe des Teinturiers, parce qu'ils s'en servent pour teindre en jaune. Elle ressemble fort au genêt ordinaire. On emploie sa fleur en Médecine.

GENÊT. s. m. Sorte d'arbuste qui a les fleurs jaunes. (Du genêt d'Espagne. Un balai de genêt. Râles de genêt.)

GENET. s. m. Espèce de cheval d'Espagne entier. (Genet d'Espagne. Monté sur un genet d'Espagne.

GENETHLIAQUES. s. m. pl. Mot emprunté du Grec. Espèce d'Astrologues qui dressent des horoscopes, ou prétendent tirer de l'état du Ciel, au moment de la naissance d'un enfant, des prédictions sur les événemens de sa vie, ou sur son sort dans l'avenir.

On appelloit aussi *Poësies genethliaques*, *Discours genethliaques*, Les Poëmes ou les Discours composés sur la naissance d'un Prince, ou de quelque Personnage illustre, ou qui est cher au Poëte ou à l'Orateur. La quatrième Églogue de Virgile, adressée à Pollion, est un Poëme genethliaque. Dans ces phrases, *Genethliaque* est adjectif.

GENETTE. s. f. Espèce de chat sauvage, dont la peau s'emploie en fourrures.

A LA GENETTE. Façon de parler adverbiale. *Aller à cheval à la genette*, pour dire, Aller avec les étriers fort courts, (Les Turcs vont à cheval à la genette.)

GENEVRIER. *Voy.* GENIÈVRE.

GÉNIE. s. m. L'esprit ou le démon, soit bon, soit mauvais, qui, selon l'opinion des Anciens, accompagnoit les hommes depuis leur naissance jusqu'à leur mort. (Bon génie. Mauvais génie. Le génie de Socrate. Le mauvais génie de Brutus. Le génie d'Auguste étoit plus fort que celui d'Antoine. Poussé d'un mauvais génie.)

Il se dit aussi De ces esprits ou démons, qui, selon l'opinion des Anciens, présidoient à de certains lieux, à des Villes, &c. (Le génie du lieu. Le génie de Rome, du peuple Romain. Génie tutélaire.)

On dit, *Le génie de la France*, pour dire, L'Ange tutélaire de la France.

On dit aussi, *Le génie de la Peinture*, *de la Poësie*, *de la Musique*, pour dire, Le génie qu'on suppose présider à chacun de ces Arts.

Il sig. aussi, Talent, inclination ou disposition naturelle pour quelque chose d'estimable, & qui appartient à l'esprit. (Beau génie. Grand génie. Puissant génie. Vaste génie. Génie universel. Il a un merveilleux génie pour telle chose. Suivre son génie. Forcer son génie. Faire quelque chose contre son génie. Avoir du génie pour les affaires, pour la Poësie. Il est d'un génie supérieur aux autres. Il a une grande supériorité de génie.)

On dit, qu'*Un homme est un beau*, *un grand génie*, *un génie supérieur*, pour dire, qu'Il a un beau, un grand génie.

On dit, *Travailler de génie*, pour dire, Faire quelque chose de sa propre invention.

On appelle aussi *Génie*, L'art de fortifier, d'attaquer, de défendre une place, un camp, un poste. (Il s'est mis dans le Génie, Il est dans le Génie depuis trois ans.)

On appelle *Le génie d'une Langue*, Le caractère propre & distinctif d'une Langue.

GENIÈVRE. s. m. Arbuste odoriférant & toujours vert, dont les feuilles sont arrondies, un peu longues & pointues par le bout, & qui porte un petit fruit rond & noir comme le laurier. (Bois de genièvre. Graine de genièvre. Brûler du bois de genièvre. Des lapins qui sentent le genièvre.)

Il sig. aussi La graine même du genièvre. (Manger du genièvre. Eau-de-vie genièvre. Extrait de genièvre. Grain de genièvre.)

GENIPA. s. m. Arbre fort commun dans les Îles Antilles. Il porte un fruit gros comme le poing, & d'un goût peu agréable. Les Nègres & les enfans ne laissent pas cependant d'en manger. Ce fruit est astringent, & bon contre la dyssenterie.

GÉNISSE. s. f. Jeune vache qui n'a point porté. (Génisse blanche. Génisse noire.)

GÉNITAL, ALE. adj. Terme didactique. Qui sert à la génération. (Vertu, faculté génitale. Esprit génital. Parties génitales.)

GÉNITIF. s. m. Le second cas de la déclinaison des noms dans les Langues où les noms se déclinent.

GÉNITOIRES. s. m. Il n'est en usage qu'au pluriel. Testicules, parties qui servent à la génération dans les mâles. Il se dit Des hommes & des animaux. (Couper les génitoires.) On a cru autrefois que le castor, pour se sauver des Chasseurs, se coupoit les génitoires.

GÉNITURE. s. f. Ce qu'un homme a engen-

dré. Ainsi un père en montrant son fils, dit : (Voilà ma géniture, ma chère géniture.) Il est vieux, & ne se dit plus que par plaisanterie.

GENOU. s. m. Partie du corps humain qui joint la cuisse avec la jambe pardevant. (L'os du génou. Avoir les genoux souples, les genoux foibles, les genoux fermes, les genoux tremblans.)

On dit, *Être à genoux*, *se mettre à genoux*, pour dire, Mettre les genoux à terre. (Plier le genou, *ou* les genoux. On plie les genoux sans se mettre à genoux. Les genoux lui manquèrent tout d'un coup. Être sur un genou. Se tenir sur un genou. Parler à genoux. Le genou en terre. Se jeter à genoux devant quelqu'un. Tenir un enfant sur ses genoux. Embrasser les genoux de quelqu'un.)

On dit, (Je vous le demande à genoux, à deux genoux :) & cela fig. quelquefois simplement, Demander avec un grand empressement.

On dit, *Fléchir les genoux devant les Idoles*, *fléchir le genou devant Baal*, pour dire, Adorer les Idoles. Et figurément, *Fléchir le genou devant quelqu'un*, pour dire, Se soumettre à quelqu'un, lui céder.

Genou, se dit aussi De quelques animaux. (Le genou du cheval, le genou du chameau, &c.)

Genou. Terme de Mécanique. Boule de cuivre ou d'autre matière, emboitée de telle sorte, qu'elle peut tourner sans peine de tous côtés comme on veut.

GENOUILLÈRE. s. f. La partie de l'armure qui sert à couvrir le genou.

Il fig. aussi La partie de la botte qui couvre le genou. (Genouillères de bottes. Grandes genouillères. Hausser les genouillères. Rabattre les genouillères.)

GENRE. s. m. Ce qui est commun à diverses espèces, ce qui a sous soi plusieurs espèces différentes. (Sous le genre d'animal, il y a deux espèces comprises, celle de l'homme, celle de la bête. Genre supérieur. Genre subalterne.)

On dit en termes de Logique, (La définition est composée du genre & de la différence.)

Il se prend quelquefois simplement pour Espèce. (Il y a divers genres d'animaux.)

On appelle *Le genre humain*, Tous les hommes pris ensemble.

Il se prend encore pour Espèce, mais dans un sens plus général, & fig. à peu près, Sorte, manière. (Cela est excellent dans son genre. Cela est parfait en son genre. Ces deux affaires-là ne sont pas de même genre. Il mène un genre de vie que l'on ne sauroit approuver. Embrasser un genre de vie.)

Genre, sign. encore, La manière, le goût particulier dans lequel travaille un Peintre, un Sculpteur. (Calot & Téniers ont excellé dans leur genre.)

Il se prend aussi pour Le style & la manière d'écrire. (Le genre sublime. Le genre simple. Le genre médiocre. Cet homme a un genre d'écrire noble & élégant. Il excelle en ce genre d'écrire.)

La Rhétorique divise le discours oratoire en trois *genres*, le démonstratif, le délibératif & le judiciaire.

La Grammaire Latine divise les noms en trois *genres*, le masculin, le féminin & le neutre. La Langue Françoise n'a point de genre neutre.

On désigne en Anatomie par le nom de *Genre nerveux*, Tous les nerfs pris ensemble, & considérés comme un assemblage de parties similaires distribuées par tout le corps. (La sensibilité, la tension, l'irritation du genre nerveux. Cette odeur attaque le genre nerveux.)

Genre, se dit aussi en Botanique, De l'assemblage de plusieurs plantes qui ont un caractère commun, établi sur la situation de certaines parties qui distinguent essentiellement ces plantes de toutes les autres. *Tournefort* établit les genres des plantes sur la structure des fleurs & des fruits.

GENT. s. f. Nation. On ne s'en sert que dans la Poésie. *La gent qui porte le turban*, pour dire, Les Turcs, la nation des Turcs. Et au pluriel, il n'est usité dans ce sens là qu'en cette phrase, (Le droit des gens.)

Hors de là il signifie, Personnes, & il n'a point de singulier. Il est masculin quand l'adjectif le suit, & féminin quand il le précède. (Voilà des gens bien fins. Ce sont de fines gens. Ce sont des gens fort dangereux. De fort dangereuses gens. Vous vous moquez des gens. Quelles gens êtes-vous ? Vous êtes de bonnes gens. Il s'accommode de toutes gens. Voilà de mes gens. Ce sont de belles gens. Les vieilles gens sont soupçonneux. Les jeunes gens sont imprudens.)

On dit néanmoins, *Tous les gens de bien*. Quand un adjectif de tout genre précède le mot de *Gens*, on met *Tous* au masc. (Tous les honnêtes gens. Tous les habiles gens.) Et quand un adj. de terminaison féminine précède *Gens*, on met *Toutes*. (Toutes les vieilles gens.)

En ce sens on dit, Gens de marque. Gens de condition. Gens d'honneur. Gens de qualité. Gens de Lettres. Gens d'affaires. Gens de bien. Gens de cœur. Gens de peu. Gens de néant. Gens sans aveu. Petites gens. Gens de sac & de corde. Gens d'Épée. Gens d'Église. Gens de Robe. Gens de guerre. Gens de main. Gens de service. Gens de pied. Gens de Cheval. Gens de Mer.)

On dit fam. *Il y a gens & gens*, pour dire, qu'il y a grande différence entre des personnes.

On dit, *Se connoître en gens*, pour dire, Avoir un discernement pour connoître le fort & le foible des hommes, leurs bonnes & leurs mauvaises qualités.

On dit prov. *Vous vous moquez des gens*, *vous nous prenez pour des gens de l'autre monde*, *pour des gens de de-là l'eau*, pour dire, Vous nous prenez pour des ignorans, pour des idiots.

On dit, *Mille gens*, *cent mille gens*, pour dire, Beaucoup de gens en nombre indéterminé ; & il ne se dit jamais pour un nombre déterminé ; à moins que le mot de *Gens* ne soit précédé de certains adjectifs. (Deux jeunes gens prirent querelle ensemble. Il y vint quatre pauvres gens. Nous étions dix honnêtes gens. Ces quatre frères étoient quatre braves gens.)

On dit aussi d'un lieu solitaire, qu' (Il n'y a ni bêtes, ni gens.) Il est proverbial.

Il veut encore dire, Les Domestiques. (Tous vos gens vous ont quitté. Tous mes gens sont malades. Un de ses gens. Tous les gens de Monsieur sont venus.)

Gens, se dit encore De ceux qui sont d'un parti par opposition à ceux de l'autre. (Nos gens ont battu les ennemis. Nos gens ont été battus. Je craignois que ce ne fussent des ennemis, & c'étoit de nos gens. Nos gens battirent les vôtres.)

Gens, se dit aussi Des personnes qui sont d'une même partie de promenade, de jeu, de festin, &c. *Tous nos gens sont arrivés*, pour dire, Tous les conviés sont arrivés. (Tous nos gens sont au rendez-vous.)

Il se dit aussi Des parlemens & autres Compagnies de Justice. (Les gens tenans la Cour de Parlement. Les Gens tenans la Chambre des Comtes, la Cour des Aides, le Présidial d'un tel lieu, &c.) Il n'est en usage que dans les Édits, dans les Ordonnances, &c.

Gens, suivi de la préposition *de*, & d'un substantif qui désigne une profession, un état quelconque, signifie, Tous ceux d'une Nation, d'une Ville, &c. qui sont de cet état, de cette profession, soit qu'ils forment en effet un corps particulier dans la société générale, soit que l'esprit les rassemble sous une seule & même idée. (Les Gens de Lettres. Les Gens d'Église. Les Gens de Robe. Les Gens de Finance. Les Gens de Mer.)

On appelle *Les gens du Roi*, Les Procureurs & Avocats Généraux, les Procureurs & avocats du Roi.

GENT, ENTE. adject. Propre, bienfait. On ne s'en sert aujourd'hui qu'en imitant le style de nos vieux Poëtes. (La gente pucelle.)

GENTIANE. s. f. Plante dont on connoît plusieurs espèces. Celle dont on fait le plus d'usage, est appelée *Grande gentiane*, & porte des fleurs jaunes. Sa racine entre dans la thériaque ; elle est aléxipharmaque. Les autres espèces de gentiane ont les fleurs bleues & assez belles.

GENTIL, ILE. adj. Païen, idolâtre. (Il étoit fils d'un père Gentil.) Il est plus ordinairement substantif & ne s'emploie guère au singulier. (Les Juifs appeloient Gentils, tous ceux qui n'étoient pas de leur Nation. La vocation des Gentils. St. Paul est appelé l'Apôtre des Gentils.)

GENTIL, ILLE. adj. (Au masculin l'L ne se prononce point s'il ne suit une voyelle, & alors elle se mouille. Au féminin les deux LL se prononcent comme dans le mot *fille*.) Joli, agréable, mignon, gracieux, qui plaît, qui a de l'agrément, de la délicatesse. (Il est gentil. Elle est bien gentille. Ses enfans sont bien gentils. Un gentil cavalier. Une chanson fort gentille. Gentille invention. Un ouvrage de tapisserie fort gentil.) Il est du style familier.

Gentil, se dit ironiquement. *Vous faites-là un gentil personnage*, *un gentil métier*, pour dire, Vous faites un vilain personnage, un vilain métier.

Il se dit encore ironiquement Des gens que l'on veut traiter d'impertinens & de ridicules. (Je vous trouve bien gentil. Vous êtes un gentil personnage, un gentil garçon, un gentil compagnon.)

Il y a une sorte de Faucon que l'on appelle *Faucon gentil*.

GENTILHOMME. s. m. (En ce mot, la lettre L se prononce comme il a été observé ci-devant au mot de *Gentille*. Au pluriel on y ajoute une S après l'L, *Gentilshommes* ; & cette S se prononce, mais l'L ne se prononce point.) Celui qui est Noble de race. (Gentilhomme de bon lieu. Un pauvre Gentilhomme. Gentilhomme de campagne. Simple Gentilhomme. Un vrai Gentilhomme. Un bon Gentilhomme. Foi de Gentilhomme. Faire le Gentilhomme. Vivre en Gentilhomme. Gentilhomme de nom &

d'armes. Un Gentilhomme d'ancienne extraction. Un Gentilhomme de marque.) *Il est bien Gentilhomme*, pour dire, Il est véritablement Gentilhomme & d'ancienne race. (Gentilhomme de Province. Gentilhomme, ou soi-disant. En Gentilhomme. Il n'a pas fait cela en Gentilhomme. Traiter quelqu'un en Gentilhomme. Action de Gentilhomme. Ce n'est pas une action de Gentilhomme.)

On appelle *Gentilshommes*, Des hommes Nobles, qui s'attachent à quelque Prince, à quelque Grand Seigneur. (C'est un des Gentilshommes de Monsieur un tel. Ce Seigneur a tant de Gentilshommes.)

On appelle par plaisanterie, *Gentilhomme à lièvre*, Un simple Gentilhomme de campagne qui a peu de bien.

Troc de Gentilhomme, se dit d'Un troc où de part & d'autre on ne fait qu'échanger les choses, sans donner ni recevoir aucun retour en argent.

GENTILHOMME, est quelquefois un titre de charge. (Premier Gentilhomme de la Chambre. Gentilhomme ordinaire. Gentilhomme servant. Gentilhomme au Bec-de-Corbin.)

GENTILHOMMERIE. s. f. La qualité de Gentilhomme. On ne fait pas grand cas de sa Gentilhommerie.)

GENTILHOMMIÈRE. s. f. Petite maison de Gentilhomme à la campagne. (Une jolie gentilhommière. Ce n'est pas une grande maison, ce n'est qu'une gentilhommière.)

GENTILITÉ. s. f. coll. Les Nations Païennes. (Toute la Gentilité.) Il se dit aussi pour signifier La profession d'idolâtrie. (Il reste encore des marques de gentilité dans ce pays-là.)

GENTILLÂTRE. s. m. Ce mot ne se dit qu'en plaisanterie & par mépris, en parlant d'Un petit Gentilhomme dont on fait peu de cas.

GENTILLESSE. s. f. Grace, agrément. (La gentillesse d'un enfant. Il a de la gentillesse dans l'esprit. J'admire la gentillesse de ses inventions.)

Il se dit aussi De certains tours de souplesse & de badinerie accompagnés d'agrément. (Il a fait mille gentillesses devant nous. Il a dressé son chien à mille gentillesses.)

Il sig. aussi De certains petits ouvrages délicats, de certaines petites curiosités. (Il a mille petites gentillesses dans son cabinet.)

GENTIMENT. adv. Joliment, d'une manière gentille. Il ne se dit guère qu'en plaisanterie, & par une espèce de dérision. Ainsi pour se moquer d'un homme qui revient tout éclaboussé, on dit, (Vous voilà gentiment accommodé.) Et d'une femme mal coiffée, (Vous voilà gentiment coiffée.)

GÉNUFLÉXION. s. f. L'action de fléchir le genou jusqu'à terre. (Faire une génufléxion devant le Saint Sacrement. Il fit plusieurs génufléxions.)

GEO

GÉOCENTRIQUE. adj. de t. g. Terme d'Astronomie. Qui appartient à une planète vue de la terre. (Lieu géocentrique. Latitude géocentrique.)

GÉODE. s. f. Espèce de pierre d'aigle, qui renferme de la terre dans sa cavité intérieure.

GÉODÉSIE. s. f. Partie de la géométrie qui enseigne à mesurer & à diviser les terres. (Traité de géodésie.)

GÉODÉSIQUE. adjectif de t. g. Qui a rapport à la géodésie. (Opérations géodésiques.)

GÉOGRAPHE. s. m. Celui qui sait la géographie. (C'est un grand géographe, un bon géographe, un excellent géographe.)

On appelle aussi *Géographes*, Ceux qui font des cartes de géographie.

GÉOGRAPHIE. s. f. Science qui enseigne la position de toutes les régions de la terre les unes à l'égard des autres, & par rapport au ciel, avec la description de ce qu'elles contiennent de principal. (La géographie est nécessaire pour bien savoir l'Histoire. Cartes de géographie.)

GÉOGRAPHIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à la géographie. (Description géographique. Cartes géographiques. Dictionnaire géographique.)

GEOLAGE. s. m. (L'E ne se prononce point & ne sert qu'à donner au G la prononciation de l'J consonne.) Droit qu'on paye au Geolier à l'entrée & à la sortie de chaque prisonnier. (Droit de geolage. Payer le geolage.)

GEOLE. s. f. Prison. (Les droits de la geole. Le Maître de la geole. Registre de la geole.)

GEOLIER. s. m. Celui qui garde les prisonniers, le concierge de la prison.

GEOLIÈRE. s. f. La femme du geolier.

GÉOMANCE. s. f. Art de deviner par des points que l'on marque au hasard sur la terre ou sur du papier, dont on forme des lignes, & dont on observe ensuite le nombre ou la situation, pour en tirer de certaines conséquences. (Figures de géomance. La géomance n'a aucun fondement raisonnable.)

GÉOMANCIEN, ENNE. s. Celui, celle qui pratique la géomance.

GÉOMÉTRAL. adj. Ne se dit qu'en cette phrase, (Plan géométral;) & alors il est opposé à *Plan perspectif*. Plan géométral est celui où toutes les lignes d'une figure sont marquées sans aucun raccourcissement, au lieu que ce même raccourcissement seroit nécessaire dans le plan perspectif.

GÉOMÈTRE. s. m. Qui sait la Géométrie. (Excellent géomètre.)

GÉOMÉTRIE. s. f. Science qui a pour objet tout ce qui est mesurable, les lignes, les superficies, les corps solides. (La géométrie est le fondement des autres parties des Mathématiques. La Géométrie rend l'esprit plus juste & plus droit. Traité de géométrie.)

GÉOMÉTRIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à la géométrie. (Ordre géométrique. Démonstration géométrique. Proportion géométrique.)

On appelle *Esprit géométrique*, Un esprit qui est propre à la géométrie, qui est juste, méthodique, & qui procède géométriquement.

GÉOMÉTRIQUEMENT. adv. D'une manière géométrique. (Cela est démontré géométriquement.)

GEORGIQUE. s. f. Il ne se dit que des ouvrages qui ont rapport à la culture de la terre. (Les Géorgiques de Virgile.)

GER

GÉRANIUN, ou BEC DE GRUE. s. m. Plante dont on connoît un très-grand nombre d'espèces. Celle qu'on emploie le plus ordinairement, & qui est fort commune, s'appelle vulgairement l'*Herbe à Robert*. C'est un excellent vulnéraire, soit qu'on la prenne intérieurement, soit qu'on s'en serve extérieurement.

GERBE. s. f. Faisceau de blé coupé. (Lier en gerbe. Faire des gerbes. Lier des gerbes. Entasser des gerbes. Battre des gerbes. Disputer la gerbe. Lever la gerbe. Enlever la gerbe.) Ces trois dernières façons de parler se disent principalement des dixmes.

On appelle figurément *Gerbe d'eau*, Un assemblage de plusieurs jets d'eau, qui en s'élevant, forment comme une espèce de gerbe.

On appelle aussi figurément dans les feux d'artifice, *Gerbe*, ou *Gerbe de feu*, Un assemblage de plusieurs fusées, qui partant toutes ensemble, représentent une espèce de gerbe.

GERBÉE. s. f. Botte de paille où il reste encore quelques grains. (Gerbée de froment. Il faut donner de la gerbée à ces chevaux. Ces chevaux ne sont nourris que de gerbée.)

GERBER. v. a. Mettre en gerbe. (Il faut gerber ce froment.)

GERBER, signifie aussi, Mettre dans une cave, dans un cellier, les pièces de vin les unes sur les autres. (Pour faire tenir toutes les pièces dans la cave, il faudra les gerber.)

GERBÉ, ÉE. participe.

GERCE. s. f. Insecte qui ronge les habits & les livres.

GERCER. v. a. Faire de petites fentes ou crevasses à la peau. Il se dit Des lèvres, des mains, du visage & autres parties du corps, dont la peau est fendue par le vent, le froid, la gelée, la fièvre, ou par quelque humeur âcre, &c. (Gercer le visage. Le froid, la bise gercent les lèvres, gercent les mains.)

On dit, (Que le soleil, le hâle, La grande sécheresse gercent la terre.)

Il est aussi neutre. (Les lèvres gercent au grand froid.)

Il est encore réciproque. (Les lèvres se gercent à la grande gelée.)

GERCÉ, ÉE. participe.

GERÇURE. s. f. Les fentes que fait le froid ou la bise aux lèvres & aux mains. (Pommade bonne pour les gerçures.)

On le dit aussi par extension Des fentes qui se font dans le fer, dans le bois, ou dans la maçonnerie.

GERER. v. a Terme de Palais. Gouverner, conduire, administrer. (Il a geré longtemps les affaires d'un tel prince. Gerer une tutelle.)

GERÉ, ÉE. participe.

GERFAUT. s. m. Oiseau de proie du genre des faucons, dont on se sert à la volerie. (Tiercelet de gerfaut. Le gerfaut est plus grand que le vautour. Le gerfaut a le bec & les jambes bleuâtres.)

GERMAIN, AINE. adj. Il se joint toujours avec cousin ou cousine; & il se dit De deux personnes qui sont sorties des deux frères ou des deux sœurs, ou du frère & de la sœur. (Cousin germain. Cousine germaine.)

ISSU DE GERMAIN, se dit De deux personnes sorties de deux cousins germains. (Ils sont issus de germain. Elles sont issues de germain.)

En termes de Jurisprudence, on dit, *Frère Germain*, pour dire, Frère de père & de mère.

Il est aussi substantif en cette phrase, *Il a le germain sur moi*, pour dire, Il est cousin germain de mon père ou de ma mère.)

GERMANDRÉE GRANDE. s. f. ou GERMANDRÉE AQUATIQUE. Plante. On la distingue de la petite par ses feuilles qui sont toujours vertes & blanchâtres; & par une odeur d'ail. Elle est d'un grand usage en médecine, & entre dans la thériaque.

GERMANDRÉE PETITE s. f. ou PETIT CHÊNE VERT. Plante qui croît à la hauteur d'une palme, aux lieux âpres & pierreux. Son infusion s'emploie contre la toux, la difficulté d'uriner, & quelques autres maladies.

GERME. s. m. La partie de la semence dont se forme la plante. (Le germe du blé, le germe du gland, de l'amande, &c.)

On appelle communément *Le germe d'un œuf*, Une certaine partie compacte & glaireuse qui se trouve dans l'œuf.

Il se prend aussi pour cette première pointe qui sort du grain, de l'amande, & autre semence dans les plantes, lorsqu'elles commencent à pousser. (Les fourmis rongent le germe du blé.)

On appelle *Faux germe*, dans la femelle de l'animal, La matière informe qui provient d'une conception défectueuse. (Cette femme est accouchée d'un faux germe.)

GERME, se prend figur. dans les choses morales, pour la semence & la cause de quelque chose. (Un germe de division, de procès, de querelle.)

GERMER. v. n. Pousser le germe au dehors. (Le blé commence à germer. Le blé a germé dans la grange.)

On dit figurément, *La parole de Dieu a germé dans son cœur*, pour dire, qu'Elle a commencé à y fructifier & à produire les bons effets qu'on en attend.

GERMÉ, ÉE. participe.

GERMINATION. s. f. Terme de Botanique. Il se dit du premier développement des parties qui sont contenues dans le germe d'une semence. (La chaleur & l'humidité avancent la germination des semences.)

GÉRONDIF. s. m. Terme de Grammaire. En notre Langue c'est une espèce de participe indéclinable, auquel on joint souvent la préposition *En*. Par exemple. (En allant. En faisant. Il alloit courant.)

G E S

GÉSIER. s. m. Le second ventricule de certains oiseaux qui se nourrissent de grain, comme les poules, les pigeons, &c. (Le gésier d'une poule.)

GÉSINE. s. f. Vieux mot, pour dire, Les couches d'une femme, ou le temps qu'elle est en couche. (En sa gésine. Être en gésine.)

GÉSIR. v. n. Vieux mot. *Voy*. GIT.

GESSE. s. f. Plante à fleur légumineuse. La gesse porte des gousses qui renferment des semences anguleuses & blanchâtres de la nature du pois. On les sème & on les mange de la même manière.

GESSE SAUVAGE s. f. *Voyez* GLAND DE TERRE.

GESTATION. s. f. Sorte d'exercice en usage chez les Romains pour le rétablissement de la santé. Il consistoit à se faire porter en chaise ou en litière, à se faire traîner rapidement dans un chariot ou dans un bateau, afin de donner au corps du mouvement & de la secousse. (La gestation est très-utile à la santé, suivant Celse.)

GESTE. s. m. L'action & le mouvement du corps, & principalement des bras & des mains dans la déclamation. (Avoir le geste beau, le geste noble. Avoir le geste forcé. Son geste n'est pas naturel. Le geste est une des principales parties de l'Orateur & de l'Acteur. Exprimer par le geste. Avoir le geste expressif.)

On dit, (Menacer quelqu'un du geste.)

GESTES. s. m. pl. Belles, grandes, mémorables actions, principalement des Généraux & des Princes. (Les gestes d'Alexandre, de Scipion.) Il est vieux.

On dit encore en plaisantant, (Les faits & gestes.)

GESTICULATEUR. s. m. Qui fait trop de gestes. (Cet homme prêche bien, mais c'est un grand gesticulateur.)

GESTICULATION. s. f. Action de gesticuler en faisant trop de gestes dans le discours. (Gesticulation ridicule. Trop grande gesticulation.)

GESTICULER. v. n. Faire trop de gestes en parlant. (Il parle assez bien, mais il gesticule toujours. Il gesticule trop.)

GESTION. s. f. Administration. (Rendre compte de sa gestion.)

G E U

GÉUM. s. m. Plante. Il y en a de deux espèces, le grand & le petit. Toutes deux ont les fleurs fort jolies, & les curieux les cultivent pour cette raison dans leurs jardins. Elles sont vulnéraires & consolidantes.

G I B

GIBBEUX, EUSE. adj. Bossu, élevé. Terme de Médecine. (La partie gibbeuse du foie.)

GIBBOSITÉ. s. f. Terme de Médecine. Courbure de l'épine du dos qui fait les bossus.

GIBECIÈRE. s. f. Espèce de bourse large & plate que l'on portoit anciennement à la ceinture. Aujourd'hui on appelle *Gibecière*, Une bourse de cuir où les Chasseurs mettent le plomb, la poudre, & les autres choses dont ils se servent à la chasse. (Porter une gibecière. La gibecière d'un chasseur.)

Les Joueurs de tours de passe-passe se servent aussi d'une *gibecière* pour enfermer les gobelets & tous les instrumens. (Tour de gibecière.)

GIBELET. s. m. Petit forêt dont on se sert pour percer un muid de vin dont on veut faire l'essai. (Les essayeurs de vin ont toujours un gibelet dans leur poche.)

On dit proverbialement & populairement, qu'*Un homme a un coup de gibelet*, pour dire, qu'Il a l'esprit léger, la tête un peu éventée.

GIBELINS. s. m. pl. Nom d'une faction attachée aux Empereurs, & opposée aux Guelfes, partisans des Papes en Italie, dans le cours des XII, XIII & XIV siècles.

GIBELOTTE. s. f. Espèce de fricassée de poulets.

GIBERNE. s. f. Partie de l'équipement d'un homme de guerre & dans laquelle sont placées les cartouches.

GIBET. s. m. Potence où le Bourreau exécute ceux qui sont condamnés à être pendus. (Attacher à un gibet. Mener au gibet. Pendre au gibet. Dresser un gibet. Destiné au gibet. Condamné au gibet.)

On appelle aussi *Gibet*, Les fourches patibulaires où l'on expose les corps de ceux qui ont été pendus.

On dit proverb. *Le gibet n'est que pour les malheureux*, pour dire, que Ce ne sont pas toujours les plus criminels qui sont punis.

On dit aussi prov. que *Le gibet ne perd point ses droits*, pour dire, que Les criminels sont punis tôt ou tard.

GIBIER. s. m. Ce terme ne se dit que De certains animaux bons à manger, comme perdrix, bécasses, lapins, lièvres, & autres animaux semblables qu'on prend à la chasse. (Un pays plein de gibier. Tuer du gibier. Manger du gibier.)

On appelle *Menu gibier*, Les cailles, les grives, les tourtres, les mauviettes & autres sortes de petits oiseaux.

Figurément & familièrement, pour dire, qu'Une chose n'est pas de la profession d'un homme, de son inclination, ou qu'elle passe sa capacité, on dit, que (Cela n'est pas de son gibier.)

On dit figurément & familièrement d'Un vagabond, d'un homme sans aveu, que *C'est un gibier à Prévôt*, pour dire, que Le Prévôt a juridiction sur lui de plein droit. On dit de même, (Gibier de potence.)

GIBOULÉE. s. f. Guilée, pluie grande, soudaine, de peu de durée, & quelquefois mêlée de grêle. (Giboulée de Mars.)

GIBOYER. v. n. Chasser avec l'arquebuse. Il n'a guère d'usage que dans ces phrases, *Arquebuse à giboyer*, qui est une longue arquebuse dont on se sert pour tirer de loin. *Poudre à giboyer*, Qui est une poudre beaucoup plus fine que l'autre.

Par plaisanterie, en parlant d'une épée beaucoup plus longue que les épées ordinaires, on dit, que (C'est une épée à giboyer.)

GIBOYEUR. s. m. Celui qui chasse avec l'arquebuse. (C'est un grand giboyeur.) Il est de peu d'usage.

G I G

GIGANTESQUE. adj. de t. g. Qui tient du géant. Il n'est guère en usage qu'en certaines phrases, comme, (Taille gigantesque, figure gigantesque.)

GIGANTOMACHIE. s. f. Terme d'antiquité. On désigne également par ce mot le prétendu combat des géans de la Fable contre les Dieux, & les descriptions poëtiques, ou représentations pittoresques de ce combat. Dans cette seconde acception, on dit, (La gigantomachie d'Homère. La gigantomachie de Scarron.)

GIGOT. s. f. Éclanche, cuisse de mouton coupée pour être mangée. On l'appelle aussi Membre de mouton. (Un gigot tendre. Un gigot de bon goût. Manger un gigot. Mettre un gigot à la daube.)

On appelle aussi *Gigots*, Les jambes de derrière du Cheval. (Ce cheval a de bons gigots.)

On dit populairement, *Étendre ses gigots*, pour dire, Étendre ses jambes indécemment.

GIGOTTER. v. n. Il se dit principalement d'Un lièvre, ou d'un autre animal semblable qui secoue les jarrets en mourant.

Il se dit encore Des enfans qui remuent continuellement les jambes. (Cet enfant ne fait que gigotter.)

En termes de Manège, on dit, *Un cheval bien gigotté*, pour dire, Un cheval dont les membres sont bien fournis, & annoncent la force.

On le dit aussi en Vénerie, d'Un chien qui a les cuisses rondes & les hanches larges. C'est un signe de vitesse.

GIGUE. s. f. Grande fille dégingandée, qui

ne fait que sautiller, que gambader. (C'est une grande gigue.) Il est bas.

GIGUE, se dit aussi d'Un air de musique fort gai. (Jouer une gigue.) (Il se dit aussi De la danse faite sur cet air. (Danser une gigue.)

G I L

GILET. s. m. Sorte de camisole de laine, de coton, &c. (Un gilet chaud.)

GILLES. Nom propre, que l'on ne met ici que parce qu'il se dit en cette phrase. *Faire gilles*, pour dire, Se retirer, s'en aller, s'enfuir. Il est populaire.

G I M

GIMBLETTE. s. f. Petite pâtisserie dure & sèche, faite en forme d'anneau.

G I N

GINGEMBRE. s. m. Sorte de plante qui vient des Indes Orientales, & dont les racines sont d'un goût approchant de celui du poivre. (Broyer du gingembre.)

GINGLYME. s. m. Terme d'Anatomie. Charnière. Ce mot signifie Une espèce d'articulation avec mouvement en deux sens opposés.

GINGUET, ETTE. adj. Qui a peu de force, peu de valeur. (Du vin ginguet.)

Il se dit aussi figurément d'Un esprit mince. (C'est un esprit bien ginguet.) Il est du style familier.

GINGUET, s'emploie aussi substantivement (Boire du ginguet.)

GINSENG. s. m. Plante qui croît dans la Tartarie & dans le Canada. La racine du *Ginseng* subtilise le sang, ranime les esprits vitaux, rétablit les forces, & a plusieurs autres excellentes qualités. L'expérience n'a point du tout confirmé en Europe les merveilles que les Chinois attribuent au ginseng.

G I R

GIRAFE. s. f. Animal quadrupède qui se trouve en Éthiopie & dans d'autres pays de l'Afrique. Quoique sauvage, elle est d'un naturel fort doux; elle a beaucoup de rapport avec les animaux ruminans. On a donné à la *Girafe*, le nom de *Caméloparдalis*, parce qu'elle a des taches comme le léopard, & le cou & les jambes de devant longues comme le chameau; mais celles de derrière sont beaucoup moins longues. La hauteur de cet animal est de seize pieds lorsqu'il porte la tête haute. Il a de petites cornes.

GIRANDE. s. f. Terme de Fonteniers & d'Artificiers. Chez les premiers, c'est Un amas de tuyaux d'où l'eau jaillit. Chez les autres, c'est Un assemblage de quantité de fusées volantes qui partent en même temps.

GIRANDOLE. s. f. C'est la même chose que *Girande*, surtout en termes d'Artificier. (La girandole du Château Saint-Ange.)

GIRANDOLE, se dit aussi d'Un chandelier à plusieurs branches, que l'on met sur une table, sur des guéridons. (Girandole de cristal, d'argent, &c.)

On appelle aussi *Girandoles*, Un assemblage de diamans ou d'autres pierres précieuses, qui sert à la parure des femmes.

GIRANDOLE, ou LUSTRE D'EAU. Plante nommée aussi *Chara*. Ses feuilles sont simples, sans queue, & disposées en rayons qui accollent la tige d'espace en espace. On n'en connoît point l'usage.

GIRASOL. s. m Pierre précieuse. Sorte d'opale, qui paroît de différentes couleurs selon les diverses réflexions de la lumière.

GIRAUMONT. s. m. Plante des Indes Occidentales, qui porte un fruit de la forme d'une callebasse, fort approchant du goût de la citrouille, & aussi bon à manger. Les Indiens en font un grand usage contre les crachemens de sang & les maux de poitrine.

GIROFLE. s. m. Sorte d'épicerie qui est à peu près de figure d'un petit cloud à tête. (Huile de girofle. Cela sent le girofle.)

Il s'emploie ordinairement avec le mot de *Clou*. (Clou de girofle. Essence de clou de girofle. Un citron lardé de clou de girofle.)

GIROFLÉE. s. f. Fleur très-belle & très-odorante. Il y en a de simple & de double, de blanche, de rouge, de violette, de panachée, & même de jaune. La plante qui porte celle de cette espèce croît communément sur les murs, & s'appelle aussi *Violier*. Voy. VIOLIER.

GIROFLIER. s. m. Plante qui porte la giroflée. On donne cependant souvent le nom de *Giroflée* à la plante même. (Un bouquet de giroflée. Un beau pied de giroflée.)

GIROFLIER. s. m. L'arbre qui porte le clou de girofle. Le *Giroflier* croît dans les Îles Moluques.

GIRON. s. m. Il se dit de cet espace qui est depuis la ceinture jusqu'aux genoux dans une personne assise. (Cacher dans son giron. Cet enfant dormoit dans le giron de sa mère.)

En termes de Coutume, lorsqu'un homme qui a acquis une maison, une terre, consent qu'on la retire sur lui, on dit, qu' (Il a tendu le giron.)

On dit figur. *Le giron de l'Eglise*, pour dire, La Communion de l'Église Catholique. (Ramener au giron de l'Église. Revenir au giron de l'Église.)

On appelle *Giron*, en termes d'Architecture, La partie de la marche sur laquelle on pose le pied en montant ou en descendant. Les marches les plus commodes ont quatorze pouces de giron.

On appelle *Giron*, en termes de Blason, Une espèce de triangle, dont la base est de la largeur de la moitié de l'écu, & dont la pointe est au centre de l'écu. (Il porte d'or au giron d'azur.)

GIRONNÉ. adj. Terme de Blason. Il se dit d'un écu où il y a quatre girons d'un émail, & quatre d'un autre. (Il porte gironné d'argent & de gueules.)

GIROUETTE. s. f. Pièce de fer blanc ou d'autre métal fort mince, & taillée en forme de banderole, mise sur un pivot en un lieu élevé, en sorte qu'elle tourne au moindre vent, & par le mouvement de laquelle on connoît le vent. (Girouette de fer-blanc. Pour savoir d'où vient le vent, il faut regarder la girouette.)

Figur. en parlant d'Un homme qui change à toute heure de sentiment, on dit, que (C'est une girouette, qu'il tourne à tout vent comme une girouette.)

G I S

GISANT, ANTE adj. Couché. Gisant dans son lit malade.) Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase.

GISEMENT. s. m. Terme de Marine. Il se dit De la situation des côtes de la mer. (Les bons Pilotes doivent connoître le gisement des côtes où ils veulent aborder.)

G I T

GÎT. Troisième personne du présent de l'indicatif du verbe neutre *Gésir*, qui n'est plus usité, & qui signifioit Être couché. On dit encore, (Nous gisons, ils gisent, il gisoit.)

CI-GÎT. Formule ordinaire par laquelle on commence les épitaphes.

GÎT, signifie aussi figurément & familièrement, Consiste. (Tout gît en cela. Toute la dispute ne gît qu'en ce point. Cela gît au fait)

On dit proverbialement, *Ce n'est pas-là que gît le lièvre*, pour dire, Ce n'est pas-là le point important de l'affaire, ce n'est pas là qu'est la difficulté.

GÎTE. s. m. Le lieu où l'on demeure, où l'on couche ordinairement. (N'avoir point de gîte assuré. Un pauvre homme qui n'a point de quoi payer son gîte.)

Il se dit ordinairement du lieu où couchent les voyageurs. (Il faut gagner le gîte de bonne heure. Il y a en ce lieu-là un bon gîte.)

Il signifie plus particulièrement Le lieu où le lièvre repose, où il est en forme. (Un lièvre au gîte. Il est retourné au gîte.)

On dit prov. d'Un homme qui est revenu mourir en son pays. (Il ressemble au lièvre, il vient mourir au gîte.)

GÎTE, signifie encore Celle des deux meules d'un moulin qui est immobile. (La meule tournante & le gîte.)

GÎTER. v. n. Demeurer, coucher. (Où gitez-vous? Nous avons été mal gités.) Il est populaire.

GÎTÉ, ÉE. participe.

G I V

GIVRE. s. m. Espèce de glace, de frimas, qui s'attache aux arbres, aux buissons, &c. (Les arbres étoient couverts de givre. Cette nuit il est tombé bien du givre.)

On appelle *Givre*, en termes d'Armoiries, Un serpent. En ce sens il est féminin. La givre de Milan est un serpent qui tient dans sa gueule un enfant, dont on voit les bras & la tête. Les Visconti, Ducs de Milan, portoient une givre dans leurs armes.

G L A

GLACE. s. f. Eau congelée & durcie par le froid. (Glace épaisse de deux doigts, d'un pied. Il a gelé à glace. Il a bien gelé, la glace porte. Passer la rivière sur la glace. Glisser sur la glace avec des patins. Boire à la glace. Des cerises, des fraises à la glace. Froid comme glace.

On dit, *Ferrer des chevaux à glace*, Quand on leur met des fers cramponnés pour empêcher qu'ils ne glissent sur la glace.

On dit figurément, qu'*Un homme est ferré à glace*, pour dire, qu'il est extrêmement habile dans la matière dont on parle, & très-capable de s'y bien défendre si on l'attaque.

On dit figur. & famil. *Rompre la glace*, pour dire, Hasarder une première démarche, une tentative qui exige de la hardiesse, de la fermeté. (Personne n'osoit lui faire cette proposition, un tel se hasarda à rompre la glace. C'est un homme propre à rompre la glace.)

GLACE, se dit aussi d'Une plaque de cristal dont on fait des miroirs. (Glace fine. Glace de Venise. Uni comme une glace.) Depuis quelque temps on a trouvé le moyen de faire des glaces de cent & de six vingts pouces de haut.

Il se dit aussi De ces pièces de cristal qu'on

met aux carrosses. (Lever la glace d'un carrosse. Baisser la glace.)

Glace, se dit figurément d'Un certain air de froideur qui paroît sur le visage & dans les actions de quelques personnes. (Recevoir quelqu'un avec un visage de glace, avec un air de glace.)

On dit, *Avoir un cœur de glace*, pour dire, N'être point touché des marques d'amitié, être insensible à l'amour.

On appelle *Glace*, dans un diamant, Une petite tache qui en diminue considérablement le prix.

On appelle aussi *Glaces*, Des liqueurs glacées, ou des fruits glacés que l'on sert en Été dans les collations. (On servit beaucoup de glaces.)

GLACER. v. a. Il ne se dit proprement que de l'action par laquelle le froid fait congeler l'eau, ou d'autres liqueurs. (Le grand froid glace les rivières, glace le vin même. Faire glacer du sorbet.)

On dit d'Un air extrêmement froid, qu'(Il glace le visage.) Et lorsqu'on touche quelque chose de très-froid, on dit, que (Cela glace les mains.)

En termes de Peinture, *Glacer*, c'est appliquer une couleur brillante & transparente sur une préparation faite exprès pour la recevoir. (Il est difficile d'atteindre au ton des velours d'un beau bleu, ou de couleur de rubis, sans les glacer.)

On dit figurément, que (La peur glace le sang dans les veines, *que* la vieillesse glace le sang.)

On dit aussi figurément d'Un homme qui a l'abord extrêmement froid, que (Son abord glace.)

On dit, *Glacer des confitures*, *glacer des pâtes*, *des massepins*, *des cerises*, *&c.* pour dire, Les enduire d'une croûte de sucre qui est lissée comme de la glace.

On dit, *Glacer une doublure de taffetas sur une étoffe*, pour dire, La coudre de telle manière qu'elle y soit entièrement jointe, & qu'elle paroisse unie comme de la glace.

Glacer, est aussi neutre. (Les fontaines d'eau vive ne glacent jamais. L'esprit de vin ne glace point.)

Il est aussi réciproque. (L'étang, le bassin commence à se glacer.)

Glacé, ée. participe.

On appelle *Gants glacés*, Des gants cirés & unis comme de la glace. Et, *Taffetas glacé*, Du taffetas de deux couleurs, & extrêmement lustré.

Glacée, Plante glacée. Nom qu'on donne à une espèce de Ficoïdes. *Voy.* Ficoïdes.

GLACEUX, EUSE. adj. Terme de Joaillier, qui se dit Des pierreries qui ont des glaces qui ne sont pas absolument nettes. (Diamant glaceux. Pierre glaceuse.)

GLACIAL, ALE. adj. Glacé, qui est extrêmement froid. (Vent glacial.) *Mer glaciale*, se dit de la mer qui est sous le Pole; & *Zone glaciale*, se dit pareillement de la Zone qui enferme le Pole Arctique ou l'Antarctique.

Il s'emploie aussi au figuré. (Air glacial. Réception glaciale.) Il n'a point de plur. au masculin.

GLACIÈRE. s. f. Grand creux fait en terre, & ordinairement maçonné, & recouvert de paille, pour y conserver de la glace ou de la neige, afin de boire frais. (Faire une glacière. Une glacière pleine. Remplir sa glacière.)

On dit figur. qu'*Une chambre*, qu'*une salle est une glacière*, pour dire, qu'Elle est extrêmement froide.

GLACIERS. subst. masc. pluriel. Amas de montagnes de glace, qui se trouvent en quelques endroits de la Suisse, de la Savoie & du Dauphiné, au sommet des montagnes.

GLACIS. s. m. Talut, pente douce & unie. (Le glacis d'un étang. Le glacis de la contrescarpe.)

Glacis, en termes de Peinture, se dit d'Une couleur légère & même transparente, que les Peintres appliquent quelquefois sur leurs tableaux. Cette couleur qui, dans les premières années, peut produire un agrément, est dangereuse par la suite, parce que ce n'est, pour ainsi dire, qu'une vapeur qui ne peut résister aux impressions de l'air.

GLAÇON. s. m. Morceau de glace. (Gros glaçon. La rivière charrie, elle est toute couverte de glaçons. Avoir les mains froides comme un glaçon.)

GLADIATEUR. s. m. Celui qui, pour le plaisir du peuple, combattoit sur l'arène volontairement ou de force contre un autre homme, ou contre une bête féroce, avec une arme meurtrière. (Un combat de Gladiateurs. La Religion Chrétienne a aboli les combats de Gladiateurs.)

On appelle parmi nous *Gladiateurs*, Ceux qui font une espèce de profession de se battre, & de tirer l'épée pour la moindre occasion.

GLAÏEUL. s. m. Plante ainsi nommée du mot Latin *Gladius*, Glaive, parce que ses feuilles sont longues, étroites & pointues. Il y en a de deux espèces, qu'on cultive dans les jardins à cause de leurs fleurs. Les racines de ces plantes sont incisives, & ont plusieurs autres vertus.

GLAIRE. sub. f. Sorte d'humeur visqueuse. (Avoir l'estomac plein de glaire. Cette médecine lui a fait vider des glaires. Des glaires teintes de sang. Avoir des glaires dans la vessie.)

On appelle aussi *Glaire*, Le blanc de l'œuf quand il n'est pas cuit.

GLAIREUX, EUSE. adj. Qui est plein de glaires. (Chair glaireuse. Les pieds de veau, les pieds de mouton sont glaireux. Humeur glaireuse. Matière glaireuse.)

GLAISE. sub. f. On appelle ainsi Une espèce de terre grasse que l'eau ne pénètre point, & dont on se sert à faire de la poterie. (Faire un corroi de glaise à un bassin, pour faire qu'il tienne l'eau. Creuser jusqu'à la glaise.)

On dit aussi, *Terre glaise*, & alors, *Glaise* dans cette phrase est une espèce d'adjectif.

GLAISER. v. a. Faire un corroi de terre glaise. (Glaiser un bassin de fontaine.)

Glaisé, ée. participe.

GLAISIÈRE. s. f. Endroit d'où l'on tire de la glaise.

GLAIVE. subst. masc. Coutelas, épée tranchante. Il n'a guère d'usage que dans le style soutenu & dans les phrases suivantes. *Le Souverain a la puissance du glaive*, pour dire, qu'Il a le pouvoir de vie & de mort. (Dieu lui a mis le glaive entre les mains. Le glaive de la Justice. Le glaive vengeur.) Il est dit dans l'Écriture, que (Celui qui frappera du glaive, périra par le glaive.)

On appelle *Glaive spirituel*, La Juridiction de l'Eglise, le pouvoir que l'Église a de retrancher de la Communion des Fidelles.

GLAMA, ou LHAMA. sub. masc. Animal quadrupède du Pérou. C'est une bête de somme, qui a six pieds de longueur & quatre de hauteur. On l'appelle *Mouton du Pérou*; mais il ressemble plus au chameau qu'au mouton, sur tout par le cou & la tête.

GLANAGE. subst. m. Action de glaner. (Le glanage n'est permis qu'après que les gerbes ont été levées.)

GLAND. s. m. Le fruit que porte le chêne. (Semer du gland. Ramasser du gland. Il y aura bien du gland cette année. Engraisser des cochons, des poulets d'Inde avec du gland. On prétend que les premiers hommes vivoient de gland.)

On appelle figur. *Gland*, Certain ouvrage de fil, qui a été fait d'abord en forme de gland, & dont on se servoit ou pour attacher les collets, ou pour mettre au coin des mouchoirs & au bout des cravates. (Des glands à graine d'épinards. Les glands d'un collet. Les glands d'une cravate.) On porte aussi Des glands d'émail, des glands de perles.

GLAND DE TERRE, ou GESSE SAUVAGE. substantif masculin. Plante qui croît sur les grands chemins, & qui ressemble beaucoup à la gesse cultivée. Elle est ainsi nommée, parce que ses racines sont des tubercules en forme de gland. Elles sont propres à arrêter les cours de ventre & les hémorragies.

GLAND DE MER. Espèce de coquille.

GLANDE. s. f. Terme d'Anatomie. Partie spongieuse servant à filtrer certaines liqueurs ou humeurs du corps. (Une glande enflée. Une glande abreuvée. Les glandes du sein, les glandes de l'aine.)

On appelle *Glandes conglomérées*, Celles qui sont un assemblage de glandules ramassées les unes auprès des autres. *Glandes conglobées*, Celles qui sont de petits sphéroïdes oblongs, & qui sont destinées aux vaisseaux lymphatiques. *Glandes sébacées*, Celles où l'humeur acquiert un degré d'épaississement qui lui donne la couleur & presque la consistance du suif. *Glandes milliaires*, Celles qui sont semées indistinctement sous la peau. *Glandes synoviales*, De petits corps sphériques & mucilagineux situés aux articulations, & servant à les rendre libres & coulantes. *Glande pinéale*, Un petit corps de la grosseur d'un pois & de la figure d'une pomme de pin, situé dans le cerveau sur les tubercules quadrijumeaux.

Glande, se dit aussi De certaines tumeurs accidentelles qui se forment en quelque partie du corps. (Il lui est survenu une grosse glande à la gorge, au sein.)

GLANDÉ, ÉE. adj. Ce terme ne se dit que d'un cheval qui a les glandes de dessous la ganache enflées, lorsqu'il est prêt à jeter sa gourme. (Un cheval glandé. Une jument glandée.)

En termes de Blason, il se dit Des chênes chargés de glands d'un émail différent de celui des chênes.

GLANDÉE. substantif fém. La récolte du gland. (La glandée fut abondante cette année-là.)

On dit, *Envoyer des cochons à la glandée*, pour dire, Les envoyer dans la forêt manger du gland.

GLANDULE. s. f. Petite glande. Les amygdales sont des glandules.

GLANDULEUX, EUSE. adj. Composé de glandes, qui a des glandes. (Les mamelles sont des corps glanduleux. La substance extérieure du cerveau est glanduleuse.)

GLANE. sub. f. Poignée d'épis que l'on ramasse dans le champ après que le blé en a été emporté, ou que les gerbes sont liées. (Grosse glane. Cette femme a fait tant de glanes en ce champ-là. Ses glanes lui suffisent pour la nourrir.)

On dit proverbialement & figurément, *Il y a encore champ, beau champ pour faire glane*, pour dire, Il y a encore beau, ample sujet de travailler à quelque chose à quoi un autre a déjà travaillé. Cette phrase vieillit.

Il se dit aussi De plusieurs petites poires qui sont arrangées près à près sur une même branche, & de nombre d'oignons attachés de la sorte à une torche de paille. (Voilà une belle glane de poires de blanquette. Acheter une glane d'oignons.)

GLANER. v. a Faire des glanes des épis de blé ramassés après la moisson. (Dans l'ancien Testament, Dieu défend aux Propriétaires de glaner leurs champs. Cette paysanne a glané plus d'un setier de blé durant l'Août.)

On dit figur. & famil. en parlant d'Un homme après lequel on trouve encore à tirer quelque profit d'une affaire où il a beaucoup profité, qu'(Il a laissé à glaner après lui.)

On le dit aussi en parlant d'Un homme après lequel on trouve encore beaucoup de choses à dire sur la même matière qu'il avoit traitée.

Glané, ée. participe.

GLANEUR, EUSE. s. Celui ou celle qui glane. (Il y a bien des glaneurs & des glaneuses dans ce champ. Les glaneurs ont recueilli assez de blé pour leur hiver.)

GLANURE. s. f. Ce que l'on glane après la moisson faite.

GLAPIR. v. a. Il ne se dit proprement qu'en parlant de l'aboi aigre des petits chiens & des renards.

Il se dit figurément, en parlant Du son aigre de la voix d'une personne quand elle parle ou qu'elle chante. (Cette femme ne fait que glapir. Elle glapit en chantant.)

GLAPISSANT, ANTE. adject. Qui glapit. (Elle parla d'un ton glapissant. Une voix glapissante.)

GLAPISSEMENT. s. m. Le cri des renards & des petits chiens, quand ils glapissent. Il se dit aussi Des personnes.

GLAS. s. m. Le son d'une cloche que l'on tinte pour une personne qui vient d'expirer. (Sonner le glas.)

GLAUCIUM. *Voyez* Pavot cornu.

GLAUCOME. subst. masculin. Terme de Médecine. Nom d'une certaine maladie des yeux, causée par l'épaississement de l'humeur uvée. Le glaucome peut n'être pas incurable, lorsqu'on y remédie de bonne heure; mais il est rare qu'on s'en apperçoive assez tôt pour en arrêter le progrès.

GLOUX. *Voyez* Herbe au lait.

G L E

GLÈBE. s. f. Mot tiré du Latin, qui signifie Le fonds d'une terre. Les esclaves attachés à un domaine, à une métairie, chez les Romains, s'appeloient *Esclaves de la glèbe*.

La Jurisprudence moderne emploie le mot de *Glèbe* dans le même sens, pour désigner une espèce de serfs connue encore aujourd'hui en quelques Provinces du Royaume, ainsi que dans plusieurs Contrées de l'Europe; & certains droits incorporels attachés à une Terre, comme le droit de Patronage, le droit de Justice. (Serfs de la glèbe. Droit de la glèbe.)

GLÈNE. s. f. Terme d'Anatomie. Cavité de moyenne grandeur creusée dans un os, & dans laquelle un autre os s'emboîte. La glène a moins de profondeur & de diamètre que le cotyle, autre espèce de cavité destinée à la même fonction.

GLÉNOÏDALE. adj. f. Terme d'Anatomie. On appelle *Cavités glénoïdales*, Toutes celles qui servent à l'emboîtement d'un os dans un autre, lorsqu'elles ont peu de profondeur & de superficie.

GLÉNOÏDE. adject. f. Terme d'Anatomie. Nom par lequel on désigne particulièrement la cavité de l'omoplate qui reçoit la tête de l'humerus.

GLETTE. s. f. Mot emprunté de l'Allemand, & dont on se sert en François dans l'affinage, pour désigner la chaux de plomb ou la litarge.

G L I

GLISSADE. s. f. Action de glisser involontairement, le mouvement que l'on fait en glissant. (Faire une glissade. Il fit une glissade & tomba.)

GLISSANT, ANTE. adject. Sur quoi l'on glisse facilement, sans pouvoir s'y tenir ferme. (Le chemin est fort glissant. Un pas glissant. Le pas glissant. Quand il y a du verglas, il fait bien glissant.)

On dit figurément d'Une affaire, d'une rencontre où il est besoin de beaucoup d'adresse pour se conduire, que (C'est un pas glissant.)

GLISSÉ. s. m. Pas de danse, qui consiste à passer le pied doucement devant soi, en touchant légérement le plancher.

GLISSER. v. n. Il se dit lorsque le pied vient tout d'un coup à couler sur quelque chose de gras ou d'uni. (Glisser sur le pavé. La terre est grasse, on ne sauroit s'empêcher de glisser. Quand il fait du verglas, on glisse. Le pied lui glissa, & il tomba.)

On dit aussi, (Glisser sur la glace par divertissement. Glisser avec des patins. Les enfans se plaisent à glisser.)

Il se dit aussi De plusieurs sortes de choses. (L'échelle glissa. Cela m'a glissé des mains.)

On dit proverbialement & figurément, *C'est à vous à glisser, c'est votre tour à glisser*, pour dire, C'est à votre tour à faire telle ou telle chose. Et cela se dit ordinairement quand il s'agit de quelque chose où il y a de la peine, du péril, de la dépense, &c.

Il signifie figurément, Passer légérement sur quelque matière. (C'est une matière délicate qu'il ne faut pas trop approfondir, il faut glisser légérement dessus.)

Lorsqu'il est arrivé quelque accident fâcheux à un homme, ou par son imprudence, ou par malheur, on dit proverbialement & figurément, que (Le pied lui a glissé. Prenez garde que le pied ne vous glisse.)

Il est aussi réciproque, & signifie, Se couler doucement & presque sans qu'on s'en apperçoive. (Les troupes se glissèrent le long de la contrescarpe. Il se glissa doucement dans le cabinet.)

Glisser, est aussi actif, & signifie, Mettre, couler adroitement quelque chose en quelque endroit. (Glisser sa main dans la poche de quelqu'un. Glisser un papier dans un sac.)

On dit aussi, *Glisser une clause dans un contrat, glisser un mot dans un discours*, pour dire, Insérer adroitement une clause dans un contrat, un mot dans un discours.

Glisser, signifie figur. Insinuer dans les esprits. (C'est lui qui a glissé cette erreur parmi le peuple.)

Il est aussi réciproque dans ce sens. (Cette opinion s'est glissée insensiblement dans les esprits. Les erreurs se glissent facilement.)

Glissé, ée. participe.

GLISSOIRE. s. f. Chemin frayé sur la glace pour y glisser, & où les enfans, les jeunes gens glissent par divertissement. (Les enfans font des glissoires sur les ruisseaux gelés.)

G L O

GLOBE. s. m. Corps sphérique, corps tout rond. (Le centre d'un globe. Le diamètre d'un globe. La circonférence d'un globe. La superficie d'un globe. Le globe de la terre. La terre & l'eau ne font qu'un globe. Globe de feu.)

On appelle Les astres, *Les globes célestes*.

On appelle *Globe terrestre*, Un globe d'airain, de carton, &c. sur la superficie duquel sont dépeintes les régions de la terre, selon leur situation & leur mesure. Et, *Globe céleste*, Celui sur lequel sont dépeintes les constellations avec leurs étoiles.

On appelle aussi *Globe*, Une boule d'or surmontée d'une croix, & que l'Empereur & quelques Rois portent dans la main pour marque de leur dignité.

GLOBULAIRE. subst. f. Plante qui tire son nom de ce que ses feuilles sont ramassées en forme de petites boules. On donne par cette raison ce nom à un arbrisseau & à quelques autres plantes d'un genre différent.

GLOBULE. subs. m. diminutif. Petit globe, petit corps sphérique. (Les vapeurs sont composées de globules d'eau. Les globules du sang.)

GLOBULEUX, EUSE. adjec. Qui est composé de petits globes. (La matière globuleuse.)

GLOIRE. sub. f. L'honneur, l'estime, les louanges, la réputation que la vertu, le mérite, les grandes qualités, les bonnes actions & les beaux ouvrages attirent à quelqu'un. (Aimer la gloire. Chercher la gloire. Être avide de gloire. Acquérir de la gloire. Être comblé de gloire. Étendre bien loin, porter bien loin la gloire de son nom, de ses armes. Être tout couvert de gloire. Cela feroit tort à sa gloire. Être jaloux de sa gloire. Avoir soin de sa gloire. Il y va de la gloire de l'État. Il a toute la gloire de cette action. La gloire de ses exploits, de ses conquêtes. Mettre sa gloire à telle ou telle chose. Tirer sa gloire de telle ou telle chose. La gloire du monde passe vîte. La gloire n'appartient proprement qu'à Dieu seul. Il faut que toutes nos actions tendent à la gloire de Dieu, à la plus grande gloire de Dieu. Gloire soit à Dieu. Il ne cherche pas sa propre gloire, mais celle de Dieu.

Gloire, se prend aussi quelquefois pour Éclat, splendeur. (Le Fils de Dieu viendra dans sa gloire, dans la majesté de sa gloire.)

On dit, *Faire gloire de quelque chose*, pour dire, S'en faire honneur, ou en tirer vanité. (Il fait gloire de vous servir. Il fait gloire du vice.)

Gloire, se prend souvent en mauvaise

part, & signifie Orgueil, sotte vanité. (Il crève de gloire. La gloire le perdra. Sotte gloire. Mauvaise gloire. Gloire pédantesque.)

Vaine gloire, se prend particulièrement pour le sentiment trop avantageux de soi-même que la vanité inspire. (La vaine gloire corrompt le mérite des meilleures actions.)

GLOIRE, signifie aussi La Béatitude dont on jouit dans le Paradis. (Les ames qui jouissent de la gloire, de la gloire éternelle. Un avant-goût de la gloire. La gloire que Dieu a préparée à ses Élus.)

On appelle *Une Gloire*, en termes de Peinture, La représentation du Ciel ouvert avec les Personnes Divines, & les Anges & les Bienheureux. (Une gloire du Titien, du Tintoret. La gloire du Val-de-Grace.)

On appelle aussi *Gloire*, dans les Comédies & dans les autres Spectacles, L'endroit élevé & illuminé où l'on représente le Ciel ouvert, & les divinités fabuleuses.

GLORIEUSEMENT. adv. D'une manière glorieuse, qui mérite louange. (Il s'est tiré glorieusement de cette affaire. Il est mort glorieusement.)

GLORIEUX, EUSE. adj. Qui s'est acquis, qui mérite beaucoup de gloire, beaucoup de louange & d'honneur. (Ce Prince doit être bien glorieux d'avoir fait une si belle campagne. Il revient glorieux & triomphant. C'est une belle & glorieuse action de délivrer sa patrie. Les glorieuses fatigues. Les glorieux travaux. Les glorieuses veilles de.... Il est bien glorieux pour lui d'avoir..... Il a fait une fin glorieuse. Préférer une glorieuse mort à une longue vie. Un tel Prince de glorieuse mémoire.)

Le peuple, en parlant de la Ste. Vierge & des Saints, a accoutumé de dire, (La glorieuse Vierge Marie. Les glorieux Apôtres Saint Pierre & Saint Paul.)

Et lorsqu'on parle de l'état où seront les corps des Bienheureux après la résurrection, on dit, que (Ce seront des corps glorieux.) L'impassibilité, l'agilité, sont les qualités des corps glorieux.)

On dit proverbialement d'Un homme, qu'*Il n'est pas corps glorieux*, pour dire, qu'Il est sujet aux infirmités humaines. Et on dit familièr. d'Un homme sujet à être constipé, qu'(Il est corps glorieux.)

GLORIEUX, signifie aussi, Plein de vanité, rempli de trop bonne opinion de lui-même. (Il a du mérite, mais il est un peu glorieux. Il est sot & glorieux.)

Il se met aussi quelquefois substantivement. (Les glorieux se font haïr. C'est un glorieux.)

On dit proverbialement, (Il fait bon battre glorieux, il ne s'en vante pas;) ou simplement, (Il fait bon battre glorieux.)

GLORIFICATION. subst. f. Élévation de la créature à la gloire éternelle. (La glorification des Élus.) Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase.

GLORIFIER. v. a. Honorer, rendre honneur & gloire. Il ne se dit qu'en parlant de la gloire qu'on rend à Dieu. (Glorifier Dieu. N. S. soit loué & glorifié de tout. Dieu est glorifié dans ses Saints.)

On dit aussi, que *Dieu glorifie les Saints*, pour dire, qu'Il les rend participans de la gloire, de la béatitude éternelle.

SE GLORIFIER, s'emploie au récipr. & sign. Faire gloire de quelque chose, en tirer vanité. (Se glorifier de sa noblesse, de ses richesses. Se glorifier mal à propos. Se glorifier du vice.)

On dit, qu'(Un véritable Chrétien ne doit se glorifier que dans la Croix de JESUS-CHRIST.) Et dans cette phrase, *Glorifier* signifie, Mettre son honneur, sa gloire.

GLORIFIÉ, ÉE. participe.

GLOSE. s. f. Explication de quelques mots obscurs d'une Langue, par d'autres mots plus intelligibles de la même Langue. (Cet Auteur est plein de mots obscurs, il a besoin de glose.)

On appelle *Glose ordinaire*, La glose faite sur le latin de la Vulgate. Et, *Glose interlinéaire*, Une glose placée entre les lignes du texte. (Il est arrivé dans les anciens livres que la glose a été insérée dans le texte, est entrée dans le texte.)

Il se prend aussi pour Commentaire, ou notes servant à l'éclaircissement d'un texte. (La glose d'Accurse. La glose du Droit Civil, du Droit Canon. La glose vaut mieux que le texte.)

On dit proverbialement d'Une explication qui n'est pas fort claire, & qui embrouille le texte, au lieu de l'éclaircir, que (C'est la glose d'Orléans, qui est plus obscure que le texte.)

GLOSE, se dit aussi d'Un petit ouvrage de Poësie, dont chaque couplet finit par chacun des vers d'un autre ouvrage dont on a pris le sujet. (La glose de Sarrasin sur le Sonnet de Job. Les Poëtes Espagnols font souvent des gloses.)

GLOSER. v. a. Faire une glose, expliquer par une glose. (Les Auteurs qui ont glosé la Bible. Il a glosé un tel Auteur.) On imprime pour les Écoliers des feuilles de Cicéron, de Virgile, &c. avec beaucoup d'espace entre les lignes, afin qu'elles puissent être glosées.

Il signifie aussi, Donner un mauvais sens à quelque action, à quelque discours, les censurer, les critiquer; & alors il est neutre. (Vous glosez sur tout. Pourquoi gloser sur mes actions, sur mes paroles; Il n'y a point à gloser sur sa conduite.)

On dit aussi, (Cela est net, il n'y a rien à gloser:) Et, (Que trouvez-vous à gloser là-dessus?) Et dans ces deux phrases, *Gloser* est employé activement.

GLOSÉ, ÉE. participe.

GLOSEUR, EUSE. subst. Celui, celle qui glose sur tout, qui interprète tout en mal. (C'est un gloseur perpétuel. Une gloseuse.)

GLOSSAIRE. subst. mas. Dictionnaire servant à l'explication de certains mots moins connus d'une Langue, par d'autres termes de la même Langue plus connus. (Le vieux Glossaire. Les Glossaires de du Cange.)

GLOSSATEUR. s. m. Auteur qui a glosé un livre. (Les Glossateurs de la Bible.) Il n'est guère en usage qu'en cette phrase.

GLOSSOCATOCHE. sub. m. Instrument de Chirurgie, dont on se sert pour abaisser la langue & l'assujettir aux parties inférieures de la bouche, afin de découvrir dans le fond les maladies qui y surviennent, & y remédier.

GLOSSOCOME. subst. m. Instrument de Chirurgie fait en manière de coffre long, dont on se servoit autrefois pour réduire les fractures & les luxations des cuisses & des jambes.

GLOSSOPÈTRES. s. m. pl. Terme d'Histoire Naturelle, qui désigne des dents de poissons pétrifiées.

GLOTTE. s. f. Terme d'Anatomie. Nom d'une petite fente du larynx, par laquelle l'air que nous respirons, descend & remonte, & qui sert à former la voix. (Les différentes ouvertures de la glotte servent à varier les sons de la voix humaine.)

GLOUGLOU. subs. m. Le bruit que fait du vin, ou quelque autre liqueur, lorsqu'on le verse d'une bouteille. (Le glougou de la bouteille.) Il n'est guère en usage que dans les chansons à boire.

GLOUSSEMENT. s. m. Cri de la poule qui glousse.

GLOUSSER. v. n. Il se dit proprement Du cri de la poule qui veut couver, ou qui appelle ses poussins. (Une poule qui glousse.)

GLOUTERON. s. m. *Voy.* BARDANE.

GLOUTON, ONNE. adj. Gourmand, qui mange avec avidité & avec excès. (Cet homme est fort glouton. Le loup est un animal glouton.)

Il est aussi sub. (C'est un gros glouton.)

GLOUTONNEMENT. adv. Avec avidité, avec gourmandise. (Manger gloutonnement.)

GLOUTONNERIE. s. f. Vice de celui qui est glouton. (Manger avec gloutonnerie.)

GLU

GLU. s. f. Sorte de composition visqueuse & tenace, avec laquelle on prend les oiseaux. (Cette glu est bien forte. Un pot de glu. Prendre les oiseaux à la glu.)

GLUANT, ANTE. adj. Visqueux. (Il n'est rien de si gluant que la poix, que la gomme. Avoir les mains gluantes. Une sueur gluante.)

GLUAU. s. m. Petite branche, petite verge enduite, frottée de glu pour prendre des oiseaux. (Paquet de gluaux. Tendre des gluaux.)

GLUER. v. a. Poisser, rendre gluant. (Ces confitures lui ont glué toutes les mains.)

GLUÉ, ÉE. participe.

GLUI. s. m. Grosse paille de seigle dont on couvre les toits.

GLUTEN. s. m. Terme d'Histoire Naturelle. Matière qui sert à lier ensemble les parties qui composent un corps solide, tel que les pierres, &c.

GLUTINEUX, EUSE. adj. Gluant, visqueux. (Suc glutineux. Matière glutineuse.) Il ne s'emploie guère que dans le style didactique.

GLY

GLYCONIEN, ENNE. adj. Nom par lequel on désigne une sorte de vers employé par les Grecs & les Latins dans leur versification. Le vers Glyconien ou Glyconique étoit composé d'un spondée & de deux dactyles.

GLYPHE. sub. mas. Terme d'Architecture. Tout canal creusé en rond ou en angle, qui sert d'ornement.

GNA

GNAPHALIUM. s. m. Plante dont les feuilles sont couvertes d'une espèce de coton. Sa décoction est propre pour la dyssenterie.

GNO

GNOME. s. m. Nom que les Cabalistes donnent à certains génies ou peuples invisibles, qu'ils supposent habiter dans la terre, où ils sont les gardiens des trésors, des mines, des pierres précieuses. Les Gnomes sont réputés amis des hommes.

GNOMIDE. s. f. Femelle d'un Gnome, être

fantastique de la même espèce, mais d'un sexe différent.

GNOMIQUE. adj. de t. g. Sententieux. Il se dit Des Poëmes qui contiennent des maximes. Les Quatrains de Pibrac sont un Poëme *Gnomique*.

GNOMON. s. m. Terme d'Astronomie. Espèce de grand style dont les Astronomes se servent pour connoître la hauteur du soleil, principalement au Solstice. Les *Gnomons* des Anciens étoient des espèces d'obélisques surmontés d'une boule.

On appelle aussi *Gnomon*, Le style d'un cadran solaire.

GNOMONIQUE. s. f. L'art de tracer des cadrans au soleil, à la lune & aux étoiles; mais surtout des cadrans solaires sur un plan, & même sur la surface d'un corps donné quelconque. La *Gnomonique* est une partie de Mathématiques.

G O

GO. (*Tout de go.*) Expression populaire, qui sig. Librement, sans façon. (Il est entré tout de go.)

G O B

GOBBE. s. f. Sorte de composition en forme de bois, que l'on donne aux chiens pour les empoisonner.

GOBELET. s. m. Vase rond, sans anse, & ordinairement sans pied, moins large & plus haut qu'une tasse. (Gobelet d'or, d'argent, &c.)

On appelle *Le Gobelet*, chez le Roi, Le lieu où l'on fournit le pain, le vin & le fruit pour la bouche du Roi, Il signifie aussi collectivement, Les Officiers qui servent au gobelet. (Le gobelet a reçu ordre de faire telle chose. Chef de gobelet, ou du gobelet. Officier du gobelet. Les Officiers du gobelet font le premier essai pour le Roi.)

Les joueurs de gibecière se servent de gobelets pour faire certains tours de passe-passe. (Jouer des gobelets. Joueur de gobelets.)

On appelle figur. *Joueur de gobelets*, Un fourbe, un homme qui ne cherche qu'à tromper ceux avec qui il traite. (Prenez garde à lui, c'est un joueur de gobelets, un fin joueur de gobelets, il vous trompera, il vous surprendra.)

GOBELINS. s. m. plur. Nom d'une célèbre Manufacture de teinture & de tapisseries à Paris. La teinture des Gobelins tire son nom de Gilles Gobelin, qui, sous François premier, établit la teinture en écarlate.

GOBELOTTER. v. n. fréquentatif. Buvotter, boire à plusieurs petits coups. Il est familier, & ne se dit guère qu'en mauvaise part. (C'est un homme de crapule, qui n'aime qu'à gobelotter.)

GOBER. v. a. Avaler avec avidité & sans savourer ce qu'on avale. (Gober une couple d'œufs frais.) Il est familier.

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme qui s'amuse à niaiser à fainéanter, qui perd le temps à des bagatelles, qu' (Il ne fait que gober des mouches. Gober du vent.)

Il signifie figur. & famil. Croire légérement. (C'est un homme qui gobe tout ce qu'on lui dit. Il gobe les louanges les plus grossières.)

Il signifie aussi, dans le style familier, Prendre quelqu'un, se saisir de quelqu'un lorsqu'il s'y attend le moins. (On l'a gobé au sortir de chez lui pour le mener en prison.)

GOBÉ, ÉE. participe.

SE GOBERGER. v. réciproque. Se moquer. (Il se gobergeoit de ces gens-là.) Il est populaire. Il fig. aussi, Se réjouir.

GOBERGES. s. f. pl. Petits ais de bois qui se mettent en travers sur un lit, pour soutenir la paillasse.

GOBET. s. m. Morceau que l'on gobe. Il est familier.

On dit figur. & famil. *Prendre un homme au gobet*, pour dire, Le prendre lorsqu'il y pense le moins. (Il y avoit des gens apostés qui le prirent au gobet en sortant de chez lui. On vint dès le matin le prendre au gobet pour l'emmener à la campagne.)

GOBETER. v. a. Faire entrer du plâtre entre les joints des moilons d'un mur. (Gobeter une muraille.)

GOBETÉ, ÉE. participe.

GOBIN. s. m. Bossu. (Un gobin. Un petit gobin.)

Il se dit aussi par mépris, De gens qui ne sont pas bossus. (C'est un plaisant gobin.) Il est familier.

GOBLIN. subst. m. Nom d'un esprit familier dont on menace sottement les enfans.

G O D

GODAILLER. v. n. Boire avec excès & à plusieurs reprises, (C'est un ivrogne, il ne fait que godailler.) Il est du style familier.

GODELUREAU. s. m. Jeune homme qui fait l'agréable & le galant auprès des femmes. Il ne se dit qu'en mauvaise part. (C'est un jeune godelureau.) Il est du style familier.

GODENOT. s. m. Petite figure d'ivoire qui représente un homme, & dont les Joueurs de gibecière se servent pour amuser les spectateurs, (Faire jouer godenot. Montrer godenot.)

On dit par mépris d'Un petit homme mal fait, qu' (Il est fait comme un godenot. Voilà un plaisant petit godenot.)

GODER. v. n. Plisser, faire de faux plis, soit par la mauvaise coupe d'un habit, soit par le mauvais assemblage de ses parties. (Voilà une manche qui gode.)

GODET. s. m. Sorte de vase à boire, qui n'a ni pied ni anse. (Boire dans un godet.)

GODET, se dit aussi Des vaisseaux attachés à des roues, dont on se sert pour élever de l'eau.

GODIVEAU. s. m. Certain pâté composé d'andouillettes, de hachis de veau, & de béatilles. (On a servi un excellent godiveau. Pâté de godiveau.)

GODRON. s. m. Certains plis ronds qu'on faisoit autrefois aux fraises, & qu'on fait aujourd'hui aux manchettes, aux coiffures des femmes.

GODRON, se dit en parlant De certaines façons qu'on fait aux bords de la vaisselle d'argent. (Vaisselle à gros godrons, à petits godrons.)

Il se dit aussi De certaines façons qu'on fait aux ouvrages de menuiserie & de sculpture.

GODRONNER. v. a. Faire des godrons. (Godronner de la vaisselle d'argent. Godronner une coiffure.)

GODRONNÉ, ÉE. participe. (Vaisselle godronnée.)

G O E

GOÊMON. s. m. Herbe qui croît dans la mer sur les côtes. On la nomme encore *Varec* & *Sart*.

GOÉTIE. s. f. Espèce de magie par laquelle on invoque les mauvais génies pour nuire aux hommes.

G O F

GOFFE. adj. de t. g. Mot emprunté de l'Italien, pour signifier, Mal-fait, mal-bâti, grossier, mal-adroit. (Cet homme-là est goffe. C'est l'homme du monde le plus goffe. Voilà une architecture bien goffe. Une statue bien goffe.) Il est du style familier.

G O G

GOGAILLE. s. f. Réjouissance dans un repas. (Faire gogaille. Être en gogaille.) Il est populaire.

GOGO. Mot qui n'a d'usage que dans cette façon de parler adverbiale, *A gogo*. *Vivre à gogo*. *Être à gogo*, pour dire, Vivre à son aise, dans l'abondance. Il est du style familier.

GOGUENARD, ARDE. adjectif. Bas & mauvais plaisant. (Il est goguenard. Il fait le goguenard. Être d'humeur goguenarde.)

Il est quelquefois substantif. (C'est un goguenard.)

GOGUENARDER. v. n. Faire de mauvaises plaisanteries. (Il ne fait que goguenarder. Ils rioient & goguenardoient ensemble. Il n'aime qu'à goguenarder.)

GOGUETTES. s. f. pl. Propos joyeux. (Conter goguettes.)

On dit dans le style fam. *Être en goguettes*, *être en ses goguettes*, pour dire, Être en belle humeur.

On dit fam. *Chanter goguettes à quelqu'un*, pour dire, L'attaquer, lui dire des injures, des choses fâcheuses.

G O I

GOINFRE. s. m. Celui qui met tout son plaisir à manger. (C'est un goinfre.) Ce mot & les deux suivans sont populaires.

GOINFRER. v. n. Manger beaucoup & avidement.

GOINFRERIE. s. f. Gourmandise sans goût. (Être adonné à la goinfrerie.)

GOÎTRE. s. m. Tumeur grosse & spongieuse qui vient à la gorge, causée ordinairement par la mauvaise qualité des eaux. Les Montagnards sont sujets aux goîtres.

GOÎTREUX, EUSE. adj. Qui est de la nature du goître.

G O L

GOLFE. s. m. Mer qui entre, qui avance dans les terres. Golfe de Venise. Golfe de Lyon, &c. La mer fait un golfe dans cet endroit-là.)

GOLILE. s. f. Espèce de collet qu'on porte en Espagne.

G O M

GOMME. s. f. Substance qui découle de quelques arbres, & qui est soluble dans l'eau. (Gomme de cerisier, d'abricotier.) L'encens, la myrrhe, sont des espèces de gomme.

GOMME-RÉSINE. s. f. Substance composée de gomme & de résine, dont une partie se dissout dans l'eau, & l'autre dans l'esprit-de-vin.

GOMMER. v. a. Enduire de gomme. (Gommer de la toile.)

On dit, *Gommer une couleur*, pour dire, Y mêler un peu de gomme, afin que la couleur ait plus de corps, & qu'elle tienne mieux sur la toile, sur le papier, &c.

GOMMÉ, ÉE. participe.

GOMMEUX, EUSE. adjectif. Qui jette de la gomme. (Il y a en ce pays là grand nombre d'arbres gommeux & résineux.

Matières gommeuses. Parties gommeuses.)

GOMPHOSE. s. f. Terme d'Ostéologie. Espèce d'articulation immobile, par laquelle les os sont emboîtés l'un dans l'autre, comme un clou & une cheville dans un trou. Telle est l'insertion des dents dans les mâchoires.

GON

GOND. s. m. (Le D ne se prononce pas.) Morceau de fer coudé & rond par la partie d'en-haut, sur lequel tournent les pentures d'une porte. (Il manque un gond à cette porte. Sceller les gonds d'une porte. Gonds à bois. Gonds à plâtre. Fiche à gonds. La porte s'est baissée, parce que les gonds ont lâché.)

On dit proverbialement & figurément, *Faire sortir*, ou *mettre quelqu'un hors des gonds*, pour dire, Le mettre tellement en colère qu'il soit comme hors de lui même. (Ne vous opiniâtrez pas contre lui, vous le feriez sortir hors des gonds.)

GONDOLE. s. f. Petit bateau plat & fort long, qui est particulièrement en usage à Venise pour naviguer sur les canaux, & qui ne va qu'à rames.

GONDOLE, est aussi un petit vaisseau à boire, long & étroit, qui n'a ni pieds ni anses; ainsi nommé à cause de la ressemblance qu'il a avec les gondoles de Venise.

GONDOLIER. s. m. Celui qui sert à mener les gondoles. (Les Gondoliers de Venise sont fort adroits.)

GONFALON. s. m. Terme de Blason. Bannière d'Église à trois ou quatre fanons, qui sont des pièces pendantes. On dit aussi *Gonfanon*.

GONFALONIER. s. m. Celui qui portoit le gonfalon. On donne encore ce titre à quelques chefs de Républiques d'Italie. On dit aussi *Gonfanonier*.

GONFLEMENT. sub. mas. Enflure. (Un gonflement de rate. Gonflement d'estomac.)

GONFLER. v. a. Rendre enflé, faire devenir enflé. Il ne se dit guère qu'en parlant des enflures causées par des flatuosités. (La plupart des légumes gonflent l'estomac. Un pigeon qui gonfle sa gorge.)

Il est aussi neutre. (Dès qu'il a mangé, l'estomac lui gonfle.)

Il est aussi réciproque. (Quand la rate vient à se gonfler.)

GONFLER, se dit aussi au figuré. (Sa fortune l'a gonflé d'orgueil. Le bon succès qu'il vient d'avoir le gonflera d'orgueil.)

GONFLÉ, ÉE. participe. (Un homme gonflé de la bonne opinion qu'il a de lui même.)

GONIN. s. m. Ce mot n'est en usage que dans cette phrase populaire, (C'est un maître gonin,) c'est-à-dire, Un homme fin & rusé. (Voilà un tour de maître gonin.)

GONIOMÉTRIE. s. f. Terme de Mathématique. Art de mesurer les angles.

GONORRHÉE. s. f. Terme de Médecine. Flux involontaire de semence. (Gonorrhée simple. Gonorrhée virulente.)

GOR

GORD. s. m. Pêcherie que l'on construit dans une rivière. Elle est composée de deux rangs de perches plantées dans le fond de la rivière, qui forment un angle, au sommet duquel est un filet où les deux rangs de perches conduisent le poisson.

GORET. s. m. Petit cochon. (La peau d'un goret.) On ne le dit guère que par plaisanterie.

GORGE. s. f. La partie de devant du cou. (Il a la gorge enflée. Prendre à la gorge. Couper la gorge.)

Il se dit aussi Des animaux. (Un chien qui a pris un taureau à la gorge. Pigeon à grosse gorge. C'est un bon mâle, il a la gorge noire.)

Il se prend aussi pour Le gosier. (Le nœud de la gorge. Mal à la gorge. Mal de gorge. Il lui est demeuré une arête, un os dans la gorge. Ces poires sont bien âpres, elles prennent à la gorge.)

On dit, *Couper la gorge à quelqu'un*, pour dire, Le tuer, le massacrer. Et on dit aussi, que *Deux hommes sont près de se couper la gorge l'un l'autre*, pour dire, qu'Ils sont près de se tuer; & qu'*Un homme veut se couper la gorge avec un autre*, pour dire, qu'Il veut se battre contre lui.

On dit figur. *Prendre un homme à la gorge*, pour dire, Le contraindre avec violence de faire quelque chose. (S'il n'a point d'argent pour vous payer, le prendrez-vous à la gorge?)

On dit dans le même sens, (Tenir le poignard, le pied sur la gorge à quelqu'un, lui mettre, lui tenir le poignard sur la gorge.)

On dit d'Un ris forcé, qu' (Il ne passe pas le nœud de la gorge.)

On dit figurément, *Couper la gorge à quelqu'un*, pour dire, Faire quelque chose qui le ruine, qui le perd; & qu'*Un homme se coupe la gorge à lui-même*, lorsque dans une affaire de conséquence, il fait ou dit quelque chose de contraire à ses intérêts.

On dit aussi figurém. qu'*Une raison qu'on allègue, qu'une pièce qu'on produit coupe la gorge à celui contre qui on l'allègue, contre qui on la produit*, pour dire, qu'Elle détruit entièrement ses prétentions.

On dit, *Rire à gorge déployée*, pour dire, Rire de toute sa force.

Pour donner fortement un démenti à un homme, on dit, qu' (Il en a menti, qu'il a menti par sa gorge.) Il est vieux.

On dit à un homme qui a dit des paroles offensantes, qu'*On les lui fera rentrer dans la gorge*, pour dire, qu'On l'obligera à désavouer ce qu'il a dit.

On dit, *Rendre gorge*, pour dire, Vomir après avoir trop bu ou trop mangé.

On le dit au figuré, pour dire, Rendre ce qu'on a pris injustement. (Il avoit volé les deniers du Roi, mais on lui a fait rendre gorge. Il faut tôt ou tard qu'il rende gorge.)

GORGE, signifie quelquefois, Le cou & le sein d'une femme. (Elle a la gorge belle, bien taillée. Elle a la gorge plate. Montrer, découvrir sa gorge. Cacher sa gorge. Avoir la gorge découverte. Elle a trop de gorge.)

En termes de Chasse, on dit, qu'*Un chien a bonne gorge*, pour dire, qu'Il a la voix forte.

GORGE CHAUDE, signifie en termes de Fauconnerie, La chair des animaux vivans que l'on donne aux oiseaux de proie.

On dit figurém. & prov. *Faire une gorge chaude de quelque chose*, pour dire, S'en réjouir, s'en moquer. (Il aspiroit après cette succession, & espéroit d'en faire une gorge chaude, une bonne gorge chaude.)

Il signifie aussi, Faire des plaisanteries de quelque chose en compagnie, en public. (C'est un homme qui recueille tout ce qu'il entend dire, & qui en va faire après cela des gorges chaudes dans les compagnies.)

On appelle *Gorge de montagnes*, Un détroit, un passage entre deux montagnes.

En termes de Fortification, *Gorge*, sig. L'entrée d'une fortification du côté de la Place. (La gorge du bastion. La gorge de la demi lune. Attaquer une demi-lune par la gorge.)

On appelle *Gorge*, en termes d'Architecture, Une moulure concave.

On nomme aussi *Gorge*, une pièce de bois faite en gorge, & à laquelle on attache les estampes, les cartes de Géographie, &c. pour pouvoir les rouler.

GORGE DE-PIGEON. s. f. Couleur composée & mélangée, qui paroît changer suivant les différens aspects du corps coloré.

GORGÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit d'un lion, d'un cigne, ou autre animal dont le cou est ceint d'une couronne d'un autre émail que celui de l'animal.

GORGÉE. s. f. La quantité de liqueur que l'on peut avaler en une seule fois. (Ce malade n'a pu prendre que deux gorgées de bouillon.)

GORGER. v. a. Soûler, donner à manger avec excès. (On les a gorgés de vin & de viandes.)

Il signifie figur. Combler, remplir; & il ne se dit qu'en parlant Des richesses. (On les a gorgés de biens. Ils sont gorgés d'or & d'argent. Les soldats se gorgèrent de butin.)

GORGÉ, ÉE. participe.

On dit, qu'*Un cheval a les jambes gorgées*, pour dire, qu'Il les a enflées & pleines de mauvaises humeurs.

GORGERET. s. m. Terme de Chirurgie. Instrument dont quelques Lithotomistes se servent pour introduire les tenettes dans la vessie.

GORGERETTE. s. f. Espèce de collerette servant à couvrir la gorge des femmes. Il est vieux.

GORGERIN. s. m. Pièce du harnois qui servoit autrefois pour couvrir & défendre la gorge d'un homme d'armes.

GOS

GOSIER. s. m. La partie intérieure de la gorge, par où les alimens passent de la bouche à l'estomac. (Gosier large. Gosier étroit. Avoir le gosier écorché, le gosier tout en feu. Il lui est demeuré une arête dans le gosier.)

GOSIER, se dit aussi Du canal par où sort la voix, & qui sert à la respiration. (Pour bien chanter, il faut faire les cadences plutôt du gosier que de la langue. Le gosier d'un oiseau. Le gosier d'un rossignol.)

On dit d'une femme qui a la voix agréable, qu' (Elle a un beau gosier, qu'elle a un gosier de rossignol.)

On dit familièrement d'Une personne qui mange ou boit extrêmement chaud, qu'-(Elle a le gosier pavé.)

GOSSAMPIN. s. m. Grand arbre des Indes, d'Afrique & d'Amérique. On l'appelle *Fromager* dans les Îles Françoises. Le nom de *Gossampin* vient de ce que cet arbre a quelque ressemblance avec le pin, & que son fruit renferme une sorte de coton. La couleur de ce coton est un gris de perle; il est extrêmement doux, fin & lustré. On l'emploie à différens usages.

GOT

GOTHIQUE. adj. Le principal usage de ce mot est renfermé dans les deux phrases suivantes. *Architecture Gothique*, qui se dit d'Une architecture que l'on a accoutumé d'attribuer aux goths, qui est entièrement différente des cinq ordres d'Architecture. *Écriture Gothique*, qui se dit d'Une écriture ancienne, dont on a aussi attribué les caractères aux goths.

GOTHIQUE, se dit aussi par une sorte de mépris, De ce qui paroît trop ancien & hors de mode. (Cela est gothique. Un habillement gothique. Il a les manières gothiques.)

GOTHIQUE, s'emploie aussi au substantif, en quelques phrases. (Il y a du gothique dans cette architecture, dans cette écriture.)

GOU

GOUACHE. s. f. Peinture où l'on emploie des couleurs détrempées avec de l'eau & de la gomme. (Peindre à gouache.)

GOUDRON. s. m. Espèce de gomme & de poix, servant principalement à calfater les vaisseaux. (Faire du goudron. Enduire quelque chose de goudron. Du vin d'Espagne qui sent le goudron. Eau de goudron.)

GOUDRONNER. Enduire de goudron. (Goudronner un vaisseau.)

GOUDRONNÉ, ÉE. participe.

GOUFFRE. s. m. Abyme, trou fort creux & fort profond. (Gouffre profond, épouvantable. Dans les endroits de la rivière où l'eau tournoie, il y a d'ordinaire un gouffre. Tomber dans un gouffre.)

On dit figurément, *Tomber dans un gouffre de malheurs, dans un gouffre de misères*, pour dire, Tomber dans une extrême misère.

GOUFFRE, se dit aussi De toutes les choses où l'on fait des frais immenses. (Le procès est un gouffre.)

GOUGE. s. f. Terme populaire & de mépris, dont on se sert en parlant d'une prostituée. Il est vieux.

GOUGE, est aussi une espèce de ciseau servant aux Menuisiers, aux Sculpteurs & à d'autres ouvriers.

GOUJAT. s. m. Valet de Cavalier ou de Fantassin. (Petit goujat. Les goujats de l'armée.)

GOUINE. s. f. Terme d'injure, qui se dit d'Une coureuse, d'une femme de mauvaise vie. (C'est une vraie gouine. Il ne hante que des gouines.)

GOUJON. s. m. Petit poisson blanc qu'on prend ordinairement à la ligne. (Pêcher du goujon. Un plat de goujons.)

On dit familièrement, *Faire avaler le goujon à quelqu'un*, pour dire, Faire tomber quelqu'un dans le piège.

GOULÉE. s. f. Grosse bouchée. Il est bas, & il ne se dit guère qu'en parlant d'Un homme qui mange avidement de gros morceaux. (Il n'en a fait qu'une goulée.)

On dit figurément & proverbialement, (Brebis qui bêle perd une goulée;) & cela se dit principalement de ceux qui étant à table, oublient de manger à force de parler.

GOULET. s. m. On appeloit ainsi autrefois le cou d'une bouteille, ou de quelqu'autre vase dont l'entrée est étroite; en ce sens il est vieux, & on ne dit plus que *Goulot*.

GOULET. se dit maintenant De l'entrée étroite d'un port. (On n'entre dans le port que par un goulet. Le goulet de Brest rend l'entrée du port très-difficile.

GOULIAFRE. adj. de t. g. Il se dit d'Une personne qui mange avidement & malproprement; mais il ne s'emploie guère qu'au substantif. (Gouliafre, un vrai gouliafre.) Il est populaire.

GOULOT. s. m. Le cou d'une bouteille, d'une cruche, ou de quelqu'autre vase dont l'entrée est étroite. (Goulot étroit. Goulot trop large. Une bouteille qui a le goulot cassé.)

GOULOTTE. s. f. Terme d'Architecture. Petite rigole pour servir à l'écoulement des eaux. Il y a aussi des goulottes pour l'ornement des jardins.

GOULU, UE. adj. Qui aime à manger, & qui mange d'ordinaire avec avidité. (C'est un homme extrêmement goulu. Le loup est un animal goulu. Le canard est un oiseau très-goulu.)

GOULUMENT. adv. Avidement. (Manger goulument.)

GOUPILLE. s. f. Petite fiche dont on se sert pour arrêter quelques parties d'une montre ou d'autres ouvrages semblables.

GOUPILLON. s. m. Aspersoir, petit bâton au bout duquel il y a de la soie de cochon, & dont le Prêtre se sert à l'Église pour prendre de l'eau-bénite, & pour la répandre sur le peuple. (Goupillon de bois.)

On appelle aussi *Goupillon*, Un manche d'argent, au bout duquel il y a une petite pomme d'argent creuse & percée de divers petits trous, & dont on se sert aussi pour présenter de l'eau bénite. (Présenter de l'eau-bénite avec un goupillon d'argent.)

GOURD, OURDE. adj. Qui est devenu comme perclus par le froid. Il n'a guère d'usage qu'au féminin, & en parlant des mains. (Avoir les mains gourdes.)

On dit figurément d'Un filou, qu'(Il n'a pas les mains gourdes.)

GOURDE. s. f. Callebasse, courge séchée & vidée, dont les Soldats, les Pélerins, &c. se servent pour porter de l'eau ou du vin. (Une gourde pleine de vin.)

GOURDIN. s. m. Gros bâton court. (Des coups de gourdin. Il prit un gourdin & lui en donna vingt coups.) Il est populaire.

GOURE. s. f. Terme de Droguiste, qui se dit de toute drogue falsifiée.

GOURGANDINE. s. f. Gouine, coureuse, créature de mauvaise vie. (C'est une gourgandine, une franche gourgandine.) Il est familier.

GOURGANE. s. f. Petite fève de marais qui est douce & de bonne qualité.

GOURGOURAN. s. m. Étoffe de soie travaillée en gros-de-Tours, & qui vient des Indes.)

GOURMADE. s. f. Coup de poing. (Il lui donna deux ou trois gourmades. Une gourmade dans les dents, dans le nez.)

GOURMAND, ANDE. adj. Glouton, goulu, qui mange avec avidité & avec excès. (Il est extrêmement gourmand. Un oiseau gourmand. Le brochet est un poisson fort gourmand.)

Il s'emploie aussi au substantif, en parlant d'un homme ou d'une femme. (C'est un gourmand, un vilain gourmand, une grosse gourmande.)

On appelle *Branches gourmandes*, Les branches d'un arbre fruitier qui poussent avec beaucoup de vigueur, & qui épuisent les branches voisines.

GOURMANDER. v. a. Réprimander avec dureté, avec des paroles rudes & impérieuses. (Souffrez-vous qu'on vous gourmande? Vous l'avez gourmandé comme un chien, comme s'il étoit votre valet. Il est fort impérieux, il veut gourmander tout le monde.)

On dit aussi, *Gourmander un cheval, lui gourmander la bouche*, pour dire, Le manier rudement de la main.

On dit figurément, *Gourmander ses passions*, pour dire, S'en rendre le maître, les tenir assujetties à la raison.

GOURMANDÉ, ÉE. participe.

GOURMANDISE. s. f. Gloutonnerie, vice de celui qui est gourmand. (Gourmandise insatiable. Le péché de gourmandise.)

GOURME. s. f. Il se dit des mauvaises humeurs qui surviennent aux jeunes chevaux. (C'est un poulain, il n'a pas encore jeté sa gourme. On l'a fait travailler trop jeune, la gourme lui est tombée sur les jambes.)

On dit figurément Des enfans qui ont la gale, &c. qu' (Ils jettent leur gourme.)

On dit encore figurément & familièrement d'Un jeune homme qui ne fait que d'entrer dans le monde, & qui y fait beaucoup de folies de jeunesse & d'extravagances, qu' (Il jette sa gourme, qu'il n'a pas encore achevé de jeter sa gourme.)

GOURMER. v. a. Mettre la gourmette à un cheval. (Il faut gourmer ce cheval plus court. Si un cheval n'est gourmé, il ne se ramène pas bien.)

GOURMER, signifie aussi, Battre à coups de poing. (On l'a bien gourmé. Des Écoliers qui se gourment.)

GOURMÉ, ÉE. participe.

On dit figurément d'Un homme qui affecte un maintien composé & trop grave, qu' (Il est gourmé. C'est un homme qui est toujours gourmé.)

GOURMET. s. m. Qui sait bien connoître & goûter le vin. (Bon gourmet. Méchant gourmet. Les meilleurs gourmets y seroient trompés.)

GOURMETTE. s. f. Petite chaînette de fer qui tient à un des côtés du mors du cheval, & qu'on accroche à l'autre côté, en la faisant passer sous la ganache du cheval. (La gourmette de votre cheval est défaite. Cette gourmette est trop grosse, trop courte. Attacher une gourmette jusqu'à la dernière maille. Le cheval rompit sa gourmette & emporta son homme.)

On dit figurément & familièrement d'Un homme violent, qui s'abandonne à son tempérament, après s'être contraint quelque temps; & d'un homme qui s'abandonne au jeu, à la débauche, après avoir vécu dans la retenue, qu' (Il a rompu sa gourmette.)

On dit aussi figurément & familièrement, *Lâcher la gourmette à quelqu'un*, pour dire, Lui donner plus de liberté qu'il n'en avoit auparavant.

GOUSSAUT, ou GOUSSANT. s. m. Terme de Manège, qui se dit d'Un cheval court de reins; & dont l'encolure & la conformation annoncent la force. Il est aussi adjectif. (Un cheval goussaut.)

GOUSSAUT. s. m. Terme de Fauconnerie. Oiseau trop lourd & peu estimé pour la volerie.

GOUSSE. s. f. L'enveloppe qui couvre certaines graines. (Gousse de pois. Gousse de fève.)

On appelle *Gousse d'ail*, Une petite tête d'ail. (Frotter avec une gousse d'ail.)

GOUSSET. s. m. Le creux de l'aisselle. (Se frotter le gousset avec de la poudre d'alun.)

Il se dit plus ordinairement De la mauvaise odeur qui vient du gousset. (Sentir le gousset.)

GOUSSET, se dit aussi d'Un bourson qu'on met en dedans de la ceinture de la culotte.

On dit en style familier. (Il a toujours le gousset bien garni.)

Il signifie aussi Cette petite pièce de toile qu'on met à la manche d'une chemise à l'endroit de l'aisselle. (Mettre des goussets à une chemise.)

Il se dit pareillement d'Une espèce de petite console de menuiserie, servant à tenir des tablettes.

GOÛT. s. m. Celui des cinq sens par lequel on discerne les saveurs. (Avoir le goût bon, le goût fin, le goût sûr, mauvais, méchant, le goût exquis, le goût dépravé, le goût usé. Cela plaît au goût, chatouille le goût, flatte le goût. Les différens goûts. Tous les goûts ne se rapportent pas. Il ne faut point disputer des goûts. Chacun a son goût.)

Il signifie aussi Saveur. (Viande de bon goût, de mauvais goût. Cela est d'un goût excellent, d'un goût fin, d'un goût délicat, d'un goût exquis, d'un goût relevé. Ce pain a un goût de noisette. Ce vin a un goût de terroir. Cela donne un bon goût aux sausses.)

On dit, qu'*Une sausse est de haut goût*, pour dire, qu'Elle est salée, épicée. Et, qu'*Une sauce n'a point de goût*, pour dire, qu'Elle ne sent rien, qu'elle est fade.

GOÛT, se prend aussi quelquefois pour Odeur. (On sent ici un goût de renfermé. Ce tabac a un goût de pourri.)

GOÛT, se dit aussi De l'appétence des alimens, du plaisir qu'on trouve à boire & à manger. (Ce malade ne trouve goût à rien, ne prend goût à rien. Il a entièrement perdu le goût. Il commence à entrer en goût. Le goût commence à lui revenir.)

On dit proverbialement d'Une chose trop chère, que (Le coût en fait perdre le goût.)

GOÛT, signifie figurément Le discernement, la finesse du jugement. (Avoir du goût pour les bonnes choses, pour les bons ouvrages. Il a le goût délicat, fin, exquis. C'est avoir le goût fort mauvais de trouver de l'esprit à cela. Ce sont des choses de goût.)

Il se dit aussi de l'inclination qu'on a pour certaines personnes, pour certaines choses, de l'empressement avec lequel on les recherche, & du plaisir qu'on y trouve. (Il n'a nul goût pour les choses du Ciel. Il n'a pas de goût pour les vers, pour la musique. Il a beaucoup de goût pour cette personne-là.)

On le prend aussi pour Le sentiment agréable ou avantageux qu'on a de quelque chose. (Cet ouvrage est au goût de tout le monde. Cela n'est pas de mon goût.)

Il se dit aussi De la manière dont une chose est faite, du caractère particulier de quelque ouvrage. (Cet ouvrage est de bon goût, de grand goût. Ce meuble est de bon goût, de mauvais goût. Cet homme-là travaille dans un fort mauvais goût. Les pointes & les jeux de mots dans des pièces d'éloquence sont d'un méchant goût.)

Il se dit pareillement Du caractère d'un Auteur, d'un Peintre, d'un Sculpteur, & même du caractère général d'un siècle. (Ces vers-là sont dans le goût de Malherbe. Ce tableau est dans le goût de Michel-Ange, de Raphaël. Je reconnois le goût du Titien. Cette pièce est bien du goût du quinzième siècle. Il a écrit dans le goût de son siècle.)

GOÛTER. v. a. Sentir & discerner les saveurs par le goût. (Il goûte bien ce qu'il mange. Il faut bien goûter le vin.)

Il signifie quelquefois, Ne prendre que tant soit peu de quelque chose qui se boit ou qui se mange, ne faire qu'en tâter. (Voulez-vous goûter à notre vin, de notre vin ? Ce n'est que pour en goûter, que pour y goûter. Goûter une sauce. Goûtez de cette sauce.)

Il se dit aussi quelquefois des choses dont on juge par l'odorat. (Goutez de ce tabac, goûtez bien ce tabac.)

Il signifie figurément, Essayer, éprouver. (Il a goûté du métier, il en est soûl. Il a étudié en Médecine, en Théologie, en Jurisprudence, c'est un homme qui veut goûter de tout.)

Il signifie figurém. Approuver, trouver bon. (Je goûte bien ce que vous dites. Je ne pus jamais lui faire goûter vos raisons.)

On dit, qu'*On n'a jamais pu goûter un homme, qu'on n'a jamais pu goûter son esprit, ses manières*, pour dire, qu'On n'a jamais pu s'en accommoder, que son esprit & ses manières déplaisent.

GOÛTÉ, ÉE. participe.

GOÛTER. v. n. Faire collation, manger entre le dîner & le souper. (Il fait ses quatre repas, il déjeûne, il dîne, il goûte, il soupe. Donnez à goûter à ces enfans.)

GOÛTER. s. m. Collation, le repas qu'on fait entre le dîner & le souper. (On lui a donné des confitures & du fruit pour son goûter. Il ne faut point donner de viande aux enfans pour leur goûter.) Il n'a guère d'usage qu'en parlant des enfans.

GOUTTE. s. f. Petite partie d'une chose liquide. (Petite goutte. Grosse goutte. Goutte d'eau, de vin, de bouillon, d'huile, d'encre, &c. Ce vin se conserva bon jusqu'à la dernière goutte. Il n'y en a pas une goutte.)

Il se prend quelquefois pour une quantité peu considérable. (Prenez une goutte de vin, une goutte de bouillon.)

On appelle *Mère-goutte*, Le vin qu'on tire de la cuve, par opposition au vin de pressurage.

GOUTTE, en termes de Fondeur, est Une petite partie tirée d'une fonte d'or ou d'argent, qu'on remet à l'essayeur pour avoir le rapport du titre.

GOUTTE, en termes de Pharmacie, est la mesure de certaines liqueurs qui s'emploient à très-petite dose. On évalue la goutte à peu près au poids d'un grain.

Il y a plusieurs remèdes connus sous le nom de *Goutte*. (Goutte d'Angleterre. Goutte du général Lamotte, &c.)

GOUTTE, se dit adverbialement dans certaines phrases où il ne s'emploie qu'avec la négative ; & c'est dans cette acception qu'on dit, *Ne voir goutte*, *n'entendre goutte*, pour dire, Ne voir point, & n'entendre point. Ces phrases ne sont que du style familier, surtout *N'entendre goutte*.

GOUTTE À GOUTTE, adverbial. Goutte après goutte. (Il faut verser cette liqueur goutte à goutte.)

GOUTTE. s. Fluxion âcre & douloureuse qui tombe ordinairement sur les jointures. (Goutte chaude. Goutte froide. Cela donne, cause, engendre la goutte. Il a cruellement la goutte. Il a la goutte aux pieds, aux genoux, aux mains, aux bras, &c. La goutte lui est remontée. Il est mort d'une goutte remontée. Être travaillé, être tourmenté de la goutte. Il est perdu de gouttes, mangé de gouttes.)

On appelle *Goutte-crampe*, & simplement *Crampe*, Une espèce de convulsion soudaine & très-douloureuse du nerf de la jambe, mais qui dure peu. Avoir une goutte-crampe.)

On appelle *Goutte sciatique*, & *Sciatique* simplement, Une espèce de goutte qui tient depuis l'emboîture de la cuisse jusqu'à la cheville du pied. (Avoir la goutte sciatique. Avoir la sciatique.)

GOUTTE SEREINE. Maladie qui cause subitement la privation de la vue par l'obstruction du nerf optique. (Il a perdu tout d'un coup la vue par une goutte sereine.)

GOUTTELETTE. s. f. Diminutif. Petite goutte de quelque liqueur. (Une gouttelette. Une petite gouttelette.) Il est de peu d'usage.

GOUTTEUX, EUSE. adj. Qui est sujet à la goutte. (Il est bien goutteux. Il est devenu goutteux. Il n'y a guère de femmes goutteuses.)

Il se dit aussi substantivement. (Un goutteux.)

GOUTTIÈRE. s. f. Petit canal par où les eaux de la pluie coulent de dessus les toits. (Gouttière de bois. Gouttière de plomb.)

On appelle aussi *Gouttière*, Une bande de cuir qui avance autour de l'impériale d'un carrosse, & qui sert à empêcher que la pluie n'y entre par les portières. (Les gouttières d'un carrosse.)

GOUTTIÈRES, en termes de Relieur, signifie cette coupe cylindrique creuse qu'ils donnent à la marge extérieure d'un livre.

GOUTTIÈRES, en termes de Chasse, se dit Des fentes ou raies creuses qui sont le long de la perche du merrin de la tête du cerf.

GOUVERNAIL. s. m. Pièce de bois attachée au derrière d'un navire, d'un vaisseau, d'une galère, d'un bateau, & qui sert à le gouverner & à le faire aller du côté qu'on veut. (Tenir le gouvernail d'un vaisseau. Un coup de mer rompit le gouvernail.)

On dit figurément en parlant d'un État, *Tenir le gouvernail* pour dire, Le gouverner. (Les affaires alloient bien tandis que ce Ministre tenoit le gouvernail.)

GOUVERNANCE. s. f. Juridiction établie en quelques Villes des Pays bas, à la tête de laquelle est le gouverneur de la Place. (La Gouvernance d'Arras, de Lille, &c.)

GOUVERNANTE. s. f. La femme du Gouverneur d'une Province, d'une Place. (Madame la Gouvernante.)

GOUVERNANTE, se dit aussi d'Une femme qui a le gouvernement d'une Province, d'une Ville. (Plusieurs Princesses de la maison d'Autriche ont été Gouvernantes des Pays bas. La Reine Anne d'Autriche a été Gouvernante de Bretagne.)

Il se dit aussi d'Une femme qui a soin de l'éducation des enfans. (La gouvernante des Enfans de France.

la gouvernante de vos enfans.)

On appelle aussi *Gouvernante*, Une femme qui a soin du ménage d'un homme veuf, d'un vieux garçon.

GOUVERNEMENT. s. m. La Charge de Gouverneur dans une Province, dans une Ville, dans une Place forte. (Le Roi lui a donné le gouvernement de Normandie. Le gouvernement d'une telle Place. Son gouvernement lui vaut tant.)

Il signifie aussi La Ville & le Pays qui est sous le pouvoir du gouverneur. (Un gouvernement d'une grande étendue.)

On dit, *Avoir quelque chose en son gouvernement* pour dire, Être chargé d'en avoir soin. (Un Officier qui a la vaisselle & le linge en son gouvernement. Il a les vivres, les provisions en son gouvernement, il en est responsable.)

GOUVERNEMENT, se dit aussi De la manière de gouverner. (Gouvernement doux. gouvernement dur & tyrannique.)

Il se dit aussi pour la constitution d'un état. (Le gouvernement de France est Monarchique. Le Gouvernement de Venise est Aristocratique.)

Il se dit encore pour signifier ceux qui gouvernent. (Il est dangereux de déplaire au Gouvernement. Homme suspect au Gouvernement.)

On appelle aussi *Gouvernement*, L'hôtel du Gouverneur. j'ai dîné au Gouvernement.)

GOUVERNER. v. a. Régir, conduire avec autorité. (Ce Prince gouverne sagement son Royaume. Il gouverne ses états avec justice. Cet état, ces peuples sont bien gouvernés. Ce père de famille gouverne bien sa maison. C'est au père à gouverner ses enfans.)

Il signifie aussi, Avoir l'administration, la conduite de quelque chose. (C'est lui qui gouverne toute la maison, il en gouverne les affaires. Il gouverne la bourse du Maître. C'est elle qui gouverne tout le ménage.)

Il se met souvent absolument. (Les Ministres gouvernent sous l'autorité du Prince. Celui qui gouverne en ce Royaume-là gouverne avec douceur & modération. C'est la femme qui gouverne dans cette maison.)

Gouverner un vaisseau, un navire un bateau, C'est le conduire, le mener sur la mer, sur une rivière, le faire aller où l'on veut. (Le Pilote qui gouvernoit ce vaisseau.)

On dit figur. d'Un homme qui a la conduite d'une entreprise, que (C'est lui qui gouverne la barque.)

On dit aussi figurém. & proverb. qu'*Un homme gouverne bien sa barque*, pour dire, qu'Il conduit bien ses affaires.

GOUVERNER, signifie aussi, Administrer avec épargne. (Vous n'avez pas beaucoup de munitions, gouvernez les bien. Je les gouvernerai de sorte qu'il y en aura assez. Il n'a qu'un très-petit revenu, mais il le gouverne si sagement, qu'il en a assez.)

GOUVERNER, se dit aussi pour avoir soin de l'éducation, de la nourriture des enfans ou des malades. (C'est une habille femme, elle s'entend bien à gouverner les enfans, les malades.)

Il se dit aussi De la nourriture de toutes sortes d'animaux. (Il a toute sa vie élevé des chevaux, il sait bien les gouverner. Cette femme gouverne bien ma basse-cour.)

Il se dit aussi Du soin qu'on a qu'une chose soit en bon état, qu'elle ne périsse pas. (Il entend à gouverner le vin, à gouverner une cave.)

On dit, *Gouverner quelqu'un*, pour dire, Avoir grand crédit, grand pouvoir sur son esprit. (Je voudrois bien trouver quelqu'un qui gouvernât mon Rapporteur. Vous me pouvez rendre de bons offices auprès de lui, vous le gouvernez. Personne ne le gouverne. Ce n'est pas un homme à se laisser gouverner. Tel croit gouverner un autre qui en est gouverné.)

On dit aussi famil. *Comment gouvernez-vous un tel*? pour dire, Comment êtes-vous, de quelle façon vivez-vous avec lui? le voyez-vous souvent?

On dit à peu près dans le même sens, (Comment gouvernez-vous la fortune, le jeu, les plaisirs?)

SE GOUVERNER, C'est tenir une conduite bonne ou mauvaise dans sa vie, dans ses mœurs, dans ses affaires. (Il s'est toujours gouverné sagement. Il ne s'est pas bien gouverné dans cette affaire-là. Il s'est bien gouverné avec tout le monde, avec ses égaux.)

On dit) qu'*Une femme*, qu'*une fille se gouverne mal*, quand elle a une mauvaise conduite sur ce qui regarde son honneur.

GOUVERNÉ, ÉE. participe.

GOUVERNEUR. subst. m. Celui qui commande en chef dans une Province. (Gouverneur de Guyenne.) Et on appelle *Gouverneur*, dans une Place forte, Celui qui commande les troupes. (Gouverneur d'Arras, &c. Gouverneur de la Citadelle de....)

Il signifie aussi Celui qui est commis pour avoir soin de l'éducation & de l'instruction d'un jeune Seigneur, d'un jeune Prince. (Gouverneur de M. le Dauphin. Habile Gouverneur. Sage Gouverneur.)

GOY

GOYAVIER. s. m. Grand arbre d'Amérique & des Indes Orientales. On l'appelle aussi *Poirier des Indes*. Cet arbre porte un fruit long ou ovale, à peu près gros comme une pomme de Reinette on le nomme *Goyave*.

GRA

GRABAT. s. m. Méchant lit, tel que ceux des pauvres gens. (On trouva cinq ou six petits enfans couchés sur un méchant grabat. Ils sont dans une extrême misère, ils n'ont qu'un méchant grabat.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme est sur le grabat*, pour dire, qu'Il est malade au lit.

GRABATAIRE. adj. de t. g. Il se dit d'Une personne habituellement malade ou alitée. (Il est devenu grabataire.)

On appeloit autrefois *Grabataires*, Ceux qui différoient jusqu'à la mort à recevoir le Baptême.

GRABUGE. s. m. Querelle, différent, noise. (Ils ont eu quelque grabuge ensemble. Ces grabuges durent long-temps. Il y a du grabuge entr'eux.) Il n'a d'usage que dans le style familier.

GRÂCE. s. f. Faveur qu'on fait à quelqu'un sans y être obligé. (S'il vous accorde telle chose, ce sera une pure grâce. Je vous demande cette grâce. Je vous demande cela en grâce. Faites-moi la grâce de.... Il tient cela de votre grâce, de votre pure grâce. J'ai reçu plusieurs grâces de lui.)

On dit, *Faire grâce à quelqu'un*, pour dire, Lui accorder, lui remettre ce qu'il ne pouvoit pas demander avec justice. (Quand on vous a accordé cela, on vous a fait grâce. Il me devoit mille écus, mais je lui ai fait grâce de la moitié.)

On dit, *Trouver grâce devant les yeux de quelqu'un, devant quelqu'un*, pour dire, Lui plaire, gagner sa bienveillance. Et cela ne se dit que d'Une personne extrêmement inférieure à l'égard d'une autre.

On dit, *Grâce à Dieu, grâce à la bonté de Dieu*, pour marquer, que, C'est de la bonté de Dieu qu'on tient les choses dont il s'agit. (Il se porte mieux, grâce à Dieu.) On dit aussi dans un sens pareil, (Grâce à votre bonté. Grâce à vos soins. Grâce à ce Prince. Grâce à son courage, à sa prudence.)

On dit proverbialement, qu'*Une chose est venue de la grâce de Dieu*, pour dire, qu'On l'a eue sans aucun soin, sans aucune peine, sans qu'elle ait rien coûté. Et familièrement, *Cela lui vient de Dieu grâce*, pour dire, Cela lui vient de la grâce de Dieu.

Par la grâce de Dieu. Formule que les Princes Souverains ont accoutumé de mettre dans leurs Titres. (Louis, par la grâce de Dieu, Roi de France & de Navarre.)

On appeloit autrefois *Grâce expectative*, Les provisions que la Cour de Rome donnoit par avance du Bénéfice d'un homme vivant.

Dans les Ordres de Chevalerie où il faut faire preuve de Noblesse, on appelle *Chevaliers de grâce*, Les Chevaliers qui ne pouvant faire preuve de Noblesse, sont reçus par grâce dans l'Ordre.

On dit, *Être en grâce auprès d'un Prince*, ou *de quelque personne puissante*, pour dire, Y être en considération, en faveur. On dit dans le même sens, (Rentrer en grâce, être remis en grâce.)

BONNES GRÂCES, se dit à peu près dans un sens pareil. (Il est dans les bonnes grâces du Roi. Il a perdu les bonnes grâces du Prince.)

On dit aussi entre particuliers, *Comment suis-je dans vos bonnes grâces! Conservez-moi l'honneur de vos bonnes grâces*, pour dire, Comment suis-je avec vous! Conservez-moi l'honneur de votre amitié.

On dit, *Être dans les bonnes grâces d'une Dame*, pour dire, En être aimé.

GRÂCE, se dit plus étroitement De l'aide & du secours que Dieu donne aux hommes pour faire leur salut. (On ne peut se sauver sans la grâce. Grâce prévenante. Grâce suffisante. Grâce efficace. Grâce actuelle. Coopérer à la grâce. Manquer à la grâce. Grâce sanctifiante. Grâce habituelle. Les sacremens confèrent la grâce. La grâce du Baptême. Être en grâce, en état de grâce. Perdre la grâce. Conserver la grâce. Persévérer dans la grâce. Mourir dans la grâce de Dieu. Demander la grâce de Dieu, sa sainte grâce.)

GRÂCE, se dit aussi d'Un certain mouvement dans les personnes & dans les choses. (Cette femme est belle, mais elle n'a aucune grâce. Elle a mauvaise grâce. Danser, marcher de bonne grâce, de mauvaise grâce. Faire un conte de bonne grâce. Il a de la grâce à tout ce qu'il fait. Il fait tout avec grâce. Cela est dit avec grâce. Cet habit n'a point de grâce. Être habillé de bonne grâce. Cette femme a des grâces.)

On dit, qu'*Une expression a de la grâce*, pour dire, qu'Elle fait un bon effet dans l'endroit où elle est placée.

On dit, qu'*Un homme n'a pas bonne grâce*, ou qu'*il a mauvaise grâce de faire telle ou telle chose*, pour dire, que Ce qu'il fait est contre la raison, ou contre la bienséance. (Il a mauvaise grâce de se plaindre d'une chose qu'il a lui-même voulue. Un fils n'a pas bonne grâce de plaider contre son père.) Et on dit par ironie, (Vraiment vous avez bonne grâce de prétendre que....)

On appelle *Bonne grâce*, Un petit rideau étroit au chevet du lit. (La bonne grâce d'un lit. Les cantonnières & les bonnes grâces.)

Les anciens comptoient parmi leurs Divinités trois Déesses, qu'ils nommoient *Les trois grâces*, & qu'ils donnoient pour compagnes à Vénus.

On dit d'Un homme de mauvais air, & qui n'a nul agrément dans ce qu'il fait & dans ce qu'il dit, qu'(Il n'a pas sacrifié aux grâces.)

On dit, *Rendre grâce* ou *rendre grâces*, pour dire, Remercier, soit en acceptant, soit en refusant civilement. (Je vous rends grâces, je vous rends mille grâces. Rendre des actions de grâces.)

En ce sens on appelle *Grâces*, Une prière que l'on fait à Dieu après le repas, pour le remercier de ses biens. (Dire grâces.)

GRÂCE, se dit aussi Du pardon que le Prince accorde de son autorité souveraine à un criminel, en lui remettant la peine que méritoit son crime. (Il a obtenu sa grâce. Il n'appartient qu'au Prince de donner grâce. Il étoit déjà sur l'échafaud, & on alloit lui couper la tête, quand on vint à crier grâce.)

Il se dit pareillement Du pardon que le Prince accorde par des lettres dont il a laissé la connoissance & l'entérinement aux Juges. (Sa grâce a été entérinée. Il avoit exposé faux dans les Lettres qu'il avoit obtenues, & il a été pendu avec sa grâce au cou.)

En ce sens, *Grâce* est opposé à Justice. On emploie encore ce mot dans ce même sens en d'autres occasions.

On appelle *Commanderies de grâce*, Celles dont le grand-Maître d'un Ordre a la libre disposition; & *Commanderies de rigueur*, Celles que les Chevaliers obtiennent à leur rang.

On appelle *Coup de grâce*, Le coup que le bourreau donne sur l'estomac à un homme roué vif, afin de l'empêcher de languir plus long-temps. On le dit figurément en parlant d'Un homme à qui l'on a fait le dernier mal qu'on pouvoit lui faire.

DE GRÂCE. adv. Par grâce, par pure bonté. (De grâce, secourez-moi. De grâce, faites-moi ce plaisir-là.)

GRACIABLE. adj. de t. g. Qui est rémissible, digne de pardon. Il n'a guère d'usage qu'en ces phrases. (Fait graciable. Cas graciable. Il a tué un homme, mais c'est en défendant sa vie, à son corps défendant; le fait est graciable.)

GRACIEUSEMENT. adv. D'une manière gracieuse. (Il reçoit gracieusement ceux qui ont à faire à lui. Vous devriez lui parler plus gracieusement.)

GRACIEUSER. v. a. Faire des démonstrations d'amitié à quelqu'un, pour gagner ses bonnes grâces. (Cette femme l'a fort gracieusé.) Il est familier.

GRACIEUSÉ, ÉE. participe.

GRACIEUSETÉ. s. f. Honnêteté, civilité. (Il m'a fait une gracieuseté à laquelle je ne m'attendois pas. Il m'a fait mille gracieusetés.) Il est du style familier.

Il signifie aussi, *Gratification*, Ce que l'on donne à quelqu'un au-delà de ce qu'on lui doit, par-dessus ce qu'on lui doit. (S'il me sert bien dans cette affaire, je lui ferai quelque gracieuseté.) Il est du style familier.

GRACIEUX, EUSE. adj. Agréable, qui a beaucoup de grâce & d'agrément. Il se dit au propre & au figuré. (Sourire gracieux. Air gracieux, Manière gracieuse. Il y a quelque chose de gracieux dans ce tableau. Ce peintre a le pinceau gracieux.)

On appelle *Juridiction gracieuse*, Celle que les Évêques exercent par eux-mêmes, pour la distinguer de la Juridiction contentieuse qu'ils exercent par leurs Officiaux.

En style de Chancellerie Romaine, on dit, que *Les Provisions d'un Bénéfice sont expédiées en forme gracieuse*, Quand elles dispensent l'Impétrant de l'examen & du visa de l'Ordinaire.

GRACILITÉ. subst. f. Qualité de ce qui est grêle. Il ne se dit guère que d'une voix grêle.

GRADATION. substantif f. Figure de Rhétorique, par laquelle on assemble plusieurs choses qui enchérissent les unes sur les autres.

GRADE. s. m. Dignité, degré d'honneur. (Il a été élevé au plus haut grade. Il est monté à un nouveau grade.)

GRADE, se dit aussi Des différens degrés que l'on acquiert dans les Universités. (Le Baccalauréat est un grade. Pour acquérir les grades dans l'Université de Paris, il faut avoir étudié deux ans en Philosophie, & trois ans en Théologie.)

Il se dit aussi Des Lettres qu'on obtient en vertu des grades qu'on a acquis; & c'est dans ce sens qu'on dit, (Signifier, jeter ses grades.)

GRADIN. s. m. Petit degré qu'on met sur des Autels, sur des cabinets, sur des buffets, &c. pour y poser des chandeliers, des vases de fleurs, des porcelaines, &c.

On appelle aussi *Gradins*, Des bancs élevés les uns au dessus des autres, pour placer plusieurs personnes dans les grandes assemblées, aux bals, sur le théâtre. (Il a fallu mettre plusieurs gradins.)

GRADUATION. s. f. Division en degrés. Il n'a d'usage que dans le didactique. (La graduation d'un Thermomètre, d'un Baromètre, d'une échelle.)

GRADUATION, ou CHAMBRE GRADUÉE. On appelle ainsi dans les salines, Un bâtiment destiné à faire évaporer l'eau dans laquelle le sel est dissous.

GRADUEL, ELLE. adjec. Qui va par degrés. Il n'est guère en usage qu'en cette phrase, (Substitution graduelle.)

On appelle *Pseaumes graduels*, Certains Pseaumes que les Hébreux chantoient sur les degrés du Temple.

GRADUEL, s'emploie aussi substantivem. & dans cette acception, il se dit Des versets qui se chantent entre l'Épître & l'Évangile, & qui se chantoient autrefois au Jubé, comme il se pratique encore dans quelques Églises. (Chanter le graduel.)

Il se dit pareillement d'Un livre qui comprend tout ce qui se chante au lutrin pendant la Messe. (Acheter un graduel.)

GRADUER. v. a. Marquer des degrés de division. (Graduer un Thermomètre, un Baromètre, les cercles d'une Sphère, des cartes de géographie, d'une échelle.)

GRADUER, signifie aussi, Conférer des degrés dans l'une des quatre Facultés de quelque Université. (Se faire graduer en Théologie. Le Chancelier de l'Université est celui qui a droit de graduer.)

GRADUÉ, ÉE. participe.

Il est aussi substantif, & il signifie, Celui qui a pris des degrés dans quelqu'une des quatre Facultés. (C'est un gradué. Mois des gradués. Mois affecté aux gradués.)

On appelle *Gradué nommé*, Un gradué qui a une nomination sur un Bénéfice, en vertu de ses grades.

Feu gradué, se dit en Chimie, d'un feu qui est doux en commençant, & que l'on augmente par degrés.

GRAILLER. v. n. Terme de Chasse. Sonner du cor sur un ton qui sert à rappeler les chiens.

GRAILLON. s. m. Les restes ramassés d'un repas. (Les gueux vivent de graillons. Un ragoût qui sent le graillon.)

GRAIN. s. m. Le fruit & la semence du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, &c. (Le grain de ces fromens est fort gros, est plein, est pesant, est affamé, est menu. Voilà de beau grain. Ce blé est mal battu, il y a encore bien du grain dans la paille. Il a vendu tout son blé, il n'en a pas un grain. Battre, serrer les grains, loger les grains.)

On appelle *Gros grains*, Le froment, le méteil & le seigle; *Menus grains*, Les grains qu'on sème en Mars, comme l'orge, l'avoine, le mil, la vesce, &c. (Grain d'orge. Grain de mil.)

On appelle *Poulets de grain*, Les petits poulets que l'on nourrit de grain.

On dit figurément, qu'*Un homme est dans le grain*, pour dire, qu'Il est entré dans quelque affaire utile. (Il est associé dans les Fermes du Roi, le voilà dans le grain.) Il est populaire.

GRAIN, se dit aussi Du fruit de certaines plantes & de certains arbrisseaux. (Grain de raisin, grain de verjus, grain de grenade, grain de sureau, grain de genièvre, grain de laurier, grain de poivre, grain de moutarde.)

Il se dit encore par analogie, De certaines choses faites à peu près en forme de grain. (Grain de chapelet. Les grains d'un collier d'ambre. Un grain d'encens.)

On appelle *Grains d'or*, Les morceaux d'or très-purs qui se trouvent dans les rivières, ou sur la surface de la terre, de quelque volume qu'ils puissent être.

On appelle *Catholique à gros grain*, Un Catholique qui se permet beaucoup de choses défendues par la Religion. Il est du style familier.

GRAIN, se dit encore Des petites parties de certains amas ou monceaux. (Grain de sable, de blé, de sel, de poudre à canon.)

On dit figurément, qu'*Il n'y a pas un grain de sel dans un ouvrage*, pour dire, qu'Il est insipide, qu'il n'y a rien de piquant, d'agréable.

On dit figurément, qu'*Un homme a un grain de folie dans la tête*, ou quelquefois absolument, *Il a un grain*, pour dire, qu'Il est un peu fou.

On dit aussi, (Il n'a pas un grain de bon sens, un grain de jugement.)

Il se dit aussi en parlant De certaines étoffes, de certains cuirs, & même des

pierres. (Cette futaine a le grain plus gros, plus menu que l'autre. Futaine à grain d'orge. Broderie dont le fond est à grain d'orge. Ce marroquin est d'un beau grain. Ce marbre est d'un grain plus gros que l'autre.)

On appelle *Grains de petite vérole*, Les pustules que la petite vérole pousse au dehors.

On appelle *Grains de vent*, & simplement *Grains*, en termes de Marine, Certains tourbillons qui se forment tout-à-coup, & qui, à proportion de leur violence, endommagent plus ou moins le vaisseau. (Voilà un grain de vent. Voilà un grain bien noir.)

GRAIN, se dit d'Un petit poids faisant la soixante & douzième partie d'une drachme, d'un gros. (Cela pèse tant de grains. Cette pistole est légère d'un grain, de deux grains. Quelquefois il ne faut qu'un grain pour faire trébucher la balance.)

GRAINE. subst. f. La semence de quelques plantes. (graine de laitue, de pourpier, d'épinards, de pavot, de cochenille, &c. Graine de genêt, de genièvre, de cyprès, de laurier. Graine de chou, de melon, de concombre. Cela vient de graine. Des herbes montées en graine, qui sont en graine. Semer les graines en décours. Acheter de la graine pour des oiseaux.)

Figur. & famil. en parlant De Laquais, de Pages, d'Écoliers, & d'autres jeunes gens malins, on dit, que (C'est une mauvaise graine.)

Et en parlant d'Une fille qui vieillit sans se marier, on dit, qu' (Elle monte en graine.) Il est du style familier.

GRAISSE. subst. f. Substance onctueuse & aisée à fondre, répandue en diverses parties du corps de l'animal. (La graisse l'incommode. Être chargé de graisse. Graisse molle. Il est gras, mais ce n'est pas d'une bonne graisse. Graisse de bœuf, de chapon, &c. Cette poularde a un doigt de graisse. Graisse figée, fondue. Il y a trop de graisse dans ce potage, dans cette sausse. Il est tombé de la graisse sur son habit.)

On dit en parlant Des cailles, des ortolans & des autres petits oiseaux fort gras, que (Ce sont des pelotons de graisse.)

On appelle figurément, *La graisse de la terre*, La substance la plus onctueuse, & qui contribue le plus à la fertilité de la terre. (Les grandes ravines emportent toute la graisse de la terre.)

On dit figurément, qu'*Un homme a emporté toute la graisse d'une affaire*, pour dire, qu'Il en a tiré toute l'utilité, tout l'avantage.

GRAISSER. verbe a. Frotter, oindre de graisse, de quelque chose d'onctueux. (Graisser des bottes, des souliers. Graisser les roues d'une charrette, d'un carrosse. Graisser les pieds d'un cheval.)

On dit proverbialement, *Graissez les bottes d'un vilain, il dira qu'on les lui brûle*, pour dire, que Quand on se met en devoir de faire plaisir à un homme de mauvaise humeur, il s'imagine qu'on veut lui faire de la peine.

Dans le style familier, on dit, *Graisser ses bottes*, pour dire, Se préparer à partir. (Vous n'avez qu'à graisser vos bottes.)

On dit proverbialement & figurément, *Graisser la patte à quelqu'un*, pour dire, Donner de l'argent à quelqu'un pour le corrompre. Et on dit dans le même sens, *Graisser le marteau*, pour dire, Donner de l'argent au Portier pour avoir une entrée libre.

GRAISSÉ, ÉE. participe.

GRAISSEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de la graisse. (Corps graisseux. Membrane graisseuse.

GRAMEN. s. mas. Nom générique qu'on donne à certain genre de plantes dont il y a beaucoup d'espèces. Elles ont leurs fleurs de couleur herbeuse & à étamines. Leurs feuilles sont longues, étroites, pointues, très-vertes. On peut rapporter tous les *Gramen*, aux plantes fromentacées. La plus connue, & d'un plus grand usage, est le Chiendent. *Voyez* CHIENDENT.

GRAMINÉES. adjectif de t. g. Il se dit Des plantes qui tiennent de la nature des gramen. Les plantes graminées sont très-nombreuses & communes.

GRAMMAIRE. s. f. L'art qui enseigne à parler & à écrire correctement. (Les règles de la Grammaire. Faire quelque faute contre la Grammaire. La Grammaire Hébraïque, Grecque, Latine. Grammaire Françoise. Enseigner la Grammaire. Savoir fort bien la Grammaire. La Grammaire est le commencement de toutes les études. La Syntaxe est la principale partie de la Grammaire.)

On appelle aussi *Grammaire*, Le livre où sont renfermés les préceptes de cet Art. (Acheter une Grammaire.)

GRAMMAIRIEN. subst. m. Celui qui sait la grammaire, qui a écrit de la grammaire. (Les anciens grammairiens. Les grammairiens grecs, Latins. C'est un excellent grammairien. C'est un mauvais grammairien.)

GRAMMATICAL, ALE. adj. Qui est selon les règles de la Grammaire. (Construction grammaticale. Cette façon de parler est grammaticale, mais elle n'est pas naturelle. Ce discours est plus grammatical qu'il n'est élégant.)

GRAMMATICALEMENT. adv. Selon les règles de la Grammaire. (Cela est bon grammaticalement, mais il y a peu d'élégance.)

GRAND, ANDE. adj. Qui est fort étendu en longueur, en largeur ou en profondeur. (Grand homme. Grand arbre. Grand fleuve. Grand espace de terre. Grand enclos. Grande ouverture. Grand précipice.)

On dit, que *Des enfans sont déjà grands*, pour dire, qu'Ils sont crûs jusqu'à un certain point. (Cette femme a des enfans déjà grands. Cet enfant se fait grand.)

On le dit aussi Des jeunes arbres, des jeunes plantes & des jeunes animaux. (Les blés sont déjà grands. Ce bois est déjà grand. Les lapereaux sont déjà grands.)

GRAND, se dit généralement De toutes les choses, ou physiques ou morales, qui surpassent la plupart des autres du même genre. (Grand nombre. Grande quantité. Grande armée. Grand repas. Grand bruit. Grandes richesses. Grand froid. Grand chaud. C'est un grand remède, &c. Avoir de grands desseins. Il a l'ame grande. Un grand génie. Un grand esprit. Un grand mérite. Un grand cœur. De grandes vertus & de grands vices. Cela est de la grande éloquence. Grande injustice. Grande avarice, &c. Être grand en mérite, en naissance, en autorité. C'est un grand Prince, un grand Personnage. Un grand Homme. Un grand Ministre. Un grand Capitaine. Grand Théologien. Grand Poëte. Grand Peintre, &c. Grand scélérat. Grand ignorant. Grand poltron, &c.)

On dit à peu près dans la même acception. (Marcher à grands pas. Faire de grandes journées. Il est arrivé un grand malheur. Faire une grande dépense. Cela ne se peut faire qu'à grands frais.)

On appelle La pierre Philosophale, *Le grand œuvre*; & le remède qu'on fait pour guérir la vérole, *Le grand remède*.

GRAND, signifie quelquefois, Qui est en grande quantité. (Il n'a pas grand argent. Il y a grand monde à ce spectacle-là.)

Il signifie aussi, Important, principal. (Le jour d'une bataille est un grand jour pour le Général. Un des grands principes de la Philosophie. La grande maxime de Jurisprudence. C'est un grand point de savoir bien prendre son temps. Il m'a donné une grande leçon par son exemple.)

On dit, *Ils sont grands amis*, pour dire, Extrêmement amis.

On appelle *Le grand monde*, La Cour & les personnes de qualité, ou élevées en dignité. (Voir le grand monde. Aimer le grand monde.)

On appelle quelquefois *Grandes*, Des choses qui passent un peu la mesure déterminée qu'elles ont accoutumé d'avoir. *Il y a deux grandes lieues d'ici-là*, c'est-à-dire, Plus de deux lieues. *Nous attendîmes deux grandes heures*, c'est-à-dire, Plus de deux heures.

GRAND, est aussi un titre De certains Officiers qui en ont d'autres sous eux dans la fonction de leurs Charges. (Grand Maître de la Maison du Roi. Grand Maître de l'Artillerie. Grand Chambellan. Grand Aumônier. Grand Écuyer, &c. Le Grand Maître des Eaux & Forêts. Le Grand Prévôt de l'Hôtel.)

On appelle *Grands Seigneurs*, Les Seigneurs de la première qualité du Royaume. Et on dit, *Trancher du grand Seigneur*, pour dire, Faire le grand Seigneur, quoiqu'on ne le soit pas.

On les appelle aussi absolument, *Les Grands*. (Tous les grands du Royaume. Le service des Grands. S'attacher à un Grand.) Et on dit proverbialement, que *Service de grand n'est pas héritage*, pour dire, qu'On n'est pas toujours assuré de faire fortune auprès des Grands; & dans ces phrases le mot de *Grand* est employé substantivement. Il l'est aussi dans cette phrase, *Trancher du grand*, pour dire, Faire le grand Seigneur, quoiqu'on ne le soit pas.

On appelle *Grands*, en Espagne, Ceux d'entre les Seigneurs titrés qui ont le privilége de se couvrir devant le Roi d'Espagne. (Un Grand d'Espagne. Le Roi d'Espagne l'a fait Grand.)

GRAND, est aussi un titre qui se donne à divers Princes Souverains. (Le Grand Seigneur. Le Grand Cam. Le Grand Mogol. Le Grand Duc de Toscane.)

Il se donne aussi aux Chefs De certains Ordres militaires. (Grand Maître de Malte. Grand Maître de l'Ordre Teutonique. Grand Maître de Saint Lazare.)

Il se dit pareillement De certains Officiers principaux des mêmes Ordres. (Grand Prieur de France. Grand Croix de Malte. Grand Bailli.)

C'est aussi un titre qu'on a donné à quelques Princes & à quelques Personnages illustres, qui se sont élevés au-dessus des autres par leurs actions héroïques, & par leur mérite extraordinaire. (Alexandre le Grand. Constantin le Grand. Henri le Grand. Louis le grand. Saint Grégoire le Grand. Albert le Grand,) & alors l'épithète suit toujours le substantif & il est toujours précédé de l'article.

Les mots de *Grand* & de *Grande*, se donnent aussi en parlant De certaines Charges de divers Monastères d'hommes ou de femmes. (Grand Prieur de Cluni. La grande Prieure d'une telle Abbaye.)

Lorsque le mot de *Grande* est mis devant un substantif qui commence par une consonne, on supprime quelquefois l'E dans la prononciation, & même en écrivant, & l'on en marque le retranchement par une apostrophe, comme dans ces phrases : (À grand'peine. Faire grand'-chère. C'est grand'pitié. La Grand'Chambre. La Grand'Messe, &c. Il hérite de sa grand'mère.)

GRAND, est quelquefois subst. & signifie Sublime. (Il y a du grand dans cette action-là.) Il se dit particulièrement du style. (Ce Poëme n'est pas bien régulier, mais il y a du grand. Cet Auteur, pour trop affecter le grand, tombe dans le galimatias. Les sources du grand.)

On dit proverb. *Du petit au grand*, pour dire, Par comparaison des petites choses aux grandes.

EN GRAND. Façon de parler adverb. pour dire, De grandeur naturelle. (Il s'est fait peindre en grand.)

On dit aussi, *Faire une chose en grand*, *l'exécuter en grand*, pour dire, La faire d'une grandeur convenable sur un modèle en petit. (Les petites machines ne réussissent pas toujours en grand.)

On dit aussi figurément, *Penser*, *agir*, *travailler en grand*, pour dire, D'une manière grande, noble, élevée.

À LA GRANDE. Façon de parler adverbiale, pour dire, À la manière des grands Seigneurs. (Vivre à la grande.)

On dit, *Une grande Reine*, *une grande Princesse*, pour dire, Une Reine, une Princesse illustre. Et on dit, *Une grande Dame*, pour dire, Une Dame de haute naissance & riche ; mais on ne dit jamais, *Une grande femme*, que quand on veut parler de sa taille.

GRAND CONSEIL. *Voyez* CONSEIL.

GRANDS-JOURS. *Voyez* JOURS.

GRAND MERCI. *Voyez* MERCI.

GRAND'MÈRE. *Voyez* MÈRE.

GRAND-ONCLE. *Voyez* ONCLE.

GRAND PÈRE. *Voyez* PÈRE.

GRAND'TANTE. *Voyez* TANTE.

GRANDELET, ETTE. adjectif diminutif de Grand. (Cette femme a déjà des enfans assez grandelets.) Il est du style familier.

GRANDEMENT. adv. Avec grandeur. (Il pense, il agit grandement.

Il se prend aussi pour Beaucoup, extrêmement. (Il se trompe grandement.) En ce sens il est du style familier.

GRANDESSE, subst. f. Qualité d'un Grand d'Espagne. (Un tel favori mit la grandesse dans cette maison. Il y a trois grandesses dans cette maison. Il y a diverses classes de grandesses.)

GRANDEUR. f. f. Étendue de ce qui est grand. (Ces deux hommes sont de même grandeur. Cela est de la grandeur d'un pied, d'une toise. La grandeur d'un logis, d'un bois, d'un étang, d'un parc. La grandeur d'une Province.)

Il fig. Excellence, sublimité, dignité. (La grandeur de Dieu. La grandeur des Rois. La grandeur des actions, des victoires de ce Prince. Grandeur d'ame. Il est de la grandeur d'un État de soutenir ses Alliés. Il y a un air de grandeur & de noblesse dans tout ce qu'il fait.)

On dit aussi, *La grandeur d'un crime*, pour dire, L'énormité d'un crime.

GRANDEUR, en Mathématique, se dit De tout ce qui est susceptible d'augmentation & de diminution.

GRANDEUR, est quelquefois un titre d'honneur qu'on donne en parlant, en écrivant à un grand Seigneur, aux Évêques, &c. (Monseigneur, il plaira à votre Grandeur. Il a suivi les ordres de votre Grandeur.)

GRANDIR. v. n. Devenir grand, croître en hauteur. (Cet enfant a bien grandi en peu de temps. Ces pluies ont fait grandir les blés.)

GRANDI, IE. participe.

GRANDISSIME. adj. de t. g. Superlatif de *Grand.* Il n'est que du style familier.

GRAND-ŒUVRE. f. m. C'est la même chose que La Pierre Philosophale. (Travailler au grand-œuvre.)

GRANGE. f. f. Bâtiment où l'on serre les blés en gerbes. (Une grange de tant de travées. Tous ses blés sont dans la grange, sont en grange. Entasser des gerbes dans la grange. Batteur en grange. L'aire de la grange.)

GRANIT. f. m. Pierre fort dure, qui est composée d'un assemblage d'autres pierres de différentes couleurs.

GRANITELLE. adject. Qui se dit Du marbre ressemblant au granit. (Marbre granitelle.)

GRANULATION. f. f. Opération par laquelle on réduit les métaux en petits grains, que l'on nomme *Grenaille.*

GRANULER. v. a. Mettre un métal en petits grains. (Granuler du plomb, de l'étain.)

GRANULÉ, ÉE. participe.

GRAPHIE. f. f. Mot tiré du Grec, qui sign. Description. Il entre dans la composition de plusieurs mots François, tels que *Géographie*, *Hydrographie*, *&c.* qui signifient, Description de la terre, description de l'eau. On les trouvera dans ce Dictionnaire à leur ordre alphabétique.

GRAPHIQUE. adj. de t. g. Terme didactique. Il se dit particulièrement des descriptions, des opérations, qui, au lieu d'être simplement énoncées par le discours, sont données par une figure. (Description graphique d'une éclipse de Soleil, de Lune, &c. Représentation graphique du passage de Vénus sur le disque du Soleil. Opération graphique.)

GRAPHIQUEMENT. adverbe. Il se dit en Astronomie, Des choses dont on donne la peinture, ou une description graphique.

GRAPHOMÈTRE. sub. masc. Instrument de Mathématique, consistant en un demi-cercle divisé en degrés, & porté sur un pied, pour mesurer des angles sur le terrain.

GRAPPE. subst. f. Assemblage de plusieurs grains qui sont attachés comme par bouquets au cep de la vigne. Il se dit aussi De quelques autres plantes ou arbrisseaux. (Grappe de raisin. Grappe de muscat. Grappe de verjus. Grappe de groseille. Le sureau porte ses fleurs en grappe. Grappe de lierre. Longue, grosse, menue grappe. Cette espèce d'arbre porte son fruit par grappes. La vigne est fort avancée, on voit déjà des grappes. La vigne a coulé, il y a beaucoup de grappes, mais peu de grains.)

On dit prov. & figur. qu'*Un homme mord à la grappe*, pour dire, qu'il saisit avidement une proposition qui flatte son goût. (Dès qu'on lui parle de cette affaire, il mort à la grappe.)

On dit aussi d'Un homme qui prend un extrême plaisir à ce qu'il dit lui-même, (Quand il parle de telle chose, il semble qu'il morde à la grappe.)

GRAPPE signifie par analogie, Une espèce de gale qui vient aux pieds des chevaux. (Un cheval qui a des grappes aux jambes.)

GRAPPILLER. v. n. Cueillir ce qui reste de raisins dans une vigne, après qu'elle a été vendangée. (Dès que les Vendangeurs ont achevé, il est permis d'aller grappiller. La Loi de Moyse défendoit au propriétaire de grappiller dans sa vigne, & de glaner dans son champ.)

Il signifie figur. & fam. Faire quelque petit gain ; & dans ce sens il est quelquefois actif. (Il a grappillé quelque chose dans cette affaire. Il n'y a plus rien à grappiller.)

GRAPILLÉ, ÉE. participe.

GRAPPILLEUR, EUSE. f. Celui ou celle qui grappille. (Voilà bien des grappilleurs dans cette vigne.)

Il se dit aussi au figuré d'Un homme qui grappille, qui fait de petits profits injustes. (C'est un grapilleur.)

GRAPPILLON. f. m. Diminutif. Petite grappe de raisin prise d'une plus grande.

GRAPPIN. f. m. Terme de Marine. Ancre à quatre becs ou pointes, dont on se sert sur les galères & sur quelques autres bâtimens.

On appelle aussi *Grappin*, Un instrument de fer à plusieurs pointes recourbées, dont on se sert pour accrocher un vaisseau, soit pour l'aborder, soit pour y attacher un brûlot. (Grappin d'abordage. Grappin de brûlot.)

On appelle *Grappins de main*, Les grappins dont on se sert pour aller à l'abordage d'un vaisseau. (Jeter le grappin dans les cordages des navires.)

On dit figur. & famil. *Jeter le grappin*, *mettre le grappin*, *son grappin sur quelqu'un*, pour dire, Se rendre maître de son esprit.

GRAS, ASSE. adj. Qui a beaucoup de graisse. (Il est gros & gras. Il est gras par tout le corps. Bœuf gras. Pourceau gras. Il est gras à lard. Chapon gras. Oie grasse. Poularde grasse. Poulet gras. Cette carpe est fort grasse. Le poisson est gras ou maigre selon les différentes saisons. Viande grasse. Un potage trop gras. Fromage gras.)

On dit prov. *Tuer le veau gras*, pour dire, Faire quelque régal extraordinaire à une personne dont l'arrivée fait un extrême plaisir. (Voilà votre fils arrivé, il faut tuer le veau gras.) *Dormir la grasse matinée*, pour dire, Se lever tard. *Être gras comme un Moine*, pour dire, Être fort gras.

On dit prov. & popul. *Faire ses choux gras de quelque chose*, pour dire, En faire ses délices.

On dit, qu'*Un cheval est gras fondu*, pour dire, Que la graisse lui est fondue dans le corps par l'excès du chaud & du travail. Et pour dire, qu'Il est mort de ce mal-là, on dit, qu' (Il est mort de gras-fondu ;) & dans cette phrase, *Gras-fondu*, se prend substantivement.

GRAS, signifie aussi, Sali, imbu de graisse ou de quelque matière onctueuse. (Essuyez-vous, vous avez le menton gras. Son habit, son chapeau est gras. Cho-

veux gras. Linge gras. Cuir gras.)

Il se dit aussi De certaines liqueurs qui s'épaississent trop avec le temps. (De l'huile grasse. Du vin gras. De l'encre grasse.)

On appelle *Figues grasses*, Les figues qui avec le temps ont contracté une espèce de graisse.

On dit, qu'*Un cheval a la vue grasse*, pour dire, que Sa vue s'épaissit, s'obscurcit.

On dit, que *Des terres sont grasses*, pour dire, qu'Elles sont fortes, tenaces, fangeuses.

On le dit aussi pour dire, qu'Elles sont fertiles & abondantes, & dans ce sens on dit, qu'*Un terroir, qu'un pays est gras*, pour dire, qu'Il abonde en blés & en pâcages.

On appelle encore *Terre grasse*, L'argile dont on se sert pour dégraisser les habits, & pour en ôter les taches.

On appelle *Jours gras*, Les jours où l'on mange de la viande, à la distinction des autres jours où il n'est pas permis d'en manger, & qu'on appelle Jours maigres. (Il est aujourd'hui jour gras.)

On appelle absolument *Les jours gras*, Les derniers jours du carnaval, qui sont le Jeudi, le Dimanche, le Lundi & le Mardi. (Pendant les jours gras. Passer les jours gras. Faire les jours gras en quelque endroit.)

On dit, *Manger gras, faire gras*, pour dire, Manger de la viande les jours que l'on devroit manger maigre. (Servir en gras & en maigre. Un potage gras.)

On dit figur. & popul. d'Un homme qui s'est enrichi dans une affaire, qu' (Il en est sorti fort gras.)

On dit aussi figur. & prov. *En serez-vous plus gras?* pour dire, En serez-vous plus riche, plus content, plus à votre aise?

En termes de Peinture, *Peindre gras*, C'est éviter toute espèce de sécheresse. *Peindre à gras*, C'est retoucher avant que la couleur soit sèche; ce qui produit un très-bon effet.

GRAS, sign. aussi quelquefois, Sale, obscène, licencieux. (Il se plaît à dire des paroles grasses, à tenir des discours un peu gras. Cette Comédie, cette Farce est un peu grasse)

On appeloit autrefois *Cause grasse*, Une cause que les Clercs du Palais choisissoient ou inventoient pour plaider entre eux aux jours gras, & dont le sujet étoit licencieux.

On dit, qu'*Un homme a la langue grasse*, pour dire, qu'Il a la langue épaisse, & qu'il prononce mal certaines consonnes, & principalement les R. On dit dans le même sens, & adverbialement, (Parler gras.)

On dit figur. & famil. *Dormir la grasse matinée*, pour dire, Dormir bien avant dans le jour, se lever fort tard.

GRAS, s'emploie quelquefois substantivem. (Le gras & le maigre d'un jambon. Il aime le gras. Je veux du gras.)

On dit, *Le gras de la jambe*, pour dire, L'endroit le plus charnu de la jambe.

GRAS-DOUBLE. s. m. Espèce de tripe qui vient du premier ventricule du bœuf.

GRAS FONDURE. s. f. Maladie à laquelle les chevaux sont sujets. Cette maladie n'est rien moins que ce que son nom semble indiquer. C'est une véritable affection inflammatoire du bas ventre, & principalement du mésentère & des intestins.

GRASSEMENT. adv. Il n'a guère d'usage que dans ces phrases: *Vivre grassement*, qui signifie, Vivre commodément & à son aise. Et, *Payer grassement, récompenser grassement*, pour dire, Payer, récompenser au-delà de ce qu'on doit.

GRASSET, ETTE. adj. Diminutif. Qui est un peu gras. (Il est grasset, un peu grasset. Elle est grassette.) Il est du style familier.

GRASSETTE. s. f. Plante ainsi nommée, parce que ses feuilles sont grasses, luisantes, & qu'elles paroissent comme frottées de suif. (La grassette est vulnéraire.)

GRASSEYEMENT. s. m. Manière dont prononce une personne qui grasseye. (Le grasseyement affecté est le plus désagréable.)

GRASSEYER. v. n. Parler gras, prononcer certaines consonnes, & principalement les R, avec difficulté. (Cette femme grasseye agréablement. Il lui sied bien de grasseyer.)

GRASSOUILLET, ETTE. adj. Diminutif de grasset. (Un enfant potelé & grassouillet.)

GRATERON, ou RIÈBLE. s. m. Plante dont les tiges, les fruits sont rudes au toucher, & s'attachent aux habits & au linge. On l'emploie dans les maux de poitrine & dans la pleurésie.

GRATICULER. v. n. Terme de Peinture & de Dessein. On l'emploie pour exprimer le moyen dont les Peintres & les Dessinateurs se servent pour conserver dans une copie les proportions de l'original. Ils divisent l'original en un nombre quelconque de petits carrés égaux entre eux, & le papier ou la toile sur laquelle ils veulent faire leur copie en un pareil nombre de carrés.

GRATIFICATION. sub. f. Don, libéralité qu'on fait à quelqu'un. (Il a reçu bien des gratifications. Ce qu'on lui donne n'est pas une pension réglée, ce n'est qu'une gratification, une simple gratification. Il ne faut point regarder cela comme le paiement d'une dette, mais comme une simple gratification. Gratification annuelle, ordinaire, extraordinaire.)

GRATIFIER. v. a. Favoriser quelqu'un en lui faisant quelque don, quelque libéralité. (Le Roi l'a gratifié d'une Charge, d'une pension, d'un don de mille pistoles. Il est le maître, il gratifie qui il lui plaît.)

GRATIFIÉ, ÉE. participe.

GRATIN. s. m. La partie de la bouillie qui demeure attachée au fond du poêlon. (Ce qu'on aime d'ordinaire le mieux de la bouillie, c'est le gratin.)

On dit aussi, (Le gratin d'une bisque, d'une soupe mitonnée, du riz, &c.)

GRATIOLE, ou PETITE DIGITALE. sub. f. Plante que l'on appelle encore *Herbe à pauvre homme*, parce que c'est la purgation ordinaire des pauvres La gratiole agit puissamment par haut & par bas; on l'emploie surtout contre l'hydropisie.

GRATIS. adv. Mot emprunté du Latin, & qui signifie, Par pure grâce, sans qu'il en coûte rien. (On lui a donné ses bulles gratis. On lui a expédié ses provisions, ses lettres gratis. On a écrit sur son Arrêt gratis.)

Il est quelquefois sub. (Il a obtenu le gratis de ses bulles.)

On dit figurément d'Un homme qui avance une proposition ou un fait, sans en apporter la preuve, qu' (Il dit cela gratis.)

GRATITUDE. s. f. Reconnoissance d'un bienfait reçu. (Témoigner, faire voir sa gratitude. Donner des marques de sa gratitude.)

GRATTE-CU. s. m. Espèce de bouton rouge qui se forme de ce qui reste de la rose, après que les feuilles en sont tombées. (Cueillir des gratte-cus. De la conserve de gratte-cu.)

On dit proverbialement, qu'*Il n'y a point de si belle rose qui ne devienne gratte-cu*, pour dire, qu'Il n'y a point de si belle femme qui ne devienne laide en vieillissant.

GRATTELLE. s. f. Menue gale (Il a le sang échauffé, il lui vient de la grattelle.)

GRATTELEUX, EUSE. adj. Qui a de la grattelle. (Il est devenu gratteleux.)

GRATTER. v. a. Passer les ongles ou quelque chose de semblable, un peu fortement & à plusieurs reprises, sur l'endroit où il démange. (Gratter la tête, les pieds. Se gratter. Un singe, un chien qui se grattent.)

Il signifie aussi quelquefois, Frotter la partie où il démange. (Un cheval qui se gratte contre la muraille. Deux ânes qui se grattent l'un l'autre.)

On dit prov. que *L'on gratte une personne où il lui démange*, pour dire, qu'On lui parle d'une chose qui lui plaît.

On dit aussi proverbialement & par dérision, De deux personnes qui se flattent l'une l'autre, que (Ce sont deux ânes qui se grattent.)

On dit aussi prov. & populairement, lorsqu'un homme prend pour lui ce que l'on dit de fâcheux par un discours général, soit à dessein, soit sans y penser. *Qui se sent galeux se gratte*, pour dire, que S'il a quelque chose à se reprocher là-dessus, il peut s'appliquer ce que l'on dit.

On dit prov. (Trop gratter cuit, trop parler nuit.)

GRATTER, se dit encore Des animaux qui avec leurs ongles remuent la terre. (Les poules grattent la terre, grattent le fumier pour chercher de la pâture.)

On dit communément, *J'aimerois mieux gratter la terre avec les dents, que de....* pour dire, Il n'y a point d'extrémité où je ne me réduise plutôt que de...

GRATTER, signifie aussi Ratisser. (Gratter du parchemin. Gratter une écriture pour l'ôter de dessus le papier. Gratter une muraille.)

On dit, qu' (On gratte à la porte du Roi par respect, & qu'on n'y heurte pas.)

On dit figur. *Gratter le parchemin, le papier*, pour dire, Gagner sa vie dans la basse Pratique.

GRATTÉ, ÉE. participe.

GRATTOIR. s. m. Instrument propre à gratter. (On efface des mots sur le parchemin avec un grattoir.) Les Graveurs se servent aussi de grattoirs.

GRATUIT, UITE. adj. Qu'on donne gratis, sans y être tenu. (Ce que je lui donne au-dessus de ses gages, est purement gratuit.)

On appelle en termes de Philosophie, *Supposition gratuite*, Une supposition qui n'a aucun fondement.

On appelle *Don gratuit*, Une certaine somme de deniers, plus ou moins grande, que le Clergé de France & quelques Provinces du Royaume octroient de temps en temps au Roi, pour subvenir aux besoins de l'État.

GRATUITÉ. sub. f. Caractère de ce qui est gratuit. (La gratuité de la prédestination.)

GRATUITEMENT. adv. Gratis, d'une manière gratuite, de pure grâce. (Il lui a donné gratuitement une Charge.)

Il sign. aussi, sans fondement. (Cela est supposé gratuitement. Vous avancez cela gratuitement.)

GRAVATIER. sub. mas. Charretier payé pour enlever les gravois dans un tombereau.

GRAVE. adj. de t. g. Pesant. Dans cette acception, il n'est en usage que dans le didactique, & en cette phrase, (La chute des corps graves.)

On dit aussi sub. les *Graves*, pour dire, les *Corps graves*.

Il fig. aussi, Sérieux, qui agit, qui parle avec un air sage, avec dignité & circonspection. (Un Magistrat grave. Un homme grave. Il est grave dans ses discours. Il ne se hâte point, il ne s'échauffe point, il est toujours grave.)

Dans le même sens, il se dit Des actions & des paroles d'un homme sage & sérieux. (Démarche grave. Contenance grave. Mine grave. Paroles graves.)

Il sig. aussi, Important, qui est de conséquence. (Matière grave. Il ne faut point badiner sur un sujet si grave.)

On appelle *Auteur grave*, Un Auteur qui est de grande considération dans la matière dont il traite.

Il se dit plus ordinairement dans les matières de Morale & de Théologie.

On appelle dans la Prosodie Un des trois accens, *Accent grave*; il est opposé à l'accent aigu. L'*e* de la dernière syllabe de *Procès*, *succès*, est marqué d'un accent grave.

Cet accent est encore une marque dont on se sert pour la distinction de certains mots d'avec d'autres. Ainsi on met un accent grave sur *là*, adverbe de lieu, pour le distinguer d'avec *la*, article.

On appelle *Son grave*, *ton grave*, Le son & le ton opposé au son & au ton aigu; & il ne se dit guère que dans le didactique.

GRAVELÉE. adj. f. Il n'a d'usage que dans cette phrase, (Cendre gravelée,) qui est une cendre faite de lie de vin calcinée. Il y a grand nombre de métiers qui se servent de la cendre gravelée.

GRAVELEUX, EUSE. adj. Qui est sujet à la gravelle. (Être goutteux & graveleux.)

On appelle *Urine graveleuse*, Une urine pleine de sable, de gravier.

Il est aussi sub. (Les goutteux & les graveleux sont à plaindre.)

GRAVELEUX, se dit encore de tout ce qui est mêlé de gravier. (Terre graveleuse. Crayon graveleux.)

On se sert aussi de ce mot pour désigner un discours trop libre. (Conte graveleux. Conversation graveleuse.) Il est familier.

GRAVELLE. s. f. Maladie causée par du sable ou du gravier, qui fait obstruction dans les reins ou dans les uretères. (Avoir la gravelle. Être attaqué de la gravelle. Être sujet à la gravelle.)

GRAVELURE. s. f. Discours trop libre & approchant de l'obscénité. (Il y a de la gravelure dans ce discours.) Il est du style familier.

GRAVEMENT. adv. Il n'a point d'usage pour signifier Pesamment. Il ne se dit que pour signifier, D'une manière grave & composée. (Parler gravement. Affecter de parler gravement.)

GRAVEMENT, en Musique, indique Un mouvement lent, mais moins lent que celui qui est indiqué par le mot *Lentement*.

GRAVER. v. a. Tracer, imprimer quelque trait, quelque figure avec le burin, avec le ciseau, sur du cuivre, sur du marbre, &c. (Graver une inscription, graver une planche de cuivre. Graver des caractères. Cela mériteroit d'être gravé en lettres d'or. Graver une épitaphe sur une tombe. Graver en bois. Graver des armes. Graver des chiffres sur un cachet. Graver sur des agates, sur des pierres précieuses. Graver sur le cuivre au burin. Graver à l'eau-forte. Graver sur l'airain. Graver sur le bronze. Graver en creux. Graver en relief.)

On dit, *Graver une médaille*, pour dire, Tailler en relief sur une pièce d'acier, les figures, les têtes qui doivent composer la Médaille. Après qu'on a gravé le poinçon, on l'imprime sur une autre pièce d'acier qu'on appelle le carré, & dans laquelle ensuite on frappe la Médaille.

On dit, *Graver quelque chose dans sa mémoire*, *dans son cœur*, pour dire, Imprimer fortement dans sa mémoire, dans son esprit, dans son cœur. (Il a l'amour de Dieu gravé bien avant dans le cœur. Graver profondément un bienfait, une injure, dans sa mémoire.)

On dit figurément, que (D'ordinaire les bienfaits sont gravés sur le sable, & les injures sur l'airain.)

GRAVÉ, ÉE. participe.

On dit, *Avoir le visage gravé de petite vérole*, & simplement, *Avoir le visage gravé*, pour dire, Avoir le visage marqué de petite vérole. Et on dit, qu'*Un homme est tout gravé de petite vérole*, pour dire, qu'il en est extrêmement marqué.

GRAVEUR. s. m. Celui qui fait profession de Graver. (Bon, excellent Graveur. Graveur de médailles. Graveur en taille-douce, en eau-forte, en bois. Graveur en acier.)

GRAVIER. s. m. Gros sable mêlé de fort petits cailloux. (Il n'y a point de terre franche en cet endroit là, ce n'est que du gravier. Des herbes pleines de gravier.)

GRAVIR. v. n. Grimper, monter avec effort à quelque endroit roide & escarpé, en s'aidant des pieds & des mains. (Gravir contre un rocher. Gravir au haut d'une muraille.)

GRAVITATION. s. f. Terme de Physique. Action de graviter.

GRAVITÉ. s. f. Terme didactique, Pesanteur. (La gravité fait descendre les corps vers la terre.)

On appelle *Centre de gravité*, Le point par lequel un corps étant suspendu, demeureroit en repos.

Il se dit De la qualité d'une personne grave, sérieuse & sage. (Garder sa gravité. La gravité d'un Magistrat. Il impose par la gravité de son maintien, de ses paroles.)

Il se dit aussi de l'importance des choses. (La gravité de la matière. La gravité du sujet.)

GRAVITER. v. n. Terme de Physique. Tendre & peser vers un point.

GRAVOIS. s. m. La partie la plus grossière qui reste du plâtre, après qu'on l'a sassé. (Battre les gravois.)

Il sign. aussi, Les menus débris d'une muraille qu'on a démolie, ou d'un bâtiment que l'on fait. (Un tombereau de gravois.)

GRAVURE. s. f. L'art de graver. (S'adonner à la gravure.) Il se dit aussi de l'ouvrage du Graveur, De la manière de graver. (Belle gravure.)

GRE

GRÉ. s. m. Bonne, franche volonté qu'on a de faire quelque chose. (Il y est allé de son gré, de son bon gré, contre son gré. Ce n'a pas été de son gré, de son plein gré. Ils ont contracté ensemble de gré à gré. Il le fera de gré ou de force.)

On dit, *A mon gré*, *à votre gré*, *&c. Selon mon gré*, *selon votre gré*, *&c.* pour dire, Selon mon goût, selon mon sentiment, selon mon opinion, &c. (Cela est-il à votre gré? On ne peut pas être au gré de tout le monde. À mon gré, son discours a été très-beau.)

On dit figur. *Se laisser aller au gré des flots*, *au gré du vent*, pour dire, Se laisser aller sans résistance au mouvement de l'eau ou du vent.

On dit, *Avoir quelque chose en gré*, *recevoir en gré*, *prendre en gré*, pour dire, Agréer, trouver bon quelque chose, y prendre plaisir. (Je vous supplie d'avoir en gré la prière que je vous fais. Prenez en gré l'avis que je vous donne.)

On dit aussi, *Prendre en gré*, pour dire, Recevoir avec patience, avec résignation. (Il faut prendre en gré les afflictions que Dieu nous envoie. Prendre la mort en gré.)

On dit encore, *Savoir gré*, *savoir bon gré*, *savoir mauvais gré à quelqu'un*, pour dire, Être satisfait, être mal satisfait de quelque chose qu'il a dite ou faite; être content ou mécontent de sa conduite, de son procédé. (Je lui en sais bon gré. Je lui en sais le meilleur gré du monde.)

Et on dit, qu'*Un homme se sait bon gré d'avoir fait quelque chose*, pour dire, qu'il en est ravi, qu'il s'applaudit de ce qu'il a fait.

On dit, *De gré à gré*, pour dire, À l'amiable, d'un commun accord. (Ils ont fait cela de gré à gré.)

On dit, *Bon gré*, *mal gré*, pour dire, De gré ou de force.

GRÈBE. s. m. Oiseau aquatique dont le plumage est d'un blanc argenté. (Un manchon de grèbe.)

GREC. Il ne se met pas ici comme un nom de Nation, mais seulement parce qu'il s'emploie dans une autre signification. Il se prend adjectivement & substantivement.

On dit, qu'*Un homme est grec en quelque chose*, pour dire, qu'il y est fort habile. Et on dit absolument, qu'*Un homme n'est pas grand grec*, pour dire en général, qu'il n'est pas fort habile. Il est familier.

On appelle *Y grec*, La pénultième des lettres de l'Alphabet François.

GREDIN, INE. adj. Gueux, mesquin, (Cela est bien gredin. Cela paroît fort gredin.)

Il est aussi subst. & il signifie, Gueux de profession. (Ce n'est qu'un gredin.)

Il se dit figurément d'Une personne qui n'a ni bien, ni naissance, ni bonnes qualités. (Ce n'est qu'une gredine.) Il est du style familier.

On appelle encore *Gredins*, Une espèce de petits chiens à longs poils.

GREDINERIE. s. m. Misère, gueuserie, mesquinerie. (Il vit dans une gredinerie étrange.)

GREFFE. s. m. Le lieu où se gardent les Registres, où l'on expédie les Sentences, les Arrêts qui ont été rendus. (Les Greffes du Conseil, du Parlement, de la Cour des Aides, du Grand Conseil, du Châtelet, &c. Greffe Civil. Greffe Criminel. Mettre un Arrêt au Greffe pour l'expédier. Les pièces sont au Greffe. Retirer un procès du Greffe. Consigner de l'argent au Greffe. Faire sa soumission au Greffe de....)

Il signifie quelquefois, Les droits du Greffe, les émolumens qu'on tire du Greffe. (Il a les Greffes d'un tel lieu. Il a vendu le Greffe.)

GREFFE. s. f. Petite branche tendre que l'on coupe, ou œil qu'on lève à la branche d'un arbre qui est en séve, & que l'on ente dans un autre arbre pour le faire reprendre, afin qu'il porte du fruit de la nature de l'arbre d'où il a été pris. (Lever des greffes. Enter des greffes. Greffe de pommier, de poirier, de pêcher.)

GREFFER. v. a. Faire une greffe. Ente. (Greffer en fente ou poupée, en écusson, en approche. Greffer sur franc, sur sauvageon.) L'abricotier, le pêcher se greffent sur l'amandier, sur le prunier, sur le pommier; les arbres à noyau, sur des arbres à noyau.

Greffé, ée. participe.

GREFFOIR. s. m. Petit couteau dont on se sert pour greffer.

GREFFIER. s. m. Officier qui tient un Greffe. (Greffier en chef du Parlement, du Grand Conseil, du Châtelet, &c. Greffier Civil, Greffier Criminel. Greffier par commission. Une Charge de Greffier. Une Sentence signée du Greffier.)

On appelle *Greffier à la peau*, Le Greffier qui écrit sur parchemin les expéditions des Arrêts & des Sentences.

GRÈGE. adj. f. Qui ne se dit que De la soie quand elle est tirée de dessus le cocon. (Soie grège.)

GRÉGEOIS. adj. m. Il n'a d'usage que dans cette phrase, (Feu grégois.) qui se dit d'Une sorte d'artifice qui brûle même dans l'eau, & dont on prétend que les Grecs se sont servis les premiers.

GRÉGORIEN, ENNE. adj. Qui s'emploie en parlant du Chant d'Église ordonné par Grégoire premier, & en parlant du Calendrier réformé par Grégoire XIII en 1582. (Année Grégorienne.)

GRÈGUE. s. f. Espèce de haut-de-chausses. Il est vieux. On ne le dit plus qu'au pluriel, & dans quelques phrases proverbiales.

Il a bien mis de l'argent dans ses grègues, pour dire, Il s'est bien enrichi.

Il en a dans ses grègues, en parlant d'Un homme à qui il est arrivé quelque perte, ou quelque accident fâcheux.

Tirer ses grègues, pour dire, S'enfuir. Et *Laisser ses grègues en quelque occasion*, pour dire, Y mourir. Tous ces proverbes sont populaires.

GRÊLE. adj. de t. g. Long & menu. (Une taille grêle & menue.)

Il se dit aussi d'Une voix aiguë & foible. (Avoir la voix grêle.) Et en parlant du son d'un cor ou d'une trompette. On appelle *Ton grêle*, Le ton le plus haut, & l'on dit, (Sonner du grêle.)

En termes d'Anatomie on appelle *Intestins grêles*, Certains intestins qui ont moins de diamètre que les autres. *V.* Intestins.

GRÊLE. s. f. Eau qui, étant congelée en l'air par le froid, tombe par grains. (Grosse grêle. Menue grêle. Grêle épouvantable. Il est bien tombé de la grêle. La grêle a désolé tout ce canton, toute cette contrée. Un orage mêlé de pluie & de grêle. Dans la tranchée, les coups de mousquet pleuvoient dru & menu comme grêle.)

On dit figur. *Une grêle de coups*, *une grêle de mousquetades*, pour dire, Une grande quantité.

On dit figurément & familièrement d'Un méchant homme, qui fait bien du mal dans un pays, dans une Ville, qu'Il est pire que la grêle, qu'on l'appréhende comme la grêle.)

GRÊLER. verbe impersonnel. Se dit quand il tombe de la grêle. (Il a grêlé deux fois aujourd'hui. Il grêle souvent en ce pays-là.)

Il est aussi actif, & signifie, Gâter par la grêle. (Je crains que cet orage ne grêle nos vignes. Toute cette contrée-là a été grêlée.)

On dit, qu'*Un homme a été grêlé*, pour dire, que Ses terres ont été grêlées. Et on le dit figur & famil. pour dire, qu'Il a fait de grandes pertes, qu'il a eu de grandes infortunes.

On dit figurément & proverbialement, *Grêler sur le persil*, pour dire, Exercer son pouvoir, ses forces contre des gens infiniment au-dessous de nous, ou sur des choses qui n'en valent pas la peine.

Grêlé, ée. participe.

On appelle *Visage grêlé*, *un homme grêlé*, Un visage, un homme qui a beaucoup de marques de petite vérole. Il est du style familier.

GRELIN. s. m. Terme de Marine. Le plus petit des câbles d'un vaisseau.

GRÊLON. s. m. Un grain de grêle extrêmement gros. (Il tombe quelquefois des grêlons qui pèsent une demi-livre.)

GRELOT. s. m. Petite sonnette de métal creuse & ronde, dans laquelle il y a une petite boule aussi de métal qui rend un son dès qu'on remue la sonnette. (Grelot de cuivre, d'argent. Ce chien a un collier avec des grelots. Les hochets d'enfans ont des grelots.)

On dit figurément, *Trembler le grelot*, pour dire, Trembler si fort, que les dents claquent l'une contre l'autre. Il est populaire.

On dit figurément & familièrement, *Attacher le grelot*, pour dire, Faire le premier une chose qui paroît difficile & hasardeuse. (L'avis est bon, mais qui est-ce qui attachera le grelot? La difficulté est d'attacher le grelot.)

GRELOTTER. v. n. Trembler de froid. (Entrez donc, que faites-vous là dans la rue à grelotter? Ce pauvre enfant grelottoit de froid.)

GRELUCHON. s. m. Nom qu'on donne à l'amant aimé & favorisé secrètement par une femme qui se fait payer par d'autres amans. Il est familier & libre.

GRÉMIAL. s. m. Morceau d'étoffe qui fait partie des ornemens pontificaux, & qu'on met sur les genoux du Prélat officiant, pendant qu'il est assis.

GRÉMIL. s. m. Plante que l'on nomme aussi *Herbe aux Perles*, parce que ses semences approchent de la figure d'une perle. Elles sont diurétiques, & font même sortir le gravier des reins.

GRENADE. s. f. Fruit bon à manger, & qui renferme dans son écorce quantité de grains rouges, chacun renfermé dans une petite cellule. (Grenade douce. Grenade aigre. Fleur de grenade. Grain de grenade.)

On appelle aussi *Grenade*, Certain petit boulet de fer, qui est creux & fait en forme de grenade, & qui étant chargé de poudre à canon, se jette avec la main. (Jeter des grenades. Être blessé d'un éclat de grenade.)

GRENADIER. s. m. Arbre qui porte des grenades.

On appelle aussi *Grenadiers*, Les Soldats qui jettent des grenades. (Compagnie de Grenadiers. Capitaine de Grenadiers. Un détachement de Grenadiers.)

On appelle *Grenadiers à cheval*. Une Compagnie de Grenadiers montés, créée par Louis XIV, & qui sert avec la Maison du Roi.

GRENADIÈRE. s. f. Gibecière qui fait partie de l'équipement d'un Grenadier, & dans laquelle il porte les grenades.

GRENADILLE. s. f. *Voyez* Fleur de la Passion.

GRENAILLE. s. f. Métal réduit en menus grains. (L'argent en grenaille est le plus épuré. Il est défendu de charger un fusil avec la grenaille.)

GRENAILLER. v. a. Mettre un métal en petits grains.

Grenaillé, ée. participe.

GRENAT. s. m. Sorte de pierre précieuse d'un rouge foncé comme le gros vin.

Grenat, est encore un fruit dont on fait un sirop, qui est propre aux maladies des perroquets. Il se trouve chez tous les Oiseliers.

GRENAUT. s. m. Espèce de poisson qui a la tête fort grosse.

GRENELER. v. a. Faire paroître des grains sur quelque chose, principalement sur le cuir, comme sur le chagrin.

Grenelé, ée. participe.

GRENER. v. a. Produire de la graine, rendre beaucoup de grains. (Cette herbe grène bien. Les blés ont bien grené cette année.)

Grener. v. a. Réduire en petits grains. (Grener du tabac. Grener de la poudre à canon. Grener du sel.)

Grené, ée. participe.

GRENETERIE. s. f. Commerce que fait un Marchand grenetier.

GRENETIER, IÈRE. s. Celui, celle qui vend des grains & des graines. (Les grenetiers vendent de l'orge, des pois, des fèves, des lentilles, &c.)

Grenetier, est aussi un Officier au grenier à sel, qui juge des différens qui arrivent pour le fait des gabelles. (Grenetier au grenier à sel de Paris.)

GRENETIS. s. m. On appelle ainsi ce tour fait de petits grains relevés en bosse au bord des médailles, des monnoies. (Lorsqu'il y a un grenetis à une pièce, on ne sauroit la roguer sans qu'il y paroisse.)

GRENETTES. s. f. pluriel. Petites graines qu'on fabrique à Avignon, dont les Peintres en Miniature se servent pour la couleur jaune. On les nomme aussi *Graines d'Avignon*.

GRENIER. s. m. Partie la plus haute d'un bâtiment, destinée à serrer les grains (Avoir du blé en grenier. Les greniers publics.)

On appelle *Grenier au foin*, Un grenier où l'on a accoutumé de serrer le foin.

Grenier à sel, C'est le lieu où l'on serre

& où l'on débite le sel par autorité publique. (Prendre du sel au grenier à sel.)

GRENIER À SEL, est aussi Une Juridiction où l'on juge les matières qui regardent la gabelle, la ferme du sel. (Président au grenier à sel.)

GRENIER, se dit aussi Du plus haut étage d'une maison, & qui est proche des tuiles. (Être logé au grenier. Louer un grenier pour mettre ses meubles.) Et c'est dans ce sens, qu'après avoir cherché un homme dans tous les endroits d'une maison sans le trouver, on dit qu' (On l'a cherché depuis la cave jusqu'au grenier.)

On dit, *Charger un vaisseau, un bateau de grains en grenier*, pour dire, Le charger de grains sans les mettre dans des sacs. (Les blés de Soissons, les avoines arrivent à Paris en grenier.)

On dit proverbialement & figurém. d'Un homme, qu'Il *va du grenier à la cave*, pour dire, qu'Il est inégal, soit dans ses discours, soit dans son humeur.

On dit aussi figurément d'Une Province, d'un pays fertile dont on tire beaucoup de blé, que (C'est le grenier des autres Provinces. La Sicile est le grenier de l'Italie. La Beauce est un des greniers de Paris.)

On dit figurément & proverbialement, Des choses dont la garde est bonne, & peut même être avantageuse, que (C'est du blé en grenier.

On dit proverbialement & figurément, d'Un Écolier, d'un petit Laquais, qui est querelleur, qui se fait toujours battre, que (C'est un grenier à coups de poing.) Il est populaire.

GRENOUILLE. s. f. Petit animal qui vit ordinairement dans les marais. (Grenouille verte. Grenouille de marais. Les grenouilles coassent. Il fera beau temps, les grenouilles font grand bruit. Du frai de grenouilles. Pêcher, manger des grenouilles. Fricassée de grenouilles. Grenouilles frites.)

GRENOUILLE, en termes d'Imprimerie, est La partie de la presse qui est dessus la platine, & qui reçoit le pivot de l'arbre.

GRENOUILLER. v. n. Ivrogner. (C'est un homme qui ne fait que grenouiller tout le long du jour. Des gens qui s'amusent continuellement à grenouiller. Il est toujours dans les cabarets à grenouiller.) Il est populaire.

GRENOUILLÈRE. s. f. Lieux marécageux où les grenouilles se retirent.

On appelle aussi *Grenouillère*, Un lieu dont la situation est humide & mal-saine. En ce sens, on dit d'Une maison bâtie dans une situation marécageuse, qu'(Elle est bâtie dans une grenouillère, que c'est une grenouillère.)

GRENOUILLET, ou SEAU DE SALOMON. s. m. Plante qui croît sur les montagnes & les collines. Le grenouillet s'élève à la hauteur d'une coudée. Ses feuilles ressemblent à celles du laurier. Il est abstersif & quelque peu astringent. Sa graine est purgative.

GRENOUILLETTE. subst. f. Plante qui croît dans les marais. C'est une espèce de renoncule.

GRENU, UE. adj. Qui a beaucoup de grain. Il ne se dit que des fromens, seigles, orges, &c. (Un épi bien grenu.)

Il se dit figurément De certains cuirs dont le grain est beau & pressé. (Du maroquin bien grenu.)

GRÈS. s. m. Pierre composée de grains de sable plus ou moins fins. (Pavé de grès. Des marches de grès. Casser du grès. Aiguiser des couteaux sur un grès.)

On appelle aussi *Grès*, Une sorte de poterie de terre, fabriquée avec une glaise naturellement mêlée d'un sable fin. Elle se trouve en Normandie, où l'on en fait des cruches, des bouteilles, des pots, &c.

GRÉSIL. s. m. Petite grêle fort menue & fort dure. (Ce n'est pas de la neige qui tombe, c'est du grésil.)

GRÉSILLEMENT. s. m. Action de grésiller, ou état de ce qui est grésillé.

GRÉSILLER. v. impersonnel. Qui n'a d'usage qu'en parlant du grésil qui tombe. (Il grésille.)

GRÉSILLER, est aussi actif, & signifie, Faire que quelque chose se fronce, se rétrécisse, se racornisse, se retire. (Le feu a grésillé ce parchemin. Le Soleil grésillera ces fleurs, si vous ne les couvrez.)

GRÉSILLÉ, ÉE. participe.

G-RE-SOL. Terme de Musique, par lequel on désigne la note sol. (La clef de G-re-sol. Le ton de G re-sol. Cet air est en G-re-sol.)

GRESSERIE. s. f. Nom collectif. Pierres de grès mises en œuvre. (Les fossés de ce Château sont revêtus de gresserie. Cette tour est faite de gresserie.)

Il signifie aussi Des pots, des cruches, des vases, &c. faits de grès. (Cette gresserie vient de Beauvais.)

GRÈVE. s. f. Lieu uni & plat, couvert de gravier, de sable, le long de la mer ou d'une grande rivière. (La mer jette ses immondices sur la grève.)

Il y a une place publique à Paris, qu'on nomme *La Grève*, parce qu'elle est le long du bord de la Seine ; & c'est un des lieux où l'on fait les exécutions. (Un tel fut décapité en Grève, en Place de Grève.)

GREVER. v. a. Léser, faire tort, apporter du dommage. (En quoi vous a-t-on grevé ? La Province est fort grevée de logemens de gens de guerre.)

GREVÉ, ÉE. participe.

En termes de Jurisprudence, on dit De celui qui est héritier ou légataire à charge de substitution, qu'(Il est grevé de substitution.)

GRI

GRIBLETTE. s. f. Petit morceau de porc frais ou salé, de veau, de volaille, &c. fort mince, haché, battu & enveloppé de petites tranches de lard, qu'on met rôtir sur le gril. (Manger des griblettes.)

GRIBOUILLETTE. s. f. Jeu d'enfans.

On dit, *Jeter quelque chose à la gribouillette*, pour dire, La jeter au milieu d'une troupe d'enfans, qui cherchent à s'en saisir. Il est familier.

GRIÈCHE. adj. de t. g. Ne se joint guère qu'avec ces deux substantifs, *Ortie* & *Pie*.

On nomme *Ortie-grièche*, Une espèce particulière d'ortie.

On appelle *Pie-grièche*, Une espèce de Pie beaucoup plus petite que les autres, & qui a le bec & les ongles crochus comme un oiseau de proie.

On appelle figur. & famil. *Pie-grièche*, Une femme criarde & querelleuse. (C'est une Pie grièche.)

GRIEF, IÈVE. adjectif. Grand & fâcheux. (Griève maladie. Il est défendu sous de grièves peines de....)

Il signifie encore Énorme. (Le crime, le cas n'est pas si grief que vous le faites. Une griève faute. Péché fort grief.)

GRIEF, substantif masc. Dommage que l'on reçoit, lésion que l'on souffre en quelque chose. (Il se plaint de plusieurs griefs qu'il a reçus. Cette Sentence ne lui fait aucun grief.)

Il signifie aussi La plainte que l'on fait pour le dommage reçu. (Il s'est emparé de mon bien, c'est mon grief, c'est-là mon grief. Les Princes & les Villes de l'Empire ont donné les cahiers de leurs griefs à la Diète.)

En termes de Pratique, on appelle *Griefs*, Les écritures que l'on fait pour montrer en quoi on a été lésé par une Sentence dont on est appelant. (Donner des griefs. Griefs & contredits. Réponse à griefs. Griefs d'appel.)

GRIÈVEMENT. adverbe. D'une manière griève. Excessivement. (Il est grièvement malade, grièvement blessé. Offenser Dieu grièvement. Offenser grièvement quelqu'un.)

GRIÈVETÉ. s. f. Énormité. (La grièveté du fait. La grièveté de son crime. Selon la grièveté du péché.)

GRIFFADE. s. f. Coup de griffe. Il se dit en Fauconnerie de la blessure que fait un oiseau onglé avec ses serres.

GRIFFE. s. f. Ongle crochu & pointu de certains animaux, tels que le tigre, le lion, le chat, &c. ou d'un oiseau de proie, comme l'épervier, le faucon, &c. (Tomber entre les griffes d'un lion. Cet oiseau est mort entre les griffes de l'épervier. Il s'est échappé de sa griffe.)

Il se dit figurément Du pouvoir qu'un homme exerce injustement sur un autre, de la capacité des gens de chicane, &c. (Je suis sous sa griffe. Si je puis jamais me tirer de ses griffes, d'entre ses griffes.)

On dit figur. & familièrement, qu'*Un homme a donné un coup de griffe à un autre*, qu'*il lui a donné de la griffe*, pour dire, qu'Il lui a rendu quelque mauvais office, & particulièrement par des discours désavantageux.

GRIFFER. v. a. Terme de Fauconnerie. Prendre avec la griffe. (Les oiseaux qui griffent.)

GRIFFÉ, ÉE. participe.

GRIFFON. s. m. Espèce d'oiseau de proie semblable à l'aigle.

On appelle aussi *Griffon*, Un animal fabuleux, moitié aigle & moitié lion.

On emploie ce mot dans le Blason. (Il porte d'or au griffon de sable.)

GRIFFONNAGE. s. m. Écriture si mal formée, qu'il est presque impossible de la lire. (Je ne saurois lire ce griffonnage.)

GRIFFONNER. v. a. Écrire mal, & d'un caractère très-difficile à lire, tel qu'est celui des Sergens & des gens de Pratique. (Il n'écrit pas, il griffonne. Il a griffonné sur ce papier je ne sais quoi qu'on ne sauroit lire.)

Il signifie aussi, Dessiner grossièrement quelque chose. (Ce dessein n'est encore que griffonné.)

GRIFFONNÉ, ÉE. participe.

GRIGNON. s. m. Morceau de l'entamure du pain du côté qu'il est le plus cuit. (Il a de bonnes dents, il prend toujours le grignon. Un grignon de pain.)

GRIGNOTER. v. n. Manger doucement en rongeant. (Il s'amuse à grignoter. Il ne mange pas, il ne fait que grignoter.)

Il signifie figur. & popul. Faire quelque petit profit dans une affaire. (Il n'y a pas grand profit pour lui dans cette affaire,

mais il y a de quoi grignoter. Il y trouve à grignoter.)

GRIGNOTÉ, ÉE. participe.

GRIGOU. s. m. Un gredin, un misérable qui n'a pas de quoi vivre ; ou celui qui ayant de quoi vivre, fait le gueux, & vit d'une manière sordide. (C'est un grigou, un franc grigou, un vrai grigou. Il vit comme un grigou.) Il est familier.

GRIL. s. m. (l'L ne se prononce point dans le discours familier, & se mouille quand on la prononce.) Ustensile de cuisine qui est fait de plusieurs verges de fer mises ensemble à quelque distance l'une de l'autre, & sur lequel on fait rôtir de la viande ou du poisson. (Côtelettes de mouton rôties sur le gril. Mettre du boudin sur le gril.)

On dit figur. & famil. *Etre sur le gril*, pour dire, Être dans une situation fâcheuse & douloureuse.

GRILLADE. s. f. Manière d'apprêter certaines viandes en les grillant. (Mettre des côtelettes de mouton, des cuisses de perdrix à la grillade.)

Il se dit aussi Des viandes grillées. (Voilà une bonne grillade.)

On dit, *Faire grillade*, pour dire, Mettre sur le gril des cuisses de poulet, de perdrix & autres choses semblables qui sont déjà rôties.

GRILLAGE. sub. m. Opération de Métallurgie, qui consiste à faire passer le minéral par plusieurs feux, avant que de le faire fondre.

GRILLE. s. f. Plusieurs barreaux de bois ou de fer, se traversant les uns les autres, pour empêcher qu'on ne passe par une fenêtre, ou par une autre ouverture. (Il faut mettre des grilles à ces fenêtres qui sont sur la rue.)

On appelle dans les Couvens de filles, *Grille*, Une sorte de grille en petits carreaux fort serrés, qui est dans les parloirs des Religieuses. (On ne parle à ces Religieuses qu'au travers de la grille.) Et on appelle absolument le parloir, *Grille. Ces Religieuses sont toujours à la grille, ne bougent de la grille*, pour dire, Elle sont souvent au parloir. (Il y a double grille à ce parloir.)

On appelle *Grille de fer*, Toute clôture de fer qui est ornée, & qui dans une maison sépare les cours des jardins. (En entrant dans cette maison, on voit le jardin au travers d'une grande grille de fer.)

On appelle aussi *Grille*, dans les Couvens de filles, Un treillis de fer maillé de trois à quatre pouces de jour, qui sépare le chœur des Religieuses d'avec le Chœur ou la Nef de leur Église.

On appelle *Grille*, & *grille de feu*, Trois ou quatre chenets attachés ensemble à quelque distance l'un de l'autre avec une barre de fer.

GRILLE, se dit encore des barres de fer sur lesquelles on place le charbon dans un fourneau au-dessus du cendrier.

GRILLE, est dans un jeu de Paume, Une espèce de fenêtre carrée, qui est sous le bout du toit hors du service, & élevée à deux pieds de terre. (Faire un beau coup de grille.)

GRILLE, en termes de Chancellerie, est Un parafe en forme de grille, que les Secrétaires du Roi, qui ont à signer quelques lettres, mettent au-devant des parafes particuliers, dont ils se servent dans leur signature particulière.

GRILLE, est aussi un terme de Blason. Il se dit De certains barreaux qui sont à la visière d'un héaume, qui empêchent que les yeux du Chevalier ne soient offensés.

GRILLER. v. a. Rôtir sur le gril. (griller des saucisses, des cuisses de poularde.)

Il se dit aussi De ce qui a été brûlé pour être trop près du feu. (Ces pincettes étoient toutes rouges, elles m'ont grillé les mains. Il s'est chauffé de si près, qu'il s'est grillé les jambes.)

On dit aussi, (La grande ardeur du soleil a grillé toutes les vignes, toutes les herbes.)

Il s'emploie aussi neutralement. (Faites griller, laissez griller ces cotelettes.)

On dit figurément & familièrement, *Je grille d'impatience*, ou absolument, *Je grille*, pour dire, Je meurs, je brûle d'impatience.

GRILLÉ, ÉE. participe.

GRILLER. v. a. Fermer avec une grille. (Il faut griller la fenêtre de ce cabinet.)

On dit aussi *Griller une fille*, pour dire, La faire Religieuse. (Il avoit trois filles, il en a grillé deux.) Il est du style familier.

GRILLÉ, ÉE. participe.

GRILLET. s. m. ou GRILLETTE. s. f. Terme de Blason. Sonnette ronde qu'on met au cou des chiens & aux jambes des oiseaux de proie.

GRILLETÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit Des oiseaux de proie qui ont aux pieds des sonnettes.

GRILLON. s. m. Petit insecte, qui est une espèce de cigale, aimant les lieux chauds, & faisant un bruit aigu & perçant. (Il y a des grillons dans cette cheminée. Les grillons font du bruit toute la nuit dans ce jardin.)

GRIMACE. s. f. Contorsion de visage faite souvent par affectation. (Laide grimace. Vilaine, horrible grimace.)

Il signifie figurément, Feinte, dissimulation. (Ce qu'il en fait, ce n'est que par grimace, c'est pure grimace. S'il n'est pas homme de bien, il en fait la grimace, les grimaces.)

On dit figurément, *Faire la grimace à quelqu'un*, pour dire, Lui faire mauvaise mine, mauvais accueil.

On dit encore figurément d'Un collet, d'un habit, &c. qu'*Il fait la grimace*, pour dire, qu'Il fait quelque mauvais pli.

On appelle aussi *Grimace*, Une boîte dont le dessus est une espèce de peloton où l'on met des épingles.

GRIMACER. v. n. Faire des grimaces. (Il ne sauroit s'empêcher de grimacer.)

On dit aussi figur. qu'*Un collet*, qu'*un habit grimace*, pour dire, qu'Ils font quelque mauvais pli.

GRIMACIER, IÈRE. adjectif. Qui fait ordinairement des grimaces. (C'est un homme fort grimacier. Cette femme est fort grimacière.)

Il se met aussi au substantif. (C'est une grimacière.)

Il signifie figur. Hypocrite, & s'emploie substantivement. (Vous croyez cet homme dévot, & ce n'est qu'un grimacier.)

GRIMAUD. s. m. On appelle ainsi par mépris, dans les Colléges, les Écoliers des basses classes. (C'est un petit grimaud. Il s'amuse toujours avec des grimauds.)

GRIME. s. m. Terme méprisant, qui se dit des petits Écoliers. Il est familier.

GRIMELIN. s. m. Terme qui se dit d'Un petit garçon par mépris.

On appelle aussi de la sorte, Un joueur qui joue toujours fort petit jeu & fort mesquinement. (Ce n'est pas un beau joueur, ce n'est qu'un grimelin, un franc grimelin.)

GRIMELINAGE. s. m. Petit jeu où l'on ne fait que grimeliner. (On joue fort petit jeu dans cette maison-là, ce n'est qu'un grimelinage.)

Il signifie aussi, Petit gain qu'on fait, qu'on ménage dans quelque affaire, dans quelque marché. (Il songe toujours à faire quelque grimelinage.)

GRIMELINER. v. n. Jouer mesquinement & petit jeu. (Il a quitté le grand jeu, il ne fait que grimeliner.)

Il signifie aussi, Faire quelque petit gain, ménager quelque petit profit dans un marché, dans une affaire. (Il n'est pas dans les grandes affaires, il ne fait que grimeliner. Il s'amuse à grimeliner.) Il est du style familier.

En ce sens il est quelquefois actif. (Il tâche à grimeliner quelque chose sur cette affaire.)

GRIMOIRE. s. m. Livre dont on dit que les Magiciens se servent pour évoquer les démons, &c.

On dit figurément & populairement, qu'*Un homme sait le grimoire*, *entend le grimoire*, pour dire, qu'Il est habile dans les choses dont il se mêle.

On appelle figurément & familièrement, *Grimoire*, Des discours obscurs, ou des écritures difficiles à lire. (Expliquez-vous, je n'entends point ce grimoire. C'est du grimoire pour moi. Cette lettre-là est un grimoire que je n'ai jamais pu déchiffrer.)

GRIMPER. v. n. gravir, monter à quelque endroit, en s'aidant des pieds & des mains. (grimper au haut d'un arbre. grimper à une muraille.)

GRIMPER, se dit figurément Des lieux hauts, où l'on monte avec peine. (Il y a bien à grimper pour aller chez vous.)

GRINCEMENT. s. m. Il n'est en usage qu'en cette phrase, *Grincement de dents*, qui signifie, L'action de grincer les dents. (Notre-Seigneur a dit, qu'en Enfer il y aura des pleurs & des grincemens de dents.)

GRINCER. verbe actif. Il n'est en usage qu'en cette phrase, *Grincer les dents*, pour dire, Les serrer les unes contre les autres, ou de douleur, ou de colère, en retirant les lèvres, & avec quelque frissonnement.

GRINGOLÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit Des pièces terminées en têtes de serpent.

GRINGOTTER. v. n. Il se dit proprement Des petits oiseaux, & signifie Fredonner. (Il y a du plaisir à entendre gringotter ce petit oiseau. Il ne fait que gringotter.)

Il se dit aussi par plaisanterie Des hommes qui fredonnent mal. (Il nous a gringotté un air.)

GRINGUENAUDE. s. f. Petite ordure qui s'attache aux émonctoires & ailleurs, par mal-propreté.

GRIOTTE. substantif f. Espèce de cerise à courte queue, grosse & noirâtre, plus douce que les autres. (griottes à confire.)

GRIOTTE. substantif f. Marbre tacheté de rouge & de brun. (La griotte d'Italie.)

GRIOTTIER. sub. m. Arbre qui porte des griottes. (Les griottiers fleurissent beaucoup, & ne rapportent guère.)

GRIPPE. s. f. Fantaisie, goût capricieux. (Il se ruine à nourrir beaucoup de chevaux qui ne lui servent de rien, c'est sa

grippe. C'est la grippe de bien des gens, d'acheter beaucoup de livres qu'ils ne lisent point.) Il est du style familier.

On dit dans le discours familier, *Se prendre de grippe contre quelqu'un*, pour dire, Se prévenir défavorablement & sans raison.

GRIPPER. v. a. Attraper, ravir subtilement. Il se dit proprement Du chat & de quelques autres animaux. (Ce chat a grippé ce morceau de viande. Il a grippé la souris à la sortie du trou.

Il se dit figurément & populairement Des hommes qui ravissent le bien d'autrui. (On lui a grippé sa bourse. Cette femme lui a grippé son argent.)

On dit aussi dans le style familier, que (Les Sergens ont grippé un homme.)

GRIPPER, est aussi réciproque, & se dit Des étoffes qui se retirent en se fronçant. (Ce taffetas est tout grippé. Ces étoffes se grippent aisément.)

SE GRIPPER, signifie aussi, Se mettre fortement quelque fantaisie dans la tête. (C'est un homme sujet à se gripper.)

GRIPPÉ, ÉE. participe.

GRIPPE-SOU. On appelle ainsi Celui qui est chargé par les Rentiers de recevoir leurs rentes, moyennant une légère remise. (C'est un grippe-sou très-fidelle.) Il est du style familier.

GRIS, ISE. adj. Qui est de couleur mêlée plus ou moins de blanc & de noir. (Drap gris. Étoffe grise. Cheveux gris. Barbe grise. Cheval gris. Plumage gris.)

On dit d'Un homme, qu'*Il est tout gris*, pour dire, qu'Il a les cheveux gris.

GRIS, signifie aussi, La couleur grise; & alors il est subst. masc. (Gris blanc. Gris cendré. Gris pommelé. Gris brun. Gris de more. Gris sale. Gris de Minime. Gris de souris. Gris mêlé. Gris de perle. Gris de fer. Gris moucheté. Cela tire sur le gris. S'habiller de gris.)

On appelle *Gris de perle*, Une sorte de couleur grise qui a un éclat de blanc comme les perles. (Un beau gris de perle. Des bas de soie gris de perle.) Et *Gris de lin*, Un gris mêlé de rouge. Et *Papier gris*, Un papier extrêmement épais & sans colle, qui sert aux Chimistes à faire leurs filtrations.

On dit, qu'*Il fait gris, qu'il fait un temps gris*, pour dire, que Le temps est couvert & froid.

En termes d'Imprimerie, on appelle *Lettres grises*, Des lettres gravées sur bois avec des ornemens & des figures.

On dit figur. & famil. *Faire grise mine à quelqu'un*, pour dire, Lui faire mauvaise mine.

On dit d'Un homme à demi-ivre, qu'(Il est gris, un peu gris.)

On appelle *Vin gris*, Un vin fort paillet.

On appelle *Vert de gris*, La rouille verte qui s'engendre sur le cuivre.

PETIT-GRIS. s. m. Sorte de fourrure dont la couleur est grise. (Manchon de petit-gris. Justaucorps fourré de petit-gris.)

GRISAILLE. s. f. Terme de Peinture. Façon de peindre avec deux couleurs, l'une claire, l'autre brune. (Faire de la grisaille. Travailler en grisaille. Il y a d'assez belles grisailles dans cette galerie.)

On appelle aussi *Grisaille*, Un mélange de cheveux bruns & de cheveux blancs dont on fait des perruques.

GRISAILLER. v. a. Barbouiller de gris. (Faire grisailler un plancher, un lambris.)

GRISAILLÉ, ÉE. participe.

GRISÂTRE. adj. de t. g. Qui tire sur le gris. (Couleur grisâtre.)

GRISER. v. a. Faire boire quelqu'un jusqu'à le rendre demi-ivre. (Si vous le faites boire davantage, vous le griserez.)

Il est aussi réciproque. (Pour peu qu'il boive, il se grise.)

GRISÉ, ÉE. participe.

GRISETTE. s. f. Se dit d'un habit d'étoffe grise de peu de valeur que portent les femmes du commun. (Elle a une jolie grisette.)

GRISETTE, se dit aussi d'Une jeune fille ou d'une jeune femme de médiocre condition. (Il n'y a que des grisettes à ce bal. Il ne voit que des grisettes.)

GRISON, ONNE. adj. Qui est gris. Il ne se dit que Du poil, ou des personnes par rapport au poil. (Il devient grison. Poil grison. Barbe grisonne.)

Il est aussi substantif. (C'est un vieux grison.)

On appelle aussi *Grison*, Un homme de livrée qu'on fait habiller de gris pour l'employer à des commissions secrètes. (On l'a fait suivre par des grisons. On lui a détaché un grison.)

On appelle populairement. Un âne, *Un grison.*

GRISONNER. v. n. Devenir grison. Il ne se dit guère que des personnes. (Il commence à grisonner. La tête commence à lui grisonner. La barbe lui grisonne.)

GRIVE. s. f. Petit oiseau qui est bon à manger, qui a le plumage mêlé de blanc & de brun, & qui est à peu près de la grosseur d'un merle. (Chasser, tirer aux grives. Les grives s'engraissent dans la saison des vendanges. Il y a des grives qui sont oiseaux de passage.)

On dit familièrement, d'Un homme qui a bu excessivement, qu'(Il est soûl comme une grive.)

GRIVELÉ, ÉE. adj. Qui est tacheté, mêlé de gris & de blanc. (Un oiseau qui a le plumage grivelé.)

GRIVELER. v. a. Faire quelques petits profits illicites dans un Emploi, dans une Charge. (Il ne s'est mis dans cet emploi que dans l'espérance d'y trouver quelque chose à griveler. Il a bien grivelé dans cette Charge, sur cette affaire.) Il est du style familier, ainsi que ses dérivés.

GRIVELÉ, ÉE. participe.

GRIVELERIE. s. f. Action de griveler. Il signifie aussi la même chose que *Grivelée.*

GRIVELEUR. s. m. Qui fait des grivelées. (C'est un griveleur, un franc griveleur.)

GRIVOIS. s. m. Terme qui se dit d'Un drille, d'un Soldat qui est éveillé & alerte. (C'est un grivois, un bon grivois.)

GRIVOISE. s. f. Il se dit d'Une Vivandière, ou d'une autre femme d'armée qui est d'une humeur libre & hardie. (C'est une grivoise.)

GRO

GROGNEMENT. s. m. Cri des pourceaux. Il se dit aussi figur. Des personnes dans le style familier.

GROGNER. v. n. Il se dit proprement du cri du cochon. (Les cochons grognent quand on leur donne à manger.)

Il signifie figurément, Faire un bruit sourd à peu près semblable à celui du cochon, témoigner par un bruit sourd & entre ses dents qu'on a quelque mécontentement. (Cette femme ne fait que grogner. Il y a deux jours qu'elle grogne.) Il est du style familier.

GROGNEUR, EUSE. Il se dit d'Une personne qui grogne par chagrin, par mécontentement. (Il est d'humeur grogneuse.) Il est du style familier.)

GROIN. s. m. Museau de cochon. (Les cochons fouillent avec leur groin. Un groin de cochon.)

GROLLE. *Voyez* FREUX.

GROMMELER. v. n. Murmurer, se plaindre entre ses dents quand on est fâché. (Qu'avez-vous à grommeler? Il grommelle toujours.) Il est du style familier.

GRONDER. v. n. Murmurer, se plaindre entre ses dents. (Il n'est pas content, il gronde. Il gronde contre vous. Il faut le laisser gronder. Il s'en va grondant.)

On dit figurément, que *Le tonnerre gronde*, pour dire, qu'Il fait un bruit sourd dans la nue.

On dit dans le même sens, (L'orage gronde.)

GRONDER, est quelquefois actif, & signifie, Gourmander de paroles. (Gronder ses valets. Si vous tardez trop, vous serez grondé.)

GRONDÉ, ÉE. participe.

GRONDERIE. s. f. Criaillerie, réprimande qu'on fait en colère. (Ses valets sont accoutumés à ses gronderies. Ce sont des gronderies perpétuelles.)

GRONDEUR, EUSE. adj. Fâcheux, qui aime à gronder. (Il est d'une humeur grondeuse.)

Il est aussi subst. (C'est un vieux grondeur, une vieille grondeuse.)

GROS, OSSE. adj. Qui a beaucoup de circonférence & de volume. Il est opposé à menu. (Gros arbre. Grosse boule. Gros homme. Une grosse femme. Il est gros & gras. Gros bras. Gros ventre. Grosse tête. Grosse jambe. Une grosse bedaine. Un gros réjoui. Une grosse réjouie. Un gros garçon. Un gros volume *in-folio*.)

GROSSE, en parlant d'Une femme, signifie quelquefois *Enceinte*; & c'est dans ce sens qu'on dit, (Une envie de femme grosse.) La distinction que l'usage a mise dans le mot de *Grosse*, en parlant d'une femme, c'est que toutes les fois que l'adjectif *Grosse* suit immédiatement le substantif *Femme*, il signifie *Enceinte*, & que hors de là il n'a d'autre signification que celle du masculin.

On dit figur. & famil. *Parler des grosses dents à quelqu'un*, pour dire, Lui parler avec hauteur en le menaçant.

On dit proverbialement, *Toucher la grosse corde*, pour dire, Toucher le plus important point d'une affaire. (Vous avez touché la grosse corde.)

On dit proverbialement, *Faire le gros dos*, pour dire, Faire l'homme important. (Depuis qu'il est devenu riche, il fait le gros dos.)

On dit figurément & familièrement, *Être gros de savoir, de faire, de dire quelque chose, &c.* pour dire, en avoir une extrême envie. (Il est gros de vous voir. Je suis gros de savoir le succès de cette affaire.)

On dit proverbialement, (Grosse tête, peu de sens.)

On dit proverbialement & figurément, *Les gros poissons mangent les petits*, pour dire, que D'ordinaire les puissans oppriment les foibles.

On dit proverbialement d'Un homme qui a fait beaucoup de folles dépenses, ou

qui a coûté beaucoup à ses parens, à sa famille, &c. qu' (Il a plus coûté, qu'il a plus dépensé d'or & d'argent qu'il n'est gros.)

On dit familièrement, *Avoir les yeux gros*, pour dire, Avoir les yeux bouffis, ou d'avoir pleuré, ou de n'avoir pas assez dormi.

On dit, *Avoir les yeux gros de larmes*, Lorsque les larmes viennent aux yeux en abondance, & qu'on les veut retenir.

On dit encore, *Avoir le cœur gros de soupirs*, pour dire, Avoir besoin de se soulager le cœur en soupirant.

On dit aussi familièrement, *Avoir le cœur gros*, pour dire, Avoir quelque dépit, quelque chagrin. (Il a le cœur gros de l'injustice qu'on lui a faite, il en a encore le cœur tout gros)

Gros, se dit aussi D'un tout composé d'un grand nombre ou d'un grand amas de plusieurs choses, & il est opposé à Petit. (Grosse armée. Grosse dette. Grosse somme d'argent. Grosse Ville. Gros Bourg. Grosse rivière. Gros ruisseau.)

On dit en fait de bâtiment, *Le gros mur, les gros murs*, par opposition aux murs qui ne sont que du cloisonnage.

Gros, signifie aussi Épais, & est opposé à Délié, délicat. (Gros fil. Grosse toile. Gros drap. Gros pain. Gros vin. Ce n'est que de la grosse besogne.)

On appelle *Grosse viande*, La viande de boucherie. (Il n'aime que la grosse viande.)

On dit d'Un homme qui a le sens bon & droit, mais qui ne l'a pas pourtant fort délicat, que (C'est un bon gros sens d'homme.)

On appelle *Un gros fin*, Celui qui fait le fin, & qui ne l'est pas. Il est du style familier

On appelle aussi *Gros lourdaud, gros animal, grosse bête*, Un homme fort stupide, fort mal-adroit.

Gros d'haleine, se dit d'Un cheval qui souffle beaucoup dans l'action, quoiqu'il n'ait point le flanc altéré dans le repos.

Gros, se dit aussi De certaines choses, pour marquer qu'elles sont considérables, & qu'elles vont au-delà du médiocre & de l'ordinaire. (Faire une grosse dépense. Avoir un gros bagage. Prêter à grosse usure, à gros deniers. Jouer gros jeu. Un gros Marchand. Un gros Bourgeois. Un gros Financier. Une grosse famille. Une grosse Abbaye.)

On dit, *Un gros péché*, pour dire, Un péché grave; *Une grosse fièvre*, pour dire, Une fièvre fort violente.

On appelle dans une armée, *Gros bagage*, Les bagages qui sont voiturés sur des charrettes ou sur des chariots; & cela par opposition aux Menus bagages, qui sont ceux qui peuvent être portés sur des bêtes de somme, ou sur des fourgons légers.

On appelle *Une grosse querelle, de grosses paroles*, Une querelle considérable, des paroles injurieuses. (Ils ont eu une grosse querelle ensemble. Ils se sont dit de grosses paroles.)

On dit à la Mer, *Un gros temps*, pour dire, Un mauvais temps, un temps fâcheux, un temps orageux.

On dit aussi, que *La mer est grosse*, pour dire, qu'Elle est agitée; & que *La rivière est grosse*, pour dire, qu'Elle est enflée par les pluies & par la fonte des neiges.

On dit, que *La Cour est grosse*, pour dire, qu'il y a un grand nombre de courtisans à la Cour.

On dit, *La grosse faim*, pour dire, La faim la plus pressante. (Il mangea deux ou trois morceaux pour apaiser, pour étourdir la grosse faim.)

On appelle *Mettre à la grosse aventure*, & quelquefois absolument *A la grosse*, Prêter son argent à gros intérêts pour un commerce de mer, à condition de le perdre si le vaisseau ne revient pas.

Gros, est aussi sub. & sign. La partie la plus grosse. Ainsi on dit, *Le gros de l'arbre*, pour dire, La partie la plus grosse de l'arbre, le tronc de l'arbre.

On dit proverbialement & figurément, qu'*Il faut se tenir au gros de l'arbre*, pour dire, qu'il faut s'attacher à l'autorité la plus légitime, la mieux établie.

On dit, *Le gros de l'armée*, pour dire, La principale partie de l'armée. Et, *Un gros de Cavalerie, Un gros d'Infanterie*, pour, dire, Une grande troupe de Cavalerie, une grande troupe d'Infanterie.

On dit aussi, *Le gros du monde*, pour dire, La plus grande partie du monde. (Le gros du monde est de cette opinion.)

Gros, sig. encore Ce qu'il y a de principal & de plus considérable; & il est opposé à Détail. (Il s'est chargé du gros & du détail des affaires. On lui a donné le gros de la besogne à faire. Le gros de cet ouvrage, de cette pièce est fort bon.)

Le Gros, en parlant d'une Cure, est opposé à *Revenu casuel*, & se dit Du revenu fixe & certain attaché à une Cure. (Le casuel de cette Cure est plus considérable que le gros.)

Le Gros, en parlant d'une Prébende, est opposé à *Distribution manuelle*, & se dit Du revenu principal qu'un Chanoine tire de sa Prébende. (Le gros de ce Canonicat est considérable.)

Gros, se dit aussi Du droit que l'on paye aux Fermiers des Aides pour chaque muid de vin que l'on vend en gros. (Les Bourgeois ne paient point le gros des vins de leur cru à l'entrée de la Ville. On prend tant pour le gros.)

On appelle *Gros de Naples, gros de Tours*, Certaines étoffes de soie que l'on fait à Naples & à Tours, & qui sont un peu plus fortes que le taffetas ordinaire.

Gros, sign. encore Une drachme, la huitième partie d'une once. (Un gros d'argent. Un gros d'or. Un gros de soie. Un gros de séné.)

Gros. adv. Beaucoup. (gagner gros.)

On dit, *Coucher gros au jeu*, pour dire, Mettre beaucoup d'argent sur une carte.

Proverbialement & figurément, *Coucher gros*, signifie, Dire, avancer quelque chose de fort, d'excessif, d'exorbitant. (Il couche gros, car il ne parle que de millions. Vous n'offrez que cent pistoles d'une chose qui en vaut mille, ce n'est pas coucher gros. Vous dites qu'il fait mieux des vers Latins que Virgile, vous couchez gros.)

Il signifie aussi, Risquer beaucoup. (Vous avez pris cette ferme à tant, vous couchez gros. Vous avez tant offert de cette maison, de cette Charge, c'est coucher gros.)

En gros. Façon de parler adverbiale. Il se dit par opposition à *En détail*. (Marchand en gros. Vendre en gros. Acheter en gros. Raconter une histoire en gros, & sans s'arrêter au détail. Dire les choses en gros Je vous ai rendu compte de cela en gros. Voilà en gros comme les choses se sont passées.)

Tout en gros. Façon de parler adverbiale, & du style familier, pour dire, Seulement. (La compagnie n'étoit pas fort nombreuse, il n'y avoit que six personnes tout en gros.)

GROSEILLE. s. f. Espèce de petit fruit bon à manger, un peu acide, qui vient par grappe à un petit arbrisseau. (groseille rouge. groseille blanche. Les groseilles rouges & les blanches viennent par grappes. gelée de groseille. groseille de Hollande. groseille confite.)

On appelle aussi *Groseille*, Un autre fruit vert plus gros que les groseilles blanches & que les rouges, qui vient sur un petit arbrisseau plein de piquans. (Compotes de groseilles vertes)

GROSEILLIER. s. m. Arbrisseau qui porte des groseilles. (Les groseilliers rouges n'ont point d'épines.)

GROSSE. sub. fém. Douze douzaines de certaines marchandises. (Une grosse de boutons. Une grosse de balles de jeu de Paume.)

On dit, *Une grosse de soie*, pour dire, Douze douzaines d'écheveaux de soie.

Grosse, sign. aussi L'expédition en parchemin ou en papier, d'une obligation, d'un contrat, &c. (Première grosse. Seconde grosse. Le Notaire garde la minute, & m'en a délivré une grosse. Une seconde grosse ne porte d'hypothèque que du jour qu'elle est datée.)

On dit aussi, (La grosse d'un inventaire. La grosse d'une production.)

GROSSERIE. subst. fém. Nom générique des gros ouvrages que font les Taillandiers.

On se sert aussi de ce mot pour dire, qu'Un Marchand ne vend point en détail. (Il ne fait que la grosserie.)

GROSSESSE. s. f. L'état d'une femme enceinte. (Heureuse grossesse. Dangereuse grossesse. Elle est dans le septième, dans le neuvième de sa grossesse. Elle a déclaré sa grossesse. Elle a celé sa grossesse.)

GROSSEUR. s. f. La circonférence, le volume de ce qui est gros. (Grosseur énorme, prodigieuse. Médiocre grosseur. La grosseur d'une personne, d'un arbre. Cette colonne n'est pas assez haute pour sa grosseur.)

Il signifie aussi quelquefois Tumeur. (Il lui est venu une grosseur à la gorge, au bras, &c.)

GROSSIER, IÈRE. adj. Épais, qui n'est pas délié, qui n'est pas délicat. (Ce drap-là est bien grossier. Cette femme a la taille grossière. Elle a les traits grossiers.)

On dit, *Donner une idée grossière d'une chose*, pour dire, Une idée sommaire, sans entrer dans le détail.

Grossier, se dit aussi Des ouvrages qui ne sont pas proprement & délicatement faits. (Cet ouvrage de menuiserie est bien grossier, le travail en est grossier. Voilà de la sculpture extrêmement grossière. Ce bâtiment est d'une architecture grossière.)

Il sig. aussi, Rude, mal poli, peu civilisé. (Peuple rude & grossier. Mœurs grossières. Esprit grossier. Langage grossier. Il a les manières grossières.)

On appelle *Marchand grossier*, Un Marchand qui vend des marchandises en gros.)

GROSSIÈREMENT. adv. D'une manière grossière. (Cela est travaillé grossièrement. Il parle, il répond, il fait tout grossièrement.)

On dit aussi, *Grossièrement*, pour dire, Sommairement en gros. (Voilà grossièrement le sujet de leur querelle.)

GROSSIÈRETÉ. s. f. Caractère de ce qui est grossier, rudesse, manque de délicatesse. (La grossièreté d'une étoffe, d'un drap, d'une toile. La grossièreté de cette architecture.)

GROSSIÈRETÉ, fig. aussi, Impolitesse, défaut de civilité dans ce qu'on dit ou dans ce qu'on fait. (Il en a usé avec beaucoup de grossièreté. Il y a de la grossièreté à parler de la sorte. Admirez la grossièreté de cet homme.)

Il fig. aussi, Parole grossière, rude, malhonnête. (Dire une grossièreté à quelqu'un. Il lui a dit des grossièretés.)

GROSSIR. v. a. Rendre gros. (Il a pris un habit qui le grossit, qui lui grossit la taille. Les pluies ont bien grossi la rivière. Les arrérages ont grossi la somme de la moitié. La jonction de telles & telles troupes a grossi son armée d'un quart, de la moitié. La peur grossit les objets. Lunette qui grossit les objets.)

GROSSIR. v. n. Devenir gros. (Je trouve que vous avez bien grossi depuis un an. Après cette pluie, les raisins vont grossir à vue d'œil. La somme étoit petite, mais en vingt ans elle a bien grossi à cause des intérêts. Je trouve que la rivière a bien grossi. Son armée grossit tous les jours.)

Il est aussi récip. (Le nuage s'épaissit, se grossit. La foule se grossissoit. La pelotte de neige se grossit.)

On dit prov. *La pelotte grossit*, pour dire, que Le trouble augmente, que la sédition, que le péril augmente, que le nombre grossit.

GROSSI, IE. participe.

GROSSOYER. v. a. Faire la grosse, l'expédition en parchemin d'une obligation, d'un acte, d'un contrat, &c. (Grossoyer une obligation. Grossoyer un contrat. Faire grossoyer un papier terrier.)

GROSSOYÉ, ÉE. participe.

GROTESQUE. adj. Il se dit des figures imaginées par le caprice d'un Peintre, dont une partie représente quelque chose de naturel, & l'autre quelque chose de chimérique. (Figures grotesques.)

En ce sens on l'emploie plus ordinairement au substantif, & l'on ne s'en sert guère qu'au pluriel. (Faire des grotesques. C'est un excellent Peintre en grotesques.)

Il signifie figur. Ridicule, bizarre, extravagant. (Un habit grotesque. Ce discours est bien grotesque. Mine grotesque. Cet homme est bien grotesque.)

GROTESQUEMENT. adv. D'une manière ridicule & extravagante. (Vêtu grotesquement. Danser grotesquement.)

GROTTE. s. f. Antre, caverne naturelle ou faite de main d'homme. (Grotte profonde. À l'entrée de la grotte. Au fond de la grotte. Faire une grotte dans un jardin. Une grotte de rocailles & de coquillages. Une grotte où il y a plusieurs jets d'eau.)

GROUILLANT, ANTE. adj. Qui grouille, qui remue. (Il a six enfans tout grouillans.) Il est populaire.

On dit, *Tout grouillant de vers*, *de vermine*, pour dire, Tout plein de vers, &c.

GROUILLER. v. n. Remuer. (Il y a quelque chose qui grouille là-dedans.) Il est populaire.

En ce sens on dit, *Personne ne grouille-t-il ici? Personne ne grouille encore*, pour dire, Personne ne bouge-t-il? Personne n'a encore bougé.

Et en parlant des bruits que les flatuosités causent quelquefois dans le ventre, on dit De celui à qui cela arrive, que (Le ventre lui grouille.)

On dit aussi d'Un homme à qui la tête tremble de vieillesse & de foiblesse, que (La tête lui grouille.)

GROUILLER, se dit aussi dans le sens de fourmiller; & alors il se construit toujours avec la particule *de*. Ainsi en parlant d'Un lieu où il y a quantité d'insectes, on dit, (Cela grouille de vers;) & ainsi du reste.

GROUPE. s. m. Terme de Sculpture & de Peinture, qui signifie L'assemblage de plusieurs objets tellement rapprochés ou unis, que l'œil les embrasse à la fois. (Un groupe d'enfans. Ces figures font un beau groupe. Un groupe d'animaux. Un groupe de fruits.)

GROUPE DE CRISTAUX, se dit d'Un assemblage de colonnes de cristaux réunis sur une même base.

GROUPER. v. a. Terme de Peinture & de Sculpture. Mettre en groupe. (Ce Peintre sait bien grouper les figures. Ce Peintre a manqué l'unité dans son tableau, parce qu'il n'a point groupé ses figures.)

On dit aussi au neutre, (Ces figures groupent bien ensemble.)

GROUPÉ, ÉE. participe.

GRU

GRUAU. s. m. Avoine mondée & moulue grossièrement. Et on appelle aussi *Gruau*, La bouillie faite avec cette avoine. (Le gruau est fort rafraîchissant. Le gruau engraisse.)

GRUE. s. f. Sorte de gros oiseau de passage qui vole fort haut & par bandes. (Le passage des grues, des bandes de grues. Une bande de grues fait la figure d'un triangle en volant.) On dit que quand les grues sont à terre, il y en a une qui fait la sentinelle en se tenant seulement sur un pied.

On dit proverbialement, *Faire le pied de grue*, pour dire, Attendre long-temps sur ses pieds.

On dit d'Un homme qui a le cou long & grêle, qu' (Il a un cou de grue. Il alongeoit un grand cou de grue.)

GRUE, se dit figurément par injure, pour dire, Un nias, un sot, qui n'a point d'esprit, qui se laisse tromper. (Croyez-vous que je sois grue? Vous nous prenez pour des grues.)

On dit proverb. (Le monde n'est plus grue.)

Les Astronomes donnent le nom de *Grue*, à une constellation de l'hémisphère austral, qui n'est point visible dans nos climats.

GRUE. s. f. Grande machine de bois avec quoi on élève de grosses pierres pour les bâtimens. (La roue de la grue. Le moulinet de la grue. La corde de la grue. L'invention de la grue est fort utile.)

GRUERIE, ou GRAIRIE. s. f. Juridiction, Tribunal où les Officiers commis pour la garde des bois, des forêts, jugent des délits & des dommages qui s'y font. (Donner une assignation à la Gruerie, pour raison de dommage de bestiaux dans les bois.)

Il sig. aussi Le droit de Justice que le Roi a dans les bois de quelqu'un. En conséquence de ce droit, les profits de la Justice, tels que les amendes, &c. appartiennent au Roi. Le Roi a aussi dans les coupes de ces bois une part, qu'on appelle *Tiers & danger*. On nomme ces bois, *Bois tenus en gruerie, tiers & danger*.

GRUGER. v. a. Briser quelque chose de dur ou de sec avec les dents. (Gruger des croûtes, du petit métier, des macarons.)

Il se prend simplement pour Manger, & alors il ne se dit qu'en plaisanterie. (Trois ou quatre qu'ils sont, auront bientôt grugé cela.)

On dit figur. & fam. d'Un homme qui a peu de bien, & qui fait plus de dépense que son bien ne le comporte, qu' (Il gruge son fait, qu'il aura bientôt grugé son petit fait.)

On dit aussi fig. & fam. *Gruger quelqu'un*, pour dire, Manger le bien de quelqu'un. (Cet homme a chez lui des hôtes qui le grugent. Les Procureurs l'ont grugé.)

GRUGÉ, ÉE. participe.

GRUME. s. f. Terme d'Eaux & Forêts, qui se dit du bois coupé qui a encore son écorce. (Vendre les bois en grume.)

GRUMEAU. s. m. Il se dit principalement des petites portions de sang ou de lait caillé dans l'estomac. (Vomir de gros grumeaux de sang. Il rendoit le sang par grumeaux. Le lait se convertit quelquefois en grumeaux dans l'estomac.)

On le dit aussi Du lait qui se tourne. (Ce lait s'est mis tout en grumeaux.)

SE GRUMELER. v. récipr. Devenir en grumeaux. (Le lait se grumelle.)

GRUMELÉ, ÉE. participe.

GRUMELEUX, EUSE. adj. Qui a de petites inégalités dures, ou au dehors, ou au-dedans. (Caillou grumeleux. Bois grumeleux. Des poires grumeleuses.)

GRUYER, ÈRE. adj. Qui a rapport à la grue, comme *Faucon gruyer*, qui est dressé à voler la grue; ou Qui ressemble à une grue, comme *Faisan gruyer*.

GRUYER. adj. m. Se dit relativement à *Gruerie*, en cette phrase, (Seigneur gruyer,) qui sig. Seigneur ayant un certain droit sur les bois de ses vassaux.

Il est aussi sub. & fig. Un Officier qui juge en première instance des délits qui se commettent dans les forêts & dans les rivières de son Département.

GRUYÈRE. s. m. Sorte de fromage qui tire son nom d'un lieu de la Suisse où il se fait.

GUA

GUAIRO. Cri qu'on fait à la chasse des perdrix, en les voyant partir, pour avertir le Fauconnier de lâcher l'oiseau.

GUE

GUÉ. s. m. L'endroit d'une rivière où l'eau est si basse & le fond si ferme, qu'on y peut passer sans nager & sans s'embourber. (Chercher un gué. Le gué est bon, est sûr en cet endroit-là. Il y a gué. Passer la rivière à gué. Abreuver un cheval au gué. Sonder le gué.)

On dit figurément, *Sonder le gué*, pour dire, Faire quelque tentative sous main dans une affaire, pressentir les dispositions où peuvent être ceux dont elle dépend.

GUÉABLE. adject. Où l'on peut passer à gué. (La rivière est guéable dans cet endroit.)

GUÈBRES. s. m. Nom que portent les restes de l'ancienne Nation Persanne, épars aujourd'hui en diverses contrées de la Perse & des Indes, où ce peuple esclave des Ma-

hométans, l'objet du mépris de ses maîtres, conserve encore la Religon de Zoroastres. *Voy.* GAURES.

GUÈDE. s. f. ou PASTEL. Plante qu'on cultive en Normandie & en Picardie, pour l'usage des Teinturiers. Ils en emploient le suc pour teindre en bleu foncé.

GUÉDER. v. a. Soûler, faire manger avec excès. Il est bas, & il n'est guère en usage qu'aux temps formés du participe. (Le voilà bien guédé. Il s'est bien guédé.)

GUÉDÉ, ÉE. participe.

GUÉER. v. a. Baigner, laver dans l'eau. *Guéer un cheval*, C'est le faire entrer dans la rivière jusqu'au ventre, & l'y promener pour le laver & le rafraîchir. *Guéer du linge*, C'est le laver & le remuer quelque temps dans l'eau, avant que de le tordre.

GUELFES. s. m. pl. Nom que portoit la faction qui soutint long-temps en Italie les prétentions des Souverains Pontifes, contre celle des Empereurs. La querelle des Guelfes & des Gibelins a long temps déchiré l'Italie.

GUENILLE. s. f. Haillon, chiffon. (Que voulez-vous faire de cette guenille, de ces guenilles?)

Au pluriel, il se dit De toutes sortes de hardes vieilles & usées. (Il n'a d'habits ni de meubles qui vaillent, il n'a que des guenilles. Porter des guenilles à la friperie.)

GUENILLON. s. m. Petite guenille. (Je n'ai que faire de ce guenillon.)

GUENIPE. sub. fém. Femme mal propre, maussade, & de la lie du peuple. (Qui nous a amené cette guenipe, cette grande guenipe?)

On s'en sert plus ordinairement pour fig. Une coureuse, une femme de mauvaise vie. (Ne hantez pas cette femme-là, c'est une guenipe, une franche guenipe. Il ne voit que des guenipes.) Il est familier dans les deux acceptions.

GUENON. s. f. La femelle d'un singe. (Une guenon. Une petite guenon.)

On dit par injure d'Une laide femme, que (C'est une guenon, un visage de guenon, une vieille guenon,) & d'Une femme de mauvaise vie, que (C'est une guenon; que ce n'est qu'une guenon. Il ne hante que des guenons.)

GUENUCHE. s. f. Petite guenon. (Une jolie guenuche.)

On dit figurément d'Une femme laide & fort parée, que (C'est une guenuche coiffée.)

GUÊPE. sub. fém. Grosse mouche presque semblable à une abeille, qui a un aiguillon, & qui fait de mauvais miel. (Grosse guêpe. Mouche guêpe. Il a été piqué d'une guêpe.)

GUÊPIER. sub. m. Lieu où les guêpes construisent des gâteaux & des alvéoles, qui forment un groupe revêtu d'une enveloppe en tout ou en partie.

GUERDON. s. m. Loyer, salaire, récompense. Il est vieux.

GUERDONNER. v. a. Récompenser. Il est vieux.

GUERDONNÉ, ÉE. participe.

GUÈRE ou GUÈRES. adv. Pas beaucoup, peu. Il ne s'emploie jamais qu'avec la négative. (Il n'y a guère de gens tout-à-fait désintéressés. Il n'y a guère de bonne foi dans le monde. Il n'a guère d'argent. Il n'a plus guère à vivre. Il n'a guère de voix. Il n'y a guère que cela est arrivé. Il n'est guère sage. Ce vin-là n'est guère bon.)

On le met quelquefois dans le sens de *Presque point*; & alors on le joint toujours avec *que*. (Il n'y a guère que lui qui fût capable de faire cela,) c'est-à-dire, Il n'y a presque que lui. (Il n'y a que les Rois qui puissent...)

GUÉRET. s. m. Terre labourée, & non ensemencée. (Relever les guérets. Cette pièce de terre est demeurée en guéret. Au bout d'un guéret.)

On appelle quelquefois en Poësie, *Guérets*, Toutes les terres propres à porter des grains, soit qu'elles soient ensemencées ou non.

GUÉRIDON. s. m. Sorte de meuble qui n'a qu'un seul pied, & qui sert à soutenir des chandeliers, des flambeaux. (Un guéridon de bois. Un guéridon d'argent. Mettre des flambeaux sur des guéridons.)

GUÉRIR. v. a. Délivrer de maladie, faire revenir en santé, redonner la santé. (Ce Médecin l'a guéri d'un mal qui paroissoit incurable. Guérir de la fièvre.)

Il se dit aussi des maladies. (Guérir la fièvre. Guérir une plaie. Cet emplâtre guérit les contusions.)

On dit proverbialement, (Médecin, guéris-toi toi même. (Et on s'en sert figurément pour dire, Gardez pour vous-même les avis que vous donnez aux autres.

On dit proverbialement, (De quoi guérira, de quoi me guérira cela?) *Cela ne me guérira de rien*, pour dire, Cela ne me servira de rien.

On dit prov. d'un homme qui n'a ni pouvoir, ni crédit, que (C'est un Saint qui ne guérit de rien.)

Il est aussi neutre, & signifie, Recouvrer la santé. (Il est malade, mais il en guérira. J'espère guérir bientôt.)

Il est aussi réciproque. (Votre mal commence à se guérir. Guérissez-vous. Songez seulement à vous guérir.)

Il se dit figurément Des passions, des maux de l'esprit & de l'imagination. (On l'a guéri de l'erreur où il étoit, de la vision qu'il avoit. Il étoit autrefois fort attaché à cette opinion, mais il en est guéri maintenant. Il est guéri de son ambition. Il avoit une passion extrême pour le jeu, l'en voilà tout-à-fait guéri.)

GUÉRI, IE. participe.

GUÉRISON. s. f. Recouvrement de la santé. (Guérison entière, parfaite, imparfaite. Le Médecin travaille à sa guérison. La guérison de ces sortes de maladies est difficile. Il doit sa guérison à un tel Médecin, à un tel remède. C'est de Dieu seul qu'il doit attendre sa guérison.)

GUÉRISSABLE. adj. de t. g. Qu'on peut guérir, qui n'est pas incurable. (Ce mal n'est pas guérissable.)

GUÉRITE. s. f. Petite loge, petit réduit sur le rempart d'une place, où la sentinelle se met à couvert contre les injures du temps. (Un boulet de canon donna dans la guérite, & tua la sentinelle.

On dit prov. & figur. *Gagner la guérite*, pour dire, S'enfuir.

GUÉRITE, se dit aussi de certains petits cabinets ouverts de tous côtés, qu'on fait quelquefois au haut des maisons pour y prendre l'air, & découvrir de loin. (Il a fait faire une petite guérite au haut de sa maison.)

GUERRE. s. f. Querelle, différent entre deux Princes, entre deux États Souverains, qui se poursuit par la voie des armes. (Guerre sanglante. Guerre juste. Guerre injuste. Longue guerre. Guerre étrangère. Guerre entre les Chrétiens. Guerre contre les Infidelles. Guerre d'outremer. Les guerres civiles. Les guerres d'Italie. Gens de guerre. Le métier de la guerre. Les lois de la guerre. Le droit de la guerre. Ruse de guerre. Munitions de guerre & de bouche. Préparatifs de guerre. Machine de guerre. Place de guerre. Conseil de guerre. En temps de guerre. Vaisseau de guerre. Vaisseau armé en guerre. C'est un grand homme de guerre. Les malheurs de la guerre. Avoir guerre. Avoir la guerre. Déclarer la guerre. Entreprendre la guerre. Soutenir la guerre. Entretenir la guerre. Ces deux Princes sont en guerre, en guerre ouverte, se font la guerre. Aller à la guerre. Allumer la guerre dans un État. Porter la guerre dans le cœur d'un pays. Savoir bien la guerre. Entendre bien la guerre, l'art de la guerre, la chicane de la guerre. C'est un homme qui entend bien la guerre de campagne, qui a le génie de la guerre. Faire la guerre à outrance. Faire la guerre à feu & à sang.)

On appelle *Guerre Sainte*, La guerre qui s'est faite autrefois contre les Infidelles pour reconquérir la Terre-Sainte.

On appelle *Guerre civile*, & *guerre intestine*, La guerre qui s'allume entre les peuples d'un même État.

On appelle figurément, *Foudre de guerre*, Un grand homme de guerre, qui a fait de grands exploits, & donné des preuves d'une valeur extraordinaire.

On appelle *Flambeau de la guerre*, Un homme qui est la cause de la guerre.

Aller à la petite guerre, C'est aller en petite troupe butiner dans le pays ennemi.

Faire bonne guerre, C'est garder dans la guerre toute l'humanité & toute l'honnêteté que les Lois de la guerre permettent.

On dit aussi figurément, *Faire bonne guerre à quelqu'un*, pour dire, En user honnêtement & sans supercherie dans les intérêts qu'on a à démêler avec lui, quoiqu'on le poursuive vivement.

On dit, qu'*Une chose est de bonne guerre*, pour dire, qu'Elle est conforme aux Lois & aux usages de la guerre. Et figurément on le dit De toutes les actions de la vie civile, où l'on prend ses avantages, sans blesser aucune des bienséances & des règles que l'honnêteté prescrit.

On dit aussi figurément dans le jeu, dans le commerce, dans les affaires, que *Quelque chose n'est pas de bonne guerre*, pour dire, qu'Il y a de la surprise, de la mauvaise foi.

Nom de guerre; C'est le nom que chaque Soldat prend en s'enrôlant. On le dit aussi d'Un nom supposé que l'on prend pour se déguiser, & s'empêcher d'être connu.

Il se dit aussi figurément Des sobriquets qu'on donne par raillerie.

On dit, que *Le fort de la guerre est en quelque endroit*, *en quelque pays*, pour dire, que C'est-là qu'on fait les plus grands efforts contre les ennemis.

On dit proverbialement, que *La guerre nourrit la guerre*, pour dire, que Ce qu'on prend sur les ennemis sert à entretenir les armées.

On dit proverbialement, & par plaisan-

terie, pour excuser quelque chose dont on n'a pas de bonnes raisons à rendre, que (La guerre est cause des troubles.)

On dit proverbialement, (Guerre & pitié ne s'accordent point ensemble.)

On dit aussi proverbialement, *Qui terre a, guerre a*, pour dire, que Quand on a du bien, on a des affaires, des procès.

On dit proverbialement & figurément, *A la guerre comme à la guerre*, pour dire, qu'Il faut s'accommoder au temps où l'on est, quelque fâcheux qu'il puisse être.

On dit figurément, *Faire la guerre à l'œil*, pour dire, Observer avec soin toutes les démarches de ceux avec qui on a quelque chose à démêler, pour profiter des conjonctures.

On dit encore, *Faire la guerre à quelqu'un*, pour dire, Le railler de quelque chose qu'il a fait ou dit. (Il parle toujours le langage de sa Province, faites-lui en un peu la guerre. Comme j'ai su qu'il alloit dans ce lieu-là, je lui en ai bien fait la guerre.)

Guerre, se dit aussi en parlant Des bêtes qui en attaquent d'autres pour en faire leur proie. (Le loup fait la guerre aux brebis. Le renard fait la guerre aux poules.)

Il se dit encore figurément dans les choses morales, & plus généralement de tout ce qui a quelque air de combat. (Il faut faire la guerre à ses passions. Il y a guerre perpétuelle entre l'esprit & la chair, entre les sens & la raison, &c. Les élémens se font la guerre les uns aux autres.)

Guerre. Nom d'un jeu qui se joue sur un billard.

GUERRIER, IÈRE. adj. Qui appartient à la guerre. (Nations guerrières. Actions guerrières. Travaux guerriers. Exploits guerriers.)

Il signifie aussi, Qui est propre à la guerre. (Courage guerrier. Humeur guerrière. Nation guerrière.)

On dit, qu'*Un homme a l'air guerrier*, *la mine guerrière*, pour dire, qu'Il a l'air qu'un homme de guerre doit avoir.

Il est aussi substantif, & signifie, Qui fait la guerre, & qui s'y plaît. (C'est un grand guerrier. Les plus fameux guerriers.)

On le fait aussi substantif dans le féminin, en parlant d'une Amazone. (La vaillante guerrière.)

GUERROYER. v. n. Faire la guerre. Il est vieux.

GUERROYEUR. s. m. Qui fait la guerre. Il est vieux.

GUET. s. m. La fonction d'Un Soldat mis en sentinelle, ou d'une troupe de gens de guerre qui fait la ronde pour empêcher les surprises des ennemis, & pour la sûreté d'une Place, d'une Ville. (Celui qui faisoit le guet au haut du beffroi. Asseoir le guet. Poser le guet. Être au guet. Guet à pied, à cheval. En cette Ville ce sont les Bourgeois qui font le guet. Sa Charge l'exempte de guet & garde. Les Archers du guet. Les Chevaliers du guet. Le Lieutenant du guet.)

On appelle *Mot du guet*, Le mot qui se donne à ceux qui font le guet, afin que ceux du même parti se puissent reconnoître.

Guet, se prend aussi pour Ceux qui font le guet, qui composent le guet. (Le guet vient de passer. Le guet a pris cette nuit tant de voleurs. On cria au guet.)

On dit figurément d'Un homme qui est dans un lieu d'où il observe ce qui se passe, qu'(Il est au guet, qu'il a l'œil au guet, qu'il a l'oreille au guet;) & que *Des gens se sont donné le mot du guet*, pour dire, qu'Ils sont d'intelligence ensemble.

On appelle *Le guet*, chez le Roi, Le détachement des gardes du Corps qui demeurent près de la personne du Roi pour le garder.

On appelle *Droit de guet & de garde*, Le droit qu'ont certains Seigneurs de faire garder leurs Châteaux ou leurs Villes par leurs vassaux.

GUET-APENS. s. m. Embûche dressée pour assassiner quelqu'un, ou pour lui faire quelque grand outrage. (Ce n'est point une rencontre ni un duel, c'est un guet-apens. On l'a tué de guet-apens.) Il vient de l'ancienne façon de parler, Guet appensé, pour dire, *Guet prémédité*.

Il se prend aussi figurément pour Tout dessein prémédité de nuire. (C'est une affaire qu'il m'a faite de guet-apens. On prit le temps de son absence pour faire juger son procès, c'est un guet-apens, un vrai guet-apens.)

GUÊTRE. s. f. Sorte de chaussure qui sert à couvrir la jambe & le dessus du soulier. (Guêtre de grosse toile. Guêtre de treillis, &c. Porter des guêtres au lieu de bottes.)

On dit figurément & populairement, *Tirer ses guêtres*, pour dire, S'en aller. (Il a tiré ses guêtres. Tirer ses guêtres.)

GUÊTRER. v. a. Mettre des guêtres.

Guêtré, ée. participe.

On appelle par ironie *Juge guêtré*, Un Juge de village qui porte des guêtres.

GUETTER. v. a. Épier, observer à dessein de surprendre, de nuire. (Les voleurs guettent les passans. Il y a des Sergens qui le guettent. On sait tous les endroits où il va, on le guette. On le surprit sur le fait, car on le guettoit. Les assassins le guettoient. Le chat guette la souris.)

Il signifie figurément, Attendre quelqu'un à un endroit où il ne croit pas qu'on le cherche, ou l'attendre simplement à un endroit où il doit passer. (Je guette ici un tel Juge pour lui présenter un Placet. Il guettoit son débiteur pour lui demander de l'argent.)

On ne se sert de ce mot *Guetter*, que dans le style familier.

Guetté, ée. participe.

GUEULE. s. f. C'est dans la plupart des animaux à quatre pieds & dans les poissons, ce qu'en l'homme on appelle bouche. (La gueule d'un bœuf, d'un chien, d'un loup, d'un lion, d'un brochet, d'un crocodile, &c. Grande gueule. Gueule béante. Le lion emportoit sa proie dans sa gueule. Il ouvrit une grande gueule. Il avoit la gueule ouverte pour l'engloutir. Mettre, laisser à la gueule du loup.)

On dit figurément & proverbialement, *Mettre à la gueule du loup*, pour dire, Exposer quelqu'un à un péril certain.

Gueule, se dit aussi quelquefois De l'homme, par mépris. (Il a une vilaine gueule. Il a la gueule fendue jusqu'aux oreilles.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme est venu la gueule enfarinée*, pour dire, qu'Il est venu inconsidérément, & avec un air de confiance.

On dit, *Donner sur la gueule à une personne*, *paumer la gueule*, pour dire, Lui donner un soufflet, un coup de poing dans le visage. Il est populaire.

On dit d'Un homme qui est grand crieur, qu'(Il a toujours la gueule ouverte.)

On dit aussi proverbialement, (Il en a menti par la gueule, par sa gueule.) Il est bas.

On dit d'Un homme qui ne fait plus que dire, qu'(Il a la gueule morte.) Il est du style familier.

On dit populairement, que *La gueule du Juge en pétera*, pour dire, qu'On en viendra au procès.

On dit, qu'*Un homme n'a que de la gueule*, pour dire, qu'Il est grand hableur. Il est bas.

On dit d'Un homme, qu'*Il est fort en gueule*, pour dire, qu'Il est braillard, qu'il parle beaucoup, qu'il veut tout emporter à force de parler & de crier. Il est familier.

On dit populairement d'Un homme qui est fort en paroles, que (C'est une gueule ferrée.)

On dit familièrement, qu'*Un homme a la gueule pavée*, pour dire, qu'Il mange avidement les morceaux les plus brûlans.

On apelle *Mots de gueule*, Des paroles sales, des discours déshonnêtes. Il est bas.

On appelle proverb. & figur. *Gueule fraîche*, Un homme de bon appétit, & toujours prêt à manger.

Gueule, se dit encore De plusieurs autres choses, par analogie. (La gueule d'un four. La gueule d'une cruche. La gueule d'un sac.) *Une futaille a gueule bée*, C'est un tonneau vide défoncé par un des bouts.

Gueule, se dit encore en termes de Botanique, De certaines plantes monopétales dont la fleur forme comme deux lèvres; ce qui fait qu'on les appelle autrement Labiées. La sauge, le thym, le basilic, ont leurs fleurs en gueule.

GUEULÉE. s. f. Grosse bouchée ou goulée, ce qui tient dans la bouche d'un homme, d'un animal, &c.

Il signifie aussi, Paroles sales, déshonnêtes. (Il a dit beaucoup de gueulées.) Il est familier.

GUEULER. v. n. Habler, parler beaucoup & fort haut. (Cet Avocat ne dit rien qui vaille, il ne fait que gueuler. Après qu'il eut long-temps gueulé.) Il est bas.

GUEULER. v. a. En termes de Chasse, il se dit d'Un lévrier qui saisit bien le lièvre avec sa gueule.

Gueulé, ée. participe.

GUEULES. s. m. Terme de Blason. Couleur rouge. Le gueules est une des couleurs dont on se sert dans les armoiries. (Il porte de gueules à la bande d'or.)

GUEUSAILLE. s. f. Canaille, multitude de gueux. (Voilà bien de la gueusaille. Chassez cette gueusaille. Ce n'est que de la gueusaille.) Il n'est que du style familier.

GUEUSAILLER. v. n. Faire métier de gueuser. (Il pourroit faire quelque chose, & il s'amuse à gueusailler.) Il est du style familier.

GUEUSANT, ANTE. adj. Qui gueuse actuellement. (C'est un gueux gueusant, une gueuse gueusante.) Il n'est en usage qu'en cette phrase.

GUEUSE. s. f. Pièce de fer fondu, qui n'est point encore purifié. On dit, (Couler la gueuse.)

Gueuse. Terme de Billard. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, (Être en gueuse,)

qui se dit Lorsque les deux billes sont du même côté de la passe, & que celle du joueur est placée de façon que l'une des branches du fer l'empêche de pousser sa bille en ligne droite sur l'autre; en sorte que pour toucher, il est obligé de chercher la bricolle.

GUEUSER. v. n. Mendier, faire métier de demander l'aumône. (Il s'est mis à gueuser. On le trouva qui gueusoit, & on le mena à l'Hôpital général.) Il est familier.

Il est quelquefois actif. (Gueuser son pain.)

GUEUSÉ, ÉE. participe.

GUEUSERIE. sub. f. Indigence, misère, pauvreté. (Il y a bien de la gueuserie dans cette Province, dans cette maison.) Il est familier.

On dit figurément d'Une chose vile & de peu de prix, que *Ce n'est que de la gueuserie*. (On disoit qu'il y avoit de beaux meubles dans cet inventaire, mais ce n'est que de la gueuserie. Il n'a acheté que de la gueuserie.) Il est familier.

GUEUX, EUSE. adj. Indigent, nécessiteux, qui est réduit à mendier. (Ces gens-là sont si gueux, qu'ils n'ont pas de pain. C'est une famille fort gueuse.) Il est familier.

On dit d'Un homme de condition, qui est peu accommodé des biens de la fortune, qu'Il est gueux pour un homme comme lui.)

On dit aussi dans une pareille acception, (Mener une vie fort gueuse. Avoir un équipage fort gueux.)

On dit aussi, en parlant d'Architecture, qu'*Une corniche est gueuse*, pour dire, qu'Elle est trop dénuée d'ornemens.

On dit proverbialement d'Un homme, qui est très-incommodé dans ses affaires, & qui n'a nul bien, qu'Il est gueux comme un Peintre, qu'il est gueux comme un rat d'Église.)

Il est aussi substantif, & se dit d'Un homme ou d'une femme qui demande l'aumône, qui fait le métier de caimander. (Vieux gueux. Vieille gueuse. C'est un vrai gueux, un gueux fieffé, un gueux de profession. Mener une vie de gueux.)

On dit d'Un homme de néant qui a fait fortune, & qui est devenu insolent, que (C'est un gueux revêtu.)

On dit d'Une femme de mauvaise vie, que (C'est une gueuse.)

GUH

GUHR. s. m. Mot que les Naturalistes François ont emprunté des Allemands, pour désigner des terres très-divisées, chargées de métaux, qui se trouvent dans le sein de la terre & à sa surface.

GUI

GUI. s. m. Sorte de plante qui naît sur les branches de certains arbres, comme du pommier, de l'aubépine, du chêne, &c. (La glu se fait du gui. Les Gaulois faisoient grand cas du gui de chêne, ils cueilloient le gui de chêne avec beaucoup de cérémonies. On croit que le gui de chêne guérit le haut mal. Un chapelet de gui de chêne.)

GUICHET. s. m. Petite porte pratiquée dans une grande. (La porte de la Ville est fermée, mais le guichet est ouvert. Le guichet d'une prison. Les Sergens le prirent & lui firent passer le guichet. On l'amena entre les deux guichets pour traiter d'accommodement avec sa Partie. (Ce mot n'est guère en usage qu'en parlant des petites portes d'une Ville, d'une Forteresse, d'un Château, d'une Prison.

Il se dit aussi d'Une petite ouverture ou fenêtre, qui est faite dans une porte de cabaret, & par laquelle on distribue le vin, lorsqu'on ne veut pas ouvrir la porte. (Donner du vin par le guichet.)

On appelle à Paris, *Guichet du Louvre*, Quatre portes qui servent de passage aux voitures & aux gens de pied sous la Galerie.

Il se dit encore Des portes d'une armoire. (Armoire à quatre guichets, à six guichets.)

GUICHETIER. s. m. Valet de geolier, qui ouvre & ferme les guichets, & qui a soin d'empêcher que les prisonniers ne se sauvent. (Les guichetiers de la Conciergerie, du Châtelet, &c.)

GUIDE. s. m. Celui ou celle qui conduit une personne, & l'accompagne pour lui montrer le chemin. (Bon, fidelle, sûr guide. Avoir un guide. Prendre un guide. Servir de guide.)

On dit, *Payer les guides, payer les guides doubles*, pour dire, Payer cinq sous, payer dix sous au Postillon pour chaque poste.

On appelle figurément *Guide*, Celui qui donne des instructions, des avis pour la conduite des mœurs, ou pour celle d'une affaire. (Ce jeune homme a besoin d'un bon guide pour sa conduite & pour ses affaires.)

Pris en ce sens, il n'a plus d'usage au féminin que dans ces phrases: (La guide des pécheurs, la guide des chemins.) qui sont des titres de vieux livres.

GUIDE. s. f. Se dit d'Une lanière de cuir & d'une espèce de rêne qu'on attache à la bride d'un cheval attelé à un carrosse, à un chariot, & qui sert à conduire le cheval. (La guide du côté droit de ce cheval s'est rompue. Les guides lui échappèrent de la main.) Il est plus en usage au pluriel.

GUIDER. v. a. Conduire dans un chemin. (Prenez un homme qui sache les chemins, afin qu'il vous guide.)

On s'en sert aussi dans le figuré. (C'est lui qui me guide dans cette affaire. C'est son intérêt, son ambition qui le guide.)

GUIDÉ, ÉE. participe.

GUIDON. s. m. Petite enseigne d'une Compagnie de gendarmes. (C'est un tel qui porte le guidon.)

Il se dit aussi De l'Officier qui porte le guidon. (Quelle Charge a ce Gentilhomme? Il est guidon des gendarmes de....) Et de la Charge même: (Il a acheté le guidon d'une telle Compagnie de gendarmes. Guidon de gendarmerie.)

GUIDON, en Musique, signifie Une marque que l'on fait au bout d'une ligne, pour indiquer l'endroit où doit être placée la note qui commence la ligne suivante.

On appelle *Guidon de renvoi*, La croix ou note que l'on fait en ajoutant quelque chose à un écrit, pour indiquer le lieu où l'addition doit être placée. La même note est répétée à la marge au commencement de l'addition.

GUIGNARD. s. m. Espèce d'oiseau de la grosseur d'un merle, bon à manger & fort délicat. On ne trouve guère de guignards que dans le pays Chartrain. Le guignard est un oiseau de passage.

GUIGNE. s. f. Espèce de petite cerise douce, assez approchante du goût & de la forme d'un bigarreau. (Guigne noire. guigne rouge. guigne blanche. Un panier de guignes.)

GUIGNER. v. n. Fermer à demi les yeux en regardant du coin de l'œil. (Guigner de l'œil. guigner d'un œil.)

Il signifie aussi, Lorgner, regarder sans faire semblant. (Guigner le jeu de son voisin.) En ce sens il est actif.

On s'en sert aussi fig. dans le style familier, pour dire, Former quelque dessein sur quelque personne, sur quelque chose. (Il guigne cette Charge. Il y a long-temps qu'il guigne cette héritière.)

GUIGNÉ, ÉE. participe.

GUIGNIER. s. m. L'arbre qui porte des guignes.

GUIGNON. s. m. Malheur. (Quel guignon! C'est un grand guignon. Porter guignon à quelqu'un. Jouer de guignon. Être en guignon.) Il est du style familier, & il se dit principalement au jeu.

GUILDIVE. s. f. Eau-de-vie, esprit tiré du sucre.

GUILLÉE. s. f. Pluie soudaine & de peu de durée. (Guillée de Mars. Il a fait trois ou quatre guillées aujourd'hui.)

GUILLAGE. s. m. Terme de Brasserie, Fermentation par le moyen de laquelle la bière récemment entonnée pousse hors du tonneau cette écume que les Brasseurs nomment *Levure*.

On dit aussi *Guillante*, adj. & *Guiller*, v. n. en parlant de la bière qui jette sa levure.

GUILLAUME. s. m. Sorte de rabot.

GUILLEDIN. s. m. Cheval hongre Anglois qui va l'amble. (Être monté sur un guilledin.)

GUILLEDOU. s. m. Il ne se dit guère qu'en cette phrase, (Courir le guilledou,) qui veut dire, Aller souvent, & principalement pendant la nuit, dans des lieux de débauche. (C'est un débauché qui ne fait que courir le guilledou. C'est une malheureuse qui court le guilledou.) Il n'a d'usage que dans le style familier.

GUILLEMETS. s. m. plur. Terme d'Imprimerie. Doubles virgules que les compositeurs mettent au bout des lignes pour marquer les citations. (Il faut distinguer ce passage par des guillemets.)

GUILLERET, ETTE. adj. Éveillé, léger. (Il a l'air guilleret.)

On dit figurément d'Un habit trop léger pour la saison, & d'un ouvrage peu solide, qu'(Ils sont un peu guillerets.)

GUILLOCHER. v. a. Faire des guillochis dans un parterre, sur des plates-bandes d'architecture, sur une boîte. (Guillocher une tabatière.)

GUILLOCHÉ, ÉE. participe.

GUILLOCHIS. s. m. Ornement formé par des lignes, des traits de différentes formes entrelacés les uns dans les autres.

GUIMAUVE. s. f. Espèce de mauve qui a la tige plus haute & les feuilles plus petites que les mauves ordinaires. (Prendre des mauves & des guimauves.)

GUIMPE. s. f. Morceau de toile dont les Religieuses se servent pour se couvrir le cou & la gorge. (Porter la guimpe. Mettre sa guimpe.)

GUINDAGE. s. m. Terme de Marine. Action d'élever les fardeaux qui doivent être embarqués sur un vaisseau.

GUINDANT. s. m. Terme de Marine. Hauteur d'un pavillon. Sa longueur s'appelle *Le battant*.

GUINDER. v. a. Hausser, lever en haut par le moyen d'une machine. (Guinder

un fardeau. Guinder des pierres avec une poulie, avec une grue. Il se fit guinder avec une corde au haut de la tour.)

Il se dit figurément De l'esprit ou des choses d'esprit, où l'on affecte trop d'élévation. (Il ne se faut point guinder l'esprit. Cet Orateur se guinde si fort, qu'on le perd de vue, qu'on a peine à le suivre.)

On dit d'Un Auteur dont le style est forcé, parce qu'il affecte trop le sublime. qu' (Il est guindé.)

Guindé, ée. participe. (Discours guindé. Esprit guindé. Style guindé.)

On le dit aussi d'Une personne qui a l'air contraint, qui veut paroître toujours grave. (Cet homme est toujours guindé.)

GUINÉE. s. f. Monnoie d'or qui se fabrique en Angleterre. Charles II a fait frapper les premières guinées avec de l'or venu de Guinée.

GUINGOIS. s. m. Travers, ce qui n'est point droit, ce qui n'a point la figure, la situation qu'il devroit avoir. (Il y a un guingois dans ce jardin. On a tâché de cacher le guingois de cette chambre par une cloison.)

Il se dit quelquefois figur. & fam. (Il y a dans cet esprit un guingois qui choque tout le monde.)

De Guingois. adverbial. De travers. (Cette chambre-là est toute de guingois. Ce jardin est de guingois. S'habiller de guingois. Se mettre de guinguois, tout de guingois. Il marche tout de guingois. C'est une femme toute de guingois.)

On dit figur. & famil. (Avoir l'esprit de guingois.)

GUINGUETTE. s. f. Petit cabaret hors de la Ville, où le peuple va boire les jours de Fêtes.

Il se dit figur. & famil. d'Une petite Maison de campagne. (Venez me voir à ma guinguette.)

GUIPURE. s. f. Espèce de dentelle de fil ou de soie où il y a de la cartisane. (Guipure de fil, de soie. Les femmes portoient autrefois des guipures sur leurs jupes.)

GUIRLANDE. s. f. Couronne de fleurs, chapeau de fleurs, festons de fleurs. (Cueillir une guirlande. Faire des guirlandes. Guirlande de fleurs.)

En Architecture, on appelle *Guirlande*, Les ornemens de feuillages ou de fleurs dont les sculpteurs ornent les bâtimens.

GUISE. s. f. Manière, façon. Il ne se dit guère qu'en ces phrases ; (Chaque pays a sa guise. Chacun vit à sa guise. Chacun se gouverne à sa guise.)

En Guise. adverbial. À la façon, à la ressemblance. (Prendre de la sauge & de la véronique en guise de thé.)

GUITARE. s. f. Instrument de Musique qui a cinq rang de cordes, & dont on joue en pinçant les cordes. (Jouer de la guitare. Prendre une leçon de guitare.)

GUITRAN. s. m. Espèce de bitume dont on enduit les navires.

GUIVRÉ. *Voyez* Vivré.

GUM

GUMÈNE. s. f. Terme de Blason. Le cable d'une ancre.

GUT

GUTTURAL, ALE. adj. Qui appartient au gosier, ou qui se prononce du gosier. (Son guttural. *G* & *Q* sont des lettres gutturales. La Langue Espagnole & la Langue Allemande ont beaucoup de lettres gutturales.)

GYM

GYMNASE. s. m. Lieu où les Grecs s'exerçoient à lutter, à jeter le disque & à d'autres jeux propres à dénouer le corps, & à le fortifier. (Il alloit tous les jours au Gymnase.)

GYMNASIARQUE. s. m. Chef du Gymnase, Officier qui avoit la surintendance du Gymnase. Cette dignité chez les anciens Grecs étoit une espèce de Magistrature religieuse.

GYMNASTE. s. m. Officier particulier préposé dans le Gymnase à l'éducation des Athlètes, & chargé du soin de les former aux exercices auxquels leur compléxion les rendoit les plus propres.

GYMNASTIQUE. s. f. L'art d'exercer le corps pour le fortifier. Les Modernes n'emploient ce mot que dans une acception moins étendue, & relativement à la santé ou à la guerre. On dit, (La Gymnastique militaire. La Gymnastique médicinale.)

GYMNIQUE. adj. de t. g. Terme d'Antiquité. On qualifioit de ce nom chez les Anciens, Les Jeux publics où les Athlètes combattoient nus. (Combats gymniques. Les Jeux célébrés à Olympie de quatre ans en quatre ans, étoient des Jeux gymniques.)

On appeloit aussi *Gymnique*, La science des exercices qu'on apprenoit aux Athlètes de profession. En ce sens il est pris substantivement. (Professer la Gymnique.) Cette Gymnique étoit la même chose que la Gymnastique ancienne.

GYMNOPÉDIE. s. f. Espèce de danse religieuse en usage surtout à Lacédémone. Les Danseurs étoient nus.

GYMNOSOPHISTES. s. m. pl. Anciens Philosophes Indiens, qui, à ce qu'on prétend, s'abstenoient de toutes voluptés, s'adonnoient à la contemplation des choses de la nature, sans se soucier d'habits, ni de délicatesse dans le manger.

GYN

GYNECÉE. s. m. Terme d'Antiquité. Nom des lieux qui servoient de retraite à des femmes. On nommoit encore ainsi les lieux où l'on gardoit les habits & les meubles des Empereurs, parce qu'on y employoit beaucoup de femmes.

GYNÉCOCRATIE. s. f. État où les femmes peuvent gouverner. (L'Angleterre est une Gynécocratie.)

GYNÉCOCRATIQUE. adj. de t. g. Qui a rapport à la Gynécocratie.

GYP

GYPSE. s. m. C'est un synonyme de plâtre. Dans l'Histoire naturelle, on nomme *Gypses* ou *Pierres gypseuses*, Toutes celles que le feu change en plâtre.

GYPSEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature du gypse.

GYR

GYROMANTIE. s. f. Sorte de divination qui se pratique en marchant en rond.

GYROVAGUE. s. m. Nom d'une espèce de Moines qui n'étoient attachés à aucune maison, & qui différant en ce point des Cénobites, erroient de Monastère en Monastère. (La régularité des mœurs est peu compatible avec l'indépendance dans laquelle vivoient les Gyrovagues.)

H

H Substantif féminin, suivant l'ancienne appellation qui prononçoit *Ache*, & masculin, suivant l'appellation moderne, qui prononce cette lettre comme une simple aspiration, telle qu'elle est dans la première syllabe de *Héros*. C'est la huitième lettre de l'Alphabet.

Au commencement des mots, il s'aspire quelquefois ; quelquefois il ne s'aspire point & ne se prononce point : de sorte qu'il ne sert guère qu'à marquer l'origine du mot.

Il n'a aucun son, & ne s'aspire point au commencement de la plupart des mots qui viennent du latin, & qui dans le latin ont un H initial, comme (Habile, habitude, hérédité, héritier, hébété, histoire, heure, homme, humain, honneur, honnête, humble, &c.) Il faut excepter de cette règle les mots suivans, (Haleter, hennir, héros, hargne, hergne, harpie, &c.)

Il n'a pareillement aucun son dans certains mots François qui ont un H initial, quoiqu'il n'y en ait point dans le Latin d'où ils viennent. Ainsi H ne se prononce pas dans ces mots, (Huile, huitre, huis, Huissier, &c.)

Il s'aspire au commencement des autres mots François qui viennent des mots Latins sans H, comme dans ces mots, (Hache, haut, hérisson, huit, hupe.)

Dans tous les mots qui ne viennent point du Latin, H initial s'aspire & se prononce, comme (Habler, hanter, hanche, honte, hâter, hâtif, haricot, haïr, haie, hardi, hasard, harangue, haper, hanap, hallebarde, hâle, &c.)

On marquera dans la suite à chaque mot quand H initial s'aspire.

Quand à ceux où il ne s'aspire point, on ne fera aucune remarque.

Quand H est au milieu d'un mot entre deux voyelles, ordinairement il s'aspire, comme dans ces mots, (Ahan, aheurter, cohue, cohorte.)

Quand il est après un T, ce qui n'arrive que dans les mots qui viennent du Grec, ou de quelqu'autre Langue, il n'a aucun son particulier. *Ainsi Théologie*, *Athènes*, *Démosthène*, *Bithynie*, *Thrace*, *&c.* se prononcent comme s'ils étoient écrits, *Téologie*, *Atènes*, *Trace*, *&c.*

Quand il est après un C dans les mots pris du Grec, de l'Hébreu ou de l'Arabe, C & H ensemble se prononcent d'ordinaire comme un K. Ainsi *Chersonèse*, *Melchisédec*, *Chalcédoine*, *Chaldéen*, *Cahos*, *Eucharistie*, *Chiromance*, *Chrétien*, *Archange*, se prononcent comme s'ils étoient écrits, *Kersonèse*, *Melkisédec*, *Krétien*, *Arkange*, *&c.*

L'usage a excepté de cette règle les mots suivans, *Achile*, *Chipre*, *Achéron*, *Chérif*, *Chérubin*, *Archevêque*, *Chirurgie*, *Chirurgien*, *Archiduc*, & quelques autres qui se prononcent d'une manière plus molle & avec quelque espèce de sifflement.

Dans tous les mots purement françois, ou qui ne viennent que du latin, C & H ensemble se prononcent toujours aussi d'une manière molle, avec une espèce de sifflement, comme en (Chose, chercher, cheoir, chûte, cher, charité, chair, chétif, vache, cacher, rocher, cocher, &c. (

Quand H se trouve après un P dans les mots d'origine Grecque ou Hébraïque, ces deux lettres ensemble se prononcent comme un F, comme en ces mots, (Séraphin, Japhet, Joseph, Philippe, Phalaris, Physique, Philosophie, Sphinx, &c.)

HA

HA. (H s'aspire.) Interjection de surprise,

d'étonnement. (Ha vous voilà! Ha, ha!) Il se confond souvent avec l'interjection *Ah!*

HAB

HABILE. adj. de t. g. Capable, intelligent, adroit, savant. (C'est un homme extrêmement habile. C'est un habile homme. C'est une habile femme. Un homme habile dans les affaires. Habile dans son métier. Il est habile en toutes choses.)

HABILE, en termes de Jurisprudence, signifie, Capable. On dit *Habile à succéder*, pour dire, Qui n'a aucune incapacité qui l'empêche d'hériter. (Les Moines ne sont pas habiles à succéder.)

On dit encore, *Habile à se porter héritier*, pour dire, Qui a droit à une succession ouverte.

On dit figur. d'Un homme fort alerte, fort vif & fort éveillé sur ses intérêts, qu'(Il est habile à succéder.)

Il se dit populairement pour Diligent, expéditif. (Ce Copiste est habile, il aura bientôt écrit ces mémoires.)

HABILEMENT. adv. D'une manière habile, avec adresse, avec intelligence, avec diligence, avec esprit. (Il a fait cela fort habilement. Il s'est tiré habilement d'affaire.)

HABILETÉ. s. f. Qualité de celui qui est habile, capacité, intelligence. (Il a beaucoup d'habileté. Il a fait voir son habileté en cette affaire-là. Il a été pris pour dupe avec toute son habileté.)

HABILISSIME. adj. Superlatif d'Habile. Il est familier.

HABILITÉ. s. f. Aptitude. Il n'a guère d'usage qu'en termes de pratique, & dans cette phrase, (Habilité à succéder.)

HABILITER. v. a. Terme de Jurisprudence. Rendre quelqu'un capable de faire, de recevoir quelque chose, lever les obstacles qui l'en empêchoient. (Habiliter à.... Un bâtard est habilité par la légitimation à posséder des Bénéfices, à se faire Prêtre, &c.)

HABILITÉ, ÉE. participe.

HABILLAGE. s. m. Terme de Rôtisseur. Préparation des volailles ou du gibier pour les mettre en broche. J'ai payé tant pour l'habillage de ces perdrix.)

HABILLEMENT. s. m. Vêtement, habit. (Habillement de goût. Magnifique habillement.

On appelle *Habillement de tête*, Un casque, une armure de tête.

HABILLER. v. a. Vêtir quelqu'un, mettre un habit à quelqu'un. (Un valet de chambre qui habille son maître. Je le trouvai qui s'habilloit. On ne lui donna pas le loisir de s'habiller. Le Prêtre s'habille pour aller à l'Autel.)

On dit d'Un homme qui n'est pas encore tout à fait habillé, qu' (Il n'est pas encore achevé d'habiller.)

Il signifie aussi, Donner, faire faire un habit à quelqu'un. (Habiller les pauvres. Habiller sa livrée. Habiller des troupes.)

Il signifie encore, Faire un habit à quelqu'un. (C'est un tel Tailleur qui l'habille.)

On dit aussi absolument, (Ce Tailleur habille bien.)

On dit encore absolument, qu'*Une étoffe habille bien*, pour dire, qu'Elle est souple & maniable, & qu'elle joint bien sur le corps.

On dit aussi, qu'*Un homme s'habille bien*, pour dire, qu'Il se met bien & de bon air, qu'il porte ordinairement des habits bien faits & bien assortis.

On dit, qu'*Un homme s'habille à la friperie*, pour dire, que C'est à la friperie qu'il se fournit d'habits.

On dit figur. *Habiller un Héros, un personnage à la françoise*, pour dire, Leur donner, quoiqu'ils n'aient point été François, l'air & le caractère François.

On dit aussi figur. *Habiller une faute, une mauvaise action*, pour dire, Les déguiser, les présenter sous des dehors favorables. (Comment habillera-t-il cette faute?)

On dit encore dans le même sens, *Habiller un conte*. (Le fonds de ce conte est obscène, mais il est habillé de manière qu'on peut le lire.)

HABILLER, se dit en parlant De certains animaux qu'on écorche & qu'on vide pour les mettre en état de pouvoir être accommodés à la cuisine. (Habiller un veau, un mouton, un lapin.) On dit aussi, (Habiller une carpe.)

HABILLÉ, ÉE. participe. (Bien habillé, mal habillé.)

HABIT. s. m. Vêtement, ce qui est fait pour couvrir le corps. (Habit d'homme, Habit de femme. Habit décent. Habit modeste. Habit bien fait. Habit mal fait. Être en habit long. Être en habit décent. Habit d'été. Habit d'hiver. Habit léger. Habit de campagne. Habit de ville. Habit de chasse. Habit complet. Habit neuf. Habit vieux. Habit à la mode, à la vieille mode. Habit noir. Habit de couleur. Habit déchiré, usé. Habit de deuil. Habit qui sied bien, qui sied mal. Méchant habit. Mauvais habit pour la saison. Habit à l'antique. Habit de friperie. Habit tout uni. Habit chamarré, galonné. Habit brodé. Habit de parade. Habit de cérémonie. Habit de fête. Habit de noces. Habit de ballet. Habit de masque. Habit de Comédien. Habit à la Françoise, à l'Espagnole. Habits Sacerdotaux. Habits Pontificaux. Faire dépense en habits. Être somptueux, magnifique en habits. Le luxe des habits. Changer d'habits. Mettre un habit. Faire faire un habit. Faire retourner un habit. La doublure d'un habit. La façon d'un habit. Le patron d'un habit.)

On appelle *Habit court*, en parlant des Ecclésiastiques & des Magistrats, L'habit qu'ils portent ordinairement, quand ils ne portent pas celui de leur profession. Et *Habit long*, L'habit de leur profession.

On dit prov. *L'habit ne fait pas le moine*, pour dire, que L'on ne doit pas toujours juger des personnes par les apparences, par les dehors.

On dit absol. & simpl. *Prendre l'habit*, pour dire, Prendre l'habit de Religieux ou de Religieuse.

On dit absolument, en parlant de l'habit de Religion, (Porter l'habit. Quitter l'habit. Donner l'habit. Recevoir l'habit. Prise d'habit.)

HABITABLE. adj. de t. g. Qui peut être habité. (Ce logement n'est pas habitable. Ce bâtiment est maintenant habitable.)

On dit *Toute la terre habitable*, pour dire, Toute la terre qui est habitée, ou qu'on présume être habitée. (Dans toute la terre habitable on pense ainsi. Cela se pratique dans toute la terre habitable.)

HABITACLE. s. m. Habitation, demeure. Il ne se dit guère qu'en quelques phrases de l'Écriture, & dans le style soutenu. (L'habitacle du très-Haut. Les habitacles éternels.)

HABITACLE, en termes de Marine, est une armoire faite entièrement de bois, sans aucun fer, & placée devant le poste du Timonier vers l'artimon. On renferme dans l'habitacle, la boussole, la lumière & l'horloge.

HABITANT, ANTE. adj. Terme de Pratique. Qui fait sa demeure en quelque lieu. (Elle a choisi sa demeure en tel endroit, où elle est encore habitante.)

Il est aussi sub. & a beaucoup plus d'usage que dans l'adj. (Les habitans de la campagne. On assembla les habitans de la Ville, les habitans de ce Bourg. Habitant d'un tel pays.)

On dit poëtiq. *Les habitans des forêts, les habitans de l'air*, pour dire, Les bêtes sauvages, les oiseaux.

HABITATION. s. f. Demeure. (Il n'a point d'habitation. C'est là mon habitation. L'habitation en est mal saine. L'habitation n'en vaut rien. On lui a donné cette maison pour son habitation.)

Droit d'*habitation*, en termes de Jurisprudence, est le droit de demeurer dans la maison d'autrui sans payer de loyers. Il diffère de l'usufruit, en ce que l'usufruitier a la jouissance de tout l'héritage sujet à l'usufruit; au lieu que celui qui a le droit d'*habitation*, n'en peut prendre que ce qui lui est nécessaire suivant son état.

On le prend aussi pour L'établissement que les Colonies font dans un pays éloigné. (Les François ont établi une nouvelle habitation en Canada.)

Il sign. aussi, La terre, le coin de terre que les particuliers de la Colonie cultivent & font valoir. (Il a deux habitations à la Martinique.)

On dit, *Avoir habitation avec une femme*, pour dire, En avoir la compagnie charnelle. Il ne se dit guère qu'en style de Pratique.

HABITER. v. a. Faire sa demeure, faire son séjour en quelque lieu. (Habiter un lieu. Habiter un Palais, une maison. Les peuples qui habitent ce pays-là.)

Il est aussi neutre. (Habiter dans un lieu, dans un Palais. Les Peuples qui habitent vers la ligne, sous la ligne. Habiter sous des tentes.)

On dit, *Habiter charnellement avec une femme*, ou simplement, *Habiter avec une femme*, pour dire, Avoir sa compagnie charnelle. Mais ni l'un ni l'autre ne s'emploient guère qu'en style de Pratique.

HABITÉ, ÉE. participe.

HABITUDE. s. f. Coutume, accoutumance, disposition acquise par plusieurs actes réitérés. (Bonne habitude. Mauvaise habitude. Tourner en habitude. Contracter une habitude. Vieille habitude. Une longue habitude. Péché d'habitude. Former une habitude. La répétition des actes forme l'habitude. Prendre, perdre une habitude, *ou* l'habitude. Vieillir dans une habitude. Habitude enracinée. Habitude au bien. Habitude au mal. Quitter une habitude. Cela se tourne en habitude. Faire quelque chose par habitude. Se défaire d'une habitude.)

On dit en termes de Physique & de Médecine, *L'habitude du corps*, pour dire, La compléxion, la disposition du corps, le tempérament. (Son mal est répandu dans toute l'habitude du corps. Cette maladie a changé toute l'habitude du corps.)

On appelle aussi *Habitude du corps*, L'air qui résulte généralement du maintien, de

la démarche & des attitudes les plus ordinaires d'une personne.

Il signifie aussi, Connoissance, accès auprès de quelqu'un, fréquentation ordinaire. (Avoir habitude auprès de quelqu'un, *ou* avec quelqu'un, en quelque lieu, en quelque maison. Avoir des habitudes en un lieu, en une Ville, à la Cour. Il a de grandes de bonnes habitudes. Faire des habitudes. Perdre toutes ses habitudes. Conserver, cultiver, entretenir ses habitudes. Acquérir des habitudes. Je lui ai donné de bonnes habitudes dans cette Ville-là.)

On dit, *Avoir une habitude*, pour dire, Avoir un commerce de galanterie.

HABITUEL, ELLE. adj. Qui s'est tourné en habitude, qui est passé en habitude. (Mal habituel. Fièvre habituelle. Péché habituel. grâce habituelle.)

HABITUELLEMENT. adv. Par habitude. (Il s'enivre habituellement. Mentir habituellement.)

HABITUER. v. a. Accoutumer, faire prendre l'habitude. (Il faut habituer de bonne heure les enfans à prier Dieu, à supporter le froid & le chaud. Habituer les jeunes gens à la fatigue.)

Il se met plus ordinairement avec le pronom personnel. (S'habituer au bien. S'habituer au mal, au froid, au chaud, au travail.)

Il sig. aussi, Établir sa demeure en un autre pays, en un autre lieu que le sien. (Il s'est venu habituer en cette Ville, il s'y est habitué depuis peu.)

HABITUÉ, ÉE. participe.

Il se dit aussi d'Un Ecclésiastique, qui n'a point de Charge ni de Dignité dans une Église, mais qui assiste à l'Office Divin, & qui est employé aux fonctions d'une Paroisse. (Prêtre habitué. Il est habitué à St. Eustache, &c.)

Il se met aussi substantiv. (Un Habitué de Paroisse. Un simple Habitué. Il y a tant d'Habitués en cette Église.)

HABLER. v. n. (H s'aspire, & dans les dérivés.) Parler beaucoup & avec vanterie, exagération & ostentation. (Cet homme ne fait que habler, ne croyez pas tout ce qu'il dit.)

HABLERIE. sub. f. Ostentation, discours plein de mensonges. (Tout ce qu'il vous a dit, n'est que hablerie, que franche hablerie.)

HABLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui hable, qui aime à débiter des mensonges, qui se vante, qui parle avec ostentation. (C'est un grand hableur, une grande hableuse.)

HAC

HACHE. s. f. (H s'aspire, & dans tous les dérivés.) Instrument de fer tranchant, qui a un manche, & dont on se sert pour couper & pour fendre du bois & autres choses. (Abattre un arbre avec une hache. Donner un coup de hache. Il eut la tête tranchée d'un coup de hache. Ils mirent la porte à bas à coups de hache.)

On appelle *Haches d'armes*, Une sorte de hache dont on se servoit autrefois à la guerre, & dont on se sert encore en quelques pays. Elle est encore d'usage dans les combats de mer quand on va à l'abordage.

On dit en termes d'Imprimerie, qu'*Un Livre est imprimé en hache*, lorsqu'il est à deux colonnes qui devroient naturellement être égales, mais dont l'une se trouvant plus abondante que l'autre, occupe toute la largeur de la page au-dessous de celle qui a fini la première.

Les Arpenteurs disent, qu'*Un héritage fait hache* sur un autre, quand Une partie du premier se trouve engagée dans le second.

On dit fig. & fam. qu'*Un homme a un coup de hache à la tête*, & simplement, qu'*Il a un coup de hache*, pour dire, qu'Il est un peu fou.

HACHER. v. a. Couper en petits morceaux. (Hacher du veau. Hacher du mouton. Hacher menu.)

On dit prov. (Hacher menu comme chair à pâté.)

On dit en termes de Dessinateur & de Graveur, *Hacher avec la plume, le crayon, le burin*, pour dire, Faire des traits qui se croisent les uns les autres. (Cette estampe est bien hachée.)

On se sert aussi du mot de *Hacher*, en parlant du dommage que la grêle fait quelquefois aux blés & aux arbres. (La grêle a été si grande, qu'elle a haché jusqu'aux bois des vignes, aux branches des arbres.)

On dit d'Une personne qui a reçu plusieurs coups d'estramaçon, qu' (On l'a hachée en pièces.) Et d'Une chose dont on prétend soutenir la vérité au péril de sa vie, qu' (On se feroit hacher en pièces pour cela;) & absolument, qu' (On se feroit hacher.) On dit aussi en ce sens & familièrement, (Je m'y ferois hacher.)

On dit, qu'*Un bataillon*, qu'*un escadron s'est fait hacher en pièces*, pour dire, qu'Il s'est défendu jusqu'à ce qu'il ait été entièrement défait.

HACHÉ, ÉE. participe.

HACHEREAU. s. m. dim. Petite coignée.

HACHETTE. s. f. Petite hache, marteau tranchant d'un côté.

HACHIS. s. m. Mets fait avec de la viande ou du poisson, qu'on hache extrêmement menu. (Hachis de perdrix. Hachis de mouton. Hachis de carpe. Hachis d'écrevisse.)

HACHOIR. s. m. Petite table de chêne sur laquelle on hache les viandes. (Un hachoir est nécessaire dans une cuisine.)

HACHURE. s. f. Les graveurs appellent *Hachures*, Les traits gravés, soit à l'eau-forte, soit au burin, & croisés les uns sur les autres pour produire les ombres.

En termes de Blason, on appelle aussi *Hachures*, Les traits ou les points dont on se sert pour marquer la différence des couleurs & des métaux.

Les traits horizontaux marquent l'azur. Les traits perpendiculaires marquent le gueules. Les traits diagonaux de droite à gauche marquent le sinople. Les traits diagonaux de gauche à droite marquent la pourpre. La hachure en pal contre hachée en fasce marque le sable. Les pièces simplement pointillées sont d'or. Celles qui sont sans aucuns traits ni points, sont d'argent.

HAG

HAGARD, ARDE. adject. (H s'aspire.) Farouche, rude. (Avoir l'œil hagard, les yeux hagards. Le visage hagard, la mine hagarde. La mine farouche & hagarde.)

On dit, *Un esprit hagard*, pour dire, Un esprit rude, qui n'est pas sociable, qui ne s'accorde avec personne.

En termes de Fauconnerie, on appelle *Un faucon hagard*, Un faucon qui a été pris après plus d'une mue, & qui ne s'apprivoise pas aisément.

HAGIOGRAPHE. adj. de t. g. Qui se dit des livres de la Bible, autres que ceux de Moïse & les Prophètes. Il est aussi sub. en parlant des Auteurs qui traitent des matières Hagiologiques.

HAGIOLOGIQUE. adj. de t. g. Qui concerne les Saints, les choses saintes. (Discours hagiologique. Vocabulaire hagiologique.)

HAH

HAHA. sub. m. (H s'aspire.) Ouverture qu'on fait au mur d'un jardin, avec un fossé en dehors, afin de laisser la vue libre. (Il y a un haha au bout de cette allée.)

HAHÉ. (H s'aspire.) Terme de Chasse, dont on se sert pour arrêter les chiens qui prennent le change, ou qui s'emportent trop.

HAI

HAIE. s. f. (H s'aspire.) Clôture faite d'épines, de ronces, de sureau, &c. ou seulement de branchages entrelacés. (Une haie fort épaisse. Le long de la haie. Derrière la haie. Couper une haie. La haie étoit bordée de Fusiliers.)

On appelle *Haie vive*, Une haie d'épines, ou d'autres plantes de même espèce qui ont pris racine.

On dit, *Se mettre en haie, se ranger en haie, être en haie*, pour dire, Se ranger des deux côtés, ou même d'un seul côté en ligne droite, côte à côte comme font les Gardes, les Soldats, lorsque quelqu'un de leurs Officiers, quelque Prince, &c. passe.

HAÏE. (H s'aspire.) Cri que font les Charretiers pour animer leurs chevaux. (Haïe, Haïe.)

HAÏE AU BOUT. Façon de parler proverbiale, qui sign. Quelque chose par-dessus. (Cet emploi lui vaut par an mille francs, & haïe au bout.)

HAILLON. s. m. (H s'aspire.) Guenillon. Vieux lambeau de toile ou d'étoffe. (Vieux haillons. Couvert de vieux haillons, de méchans haillons. Que voulez-vous faire de ces haillons ?)

HAINE. s. f. (H s'aspire.) Passion qui fait haïr, inimitié. (Haine invétérée. Haine mortelle. Haine implacable. Haine enracinée. Vieille haine. Haine couverte. Haine déclarée. Avoir de la haine pour quelqu'un. Porter de la haine à quelqu'un. Nourrir de la haine contre quelqu'un. Il a dissimulé sa haine. Couvrir, cacher sa haine. Entretenir une haine secrète. Concevoir de la haine. Encourir la haine de quelqu'un. Prendre quelqu'un en haine. Avoir quelqu'un en haine. Cela engendre la haine dans les familles. L'Évangile nous défend d'avoir de la haine pour notre prochain, même pour nos ennemis.)

On appelle, *La haine du prochain*, La haine qu'on a pour son prochain.

On dit, qu'*Un homme a la haine du public, de tout le monde*, pour dire, qu'Il est l'objet de la haine publique.

On dit aussi, (Avoir de la haine pour le vice, pour le péché, pour le mensonge, pour la flatterie.)

EN HAINE. Façon de parler adverbiale. Par ressentiment, par animosité, par vengeance. (Il fait telle chose en haine d'un tel, en haine de ce qu'on lui a refusé telle chose.)

HAINE, sign. aussi quelquefois simplement, Aversion, répugnance. (La haine des pro-

ees ;) mais en ce sens il n'a pas un usage si étendu que le verbe *Haïr*.

On dit, *Haïr le froid*; mais on ne dit pas, *La haine du froid*, &c.

HAINEUX, EUSE. adj. (H s'aspire & dans son dérivé.) Qui est naturellement porté à la haine.

HAÏR. v. a. (H s'aspire.) *Je hais, tu hais, il hait, nous haïssons, vous haïssez, ils haïssent. Je haïssois. J'ai haï. Je haïrai Je haïrois. Que je haïsse. Haïssant.* Vouloir mal à quelqu'un. (Haïr ses ennemis, les haïr mortellement. Haïr son prochain. Haïr quelqu'un sans raison, sans sujet. Haïr quelqu'un à mort, le haïr à la mort. Haïr mortellement. Haïr les méchans.)

HAÏR, est de deux syllabes à l'infinitif, & s'écrit avec deux points sur l'I. Il retient la même prononciation & la même orthographe dans tous les temps, excepté dans les trois personnes singulières de l'indicatif, & dans la seconde personne singulière de l'impératif, où il n'est que d'une syllable; & où il s'écrit sans les deux points. (Je hai, *ou* je hais. Tu hais. Il hait. Hais le vice, si tu veux te sauver.)

On dit prov. *Haïr comme la peste. Haïr comme la mort. Haïr à la mort*, pour dire, Haïr extrêmement.

On dit aussi, *Haïr le vice. Haïr le péché. Haïr l'erreur. Haïr le mensonge*, pour dire, Avoir en horreur.

HAÏR, fig. aussi, Avoir de l'aversion, avoir de la répugnance. (Haïr les complimens, les façons, les cérémonies. Haïr les livres. Haïr le travail. Haïr à travailler. Haïr la solitude. Il hait naturellement le vin, il n'en sauroit boire.)

On dit aussi De toutes les choses dont on reçoit quelque incommodité (qu' (On les hait. Haïr le froid. Haïr le chaud.)

HAÏ, ÏE. participe.

HAIRE. s. f. (H s'aspire.) Espèce de petite chemise faite de crin ou de poil de chèvre, que l'on met sur la peau par esprit de mortification & de pénitence. (Rude haire. Porter la haire.)

HAÏSSABLE. adj. de t. g. Qui mérite d'être haï, qu'on doit haïr. (C'est un homme fort haïssable. Rien n'est plus haïssable que le péché. Les procès sont bien haïssables. Le froid est bien haïssable.)

HAL

HALAGE. s. m. (H s'aspire.) L'action de haler, de tirer un bateau. (Il faut sur le bord des rivières qu'il y ait un espace, un chemin pour le halage.)

HALBRAN. s. m. (H s'aspire.) Jeune canard sauvage. (Ragoût de halbrans, potage de halbrans.)

HALBRENÉ. adj. (H s'aspire.) Qui est fatigué, mouillé, déguenillé, en mauvais ordre, en mauvais équipage. (Je suis tout halbrené.) Il est figuré, & est emprunté de la fauconnerie, où il signifie Un oiseau de proie qui a quelques plumes rompues. Il est vieux, & ne se dit au figuré qu'en plaisanterie.

HÂLE. s. m. (H s'aspire.) Certaine constitution de l'air, chaude & sèche, & qui fait impression sur le teint, en le rendant brun & rougeâtre; sur les herbes à la campagne, en les flétrissant, & sur le pain, sur la viande en les desséchant. (Le grand hâle. Il fait un grand hâle. Aller au hâle. Les femmes craignent le hâle, sont sujettes au hâle. Elle ne sort point à cause du hâle, de peur du hâle. Cela garde du hâle. Le hâle desséche la viande. Le hâle fane les herbes.)

HALEINE. s. f. L'air attiré & repoussé par les poumons. (Avoir l'haleine bonne, l'haleine douce. Avoir l'haleine douce comme un enfant. L'haleine mauvaise, l'haleine forte, l'haleine puante. Haleine aigre. Haleine de malade. Haleine vineuse. Cela adoucit l'haleine, rend l'haleine douce Cela gâte l'haleine. Ternir un verre, un miroir avec son haleine. Prendre haleine Reprendre haleine. Perdre haleine. Retenir son haleine. Courir à perte d'haleine. Il y a dans ce livre des périodes à perte d'haleine. Être hors d'haleine. Se mettre hors d'haleine.)

On dit, *Avoir beaucoup d'haleine*, pour dire, Avoir la faculté d'être un temps considérable sans respirer. (Il faut qu'un plongeur ait beaucoup d'haleine. Il a peu d'haleine, point d'haleine. Boire un grand trait tout d'une haleine.)

On dit aussi d'un homme qui peut parler ou courir long-temps sans s'essouffler, qu' (Il a beaucoup d'haleine. Réciter un discours tout d'une haleine.)

On dit dans le même sens, qu' (Un cheval a beaucoup d'haleine. C'est un cheval d'haleine.)

On dit aussi figurément, *Tout d'une haleine*, pour dire, Sans intermission. (J'ai écrit quatre grandes pages tout d'une haleine.)

On appelle *Courte haleine*, Une maladie qui se nomme autrement l'Asthme. (Il a la courte haleine.)

On dit figur. *Faire des discours, tenir des discours à perte d'haleine*, pour dire, Faire des discours vains & vagues, & qui importunent par leur longueur.

On dit encore figurém. *Une affaire, un ouvrage de longue haleine*, pour dire, Une affaire de longue discussion, & qui demande beaucoup de temps. (Cela est de longue haleine.)

EN HALEINE. Façon de parler adv. pour dire, En exercice, en habitude, de travailler, de courir, &c. (Il faut tenir les Soldats en haleine. Quand on veut être bon chasseur, il faut se tenir en haleine.)

Et figurém. on dit aussi, *Tenir quelqu'un en haleine*, pour dire, Le tenir dans un état d'incertitude mêlé d'espérance & de crainte.

On dit, *Mettre un cheval en haleine, le tenir en haleine*, pour dire, Le monter souvent, le faire travailler. Et on dit, *Donner haleine à son cheval*, pour dire, Le mener quelque temps au pas après l'avoir mené au galop.

On appelle figur. *Haleine de vent*, Un petit souffle de vent. (Il ne fait pas une haleine de vent.)

HALENÉE. s. f. L'air qu'on souffle par la bouche en une seule respiration, lorsqu'il est accompagné d'odeur. Il se prend ordinairement en mauvaise part. (Il m'a donné une halenée de vin, d'ail, une dangereuse halenée.)

HALENER. v. a (H s'aspire.) Sentir l'haleine de quelqu'un. (Je ne l'eus pas plutôt halené, que je vis bien qu'il avoit pris du vin.) Il est populaire.

Il se dit aussi Des chiens de chasse, qui prennent l'odeur, le sentiment d'une bête. (Dès que ses chiens eurent halené la bête.)

On dit figurément & familièrement, *Halener quelqu'un*, pour dire, Découvrir ce qu'il a dans l'ame, reconnoître son foible. (Dès que ces fripons eurent halené ce jeune homme, ils sentirent qu'il n'étoit pas leur fait.)

HALENÉ, ÉE. participe.

HALER. v. a. (H s'aspire.) Tirer à force de bras & avec une corde. Il ne se dit guère que d'un bateau. (Haler un bateau. Les Bateliers crioient, hale, hale.)

Il fig. aussi Exciter, & dans ce sens il ne se dit que des chiens qu'on excite à se jeter sur quelque autre chien, ou sur quelque personne. (Haler les chiens après quelqu'un.)

HALER LE VENT. Terme de Marine. Cingler le plus près qu'il est possible vers l'endroit d'où vient le vent.

HALÉ, ÉE. participe.

HÂLER. v. a. (H s'aspire.) Faire impression sur le teint, en le rendant brun & rougeâtre. Il se dit principalement de l'action du soleil & du grand air sur le teint. (Le soleil hâle en été ceux qui voyagent.)

HÂLER, est aussi récipr. & signifie, Être noirci par le hâle. (Les Dames portoient autrefois des masques, de peur de se hâler.)

HÂLÉ, ÉE. participe. Noirci par le hâle. (Il est tout hâlé. Elle est toute hâlée.)

HALETANT, ANTE. adj. (H s'aspire comme dans le verbe.) Qui souffle comme quand on est hors d'haleine. (Il arriva tout haletant à force d'avoir couru.)

HALETER. v. n. Respirer fréquemment, souffler comme quand on a couru, & qu'on est hors d'haleine. (Ce chien ne fait que haleter.)

HALLAGE. s. m. (H s'aspire.) Droit de halle, que le Roi & les Seigneurs lèvent sur les marchandises qui s'étalent dans les halles & foires.

HALLALI. Cri de chasse qui annonce que le cerf est sur ses fins.

HALLE. s. f. (H s'aspire.) Place publique ordinairement couverte, qui sert à tenir le marché ou la foire. (Grande halle. On a fait une halle en un tel Bourg. En pleine halle. Aux halles. Sous la halle. Aller à la halle.)

On appelle figurément, *Langage des halles*, Le langage du bas peuple de Paris.

HALLEBARDE. s. f. (H s'aspire, & dans son dérivé.) Une sorte d'arme d'hast, garnie par en haut d'un fer long, large & pointu, qui est traversé d'un autre fer en forme de croissant. (Un coup de hallebarde. La hampe d'une hallebarde. Porter la hallebarde.)

La hallebarde est l'arme que porte le Sergent dans une compagnie de gens de pied. Ainsi on dit, qu'*On a donné une hallebarde à un Soldat*, pour dire, qu'On l'a fait Sergent.

HALLEBARDIER. s. m. Sorte de garde à pied, qui porte la hallebarde.

HALLEBREDA. s. f. (H s'aspire.) Terme de mépris, qui se dit d'une grande femme mal bâtie. (C'est une grande hallebreda.)

Il se dit aussi quelquefois d'Un homme. (C'est un grand hallebreda.)

HALLIER. s. m. (H s'aspire.) Buisson fort épais. (Un hallier épais. Parmi les halliers.)

HALO. s. m. Terme de Physique. Couronne lumineuse que l'on voit quelquefois autour des astres, & principalement du Soleil & de la Lune.

HALOIR. subst. masc. (H s'aspire.) Lieu où l'on sèche le chanvre par le moyen du feu, pour le disposer à être broyé ou tillé.

HALOT. s. m. (H s'aspire) Trou dans une garenne où se retirent les lapins.

HALOTECHNIE ou HALURGIE. s. f. (H s'aspire.) Partie de la Chimie qui a pour objet les sels.

HALTE. s. f. (H s'aspire.) Pause que font des gens de guerre dans leur marche. (Faire halte. Une longue halte.)

HALTE. Terme militaire, dont les Officiers se servent pour faire arrêter leurs Soldats.

On appelle aussi *Halte*, Le repas que l'on fait pendant la halte. (Il a fait préparer une bonne halte. Halte de chasse.) Lorsqu'un homme s'émancipe & va au-delà de ce qui convient, & qu'on veut l'arrêter, ou lui imposer silence, on dit dans le style familier, (Halte-là.)

H A M

HAMAC. s. m. (H s'aspire.) Espèce de lit qui consiste en une couverture qu'on suspend à deux points fixes.

HAMADE, ou HAMEYDE. s. f. Terme de Blason. Fasce formée de trois pièces alésées. Suivant différens Auteurs, les hameydes sont des barrières de manège, de clôtures, des chantiers de cave, &c.

HAMADRYADE. s. f. Nymphe fabuleuse des bois, qu'on croyoit enfermée dans un arbre, & dont la vie étoit attachée à l'arbre qui lui étoit affecté, au lieu que les Dryades étoient immortelles.

HAMANTHUS, ou HAMAGOGUE. s. m. Plante qui croît dans les Pyrénées. Elle est assez semblable, quant à l'effet, à la sauge. Appliquée sur la peau, elle en fait sortir le sang par les pores.

HAMEAU. s. masc. (H s'aspire.) Un petit nombre de maisons écartées du lieu où est la Paroisse. (Un méchant hameau. Ce n'est pas un village, ce n'est qu'un hameau. Cette Paroisse est composée de quantité de hameaux.)

HAMEÇON. s. m. Petit crochet de fer ou de fil d'archal, qu'on met au bout d'une ligne avec de l'appât, pour prendre du poisson. (Prendre du poisson à l'hameçon. Le poisson a pris à l'hameçon, a mordu à l'hameçon.)

On dit figur. & familièrement, *Mordre à l'hameçon*, pour dire, Se laisser séduire par quelque artifice, se laisser surprendre par l'apparence de quelque chose d'utile ou d'agréable. (Dès qu'on lui eut proposé cette affaire, il mordit à l'hameçon.)

HAMPE. s. f. (H s'aspire.) Le bois d'une hallebarde, d'une pertuisane, d'un épieu. (La hampe d'une hallebarde. Donner de la hampe. Un coup de hampe.)

On dit aussi dans le même sens, (La hampe d'un pinceau.) En termes de Chasse, *Hampe* signifie La poitrine du cerf.

H A N

HAN. s. m. (H s'aspire.) Terme de Relation. Sorte de Caravanserail.

HANAP. s. m. (H s'aspire.) Grande tasse à boire. Il est vieux, & ne se dit guère que dans le burlesque. (Vider un hanap.)

HANCHE. s. f. (H s'aspire.) La partie du corps humain, dans laquelle le haut de la cuisse est emboîté. (Avoir de grosses hanches. Cette femme n'a point de hanches, a trop de hanches.)

Il se dit aussi Des chevaux, *Mettre un cheval sur les hanches*, C'est le dresser, en sorte qu'il se soutienne sur le derrière en galopant. (Ce cheval va sur les hanches. Un cheval qui pare bien sur les hanches.)

HANEBANE, ou HENEBANE. *Voyez* JUSQUIAME.

HANGAR. s. m. (H s'aspire.) Espèce de remise destinée pour des chariots, pour des charrettes. (Un grand hangar. Placer des charrettes sous des hangars.)

HANNETON. s. m. (H s'aspire.) Insecte qui a des ailes, & qui paroît au printemps. (Prendre des hannetons.)

On dit familièrement d'Un jeune homme étourdi, qu'(Il est étourdi comme un hanneton.) Et figurément, (C'est un hanneton.)

Les Frangers appellent *Soucis d'hanneton*, Des franges qui portent de petites houppes.

HANOUARDS. s. m. pluriel. On appelle à Paris les Officiers - Porteurs de Sel, *Les Jurés Hanouards.*

HANSCRIT. s. m. (H s'aspire.) Langue savante des Indiens, dans laquelle sont écrits les Livres de Religion.

HANSE, ou HANSE TEUTONIQUE. s. f. (H s'aspire.) Société de plusieurs Villes d'Allemagne & du Nord, qu'on appelle Anséatiques. *Voyez* ANSÉATIQUES.

HANSIÈRE. s. f. (H s'aspire.) Terme de Marine. Cordage que l'on jette aux chaloupes & aux bâtimens qui veulent venir à bord d'un autre.

On appelle encore *Hansière*, Les trois cordes dont un câble d'ancre est composé. La *Hansière* est composée de trois torons; ainsi le câble a neuf torons.

HANTER. v. a. (H s'aspire.) Fréquenter, visiter souvent & familièrement. (Hanter quelqu'un. Hanter les bonnes compagnies. Hanter mauvaise compagnie. Hanter les gens doctes.)

Il se dit Des lieux aussi-bien que des personnes. (Hanter le Barreau. Hanter le Palais. Hanter les foires. Hanter les cabarets. Hanter les mauvais lieux.)

On dit proverbialement, *Dis-moi qui tu hantes, & je te dirai qui tu es*, pour dire, qu'On juge aisément des mœurs d'un homme par les personnes qu'il fréquente.

On dit proverbialement, qu'*Un homme a hanté les foires, a bien hanté les foires*, pour dire, Qu'à force de courir le monde, il est devenu fin & rusé.

Il est aussi neutre. (Hanter chez quelqu'un. Hanter en bon lieu. Hanter en de mauvais lieux.)

HANTÉ, ÉE. participe.

HANTISE. s. f. (H s'aspire.) Fréquentation, commerce familier avec quelqu'un. Il ne se dit guère qu'en mauvaise part. (La hantise d'un tel ne vaut rien. La hantise n'en vaut rien.) Il est du style familier.

H A P

HAPPE. s. m. (H s'aspire.) Demi-cercle de fer dont on garnit un essieu pour le conserver.

HAPPELOURDE. s. f. (H s'aspire.) Il se dit proprement d'Une pierre fausse qui a l'éclat & l'apparence d'une vraie pierre précieuse.

Il se dit figurément Des personnes qui ont une belle apparence, un bel extérieur, & qui n'ont point d'esprit. (C'est une vraie happelourde, une belle happelourde.)

On le dit aussi figurément d'Un cheval qui a belle apparence, mais qui n'a point de vigueur. (On lui a vendu une happelourde.)

HAPPER. v. a. (H s'aspire.) Il se dit proprement d'Un chien, lorsqu'il prend avidement avec la gueule ce qu'on lui jette. (On lui jeta un morceau, & il le happa.)

Il signifie figurément, Attraper, saisir, surprendre à l'improviste. (Il s'est laissé happer par les Sergens. Les Sergens l'ont happé.) Il est du style familier.

HAPPÉ, ÉE. participe.

H A Q

HAQUENÉE. sub. f. (H s'aspire.) Cheval ou cavale de médiocre taille, facile au montoir, & qui va ordinairement l'amble. (Une belle haquenée. Monter une haquenée.)

On dit, qu'*Un cheval va la haquenée*, pour dire, qu'Il va l'amble.

On dit populairement, qu'*Un homme est venu sur la haquenée des Cordeliers*, pour dire, qu'il est venu à pied un bâton à la main.

HAQUET. s. m. (H s'aspire.) Espèce de charrette à voiturer du vin, des ballots de marchandises, &c. (Mener, traîner des marchandises dans un haquet. Un haquet traîné par un cheval.) Il y a aussi de petits haquets traînés par des hommes.

H A R

HARANGUE. s. f. (H s'aspire.) Discours fait à une assemblée, à un Prince, ou à quelque autre personne élevée en dignité. (Belle harangue. Longue harangue. Courte harangue. Harangue faite sur le champ. Harangue courte & mauvaise. Harangue séditieuse. Harangue militaire. Les harangues de Thucydide. La tribune aux harangues. Faire, composer, méditer une harangue. Prononcer une harangue. Parler d'un ton de harangue dans la conversation.)

Dans le style familier, on dit d'Un discours ennuyeux & désagréable, que (C'est une longue harangue. Il leur a fait une longue harangue là-dessus. C'est une mauvaise harangue à lui faire.)

HARANGUER. v. a. (H s'aspire.) Prononcer une harangue en public. (Haranguer le Roi. Haranguer le Peuple. Haranguer les Soldats.)

Il est aussi neutre. (Haranguer devant le Roi, devant le Clergé. Il se plaît à haranguer. Haranguer bien. Haranguer mal. Haranguer d'un lieu haut, d'un lieu bas.)

On dit d'Un homme qui a accoutumé de parler beaucoup & avec emphase,) Il harangue toujours. Il ne fait que haranguer.)

HARANGUÉ, ÉE. participe.

HARANGUEUR. s. m. (H s'aspire.) Orateur, celui qui harangue. (Un excellent harangueur. Un bon harangueur.)

Il se dit aussi d'Un homme qui a accoutumé de faire des remontrances sur toutes choses.

Il se dit plus ordinairement en mauvaise part & en raillerie. (Un mauvais harangueur. Un pauvre harangueur. Un froid harangueur.)

Il se dit figurément d'Un grand parleur. (C'est un grand harangueur, un harangueur éternel.)

HARAS. s. m. (H s'aspire.) Lieu destiné à loger des étalons & des jumens, pour élever des poulains. (De grands haras. Faire des haras. Avoir des haras. Tenir des haras. Un bon haras. Peupler un haras. Dépeupler un haras. Un vieux haras. Le haras du Roi.)

On le dit aussi d'Un nombre de jumens avec leurs étalons, qu'on tient aux champs pour en tirer de la race. (Cheval de haras. Cheval d'un tel haras.)

HARASSER. v. a. (H s'aspire.) Lasser, fa-

tiguer. (Le train du cheval l'a extrêmement harassé.)

HARASSÉ, ÉE. participe. (Las & harassé, recru & harassé du chemin. Des troupes harassées. Un cheval harassé.)

Il se dit figurém. De l'esprit. (Il a l'esprit harassé.)

HARCELER. v. a. (H s'aspire.) Agacer, provoquer, exciter jusqu'à importuner, jusqu'à tourmenter, (Harceler quelqu'un en conversation. Il le harcele toujours. Il est naturellement paresseux, il faut le harceler pour le faire songer à ses affaires.)

On dit, *Harceler les ennemis à la guerre*, pour dire, Les inquiéter, les fatiguer par de fréquentes attaques, par de fréquentes escarmouches.

HARCELÉ, ÉE. participe.

HARDE. s. f. (H s'aspire.) Troupe de bêtes fauves. (Une harde de cerfs. Harde de daims. Plusieurs hardes de bêtes.)

Il se dit aussi du lien qui attache les chiens six à six.

HARDER. v. a. (H s'aspire.) Terme de Chasse. Attacher des chiens quatre à quatre, ou six à six.

HARDÉ, ÉE. participe.

HARDES. s. f. pluriel. (H. s'aspire.) Il se dit généralement De tout ce qui est de l'usage nécessaire & ordinaire pour l'habillement. (De belles hardes. De riches hardes.)

HARDI, IE. adjectif. (H s'aspire.) Courageux, assuré. (Hardi Soldat. Hardi Capitaine. Hardi à entreprendre. Il est hardi comme un lion. Action hardie. Entreprise hardie. Il a fait un tour bien hardi, un coup bien hardi. Discours hardi. Réponse bien hardie. Un mot bien hardi. Avoir la mine hardie, la contenance hardie. Il a l'action hardie. C'est un hardi voleur.)

HARDI, se dit quelquefois par opposition à Modeste, & pour Effronté. (Cette fille a l'air hardi.)

On dit, *Un hardi coquin*, *un hardi menteur*, pour dire, Un insolent coquin, un impudent menteur.

On dit d'Un homme qui joue ordinairement gros jeu, ou qui joue à petit jeu, que (C'est un hardi joueur, qu'il n'est pas hardi au jeu.)

On dit, qu'*Une proposition est bien hardie*, pour dire, qu'Il est dangereux ou difficile de la soutenir ; & on dit à peu près dans le même sens, qu'*Une parole est bien hardie*. (Il lui est échappé une parole bien hardie.)

On dit aussi, *Pensée hardie*, *expression hardie*, *figure hardie*, pour dire, Une pensée, une figure qui a quelque chose de noble & d'heureusement hasardé.

On dit aussi, qu'*Un Auteur a le style hardi*, *la plume hardie*, pour dire, que Dans sa manière d'écrire, il s'élève au-dessus des règles ordinaires.

On dit pareillement d'Un homme qui fait faire de beaux traits d'écriture, qu'(Il a la plume hardie, la main hardie, qu'il a une écriture hardie.)

HARDI, se dit aussi De certains ouvrages de l'Art où il paroît quelque chose d'extraordinaire & de grand. (Le dessein de ce tableau est noble & hardi. Voilà une voûte bien hardie. Le trait de cette voûte est bien hardi.)

On dit aussi dans le même sens, qu'(Un Peintre a le pinceau hardi.)

En parlant d'Un joueur d'instrument qui a le jeu ferme & brillant, on dit, que (Son jeu est hardi, qu'il a le jeu hardi.)

HARDIESSE. s. f. (H s'aspire.) Courage, assurance, qualité, de celui qui est hardi, (Grande hardiesse. Noble hardiesse. Manquer de hardiesse. Avoir de la hardiesse. Montrer, témoigner de la hardiesse. Parler avec hardiesse & avec fermeté.)

HARDIESSE, se prend aussi pour Licence ; & c'est dans ce sens qu'on dit dans le style familier, (Excusez si je prends la hardiesse....)

Et on dit d'Un homme qui s'émancipe trop, qu'(Il prend des hardiesses qui ne lui appartiennent pas.)

HARDIESSE, se prend quelquefois pour Témérité, insolence, impudence. (J'admire la hardiesse avec laquelle il a parlé à son père. Ce Soldat a eu la hardiesse de mettre l'épée à la main contre son officier.)

HARDIMENT. adv. (H s'aspire.) Avec hardiesse. (Parler hardiment. Mentir hardiment.)

Il signifie aussi, Librement, sans hésiter, sans barguigner. (Dites-lui hardiment que je n'entends pas que...)

HARENG. substantif masc. (H s'aspire ; le G ne se prononce point.) Petit poisson qui ne se pêche que dans l'Océan & en certaines saisons de l'année, où il vient par troupes. (Hareng frais. Hareng salé. Hareng blanc. Hareng saur. Hareng sauret. Hareng pec, ou Hareng en caque. Caque de harengs. La pêche des harengs.)

On dit proverbialement De plusieurs personnes ou de plusieurs choses rangées & pressées l'une contre l'autre, qu' (Elles sont rangées, qu'elles sont pressées comme des harengs en caque.)

On dit proverbialement & figurément, *La caque sent toujours le hareng*, en parlant De ceux qui, par quelque action, ou par quelque parole, font voir qu'ils retiennent encore quelque chose de la bassesse de leur naissance, ou des mauvaises impressions qu'ils ont reçues. (Il a porté la livrée, il y paroît encore à ses manières, la caque sent toujours le hareng.)

HARENGAISON. s. f. (H s'aspire.) Temps de la pêche du hareng. (En France, la harengaison est depuis la fin de Septembre jusqu'en Décembre.)

Il signifie aussi La pêche du hareng. (La harengaison a été bonne cette année.)

HARENGÈRE. s. f. (H s'aspire.) Celle qui fait métier de vendre des harengs, & toute autre sorte de poisson en détail. (Les Harengères de la halle.)

On appelle figurément *Harengère*, Une femme qui se plaît à quereller & à dire des injures.

On dit proverbialement, (Crier comme une harengère. Dire des injures comme une harengère. Parler comme une harengère.)

HARGNEUX, EUSE. adj. (H s'aspire.) Qui est d'humeur chagrine, querelleuse & insociable. (Un homme hargneux. Une femme hargneuse. Il a l'esprit hargneux, l'humeur hargneuse.)

HARGNEUX, se dit aussi Des animaux, comme des chevaux qui mordent ou qui ruent. (C'est un cheval fort hargneux ;) & des chiens qui mordent, (Un chien hargneux.)

On appelle aussi figurément & familièrement, *Chien hargneux*, Un homme mutin, querelleur. Et on dit proverbialement, (Il a toujours les oreilles déchirées comme un chien hargneux.)

HARICOT. s. m. (H s'aspire.) Plante dont les fleurs sont légumineuses. Elles portent des siliques qui contiennent des semences qu'on nomme aussi *Haricots féveroles*, ou *Féves de haricot*.

Il y en a de plusieurs espèces & de différentes couleurs. C'est un légume dont on fait grand usage, & qu'on prépare de différentes manières. (Des haricots verts. Des haricots blancs.)

On appelle aussi *Haricots*, Une espèce de ragoût fait ordinairement avec du mouton & des navets. (Manger un haricot, un excellent haricot.)

HARIDELLE. s. f. (H s'aspire.) On appelle ainsi un méchant cheval maigre. (Vieille haridelle. Méchante haridelle.)

HARMALE. s. f. Plante. C'est une espèce de rue sauvage. Elle ressemble au mille-pertuis ; mais on la distingue aisément par ses feuilles qui sont alternes. *L'Harmale* a l'odeur forte, & on l'emploie en Médecine.

HARMONIE. s. f. Concert, accord de divers sons. (Douce harmonie. Parfaite harmonie. Cela fait une juste harmonie. Une harmonie agréable. Une merveilleuse harmonie. Une fausse harmonie. Harmonie céleste. L'harmonie des instrumens. Il y a plus d'harmonie que de chant dans ce chœur.)

Il se dit quelquefois, ou d'Une voix seule, lorsqu'elle est sonore, nette & douce, ou d'un instrument qui rend un son agréable. (L'harmonie de sa voix. L'harmonie de son luth. L'harmonie d'une flûte.)

Il signifie figurément Un accord parfait, & une entière correspondance de plusieurs parties qui forment un tout, ou qui concourent à une même fin, de quelque nature qu'elles soient. (L'harmonie de l'Univers. L'harmonie des élémens. L'harmonie du corps humain. Ce qui fait la beauté d'un bâtiment, c'est la parfaite harmonie de toutes les parties. Troubler l'harmonie du Gouvernement politique.)

HARMONIE, en Anatomie, se dit d'Une articulation par laquelle les os sont liés ensemble, par des dentelures presqu'imperceptibles. Cette articulation se remarque surtout à un os de la face.

HARMONIEUSEMENT. adv. Avec harmonie. (Ils chantoient harmonieusement.)

HARMONIEUX, EUSE. adjectif. Qui a de l'harmonie. (Chant harmonieux. Musique harmonieuse. Voix harmonieuse.)

HARMONIQUE. adj. de t. g. Qui produit de l'harmonie. (Sons harmoniques.)

On appelle *Proportion harmonique*, Une proportion dans laquelle le premier terme est au troisième, comme la différence du premier & du second est à la différence du second & du troisième.

HARMONIQUEMENT. adver. Avec harmonie.

HARNACHER. v. a. (H s'aspire.) Mettre le harnois à un cheval de trait. (Harnacher les chevaux.)

HARNACHÉ, ÉE. participe. Il se dit, tant des chevaux de selle que des chevaux de harnois. (Un cheval bien harnaché. Une mulle richement harnachée.)

HARNOIS. s. masc. (H s'aspire.) L'armure complette d'un homme d'armes. En ce sens il vieillit au propre, & n'a presque plus d'usage qu'en Poësie, & que dans quelques façons de parler figurées. *Endosser le harnois*, pour dire, Embrasser la profession des armes. *Blanchir sous le harnois*,

pour dire, Vieillir dans le métier des armes.

On dit aussi figurément & par plaisanterie, *Endosser le harnois*, en parlant d'Un homme d'Église, ou d'un homme de Robe, lorsqu'il met les habits de sa profession.

On dit encore figurément & familièrement, *S'échauffer dans son harnois*, pour dire, Parler de quelque chose avec beaucoup de véhémence & d'émotion.

Harnois, se dit plus ordinairement De tout l'équipage d'un cheval de selle. (Le harnois de son cheval étoit enrichi de pierreries.)

Il se prend encore plus particulièrement pour Le poitrail, le collier, & tout le reste de ce qui sert à atteler des chevaux de carrosse ou de charrette. (Une paire de harnois dorés. Des harnois de cuir de Russie ou roussi. Harnois de volée. Des harnois de charrette.)

On appelle aussi *Harnois*, Les chevaux & tout l'attirail d'un Voiturier, d'un Roulier, &c. (C'est un chemin trop étroit pour les harnois.) En ce sens on dit, *Cheval de harnois*, pour dire, Cheval de charrette.

HARO. (H s'aspire.) Terme de Pratique dont on se sert, suivant la Coutume de Normandie, pour faire arrêt sur quelqu'un ou sur quelque chose, & pour aller procéder sur le champ devant le Juge. (Faire haro sur quelqu'un. Clameur de haro.)

On dit figurément & famil. *Crier haro sur quelqu'un*, pour dire, Se récrier avec indignation sur ce qu'il fait ou dit mal à propos. (Dès qu'il eut parlé, tout le monde cria haro sur lui.)

HARPAILLER. verbe a. (H s'aspire.) Il n'a guère d'usage qu'en parlant de deux personnes qui se querellent, & se jettent l'une sur l'autre.

Il se dit aussi De ceux qui, sans user de main-mise, disputent avec indécence. (Ils se sont harpaillés.) Il est du style familier.

HARPE. s. f. (H s'aspire.) Espèce d'instrument de Musique qui a plusieurs cordes de longueur inégale, & qu'on touche des deux côtés avec les deux mains en même temps. (Jouer de la harpe. Toucher la harpe. Joueur de harpe. Au son de la harpe.) On représente souvent David jouant de la harpe.

Harpe. Terme de Maçonnerie. Pierre d'attente qui sort d'un mur. Il se dit aussi Des pierres qui sont dans les chaînes des murs, & qui sont plus larges que celles de dessus & de dessous.

Harpe, se disoit aussi d'Une espèce de pont-levis, dans l'ancienne fortification.

HARPÉ, ÉE. adjectif. Ce mot n'a d'usage qu'en parlant d'Un lévrier dont le corps tient quelque chose de la figure d'une harpe, en ce qu'il a l'estomac fort avancé & fort bas, & le ventre fort haut & fort élevé. (Un lévrier bien harpé. Une lévrette bien harpée.)

HARPER. verbe a. (H s'aspire.) Prendre & serrer fortement avec les mains. (Il l'a harpé.) *Se harper*, Se saisir l'un l'autre, se prendre avec les mains. Il ne se dit que dans le style familier. (Ils se querellèrent & se harpèrent. Elles se sont harpées.)

Harper. v. n. Terme de Manége. On dit, qu'*Un cheval harpe d'une jambe*, Quand il lève une des jambes de derrière plus haute que l'autre sans plier le jarret; &, qu'*Il harpe des deux jambes*, Quand il les élève toutes deux en même temps, & avec précipitation, comme s'il alloit à courbettes.

Harpé, ée. participe.

HARPIE. s. f. (H s'aspire.) Oiseau fabuleux, extrêmement gourmand, & qui avoit un visage de femme, & des ongles fort crochus & tranchans.

On dit figurément De ceux qui ravissent le bien d'autrui, que Ce sont des harpies, de vraies harpies.)

On appelle aussi *Harpie*, Une méchante femme criarde & acariâtre. (C'est une harpie, une franche harpie.)

HARPON. s. m. (H s'aspire.) Espèce de dard dont la pointe est accompagnée de deux cros recourbés, & dont on se sert ordinairement à la pêche des baleines & autres poissons cétacées.

HARPONNER. v. a. (H s'aspire.) Darder avec le harpon, accrocher avec le harpon. (Harponner une baleine.)

Harponné, ée. participe.

HARPONNEUR. s. m. Pêcheur choisi pour lancer le harpon.

HART. s. f. (H s'aspire.) Espèce de lien fait d'osier, ou d'autre bois fort pliant, dont on lie les fagots. (Délier la hart d'un fagot.)

Hart, signifie aussi La corde dont on étrangle les criminels; mais en ce sens il n'a guère d'usage qu'en certaines formules qu'on emploie dans les Ordonnances. (À peine de la hart.)

HAS

HASARD. s. m. (H s'aspire, & dans tous ses dérivés.) Fortune, sort, cas fortuit, (Coup de hasard. Ce sera un grand hasard si telle chose n'arrive. Donner quelque chose au hasard. C'est un pur effet du hasard. C'est un grand hasard s'il en réchappe. Le hasard voulut....)

On appelle *Jeux de hasard*, Les jeux où le hasard seul décide, tel que le passe dix, &c. Les jeux de hasard sont défendus par les Ordonnances.

À certains jeux de dés, on appelle *Les hasards*, Certains points fixes qui sont toujours favorables à celui qui tient le dé.

On dit à la Paume, que *La balle fait hasard*, Quand elle ne fait pas l'effet qu'elle devoit faire, soit par le défaut du carreau, soit par quelqu'autre cause.

En parlant d'un meuble, d'un tableau, d'un livre, ou de quelqu'autre chose qu'on a trouvé à acheter à bon marché, on dit, que (C'est un meuble de hasard, un tableau de hasard, un livre de hasard;) & dans cette acception on dit, (Trouver un bon hasard.)

On dit, *Jeter des propos au hasard, à tout hasard*, pour dire, Mettre des propos en avant, pour voir comment ils seront reçus.

On dit aussi à peu près dans le même sens, *Dire quelque chose au hasard, à tout hasard*, pour dire, Sans aucune intention précise que ce qu'on dit soit d'aucune conséquence.

On dit encore d'Un homme, qu'*Il parle toujours au hasard*, pour dire, qu'Il parle toujours inconsidérément & sans réflexion.

On dit adverbialement, *À tout hasard*, pour dire, À tout événement, quoi qu'il puisse arriver; & dans le même sens on dit proverbialement & bassement, (Hasard à la blanque.)

On dit aussi adverbialement, *Par hasard*, pour dire, Fortuitement. (Cela est arrivé par hasard.)

Hasard, signifie aussi, Péril, risque. (Courir hasard. Courre hasard. Courre un grand hasard. Se mettre en hasard. S'exposer au hasard. Il a couru hasard de sa personne, de sa vie, de son honneur. J'en prends le hasard sur moi. Il en arrivera ce qui pourra, j'en prends le hasard.)

On dit, (Les hasards de la guerre. Il a essuyé de grands hasards. Il a été nourri parmi les hasards.)

HASARDER. v. a. Risquer, exposer à la fortune, exposer au péril. (Hasarder son argent au jeu. Hasarder tout son bien dans le commerce. Hasarder sa vie. Hasarder sa réputation, son honneur. Hasarder sa personne, se hasarder. Il se hasarde trop.)

On dit, *Hasarder une parole, une proposition*, pour dire, La mettre en avant, pour voir de quelle manière elle sera reçue.

On dit, *Hasarder une phrase, une façon de parler*, pour dire, Se servir d'une phrase, d'une façon de parler dont l'usage n'est pas encore bien établi.

On dit proverbialement, *Hasarder le paquet*, pour dire, S'abandonner au hasard, tenter la fortune sur quelque chose.

Il est quelquefois récipr. (Il se hasarde à faire cette proposition.)

Hasardé, ée. participe.

En parlant d'Une pièce de boucherie, ou d'une pièce de gibier qu'on aura gardée trop long-temps pour la rendre plus tendre, ou pour lui donner plus de fumet, on dit, qu'(Elle est hasardée. Gigot hasardé. Cette perdrix est hasardée.)

HASARDEUSEMENT. adv. Avec risque, avec péril, d'une manière hasardeuse. (Il a entrepris cela bien hasardeusement.)

HASARDEUX, EUSE. adjectif. Hardi, qui expose volontiers sa personne, son bien, sa fortune au hasard. (Ce Pilote est trop harsardeux. Un joueur hasardeux. Un Marchand harsardeux.)

Il signifie aussi Périlleux, & se dit Des choses où il y a du péril, du danger. (Un coup hasardeux. Cela est bien hasardeux.)

HASE. s. f. (h s'aspire.) La femelle d'un lapin, d'un lièvre. (Une hase pleine. Mettre des hases de lièvre dans une plaine.)

On appelle figurément & par mépris, *Vieille hase*, Une vieille femme qui a beaucoup d'enfans.

HAST. s. m. Ce mot n'a guère d'usage que dans cette phrase, (Arme d'hast,) qui se dit De toute arme emmanchée au bout d'un long bâton. La pique, la hallebarde sont des armes d'hast.

HAT

HÂTE. s. f. (H s'aspire & dans tous ses dérivés.) Précipitation, promptitude. (La hâte, la grande hâte avec laquelle il fait toutes choses, est cause qu'il ne fait jamais rien de bien.)

On dit, *Avoir hâte, avoir une grande hâte, avoir extrêmement hâte*, pour dire, Être extrêmement pressé de faire quelque chose. (C'est un homme qui a toujours hâte, qui n'a jamais hâte.)

Avec hâte, en hâte. Façons de parler adverbiales, qui signifient, Promptement, avec diligence, (Dépêcher un courrier en hâte. Il a fait cela avec hâte avec beaucoup de hâte.)

À la hâte. Autre façon de parler adverbiale, qui signifie, Avec précipitation. (Écrire à la hâte. Faire quelque chose à la

hâte. On voit bien que cela a été fait à la hâte.)

HÂTER. v. a. Presser, diligenter. (Hâter son départ. Hâter son retour.)

On dit, *Hâter les fruits*, pour dire, En avancer la maturité. Le soin que l'on prend de cultiver les arbres, & le fumier qu'on y met, hâtent les fruits.

HÂTER, signifie aussi, Diligenter, faire dépêcher. (Hâter la besogne. Hâter le dîner. Faites hâter le dîner. Hâtez un peu ces gens-là.)

Il se joint aussi avec le pronom personnel. (Hâtez-vous. Dites-leur qu'ils se hâtent. Il s'est trop hâté. Je ne me hâterai pas d'aller là.)

On dit proverbialement, en parlant de quelqu'un, & par manière de menace, qu'*On le hâtera bien d'aller*, pour dire, qu'On lui fera bien faire ce qu'on souhaite, qu'on lui montrera bien son devoir.

On dit en termes de Chasse, que *Le cerf hâte son erre*, Quand il fuit fort vîte.

HÂTÉ, ÉE. participe.

On dit, que *La saison est un peu hâtée*, pour dire, qu'Elle est avancée.

HÂTÉ, signifie aussi quelquefois, Qui a hâte. (Il est extrêmement hâté.)

HÂTEUR. subst. m. Officier des Cuisines Royales, dont l'emploi est d'avoir soin des viandes qui sont à la broche, & de faire qu'elles soient rôties à propos, (Hâteur de la bouche du Roi.)

Hâteur vient de l'ancien mot *Haste*, qui signifioit une broche.

HÂTIER. s. m. Sorte de grand chenet de cuisine, qui a plusieurs chevilles de fer recourbées les unes au-dessus des autres, sur lesquelles on appuie les broches pour les faire tourner.

HÂTIF, IVE. adj. Il ne se dit proprement que des fruits & des fleurs qui viennent avant le temps ordinaire; & il se dit par opposition à Tardif. (Fruit hâtif. Cerises hâtives. Fleurs hâtives.)

On dit figurément, *Un esprit hâtif*, pour dire, Un esprit formé avant l'âge.

HÂTIVEAU substantif masculin. Sorte de poire qui mûrit des premières. (Du hâtiveau. Une poire de hâtiveau.)

HÂTIVEMENT. adverbe. Il ne se dit que Des fruits hâtifs & des fleurs hâtives. (Il a l'art de faire venir des fleurs & des fruits plus hâtivement qu'aucun autre Jardinier.)

HÂTIVETÉ. substantif fémin. Il ne se dit aussi que Des fruits, des fleurs & des plantes qui viennent avant le temps ordinaire. Le plus ou le moins de hâtiveté des fleurs & des fruits, dépend du plus ou du moins de soin qu'on apporte à les cultiver.

HAU

HAVAGE. substantif masculin. *Voyez* AVAGE.

HAUBANS. substantif masc. pluriel. (H s'aspire.) Terme de Marine. Grosses cordes qui sont attachées aux barres des hunes & aux corps du mouton, pour affermir les mâts.

HAUBERGEON. s. m. dim. (H s'aspire.) Petit haubert.

On dit proverbialement & figurément, *Maille à maille se fait le haubergeon*, pour dire, qu'Avec un travail assidu, quoique petit, on vient à bout des plus grandes choses.

HAUBERT. substantif masc. (H s'aspire.) Sorte de cuirasse ancienne, ou de cotte de mailles.

On appelle *Fiefs de haubert*, Certains Fiefs qui obligeoient autrefois ceux qui les possédoient, d'aller servir le Roi à la guerre, avec droit de porter le haubert. Ces sortes de Fiefs ne sont guère connus aujourd'hui qu'en Normandie.

HÂVE adjectif de tout genre (H s'aspire.) Pâle, maigre & défiguré. (Avoir le visage hâve. Il étoit horriblement hâve.)

HAVIR. v. a. (H. s'aspire.) Ce mot ne se dit proprement qu'en parlant De la viande, lorsqu'on la fait rôtir à un grand feu, qui la dessèche & la brûle par-dessus, sans qu'elle soit cuite en dedans. (Le trop grand feu havit la viande.)

Il se construit aussi au neutre & au réciproque. (La viande havit à un trop grand feu, ne fait que se havir.)

HAVI, IE. participe.

HAVRE. s. m. (H s'aspire.) Port de mer. (Havre assuré. Surgir au havre. Gagner le havre. Sortir du havre. Havre d'entrée. Havre de barre.)

HAVRE-SAC. s. m. (H s'aspire.) Sorte de sac que les Soldats dans les marches d'armée, & les gens de métier, en allant par les pays, portent sur leur dos, & où ils mettent leurs provisions, leurs ustensiles, leurs outils. (Le havre-sac d'un Soldat. Le havre-sac d'un garçon de métier.)

HAUSSE. s. f. (H. s'aspire.) Ce qui sert à hausser. (Mettre une hausse à des souliers, à des bottes. Mettre des hausses à des quenouilles de lit.)

HAUSSE-COL. s. m. (H s'aspire.) On appelle ainsi Une petite plaque, ordinairement de cuivre doré, que les Officiers d'Infanterie portent au-dessous du cou, lorsqu'ils sont de service actuel, & qui leur sert d'ornement pour les distinguer.

HAUSSEMENT. s. m. (H s'aspire.) Élévation de quelque chose. Il se dit particulièrement Du mouvement qu'on fait des épaules, pour marquer de l'indignation ou du mépris. (Il a fait un haussement d'épaules.)

HAUSSER. v. a. (H s'aspire.) Élever, rendre plus haut. (Hausser une maison, une muraille.)

Il signifie aussi, Lever en haut. (Hausser le bras, la jambe. Se hausser sur le bout des pieds.)

Figurément, *Hausser les épaules*, se dit pour signifier, Qu'on désapprouve quelque chose, qu'on en est étonné. (Quand il dit cela, tout le monde haussa les épaules.)

HAUSSER, se dit aussi De la voix, du son des instrumens. (Hausser la parole. Hausser sa voix. Ce luth est monté trop bas, il faut le hausser.)

On dit, que *Le temps se hausse*, pour dire, qu'Il commence à s'éclaircir.

On dit proverbialement & populairement, *Hausser le coude*, *hausser le temps*, pour dire, Boire en débauche.

HAUSSER, signifie figurém. Augmenter. (Hausser la paye d'un Soldat, les gages d'un domestique. Hausser les impôts, une ferme. Hausser le prix du sel.)

On dit, *Hausser la monnoie*, *le prix des monnoies*, en parlant de la valeur numéraire.

On dit en termes de Banque, *Le change hausse*, pour dire, Le prix du change augmente. *Les actions haussent*, pour dire, Le prix des actions est plus fort.

On dit figurém. *Hausser le cœur*, *hausser le courage à quelqu'un*, pour dire, Lui donner du cœur, lui élever le courage. (Cette alliance, cette Charge, cette succession lui a bien haussé le cœur.)

On dit proverbialement d'Un homme froid & tranquille, qu'*Il ne se hausse*, *ni ne se baisse*, pour dire, qu'Il ne s'émeut de rien.

HAUSSER, est aussi verbe neutre, & signifie, Devenir ou être plus haut. (La rivière a bien haussé cette nuit. Le prix du blé a bien haussé.)

On dit, qu'*Un homme a une épaule qui hausse*, pour dire, qu'Il a une épaule plus haute que l'autre.

HAUSSÉ, ÉE. participe.

HAUT, HAUTE. adjectif. (H s'aspire.) Élevé. Il est opposé à Bas & à Petit. (Hautes montagnes. Haute tour. Haut clocher. Le plus haut étage d'une maison. Il est plus haut que moi de deux doigts. Cette femme porte des souliers fort hauts. Il est de haute stature, de haute taille.)

On dit, que *L'argent est haut*, pour dire, qu'On ne le prête qu'à un gros intérêt.

Il signifie aussi Profond. (L'eau est fort haute en tel endroit.)

On dit que *La rivière est haute*, Lorsqu'elle est plus grosse qu'à son ordinaire; & dans la même acception on dit, (Les hautes marées.)

On dit aussi, que *La mer est haute*, pour dire, qu'Elle est agitée: Et, *Aller en haute mer*, pour dire, Aller en pleine mer.

On dit, qu'*Un ouvrage*, *un discours est du haut style*, par opposition au style bas & rampant.

On dit, *Crier les hauts cris*, *jeter les hauts cris*, pour dire, Se plaindre à haute voix.

On appelle *Hauts Pays*, Certains pays qui sont plus éloignés de la mer, ou plus proches de la source de quelques grandes rivières. (La haute Allemagne. La haute Égypte. Le haut Languedoc. La haute Bretagne.)

HAUT. en parlant de quelques rivières, se dit Des endroits de ces rivières qui sont les plus proches de leurs sources. (Le haut Rhin.)

On dit, *Le haut bout d'une chambre*, *le haut bout d'une table*, pour dire, La place la plus honorable. (Être au haut bout d'une table. Prendre le haut bout.)

HAUT, en parlant des sons, tant de la voix que des instrumens, signifie, Éclatant, qui se fait entendre de loin. (Avoir la voix haute. Crier à haute voix. Cet homme-là a la parole trop haute. Il a la voix si haute, qu'on ne le peut suivre en chantant. Un clavecin trop haut. Un luth trop haut.)

On dit figurément, qu'*Un homme le prend d'un ton trop haut*, *sur un ton haut* Lorsqu'il parle d'une manière arrogante, audacieuse.

On appelle *Messe haute*, Une grande Messe; *Hautes sciences*, La Théologie, la Philosophie, & les Mathématiques; & dans un Collége, *Hautes classes*, La Seconde & la Rhétorique.

On dit, *Tenir la bride haute à un cheval*, pour dire, Lui tenir la bride courte. Et figurément & familièrement, *Tenir la bride haute à un jeune homme*, pour dire,

Ne lui laiſſer guère de liberté, le tenir de court.

On appelle *Haut dais*, L'endroit élevé où le Roi & la Reine ſont aſſis dans les aſſemblées publiques, ſoit que cet endroit ſoit couvert d'un dais, ou non.

On appelle *Haute Juſtice*, La Juridiction d'un Seigneur, dont le Juge peut connoître de toutes cauſes tant civiles que criminelles, excepté de cas Royaux; & le Seigneur s'appelle *Haut Juſticier*. *Haut & puiſſant Seigneur*, eſt un titre que les grands Seigneurs prennent d'ordinaire dans les actes qu'ils paſſent.

Haut, ſignifie auſſi, Excellent, éminent, ſublime, dans ſon genre. (Les hauts faits. Les hauts faits d'armes. Il a le courage haut. Haute fortune. Haute vertu. Cela eſt du haut ſtyle. Haute eſtime. Haute réputation.)

On dit auſſi à peu près dans le même ſens *Haut appareil*, pour dire, Une grande magnificence. (Ce Prince fit ſont entrée dans le plus haut appareil qu'on ait jamais vu.)

Haut appareil, ſe dit auſſi en chirurgie d'Une des manieres de faire la taille.

Haut, ſe dit auſſi en mal, De ce qui eſt exceſſif dans ſon genre. (Haute inſolence. Haute effronterie. Haute injuſtice. Il a fait une haute ſottiſe.)

On appelle en Angleterre, *Crimes de haute trahiſon*, Ceux qu'on appelle en France, *Crimes de leſe-Majeſté*, & même pluſieurs autres crimes.

Haut, s'emploie en diverſes autres ſignifications, comme on verra dans les phraſes ſuivantes. Ainſi on dit, qu'*Un homme eſt haut en couleur*, pour dire, qu'Il eſt échauffé, qu'il a le viſage rouge.

Qu'*Une viande eſt du haut goût*, pour dire, Piquante, poivrée, ſalée, épicée.

Proverbialement d'un jeune homme qui mange beaucoup, on dit, que (C'eſt un cadet de haut appétit.)

On dit d'Un homme qui a les manières orgueilleuſes & audacieuſes, que (C'eſt un homme haut.) Et on dit, qu'*Un homme eſt haut à la main*, pour dire que C'eſt un homme emporté, & qui uſe de voies de fait.

On dit d'Un cheval qui fait des bonds, des ſauts, qu'(Il fait des haut-le-corps.)

Il ſe dit auſſi quelquefois figurément & familiérement, en parlant des premiers mouvemens d'un homme à qui l'on fait des propoſitions qui le révoltent.

On dit proverbialement & figurément, *Faire haut le pied*, pour dire, S'enfuir.

On dit de même, *Haut le pied*, pour dire, Retirez-vous, partons.

On dit, qu'*On renvoie des chevaux haut le pied*, pour dire, qu'On les renvoie ſans être attelés.

On appelle *Arbre de haute tige*. De certains arbres fruitiers dont le tronc eſt élevé.

En termes de Blaſon, on appelle *Epée haute*, Celle qui eſt droite.

En parlant Des cartes à jouer, on dit, qu'*Une carte eſt plus haute qu'une autre*, pour dire, qu'Elle a plus de valeur. Au piquet l'as eſt la plus haute carte.

On dit proverbialement. *Cela eſt du haut Allemand pour moi*, pour dire, Je n'y entends rien.

On appelle *Haut mal*, L'épilepſie ou le mal caduc. (Il tombe du haut mal.)

Haute futaie, eſt un bois de grands chênes, de grands hêtres, &c. qui n'eſt pas réglé en coupe ordinaire, comme les bois taillis. (Bois de haute futaie.)

La Chambre haute, dans le Parlement d'Angleterre, eſt la Chambre des Seigneurs.

Haut, s'emploie ſubſtantivement, & ſignifie, Élévation, hauteur. (Cette maiſon a tant de toiſes de haut.) *Cette tapiſſerie a tant de haut*, pour dire de hauteur.

On dit qu'*Un homme eſt tombé de ſon haut*, pour dire, qu'Il eſt tombé de toute ſa hauteur. Et figurément & familièrement, en parlant d'Un homme qui a paru extrêmement ſurpris de quelque choſe, on dit, qu'Il eſt tombé de ſon haut, qu'il a penſé tomber de ſon haut.)

On dit, qu'*Il y a du haut & du bas dans la vie*, pour dire, qu'il y a des biens & des maux.

On dit auſſi d'Un homme d'humeur inégale, qu'(Il a du haut & du bas dans l'humeur. Il y a bien des hauts & des bas dans ſon humeur.)

On dit proverbialement *Gagner le haut*, pour dire, S'enfuir.

Haut, ſignifie auſſi Le faîte, le ſommet & la plus haute partie. (Le haut d'une tour, le haut d'une montagne, d'un clocher. Il eſt tombé du haut de la maiſon en bas. Regarder du haut en bas. Le canon tiroit de haut en bas.) En ce ſens on dit, (Bâtir ſur un haut.)

On dit auſſi, *Sur le haut du jour*, pour dire, Vers le midi.

En parlant d'Un Savant orgueilleux qui mépriſe ceux qu'il croit moins ſavans que lui, on dit, qu'(Il les regarde du haut de ſon eſprit.)

Haut, s'emploie auſſi adverbialement, & ſignifie, Hautement. *Parler haut*, pour dire a haute voix. (Crier haut, élever ſa voix trop haut.) *Il faut monter plus haut*, pour dire, Dans un lieu plus élevé.

On dit, *Parler haut*, pour dire, Parler d'un ton intelligible; & il ſe dit par oppoſition à Parler bas. (Vous ne parlez pas aſſez haut. Parlez plus haut.)

On dit figurément, qu'*Un homme le prend bien haut*, pour dire, qu'Il parle, qu'il répond bien arrogamment, qu'*Il le porte haut*, pour dire, qu'Il fait une grande dépenſe, & au-deſſus de ſa condition, qu'il a les manières hautaines. *Faire quelque choſe haut la main*, pour dire, Avec hauteur, avec autorité. Et d'Un homme qui regarde les autres avec mépris, qu'(Il les regarde de haut en bas.)

En termes d'Artillerie, on dit, *Haut les bras*, pour dire, Mettez le feu au canon.

On dit à la guerre, *Haut le bois*, pour dire, Levez la pique, le mouſquet.

On dit que *Le Carême eſt haut*, pour dire, qu'il arrive tard; & qu'*Il eſt bas* pour dire, qu'Il arrive bientôt.

Et on dit proverbialement & figurément, *Vous nous mettez le Carême bien haut*, pour dire, vous nous faites la choſe bien difficile.

Au jeu de l'Hombre & à quelques autres jeux des cartes, on dit: *Couper de haut*, pour dire, Mettre une haute carte de triomphe, pour obliger celui qui fait jouer à en mettre une plus haute.

On dit figurément, *Traiter quelqu'un de haut en bas*, pour dire, Le traiter avec hauteur, avec beaucoup de mépris.

On dit auſſi fam. *Déclarer haut & clair*, pour dire, S'expliquer poſitivement, nettement. Et quelquefois par forme de menace, (Je vous le dis, je vous le déclare haut & clair.)

Et on dit, qu'*Une dépenſe monte haut*, pour dire, qu'Elle eſt fort grande.

On dit proverbialement d'Un homme qui a été pendu, qu'(Il a été pendu haut & court.)

En haut, par haut. Façon de parler adverbiale. Ainſi on dit, *Aller en haut*, *monter en haut*, pour dire, Dans un lieu plus élevé que celui où l'on eſt. *Loger en haut*, pour dire, Dans un étage au-deſſus.

On dit auſſi, *Paſſer par en haut*, *paſſer par en bas*, pour dire, Paſſer par le haut, paſſer par le bas de quelque lieu.

On dit qu'*Un cheval va par en haut*, pour dire, qu'Il fait un manége élevé.

On dit auſſi *Tirer en haut*, *pouſſer en haut*, pour dire, Vers le haut.

En parlant d'Une médecine qui opère par le bas ventre & par la bouche, on dit, qu'(Elle fait aller par haut & par bas.) L'émétique purge par haut & par bas.

HAUT-À-BAS. ſ. m. Porte-balle. Petit Mercier qui porte ſur ſon dos une balle où ſont ſes marchandiſes.

HAUT-À-HAUT. ſ. m. Cri de Chaſſe que l'on fait pour appeler ſon camarade, & lui faire revoir la voie de ſon cerf pendant un défaut; ou pour l'appeler le matin aux bois.

HAUTAIN, AINE. adj. Fier, orgueilleux. (C'eſt un homme hautain. Une humeur hautaine.)

HAUTAINEMENT. adv. D'une manière hautaine.)

HAUTBOIS. ſ. m. Inſtrument à vent & à anche, dont le ton eſt fort clair. (Il joue du hautbois.)

On appelle auſſi *Haut-bois*, Celui qui en joue. (C'eſt un excellent Hautbois,

On dit proverbialement & en jouant ſur le mot, *Jouer du hautbois*, pour dire, Abattre une futaie qu'il ne faudroit pas encore couper.

HAUT-BORD. ſubſtantif maſc. On appelle *Vaiſſeaux de haut-bord*, Les grands vaiſſeaux, pour les diſtinguer des vaiſſeaux plats.

HAUTE-CONTRE. ſubſtantif féminin. Celle des quatre parties de la Muſique qui eſt entre le deſſus & la taille. (Chanter la haute-contre. Une voix de haute-contre.)

On appelle auſſi *Haute-contre*, Celui qui chante la haute-contre. (C'eſt une haute-contre.)

HAUT-DE-CHAUSSE, ou HAUT-DE-CHAUSSES. ſ. m. La partie du vêtement de l'homme, qui le couvre depuis la ceinture juſqu'aux genoux. (Mettre ſon haut-de-chauſſe.)

On dit proverbialement & figurément. qu'*Une femme porte le haut-de-chauſſe*, pour dire, qu'Elle eſt plus maîtreſſe, qu'elle a plus de pouvoir dans la maiſon que ſon mari.

HAUTE-LICE. ſ. f. Fabrique de tapiſſerie, dont la chaîne eſt tendue de haut en bas. (Une tapiſſerie de haute-lice. Une haute-lice de grand prix. Une haute-lice rehauſſée d'or.)

HAUTE-LUTTE. ſ. f. Il ne ſe dit qu'au figuré. *Emporter quelque choſe de haute-lutte*, pour dire, L'emporter d'autorité & avec grande ſupériorité.

HAUTE-PAYE. f. f. Une Solde plus grande que la solde ordinaire. (Il est à la haute-paye.)

On appelle aussi *Haute-paye*, Celui qui la reçoit.

HAUTEMENT. adv. Il n'a guère d'usage au propre; mais au figuré il signifie, Hardiment, librement, résolument. (Il ne le dissimula point, il le dit hautement. Je vous le déclare hautement. Je lui ai soutenu hautement...)

Il signifie aussi, Avec hauteur, avec vigueur, à force ouverte. (Il le protége hautement. Il porte hautement les intérêts d'un tel. Se déclarer hautement pour quelqu'un.)

HAUTESSE. substantif fémin. Titre qu'on donne au Grand-Seigneur ou Sultan des Turcs.

HAUTE-TAILLE. f. f. On appelle ainsi Une voix moyenne entre la taille & la haute-contre.

HAUTEUR. f. f. Étendue d'un corps en tant qu'il est haut. (La hauteur d'une montagne, d'un clocher. Grande hauteur. La hauteur d'un mur. Une palissade à hauteur d'appui. Un mur à hauteur d'appui. Cet homme tomba de sa hauteur.)

Il fig. aussi, Colline, éminence. (Les ennemis gagnèrent une hauteur. Il y avoit une hauteur qui commandoit la Place. La campagne étoit inondée, il prit son chemin par les hauteurs. Il fallut gagner les hauteurs.)

Il sign. aussi Profondeur. (Ils jetèrent la sonde pour prendre la hauteur de la mer en cet endroit-là. Elle avoit tant de brasses de hauteur.)

On dit, *La hauteur d'un bataillon, d'un escadron*, pour exprimer la quantité des rangs dont il est composé. (Ce bataillon étoit à six de hauteur. Cet escadron étoit à trois de hauteur.)

HAUTEUR OU ÉLÉVATION DU POLE, est l'arc du méridien compris entre le pole & l'horizon du lieu où l'on est.

On dit, *Prendre la hauteur du Soleil*, ou simplement, *Prendre hauteur*, pour dire, Observer avec un instrument l'élévation du Soleil sur l'horizon, à l'heure de midi.

On dit sur la mer, qu'*On est à la hauteur d'une Ile, d'une Ville, &c.* pour dire, qu'On est dans le même parallèle, dans le même degré de latitude. (Nous étions à la hauteur de Malte, de Lisbonne.)

On dit, qu'*Un homme est tombé de sa hauteur*, pour dire, qu'Étant debout, il est tombé de son long.

HAUTEUR, se dit aussi dans les choses morales; & dans cette acception il fig. *Fermeté*, quand on ne passe point les bornes de la raison & du devoir. (L'Ambassadeur soutint les intérêts de son Maître avec beaucoup de hauteur. Il a agi en cette occasion avec beaucoup de hauteur.) Mais quand on excède les bornes de la raison & du devoir, il fig. Arrogance, orgueil. (Il a parlé avec hauteur. Il l'a pris d'une étrange hauteur.)

On dit, *Faire quelque chose de hauteur*, pour dire, De haute-lutte.

H E

HÉ. (H s'aspire.) Interjection qui sert principalement à appeler, & dont alors on prononce l'E comme un E ouvert. *Hé, viens-çà*. Ce qui ne se dit qu'à des personnes fort inférieures.

Souvent cette interjection se confond avec EH, soit pour avertir de prendre garde à quelque chose; comme, (Hé, qu'allez vous faire) Soit pour témoigner de la commisération; (Hé mon Dieu! Hé pauvre homme, que je vous plains!) Soit pour marquer de la douleur: (Hé, que je suis misérable!)

H E A

HÉAUME. f. m. (H s'aspire.) Casque, habillement de tête d'un homme d'armes. Il est vieux.

H E B

HEBDOMADAIRE. adj. de t. g. Qui se renouvelle chaque semaine. (Ouvrage, Journal hebdomadaire.)

HEBDOMADIER. f. m. Chanoine qui est en semaine pour officier. L'Hebdomadier est ordinairement le Collateur des Bénéfices qui vaquent à la nomination de son Chapitre.

HÉBERGE. f. f. Terme de Palais, qui veut dire, La hauteur d'un bâtiment. On dit, *Jusqu'à son héberge*, pour dire, Jusqu'à son étage.

HÉBERGER. v. a. Recevoir chez soi, loger. (Il nous hébergea. Nous avons été mal hébergés.) Ce mot ne se dit qu'en plaisanterie.

HÉBERGÉ, ÉE. participe.

HÉBÉTER. v. a. Rendre stupide. (La trop grande rudesse des Maîtres est capable d'hébéter les enfans, de leur hébéter l'esprit. L'ivrognerie l'a tout hébété.)

HÉBÉTÉ, ÉE. participe.

Il est aussi sub. (C'est un hébété.)

HÉBRAÏQUE. adj. de t. g. Qui appartient aux Hébreux. Il se dit par rapport à la Langue. (La Langue Hébraïque. Phrase hébraïque. Grammaire hébraïque. Bible hébraïque.)

HÉBRAÏSANT. f. m. Nom que l'on donne aux Savans qui s'attachent particulièrement à l'étude de la Langue hébraïque, & du texte hébreu de l'Écriture. (C'est un bon hébraïsant.)

HÉBRAÏSME. sub. masc. Façon de parler propre & particulière à la Langue hébraïque.

HÉBREU. f. m. La Langue Hébraïque. (Il sait l'hébreu parfaitement.)

On dit figur. & famil. *Ce que vous dites est de l'Hébreu pour moi, vous me parlez Hébreu*, pour dire, Je n'entends rien à ce que vous dites.

HÉBREU, est aussi quelquefois adj. (Le texte hébreu.)

H E C

HÉCATOMBE. f. f. Sacrifice de cent bœufs, ou de plusieurs animaux de différente espèce, que faisoient les Anciens. (Offrir une hécatombe.)

HÉCATOMPHONIE. f. f. Sacrifice où l'on immoloit cent hommes.

H E D

HÉDYPNOIS. f. m. Plante dont les feuilles ont quelque rapport avec celles de la chicorée sauvage. Elle est détersive, apéritive & vulnéraire.

HÉDYSARUM. f. m. Plante qui croît sur les montagnes. Ses feuilles approchent de celles de la réglisse. Sa graine est employée en Médecine pour nettoyer les ulcères.

H E G

HÉGIRE. f. f. Ce terme est pris de l'Arabe, où il signifie, *Fuite*; & il se dit parmi nous pour signifier L'époque d'où les Mahométans commencent à compter les années, parce qu'ils les comptent du temps que Mahomet s'enfuit de la Mecque. La première année de l'hégire répond à l'année 622 de J. C.

H E I

HEIDUQUE. f. m. Fantassin Hongrois. On donne ce nom en France à certains domestiques qui sont vêtus à la Hongroise, & qui portent la livrée de leurs maîtres.)

H E L

HÉLAS. Interjection de plainte. (Hélas, que deviendrons-nous? hélas, ayez pitié de moi. Hélas, quel malheur, que je vous plains!)

On l'emploie quelquefois dans le substantif. (Il fit de grands hélas.)

HÉLER. v. a. (H s'aspire.) Terme de Marine. Appeler. Héler un navire, c'est faire un cri à la rencontre d'un navire, pour demander d'où il est, ou pour faire d'autres questions à l'équipage.

HÉLÉ, ÉE. participe.

HÉLIANTHÈME. f. m. ou HERBE D'OR, ou HYSSOPE DE GARIGUE. Les fleurs de cette plante naissent en épi, & sont d'un beau jaune luisant; ce qui lui a fait donner le nom d'*Hélianthème*, qui en Grec signifie, Fleur du Soleil. Ses feuilles approchent de celles de l'Hyssope, d'où lui est venu le nom d'Hyssope de Garigue. Cette plante est vulnéraire.

HÉLIAQUE. adj. Terme d'Astronomie. Il se dit du lever & du coucher d'un astre, lorsqu'il se lève ou se couche dans les rayons du Soleil, qui empêchent de l'observer.

HÉLIASTES. f. m. pl. C'est le nom que portoient à Athènes les Membres d'un Tribunal très-nombreux & très-considérable, dont les assemblées, tenues en plein air, commençoient au lever du Soleil.

HÉLICE. f. f. Terme de Géométrie & d'Architecture. Ligne tracée en forme de vis autour d'un cylindre. Un escalier en hélice est composé de marches gironnées autour d'un pilier cylindrique.

HÉLIOSCOPE. f. f. Lunette destinée à regarder le Soleil, & garnie pour cet effet d'un verre enfumé.

HÉLIOTROPE. f. m. Plante qu'on nomme encore *Herbe aux verrues*, parce que le suc de cette plante les fait tomber. Elle a encore quelques autres propriétés. On connoît plusieurs espèces d'héliotrope; une entr'autres qui nous a été apportée de Virginie, & qui croît en forme de petit arbrisseau. Ses fleurs ont une excellente odeur & approchante de celle de la vanille. Les Jardiniers lui donnent même ce nom.

HÉLIOTROPE, est encore le nom qu'on donne vulgairement à quelques plantes dont le peuple dit que la fleur suit le cours du Soleil, comme la fleur de tourne-sol. *Voyez* TOURNE-SOL.

HÉLIOTROPE. f. f. Pierre précieuse qui est une espèce de jaspe.

HELLANODICES, ou HELLANODIQUES, f. m. pl. Officiers qui présidoient aux jeux olympiques.

HELLÈNES. f. m. pl. Grecs faisant partie du corps Hellénique.

HELLÉNIQUE. (CORPS.) adj. de t. g. C'étoit ordinairement le nom distinctif de la ligue que formoient entr'elles les différentes Cités Grecques qui avoient droit d'Amphyctionnie. Dans la suite ce nom d'*Hellénique*, & celui d'*Hellènes* s'étendirent à toutes les nations Grecques. Hellènes & Grecs devinrent synonymes.

HELLÉNISME. f. m. Tour, expreffion, manière de parler empruntée du Grec, ou qui tient au génie de cette Langue. Les Grecs faifoient des héllénifmes en parlant Latin, comme nous faifons fouvent des gallicifmes en pareil cas.

HELLÉNISTE. f. m. Nom qui chez les Anciens défignoit en même temps les Juifs d'Alexandrie, les Juifs qui parloient la Langue des Septante, les Juifs qui s'accommodoient aux ufages des Grecs, & les Grecs qui embraffoient le Judaïfme.

HELXINÉ. f. f. Plante. *Voyez* PARIÉTAIRE.

HELXINÉ-CISSAMPELOS. *Voyez* LISEBRON.

HEM

HEM. (H s'afpire.) Interjection dont on fe fert pour appeler. (Hem, hem, venez-çà.)

HEMATITE. fubft. fém. Synonyme de Sanguine. Il y a différentes fortes d'hématites.

HÉMATOCÈLE. f. f. Hernie caufée par du fang extravafé.

HÉMATOSE. f. f. Terme d'Anatomie. Action ou fonction naturelle par laquelle le chile fe convertit en fang.

HÉMÉROCALE. f. f. Efpèce de lis dont la fleur eft belle & d'un jaune doré; mais cette fleur dure à peine un jour, d'où elle a tiré fon nom qui vient du Grec.

HÉMÉROCALE, eft encore le nom qu'on donne à une efpèce de lis, appelée auffi *Martagon*.

HÉMICYCLE. f. m. Demi-cercle. Il fe dit de tout lieu formé en amphithéatre, pour une affemblée d'auditeurs & de fpectateurs.

HÉMINE. f. f. Vaiffeau fervant de mefure chez les Romains. (Traité de l'hémine.)

HÉMIONITE, ou ÉMIONITE. f. f. Plante de la famille des capillaires, & qui en a les vertus. Elle reffemble beaucoup à la langue de cerf, excepté que fes feuilles ont à leur bafe comme deux oreilles.

HÉMIPLÉGIE, ou HÉMIPLEXIE. f. f. Terme de Médecine. Paralyfie qui n'affecte que la moitié du corps.

HÉMISPHÈRE. f. m. Ce mot, qui vient du Grec, fignifie proprement La moitié d'une Sphère; mais il n'a guère d'ufage que pour fignifier la moitié du globe terreftre. (L'hémifphère fupérieur. L'hémifphère inférieur. Notre hémifphère. L'autre hémifphère. L'un & l'autre hémifphère. Quand le Soleil paroît fur notre hémifphère.)

HÉMISTICHE. f. m. La moitié d'un vers héroïque ou alexandrin. Dans les grands vers, le repos doit être à la fin du premier hémiftiche.

HÉMOPTYQUE. adj. de t. g. Terme de Médecine. Il fignifie, Qui crache le fang.

HÉMOPTYSIE. f. f. Terme de Chirurgie, qui défigne un crachement de fang caufé par la rupture ou l'érofion de quelque vaiffeau du poumon.

HÉMORRAGIE. f. f. Perte de fang par le nez, par une plaie, &c. (Être travaillé d'une hémorragie. Il eft mort d'une hémorragie. Après qu'on lui eut coupé le bras, il lui furvint une hémorragie que l'on ne put arrêter.

HÉMORROÏDAL, ALE. adj. Qui appartient aux veines dont la dilatation caufe les hémorroïdes. (Veine hémorroïdale. Sang hémorroïdal. Artère hémorroïdale.)

HÉMORROÏDALE. f. f. Plante ainfi nommée, parce que fes racines, qui font en forme de petites bulbes, paffent pour être bonnes contre les hémorroïdes. Elle eft encore connue fous le nom de petite *Chélidoine*.

HÉMORROÏDES. f. f. La dilatation qui fe fait à l'extrémité de la veine hémorroïdale au bout de l'anus, & qui fe remplit de fang. (Hémorroïde externe. Hémorroïde interne.) On appelle *Hémorroïdes sèches*, Les hémorroïdes qui ne coulent point. (Ses hémorroïdes fluent. Ses hémorroïdes font ouvertes, il perd beaucoup de fang.)

On dit abfolument, qu'*Un homme a les hémorroïdes*, Lorfque les veines hémorroïdales font gonflées, & lui font de la douleur.

On appelle *Racine d'hémorroïde*, Certaine racine faite comme des hémorroïdes, & qui fert, dit-on, à les guérir.

HÉMORROÏSSE. f. f. Il ne fe dit que de La femme malade d'un flux de fang, qui fut guérie en touchant feulement la robe de Notre-Seigneur. (Notre-Seigneur guérit l'hémorroïffe. L'hémorroïffe de l'Évangile.)

HÉMOSTATIQUES. adj. Il fe dit des remèdes qui arrêtent les hémorragies. Il fe prend auffi fubftantivement.

HEN

HENDÉCAGONE. f. m. Figure qui a onze côtés. (Un Hendécagone régulier.)

Il eft auffi adjectif. (Fortification hendécagone.)

HENDÉCASYLLABE. adj. de t. g. Qui fe dit Des vers de onze fyllabes. Il n'y a guère de vers Hendécafyllabes, qu'en Latin & en Italien. On les appelle auffi *Phaleuques* en verfification Latine.

HENNIR. v. n. (H s'afpire. On prononce Hannir.) Il fe dit du cheval quand il fait fon cri ordinaire. (Ils furent découverts par un cheval qui fe mit à hennir. Un cheval qui hennit après les jumens, qui hennit après l'avoine.)

HENNISSEMENT. f. m. (H s'afpire. Il fe prononce Hanniffement.) Le cri ordinaire du cheval. (Le bruit des trompettes & le henniffement des chevaux.)

HEP

HÉPAR. f. m. Terme de Chimie, emprunté du Latin. Foie de foufre.

HÉPATIQUE. adj. de t. g. Qui appartient au foie. (flux hépatique Canal hépatique.)

HÉPATIQUE. f. f. Plante qui croît dans les lieux humides. Elle eft ainfi nommée, parce qu'on l'emploie dans les maladies du foie. On l'appelle auffi en Latin, *Lychen petrus ftellatus*, parce qu'elle guérit les dartres, nommées *Lichen* par les Grecs.

HÉPATIQUE, eft encore le nom qu'on donne à une fleur printanière affez jolie, & qui approche de la marguerite double.

HÉPATITE. f. m. Pierre précieufe, ainfi nommée parce qu'elle eft de la couleur du foie.

HER

HÉRALDIQUE. adj. de t. g. Il n'a guère d'ufage qu'en cette phrafe, (Science héraldique.) qui veut dire, La fcience du Blafon & des Armoiries.

HÉRAUT. f. m. (H s'afpire.) Officier d'un Prince ou d'un État Souverain, auquel on commettoit autrefois les défits publics & les dénonciations de guerre. Il fait aujourd'hui les publications de paix & beaucoup d'autres fonctions dans les cérémonies. (Héraut d'armes. Le Roi a dénoncé la guerre par un Héraut. Héraut du titre de Bretagne, du titre de Bourgogne. C'étoit autrefois les Hérauts qui dénonçoient les joutes & les tournois.)

HERBACÉE. adj. Terme de Botanique. On appelle *Plantes herbacées*, Celles qui font tendres, grêles, & qui ne font point ligneufes. Il fe dit encore Des jeunes tiges des plantes, lorfqu'elles font encore tendres & fucculentes.

HERBAGE. f. m. Toutes fortes d'herbes; mais en cette acception il n'a guère d'ufage qu'en quelques phrafes. (Toutes fortes d'herbages. Vivre d'herbages.)

Il fe prend plus ordinairement pour L'herbe des prés, où l'on met les animaux pour les engraiffer. (Les herbages font bien meilleurs en ce canton-là que dans un autre.)

HERBAGE, fe dit plus particulièrement d'Un pré qu'on ne fauche jamais, & qui ne fert qu'à y mettre des bœufs & des vaches pour les engraiffer. (Cet herbage eft d'un très grand revenu. Vendre, acheter un herbage. Faire enclorre, faire enfermer des herbages.)

HERBE. f. f. Les Botaniftes donnent particulièrement ce nom à toutes les plantes qui perdent leur tige dans l'hiver, foit que la racine en foit vivace, ou qu'elle foit annuelle. Ainfi ce nom convient à toutes les plantes qui ne font ni arbre, ni arbriffeau, ni arbufte. (Herbe nouvelle. Herbe verte. Herbe sèche. Herbe fraîche. Herbe tendre. Herbe molle. Herbe menue. Herbe médicinale. Herbes à lavement. Herbe vénimeufe. Herbes vulnéraires. Herbes odoriférantes. Herbes potagères. Potage aux herbes. Salade d'herbes. Bonnes herbes. Herbes fortes. Herbes fines. Champ couvert d'herbes. Se coucher fur l'herbe. L'herbe qui commence à poindre. L'herbe eft encore bien courte. La pointe des herbes. Le blé qui eft encore en herbe.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme mange fon blé en herbe*, pour dire, qu'Il mange fon revenu par avance.

On dit proverbialement & figurément, *Couper l'herbe fous les pieds à quelqu'un*, pour dire, Le fupplanter avec adreffe, avec fubtilité.

On dit encore proverbialement, *Employer toutes les herbes de la faint Jean en quelque affaire, y faire toutes les herbes de la faint Jean*, pour dire, Employer toutes fortes de moyens pour la faire réuffir.

On dit en parlant de l'âge d'un cheval, qu'*Il aura, qu'il prendra quatre ans aux herbes, cinq ans aux herbes, &c.* pour dire, qu'Au printemps il aura quatre ans, cinq ans.

On dit prov. (Méchante herbe croît toujours;) & on applique ce proverbe par plaifanterie aux jeunes enfans qui croiffent beaucoup.

On dit proverbialement & figurément, qu'*Un homme a marché fur quelque mauvaife herbe*, pour dire, qu'Il lui eft arrivé quelque chofe qui le met de mauvaife humeur. Et dans ce fens on dit à un homme qui eft de mauvaife humeur fans qu'on fache pourquoi, (Sur quelle herbe avez-vous marché aujourd'hui?)

On dit encore proverbialem. d'Un homme qui a l'industrie de trouver à subsister aisément en des endroits où d'autres gens auroient peine à vivre, (L'herbe sera bien courte s'il ne trouve à paître, s'il ne trouve à brouter.)

On dit proverbialement & figurément, d'Un jeune Bachelier, que *C'est un Docteur en herbe*, pour dire, qu'Il parviendra un jour à être Docteur.

On se sert aussi à peu près du même proverbe à l'égard de ceux qui sont en train de s'élever à quelque Dignité, à quelque Charge au-dessus de celle où ils sont.

HERBE À COTON, HERBE AUX CANCERS, DENTELAIRE, ou PLAUBAGE. s. f. Plante. En Latin, *Filago*. On la nomme *Herbe à coton*, parce que ses feuilles sont blanches & cotonneuses. L'eau distillée de cette plante s'emploie contre les cancers.

HERBE À LA FEMME BATTUE. *Voyez* COULEUVRÉE.

HERBE À LA REINE, HERBE AU GRAND PRIEUR, HERBE À L'AMBASSADEUR. *V.* TABAC.

HERBE À L'ÉPERVIER, ou HIERACIUM. Elle ressemble beaucoup à la dent de lion; mais elle en diffère par ses feuilles qui sont couvertes d'une espèce de petit poil. Elle est rafraîchissante, humectante, & astringente.

HERBE AU CHAT, ou CATAIRE. s. f. Plante vivace, qui est une espèce de menthe que les chats aiment fort. Elle croît au bord des chemins & aux lieux humides. Elle est chaude & dessiccative, vulnéraire & apéritive. Elle résiste aux venins, & hâte l'accouchement.

HERBE AU LAIT. Plante qu'on nomme en Latin *Glaux maritima*. Elle croît dans les marais, au bord de la mer. On lui a donné le nom d'*Herbe au lait*, parce qu'on prétend qu'elle est bonne pour faire venir le lait aux nourrices.

HERBE AU PAUVRE HOMME, ou GRATIOLE, ou PETITE DIGITALE. Plante fort commune. C'est le purgatif ordinaire des Pauvres, parce qu'il coûte peu, & qu'il fait beaucoup d'effet.

HERBE AUX CANCERS. *Voyez* HERBE À COTON.

HERBE AUX CUILLERS. *Voyez* COCHLEARIA.

HERBE AUX ÉPICES, ou DE TOUTES ÉPICES. On en compte de cinq espèces. La plus connue est nommée en Latin, *Nigella semine aromatico*. On prétend qu'elle a le goût du poivre, de la canelle, du girofle & de la muscade. Les Italiens par cette raison s'en servent assez communément pour assaisonner leurs viandes. Cette plante est résolutive, incisive & alexipharmaque.

HERBE AUX GUEUX. *Voyez* CLÉMATITE.

HERBE AUX MITES. s. f. En Latin, *Blattaria*. Plante. On ne peut guère la distinguer du Bouillon-blanc que par son fruit, qui est plus rond que celui du Bouillon-blanc. On la dit bonne contre les vers. Elle est de peu d'usage en Médecine.

HERBE AUX PATAGONS, ou ÉCUELLE D'EAU. *Voyez* HYDROCOTILE.

HERBE AUX PERLES. *Voyez* GRÉMIL.

HERBE AUX POUX. *Voyez* STAPHISAIGRE.

HERBE AUX PUCES. sub. f. Plante. Le nom d'*Herbe aux puces*, se donne à plusieurs plantes de differens genres. Celle dont il s'agit ici, & qu'on appelle en Latin *Psyllium majus erectum*, a des épis fort courts; ces épis deviennent des coques membraneuses qui renferment des semences assez semblables aux puces, d'où cette plante a pris son nom. On tire de sa racine un mucilage bon contre les inflammations, & particulièrement contre celle des yeux.

HERBE AUX TEIGNEUX. *Voyez* BARDANE.

HERBE AUX VERRUES. *Voyez* HÉLIOTROPE.

HERBE DE SAINT BARTHELEMY. *Voyez* HERBE DU PARAGUAI.

HERBE DE SAINT CHRISTOPHE. *Voyez* CHRISTOPHOTIANE.

HERBE D'OR. *Voyez* HÉLIANTHÈME.

HERBE DU PARAGUAI. sub. f. Plante aussi nommée *Herbe de Saint Barthelemy*. On en fait beaucoup d'usage & même un grand commerce au Paraguai. On la prend comme le thé, & on lui attribue presque les mêmes vertus.

HERBE DE SIÉGE. *V.* SCROPHULAIRE.

HERBE DU TURC. *Voyez* HERNIOLE.

HERBE PARIS. *V.* RAISIN DE RENARD.

HERBEILLER. v. n. Terme de Chasse, qui se dit en parlant d'Un sanglier qui va paître l'herbe. (Le sanglier a herbeillé ici.)

HERBER. v. a. Exposer sur l'herbe. On herbe de la toile, des cheveux, &c.

HERBÉ, ÉE. participe.

HERBETTE. s. f. diminutif. L'herbe courte & menue de la campagne. Il ne se dit guère qu'en Poësie & en style pastoral. (Danser sur l'herbette.)

HERBEUX, EUSE. adjectif. Il se dit Des lieux où il croît de l'herbe. (Clairière herbeuse.)

HERBIER. s. m. Collection des feuilles de plantes mises entre deux feuilles de papier. (Un herbier des plantes d'Amérique.)

HERBIER, est encore le premier ventricule du bœuf & des autres animaux qui ruminent.

HERBIÈRE. s. f. Vendeuse d'herbes. (Herbière des halles.)

HERBORISATION. subst. f. Action d'herboriser.

HERBORISER. v. n. Aller dans les champs, dans les bois ou dans les jardins chercher des herbes & des plantes, soit par pure curiosité, soit pour s'en servir aux usages auxquels elles sont propres pour la Médecine. (Aller herboriser par un beau jour.)

HERBORISTE. s. m. Celui qui connoît les simples. C'est un grand herboriste.)

Il se dit aussi De celui qui les vend. (Acheter des vulnéraires chez un herboriste.)

HERBU, UE. adj. Couvert d'herbe. (Un chemin herbu. Un champ herbu. Un pré fort herbu.)

HERCO-TECTONIQUE. s. f. Art de fortifier les Places, de retrancher un camp, un poste, &c.

HERCULE. subst. m. En Astronomie est le nom d'une constellation de l'hémisphère boréal.

HÈRE. s. m. (H. s'aspire.) Terme qui se dit par mépris d'un homme sans mérite, sans considération. Il n'a d'usage qu'en ces phrases, (Un pauvre hère. C'est un pauvre hère.)

HÈRE. substantif m. (H s'aspire.) est aussi Une espèce de jeu des cartes qui se joue entre plusieurs personnes, & où il n'y a qu'un seul des joueurs qui gagne. (Jouer au hère.)

HÉRÉDITAIRE. adj. de t. g. Qui vient par droit de succession. (Royaume héréditaire. Couronne héréditaire. Les Pays, les États héréditaires. possessions héréditaires.)

Il s'emploie souvent avec les mots de Charge & d'Office. *Charge héréditaire*, *Office héréditaire*, pour dire, Une Charge, un Office qui, par concession du Prince, passe aux héritiers de ceux qui en sont pourvus, & est conservée à leur succession. (Le Roi a rendu cet Office héréditaire par sa Déclaration du... Cette Charge est héréditaire.)

HÉRÉDITAIRE, se dit aussi, en parlant De ceux qui sont revêtus de certaines grandes Charges qui sont présentement sans fonction. (Connétable héréditaire de Castille.)

On dit Des degrés d'honneur & des Charges qui ont été long-temps dans une même maison, dans une même famille, qu'(Ils y sont comme héréditaires. Le bâton de Maréchal de France est comme héréditaire dans cette maison. La Charge de Président à mortier est comme héréditaire dans cette famille.)

On dit figurément dans le même sens, (Maladie héréditaire. Mal héréditaire. Vertu héréditaire. La valeur est héréditaire dans cette maison. Vice héréditaire. Haine héréditaire. Inimitié héréditaire.)

HÉRÉDITAIREMENT. adv. Par droit d'hérédité. (Tenir, posséder héréditairement une Terre, une Charge.)

HÉRÉDITÉ. s. f. Terme de Pratique. Droit de succession sur le total ou sur une partie des biens qu'un homme laisse en mourant. (Accepter l'hérédité. Renoncer à l'hérédité. Répudier une hérédité. Envahir l'hérédité.)

Il se dit aussi De tous les biens qu'un homme laisse en mourant. (Son hérédité fut partagée entre plusieurs collatéraux.)

HÉRÉDITÉ, se dit aussi Du privilége accordé à un Office que le Roi rend héréditaire, sans que le Titulaire soit assujetti au payement du droit du prêt & d'annuel. (Les Offices des Secrétaires du Roi jouissent du droit d'hérédité.)

HÉRÉSIARQUE. subst. masc. Auteur d'une hérésie. (Luther & Calvin sont des hérésiarques.)

HÉRÉSIE. s. f. Faux dogme contre la Foi. Erreur condamnée par l'Église en matière de Religion. (L'hérésie d'Arius. L'hérésie de Luther. L'hérésie de Calvin. Enseigner, semer une hérésie. Adhérer à l'hérésie. Dire des hérésies. Abjurer l'hérésie.)

On dit proverbialement d'Un homme qui n'a point de génie, qu'(Il ne fera point d'hérésie.)

HÉRÉTICITÉ. sub. f. Terme dogmatique. Qualité d'une proposition opposée à la Foi Catholique. (Il faut être Théologien pour appercevoir l'héréticité de cette proposition.)

HÉRÉTIQUE. adjectif de t. g. Qui appartient à l'hérésie. (Proposition hérétique. Dogme hérétique.)

Il est aussi substantif, & signifie, Celui qui professe, qui soutient quelque hérésie, qui est engagé dans quelque hérésie. (Les hérétiques sont rejetés de l'Église. Convaincre les hérétiques. Convertir les hérétiques.)

HÉRISSER. v. n. (H s'aspire.) Se hérisser, se dresser. Il ne se dit que Des cheveux, du poil. (D'horreur ses cheveux se hérissèrent. Les cheveux lui hérissèrent à la tête, quand.... Le poil des sangliers se hérisse quand ils sont irrités.)

HÉRISSER, ou HÉRISSONNER. v. a. Récouvrir, recrépir un mur de plâtre ou de mortier.

Hérissé, ou hérissonné, ée. participe. On appelle *Un homme hérissé*, Un homme difficultueux qu'on ne sait par où prendre.

On dit figurément & oratoirement, (Un bataillon hérissé de piques. La mer hérissée de mâts de navire. L'hiver hérissé de glaçons. Un Pédant hérissé de Grec & de Latin.)

HÉRISSON. subst. m. (H s'aspire.) Petit animal dont la peau est toute couverte d'une sorte de poil long, dur, piquant & fort hérissé. Le hérisson se met tout en peloton, tout en une boule, quand on l'approche.

Hérisson, en termes de Mécanique, est une roue dentelée, dont les dents sont placées sur la circonférence extérieure de la roue. En termes de Guerre, c'est Une poutre garnie de quantité de pointes de fer, & portée par le milieu sur un pivot. On s'en sert aux portes des Villes, pour ouvrir & fermer le passage selon qu'il est nécessaire.

HÉRISSONNÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit d'Un chat ou d'un autre animal ramassé & accroupi.

HÉRITAGE. s. m. Ce qui vient par voie de succession. (Recueillir l'héritage de ses pères. Il n'en a eu que quelques tableaux pour tout héritage.)

L'Écriture dit figurément, que (Les impies n'auront point de part à l'héritage du Seigneur.)

Héritage, se prend dans un sens plus étendu, pour signifier Les immeubles réels, comme terres, maisons. (C'est l'héritage de ses pères. Vendre un héritage. Il a acheté un bon héritage. Améliorer un héritage. Faire valoir un héritage par ses mains. Acquérir un héritage. Enclorre un héritage.)

On dit proverbial. & figur. *Promesse de Grand n'est pas héritage*, pour dire, qu'Il ne faut pas trop compter sur les promesses des grands Seigneurs.

HÉRITER. v. n. Recueillir une succession. (Il hérita de son oncle. Il hérita d'un tel.)

On dit, *Hériter d'une grande succession*, pour dire, Recueillir une grande succession.

On dit figurément, qu' (Un homme a hérité des vertus & des biens de ses pères, qu'il a hérité de la gloire de ses ancêtres.)

Hériter, est aussi actif. (Il n'a rien hérité de son père. Voilà tout ce qu'il en a hérité. Il en a hérité de grands biens.)

Il s'emploie aussi figurément dans l'actif. (La vertu est le seul bien qu'il ait hérité de son père.)

Hérité, ée. participe.

HÉRITIER, IÈRE. s. Celui ou celle que la Loi appelle pour recueillir une succession. Dans les Provinces de Droit écrit, l'institution d'héritier testamentaire a lieu, & non dans les Pays coutumiers. (Héritier naturel, légitime, testamentaire, universel. Héritier par bénéfice d'inventaire. Héritier mobilier. Se porter héritier, *ou* se porter pour héritier. Faire acte d'héritier. Il est censé héritier. Héritier présomptif. Héritier en ligne directe, *ou* collatérale. Faire un héritier. Instituer un héritier. Faire institution d'héritier. Un père qui marie son fils comme son principal héritier.)

Héritier, se dit aussi au figuré. (Héritier de la vertu de ses ancêtres. Héritier des vices de son père.)

En parlant d'Une fille unique qui doit hériter d'une grande succession, on dit, que (C'est une héritière, une riche héritière. Épouser une riche héritière.)

HERMAPHRODITE. s. m. Celui qu'on prétend qui a les deux sexes. Les Physiciens modernes prétendent qu'il n'y a point de parfaits Hermaphrodites.

Il est aussi adjectif; & c'est dans cette acception qu'on dit, que (Tous les vers de terre & quelques autres insectes sont hermaphrodites.)

Hermaphrodite, se dit encore en Botanique, Des fleurs qui renferment les organes de deux sexes, les étamines & le pistil. Le jasmin, la valérienne, l'épine-vinette & un très-grand nombre de plantes sont hermaphrodites.

HERMÉTIQUE. adjectif de t. g. Qui se dit de ce qui a rapport à la science du grand œuvre, c'est-à-dire, aux recherches & à la connoissance de la trasmutation des métaux, & de la Médecine universelle. (Science hermétique. Philosophie hermétique. Œuvre hermétique. Chimie hermétique.)

HERMÉTIQUEMENT. adv. On dit, *Un vaisseau scellé hermétiquement*, c'est-à-dire, de sa propre matière, par le moyen du feu.

HERMIN. s. m. Plante labiée. Ses tiges sont lanugineuses, ses feuilles valves, & ses fleurs purpurines. Elle est stomachique, & propre à ranimer les esprits.

HERMINE. subst. f. Petit animal blanc qui a le bout de la queue noir. (Robe fourrée d'hermine. Manteau doublé d'hermine.)

Hermine, est aussi un terme de Blason, & il se dit d'Une des deux fourrures du Blason. (Les Ducs de Bretagne portoient d'hermine.)

HERMINÉ, ÉE. Terme de Blason. (Il porte de gueules à la Croix herminée.)

HERMITAGE. *Voyez* Ermitage.

HERMITE. *Voyez* Ermite.

HERMODACTE, ou HERMODATE. s. f. Plante dont la fleur est assez semblable à celle de l'Iris. Quelques-uns veulent que ce soit une espèce de Colchique. Sa racine est bulbeuse, & purge doucement la pituite.

HERNIAIRE. adj. Il se dit d'Un Chirurgien qui s'attache particulièrement à la cure des hernies, des descentes. (Chirurgien herniaire.)

HERNIE. s. f. (H s'aspire.) Descente. Sorte de maladie ou d'incommodité qui consiste en une descente de boyaux, causée par la rupture du Péritoine. (Être sujet à la hernie. Être incommodé d'une hernie.)

HERNIOLE. subst. f. TURQUETTE, ou HERBE DU TURC. Plante qui est une espèce de Renouée. On l'emploie toute entière en Médecine, sur-tout pour les descentes, soit de l'intestin, soit de l'épiploon, d'où elle tire le nom d'Herniole. Elle est aussi recommandée comme vulnéraire, propre à dissoudre la pierre, tant dans les reins que dans la vessie, & dans les rétentions d'urine.

HÉRODIENS. s. m. plur. Sectaires chez les Juifs. Il y a plusieurs opinions sur les Hérodiens qui sont nommés trois ou quatre fois dans l'Évangile. Joseph en parle aussi, mais rien ne les fait précisément connoître.

HÉROÏ-COMIQUE. adj. de t. g. Qui tient de l'héroïque & du comique. Il se dit Des pièces de théâtre ou autres ouvrages d'esprit. Le Lutrin est un Poëme Héroï-comique.

HÉROÏDE. s. f. Épître en vers composée sous le nom de quelque Héros ou personnage fameux. (Les Héroïdes d'Ovide.)

HÉROÏNE. s. f. Femme courageuse, & qui a de l'élévation & de la noblesse dans ses sentimens, dans sa conduite. (C'est une Héroïne.)

HÉROÏQUE. adj. de t. g. Qui appartient au Héros. (Vertu héroïque. Courage héroïque. Actions héroïques. Sentimens héroïques. Patience héroïque.)

Héroïque, se dit aussi d'Une poësie noble & élevée. (La poësie héroïque.)

On appelle *Poëme héroïque*, Un Poëme Épique. Et *Vers héroïques*, Les vers Alexandrins.

On appelle *Temps héroïques*, Les temps mêlés de fable & d'histoire, où vivoient les anciens Héros.

HÉROÏQUEMENT. adv. D'une manière héroïque. (Il s'est comporté héroïquement le jour de l'action.)

HÉROÏSME. s. m. Ce qui est propre & particulier au Héros, & qui en fait le caractère. (Cette action est au-dessus de la vertu ordinaire, il y a de l'héroïsme.)

HÉRON. s. m. (H s'aspire. Espèce de grand oiseau qui a le bec fort long & les jambes fort hautes, & qui vit de poisson. (Voler le héron. Un faucon dressé pour le héron. Le vol du héron. Le bec du héron. Plumes de héron.)

On appelle *Masse de héron*, Un amas ou bouquet des plumes de la queue du héron.

HÉRONNEAU. s. m. dimin. Petit héron.

HÉRONNIÈRE. s. f. Le lieu où les hérons se retirent, & font leurs petits. (On a fait une héronnière, dans ce parc, dans cette forêt.)

HÉRONNIER, IÈRE. adj. Terme de Fauconnerie. On appelle *Faucon héronnier*, Celui qui est dressé à la chasse du héron; & *Oiseau héronnier*, Celui qui est sec, vîte, & aussi peu chargé de graisse que le héron.

Dans le style familier on dit *Cuisse héronnière*, pour dire, Cuisse rude, sèche & maigre: & *Femme héronnière*, qui se dit d'Une femme maigre & sèche, & qui a les hanches fort hautes.

HÉROS. sub. masc. (H s'aspire.) Selon l'antiquité païenne, ce titre se donnoit à ceux qui étoient nés d'un Dieu ou d'une Déesse, & d'une personne mortelle. (Hercule, Achille, Énée étoient des Héros.)

Les anciens ont aussi appelé *Héros*, Ceux qui par une grande valeur, se distinguoient des autres hommes: & c'est dans ce sens qu'Homère appelle *Héros*, Les Guerriers qui périrent au siége de Troie.

Aujourd'hui on l'emploie dans une acception à peu près pareille, & on dit d'Un homme qui s'est distingué à la guerre par de grandes actions, que (C'est un Héros.)

Et on dit d'Un homme qui, en quelque occasion a donné des marques, ou d'une grande fierté, ou d'une grande noblesse d'ame, qu' (Il s'est comporté en Héros.)

On appelle *Héros d'un Poëme*, Le principal personnage du Poëme. (Achille est

le héros de l'Iliade. Énée est le héros de l'Énéide.)

Et on dit figur. qu'*Un tel est le héros d'un tel homme*, pour dire, que C'est lui que cet homme admire & loue en toute occasion.

HERPES MARINES. s. f. pl. Richesses que la mer tire de son sein & jette sur les côtes. (L'ambre gris, l'ambre jaune sont des herpes marines.)

HERSAGE. s. m. (H s'aspire.) Action de herser.

HERSE. s. f. (H s'aspire, & dans ses dérivés.) Instrument de Laboureur, qui a d'un côté divers rangs de dents, lesquelles étant tournées vers la terre, servent à recouvrir les grains nouvellement semés. (On n'a pas encore passé la herse sur ce champ.)

On se sert aussi de la herse pour rompre les mottes d'une terre labourée.

HERSE, est aussi Une espèce de grille ou de treillis à grosses pointes de bois ou de fer, qui est ordinairement placée entre le pont-levis & la porte d'une Ville, d'un Château, pour en défendre l'entrée, & qui se lève & s'abat selon les occasions. (Quand une partie des ennemis fut entrée, on abattit la herse, on fit tomber la herse.)

HERSE, se dit aussi dans les Églises, d'Une sorte de chandelier fait en triangle, & sur les pointes duquel on met des cierges.

HERSER. v. a. Passer la herse dans un champ pour recouvrir les grains qu'on y a semés, ou pour rompre les mottes d'une terre labourée. (On n'a pas hersé ce champ.)

HERSÉ, ÉE. participe.

HERSÉ, se dit aussi en termes de Blason, en parlant d'Un Château représenté avec une herse. (Il porte de gueules au Château d'or hersé de sable.)

HERSEUR. s. m. Celui qui herse.

H E S

HÉSITATION. s. f. Incertitude, balancement en parlant. (Réciter sans hésitation.)

HÉSITER. v. n. Ne trouver pas facilement ce qu'on veut dire, soit que cela vienne de crainte, d'un défaut de mémoire, ou du peu de netteté d'esprit. (Il n'avoit pas bien appris son sermon, il hésita dès le commencement. La présence des Juges le fit hésiter sur ce qu'il avoit à dire.)

Il signifie aussi, Être incertain sur le parti, sur la résolution que l'on doit prendre. (Hésiter dans les affaires. Il n'hésita point à répondre. Il a long-temps hésité sur le choix de l'état, de la profession qu'il doit suivre. Il n'y a pas à hésiter là-dessus.)

HESPÉRIS. *Voyez* JULIENNE.

H E T

HÉTÉROCLITE. adj. de t. g. Terme de Grammaire. Qui est contre les règles communes de la Grammaire. (Nom hétéroclite.)

Il se dit figur. Des personnes qui ont quelque chose d'irrégulier & de bizarre dans l'humeur, dans la conduite. (C'est un homme fort hétéroclite.)

Il se dit aussi Des choses qui sont propres à ces sortes de personnes. (Conduite, action hétéroclite. Humeur hétéroclite.)

Il se dit aussi de certaines choses qui péchent contre les règles ordinaires de l'art. (Bâtiment hétéroclite.)

HÉTÉRODOXE. adj. de t. g. Terme Dogmatique. Qui est contraire aux sentimens reçus dans la véritable Religion. Il est opposé à Orthodoxe. (Docteur hétérodoxe. Opinion hétérodoxe.)

HÉTÉRODOXIE. s. f. Opposition aux sentimens orthodoxes. (Il est suspect d'hétérodoxie. On ne sauroit nier l'hétérodoxie de cette proposition.)

HÉTÉROGÈNE. adjectif de t. g. Terme didactique, Qui est de différente nature. (Corps composé de parties hétérogènes.)

HÉTÉROGÉNÉITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité, état de ce qui est hétérogène.

HÉTÉROSCIENS. s. m. pl. Terme de Géographie. On donne ce nom aux habitans des Zones tempérées, qui à midi ont leur ombre de côté différent : savoir les habitans de la Zone tempérée septentrionale du côté du nord, & ceux de la Zone tempérée méridionale du côté du midi.

HÊTRE. s. m. (H s'aspire.) Grand arbre qui porte une sorte de fruit qu'on appelle *Faîne*. (Bois de hêtre. Bûches de hêtre. À l'ombre des hêtres. Le hêtre sert à divers ouvrages de Menuiserie.)

H E U

HEUR. s. m. Bonne fortune. (Il est trop heureux, puisqu'il a l'heur de vous plaire.) Il est vieux, & n'a plus guère d'usage que dans les proverbes suivans.

On dit prov. *Il n'y a qu'heur & malheur en ce monde*, pour dire, que C'est le hasard qui décide de la plupart des choses.

On dit prov. d'Un homme qui est plus heureux qu'habile, qu' (Il a plus d'heur que de science.)

HEURE. s. f. Certain espace de temps, qui fait la vingt-quatrième partie du jour naturel. (Une heure. Une heure & demie. Un quart d'heure. Trois quarts d'heure. Une demi-heure. L'heure se divise en soixante minutes.)

On divise en deux les vingt-quatre heures du jour, & chaque division est de douze heures; l'une depuis minuit jusqu'à midi; l'autre depuis midi jusqu'à minuit; Et c'est dans ce sens qu'on dit, (Une heure après minuit. Deux heures après minuit. Il est arrivé à trois heures après midi. J'irai chez vous à cinq heures du soir. Il s'est levé à trois heures du matin. Il viendra à six heures du soir.)

On dit, *À deux heures de nuit*, pour dire, Deux heures après le coucher du Soleil.

On dit aussi, *À deux heures de jour*, pour dire, Deux heures après le lever du Soleil. (La débauche dura jusqu'à deux heures de jour.)

Et en termes de pratique, *À deux heures de relevée*, pour dire, Deux heures après midi.

HEURE, se dit aussi par rapport à cette division, en tant qu'elle est marquée par les cadrans & par les horloges; & c'est dans cette acception qu'on dit, qu' (Il est deux heures sonnées. L'heure vient de sonner. L'horloge a sonné deux heures.)

On dit aussi dans la même acception, *Avancer l'heure, retarder l'heure*, pour dire, Avancer ou retarder l'horloge.)

HEURE, se dit pareillement, pour sign. Un temps convenable & destiné à certaines choses. (Il est heure de dîner. Il est heure de se coucher. L'heure de l'assignation. L'heure de l'assemblée. Il est heure de se retirer.)

On dit, *L'heure du lever & du coucher du Soleil*, pour dire, Le temps où le Soleil se lève & se couche.

On le dit aussi indéfiniment d'Un certain espace de temps. (J'ai été deux heures à vous attendre, deux heures entières, deux grosses heures, deux grandes heures. Passer les heures entières à quelque chose. Employer bien, employer mal les heures. Passer une heure de temps. Voulez-vous perdre une heure de temps?)

Lorsque le pronom possessif est joint au mot d'*Heure*, ce mot se prend ordinairement pour l'heure de la mort. (Quand votre heure est venue, il faut partir. Il est échappé d'une grande maladie, son heure n'étoit pas encore venue.)

Il se dit aussi quelquefois avec le pronom possessif, pour signifier Le temps, le moment où quelque chose doit arriver à quelqu'un. (Il avoit long-temps attendu après les grâces de la Cour; enfin son heure est venue, on lui a donné un Gouvernement. Il y a long-temps qu'on parloit de la marier, mais son heure n'étoit pas encore venue.)

HEURE, avec le même pronom, se dit aussi indifféremment De toutes sortes de temps. Ainsi on dit, *Songez un peu à cela, à vos heures de loisir, à vos heures perdues*, pour dire, Lorsque vous n'aurez rien à faire.

On appelle *Heures dérobées*, Les heures qu'on dérobe à ses affaires, à ses occupations ordinaires. (Je ferai ce mémoire à mes heures dérobées.)

On dit aussi d'Un homme qui est toujours occupé à des choses qui demandent une attention particulière, que (Toutes ses heures sont marquées;) & d'Un Avocat consultant, qu' (On lui va demander son heure, qu'il a donné telle heure, & que toutes ses autres heures sont prises.)

On dit d'Un homme qu'on est toujours bien aise de voir, & avec lequel on n'est jamais embarrassé, que (C'est un homme, un ami de toutes les heures.)

DE BONNE HEURE. Façon de parler dont on se sert pour marquer qu'il n'est pas tard, par rapport au sujet dont il s'agit. (Il est de bonne heure.)

On dit dans un sens à peu près pareil, (Il est trop bonne heure pour dîner. Venez une autre fois de meilleure heure.)

On dit, qu'*Un homme n'est point sujet à l'heure*, pour dire, qu'Il est maître de son temps.)

On dit aussi, *Une bonne heure*, pour dire, Un temps propre, commode & favorable pour faire quelque chose. (Voici la bonne heure pour faire telle chose;) & en un sens contraire, on dit, (C'est une mauvaise heure pour lui parler.)

On dit aussi, *Une heure indue*, pour dire, Une heure de la nuit où tout le monde est ordinairement retiré. (Se retirer à heure indue.)

On appelle aussi *Heure indue* en général, Toute heure qui ne convient point.

On dit, *Passer de bonnes heures, d'agréables heures*, pour dire, Passer agréablement le temps.

On dit aussi dans un sens contraire, (Passer de mauvaises heures.)

On dit encore, qu'*Une personne*, qu'*une chose a donné de mauvaises heures à quelqu'un*, pour dire, qu'Elle lui a donné beaucoup de chagrin.

On dit qu'*Un homme a de bonnes & mau-*

vaises heures, pour dire, qu'Il est d'humeur inégale & bizarre.

On dit d'Un homme qui a beaucoup d'affaires, & qui n'a point de temps à perdre, que (Toutes ses heures sont précieuses, que toutes ses heures lui sont précieuses, qu'elles sont remplies.)

On dit encore, (Prendre une heure, prendre heure, prendre jour & heure. Choisir une heure. Convenir d'une heure. Donner heure. Donner son heure. Il m'a donné heure à cinq heures. Régler ses heures. Ménager ses heures. Se rendre à l'heure, à heure marquée.) *N'avoir pas une heure à soi*, C'est n'avoir pas de temps dont on puisse disposer librement.

On dit ironiquement à un homme qui arrive tard en un lieu où on l'attend, (Vous venez à belle heure, il est belle heure pour venir.

En parlant de galanterie, on dit, *L'heure du berger*, pour dire, Le moment favorable auprès d'une maîtresse.

On dit d'Un homme qui ne veut pas se déranger de son train de vie ordinaire, (qu' (Il ne veut manger qu'à ses heures, qu'il ne fait rien qu'à ses heures.)

DERNIÈRE HEURE, ET HEURE DERNIÈRE, se dit de la mort. (Quand la dernière heure est venue. Voyant que sa dernière heure approchoit. Quand nous serons à l'heure dernière.)

On dit adverb. & famil. *A cette heure*, pour dire, Présentement. *Tout à cette heure, tout à l'heure*, pour dire, Dans un moment. (À l'heure qu'il est. À l'heure que je vous parle. À toute heure. À toutes heures. À toutes les heures du jour. D'heure en heure. Sur l'heure. Tout sur l'heure.) *Pour l'heure*, c'est-à-dire, Pour le présent. (Je n'en ai point pour l'heure.) Ce dernier est du style familier.

On dit, *J'ai vu l'heure que*.... pour dire, J'ai vu le temps, j'ai vu le moment que...

On dit, (D'heure en heure, & d'heure à autre.)

On dit, *A l'heure qu'il est*, pour dire, Présentement, au temps que nous sommes. (Cela n'est plus la mode à l'heure qu'il est.)

On dit aussi adverbialement, *A la bonne heure*, pour dire, Hé bien soit, voilà qui est bien.

On dit encore, *A la bonne heure*, pour dire, Heureusement. *A la mal-heure*, pour dire, Malheureusement. Ce dernier vieillit.

On dit, *Prendre quelqu'un à l'heure*, pour dire, Faire travailler quelqu'un, à condition de le payer à tant par heure: Et, *Être à l'heure*, pour dire, Être employé à condition d'être payé à tant par heure.

On appelle *Heures canoniales*, Les diverses parties du Bréviaire, que l'Église a coutume de réciter selon les diverses heures du jour, comme Matines, Vêpres, &c.

On appelle *Les petites heures*, Prime, Tierce, Sexte & None.

On appelle *Heures* au plur. Un livre où ces prières sont contenues. (Heures bien reliées. De belles heures. Acheter des heures. Heures en François. Heures en Latin.)

On dit famil. *Une paire d'heures*, pour dire, Un livre d'heures.

On appelle *Prières de quarante-heures*, Des prières qui se font durant trois jours avec exposition du Saint Sacrement.

HEUREUSEMENT. adv. D'une manière heureuse. (Vivre heureusement. Être né heureusement. Jouer heureusement. Échapper heureusement d'un péril. Je l'ai rencontré heureusement. Rimer heureusement, &c. Cela est heureusement exprimé. Versifier heureusement.)

HEUREUX, EUSE. adj. Qui jouit du bonheur, qui possède ce qui le peut rendre content. (Tous les hommes veulent être heureux. Il n'y a que la vertu qui puisse rendre un homme heureux en cette vie. Nous ne serons parfaitement heureux que dans le Ciel. Il n'est pas fort riche, & il ne laisse pas de se croire heureux, d'être heureux, de vivre heureux.)

On dit par une espèce d'exclamation, *Heureux, trop heureux!* pour dire, Extrêmement heureux. (Heureux qui peut parvenir à vous voir. Trop heureux si je pouvois vous plaire.)

On dit prov. (N'est heureux que qui le croit être.)

Il se dit aussi Des choses qui contribuent au bonheur & au contentement. (Il est dans un état heureux, dans une condition heureuse, dans une situation heureuse. Mener une vie heureuse.)

Faire une fin heureuse, se dit d'une personne qui meurt dans les sentimens d'un homme de bien & d'un bon Chrétien.

HEUREUX, fig. aussi, Celui que la fortune favorise. (Il est né heureux. Il est plus heureux que sage. Il est bon de s'associer avec des gens heureux. Il est heureux en tout. Être heureux à la guerre. Être heureux au jeu. Être heureux en femme. Être heureux en enfans.)

Il fig. aussi, Qui rend fortuné, qui est favorable & avantageux. (Heureux ascendant. Heureuse influence. Heureuse constellation. Il est né sous une constellation heureuse, sous une heureuse étoile. Heureux sort. Heureux destin. Heureuse destinée. Règne heureux. Climat heureux. Séjour heureux. Année heureuse. Jour heureux. Occasion heureuse. Évènement heureux.)

On appelle au jeu, *Coup heureux*, Un coup favorable.

En parlant d'Une chute ou de quelque autre chose de fâcheux qui n'a pas eu de mauvaise suite, on dit, que (C'est une chute heureuse. Un coup heureux.)

On dit aussi au jeu, *Coup heureux*, d'Un hasard favorable qui arrive au jeu.

Choix heureux, conseil heureux, se dit d'Un choix, d'un conseil qui est suivi d'un bon succès.

Il signifie aussi, Qui marque la prospérité, qui promet de la bonne fortune. (Un heureux présage, un heureux pronostic. Il a la physionomie heureuse. Il a quelque chose d'heureux dans la physionomie.)

HEUREUX, en parlant de choses qui regardent l'esprit ou les mœurs, sign. Bon, excellent, rare en son genre. (Un génie heureux. Il a la mémoire heureuse. Heureuse invention. Heureuse expression. Vers heureux. Rime heureuse. Il a un tour heureux dans ses vers.)

On dit, quand on trouve par hasard ce que l'on cherchoit, & que l'on n'espéroit pas de trouver si-tôt, qu' (On a fait une heureuse rencontre, une rencontre heureuse.)

On dit dans le même sens, d'un bon mot, d'un trait d'esprit, d'une pensée subtile, que (C'est une rencontre heureuse.)

On dit au jeu, qu'*Un homme a la main heureuse*, pour dire, qu'Il est heureux au jeu, & qu'il gagne ordinairement.

Et figurément, on dit, qu'*Une personne a la main heureuse à quelque chose*, pour dire, qu'Elle y réussit presque toujours.

D'heureuse mémoire. Formule dont on se sert quelquefois en parlant des Rois & des Princes qui sont morts. (Un tel Prince d'heureuse mémoire.)

HEURT. s. m. (H s'aspire.) Choc, coup donné en heurtant contre quelque chose. (Un furieux heurt. Ce cheval a un heurt à un pied de devant. Éviter le heurt. Le heurt de deux vaisseaux qui se choquent. Le heurt d'un vaisseau contre un rocher. Le heurt des charrettes.)

HEURTER, v. a. (H s'aspire.) Choquer, toucher ou rencontrer rudement. (Il est mal-aisé de passer par les rues de Paris, sans heurter quelqu'un. Un crocheteur l'a heurté en passant, l'a heurté rudement. Un vaisseau a heurté l'autre.

On s'en sert souvent avec le pronom personnel, & il signifie, Se choquer en se rencontrant. (Ils se heurtèrent les uns les autres en passant. Lorsque les escadrons vinrent à se heurter. Les vaisseaux étant venus à se heurter, s'étant heurtés.)

On dit figurément, qu'*Une chose heurte la raison, le sens commun*, pour dire, qu'Elle est contre la raison, contre le sens commun.

On dit dans ce sens, qu'(Il ne faut pas heurter de front l'opinion d'Un homme qu'on veut persuader.)

Et on dit pareillement, qu'*On ne peut faire une chose sans heurter beaucoup de gens*, pour dire, Sans choquer, sans désobliger, sans offenser beaucoup de gens.

HEURTER, est aussi neutre. Ainsi on dit, (Heurter contre une pierre. Heurter contre un rocher. Heurter de la tête contre la muraille.)

On dit proverbialement & en parlant d'Un homme difficile à persuader, que (C'est heurter de la tête contre la muraille, que de lui vouloir persuader quelque chose.)

HEURTER, verbe n. Signifie absolument, Frapper à la porte. (Heurtez. On heurte à la porte. On heurte fort. Heurter doucement. Heurter en maître. On a heurté trois coups. On a heurté par trois fois.)

On dit figurément, qu'*Un homme a heurté à toutes les portes pour faire réussir son affaire*, pour dire, qu'Il a sollicité tout le monde, qu'il a employé toutes sortes de moyens.

HEURTER, en termes de Peinture, C'est mettre la couleur avec dureté. Cette manière d'opérer est propre aux peintures, qui doivent être vues de loin.

On dit, qu'*Un Dessinateur heurte son ouvrage*, pour dire, qu'Il n'y met pas la dernière main. En ce sens il est actif.

HEURTÉ, ÉE. participe.

HEURTOIR. subst. m. Le marteau dont on se sert pour frapper à une porte. (Envelopper le heurtoir d'une porte avec du linge.) On dit plus communément, *Marteau*.

HEX

HEXAÈDRE. s. m. Terme de Géométrie. Corps compris sous six faces. On le dit particulièrement d'un corps régulier dont chaque face est un carré. (Un dé à jouer

est

est un *hexaèdre.*) On l'appelle aussi *Cube.*
HEXAGONE. adj. de t. g. Qui a six angles, six côtés. (Une citadelle hexagone. Plan hexagone. Un bassin hexagone. Une figure hexagone.)
Il est aussi substantif masculin, & on dit De toute figure hexagone, que (C'est un hexagone.)
HEXAMÈTRE. adj. de t. g. Qui se dit De certains vers Grecs ou Latins qui ont six pieds ou six mesures. (L'Illiade & l'Énéide sont en vers hexamètres.)
HEXAPLES. s. m. plur. Ouvrage publié par Origène, qui contient en six colonnes, six Versions Grecques du texte Hébreu de la Bible. Ces six versions sont celles des Septante, d'Aquila, de Théodotion, de Symmaque, une Version trouvée à Jérico, & une à Nicopolis.

H I A

HIATUS. s. m. Terme emprunté du Latin, pour exprimer une sorte de bâillement qui fait un méchant effet dans la poësie. (Dans les vers, il faut éviter les hiatus. Un hiatus qui blesse horriblement l'oreille.) L'*hiatus* est proprement entre une voyelle qui finit un mot, & celle qui en commence un autre, & où il ne se fait point d'élision.

H I B

HIBOU. s. m. (H s'aspire.) Espèce d'oiseau nocturne. (Tous les oiseaux en veulent au hibou, crient après le hibou.)
En parlant des vieilles masures & Des vieux châteaux inhabités, on dit, que (C'est une retraite de hiboux.)
On dit figur. & famil. d'Un homme mélancolique, & qui fuit les compagnies, que (C'est un hibou, un vrai hibou.) Et lorsqu'un homme dans une compagnie se tient écarté dans un coin, sans dire mot, on dit, qu'(Il fait le hibou, que c'est un hibou.)
HIBRIDE. adjectif. Qui se dit des mots tirés de deux langues, & qui s'est dit dans son origine des animaux nés de deux espèces différentes, tels que les mulets, les léopards, &c. Colera-morbus est un mot *hibride.*

H I C

HIC. s. m. (H s'aspire.) Se dit dans le style familier, en parlant du nœud ou de la principale difficulté d'une affaire. (Voilà le hic.)
HICARD. subst. m. Oiseau de rivière qui se trouve au Canada : il est gros comme une oie.

H I D

HIDEUSEMENT. adverbe. (H s'aspire.) D'une manière hideuse. (Il est hideusement laid. Hideusement défiguré.)
HIDEUX, EUSE. adj. (H s'aspire.) Horrible à voir, affreux, épouvantable, effroyable. (Un monstre hideux. Un visage hideux. Une femme hideuse. Cela est hideux à voir. C'est une chose hideuse.)
HIDALGUE. s. mas. Titre que prennent en Espagne les Nobles qui se prétendent descendus d'ancienne race Chrétienne sans mélange de sang Juif ou More.

H I E

HIE. s. f. (H s'aspire.) Sorte d'instrument dont on se sert pour battre, pour enfoncer le pavé, & qu'on appelle autrement *Une Demoiselle.*
Il se dit aussi d'Une autre sorte d'instrument dont on se sert pour enfoncer les pilotis en terre; & dans cette acception, on l'appelle autrement *Un mouton.*
HIÈBLE. s. f. Plante qui, par ses feuilles, sa fleur & son fruit, ressemble beaucoup au sureau. Les feuilles de l'hièble sont émollientes, résolutives, & la Médecine emploie avec succès cette plante en différentes maladies.
HIÈNE. s. masc. Animal quadrupède qui a beaucoup de rapport avec le loup par son naturel carnacier, par sa taille & par la forme de sa tête; mais qui en diffère principalement en ce qu'il n'a que quatre doigts à chaque pied, & qu'il a, comme le blaireau, une poche entre l'anus & la queue.
HIER. adv. de temps, qui marque le jour qui précède immédiatement celui où l'on est. (Hier au soir. Hier au matin. Hier matin. Il partit hier. Il n'est parti que d'hier, que du jour d'hier. D'hier en huit jours.)
HIÉRACIUM. *V.* HERBE À L'ÉPERVIER.
HIÉRARCHIE. sub. f. (H s'aspire.) On appelle ainsi l'ordre & la subordination des différens chœurs des Anges, & des divers degrés de l'état ecclésiastique. (La Hiérarchie céleste. La Hiérarchie des Anges. Les Anges de la première Hiérarchie, de la seconde, de la troisième Hiérarchie. La Hiérarchie de l'Église. La Hiérarchie Ecclésiastique. Cette opinion est contraire à la Hiérarchie de l'Église, va à la destruction de la Hiérarchie.)
HIÉRARCHIQUE. adj. de t. g. Qui est de la Hiérarchie, qui appartient à la Hiérarchie. (Ordre Hiérarchique. État Hiérarchique. Gouvernement Hiérarchique.)
HIÉRARCHIQUEMENT. adv. En Hiérarchie. (L'Église a toujours été gouvernée hiérarchiquement.)
HIÉROGLYPHE. s. m. Symbole, caractère, figure qui contient quelque sens mystérieux, & dont les anciens Égyptiens se servoient dans les choses qui regardoient la Religion, les Sciences & les arts. (Hiéroglyphes ingénieux. Toute la Théologie des Égyptiens étoit exprimée par des hiéroglyphes, enveloppée sous des hiéroglyphes.)
HIÉROGLYPHIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à l'hiéroglyphe. (Caractère hiéroglyphique. Figure hiéroglyphique. Symbole hiéroglyphique.)
HIÉRONIQUE. adj. de t. g. Sacré, qui se disoit de certains jeux célébrés chez les Romains, en l'honneur des Dieux.
HIÉROPHANTE. s. m. C'est le titre du Pontife qui présidoit aux mystères d'Éleusis & de quelques autres Temples de la Grèce. Ce nom pris littéralement signifie Celui qui révèle les choses sacrées.

H I P

HIPPIATRIQUE. s. f. Terme didactique. Art de connoître & de guérir les maladies des animaux, & en particulier celles des chevaux.
HIPPOCENTAURE. s. m. Animal fabuleux qu'on suppose être moitié homme & moitié cheval. On les appelle plus ordinairement *Centaures.*
HIPPOCRAS. s. m. Espèce de liqueur faite avec du vin, du sucre & de la canelle.
HIPPODROME. s. m. Nom d'une Place célèbre de Constantinople, où l'on faisoit des courses de chevaux. L'Hippodrome subsiste encore.
HIPPOGLOSSE. *Voyez* LAURIER ALEXANDRIN.
HIPPOGRIFFE. s. m. Animal fabuleux qu'on suppose être un cheval ailé.
HIPPOLITE. s. f. Pierre jaune qui se trouve dans la véficule du fiel, dans les intestins & dans la vessie du cheval. Elle est sudorifique, résiste au venin & tue les vers.
HIPPOPOTAME. s. m. Cheval marin ou de rivière, animal amphibie.

H I R

HIRONDELLE. s. f. Oiseau de passage, qui paroît ordinairement au Printemps, qui fait son nid dans les bâtimens, dans les cheminées, & qu'on ne voit plus en hiver. (Petite hirondelle. Grosse hirondelle. Au retour des hirondelles. Tirer aux hirondelles.)
On dit proverbialement & figurément, qu'*Une hirondelle ne fait pas le printemps*, pour dire, qu'Il n'y a point de conséquence à tirer d'un seul exemple. Il y a aussi un certain oiseau qu'on appelle *Hirondelle de mer.*
HIRONDELLE. s. f. (Pierre d') Pierre qui s'emploie dans les maladies des yeux.

H I S

HISSER. v. a. (H s'aspire.) Terme de Marine. Hausser. (Hisser la voile.)
HISSÉ, ÉE. participe.
HISTIODROMIE. s. f. L'art de la navigation, par le moyen des voiles.
HISTOIRE. s. f. Narration des actions & des choses dignes de mémoire. (Histoire générale. Histoire universelle. Histoire particulière. Histoire ancienne. Histoire moderne. Histoire profane. Histoire sainte. Histoire sacrée. Histoire Ecclésiastique. Histoire Romaine. Histoire Grecque. L'Histoire de France. L'Histoire d'Espagne, &c. Histoire secrète. Histoire anecdote. Histoire scandaleuse. Histoire véritable. Histoire fabuleuse. Histoire généalogique. Histoire abrégée. Abrégé de l'histoire. Un corps d'histoire. Écrire l'histoire. Composer l'histoire de quelque pays. Lire l'histoire. Savoir l'histoire.)
On dit, *S'adonner à l'histoire*, pour dire, S'appliquer à l'étude de l'histoire ancienne & de la moderne.
On dit *L'Histoire de Salluste*, *l'Histoire d'Hérodote*, *l'Histoire de Polybe*, *&c.* pour dire, l'Histoire écrite par Salluste, par Hérodote, &c. *L'Histoire d'Alexandre*, *l'Histoire de Charlemagne*, *&c.* pour dire, L'Histoire qui contient les actions d'Alexandre, de Charlemagne. Et *L'Histoire des derniers temps*, pour dire, L'Histoire des choses qui se sont passées dans les derniers temps.
On dit d'Un Peintre qui s'attache à représenter des sujets, ou historiques, ou fabuleux, ou imaginés, que (C'est un Peintre d'histoire.) Et cela se dit par opposition aux Peintres qui ne travaillent qu'en portraits, ou à représenter des animaux, des paysages & des fleurs.
On dit aussi, (Un tableau d'histoire.)
HISTOIRE, se dit aussi De toutes sortes de descriptions des choses naturelles, comme plantes, minéraux, &c. (L'histoire naturelle de Pline. L'histoire des animaux. L'histoire des plantes. Histoire des minéraux.)
Il se dit aussi De toutes sortes d'aventures particulières. (Je veux vous conter, vous faire une petite histoire, une plaisante histoire, une histoire grotesque, une histoire tragique, une histoire mémorable.)
On dit aussi dans le même sens, (Je fais bien son histoire. Il nous a conté l'histoire de sa vie, l'histoire de ses amours.)
On dit, d'un discours qui est plus long qu'il ne devroit être, que (C'est une histoire, une longue histoire.)
On dit aussi par mépris de quelque chose qu'on raconte, (Voilà une belle histoire,

une plaisante histoire que vous nous contez-là.)

Dans le style familier, en parlant à une personne qui forme des difficultés & des embarras sur chaque chose, ou qui fait trop de cérémonies, trop de façons, on dit, (Voilà bien des histoires.)

On dit aussi dans le style familier, *C'est une autre histoire*, pour dire, C'est une autre chose, ce n'est pas de cela dont il s'agit.

HISTORIAL, ALE. adj. Il n'a guère d'usage qu'en ces phrases, *Almanach historial*, *Calendrier historial*, pour dire, Almanach, Calendrier, &c. qui marque quelques points d'histoire.

HISTORIEN. s. m. Celui qui écrit l'histoire. (Bon historien. Historien digne de foi. Fidelle Historien. Les Historiens anciens. Les Historiens Grecs. Les Historiens Latins. Les Historiens modernes. Les Historiens François. Écrire en style d'historien.)

HISTORIER. v. a. Enjoliver de divers petits ornemens. (Faire historier un cabinet. Ce lambris est trop nu, il faudroit un peu le faire historier.) Son plus grand usage est au participe.

HISTORIÉ, ÉE. participe. (Un cabinet trop historié. Un lambris trop historié.)

HISTORIETTE. s. f. diminutif. Conte mêlé de quelque aventure galante, ou d'autre chose de peu d'importance. (Une petite historiette. Il nous a fait une jolie historiette.)

HISTORIOGRAPHE. s. m. Celui qui est retenu par un brevet du Roi pour écrire l'Histoire de France. (Historiographe de France. Il a un brevet d'Historiographe du Roi.)

HISTORIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à l'histoire. (Style historique. Narration historique. Recueil historique. Lettres historiques. Dictionnaire historique. Faits historiques.)

On dit, *Les temps historiques*, par opposition aux temps fabuleux.

Dans le Poëme dramatique, on appelle *Personnages historiques*, Des personnages qui sont tirés de l'histoire.

HISTORIQUEMENT. adv. D'un style historique, en Historien, sans aucun ornement étranger. (Narrer une chose. Narrer un fait historiquement.) En ce sens, *Historiquement* est opposé à *Oratoirement*.

Il se dit aussi par opposition à *Fabuleusement*. Ainsi en parlant de Didon & d'Énée, on dit, qu'à en parler suivant la fable reçue, elle vivoit du temps d'Énée, mais qu'à en parler *historiquement*, elle étoit deux cents ans avant Énée.

HISTRION. s. m. Bateleur, Baladin, Joueur de farces. Ce terme s'est dit autrefois de toutes sortes de Comédiens, suivant la signification Latine. On ne le dit présentement que par mépris. (Il est toujours avec des Histrions.)

H I V.

HIVER. s. m. Celle des quatre saisons de l'année qui est la plus froide, & qui commence, selon les astronomes, vers le 22 de Décembre, & finit vers le 21 de Mars. (Hiver pluvieux. Hiver venteux. Hiver sec. Hiver bien doux. Hiver bien rude. Hiver fâcheux. Hiver mal sain. Hiver humide. Passer son hiver en quelque lieu. Habit d'hiver. Être bien vêtu pour son hiver. Appartement d'hiver. Dans la rigueur de l'hiver. Dans le fort de l'hiver. Au milieu de l'hiver. Passer l'hiver à la campagne. Des provisions pour l'hiver. En hiver, durant l'hiver. Cela arriva l'hiver dernier. Que ferez-vous cet hiver? En ces dernières phrases, *L'hiver dernier* & *cet hiver*, sont mis pour dire, Durant l'hiver dernier, pendant cet hiver.

En certaines façons de parler, le mot d'*Hiver* se prend dans une signification plus étendue; & c'est dans ce sens qu'on dit, *Mettre des troupes en quartier d'hiver*, quoiqu'on les y mette ordinairement longtemps avant le 22 de Décembre.

On dit aussi dans un sens encore plus étendu, (Le semestre d'hiver.) & cette phrase a différentes acceptions, selon les différentes Compagnies où elle est en usage. Ainsi dans le grand Conseil, *Le semestre d'hiver*, se prend depuis le premier Octobre jusqu'au dernier de Mars; & dans la Chambre des Comptes, il se prend depuis le premier de Janvier jusqu'au dernier de Juin.

HIVER, se dit aussi quelquefois seulement par rapport au froid qu'il fait dans cette saison. Et c'est dans cette acception qu'on dit, que (L'hiver est avancé, *ou* qu'il est tardif, que l'hiver est long; l'année du grand hiver; que l'hiver est doux.) Et même, lorsque dans cette saison l'hiver ne s'est point fait sentir, on dit qu'(Il n'y a point eu d'hiver.)

On appelle *Fruits d'hiver*, Les fruits qu'on ne mange ordinairement qu'en hiver. (Poires de bon chrétien d'hiver. Bergamotte d'hiver.)

On dit proverbialement & figurément, d'Un homme d'une complexion foible & délicate, qu'(Il n'a pas besoin d'un fort hiver.)

On dit aussi la même chose d'un homme si incommodé dans ses affaires, que le moindre accident peut le ruiner.

On dit encore proverbialement, *A la mi-Mai, queue d'hiver*, pour dire, que Le froid se fait souvent sentir au mois de Mai.

Figur. & poëtiq. on appelle La vieillesse, (L'hiver de l'âge.)

On dit proverbialement, que (La fièvre-carte est un méchant manteau d'hiver.)

HIVERNAL, ALE. adjectif. Qui est de l'hiver. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, (La partie hivernale du Bréviaire.)

HIVERNER. v. n. Passer l'hiver. Il ne se dit qu'en parlant des troupes. (Les troupes hivernent dans un tel pays.)

On dit, *S'hiverner*, pour dire, S'exposer au froid de l'hiver, afin de s'y endurcir & d'y être moins sensible. (Les femmes croient qu'il faut s'hiverner pour avoir le teint plus blanc & plus uni.)

H O

HO. Interjection qui sert tantôt pour appeler, tantôt pour témoigner de l'étonnement ou de l'indignation. (Ho, venez un peu ici. Ho, que me dites-vous-là?)

Quand il est interjection d'étonnement ou d'indignation, il s'écrit quelquefois *Oh!* & le plus souvent on le redouble. (Ho, ho, vous en voulez par là. Ho, ho, vous faites donc l'entendu?)

HOBEREAU. s. m. (H s'aspire.) Espèce de petit oiseau de proie.

HOBEREAU, se dit figur. & par mépris d'Un petit Gentilhomme de la campagne. Dans les Provinces, les hobereaux sont d'un incommode voisinage. Ce n'est qu'un hobereau.

H O C

HOC. s. m. (H s'aspire.) Sorte de jeu des cartes. (Jouer au Hoc.)

Au jeu du *Hoc*, Les quatre Rois, la Dame de pique, le Valet de carreau, & toutes les cartes au-dessus desquelles il ne s'en trouve point d'autres, comme les six quand tous les sept sont joués, sont *Hoc*: Et parce qu'en jouant ces sortes de cartes on a accoutumé de dire *Hoc*, de là vient que dans le discours familier, pour dire qu'Une chose est assurée à quelqu'un, on dit, (Cela lui est *Hoc*.)

HOCA. s. m. (H s'aspire.) On appelle ainsi un certain jeu de hasard. (Jouer au Hoca.)

HOCHE. s. f. (H s'aspire.) Coche, entaillure. Il se dit plus ordinairement De la marque qu'on fait sur une taille pour tenir le compte du pain, du vin, de la viande, &c. qu'on prend à crédit. (Faire une hoche.)

HOCHEMENT. s. m. (H s'aspire, & dans tous les dérivés du verbe *Hocher*.) Action de hocher. Il ne se dit guère que dans cette phrase. (Hochement de tête.)

HOCHEPIED. s. m. Nom qu'on donne en Fauconnerie au premier des oiseaux qui attaque le héron dans son vol, ou qu'on jette seul après le héron pour le faire monter.

HOCHEPOT. s. m. Espèce de ragoût fait de bœuf haché, & cuit sans eau dans un pot avec des marrons. (Un bon hochepot.)

HOCHEQUEUE. s. m. Sorte de petit oiseau, ainsi appelé parce qu'il remue continuellement la queue.

HOCHER. v. a. Secouer, branler. (Hocher un prunier pour en faire tomber les prunes.)

On dit familièrement, *Hocher la tête sur quelque chose*, pour dire, Marquer en levant subitement la tête en haut, qu'on désapprouve quelque chose, ou qu'on ne s'en soucie guère. (Il se mit à hocher la tête. Il s'en alla en hochant la tête.)

On dit aussi, (Hocher le mors, hocher la bride à un cheval;) & ce verbe n'a guère d'usage au propre que dans ces sortes de phrases.

On dit figurément, *Hocher le mors, hocher la bride à quelqu'un*, pour dire, Essayer de l'animer, de l'exciter à faire quelque chose.

HOCHÉ, ÉE. participe.

HOCHET. s. m. Petit instrument qu'on met entre les mains d'un enfant au maillot, afin qu'il s'en frotte les gencives. (Un hochet de corail. Un hochet de cristal garni de grelots d'argent.)

H O G

HOGNER. v. n. Gronder, murmurer, se plaindre. Il est populaire.

H O I

HOIR. s. m. Héritier. Il n'a guère d'usage qu'en termes de Pratique. (Ses hoirs & ayans cause.) Il se prend ordinairement pour les enfans. (Hoirs procréés en légitime mariage. Il est mort sans hoirs.)

HOIRIE. s. f. Terme de Pratique. Héritage, succession qui appartient à l'héritier. (Accepter l'hoirie. Cela lui est acquis par droit d'hoirie. Donné en avancement d'hoirie.)

HOIRIN. s. f. Terme de Marine. *Voyez* ORIN.

HOL

HOLÀ. (H s'aspire.) Interjection dont on se sert pour appeler. (Holà ho? Holà, qui est-là?

Il est aussi adverbe, & signifie, Tout beau, c'est assez. (Holà, ne faites pas tant de bruit.)

Il est quelquefois substantif indéclinable, comme dans ces phrases, *Mettre le holà*, *Mettre les holà*, pour dire, Faire arrêter, faire cesser des gens qui se querellent, qui se battent.

HOLLANDER. v. a. Il se dit De la préparation que l'on donne aux plumes pour les mettre en état de servir à écrire.

Hollandé, ée. participe.

HOLOCAUSTE. s. m. Sorte de Sacrifice parmi les Juifs, où la victime étoit entièrement consumée par le feu. (Offrir en holocauste. L'Autel des Holocaustes.)

Il se prend aussi pour La victime ainsi sacrifiée. (Mettre l'holocauste sur l'Autel.)

Il se prend quelquefois pour sacrifice en général, & dans ce sens on dit, que J. C. s'est offert en holocauste pour nos péchés.)

HOLOTHURIES. s. f. pluriel. Animaux marins semblables à des masses informes, & dont l'organisation n'est point sensible.

HOM

HOMARD. s. m (H s'aspire.) Grosse écrevisse de mer. (Pêcher des homards.)

HOMBRE. s. m. Sorte de jeu des cartes qui nous est venu d'Espagne. (Jouer à l'hombre. Faire une partie d'hombre. Une reprise d'hombre.)

A ce jeu on appelle aussi *L'hombre*, Celui qui fait jouer. (Qui est l'hombre? C'est lui qui est l'hombre. L'hombre a perdu. L'hombre a gagné.)

HOMÉLIE. s. f. Discours fait pour expliquer au peuple les matières de la Religion, & principalement l'Évangile. (Les Homélies de saint Chrysostôme sur saint Matthieu. Les Homélies de saint Augustin.)

HOMICIDE. s. m. Meurtrier qui tue un homme contre les Lois. (Ni les adultères, ni les fornicateurs, ni les homicides, n'entreront dans le Royaume des Cieux. Être homicide de soi-même.)

On dit d'Un homme qui ruine sa santé par quelque excès, & qui ne la ménage pas, qu' (Il est homicide de lui même.)

Il est quelquefois adjectif, mais alors il n'a guère d usage que dans le style soutenu. (Son bras homicide. Sa main homicide. Dessein, complot homicide. Son fer homicide. Des regards homicides, &c.)

Homicide. s. signifie aussi Meurtre. Il a fait un homicide. Commettre un homicide. L'homicide est puni de mort par les Lois. Il est coupable d'homicide.)

HOMICIDER. v. a. Tuer, commettre un homicide. Il est vieux.

Homicidé, ée. participe.

HOMIOSE. s. f. Terme de Médecine. Coction du suc nourricier, qui le met en état de s assimiler aux parties qu'il doit nourrir.

HOMMAGE. s. m. Le devoir que le Vassal est tenu de rendre à son Seigneur de fief. (Rendre hommage. Faire la foi & hommage. Il fut reçu à rendre la foi & hommage par Procureur. La terre fut saisie faute d'hommage rendu. Il lui donna cette terre à la charge de l'hommage, en se réservant l'hommage. Hommage lige. Hommage franc.)

Il signifie figur. Soumission, vénération, respect. (Toutes les créatures doivent hommage au Créateur, doivent lui rendre hommage.)

On dit figurément, *Rendre ses hommages à quelqu'un*, pour dire, Lui rendre ses respects, ses devoirs.

HOMMAGÉ, ÉE. adj. Qui est tenu en hommage. (Terre hommagée.)

HOMMAGER. s. m. Celui qui doit l'hommage.

HOMMASSE. adj. de t. g. Il ne se dit que d'Une femme, dont les traits, le son de voix, la taille, tiennent plus de l'homme que de la femme. (Elle a le visage hommasse, la taille hommasse. Elle est hommasse.)

HOMME. s. m. Animal raisonnable. Sous cette acception, on comprend toute l'espèce humaine. (L'homme est sujet à beaucoup d'infirmités. Tous les hommes sont sujets à la mort. Déplorer la condition de l'homme. Tous les hommes ont péché en Adam. Tous les hommes ont été rachetés par Jesus-Christ. Le fils de Dieu s'est fait homme. Il s'appelle lui-même dans l'Évangile le Fils de l'Homme. Il est aussi appelé l'homme de douleur. Il est vrai Dieu & vrai homme. Il est Homme-Dieu.)

Proverb. pour marquer qu'Un homme, quelque sage qu'il soit, a toujours quelque foiblesse, on dit, qu'(Il y a toujours de l'homme par tout, qu'il s'y mêle toujours de l'homme.)

Et lorsqu'on parle d'une personne de piété qui se laisse aller à des mouvemens de passion & d'intérêt, on dit, qu'(Il y entre bien de l'homme.)

On dit aussi proverbialement, (Tout homme est menteur.)

Et en matière de spiritualité, on dit, *Dépouiller le vieil homme*, *se dépouiller du vieil homme*, pour dire, Se défaire des mauvaises inclinations de la nature corrompue.

On dit pareillement en termes de dévotion, *L'homme intérieur*, pour dire, L'homme spirituel, opposé à l'*Homme charnel*, Et qu'*Un homme est fort intérieur*, pour dire, qu'Il est fort recueilli, & que c'est un grand contemplatif.

Homme, se dit spécialement du sexe masculin. (Dieu a créé l'homme & la femme. Le premier homme. Il y avoit autant d'hommes que de femmes. Il y eut trois mille hommes de tués. Les hommes illustres. Les grands hommes des siècles passés. Grand homme. Petit homme. Gros homme. Jeune homme. Homme d'âge. Vieil homme. Bon homme. Méchant homme. Honnête homme. Homme sage. Homme habile. Un homme sans foi, sans honneur.)

On dit d'Un homme aisé à vivre, que (C'est un homme sans façon.)

Lorsque le mot d *Homme* est joint à un substantif par la particule *de*, il sert à marquer la profession, l'état & les qualités bonnes & mauvaises d'un homme. Et c'est dans cette acception qu'on dit, (Homme de guerre. Homme d'epée. Homme d'Église. Homme de robe. Homme de métier. Homme de journée. Bon homme de guerre. Bon homme de mer. Homme de bien. Homme d'honneur. Homme de courage. Homme d'esprit. Homme de tête. Homme de cœur. Homme d'ordre. Homme de savoir. Homme de qualité. Homme de naissance. Homme de néant. C'est un homme de rien. Un homme de peu. Un homme de Lettres. Homme d'État. Homme de poids. Homme de probité. Homme de parole. Homme de main. Homme d'exécution. Homme de résolution. Homme d'accommodement. Homme d'expédient.

On dit proverb. d'Un méchant homme capable de faire toutes sortes de mauvaises actions, que (C'est un homme de sac de de corde.)

En parlant de Fantassins lorsqu'ils sont en nombre considérable & déterminé, on dit, (Deux mille hommes de pied. Six mille hommes de pied.) En parlant de l'ancienne Gendarmerie, on dit, (Un homme d'armes;) & pour dire, qu'Un homme manie bien un cheval, qu'il a bonne grâce à cheval, on dit, qu'(Il est bon homme de cheval, bel homme de cheval.)

Quand le mot d'*Homme* est joint avec un infinitif, ou avec un substantif par la particule *à*, alors il sert ordinairement à marquer en bien ou en mal de quoi un homme est capable. (Il n'est pas homme à souffrir, à endurer un affront. Il est homme à tout entreprendre, à tout hasarder. Il est homme à s'en ressentir, à s'en venger.)

Le mot d'*Homme* s'emploie aussi avec le même régime, pour marquer de quoi un homme est digne, soit en bien, soit en mal; & alors au lieu de dire, *Il est un homme à*, on dit plus ordinairement, *C'est un homme à*. Ainsi l'on dit, (C'est un homme à noyer, à pendre. (Un homme à nasardes, à étrivières. C'est un homme à parvenir aux premières places. C'est un homme à ménager.

On dit proverb. *Tant vaut l'homme, tant vaut sa terre. Qu'il y a grande différence d'homme à homme, & que face d'homme porte vertu*, pour dire, qu'Il y a des hommes, qui, par leur présence seule, font la réussite d'une affaire.

On dit proverbialement, (Jamais bon cheval & méchant homme n'amendèrent pour aller à Rome.

On dit proverbialement, *Il n'y a tête d'homme qui ose*, pour dire, Il n'y a personne qui ose, &c.

(C'est un pauvre homme, un bel homme, un plaisant homme, un petit bout d'homme.) Termes de raillerie & de mépris.

(C'est un bon cœur d'homme, un bon sens d'homme, une bonne pâte d'homme.) Façons de parler familières pour louer quelqu'un de son esprit, de la facilité de son humeur.

(D'homme d'honneur, en homme d'honneur.) Façon de parler adverbiale, en affirmant quelque chose.

Bon homme, outre sa signification ordinaire, se dit d'Un vieillard. (Le bon homme ne fait plus que radoter.)

On dit aussi, *Le bon homme*, pour dire, Le paysan. En ce sens il n'a d'usage que par rapport aux gens de guerre. (Le Soldat vit aux dépens du bon homme.)

On dit prov. (Bon homme, garde ta vache.) *Voyez* Vache.

Homme, se dit encore pour marquer l'âge de virilité. (Ce n'est encore qu'un enfant, quand il sera homme... S'il vit âge d'homme. C'est un homme fait. Il se fait homme.)

On dit en ce sens, qu'*Un tel n'est pas homme*, pour dire, qu'Il est impuissant.)

Homme, se dit encore tout seul, pour Homme de cœur, homme de fermeté. (Se

montrer homme. Cela sent son homme. Il a montré qu'il étoit homme. C'est un homme que cet homme-là.)

On dit par mépris, *Ce n'est pas un homme*, pour dire, C'est un homme foible.

On dit aussi, *Ce n'est pas être homme*, pour dire, C'est être barbare, c'est n'avoir nul sentiment d'humanité.

On dit aussi, (ce n'est pas un homme, c'est un Ange. Ce n'est pas un homme, c'est un diable.

On dit encore, *Cela sent son homme de qualité*, pour dire, Cela marque un homme de qualité, c'est chose digne d'un homme de qualité.

Homme, avec les pronoms personnels, signifie quelquefois, Un homme propre & convenable à ce qu'on veut, l'homme dont on a affaire, un homme tel qu'il faut. (C'est mon homme. Je ne suis pas leur homme.)

On dit en ce sens, mais en plaisanterie, (Vous avez bien trouvé votre homme. Il a bien trouvé son homme.)

On dit, qu'(Une fièvre maligne emporte bientôt son homme,) c'est-à-dire, Celui qu'elle a attaqué.

Homme, se dit aussi populairement pour Mari. (J'irai avec mon homme souper chez vous.)

Homme, tout seul & absolument, se prend aussi quelquefois pour Vassal. (Le Seigneur féodal peut, par faute d'homme, mettre en sa main le Fief qui relève de lui)

On dit aussi dans le même sens, (Homme-lige. Homme vivant, mourant & confiscant. Homme de main-morte.)

On appelle *Homme du Roi*, Un homme qui a quelque commission du Roi, soit au dedans du Royaume, pour assister à quelque assemblée, ou pour quelque autre fonction, soit au dehors auprès de quelque Prince Souverain. (Il étoit l'homme du Roi aux États de Languedoc. L'homme du Roi à Gênes.)

On dit aussi d'Un Procureur Général, ou d'un Avocat Général, qu' (Il est homme du Roi.)

On appelle *homme d'affaires*, Un homme qui est employé dans les affaires de Finance & dans les Fermes du Roi. (Il a épousé la fille d'un homme d'affaires.)

Il se dit encore d'Un homme qui a soin des affaires domestiques d'un grand Seigneur. (Parlez à l'homme d'affaires d'un tel. Il lui envoya son homme d'affaires.)

Homme de chambre, se disoit autrefois d'Un domestique qui sert à la chambre, & qu'on appelle aujourd'hui *Valet de chambre.*

HOMOCENTRIQUE. adj. de t. g. Terme d'Astronomie. Il se dit Des cercles qui ont un centre commun. On les nomme aussi *Concentriques.*

HOMOGÈNE. adj. de t. g. Terme didactique. Qui est de même nature. (Les parties homogènes. L'eau est composée de parties homogènes.)

HOMOGÉNÉITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est homogène.

HOMOLOGATION. s. f. Terme de Pratique. Approbation, confirmation par autorité de Justice, par autorité publique. (L'homologation d'un contrat. Poursuivre une homologation.)

HOMOLOGUE adj de t. g. Terme de Géométrie. Il se dit des côtés, qui, dans des figures semblables, se correspondent & sont opposées à des angles égaux. (Dans les triangles semblables, les côtés homologues sont proportionnels.)

HOMOLOGUER. v. a. Terme de Pratique. Approuver, autoriser, confirmer par autorité de Justice, par autorité publique. (Homologuer un contrat. Homologuer une Sentence arbitrale, une transaction, un partage.)

Homologué, ée. participe.

HOMONYME. adj. de t. g. Terme de Grammaire, qui se dit des choses qui ont un même nom, quoiqu'elles soient de nature différente, & principalement des mots pareils qui expriment des choses différentes.

HOMOPHONIE. s. f. Concert de plusieurs voix qui chantent à l'unisson.

HON

HONGRE. adj. m. (H s'aspire.) Châtré. Il ne se dit que des chevaux. (Un cheval hongre.)

On le fait aussi substantif. (C'est un hongre. Il a deux beaux hongres. Un attelage de six hongres.)

HONGRELINE. s. f. Sorte d'habillement de femme, qui n'est plus en usage.

HONGRER. v. a. (H s'aspire.) Châtrer un cheval. (Hongrer un cheval. Ce cheval est trop vicieux, il le faut hongrer.)

Hongré, ée, participe.

HONGROYEUR. s.m. Ouvrier qui façonne le cuir, appelé cuir de Hongrie. (Les Taneurs de Paris sont aussi Hongroyeurs.)

HONNÊTE. adj. de t. g. Vertueux, conforme à l'honneur & à la vertu. (Amour honnête. Honnête amitié. Honnête émulation. Conduite sage & honnête. Action vertueuse & honnête. Ne tenir que des discours honnêtes Avoir un procédé honnête. C'est un honnête homme. Un très-honnête homme. Il ne hante que d'honnêtes gens. Cela n'est pas d'un honnête homme.

Honnête, signifie aussi, Conforme à la raison, bienséant, convenable à la profession & à l'âge des personnes. (Il n'est pas honnête de se louer soi-même. Croyez-vous qu'il soit honnête d'en user de la sorte? Cela n'est pas honnête à une personne de votre caractère, de votre profession, de votre âge. Ces paroles-là ne sont pas honnêtes dans la bouche d'une femme. Après avoir été long-temps dans le grand monde, il a fait une honnête retraite.)

On dit, *une excuse honnête, un prétexte, un refus honnête*, pour dire. Une excuse, un prétexte, un refus plausible, spécieux, fondé sur quelque apparence de raison, de de bienséance.

On dit, *Présent honnête*, pour dire, Qui convient à celui qui le fait, & à celui qui le reçoit. On dit aussi dans le même sens, (Récompense honnête.)

On dit, *Un prix honnête*, pour dire, Un prix convenable, proportionné à la juste valeur de la chose.

On dit, qu'*Un habit est honnête*, pour dire, qu'il est convenable & bienséant à la condition & à l'âge de celui qui le porte.

On dit dans le même sens, (Meuble honnête. Équipage honnête. Dépense honnête Bien honnête. Ce meuble n'est pas magnifique, mais il est honnête. Faire une dépense honnête.)

On dit aussi, qu'*Un habit est honnête, encore honnête*, pour dire, qu'il est encore bon pour être porté.

On dit, *Une naissance honnête, une condition honnête*, pour dire, Une naissance qui n'a rien de bas ni de fort élevé. (Il est d'une naissance, d'une condition honnête.)

On dit, *Une famille honnête*, pour dire, Une famille à laquelle il n'y a rien à reprocher. (C'est une famille honnête. Il est né d'une honnête famille.)

Honnête, fig. aussi, Civil, poli. (Il a l'air honnête, les manières honnêtes. Il lui a fait la réception du monde la plus honnête. Accueil honnête. Il lui a parlé d'une manière très-honnête. Il a le procédé assez honnête, mais cependant il ne faut pas trop s'y fier. (Dans ce sens là, quand il se construit avec homme, ou avec quelque chose d'équivalent, il se met toujours à la fin (L'homme du monde le plus honnête. Il n'y a personne, il n'y a rien de si honnête que lui.)

Honnête homme, outre la signification qui a été touchée au premier article, & qui veut dire, Homme d'honneur, homme de probité, comprend encore toutes les qualités sociales & agréables qu'un homme peut avoir dans la vie civile. Il faut bien des qualités pour faire un honnête homme.)

Honnête homme, se dit aussi quelquefois par civilité, d'Un homme qu'on ne connoît pas, ou dont on ne dit pas le nom, & qui paroît d'une condition honnête.) (Je rencontrai un honnête homme. C'étoit un honnête homme qui me demandoit. Il y a là bas un honnête homme qui veut vous parler.)

Honnêtes gens, se dit dans tous les sens d'honnête homme.

Honnête garçon, se dit proprement d'Un garçon bien né, bien élevé, & dont les mœurs & les inclinations sont vertueuses & douces.

On appelle *honnête débauché*, un homme qui aime le plaisir, mais qui ne s'emporte point excessivement dans la débauche, & qui y conserve toujours l'air & le caractère d un honnête homme.

Honnête femme, honnête fille, se dit proprement d'Une femme & d'une fille qui sont irréprochables dans leur conduite.

Honnête, se prend aussi substantivement, & on dit, l'*Honnête*, pour ce qui est honnête & vertueux. (L'honnête, l'utile & l'agréable. Préférer l'honnête à l'utile.)

HONNÊTEMENT. adv. D'une manière honnête. Il a toutes les significations de l'adj. (Il faut vivre honnêtement avec tout le monde. Il l'a toujours aimé honnêtement. C'est un homme qui en use fort honnêtement. Il s'en est défait, il s'en est tiré honnêtement. Il est honnêtement meublé, honnêtement vêtu. Il l'a reçu fort honnêtement. Il lui a parlé le plus honnêtement du monde. C'est un homme qui a toujours vécu fort honnêtement.)

Il fig. quelquefois, Suffisamment, passablement; & par ironie, Beaucoup, extrêmement. (C'est honnêtement vendu. Il en a honnêtement mangé. Il est honnêtement crotté. Cela est honnêtement chaud. Elle est honnêtement laide.

HONNETETÉ. s. f. Bienséance. (Il n'est pas de l'honnêteté d'en user si familièrement avec des gens à qui on doit du respect. Cela est contre les règles de l'honnêteté publique.)

Il signifie aussi Civilité. (Il n'a pas eu l'honnêteté de l'aller voir. Il a beaucoup

d'honnêteté pour tous ceux qui ont affaire à lui.)

Il se prend encore pour les civilités que l'on fait. (Il ne lui a pas fait la moindre honnêteté. Il le reçut, il le traita avec toute sorte d'honnêteté. Il lui a fait toutes les honnêtetés imaginables.)

Il sig. encore, Manière d'agir obligeante & officieuse. (L'honnêteté de son procédé. Il en a usé avec la plus grande honnêteté du monde.)

On dit, *Faire une honnêteté*, pour dire, Faire un présent par reconnoissance. (Il m'avoit rendu un service.... & je lui ai fait une honnêteté.)

HONNÊTETÉ, sign. encore, Chasteté, pudeur, modestie. (Des paroles contre l'honnêteté. Cela répugne à l'honnêteté. Cela blesse, cela choque l'honnêteté. L'honnêteté des mœurs.)

HONNEUR. s. m. Action, démonstration extérieure par laquelle on fait connoître la vénération, le respect, l'estime qu'on a pour la dignité, ou pour le mérite de quelqu'un. (Il faut rendre honneur à qui il appartient, à qui il est dû. On lui a fait des honneurs extraordinaires, de grands honneurs. Accompagner quelqu'un par honneur. Porter honneur & respect. Il lui a fait tout l'honneur, tous les honneurs imaginables. Rendre honneur à Dieu Il ne faut pas rendre aux hommes des honneurs qui ne sont dûs qu'à Dieu. Auguste souffrit qu'on lui rendît les honneurs divins. Faire quelque chose en l'honneur de quelqu'un, en l'honneur de Dieu, pour l'honneur de Dieu.)

On appelle *Honneurs funèbres*, Les honneurs qu'on rend aux morts, les cérémonies des funérailles.

On appelle *Les honneurs du Louvre*, Certaines distinctions, & entr'autres le droit d'entrer à cheval ou en carrosse dans la cour du Louvre, & dans celle des autres Maisons où le Roi est logé. Il y a des Charges qui donnent les honneurs du Louvre.

On appelle *Les honneurs de l'Eglise*, Les prééminences & les droits honorifiques qu'on a dans l'Église.

En certaines grandes cérémonies, comme le sacre des Rois, baptême, funérailles, &c. On appelle *Les honneurs*, Les pièces principales qui servent à la cérémonie, comme le sceptre, la couronne, &c. (Les honneurs étoient portés par...)

On dit, *Faire les honneurs d'une maison*, pour dire, Recevoir, selon les règles de politesse établies, ceux qui viennent dans la maison.

On dit aussi figurément, *Faire les honneurs d'une personne, d'une chose*, pour dire, En parler modestement, comme d'une personne ou d'une chose qui nous appartient.

On dit, *Faire honneur à un repas*, pour dire, Y bien manger, & témoigner par là qu'on le trouve bon.

On dit, *Faire honneur à une Lettre de Change*, pour dire, La payer ponctuellement à son échéance.

On se sert aussi très-souvent du mot d'*Honneur* par civilité & par compliment. (Lorsque j'aurai l'honneur de vous voir. La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Faites-moi l'honneur de me dire...)

On dit prov. *A tous Seigneurs, tous honneurs*, pour dire, qu'il faut rendre honneur à chacun, selon son rang & sa qualité.

On dit par civilité, *Sauf votre honneur*, pour dire, Sauf le respect que je vous dois. Il est vieux.

HONNEUR, signifie encore, Vertu, probité. (C'est un homme d'honneur, un vrai homme d'honneur. C'est un homme plein d'honneur; il aime l'honneur, il aimeroit mieux mourir que de faire une mauvaise action. Ce sont des gens d'honneur. Il n'a ni cœur ni honneur. Il est sans honneur. Avoir l'honneur en recommandation.)

On dit par manière de serment, (Sur mon honneur. Je vous en réponds sur mon honneur. Foi d'homme d'honneur, je le ferai; *ou simplement*, d'homme d'honneur; *ou absolument*, d'honneur:) mais seulement dans le style familier. (Je le ferai d'honneur. D'honneur, je vous le promets.) On dit aussi quelquefois en ce sens, (En honneur)

En parlant des femmes, *Honneur* sign. Pudicité, chasteté. (C'est une femme d'honneur, sans honneur. Elle a fait faux bond à son honneur. Elle a forfait à son honneur.) Ces dernières phrases sont du style familier, & ne se disent qu'en plaisant ant.

HONNEUR, se prend aussi pour La gloire qui suit la vertu, pour l'estime du monde, & pour la réputation. (Acquérir de l'honneur. Avide d'honneur. Il est dans un haut degré d'honneur. Vous y aurez de l'honneur. Il en est sorti à son honneur, avec honneur. Il s'en est tiré avec honneur. L'estime & l'honneur du monde. Attaquer, blesser, flétrir, déchirer l'honneur de quelqu'un. Ménager l'honneur, sauver l'honneur de quelqu'un. Donner atteinte à l'honneur de quelqu'un. Engager, hasarder son honneur. Son honneur y est intéressé, y est engagé. Mettre son honneur en compromis. Être jaloux de son honneur. C'est un homme perdu d'honneur. Faire réparation d'honneur. Je vous engage ma foi & mon honneur. C'est le toucher en son honneur. Il est délicat sur ce qui regarde l'honneur. Il ne faut mettre son honneur que dans des choses louables. Le point d'honneur. Il prit cela au point d'honneur. Ils se sont battus pour un point d'honneur. C'est une tache à son honneur. Il y va de son honneur. Un procès d'honneur. Si vous souffrez cela, où est l'honneur?)

On dit dans ce sens, (L'honneur sauf. Je consens à cela, l'honneur sauf.) Il vieillit.

On appelle *Parole d'honneur*, Une promesse à laquelle on ne peut manquer sans se deshonorer.

Mourir au lit d'honneur, se dit d'Un homme qui meurt à la guerre pour le service de l'État. On le dit aussi De tout homme qui meurt dans l'exercice actuel d'une profession honnête. On le diroit aussi en plaisantant, d'Un ivrogne qui mourroit en bûvant, d'un joueur qui mourroit les cartes à la main.

On dit, *Faire honneur à son siècle, à son pays, à sa famille*, pour dire, Lui acquérir de la gloire, de la réputation, de l'estime, par son mérite & par ses actions.

On dit, qu'*Un homme est l'honneur de son siècle, de sa compagnie*, pour dire, qu'il en est la gloire & l'ornement.

On dit, *Se faire honneur de quelque chose*, pour dire, S'en tenir honoré, s'en honorer. (Scipion se faisoit honneur d'être ami de Térence. Il se fait honneur d'être allié à une telle maison. Il se faisoit honneur d'un ouvrage qu'il n'avoit pas fait.)

Chevalier d'honneur, Dame d'honneur, Fille d'honneur, Enfant d'honneur, Ce sont des Charges dans les maisons des Princes & des Princesses. Il y a aussi des Chevaliers d'honneur dans quelques Parlemens, & dans quelques autres Cours.

On appelle *Conseiller d'honneur*, Des Officiers en titre, & qui ont des places auxquelles cette qualité est attachée. Il ne faut pas les confondre avec les *Conseillers Honoraires*, ou *Vétérans*. Voyez HONORAIRES.

On appelle *Marguiller d'honneur*, Un Marguiller qui n'est point comptable.

HONNEUR, se prend aussi pour Dignité, Charge; mais en ce sens il n'a d'usage qu'au pluriel. (Aspirer aux honneurs. Être élevé aux honneurs. Les honneurs de la République. Briguer les honneurs. Il est parvenu aux plus grands honneurs par tous les degrés.)

On dit prov. (Les honneurs changent les mœurs.)

HONNIR. v. a. (H s'aspire.) Déshonorer. Vieux mot qui n'est plus en usage qu'en plaisanterie. (Il est honni partout.)

HONNI, IE. participe. La devise de l'Ordre de la Jarretière en Angleterre porte ces mots, *Honni soit qui mal y pense.*

HONORABLE. adj. de t. g. Qui fait honneur, qui attire de l'honneur & du respect. (Être dans un poste honorable. Profession, condition, emploi, rang, caractère honorable. Recevoir des blessures honorables. Il a fait une fin honorable & glorieuse. Mort honorable. Action honorable. Parvenir à une vieillesse honorable. Il lui est honorable d'avoir défendu si long-temps une mauvaise Place contre une si grande armée. Faire une retraite honorable. Faire une mention honorable de quelqu'un.)

Il sig. aussi, Splendide, magnifique. (C'est un homme très honorable, fort honorable. Il fait une dépense honorable. Il fait les choses d'une manière honorable. Il nous a fait un accueil, une réception très-honorable.)

Honorable homme, est Une qualité que prennent dans les actes publics les simples Bourgeois.

Amende honorable, se dit d'Une espèce de peine ordonnée par la Justice en satisfaction de quelque crime. (Il a fait amende honorable nu en chemise, la torche au poing, & la corde au cou.)

On dit figur. *Faire amende honorable à quelqu'un*, pour dire, Lui faire une espèce de réparation d'honneur sur quelque chose, & reconnoître qu'on a eu tort à son égard.

HONORABLEMENT. adv. D'une manière splendide, magnifique. (Il a été reçu honorablement. Faire les choses honorablement. C'est un homme qui a toujours vécu honorablement, très-honorablement. Il a été enterré très-honorablement.)

On dit aussi, *Parler honorablement de quelqu'un*, pour dire, En faire une mention honorable.

HONORAIRE. adj. de t. g. Il se dit Des personnes, qui après avoir exercé longtemps certains Emplois, certaines Charges, en retiennent les honneurs principaux.

(Conseiller Honoraire. Maître des Requêtes Honoraire.)

On appelle *Tuteur honoraire*, Celui qui est proposé pour veiller aux intérêts d'un pupille, & sous les ordres duquel le Tuteur onéraire doit agir.

HONORAIRE, est aussi sub. & figu. Ce que l'on donne à un Avocat pour avoir plaidé ou écrit en quelque cause. La même chose se dit aussi des rétributions qu'on donne à quelques autres personnes de professions honorables.

HONORER. v. a. Rendre honneur & respect. (Honorer Dieu. Honorer les Saints. Honorer les Reliques. Honorer Dieu dans ses Saints. Honorer son père & sa mère. Honorer ses supérieurs. Honorer la mémoire de quelqu'un.)

Il signifie aussi simplem. Avoir beaucoup d'estime pour quelqu'un. (C'est un homme que j'honore extrêmement. Croyez que personne ne vous honore plus que moi. J'honore son mérite & sa vertu.)

Il fig. aussi, Faire honneur à... (Il honore son pays, son siècle. Il honore sa Charge. Il honore plus sa Charge que sa Charge ne l'honore.)

On dit aussi en termes de civilité & de respect. *Il m'honore de son amitié*, *de sa protection*, pour dire, Il me fait l'honneur de m'aimer, de me protéger.

HONORÉ, ÉE. participe.

HONORÈS. (AD HONORÈS.) Expression empruntée du Latin, dont on se sert en François dans le style familier, en parlant d'un titre sans fonctions & sans émolumens. (C'est une place, un titre ad honorès.)

On le dit quelquefois en mauvaise part, en parlant d'Une personne qui ne remplit pas les devoirs de sa place, de sa Charge. (On diroit qu'il n'est Magistrat qu'ad honorès.)

HONORIFIQUE. adj. de t. g. Ce mot n'est guère en usage qu'en parlant Des droits qui appartiennent aux Seigneurs & aux Patrons dans les Églises. (Droits honorifiques.)

HONTE. s. f. (H s'aspire, & dans ses dérivés.) Confusion, trouble excité dans l'ame par l'idée de quelque déshonneur qu'on a reçu ou qu'on craint de recevoir. (Avoir honte de faillir. Il a honte d'avoir fait une mauvaise action. Il y a une bonne & une mauvaise honte. Il ne faut pas avoir honte de bien faire. C'est une mauvaise honte, une fausse honte. Rougir de honte. Vous devriez mourir de honte. N'avez-vous point de honte de manquer de parole? On lui en a fait honte.)

On dit prov. que *Honte ne vous fasse point dommage*, pour dire, qu'Il ne faut pas qu'une mauvaise honte empêche de faire une chose qui n'est point blâmable d'elle-même, & qui d'ailleurs peut être utile & avantageuse.

On dit d'Un homme sans pudeur, qu'(Il a perdu toute honte.) Et proverbialement dans le même sens, qu' (Il a toute honte bue.)

HONTE, fig. encore, Ignominie, opprobre. (Couvrir quelqu'un de honte. On lui en a fait la honte toute entière devant le monde. Effacer la honte d'une mauvaise action. Tenir à honte. Il s'est engagé dans une entreprise, dans une affaire dont il ne sortira qu'à sa honte. La honte suit les mauvaises actions. Faire honte à quelqu'un de quelque chose. Quelle honte!)

On dit, qu'*Un homme est la honte de son siècle*, *de sa famille*, pour dire, qu'Il lui fait un grand déshonneur.

On dit prov. *Revenir avec sa courte honte*, pour dire, Revenir sans avoir rien fait de ce qu'on s'étoit promis de faire.

HONTEUSEMENT. adv. Avec honte & ignominie. (Fuir honteusement. Mourir honteusement.)

HONTEUX, EUSE. adj. Qui a de la honte, de la confusion d'une chose qu'on envisage comme un mal. (Il est bien honteux de s'être emporté comme il a fait. N'est-il point honteux de mener la vie qu'il fait? Il devroit être honteux d'avoir manqué de parole. Vous l'avez rendu honteux par les reproches que vous lui avez faits.)

On dit d'Un jeune homme timide & embarrassé dans les compagnies, qu' (Il est encore tout honteux.) Et proverbialement, qu'*Il n'y a que les honteux qui perdent*, pour dire, que Faute de hardiesse & de confiance, on manque de bonnes occasions.

On appelle *Pauvres honteux*, Certains pauvres qui n'osent demander l'aumône publiquement.

HONTEUX, se dit aussi De ce qui cause de la honte, du déshonneur. (C'est une chose honteuse. Une conduite honteuse. Une fuite honteuse. Une action honteuse. Un crime honteux. Un procédé honteux. Ce qu'il y a de plus honteux dans son procédé, c'est que.... Cela est honteux.)

On appelle familièrement, *Le morceau honteux*, Le dernier morceau qui reste dans un plat.

On appelle *Les parties honteuses*, Les parties qui servent à la génération.

Et on dit figurément & familièrement, d'Un homme qui fait déshonneur à la compagnie dont il est, que (C'est la partie honteuse de sa compagnie.)

H O P

HÔPITAL. s. m. Maison fondée, destinée pour recevoir les pauvres, les malades, les passans, les y loger, les nourrir, les traiter par charité. (Hôpital Général. Hôpital des Incurables. Administrateur de l'Hôpital. Fonder un Hôpital. Visiter les Hôpitaux. On l'a porté à l'Hôpital. Il est mort à l'Hôpital.)

Dans toutes les Places de guerre, il y a des *Hôpitaux militaires* destinés pour les Soldats malades.

À la suite d'Une armée, on établit toujours des *Hôpitaux* pour les malades & les blessés. Il y a même un *Hôpital ambulant* qui suit l'armée dans tous ses campemens, pour y recevoir les malades qui ont besoin d'un prompt secours, & qui ne peuvent être transportés dans les *Hôpitaux fixes*.

Les flottes & les escadres ont aussi au moins un vaisseau destiné pour les malades. On le nomme *Vaisseau d'Hôpital*.

On dit figur. & famil. d'Un homme qui se ruine par les procès, par le jeu, ou par d'autres folles dépenses, qu' (Il prend le chemin de l'Hôpital.)

On dit figurément d'Une maison où il y a plusieurs malades, que (C'est un Hôpital.)

H O Q

HOQUET. s. m (H s'aspire.) Mouvement convulsif de l'estomac, qui se fait avec une espèce de son non articulé. (Avoir le hoquet. Faire passer le hoquet. Faire perdre le hoquet. La peur fait passer le hoquet.)

On appelle *Hoquet de la mort*, Le hoquet qui survient ordinairement aux mourans. Et on dit, *Être au hoquet*, *au dernier hoquet*, pour dire, Être au lit de la mort, & près d'expirer.

HOQUETON. s. m. (H s'aspire.) On appelle ainsi une sorte de casaque brodée que portent les Archers du grand Prévôt. (Porter le hoqueton.)

On appelle aussi *Hoqueton*, La casaque que portent les Gardes de la Manche.

HOQUETON, se dit aussi de l'Archer qui porte le hoqueton. (Il étoit suivi de deux Hoquetons. Les Hoquetons du Chancelier de France. Les Hoquetons d'un Intendant de Province.)

H O R

HORAIRE. adj. de t. g. Qui a rapport aux heures, qui est mesuré par une heure, qui se fait par heure. (Mouvement horaire.)

HORDE. s. f. Terme de Relation. Nom que l'on donne aux Peuplades ou Sociétés des Tartares errans. (Chaque Horde est commandée par un Chèque.)

HORION. s. m. (H s'aspire.) Coup rudement déchargé sur la tête ou sur les épaules. Ce mot est vieux, & ne se dit plus qu'en plaisanterie. (Il a reçu un vilain horion.)

HORIZON. s. m. Grand cercle qui coupe la sphère en deux parties, dont l'une s'appelle l'hémisphère supérieur, & l'autre l'hémisphère inférieur, & qui a pour poles le Zénit & le Nadir. Dans cette acception, on dit, (Horizon rationnel. Prendre la hauteur d'un astre sur l'horizon. Le Soleil est sur l'horizon. Il se doit faire une éclipse sur notre horizon.)

HORIZON, se dit aussi De l'endroit où se termine notre vue, où le ciel & la terre semblent se joindre. On l'appelle autrement Horizon sensible. (Un horizon borné. Horizon étendu. De cette colline on découvre tout l'horizon.)

En Peinture, c'est la dernière extrémité du ciel ou du tableau, quant au fond.

HORIZONTAL, ALE. adj. Parallèle à l'horizon. (Ligne horizontale. Plan horizontal. Cadran horizontal.)

HORIZONTALEMENT. adv. Parallèlement à l'horizon. (Un cadran placé horizontalement.)

HORLOGE. s. f. Sorte de machine qui marque & qui sonne les heures. (Une bonne horloge. Une grosse horloge. Monter une horloge. L'horloge va bien. L'horloge va mal. L'horloge a sonné. Horloge détraquée. L'horloge avance. L'horloge retarde. Les roues d'une horloge. Le poids d'une horloge. Le balancier d'une horloge. L'aiguille d'une horloge. Le timbre d'une horloge. Le mouvement de l'horloge. La sonnerie de l'horloge. L'aiguille de l'horloge.) *Le cadran de l'horloge*, sur lequel l'aiguille marque les heures. (Les horloges ne s'accordent pas. Les minutes de l'horloge.)

On dit, *Monter une horloge*, pour dire, En bander les ressorts, ou en hausser les poids. Et, *Démonter une horloge*, pour dire, En désassembler les pièces.

On appelle *Horloge solaire*, ou *Horloge au Soleil*, Un cadran au Soleil. Et on appelle *Horloge de sable*, ou absolument *Un sable*, Une certaine petite machine composée de deux fioles de verre où il y a du sable, qui en coulant de l'une dans l'autre, sert à marquer un certain espace de temps. Les Anciens se servoient d'horloges d'eau, comme nous nous servons de

celles de sable ; & ils les appeloient *Clepsydres*.

HORLOGER, ÈRE. s. Celui ou celle qui fait des horloges. (C'est un bon Horloger. Porter une montre chez l'horloger.)

HORLOGERIE. s. f. Art de faire des horloges, des pendules, des montres. (Entendre bien l'horlogerie.)

HORMIS. Préposition. Il signifie la même chose que Hors dans le sens d'*excepté*. (Hormis deux ou trois. Tout y est entré, hormis tels & tels.)

HOROGRAPHIE. s. f. Synonyme de Gnomonique. *Voyez* GNOMONIQUE.

HOROSCOPE. s. m. Observation qu'on fait de l'état du ciel au point de la naissance de quelqu'un, & par laquelle les Astrologues prétendent juger de ce qui doit arriver dans le cours de sa vie. (Faire l'horoscope de quelqu'un. Dresser son horoscope. Tirer l'horoscope de quelqu'un. Faiseur d'horoscope. Juger un horoscope.)

On dit figurément, *Faire l'horoscope d'une affaire, d'une entreprise*, pour dire, Prévoir, prédire quel en sera le succès. (Cette entreprise n'a pas réussi, j'en avois fait l'horoscope.)

HORREUR. s. f. Mouvement de l'ame causé par quelque chose d'affreux ou de terrible, & qui est ordinairement accompagné de frémissement & de crainte. (Je frémis d'horreur. Être saisi d'horreur. J'ai horreur de le dire. Cela fait horreur à penser. On n'y sauroit penser sans horreur, qu'avec horreur. L'horreur des supplices. Les horreurs de la mort.)

On dit aussi, *L'horreur des supplices*, pour dire, La grandeur, la cruauté des supplices.

HORREUR, signifie aussi, Détestation, abomination, haine violente. (Avoir horreur du vice, du péché. Avoir de l'horreur pour quelqu'un, pour quelque chose. Avoir le vice, le péché en horreur. Concevoir de l'horreur pour le vice. Inspirer l'horreur du vice. Inspirer de l'horreur pour le vice. On ne sauroit trop donner d'horreur du vice, pour le vice. Ce Tyran est en horreur à toute la terre. C'est l'horreur du genre humain. C'est un objet d'horreur.)

HORREUR, signifie encore Un certain saisissement de crainte ou de respect, qui prend à la vue de quelques lieux, de quelques objets. (En entrant dans cette forêt, on sent une certaine horreur, une secrète horreur. Quand on entre dans cette Église, on est saisi d'une sainte horreur.)

Il se dit aussi Des lieux & des choses qui inspirent de l'horreur, de la crainte. Ainsi on dit, (L'horreur des ténèbres. L'horreur de la solitude.)

HORREUR, se prend encore pour l'énormité d'une mauvaise action, d'une action cruelle. (L'horreur du crime, du vice, du péché, est telle que..... Pour vous faire comprendre l'horreur de cette action, il suffit de dire que....)

HORREUR, se dit aussi au pluriel dans le style familier, pour signifier Des choses déshonorantes, des actions flétrissantes. (On m'a dit des horreurs de cet homme-là. Ces deux hommes publient des horreurs l'un contre l'autre.)

Il se prend aussi quelquefois pour Objet d'horreur. (Tout étoit plein de carnage & d'horreur.)

Dans le style familier, on dit d'Une personne extrêmement laide, que *C'est une horreur*. (Vous disiez que c'étoit une jolie femme, c'est une horreur.) La même phrase se dit en parlant d'une chose extrêmement laide dans son genre. (Vous vantiez ce logement-là comme agréable & commode, mais c'est une horreur.)

HORRIBLE. adj. de t. g. Qui fait horreur. (Cela est horrible. La mort est horrible. Une horrible cruauté. Une horrible méchanceté. Supplice horrible. Monstre horrible. Action horrible. Laideur horrible. Objet horrible. Cela est horrible à voir.)

Il signifie aussi, Extrême, excessif; & il ne se dit que de certaines choses qui excèdent l'ordinaire, soit qu'elles soient mauvaises, soit qu'elles ne le soient pas. (Il a fait une horrible faute. Il est dans une inquiétude horrible. Il fait un froid horrible. Il fait une horrible dépense.

HORRIBLEMENT. adverbe. D'une manière horrible. (Cet homme est horriblement défiguré. Cette femme est horriblement laide.)

Il se prend aussi quelquefois pour Extrêmement, Excessivement. (Il y avoit une grande foule, & on y étoit horriblement pressé.)

HORS. (H s'aspire.) Préposition de lieu, servant à marquer exclusion de lieu & des choses qui sont considérées comme ayant quelque rapport au lieu. (Hors de la Ville. Hors du Royaume. Hors d'ici. Hors de là. Hors de la maison. Hors de la prison. Hors de l'eau. Être hors de sa place. Hors de sa situation. Hors d'œuvre. Ils sont hors de table. Parler hors de son rang. Hors de l'Église il n'y a point de salut. Être hors de péril, hors de danger, &c. Un domestique qui est hors de condition. Être hors de page. Être hors de la portée du canon, du mousquet. Hors d'atteinte, &c. Une place qui est hors d'insulte.)

On dit figurément d'Un homme qui est devenu absolument son maître, qu' (Il est hors de page.)

Dans certaines façons de parler du style familier, la préposition *Hors* s'emploie sans la particule *de*. Ainsi on dit, qu' (Un homme est logé hors la porte St. Honoré.)

HORS, est aussi préposition de temps, & sert à marquer exclusion de temps. (Cela est hors de saison. Nous voilà hors de l'hiver.)

Il s'emploie aussi en parlant De plusieurs choses sans rapport au lieu, & porte toujours exclusion des choses auxquelles il se joint. (Être hors de son bon sens. Hors d'embarras. Hors de soupçon. Hors de difficulté. Hors de doute. Hors d'haleine. Hors de propos. Tout est hors de raison, hors de prix. Il est hors de fièvre. Hors d'intérêt.)

En ce sens il a encore plusieurs autres usages qu'on ne marque point ici, & dont on verra suffisamment l'explication à l'ordre des mots avec lesquels il se joint ; comme, (Hors de Cour. Hors du commerce. Hors d'intrigue, &c.)

On dit d'Un cheval boiteux du pied de devant, (Hors du montoir.)

HORS, Préposition, signifie aussi Excepté. (Ils y sont tous allés, hors deux ou trois. Hors cela, je suis de votre sentiment.)

On s'en sert aussi dans ce sens devant les verbes à l'infinitif avec la particule *de*, & devant les autres modes des verbes avec la particule *que*. (Hors de le battre, il ne pouvoit le traiter plus mal. Il lui a fait toutes sortes de mauvais traitemens, hors qu'il ne l'a pas battu.)

HORS D'ŒUVRE, se dit en matière de bâtiment, en parlant d'Une pièce détachée du corps d'un bâtiment. (Un cabinet hors d'œuvre.)

HORS D'ŒUVRE, n'est quelquefois regardé que comme un mot; & alors il est substantif masculin. On appelle ainsi certains petits plats, certains petits ragoûts qu'on sert dans les grandes tables, avec les potages, & avant les entrées. (On servit plusieurs hors d'œuvres.)

HORS ŒUVRE, se dit en parlant De la mesure d'un bâtiment, prise depuis l'angle extérieur d'un mur jusqu'à l'angle extérieur de l'autre mur. (Ce bâtiment a tant de toises & de pieds hors œuvre.)

HORS DE COUR. Terme de Palais. Manière de prononcer au Civil quand l'affaire n'est pas suffisamment instruite par les Parties, ou lorsque la demande n'a point d'objet. Au Criminel, *Hors de Cour* signifie, qu'il subsiste des indices, qu'il n'y a pas assez de preuves pour asseoir une condamnation.

HORTOLAGE. s. m. Partie d'un jardin potager où sont les couches & les plantes basses.

HOS

HOSPICE. s. m. Petite Maison Religieuse établie pour y recevoir les Religieux du même Ordre qui y passent, & où il n'y a pas assez de Religieux pour y faire régulièrement le Service.

Il signifie aussi Une maison bâtie dans une grande Ville, pour y retirer pendant la guerre les Religieux ou les Religieuses des Couvents bâtis dans la campagne. (L'hospice de Lille. L'hospice d'Anchin à Tournai.) En quelques endroits on le nomme aussi *Refuge*.

HOSPITALIER, IÈRE. adj. Qui exerce volontiers l'hospitalité. (C'est un homme fort hospitalier.)

On appelle *Hospitaliers*, Certains Ordres militaires institués autrefois pour recevoir les Pélerins. (Les Chevaliers de Malte sont Religieux Hospitaliers.) Il y a aussi des Religieuses qu'on appelle *Religieuses Hospitalières*.

HOSPITALITÉ. s. f. Charité, libéralité qu'on exerce en recevant & logeant gratuitement les étrangers, les passans. (Exercer l'hospitalité. L'hospitalité ne se trouve guère parmi les Barbares. L'hospitalité étoit grande chez les anciens Germains.)

HOSPITALITÉ, se dit aussi de l'obligation où sont certaines Abbayes de recevoir les voyageurs pendant quelques jours. (Il y a hospitalité dans une telle Abbaye.)

HOSPITALITÉ, étoit aussi parmi les anciens Grecs & Romains un droit réciproque de loger les uns chez les autres. Il étoit de Ville à Ville, de particulier à particulier, & de famille à famille. (Droit d'hospitalité. Il y avoit hospitalité entre ces deux familles. Violer les droits d'hospitalité. Il y avoit droit d'hospitalité entre Alcibiade & Lacédémone.)

HOSPODAR. s. m. Titre de dignité qui se donne à certains Princes vassaux du Grand-Seigneur. (Hospodar de Valachie.)

HOSTIE. s. f. On appelle ainsi toute victime que les anciens Hébreux offroient & immoloient à Dieu. (Hostie de paix. Hostie pacifique. Hostie vivante. Hostie immaculée. Immoler des Hosties à Dieu.)

Aujourd'hui *Hostie*, signifie Cette sorte de pain très-mince & sans levain, que le Prêtre offre & consacre à la Messe ; & on l'appelle ainsi, soit qu'il soit consacré,

soit qu'il ne le soit pas. (Le Prêtre prit autant d'Hosties qu'il y avoit de Communians, & les consacra. N. S. J. est réellement dans l'Hostie, quand le Prêtre a prononcé les paroles sacramentales. La substance de l'Hostie se change au Corps de J. C. À l'élévation de l'Hostie. Recevoir la Sainte Hostie.)

HOSTILLEMENT. adv. En ennemi, en faisant des actes d'ennemi. (Il entra hostilement sur les terres de ce Prince.)

HOSTILITÉ. s. f. Les courses de gens de guerre, les pillages & les exactions qu'un Prince ou un État souverain fait exercer contre un autre Prince ou un autre État. (Commettre des hostilités, des actes d'hostilité. La guerre est déclarée, mais il n'y a encore eu aucun acte d'hostilité de part ni d'autre. Ce Prince commença par des actes d'hostilité, sans avoir déclaré la guerre.)

HOT

HÔTE, ESSE. s. Celui ou celle qui tient cabaret, & qui donne à manger & à loger pour de l'argent. (L'hôte de la Croix blanche. L'hôte de l'Écu de France. Faire venir l'hôtesse pour compter.)

On appelle *Table d'hôte*, la table où l'on mange plusieurs ensemble à tant par tête. (Vivre à table d'hôte. Manger à table d'hôte.)

On dit proverbialement & figurément, *Qui compte sans son hôte, compte deux fois*, pour dire, qu'On se trompe ordinairement, quand on fait quelque projet sans la participation de celui de qui l'exécution dépend en tout ou en partie.

On dit aussi proverbial. & figur. d'Un homme qui fait presque en même temps toutes sortes de fonctions dans une maison, qui se mêle de toutes sortes d'affaires, qu' (Il est l'hôte & l'hôtellerie.)

HÔTE, est un terme réciproque, qui se dit aussi De ceux qui viennent manger dans un cabaret, ou loger dans une hôtellerie ou maison garnie. Ainsi on dit, qu' (On est logé chez un hôte commode ;) & que (Celui chez qui on loge, a des hôtes commodes *ou* fâcheux.)

Il se dit pareillement, tant De celui qui loue à quelqu'un une portion de sa maison, que de celui qui la tient à loyer. Dans la première acception, on dit, que (L'hôte est tenu des grosses réparations.) Et dans la seconde, le Propriétaire dit, qu' (Il a chez lui des hôtes, *ou* commodes, *ou* incommodes.)

En parlant de certaines parties de plaisirs où chacun porte son plat pour aller souper chez quelqu'un de la troupe, on dit, qu'*Il n'y en a point de plus foulé que l'hôte*, pour dire, Celui chez qui on mange.

On dit prover. *Bon visage d'hôte*, pour dire, Bon accueil de celui qui donne à manger chez lui.

HÔTEL. s. m. Grande maison d'un Prince, d'un grand Seigneur, d'une personne de grande qualité. (L'Hôtel de Condé. L'Hôtel de Soissons. L'Hôtel des Ambassadeurs extraordinaires.)

On appelle *L'Hôtel-Dieu*, L'Hôpital ordinaire des malades. (Administrateur de l'Hôtel-Dieu. Directeur de l'Hôtel-Dieu. Religieuse de l'Hôtel-Dieu. Il est malade à l'Hôtel-Dieu. Tous les Hôtels-Dieu du Royaume.)

On appeloit autrefois La maison du Roi, *L'Hôtel*. Et on dit encore présentement. (Grand Prévôt de l'Hôtel. Maître des Requêtes de l'Hôtel. Il a un procès aux Requêtes de l'Hôtel. Il a ses causes commises aux Requêtes de l'Hôtel.)

On appelle *Hôtel de Ville*, La maison publique où l'on s'assemble d'ordinaire pour les affaires de la Ville. Et, *Hôtel des Monnoies*, Le lieu où l'on fabrique les monnoies.

HÔTEL, se dit aussi d'Une grande maison garnie. (L'Hôtel de Hollande. L'Hôtel de Venise.)

Il se dit pareillement en style de Pratique & dans les procès verbaux, en parlant Du logis d'un Conseiller, ou d'un autre Officier de Justice. Et dans certains actes on appelle *Hôtel Abbatial*, La maison destinée pour le logement de l'Abbé.

MAÎTRE D'HÔTEL. s. m. Officier préposé pour avoir soin de ce qui regarde la table d'un Prince, d'un Grand Seigneur, ou de riches particuliers, & qui sert ou fait servir sur table. (Premier Maître d'Hôtel du Roi, de la Reine. Maître d'Hôtel ordinaire de chez le Roi. Maître d'Hôtel ordinaire du Roi. Maître d'Hôtel de quartier. Acheter une charge de Maître d'Hôtel chez le Roi. Il a envoyé son Maître d'Hôtel pour faire préparer à dîner.)

HÔTELIER, IÈRE. s. Celui ou celle qui tient hôtellerie. (Un bon hôtelier.)

HÔTELLERIE. s. f. Maison où les voyageurs & les passans sont logés & nourris pour leur argent. (Grande hôtellerie. Être logé à l'hôtellerie. Il est allé descendre à cette hôtellerie.)

Dans les grosses Abbayes, on appelle *Hôtellerie*, Le corps de logis destiné pour recevoir les étrangers.

HOTTE. s. f. (H s'aspire, & dans les dérivés.) Sorte de panier qui est ordinairement d'osier & qu'on met sur le dos avec des bretelles pour porter diverses choses. (Hotte à porter de la terre, à porter du pain, à porter de la viande. Porter du linge dans une hotte. Porter la hotte.)

On appelle *Hotte poissée*, Une hotte enduite de poix, qui sert pour porter le vin du pressoir dans les tonneaux.

On appelle *Hotte de cheminée*, La pente d'un tuyau de cheminée en forme de hotte renversée, depuis la barre jusqu'au haut du plancher.

HOTTÉE. s. f. Plein une hotte. (Hottée de terre, de fumier. Hottée de pain. Hottée de fruits. Hottée de vin.)

HOTTEUR, EUSE. s. Celui ou celle qui porte la hotte. (En vendange le hotteur gagne le double des coupeurs. Il y a cent hotteurs qui portent tous les jours de la terre dans son jardin.)

On appelle *Hotteuses* ou *Porteuses*, Les femmes qui se tiennent à la Halle ou dans les autres Marchés, pour porter dans leurs hottes ce que les particuliers achetent.

HOU

HOUBLON. s. m. (H s'aspire, & dans les dérivés.) Espèce de plante qui entre dans la composition de la bière. (Planter des perches pour appuyer le houblon. Le houblon s'élève à la hauteur des plus hautes perches. Manger du houblon en salade. Cueillir du houblon.)

HOUBLONNER. v. a. Il ne se dit qu'en parlant du mélange du houblon. Ainsi on dit, qu' (On a trop houblonné la bière, ou qu'on ne l'a pas assez houblonnée.)

HOUBLONNÉ, ÉE. participe.

HOUBLONNIÈRE. s. f. Champ planté de houblon. (Une grande houblonnière. Entrer dans une houblonnière. L'infanterie s'étoit postée dans une houblonnière.)

HOUE. s. f. (H s'aspire.) Instrument de fer large & recourbé, qui a un manche de bois, & avec lequel on remue la terre en la tirant vers soi. (Vigne labourée à la houe. Faire un fossé avec une houe. Labourer des arbres avec une houe.)

HOUER. v. a. Labourer avec la houe. (Il faut houer cette terre, ce jardin.)

Il est aussi neutre. (Ce Vigneron ne fait que houer toute la journée.)

HOUÉ, ÉE. participe.

HOUILLE. s. f. (H s'aspire.) Sorte de charbon de terre, qu'on tire principalement dans le pays de Liége. (Tirer de la houille. Brûler de la houille.)

HOULETTE. s. f. (H s'aspire.) Bâton que porte un Berger, & au bout duquel il y a une plaque de fer faite en forme de gouttière pour jeter des mottes de terre aux moutons qui s'écartent, & les faire revenir. (La houlette d'un Berger. La houlette d'une Bergère.)

On dit proverbialement & figurément, *Depuis le sceptre jusqu'à la houlette*, pour dire, Depuis ce qu'il y a de plus grand parmi les hommes, jusqu'à ce qu'il y a de moins considérable.

On appelle aussi *Houlette*, Un ustensile qui est fait en forme de houlette avec un bâton fort court, & dont les Jardiniers se servent pour lever de terre les oignons de fleurs.

HOULLE. s. f. (H s'aspire, & dans les dérivés.) Terme de Marine. On appelle ainsi la vague qui reste à la mer, après que la tempête est passée. (La houle étoit encore fort grosse.)

HOULLEUX, EUSE. adj. Terme de Marine. Agité, bouillonnant. (La mer étoit houlleuse, & annonçoit une tempête.)

HOUPPE. s. f. (H s'aspire.) Assemblage de plusieurs filets de laine ou de soie liés ensemble comme par bouquets. (La houppe d'une pomme de lit. La houppe d'une ceinture. La houppe d'un cordon de chapeau. Mettre des houppes à des chevaux de carrosse. Une houppe à poudrer.)

HOUPPELANDE. s. f. (H s'aspire.) Sorte de casaque. (Houpelande grise. Houppelande de gros drap.) Ce terme n'est plus guère en usage.

HOUPPER. v. a. (H s'aspire.) Terme de Chasse. Appeler son compagnon.

HOUPPÉ, ÉE. participe.

HOURDAGE. s. m. (H s'aspire.) Maçonnage grossier. On dit aussi, HOURDER. v. a. dans un même sens.

HOURDI, ou LISSE DE HOURDI. s. f. (H s'aspire.) Terme de Marine. C'est le dernier des baux vers la pouppe. On la nomme aussi *Barre d'arcasse*.

HOURET. s. m. (H s'aspire.) On appelle ainsi un mauvais petit chien de chasse. (Il n'avoit pour chiens de chasse que trois ou quatre hourets galeux.)

HOURI. s. f. (H s'aspire.) Nom que les Mahométans donnent aux femmes qui doivent dans le Paradis contribuer aux plaisirs des élus de Mahomet.

HOURQUE. s. f. (H s'aspire.) Sorte de vaisseau Hollandois en forme de flûte.

HOURVARI. sub. masc. (H s'aspire.) Terme dont les Chasseurs se servent pour faire revenir les chiens sur leurs premières voies, quand ils sont tombés en défaut.

Il se dit figurément & familièrement

pour

pour signifier Un contre-temps dans une affaire. (Il a essuyé un terrible hourvari.)

Il se dit aussi pour un grand bruit, un grand tumulte. (Il y a eu là un étrange hourvari.)

HOUSÉ, ÉE. adj. (H s'aspire.) Crotté, mouillé. (Il est arrivé tout housé. Crotté, housé.) Il est vieux.

HOUSEAUX. s. m. pl. (H s'aspire.) Sorte de chaussure des jambes contre la pluie & la crotte, comme sont les guêtres, les gamaches, &c. Il est vieux & il n'a plus d'usage que lorsqu'en parlant d'Un homme qui est mort en quelque occasion, on dit prov. qu' (Il y a laissé ses houseaux;) de même qu'on dit, qu' (Il y a laissé ses guêtres.)

HOUSPILLER. v. a. (H s'aspire.) Tirailler & secouer quelqu'un pour le maltraiter. (Il le houspilla & le traîna. Ils se houspillèrent l'un & l'autre.) Il est familier.

Il se dit aussi fig. & fam. en parlant De deux personnes qui disputent avec aigreur & avec emportement. (Ces deux Docteurs se houspillent dans leurs écrits.)

HOUSPILLÉ, ÉE. participe.

HOUSSAGE. s. m. (H s'aspire.) L'action de housser.

HOUSSAIE. s. f. (H s'aspire.) Lieu où il croît quantité de houx.

HOUSSARD, & HOUSARD. s. m. (H s'aspire.) Cavalier Hongrois. On donne aujourd'hui ce nom aux soldats d'une sorte de milice à cheval, qui a une manière particulière de combattre, & dont on se sert ordinairement pour envoyer en parti & à la découverte. (Colonel des Houssards. Les Houssards sont des troupes légères.)

On dit, *Couper les crins des chevaux à la houssarde*, pour dire, Les laisser depuis le bas de l'encolure jusqu'à la moitié, & couper le reste jusqu'à la tête.

HOUSSE. s. f. (H s'aspire.) Sorte de couverture qu'on attache à la selle d'un cheval & qui en couvre la croupe. (Housse de drap. Housse de velours. Housse en broderie d'or & d'argent.)

On appelle *Housse de pied & Housse en souliers*, Une housse qui non-seulement couvre en partie la croupe du cheval, mais dont les côtés descendent plus bas que la jambe du Cavalier. (On alloit autrefois en housse dans les ruës de Paris.)

On appelle *Housse traînante*, Une housse de cheval qui traîne presque à terre par les côtés. Les Magistrats, dans les cérémonies où ils marchent en corps & à cheval, ont leurs chevaux couverts de housses traînantes. (Dans les cérémonies de deuil, on couvre les chevaux de carrosse & les chevaux de selle de housses de drap noir, qui traînent presque jusqu'à terre.)

HOUSSE, se dit de certaines étoffes légères dont on se sert pour couvrir les meubles de prix. Ainsi on appelle *Housse de lit*, Un léger tour de lit qui couvre un autre tour de lit, d'une étoffe plus précieuse. Et *Housse de chaise*, Une couverture de toile, ou d'une étoffe de beaucoup moindre prix que l'étoffe de la chaise.

On appelle *Housse de carrosse*, La couverture de velours, ou d'écarlate, dont les Princesses & les Duchesses couvrent l'impériale de leur carrosse.

On appelle aussi *Housse*, La couverture du siége du Cocher. (Housse en broderie. Housse à frange.)

HOUSSER. v. a. (H s'aspire.) Nettoyer avec un houssoir. (Housser une tapisserie. Housser des meubles. A-t-on balayé, houssé partout?)

HOUSSÉ, ÉE. participe.

En termes de Blason, il se dit d'Un cheval qui a sa housse.

HOUSSINE. s. f. (H. s'aspire.) Verge ou baguette de houx ou d'autre arbre, dont on se sert quelquefois pour faire aller un cheval. (Donner un coup de houssine à un cheval. Il n'avoit qu'une houssine.)

HOUSSOIR. s. m. (H s'aspire.) Balai de houx ou d'autre branchage. (Donnez un coup de houssoir à ces tapisseries.) Il y a aussi des houssoirs de plumes.

HOUX. s. m. (H s'aspire.) Arbre toujours vert, dont les feuilles sont luisantes & armées de piquans, & dont le fruit ou la graine est d'un très-beau rouge. (Les houx viennent dans les bois, dans les haies. Planter des houx dans un jardin. Tailler un houx en pyramide.)

On appelle *Houx panaché*, Une espèce de houx dont la feuille est vergetée de jaune.

On appelle *Houx frélon*, *petit houx* & *Housson*, Un arbrisseau qui croît dans les bois aux lieux rudes & pierreux, dont les feuilles sont semblables à celles du myrthe, mais sans queues, roides, pointues & piquantes. Son fruit est une baie qui est employée en Médecine, aussi-bien que sa racine, contre les obstructions, l'hydropisie, la cachéxie, & plusieurs autres maladies. On en fait une conserve qui est propre à la gonorrhée.

H O Y

HOYAU. s. m. (H s'aspire.) Sorte de houe à deux fourchons, dont on se sert à fouir la terre.

H U A

HUARD. s. m. (H s'aspire.) Nom d'oiseau, synonyme d'Aigle de mer ou Orfraie.

H U C

HUCHE. s. f. (H s'aspire.) Grand coffre de bois dont on se sert principalement pour y pétrir le pain, & pour le serrer. (La huche au pain. Pétrir du pain dans la huche.)

HUCHER. v. a. (H s'aspire.) Appeler à haute voix ou en sifflant. Il est vieux, & n'a plus guère d'usage qu'à la chasse.

HUCHÉ, ÉE. participe.

HUCHET. s. m. (H s'aspire.) Cornet avec quoi on appelle ou on avertit de loin.

H U E

HUE. Mot dont se servent les Charretiers pour faire avancer les chevaux, & particulièrement à droite.

HUÉE. s. f. (H s'aspire.) Le bruit que des paysans assemblés pour une battue font après le loup, soit pour le faire lever, soit pour le pousser vers les Chasseurs.

Il se dit figurément Des cris de dérision qu'une assemblée de gens fait contre quelqu'un. (On fit de grandes huées après lui.)

HUER. v. a. (H s'aspire.) Faire des huées après le loup. (Huer le loup.)

Il se dit figurément Des cris de dérision qu'un multitude de gens fait contre quelqu'un.) Dès qu'il commença à parler on le hua. Il se fit huer de tout le monde.)

HUÉ, ÉE. participe.

H U G

HUGUENOT, OTTE. s. Nom que l'on donne en France aux Calvinistes.

HUGUENOTTE. s. f. Petit fourneau de terre ou de fer, avec une marmite dessus, propre à faire cuire quelque chose à peu de frais. C'est aussi un vaisseau de terre sans pieds, propre à mettre sur le fourneau.

On appelle *Œufs à la huguenotte*, Des œufs cuits dans du jus de mouton.

HUGUENOTISME. s. m. Profession de la Religion prétendue réformée.

H U I

HUI. adv. de temps, servant à marquer le jour où l'on est. Ce mot est vieux, & n'est plus en usage qu'en termes de pratique. (D'hui en un an. D'hui en un mois. Ce jourd'hui les Chambres assemblées.)

HUILE. s. f. Liqueur grasse & onctueuse qui se tire de plusieurs sortes de choses, soit par la simple expression, soit par le moyen du feu. (Huile d'olive. Huile de féve. Huile de noix. Huile d'amendes douces tirée sans feu. Huile douce. Huile vierge, qui a été épreinte sans être chauffée. Huile de chenevis. Huile de navette. Huile d'hièble. Huile de lis. Huile de mélilot. Huile rosat. Huile de lin. Huile de papier. Huile de bouleau. Peinture à l'huile.)

On appelle *Huile de Scorpion*, De l'huile d'olive dans laquelle on fait mourir plusieurs scorpions.

On appelle *Huile de Pétrole*, Une sorte d'huile qui coule naturellement de certaines pierres, dans le Levant.

HUILE, absolument dit, se prend ordinairement pour L'huile d'olive; & c'est dans cette acception qu'on dit, (De bonne huile. D'excellente huile. Huile douce. Huile amère. Huile qui sent le fruit. De l'huile qui s'engraisse. Mettre de l'huile dans de la salade. Des rôties à l'huile. Un potage à l'huile. Friture à l'huile.)

On appelle aussi du nom d'*Huile*, Différentes compositions qui se font avec des fleurs, en les mettant infuser dans de l'huile d'olive. (Huile de jasmin. Huile de fleur d'orange.)

On dit proverbialement, (On tireroit plutôt de l'huile d'un mur que de l'argent de cet homme-là.)

On dit figurément, *Jetter de l'huile dans le feu*, *sur le feu* pour dire, Exciter la colère déjà assez allumée. On l'étend aussi aux autres passions.

On dit, que *Les écrits d'Un Auteur sentent l'huile*, pour dire, qu'On sent bien qu'il les a faits avec beaucoup de peine.

En parlant figurément & familièrement, de ce qu'on regarde comme une honte, comme un affront ineffaçable, on dit, que (C'est une tache d'huile.)

En parlant aussi de certaines choses qu'on regarde comme un mal qui va toujours en augmentant, on dit, que (C'est une tache d'huile qui s'étend toujours.) Et lorsqu'on parle d'un homme fort vieux, & qui n'a plus d'humide radical, on dit proverbialement, qu' (Il n'y a plus d'huile dans la lampe.)

On appelle *Les saintes huiles*, Les Huiles dont on se sert pour le chrême & pour l'Extrême-Onction. (Il est bien malade, il a reçu les saintes huiles,) c'est-à-dire, l'Extrême-Onction.

HUILE, dans le langage des Chimistes, se dit des parties grasses & inflammables qu'on tire des mixtes par la distillation. (Les Chimistes tirent de l'huile

des animaux, des végétaux, des minéraux, &c.)

On se sert très-improprement dans la Chimie du mot *Huile*, pour désigner des substances très-différentes des vraies *huiles*. C'est ainsi qu'on dit, (Huile de vitriol. Huile de tartre. Huile de Mars, &c.)

HUILER. v. a. Oindre, frotter avec de l'huile. (Huiler une ferrure. Huiler des ressorts, afin qu'ils aillent bien. Huiler du papier à châssis. Huiler du papier avec de la térébenthine, pour copier plus exactement un tableau, une estampe.)

HUILÉ, ÉE. participe.

HUILEUX, EUSE. adj. Qui est gras & de nature d'huile. (Avoir les Cheveux gras & huileux. Avoir le teint huileux, la peau huileuse.)

On appelle *Sausse huileuse*, Une sausse mal liée, & qui est devenue grasse en chauffant.

HUILIER. s. m. Le vase dans lequel on sert l'huile sur la table. (Huilier de cristal. Huilier de porcelaine. Huilier d'argent.)

HUIS. s. m. Porte. Ce mot est vieux, & il n'a plus guère d'usage que dans ces phrases de pratique, (Tenir l'audience à huis clos, à huis ouverts.)

HUISSERIE. s. f. Assemblage de pièces de bois qui forment l'ouverture d'une porte. (Poteau d'huisserie.)

HUISSIER. s. m. Officier dont la Charge est d'ouvrir & de fermer la porte du Cabinet, de la Chambre du Roi, &c. (Huissier du cabinet. Huissier de la Chambre. Huissier de l'Antichambre. Huissier de Salle.)

Il se dit aussi De ceux qui gardent les portes d'une Juridiction, d'un Tribunal, pendant que les Juges sont sur les siéges, & qui sont chargés de signifier les Actes de Justice. (Le premier Huissier. Huissier du grand Conseil. Huissier du Parlement. Huissier de la Chambre des Comptes. Huissier de la Cour des Aides. Huissier du Châtelet, &c.)

Dans les Juridictions subalternes, on appelle *Huissier Audiencier*, Un Huissier chargé d'appeler les causes à l'audience. *Huissier à verge*, Les Sergens Royaux reçus au Châtelet; & *Huissier à cheval*, Ceux qui ont accoutumé d'exploiter à la campagne.

On appelle *Huissier de la chaîne*, Les Huissiers qui sont à la suite du Conseil, & qui sont chargés de l'exécution des Arrêts du Conseil, & on les appelle ainsi, parce qu'ils portent une chaîne d'or au cou, avec la médaille du Roi.

HUIT. adj. numéral indéclinable. (H s'aspire.) Nombre pair contenant deux fois quatre. (Huit & huit font seize. Nous étions huit à table. Il lui doit huit mille francs.)

Le T. ne se prononce point quand le mot Huit est suivi immédiatement d'un substantif qui commence par une consonne. (Huit compagnies. Huit cavaliers.) Dans toutes les autres occasions le T se prononce. (Huit écus. De douze qu'ils étoient, il en reste huit.)

Il est aussi substantif en certaines acceptions dans lesquelles il s'emploie au singulier. C'est dans ce sens qu'on dit, (Il est aujourd'hui le huit du mois. Un huit de chiffre.) Et aux jeux des cartes, (Un huit de cœur. Un huit de pique. Avoir fredon de huit. Il avoit brelan de huit. Il lui est entré trois huit.)

HUITAIN. s. m. Sorte de Poësie composée de huit vers; ou Stance de huit vers dans un plus grand ouvrage.

HUITAINE. s. Nombre collectif de *Huit*, qui n'a guère d'usage qu'en parlant de jours. Ainsi on dit dans le style de Pratique, *À huitaine*, pour dire, Dans huit jours. (À huitaine. Assigné à huitaine. Les Parties en viendront à la huitaine.)

Quelquefois on joint le terme de jours à *huitaine*: Et, on dit, (Nous avons été une huitaine de jours chez lui.)

HUITIEME. adj. de t. g. Nombre d'ordre. (Il n'est que le huitième. Il a la huitième place. Payer le huitième denier.)

Il est aussi substantif, & signifie La huitième partie. (Il en doit un huitième. Avoir part à une affaire pour un huitième.)

On appelle *Droit de huitième*, Un certain droit d'Aide qui se prend sur celui qui vend du vin en détail.

On dit, *Le huitième du mois*, pour dire, Le huitième jour du mois.

HUITIÈMEMENT. adv. En huitième lieu.

HUÎTRE. s. f. Espèce de poisson de mer du genre des testacées. (Huître à l'écaille. Pêcher des huîtres. Un panier d'huîtres. Huîtres bien fraîches. Huîtres vertes. Ouvrir des huîtres. Écailler des huîtres. Des huîtres bien écaillées, mal écaillées. Huîtres marinées. Huîtres frites. Faire parquer des huîtres pour les engraisser.)

On dit proverbialement & figur. d'Un homme stupide, que (C'est un huître à l'écaille.) Et d'un homme qui joue très-mal, qu'(Il joue comme une huître.)

HUL

HULOTTE, ou HUETTE. s. f. (H s'aspire.) Espèce de hibou, de gros oiseau nocturne. (Le cri de la hulotte est triste.)

HUM

HUMAIN, AINE. adj. Qui est de l'homme, qui concerne l'homme, qui appartient à l'homme en général. (Le genre humain. Le corps humain. L'esprit humain. L'entendement humain. La nature humaine. La raison humaine. La vie humaine. Les misères humaines. Les infirmités humaines. Les passions humaines. L'industrie humaine. La foiblesse humaine. Voix humaine. Figure humaine. Fragilité humaine. Toute la puissance humaine n'est pas capable de... Cela est au-dessus du pouvoir humain. Il est dépourvu de tous secours humains. Tous les secours humains lui manquent.)

On dit, *Les choses humaines*, pour dire, Les affaires du monde, toutes les choses auxquelles l'homme est sujet, les accidens qui arrivent dans la vie.

On dit, *Moyens humains*, *voies humaines*, pour dire, Tous les moyens, toutes les voies dont les hommes se peuvent servir. (Tenter toutes les voies humaines, toutes sortes de moyens humains.)

On appelle *Lettres humaines*, La connoissance de la Grammaire, de la Poësie, de la Rhétorique, de l'Histoire, de l'Antiquité, & des Auteurs anciens qui en traitent. (Il est bien versé dans les Lettres humaines.)

En parlant Des choses qui excèdent la portée ordinaire de l'homme, on dit, qu'*Elles sont plus qu'humaines.* (C'est une pénétration, une intelligence plus qu'humaine, une valeur plus qu'humaine.)

HUMAIN. adj. signifie aussi, Doux, affable, secourable, pitoyable, débonnaire. (Un Prince humain. Vainqueur humain. Cet homme-là est fort humain & fort sensible aux misères d'autrui.)

On dit, qu'*Un homme n'a rien d'humain*, pour dire, qu'Il est dur & impitoyable.

Et, qu'*Un homme n'a pas figure humaine*, pour dire, qu'Il est mal-fait, ou qu'il est extrêmement défiguré par la maladie.

HUMAINS, se dit substantivement & au pluriel pour les hommes. Il n'a guère d'usage que dans le style soutenu ou poëtique. (Il n'est pas au pouvoir des humains. Il regarde avec mépris tout le reste des humains. Le Maître & l'Arbitre du sort des humains.)

Il se dit aussi quelquefois au singulier pour homme. (C'est le meilleur humain du monde.)

HUMAINEMENT. adv. Suivant la portée, la capacité, le pouvoir de l'homme. (Cela est humainement impossible. Humainement parlant, on ne sauroit faire davantage. Humainement, cela ne se sauroit faire.)

Il signifie aussi, avec douceur, avec honnêteté, avec bonté. (Il le reçut humainement. Traiter humainement les vaincus.)

On dit, *humainement parlant*, pour dire, En parlant selon les idées communes.

HUMANISER. v. a. Donner des sentimens conformes à l'humanité. (Le commerce des Européens a un peu humanisé les Sauvages.)

Il signifie aussi, Rendre plus favorables. (Il est directement contraire à vos intérêts, mais on trouvera moyen de l'humaniser.)

HUMANISER, s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel; & alors il signifie, Se dépouiller de certains sentimens & de certaines façons de faire trop austères. (Il s'étoit jeté dans la retraite, mais il commence à s'humaniser.)

Il signifie aussi, Se conformer, s'accommoder à la portée des autres. (C'est un homme d'un génie supérieur; mais il s'humanise avec ceux qui ne sont pas de sa portée.)

HUMANISÉ, ÉE. participe.

HUMANISTE. s. m. Celui qui sait bien ses humanités. Il se dit aussi De celui qui les enseigne.

HUMANITÉ. s. f. Nature humaine. (J. C. s'est revêtu de notre humanité. Il a pris notre humanité. L'humanité de J. C. La sainte humanité. La sacrée humanité de J. C. du Fils de Dieu. Les foiblesses, les infirmités de l'humanité.)

On dit aussi, qu'*Une chose est au-dessus de l'humanité*, pour dire, qu'Elle passe la portée ordinaire des forces de l'homme.

On dit proverbialement & figurément, *Payer le tribut à l'humanité*, pour dire, Mourir. Il se dit aussi en parlant Des foiblesses humaines.

On dit proverbialement & en plaisanterie. *Reposer son humanité*, pour dire, Se reposer.

HUMANITÉ, signifie aussi, Douceur, honnêteté, bonté, sensibilité pour les malheurs d'autrui. (Il l'a reçu avec humanité. Il est plein d'humanité. C'est un homme sans humanité. Il faut avoir renoncé à l'humanité, à toute humanité, à toute sorte d'humanité, pour n'être pas tou-

ché de.... Il n'a aucun sentiment d'humanité.)

On appelle Humanités, Ce qu'on apprend ordinairement dans les Colléges jusqu'à la Philosophie exclusivement. (Il a fait ses humanités. Il a achevé ses humanités à l'âge de treize ans. Enseigner les humanités.)

HUMBLE. adj. de t. g. Qui a de l'humilité. Il est opposé à Orgueilleux. (Ceux qui sont véritablement humbles, ne s'offensent point d'être méprisés. Dieu résiste aux superbes, & donne sa grâce aux humbles. J. C. a dit : Apprenez de moi que je suis doux & humble de cœur. Avoir d'humbles sentimens de soi-même. Les ames humbles.)

Humble, en parlant de ce qui regarde la vie civile, signifie, Qui est respectueux envers les autres, qui défère volontiers aux autres. (Il est toujours humble & soumis devant lui. Être humble devant les Grands.)

Il se dit plus ordinairement Des choses; & dans cette acception il sign. Qui marque du respect & de la déférence. (Faire une humble prière. Présenter une très-humble Requête. Faire une très-humble supplication. Faire de très-humbles remontrances au Roi.)

En termes de civilité, on dit, (Rendre de très-humbles grâces. Rendre mille grâces très-humbles. Assurer de ses très-humbles respects.)

Et on dit aussi par civilité, en parlant & en écrivant, (Votre très-humble serviteur.)

Humble, se prend encore quelquefois dans le sens de Bas, qui est peu élevé de terre; & dans ce sens il n'a guère d'usage qu'en Poësie. (Les humbles fougères. Les superbes Palais & les humbles cabanes.)

HUMBLEMENT. adv. Avec une humilité chrétienne. (Se prosterner humblement devant Dieu. S'approcher humblement de la sainte Table. Recevoir humblement les réprimandes. Souffrir humblement les injures, les affronts.)

En parlant De ce qui regarde la vie civile, il signifie, Avec soumission, avec modestie, avec respect. (Répondre humblement. Se comporter humblement. Supplier très-humblement.)

On dit en termes de civilité, (Baiser très-humblement les mains.)

Humblement, se dit aussi en Poësie, dans le sens qu'on donne à Humble, quand on dit, (Les humbles fougères rampent humblement dans le fond des vallées.)

HUMECTATION. s. f. Terme de Pharmacie. Préparation d'un médicament, qui se fait en le laissant tremper dans l'eau.

HUMECTANT, ANTE. adj. Il n'a guère d'usage qu'en parlant des alimens & des boissons qui rafraîchissent. (Donner des choses humectantes à un malade, à un homme d'un tempérament sec. Les fruits sont humectans.)

HUMECTER. v. a. Rendre humide, mouiller. (Humecter la terre. La rosée humecte la terre. S'humecter les entrailles par des remèdes rafraîchissans. S'humecter la poitrine.)

En parlant du régime qu'on ordonne aux gens d'un tempérament sec, on dit, qu'*Il faut qu'ils s'humectent*, pour dire, qu'Il faut qu'ils se rafraîchissent.

Humecté, ée. participe.

HUMER. v. a. (H s'aspire.) Avaler quelque chose de liquide en retirant son haleine. En cette acception, il ne se dit guère que de certaines choses, comme, (Humer un bouillon. Humer un œuf. Humer une couple d'œufs frais.)

On dit aussi, *Humer l'air*, *humer le vent*, *humer le brouillard*, pour dire, S'exposer à l'air, au vent, au brouillard, en telle sorte qu'il entre, qu'il pénètre dans les poumons.

On dit figur. & popul. *Humer le vent*, ou *Humer la parole à quelqu'un*, pour dire, Lui couper la parole à tout moment. Et dans le même sens on dit proverbialement, & par un préjugé populaire, que Quand le loup voit quelque personne le premier, *Il lui hume l'haleine*, pour dire, qu'Il lui fait perdre en quelque sorte la respiration.

Humé, ée. participe.

HUMÉRUS. s. m. Terme d'Anatomie. On donne ce nom à l'os qui forme le bras.

HUMEUR. s. f. Substance tenue & fluide, de quelque corps que ce soit. (Humeur subtile. Humeur grossière. Humeur visqueuse. Humeur chaude. Humeur froide. Les plantes se nourrissent de l'humeur qu'elles tirent de la terre. Il distille de cet arbre une humeur visqueuse & gluante.)

Selon l'opinion commune, les principales humeurs du corps sont, le sang, la pituite, la bile; on y ajoutoit autrefois la mélancolie, qui n'est point une humeur, mais un effet de la bile corrompue. (Humeur sanguine. Humeur pituiteuse, *ou* flegmatique. Humeur bilieuse. Humeur mélancolique, *ou* atrabilaire. L'intempérie & l'altération des humeurs causent les maladies. Cela met les humeurs en mouvement.)

On appelle aussi *Humeurs*, Certains sucs vicieux qui s'amassent dans le corps, & qui font les maladies. (Humeurs peccantes. Humeur âcre. Humeur mordicante. Humeur maligne. Humeurs corrompues. Humeurs superflues. Mauvaises humeurs. Être plein d'humeurs. Abonder en humeur. Être chargé d'humeurs. Engendrer des humeurs. Affluence, abondance d'humeurs. Débordement d'humeurs. Émouvoir les humeurs. Adoucir les humeurs. Nourrir les humeurs Échauffer les humeurs. Fondre les humeurs. Dessécher les humeurs. Évacuer, résoudre, purger les humeurs. Le mal n'est pas dans le sang, il est dans les humeurs.)

Humeur, se dit aussi d'Une certaine disposition du tempérament ou de l'esprit, soit naturelle, soit accidentelle. (Être d'humeur douce, d'humeur fâcheuse, d'humeur égale, d'humeur inégale, d'humeur enjouée, d'humeur chagrine, d'humeur complaisante. Il est aujourd'hui en bonne humeur, en belle humeur, de bonne humeur, de mauvaise humeur, d'une humeur agréable, d'une humeur chagrine, d'une humeur aigre, d'une humeur inquiète, d'une humeur bourrue, &c. Il est toujours de même humeur. Il n'a point changé d'humeur. De quelle humeur êtes-vous aujourd'hui? Quand il est en mauvaise humeur. Quand sa mauvaise humeur lui prend, le tient. Quand il est en ses gaies humeurs. Ce sont deux humeurs bien différentes, bien incompatibles. C'est une humeur impérieuse.)

En parlant De l'heureuse disposition d'esprit où se trouvent quelquefois ceux qui travaillent d'imagination & de génie, comme les Poëtes, les Peintres, les Musiciens, &c. on dit, qu'(Ils sont en bonne humeur de travailler, en humeur de bien faire, en bonne humeur;) & au contraire, quand ils sont dans une disposition différente, on dit, qu'(Ils ne sont pas en humeur.)

On dit aussi, *Etre en humeur de faire quelque chose*, *être d'humeur à faire quelque chose*, pour dire, Être en disposition : avec cette différence, qu'*Etre en humeur*, se dit toujours de la disposition actuelle; au lieu, qu'*Etre d'humeur*, se dit plus ordinairement d'une disposition habituelle. (Il est en humeur de faire tout ce qu'on veut. Êtes-vous en humeur de vous aller promener? Il n'est pas d'humeur à se laisser gourmander.)

Humeur, se prend aussi quelquefois pour Fantaisie, caprice. (C'est une mauvaise humeur qui lui a pris. Chacun a ses humeurs. Essuyer les mauvaises humeurs de quelqu'un. Il y a de l'humeur dans son procédé, dans sa conduite.)

On dit d'Un homme capricieux & d'humeur inégale, que c'est un homme d'humeur.) Et au contraire, on dit d'Un homme complaisant & commode dans la société civile, que (C'est un homme qui n'a point d'humeur.)

HUMIDE. adj. de t. g. Qui est d'une substance aqueuse, qui tient de la nature de l'eau. Il est opposé à sec.

On dit en Poësie, *L'humide élément*, pour dire, L'eau : Et, *Les humides plaines*, *l'humide sein de l'onde*, *l'humide empire*, pour dire, La mer.

Humide, signifie aussi, Moite, qui est imbu, qui est abreuvé, qui est impregné de quelque vapeur aqueuse. (La terre est encore toute humide. Un linge humide. Un lieu humide. Un air humide & grossier. Une chambre humide. Avoir les mains humides. Il a pleuré, il a encore les yeux tout humides.)

On dit, que *Le temps est humide*, pour dire, que L'air est chargé de vapeurs aqueuses.

On dit, qu'*Un homme a le cerveau humide*, pour dire, qu'Il paroît avoir le cerveau chargé de sérosités, de pituite; & qu'*Il est d'un tempérament humide*, pour dire, qu'Il abonde en pituite.

Humide, s'emploie aussi substantivement, & se prend pour une des quatre premières qualités. L'humide est opposé au sec.

En Médecine, on appelle *L'humide radical*, Une humeur lymphatique, douce, onctueuse, balsamique, subtile, qui abreuve toutes les fibres du corps, & les entretient dans la souplesse & l'élasticité nécessaire pour faire leurs fonctions.

HUMIDEMENT. adv. Il n'a guère d'usage que pour signifier, Dans un lieu humide. (Être logé humidement.)

HUMIDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est humide. (L'humidité de la terre. L'humidité de l'air. L'humidité du temps. L'humidité du cerveau. Le vent du Nord dessèche les humidités de la terre. Un lieu bas sujet aux humidités de l'air & de la terre.)

Humidités, au pluriel, se dit aussi De l'abondance excessive de la pituite dans le tempérament. (Le tabac dessèche les humidités du cerveau.)

HUMILIANT, ANTE. adj. Qui humilie, qui mortifie, qui donne de la confusion. (Cela est bien humiliant. C'est une chose bien humiliante d'être....)

HUMILIATION. s. f. Action par laquelle on s'humilie; & quelquefois, Événement

par lequel on est humilié. (Quand son père le vit dans une si grande humiliation, il lui pardonna. Les infirmités humaines sont un grand sujet d'humiliation. C'est une grande humiliation pour lui de se voir traiter de cette manière. Il a essuyé une grande humiliation.)

HUMILIATIONS, au plur. se dit Des choses qui donnent de la confusion, de la mortification. (Recevoir les humiliations de la part de Dieu.)

HUMILIER. v. a. Abaisser, mortifier, donner de la confusion. (Dieu humilie les superbes. Humilier l'orgueil, la fierté, l'audace de quelqu'un. On l'a bien humilié. Il a été bien humilié.)

On dit en termes de piété, (Humilier son cœur. Humilier son esprit devant Dieu. S'humilier devant Dieu. Un cœur qui s'humilie. Quiconque s'humilie sera exalté.)

HUMILIÉ, ÉE. participe.

HUMILITÉ. s. f. Vertu chrétienne qui nous donne un sentiment intérieur de notre foiblesse. (Grande humilité. Profonde humilité. L'humilité est le fondement de toutes les vertus chrétiennes. Faire des actes d'humilité. Demander l'humilité à Dieu. Acquérir l'humilité. La véritable humilité ne consiste point dans les dehors. L'humilité chrétienne va jusqu'à l'anéantissement de soi-même. Pratiquer l'humilité. Avoir de grands sentimens d'humilité. Il est plein d'humilité, rempli d'humilité. Donner de grands exemples d'humilité. Les Païens n'ont pas connu la vertu d'humilité.)

On se sert quelquefois du mot d'*Humilité*, dans le discours familier, pour signifier seulement, Déférence, soumission, abaissement. (Je l'en ai prié en toute humilité.)

HUMORAL, ALE. adj. Terme de Médecine. Qui vient des humeurs. (Fièvre humorale.)

HUMORISTE. adj. de t. g. Qui se dit dans le style familier, d'Un homme qui a de l'humeur, avec lequel il est difficile de vivre.

Il se prend aussi substantivement, pour signifier, Les Médecins Galénistes.

HUN

HUNE. s. f. (H s'aspire.) Sorte de petit plancher qui est en saillie autour du mât d'un vaisseau, & sur lequel, quand on est en mer, on fait monter ordinairement un Matelot, pour découvrir de plus loin. (La hune d'un navire. Monter à la hune. Mât de hune.)

HUNE, est aussi Une grosse pièce de bois terminée par deux tourillons, & à laquelle une cloche est suspendue.

HUNIER. s. m. (H s'aspire.) Voile qui se met au mât de hune. (Grand hunier. Petit hunier.)

On appelle aussi *Hunier*, Le mât qui porte la hune.

HUP

HUPPE. s. f. (H s'aspire, & dans le dérivé.) Oiseau de la grosseur d'un Merle, qui a une petite touffe de plumes sur la tête.

HUPPE, se dit aussi De la touffe de plumes que porte cet oiseau & quelques autres. (La huppe d'une alouette.)

HUPPÉ, ÉE. adj. Il ne se dit proprement que des oiseaux qui ont une huppe sur la tête. (Alouette huppée.)

Il se dit figur. & dans le style familier, d'Une personne apparente & considérable; mais on ne le dit presque jamais qu'avec la particule *Plus*. (Il s'y est trouvé plusieurs Gentilshommes & des plus huppés, des plus haut huppés. Il y avoit quantité de femmes & des plus huppées.)

On dit aussi figurément & familièrement, *Les plus huppés y sont pris*, pour dire, Ceux qui se croient les plus habiles y sont attrapés.

HUR

HURE. s. f. (H s'aspire.) La tête d'un sanglier. (Une hure de sanglier.)

On dit aussi, (La hure d'un saumon, la hure d'un brochet.)

On dit fig. & fam. d'Un homme qui a les cheveux mal-faits, mal peignés & fort hérissés, qu'(Il a une vilaine hure.)

HURHAUT. (H s'aspire.) Mot dont les Charretiers se servent pour faire tourner les chevaux à droite. *Voyez* DIA.

HURLEMENT. s. m. (H s'aspire.) Le cri du loup ou du chien. (On entendoit toute la nuit le hurlement des loups. Le hurlement des chiens.)

Il se dit aussi figur. Des cris que tous les hommes font dans l'affliction & dans la douleur.

HURLER. v. n. (H s'aspire.) Il se dit d'Un long cri que font les loups & les chiens. (On entend les loups hurler. Ce chien a hurlé toute la nuit.)

On dit proverbialement & figurément, *Il faut hurler avec les loups*, pour dire, que Quand on est engagé dans quelque compagnie ou dans quelque parti, il faut faire comme les autres, quoiqu'on ne les approuve pas.

On dit figurém. d'Un homme qui jette de grands cris de douleur, (Il ne crie pas, il hurle.)

HURLUBERLU. adv. Terme populaire, qui signifie, Inconsidérément, brusquement. (Il est entré tout hurluberlu sans dire gare.)

Il s'emploie aussi quelquefois adjectivement, & même substantivement. (C'est un homme hurluberlu,) & absolument, Un hurluberlu, c'est-à-dire, Un homme qui agit étourdiment, sans prendre garde à ce qu'il fait.

HUS

HUSSARD. *Voyez* HOUSSARD.

HUT

HUTTE. s. f. (H s'aspire.) Petite loge faite à la hâte avec de la terre, du bois, de la paille, &c. (La hutte d'un Berger. La hutte d'un pauvre paysan. Les huttes des Soldats.)

HUTTER. v. a. (H s'aspire.) Il se met ordinairement avec le pronom personnel. Faire une hutte pour se loger. (A peine les Soldats eurent-ils le temps de se hutter. Ils se huttèrent comme ils purent.)

HUTTÉ, ÉE. participe.

HYA

HYACINTHE. subst. fém. Plante. *Voyez* JACINTE.

HYACINTHE, est aussi Une pierre précieuse d'un jaune tirant sur le rouge. (Hyacinthe d'Orient. Hyacinthe d'Allemagne.)

On appelle *Confection d'hyacinthe*, Une sorte d'électuaire, dans la composition duquel il entre des pierres d'hyacinthe, avec beaucoup d'autres ingrédiens.

HYADES. s. f. pl. *Voyez* PLÉÏADES.

HYD

HYDATIDE. s. f. Terme de Chirurgie. *Les hydatides* sont de grosses vessies pleines d'eau, qui naissent en différentes parties du corps, tant intérieurement qu'extérieurement.

HYDRAGOGUE. adj. de t. g. Terme de Pharmacie, qui se dit des médicamens qui purgent les eaux & les sérosités. Il se dit aussi substantivement. (Donner des hydragogues à un malade.)

HYDRARGIRE. s. m. Terme de Chimie. Synonyme de Mercure. *V.* MERCURE.

HYDRAULIQUE. adj. de t. g. Il n'a guère d'usage qu'en parlant de la science, de l'art qui enseigne à conduire & à élever les eaux, ou des machines qui servent à cette élévation. (Science hydraulique. Machine hydraulique.)

Il se dit aussi subst. (Cet homme entend parfaitement l'hydraulique.)

On appelle *Orgue hydraulique*, Un orgue qui joue par le moyen de l'eau.

HYDRE. s. f. Quelques Auteurs appellent ainsi une sorte de serpent qui vit dans les rivières & dans les étangs. (Les hydres mangent le petit poisson.)

HYDRE, se dit plus ordinairement d'Un serpent fabuleux, que les Poëtes feignoient avoir sept têtes, & à qui il en renaissoit plusieurs dès qu'on lui en avoit coupé une. (La mort de l'hydre de Lerne fut un des travaux d'Hercule.)

En parlant des maux du corps politique, on appelle figurément *Hydre*, Toute sorte de mal qui augmente à mesure qu'on fait le plus d'effort pour le détruire. (Cette hérésie, cette faction est une hydre à cent têtes.)

On appelle aussi *Hydre*, Une certaine constellation de l'hémysphère austral qui n'est pas visible dans nos climats.

HYDRENTEROCÈLE. s. f. Terme de Chirurgie. Espèce de hernie du scrotum, causée par la chute de l'intestin & par les eaux qui s'y trouvent aussi enfermées.

HYDROCÈLE. s. f. Enflure aux bourses, causée par un amas d'eau qui s'y fait. (Avoir une hydrocèle. Guérir une hydrocèle. Faire la ponction pour guérir une hydrocèle.)

HYDROCÉPHALE. s. f. Hydropisie de la tête. (Il y a trois espèces d'hydrocéphales.)

HYDROCOTILE, ÉCUELLE D'EAU, ou HERBE AUX PATAGONS. s. f. Plante aquatique qui porte ces noms, parce que ses feuilles sont rondes & creuses en forme d'écuelle, & qu'elles ont quelque ressemblance avec la monnoie nommée Patagons. Elle a le goût âcre, est détersive, apéritive & vulnéraire.

HYDROGRAPHE. s. m. Se dit d'Une personne versée dans l'Hydrographie.

HYDROGRAPHIE. s. f. Description des mers, & art de naviguer. (Cartes d'hydrographie. Professeur d'hydrographie. Maître d'hydrographie.)

HYDROGRAPHIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à l'Hydrographie. (Description hydrographique. Carte hydrographique.)

HYDROMEL. s. m. Sorte de breuvage fait d'eau & de miel. (Faire de l'hydromel.)

On appelle *Hydromel vineux*, Une sorte d'hydromel qui est plus fort que l'hydromel ordinaire.

HYDROMPHALE. s. f. Tumeur aqueuse qui vient au nombril. C'est une hydropisie particulière.

HYDROPHILLUM. s. m. Plante aquatique. Sa racine est filamenteuse. Elle est de quelques usages en Médecine.

HYDROPHISOCÈLE, ou HYDROPNEUMATOCÈLE. s. f. Terme de Chirurgie. Hydrocèle mêlée d'air.

HYDROPHOBE. s. Terme de Médecine. Celui, celle qui a l'eau & tous les liquides en horreur. On le dit singulièrement de ceux qui sont attaqués de la rage.

HYDROPHOBIE. s. f. Terme de Médecine. Crainte de l'eau. L'hydrophobie est un symptôme de la rage, & en est aussi le synonyme.

HYDROPHTALMIE. sub. fém. Terme de Chirurgie, qui signifie l'Hydropisie de l'œil.

HYDROPIQUE. adj. de t. g. Qui est malade d'hydropisie. (Devenir hydropique. Mourir hydropique. Il est hydropique formé.)

Il s'emploie aussi substantivem. (C'est un hydropique.)

HYDROPISIE. s. f. Enflure causée en quelque partie du corps par les eaux qui se forment & qui s'épanchent. (Être menacé d'hydropisie. L'hydropisie est formée, est déclarée. Dans l'hydropisie on est toujours altéré. Tomber dans l'hydropisie. Quand l'hydropisie est montée jusqu'aux reins, on l'appelle *Le bourlet*. (On soulage l'hydropisie par la ponction.)

HYDROSARQUE. s. f. Terme de Chirurgie. Tumeur aqueuse & charnue.

HYDROSTATIQUE. sub. f. Partie de la Mécanique qui considère la pesanteur des corps liquides, & sur-tout de l'eau, ou des corps pesans posés sur des corps liquides, en les comparant les uns aux autres. Il est aussi adjectif. (Balance hydrostatique.)

HYDROTIQUE. adj. de t. g. Qui se dit des remèdes sudorifiques.

HYG

HYGIÈNE. s. f. Partie de la Médecine qui traite des choses non naturelles. Il y a un Docteur de la Faculté de Paris qui professe tous les ans l'Hygiène.

HYGROCIRSOCÈLE. s. f. Terme de Chirurgie. Espèce de fausse hernie du scrotum, faite d'eau & de varices, ce qu'on peut appeller *Une hernie variqueuse*.

HYGROMÈTRE. s. m. Instrument de Physique servant à mesurer le degré de sécheresse & d'humidité de l'air.

HYM

HYMEN & HYMENÉE. s. m. (l'N finale se fait sentir dans Hymen. (Les Païens en faisoient une Divinité qui présidoit aux noces ; & c'est dans cette acception qu'on dit encore, (Le flambeau de l'hymen.)

On se sert de ces mots, pour dire, le mariage. (Vivre sous les lois de l'hymen.)

Hymen, est aussi un terme d'Anatomie. C'est une pellicule que quelques-uns disent être dans le cou de la matrice des vierges, & qui se rompt lors de leur défloration.

HYMNE. s. m. Cantique en l'honneur de la Divinité. (Seigneur, quels hymnes de louange ne vous devons-nous point !)

Hymne, parmi les anciens païens, étoit une sorte de Poëme dont ils se servoient pour célébrer les Dieux ou les Héros. (Hymne en l'honneur d'Apollon, en l'honneur de Cérès. Callimaque a fait des hymnes en l'honneur de quelques Dieux. L'hymne d'Apollon, de Cérès.)

Hymne, s'emploie ordinairement au féminin, en parlant des hymnes qu'on chante dans l'Église. (Entonner une hymne. Chanter une hymne. Une belle hymne.)

HYMNODES. s. m. pl. Nom que donnoient les Grecs à ceux qui chantoient des hymnes dans les Fêtes publiques.

HYO

HYOÏDE. adj. m. Terme d'Anatomie. Il se dit de l'os qui est à la racine de la langue. Les Anciens ont ainsi appelé cet os, à cause de la ressemblance de sa figure avec l'Upsilon des Grecs.

HYOSCIAME. *Voyez* Jusquiame.

HYP

HYPALLAGE. s. f. Terme de Grammaire Figure par laquelle on fait un changement dans quelques expressions. (Il n'avoit point de souliers dans ses pieds, *au lieu de dire*, Il n'avoit point les pieds dans ses souliers, *est une hypallage*.)

HYPÉCOON. s. m. Plante. On en distingue deux espèces principales. La première a les feuilles semblables à celle de la Rue sauvage ou de la Fumeterre. La seconde les a plus petites & plus approchantes de celle du Carvi. Toutes deux sont estimées narcotiques, & produisent les mêmes effets que le Pavot.

HYPERBATE. s. f. Figure de Grammaire, qui renverse l'ordre naturel du discours.

HYPERBOLE. s. f. Figure de Rhétorique, par laquelle l'Orateur augmente les choses beaucoup au-delà de la vérité. Exagération excessive. (Discours rempli d'hyperboles. Ce que je vous dis est vrai, ce n'est point une hyperbole. Je vous le dis sans hyperbole.)

Hyperbole, en termes de Mathématiques, signifie, La section d'un cône par un plan, qui étant prolongé, rencontre le cône opposé.

HYPERBOLIQUE. adj. de t. g. Qui exagère beaucoup au-delà du vrai. (Discours hyperbolique. Expressions hyperboliques.)

On dit d'Un homme sujet à exagérer dans tout ce qu'il dit, qu' (Il est fort hyperbolique.)

Hyperbolique, en termes de Mathématiques. Qui appartient à l'hyperbole. (Figure hyperbolique. Verre hyperbolique. Miroir hyperbolique.)

HYPERBOLIQUEMENT. adv. Avec exagération. (Cela est dit hyperboliquement.)

Il se dit aussi en termes de Mathématiques. (Couper un cône hyperboliquement.)

HYPERBORÉE. adj. Il se dit des Nations, des pays qui sont du côté du Nord. On dit aussi dans le même sens, *Hyperboréen*.

HYPERDULIE. s. f. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, *Le culte d'Hyperdulie*, pour dire, Le culte qu'on rend à la sainte Vierge.

HYPERICUM. *Voyez* Millepertuis.

HYPÈTRE. s. m. Terme d'Architecture. Édifice, Temple découvert. (Le Panthéon étoit un hypètre.)

HYPNOTIQUES. adj. Terme de Médecine. Il se dit des remèdes qui provoquent le sommeil. On les nomme aussi *Narcotiques*.

HYPOCONDRE. s. m. Terme d'Anatomie. On appelle ainsi les parties latérales de la région supérieure du bas-ventre. (L'hypocondre droit. L'hypocondre gauche.)

On dit figurément & abusivement d'Un homme bizarre & extravagant, qu' (Il est hypocondre, que c'est un hypocondre. (Cet abus n'a lieu que dans la conversation.)

HYPOCONDRIAQUE. adj. de t. g. Malade dont l'indisposition vient du vice des hypocondres. (La trop grande solitude rend quelquefois les hommes hypocondriaques.)

Il s'emploie aussi au substantif. (Les hypocondriaques sont mélancoliques & visionnaires.)

Hypocondriaque, se dit figurément pour signifier Bizarre, d'humeur inégale. (Il est hypocondriaque. Elle est hypocondriaque.)

En cette acception, il s'emploie aussi au substantif. (C'est un hypocondriaque.)

HYPOCRISIE. s. f. Fausse apparence de piété. (L'hypocrisie est détestable devant Dieu & devant les hommes. Être dévot sans hypocrisie. Il fait l'homme de bien, mais toute sa conduite n'est qu'hypocrisie.)

Hypocrisie, se dit aussi De l'affectation d'une probité apparente. (Il fait l'homme sage, & ne parle que de sentimens d'honneur & de vertu, cependant ce n'est qu'hypocrisie.)

HYPOCRITE. adj. de t. g. Faux dévot, qui affecte des apparences de piété. (L'homme dont vous parlez est hypocrite au dernier point.)

Il est aussi substantif. (Il fait l'homme de bien, mais c'est un hypocrite, un franc hypocrite.)

Il se dit aussi Des dehors qu'affecte une personne hypocrite ; & dans cette acception on dit, (Avoir l'air hypocrite, la contenance hypocrite.)

On dit aussi, *Un zèle hypocrite*, pour dire, Un zèle qui ne part pas d'un véritable mouvement de piété.

On dit aussi d'Une personne qui affecte des sentimens d'honneur & de vertu qu'elle n'a pas, que (C'est une hypocrite.)

HYPOGASTRE. s. m. Terme d'Anatomie. Partie inférieure du bas ventre.

HYPOGASTRIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à l'hypogastre. (La région hypogastrique.)

HYPOGLOSSES. s. m. pl. Terme d'Anatomie. Nom qu'on donne aux nerfs qui se distribuent à la langue, & qui servent à la rendre l'organe du goût.

HYPOMOCHLION. s. m. Terme de Mécanique. Point d'appui d'un lévier.

HYPOPHORE. s. f. Terme de Chirurgie. Ulcère ouvert, profond & fistuleux.

HYPOPION. s. m. Terme de Chirurgie. Abcès de l'œil situé dans l'épaisseur de la cornée transparente sur le derrière.

HYPOSTASE. s. f. Terme de Théologie, qui signifie, Suppôt, personne. (Il n'y a qu'une nature en Dieu, & trois hypostases.)

Hypostase, en termes de Médecine, se dit du sédiment des urines.

HYPOSTATIQUE. adj. de t. g. Il n'a d'usage que dans cette phrase de Théologie. (Union hypostatique,) par laquelle on entend l'union du Verbe avec la nature humaine.

HYPOSTATIQUEMENT. adverbe. D'une manière hypostatique. (Le Verbe s'est uni hypostatiquement à la nature humaine.)

HYPOTHÉCAIRE. adj. de t. g. Qui a droit d'hypothèque. (Créancier hypothécaire.)

On appelle *Dettes hypothécaires*, Les dettes qui donnent hypothèque sur un immeuble.

HYPOTHÉCAIREMENT. adv. Terme de

Pratique. Par une action hypothécaire. (Il est obligé hypothécairement.)

HYPOTHÉNAR. s. m. Terme d'Anatomie. Muscle du petit doigt. Il y en a un au pied qui porte le même nom.)

HYPOTHÉNUSE. s. f. Terme de Géométrie. Le côté qui est opposé à l'angle droit dans un triangle rectangle. (L'hypothénuse est le plus grand des trois côtés d'un triangle rectangle.)

HYPOTHÈQUE. s. f. Droit acquis par un créancier sur les immeubles que son Debiteur lui a affectés pour la sûreté de sa dette. (Hypothèque générale. Hypothèque spéciale. Ancienne hypothèque. Avoir hypothèque sur tous les biens de quelqu'un. Hypothèque sur une terre. Une femme a hypothèque sur tous les biens de son mari, du jour de son contrat de mariage. Un bien chargé d'hypothèques. Être premier en hypothèque. Être subrogé à l'hypothèque. Donner une terre en hypothèque, pour hypothèque. Purger les hypothèques. Éteindre une hypothèque. Les Charges chez le Roi ne sont point sujettes à hypothèque. Une promesse sous seing privé ne porte point d'hypothèque. Déroger à son hypothèque. Conservateur des hypothèques.)

On appelle populairement *Hypothèque*, Une composition faite avec de l'eau-de-vie, du sucre, des fruits, &c. qu'on boit après le repas. (Boire de l'hypothèque. Prendre de l'hypothèque.)

HYPOTHÉQUER. v. a. Soumettre à l'hypothèque, donner pour hypothèque. (Hypothéquer tous ses biens.)

HYPOTHÉQUÉ, ÉE. participe.

On dit familièrement d'Un homme dont la santé est ruinée, qu'(Il est bien hypothéqué.)

HYPOTHÈSE. s. f. Terme de Philosophie. Supposition d'une chose, soit possible, soit impossible, de laquelle on tire une conséquence. (Faire une hypothèse. J'argumente sur votre hypothèse, de l'hypothèse que vous posez.)

HYPOTHÈSE, se dit aussi De l'assemblage de plusieurs choses qu'on imagine & qu'on suppose pour parvenir plus facilement à l'explication de certains Phénomènes ; ce qu'on appelle autrement & plus communément, *Systême*. (L'hypothèse de Ptolomée. L'hypothèse de Copernic. L'hypothèse de Descartes.)

Il se dit pareillement d'Une proposition particulière comprise sous la thèse générale. (Réduire la thèse à l'hypothèse. Venons de la thèse à l'hypothèse. Appliquer la thèse à l'hypothèse.)

HYPOTHÉTIQUE. adj. Qui est fondé sur une hypothèse. (Proposition hypothétique.)

HYPOTHÉTIQUEMENT. adv. Par hypothèse, par supposition. (Cela n'est vrai qu'hypothétiquement.)

HYPOTYPOSE. s. f. Figure de Rhétorique. Description animée, peinture vive & frappante. (Une hypotypose bien placée cause de l'émotion.)

H Y S

HYSOPE. substantif f. Sorte de Plante aromatique.

On dit proverbialement, *Depuis le cèdre jusqu'à l'hysope*, pour dire, Depuis les plus grandes choses jusqu'aux plus petites.

HYSOPE DE GARIGUE, ou HERBE D'OR. *Voyez* HÉLIANTÊME.

HYSTÉRIQUE. adj. Qui a rapport à la matrice.

En Médecine, on appelle *Passion*, ou *affection hystérique*, Une maladie à laquelle les femmes sont sujettes.

On appelle aussi *Hystériques*, ou *Antihystériques*, Les médicamens propres à remédier aux passions hystériques.

HYSTÉROCÈLE. sub. f. Descente causée par le passage de la matrice à travers le péritoine.

HISTÉROLITE. s. f. Pierre, ou pétrification sur laquelle on trouve représentées les parties naturelles de la femme.

HYSTÉROTOMIE. s. f. Terme de Chirurgie. Dissection de la matrice.

HYSTÉROTOMOTOCIE. s. f. Terme de Chirurgie. Il signifie la même chose que l'Opération Césarienne.

I

I Substantif masculin. La neuvième lettre de l'Alphabet François. (Un grand *I*. Un petit *i*. Un *I* long. Un *I* bref.)

On distingue trois sortes d'*I*, non-seulement par la valeur, mais encore par la figure ; l'*I voyelle*, l'*I tréma*, & *la consonne J*, selon leur position avec d'autres lettres.

L'*I* voyelle est une ligne droite surmontée d'un point. Sa position est devant les consonnes, *idole*, *ignorant*, *illustre*, *&c.* Il sert souvent dans l'orthographe à donner à l'*a* & l'*o* le son d'un *e* ouvert, fermé ou muet. Jam*ais*. J'aur*ois*. Je fer*ai*. F*ai*sant.

La consonne *J*, qu'on appelle un *Je* dans la nouvelle appellation, est une ligne pareillement surmontée d'un point, mais recourbée par le bout d'en bas. Sa position est devant toute sorte de voyelle, *jadis*, *jeu*, *j'ignore*, *jouer*, *jurer*, où il a la valeur que le *g* a seulement devant l'*e*, *germe*, & devant l'*i*, *giron*.

Quand l'*I* voyelle ou la consonne *J* sont majuscules, comme dans les noms propres, & dans le mot par où commence une période, alors on supprime le point dont ailleurs ils doivent être surmontés.

À l'égard de l'*I* tréma, qui ne diffère de l'*I* voyelle qu'en ce qu'il est surmonté de deux points, il en sera parlé au mot TRÉMA.

On dit proverbialement pour marquer Un homme vétilleux, & qui est exact dans les petites choses qu'(Il met les points sur les i.)

Dans cette nouvelle Édition du Dictionnaire, on a jugé à propos de mettre séparément les mots qui s'écrivent avec la voyelle *I*, & ceux qui s'écrivent avec la consonne *J*, & l'on commencera par la voyelle.

I A M

ÏAMBE. s. m. Ce mot est de trois syllabes. On appelle ainsi dans la versification Latine & dans la Grecque, un pied dont la première syllabe est brève, & la dernière longue. (Ce vers n'est composé que d'ïambes. Le dernier pied de ce vers est un ïambe.)

On appelle aussi *Iambe*, Le vers où il y a des ïambes, & particulièrement au second, au quatrième & au sixième pied. (Les vers ïambes sont excellens pour la Tragédie.)

ÏAMBE, est aussi substantif dans le même sens. (Les ïambes sont propres à exprimer les passions.)

I A T

ÏATRALEPTIQUE. s. f. Partie de la Médecine qui guérit par les frictions, les fomentations, les emplâtres & autres remèdes extérieurs.

I B I

IBIS. s. m. Oiseau d'Égypte qui se nourrit de serpens, & qui en détruit une grande quantité. C'est une espèce de Cigogne.

I C E

ICELUI, ICELLE. Pronom démonstratif & relatif. Il est fâcheux que ce pronom, qui empêcheroit beaucoup d'amphibologies, ne soit plus que dans la Pratique.

I C H

ICHNEUMON. s. m. Animal quadrupède qui est à peu près de la grosseur d'un chat. L'Ichneumon passe pour être l'ennemi du crocodile & de l'aspic.

On appelle encore *Rat de Pharaon* & *Mangouste*.

On nomme aussi *Ichneumon*, un insecte qui a quatre ailes & un aiguillon comme les abeilles. Il y en a de plusieurs espèces.

ICHNOGRAPHIE. s. f. Terme didactique. Plan d'un édifice.

ICHNOGRAPHIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à l'Ichnographie.

ICHOREUX, EUSE. adj. (On prononce *Icoreux*.) Terme de Chirurgie. On appelle *Pus ichoreux*, *humeur ichoreuse*, Une espèce de sanie ou de pus séreux & âcre, qui découle des ulcères.

ICHTYOLITES. s. m. plur. Poissons pétrifiés, ou pierres chargées d'empreintes de poissons.

ICHTYOLOGIE. s. f. Partie de l'Histoire naturelle qui traite des Poissons.

ICHTYOPHAGE. sub. m. Celui qui ne vit que de poisson. Ce nom a été donné à plusieurs peuples.

I C I

ICI. adv. de lieu. En ce lieu-ci. (Venez ici. Je voudrois bien qu'il fût ici. Sortez d'ici. Ici & là. Hors d'ici. Il a passé par ici. Venez jusqu'ici.)

On l'oppose à l'adverbe *Là*, & il marque certains lieux que l'on désigne. (Ici il y a une forêt, là une montagne. Ici Alexandre gagna une bataille, là il passa une rivière.)

Il se met aussi dans la morale. (Ici il pardonne, là il punit.)

ICI, signifie aussi L'endroit d'un discours, d'une narration, d'un livre, &c. (Ici il commence à parler d'une telle guerre. Ici finit un tel traité. Jusqu'ici j'ai parlé des coutumes.)

Il est encore adverbe de temps. (C'est ici la trentième année. Cela ne s'étoit pas vu jusqu'ici.)

I C O

ICOGLAN. s. m. Page du Grand-Seigneur. (Les Icoglans sont les mieux faits d'entre les enfans de Tribut.)

ICONOCLASTE. s. m. Briseur d'Images. (L'Iconomaque combattoit le culte des Images, & l'Iconoclaste les brisoit.)

ICONOGRAPHIE. subst. f. Description des images, des tableaux, &c. Il se dit particulièrement De la connoissance des monumens antiques, tels que les bustes, les peintures, &c.

ICONOGRAPHIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à l'Iconographie.

ICONOLÂTRE. s. m. Nom que les Iconoclastes donnoient aux Catholiques qu'ils accusoient d'adorer les Images.

ICONOLOGIE. s. f. Interprétation, explication des images, des monumens antiques.

ICONOMAQUE. s. m. Hérétique qui combat le culte des Images.

ICOSAÈDRE. s. masc. Terme de Géométrie. Corps solide qui a vingt faces.

Il se dit principalement d'Un corps solide régulier, dont la surface est composée de vingt triangles équilatéraux.

ICT

ICTÈRE. s. m. Terme de Médecine. Débordement de bile qui cause la jaunisse.

ICTÉRIQUE. adjectif de t. g. Terme de Médecine, qui se dit Des remèdes contre la jaunisse.

IDE

IDÉAL, ALE. adj. Terme de Logique & de Métaphysique. Qui existe dans l'idée, qui n'existe que dans l'entendement. (Les abstraits n'ont qu'une existence idéale.)

Idéal, signifie aussi Chimérique. (Pouvoir idéal. Richesses idéales.)

Il n'a point de pluriel au masculin.

IDÉE. s. f. Perception de l'ame, notion que l'esprit se forme de quelque chose. (Noble idée. Belle idée. Idée claire & nette. Idée confuse. Idée distincte. Avoir une idée, des idées dans l'esprit. Se former, se faire une idée. Les premières idées. Une fausse idée. L'esprit plein d'idées. Ce que j'en ai vu ne répond pas à l'idée que je m'en étois faite. J'en avois conçu une haute idée.)

Il se prend aussi en parlant de Dieu, pour les formes, les exemplaires, les modèles éternels de toutes les choses créées qui sont en Dieu. (Les idées de toutes choses sont en Dieu.)

On dit aussi dans ce sens, (Les idées de Platon.)

Idée, signifie aussi L'esquisse d'un ouvrage, dessein. (Il en a jeté l'idée sur le papier.)

On le dit aussi pour blâmer un ouvrage trop peu achevé. (Ce n'est qu'une idée informe.)

On dit encore, qu'*Il n'y a point d'idée*, pour dire, que L'esprit de la chose est manqué, ou qu'il n'y a point d'invention.

Idée, se prend quelquefois pour les espèces, les images qui sont dans la mémoire, ou dans l'imagination. (J'ai vu cet homme-là autrefois, j'en ai quelque idée. Il ne me souvient point de cela, je n'en ai aucune idée. Cela m'en a rappelé les idées. Le temps en a effacé les idées.)

Il se prend aussi figurément pour Des visions chimériques, ou pour des choses qui ne sont point effectives. (Ce ne sont que des idées, des idées creuses, de belles idées. Il veut donner ses idées pour des choses réelles. Il se repaît d'idées. Il nous a entretenus de ses idées. Il n'est riche qu'en idée. Quelle idée avez-vous là?)

IDEM. Mot emprunté du Latin, qui signifie Le même. On l'emploie pour éviter de répéter ce qui vient d'être dit ou écrit. On s'en sert au Palais, quand on veut donner le même jugement, la même réponse, la même taxe, la même apostille sur un objet que sur le précédent.

IDENTIFIER. v. a. Comprendre deux choses sous une même idée. (La définition est toujours identifiée avec le défini.)

Identifié, ée. participe.

IDENTIQUE. adj. de t. g. Qui ne fait qu'un avec un autre, qui est compris sous une même idée. (Propositions identiques. Vous croyez me faire deux propositions différentes, mais elles sont identiques. Deux & deux sont identiques avec quatre.)

IDENTIQUEMENT. adv. D'une manière identique.

IDENTITÉ. s. f. Ce qui fait que deux ou plusieurs choses ne sont qu'une, sont comprises sous une même idée. Il n'est en usage que dans le didactique. (Identité de raison. Identité de nature. Identité de pensées en divers termes.)

IDES. s. f. pluriel. Quinzième des mois de Mars, de Mai, de Juillet & d'Octobre, & le treizième des autres mois. (Les Ides de Mars furent fatales à Jule César.)

IDI

IDIOME. s. m. Langue propre à une Nation. (L'idiome François. L'idiome Allemand, &c.)

Il se dit par extension Du langage d'une partie d'une Nation. (L'idiome Provençal. L'idiome Gascon.) Et ce mot n'est guère en usage que dans le didactique.

IDIOPATHIE. s. f. Terme de Médecine. Maladie propre à quelque membre, à quelque partie du corps.

En Morale, ce mot signifie L'inclination particulière pour une chose.

IDIOPATHIQUE. adjectif de t. g. Qui appartient à l'idiopathie. (Maladie idiopathique.)

IDIOT, OTE. adj. Qui est stupide, imbécile. (C'est l'homme du monde le plus idiot. Cette femme-là n'est pas si idiote que vous pensez.)

Il s'emploie aussi au substantif, & c'est dans cette acception qu'on dit, (C'est un idiot. Un pauvre idiot. Une pauvre idiote.)

IDIOTISME. s. masc. Construction & tour d'expression contraire aux règles ordinaires de la Grammaire, mais propre & particulier à une Langue. (Cette particule mise de telle façon, cette construction, ce pléonasme est un idiotisme de la Langue Françoise. Chaque Langue a ses idiotismes.) Ce mot n'est guère en usage que dans le Didactique.

IDO

IDOINE. adjectif de t. g. Propre à quelque chose. Il vieillit, excepté au Barreau.

IDOLÂTRE. adj. de t. g. Qui adore les Idoles, & leur rend des honneurs qui n'appartiennent qu'à Dieu. (Toute la terre étoit idolâtre. Les nations idolâtres. Les peuples idolâtres.)

Il se dit aussi De tous ceux qui rendent un culte divin à des créatures. (Les Perses qui adoroient les crocodiles, étoient idolâtres.)

Idolâtre, s'emploie figurément en plusieurs façons de parler. Ainsi on dit, qu'*Un homme est idolâtre d'une femme*, pour dire, qu'Il en est follement amoureux; & qu'*Une mère est idolâtre de ses enfans*, pour dire, qu'Elle les aime excessivement. Et l'on dit, qu'*Un homme est idolâtre de ses pensées, de ses opinions, de ses ouvrages*, pour dire, qu'Il les estime trop, qu'il y est trop attaché. On dit dans le même sens, qu'(Une femme est idolâtre de sa beauté.)

Idolâtre, se dit aussi au substantif; mais dans cette acception il n'a d'usage qu'en parlant de ceux qui adorent les Idoles, ou les autres fausses Divinités. (Les Idolâtres des Indes. Prêcher les Idolâtres. Convertir les Idolâtres.)

IDOLÂTRER. v. n. Adorer les Idoles. (En ce temps-là presque toutes les Nations idolâtroient. Les Hébreux idolâtrèrent dans le désert. Il porta le peuple à idolâtrer. Les femmes portèrent Salomon à idolâtrer.)

Il est aussi actif & signifie figurément, Aimer avec trop de passion. (Il idolâtre cette femme. Elle est folle de ses enfans, elle les idolâtre.)

Idolâtré, ée. participe.

Il n'est en usage qu'au figuré. (Cette femme veut être idolâtrée.)

IDOLÂTRIE. s. f. Adoration des Idoles, culte des faux Dieux. (Ces peuples étoient encore dans l'idolâtrie, adonnés à l'idolâtrie.)

On dit figurément d'Un homme qui aime excessivement une femme, qu'(Il l'aime jusqu'à l'idolâtrie.)

IDOLÂTRIQUE. adj. de t. g. Qui appartient à l'idolâtrie.

IDOLE. s. f. Figure, statue représentant une fausse Divinité, & exposée à l'adoration. (Idole d'or, d'argent, de pierre. L'Idole de Jupiter. L'Idole de Mercure, &c. Les Prêtres des Idoles. Adorer une idole. Donner de l'encens aux Idoles. Renverser les Idoles, les Temples des Idoles.)

Figurément, en parlant De ce qui fait le sujet de l'affection, de la passion de quelqu'un, on dit, que *C'est son idole*. (Cet enfant-là est l'idole de sa mère. L'intérêt est l'idole du siècle. L'avare fait son idole de son argent.)

Idole, se dit figurément & familièrement, d'Une belle créature sans grâce, sans maintien, & qui ne paroît point animée. (Elle est belle, mais c'est une idole, une vraie idole.)

On dit aussi d'Une personne stupide, que (C'est une idole, une vraie idole.) Et d'un homme qui se tient à ne rien faire, qu'(Il se tient là comme une idole.)

IDY

IDYLLE. s. f. Espèce de petit Poëme dans lequel on peut traiter toute sorte de matière, mais qui roule plus ordinairement sur quelque sujet pastoral ou amoureux, & qui tient de la nature de l'Églogue. (Composer une Idylle. Une belle Idylle. Les Idylles de Théocrite. Les Idylles de Bion. Les Idylles de Moschus.)

IF

IF. s. masc. Arbre toujours vert, qui a une espèce de feuille fort étroite, un peu longue, & semblable à celle du Tamarin, & qui porte un petit fruit rouge & rond. (Planter des ifs. Une palissade d'ifs. Tondre des ifs. Tailler des ifs, tailler des ifs en boule, en pyramide, &c.)

IGN

IGNARE. adj. de t. g. Qui n'a point étudié, qui n'a point de lettres. Il n'a d'usage que dans certaines phrases du style familier; comme, (Gens ignares & non lettrés. C'est l'homme du monde le plus ignare.)

IGNÉE. adj. de t. g. (On prononce le *g* dur, & dans les deux mots suivans.) Terme Didactique. Qui est de feu, qui a les qualités du feu. (Substance ignée. D'une nature ignée. Les parties ignées. Corpuscules ignées.)

IGNICOLE. adjectif de t. g. Qui se dit Des adorateurs du feu.

IGNITION. s. f. Terme de Chimie. Etat d'un métal rougi au feu. Un métal est dans l'état d'ignition lorsqu'il est rouge & pénétré par le feu, sans être en fusion.

IGNOBLE. adj. de t. g. Qui est bas, qui sent le roturier, l'homme de basse extraction. (Avoir l'air ignoble, la mine ignoble. La physionomie ignoble. Les manières ignobles. Les sentimens ignobles. Il n'y a

rien de plus ignoble & de plus indigne qu'un pareil procédé.)

IGNOBLEMENT. adverbe. D'une manière ignoble. (Il est fait ignoblement. Il parle ignoblement.)

IGNOMINIE. subst. f. Infamie, grand déshonneur. (Être couvert d'ignominie. Chargé d'opprobres & d'ignominie. C'est une éternelle ignominie pour lui & pour toute sa postérité. Une grande ignominie pour son nom. Souffrir de grandes ignominies. Être exposé à l'ignominie, aux affronts.)

IGNOMINIEUSEMEMT. adv. Avec ignominie. (On l'a traité ignominieusement.)

IGNOMINIEUX, EUSE. adjectif. Qui porte ignominie, qui cause de l'ignominie. (Mort ignominieuse. Supplice ignominieux. Traitement ignominieux. Cela est ignominieux à toute sa race.)

IGNORAMMENT. adv. Avec ignorance. (Quand il veut parler de ces matières-là, il en parle fort ignoramment.)

IGNORANCE. s. f. Défaut de connoissance, manque de savoir. (Ignorance grossière. Ignorance crasse. Grande ignorance. Profonde ignorance. Ignorance excusable. Ignorance invincible. Ignorance volontaire. Ignorance affectée. Durant les siècles d'ignorance. C'étoit un siècle d'ignorance. Croupir dans l'ignorance. Vivre dans une extrême ignorance de toutes choses. Ignorance du droit. Ignorance du fait. J'avoue mon ignorance là-dessus.)

On dit, *Ce livre est plein d'ignorances grossières*, pour dire, qu'il est rempli de fautes qui marquent une ignorance grossière dans l'Auteur.

On dit dans le style de Pratique, *Afin que nul n'en prétende cause d'ignorance*, pour dire, Afin que nul ne puisse alléguer son ignorance pour excuse. Et dans le style familier on dit, *Prétendre cause d'ignorance*, pour dire, Prétendre ignorer quelque chose; & cela ne se dit ordinairement que des choses qu'on veut faire semblant d'ignorer.

IGNORANT, ANTE. adj. Qui est sans lettres, sans étude, qui n'a point de savoir. (Être ignorant. Il est extrêmement ignorant. Il est ignorant au dernier point. Tous ces peuples-là sont très-ignorans. Il a le sens droit, mais du reste il est fort ignorant. Il s'avoue ignorant. Il est si ignorant, qu'il ne sait pas lire.)

Il s'emploie aussi relativement en parlant De celui qui n'est pas instruit de certaines choses, qui ignore certaines choses. (Il sait beaucoup de choses, mais il est fort ignorant en Géographie. Il est ignorant sur ces matières-là.)

En termes de Palais, on dit, (Il est ignorant du fait.)

Proverbialement pour marquer qu'on ne sait rien de quelque chose qui est arrivé, on dit, (J'en suis aussi ignorant que l'enfant qui est à naître.)

IGNORANT, s'emploie aussi au subst. dans tous les sens de l'adjectif. (C'est un ignorant. C'est un franc ignorant. Il n'y a que des ignorans qui puissent parler de la sorte. Il est très-habile & fait l'ignorant. Il fait l'ignorant là-dessus, mais personne n'est mieux informé que lui.)

IGNORER. v. a. Ne savoir pas. (C'est une chose qu'il ignore. J'en ignore la cause. Ignorer les premiers principes des Sciences, les premiers principes de sa Religion. Ignorer les choses les plus nécessaires à savoir. Il est si savant, qu'il n'ignore rien.) On dit aussi famil. (C'est un homme qui n'ignore de rien.)

IGNORÉ, ÉE. participe.

I L

IL. Pronom masc. qui désigne la troisième personne. (Il fait, ils vont, ils courent, &c.) Ce pronom ne se met jamais qu'immédiatement devant le verbe, sans souffrir rien entre-deux, si ce n'est des particules, & des pronoms personnels; comme, (Il nous dit, il lui parle, il ne veut pas, &c.) Il se met aussi immédiatement après le verbe dans les interrogations. (Que fait-il? Où sont-ils? Dort-ils? ou Qu'a-t-il dit? Qu'a-t-il fait? Aime-t-il le jeu? &c.) ou même sans interrogation. (Alors, dit-il. Aussi furent-ils sages. Aussi est-il vrai, &c.)

Il se met aussi devant les verbes impersonnels; & alors il n'est point relatif. (Il faut que. Il est besoin de.... Il pleut. Il neige. Il tonne. Il fait mauvais temps. Il y a des hommes. Il se publia un écrit, une nouvelle.)

I L E

ÎLE. s. f. Espace de terre entourée d'eau de tous côtés. (Île déserte. Île peuplée, fertile, inaccessible, sablonneuse. Les îles qui sont dans la mer, dans les rivières. La rivière fait une Île, des Îles. Ce n'est pas un continent, c'est une Île. Îles flottantes. L'Île de Malte. Les Îles fortunées. Aborder dans une Île. Les Îles nouvellement découvertes.)

ÎLES. subst. m. pluriel. Terme d'Anatomie. On nomme os des îles, des os larges & plats situés aux parties latérales du bassin.

ILEUM, ou ILEON. s. m. Terme d'Anatomie. On donne ce nom au dernier des intestins grêles.

I L I

ILIAQUE. adj. de t. g. Terme de Médecine. (Passion illiaque.) Cette maladie est ainsi nommée, parce qu'entre les différens symptômes qui la dénotent, on sent particulièrement une doleur très-aiguë dans l'intestin ileum.

ILIAQUE, se dit aussi d'un muscle qui sert à faire mouvoir l'os de la cuisse sur le bassin.

ILIAQUE, se dit encore des artères qui sont formées par la circulation de l'aorte descendante.

ILION. sub. m. Terme d'Anatomie. Nom d'un des trois os qui forment les os innominés.

I L L

ILLÉGAL, ALE. adj. Qui est contre la Loi. (Convention illégale.)

ILLÉGITIME. adj. de t. g. Qui n'a pas les conditions, les qualités requises par la Loi pour être légitime. (Enfant illégitime. Mariage illégitime.)

Il fig. aussi, Injuste, déraisonnable. (Désirs illégitimes. Prétention illégitime.)

ILLÉGITIMEMENT. adver. Injustement, sans fondement, sans raison. (Il prétend cela illégitimement.)

ILLÉGITIMITÉ. s. f. Défaut de légitimité. (L'illégitimité d'un titre.)

ILLICITE. adj. de t. g. Qui est défendu par la Loi. (Action illicite. Plaisir illicite. Amour illicite. Pratique illicite. Conventions illicites. Des assemblées illicites. Des attroupemens illicites.)

ILLICITEMENT. adv. Contre le droit & la justice. (Il est vrai que cela s'est fait, mais ç'a toujours été illicitement.) Il n'a guère d'usage que dans le style de Pratique.

ILLIMITÉ, ÉE. adjectif. Qui n'a point de bornes, point de limites. (Autorité illimitée. Ces Ambassadeurs ont un pouvoir illimité.)

ILLUMINATIF, IVE. adj. Qui n'a guère d'usage qu'en termes de Dévotion mystique, où l'on établit trois sortes de vie dans le Chrétien. (La vie purgative, la vie illuminative, la vie unitive.)

ILLUMINATION. s. f. Action d'illuminer, ou état de ce qui est illuminé. (L'illumination de la terre par le Soleil. La Lune n'éclaire que par l'illumination du Soleil.)

ILLUMINATION, se dit aussi d'Une grande quantité de lumières, disposées avec symmétrie dans une occasion de fête, de réjouissance. (Une belle illumination. Une grande illumination. Faire une illumination dans un Palais, dans une place publique, dans des jardins. Il y avoit des illuminations à toutes les fenêtres, dans toutes les rues.)

ILLUMINATION, en termes de Dévotion, se dit figurément De la lumière extraordinaire que Dieu répand quelquefois dans l'ame. (Une illumination divine. Par illumination du Saint Esprit.)

ILLUMINER. v. a. Éclairer, répandre de la lumière sur quelque corps. (Le Soleil illumine toutes choses. La Lune est illuminée par le Soleil. Toute la Ville étoit illuminée par les feux de joie qu'on avoit allumés dans les rues.)

ILLUMINER, se dit aussi quelquefois pour Faire des illuminations. (On ordonna d'illuminer dans toutes les rues. On avoit illuminé toute la face du Palais.)

ILLUMINER, signifie figurément, & en matière de Religion, Éclairer l'esprit, éclairer l'ame. (L'Univers étoit dans les ténèbres du Paganisme, lorsque J. C. le vint illuminer. Il faut prier Dieu qu'il les illumine, & qu'il les convertisse. Ce pays-là n'avoit pas encore été illuminé par l'Evangile. Seigneur, illuminez mon ame, mon entendement.)

ILLUMINÉ, ÉE. participe.

Il signifie aussi Un visionnaire en matière de Religion; & alors on le fait substantif. (C'est un homme qui a des visions ridicules sur la Religion, c'est un illuminé.)

On appelle aussi *Illuminés*, Certains Hérétiques qui ont paru en ces derniers siècles. (Il est de la secte des illuminés.)

ILLUSION. subst. f. Apparence trompeuse, présentée à quelqu'un, ou par sa propre imagination, ou par l'artifice d'un autre. (Quand on est dans un bateau, & que le rivage semble marcher, quand un bâton paroît rompu dans l'eau, c'est une illusion des sens. Ce qu'on voit par la lanterne magique n'est qu'une pure illusion.)

Il se dit aussi Des tromperies que font les Démons, en faisant paroître aux sens intérieurs ou extérieurs les choses autrement qu'elles ne sont. (Illusion diabolique. Illusion magique. Ce sont des illusions du diable.)

ILLUSION, se dit aussi Des pensées & des imaginations chimériques. (C'est un homme plein d'illusions, sujet à des illusions, qui se repaît d'illusions. C'est une pure illusion que ses prétentions.)

ILLUSION, se dit pareillement De certains songes, de certains fantômes agréables ou désagréables qui flattent ou qui troublent l'imagination.

l'imagination. (Une illusion agréable. De douces illusions.)

ILLUSOIRE. adj. de t. g. Capricieux, qui tend à tromper sous une fausse apparence. Il n'a guère d'usage que dans le style didactique. (Une proposition illusoire. Contrat illusoire. Une demande illusoire.)

ILLUSOIREMENT. adv. D'une façon illusoire. Il n'est d'usage que dans le style de Pratique.

ILLUSTRATION. s. f. Ce mot n'est guère d'usage qu'en parlant des marques d'honneur dont une famille est illustrée. (C'est une famille noble & ancienne, mais sans illustration, où il n'y a eu aucune illustration.)

ILLUSTRE. adj. de t. g. Éclatant, célèbre par le mérite, par la noblesse ou par quelque autre chose de louable & d'extraordinaire. Il se dit également des personnes & des choses. (Un homme illustre. Les hommes illustres de Plutarque. Une race illustre. Une maison illustre. Famille illustre. Il est né d'un sang illustre. Un Corps illustre. Une Compagnie illustre. Une assemblée illustre. Un homme qui s'est rendu illustre. Illustre par ses grandes actions, par sa vertu. Il a donné d'illustres marques de son courage. Il est illustre dans sa profession. Un Peintre illustre. Un illustre Statuaire. Un Auteur illustre. C'est un des illustres monumens qui nous restent de l'antiquité.)

Il s'emploie quelquefois substantivement, en parlant d'Une personne qui excelle en quelque chose, & principalement en quelque Art. (Ce Peintre-là est un illustre. C'est un des illustres de son temps.)

ILLUSTRE, se joint aussi avec des substantifs qui marquent des vices, des crimes, & signifie, Qui est connu, qui a fait du bruit. (Un scélérat illustre.)

ILLUSTRER. v. a. Rendre illustre. (Les grandes charges ont illustré cette famille. Cet Auteur a illustré son pays par ses ouvrages.)

ILLUSTRÉ, ÉE. participe. (Une Ville illustrée par le sang de plusieurs Martyrs. Maison illustrée. Famille illustrée.)

ILLUSTRISSIME. adj. de t. g. Titre qu'on donne par honneur à quelques personnes relevées en dignité, principalement aux Ecclésiastiques. (Illustrissime & Révérendissime Seigneur.)

ÎLOT. s. m. Terme employé dans les Ordonnances pour signifier une petite île. (Les îles, îlots & atterrissemens. Il y a un îlot à côté de cette île.)

I M A

IMAGE. s. f. Représentation de quelque chose en Sculpture, en Peinture, en Estampe, en Dessein à la main, &c. (Les images des faux-Dieux. Une image bien faite, bien ressemblante.)

On entend particulièrement par *Images*, Celles qui sont l'objet d'un culte religieux, & c'est dans ce sens qu'on dit absolument, (Briser les images. Rompre les images. Abattre les images. Léon l'Isaurien fut appelé briseur d'images. Honorer les images des Saints.)

Il se dit aussi Des Estampes. (Image en taille-douce, en taille de bois. Une image de vélin. Une image de papier. Il y a de belles images dans ce livre. Un vendeur d'images. Amuser les enfans avec des images.)

On dit figur. & fam. d'Une belle personne, mais qui n'a guère d'action, qui n'est guère animée, que (C'est une image, une belle image.) Et proverbialement on dit d'Un enfant fort retenu & fort posé, qu'(Il est sage comme une image.)

On dit proverbialement & par plaisanterie à quelqu'un, (Vous avez bien fait, vous aurez une image.)

IMAGE, signifie encore Ressemblance. (Dieu a fait l'homme à son image. L'homme est l'image de Dieu. Les Rois sont la plus vive image de Dieu. Cet enfant est l'image de son père, sa vraie image. Voir son image dans le miroir. Voir son image dans l'eau. Ce tableau présente bien l'image de la nature. Ce Peintre est fidelle à son image.)

IMAGE, suivant l'ancienne Philosophie, se dit aussi Des espèces qui représentent les objets aux yeux ou à l'imagination. (L'image des corps frappe nos yeux durant le sommeil. Il nous reste dans l'esprit des images de ce que nous avons vu.)

IMAGE, se prend aussi pour Idée. (Se faire une image agréable de quelque chose. Cela fait une belle image dans l'esprit. Avoir l'image de la mort présente à l'esprit. L'image du péril.)

En parlant d'Un ouvrage de prose ou de vers, orné de description, on dit, qu'(Il est plein d'images. Un discours rempli de belles images. Image noble, riante, affreuse. Le Prédicateur a fait une belle image du Paradis. Une terrible image de l'Enfer.)

IMAGER, ÈRE. s. Qui vend des images, des estampes. (Acheter des estampes chez un Imager.)

IMAGINABLE. adj. de t. g. Qui peut être imaginé. (Ce n'est pas une chose imaginable combien il s'y trouva de monde. Il n'est pas imaginable combien il en fut touché. Cela est-il imaginable? Il a fait toutes choses imaginables pour lui. On lui a fait tous les remèdes imaginables. Tous les malheurs imaginables lui sont arrivés. On a fait tous les efforts imaginables pour le sauver.)

IMAGINAIRE. adj. de t. g. Qui n'est que dans l'imagination, & n'est point réel. (Un honneur imaginaire. Des biens imaginaires. Une dignité imaginaire. Il se repaît de choses imaginaires. Espaces imaginaires.)

On appelle *Malade imaginaire*, Un homme dont l'imagination est tellement blessée qu'il se croit malade quoiqu'il ne le soit pas; & *Riche imaginaire*, Celui qui se croit riche & ne l'est pas.

IMAGINAIRE, en Algèbre, sign. Impossible. Toute puissance paire doit toujours être une grandeur positive, soit que la racine soit positive, soit qu'elle soit négative. Ainsi quand par le résultat d'un calcul l'inconnue élevée à une puissance paire se trouve égale à une grandeur négative, la valeur de l'inconnue est impossible ou imaginaire.

Il se prend aussi substantiv. (Faire évanouir l'imaginaire.) Il se dit Des racines paires des quantités négatives.

IMAGINATIF, IVE. adj. Qui imagine aisément, qui a une grande fertilité d'imagination. (Avoir l'esprit imaginatif. C'est un homme fort imaginatif. C'est une personne ingénieuse & fort imaginative.)

On dit, *La faculté, la faculté imaginative*, pour dire, La faculté, la puissance par laquelle on imagine; & simplement, *L'imagination*, en employant ce terme au substantif. Il est du style familier.

IMAGINATION. s. f. Cette faculté par laquelle l'ame imagine. (Avoir l'imagination vive, l'imagination forte, l'imagination fertile, l'imagination heureuse, l'imagination gâtée. La force de l'imagination. Voyez ce que peut l'imagination. Un effet de l'imagination. Cela m'est venu à l'imagination.)

Il sig. aussi Pensée. (Voilà une belle imagination. Une agréable imagination. Ce Poëte, ce Peintre ont beaucoup d'imagination.)

Il se dit aussi De la croyance, de l'opinion qu'on a de quelque chose sans beaucoup de fondement. (La plaisante imagination, que de vouloir nous soutenir...... C'est une imagination qu'il s'est mise dans l'esprit.)

Il sig. pareillement, Fantaisie bizarre, idée folle & extravagante. (C'est un homme qui a des imaginations étranges. Il se laisse emporter à de sottes imaginations. Ce n'est qu'une imagination. Imaginations folles, vaines, creuses, grotesques, extravagantes. Se repaître d'imaginations.)

IMAGINER. v. a. Former quelque chose dans son idée, dans son esprit. (C'est un homme qui imagine bien, qui imagine de belles choses, qui imagine heureusement. Qu'imaginez-vous là-dessus? Je n'en imagine rien de bon. On ne peut rien imaginer de plus surprenant. Cela est au-delà de tout ce que l'on peut imaginer.)

On dit, *Imaginer un divertissement, une machine*, pour dire, En être l'inventeur.

IMAGINER s'emploie souvent avec le pronom personnel; & alors il signifie, Se représenter dans l'esprit. (Ne vous imaginez pas ces choses-là. On s'imagine d'ordinaire les choses tout autrement qu'elles ne sont. Imaginez-vous un homme qui soit riche, savant, &c.)

S'IMAGINER, sign. aussi, Se figurer quelque chose, sans un véritable fondement. (Il s'imagine qu'il viendra à bout de cela. Il s'imagine être un grand Docteur. C'est un homme glorieux qui s'imagine que tout lui est dû.)

Il signifie aussi quelquefois simplement, Croire, se persuader. (Je ne saurois m'imaginer que cela soit comme on le raconte.)

IMAGINÉ, ÉE. participe. (Conte bien imaginé. Des choses heureusement imaginées.)

IMAN. s. m. Ministre de la Religion Mahométane. *Iman*, sign. dans son acception primitive, Celui qui préside, qui a autorité. Un Iman est une espèce de Curé de Mosquée.

IMARET. s. m. Terme de Relation. Hôpital chez les Turcs.

I M B

IMBÉCILLE. adj. de t. g. Foible, sans vigueur. Il ne se dit que par rapport à l'esprit. (Le grand âge & les infirmités l'ont rendu imbécille.)

IMBÉCILLE, s'emploie aussi substantivement. (C'est un imbécille, un grand imbécille.)

On dit en style de Jurisprudence, *Imbécille de corps & d'esprit*, en parlant d'Un homme à qui l'âge ou les indispositions ont ôté les forces du corps, & affoibli la raison.

On appelle également L'extrême vieillesse & l'enfance, (L'âge imbécille.)

IMBÉCILLITÉ. s. f. Foiblesse. Il ne se dit qu'en parlant de l'esprit. (L'imbécillité de l'enfance. L'imbécillité de l'âge. Il est tombé dans une grande imbécillité d'esprit. Faire quelque chose par imbécillité, par pure imbécillité.)

IMBIBER. v. a. Abreuver, mouiller de quelque liqueur, en sorte que ce qui est mouillé en soit pénétré. (La pluie a imbibé la terre suffisamment. Imbiber une compresse, l'imbiber d'eau-de-vie, de vinaigre, l'imbiber d'eau.)

S'IMBIBER. v. réc. Devenir imbibé d'eau, ou de quelque autre liqueur. (La terre s'imbibe d'eau. Quand on arrose, il faut donner le loisir à la terre de s'imbiber.)

Il se dit aussi Des choses liquides, lorsqu'elles pénètrent dans les corps sur lesquels elles se répandent. (L'huile s'imbibe dans le drap.)

IMBIBÉ, ÉE. participe. Abreuvé. (Une pièce de terre imbibée d'eau. Un linge imbibé d'huile.)

IMBRIAQUE. Mot familier, qui se prend substantivement & adjectivement, pour dire, Un homme pris de vin.

IMBRICÉE. adj. f. Qui se dit des tuiles concaves, par opposition aux tuiles plates. (Tuile imbricée.)

IMBROILLE. s. m. Mot tiré de l'Italien *Imbroglio*. Embrouillement, confusion. (Il y a de l'embrouille dans cette affaire, dans cette Pièce de Théâtre.)

IMBU, UE. adj. Il ne se dit guère qu'au figuré, & signifie, Qui est rempli, pénétré d'une nouvelle, d'une affaire, d'une doctrine. (Il est déjà imbu de cette affaire. Il a été imbu d'une mauvaise doctrine. Tout Paris est imbu de cette nouvelle.)

IMI

IMITABLE. adj. de t. g. Qui peut être imité, qui mérite d'être imité. (Cela n'est pas imitable. Cette action est plus admirable qu'imitable.)

IMITATEUR, TRICE. s. Celui ou celle qui imite, qui s'attache à imiter. (Il est imitateur des vertus de ses ancêtres. Tous les Chrétiens doivent être les imitateurs de J. C. Il est grand imitateur de Cicéron, de Démosthène, &c. Les imitateurs des Anciens. C'est une imitatrice de sainte Thérèse, une fidelle imitatrice de ses vertus.)

IMITATION. s. f. Action par laquelle on imite. (L'imitation des vertus. L'imitation des vices. Se proposer pour la conduite de sa vie l'imitation des plus grands Hommes. Cet ouvrier n'invente pas, mais il réussit dans l'imitation.)

On dit d'Une chose qu'on ne sauroit imiter, qu' (Elle est au-dessus de toute imitation.) Et, *Faire quelque chose à l'imitation de quelqu'un*, pour dire, A l'exemple de quelqu'un, en suivant l'exemple de quelqu'un.

IMITATION, en parlant des productions de l'Art ou de celles de l'esprit, se dit Des ouvrages dans lesquels on s'est proposé d'imiter quelque Orateur, quelque Poëte, quelque Peintre célèbre. (Les Poëmes de Vida sont une imitation continuelle de Virgile. Ce tableau-là est une imitation de la nativité du Corrége.)

IMITATION, est aussi le titre d'un Livre de piété très-estimé.

A L'IMITATION. Façon de parler adverb. A l'exemple de, sur le modèle, &c.

IMITER. v. a. Suivre l'exemple, prendre pour exemple, se conformer à un modèle. (Imiter les grands hommes. Imiter ses ancêtres. Ce sont des choses plus aisées à admirer qu'à imiter. Imiter les Anciens. Imiter les plus grands Orateurs, les plus grands Poëtes, les plus excellens Peintres. Imiter les actions des grands Hommes. Imiter les vertus des Saints.)

IMITER, en parlant des ouvrages de l'esprit ou de l'Art, se dit, soit d'Un Auteur qui prend dans ses écrits l'esprit, le génie, le style d'un autre Auteur; soit d'Un Peintre qui suit dans ses tableaux les manières, le goût & l'ordonnance de quelque autre Peintre. (Cela est imité d'un tel Auteur. Imiter Cicéron. Imiter Virgile. Imiter Horace. Un tableau imité de Raphaël. L'Art imite la nature. Cela est bien imité, heureusement imité.)

IMITÉ, ÉE. participe.

IMM

IMMACULÉ, ÉE. adj. Qui est sans tache de péché. Il n'est guère en usage qu'en cette phrase; (L'immaculée Conception de la Vierge,) ou simplement, (La Conception immaculée.)

IMMANENT, ENTE. adj. Terme didactique. Qui est continu, constant. (Les actions immanentes sont opposées aux actions transitoires.)

IMMANQUABLE. adj. de t. g. Qui ne peut manquer d'être, qui ne peut manquer d'arriver, de réussir. (Il est immanquable de le trouver à telle heure. Le gain de sa cause est immanquable. C'est une affaire immanquable. L'effet de sa parole est immanquable. Ses promesses sont immanquables.)

IMMANQUABLEMENT. adv. Infailliblement, sans manquer. (Cela arrivera immanquablement.)

IMMARCESSIBLE. adj. de t. g. Terme didactique. Qui est incorruptible.

IMMATÉRIALITÉ. s. f. Qualité de ce qui est immatériel. (L'immatérialité de l'ame.)

IMMATÉRIEL, ELLE. adj. Qui est sans aucun mélange de matière. Il n'a d'usage que dans le didactique. (Les substances immatérielles. Les formes immatérielles.)

IMMATRICULATION. s. f. Action d'immatriculer, ou état de ce qui est immatriculé.

IMMATRICULE. s. f. Enregistrement. Il se dit particulièrement Des rentes sur l'Hôtel de Ville. (Immatricule d'une partie de rente.)

IMMATRICULER. v. a. Mettre dans la matricule, insérer dans le régistre. (On l'a immatriculé. Il s'est fait immatriculer.)

IMMATRICULÉ, ÉE. participe.

IMMÉDIAT, ATE. adj. Qui agit sans moyen, sans milieu. (Cause immédiate. Pouvoir immédiat.)

Il sig. aussi, Qui suit ou qui précède sans milieu. (Vassal immédiat. Seigneur immédiat. Successeur immédiat. Prédécesseur immédiat.)

IMMÉDIATEMENT. adv. D'une manière immédiate. (Le Roi tient immédiatement de Dieu son autorité.)

On dit, *Immédiatement après*, pour dire, Aussi-tôt après, incontinent après.

IMMÉMORIAL, ALE. adj. Qui est si ancien qu'on n'en sait pas l'origine, qu'il n'en reste aucune mémoire. (Temps immémorial. Cela est d'un usage immémorial.)

On appelle *Possession immémoriale*, Une possession très-ancienne, & dont l'origine est inconnue, & au-delà de toute mémoire.

IMMENSE. adj. de t. g. Qui est sans bornes, sans mesure, dont l'étendue, la grandeur est infinie. En ce sens il ne se dit que de Dieu. (Dieu est immense. C'est un Être immense. Sa bonté est immense.)

Il sign. aussi, Qui est d'une très-grande étendue. (Il y a un espace immense de la terre aux étoiles fixes. Une grandeur immense.)

On dit, *Des désirs immenses, une ambition immense*, pour dire, Des désirs démesurés, une ambition démesurée.

On dit aussi, *Une somme immense*, pour dire, Une très-grande somme. Et, *Des richesses immenses, des frais immenses*, pour dire, De grands frais, de grandes richesses.

IMMENSEMENT. adv. D'une manière immense. (Il est immensément riche. J'ai perdu immensément.)

IMMENSITÉ. s. f. Grandeur, étendue immense. Il ne se dit proprement que de Dieu. (L'immensité est un attribut de Dieu. L'immensité de la miséricorde de Dieu.)

On dit aussi, (L'immensité de la nature, l'immensité de l'Univers.)

IMMERSIF, IVE. adj. Terme de Chimie. On appelle *Calcination immersive*, L'épreuve qui se fait de l'or dans l'eau-forte, lorsqu'on le purifie par l'inquart.

IMMERSION. s. f. Action par laquelle on plonge dans l'eau. (Dans les premiers siècles du Christianisme, on baptisoit par immersion, par trois immersions.)

IMMERSION, se dit aussi en termes d'Astronomie, De l'entrée d'une planète dans l'ombre d'une autre planète. (L'immersion de la Lune dans l'ombre de la terre. L'immersion des satellites de Jupiter dans l'ombre de Jupiter.)

IMMEUBLE. adj. de t. g. Terme de Pratique. Il se dit Des biens en fonds, ou qui tiennent lieu de fonds. (Obliger tous ses biens meubles & immeubles.)

Il est aussi subst. (Un contrat de constitution est un immeuble. On a saisi tous ses meubles & ses immeubles.)

IMMINENT, ENTE. adj. Prêt à tomber sur quelqu'un, sur quelque chose. Il n'est plus guère en usage qu'en certaines phrases. (Une ruine, une disgrace imminente. Péril imminent.)

IMMISCER, S'IMMISCER. v. réc. Terme de Palais. Il se dit De celui qui est appelé à une succession, & qui en prend les biens comme propriétaire. (Celui qui s'est immiscé dans une succession, n'y peut plus renoncer.)

IMMIXTION. s. f. Terme de Palais. Action de s'immiscer dans une succession.

IMMOBILE. adj. de t. g. Qui ne se meut point. (On a cru long-temps que la terre étoit immobile. Demeurer immobile comme une statue.)

IMMOBILIER, IÈRE. adj. Terme de Pratique. Qui concerne les biens immeubles. (Succession immobilière. Effets immobiliers. Héritier immobilier.)

On appelle *Action immobilière*, L'action intentée pour entrer en possession d'un immeuble. (L'action en retrait est une action immobilière.)

Il se prend aussi subst. de même que mobilier. *Cet homme a hérité de tout l'immobilier de cette succession*, pour dire, De tous les immeubles.

IMMOBILITÉ. s. f. L'état d'une chose qui

ne se meut point. (Il soutient l'immobilité de la terre.)

Il se dit aussi pour fig. L'état d'un homme qui ne se donne aucun mouvement sur rien. (Il demeure dans une inaction, dans une immobilité étonnante, pendant que tout le monde se remue.)

IMMODERÉ, ÉE. adj. Excessif, violent. (Chaleur immodérée. Ardeur immodérée. Passion immodérée. Haine immodérée. Dépense immodérée. Luxe immodéré. Désir immodéré.)

IMMODÉRÉMENT. adv. Sans modération, avec excès. (Boire immodérément. Travailler immodérément.)

IMMODESTE. adj. de t. g. Qui manque de modestie. (Être immodeste à l'Église. C'est la créature du monde la plus immodeste. Une personne immodeste.)

En parlant des choses, il signifie, Qui est contraire à la modestie, qui choque la pudeur. (Discours immodestes. Regards immodestes. Posture immodeste. Action immodeste. Avoir l'air immodeste.)

IMMODESTEMENT. adv. D'une manière immodeste. (S'habiller immodestement. Parler immodestement.)

IMMODESTIE. s. f. Manque de modestie. (C'est une chose honteuse que l'immodestie de la plupart des Chrétiens à l'Église.)

Il fig. aussi Manque de pudeur. (L'immodestie dans les discours. L'immodestie des regards. L'immodestie dans la manière de s'habiller.)

IMMOLATION. s. f. Action d'immoler. (L'immolation de la victime. Dans le temps de l'immolation.)

IMMOLER. v. a. Offrir en sacrifice. Il ne se dit que des victimes qu'on tuoit chez le peuple Juif, pour les offrir en sacrifice à Dieu, ou de celles que les Païens offroient aux Idoles. (Immoler une victime. Immoler sur l'Autel. Immoler à Dieu. Immoler des taureaux. Immoler des agneaux, &c.)

On s'en sert aussi dans la Religion Chrétienne; & l'on dit, que (J. C. est l'Hostie qui a été immolée pour le salut des hommes.)

On dit figurément, *Immoler quelqu'un à sa haine, à son ambition*, pour dire, Le sacrifier à sa haine, à son ambition; le ruiner, le perdre, pour satisfaire la haine qu'on lui porte, l'ambition dont on est dévoré.

On dit aussi figur. (S'immoler pour la Patrie, pour le bien de la Patrie, pour la cause publique.) Et on dit, *S'immoler pour quelqu'un*, pour dire, S'exposer pour son service à perdre sa fortune, la sacrifier. (Je me suis immolé pour lui, il ne m'en sait point de gré.)

IMMOLÉ, ÉE. participe.

IMMONDE. adj. de t. g. Qui est sale, impur. Il n'est guère en usage que dans quelques façons de parler tirées de l'Écriture-Sainte. (S'abstenir des choses immondes. Le pourceau étoit déclaré immonde par la Loi des Juifs. Parmi les Juifs, un homme qui avoit touché un corps mort, étoit immonde. Devenir immonde.)

L'Écriture-Sainte appelle les Diables, (Esprits immondes.)

IMMONDICE. s. f. Ordure, boue, vilenies entassées dans les maisons, dans les rues. Il ne se dit guère qu'au pluriel en ce sens-là. (Ôter, nettoyer les immondices. Les rues sont pleines d'immondices.)

En termes de l'Écriture, *Immondice légale*, se dit De l'impureté légale dans laquelle les Juifs tomboient, lorsqu'il leur étoit arrivé de toucher quelque chose d'immonde.

IMMORTALISER. v. a. Rendre immortel dans la mémoire des hommes. (Immortaliser son nom, sa mémoire. Un Prince qui s'est immortalisé par ses grandes actions.)

IMMORTALISÉ, ÉE. participe.

IMMORTALITÉ. s. f. Qualité, condition de ce qui est immortel. (L'immortalité de l'ame. L'immortalité des esprits. L'immortalité des bienheureux. L'immortalité bienheureuse.)

Il fig. aussi, une espèce de vie perpétuelle dans le souvenir des hommes. (Un Auteur qui travaille pour l'immortalité. Des actions dignes de l'immortalité. Les grands Poëtes donnent l'immortalité, consacrent les noms à l'immortalité. Aspirer à l'immortalité.) L'Académie Françoise a pour divise une couronne de laurier, avec ces mots : *A l'immortalité.*

IMMORTEL, ELLE. adj. Qui n'est point sujet à la mort. (Dieu est tout-puissant & immortel par lui-même. Les Anges sont immortels. L'ame est immortelle. Les Anciens appeloient leurs Dieux, les Dieux immortels.)

IMMORTEL, se dit figur. De ce qu'on suppose devoir être d'une très-longue durée. (Un monument immortel. Un procès immortel. Une haine, une inimitié immortelle.)

Il se dit aussi Des choses dont on suppose que la mémoire doit toujours durer. (Il a fait des ouvrages immortels. Faire des actions immortelles, des exploits immortels. S'acquérir un nom immortel, une gloire immortelle, un honneur immortel. Sa mémoire sera immortelle.)

IMMORTEL, est aussi sub. ainsi on dit poëtiquement, *L'Immortel*, pour dire, Dieu. (Les Anciens appelloient leurs Dieux, les Immortels.)

IMMORTELLE. s. f. Sorte de plante dont les fleurs ne se fanent point.

IMMORTIFICATION. s. f. Se dit, en matière de dévotion, de l'état d'une personne qui n'est pas mortifiée.

IMMORTIFIÉ, ÉE. adj. Qui n'est point mortifié. (Esprit immortifié. Vie immortifiée. Ame immortifiée.) Il est du style de dévotion.

IMMUABLE. adj. de t. g. Qui n'est point sujet à changer. (Les décrets immuables de la volonté de Dieu. Tout change dans la nature, il n'y a que Dieu seul qui soit immuable.)

IMMUABLEMENT. adv. D'une manière immuable. (Personnes immuablement & indissolublement unies par le mariage.)

IMMUNITÉ. s. f. Exemption des impôts, devoirs, charges, &c. (Il jouit de cette immunité. Le Roi a confirmé les immunités de cette Ville, lui a accordé de grandes immunités. Les immunités de l'Église.)

On appelle *Immunité Ecclésiastique*, Les exemptions & les priviléges dont les Ecclésiastiques jouissent.

IMMUTABILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est immuable. (L'immutabilité des décrets de Dieu.)

I M P

IMPAIR. adj. Qui n'est pas pair. Ce terme n'a d'usage qu'en parlant des nombres qui ne peuvent être divisés en nombre entiers égaux. Ainsi, (Trois, cinq, sept, sont des nombres impairs. Nous sommes ici nombre impair, en nombre impair. Tout nombre est pair ou impair.

IMPALPABLE. adj. de t. g. Qui est si fin & si délié, qu'il ne fait aucune impression sensible au toucher. (On a réduit ces perles, ce corail en poudre impalpable.)

IMPANATION. s. f. Terme Dogmatique & de Théologie. Il n'a d'usage qu'en parlant de l'opinion des Luthériens, qui croient que la substance du pain n'est pas détruite dans le Sacrement de l'Eucharistie, & que le corps de J. C. y est avec le pain. (Les Luthériens croient l'impanation.)

IMPARDONNABLE. adj. de t. g. Qui ne mérite point de pardon, qui ne doit point se pardonner. (Une faute impardonnable. Un outrage, un affront impardonnable.)

IMPARFAIT, AITE. adject. de t. g. Qui n'est pas achevé. (Laisser un ouvrage imparfait. Sa maison est demeurée imparfaite.)

Il signifie aussi, À qui il manque quelque chose pour être parfait. (Une guérison imparfaite. Il n'a eu qu'une joie imparfaite.)

On dit d'Un livre imprimé, où il manque quelque feuille, que (C'est un livre imparfait.)

On appelle en termes de Grammaire, *Prétérit imparfait*, ou simplement, *L'imparfait*, Le prétérit qui marque le commencement, le cours d'une action sans en désigner la fin. Ainsi, *J'aimois, je disois, je faisois*, sont à l'imparfait. Dans cette acception, *Imparfait* s'emploie aussi au substantif. (L'imparfait de l'indicatif, l'imparfait du subjonctif.) J'aimois, *est l'imparfait de l'indicatif*; & j'aimerois, *est l'imparfait du subjonctif*, qu'on appelle aussi, *Futur conditionnel*.

IMPARFAITEMENT. adv. D'une manière imparfaite. (Il n'est guéri qu'imparfaitement. Il n'a traité cette matière que fort imparfaitement.)

IMPARTABLE. adj. de t. g. Terme de Palais. Qui ne peut être partagé. (Il faut liciter cet immeuble, il est impartable.)

IMPARTIAL, ALE. adj. Qui ne prend point les intérêts d'une personne par préférence à ceux d'une autre. (Un Juge impartial. Un Historien impartial.)

IMPARTIALEMENT. adverbe. Sans partialité.

IMPARTIALITÉ. s. f. Qualité, caractère de celui qui est impartial. (L'impartialité est une qualité essentielle à un bon Juge & à un bon Historien.)

IMPASSIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est impassible. (Le don d'impassibilité. L'impassibilité des corps glorieux.)

IMPASSIBLE. adj. de t. g. Qui est incapable de souffrir. (Les corps glorieux sont impassibles.)

IMPASTATION. s. f. Terme de Maçonnerie. Composition faite de substances broyées & mises en pâte. (Le stuc est une impastation.)

IMPATIEMMENT. adv. Avec impatience, avec inquiétude d'esprit, avec chagrin. (Il souffre impatiemment qu'on lui donne un compagnon. Il supporte son affliction fort impatiemment. Il souffre impatiemment qu'on lui en ait préféré un autre. Il attend impatiemment, &c.)

IMPATIENCE. s. f. Manque de patience. Sentiment d'inquiétude, soit dans la souffrance d'un mal présent, soit dans l'attente de quelque bien à venir. (Souffrir avec

impatience. L'impatience dans les maux, dans les douleurs. Souffrir avec impatience la maladie, la mauvaise fortune. Il souffre avec impatience qu'on le contredise. Attendre avec impatience. Il meurt d'impatience que cela soit achevé. Il est dans une étrange impatience de savoir ce qui lui arrivera. L'impatience lui prend bientôt. Il a une grande impatience, il est dans l'impatience de vous voir.)

IMPATIENT, ENTE. adj. Qui manque de patience, soit dans la souffrance de quelque mal, soit dans l'attente de quelque bien. (C'est un homme fort impatient dans ses maux. Un malade impatient. Vous êtes trop impatient. Il est d'un naturel impatient. Il est impatient de son naturel. C'est un esprit impatient. Je suis fort impatient de savoir ce qui en arrivera.)

IMPATIENTER. v. a. Faire perdre patience. (Il dit de si mauvaises raisons, que cela impatiente tous ceux qui l'entendent. Il m'impatiente avec sa lenteur. Vous m'impatientez par vos discours. Rien n'impatiente plus que d'attendre. Cela m'impatiente au dernier point.)

Il est aussi récip. & sign. Perdre patience. (S'impatienter dans les maux. Ne vous impatientez pas, il va revenir.)

IMPATIENTÉ, ÉE. participe.

S'IMPATRONISER. v. réciproq. Acquérir tant de crédit, tant d'autorité dans une maison qu'on y gouverne tout. (Il s'est impatronisé dans cette maison.) Ce mot n'est guère d'usage que dans le style familier, & se prend ordinairement en mauvaise part.

IMPATRONISÉ, ÉE. participe.

IMPAYABLE. adj. de t. g. Qui ne se peut trop payer. (Voilà un tableau impayable, un ouvrier impayable.) Il est du style familier.

IMPECCABILITÉ. s. f. État de celui qui est incapable de pécher. (L'impeccabilité par nature n'appartient qu'à Dieu seul. Les Anges confirmés en grâce & les Saints dans le Ciel, sont dans l'état d'impeccabilité.)

IMPECCABLE. adj. de t. g. Incapable de pécher. (Il n'y a que Dieu seul qui soit impeccable par nature. La Vierge n'a pu être impeccable que par grâce. Il n'y a point d'homme impeccable.)

Il signifie aussi, Incapable de faillir. (J'ai pu manquer, je ne suis pas impeccable.)

IMPÉNÉTRABILITÉ. s. f. État de ce qui est impénétrable. (L'impénétrabilité de la matière. L'impénétrabilité des corps.)

On dit dans le figuré. (L'impénétrabilité des secrets de Dieu.)

IMPÉNÉTRABLE. adj. de t. g. Qui ne peut être pénétré. (Cette cuirasse est d'un si bon acier, d'une si bonne trempe, qu'elle est impénétrable aux coups de mousquet. Un cuir impénétrable à l'eau. Il y a dans ce bois-là des forts qui sont impénétrables.)

En termes de Physique, on dit, que (Les corps sont impénétrables. Que la matière est impénétrable.)

Il se dit plus ordinairement dans le figuré. Ainsi on dit, (Les conseils, les desseins de Dieu sont impénétrables. Il n'y a rien d'impénétrable aux yeux de Dieu. La prédestination est un abyme impénétrable. C'est un homme d'un secret impénétrable.)

On dit aussi, *Un homme est impénétrable*, pour dire, qu'Il est extrêmement caché & secret en toutes choses.

IMPÉNÉTRABLEMENT. adv. D'une manière impénétrable.

IMPÉNITENCE. s. f. L'état d'un homme impénitent; endurcissement dans le péché. (Vivre dans l'impénitence. Mourir dans l'impénitence.)

On appelle *Impénitence finale*, L'impénitence dans laquelle on meurt.

IMPÉNITENT, ENTE. adj. Qui est endurci dans le péché, & n'a aucun regret d'avoir offensé Dieu. (C'est un état déplorable que celui d'un homme impénitent.)

On dit, qu'*Un homme est mort impénitent*, pour dire, qu'Après avoir mené une vie scandaleuse, il meurt sans avoir donné aucune marque de repentir & de pénitence.

IMPENSE. s. f. Ce mot n'est en usage qu'en termes de Pratique, & dans cette phrase du pluriel, (Impenses & améliorations,) qui se dit Des dépenses qu'on fait pour entretenir une maison, une terre, un héritage, ou les mettre en meilleur état. (Rembourser les impenses & améliorations.)

IMPÉRATIF, IVE. adj. Terme de Grammaire, qui se dit Du second mode du verbe. (Le mode impératif.)

En cette acception, il s'emploie aussi au sub. (L'impératif d'un verbe. Le présent de l'impératif.)

IMPÉRATIF, fig. aussi Impérieux. Il ne se dit guère que dans le discours familier, & par manière de plaisanterie. (Vous prenez-là un ton bien impératif. Il parle d'un air impératif.)

En termes de pratique, on appelle *Disposition impérative*, Celle qui ordonne absolument de faire quelque chose.

IMPÉRATIVEMENT. adv. D'une manière impérative.

IMPÉRATOIRE. s. f. *Angélique Françoise*, ou *Benjoin sauvage*. Plante ombellifère, ainsi nommée, dit-on, à cause de ses grandes vertus. On n'emploie guère que sa racine, dont la saveur est âcre, piquante & aromatique. L'impératoire est stomachique, & entre dans la thériaque.

IMPÉRATRICE. s. f. La femme d'un Empereur, ou la Princesse qui de son chef possède un Empire.

IMPERCEPTIBLE. adjectif de t. g. Qui ne peut être apperçu. (Cela est imperceptible.)

Il se dit aussi De ce qui regarde d'autres sens que la vue, comme le sens de l'odorat & de l'ouïe. (Une odeur si légère & si délicate, qu'elle est presque imperceptible. Le frémissement d'une cloche devient comme imperceptible sur la fin.)

Il se dit pareillement Des choses d'esprit. (L'art est imperceptible dans cette Pièce d'éloquence.)

IMPERCEPTIBLEMENT. adv. D'une manière imperceptible, peu à peu, insensiblement. (Cela se fait imperceptiblement.)

IMPERDABLE. adj. de t. g. Qui ne sauroit se perdre. Il ne se dit guère qu'en ces phrases du style familier. (Un procès imperdable. Un jeu imperdable.)

IMPERFECTION. s. f. Défaut, manquement. (Imperfection de corps. Imperfection d'esprit. Tous les hommes sont pleins d'imperfections.)

On appelle en termes de Librairie, *Imperfections*, toutes les feuilles imprimées, qui ne suffisent pas pour faire un volume parfait, & que par cette raison on met au rebut.

IMPÉRIAL, ALE. adj. Qui appartient à l'Empereur ou à l'Empire. (Couronne Impériale. Manteau Impérial. La Dignité Impériale. Sa Majesté Impériale. Armée Impériale. Les troupes Impériales.)

On appelle *Villes Impériales*, Les Villes libres qui composent le troisième Collége du Corps de l'Empire d'Allemagne.

On dit, *Les Impériaux*, pour dire, Les troupes de l'Empereur. (Les Impériaux se campèrent sur une hauteur.)

On le dit aussi pour dire, Les ministres de l'Empereur dans une Assemblée. (Les Impériaux proposèrent à l'Assemblée de Munster, à l'Assemblée de Nimègue.) Et dans ces deux acceptions, *Impériaux* est employé au substantif.

On appelle en termes d'armoiries, *Aigle impériale*, Une aigle qu'on représente avec deux têtes, & avec les ailes éployées.

On appelle *Eau impériale*, Une espèce d'eau-de-vie distillée.

On appelle *Couronne impériale*, ou *Impériale* absolument, Une espèce de fleur printanière.

On appelle *Prune impériale*, Une espèce de grosse prune longue.

IMPÉRIALE. s. f. Le dessus d'un carrosse. (L'impériale d'un carrosse.) On dit aussi L'impériale d'un lit.)

On appelle aussi *Impériale*, au substantif, un jeu qui se joue avec des cartes; & on l'appelle ainsi, parce qu'on y nomme *Impériale*, une certaine séquence de cartes. (L'as, le roi, la dame & le valet de la même couleur, font une Impériale.)

IMPÉRIEUSEMENT. adv. Avec orgueil, avec hauteur, superbement. (Parler impérieusement. Traiter quelqu'un impérieusement.)

IMPÉRIEUX, EUSE. adj. Altier, hautain, qui commande avec orgueil. (Homme impérieux. Femme impérieuse. Humeur impérieuse. Esprit impérieux. Avoir la mine impérieuse, le geste, le port impérieux. Il a l'air, le ton impérieux.)

IMPÉRISSABLE. adj. de t. g. Terme didactique. Qui ne sauroit périr. (Les philosophes soutiennent que la matière est impérissable.)

IMPÉRITIE. s. f. Défaut d'habileté dans une profession. (L'impéritie d'un Chirurgien. Il fit voir une grande impéritie dans cette occasion.)

IMPERSONNEL. adj. Terme de Grammaire. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, (Verbe impersonnel,) qui se dit d'Un verbe irrégulier, qui ne se conjugue qu'à la troisième personne du singulier; comme, *Faloir*, *pleuvoir*, *tonner*, *neiger*, *&c.* qui font, *Il pleut*, *il faut*, *il tonne*, *il neige*, *&c.*

IMPERSONNELLEMENT. adv. Terme de Grammaire. D'une manière impersonnelle. Il y a plusieurs verbes qui s'emploient quelquefois impersonnellement. Ainsi le verbe *Avoir* est employé impersonnellement dans cette phrase, (Il y a bien loin d'ici là.) Et le verbe *Arriver*, dans cette autre, (Il arrive souvent que....)

IMPERTINEMMENT. adv. Mal à propos, sans jugement. (Il lui répondit impertinemment. Il fit cela fort impertinemment.)

IMPERTINENCE. s. f. Sottise. Caractère d'une personne ou d'une chose impertinente. (L'impertinence de cet homme est si grande, que... J'admire l'impertinence de ce discours.)

Il se dit aussi Des paroles & des actions qui sont contre la raison, contre la bienséance & le jugement. (Dire des impertinences. Faire des impertinences.)

IMPERTINENT, ENTE. adj. Qui parle ou qui agit contre la raison, contre la discrétion, contre la bienséance. (C'est l'homme du monde le plus impertinent. Il est bien impertinent d'avoir dit cela.)

Il se dit aussi Des actions, des discours contraires à la raison, à la bienséance. (Un discours impertinent. Une action impertinente.)

On dit quelquefois en termes de Pratique, qu'*Un fait*, qu'*un article est impertinent*, pour dire, qu'Un fait, qu'un article n'a rien de commun avec la chose dont il s'agit.

IMPERTINENT, s'emploie aussi au substantif par manière d'injure. (C'est un impertinent. C'est une impertinente.)

IMPERTURBABILITÉ. s. f. État de ce qui est imperturbable. (L'imperturbabilité de son ame.)

IMPERTURBABLE. adj. de t. g. Tranquille, qui ne peut être ému. (Il est imperturbable dans les résolutions qu'il a prises, dans les desseins qu'il a formés.)

IMPERTURBABLEMENT. adj. D'une manière imperturbable.

IMPÉTRABLE. adj. de t. g. Qui se peut impétrer. (Ces Lettres-là ne sont point impétrables.)

On dit, qu'*Un Bénéfice est impétrable*, pour dire, qu'Il est vacant par mort, ou qu'on peut l'obtenir par dévolu. (Cet Abbé est tombé dans un crime qui rend son Bénéfice vacant & impétrable. L'Arrêt a déclaré ses Bénéfices impétrables.)

IMPÉTRANT, ANTE. s. Terme de Pratique. Il n'a d'usage qu'en parlant de celui qui impètre des Lettres du Prince, ou quelque Bénéfice. (L'affaire fut jugée en faveur de l'Impétrant, de l'Impétrante.)

IMPÉTRATION. s. f. Obtention. action par laquelle on impètre. Il ne se dit que des Lettres qu'on impètre en Justice, ou d'un Bénéfice. (L'impétration d'une grâce. Après l'impétration de ses Lettres au grand sceau. L'impétration d'un Bénéfice.)

IMPÉTRER. v. a. Obtenir par ses prières. Impétrer quelque chose de la miséricorde de Dieu. Impétrer une grâce du Prince.)

On dit, *Impétrer un Bénéfice*, *impétrer des Lettres du Prince*, pour dire, Obtenir un Bénéfice par une supplique, obtenir des Lettres du Prince ensuite d'une Requête.)

IMPÉTRÉ, ÉE. participe.

IMPÉTUEUSEMENT. adv. Avec impétuosité. (Le vent souffloit impétueusement. Parler, agir impétueusement.)

IMPÉTUEUX, EUSE. adj. Violent, véhément, rapide. (Un vent impétueux. Torrent impétueux. Un ouragan impétueux.)

Il se dit aussi De l'esprit & de l'humeur d'un homme trop vif, qui n'est pas assez maître de ses mouvemens, & qui s'emporte au-delà des bornes de la raison & de la bienséance. (C'est un homme impétueux, un esprit impétueux. C'est une humeur impétueuse. (Il n'a que des passions impétueuses.)

IMPÉTUOSITÉ. s. f. Violence, effort de ce qui est impétueux. (L'impétuosité des flots, du vent, de la tempête. L'impétuosité d'un torrent. L'impétuosité de la course d'un cheval. Un oiseau qui fond avec impétuosité sur sa proie. Soutenir l'impétuosité d'une attaque. Une source qui sort avec impétuosité. Le sang sortoit avec impétuosité.)

Il se dit aussi d'Une extrême vivacité dans l'esprit, dans l'humeur, dans les manières. Et dans cette acception, on dit, (L'impétuosité des François. L'impétuosité de son humeur. Agir avec impétuosité. Parler avec impétuosité.)

IMPIE. adj. de t. g. Qui n'a point de Religion, qui a du mépris pour les choses de la Religion. (C'est un homme impie. Un esprit impie. Les ames impies.)

Il se dit aussi De tout ce qui est contraire au respect qu'on doit avoir pour les choses de la Religion. (Des sentimens impies. Des discours impies. Pensées impies. Paroles impies. Actions impies.)

IMPIE, est aussi s. (C'est un impie. La fin malheureuse des impies.)

IMPIÉTÉ. s. f. Mépris pour les choses de la Religion. (Des discours pleins d'impiété.)

On dit, *Faire des impiétés*, *Dire des impiétés*, pour dire, Faire des actions impies, tenir des discours impies.

IMPITOYABLE. adj. de t. g. Qui est insensible à la pitié, qui est sans pitié. (C'est un homme impitoyable. Une ame, un cœur impitoyable. Juge impitoyable. Censeur, critique impitoyable.)

IMPITOYABLEMENT. adv. D'une manière impitoyable, sans aucune pitié. (On l'a traité impitoyablement. On l'a dépouillé impitoyablement.)

IMPLACABLE. adj. de t. g. Qui ne se peut apaiser. (C'est un homme implacable. Une colère implacable. Une haine implacable.)

IMPLEXE. adj. de t. g. Qui se dit d'un sujet de poësie dramatique, où plusieurs évènemens sont liés au même sujet, où il y a duplicité d'action. (Un sujet implexe n'est pas un sujet double.)

IMPLICATION. s. f. Terme de Pratique. Engagement dans une affaire criminelle (L'implication dans une affaire criminelle rend incapable de tenir ni Office, ni Bénéfice.)

Il se dit aussi en termes d'École; & alors il signifie Contradiction, & il n'a d'usage qu'en parlant des propositions contradictoires. (Il y a de l'implication dans ces deux propositions.)

IMPLICITE. adj. de t. g Terme didactique. Qui est contenu dans un discours, dans une clause, dans une proposition, non pas en termes clairs, exprès & formels; mais qui s'en tire naturellement par induction, par conséquence. (Cela est contenu dans le contrat d'une manière implicite.)

On appelle *Foi implicite*, Celle qui, sans être instruite en détail de tout ce que l'Église a décidé, se soumet en général à tout ce qu'elle croit.

IMPLICITEMENT. adv. Terme d'École & de Jurisprudence. D'une manière implicite. (Cette proposition est dans ce livre-là implicitement, non pas explicitement. Cette clause est contenue implicitement dans le contrat.)

IMPLIQUER. v. a. Envelopper, engager, embarrasser. Il se dit en parlant de crime, ou de quelque affaire fâcheuse. (On l'a voulu impliquer dans ce crime-là. On l'a impliqué dans cette accusation. C'est une affaire dans laquelle il ne veut point qu'on l'implique.)

On dit en termes d'École, qu'*Une chose implique contradiction*, pour dire, qu'Elle enferme contradiction. (Vous dites qu'il est sage, & vous avouez qu'il a fait une folie, cela implique contradiction. Cet Auteur a dit telle chose en tel chapitre, & puis il dit dans un autre endroit que... Cela n'implique-t-il pas contradiction ?)

On le dit aussi De deux idées incompatibles, dont l'une détruit essentiellement l'autre. (Esprit matière, le feu froid, cela implique contradiction.

IMPLIQUÉ, ÉE. participe.

IMPLORER. v. a. Demander avec humilité & avec ardeur quelque secours, quelque faveur, quelque grâce dont on a besoin. (Implorer l'assistance de Dieu. Implorer le secours du Ciel. Implorer la miséricorde, la grâce du Saint-Esprit. Implorer la clémence du vainqueur. Implorer la protection d'un grand Prince. Implorer Dieu dans son affliction.)

Les Juges d'Église, pour faire mettre leurs Jugemens à exécution, sont obligés d'avoir recours à la Justice séculière; ce qui s'appelle *Implorer le bras séculier*. On a même dit en ce sens, *Imploration*.

IMPLORÉ, ÉE. participe.

IMPOLI, IE. adj. Qui est sans politesse. (Manières impolies.)

IMPOLITESSE. s. f. Ce qui est contraire à la politesse. (L'École du monde corrige l'impolitesse. La fierté & le manque d'éducation sont les sources ordinaires de l'impolitesse.)

IMPORTANCE. s. f. Ce qui fait qu'une chose est considérable, soit par elle-même, soit par les circonstances qui l'accompagnent, soit par les suites qu'elle peut avoir. (L'affaire est d'une très-grande importance. Elle est de plus d'importance qu'on ne croit. La chose est de nulle importance en soi, mais elle peut devenir d'une extrême importance dans la suite. En toutes choses il est d'une grande importance de bien commencer.)

D'IMPORTANCE. Façon de parler adverbiale, & qui n'est que du style familier. Très-fort, extrêmement. (Je l'ai querellé d'importance.) Il ne se dit qu'en mauvaise part.

On dit, qu'*Un homme fait l'homme d'importance*, pour dire, qu'Il veut passer, soit pour homme de qualité, de crédit, d'autorité; soit pour homme de savoir & de grande capacité.

IMPORTANT, ANTE. adj. Qui importe, qui est de conséquence, qui est considérable. (Discours important. Mot important. Parole importante. Cette affaire est fort importante. La faute que vous avez faite est plus importante que vous ne pensez. Il est important pour la République qu'elle soit gouvernée par des gens sages. Il auroit été important pour le bien de vos affaires, que vous eussiez fait ce voyage. Cela n'est pas fort important. Il est important d'y mettre ordre tout au plutôt.)

On dit substantivement, qu'*Un homme fait l'important*, que *c'est un important*, pour dire, qu'Il fait l'homme de conséquence, qu'il se fait trop valoir, qu'il veut passer, ou pour être de plus grande qualité qu'il n'est, ou pour avoir plus de capacité qu'il n'en a.

IMPORTATION. s. f. Terme de Commerce. Action de faire arriver dans son pays les

productions étrangères. Elle est opposée à *Exportation.*

IMPORTER. v. a. Se dit aussi dans le même sens.

IMPORTER. v. n. Qui n'a d'usage qu'à l'infinitif, & aux troisièmes personnes du verbe. Être de conséquence. (Cela ne lui peut importer de rien, ne lui importe en rien. En quoi cela peut-il lui importer ? Il importe pour la sureté publique. Il lui importe fort de faire ce voyage. Cela m'importoit plus qu'à lui. Que lui importe que cela soit ou ne soit pas ? Ce sont des choses qui ne m'importent guère. Cela m'importe beaucoup. De quoi cela vous importe-t-il ? Il m'importe de tout mon bien. Il m'importe de la vie.)

On dit absolument, (N'importe, qu'importe ?) & cela se dit pour marquer qu'On ne se soucie point de la chose dont Il s'agit.

IMPORTUN, UNE. adj. Fâcheux, incommode, qui déplaît, qui ennuie à force d'assiduité, ou à force de mauvais discours. (Il craint de vous être importun, de se rendre importun, de devenir importun. C'est un demandeur importun. Ses longues visites sont importunes. Il est importun avec ses vieux contes.)

Il se met aussi substantivement. (C'est un importun. Ce sont des importuns.)

IMPORTUN, se dit aussi Des choses qui deviennent incommodes, soit par durer trop long-temps, soit par revenir trop souvent. (Un vent importun. Un chaud importun. Un froid importun. Une pluie importune. Il a un babil importun. Le bruit des cloches est importun. Les cloches sont importunes. Les mouches sont importunes. Cela devient importun à la longue.)

IMPORTUNÉMENT. adv. D'une manière importune. (Il revient importunément à la charge. Presser importunément.)

IMPORTUNER. v. a. Incommoder, fatiguer, ou par ses assiduités, ou par ses discours. (Je crains de vous importuner. Il ne faut pas importuner ses amis. On ne peut rien obtenir de lui qu'à force de l'importuner. Un bruit qui importune. Il est de si mauvaise humeur, que tout l'importune. J'en ai été importuné si long-temps. Je suis honteux de vous importuner de cela.)

IMPORTUNÉ, ÉE. participe.

IMPORTUNITÉ. s. f. Action d'importuner, soit par ses assiduités, ou par ses discours, & par ses instances réitérées. (Grande importunité. Importunité continuelle. Obtenir quelque chose par importunité, à force d'importunité. Essuyer des importunités.)

IMPOSANT, ANTE. adj. Qui impose, qui est propre à s'attirer de l'attention, des égards, du respect. (Un ton imposant. Une gravité imposante.)

IMPOSER. v. a. Mettre dessus. En ce sens il ne se dit guère au propre qu'en cette phrase, (Imposer les mains. L'Évêque lui imposa les mains en le faisant Prêtre. Les Apôtres donnoient le Saint-Esprit en imposant les mains.)

IMPOSER, en termes d'Imprimerie, signifie, Ranger, mettre des pages sur un marbre selon la situation où elles doivent être, pour être mises ensuite sous la presse. (Ces pages sont composées, il faut les imposer. Imposer une feuille.)

IMPOSER, se dit aussi en parlant Des choses fâcheuses & difficiles dont on charge quelqu'un, & c'est en ce sens qu'on dit, (En lui donnant cette commission, on lui a imposé un fardeau bien lourd. Imposer un joug insupportable. Imposer des conditions fâcheuses. C'est au vainqueur à imposer la loi aux vaincus.)

On dit à peu près dans le même sens, *Imposer des peines*, pour dire, Ordonner quelque punition ; & *Imposer une pénitence*, pour dire, Enjoindre pour pénitence.

On dit aussi, *Imposer silence*, pour dire, Ordonner qu'on se taise, faire qu'on se taise.

IMPOSER, se dit aussi en parlant Des tributs dont on charge les Peuples ; & c'est dans cette acception qu'on dit, (Imposer un tribut sur tous les Sujets d'un État. Imposer des droits sur tout ce qui entre dans un Royaume, & sur tout ce qui en sort. Imposer la taille.)

On dit dans le même sens, *Imposer quelqu'un à la taille*, pour dire, Mettre quelqu'un au rôle des tailles.

On dit dans le style Dogmatique, *Imposer un nom*, pour dire, Donner un nom, donner une dénomination. Il est dit dans l'Écriture, qu'Adam imposa le nom à tous les animaux. Imposer le nom à une Ville nouvellement bâtie. Imposer un nom à un enfant au Baptême.)

IMPOSER, signifie aussi, Accuser faussement, imputer à tort. (On lui a imposé un crime dont il est très-innocent.)

On dit, *Imposer du respect*, pour dire, Inspirer du respect. (La présence du Général imposa du respect aux mutins.)

On dit aussi absolument, *Imposer*, pour dire, Inspirer du respect. (C'est un homme dont la présence impose.)

On dit de même, que *La mine d'un homme impose*, pour dire, qu'Elle donne une plus avantageuse opinion de lui qu'il ne mérite ; & que *La prononciation d'un Orateur impose*, pour dire, qu'Elle fait trouver son discours meilleur qu'il n'est en effet.

Pour dire, Tromper, abuser, il faut toujours dire, *En imposer*, & non *imposer*.

On dit encore, *En imposer à quelqu'un*, pour dire, Tromper, abuser, surprendre quelqu'un, en faire accroire à quelqu'un. (Vous voulez en imposer à vos Juges, à vos Auditeurs. Vous nous en imposez.)

Il signifie aussi quelquefois, Mentir. (Il ne dit pas vrai, ne le croyez pas, il en impose.)

IMPOSÉ, ÉE. participe. (Joug, tribut imposé. Taxe imposée. Taille imposée. Un homme imposé à la taille. Nom imposé. Pénitence imposée.)

IMPOSITION. s. f. Action d'imposer. Il n'a d'usage au premier sens qu'en cette phrase, (L'imposition des mains. Les Apôtres ont fait plusieurs miracles par l'imposition des mains. Les Fidelles reçoivent le Saint-Esprit par l'imposition des mains. Les Prêtres se font par l'imposition des mains.)

Il se dit figurément De l'action d'imposer quelque charge onéreuse. (L'imposition des tailles. L'imposition de la taille. L'imposition à la taille. Faire l'imposition de la taille. L'imposition d'un nouveau droit. L'imposition d'un nouveau subside. L'imposition d'un tribut. L'imposition d'une peine, d'une pénitence.)

Il s'emploie souvent absolument ; & alors il signifie, Droit imposé sur les choses ou sur les personnes. (Imposition nouvelle. Imposition modérée. Imposition excessive. Lever les impositions. Faire payer les impositions.)

IMPOSITION, se dit aussi en parlant Des noms qu'on donne. (La premiere imposition des noms a été faite par Adam.)

IMPOSSIBILITÉ. s. f. Négation de possibilité. (Il y a de l'impossibilité à cela. Cela est impossible, de toute impossibilité.)

On dit, *Impossibilité métaphysique*, De ce qui implique contradiction, comme, qu'Une chose soit ou ne soit pas. *Impossibilité physique*, d'Une chose qui est impossible selon l'ordre de la nature, comme, qu'Une rivière remonte vers sa source. Et *Impossibilité morale*, d'Une chose qui est vraisemblablement impossible, comme, qu'Un homme de bien fasse une méchante action.

IMPOSSIBLE. adj. de t. g. Qui ne peut être, qui ne se peut faire. (Le mouvement perpétuel, la quadrature du cercle, &c. sont des choses qui ont été regardées jusqu'ici comme impossibles. Il n'y a rien d'impossible à Dieu. Cela est moralement impossible.)

Il se dit aussi quelquefois par extension, & seulement pour signifier, Qui est difficile. (Il lui est impossible de demeurer long-temps en un lieu.)

Il est quelquefois substantif. (Je ne puis pas faire l'impossible.)

On dit par exagération, qu'*On feroit l'impossible pour quelqu'un*, pour dire, qu'Il n'y a rien qu'on ne fît pour l'obliger.

On dit, *Réduire un homme à l'impossible*, pour dire, exiger d'un homme ce qu'il ne peut faire.

En Logique, on dit, *Réduire quelqu'un à l'impossible*, pour dire, Le réduire à ne pouvoir répondre sans tomber en contradiction.

On dit proverbialement, (À l'impossible nul n'est tenu.)

PAR IMPOSSIBLE. Formule qu'on emploie dans le discours, quand on suppose une chose qu'on sait bien être impossible. (Si par impossible on redevenoit jeune.)

IMPOSTE. s. f. Terme d'Architecture. La dernière pierre du pied droit d'une porte, ou d'une arcade, faisant saillie sur les autres pierres, ayant ordinairement quelques moulures, & sur laquelle on pose la première pierre qui commence à former le cintre de la porte, de l'arcade. (Cette imposte a trop de saillie.)

IMPOSTEUR. s. masc. Calomniateur, qui impute faussement à quelqu'un quelque chose d'odieux & de préjudiciable. (C'est un imposteur, un franc imposteur. C'est le plus grand imposteur qui fut jamais. On ne sauroit trop punir les imposteurs.)

Il se dit aussi De celui qui invente, qui débite une fausse Doctrine pour séduire le public. (C'est un imposteur qui nous débite ses rêveries pour des vérités. Mahomet étoit un grand imposteur.)

Il se dit encore De celui qui tâche de tromper le public, soit par de fausses apparences de piété, de sagesse, de probité, soit en voulant se faire passer pour un autre homme qu'il n'est. (Il veut passer pour un homme de bien, pour un grand dévot, mais ce n'est qu'un imposteur. Il y a eu plusieurs imposteurs qui ont pris le nom de certains Princes.)

Il est quelquefois adjectif. (Un discours imposteur. Un ton imposteur. Un air imposteur.)

IMPOSTURE. s. f. Calomnie, ce que l'on

impute faussement à quelqu'un dans le dessein de lui nuire. (Imposture horrible, manifeste. Grossière imposture. Imposture aisée à réfuter. Se justifier d'une imposture. Il est aisé de détruire cette imposture.)

Il se dit encore De l'illusion des sens. (Il est difficile de se défendre de l'imposture des sens. L'imposture des sens séduit souvent la raison.)

Il signifie aussi Hypocrisie, déguisement, tromperie dans ses mœurs, dans sa conduite. (Toute sa vie n'a été qu'une imposture continuelle. L'imposture des faux Démétrius.)

IMPÔT. s. m. Droit imposé sur certaines choses. (Nouvel impôt sur le vin, sur le papier, &c. Lever les impôts. Diminuer les impôts. Établir un nouvel impôt.)

IMPOTENT, ENTE. adj. Estropié, qui est privé de l'usage d'un bras, d'une jambe, &c. soit par vice de nature, soit par accident. (Les Chirurgiens l'ont mal pansé, il en est demeuré impotent.)

IMPRATICABLE. adj. de t. g. Qui ne se peut faire. (Ce que vous me proposez-là est tout à fait impraticable. Ce projet est bon, mais il est impraticable en l'état où sont les choses.)

On dit, qu'*Un homme est impraticable*, qu'*il est d'un esprit, d'une humeur impraticable*, pour dire, qu'On ne sauroit vivre avec lui.

On dit aussi, que *Les chemins sont impraticables*, pour dire, qu'On n'y sauroit passer.

On dit encore, qu'*Une maison, un appartement, une chambre est impraticable en certaine saison, à cause de certaines incommodités*, pour dire, qu'On ne la peut habiter. (Cet appartement bas est impraticable pendant l'hiver. La fumée rend cette chambre impraticable.)

IMPRÉCATION. s. f. Malédiction, souhait qu'on fait contre quelqu'un. (Faire des imprécations contre quelqu'un, le charger d'imprécations, de mille imprécations. Il nous en assura avec mille sermens & mille imprécations, *c'est-à-dire*, En faisant mille imprécations contre lui-même.)

IMPRÉGNATION. s. f. Terme de Pharmacie. Action par laquelle les sels ou autres particules d'un corps se dissolvent dans un liquide. (Les tisannes tirent toutes leurs vertus de l'imprégnation des simples dont elles sont composées.)

IMPRÉGNER. v. a. Charger une liqueur d'une substance, de quelques particules étrangères. (Imprégner une liqueur de sels, de parties de fer.)

IMPRÉGNÉ, ÉE. participe. (Une eau imprégnée de parties vitrioliques. Une terre imprégnée de nitre.)

IMPRENABLE. adj. de t. g. Qui ne peut être pris. Il ne se dit qu'en parlant de Villes & de Places de guerre. (Il n'y a point de Place imprenable.)

On dit aussi, qu'*Une place est imprenable*, pour dire seulement, qu'Elle est très-difficile à prendre.

IMPRESCRIPTIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est imprescriptible. (L'imprescriptibilité de son droit.)

IMPRESCRIPTIBLE. adj. de t. g. Qui n'est pas sujet à prescription. (Droits imprescriptibles.)

IMPRESSES. adj. *Voyez* INTENTIONNELLES.

IMPRESSION. s. f. L'effet que l'action d'un corps fait sur un autre. (L'impression d'un corps sur un autre corps. L'impression que le mouvement d'un corps fait sur un autre. L'impression d'un cachet sur de la cire. L'impression d'un sceau. Il est sensible aux moindres impressions de l'air. Les moindres impressions du changement de temps.)

On appelle aussi *Impression*, ce qui reste quelque temps de l'action d'un sujet sur un autre; & c'est dans ce sens qu'on dit, (L'alambic laisse toujours une impression de feu dans les eaux distillées. Il n'a plus de fièvre, mais il lui reste encore quelque légère impression de chaleur.)

IMPRESSION, en termes d'Imprimerie, de Gravure, & autres talens semblables, est l'art de tirer des empreintes d'une surface plane, mais qui a des creux ou des saillies propres à se charger d'une couleur, qui par compression se trouve reportée sur une autre surface.

Il se dit encore De l'effet de l'Imprimerie, (Belle impression. Vilaine impression. Impression de Paris. Impression de Venise. Impression de Hollande. Impression correcte. Impression fautive.)

Il se dit aussi quelquefois dans le sens d'Édition. (On a saisi toute l'impression de ce livre. Les anciennes impressions sont aujourd'hui fort recherchées.)

Les Peintres de bâtimens appellent leur ouvrage, (Peinture d'impression,) pour le distinguer de la peinture en tableau.

Les Peintres en tableau nomment Impression, la couleur qui se met sur la toile, soit à l'huile, soit à la détrempe, & qui sert de première couche à l'ouvrage.

IMPRESSION, se dit figurément De l'opinion, du sentiment qui s'imprime dans l'esprit. (Cela a fait une forte impression sur lui. La peine, le châtiment, les caresses ne font nulle impression sur ces ames-là. Pensez-vous que ce discours ait fait impression, grande impression dans son esprit? On m'a voulu donner de mauvaises impressions de vous, de votre conduite. Je ne prends pas si facilement ces impressions-là. Il a laissé une mauvaise impression de lui dans toute la Province.)

IMPRÉVU, UE. adj. Qu'on n'a pas prévu, & qui arrive lorsqu'on y pense le moins. (Un accident imprévu. Une chose imprévue. Mort imprévue.)

IMPRIMER. v. a. Faire une empreinte sur quelque chose, & y marquer quelques traits, quelques figures. (Imprimer un sceau sur de la cire. Le balancier imprime mieux les figures & les caractères sur la monnoie, que le marteau.)

IMPRIMER, se dit aussi Du mouvement qu'un corps communique à un autre corps.

IMPRIMER, signifie aussi, Marquer, empreindre des lettres sur du papier, du parchemin, du vélin, &c. avec des caractères de fonte. (Imprimer un livre, un factum. Faire imprimer un ouvrage. Un Imprimeur qui imprime correctement, nettement. Obtenir un privilège pour faire imprimer. Permission d'imprimer par tel Imprimeur, & en tel caractère qu'on voudra. Imprimer *in-folio*, *in-quarto*, *in-octavo*, *&c.*)

IMPRIMER, se dit aussi Des estampes que l'on tire sur des planches de bois ou de cuivre. (Imprimer en taille-douce. Imprimer en taille de bois.)

Dans le style familier, on dit, qu'*Un homme n'a pas encore imprimé*, pour dire, qu'Il n'a rien fait imprimer. En ce sens il est pris neutralement.

IMPRIMER, se dit figur. Des sentimens, des images qui font impression dans l'esprit, dans la mémoire, dans le cœur, (Les sciences qu'on apprend de jeunesse s'impriment mieux dans l'esprit, dans la mémoire. Les images, les représentations, les espèces des sujets s'impriment dans l'imagination. Ce spectacle lui imprima une si grande terreur dans l'ame. Il faut imprimer de bonne heure la crainte de Dieu, les sentimens de la vertu, dans l'esprit des jeunes gens. La présence du Prince imprime toujours du respect.)

On dit aussi, (Imprimer des toiles.)

IMPRIMÉ, ÉE. participe.

Il se dit quelquefois substantivement. (Il court un imprimé, des imprimés scandaleux.)

IMPRIMERIE. s. f. L'art d'imprimer des Livres. (L'Imprimerie est un bel art. On ne sait pas bien qui a été l'inventeur de l'Imprimerie. Depuis l'invention de l'Imprimerie.)

IMPRIMERIE, se dit aussi Des caractères, des presses, & de tout ce qui sert à l'impression des ouvrages. (Acheter une Imprimerie. Il y a là-dedans une Imprimerie.)

Il se dit encore du lieu où l'on imprime. (Entrer dans une Imprimerie.)

On appelle *Imprimerie en taille douce*, L'Imprimerie où l'on tire des estampes.

IMPRIMEUR. s. m. Celui qui exerce l'Art de l'imprimerie. (Bon Imprimeur. Habile Imprimeur. Un Imprimeur exact. Imprimeur ordinaire du Roi. Imprimeur de l'Académie Françoise. Envoyer une feuille à l'Imprimeur. Imprimeur en taille douce. Maître Imprimeur. Compagnon Imprimeur.)

IMPROBABLE. adj. de t. g. Qui n'a point de probabilité.

IMPROBATION. s. f. Action d'improuver. (Se taire quand on entend louer un ouvrage, est une marque d'improbation.)

IM-PROMPTU. s. m. Terme pris du Latin. Ce qui se fait sur le champ. Il ne se dit que d'Une Épigramme, d'un Madrigal, ou d'une autre petite Poësie faite sans préméditation. (Un joli, un agréable im-promptu. Personne ne fait mieux que lui des im-promptu. Il fait des im-promptu sur tout.)

On appelle par plaisanterie, *Un im-promptu fait à loisir*, Une Petite Poësie, un bon mot, une belle pensée qu'on a préméditée, & qu'on donne comme faite, comme venue sur le champ.

Il se dit aussi De tout ce qui se fait sans préparation. (Il ne nous attendoit pas, le dîné qu'il nous a donné étoit un im-promptu. Ce concert étoit un im-promptu.) Quelques-uns & sur-tout les Poëtes n'en font qu'un seul mot, & lui donnent un pl. (Faire des impromptus.)

IMPROPRE. adj. de t. g. Qui ne convient pas, qui n'est pas juste. Il ne se dit guère qu'en parlant du langage. (Ce terme-là est impropre. Il s'est servi d'un mot impropre, d'une expression impropre.)

IMPROPREMENT. adv. D'une manière qui ne convient pas, qui n'est pas juste. Il ne se dit qu'en parlant du langage. (C'est parler improprement que de parler de la sorte.)

IMPROPRIÉTÉ. s. f. Qualité de ce qui est impropre. (L'impropriété de ses expressions est choquante, rend son style obscur.) Il ne se dit qu'en parlant du langage.

IMPROVISTE. Ce terme n'a d'ufage que dans cette façon de parler adverbiale, (A l'improvifte.) Subitement, lorfqu'on y penfe le moins. (Nous étions à table, il eft furvenu à l'improvifte.)

IMPROUVER. v. a. Défapprouver. (Tout le monde improuve fa conduite.)

IMPROUVÉ, ÉE. participe.

IMPRUDEMMENT. adv. Avec imprudence. (Il a agi fort imprudemment en cette rencontre. Parler fort imprudemment. Répondre imprudemment.)

IMPRUDENCE. f. f. Défaut de prudence, manque de prudence. (Il s'eft conduit en cela avec une grande imprudence, avec une extrême imprudence. Il y a bien de l'imprudence en cela. Il y a eu un peu d'imprudence.)

Il fig. auffi, Action contraire à la prudence. (Il a fait une grande imprudence, une légère imprudence. Il eft fujet à faire de grandes imprudences.)

IMPRUDENT, ENTE. adj. Qui manque de prudence. (C'eft un homme fort imprudent. Elle a été bien imprudente de fe confier à lui.) Il fe dit auffi des actions & des difcours. (Tenir une conduite imprudente, un difcours imprudent. Faire une action imprudente.)

IMPUBÈRE. f. Terme de droit. Il fe dit de celui ou celle qui n'a pas atteint l'âge de puberté.

IMPUDEMMENT. adv. Effrontément, avec impudence. (Parler impudemment. Répondre impudemment. Il y a un décret de prife de corps contre lui, & cependant il fe montre impudemment par tout.)

IMPUDENCE. f. f. Effronterie, manque de pudeur. (Il y a de l'impudence à foutenir une chofe qu'on fait être fauffe. Il a eu l'impudence de nier fon écrit. Quelle impudence! Cela eft de la dernière impudence.)

Il fe dit auffi Des actions & des paroles impudentes. (Il mérite d'être châtié pour fes impudences.)

IMPUDENT, ENTE. adj. Infolent, effronté, qui n'a point de pudeur. (Homme impudent. Fille impudente. C'eft une impudente créature. C'eft un impudent menteur.)

Il fe dit auffi des actions & des paroles qui bleffent la pudeur, ou qui font trop libres, trop hardies. (Action impudente. Difcours impudent. Propofition impudente.) Il s'emploie auffi quelquefois fubft. (C'eft un grand impudent.)

IMPUDICITÉ. f. f. Vice contraire à la chafteté. (Être plongé dans l'impudicité. L'impudicité jette dans de grands malheurs. L'impudicité perd le corps & l'ame.)

IMPUDIQUE. adj. de t. g. Qui fait des actions contraires à la chafteté. (Une femme impudique eft la ruine & le déshonneur de fa famille.)

Il fe dit auffi de tout ce qui bleffe la chafteté dans les actions ou dans les difcours. (Défirs impudiques. Regards impudiques. Geftes impudiques. Pofture impudique. Paroles impudiques. Chanfons impudiques.) Il eft auffi fub. & en cette acception il ne fe dit que Des perfonnes. (C'eft une impudique.)

IMPUDIQUEMENT. adv. D'une manière impudique. (Vivre impudiquement.)

IMPUGNER. v. a. Difputer contre ou de parole ou par écrit; attaquer, combattre une propofition, un point de doctrine. (Impugner la vérité. Je n'oferois impugner l'opinion d'un fi grand Saint. Impugner un acte. Impugner un titre.) Il ne fe dit guère qu'en parlant des difputes fur des matières de Doctrine ou de Palais.

IMPUGNÉ, ÉE. participe.

IMPUISSANCE. f. f. Manque de pouvoir pour faire quelque chofe. (Je fuis dans l'impuiffance de vous fervir. Il eft dans l'impuiffance de payer fes dettes. Mon zèle vous eft inutile, par l'impuiffance où je fuis de vous rendre fervice.)

IMPUISSANCE, fe dit plus particulièrement du vice de conformation, ou de quelque accident qui rend incapable d'avoir des enfans. (Impuiffance avérée, reconnue, prouvée. Être foupçonné, accufé, convaincu d'impuiffance. L'impuiffance eft une des caufes qui rendent un mariage nul. Elle a été féparée de fon mari pour caufe d'impuiffance.)

IMPUISSANT, ANTE. adj. Qui a peu ou point de pouvoir. (Il a des ennemis, mais ce font des ennemis foibles & impuiffans.)

Il fe dit plus ordinairement en parlant des chofes, & fignifie, incapable de produire aucun mauvais effet. (Une haine impuiffante. Une colère impuiffante. Faire des efforts impuiffans.)

IMPUISSANT, fe dit auffi De celui qui par vice de conformation, ou par quelque foibleffe naturelle ou accidentelle, eft incapable d'engendrer. (Il a été déclaré impuiffant.)

Il eft fubftantif dans cette dernière acception. (C'eft un impuiffant. Elle a époufé un impuiffant.)

IMPULSIF, IVE. adj. Qui agit par impulfion. (Force impulfive.)

IMPULSION. f. f. Mouvement qu'un corps donne à un autre par le choc. (Cela fe fait par l'impulfion de l'air. Plufieurs Philofophes modernes tiennent que tous les mouvemens fe font par impulfion.)

IMPULSION, fe dit figurément De l'inftigation par laquelle on pouffe quelqu'un à faire une chofe. (Il a fait cela par l'impulfion d'un tel.)

IMPUNÉMENT. adv. Avec impunité, fans encourir aucune punition. (Voler impunément. Commettre impunément toutes fortes de crimes. C'eft un homme qu'on n'offenfe point impunément. On n'attaque point impunément les puiffances.)

IMPUNÉMENT, s'applique auffi à diverfes chofes, pour dire, Sans qu'il en arrive aucun inconvénient. Ainfi en parlant d'Un homme d'une fanté délicate, qui ne peut faire le moindre excès fans qu'il s'en trouve incommodé, on dit, que (C'eft un homme qui ne fauroit faire impunément le moindre excès.)

IMPUNI, IE. adj. Qui demeure fans punition. Il n'a d'ufage qu'en parlant des fautes & des crimes. (Cette faute ne demeurera pas impunie. Dieu ne laiffe point les crimes impunis. Cette action eft trop noire pour demeurer impunie.)

IMPUNITÉ. f. f. Manque de punition de la part de ceux qui ont l'autorité & le pouvoir en main. (Rien n'augmente tant les défordres que l'impunité des crimes.)

IMPUR, URE. adj. Qui n'eft pas pur, qui eft mélangé de quelque chofe de mauvais. (Par le feu on fépare ce qu'il y a d'impur dans les métaux. Dans l'analyfe qu'on a faite, tout ce qu'il y a d'impur eft demeuré au fond.)

On dit figurément & poëtiquement, qu'*Un homme eft né d'un fang impur*, pour dire, qu'il eft né de parens notés. Il fe prend figur. pour Impudique. (Une vie impure. Des mœurs impures. Des amours impures.)

IMPURETÉ. f. f. Ce qu'il y a d'impur, de groffier & d'étranger dans quelque chofe. (L'impureté de l'air caufe plufieurs maladies. L'impureté des métaux fe corrige par le feu. Il faut filtrer les liqueurs pour en ôter toutes les impuretés. L'impureté des humeurs.)

Il fe prend auffi figur. pour Impudicité. (Vivre dans l'impureté. Être plongé dans l'impureté. C'eft un monftre d'impureté. Le péché d'impureté. Le démon d'impureté.)

On dit d'Un livre où il y a des chofes obfcènes, qu'(Il y a des impuretés, qu'il eft rempli d'impuretés.)

On appeloit *Impureté légale*, Celle que l'on contractoit en faifant certaines chofes défendues par la Loi des Juifs.

IMPUTATION. f. f. Terme de Finance & de Pratique. Compenfation d'une fomme avec une autre. Déduction d'une fomme fur une autre. (On doit faire l'imputation des fommes payées pour intérêt d'un capital qui n'en doit point produire, fur le capital même. On doit faire l'imputation de ce qui a été payé pour les arrérages d'une rente au-delà du taux du Prince, fur le capital même de la rente.)

En matière de Religion, *Imputation* fe dit De l'application des mérites de J. C. & c'eft dans ce fens qu'on dit, que (Les Proteftans prétendent que nous ne fommes juftifiés que par l'imputation des mérites de J. C.)

IMPUTATION, fignifie auffi une accufation faite fans preuves. (Il s'eft bien juftifié des imputations que fes ennemis lui avoient faites.)

IMPUTER. v. a. Attribuer à quelqu'un quelque chofe digne de blâme. (On lui impute que... On lui impute d'avoir voulu corrompre des témoins. C'eft un livre fans nom, on l'impute à un homme qui s'en défend fort. Ne m'imputez pas cette faute. Il ne m'en faut rien imputer.)

On dit auffi, *Imputer à faute, à blâme, à déshonneur*, pour dire, Trouver dans une action qui paroît indifférente ou même louable, de quoi blâmer celui qui l'a faite, & lui en faire un reproche, un crime.

IMPUTER, en termes de Finances, (C'eft appliquer un payement à une certaine dette. (Il faut imputer les payemens que fait un débiteur fur les dettes qui lui font le plus à charge.)

I N

IN. Prépofition latine, dont on fait ufage en termes de Librairie, pour la placer devant les mots fuivans. *In-folio*, fe dit De la feuille pliée en deux. *In-quarto*, de la feuille pliée en quatre. *In-octavo*, de la feuille pliée en huit. *In-douze*, de la feuille pliée en douze. *In-feize*, de la feuille pliée en feize. *In-vingt-quatre, &c.* de la feuille pliée en vingt-quatre. *In-octavo* eft le feul de ces mots où la prépofition *In* conferve la prononciation Latine.

On conferve la même prépofition dans cette phrafe prife du latin, *In pace*, qui fe dit dans les monaftères. *On a mis ce Religieux in pace*, pour dire, qu'On l'a mis en prifon pour toute fa vie.

La particule *In* fe joint à beaucoup de mots de la langue, & leur donne un fens négatif. Dans les mots dont le

ſimple commence par une voyelle ou par une conſonne autre que L, M, P, R, on ſe ſert de la particule *In.* (Inattendu, ineſpéré, inintelligible, inopiné, inutile, indocile, injuſte.) Quand le ſimple commence par M ou P, on emploie la particule *Im.* (Immatériel, impatient.) Et dans les mots dont le ſimple commence par une des deux liquides L ou R, on ajoute ſimplement un *i* & l'on redouble la liquide. (Illimité, irréligieux.) On trouvera dans ce Dictionnaire les mots compoſés que l'uſage a autoriſés. Il y en a beaucoup d'autres que des Écrivains ſe permettent avec plus ou moins de ſuccès.

Au reſte, cette particule ne ſignifie pas toujours négation, comme on le peut voir dans pluſieurs mots, tels qu' (Imbu, importation, indolent, illuſoire.)

I N A

INABORDABLE. adj. de t. g. Qu'on ne peut aborder. (C'eſt une plage inabordable. La plage eſt inabordable de ce côté-là.) On dit d'Un homme de difficile accès, qu' (Il eſt inabordable.) Mais dans ce figuré il eſt du ſtyle familier.

INACCESSIBLE. adj. de t. g. Dont l'accès eſt impoſſible. (Un château inacceſſible. Un rocher inacceſſible. Une plage inacceſſible.

INACCESSIBLE, ſe dit auſſi Des perſonnes auprès de qui on ne peut trouver d'accès, à qui il eſt difficile de parler. (Depuis qu'il eſt en place, il eſt devenu inacceſſible.)

On dit figurément, qu'*Un homme eſt inacceſſible aux ſollicitations*, pour dire, que Les ſollicitations ne peuvent rien ſur lui.

INACCOMMODABLE. adj. de t. g. Qui ne ſe peut accommoder. (C'eſt une querelle inaccommodable. Ils ont pouſſé l'affaire ſi avant, qu'elle eſt inaccommodable.)

INACCOSTABLE. adj. de t. g. Qu'on ne peut accoſter. (C'eſt un homme inaccoſtable.)

INACCOUTUMÉ, ÉE. adj. Que l'on n'a pas coutume de faire. (Sentir des mouvemens inaccoutumés qui préſagent une maladie.)

INACTION. ſ. f. Ceſſation de toute action. (Être dans l'inaction. Les troupes ſont dans l'inaction.)

INADMISSIBLE. adj. de t. g. Qui n'eſt point recevable, qui ne ſauroit être admis. (Il a été débouté de ſon inſcription de faux, ſes moyens ayant été trouvés inadmiſſibles.)

INADVERTANCE. ſ. f. Défaut d'attention, d'application à quelque choſe. (Il a fait cela par inadvertance. C'eſt une inadvertance.)

INALIÉNABLE. adj. de t. g. Qui ne peut s'aliéner. (Le Domaine de la Couronne eſt inaliénable. (Les biens de l'Égliſe ſont inaliénables.)

INALLIABLE. adj. de t. g. Son principal uſage eſt en parlant des métaux qui ne peuvent s'allier l'un avec l'autre. (Ces deux métaux-là ſont inalliables.) Et figur. (Les intérêts de Dieu & ceux du monde ſont inalliables.)

INALTÉRABLE. adj. de t. g. Qui ne peut être altéré. (On prétend que l'or eſt inaltérable. Tranquillité inaltérable.)

INAMISSIBILITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt inamiſſible. Il ne ſe dit qu'en cette phraſe théologique. (L'inamiſſibilité de la Juſtice.)

INAMISSIBLE. adj. de t. g. Qui ne ſe peut perdre. Il ne ſe dit qu'en cette phraſe, (Grâce inamiſſible.)

INANIMÉ, ÉE. adj. Qui n'a point d'ame. (Créatures inanimées. Corps inanimé.)

Il ſe dit figurément De ce qui ne marque point de ſentiment. (C'eſt une perſonne inanimée. Un chant inanimé. Une figure inanimée.)

INANITION. ſ. f. Foibleſſe, manque de force cauſée par défaut de nourriture. (Il ne mange point, il mourra d'inanition. Il n'a point mangé de la journée, il tombe d'inanition.)

INAPPLICABLE. adj. de t. g. Qui ne peut s'appliquer. (Cet exemple eſt inapplicable au fait préſent.)

INAPPLICATION. ſ. f. Inattention, défaut d'application, manque d'application. (Il eſt dans une inapplication continuelle ſur toutes choſes. Son inapplication eſt cauſe qu'il ne fera jamais rien.)

INAPPLIQUÉ, ÉE. adj. Qui n'a point d'attention. (Un homme inappliqué. C'eſt un eſprit inappliqué.)

INAPPRÉCIABLE. adj. de t. g. Qui ne peut être apprécié.

INAPTITUDE. ſ. f. Défaut d'aptitude à quelque choſe. (On ne ſait à quoi l'employer par ſon inaptitude à tout.)

INARTICULÉ, ÉE. adj. Qui n'eſt point articulé. (Enfant qui ne forme encore que des ſons inarticulés.)

INATTAQUABLE. adject. de t. g. Qu'on n'oſeroit attaquer. (Un poſte inattaquable.)

INATTENDU, UE. adject. Qui ne pouvoit pas être attendu. (Un malheur inattendu.)

INATTENTIF, IVE. adj. Qui n'a point d'attention. (Un enfant inattentif.)

INATTENTION. ſ. f. Défaut d'attention. (Il a fait cette faute par inattention.)

INAUGURATION. ſ. f. Cérémonie religieuſe qui ſe pratique au Sacre, au Couronnement des Souverains. (L'inauguration de l'Empereur.)

I N C

INCAGUER. v. a. Défier quelqu'un, le braver, en témoignant qu'on ne le craint point. (Il me menace, mais je le défie de me rien faire, je l'incague.) Il eſt du ſtyle familier.

On dit en ſtyle comique. (Incaguer le deſtin. Incaguer la fortune.)

INCAMÉRATION. ſ. f. Terme de Chancellerie de la Cour de Rome. Union de quelque Terre au Domaine Eccléſiaſtique.

INCAMÉRER. v. a. Unir quelque Terre au Domaine Eccléſiaſtique.

INCAMÉRÉ, ÉE. participe.

INCANTATION. ſ. f. Nom qu'on donne aux cérémonies abſurdes des fourbes qui ſe donnent pour Magiciens.

INCAPABLE. adj. de t. g. Qui n'a pas la capacité requiſe pour certaines choſes. (Par la Loi, un batard eſt incapable d'hériter. Un mineur eſt incapable de diſpoſer de ſon bien. On l'a déclaré incapable de poſſéder aucune Charge. Il eſt abſolument incapable de ſon Emploi.)

Il ſignifie auſſi, Qui eſt dans une diſpoſition, dans une ſituation qui ne lui permet pas certaines choſes. (Sa mauvaiſe ſanté le rend incapable de toute attention. Dès qu'il eſt en colère, il eſt incapable de raiſon.)

On dit abſolument, qu'*Un homme eſt incapable*, pour dire, qu'Il eſt mal-habile, qu'il manque de talent & de connoiſſance. (C'eſt un homme incapable. C'eſt l'homme du monde le plus incapable.)

INCAPABLE, ſe dit auſſi De ce qui n'a pas les qualités & les conditions néceſſaires. (Son eſtomac eſt incapable de digérer les choſes les plus légères. Une terre incapable de rien produire. Un méchant arbre eſt incapable de porter de bon fruit.)

INCAPABLE, ſe dit auſſi quelquefois en bonne part; comme, (C'eſt un homme incapable de manquer à ſa parole. Il eſt incapable d'une mauvaiſe action. Il eſt incapable de lâcheté.) Et cela ſe dit en parlant d'Un homme ſi confirmé, ſi fortifié dans une bonne habitude, qu'il ne peut rien faire qui y ſoit contraire.

INCAPACITÉ. ſ. f. Inſuffiſance. Il ne ſe dit qu'en parlant des perſonnes. (On a reconnu ſon incapacité.)

INCARNADIN, INE. adj. Il ne ſe dit que d'une couleur plus foible que l'incarnat ordinaire. (Du ruban incarnadin. Moire incarnadine. Il y a des anemones qu'on appelle incarnadines.)

Il eſt auſſi ſubſt. (Incarnadin d'Eſpagne. Voilà qui eſt d'un bel incarnadin.)

INCARNAT, ATE. adj. Eſpèce de couleur entre le couleur de ceriſe & le couleur de roſe. (Du ſatin, du velours incarnat. Avoir les lèvres incarnates.)

Il eſt auſſi ſubſtantif. (Voilà du bel incarnat.)

INCARNATIF, IVE. adj. Terme de Chirurgie. Ce mot eſt employé pour ſignifier Les remèdes, les bandages & ſutures qui ſervent à faire revenir, à réunir les chairs.

INCARNATION. ſ. f. Ce mot n'a d'uſage qu'en parlant du Myſtère par lequel le Verbe éternel s'eſt fait homme. (Le Myſtère de l'Incarnation. L'Incarnation du Fils de Dieu.)

INCARNER, S'INCARNER. v. récipr. Ce terme n'eſt en uſage qu'en parlant de l'Incarnation du Fils de Dieu. (C'eſt la ſeconde Perſonne de la Trinité qui a voulu s'incarner.)

En termes de Chirurgie, on dit, qu'*Une plaie commence à s'incarner*, pour dire, que Les chairs commencent à revenir.

INCARNÉ, ÉE. participe. (Le Verbe incarné.)

On dit auſſi figurément & familièrement, d'un méchant homme, que (C'eſt un Diable incarné. Un démon incarné.)

On le dit de même Des vertus & des vices. (C'eſt la vertu, la prudence incarnée. C'eſt la malice incarnée.)

INCARTADE. ſ. f. Eſpèce d'inſulte qu'une perſonne fait inconſidérément à une autre. (Étrange incartade. Il lui a fait une incartade fort mal-à-propos. C'eſt une incartade bien extravagante.)

On appelle auſſi *Incartades*, Des extravagances, des folies. (Il a fait mille incartades.)

INCENDIAIRE. ſ. Auteur volontaire d'un incendie. (Il n'eſt point de ſupplice aſſez grand pour les incendiaires. Les Ordonnances contre les incendiaires.)

INCENDIE. ſ. m. Grand embraſement. (Furieux incendie. Horrible incendie. L'incendie d'un Temple, d'un Palais, d'une Ville. Éteindre, appaiſer, arrêter l'incendie.)

INCENDIE, ſe dit figurément De la combuſtion & des troubles que les factions & les héréſies excitent dans un État. (Les nouvelles héréſies ont cauſé de grands incen-

dies dans tout le Royaume. Il faut empêcher le progrès de cet incendie.)

INCENDIER. v. a. Brûler, Consumer par le feu. (Cette Ville a été incendiée.)

Incendié, ée. participe.

INCÉRATION. s. f. Action d'incorporer de la cire avec quelque autre matière.

INCERTAIN, AINE. adj. Douteux, qui n'est pas assuré. (L'événement en est incertain. Il n'y a rien de si incertain que l'heure de la mort.)

Il signifie aussi Variable. (Le temps est bien incertain. La faveur est une chose bien incertaine.)

Il signifie quelquefois Irrésolu. (Je suis incertain de ce que je dois faire.)

Il signifie encore Indéterminé. (On prend quelquefois un nombre certain pour en désigner un incertain.)

On dit, *Être incertain*, pour dire, Ne savoir pas. (Je suis incertain de ce que je dois devenir. Il est incertain de ce qui arrivera.)

Incertain, est quelquefois subst. (Quitter le certain pour l'incertain.)

INCERTAINEMENT. adv. Avec doute & incertitude. (Il ne faut pas assurer les choses quand on ne les sait qu'incertainement. On parle de cela incertainement.)

INCERTITUDE. s. f. État d'un homme incertain & irrésolu sur ce qu'il doit faire ou sur ce qui doit arriver. (Il est dans l'incertitude du parti qu'il doit prendre. L'incertitude où nous sommes de ce qui doit arriver, fait que nous ne saurions prendre des mesures justes. L'incertitude où l'on est du succès tient les esprits en suspens.)

Ce mot, *Incertitude*, se dit aussi absolument. (Il y a beaucoup d'incertitude dans la Médecine, dans l'Histoire.)

On dit aussi, *L'incertitude du temps*, pour dire, L'inconstance du temps.

INCESSAMMENT. adv. Sans délai, au plutôt. (Le Roi a ordonné à son Ambassadeur de partir incessamment. On a nouvelle de son départ, il doit arriver incessamment, on l'attend incessamment.)

Dans le sens d'Au plutôt, sans délai, il ne s'emploie qu'au futur, ou pour désigner le futur.

Il signifie aussi, Continuellement, sans cesse. (Il travaille incessamment.) En ce sens il vieillit.

INCESSIBLE. adj. Terme de Jurisprudence. Qui ne peut être cédé. (Les noms, les armes, le rang, la noblesse ne tombent point dans le commerce, ils sont incessibles & inaliénables. Droits incessibles.)

INCESTE. s. m. Conjonction illicite entre les personnes qui sont parens ou alliés au degré prohibé par les Lois. (Commettre, faire un inceste avec sa sœur, avec sa nièce.)

On appelle *Inceste spirituel*, La conjonction illicite entre les personnes alliées par une affinité spirituelle, comme entre le parrain & la filleule.

On appelle aussi *Inceste spirituel*, Le commerce criminel entre le Confesseur & sa Pénitente.

INCESTUEUSEMENT. adv. avec inceste, dans l'inceste. (Vivre incestueusement.)

INCESTUEUX, EUSE. adj. Coupable d'inceste. (Un homme incestueux.)

Il se dit aussi Des choses. (Un commerce incestueux. Un mariage incestueux.)

Il s'emploie quelquefois substantivement. (C'est un incestueux. L'incestueux de Corinthe.)

INCIDEMMENT. adv. Par incident. (Il s'est constitué incidemment demandeur. On n'a traité cette question qu'incidemment. Il en a parlé incidemment dans son Histoire.)

INCIDENCE. s. f. Terme de Géométrie. Chute d'une ligne, d'un corps sur un plan quelconque. On dit, *Angle d'incidence*, par opposition à *Angle de réflexion* ; & on le dit de l'angle que fait la ligne incidente.

INCIDENT. s. m. Événement qui survient dans le cours d'une entreprise, d'une affaire. (Toutes ses mesures furent rompues par un incident imprévu. Comme il continuoit son voyage, il survint un incident qui l'obligea à revenir. Il étoit perdu sans un incident qui arriva.)

Incident, en parlant de Poëme Dramatique, se dit d'Un événement considérable qui survient dans le cours de l'action principale. (Il y a de beaux incidens dans cette pièce. Une pièce de Théâtre trop chargée d'incidens.)

Il signifie aussi, en matière de procès, Un point à débattre, qui naît, qui arrive pendant le cours de la cause principale. (Il arriva, il survint, on fit naître un incident durant le procès. Faire juger l'incident. On videra cet incident avec le principal. Cet incident a mis la cause hors d'état.)

Incident, se dit aussi Des contestations qu'on fait naître dans les disputes, dans les parties de plaisirs, dans le jeu, &c. (Au lieu de répondre à la question, il cherche à faire des incidens. Nous avions fait une partie, mais un incident la rompit. (C'est un mauvais joueur, il fait à toute heure des incidens.)

INCIDENT, ENTE. adj. Son principal usage est dans la Pratique. Il se dit De certaines difficultés qui surviennent dans les affaires. (Une démarche incidente. Une requête incidente. Un point incident. Une question incidente.)

On dit en Optique, *Rayon incident*, par rapport au rayon réfléchi ou rompu.

INCIDENTER. v. n. Faire naître des incidens dans le cours d'une affaire, d'un procès, dans une dispute, dans le jeu, &c. (Il éloigne le jugement du procès à force d'incidenter. Au lieu de répondre à la question, il ne fait qu'incidenter. C'est un mauvais joueur, il incidente à tout moment.)

INCINÉRATION. s. f. Action de réduire en cendres.

INCIRCONCIS, ISE. adj. Qui n'est point circoncis. (Le mâle incirconcis sera retranché d'entre le peuple. Nations incirconcises.)

Il se dit aussi fig. dans le style de l'Écriture. (Incirconcis de lèvres, incirconcis de cœur, incirconcis d'oreilles.)

Les Juifs appeloient *Incirconcis*, Ceux qui n'étoient pas de leur Nation ; & alors il est substantif.

INCIRCONCISION. s. f. Il ne se dit qu'au figuré. (L'incirconcision du cœur.)

INCISER. v. a. Faire une fente avec quelque chose de tranchant. Il se dit De cette opération de Chirurgie, qui consiste à faire des taillades sur la chair. (Les Chirurgiens lui ont incisé tout le bras. Il lui a fallu inciser toute l'épaule.)

Il se dit aussi Des taillades qu'on fait à des arbres en certaines occasions. (Inciser l'écorce d'un arbre pour le greffer. Inciser un pin pour en tirer la résine.)

Inciser, se dit aussi De l'action des sucs de l'estomac sur les alimens. (Les sucs qui sont dans l'estomac servent à inciser les alimens.)

Incisé, ée. participe.

INCISIF, IVE. adj. Terme de Médecine. On donne ce nom aux remèdes propres à diviser, à atténuer les humeurs grossières. (Ce sirop est fort incisif. Le vitriol a une vertu incisive, est incisif.)

On appelle *Dents incisives*, Les dents de devant qui sont faites pour couper les alimens.

On appelle encore *Incisifs*, Les muscles de la lèvre supérieure.

INCISION. s. f. Coupure, taillade, ouverture faite avec le fer. (Faire une incision dans les chairs. Faire une incision au bras, à la cuisse. Faire une incision à l'écorce d'un arbre pour le greffer.)

On appelle en Chirurgie, *Incision cruciale*, Une double incision dont les taillades se croisent.

INCITATION. s. f. Instigation, impulsion. (Il a fait cela par l'incitation du malin Esprit.) Il n'a guère d'usage qu'en mauvaise part.

INCITER. v. a. Pousser, induire à faire quelque chose. (Inciter à bien faire. Les bons exemples incitent à la vertu. Inciter les peuples à la révolte.)

Incité, ée. participe.

INCIVIL, ILE. adj. Qui manque de civilité. (Un homme incivil. Une personne incivile. Un procédé incivil & mal-honnête.)

On dit, qu'*Une demande*, qu'*une prière est incivile*, pour dire, qu'Elle est contraire à la bienséance, à l'honnêteté publique.

En termes de Jurisprudence, on appelle *Clause incivile*, Une clause faite contre la disposition des Lois.

INCIVILEMENT. adv. D'une manière incivile. (Entrer incivilement dans une compagnie. Parler incivilement. Traiter quelqu'un incivilement.)

INCIVILITÉ. s. f. Manque de civilité. (Son incivilité choque tout le monde. Il y a de l'incivilité à faire cela. Une incivilité notable. Il a fait mille incivilités.)

Il signifie aussi, Action ou parole contraire à la civilité. (Faire une incivilité. Il a commis une grande incivilité.)

INCLÉMENCE. s. f. Il ne se dit guère que dans les phrases suivantes, *L'inclémence de l'air*, *l'inclémence du temps*, *l'inclémence de la saison*, pour dire, La rigueur du temps, la rigueur de la saison.

On dit en Poësie, (L'inclémence des Dieux.)

INCLINAISON. s. f. Il n'a guère d'usage que dans ces phrases, (Inclinaison d'un plan,) qui signifie L'angle qu'un plan fait avec un autre plan. (L'angle d'inclinaison.) qui signifie L'angle qu'une ligne forme avec une autre ligne.

INCLINANT. adj. m. Terme de Gnomonique. Il se dit Des cadrans solaires qui sont tracés sur un plan qui n'est pas perpendiculaire à l'horizon, mais qui incline du côté du midi. On les appelle aussi *Inclinés*.

INCLINATION. s. f. Action de pencher. Dans ce sens, il ne se dit guère que de l'action de pencher la tête ou le corps en signe d'acquiescement ou de respect. (Il fit une légère inclination de tête. Faire une profonde inclination devant le S. Sacrement.)

On dit aussi en Chimie, *Verser par incli-*

nation, pour dire, Verser quelque liqueur en penchant doucement le vaisseau.

INCLINATION. Disposition & pente naturelle à quelque chose. Il ne se dit que des personnes. (Inclinations naturelles, bonnes, mauvaises, nobles, vertueuses. Inclinations au bien, à la vertu, au jeu, à la débauche. Inclinations pour les beaux Arts, pour les Belles-Lettres. Avoir de l'inclination aux armes, pour les armes. Avoir de l'inclination à bien faire, à mal faire, à médire. Il faut quelquefois forcer son inclination.)

Il se prend aussi pour Affection, amour. (Avoir de l'inclination pour quelqu'un. Il a beaucoup d'inclination pour elle.)

INCLINATION, se dit aussi De la personne qu'on aime. (Cette fille est l'inclination d'un tel. Faire une nouvelle inclination.)

En ce sens on dit au pluriel, *Boire aux inclinations de quelqu'un*, pour dire, À la personne qu'il aime.

Il se dit aussi De la chose pour laquelle on a du penchant. (La chasse est son inclination, c'est son inclination dominante.)

INCLINER, v. a. Baisser, pencher, courber. (Incliner le corps, la tête. S'incliner devant quelqu'un.)

On dit en termes de Géométrie, qu'*Un plan s'incline de plus en plus sur un autre plan*, pour dire, que Par son mouvement il vient à former avec l'autre plan un angle plus aigu que celui qu'il formoit auparavant. Et tout de même, qu' (Une ligne s'incline de plus en plus sur une autre ligne.)

INCLINER. v. n. Avoir du penchant pour quelque chose, être porté à quelque chose. (Incliner à la miséricorde, à la pitié, à la paix. Incliner à un avis, à une opinion. Incliner plus d'un côté que de l'autre.)

En parlant d'une bataille où la victoire commence à pencher d'un côté, on dit, que (La victoire incline de ce côté là.)

En termes de Mathématiques, on dit, qu'*Un plan incline*, pour dire, qu'il va en penchant.

INCLINÉ, ÉE. participe. (Corps incliné. La tête inclinée. Un plan incliné.)

INCLUS, USE. participe du verbe *Inclurre*, qui n'a plus d'usage. Enfermé, enveloppé. (Ce paquet ci-inclus. Le billet ci-inclus. La lettre ci-incluse.)

Lorsque dans certaines Élections on a rejeté une partie des Prétendans, on dit de ceux qui restent, & sur qui l'élection peut encore tomber, qu' (Ils sont demeurés inclus.)

On dit absolument & au substantif, *L'incluse*, pour dire, La lettre enfermée dans un paquet. (Je vous prie de rendre l'incluse à un tel.)

INCLUSIVEMENT. adv. Il est opposé à *Exclusivement*, & il signifie, En y comprenant, y compris. (Depuis le sixième d'Août jusqu'au trentième inclusivement. Ce Juge lui a fait son procès jusqu'à Sentence définitive inclusivement.)

INCOATIF, IVE. adj. Qui commence ou qui exprime le commencement d'une action.

INCOGNITO. adv. Sans être connu. Ce terme est pris de l'Italien, & se dit en parlant Des personnes de qualité, qui étant en pays étranger ne veulent pas être connues, ou qui n'ont pas leur train ordinaire, ni les autres marques qui les distinguent, ou qui, par des raisons particulières, ne veulent pas être traitées selon leur dignité. (Ce Prince passa incognito par la France. Il fut incognito à Rome.) Il se peut dire de toutes les personnes qui ne veulent pas être connues. On dit aussi substantivement, (Garder l'incognito.)

INCOMBUSTIBLE. adj. de t. g. Qui ne peut être brûlé, qui ne se consume point au feu. (Toile incombustible. Mèche incombustible. La toile qu'on tire de l'Asbeste est incombustible.)

INCOMMENSURABILITÉ. s. f. État, caractère de ce qui est incommensurable.

INCOMMENSURABLE. adj. de t. g. Terme de Géométrie. Il se dit de deux quantités qui n'ont point de commune mesure. (Le côté d'un carré & sa diagonale sont incommensurables.)

INCOMMODE. adj. de t. g. Fâcheux, qui cause quelque peine. (Être logé dans une maison fort incommode. Des habits incommodes. La chaleur est incommode. Cela est fort incommode. Le bruit est incommode à ceux qui étudient. C'est une chose incommode que le vent. Le Soleil est fort incommode, quand il donne à plomb sur la tête.)

INCOMMODE, se dit aussi Des personnes qui sont importunes & à charge, & de certaines choses dont on est importuné. (Homme incomode. Femme incommode. C'est un homme d'une société fort incommode, d'une humeur fort incommode. Il n'y a rien de plus incommode que les cousins, que les mouches.)

INCOMMODÉMENT. adv. Avec incommodité. (Être logé incommodément. Être assis incommodément.)

INCOMMODER. v. a. Apporter ou causer quelque sorte d'incommodité. (La moindre chose l'incommode. La presse incommode fort. Il ne peut que souffrir qui l'incommode. J'ai peur de vous incommoder. Je vous prie, si cela ne vous incommode point, de vouloir.... La prise de cette place, de ce poste incommode fort les ennemis. La perte de ce procès l'a fort incommodé. Cette grande dépense l'incommodera. Il faut qu'un pere s'incommode pour ses enfans. Cet homme a un asthme, une toux qui l'incommode fort.)

On le dit aussi Des choses. (La perte de son procès a fort incommodé ses affaires. C'est une servitude qui incommode fort la maison. Il faut couper ces arbres qui incommodent la vue du Château.)

INCOMMODÉ, ÉE. participe.

En termes de Marine, on dit, *Un vaisseau incommodé*, pour dire, Un vaisseau qui a perdu quelqu'un de ses mâts.

On dit, qu'*Un homme est incommodé*, pour dire, qu'il a une légère indisposition; qu'*Il est incommodé d'un bras, d'une jambe*, pour dire, qu'Il n'a pas l'usage d'un bras, d'une jambe; & qu'*Il est incommodé dans ses affaires*, pour dire, que Ses affaires sont en mauvais état. Ce dernier est du style familier.

INCOMMODITÉ. s. f. La peine que cause une chose incommode. (C'est une grande incommodité que d'être mal logé. Il n'y a rien où il n'y ait des incommodités. La perte de son procès lui apportera de l'incommodité. Il en souffre, il en ressent déjà l'incommodité.)

On dit, *L'incommodité du vent, du Soleil*, pour dire, La peine que cause le vent, le Soleil. (L'incommodité des voyages. L'incommodité des chemins.)

INCOMMODITÉ, signifie aussi Indisposition ou maladie. (Les incommodités de l'âge, de la vieillesse. Il commence à ressentir quelque incommodité. Il est sujet à beaucoup d'incommodités. Il a de grandes incommodités. Son incommodité ne lui permet pas. Son incommodité l'excuse, le dispense..... Il faut excuser son incommodité.)

En termes de Marine, on dit, qu'*Un vaisseau a donné le signal d'incommodité*, Pour dire, qu'Il a marqué par un signal qu'il a besoin d'être secouru.

INCOMMUNICABLE. adj. de t. g. Qui ne se peut communiquer, dont on ne peut faire part. (La Toute-puissance de Dieu est incommunicable. C'est un bien incommunicable. Des honneurs, des droits incommunicables.)

INCOMMUTABILITÉ. s. f. Terme de pratique, qui ne se dit qu'en parlant d'une possession où l'on ne peut être légitimement troublé. (Il prouve l'incommutabilité de sa possession par une possession centenaire.)

INCOMMUTABLE, adj. de t. g. Terme de Pratique, qui n'est guère en usage que dans ces phrases, (Propriétaire incommutable. Possesseur incommutable,) qui se dit d'Un Propriétaire, d'un Possesseur qui ne peut être légitimement dépossédé. On dit aussi dans le même sens, (Propriété incommutable. Possession incommutable.)

INCOMMUTABLEMENT. adv. En telle sorte qu'on ne puisse être dépossédé légitimement. (Posséder incommutablement une Terre.)

INCOMPARABLE. adj. de t. g. À qui, ou à quoi rien ne peut être comparé. (C'est un homme d'une valeur incomparable. Un homme d'une sagesse, d'une piété incomparable. Il est d'une modestie incomparable. C'est une femme d'une beauté incomparable. C'est une beauté incomparable. C'est un Orateur incomparable.)

On dit d'Un homme par ironie, & pour témoigner la surprise qu'on a de ce qu'il fait ou de ce qu'il dit, qu'*Il est incomparable*. (C'est un homme incomparable.) Il est du style familier.

INCOMPARABLEMENT. adv. Sans comparaison. (Elle est incomparablement plus belle que sa compagnie. Cela est incomparablement plus noble, plus grand, &c. Il parle incomparablement mieux.) Ce terme ne s'emploie jamais sans être suivi de quelqu'autre adverbe de comparaison; comme *plus* & *mieux*.

INCOMPATIBILITÉ. s. f. L'antipathie des humeurs & des esprits. (Il y a de l'incompatibilité entr'eux. Une grande incompatibilité d'humeurs & d'esprits.)

Il se dit aussi De l'impossibilité qu'il y a, selon les Lois, que deux Charges, deux Bénéfices de certaine nature soient possédés par une même personne. (Il n'y a point d'incompatibilité entre ces deux Bénéfices. Il faut que vous optiez laquelle de ces deux Charges vous voulez garder, car il y a de l'incompatibilité. Sur quoi fonde-t-il le dévolu qu'il a pris? Sur l'incompatibilité.)

On dit aussi, qu' (Il y a incompatibilité que le père & le fils, ou les deux frères, ou l'oncle & le neveu, soient Juges dans une même Compagnie.)

INCOMPATIBLE. adj. de t. g. Qui n'est pas compatible. (Ces deux humeurs sont incompatibles. C'est une humeur incompatible. Un esprit incompatible. Homme incompatible. Deux charges incompati-

bles. Deux Bénéfices incompatibles. L'amour de Dieu & l'amour des richesses sont incompatibles.)

INCOMPÉTEMMENT. adv. Terme de Pratique. Sans compétence, par un Juge incompétent. (Cela a été mal & incompétemment jugé.)

INCOMPÉTENCE. s. f. Défaut, manque de compétence. (L'incompétence est notoire, manifeste. Je soutiens l'incompétence. J'ai fait juger l'incompétence.)

INCOMPÉTENT, ENTE. adj. Terme de Pratique. Qui n'est pas compétent. Il ne se dit qu'en ces phrases, (Juge incompétent. Partie incompétente. Appel comme de Juge incompétent. Il a Jugé cela avec une Partie incompétente.)

INCOMPLET, ETTE. adj. Qui n'est pas complet. (Un Recueil incomplet.)

INCOMPLEXE. adj. Qui n'est pas composé. On dit sur-tout en Algèbre, *Une grandeur incomplexe*, pour dire, Une grandeur simple.

INCOMPRÉHENSIBILITÉ. s. f. État de ce qui est incompréhensible. (L'incompréhensibilité de Dieu. L'incompréhensibilité des Mystères.)

INCOMPRÉHENSIBLE. adj. de t. g. Inconcevable, qui ne peut être compris. (Dieu est incompréhensible. Les voies de Dieu sont incompréhensibles.)

On dit, qu'*Un homme est incompréhensible*, pour dire, que C'est un homme inconcevable dans sa conduite, dans son raisonnement, dans ses discours, &c.

INCOMPRESSIBLE. adj. de t. g. Qui ne peut être comprimé. (L'eau est incompressible.)

INCONCILIABLE. adj. de t. g. Qui se dit Des choses qui ne peuvent pas se concilier avec d'autres. (Voilà des faits inconciliables)

INCONCEVABLE. adj. de t. g. Qui n'est pas concevable. (La grandeur de Dieu est inconcevable. Mystère inconcevable. Vous me dites-là une chose inconcevable.)

On dit, *Il est inconcevable combien on lui dit d'injures*, pour dire, On ne sauroit s'imaginer combien on lui dit d'injures.

INCONDUITE. s. f. Défaut de conduite. (S'il est dans une situation fâcheuse, c'est par son inconduite.)

INCONGRU, UE. adj. Terme de Grammaire, qui se dit d'Un discours & d'une façon de parler qui pèche contre les règles de la Syntaxe. (Il y a d'assez bonnes choses dans son discours ; mais du côté de la Syntaxe il est fort incongru. Une façon de parler fort incongrue.)

Figurément & en plaisanterie, on dit d'Un homme qui est sujet à manquer aux bienséances du monde, que (C'est un homme fort incongru.)

INCONGRUEMENT. adverbe. Contre les règles de la Syntaxe. (Parler incongruement.)

INCONGRUITÉ. substantif féminin. Faute contre la Syntaxe, contre les règles de la construction. (Il a beaucoup de sens, mais tout ce qu'il écrit est plein d'incongruités.)

INCONGRUITÉ, se dit figurément Des fautes contre le bon sens & contre la bienséance, soit dans le discours, soit dans les actions & dans la conduite. (C'est un homme dont la conduite & les raisonnemens sont pleins d'incongruité. Depuis qu'il est entré dans le monde, il n'y a point de jour qu'il n'ait fait quelque incongruité, de grandes incongruités.)

INCONNU, UE. adjectif. Qui n'est point connu. (Homme inconnu. Gens inconnus. Terres inconnues. Auteur inconnu. L'usage de la boussole étoit inconnu aux Anciens.)

Il est quelquefois subst. (Cet avis lui a été donné par un inconnu.)

INCONNU, se dit quelquefois d'Un homme, ou qui n'est guère connu, ou qu'on regarde comme un homme de peu. (Elle s'est entêtée d'un inconnu.)

INCONSÉQUENCE. s. f. Défaut de conséquence. (Il y a de l'inconséquence dans son discours, dans ses procédés.)

INCONSÉQUENT, ENTE. adj. Qui agit, qui parle sans se conformer à ses propres principes. (Il est aussi inconséquent dans sa conduite que dans ses propos.)

INCONSIDÉRATION. s. f. Légère imprudence, ou dans le discours, ou dans la conduite. (Faire quelque chose par inconsidération. Il y a bien de l'inconsidération en cela. Il n'y a point de malice dans son fait, il n'y a qu'un peu d'inconsidération, qu'une légère inconsidération. Il parle avec inconsidération.)

INCONSIDÉRÉ, ÉE. adj. Étourdi, imprudent, qui fait les choses sans attention, sans considération. (Homme inconsidéré. Personne inconsidérée. Il est fort inconsidéré.)

On le dit aussi Des choses. (Action inconsidérée. Discours inconsidéré. Conduite inconsidérée.)

Il s'emploie quelquefois substantivement. (C'est un inconsidéré, un petit inconsidéré.)

INCONSIDÉRÉMENT. adv. Étourdiment, sans considérer, d'une manière inconsidérée. (Il s'est conduit fort inconsidérément. Il agit toujours inconsidérément.)

INCONSOLABLE. adj. de t. g. Qui ne se peut consoler, qu'on ne peut consoler. (Homme inconsolable. Il est inconsolable sur cette mort. Elle en est inconsolable. Affliction, douleur inconsolable.)

INCONSOLABLEMENT. adv. De manière à ne pouvoir être consolé. (Il est affligé inconsolablement.)

INCONSTAMMENT. adv. Avec inconstance & légèreté. (Il aime inconstamment. Il agit inconstamment. Il s'est conduit fort inconstamment dans cette affaire-là.)

INCONSTANCE. s. f. Légèreté trop grande, facilité à changer d'opinion, de résolution, de passion, de conduite, de sentiment. Il ne se prend qu'en mauvaise part. (Il n'y a rien de plus indigne d'un homme sage que l'inconstance. Son inconstance lui a fait perdre des amis, a fait beaucoup de tort à sa fortune.)

Il sign. aussi L'action de changer. (Cette femme n'a plus voulu se fier à lui après son inconstance. Voilà une grande inconstance.)

Il se dit aussi en parlant Des choses sujettes à changer. (L'inconstance du temps, des saisons. L'inconstance des vents, de la mer. (L'inconstance de la fortune.)

INCONSTANT, ANTE. adj. Volage, qui est sujet à changer. (Homme inconstant. Femme inconstante. Esprit inconstant. Inconstant dans ses résolutions, en ses desseins, en ses amitiés. Inconstant en amour.)

Il se dit aussi Des choses qui ne demeurent pas long-temps en même état. (Voilà un temps bien inconstant. L'automne est une saison inconstante. Toutes les choses d'ici-bas, sont fort inconstantes.)

INCONTESTABLE. adj. de t. g. Qui est certain, qui ne peut être contesté. (Cette vérité est incontestable. Principe incontestable. Autorité incontestable Preuve incontestable.)

INCONTESTABLEMENT. adv. Certainement, sans difficulté, d'une manière incontestable. (Cette proposition est vraie incontestablement.)

INCONTESTÉ, ÉE. adj. Qui n'est point contesté.

INCONTINENCE. s. f. Vice opposé à la vertu de continence, à la chasteté. (Son incontinence fut cause de sa perte. Il a ruiné sa santé par son incontinence.)

INCONTINENCE, se dit encore en parlant de l'urine qu'on ne peut retenir.

INCONTINENT, ENTE. adj. Qui n'a pas la vertu de continence. Qui n'est pas chaste. (C'est un homme incontinent.)

INCONTINENT. adv. de temps. Aussi-tôt, au même instant. (Dès qu'il eut appris cela, il partit incontinent. Tout incontinent. Je m'en vais incontinent vous parler. Trois heures sonneront incontinent. Je vous parlerai incontinent après.)

INCONVÉNIENT. s. m. Ce qui survient de fâcheux dans quelque affaire, ou ce qui résulte d'un parti qu'on prend. (Il s'est engagé dans une affaire dont il lui peut arriver de grands inconvéniens, qui lui peut attirer de fâcheux inconvéniens. Il n'y a nul inconvénient à faire ce que vous dites, nul inconvénient à craindre. En voulant éviter un inconvénient, il est tombé dans un autre. J'y vois de grands inconvéniens. Il n'y a pas d'inconvénient à cela. Je ne vois pas d'inconvénient à faire telle chose. Remédier aux inconvéniens. Il voit les inconvéniens de toutes choses, & n'en voit jamais les expédiens. Quel inconvénient y trouvez-vous ?)

Il se dit aussi Des conséquences fâcheuses qui s'ensuivent d'une proposition de Doctrine. (Il résulte de grands inconvéniens de cette proposition.)

INCORPORALITÉ. s. f. Terme dogmatique, qui se dit de Dieu & des Esprits qui n'ont point de corps.

INCORPORATION. s. f. Union de deux ou de plusieurs choses en un seul corps. (L'incorporation de plusieurs drogues mêlées ensemble.)

Il se dit aussi d'Une Terre réunie à une autre. (L'incorporation d'une Terre au Domaine.)

Il se dit aussi en parlant d'Un Régiment dont on supprime le nom, & dont on fait entrer les Soldats dans un autre Régiment. (Depuis l'incorporation de ce Régiment-là dans un autre.)

INCORPOREL, ELLE. adj. Qui n'a point de corps. (Dieu est incorporel. Les substances incorporelles.) Son plus grand usage est dans le Dogmatique.

En termes de Droit, on appelle *Droits incorporels*, Les choses qu'on ne peut toucher. (Les droits de péage sont incorporels.)

INCORPORER. v. a. Mêler & unir ensemble quelques matières, & en faire un corps qui ait quelque consistance. (Quand ces drogues seront bien incorporées ensemble. La cire & les gommes s'incorporent facilement ensemble.)

Il se dit aussi d'Un Corps, ou Politique, ou Ecclésiastique, qu'on joint à un autre Corps pour en faire partie. (Le Chapitre de cette Collégiale a été incorporé dans le Chapitre de la Cathédrale. Les Soldats

d'une telle Compagnie furent incorporés dans celle-là. Incorporer des Terres au Domaine.)

INCORPORÉ, ÉE. participe.

INCORRECTION. s. f. Défaut de correction. (Il y a bien des incorrections dans cet Écrivain, dans le dessein de ce Tableau.)

INCORRIGIBILITÉ. s. f. Caractère de celui qui est incorrigible. (Son incorrigibilité est inconcevable.)

INCORRIGIBLE. adj. de t. g. Qui ne se peut corriger. (Un esprit incorrigible. Un enfant incorrigible. Il est incorrigible là-dessus. Il y a des défauts qui sont absolument incorrigibles.)

INCORRUPTIBILITÉ. s. f. Qualité par laquelle une chose est incorruptible. (L'incorruptibilité est une des qualités, une des propriétés des corps glorieux.)

Il signifie figur. L'intégrité par laquelle un homme est incapable de se laisser corrompre pour agir contre son devoir. (L'incorruptibilité de ce Juge.)

INCORRUPTION. s. f. Terme de Physique. État des choses qui ne se corrompent point.

INCORRUPTIBLE. adj. de t. g. Qui n'est pas sujet à corruption. (Il n'y a que les substances spirituelles qui soient incorruptibles.)

Il signifie figurément, Qui est incapable de se laisser corrompre pour agir contre son devoir. (Un Juge incorruptible. Un Magistrat incorruptible.)

INCRASSANT, ANTE. adjectif. Terme de Médecine. Qui épaissit le sang, les humeurs. Il se dit De certains remèdes.

INCRÉDIBILITÉ. s. f. Ce qui fait qu'on ne peut croire une chose. (Motifs d'incrédibilité.)

INCRÉDULE. adj. de t. g. Qui ne croit que difficilement, qu'on a peine à persuader. (Vous êtes bien incrédule. C'est un esprit incrédule.)

INCRÉDULE, à l'égard des choses de Foi, signifie, Celui qui ne croit point, & ne veut point croire aux Mystères, dans cette acception, il s'emploie ordinairement au substantif. (C'est un incrédule.)

INCRÉDULITÉ. s. f. Opposition, répugnance à croire ce qui est pourtant croyable. (Grande incrédulité. Incrédulité opiniâtre.)

Il se prend aussi pour manque de Foi. (L'incrédulité des Juifs.)

INCRÉÉ, ÉE. adj. Qui existe sans avoir été créé. (Dieu seul est un Etre incréé.)

On appelle le Fils de Dieu, *La Sagesse incréée.*

INCROYABLE. adj. de t. g. Qui ne peut être cru, ou qui est difficile à croire. Il ne se dit que des choses. (Cela est incroyable. Cet Auteur conte des choses incroyables. Une merveille incroyable.)

On dit, *Il est incroyable combien cet homme-là fait des choses*, pour dire, On ne sauroit croire, il n'est pas concevable combien il fait de choses.

INCROYABLE, se dit aussi par exagération, pour Excessif, extraordinaire, qui passe la croyance. (Une joie incroyable. Un plaisir incroyable. Des douleurs incroyables. Des maux incroyables. Une peine incroyable.)

INCRUSTATION. sub. fém. Application de quelque pièce de marbre, de jaspe, &c. contre une muraille pour l'orner. (L'incrustation de l'Église de saint Pierre. Une belle incrustation. De belles incrustations.)

On fait des espèces de Peintures par *incrustation*, en insérant des couleurs propres à dessiner les objets dans les sillons préparés pour cet effet.

On appelle encore *Incrustation*, La croûte, ou l'enduit pierreux qui se forme autour de quelques corps qui ont séjourné dans des eaux.

INCRUSTER. v. a. Couvrir, revêtir de marbre, de jaspe, &c. une muraille, un pilastre, &c. (Incruster un pilastre, le devant d'un Autel, &c.)

INCRUSTÉ, ÉE. participe.

INCUBATION. s. f. Action des volatiles qui couvent des œufs. (La chaleur de certains fours peut suppléer à l'incubation.)

INCUBE, s. m. Sorte de Démon qui, suivant une erreur populaire, abuse des femmes.

INCULPATION. s. f. Terme de Palais. Attribution d'une faute à quelqu'un.

INCULPER. v. a. Accuser quelqu'un d'une faute. (On m'inculpe mal à propos dans cette affaire.)

INCULPÉ, ÉE. participe.

INCULQUER. v. a. Répéter, redire, rebattre souvent une chose à quelqu'un, afin de la lui imprimer dans l'esprit. (Il lui faut inculquer cette maxime, cette vérité.)

INCULQUÉ, ÉE. participe.

INCULTE. adj. de t. g. Qui n'est point cultivé. (Jardin inculte. Terres incultes. Lieux incultes.)

On dit quelquefois, qu'*Un esprit est inculte*, pour dire, qu'Un esprit n'est point cultivé. Et on dit, *Mœurs incultes*, pour dire, Mœurs sauvages, farouches. (Naturel inculte.)

INCURABILITÉ. s. f. État de ce qui est incurable. (L'incurabilité de la plaie obligera de faire l'amputation.)

INCURABLE. adj. de t. g. Qui ne peut être guéri. (Mal incurable. Maladie incurable. Plaie incurable. Ce malade est incurable.) Il s'emploie aussi figur. (C'est un caractère, une passion incurable.)

Il est sub. en parlant De ceux qui habitent l'Hôpital des Incurables. (C'est un Incurable.)

INCURIE. s. f. Défaut de soin, négligence. (Il a dérangé ses affaires par son incurie.)

INCURSION. s. f. Course de gens de guerre en pays ennemi. (Grande incursion. Incursions continuelles. Les incursions des Barbares dans un tel pays. Faire des incursions.)

INCUSE. adj. f. Qui se dit des médailles dont un des côtés, ou même les deux sont gravés en creux, au lieu de l'être en relief. (Médaille incuse.)

IND

INDE. s. m. Couleur bleue que l'on tire de l'indigo.

On dit en Peinture, (Employer de l'inde, du bleu d'inde.)

INDÉCEMMENT. adv. Contre la décence. (Il agit, il se comporte indécemment.)

INDÉCENCE. s. f. Action ou discours contraire à la décence, à l'honnêteté publique. (Il y a de l'indécence à...)

INDÉCENT, ENTE. adj. Qui est contre la décence, contre la bienséance & l'honnêteté extérieure. (Il est indécent à un homme grave de.... Paroles indécentes. Habit indécent. Action indécente. Postures indécentes.)

INDÉCHIFFRABLE. adj. Qui ne se peut lire, déchiffrer, deviner. (Un chiffre bien fait & à double clef est indéchiffrable.)

Par extension, il se dit aussi De l'écriture mal formée, & qui est difficile à lire. (Cette lettre est indéchiffrable.)

On dit aussi figur. d'Un homme dont on ne sauroit pénétrer les desseins, les vues. (Cet homme est indéchiffrable. Sa conduite est indéchiffrable.)

INDÉCHIFFRABLE, fig. aussi, Obscur, embrouillé, qu'on ne peut expliquer. (Il y a dans cet Auteur des passages indéchiffrables à tous les Commentateurs.)

INDÉCIS, ISE. adj. Qui n'est pas décidé. (un point qui est demeuré indécis. Question indécise.)

On le dit, aussi Des personnes; & en ce sens on dit, qu'*Un homme est indécis*, pour dire, qu'Il est irrésolu, qu'il a peine à se déterminer.

On dit aussi, qu'*Un homme est encore indécis*, pour dire, qu'Il ne s'est pas déterminé, qu'il n'a pas encore pris sa résolution.

INDÉCISION. s. f. Indétermination, caractère, état d'un homme indécis. (Son indécision est cause qu'on ne finit rien avec lui.)

INDÉCLINABLE. adj. Terme de Grammaire. Qui ne sauroit être décliné. (Nom indéclinable.)

INDÉCROTTABLE. adj. de t. g. Qui ne se peut décrotter. Il n'a d'usage que dans cette phrase, (Animal indécrottable.) Il ne se dit qu'en plaisanterie & en dénigrement.

INDÉFECTIBILITÉ. s. f. Terme dogmatique. Qualité de ce qui est indéfectible. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase. (L'indéfectibilité de l'Église.)

INDEFECTIBLE. adj. de t. g. Terme Dogmatique. Qui ne peut défaillir, cesser d'être. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, (l'Église est indéfectible.)

INDÉFINI, IE. adj. Dont on ne peut déterminer les bornes. (Un temps indéfini. Un nombre indéfini. Ligne indéfinie. Espace indéfini.)

INDÉFINI, est aussi un terme de Grammaire. *Voy.* PRÉTÉRIT & PRONOM.

INDÉFINIMENT. adv. D'une manière indéfinie. (Il ne lui a rien marqué de précis, mais il lui a promis indéfiniment...)

INDÉFINISSABLE. adj. de t. g. Qu'on ne sauroit définir. Il n'est que du style familier, & il ne se dit guère que des personnes. (C'est un caractère, c'est un homme indéfinissable.)

INDÉLÉBILE. adj. de t. g. Qui ne peut être effacé. (Caractère indélébile. Le Baptême, le Sacrement d'Ordre impriment un caractère indélébile.) Il n'a guère d'usage que dans ces phrases.

INDÉLIBÉRÉ, ÉE. adj. Terme didactique, se dit d'une action ou d'un mouvement sur quoi on n'a ni délibéré ni réfléchi. (Les premiers mouvemens de la colère sont souvent innocens, parce qu'ils sont indélibérés. Acte involontaire & indélibéré.)

INDEMNISER. v. a. Dédommager, payer les dommages. (Il a agi en vertu de votre procuration, c'est à vous à l'indemniser. Il faut l'indemniser des pertes qu'il a souffertes. Vous serez condamné à l'indemniser. Il s'est indemnisé du dommage qu'il avoit souffert.)

INDEMNISÉ, ÉE. participe.

INDEMNITÉ. s. f. Dédommagement. (Il a eu tant pour son indemnité. Il demande une indemnité.)

On appelle aussi *Indemnité*, L'acte par lequel on promet d'indemniser.

En termes de Jurisprudence, *Indemnité* se dit Du Droit que les gens de main-morte doivent au Seigneur, pour le dédommager des droits qui lui seroient dûs aux mutations. (Cette Communauté en faisant cette acquisition a payé le droit d'indemnité.)

INDÉPENDAMMENT. adv. Sans dépendance, d'une manière indépendante. (Dieu agit indépendamment de tout.) Il veut dire aussi, Sans aucun égard, sans aucune relation à une chose. (Je vous servirai indépendamment de tout cela. Indépendamment de ce qui en pourra arriver.)

INDÉPENDANCE. s. f. État d'une personne indépendante. (Il est dans l'indépendance. Il aspire à l'indépendance. Le caractère des Souverains est l'indépendance. Un esprit d'indépendance.)

INDEPENDANT, ANTE. adj. Qui ne dépend de personne. (Il est Souverain & indépendant. Il a sa liberté, il est indépendant. Il est indépendant de qui que ce soit. Il commande un corps d'armée indépendant du Général. Indépendant des événemens. Point indépendant de la question. Un esprit indépendant.)

On appeloit *Secte des indépendans*, Une Secte de certains Hérétiques qui ne reconnoissoient point d'autorité Ecclésiastique.

INDESTRUCTIBILITÉ. s. f. Qualité, état de ce qui est indestructible.

INDESTRUCTIBLE. adject. de t. g. Qui ne peut être détruit. (Le germe indestructible. L'essence des choses est indestructible.)

INDÉTERMINATION. s. f. Irrésolution. (Il est encore dans l'indétermination.)

INDÉTERMINÉ, ÉE. adj. Indéfini. (Un espace indéterminé. Un temps indéterminé. Un nombre indéterminé.)

Il sign. aussi Irrésolu. (Il est encore indéterminé là dessus. Il ne sait s'il fera son voyage, il est encore indéterminé.)

On dit en termes de Philosophie, que *La matière est d'elle-même indéterminée au repos ou au mouvement*, pour dire, qu'Elle n'a d'elle-même ni l'une ni l'autre de ces deux qualités, & qu'elle est également capable de recevoir l'une ou l'autre.

INDÉTERMINÉMENT. adv. D'une manière indéterminée, sans spécifier. (Il lui a promis beaucoup des choses, mais indéterminément.)

INDÉVOT, OTE. adj. Qui n'a point de sentiment de dévotion. (Ce homme est indévot. Femme indévote.)

Il s'emploie aussi sub. (C'est un indévot. Une indévote.)

INDÉVOTEMENT. adv. D'une manière indévote.

INDÉVOTION. sub. fém. Défaut de dévotion. (Son indévotion scandalise tout le monde.)

INDEX. sub. m. Mot pris du Latin, qui signifie la même chose que la table d'un Livre. (L'index d'un Livre. Il faut chercher dans l'index.) Il n'est d'usage aujourd'hui qu'en parlant de la Table d'un Livre Latin.

On appelle *Index expurgatoire*, ou simplement *Index*, Un Catalogue de Livres défendus à Rome par les Inquisiteurs. (La Congrégation de l'index.)

INDEX, se dit aussi Du doigt le plus proche du pouce, parce que c'est de celui là qu'on se sert ordinairement pour indiquer, pour montrer quelque chose avec le doigt; & dans cette acception on dit en termes d'Anatomie & de Chirurgie, (Le doigt index;) ou simplement (L'index.)

On appelle encore *Index*, Une aiguille portée par un pivot carré, & dont l'extrémité parcourt un limbe divisé.

INDICATIF. s. m. On appelle ainsi, en termes de Grammaire, le premier mode de chaque verbe. (J'aime est le présent de l'indicatif du verbe aimer. J'aimerai est le futur de l'indicatif.)

INDICATIF, IVE. adj. Terme didactique. Qui indique. (Ce symptôme est indicatif d'une crise, d'une grande révolution d'humeurs.)

INDICATION. s. f. Action par laquelle on indique. (Il fut arrêté prisonnier sur l'indication d'un tel. Sur votre indication, je me suis adressé à un tel pour être mieux informé.)

Il signifie aussi, Ce qui indique, ce qui donne à connoître quelque chose, & qui en est une espèce de signe: & en ce sens il n'a guère d'usage qu'en termes de Médecine. (Cela donne de grandes indications d'un abcès. C'en est une indication infaillible. C'est une indication que la bile est fort irritée.)

INDICE. s. m. Signe apparent & probable qu'une chose est. (Violent indice. Puissant indice. Léger indice. Foible indice. Vous dites que cela est, quel indice en avez-vous? J'en ai de grands indices. On ne condamne pas un homme sur de simples indices.)

INDICE, se dit aussi en parlant de l'index ou du catalogue imprimé des Livres défendus à Rome par la Congrégation, qu'on appelle par cette raison, *La Congrégation de l'Indice*. (On a mis un tel Livre à l'indice.)

INDICIBLE. adject. de t. g. Inexplicable, qu'on ne sauroit exprimer. (Joie indicible. Douleur indicible. Plaisir indicible.) Il est de peu d'usage hors de ces phrases.

INDICTION. s. f. Convocation d'une grande assemblée à certains jours. Il ne se dit guère qu'en parlant de la convocation d'un Concile. (Depuis l'indiction du Concile de Trente, jusqu'à l'ouverture. La Bulle de l'indiction du Concile.)

INDICTION, est aussi un terme de Chronologie, qui se dit d'un espace de quinze années. Il n'est plus en usage que dans les Bulles du Pape, & dans certaines Cours Ecclésiastiques. L'indiction est un des trois Cycles qui entrent dans la Période Julienne.

On appelle *Indiction première*, *indiction seconde*, & ainsi du reste, La première, la seconde année de chaque indiction.

INDIENNE. s. f. Toile peinte aux Indes. Ce nom est devenu appellatif & se dit de toutes sortes de toiles peintes. (Une belle indienne. Une robe d'indienne.)

INDIFFÉREMMENT. adv. avec indifférence, avec froideur. (Il fut reçu indifféremment. Elle l'a toujours traité indifféremment. Tout ce qu'on dit contre lui, il le reçoit indifféremment.)

Il sign. aussi, sans distinction, sans faire de différence. (Il lit toutes sortes de Livres indifféremment, & sans aucun choix. Il mange de tout indifféremment.)

INDIFFÉRENCE. s. f. L'état d'une personne indifférente. (Être dans l'indifférence. Voilà une grande indifférence. J'ai de l'indifférence, une extrême indifférence pour cela. Il est dans une indifférence générale pour toutes les choses du monde.)

INDIFFÉRENT, ENTE. adj. Qui se peut faire également bien de différentes manières. (Il est indifférent lequel des deux on prenne. Il m'est indifférent d'aller là ou ailleurs. Tous les chemins sont indifférens. Le choix entre ces deux choses est indifférent. Il est indifférent de tenir cette opinion ou l'autre.)

On appelle *Actions indifférentes*, Les actions qui d'elles-mêmes ne sont ni bonnes ni mauvaises: & on dit dans une acception à peu près pareille, *Nous ne parlions que de choses indifférentes*, pour dire, De choses qui n'intéressent personne, qui ne sont d'aucune conséquence.

Il signifie encore, Qui touche peu, dont on ne se soucie point, & ce sens est plus ou moins étendu selon la qualité des choses dont on parle. (Tout cela m'est indifférent, je n'y prends aucune part. Il m'est fort indifférent quel jugement vous en fassiez. Cet homme-là lui est fort indifférent. Ses bonnes grâces me sont fort indifférentes.)

Il sig. aussi, Qui n'a pas plus de penchant pour une chose que pour un autre, pour un parti que pour un autre. (Il n'est plus temps de demeurer indifférent, il faut nécessairement prendre un parti.)

Il sign. pareillement, Qui n'a d'attachement à rien, qui n'est touché de rien. (Il est d'une humeur indifférente. Il regarde toutes choses d'un œil, d'un esprit indifférent, d'un air indifférent.)

On dit d'Une personne qui n'est point sensible à l'amour, qu' (Elle a le cœur indifférent.)

Il s'emploie aussi quelquefois sub. (Il n'y a que les indifférens qui puissent juger sainement. Vos amis vous pourront applaudir, mais les indifférens...)

INDIGENCE. s. f. Grande pauvreté, défaut des choses nécessaires. (Extrême indigence. Grande indigence. Il est tombé dans l'indigence.)

INDIGÈNE. s. Il se dit des naturels d'un pays.

INDIGENT, ENTE. adj. Nécessiteux, pauvre. (Assister ceux qui sont indigens. Il étoit si indigent que...)

INDIGESTE. adj. de t. g. Qui est difficile à digérer. (Viande indigeste.)

Il sig. aussi, qui n'est pas digéré. (Il rend les viandes crues & indigestes.)

On dit figur. des matières, des pensées qu'on n'a pas encore bien expliquées, bien mises dans leur jour, qu' (Elles sont indigestes.)

INDIGESTION. s. f. Défaut de coction des alimens dans l'estomac. (Cela cause, donne des indigestions. Avoir, sentir des indigestions. Cela provient d'indigestion.)

INDIGETE. s. m. Nom que les Anciens donnoient à leurs Héros, aux demi-Dieux particuliers d'un pays.

INDIGNATION. s. f. Colère que donne une chose injuste & indigne. (Cela donne de l'indignation, excite de l'indignation. Il en eut une telle indignation, il en conçut une si grande indignation, que... Il ne sauroit voir cela sans indignation. Il regarde la prospérité des méchans avec indignation.)

INDIGNE. adj. de tout g. Qui n'est pas digne, qui ne mérite pas. (Un crime indigne de Pardon. Il est indigne des grâces que vous lui faites. Il est indigne de vivre. Il se rendroit indigne de vos bienfaits, s'il n'en avoit toute la reconnoissan-

ce qu'il doit. Il est indigne qu'on lui fasse des reproches.)

On dit qu'*Une chose est indigne d'un honnête homme, d'un homme de qualité, &c.* pour dire, qu'Elle ne convient pas à son caractère, à son rang.

En termes de Droit, on appelle *Indignes*, Ceux qui, pour avoir manqué à quelque devoir essentiel envers un défunt, de son vivant ou après sa mort, sont privés ou de sa succession, ou de ses libéralités.

INDIGNE, fig. aussi, Méchant, condamnable: & alors il s'emploie absolument. (Action indigne. C'est une chose indigne. Traitement indigne.)

On appelle *Communion indigne*, Une communion qui n'est pas faite avec les dispositions requises.

Il s'emploie aussi substantiv. (Ne me parlez pas de cet homme-là, c'est un indigne.) Il est familier.

INDIGNEMENT. adv. D'une manière indigne. (S'acquitter indignement de sa Charge. S'allier indignement. On l'a traité indignement. Communier indignement.)

INDIGNER. v. a. Irriter, mettre en colère, exciter l'indignation. (Cette action a indigné tout le monde contre lui.)

S'INDIGNER. v. récip. S'irriter, se mettre en colère de quelque chose d'injuste & d'indigne. (S'indigner contre quelqu'un. Il s'indigne de voir que...)

On dit aussi, *Être indigné*. (Je suis indigné que vous ayez manqué à votre ami. On n'en sauroit entendre parler sans en être indigné. Il en fut si indigné, que...)

INDIGNÉ, ÉE. participe.

INDIGNITÉ. s. f. Qualité odieuse par laquelle on est réputé indigne d'un Emploie, d'un Bénéfice, &c. (Il en fut exclus à cause de son indignité, de l'indignité de sa personne, de sa profession.)

Il fig. aussi Énormité. (L'indignité de cette action souleva tout le monde contre lui.)

Il signifie encore, Outrage, affront. (Quelle indignité! C'est une indignité. Faire des indignités. On lui a fait mille indignités. Traiter avec indignité. Souffrir des indignités.)

INDIGO. s. m. Plante qui croît dans les indes, & dont les fleurs sont très-semblables à celles du genêt. On fait macérer l'indigo dans plusieurs eaux. De son marc ou sédiment on forme une pâte qu'on nous envoie en petites tablettes. Cette pâte donne un très-beau bleu. On en fait un grand commerce à Saint-Domingue, & l'on s'y sert de la décoction de cette plante contre les coliques néphrétiques, contre le poison & la morsure des animaux venimeux.

INDIGO, est aussi la couleur qu'on tire de cette plante, ou une couleur pareille. (Teindre en indigo. L'indigo est une des sept couleurs primitives.)

INDIQUER. v. a. Montrer, enseigner à quelqu'un une chose, une personne qu'il cherche ou qui lui peut être utile. (Je lui ai indiqué cette terre qui est à vendre. Je lui ai indiqué un fonds pour se faire payer. Indiquez-moi un bon Jurisconsulte. Je lui ai indiqué cet homme-là, qui l'a bien servi dans son affaire. Il vous indiquera un bon Médecin. Il m'indiqua ce passage, cette loi.)

INDIQUER, signifie aussi Marquer. (Indiquer une assemblée à un tel jour. Indiquer une session.)

INDIQUÉ, ÉE. participe.

INDIRE. s. m. Terme de fief. Droit appartenant aux Seigneurs des grands Fiefs, de doubler les rentes que leurs Vassaux leur doivent dans quatre cas; pour le voyage d'outre-mer, pour une nouvelle chevalerie, pour la rançon du Seigneur, pour le mariage d'une fille. (Droit d'indire aux quatre cas.)

INDIRECT, ECTE. adjectif. Qui n'est pas direct. Il n'a point d'usage au propre.

On appelle figurément, *Louanges indirectes*, Les louanges qu'on donne adroitement, sans qu'on témoigne avoir le dessein de louer.

On appelle encore figurément, *Avantage indirect*, Un avantage que l'on fait à quelqu'un contre la loi ou la coutume, par le moyen d'une personne interposée, ou de quelque acte simulé.

Voies indirectes, se dit figurément en mauvaise part, pour de mauvais moyens. (Il est parvenu à cette charge par des voies indirectes.)

Vues indirectes, signifie des desseins intéressés que l'on cache sous l'apparence de quelqu'autre dessein. (Ne vous fiez pas aux propositions que vous fait cet homme-là, il a des vues indirectes.)

INDIRECTEMENT. adv. D'une manière indirecte. (Ce qu'il disoit à un autre s'adressoit indirectement à moi. La plupart des coutumes défendent aux maris d'avantager leurs femmes ni directement ni indirectement. Il ne l'assiste ni directement ni indirectement.)

INDISCIPLINABLE. adj. de t. g. Indocile, qui n'est pas capable de discipline. (Il est indisciplinable. C'est un enfant indisciplinable.)

INDISCIPLINE. s. f. Manque de discipline. (L'indiscipline d'un Régiment.)

INDISCIPLINÉ, ÉE. adj. Qui n'est pas discipliné.

INDISCRET, ETTE. adj. Étourdi, imprudent, qui manque de discrétion. (Cet homme est fort indiscret. Cette femme est fort indiscrette.)

Il se dit aussi Des choses & des actions qui ne sont pas accompagnées de prudence, de tout ce qui se dit ou se fait imprudemment. (Des paroles indiscrettes. Action indiscrette. Zèle indiscret. Prière indiscrette. Demande indiscrette.)

INDISCRET, se dit aussi d'Une personne qui ne garde aucun secret. (C'est l'homme du monde le plus indiscret, on ne peut lui rien confier qu'il ne le redise.)

En ce sens on dit aussi, *Des regards indiscrets*, pour dire, Des regards qui découvrent imprudemment ce qu'on a dans le cœur. Il se prend quelquefois substantivement. (C'est un indiscret à qui l'on ne peut se fier. Ce jeune homme a fait voir les lettres qu'il a reçues de sa Maîtresse, c'est un indiscret.)

INDISCRÉTION. s. f. Manque de discrétion. (Il a beaucoup d'indiscrétion. Son indiscretion le perdra. L'indiscrétion est un grand défaut. Son indiscrétion fait qu'il ne mérite aucune confiance. Il y a bien de l'indiscretion en son fait. Qui l'eût cru capable d'une si grande indiscrétion?)

Il se prend quelquefois pour L'action indiscrette. (C'est la seule indiscrétion qu'il ait faite en sa vie.)

INDISCRÉTEMENT. adv. Imprudemment, étourdiment, d'une manière indiscrette. (Il parle indiscrétement. Il en a usé bien indiscrétement.)

INDISPENSABLE. adj. de t. g. Dont on ne peut se dispenser. (Une loi, un devoir indispensable. Engagement indispensable. Affaire indispensable.)

INDISPENSABLEMENT. adv. Nécessairement, par une loi, par un devoir indispensable. (Il y est indispensablement engagé.)

INDISPONIBLE. adj. Terme de Droit. Il se dit Des biens dont les Lois ne permettent pas de disposer par testament.

INDISPOSÉ, ÉE. adj. Qui a une légère incommodité, qui a quelque altération dans sa santé. (Un tel est indisposé. Ils sont tous indisposés dans cette maison. Il y a huit jours que je me sens tout indisposé.)

INDISPOSER. v. actif. Aliéner, fâcher, mettre dans une indisposition peu favorable. (Cette démarche nous a tous indisposés contre lui. Ce rapport l'indisposera contre vous.)

INDISPOSÉ, ÉE. participe.

INDISPOSITION. s. f. Incommodité légère, légère altération dans la santé. (Je n'ai point su votre indisposition.)

Il se dit aussi d'Une disposition peu favorable, d'un éloignement pour quelqu'un, pour quelque chose. (Tout le monde est dans une grande indisposition contre lui.)

INDISSOLUBILITÉ. s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est indissoluble.

Il se dit en Chimie. (L'indissolubilité de l'or dans l'eau forte.) Au figuré il n'a guère d'usage que dans cette phrase, (L'indissolubilité du mariage.)

INDISSOLUBLE. adj. de t. g. Qui ne se peut dissoudre. Il se dit au propre & au figuré. (L'argent est indissoluble dans l'eau régale. Le mariage est indissoluble parmi les Chrétiens. Les liens de l'amitié doivent être indissolubles. Une union indissoluble. Un attachement indissoluble.)

INDISSOLUBLEMENT. adv. D'une manière indissoluble. (Ils sont unis indissolublement.)

INDISTINCT, INCTE. adj. Qui n'est pas bien distinct. Il ne se dit guère que des sons & des idées. (On n'entendoit que des voix confuses & indistinctes. Je n'en ai qu'une idée confuse & indistincte.)

INDISTINCTEMENT. adv. D'une manière indistincte. (Il prononce si indistinctement, qu'on a de la peine à l'entendre. Cette idée ne s'offre à mon esprit qu'indistinctement. On ne peut voir ces objets qu'indistinctement.)

Il signifie aussi, Sans distinction, sans faire différence d'une personne ou d'une chose à une autre. (Il médit indistinctement d'amis & d'ennemis. La peine est tombée indistinctement sur tous ceux qui avoient part au crime. On embarqua indistinctement les François & les Étrangers.)

INDIVIDU. s. m. Terme didactique. Il se dit De chaque être organisé, soit animal, soit végétal, par rapport à l'espèce dont il fait partie. (Le genre, l'espèce & l'individu. Chaque individu.)

On dit en termes de plaisanterie, (Avoir soin de son individu. Conserver son individu.)

INDIVIDUEL, ELLE. adj. Terme didactique. Qui est de l'individu, qui appartient à l'individu. (Qualité individuelle. Différence individuelle.)

INDIVIDUELLEMENT. adv. Terme didactique. D'une manière individuelle. (Pierre est inviduellement différent de Paul, & ne l'est pas spécifiquement.)

INDIVIS, **ISE**. adj. Terme de Pratique. Qui n'est point divisé. (Ses biens sont demeurés communs & indivis. La maison paternelle demeura indivise.)

Par indivis. Façon de parler adverbiale. Sans être divisé. (Ils possédent tous deux cette maison par indivis.) Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase.

INDIVISIBILITÉ. s. f. Terme didactique. État de ce qui ne peut être divisé. (L'indivisibilité d'un atôme. L'indivisibilité du point Mathématique.)

INDIVISIBLE. adj. de t. g. Qui ne se peut diviser. (Un point indivisible. L'atôme est indivisible.)

INDIVISIBLEMENT. adv. D'une manière indivisible. (Ils sont indivisiblement unis.)

INDOCILE. adj. de t. g. Qui n'est pas docile, qui est très-difficile à instruire, à gouverner. (Un esprit indocile. Un enfant indocile. Un homme indocile. Un peuple sauvage & indocile. Des mœurs indociles.)

INDOCILITÉ. s. f. Manque de docilité. (L'indocilité d'un enfant. L'indocilité d'un écolier. L'indocilité de son esprit. L'indocilité des Sauvages.)

INDOLENCE. s. f. Nonchalance. L'état d'une personne peu sensible à la plupart des choses qui touchent ordinairement les autres hommes. (L'indolence est un grand obstacle à la fortune. Cet homme vit dans une grande indolence. Il est tombé dans une indolence qui a ruiné ses affaires.)

Il se prend aussi pour Insensibilité, impassibilité, pour l'état d'une ame qui s'est mise au-dessus des passions. (L'indolence des Stoïciens est difficile à concevoir.)

INDOLENT, **ENTE**. adj. Nonchalant, sur qui rien ne fait impression. (C'est un homme indolent qui ne s'émeut de rien. Avoir l'air indolent, la mine indolente. C'est l'homme du monde le plus indolent, de l'humeur la plus indolente. Avoir l'ame indolente.)

Il est quelquefois substantif. (C'est un indolent qui ne se met en peine de rien.)

En termes de Médecine, on dit, *Tumeur indolente*, *Humeur indolente*, pour dire, Une tumeur, une humeur qui n'excite point de douleur.

INDOMPTABLE. adj. de t. g. Qu'on ne peut dompter. (Courage indomptable. Animal indomptable.)

INDOMPTÉ, **ÉE**. adj. Qui n'a pu encore être dompté. (Cheval indompté.)

On dit aussi, *Cheval indompté*, pour dire, Un cheval furieux, fougueux, sauvage. (On l'attacha à la queue d'un cheval indompté.)

On dit aussi dans le même sens, (Un taureau indompté.)

En parlant d'Un homme courageux, on dit, que (C'est un courage indompté.)

IN-DOUZE. s. m. Terme de Librairie. *V. la Préposition* in.

INDU, **UE**. adj. Qui est contre ce qu'on doit, contre la raison, contre la régle, contre l'usage. (À heure indue. Indue vexation.) Il n'est guère en usage qu'en ces deux phrases.

INDUBITABLE. adj. de t. g. Dont on ne peut douter, certain, assuré. (Le succès de cette affaire est indubitable. Sa cause est indubitable. Son droit est indubitable. Son affaire est indubitable. Les nouvelles que je vous dis sont indubitables. Il est indubitable qu'il faut mourir.)

INDUBITABLEMENT. adv. Sans doute, certainement, assurément. (Il doit arriver indubitablement un tel jour. S'il continue comme il a commencé, il se ruinera indubitablement.)

INDUCTION. s. f. Instigation, impulsion. (Il s'est laissé aller à cela par l'induction d'un tel.)

Il se dit aussi d'Une conséquence que l'on tire. (Tirer une induction d'une proposition.)

Induction, se dit aussi De l'énumération de plusieurs choses, pour prouver une proposition; & c'est dans cette acception qu'on dit, (Prouver une chose par induction.)

INDUIRE. v. a. Porter, pousser à faire quelque chose de mauvais. Il n'est guère en usage qu'en ces phrases: (Induire en erreur. Induire à mal faire. Qui est-ce qui vous a induit à cela?) Quand nous demandons à Dieu dans l'Oraison Dominicale, qu'*Il ne nous induise point en tentation, mais qu'il nous délivre du mal*, nous lui demandons qu'Il ne permette pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces.

Induire, signifie aussi, Inférer, tirer une conséquence. (Qu'induisez-vous de là? J'en veux induire que....)

Induit, **ite**. participe.

INDULGENCE. s. f. Bonté & facilité à excuser & à pardonner les fautes. (Grande indulgence. User d'indulgence. Avoir de l'indulgence pour une personne. Trop d'indulgence. Son indulgence fut cause...)

Il signifie aussi Cette rémission des peines que les péchés méritent, & qui est accordée par l'Église. (Indulgence de quarante jours, de vingt ans, &c. Indulgence plénière. Donner, accorder des indulgences. Gagner des indulgence. Il y a des indulgences dans cette Église. Indulgence à quiconque se confessera & communiera, &c.)

INDULGENT, **ENTE**. adj. Qui excuse, qui pardonne aisément les fautes. (Un Maître indulgent. Un Prince indulgent. Un père indulgent. Il est trop indulgent à ses enfans, pour ses enfans. Vous lui êtes trop indulgent. Être indulgent à soi-même. Être indulgent pour les fautes de ses amis. Je vous prierois de revoir cet ouvrage, mais vous êtes trop indulgent.)

INDULT. s. m. Lettres par lesquelles le Pape accorde à quelques Corps, ou à quelques particuliers, la grâce de pouvoir nommer à de certains Bénéfices, ou de pouvoir les tenir contre la disposition du Droit commun. (Le Roi a indult pour nommer aux Bénéfices en pays d'obédience. Ampliation d'indult. Indult ampliatif. L'indult accordé par le Pape aux Conseillers, Maîtres des Requêtes & Présidens du Parlement.)

Indult, se dit communément Du droit particulier, par lequel le Chancelier de France, les Maîtres des Requêtes, & les Officiers du Parlement de Paris, sont autorisés par les Lettres du Prince à requérir sur un Évêché, ou sur une Abbaye, le premier Bénéfice vacant, soit pour eux-mêmes, soit pour un autre; & c'est dans cette acception qu'on dit, (Mettre son indult sur une Abbaye. Placer son indult. Son indult est rempli.)

Indult, signifie aussi Le droit que le Roi d'Espagne lève sur l'argent & sur les marchandises qui arrivent d'Amérique. (L'indult a été plus fort cette année-ci que l'année dernière.)

INDULTAIRE. s. m. Qui a droit à un Bénéfice en vertu d'un indult. (L'un est l'Indultaire, l'autre le Résignataire. L'Indultaire est préférable au Gradué.)

INDÛMENT. adverbe. Terme de Pratique. D'une manière indue. (Il a été mal & indûment procédé contre lui. On a indûment procédé.)

INDUSTRIE. s. f. Dextérité, adresse à faire quelque chose. (Grande industrie. Louable industrie. Merveilleuse industrie. C'est un homme de beaucoup d'industrie. Avoir de l'industrie. Employer son industrie. Mettre, appliquer son industrie à... Il y a de l'industrie à faire... Il a eu l'industrie de faire... Assez d'industrie pour en venir à bout. C'est un homme d'industrie. Il n'a nul revenu certain; mais il est laborieux, & il fait subsister sa famille par son travail, par son industrie.)

On dit, *Vivre d'industrie*, *subsister d'industrie*, pour dire, Trouver des moyens de subsister, bons ou mauvais.

On dit aussi en matière de Finances, *Industrie*, par opposition à *Fonds réels*, pour dire, Le travail, le commerce, le savoir faire. (Taxer l'industrie.)

On appelle en plaisantant, *Chevaliers d'industrie*, ou *Chevaliers de l'industrie*, Ceux qui n'ayant point de bien vivent d'adresse; & il ne se dit qu'en mauvaise part.

INDUSTRIEUSEMENT. adverbe. Avec industrie, avec art. (Cela est fait industrieusement. Il travaille industrieusement. Cela est industrieusement travaillé, industrieusement exécuté.)

INDUSTRIEUX, **EUSE**. adjectif. Qui a de l'industrie, de l'adresse. (Un homme très-industrieux. Un ouvrier industrieux. Une ouvrière industrieuse. C'est un homme qui a l'esprit fort industrieux, les mains fort industrieuses.)

On dit d'Un ouvrage fait avec beaucoup d'industrie, qu' (Il est fait d'une manière fort industrieuse.)

INDUTS. s. m. plur. Terme qui s'emploie dans les Églises de Paris, pour signifier les Ecclésiastiques qui assistent aux Messes hautes, revêtus d'aubes & de tuniques, pour servir le Diacre & le sous-Diacre.

I N E

INÉBRANLABLE. adj. de t. g. Qui ne peut être ébranlé. (Ce rocher est inébranlable à l'impétuosité des vents. Il demeure inébranlable contre la violence des vagues.)

Il signifie figurément, Constant, ferme, qui ne se laisse point abattre par la mauvaise fortune. (Un courage inébranlable à toutes sortes d'accidents.)

Il signifie aussi, qu'On ne peut faire changer de résolution. (C'est un homme inébranlable dans les résolutions qu'il a une fois prises.)

INÉBRANLABLEMENT. adv. Fermement, d'une manière inébranlable. (C'est un homme inébranlablement attaché à son devoir. Quand il s'entête une fois d'une opinion, il y demeure inébranlablement attaché.)

INEFFABILITÉ. s. f. L'impossibilité d'exprimer quelque chose par des paroles. (L'ineffabilité des Mystères. L'ineffabilité des grandeurs de Dieu.) Il n'a d'usage que dans ces phrases.

INEFFABLE. adj. de t. g. Qui ne peut être exprimé par aucune parole. Il ne se dit qu'en parlant de Dieu & des Mystères de la Religion. (La grandeur ineffable de Dieu. Le nom ineffable de Dieu. Le Mystère ineffable de l'Incarnation.)

INEFFAÇABLE. adj. de t. g. Qui ne peut être effacé. (Tache ineffaçable. Souvenir ineffaçable. Des traits ineffaçables.)

Dans le figuré, en parlant d'Un homme qui a fait quelque action indigne, on dit, que (C'est une tache ineffaçable à sa réputation.)

On dit aussi au figuré, que (Le caractère des Rois est ineffaçable. Le caractère du Baptême, de l'Ordre est ineffaçable.)

INEFFICACE. adj. de t. g. Qui n'a point de vertu, qui ne produit point son effet. (Dieu nous donne souvent des secours pour nous sauver, que nous rendons inefficaces par le mauvais usage que nous en faisons. Tous les remèdes qu'on a faits à ce malade ont été inefficaces.)

INEFFICACITÉ. s. f. Manque d'efficacité. (L'inefficacité d'un moyen. L'inefficacité d'un secours. L'inefficacité d'un remède.)

INÉGAL, ALE. adj. de t. g. Qui n'est point égal. (Deux choses de grandeur inégale. Deux personnes de condition inégale. Mouvement inégal.)

On dit d'Un homme qui ne se conduit pas d'une manière uniforme, qu' (Il a une condition inégale.) Et on dit d'un homme qui se conduit de la sorte, & qui est d'une humeur bizarre, que (C'est un homme inégal, un esprit inégal.)

On dit aussi d'un Écrivain dont le style ne se soutient pas, qu' (Il a un style inégal.)

On dit pareillement, qu'*Un terrain, qu'un chemin est inégal*, pour dire, qu'Il est haut & bas, qu'il est raboteux; & qu'*un plancher est inégal*, pour dire, qu'Il n'est pas uni. Et on dit, *Marcher d'un pas inégal*, pour dire, Marcher tantôt vîte, tantôt lentement.

INÉGALEMENT. adv. D'une manière inégale. (C'est un homme qui s'est toujours conduit fort inégalement.)

INÉGALITÉ. s. f. Défaut d'égalité. (L'inégalité de deux lignes. L'inégalité d'un chemin. L'inégalité d'un plancher. L'inégalité des saisons. L'inégalité d'un mouvement. Inégalité de style, d'esprit, d'humeur. Avoir de l'inégalité dans l'humeur. C'est un homme qui a de grandes inégalités.)

INÉLIGIBLE. adj. de t. g. Qui ne peut être élu.

INÉNARRABLE. adj. de t. g. Qui ne peut être raconté. Il n'est d'usage que dans les phrases tirées de l'Écriture-Sainte. (Saint Paul étant transporté au troisième Ciel, vit des choses inénarrables. Gémissement inénarrable.)

INEPTE. adj. de t. g. Qui n'a nulle aptitude à certaines choses. (C'est un homme tout à fait inepte aux sciences. Il est inepte à tout.)

Il signifie aussi, Impertinent, absurde; & dans cette acception, il se dit Des personnes & des choses. (C'est un homme inepte, l'homme du monde le plus inepte. Tout ce qu'il dit est inepte. Les raisons qu'il en donne sont très-ineptes.)

INEPTIE. s. f. (Le T se prononce comme une S.) Absurdité, sottise, impertinence. (Ce livre est plein d'inepties. Il ne débite que des inepties.)

INÉPUISABLE. adj. de t. g. Qu'on ne peut épuiser, qu'on ne peut tarir, qu'on ne peut mettre à sec. (Une source d'eau inépuisable.)

On dit figurément d'Un homme extrêmement riche, qu' (Il a des richesses inépuisables.) D'un homme d'un grand savoir, qu' (Il a un fonds inépuisable de science.) Et en parlant d'une matière de Doctrine, on dit, que *C'est une matière inépuisable*, pour dire, qu'Elle est extrêmement abondante.

INERTIE. s. f. (Le T se prononce comme S.) Terme didactique. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, *Force d'inertie*, pour signifier, La propriété qu'ont les corps de rester d'eux-mêmes dans leur état de repos ou de mouvement, jusqu'à ce qu'une cause étrangère les en tire.

INESPÉRÉ, ÉE. adj. Imprévu, à quoi on ne s'attendoit pas. Il ne se dit qu'en bien. (Une chose inespérée, un événement inespéré. Un succès inespéré. Un bonheur inespéré.)

INESPÉRÉMENT. adv. Lorsqu'on s'y attend le moins. Il ne se dit que des bons événemens. (Il étoit ruiné, il lui est survenu inespérément une succession qui a rétabli ses affaires.)

INESTIMABLE. adj. de t. g. Qu'on ne peut assez estimer, assez priser. (Cela est d'une valeur inestimable, d'un prix inestimable. C'est une chose inestimable.)

Il ne se dit que des choses, & non des personnes.

INÉVITABLE. adj. de t. g. Qui ne se peut éviter. (Un malheur inévitable. La mort est inévitable.)

INÉVITABLEMENT. adv. Nécessairement, sans qu'on puisse l'éviter. (Vous tomberez inévitablement dans ce malheur-là.)

INEXACT, ACTE. adjectif. Qui manque d'exactitude. (Un copiste inexact.)

INEXACTITUDE. s. f. Manque d'exactitude. (Il y a bien de l'inexactitude dans son ouvrage.)

INEXCUSABLE. adj. de t. g. Qui ne peut être excusé. (Faute inexcusable.)

Il se dit aussi Des personnes. (Vous êtes inexcusable d'en avoir usé ainsi.)

INEXÉCUTION. s. f. Manque d'exécution. (L'inexécution d'un contrat, d'un testament, d'un Arrêt, d'un traité.)

INEXORABLE. adj. de t. g. Qui ne peut être fléchi, apaisé. (Il est inexorable. Les pécheurs endurcis trouveront Dieu inexorable.)

INEXORABLEMENT. adv. D'une manière inexorable. (Ne lui demandez point cette grâce, il vous refuseroit inexorablement.)

INEXPÉRIENCE. s. f. Manque d'expérience. (L'inexpérience d'un jeune homme.)

INEXPÉRIMENTÉ, ÉE. adj. Qui n'a point d'expérience. (Général inexpérimenté. Chirurgien inexpérimenté.)

INEXPIABLE. adj. de t. g. Qui ne se peut expier. (Il y a des crimes inexpiables.)

INEXPLICABLE. adj. de t. g. Qui ne peut être expliqué par aucun discours. (Le Mystère de l'Eucharistie, la Prédestination sont inexplicables.)

INEXPRIMABLE. adj. de t. g. Que l'on ne peut exprimer par des paroles. (Douleur inexprimable. Joie inexprimable. Reconnoissance inexprimable. Sentimens inexprimables.)

INEXPUGNABLE. adj. de t. g. (Le G se prononce fortement.) Qui ne peut être forcé, pris d'assaut. (Ville inexpugnable. Fort inexpugnable.) Il ne se dit guère que dans le style soutenu.

INEXTINGUIBLE. adj. de t. g. Qui ne peut s'éteindre. (Un feu inextinguible. Lampe inextinguible.)

INEXTRICABLE. adj. de t. g. Qui ne peut être démêlé. (Un labyrinthe inextricable. Un chaos inextricable de difficulté.)

INF

INFAILLIBILITÉ. s. f. Certitude entière. (L'infaillibilité d'une règle. L'infaillibilité des Mathématiques.)

On dit, *L'infaillibilité de l'Eglise*, pour dire, La grâce que l'Église a reçue de Dieu d'être infaillible dans les choses de Foi.

INFAILLIBLE. adj. de t. g. Qui est certain & immanquable. (L'événement de cette affaire-là est infaillible. Ce que je vous promets est infaillible. Sa perte est infaillible. C'est une chose infaillible. Règle infaillible. Vérité infaillible. Science infaillible.)

Il signifie aussi, Qui ne peut ni tromper, ni errer. (Dieu est infaillible dans ses promesses. L'Église est infaillible dans les décisions des choses de Foi. Croyez-vous cet homme-là infaillible?)

INFAILLIBLEMENT. adv. Immanquablement, assurément, sans doute. (Infailliblement cela arrivera. Je m'y trouverai infailliblement.)

INFAISABLE. adj. de t. g. Qui ne peut être fait. (C'est une chose infaisable.)

INFAMANT, ANTE. adj. du verbe *Infamer*, qui n'est point en usage. Qui porte infamie. (Des paroles, des injures infamantes. Sentence infamante. Arrêt infamant.)

INFAMATION. s. f. Note d'infamie. (La condamnation au blâme emporte infamation.)

INFAME. adj. de t. g. Qui est diffamé, noté, flétri par les Lois, par l'opinion publique. (La moindre amende en matière criminelle rend infame. Ceux qui ont fait amende honorable, sont infames. Ceux qui sont réputés infames par la Loi, ne peuvent être admis en témoignage. Il y a des professions qui sont infames de droit.)

On appelle *Lieu infame*, Une maison où des filles de débauche se prostituent.

Il signifie aussi, Qui est indigne, honteux, sordide. (Action infame. La chose est infame. Avarice infame. Faire un trafic, un commerce infame.)

Il se dit aussi par exagération De tout ce qui est sale, mal-propre, mal-séant. (On le logea dans une chambre infame. Vous avez là un habit infame.)

INFAME, est aussi substantif, & signifie, Celui qui est diffamé par la Loi, ou qui a fait des choses qui le déshonorent. (Les infames ne sont pas reçus en témoignage. (Ne me parlez point de lui, c'est un infame. C'est une infame.)

INFAMIE. s. f. Flétrissure notable à l'honneur, à la réputation, soit par la Loi, soit par l'opinion publique. (Note d'infamie. Encourir note d'infamie. Cela porte infamie. L'amende en matière criminelle emporte infamie. Couvrir quelqu'un d'infamie. L'infamie est plus à craindre que la mort.)

Il signifie aussi, Action vilaine & honteuse, indigne d'un honnête homme. (C'est une grande infamie de contester pour si peu de chose, de plaider contre sa promesse. C'est un mal-honnête homme, il a fait mille infamies.)

Il signifie aussi, Paroles injurieuses à l'honneur, à la réputation. (Il lui a dit mille infamies, toutes les infamies imaginables, toutes les infamies du monde.)

INFANT, ANTE. s. Titre qu'on donne aux enfans puînés des Rois d'Espagne & de Portugal. (Le Cardinal Infant. L'infante Isabelle-Claire-Eugénie.)

INFANTERIE. s. f. Se dit Des gens de guerre qui marchent & qui combattent à pied. (Bonne infanterie. Vieille infanterie.

Nouvelle infanterie. Infanterie Françoise. Infanterie Espagnole. Régiment d'infanterie. Compagnie d'infanterie. Colonel d'infanterie. Un détachement d'infanterie. L'infanterie ennemie fut taillée en pièces.)

INFATIGABLE. adj. de t. g Qui ne peut être lassé par le travail, par la peine, par la fatigue. (Un homme infatigable. Courrier infatigable. Un corps infatigable. Un esprit infatigable. Ce ministre est infatigable.)

INFATIGABLEMENT. adv. Sans se lasser. (Attaché, appliqué infatigablement à son travail.)

INFATUATION. s. f. Prévention excessive & ridicule en faveur de quelqu'un ou de quelque chose.

INFATUER. v. a. Prévenir, préoccuper tellement quelqu'un en faveur d'une personne, d'une chose qui ne le mérite pas, qu'il n'y ait presque pas moyen de l'en désabuser. (Qui vous a infatué de cet homme-là, de ce livre-là ? S'infatuer de quelqu'un. S'infatuer d'une opinion. Être infatué de quelque chose. S'en laisser infatuer.)

INFATUÉ, ÉE. participe.

INFÉCOND, ONDE. adj. Stérile, qui ne produit point, ou qui produit peu. (Terre inféconde. Ce champ est infécond.)

Il se dit aussi figurément. (Esprit infécond. Génie infécond. Veine inféconde.)

INFÉCONDITÉ. s. f. Manque de fécondité, stérilité. (L'infécondité des terres où il y a des mines, n'est pas récompensée par la richesse des métaux qu'elles produisent.)

INFECT, ECTE. adj. Puant, gâté, corrompu, qui est infecté, ou qui infecte. (Il a l'haleine si infecte. Il est puant & infect. Un lieu infect. L'air infect.)

INFECTER. v. a. Gâter, corrompu par communication de quelque chose de puant, de contagieux, ou de venimeux. (Cela infecte l'air. Cette puanteur, cette charogne infecte tout le voisinage. La peste avoit infecté toute la Ville, tout le Pays. Ceux qui étoient infectés de cette maladie. Il nous infecte avec son haleine, de son haleine. Ôtez-vous de-là, vous nous infectez. On jeta des charognes dans le puits pour l'infecter.)

On le dit aussi figurément Des choses qui corrompent l'esprit ou les mœurs. (Il infecta le Pays de cette hérésie, de sa méchante doctrine. C'est un pernicieux esprit, si vous le fréquentez, il vous infectera par ses mauvais exemples, par ses dangereuses maximes. Il vous infectera de ses mauvaises maximes.)

INFECTÉ, ÉE. participe.

INFECTION. s. f. Grande puanteur. (Cet égout est de la plus grande infection. Il en sort une si étrange infection. Infection insupportable.)

Il signifie aussi, Corruption, contagion. (L'infection des corps morts mit la peste dans cette Ville.)

INFÉODATION. s. f. Acte par lequel le Seigneur aliène une Terre, & la donne pour être tenue de lui en fief. (L'inféodation étoit en bonne forme.)

INFÉODER. v. a. Donner une Terre pour être tenue en fief. (Inféoder des héritages.)

INFÉODÉ, ÉE. participe. (Domaine inféodé.)

On appelle *Dixmes inféodées*, Des dixmes aliénées par l'Église, & qui sont possédées par des Laïques.

INFÉRER. v. a. Tirer une conséquence de quelque proposition. (Vous dites que telle chose est, que voulez-vous inférer de-là ? J'en infère telle chose. Vous n'en pouvez rien inférer.)

INFÉRÉ, ÉE. participe.

INFÉRIEUR, IEURE. adj. Qui est placé au-dessous. (Les planètes inférieures. L'orbe de Mercure est inférieur à celui de Vénus. La région inférieure de l'air. La partie supérieure, la partie inférieure du corps.)

On appelle L'appétit sensitif, *La partie inférieure de l'ame*, par opposition à la raison, qu'on nomme *La partie supérieure.*

En termes de Géographie ancienne on dit, (Germanie inférieure. Germanie supérieure. Pannonie inférieure, Pannonie supérieure, &c.) Ce qui est la même chose que *Basse Germanie*, *Haute Germanie*, *&c.* par rapport au cours des rivières.

Il signifie aussi, qui est au-dessous d'un autre en rang, en dignité, en mérite, en forces. (Inférieur en science. Inférieur en doctrine, en mérite. Les ennemis nous étoient inférieurs en forces, en nombre, en infanterie. Entre les Anges, il y a des Ordres supérieurs & des Ordres inférieurs.)

On appelle *Juges inférieurs*, Ceux dont il y a appel.

Il est aussi substantif, & alors il ne se dit proprement que De celui qui est au-dessus d'un autre rang, en dignité, & ordinairement avec subordination & avec dépendance. (Les inférieurs doivent respect aux supérieurs. C'est mon Evêque, c'est mon Capitaine, je suis son inférieur. Il en use bien avec ses inférieurs.)

INFÉRIEUREMENT. adverbe. Au-dessous. (Deux Auteurs ont écrit sur cette matière, mais un tel bien inférieurement à l'autre.)

INFÉRIORITÉ. s. f. Rang de l'inférieur à l'égard du supérieur. (Il ne reconnoît pas assez son infériorité. Son infériorité devroit le rendre plus humble.)

INFÉRIORITÉ, se dit aussi dans les choses morales. (Infériorité de génie. Infériorité de mérite.)

INFERNAL, ALE. adj. Qui appartient à l'enfer. (Monstre infernal. Furie infernale. Les puissances infernales. Une rage infernale.)

On appelle le Démon, (Le serpent infernal, le dragon infernal.)

On dit poëtiquement, & en parlant de l'enfer des anciens Païens, (La rive infernale. Le Nautonnier infernal. Le peuple infernal. Les Juges infernaux.)

En Chimie, on appelle *Pierre infernale*, Une substance caustique & brûlante faite avec l'argent & l'esprit de nitre.

INFERTILE. adj. de t. g. Stérile, qui ne produit rien, qui ne rapporte rien, ou qui ne rapporte que peu. (Un champ infertile. Des terres infertiles. Pays infertiles.)

On dit figur. *Un esprit infertile*, *un sujet infertile*, pour dire, Un esprit qui ne produit rien de lui-même, un sujet qui fournit peu de choses à dire.

INFERTILITÉ. s. f. Stérilité. (L'infertilité de ces terres est cause qu'on ne les cultive plus.)

INFESTER. v. a. Piller, ravager par des irruptions, par des courses fréquentes. (Les Pirates infestoient toutes ces côtes-là. Les ennemis infestoient tous ces pays-là par leurs courses.)

INFESTER, signifie aussi, Incommoder, tourmenter. (Les rats infestent cette maison.)

INFESTÉ, ÉE. participe.

INFIDÉLITÉ. s. f. Déloyauté, trahison. (Noire infidélité. Grande infidélité. Infidélité horrible. L'infidélité d'un domestique. L'infidélité d'un ami. Commettre une infidélité. Faire une infidélité.)

Il signifie aussi simplement, Manque de fidélité. (L'infidélité d'un amant. L'infidélité d'une maîtresse. L'infidélité d'une femme, d'un mari.)

On appelle *Infidélité de la mémoire*, Le défaut de mémoire.

Il se prend aussi pour L'état de ceux qui ne sont pas dans la vraie Religion. (Les Juifs sont obstinés dans leur infidélité. Il étoit Chrétien, & ses crimes le firent tomber dans l'infidélité.)

INFIDELLE. adj. de t. g. Déloyal, qui ne garde point la foi. (Une femme infidelle à son mari. Ami infidelle. Amant infidelle. Être infidelle à son ami.)

On dit, *Une mémoire infidelle*, pour dire, Une mémoire qui manque au besoin. Et, *Un rapport infidelle*, *un recit infidelle*, pour dire, Un rapport, un récit où l'on déguise la vérité.

Il signifie aussi, Qui n'a pas la vraie Foi, qui n'est pas dans la Religion Chrétienne. (Les nations infidelles, les Peuples infidelles.)

En ce sens il est aussi substantif. (L'infidelle n'a point de part au Royaume de Dieu. Être pire qu'un infidelle.)

Il s'emploie plus ordinairement au pluriel. (Convertir les Infidelles. Combattre les Infidelles. Aller, marcher contre les Infidelles.)

INFIDELLEMENT. adv. D'une manière infidelle. (Agir infidellement avec ses amis.)

INFILTRATION. s. f. Action d'une chose qui s'insinue dans les pores des parties solides. (L'infiltration de l'eau dans le bois.)

INFILTRER, s'INFILTRER. v. réc. Passer comme par un filtre.

INFILTRÉ, ÉE. participe.

INFINI, IE. adj. Qui n'a ni commencement ni fin, qui est sans bornes & sans limites. En ce sens il ne se dit que de Dieu seul. (Dieu seul est infini, il n'y a rien d'infini que Dieu seul.)

INFINI, se dit aussi Des attributs de Dieu. (La miséricorde de Dieu est infinie. Sa puissance est infinie, &c.)

Il signifie aussi Innombrable. (Il y a un nombre infini d'Auteurs qui rapportent que.... Il y avoit un monde infini dans cette assemblée.)

INFINI, se prend aussi substantivement. (Le calcul de l'infini. La géométrie de l'infini.)

À L'INFINI. adv. Sans fin, sans bornes, sans mesure. Il ne se dit guère que de certaines choses auxquelles on peut toujours ajouter, comme le temps, l'espace, l'étendue & le nombre. (Cela iroit à l'infini. La divisibilité de la matière à l'infini. Progrès à l'infini. Tirer une ligne à l'infini. Multiplier un nombre à l'infini.)

INFINIMENT. adv. Sans bornes & sans mesure. (Dieu est infiniment bon, infiniment juste.)

Il signifie aussi Extrêmement. (C'est un homme infiniment heureux. Il souffre infiniment. Il a infiniment d'esprit.)

En Mathématique, on appelle *Quantité infiniment petite*, Celle qui est conçue comme moindre qu'aucune quantité assignable.

INFINITÉ. s. f. Qualité de ce qui est infini. (L'esprit humain ne sauroit comprendre l'infinité de Dieu. Quelques Philosophes soutiennent l'infinité de l'espace.)

On s'en sert aussi quelquefois pour signifier Un grand nombre. (Une infinité de

personnes. Une infinité de peuple. Une infinité des gens ont cru que... Une infinité de choses. On pourroit vous alléguer une infinité de raisons.)

INFINITÉSIMAL, ALE. adj. Terme de Géométrie. Il est principalement d'usage en cette phrase, *Calcul infinitésimal*, pour signifier Le calcul des infiniment petits. (Le calcul infinitésimal a deux branches, le calcul différentiel, & le calcul intégral.)

INFINITIF. s. m. Terme de Grammaire. On appelle ainsi dans les verbes, le mode qui ne marque ni nombre ni personnes. (Aimer, *est l'infinitif du verbe* J'aime.)

INFIRMATIF, IVE. adj. Terme de Palais. Qui infirme, qui rend nul. Il ne se dit guère que dans cette phrase, (Un Arrêt infirmatif d'une Sentence.)

INFIRME. adj. de t. g. Mal-sain, qui a une constitution foible, ou qui a actuellement quelque indisposition qui le rend languissant. (Un homme infirme. C'est un corps extrêmement infirme.)

Il est aussi substantif, & signifie, Tant les maladifs ou mal-sains, que ceux qui sont malades actuellement. (C'est un infirme. Nous avons plusieurs infirmes. Voilà le lieu où l'on met les infirmes.)

Il signifie aussi, Foible, fragile, qui manque de force pour faire le bien. (Le péché a rendu l'homme infirme, a rendu la volonté infirme.)

INFIRMER. v. a. Terme de Palais. Invalider un acte, ôter la force à un acte. (Voilà une pièce bien forte, qu'apportez-vous pour l'infirmer? Il disoit pour infirmer cet acte, que...)

On dit, *Infirmer une Sentence*, Quand dans une instance d'appel, un Juge supérieur rend nulle la Sentence du Juge inférieur. (Le parlement a infirmé la Sentence de ce Juge.)

On l'emploie aussi dans le style didactique. *Infirmer une preuve*, *un témoignage*, pour dire, montrer le foible d'une preuve, d'un témoignage.

INFIRMÉ, ÉE. participe.

INFIRMERIE. s. f. Lieu destiné, dans les Communautés & Maisons Religieuses, pour les malades & les infirmes. (Il est à l'Infirmerie.)

INFIRMERIE, dans les Abbayes d'hommes, est un titre d'Office claustral, dont le revenu est destiné à l'entretien des Religieux malades. (Il est dû tant de blé de rente à l'Infirmerie d'une telle Abbaye.)

INFIRMIER, IÈRE. s. Celui ou celle qui a soin des malades dans une Communauté. (S'adresser à l'Infirmier. C'est l'Infirmière qui a ce soin-là.)

INFIRMIER, dans certaines Abbayes d'hommes, est le Religieux qui est revêtu du titre d'Un Office claustral, dont le revenu est destiné aux besoins des Religieux malades.

INFIRMITÉ. s. f. Indisposition ou maladie habituelle. (Les infirmités corporelles. Il est sujet à de grandes infirmités.)

Il signifie aussi, Foiblesse, fragilité pour le bien, défaut, imperfection. (L'infirmité humaine. L'infirmité de la nature causée par le péché. Il faut supporter les infirmités de son prochain.)

INFLAMMABLE. adj. de t. g. Qui s'enflamme facilement. (Le soufre, le camphre sont des matières fort inflammables.)

INFLAMMATION. s. f. L'action qui enflamme une matiere combustible. (Le feu prit aux poudres, & l'inflammation fut si prompte, qu'elle fit un ravage affreux.)

Il se dit figurément pour signifier L'âcreté & l'ardeur qui surviennent aux parties du corps excessivement échauffées. (Il y a de l'inflammation à cette plaie. Inflammation de poitrine. L'inflammation des viscères. Inflammation de poumon. Inflammation d'entrailles.)

INFLAMMATOIRE. adj. de t. g. Qui enflamme, qui cause l'inflammation. (Maladie inflammatoire.)

INFLÉXIBILITÉ. s. f. Qualité, caractère de ce qui est infléxible. (L'infléxibilité d'un Juge. L'infléxibilité de son cœur.)

INFLÉXIBLE. adj. de t. g. Qui ne se laisse point émouvoir à compassion, qui ne se laisse ébranler par aucune considération, qui ne se laisse point fléchir. Il se dit également en mal & en bien. (Infléxible aux prières. Tyran infléxible. Il est rigide & inflexible. Une vertu infléxible. Une constance infléxible. Fermeté infléxible. Juge infléxible.)

INFLÉXIBLEMENT. adv. D'une manière infléxible. (Il demeure infléxiblement attaché à son opinion.)

INFLÉXION. s. f. Son plus grand usage est dans cette phrase, (Infléxion de voix,) qui se dit Des changemens de la voix, lorsqu'on passe d'un ton à un autre. (Il y a des infléxions de voix charmantes.)

INFLÉXION, se dit aussi quelquefois De la disposition, de la facilité qu'on a, soit en chantant, soit en parlant, à faire ces changemens, & à passer d'un ton à un autre. (Cet Orateur n'a point d'infléxion de voix. Un homme qui n'a point d'infléxion dans la voix ne sauroit bien chanter.)

On dit aussi, *Infléxion de corps*, pour dire, une certaine disposition naturelle à plier, à incliner le corps, à bien porter son corps.

On dit en termes de Grammaire, *L'infléxion des noms*, *l'infléxion des verbes*, pour dire, La manière dont les noms se déclinent, dont les verbes se conjuguent.

INFLICTION. s. f. Condamnation à une peine afflictive & corporelle.

INFLIGER. v. a. Ordonner par Sentence, par autorité supérieure, une peine à quelque personne pour quelque transgression, pour quelque crime. (Les Lois, les Ordonnances infligent des peines, des grièves peines aux meurtriers, aux incendiaires, &c. La peine qui est infligée par le Juge. Infliger une amende.) Ce verbe n'a d'usage qu'avec les mots qui marquent *Peine* ou *châtiment*.

INFLIGÉ, ÉE. participe.

INFLUENCE. s. f. Qualité, puissance, vertu, qu'on prétend qui découle des astres sur les corps sublunaires. (Bonne influence. Maline influence.)

INFLUENCE, se dit aussi au figuré. (Les premieres démarches qu'on fait dans le monde ont beaucoup d'influence sur le reste de la vie. Il a eu beaucoup d'influence dans cette affaire.)

INFLUER. v. a. Communiquer par une vertu secrète. En ce sens il ne se dit guère que Des impressions qu'on prétend que les astres répandent sur les corps sublunaires. On dit vulgairement que (Les astres influent diverses qualités sur les corps sublunaires.)

Il se dit aussi Des impressions qui se font sur l'esprit, par le commerce & la fréquentation du monde. En ce sens, il s'emploie d'ordinaire absolument. (La bonne ou mauvaise éducation d'un jeune homme influe sur tout le reste de sa vie.)

On dit dans le même sens, que (Des raisons, des preuves influent sur toute la suite, &c. Il influe beaucoup dans le parti qu'on prit.)

INFLUÉ, ÉE. participe.

INFORMATION. s. f. Terme de Pratique. Acte justiciaire, qui contient les dépositions des témoins sur un fait. En ce sens il ne se dit qu'en matière criminelle. (Faire une information. L'information porte. Faire des informations. Supprimer, brûler les informations. Décréter sur les informations. Se tenir aux informations. Prendre droit par les informations. Retirer les informations du Greffe. Informations secrètes. Continuer les informations.)

On appelle en matière civile, *Information de vie & mœurs*, Celle qui se fait de la conduite & des mœurs de quelqu'un qui doit être reçu dans une charge, dans une Dignité.

On appelle *Information*, en matière criminelle, ce qui s'appelle *Enquêtes*, en matière civile.

On dit aussi, *Aller aux informations*, *prendre des informations*, pour dire simplement, Faire des recherches, afin de découvrir la vérité de quelque fait, de quelque bruit qui court.

INFORME. adj. de t. g. Imparfait, qui n'a pas la forme qu'il doit avoir. Il se dit au propre & au figuré. (Une masse, un animal informe. Cet Acte est informe. C'est une pièce informe qui ne vous peut servir. C'est un ouvrage informe, & qui n'est pas encore mis dans l'ordre où l'on veut qu'il soit.) On appelle *Etoiles informes*, Celles qui n'appartiennent à aucune constellation.

INFORMER. v. a. Être la forme substantielle d'un corps. En ce sens, il n'est en usage qu'en termes de Philosophie de l'école. (L'ame informe le corps.)

Il signifie aussi, Avertir, instruire. (Informer les Juges de la vérité du fait. Informer le Prince de ce qui se passe.)

INFORMER. v. n. Terme de pratique. Faire enquête. Il n'a guère d'usage qu'en matière criminelle. (Permission d'informer. Informer contre quelqu'un. Informer d'un assassinat.) On dit néanmoins en matière civile, qu' (Il sera informé des vie & mœurs de quelqu'un;) mais ce n'est que lorsqu'il s'agit de recevoir quelqu'un dans une charge, dans un bénéfice, &c.

INFORMER, est aussi réciproque, & signifie S'enquérir. (S'informer de la vérité du fait. Je m'en suis informé à tous ceux que je connoissois.)

INFORMÉ, ÉE. participe. (Juge bien informé. Un homme bien informé, mal informé.)

INFORMÉ. (plus amplement) Expression de Palais. Manière de prononcer en matière criminelle. Quand les Juges ne trouvent pas assez de preuves pour asseoir une condamnation, mais qu'il y a de violens soupçons que l'accusé est coupable, alors on ordonne qu'il en sera *plus amplement informé* pendant un temps déterminé, ou *usquequò*; & cependant que l'accusé aura sa liberté ou tiendra prison, suivant la gravité des soupçons.

INFORTIAT. s. m. Nom du second volume du Digeste compilé sous Justinien.

INFORTUNE. subst. f. Malheur, désastre,

adversité, disgrace. (Grande infortune. Étrange infortune. Tomber dans l'infortune. Je plains son infortune.)

INFORTUNÉ, ÉE. adjectif. Malheureux. (Prince infortuné. Homme infortuné.)

INFRACTEUR. s. m. Transgresseur. Il n'a guère d'usage qu'en parlant de Loi, de traité, &c. (Infracteur des Lois, des traités. Les infracteurs des ordonnances. À peine contre les infracteurs.)

INFRACTION. s. f. Transgression, contravention. Il n'a guère d'usage qu'en parlant de Traité, de Loi, &c. (Ils ont fait une infraction au traité, contre le traité. L'infraction des Lois, des privilèges.)

INFRUCTUEUSEMENT. adv. Sans profit sans utilité. (Il a travaillé infructueusement.)

INFRUCTUEUX, EUSE. adj. Qui ne rapporte point de fruit, ou qui en rapporte fort peu. (Terroir infructueux. Terre infructueuse. Champ infructueux. Année infructueuse.)

Il signifie figurément, Qui n'apporte aucun profit, aucune utilité. (Travail infructueux. Soins infructueux. Emploi infructueux. Peine infructueuse.)

INFUS, USE. adj. Il n'est guère en usage que dans ces phrases, (Science infuse, sagesse infuse,) qui se disent De la science & de la sagesse qu'il a plu à Dieu de verser dans l'ame de quelques personnes. (Adam avoit toutes les sciences infuses. Salomon avoit la sagesse infuse. Un savoir infus.)

INFUSER. v. a. Mettre, tremper une drogue dans quelque liqueur, afin que la liqueur en tire le suc. (Il faut faire infuser deux gros de séné. Infuser de la rhubarbe dans de la tisanne. Infuser du quinquina dans du vin. Infuser à froid. Infuser sur la cendre chaude.)

INFUSÉ, ÉE. participe.

INFUSIBLE. adj. de t. g. Il se dit d'Un corps qu'on ne peut fondre.

INFUSION. s. f. L'action d'infuser. Opération qui consiste à laisser séjourner des substances dans une liqueur.

Il se prend aussi pour la liqueur dans laquelle les substances ont séjourné. (Une infusion de séné. Une infusion de rhubarbe.)

Il signifie aussi La manière dont certaines facultés surnaturelles sont infusées dans l'ame. (Les Apôtres avoient le don des langues par infusion, par l'infusion du Saint-Esprit.)

I N G

INGAMBE. adj. de t. g. Léger, dispos, alerte. Il n'est que du style familier.

INGÉNIER. v. récipr. Chercher, tâcher de trouver dans son esprit quelque moyen pour réussir. (Ingéniez-vous pour sortir de cet embarras.) Il est familier.

INGÉNIEUR. s. m. Celui qui invente, qui trace & qui conduit des travaux & des ouvrages pour attaquer, défendre, ou fortifier les Places. (Habile Ingénieur. Bon Ingénieur. Cet ingénieur a tracé ce bastion, a conduit ces travaux. Ingénieur en chef.) Il se dit aussi De celui qui conduit d'autres ouvrages.

INGÉNIEUSEMENT. adv. D'une manière ingénieuse. (Cela est ingénieusement imaginé, ingénieusement dit.)

INGÉNIEUX, EUSE. adj. Plein d'esprit, plein d'invention & d'adresse. (Homme ingénieux. Femme ingénieuse.) Il se dit aussi Des choses qui marquent beaucoup d'esprit dans celui qui en est l'auteur. (Pièce, machine fort ingénieuse. Cette invention est bien ingénieuse. Cet ouvrage est tout à fait ingénieux. Cette composition est fort ingénieuse. Malice ingénieuse. Repartie ingénieuse.)

On dit, qu'*Un homme est ingénieux à se tourmenter*, pour dire, que Son esprit lui fournit des réflexions, des pensées qui ne servent qu'à redoubler son inquiétude, qu'à augmenter sa peine.

INGÉNU, UE. adj. Naïf, simple, franc, sans déguisement, sans finesse. (Un homme ingénu. Un esprit ingénu. C'est l'homme du monde le plus ingénu. Il a l'air ingénu, fort ingénu. Il a quelque chose d'ingénu dans la physionomie, dans l'air du visage. Il a dit cela d'une manière fort ingénue. Discours ingénu. Déclaration ingénue. Il fit un aveu ingénu.)

INGÉNUITÉ. s. f. Naïveté, simplicité, franchise. (Il n'y a que trop d'ingénuité dans tout ce qu'il dit. Une grande ingénuité dans son air, dans ses paroles. Avec un air d'ingénuité, avec une ingénuité affectée, il trompe ceux qui ne le connoissent pas.)

INGÉNUMENT. adv. D'une manière ingénue & naïve. (Il dit toutes choses ingénument, trop ingénument.)

Il signifie aussi quelquefois franchement, sincèrement. (Je vous avouerai ingénument que.... Pour vous parler ingénument.)

INGÉRER, S'INGÉRER. v. réc. Se mêler de quelque chose sans en être requis. (Il s'est ingéré de faire.... Je ne m'ingère point de vos affaires. Il s'ingère de donner des avis. Cet homme s'ingère toujours dans vos affaires. Il s'ingère des choses dont il n'a que faire. Il s'ingère de tout.)

INGRAT, ATE. adj. Méconnoissant, qui n'a point de reconnoissance, qui ne tient point compte des bienfaits qu'il a reçus. (C'est un ingrat. Il faudroit punir les ingrats. Faites-moi ce plaisir, vous n'obligerez pas un ingrat.)

Il signifie figurément, Stérile, infructueux, & se dit Des choses dont on ne retire guère d'utilité, à proportion du travail ou de la dépense. (Terre ingrate. Travail ingrat. Étude ingrate. Affaire ingrate.)

INGRAT, se dit aussi Des choses qui ne fournissent rien à l'esprit, & qui ne répondent point à la peine qu'elles donnent. (Vous avez choisi là une matière bien ingrate. C'est un sujet très-ingrat.)

INGRATITUDE. s. f. Manque de reconnoissance pour un bienfait reçu. (Extrême, horrible ingratitude. C'est une ingratitude bien noire. Les gens de bien haïssent, détestent l'ingratitude. Il m'a payé d'ingratitude. L'ingratitude caractérisée opère la révocation des donations entre-vifs & la commise d'un Fief.)

INGRÉDIENT. s. m. Quelque chose que ce soit qui entre dans différentes sortes de compositions d'un remède, d'un breuvage, d'un vernis, &c. (Bon, mauvais ingrédient. Le principal ingrédient. Il entre bien des ingrédiens dans cette médecine. Il n'y faut pas tant d'ingrédiens.)

On dit en discours familier, d'Une sauce, d'un ragoût, qu' (Il y entre beaucoup d'ingrédiens.)

INGUINAL, ALE. adj. (l'U se prononce.) Terme de Chirurgie. Ce mot est employé pour signifier Tout ce qui concerne l'aine. On dit, (Bandage inguinal. Hernie inguinale.)

I N H

INHABILE. adj. de t. g. Terme de Jurisprudence. Incapable. (Il est inhabile à posséder aucun Bénéfice. Ses vœux l'ont rendu inhabile à recueillir aucune succession.)

INHABILITÉ. s. f. Terme de Jurisprudence. Incapacité. (La condamnation aux galères perpétuelles emporte inhabilité à recueillir aucune succession.)

INHABITABLE. adj. de t. g. Qui ne peut être habité. (Maison inhabitable. Pays inhabitable.)

INHABITÉ, ÉE. adj. Qui n'est point habité. (Lieu inhabité. Lieux inhabités. Ville inhabitée.)

INHÉRENCE. s. f. Terme de Philosophie. Il se dit de la jonction des choses inséparables par leur nature, ou qui ne peuvent être séparées que mentalement & par abstraction. (L'inhérence de l'accident à la substance.)

INHÉRENT, ENTE. adj. Qui par sa nature est joint inséparablement à un sujet. (L'accident est réellement & philosophiquement parlant inhérent à la substance.)

INHIBER. v. a. Terme de Pratique & de Chancellerie. Défendre, prohiber. (Nous avons inhibé & défendu.)

INHIBÉ, ÉE. participe. (Les choses inhibées.)

INHIBITION. s. f. Terme de Pratique. Défense, prohibition. (Inhibitions & défenses sont faites à toutes personnes. L'Arrêt portoit, l'Ordonnance portoit inhibitions & défenses.) Il se joint presque toujours avec le mot *Défense*, & a plus d'usage au pluriel qu'au singulier.

INHOSPITALITÉ. s. f. Défaut d'hospitalité. (Irez-vous vous exposer à la barbarie & à l'inhospitalité de ces peuples ?)

INHUMAIN, AINE. adj. Cruel, sans pitié, sans humanité. (Un tyran inhumain. Un maître inhumain. Un acte inhumain. Action inhumaine. Cela est barbare & inhumain. Il lui fit un traitement inhumain. Il y avoit une Loi inhumaine, une Coutume inhumaine dans ce Pays.)

On appelle *Inhumaine*, dans le langage des Amans & des Poëtes, Une femme qui ne répond pas à la passion de celui dont elle est aimée. (Bergère inhumaine.)

Il est aussi subs. (C'est une inhumaine.)

INHUMAINEMENT. adv. Cruellement. (Il l'a traité inhumainement.)

INHUMANITÉ. s. f. Cruauté, barbarie. (Grande inhumanité. Étrange inhumanité. Il y a de l'inhumanité à cela. Il l'a traité avec inhumanité. Exercer de grandes inhumanités. Commettre quelque inhumanité. Acte d'inhumanité.)

INHUMATION. substantif f. Enterrement. (L'inhumation des corps. Les frais de l'inhumation.)

INHUMER. v. a. Enterrer. Il ne se dit que des corps humains. (Inhumer les morts. Il fut inhumé, on l'inhuma dans l'Église, dans le Cimetière.)

INHUMÉ, ÉE. participe.

I N J

INJECTER. v. a. Jeter avec une seringue quelque liqueur dans une plaie pour la nettoyer, pour la rafraîchir. (On a injecté plusieur fois sa plaie.)

INJECTÉ, ÉE. participe.

INJECTION. s. f. Action par laquelle on injecte une plaie. (Il a fait faire des injections pour guérir cette plaie.)

On appelle aussi *Injection*, L'eau, les liqueurs qu'on jette dans une plaie, dans

un ulcère, ou dans les vaisseaux du corps humain. (L'injection étoit trop chaude, trop froide.)

INIMAGINABLE. adj. de t. g. Qui ne se peut imaginer.

INIMITABLE. adj. de t. g. Qui ne peut être imité. (Une action inimitable. Une pièce inimitable. Un homme inimitable dans son art, dans ses manières d'agir.) Il est plus en usage que son simple *Imitable*.

INIMITIÉ. s. f. Haine, malveillance, aversion qu'on a pour quelqu'un, & qui ordinairement dure long-temps. (Inimitié furieuse, mortelle. Inimitié immortelle. Vieille inimitié. Inimitié couverte. Inimitié héréditaire. Inimitié enracinée, irréconciliable. Par inimitié. Avoir de l'inimitié. Concevoir de l'inimitié contre quelqu'un, encourir son inimitié.)

INIMITIÉ, se dit aussi pour Marquer toute sorte d'antipathie, soit dans les animaux, soit dans les végétaux. (Inimitié naturelle.)

On dit en termes de Botanique, qu'(Il y a de l'inimitié entre telle & telle plante, entre tel & tel animal.)

ININTELLIGIBLE. adj. de t. g. Qui n'est pas intelligible, qu'on ne peut entendre. (Ce discours, ce langage est inintelligible.)

INJONCTION. s. f. Commandement exprès. (On a fait injonction à tels & à tels de faire... Après cette injonction. Un Arrêt portant injonction. Le Roi a fait injonction à tous les Officiers des troupes de se trouver....)

INIQUE. adj. de t. g. Injuste, méchant, qui n'a point d'équité. (Juge inique. Jugement inique. Conseil inique.)

INIQUEMENT. adv. Injustement, contre l'équité. (Juger iniquement.)

INIQUITÉ. s. f. Méchanceté, action contre les Lois & contre la probité. (L'iniquité des Juges. L'iniquité des Jugemens. L'iniquité évidente d'un Arrêt.)

On dit en termes de l'Écriture, (Boire l'iniquité comme l'eau.)

On s'en sert aussi plus généralement pour signifier, Le péché, la corruption de la nature & des mœurs, le débordement des vices. (Notre-Seigneur a porté nos iniquités, a lavé nos iniquités, s'est chargé de nos iniquités. (L'iniquité régnoit, avoit couvert la face de la terre. L'iniquité du siècle. C'est un homme rempli d'iniquité. Les enfans portent bien souvent les iniquités de leurs pères. Les hommes, comme enfans d'Adam, portent l'iniquité de leur premier père. Enfant d'iniquité. C'est le comble de l'iniquité.)

INITIAL, ALE. adj. Terme d'Imprimerie. Il n'a d'usage que dans ces phrases, *Lettre initiale*, *lettres initiales*, pour dire, Les grandes lettres qu'on met à la tête des Chapitres ou Articles, des alinea, & des noms propres. (A initial.)

INITIATION. s. f. Cérémonie par laquelle on étoit initié à la connoissance & à la participation de certains Mystères.

INITIER. v. a. Il ne se dit proprement qu'en parlant de la Religion des anciens Païens, & signifie, Recevoir au nombre de ceux qui font profession de quelque culte particulier, admettre à la connoissance & à la participation de certaines cérémonies secrètes qui regardoient le culte particulier de quelque Divinité. Ainsi en parlant de quelqu'un d'entre les anciens Grecs ou Romains, on dira, (Il se fit initier aux mystères de Cérès, de Bacchus. Ceux qui n'étoient pas initiés aux mystères de Cérès ne pouvoient assister à certains sacrifices. Il y avoit de certaines cérémonies à observer pour initier quelqu'un aux mystères.)

Il se dit par extension, en parlant de quelque Religion que ce soit, & même de la vraie. (Quand les Pères ont parlé à ceux qui n'étoient pas encore initiés aux Mystères de la Religion.)

Il se dit figurément en parlant de science. Ainsi on dit, *Il n'est pas encore initié à la Philosophie*, pour dire, Il n'en a pas encore les premières connoissances, les premières teintures.

On dit aussi figurément, *Etre initié dans une société*, *dans une compagnie*, pour dire, Y être admis, être reçu au nombre de ceux qui la composent. (Il n'est pas encore initié parmi nous.)

INITIÉ, ÉE. participe.

INJURE. s. f. Tort, outrage, ou de fait, ou de parole. (Grande injure. Injure atroce, sanglante, irréparable. Faire injure. Faire une injure à quelqu'un. Endurer, souffrir une injure. Oublier, pardonner les injures. Repousser les injures. Venger l'injure. Réparer l'injure qu'on a faite. Recevoir une injure en sa personne, en son honneur. Il tient, il répute cela à injure. Faire satisfaction d'une injure. Une injure à l'honneur, faite à l'honneur. Faire assigner en réparation d'injures.)

Il se prend plus particulièrement pour Une parole offensante, outrageuse. (Dire des injures à quelqu'un. Ils en vinrent aux injures. Vomir des injures. Charger quelqu'un d'injures.)

On dit dans le style familier, (Se chanter mille injures. Dire de grosses injures.)

On appelle figurément, *L'injure du temps*, *les injures du temps*, *de l'air*, Les incommodités du temps, comme le vent, la pluie, la grêle, le brouillard, &c. (Être exposé à l'injure du temps, aux injures du temps.)

On le dit aussi figurément, pour signifier L'effet même du temps, & les calamités inséparables de sa durée. (Ces monumens, ces édifices ont été ruinés par l'injure du temps. Nous avons perdu plusieurs ouvrages des Anciens par l'injure des temps. Nous avons perdu beaucoup de connoissances, beaucoup de secrets par l'injure des temps.)

INJURIER. v. a. Offenser quelqu'un par des paroles injurieuses. (Il l'a appellé coquin, il l'a injurié. Il injurie tout le monde.)

INJURIÉ, ÉE. participe.

INJURIEUSEMENT. adv. D'une manière injurieuse, outrageante. (Il l'a traité si injurieusement, que.... Il a parlé fort injurieusement contre tels, &c.)

INJURIEUX, EUSE. adj. Outrageux, offensant. (Cela est injurieux à la mémoire, à la famille d'un tel. Injurieux à un tel. Un discours, un écrit injurieux. Injurieux pour lui, pour sa maison, pour ses amis.)

On dit figurément & poëtiquement, *La fortune injurieuse*, *le sort injurieux*, *le destin injurieux*, pour dire, La fortune, le sort, le destin injuste.

INJUSTE. adj. de t. g. Qui n'a point de justice, qui est contre la justice. Il se dit des hommes & des choses. (Cet homme est bien injuste. Un Arrêt injuste. Une Sentence injuste. Une demande injuste. Une guerre injuste. Des moyens injustes. Des propositions injustes.)

INJUSTEMENT. adv. D'une manière injuste. (Il a été condamné injustement.)

INJUSTICE. s. f. Habitude ou action contraire à la justice. (L'injustice régnoit en ce siècle-là. Il a fait une grande injustice. Commettre des injustices. Son procédé est plein d'injustice.)

INN

INNÉ, ÉE. adj. Terme didactique. Qui est né avec nous. (Espèces innées. Idées innées. Qualités innées.)

INNOCEMMENT. adv. Avec innocence, sans dessein de mal faire, sans fraude ni tromperie. (Je n'y pensois point de mal, j'y allois innocemment. Je l'ai fait innocemment. On ne sauroit agir plus innocemment. Il a vécu innocemment.)

INNOCEMMENT, signifie aussi Sottement, niaisement. (Il vint tout innocemment raconter la sottise qu'il avoit faite.)

INNOCENCE. s. f. État de celui qui est innocent & exempt de crime. (On a reconnu son innocence. Innocence persécutée. Il a conservé son innocence dans les occasions les plus dangereuses. Il a conservé son innocence baptismale. Dans la vie chrétienne, il n'y a que deux états, l'état d'innocence & l'état de pénitence. Adam n'avoit pas encore péché, il étoit dans l'état d'innocence.)

On appelle L'enfance, (L'âge d'innocence.)

Il signifie aussi, Trop grande simplicité. (Admirez l'innocence de cet homme.)

INNOCENT, ENTE. adj. Qui n'est point coupable. (Il est innocent du crime dont on l'accuse. Il en est innocent. Il fut absous & reconnu innocent. On l'a accusé de ce crime, mais il est aussi innocent que l'enfant qui vient de naître.)

En ce sens il est quelquefois pris substantivement. (Protéger les innocens. Persécuter les innocens. Opprimer, accabler, condamner l'innocent. Un innocent malheureux.)

Il signifie aussi, Qui ne nuit point, qui n'est point mal-faisant. (Remède, breuvage innocent. C'est une action innocente.)

Il signifie aussi, Exempt de toute malice, pur & candide. (C'est une ame innocente, un esprit innocent. Il est innocent comme un enfant. Il mène une vie innocente. Ses mœurs, ses pensées sont innocentes. Un agneau est un animal innocent.)

Il est aussi subst. & se dit Des enfans au-dessous de l'âge de sept à huit ans. (On a dépouillé ces pauvres innocens. Un pauvre petit innocent. Il a laissé trois ou quatre petits innocens.) Ces deux dernières phrases ne sont que du style familier.

On appelle *Les innocens*, *les SS. Innocens*, Les petits enfans que le Roi Hérode fit égorger. (La Fête des Innocens ou les Innocens. Ce fut le jour, le lendemain des Innocens. Massacre des Innocens.)

On dit prov. & popul. d'Un homme qui est malicieux, & qui fait l'homme de bien & le simple, que (C'est un innocent fourré de malice.)

On appelle encore *Innocent*, Un homme qui a l'esprit foible, un idiot. (C'est un innocent, un vrai, un pauvre innocent, un franc innocent.)

Il signifie aussi Un homme ou un enfant qui a l'esprit imbécille, & qui est presque hébêté. (Ce garçon est innocent dès son enfance.)

On dit aussi en style de conversation,

(Vous êtes bien innocent de croire ce que cet homme vous a dit, c'est-à-dire, Vous êtes bien simple, &c.)

On appelle communément Des pigeons nouveaux nés, qu'on sert à table, (Des innocens. Une tourte d'innocens.)

INNOCENTER. v. a. Absoudre, déclarer innocent.

INNOCENTÉ, ÉE. participe.

INNOMBRABLE. adj. de t. g. Qui ne se peut nombrer. (Multitude innombrable. Nombre innombrable.)

INNOMÉ. adj. m. Terme de Droit. On appelle *Contrats innomés*, Ceux qui n'ont point de dénomination particulière. Ce sont ces actes où l'un promet de faire, & l'autre de donner, &c. (L'engagement d'un domestique est un contrat innomé.)

INNOMINÉS. (LES OS) adj. m. pl. Terme d'Anatomie. On a donné ce nom à deux os qui, s'unissant entr'eux antérieurement & avec l'os sacrum postérieurement, forment ce qu'on appelle Le bassin. Chacun des os innominés est formé de *L'os ilion, de l'os ischion, & de l'os pubis*. Ces trois os n'en font plus qu'un dans les adultes.

INNOVATION. s. f. Introduction de quelque nouveauté dans une Coutume, dans un usage, dans un acte. (Il ne faut point faire d'innovation. Les innovations sont dangereuses. Sans innovation.)

INNOVER. v. n. Introduire quelque nouveauté dans une coutume, dans un usage déjà reçu, &c. (C'est un établissement fort ancien, il n'y faut rien innover. Il est dangereux d'innover dans les choses de la Religion, &c.)

Il se prend activement dans cette phrase, (Il ne faut rien innover.)

INNOVÉ, ÉE. participe.

I N O

INOBSERVATION. s. f. Manque d'obéissance envers les Lois, d'exécution des promesses qu'on a faites. (L'inobservation des Règles ruine la discipline. L'inobservation des Lois, des Traités.)

INOCULATEUR. s. m. Celui qui fait l'opération de l'inoculation. Ce mot devenu nécessaire, a passé en usage aussitôt qu'il a été employé, (Il y a tel Inoculateur qui n'a pas perdu un sujet, de quinze cents.) On a même dit, *Inoculatrice*, en parlant de quelques femmes Grecques, qui ont apporté ou renouvelé la pratique de l'inoculation à Constantinople.

INOCULATION. s. f. (On sous-entend de la petite vérole.) Opération par laquelle on communique artificiellement cette maladie. Ce mot est synonyme d'*Insertion*, cette opération ayant beaucoup d'analogie avec celle de l'ente ou de la greffe des arbres. On a d'abord dit indifféremment, *Inoculation, insertion, transplantation de la petite vérole*. (La première a prévalu; & pour abréger, on dit souvent, *Inoculation* simplement, en sous-entendant le reste. La pratique de l'inoculation est fort ancienne dans les pays voisins de la Mer Caspienne, aux Indes, à la Chine & en Afrique. On a trouvé des vestiges de l'inoculation en quelques endroits d'Angleterre, d'Allemagne, & même de France. L'inoculation a passé de Constantinople à Londres en 1721, & à Paris en 1755.)

INOCULER. v. a. Communiquer la petite vérole par inoculation. (Il y a plusieurs manières d'inoculer. On inocule à la Chine par aspiration, au pays de Galles par friction, en Turquie par piqûre, en Angleterre par incision & par vésicatoires. La petite vérole inoculée est plus bénigne que la naturelle.)

INOCULÉ, ÉE. participe.

INOCULISTE. s. m. Partisan de l'inoculation. Celui qui approuve la pratique de l'inoculation. Plusieurs Écrivains modernes ont hasardé ce mot pour éviter une périphrase, ou de fréquentes répétitions. Et quelques-uns celui d'*Anti-inoculiste*, pour désigner les adversaires de cette méthode. (On compte de grands Médecins & de célèbres Théologiens au nombre des Inoculistes.)

INOFFICIEUX. adj. m. Terme de Jurisprudence. On appelle *Testament inofficieux*, Celui où l'héritier légitime est déshérité sans cause par le testateur.

INOFFICIOSITÉ. s. f. Terme de Jurisprudence Romaine. L'action d'inofficiosité est une plainte que forme un fils contre le testament d'un père, par laquelle il prétend que c'est sans cause qu'on l'a déshérité.

INONDATION. s. f. Débordement d'eaux qui inondent un pays. (Grande inondation. Fâcheuse inondation. L'inondation causée par les pluies, par une furieuse tempête.)

On dit, *Faire des inondations autour d'une Place*, pour dire, Lâcher les eaux pour en empêcher les approches.

On appelle aussi *Inondation*, les eaux débordées. (Il entra dans la Place en passant à travers l'inondation.)

Il se dit figurément d'une grande multitude de peuple qui envahit un pays. (Une grande inondation de Barbares.) Et par dénigrement, d'Une grande multitude de choses, (Une inondation d'écrits, de brochures.)

INONDER. v. a. Submerger, couvrir un terrain, un pays par un débordement d'eaux. (Quand la rivière déborde, elle inonde tout ce pays-là. Le Nil inonde l'Égypte en certaines saisons. La mer a inondé bien des terres dans les Pays-Bas.)

Il se dit figur. des Nations, des grandes armées qui envahissent un pays. (Quand les Goths, quand les Lombards inondèrent l'Italie. Quand les Sarrasins inondèrent l'Espagne. L'Asie fut inondée par les Tartares.)

On dit aussi figurément, (Le public est inondé d'une multitude de mauvais Livres.)

INONDÉ, ÉE. participe.

INOPINÉ, ÉE. adj. Imprévu, à quoi on ne s'attendoit point. Il ne se dit proprement que des événemens qui surviennent tout d'un coup, & sans qu'on y eût songé auparavant. (Accident inopiné. Chose inopinée. Querelle inopinée. Il lui est survenu une affaire inopinée. Fortune inopinée.)

INOPINÉMENT. adv. Il se dit De tout ce qui arrive sans qu'on y eût songé auparavant, & aussi-bien des personnes que des choses. (Cela est arrivé inopinément. Il arriva inopinément, & lorsqu'on le croyoit encore bien loin.)

INOUI, INOUIE. adj. Qui est tel que jusques-là on n'avoit oui parler de rien de semblable. (C'est une chose inouie. Des cruautés inouies.)

On dit, *Il est inoui*, pour dire, C'est une chose inouie. (Il est inoui que pareille chose soit jamais arrivée.)

I N Q

INQUART. s. m. Terme de Chimie. Action de joindre trois parties d'argent contre une d'or, pour en faire le départ. C'est un synonyme de *Quartation*. Voy. QUARTATION.

INQUIET, ÈTE. adj. Qui est dans quelque trouble, dans quelque agitation d'esprit, soit par crainte, soit par irrésolution & incertitude. (Il appréhende une telle chose, cela le rend inquiet, il en est tout inquiet. Elle est inquiéte de ne point recevoir de nouvelles. Il est inquiet sur cette affaire, & ne sait quel parti prendre.)

Il se dit aussi Des passions & des mouvemens de l'ame. (Joie inquiéte. La jalousie est une passion inquiéte.)

INQUIET, signifie aussi, Qui n'est jamais content de l'état où il se trouve, qui désire toujours quelque changement, & qui par l'agitation de son esprit, ne sauroit demeurer en place. (C'est un esprit brouillon & inquiet. Il est si inquiet, qu'à peine est-il entré dans un lieu, qu'il en veut sortir. Il a l'humeur inquiéte. Il est d'humeur inquiéte, d'un tempérament inquiet.)

On dit qu'*Un malade est inquiet*, pour dire, que Son mal le met dans une agitation continuelle. Et on dit, *Un sommeil inquiet*, pour exprimer un sommeil qui est souvent interrompu, qui est troublé par quelque peine d'esprit, ou par la mauvaise constitution de celui qui dort.

INQUIÉTER. v. a. Rendre inquiet. En ce sens il ne se dit que de l'ame. (Cette nouvelle m'inquiéte. Cette pensée m'inquiéte. Ce qu'il vient d'apprendre l'inquiéte.)

Il sign. aussi, Troubler quelqu'un dans la possession de quelque bien. (Il avoit été paisible possesseur de ce Bénéfice, de cette Terre, tant de temps, quand un homme est venu l'inquiéter. On ne m'a jamais inquiété dans la possession de cette maison, de cette terre. Si l'on m'inquiéte, je ferai assigner mon vendeur en garantie. On l'inquiéte sur sa Noblesse.)

Il sig. aussi généralement, Troubler, faire de la peine en quelque chose que ce soit. (Dès qu'il est dans son cabinet, il ne veut point qu'on l'interrompe, qu'on l'inquiéte. Il avoit un camp volant avec lequel il inquiétoit à toute heure les ennemis. Il inquiétoit les assiégeans par de continuelles sorties.)

Il est aussi quelquefois réc. (S'inquiéter. C'est un homme qui s'inquiéte aisément. De quoi vous inquiétez-vous? C'est un homme sans souci, & qui ne s'inquiéte de rien sur rien.

INQUIÉTÉ, ÉE. participe.

INQUIÉTUDE. s. f. Trouble, agitation d'esprit, inconstance d'humeur, &c. impatience causée par quelque passion. (Grande inquiétude. Continuelle inquiétude. Étrange inquiétude. D'où viennent ces inquiétudes? Cela l'a mis dans de furieuses inquiétudes sur sa santé. N'en soyez point en inquiétude. Je l'ai tiré d'inquiétude.)

Il sign. aussi une agitation de corps causée par quelque indisposition. (Ce malade a passé la nuit dans une grande inquiétude, dans de grandes inquiétudes.)

On appelle aussi *Inquiétude*, Certaines petites douleurs qui donnent de l'agitation & de l'impatience, & qui se font sentir ordinairement aux jambes. (Il a des inquiétudes aux jambes, dans les jambes.)

INQUISITEUR. s. m Juge de l'Inquisition. (Inquisiteur de la Foi. Grand Inquisiteur. Inquisiteur Général.)

INQUISITION. s. f. Recherche, enquête. Il n'a guère d'usage en ce sens.

Inquisition. s. f. Tribunal établi en certains pays, pour rechercher & pour punir ceux qui ont des sentimens contraires à la Foi. On nomme quelquefois ce Tribunal, *Le Saint Office*. (L'inquisition est établie en Italie, en Espagne. C'est un pays d'Inquisition. On a mis cet homme à l'Inquisition. Il est à l'Inquisition. Il n'y a point heureusement d'Inquisition en France.)

INS

INSATIABILITÉ. s. f. Avidité de manger, qui ne se peut rassasier. (Il a une faim canine, une insatiabilité que rien ne peut contenter, que rien ne peut assouvir.)

Il est aussi en usage au figuré. (Insatiabilité de gloire. L'insatiabilité de cet avare, de cet ambitieux. L'insatiabilité des richesses, des honneurs.)

INSATIABLE. adj. de t. g. Qui ne peut être rassasié. (Appétit insatiable. Il a une faim insatiable.)

Il se dit plus ordinairement au figuré. (Avarice insatiable. Il ne se contente de rien, il est insatiable. Insatiable de gloire. Insatiable d'honneur, de richesses. Insatiable de louanges.)

INSATIABLEMENT. adv. D'une manière insatiable. (Il est insatiablement avide d'honneur & de gloire.)

INSCRIPTION. s. f. Ce qu'on écrit sur du cuivre, sur du marbre, aux édifices publics, aux arcs de triomphe, &c. pour conserver la mémoire de quelque personne, de quelque événement considérable. (On mit, on grava sur ce marbre une inscription en lettres d'or. On conserve en ce lieu-là quantité d'inscriptions antiques. On trouve encore en Italie plusieurs inscriptions antiques. L'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.)

Inscription en faux. Acte par lequel on soutient en Justice qu'une pièce est fausse. (Former une inscription en faux. Inscription de faux.)

On dit, *Prendre des inscriptions en Philosophie, en Droit, &c.* pour dire, S'inscrire pour faire un cours de Philosophie, de Droit, &c.

INSCRIRE. v. a. Écrire le nom de quelqu'un dans un Registre public. (Inscrire sur le livre de la Noblesse. Inscrire au Livre d'Or à Venise.)

S'Inscrire. v. réciproq. Faire inscrire son nom dans un Registre public. (S'inscrire dans la Matricule, dans le Registre public.)

En Mathématique, on dit, *Inscrire une figure dans une autre*, pour dire, Tracer une figure au dedans d'une autre, comme, (Inscrire un triangle dans un cercle. Inscrire un cercle dans un carré.)

On dit en termes de Pratique, *S'inscrire en faux*, pour dire, Soutenir en Justice qu'une pièce que la Partie adverse produit, est fausse. (Je me suis inscrit en faux contre ce billet, contre ce contrat.)

On dit aussi par extension quand on veut nier quelque proposition qu'une personne allègue, (Je m'inscris en faux contre ce que vous dites.)

Inscrit, ite. participe.

INSCRUTABLE. adj. de t. g. Impénétrable, qui ne peut être conçu, qui ne peut être compris par l'esprit humain. Il ne se dit guère qu'en parlant des desseins de Dieu, des décrets de la Providence. (Les desseins de Dieu sont inscrutables. Le cœur de l'homme est inscrutable.) Il n'a guère d'usage qu'en termes de l'Écriture.

INSÇU. s. m. Il n'est en usage qu'avec la particule *A* dans ces manières de parler adverbiales, *A mon insçu, à votre insçu, à leur insçu, à l'insçu de toute la compagnie*, pour dire, Sans qu'on en ait eu connoissance. (A l'insçu de tout le monde. Il s'est marié à l'insçu de ses parens, de son père, de sa mère.)

INSECTE. s. m. Petit animal dont le corps est coupé comme par anneaux. Il y en a de plusieurs sortes; les uns rampent comme les vers, les autres marchent comme les fourmis, & les autres volent comme les mouches, les hannetons, les papillons.

INSENSÉ, ÉE. adj. Fou, qui a perdu le sens, qui a l'esprit aliéné. (C'est un homme insensé. Une femme insensée. Il court comme un insensé par les rues.)

Il se prend aussi substantivement. (Il parle comme un insensé.)

Il se dit aussi Des choses qui ne sont pas conformes à la raison, au bon sens. (Discours insensé. Action, entreprise insensée. Passion insensée.)

INSENSIBILITÉ. subst. fém. Manque, défaut de sensibilité. (Grande insensibilité. Le froid cause l'insensibilité dans ces parties-là.)

Il se prend aussi figur. (Insensibilité aux reproches. Vit-on jamais une telle insensibilité? Il faudroit avoir beaucoup d'insensibilité, pour n'être pas touché d'un tel accident, d'un tel spectacle.)

INSENSIBLE. adj. de t. g. Qui ne sent point, qui n'est point touché de l'impression que l'objet doit faire sur les sens ou sur l'ame. (On dit que les ladres sont insensibles. Le froid engourdit les parties & les rend insensibles. Il souffre si patiemment les douleurs, qu'on diroit qu'il est insensible. Insensible à nos maux. Insensible à nos plaintes. Il a l'ame dure & insensible. Les longues & perpétuelles afflictions l'ont rendu insensible. Il en est devenu insensible.)

Il se met quelquefois substantivement. (C'est un insensible.) Et alors il se dit plus ordinairement d'une personne qui n'est point sensible à l'amour.

Insensible, signifie aussi, Imperceptible, qu'on n'aperçoit, qui n'est connu difficilement par les sens, ou même dont on ne peut s'apercevoir. (Le mouvement de l'aiguille d'une horloge, de l'ombre d'un cadran, est insensible. Cela se fait d'une manière insensible. Ce remède agit par insensible transpiration.)

INSENSIBLEMENT. adv. Peu à peu, d'une manière peu sensible, qui se connoît difficilement par les sens. (Le temps passe insensiblement. Les montagnes s'abaissent insensiblement. L'eau creuse insensiblement les pierres. Cet abus s'est glissé insensiblement dans cette maison, dans cette Communauté. Les plantes croissent insensiblement.)

INSÉPARABLE. adj. de t. g. Qui ne peut être séparé. (La chaleur est inséparable du feu. L'ombre est inséparable du corps. L'orgueil est presque inséparable des grandes richesses. Ce droit est inséparable de la Couronne.)

On dit aussi, que *Deux amis sont inséparables*, pour dire, qu'Ils ne se quittent presque jamais.

INSÉPARABLEMENT. adv. D'une manière à ne pouvoir être séparé. (Ils sont unis inséparablement. L'ombre est inséparablement attachée au corps.)

INSÉRER. v. a. Mettre parmi, ajouter, faire entrer. Il ne se dit guère que des feuillets, des cahiers, des choses nouvelles & remarquables qu'on ajoute dans le corps d'un Livre; ou de quelque mot, de quelque clause qu'on met dans un discours par écrit. (Il inséra un cahier, un feuillet dans ce Livre-là. Il faut insérer cette recherche, cette singularité, cette pièce dans votre Histoire. Ces vers ne sont pas d'un tel Auteur, ils ont été insérés dans son Poëme. Il en faut insérer quelque chose dans votre Harangue. Il inséra une clause dans le testament, dans le contrat, dans le traité.)

Inséré, ée. participe.

INSERTION. s. f. Action par laquelle on insère. Ce mot est particulièrement usité par les Anatomistes & les Botanistes. (L'insertion des muscles, des nerfs, des ligamens. L'insertion des fibres ligneuses.)

On dit aussi en Grammaire, (L'insertion d'une lettre dans un mot. L'insertion d'un mot dans un discours. Insertion d'une note marginale dans le texte.)

Insertion de la petite vérole. *Voy*. Inoculation.

INSIDIEUSEMENT. adv. D'une manière insidieuse, & qui tend à surprendre. Il n'est guère d'usage que dans le style soutenu.

INSIDIEUX, EUSE. adj. Qui tend à surprendre quelqu'un. (Des présens insidieux. Des caresses insidieuses.) Il n'a d'usage que dans le style soutenu & en style de Palais.

INSIGNE. adj. de t. g. Signalé, remarquable. (Bonheur insigne. Malheur insigne. Une grâce, une faveur insigne. Je lui ai des obligations insignes. C'est une fausseté insigne. Une calomnie insigne. Un voleur insigne. Un insigne faussaire. Un insigne fripon.) Il se dit aussi des Églises Cathédrales.

INSINUANT, ANTE. adject. Qui a l'adresse & le don de s'insinuer, d'insinuer quelque chose. (C'est un homme fort insinuant. Exorde insinuant. Femme insinuante.)

INSINUATION. s. f. Adresse dans le style, dans l'élocution, par laquelle on insinue quelque chose. Ainsi en Rhétorique on appelle *Insinuation*, Ce qu'on dit dans un discours pour s'insinuer dans la bienveillance des Auditeurs.

Insinuation, signifie aussi, Enregistrement sur un registre public, des dispositions qui doivent être rendues publiques. (L'insinuation d'un acte. Le Greffe des Insinuations.)

INSINUER. v. a. Introduire doucement, couler adroitement quelque chose. (Ce baume insinue doucement sa vertu dans les veines. Insinuer le doigt, une sonde dans une plaie.)

Il est aussi récip. (L'air s'insinue dans les corps. La lumière s'insinue.)

Il sig. figurément, Faire entendre adroitement, faire entrer dans l'esprit. (Insinuez-lui cela doucement. Il faut en parlant lui insinuer que..... Insinuer de bons sentimens. Insinuer une doctrine.)

On dit aussi, *S'insinuer dans l'esprit de quelqu'un, s'insinuer dans ses bonnes grâces, dans sa bienveillance*, pour dire, Se mettre bien dans son esprit, gagner adroitement ses bonnes graces, sa bienveillance.

On dit à peu près dans le même sens, (S'insinuer dans les compagnies. Il s'est insinué à la Cour je ne sais comment. Il est adroit, il s'insinue par-tout.)

On dit aussi en termes de pratique, *Insi-*

nuer, ou *faire insinuer une donation*, *un testament*, pour dire, Faire enregistrer une donation, un testament à un certain Greffe destiné pour cet effet. (Il faut qu'une donation soit insinuée. Il faut insinuer cette donation.)

INSINUÉ, ÉE. participe.

INSIPIDE. adj. de t. g. Qui n'a nulle saveur, nul goût. (Liqueur insipide. Mets insipide. Viande insipide. Cela est insipide, cela ne sent rien.)

Il se dit figur. Des choses, des ouvrages d'esprit, & fig. Qui n'a aucun agrément, qui n'a rien qui touche & qui pique. (Poëme insipide. Une conversation plate & insipide. Un discours froid & insipide. Un conte fade & insipide. Raillerie, plaisanterie insipide. Des louanges insipides.)

Il se dit aussi figur. des personnes. (Un harangueur insipide. Un Orateur insipide. Un railleur froid & insipide.)

INSIPIDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est insipide. (L'insipidité de l'eau. L'insipidité d'une viande, d'un mets.)

Il se dit aussi au figuré. (L'insipidité de ce Poëme. L'insipidité de ces railleries.)

INSISTER. v. n. Faire instance, persévérer à demander une chose. (Il insiste à demander telle chose. N'insistez pas davantage sur cette prétention. Il n'insista pas.)

Il fig. aussi, Appuyer, fonder principalement sur... (Il insista fort sur cette preuve. L'Avocat insista principalement sur la clause qui portoit que....)

INSOCIABILITÉ. s. f. Caractère de celui qui est insociable.

INSOCIABLE, adject. de t. g. Fâcheux, incommode, avec qui l'on ne peut avoir de société, avec qui l'on ne peut vivre. (Un homme insociable. Un humeur insociable.)

INSOLATION. s. f. Terme de Chimie. Exposition au soleil des matières contenues dans un vaisseau.

INSOLEMMENT. adv. Avec insolence. (Il me répondit insolemment.)

INSOLENCE. s. f. Trop grande hardiesse, effronterie, manque de respect. (Grande, extrême, horrible insolence. On ne peut souffrir son insolence. Y eut-il jamais une telle insolence, une insolence pareille? Cela est de la dernière insolence. Cela va jusqu'à l'insolence. Il a fait, il a dit mille insolences.)

INSOLENT, ENTE. adj. Effronté, qui perd le respect, qui blesse la modestie. (Extrêmement insolent. Insolent au dernier point. Il est si insolent, qu'on ne sauroit le souffrir, qu'il se fait haïr dans toutes les compagnies. Si vous étiez assez insolent pour faire... Il est insolent avec les femmes. Il est insolent en paroles. Il dit des paroles insolentes. Il tient des discours insolens. Une demande, une réponse insolente.)

Il signifie aussi quelquefois, Orgueilleux, qui en use avec orgueil, avec dureté. (Il ne faut pas être insolent dans la victoire, dans la prospérité, dans la bonne fortune. La prospérité rend d'ordinaire les gens insolens. La bonne fortune est ordinairement insolente.)

Il est aussi sub. (C'est un insolent. C'est une insolente.)

INSOLITE. adj. de t. g. Terme de Pratique. Il n'a guère d'usage que dans ces phrases, *Clause insolite*, *procédure insolite*, pour dire, Qui est contre l'usage, contre les règles.

INSOLVABILITÉ. sub. fém. Impuissance de payer. (L'insolvabilité de cet homme-là m'a empêché de traiter avec lui.)

INSOLVABLE. adject. de t. g. Qui n'a pas de quoi payer. (Il est devenu insolvable.)

INSOLUBLE. adj. de t. g. Qui ne se peut résoudre, expliquer. (Voilà un argument insoluble. Difficulté insoluble. Problème insoluble.)

En Chimie, on appelle *Insoluble*, Ce qui ne peut se dissoudre.

INSOMNIE. s. f. Indisposition qui consiste à ne pouvoir dormir. (Il y a un mois qu'il ne dort point, cette insomnie lui a échauffé le sang. Une longue insomnie. Une continuelle insomnie. Il est travaillé d'une cruelle insomnie.)

INSOUTENABLE. adj. de t. g. Qui n'est pas soutenable. (Cette cause, cette opinion est insoutenable. Vanité insoutenable. C'est un homme insoutenable.)

INSPECTEUR. s. m. Qui a inspection sur quelque chose. (C'est un Inspecteur fort vigilant. Inspecteur des Manufactures. Inspecteur de Cavalerie. Inspecteur d'Infanterie. Inspecteur des bâtimens. Inspecteur des fortifications.)

INSPECTION. s. f. Action par laquelle on regarde, on considère, on examine quelque chose. (J'ai connu par l'inspection des pièces du procès que.... À la première inspection on connoît que cet acte est faux. L'inspection du Ciel, des Astres. Il lui prédit par l'inspection de sa main. L'inspection du visage. Les Astrologues prétendent juger par l'inspection des Astres. Les Aruspices jugeoient de l'avenir par l'inspection des entrailles des victimes. Il s'est rendu bon Anatomiste par l'inspection des corps qu'il a disséqués. Ce procès ne se peut juger que par l'inspection des lieux.)

Il signifie aussi La charge & le soin de veiller à quelque chose, de prendre garde aux actions, au travail de quelqu'un. (On lui donna l'inspection sur tout le commerce, sur les Manufactures. Il a l'inspection, droit d'inspection là-dessus. Je vous prie d'avoir inspection sur ces Ouvriers, sur ces Écoliers.)

INSPIRATION. s. f. Conseil, suggestion. (C'est par votre inspiration que j'ai agi.)

Il se dit aussi de la chose inspirée. (Inspiration divine, de Dieu, d'en-haut. Il lui vint une sainte inspiration. J'ai eu une bonne inspiration.)

INSPIRATION. Terme didactique. Action par laquelle l'air entre dans le poumon. Elle est opposée à *Expiration*.

INSPIRER. v. a. Faire naître dans le cœur, dans l'esprit, quelque mouvement, quelque dessein, quelque pensée. (Dieu inspiroit les Prophètes. C'est le Saint-Esprit qui l'a inspiré, qui lui a inspiré ce bon sentiment, qui l'a inspiré de faire une si bonne action. C'est la charité qui l'inspire. Dieu l'a bien inspiré. Les Païens croyoient qu'Apollon inspiroit la Pythie. Les Poëtes disent qu'Apollon, que les Muses les inspirent. Les lieux saints inspirent de la dévotion. La lecture de Virgile, d'Homère, inspire de belles pensées. Inspirer du respect, de la crainte. Inspirer un mauvais dessein, une mauvaise pensée. C'est le démon qui lui a inspiré ce pernicieux dessein. C'est la jalousie, l'envie, l'ambition, qui lui ont inspiré cette pensée, qui l'ont inspiré de faire cette mauvaise action. C'est un tel qui m'a inspiré ce dessein.)

INSPIRÉ, ÉE. participe.

INSTABILITÉ. s. f. Manque de stabilité. Il ne se dit guère qu'au figuré. (L'instabilité de la fortune. L'instabilité du monde, des choses humaines. L'instabilité du cœur humain.)

INSTALLATION. s. f. Action par laquelle on est installé. (Installation d'un Chanoine, d'un Curé.)

Il se dit aussi figurément De l'établissement dans une Charge, dans un Bénéfice. (Après son installation dans cette Charge, dans ce Bénéfice. On s'opposa à son installation.)

INSTALLER. v. a. Mettre quelqu'un en possession d'un Office, d'un Bénéfice, en lui faisant prendre la place qui lui appartient. (Il l'a installé dans un tel Office. Il est pourvu d'une telle Charge, mais il n'y est pas encore installé. Installer dans une Dignité.)

INSTALLÉ, ÉE. participe.

INSTAMMENT. adverbe. Avec instance, d'une manière pressante. (Il vous en a prié instamment. Il me l'a demandé instamment.)

INSTANCE. s. f. Poursuite, sollicitation pressante. (Grande instance. Faire instance, de grandes instances, de vives instances, des instances pressantes auprès de quelqu'un, envers quelqu'un. Je l'ai fait à son instance. Je l'en ai sollicité avec toutes les instances possibles.)

Il signifie aussi, Demande, poursuite en Justice. (L'instance étoit pendante au Châtelet, au Parlement. Il y a instance entre tel & tel. Former une instance. Il faut vider cette instance. Faire vider une instance. Il est jugé en première instance. Péremption d'instance. L'instance est périe. Reprendre une instance.)

Il signifie aussi, en termes d'École, Une preuve nouvelle qu'on ajoute à celle qu'on a avancée. (Voilà une bonne instance, une forte instance. Que répondez-vous à cette instance?)

INSTANT, ANTE. adj. Pressant. Il n'a guère d'usage que dans ces phrases, (Instante sollicitation. Instantes prières. Aux instantes prières d'un tel. Le point est instant.)

INSTANT. s. m. Moment, le plus petit espace de temps. (Il fit cela dans un instant, en moins d'un instant. En cet instant-là. Il ne faut qu'un instant. Au même instant... Dans le même instant. Il a eu quelques instans de relâche. Je reviens dans un instant.)

À L'INSTANT. adverbe. Tout à l'heure, à l'heure même. (Je reviens à l'instant, tout à l'instant. Il partit à l'instant, dans l'instant.)

INSTANTANÉE. adj. de t. g. Qui ne dure qu'un instant. (Ce mouvement n'a été qu'instantanée.)

À L'INSTAR. adv. Terme de Pratique emprunté du Latin. À la manière, à l'exemple, tout de même (À l'instar des Compagnies supérieures. Ils demandent d'avoir des privilèges à l'instar des Secrétaires du Roi.)

INSTAURATION. s. f. Établissement. (Instauration des Jeux Olympiques.)

INSTIGATEUR. subst. m. Qui incite, qui pousse à faire quelque chose de mauvais. (Il a été l'instigateur de ce mauvais dessein. C'est lui qui en a été l'instigateur.)

INSTIGATION. s. f. Incitation, suggestion, sollicitation pressante, par laquelle on pousse quelqu'un à faire quelque chose de mauvais. (Il a fait cela à l'instigation de.... Il s'est laissé séduire aux instigations d'un tel. L'instigation du malin esprit.)

INSTIGUER. v. a. Exciter, pousser quelqu'un à faire quelque mauvaise action.

INSTIGUÉ, ÉE. participe.

INSTILLER. v. a. Faire couler, verser goutte à goutte dans... (Instiller quelques gouttes d'essence dans une plaie.)

On dit figurément, (Instiller une fausse Doctrine, une pernicieuse Doctrine dans l'esprit.)

INSTILLÉ, ÉE. participe.

INSTINCT. s. masc. Certain sentiment, certain mouvement que la nature a donné aux animaux, pour leur faire connoître & chercher ce qui leur est bon, & éviter ce qui leur est mauvais. (Un instinct naturel. Les bêtes ont l'instinct qui les fait agir, se conduisent, se gouvernent par instinct, par pur instinct.)

Il se dit aussi De l'homme, & se prend pour un premier mouvement sans réflexion. (Il a fait cela plutôt par instinct que par raisonnement. J'ai eu quelque secret instinct. J'ai eu un bon instinct. Suivre son instinct.)

INSTITUER. v. a. Établir quelque chose de nouveau, donner commencement à quelque chose de nouveau. (J. C. a institué le Saint Sacrement de l'Eucharistie. Instituer une fête. Instituer des jeux solennels. Instituer un Ordre, une confrérie. Henri III. institua l'Ordre du Saint-Esprit. Philippe le bon, Duc de Bourgogne, institua l'Ordre de la Toison d'Or.)

On dit, *Instituer un héritier*, pour dire, Nommer, faire un héritier par testament. (Il institua un tel son héritier.)

On dit aussi, *Instituer un Officier*, pour dire, L'établir en Charge, en fonction. (Celui qui peut instituer un Officier, le peut destituer. Instituer un Vicaire, un Official.)

INSTITUÉ, ÉE. participe.

INSTITUT. s. m. Manière de vivre selon une certaine Règle dans une Communauté Religieuse : les Constitutions données à un Ordre Religieux au temps de son établissement. (Un louable, un pieux, un saint Institut. Il ne faut pas toucher à cet Institut. Cela est de leur Institut.)

On appelle *Institutes*, au pluriel, Les principes, les élémens du Droit Romain, rédigés par l'ordre de l'Empereur Justinien, & qu'on met entre les mains de ceux qui commencent à étudier cette science. (Il sait bien les Institutes. Commentaires sur les Institutes.) Quelques-uns disent, *Instituts*.

On appelle *Institutes coutumières*, Une Introduction à la connoissance des Coutumes.)

INSTITUTEUR, TRICE. s. Qui institue, qui établit. (L'instituteur de cet ordre Religieux, de telle cérémonie. Instituteur des Jeux Olympiques. La Reine Jeanne, fille de Louis XI, est institutrice de l'Ordre de l'Annonciade.)

On appelle aussi *Instituteur*, Celui qui est chargé de donner les premières instructions à un Prince.

INSTITUTION. s. f. Action par laquelle on institue, on établit. (L'institution des Jeux Olympiques. L'institution d'un tel Ordre. L'institution des Pairs de France, du Parlement. Les paroles, les mots, sont d'institution humaine, de l'institution des hommes.)

Il se prend aussi pour la chose instituée. (C'est une louable, une pieuse, une sainte institution. Les hôpitaux, les écoles, sont des institutions utiles pour le public.)

On appelle *Institution d'héritier*, La nomination d'un héritier.

Il se prend quelquefois pour Éducation. (Institution d'un Prince.)

INSTRUCTIF, IVE. adv. Qui instruit. Il ne se dit que des choses. (Ce livre est fort instructif. Je lui ai donné un mémoire instructif. C'est une méthode bien instructive.)

INSTRUCTION. s. f. Éducation, institution. (L'instruction de la jeunesse, des enfans. Travailler à l'instruction de quelqu'un. Avoir de soin de son instruction.)

Il signifie aussi Les préceptes qu'on donne pour instruire. (Vous lui donnez-là une bonne instruction, une instruction charitable, salutaire.)

INSTRUCTION, signifie aussi, Connoissance qu'on donne de quelques faits, de quelques usages qu'on ignore. (Je vous demande cela pour mon instruction. J'ai fait un mémoire pour l'instruction de mon Rapporteur.)

On dit aussi, *L'instruction d'un procès*, pour dire, Tout ce qui est nécessaire pour mettre un procès en état d'être jugé. (Travailler à l'instruction d'un procès.)

INSTRUCTION, se prend aussi pour Les ordres & les mémoires qu'un Prince donne à son ambassadeur, à son envoyé, ou à ceux qu'il charge de quelque commission. (Cet Ambassadeur seroit parti, s'il avoit reçu son instruction, ses instructions. Mes instructions portent cela. Ce que vous me demandez est contre mes instructions. Cet Ambassadeur n'a pas suivi ses instructions. Dresser des instructions.)

INSTRUIRE. v. a. Enseigner quelqu'un, lui donner des préceptes pour les mœurs, pour quelque science, &c. (Instruire la jeunesse, instruire les enfans. Il a fort bien fait instruire ses enfans. Il a pris soin de les faire instruire dans tout ce que de jeunes gens doivent savoir. Ces enfans sont bien instruits, mal instruits. On l'a instruit aux Lettres, aux armes, aux affaires.)

Il se dit aussi par extension, en parlant des bêtes. (Qui est-ce qui instruit les bêtes à chercher ce qui leur est propre ? C'est la nature. On instruit l'éléphant à se mettre à genoux. On instruit les chiens à faire le manége comme les chevaux.)

Il signifie aussi, Informer, donner connoissance de quelque chose. (On l'a bien instruit de cette affaire. Il en est mal instruit. C'est un homme qu'on a bien instruit des affaires de la Cour, des affaires du monde. Instruisez-le bien de tout ce que vous voulez qu'il fasse. Je veux m'instruire par mes propres yeux.)

On dit en termes de Palais, *Instruire un procès*, pour dire, Mettre un procès en état d'être jugé. (C'est un tel Juge qui a instruit ce procès. Ce sont ordinairement les premiers Juges qui instruisent le procès. Il est habile homme, il instruit bien un procès. Il instruit bien une affaire. Le procès a été fort bien instruit.)

On dit, *Instruire le procès à quelqu'un*, pour dire, Lui faire son procès en matière criminelle.

INSTRUIT, ITE. participe. (Un homme instruit d'une affaire. Un procès instruit.)

On dit, qu'*Un Général d'armée*, qu'*un Ambassadeur est bien instruit*, pour dire, qu'Il est bien informé, bien averti de tout ce qui se passe.

INSTRUMENT. s. m. Outil qui sert à l'ouvrier, à l'artisan pour faire quelque chose. (Bon instrument. Instrument nécessaire. Instrument de Chirurgie. Instrument de Charpentier, de Maçon, &c. Un ouvrier fourni de tous ses instrumens. Ce faux monoyeur fut pris avec tous ses instrumens. Il est l'inventeur de cet instrument.)

On appelle *Instrument de Mathématique*, La règle, le compas de proportion, le quart de cercle, &c.

On appelle *Instrument de Musique*, Tout instrument fait pour rendre des sons harmonieux, comme sont, Les orgues, le luth, la viole, le haut-bois, le clavecin, le violon, la harpe, &c. (Le luth est un bel instrument, un instrument harmonieux. Voilà un bon instrument. Un concert de divers instrumens. Un concert de voix & d'instrumens. Jouer d'un instrument. Joueur d'instrumens.)

On dit prov. que *C'est un bel instrument que la langue*, pour dire, qu'Il est plus aisé de parler que d'exécuter.

On dit, que (La main est l'instrument des instrumens.)

Il se dit aussi figur. Des personnes ou des choses qui servent à produire quelque effet, & à parvenir à quelque fin. (Il a été l'instrument de sa vengeance. Il m'a fait servir d'instrument à sa passion. Ses propres lettres ont servi d'instrument pour le perdre. Ses domestiques ont été les instrumens de sa ruine. Ses amis ont été l'instrument de sa fortune.

INSTRUMENT, se dit aussi Des contrats & des actes publics pardevant Notaire. (C'est un instrument authentique.)

On appelle aussi *Instrument de paix* Les Traités de Paix rédigés par écrit. (L'instrument de la paix de Westphalie.)

INSTRUMENTAL, ALE. adj. Qui sert d'instrument. (La cause instrumentale.)

On appelle *Musique instrumentale*, Celle qui est faite pour les instrumens.

INSTRUMENTER. v. n. Terme de Pratique. Passer des contrats, faire des contrats & autres actes publics. (Les Notaires, les Sergens ne peuvent pas instrumenter hors de leur ressort. Ce Notaire instrumente fort bien.)

INSUFFISAMMENT. adv. D'une manière qui n'est pas suffisante.

INSUFFISANCE. s. f. Incapacité, manque de suffisance. (On ne l'a pas admis à cette Charge à cause de son insuffisance. L'insuffisance de ses raisons, de ses moyens. L'insuffisance de la raison humaine se reconnoît dans les matières de Foi.)

INSUFFISANT, ANTE. adj. Qui ne suffit pas. (Ces moyens sont insuffisans. La raison est insuffisante pour pénétrer les Mystères de la Foi.)

INSULAIRE. adj. de t. g. Habitant d'une île. Il ne se dit guère que des habitans des îles qui sont dans la mer. Les peuples Insulaires sont ordinairement plus propres à la navigation que les autres.)

Il est aussi subst. (Les Insulaires.)

INSULTANT, ANTE. adj. Qui insulte. (Discours insultans. Procédé insultant. Paroles insultantes. Manières insultantes.)

INSULTE. s. f. Mauvais traitement de fait ou de parole, avec dessein prémédité d'offenser. (Faire insulte. Faire une insulte à quelqu'un. Est-ce pour me faire insulte que vous parlez de la sorte ? Il est allé chasser jusqu'à sa porte pour lui faire insulte. Il lui a fait une insulte en bonne compagnie. Il a reçu une cruelle insulte, une étrange insulte.) Il étoit autrefois masculin.

On dit, *Mettre hors d'insulte*, en parlant

Des Places, des Forts, & des autres ouvrages, pour signifier qu'on les met hors d'état d'être forcés ou pris d'emblée.

INSULTER. v. a. Maltraiter quelqu'un de fait ou de parole, de propos délibéré. (Insulter quelqu'un, l'insulter de paroles. Il est allé l'insulter jusques chez lui.)

Il signifie aussi, Prendre avantage de la misère d'un homme pour lui faire quelque offense, quelque déplaisir. En ce sens il s'emploie avec la préposition *à*. (Insulter aux misérables. Il ne faut pas insulter aux malheureux. Insulter à la misère d'un homme.)

Il signifie aussi, Attaquer vivement & à découvert, & se dit ordinairement en parlant d'une Place de guerre & des fortifications (Insulter une Place. Insulter les dehors d'une Place. Insulter une demi-lune.)

INSULTÉ, ÉE. participe.

INSUPPORTABLE. adj. de t. g. Intolérable, qui ne peut être souffert. (Il sent des douleurs insupportables.)

On dit figur. *Cet homme est insupportable en tout ce qu'il fait*, pour dire, qu'Il est très-incommode, très-fâcheux. On dit de même, (Une humeur insupportable, une chose insupportable. Cette façon d'agir, de parler est insupportable. Ses manières sont insupportables.)

INSUPPORTABLEMENT. adv. D'une manière insupportable. (Il écrit insupportablement. Il danse insupportablement mal.)

INSURGENS. s. m. pl. Nom qu'on donne à certains Corps de troupes Hongroises levées extraordinairement pour le service de l'État. (Les Insurgens s'assembleront.)

INSURMONTABLE. adj. de t. g. Qui ne peut être surmonté. (Il a trouvé dans ce dessein des difficultés insurmontables. Obstacle insurmontable. Envie de dormir insurmontable.)

INT

INTARISSABLE. adj. de t. g. Qui ne se peut tarir. (Source intarissable. Mine, carrière intarissable. Larmes, pleurs intarissables.)

On dit figur. *Une érudition, une imagination intarissable*, pour dire, Une érudition, une imagination qui ne s'épuise point.

On dit aussi d'Un Poëte, que *Sa veine est intarissable*, pour dire, qu'Il fait beaucoup de vers sur toutes sortes de matières.

INTÉGRAL, ALE. adj. Terme de Mathématique. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, *Calcul intégral*, pour signifier, Le calcul par lequel on trouve une quantité finie dont on connoît la partie infiniment petite.

On dit aussi subst. au fém. *L'intégrale d'une quantité différentielle*, pour dire, La quantité finie dont cette différentielle est la partie infiniment petite.

INTÉGRANT, ANTE. adj. Il ne se dit qu'en cette phrase, (Les parties intégrantes.) On appelle ainsi en Philosophie, Les parties qui composent l'intégrité d'un tout, à la différence des parties qui sont essentielles, & sans lesquelles une chose ne sauroit subsister. (Les bras, les jambes sont des parties intégrantes du corps humain. Les Théologiens disent, que la satisfaction est une partie intégrante du Sacrement de Pénitence. On ne dissout l'or qu'en ses parties intégrantes.)

INTÉGRATION. s. f. Terme de Mathématique. Action d'intégrer.

INTÈGRE. adj de t. g. Qui est d'une probité incorruptible. (Juge intègre. Il est fort intègre. Une vertu intègre.)

INTÉGRER. v. a. Terme de Mathématique. Trouver l'intégrale d'une quantité différentielle. (Intégrer une différentielle.)

INTÉGRITÉ. s. f. La vertu, la qualité d'une personne intègre. (L'intégrité des mœurs. Grande intégrité. Parfaite intégrité. L'intégrité d'un Juge. Corrompre l'intégrité de quelqu'un.)

Il signifie aussi L'état d'un tout, qui a toutes ses parties. (Cela ruine l'intégrité du tout.)

Il signifie dans le didactique, L'état parfait d'une chose saine & non corrompue. (Cela conserve le foie, les parties intérieures dans leur intégrité. Il a gardé des fleurs, des fruits d'une année à l'autre dans leur intégrité, en leur parfaite intégrité.)

INTELLECT. s. m. Terme didactique. La faculté de l'ame, qu'on nomme autrement, L'entendement.

INTELLECTIF, IVE. adj. Appartenant à l'intellect. Il n'est guère en usage qu'au fém. & dans ces phrases, (La faculté, la puissance intellective.)

INTELLECTUEL, ELLE. adj. Qui appartient à l'intellect, qui est dans l'entendement. (La faculté intellectuelle. Les vertus intellectuelles. Vision intellectuelle. Objet intellectuel.)

Il signifie aussi, Spirituel, par opposition à matériel. Ainsi on dit, que (L'Ange, que l'Ame est une substance intellectuelle, un être intellectuel.)

INTELLIGEMMENT. adv. Avec connoissance & intelligence. (Il parle intelligemment de toutes choses.)

INTELLIGENCE. s. f. Faculté intellective, capacité d'entendre, de comprendre. (Cet homme a l'intelligence dure, vive, prompte, tardive, &c. Il a de l'intelligence, peu d'intelligence.)

Il signifie aussi, Connoissance, compréhension. (L'intelligence des langues, des affaires. Parfaite intelligence. Grande intelligence. Il m'a donné l'intelligence de ce passage. Il a l'intelligence des Pères, de l'Écriture.)

En termes de Peinture, il se dit Des parties qui ont plus de rapport au goût de l'Artiste, qu'à l'étude & au travail. Ainsi on dit, (La science du dessein & l'intelligence du clair obscur.)

Il signifie aussi, Amitié réciproque, union de sentimens. (Ils sont en bonne intelligence, en parfaite intelligence. Il est survenu un démêlé qui a rompu leur intelligence.)

Il signifie aussi, Correspondance, communication entre des personnes qui s'entendent l'une avec l'autre. (Ils sont d'intelligence, ils ont intelligence l'un avec l'autre pour vous surprendre, pour vous tromper. Il y a de l'intelligence entr'eux. Avoir, entretenir intelligence avec les ennemis, des intelligences secrètes. Il entretenoit des intelligences dans cette Place pour la surprendre. L'intelligence a manqué. Double intelligence.)

INTELLIGENCE, signifie aussi Une substance purement spirituelle. (Dieu est la souveraine Intelligence, la suprême Intelligence.)

On appelle les Anges, (Les Intelligences célestes.)

INTELLIGENT, ENTE. adj. Pourvu de la faculté intellective, capable d'entendre & de raisonner. En ce sens il n'a guère d'usage qu'en ces phrases, (L'homme est un être intelligent. L'Ange est une substance intelligente.)

Il signifie plus ordinairement, Qui est habile & bien versé en quelque matière, en quelque affaire, & qui en a une parfaite connoissance. (Il est intelligent, fort intelligent en ces matières-là, dans les affaires étrangères. Intelligent dans les négociations, dans les finances. C'est un homme intelligent.)

INTELLIGIBLE. adj. de t. g. Qui peut être ouï facilement & distinctement. (Parler à voix haute & intelligible. Des sons distincts & intelligibles.)

Il signifie aussi, Qui est aisé à comprendre. (Ce passage est fort intelligible. Cet Auteur est fort obscur, il n'est pas intelligible.)

INTELLIGIBLE, en termes d'École, se dit aussi De tous les êtres, en tant qu'ils sont l'objet de l'entendement. Ainsi, *Etre intelligible*, se dit par opposition à *Etre sensible*.

Il se dit plus particulièrement De ce qui ne subsiste que dans l'entendement, comme les êtres de raison; & en ce sens il est opposé à *Réel*. (Les Universaux, les Catégories ne sont que des êtres purement intelligibles.)

INTELLIGIBLEMENT. adv. D'une manière intelligible. (Cela est écrit fort intelligiblement.)

INTEMPÉRAMENT. adv. Avec intempérance.

INTEMPÉRANCE. s. f. Vice opposé à la tempérance. (Son intempérance a ruiné sa santé.)

On dit figur. *Intempérance de langue*, pour dire, Trop grande liberté qu'on se donne de parler. Et on dit, qu'*Il y a de l'intempérance à trop étudier, à vouloir trop savoir*, pour dire, qu'Il peut y avoir un excès vicieux, même dans ces sortes de choses.)

INTEMPÉRANT, ANTE. adj. Qui a de l'intempérance. (C'est un homme fort intempérant.)

Il est aussi subst. (L'intempérant ruine sa santé par ses débauches.)

INTEMPÉRÉ, ÉE. adj. Déréglé dans ses passions & dans ses appétits. (C'est un homme intempéré en toutes choses. Il est très-intempéré dans son boire & dans son manger.)

INTEMPÉRIE. s. f. Dérèglement. Il ne se dit guère que de l'air & des humeurs du corps humain. (On souffre beaucoup de l'intempérie de l'air. Les corps se ressentent de l'intempérie des saisons. Il y a une grande intempérie d'humeurs dans ce corps. Cet homme est malade d'une intempérie d'entrailles.)

INTENDANCE. s. f. Direction, administration d'affaires importantes, la Charge ou la Commission d'Intendant. (Il a l'intendance sur telle chose. Il lui a donné l'intendance de sa maison, de ses finances. L'intendance des bâtimens. L'intendance des vivres. L'intendance de la Justice. L'intendance d'une Province. L'intendance d'un tel a duré tant.)

Il signifie encore, Le temps que dure l'administration de l'Intendant. (Pendant son intendance on en usoit ainsi.)

Il se dit aussi Du district où s'étend la Charge d'un Intendant. (Cela n'est pas de son intendance. Cette Élection est de l'intendance d'un tel.) Il se prend quelquefois, & sur-tout dans les Provinces, pour la maison où loge l'Intendant.

INTENDANT. s. m. Celui qui est préposé pour avoir la conduite, la direction de certaines affaires, avec pouvoir d'en ordonner. (Intendant de la Maison d'un

Prince. Intendant des Finances. Intendant dans telle Province. Intendant à l'armée, &c. *ou simplement*, Intendant de telle Province. Intendant de telle armée. Intendant des bâtimens. Intendant de la marine. Une Charge, une Commission d'Intendant des Finances. On l'a fait Intendant. Intendant de Justice, Police & Finances en telle Province.)

INTENDANTE. s. f. La femme d'un Intendant.

INTENSITÉ. s. f. Terme didactique. Il se dit en Physique, & sur-tout des qualités sensibles. C'est le degré d'existence, de force, ou d'activité d'une chose, d'une qualité, d'une puissance. (L'intensité de la lumiere, du son, du froid, d'une force mouvante, &c. L'intensité du son ne change rien à sa propagation.

INTENTER. v. a. Il n'a d'usage que dans ces phrases, *Intenter une action*, *intenter un procès*, *intenter une accusation contre quelqu'un*, pour dire, Commencer un procès, une accusation contre quelqu'un.

INTENTÉ, ÉE. participe.

INTENTION. s. f. Dessein, mouvement de l'ame, par lequel on tend à quelque fin. (Bonne intention. Mauvaise intention. Droite, louable intention. Il a intention, l'intention de faire quelque chose. Mon intention n'étoit pas de vous déplaire. Il faut considérer l'intention du testateur. Il faut regarder l'intention. Dieu est juge de nos intentions. Intention secrète. Punir les intentions. Juger de l'intention. Je l'ai fait à bonne intention. Je ne l'ai fait à autre intention. La droiture des intentions.)

On dit prov. *Ce n'est pas l'intention du Fondateur*, pour dire, que Cela se fait contre la volonté de ceux qui en ont l'administration ou la direction.

On dit aussi *Faire une chose à l'intention de quelqu'un*, pour dire, qu'On l'a fait pour lui faire plaisir & à sa considération.

On dit en termes de Dévotion, *Diriger ou dresser son intention*, pour dire, La tourner vers une bonne fin.

On le dit plus ordinairement De ceux qui, pour sauver ce qu'il y a de mauvais dans un discours, dans une action, allèguent l'innocence de leur motif, de leur intention. (Il n'y a rien qu'on ne prétende justifier par la direction de l'invention.)

On dit aussi, *Faire des prières*, *donner des aumônes*, *dire la Messe*, *&c. à l'intention de quelqu'un*, pour dire, Faire ces choses dans le dessein qu'elles lui servent devant Dieu. (Il a dit, fait dire la Messe à l'intention de ses parens & amis trépassés.)

INTENTIONNÉ, ÉE. participe du verbe *Intentionner*, qui n'est point en usage. Qui a certaine intention. (Une personne bien intentionnée. Des hommes bien intentionnés.) Il ne se joint guère qu'avec *bien*, *mal* ou *mieux*.

INTENTIONNELLES. adj. f. pl. Qui ne se dit qu'en cette phrase, (Espèces intentionnelles.) Les Anciens nommoient ainsi les atômes, qu'ils supposoient sortir des corps pour frapper les sens. Ils les nommoient aussi *Espèces impresses*.

INTERCADENCE. s. f. Il ne se dit que du pouls. (L'intercadence du pouls.)

INTERCADENT, ENTE. adj. Terme de Médecine. Il ne se dit que du pouls, lorsque ses battemens sont tantôt plus forts, tantôt plus foibles. (Pouls intercadent.)

INTERCALAIRE. adj. de t. g. Qui est inséré & ajouté. Il se dit proprement du jour que l'on ajoute au mois de Février dans l'année bissextile. (Jour intercalaire.)

On appelle *Lune intercalaire*, La treizième Lune qui se trouve dans une année, de trois ans en trois ans. (Il y aura une Lune intercalaire cette année.)

Il se dit aussi De certains vers qu'on répète plusieurs fois dans quelques Poëmes, comme dans les Chants royaux, dans les Ballades, dans les Virelais, &c. (Vers intercalaires.)

INTERCALATION. s. f. Addition d'un jour dans le mois de Février aux années bissextiles. (L'année qu'on fait l'Intercalation, le mois de Fevrier a vingt-neuf jours.)

INTERCALER. v. a. Insérer. Il se dit proprement d'un jour qu'on ajoute de quatre ans en quatre ans dans le mois de Février, afin que la manière de compter quadre plus exactement avec le cours du Soleil. (C'est une année bissextile, il faut intercaler un jour. Dans les années bissextiles on intercale un jour.)

INTERCALÉ, ÉE. participe.

INTERCÉDER. v. n. Prier, solliciter pour quelqu'un, afin de lui procurer quelque bien, ou de le garantir de quelque mal. (La sainte Vierge, les Saints intercèdent auprès de Dieu pour les hommes. Il a intercédé auprès du Roi pour ce criminel. Il a intercédé pour lui obtenir cette grâce.)

INTERCEPTER. v. a. Surprendre. Il ne se dit guère que des lettres, ou d'autres choses semblables par où l'on découvre quelque secret. (On a intercepté une lettre, un paquet d'importance.)

INTERCEPTÉ, ÉE. participe.

INTERCEPTION. s. f. Terme didactique, qui se dit en parlant de quelque chose dont le cours direct interrompu. (Interception des esprits. Interception des rayons de la lumière.)

INTERCESSEUR. s. m. Qui intercède. (Bon intercesseur. Puissant intercesseur. Foible intercesseur. Les Saints sont nos intercesseurs. Je veux être votre intercesseur auprès d'un tel. Être intercesseur pour quelqu'un, en faveur de quelqu'un.)

INTERCESSION. s. f. Action, prière, par laquelle on intercède. (Puissante, foible interception. L'intercession des Saints. Demander quelque chose à Dieu par l'intercession de la sainte Vierge, &c. J'ai employé l'intercession d'un tel.)

INTERCOSTAL, ALE. adj. Terme d'Anatomie. Il se dit De ce qui est entre les côtes. (Muscles intercostaux. Artères intercostales.)

INTERDICTION. s. f. Défense par Sentence ou Arrêt à un Officier de faire aucune fonction de sa Charge, ou à une Cour de juger. (Il a obtenu un Arrêt d'interdiction contre ce Présidial. Les actes que fait un Officier pendant son interdiction sont nuls. On lui défendit à peine d'interdiction, à peine d'interdiction de sa Charge.)

INTERDICTION, se dit Des Officiers de Justice; & *Interdit*, Des choses saintes.

On dit aussi, (Interdiction du Commerce. Un arrêt d'interdiction contre un prodigue. Il ne peut procéder en Justice, qu'il n'ait fait lever l'interdiction.)

INTERDIRE. v. a. On dit à la seconde personne du pluriel au présent de l'indicatif, *Vous interdisez*: à l'égard du reste, il se conjugue comme *Dire*. Défendre quelque chose à quelqu'un. (On lui a interdit l'entrée de la Ville, de telle maison. La Ville lui est interdite. Interdire le Barreau à un Avocat. Interdire la Chaire à un Prédicateur. Interdire le commerce. Interdire l'entrée de l'Église. Interdire toute communication. Interdire la parole. Cela vous est interdit.)

Il se dit absolument d'Une Sentence par laquelle on défend aux Ecclésiastiques l'exercice de leurs Ordres, & la célébration des Sacremens & du Service Divin dans tous les lieux soumis à l'interdit. (L'Évêque, le Pape a interdit ce Prêtre, cette Ville. Il a droit de suspendre & d'interdire. On a interdit cette Église. Les Évêques assemblés ont interdit ce Prêtre en ce temps-là.)

Il se dit aussi Des Officiers de Justice, ou de la Maison du Roi, auxquels on défend d'exercer leurs Charges. (Interdire un Présidial, un Bailliage, &c. Le Parlement, le Conseil a interdit un tel Juge. On l'a interdit de la fonction de sa Charge. On les a interdits pour deux ans. Ils ont été interdits par Arrêt. Le premier Gentilhomme de la Chambre a interdit un tel Huissier.)

On dit en termes de Pratique, *Interdire un homme*, pour dire, Lui défendre par Justice de contracter, de disposer de son bien. (On a interdit ce prodigue, ce vieillard.)

Il signifie aussi, Étonner, troubler, en sorte qu'on ne sache ce qu'on dit ni ce qu'on fait. Et dans ce sens il n'a guère d'usage que dans les temps qui sont formés du participe. (La peur l'avoit interdit, l'avoit tellement interdit, que.... Il étoit si interdit, que...)

(Interdire le feu & l'eau.) Formule des Romains quand ils bannissoient.

INTERDIT, ITE. participe.

Il signifie aussi, Étonné, troublé, qui ne peut répondre, ou qui ne sait ce qu'il fait, ce qu'il dit. (Il demeura tout interdit, si interdit, que...)

INTERDIT. s. m. Sentence Ecclésiastique, qui défend à un Ecclésiastique l'exercice des Ordres sacrés, & la célébration des Sacremens dans les lieux soumis à l'interdit. (Mettre une Église, une Ville entière en interdit. Fulminer un interdit sur... Lever l'interdit.)

INTÉRESSANT, ANTE. adj. Qui intéresse. (Ouvrage intéressant. Pièce intéressante. Jeu intéressant.)

INTÉRESSÉ, ÉE. s. Celui, celle qui a intérêt à quelque chose. (Je suis un des intéressés dans cette affaire. Pour consommer l'affaire, il faut que tous les intéressés & toutes les intéressées signent.)

On appelle plus particulièrement, *Un intéressé*, Celui qui a un intérêt dans les Fermes, dans les affaires du Roi. (Les intéressés aux Fermes. Intéressé dans un tel traité, &c.)

INTÉRESSER. v. a. Faire entrer quelqu'un dans une affaire, en sorte qu'il ait part au succès. (On l'a intéressé dans cette affaire, dans ce parti.)

Il signifie aussi, Donner quelque chose à quelqu'un pour le rendre favorable à une affaire, à une entreprise. (Cette affaire ne sauroit se faire sans lui, il faut l'intéresser.)

Il sig. aussi, Faire quelque préjudice. (En quoi cela vous intéresse-t-il. Cela ne vous intéresse en rien, ne vous intéresse en façon du monde.) Et figurément on dit, (Cela intéresse mon honneur, ma réputation, ma santé.)

On dit, qu'*Une affaire intéresse tout le Corps de la Noblesse*, *toute une Pro-*

vince, *&c.* pour dire, que Tout le Corps de la Noblesse, toute la Province y a intérêt.

On dit, que *Le gros jeu intéresse*, *que le petit jeu n'intéresse guère*, pour dire, qu'il n'y a que le gros jeu qui pique, qui attache. Et dans le même sens on dit, *Intéresser le jeu*, pour dire, Le rendre plus intéressant en jouant plus gros jeu.

Il signifie aussi, Émouvoir, toucher de quelque passion. (Cette Tragédie, cette aventure intéresse les Spectateurs. Il n'y a rien dans toute cette pièce qui intéresse les Spectateurs. Une pièce qui n'intéresse point n'est pas bonne. Ce Roman est bien écrit, mais il n'intéresse pas.)

Il est aussi réciproque, & signifie, Entrer dans les intérêts de quelqu'un, en embrasser les intérêts, prendre intérêt à quelque chose (Personne ne s'intéresse plus que moi dans tout, à tout ce qui vous regarde, dans tout ce qui vous peut arriver. Je m'intéresse dans cette affaire comme si c'étoit la mienne propre. On leur laissa démêler leur querelle, sans que personne s'y intéressât de côté ni d'autre. Toute l'Europe s'intéresse dans cette affaire, dans cette guerre.)

Il fig. aussi, Prendre part dans une affaire. (Il s'est intéressé dans cette ferme, dans ce parti.)

INTÉRESSÉ, ÉE. participe.

On dit, *Être intéressé à une chose à faire une chose*, pour dire, Y avoir intérêt, y être obligé, y être engagé par le motif de son intérêt. (Tous les Sujets sont intéressés au salut du Prince, au bonheur, au repos de l'État. Vous êtes intéressé à empêcher que....)

On appelle *Un homme intéressé*, Un homme qui est trop attaché à ses intérêts, qui a son profit particulier en vue dans tout ce qu'il fait. (Il ne fera rien pour rien, il est fort intéressé.)

Il se dit aussi Des sentimens & des actions. (Amour intéressé. Vues intéressées. Démarche intéressée. Motif intéressé.)

INTÉRÊT. s. m. Ce qui importe, ce qui convient en quelque manière que ce soit, ou à l'honneur, ou à l'utilité de quelqu'un. (Intérêt public, général, commun. Intérêt de famille. Intérêt particulier. Intérêt d'honneur. Intérêt pécuniaire. Léger, médiocre intérêt. L'intérêt de l'État. L'intérêt du public. Connoître bien, entendre bien les intérêts d'un État, les intérêts des Princes. La plupart des gens n'entendent pas leurs intérêts, sont aveugles dans leurs intérêts, ne connoissent pas leurs véritables intérêts, en quoi consistent leurs intérêts. Il a un grand intérêt, un intérêt considérable d'empêcher.... Avoir son intérêt en recommandation. Aimer ses intérêts, les intérêts de son ami. Prendre, porter, embrasser, soutenir, abandonner, trahir les intérêts de quelqu'un. J'aurai soin de vos intérêts, de conserver vos intérêts. Sacrifier ses intérêts au bien public. Recommander ses intérêts à quelqu'un, lui mettre, lui remettre ses intérêts entre les mains. Agir, aller contre ses propres intérêts. C'est un intérêt de rien, un intérêt de peu, un intérêt sordide qui le fait agir. Cela ne blesse point vos intérêts. Il y va de votre intérêt. Dès qu'il s'agit de son intérêt, de ses intérêts, il ne connoît plus personne. La plupart des gens ne se conduisent, ne se gouvernent que par intérêt, que par l'intérêt. C'est l'intérêt qui domine. C'est l'intérêt qui gouverne tout. Relâcher, se relâcher de ses intérêts. Ne relâcher rien de ses intérêts. Avoir ses intérêts en vue. Être attaché à ses intérêts. Il le faut prendre par son intérêt. Il est de votre intérêt. Il n'est pas de votre intérêt d'en user comme vous faites. Je parle sans intérêt. Je n'ai point en cela d'autre intérêt que celui de vous faire plaisir. C'est l'intérêt de votre fortune, de votre gloire, de votre santé, de votre conservation qui me fait parler. J'ai intérêt que cela soit ainsi.)

On dit, *Tirer un homme d'intérêt*, *hors d'intérêt*, *le mettre hors d'intérêt*, pour dire, Le dédommager, faire qu'il ne reçoive aucun préjudice. (Ne vous mettez pas en peine, on vous tirera d'intérêt, on vous mettra hors d'intérêt.)

On dit encore, *Prendre intérêt à une personne*, *& prendre intérêt à une affaire*, pour dire, L'affectionner, en prendre soin, se mettre en peine de la faire réussir. (C'est une affaire où je prends intérêt, où je ne prends nul intérêt. C'est un homme dont il ne se soucie point, & à qui il ne prend nul intérêt. Je ne prends nul intérêt à ce qui le regarde.)

On dit, *Prendre intérêt à la joie*, *à l'affliction de quelqu'un*, *à la perte qu'il a faite*, *à la disgrace qui lui est survenue*, pour dire, En être touché, y être sensible.

On dit d'Une piece de théâtre qui attache, qui intéresse le spectateur par les situations & par les sentimens, qu' (Il y a beaucoup d'intérêt. Il y a des pièces bien versifiées qui tombent par le défaut d'intérêt.)

INTÉRÊT, se prend aussi quelquefois absolument pour ce qui concerne la seule utilité. (C'est un homme au-dessus de l'intérêt. Il ne se laisse point tenter à l'intérêt. L'intérêt ne lui fera jamais rien faire de mal à propos. L'intérêt est la pierre de touche de l'amitié. Il trahiroit son meilleur ami pour un intérêt de cinq sous. Il y a peu de gens à l'épreuve de l'intérêt.)

Il se prend aussi pour le profit qu'on retire de l'argent qu'on a prêté. (Gros intérêt. Petit intérêt. Intérêt au denier dix-huit, au denier vingt. Prêter, mettre de l'argent à intérêt. Emprunter de l'argent sur la place à gros intérêt. L'intérêt provenant de cette somme. L'intérêt au denier, au taux du Roi, au désir de l'ordonnance. Je n'en veux point d'intérêt. Joindre l'intérêt au principal. Intérêt sur intérêt. Cet argent porte intérêt. Combien vous rapporte-t-il d'intérêt? L'intérêt court depuis la sentence. On lui en fait, on lui en paye l'intérêt. Je lui ai remis tous les intérêts. On lui a adjugé l'intérêt de cette somme. Intérêt usuraire.)

Il fig. aussi quelquefois, Dommage, préjudice. (Il a été condamné à tous les dépens, dommages & intérêts.)

INTERJECTION. s. f. L'une des parties d'Oraison dont on se sert pour exprimer les passions, comme la douleur, la colère, la joie, l'admiration, &c. (Ha! hélas! sont des interjections. Les interjections sont trop fréquentes dans ce discours.)

On appelle en termes de Pratique, *Interjection d'appel*, L'action d'interjeter un appel.

INTERJETER. v. a. N'est en usage qu'en cette phrase, *Interjeter appel*, *un appel*, pour dire, Appeler d'un Jugement.)

INTERJETÉ, ÉE. participe.

INTÉRIEUR, EURE. adject. Qui est au dedans. Il est opposé à Extérieur. (Il sent un feu intérieur qui le consume. Les parties intérieures du corps. Les parties intérieures de la terre. La membrane intérieure. La tunique intérieure de l'œil. La conformation intérieure du corps humain.)

Il se dit aussi de l'ame. (Un mouvement intérieur. Sentimens intérieurs. La paix intérieure.)

On dit en termes de Dévotion, *L'homme intérieur*, pour dire, L'homme spirituel, qui est opposé à l'homme charnel.

On dit en termes de spiritualité, qu'*Un homme est fort intérieur*, pour dire, qu'il est fort recueilli, qu'il rentre souvent en lui-même.

INTÉRIEUR. s. m. La partie de dedans. (L'intérieur du Temple. Cet homme n'a pas l'intérieur bien sain, bien composé. En faisant l'anatomie de cette personne, on lui trouva l'intérieur tout autrement disposé que celui des autres hommes.)

Il se dit figur. Des choses les plus cachées. (Il connoît l'intérieur de cette maison, de cette famille.)

Il signifie figur. Les pensées les plus secrètes, les mouvemens les plus intimes de l'ame. (Dieu seul connoît l'intérieur. Il a l'intérieur fort bon. Découvrir son intérieur à son Confesseur. Rentrer dans son intérieur. La grâce de Dieu agit dans l'intérieur. Quand on veut vivre chrétiennement, il faut commencer par réformer l'intérieur.)

INTÉRIEUREMENT. adv. Au dedans. (En faisant l'anatomie du corps de cet homme, on trouva qu'il étoit très-bien conformé intérieurement.)

Il se dit aussi en parlant De la conscience & de l'état de l'ame. (La grâce de Dieu agit intérieurement. Il se sentit intérieurement touché. Dieu lui parloit intérieurement.)

INTÉRIM. s. m. Mot emprunté du latin, que l'on emploie quelquefois pour dire, L'entre-temps. (L'empereur Charles-Quint, pour pacifier les troubles de la Religion en Allemagne, accorda un intérim. Les Princes qui jouissoient de l'intérim. Il devoit écouter cette condition dans un tel temps, mais il arriva dans l'intérim que.... Après la mort du Viceroi de.... un tel gouverna par intérim, dans l'intérim.)

INTERLIGNE. s. m. L'espace blanc qui reste entre deux lignes. (Écrire dans l'interligne.)

INTERLINÉAIRE. adjectif de t. g. Qui est écrit dans l'interligne. (Glose interlinéaire.)

INTERLOCUTEUR. s. m. Ce terme ne se dit qu'en parlant des personnages qu'on introduit dans un dialogue. (Les Interlocuteurs d'un tel dialogue.)

INTERLOCUTION. s. f. Terme de Pratique. Jugement par lequel on interloque. (Arrêt d'interlocution.)

INTERLOCUTOIRE. adj. de t. g. Terme de Pratique. Il se dit d'une Sentence qui interloque. (Arrêt interlocutoire. Sentence interlocutoire. Jugement interlocutoire.) Il est quelquefois substantif. (Il y a eu interlocutoire. Instruire l'interlocutoire avant que de juger l'affaire au fond.)

INTERLOPE. s. m. Vaisseau Marchand qui trafique en fraude dans les pays de la concession d'une Compagnie de Commerce ou dans les Colonies d'une autre Nation que la sienne.

INTERLOQUER. v. a. Terme de Pratique. Donner un Jugement qui ordonne une instruction préalable pour parvenir au Jugement définitif. (On a interloqué cette affaire. On a rendu un Arrêt qui l'interloque.) On l'emploie aussi absolument. (Les Juges n'ont pas voulu juger définitivement, ils ont interloqué.)

INTERLOQUÉ, ÉE. participe.

INTERMÈDE. subst. masc. Sorte de représentation & de divertissement, comme ballet, danse, chœur, &c. entre les actes d'une pièce de théâtre. (Intermèdes de musique, en musique. Intermèdes agréables. Les intermèdes du malade imaginaire.)

INTERMÈDE, en Chimie, se dit d'Une substance qu'on joint à une autre pour distiller la seconde.

INTERMÉDIAIRE. adj. de t. g. Terme didactique. Qui est entre deux. (Temps intermédiaire. Espace intermédiaire.)

On appelle *Gages intermédiaires*, Les gages d'un Office, échus depuis la mort du Titulaire, jusqu'à ce que le successeur soit pourvu, & en ait pris possession.

INTERMÉDIAT, ATE. adj. Qui se dit d'un intervalle de temps entre deux actions, entre deux termes. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, (Le temps intermédiat.)

Dans les sociétés Religieuses, on appelle *Congrégations intermédiates*, Les assemblées qui se tiennent entre deux Chapitres, soit généraux, soit provinciaux.

INTERMÉDIAT. subst. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, (Lettres d'intermédiat.) Ce sont des lettres que le Roi accorde pour faire jouir des gages d'un Office, depuis la mort du titulaire jusqu'à ce que le successeur soit pourvu, & qu'il ait pris possession.

INTERMINABLE. adj. de t. g. Qui ne sauroit être terminé. (Question interminable. Difficultés interminables.)

INTERMISSION. s. f. Interruption, discontinuation. (La fièvre lui a duré trente heures sans intermission. Il y a eu quelque intermission, quelque légère intermission à son mal. Il travaille sans intermission.)

INTERMITTENCE. subst. fém. Discontinuation, interruption. Il ne se dit que dans cette phrase, (L'intermittence du pouls.)

INTERMITTENT, ENTE. adj. Qui discontinue, & reprend par intervalles. Il n'a guère d'usage que dans ces phrases, (Pouls intermittent. Fièvre intermittente,) qui se disent d'Un pouls dont les battemens cessent par des intervalles inégaux, & d'une fièvre qui cesse & qui reprend à des intervalles réglés.

INTERNE. adj. de t. g. Qui est au dedans, qui appartient au dedans. (Une qualité, une vertu interne. Les causes externes, les causes internes. Principes internes. Douleur interne. Maladie interne. Sa fièvre ne paroît pas au dehors, elle est interne.)

INTERNONCE. s. m. Ministre chargé des affaires de Rome au défaut d'un Nonce. (Il a été Internonce à Bruxelles.)

INTERPELLATION. s. f. Terme de Palais. Sommation de répondre sur un fait. (Il ne répondit point à l'interpellation. Il ne répondit à aucune des interpellations qui lui furent faites.)

INTERPELLER. v. a. Sommer quelqu'un de s'expliquer sur la vérité ou la fausseté d'un fait. (Il fut sommé & interpellé de répondre. Je vous interpelle de dire la vérité. J'interpelle votre bonne foi, votre conscience.)

INTERPELLÉ, ÉE, participe.

INTERPOLATEUR. s. m. Celui qui ajoute quelque chose à un écrit ancien.

INTERPOLATION. subst. f. Insertion d'un mot, d'une phrase dans le texte d'un manuscrit.

INTERPOLER. v. a. Insérer un mot, une phrase dans le texte d'un manuscrit.

INTERPOLÉ, ÉE. participe.

INTERPOSER. v. a. Il n'a guère d'usage au propre que dans le style didactique. Il se dit d'un corps qui se met entre deux autres. (Quand la lune vient à s'interposer entre le soleil & la terre, &c. La terre venant à s'interposer, &c. Ce qui est interposé entre l'œil & l'objet, peut changer l'apparence de l'objet.)

On dit figurément, *Interposer son autorité, l'autorité, le nom, la faveur, le crédit, la médiation de quelqu'un*, pour dire, Employer l'autorité, le nom, la faveur, &c.

INTERPOSÉ, ÉE. participe.

On dit, *Négocier par personnes interposées*, pour dire, Se servir de la médiation, de l'entremise de quelques personnes, pour la négociation d'une affaire.

INTERPOSITION. s. f. L'État, la situation d'un corps interposé entre deux autres. (L'interposition de la terre entre le soleil & la lune. L'interposition de la lune entre le soleil & la terre. L'interposition d'un nuage empêche que les rayons du soleil ne viennent jusqu'à nous.)

Il se dit aussi De l'intervention d'une autorité supérieure. (L'interposition de l'autorité du Roi. On se servit de l'interposition du Pape.)

INTERPRÉTATIF, IVE. adj. Qui interprète, qui explique. (Déclaration interprétative.)

INTERPRÉTATION. subst. f. Explication d'une chose. (Il a tous les sens de son verbe. (Ceux qui ont travaillé à l'interprétation de l'Écriture-Sainte. L'interprétation qu'on donne à ce passage. Trouvez une autre interprétation. Ce passage ne peut recevoir de meilleure interprétation. L'interprétation des songes, des augures. Revenir en interprétation d'Arrêt. Se pourvoir en interprétation d'Arrêt. On donne une mauvaise interprétation à tous vos discours, à toutes vos actions. De dangereuses, d'étranges interprétations. Cette action peut recevoir, peut souffrir de bonnes & de mauvaises interprétations, diverses interprétations. Cela est sujet à interprétation.)

INTERPRÈTE. s. de t. g. Celui qui traduit, qui interprète d'une Langue en une autre (Bon, savant, habille, fidelle Interprète. Mauvais Interprète. Il a traduit ce discours, cette harangue, non pas en simple interprète, mais en Orateur. Cet Interprète a mal entendu, mal traduit ce passage. Les interprètes Grecs de l'Ancien Testament, qu'on appelle les *Septante*.)

On appelle aussi *Interprète*, Un Truchement, celui qui interprète ce qui se dit par un Ambassadeur, par un Prince, &c. dans une Audience publique, les Lettres, Traités, &c. (Interprète de la Porte. Interprète du Roi pour les Langues Orientales. Ce Traité a été mis en François par les Interprètes. Secrétaire Interprète.) En ce sens on dit, (Ils se parlent par interprète.)

INTERPRÈTE, se dit aussi De celui qui fait connoître, qui éclaircit le sens d'un Auteur, d'un discours. (L'Église est la seule Interprète sûre de l'Écriture-Sainte. Dieu a choisi les Apôtres pour être les Interprètes de sa parole, les Interprètes de ses oracles. Cela n'a pas besoin d'Interprète. Les Interprètes de Platon, d'Aristote, &c.)

Il se dit aussi de Celui qui a charge de déclarer, de faire connoître les intentions, les volontés d'un autre. (Les Ministres d'État sont les Dépositaires & les Interprètes des volontés du Prince. Les Augures, chez les Païens, étoient regardés comme les Interprètes de la volonté des Dieux, les Interprètes des Dieux.)

Il se dit aussi de Celui qui explique ce que présage quelque chose. (Interprète des songes. Interprète du vol des oiseaux.)

On dit figur. que *Les yeux sont les interprètes de l'ame*, pour dire, qu'Ils servent à faire connoître les sentimens, les mouvemens de l'ame.

INTERPRÉTER. v. a. Traduire d'une Langue en une autre. (Les Septante ont interprété l'Ancien Testament. Cet Ambassadeur fit à ce Prince un discours qui fut interprété en François.)

Il signifie aussi, Expliquer quelque chose, ce qu'il y a d'obscur dans quelque Auteur, en être l'Interprète. (Interpréter bien. Interpréter mal. Interpréter fidellement, mot à mot. Ceux qui ont interprété l'Écriture-Sainte. Comment interprétez-vous ce passage ? Est-ce à vous à interpréter ma pensée, ma volonté, mes intentions ? Interpréter les songes. Interpréter le vol des oiseaux.)

On dit en termes de Pratique, *Interpréter un Arrêt*, Quand on l'explique par un second Arrêt. (La Cour, en interprétant l'Arrêt d'un tel jour, a ordonné....)

Il signifie aussi, Prendre un discours ou une action en bonne ou en mauvaise part. (Il a fait, il a dit telle chose, je ne sais comment cela sera interprété à la Cour. Cette action se peut interpréter en bien, interpréter en mal, interpréter en mauvaise part. Cela peut être diversement interprété. Ses ennemis l'interprètent tout autrement, l'interprètent malicieusement, malignement, sinistrement. Ses amis l'interprètent favorablement.)

INTERPRÉTÉ, ÉE. participe.

INTERREGNE. s. m. C'est dans un Royaume, soit héréditaire, soit électif, Un intervalle de temps pendant lequel il n'y a point de Roi. (Après la mort de tel Roi, il y eut un interrègne de six mois. Publier l'interrègne.)

Il se dit aussi des États gouvernés par d'autres que par des Rois. (Après la mort du Doge de Venise, l'interrègne est fort court. Du temps des Juges d'Israël, il y eut des longs interrègnes. Lorsque les Romains ne convenoient pas pour l'élection des Consuls, il y avoit un interrègne.)

INTERROGANT. adject. Il n'est en usage qu'en cette phrase, (Point interrogant,) Qui est un point dont on se sert dans l'écriture pour marquer l'interrogation. Il est figuré de cette sorte ?

INTERROGATIF, IVE. Terme de Grammaire. Qui sert à interroger. (Quand ? Où ? sont des particules interrogatives. La même façon de parler peut être simple ou interrogative. Se servir de termes interrogatifs.)

INTERROGATION. s. f. Question, demande qu'on fait à quelqu'un. (Il a bien répondu aux interrogations qu'on lui a faites.)

Il signifie aussi, Une figure de Rhétorique par laquelle on interroge. (Il commença son discours par cette interrogation : Jusques à quand souffrirons-nous que ? Quand viendra le temps ? A-t-on jamais vu ? Sera-t-il dit ?)

INTERROGATOIRE. s. m. Terme de Pratique. Question que fait un Juge sur des faits civils ou criminels, & les réponses que fait celui qui est interrogé. (Subir l'interrogatoire. Il s'est coupé dans son interrogatoire.)

Il signifie aussi Le procès verbal qui contient les interrogations du Juge, & les réponses de l'accusé. (Il ne faut que lire l'interrogatoire de ce criminel pour le condamner.)

On dit aussi en matière civile, (Prêter l'interrogatoire sur faits & articles.)

INTERROGER. v. a. Faire une question, une demande à quelqu'un, pour apprendre de lui quelque chose. (Pourquoi m'interrogez-vous si curieusement ? Interrogez-le sur ce fait-là, sur cette matière-là. Interroger un Récipiendaire. Les Examinateurs l'ont interrogé sur telle matière, touchant telle chose. Interroger un criminel. Il le fit interroger sur faits & articles. Le Juge l'a interrogé d'office. Il a fait interroger tant de témoins.)

Interrogé, ée. participe.

INTERROMPRE. v. a. (Il se conjugue comme *Rompre.*) Empêcher la continuation d'un discours, d'un travail, d'une négociation, &c. (Interrompre un discours. On a interrompu deux fois le Sermon. Il ne voulut point interrompre son travail.) En ce sens il se dit aussi avec le régime des personnes. (On l'a interrompu au milieu de sa harangue. Pourquoi m'interrompez-vous ?)

On dit dans le discours familier, *Sans vous interrompre*, Pour faire une sorte d'excuse de ce qu'on interrompt le discours de quelqu'un.

En termes de Palais, on dit, *Interrompre la possession, interrompre la prescription, interrompre la péremption*, pour dire, Empêcher qu'une possession, une prescription, une péremption ne continue.

Interrompre, se dit aussi en parlant Des empêchemens, des obstacles qu'on met au cours d'une rivière, & des coupures & traverses qu'on fait à une chaussée, à une allée, à un chemin, à une avenue, & autres choses semblables. (Cette allée est interrompue par un fossé qui la traverse. On a fait une digue, un bâtardeau pour interrompre le cours de la rivière.)

Interrompu, ue. participe.

INTERRUPTION. s. f. Action d'interrompre, ou état de ce qui est interrompu. (La moindre interruption peut troubler un Orateur. Cette interruption est venue mal à propos. Interruption de travail. L'interruption du commerce.)

INTERSECTION. s. f. Terme de Géométrie. Point où deux lignes se coupent l'une l'autre. (Le centre d'un cercle est dans l'intersection de deux diamètres.)

INTERSTICE. s. m. Intervalle de temps. Il se dit en parlant Du temps que l'Église fait observer entre la réception de deux Ordres sacrés. (Garder les interstices. Les interstices sont ordinairement de trois mois. Dispenser des interstices.)

En Physique, il se dit Des petits intervalles que laissent entr'elles les petites parties dont un liquide est composé. (Les interstices de l'eau.)

INTERVALLE. subst. m. Distance, espace qu'il y a d'un lieu ou d'un temps à un autre. (Grand, long intervalle. Il y a un intervalle de tant de lieues entre cette Ville-là & celle-là. Il n'y a que quatre pieds d'intervalle entre ces deux colonnes. En rangeant une armée en bataille, il faut toujours laisser certains intervalles entre les bataillons. Il y a tant d'années d'intervalle entre le règne d'un tel Prince & le règne d'un tel. Il y travaille sans aucun intervalle. Cette maladie le prend & le quitte par intervalles. Cet homme n'est pas toujours dans sa folie, il a de bons intervalles, des intervalles lucides.)

INTERVENANT, ANTE. adj. Terme de Pratique. Qui intervient. (Il demande à être reçu. Partie intervenante dans ce procès.)

Il est aussi substantif. (L'intervenant a été condamné.)

INTERVENIR. v. n. Entrer dans une affaire par quelque intérêt que ce soit. (Le mari intervint dans ce contrat pour autoriser sa femme.)

Il signifie en termes de Palais, Demander d'être reçu dans une instance, dans un procès. (L'affaire étoit prête à juger, quand une des Parties fit intervenir un tiers qui en a retardé le jugement.)

Il signifie aussi, Se rendre médiateur dans une affaire. (Le Pape intervint dans le différent de ces deux Princes pour les accorder.)

Il signifie aussi, Interposer son autorité, &c. (L'autorité royale intervint dans cette affaire, & fit cesser les troubles. L'autorité souveraine y intervint.)

Il se dit aussi Des jugemens qui se rendent durant un procès, & de toutes les choses qui arrivent pendant la durée d'une affaire. (Il intervint plusieurs Arrêts. Tous les Arrêts qui intervinrent. Il seroit long de dire tous les incidens qui intervinrent durant cette affaire.)

Intervenu, ue. participe.

INTERVENTION. s. f. L'action par laquelle on intervient dans une affaire controversée, dans un procès, dans un acte, & les suites de cette action. (Cette intervention fit suspendre les choses pour quelque temps. Une intervention mendiée. Requêtes, causes & moyens d'intervention. Sans avoir égard à l'intervention. L'intervention a été reçue. Demander l'intervention. Juger l'intervention. L'intervention de l'autorité souveraine étoit nécessaire. Par son intervention au contrat, il s'est rendu caution du prêt.)

INTERVERSION. s. f. Renversement, dérangement d'ordre.

INTERVERTIR. v. a. Déranger, renverser. (On a interverti l'ordre de cette succession.)

Interverti, ie. participe.

INTESTAT. Terme de Pratique, qui ne se dit qu'en ces deux phrases : *Mourir intestat*, pour dire, Mourir sans avoir fait de testament. *Hériter ab intestat*, pour dire, Hériter d'une personne morte sans avoir fait de testament. (Il est son héritier *ab intestat.*)

INTESTIN, INE. adj. Qui est interne, qui est dans le corps. (Mouvement intestin. Douleur, chaleur, fièvre, intestine.)

On dit figurément, *Guerre intestine, discorde intestine*, pour signifier, Une guerre civile, & la guerre que nous font nos passions.

INTESTIN. s. m. Boyau. (Le gros intestin. On distingue six intestins dans le corps humain. Il a les intestins gangrenés, les intestins offensés.)

INTESTINAL, ALE. adj. Terme d'Anatomie. Qui appartient aux intestins. (Canal intestinal.)

INTIMATION. s. f. L'acte par lequel on intime. (L'exploit ne porte point intimation. Intimation en cas d'appel. L'intimation du Concile.)

INTIME. adj. de t. g. Qui a, & pour qui l'on a une affection très-forte. (C'est mon ami, mon amie intime.)

En ce sens il est quelquefois substantif. (C'est son intime.) Il est du style familier.

On dit aussi, (Union intime. Liaison intime.)

INTIMEMENT. adv. Avec une affection très-particulière & très-étroite. (Ils sont unis intimement.)

INTIMER. v. a. Terme de Pratique. Déclarer, faire savoir, signifier avec autorité du Magistrat. (Il lui a fait intimer la vente de ses meubles.)

Il signifie aussi, Appeler en Justice. (Il m'a fait signifier son appel, mais il ne m'a point intimé. Il l'a intimé en son propre & privé nom.) En ce sens, son principal usage est pour dire, Assigner pour procéder sur un appel.

On dit, *Intimer un Concile*, pour dire, Assigner le lieu, & le temps auquel se doit tenir un Concile.

Intimé, ée. participe.

Il est aussi substantif, & signifie, Défendeur en cause d'appel. (L'intimé. L'intimée. L'appelant & l'intimé.)

INTIMIDER. v. a. Donner de la crainte, de l'appréhension à quelqu'un. (Il l'intimida par un seul mot qu'il lui dit. Il n'y a qu'à l'intimider pour venir à bout de lui.)

Intimidé, ée. participe.

INTIMITÉ. s. f. Liaison intime. (Ces deux personnes vivent ensemble dans la plus grande intimité.)

INTITULER. v. a. Donner un titre. Il ne se dit qu'en parlant des titres qu'on donne à un Acte judiciaire, à un Livre, à une Comédie, ou à quelque autre ouvrage d'esprit. (Il a intitulé sa pièce. . . . Il a donné au public un ouvrage qu'il a intitulé ainsi. . . . Intituler un Acte.)

Intitulé, ée. participe.

Il est aussi substantif, & signifie, Le titre qu'on met à un Acte, &c. (Il paroît par l'intitulé de l'Acte.) Il n'a guère d'usage qu'en style de Pratique. (L'intitulé de l'inventaire.)

INTOLÉRABLE. adj. de t. g. Qui ne se peut tolérer. (Cela est intolérable. Injure intolérable.)

INTOLÉRANCE. s. f. Terme didactique. Il est opposé à *Tolérance.* Voyez Tolérance.

INTOLÉRANT. s. m. Terme didactique. Il est opposé à *Tolérant.* Voyez Tolérant.

INTOLÉRANTISME. s. m. Sentiment de ceux qui ne veulent souffrir aucune autre Religion que la leur.

INTONATION. s. f. Manière d'entonner un chant. (Une mauvaise intonation. Manquer à l'intonation. Il connoît les

notes, mais il n'est pas encore ferme dans l'intonation.)

Il signifie encore, L'action d'entonner le ton sur lequel on doit chanter. (L'intonation de ce Pseaume est du premier ton, & non pas du cinquième.)

INTRADOS. subst. masc. Terme d'Architecture. La partie intérieure & concave d'une voûte. On l'appelle aussi *Douelle intérieure*.

INTRAITABLE. adj. de t. g. Rude, d'un commerce difficile, avec qui on ne peut traiter. (Homme intraitable. Esprit intraitable. Il est d'une humeur intraitable. On ne sait comment l'aborder, il est intraitable.)

INTRANSITIF, IVE. adj. Terme de Grammaire. Il se dit des verbes neutres qui expriment des actions qui ne passent point hors du sujet qui agit. (Dîner, souper, marcher, parler, sont des verbes intransitifs.)

INTRANT. s. m. Terme de l'Université de Paris. Nom que l'on donne à celui qui est choisi par l'une des quatre Nations pour élire le Recteur.

INTRÉPIDE. adj. de t. g. Incapable d'avoir peur dans le péril. (Homme intrépide. Courage intrépide.

INTRÉPIDEMENT. adv. D'une manière intrépide.

INTRÉPIDITÉ. s. f. Fermeté inébranlable de courage dans le péril. (Merveilleuse intrépidité. Héroïque, incroyable intrépidité.)

INTRIGANT, ANTE. adj. Qui se mêle de beaucoup d'intrigues. (C'est un homme fort intriguant, une femme fort intrigante.)

Il est aussi subst. (C'est une intrigante.)

INTRIGUE. s. f. Pratique secrette qu'on emploie pour faire réussir une affaire. (Intrigue difficile à démêler, à débrouiller. Former une intrigue. Démêler, dénouer une intrigue. Conduire, mener une intrigue. Un homme, une femme d'intrigue. Les intrigues de la Cour, du cabinet. Vivre d'intrigues.)

Dans le Dramatique, on appelle *Intrigue*, Les différens incidens qui forment le nœud d'une pièce. (L'intrigue de cette Comédie est belle, est bien démêlée. Le dénouement de l'intrigue.)

Il signifie aussi dans le style familier, Un embarras, un incident fâcheux. (Me voilà hors d'intrigue. Il s'est tiré d'intrigue.)

On dit d'Un homme qui a été fort malade & qui est hors de danger, ou qui est sorti d'une affaire fâcheuse, qu' (Il est hors d'intrigue.)

Il signifie aussi Un commerce secret de galanterie. (Il a une intrigue qui l'empêche de partir.)

INTRIGUER. v. a Embarrasser. Il ne se dit que des personnes. (Je l'ai bien intrigué par certaines choses que je lui ai dites.)

On dit, qu'*Un homme s'intrigue par-tout*, pour dire, qu'il se fourre par-tout, qu'il tâche à se donner de l'accès, de la familiarité par-tout où il peut. En ce sens il est réciproque.

Il signifie encore, Se donner beaucoup de peine & de soin mettre divers moyens en usage pour faire réussir une affaire. (Il s'est bien intrigué pour...)

On dit aussi au neutre. (C'est un homme qui intrigue continuellement.)

INTRIGUÉ, ÉE. participe.

On dit, qu'*Un homme est bien intrigué*, pour dire, qu'il est bien embarrassé.

INTRINSÈQUE. adj. de t. g. Terme de Philosophie. Qui est intérieur & au dedans de quelque chose, & qui lui est propre & essentiel. Il ne se dit guère qu'en ces phrases: (Qualités, propriétés intrinsèques. Bonté intrinsèque.)

En parlant de monnoie, on appelle *Valeur intrinsèque*, La valeur des espèces par rapport à leur poids.

INTRINSÈQUEMENT. adv. D'une manière intrinsèque. (Cela est bon intrinsèquement.)

INTRODUCTEUR, TRICE. sub. Celui ou celle qui introduit. (Je serai votre introducteur. Il m'a servi d'introducteur. Elle a été mon introductrice.)

On appelle *Introducteur des Ambassadeurs*, Un Officier qui a charge de conduire les Ambassadeurs & les Princes étrangers à l'Audience du Roi.

INTRODUCTIF, IVE. adj. Terme de Palais. Ce qui introduit, ce qui sert comme d'entrée. (Requête introductive. Exploit introductif.)

INTRODUCTION. s. f. Action par laquelle on introduit. (Introduction de la sonde. On reconnut par l'introduction de la sonde, qu'il avoit la pierre, que la balle étoit aplatie contre l'os.)

On dit figurément, (L'introduction d'une coutume, d'un usage.)

On dit aussi figurément, *Introduction à une science*, *Introduction à la Physique*, *à la Géographie*, *introduction à la vie dévote*, *&c.* pour dire, Entrée, acheminement à une science, &c.

On appelle en termes de Pratique, *Introduction d'une instance*, Le commencement d'une procédure à quelque Tribunal.

INTRODUIRE. v. a. Donner entrée, faire entrer. (Il vous a introduit chez un tel. Il vous a introduit à la Cour. Il m'a introduit dans la chambre, dans le cabinet du Roi. Il s'y est introduit lui-même. Cet homme est hardi, il s'introduit par-tout. Ce n'est pas son mérite, c'est son effronterie qui l'a introduit dans les compagnies. Il a introduit les ennemis dans la place. Introduire un personnage sur la scène.)

On dit en parlant Des opérations de Chirurgie, (Introduire la sonde dans une plaie. Introduire la sonde dans la vessie.)

Il signifie figurément, Donner commencement, donner cours. (Il a introduit une coutume, un usage. Les vices se sont introduits avec le temps.)

INTRODUIT, ITE. participe.

INTROÏT. s. m. Prières que le Prêtre dit à la Messe quand il est monté à l'Autel, & qui sont chantées par le Chœur au commencement des grandes Messes.

INTROMISSION. s. f. Terme de Physique. Action par laquelle un corps, soit solide, soit fluide, s'introduit ou est introduit dans un autre. (L'intromission de l'air dans les interstices de l'eau.)

INTRONISATION. s. f. Action par laquelle on intronise. (Après son intronisation.)

INTRONISER. v. a. Il n'a d'usage qu'en parlant De la cérémonie qui se fait quand on met un évêque dans son siége Épiscopal, lorsqu'il prend possession de son Église. (Après l'avoir intronisé, on chanta le *Te Deum*. On lui fit prêter le serment avant que de l'introniser.)

INTRONISÉ, ÉE. participe.

INTROUVABLE. adj. de t. g. Qui ne se peut trouver. (Vous êtes un homme introuvable.) Il est du style familier.

INTRUS, USE. part. du verbe *Intrure*, qui n'est point en usage, & il signifie, Introduit, établi par force, par ruse, ou contre le droit, & sans titre, dans quelque dignité Ecclésiastique. (Il s'est intrus dans ce Bénéfice, dans cette Charge, dans cet Évêché. Il s'y est intrus de lui-même. Cette Abbesse est intruse.)

Il se dit par extension, d'Un homme qui, sans droit & sans être légitimement appelé, s'est introduit dans quelque Charge, dans quelque Emploi. (Il s'est intrus dans cette Charge, dans cette tutelle, dans cette gestion.)

Il est quelquefois substantif. (Celui-là est le vrai titulaire, l'autre est l'intrus. Un intrus.)

INTRUSION. s. f. Action par laquelle on s'introduit contre le droit ou la forme, dans quelque dignité Ecclésiastique, dans quelque Bénéfice, & par extension dans quelque Charge, &c. (Intrusion violente. Après son intrusion.)

INTUITIF, IVE. adj. Terme de Théologie. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, (La vision intuitive de Dieu,) c'est-à-dire, la vision de Dieu telle que les Bienheureux l'ont dans le Ciel.

INTUITION. s. f. Terme de Théologie. Il se dit De la vision claire & certaine des Bienheureux à l'égard de Dieu.

INTUITIVEMENT. adv. Terme de Théologie. D'une vision intuitive. (Voit Dieu intuitivement.)

INTUMESCENCE. s. f. Action par laquelle une chose s'enfle.

INTUS-SUSCEPTION. s. f. Introduction d'un suc ou d'une matière quelconque dans un corps organisé. (Les plantes se nourrissent & croissent par intus-susception.)

INV

INVALIDE. adj. de t. g. Infirme, qui ne sauroit travailler ni gagner sa vie. (Les mendians, tant valides qu'invalides.) Il se dit particulièrement en parlant De l'Hôtel des invalides. (Les Officiers, les soldats invalides.)

Il est quelquefois subst. (C'est un Invalide.)

INVALIDE, signifie aussi figurément Qui n'a point les conditions requises par les lois pour produire son effet. (Acte invalide. Cette donation est nulle & invalide. Ce qui rend le mariage invalide, c'est le défaut d'une condition essentielle, d'une condition nécessaire.)

INVALIDEMENT. adv. D'une manière invalide, nulle, sans force, sans effet. (Un Prêtre suspens consacre illicitement, mais non pas invalidement. Un homme interdit ne contracte qu'invalidement.)

INVALIDER. v. actif. Terme de Pratique. Rendre nul, déclarer, rendre invalide. (Son second testament a invalidé le premier Le mariage d'un tel a invalidé la donation qu'il avoit faite. Le défaut de cette formalité a invalidé l'acte.) *Qu'avez-vous à dire pour invalider cet acte?* c'est-à-dire, Pour prouver qu'il est invalide, de nul effet, &c.

INVALIDÉ, ÉE. participe.

INVALIDITÉ. s. f. Manque de validité. (On lui a fait voir l'invalidité de ses procédures. L'invalidité d'un contrat. L'invalidité d'un mariage.)

INVARIABLE. adj. de t. g. Qui ne change point. (Être invariable dans ses promesses, dans ses résolutions. Règle invariable.)

INVARIABLEMENT. adv. D'une manière

invariable. (Il est invariablement attaché à son devoir.)

INVARIABILITÉ. s. f. Qualité de ce qui ne varie point.

INVASION. s. f. Irruption faite dans le dessein, ou de piller un pays ou de l'envahir. (L'invasion de la Grèce par les Turcs. Grande, furieuse invasion. Faire une invasion. Les Tartares ont fait une invasion dans la Pologne.)

INVECTIVE. s. f. Discours fort & véhément, expression injurieuse contre quelque personne ou contre quelque chose. (Grande invective. Sanglante, longue, furieuse invective. Invective bien aigre. Faire une invective contre quelqu'un. Un plaidoyer plein d'invectives. Il s'emporte toujours en invectives, à des invectives. Il se jette dans l'invective. Il est toujours dans l'invective. Les invectives ne sont permises que contre les vices.)

INVECTIVER. v. n. Faire des invectives. (Invectiver contre le vice, contre quelqu'un.)

INVENTAIRE. s. m. Rôle, mémoire, état, dénombrement par écrit, contenant par articles les biens, meubles, titres, papiers d'une personne, d'une maison. (Faire l'inventaire des biens, des meubles, des marchandises de quelqu'un. Mettre, coucher dans l'inventaire, sur l'inventaire. Il s'est trouvé, on l'a appelé à l'inventaire. Cette femme s'est remariée sans faire inventaire. Il faut représenter l'inventaire en Justice. Remplir un inventaire. Clorre un inventaire. Récolement d'un inventaire.)

On appelle *Lettres de bénéfice d'inventaire*, Des Lettres du Prince, par lesquelles celui qui les obtient, n'est tenu des dettes d'une succession, que jusqu'à la concurrence de ce qui est porté par l'inventaire. Et on appelle *Héritier par bénéfice d'inventaire*, L'héritier qui a obtenu ces sortes de Lettres.

On appelle aussi *Inventaire*, La vente des meubles qui sont contenus dans l'inventaire. (Il y a un inventaire en telle place publique, dans cette maison-là.) J'ai acheté cela à un inventaire. L'Huissier qui a fait la criée d'un inventaire.)

On appelle en termes de Pratique, *Inventaire de production*, Le dénombrement des pièces qu'on produit en un procès. (Dresser un inventaire. Faire l'inventaire des pièces. Fournir l'inventaire.)

On appelle parmi le peuple, *Inventaire*, Un panier plat. *Voyez* ÉVENTAIRE.

INVENTER. v. a. Trouver quelque chose de nouveau par la force de son esprit, de son imagination. (Inventer un Art, une Science. Inventer un systême, une machine. Celui qui a inventé la poudre à canon, inventé l'Imprimerie. Il a inventé cet instrument. Inventer une mode. Inventer un jeu. Inventer un remède. Il l'a inventé le premier. Cela est bien inventé, heureusement inventé. Cela n'a pas été inventé tout d'un coup. Ce Poëte invente bien. Inventer une malice. Il a inventé cette fable.)

Il signifie aussi, Supposer, controuver. (C'est un menteur, il a inventé cela. Ce fait est inventé. Inventer une fausseté, une calomnie.)

On dit proverbialement, qu'*Un homme n'a pas inventé la poudre*, pour dire, qu'il a peu d'esprit.

INVENTÉ, ÉE. participe.

INVENTEUR, TRICE. s. Celui ou celle qui a inventé. (Le premier inventeur. L'inventeur de l'Imprimerie, de l'art d'écrire, &c. C'est lui qui en est l'inventeur. Il est l'inventeur de cette mode, de cette fable. Inventeur de nouveaux mots. Il est l'inventeur de cette calomnie. Cérès est l'inventrice du labourage.)

INVENTIF, IVE. adj. Qui a le génie, le talent d'inventer. (Homme inventif. Esprit inventif. Une femme fort inventive.)

INVENTION. s. f. Qualité, faculté, disposition de l'esprit à inventer. (Ce Poëte, ce Peintre n'a point d'invention. Il a l'invention belle, heureuse. Cet homme est plein d'invention.)

On dit en termes didactiques, que (L'invention est une des parties de la Rhétorique.)

Il se prend aussi pour l'action d'inventer, & pour la chose inventée. (Depuis l'invention de l'Imprimerie. L'invention de la boussole. L'invention du thermomètre. Voilà une belle invention. Il est fertile en inventions. Une heureuse invention. Invention diabolique. Damnable, malheureuse invention. Cet ouvrage, cette pièce est pleine de belles inventions. La nécessité est la mère de l'invention.)

INVENTION, se dit encore De la découverte des Reliques, & aussi de la Fête que l'Église célèbre en mémoire de cette découverte. (L'invention de la sainte Croix, &c. L'invention des Corps de saint Gervais & de saint Protais.)

INVENTORIER. v. a. Mettre dans un inventaire. (Inventorier les meubles d'une maison. On a inventorié ces livres. Inventorier les pièces d'un procès. On n'a pas inventorié cette pièce.)

INVENTORIÉ, ÉE. participe.

INVERSABLE. adj. de t. g. Qui ne peut verser. (On a fait plusieurs mémoires sur la construction des voitures inversables.)

INVERSE. adj. de t. g. Terme de Logique, de Mathématique & de Physique. Il se dit d'une proportion, d'un théorème, d'un problème, d'une proposition, d'une raison ou d'un rapport pris dans un ordre renversé, relativement à la proposition ou au rapport dont on vient de parler. Lorsqu'il s'agit d'une proposition, &c. c'est l'attribut de la directe mis à la place du sujet. *Tous les fous sont méchans*, est l'inverse de *Tous les méchans sont fous.* L'inverse d'une proportion est toujours aussi exactement vraie que la proposition même, quand celle-ci l'est. Par exemple, *Trois étant à six, comme six à douze*, il faut nécessairement que *six à trois, comme douze à six.*

Ce mot est de grand usage dans la Physique, pour exprimer l'état actuel ou la loi de variation d'une chose qui augmente ou qui diminue, à mesure qu'une autre dont elle dépendoit, qui lui est comparée, diminue ou augmente. *L'intensité de la lumière est en raison inverse des carrés de la distance du corps lumineux*; c'est-à-dire, qu'elle diminue dans le même rapport que ces carrés croissent.

INVERSION. s. f. Terme de Grammaire. Transposition, changement de l'ordre dans lequel les mots ont accoutumé d'être rangés dans le discours ordinaire. (Inversion dure. Il y a de trop fréquentes inversions dans ce discours.)

INVESTIR. v. a. Donner avec de certaines formalités, avec de certaines cérémonies, le titre d'un Fief, & la faculté de le posséder. (L'Empereur l'a investi de cet Électorat, de ce Duché.) Autrefois les Princes investissoient les Évêques en leur donnant la crosse.

Il signifie aussi, Environner une Place de guerre, envelopper des troupes, en sorte que tous les passages pour le secours & pour la retraite soient fermés. (Il investit la Place avec trois mille chevaux. Il poussa les ennemis jusques dans leur camp, & les investit. Il tient l'armée ennemie investie en un tel endroit. On investissoit la Place, quand ...)

INVESTI, IE. participe.

INVESTISSEMENT. s. m. Action d'investir une Place, une Ville pour l'assiéger. (L'investissement de la Place a été fait promptement, à propos, &c.)

INVESTITURE. s. f. L'acte par lequel le Seigneur dominant investit d'un Fief son Vassal. (Donner l'investiture d'un Fief. Lettres d'investiture.)

INVÉTÉRER, S'INVÉTÉRER. v. récipr. Devenir vieux. Il ne se dit qu'en mauvaise part, & en parlant des maladies & de mauvaises coutumes, des mauvaises habitudes contractées de longue main. (Il ne faut pas laisser invétérer les maladies. Les maux qu'on laisse invétérer sont plus difficiles à guérir que les autres. Cette maladie s'est si fort invétérée, qu'elle est devenue incurable. Une mauvaise coutume, une mauvaise habitude qu'on a laissé invétérer.)

INVÉTÉRÉ, ÉE. participe. (Un mal invétéré. Une coutume invétérée. Une haine invétérée.

INVINCIBLE. adj. de t. g. Qu'on ne sauroit vaincre, qu'on ne sauroit surmonter en guerre. (Ce Prince est invincible. Une armée invincible. Un courage invincible.)

Il se dit aussi figur. (Obstacle invincible. Opiniâtreté invincible.)

On appelle *Argument invincible, raison invincible*, Un argument, une raison où il n'y a point de bonne réplique. Et, *ignorance invincible*, L'ignorance des choses dont il est impossible qu'un homme ait eu connoissance.

INVINCIBLEMENT. adv. D'une manière à laquelle on ne peut résister. (Cette raison-là prouve invinciblement ce que j'avance.)

INVIOLABLE. adj. de t. g. Qu'on ne doit jamais violer, qu'on ne doit jamais enfreindre. (Les sermens & les vœux sont inviolables. Le droit des gens est un droit inviolable. Un asyle inviolable.)

Il signifie aussi, qu'On ne viole point, qu'on n'enfreint jamais. (C'est une coutume, c'est une loi inviolable parmi ces peuples. C'est un homme dont la parole est inviolable.)

INVIOLABLEMENT. adv. D'une manière inviolable. (Ce qu'il a une fois promis, il le tient inviolablement.)

INVISIBILITÉ. s. f. État de ce qui est invisible. (L'invisibilité des atômes. L'invisibilité des esprits.)

INVISIBLE. adj. de t. g. Qui est de telle nature qu'il ne peut être vu. (Les Anges, les esprits, les ames sont invisibles. Dieu est le Créateur des choses visibles & des invisibles. Il a reçu un secours invisible. Se rendre invisible.)

On dit figurément, *Devenir invisible*, pour dire, Disparoître subitement, sans que personne s'en apperçoive. (Il étoit-là tout-à-l'heure, il est devenu invisible.)

Et dans le même sens, on le dit Des choses. (Je tenois cette montre dans mes

mains, elle étoit tout à l'heure sur cette table, elle est devenue invisible.)

INVISIBLEMENT. adv. D'une manière invisible. (Le Corps de N. S. J. C. est réellement, quoiqu'invisiblement, sous les espèces sacramentales.)

INVITATION. s. f. Action d'inventer. (Invitation à un festin. Invitation à une noce. Le Grand Maître, ou le Maître des Cérémonies, va faire l'invitation au Parlement pour assister aux grandes cérémonies.)

INVITATOIRE. s. m. On appelle ainsi l'Antienne qui se chante avec le *Venite exultemus*. (L'invitatoire du Dimanche. L'invitatoire du Commun des Apôtres.)

INVITER. v. a. Convier, prier de se trouver, d'assister à.... (Inviter à dîner. Inviter aux noces. Il ne se trouva pas à l'assemblée, parce qu'on ne l'avoit pas invité.)

Il signifie aussi figur. en général, Exciter à quelque chose, porter à.... (Le beau temps nous invite à la promenade. La raison, le devoir, l'honneur vous invitent à....)

INVITÉ, ÉE. participe & adjectif.

INVOCATION. s. f. Action d'invoquer. (Après l'invocation du S. Esprit. L'invocation des Saints est établie par toute la tradition. L'invocation des démons, des esprits malins. Le Magicien après avoit fait ses invocations.)

On appelle *Invocation*, dans le Poëme épique, Les vers par lesquels on s'adresse à quelque Divinité, vraie ou fausse, pour lui demander son secours, sa protection.

INVOLONTAIRE. adj. de t. g. Qui est contre la volonté de celui qui agit. (Des actions involontaires.)

Il se dit aussi Des mouvemens naturels qui se font indépendamment de la volonté. (Toutes les actions vitales sont involontaires. La digestion est involontaire. La circulation du sang est involontaire.)

INVOLONTAIREMENT. adv. Sans le vouloir, contre sa volonté. (Il a fait cela involontairement.)

INVOLUTION. s. f. Terme de Palais. Assemblage d'embarras, de difficultés. (Involution de procès, de procédures.)

INVOQUER. v. a. Appeler à son secours, à son aide. Il ne se dit que d'une Puissance divine & surnaturelle. (Invoquer Dieu à son aide. Invoquer le S. Esprit. Invoquer les Saints.)

On dit par extension, (Invoquer les démons.) Et en Poësie, (Invoquer Apollon, les Muses & les autres Divinités de la Fable.)

En termes de l'Écriture-Sainte, *Invoquer le nom de Dieu, du Seigneur*, C'est l'adorer & faire un acte de Religion. (Enoc commença à invoquer le nom du Seigneur.)

INVOQUÉ, ÉE. participe.

INUSITÉ, ÉE. adj. Qui n'est point usité. (Jusqu'ici cela étoit inusité. C'étoit une chose inusitée parmi nous. Ce mot est inusité. Une façon de parler inusitée.)

INUTILE. adj. de t. g. Qui n'apporte aucun profit, qui ne produit aucune utilité, qui ne sert à rien. (Un travail, une peine inutile. Un serviteur inutile. Un homme inutile à tout bien. Faire des pas inutiles. Voilà bien des paroles inutiles. Prendre des soins inutiles, des précautions inutiles. Cela est devenu inutile. Faire des efforts inutiles. Des souhaits inutiles. Des regrets inutiles.)

On dit, qu'*Un homme est inutile*, pour dire, qu'il n'est point occupé, point employé. (C'est un homme qu'il ne faudra pas laisser inutile.)

INUTILEMENT. adverbe. Sans utilité, en vain. (Il a travaillé inutilement. Se peiner, se fatiguer, se tourmenter inutilement. Ce seroit inutilement que vous feriez....)

INUTILITÉ. s. f. Manque d'utilité. (On a reconnu l'inutilité de cette machine. Il s'est apperçu de l'inutilité de ses visites. Il s'est retiré voyant l'inutilité de ses soins, de ses peines.)

INUTILITÉ, signifie aussi, Défaut d'emploi, ou d'occasion de servir. (C'est un homme qu'on laisse dans l'inutilité.)

INUTILITÉ, fig. aussi, Chose inutile, chose superflue. Et en ce sens il n'a guère d'usage qu'au plur. (Un discours rempli d'inutilités. C'est un homme qui ne dit que des inutilités.)

INVULNÉRABLE. adj. de t. g. Qui ne peut être blessé. (La fable a dit qu'Achille étoit invulnérable, excepté par le talon.)

Il se dit aussi au figuré. (Il est invulnérable aux traits de la médisance.)

I O N

ÏONIQUE. adj. de t. g. qui s'emploie dans plusieurs Arts. (L'Ordre Ïonique est le troisième des Ordres d'Architecture. Le Dialecte Ïonique. Le Mode Ïonique. *La Secte Ïonique*, pour dire, La Secte de Thalès. (Le vers ïonique ou ïonien est un vers latin composé de quatre mesures, dont chacune est de deux brèves & de deux longues. La douzième Ode du troisième livre d'Horace est en vers ïoniques.

I O T

ÏOTA. s. m. La neuvième lettre de l'Alphabet Grec, & dont la figure est la plus simple de toutes. Ce mot en notre Langue ne s'emploie que dans certaines phrases du style familier, & toujours avec la négative, pour dire, Pas la moindre chose, rien. (Voilà un ouvrage parfait, il n'y manque pas un ïota. Il n'y a pas un seul ïota à retrancher. Je n'oublierai pas un seul ïota. C'est un homme si exact, qu'il n'omet pas le moindre ïota.)

I P E

IPÉCACUANHA. s. m. Racine grosse comme le chalumeau d'une plume médiocre; qu'on nous apporte sèche de plusieurs endroits de l'Amérique. Il y en a de trois sortes, le brun, le gris & le blanc. Le brun est le plus fort & le plus estimé; le blanc est le plus foible. Il est purgatif & astringent. C'est un des meilleurs remèdes qu'on ait trouvé jusqu'ici pour la dyssenterie.

I P S

IPSO FACTO. Expression adverbiale empruntée du Latin, & qui se dit de tout ce qui suit infailliblement de quelque fait. Il s'emploie plus ordinairement en parlant d'une excommunication encourue par le seul fait. (Celui qui frappe un Prêtre est excommunié *ipso facto*)

I R A

IRASCIBLE. adj. de t. g. Il n'a guère d'usage qu'en ces phrases: (L'appétit irascible, la partie irascible, la faculté irascible,) qui signifient, La faculté de l'ame, par laquelle l'ame se porte à surmonter les difficultés qu'elle rencontre à la poursuite du bien ou à la fuite du mal. (Le courage, l'émulation, sont des passions de l'appétit irascible.)

I R E

IRE. s. f. Courroux, colère. Il est vieux, & il n'a plus d'usage que dans la grande Poësie, & dans le style soutenu, en parlant de la colère de Dieu. (L'ire de Dieu. L'ire céleste.)

I R I

IRIS. s. m. Météore, qu'on appelle vulgairement l'Arc-en-ciel. (Les couleurs de l'iris. L'iris se forme dans les gouttes de pluie par les rayons du Soleil rompus & réfléchis.)

IRIS, ou FLAMBE. Plante à laquelle on a donné ce premier nom, parce que la variété de ses couleurs approche de celles de l'Arc-en-ciel. Il y en a un très-grand nombre d'espèces dont quelques-unes, à cause de leur beauté, sont cultivées dans les jardins. On emploie les racines de l'iris dans l'hydropisie, & dans quelques autres maladies.

On appelle *Poudre d'iris*, Une poudre de senteur faite de la racine d'iris.

On appelle aussi *Iris*, la partie colorée de l'œil qui environne la prunelle.

Quand on parle d'une Divinité païenne ou d'une femme, Iris est féminin.

IRIS. s. f. ou *Pierre d'iris*. Pierre dans laquelle on voit les couleurs de l'Arc-en-ciel.

On appelle aussi *Iris*, ou *vert d'iris*, Une couleur qu'on emploie à la miniature & à la gouache.

I R O

IRONIE. s. f. Figure de Rhétorique, par laquelle on dit le contraire de ce qu'on veut faire entendre. (Tout ce discours n'est qu'une ironie. L'ironie étoit la figure favorite de Socrate. Il dit cela par ironie.)

IRONIQUE. adj. de t. g. Où il y a de l'ironie. (Il dit cela d'un ton ironique. Discours ironique.)

IRONIQUEMENT. adv. D'une manière ironique. (Il a dit cela ironiquement. Il a pris cela ironiquement.)

I R R

IRRADIATION. s. f. Effusion, émission des rayons d'un corps lumineux. Il n'a d'usage que dans le didactique. (Dès que le Soleil se lève, il se fait une irradiation dans tout l'horizon.)

On appelle fig. *Irradiation*, L'épanchement qui se fait des esprits dans le corps de l'animal. Il a le même sens que *Rayonnement*.

IRRAISONNABLE. adj. de t. g. Qui n'est pas doué de raison. Animal irraisonnable.) Il ne s'emploie guère que dans le style didactique.

IRRATIONNEL, ELLE. adj. T. de Géométrie. Il se dit Des quantités qui n'ont aucune commune mesure avec l'unité; c'est-à-dire, Qui ne peuvent être représentées ni par des nombres entiers, ni par des fractions. (Nombre irrationnel. Quantité irrationnelle.)

IRRÉCONCILIABLE. adj. Qui ne se peut réconcilier. (Ce sont des ennemis irréconciliables. Haine irréconciliable. Une inimitié irréconciliable.)

IRRÉCONCILIABLEMENT. adv. D'une manière irréconciliable. (Ils ont rompu irréconciliablement. Ils sont brouillés irréconciliablement.)

IRRÉDUCTIBLE. adj. de t. g. Il se dit d'une chaux métallique qu'on ne peut réduire en métal.

En Algèbre, il signifie Ce qui ne peut être réduit sous une autre forme plus simple.

Il se dit particulièrement Des équations qui ne peuvent être abaissées à un moindre degré que celui sous lequel elles se présentent, & plus particulièrement encore du cas où une équation cubique a trois ra-

cines réelles toutes trois inégales, & venant sous une forme imaginaire. (Le cas irréductible du troisième degré.) Ce cas est ainsi appelé, quoiqu'on n'en puisse pas démontrer l'irréductibilité. (Le cas irréductible est en Algèbre ce que la quadrature du cercle est en Géométrie.)

IRRÉFORMABLE. adj. Qui ne peut être réformé.

IRRÉFRAGABLE. adj. de t. g. Ce qu'on ne peut contredire, qu'on ne peut récuser. (Docteur irréfragable. Une autorité irréfragable. Un témoignage irréfragable.) Il n'est en usage que dans l'École.

IRRÉGULARITÉ. f. f. Manque de régularité. Il se dit au propre & au figuré. (Considérez un peu l'irrégularité de sa conduite. L'irrégularité d'un procédé. L'irrégularité d'un bâtiment. L'irrégularité d'un Poëme. L'irrégularité des traits du visage. L'irrégularité du pouls. L'irrégularité des saisons.)

Il signifie aussi L'état où est un Clerc, un Prêtre irrégulier. (Un Juge Ecclésiastique ne peut assister, ne peut opiner à un Jugement de mort, il tomberoit dans l'irrégularité.)

IRRÉGULIER, IÈRE. adj. Qui n'est point selon les règles, qui ne suit pas les règles. (Poëme irrégulier. Procédé irrégulier. Ce bâtiment est fort irrégulier. Fortification irrégulière. Esprit irrégulier. Mouvement irrégulier. Pièce irrégulière.)

On appelle *Vers irréguliers* ou *libres*, Ceux où l'on ne s'assujettit point aux règles ordinaires, soit pour la mesure des vers, soit pour la disposition des rimes. (Conte en vers irréguliers. Idylle en vers irréguliers.)

IRRÉGULIER, en termes de Droit Canon, se dit Des personnes, & signifie Celui qui, après avoir reçu les Ordres Ecclésiastiques, devient incapable d'en exercer les fonctions, pour avoir encouru les Censures. (Ce Prêtre est devenu irrégulier pour un meurtre qu'il a commis.)

IRRÉGULIÈREMENT. adv. D'une façon irrégulière. (Il vit irrégulièrement. Cela est bâti fort irrégulièrement.)

IRRÉLIGIEUSEMENT. adv. Avec irréligion. (Il vit, il se comporte dans l'Église fort irréligieusement.)

IRRÉLIGIEUX, EUSE. adj. Contraire à la Religion, qui blesse le respect dû à la Religion. (Sentiment irréligieux. Action irréligieuse.) Il ne se dit guère que des choses.

IRRÉLIGION. f. f. Manque de Religion. (En ce siècle-là ce n'étoit que libertinage, qu'irréligion. La débauche, les méchantes compagnies l'ont jeté dans l'irréligion.)

IRREMÉDIABLE. adj. de t. g. À quoi on ne peut remédier. (C'est un mal irremédiable.) Il se dit aussi figur. (Une faute irrémédiable.)

IRREMÉDIABLEMENT. adv. De manière que l'on n'y peut porter de remède. (Les débauches l'ont ruiné irremédiablement.)

IRRÉMISSIBLE. adj. de t. g. Qui n'est pas pardonnable, qui ne mérite point de pardon, de rémission. (Faute irrémissible. Crime irrémissible. Le cas est irrémissible.)

IRRÉMISSIBLEMENT. adv. Sans rémission, sans miséricorde. (Il sera puni, condamné irrémissiblement.)

IRRÉPARABLE. adj. de t. g. Qui ne se peut réparer. Il n'a guère d'usage que dans les phrases suivantes. (La perte du temps est irréparable. C'est une injure irréparable. Il lui a fait un affront irréparable. Un dommage irréparable. En perdant un tel ami, il a fait une perte irréparable.)

IRRÉPARABLEMENT. adv. D'une manière irréparable.)

IRRÉPRÉHENSIBLE. adj. de t. g. Qu'on ne sauroit reprendre. (C'est une action irrépréhensible. Il mène une vie irrépréhensible. Il est irrépréhensible dans ses mœurs, dans ses actions.)

IRRÉPRÉHENSIBLEMENT. adv. D'une manière irrépréhensible. (Il vit irrépréhensiblement.)

IRRÉPROCHABLE, adj. de t. g. Qui ne mérite point de reproche, à qui on n'en peut faire aucun. (La conduite de cet homme est irréprochable. Sa vie, ses mœurs sont irréprochables. C'est un homme irréprochable.)

On dit au Palais, qu'*Un témoin est irréprochable*, Quand il n'y a aucune cause de récusation à alléguer contre lui.

IRRÉPROCHABLEMENT. adv. Sans mériter de reproche. (Cet homme a toujours vécu irréprochablement.)

IRRÉSISTIBLE. adj. À quoi on ne peut pas résister. (Charme irrésistible.)

IRRÉSISTIBLEMENT. adv. D'une manière irrésistible. (Il est entraîné irrésistiblement.)

IRRÉSOLU, UE. adj. Qui a peine à se résoudre, à se déterminer. (Un homme irrésolu. Il y a trois jours que je suis irrésolu sur cette affaire.) Il ne se dit que des personnes.

IRRÉSOLUMENT. adv. D'une manière irrésolue & incertaine.

IRRÉSOLUTION. f. f. Incertitude, état de celui qui demeure irrésolu, qui ne prend point de résolution. (C'est un état fâcheux que celui de l'irrésolution. Il est dans des irrésolutions perpétuelles.)

IRRÉVÉREMMENT. adv. Avec irrévérence.

IRRÉVÉRENCE. f. f. Manque de respect, de révérence. (Grande, extrême irrévérence. Quelle irrévérence de causer durant le Service Divin ! Il se fait, il se commet mille irrévérences dans les Églises. C'est une irrévérence de se couvrir dans la chambre du Roi, quoiqu'il n'y soit pas.)

IRRÉVÉRENT, ENTE. adj. Qui est contre le respect, contre la révérence qu'on doit. Il ne se dit bien qu'en matière de Religion & des choses saintes. (Tourner le dos à l'Autel où l'on dit la Messe, cela est irrévérent. Être dans une posture irrévérente. Des manières irrévérentes.)

IRRÉVOCABILITÉ. f. f. Qualité de ce qui est irrévocable. (L'irrévocabilité des jugemens, des décrets de Dieu.)

IRRÉVOCABLE. adj. de t. g. Qui ne peut être révoqué. (Serment irrévocable. Loi irrévocable. Donation irrévocable. Arrêt irrévocable. Les décrets de Dieu sont irrévocables.)

IRRÉVOCABLEMENT. adv. D'une manière irrévocable. (Cela a été décidé irrévocablement.)

IRRITANT, ANTE. adj. Terme de Palais. Qui casse, qui annulle. (Décret irritant.)

IRRITATION. f. f. Action de ce qui irrite les humeurs & les membranes. (Ce remède de purge par irritation.)

Il signifie aussi L'état des humeurs irritées. (Les humeurs sont dans une grande irritation. Il ne faut point purger pendant l'irritation des humeurs.)

IRRITER. v. a. Mettre en colère. (N'irritez pas cet homme-là. Nos péchés ont irrité Dieu. On vous a voulu irriter contre moi. Irriter un lion, un taureau.)

Il fig. aussi, Augmenter, aigrir. (Irriter la colère de quelqu'un. Au lieu d'apaiser sa colère, vous l'irritez encore.)

Il sign. aussi, Provoquer, exciter. (Les sauces irritent l'appétit. (Le jambon irrite la soif. Les objets irritent le désir.)

Il s'emploie aussi en Physique & en Médecine, & se dit Des humeurs qui deviennent plus âcres, & qui sont dans un mouvement extraordinaire ; ou des membranes qui sont picotées par les humeurs. (Le vin irrite les fluxions. Les viandes irritent la goutte. Cette humeur irrite la membrane.)

On dit aussi, (Irriter la fièvre, la maladie. Son mauvais régime a irrité le mal.)

IRRITÉ, ÉE. participe.

On dit fig. *Les flots irrités*, *la mer irritée*, pour dire, La mer agitée par la tempête.

IRRORATION. f. f. Terme de Médecine. Arrosement.

IRRUPTION. f. f. Entrée soudaine & imprévue des ennemis dans un pays, accompagnée de dégâts & de ravages. (Grande irruption. Furieuse irruption. Soudaine irruption. Les ennemis firent une irruption en telle Province, &c. Ils ruinent tout le pays par de continuelles irruptions. Cette frontière n'a point de Place qui mette le pays à couvert de l'irruption des ennemis.)

ISA

ISABELLE. adj. de t. g. Qui est de couleur mitoyenne entre le blanc & le jaune, mais dans lequel le jaune domine. Il se dit sur-tout du poil des chevaux. Il y en a de plus clair, de plus doré, de plus foncé. (Couleur isabelle. Cheval isabelle. Ruban isabelle.)

Il se prend aussi subst. & est mas. (Voilà un bel isabelle. Isabelle clair. Isabelle brun.)

ISATIS. *Voyez* GUÈDE.

ISC

ISCHION. (os) f. m. Terme d'Anatomie. C'est le nom qu'on donne à un des trois os qui forment les os innominés. (L'os de la cuisse est emboîté dans l'os ischion.)

ISCHURÉTIQUE. adj. de t. g. Terme de Médecine. Il se dit Des remèdes propres à guérir l'ischurie.

ISCHURIE. f. f. Terme de Médecine. Suppression totale d'urine.

ISI

ISIAQUE. adj. Il ne se dit qu'en parlant d'Un célèbre monument de l'Antiquité, sur lequel sont représentés les mystères d'Isis. (La table isiaque a été gravée.)

ISL

ISLAMISME. f. m. Nom que prend le Mahométisme. Il se dit aussi relativement aux pays Mahométans, dans le même sens que Chrétienté par rapport aux Chrétiens.

ISO

ISOCÈLE. adj. Terme de Géométrie. Il se dit d'un triangle qui a deux côtés égaux. (Triangle isocèle.)

ISOCHRONE. adj. de t. g. Terme relatif dont on se sert en Mécanique, pour sign. Des mouvemens qui se font dans le même temps. (Vibrations isochrones.)

ISOLER. v. a. Faire qu'un bâtiment ne tienne à aucun autre. (Pour isoler son Palais, il a fait abattre toutes les maisons qui y tenoient.)

ISOLÉ, ÉE. participe. Il est plus en usage que son verbe. (Cet Hôtel est entouré de quatre rues, il est isolé)

On appelle aussi *Une colonne isolée*, *une statue isolée*, Une colonne, une statue qui ne tient point au mur du bâtiment.

On dit figur. & famil. *Un homme isolé*, pour dire, Un homme libre, indépendant, qui ne tient à rien, & à qui personne ne s'intéresse.

ISOMÉRIE. s. f. Opération d'Arithmétique & d'Algèbre, par laquelle on réduit deux ou plusieurs fractions à un même dénominateur. On ne s'en sert guère aujourd'hui. On dit communément, *Réduire les fractions au même dénominateur ou à la même dénomination.*

ISOPÉRIMÈTRE. adj. de t. g. Terme relatif dont on se sert en Géometrie, pour signifier Des figures dont les circonférences sont égales. (De toutes les figures isopérimètres, le cercle est celle qui a le plus de surface.)

I S R

ISRAÉLITE. s. m. On ne met pas ici ce mot comme un nom de Nation, mais à cause qu'il entre dans cette phrase, (C'est un bon Israélite,) dans laquelle il signifie, Un homme simple & plein de candeur.

I S S

ISSANT, ANTE. adj. Terme de Blason. Il se dit Des lions, aigles, & autres animaux dont il ne paroît que la tête & une petite partie du corps.

ISSER. v. a. Terme de Marine. *Voyez* HISSER.

ISSU, UE. participe du verbe *Issir*, qui n'est plus en usage. On ne s'en sert que pour signifier, Venu, descendu d'une personne ou d'une race. (De ce mariage sont issus tant d'enfans. Il est issu de la race de..... Elle est issue de Comte de... Issu du sang des Rois. Issu d'un père malheureux. Issu de bas lieu.)

On appelle *Cousin issu de germain*, Les enfans de deux cousins germains. (Il est son cousin issu de germain.) On dit aussi absolument, (Ils sont issus de germain.)

ISSUE. s. f. Sortie, lieu par où l'on sort. (Ce logis n'a point d'issue sur le derrière. Il a issue en telle rue. Il boucha toutes les issues de cette maison. Ce Château a des issues secrettes. Cette eau n'a point d'issue.)

On dit aussi, *Les issues d'une Ville*, *d'une maison*, pour dire, Les dehors & les environs. Et en ce sens il ne se dit guère qu'au pluriel. (Cette maison de campagne a de belles issues.)

On dit adverbialement, *A l'issue du Conseil*, *à l'issue du Sermon*, *à l'issue de la Grand' Messe*, *à l'issue du dîner*, pour dire, À la sortie du Conseil, du Sermon, &c.

Il sign. figurément, Succès, événement. (Bonne issue. Mauvaise issue. Heureuse issue. Il faut voir quelle issue aura cette affaire. Nous en attendons l'issue. Cela dépend de l'issue de cette guerre.)

Il sig. aussi, Moyen, expédient pour sortir d'une affaire. (Je ne vois point, je ne trouve point d'issue à cette affaire.)

On appelle *Issues*, Les extrémités & les entrailles de quelques animaux, comme les pieds, la tête & la queue, le cœur, le foie, le poumon, la rate, &c. (Une issue d'agneau.)

I S T

ISTHME. s. m. Langue de terre qui joint deux terres, & qui sépare deux mers. (L'isthme de Corinthe. L'isthme de Panama.)

I T A

ITALIQUE. subst. & adj. Terme d'Imprimerie. Caractère différent du caractère Romain, & un peu couché. (Il y a beaucoup de Livres imprimés en lettres italiques. Voilà un bel italique. Ordinairement on se sert de l'italique pour imprimer ce que l'on veut distinguer du reste du discours.)

ITA EST. Expression empruntée du Latin, qui sig. *Il est ainsi*. Le Garde des immatricules du Châtelet de Paris se sert de ces mots pour sig. qu'une grosse délivrée par le successeur d'un Notaire, est conforme à la minute. Il écrit au bas, *Ita est*, & signe au-dessous. Ce qui fait qu'on appelle quelquefois cet Officier, *Ita est* du Châtelet; & l'on dit chez les Notaires, (L'acte est chez l'Ita est.)

I T E

ITEM. adv. Mot pris du Latin. De plus. On s'en sert dans les comptes, dans les états que l'on fait. (J'ai donné tant pour cela, item pour cela....)

Il est quelquefois subst. & sign. Un article d'un compte. (C'est un bon item. Voilà bien de petits item. En premier item.) Il est familier dans ces exemples.

On dit famil. *Voilà l'item*, pour dire, Voilà de quoi il s'agit, voilà le point de la difficulté.

ITÉRATIF, IVE. adj. Fait une seconde, une troisième ou quatrième fois. (Faire des mandemens itératifs. Commandemens itératifs. Itérative défense.) Il n'est en usage qu'en termes de Pratique.

ITÉRATIVEMENT. adv. Fait une seconde, troisième ou quatrième fois. (On l'a sommé itérativement.)

ITÉRATO. Terme de Palais. *Arrêt ou Sentence d'iterato*. C'est un Jugement portant contrainte par corps après les quatre mois, pour dépens excédens la somme de deux cents livres.

I T I

ITINÉRAIRE. s. m. Mémoire de tous les lieux par où l'on passe pour aller d'un pays à un autre, & quelquefois aussi des choses qui sont arrivées à ceux qui en ont fait le chemin. (Bon itinéraire. Curieux itinéraire. Fidelle, exact itinéraire. Il n'a guère d'usage que lorsqu'on parle de certains voyages anciens. (Itinéraire d'Antonin. Itinéraire de la Terre-Sainte.)

On appelle aussi *Itinéraire*, Certaines prières marquées dans les Livres d'Église pour ceux qui voyagent. (L'itinéraire des Clercs.)

I T Y

ITYPHALE. s. f. Espèce d'Amulète que les Anciens portoient au cou, comme un préservatif contre les maladies, contre les mauvais desseins.

I V E

IVE MUSQUÉE, IVETTE ou CHAMÉPITIS. s. f. Plante rampante, & dont les feuilles & la fleur ont la forme & l'odeur de celles du Pin; ce qui fait qu'on la nomme en Grec *Chaméptis*, petit Pin. Elle a un goût amer, accompagné d'un peu d'acrimonie. L'ive est chaude, incisive & détersive.

I V O

IVOIRE. s. m. Dent d'éléphant. On ne l'appelle ordinairement ainsi, que quand il est détaché de la mâchoire de l'éléphant pour être mis en œuvre. (Morceau d'ivoire. Crucifix d'ivoire. Table d'ivoire. Cet ivoire est bien blanc. Tourneur en ivoire. Travailler en ivoire.)

I V R

IVRE. adj. de t. g. Qui a le cerveau troublé par les fumées & par les vapeurs du vin ou de quelque autre boisson. (Il est ivre, il chancelle. Il est si ivre qu'il ne voit goutte, & qu'il ne sauroit desserrer les dents.)

On dit prov. *Etre ivre mort*, *ivre noyé*, pour dire, Être ivre au point qu'on a perdu tout sentiment.

On dit dans le même sens, populairem. (Être ivre comme une soupe.)

IVRE, se dit figur. De ceux qui ont l'esprit troublé par les passions. (Être ivre d'ambition. Être ivre de vanité. Être ivre d'orgueil.)

IVRESSE. s. f. L'état d'une personne ivre. (Il n'est pas encore revenu de son ivresse. L'ivresse qui vient de la bière est plus longue que celle du vin.)

Il s'emploie dans le sens figuré. Ainsi en parlant Des passions, on dit, que *L'ivresse en est bien plus dangereuse que celle du vin*, pour dire, qu'Elles nuisent bien plus à la raison, que les fumées du vin.

IVRESSE, se dit aussi quelquefois De l'enthousiasme de la Poésie. (La docte ivresse.)

IVROGNE. adj. Qui est sujet à s'enivrer ou à boire avec excès. (Un laquais ivrogne. Le maître est encore plus ivrogne que le valet.)

Il est aussi subst. (Un grand ivrogne. Un franc ivrogne. Un vieil ivrogne. C'est un ivrogne.)

IVROGNER. v. n. Boire avec excès & souvent. (Il est tous les jours dans les cabarets à ivrogner. Il ne fait point d'autre métier que d'ivrogner.) Il est du style familier.

IVROGNERIE. s. f. Habitude de s'enivrer. (L'ivrognerie de cet homme mérite punition. C'est une ivrognerie continuelle.)

Il se dit De l'acte aussi-bien que de l'habitude. (Cette femme ne peut plus souffrir les ivrogneries de son mari.)

IVROGNESSE. s. f. Femme sujette à s'enivrer & à boire avec excès. (C'est une ivrognesse, une vieille ivrognesse.) Il est populaire.

IVROIE. s. f. Espèce de mauvaise herbe qui croît parmi le froment, & qui produit une graine noire. Un champ plein d'ivroie. Arracher l'ivroie.)

On dit figur. *Séparer l'ivroie d'avec le bon grain*, pour dire, Séparer la mauvaise doctrine d'avec la bonne, ou les méchans d'avec les bons.

I X I

IXIA. s. f. Plante bulbeuse, dont la fleur, qui est très-belle, paroît dans le printemps.

J

J Substantif masculin. La dixième lettre de l'Alphabet, qu'on appelle abusivement I consonne, & que dans l'appellation moderne on nomme *Je*; de sorte que l'on dit aujourd'hui un J, en le prononçant comme la dernière syllabe du mot Ange.

J A

JÀ. adv. Qu'on employoit pour *Déjà*. Il est vieux.

J A B

JABLE. s. m. Rainure qu'on fait aux douves des tonneaux, pour arrêter les pièces du fond.

JABLER. v. a. Faire le jable des douves.

JABLÉ, ÉE. participe.

JABOT. s. m. Espèce de poche que les oiseaux ont sous la gorge, & dans laquelle la nourriture qu'ils prennent est d'abord reçue, & séjourne quelque temps avant que

de passer dans l'estomac. (Gros jabot. Cet oiseau a bien mangé, il a le jabot plein. Il n'a rien dans le jabot.)

On dit fig. & popul. d'Un homme qui a bien mangé, qu'(Il a bien rempli son jabot.)

JABOT, se dit aussi De la toile & de la dentelle qu'on attache par ornement à l'ouverture d'une chemise au-devant de l'estomac. (Un jabot de dentelle. Un jabot de point d'Angleterre.)

JABOTER. v. n. Caqueter, parler sans cesse, dire des bagatelles. (Elle ne fait que jaboter tout le long du jour.) Il est familier.

J A C

JACÉE. s. f. Plante fort commune, & dont il y a plusieurs espèces. On en cultive quelques-unes dans les jardins, à cause de la beauté de leur fleur. Les Italiens appellent la jacée, *Herba delle ferite*, parce qu'ils la regardent comme un excellent vulnéraire.

JACENT, ENTE. adj. Terme de Palais, qui se dit des biens qui n'ont aucun propriétaire, des successions auxquelles personne n'a droit. (Biens jacens. Succession jacente.)

JACHÈRE. s. f. État d'une terre labourable qu'on laisse ordinairement reposer de trois années l'une, pour être ensuite cultivée & ensemencée de nouveau; & qui n'est ainsi appelée que lorsqu'on la laisse reposer. (Une terre qui est en jachère. Laisser une terre en jachère. Il y a des terres si fertiles, qu'elles ne demeurent jamais en jachère.)

Il se dit aussi De la terre même quand elle repose. (C'est une jachère. Labourer des jachères.)

JACHERER. v. a. Labourer des jachères, c'est donner le premier labour à une terre qu'on a laissé reposer.

JACHERÉ, ÉE. participe.

JACINTHE, ou HIACINTHE. s. f. Plante bulbeuse très-recherchée des Curieux, à cause de la beauté de sa fleur. La racine de la Jacinthe est détersive & astringente.

JACOBÉE, ou HERBE DE SAINT JACQUES. s. f. Plante dont les fleurs sont radiées & disposées en ombelle. Elle est très-vulnéraire; mais on ne l'emploie guère qu'extérieurement, parce que le goût en est fort désagréable.

JACTANCE. sub. f. du verbe *Jacter*, qui n'est plus en usage. Vanterie. (Il disoit cela par jactance. Des discours pleins de jactance.)

JACULATOIRE. adj. de t. g. Qui ne se dit qu'en cette phrase, (Oraison jaculatoire,) & qui signifie Une prière fervente, & qui part du cœur.

J A D

JADE. s. m. Pierre d'une couleur verdâtre ou olivâtre, fort dure. (Un vase de jade. De beau jade. Une pierre de jade.)

JADIS. adv. Autrefois, au temps passé, il y a long-temps. (On en usoit jadis tout autrement. Les bonnes gens du temps jadis. Cela étoit bon au temps jadis.) Il est plus en usage en poësie qu'en prose.

J A I

JAILLIR. v. n. Saillir, sortir impétueusement. Il ne se dit proprement que de l'eau, ou de quelqu'autre chose de fluide. (L'eau qui jaillit de sa source. Moyse fit jaillir une fontaine du rocher. Quand on lui ouvrit la veine, le sang jaillit si fort... Une nourrice qui fait jaillir son lait. Ce cheval a fait jaillir de la boue en galopant.)

JAILLISSANT, ANTE. adj. Qui jaillit. (Il a dans son jardin tant de fontaines jaillissantes. Des eaux jaillissantes.)

JAILLISSEMENT. s. m. Action de jaillir. (Le jaillissement des eaux. Le jaillissement du sang.)

JAIS. s. m. Substance bitumineuse, solide, & d'un noir luisant. On la taille pour en faire divers petits ouvrages, comme des cordons, des boutons de deuil, des passemens, &c. (Cordon de jais. Bouton de jais. Broderie de jais. Cela est noir comme jais, comme du jais. Huile de jais.)

On appelle aussi *Jais*, certain verre qu'on teint de différentes couleurs, dont on fait divers ouvrages. (Du jais blanc. Du jais bleu. Le jais fait de verre est creux en dedans.)

J A L

JALAGE. s. m. Nom d'un droit seigneurial qui se lève sur le vin vendu en détail.

JALAP. s. m. Plante dont la fleur est très-belle, ce qui la fait encore appeler *Merveille du Pérou*, d'où elle nous a été apportée. Elle se renferme quand le soleil paroît, & ne s'ouvre que lorsqu'il ne se montre point, ce qui la fait nommer aussi *Belle de nuit*. Sa racine est un puissant hydragogue. On l'emploie sur-tout dans l'hydropisie, la goutte, & autres maladies de ce genre.

JALE. s. f. Espèce de grande jatte ou de baquet.

JALET. s. m. Petit caillou rond. Il est vieux. Et on appeloit autrefois *Arbalète à jalet*, Une espèce d'arbalète dont on se servoit à la guerre pour lancer des cailloux & des balles de plomb ou de fer.

JALON. s. m. Perche ou grand bâton qu'on plante en terre pour prendre des alignemens. (Couper des branches d'arbres pour faire des jalons. Planter des jalons de distance en distance. Marquer les palissades d'une allée, l'alignement d'un mur avec des jalons.)

JALONNER. v. n. Planter des jalons de distance en distance. On le fait aussi actif. (Jalonner une allée pour la dresser.)

JALONNÉ, ÉE. participe.

JALOUSER. v. a. Avoir de la jalousie contre quelqu'un. (Jalouser ses concurrens.)

JALOUSÉ, ÉE. participe.

JALOUSIE. s. f. Peine, chagrin qu'on a de voir posséder par un autre un bien qu'on désireroit pour soi. (Grande, furieuse jalousie. Prendre, concevoir de la jalousie. La jalousie le tourmente.)

Il se dit plus communément De ce qui a rapport à l'amour. (Sa femme, sa maîtresse lui donne de la jalousie. La jalousie de sa femme le tourmente beaucoup.)

JALOUSIE, se dit aussi Des sentimens d'envie qu'excite la gloire ou la prospérité d'un concurrent. Cette passion a lieu, soit entre les Princes, soit entre les particuliers. (Les victoires de Miltiade excitoient la jalousie de Témistocle. Il y a une ancienne jalousie entre ces deux Maisons, entre ces deux Nations. Il y a presque toujours de la jalousie entre les Poëtes, entre les Peintres, entre les gens de même métier.)

JALOUSIE, se dit aussi De la crainte, de l'inquiétude, de l'ombrage qu'un Prince donne à d'autres par sa puissance, par ses forces. (Les troupes que ce Prince levoit donnoient de la jalousie à tous ses voisins. La marche de ces troupes a donné de la jalousie à plusieurs Places. Son armement tient toute l'Europe en jalousie.)

On dit, qu'*Une Place tient tout un pays en jalousie*, pour dire, qu'Elle le tient en sujétion, & dans de continuelles alarmes.

Et on dit, qu'*Une armée tient plusieurs Places en jalousie*, Quand elle est à portée de les pouvoir attaquer.

JALOUSIE, fig. aussi Un treillis de bois ou de fer, au travers duquel on voit sans être vu. (Il regardoit au travers de la jalousie. Regarder par une jalousie.)

JALOUX, OUSE. adj. Qui a de la jalousie. Il se dit principalement du mari & de la femme, de l'amant & de l'amante. (Cet homme est jaloux de sa femme, *ou absolument*, il est jaloux. Elle est jalouse de son mari. Il est jaloux de tous ceux qui parlent à elle. Il est extrêmement jaloux. Furieusement jaloux. Il est jaloux de son ombre.)

On dit prov. en parlant d'Un homme jaloux de sa femme, qu'(Il en est jaloux comme un gueux de sa besace.)

On dit, qu'*Un homme est jaloux de son honneur, jaloux des droits de sa Charge*, pour dire, qu'Il a une extrême délicatesse sur tout ce qui regarde son honneur, qu'il ne souffre point qu'on empiète sur les droits de sa Charge.

On dit pareillement, qu'*Un homme est jaloux de ses opinions, de ses pensées*, pour dire, qu'Il souffre avec peine que l'on contrarie ses opinions, qu'on ne pense pas comme lui.

Dans l'Écriture-Sainte, Dieu s'appelle *Le Dieu jaloux*, pour faire entendre aux hommes qu'Il doit être seul adoré.

En termes de Marine, on dit, qu'*Un bâtiment est jaloux*, pour dire, qu'Il roule beaucoup, & qu'il n'est pas en état de soutenir de grands coups de vent & de mer.

On dit dans le même sens, qu'*Une galère, qu'une barque est jalouse*, qu'*il n'y a point de bâtiment plus jaloux*, pour dire, que La galère, la barque vacille, qu'il n'y a point de bâtiment qui roule davantage.

Il se dit aussi Des berlines & autres voitures semblables, quand elles sont sujettes à pencher d'un côté.

On dit, qu'*Une Place est jalouse*, qu'*un poste est jaloux*, pour dire, que C'est une Place fort exposée, que c'est un poste fort exposé, & où des troupes peuvent être facilement enlevées.

JALOUX, fig. aussi Envieux. (Il n'y a que les jaloux de sa gloire qui puissent parler ainsi. Regarder d'un œil jaloux, avec des yeux jaloux la réputation d'autrui.)

JALOUX, est aussi substantif, en parlant d'Un homme jaloux de sa femme ou de sa maîtresse. (C'est un jaloux, un vieux jaloux.)

On dit prov. d'Un homme qui ne sauroit dormir, qu' (Il ne dort non plus qu'un jaloux.)

J A M

JAMAIS. adv. de temps. En aucun temps. (On n'a jamais rien vu de pareil. Je n'en ai jamais ouï parler. Ne me parlez jamais de ces choses-là.)

On dit, *A jamais*, pour dire, Toujours; & c'est dans ce sens qu'on dit, (Dieu soit béni à jamais.) Et on dit, *Adieu pour jamais*, pour dire, Adieu pour toujours.

Il est quelquefois substantif, & signifie

un temps sans fin. (À tout jamais. Au grand jamais je n'irai-là.) Il est du style familier.

JAMAIS, se dit aussi quelquefois sans être négatif, comme en cette phrase, (C'est ce qu'on peut jamais dire de plus fort, de mieux.)

JAMBAGE. s. m. Chaîne de pierre de taille ou de maçonnerie, qui soutient l'édifice, & sur laquelle on pose les grosses poutres. (Une poutre posée sur un jambage de pierre dure, de brique.)

On appelle, *Jambage de cheminée*, Les assises de pierres qui soutiennent le manteau d'une cheminée. On dit de même, (Le jambage d'une porte.)

JAMBAGE, parmi les Maîtres à écrire, se dit Des lignes droites de l'm, de l'n, & de l'u. (Les jambages de ces lettres sont mal formés, sont mal liés. Faire des jambages trop affamés.)

JAMBE. s. f. Cette partie du corps de l'animal, qui est depuis le genou jusqu'au pied. (La jambe d'un homme, d'une femme. Avoir les jambes grosses, menues, courtes, tortues, cagneuses. Être haut de jambes. Être haut sur jambes. De belles jambes. Avoir la jambe bien faite. Le gras de la jambe. Donner le croc en jambe. Une femme qui va à cheval jambe de-çà, jambe de là. Avoir un bon cheval entre les jambes. Avoir la jambe rompue, cassée, brisée. Avoir les jambes enflées. Avoir des inquiétudes dans les jambes.)

On dit d'Un homme qui va bien à pied, qu' (Il a de bonnes jambes, qu'il a les jambes bonnes.)

On dit, *Courir, aller à toutes jambes*, pour dire, Aller aussi vîte qu'on peut aller. (Ce Cavalier alloit à toutes jambes. Je trouvai un homme à pied qui couroit à toutes jambes.)

On dit par menace & par exagération, qu'*On rompra bras & jambes à un homme*, pour dire, qu'On le maltraitera.

On appelle *Jambe de bois*, Un morceau de bois taillé pour tenir lieu de jambe. On appelle aussi Celui qui porte une jambe de bois, *Jambe de bois*, absolument.

On dit, (Les jambes d'un cheval, Les jambes d'un bœuf. Les jambes d'un chien. Les jambes d'un oiseau. Les jambes de devant, les jambes de derrière d'un cheval. Un cheval qui a les jambes bien saines. Ce cheval a les jambes arquées, gorgées, *c'est-à-dire*, enflées. Les jambes foulées, ruinées, usées. La jambe de devant du côté du montoir. Un chien qui va à trois jambes. Les jambes de devant, les jambes de derrière d'un chien, &c.)

On dit, La science du Cavalier consiste dans l'accord de la main & des jambes, saisir avec précision les temps des jambes du cheval. *Ce cheval entend très-bien les jambes*, pour dire, qu'Il est sensible aux aides de ces parties. (Se servir de la jambe de dedans. Soutenir la jambe de dehors. Retenir la jambe du dedans du cheval, ou celle du dehors, la gauche ou la droite, celle du montoir ou du hors montoir, en mettant la rêne à soi. Changer la direction de telle ou telle jambe de l'animal par l'action oblique & croisée de l'une ou l'autre rêne.)

JAMBE de cerf, est la partie du pied d'un cerf, comprise entre le talon & les ergots, qu'on appelle *Les os*.

On dit prov. qu'*On a coupé bras & jambes à un homme dans une affaire*, pour dire, qu'On lui a retranché beaucoup de ses prétentions, ou qu'on lui a fait perdre son procès. (Cet Arrêt lui a coupé bras & jambes.)

On dit, *Prendre ses jambes à son cou*, pour dire, S'enfuir, s'en aller. Il est populaire.

On dit dans le style familier, d'Un vieil homme qui est ferme sur ses jambes, qu' (Il a encore ses jambes de quinze ans.)

On dit proverb. d'Un homme qui n'a guère de gras de jambe, qu' (Il a la jambe tout d'une venue, comme la jambe d'un chien.)

On dit famil. *Renouveler de jambes*, pour dire, Reprendre de nouvelles forces, reprendre vigueur. Il se dit aussi au figuré.

On dit prov. *Faire jambes de vin*, pour dire, Boire deux ou trois coups, pour être plus en état de marcher.

Lorsqu'il arrive à quelqu'un quelque avantage peu considérable & peu solide, on dit proverbialement & figurément, que *Cela ne lui rend pas la jambe mieux faite*, pour dire, qu'Il n'en est guère mieux.

On appelle *Jambe de force*, Deux grosses pièces de bois, qui étant posées sur les extrémités de la poutre du dernier étage d'un bâtiment, vont se joindre dans le poinçon pour former le comble. (Ces jambes de force sont trop foibles, trop grosses. Remettre une jambe de force à la place d'une autre qui est cassée, qui est pourrie.)

On appelle aussi *Jambe sous poutre*, La chaîne de pierre de taille mise dans un mur pour porter la poutre. (La jambe sous poutre a manqué, il faut la rétablir.)

On appelle figur. *Jambes*, Les deux branches d'un compas, & les deux règles mobiles d'un compas de proportion.

JAMBETTE. s. f. Petit couteau de poche dont la lame se replie dans le manche. (Porter une jambette dans sa poche.)

JAMBIERS. s. m. pl. Terme d'Anatomie. On donne ce nom à trois muscles qui participent au mouvement du tarse sur la jambe.

JAMBON. s. m. La cuisse ou l'épaule d'un cochon ou d'un sanglier, qui a été salée. (Jambon de sanglier. Jambon de cochon. Jambon fumé. Jambon bien salé. Gros jambon. Jambon de devant. Jambon de derrière. Jambon de Westphalie ou de Mayence. Jambon de Bayonne. Jambon de Portugal ou de Lamego. Une tranche de jambon.)

JAMBONNEAU. s. m. Diminutif, Petit Jambon. (Manger d'un jambonneau.)

JAN

JAN. Terme du jeu de Trictrac. Ce mot a un grand nombre d'acceptions à ce jeu. (Petit jan. Grand jan. Jan de retour.)

JANISSAIRE. s. m. Soldat de l'Infanterie Turque, qui sert à la garde du Grand-Seigneur. (Les Janissaires firent bien leur devoir dans cette bataille. Les Janissaires sont établis pour la sureté de la personne du Grand-Seigneur.)

JANTE. s. f. Pièce de bois courbée, qui fait une partie du cercle de la roue d'un carrosse, d'un chariot, d'une charrette, &c. (Il y a une jante rompue. Il y faut remettre une jante. Les jantes de la roue.)

JANVIER. s. m. Le premier mois de l'année suivant l'usage actuel. Anciennement l'année commençoit à Pâques. Charles IX, par l'Ordonnance de Roussillon du mois de Janvier 1563, ordonna que l'année commenceroit au premier Janvier. Cette ordonnance ne fut registrée au parlement que le 19 Décembre 1564.

Le premier Janvier qui suivit l'enregistrement, le Roi & la grande Chancellerie comptèrent 1565. Le premier Janvier suivant on commença en la Chancellerie de Paris à compter 1566. Mais au parlement de Paris & dans tout son ressort, on ne compta 1566 qu'au 14 Avril, jour de Pâques. Enfin le premier Janvier suivant on compta dans toute la France 1567, & l'on a toujours continué depuis.

JAP

JAPON. s. m. Nom que l'on donne à la porcelaine apportée du Japon. (Ces tasses, cette théière sont d'ancien japon.)

JAPPEMENT. s. m. Action de japper. Il ne se dit que des petits chiens.

JAPPER. v. n. Aboyer. Il se dit plus ordinairement du cri des petits chiens. (Ce chien ne fait que japper.)

JAQ

JAQUE. s. f. Mot ancien & hors d'usage, qui signifioit un habillement court & serré, qui n'a plus d'usage que dans le mot suivant.

JAQUE DE MAILLES. s. f. Armure faite de mailles, ou annelets de fer qui couvrent le corps depuis le cou jusqu'aux cuisses. (Il avoit, il portoit une jaque de mailles.)

JACQUEMAR. sub. m. Figure de fer, de plomb, ou de fonte, qui représente un homme armé, & qu'on met quelquefois sur le haut d'une tour pour frapper les heures avec un marteau sur la cloche de l'horloge. (Le Jaquemart qui est sur le clocher de saint Paul.)

On dit prov. d'Un homme qui est armé de cuirasse, & embarrassé de ses armes, qu' (Il est armé comme un Jaquemart.) Il ne se dit qu'en dérision.

JAQUETTE. s. f. Sorte d'habillement qui vient jusqu'aux genoux, & quelquefois plus bas. Les paysans & gens de petite condition avoient accoutumé d'en porter autrefois. (Une grande jaquette. Jaquette à pointe. Jaquette grise.)

Il se dit encore en parlant de la robe que portent les petits garçons avant qu'on leur donne le haut-de-chausse. Il portoit encore la jaquette. Il étoit à la jaquette. Enfant à la jaquette.)

JAR

JARDIN. s. m. Lieu découvert, ordinairement fermé de murailles, de fossés, de haies, & joignant les maisons, dans lequel on cultive des légumes, des fleurs, des arbres, &c. (Grand jardin. Beau jardin. Jardin potager. Jardin fruitier. Le jardin des Tuilleries. Jardin des plantes, des simples. Les allées d'un jardin. Les fruits d'un jardin. Faire un jardin. Travailler à un jardin. Se promener dans un jardin.)

On dit figurément & proverbialement, qu'*Un homme fait d'une chose comme des choux de son jardin*, pour dire, qu'Il en dispose comme si elle étoit à lui. (Il semble que cela soit à vous, vous en faites comme des choux de votre jardin.)

On dit figurément & proverbialement, *Jeter une pierre, des pierres dans le jardin de quelqu'un*, pour dire, Mêler dans un discours des paroles qui attaquent quelqu'un indirectement. (Ne voyez-vous pas qu'en disant telle chose, il jetoit des pierres dans votre jardin ? Ce mot est une pierre jetée dans mon jardin.)

JARDINAGE. s. m. Nom collectif, qui se

dit De plusieurs jardins mis ensemble qui se trouvent dans un même terrain. (Il n'y a dans cette Ville que les deux tiers de mai sons, le reste est en jardinage. Dans ce pays-là il y a de beaux jardinages.)

JARDINAGE, signifie aussi L'art de cultiver les jardins. (Il entend bien le Jardinage.)

JARDINER. v. n. Travailler au jardin. (Il s'occupe à jardiner. Il s'amuse à jardiner. Il se plaît à jardiner.) Il est de la conversation.

JARDINET. s. m. Petit jardin. (Il n'y a qu'un jardinet. Petit jardinet.)

JARDINEUSE. adject. Terme de Joaillier. Épithète, qu'ils donnent aux émeraudes qui ont quelque chose de sombre & de mal net.

JARDINIER, IÈRE. s. Celui ou celle dont le métier est de travailler au jardin. (Bon Jardinier. C'est votre Jardinier, votre Jardinière.)

Il se dit aussi De celui qui entend bien l'ordonnance, la culture, l'embellissement des jardins, & qui en donne les desseins. (Cet homme est le plus habile, le plus excellent Jardinier de son temps.)

JARDINIÈRE. s. f. Manchette brodée, dont la broderie est basse, & d'environ un pouce de haut seulement.

JARDONS. sub. m. pl. Terme de Manége. Tumeurs calleuses qui viennent aux jambes d'un cheval, & qui sont placées hors du jarret; au lieu que l'éparvin est en dedans.

JARGON. s. m. Langage corrompu. (Cet homme parle si mal François, que je n'entends point son jargon.)

Il fig. aussi Le langage particulier d'une certaine sorte de gens. (Les Bohémiens, les gueux, les coupeurs de bourse, ont chacun leur jargon particulier que personne n'entend. Le jargon des coquettes. Le jargon des petits maîtres. Il n'a point d'esprit, il n'a que du jargon.)

Il se dit aussi abusivement & par mépris, Des Langues étrangères qu'on n'entend pas. (Je ne fais pas quelle Langue parlent ces gens-là, mais je n'entends pas leur jargon.)

JARGON. s. m. Espèce de diamant jaune.

JARGONNER. v. n. Parler un langage barbare, corrompu, non intelligible. (Ils jargonnoient ensemble.)

Il est quelquefois actif. (Qu'est ce qu'ils jargonnent? Ils jargonnoient je ne fais quoi.) Il est du style familier.

JARRE. sub. fém. Grand vaisseau de terre où l'on met de l'eau pour la conserver, particulièrement sur les Vaisseaux & sur les Galères. (Mettre de l'eau dans des jarres.)

On appelle aussi *Jarre*, Les fontaines de terre cuite dont on se sert dans les maisons.

JARRET. s. m. La partie du corps humain qui est derrière le genou, & qui lui est opposée. (Il a le jarret souple. Plier le jarret. Secouer le jarret. Roidir le jarret. On lui a coupé les jarrets.)

Il se dit aussi de l'endroit où se plie la jambe de derrière des animaux à quatre pieds. (Les jarrets d'un cheval ne sont beaux qu'autant qu'ils sont proportionnés, larges, souples, secs, décharnés & nerveux. Couper les jarrets aux chevaux. Mettre un jarret de veau dans le pot.)

JARRET. Termes d'Architecture. On dit qu'il y a des jarrets dans une voûte quand la courbe de l'intrados n'est pas exacte, & qu'il s'y trouve quelque angle ou onde qui la rendent irrégulière.

JARRETÉ, ÉE, adj. Il se dit De tout quadrupède qui a les jambes de derrière tournées en dedans, & si peu ouvertes, que leurs deux jarrets se touchent presque en marchant. (Je ne veux point de ce mulet, il est jarreté. Cette cavale seroit belle, si elle n'étoit point jarretée.)

JARRETIÈRE. s. f. Sorte de ruban, de courroie, de tissu dont on lie ses bas au-dessus ou au-dessous du genou. (Belles jarretières. Jarretières de rubans. Jarretières de laine. Attacher, détacher, nouer, dénouer des jarretières; une jarretière. Votre jarretière traine. Il y a en Angleterre un Ordre de Chevalerie qu'on appelle l'Ordre de la Jarretière.)

On dit famil. d'Un homme qui a bien moins de mérite, de capacité, de science qu'un autre, qu'(Il ne lui va pas jusqu'à la jarretière.)

JARS. s. m. Le mâle d'une oie. (Un bon jars. Il faut un jars à vos oies.)

On dit d'Un homme, qu'*Il entend le jars*, pour dire, qu'Il est fin, & qu'il n'est pas aisé de lui en faire accroire. Il est populaire.

JAS

JAS. s. m. Terme de Marine. Assemblage de deux pièces de bois qui soutiennent l'ancre droite dans l'eau, afin qu'elle puisse mordre au fond.

JASER. v. n. Causer, babiller. (Vous jasez bien. Vous jasez à votre aise. Il ne fait que jaser.)

On dit prov. à un homme, (Vous jasez bien à votre aise, vous avez les pieds chauds.)

Il signifie figur. & famil. Dire & révéler quelque chose qu'on devoit tenir secret. (Gardez le secret, car si vous allez jaser, vous nous perdrez. Ah! je connois bien qu'un tel a jasé. Le Lieutenant Criminel l'a si bien tourné sur tous les sens, qu'il l'a fait jaser.)

JASER, se dit aussi Des geais & de quelques autres oiseaux, particulièrement des pies, des perroquets, des merles qui parlent.

Et on dit prov. d'Un grand causeur ou d'une grande causeuse, qu'(Il jase, qu'elle jase comme une pie borgne.)

JASERIE. s. f. Babil, caquet. (Il n'y a que de la jaserie dans tout ce qu'elle dit.)

JASEUR, EUSE. s. Causeur, babillard. (C'est un grand jaseur. C'est une grande jaseuse.)

JASMIN. s. m. Sorte d'arbuste qui produit des fleurs odoriférentes. (Jasmin double. Jasmin commun. Jasmin d'Espagne. Fleurs de jasmin. Jasmin jaune, ou jasmin de jonquilles. Un berceau de jasmin.)

Il se prend souvent pour les fleurs de cette plante. (Jasmin commun. Jasmin double. Cueillir du jasmin. Bouquet de jasmin.)

Il se dit aussi Des choses où il entre des fleurs de jasmin. (Eau de jasmin. Huile de jasmin. Poudre de jasmin. Pommade de jasmin.) *Gants de jasmin*, c'est-à-dire, parfumés avec du jasmin.)

JASPE. s. m. Pierre dure & opaque, de la nature de l'agate. Quand il est de différentes couleurs mêlées, on l'appelle *Jaspe fleuri*. Celui qui est rempli de taches rouges se nomme *Jaspe sanguin*. (Jaspe d'Orient. Beau jaspe. Jaspe purpurin. Jaspe blanc. Vase de jaspe.)

JASPER. v. a. Bigarrer de diverses couleurs en forme de jaspe. (La tranche de ce livre est bien jaspée.)

JASPÉ, ÉE. participe. Peint & bigarré en forme de jaspe, soit par art, soit par nature. (Marbre bien jaspé. Colonne jaspée. Cette tulipe est jaspée. Ce livre est relié en veau jaspé. Poules jaspées.)

JASPURE. sub. fém. Action de jasper, ou l'effet de cette action. (La jaspure d'un livre.)

JAT

JATTE. s. f. Espèce de vase de bois, de faïence, de porcelaine, &c. qui est rond, tout d'une pièce, & sans rebords. (Grande jatte, petite jatte. Jatte de bois. Jatte de porcelaine.)

JATTÉE. s. f. Plein une jatte. (Une grande jattée de soupe. Une jattée de lait.)

JAV

JAVART. s. m. Tumeur dure & douloureuse qui vient aux chevaux au bas de la jambe. Elle est de l'espèce de celle, qui dans l'homme se nomme *Clou*, ou *Furoncle*. (Un gros javart. Il est venu un javart à ce cheval. Javart simple. Javart nerveux. Un javart encorné.)

JAVEAU. sub. m. Terme d'Eaux & Forets. Nom qu'on donne à une île formée de sable & de limon par un débordement d'eau.

JAVELER. v. a. Mettre les blés par petites poignées, & les laisser couchés sur les sillons, afin que le grain sèche & jaunisse. (Il faut javeler ces blés, ces avoines.)

Il est aussi neutre; & dans ce sens on dit, (Le blé javelle. Il faut laisser javeler ce blé, cette avoine.)

Et on appelle *Avoines javelées*, Celles dont le grain est devenu noir, & pesant par la pluie qui les a mouillées, tandis qu'elles étoient en javelle. Celles qui ne sont point javelées ont le grain noir & blanc.

JAVELÉ, ÉE. participe.

JAVELEUR. sub. mas. Celui qui javelle. (Il y avoit tant de Javeleurs dans ce champ.)

JAVELINE. s. f. Espèce de dard long & menu qui se lance. (Lancer une javeline. On ne se sert plus de javeline à la guerre.)

JAVELLE. s. f. Plusieurs poignées de blé scié, qui demeurent couchées sur le sillon jusqu'à ce qu'on en fasse des gerbes. (Grosse javelle. Javelles épaisses. Glaner entre les javelles. Amasser les javelles. Mettre les javelles sur le lien.)

Il se dit aussi Des petits faisceaux de sarment. (Mettre une javelle au feu.)

JAVELOT. sub. m. Espèce de dard, arme de trait. (Lancer un javelot. Darder un javelot.)

JAUGE. s. f. La juste mesure que doit avoir un vaisseau fait pour contenir quelque liqueur ou quelques grains. (Ce muid, ce boisseau, cette peinte n'est pas de jauge.)

Il se prend quelquefois pour cette verge de bois ou de fer divisée en travers par pieds, par pouces & par lignes, avec laquelle on prend & l'on mesure la longueur & la largeur de la futaille. (Il avoit une jauge. Mesurer avec la jauge.)

Il se prend aussi pour une futaille qui sert d'échantillon, d'étalon pour ajuster & échantillonner les autres. (Cela est échantillonné à la jauge & fût de Paris.)

Les Fontainiers appellent encore *Jauge*, Une boîte percée de plusieurs trous, qui leur sert à connoître la quantité des pouces & lignes d'eau que produit une source.

JAUGEAGE. s. m. L'action de jauger. (Il a

fait le jaugeage de tous ces tonneaux. Il entend le jaugeage.)

Il signifie aussi Le droit que prennent les Officiers qui jaugent. (Il y a tant pour le jaugeage & courtage.)

JAUGER. v. a. Mesurer un vaisseau, voir s'il est de la mesure dont il doit être. (Il a jaugé ces muids, ces futailles, &c. Ces pintes, ces pots ont été jaugés.)

JAUGÉ, ÉE. participe.

JAUGEUR. s. m. Officier dont l'emploi est de jauger. (Maître Jaugeur.)

JAUNÂTRE. adj. de t. g. Qui tire sur le jaune. (Cela est jaunâtre, de couleur jaunâtre.)

JAUNE. adj. de t. g. Qui est de couleur d'or, de citron, de safran. (Drap jaune. Couleur jaune. Fleur jaune. Cela est jaune. Il a le teint jaune. Cela est jaune comme du safran, comme de l'or.)

On dit d'Un homme qui a le teint jaune, qu' (Il est jaune comme un coin, comme souci, comme safran.)

On dit d'Un homme à qui on fait voir qu'il se trompoit lourdement, qu' (On lui a fait voir son bé-jaune.) Il est du style familier.

JAUNE, est aussi substantif masculin, & signifie La couleur jaune. (Jaune pâle. Jaune doré. Jaune couleur de citron. Jaune de Naples, &c. Quelle couleur est-ce là ? c'est du jaune, de beau jaune.)

On appelle *Jaune d'œuf*, Cette partie de l'œuf qui est jaune, & qu'on appelle encore autrement, Le moyeu de l'œuf. (Avaler un jaune d'œuf. Dorer de la pâte avec des jaunes d'œuf.)

JAUNET. s. m. Espèce de petite fleur jaune qui croît dans les prés. (Ces prés sont tout couverts de jaunets.)

JAUNIR. v. a. Rendre jaune, teindre en jaune. (Il faut jaunir cette toile. Jaunir un plancher.)

JAUNIR, est aussi neutre. Devenir jaune. (Ces fruits commencent à jaunir. Les blés jaunissent. Toute la campagne jaunissoit. Cet homme-là a un grand dégorgement de bile, il jaunit à vue d'œil.)

JAUNI, IE. participe.

JAUNISSE. s. f. Maladie causée par une bile répandue qui jaunit la peau. (Cette fille a la jaunisse. Tel remède guérit de la jaunisse.)

Cette maladie, dans les quadrupèdes, se manifeste par la couleur jaune de leurs yeux, de leur langue, de leurs lèvres & des autres parties de la bouche.

J E

JE. s. de t. g. Pronom de la première personne au singulier, & dont *Nous* est le pluriel. Il est toujours le sujet de la proposition, ou comme on parle en Grammaire, le nominatif du verbe. (Je dis. Je fais. Je lirai. J'écrirai. Je vous assure que..... Je m'y trouverai. Je ne lui en veux rien dire.)

Il s'emploie devant les verbes en certaines formules, avant l'interposition du nom & des qualités de celui qui parle ; comme, (Je N. Conseiller-Secrétaire du Roi, reconnois..... Je soussigné Écuyer.

Il s'emploie après les verbes, soit dans les façons de parler interrogatoires ou admiratives ; Comme, (Que ferai je ? Que répondrai-je ? Que deviendrai-je ? Où suis-je ?) Soit quand le verbe se trouve enfermé dans une espèce de parenthèse ; Comme, (Les Romains, *lui dis-je*... Osez-vous, *lui répondis-je*, me parler de la sorte.) Soit quand on l'emploie par manière de souhait ; Comme, (Puissé-je vous voir aussi heureux que vous le méritez.) Soit quand on s'en sert par manière de doute ; Comme, (Peut-être irai-je. Peut-être n'irai-je pas. Encore ne sais-je.) Soit enfin quand il est précédé de la conjonction *Aussi*, ou de quelqu'un des adverbes semblables ; Comme, (Aussi puis-je vous assurer. Aussi ne lui en ai-je rien dit. En vain prétendrois-je le persuader. Mal aisément en viendrois-je à bout. Inutilement voudrois-je m'y opposer.) Lorsqu'il est mis après les verbes, c'est toujours immédiatement, sans qu'on puisse rien mettre entre-deux.

J E C

JECTIGATION. s. f. Terme de Médecine. Tressaillement qu'on sent au pouls d'un malade, qui indique que le cerveau est attaqué & menacé de convulsions.

JECTISSES. adj. f. pl. Il se dit Des terres qui ont été remuées ou rapportées. (Il ne faut pas bâtir sur ce fonds, ce sont des terres jectisses.)

J E H

JÉHOVAH. s. m. Nom de Dieu en Hébreu. (Les Juifs par respect ne prononçoient point le nom de Jéhovah. On a gravé un Jéhovah au-dessus de l'Autel.)

J E J

JEJUNUM. s. m. Terme d'Anatomie. On appelle ainsi le second intestin grêle, parce qu'on le trouve souvent vide.

J E R

JÉRÉMIADE. s. f. Plainte fréquente & importune. (C'est une Jérémiade continuelle.) Il est familier.

J E T

JET. s. m. Ce terme a diverses acceptions. Dans celle qui approche le plus du verbe *Jeter*, d'où il vient, il n'est guère d'usage que dans cette phrase, (Un jet de pierre.) qui se dit d'Autant d'espace qu'en peut parcourir une pierre qu'un homme jette de toute sa force.

On dit dans une autre acception, *Le jet d'un filet*, en parlant d'Un filet à pêcher qu'on jette en mer ou dans une rivière pour prendre du poisson.

On dit, *Acheter le jet du filet*, pour dire, Acheter tout le poisson qu'on prendra par le coup de filet qu'on va jeter.

On appelle *Jet de lumière*, Un rayon de lumière qui paroît subitement.

JET D'EAU, se dit De l'eau qui jaillit hors d'un tuyau. (Un beau jet d'eau.)

On appelle *Jet d'abeilles*, Un nouvel essaim d'abeilles qui sort de la ruche.

Il se dit aussi Du calcul qui se fait par les jetons. (Calculer au jet & à la plume.)

JET DE MARCHANDISES, se dit à la mer, quand on est forcé de jeter, pour alléger un vaisseau, une partie des marchandises dont il est chargé.

JET, se dit Des bourgeons, des scions que poussent les arbres, les vignes. (Cet arbre-là a fait de beaux jets cette année.)

On dit, qu'*Une canne est d'un seul jet*, pour dire, qu'Elle n'a point de nœuds. (Voilà une canne d'un seul jet, d'un beau jet.) Et l'on dit aussi absolument *Un jet*, pour signifier Une canne. (Voilà un beau jet, un jet bien droit. Ce jet est fort cher.)

On dit en termes de Peinture, *Le jet d'une draperie*, pour signifier, La manière plus ou moins naturelle dont les plis d'une draperie sont rendus dans un tableau.

On dit en termes de Fonderie, *Une figure d'un seul jet*, pour dire, Une figure qui a été fondue tout à la fois. (Cette statue équestre est d'un seul jet.)

JET, se dit pareillement en termes de Fauconnerie, d'une menue courroie qu'on met autour de la jambe de l'oiseau. (Ôter les jets à un oiseau.)

JETÉ. s. m. Un des pas de la Danse. (Jeté battu.)

JETÉE. s. f. Amas de pierres, de sable, de cailloux & d'autres matériaux jetés à côté du canal qui forme l'entrée d'un port, liés fortement, & ordinairement soutenus de pilotis, pour servir à rompre l'impétuosité des vagues. (Faire une jetée à l'entrée d'un Port.)

JETÉE, se dit aussi Des amas de pierres, de sable & de cailloux jetés dans la longueur d'un mauvais chemin, pour le rendre plus praticable. (Ce chemin-là est devenu très-commode depuis la jetée qu'on y a faite.)

JETER. v. a. *Je jette. Je jetois. J'ai jeté. Je jetterai.* Lancer avec la main ou avec quelqu'autre chose. (Jeter des pierres. Jeter un dard. Jeter un javelot. Jeter des fusées. Jeter des grenades. Jeter ses armes pour s'enfuir. Jeter quelque chose au vent. Jeter quelque chose à la tête. Jeter de l'eau par la fenêtre. Jeter un filet pour pêcher. Jeter quelque chose au feu. Jeter de l'huile dans le feu. Cela n'est bon qu'à jeter au feu. Jeter de l'argent au peuple. Jeter des fleurs devant le S. Sacrement. Jeter des marchandises à la mer. Jeter des hardes par la fenêtre. Jeter de l'eau-bénite sur une représentation. Jeter quelque chose de haut en bas.)

On dit aussi, *Jeter l'ancre*, pour dire, La faire tomber dans la mer, pour arrêter le navire.

Ce mot *Jeter*, se dit encore en quantité de phrases. (Se jeter dans le péril. Il s'y jette à corps perdu. Se jeter au cou de quelqu'un. Il se jeta sur son ennemi. Les chiens se jetèrent sur le loup. Jeter son venin. Jeter au sort. Jeter le dé. Jeter un coup d'œil sur quelque chose. Jeter les yeux sur un mémoire. Jeter des œillades. Jeter un os à la gueule de quelque animal. Il se jeta au milieu des ennemis.)

On dit, *Jeter des larmes*, pour dire, Pleurer. *Jeter un cri*, *jeter les hauts cris*, pour dire, Crier. Et, *Jeter un soupir*, pour dire, Soupirer.

JETER, se dit aussi pour Mettre, comme dans cette phrase, (Ce mot jette de l'obscurité dans le discours.) Et l'on dit dans le même sens, (Cela jette dans de grands embarras.)

On dit, *Se jeter dans un Couvent*, pour dire, S'y retirer.

On dit, *Jeter des propos*, pour dire, Avancer des propos qui vont indirectement à insinuer ou à découvrir quelque chose. (Ce Ministre a jeté des propos de paix, de guerre.)

On dit proverbialement & populairement, d'Un homme qui se croit bien fondé à espérer quelque avantage, qu' (Il n'en jeteroit pas sa part aux chiens.)

On dit figur. *Se jeter sur quelque chose*, pour dire, S'y porter avidement. (Les soldats trouvant un Vivandier à l'écart, se jetèrent sur sa charrette & la pillèrent. On servit une pyramide de fruits, tout le monde se jeta dessus.)

On dit figurément, qu'*Un homme ne jette rien*, *ne jette point son bien par les fenêtres*, pour dire, qu'Il ne fait point de folles dépenses.

On dit figurément & famil. *Jeter quel-*

quelque chose à la tête de quelqu'un, pour dire, La lui donner sans qu'il la demande. (Ne pensez pas que je lui jette mon bien à la tête, que je lui jette ma fille à la tête. On lui jeta cette Terre à la tête.)

On dit aussi figurément, *Se jeter à la tête de quelqu'un*; & absolument, *Se jeter à la tête*, pour dire, S'offrir à lui avec empressement, & sans être recherché. (Il ne faut pas se jeter à la tête des gens. Il y a de la bassesse & de l'imprudence à se jeter ainsi à la tête.)

En termes de Fauconnerie, on dit, *Jeter le faucon*, pour dire, Le laisser partir pour le vol. À l'égard de l'autour, on dit, *Lâcher*.

On dit, *Jeter un dévolu sur un Bénéfice*, pour dire, Impétrer en Cour de Rome les Provisions d'un Bénéfice qu'on prétend vaquer par l'incapacité de la personne, ou la nullité du titre du Titulaire.

On dit figurément, *Jeter les fondemens d'un Empire*, *d'un édifice*, pour dire, Être le premier à en faire l'établissement. (Louis XV. a jeté les fondemens de l'École Royale Militaire.)

On dit figurément, qu'*Un Moine a jeté le froc aux orties*, pour dire, qu'Il a quitté l'habit Religieux, & qu'il a apostasié. On le dit aussi d'Un Novice qui a quitté l'habit avant la Profession; & par extension, on le dit d'Un jeune homme qui étoit dans la Profession Ecclésiastique, sans avoir les Ordres, & qui a changé d'état.

On dit figurément & proverbialement, qu'*Un homme a jeté son plomb sur quelque chose*, pour dire, qu'Il a des vues sur quelque chose, qu'il a formé le dessein de l'obtenir.

On dit proverbialement & figurément, *Jeter le manche après la coignée*, Lorsque dans un malheur, au lieu de songer au remède, on abandonne tout.

On dit proverbialement & figurément, *Je jetai mon bonnet par-dessus les moulins*, pour dire, Je ne sais plus la suite du conte; je ne sais plus où j'en suis.

On dit figurément, *Jeter de la poudre aux yeux à quelqu'un*, pour dire, Éblouir, surprendre par de faux brillans. (Il a jeté de la poudre aux yeux à toute l'Assemblée. Il croyoit nous jeter de la poudre aux yeux. Ce discours a bien jeté de la poudre aux yeux.)

On dit de même figurément, *Jeter les yeux sur quelqu'un*, pour dire, Le destiner à quelque poste, à quelque emploi.

On dit aussi figurém. *Jeter son soupçon sur quelqu'un*, pour dire, Soupçonner quelqu'un. *Jeter des soupçons contre quelqu'un*, pour dire, Faire soupçonner quelqu'un. Et, *Jeter des soupçons dans l'esprit de quelqu'un*, pour dire, Faire naître des soupçons dans l'esprit de quelqu'un.

On dit figurément, *Jeter des hommes*, *jeter de l'Infanterie*, *de la Cavalerie*, *jeter des munitions*, *des vivres dans une Place*, pour dire, Les y faire entrer promptement dans le besoin.

JETER, se dit aussi Des arbres & des plantes qui produisent des bourgeons ou des scions. (Cette vigne a bien jeté du bois. Cet arbre a jeté bien des scions.) Et absolument. (Les arbres commencent à jeter. La vigne ne jette pas encore.)

Il se dit aussi De l'eau qui jaillit avec impétuosité. (Une fontaine qui jette gros, qui jette tant de pieds de haut.)

Il se dit aussi Des ulcères, des apostèmes, &c. (Cette apostème jette du pus. Ces ulcères, ces pustules jettent beaucoup. Sa plaie commence à jeter.)

JETER, se dit d'Un cheval lorsqu'il a un écoulement ou un flux par les nazeaux, d'une matière ou d'une humeur plus ou moins épaisse, blanchâtre, verdâtre, noirâtre ou sanguinolente. (Ce cheval jette sa gourme, une fausse gourme. Ce cheval jette, il est morfondu. Ne soyez point surpris si ce cheval jette, la dépuration du sang se fait le plus communément dans cet animal par la membrane pituitaire.)

Il se dit encore des mouches à miel qui produisent & mettent dehors un nouvel essaim. (Ces mouches n'ont point jeté cette année. Les bonnes mouches jettent deux fois l'an. Cette ruche n'a pas encore jeté.)

On dit d'Un cerf, qu'*Il jette sa tête*, pour dire, qu'Il quitte son bois.

JETER une draperie. Terme de Peinture. *Voyez* JET.

JETER, signifie encore, Calculer avec des jetons. (Jeter ces sommes-là. Je les ai jetées, & j'ai trouvé qu'elles montent à..... Apprendre à jeter.)

On dit encore, *Jeter*, pour dire, Faire couler du métal fondu dans quelque moule, afin d'en tirer une figure. (Jeter en sable. Jeter en moule. Jeter une figure, une statue en bronze. Jeter en argent. Ce Fondeur jette bien.)

On dit figur. & famil. qu'*Une chose ne se jette pas en moule*, pour dire, qu'Elle ne se fait pas facilement, promptement.

JETÉ, ÉE. participe.

JETON. s. m. Pièce ronde & plate, ordinairement de métal, sur laquelle on met des portraits, des armes, des devises, &c. & dont on se sert pour jeter & calculer, pour marquer & payer au jeu. (Jetons de cuivre. Jetons d'argent. Jetons d'or, jetons d'ivoire. Faire faire des jetons. Une bourse de jetons. Jeter avec le jeton, avec les jetons.)

JEU

JEU. s. m. Divertissement, récréation. Ce terme se dit généralement parlant, De tout ce qui se fait d'agréable ou de badin, par esprit de gaieté & par pur amusement. (Jeu innocent. Jeu sans malice. Jeu d'enfant. Jouer à de petits jeux. Il a dit cela par jeu. Il fait cela par jeu.)

On appelle *Jeu de main*, Les jeux où l'on joue à se donner de petits coups les uns aux autres. C'est dans cette acception qu'on dit, (Jeu de main, jeu de vilain.) Et en parlant Des jeux qui vont à fâcher ou à blesser quelqu'un, on dit, que (Ce sont de rudes jeux;) & proverbialement, que (Ce sont jeux de Prince, qui ne plaisent qu'à ceux qui les font;) ou absolument, que (Ce sont jeux de Prince.)

On dit aussi familièrement d'Une affaire grave & sérieuse, d'un engagement duquel on ne se peut plus dédire, que (Ce n'est pas un jeu d'enfant, que ce n'est pas jeu d'enfant.)

On dit, *Prendre quelque chose au jeu*, pour dire, Le prendre en plaisanterie; Et, *Cela passe le jeu*, *cela est plus fort que jeu*, pour dire, Cela passe la raillerie.

On dit d'Une chose qu'on fait facilement, que *Ce n'est qu'un jeu*. (Les plus grandes fatigues, les plus grandes difficultés ne sont qu'un jeu pour lui.)

Quand un homme se mêle de quelque chose qui peut avoir des suites fâcheuses, on dit, qu' (Il joue un jeu à se perdre; qu'il joue gros jeu.)

On appelle figurém., *Jeux de la nature*, Certaines productions de la nature qui paroissent bizarres, extraordinaires. (Cette coquille est extraordinaire, c'est un jeu de la nature.) On admire le jeu de la nature dans les pierres qui représentent des arbres, des animaux & des ruines de bâtiment.

JEU, se prend particulièrement pour Un exercice de récréation, qui a de certaines règles, & auquel on hasarde ordinairement de l'argent. Et dans cette acception, il se divise en jeu de hasard; comme, (Les jeux des cartes, les jeux de dés, &c.) En jeu d'adresse; comme, (Le jeu de la paume, le jeu du mail, le jeu du billard, &c.) Et en jeux d'esprit; comme, (Le jeu des Échecs, le jeu des dames, &c.)

Dans cette acception générale, on dit, (Un beau jeu. Un jeu divertissant. Un sot jeu. Un vilain jeu. Un jeu ennuyeux. Un jeu sérieux. Les règles du jeu.) Mais c'est principalement des jeux de hasard, comme, *Les cartes & les dés*, qu'on dit, (Aimer le jeu, Être adonné au jeu. Être âpre, ardent, attaché au jeu. Heureux, malheureux au jeu. Il sait bien le jeu. Je crains le jeu. Perdre au jeu. Gagner au jeu. Vivre du jeu. Le jeu l'a ruiné. On ne sauroit le tirer du jeu. Sortir du jeu. Se mettre au jeu. S'engager au jeu. Tromper au jeu. Escamoter au jeu. C'est de l'argent du jeu. La perte, le gain du jeu. Le hasard, la bizarrerie du jeu. Le jeu lui en dit, ne lui en dit pas. Jouer bon jeu, bon argent. Ils prirent querelle sur le jeu. Ceux qui regardent ne doivent point parler sur le jeu.)

On dit, qu'*On joue gros jeu*, Quand on y joue de grandes sommes. Et qu'*Il y a grand jeu dans une maison*, Lorsqu'il s'y rassemble beaucoup de joueurs.

On dit, *Tenir le jeu de quelqu'un*, pour dire, Jouer pour quelqu'un.

On appelle *Jeux de renvi*, Certains jeux des cartes, comme le brelan & la grande prime.

Aux jeux de renvi, *Ouvrir le jeu*, C'est faire la première vade; &, *Fermer le jeu*, C'est tenir la dernière vade, & ne point faire de renvi.

On dit, *Tenir jeu*, pour dire, Continuer à jouer avec un homme qui perd. Et, *Couper jeu*, pour dire, Se retirer avec gain, & ne vouloir pas tenir jeu.

JEU, se prend aussi pour Les règles du jeu, l'art de se bien conduire au jeu. (Jouez le jeu. C'est le jeu. C'est le vrai jeu. Ce n'est pas mon jeu que de jouer ainsi.)

Figurément en parlant d'Un homme qui fait précisément ce qui convient le plus à ses intérêts, & ce qu'il doit faire, on dit, (C'est son jeu. C'est son jeu de tirer l'affaire en longueur.)

JEU, en parlant des jeux de hasard, se prend souvent pour Les cartes qui viennent, ou pour les points qu'on amène aux dés; mais il se dit principalement en parlant des cartes. (Il lui est venu beau jeu, bien du jeu. Il lui est rentré vilain jeu, un jeu détestable. Nous ne ferons pas un grand coup, le jeu est trop partagé. Je n'ai point de jeu. Mon jeu s'est bien fait. J'ai ruiné mon jeu en écartant. Cette carte a bien raccommodé mon jeu. On voit votre jeu. Cachez votre jeu. J'ai gagné à jeu découvert.

Voilà mon jeu sur la table. Montrez votre jeu. Mon jeu est meilleur, vaut mieux que le vôtre. Il ne joue jamais qu'à jeu sûr. Il ménage, il conduit bien son jeu. Je vous prie, tenez mon jeu. Jouez mon jeu.)

Il signifie aussi Ce que l'on met au jeu. (Jouer beau jeu, gros jeu, petit jeu. Tirer le jeu. Il joue un jeu à se ruiner.) *J'y vais du jeu*, *J'en suis du jeu*. Termes dont on se sert au jeu du brelan, & aux autres jeux de renvi.

On dit figurément, qu'*Un homme sait bien couvrir son jeu*, *cacher son jeu*, pour dire, qu'Il sait bien cacher ses desseins.

On dit figurément, qu'*Un homme fait bonne mine à mauvais jeu*, pour dire, qu'Il sait bien dissimuler, & faire semblant d'être content, quoiqu'il n'en ait pas sujet. Et dans le même sens on dit simplement, *Bonne mine & mauvais jeu*, en parlant d'Une personne, qui, sous une apparence de joie, cache du chagrin.

On dit figur. & proverb. que *Le jeu ne vaut pas la chandelle*, pour dire, qu'Une chose ne vaut pas la dépense qu'on y fait, la peine qu'on y prend. *Jouer à jeu sûr*, pour dire, Être assuré de réussir. Et d'Un homme qui se comporte adroitement en quelque affaire, & qui sait bien dissimuler, qu'(Il joue bien son jeu.)

On dit figurément & famil. qu'*Un homme a beau jeu*, pour dire, que Dans une affaire importante, l'apparence du succès est pour lui. *Donner beau jeu à quelqu'un*, pour dire, Lui procurer une occasion favorable, lui donner de grandes facilités. Et proverbialement & figurément, pour donner à entendre qu'on ne peut s'attaquer à quelqu'un sans qu'il s'en ressente, & qu'il s'en venge, on dit, (Si on le fâche, on verra beau jeu.)

On dit figur. & familièrement, *Mettre quelqu'un en jeu*, pour dire, Le citer sans sa participation, le mêler à son insçu dans une affaire. (Il m'a mis en jeu mal à propos.)

On dit proverbialement & figurément, *A beau jeu beau retour*, pour dire, qu'On a bien de quoi rendre la pareille, ou qu'on l'a rendue.

On dit aussi, proverb. & figur. d'Un homme qui ne va plus dans une maison, dans une compagnie où il avoit accoutumé d'aller, (A quel jeu l'a-t-on perdu?) Et en parlant de certaines vieilles habitudes, ou de plaisanteries rebattues, on dit, que (C'est le vieux jeu.)

On dit, *Cela est plus fort que jeu*, pour dire, Cela passe la raillerie, cela est trop fort.

On dit, *Tirer son épingle du jeu*, pour dire, Se tirer habilement d'une mauvaise affaire où l'on s'étoit engagé.

On dit proverbialement & figurément, *A tout venant beau jeu*, pour dire, qu'On est en état de faire tête à tous ceux qui se présenteront.

On dit aussi figurément, *Bon jeu bon argent*, pour dire, Très-sérieusement & véritablement. (Ils se sont battus bon jeu bon argent. Ils vont plaider bon jeu bon argent.)

Au jeu de la Paume, on divise la partie entière en plusieurs jeux. (Une partie de quatre jeux, de six jeux. Jouer en six jeux. Gagner le premier jeu. Avoir trois jeux à deux, trois jeux à point. Ils sont à deux de jeu.)

Figurément & familièrement, en parlant De deux personnes qui se sont rendus réciproquement de mauvais offices, on dit, qu'(Ils sont à deux de jeu.) Et la même chose se dit De deux hommes qui ont été également maltraités dans quelque affaire.

JEU, se dit aussi d'Un lieu où l'on joue à certains jeux. (Un jeu de paume. Un jeu de longue paume. Un jeu de courte paume. Un jeu de boule. Un jeu d'arquebuse. Entrer dans un jeu de paume. Faire faire des jeux de boule.)

On appelle aussi *Jeux publics*, Les lieux où l'on donne à jouer à toutes sortes de jeux. Et l'on dit De ceux qui donnent à jouer à jours réglés, qu'(Ils tiennent un jeu.)

Il se dit aussi De ce qui sert à jouer à certains jeux. (Un jeu d'échecs. Un jeu de quilles. Un jeu d'oie. Un jeu de cartes. Un jeu neuf. Un vieux jeu. Un jeu complet. Un jeu entier. Il manque une carte à ce jeu, une pièce à ce jeu d'échecs.)

Au jeu des cartes, en parlant De la manière dont un homme a coutume de jouer, on dit, qu'*Il a le jeu serré*, pour dire, qu'(Il n'aime pas à hasarder, à risquer.) La même chose se dit aux échecs, d'Un homme qui n'étend pas assez son jeu.

Et au trictrac on dit, que *Le jeu d'un homme est serré*, *est pressé*, pour dire, que Les cases les plus éloignées sont faites, & que s'il amène des cinq ou des six, il ne les sauroit jouer utilement.

On dit encore au trictrac, *Etendre son jeu*, pour dire, Abattre beaucoup de dames, afin de faire plus facilement des cases.

JEU, se dit aussi De la manière dont on touche les instrumens, comme le luth, les orgues, la viole, &c. (Avoir le jeu beau, le jeu brillant, le jeu tendre, le jeu délicat.)

On appelle les orgues, *Un jeu d'orgues*. Et en parlant de divers jeux de l'orgue par lesquels on imite le son de la voix humaine, le son des flûtes douces, celui des trompettes, &c. on dit, (Jeu de voix humaine. Jeu de flûtes douces. Jeu de trompettes. Le plein jeu, &c.)

On appelle *Jeu de viole*, Quatre ou cinq violes de différentes grandeurs, pour jouer les différentes parties de la musique.

JEU, se dit aussi De la manière dont un Comédien représente. (Ce Comédien a le jeu tendre, touchant, pathétique. Il a le jeu noble. Sa figure est désagréable, mais son jeu plaît.)

On appelle *Jeu de théâtre*, Certaines actions des Acteurs, qui consistent le plus souvent en gestes & en mines. (Il y a dans cette pièce des jeux de théâtre qui font plaisir.)

On dit proverbialement, *C'est un jeu joué*, pour dire, C'est une feinte concertée entre des personnes qui s'entendent.

JEU, se dit aussi De l'exercice & de la façon de manier les hautes armes. (Le jeu de la hallebarde. Le jeu de la pique. Le jeu du bâton à deux bouts. Le jeu de l'espadon, &c.

Il se dit aussi De la façon d'escrimer, de faire des armes. (Je sais son jeu. J'ai étudié son jeu. Son jeu est de porter en parant, &c. & on dit figurément de la manière d'agir de quelqu'un, (Je sais son jeu. Son jeu est fort couvert, fort caché.)

On appelle *Jeu de mots*, Une certaine allusion fondée sur la ressemblance des mots. (C'est un froid jeu de mots. Ce jeu de mots est assez heureux, assez plaisant.)

JEUX, au pl. se dit Des spectacles publics des Anciens, comme les courses, les luttes, les combats de Gladiateurs, &c. Tels étoient chez les Grecs, (Les jeux Olympiques, les jeux Néméens, &c.) Chez les Romains, (Les jeux séculaires, les jeux du cirque, les jeux scéniques, &c. Jeux publics. Jeux solennels. Jeux anniversaires. Jeux célèbres. Des jeux en l'honneur de Jupiter, d'Hercule. On fit des jeux sur le tombeau de Patrocle, d'Achile, d'Anchise. On ordonna des jeux en l'honneur de l'empereur. Conduire des jeux. Donner des jeux au peuple. Faire la dépense des jeux. Ouvrir les jeux. Commencer les jeux. Voir les jeux.)

On appelle *Jeux de prix*, Ceux auxquels il y avoit des prix pour quelque exercice; & encore aujourd'hui en parlant de certains jeux, comme le jeu d'arquebuse, d'arbalète, d'arc, &c. on les appelle *Jeu de prix*.

On appelle *Jeux Floraux*, ou *Académie des Jeux Floraux*, Une assemblée qui se tient à Toulouse pour la distribution de quelques prix qui représentent des fleurs en or & en argent, & qui se donnent à ceux qui ont le mieux réussi en certains genres de Poësie, ou dans un discours d'Éloquence. (Remporter le prix aux Jeux Floraux.)

En Poësie, on dit, (Les jeux, les ris & les grâces, les jeux & les plaisirs, les jeux & les amours;) & dans ces phrases on entend par les jeux, tout ce qui contribue à l'agrément, à la joie, au divertissement d'une compagnie.

On dit de même, en parlant d'une belle personne, que (Les jeux, les ris, & les grâces l'accompagnent par tout.)

JEU, en parlant de certaines choses d'art, se dit De l'aisance, de la facilité du mouvement qu'elles doivent avoir. (Le balancier de cette horloge n'a pas assez de jeu. Il faut donner plus de jeu à ce ressort, à la penture de cette porte.)

En Peinture, on dit, qu'Il y a du jeu dans une composition, lorsqu'il y a du mouvement, une variété d'aspects, & lorsque les objets ne sont point entassés, mais qu'ils laissent entr'eux l'espace nécessaire à la facilité de leur mouvement.

On appelle *Jeux d'esprit*, Certains petits jeux où l'on joue quelquefois, & qui demande quelque facilité, quelque agrément d'esprit.

On appelle aussi *Jeux d'esprit*, Des productions d'esprit qui ont plus de gentillesse que de solidité, comme les anagrammes, les énigmes, les bouts-rimés.

JEU DE LA NATURE. Pierre à qui la nature a donné une forme extraordinaire.

JEUDI. s. m. Le cinquième jour de la semaine. (Jeudi passé. Jeudi dernier. Jeudi prochain. De jeudi en huit jours.)

Proverb. & popul. pour donner à entendre qu'Une chose ne se fera point, on dit, qu'(Elle se fera la semaine des trois jeudis, trois jours après jamais; *ou simplement*, La semaine des trois jeudis.)

On appelle *Jeudi-gras*, Le jeudi qui précède le Mardi-gras. Et *Jeudi-Saint*, ou *Jeudi absolu*, Le jeudi de la semaine sainte.

JEUN. Ce terme n'a d'usage que dans cette façon de parler adverbiale. *A jeun*, qui signifie, Sans avoir mangé de la journée.

(Il est encore à jeun. Prendre un remède à jeun.)

JEUNE. adj. de t. g. Il se dit Des personnes, des bêtes & des plantes.

Lorsqu'il se dit des personnes, il signifie, Qui n'est guère avancé en âge. (Un jeune enfant. Un jeune garçon. Un jeune homme. Une jeune fille. Une jeune femme. Il est encore trop jeune pour entrer dans les Charges. Je l'ai connu tout jeune. Elle est trop jeune pour pouvoir faire des vœux. Ce garçon est bien jeune. Il n'y a rien de si jeune. De jeunes gens nouvellement mariés. Il fait le jeune homme. Elle fait la jeune, mais elle ne l'est plus. Un jeune fou. Un jeune étourdi. Ce sont de jeunes gens.)

JEUNE, se dit quelquefois par rapport aux dignités, aux emplois qu'on ne donne d'ordinaire qu'à des personnes déjà avancées en âge. (Il a été fait Chancelier bien jeune. Il fut Maréchal de France bien jeune. Il est bien jeune pour un si grand emploi.)

On dit, *Dans mon jeune âge*, *dans son jeune temps*; & poëtiquement, *Dans ma jeune saison*, pour dire, Lorsque j'étois jeune. Et on dit aussi poëtiquement, *Jeunes desirs*, *jeune ardeur*, *& jeune courage*, en parlant des desirs, de l'ardeur & du courage d'une jeune personne.

JEUNE, se dit aussi De celui qui a encore quelque chose de la vigueur & de l'agrément de la jeunesse. (Quoiqu'il soit déjà fort âgé, il ne vieillit point, il est toujours jeune. Il a le visage aussi jeune que s'il n'avoit que vingt ans. Avoir la voix jeune. Il a toujours l'esprit jeune, l'humeur jeune.)

On dit d'Un homme qui est déjà dans l'âge, qu'*Il a encore le goût jeune*, pour dire, qu'Il aime les plaisirs, les divertissemens de la jeunesse.

On dit, qu'*Une couleur est jeune*, pour dire, qu'Elle ne convient qu'à de jeunes gens.

Il signifie aussi, Qui est étourdi, évaporé, qui n'a point encore l'esprit mûr. (Mon Dieu, qu'il est jeune! Je crois qu'il sera long-temps jeune, qu'il sera toujours jeune.)

On appelle par mépris Un jeune homme, *Jeune barbe*, (Ce n'est encore qu'une jeune barbe.) Et quand un jeune homme veut faire des choses qui demandent plus de maturité, plus de poids que n'en ont ordinairement ceux de son âge, on lui dit, qu('Il a encore la barbe trop jeune.)

JEUNE, se dit aussi pour Cadet. (Un tel le jeune,) pour distinguer de son aîné.

JEUNE, se dit aussi Des bêtes, par rapport à l'âge qu'elles ont accoutumé de vivre. (Un jeune chien. Un jeune chat. Un jeune oiseau. Un jeune coq.)

On dit d'Un jeune garçon fort étourdi, qu' (Il est fou comme un jeune chien.) Et on l'appelle figur. *Un jeune lévron*.

On dit proverb. *Jeune chair, & vieux poisson*, pour donner à entendre, que La viande des jeunes bêtes est plus délicieuse, & que les plus grands poissons sont d'ordinaire les meilleurs au goût.

JEUNE, se dit aussi Des arbres & Des plantes. (Un jeune chêne. Un jeune noyer. Un jeune arbre. Un jeune arbrisseau. Un jeune bois. Un jeune plant. Une jeune vigne. Une jeune plante.)

JEÛNE. s. m. Abstinence de viande, en ne faisant qu'un repas dans la journée, soit à dîner avec une légère collation à souper, soit à souper avec une légère collation à dîner. (Le jeûne est de précepte Ecclésiastique. Le jeûne du Carême. Un jeûne solennel. Un jeûne public. Tous les jours de jeûne. Il est jeûne aujourd'hui. Un jeûne de commandement. Un jeûne ordonné par l'Église. Il y a tant de jeûnes dans l'année. Rompre son jeûne. Jeûne de précepte. Jeûne de dévotion. Dans l'ancienne Église, le jeûne se pratiquoit d'une autre sorte qu'à présent. Pour observer le jeûne, on ne mangeoit qu'après le Soleil couché.)

JEÛNE, se dit aussi d'Une grande & longue abstinence volontaire de toutes sortes d'alimens. (Le jeûne de Moyse & celui d'Hélie durèrent quarante jours. Le jeûne de J. C. a été de quarante jours. Parmi les Juifs, la fête des Expiations étoit précédée d'un jeûne solennel.)

Il se dit aussi De l'abstinence qui est en usage parmi les Protestans & les Calvinistes, & qui diffère de celle des Catholiques, en ce que ceux-là peuvent manger de la viande, & ne peuvent manger qu'après le Soleil couché. (Il y eut un jeûne ordonné en Angleterre, un jeûne ordonné par toute la Hollande.)

Il se dit pareillement De l'abstinence pratiquée par les Mahométans dans leur Ramadan, & des autres semblables abstinences qui sont en pratique parmi les Idolâtres. (Le jeûne des Turcs. Le jeûne des Brachmanes.)

JEÛNE, outre toutes ces acceptions, se dit dans une signification générale, de toute abstinence d'alimens; & c'est dans ce sens qu'on dit d'Un homme qui est trop long-temps sans manger, qu' (Un trop long jeûne ruine sa santé.) Et proverbialement d'Un homme qui a été long-temps sans trouver de quoi manger, qu' (Il a bien fait des jeûnes qui n'étoient pas de commandement.)

JEUNEMENT. adv. Nouvellement. Terme de Chasse, qui n'a d'usage qu'en cette phrase, (Un cerf de dix cors jeunement.) Ce qui se dit d'un cerf qui a pris depuis peu un cors de dix andouillers de chaque côté.

JEÛNER. v. n. Observer les jeûnes ordonnés par l'Église. (Jeûner tout le Carême. Jeûner durant tout le Carême. Jeûner deux fois la semaine. Il jeûne pour se mortifier. Jeûner fort régulièrement. Jeûner au pain & à l'eau. Jeûner par dévotion. Il jeûne tous les samedis. Dans l'ancienne Église, on jeûnoit jusqu'au Soleil couché.)

On dit prov. & fig. *Jeûner à feu & à sang*, pour dire, Jeûner avec une extrême exactitude, & dans toute la rigueur du jeûne.

JEÛNER, signifie aussi, Manger peu, ou même moins qu'il ne faut, soit par une abstinence volontaire, soit par une abstinence forcée. (C'est un avare qui fait jeûner ses domestiques. Il est trop replet, il faut le faire jeûner pour le guérir.)

JEUNESSE. s. f. Cette partie de la vie de l'homme qui est entre l'enfance & l'âge viril. (Durant la jeunesse. La jeunesse passe bien vîte. Dans sa première jeunesse. Dans sa verte jeunesse. Dès sa plus tendre jeunesse. Les bouillons, les feux, les ardeurs de la jeunesse. Les plaisirs de la jeunesse. Passer sa jeunesse dans les plaisirs. Du tempérament dont il est, il faut qu'il ait eu une jeunesse bien vigoureuse, bien bouillante. Les fautes, les erreurs, les égaremens de la jeunesse. Il a eu une jeunesse folle & étourdie. Il a passé sa jeunesse dans les pays étrangers. Il a employé sa jeunesse à voyager. Il a bien employé sa jeunesse. Il a perdu sa jeunesse. Il a bien fait des traits de jeunesse.) On dit, (La verte jeunesse.)

On dit en certaines phrases, *De jeunesse*, pour dire, Dès la jeunesse. (Il est accoutumé à cela de jeunesse. Je sais cela de jeunesse.)

On dit prov. & figur. *Jeunesse est forte à passer*, pour dire, que dans la jeunesse on a bien de la peine à modérer ses passions. Et on dit à peu près dans le même sens, *Il faut que jeunesse passe*, pour dire, que La jeunesse est sujette à faire des fautes, & qu'il faut les excuser.

On dit figurément & proverbialement, *Si jeunesse savoit & vieillesse pouvoit*, pour dire, Si la jeunesse avoit l'expérience, & que la vieillesse eût la force.

JEUNESSE, signifie aussi Ceux qui sont dans l'âge de la jeunesse; & même il se dit pareillement Des personnes qui sont encore dans l'enfance. (Enseigner la jeunesse. Corriger la jeunesse. Élever soigneusement la jeunesse. Il ne faut pas donner tant de liberté à la jeunesse. Avoir de l'indulgence pour la jeunesse. Il faut pardonner bien des choses à la jeunesse.)

Il signifie aussi Ceux qui sont de l'âge de vingt ans à trente-cinq ou environ. (Toute la jeunesse de la Ville s'exerçoit... Avez-vous jamais vu plus de jeunesse ensemble, de plus belle jeunesse, de la jeunesse mieux faite, plus adroite, plus brave, plus leste.)

JEUNESSE, se dit quelquefois De l'imprudence & des folies de la jeunesse. (Il a bien fait des jeunesses. C'est une jeunesse qu'il lui faut pardonner.)

JEUNET, ETTE. adj. Qui est extrêmement jeune. (Il est tout jeunet. Elle est bien jeunette. Elle est encore toute jeunette.) Il n'a guère d'usage que dans le style famil.

JEÛNEUR, EUSE. s. Celui ou celle qui jeûne beaucoup & souvent. (C'est un grand jeûneur. C'est une grande jeûneuse. Les Orientaux sont de grands jeûneurs.) Ce terme n'a guère d'usage qu'avec l'adjectif *Grand*.

JOA

JOAILLERIE. s. f. Art, Métier de Joaillier. (Il se mêle de Joaillerie. Il s'est enrichi à la Joaillerie.)

JOAILLIER, IÈRE. s. Ouvrier qui travaille en joyaux, en pierreries, ou qui les vend. (Un Joaillier. Riche Joaillier. Un Marchand Joaillier.)

JOC

JOCRISSE. s. m. Terme injurieux, qui se dit d'Un benêt qui se laisse gouverner, ou qui s'occupe des plus bas soins du ménage. (C'est un jocrisse.) Il est bas.

JOI

JOIE. s. f. Passion, mouvement vif & agréable que l'ame ressent dans la possession d'un bien, ou effectif, ou imaginaire. (Grande joie. Joie extraordinaire. Joie excessive. Joie immodérée. Longue joie. Courte joie. Fausse joie. Joie publique. Épanchement de joie. Mouvement de joie. Transport de joie. Cris de joie. Larmes de joie. Signes de joie. Marques de joie. Être ravi de joie. Donner, causer de la joie à quelqu'un. Le combler de joie. Recevoir de la joie. Tressaillir de joie. Pâmer, mourir, pleurer de joie. Nager dans la joie. Il ne se sent pas de joie. Vous êtes bien en joie. La joie paroissoit sur son visage. La joie épanouit le cœur. J'en ai bien de la joie. Je prends part à votre joie. Quelle joie pour un père... Je vous servirai avec joie. Cette nouvelle remplit la Ville de joie. Leur joie se changea en tristesse.)

On dit familièrement de quelqu'un qui est

transporté de joie, qu'(Il est à la joie, dans la joie de son cœur.)

On appelle *Feux de joie*, Les feux qu'on fait dans les réjouissances publiques. (On fit des feux de joie pour la naissance de ce Prince, pour la prise de cette ville.)

On appelle *Fille de joie*, une fille prostituée.

JOIGNANT, ANTE. adj. Qui est si proche qu'il joint. Il ne se dit que des maisons, jardins, & autres possessions en terres.(Une maison joignante à la mienne. Un champ joignant la prairie. Les maisons joignantes ont été brûlées.)

JOIGNANT, est quelquefois préposition, & signifie aussi, Tout proche, sans qu'il y ait rien entre deux. (Une maison joignant, tout joignant la sienne. Joignant l'Hôtel de.... Joignant l'Église de...)

JOINDRE. v. a. Approcher deux choses l'une contre l'autre, en sorte qu'elles se touchent, qu'elles se tiennent. (Ces pièces là n'ont pas été jointes. Joindre deux ais avec de la colle forte, avec des chevilles.)

Joindre les mains, C'est tenir les deux mains étendues, en sorte qu'elles touchent l'une à l'autre par dedans. (Joindre les mains pour prier Dieu, pour demander pardon. Joignez les mains.)

Il est quelquefois neutre dans le premier sens. (Ces ais, cette porte, ces fenêtres ne joignent pas bien. Prenez garde que cela joigne mieux.)

Il signifie aussi, Ajouter, mettre une chose avec une autre, en sorte qu'elles fassent un tout. (Joignez cette maison à la vôtre. Il a joint ces deux jardins. Il faut joindre ce petit traité au volume que vous avez fait de....)

On dit aussi, (Joindre ses prières à celles de quelqu'un. Joignez à ces raisons-là les passages & les autorités des Pères. Joignez à cela que...)

On dit en termes de Pratique, (Joindre un incident à l'instance principale. Joindre une requête au principal.)

Il signifie aussi, Unir, allier, (Joindre l'autorité spirituelle avec la temporelle. Joindre la prudence & la valeur, à la valeur, avec la valeur. Joindre la douceur & la majesté. Joignons nos familles ensemble pour ce dessein. Si vous pouviez joindre ces deux Princes ensemble, joindre leurs brigues, joindre leurs forces, joindre leurs armes, &c. Quand il a vu qu'il étoit trop foible, il s'est joint à un tel, avec un tel. Il se joignit au parti contraire. Ils sont joints ensemble pour leur intérêt commun. Ils sont joints d'amitié, il faut faire en sorte de les joindre encore d'intérêt.)

Il signifie aussi, Se rencontrer, se trouver ensemble. (Ils se joignirent en tel endroit. Nous nous joindrons en tel lieu. L'armée de... a joint l'armée de... L'escadre d'un tel a joint l'armée navale.) Il signifie encore, Atteindre, attraper. (Quoiqu'il fût parti deux jours avant moi, je le joignis peu de temps après.)

On dit aussi, *Joindre un homme*, pour dire, L'approcher de si près qu'on lui puisse parler; & cela se dit d'Un homme qui évite la rencontre, les approches d'un autre. (Je ne saurois l'attraper; mais si une fois je le puis joindre, je lui parlerai comme il faut.)

JOINT, OINTE. participe. (Des ais bien joints. Deux hommes joints ensemble. Une instance jointe au principal. Le procureur du Roi joint. Deux armées jointes. À mains jointes. À pieds joints.)

JOINT. s. m. Articulation, l'endroit où deux os se joignent. (Il a le bras cassé au dessus du joint. Le joint de l'épaule. Trouver le joint. Vous n'entendez pas à couper un chapon, vous ne sauriez trouver le joint.)

JOINT, se dit aussi De quelques autres choses, comme des pierres, des pièces de menuiserie. (Remplir les joints de pierres. Il faut que les pierres ayent tant de pouces de joint. Ces ouvrages de menuiserie, de marqueterie, de rapport, sont si bien travaillés, qu'on n'en voit point les joints.)

JOINT QUE. Conjonction qui signifie, Ajoutez que, outre que. (Il n'a pas fait votre affaire, parce qu'il étoit malade, joint qu'il n'avoit pas les papiers nécessaires.) Il est vieux.

JOINTÉ, ÉE. adj. Il n'a guère d'usage qu'en parlant d'un cheval, & seulement dans ces phrases, *Un cheval court-jointé*, *un cheval long-jointé*, pour dire, Un cheval qui a le paturon trop court & disproportionné, ou qui a cette partie trop longue. (Les chevaux court-jointés deviennent aisément bouletés & droits sur leurs membres. Les chevaux long-jointés ont rarement de la force; ils ne réussissent pas au travail.)

JOINTÉE. s. f. Autant que les deux mains ensemble peuvent contenir. (une jointée d'orge. Une jointée d'avoine.)

JOINTIF, IVE. adj. Qui est joint. Les planches de cette cloison sont jointives.)

JOINTOYER. v. a. Terme de Maçonnerie. Lier, joindre des pierres avec du mortier ou du plâtre.

JOINTOYÉ, ÉE. participe.

JOINTURE. s. f. Joint. (Toutes les jointures du corps. Au-dessus de la jointure. Il avoit des douleurs dans les jointures.)

JOL

JOLI, IE. adj. Gentil, agréable. Il ne se dit guère que de ce qui est petit en son espèce, & qui plaît plutôt par la gentillesse, que par la beauté. (Un joli enfant. Une jolie fille. Une jolie personne. Elle n'est pas belle, mais elle est jolie. Elle est plus jolie que belle. Il est d'une jolie taille. Il a l'esprit joli. Il a quelque chose de joli & d'enjoué dans l'esprit. Faire de joli vers, un joli madrigal, une jolie épigramme. Un joli chien. Un joli cheval. Un joli cabinet. Un joli habit. Une jolie coiffure. Dire de jolies choses.)

On dit d'Un jeune homme qui commence à entrer dans le monde, & qui s'y distingue & s'y fait estimer, que (C'est un joli homme.)

On dit aussi d'un jeune homme qui s'est fait remarquer à la guerre dans quelque occasion, qu' (Il a fait de jolies actions à la guerre. Il fit une jolie action à un tel siège. Un joli Soldat. Un joli Officier. Un joli Cavalier.)

On dit ironiquement à un homme qui fait ou dit quelque chose qui déplaît, qu'(Il est joli. Je vous trouve bien joli. Vraiment vous êtes joli de me parler de la sorte. Cela est joli de venir faire.... C'est une jolie action, un joli discours que....)

On dit figur. d'Un jeune garçon, qu'*Il est joli garçon, qu'il est devenu, qu'il s'est fait, qu'il s'est rendu joli garçon*, pour dire, qu'Il a beaucoup profité en quelque exercice.

On le dit aussi prov. & ironiquement d'un homme qui s'est enivré, qui a été battu, qui est en mauvais état. (Vous venez du cabaret, vous voilà joli garçon. Vous vous êtes fait joli garçon. Il est tout chiffonné, tout couvert de boue, il est bien joli.)

En ce sens il se dit aussi De ceux qui ont mis leurs affaires en désordre par la débauche, par leur mauvaise conduite. (Il a dissipé son bien, il s'est fait joli garçon.)

JOLI, se met quelquefois au substantif. Le beau est au-dessus du joli. On n'aime pas toujours le beau, on aime quelquefois mieux le joli. Cela passe le joli.)

JOLIET, ETTE. Diminutif de joli. Il n'a guère d'usage qu'au féminin, & dans le discours familier. (Elle est joliette.)

JOLIMENT. adv. D'une manière jolie. (Il danse joliment. Il est joliment vêtu. Cet enfant répond joliment. Il écrit joliment, &c.)

JOLIVETÉ. s. f. Il n'a guère d'usage qu'au plur. & il se dit des babioles, des bijoux & de certains petits ouvrages qui ne sont pas de grand service. (Il fait faire mille petites jolivetés. Il a apporté mille petites jolivetés d'Italie.)

Il se dit aussi Des gentillesses que font les enfans. (C'est un joli enfant, il fait, il dit cent petites jolivetés.) Il est vieux.

JON

JONC. s. m. Plante qui croît le long & même dans les eaux, comme dans tous les endroits marécageux. Il y en a un grand nombre d'espèces, dont quelques-unes ne portent point de semences. De ces espèces, les unes ont de fleurs à étamines, & les autres des fleurs en rose. Les semences du jonc sont astringentes & bonnes pour arrêter le cours de ventre & les pertes de sang des femmes. (Jonc de marais. Une touffe de joncs. C'est un méchant fonds, il n'y croît, il n'y vient que du jonc, que des joncs. Des paniers de jonc. Balais de jonc. Nattes de jonc.)

Jonc marin. C'est une sorte de jonc qui a la tige boiseuse & les fleurs jaunes.

On dit fam. d'Un homme, d'une femme qui ont la taille bien droite, qu' (Il est droit, qu'elle est droite comme un jonc.)

JONC, se dit aussi d'Une espèce de bague dont le cercle est égal par-tout. (Un jonc d'argent. Un jonc de diamans. Un jonc de rubis. Un jonc tout entouré de rubis ou de diamans.)

JONCAIRE, ou JUNCARIA. s. f. Petite plante rameuse dont les tiges ressemblent à celles du jonc, d'où elle a tiré le nom de *Joncaire*. C'est une espèce de garence. Elle croît dans les lieux sablonneux & dans les vignobles. On la dit vulnéraire, détersive & apéritive.

JONCHÉE. s. f. Toutes sortes d'herbes, de fleurs & de branchages dont on jonche les rues, les Églises, un jour de cérémonie. (Jeter de la jonchée. Faire une jonchée d'herbes & de fleurs.)

On appelle aussi *Jonchée*, Un petit fromage de crême ou de lait caillé, fait dans une espèce de panier ou de clisse de jonc. (Une Jonchée de crême. Vendre, acheter de la jonchée.)

JONCHER. v. a. Parsemer de jonc, de feuillage, de fleurs, de branchages verts, pour une cérémonie. (Les habitans jonchèrent les rues d'herbes odoriférantes. Toutes les Églises étoient jonchées de fleurs.)

On dit fig. *Joncher la campagne de morts*, pour dire, Couvrir la campagne de morts.

JONCHÉ, ÉE. participe.

JONCHETS. s. m. pl. Certains petits bâtons fort menus en forme de joncs avec lesquels on joue. (Jouer aux Jonchets.)

JONCTION. f. f. Union, assemblage. (La jonction des deux armées. La jonction des deux mers. La jonction des deux rivières. Depuis la jonction de ces deux Princes. Il demande la jonction du Procureur du Roi. La jonction d'un incident au principal.)

JONGLEUR. f. m. Ce mot signifioit autrefois une espèce de Ménétrier qui alloit dans les Cours des Princes & dans les Maisons des grands Seigneurs, chantant des chansons. Présentement il signifie, Joueur de tours de passe-passe, Bateleur. (C'est un Jongleur, un vendeur de mitridate.)

JONQUE. f. f. Sorte de vaisseau fort en usage dans les Indes.

JONQUILLE. f. f. Sorte de fleur jaune printanière & odoriférante. (Jonquille simple. Jonquille double. Des gants parfumés de jonquille. Essence de jonquille.)

JON-TLASPI. f. m. Plante crucifère, ainsi nommée, parce qu'elle ressemble beaucoup à la violette par ses fleurs, & au tlaspi par ses fruits. Elle est vulnéraire, détersive & apéritive.

JOU

JOUAILLER. v. n. Jouer à petit jeu & seulement pour s'amuser. (Il ne fait que jouailler.) Il est du style familier.

JOUBARBE, ou JONBARBE. f. f. Plante qui croît ordinairement sur les toits & sur les murs. Ses feuilles sont grasses, charnues & toujours vertes. Le suc en est rafraîchissant, propre à calmer les douleurs de la brûlure, de la goutte & des cancers.

JOUE. f. f. La partie du visage de l'homme qui est au-dessous des tempes & des yeux, & qui s'étend jusqu'au menton. (Joue droite. Joue gauche. Avoir les joues rouges, les joues vermeilles, les joues enflées, les joues creuses. Baiser à la joue.)

On dit d'Un homme extrêmement maigre & attenué, qu' (Il a les joues cousues.)

On dit, *Donner sur la joue, couvrir la joue*, pour dire, Donner un soufflet. Et, *Tendre la joue*, pour dire, Présenter la joue.

On dit, *Coucher en joue*, pour dire, Ajuster son fusil pour tirer sur quelqu'un, sur quelque chose. (Il l'a couché en joue, pour le tuer.)

On le dit au figuré, mais dans le style familier, pour dire, Viser à quelque chose pour l'obtenir. (Il a couché en joue cette Charge, cette héritière.)

On dit aussi Les joues d'un cheval. (Ce cheval a trop de joue.)

JOUER. v. n. Se récréer, s'ébattre, folâtrer, se divertir. (Ces enfans jouent ensemble. Menez-les jouer. Ils jouent l'un avec l'autre. Vous jouez un peu rudement, vous m'avez blessé. Ne sauriez-vous jouer sans vous fâcher?)

En ce sens il se met souvent avec le pronom personnel. (Cet enfant se joue avec tout ce qu'on lui donne. Les petits chats se jouent avec des balles, avec des boules de papier.)

On dit, *Se jouer de quelque chose, & faire quelque chose en se jouant*, pour dire, Faire quelque chose en s'amusant, en badinant, sans application & sans peine. (Ce travail auroit paru difficile à tout autre, il l'a fait en se jouant. Cela ne lui donne aucune peine, il s'en joue.

On dit aussi fig. *Se jouer de quelque chose*, pour dire, L'employer en un mauvais sens, à un mauvais usage, le profaner. (C'est un impie, il se joue de l'Écriture-Sainte, il se joue de la Religion. Il ne faut pas se jouer ainsi des Lois & des Ordonnances.)

On dit aussi fig. *Se jouer de quelqu'un*, pour dire, Se moquer de lui, le railler adroitement, lui donner de belles paroles. (Ne voyez-vous pas qu'on se joue de vous? Penseroit-il se jouer de moi?)

Se jouer de quelqu'un signifie aussi, Être maître du sort de quelqu'un, & en disposer souverainement.

On dit, que *La fortune se joue des hommes*, pour dire, que La fortune trompe les projets des hommes. Et dans le même sens, que (Le chat se joue de la souris.)

Se jouer, signifie aussi, S'exercer avec esprit sur quelque matière agréable & susceptible d'ornement. (Ce fut un sujet sur lequel tous les beaux esprits se jouèrent.)

On dit en termes de Pratique, qu'*Un Seigneur peut se jouer de son fief*, pour dire, qu'Il lui est permis de le démembrer, & même d'en vendre une partie, sans payer de lods & ventes à son Suzerain, pourvu qu'il retienne la foi entière & quelque droit seigneurial & domanial sur la partie aliénée.

On dit aussi figur. & famil. *Se jouer à quelqu'un*, pour dire, Attaquer inconsidérément plus fort que soi. (Ne vous jouez pas à lui, il n'entend pas raillerie. Quoi, il a osé se jouer à moi? Il s'est joué à son maître.)

On dit aussi, *Ne vous jouez pas à cela, ne vous y jouez pas*, pour dire, Ne soyez pas assez fou, assez téméraire pour faire cela, vous vous en repentiriez.

On dit aussi, *Jouer à...* pour dire, Se mettre en danger... (Il joue à se faire pendre. Il joue à tout perdre. Vous jouez à vous casser le cou, à vous noyer. Vous jouez à vous perdre.)

On dit, qu'*Un homme joue sur le mot, qu'il aime à jouer sur le mot*, pour dire, qu'Il fait des allusions, des équivoques sur les mots.

JOUER, sig aussi, Se divertir à un jeu qui a des règles. (Jouer aux échecs, au trictrac, à la boule, aux cartes, aux dés. Jouer à la paume, au volant, au billard, au mail, &c. Jouer avec quelqu'un. Jouer contre quelqu'un. Jouer deux contre deux. On lui défendit de jouer. Il ne joue plus, il joue de son mieux. Il joue de son reste. Il joue bien, mais il joue de malheur. Il joue à jeu sûr. Il joue à quitte ou double. On ne donne plus à jouer dans cette maison-là.)

On dit, *Jouer le jeu*, pour dire, Jouer suivant les règles du jeu. (Vous ne jouez pas le jeu.) Et figur. & fam. *Jouer son jeu*, pour dire, Agir conformément à ses intérêts. (Il a joué son jeu.)

On dit au piquet, *Jouer bien les cartes*, pour dire, Tirer tout le parti possible de ses cartes. (Il écarte bien, mais il joue mal les cartes.)

On dit prov. qu'*Un homme a joué au Roi dépouillé*, pour dire, qu'On l'a totalement ruiné, jusqu'à lui enlever ses meubles & ses habits.

On dit aussi figur. *Jouer au plus sûr*, pour dire, Choisir de deux expédiens celui où il y a le moins de risque, dont les inconvéniens paroissent moins grands, & le succès plus certain. *Jouer à jeu sûr*, pour dire, Être sûr de la réussite d'une chose quand on l'entreprend. *Jouer au fin & au plus fin*, pour dire, Employer l'adresse & la finesse pour venir à bout de ses desseins.

On dit encore figur. qu'*Un homme joue de malheur*, pour dire, que Ce qu'il entreprend lui réussit mal.

On dit aussi prov. d'Un fripon qui trompa au jeu, qu' (Il fait jouer les autres de malheur.)

On dit proverb. *Jouer à quitte ou double*, pour dire, Mettre tout au hasard, risquer le tout pour le tout.

On dit aussi figur. & famil. *Jouer de son reste*, pour dire, Prendre un moyen extrême après lequel il n'y en a plus d'autre à prendre. Il signifie aussi, Achever de consumer son bien. (Il a joué de son reste avant que de retourner dans sa Province.)

On se sert de la même expression en beaucoup d'occasions, & en parlant du dernier parti, des dernieres ressources qu'on tire de sa place, de sa situation. (Ce Ministre joue de son reste. Cette Coquette joue de son reste.)

On dit, qu'*Un cheval joue avec son mors*, lorsqu'il le mâche avec action.

JOUER, suivi du nom de l'instrument avec lequel on joue, demande une préposition. (Jouer du battoir. Jouer avec une raquette. Ils jouent bien au billard tous les deux, mais celui-ci joue mieux de la masse, & celui-là de la queue.)

On dit, *Jouer des gobelets*, pour dire, Faire des tours de passe-passe, avec des gobelets. Et figur. & famil. on dit d'Un fourbe, d'un homme qui cherche à tromper ceux avec qui il traite, qu' (Il joue des gobelets.)

On dit, *Jouer des mains*, pour dire, Badiner avec les mains, se donner des coups les uns aux autres avec les mains. (C'est une très-mauvaise habitude que de jouer des mains. Ces enfans jouent toujours des mains.)

On dit figur. *Jouer de la prunelle*, pour dire, Conduire ses yeux avec affectation, à dessein de plaire, de donner de l'amour. Il est du style familier.

On dit aussi, *Jouer des couteaux*, pour dire, Se battre l'épée à la main. Il est populaire.

JOUER, lorsqu'on y ajoute la somme qu'on est convenu de jouer, s'emploie avec la préposition *à*. (Jouer aux écus, aux épingles.)

JOUER, s'emploie aussi à de certains jeux des cartes, avec le nom de la couleur dans laquelle on joue. Jouer en carreau, en cœur. Je joue en trèfle, &c. Et *Faire jouer*, signifie, Nommer la couleur dans laquelle le coup doit être joué. (C'est lui qui fait jouer.)

JOUER, & FAIRE JOUER, signifie à de certains jeux des cartes, *Jouer sans prendre*; & *Faire jouer sans prendre*, c'est-à-dire, sans écarter & sans prendre de nouvelles cartes au talon. Ainsi au jeu de l'ombre, on dit, *Jouez-vous? Faites-vous jouer?* pour dire, Jouez-vous sans prendre? Faites-vous jouer sans prendre? *Jouer sans prendre au quadrille & au tric*, C'est jouer sans demander un Roi.

JOUER, est aussi verbe actif dans ces phrases, (Jouer un jeu. Jouer une partie. Jouer un coup. Jouer une partie d'hombre. Jouer l'hombre. Jouer le piquet. Jouer un cent de piquet. Jouer une partie de trictrac. *Jouer une balle*, pour dire, Pousser une balle. *Jouer une carte*, pour dire, Jeter une carte. *Jouer cœur, jouer carreau*, pour dire, Jouer une carte de ces couleurs. *Jouer gros jeu*, pour dire, Jouer une somme considérable. *Jouer petit jeu*, pour dire, Jouer peu d'argent. *Jouer quatre écus sur une carte. Jouer deux pistoles à la réjouissance. Il joue tant à la partie*, pour di-

re, Il met tant sur le jeu, Et proverbialement, *Il joueroit jusqu'à sa chemise*, pour dire, Il joueroit tout ce qu'il a.

Jouer un jeu, signifie aussi, Le savoir bien jouer, le jouer par préférence, être dans l'usage, dans l'habitude de le jouer. (Quel jeu jouez-vous? Est-ce l'hombre? Est-ce le piquet? Je ne joue que le trictrac.)

On dit figur. & fam. qu'*Un homme joue gros jeu*, pour dire, qu'Il s'est engagé dans une affaire où il hasarde beaucoup pour sa réputation, pour sa fortune.

On dit aussi, *Jouer quelqu'un*, pour dire, Jouer avec quelqu'un, dans ces phrases du jeu de la paume & du volant. (Je l'ai joué du battoir. Il me gagne toujours, quoiqu'il me joue par-dessous la jambe, par-dessous jambe.)

Jouer quelqu'un par-dessous jambe, & *par-dessous la jambe*, signifie aussi figurément, dans le style familier, Déranger avec facilité les projets de quelqu'un, & par supériorité d'esprit ou de conduite, l'amener à nos vues. (N'ayez rien à démêler avec lui, il vous joueroit par-dessous la jambe, il les a tous joués par dessous jambe.)

On dit aussi, *Jouer quelqu'un*, pour dire, Le tromper, l'amuser. (Il lui fait espérer cet Emploi, mais il le joue depuis trois ans.) On dit dans le même sens, *Jouer les deux*, pour dire, Tromper deux personnes ou deux Parties qui ont des intérêts opposés, en faisant semblant de les servir l'une contre l'autre.

On dit proverbialement, *Jouer une pièce à quelqu'un*, *jouer un tour à quelqu'un*, pour dire, Lui faire un tour, ou méchant, ou malin. (On lui a joué une pièce sanglante. Il m'a voulu jouer une pièce auprès d'un tel.)

On dit aussi proverbialement, (Jouer d'un tour à quelqu'un, lui en jouer d'une, lui en jouer d'une bonne. S'il me joue de celui-là, je lui en jouerai d'un autre.) Dans tous ces exemples, *Jouer* est neutre.

JOUER, fig. aussi Représenter; & il se dit, soit de la pièce de théâtre qu'on joue, soit du personnage qu'on y joue. (Jouer une Comédie, une Tragédie, une farce, un personnage. On a joué Andromaque. Un tel a joué le rôle d'Oreste, a joué Oreste. Ce Comédien joue fort bien. Cette Actrice ne joue plus.

On dit figurément d'Un homme qui fait une grande figure, qui occupe une grande place dans l'État, qu' (Il joue un grand rôle.) Et d'Un homme qui est dans un poste peu honorable, qu' (Il joue un petit personnage.)

On dit figurément, *Jouer la Comédie*, pour dire, Feindre ce qu'on ne sent pas. (Vous le croyez affligé, il joue la Comédie.)

On dit dans le même sens, *Jouer l'affligé*, *jouer l'homme d'importance*, pour dire, Feindre d'être affligé, d'être un homme d'importance, chercher à en imposer là-dessus.

JOUER, sign. aussi, Railler quelqu'un, le rendre ridicule. En ce sens on dit, (Molière a joué les faux dévots. C'est un tel que l'on a joué sous un nom emprunté.)

JOUER. v. n. sign. aussi, Toucher avec art un instrument de musique. (Jouer du luth, de la viole, de l'orgue, du clavecin, du violon, du hautbois, &c. Il joue bien du luth, &c. Il joue de toutes sortes d'instrumens. Il joue sur tous les tons. Il joue dans le goût, dans la manière d'un tel. Faites jouer les violons.)

Il est actif dans ces phrases, Jouer un air, Jouer un menuet. Jouez cet air sur le luth, sur le violon, &c. Écoutez l'air que l'on joue.)

On dit, (Jouer de la trompette, jouer du cor;) mais plus correctement, (Sonner de la trompette, sonner du cor, de la trompe; *ou simplement*, Sonner.)

On dit, *Jouer de l'espadon*, *jouer du bâton à deux bouts*, pour dire, Manier ces armes avec adresse.

On dit aussi, *Jouer du drapeau*, pour dire, Faire voltiger un drapeau avec adresse.

On dit, *Jouer de la griffe*, pour dire, Dérober. Il est populaire.

On dit, *Jouer de la poche*, pour dire, Tirer de l'argent de sa poche pour payer. Il est populaire.

On dit figur. *Jouer du pouce*, pour dire, Compter de l'argent pour payer. Il est populaire.

JOUER, signifie aussi, Avoir l'aisance & la faculté du mouvement; & il se dit d'Un ressort, d'une machine. (Ce ressort joue bien, ne joue point. Cette serrure ne joue pas bien. Faites que la clef joue mieux dans cette serrure. Cet os ne joue pas comme il faut dans l'emboîture.)

On dit figur. d'Un homme qui emploie toutes sortes de moyens pour réussir dans quelque affaire, qu' (Il a fait jouer toutes sortes de ressorts.

On dit aussi, *Faire jouer une mine*, *faire jouer le canon*, pour dire, Y mettre le feu. (Quand le canon eut joué. Faites jouer le canon. Faites jouer les petards. La mine, le fourneau joua.)

On dit, que *Les eaux*, *les jets d'eau*; *les cascades jouent*, pour dire, qu'Elles ne sont plus retenues, qu'on les a lâchées, qu'on les fait couler ou jaillir. (On fit jouer les eaux. Les eaux jouèrent tout le jour.)

JOUÉ, ÉE. participe.

On dit au jeu des Dames, du trictrac, *Dame touchée*, *Dame jouée*, pour dire, que Lorsque l'on a touché une dame, on est obligé de la jouer.

JOUÉE. s. f. Épaisseur du mur dans l'ouverture d'une fenêtre. (Cette fenêtre a beaucoup de jouée.)

JOUEREAU. sub. m. (On prononce *Joûreau*.) Terme du style familier. Qui ne joue pas bien à quelque jeu, ou qui joue petit jeu.

JOUET. s. m. Petite bagatelle que l'on donne aux enfans pour les amuser, dont ils se jouent. (Beau jouet. Joli jouet. Petit jouet. Jouet d'enfant. Le hochet est le jouet ordinaire des enfans. Cela lui sert de jouet. Acheter des jouets.)

Il se dit aussi par extension Des choses dont les animaux se jouent. (Le jouet d'un chat, d'un jeune chien.)

On dit figurément, qu' (Un vaisseau est le jouet des vents, des flots, des tempêtes.)

Il se dit figurément d'Un homme dont on se joue, dont on se moque. (Pensez-vous qu'il veuille être votre jouet, vous servir de jouet?)

On dit à peu près dans le même sens, qu'*Un homme est le jouet de la fortune*, pour dire, qu'Il a éprouvé plusieurs revers de la fortune. Et, qu'*Un homme est le jouet de ses passions*, pour dire, qu'Il se laisse emporter par ses passions, sans leur opposer la moindre résistance.

En termes de Manége on appelle *Jouet*, Une petite chaînette suspendue à la bri-sure du canon qui forme l'embouchure. (Mettez un jouet dans la bouche du cheval, pour en solliciter l'action.)

JOUEUR, EUSE. s. Celui, celle qui joue, qui s'ébat & qui folâtre avec quelqu'un. En ce sens il n'est en usage qu'en cette phrase, *Un rude joueur*, *une rude joueuse*, pour dire, Une personne qui, en badinant, a coutume de blesser, de faire mal aux gens avec qui elle joue.)

On dit figurément & famil. qu'*Un homme est rude joueur*, pour dire, qu'Il est dangereux d'avoir quelque chose à démêler avec lui.

JOUEUR, signifie plus ordinairement, Celui qui joue à quelque jeu qui a des règles. (Combien sont-ils de joueurs? Les Académies sont pleines de joueurs de mauvaise foi. Joueur de paume. Joueur de boule, &c. Bon joueur. Mauvais joueur. Sot joueur.)

JOUEUR, se dit absolument De celui qui a la passion du jeu, qui fait métier de jouer. (Ne donnez point votre fille à ce jeune homme, c'est un joueur.)

On dit figur. & famil. *La balle va au joueur*, *la balle va aux bons joueurs*, *la balle cherche le joueur*, pour dire, que L'occasion semble chercher ceux qui sont les plus capables d'en profiter.

On appelle *Beau joueur*, Un homme qui a des procédés honnêtes au jeu, soit qu'il gagne, soit qu'il perde. Et *Vilain joueur*, ou *mauvais joueur*, dans le sens opposé.

On appelle *Joueur d'instrument*, Celui qui joue des instrumens de Musique (Joueuse de harpe. Joueur de clavecin. Joueur d'orgues, *ou* Organiste. Joueur de luth. Joueur de violon, *ou* Violon.)

Joueur de farce, *Joueur de gobelets*, *Joueur de marionnettes*, se dit De ceux qui divertissent le public par des farces, &c.

JOUFFLU, UE. adjectif. Qui a de grosses joues. (Cette femme est trop joufflue.) Il s'emploie aussi substantivement. (Gros joufflu.) Il est du style familier.

JOUG. s. m. (On fait sentir un peu la lettre finale, même devant une consonne.) Pièce de bois traversant par-dessus la tête des bœufs, & avec laquelle ils sont attelés pour tirer ou pour labourer. (Mettre les bœufs au joug. Leur ôter le joug.)

Il signifie figurément Servitude, sujétion. (Joug pesant, rude, fâcheux, insupportable. Le joug de la servitude. Le joug de la domination. Le joug de la Loi. Mettre sous le joug. Tenir sous le joug. Imposer un joug. Porter le joug. Subir le joug. S'affranchir du joug. Secouer le joug. Le joug s'est appesanti sur leurs têtes. JESUS-CHRIST dit dans l'Évangile que son joug est doux.)

On dit, *Le joug du mariage*, pour dire, Le lien du mariage. (Il est marié, le voilà sous le joug.)

JOUG, se dit dans l'Histoire Romaine, De trois piques, dont deux étant fichées en terre, sont traversées de la troisième par en haut; & c'étoit sous cette espèce de joug que les anciens Romains faisoient passer les ennemis vaincus. (Faire passer une armée sous le joug.)

JOVIAL, ALE. adj. Gai, joyeux. (Humeur joviale. Face joviale. Esprit jovial. Il est jovial.)

JOUJOU. s. m. Jouet d'enfant. (Il faut lui donner un joujou pour l'appaiser. Il a de beaux joujoux.) Il est familier.

JOUIR. v. n. Avoir l'usage, la possession actuelle de quelque chose, & en tirer tous les fruits, tous les émolumens, &c. (Jouir d'une Terre, d'un Office, d'un Bénéfice, d'une pension. Il jouit de cent mille livres de rente. Il est majeur, il jouit de son bien. Il jouit de ses droits. Il ne jouit de rien. Il jouit paisiblement. Il faut le laisser jouir. Vous m'avez vendu votre Terre, votre Office, faites-moi jouir. Qui vous empêche de jouir ?)

On dit aussi, (Jouir de la victoire. Jouir de la paix. Jouir d'une parfaite santé, de sa bonne fortune. Il sait jouir de la vie. Il jouit de la vie. Jouir du repos. Jouir de la félicité. Jouir de la gloire éternelle. Ce Guerrier, cet Auteur savoit parfaitement jouir de sa réputation.)

On dit, *Jouir d'une femme*, pour dire, Avoir commerce avec elle.

On dit aussi, *Jouir de quelqu'un*, pour dire, Avoir la liberté, le temps de conférer avec lui, de l'entretenir, d'en tirer quelque service, quelque plaisir. (Nous jouirons de lui pendant le séjour qu'il fera ici. Il est si occupé, que l'on n'en sauroit jouir. On n'en jouit pas comme on veut.)

Il s'emploie aussi absolument. (Il est riche, mais il ne sait pas jouir.)

JOUISSANCE. s. f. Usage & possession de quelque chose. (Jouissance paisible. Longue jouissance. Parfaite jouissance. Avoir pleine & entière jouissance de ses biens. Il a obtenu un Arrêt qui le met en jouissance de cette Terre. On lui en a accordé, donné, laissé la jouissance. Après une jouissance de longues années. Maintenir dans la jouissance. Troubler dans la jouissance. Il n'a point la propriété de cette Terre, il n'en a que la jouissance, que l'usufruit, sa vie durant.)

On dit, *Avoir la jouissance d'une femme*, pour dire, *Avoir commerce avec elle.* Et dans le même sens, (Une bonne, une mauvaise jouissance.) Il est familier & un peu libre.

JOUISSANT, ANTE. adj. Qui jouit. (Majeur usant & jouissant de ses droits. Fille usante & jouissante de ses droits.)

JOUR. s. m. Clarté, lumière que le Soleil répand lorsqu'il est sur l'horizon, ou qu'il en est proche. (Grand jour. Beau jour. Jour clair & serein.) *Petit jour*, pour dire, La pointe du jour. (Au point du jour. Avant le jour. Sur le déclin du jour. À l'aube du jour. Jour foible. Jour sombre. Jour bas. Le jour commence à poindre. Il est jour. Il fait grand jour. Il faut travailler à cela de jour, en plein jour. Voir le jour au travers de quelque chose. Il ne faut pas voir cette étoffe dans la boutique, il la faut voir au jour; portez-la au jour, *c'est-à-dire*, En plein jour, au grand jour. Les Dames n'aiment pas le grand jour. Cette beauté peut soutenir le grand jour. Il avoit le jour dans les yeux. Le jour vient par-là, vient de là, de ce côté-là. Le jour vient d'en-haut. Il ne peut souffrir le jour.)

On dit poëtiquement, que (Le Soleil est le père du jour, l'astre du jour, l'astre qui donne, qui fait le jour.)

On dit proverbialement, (Elle est belle à la chandelle, mais le jour gâte tout.)

On dit aussi proverbialement d'Une belle personne, qu'(Elle est belle comme le jour, comme le beau jour.) Et d'Une proposition, qu'(Elle est claire comme le jour.)

On dit figur. & familièrement, qu'*On brûle le jour*, Quand on allume des flambeaux pendant qu'il fait encore jour.

On appelle *Faux jour*, Une clarté qui entre dans un lieu, de telle sorte qu'elle ne fait pas voir les objets tels qu'ils sont. (Dans la boutique de ce Marchand il y a un faux jour, de faux jours, qui font paroître les étoffes tout autres qu'elles ne sont.)

On dit figurément, qu'*Un homme a mis une affaire dans un faux jour*, pour dire, qu'il l'a fait paroître autre qu'elle n'étoit.

On dit, qu'*Une chose est en son jour, dans son jour*, pour dire, qu'Elle est dans une situation qui en fait paroître toute la beauté. (Cette étoffe n'est pas dans son jour. Il faut mettre ce tableau dans son jour, dans un autre jour, pour le bien voir.)

On dit figurément, *Mettre une pensée dans son jour, dans un beau jour*, pour dire, La faire paroître, lui donner tout l'éclat, tout le brillant qu'elle peut avoir.

On appelle *Le jour* ou *les jours*, Les fenêtres & ouvertures des bâtimens par où vient le jour. (Un jour bien pratiqué. Des jours bien ménagés.)

On appelle aussi *Jour*, Certaines ouvertures par où le jour, l'air peuvent passer. (Ces ais ne sont pas bien joints, il y a du jour entre deux.)

On appelle *Jour, en Peinture*, Ce qui est représenté, frappé de la lumière, par opposition *à ombre*. On le prend aussi pour Le point d'où la lumière se prend sur les objets qu'on a représentés. (Dans ce tableau le jour vient d'en-haut, le jour vient d'un tel côté.) Lorsque l'on dit, *Les jours de ce tableau sont bien ménagés*, cela veut dire, que Les objets qu'on y voit frappés de lumières, sont bien disposés.

Lorsque l'on dit, *Il est avantageux que les tableaux soient placés dans un appartement ou dans une Eglise à leur jour*, cela veut dire, que Si les objets imités paroissent éclairés par un jour qui vienne du côté droit, il faut que le jour de l'appartement vienne du même côté, & non du côté gauche.

On appelle aussi *Jours*, Les touches les plus claires d'un tableau. (Savoir bien mêler les jours & les ombres. Observer bien les jours & les ombres. Les jours sont bien entendus & bien placés dans ce tableau.)

On dit, *Percé à jour*, pour dire, Percé de part en part, en sorte qu'on voie le jour au travers.

On dit d'Un bâtiment qui n'a ni portes ni fenêtres, qu'(Il est à jour, tout à jour.)

On dit, *Se faire jour*, pour dire, Se faire passage & ouverture. (Il s'est fait jour au travers des ennemis.)

Il signifie figurément, Facilité, moyen pour venir à bout de quelque affaire. (Si je vois jour à cette affaire. Si je vois jour à cela. Je n'y vois point de jour. S'il y a jour. Je vois jour à le servir.)

On dit, *Mettre un livre, un ouvrage au jour*, pour dire, Le faire imprimer, le rendre public. (Quand mettrez-vous vos poësies au jour ?)

On dit aussi, *Mettre au jour*, pour dire, Divulguer. (Mettre au jour la perfidie de quelqu'un.)

On dit, qu'*Un homme craint le grand jour*, pour dire, qu'Il craint de se montrer, d'être connu. (Il n'ose se produire; il craint le grand jour.)

JOUR, se prend aussi figurément pour La vie. (Perdre le jour. Ceux à qui je dois le jour, qui m'ont donné le jour.)

JOUR, signifie aussi, Certain espace de temps par lequel on divise les mois & les années. Il y en a de deux sortes; le *naturel*, qui est de vingt-quatre heures, comprenant le jour & la nuit; & l'*artificiel*, qui se prend depuis le lever jusqu'au coucher du Soleil. Le *Jour civil* se prend ordinairement parmi nous depuis minuit jusqu'au minuit suivant. (Il y a tant de jours au mois, à la semaine, en l'année. Le premier jour, le second jour, &c. Quel jour est-il aujourd'hui ? Jour ouvrier. Jour ouvrable. Jour de fête. Jour gras. Jour maigre. Le jour de Noël. Le jour de l'an, *ou* le premier jour de l'année. Le premier jour de l'an. Le jour de Pâques. Jour solennel. Jour de dépêches. Le jour du Courrier. Le jour d'hier. Le jour de devant. Le jour d'après. Un jour devant. Un jour après. Un jour trop tôt. Un jour trop tard. Le jour de ses noces. Le jour de son Sacre. Un jour de triomphe. Un jour de Conseil. Un jour d'Académie, &c. Un heureux jour. Un malheureux jour. Les jours heureux. Les jours caniculaires. Marquer, assigner un jour. Prendre un jour. Donner un jour. Prendre jour pour faire telle chose. À jour préfix. À jour nommé. Quand le jour fut venu. Ces trois Généraux commandoient alternativement chacun leur jour. C'étoit le jour d'un tel. Il étoit de jour. Ce Lieutenant Général a pris jour. Je l'attends de jour en jour. De jour à autre, d'un jour à l'autre. Il paye tant par jour. J'en ai fait la relation jour par jour. Il est mort un an après sa femme, jour pour jour. Je l'ai compté jour par jour. Un jour que je me promenois. Le jour du Jugement. Le jour du Seigneur sera un jour terrible. Lorsque le Seigneur viendra au jour de sa colère. Un jour viendra que ...)

En termes de Commerce, on appelle *Jours de faveur*, ou *Jours de grâces*, Dix jours qui sont accordés à celui sur lequel une lettre de change est tirée pour l'acquitter. Ces dix jours se comptent après celui de l'échéance.

On dit figurément, qu'*Il est jour chez le Roi*, pour dire, que Le Roi est éveillé, & qu'il est prêt à se lever.

On dit, *Il fait grand jour*, pour dire, que Le Soleil est levé: Et, *Il fait petit jour*, pour dire, Le crépuscule du matin.

On dit figurément, *Il est petit jour chez le Roi, chez quelque Dame*, pour marquer Le temps où l'on tire les rideaux du lit.

On appelle Un jour de grande Fête, *Un bon jour*. (Le jour de Pâques est un bon jour.)

On dit proverbialement, *Bon jour, bonne œuvre*, Quand quelqu'un fait une méchante action le jour d'une bonne Fête.

On dit, *Faire son bon jour*, pour dire, Faire ses dévotions, recevoir la sainte Communion.

On dit en termes de Jurisprudence, *Un jour de Coutume*, pour dire, Un jour, une fenêtre que le propriétaire d'une maison fait ouvrir dans un mur, contre lequel son voisin n'a pas de bâtiment adossé.

On appelle *Jour de servitude*, Une ouverture ou fenêtre faite dans un mur, en vertu d'un titre, d'une convention particulière.

On dit, *Prendre le jour de quelqu'un*, pour dire, Le temps, le moment qui lui convient. (Je prendrai votre jour.)

Jours au plur. signifie, La vie, l'âge, le temps auquel on vit. (À la fin de nos jours. Le fil, la trame de mes jours. Trancher le fil de nos jours. Cela lui a abrégé, lui a alongé ses jours. Quand il sera sur ses vieux jours. Nous ne verrons point cela de nos jours. Il coule doucement ses jours.)

Dans l'Écriture-Sainte, Dieu s'appelle *l'Ancien des jours*.

On appelle *Grands jours*, Une assemblée ou Compagnie extraordinaire de Juges tirés ordinairement des Cours Supérieures, qui ont commission d'aller dans les Provinces éloignées, pour écouter les plaintes des peuples, & faire justice. (Les Grands Jours sont à Clermont en Auvergne. Messieurs des Grands Jours. Il fut condamné par les Grands Jours. On a transféré les Grands Jours de Limoges à Poitiers.)

On appelle Les premiers jours du printemps, *Les beaux jours*. (Remettez votre voyage aux beaux jours.)

On appelle aussi figurément, *Les beaux jours*, Le temps de la première jeunesse, ou les temps les plus heureux de la vie. (Ses beaux jours sont passés.)

On appelle *Jours Gras*, Les derniers jours du Carnaval.

On dit adverbialement, *Il gagne sa vie au jour la journée*, *il vit au jour la journée*, pour dire, Il ne travaille chaque jour que pour gagner ce qu'il lui faut pour vivre pendant ce jour-là.

On dit aussi Des personnes négligentes qui ne prévoient pas l'avenir, qu' (Elles vivent au jour la journée.)

On dit figur. & famil. qu'*Un homme se met à tous les jours*, pour dire, qu'Il s'expose trop, qu'il se familiarise trop, sans observer la bienséance, en faisant trop souvent une chose qu'il ne devroit point faire du tout, ou qu'il ne devroit faire que très-rarement. (Quand on a l'appui, la protection d'une personne puissante, il ne faut pas la mettre à tous les jours. Il ne faut pas qu'un Général d'armée s'expose si souvent au péril, qu'il se mette trop à tous les jours.)

JOURNAL. adj. m. Il ne se dit guère qu'en ces phrases, *Livre journal*, *papiers journaux*, pour dire, Un livre, des papiers qui contiennent ce qui se perçoit, ce qui se dépense, ce qui se vend chaque jour.

Il est aussi substantif, & sign. Relation jour par jour de ce qui se passe, ou s'est passé en quelque pays, en quelque endroit, en quelque affaire. (Journal de ce qui s'est passé au Conseil sur cette affaire. Journal du Parlement. Il a un Journal de la Campagne de Flandre de telle année. Journal du siége de Candie. Faire un Journal. Écrire un Journal. J'en ai vu deux Journaux différens. Journal d'un voyage.)

On appelle *Journal des Savans*, Un écrit qui s'imprime tous les mois, contenant les extraits des Livres nouveaux qui s'impriment, & ce qui se passe de plus mémorable dans la République des Lettres.

On donne même le nom de *Journal* à d'autres ouvrages qui s'impriment tous les mois, pour rendre compte des Livres nouveaux, & des nouvelles publiques, quoiqu'ils portent d'autres titres que celui de Journal. (Le Journal de Leipsic. Les Journaux de Hollande, d'Angleterre, &c.)

Journal, signifie aussi Une mesure de terre usitée en quelques Provinces au lieu d'arpent. Le journal varie suivant les Provinces.

JOURNALIER, IÈRE. adj. Qui se fait chaque jour. (C'est un travail journalier. Mon exercice journalier. Occupation journalière. Ma tâche journalière.)

Il signifie aussi Inégal, qui est sujet à changer. (Son esprit est journalier. Son humeur est journalière. Les plus grandes beautés sont journalières. Les armes sont journalières.)

Il se dit même des animaux. (Ces chiens ne chassent pas toujours de même force, ils sont journaliers.)

Quelquefois il signifie un homme travaillant à la journée; & alors il est substantif. (C'est un Pauvre Journalier. Le rôle des Journaliers. Payer des Journaliers.)

JOURNALISTE. s. m. Celui qui fait un Journal. (Le Journaliste de Hollande. Les Journalistes des Savans.)

JOURNÉE. s. f. L'espace de temps qui s'écoule depuis l'heure où l'on se lève, jusqu'à l'heure où l'on se couche. (Heureuse journée. Belle journée. Il a passé la journée tristement. Il a bien employé la journée.)

Il se dit aussi Du travail d'un ouvrier pendant un jour. (Il travaille à la journée. Un homme de journée. Louer des gens à journée, à la journée. Ce sont des gens de journée. La journée d'un ouvrier, ses journées. Il a bien gagné sa journée. Perdre sa journée. Il n'y a pas une journée entière.)

Il signifie aussi, Le salaire qu'on donne à un ouvrier pour le payer du travail qu'il a fait pendant un jour. (Il faut lui payer sa journée. Il lui doit quinze journées. Tenez, voilà vos journées.)

Journée, se prend quelquefois pour Le chemin qu'on fait d'un lieu à un autre dans l'espace d'une journée. (Il y a une journée de chemin de ce lieu-là à cet autre. La journée est trop grande. Il marchoit à grandes journées, à petites journées. Faire de grandes journées. Journée de Messager. Journée d'armée.)

On dit figur. & proverb. *Faire tant par ses journées, que....* pour dire, Faire en sorte par son travail, par ses soins, par son industrie, que... (Il a tant fait par ses journées, qu'il est venu à bout de telle chose.) Il est du style familier.

Il se dit souvent en mauvaise part & en raillant. (Il a tant fait par ses journées, qu'il a été chassé de la Cour.)

Journée, signifie encore Un jour de bataille, ou la bataille même. (Ce fut une grande, une rude, une furieuse journée, une sanglante journée. La journée de Poitiers. La journée de Rocroi. La journée de Fleurus. La journée de Fornoue. La journée de Bouvines. La journée mémorable de Fontenoi.)

JOURNELLEMENT. adv. Tous les jours. (Il travaille à cela journellement. Il s'y emploie journellement.)

JOUTE. s. f. Combat à cheval d'homme à homme avec des lances, soit à outrance, soit par divertissement. (S'exercer à la joute. Ce n'est plus le temps des joutes & des tournois. Il emporta le prix de la joute. Une joute à lances brisées, à fer moulu.)

Il se dit aussi De certains animaux qu'on fait combattre par divertissement les uns contre les autres. (La joute des coqs. La joute des cailles.)

JOUTER. v. n. Combattre avec des lances l'un contre l'autre, ou à outrance, ou par divertissement. (S'exercer à jouter. Le lieu où l'on joutoit.)

On dit aussi, (Faire jouter des coqs, des cailles.)

Il signifie figur. & famil. Disputer. (Je ne vous conseille pas de jouter contre lui. Je n'ai garde de jouter contre un si habile homme, contre un homme d'une si grande réputation.)

JOUTEUR. s. m. Celui qui joute. (Un rude Jouteur. Un grand Jouteur.)

On appelle figur. & famil. *Un rude Jouteur*, Celui qui est redoutable en quelque sorte de combat, de jeu, ou de dispute que ce soit.

JOUVENCE. s. f. Jeunesse. Il est vieux, & ne peut être employé qu'en cette phrase, (La Fontaine de Jouvence.) On feint que c'étoit une fontaine qui avoit la vertu de rajeunir. (Je crois que vous avez été à la fontaine de Jouvence.)

JOUVENCEAU. s. m. Jeune homme qui est encore dans l'adolescence. On ne le dit qu'en plaisanterie. (Un beau jouvenceau. Un jeune jouvenceau. Vous êtes un joli jouvenceau de me venir donner des conseils.)

JOUXTE. prép. Vieux mot qui signifie Proche, ou conformément. (Jouxte le Palais. Jouxte la copie originale.)

JOY

JOYAU. s. mas. Ornement précieux d'or, d'argent, de pierreries, dont se parent ordinairement les femmes; comme sont les bracelets, les pendans d'oreilles, &c. *Les joyaux de la Couronne*, c'est-à-dire, qui appartiennent à la Couronne. (Beau joyau. Riche joyau. Elle étoit chargée de joyaux.) Il est vieux, & n'est plus guère en usage que dans le style de Notaire. (Par le contrat de mariage, elle doit remporter ses bagues & joyaux.)

On dit ironiquement de quelque chose que les autres veulent faire passer pour beau ou pour bon, (Voilà un beau joyau.)

JOYEUSEMENT. adv. Avec joie. (Faites cela joyeusement. Nous passâmes la journée joyeusement.)

JOYEUSETÉ. s. f. Plaisanterie, mot pour rire. Il ne se dit guère que dans le style familier & par raillerie. (C'est un homme de belle humeur, qui dit force joyeusetés. Ces sortes de joyeusetés ne réussissent pas avec des gens de bon goût.) Il est vieux.

JOYEUX, EUSE. adj. Qui a de la joie, qui est rempli de joie. (Un homme joyeux, bien joyeux. Cela l'a rendu plus joyeux. J'en suis bien joyeux. Vous le ferez bien joyeux. Vivez joyeux & content. Il est d'humeur joyeuse. Tenez-vous joyeux. Mener une vie joyeuse. Mener joyeuse vie.)

On appelle *Bande joyeuse*, Une compagnie de gens qui ne cherchent qu'à se réjouir. (C'est la bande joyeuse. Êtes-vous de la bande joyeuse?)

Joyeux, signifie aussi, Qui donne de la joie. (Une joyeuse nouvelle. Une chanson joyeuse.)

On dit en style de formule, *Le joyeux avénement*, pour dire, *L'avénement du Roi à la Couronne*. Et de là il est employé pour signifier plusieurs droits, & entr'autres celui de nommer à une Prébende en chaque Cathédrale. (Il a obtenu une Prébende dans l'Église de Paris par le joyeux avénement.)

J U B

JUBÉ. subst. m. Espèce de Tribune ; lieu élevé dans une Église en forme de galerie, & qui est ordinairement entre la nef & le chœur. (Il étoit dans le Jubé. Monter au Jubé. Le Diacre va chanter l'Évangile dans le Jubé. Il y a un beau Jubé à....)

On dit proverbialement, *Venir à jubé*, pour dire, Se soumettre, venir à la raison par contrainte, malgré qu'on en ait. (Je le ferai bien venir à jubé. Il est venu à jubé.)

JUBILATION. s. f. Réjouissance, bonne chère. Il ne se dit qu'en termes de plaisanterie. (Il y avoit grande jubilation dans cette maison. Ils étoient en jubilation. C'est un vrai visage de jubilation.)

JUBILÉ. s. m. C'étoit parmi les Israélites, dans la Loi de Moyse, une solennité publique qui se faisoit de cinquante en cinquante ans, dans laquelle toutes sortes de dettes étoient remises, chacun rentroit dans son héritage, & les esclaves étoient rétablis en liberté. (L'année du Jubilé. Quand le Jubilé fut venu.)

Dans la Religion Chrétienne, c'est Une indulgence plénière, solennelle & générale, accordée par le Pape en certains temps & en certaines occasions. (Le grand Jubilé. Jubilé universel. Le Pape a accordé le Jubilé. La bulle du Jubilé. Recevoir, publier, ouvrir le Jubilé. Les stations, les prières du Jubilé. Faire son Jubilé. Jubilé pour la paix. Le grand Jubilé n'étoit autrefois que de cent ans en cent ans ; après, de cinquante en cinquante ans : il est maintenant de vingt-cinq en vingt-cinq ans. Les Papes donnent communément un Jubilé extraordinaire à leur avénement.

JUBILÉ. adjectif m. Dans les Couvens, & parmi les Chanoines & les Docteurs, on appelle *Jubilés*, Ceux qui ont cinquante ans de profession, de service ou de doctorat.

J U C

JUCHER. v. n. Il ne se dit proprement que des poules, & de quelques oiseaux qui se mettent sur une branche, sur une perche pour dormir. (Les poules juchent dans le poulailler. Les faisans juchent sur les arbres.)

Il est aussi réciproque. (Quand les poules se juchent.)

Il se dit figurément & populairement d'Un homme logé à un troisième ou quatrième étage, ou placé dans un lieu haut, élevé & peu convenable. (Il loge à un troisième étage, où s'est-il allé jucher ?)

JUCHÉ, ÉE. participe.

On appelle *Cheval juché*, Celui dont le boulet se porte tellement en avant, qu'il marche & repose sur la pince. (Un cheval, un mulet juché.) En ce sens il est synonyme de *Rampin*.

JUCHOIR. s. m. L'endroit où juchent les poules.

J U D

JUDAÏQUE. adj. de t. g. Qui appartient aux Juifs. (La Loi Judaïque. Les Antiquités Judaïques.)

On appelle *Pierres Judaïques*, Des pointes d'oursin pétrifiées.

JUDAÏSER. v. n. Suivre & pratiquer en quelques points les cérémonies de la Loi Judaïque. (C'est judaïser que de garder le jour du Sabbat. Ces Hérétiques judaïsoient en s'abstenant de manger de la chair de pourceau.)

JUDAÏSME. s. m. La Religion des Juifs. (Faire profession du Judaïsme.)

JUDÉE. (BITUME DE JUDÉE.) Bitume qui se trouve à la surface de la mer morte, en Judée.)

JUDELLE. substantif féminin. Sorte d'oiseau aquatique.

JUDICATUM SOLVI. Expression empruntée du Latin, & dont on se sert au Palais dans cette phrase, *Caution judicatum solvi*, pour signifier La caution qu'un étranger qui est demandeur ou appelant, est obligé de donner pour sûreté des condamnations de dépens & autres qui pourront être prononcées contre lui par le Jugement.

JUDICATURE. s. f. État, condition, profession du Juge. (Charge de Judicature. Office de Judicature.) Il se dit aussi par extension de quelques Offices qui servent à l'administration de la Justice. (Il a mieux aimé se mettre dans la Judicature, que dans les Finances.)

JUDICIAIRE. adj. de t. g. Qui se fait en Justice. (Acte judiciaire. Bail judiciaire. Fermier judiciaire. Ordre judiciaire. Cela est contré toutes les formes judiciaires.)

On appelle en termes de Rhétorique, *Genre judiciaire*, Celui des trois genres qui font l'objet de l'éloquence, par lequel on accuse ou l'on défend. (Ce discours est dans le genre judiciaire, est un des plus beaux discours qui aient été faits dans le genre judiciaire.)

On appelle *Astrologie judiciaire*, L'art de juger de l'avenir par les Astres. (Il ne faut point avoir de croyance à l'Astrologie judiciaire. L'Astrologie judiciaire est une pure chimère.)

JUDICIAIRE. s. f. La faculté de juger. (Cet homme a la judiciaire fort bonne, excellente.) Il est du style familier.

JUDICIAIREMENT. adv. En forme judiciaire. (Une requête faite judiciairement. Un bail fait judiciairement.)

JUDICIEUSEMENT. adv. Avec jugement. (Il agit toujours judicieusement. Cela est judicieusement fait. Il écrit, il parle judicieusement.)

JUDICIEUX, EUSE. adj. Qui a le jugement bon. (Un homme judicieux. Il est fort judicieux. Il est peu judicieux.)

Il signifie aussi, Fait avec jugement. (Ce discours est peu judicieux. Trouvez-vous cette action-là bien judicieuse ; Voilà une Pièce fort judicieuse.)

J U G

JUGE. s. m. Qui a le droit & l'autorité de juger. (Dieu est le souverain Juge. L'Église est Juge de tout ce qui a rapport à la Foi. Les Rois sont les Juges naturels de leurs Sujets.)

Il se dit plus particulièrement d'Un homme préposé par autorité publique, pour rendre justice aux particuliers. (Bon Juge. Juge équitable, intègre, incorruptible, désintéressé. Mauvais, méchant Juge. Juge corrompu, inique, intéressé, préoccupé, passionné. Juge sévère, rigoureux. Juge compétent. Juge incompétent. Juge favorable, suspect. Juge souverain, supérieur, inférieur, subalterne. Juge civil, criminel. Juge Royal. Juge d'un Seigneur. Juge de village. Juge de rigueur, qui doit juger selon la rigueur de la Loi. Premier Juge, *ou* Juge en première instance. Juge en dernier ressort. Juge de Police. Un Office de Juge. Établi Juge. Nommé Juge. Donner des Juges. Convenir d'un Juge. Récuser un Juge. Prendre le Juge à partie. Renvoyer devant le Juge, pardevant le Juge. Plaider, procéder pardevant un tel Juge. Il vous a reconnu pour Juge. Faire l'office de Juge. Ils sont Juges souverains en cette partie. Les Seigneurs ont des Juges dans leurs Terres. Un homme ne peut pas être Juge & Partie. Personne ne peut être Juge en sa propre cause, n'est bon Juge en sa propre cause.

On appelle *Juge naturel*, *ordinaire*, Celui à qui naturellement, ordinairement & de droit, appartient la connoissance d'une affaire. (Le Prévôt de Paris est le Juge naturel des Bourgeois de Paris.)

Juge délégué, est celui qui est commis pour connoître d'une affaire particulière.

On appelle aussi *Juge*, Celui qui, sans autorité publique, est choisi pour Arbitre par des Parties pour terminer leur différent. (Vous serez notre Juge. Vous en serez le Juge. Je vous en fais Juge. Je vous prends pour Juge. Je veux bien que Monsieur tel, que Madame telle soit mon Juge, en soit le Juge.)

On dit aussi, (Les sens sont juges de cela, l'œil, l'oreille en est Juge.)

On dit aussi, qu'*Un homme est Juge d'une chose*, Quand il est capable d'en porter jugement. (Vous êtes mauvais Juge, bon Juge en cela. Vous n'êtes pas bon Juge de la Poësie. Il a approuvé cet ouvrage, il est bon Juge. Il n'est pas Juge de ces choses-là.)

On appeloit autrefois *Juge botté*, Un Juge qui n'étoit pas gradué. Et il se dit aujourd'hui par dénigrement De ceux qui jugent sans lumières & sans étude.

On dit prov. *De fou Juge briève Sentence*, pour dire, Les ignorans sont ordinairement ceux qui décident le plus vîte, sans examiner mûrement les choses.

On appelle *Les Juges*, Le septième livre de l'Ancien Testament, qui contient l'histoire des Juifs depuis la mort de Josué, jusqu'à la naissance de Samuel.

JUGEMENT. s. m. Décision prononcée en Justice. (Jugement équitable. Juste jugement. Jugement insoutenable. Jugement interlocutoire. Jugement définitif. Jugement provisionnel. Il assista au jugement du procès. Rendre un jugement. Donner un jugement en faveur de quelqu'un. Infirmer, casser, déclarer nul un jugement. Confirmer un jugement. Appeler d'un jugement.)

On dit, *Les Jugemens de Dieu*, pour dire, Les Décrets de sa Justice. (Les secrets Jugemens de Dieu. C'est un juste Jugement de Dieu. Adorer les jugemens de Dieu. Par un Jugement de Dieu.)

On appelle aussi *Le Jugement*, Le Jugement dernier, auquel Dieu jugera les vivans & les morts. (Au jour du Jugement. Jugement universel. Le grand Jugement. Le jugement final.)

On appelle *Jugement particulier*, Celui par lequel Dieu juge les ames aussitôt après la mort.

JUGEMENT, se prend aussi pour Avis, sentiment, opinion. (Je me rends à votre jugement. On ne s'en rapporte pas à votre jugement. J'en demeure, je m'en tiens à votre jugement. Porter, donner son jugement sur quelque chose. Asseoir, fonder son jugement sur....)

Il signifie aussi L'approbation ou condamnation de quelque action morale. (Vous avez mauvaise opinion de votre prochain, vous en faites de mauvais jugemens, des

jugemens téméraires, des jugemens sinistres. Un jugement favorable, charitable.)

JUGEMENT, signifie aussi La faculté de l'ame qui juge des choses. (Il a le jugement bon, le jugement solide, le jugement sain & net. Il a du jugement. Le jugement lui manque. Il manque de jugement. C'est un homme de bon jugement, de grand jugement. C'est un homme sans jugement, dénué, destitué, dépourvu de jugement. Il a de l'esprit, mais il n'a point de jugement. Si vous croyez cela, vous ferez tort à votre jugement. Je trouve selon mon jugement que.... Vous montrez que vous n'avez point de jugement, que vous êtes sans jugement. Il a perdu le jugement. Vous me feriez perdre le jugement. Former le jugement à un jeune homme.)

On dit, qu'*Il n'y a point de jugement dans un ouvrage*, pour dire, qu'Il n'est pas fait avec jugement.

JUGER. v. a. Rendre la justice. (Dieu viendra juger les vivans & les morts.)

Il signifie plus communément, Décider une affaire, un différent en justice. (Juger un procès. Quand jugerez-vous cette affaire? Bien juger. Mal juger. Juger définitivement. Juger précipitamment. Juger sur les pièces. Juger avec connoissance de cause. Juger contre droit & raison. Juger en dernier ressort. Juger les causes d'appel. Juger une requête civile. L'affaire est prête à juger, est en état de juger.)

On dit prov. & fig. qu'*Il ne faut pas juger sur l'étiquette du sac*, ou simplement *sur l'étiquette*, pour dire, que Sur quelque chose que ce soit, il ne faut pas juger légèrement & sur la première apparence.

On dit, *Juger une personne*, pour dire, Juger son procès. (Je serai jugé demain. Je vous jugerai quand j'aurai vu les pièces. Il a été jugé, on l'a jugé à mort. On l'a jugé, il est absous. Il n'y a que Dieu qui juge les Rois.)

Il signifie aussi, Décider comme Arbitre, & comme étant choisi par ceux qui sont en différent. (C'est notre Arbitre, il nous jugera. Jugez-nous, je vous prie. Jugez ce coup-là. Je m'en rapporte à ce qu'il en jugera. Regardez-nous jouer, vous jugerez des coups. Un coup difficile à juger.)

Il signifie aussi, Décider du défaut ou de la perfection de quelque chose; & alors on dit toujours, juger de.... (Il juge bien de la Poësie. Il juge bien de la Peinture. Il juge mal de ces sortes de choses, il ne s'y connoît point. Il en juge comme un aveugle des couleurs. Juger sainement des choses.)

Il signifie aussi, Décider en bien ou en mal du mérite d'autrui, de ses pensées, de ses sentimens, du motif de ses actions. En ce sens il se construit encore avec la préposition *De*, ou un équivalent. (Bien juger, mal juger de quelqu'un, ou de ses actions. Juger mal de son prochain. Il faut toujours bien juger de tout le monde. Vous en jugez bien témérairement, bien légèrement. Jugez favorablement de lui. Jugez équitablement. Ne jugez point si vous ne voulez être jugé.)

On dit, *Juger d'autrui par soi-même*, pour dire, Comprendre par ses propres sentimens quels doivent être ceux d'autrui sur la chose dont il s'agit. (Jugez d'autrui par vous-même, & voyez si vous seriez bien aise qu'on se moquât de vous.)

Il signifie aussi, Faire usage de son jugement, pour dire, ou pour affirmer quelque chose. (C'est l'entendement qui juge. Les préventions nous empêchent de juger sainement.)

Il se dit aussi des sens. (L'œil juge des couleurs. L'oreille juge des sons.)

Il signifie aussi Conjecturer. (Il n'est pas difficile de juger ce qui en arrivera. Je jugeai bien que telle chose arriveroit. Que jugez-vous de cela? Je ne saurois qu'en juger. Le Médecin a vu ce malade, il en juge mal.)

On dit, *Juger la balle*, pour dire, Prévoir où la balle doit tomber. Et on dit figur. & famil. *Juger la balle*, pour dire, Prévoir quel tour une affaire prendra.

Il signifie aussi, Croire, estimer que, être de sentiment, d'opinion que, &c. (Que jugez-vous que je doive faire? Il n'a pas jugé à propos de s'y trouver. Jugez-vous cela bien nécessaire? On a jugé nécessaire d'y pourvoir de bonne heure.)

Il signifie aussi, Comprendre dans son esprit, se figurer, s'imaginer. (Vous jugez bien, vous pouvez bien juger qu'il n'en fut pas fort content. Jugez si je fus ravi de le voir. Jugez quelle fut ma joie. Il est aisé de juger d'où cela part.)

JUGÉ, ÉE. participe. (L'autorité des choses jugées.)

Bien jugé, mal appelé, mal jugé, bien appelé; Ce sont formules d'Arrêts, quand un Juge supérieur confirme ou casse la Sentence d'un Juge subalterne.

JUGULAIRE. adj. de t. g. Qui appartient à la gorge. (Les glandes jugulaires.)

On appelle *La veine jugulaire*, Celle dont on saigne, quand on saigne à la gorge.

Il se prend aussi quelquefois substantivement, *On l'a saigné à la jugulaire*, pour dire, À la veine jugulaire.

JUI

JUIF. s. m. On ne met pas ici ce mot comme le nom d'une Nation, mais parce qu'il s'emploie figur. en quelques phrases de la Langue. Ainsi on appelle *Juif*, Un homme qui prête à usure, ou qui vend exorbitamment cher. (C'est un Juif, il prête à quinze pour cent. Ce Marchand est un vrai Juif.)

Il se dit enfin dans le style familier, De tous ceux qui montrent une grande avidité d'argent, & d'ardeur pour en gagner.

On dit prov. qu'*Un homme est riche comme un Juif*, pour dire, qu'Il est fort riche.

On dit aussi prov. d'Un homme qui va & vient sans cesse çà & là, que (C'est le Juif errant.)

JUILLET. s. m. Le septième mois de l'année. (Le mois de Juillet. Le premier & le deux de Juillet. Il est né en Juillet. À la mi-Juillet.)

JUIN. s. m. Le sixième mois de l'année. (Au mois de Juin. Le premier, le deux de Juin. À la mi-Juin.)

JUJUBE. s. f. C'est le Fruit du Jujubier.

JUJUBIER. s. m. Arbre fort commun en Provence, & qui croît à la hauteur d'un prunier. Son bois est tortueux & armé de fortes épines. Son fruit, qu'on nomme *Jujube*, & qui renferme un noyau osseux, est pectoral, adoucissant & apéritif. On l'emploie dans les tisanes.

JUIVERIE. s. f. Quartier d'une Ville habité par les Juifs. (La Juiverie de Metz.)

JUL

JULE. s. m. Insecte qui a beaucoup de rapport avec les scolopendres, mais qui en diffère principalement en ce que ses pieds sont de chaque côté du corps en nombre double de celui des segmens dont le corps est composé. (Il y a des Jules qui ont jusqu'à cent trente-quatre pieds de chaque côté.)

JULE, est aussi le nom d'une monnoie en usage en Italie, & sur tout à Rome. Le jule vaut environ six sous, & tire son nom du Pape Jules II.

JULEP. s. m. Potion médicinale faite avec des eaux distillées & autres ingrédiens. (Julep rafraîchissant. Julep cordial. Julep somnifère. Donner, prendre un julep.)

JULIENNE. s. f. Plante. C'est une espèce de giroflée. Sa fleur est belle, de très-bonne odeur, blanche pour l'ordinaire, & quelquefois violette.

JUM

JUMART. s. m. Animal engendré d'un taureau & d'une ânesse, d'un âne & d'une vache, d'un cheval & d'une vache, d'un taureau & d'une jument. (Quelques personnes nient l'existence des jumarts, & d'autres l'assurent.)

JUMEAU, ELLE. adj. Il se dit De deux ou trois enfans nés d'un même accouchement. (Deux frères jumeaux. C'est sa sœur jumelle.)

Il est souvent subst. (Elle accoucha de deux jumeaux. C'est un jumeau.)

Il se dit aussi Des fruits quand il s'en trouve deux joints ensemble; & alors il n'a d'usage qu'à l'adject. (Une pomme jumelle. Des abricots jumeaux. Des cerises jumelles. Cette noix est jumelle. Amande jumelle. Des grains de raisins jumeaux.)

JUMEAUX. Terme d'Anatomie. On donne ce nom à deux petits muscles qui concourent au mouvement de la cuisse.

JUMEAUX, en Chimie, se dit de deux alambics d'une pièce, dont l'un sert de récipient à l'autre.

JUMELÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit d'un sautoir, d'un chevron, & de toute pièce formée de deux jumelles.

JUMELLES. s. f. pl. Terme de Charpenterie. On appelle ainsi Deux pièces de bois qui entrent dans la composition des pressoirs.

JUMELLES, en termes de Blason, sont deux petites fasces, bandes, barres, &c. parallèles, qui n'ont en largeur que le tiers de la largeur ordinaire.

JUMENT. s. f. Cavale, la femelle du cheval. (Bonne, grande, petite, belle jument. Jument poulinière. Jument de haras. Monté sur une jument. Cette jument fait, porte de beaux poulains.)

On dit prov. & figur. que, *Jamais coup de pied de jument ne fit mal à cheval*, pour dire, qu'Un galant homme ne s'offense point de recevoir un coup ou une injure d'une femme.

JUN

JUNCAGO. s. m. Plante qui croît dans les marais, & qui tient du *gramen* & du jonc. On en fait usage en Médecine.

JUNTE. s. f. Nom qu'on donne à différens Conseils en Espagne. (La Junte du Commerce.)

JUP

JUPE. subst. f. La partie de l'habillement des femmes, qui descend de la ceinture jusqu'aux pieds. (Jupe de dessus. Jupe de dessous. Jupe de serge. Jupe de taffetas, de tabis, de satin, &c.) *Corps de Jupe*. Voy. CORPS. (Cette femme met deux, trois jupes. Sous la jupe. Lever sa jupe. Lever une jupe chez un Marchand. Troussez vos jupes.)

JUPITER. s. m. L'une des sept Planètes, celle qui est entre Saturne & Mars. (Quand Jupiter est en conjonction avec Saturne.... Les Satellites de Jupiter. Jupiter est la plus grosse des Planètes. Les bandes de Jupiter. Les taches de Jupiter.)

En termes de Chimie, *Jupiter* sign. L'étain.

JUPON. s. m. Courte jupe que les femmes

mettent sous les autres jupes. (Jupon de ratine, de velours, &c.)

JUR

JURANDE. subst. f. La Charge de Juré d'un métier, & le temps durant lequel on l'exerce, (Pendant sa jurande. Il a passé par la jurande.)

Il signifie aussi Le corps des Jurés. (Toute la Jurande étoit assemblée.)

JURAT. s. m. On appelle ainsi à Bordeaux les Consuls ou Échevins. (Les Jurats de Bordeaux. Le premier Jurat. La livrée, le chaperon des Jurats. Faire des Jurats. Élire des Jurats.)

JURATOIRE. adj. de t. g. Il n'est en usage qu'en cette phrase, *Caution juratoire*, qui est un serment que fait quelqu'un en Justice de représenter sa personne, ou de rapporter quelque chose dont il est chargé. (On l'a élargi à sa caution juratoire. Il a eu main-levée sur sa caution juratoire. La caution juratoire soumet à la contrainte par corps.)

JURÉ, ÉE. adj. Celui qui a fait les sermens requis pour la maîtrise. (Chirurgien Juré. Écrivain Juré. Juré Vendeur de marée, de volaille. Juré Crieur. Jurée Lingère.)

Il se dit dans les Corps des Artisans, De ceux qui sont préposés pour faire observer les Statuts & Réglemens à ceux de leur métier. (Les Maîtres Jurés.)

En ce sens il est aussi quelquefois subs. (La visite des Jurés. Il est Juré de son métier. Il a été fait Juré.)

On appelle Un grand & irréconciliable ennemi. (Un ennemi juré.)

On appelle *Ecolier juré*, Celui qui a fait ses études de Philosophie dans l'Université, & qui en a le certificat du Recteur, pour être ensuite reçu Maître-ès-Arts.

JUREMENT. s. m. Serment qu'on fait en vain, sans nécessité & sans obligation. (Il a fait un grand jurement. On ne vous croira pas malgré tous vos juremens.)

Au pluriel, il signifie ordinairement Blasphêmes, imprécations & exécrations. (Il fit d'horribles, d'étranges juremens. Le Roi a fait une Ordonnance contre les juremens & blasphêmes.)

JURER. v. a. Affirmer par serment, en prenant quelqu'un ou quelque chose à témoin. (Dieu en vain tu ne jureras. Jurer sa foi. Il jure son Dieu, sa foi que....)

Il signifie aussi Blasphêmer. (Il ne fait que jurer le nom de Dieu. Jurer Dieu.) En ce sens on dit absolument, (J'ai horreur de l'entendre jurer. Il vint à moi en jurant.)

Il signifie aussi, Confirmer, ratifier une chose par serment. (Jurer la paix. Jurer l'alliance. Jurer fidélité. Jurer obéissance. Quand la paix fut jurée par les deux Rois.)

Il signifie aussi, Promettre fortement, quand même ce feroit sans jurer. (Ils ont juré amitié ensemble. Ils se sont juré une amitié éternelle. Il lui avoit juré le secret. Jurer fidélité à son ami.)

On dit, *Jurer la mort de quelqu'un*, *jurer sa ruine*, *jurer sa perte*, pour dire, Faire une forte résolution de procurer sa mort, sa ruine, sa perte.

JURER, est aussi neut. dans la signification d'Affirmer par serment. (Il en a juré par son Dieu & par sa foi. Il a juré sur son honneur.... Il le faut croire, puisqu'il en jure. En voudriez-vous bien jurer? Jurer sur les saints Évangiles, ou sur l'Évangile. Jurer sur les Autels. Il a juré devant le Juge. Je l'en ferai jurer. Jurer en levant la main. Il a juré faux. Jurer en vain.)

JURER. v. n. signifie aussi, Faire des sermens sans nécessité, par emportement, ou par une mauvaise habitude. (Il jure à tous propos. On ne croit pas ceux qui jurent tant. Il jure comme un Chartetier, comme un Chartetier embourbé.)

JURER, se dit figur. au neut. De deux choses dont l'union est choquante. (Le vert jure avec le bleu. Des airs évaporés jurent avec des cheveux gris. Des airs évaporés & des cheveux gris jurent ensemble.)

On dit aussi, qu'*Un violon ou un autre instrument jure*, Lorsqu'il rend un son aigre. (Un violon qui jure sous l'archet.)

JURÉ, ÉE. participe.

JUREUR. s. m. Qui jure beaucoup par mauvaise habitude, ou par passion. (C'est un jureur, un grand jureur du nom de Dieu. Il faut châtier les jureurs.)

JURIDICTION. s. f. Pouvoir du Juge, de celui qui a droit de juger. (Juridiction Ecclésiastique. Juridiction Laïque. Juridiction ordinaire. Cela est de votre Juridiction, sous votre juridiction. Ces Officiers-là n'ont point de Juridiction. Exercer sa juridiction. On lui a attribué la Juridiction sur toute cette étendue de pays. Chaque Juge peut défendre sa Juridiction. Usurper la Juridiction. Conflit de Juridiction.)

Il signifie quelquefois, Le ressort, l'étendue du lieu où le Juge a le pouvoir. (La Juridiction de ce Présidial est de grande étendue. Ce village est dans sa Juridiction, hors de sa Juridiction. Vous passez les limites de votre Juridiction.)

JURIDIQUE. adj. de t. g. Qui est de droit, selon le droit & les termes de la Justice. (Cette Sentence, Cet Arrêt est juridique. Cela n'est pas juridique. Procédure, acte juridique.)

JURIDIQUEMENT. adv. D'une manière juridique. (Une Sentence prononcée juridiquement. Il y faut procéder juridiquement.)

JURISCONSULTE. s. m. Celui qui fait profession du Droit & de donner conseil. (Savant Jurisconsulte. Bon Jurisconsulte. Les Jurisconsultes Romains. Les réponses des Jurisconsultes. Nos Jurisconsultes disent.... Il n'est pas grand Jurisconsulte.)

JURISPRUDENCE. s. f. La science du Droit. (Il est savant en Jurisprudence. Il entend il sait la Jurisprudence. Enseigner la Jurisprudence. La Jurisprudence Romaine. La Jurisprudence Françoise.)

JURISTE. s. m. Auteur qui a écrit sur des matières de Droit. (Tous les Juristes disent que.... C'est un savant Juriste.)

JURON. s. m. Certaine façon affectée de jurer, comme, (Foi de Gentilhomme, &c. C'étoit son juron, son grand juron. Il a juré son grand juron.) Il est familier.

JUS

JUS. s. m. Suc, liqueur que l'on tire de quelque chose, soit par pression, soit par coction, soit par préparation. (Jus de citron. Jus d'orange. Du jus d'herbes. Ces pommes ont bien du jus, rendent bien du jus. Exprimer, tirer le jus. Le jus d'un gigot de mouton. Jus de veau. Jus de réglisse. Cela est plein de jus. Il y faut mettre du jus d'orange. Le jus en est bon, en est nourrissant.)

On appelle proverbialement Le vin, (Du jus de la vigne, du jus de la treille.)

JUSANT. s. m. Terme de Marine. Reflux de la Marée. On dit, *Flot & jusant*, pour dire, Flux & reflux.

JUSQUE. Préposition qui marque certains termes de lieu ou de temps, au-delà desquels on ne passe point. (Depuis la rivière de Loire jusqu'à la rivière de Seine. Depuis Paris jusqu'à Rome. Depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte. Il alla jusqu'en Afrique. Jusqu'à tant que cela soit fait. Jusqu'à ce qu'on l'ait contenté. Jusqu'à la mort. On n'avoit point vu cela jusqu'à cette heure, jusqu'ici, jusqu'à notre temps. Lisez ce Livre jusqu'au dixième feuillet, jusqu'au bout. Jusqu'où faut-il que j'aille? Jusqu'à quel temps, jusqu'à quand souffrirez-vous que...? Allons ensemble jusqu'à un tel endroit. Ils en vinrent jusque-là, qu'on crut qu'ils s'alloient battre. Jusque sur le Trône. Jusque dans les enfers. Jusque par-dessus la tête. Jusqu'au revoir. Jusqu'à nouvel ordre.) On dit quelquefois, *Jusques*, avec une *s* à la fin, quand une voyelle suit. (Jusques au Ciel. Cette nouvelle n'étoit pas encore venue jusques à nous.)

Jusqu'à, *jusqu'aux*, Marque aussi quelque excès, quelque chose qui va au-delà de l'ordinaire, tant en bien qu'en mal. (Il aime jusqu'à ses ennemis. Ils ont tué jusqu'aux enfans. Il n'est pas jusqu'aux valets qui ne s'en mêlent. Tous les pères, jusqu'aux plus sages se jouent avec leurs enfans. Il donna à tout le monde, jusqu'aux moindres des valets.)

JUSQUIAME, ou HANEBANE. s. f. Plante dont l'odeur est désagréable, le suc narcotique, & souvent mortel aux animaux qui en mangent. On ne l'emploie qu'extérieurement dans des onguens, des emplâtres & des huiles.

JUSSION. s. f. Commandement du Roi par Lettres scellées, adressées aux Juges, soit d'une Compagnie supérieure, ou autre, de faire quelque chose qu'ils avoient refusé. (La première, la seconde, la troisième jussion. Après trois jussions réitérées. Le Roi envoya des Lettres de jussion au Parlement.)

JUSTAUCORPS. s. m. Espèce de vêtement à manches, qui descend jusqu'aux genoux, & qui serre le corps. (Justaucorps de drap. Justaucorps de velours. Justaucorps brodé. Justaucorps à brevet.)

JUSTE. adj. de t. g. Équitable, qui est conforme au droit, à la raison & à la justice. (Un Arrêt, une sentence juste. Il n'y eut jamais rien de plus juste. Cela est juste & équitable, tout-à-fait juste & raisonnable. Juste punition. Juste récompense. Juste jugement de Dieu.)

On le dit également Des personnes qui jugent ou qui agissent selon l'équité. (Juge juste. Dieu est juste.)

On dit par exclamation, (Juste Dieu! Juste Ciel!)

Il signifie encore, Qui observe exactement les devoirs de la Religion. (Un homme juste. Il étoit juste & craignant Dieu.)

En ce sens il est souvent substantif. (Dieu a fait luire le Soleil sur les justes & sur les pécheurs. Dieu est le protecteur du juste. À peine le juste sera sauvé. Le juste tombe sept fois par jour.)

JUSTE, signifie aussi, Qui a la justesse convenable. (La juste mesure. La juste proportion. Un juste poids. Juste grosseur. Un habit juste. Calcul juste. Observation juste. Une cadence juste. Une voix juste. Balance juste. Réflexion juste. Expression juste. Pensée juste. Métaphore juste.)

On dit d'Une montre, qu'*Elle est juste*, pour dire, qu'Elle marque exactement les heures.

On dit quelquefois, qu'*Une chose est juste, bien juste*, pour dire, qu'Elle est plus

courte, plus étroite, moins pesante qu'il ne faut. (Ce tailleur m'a fait mon habit bien juste. Cet écu d'or est trop juste. Cette mesure est bien juste.) En ce sens, on dit adverbialement, qu'*Un homme est chaussé trop juste*, pour dire, que Ses souliers sont trop étroits.

On dit proverbialement, *Cela est juste comme l'or*, pour dire, que Ce dont on parle a précisément le poids, la qualité, &c. qu'il doit avoir.

On dit, qu'*Une arme à trait*, ou *une arme à feu est juste*, Quand elle porte droit au but. (Cette arbalète est juste. Cette arquebuse, ce fusil est très-juste.) On le dit aussi De celui qui tire, quand il donne au point où il vise. (C'est un bon Tireur, il est bien juste. Juste Arquebusier.)

JUSTE, est quelquefois adv. & signifie, Dans la juste proportion, comme il faut. (Il parle juste, il chante juste. Il raisonne juste. Il faut parler bien juste devant vous.)

JUSTE, a aussi quelquefois la signification de *Précisément*, comme dans ces phrases, (Voilà tout juste l'homme qu'il nous faut. N'est-ce pas-là ce que vous me demandez ? Tout juste.)

AU JUSTE, adverb. Justement & précisément. Il se dit Du prix, du nombre, du poids & de la mesure. (Je vous dirai au juste ce que cela coûte, à combien il me revient. Dites-m'en le prix au juste, tout au plus juste. Je voudrois bien savoir au juste le nombre des Soldats. Je veux savoir au juste quel âge il a. Voyez au juste ce que cela pèse.)

JUSTE. s. m. Habillement de paysanne.

JUSTEMENT. adv. Avec justice. (Il a jugé justement. Il agit justement. Il a été puni justement.)

Il signifie aussi, Dans la juste proportion, ni plus ni moins qu'il ne faut, précisément. (Voilà justement ce qu'il vous faut. Vous êtes arrivé justement à l'heure qu'il faut. C'est justement cela.)

JUSTESSE. s. f. Précision exacte, grande régularité à faire une chose comme elle doit être faite. (La justesse de la voix. La justesse de l'oreille. Il tire de l'arquebuse avec beaucoup de justesse. Il joue du luth, il chante avec justesse. Il manie un cheval, il va sur les voltes avec grande justesse.)

Il se dit aussi De l'esprit. (Il écrit, il pense, il parle avec beaucoup de justesse. La justesse de l'esprit, d'une pensée, d'une expression, d'un raisonnement.)

JUSTICE. subst. f. Vertu morale, qui fait que l'on rend à chacun ce qui lui appartient. (La justice est la Reine des vertus. Ce Prince gouverne avec justice. Les Gouvernemens sans justice sont de vrais brigandages. Chacun le sien c'est justice. Il n'y a point de justice à cela. Il s'y conduit avec justice & raison. Quelle justice y a-t-il d'ôter le bien à des enfans pour le donner à des étrangers ? Il a bien servi, il faut le récompenser, c'est justice.)

Il signifie aussi, Bon droit, raison. (Ne comptez pas tant sur la justice de votre cause. J'ai la justice de mon côté. Il a reconnu la justice de mes prétentions. On le blâme avec justice.)

On dit, *Se faire justice*, pour dire, Se condamner quand on a tort. (Faites-vous justice à vous-même. (Personne ne se fait justice.)

On dit, qu'*Il ne faut pas se faire justice à soi-même*, pour dire, qu'Il ne faut pas se venger soi-même, se payer par ses mains, &c. mais avoir recours aux voies ordinaires de la justice.

Justice commutative. Terme de Morale & de Jurisprudence. Justice qui concerne le commerce, les échanges & les ventes.

Justice distributive. Celle par laquelle les Magistrats adjugent à chacun ce qui lui appartient, distribuent les récompenses & les peines ; & cette dernière espèce de justice, qui regarde les peines, s'appelle *Vindicative*. (Il y a bonne justice en France. Bonne & briève justice. Faire justice. Faire la justice. Exercer la justice.)

On dit absolument, *Rendre la justice*, pour dire, Juger, faire fonction de Juge. Et, *Rendre justice*, *rendre à quelqu'un la justice qui lui est due*, pour dire, Parler de lui, & agir à son égard comme il le mérite.

On dit, qu'*On ne peut avoir justice d'un Juge*, Quand on ne peut l'obliger à rapporter l'affaire, à la juger.

On dit des Juges qui passent pour injustes, (Ne vous pourvoyez pas là, car vous n'aurez pas de justice. Vous avez affaire à un homme puissant, vous n'aurez point de justice. Il n'y a point de justice en ce Siége-là.)

On appelle *Deni de justice*, Le refus qu'un Juge fait de juger.

On dit, *Faire justice*, pour dire, Punir corporellement. (On a fait justice aujourd'hui, on a fouetté, on a pendu deux hommes.)

On appelle aussi *Justice*, Les fourches patibulaires. (Un tel Seigneur a tant de piliers à sa justice.)

Il se prend souvent pour Les Officiers & Magistrats qui rendent la justice. (La justice d'une telle Ville s'est saisie du corps. Les gens de Justice. Un homme de Justice. La Justice en connoîtra. Mettre en Justice. Appeler en Justice. Le Chancelier est le chef de la Justice. Ce criminel demande pardon à Dieu & à la Justice. Il ne faut point se brouiller avec la Justice.) Sous le nom de *Gens de Justice*, sont compris quelquefois Les Officiers inférieurs.

Il se prend aussi pour Juridiction. (Justice civile. Justice criminelle. Justice Royale. Justice subalterne. La Justice d'un Seigneur. Ce Seigneur a dans cette terre, Haute, Moyenne & Basse Justice.)

On appelle *Haute Justice*, La Juridiction d'un Seigneur dont le Juge connoît de toutes affaires civiles & criminelles, excepté des cas royaux. *Moyenne Justice*, La Justice d'un Seigneur dont le Juge connoît de toutes les actions civiles, mais ne peut juger au criminel, que les délits dont la peine n'excède pas soixante-quinze sous d'amende. Et *Basse Justice*, Celle des Seigneurs dont le Juge connoît seulement des droits dûs aux Seigneurs, des actions personnelles au civil jusqu'à soixante sous parisis, & des délits dont l'amende n'excède pas dix sous parisis.

On dit aussi, *La Justice de ce Seigneur*, *de cette Terre*, *s'étend sur tant de Paroisses*, pour dire, Le ressort de la Juridiction du Juge de ce Seigneur, de cette Terre comprend tant de Paroisses.

JUSTICE, signifie encore, La rectitude intérieure que Dieu met dans l'ame par sa grâce. (La justice originelle. Persévérer dans sa justice.)

Il se prend aussi dans le style de l'Écriture, pour L'observation exacte des devoirs de la Religion. (Accomplir toute justice. Souffrir persécution pour la justice.)

JUSTICIABLE. adj. de t. g. Qui doit répondre devant certains Juges. (Il n'est pas Justiciable du Prévôt de Paris. Je ne suis pas votre Justiciable. Il est domicilié à Paris, & par conséquent Justiciable du Châtelet. Les vagabonds sont Justiciables du Grand Prévôt.)

JUSTICIER. v. a. Punir quelqu'un d'une peine corporelle, en exécution de Sentence ou d'Arrêt. (Il a été justicié. On en a justicié quatre qui ont été pendus, roués, &c.)

JUSTICIÉ, ÉE. participe.

JUSTICIER. s. Qui aime à rendre, à faire rendre justice. (Ce Prince étoit grand Justicier.) Il n'a guère d'usage au féminin.

Il signifie encore, Celui qui a droit de Justice en quelque lieu. (Il en est Seigneur Justicier. Haut Justicier.)

JUSTIFIANT, ANTE. adj. Qui rend juste intérieurement. Il n'est guère en usage qu'en ces deux phrases, (La grâce justifiante. La foi justifiante.)

JUSTIFICATIF, IVE. adj. Terme de Palais. Qui sert à justifier, c'est-à-dire, à prouver qu'une chose est ainsi qu'on l'a exposée. *Un fait justificatif* est celui qui va à la justification de l'accusé. (Il a été reçu en ses faits justificatifs. Pièces justificatives.)

JUSTIFICATION. s. f. Action, procédé par lequel on se justifie. (Il sera reçu à sa justification. Je veux travailler à ma justification.)

Il signifie aussi en termes de l'Écriture-Sainte, L'action & l'effet de la grâce pour rendre les hommes justes. (La justification des pécheurs. La justification des hommes.)

En termes d'Imprimerie, on appelle *Justification*, La longueur de la ligne. (La justification est déterminée par l'espace que l'Ouvrier a laissé dans le composteur.)

JUSTIFIER. v. a. Montrer, prouver, déclarer que quelqu'un qui étoit accusé est innocent. (Par un Arrêt, il a été justifié de ce crime-là. Je vous aiderai à vous justifier. On me reproche telle chose, mais je m'en justifierai. Le Parlement l'a justifié par un Arrêt.)

Il se dit aussi Des choses, pour dire, En prouver la bonté, la solidité, la vérité. (On disoit que ce conseil ne valoit rien, mais l'événement l'a justifié.)

Il signifie aussi, Montrer, vérifier qu'un fait est comme on l'a posé. (Justifier un fait. Je vous justifierai le contraire. J'ai avancé telle proposition, je vous la veux justifier par dix passages de l'Ecriture-Sainte, par les Conciles, &c. Il justifioit sa noblesse de père en fils depuis quatre cents ans par bons titres. C'est ce que vous ne sauriez justifier. Vous disiez que ce passage n'étoit pas en tel livre, je vous l'ai justifié.)

Il signifie aussi, Donner la justice intérieure. (Dieu l'a justifié par sa miséricorde. Nous sommes tous justifiés par le sang de J. C.)

En termes d'Imprimerie, il signifie, Donner à la ligne la longueur qu'elle doit avoir. (Voilà un ouvrier qui justifie avec exactitude.)

JUSTIFIÉ, ÉE. participe.

JUX

JUXTA-POSITION. substantif f. Terme de Physique, qui exprime la manière dont les corps augmentent de volume & de quantité, par l'addition de la matière qui s'y ajoute extérieurement. Il est opposé à *Intus-susception*. On croit communément que les pierres ne croissent que par juxta-position.

K

K Substantif masculin, Lettre consonne, la onzième de l'Alphabet. On prononçoit *Ka*, & dans la nouvelle appellation on prononce *Ke*, comme le C dur.

On s'en servoit autrefois en quelques mots, comme (Kalende, Kalendrier.)

On s'en sert encore en quelques noms propres, comme (Stokholm, Yorck, &c.) & en quelques mots tirés des Langues étrangères, tels que les suivans.

KABAK. s. m. Terme de Relation. Nom qu'on donne en Moscovie à des lieux publics où l'on vend du vin, de la bière, de l'eau-de-vie, des cartes, &c. C'est une espèce d'estaminette.

KABIN. s. m. T. de Relation. Mariage en usage chez les Mahométans, par lequel un homme épouse une femme pour un temps limité.

KAE

KAEY. s. m. Arbre dont les Nègres font des canots.

KAH

KAHOUANNE. s. f. Espèce de tortue, dont l'écaille s'emploie dans les ouvrages de marqueterie.

KAL

KALI. s. m. Plante qui croît au bord de la mer, qu'on recueille & qu'on brûle verte. Ses cendres sont ce qu'on nomme la Soude. Elle sert à faire la lessive. On en tire un sel alkali, qui sert à la fabrique du verre & à faire du savon. On appelle aussi cette plante, *Soude*.

KAN

KAN. s. m. Prince, Commandant. (Le Kan des Tartares.)

KAO

KAOLIN. s. m. Nom Chinois d'une terre qui entre dans la composition de la pâte de porcelaine.

KAR

KARABÉ. s. m. *Voyez* Carabé.

KARAT. *Voyez* Carat.

KARATA. s. m. Plante qui croît en Amérique. C'est une espèce d'Aloës. Ses feuilles sont très-pointues. On les fait bouillir, & on en tire une espèce de fil dont les Sauvages se servent à différens usages. Ils en font une sorte de toile, des filets, des hamacs, &c.

Karata, est encore le nom qu'on donne à une autre espèce d'Aloës fort commun aux Antilles & à la Jamaïque. Il porte un fruit assez semblable à une prune, & d'un goût aigre-doux très-agréable.

KARMESSE. s. f. Nom qu'on donne en Hollande & dans les Pays-Bas à des foires annuelles, qui se célèbrent avec des processions, des Mascarades, des danses & autres extravagances.

KAZ

KAZINE. s. f. Terme de Relation. Le trésor du Grand-Seigneur.

KEI

KEIRI, ou GIROFLIER JAUNE. *Voyez* Violier.

KER

KERATOGLOSSE. s. m. Terme d'Anatomie. Nom d'un muscle qui est attaché à une partie de la racine de la langue.

KERATOPHYLLON, ou KERATOPHYTE. s. m. Plante qui croît dans la mer. Elle est gluante & visqueuse, transparente comme la corne, & quelquefois variée de fort belles couleurs. On en compte seize espèces, dont aucune, selon Boerhaave, à l'exception de la septième, n'a de propriétés médicinales.

KERMÈS. substantif masculin. C'est le nom qu'on donne à une petite excroissance de couleur rouge, qu'on trouve sur le chêne vert. Cette excroissance est formée par la piqûre d'un insecte qui fait extravaser le suc de cet arbre. Le *Kermès* sert pour teindre en écarlate, & on l'emploie aussi dans la médecine. On le nomme aussi *Coccus*.

Kermès, est encore une préparation d'Antimoine d'un grand usage en médecine. On l'appelle communément *Poudre des Chartreux*. Elle est rouge.

KIA

KIASTRE. s. m. Terme de Chirurgie. C'est une espèce de bandage pour la rotule fracturée en travers.

KIN

KINANCIE. s. f. Esquinancie inflammatoire qui empêche la respiration, & oblige le malade de haleter en tirant la langue comme les chiens. (Il a été suffoqué par une kinancie. Il est mort d'une kinancie.)

KIO

KIOSQUE. substantif masculin. Mot emprunté du Turc, qui se dit De certains pavillons qui sont dans des jardins sur des terrasses.

KOU

KOUAN. substantif masculin. Plante basse qui porte une graine en petits bouquets, légère, d'un vert jaunâtre & d'un goût aigrelet. On emploie cette graine pour faire le Carmin.

KRE

KREMLIN. s. m. Nom du Palais des Czars à Moscou.

KUR

KURTCHIS. s. m. plur. Terme de Relation Les *Kurtchis* forment en Perse un Corps de Cavalerie composé de l'ancienne Noblesse.

KYR

KYRIELLE. s. f. Litanie. En ce sens il est de peu d'usage.

On s'en sert figur. & famil. pour signifier Une longue suite de choses ennuyeuses ou fâcheuses. (Une longue kyrielle d'injures. Une kyrielle d'invectives, de reproches. Une longue kyrielle de noms inconnus & barbares.)

KYS

KYSTE. s. m. Terme d'Anatomie. Membrane en forme de vessie, qui renferme des humeurs liquides, épaisses, adipeuses, charnues, &c. contre nature. (Extirper un kyste.)

KYT

KYTÉOTOMIE, ou KYSTIOTOMIE. Terme de Chirurgie. Opération qu'on fait à la vessie lorsqu'on en veut tirer l'urine. On l'appelle aussi *La ponction au périnée*.

Fin du premier Volume.

SUPPLÉMENT
AU PREMIER VOLUME
DU
DICTIONNAIRE
DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

CONTENANT les Mots, adoptés par l'usage, qui ne se trouvent point dans le Dictionnaire de l'Académie, extraits d'un Ouvrage Imprimé chez l'Etranger, en l'année 1786.

A = K

AVIS DE L'IMPRIMEUR SUR CE SUPPLÉMENT.

En donnant Notre seconde Edition du Dictionnaire de l'Académie Françoise, nous avions cru devoir conserver le Millésime *de la premiere, faite en l'année* 1778, *& Nous conformer exactement à la dernière Edition de Paris, en deux Volumes in-folio,* donnée par l'Académie elle-même.

Un Imprimeur Etranger vient de nous Contrefaire *cette seconde Edition* (a), *sous la date de* 1786, *& non content de l'avoir* Contrefaite, *dans la vue de nous porter le plus grand préjudice* possible, *il y a joint un* Supplément *à la fin de chaque volume. Nous nous sommes procurés un Exemplaire de cette* Contrefaçon *pour l'examiner : Nous l'avons trouvée* remplie de fautes, & très-mal exécutée quant à la partie Typographique.

Mais connoissant combien le Charlatanisme *s'est introduit, de nos jours, dans le Commerce de la Librairie, & combien le Public est porté à préférer les Editions qu'on lui annonce avec des* Augmentations, *sans examiner si elles sont bien ou mal faites, pour rendre la Nôtre aussi complette que la* Contrefaçon *dont nous venons de parler, Nous avons cru devoir y joindre le* Supplément *qui se trouve à cette* Contrefaçon ; *& nous avons lieu d'espérer de la justice du Public, & de celle de MM. les Libraires, que notre Edition,* privilégiée, & supérieurement exécutée, *aura la préférence sur une* Contrefaçon furtive, incorrecte & prohibée.

Voici comme s'exprime l'Imprimeur Etranger concernant le Supplément *que Nous présentons ici :* « *On ne peut » se dissimuler que les personnes qui font un usage habituel du Dictionnaire de l'Académie Françoise, se plaignent » de ne pas y trouver tous les mots dont ils veulent connoître la signification rigoureuse. D'ailleurs, le Diction- » naire d'une Langue vivante deviendroit, avec le temps, imparfait & fautif, si, à mesure qu'elle change, il » n'exposoit les variations qu'elle éprouve, les changemens que l'usage produit par une révolution lente, mais » sensible. Il est encore aisé de s'appercevoir combien, depuis quelques années, la Langue usuelle s'est approprié de » termes d'Arts & de Sciences, qui sont ou fréquemment employés dans les Ecrits modernes, ou usités même dans » la plupart des conversations. Nous avons donc cru, en donnant cette Edition du Dictionnaire de l'Académie, » devoir en étendre l'utilité, en y réunissant les mots usités dont l'Académie n'a fait aucune mention, & ceux » nouvellement mis en usage, créés pour le besoin des Sciences & des Arts. Mais ces* Additions essentielles *devoient » être séparées du travail de MM. de l'Académie Françoise : quoique nombreuses, elles ne devoient pas former un »* Ouvrage considérable, *qui augmentât le prix du Livre, & le rendît d'un usage moins commode. On s'est donc » décidé à donner ces* Additions *à la fin de chaque volume, en forme de* Supplément. *Chaque Article y tient peu » de place, parce qu'il est extrait d'un Ouvrage supérieurement fait, & dont on connoît le succès. Ajouter au tra- » vail de l'Académie celui de l'Auteur de l'Ouvrage d'où l'on a tiré ce* Supplément, *c'est offrir au Public le »* Dictionnaire de la Langue Françoise le mieux raisonné, & le plus exact qui ait encore paru.

(a) M. de VIDAUD Directeur Général de la Librairie, a adressé une Lettre Circulaire à tous les Libraires du Royaume, en date du 13 Octobre 1785, de la teneur suivante : « Je suis informé, Monsieur, qu'on vient d'imprimer chez l'Étranger le Dictionnaire de » l'Académie Françoise, & qu'on tente de répandre dans le Royaume cette Contrefaçon. Les ordres les plus sévères ont été donnés pour » l'arrêter par-tout où on la trouvera, & la mettre au Pilon. Je vous préviens que vous vous exposerez à toutes les peines portées par » les Réglemens si on la découvre chez vous ; & pour que vous ne puissiez pas être surpris, & la confondre avec l'Édition que » *M. Beaume, Imprimeur à Nismes*, en prépare actuellement avec Privilege, je vous adresse un modèle de cette Édition de M. » Beaume, dont les soins Typographiques & la beauté de l'exécution méritent encouragement. Il vous sera aisé d'en faire la compa- » raison avec l'Édition contrefaite, & par conséquent de ne pouvoir être surpris par les envois qui vous seroient faits. S'il vous en étoit » adressé des Exemplaires que vous n'eussiez pas demandés, vous aurez soin de les envoyer sur le champ à la Chambre Syndicale de » votre arrondissement. Vous voudrez bien m'accuser la réception de cette Lettre.

» Je suis, &c. *Signé*, VIDAUD.

TABLE Alphabétique des Abréviations employées dans ce Supplément.

adject. ou adj.	adjectif.
adj. & subst. ou adj. & s.	adjectif & substantif.
adv.	adverbe.
conjonc. ou conj.	conjonction.
famil. ou fam.	familier, familièrement.
fém.	féminin.
fig. figur. au fig.	figurément, au figuré.
Gram.	Grammaire.
masc. ou m.	masculin.
part.	participe.
plur. au plur.	pluriel, au pluriel.
poëtiq.	poëtiquement.
popul.	populaire, populairement.
prép.	préposition.
pron. prononc.	prononcez.
prov. proverb.	proverbialement.
substant.	substantivement.
subst. fém. ou s. f. ou s. fém.	substantif féminin.
subst. masc. ou s. m. ou s. masc.	substantif masculin.
s. f. pl. ou subst. fém. plur.	substantif féminin pluriel.
s. m. plur.	substantif masculin pluriel.
subst. m. & f. ou s. m. & f.	substantif masculin & féminin.
sur.	se conjugue sur *ou* comme.
verb. act. ou v. act. ou v. a.	verbe actif.
verb. neut. ou v. neut. ou v. n.	verbe neutre.
v. pron. ou v. pr.	verbe pronominal.
v. réc.	verbe réciproque.
v. réf.	verbe réfléchi.
V.	Voyez.

SUPPLÉMENT.

A B A

ABACO. s. m. Terme d'Architecture. C'est la partie supérieure ou le couronnement du chapiteau d'une colonne. Il signifie aussi un buffet, une table.

ABACOT. s. m. Terme d'Arithmétique. Table où l'on gravoit des nombres pour apprendre l'Arithmétique.

ABACOT. s. m. Ancien ornement de tête des Rois d'Angleterre.

ABAS. s. m. Nom d'un poids de Perse, pour peser les perles ; il est moins fort d'un huitieme que le carat d'Europe.

ABASSI. s. m. Monnoie orientale de la valeur de deux réales d'Espagne.

ABATANT. s. m. C'est chez les Marchands de draps une espèce de dessus de table, qui s'élève ou s'abat, suivant le jour qu'on veut donner au lieu où l'on vend.

ABAT-CHAUVÉE. s. f. Laine de moindre qualité.

ABATÉE. s. f. Mouvement du vaisseau en panne.

ABAT-FAIM. s. m. Grosse piece de viande.

A B D

ABDUCTION. s. f. Terme d'Anatomie. L'action de mouvoir en dehors.

A B E

ABÉNÉVIS. s. m. Concession que fait un Seigneur Haut-Justicier, de prendre les eaux des ruisseaux ou des chemins, pour arroser les fonds voisins, & pour servir à des moulins.

ABÉQUER. v. a. Nourrir un petit oiseau qui ne peut encore manger seul, lui mettre la nourriture dans le bec.

A B I

AB INTESTAT. Qui hérite de droit de celui qui n'a point testé, & qui pouvoit le faire.

A B L

ABLAIS. s. m. Terme de Pratique. Dépouille de blé.

ABLÉGAT. s. m. Vicaire du Légat.

A B O

ABOMASUS. s. m. L'un des estomacs des animaux qui ruminent.

ABOUMENT ou BOUMENT. s. m. Assemblage de menuiserie, dont la plus grande partie est carrée, & le reste à onglet.

ABOUQUEMENT. s. m. Terme de Salines. Addition de nouveau sur le sel vieux.

ABOUQUER. v. a. Ajouter du sel nouveau sur du vieux.

A B R

ABRICOTIÉ ou ABRICOTÉ. Dragée faite d'un morceau de l'abricot, entouré de sucre.

A B U

ABUTER. v. a. Jeter des quilles auprès d'une boule, pour voir laquelle en sera le plus près, & celui qui jouera le premier.

A C C

ACCESSOIRES. s. m. pl. Certains nerfs qui naissent de la moelle du cou.

A C C

ACCROCHEMENT. s. m. L'action d'accrocher, ou de la personne qui accroche. Il est peu usité.

A C H

ACHEMINÉ, ÉE. adj. Dégourdi, presque dressé. Il se dit d'Un cheval.

ACHÉRON. s. m. À l'Opéra on prononce *Akéron*. Nom d'une riviere d'Épire, dont l'eau est impregnée de vitriol, & qui jette des vapeurs fort mal-saines. Il se prend poëtiquement pour l'Enfer, étant un des quatre fleuves infernaux, avec le Styx, le Cocyte & le Phlégéton.

ACHILLE. s. m. Nom que les Anatomistes donnent à un gros tendon qui aboutit à la plante du pied.

ACHRONIQUE. adj. Terme d'Astronomie. Opposé au soleil dans son lever ou dans son coucher.

A C O

ACOLYTAT. s. m. Le plus haut des quatre Ordres mineurs.

A C Q

ACQUÉTER. v. a. Terme de Palais. Acquérir quelque bien, faire l'acquisition de quelque chose.

A D A

ADAM. (Prononcez *Adan.*) Nom du premier homme.

ADANSITES s. m. Secte d'Hérétiques imitant la nudité d'Adam avant le péché.

A D E

ADEMPTION. s. f. Terme de Jurisprudence. Révocation, retranchement.

ADENT s. m. Entaille ou embouchure en forme de dent.

ADÉQUAT, ATE. adj. Entier, plein, parfait. *L'idée adéquate d'une chose.*

A D J

ADJUDICATIF, IVE. adj. Qui adjuge. *Arrêt adjudicatif.*

A D M

ADMITTATUR. s. m. Mot latin passé en usage parmi les Ecclésiastiques. Billet donné à ceux qui aspirent aux Ordres, pour marquer qu'ils sont capables d'être reçus.

ADMONITEUR. s. m. Celui qui avertit, qui donne avis. Espece de surveillant. *Admonitrice*, sub. fém.

A D O

ADOUCISSEUR. s. m. Qui adoucit une glace, un miroir, le rend plus luisant.

A D V

ADVERTANCE. s. f. Attention à quelque chose, réflexion sur quelque chose. Vieux.

A E R

AÉROGRAPHIE. s. f. Traité ou description de l'air.

AÉROMACIE. s. f. L'art de deviner par le moyen de l'air.

A F F

AFFETTO ou AFFETTUOSO. adj. Mot pris de la Musique Italienne, pour un air exécuté avec tendresse & avec grâce.

AFFINEMENT. s. m. L'action d'affiner.

AFFORER ou AFFEURER. v. a. Mettre le prix à une chose.

AFFRÉTEUR. s. m. Celui qui prend un vaisseau à louage.

A F I

AFILAGER. s. m. Officier qui préside aux ventes publiques d'Amsterdam.

A G A

AGATY. s. m. Arbre du Malabar.

A G E

AGENOUILLOIR. s. m. La chose sur laquelle on s'agenouille.

AGERAT. s. m. Sorte de plante.

A G N

AGNELINE. adj. f. Il se dit De la laine des agneaux.

AGNELINS. s. m. pl. Peaux d'agneaux, laine des agneaux ou des jeunes moutons non encore tondus.

A G O

AGON. s. m. Combat, jeu public & solennel chez les Anciens.

AGONOSTARQUE. s. m. Officier qui présidoit au combat des Athlètes.

A G R

AGRIER. s. m. AGRIÈRE. s. f. Terme de Coutume. Redevance qu'on paye en espèces sur le fonds qui la doit.

AGROUPER. v. a. Mettre plusieurs corps en un peloton, accoupler & ramasser plusieurs corps ensemble.

AHI. Sorte d'interjection, qui marque qu'on sent de la douleur.

A I G

AIGLÛRE. s. f. Terme de Fauconnerie. Taches rousses semées sur le corps de l'oiseau.

AIGUILLER. Ôter la cataracte de l'œil.

AIGUISEMENT. s. m. Action d'aiguiser.

A J O

AJOUTAGE. s. m Terme de Fondeur. Adjonction, chose ajoutée à une autre.

AJOUTOIR. s. m. Tuyau ajouté à l'extrêmité d'un jet d'eau ou d'une fontaine.

A I S

AISSELIER. s. m. Pièce de bois qu'on assemble dans un chevron & dans la rainure, pour cintrer des quartiers.

AISSETTE. s. f. ou AISSEAU. s. m Petite hache pour couper les fossets des tonneaux, mettre & ôter les bondons.

A J U

AJUSTAGE. s. m. En terme de Monnoyeur, l'action d'ajuster, l'affinage.

A L A

ALAN. s. m. Chien propre à chasser le sanglier.

A L B

ALBERGEAGE. s. m. Bail à emphytéose.

ALBIGEOIS. s. m. Sorte de Sectaires.

ALBION. f. m. Ancien nom d'Angleterre.

ALBORNOS ou ALBORNOZ. f. m. Sorte de manteau à capuce fait de poil de chèvre.

A L C

ALCE. f. f. Animal fauvage.

A L E

ALECTON. f. f. L'une des trois Furies.

ALECTORIENNE. f. f. Pierre qu'on trouve dans l'eftomac ou le foie de quelques vieux coqs.

ALECTOROMANCIE. f. f. Divination par le moyen d'un coq.

ALÉNIER. f. m. Celui qui fait & vend des alênes & des aiguilles.

ALESÉ, ÉE, ou ALEZÉ. adj. En blafon, fe dit Des pieces de l'écu retranchées, & qui ne vont pas jufqu'à fes bords.

ALÉSER. v. a. Terme de Monnoie. *Aléfer les carreaux*, les battre légérement fur l'enclume pour redreffer leurs bords.

ALETE. f. m. Terme de Fauconnerie. Oifeau de proie, propre à voler la perdrix.

ALETTE. f. f. Terme d'Architecture. Petite aile ou côté.

ALEVINAGE. f. m. Petits poiffons qu'on rejette dans l'eau pour peupler.

A L F

ALFANE. f. f. Cavale, jument. Ce mot vient de l'Efpagnol, & a été adopté par les Italiens.

ALFANGE. f. m. Sorte de laitue.

ALFÉNIC ou ALPHÉNIC. f. m. Sucre tors.

ALFIER. f. m. Le foldat qui porte l'enfeigne. C'eft un terme familier ou de raillerie.

ALFONSIN ou ALPHONSIN. Sorte d'inftrument de Chirurgie.

ALFOS ou ALPHOS. f. m. Terme de Chirurgie. Sorte de tache de la peau.

A L G

ALGANON. f. m. Chaîne qu'on met aux galériens.

ALGAROT. f. m. C'eft la poudre émétique.

ALGÉBRISER. Terme familier. S'appliquer à l'Algèbre, en parler, en remplir fes écrits.

ALGÉDO. f. f. Accident qui arrive quelquefois dans la gonorrhée virulente.

ALGENIR. f. m. Étoile fixe qui eft au pied droit de Perfée.

ALGÉRIEN, ENNE. adj. Qui eft d'Alger.

ALGÉROT. f. m. Préparation d'antimoine & de mercure fublimé.

ALGONQUIN, INE. Peuple de la Nouvelle France en Amérique.

A L I

ALIBANIES. f. f. pl. Toiles de coton des Indes Orientales.

ALICA. f. f. Efpèce de froment.

ALICANTE. f. f. Ville d'Efpagne d'où vient le vin qu'on nomme d'*Alicante*.

ALICHON. f. m. Planche de bois où tombe l'eau pour faire tourner un moulin à eau.

ALICONDE. f. m. Arbre de la Baffe Ethiopie.

ALIMUS. f. m. Sorte d'arbriffeau.

ALINGÉ, ÉE. adj. Qui a du linge.

ALINGER. v. a. Donner du linge à quelqu'un.

A L L

ALLANTOÏDE. f. f. Troifieme membrane qui enveloppe le fœtus.

ALLÉGATEUR. Celui qui allègue, qui cite.

ALLÉSOIR. f. m. Châffis de charpente pour aléfer un canon. Outil de Serrurier pour calibrer un trou.

ALLÉSURE. f. f. Parties de métal qui tombent quand on allèfe un canon.

ALLOUABLE. adject. Qui fe peut allouer, accorder.

A L M

ALMADIE. f. f. Petite barque longue de quatre braffes, dont fe fervent quelques Sauvages.

ALMOUDE ou ALMUDE. f. f. Sorte de mefure de Portugal, qui fert à mefurer les huiles.

A L O

ALOUCHI. f. m. Gomme de l'arbre qui produit la cannelle blanche.

ALOUVI, IE. adj. Terme familier. Qu'on ne peut raffafier.

ALOYAGE. f. m. Alliage & mélange des métaux.

ALOYER. v. a. Donner à l'or & à l'argent l'aloi requis par les lois.

A L P

ALPAGNE. f. m. Animal fort femblable aux lamas & aux vigognes.

ALPAM. f. m. Plante dont les feuilles ont une odeur agréable, & dont les fleurs n'en ont aucune.

ALPEN ou ALPAGE. f. m. Terre non labourée. Vieux.

ALPES. f. f. pl. Montagnes d'Italie fort renommées.

ALPHA. f. m. La premiere lettre de l'alphabet grec. Au fig. Commencement, premier.

ALPHANET. f. m. Oifeau de proie, qui fert au vol de la perdrix & du lièvre. On l'appelle auffi Tuniffien, parce qu'il vient de Tunis.

A L Q

ALQUIFOUX. f. m. Mine de plomb ou plomb minéral.

A L T

ALTIMÉTRIE. f. f. Partie de la géométrie qui enfeigne à mefurer des lignes droites ou inclinées.

A L U

ALUCO. f. m. Efpece de hibou.

A L Y

ALYPUM. f. m. Plante qui purge violemment.

A M A

AMADES. f. m. pl. Terme de Blafon. Ce font trois liftes plates parallèles.

AMADOTE. f. f. Sorte de poire ou de poirier.

AMARANTINE. f. f. Sorte d'anemone.

AMASSETTE. f. f. Morceau de bois, de corne ou de cuir pour amaffer les couleurs broyées.

AMATELOTER. v. a. Mettre les matelots deux à deux pour s'entre-aider.

A M B

AMBACHT. f. m. Sorte d'étendue de Juridiction. Terrnoire dont le poffeffeur a haute & baffe Juftice.

AMBI. f. m. Inftrument de Chirurgie propre à réduire la luxation du bras, dans laquelle la tête de l'humérus eft tombée fous l'aiffelle.

AMBLEUR. f. m. Officier de la petite Ecurie du Roi.

AMBOUTIR. v. a. Rendre une piece de métal convexe d'un côté & concave de l'autre.

AMBOUTISSOIR. f. m. Outil d'Orfevre.

A M E

AMENAGE. f. m. Terme de Voiturier. Voiture.

AMEULONER ou AMULONER. v. a. Mettre en meule du blé, du foin, &c. Ce terme, ufité chez nos Fermiers & nos Aoûterons, mérite d'être adopté.

A M I

AMINEUR. f. m. Terme de Gabelle. Mefureur de fel.

A M O

AMOISES. f. f. pl. Pièces de bois qui embraffent les fous-faîtes, liens & poinçons à l'endroit des affemblages pour les affermir.

AMOLETTES. f. f. pl. Trous où l'on paffe les barres du cabeftan & du virevau.

AMOME. f. m. Sorte de drogue médicinale qui entre dans la thériaque.

AMOMI. f. m. Chez les Hollandois, Poivre de la Jamaïque.

AMPHIBLESTROÏDE. f. f. Tunique de l'œil, molle, blanche & glaireufe.

AMPHIBRANCHIES. f. f. pl. Efpaces autour des glandes des gencives qui humectent la trachée-artère & l'eftomac.

AMPHIPOLE. f. m. Arconte, ou Magiftrat de Syracufe.

AMPHISMÈLE. f. f. Terme d'Anatomie. Inftrument pour difféquer les os.

AMPLIER. v. a. Terme de Palais. Différer. *Amplier le terme d'un payement. Amplier un crime*, c'eft différer fon jugement. *Amplier un prifonnier*, c'eft le tenir moins refferré.

AMPLISSIME. adj. Terme d'honneur. Qualité qu'on donne en parlant à certaines perfonnes.

AMPUTER. v. a. Terme de Chirurgie. Couper.

A M U

AMURCA. f. m. Remède aftringent.

AMUSEUR. f. m. Celui qui amufe.

AMUSOIR. f. m. ou mieux *Amufoire*. f. f. Qui amufe. Ce terme eft populaire.

A M Y

AMYGDALOÏDE. f. f. Pierre figurée, qui reffemble à une amande.

A N A

ANABAPTISTES. f. m. Secte d'Hérétiques qui ne baptifent les enfans que lorfqu'ils font parvenus à l'âge de raifon. On appelle cette fecte, *Anabaptifme*, f. m.

ANAGRAMMATISER. v. a. Faire l'anagramme.

ANAGRAMMATISTE. f. m. Qui fait des anagrammes.

ANALOGISME. f. m. Argument de la caufe à l'effet. Comparaifon de l'analogie qu'il y a entre diverfes chofes.

ANAPESTIQUE. adj. Il fe dit d'Un vers compofé d'anapeftes.

ANAPLÉROTIQUE. adj. m. & f. Il fe dit Des remèdes externes qui font revenir les chairs dans les plaies & les ulcères.

S'ANASTOMOSER. v. pron. Se joindre par les extrémités, s'emboucher l'un dans l'autre.

ANATE ou ATTOLE. f. f. Sorte de teinture rouge des Indes.

ANATHÉMATISME. f. m. Canon ou condamnation qui porte anathème.

ANATIFÈRE. adj. m. & f. Il fe dit d'Une coquille qui porte un canard.

A N C

ANCHER. v. a. Terme de Mufique, Garnir un inftrument de fes anches.

ANCONÉ. f. m. Nom d'un des mufcles qui fervent à étendre le coude.

ANCRURE. f. f. Terme de Tondeur. Petit pli qui fe fait à l'étoffe que l'on tond.

A N D

ANDA. f. m. Arbre du Bréfil. L'eau dans laquelle a trempé fon écorce, endort les animaux.

ANDAILLOTS. f. m. pl. Anneaux qui fervent à amarrer la voile mife fur le grand étai.

ANDRATOMIE. f. f. Diffection du corps humain.

ANDRIENNE. f. f. Robe de femme abattue, avec des paremens.

ANDROÏDE. f. f. Figure d'homme qui parle & qui marche par le moyen des refforts.

A N E

ANÉVRISMAL, LE. adj. Qui appartient

à l'anévrisme, qui tient de l'anévrisme.

ANG

ANGÊME. ANGÈNE. ANGENIN. f. m. Terme de Blason. Il se dit d'Une fleur factice qui a six feuilles.

ANGUICHURE. f. f. Bande de cuir attachée au pavillon d'un cor, & que celui qui veut porter le cor, se met en forme de baudrier.

ANH

ANHIMA. f. m. Oiseau de proie aquatique du Brésil : il a sur la tête une corne.

ANI

ÂNIER. f. m. Celui qui a des ânes, ou qui en conduit & qui en a soin. On dit aussi au féminin *Anière*.

ANN

ANNEXION. f. f. Union. Il se dit des Bénéfices auxquels la Prêtrise est annexée.

ANNONCIADE. f. f. Ordre Militaire, Ordre de Religieuses.

ANNOTATEUR. f. m. Celui qui fait des notes, des remarques.

ANO

ANOLIS. f. m. Espèce de lésard des Antilles.

ANORDIE. f. f. Sorte de tempête de vent de nord.

ANS

ANSETTE. f. f. Petite anse. En terme de mer, *Ansettes* sont des bouts de cordes qui servent d'oeillets aux voiles, & dans lesquels on passe d'autres cordes. Les Orfevres appellent *Ansette*, l'anse d'une tasse.

ANSPECT. f. m. Terme de Marine. Lévier.

ANT

ANTA. f. m. Animal du Paraguay, qui a une trompe.

ANTALE. f. m. Sorte de coquillage fait en tuyau.

ANTANAIRE. adj. m. Il se dit en Fauconnerie De l'oiseau qui a le pennage de l'année précédente sans avoir mué.

ANTÉCÉDEMMENT. adv. Terme de Théologie. Selon des Théologiens, Dieu prédestine à la gloire antécédemment aux mérites, avant la prévision des mérites.

ANTÉCESSEUR. f. m. Professeur de Droit.

ANTENALE. f. m. Oiseau de mer vers le Cap de Bonne-Espérance.

ANTÉPHIALTIQUE. adj. *Un remède antéphialtique*, bon contre le cauchemar.

ANTES. f. m. Pilastres qu'on mettoit autrefois au coin des murs des édifices.

ANTESCIENS. f. pl. Terme de Géographie. Contre-habitans en une même contrée du méridien & en divers parallèles éloignés également de l'Équateur.

ANTHERA. f. f. Terme de Pharmacie. Le jaune qui est au milieu de la rose.

ANTI-APOPLECTIQUE. f. m. Remède contre l'aploplexie.

ANTI-ARTHRITIQUE. f. m. Remède contre la goutte.

ANTI-ASTHMATIQUE. f. m. Remède contre l'asthme.

ANTI-CABINET. f. m. Pièce entre la salle & le cabinet.

ANTI-CHRÉTIEN, ENNE. adj. Opposé à la doctrine du Christianisme.

ANTI-CŒUR. f. m. Sorte de maladie de cheval.

ANTI CONSTITUTIONNAIRE. adj. & f. Opposé à la Constitution *Unigenitus*.

ANTI CONVULSIONISTE. f. m. & f. Contraire aux convulsions, qui ne les croit pas surnaturelles.

ANTI-COUR. f. f. Première cour qui est suivie d'une autre.

ANTIDOSAIRE ou ANTIDOTAIRE. f. m. Recueil de remèdes inventés par de célèbres Médecins.

ANTI DYSSENTÉRIQUE. f. m. Remède contre la dyssenterie.

ANTI ÉPILEPTIQUE. f. m. Remède contre l'épilepsie.

ANTI-FÉBRILE. f. m. Remède contre la fièvre.

ANTICORIUM. f. m. Gros émail dont se servent les Faïanciers.

ANTI-THÉCTIQUE. f. m. Remède contre la fièvre hectique.

ANTI-HYDROPIQUE. f. m. Remède contre l'hydropisie.

ANTI-HYPOCONDRIAQUE. f. m. Remède contre la maladie hypocondriaque.

ANTI-HYSTÉRIQUE. f. m. Remède contre les vapeurs.

ANTILLIS. f. m. Sorte de plante.

ANTIMONIAL, LE. adj. Qui appartient à l'antimoine.

ANTI-PARALYTIQUE. f. & adj. Remède contre la paralysie.

ANTI-PESTILENTIEL, ELLE. adj. Qui prévient ou guérit la peste.

ANTIPHATE. f. m. Sorte de corail noir.

ANTIPODAL, LE. adj. Qui est antipode. *Le méridien antipodal.*

ANTIPTOSE. f. f. Position d'un cas pour un autre.

ANTIQUER. v. act. Terme de Relieur. Enjoliver la tranche d'un livre de petites figures de diverses couleurs & relevées en or.

ANTI-SALLE. f. f. Lieu qu'on trouve avant la salle.

ANTI-SCORBUTIQUE. adj. m. & f. Qui guérit le scorbut.

ANTI-SCORBUTIQUE. f. m. Remède contre le scorbut.

ANTI-SPASE. f. f. Terme de Médecine. Révulsion, retour d'humeurs.

ANTI-SPASMODIQUE. f. m. & adj. Remède contre les convulsions.

ANTI-SPASTIQUE. adj. Qui opère par révulsion.

ANTI-SPODE. f. m. Faux Spode qu'on emploie à la place du vrai.

ANTI-THÉTIQUE. adj. Qui tient de l'antithèse.

ANTI-TRINITAIRE. f. m. Hérétique qui combat le mystère de la Trinité.

ANTI-TYPE. C'est la même chose que type ou figure.

ANTI VÉNÉRIEN. f. m. & adj. Remèdes contre les maladies vénériennes.

ANTI VÉROLIQUE. adj. Qui guérit la petite vérole.

ANTOISER. verb. a. Empiler, mettre en pile. Il se dit Des tas de fumier.

ANTOIT. f. m. Sorte d'instrument de fer qui sert dans la construction des vaisseaux.

ANTONINS. f. m. pl. Religieux de Saint Antoine.

ANTRISQUE. f. m. Plante qui est apéritive.

APA

APATURIES. f. f. pl. Fêtes des Anciens en l'honneur de Bacchus.

APÉDEUTE. f. m. Ignorant.

APH

APHONIE. f. f. Extinction de voix.

APHORISTIQUE. adj. m & f. Qui appartient à l'aphorisme.

APHRONILLE. f. f. Sorte de plante, dont les racines prises en breuvage provoquent l'urine.

APHRONITRE. f. m. Écume de nitre ; ce qu'il y a de plus subtil & de plus léger.

API

APIQUER. v. n. Il se dit Quand un vaisseau approche de l'ancre qui est mouillée, & que le câble commence à se roidir & à être perpendiculaire.

APIS. f. m. Bœuf, taureau que les Égyptiens adoroient sous ce nom.

APL

APLANER. v. act. Faire venir la laine à une couverture avec des chardons.

APLANEUR. f. m. Celui qui fait ce travail.

APLANISSEUR. f. m. Ouvrier qui, après la première tonture des draps, leur donne une certaine façon.

APLESTER. v. act. Déplier ou étendre les voiles pour recevoir le vent, & se disposer à partir.

APLETS. f. m. pl. Rets ou filets pour la pêche du hareng.

APO

APOCROUSTIQUE. f. m. Médicament destiné à chasser les humeurs malignes.

APODE. f. m. Hirondelle de mer, qui a les pieds fort courts.

APOLLINAIRES. adj. *Les jeux apollinaires*, en l'honneur d'Apollon.

APOLLINARISTES. f. m. pl. Sorte d'Hérétiques, qui ne croyoient point que Jesus-Christ eût pris de la Sainte Vierge une véritable chair.

APOLLON. f. m. Dieu du Parnasse. Au figuré un grand Poëte. *C'est un Apollon.*

APOLLON. f. m. Petite robe de chambre qui ne descend qu'à la moitié des cuisses.

APOLTRONIR. v. act. C'est lorsqu'on coupe à un oiseau de proie les ongles des pouces, ensorte qu'il n'est plus propre pour le gros gibier.

APONÉVROTIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à une aponévrose.

APOPHYGE. Terme d'Architecture. L'endroit où la colonne sort de sa base & commence à monter.

APORE. f. m. Sorte de problème fort difficile.

APOSTILLATEUR. f. m. Terme de Jurisprudence. Celui qui a fait des apostilles, des notes sur un ouvrage.

APOSTIS. f. m. Terme de Marine. Ce sont deux pièces de bois, dont l'une est le long de la bande droite, & l'autre le long de la bande gauche d'une galère.

APOSTUME. f. f. La même chose qu'*Apostème*. Les médecins ne disent qu'*Apostème*.

APOTHICAIRAISSE. f. f. Religieuse qui a soin de l'Apothicairerie.

APOTOME. f. m. Terme d'Algèbre. C'est la différence des quantités incommensurables dont on fait l'addition. En musique, c'est la partie qui reste d'un ton entier quand on a ôté le demi-ton majeur.

APP

APPARESSER. v. act. Appesantir l'esprit, le rendre paresseux. Il est familier.

S'APPARESSER. v. pron. Devenir paresseux.

APPARONÉ, ÉE. adj. Marqué par les Officiers Jaugeurs.

APPÂTELER. v. a. Donner de la pâtée ou d'autres alimens aux animaux, aux enfans & aux hommes qui ne peuvent manger seuls.

APPOINTEUR. f. m. Juge qui fait appointer une affaire, pour favoriser une partie.

APPORTAGE. f. m. Peine & salaire de celui qui apporte quelque fardeau.

APPRÉCIATIF. adj. m. *Aimer Dieu d'un amour appréciatif*, plus que toute autre chose.

APPRÉHENSIF, IVE. adj. Qui craint, qui a peur. Timide. Ce mot vieillit.

APPRISE. f. f. Terme de Palais. C'est la même chose que prisé ou apprécié.

APPRIVOISEMENT. f. m. Action par laquelle on apprivoise. Peu usité.

APPROBATRICE. f. f. Celle qui loue, qui approuve quelque chose, quelque personne. Peu usité.

APPROFONDISSEMENT. ſ. m. L'action d'approfondir. Figurément, l'action de pénetrer plus avant dans la connoiſſance d'une choſe. Peu uſité.

APPROPRIANCE. ſ. f. Terme de Coutume. Priſe de poſſeſſion d'une choſe achetée ou donnée.

A P R

APRÊLE. ſ. f. Sorte d'herbe.

APRON. ſ. m. Poiſſon d'eau douce.

APROXIT. ſ. f. Sorte de plante.

A Q U

AQUATILE. adj. m. & f. Qui naît & ſe nourrit dans l'eau.

AQUILONAIRE. adj. Qui eſt d'aquilon; qui eſt boréal.

A R A

ARABIQUE. adj. Qui eſt d'Arabie: *Gomme Arabique*. Qui eſt du langage Arabe: *Ecriture Arabique*.

ARAMER. v. act. Mettre une pièce de drap ou de ſerge ſur un rouleau pour la tirer & l'alonger.

ARANG. Terme que donnent les Imprimeurs aux Compagnons qui font peu d'ouvrage.

ARANTELES. ſ. f. pl. Filandre qui ſe trouve au pied du cerf.

ARAS. ſ. m. Eſpèce de perroquet, plus grand que les perroquets ordinaires.

ARASES. ſ. f. pl. Pierres plus baſſes ou plus hautes que les autres cours d'aſſiſes.

A R B

ARBALÉTRIÈRE *d'une Galère*. Le poſte où combattent les ſoldats.

ARBITRATEUR. ſ. m. Terme de Droit. Amiable Compoſiteur à qui on donne la liberté de ſe relâcher du droit. *L'Arbitre*, au contraire, doit garder les formalités de Juſtice.

ARBITRATION. ſ. f. Terme de Juriſprudence. Liquidation, eſtimation.

ARBOLADE. ſ. f. Terme de Traiteur. Sorte de ragoût.

A R C

ARCANSON. ſ. m. C'eſt la colophane.

ARCASSE. ſ. f. Terme de Marine. Le derrière du gaillard, la culaſſe du navire. Le mouſſe d'une poulie.

ARCHANGÉLIQUE. ſ. f. Plante dont il y a pluſieurs eſpèces.

ARCHELET. ſ. m. Petit archet dont les Orfévres, Horlogers & Serruriers ſe ſervent pour les ouvrages de tour les plus légers Le Fondeur de caractères, le Maçon ont auſſi des inſtrumens qu'ils nomment *Archelet*.

ARCHI-CHAMBELLAN. ſ. m. Grand-Chambellan.

ARCHI ÉCHANSON. ſ. m. Grand Échanſon de l'Empire.

ARCHI-MARÉCHAL. ſ. m. Grand Maréchal de l'Empire.

ARCHI-NOBLE. adj. Très-noble. Il eſt familier.

ARCHIPOMPE. ſ. f. Terme de Marine. Retranchement carré qui eſt à fond de cale pour conſerver les pompes.

ARCHITECTONOGRAPHE. ſ. m. Celui qui fait la deſcription de quelques bâtimens.

ARCHITECTONOGRAPHIE. ſ. f. Deſcription de quelque eſpèce de bâtiment que ce ſoit.

ARCHIVIOLE. ſ. f. Eſpèce de clavecin ſur lequel on a appliqué un jeu de viole.

ARCHURES. ſ. f. pl. Pièces de menuiſerie qui ſont au-devant des meules de moulin, & qui peuvent ſe démonter.

ARCOT. ſ. m. Excrément du cuivre jaune; ce qu'on appelle *Potin*, quand il eſt allié avec le plomb.

A R D

ARDASSES. ſ. f. pl. Les plus groſſières de toutes les ſoies de Perſe.

ARDASSINES. ſ. f. pl. ou ABLAQUES. Belles ſoies de Perſe.

A R E

ARÉOPAGITE. ſ. m. Juge de l'Aréopage.

ARÉOSTILE. ſ. m. Terme d'Architecture. Édifice dont les colonnes ſont éloignées les unes des autres.

ARÉOTECTONIQUE. ſ. f. Partie de l'Architecture militaire qui regarde l'attaque & le combat.

ARÉOTIQUE. ſ. m. Médicament qui ouvre les pores & facilite la tranſpiration.

ARER. v. neut. Terme de Marine. Chaſſer ſur les ancres.

ARÊTIER. ſ. m. Pièce de bois bien équarrie, qui forme l'arête ou le côté angulaire des couvertures qui ſont faites en pavillon. Pièce de bois délardée, qui forme l'angle d'une croupe. Bout de table de plomb au bas de l'arêtier de la coupe d'un comble couvert d'ardoiſes.

ARÊTIÈRES. ſ. f. pl. Enduits de plâtre que les Couvreurs mettent aux angles de la croupe d'un comble couvert de tuiles.

ARGANEAU. ſ. f. Terme de Marine. Gros anneau de fer où l'on attache des cordages.

ARGOTER. verb. act. Couper l'extrêmité d'une branche morte.

ARGUE. ſ. f. Lieu où l'on tire & où l'on dégroſſe l'or & l'argent pour les Orfévres & les Tireurs d'or. C'eſt auſſi le nom d'une machine des Tireurs d'or.

ARGUTIE. ſ. f. Petite ſubtilité d'eſprit. Argument ſophiſtique ou pointilleux. Il eſt peu uſité.

ARGYRODAMAS. ſ. m. Eſpèce de talc blanc, qui réſiſte au feu le plus violent.

ARGYROPÉE. ſ. f. Terme de Philoſophie hermétique. L'art de faire de l'argent.

A R I

ARIADNE. ſ. f. Nom d'une étoile placée dans la couronne ſeptentrionale.

ARIANISME. ſ. f. Les ſentimens, l'héréſie d'Arius. Ceux qui la ſoutiennent ſe nomment *Ariens*. Ils prétendoient que le Père & le Fils n'étoient point de même nature.

ARIDURE. ſ. f. Maigreur, conſomption de tout le corps ou de quelqu'un de ſes membres. C'eſt un terme de Médecine.

ARIGOT. ſ. m Eſpèce de fifre.

ARISTO-DÉMOCRATIE. ſ. f. Gouvernement où la Nobleſſe & le Peuple ont part.

ARISTO-DÉMOCRATIQUE. adj. m. & f. Qui a la forme de l'Ariſto-Démocratie, qui appartient à l'Ariſto-Démocratie.

ARITHMOMANTIE. ſ. f. L'art de deviner par les nombres.

A R M

ARMAND. ſ. m. Eſpèce de bouillie ou de remède pour un cheval malade.

ARMELINE. ſ. f. Peau très-fine & fort blanche qui vient de Laponie.

ARMÉNIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt d'Arménie. *L'Arménienne* eſt auſſi le nom d'une pierre précieuſe.

ARMOGAN. ſ. m. Terme de Marine. Temp propre pour la navigation.

ARMORIQUE. adj. Mot Celtique & Bas-Breton. Maritime.

ARMORIQUE. ſ. f. Autrefois la Bretagne, preſque toute la Normandie, le Maine, le Perche, le Nord de l'Anjou & de la Touraine.

ARMORISTE. ſ. m. Celui qui ſait le Blaſon, qui l'enſeigne, qui en écrit.

A R O

AROMATISATION. ſ. f. Terme de Pharmacie. Mélange qu'on fait de quelques aromates avec d'autres choſes, pour donner à celles-ci une odeur agréable.

AROMATITE. ſ. f. Pierre précieuſe en Egypte & en Arabie.

ARONDELAT. ſ. m. Le petit de l'hirondelle.

A R P

ARPAILLEUR. ſ. m. Celui qui cherche l'or ſur le bord des rivières, & qui tâche à découvrir les mines.

A R Q

ARQUER. v. neut. Se courber en arc. Il ſe dit d'un navire dont la quille fait l'arc.

A R R

ARRACHEUSE. ſ. f. Celle qui arrache ou épluche le jare des peaux de caſtor.

ARRACHIS. ſ. m. Terme des Eaux & Forêts. C'eſt l'enlèvement du plant des arbres.

ARRAISONNER. v. n. Vieux mot. Entrer en propos avec quelqu'un, lui vouloir faire entendre raiſon.

ARRÉRAGER. v. n. *Il ne faut pas ſe laiſſer arrérager*, laiſſer courir ſur ſoi pluſieurs années d'arrérages.

ARRESTOGRAPHE. ſ. m. Compilateur d'arrêts.

ARRIÈRE-FERMIER. ſ. m. Sous-Fermier.

ARRIÈRE-FLEUR. ſ. f. Reſte de fleur qu'on a omis d'enlever de deſſus les peaux en les effleurant.

ARRIÈRE-PANAGE. ſ. m. Le temps qu'on laiſſe les beſtiaux dans la forêt, après l'expiration du temps du panage.

ARRIÈRE-VOUSSURE. ſ. f. Eſpèce de voûte qu'on fait derrière une porte ou une fenêtre pour couronner l'embraſure, ou faire que la porte s'ouvre avec plus de facilité.

ARRIVAGE. ſ. m. Abord des vaiſſeaux dans un port.

ARROBE. ſ. f. Terme de Marine. Il ſe dit du poids de trente-une livre ou de trente-deux.

ARROSAGE. ſ. m. Terme hydraulique. Canaux qu'on pratique pour conduire des eaux ſur des terres trop sèches. Dans les moulins à poudre, l'eau qu'on met dans les mortiers pour le liage du ſalpêtre, du ſoufre & du charbon.

A R S

ARSIN. ſ. m. On appelle *Bois arſin*, les bois ſur pied, où le feu a pris par accident.

ARSIS. ſ. m. Vin trop ardent, & qui a le goût rôti.

A R T

ARTÉMON. ſ. m Troiſième mouffle qui eſt au bas de la machine appelée *Polyſpaſte*, qui ſert à élever des fardeaux.

ARTENNA. ſ. f. Oiſeau aquatique, qui a le pied comme le canard.

ARTHRON. ſ. m Jonction naturelle d'os, en laquelle les bouts de deux os s'entretouchent.

ARTIEN. ſ. m. Terme de Collége. Il ſignifie l'Écolier qui eſt ſorti des Humanités, & qui étudie en Philoſophie.

ARTILLÉ, ÉE. adj. Garni. On dit, *Un vaiſſeau artillé de toutes pièces*.

ARTILLER ou ARTILLIER. ſ. m. Ouvrier qui travaille à l'artillerie.

ARTISONNÉ ou ARTUSONNÉ. adj. On le dit du bois où il y a des trous de vers.

A R U

ARUM. ſ. m. Sorte de plante qui a les propriétés de la ſerpentine.

A R Z

ARZEL. adj. m. Il ſe dit des chevaux; c'eſt-à-dire, qui a une marque de poils blancs aux pieds de derrière, depuis le ſabot juſqu'au boulet.

A S O

ASODÈS. ſ. f. Eſpèce de fièvre continue, qui cauſe une grande inquiétude autour du cœur ou de l'eſtomac.

ASPERGOUTE. f. f. Plante dont les fleurs font bonnes contre les inflammations de la gorge & d s aînes.
ASPÉRULE. f. f. Plante ; espèce de Grateron.
ASPHALITE. f. m. Terme d'Anatomie. La cinquième des vertèbres des lombes.

ASS

ASSABLÉ, ÉE. adj. Rempli de fable. Demeuré, arrêté fur le fable.
ASSABLER. v. act. Remplir de fable, couvrir de fable.
S'ASSABLER. v. récip. Se remplir de fable. Demeurer arrêté fur le fable.
ASSAISONNEUR. f. m. Celui qui affaifonne.
ASSATION. f. f. Terme de Pharmacie. Coction des médicamens & alimens dans leur propre fuc, fans addition d'aucune liqueur.
ASSAZOÉ. f. f. Herbe d'Abyffinie, bonne contre le venin des ferpens.
ASSÉCUTION. f. f. Terme de Droit Canon, qui fe dit de l'obtention d'un Bénéfice.
ASSÉEUR. f. m. Mot d'ufage dans le Élections, pour fignifier un Collecteur des tailles dans les Paroiffes de la campagne.
ASSERTEUR. f. m. *Afferteur de la vérité, de la liberté publique*, qui foutient la vérité, qui defend la liberté publique.
ASSERTIVEMENT. adv. D'une manière affirmavive.
ASSETTE. f. f Marteau avec une tête d'un côté, & un tranchant de l'autre, large de deux pouces, & un peu recourbé vers le manche. C'eft un inftrument de Couvreur.
ASSIENNE. f. & adj. f. Pierre fpongieufe parfemée d'outre en outre de veines jaunes.
ASSIENTISTE. f. m. Celui qui a part, celui qui a des actions dans la Compagnie de l'Affiente.
ASSOMMOIR. f. m. Petit ais chargé d'une pierre, & tendu pour prendre des bêtes.

AST

ASTELLE. f. f. Terme de Chirurgie. Appui dont les Chirurgiens fe fervent pour lier les fractures des os avec les bandages.
ASTÉROÏDE. f. f. Plante dont la fleur eft radiée.
ASTIE. f. m. Gros os de cheval ou de mulet, dont les Cordoniers fe fervent pour liffer les femelles & autres parties du foulier. Ils mettent dedans du fuif pour graiffer leurs alênes.
ASTRAL, ALE. adj. Qui appartient aux aftres, qui en dépend.
ASTRÉE. f. f. Nom poëtique de la Juftice.
ASTROC. f. m. Terme de Marine. Groffe corde qu'on attache à une cheville de bois nommée *Efcome*.
ASTRONOMIQUEMENT. adv. D'une manière aftronomique & exacte.

ASY

ASYMÉTRIE. f. f. Terme d'Arithmétique. C'eft lorfque dans un nombre propofé on ne peut trouver une racine telle qu'on la demande.

ATA

ATABALE. f. m. Efpèce de tambour dont fe fervent les Maures.
ATABULE. f. m. Vent fâcheux qui règne dans la Pouille.

ATO

ATOLE. f. f Bouillie faite avec de la farine de maïs, ou blé de Turquie.

ATR

ATRABILE. f. f. Bile noire.
ATROPOS. f. f. L'une des trois Parques, felon la Fable.

ATT

ATTÉDIER. v. a. Vieux mot. Ennuyer, importuner quelqu'un par fes contes, fes difcours.
ATTIL. f. m. Terme de Charretier. Sorte de petit ais ou de late courbée, qui s'élève au-deffus du collier du cheval de harnois. C'eft auffi un terme de Potier. *Voyez* ATTELLE.
ATTELLE. f. f. Outil dont fe fervent les Potiers de terre, pour diminuer l'épaiffeur des ouvrages de poterie qu'ils tournent à la roue & au tour.
ATTELLES. Morceaux de bois chantournés, qu'on attache aux colliers des chevaux de harnois. C'eft la même chofe que *Attel*. Ce font auffi des morceaux de bois creux qui font une poignée, qui fert aux Plombiers à prendre leurs fers à fouder.
ATTELLE, eft encore Uu petit ais, qu'on lie autour d'un membre rompu, pour le tenir en état jufqu'à fa guérifon.
ATTELOIRE. f. f. Cheville ronde qui fe met dans le timon des affûts des pièces d'artillerie, & dans ceux des chariots & des charrettes.
ATTICURGES. f. f. pl. Terme d'Architecture. Colonnes carrées.
ATTISEUR, EUSE. f. m. & f. Celui, celle qui attife.
ATTISONNOIR. f. m. Outil crochu dont fe fervent les fondeurs pour attifer le feu.
ATTREMPENCE. f. f. Vieux mot. Modération de paffion.
ATTREMPER. v. a. Vieux mot qu'on employoit pour Tremper. Il a fignifié auffi, Modérer ou fe modérer.

AVA

AVALAGE. f. m. L'action d'avaler ou de defcendre.
AVALANCHE ou AVALANGE. f. f. Chute des neiges qui fe détachent des montagnes & tombent dans les vallons.
AVALÉE. f. f. Terme de Manufacture. C'eft la même chofe que levée ; ce que l'ouvrier peut travailler fur fon métier, fans être obligé de rouler & de dérouler fes enfubles.
AVALIES. f. f. pl. Terme de Négoce. Laines qui proviennent des peaux de mouton, de l'abatis des Bouchers, lorfqu'ils les vendent aux Mégifliers.
AVALURE. f. f. Terme de Maréchalerie. Défectuofité d'une corne molle & raboteufe, qui croît au pied d'un cheval quand il fait quartier neuf.
AVANT-DUC. f. m. Pilotage qu'on fait fur le bord d'une rivière avant que de commencer un pont.
AVANT-FOSSÉ f. m. Profondeur pleine d'eau qui eft autour de la contrefcarpe, du côté de la campagne.
AVANT-JOUR. f. m. Temps qui précède le lever du foleil.
AVANT-MUR. f. m. Mur placé devant un autre.
AVANT-PART. f. f. Préciput.
AVANT-PIED. f. m. Partie du pied qui eft la plus avancée.
AVANT-PIEU. f. m. Bout de poutrelle qu'on met fur la couronne d'un pieu pour le tenir à plomb. Pinces de fer pointues, dont on fe fert pour planter des piquets & des échalas de treillage.
AVANT-POIGNET. f. m. La paume de la main.
AVANT-PORTAIL. f. m. Premier portail.
AVANT-SCÈNE. f. f. Chez les Anciens, la partie du théâtre, fur laquelle les Acteurs paroiffoient.
AVANT-TOIT. f. m. C'eft un toit avancé.
AVAREMENT. adv. D'une manière avare.
AVARIÉ, ÉE. adj. Il fe dit Des marchandifes qui ont été endommagées dans le vaiffeau pendant le voyage.
AVASTE. Terme de Marine. C'eft affez, arrêtez-vous.

AUB

AUBAN. f. m. *Le droit d'auban*, eft celui qui fe paye aux Seigneurs ou aux Officiers de Police, pour avoir permiffion d'ouvrir boutique. Il fignifie auffi La permiffion même.
AUBENAGE. f. m. Droit attribué par quelques Coutumes aux Seigneurs moyens Jufticiers.
AUBERON. f. m. Petit morceau de fer rivé au moraillon qui entre dans une ferrure, & au travers duquel paffe le pêne pour la fermer.
AUBERONNIÈRE. f. f. Moraillon, ou bande de fer fur laquelle les auberons font rivés.
AUBINET ou SAINT-AUBINET. f. m. Pont de cordes, fupporté par des bouts de mâts pofés en travers fur le plat bord, à l'avant des vaiffeaux marchands.
AUBOURS. f. m. Arbre dont les feuilles font bonnes contre l'afthme.

AVE

AVÉNAGE. f. m. Redevance d'avoine qu'on doit à un Seigneur cenfier.
AVERNE. f. m. Nom poëtique de l'Enfer; Lac de Campanie.
AVERTISSEUR. f. m. Officier chez le Roi, qui avertit lorfque le Roi vient dîner.

AUG

AUGITE. f. f. Pierre précieufe d'un vert pâle.
AUGUSTIN. f. m. Nom d'homme ; nom de Religieux.
AUGUSTINE. f. f. Nom de Religieufe.
SAINT - AUGUSTIN. Sorte de caractère d'Imprimerie, qui eft entre le Gros-texte & le Cicéro.
AUGUSTINIEN. Celui qui eft attaché à la doctrine de S. Auguftin, qui la foutient, qui en prend la défenfe. Hérétiques qui foutenoient que les ames des Saints n'entroient point au Ciel avant le jour du Jugement.

AVI

AVILLONNER. v. a. Terme de Fauconnerie. Donner des ferres de derrière.
AVILLONS. f. m. Serres de derrière de l'oifeau de proie.
AVIRONNER. v. a. Pouffer, faire avancer avec l'aviron.
AVITAILLEUR. f. m. Marchand qui fournit les victuailles, & ce qui eft néceffaire pour en ufer.
AVIVAGE. f. m. Terme de Miroitier. Première façon qu'on donne à la feuille d'étain, pour recevoir le vif-argent.
AVIVOIR. f. m. Inftrument de Doreurs fur métal pour étendre l'or amalgamé fur leur ouvrage.

AUL

AU LOF. Terme de Marine. Commandement fait au Timonier de gouverner vers le vent.

AVO

AVOCASSERIE. f. f. Profeffion d'Avocat. Il eft familier, & fe prend en mauvaife part.
AVOYER. v. a. Terme de Marine. Commencer à fouffler, ou fouffler d'un autre rhumb. Ce terme eft peu d'ufage.

AUR

AURIFIQUE. adj. *Vertu aurifique*. Puiffance de changer quelque chofe en or.
AURIGA. f. m. Mot latin. Efpèce de bandage pour les côtés. Quatrième lobe du foie.
AURILLAS. f. m. Terme de Manége. Il fe dit Des chevaux qui ont de grandes oreilles.

AUS

AUSSIÈRE. f. f. Terme de Marine. Groffe corde à trois tourons.

AUSTER. sub. masc. Vent très-chaud.

A U V

AUVESQUE. s. m. Espèce de cidre qu'on estime beaucoup.

AVUSTER. v. a. Terme de Marine. Nouer deux cordes l'une au bout de l'autre. Le nœud s'appelle *Avuste*, s. m.

A Z U

AZUBA. s. m. Arbre de Saint-Domingue.

A Y N

AYNET. s. m. Petite verge ou baguette dans laquelle on enfile des harengs qu'on veut faire sorer.

A Y R

AYRI. s. m. Sorte d'arbre du Brésil.

A Z I

AZI. Sorte de présure composée de petit-lait & de vinaigre : on s'en sert en Suisse pour faire le second fromage.

AZIGOS. s. m. Terme de Médecine. Le troisième rameau du tronc ascendant de la veine cave.

B A B

BABICHE. s. f. Petite chienne.

BACALAS. ou BACALAB. s. m. Pièces de bois qui se clouent sur la couverture de la poupe.

B A C

BACASSAS. s. m. Bateau presque fait comme la Pirogue.

BACCHARIS s. f. Sorte de plante conife.

BACCHIONITES. s. m. pl. Philosophes qui méprisoient toutes les choses du monde.

BACCHUS. s. m. Dieu du vin, selon la Fable ; le vin même.

BACCIFÈRE. adj. m. & f. Un arbre baccifère, qui porte des baies.

BACHE. s. f. Grosse toile dont on couvre les charrettes, les bateaux, &c.

BACHER *une charrette*. C'est mettre la bache avec du foin, par-dessus les marchandises.

BACHOTAGE. s. m. Conduite d'un bachot. Vacation de Batelier.

BACHOUE s. f. Vaisseau de bois large par le haut, & qui va en étrécissant.

BACLAGE. s. m. Arrangement des bateaux dans un port, pour y faire la vente des marchandises dont ils sont chargés.

B A D

BADAUDAGE. s. m. ou BADAUDERIE. s. f. Action de Badaud, Entretien de Badaud.

BADINEMENT. adv. D'un air badin & folâtre. Peu usité.

BADUKKA. s. m. Sorte de câprier des Indes.

B A F

BAFETAS. s. m. Toile de coton blanc des Indes Orientales.

B A I

BAÏETTE. s. f. Espèce d'étoffe.

BAILLOQUE. s. f. Plume d'autruche mêlée de blanc & d'un brun obscur.

B A J

BAJOIRE. s. f. Médaille ou monnoie qui a une empreinte de deux têtes en profil, dont l'une avance sur l'autre.

B A L

BALANCINE. s. f. Terme de Marine. Carde qui par un bout est frappée à la tête du mât, & passe sur une poulie au bout de la vergue.

BALANÇONS. s. m. pl. Bois de sapin débité en petit.

BALANDRE. s. f. Terme de Marine. Sorte de bâtiment de mer.

BALANT. s. m. Terme de Marine. La partie de la corde qui n'est point halée ; c'est-à-dire, qui n'est ni roide ni bandée.

BALANUS. s. m. Terme d'Anatomie. Le gland ou la tête du membre viril.

BALAOU. s. m. Petit poisson de la Martinique.

BALASSE. s. f. Couette de lit formée de balle d'avoine, enveloppée dans de la toile.

BALASSOR. s. m. Étoffe des Indes Orientales faite d'écorce d'arbre.

BALAST. s. m. Terme de Marine. Amas de cailloux & de sable qu'on met au fond de cale, afin que le vaisseau entrant dans l'eau par ce poids, demeure en assiette.

BALATAS. s. m. Grand arbre de l'Amérique, qui sert aux gros ouvrages.

BALÈVRE. s. f. Lèvre d'en bas. En Architecture, ce qui passe d'une pierre près d'un joint dans la douelle d'une voûte, ou dans le parement d'un mur.

BALIN. s. m. Grand drap qui reçoit le grain dans sa chute, quand on le vanne ou qu'on le crible.

BALINE. s. f. Espèce de grosse étoffe de laine qui sert à faire des emballages.

BALISER. v. a. Mettre des balises.

BALISEUR. s. m. Celui qui est chargé de veiller à ce que les riverains laissent dix-huit pieds sur les bords d'une rivière pour faciliter la navigation.

BALISTAIRE. s. m. Officier qui dans l'Empire Romain & dans l'Empire Grec avoit soin des armes & des machines de guerre.

BALLONIER. s. m. Faiseur de ballons.

BALLOTTIN. s. m. Enfant qui reçoit les ballotes

BALNÉABLE. adj. *Une eau balnéable*, propre pour les bains.

BALOIRE. s. f. Longue pièce de bois qui dans la construction d'un vaisseau lui donne la forme qu'il doit avoir.

BALOISE. s. f. Tulipe de trois couleurs, rouge, colombin & blanc.

BALOTIN. s. m. Oranger dont le fruit ressemble presqu'à un citron.

BALSE. s. f. Espèce de radeau en usage au Pérou.

BALTADGY. s. m. Officier Turc qui commande les Bostangis.

BALTRACAN. s. m. Herbe de Tartarie.

BALUSTRÉ, ÉE. adj. Orné d'une balustrade.

B A M

BAMBIAIE. s. m. Oiseau de l'île de Cuba.

B A N

BANANE. s. f. Fruit du Bananier.

BANCELLE. s. f. Petit banc long & étroit.

BANCHE. s. f. Terme de Marine. Fond de roches tendres & unies au fond de la mer.

BANDÉGE. s. m. Espèce de table à petits rebords, & ordinairement sans pieds.

BANDINS. s. m. plur. Lieu où l'on s'appuie étant debout dans la poupe du vaisseau.

BANDOIR. s. m. Espèce de roue ou de poulie de buis, dont les ouvriers qui travaillent aux tissus & galons d'or & d'argent, se servent à bander le battant de leur métier.

BANG. s. m. Arbre du pays des Nègres, dont on tire du vin rouge qu'on appelle *Makensi*.

BANGÉ DE BOURGOGNE. s. f. Sorte d'étoffe.

BANGEMER. s. m. Espèce de camelot façonné.

BANNETTE. s. f. Espèce de panier fait de menus brins de bois de châtaigniers, qui sert à mettre des marchandises qu'on veut faire voiturer.

BANNISSABLE. adj. Qui mérite le bannissement.

BANQUÉ. adj. Il se dit d'un vaisseau qui va à la pêche de la morue sur le grand banc de Terre-Neuve.

BANSE. s. f. Grande manne carrée, longue & profonde, pour transporter des marchandises.

B A Q

BAQUETER. v. a. Terme de Jardinier. Ôter de l'eau avec la pelle.

BAQUETURES. s. f. plur C'est le vin qui tombe dans le baquet sous le tonneau, lorsqu'on remplit des bouteilles.

B A R

BAR ou BARD. s. m. Civière renforcée, qui sert dans les atteliers à porter les pierres, le moellon & les autres matériaux nécessaires. En terme de blason, c'est un poisson mis dans les armoiries, ordinairement courbé & adossé.

BARADAS. s. m. Œillet d'un beau rouge brun.

BARANDAGE. s. m. Sorte de pêche défendue par les Ordonnances.

BARANGE. s. m. Chez les Grecs du Bas-Empire, Officier qui gardoit les clefs de la ville où l'Empereur se trouvoit.

BARAT. s. m. Terme de Marine. Malversation ; déguisement des marchandises.

BARBACOLE. s. m. Jeu de hasard, appelé autrefois *Hocca* ou *Pharaon*.

BARBARESQUE. adj. m. & f. Qui appartient à des Barbares, ou qui tient des Barbares.

BARBÉ. adj. En blason, il se dit principalement du coq, comme s'il étoit barbu.

BARELÉ, ÉE. adj. Il se dit des traits ou flèches qui ont des dents ou pointes dans leurs ferrures.

BARBÉIER. v. neut. Terme de Marine. Il se dit du vent, lorsqu'il ne fait que raser la voile.

BARBONNAGE. s. m. Qualité de barbon.

BARBONNE. s. f. Poisson de mer assez semblable à la perche.

BARBUQUET. s. m. Écorchure ou petite gale qui vient sur le bord des lèvres.

BARCALLAS. s. m. Espèce de morue.

BARCE. s. m. Sorte de canons dont on s'est servi sur mer.

BARDACHE. s. m. Terme obscène. Beau garçon dont les débauchés abusent.

BARDÉES D'EAU. s. f. pl. Terme de Salpêtrier. Trois demi-muids d'eau qu'on jette dans les cuviers, pour faire le salpêtre ou pour le raffiner.

BARDELLE. s. f. Espèce de selle faite de grosse toile piquée de bourre.

BARDENOCHE. s. f. Espèce d'étoffe.

BARER. v. n. Terme de Chasse. Balancer sur les voies.

BARET. s. m. Cri d'un éléphant ou d'un rhinocéros.

BARETTE. s. f. Terme d'Horloger. Pièce qu'on met dans un barillet près du crochet du ressort, pour le maintenir joint contre la virole.

BARGACHE. s. m. Espèce de moucheron.

BARGE. s. f. Oiseau maritime. Pile ou meulon de foin ; monceau de menu bois.

BARGELACH. s. m. Oiseau de Tartarie.

BARICOT. s. m. Fruit. Boisson de Madagascar.

BARICOTIER. s. m. Arbre très-haut, qui porte les baricots.

BARIGEL ou BARISEL. s. m. A Rome, le chef des Sbirres ou des Archers.

BARILLAGE. s. m. Terme d'Aides. Action de mettre du vin en bouteilles ou en pots, pour le faire entrer dans la ville.

BARIQUAUT. s. m. Sote de petite futaille.

BARNABITES. s. m. Clercs Réguliers de la Congrégation de Saint Paul.

BARONNAGE. s. m. État, qualité de

Baron. Style burleſque ou comique.

BARONNET. ſ. m. En Angleterre, claſſe de Nobles entre les Barons & les ſimples Chevaliers.

BAROSANÈME. ſ. m. Machine inventée pour ſavoir la peſanteur du vent.

BAROTS. ſ. m. pl. Ce ſont les pièces de bois qui traverſent le vaiſſeau d'un flanc à l'autre, & qui ſoutiennent les ponts. Les pièces de moindre groſſeur ſe nomment *Barotins*.

BARQUETTE. ſ. f. Sorte de pâtiſſerie. Armoire qui ſert à porter des mets chez des Officiers de la Maiſon du Roi.

BARREUR. ſ. & adj. m. *Un barreur*, *un chien barreur*. Chien fort bon pour le chevreuil.

BARRIER. ſ. m. C'eſt l'ouvrier qui tourne la barre d'un balancier qui ſert à monnoyer les flans d'or & d'argent.

BAS

BASAAL. ſ. m. Arbre des Indes qui croît dans les endroits ſablonneux.

BASCONADE. ſ. f. La Langue Baſque.

BASSILICAIRE. ſ. m. Officier Eccléſiaſtique qui aſſiſtoit le Pape ou l'Évêque lorſqu'ils diſoient la Meſſe.

BASILIDION. ſ. m. Cérat décrit par Galien, & recommandé pour la gale.

BASSER. v. a. Terme de Manufacture de lainage. *Baſſer la chaîne*, la detremper d'une colle propre à rendre les fils gliſſans.

BASSY. ſ. m. Arbre d'Afrique, dont l'écorce eſt touſſâtre,

BASSY-COLICA. ſ. m. Médicament compoſé d'aromates & de miel.

BASSICOT. ſ. m. Eſpèce de cage de charpente ouverte par en haut, où l'on met les maſſes de pierres qui ſe tirent de ardoiſières d'Anjou.

BASTIONÉ, ÉE. adj. *Une tour baſtionée*. Fortification qui tient de la tour & du baſtion.

BASTIR. v. a. Terme de Chapelier. Former un chapeau avec les capades.

BAT

BÂTAGE. ſ. m. Droit que lèvent quelques Seigneurs ſur les chevaux de bât.

BATAILLIÈRE. ſ. f. Petite corde qui fait jouer le traquet d'un moulin.

BATANOMES. ſ. f. pl. Toiles qui ſe vendent au Caire.

BATÉLEMENT. ſ. m. Terme de Charpentier. L'extrémité d'une couverture, l'endroit où l'eau entre dans les gouttières.

BATRACHITE. ſ. f. Pierre verte & creuſe, repréſentant un œil dans ſon milieu.

BATRACOMYOMACHIE. ſ. f. Guerre des grenouilles & des rats; Poëme burleſque attribué à Homère.

BATRACHUS. ſ. m. Tumeur inflammatoire qui vient ſur la langue, ſur-tout aux enfans.

BATTURES. Terme de Marine. Banc ou fond mêlé de ſable, de roches ou de pierres, & qui s'élève vers la ſurface de l'eau.

BATTUS. ſ. m. pl. Pénitens qui ſe donnent rudement la diſcipline.

BAU

BAUDES. ſ. f. pl. Terme de Marine. Parties attachées aux filets des madragues.

BAVOCHER. v. n. Les Imprimeurs ſe ſervent de ce terme, pour dire, qu'Une impreſſion n'eſt pas aſſez nette, qu'elle eſt brouillée par des taches.

BAUQUE. ſ. f. L'algue à feuilles étroites dans les étangs ſallés près de Montpellier.

BAUQUIN. ſ. m. En terme de Verrerie, le bout de la canne qu'on met ſur les lèvres pour ſouffler.

BAVURE. ſ. f. Petite trace des joints des pièces d'un moule.

BAZ

BAZAC. ſ. m. Coton filé & très-fin qui vient de Jéruſalem.

BAZZO. ſ. m. Petite monnoie d'Allemagne, qui vaut environ deux ſous de France.

BEA

BEAU-PARTIR DE LA MAIN. ſ. m. Terme de Manège. C'eſt la vigueur du cheval à partir de la main ſur une ligne droite, ſans qu'il s'en écarte, depuis ſon partir juſqu'à ſon arrêt.

BEC

BEC-COURBÉ. Oiſeau aquatique.

BÉCABUNGA. ſ. m. Plante aquatique, anti-ſcorbutique.

BEE

BÉENEL. ſ. m. Arbriſſeau toujours vert du Malabar.

BEG

BÉGUINAGE. ſ. m. Communauté de Béguines.

BEL

BELÎTRAILLE. ſ. f. Troupe de belîtres.

BELÎTRERIE. ſ. f. Gueuſerie, métier de belîtres & de fainéans.

BELLISSIME. adj. Très-beau. Style familier.

BELLISSIME. ſ. f. Sorte de poire; ſorte de tulipe.

BELUTTA. ſ. m. Grand arbre du Malabar.

BEN

BEN. ſ. m. Fruit d'un arbre d'Arabie, d'où l'on tire l'huile de Ben.

BÉNARDE. ſ. f. Terme de Serrurier. On donne ce nom aux ſerrures qui s'ouvrent des deux côtés.

BÉNARI. ſ. m. Oiſeau paſſager. Ortolan.

BÉNÉDICTIN, TINE. ſ. m. & f. Religieux & Religieuſe qui ſuit la règle de Saint Benoît.

BÉNÉDICTIONNAIRE. ſ. m. Livre qui contient les Bénédictions.

BÉNÉFICENCE. ſ. f. Bonté particulière, grâce extraordinaire.

BÉNIBEL. ſ. m. Le mercure hermétique.

BEQ

BÉQUILLARD. ſ. m. Mot comique. Celui qui va avec une béquille.

BER

BERCELLES. ſ. f. pl. Sorte de pincettes dont on ſe ſert pour manier l'émail.

BERCÈRE. ſ. f. Coiffure de femme. Elle a moins de façon que les coëffures de parade. Fauteuil fort commode.

BERGERETTE. ſ. f. Vin mixtionné avec du miel.

BERGEROT. ſ. m. Petit Berger.

BERNARD. ſ. m. Nom d'homme.

BERNARDIN, INE. ſ. m & f. Religieux & Religieuſes qui ſuivent la règle de Saint Benoît, mais qui ont reçu la réforme de Saint Bernard.

BERNEUR. ſ. m. Celui qui berne.

BÉRUBLEAU. ſ. m. Cendre verte, ou vert de terre.

BÉRUSE. ſ. m. Sorte d'étoffe de Lyon.

BÉRYTION. ſ. m. Collyre contre les inflammations des yeux. Paſtille bonne dans la dyſſenterie.

BES

BESTION. ſ. m. C'eſt le bec ou la pointe de l'éperon d'un vaiſſeau à l'avant des portes-vergues. *Tapiſſerie de beſtion*: c'eſt celle où il y a de grands animaux repréſentés.

BÉTILLE. ſ. f. Eſpèce de mouſſeline.

BET

BÉTUSES. ſ. f. pl. Tonneaux à demi-ouverts, qui ſervent à tranſporter le poiſſon vivant d'un lieu à un autre.

BEU

BEVEAU. ſ. m. Inſtrument de Mathématique dont on ſe ſert pour tranſporter un angle mixtiligne d'un lieu à un autre.

BEUVANTE. ſ. f. Droit qu'un Maître de barque ou de navire ſe réſerve, lorſqu'il donne ſon vaiſſeau à fret.

BIA

BIAISEMENT. ſ. m. Manière d'aller en biaiſant. Détour pour tromper.

BIAMBONÉES. ſ. f. pl. Étoffes des Indes qui ſont toutes d'écorce.

BIARQUE. ſ. m. Intendant des Vivres chez les Empereurs de Conſtantinople.

BIASSE. ſ. f. Soie crue qui vient du Levant.

BIB

BIBLIOPHILE. ſ. m. Celui qui aime les livres.

BIC

BICA. ſ. f. Poiſſon de la côte de la Biſcaie.

BICHETAGE, ou BICHENAGE. ſ. m. Tribut qui ſe lève ſur le grain qui eſt vendu dans un marché.

BICOQ, ou PIED-DE-CHÈVRE. ſ. m. Le troiſième pied qu'on ajoute à la machine que les Charpentiers & Maçons appellent une chèvre, quand il n'y a point de muraille pour l'appuyer.

BICORNIS. ſ. m. Terme d'Anatomie. Muſcle extenſeur du bras.

BID

BIDAUCT. ſ. m. Nom que les Teinturiers donnent à la ſuie de la cheminée qu'ils emploient pour leurs couleurs.

BIE

BIEN FAIRE. v. a. S'acquitter de ſon devoir. Réuſſir en ce qu'on fait. Faire de bonnes œuvres, pratiquer la vertu, avoir de la charité. On dit, *Je ſuis bien*. *je ſis bien*, *j'ai bien fait*.

BIF

SE BIFURQUER. v. pron. Terme de Dentiſte. Se diviſer en deux; avoir deux fourchons.

BIG

BIGAILLE. ſ. f. Nom générique des inſectes volatils.

BIGORNE. ſ. f. Enclume à deux bouts. Bout d'enclume qui finit en pointe, & qui ſert à tourner les groſſes pièces en rond.

BIGORNEAU. ſ. m. Une petite bigorne.

BIGORNER. v. a. Arrondir ſur la partie de l'enclume nommée *Bigorn*.

BIH

BIHAI. ſ. m. Plante de l'Amérique dont les branches ſervent à faire des paniers.

BIL

BIL ou BILL. ſ. m. Mot Anglois. Papier contenant les propoſitions qu'on veut faire paſſer par les Chambres d'Angleterre, pour les préſenter au Roi & en faire acte.

BILIMBI. ſ. m. Arbre du Malabar, qui porte des fleurs & des fruits toute l'année.

BILLER. v. a. Serrer avec la bille. On dit, *Biller un ballot*. En terme de Batelier, c'eſt atteler les chevaux deux à deux pour tirer un bateau.

BILLETÉ, ÉE. adj. En parlant De marchandiſes, étiqueté, numéroté.

BILLETER. v. a. Attacher des étiquettes; mettre des billets aux étoffes.

BILLONNEMENT. ſ. m. Action de billonner.

BIM

BIMBÉLOTERIE. ſ. f. La fabrique ou le commerce des bimbelots.

BIN

BINAGE. ſ. m. Labour léger.

BINEMENT. ſ. m. Seconde façon que l'on donne à la vigne.

BINOCULAIRE. adj. Qui sert aux deux yeux.
BINTAMBARU. s. m. Plante du Malabar & de Ceylan.

B I Q

BIQUETER. v. a. Se servir du biquet pour peser.
BIQUETER. v. a. Sans régime. Faire de petits chevreaux.

B I R

BIRE. s. f. Instrument d'osier pour prendre des poissons.
BIROTINE. s. f. Sorte de soie du Levant.

B I S

BISACO. s. m. Animal du Pérou.
BIS-BLANC. adj. Moitié blanc.
BISCAPIT. s. m. Terme de la Chambre des Comptes. L'action de celui pui porte deux fois la même chose en compte.
BISCAÏEN. s. m. Espèce de fusil qui porte beaucoup plus loin que les fusils ordinaires.
BISCHÉ, adj *Un œuf bisché*, est celui qui est couvé, & où l'on commence à voir de petites fractures en quelque endroit de la coque par où le petit doit éclore.
BISEIGLE. s. m. Instrument de buis qui sert aux Cordonniers & aux Savetiers.
BISER. v. n. Terme d'Agriculture. Devenir bis. *Les blés bisent*.
BISER UNE ÉTOFFE, C'est la reteindre & la repasser.
BISET. Caillou noirâtre. Il est aussi adj. *Un caillou biset*.
BISOUARD. s. m. Petit Marchand portant balle dans le Dauphiné & le Lyonnois.
BISTORTIER. s. m. Sorte de pilon de buis pour battre, mêler & agiter diverses compositions dans un mortier de marbre.

B I T

BITCHEMARE. s. m. Poisson des côtes de la Conchinchine.
BITI. s. m. Grand arbre toujours vert qui croît au Malabar.
BITTERN. s. m. Liqueur qui reste après la cristallisation du sel commun. On appelle *Eau-mère*.
BITTES. s. f. pl. Deux pièces de bois autour desquelles on attache le câble quand on a mouillé l'ancre.
BITER. *Biter le câble*. Le rouler & l'arrêter autour des bittes.
BITTON. s. m. pièce de bois ronde, par où on amarre une galère en terre.

B I V

BIVENTER. s. m. Nom du sixième muscle de la mâchoire inférieure.
BIVIAIRE. adj. Il se dit d'Une place où deux chemins aboutissent.

B L A

BLANCHER. s. m. Tanneur qui apprête les petits cuirs.
BLANCHET. s. m. Camisole d'étoffe blanche à l'usage des paysans. Étoffe qui sert de chemise aux Religieuses de Fontevrault.
BLANCHET. s. m. Terme d'Imprimerie. Morceau de drap blanc qu'on met entre le grand & le petit tympan, & qui sert à faire imprimer les lettres.
BLANCHISSANT, ANTE. adj. Qui blanchit, qui paroît blanc.
BLANDICES, s. f. Flatteries pour gagner le cœur. Vieux. On a dit aussi *Blandir*, Caresser, &c.
BLASONNEUR. s. m. Celui qui blasonne.
BLAUDE. s. f. Sorte de surtout fait d'une grosse toile, & qui descend au dessous du genou.

B L E

BLET, ÈTE. adj. En parlant Des fruits, qui est trop mûr, à demi-pourri.

BLIN. s. m. Pièce de bois carrée, dont on se sert pour assembler des mâts de plusieurs pièces.
BLINDAGE. s. m. Terme de Guerre. L'action de blinder. Ce qui concerne les blindes.

B L O

BLOCHET. s. m. Pièce de bois posée sur les sablures des croupes, qui entretient les chevrons des couvertures.

B O A

BOA. s. m. Serpent aquatique & très-gros qui suit les bœufs.

B O B

BOBAQUE. s. m. Animal qui ressemble un peu au lapin.
BOBINER. v. a. Dévider du fil sur la bobine.

B O D

BODINE. s. f. La quille d'un vaisseau.
BODINERIE. s. f. Sorte de prêt à la grosse aventure assigné sur la bodine d'un vaisseau.
BODINURE. s. f. Terme de Marine. Petite corde tortillée autour de l'arganeau.

B O E

BOESSE. s. f. Sorte d'instrument de monnoyeur, de Sculpteur & de Ciseleur.
BOESSER. v. a. Ébarber les lames des métaux qui servent au monnoyage. Nettoyer avec la boesse certains ouvrages de sculpture & de ciselure.

B O G

BOGUE. s. f. La couverture piquante qui enveloppe la châtaigne.
BOGUE. s. m. Poisson de mer.

B O H

BOHÉMILLON. s. m. Petit Bohémien.

B O I

BOISAGE. s. m. Tout le bois dont on s'est servi pour boiser.
BOISILIER. s. m. Terme de Marine. Coupeur de bois.
BOITOUT. s. m. Verre dont la patte est cassée. Style familier.

B O K

BOKAS. s. f. pl. Toiles de coton de Surate.

B O L

BOLÉTITE. s. f. Pierre argileuse de couleur cendrée, qui représente une morille.

B O N

BONGORE. s. m. Sorte de narcisse.
BONDA. s. m. Le plus gros arbre de l'Afrique.
BONDONNIÈRE. s. f. Instrument dont le Tonnelier se sert pour percer le trou où se met le bondon.
BONNEAU. s. m. Morceau de bois ou de liége, ou autre chose qui flotte sur l'eau, & marque l'endroit où les ancres sont mouillées dans les ports ou rades.

B O O

BOOPE. s. m. Poisson de mer du Brésil qui ressemble au thon d'Espagne.
BOOT. s. m. Dans la mer Baltique, une chaloupe.
BOÖTES. s. m. Constellation voisine du Pôle Arctique.

B O R

BORDAT. s. m. Étoffe qui se fabrique en Égypte.
BORDEMENT. s. m. Terme de peinture en émail. Il se dit De la manière d'employer les émaux clairs en les couchant à plat.
BORDOYER. v. act. Terme de Peinture en émail, Employer les émaux clairs en les couchant à plat, bordés du même métal sur lequel on les applique.
BORNOYEUR. s. m. Celui qui vise d'un œil, pour voir si une chose est droite & de niveau.
BOROZAIL. s. m. Maladie qui vient d'un usage immodéré des femmes.

BORROU. s. m. Arbre des Indes, de l'écorce duquel il sort un suc purgatif.

B O S

BOSSELURE. s. f. Ciselure naturelle qu'on voit sur certaines feuilles.
BOSSER. v. a. Mettre l'ancre sur les pièces de bois destinées à la recevoir.
BOSSETIER. s. m. Dans les Verreries, le Gentilhomme qui souffle la bosse; l'ouvrier qui l'ouvre après qu'elle est soufflée.
BOSSEURS ou **BOSSOIRS.** s. m. pl. Terme de Marine, Poutres qui servent à soutenir l'ancre quand on l'a levée.
BOSSY. s. m. Arbre d'Afrique.
BOSTRYCHITE. s. f. Pierre figurée qui ressemble à la chevelure d'une femme.

B O T

BOT. s. m. Est une sorte de vaisseau dont on se sert aux Indes Occidentales. C'est aussi le nom qu'on donne à un gros bateau Flamand.
BOTAL. adj. m. Terme d'Anatomie. *Le trou botal*; Ouverture par laquelle le sang circule dans le fœtus.
BOTHRION. s. m. Petit ulcère creux dans la cornée.
BOTICHE. s. f. Vaisseau du Chili pour mettre le vin. Il contient trente-deux pintes de Paris.
BOTRYTE. s. m. Espèce de cadmie brûlée qui ressemble à une grappe de raisin.

B O U

BOUAR. s. m. Terme de monnoyage. Sorte de marteau dont on se servoit à bouer les monnoies, quand on les travailloit au marteau.
BOUBAK. s. m. Animal quadrupède sur les confins de Pologne vers la Moscovie.
BOUBIE. s. f. Oiseau aquatique de l'Amérique.
BOUCHARDE. s. f. Espèce de ciseau dont se sert le Sculpteur en marbre.
BOUCHETURE. s. f. Tout ce qui sert à fermer & à boucher un pré, une terre labourable, &c. pour y empêcher l'entrée des bêtes.
BOUCHIN. s. m. Terme de mer. L'endroit où se mettent les principales côtes d'un navire.
BOUCHOIR. s. m. Terme de Boulanger ou de Pâtissier. Grande plaque de fer avec laquelle on bouche le four.
BOUCHOT. s. m. Parc ou Pêcherie que l'on construit sur les grèves au bord de la mer, pour prendre du Poisson.
BOUCLEMENT. s. m. Action de boucler, pour empêcher la génération.
BOUCLETTE. s. f. Terme de Manufacture de lainage. Petit anneau pour recevoir un des fils de la chaîne.
BOUDINIÈRE. s. f. Petit entonnoir de fer blanc pour faire du boudin.
BOUDINURE. s. f. Enveloppe de cordages qu'on met autour de l'arganeau de l'ancre pour conserver le câble.
BOUFFETTE. s. f. Coupe de petits rubans ou de nompareilles, qui sert d'ornement aux femmes
BOUFFOIR. s. m. Instrument de Boucher dont on se sert pour bouffer un agneau, un veau, &c.
BOUGRANÉE. adj. f. *Toile bougranée*, apprêtée & mise en bougrain.
BOUILLAR. s. m. Terme de marine. Nuage qui donne du vent & de la pluie.
BOUILLER. v. act. Se servir de la bouille pour troubler l'eau. Marquer les étoffes au Bureau des Fermes.
BOUILLITOIRE. s. m. Terme de Monnoie. *Donner le bouillitoire*; jeter les

flans dans le bouilloir.
BOULAIE. f. f. Champ planté en bouleaux.
BOULDURE. f. f. Fosse sous la roue des moulins à eau.
BOULI. f. m. Pot à préparer le thé chez les Siamois.
BOULICHE. f. m. Grand vase de terre dont on fait usage sur les vaisseaux.
BOULINGUE. f. f. Petite voile en haut du mât.
BOULINIER. f. m. *Ce vaisseau est bon boulinier*, va bien à boulines halées.
BOULOIR. f. m. Instrument de bois pour remuer la chaux que l'on éteint, & la mêler avec le sable.
BOUKA. f. f. Étoffe soie & laine.
BOURACANIER. f. m. Celui qui fabrique les bouracans.
BOURBELIER. f. m. En terme de Chasse, poitrine du sanglier.
BOURCET. f. m. Nom qu'on donne au mât de misaine & à sa voile.
BOURDAIGNE. f. f. Espèce de pastel bâtard.
BOURDALOU, ou BOURDALOUE. f. m. Sorte de pot-de-chambre oblong.
BOURDELAI. f. m. Gros raisin blanc ou rouge de treille.
BOURDER. v. neut. Mentir, ou agréablement ou malicieusement.
BOURDEUR, EUSE. f. m. & f. Celui ou celles qui ment, qui bourde. Ces mots sont populaires.
BOURDONNET. f. m. Terme de Chirurgien. Charpie qui a la forme d'un noyau d'olive.
BOURGEONS ou ESCOUAILLES. Laines plus fines qui s'échappent ou s'alongent par brins & en différens endroits.
BOURGUIGNON. f. m. Qui est de Bourgogne.
BOURRIERS. f. m. pl. Pailles qui se mêlent dans le blé battu.
BOURSAULT. f. m. Espèce de faule.
BOURSEAU. f. m. Enfaîtement de plomb aux maisons couvertes d'ardoise.
BOURSEAU ROND. Instrument de plomb rond d'un côté & plat de l'autre, dont les Plombiers se servent pour battre & arrondir les tables de plomb sur les tondins.
BOURSIN, ou BOUSIN. f. m. Terme de Maçon. Croûte de terre qui n'est pas encore bien pétrifiée, qui est attachée à la pierre de taille, & qu'il faut ôter.
BOUSQUIER. v. a. Sans regime simple, Terme de Marine. Butiner.
BOUSSOIR. f. m. Terme de Marine & de Charpentier. Pièces de bois qui servent à lever les ancres.
BOUTE. f. f. Futaille où on met l'eau douce qu'on embarque pour l'équipage d'un vaisseau.
BOUTEAU ou BOUT DE QUÉVRE. f. m. Terme de Marine. Petit filet attaché à un bâton fourchu pour pêcher sur le sable.
BOUTÉE. f. f. Terme d'Architecture. Ouvrage pour soutenir la poussée d'une voûte, d'une terrasse.
BOUVEMENT. f. m. Outil de Menuisier, qui sert à pousser une doucine.

B O Y

BOYER. f. m. Sorte de bâteau ou de chaloupe Flamande.
BOYEZ. f. m. Prêtre de l'Amérique.

B R A

BRACHER ou BRASSÉIER. v. a. Terme de Marine. Faire la manœuvre des cordages, pour tendre ou détendre les branles.
BRACHET. f. m. Sorte de chien de chasse.
BRACHIO. f. m. Petit d'un ours.
BRACTÉOLE. f. f. Rognure de feuilles d'or, ou petite feuille, petite lame d'or.
BRAGUE. f. f. Morceau de bois au bout du corps du luth, pour en cacher les éclisses.
BRAGUER. v. a. Terme burlesque. Mener une vie joyeuse; faire le fanfaron.
BRAGUES. f. f. plur. Divertissement en amour, ou ce qui peut servir à la vie joyeuse.
BRAÏMENT, BRAIRE. f. m. Le cri des ânes.
BRAISIER. f. m. Petite huche où le Boulanger met de la braise quand elle est étouffée.
BRAISIÈRE. f. f. Manière de fontaine de cuivre où le Boulanger étouffe sa braise, lorsqu'il la tire du four, & avant de la mettre dans le braisier qui est dans sa boutique.
BRAN DE SON. La plus grosse partie du son.
BRAN DE SCIE. Poudre du bois que l'on scie.
BRANCADES. f. f. pl. Chaînes des Forçats.
BRANCARDIER. f. m. Celui qui conduit un brancard.
BRANCHIER. adj. Il se dit d'un jeune oiseau de proie qui ne vole encore que de branche en branche.
BRANLEUR, EUSE. f. Celui, celle qui branle.
BRAQUES. f. f. pl. Pinces d'une écrevisse.
BRASSICOURT. f. m. Terme de manége. Cheval qui a naturellement les jambes tournées en arc.
BRASSOIR. f. m. Terme de Monnoie. Canne de terre cuite ou de fer; avec laquelle on brasse l'or ou l'argent en bain.
BRATHITE ou SABINITE. f. f. Pierre figurée qui offre les feuilles de la sabine.

B R E

BRÉANNE. f. f. Toile de lin qui se fabrique en Normandie.
BRÉBIAGE. f. m. Tribut qu'on levoit sur les brebis.
BREDI-BREDA. Terme burlesque, pour marquer un grand flux de bouche, ou une grande activité dans l'exécution.
BRÉHIS. f. f. Animal de Madagascar; il n'a qu'une corne sur le front.
BRELANDINIER, IÈRE. f. Marchand qui étale au coin des rues.
BRESSIN. f. m. Cordage qui sert à hisser & à amener une vergue ou une voile.
BRESTE. f. f. Chasse aux petits oiseaux, à la glu & avec un appât.
BRETAUDER. v. act. C'est couper les oreilles à un cheval. Couper les cheveux tout court. Tondre inégalement.
BRETON. f. m. Coquille blanche & inégale qui s'emploie aux ouvrages de rocaille.
BRETTURE. f. f. Dentelure à l'extrémité d'une truelle, d'un marteau. Traits que le Sculpteur laisse sur un ouvrage qu'il dégrossit avec un ébauchoir bretté.

B R I

BRICOTEAUX. f. m. pl. Pièce de bois longues & étroites, placées sur le devant du métier des Tisserands.
BRIDOIR. f. m. Morceau de linge large d'environ trois doigts, qui a deux petits cordons attachés au bonnet d'une femme qui se coiffe.
BRIGANDEAU. f. m. Petit Brigand. Il est familier.
BRINDILLE. f. f. Petite branche chiffonne. On dit, *Cet arbre ne produit que de la brindille.*
BRIOTTE. f. f. Sorte d'anemone à peluche.
BRISE-GLACE. Rang de pieux devant une culée de pont.
BRISQUE. f. f. Sorte de jeu de cartes.
BRISSUS. f. m. Espèce d'ourfin de figure ovale, avec des sillons crénelés & ponctués au sommet.

B R O

BROCEUS. f. m. Sorte de coquillage.
BROCHETTER. v. act. Mettre une brochette à quelque volaille, ou autre viande qu'on veut rôtir, pour la tenir ferme. Mesurer les membres & les bordages d'un vaisseau.
BROCHEUR, EUSE. f. Ouvrier qui tricote. Ouvrier qui broche des Livres.
BRODOIR. f. m. Sorte de petite bobine, autour de laquelle est la soie dont on se sert pour broder les chapeaux.
BROSSURE. f. f. Terme de Peaussiers-Teinturiers. La couleur qu'on donne aux peaux en les imprimant avec la brosse.
BROU ou BROUT. f. m. Écorce verte qui couvre les noix, le coco, & qui les enveloppe.
BROUAILLES. f. f. pl. Intestins de volaille ou de poisson, qu'on vide pour les apprêter.
BROUHI. f. f. Sorte de tuyaux par où le vent passe, quand on souffle pour travailler en émail, & qui fait du bruit quand le vent y passe.
BROUILLEMENT. f. m. Mélange, confusion. *Le brouillement des couleurs.* Il est peu usité.
BROUTANT, ANTE. adj. En Venerie, *Les bêtes broutantes*; le chevreuil, le daim, le cerf, le chamois, &c.

B R U

BRUNETTES. f. f. pl. De petites chansons tendres.
BRUNISSURE. f. f. Façon qu'on donne aux étoffes que l'on teint, pour diminuer & brunir leurs teintes, afin de mieux assortir les nuances des couleurs. En terme de chasse, polissure des têtes de cerfs, de daims, de chevreuils.
BRUSQUEMBILLE. f. m. Sorte de jeu de cartes.
BRUSQUET. prov. *A brusquin, brusquet*: Vous me parlez désobligeamment, je vous réponds de même.
BRUTA-MANNA. f. f. Sorte de poire.
BRUTE-BONNE. f. f. Sorte de poire; Poire du Pape.

B U C

BUCCELLATION. f. f. Terme de Chimie. Division en gros morceaux.
BUCÉPHALE. f. m. fam. Cheval de parade; & en raillant, Cheval ordinaire, ou même rosse.

B U F

BUFFETER. v. act. Ce mot se dit Des Voituriers qui percent les tonneaux avec un foret, & appliquent la bouche contre le tonneau pour boire. Le substantif est *Buffeteur.*
BUFFLETIN. f. m. Jeune buffle, ou sa peau apprêtée & passée en huile.

B U H

BUHOTS. f. m. pl. Terme de Plumassier. Plumes d'oie peintes, qui servent de montres sur les boutiques des Plumassiers.

B U I

BUISAR ou BUSART. f. m. Oiseau de proie.
BUISSERIE. f. f. Merrain propre à faire des ouvrages de Tonnellerie.
BUISSONNET. f. m. Petit buisson.

B U L

BULLIARDE. f. m. Une des taches de la lune.

B U N

BUNETTE. f. f. Moineau de haie.

BUNIAS, s. m. Navet sauvage dont la graine entre dans la composition de la thériaque

BUR

BURAIL. s. m. Espèce de serge ou de ratine.
BURAT. s. m. Sorte de grosse étoffe dont s'habillent quelques Religieux.
BURATINE. s. f. Espèce de papeline, dont la chaîne est de soie fort déliée, & la trame de grosse laine.
BURET. s. m. Poisson d'où l'on tiroit autrefois la pourpre.
BURETTIER. s. m. Officier de la Sacristie de Notre-Dame de Paris, chargé de porter les burettes devant le Prêtre qui va dire la Messe.
BURGALÈSE. s. f. Laine qui se tire de Burgos.
BURGANDE. Teinture. s. m. Poisson testacée qui produit une espèce d'écarlate.

BUS

BUS. s. m. Terme de Blason. Représentation d'une figure humaine, où il n'y a que le cou & une partie de la poitrine finissant en pointe.
BUSTROPHE. s. f. Manière d'écrire de la gauche à la droite, & ensuite de la droite à la gauche, sans discontinuer sa ligne.
BUSTUAIRE. s. m. Gladiateur, qui se battoit auprès du bûcher d'un mort.

BUV

BUVEAU. s. m. Outil de Maçon dont il se sert pour prendre & tracer des angles.

BY

BY. s. m. Grand fossé, lequel traversant un étang, aboutit à sa bonde. Il sert à recevoir & à retenir les eaux quand on veut vider l'étang.

CAA

CAABLÉ. adj. *Bois caablé*; c'est-à-dire, Bois versé.
CAACHIRA ou COACHIRA. s. f. La Plante de l'indigo.
CAACICA. s. f. Plante du Brésil, bonne contre la morsure des serpens.
CAA-ÉTIMAI. s. m. Plante du Brésil, contre la gratelle.
CAAPONGA. s. f. Plante du Brésil; espèce de Crête marine.
CAAROBA. s. m. Arbre du Brésil, dont les feuilles servent dans les fomentations.

CAB

CABAL ou CABAN. s. m. Marchandise qu'on prend de quelqu'un à moitié, au tiers, au quart de profit.
CABALEZET. s. m. Étoile fixe, autrement, Cœur de lion, basilic, &c.
CABANER. v. act. Terme de Marine. Faire des cabanes.
CABANON. s. m. Petite cabane, petite hutte. *Les cabanons de Bicêtre.*
CABARÉTIQUE. adj. m. & f. De cabaret. Style comique.

CAB

CABLEAU. s. m. Cordage de la grosseur des cannes qu'on porte à la main, & de la longueur de plusieurs brasses.
CABOSSE. s. f. Gousse qui renferme les amandes du cacao.
CABRE. s. f. Gros boutons ronds joints par le haut & passés proche des apostis aux extrémités du côté d'une galère. C'est aussi une espèce de chèvre composée de deux ou trois pièces jointes ensemble par le haut, au bout desquelles on met une poutre pour tirer des fardeaux.
CABRIONS. s. m. pl. Terme de Marine. Pièces de bois qu'on met derrière les affûts des canons pendant le gros temps, de peur qu'ils ne rompent leurs bragues & leurs palans.
CABRON. s. m. Peau de cabri.

CAC

CACABER. v. act. Crier, en parlant de la perdrix.
ÇACAGOGUE. s. & adj. m. Onguent, qui, appliqué au fondement, provoque les selles.
CACAOYERE. s. f. Lieu planté de cacaoyers.
CACHECTIQUE. adj. m. Qui a une constitution mauvaise.
CACHEMENT. s. m. Manière dont une chose ou une personne se cache ou est cachée. Il est peu usité.
CACIZ. s. m. Docteur de la Loi Mahométane.
CACOCHYLIE. s. f. Digestion dépravée.
CACODEMON. s. m. Mauvais esprit, Démon.
CACREL BLANC. s. m. Poisson de la Méditerranée.

CAD

CADAMOMI. s. m. ou *Graine de perroquet.* Sorte de drogue.
CADILESKER. s. m. Juge d'Armée chez les Turcs.
CADISÉ. s. m. Espèce de droguet.
CADUCÉATEUR. s. m. A Rome, Officier qui traitoit de la paix.

CÆ

CÆCALE. adj. f. *La veine cæcale* reporte le sang de l'intestin *Cæcum* dans le tronc mésentérique.

CAF

CAFARDERIE. s. f. Hypocrisie; fausse dévotion.
CAFETIER. s. m. Celui qui vend du café, soit en féve, soit en liqueur.

CAG

CAGÉE. s. f. Une pleine cage d'oiseau.
CAGIER. s. f. Terme de Fauconnerie. Celui qui porte des oiseaux à vendre.
CAGOUILLE. s. f. Volute qui sert d'ornement au haut de l'éperon d'un vaisseau.
CAÏC ou CAÏQUE. s. m. L'esquif destiné au service d'une galère. Petite barque dont les Cosaques se servent pour naviguer. On appelle encore de ce nom dans l'Amérique, les rochers qui s'élèvent du fond de la mer, & qui forment quelquefois de petites îles.
CAILLEBOTÉ, ÉE. adj. Réduit en caillot, coagulé.
CAILLEBOTIS. s. m. Espèce de treillis faits de petites pièces de bois entrelacées, qu'on place au milieu des ponts des vaisseaux pour donner de l'air.
CAILLETOT. s. m. Petit turbot fort délicat.
CAILLOTIS. s. m. Sorte de soude dont les pierres ressemblent à des cailloux.
CAIMACANI. s. m. Toile fine de Bengale.
CAISSETIN. s. m. Petite caisse de sapin dans laquelle on envoie des raisins séchés au soleil.

CAL

CALABA. s. m. Arbre gommeux des Indes.
CALAMBA. s. m. La meilleure sorte de bois d'aloès. On l'appelle aussi *Calampart* & *Calambouc.*
CALAISON. s. f. Profondeur d'un vaisseau depuis le premier pont jusqu'au fond de cale.
CALAMINAIRE. adj. Qui appartient à a calamine.
CALAMUS. s. m. Pointe du quatrième ventricule de la tête du côté de l'épine du dos.
CALASIE. s. f. Terme d'Oculiste. Relâchement des fibres de la cornée.
CALASTIQUE. adj. & s. m. Il se dit Des médicamens qui relâchent les fibres.
CALBAS. s. m. Cordage qu'on amarre par un bout à l'un des pacfis, & par l'autre à un arganeau qui est au pied du mât.
CALAMAR. s. m. Oiseau du Brésil qui nage sur la mer.
CALCANEUM. s. m. Le deuxième os du tarse, & le plus grand de tous.
CALCANTHUM. s. m. Vitriol rubifié.
CALCÉDOINEUX, EUSE. adj. Terme de Joaillier. *Une pierre calcedoineuse* qui a quelque marque, quelque tache blanche.
CALCIS. s. m. Espèce de faucon de nuit.
CALCITE. s. m. Vitriol calciné naturellement par des feux souterains.
CALCOGRAPHE. s. m. Graveur sur métaux, & sur-tout sur l'airain.
CALCULEUX, EUSE. adj. Terme de Médecine. Pierreux, graveleux.
CALEBOTIN. s. m. Terme de Cordonnier. Espèce de picotin, ou de cul de chapeau, où l'on met le fil & les alènes.
CALEÇONNIER. s. m. Ouvrier qui faits des caleçons.
CALEMAR. s. m. Canon d'une écritoire portative. Il est vieux.
CALEMENT. s. m. Plante aromatique qui entre dans la thériaque.
CALFATEUR. s. m. Celui qui calfate.
CALFATIN. s. m. C'est le valet du Calfat.
CALIBÉ, ÉE. adj. Il se dit en Médecine des préparations où il entre de l'acier. *Tartre calibé. Eau calibée.*
CALIETTE. s. f. Champignon jaune qui vient au pied du genièvre.
CALIFAT. s. m. Dignité de Calife.
CALIOPE. s. f. Nom d'une des neuf Muses.
CALLOTS. s. m. pl. Masses de pierres qu'on tire brutes des ardoisières.
CALOTTIER. s. m. Celui qui fait & vend des calottes.
CALOTINE. s. f. Sorte de pièce de vers badine & satirique.
CALVANIER. s. m. Homme de journée qui entasse les gerbes dans la grange.

CAM

CAMANIOC. s. m. Espèce de manioc plus grand que l'ordinaire.
CAMARA. s. f. En Anatomie, la calotte du crâne.
CAMARA-CUBA. CAMARA-MIRA. CAMARA-TINGA. s. f. Plantes du Brésil.
CAMBAGE. s. m. Droit qui se lève sur la bière. Lieu où on la fait.
CAME. s. f. Nom générique de coquillage.
CAMÉADE. s. f. Espèce de poivre sauvage.
CAMELOTÉ, ÉÉ. adj. Qui est tissu ou ondé en forme de camelot.
CAMELOTIER. s. m. Sorte de papier très-commun.
CAMELOTINE. s. f. Étoffe tissue ou ondée comme le camelot.
CAMINI. s. m. Herbe du Paraguay.
CAMISA. s. m. Morceau de toile dont les femmes Caraïbes cachent leur nudité.
CANOÏARD. s. m. Étoffe faite de poil de chèvre sauvage.
CAMPANELLE. s. f. Sorte de fleur blanche, bleue, rouge, ou de couleur de gris de lin.
CAMPANETTE. s. f. Fleur de narcisse.
CAMPANINI. s. m. Marbre des montagnes de Carrare.
CAMPE. s. m. Droguet croisé & drapé qui se fait en Poitou.
CAMPERCHE. s. f. Barre de bois qui traverse le métier des ouvriers de basselisse d'une roine à l'autre.
CAMPESTRE. s. m. Habillement dont les Soldats Romains se couvroient leurs nudités dans leurs exercices.
CAMPO. s. m. Laine de Seville en Espagne.
CAMPOTE. subs. masc. Drap de coton des Philippines.

CAMPTER. s. m. La passe d'un jeu de mail.

CAN

CANABIL. s. m. Terre médicinale.
CANARIE. s. f. Sorte de danse.
CANARIE. s. m. Petit oiseau de Canarie; serin.
CANARIN. s. m. Passereau de Canarie.
CANASSE. s. m. Tabac filé fort menu, & propre à fumer.
CANCAN. s. m. Mot populaire. Discours, plaintes faites avec beaucoup de bruit, d'aigreur & de reproches.
CANCANIAS. s. m. Satin des Indes Orientales.
CANCELLATION. s. f. Terme de Jurisprudence. Acte par lequel on consent qu'un autre acte soit cassé, annullé.
CANCELLE. s. m. Petit cancre d'une couleur rousse.
CANDELETTE. s. f. Terme de Marine. Corde garnie d'un crampon de fer pour accrocher l'anneau de l'ancre quand on la veut mettre sur les bosseurs lorsqu'elle est sortie de l'eau.
CANDIDEMEMT. adverb. Sincèrement. Il est peu usité.
CANDIOTE. s. f. Sorte d'anemone à peluche.
CANDOU. s. m. Sorte d'arbre qui croît aux îles Maldives.
CANEQUIN. s. m. Toile blanche de coton qui vient des Indes.
CANETER. v. a. Marcher comme un canard.
CANIDE. s. m. Sorte de perroquet des Antilles.
CANINANA. s. m. Serpent d'Amérique qui suit les hommes comme un chien sans leur faire de mal.
CANINGA. s. m. Arbre de l'île de Cuba: son écorce a le goût de la cannelle & du girofle.
CANIRAM. s. m. Grand arbre du Malabar, dont la racine infusée est bonne contre la colique, &c.
CANIVEAUX. s. m. plur. Gros pavés qui traversent le milieu d'une rue dans laquelle passent les chariots.
CANNAGE. s. m. Mesurage des étoffes, toiles, rubans, &c. qui se fait avec la canne.
CANNELER. v. a. Faire des canelures. *Canneler des colonnes.*
CANNER. v. a. Mesurer avec la canne.
CANNETILLER. v. a. C'est lier avec de la cannetille.
CANOPE. s. f. Nom d'une étoile.
CANTANETTES. s. f. pl. Petites ouvertures rondes entre lesquelles est le gouvernail d'un vaisseau, & qui donnent la lumière au gavon.
CANTHUS. s. m. Terme de Médecine. Le coin ou l'angle de l'œil.
CANTIBAI. s. m. Nom que le Charpentier donne aux dosses ou pieds de bois de fentes, & qui ne valent guère.

CAP

CAPADE. s. f. Terme de Chapelier. Étendue de laine de vigogne.
CAPÉER. v. a. Aller à la cape, mettre le vaisseau à la cape.
CAPELUCHE. s. f. Chaperon.
CAPENDU. s. m. Sorte de pomme.
CAPIGI. s. m. Portier du Sérail.
CAPIGI-BASSI. s. m. Commandant des portiers du Grand-Seigneur.
CAPILLAMENT. s. m. CAPILLATURE. s. f. Les Botanistes emploient ces mots en parlant des plantes qui ont des feuilles ou des racines déliées.
CAPITAINESSE. adj. f. *La galère capitainesse*, celle que monte le Commandant.
CAPLAN. s. m. Petit poisson qu'on voit en quantité vers les endroits où l'on pêche la morue.
CAPNOMANCE. s. f. Divination par la fumée.
CAPOC. s. m. Espèce d'ouate qu'on tire de l'arbre nommé *Capoquier*.
CAPOLIN. s. m. Arbre du Mexique, dont le fruit ressemble à nos cerises.
CAPOQUIER. s. m. L'arbre d'où l'on tire le capoc.
CAPOSER. v. n. Terme de Marine. Amarrer le gouvernail d'un vaisseau, bien ferme pour suivre l'abandon d'un vent.
CAPTATEUR. s. m. Terme de Jurisprudence Romaine. Celui qui par flatterie, ou autre artifice tâche de surprendre des testamens ou donations.
CAPTATION. s. f. Terme de Palais. Emploi de ruses & d'artifices pour se faire mettre sur un testament.
CAPTIVERIE. s. f. Au Sénégal, lieu où l'on renferme les Nègres dont on vient de traiter.
CAPUCIN. s. m. Religieux réformé de l'Ordre de St. François Il y a aussi des *Capucines.*
CAPUCINADE. s. f. Discours peu éloquent & peu sensé.

CAQ

CAQUEROLLE. s. f. Petit pot de cuivre à trois pieds avec une longue queue, dans lequel l'on fait cuire diverses choses.
CAQUESANGUE ou CAGUESANGUE. s. f. Flux de sang. Dyssenterie. Ce mot n'est d'usage que dans le comique.

CAR

CARACOULER. v. n. En parlant Du pigeon, Crier. *La colombe roucoule, & le mâle caracoule.*
CARACTÉRISME. s. m. En Bonatique, ressemblances & conformités des plantes avec quelques parties du corps humain.
CARAGACH. s. m. Sorte de coton qui vient de Smyrne.
CARAGUE. s. m. Animal du Brésil semblable à un renard.
CARAMBOLAS. s. m. Fruits des Indes. On s'en sert à Goa en alimens & en médecine.
CARAMOUSSATS. s. m. pl. Vaisseaux marchands de Turquie qui ont la poupe fort haute.
CARANGUE. s. f. Poisson blanc & plat vers les îles Antilles.
CARANGUER. v. n. Agir. Terme usité parmi les Matelots du pays d'Aunis.
CARANGUEUR. s. m. Agissant.
CARAPACE. s. f. L'écaille qui couvre le dos de la tortue, & sur-tout du carret.
CARATA, KARATA. s. m. Espèce d'aloès.
CARAVANIER. s. m. Celui qui dans les caravanes conduit les bêtes de somme.
CARBET. s. m. Grande case commune des Sauvages des Antilles au milieu de leurs cases.
CARBONCLE. s. m. Espèce de flegmon enflammé & souvent pestilentiel. En terme de Lithologie, Rubis.
CARBOUILLON. s. m. Droit des salines de Normandie.
CARCAILLER. v. n. En Fauconnerie, Crier, en parlant Des cailles.
CARDÉE. s. f. Morceau de laine cardée qu'on lève de dessus les deux cardes. Ce qu'on carde de laine à la fois avec les deux cardes.
CARDIAIRE. adj. m. & f. Terme de médecine. *Ver cardiaire*, qui naît dans le cœur de l'homme.
CARDIER. s. m. Ouvrier qui fait & vent des cardes pour carder la laine, &c.
CARDIOGME. s. m. Picotement à l'orifice de l'estomac.
CARGUEUR. s. m. Poulie qui sert dans un vaisseau à amener & à guinder le perroquet.
CARISEL ou CRESEAU. s. m. Grosse toile qui sert pour travailler en tapisserie.
CARLA. s. f. Toile des Indes.
CARLETTE. s. f. Sorte d'ardoise d'Anjou.
CARLINE ou CAROLINE. s. f. Plante dont Charlemagne se servit pour guérir son armée de la peste.
CARME. s. m. Vieux mot qui a signifié un vers. C'est aussi le nom qu'on a donné à une espèce d'acier.
CARMELINE. adj. *Laine carmeline*: c'est la seconde espèce de laine qu'on tire du vigogne.
CARMES, CARMELITES. s. m. & f. pl. Religieux & Religieuses.
CARNÉ, ÉE. adj. Terme de Fleuriste. Qui est de couleur de chair vive.
CARNELE. s. f. La bordure qui paroît autour du cordon d'une monnoie, & qui ferme la légende.
CARNELÉ, ÉE. adj. Se dit en Blason.
CARNELER. v. a. Faire la carnelle.
CARNER. v. n. Terme de Fleuriste. Devenir de couleur de chair.
CARNIFICATION. s. f. Terme de Médecine. Changement des os en chair.
SE CARNIFIER. v. pron. Se changer, se convertir en chair.
CARON. s. m. Terme de Charcutier. Bande de lard d'où le maigre est ôté.
CAROTIDAL, ALE. adj. Terme d'Anatomie. Qui a rapport aux carotides.
CARPETTES. s. f. pl. Gros draps, nommés autrement *Tapis d'emballage.*
CARPIN. s. m. Plante d'Italie.
CARQUESE. s. m. Terme de Verrerie. C'est le four de frite où l'on fait cuire les pots avant de le mettre dans le four de la Verrerie.
CARTAUX. s. m. pl. Sur mer, les cartes marines.
CARTELADE. s. f. Sorte de mesure pour l'arpentage.
CARTELET. s. m. Petite étoffe ordinairement toute de laine.
CARTELETTE. adj. f. Terme de Couvreur. *Une ardoise cartelette*, fort petite.
CARTELLE. s. f. Grosses planches qui servent aux moulins, à porter les meules. Façon de débiter certains bois qu'on divise par petites planches.
CARTERO. s. m. Porte-lettre. Petit porte-feuille.
CARTONNER. v. a. Mettre un carton à un livre. Faire un carton.
CARTONNIER. s. m. Artisan qui fait & vend le carton.
CARTONNIÈRES. s. f. pl. Guêpes dont le guêpier ressemble à une boîte de carton.
CARTOUCHIER. s. m. Petit coffre où le Soldat met ses cartouches.
CARYBDE. s. f. Gouffre vers les rivages de la Sicile. *Eviter Carybde, & tomber en Scylla*, c'est éviter un péril, & tomber dans un autre.
CARYOCOSTINUM. s. m. Terme de Pharmacie. Électuaire purgatif, bon dans les gouttes bilieuses.
CARYOPHILLOÏDE. s. f. Pierre figurée qui représente le clou de girofle.

CAS

CASCANES. s. f. plur. Puits qu'on fait dans

dans le terre-plain, proche d'un rempart, pour éventer les mines.

CASERETTE. f. f. Moule de bois, forme dans laquelle on fait des fromages.

CASQUÉ, ÉE. adj. Terme de Médailliste. Qui a un casque en tête.

CASSEAU. f. m. Terme d'Imprimeur ; la moitié de la casse en la supposant partagée horizontalement dans sa longueur.

CASSE-MUSEAU. f. m. Coup ou choc sur le nez, sur le visage. Sorte de pâtisserie molle, creuse & fort délicate.

CASSE-NOIX. f. m. Espèce de merle ; espèce de geai.

CASSE-NOLE. f. f. Noix de galle dont on se sert pour la teinture en noir.

CASSERON. f. m. Sorte de poisson volant.

CASSETÉE. f. f. Une casse pleine, ce que peut contenir une casse.

CASSI-ASCHER. f. m. Grand-Prévôt des Armées Turques.

CASSIN. f. m. Espèce de châssis élevé au-dessus du métier des ouvriers à la navette, dans lequel sont attachées plusieurs poulies pour porter les ficelles qui servent à faire les façons des étoffes.

CASTAGNEUX. f. m. Le petit plongeon ; oiseau de rivière.

CASTANITE. f. f. Pierre argileuse de la couleur ou de la forme d'une châtaigne.

CASTELANE. f. f. Espèce de prune verte.

CASTELOGNE. f. f. Sorte de couverture de lit faite sur le métier des Tisserands avec de la laine très-fine.

CASTOR ET POLLUX. f. m. Météores. Doubles feux qu'on apperçoit au haut des mâts & des cordages d'un vaisseau après une grande tempête. En Astronomie, le signe des Gémeaux.

CASTOREUM. f. m. Terme de Pharmacie. Matière propre à fortifier la tête, les parties nerveuses, &c. Elle est tirée du castor.

CASTRENSE. adj. m. & f. *La couronne castrense*, celle que les Romains donnoient à un Soldat qui avoit le premier pénétré dans le camp ennemi.

CAT

CATALECTE. adj. & f. m. Il se dit d'Un vers Grec ou Latin auquel il ne manque qu'une syllabe. Fragmens des Auteurs anciens. Petites pièces qui leur sont échappées.

CATALOTIQUE. f. m. Remède pour dissiper les marques grossières des cicatrices qui paroissent sur la peau.

CATAPLEXIE. f. f. Engourdissement soudain dans les membres du corps.

SE CATARACTER. v. pron. Terme d'Oculiste, en parlant Des yeux auxquels il se forme une cataracte.

CATARACTÉ. adj. Affecté d'une cataracte.

CATARTIQUE. adj. Terme de Pharmacie. Qui est purgatif.

CATÉCHÈSE. f. f. La même chose que *Catéchisme*.

CATÉCHISTIQUE. adj. m. & f. En forme de catéchisme.

CATÉCHUMÉNAT. f. m. Le temps où l'on est au rang des Catéchumènes.

CATÉROLES. f. f. pl. Lieux où les lapins font leurs petits, & qu'ils rebouchent chaque jour.

CATHÉDRATIQUE. adj. m. Il se disoit Du droit dû aux Évêques par la loi diocésaine, en considération de la chaire Épiscopale. On ne connoît plus ce droit en France.

CATHÉDRER. v. neut. Présider, tenir la chaire.

CATHÉRÉTIQUE. adjectif. Il se dit des médicamens qui rongent les chairs.

CATISSEUR. f. m. Celui qui travaille à donner le cati.

CATOCHITE. f. f. Pierre de l'île de Corse, qui a une colle visqueuse.

CATODON. f. m. Baleine qui n'a des dents qu'à la mâchoire inférieure.

CAV

CAVALAGE. f. m. Deux tortues accouplées pour la génération.

CAVALET. f. m. Terme de Verrerie. Ce qui couvre la lunelle, & qui fait baisser la flamme, pour échauffer l'arche du four.

CAVALQUET. f. m. Terme de Guerre. Manière de sonner la trompette, lorsque l'armée approche des villes, ou qu'elle les traverse.

CAUCALIS. f. m. Plante apéritive, propre contre la pierre.

CAVERNOSITÉ. f. f. Espace vide d'un corps caverneux.

CAUSALITÉ. f. f. Terme didactique. Manière dont une chose agit.

CAUTÉRÉTIQUE. adj. m. & f. ou f. m. Remède qui brûle & qui consume les chairs.

CED

CÉDON. f. m. Sorte de plante. *Cédon arborescent* : sorte de petit arbre boiseux.

CÉDRIE. f. f. Les Droguistes nomment ainsi la gomme ou résine qui découle du cèdre.

CEI

CEIGNANTE. f. f. Terme d'Anatomie. La douzième vertèbre du dos placée à l'endroit où l'on porte la ceinture.

CEINTURETTE. f. f. Petite bande de cuir qui entoure le cor-de-chasse.

CEL

CÉLERIN. f. m. Poisson de mer ; espèce de sardine.

CÉLESTINS. f. m. pl. Nom de Religieux de l'Ordre de Saint Benoît, fondés par le Pape Célestin V. *Vous êtes un plaisant Célestin* ; c'est-à-dire, Vous n'avez pas le sens tout-à-fait droit.

À LA CÉLESTINE. adv. À la manière des Célestins.

CELLERERIE. f. f. Est le nom du Bénéfice, ou de l'emploi de l'Officier claustral qui est Cellerier.

CEM

CÉMENTER. v. a. Purifier l'or.

CÉMÉTÉRIAL. adj. Qui concerne le cimetière ; qui est situé dans un cimetière.

CEN

CENSERIE. f. f. Tout ce qu'on entend par courtage.

CENTENE. f. f. Charge, dignité de Centenier.

CENT-PIEDS. f. m. Serpent très-venimeux à Siam.

CENTRINE. f. f. Poisson de mer dont la chair séchée excite l'urine.

CENTROSCOPIE. f. f. Terme de Mathématique. Partie de la Géométrie qui traite du centre.

CENTUSSE. f. f. Cent sous de monnoie Romaine.

CEP

CÉPÆA. f. f. Petite plante qui est une espèce de joubarbe.

CÉPEAU. f. m. Tronc ou souche de bois sur lequel les Monnoyeurs posent leur pièce pour la marquer.

CÉPHALALGIE. f. f. Toute sorte de douleur de tête.

CÉPHALATOMIE. f. f. Description anatomique des parties de la tête.

CÉPHALÉE. f. f. Douleur de tête invétérée.

CEPS. f. m. Fers qu'on met aux pieds & aux mains des prisonniers. Il est vieux.

CÉRAMIQUE. f. m. Endroit dans Athènes où l'on faisoit, aux dépens du public, les funérailles de ceux qui avoient été tués à la guerre.

CÉRATION. f. f. Disposition d'une matière pour la rendre propre à être fondue & liquéfiée.

CÉRATOGLOSSE. f. m. Muscle de la langue qui tire à côté & en arrière.

CERBÈRE. f. m. Nom que les Poëtes ont donné à un chien à trois têtes qu'ils ont feint avoir été commis à la garde des Enfers. Les Chimistes appellent aussi *Cerbère*, le salpêtre.

CERCLIER. f. m. Ouvrier qui fait des cercles ou cerceaux.

CÉRÈS. f. f. Divinité du Paganisme qu'on prend pour le Blé en poësie.

CÉRIACA. f. m. Sorte d'arbre.

CÉROFÉRAIRE. f. m. Terme de Liturgie. L'Acolyte ou celui qui porte un cierge.

CÉROMANCE, CÉROMANCIE. f. f. Divination par le moyen de figures de cire.

CÉRON ou SURON. f. m. Sorte de ballot de marchandises couvert de peau de bœuf fraîche dont le poil est en dedans.

CÉROPISSE. f. f. Emplâtre fait avec de la poix & de la cire.

CERQUEMANEUR. f. m. Expert ou Maître juré Arpenteur qu'on appelle pour planter des bornes d'héritage, ou pour les rasseoir. On trouve dans nos coutumes *Cerquemanage*, Office de Cerquemaneur. *Cerquemanement*, Action de cerquemaner ; & *Cerquemaner*, Régler les différens qui naissent au sujet des limites d'un héritage, &c.

CERRE. f. m. Espèce de chêne. La calotte du gland qui sert à corroyer les cuirs.

CERTEAU. f. m. Sorte de poire. *Le certeau d'été* vient à la fin de Septembre ; *Le certeau musqué* est une poire d'automne.

CES

CÉSAR. f. m. Nom d'homme. Au fig. *C'est un César* ; c'est-à-dire, c'est un homme hardi, courageux.

CÉSAR, signifie encore Empereur, Souverain, & se prend aussi pour un titre d'honneur que les Empereurs donnoient quelquefois à leurs enfans.

C'EST FAIT. *C'en est fait* : Façons de parler pour signifier, Telle chose est finie, résolue, déterminée. On dit aussi, *C'est fait de lui, c'est fait de moi*, pour dire, Il est perdu, je suis perdu, ou l'on a fini telle chose avec lui, avec moi. *C'en est fait*, la chose est faite, il n'y faut plus penser.

C'EST POURQUOI. Conjonction qui signifie *Ainsi*.

CHA

CHA. f. m. Étoffe de soie dont les Chinois s'habillent en été.

CHABLAGE. f. m. Peine & travail du Chableur.

CHABLER. v. a. Attacher un câble à une pièce de bois pour la lever.

CHABLEUR. f. m. Celui qui est aux pertuis & aux passages des rivières pour aider les voituriers par eau.

CHADEC. f. m. Sorte d'orange des îles Françoises dans l'Amérique.

CHAFÉE. f. f. Terme d'Amidonier. L'écorce ou le son du grain qui reste dans les sacs lorsque avec de l'eau on en a exprimé toute la fleur du froment.

CHAÎNETTIER. f. m. Ouvrier qui fait des agrafes, & toutes sortes de petites chaînes.

CHALASIE, CALASIE. f. f. Terme d'Oculiste. Relâchement des fibres de la cornée.

CHALDAÏQUE. adj. m. & f. Qui appartient

aux Chaldéens : *La Langue Chaldaïque*. On dit aussi, *La Langue Chaldéenne*; & substantivement, le *Chaldaïque*, *le Chaldéen*, en sous-entendant langage.
CHALET. s. m. Petit bâtiment dans les montagnes de Gruyère, destiné à y faire des fromages.
CHALLULA. s. m. Poisson sans écaille dans les rivières du Perou.
CHAMARRIER. s. m. Dignité de l'Église de Lyon.
CHAMBELLAGE. s. m. Droit que le Vassal doit au Seigneur féodal en certaines mutations. Droit dû au premier Huissier de la Chambre des Comptes, par ceux qui y font foi & hommage.
CHAMBRERIE. s. f. Office de Chambrier.
CHAMOISERIE. s. f. Lieu où l'on prépare les peaux de chamois.
CHAMOISEUR. s. m. Celui qui prépare les peaux de chamois.
CHAMPACAM. s. m. Arbre des Indes. On fait avec ses fleurs un onguent pour les maux de tête, la goutte, les yeux.
CHAMPADA. s. m. Arbre de Malaca, qui porte des châtaignes moins bonnes que les nôtres.
CHAMPAGNE ou PLEINE. s. f. Terme de Blason. On nomme ainsi l'espace d'en-bas qui occupe le tiers de l'écu vers la pointe.
CHAMPAGNE. s. m. Le vin de la Province de Champagne.
CHAMPARTER. v. a. Lever le droit de champart.
CHAMPARTERESSE. s. f. C'est la Grange seigneuriale où se mettent les champarts.
CHAMPARTEUR. s. m. Fermier ou autre commis par le Seigneur, pour lever son droit de champart.
CHAMPÉ. adj. En Blason, c'est lorsqu'on ne veut expliquer que la qualité de *Champ*.
CHAMPEAUX. s. m. pl. Ce sont des prés.
CHAMPIGNONIÈRE. s. f. Couche de fumier préparée pour y faire venir des champignons.
CHANFREINDRE. v. a. Terme d'Horloger. Ébiseler un trou avec une fraise, le faire en cône.
CHANFREINER. v. a. Terme de Menuisier. Couper le bout d'une planche de biais.
CHANLATE. s. f. Chevron refondu qu'on pose sur l'extrémité des chevrons d'une couverture de même sens que les lattes.
CHANTOURNER. v. a. Couper en dehors une pièce de bois, de fer ou de plomb, suivant un profil.
CHANVRIER. s. m. Ouvrier qui habille le chanvre.
CHAOMANTIE. s. f. Terme d'Alchimiste. Art de prédire l'avenir par le moyen des observations qu'on fait sur l'air.
CHAPERONIER. s. m. Oiseau de proie qui porte patiemment le chaperon.
CHAPONEAU. s. m. Jeune chapon.
CHAPONIÈRE. s. f. Vaisseau où l'on met des chapons en ragoût.
CHARA. s. f. Constellation sous la queue de la grande Ourse.
CHARAG. s. m. Tribut que les Chrétiens & les Juifs payent au Grand Seigneur.
CHARBONNEUX, EUSE. adj. Terme de Médecine. Qui tient du charbon pestilentiel.
CHARBUCLE. s. f. Sorte de nielle qui gâte le blé.
CHARCANAS. s. m. Étoffe des Indes faite de soie & de coton.
CHARDONNER. v. a. Tirer le poil d'un habit avec des chardons.
CHARDONNETTE ou CARDONNETTE. s. f. Sorte d'herbe. Espèce d'artichaut sauvage.
CHARDONNIÈRE. s. f. Lieu où il y a quantité de chardons.
CHARGEANT, TE. adj. Qui charge, qui embarrasse, fatigue. Au figuré, Qui est importun.
CHARGEOIR. s. m. Instrument dont on se sert pour charger les pièces d'artillerie.
CHÂRIER. s. m. Coutis qu'on étend sur le linge rangé dans le cuvier, & sur lequel on met des cendres, afin que la lessive les détrempe.
CHARMEUR. s. m. Celui qui se sert de charmes ou de paroles superstitieuses pour produire quelque effet surprenant, & qui ne paroît pas naturel.
CHARMEUSE. s. f. Fille ou femme qui se fait aimer. Style burlesque.
CHARNAIGRE. s. m. Terme de chasse. Chien métif, ou chien courant.
CHARTREUX, EUSE. s. m. & f. Religieux & Religieuses fondés par Saint Bruno.
On appelle aussi *Une Chartreuse*, le Couvent où demeurent des Chartreux ou des Chartreuses.
CHASSE-AVANT. s. m. Celui qui dans les grands atteliers conduit & fait marcher les ouvriers.
CHASSE-COQUIN. s. m. Bedeau qui chasse des Églises les mendians & les chiens.
CHASSE-MULET. s. m. Valet de Meunier des environs de Paris.
CHASSE-POIGNÉE. s. f. Outil de Fourbisseur qui sert à chasser & pousser la poignée d'une épée sur la soie de la lame, jusqu'à ce qu'elle soit bien jointe avec le corps de la lame.
CHASSE-POMMEAU. s. m. C'est l'outil de Fourbisseur.
CHASSOIR. s. m. Morceau de bois qu'on pose sur le cerceau, & qu'on frappe pour chasser le cerceau quand on lie des futailles.
CHASSOIRE. s. f. Baguette que portent les Autoursiers.
CHAT-HUANÉ, ÉE. adj. Terme de Fauconnerie. Qui a le pennage de chat-huant.
CHATOYER. v. a. Terme de Lapidaire. Rayonner.
CHAUDERET. s. m. Terme de Batteur d'or. Le troisième des moules qui servent à éteindre l'or & l'argent.
CHAUDIER. v. n. Terme de Chasse. Il se dit Des lices ou des levrettes qui entrent en chaleur.
CHAUFFE-CHEMISE. s. f. Machine sur laquelle on étend une chemise ou autre linge pour chauffer cette chemise ou ce linge.
CHAUFFEUR. s. m. Celui qui tire la branloire & fait aller les soufflets d'une forge pour faire rougir le métal.
CHAVIRER ou TRÉVIRER. v. a. Terme de Marine. *Chavirer une manœuvre*, mettre dessus ce qui étoit dessous.
CHAUSSAGE. s. m. Ce qui est nécessaire pour entretenir quelqu'un de souliers. Il est vieux.
CHAUSSÉAGE. s. m. Ce qu'on paye pour passer sur certaines chaussées.
CHAUVETÉ. s. f. Ce mot se dit lorsque la tête est dépouillée par la chute des cheveux. Les Médecins disent, *Calvitie*. Voyez ce mot.

CHE

CHEMIN. s. m. Terme de Tonnelier. Solives de sapin dont on se sert sur les ports de Paris pour mettre le vin à terre.
CHÉMOISIE. s. f. Maladie de l'œil, dans laquelle le blanc s'élève au-dessus du noir.
CHENALER. v. n. C'est chercher un passage dans la mer en un lieu où il y a peu d'eau, en suivant les sinuosités d'un canal.
CHÉNETEAU. s. m. Jeune chêne ou baliveau.
CHERCONÉE. s. f. Étoffe des Indes soie & coton.
CHÉRISSABLE. adj. Qui mérite d'être aimé.
CHERSONNÈSE. s. f. C'est une presqu'île.
CHÉTOLIER. s. m. Celui qui prend des bestiaux à chétel.
CHEVAGE. s. m. Droit qu'on levoit autrefois sur les étrangers pour leur séjour dans le Royaume.
CHEVALEMENT. s. m. Espèce d'étaie faite d'une ou de deux pièces de bois, couverte d'une tête en arc-boutant sur une couche, pour retenir en l'air les encoignures, jambages, trémeaux, &c. Le verbe est *Chevaler*, ou *Etayer*.
CHEVER. v. a. Terme de Joaillier. Cerner ou creuser une pierre par dessous pour lui ôter de la couleur quand elle est trop forte.
CHEVILLETTE. s. f. Petit morceau de cuivre plat & troué qu'on met sous le cousoir; & où on attache les nerfs des livres qu'on coud.
CHEVILLON. s. m. Petit bâton tourné au dos des chaises de paille. Bâton de deux pieds de long, sur quoi le Ferrandier lève la soie de dessus l'ourdissoir. Petits morceaux de bois tournés qui servent à lancer les manœuvres le long des côtés du vaisseau.
CHEVISSANCE. s. f. CHEVISSEMENT. s. m. Terme de Palais. Traité, accord avec quelqu'un.
CHEVROTAGE. s. m. Droit dû aux Seigneurs par ceux qui nourrissent des chèvres.

CHI

CHIADZOLLI. s. m. Herbe du Nouveau Mexique : on en fait des potions rafraîchissantes.
CHIBOUT. s. m. Résine blanche & résolutive d'un arbre de l'Amérique.
CHICAMBAUT ou CHICABAUT. s. m. Longue & forte pièce de bois vers l'avant d'un petit vaisseau, pour lui servir de poulain ou d'éperon.
CHILIADE. (Il faut prononcer *Kiliade*.) s. f. Choses mises ensemble mille par mille: *Les Chiliades d'Erasme*.
CHILIARQUE. (Prononcez *Kiliarque*.) s. m. Chez les Anciens, chef de mille hommes.
CHIOCADAR. s. m. Porte-manteau du Grand-Seigneur, Officier.
CHIPAGE. s. m. Apprêt que les Tanneurs donnent à de certaines peaux. On dit, *Chiper les peaux*, *une basane chipée*.
CHIRITE. s. f. Pierre figurée qui représente la main.
CHIROLOGIE. (Prononcez *Kirologie*.) s. f. Art d'exprimer ses pensées par des mouvemens & des figures qu'on fait avec les doigts.
CHIRURGIEN. s. m. Poisson de mer qui, à côté des ouïes, a deux arêtes fort tranchantes & plates comme des lancettes.

CHO

CHOCAILLER. v. n. Terme populaire. S'enivrer sur le cul d'un tonneau.
CHOCAILLON. s. f. Ivrognesse. Femme adonnée au vin. Il vieillit.
CHOLAGOGUE. s. m. Médicament qui purge la bile par bas.
CHOLIDOQUE. (Prononcez *Colidoque*.) adj. En Anatomie, le port cholidoque est

un canal qui conduit la bile du foie dans l'intestin de l'*Odenum*.
CHOMET. s. m. Petit oiseau fort gras & fort délicat qui se trouve en Normandie.
CHONCAR. s. m. Sorte d'oiseau de proie.
CHORDAPSE. s. m. Terme de Médecine. Maladie dans laquelle l'intestin est tendu comme une corde.
CHORÈGE. s. m. Celui qui chez les Grecs présidoit à la dépense des spectacles.
CHOROBATE. s. m. Niveau des Anciens, composé d'une double équerre faite comme un T.
CHOUSSET. s. m. Sorte de boisson des Turcs.

C H R

CHRISMATION. s. f. Action d'imposer le chrême.
CHRYSOPÉE. s. f. Terme d'Alchimie. La science de faire de l'or.
CHRYSOPRASIN. s. m. Pierre précieuse de couleur verdâtre.
CHRYSULÉE. s. f. L'eau régale qui dissout l'or.

C H U

CHUCHETER. v. n. Crier comme le moineau. *Le moineau chuchete*.
CHYMOSE. s. f. La seconde des coctions qui se font dans notre corps.

C I A

CIACALE. s. m. Animal qui tient du loup & du renard.

C I B

CIBAGE. s. m. Arbre des Indes Orientales: il ressemble beaucoup au pin.

C I C

CICATRICULE. s. f. Petite cicatrice. Petite tache blanche de la membrane qui enveloppe le jaune de l'œuf.
CICCUS. s. m. Espèce de petite sauterelle. Espèce d'oie sauvage.
CICÉRONE. s. m. En Italie, ceux qui font voir aux étrangers les curiosités d'une ville.
CICÉRONIEN, NE. adj. *Style Cicéronien*, qui approche de celui de Cicéron.
CICLAMEN. s. m. Sorte de plante odoriférante.
CICLAMOR. s. m. Manière de bordure que quelques-uns nomment orle.
CICUTAIRE. s. f. Nom que les Botanistes donnent à plusieurs sortes de plantes. Ciguë aquatique.

C I D

CID. s. m. En Arabe, Chef, Commandant. *La Tragédie du Cid*.

C I E

CIERGIER. s. m. Ouvrier qui fait & vend des cierges.

C I G

CIGARE. s. m. Tabac à fumer de l'île de Cuba.
CIGOGNEAU. s. m. Les petits de la cigogne.

C I L

CILIAIRE. adj. Epithète qu'on donne à certaine partie de l'œil qui sert à soutenir le cristallin.

C I M

CIMAISE ou CYMAISE. s. f. Terme d'Architecture. C'est un membre dont la moitié est convexe & l'autre concave.
CIMBALARIA ou CIMBALAIRE. s. fém. Plante qui est une espèce de linaire: elle croît sur les murailles & sur les masures.

C I N

CINCENELLE. s. f. Corde de médiocre grosseur qui sert aux Bateliers à remonter les coches & les bateaux.
CINGLEAU. substantif masculin. Espèce de cordeau qui sert pour trouver & décrire la diminution des colonnes.
CINQUAIN. s. m. Ordre de bataille pour ranger cinq bataillons.
CINQUINELLE. s. f. Tous les longs cordages de l'artillerie.

C I O

CION. s. m. Corps solide suspendu au palais entre les amygdales. Etat de la luette enflée & pendante comme une colonne. Excroissance caroncu'euse dans les parties naturelles de la femme.

C I P

CIPOLLINI. s. m. Sorte de marbre dont la couleur tire sur le vert.
CIPORÈME. s. f. Espèce d'arbre du Brésil.

C I R

CIRCIO. s. m. Oiseau des Indes auquel on apprend plus aisément à parler qu'au perroquet.
CIRCONCISEUR. s. m. Celui qui circoncit.
CIRCULATEUR. s. m. Autrefois charlatan. Bâteleur. Partisan de la circulation du sang.
CIRCULATOIRE. adj. Il se dit Des vaisseaux qui servent à faire la distillation par la circulation.
CIRCUMINCESSION. (Prononcez *Circomincession*.) s. f. Terme de Théologie, pour exprimer dans le mystère de la Trinité, l'existence des personnes divines les unes dans les autres.
CIRCUS. s. m. Oiseau de proie qui vole rapidement & en rond.
CIRSACAS. s. m. Etoffe coton & soie des Indes.
CIRSION. s. f. Plante propre à calmer les douleurs des varices.
CISALPIN, INE. adj. Qui est en deçà des Alpes.
CISOIR. s. m. Outil d'Orfévre; espece de ciseau propre à couper l'or & l'argent.
CISOIRE. s. f. Outil dont on se sert pour graver les poinçons & les carrés, avec lesquels on fabrique les monnoies.
CISSITE. s. f. Pierre blanche qui représente les feuilles du lierre.
CISSOÏDAL, LE. adj. Qui appartient à la cissoïde, ou qui en dérive.
CISSOÏDE. s. f. Terme de Géométrie. Ligne courbe, qui, en s'approchant de son asymptote, représente une feuille de lierre.
CISTHÉPATIQUE ou CYSTHÉPATIQUE. adj. Qui porte la bile dans la vésicule du fiel.
CISTIQUE. adj. pl. Il se dit Des rameaux de l'artère céliaque, & qui y portent le sang.

C I T

CITATOIRE. adj. m. & f. Terme de Palais. Il se dit De ce qui concerne l'assignation devant un Juge Ecclésiastique.
CITOLE. s. m. Instrument de musique.
CITRAGON. s. m. La mélisse: on l'appelle ainsi, parce qu'elle sent le citron.
CITRONAT. s. m. Confiture faite d'écorces de citron.

C I V

CIVADE. s. f. Sorte de poisson.

C L A

CLAIRET. s. m. Terme de Joaillier. Pierre dont la couleur est trop foible.
CLAMESI. s. m. Acier qui vient du Limousin.
CLAMEUSE. adj. f. usité dans *Chasse clameuse*, qui se fait avec grand bruit.
CLAMP. s. m. Pièce de bois qu'on applique contre un mât ou contre une vergue, pour les fortifier, & pour empêcher que le bois n'éclate.
CLAMPONIER ou CLAPONIER. sub. & adject. masc. *Un cheval clamponier*, qui a les paturons longs, effilés & trop pliants.
CLANS. s. m. pl. Terme de Charpenterie. Les bouts des pièces de liures qui sont sur les portelots, pour attacher les rebords & bordages des bateaux foncets, & autres.
CLAVEAUX. s. m. pl. Pierres qui ferment le dessus d'une fenêtre carrée, ou d'une corniche.
CLAUSOIR. s. m. Terme de Maçon. Petit carreau ou boutisse, qui ferme une assise dans un mur continu, ou entre deux pieds-droits.

C L E

CLENCHE. s. f. C'est le loquet ou le battant d'une porte.
CLÉRICAT. s. m. L'office de clerc de la Chambre Apostolique.

C L I

CLIFOIRE. s. f. Espèce de seringue, faite d'un morceau de sureau.
CLIMÈNE. s. f. Sorte de plante.
CLINCHE. s. f. Terme de Serrurier. Petite pièce de fer en dehors d'une porte, & qui sert à l'ouvrir, en mettant le pouce sur cette pièce.
CLINOÏDES adj. f. pl. C'est une épithète que les Médecins donnent aux trois apophises internes de l'os sphéroïde du crâne.
CLINQUANTER. v. a. C'est charger de clinquant.
CLIO. s. f. Muse qui préside à l'Histoire.
CLITIE. s. f. Sorte d'anemone à peluche.
CLIVER UN DIAMANT. Terme de Lapidaire. C'est le fendre avec adresse, au lieu de le scier.

C L O

CLOCHÉ, ÉE. adj. Terme de Jardinier. Garni de cloches de verre.
CLOCHEMENT. s. m. Action de clocher, de boiter.
CLOCHER. v. a. Terme de Jardinage. Mettre une plante sous une cloche. Dans une Communauté, appeler un Religieux au son de la cloche.
CLOCHETON. s. m. Petite cloche.
CLOPOTEUX, EUSE. adj. Terme de Marine. *Une mer clopoteuse*, fort agitée.
CLOROSE. s. f. En Médecine, maladie des pâles couleurs.
CLOTOIR. s. m. Outil de Vannier.
CLÔTURIER. s. m. Vannier qui ne fait que de la besogne battue.
CLOUTIÈRE ou CLOUVIÈRE. s. f. Pièce de fer percée de trous, où l'on forme des têtes de clous.

C L U

CLUPEA. s. m. Poisson du fleuve Arais, lequel change de couleur suivant la lune.

C L Y

CLYSSE. s. f. Esprit acide, qu'on tire par distillation de l'antimoine, du nitre & du soufre mêlés ensemble.

C O

CO. s. f. Herbe de la Chine, dont on fait une toile appelée *Copou*.

C O A

COA. s. f. Plante de l'Amérique, qui est toujours verte.
COAILLER. v. n. Terme de Chasse. On dit que *les chiens coaillent*, quand ils quêtent la queue haute sur les vieilles & nouvelles voies.
COATLI. s. m. Grand arbrisseau de la Nouvelle Espagne: son bois se nomme *Bois néphrétique*.

C O B

COBE. s. f. Terme de Marine. Bouts de cordes joints à la ralingue de la voile.
COBITE. s. m. Poisson d'eau douce, de la nature du goujon.

COBRA-CAPELO. s. m. Serpent des Indes très-venimeux.

C O C

COCA. s. m. Arbrisseau du Pérou, dont les feuilles sont fort odoriférantes.

COCAOTE. s. f. Pierre des Indes, laquelle échauffée fait un bruit semblable à celui du tonnerre.

COCATRIX. s. m. Espèce de basilic dans les cavernes & les puits.

COCCOTHRAUSTE. s. m. Oiseau d'Italie & d'Allemagne : mangé ou pris en décoction, il est bon contre l'épilepsie, pour exciter l'urine.

COCHENILLAGE. s. m. Décoction faite avec la cochenille pour teindre en cramoisi ou en écarlate.

COCHENILLER. v. a. Mettre une étoffe dans un bain fait avec de la cochenille.

COCHENILLIER. s. m. Arbre sur lequel croît la cochenille graine, & se nourrit la cochenille ver.

COCHOIS. s. m. Outil de buis dont les Ciriers se servent pour équarrir leurs flambeaux.

COCOMBRE. s. m. Arbre de Madagascar, dont les fleurs & le bois ont une bonne odeur.

COCYTE. s. m. Un des fleuves de l'Enfer, selon la Fable.

C O D

CODAGA-PALA. s. m. Arbre médicinal du Malabar.

CODÉTENTEUR. s. m. Terme de Palais. Qui est détenteur de quelque chose avec un ou plusieurs autres.

C O E

CŒCALE. adj. Épithète qu'on donne à la veine qui reporte le sang de l'intestin cœcum au rameau mésentérique.

COÉGAL, ALE. adj. Qui a une pareille égalité avec un autre.

COEMPTION. s. f. Achat réciproque.

CO-ÉVÊQUE. s. m. Évêque avec un autre. Les Prélats d'Allemagne ont encore des Co-Évêques.

CŒURS. Espèces de coquillages.

CO-EXISTENCE. s. f. Terme de Théologie. Existence de deux ou de plusieurs choses qui existent en même temps.

CO-EXISTER. v. n. Exister en même temps qu'un autre.

C O F

COFFIN. s. m. Petit panier d'osier haut & rond avec anse & couvercle. Il vieillit.

COFFINE. adj. On nomme *Ardoise coffine*, une sorte d'ardoise un peu voûtée, qui sert à couvrir des édifices dont la couverture se tourne en rond.

SE COFFINER. v. réc. Il se dit Des œillets dont les feuilles se frisent au lieu de demeurer étendues. En terme de Menuisier, se courber, se voûter.

C O G

COGNATIQUE. adj. m. & f. *Succession cognatique*, celle où les parens collatéraux par les femelles, parviennent au défaut des mâles.

COGNOIR. s. m. Instrument de bois dont on se sert dans une Imprimerie, lorsqu'on veut chasser les coins avec lesquels on serre & arrête la forme dans un châssis.

C O H

COHIER. s. m. Espèce de chêne.

COHOBER. v. a. Distiller plusieurs fois une même chose, en remettant la liqueur distillée sur la matière restante, & la distillant de nouveau. Cette action se nomme *Cohobation*, s. f.

C O I

CO-INCIDENT, TE. adjectif. Terme d'Optique. Qui tombe en un même point.

CO-INDICANS. adj. m. pl. Terme de Médecine. *Signes co-indicans*, qui concourent avec les signes particuliers à la maladie.

CO-INDICATION. s. f. La connoissance de certains signes qui autorisent l'indication qu'on a prise.

C O L

COLACHON. s. m. Instrument de musique fort commun en Italie.

COLAO. s. m. Terme de Relation. Ministre d'État à la Chine; Officier; Mandarin.

COLAPHISER. v. a. Souffleter, donner des soufflets.

COLCHICON. s. m. Bulbe sauvage dont le lait est très-dangereux.

CO-LÉGATAIRE. s. m. Celui qui a part avec un ou plusieurs autres aux legs d'un testament.

COLERET. s. m. Terme de Marine. Filet que deux hommes traînent en mer aussi avant qu'ils peuvent y entrer.

COLÉRITE ou COLÉRITUM. s. m. Liqueur préparée de la partie corrosive des métaux, qui sert à éprouver l'or. S'il est allié, cette épreuve le change de couleur.

COLETES. s. f. Sortes de toiles de Hollande & de Hambourg.

COLI ou COLIR. s. m. Terme de Relation. À la Chine, Inspecteur qui a l'œil à ce qui se passe dans chaque tribunal.

COLIA. s. m. Poisson qui ressemble beaucoup au maquereau.

COLINIL. s. m. Plante de l'Amérique.

COLIN-TAMPON. s. m. Le son du tambour des Suisses.

COLLETEUR. s. m. Terme de chasse. Celui qui est habile à tendre des collets.

COLLETIER. s. m. Celui qui fait & vend des collets de buffle.

COLLETIN. s. m. Pourpoint sans manches. Sorte de mouchoir de cuir autour du cou, & sur lequel il y a des coquilles; c'est un ornement de Pélerin.

COLLEUR. s. m. Celui qui fabrique des cartons; celui qui colle ou empèse les chaînes des draps, avant de les monter sur le métier.

COLLIQUATIF, IVE. adj. Terme de Médecine. Qui résout, ou qui est résous en liqueur.

COLOCASIE. s. f. Plante.

COLOMBINE. s. f. Fiente de pigeon, qui fournit un très bon engrais.

COLORISATION. s. f. Terme de Pharmacie. Il se dit Des divers changemens de couleurs qui arrivent aux substances en diverses opérations.

COLTI ou COLTIC. s. m. Retranchement au bout du château d'avant d'un vaisseau, qui descend jusqu'à la plate-forme. Petit cabinet au bout d'un édifice.

COLUMELLA. s. f. Terme de Conchyliologie. L'axe intérieur d'une coquille, depuis le haut jusqu'en bas.

C O M

COMBINATOIRE. s. f. L'art, la science des combinaisons.

COMBLEAU ou COMBLAN. s. m. Cordage propre à tirer le canon.

COMBOURGEOIS. s. m. Terme de Marine. Celui qui a part avec un autre à la propriété & aux agrès d'un navire.

COMMANDITAIRE. s. m. Celui qui a une Commandite.

COMMENTATRICE. s. f. Celle qui fait un commentaire.

COMPACT. s. m. Terme de Droit. Convention. *Bulle du compact*, celle par laquelle les Cardinaux ne peuvent conférer les Bénéfices réguliers qu'à des Réguliers.

COMPAGNONAGE. s. m. Le temps qu'on est Compagnon dans un métier. Assemblée des Compagnons de métier.

COMPAN. s. m. Monnoie d'argent des Indes Orientales, qui vaut environ neuf sous de France.

COMPARTIR. v. a. & inusité. Faire des compartimens.

COMPARUIT. Mot latin. Terme de Palais. *Un comparuit*, un acte qui certifie la comparution d'une Partie.

COMPATERNITÉ. s. f. Alliance spirituelle qui se contracte entre le parrain & la marraine, entre ceux-ci & le père & la mère de l'enfant.

COMPERSONNIERS. s. m. pl. Associés dans un ménage ou dans une famille où les biens sont en commun.

COMPITALICE. adj. Qui appartient aux Fêtes compitales. *Les Jeux compitalices.*

COMPLANTER. v. a. Terme d'Agriculture. Planter des vignes, des arbres, &c.

COMPLANTERIE. s. f. Terme de Coutume. Droit du Seigneur sur les vignes qu'il a données à complanter, à cultiver.

COMPOSEUR. s. m. Mot ironique. Celui qui compose. *Un composeur de chansons, de méchans vers.*

COMPROMISSAIRE. s. m. Celui qui est choisi par compromis pour terminer une affaire, &c.

COMPROTECTEUR. s. m. Protecteur avec un autre.

COMPROVINCIAL, LE. adj. Qui est de la même province.

COMPTEUR. s. m. Celui qui compte. Il est peu usité.

En terme d'Horlogerie, Détente d'une sonnerie qui entre dans les entailles de la roue de compte.

COMTAL, LE. (Prononcez *Contal.*) adj. Qui appartient à un Comte. *Une Couronne comtale.*

C O N

CONCATÉNATION. s. f. Terme de Philosophie. Enchaînement, liaison. Peu usité.

CONCÉLÉBRER. v. a. Célébrer conjointement avec un autre.

CONCEPTIONNAIRE. s. m. & f. Celui, celle qui soutenoit qu'il étoit de foi que la Sainte Vierge a été conçue sans péché.

CONCHI. s. m. Espèce de cannelle.

CONCHILE. s. & adj. Terme de Géométrie. Il se dit d'Une ligne courbe qui s'approche toujours d'une ligne droite, sur laquelle elle est inclinée sans la couper.

CONCHOÏDAL, LE. adj. Qui appartient à la conchoïde, qui en provient.

CONCHOÏDE. s. f. Ligne courbe.

CONCHYLE. s. m. Poisson dont on tire le suc pour teindre en écarlate.

CONCLAMATION. s. f. Chez les anciens Romains, Action de sonner de la trompette, & d'appeler à grands cris un mort par son nom.

CONCLUSIF, IVE. adj. Les conjonctions conclusives servent à tirer une conséquence de ce qu'on a dit.

CONCORDANCIEL, ELLE. adj. Qui comprend des concordances; fait à la manière des concordances.

CONCOURME. s. f. Drogue propre à teindre en jaune.

CONDICTION. s. f. Action que le propriétaire d'une chose volée ou usurpée a pour la revendiquer & la retirer des mains de ceux qui en jouissent injustement. L'action de répéter une somme qu'on ne devoit pas.

CONDIGNE. adj. En Théologie. *La satisfaction condigne*, c'est celle qui est parfaitement égale à la faute pour laquelle on satisfait.

CONDIGNEMENT. adv. D'une manière condigne.

CONDIGNITÉ. s. f. Qualité de ce qui est condigne.

CONDIT. s. m. Terme de Pharmacie. Toute sorte de confitures tant au miel qu'au sucre.

CONDORMANT, TE. s. Hérétiques qui faisoient coucher dans une même chambre plusieurs personnes de différent sexe.

CONDUISEUR. s. m. Commis préposé par le Marchand de bois pour tenir un état des bois qu'on enlève des ventes.

CONDYLOÏDE. adj. Qui a la forme, la figure d'un condyle.

CONESSI. s. m. Espèce d'écorce.

CONFABULATEUR. s. m. Diseur de contes. Celui qui s'entretient familièrement.

CONFÉRENCIER. s. m. Celui qui préside à une conférence, qui propose les matières & les explique.

CONFESSIONISTE. s. m. & f. Luthérien qui suit la confession d'Ausbourg.

CONFIT. s. m. Cuve où le Pelletier met confire les peaux qu'il emploie. Chez les Marroquiniers, l'excrément du chien délayé dans l'eau tiède.

CONFLAGRATION. s. f. Incendie, embrasement. Il est peu usité.

CONFUTATION. s. f. C'est la même chose que réfutation.

CONFUTER. v. a. Détruire les argumens de l'adversaire.

CONGRUAIRE. s. m. Curé ou Vicaire perpétuel qui n'a qu'une portion congrue.

CONGRUENT, TE. adj. Terme de Médecine. Convenable. *Digestion congruente.*

CONGRUISME. s. m. Opinion de ceux qui expliquent l'efficacité de la Grâce par sa congruité.

CONGRUISTES. s. m. Ceux qui soutiennent cette opinion.

CONGRUITÉ. s. f. Dans le systême de la Congruité, Dieu donne des grâces avec lesquelles l'homme fait infailliblement, mais librement, ce que Dieu veut qu'il fasse.

CONJECTUREUR. s. m. Celui qui conjecture.

CONILLE. s. f. Terme de Marine. Espace ménagé aux côtés d'une galère.

CONISE. s. f. Herbe propre à chasser les puces & les moucherons.

CONJUNGO. s. m. *Faire un conjungo*, écrire de suite ce qui devroit être séparé, en omettant ce qui est entre deux.

CONNISTE. s. f. Grand poisson à coquille fort bon à manger.

CONNILLIÈRE. s. f. Subterfuge, échappatoire. Il est vieux.

CONOÏDAL, LE. adj. Qui appartient au Conoïde.

CONQUES. s. f. pl. Cavités de l'oreille.

CONSCRIPTEUR. s. m. Dans la Faculté de Théologie de Paris, Docteur chargé de vérifier les avis après les délibérations.

CONSÉCUTION. s. f. En Astronomie, mois de consécution. Espace de vingt-neuf jours & demi, entre deux conjonctions de la Lune avec le Soleil.

CONSENS. s. m. *Le jour du consens*, est le jour que la résignation d'un Bénéfice est admise en Cour de Rome.

CONSÉQUENTE. s. f. Terme de Musique. La deuxième partie de la figure.

CONSERVATOIRE. s. m. Maison où l'on retire des filles & des femmes pour les préserver de la débauche.

CONSERVATOIRE. s. f. Tribunal, Siége d'un Conservateur des droits de quelque Corps.

CONSIDENCE. s. f. Abaissement & affaissement des choses appuyées les unes sur les autres.

CONSOLIDANT. s. m. Remède qui purifie & fait que la nourriture est appliquée comme il faut aux membres affligés.

CONSULTRICE. s. f. Celle qui conseille.

CONTADIN. s. m. Paysan, habitant de la campagne.

CONTAILLES. adj. f. pl. *Les soies contailles* sont du nombre des bourres de soie.

CONTAUT. s. m. Terme de Marine. Ce qui est au-dessus de l'enceinte ou du cordon d'une galère.

CONTERIE. s. f. Grosse verroterie qui se fait à Venise.

CONTRACTE. s. & adj. Terme de Grammaire Grecque. Qui abrège quelque syllabe.

CONTRE-APPEL. s. m. Terme d'Escrime. Le contraire de l'appel quand on oppose à l'ennemi finesse contre finesse, qu'on fait un mouvement tout opposé.

CONTRE-APPROCHES. s. f. pl. Travaux que font les assiégés quand ils viennent par tranchées rencontrer les lignes d'attaque des assiégeans.

CONTREBITTES. s. f. pl. Terme de Marine. Courbes qui affermissent les autres.

CONTREBOUTANT. s. m. Pièce de bois ou pillier de pierre qui pousse & arc-boute.

CONTREBOUTER. v. a. Mettre un pilier ou une étaie.

CONTREBRÉTESSE. s. f. Terme de Blason. Rangée de créneaux d'un émail différent sur une même fasce, bande, barre, &c.

CONTREBRÉTESSÉ, ÉE. adj. Qui a des contrebrétesses.

CONTREBRODÉ. s. m. Espèce de rassade blanche & noire.

CONTRE-CARÈNE. s. f. Pièce opposée à la carène dans une galère.

CONTRE-CHEVRON. s. m. Terme de Blason. Chevron opposé à un autre chevron de différent émail.

CONTRE-CHEVRONÉ. adj. Qui a un ou plusieurs contre-chevrons.

CONTRE-CLEF. s. f. Terme d'Architecture. Voussoir joignant la clef à droite ou à gauche.

CONTRE-COMPONE. adj. Terme de Blason. Il se dit d'Un écu dont les compons de la bordure répondent aux fasces.

CONTRE DÉGAGER. v. a. Terme d'Escrime. Dégager en même-temps que la partie dégage.

CONTRE-ÉCAILLE. s. f. Dessous, envers d'écaille.

CONTRE-ENQUÊTE. s. f. Enquête opposée à celle de la Partie adverse.

CONTRE-EXTENSION. s. f. Terme de Chirurgie. Action de retenir une partie luxée ou fracturée contre l'extension qu'on fait pour la remettre à sa place.

CONTREFAISEUR. s. m. Qui contrefait les gens, qui imite leurs paroles, leurs gestes & leurs actions.

CONTRE-FANONS. s. m. pl. Terme de Marine. Cordes amarrées au milieu de la vergue du côté opposé à la bouline.

CONTRE-FENÊTRE. s. f. Double fenêtre ou contre-vent.

CONTRE-FENTE. s. f. Terme de Chirurgie. Fente qui se fait à la partie opposée à celle qui a été frappée.

CONTRE-FICHES. subst. fémin. pluriel Pièces d'un assemblage de charpenterie qui servent à en lier d'autres.

CONTRE-FLAMBANT, ANTE. adj. Terme de Blason. Qui jette des flammes opposées.

CONTRE-FLEURÉ, CONTRE-FLEURONNÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit d'Un écu dont les fleurons sont alternes & opposés.

CONTRE-FRUIT. s. m. Terme d'Architecture. Addition faite à un mur, afin qu'il puisse porter plus de décharge.

CONTRE-GAGE. s. m. Ce qu'on donne à un Créancier pour la sureté de son dû, ou à un Seigneur, pour lui assurer, en cas de fraude, le payement de ses droits.

CONTRE-GAGER. v. a. Prendre des suretés de quelqu'un, avant de s'engager avec lui.

CONTRE-HAUT. En Architecture, de bas en haut.

CONTRE-HEURTOIR. s. m. Morceau de bande de fer qui accompagne le heurtoir.

CONTRE-JAUGER. v. a. On dit, *Contre-jauger les assemblages de Charpente*, c'est-à-dire, Transférer la largeur d'une mortoise sur l'endroit où doit être le tenon.

CONTRE-INDICATION. s. f. Terme de Médecine. Signes contraires aux précédens dans une maladie.

CONTRE-JUMELLES. s. f. pl. Terme de Paveur. Pavés qui dans les ruisseaux se joignent deux à deux, & font liaison avec les caniveaux & les morces.

CONTRE-LAMES. s. f. pl. Chez les Faiseurs de gaze, trois tringles de bois qui servent à tirer les lices.

CONTRE-LATTOIR. s. m. Outil qui sert pour soutenir les lattes.

CONTRE-MAILLER. v. a. Faire les mailles doubles. *Filet contre-maillé*, à mailles doubles.

CONTRE-MANCHÉ, ÉE. adj. En Blason, il se dit De l'écu dont les pointes sont opposées les unes aux autres.

CONTREMANDEMENT. s. m. Ordre contraire à celui qu'on avoit donné.

CONTRE-MARÉE. s. f. Marée différente.

CONTRE-MINEUR. s. m. Celui qui fait des contre-mines.

CONTRE-ONGLE. s. m. Terme de Chasse. Erreur sur les allures du cerf.

CONTRE-OUVERTURE. s. f. Opération qu'on fait dans les plaies pour décharger la matière qu'elles contiennent.

CONTRE-PENTE. s. f. L'interruption du niveau de pente qui fait que les eaux s'arrêtent.

CONTRE-PERCER. v. a. Percer dans un sens contraire.

CONTRE-PLÈGE. s. m. Terme de Pratique. Certificateur pour la caution.

CONTRE-PLÉGER. v. a. Certifier pour la caution.

CONTRE-POINÇON. s. m. Poinçon dont les Ouvriers se servent pour contre-percer les trous, pour river les pièces.

CONTRE-PORTE. s. f. Seconde porte au-devant d'une première.

CONTRE-PORTER. v. a. Vendre sa marchandise en la portant chez les particuliers, Bourgeois ou autres.

CONTRE-PORTEUR. s. m. Corroyeur qui va porter & annoncer sa marchandise chez les Cordonniers.

CONTRE-POSÉ, ÉE. adj. En Blason, se dit De deux pièces posées d'un sens différent.

CONTRE-POSER. v. a. Mal poser ou mal porter un article dans le grand livre d'un Marchand. L'action de contre-poser est *Contre-position*. s. f.

CONTRE-POSEUR. s. m. L'ouvrier qui

reçoit la pierre de la gruë pour la mettre en place d'alignement & de demeure.

CONTRE-POSITION. f. f. Terme de Teneurs de livres. Faute que l'on fait en contre-posant.

CONTRE-POTENCÉ, ÉE. adj. Il se dit en Blason De plusieurs potences posées diversement.

CONTRE-QUEUE D'ARONDE. f. f. Terme de Fortification. Ouvrage de dehors, plus large du côté de la place, que de celui de la campagne.

CONTRE-QUILLE. f. f. Longue pièce de bois d'un vaisseau égale & opposée à la quille.

CONTRE-RAMPANT, ANTE. adj. Terme de Blason. Il se dit De deux animaux rampans dont l'un est tourné vers l'autre.

CONTRE-RETABLE. f. m. Terme d'Architecture. Le fond d'un Autel où l'on met un tableau ou un bas relief, & contre lequel le tabernacle est adossé.

CONTRE-RONDE. f. f. Seconde ronde qu'on fait autour des murailles d'une ville, pour voir si les Sentinelles font leur devoir.

CONTRE-SABORD. f. m. Terme de Marine. Fenêtre qui sert à fermer le sabord.

CONTRE-SALUT. f. m. Terme de Marine. Manière de rendre le salut, en faisant tirer quelques coups de canon.

CONTRE-SOMMATION. f. f. Action d'un garant qui appelle en justice un autre garant obligé de le garantir.

CONTRE-SOMMER. v. a. Dénoncer à son garant une demande en garantie.

CONTRE-SOMMIER. f. m. Peau de parchemin en colle, que les Parcheminiers mettent entre le sommier & le parchemin qu'ils raturent avec le fer.

CONTRE-ESTAMBORD. f. m. Terme de Marine. Pièce qui lie l'estambord sur la quille.

CONTRE-TENANT. f. m. Champion qui dans un tournoi entre en lice pour combattre celui qui avoit fait le premier défi.

CONTRE-TERRASSE. f. f. Terrasse élevée au dessus d'une autre.

CONTRE-TRANCHÉE. f. f. Terme de Fortification. Tranchée qu'on fait contre les assiégeans.

CONTRE-ÉTRÂVE. f. f. Terme de Marine. Pièce de bois qui lie l'étrâve avec la quille du vaisseau.

CONTREVENTER. v. n. Mettre des pièces de bois obliques dans les charpentes de bâtimens, pour résister à la fureur des vents.

CONTRE-VISITE. f. f. Terme de Commis aux Aides. Visite double.

CONVENTIONNEL, ELLE. adj. Qui est de convention.

CONVENTIONNELLEMENT. adv. Par convention.

CONVERGER. v. n. Terme d'Optique. Il se dit Des rayons qui après avoir été rompus, s'approchent, & vont se réunir dans un même point.

CONVERSEAU. f. m. Terme de Charpenterie. Les converseaux dans les moulins; quatre planches posées au-dessus des archures, deux devant & deux derrière.

C O O

COOPTATION. f. f. Action d'associer, d'agréger d'une Université dans une autre.

COOPTER. v. a. Associer, agréger.

C O P

COPALSCOCOTL. f. m. Arbre de la Nouvelle-Espagne: son bois approche de la senteur & de la saveur du copal.

COPERNIC. f. m. Une des tâches de la lune.

COPOU. f. m. Toile très-estimée à la Chine.

COPRENEUR. f. m. Celui qui prend à loyer ou à ferme avec un autre des terres, une maison, des rentes, &c.

COPULE. f. f. Terme de Logique. La partie d'une proposition qui joint l'attribut au sujet; dans *Dieu est juste*, le verbe *est* s'appelle copule.

C O Q

COQUART. f. m. Sot, benêt, jaseur.

COQUÂTRE. f. m. Coq à demi-châtré, à qui on a laissé un des testicules.

COQUELINER. v. a. Pour exprimer le son du coq.

COQUEREAU. f. m. Espèce de petit navire.

COQUERICO. f. m. Chant du coq.

COQUERIQUER. v. a. Pour exprimer la manière de crier du coq.

COQUERON. f. m. Retranchement à l'avant des petits navires.

COQUES. f. f. pl. En terme de Serrurier, ce sont Des pièces de fer qui servent à conduire le pêne d'une serrure.

COQUILLART. f. m. Lit de pierre de taille rempli de petits coquillages.

COQUILLIÈRE. adj. f. *Pierres coquillières*, Dans lesquelles il se trouve des coquilles.

COQUILLON. f. m. Terme de Monnoie. Petite coquille. *Coquillon d'affinage d'argent*, L'argent qui s'attache au bout de la canne en forme de coquille, quand on le retire de la coupelle.

COQUINAILLE. f. f. Troupe de coquins, de gueux.

C O R

CORACITE. f. f. Pierre figurée de la couleur du corbeau.

CORACOÏDE. f. f. Terme d'Anatomie. Apophyse qui ressemble au bec d'un corbeau.

CORAILLER. v. a. Pour exprimer le cri du corbeau.

CORAILLEUR. f. m. Celui qui travaille à la pêche du corail.

CORALLOÏDE. adj. m. & f. Terme d'Histoire naturelle. Qui ressemble à du corail.

CORALLOÏDE. f. f. Semence du corail blanc, quand il commence à végéter.

CORBEILLÉE. f. f. Une corbeille pleine de quelque chose.

CORBILLAT. f. m. Le petit du corbeau.

CORDAGER. v. n. Faire du cordage.

CORDILLAS. f. m. Espèce de gros drap ou de bure.

CORDILLE. f. m. Jeune thon qui vient de sortir de l'œuf.

CORDOUAN. f. m. Cuir de peau de bouc ou de chèvre passée au tan.

CORDOUANIER. f. m. Celui qui prépare & passe les cuirs nommés *Cordouans*.

CORNAG. f. m. Aux Indes, le conducteur des éléphans.

CORNACHINE. f. f. Poudre purgative.

CORNAILLER. v. n. Terme de Charpentier. *Un tenon cornaille dans une mortoise*: il n'y entre pas carrément.

CORNETIER. f. m. Artisan qui refend les cornes des bœufs tués, les redresse & les vend pour en faire des peignes & autres ouvrages.

CORNUET. f. m. Sorte de pâtisserie qui a la figure de deux petites cornes.

CORONÉ. f. m. Terme d'Anatomie. Eminence pointue de l'os.

CORONOÏDE. adj. m. & f. Terme d'Anatomie. Semblable à une couronne.

CORPORATION. f. f. Chez les Anglois, Communauté d'habitans.

CORPORÉITÉ. f. f. Terme dogmatique. Qualité de ce qui est corporel.

CORPORIFICATION, ou CORPORISATION. f. f. Terme de Chimie. Opération qui redonne aux esprits à peu près le même corps qu'ils avoient avant leur spiritualisation.

CORRADOUX, ou COURADOUX. f. m. Terme de Marine. L'espace renfermé entre les deux ponts des vaisseaux.

CORRECTIONNEL, ELLE. adj. Qui appartient à la correction.

CORRECTOIRE. f. m. Chez les Minimes, Livre qui contient les pénitences qu'il faut imposer aux Minimes.

CORRECTRICE. f. f. Celle qui corrige, qui châtie. Supérieure de Religieuses Minimes.

CO-RÉGENCE. f. f. Dignité de celui qui est Régent avec un autre.

CO-RÉGENT. f. m. Régent avec un autre.

CORRÉGIDOR. f. m. En Espagne, premier Officier de Justice d une ville, d'une province, d'une juridiction. Sénéchal, Bailli.

CORRÉSO. f. m. Oiseau de l'Amérique assez bon à manger.

CO-RIVAL. f. m. Compétiteur. On dit mieux *Rival*.

CORSOÏDE. f. f. Sorte de pierre figurée.

CORTÈS. f. m. pl. Assemblée des États en Espagne.

C O S

COSCOMA. f. m. Arbre du Monomotapa: il porte un fruit semblable aux pommes d'amour.

COSMIQUE. adj. m. Terme d'Astronomie. Il se dit Des aspects des planètes par rapport à la terre.

COSMIQUEMENT. adv. *Cet astre se lève & se couche cosmiquement*, quand le soleil se lève & se couche.

COSMOLABE. f. m. Instrument de Mathématique pour prendre les mesures du monde. Il est aussi nommé *Pantocosme*.

COSTON. f. m. Pièce de bois pour fortifier un mât.

C O T

COTULA. f. f. Sorte de plante.

CO-TUTEUR. f. m. Celui qui est chargé d'une tutelle avec un autre.

COTYLÉDONES. f. f. Feuilles séminales qui sont produites par les lobes des semences ou les lobes eux-mêmes.

C O U

COUAN. f. m. Sorte de plante.

COUCHOIR. f. m. Morceau de buis fort propre avec quoi on prend les tranches d'or pour faire les bords des livres qu'on relie.

COUDELATES. f. f. pl. Pièces de bois d'une galère plus épaisses par les extrémités que par le milieu, & qui servent à recevoir la tapière.

COUDREMENT. f. m. Terme de Tanneur. L'action de coudrer les cuirs.

CO-VENDEUR. f. m. Qui vend avec un autre une chose possédée en commun.

COUPLE. f. f. Balle dans laquelle on apporte le séné du Levant.

COUHAGE ou FÈVE PUANTE. f. f. Féve des Indes dont on fait usage dans l'hydropisie.

COUILLARD. f. m. La corde qui tient la grande voile à la grande étaque du grand mât.

COULADOUX. f. m. pl. Terme de Marine. Cordages qui sur les galères tiennent lieu des rides de haubans.

COULEUVREAU. f. m. Petit de couleuvre.
COUPANT, TE. adj. Qui coupe. *Instrument coupant.*
COUPANS. f. m. pl. Les bords des deux côtés de l'ongle du sanglier.
COUPE-BOURGEON. f. m. Sorte d'insecte qui ronge les bourgeons des arbres fruitiers.
COUPE-CERCLE. f. m. Instrument qui sert à couper un carton circulairement.
COUPE-PÂTE. f. m. Instrument dont le Boulanger se sert pour couper la pâte.
COUPIS. f. m. pl. Toiles de coton à carreaux, des Indes Orientales.
COURABLE. adj. Terme de Chasse. Qui peut être couru.
COURANTIN. f. m. Fusée qui parcourt une corde tendue & bandée en l'air.
COURBATION. f. m. Fortes pièces de bois attachées sous la fourniture d'une galère pour servir de contre-forts.
COURBES. f. f. pl. Côtes de navire. Bois qui ont naturellement une courbe qui les rend propres à faire les membres des vaisseaux.
COURBET. f. m. Les parties du fût d'un bât qui sont élevées & faites en manière d'arcades, posant sur d'autres parties qu'on appelle Aubes.
COURBETTER. v. a. Faire des courbettes.
COURCIER. f. m. Place à l'avant & au milieu d'une chaloupe, où l'on pointe une pièce de canon.
COURÇON. f. m. Terme d'Artillerie. Bande de fer qui sert à bander les moules des pièces.
COUREAUX. f. m. pl. Sorte de petits bateaux dont on se sert sur la Garonne pour charger les grands.
COURIÈRE. f. f. En Poësie, l'aurore & la Lune.
COURSIE. f. f. ou COURSIER. f. m. Passage de la proue à la poupe de la galère entre les rangs des forçats.
COURSIÈRE. f. f. Pont-levis, couvert depuis le gaillard d'un vaisseau jusqu'au château de proue, servant pour le combat.
COURT-BOUTON. f. m. Cheville de bois qui lie les bœufs avec un anneau de bois tortillé au bout du timon.
COURTE-BOULE. f. f. Jeu de boule dont l'espace est fort court & fort limité.
COURTE-PAILLE. f. f. Sorte de jeu où l'on tire plusieurs pailles, dont l'une est plus courte que l'autre.
COURTE-PAUME. f. f. Jeu de balle avec des raquettes, & dans un endroit fermé de quatre murs.
COUS ou COYER. f. m. Pierre à aiguiser.
COUSOIR. f. m. Manière de petite table sur laquelle on coud les livres qu'on doit relier.
COUTIÈRES. f. f pl. Gros cordages dont les mâts d'une galère sont soutenus.
COUTILLADE. f. f. Plaie ou balafre faite avec une coutille.
COUTILLÉ. f. f. Sorte d'épée ou de dague vers le temps de Charles VII.
COUTILLIER. f. m. Soldat qui se servoit d'une coutille.
COUTON. f. m. Arbre de Canada, dont le suc a le goût de vin.
COUVAIN ou COUVEIN. f. m. Semences de punaises.
COUVERSEAU. f. m. Terme de Charpenterie. Planche au-dessous des archures d'un moulin.
COUVET. f. m. Pot que certaines femmes remplissent de charbons de feu, & qu'elles mettent sous elles.
COUVREUSE. f. f. Femme de Couvreur. Celle qui couvre de paille certaines chaises.

C R A

CRAMAILLER. f. m. Terme d'Horloger. Rateau denté, aux répétitions.
CRAMANI. f. m. Aux Indes, le premier Juge d'une Ville.
CRAMPONNET. f. m. Petit crampon; ce qui est attaché sur l'ovale d'une targette, & qui en tient les verroux.
CRANCELIN. f. m. Terme de Blason. Portion de couronne posée en bande à travers un écu.
CRAPONE. Terme d'Horloger.
CRAQUELOT. f. m. Hareng saur, encore dans sa primeur.
CRAQUERIE. f. f. Menterie, hablerie.
CRAQUETTEMENT. f. m. Convulsion des muscles des mâchoires qui fait craquer les dents.
CRÂSE ou SYNÉRÈSE. f. f. Figure de Grammaire par laquelle on joint deux syllabes en une; *l'Amitié*, *l'homme*, pour *La amitié*, *le homme.*
CRASPÉDON. f. m. Maladie de la luette, dans laquelle elle pend comme une membrane longue & foible.

C R E

CRÉDITER. v. a. Coucher par écrit sur un journal la somme que l'on doit, ou celle que quelqu'un a payée.
CRÉDITEUR. f. m. Terme de Négoce. Créancier.
CREDO. f. m. Le symbole des Apôtres, qui contient les articles principaux de notre Foi.
CRÉMASTÈRES. adj. pl. Épithète qu'on donne à deux muscles qui tiennent les testicules suspendus.
CRÉMER. f. m. Maladie qu'on dit être endémique en Hongrie.
CRÉMILLÉE. f. m. Certaine garde dans une serrure.
CRÉNELAGE. f. m. Terme de Monnoyeur. Cordon ou grenetis fait sur l'épaisseur d'une pièce de monnoie.
CRÉPAGE. f. m. Apprêt que l'on donne au crêpe.
CRÉSEAU. f. m. Grosse serge croisée, & à deux envers.
CRÊTELER. v. n. Exprimer le cri de la poule, quand elle a pondu.
CREUSEMENT. f. m. Action de creuser. Il est peu usité.

C R I

CRINAL. f. m. Instrument de Chirurgie, pour comprimer la fistule lacrymale.
CRINIER. f. m. Artisan qui accommode le crin & le met en état d'être employé.
CRIOBOLE. f. m. Terme d'Antiquité. Sacrifice d'un mouton, d'un belier.
CRIQUE. f. f. Petit port sans arc, où de petits vaisseaux peuvent se retirer.
CRISOCOLE. f. f. Sorte de pierre précieuse. Liaison ou soudure de l'or & des autres métaux.
CRISOCOME. f. f. Sorte de plante.
CRISOGONUM. f. m. Sorte de plante.
CRISOLITE. f. f. Sorte de pierre précieuse.
CRISSER. v. a. Se dit proprement des dents, quand elles font un bruit aigre, lorsqu'on les serre & grince fortement.

C R O

CROCHETONS. f. m. Les deux petites branches des crochets des porte-faix.
CROCHETORAL, ALE. adj. Grossier, incivil, qui tient du crocheteur.
CROCODILIUM. f. m. Sorte de plante.
CROCOMAGMA. f. m. Terme de Pharmacie. Trochisque composé avec le safran, la myrrhe, les roses rouges, l'amidon & la gomme arabique.
CROCOTE ou CROCOTON. f. m. Terme d'Antiquité. Habit ancien à franges & à fleurs de couleur de pourpre.
CROIE. f. f. Espèce de gravelle des oiseaux de proie.
CROILER ou CROLER. v. n. Terme de Fauconnerie. Se vider par le bas.
CROISAT. f. m. Nom d'une monnoie d'argent qui vaut à Gènes environ 4 livres 10 sous.
CROISEMENT. f. m. Terme de Maître-d'armes. Il consiste à mettre son épée en forme de croix sur l'épée de celui contre qui on se bat.
CROISEUR. f. m. Capitaine ou vaisseau qui rode sur une côté pour la garder, ou pour pirater.
CROISIÈRE. f. f. Côte ou parage où les vaisseaux vont croiser & faire des courses.
CROISILLE. f. m. Terme de Cordier. Petite pièce de bois taillée en portion de cercle sur le rouet, & qui porte les anolettes.
CROISOIRE. f. f. Instrument avec lequel on fait sur les biscuits de mer diverses façons en forme de croix.
CROQUEUR. f. m. Qui prend, qui attrape.
CROQUIGNOLER. v. a. Donner des croquignoles à quelqu'un.
CROTALAIRE. f. f. Plante dont la semence est purgative.
CROTALE. f. f. Terme d'Antiquaire. Espèce de tambour de basque que portoient les Prêtres de Cybèle.
CROTONS. f. m. pl. Morceaux de sucre qui n'ont pu passer par l'nebichet.
CROUCHAUT. f. m. Pièces de bois qui se portent sur le chef d'un bateau, & qui servent à faire la rondeur & la diminution du devant.
À CROUPERONS. adv. D'une manière accroupie.
CROUPIADER. v. n. Terme de Marine. Mouiller en croupière.
CROUPIAT. f. m. Terme de Marine. Nœud qu'on fait sur le câble.
CROUPON. f. m. Terme de Tanneur. Cuir de bœuf & de vache tanné, qui n'a ni tête ni ventre.
CROUTIER. f. m. Brocanteur de mauvais tableaux.

C R U

CRUCHERIE. f. f. Au figuré, Folie, bêtise. Peu usité.
CRUCIADE. f. f. Bulle du Pape au Roi d'Espagne.
CRUPELLAIRE. f. m. Soldat Gaulois armé de toutes pièces.

C R Y

CRYPTOGRAPHIE. f. f. L'art d'écrire d'une manière cachée, inconnue
CRYPTOGRAPHIQUE. adj. Qui appartient à la cryptographie.
CRIPTO-PORTIQUE. f. m. Arc pris sous œuvre dans un vieux mur.

C U B

CUBÈBE. f. f. Sorte de plante médicinale. Fruit de cette plante.
CU-BLANC. f. m. Sorte d'oiseau.

C U C

CUCA. f. m. Sorte de plante du Pérou.
CUCERON. f. m. Petit insecte qui se met dans les légumes.
CUCIOFERA. f. m. Plante des Indes qui ressemble à un palmier; son fruit, nommé *Cuci*, est bon à manger.
CUCULAIRE. adj. *Le muscle cuculaire* est entre l'occiput & le bas du dos.
CUCUPHE, ou CUCUSE. f. f. Terme de

Pharmacie. Calotte remplie de poudres céphaliques pour fortifier le cerveau.

C U I

CUIDER. s. m. Panier long dans lequel on cueille & porte au marché les prunes, les cerises, &c.

CUIDER. v. a. Vieux mot. Penser, croire, s'imaginer.

CUIPONNA. s. m. Arbre du Pérou.

CUIVRETTE. s. f. Petite anche de cuivre qu'on applique sur des bassons ou hautbois.

C U L

CULER. v. n. Terme de Marine. C'est aller en arrière.

CULERON. s. m. Partie de la croupière qui est faite en rond, & sur quoi pose la queue du cheval.

CULIÈRE. s. f. Pierre plate creusée en rond ou en ovale, avec une goulette, pour recevoir l'eau d'un tuyau de descente.

CULMINANT. adj. m. Terme d'Astronomie. *Le point culminant d'un astre*; le plus haut sur l'horizon.

CULMINER. v. n. Terme d'Astronomie. Passer par le méridien.

CULOTTIN. s. m. Espèce de haut-de chausse qui est étroit & juste sur la cuisse, & qui serre par le bas. Et populairement, Petit enfant en culotte.

CULTELLATION. s. f. Terme de Géométrie. Manière de mesurer par le moyen de l'instrument universel.

C U M

CUMULATIVEMENT. adv. D'une manière cumulative.

C U P

CUPAYBA ou COPAÏBA. s. m. Arbre du Brésil: on en tire par incision un baume admirable pour consolider & mondifier les plaies.

CUPIDON. s. m. L'amour. Dieu fabuleux qu'on peint avec des ailes, un arc & un carquois.

C U R

CURACA. s. m. Terme de Relation. Gouverneur du Pérou. Au Mexique les Espagnols l'appeloient *Cacique*.

CURCAS. s. m. Fruit de l'Amérique qui a le goût d'une truffe cuite.

CURE-PIED. s. m. Instrument de fer crochu pour nettoyer le dedans du pied des chevaux.

CURIONIES. s. f. pl. Sacrifice d'une curie, après lequel elle faisoit un festin.

CUROIR ou CURON. s. m. Bâton avec quoi le laboureur cure la charrue.

CURUCUCU. s. m. Serpent du Brésil long de quinze pieds.

CURUPICAIBA. s. m. Arbre du Brésil: la feuille rend une liqueur qui guérit les plaies & les pustules.

CURURES. s. f. pl. Ce qu'on trouve au fond d'un égout, d'une mare qu'on dessèche, d'une cour qu'on nettoie, &c.

CURURYVA. s. m. Serpent du Brésil de 25 ou 30 pieds de longueur.

CURUTZETI. s. m. Plante dont la racine réduite en poudre, apaise les douleurs néphrétiques.

C U S

CUSSONÉ, ÉE. adj. Il se dit Du bois mangé des vers appelés *Cussons*.

CUSTODIAL, LE. adj. Qui appartient à une custodie.

CUSTODIE. s. f. La Partie d'une Province de Capucins, de Cordeliers ou autres Religieux, &c.

C U T

CUTAMBULES. adj. Il se dit de certains vers qui rampent sur ou sous la peau: il se dit encore De certaines douleurs scorbutiques errantes.

CUTICULE. s. f. Petite peau qui couvre le cuir. Autrement *Epiderme*.

C U V

CUVEAU. s. m. Petite cuve.

C Y C

CYCLOPES. s. m. plur. Hommes fabuleux d'une taille gigantesque, & qui n'avoient qu'un œil au milieu du front.

C Y N

CYNOSURE. s. f. Nom que les Grecs ont donné à la petite Ourse, une des constellations septentrionales.

C Y S

CYSTHÉOLITHRE. s. m. Espèce de pierre marine qu'on trouve dans les grosses éponges.

CYSTIQUE. adj. m. & f. Terme d'Anatomie. Il se dit Du canal, des artères & des veines de la vésicule du foie.

C Z A

CZAROWITZ. s. m. Fils du Czar.

D A B

DABUCH. s. m. Nom d'un animal qui naît en Afrique, & qui a beaucoup de ressemblance avec le loup.

D A C

DACE. s. m. Impôt qui se paye pour le transport des marchandises d'un pays à un autre. Il est peu usité.

DACTYLIQUE. adj. Qui a rapport au dactyle.

DACTYLONOMIE. s. f. Science de compter par les doigts.

D A I

DAILLOTS. s. m. pl. Anneaux qui servent à amarrer les voiles qu'on met de beau temps sur le grand étai.

D A L

DALOTS. s. m. pl. Morceaux de bois percés & disposés en pente le long du tillac d'un vaisseau, qui passent au travers du bordage, & servent à faire sortir & écouler l'eau des pompes & des gouttières.

D A M

DAMASQUINEUR. s. m. Celui qui damasquine.

DAME-DAME. s. m. Sorte de fromage.

DAMES. s. f. pl. Digues d'un canal, ou langue de terre couverte d'un gazon.

D A N

DANTE. s. m. Animal connu en Afrique. Il a une corne au milieu de la tête.

D A P

DAPHNITE. s. f. Pierre figurée qui imite les feuilles du laurier.

DAPHNOMANCIE. s. f. Divination par le laurier consacré à Apollon.

D A R

DARAISES. s. f. pl. On nomme ainsi les déchargeoirs des étangs de Bresse.

DARDEUR. s. m. Celui qui darde quelque trait.

DARDILLE. s. f. Terme de Fleuriste. La queue d'un œillet.

DARDILLER. v. a. Il se dit De certaines fleurs, & signifie pousser son dard.

DARTOS. s. m. Muscle cutané du scrotum.

DARUGA. s. m. Lieutenant-Criminel & de Police chez les Perses.

D A U

DAVÉRIDION. s. m. Huile d'aspic.

DAULLONTE. s. m. Arbrisseau de l'Amérique: ses baies sont bonnes contre l'asthme & la colique.

DAUMUR. s. m. Espèce de serpent qui entre dans la composition de la thériaque.

D E A

DÉALBATION. s. f. Terme de Chimie. Changement de couleur noire en blanche par la force du feu.

D E B

DÉBADINER. v. n. Terme de jeu d'Impériale. Démarquer les points qu'on avoit amassés quand l'adversaire a une impériale en main.

DEBAGOULEUR. s. m. Terme populaire. Celui qui parle indiscrétement.

DÉBENTUR. s. m. Mot latin francisé. Quittance que chaque Officier des Cours souveraines donne au Roi lorsqu'il reçoit les gages que le Roi lui donne.

DÉBILLARDEMENT. s. m. Terme de Charpentier. L'action de débillarder.

DÉBILLARDER. v. a. Dégrossir, emporter les plus gros morceaux d'une pièce de bois.

DÉBILLER. v. a. Terme de Batelier. Détacher les chevaux qui tirent les bateaux sur les rivières.

DÉBITIS. s. m. Terme de Palais. Ordonnance qui permet en termes généraux d'agir par saisie de meubles de plusieurs débiteurs que l'on comprend dans la même commission.

DÉBORDOIR. s. m. Outil de Tonnelier & de Plombier.

DÉBOURGEOISER. v. a. Ôter à quelqu'un les manières bourgeoises. Il est peu usité.

DÉBRUTALISER. v. a. Faire qu'une personne qui est brutale, ne le soit plus. Hors d'usage.

DÉBUSQUEMENT. s. m. L'action de débusquer.

D E C

DÉCALQUER. v. a. Tirer une contre-preuve d'un dessein.

DÉCAMYRON. s. m. Cataplasme composé de dix aromates différens.

DÉCANAL, LE. adj. Qui appartient à un Décanat.

DÉCANISER. v. n. Terme de Palais. Tenir la place, & faire les fonctions de Doyen.

DÉCAPITATION. s. f. En Chimie, action de décaper. On devroit aussi l'employer pour l'action de décapiter; le mot *Décollation* n'étant en usage que dans la décollation de Saint Jean.

DÉCEINDRE. v. a. Ôter la ceinture à quelqu'un. Il est vieux.

DÉCEMVIRAL, ALE. adj. Qui a rapport aux décemvirs. *Le Collége décemviral. Les Lois décemvirales.*

DÉCEVABLE. adj. Sujet à être trompé. Il est vieux.

DÉCHAGRINER. v. a. Dissiper le chagrin. Il est peu usité.

DÉCHARGEOIR. s. m. Pièce de bois rond, autour de laquelle le Tisserand roule la besogne qu'il lève de dessus la poitrinière.

DÉCHARMER. v. a. Ôter un charme à quelqu'un. Il est peu usité.

DÉCHARPIR. v. a. Séparer avec force des personnes qui se battent. Populaire.

DÉCHASSER. v. a. Faire sortir à force une cheville de bois ou de fer.

DÉCHAUMER. v. a. Terme d'Agriculture. *Déchaumer une terre*, la mettre en friche.

DÉCHAUSSURES. s. f. pl. Lieu où a gratté le loup, & où il gîte.

DÉCHEVÊTRER. v. a. Ôter le licou d'une bête de somme.

DÉCHIRAGE. s. m. Bois de déchirage, qui provient des bateaux dépecés.

DÉCINTROIR. s. m. Espèce de marteau dont les Maçons se servent: il a deux taillans tournés en divers sens.

DÉCIRER. v. a. Ôter la cire.

DÉCLAVER. v. a. Terme de Musique. Ôter une clef, pour en substituer une autre.

DÉCLENCHER. v. a. *Déclencher une porte*, lever la clenche pour l'ouvrir.

DÉCOGNOIR. f. m. Pièce de bois faite en forme de coin, qui sert à desserrer les formes d'une Imprimerie.

DÉCOLLEUR. f. m. Celui des matelots qui est chargé de couper la tête des morues qu'on vient de pêcher.

DÉCREUSER. v. a. Il se dit d'Une certaine préparation que les Teinturiers donnent à la soie.

DÉCUPELER. v. a. Verser doucement par inclination la liqueur qui surnage quelque matière.

DÉCUPLER. v. a. Augmenter de dix fois autant.

DÉCUSSOIRE. f. m. Instrument de Chirurgie pour faire sortir le pus par l'ouverture que le trépan a fait.

D E D

DÉDAIGNEUR ou ABDUCTEUR. f. m. Terme d'Anatomie Quatrième muscle de l'œil.

DÉDORMIR. v. n. *Faites dédormir cette eau*; approchez-la du feu pour lui ôter sa crudité. Il est familier.

D E F

DÉFALCATION. f. f. Déduction, soustraction d'une petite somme sur une plus grande.

DÉFAVORABLEMENT. adv. D'une manière fâcheuse, opposée à ce qu'on espéroit.

DÉFENS, DÉFENDS. Ce terme se dit des bois dont on a défendu la coupe, & dont l'entrée est défendue aux bestiaux. On dit, *Ces bois* ou *ces prés*, *ces vignes sont en défens*.

DÉFERRER. v. a. Mettre hors ou en liberté ce qui étoit enfermé. Peu usité.

DESSAIS. f. m. pl. Les pêcheries des Seigneurs particuliers.

DÉFLUER. v. a. Terme d'Astrologie. S'éloigner de plus en plus, en parlant d'une planète légère qui a passé la conjonction d'une autre plus tardive.

DÉFONCEMENT. f. m. L'action de défoncer.

DÉFONCER. v. a. Ôter le fond d'un tonneau. Fouler aux pieds un cuir de vache.

DÉFOUETTER. v. a. Terme de Relieur. Ôter la ficelle qui a servi à serrer le livre.

DÉFRUCTU. f. m. Terme tiré du Latin, qui signifie la dépense que fait celui qui prête sa table à ceux qui font des repas où chacun apporte son plat.

DÉFUNER. v. a. Ôter le funin, les cordages & les manœuvres des mâts & des vaisseaux.

D E G

DÉGAINEUR. f. m. Bretteur, Ferrailleur.

DÉGASCONNER. v. a. Défaire quelqu'un de son accent gascon. Il ne se dit qu'en badinant.

DÉGÉNÉRATION. f. f. Action de dégénérer. Dépérissement.

DÉGORGEOIR. f. m. Terme d'Artillerie. Instrument pour ouvrir la lumière du canon, lorsqu'il s'y est amassé de l'ordure.

DÉGOTER. v. a. Déplacer. Style badin.

DÉGRAISSEMENT. Action de dégraisser.

DÉGRAISSOIR. f. m. Instrument qui sert à tordre la laine qu'on retire de l'eau de savon.

DÉGRAPINER. v. n. Il se dit d'Un vaisseau qu'on retire de dessus la glace, par le moyen des grapins.

DÉGROSSAGE. f. m. Terme de Tireur d'or. Art de rendre moins gros les lingots qu'on veut faire passer par la filière.

DÉGROSSER. v. a. Faire plus petit. Faire passer l'or par les filières.

DÉGUIGNONER. verbe actif. Ôter le guignon, le malheur, sur-tout au jeu.

D E L

DÉLARDEMENT. f. m Terme d'Architecture. Amaigrissement au dessous des marches d'un escalier tournant.

DÉLIAISON. f. m. Terme de Maçonnerie. Sorte d'arrangement de pierres dans un mur.

DÉLIBÉRANT, TE. adj. Qui est irrésolu, qui délibère sans cesse.

DÉLIÉES. f. f. pl. Fumées bien mâchées.

DÉLIVREUR. f. m. Celui qui rend une chose confiée à ses soins. En badinant, Libérateur.

DÉLONGER. v. a. Terme de Fauconnerie. Ôter la longe d'un oiseau.

DÉLOT. f. m. Terme de Marine. Anneau de fer concave qu'on met dans une boucle de corde, pour l'empêcher de se couper par celle qu'on y fait entrer.

DELTOTON ou TRIANGLE. f. m. Vingt-unième constellation septentrionale.

D E M

DÉMAIGRISSEMENT. f. m. C'est le côté d'une pierre ou d'une pièce de bois démaigri.

DÉMARCATION. f. f. *Ligne de démarcation.* Ligne fictive que le Pape Alexandre VI fit tracer sur le globe d'un pôle à l'autre, pour terminer les différens entre la Castille & le Portugal, au sujet de leurs conquêtes dans les Indes. Par ce partage, les Indes Orientales furent assignées aux Portugais, & les Occidentales aux Castillans.

DÉMARQUISER. v. a. Faire connoître que quelqu'un qui se dit Marquis, ne l'est pas.

DÉMARRAGE. f. m. Action, mouvement, agitation, qui démarre un vaisseau, qui rompt ses amarres.

DÉMASTIQUER. v. a. Détacher une chose attachée avec du mastic. En ôter le mastic.

DÉMISSIONNAIRE. f. & adj. Celui en faveur duquel on fait une démission.

D E N

DENCHÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Qui a de petites dents.

DENDROÏDE. f. f. Sorte de plante.

DÉNÉRAL. f. m. Plaque ronde qui sert de modèle aux Monnoyeurs, pour faire une espèce de la grandeur & du poids qu'il faut.

DÉNIAISEMENT. f. m. Action par laquelle on trompe les niais.

DÉNIAISEUR. f. m. Celui qui déniaise les autres. Il est peu usité.

DENTAL. f. f. Terme de Conchyliologie. Petit coquillage fait en forme de chalumeau, & qui a la figure d'une dent.

DENTELER. v. a. Faire des entailles en forme de dents.

D E P

DÉPARAGER. v. a. Marier une fille à une personne de condition inégale.

DÉPECEUR. f. m. Marchand qui achète les bateaux qui ne servent plus, & qui les dépèce.

DÉPIÉ. f. m. Terme de Jurisprudence Féodale. Démembrement.

DÉPIÉCER. v. a. Démembrer.

DÉPILATIF, IVE. adj. Qui fait tomber le poil.

DÉPOINTER UNE PIÈCE D'ÉTOFFE. Couper les points qui tiennent en état les plis.

DÉPOTER. v. a. Ôter une plante d'un pot où elle est.

DÉPRÉDATEUR. f. m. Voleur, Pilleur.

DÉPRESSER. v. a. Ôter de la presse, Ôter aux draps le lustre qu'on leur avoit donné, lorsqu'on les avoit mis sous la presse.

DÉPRÉVENIR. v. a. & prononciatif. Quitter ou faire quitter une prévention.

DÉPROPRIEMENT. f. m. On use de ce terme dans l'Ordre de Malte, pour signifier le testament des Chevaliers ou du Grand-Maître.

DÉPUCELLEMENT. f. m. L'action de dépuceler.

DÉPURATOIRE. adj. m. & f. Qui sert à dépurer la masse du sang.

D E R

DÉRAPÉ, ÉE. adj. Terme de Marine. *Une ancre dérapée*, qui est au fond de l'eau, mais qui n'est plus accrochée à la terre.

DÉRATER. v. a. Ôter la rate.

DÉRAYURE. f. m. Terme de Laboureur. Dernière raie qui sépare les sillons.

DÉRESTER. v. act. Laisser en reste. *Il a dérestè sa caisse de deux mille écus.*

DERME. f. m. Terme de Médecine. La peau de l'homme.

DÉROBEMENT. f. m. Terme d'Architecture. Voûte faite par dérobement, ou avec panneaux.

DÉROIDIR. v. a. Ôter la roideur. *Déroidir du linge.* Dans la conversation on dit *Déraidir.*

DÉROULEMENT. f. m. Terme de Géométrie. Production d'une courbe par l'arrangement des rayons d'une autre courbe.

DERVICHE. f. f. Sorte de danse.

D E S

DÉSAFLEURER. v. a. Terme d'Architecture, de Maçonnerie, &c. Donner à deux corps l'un près de l'autre une saillie différente.

DÉSAGENCER. v. a. C'est le contraire d'agencer.

DÉSAIRER. v. a. Terme de Fauconnerie. Tirer les oiseaux de l'aire, de l'endroit où on les nourrit.

DÉSANCHER. v. a. Il se dit d'Un hautbois dont on ôte l'anche.

DÉSAPPÉTISER. v. a. Faire perdre l'appétit. Il est peu usité.

DÉSAPPLIQUER. v. a. Ôter de l'application. Appliquer moins. Détacher de l'application.

DÉSARBORER. v. a. Abattre le pavillon.

DÉSARRIMER. v. a. Changer l'arrimage ou l'arrangement qu'on avoit fait de la charge.

DÉSASSOCIER. v. a. & SE DÉSASSOCIER. v. réc. Rompre une société.

DÉSASSURER. v. a. Rendre incertain. Faire incertain. Ôter la certitude qu'on avoit. Il est hors d usage.

DÉSATTRISTER. v. a. Dissiper la tristesse.

DÉSAVANTAGER. v. a. Ôter à quelqu'un l'avantage qu'il devoit avoir, lui causer ou lui faire quelque dommage. Il est peu usité.

DÉSEMPLOTOIR. f. m Terme de Fauconnerie. Fer avec lequel on tire de la mulette des oiseaux de proie, la viande qu'ils ne peuvent digérer.

DÉSEMPRISONNER. v. a. Faire sortir de prison quelqu'un qu'on y avoit fait mettre.

DÉSENCHAÎNER. v. a. Ôter de la chaîne.

DÉSENDORMI, IE. adj. À demi-éveillé.

DÉSENGER. v. a. Ôter, faire périr l'engence. *Désenger un lit de punaises.*

DÉSENGRENER. v. a. Dégager des corps dont les parties sont engagées les unes dans les autres

DESENIVRER, (Prononcez DÉSANIVRER.) v. a. Ôter l'ivresse. Ce verbe est aussi neutre. *Il ne désenivre point depuis tel temps.*

DÉSENLACEMENT. f. m. L'action de désenlacer.

DÉSENLACER. v. a. Tirer des lacets. *Ces oiseau s'est désenlacé.*

DÉSENRÔLEMENT. f. m. Action de désenrôler.

DÉSENRÔLER. verbe actif. Donner pour toujours congé à un Soldat. On dit

aussi, *Se désenrôler*, se dégager.

DÉSENSEIGNER. v. a. Enseigner quelque chose de contraire à ce qu'on avoit enseigné. Il est peu usité.

DÉSENTORTILLER. v. a. Dévider, défaire ce qui est entortillé.

DÉSENTRAVER. v. a. *Désentraver un cheval*, c'est ôter les entraves à un cheval.

DÉSENVENIMER. v. a. Ôter le venin.

DÉSÉQUIPER. v. act. Désarmer des vaisseaux, en ôter les équipages.

DÉSERGOTER. v. a. Fendre l'ergot d'un cheval jusqu'au vif, pour arracher quelques vessies pleines d'eau qui viennent aux jambes.

DÉSHUMANISER. v. a. Dépouiller l'homme de ses sentimens naturels.

DÉSIGNATIF, IVE. adj. Qui désigne, qui spécifie.

DÉSINCAMÉRATION. s. f. Acte par lequel on désincamère.

DÉSINCAMÉRER. v. a. Terme de Droit. Démembrer de la Chambre Apostolique les terres qui y sont unies, qui y appartiennent.

DÉSINFECTER. v. a. Ôter l'infection.

DESINFECTION. s. f. Action par laquelle on ôte l'infection d'un lieu.

DÉSOBSTRUCTIF. s. m. Terme de Médecine. Remède qui guérit les obstructions.

DESPONSATION. s. f. Promesse solennelle du mariage. On dit mieux, *Fiançailles*.

DESPOTAT. s. m. État, pays gouverné par un Despote.

DESQUAMATION. s. f. Action d'ôter les écailles d'un poisson.

DESSAIGNER LES CUIRS. Les mettre tremper dans l'eau pour en faire sortir le sang.

DESSERVITORERIE. s. f. Terme de Palais. Bénéfice qui oblige à desservir une Église, un Chœur.

DESTRUCTIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui peut être détruit.

D E T

DÉTACHE-CHAÎNE. s. m. Terme d'Artillerie. Petard propre à rompre ou à décrocher une chaîne qui ferme un passage.

DÉTACHEUR. s. m. Celui qui ôte les taches des habits : son vrai nom est *Dégraisseur*.

DÉTAPER. v. a. *Détaper un canon*, le déboucher pour le tirer.

DÉTERMINANT, TE. adj. Qui détermine ou qui sert à déterminer.

DÉTIGNONER. v. a. Arracher la coiffure, décoiffer.

DÉTRIBLER. v. a. Terme d'évolution militaire, qui se dit en parlant Des files : c'est en ôter quelques-unes, quand elles sont par trois.

D E V

DEVANTURE. s. f. Devant d'un siége d'aisance, d'une mangeoire d'écurie.

DEVANTURES. s. f. pl. Plâtres de couverture qui se mettent au-devant des souches de cheminée, pour raccorder les tuiles & les ardoises.

DEVENTER. v. a. Brasser les voiles au vent, pour les empêcher de porter.

DÉVERROUILLER. v. a. Ôter le verrou.

DEVIGO. s. m. Terme de Chirurgie & de Pharmacie. Sorte d'emplâtre.

DÉVORATEUR. s. m. Qui dévore, qui mange beaucoup & avec avidité. On le dit aussi au figuré. *Dévorateur de livres*, ou *Dévoreur de livres*.

D E U

DEUTÉRO-CANONIQUE. adj. & s. m. & s. Terme de Théologie. Livre de l'Écriture-Sainte, mis plus tard que les autres dans le Canon.

D E X

DEXTRIBORD. s. m. Le côté droit d'un vaisseau.

DIABÉTIQUE. s. m. & f. Celui, celle qui a le diabétès.

DIABOTANUM. s. m. Emplâtre avec lequel on dissout les loupes.

DIACADMIAS. s. m. Emplâtre dont la cadmie est la base.

DIACALUTÉOS. s. m. Emplâtre qu'on emploie après l'amputation du cancer.

DIACARCINON. s. m. Antidote préparé avec l'écrevisse, pour la morsure des chiens enragés.

DIACO. s. m. Chapelain de l'Ordre de Malte.

DIACONIE. s. f. Nom de quelques chapelles & oratoires qui étoient gouvernées par chaque Diacre. C'est aussi le nom de quelques autres Bénéfices.

DIACOPÉE. s. f. Fracture du crâne faite par un instrument tranchant.

DIACOUSTIQUE. s. f. Art de juger de la réfraction des sons & de leurs propriétés, selon qu'ils passent d'un fluide plus épais dans un plus subtil, ou d'un plus subtil dans un plus dense.

DIAGLAUCIUM. s. m. Collyre contre le mal d'yeux.

DIAGRÈDE. s. m. Scammonée préparée.

DIALOGISER. v. a. Faire des dialogues.

DIALOGISME. s. m. L'art du dialogue.

DIALOGISTE. s. m. & f. Celui, celle qui fait un dialogue.

DIAPHANÉITÉ. s. f. Qualité de ce qui est diaphane ou transparent.

DIAPHRAGMATIQUE. adj. Qui se dit Des artères & des veines répandues.

DIARRHODON. s. Composition où entrent des roses rouges.

DIASYRME. s. m. Espèce d'hyperbole.

DIATESSARON. s. m. Intervalle composé d'un ton majeur, d'un ton mineur, & d'un demi ton majeur.

DIATONIQUEMENT. adv. Dans le genre diatonique.

DIATRAGACANTE. s. m. Electuaire dont la gomme adragante fait la base.

D I C

DICÉLISTES. s. m. Farceurs qui jouoient ces pièces.

DICTAMEN. s. m. Terme dogmatique. Suggestion, mouvement, sentiment de la conscience.

D I D

DIDEAU. s. m. Filet qui sert à barrer les rivières pour arrêter tout ce qui passe.

DIDRAGME ou DIDRACME. s. m. Un demi-sicle de cuivre chez les Hébreux.

D I G

DIGLYPHE. s. m. Console ou corbeau qui a deux gravures.

DIGUER UN CHEVAL. Lui donner de l'éperon.

DIGUON. s. m. Terme de Marine. Bâton qui porte une flamme ou une banderole arborée au bout d'une vergue.

D I L

DILANIATEUR, TRICE. adj. *Effort dilaniateur* ; effort de la poudre d'une mine ou d'un fourneau, en s'enflammant pour séparer les terres.

DILATATEUR. s. m. Terme d'Anatomie. Nom de deux muscles du nez, & de trois autres de l'urètre.

D I M

DIMÊTRE. adj. m. & f. Terme de Poësie grecque & latine. Qui est de deux mesures ou de quatre pieds.

DÎMEUR. s. m. Fermier qui prend & lève les dîmes.

DÎMIER. s. m. Journalier qui compte & recueille la dîme.

D I O

DIOPTRES. s. m. Terme d'Astronomie. Trous percés dans les pennules de l'alidade.

DIOSPYRE. s. f. Arbrisseau dont le fruit est stomacal & cordial.

D I P

DIPHRYGES. s. m. Terme de Pharmacie. Marc de bronze.

DIPSAS. s. m. Sorte de vipère. On dit aussi *Dipsade*, s. f.

D I S

DISCEPTATION. s. f. Dispute, discussion.

DISCRIMEN. s. m. Bandage pour la saignée du front.

DISPARADE. s. f. Action de disparoître, absence prompte & subite.

DISPATE. s. f. Machine où il y a deux poulies.

DISPONDÉE. s. m. Terme de Poësie grecque & latine. Double spondée.

DISSECTEUR. s. m. Celui qui dissèque. On dit plus ordinairement *Disséqueur*.

DISSIDENT. s. m. En Pologne, celui qui professe une autre religion que la Catholique.

DISSIMULATEUR, TRICE. s. m. & f. Qui dissimule. Il est peu usité.

DISTENDRE. v. a. Terme de Médecine. Causer une tension violente contre nature.

D I T

DITRIGLYPHE. s. m. Terme d'Architecture. Espace entre deux triglyphes.

D I V

DIVERSIFIABLE. adj. m. & f. Qui peut se varier, se diversifier.

DIVISE. Terme de Blason. Il se dit d'une bande, &c. qui n'a que la moitié de sa largeur.

D I U

DIURNAIRE. s. m. Officier qui écrivoit jour par jour ce que le Prince faisoit, régloit ou ordonnoit.

D O D

DODÉCATÉMORIE. s. f. Terme d'Astronomie. La douzième partie d'un cercle.

DOGESSE. s. f. La femme d'un Doge.

DOGMATISEUR. s. m. Celui qui dogmatise. Il se prend en mauvaise part.

DOGUES. s. m. pl. Ce sont des trous qui sont dans les plats bords des deux côtés du grand mât, pour amurer les couets de la grande voile.

SE DOGUER. v. réc. Il se dit Des beliers & des moutons. Se heurter la tête les uns contre les autres.

D O I

DOIGTER. v. a. Terme de Musique. Hausser & baisser les doigts sur un instrument.

DOITE. s. f. Terme de Tisserand. *Ces écheveaux ne sont pas d'une même doite*, d'une même grosseur.

DOITÉE. s. f. Petite quantité de fil ; aiguillée qui sert à régler la grosseur du fil.

D O M

DOMINICAIN, AINE. s. m. & f. Religieux & Religieuse qui suit la règle de St. Dominique, qui est de l'Ordre de St. Dominique.

D O N

DONATIF. s. m. Chez les Romains, don que l'on faisoit aux troupes à l'armée.

DONTE. s. m. C'est le corps du luth, du tuorbe, &c. qui est fait d'éclisses taillées & pliées en côtes de melon, & collées sur le tasseau.

D O R

DORIA. s. f. Plante dont les feuilles sont un excellent vulnéraire.

DOROIR. s. m. Manière de petite brosse avec quoi on met la dorure sur la pâtisserie.

DOROPHAGE. subst. masc. Qui vit de présens.

D O S

DOSER. v. a. Terme d'Apothicaire & de

Médecin. C'est mettre la dose prescrite.

DOSSE. f. f. Grosse planche dont on se sert pour soutenir des terres & autres ouvrages, lorsqu'on travaille aux mines.

D O T

DOTATION. f. f. L'action d'assurer des revenus à une Église, à une Communauté.

D O U

DOUBLA. f. m. Monnoie d'argent d'Alger & de Tunis, qui vaut environ trois livres de France.

DOUBLE-FLEUR. f. f. Espèce de poirier & de poire.

DOUÇAIN. f. m. Sorte de pommier.

DOUCE-AMÈRE. f. f. Plante bonne contre la fièvre, la pulmonie & les vers.

DOUCERETTE. f. f. Celle qui contrefait la douce, la fille sage & modérée.

DOUCIN. f. m. Eau douce mêlée de l'eau de la mer. Voyez DOUÇAIN.

D O Y

DOYENNE. f. f. Titre de dignité dans plusieurs Chapitres & Abbayes de filles.

D R A

DRAGEOIRE. f. f. Rainure qui tient le cristal d'une montre, le couvercle d'un barillet, &c.

DRAGEONNER v. n. Il se dit Des arbres qui poussent de petites branches à leur pied. *Pousser des drageons.*

DRAGONAIRE. f. m. Soldat Romain qui portoit une enseigne appelée *Dragon.*

DRAGONNE. f. f. Batterie de tambour particulière aux dragons.

DRAGUER. v. n. Pêcher quelque chose dans la mer. Nettoyer une rivière ou un puits avec la drague.

DRAYER. v. n. Terme de Corroyeur. Travailler avec la drayoire.

DRAYOIRE. f. f. Instrument avec lequel on enlève la peau.

DRAYURE. f. f. Morceau de cuir tanné qui a été enlevé de la peau du côté de la chair.

D R E

DRÉGE. f. f. Sorte de filet dont on se sert sur les côtes de l'Océan.

DRÉLIN. Mot inventé pour représenter le son d'une sonnette.

DRESSE. f. f. Morceau de cuir qu'on met entre les deux semelles, pour redresser le soulier quand il tourne.

DRESSOIR. f. m. Espèce de buffet dressé pour le service d'une table, où l'on met le vin, les verres, &c. C'est aussi un outil à l'usage des ouvriers qui mettent les glaces au teint.

D R I

DRILLIER. f. m. Celui qui ramasse les vieux chiffons, & qui en fait commerce.

D R O

DRONTE. f. m. Oiseau grand comme une autruche, ou un coq d'Inde, & qui tient un peu de l'un & de l'autre.

DROSSE. f. f. Cordes ou palans qui servent à approcher ou à reculer une pièce de canon de son sabord.

DROUINE. f. f. Espèce de havre-sac que les Chaudronniers de campagne portent derrière le dos, & dans quoi ils mettent tous leurs outils.

DROUINEUR. f. m. Chaudronnier qui porte la drouine.

D U B

DUB. f. m. Espèce de lézard qu'on trouve en Afrique.

DUBITATION. f. f. Figure de Rhétorique par laquelle un Orateur feint de douter de ce qu'il veut prouver, afin de prévenir les objections qu'on peut lui faire.

DUBITATIVE. adj. f. *La conjonction dubitative*, est celle qui marque la pension & doute dans le discours; comme *si*, *quoi qu'il en soit.*

D U C

DUCALES. f. f. Lettres-patentes du Sénat de Venise.

D U P

DUPEUR. f. m. Trompeur.

DUPONDIUS. f. m. Terme d'Antiquité. Poids de deux livres.

D U R

DURILLONNER. v. n. Devenir dur.

D U S

DUSIL ou **DUSI.** f. m. Petite cheville qui sert à boucher le trou fait à un tonneau.

D U U

DUUMVIR ou **DUUMVIRS.** f. m. Titre que les Romains donnoient à différens Magistrats.

E B E

ÉBERTAUDER. v. a. Tondre un drap ou une ratine en première coupe.

E B O

ÉBOUQUEUSES. f. f. pl. Femmes qui, avec de petites pincettes de fer, ôtent les nœuds ou petits bourats des étoffes.

ÉBOURER. v. a. Terme de Corroyeur. Ôter la bourre.

E B R

ÉBRASEMENT. f. m. Terme d'Architecture. Élargissement des côtés ou jambages d'une voûte ou d'une porte.

E C A

ÉCACHEMENT. f. m. Froissure, contusion, brisure d'un corps dur.

ÉCAFER. v. a. Terme de Vanier. Ôter la moitié de l'osier pour ourdir.

ÉCAILLON. f. m. Terme de manége. Croc ou crochet d'un cheval.

ÉCARLATIN. f. m. Espèce de cidre du Cotentin en Normandie.

ÉCARTABLE. adj. m. & f. Terme de Fauconnerie. Il se dit Des oiseaux qui ont la coutume de monter en essor, quand le chaud les presse.

ÉCARTELURE. f. f. Terme de Blason. Division de l'écu écartelé.

ÉCARTEMENT. f. m. L'action d'écarter, l'état de ce qui est écarté.

E C C

ECCANTHIS. f. m. Terme de Médecine. Excroissance de chair au coin de l'œil.

ECCE-HOMO. f. m. Tableau qui représente Jesus-Christ devant Pilate.

E C H

ÉCHALASSEMENT. f. m. L'action d'échalasser.

ÉCHAMPEAU. f. m. Bout de linge où l'on attache l'hameçon pour pêcher la morue.

ÉCHANDOLE. f. f. Petit ais à couvrir les toits.

ÉCHAMVRER LA FILASSE. Lui ôter les plus grosses chenevottes. En Normandie, on dit *Ecousser.*

ÉCHANVROIR. f. m. Instrument avec lequel on échanvre.

ÉCHAPPE. f. f. Terme de Fauconnerie. Action de mettre en liberté des oiseaux, pour lâcher sur eux des oiseaux de proie.

ÉCHARBOT. f. m. Plante appelée aussi châtaigne d'eau.

ÉCHARDONNOIR. f. m. Petit crochet tranchant qui sert à échardonner les terres.

ÉCHARNER. v. a. Terme de Tanneur & de Mégissier. Ôter d'un cuir la chair qui y reste

ÉCHARNOIR. f. m. Instrument avec lequel on écharne.

ÉCHARNURE. f. m. Restes de chairs ôtés d'un cuir pour le préparer.

ÉCHELIER. f. m. Pièce de bois traversée de chevilles, qui sert à monter au haut des grues, des engins, &c.

ÉCHENAL, ÉCHENEAU & ÉCHENET. f. m. Gouttière de bois pour recevoir l'eau de dessus les toits.

ÉCHIF, IVE. adj. Terme de Vénerie. Vorace, gourmand.

ÉCHIGNOLE. f. f. Fuseau dont les Boutonniers & les Ouvriers en gance se servent pour mêler ensemble les différens brins de soie ou de fil.

ÉCHILLON. f. m. Terme de Marine du Levant. Nuée noire avec une longue queue qui s'alonge jusqu'à la mer, & en tire l'eau comme une pompe.

ÉCHIN. f. m. Medecin du Sérail.

ÉCHINITE. f. f. Histoire naturelle. Pierre semblable à la coquille appelée *Echinus.*

LES ÉCHINITES OU BOUTONS DE MER. Coquilles pétrifiées dans les carrières du Berry.

ÉCHINOPHTHALMIE. f. f. Inflammation aux parties de la paupière qui sont garnies de poil.

ÉCHIOÏDES. f. m. Espèce de buglose.

ÉCHOMES, SCALMES ou **TOLETS.** f. m. pl. Terme de Marine. Chevilles de bois ou de fer, qui servent à tenir la rame d'un matelot qui nage.

ÉCHOMÈTRE. f. m. Terme de Mathématique, d'Acoustique & de Musique. Règle sur laquelle sont plusieurs lignes divisées pour mesurer la durée des sons, pour trouver leurs intervalles & leurs rapports.

ÉCHOMÉTRIE. f. f. Art de faire des bâtimens, & sur-tout des voûtes où il y ait des échos.

ÉCHOUEMENT. f. m. Choc d'un vaisseau contre un banc de sable, ou un bas fond.

E C L

ÉCLAMÉ. adj. Il se dit d'Un serin qui a l'aile rompue ou la patte cassée.

E C O

ÉCOFRAI. f. m. Grosse table chez les Artisans pour tailler & préparer leur besogne.

ÉCOLETTÉ, ÉE. adj. Terme d'Orfévre. Échancré, arrondi & étréci.

ÉCOTARD. f. m. Terme de Marine. Grosse piece de bois pour porter & conserver les haubans.

ÉCOUER. v. a. Couper la queue à quelque animal.

ÉCOUET. f. m. Terme de Marine. Grosse corde qui sert à amurer la grande voile & la voile de misaine.

ÉCOUPE ou **ÉCOUPÉE.** f. f. Sorte de balai sur mer pour nettoyer un vaisseau.

ÉCOUTILLON. f. m. Ouverture carrée qui est dans les écoutilles.

E C R

ÉCRANCHER. v. a. *Ecrancher les faux plis d'un drap*, les effacer.

ÉCRÉMOIRE. f. m. Morceau de corne ou de fer blanc dont les Artificiers se servent pour rassembler les matières broyées.

ÉCRÉNAGE. f. m. Action d'écréner.

ÉCRÉNER UNE LETTRE. Évider le dessous d'une partie de l'œil de la lettre.

ÉCRÉNOIR. f. m. Terme de Fondeur de caractères. Petit instrument avec lequel on écrène.

ÉCRILLE. f. f. Clôture pour empêcher le poisson de sortir des étangs, pour les décharger.

E C T

ECTHÈLE. f. f. Terme d'Histoire Ecclésiastique. Profession de foi publiée par l'Empereur Héraclius: elle favorisoit le Monothélisme.

ECTHLIPSE. s. f. Élision d'une *m* finale dans les vers latins.
ECTHYMOSE. s. f. Terme de Médecine. Agitation & dilatation du sang.

E C U

ÉCUSSONNOIR. s. m. Sorte de couteau pour greffer en écusson.

E D E

ÉDEM. s. m. Dans l'Écriture Sainte, Paradis terrestre.

E D I

ÉDIPE. s. m. Celui qui explique une énigme.

E F F

EFFLEURAGE. s. m. Action d'effleurer les peaux de mouton, de bouc, &c.
EFFUMER. v. a. Peindre une chose légérement.

E G O

ÉGOGER. v. a. Terme de Tanneur. Ôter les extrémités superflues du veau, du côté de la chair, comme les oreilles & le bout de la queue.
ÉGOHINE. s. f. Terme d'Artisan. Scie à main.
ÉGOUTTOIR. s. m. Terme de Cartonnier. Ais sur quoi on fait égoutter les formes. Machine qui sert dans les cuisines.

E G R

ÉGRAINOIRE. s. f. Petite cage où quelques bâtons qu'on lève servent de porte.
ÉGRILLOIR. s. m. Grille pour empêcher que le poisson ne sorte d'un étang.
ÉGRUGEURE. s. f. Parties menues d'un corps dur séparées par la friction.

E J A

ÉJACULATEUR. s. m. Terme de Médecine & d'Anatomie. Nom de deux muscles qui servent à l'éjaculation de la semence.

E L A

ÉLABORATION. s. f. Action par laquelle une chose est achevée, perfectionnée. *L'élaboration du chyle.*
ÉLATÉRIUM. s. m. Terme de Pharmacie. Suc des concombres sauvages, dégagé d'humidité.

E L E

ÉLÉPHANTIN, INE. adj. Chez les Romains, *les Livres éléphantins* contenoient les Arrêts, les Édits du Sénat, les Actes des Magistrats de Rome. On les appeloit *Éléphantins*, parce qu'ils étoient faits de tablettes d'ivoire.

E L I

ÉLINGUE. s. m. Terme de Marine. Corde avec un nœud coulant qui sert à entourer les fardeaux pour les mettre dans un vaisseau ou les en tirer.
ÉLINGUE. s. f. Fronde sans bourse.
ÉLINGUET. s. m. Terme de Marine. Pièce de bois sur le pont d'un vaisseau, laquelle arrête le cabestan.

E L L

ELLÉBORINÉ, ÉE. adj. Terme de Médecine. Mêlé d'ellébore, préparé avec de l'ellébore.

E L O

ÉLOCHER. v. a. Ébranler une chose qui tient par les racines. Il est vieux.
ÉLONGER. v. a. Terme de Marine. Se mettre de long en long à côté de quelque chose.

E L U

ÉLUCIDATION. s. f. Éclaircissement, explication. Il est peu usité.

E M B

EMBARILLÉ, ÉE. adj. Enfermé dans un baril.
EMBÂSE. s. f. Terme d'Horloger. Assiette qui se réserve sur l'arbre d'une grande roue en le forgeant.
EMBELLÉ. s. m. Partie du vaisseau comprise entre la herpe du grand mât jusqu'à la herpe de l'avant.
EMBÉRISE. s. f. Sorte d'oiseau : il y en a trois espèces.
EMBICHETAGE. s. m. Terme d'Horloger. Mesure pour déterminer la grandeur de la platine de dessus d'une montre.
EMBOSSER. v. a. Terme de Marine. Amarrer.
EMBOSSURE. s. f. Nœud que l'on fait sur une manœuvre, & auquel on ajoute un amarrage.
EMBOURSEMENT. s. m. Action d'embourser.
EMBRÉVEMENT. s. m. Entaillure pour faire entrer une pièce de bois dans l'autre.
EMBRÉVER. v. a. Faire entrer une pièce de bois dans une autre.
EMBRUINÉ, ÉE. adj. Gâté, brûlé par la bruine.
EMBRUNCHER. v. a. *Embruncher des chevrons, des solives*, &c. Les engager, les attacher les uns sur les autres.

E M E

ÉMÉTICITE. s. f. Terme de Médecine. Vertu émétique, violente purgation par haut & par bas.
ÉMÉTO-CATHARTIQUE. s. & adj. m. Remède qui purge par haut & par bas.
ÉMEUTITION. s. f. Action de requérir une dignité.

E M M

EMMANNEQUINER. v. a. Mettre de petits arbres dans des mannequins.
EMMANUEL. (Prononcez *Emanuel.*) s. m. Dieu avec nous. Nom du Messie.
S'EMMARQUISER. v. pr. Prendre le nom de Marquis. Faire le Marquis.
EMMÉNOLOGIE. s. f. Traité des menstrues.
EMMITRER UN ÉVÊQUE. v. a. Lui mettre une mitre. Il est vieux.
EMMOTTÉ, ÉE. adj. Il se dit Des arbres dont la racine est entourée d'une motte de terre qui la conserve dans le transport.

E M O

ÉMONDE. s. f. Fiente d'oiseau de proie.
ÉMOTTER. v. a. Rompre les mottes d'un champ.

E M P

EMPANNER. v. a. Mettre un vaisseau en panne, disposer tellement les voiles qu'il n'avance pas.
EMPANON. s. m. Terme de Charpentier. Chevron de croupe qui s'assemble à l'arrêtier, & qui pose sur les plates-formes.
EMPASTELER. v. a. Terme de Teinturier. Donner le bleu aux étoffes par le moyen du pastel.
EMPEAU. s. m. Ente en écorce.
EMPELLEMENT. s. m. Palle ou bonde pour faire sortir ou retenir l'eau d'un étang, d'un lac.
EMPELOTÉ. adj. m. *Un oiseau empeloté*, qui ne peut digérer ce qu'il a avalé.
EMPIÉTANT, TE. adj. Terme de Vénerie, & terme de Blason. Il se dit D'Un oiseau qui tient sa proie avec ses serres.
EMPIÉTÉ, ÉE. adj. Terme de Vénerie. Qui a les pieds bons & beaux.
EMPILEMENT. s. m. Terme d'Artillerie. L'action ou la manière d'empiler.
EMPIRANCE. s. f. En terme de Monnoyeur, altération dans la monnoie. En terme de Marchand, déchet, diminution de valeur dans les marchandises.
EMPIRÈME ou EMPIREUME. s. m. Huile qui sent le brûlé, ou d'une odeur désagréable.
EMPLASTRATION. s. f. Terme de Jardinier. L'action de couvrir une plaie d'un emplâtre. Ente en écusson.
EMPLÂTRIER. s. m. Terme d'Apothicaire. Lieu de la boutique où l'on met les emplâtres.
EMPOTER. v. a. Mettre dans un pot.
EMPOUILLE. s. f. Terme de Palais. Les fruits, la récolte, la moisson encore sur pied.

E M R

EMRAKHOR. s. m. Grand Écuyer en Turquie.

E N A

ÉNANTHÉE. s. f. Plante.
ÉNAS ou ŒNAS. s. m. Pigeon sauvage ou fuyard.

E N C

ENCANTHIS. s. m. Terme de Médecine. Tumeur de la caroncule lacrymale, située au grand coin de l'œil.
ENCAPELÉ, ÉE. adj. Terme de Marine. Arrêté, attaché.
ENCAPPÉ. adj. Terme de Marine. Qui est entre les caps.
ENÇAUME. s. m. Pustule causée par une brûlure ; la marque que laisse une brûlure.
ENCÉPHALITE. s. m. Pierre figurée, qui imite le cerveau humain.
ENCHANTELER DU VIN. Le mettre sur des chantiers. *Enchanteler du bois*, Le ranger dans le chantier.
ENCHAPER UN BARIL. Enfermer un baril de poudre à canon dans une seconde futaille.
ENCLICTAGE. s. m. Terme d'Horloger. L'action d'un rochet, d'un cliquet & de son ressort qui agissent ensemble.
ENCLITIQUE. s. f. Terme de Grammaire Grecque. Particule qui s'appuie si bien sur le mot précédent, qu'elle ne semble faire qu'un avec lui.
S'ENCLOTIR. v. a. Terme de Chasse. Se terrer. Entrer en terre.
ENCLUMEAU. s. m. Petite enclume à la main.
ENCOCHEMENT. s. m. L'action d'encocher, de mettre dans une coche.
ENCORNAIL. s. m. Trou ou mortoise au haut d'un mât.
S'ENCORNAILLER. v. pr. Terme burlesque. Épouser une femme peu chaste.
ENCORNETTER. v. a. Mettre dans un cornet de papier.
S'ENCORNETTER. v. pr. Prendre une cornette de femme.
ENCOURIR. v. a. Attirer sur soi, mériter, tomber en. *Encourir l'excommunication, la haine du Roi, le déshonneur.*
ENCOURTINER. v. a. Fermer de rideaux, de courtines. Figurément, Environner.
ENCULASSER. v. a. Terme d'Arquebusier. Mettre la culasse au canon d'une arme à feu.
ENCUVEMENT. s. m. L'action d'encuver.

E N E

ÉNÉLÉUM. s. m. Mélange de gros vin & d'huile rosat pour les fomentations.

E N F

ENFONÇAGE. s. m. Terme de Tonnelier. L'action de mettre des fonds à un tonneau.
ENFOURCHEMENT. s. m. Sorte de greffe. En Architecture, premières retombées des angles, des voûtes d'arêtes, dont les voussoirs sont à branches.
ENFOURCHURE. s. f. Terme de Chasse. Il se dit De la tête d'un cerf dont l'extrémité du bois se termine en fourche. En terme d'Écuyer, Partie du corps entre les cuisses.

E N G

ENGALLAGE. s. m. Action de teindre ou

de préparer une étoffe avec la noix de galle.

ENGALLER. v. a. Teindre ou préparer une étoffe avec la noix de galle.

E N J

ENJABLER. v. a. Mettre les fonds des tonneaux dans les rainures faites aux douves pour les arrêter.

ENJOINTÉ, ÉE. adj. Terme de Fauconnerie. *Un oiseau court-enjointé*, qui a les jambes courtes.

E N L

ENLAÇURE. s. f. Terme de Charpentier. Action de percer une mortoise & un tenon pour y faire tenir les pièces assemblées par le moyen d'une cheville.

ENLAIDISSEMENT. s. m. Action d'enlaidir.

ENLANGAGÉ, ÉE. adj. Éloquent, qui parle bien. Il est vieux.

ENLARME. s. m. Petites branches de troêne que le pêcheur met le long d'un verveux. Grandes mailles qu'on ajoute à un filet pour prendre plus aisément les oiseaux; & l'on dit, *Enlarmer un filet*, Faire de grandes mailles à côté du filet avec de la ficelle.

ENLEVEURS DE QUARTIERS. s. m. pl. Soldats qui forcent & enlèvent les ennemis dans leurs quartiers.

ENLIER. v. a. Terme de Maçonnerie. Joindre & engager des pierres ensemble en élevant des murs.

E N O

ÉNOISELER. Terme de Fauconnerie. Instruire l'oiseau, l'accoutumer au gibier.

ÉNOUER. v. a. Terme d'Artisan. Éplucher un drap, en ôter les nœuds.

ÉNOUEUSES. s. f. pl. Ouvrières qui énouent les étoffes de laine.

E N R

ENROULER. v. a. Rouler une chose dans une autre.

E N S

ENSAFRANER. v. a. Teindre en safran.

ENSIMAGE. s. m. L'action d'ensimer.

ENSIMER. v. a. Humecter avec les mains d'huile ou de graisse une pièce d'étoffe, afin de la tondre plus aisément. Cette manœuvre est défendue aux Tondeurs.

ENSOUFROIR. s. m. Lieu où l'on expose à la vapeur du soufre, les soies & les étoffes de laine.

ENSOUPLE ou ENSUBLE. s. f. Rouleau autour duquel on roule ce qui doit servir de chaîne à une étoffe.

ENSOYER. v. a. Terme de Cordonnier. Attacher la soie au bout du fil qu'on emploie pour la femelle du soulier.

E N T

ENTEMENT. s. m. Action d'enter les arbres ou les vignes.

ENTOIR. s. m. Terme de Jardinier. Couteau pour enter.

ENTOISER. v. a. Terme de Jardinier. Faire de certaines choses des tas de figure carrée, afin qu'on puisse les toiser.

ENTONNEMENT. s. m. L'action d'entonner une liqueur.

ENTRAPETÉ. adj. En Architecture. *Un pignon entrapeté*, Un bout de mur à la tête d'un comble, dont le profil a quatre ou cinq pans.

ENTREBAS. s. m. Distance inégale des fils de la chaîne d'une étoffe.

ENTREBANDES ou ENTREBATES. s. f. pl. Le commencement & la fin d'une pièce d'étoffe de laine.

ENTRE-HIVERNER. v. a. Donner un labour pendant l'hiver.

ENTREPOSER. v. a. Mettre des marchandises dans un entrepôt, dans un lieu où on les garde.

ENTRE-SABORDS. s. m. pl. Bordages entre les ouvertures des sabords d'un vaisseau.

ENTRE-SOURCIL. s. m. Espace entre les deux sourcils.

ENTROUÏR. v. a. Ouïr un peu.

E N V

ENVALER. v. a. Terme de Pêcheur. Tenir ouvert un verveux.

ENVÉLIOTER. v. a. Terme de Faucheur. Mettre en véliotes, ou en petits tas.

ENVELOPPEMENT. s. m. L'action d'envelopper.

ENVERGER. v. a. Terme de Vannier. Garnir, enlacer de petites branches d'osier.

ENVERZER UNE ÉTOFFE. La façonner en la tirant.

ENVILASSE. s. f. Ébène de Madagascar.

ENVINÉ, ÉE. adj. Qui est fourni de bons vins.

ENVOÛTEMENT. s. m. Prétendu maléfice.

ENVOÛTER. v. a. Prétendre faire mourir quelqu'un par le moyen d'une image de cire.

E P A

ÉPANCHOIR. s. m. Trou, issue par où s'épanche l'eau d'un canal.

ÉPART. s. m. Espèce de jonc dont les Marseillois font des paniers & des cabas.

ÉPAUFRURE. s. f. Terme de Maçonnerie. Éclat du bord du parement d'une pierre, emporté par un coup donné de travers.

ÉPAULIÈRE. s. f. La partie de l'armure d'un cavalier qui couvre & défend l'épaule.

ÉPAURE. s. f. Solive qui sert à faire la levée d'un bateau foncet.

E P E

ÉPÈQUE. s. f. Oiseau. Sorte de pic rouge.

ÉPENTHÈSE. s. f. Insertion d'une lettre au milieu d'un mot, comme *Relligio*, pour *Religio*.

E P H

ÉPHÉMÉRUM. s. m. Nom de diverses plantes.

ÉPHIPPIUM. s. m. Coquillage marin, appelé autrement *Pelure d'oignon*.

E P I

ÉPICAUME. s. m. Ulcère sur le noir de l'œil.

ÉPICÈDE. s. m. Discours ou poëme prononcé pendant les funérailles d'un mort.

ÉPICURISME. s. m. Doctrine morale d'Épicure. Sorte de vie voluptueuse.

ÉPILANCE. s. f. Terme de Fauconnerie. Haut-mal, épilepsie.

ÉPIMÉDIUM. s. m. Plante qui a les feuilles grandes & disposées trois à trois.

ÉPINCETER. v. a. Terme de Fauconnerie. *Epinceter le bec & les serres de l'oiseau*, lui faire le bec & les serres.

ÉPIPLÉROSE. s. f. Terme de Médecine. Réplétion excessive des artères.

ÉPISCOPISANT. s. m. Qui aspire à l'Épiscopat. Il est familier.

ÉPISCOPISER. Aspirer à l'Épiscopat. Prendre des airs & des manières d'Évêque. Il est familier.

ÉPISODIER. v. a. Étendre par les épisodes.

ÉPISSOIR. s. m. Instrument qui sert à épaisser.

ÉPISSURE. s. f. Terme de Marine. Entrelacement de deux bouts de corde au lieu d'un nœud.

ÉPISTATE. s. m. Le chef des Sénateurs à Athènes.

ÉPITE. s. f. Terme de Marine. Petite cheville de bois que l'on met dans le bout d'une autre pour la grossir.

ÉPITIÉ. s. m. Terme de Marine. Petit retranchement de planches dans un endroit du vaisseau.

ÉPITOIR. s. m. Instrument qui sert à faire entrer une épite dans une cheville de bois.

ÉPITOMER. v. a. Autrefois, réduire un livre en abrégé.

ÉPITROPE. s. m. Chez les Chrétiens Grecs, Juge, arbitre qui termine leurs différens, afin de ne pas plaider devant les Magistrats Turcs.

E P L

ÉPLAIGNER. v. a. Garnir le drap & y faire venir le poil avec des chardons. L'ouvrier se nomme *Eplaigneur*. s. m.

ÉPLUCHOIR. s. m. Terme de Vannier. Petit couteau pour éplucher la besogne.

E P O

ÉPOINTURE. s. f. Mal qui arrive aux chiens quand l'os de la hanche a reçu quelque effort.

ÉPOMIS ou ÉPOMIDE. s. f. Terme d'Anatomie. Partie supérieure de l'épaule qui va jusqu'au cou. *Epomide*, autrefois Chaperon, scapulaire.

ÉPONGIER. s. m. Dans La Fontaine, chargé d'éponges.

ÉPONTILLES ou PONTILLES. s. f. pl. Terme de Marine. Pièces de bois qui soutiennent les ponts & les pavois.

ÉPOULLE. s. f. Terme de Manufacture. Fil de la trame d'une étoffe devidé sur un petit tuyau de roseau.

ÉPOULLEUR. s. m. Ouvrier qui a soin de changer les époullins.

ÉPOULLIN ou ÉPOLET. s. m. Petit roseau sur lequel on devide de la trame. Chez les Gaziers, petite navette pour faire le brochet de leur gaze.

ÉPOUTI. s. m. Petite ordure dans les ouvrages de laine, & sur-tout dans les draps.

ÉPOUTIER. v. a. Ôter les menues ordures qui se trouvent dans les draps.

ÉPOUTIEUSE. s. f. Ouvrière qui nettoie des draps.

E P U

ÉPUISETTE. s. f. Petits rets ou filets pour prendre les serins dans une volière.

E Q U

ÉQUARRISSOIR. s. m. Petite verge de fer carrée qui sert à percer des trous dans le cuivre ou dans l'acier.

ÉQUILBOQUET. s. m. Chez les Charpentiers & les Menuisiers, petit instrument de bois, qui sert à vérifier le calibre des mortoises.

ÉQUIPE. s. f. Nombre de bateaux appartenans à un même Voiturier.

E R G

ERGO. s. m. Donc. Conclusion d'un argument. Ce terme latin est pris souvent pour l'argument même. *Il nous importune par ses* ergo.

E R I

ÉRIDAN. s. m. Nom d'une constellation méridionale.

ÉRIGONE. s. f. Constellation de la Vierge.

ÉRINACÉE. s. f. Arbrisseau dont les branches se disposent en rond, & sont garnies d'épines vertes & piquantes.

ERMAILLI. s. m. Chez les Suisses, celui qui travaille en chef à la fabrique des fromages de Gruyère & de Berne.

ERMIN. s. m. Au Levant. Droit de douane pour l'entrée & la sortie des marchandises.

E R Y

ERYTHROÏDE. s. f. Terme d'Anatomie. La première des membranes qui enveloppent les testicules.

E S C

ESCAMOTE. s. f. Petite balle de liége que les Joueurs de gobelets prennent habilement entre leurs doigts.

ESCANDOLE. s. f. La chambre de l'argousin dans une galère.
ESCAP. s. m. Terme de Fauconnerie. *Faire escap à un oiseau*, lui faire connoître son gibier.
ESCARBIT. s. m. Terme de Marine. Petit instrument de bois, pour tenir de l'étoupe mouillée, & tremper les ferremens du Calfateur, lorsqu'il travaille.
ESCOCHER LA PÂTE. Terme de Boulanger. La battre du plat de la main.
ESCOPERCHE. s. f. Machine pour élever des fardeaux. Grande perche pour échafauder.
ESCOUP. s. m. Terme de Marine. Petite pelle creuse avec laquelle on jette de l'eau tout le long du vaisseau.
ESCOUPE. s. f. Pelle à l'usage des Mineurs.
E S P
ESPACES. En terme d'Imprimerie. Petit plomb qu'on met entre chaque mot pour le séparer des autres.
ESPADEUR. s. m. Ouvrier qui affine le chanvre avec l'espade.
ESPALOUCO. s. m. Animal de Siam : il a la face assez semblable à celle de l'homme.
E S Q
ESQUIMAN. s. m. Terme de Marine. Quartier Maître.
E S S
ESSAYERIE. s. f. Lieu particulier dans les monnoies où l'on fait l'essai.
ESSEAU. s. m. Petite hache recourbée. Ais pour couvrir les toits.
ESSENIENS. s. m. pl. Secte de Philosophes Juifs.
ESSOUCHER UN CHAMP. v. a. En arracher les souches
ESSUIE PIERRE. s. m. Morceau de linge pour essuyer la pierre d'un fusil.
E S T
ESTAMINOIS. s. m. Ais garni d'une plaque de fer où les Vitriers font fondre leur soudure.
ESTANC. adj. m. *Un navire estanc*, bien clos.
ESTANCES. s. f Terme de Marine. Piliers posés le long des hiloires pour soutenir les barotins.
ESTATEUR. s. m. Celui qui fait cession de ses biens en justice à ses créanciers.
ESTOQUIAU. s. m. L'anneau d'une petite cheville de fer qui tient le ressort d'une serrure.
ESTRAPER LE CHAUME. Scier ce qui en reste après la moisson. On nomme *Estrapoire* le faucillon avec lequel on le scie
ESTRASSE. s. f. Bourre de soie. On l'appelle aussi *Cardasse*.
ESTROPIAT. s. m. Gueux de profession, qui est estropié, ou qui fait semblant de l'être. Il est familier.
E S U
ÉSULE. s. f. Plante qui purge la bile & la pituite.
E T A
ÉTABLERIES. s. f. pl. Diverses étables en un même corps de logis.
ÉTADOU. s. m. Outil pour faire & séparer les dents des peignes.
ÉTAGUE. s. f. Terme de Marine. Action de hisser les vergues de hune au haut des mâts.
ÉTAI. s. m. Terme de Marine. Grosse corde.
ÉTAINS. s. m. pl. Pièces de bois qui mises en œuvre sur l'étambort, forment l'arcasse d'un navire.
ÉTALEUR. s. m. Petit marchand qui étale sa marchandise dans les rues, sur les ponts, &c.
ÉTAMAGE. s. m. L'action d'étamer.
ÉTAMEUR. s. m. Celui qui étame.
ÉTATER. v. a. Terme de Barreau. Représenter des deniers pour en tenir état aux créanciers.
ÉTAVILLON. s. m. Terme de Gantier. Morceau de cuir disposé pour en former un gant.
E T E
ÉTEMPER. v. a. Terme d'Horloger. Faire prendre à une pièce la figure d'une autre.
ÉTERSILLON. s. m. Pièce de bois dans les galeries des mines pour soutenir les terres.
ÉTÊTEMENT. s. m. L'action d'étêter quelque chose.
E T I
ÉTINCELETTE. s. f. Petite étincelle.
ÉTIRE. s. f. Masse de fer plate & carrée que les Corroyeurs tiennent à la main pour épreindre l'eau du cuir.
ÉTIRER. v. a. Chez plusieurs ouvriers, étendre, alonger.
E T O
S'ÉTOILER. v. pr. Terme de Monnoie. *Les flancs & les carreaux s'étoilent*, s'ouvrent par les carnes.
ÉTOU. s. m. Table sur laquelle les bouchers tuent & habillent les moutons.
ÉTOUFFADE. s. f. Terme de Cuisine. Sauce ou préparation pour manger certain gibier, sur-tout la perdrix.
ÉTOUPAGE. s. m. Chez les Chapeliers, le reste de l'étoffe dont on fait les capades d'un chapeau.
ÉTOUPERIE. s. f. Toile d'étoupe.
ÉTOUPIÈRES. s. f pl. Femmes qui mettent en charpie les vieux cordages pour calfater les vaisseaux.
ÉTOUPILLE. s. f. Terme d'Artificier. Mèche de coton filé & roulé dans de la poudre.
ÉTOUPILLER. v. a. Garnir les artifices d'étoupilles.
ÉTOUPIN. s. m. Terme de Marine. Peloton de fil de carret pour bourrer la poudre quand on charge un canon.
ÉTOUTEAU. s. m. Terme d'Horloger. Cheville attachée sur la roue qui sert à régler la sonnerie.
E T R
ÉTRAQUE. s. f. Terme de Marine. La largeur du bordage.
ÉTRASSE ou CARDASSE. s. f. Espèce de bourre de soie.
ÉTREIGNOIRS. s. m. pl. Terme de Menuisier. Deux morceaux de bois percés de plusieurs trous & joints avec des chevilles. Ils servent au même usage que le sergent.
ÉTRIÈRE. s. f. Petite bande qui sert à attacher les étriers à la selle.
ÉTRISTÉ. adj. Terme de Vénerie. *Un lévrier étristé*, Qui a les jarrets bien formés.
ÉTROPE ou HERSE DE POULIE. s. f. Terme de Marine. La corde qui soutient & suspend un mouffle de poulie.
E V A
ÉVANTILLER UN CONTRAT. Exposer en détail la valeur d'un héritage, & ce qui relève de chaque Seigneur, pour en payer les droits au prorata.
ÉVANTOIR. s. m. Ouverture faite sur l'ouvrier de la voie, quand on travaille aux mines de charbon minéral.
E V E
S'ÉVENTILLER. v. pr. Terme de Fauconnerie. L'oiseau s'éventille, se secoue en se soutenant en l'air.
ÉVERDUMER. v. a. Terme de Confiseur. Ôter le duvet aux amandes, & leur donner une couleur verte. Tirer une sauce une liqueur verte.
ÉVEUX. adj. *Un terrain éveux.* C'est celui qui retient l'eau & qui devient comme de la boue, quand il est pénétré.
E V I
ÉVILASSE. s. m. Bois d'ébène de Madagascar.
E U L
EULOGIES. s. f. pl. Terme de Liturgie. Mets, viandes qu'on envoyoit pour être bénites. Espèce de pain bénit.
E U P
EUPHÉMIE. s. f. Distribution qui se fait en Sorbonne aux Docteurs.
E U S
EUSTYLE. s. m. Espace convenable entre deux colonnes.
E V U
ÉVULSION. s. f. Terme de Chirurgie. Action d arracher.
E X A
EXANTLATION. s. f. Terme de Physique. L'action de faire sortir l'air ou l'eau de quelque endroit par le moyen de la pompe.
EX-ASSISTANT, ANTE. s. Qui a été assistant ou assistante.
EXAUCEMENT. s. m. Action d'exaucer.
E X C
EXCITATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui dans une Communauté réveille les autres.
EXCRU. On dit, *Un arbre excru*, en parlant De celui qui a pris sa croissance hors de la forêt ou du bois.
EXCUBITEUR. s. m. Garde du Palais des Empereurs Romains.
EXCUSSION. s. f. Secousse.
EX-DÉFINITEUR. s. m. Qui a été Définiteur.
E X E
EXÉCRATOIRE. adj. m. & f. Terme de Théologie. Morale qui appartient à l'exécration.
EXÉCRER. v. a. Autrefois, Avoir en exécration, détester.
EXÈDRE. s. m. Chez les Anciens, Lieu où s'assembloient des gens de lettres.
EXÉGÈSE. s. f. Explication, exposition claire.
EXÉGÈTES. s. f. pl. Dans Athènes, Jurisconsultes que les Juges consultoient dans les causes capitales.
EXÉGÉTIQUE. s. f. Terme d'Algèbre. Manière de trouver en nombre ou en ligne les racines d'une équation.
E X F
EXFUMER. v. a. Terme de Peinture. Éteindre une partie de quelque ouvrage qui paroît trop ardente.
E X I
EXILITÉ. s. f. Petitesse, foiblesse.
E X O
EXOINER. v. a. Terme de Coutume. Excuser quelqu'un de ce qu'il ne comparoît pas en personne.
EXOINEUR. s. m. Celui qui excuse.
EXORABLE. adj. Qui peut être fléchi. Il est peu usité.
EX ORATORIEN. s. m. Qui a quitté la Congrégation de l'Oratoire.
EXOTÉRIQUE. adj. Vulgaire, public & commun à tout le monde.
E X P
EXPANSIF, IVE. adj. Terme de Chimie. Qui a la forme de s'étendre ou de faire étendre un autre corps.
EXPATRIATION. s. f. Autrefois, Absence, éloignement de son pays par bannissement, par emprisonnement ou pour le bien public.

EXPECTATION. f. f. Attente. Hors d'ufage.
EXPILATION. f. f. Terme de Jurifprudence. Action de celui qui fouftrait les biens d'une fucceffion avant que perfonne fe foit déclaré héritier.
EXPLOITATION. f. f. Terme de Palais. Action d'exploiter des terres, des bois, des biens.
EXPLOITEUR. f. f. Celui qui exploite.
EXPOLITION. f. f. Figure de Rhétorique, qui, pour mieux faire connoître une chofe, l'explique par différentes expreffions.
EXPONCE. f. f. Terme de Jurifprudence. Acte par lequel le détenteur d'un héritage chargé de redevances foncières, l'abandonne à celui à qui elles font dues.
EXPONENCIEL, ELLE. adj. Terme d'Algèbre. Qui a un expofant, qui eft élevé à une puiffance marquée par un expofant. *Quantité exponencielle.*
EXPULTRICE. adj. f. Terme de Médecine. Qui a la vertu d'expulfer.
EXPURGATION. f. f. Terme d'Aftronomie. Dans les éclipfes de la lune, fa fortie de l'ombre de la terre. On dit plus fouvent *Émerfion.*

EXQ

EXQUISÉMENT. adv. D'une manière exquife. Il eft hors d'ufage.

EXS

EXSICCATION. f. f. Terme de Chimie. Defféchement.

EXT

EXTENSIBILITÉ. f. f. Qualité qu'a une chofe de s'étendre.
EXTISPICE f. f. Augure qui confidéroit les entrailles des animaux pour en tirer des préfages.
EXTISPICINE. f. f. L'art de deviner par l'infpection des entrailles des animaux.

EXU

EXULCÉRATIF, IVE. adj. Qui forme des ulcères.
EXULCÉRATION. f. f. Terme de Médecine. Commencement d'ulcère.
EXULCÉRER. v. a. Caufer des ulcères.
EXULTATION. f. f. Autrefois, Grande joie.
EXULTER. v. a. Autrefois, Treffaillir de joie.

FAB

FABER ou FORGERON. f. m. Poiffon de mer, dans lequel on trouve les figures des outils d'un forgeron.

FAC

FAÇONNERIE. f. f. Manière de façonner les étoffes.
FACTIONS. À Rome, les différentes fortes de combattans aux jeux du Cirque. Il y en avoit quatre, *La faction verte, la bleue, la rouge & la blanche.*

FAG

FAGARA. f. m. Petit fruit des Philippines: il eft aromatique, fortifiant & réchauffant.
FAGONE. f. f. Terme d'Anatomie. Glande conglomérée à la partie fupérieure du thorax. Dans les veaux, Ris de veau.
FAGOTAILLE. f. f. Garniture de chauffée d'un étang, laquelle fe fait avec des fagots.

FAI

FAINTISE. f. f. Tromperie. Il eft vieux.
FAISSELLE ou FESSELLE. f. f. Vaiffeau pour faire des fromages.
FAISSERIE ou FESSERIE. f. f. Ouvrage de Vannier à claire-voie.
FAISSIER ou FESSIER. f. m. Vannier qui fait des ouvrages à claire-voie.
FAITARD. f. m. Autrefois, Pareffeux.

FALCAIRE. f. m. Soldat qui portoit une épée courbe comme le cimeterre.
FALOTIER. f. m. Officier qui place les falots ou les lumières fur les efcaliers.

FAM

FAMIL. adj. m. Terme de Fauconnerie. Familier, domeftique.
FAMILLEUX, EUSE. adj. Terme de Fauconnerie. *Un faucon familleux*, qui veut toujours manger.

FAR

FARAIS. f. m. Filets propres à la pêche du corail.
FARAISON. f. f. Terme de Verrerie. La première figure qu'on donne par le fouffle à la matière qu'on tire au bout de la canne.
FARATS. f. m. Amas de plufieurs chofes.
FARINET. f. m. Dé à jouer qui n'a qu'une de fes faces marquées de points.
FARSANNE. f m. Terme de Relation. Chevalier, Cavalier.

FAS

FASCICULE. f. m. Terme de Médecine. La quantité d'herbes qu'on peut porter fous un bras.
FASCIÉ, ÉE. adj. Terme de Conchyliologie. Marqué de bandes ou bandelettes.
FASCIES. f. f. pl. Bandes ou cercles fur la robe d'une coquille.
FASCINAGE. f. m. Ouvrage fait avec des fafcines. Action de faire des fafcines.

FAT

FATUISME. f. m. Efprit & caractère de fat.

FAU

FAUBERT. f. m. Terme de Marine. Efpèce de balai dont on nettoie un navire.
FAUBERTER. v. a. Terme de Marine. Balayer.
FAUCHARD. f. m. Petit faucillon avec un long manche.
FAUCILLON. f. m. Inftrument fait en forme de faucille. *Du bois à faucillon.* Menu bois taillis, aifé à couper avec le faucillon.
FAUDAGE. f. f. Marque ou fil de foie que les Corroyeurs des étoffes de lainerie mettent aux pièces qu'ils plient.
FAUDER UNE ÉTOFFE. La plier en double dans fa longueur, en forte que les deux lifières fe touchent. Marquer avec de la foie une étoffe corroyée.
FAUDET. f. m. Grand gril de bois fous la perche à lainer, pour recevoir l'étoffe à mefure qu'elle fe laine.
FAUNALES. f. f. pl. Fête des anciens Romains en l'honneur du Dieu Faune.
FAU-PERDRIEU. f. m. Oifeau de rapine qui prend les perdrix.
FAUSSE-COUPE. f. f. Terme de Menuifier. Affemblage qui n'eft ni à l'équerre, ni à l'onglet.
FAUSSES-ENSEIGNES. Marques fuppofées.
FAUSSE-ÉQUERRE. Équerre dont les deux bras font mobiles dans une charnière.
FAUSSE-ÉTRAVE. Pièce de bois qu'on applique fur l'étrave du vaiffeau en dedans pour la renforcer.
FAUSSE FLEUR. Celle qui ne tient à aucun embrion.
FAUSSES-LANCES. Terme de Marine. Canons de bois bronzés, & qui fervent feulement à faire peur.
FAUX-BOIS ou FAUSSE-BRANCHE. Branche d'arbre venue dans un endroit où elle ne devoit pas venir.
FAUX-COMBLE. f. m. Terme d'Architecture. Petit comble au-deffus du brifis d'un comble à la manfarde.
FAUX-ÉTAMBORD. Pièce de bois appliquée fur l'étambord pour le conferver.
FAUX-INCIDENT. f. m. Celui qui s'intente pour faire déclarer fauffe une pièce dont la partie adverfe prétend fe fervir dans la caufe principale.

FEC

FECER. v. n. Il fe dit Des liqueurs au fond defquelles il y a de la lie.

FEL

FÉLATIER ou FÉRATIER. f. m. Terme de Verrerie. Celui qui prend de la main du Gentilhomme les têtes ou fers avec lefquels il fouffle la boffe.

FER

FÉRET. f. m. Terme de Verrerie. Verge de fer non percée, avec laquelle on lève de la matière du verre, & l'on ajoute des ornemens aux ouvrages que l'on veut faire.
FÉRÊTS. Chez les Ciriers, petits tuyaux de fer-blanc, dans lefquels ils enferment la tête de la mèche des bougies.
FERIN, INE. adj. *Une maladie ferine*, d'un mauvais caractère.
FERLET. f. m. Inftrument de bois en forme de T, dont on fe fert dans les papeteries.
FERLIN ou FELLIN. f. m. Étoffe de laine qui fe fabrique en Angleterre.
FERMAILLÉ. f. m. Treillis de fer.
FÉROCOSSE. f. m. Arbriffeau de Madagafcar dont le fruit eft bon à manger.
FERRAGE. f. m. Terme de Monnoie. Droit que le maître de la monnoie paye aux Tailleurs pour les fers qu'ils fourniffent.
FERREMENTE. f. f. Terme de Marine. Tout ce qui eft de fer, d'airain, de cuivre, de bronze fur un bâtiment.
FERRETIER. f. m. Marteau de Maréchal pour ajufter des fers fur l'enclume à chaud & à froid.
FERRIFICATION. f. f. Terme d'Hiftoire naturelle. Changement en fer, production de fer.
FERRON. f. m. Marchand de fer en barres.

FEU

FEUILLANS. f. m. pl. Religieux vêtus de blanc, qui vivent fous l'étroite obfervance de la règle de St. Bernard.
FEUILLANTINES. f. f. pl. Religieufes.
FEUILLETAGE. f. m. Chez les Pâtiffiers, la pâte feuilletée.
FEUTRIER. f. m. Ouvrier qui prépare le feutre ou les échantillons pour les draps mélangés.
FEUTRIÈRE. f. f. Morceau de toile qu'on met fur le lambeau, & qui fert à fabriquer le chapeau.

FIA

FIAT. Terme latin. Souhait que cela fe faffe.
FIATOLE. f. f. Poiffon de mer fort commun en Italie.

FIC

FICHERON. f. m. Petit fer en façon de cheville carrée & endentée, dont la tête eft percée d'un trou.
FICHEUR. f. m. Ouvrier qui fait entrer le mortier dans le joint des pierres.
FICHOIR. f. m. Morceau de bois fendu qui fert à faire tenir des eftampes ou autres chofes à une corde.
FICTIONNAIRE. adj. m. & f. *Droit fictionnaire*, fondé fur des fictions de Droit.
FIEFFAL, ALE. adj. Qui appartient à un fief.
FIEFFANT. f. m. Terme de Palais. Celui qui donne une terre à fief, à rente foncière & perpétuelle.
FIEFFATAIRE. f. m. & f. Celui ou celle qui prend une terre à fief, à rente foncière & perpétuelle.

FIGALE. f. f. Bâtiment des Indes qui ne porte qu'un mât placé au milieu.

FIGURISTE. f. m. & f. Celui, celle qui explique des événemens présens par des figures & des symboles.

FIL

FILLARDEAU. f. m. Petit brochet qui n'est bon qu'à frire. Jeune arbre de haute tige & droit.

FILICITE. f. f. Pierre figurée qui imite les feuilles de la fougère.

FILOCHE. f. f. Gros câble de moulin qui sert à lever la meule. Chez les Pêcheurs, aide qui tient le haut & le bas d'un filet.

FILOTIER, ÈRE. f. Celui, celle qui va acheter du fil dans les marchés.

FILOTIÈRES. f. f. pl. Les bordures d'un panneau de forme de vitrail.

FIN

FINÂTRE. f. f. Soie de mauvaise qualité.

FIS

FISOLÈRE. f. f. Bateau de Venise fort léger.

FLA

FLAGEOLEUR. f. m. Joueur de flageolet.

FLANE. f. f. Espèce de coutil.

FLAMBART. f. m. Charbon à demi-consumé, qui jette encore de la flamme & de la fumée. Sur mer, Météores ou feux follets qui s'attachent aux mâts.

FLAMET. f. m. Oiseau gros comme une oie sauvage.

FLAMMANT. f. m. Oiseau de la grandeur du héron.

FLAMMETTE. f. f. Instrument de Chirurgie pour faire des mouchetures où l'on a appliqué des ventouses.

FLANCHET. f. m. Partie de la morue au dessous des ailes. Partie de la surlonge d'un bœuf.

FLANCHIS. f. m. Terme de Blason. Petit sautoir.

FLAQUIÈRE. f. f. Partie du harnois d'un mulet.

FLATIR. v. a. Battre une pièce de monnoie avec le flatoir pour lui faire prendre le volume & l'épaisseur qu'elle doit avoir.

FLATOIR. f. m. Instrument pour flatir.

FLÂTRURE. f. f. Terme de Chasse. Lieu où le gibier poursuivi par des chiens courans s'arrête & se met sur le ventre.

FLE

FLET ou FLEZ. f. m. Petit poisson de mer fort plat.

FLEURETIS. f. m. Terme de Musique. Chant sur le livre.

FLEURISME. f. m. La curiosité des fleurs.

FLI

FLIN. f. m. Pierre de poudre pour fourbir les épées.

FLION. f. f. Petite moulette sur le bord de la mer.

FLIPOT. f. m. En Menuiserie ou Charpenterie. Pièce de rapport pour cacher un défaut.

FLO

FLORAUX. adj. masc. plur. *Jeux floraux.* Jeux à l'honneur de Flore, Déesse des fleurs.

FLORÉE. f. f. Espèce d'indigo moyen, qui sert pour la teinture en bleu.

FLORENCE. f. m. Taffetas qui se fabriquoit autrefois à Florence, & se fabrique aujourd'hui à Lyon.

FLOTTES. f. m pl. Morceaux d'étoffes de laine, sur lesquels on met le papier au sortir des moules.

FLOUETTE. f. f. Terme de Marine. Girouette.

~~FLOUIN. f. m. Sorte de vaisseau.~~

FLUANT. adj. m. *Du papier fluant*, qui n'est pas collé.

FLUCTUEUX, EUSE. adj. Qui est agité de mouvemens contraires ou violens. Non usité.

FLUVIATILE. adj. m. & f. Terme de Conchyliologie. *Un coquillage fluviatile*, d'eau douce.

FOC

FOCALE. f. m. Espèce de mouchoir que les Anciens portoient autour du cou.

FOCILE. f. m. Terme d'Anatomie. Os du bras & de la jambe de l'homme. On distingue le grand & le petit focile.

FOE

FOËNE. f. f. Terme de Marine. Instrument de fer propre à la pêche, & en manière de trident.

FOF

FOFE. f. m. Animal de la Chine: il a presque la figure humaine, & dévore les hommes.

FOL

FOLIÉ, ÉE. adj. Terme de Chimie. Réduit ou préparé en petites feuilles. *Le tartre folié*, préparé avec du vinaigre distillé. *La terre foliée de tartre*, L'alkali de ce mixte, imprégné d'esprit de vinaigre & d'esprit de vin.

FOLILET. f. m. Terme de Vénerie. Ce qu'on lève le long des épaules d'un cerf dépouillé.

FOM

FOMAHANT. f. m. Terme d'Astronomie. Etoile dans la bouche du poisson austral.

FON

FONÇAILLES. f. f. pl. Pièces qui portent la paillasse d'un lit.

FONCEAU. f. m. Bout d'une embouchure de cheval, faite à canon.

FONDE. f. f. Terme de Marine. Ce qui est opposé à la pleine mer.

FONDIS. f. m. Espèce d'abyme qui se fait sous un édifice. Terre qui fond dans une carrière. On dit aussi *Fontis* ou *Fonte*.

FONDOIR. f. m. Lieu où les Bouchers fondent leurs graisses.

FONDRILLES. f. f. pl. Ordures qu'on trouve dans les vaisseaux mal rincés ou dans les eaux mal-propres.

FONGER. v. n. *Le papier fonge*, Boit, l'encre le transperce.

FONGITE. f. f. Pierre figurée dure & jaune, qui par ses stries, imite le champignon.

FOR

FORBANNIE. f. f. Vieux. FORBANNISSEMENT. f. m. Vieux. Bannissement, exil. Et FORBANNIR. v. a. Vieux. Exiler, reléguer.

FORCETTES. f. f. pl. Petites forces.

FORCINE. f. f. Terme de Bûcheron. Renflement de l'angle formé par la réunion d'une grosse branche avec le tronc d'un arbre.

SE FORMARIER. v. r. Se marier avec une personne de meilleure condition.

FORMI. f. m. Terme de Chasse. Maladie qui attaque le bec des oiseaux de proie.

FORMICANT. adj. m. *Un pouls formicant*, petit, foible, & fréquent.

FORMIER. f. m. Ouvrier qui fait des formes & des talons de souliers.

FORMULER. v. n. Composer les formules des remèdes.

FORMULISTE. f. m. Celui qui se tient ric à-ric aux formules.

FORNICATRICE. f. f. Fille qui commet le péché de fornication.

FORTIFICATEUR. f. m. Celui qui fortifie les places, ou qui écrit sur les fortifications.

FORTRAIT, TE. adjectif. *Un cheval fortrait*, Un cheval outré de fatigues.

FORTUITES. f. f. pl. Lois non-indiquées sur lesquelles les Juges interrogent les récipiendaires.

FORTUNAL. f. m. Coup de mer, tempête ou orage.

FOU

FOUACIER. f. m. Marchand de fouaces.

FOUBER. f. m. Terme de Marine. Gros bâton garni par un bout de toile ou de vieilles cordes, pour nettoyer le vaisseau.

FOUÊNE. f. f. Terme de pêche. Fer à quatre ou cinq piquans au bout d'un bâton. Fruit ou semence du hêtre. En ce sens on dit aussi *Faine*.

FOUIE. f. m. Arbrisseau dont la feuille sert à teindre en noir.

FOUILLE-MERDE. f. m. Escarbot. Insecte qui vit de fiente & d'ordure.

FOULEUR. f. m. Celui qui foule les grappes de raisin.

FOULOIRE. f. f. Instrument pour fouler les bas & autres choses.

FOUPIR. v. a. Ôter le lustre d'une étoffe à force de la manier.

FOURCHERET. f. m. Terme de Fauconnerie. L'autour qui n'est que de la moyenne taille.

FOURCHET. f. m. Apostème entre deux doigts de la main.

FOURCHET. f. m. La division d'une branche d'arbre en deux.

FOURCHURE. f. f. L'endroit où une chose commence à se fourcher.

FOURNAGE. f. m. Ce que l'on donne pour la cuite du pain.

FOURNETTE. f. f. Dans les Manufactures de faïanceries, petit four où l'on fait calciner l'émail.

FOURQUE. f. f. & FOURCAT. f. m. Pièces de charpenterie fourchues qu'on met aux extrémités de la quille d'un vaisseau.

FOURRÉE. f. f. Espèce de soude d'Espagne faite avec des herbes brûlées.

FOURRELIER. f. m. Artisan qui fait des fourreaux de pistolets & autres.

FOUTELAIE. f. f. Lieu planté de fouteaux ou de hêtres.

FRA

FRAISEMENT. f. m. Pieux qu'on met autour des piles d'un pont pour les contregarder.

FRAISOIR. f. m. Espèce de vilebrequin dont la mèche est terminée par un petit cône à rainure.

FRANCISCAIN. f. m. Religieux Cordelier.

FRANGIPANIER. f. m. Arbre d'Amérique dont les fleurs sont d'une odeur agréable.

FRANGULE. f. f. Arbrisseau dont l'écorce moyenne est purgative & bonne dans l'hydropisie, la jaunisse, &c.

FRAPPART. f. m. *Un Frère frappart*, un Moine libertin & débauché.

FRAYURE. f. f. Action des cerfs qui frottent leur bois contre les arbres.

FRI

FRIGÉFIER. v. a. Terme didactique. Refroidir.

FRIGOTER. v. n. Qui exprime le chant du poinçon.

FRIOLET. f. m. Sorte de poire.

FRION. f. m. Petit fer attaché au côté de la charrue.

FRIOU. f. m. Terme de Marine. Chez les Levantins, Canal, passage pour les barques.

FRISOIR. f. m. Ciselet pour achever les figures frappées avec les poinçons. Instrument pour friser les étoffes.

FRISON. f. m. En Marine, Pot où l'on met la boisson. Jupe fort courte.

FRISQUE. adj. m. & f. Joli, mignon, délibéré. On l'emploie dans le comique & le burlesque.

FRO

FROMAGER. f. m. Vase percé de plusieurs trous où l'on met égoutter le fromage.

FROMAGEUX, EUSE. adj. Qui tient du fromage.

FRONDIPORE. f. f. Plante marine qui imite les feuilles.

FRONRON ou FROTTON. f. m. Outil de Cartier pour mouler des têtes de cartes.

FRONTEVAL. f. m. Tulipe rouge, couleur de roge & blanc.

FRONTIGNAN. Est un vin muscat de la ville de Frontignan entre Montpellier & Agde.

FRU

FRUITAGE. f. m. Toutes sortes de fruits.

FUC

FUCA. f. m. Poisson de mer, assez semblable à la perche.

FUCUS. f. m. Plante marine: on l'appelle aussi *Alpha*.

FUM

FUMIGER. v. a. Terme de Chimie. Faire recevoir à un corps suspendu les vapeurs d'un autre corps.

FUN

FUNEUR. f. m. Celui qui fournit ou qui met les funins à un vaisseau.

FUNICULAIRE. adj. Terme de Physique. Système, Hypothèse funiculaire.

FUS

FUSTOC. f. m. Bois qui sert à la teinture & aux ouvrages de tour & de marqueterie.

FUT

FUTAINIER. f. m. Artisan qui fait de la futaine.

GAB

GABELLUM. f. m. L'espace entre les deux sourcils. Entre-sourcils.

GABIE. f. f. La hune ou la cage qui est au haut d'un mât.

GABIER. f. m. Matelot qui est sur la hune, & qui fait le guet pendant son quart.

GABILLAUD. f. m. Sorte de morue verte.

GABIONNADE. f. f. Ouvrage de gabions.

GABORDS. f. m. pl. Premières planches d'en bas qui font le bordage extérieur du vaisseau.

GABURON. f. m. Terme de Marine. Pièce de bois qu'on applique contre un mât ou contre une vergue pour les fortifier.

GAC

GACHETTE. f. f. Petite pièce d'une serrure qui se met sous le pêne.

GAD

GADÈLE. f. f. Sorte de groseille dont on fait des confitures liquides.

GADELIER. f. m. Arbrisseau qui porte les gadèles.

GAF

GAFFER. v. a. Accrocher une chose avec la gaffe.

GAG

GAGATE. f. f. Pierre noire & dure, quoique bitumineuse.

GAGNABLE. adj. & f. Il se dit Des marais desséchés & autres terres qu'on gagne à force de culture & de travail.

GAI

GAIGNIÈRES. f. f. pl. Espèce d'abeilles.

GAILLARDELETTES. f. f. pl. ou GALANTS f. m. pl. Terme de Marine. Pavillons arborés sur la misaine & sur l'artimon.

GAILLARDET. f. m. Pavillon échancré & arboré sur le mât de misaine.

GAL

GALANGA. f. m. Plante des Indes Orientales. C'est un remède céphalique, cardiaque & stomachique.

GALIA. f. f. Composition médicinale faite de noix de gale, de dattes vertes, &c. ou mélange de quelques parfums.

GALLINAPANE. f. f. Oiseau de l'Amérique méridionale qui ressemble au coq d'Inde.

GALLINASSE. f. f. Corbeau du Mexique.

GAM

GAMAHÉ ou GAMAHEU. f. m. Caractères naturellement gravés sur certaines pierres, auxquels la superstition a fait attribuer de grandes vertus.

GAMOLOGIE. f. f. Traité, discours sur le mariage, sur les noces.

GAN

GANGLIFORME. adj. m. & f. Terme de Médecine. Qui a la figure, la forme d'un ganglion.

GANTE. f. m. Terme de Brasseur. Faux bord de bois qu'on met sur le bord d'une chaudière de cuivre, afin de contenir la liqueur qui bouillonne.

GAR

GARADE. f. f. Terme de Relation. Espèce de sac en usage au Royaume de Fez.

GARAGIAU. f. m. Oiseau d'Afrique au pays des Cafres.

GARAGUAI. f. m. Oiseau de proie de l'Amérique.

GARANÇAGE. f. m. Teinte ou bouillon fait avec la garance.

GARAS. f. m. Toile de coton blanche qu'on tire sur-tout de Surate.

GARBON. f. m. Terme de Fauconnerie. Le mâle de la perdrix.

GARDIENNAT ou GARDIANAT. f. m Office de Gardien. Le temps qu'on est Gardien.

GARDIENNERIE. f. f. Terme de Marine. La Sainte Barbe, ou chambre des Canoniers.

GARGOULETTE. f. f. Pot à l'eau, aiguière, espèce de bouteille.

GARGOUSSIÈRE. f. f. Sorte de gibecière où l'on met les petites gargousses.

GARNIMENT. f. m. Terme d'Arts. Ce qui garnit quelque chose.

GARNISSEUR. f. m. Celui qui garnit quelque chose.

GARUM. f. m. La saumure dans laquelle on conserve le poisson.

GARZETTE. f. f. Héron blanc.

GAS

GASCONNER. v. a. Dire une gasconnade. Il est familier.

GASTROÉPIPLOÏQUE. adj. il se dit Des veines & des artères qui se distribuent dans l'estomac & dans l'épiploon.

GASTROLÂTRE. f. m. Goulu, qui fait un dieu de son ventre.

GASTROMANIE. f. f. Friandise, passion pour la bonne chère.

GASTRORAPHIE. f. f. L'art de faire une suture au ventre.

GAU

GAVACHE. f. m. Homme lâche & sans aucun sentiment d'honneur.

GAUDER. v. a. Teindre une étoffe avec de la gaude.

GAVELLES. f. f. pl. Sortes d'ouvrages d'argent, ou d'argent doré.

GAULETTES. f. f. pl. Petites gaules.

GAVON. f. m. Petit cabinet vers la poupe d'un vaisseau.

GAUVES ou GUÈBRES. f. m. Sectateurs de Zoroastre, Adorateurs du feu.

GEI

GEINDRE. f. m. Le Maître garçon d'un Boulanger.

GÉLAUDAR. f. m. Terme de Relation. En Perse, Valet de pied. *Gélaudar Agasi*, Chef des valets de pied.

GELBUM ou GELFUM. subst. masc. Pyrite qui se trouve en Hongrie. La pierre Philosophale.

GENESTRALE. subst. mas. Arbrisseau dont les fleurs & le fruit purgent par haut & par bas.

GENETIN. f. m. Sorte de vin blanc qui vient d'Orléans.

GENETTE. f. f. Plante dont les fleurs ressemblent à celles du lin.

GENOUILLER. f. m. Ornement dont se servent les Évêques & les Abbés quand ils officient.

GENOUILLET. f. m. Plante qui croît sur les montagnes. En latin, *Geniculata*; ainsi il faut *Genouillet*, & non pas *Grenouillet*.

GENOUILLEUX, EUSE. adj. Terme de Botanique. *Une plante genouilleuse*, qui a des nœuds.

GÉNUFLECTEUR. f. m. Terme d'Histoire Ecclésiastique. Qui fléchit le genou. Sorte de Catéchumène qu'on appeloit *Compétent*.

GEO

GÉOMANTIQUE. adj. m. & f. Qui a rapport à la Géomancie.

GÉOPONIQUE. adj. m. & f. Qui a rapport à l'agriculture, qui en traite.

GÉOSCOPIE. f. f. Observation des qualités de la terre.

GER

GÉRANIS. f. m. Bandage pour les luxations de l'omoplate, ou les fractures des clavicules.

GERSÉE. f. f. Espèce de céruse qui sert à blanchir la peau.

GERZEAU. f. m. Mauvaise herbe qui croît dans les blés: sa feuille ressemble à celle de la lentille.

GES

GESTATOIRE. adj. f. *Chaise gestatoire*, chaise à porteurs.

GEZ

GÈZE. f. m. Angle rentrant entre deux combles, & qui leur sert de gouttières.

GIB

GIBOYA. f. m. Le plus grand serpent du Brésil: il est sans venin.

GIG

GIGANTE. f. f. Grande figure qui se met à l'arrière des galères.

GIGANTINE ou FARNÉSIENNE. f. f. Sorte de plante dont la tige s'élève à la hauteur d'un homme.

GIL

GILLA. f. m. Terme de Pharmacie. Vitriol; vomitif préparé.

GIN

GINGEOLE. f. f. Endroit d'une galère vers la poupe où l'on place la boussole.

GINGIDUM. f. m. Plante dont on fait des cure dents: elle est apéritive, &c.

GINGRINE. f. f. Terme d'Antiquité. Flûte fort courte chez les anciens.

GIP

GIPON. f. m. Sorte de houpe, de frange avec quoi le Cordonnier & le Corroyeur cirent le cuir.

GIR

GIREL. f. m. Chez le Potier de terre, le haut de l'arbre de la roue. Pièce du harnois d'un cheval. Sur la mer du Levant, Cabestan, vireveau.

GLA

GLÂBRE. adj. m. & f. Terme de Botanique. *Une plante glâbre*, dont les feuilles sont lisses & sans poil.

GLANIS. f. m. Gros poisson du Danube & autres grands fleuves.

GLISSEMENT. f. m. Terme de Physique. L'action de glisser.

GLOSSO-PHARYNGIEN. adj. & subst. m Terme d'Anatomie. Un des muscles du pharynx.

GLOUGLOUTER ou **GLOUGLOTER.** v. n. Qui exprime la manière de crier des dindons. Le coq d'Inde glouglote, mais la poule ne glouglote pas : elle pépie ou piole.

GLU

GLUTINANT. f. m. Terme de Médecine. Remède qui colle, qui rend comme de la glu.

GLUTINATIF. adj. & f. m. Terme de Médecine. *Un glutinatif*, ou *un remède glutinatif*, est celui qui lie les parties divisées, qui aide à leur union.

GLY

GLYPTOGRAPHIE. f. f. Connoissance des gravures en creux & en relief sur des pierres précieuses.

GN

GN. Quand *g n* commencent le mot, le *g* a le son dur de *garder*, *vague*, &c.

GNA

GNAPHALIUM. f. m. Sorte de plante. Sa décoction est bonne pour la dissenterie.

GOA

GOACONEZ. f. m. Grand arbre de l'Amérique, qui donne une espèce de baume.

GOAZIL. f. m. Terme de Relation. Châtelain ou Capitaine d'un fort.

GOD

GODE. f. f. Oiseau de mer blanc & noir, qui vole très-vîte.

GODINETTE. f. f. Amante, maîtresse, *Baiser en godinette*, Amoureusement, comme font les amans. Il est vieux.

GOE

GOET ou **GOUET.** f. m. Espèce de gros raisin.

GOÉTIEN, ENNE. subst. Qui exerçoit la goétie.

GOÉTIQUE. adjectif. Qui appartient à la goétie.

GOI

GOISLAN. f. m. Oiseau de l'Acadie.

GOL

GOLFICHE. f. Coquille qui a un éclat de nacre.

GOLIS. f. m. Bois de dix-huit à vingt ans. Arbre de cette sorte de bois.

GOLANGO. f. m. Espèce de daim de la Basse-Éthiopie.

GOM

GOMÈNE. f. f. Terme de Marine. Sur les galères, le câble de l'ancre.

GOMMIER. subst. masc. Arbre d'où sort la gomme.

GON

GONAGRE. f. f. Terme de Médecine. La goutte aux genoux.

GONNE. f. f Ter. de Marine. Futaille à mettre de la bière ou d'autres liqueurs. Futaille à mettre du saumon salé.

GOR

GOR. f. m. Arbre qui croît sur les bords du Niger, & dont le fruit ressemble à la châtaigne.

GORETER. v. a. Nettoyer un vaisseau avec le goret.

GORGE-ROUGE. f. f. Petit oiseau qui a la gorge rouge. Son ramage est beau.

GORGONELLE. f. f. sorte de toile de Hollande & de Hambourg.

GOU

GOUJONER. v. a. Lier les parties d'un ouvrage avec un goujon.

GOUJURE. f. f. Terme de Marine. Entaille qu'on fait à un instrument.

GOUPILLER. v. a. Mettre une goupille.

GOUPILLONNER. v. a. Nettoyer avec un goupillon.

GOUR. f. m. Creux produit par une chute d'eau. Creux plein d'eau dans des rochers, au pied des arbres, au bord des rivières.

GOURDE. En Chirurgie, Hydrocèle composée de deux tumeurs, l'une plus grosse dans le scrotum, l'autre moindre plus haut.

GOUREAU. f. m. Sorte de figue appelée grosse violette longue.

GOUREUR. f. m. Celui qui falsifie les drogues.

GOURLU. f. m. Terme de Relation. Ablution en usage chez les Turcs.

GOURMANDINE. f. f. Sorte de poire.

GOURNABLE. f. m. Terme de Marine. Cheville de bois qui sert au bordage d'un vaisseau.

GOURNABLER UN VAISSEAU. Mettre des chevilles au bordage.

GOURNAL. f. m. Poisson très-délicat dans la mer du Sud.

GOY

GOYAVE. f. f. Fruit du goyavier.

GRA

GRABEAU. f. m. Terme de Pharmacie. Morceau rompu de quelque drogue.

GRADEAU. f. m. Poisson très-délicat de la mer du Sud.

GRADINE. f. f. Ciseau dentelé & fort acéré dont se servent sur-tout les Sculpteurs.

GRAILLEMENT. f. m. Son cassé ou enroué.

GRAIRIE. f. f. Terme des Eaux & Forêts. Partie d'un bois possédé en commun. Droit que le Roi prend sur les bois qui sont sur les tréfonds d'autrui.

GRAMMATISTE. f. m. Chez les Grecs & les Romains, Celui qui enseignoit aux enfans les principes des Langues.

GRANADILLE. f. f. Fleur qui croît au Paraguai. Elle a les figures des instrumens de la Passion.

GRASSARI. f. m. Oiseau de passage, qui craint beaucoup le froid.

GRASSEYEUR, EUSE. f. Celui, celle qui parle gras, qui grasseye.

GRATEAU. f. m. Instrument de Doreurs, pour préparer ce qu'ils veulent dorer.

GRATTE-BOESSE. f. f. Brosse de fil de laiton pour éclaircir la dorure.

GRATTE-BOESSER. Frotter une chose dorée avec la gratte-boesse.

GRATTERON. f. m. Sorte de plante dont les fruits sont rudes au toucher. On l'emploie dans les maux de poitrine, la pleurésie, &c.

GRAVOIR. f. m. Outil avec lequel on fait la rainure des châsses de la lunette.

GRÉCISME. f. m. Construction, tour de phrase propre à la langue grecque.

GRÉER. v. a. Terme de Marine, Préparer, employer, mettre.

GRELET, GURLET ou **TÊTU.** f. m. Sorte de marteau de Maçon.

GRELOU. f. m. Vaisseau percé de plusieurs petits trous pour grener la cire.

GRELOUAGE. f. m. Action de réduire la cire en grains.

GRELOUER. v. act. Grener la cire, la réduire en petits grains pour la purifier.

GRÉMENT. f. m. Ce qui sert à agréer un vaisseau.

GRENAGE. substantif masculin. Action de former le grain de la poudre à canon.

GRENOIR. f. m Lieu d'un moulin à poudre où l'on grène la poudre. Crible dans lequel on la passe, on la grène.

GRÈQUE. f. f. Terme de Relieur. Petite scie pour gréquer les livres. *Un Livre relié à la Grèque*, dont les nerfs ne paroissent pas sur le dos. *Un potage à la Grèque*, fade, qui n'a point de goût. Style badin & burlesque.

GRÉQUER UN LIVRE. Le couper sur le dos avec la grèque, après qu'on a plié le papier.

GRÉSILLONNER. Verbe qui exprime le cri du grillon.

GRÉSOIR. f. m. Outil de Vitrier pour rogner les extrémités d'un carreau de verre.

GRI

GRIBANNE. f. f. Bâtiment de mer à mâts & à voiles.

GRIBOUILLAGE. f. m. Terme populaire. Mauvaise peinture, écriture mal formée.

GRIBOURI. f. m. Scarabée, qui a la figure du petit hanneton : il est plus petit. Il ronge les racines les plus tendres des arbres.

GRIGALUS ou **TÉTRAX.** f. m. Oiseau des pays chauds.

GRINON. f. m. Dracuncules. Maladie des enfans.

SE GRIPELLER. v. pron. Terme de Tisserand. Se froncer. Se crêper.

GRISET. f. m. Jeune chardonneret qui n'a pas encore pris son rouge & son jaune vif.

GRISOLLER. v. neut. Il se dit Du chant de l'alouette.

GRO

GROGNARD. f. m. Qui gronde, qui est chagrin, mécontent.

GROISON. f. m. Craie blanche réduite en poudre très-fine, pour préparer le parchemin.

GRONDABLE. adjectif. Qui mérite d'être grondé.

GRONDEMENT. f. m. Bruit sourd.

GROSIL. f. m. Gros verre cassé qui sert aux manufactures de bouteilles.

GROUÉTEUX, EUSE. adj. Terme de Jardinier. Pierreux.

GRU

GRUAGE. f. m. Manière de vendre & d'exploiter des bois relativement à la mesure, &c.

GRUMEL. f. m. Fleur d'avoine pour fouler les étoffes.

GUE

GUEMBE. f. f. Fruit du Paraguay, dont les semences mises sur des écorces pourries au haut des arbres, jettent des fibres tortueuses, semblables à des cordes ; ces fibres descendent jusqu'à terre, y prennent racine, & produisent des arbres.

GUÉPIER. f. m. Oiseau qui mange les guêpes.

GUERDONNEUR. f. m. Bienfaicteur, celui qui récompense. Il est vieux.

GUÉRISSEUR. f. m. Celui qui guérit quelqu'un. Il est familier.

GUERLANDE. f. f. Terme de Marine. Pièce qui sert à fortifier & à entretenir la rondeur de la proue.

GUERLIN. f. m. Terme de Marine. Moyen câble qui sert à remorquer les vaisseaux, & à d'autres usages.

GUETTEUR. f. m. Celui qui épie.

GUEUSET. f. m. Dans les grosses forges, petite gueuse.

GUEUSETTE. f. f. Méchant petit godet où les Cordonniers mettent le rouge ou le noir dont ils rougissent ou noircissent les souliers.

GUIABARA. f. m. Arbre de Saint-Domingue.
GUIDEAU. f. m. Terme de Marine. Filet qu'on tend aux embouchures des rivières sur les côtes de l'Océan.
GUIDE-ÂNE. f. m. Outil qui sert à conduire un foret pour percer droit les platines des montres & pendules. Bref pour dire le Bréviaire.
GUIGNEAUX. f. m. Pièces de bois dans la charpente d'un toit pour laisser une ouverture à la cheminée.
GUIGNOLE. f. f. Terme de Monnoie. Petit bâton percé où l'on suspend les petites balances.
GUILLER. v. a. Il se dit de la bière qui fermente & jette sa lavure.
GUILLERIE. f. m. Chant du moineau.
GUIMEAUX. f. m. pl. Prés qu'on fauche deux fois l'an.
GUIMBARDE. f. f. Danse ancienne. Jeu de cartes. Long chariot pour voiturer les marchandises.
GUIMBERGE. f. f. Ornement & cul-de-lampe aux clefs des voûtes gothiques.
SE GUIMPER. verbe pron. Se faire Religieuse.
GUINDAL ou GUINDAS. f. m. Machine pour élever de grands fardeaux.
GUINDE. f. f. Terme de Tondeurs de draps. Petite presse à moulinet.
GUINDE ou GUINDEAU. f. m. Machine pour élever des fardeaux. La même chose que *Cabestan*, ou *Vireveau*.
GUINDERESSE. f. f. Terme de Marine. Bordage qui sert à guinder les voiles.
GUINDERIE. f. f. Gêne, contrainte.
GUINDOULE. f. f. Machine pour enlever les marchandises des vaisseaux & les poser à terre.
GUINDRE. f. m. Petit métier pour doubler les soies filées.
GUIPER. v. a. Passer un brin de soie sur ce qui est déjà tors.
GUIPOIR. f. m. Terme de Rubanier. Outil de fer pour faire des franges torses.
GUIRANTINGA. f. m. Espèce de grue du Brésil qui a de fort belles plumes au cou.
GUIRAPANGA. f. m. Oiseau du Brésil tout blanc, & dont la voix est fort éclatante.
GUISPON. f. m. Terme de Marine. Espèce de brosse qui sert à suivre le fond d'un vaisseau.
GUITARISER. v. n. Jouer de la guitare.

G U S

GUSTATIF. f. & adj. m. Terme d'Anatomie. Nerf qui sert au goût.
GUSTATION. f. f. Terme de Physique. Sensation du goût, perception des saveurs.

G Y N

GYNÉCIAIRE. f. m. Ouvrier qui travailloit dans le gynécée.
GYNÉCONOME. f. m. Censeur des femmes à Athènes.

Quand l'H sera aspirée, nous mettrons un guillemet avant le mot, nous abrégerons par ce moyen, & nous serons dispensés de dire H s'aspire dans ce mot.

H A B

HABASCON. f. m. Racine apéritive de la Virginie.
HABILITATION. f. f. Terme de Jurisprudence. Sorte d'émancipation qui rend un enfant habile à contracter & à acquérir pour lui même.
HABILLEUR. f. m. Ouvrier pelletier qui habille les peaux.
HABITUATION. f. f. Place d'habitué, de Prêtre desservant dans une paroisse.

H A C

» HACHE-ROYALE. Espèce d'asphodèle dont la tige en fleurissant, représente un sceptre royal.

H A G

HAGLEURE. f. f. Terme de Fauconnerie. Tache sur les pennes.

H A I

HAIREUX ou HÉREUS. adj. m. *Un temps haireux*, Froid & humide.

H A K

HAKIN BACHI. f. m. Terme de Relation. Premier Médecin du Roi de Perse.

H A L

HALCYON. f. m. Espèce d'oiseau qui couve sur les eaux de la mer.
» HALE-À-BORD. f. m. Corde qui sert à la chaloupe, pour s'approcher du vaisseau.
» HALE-BAS. f. m. Corde ou manœuvre qui sert à amener la vergue, quand elle ne descend pas facilement.
» HALEMENT. f. m. Terme de Marine. Nœud d'un câble qu'on met à un fardeau qu'on veut élever.
» HALEUR. f. m. Celui qui remonte un bateau avec un câble.
» HALTER. v. n. Faire halte.

H A M

HAMÉE. f. m. Terme de Canonnier. Manche de l'escouvillon.

H A P

HAPAS. f. m. Terme de Relation. Pain des Persans.
» HAPPELOPIN. f. m. Autrefois chien de chasse âpre à la curée. Figurément & bassement. Un gourmand.

H A Q

» HAQUETIER. f. m. Conducteur d'un haquet.
» HARAME. f. m. Grand arbre qui produit la gomme tacamaque.
HARDILLIERS. f. m. plur. Fiches de fer qui soutiennent une partie du métier d'un Haute-licier.
HARDOIS. f. m. pl. Terme de Chasse. Petits brins de bois où le cerf touche de sa tête.
HARE. Cri pour exciter les chiens de chasse.
» SE HARPIGNER. v. pron. Terme burlesque. Se quereller, se battre.

H A S

HASNA. f. m. Terme de Relation. Trésor du Grand-Seigneur.
HASTAIRE. f. m. Chez les Romains, c'étoit un Soldat armé d'une pique.
HASTE. f. f. Terme de Médailliste. Javelot sans fer, ou ancien sceptre plus long que les sceptres ordinaires.

H A U

HAUBART. f. m. Poisson.
HAVENEAU. f. m. Petit filet monté sur un cerceau pour prendre le poisson dans les bascules.
» HAVERON. f. m. Sorte d'avoine sauvage & velue.
» HAUSSE-PIED. f. m. Terme de Fauconnerie. Sorte de sacre, oiseau qui a souvent une patte en l'air.
» HAUTE-LICEUR ou HAUTE-LICIER. f. m. Ouvrier qui travaille aux tapisseries de haute-lice, ou le Marchand qui en fait commerce.
HAUTURIER. f. m. Terme de Marine, Pilote qui fait observer les hauteurs du soleil & du pôle. *Navigation hauturière.* De long cours, en haute mer.
HÉAUMERIE. f. f. Lieu où l'on fait & vend les héaumes.

H E B

HÉBICHET. f. m. Crible fait avec des lames de roseau.

H E L

HÉLIAQUES. f. m. pl. Sacrifices qui se faisoient à l'honneur du soleil.
HÉLICOÏDE. adj. m. & f. Qui est semblable à l'hélice.
HÉLICON. f. m. Montagne de Béotie. Au figuré, le Parnasse.
HÉLICONIADES ou HÉLICONIDES. f. f. pl. Les Muses habitantes de l'Hélicon.
HÉLICOSOPHIE. f. f. Art de tracer des lignes spirales sur un plan.
HÉLINGUE. f. f. Terme de Corderie. Bout de grosse corde retenue par un bout aux manivelles, & de l'autre, à l'extrémité des torons qu'on veut tordre.
HELMINTHIQUES. f. m. pl. & adj. Remèdes contre les vers; vermifuges.
HÉLOSE. f. f. Maladie des yeux. Rebroussement des paupières.

H E M

HÉMAGOGUE. f. m. Antidote propre à provoquer les règles & le flux hémorroïdal.
HÉMÉRODROME. f. m. Garde qui veilloit à la sureté des Places. Courrier qui après avoir couru un jour, donnoit ses paquets à un autre.
HÉMI. Ce mot qui entre dans la composition de quelques mots de Sciences & d'Arts, signifie *Demi*.
HÉMISPHÉROÏDE. adj. & f. f. Terme de Géométrie. Ce qui approche de la figure d'un hémisphère.
HÉMOCERCHNE. f. m. Éruption de sang par la gorge avec bruit & râlement.
HÉMOSTASIE. f. f. Stagnation universelle du sang, occasionée par la pléthore.

H E P

HÉPATE. f. m. Gros poisson de mer dont la figure & la couleur approchent de celle du foie humain.
HÉPATITE. f. f. Inflammation du foie.
HEPTACORDE. adj. Qui se chante, ou qui se joue sur un instrument à sept cordes.
HEPTAGONE. Qui a sept côtés & sept angles.
HEPTAGONE. f. f. Place fortifiée de sept bastions.

H E R

HERBER. v. a. Mettre de la racine d'ellébore sous le poitrail d'un cheval.
HERBERIE. f. f. Lieu où l'on fait blanchir la cire, en l'exposant au soleil & à la rosée.
HÉRÉSIOLOGUE. f. m. Qui a écrit sur les hérésies, qui les a recueillies.
HÉRIGOTÉ. adj. m. Terme de Chasse. *Un chien hérigoté*, qui a une marque aux jambes de derrière.
HÉRIGOTURE. f. f. Marque qui vient aux jambes de derrière d'un chien.
HERMANNIE. f. f. Plante dont on distingue jusqu'à sept espèces.
HERMES ou HERNES. Terre déserte, abandonnée, sans culture.
HERMINETTE. f. f. Outil de Charpentier qui sert à doler & à planer le bois.
HERNIEUX, EUSE. adj. Qui est incommodé d'une descente.
HÉRONNER. v. n. Terme de Fauconnerie. Voler le héron.

H E T

HÉTICH. f. f. Racine du Brésil qui fait la principale nourriture du pays.

HEURTEQUIN. s. m. Morceau de ferbattu qui se place sur l'aissieu d'affût d'une pièce d'artillerie.
HEUSE. s. f. Terme de Marine. Piston de la pompe.

H E X

HEXACORDE. s. m Intervalle de Musique qu'on appelle *Sixiène*.
HEXAMÉRON s. m. Ouvrages divisés en six parties ou six journées.
HEXASTYLE adj m. & f. Terme d'Architecture. Qui a six colonnes de front.

H I D

HIDRORRODIN. s. m. Eau mêlée avec de l'huile de rose ; elle provoque le vomissement, & est excellente quand on a avalé du poison.
» HIÉRARQUES. s. m. pl. Ceux qui composent la hiérarchie chez les Grecs, Prélats, Pontifes.
HIÈRE-PICRE. s. f. Terme de Pharmacie. Sorte d'électuaire fort amer, bon pour purger l'estomac, lever les obstructions, purifier le sang, &c.

H I P

HIPERCRISE. s. f. Crise violente & excessive d'une maladie.
HIPERCRITIQUE. s. & adj. m. Censeur outré, critique qui ne pardonne rien.
HIPÉRICON. s. m. Sorte de plante dont la graine est bonne contre la pierre, les venins & les crachemens de sang.
HIPNOBATE. s. m. Somnambule.
HIPNOLOGIE. s. f Partie de la Médecine qui règle le sommeil & les veilles.
HIPOCRÂNE. s. m. Suppuration entre le crâne & la dure-mère.
HIPOGLOSSIDE. s. f. Terme de Médecine. Inflammation ou exulcération sous la langue.
HIPOGLOTTITE. s. f. Glande située sous la langue. Chez les Antiquaires, Couronne de laurier d'Alexandrie.
HIPOLÉPATHE. s. m. Espèce de rapontic ou de rhubarbe.
HIPOZOME. s. m. Terme d'Anatomie. Membrane qui partage deux cavités.
HIPPOPHESTE. s. m. Plante qui sert aux Foulons : son suc est bon dans l'épilepsie & les foiblesses des nerfs.

H I S

HISTÉRALGIE. s. f. Douleur dans la matrice.
HISTIODROMIE. s. f. L'art de la navigation par le moyen des voiles.

H O L

HOLOTHURION. s. m. Ortie de mer. Dès qu'on y touche, la main est violemment enflammée.

H O M

HOMILIAIRE. s. m. Recueil d'homélies.
HOMILIASTE. s. m. Faiseur d'homélies.
HOMIOSE. s. f. Terme de Médecine. Coction du suc nourricier.
HOMMÉE. s. f. Travail qu'un homme peut faire dans un jour. Mesure de terrein en usage dans quelques provinces.
HOMOPHAGIE. s. f. Usages des viandes crues.

H O P

HOPLITE. s. m. Ceux qui dans les jeux anciens couroient armés.
HOPLITE. s. f. Pierre revêtue d'une croûte métallique & luisante comme l'acier.

H O R

HOROMÉTRIE. s. f. Art de mesurer & de diviser les heures, & d'en régler le nombre.
HORTAGILER. s. m. Terme de Relation. Tapissier du Grand Seigneur.

HOUAGE ou HOUACHE. s. m. Trace ou sillage du navire en mer.
HOUPÉE. s. f. Terme de Marine. Élévation de la vague, de la lame de la mer.
HOUPOU. s. m. Terme de Relation. Un des tribunaux souverains de la Chine.
HOUPPER. v. a. Faire en houppe. *Houpper de la laine*, la peigner.
HOUPPIER. s. m. Arbre ébranlé, auquel on n'a laissé que la houppe. Ouvrier qui houppe ou peigne de la laine.
HOURAILLIS. s. m. Méchante meute de chiens de chasse.
HOURCE. s. f. Terme de Marine. Corde qui tient la vergue d'Artimon.
HOURDER. v. act Maçonner grossièrement.
HOUSCHE. s. f. Petit terrain, dans lequel le paysan cultive les denrées les plus nécessaires à la vie, & qui est derrière la maison.
HOUSBILLON. s. m. Demi-verre de vin qu'on fait boire à celui qui a manqué à quelque cérémonie de table.
HOUSSETTES. s. f. plur. Autrefois bas-de-chausses. Serrures qui servent pour des coffres, & qui se ferment à la chute du couvercle.
HOUSSIÈRES. s. f. pl. Endroit d'une forêt pleine de houx & d'autres arbrisseaux semblables.
HOUSSINER. v. a. Terme bas. Fouetter, frapper avec une houssine.
HOUSTALAR. s. m. Terme de Relation. Chef d'un jardin du Grand Seigneur.

H U I

HUIR. Verbe qui en Fauconnerie exprime le cri du milan.

H U L

HULOT. s. m. Terme de Marine Ouverture où est le moulinet de la manivelle.

H U R

HURTEBILLER. v. a. Se dit De l'accouplement des beliers avec les brebis.

H U S

HUSSO. s. m. Grand poisson du Danube, sans écailles, & qui n'a des os qu'à la tête.

H Y D

HYDROPIRÈTE. s. f. Fièvre maligne accompagnée de sueurs & de colliquation.
HYDROPOTE. s. m. & f. Celui, celle qui ne boit que de l'eau.
HYDROSCOPE. s. m. Sorte d'horloge d'eau.
HYDROSCOPIE. s. f. Divination qui se faisoit par le moyen de l'eau.

H Y M

HYMNODES. s. m. pl. Ceux qui chantoient des Hymnes dans les fêtes publiques de la Grèce.
HYMNISTE. s. m. Celui qui a fait des hymnes.
HYMNOLOGIE. s. f. Récitation ou chant des hymnes.

H Y P

HYPOPHTALMIE. s. f. Douleur dans l'œil sous la cornée.
HYPOTRACHÉLION. (Prononcez *Hypotrahélion.*) s. m. Terme de Médecine. Partie inférieure du cou. En Architecture, l'endroit de la colonne qui touche au chapiteau.
HYPPOCAMPES. sub. masc. plur. Chevaux marins que les Poëtes donnent aux divinités de la mer.

I A M

IAMBIQUE. adjectif. Qui concerne le vers iambe.

IATROCHIMIE. s. f. L'art de guérir les maladies avec des remèdes chimiques.

I C H

ICHOR. (Prononcez *Ikor.*) s. m. Terme de Médecine. Sérosité âcre, sanie qui découle des ulcères.
ICHOROÏDE. s. f. Humidité semblable à la sanie d'un ulcère.
ICHTHYITE. substantif féminin. Pierre où l'on trouve une cavité, qui a la figure d'un poisson.

I D E

IDÉALISME. s. m Terme dogmatique Systême des Philosophes qui voient en Dieu les idées de toutes choses.

I D I

IDIOCRASE. sub fém. Terme de Physique. Disposition ou tempérament propre d'une chose.

I L O

ÎLOTE. s. m. A Lacédémode, Esclave.

I M A

IMAGINATIVE. sub. f. La faculté d'imaginer.

I M B

IMBIBITION. s. f. La faculté de s'imbiber.
IMBROORBASSI. s. m. Chef & Surintendant des écuries du Grand Seigneur. Le Grand-Écuyer.

I M M

IMMATÉRIALISTE. s. m. & f. Philosophes qui prétendent que tout est esprit, & que le monde n'est composé que d'êtres pensans.
IMMISÉRICORDIEUX, EUSE, adj. Qui n'a point de miséricorde, qui est sans compassion. Il est peu usité.
IMMOLATEUR. s. m. Celui qui immole en sacrifice. Il est peu usité.

I M P

IMPARTAGEABLE. adjectif. Qu'on ne peut partager, ni démembrer. Il est peu usité.
IMPARTIBILITÉ. s. f. Terme de Jurisprudence. Qualité de deux fiefs qui ne peuvent être désunis pour passer sur deux têtes différentes.
IMPARTIBLE. adj. Qui ne sauroit être partagé.
IMPECCANCE. s. f. Terme didactique. L'état d'un homme qui ne commet aucun péché. *L'impeccabilité emporte l'impeccance.*
IMPÉCUNIEUX, EUSE. adj. Qui manque d'argent. Il est hors d'usage.
IMPÉCUNIOSITÉ. s. f. Manque d'argent. Ces mots ne sont point établis.
IMPLANTATION. s. f. Action de planter une chose dans une autre.
IMPLANTER. v. a. Terme d'Anatomie. Insérer, poser, planter sur ou dans quelque chose.
IMPLORATION. s. f. Action par laquelle on implore. Il est peu usité.
IMPOSABLE. adj. Terme des Aides. Qui peut être mis à la taille.
IMPRÉCATOIRE. adj Terme dogmatique. Qui se fait avec imprécation. *Jurement imprécatoire.*
IMPRIMURE. s. f. Enduit d'une toile pour servir aux Peintres.
IMPUREMENT. adv. D'une manière impure. Non usité.

I N A

INACCESSIBILITÉ. s. f. Impossibilité ou grande difficulté d'aborder, d'approcher. Il est peu usité.
INCIDENTAIRE. s. m. Qui forme des incidens. Chicaneur.
INCOMBUSTIBILITÉ. subst. fém. Qualité

d'une chose qui l'empêche de brûler. Il est peu usité.

INCOMPLAISANCE. s. f. Défaut opposé à la complaisance. Il est peu usité.

INCOMPLAISANT, TE. adj. Qui n'a point de complaisance. Il est peu usité.

INCONVERTIBLE. adj. Qui ne peut être converti.

INCRASSER. v. act. Terme de Médecine. Épaissir le sang.

INCRÉPER. v. act. Blâmer, gronder. Il est vieux.

INCROYABLEMENT. adv. D'une manière incroyable. Il est peu usité.

I N D

INDÉFENDU, UE. Adj. Abandonné, qui est sans défense. Il est peu usité.

INDÉPENDANTISME. s. m. Secte des Indépendans.

INDICATEUR. s. m. Terme d'Anatomie. Muscle du doigt qui suit le pouce.

INDICULE. s. m. Ce qui montre, qui enseigne, qui annonce.

INDIGOTERIE. s. m. Lieu où l'on prépare, où l'on fait l'indigo.

I N E

INÉLÉGANT, TE. adj. Qui manque d'élégance. Il est peu usité.

INÉTENDU, UE. adj. Terme didactique. Qui n'a point d'étendue.

INÉVIDENT, TE. adj. Terme didactique. Qui n'est pas évident.

INEXTINGUIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est inextinguible.

I N F

INFANTICIDE. s. m. Terme de Droit. Meurtre ou meurtrier d'un enfant.

INFÉLICITÉ. s. f. Malheur. Disgrace. Il est peu usité.

INFINITÉSIME. s. f. ou adj. en sous-entendant *Partie*. Terme de Géométrie. Partie infiniment petite d'une grandeur quelconque.

INFLAMMABILITÉ. s. f. Qualité de ce qui peut s'enflammer, disposition à prendre feu.

INFLICTIVE. adj. f. Qui est ou doit être infligée. *Peine inflictive.*

INGÉNÉRABLE. adj. Qui ne peut pas être engendré.

INGRATEMENT. adv. Avec ingratitude. Il est peu usité ou hors d'usage.

INGUÉRISSABLE. adjectif. Qui ne peut être guéri.

I N I

ININTELLIGIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui n'est pas intelligible.

I N N

INNOVATEUR. s. m. Celui qui innove. On dit mieux *Novateur.*

I N O

INOBSERVANCE. s. f. Manque d'observer. Il est peu usité.

I N S

INSCIEMMENT. adv. Sans savoir. Sans connoître. Il est peu usité.

IN-SEIZE. s. m. Livret dont chaque feuille a trente-deux pages.

INCESSION. s. f. Terme de Médecin. Demi-bain.

INSINUATIF, IVE. s. m. Présent que les Clercs faisoient autrefois à leur Évêque à son installation, pour s'insinuer dans ses bonnes grâces.

INSOLER. v. a. Terme de Chimie. Exposer au soleil.

INSULTABLE. adj. m. & f. Un poste insultable, qui peut être insulté.

I N T

INTABULER. v. a. Mettre le nom de quelqu'un sur le tableau ou la liste des membres d'un Corps, d'une Communauté.

INTACT, TE. adj. Qui est demeuré pur, entier, parce qu'on n'y a pas touché.

INTACTILE. adj. m. & f. Qui ne peut tomber sous le sens du tact.

INTÉGRALEMENT. adv. Entièrement. Il est peu usité.

INTÉGUMENT. s. m. Peaux ou membranes qui couvrent les parties intérieures du corps.

INTELLECTION. s. f. Terme didactique. Action par laquelle l'entendement comprend, conçoit une chose.

INTELLECTIVE. s. f. Terme didactique. Intelligence. Esprit.

INTENSE. adj. Terme de Physique. Grand, fort, vif, ardent. *Une chaleur intense, un amour intense, &c.*

INTENSION. s. f. Terme de Physique. Le plus haut degré d'une qualité. *La fièvre est dans sa plus grande intension*, dans sa plus grande force.

INTENSIVEMENT. adv. Avec intension, avec véhémence.

INTERARTICULAIRES. adj. *Cartilages interarticulaires*, qui sont entre les articulations des os.

INTERCURRENT, TE. adj. Qui se mêle avec, inégal. *Une fièvre intercurrente, un pouls intercurrent.*

INTERCUTANÉE. adj. m. & f. Qui est entre la chair & la peau.

INTERLOBULAIRE. adj. Terme d'Anatomie. Qui sépare les lobules du poumon.

INTERMAXILLAIRE.. adj. Qui est entre les mâchoires.

INTERNONCIATURE. s. f. Charge ou dignité d'Internonce.

INTEROSSEUX. adj. m. *Muscles interosseux.* Qui sont entre les os du métacarpe.

INTERREX. s. m. Magistrat qui gouverne pendant un interrègne.

INTERROGAT. s. m. Question, demande qu'on fait en Justice.

INTERRUPTEUR. s. m. Qui interrompt, qui coupe la parole à quelqu'un qui parle.

INTERSECTION. s. f. Point où des lignes se coupent l'une l'autre.

INTIMIDATION. subst. fém. Action par laquelle on menace, on fait peur. Il est peu usité.

INTINCTION. s. f. Terme de Lithurgie. Mélange d'une petite partie de l'hostie consacrée avec le Sang de J. C.

INTITULATION. s. f. L'inscription, le titre & le nom qu'on donne à un livre.

INTOLÉRABLEMENT. adv. D'une manière intolérable.

INTRADUISIBLE. adj. Qu'on ne peut traduire. Il est peu usité.

INTRIGUEUR, EUSE. s. Qui fait des intrigues. Il se prend en mauvaise part. Il est peu usité.

INVAINCU. adj. Qui n'a jamais été vaincu. Pierre Corneille a dit : *Son bras est invaincu, mais non pas invincible.*

INVESTIGATEUR. s. m. Celui qui cherche quelque chose, qui tâche de faire quelque découverte. Il est peu usité.

INVULNÉRABILITÉ. s. f. État de ce qui est invulnérable.

I R R

IRRÉSISTIBILITÉ. substantif fémin. Qualité d'une chose à laquelle on ne peut résister.

IRRÉSOLUBLE. adj. Terme dogmatique. Qu'on ne peut résoudre.

IRRISION. s. f. Mépris, moquerie. Il est vieux.

ISAGA. s. m. Terme de Relation. Grand Chambellan du Grand Seigneur.

ISAGONE. adj. *Une figure isagone*, est celle qui est à angles égaux.

ISARD. s. m. Chèvre sauvage. Chamois.

I S L

ISLAM. s. m. Le Mahométisme.

ISLAMI. s. m. Chez les Turcs, uni & pacifique.

I V O

IVOIRIER. s. m. Ouvrier qui travaille en ivoire. Marchand qui vend des ouvrages d'ivoire.

J A A

JAAROBA. s. m. Espèce de faséole du Brésil.

J A B

JABATOPITA. s. m. Arbre du Brésil.

JABLOIRE. s. f. Instrument dont on se sert pour jabler.

JABORANDI. s. m. Plante dont la racine est alexipharmaque.

JABUTICABA. s. m. Arbre du Brésil.

J A C

JACOBIN, INE. substant. Religieux, Religieuse qui suit la règle de Saint Dominique. On les appelle aussi *Dominicain, aine.*

J A M

JAMACARU. s. m. Sorte de figuier de l'Amérique.

JAMBOLOIN. s. m. Arbrisseau des Indes.

JAMME ou GEMME. s. f. Pierre précieuse.

J A N

JANACA. s. m. Animal quadrupède de l'Afrique.

JANACI. s. m. Terme de Relation. Parmi les Turcs, jeunes gens fort courageux.

JANTILLER. v. a. Mettre des jantilles autour d'une roue de moulin.

JANTILLES. s. f. pl. Gros ais qu'on applique autour des jantes & des aubes d'une roue de moulin pour recevoir la chute d'eau, &c.

J A P

JAPONER. v. a. Cuire de nouveau la porcelaine de la Chine, afin de la faire passer pour porcelaine du Japon.

J A R

JARRETER. v. n. *Cette ligne jarrette*, a une angle ou une onde.

JARRETIER. s. m. Terme d'Anatomie. Muscle placé sous le jarret.

J A S

JASPACHATE. s. f. Pierre précieuse composée de jaspe vert & d'agate.

J A V

JAVARIS. s. m. Espèce de sanglier des îles de l'Amérique.

J E C

JÉCUIBA. s. m. Arbre du Brésil, dont le bois, d'un rouge brun, est excellent pour les ouvrages de sculpture.

J E R

JÉROPHORE. s. m. Chez les Grecs, celui qui portoit les choses sacrées.

J E S

JESUS, JESUS-CHRIST. s. m. Le Fils de Dieu qui est mort en Croix pour le salut des hommes. On prononce *Jesu-Chrit*; mais on fait sentir l'*S* & le *t* dans le *Christ.*

J O B

JOBELIN. s. m. Terme burlesque. Sot, manière de cocu.

J O D

JODELET. s. m. Badin, folâtre qui fait rire par ses sottises.

J O I

JOINTE. s. f. Terme de Manége. La même

chose que pâturon. Chez les Espagnols, Assemblée, conseil, union.

J O N

JONCHAIE. s. f. Lieu rempli de joncs.

JONGLERIE. s. f. Charlatanerie, tour de passe-passe.

J O T

JOTAVILLA. s. f. Espèce d'alouette.

JOTTE. s. f. Herbe potagère. Bette ou poirée.

J O U

JOUIÈRES ou JOUILLÈRES. s. f. pl. Les deux murs à plomb avancés dans l'eau qui retiennent les berges d'une écluse.

JOUVENCELLE. s. f. Mot burlesque. Jeune fille.

JUBILER. *Jubiler un ancien Laquais.* Lui donner la moitié de ses gages & l'exempter du service.

JUBIS. subst. masc. Raisins de Provence en grappe & séchés au soleil.

J U C

JUC. s. m. Le lieu où les poules juchent la nuit.

J U M

JUMELER. v. a. Fortifier, soutenir quelque chose avec des jumelles.

JUNCAIRE. s. f. Plante rameuse, détersive & vulnéraire.

JUSTIFICATEUR. subst. masc. Terme de Fondeur de Caractères. Ouvrier qui justifie les lettres, ou instrument avec lequel on les justifie.

K A G

KAGNE. s. f. Pâte que font les Italiens avec la plus belle farine de froment.

K I S

KISTIQUE. adj. Qui appartient au kiste, qui peut le guérir.

Fin du Supplément du premier Volume.



